00020035

... BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

Digitized with financial assistance from

on 28 December, 2018

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

XX-a-2

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréfiarques & des Schifmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philofophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui fe font rendus recommandables en toutes fortes de Profeffions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRES

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plufieurs Familles illuftres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

26035

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Ifles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux confidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la fituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiftratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & folemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiftoire eft curieufe; & autres Chofes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiftoire des Conciles Généraux & Particuliers, fous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieufes, pour l'éclairciffement des difficultez de l'Hiftoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très confidérablement.

TOME CINQUIEME. Lettres I—L.

A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORE & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEYDE, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & Æ. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NEAULME.

LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frife.

I.

I.

I. Cette Lettre étant ainsi écrite *i* & *I*, est la troisiéme voyelle & la neuviéme Lettre de l'Alphabet François: & ainsi écrite *j* & *J*, c'est une consonne qui a en François le son du *G* devant *e* ou *i*. De toutes les voyelles l'i est celle dont le son est le plus délié & le plus aigu. Platon disoit qu'elle servoit pour exprimer les choses subtiles. Etant allongée en majuscule, elle étoit d'une quantité longue. On l'exprimoit quelquefois par *ei*, comme *divei*, pour *divi*; *omneis*, pour *omnes*: ce qui n'avoit lieu que dans les noms au pluriel. Quand les Anciens l'employoient pour Lettre numérale, elle signifioit *cent*, suivant ce vers

I C compar erit, & centum significabit.

On ne s'en sert plus que pour marquer *un*. Dans les nombres de *quatre* & de *neuf*, la Lettre I étant mise devant les Lettres numérales V pris pour *cinq* & X pris pour *dix*, marque qu'il faut diminuer l'un & l'autre d'une unité. Ainsi IV signifie *quatre*, & IX signifie *neuf*. Diverses Nations, & sur-tout les Italiens & les Espagnols, prononcent de deux ou trois façons différentes l'I voyelle & consonne. Les Anciens changeoient quelquefois I en U, comme *Decumus* & *Maxumus*, pour *Decimus* & *Maximus*. Aulu-Gelle nous apprend encore que la Lettre E est quelquefois changée en I. * Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 29. Cæsar Scalig. *de Causis Latinæ Linguæ.*

I A.

* IA, *fille* d'Atlas & sœur de Maja, mére de Mercure. Homére en fait mention dans son Odyssée, *l.* 4. [Ceci est aussi dans le Dictionnaire de Ch. Etienne, & l'on y cite le 14. de l'Odyssée. L'une & l'autre citation est fausse. Je ne trouve point ce nom d'Ia parmi ceux des filles d'Atlas. Il est parlé, dans d'Arnobe *l.* 5, d'une fille nommée Ia, qui fut changée en violette, parce qu'en Grec ἴα est une *violette.*]

JAASIA. *Voyez* JAHSEJA.

* JAAZANJA, JESONIAS ou JECONIAS, fils d'un Mahacathite, fut un de ceux qui ayant appris que le Roi de Babylone avoit établi Guédalia pour Gouverneur en Judée, l'allérent trouver & se mirent sous sa protection. * II ou IV *Roi.*, *ch.* 25. *v.* 23.

* JAAZANJA, fils de Jérémie, de la Famille des Récabites, fut un de ceux que le Prophéte Jérémie prit par ordre du Seigneur, pour leur présenter du vin à boire, ce qu'ils ne voulurent point faire, parce que cela étoit contraire à leurs loix. * *Jérémie*, *ch.* 35. *v.* 1.

* JAAZANJA fils de Sçaphan, fut celui que le Prophéte Ezéchiel vit, avec plusieurs Israëlites, qui se souilloient de toutes sortes d'idolatries. * *Ezéchiel*, *ch.* 8. *v.* 11.

* JAAZANJA fils de Hazur, ce fut celui qu'Ezéchiel le Prophéte vit au milieu de vint-cinq hommes à la porte orientale de Jérusalem, & contre lesquels Dieu lui ordonna de prophétizer. * *Ezéchiel*, *ch.* 11. *v.* 1. & *suiv.*

* JAAZIA. *Voyez* JAHSEJA.

J A B.

JABADIU, Isle de l'Océan oriental, dont fait mention Ptolomée, *l.* 7. *c.* 2, est ainsi nommée pour signifier l'Isle de *Jaba*, le mot *Diu*, dans le Langage de la plupart des Orientaux, signifiant une Isle, d'où sont venus les noms des Maldives & autres semblables. Cette Isle est fort fertile en une espéce d'orge, & c'est ce qui a fait croire au savant Bochart que son véritable nom est Jabadiu, du mot Arabe *Jabad* ou *Aibad*, qui est une herbe ou une graine propre à engraisser les bêtes; mais qu'on a retranché un *B* du mot, pour en rendre la prononciation moins rude. Baudrand avoue quil ne sait pas bien où est cette Isle; & Sanson la prend pour le Japon.

JABAHANITES. *Voyez* JABAHARITES.

JABAHARITES, Secte de Mahométans qui disent que la science de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choses, & qu'elle se perfectionne par l'expérience. Ils assurent aussi que Dieu gouverne le Monde, selon la rencontre des divers événemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité une connoissance parfaite de toutes les particularitez qui doivent arriver. *Voyez* GIABARES. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JABAL. *Voyez* JABEL.

JABBOK, assez grand Torrent près duquel le Patriarche Jacob combattit avec un Ange, qui lui étoit apparu en forme humaine, à son retour de la Terre de Canaan. Il est au septentrion de la Tribu de Gad, descend des montagnes de Galaad ou d'Arabie, & après avoir passé par la ville de Rabba, & coulé le long du païs des Ammonites, va se jetter dans le Jourdain du côté de l'orient. * *Genése*, *ch.* 32. *v.* 22. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JABEL D'ADA, de la famille de Caïn, fut le Pére des Pasteurs qui habitoient à la campagne sous des tentes. Par ce mot de Pére il faut entendre Auteur ou Instituteur. Il n'est pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisqu'Abel en avoit avant lui; mais Jabel inventa la maniére ancienne de paître les troupeaux, en les conduisant de contrée en contrée sous la conduite de Pasteurs, qui n'avoient point de demeures fixes, ni d'autres habitations que des tentes, comme depuis les Scythes, les Nomades, & les Arabes Scénites. * *Genése*, *ch.* 4. *v.* 20. Dom Calmet, *Comment. Litter. sur la Genése.*

* JABE'S pére de Sçallum, qui tua Zacharie Roi d'Israël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 10.

JABE'S. *Voyez* JAHBETS.

JABE'S DE GALAAD, ville de Judée, dans le païs de Galaad, dont on passa les Habitans au fil de l'épée, pour n'avoir pas voulu donner secours aux autres Tribus pour venger l'outrage commis par les Benjamites. On conserva pourtant quatre cens jeunes filles, qui furent mariées à ceux qui restoient de la Tribu de Benjamin. Naas ou Nahas, Roi des Ammonites, après avoir ravagé le païs de Galaad, pressoit extrêmement Jabès, l'an du Monde 2940, & 1095 avant Jésus-Christ, & ne vouloit point faire d'autre quartier aux Habitans, qui demandoient à se rendre, que de les laisser sortir en leur arrachant l'œil droit. Saül défit les Ammonites, & délivra la ville. Eusébe dit que Jabès étoit de son tems un bourg encore très considérable, & qu'il étoit à six milles de Pella, tirant vers Gérasa. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3. *Juges*, *ch.* 21. I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 11.

JABI. *Voyez* JABY.

JABIN, Roi d'Asor, qui attaqua Josué, & fut défait. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 1. & *suiv.*

JABIN, Roi des Cananéens, tint durant 20 ans les Israëlites en servitude. Elle finit l'an du Monde 2750, & 1285 avant Jésus-Christ, par le ministére de Barach, qui défit l'Armée de ce Roi, conduite par Sisara. L'Ecriture remarque que Jabin avoit neuf cens chariots de guerre. * *Josué ch.* 11. *Juges*, *ch.* 4 & 5. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 22. 2721. *n.* 1.

JABLONOWSKI, famille de Comtes, descend des anciens Comtes de Zaremba.

JABLONOWSKI (Stanislas) Grand-Général de la Couronne & Châtelain de Cracovie, mourut en 1702, laissant deux fils & une fille. Le cadet étoit en 1703, Enseigne de la Couronne; mais l'aîné commandoit les troupes Saxonnes lorsqu'en 1697, le Roi Auguste entra en Pologne. Dans la suite il fut Vaivode de Russie, & en 1713, il fut mené prisonnier en Saxe dans le château de Konigstein, pour avoir conspiré contre le Roi. En 1717, il fut relâché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit.* Hamb. *Remarques.*

JABLONSKI, famille noble de Pologne & de Bohéme, de laquelle est issu N. de Jablonski qui en 1685, étant Lieutenant-Général de l'Armée Polonoise, signala sa valeur contre les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit.* Hagecius, *Bohem. Chron.* Balbini *Epitome Bohem. Tab. Stemm.*

* JABLONSKI (Théodore) Conseiller de Cour du Roi de Prusse & Sécretaire de la Societé Royale des Sciences. C'étoit un homme de mérite. Il joignoit à une grande probité beaucoup de douceur, de civilité, d'inclination à obliger tous ceux qui avoient besoin de lui, & par dessus tout cela, une grande piété. Il aimoit les Sciences & leur faisoit honneur, sans avoir l'ambition de la plupart des Savans. De là

vient qu'il n'avoit pas mis son nom à la tête de la plupart de ses Ouvrages. Voici les principaux dont le Public lui est redevable, *Dictionnaire François-Allemand*, & *Allemand-François*; 1711. *Cours de Morale*, en Allemand, 1713; *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences*, 1721; *Traduction Allemande* de l'Ouvrage de Tacite *sur les Mœurs des Germains*, avec des Remarques, 1724. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 22. *p.* 216 & 217.

JABLUNKA, bourg sans murailles; mais défendu par un fort bon château. Il est dans la Principauté de Teschen en Silésie, sur la riviére d'Elsa, à quatre lieues au dessus de Teschen, & entre de fort grandes montagnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JABNE ou JAMNIA. *Voyez* JAMNIA.

JABNE ou JABNIA, ville & port de mer appartenant aux Philistins. Ozias Roi de Juda la prit & la fit démanteler. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 6.

JABNEEL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Nephtali. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 33.

JABNEEL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 11.

JABNIA. *Voyez* JABNE.

JABOC ou JABOK. *Voyez* JABBOK.

JABOE, Royaume d'Afrique, situé du même côté que celui d'Odobo, c'est à dire au couchant du Royaume de Benin. Il est peu considérable. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JABOLENUS, (Priscus) Jurisconsulte, qui florissoit sous Antonin *le Pieux*. Il avoit laissé quatorze Livres d'Epitres, & un Abbrégé sur les Livres de Labéon. Il avoit aussi renfermé dans quinze Livres les Dogmes de Cassius. Pline, *Epist. l.* 6. *Epist.* 15. dit qu'il étoit fort ami de Pescennius Paulus Chevalier. * Guidon Pancirolle, *in Jurisconf.* 1. 32. Bertrandus, *p.* 74.

* JABY, petit Royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte méridionale, dans cette partie de la Guinée que l'on appelle Côte d'or. Il commence derriére le Fort de S. George de la Mine.

JAC.

JACA ou JACCA, ville d'Espagne. Elle est dans l'Arragon, sur la riviére de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui sont une partie des Pyrénées. Cette ville est défendue par une citadelle assez forte, & elle a un Evêché suffragant de Saragosse, dont elle est éloignée environ de seize ou dix-huit lieues. Son terroir est abondant en grains, en fruits, en troupeaux & en gibier. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACAN, JAACAN & JAHACAN. *Voyez* BENE-JAACAN.

JACATRA, ville des Indes Orientales dans l'Isle de Java, laquelle ayant été prise par les Hollandois, a eu le nom de Batavia. *Cherchez* BATAVIA.

JACAYA, Prince Turc, fils de *Mahomet* III, ou selon d'autres, Imposteur, joua longtems un faux personnage dans le monde. Voici de quelle maniére on raconte son Histoire. Mahomet III, Empereur des Turcs, qui mourut en 1603, eut trois fils de différentes Sultanes, savoir, *Mustapha*, qu'il fit étrangler; *Jacaya*; & *Achmet*, qui succéda à la Couronne. *Lapara*, mére de Jacaya, étoit Chrétienne de naissance, & prévoyant que son fils seroit une victime d'Etat, pour assurer la Couronne à son frére aîné Mustapha, qui vivoit encore, elle demanda la permission au Sultan d'aller à Magnesie pour changer d'air, & pour éviter une maladie qu'elle craignoit. Lorsqu'elle y fut arrivée avec son fils, elle fit courir le bruit que Jacaya étoit mort de la petite vérole, & fit enterrer avec cérémonie un autre enfant en sa place. Elle confia son fils à un Eunuque, qui le mena en Macédoine sous l'habit d'un Religieux Grec, & découvrit sa qualité à l'Archevêque de Thessalonique, qui l'éleva jusqu'à l'âge de dix-sept ans, & le batisa ensuite. L'envie que ce jeune Prince eut de savoir ce que la fortune avoit résolu de faire de lui, le porta à se déguiser en Dervis, ou Religieux Turc. Sous cet habit il sortit de Thessalonique, & visita secrettement les principales villes de Gréce. Etant arrivé à Scopea, il apprit la mort de son pére, & sut en même tems que son frére aîné Mustapha n'étoit plus au monde. Se voyant légitime héritier de la Couronne, il espéra de monter sur le thrône, & passa en Asie, où il savoit que quelques Bassas s'étoient révoltez contre le nouvel Empereur. Il se fit reconnoitre à eux pour le fils de Mahomet, & marcha à la tête de leurs troupes, contre le Lieutenant d'Achmet, auquel il donna bataille; mais il y fut blessé, & fut contraint de se retirer en Gréce. Après avoir pratiqué le Bassa Druis, très puissant à la Porte, & ami secret des Bassas d'Asie, il alla à Constantinople deguisé en Religieux Persan. La ligue commençoit à se former contre Achmet, lorsque ce Bassa mourut: de sorte que le Prince Jacaya fut obligé de se sauver de Constantinople, se joignant au train d'un Ambassadeur Polonois qu'il suivit jusqu'à Cracovie. Après avoir été quelque tems au service de ce Seigneur Polonois, il se fit connoitre à un Envoyé de Toscane, qui le conduisit au Roi. Sa Majesté examina les preuves qu'il rapportoit de sa qualité, qui étoient les déclarations de la Sultane sa mére, de l'Eunuque, & de l'Evêque de Thessalonique, avec quelques Lettres des Bassas d'Asie. Il arriva aussi en ce tems un Chiaoux d'Achmet à la Cour de Pologne, qui avoit été envoyé aux Bassas d'Asie, lorsque Jacaya étoit avec eux, & qui reconnut ce Prince. Ce Chiaoux demanda au Roi qu'il le livrât à son Maitre Achmet, ce que sa Majesté refusa. Le Prince ne croyant pas qu'il y eût assez de sureté pour lui dans ce païs, parce que le Chiaoux pratiquoit des Tartares pour l'assassiner, se retira promptement à Vienne en Autriche, vers l'Empereur Matthias, qui le reçut favorablement; mais Jacaya, qui aspiroit à la couronne de son pére, ne voyant pas que l'Empereur fût disposé à lui prêter des troupes, alla chercher du secours auprès du Grand-Duc de Toscane, qui lui témoigna beaucoup de bonté & lui assigna de grandes pensions. Cependant le Grand-Duc fit inutilement tous ses efforts pour persuader au Roi d'Espagne, & aux autres Princes Chrétiens, de se servir d'une si favorable conjoncture, pour déthrôner Achmet, & pour renverser l'Empire des Turcs. Le Prince Jacaya vint ensuite en France avec Charles de Gonzague, Duc de Nevers, depuis Duc de Mantoue; mais s'étant brouillé avec lui, il se vit exposé à plusieurs insultes; & on ne sait si ce Seigneur ne lui fit point dresser des embûches. Il est constant qu'il disparut, & qu'on n'a jamais pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit allé jetter dans une Chartreuse; mais si les Chartreux l'avoient caché pendant sa vie, ils en auroient parlé après sa mort pour servir d'exemple à la postérité, ou comme d'un sujet de gloire pour leur Ordre. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes*.

JACAZA. *Voyez* JAHATS.

JACCA. *Voyez* JACA.

JACCETIUS ou DIACETIUS, (François Catanée) né à Florence le 16 de Novembre 1466, fut Disciple de Marsile Ficin, & étudia sous lui la Philosophie de Platon, dans laquelle il se rendit fort habile: il fut aussi bon Orateur. Il succéda à son Maitre dans l'emploi de Professeur en Philosophie; publia plusieurs Livres, la plupart de Philosophie, qui ont été imprimez à Bale en 1563; mourut à Florence l'an 1522; & fut enterré dans l'Eglise de sainte Croix au tombeau de ses Ancêtres. Jaccetius laissa treize fils: l'un d'eux, Poëte, périt à Florence, où s'étant trouvé engagé dans la conspiration contre le Cardinal Julien de Médicis, il eut la tête tranchée. On peut croire aussi que Frére Ange de Cataneis Diacetius, Jacobin, qui fut fait Evêque de Fiésoli en 1566, & qui mourut le cinquiéme de Mai 1574, âgé de 81 ans, étoit encore un de ses treize fils. Il y a un autre François Catanée Diacétius, qui fut aussi Evêque de Fiésoli, & qui succéda à celui dont nous venons de parler, qui assista au Concile de Trente, & qui écrivit quelques Traitez, entre autres un de l'Autorité du Pape. Ce dernier mourut le quatriéme de Novembre 1595. Il étoit apparemment de la famille. Du tems de Catherine de Médicis, un Louïs de Dijacéti, Florentin, qui avoit gagné beaucoup de biens en France, étoit Seigneur de Château-villain en Champagne, & fit rendre cette place au Roi en 1589. Il avoit épousé une Démoiselle d'Atri, l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. * Oraison funébre, par Benedetto Varchi. *Sa Vie écrite par* Euphrosynus Lapinus. Michaël Pocciantius, *de Script. Florent.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. tome* 2. Ughel, *Italia Sacra*. Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litterator.* Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

JACCH ou JACCHÆUS, (Gilbert) Médecin natif d'Empoli, Professeur en l'Université de Leyden, vivoit en 1630, & a composé divers Traitez de Philosophie, & de Médecine, &c. * Meursius, *Athen. Batavæ*. Imperialis, *in Mus. Hist.* &c.

JACCHINUS, Médecin Galénique, d'Empoli, ville de Toscane. Il publia un Commentaire sur le neuviéme Livre de Rhasis l'an 1579. * George Matthieu Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACCHUS, l'un des noms donnez à Bacchus, du mot Syriaque *Janko* ou *Jacco*, qui est le même que *puer lactens*, un enfant qui tette; & c'est comme on représentoit souvent Bacchus. Quelques-uns tirent ce mot du Grec ἰαχεῖν, qui signifie *faire du bruit en criant*, *hurler*; ce que faisoient les Bacchantes dans les Orgies, ou les fêtes de Bacchus. * *Antiq. Grec. & Rom.*

JACELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE Ordre Religieux.

JACHANAN, ville. *Voyez* JOKNEHAM.

JACHAN. *Voyez* JAHCAN.

JACHEN, fameux Médecin d'Egypte, qui vivoit sous le régne de Psammis, c'est à dire, vers l'an du Monde 3435, & 600 avant Jésus-Christ, s'acquit une grande réputation dans sa profession, en se servant de charmes & de secrets magiques, pour remédier aux maladies. On dit qu'il fit ainsi cesser la peste qui ravageoit l'Egypte. Les Egyptiens en reconnoissance de si grands bienfaits, lui dédiérent un Temple, où ils avoient recours à lui dans les maladies publiques, & où ils lui faisoient des sacrifices. Ils emportoient aussi du feu de dessus son autel, & en allumoient des buchers dans la ville, pour purger les lieux du mauvais air qui les infectoit. * Suidas.

JACHIADES, ou *Rabbi Joseph Ben Joseph Jachia*, fameux Rabin du XVI siécle, naquit à Lisbonne & mourut à l'âge de 45 ans, l'an du Monde 5299, qui répond à l'an 1539 de Jésus-Christ. Il enseignoit dans la Synagogue d'Imola, & on prétend qu'il a abrégé ses jours par son trop grand attachement à l'étude. Il a écrit, *Derech Chajim*, dans lequel il explique divers passages allégoriques de la Gemare; une Expliication des commandemens de la Loi; *Torat Or*, dans lequel il traite du Paradis & de l'Enfer; divers Commentaires, comme sur les 5 *Megilloth*, sur les Hagiographes &c.; une Paraphrase sur le Prophéte Daniel, dans laquelle il fait espérer aux Juifs une délivrance prochaine. Constantin l'Empereur traduisit cet Ouvrage en Latin, y fit un grand nombre de remarques, réfuta les fausses gloses du Juif, & publia le tout à Amsterdam en 1633. Il y a eu un autre *Joseph Jachiades* dans le

XIII siécle, qui étoit à la tête des Juifs de Castille; son érudition consistoit à savoir faire des vers en Hébreu & à entendre la Gémare. Il a fait un Commentaire sur les *Pirke* ou décisions du Talmud, qui fut brulé par ordre de Vincent Ferrier. Il doit avoir vécu plus de 90 ans. * Scalschelet, *Hakkab.* L'Empereur, *Præf. in Paraph.* Wolfii *Bibl. Rab. Diction. Allem. de Bâle.*

* JACHIN, quatriéme fils de Simeon l'un des douze Patriarches. Il descendit en Egypte avec son Pére & Jacob son Ayeul; & fut chef d'une Famille, qui fut nommée de son nom la *Famille des Jakinites.* * *Génése, ch. 46. v. 10. Nombres, ch. 26. v. 12.*

* JACHIN, ou JAKIN, étoit la vint-uniéme des vint-quatre Familles Sacerdotales des Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 24. v. 17.*

JACI, GIACI ou ACI. *Voyez* ACIS, ville & riviére.

JACKSON, (Thomas) naquit à Witton dans le Duché de Durham en 1579, d'une famille distinguée. Il reçut ses degrez de Docteur à Oxford en 1622, & peu aprés il fut fait Vicaire de l'Eglise de saint Nicolas dans la Province de New-castle sur la Tine, d'où il fut tiré pour être Président du Collége du Corps de Christ. Il fut ensuite Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, Prébendaire de Winchester, & Doyen de Peterborough. Il entendoit bien les Langues & la Litterature. Ses Ecrits ayant été publiez en différens tems, furent ramassez & imprimez ensemble en 1673, en trois volumes *in folio.* * *Voyez les Mémoires de* David Lloyd. *Athenæ Oxonienses. Sa Vie mise au devant de ses Ouvrages.*

JACLA. *Voyez* JALA.

JACO, JACUM, anciennement Iolcos, étoit autrefois une petite ville de la Thessalie en Gréce. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé sur le Golfe de Vollo, prés de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACOB, fils d'Isaac & de Rébecca, dont le nom signifie *tenant le talon de la main*, ou comme on l'interpréte ordinairement, *celui qui supplante*, vint au monde avec son frére Esaü l'an du Monde 2199, & avant Jésus-Christ 1836. L'Ecriture nous marque qu'il étoit d'un naturel doux, & attaché aux affaires domestiques, & que sa mére avoit plus d'inclination pour lui que pour Esaü. Dans la suite il acheta le *droit d'aînesse* d'Esaü pour un *potage* de légumes ou de lentilles. Ce droit consistoit en ces quatre prérogatives. 1. Le premier-né avoit une espéce d'autorité & de supériorité sur tous ses fréres, *Dominum tuum illum constitui.* 2. Le premier-né avoit double portion dans la succession. 3. L'aîné avoit droit à une bénédiction particuliére, à laquelle les Anciens attachoient une vertu considérable. 4. Enfin avant que Moïse eût établi des Prêtres, le Sacerdoce étoit attaché (disent la plupart des Commentateurs) à la personne des aînez. C'est pour cette raison que S. Paul dans l'Epître aux Hébreux appelle Esaü profane, parce qu'il avoit vendu son droit d'aînesse. Quelque tems aprés, Jacob par le conseil de sa mére Rébecca, feignit d'être Esaü, & se couvrit les mains de peaux, afin de lui ressembler, parce qu'il étoit velu; en cet état il s'approcha d'Isaac, malade & aveugle, & déroba ainsi la bénédiction de son pere, qui transféra en sa personne tous les avantages qui appartenoient à l'aîné. Jacob craignant la colére de son frére, alla visiter son oncle Laban, qui demeuroit en Mésopotamie l'an 2276 du Monde, & 1759 avant Jésus-Christ. Pendant ce voyage, étant fatigué du chemin, il résolut de se reposer pendant la nuit; il prit des pierres, dont il se fit un chevet, & s'endormit. Pendant son sommeil il eut la vision d'une échelle, dont le pié étoit appuyé sur la Terre, & le haut touchoit au Ciel, & des Anges qui montoient & descendoient par cette échelle, au haut de laquelle le Seigneur lui apparut, & lui prédit ce qui lui devoit arriver. Jacob étant éveillé versa de l'huile sur la pierre qui lui avoit servi de chevet, l'érigea comme un monument qui devoit désigner le lieu où il avoit eu cette vision miraculeuse, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ses biens. Jacob continua ensuite son voyage, & arriva dans la terre de Haran, dans l'endroit où les Habitans abbreuvoient leurs troupeaux. Rachel fille de Laban, y étant venue, Jacob l'embrassa, & lui ayant appris qui il étoit, elle courut en avertir son pére, qui accourut au devant de Jacob, & l'emmena chez lui, où il demeura, & le servit pendant sept ans, au bout desquels Laban lui avoit promis de lui donner en mariage sa fille Rachel, qui étoit la cadette de Lia, mais qui la surpassoit en beauté. Mais quand ce tems fut écoulé, Laban lui donna Lia ou Léa au lieu de Rachel, sous prétexte que Rachel étant la cadette de Lia, ce n'étoit point l'usage du païs de marier les plus jeunes avant les aînées. Comme Jacob aimoit passionnément Rachel, il s'engagea à sept autres années de services pour l'obtenir. Il l'épousa; mais Dieu ne favorisant pas ses inclinations, permit que Lia fût féconde, & sa sœur stérile. La premiére lui donna Ruben, Siméon, Lévi & Juda. Rachel portant envie à sa sœur, persuada Jacob d'avoir commerce avec sa servante Bala ou Bilha, qui accoucha de Dan & de Nephtali; & Lia lui donna sa servante Zelpha ou Zilpa, dont il eut Gad & Aser: mais quelque tems aprés Lia redevint féconde, & augmenta sa famille d'Issachar, de Zabulon, & d'une fille nommée Dina; & Rachel aprés une longue stérilité, accoucha de Joseph, l'an du Monde 2289, & avant Jésus-Christ 1746. Vint ans s'étant écoulez depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, Jacob songea enfin à établir sa famille, & convint avec Laban que toutes les brebis tachetées qui naîtroient dans la suite seroient pour lui. Jacob devint si puissant en peu de tems, qu'il causa de la jalousie aux enfans de Laban, qui s'indisposa aussi contre Jacob. Ce Patriarche s'en étant apperçu, prit le parti de revenir dans la terre de Canaan auprés d'Isaac son pére. Il partit sans avertir Laban, qui en fut informé au bout de trois jours, accourut avec ses enfans, atteignit Jacob à la montagne de Galaad, & fit alliance avec lui. Jacob continua son chemin vers la terre de Canaan. En y entrant il eut une vision d'Anges, qui l'obligea d'appeller cet endroit-là *le Camp de Dieu.* Quelques jours aprés il lutta avec un de ces Esprits angéliques durant toute une nuit. Le matin étant venu, Jacob l'obligea de le bénir. Ce fut alors qu'il reçut le nom d'Israël qui signifie *luttant avec Dieu, fort contre Dieu*, ou *Dieu.* Ensuite il rencontra son frére Esaü, & se sépara d'avec lui en parfaite intelligence. Jacob vint s'établir proche de Salem, ville des Sichémites, d'où le Seigneur lui ordonna d'aller à Béthel, & changea son nom de Jacob en celui d'Israël. Quelque tems aprés Rachel mourut en travail, accouchant d'un fils nommé Benjamin. Jacob en ressentit une extrême douleur, qui fut augmentée par la perte de Joseph qu'il crut mort, & que ses fréres par jalousie avoient vendu à des Marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis il sut que Joseph étoit élevé à la dignité de Premier Ministre dans ce Royaume. Il le vint trouver l'an 2329 du Monde, 1706 avant Jésus-Christ, en la 130 année de son âge; & témoigna qu'il mouroit content, aprés avoir eu la consolation de le voir. Il y vécut dix-sept ans, & sentant approcher la fin de ses jours, il fit prometttre à Joseph qu'il porteroit son corps dans le sépulchre de ses péres; puis il adopta Manassé & Ephraïm, fils du même Joseph. Il donna aussi à ses enfans une bénédiction particuliére, leur prédit ce qui leur arriveroit, & rendit l'esprit âgé de 147 ans, l'an 2345 du Monde, & 1690 avant Jésus-Christ. Joseph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant soixante & dix jours, au bout desquels Joseph, accompagné des principaux Seigneurs d'Egypte, de ses fréres, & d'une trés grande multitude de personnes, porta son corps dans la terre de Canaan, & l'ensevelit dans la caverne qu'Abraham avoit achetée d'Héphron Hethéen. Quelques Interprétes, au sujet des diverses femmes de Jacob, ont demandé s'il devoit être accusé d'incontinence; mais outre que la polygamie étoit permise de son tems, il ne cherchoit que la multitude des enfans. Ce qui a fait dire à saint Augustin dans le Livre du bien du mariage, que ce saint homme & les autres Patriarches étoient plus chastes avec plusieurs femmes, que beaucoup de Chrétiens ne le sont avec une seule. Jacob étoit instruit dans les Sciences, selon les Rabbins, & possédoit sur-tout l'Astrologie, qu'il apprit à ses enfans. * *Génése, ch. 25. jusques au 50. Le livre de la Sapience ou de la Sagesse, ch. 10. Malachie.* 1. *Ecclesiastique*, 44. Saint Paul, *aux Rom. ch. 9.* Josephe, *Antiquitez Judaïques.* Saint-Epiphane, *de Vitis Prophet.* Eusébe, *en sa Chron.* Sulpice Sévére, *Hist. Sacr.* Torniel; Salian; & Sponde, *Annales Sacri Veteris Testamenti.*

JACOB, fils de Mathan, est un de ceux que saint Matthieu rapporte dans la Généalogie du Fils de Dieu, selon la chair. Nous marquons ailleurs pour quelle raison le même Evangéliste le fait pére de saint Joseph, puisque saint Luc le nomme Heli. * Saint Matthieu, *ch.* 1. Saint Luc, *ch.* 3. Torniel, *A. M.* 3962. *n.* 2.

JACOB BARDEUS ou BARDAI. *Voyez* JACOBITES.

JACOB-BEN-NEPHTALI, fameux Rabbin dans le cinquiéme siécle, étoit un des principaux Massorétes. Dans une Assemblée, que les Juifs tinrent à Tibériade en Palestine, l'an 476, sous le pontificat du Pape Simplicius, Jacob-Ben-Nephtali & Ben-Aser inventérent les Points Hébreux pour servir de voyelles, & les accens pour faciliter la lecture. Ce sentiment est celui de Génébrard, & de plusieurs Savans, quoique d'autres ne l'approuvent pas. * Génébrard, *in Simplic. & in Notit. Chron. Sac.* V. Serrarius, *l. de Rabbin.*

JACOB-BEN-IBRAHIM. *Voyez* ABOU-JOSEPH.

JACOB, fils de Leits, premier Fondateur de la Dynastie des Soffarides ou Suffarides, ainsi nommée parce que son pére étoit *Soffar*, c'est à dire, Ouvrier en cuivre, ou Chaudronnier. Le fils ennuyé du métier de son pére, prit les armes, & se fit Bandoulier. Etant entré dans le Palais de Darham, Prince de la Province de Ségestan, il avoit déja pris du butin, lorsqu'il ramassa une pierre, qui le fit broncher, & comme il n'y voyoit goute, il la porta à la bouche, croyant que c'étoit une pierre précieuse. Mais s'étant apperçu que c'étoit du sel, qui chez les Orientaux est le symbole de l'hospitalité, son scrupule lui fit abandonner son butin.

Le Prince informé de la chose, conçut de l'estime pour lui, & ce fut là le premier degré de son élévation. Comme tout réussissoit entre ses mains, il fut élevé par degrez aux premiers honneurs de la milice; & quand le Prince mourut, il se trouva Commandant en chef de toutes les troupes du Ségestan, qui se déclarant pour lui, le rendirent maître absolu du païs, au préjudice des fils de son Maître. Il attaqua ensuite ses voisins, prit plusieurs villes sur eux, & se trouva l'an de l'Hégire 255, de Jésus-Christ 868, en état d'entrer dans la Perse, qu'il conquit presque toute entiére.

Deux ans aprés il prit le reste du Khorassan, & Balkhe, qui en étoit la Capitale, & passa de là dans le Thabarestan, qui fit peu de résistance. Il finit cette guerre par une victoire qu'il remporta l'an 259 sur Mohammed, qui régnoit sur toutes les Provinces qu'il venoit de subjuguer, & l'ayant fait prisonnier, il finit la Dynastie des Thahérites, & commença celle des Soffarides, successeurs de Jacob. Etant entré dans l'Iraque Babylonienne, dans le dessein d'assiéger le Calife Mohammed dans Bagdet, celui-ci envoya contre lui son frére, grand Capitaine, qui contraignit Jacob de se retirer avec perte d'une grande partie de ses troupes.

Cinq ans aprés ayant refait son Armée, il marcha une seconde

de fois vers Bagdet ; mais il mourut en chemin d'une colique, après avoir régné onze ans, depuis ſa premiére entrée dans la Perſe. Il laiſſa ſes Etats à ſon frére nommé *Amrou.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, chef des Pâtoureaux ou Paſtoureaux, étoit Hongrois de nation, & dès ſa jeuneſſe entra dans l'Ordre de Citeaux, qu'il quitta pour embraſſer la Loi de Mahomet. D'autres diſent qu'il n'embraſſa pas le Mahométiſme, mais qu'il promit au Sultan d'Egypte de dépeupler la France. Il parloit fort bien François, Allemand, & Latin, & avoit une induſtrie ſurprenante pour en faire accroire à la populace. Avec un air de Prophéte, il prêcha une Croiſade de village en village, pour délivrer, diſoit-il, la Terre Sainte d'entre les mains des Infidéles, & pour venger le Roi ſaint Louïs; mais il aſſura qu'il n'y falloit employer que de pauvres gens, afin qu'on vît le pouvoir de Dieu à confondre les Puiſſances du monde, par ce qu'il y a de plus foible. Il ſe vantoit de pluſieurs viſions, où la Vierge & les Anges lui avoient parlé, & il en fit peindre des répréſentations ſur les banniéres que ſa troupe portoit; on voyoit ſur la ſienne un agneau qui tenoit une croix. Se voyant ſuivi d'un grand nombre de bergers & de laboureurs, il les diviſa par Compagnies & par Régimens, dont il donna la conduite à pluſieurs Commandans, appellés Maîtres; & il ſe fit nommer Maître de Hongrie. Ils étoient déja au nombre de trente mille, lorſqu'ils entrérent à Amiens en Picardie l'an 1251. Jacob vint enſuite à Paris, où il eut l'inſolence de faire de l'eau-bénite dans l'Egliſe de ſaint Euſtache, & de prêcher en camail & en rochet. On remarque que la Reine-Mére Blanche de Caſtille, qui gouvernoit le Royaume en l'abſence du Roi, ſouffrit d'abord tout ce deſordre, dans l'eſpérance d'en tirer quelque ſecours pour ſon fils. Leur nombre s'étant augmenté juſqu'à près de cent mille, ils commencérent à ſe ſéparer, pour aller, à ce qu'ils diſoient, s'embarquer en différens endroits. Jacob avec ceux qu'il s'étoit reſervés, fut reçû dans Orléans comme un Prophéte, malgré les défenſes de l'Evêque, nommé Guillaume de Buſſy, & il y maſſacra quelques Eccléſiaſtiques, comme il avoit déja fait ailleurs, mais il y perdit auſſi pluſieurs des ſiens. De là il avança juſques à Bourges, où il tâcha inutilement de ſéduire le peuple, & il y pilla tous les biens des Juifs, qui y étoient établis en grand nombre, ſous la protection du Roi, dont ils étoient ſerfs. Enfin les Habitans de Bourges qui l'avoient laiſſé partir tranquillement, coururent tout à coup aux armes, ſortirent en foule, & le joignirent à deux lieues de la ville. Jacob fut aſſommé par un Boucher, & tous ſes gens furent tuez ſur le champ, ou emmenez pour être mis entre les mains de la Juſtice. On arrêta auſſi les autres en divers lieux ſur les ordres de la Reine-Mére, & on les condamna à être pendus à Marſeille, à Aiguemortes, à Bourdeaux, & ailleurs: de ſorte qu'après la mort de Jacob, cette faction fut entiérement exterminée. *Voyez* PATOUREAUX. * *Hiſt. de ſaint Louis en* 1688.

JACOB, fils de Joſeph & petit-fils d'Abdal-Moumen, fondateur de la Dynaſtie des Almoades en Afrique, ayant l'an 1194 de Jéſus-Chriſt, été défié par Alfonſe IX, Roi de Caſtille, paſſa d'Afrique en Eſpagne, défit les Caſtillans & le reſte des Almoravides, qui étoient fort diviſez entre eux, & établit la Dynaſtie des Almohades, qui dura juſqu'à l'an 1273 de Jéſus-Chriſt. Ce Jacob porte le titre d'Almanſor. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB BEGH, ſecond fils de Haſſan-Begh, fut le huitiéme Prince de la ſeconde Dynaſtie des Turcomans en Aſie, ſurnommée du *Mouton blanc.* Il commença à regner aprés la mort du Khalil ſon frére à qui il faiſoit la guerre, l'an de Jéſus-Chriſt 1481. Ce Prince, que ſon frére aîné avoit fait Gouverneur du Diarbek, ſe révolta contre lui, & engagea dans la révolte un de ſes fréres nommé Macſood, le vainquit dans une bataille, & il fut tué dans ſa fuite, après un régne de ſix mois. Il mourut lui-même à Carabagh dans le voiſinage de Tauris à l'âge de 28 ans, empoiſonné, comme l'on crut, par les ſiens, l'an de Jéſus-Chriſt 1490. Il laiſſa à Baiſancor ſon fils des Etats d'une fort grande étenduë, qui paſſérent peu de tems après entre les mains de Schah Iſmaël, qui avoit été ſon priſonnier. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de David ſurnommé *Tabaouash*, homme d'eſprit & d'un entretien charmant, s'étoit rendu ſi agréable au Caliſe Mahadi, que ce Prince l'avoit admis dans tous ſes divertiſſemens, & vivoit très familiérement avec lui. Cette faveur lui attira l'envie des Seigneurs de la Cour, qui firent bien des cabales pour le perdre. Son cheval lui ayant caſſé la cuiſſe, ce Prince en eut un grand ſoin. Mais comme il fut longtems malade, les envieux de ſa fortune tâchérent pendant ce tems de le ruïner dans l'eſprit de ſon Maître. Etant guéri, le Prince le reçut comme auparavant, mais il voulut pourtant éprouver ſi ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. On l'avoit accuſé d'être partiſan ſecret de la Secte des Schiites, ennemis capitaux des Abbaſſides, qu'ils regardoient comme les uſurpateurs du Califat ſur la famille d'Ali. Le Prince pour éprouver ſon Favori, lui demanda de le délivrer de la peine que lui faiſoit un homme de la famille d'Ali, qu'il ne pouvoit plus ſouffrir en vie, & pour le porter à cette action, il lui fit préſent de cent mille drachmes d'argent, & lui donna en mariage une très belle fille qu'il tira de ſon propre Serrail. Jacob promit tout ce qu'on exigeoit de lui, dans le deſſein de n'en rien faire. Il fit conduire dans ſon logis le parent d'Ali qu'il devoit faire mourir, & qu'il traita fort bien. Mais cet homme, qui ſoupçonna que Jacob avoit reçu ordre de le faire mourir, lui dit un jour: „ Donnez-moi la vie que vous pouvez m'ôter, & vous éviterez par ce moyen la confuſion que vous recevriez ſans doute au jour du jugement de la part d'Ali mon ayeul, ſi vous „ verſiez mon ſang, qu'il regarde comme le ſien propre ". Ces paroles achevérent de gagner le cœur de Jacob, déja diſpoſé en ſa faveur: il lui donna l'argent qu'il avoit reçu du Caliſe pour le faire mourir, & lui dit de ſe ſauver au plutôt, ajoûtant qu'il étoit perſuadé de la vérité de cet oracle, prononcé par Hakani, „ Aimez toujours Ali & ſa race, parce qu'elle excelle tellement au deſſus autres, que le pire d'entre eux vaut „ mieux qu'un homme de bien du commun, & que celui des „ Alides qui ſurpaſſe les autres de cette famille en vertu, eſt „ plus parfait qu'un Ange ". La fille qui avoit été donnée en mariage à Jacob, avertit la Cour de ce qui s'étoit paſſé. Le Caliſe informé de l'évaſion du priſonnier, fit courir après lui; le prit & on l'enferma dans le Palais, où il fut ſoigneuſement gardé. Un peu après le Caliſe fit appeller Jacob, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ſon hôte. Il répondit qu'il avoit exécuté ſes ordres, & jura même par la tête & par la vie du Caliſe, qu'il l'avoit fait mourir. Alors le Caliſe irrité de ce faux ſerment, & le voulant convaincre de parjure, fit venir devant lui l'Alide. Jacob confus, fut mené en priſon, où après avoir ſouffert beaucoup de mauvais traitemens, il finit malheureuſement ſa vie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB GERKHI, ou TCHERKHI, Docteur célébre, Auteur du Livre intitulé *Scharb al eſma*, qui eſt une explication des noms ou attributs de Dieu. Ce Docteur expliquant ces paroles du chap. de l'Alcoran intitulé *Houd: Demandez pardon de vos péchez à Dieu, puis changez de vie, vous uniſſant à lui par la pratique des bonnes œuvres ſoutenues de la foi; car c'eſt un Seigneur qui fait miſéricorde, qui aime ſes créatures, & qui en veut être aimé*, dit que le dernier mot de ce verſet, ſavoir, *Vendoud*, eſt un attribut particulier de Dieu, qu'on ne peut expliquer que par les mots ſuivans: „Dieu eſt cet Etre Souverain qui aime généralement toutes les créatures, & leur fait du bien. Il eſt en particulier l'ami de tous les cœurs purs & ſincéres, qui l'aiment: mais, *pourſuit cet Auteur*, l'amour que les créatures „ ont pour Dieu, n'eſt qu'une production & un effet de l'amour que le Créateur a pour elles; parce que ſi nous conſidérons la choſe telle qu'elle eſt, nous ne pouvons attribuer „ ni le bien qui eſt en nous, ni celui que nous faiſons, à autre „ qu'à Dieu ſeul; de ſorte qu'il eſt vrai de dire que Dieu n'aime proprement que ſoi-même en nous aimant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de Sakit, eſt eſtimé par les Muſulmans comme un des plus ſavans hommes que les Arabes ayent eus en matiére de Langue & en Eloquence. Il vivoit ſous le régne de Motavakel, dixiéme Caliſe des Abbaſſides, & étoit fort attaché à la Secte d'Ali, que ce Caliſe perſécutoit de tout ſon pouvoir. L'an 244 de l'Hégire, Motavakel l'ayant fait venir lui demanda lequel il aimoit le mieux des deux Princes ſes enfans, Motaz & Moviad, ou des deux enfans d'Ali, Haſſan & Huſſain. Ce Docteur répondit fiérement: „ En vérité, Canbar l'Affranchi d'Ali, valoit mieux ſelon mon ſentiment que „ vous & vos enfans tous enſemble ". Le Caliſe irrité de ce mépris, ordonna qu'on lui arrachât la langue par derriére la tête, & on peut bien juger qu'il ne ſurvêquit pas à une ſi rude opération. * D'Herbelot *Biblioth. Orient.*

JACOB BEN ISHAK AL KENDI, eſt celui que nous connoiſſons ſous le nom d'*Alkendus*. C'étoit le plus grand Aſtrologue de ſon tems. Il vivoit ſous le Califat d'Al Mamod, & étoit Juif de naiſſance & de Religion, ce qui fit qu'il eut ſouvent des différents avec les Docteurs *Muſulmans*, qui attribuoient à la *Magie tout ce qu'il opéroit* de merveilleux. Un de ces Docteurs lui ayant demandé en quoi conſiſtoit ce grand mérite qui l'élevoit par deſſus les autres, Jacob répondit: „ C'eſt que vous ne ſavez pas ce que je ſai, & que je ſai ce „ que vous ne ſavez pas ". Le Docteur lui demanda quelques preuves de ſon ſavoir. Jacob accepta le parti, & chacun d'eux ayant fait un cercle autour de ſoi, le Docteur Muſulman écrivit deux mots ſur un papier fermé, qu'il donna au Caliſe préſent à cette diſpute, afin que Jacob devinât ce qui y étoit écrit. L'épreuve étoit difficile, cependant il prit ſes livres & ſes inſtrumens de Mathématique, & après avoir rêvé quelque tems, il dit hardiment au Docteur, que des deux mots qu'il avoit écrits, le premier ſignifioit une plante, & le ſecond un animal: le papier fut ouvert, & on y trouva écrit *Aſſa Mouſſa, la verge de Moyſe*, ce qui ne cauſa pas moins d'étonnement au Caliſe, qu'il procura d'eſtime à Jacob. Fier du ſuccès de la diſpute, & voyant encore le Docteur dans ſon cercle, où il n'operoit rien, il dit par plaiſanterie au Caliſe, que s'il le vouloit permettre, pour prouver encore davantage ce qu'il ſavoit faire, & ce qu'il méritoit au deſſus du Docteur, il prendroit ſa veſte doctorale, & s'en feroit des chauſſes. Cette raillerie s'étant publiée dans la ville de Balkhe en Khoraſſan, un Légiſte, qui étoit Diſciple de ce Docteur, en conçut une telle indignation contre Jacob, qu'elle le porta juſqu'à partir de Balkhe, & à venir exprès à Bagdet, où étoit Jacob, pour le tuer. Il ſe chargea pour cet effet d'un couteau, vint un jour qu'il y avoit grand monde chez Jacob, & l'aborda dans la poſture d'un Ecolier, qui vouloit apprendre l'Aſtronomie. On aſſure que dès que Jacob l'eut vu & entendu, il lui dit d'un ton ferme: „ Vous êtes entré ici dans l'intention de me tuer, mais „ quittez promtement cette réſolution avec le couteau que „ vous portez, & je vous enſeignerai l'Aſtronomie ". Cet homme étonné jetta ſon couteau par terre, & devint un de ſes Ecoliers, parmi leſquels il excella; puiſque ce fut Abou Maaſchar Al Balkhi, qu'on appelle d'ordinaire *Albumaſar.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB AL BARDAI ou AL BARADEI, Diſciple de Sévére Patriarche d'Antioche intrus par l'Empereur Anaſtaſe, eſt différent de celui dont il eſt parlé dans l'Article de

JACOBITES; car celui-là étoit Disciple de Dioscore & d'Eutyche, au lieu que celui dont nous parlons, le fut de Sévére. Il alla prêcher la doctrine de ces Hérétiques dans la Mésopotamie & dans l'Arménie, & on prétend que c'est de lui que les Eutychiens prirent le nom de *Jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Ce Jacob fut surnommé *Bardai*, selon quelques-uns, parce qu'il étoit vêtu d'une étoffe pareille à celle qu'on met sous le bât des bêtes de voiture, & que les Arabes nomment *Bardà*. C'est une espéce de feutre. Mais il est plus probable qu'il eut ce nom de la ville de Bardaa en Arménie, dont il étoit ou natif ou originaire. Les Chrétiens d'Arabie étoient Jacobites sous les Rois appellez *Monders*, & leur division avec les Melchites ou Orthodoxes, qui fit du bruit sous l'empire de Justinien & de ses successeurs, disposa les esprits déja prévenus au Mahométisme qui parut dans le siécle suivant. Les Jacobites possédérent les Eglises d'Egypte & de Syrie depuis que les Arabes se furent rendus maîtres de ces Provinces pendant l'espace de près de cent ans, jusqu'à ce que le Calife Heicham fils d'Abdalmalek y rétablit les Melchites. Dioscore Patriarche d'Alexandrie avoit inspiré les sentimens d'Eutyche à la plus grande partie de ces peuples, & avoit envoyé des Evêques Eutychiens en Nubie & en Ethiopie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* JACOB d'Outshoorn, XLIV Evêque d'Utrecht, succéda à Frédéric de Zirik. Dans son élection il eut pour lui 32 voix contre deux. Il étoit Doyen du Chapitre, & descendoit d'une famille noble de Hollande. Il fut sacré par Henri II. Archevêque de Cologne; mais il ne put obtenir la confirmation du Pape qu'à force d'argent: ce qui appauvrit beaucoup sa famille. Il mourut le 22 Octobre 1322, la même année qu'il fut élu & confirmé. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Oude Holland. Kronyk. Batavia Sacra.*

* JACOB de ZUDEN, étoit Vicaire de Frédéric de Zirik XLIII Evêque d'Utrecht. Après la mort de ce Prélat, Guillaume III. de Hainaut, Comte de Hollande, vint à Utrecht pour y faire élire Zuden: mais il n'en put venir à bout. Zuden déchu de son espérance, & voyant qu'Outshoorn étoit malade d'une maladie incurable, envoya un homme exprès au Pape, pour le prier de lui accorder le Siege Episcopal d'Utrecht dès qu'il viendroit à vaquer: mais cette précaution ne lui *servit de rien, & l'election tomba* sur Jean, issu des Seigneurs de Diest. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ant. Matthæus, *Analect. tome 9. Oude Holl. Kronyk. Batavia Sacra.*

JACOB-JAN, Arménien, natif de Zulfa, étoit l'an 1641 Negeach-Bachi, ou Chef des Menuisiers du Roi de Perse. Il est Auteur de plusieurs inventions de Méchanique, & dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut si bien tout ce qui regarde l'Art de l'Imprimerie, qu'il en dressa une à Ispahan, & qu'il fit lui-même les matrices des caractéres dont il s'est servi. On y imprima en Arménien les Epitres de saint Paul, les sept Pseaumes Pénitentiaux, & on faisoit dessein d'imprimer toute la Bible; mais on ne put trouver le moyen de bien composer l'encre. D'ailleurs cette Imprimerie ôtoit le pain à beaucoup d'Ecrivains, qui faisoient des plaintes continuelles pour empêcher l'établissement de ce nouvel Art, parce qu'il détruisoit leur métier. La charge de Chef des Menuisiers ne peut être exercée que par un Mahométan, & ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jan fut maintenu dans cet office, à cause de l'excellence de son génie. Le Roi le sollicita souvent d'embrasser la Religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au Christianisme, quelques promesses qu'on lui put faire. * Tavernier, *dans son Voyage de Perse.*

JACOB-BEN-HABIB, Rabbin, qui a vécu dans le XVI siécle, est Auteur de deux Ouvrages, du *En Jacob*, & du *Ben Jacob*. * Génébrard, *in Not. Chron. XVI sæc.*

JACOB, (Louis) Religieux de l'Ordre des Carmes, Conseiller & Aumônier du Roi, célébre entre les hommes de Lettres du XVII siécle, étoit de Chalon sur Saône, savoit la Théologie & les Belles-Lettres, & étoit extrêmement laborieux. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *Bibliotheca Pontificia*, en deux Livres, dans le premier desquels il rapporte tous les Papes depuis saint Pierre jusques à Urbain VIII, & les Antipapes même qui se sont signalez par leurs Ecrits: dans le second il rapporte les Auteurs qui ont écrit, soit en général soit en particulier, les Vies & les Eloges des Papes, ou d'autres Traitez sur ce sujet. A la fin de cet Ouvrage il a ajouté un Catalogue des Auteurs qui ont écrit contre la personne ou contre l'autorité des Papes; mais il a fait diverses fautes tant à l'égard des Livres qu'à l'égard des Auteurs. Il fait entre autres passer plusieurs Catholiques pour des Hérétiques. Il a encore publié un Traité des plus belles Bibliothéques: *Bibliographia Parisina, & Bibliographia Gallica Universalis, ann. 1643, 1644. & seq. De claris Scriptoribus Cabilonensibus; Gabrielis Naudæi Tumulus, &c.* Le Pére Louis Jacob devoit donner d'autres Livres qu'il avoit presque achevez, & dont sa mort précipitée nous a privez. Il mourut à Paris chez M. de Harlay, alors Procureur-Général, & depuis Premier Président, le dixiéme Mai 1670; & fut enterré dans l'Eglise des Carmes des Billettes.

JACOB, (Henri) savant Anglois né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le degré de Maître ès Arts en 1586. Il fut ensuite reçu Ministre & obtint une Cure dans sa patrie. Il s'opposa aux Brownistes & eut de fréquentes disputes avec *Franc. Johnson* au sujet du Ministére Anglican. Nonobstant tout cela il étoit plus porté pour les Nonconformistes que pour les Episcopaux. Il mourut à l'âge de 60 ans en 1621. Il a publié en Anglois; *Apologie de l'Eglise & du Ministere Anglican contre F. Johnson; un Traité des souffrances & de la victoire de Jesus-Christ*, contre un Ouvrage sur cette matiére composé par l'Evêque Bilson; *Le commencement & l'institution de l'Eglise visible, &c.* * Wood, *Hist. & Antiq. Oxon. Dict. de Bâle.*

JACOB, (Henri) fils du précédent, naquit dans le Diocése de Londres & fut élevé dans les Païs-Bas sous les yeux du célébre *Erpenius*, avec le secours duquel il se poussa fort avant dans la connoissance des Langues Orientales. Après son retour en Angleterre il fut Membre du Collége de Merton à Oxford, mais il perdit cette place sous Cromwell. Il mourut à Cantorbery en 1652, à l'âge de 44 ans. Il fut la merveille de son tems pour la connoissance des Langues Orientales; & s'attacha si fort à la Philologie qu'il négligea souvent les devoirs de sa charge, ce qui lui attira de tems en tems la suspension de son emploi. Selden en fit grand cas & il lui devoit une bonne partie de son érudition Orientale. Jacob ayant été chassé de son Collége & manquant du nécessaire, fut secouru par Selden qui le revêtit de ses habits; ce qui engagea quelques railleurs à nommer Jacob *le jeune Selden*. Il a beaucoup écrit; mais aucun de ses Ecrits n'a été imprimé pendant sa vie. Voici les titres de quelques-uns de ses Ouvrages Mscs. *Græca & Latina Poëmata; Etymologicon Catholicon; [illegible] sive Commentarius de Copticis Originibus; Grammat. Hebr.; Geographumena; Magnetologia; De Mari rubro, &c.* On dit que quelques-uns de ses Ouvrages ont été imprimez depuis sa mort sous d'autres noms, & Wood soutient que les *Delphi Phœnicizantes* publiés sous le nom de *Dickinson*, partent de la plume de Jacob. * *Diction. Anglois.*

JACOB BEN-HAJIM, Rabbin, s'est rendu célébre dans le XVI siécle, par le recueil de la Massore, qu'il fit imprimer à Vénise en 1525 avec le texte de la Bible, les Paraphrases Chaldaïques, & les Commentaires de quelques Rabbins sur l'Ecriture. Cette édition de la Bible en Hébreu, & celles qui ont suivi avec la grande & petite Massore, compilée par R. Jacob Hajim, sont estimées des Juifs. On n'avoit rien avant lui d'exact sur la Massore, qui est proprement une Critique des Livres de la Bible, pour en établir & fixer la lecture. Ce Rabbin a mis au devant de la grande Massore une Préface, où il parle de l'utilité de son Ouvrage; & il explique en même tems ce que c'est que le *Keri* & *Ketib*, qui sont de différentes leçons du texte Hébreu de la Bible. Il veut que ces diverses leçons ayent été marquées aux marges des exemplaires, & dans le recueil de la Massore, parce qu'il y avoit de véritables doutes touchant la maniére de lire. Il observe aussi dans cette Préface, que les Juifs Talmudistes ne s'accordent pas toujours avec les Auteurs de la Massore. Outre les diverses leçons qui ont été recueillies par les Massoretes, & que ce Rabbin a mises aux marges de son édition de la Bible, il en a ajouté d'autres qui ne sont point de la Massore, & qu'il a recueillies lui-même sur des exemplaires manuscrits; c'est à quoi il faut prendre garde, parce que d'habiles gens les ont confondues avec la Massore. * Simon.

JACOB, (Magdalius) de Goude en Hollande, florissoit vers l'an 1550. Il a composé un Abregé de la Bible en vers, & un Thrésor d'or Poëtique, *Ærarium aureum Poëticum*, & la Vie de Salomé. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOB ou JACQUES (Pierre) Jurisconsulte, qui a publié une Pratique dorée à Cologne en 1575.

JACOB ou JACQUES (Theodose) autre Jurisconsulte, qui a écrit sur l'Emphythéose & sur les Compromis. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOB, (Florent) Religieux Augustin, & Bachelier de Sorbonne, sur la fin du XVI siécle, eut la témérité de soutenir dans une Thése, que le Pape étoit maître du temporel des Rois de France. Il fut condamné avec son Président Thomas Bianzi. * Sponde, *A. C. 1595. n. 15.*

JACOB. NB. Ce qu'on ne trouve par sur JACOB doit se chercher sur JACQUES.

JACOBÆUS, (Oliger) naquit à Arhusen dans la presqu'Isle du Jutland le sixiéme de Juillet 1650, d'une famille illustre. Car, pour ne point remonter plus haut, son bisayeul paternel *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit Evêque de Fuinen. *Matthias Jacobæus*, fils de Jacques, fut premier Médecin de Christierne IV, Roi de Danemarck, & son pére *Jacques* fils de Matthias étoit Evêque d'Arhusen, & il eut tout le soin possible de la premiére éducation de son fils. Mais la mort ayant enlevé le pére en 1671, la mére, fille du fameux *Gaspard Bartholin*, envoya Oliger à Copenhague, où après avoir pris les degrez ordinaires dans cette Université, il sortit de sa patrie pour visiter les principales Cours de l'Europe. Dans ce dessein il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre & les Païs-Bas. Il trouva dans ces voyages ce qu'il y cherchoit uniquement, c'est à dire, des moyens de se perfectionner dans les Sciences, & en particulier dans sa profession, qui étoit la Médecine. Il profita des lumiéres des Savans qu'il trouva dans ces païs, & s'acquit même leur estime. Il travailla quelque tems à Ligourne sous le célébre Anatomiste Stenon, à la dissection de différens poissons, & il ne faut que nommer les *Redi*, *Malpighi*, *Charles Patin*, *Borelli*, *Brown*, *Sydenham*, *Boyle*, *Morison*, *Drelincourt*, *Diemerbroeck*, *Ray*, *Swammerdam*, *Spanheim*, *Crasius*, *Grævius*, *du Verney*, *du Hamel*, *Ettmuller* & tant d'autres qu'il eut soin de pratiquer & avec lesquels depuis ce tems il a entretenu commerce, pour faire voir qu'il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus habile & plus éclairé.

Revenu dans sa patrie en 1679, il reçut des Lettres de son Prince, qui lui donnoit la qualité de Professeur de Médecine & de Philosophie dans la capitale du Royaume. Il en commença les fonctions en 1680. Dans cette place, il s'appliqua particuliérement à étudier avec soin la Nature & ses différentes productions. Il expliqua & démontra à ses Ecoliers tout ce qui lui parut difficile & digne de leur curiosité & de leur ap-

application. En un mot il s'attacha uniquement à remplir avec honneur la place, qui lui avoit été confiée. Aussi son mérite fut-il aisément reconnu & bientôt récompensé. Sans parler des honneurs Académiques que l'Université lui déféra, le Roi de Danemarck Christierne V lui donna le soin d'augmenter & de mettre en ordre le célébre Cabinet de Curiositez, que ses prédécesseurs avoient commencé; & en 1698 le Roi Frédéric IV joignit à cet honorable emploi le titre de Conseiller de son Tribunal de Justice. Chargé d'honneurs, aimé & considéré de tous ses compatriotes, il passoit tranquillement ses jours, lorsqu'un coup imprévu lui ravit pour toujours son repos. Ce fut la perte de sa femme *Anne-Marguerite* Bartholin, fille de *Thomas*, laquelle après dix-sept ans de mariage, mourut le 18 du mois d'Août 1698, le laissant pére de six garçons. Cette perte le toucha si vivement qu'il tomba dans une mélancolie, qui dans la suite devint une maladie mortelle. Il avoit cru trouver dans un *second* mariage un promt reméde à cette noire humeur, & pour cet effet, suivant le conseil de ses amis, il avoit épousé en secondes noces *Anne* Tilsorph. Mais cette précaution lui fut inutile, sa maladie augmenta, & après avoir langui près de trois ans, il mourut âgé de 51 ans. Il étoit bon mari, bon maître, bon voisin, & bon ami. Voici le Catalogue de ses Ouvrages. *De Ranis Dissertatio*, Romæ 1676, *in octavo*, & Parisiis; *Bartholomæi Scalæ Equitis Florentini Historia Florentinorum*, *edita ab Oligero Jacobæo, ex Bibliotheca Medicæa*, Romæ 1677; (Jacobæus avoit obligation de ce Manuscrit au fameux Maglinbecchi.) *Oratio in Obitum Thomæ Bartholini*, 1681, *in quarto*; *Compendium Institutionum Medicarum*, Hafniæ, 1684, *in octavo*; *De Ranis & Lacertis Dissertatio*, Hafniæ, 1686, *in octavo*; *Francisci Ariosti de Oleo Montis Zibinii seu Petreolo agri Mutinensis*, *edita ex MSS. membranis ab Olig. Jacobæo*, Hafniæ, 1690, *in octavo*; *Panegyricus Christiano Quinto dictus*, 1691, *in folio*; *Gaudia Arctoi Orbis ob thalamos augustos Friderici & Ludovicæ*, 1691, *in folio*; *Museum Regium sive Catalogus rerum tam naturalium, quàm artificialium, quæ in Basilica Bibliothecæ Christiani Quinti Hafniæ asservantur*, Hafniæ, 1696. Jacobæus avoit un grand talent pour la Poësie, & il a fait plusieurs beaux Poëmes sur différens sujets, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. * Programme *contenant l'Eloge de ce Savant en Latin*: & *Mémoires pour l'Histoire des Sciences*, &c. *Octobre* 1702, *p.* 283. &c. *Mémoires de* Trevoux *du mois de Mai* 1702. Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres tome* 1. *p.* 379 & *suiv.*

JACOBATII, (Dominique) Cardinal, en Latin *Jacobatius*, Evêque de Lucéria, étoit Romain, & fils de Christophle. Il fut élevé dans la Jurisprudence Canonique & dans la Théologie, & y fit assez de progrès, pour pouvoir être employé dans diverses affaires de la Cour de Rome, sous les Pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Jules II, & de Léon X. Ce dernier le fit Cardinal le second jour de Juillet 1517, à l'âge de 74 ans. On lui avoit déja donné l'Evêché de Lucéria; il eut encore ceux de Massano & de Grosseto, & mourut le deuxiéme Juillet 1527, ou, selon d'autres, au mois de Janvier de l'an 1528. Jacobatii a composé un Traité des Conciles, dont nous avons plusieurs éditions.

JACOBATII, (Christophle) neveu du précédent, Cardinal, qui fut Chanoine de saint Pierre, puis Evêque de Massano, fut fait Cardinal par le Pape Paul III, en l'an 1536, à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint. Il mourut le septiéme Octobre 1540. * Victorel, *in Jacob.* Aubery, *Hist. des Cardin.* Le Mire. Possevin, &c.

* JACOBATII (Jacob) Jurisconsulte. Il étoit de Bénévent & a écrit *Defensorium Pacis contra excommunic. Papæ.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBEAU, ou JACOBEL, natif de Mise en Bohéme, & compagnon de Jean Hus, prêchoit diverses opinions dans la Bohéme, vers l'an 1410, & entre autres, que les Laïques doivent nécessairement communier sous les deux espéces. Ce sentiment étoit celui des Hussites. *Pierre de Dresde*, l'un des Vaudois qu'on avoit chassé de la Saxe, s'étant retiré à Prague, fut le premier qui fit comprendre à Jacobel la nécessité de la communion sous les deux espéces. Dès qu'il eut gouté ce sentiment, il l'enseigna dans la Paroisse de S. Michel dont il avoit la direction. Il fit afficher des Théses dans toutes les ruës de Prague. *Sigismond Rozmaski* son Collegue l'appuya, & ces deux Savans rétablirent la Communion sous les deux espéces dans la Paroisse de saint Michel, au contentement du peuple. On lui ôta sa Paroisse: mais il passa à celle de S. Martin qui le reçut avec joye. Quelques Docteurs écrivirent contre lui, & il réfuta leurs Ecrits. L'Archevêque l'excommunia; mais comme il s'éleva au dessus de l'excommunication, on porta l'affaire au Concile de Constance qui le cita: l'exemple de ce qui étoit arrivé à Jean Hus arrêta son zéle. * Pratéole, *V. Jacobel.* Æneas Silvius & Sanderu, *Hæres.* 175, 178. Basnage, *Hist. de la Religion*, &c. *tome* 2. *p.* 188. &c.

JACOBI, (Jacobus) publia en 1634, une Chronique Juive en vers, tirée des Livres sacrez & de Joséphe. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* JACOBI (François) d'Utrecht, a écrit deux Traitez, *De Modo visitandi & corrigendi funditus; De Modo inquirendi contra defectus eorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 232.

* JACOBI (Gerard) Bachelier en Théologie, Curé de Zoemeren en Brabant, Archiprêtre du District de Helmont, a écrit en vers *Martyres Gorcomienses* de Guillaume Estius; *Diva Virgo Commelensis.*

JACOBILLI, (Vincent) de Foligno, dans le XVI siécle, s'aquit beaucoup de réputation par divers Ouvrages ingénieux qu'il publia, en prose & en vers. Il fut nommé Gouverneur de Terni, & mourut en allant prendre possession de ce Gouvernement, le 15 Novembre 1601.

JACOBILLI, (Vincent) qui vivoit dans le même tems que le précédent, servit le Pape Grégoire XIII, à Avignon, puis les Rois Henri III, & Henri IV, & s'établit en Provence, où il mourut le neuviéme Août 1602. * Louis Jacobilli, *Biblioth. Umbr.*

JACOBILLI, (François) de Foligno, Mathématicien, Disciple de Jean-Antoine Magin, publia quelques Ouvrages, & mourut à Rome le cinquiéme Juin 1623. On pourra consulter Louis Jacobilli, Auteur de la Bibliothéque d'Ombrie, & de divers autres Ouvrages, comme de la Vie des Saints, de l'Histoire de Foligno, &c.

JACOBILLI, (Louis) publia en 1658, la Bibliothéque de l'Ombrie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBINS. *Voyez* DOMINICAINS.

JACOBINUS, (Achille) de Monturio dans l'Abrusse, a écrit sur l'excellence de la Philosophie. * Le même.

JACOBINUS, (Jean) a écrit les Actions militaires de Sigismond Prince de Transsylvanie. * Le même.

JACOBITES, est le nom d'une Secte d'Orientaux, appellez autrement Monophysites, parce qu'ils croyent qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ. Ils portent le nom de Jacobites à cause de Jacques Zanzale, autrement Bardeus ou Bardaï, selon les Arabes, qui vivoit dans le VI siécle. Ce Jacques fut ordonné Archevêque, par les Evêques de sa Secte, qui étoient en prison, en exécution des Edits des Empereurs contre les Hérétiques. Après avoir reçu d'eux une entiére autorité, il alla dans la Syrie, dans la Mésopotamie, & dans d'autres Provinces d'Orient, y ordonna par-tout des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il réunit les Sectes différentes de ceux qui étoient opposez au Concile de Chalcédoine. Quoique les Jacobites fassent profession d'anathématiser Eutyche & Apollinaire, ils ne reconnoissent néanmoins qu'une seule nature en Jésus-Christ, & assurent que le Verbe a pris un corps parfait auquel il s'est uni sans altération, sans mélange & sans division, en une seule nature, une seule personne & un seul suppôt. Ils n'ont aucune autre erreur particuliére sur les autres points de la Religion. Leur Eglise est fort étenduë; la principale partie est celle des Cophtes ou Egyptiens. Il y en a plusieurs en Syrie, en Ethiopie ou Abyssinie, & en Arménie, qui sont soumis au Patriarche Cophte d'Alexandrie. Ils ont aussi un Patriarche à Antioche. Les Rélations d'Ethiopie nous apprennent que l'Empereur David envoya au Pape Clément VII, pour lui prêter obéissance; que le Pape Pie IV y fit aller André Oviédo Jésuite, sous l'Empereur Claude, fils de David; & que Gabriel Patriarche d'Alexandrie, envoya en 1595, au Pape Clément VIII, son Ambassadeur & deux Religieux, pour l'assurer de son obéissance, & de la volonté qu'il avoit de réunir toute son Eglise au Saint Siége. Ces Députez reconnurent l'Eglise Romaine pour Mére de toutes les Eglises; mais après tout, on n'a vû nulle suite d'une si solemnelle profession de foi; & soit que ce Patriarche eût changé de sentiment, comme font souvent ces Orientaux, ou que ses successeurs n'ayent pas voulu approuver ce qu'il avoit fait, il est certain que le Patriarchat d'Alexandrie des Cophtes est toûjours infecté de l'Hérésie des Jacobites.

☞ M. Simon rapporte sur l'état présent des Jacobites, que sous ce nom l'on doit comprendre en général tous les Monophysites du Levant, *c'est à dire, ceux qui ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ*: ce qui renferme les *Arméniens*, les Cophtes & les Abyssins. Il ajoûte que ceux qui s'appellent proprement Jacobites, sont en très petit nombre, n'étant pas plus de quarante ou quarante-cinq mille familles, qui habitent principalement la Syrie & la Mésopotamie. Il y a de la division entre eux, parce qu'une partie est réunie à l'Eglise Romaine, & que l'autre en demeure toujours séparée. Ces derniers même ne sont pas bien unis, ayant deux Patriarches opposez l'un à l'autre, dont l'un réside à Carimit, & l'autre à Derzapharan. Outre ces deux Patriarches, il y en a un qui est dans les sentimens des Latins, qui réside à Alep. Le P. Sacchini Jésuite, a écrit dans l'Histoire de sa Société une Conférence que le Pére Christophle Rodéric, envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Cophtes qui sont Jacobites, touchant la réunion des deux Eglises. Il paroît par cette Conférence, que les plus savans de cette Secte sont d'accord avec les Latins, & qu'ils n'en sont éloignez que dans les expressions. Ils disent même que leurs expressions ne s'étendent qu'à s'éloigner des sentimens des Nestoriens; mais il n'est pas sûr de se fier là-dessus au jugement de M. Simon. *Voyez* SYRIENS. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 52. Jacques de Vitri, *Hist. Orient. c.* 76. 77. Matthieu Paris, *in Henrico III.* Baronius, *A. C.* 535. *n.* 81. Sponde & Rainaldi, *in Annal.* Sandere, *Hær.* 113. Pratéole, *V. Jacob.* Arnaud, *Perpétuité de la Foi défenduë*, *l.* 2. *c.* 3. & *l.* 5. *c.* 2. Maimbourg, *Schisme des Grecs.* L'Abbé Renaudot, *tome* 4. *de la Perp.* & *Collect. Liturg. Oriental.*

* JACOBITES, est le nom qu'on donne aux Anglois qui ont pris le parti de Jacques II, & qui depuis sa mort se sont déclarez pour le Chevalier de S. George, qu'ils regardent comme son successeur sous le nom de Jacques III. Ce parti s'est formé au tems de la Révolution arrivée en 1688. Il est composé d'un petit nombre de Membres de l'Eglise Anglicane, & de tous les Catholiques Romains qui sont dans le Royaume. * *Dict. de Furetiére*, *édition de* 1727.

JACOBONI, (Jules) homme très curieux d'Antiquitez, pour satisfaire son inclination, parcourut quelques Provinces d'Italie. Pendant qu'il fut à Rome, il eut la commodité de consulter la Bibliothéque du Cardinal Donat Césî, qu'il accompagna dans sa Légation de Bologne. Ce fut aussi là

que Jacoboni fit imprimer en 1583, l'addition qu'il a faite aux Commentaires de Jean-Batiſte Fonteius. Il traite dans ce Livre de l'ancienne famille des Cæſiens de Rome, d'où ſortit Cæſius Sabinus, qu'il dit avoir vécu ſous l'Empire de Domitien, l'an de la fondation de la ville de Rome 847, & 95 de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il finit cette Hiſtoire à Q. Cæſius Sabinus, à qui ſa mére fit ériger un monument ſous le Conſulat de P. Cornélius Anulinus, & de M. Aufidius Fronto, c'eſt à dire, l'an 951, de Rome, & 198 de Jéſus-Chriſt. * Mart. Hankius, *de Rom. rerum Script. p. 1.*

* JACOBSZ (Juriaan ou George) Suiſſe de naiſſance, eut pour Maitre dans la Peinture François Snyders, célébre Peintre d'Anvers qui excelloit à répréſenter toute ſorte d'animaux. Aprés être ſorti d'apprentiſſage, il alla à Amſterdam, où il s'exerça dans cette partie de la Peinture; mais quelque tems aprés il changea de goût, & ſe mit à peindre des Hiſtoires. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 148.

JACOBUS DE RAVENNA. *Voyez* RAVENNE.

JACOMB, (Thomas) Docteur en Théologie & Miniſtre Presbytérien, naquit en Leiceſtershire l'an 1622. Il poſa les fondemens de ſes études au Collége de la Madeleine à Oxford ſous le Docteur Wilkinſon. Aprés avoir pris le degré de Bachelier ès Arts il alla à Cambridge, où il fut reçu Membre du Collége de la Trinité. En 1647, il alla à Londres & fut Chapelain de la Comteſſe Douairiére d'Exceter, ce qui lui fournit les occaſions de prêcher dans la ville. Il étoit fort modéré, humble, d'une converſation agréable, clair & préſent dans ſes Sermons. Il mourut le 27 Mars 1687, dans la maiſon de cette Comteſſe, d'une maladie fort douloureuſe, pendant laquelle il fit paroître toutes les marques d'une patience véritablement Chrétienne. Sa Bibliothéque compoſée d'un grand nombre de Livres rares fut vendue dans une auction publique, 13000 livres ſterl. Outre pluſieurs Sermons, il a publié un Commentaire en Sermons ſur les 4 premiers verſets du 8 Chapitre de l'Ep. aux Romains, & un Traité intitulé *of holy dedication*, à l'occaſion de l'incendie de Londres. * *Hiſt. of eject. Miniſt. Dict. de Bâle.*

JACOMOT, (Jean) de Bar en Lorraine, floriſſoit en 1601, & a écrit une Tragédie appellée *Elmd.* Ses Poëſies ſont inſérées dans *les Délices Franç. tome* 2. *p.* 350. *Voyez auſſi* J. P. Lotichius, *Biblioth. Poët. partie* 4. *p.* 132.

JACOPON de Bénédictis, de Todi en Italie, mourut en 1306. Il prédit à Boniface VIII, qui l'avoit fait mettre en priſon, ſa priſon & ſa captivité. Il laiſſa des Sentences & des Avis ſalutaires. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUELINE de Baviére, Comteſſe de Hainault, de Hollande & de Zelande, Dame de Friſe, &c. fille unique de GUILLAUME de Baviére, IV du nom, Comte de Hainault, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne, naquit en 1401, & fut mariée par Traité du 30 Juin 1406 à *Jean* de France, Dauphin de Viennois, fils du Roi *Charles* VI. Ce Prince étant mort de poiſon à Compiégne, en revenant de Hollande, elle épouſa en ſecondes noces, en 1417, *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. ſon couſin germain; on dit que ce fut par diſpenſe du Concile de Conſtance. Elle avoit un de ſes oncles, *Jean*, Evêque de Liége, ſurnommé *Sans pitié*, qui s'oppoſa à cette diſpenſe, appuyé de l'Empereur Sigiſmond; & fit la guerre à ſa niéce l'an 1419. *Jacqueline*, qui n'avoit pas ſujet de ſe louer de la conduite de ſon mari, ſe rendit mépriſable par la ſienne: car étant à Valenciennes, elle s'en alla en Angleterre l'an 1423, où elle ſe remaria, du vivant même du Duc de Brabant, avec *Hunfroi*, Duc de Gloceſter, frére de *Henri*, V du nom, Roi d'Angleterre. Enſuite elle revint en Hollande, & fut priſe par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui la remit à ſon mari. On fit déclarer nul ſon mariage avec le Duc de Gloceſter. Peu aprés, deux de ſes Gentilshommes la firent habiller en homme, & la délivrérent de la priſon où elle étoit à Gand. Elle alla en Hollande, où ayant ſu la mort du Duc de Brabant, arrivée le 17 Avril 1426, elle ſe remaria avec *François* de Borſele, Gouverneur de Zélande. Le Duc de Bourgogne lui fit encore la guerre, & prit priſonnier le Seigneur de Borſele. *Jacqueline* céda toutes ſes terres au Duc, pour obtenir la liberté de ſon mari, & mourut de chagrin le huitiéme Octobre 1436, ſans laiſſer d'enfans. * Le Petit, *Hiſtoire d'Hollande.* Grotius. Boxhornius, &c.

JACQUELINE, femme poſſédée, qui parut en Italie, dans le XV ſiécle, & que Cælius Rhodiginus dit avoir vue dans ſon païs, avoit un Démon dans les entrailles, à ce qu'on dit, qui parloit aſſez intelligiblement pour être entendu. Toute l'Italie la voulut voir; & pluſieurs perſonnes d'autorité, curieux de connoître la vérité, la firent deshabiller, pour éprouver s'il n'y avoit point de tromperie. Le nom de ce Démon étoit *Cincinnatulus.* Il témoignoit de la joye quand on la nommoit, & donnoit des réponſes ſurprenantes à ceux qui lui faiſoient des queſtions ſur des choſes cachées & difficiles, paſſées ou préſentes; mais il répondoit toujours faux à ce qu'on lui propoſoit de l'avenir, où il couvroit ſon ignorance d'un bruit confus, & d'un bourdonnement ſans paroles articulées. L'Auteur que nous avons cité, dit en avoir fait l'expérience: c'eſt dans ſes *Anciennes Leçons, l.* 8. *c.* 10.

JACQUEMONT ou S. JACQUEME, en Latin *Axima.* C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonnoiſe. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Tarentaiſe de Savoye. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACQUERIE, (La) c'eſt le nom qu'on donna à une troupe de païſans révoltez qui ſe ſoulevérent en 1358, dans le tems que le Roi Jean étoit priſonnier en Angleterre. Cette ſédition commença dans le Beauvaiſis, & eut pour Chef un païſan nommé *Caillet.* On la nomma *la Jacquerie*, parce que les Gentilshommes qui pilloient le Païſan, l'appelloient, par raillerie, *Jacques Bonhomme.* Ils ruïnérent divers petits châteaux, & prirent Senlis; mais leurs cruautez les rendirent odieux à tout le monde. Le Dauphin, qui étoit alors Régent du Royaume, & qui depuis fut Roi ſous le nom de Charles V, en tua plus de vint mille. Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, défit & prit Caillet, qui eut la tête tranchée; & ainſi ce ſoulévement fut appaiſé en peu de tems. * Froiſſard. Mézeray, &c. *Voyez* auſſi le Continuateur de Guillaume de Nangis. Louvet, &c.

JACQUES, (Saint) dit LE MAJEUR, Apôtre, étoit fils de Zébédée & de Salomé, & fut appellé à l'Apoſtolat avec ſon frére Jean l'Evangéliſte, par Jéſus-Chriſt, qui leur donna le nom de *Boanergés*, c'eſt à dire, *fils du Tonnerre.* Ils demeuroient ſuivant toutes les apparences à Bethſaïde, ville de Galilée, & étoient pêcheurs de profeſſion, auſſi bien que leur pére, & ils pêchoient avec ſaint Pierre dans la barque de leur pére, quand Jéſus-Chriſt leur fit faire une pêche miraculeuſe. Quoiqu'ils euſſent déja connu & ſuivi Jéſus-Chriſt, ils ne s'attachérent néanmoins entiérement à lui, que quand Jéſus les ayant rencontrez raccommodant leurs filets avec leur pére Zébédée, les appella. Ils quittérent alors leur maiſon, & ſuivirent Jéſus-Chriſt à Capharnaüm. Ils aſſiſtérent à la guériſon de la belle-mére de ſaint Pierre, & à la réſurrection de la fille de Jaïr, Chef de la Synagogue: ils furent témoins avec ſaint Pierre de la Transfiguration ſur le Mont-Thabor. Les Habitans d'un bourg de la Province de Samarie ayant fermé les portes à Jéſus-Chriſt, Jacques & Jean indignez de l'affront qu'on faiſoit à leur Maitre, lui demandérent le pouvoir de faire deſcendre le feu du Ciel, pour dévorer ces Habitans, & conſumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. Jéſus-Chriſt leur répondit qu'ils ne ſavoient pas quel étoit l'eſprit qui dévoit les animer. Ils firent demander par leur mére à Jéſus-Chriſt, que, quand il ſeroit dans ſon Royaume, l'un fût à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. Jéſus s'adreſſant à eux, leur demanda s'ils pourroient boire le calice qu'il devoit boire; ils répondirent qu'oui, & Jéſus leur repartit, qu'ils boiroient à la vérité ſon calice, mais que, pour être aſſis à ſa droite, ou à ſa gauche, ce n'étoit pas à lui *à le* donner; & que cela appartenoit à ceux à qui ſon pére l'avoit préparé. Saint Jacques & ſaint Jean furent choiſis avec ſaint Pierre par Notre-Seigneur pour l'accompagner dans le Jardin des Oliviers. Aprés la réſurrection de Jéſus-Chriſt, ces deux fréres ſe retirérent en Galilée, & revinrent à Jéruſalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint Eſprit avec les autres Apôtres. On croit que ſaint Jacques ſortit de la Judée avant tous les autres Apôtres, pour prêcher l'Evangile aux Juifs diſperſez. Quoi qu'il en ſoit, il revint en Judée, & il y ſignala ſon zéle pour faire recevoir aux Juifs la Religion de Jéſus-Chriſt. C'eſt ce qui le rendit odieux aux Juifs, auſquels Hérode *Agrippa* voulant complaire, fit mourir par l'épée Jacques frére de ſaint Jean. Saint Jacques fut le premier des Martyrs entre les Apôtres, & mourut l'an 44. Saint Clément d'Alexandrie, cité par Euſébe, rapporte que ſon accuſateur, touché de ſa conſtance, ſe convertit, & qu'il ſouffrit le martyre avec lui. Quoique ſaint Jacques ait été arrêté pendant les jours des Azymes, & qu'il ſoit mort apparemment vers la fête de Pâques, cependant les Martyrologes ont placé ſa fête au 25 de Juillet. * *Matthieu, ch.* 4. 9. 10. 26. *Marc, ch.* 1. 3. 9. 14. *Luc, ch.* 8. 9. *Actes des Apôtres, ch.* 1. 6. 12. Euſébe, *Hiſt. l.* 2. *ch.* 9. S. Jérôme, *de Viris Illuſtr.* Epiphane, *Hæreſ.* 58. & 78. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de l'Egliſe, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

On voit à Jéruſalem une Egliſe bâtie ſous ſon nom, à trois cens pas de la porte de Sion. C'eſt une des plus belles & des plus grandes de la ville. Le dôme, qui eſt au milieu, eſt porté ſur quatre gros piliers, & percé en haut, comme celui du ſaint Sépulchre: ce qui donne un grand jour. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre vers l'orient. A main gauche, en entrant dans la nef, on voit une petite Chapelle, qui eſt le lieu où l'on croit que ce ſaint Apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode, parce que c'étoit autrefois la place du Marché public. Cette Egliſe appartient aux Arméniens Schiſmatiques, qui y ont un Monaſtére bien bâti, où il y a toujours un Evêque & douze ou quinze Religieux, qui y font le ſervice ordinaire. On dit que l'Egliſe & les logemens ont été bâtis & fondez par les Rois d'Eſpagne pour y recevoir les Pélerins de leur Nation. Proche de là eſt une maiſon qu'on révére comme la demeure de ſaint Thomas Apôtre, ſelon la tradition du païs. On dit une choſe prodigieuſe de cette maiſon, qui eſt que les Mahométans & les Juifs n'y peuvent entrer qu'aux dépens de leur vie: c'eſt pourquoi on la tient toujours fermée, de peur que quelque Infidéle n'y entre par mégarde, & ne s'expoſe au châtiment du Ciel, que quelques-uns ont éprouvé.

☞ Les Eſpagnols, fondez ſur je ne ſai quelles traditions, prétendent avoir eu ſaint Jacques pour Apôtre, bien qu'il n'y ait point d'Auteur ancien qui l'ait écrit. L'Evêque de Compoſtelle, voulant alleguer ce voyage prétendu du Saint, pour défendre l'indépendance de ſon Egliſe de celle de Tolède, dans le grand Concile de Latran, ſous Innocent III, ne put répondre aux puiſſantes raiſons de Rodéric Ximénès ſon Archevêque, qui lui nia formellement ce voyage. Le Cardinal Baronius, qui dans ſes remarques ſur le Martyrologe Romain, avoit ſoutenu cette tradition chimérique des Eſpagnols, étant depuis convaincu par beaucoup de raiſons ſolides, fondées ſur pluſieurs Epitres des Papes, & ſur divers témoignages d'Auteurs célébres, changea de ſentiment dans ſes Annales; & im-

improuva l'opinion des Espagnols. Ces peuples se vantent encore de posséder le corps de saint Jacques; mais on croit à Toulouse qu'il y en a une partie dans l'Eglise de saint Saturnin. Chorier, Historien de Dauphiné, prétend que les Reliques que les Espagnols conservent, sont d'un saint homme de cette Province, nommé Jacques (bien différent de l'Apôtre) qui avoit été enterré, dit-il, au devant de l'Eglise des Echerolles, à une lieue de Grenoble, & dont la tête fut portée en Galice. Les Curieux verront l'Epitre d'Innocent I, à Décentius, & celle de Grégoire VII, aux Rois d'Espagne. * Baronius, *Annal. tome 9. A. C.* 816. Sponde, *in Epit. A. C.* 44. Godeau, *Hist. Ecclef. l. 1. n.* 18. Chorier, *Hist. de Dauphiné, tome 2. l. 1. Sect.* 8. *p.* 15. Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

JACQUES, (saint) à qui on a donné le surnom de MINEUR, Apôtre, frére de saint Jude, étoit fils de Cléophas ou Cléopas & de Marie, sœur de la sainte Vierge, nommé dans l'Ecriture *le Juste*, & *le Frére*, c'est à dire, *cousin du Seigneur*. Il fut appellé à l'Apostolat par Jésus-Christ la seconde année de la prédication de Notre-Seigneur. Nous ne trouvons rien de particulier touchant cet Apôtre dans les Evangiles jusqu'à la résurrection du Sauveur du monde, qui lui apparut en particulier. Peu de tems après l'Ascension, même avant la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, il fut choisi pour gouverner l'Eglise de Jérusalem, & en qualité d'Evêque, parla le premier après saint Pierre dans le Concile tenu par les Apôtres à Jérusalem l'an 49 ou 50. Saint Paul l'appelle une des colomnes de l'Eglise, & sa vie parut si sainte, que Joséphe croit que la ruïne de Jérusalem est arrivée en punition de ce que les Juifs l'avoient fait mourir. Ananus II, Grand-Sacrificateur des Juifs, le fit condamner, & le livra entre les mains du peuple. Eusébe, après Hégésippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de desavouer publiquement la doctrine de Jésus-Christ, il l'avoit soutenue avec une merveilleuse constance; & que cette confession faite sur les degrez du Temple, mettant en fureur les Pharisiens ses principaux ennemis, ils le précipitérent en bas, où un Foulon le tua d'un coup de levier; & ainsi après avoir gouverné son Eglise environ 29 ans, il reçut la couronne du Martyre l'an 62 de Jésus-Christ. Il y a des Critiques qui revoquent en doute cette narration d'Hégésippe. Saint Epiphane dit que cet Apôtre avoit permission d'entrer dans le Sanctuaire du Temple: ce que la Loi n'accordoit qu'au seul Grand-Pontife. Saint Chrysostome ajoute que son assiduité à la priére lui avoit fait venir les genoux & le front aussi durs que le cuir d'un chameau. Nous avons de lui une Epitre, qui est la premiére entre les Catholiques, & qui est adressée aux Tribus d'Israël dispersées, c'est à dire, aux fidéles d'entre les Juifs, qui étoient répandus en diverses Provinces. Luther l'a rejettée; mais les Anciens l'ont reçue, comme on le peut voir dans les Conciles & les Péres. Outre cette Epitre, il laissa une Liturgie, que nous avons sous son nom dans diverses éditions de la Bibliothéque des Péres, & qui est autorisée par le témoignage de saint Cyrille, de Proclus de Constantinople, du Concile de Constantinople *in Trullo*, &c. quoique les ennemis de la Religion Romaine s'y opposent de toute leur force. On attribue à saint Jacques un Evangile qui a été mis entre les Livres Apocryphes. * Outre les Auteurs anciens, *consultez* Torniel, *A. M.* 4018. *n.* 2. 4008. *n.* 7. & 8. Baronius, *in Append. Annal.* & *A. C.* 34. 5162. &c. Bellarmin, *l. 1. de Verbo Dei*, *c.* 18. *de Script. Eccl.* &c. Henri de Valois, *p.* 250. *Annot. in Hist. Eusebii.* Jean Morin, *De Ordinationibus sacris.* Le Pére Combefis, *Auct. G. L. tome* 2. *p.* 844. Pamelius, *in Tertull.* &c.

JACQUES, (Saint) natif de Nisibe, ville de Mésopotamie, limitrophe de l'Empire des Perses & des Romains, & qui dépendoit alors des derniers, ayant mené une vie fort austére dans la solitude, & étant devenu célébre par sa confession sous l'Empereur Maximin, & par le grand nombre de miracles qu'il faisoit, fut élu Evêque de la ville dont il étoit. Il ne quitta point pour cela sa maniére de vivre, il ne fit pas moins de miracles qu'auparavant; & l'on dit même qu'il ressuscita des morts. Il assista au Concile de Nicée, où il condamna l'Hérésie d'Arius. Théodoret rapporte que s'étant trouvé à Constantinople, dans le tems qu'on vouloit obliger Alexandre, Evêque de cette Eglise, de recevoir Arius, il conseilla aux Catholiques d'avoir recours à Dieu par le jeûne & par la priére, & de le prier tous ensemble pendant sept jours, de leur accorder ce qui leur étoit le plus avantageux. Les Perses ayant assiégé par trois fois la ville de Nisibe en 338, 346 & 350, saint Jacques fit en cette occasion le devoir de Gouverneur & d'Evêque; car non seulement il fit de ferventes priéres pour son peuple; mais aussi il l'encouragea par ses exhortations à rebâtir un mur, à la place de celui que les assiégeans avoient abbattu dans un de ces siéges: on croit que c'est le dernier. Il monta lui-même sur les murailles de la ville, & il parut miraculeusement vêtu de pourpre, comme s'il eût été l'Empereur. Enfin l'on dit qu'à sa priére, Dieu envoya une multitude infinie de moucherons, qui incommodérent si fort les assiégeans, qu'ils les obligérent à se retirer en désordre. Cette Histoire est rapportée non seulement par Théodoret, qui a fait la Vie de ce Saint, dans son Ouvrage intitulé, *Philothée*, & qui parle encore de cette circonstance dans son *Histoire*, *l. 2. ch.* 30: mais aussi par Philostorge, que l'on ne peut pas soupçonner d'avoir favorisé Jacques de Nisibe. Saint Athanase parle de ce Saint comme d'un Evêque qui avoit écrit pour l'Eglise. Si saint Jérôme ne l'a point mis au nombre des Auteurs Ecclésiastiques, c'est, comme il est remarqué par Gennade, parce que ce Pére ne savoit pas la Langue Syriaque, n'ayant lu les Auteurs Syriens, dont il parle, que dans leur Version: ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne fait point mention des Oeuvres de S. Jacques de Nisibe, puisqu'elles n'étoient point traduites en Grec. Gennade en a fait le Catalogue; il dit que l'Ouvrage de cet Auteur contenoit vint-six Livres; mais il n'en nomme que vint-trois. Chaque Livre est sur un sujet différent, comme sur la Foi; contre les Héréfies; un de la Charité en général, &c. On en peut voir une liste exacte dans le IV siécle de la Bibliothéque Ecclésiastique de M. Du Pin. Ce saint homme, selon Gennade „ mourut sous Constance, (peut-être en 350, après le siége) & fut enseveli, suivant l'ordre de Constantin, dans la ville „ de Nisibe, pour en être comme le défenseur après sa mort; „ mais quelque tems après Julien étant entré dans cette ville, soit qu'il ne pût souffrir la gloire de ce Saint, soit „ qu'il voulût faire injure à la mémoire de Constantin, il „ commanda qu'on mit hors de la ville les Reliques de „ ce sacré corps: de sorte que peu de mois après, l'Empereur Jovien fut obligé, pour sauver l'Empire, de livrer cette ville aux Perses, sous la domination desquels elle „ est encore à present." Voilà ce que Gennade rapporte de saint Jacques de Nisibe. * *Consultez* Théodore *en sa Vie.* Théodoret, *Hist. l.* 2. Saint Jérôme, *in Chron. A. C.* 341. 346. 350. Gennade, *in Catal. c.* 1. Adon, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 325. *n.* 26. 338. *n.* 18. & *suiv.* 363. *num.* 18. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiastiq. du IV siécle.*

JACQUES (Saint) Hermite de Sancerre, mort en Berri, si l'on en croit l'Auteur de sa Vie, étoit Grec de naissance, fils de Félix & d'Herméne. Il servit en Orient, du tems de l'Empereur Léon *l'Arménien.* Son frére Herpelin, qui avoit embrassé la vie solitaire, l'engagea à suivre son exemple. Ils furent quelque tems ensemble près de Constantinople, & ensuite s'étant embarquez dans deux vaisseaux différens, Herpelin périt, & Jacques, après avoir été poussé sur les côtes d'Afrique, revint à Constantinople. Il se rembarqua pour aller en Italie, & fut encore jetté par la tempête en Palestine. Après avoir visité l'Eglise de Jérusalem, il se rembarqua pour l'Italie, & arriva dans l'Isle de Corse, où il fut pris pour un Espion; mais l'Evêque Pantaléon ayant reconnu son innocence, le laissa aller à Rome. Jacques, après avoir été présenté au Pape Serge II, partit de Rome pour venir à Gênes, où il demeura 14 ans. Enfin il vint en France l'an 859, & après avoir demeuré dans le Diocèse de Clermont, il passa dans celui de Bourges, où il demeura dans un Monastére de saint Benoît, & de là se retira dans la solitude de Sancerre, où il finit ses jours vers l'an 865. On fait sa fête au 19 de Novembre. * *Vita apud* Mabillon, *part.* 2. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident*, *l.* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

* JACQUES. Il y a eu plusieurs Martyrs de ce nom. Il y en eut un qui souffrit en Numidie en 259, avec Marien, & d'autres de la Passion desquels on a les Actes. Il y eut aussi un Evêque & un Prêtre ainsi nommez, qui souffrirent le martyre en Perse, environ l'an 345, dans la persécution dont *Sozoméne* a fait l'Histoire.

ROIS D'ARAGON.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Aragon, succéda à l'âge de six ans à son pére PIERRE II, surnommé *le Catholique*, tué au siége de Muret près de Toulouse, dans une bataille qui se donna l'an 1213 contre Simon de Montfort. A l'âge de treize ans il épousa *Eléonor*, sœur de *Ferdinand*, Roi de Castille; & dix ans après il la répudia avec dispense du Pape. Il conquit aussi les Royaumes de Majorque, de Minorque, de Valence & autres terres sur les Maures qui *en étoient les usurpateurs. Il* défit les *Princes qui s'étoient revoltez durant sa minorité* dans son *Royaume*, & s'acquit le titre de *Guerrier* ou de *Belliqueux*. Jacques transigea aussi avec le Roi S. Louis l'an 1258, pour quelques terres dans le Languedoc, à cause de la Seigneurie de Montpellier, qui lui appartenoit du côté de sa mére *Marie* de Montpellier, & promit d'entreprendre la guerre contre les Infidéles d'Orient; mais il n'y envoya que quelques vaisseaux. Son penchant violent pour les femmes, lui fit souvent des affaires avec les Papes. Enfin ayant pris l'habit de l'Ordre de Citeaux, il mourut le 27 Juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir regné 63. Il avoit eu de son premier mariage avec Eléonor de Castille 1. un fils nommé *Alfonse*, qui ayant été reconnu par les Etats d'Aragon héritier présomptif de la Couronne, épousa en 1260 *Constance*, fille de *Gaston* VII, Vicomte de Béarn, & mourut peu après sans laisser de postérité. Depuis ayant épousé *Iolant* ou *Violant*, fille d'*André*, Roi de Hongrie, il eut de ce second mariage 2. PIERRE III, son successeur; 3. *Jacques*, Roi de Majorque, de Minorque, & d'Yviça, Comte de Roussillon, de Cerdaigne, & de Conflans, Seigneur de Collioure & de Montpellier; 4. *Ioland*, mariée à *Alfonse* X, Roi de Castille; 5. *Isabelle*, épouse de *Philippe* III, dit le *Hardi*, Roi de France; 6. *Constance*, alliée à *Emanuel*, Prince de Castille, frére du Roi Alfonse X; 7. 8. *Marie* & *Eléonor* mortes en bas âge. Il contracta encore un troisiéme mariage avec une Demoiselle, nommée *Thérése* de Bidaure, de qui il eut deux fils, 9. *Jacques*; & 10. *Pierre*, à qui il laissa plusieurs terres par son testament de l'an 1272, & il les substitua aux deux Princes Jacques & Pierre, en cas qu'eux ou leurs Descendans mâles vinssent à manquer, n'appellant les Descendans des trois Princesses ses filles à sa succession, qu'après l'extinction de la postérité masculine des deux fils de Thérése, que plusieurs Historiens ont néanmoins traité de fils naturels. Jacques outre tous ces enfans laissa encore deux fils naturels, *Ferrand-Sanche* & *Pierre-Ferrand*, qu'il avoit eu soin d'enrichir dès son vivant, ainsi qu'il le dit lui-même dans son testament, qu'on peut consulter. * *Spicil. tome* 3. *p.* 675. Surita, *Hist. l.* 2. Mariana, *l.* 13. & 14. Jérôme Blanc, *de Reb. Aragon*, &c.

JACQUES II, Roi d'Aragon, fils de PIERRE III, son

mit la Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, par sa mére *Constance* de Sicile, & avec le titre de Roi de cette Isle, il prit celui de Duc de la Pouille, & de Prince de Capoue. Depuis il succéda à son frére *Alphonse* III, & se fit couronner à Saragosse le 24 Septembre 1291. Il laissa en Sicile son frére *Frédéric*, qui s'en fit élire Roi. Jacques au commencement de son régne, fit la paix avec les François, & fut malheureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures & les Navarrois. Dans une Assemblée générale des Etats du Royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence & la Catalogue ne pourroient jamais être séparez. Il mourut à Barcelone le deuxiéme Novembre 1327, qui étoit le 36 de son régne, & le 66 de son âge. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARAGON. * Surita, *Ind. l.* 1. Mariana, *l.* 14. Villain, *l.* 7. Imhoff, &c.

ROIS DE CHYPRE.

JACQUES de Lusignan, Roi de Chypre, fils de PIERRE I, & d'*Eléonor* d'Aragon, porta le titre de Prince de Tabarie, ou de Tibériade, & se signala en diverses occasions; mais il fut surpris dans un combat par les Génois, qui le tinrent prisonnier jusqu'en 1383. Ce fut en cette année qu'après la mort de *Pierre* II, ou *Petrin*, son neveu, les Génois le mirent en liberté, à condition qu'il leur céderoit Famagouste & son territoire. Jacques fut couronné à Nicosie, succéda à *Léon* ou *Lionnet*, Roi d'Arménie, & mourut l'an 1410, laissant, entre autres enfans, 1. JANUS, ou JEAN; & 2. *Hugues*, que le Pape Martin V fit Cardinal en 1426. * Etienne de Lusignan, *Histoire de Chypre.* Folieta, *Histor. Gén. l.* 9. Du Cange, *Histoire de Constantinople*, &c.

JACQUES qui se fit reconnoître Roi de Chypre, étoit fils *naturel* de JEAN III, Roi de Chypre, qui l'avoit eu de *Marie* Patra. Il avoit été destiné à l'Eglise, & avoit même pris l'Ordre de Soudiacre; mais après la mort de son pére, arrivée en 1458, il prit les armes contre *Charlotte*, fille unique & héritiére de ce Prince; & avec le secours du Soudan Melec-Elia, il la chassa du Royaume, & se mit sur le thrône. Depuis en 1470, il épousa *Catherine* Cornaro, fille de *Marc* Cornaro, Noble Vénitien; que la République de Venise adopta, & qui fut même dotée, comme fille de saint Marc. Jacques mourut le cinquiéme Juin de l'an 1472, laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils nommé *Jacques, qui mourut en 1474.* * Etienne de *Luzignan*, *Histoire de Chypre.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Æneas Silvius, &c.

ROIS d'ECOSSE & d'ANGLETERRE.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Ecosse, étoit fils de ROBERT III. Pendant la vie de son pére, il fut pris en passant en France, par les Anglois, qui le tinrent dix-huit ans en prison, & ne le mirent en liberté qu'en l'an 1424, à condition qu'il épouseroit *Jeanne*, fille du Comte de Sommerset, dont la dot servit à leur payer cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Son pére Robert étoit mort dès l'an 1406, quelques jours après avoir appris la nouvelle de sa prison. Jacques fut couronné le 21 Mai, & ayant été reconnu Souverain par l'Assemblée générale des Etats d'Ecosse, il fit punir quelques-uns de ceux qui avoient gouverné le Royaume durant sa prison. On dit qu'il se déguisoit quelquefois en habit de Marchand, pour apprendre de la bouche même de ses Sujets, les raisons qu'ils avoient de se plaindre de ses Officiers, afin d'y mettre ordre. *L'an 1436 ou 1437, il fut assassiné dans son lit par les* parens de ceux qu'il avoit fait punir, & fut percé de vint-six coups d'épée. La Reine sa femme, qui lui faisoit un bouclier de son corps pour le sauver, fut blessée de deux coups. Il laissa JACQUES II. *Voyez* l'Article de STUART. * Boëthius, *l.* 15. & 18. Buchanan, *l.* 10. & 11. Leslé, *Hist. Scot. l.* 7. & 8. Monstrelet, *l.* 2.

JACQUES II, Roi d'Ecosse, fils de JACQUES I, fut couronné après la mort de son pére, à l'âge de sept ans. Alexandre de Léviston gouverna le Royaume pendant sa minorité, qui fut troublée par les divers mariages de la Reine, mére de Jacques. Ce Prince appaisa depuis ces désordres, & donna du secours au Roi Charles VII, contre les Anglois. Quatre fréres de la Maison de Douglas, Jacques Comte de Douglas, Archambaud Comte de Murray, Hugues Comte d'Ormond, & Jean Seigneur de Balvani s'étant révoltez lui firent beaucoup de peine; mais il les poursuivit avec tant de vigueur, que le premier & le dernier furent obligez à se retirer en Angleterre: le second fut tué les armes à la main, & le troisiéme ayant été pris, fut condamné à avoir la tête trenchée. Cela arriva en 1456. Jacques ne cessa presque pas de faire des tentatives sur les Anglois, & enfin ayant mis le siége devant Roxburg, il y fut tué d'un éclat de canon le cinquiéme Août 1460, l'an 29 de son âge, & le 23 de son régne. *Marie* de Gueldre, femme courageuse, épouse de ce Roi, vint au siége, & fit emporter la place. Il laissa trois fils; JACQUES III, qui suit; *Alexandre* & *Jean*. *Voyez* l'Article de STUART. * Boëthius, *l.* 18. Leslé, *l.* 8. Buchanan, *l.* 11.

JACQUES III, Roi d'Ecosse n'avoit que sept ans, lorsque son pére JACQUES II mourut. La Reine sa mére gouverna d'abord le Royaume; mais les Etats lui ôtérent l'autorité, pour la donner à six personnes différentes. Lorsque le Roi fut en âge, il épousa *Marguerite*, fille de *Christierne* I, Roi de Danemarck. Séduit par quelques Astrologues, il fit arrêter ses fréres, *Alexandre* & *Jean*. Le premier s'enfuit en France, & le second fut massacré. Ces cruautez obligérent Alexandre de repasser en Angleterre, & de se mettre à la tête des troupes qu'il y leva contre le Roi son frére, qu'on mit en prison. Il le fit pourtant délivrer peu de tems après, & revint encore en France, où il mourut; mais les Ecossois arméreent contre leur Roi, qui fut tué dans une bataille le onziéme Juin 1488, âgé de 35 ans. * Buchanan, *Hist. Scot.*

JACQUES IV, son fils, lui succéda à l'âge de seize ans. C'étoit un Prince pieux & justicier, ami de la paix & du bien de ses Sujets, & très sévére à l'égard des Officiers qui manquoient à leur devoir, & qui maltraitoient le peuple. Il défit les Grands du Royaume qui s'étoient révoltez contre lui. On dit que par dévotion il s'étoit entouré le corps d'une chaine, à laquelle il ajoûtoit une boucle toutes les années. Dans le tems que tous les Princes s'étoient liguez contre le Roi Louïs XII, il fut le seul qui entretint alliance avec lui; & pour faire diversion d'armes à l'égard des Anglois, qui étoient entrez en France avec leur Roi Henri VIII, il entra dans leur Etat. Il fut tué, & son Armée fut défaite à Flodden, au mois de Septembre 1513. *Voyez* l'Article de STUART. * Leslé, *Hist. Scot. l.* 8. Buchanan, *l.* 13. Polydore Virgile, *l.* 27.

JACQUES V, Roi d'Ecosse fils de JACQUES, IV de ce nom, & de *Marguerite* d'Angleterre, n'avoit qu'un an & demi, lorsque son pére mourut. Pendant sa minorité, sa mére, sœur de *Henri* VIII, eut part au gouvernement; mais les secondes noces de cette Princesse causérent à l'Etat bien des maux, qui furent appaisez, lorsque le Roi à l'âge de dix-sept ans voulut être obéï, & éloigna ceux dont la trop grande autorité avoit presque ruïné le Royaume. Il aima la justice, la paix & la Religion, & employa son zéle contre la Réformation. Sur le bruit que l'Empereur Charles-Quint vouloit attaquer la France, ce Prince se souvenant des anciennes alliances de sa Nation & de ses prédécesseurs, s'embarqua avec seize mille hommes, pour venir au secours du Roi François I, sans en être prié. En reconnoissance d'un secours donné de si bonne grace, le Roi ne lui put refuser *Magdelaine*, sa fille aînée, que Jacques épousa à Paris le premier jour de l'an 1535. Cette Princesse qui n'étoit âgée que de 15 ans, étant née le deuxiéme du mois d'Août 1520, mourut dès le septiéme Juillet 1537, d'une fiévre éthique. Jacques épousa en secondes noces *Marie* de Lorraine, fille de *Claude*, Duc de Guise, & veuve de *Louis* d'Orléans, Duc de Longueville. Henri VIII, Roi d'Angleterre, n'approuva pas cette alliance; & ce mécontentement, *joint* à d'autres arrivez au sujet des bornes des deux Etats, causérent la guerre entre eux. Buchanan, Historien Ecossois, dit que les Prêtres d'Ecosse portérent leur Roi à prendre les armes; comme si c'étoit un crime à des Ministres des saints autels, de chercher à les défendre contre ceux qui s'efforcent de les détruire. Les Ecossois gagnérent d'abord une bataille, & en perdirent une plus grande; après quoi le Roi connoissant les mauvais desseins de plusieurs de ses Sujets qui avoient embrassé la Réformation, tomba malade & mourut le 13 Decembre 1542. Il avoit eu deux enfans morts jeunes, & laissa *Marie* Stuart, dont la Reine étoit accouchée seulement depuis huit jours. * Leslé, *Hist. l.* 9. Buchanan. De Thou, &c.

JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & I de ce nom d'Angleterre & d'Irlande, fils de la Reine *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart, Comte de Darley, fils du Duc de Lénox, naquit l'an 1566. Ses droits à la Couronne d'Angleterre lui venoient par sa bisayeule *Marguerite* d'Angleterre, fille du Roi *Henri* VII. Les Rebelles de son Etat, qui le firent couronner l'année suivante, se servirent de son nom, pour maltraiter ses Sujets les plus fidéles. Dans la suite il se vit prisonnier, exposé à de grands dangers, & eut même le déplaisir de savoir que sa cousine Elizabeth Reine d'Angleterre avoit fait mourir sa mére, sans pouvoir ni s'en venger, ni en témoigner du ressentiment. Il fut élevé sur le thrône d'Angleterre l'an 1603, après la mort d'Elisabeth. Ce Prince s'étoit fort adonné à l'étude des Controverses, & s'y étoit rendu plus habile qu'il ne l'étoit dans l'art de regner. Divers Ouvrages qui nous restent de lui, sont témoins de son érudition, sur-tout on a de lui un Livre qui lui fit beaucoup d'honneur, c'est le *Basilicon Doron* ou le *Présent Royal*, qu'il avoit composé pour l'éducation du Prince son fils. Il le fit imprimer en 1599. Ce qui l'engagea à le donner au public fut pour montrer qu'il n'y avoit rien de mauvais, quoique le Synode de St. André en eût censuré quelques passages qu'André Melvill, dont le Roi s'étoit servi pour le mettre au net, en avoit extrait. Dès que le Livre parut, tout le monde le goûta & il servit efficacement à dissiper les mauvaises idées qu'on avoit données aux Anglois, des lumiéres & de la conduite du Roi Jacques. A son couronnement, ayant uni les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, il prit le titre de Roi de la Grande-Bretagne. Avant que Jacques eût quitté l'Ecosse, il évita une conspiration qu'avoient tramé contre lui le Comte de Gowri & ses fréres. Peu après son arrivée à Londres, il fut délivré d'une autre conspiration faite par le parti Catholique, qui devoit être exécutée le cinquiéme jour de Novembre 1605. Les Conspirateurs sachant que le Roi & la Chambre du Parlement devoient se rendre ce jour-là dans la Chambre des Pairs, avoient mis plusieurs barils de poudre sous cette Chambre, pour la faire sauter; & cela ne fut découvert qu'un moment avant que la méche fit son effet. Depuis ce tems-là on célébre annuellement la mémoire de ce jour, qu'on appelle le *jour des poudres*, ou *de la fougade*. Sur la requête qui fut présentée par les Puritains pour obtenir une Réformation plus ample, sa Majesté ordonna qu'il y eût une conférence, mais elle n'aboutit à rien. Le Roi fit la paix avec l'Espagne, & pour une somme d'argent rendit aux Etats de Hollande la Brille & Flessingue, & d'autres villes d'ôtage que l'Angleterre y avoit. Le Roi Jacques institua l'Ordre héréditaire des *Chevaliers Baronnets*, & établit l'office de Maitre des cérémonies

pour la reception des Princes & Ambassadeurs étrangers. La chûte du Lord Bacon, & celle du Chevalier Raleigh sous ce régne, méritent qu'on y fasse attention. Le premier tomba du poste de Grand-Chancelier d'Angleterre dans un état de mendicité, & Raleigh qui avoit été un des plus grands fléaux de l'Espagne sous Elizabeth, fut décapité à la sollicitation de Gondemar Ambassadeur d'Espagne qui gouvernoit tout à fait l'esprit du Roi. Comme le Roi Jaques faisoit profession d'être Théologien, il se mêla dans les disputes des Arminiens. Il écrivit plusieurs Lettres pour empêcher que Vorstius ne fût reçu Professeur dans l'Université de Leyde. Ce Prince dans une de ses Lettres disoit qu'Arminius étoit ennemi de Dieu, qu'il faloit extirper l'Arminianisme sans aucun delai, & que *Pierre Bertius* étoit digne du feu pour avoir composé un Livre avec ce titre, *Hymenæus Desertor, sive de Sanctorum Apostasia Problemata duo*. Ce Prince étoit fort intolérant, ayant fait bruler deux hérétiques en Angleterre, l'un à Londres & l'autre à Lichfield. Il fit aussi brûler les Livres de Vorstius à Londres, à Oxford & à Cambrige: & il en appelloit l'Auteur un *méchant Athée*. Il fit traiter de la même maniére le Commentaire de David *Pareus* sur l'Epitre aux Romains. En 1617, il exhorta les Etats Généraux à assembler un Synode National pour terminer les différents entre les Remontrans & les Réformez. *Tilenus* ayant aprouvé dans un discours le gouvernement de l'Eglise Anglicane, le Roi le fit venir en Angleterre, & tâcha de le retenir. Ce Théologien ayant expliqué son sentiment au Prince au sujet de la Prédestination, le Roi en fut satisfait, ce qui engagea Tilenus de retour en France, à composer son Ouvrage touchant *la cause & l'origine du Mal moral*, qu'il fit imprimer en 1621. La même année le Roi Jacques ordonna qu'aucun Ministre ne prêchât sur les *dogmes profonds de la Prédestination, de l'Election, de la Réprobation; de l'Universalité, de l'Efficace, de la Resistibilité, ou Irresistibilité de la Grace divine*. Cet ordre déplut extrémement aux partisans de Calvin en Angleterre. Jacques mourut l'an 1625, & laissa pour successeur CHARLES I, son fils. Il avoit eu un aîné, *Henri*, Prince de Galles, qui promettoit beaucoup, & qui mourut à 19 ans, l'an 1612, & une fille, *Elizabeth*, mariée à *Fréderic* V, Electeur Palatin du Rhin. Fréderic fut élu Roi de Bohême, & couronné avec sa femme à Prague. Mais l'Empereur Ferdinand mit une Armée sur pié pour disputer la Couronne à Fréderic. On sollicita fortement le Roi Jacques de s'intéresser dans cette affaire, & de soutenir son gendre. Mais ce Prince qui étoit la dupe & le jouet des Espagnols abandonna son gendre, qui perdit la Bohême & son Electorat. Les Catholiques Romains s'emparérent de la Bohême qui étoit alors un Royaume Protestant. Jacques n'étoit point soldat, & n'avoit aucune vertu d'un grand Roi. Son érudition n'étoit que pédanterie. Sa devise *Beati pacifici*, étoit très conforme à son tempérament. Quoi qu'il fût élevé dans le sentiment des Presbytériens, les flateries du Clergé Anglican lui plurent si fort, qu'il disoit souvent ces mots qui ont passé en Proverbe, *No Bishops, no King*, point d'Evêques, point de Roi. Il régna 23 ans, mourut âgé de 59 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Henri VII, à Westminster. On peut assurer que jamais Roi ne mourut ni moins estimé ni moins regretté. Les Ecrivains affamez le louoient chez lui sans mesure, mais il ne passoit dans les païs étrangers que pour un Pédant, sans discernement, sans cœur, sans fermeté, esclave de ses Favoris, & vendu aux Conseils ou à l'argent d'Espagne. On reproche avec raison à ce Prince son insensibilité sur la mort tragique de la Reine sa mére, & de ce que la reconnoissance qu'il crut devoir avoir pour la Reine Elizabeth, qui l'avoit declaré son successeur, & à laquelle il fit dresser un Mausolée magnifique, avec des épitaphes honorables de sa propre composition, l'emporta sur ce que la nature & le sang demandoient de lui. *Cherchez* STUART. * *L'Etat de la Grande-Bretagne sous* George II, *tome 2. p. 62.* Burnet, *Mémoires, &c. tome 1. p. 27.* &c. Larrey, *Hist. d'Anglet. sur l'an* 1599. Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. tome 1. p.* 415. &c. *tome 2. p.* 231. &c.

JACQUES, II de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, second fils de CHARLES I, Roi de la Grande Bretagne, & de *Henriette*, fille de *Henri* IV, Roi de France, naquit à Londres le 14 d'Octobre 1633, & en même tems fut proclamé Duc d'York. Les désordres de ce tems-là furent cause que les cérémonies de cette proclamation ne furent faites que le 27 Juillet 1643, auquel jour les Lettres Patentes en furent expédiées. L'an 1646, après la prise d'Oxford, il fut conduit à Londres par le parti rebelle des Parlementaires, & laissé sous la garde du Comte de Northumberland, d'où il se sauva l'an 1648, déguisé en fille. Le Colonel Dampfield le mena en Hollande, auprès de sa sœur la Princesse d'Orange. Après la funeste mort du Roi son pére arrivée l'an 1649, il vint trouver la Reine sa mére, qui étoit alors à Paris. Ce Prince n'étant âgé que de vint ans, servit dans les troupes Françoises, sous le Vicomte de Turenne, où il donna des marques d'un courage digne de sa naissance. Peu de tems après, c'est à dire, l'an 1655, il sortit de France & servit en Flandre dans l'Armée d'Espagne, sous Dom Juan d'Autriche, avec le Prince de Condé, qui depuis fit l'éloge de sa valeur. L'an 1660, il passa en Angleterre avec le Roi *Charles* II son frére aîné, qui fut rappellé par les Anglois, & qui fut couronné l'année suivante. Le Prince Jacques fut fait Grand-Amiral du Royaume; & l'année 1665, commandant l'Armée navale contre les Provinces-Unies, il remporta, après un fort rude combat, une signalée victoire sur toute la Flotte Hollandoise, commandée par l'Amiral d'Obdam, qui périt dans le combat avec quinze ou seize de ses vaisseaux. L'an 1672, il fut Généralissime des deux Armées navales de France & d'Angleterre, où il donna deux batailles contre les Hollandois, dans la premiére desquelles il changea trois fois de vaisseau, celui où il étoit étant toujours percé de coups de canon. L'an 1681, il fut envoyé par le Roi son frére en Ecosse, où il calma les troubles que quelques Presbytériens fanatiques y avoient excitez. Après la mort de Charles II, Roi d'Angleterre, arrivée le 16 Février 1685, le Duc d'Yorck fut proclamé Roi le même jour à Londres, sous le nom de *Jacques* II, & peu de tems après en Ecosse, sous le nom de *Jacques* VII. Il fut couronné le troisiéme de Mai suivant, quoiqu'il fût Catholique Romain, & qu'il eût quitté la Communion de l'Eglise Anglicane quelque tems après son retour en Angleterre. Au commencement de son régne, le Comte d'Argile excita une rebellion contre lui en Ecosse, & le Duc de Monmouth en Angleterre; mais leurs troupes furent défaites & les deux Chefs ayant été pris, eurent l'un & l'autre la tête trenchée. L'an 1686, le Roi envoya le Comte de Castelmaine, Seigneur Catholique d'Angleterre, en Ambassade extraordinaire à Rome, d'où il reçut aussi un Nonce extraordinaire, qui fut M. Dada, Archevêque d'Amasie, qui fut depuis Cardinal. Il établit en la même année 1686, des Commissaires extraordinaires, pour connoitre des affaires Ecclésiastiques; & l'an 1687, il fit un Edit, par lequel il donnoit une pleine liberté de conscience dans ses Royaumes. L'année suivante, les Sujets de ce Prince s'étant soulevez contre lui, il fut obligé de se retirer en France, où étoit déja passée la Reine son épouse avec le Prince de Galles. On couronna l'an 1689 le Prince d'Orange son gendre, qui étoit le Chef de cette entreprise, & le Roi resta en France, & résida à S. Germain, où il mourut saintement le 16 Septembre 1701. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ANGLETERRE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

JACQUES d'Aragon, Roi de Majorque, de Minorque & d'Yviça, Comte de Roussillon, de Cerdaigne, & de Conflans, Seigneur de Collioure, & de Montpellier, fut le second fils de *Jacques* I, Roi d'Aragon, & d'*Yoland* de Hongrie. Il étoit né avant l'an 1262, où son pére partagea toute sa succession entre son frére aîné & lui, & en 1275, il épousa Sclarmonde, fille de *Roger*, Comte de Foix, & de *Brunissende*. Les enfans qui naquirent de ce mariage sont 1. SANCHE, qui succeda à son pére dans tous ses Etats; 2. *Ferrand* qui en 1313 épousa *Isabelle*, fille de *Philippe* d'Ybelin, Sénéchal de Chypre, & de *Marguerite* d'Achaïe; 3. *Philippe*, Thrésorier de S. Martin de Tours, dès l'an 1312, qui après avoir été en 1327 Tuteur de *Jacques* son neveu, fils de Sanche, se mit à courir le monde en habit de Beghard, & voulut introduire un nouvel Ordre dans celui de saint François; ce qui ne lui ayant pas réussi, il s'attacha à décrier la conduite des Papes, ce qu'il faisoit encore en 1340; 4. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de saint François; & 5. *Sanche*, mariée à *Robert*, Roi de Sicile. Jacques eut encore une fille naturelle nommée *Sanxe*, qu'il maria à un Gentilhomme nommé *Pierre* Gauferand de Pinos. Il succeda à son pére dans le Royaume de Majorque en 1276; mais *Alfonse* d'Aragon son neveu l'en avoit chassé avant l'an 1285, & il n'y rentra qu'en 1298, où il signa un Traité avec *Jacques* II, Roi d'Aragon, qui lui laissa peu d'autorité dans ses Etats. Il paroît qu'il étoit mort avant l'an 1312, où Sclarmonde fit son testament. Sanche son fils étoit mort en 1327, & laissa ses Etats à Jacques II, son fils, qui renouvella cette année-là les Traitez faits par son pére & par son ayeul avec Jacques II, *Roi d'Aragon, & fut déthrôné par Pierre d'Aragon, dit le Cérémonieux*, vers l'an 1343 ou 1344, bien que le Pape Clément VI, & les autres Princes de ce tems se fussent opposez à cette usurpation. Depuis en 1346, il vendit au Roi Philippe de Valois le Comté de Roussillon, la Seigneurie de Montpellier, & le Château de Lates. Ce Roi eut un fils aussi nommé JACQUES, qui fut troisiéme mari de *Jeanne*, I de ce nom, Reine de Naples, Comtesse de Provence, &c. Leur mariage se fit l'an 1363; mais cette Princesse ne lui ayant pas voulu donner le titre de Roi, Jacques ne put souffrir ce mépris, & la quitta trois mois après la consommation du mariage. Il mourut accablé d'ennuis l'an 1375, & fut enterré dans le Monastére de saint François de Soria. * Nostradamus, *Hist. de Provence*, p. 429. Bouche, *l.* 9. Mariana, *l.* 15. *c.* 18. Summonte. Surita. *Voyez aussi* le Testament de Sclarmonde, & le Traité de Jacques II, en 1312 & 1327, dans le Spicilége.

JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, Seigneur de Montagu en Combraille, de Condé, de Carenci, Connétable de France, &c. troisiéme fils de LOUIS Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, accompagna en Bretagne le Duc de Normandie, qui fut depuis le Roi Jean, & se trouva l'an 1346 à la bataille de Creci, où il fut blessé. Il arrêta lui-même à Paris Charles, II du nom, Roi de Navarre; reçut l'épée de Connétable de France l'an 1354, après la mort de Charles d'Espagne, & la remit deux ans après à Gautier, VI du nom, Comte de Brienne, & Duc d'Athénes. Il fut pris à la bataille de Poitiers, & après le Traité de Bretigni, il se trouva au combat de Brignais près de Lyon, dit *des Tards venus*, où il reçut quelques blessures, dont il mourut à Lyon le sixiéme Avril 1361. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de cette ville. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froissard, *l.* 6. *c.* 80. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal.* Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche & de Castres, &c. fils de JEAN & de *Catherine* de Vendôme, & petit-fils de JACQUES I, accompagna l'an 1396, Jean de Bourgogne, Duc de Nevers, en Hongrie, & fut pris à la bataille de Nicopolis. L'année suivante il revint en France

ce, après avoir payé une groſſe rançon; & fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France. Il prit le parti de la Maiſon de Bourgogne contre celle d'Orléans; aſſiégea le Puiſet en Beauce, où il fut arrêté priſonnier, & ne recouvra la liberté qu'après la paix faite l'an 1412. Ce Prince épouſa 1°. le 14 Septembre 1406, *Béatrix* de Navarre, fille puînée de *Charles* III, Roi de Navarre, & d'*Eléonor* de Caſtille: 2°. en 1415, *Jeanne*, II de ce nom, Reine de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence, &c. ſœur de *Ladiſlas*, dit *le Magnanime* & *le Victorieux*. Le Comte de la Marche prit alors le titre de Roi; mais cette Princeſſe le traita très mal, juſqu'à le faire mettre en priſon: de ſorte qu'ennuyé de ſa conduite, il ſe retira en France, & prit l'habit du Tiers Ordre de S. François à Beſançon, où il mourut le 24 Septembre 1438. Son corps y fut enterré, dans la Chapelle qu'il avoit fondée au Couvent de Sainte-Claire. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froiſſard. Monſtrelet. *Les Hiſtoires de Charles VI, & de Charles VII.* Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon, Seigneur d'Argies, de Préaux, &c. Grand-Boutillier de France, troiſiéme fils de JACQUES, I du nom, Comte de la Marche, ſe trouva à la priſe d'Ardres ſur les Anglois l'an 1377, ſuivit le Roi Charles VI en Flandre l'an 1382, & ſe trouva aux Joûtes & aux Tournois qui ſe firent à Paris à l'entrée de la Reine Iſabeau de Baviére l'an 1389. Il fut pourvu par le Roi de la charge de Grand-Boutillier de France l'an 1397, & mourut vers l'an 1417. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON-PREAUX. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal.* Le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon, Baron de Thuri, &c. troiſiéme fils de JACQUES, Seigneur d'Argies, &c. fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état Eccléſiaſtique, & poſſéda divers Bénéfices, comme la Thréſorerie de la Sainte Chapelle de Paris, le Doyenné de ſaint Martin de Tours, & l'Archidiaconé de Sens. Il quitta l'an 1417, ces Bénéfices pour épouſer *Jeanne* de Montaigu, fille de *Jean*, Seigneur de Marcouſſis, Grand-Maître de France, & ſe déclara pour le Dauphin Charles de France. Depuis il ſe fit Céleſtin, & prit l'habit de Religieux dans le Monaſtére d'Ambert, dans la forêt d'Orléans, après la mort de ſa femme, décédée à Valére en Touraine l'an 1420. L'an 1422, il alla en Provence viſiter les Monaſtéres de ſon Ordre. Quelque tems après il entra *chez les Cordeliers, & fut aſſaſſiné en revenant d'Italie, où il s'étoit remarié*, comme Jean Gerſon l'a remarqué dans ſon Ouvrage intitulé, *Utrum Monachus pro ſtudio poſſit negligere divina, Conſid. XI.* * *Voyez* le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, Seigneur d'Ivrée, &c. fils de PHILIPPE de Savoye, Comte de Piémont, & d'*Iſabelle* de Ville-Hardouin, Princeſſe d'Achaïe & de la Morée, ſa premiére femme, fit ſon entrée à Turin l'an 1344. Depuis il eut part aux guerres des Comtes de Milan & de Savoye, & prit les armes avec aſſez de bonheur, principalement contre le Marquis de Saluces. Il entreprit l'an 1359, d'impoſer en Piémont un tribut ſur les marchandiſes qui paſſoient en Savoye. Amé VI, Comte de Savoye, ſurnommé *le Verd*, n'approuva pas cette conduite, & envoya des Commiſſaires en Piémont entre leſquels étoit un Gentilhomme de la Maiſon de Provana, que Jacques fit mourir. Le Comte *Verd*, irrité de ce procédé, arma contre le Prince d'Achaïe, le fit priſonnier dans un combat, & lui enleva ſes meilleures places: de ſorte que ce malheureux Prince pour ſortir de priſon ſe ſoumit à toutes les conditions que ſon vainqueur voulut lui preſcrire. Il mourut le 17 Mai 1366, & fut enterré dans l'Egliſe de S. François de Pignerol. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

JACQUES de Savoye, Comte de Romont, Baron de Vaud, fils puîné de LOUIS, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, eut ſon appanage à Quiers le 26 Février 1460. C'étoit un Prince brave & courageux, mais emporté, & ennemi du repos. Il eut un grand attachement pour Charles *le Téméraire* ou *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, qu'il ſervit contre le Roi Louïs XI, & il fut compris dans la paix de l'an 1475: mais il n'en jouït pas longtems. On dit qu'un Suiſſe, qui menoit à Genéve un chariot chargé de peaux de mouton, ayant été maltraité dans le païs de Vaud, s'en plaignit aux Ligues. Les Suiſſes en demandérent juſtice au Comte de Romont, & lui firent la guerre, parce qu'il négligea de les ſatisfaire. Leur bonheur juſtifia la juſtice de leurs armes. Le Duc de Bourgogne prit le parti de ſon allié, & fut défait aux combats de Grandſon & de Morat l'an 1476. Après la mort de ce Duc, Jacques de Savoye s'attacha à Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé Marie héritiére de Bourgogne, & qui lui ayant donné alors l'Ordre de la Toiſon d'Or l'an 1478, le nomma pour être un des principaux Conſeillers de Philippe ſon fils. Jacques lui rendit de bons ſervices en diverſes occaſions, comme au ſiége de Thérouane l'an 1479, à la bataille de Guinegaſte, &c. Il fut compris dans le Traité de paix de l'an 1482, & mourut au château de Ham en Picardie le 30 Janvier 1486. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE, &c. * Philippe de Comines, *Memoires*, *l.* 2. Paradin, *l.* 3. Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*, &c.

JACQUES de Savoye, Duc de Nemours & de Genevois, Marquis de Saint-Sorlin, &c. Gouverneur de Dauphiné, de Lyonnois, de Forez, de Beaujolois & d'Auvergne, fils de PHILIPPE de Savoye, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, naquit en l'Abbaye de Vauluiſant en Champagne le 12 Octobre 1531, & perdit ſon pére deux ans après. Sa mére fut ſa Tutrice, & le mena l'an 1536 à Anneci en Savoye, dans le tems que le Roi François I déclara la guerre à Charles, Duc de Savoye. Ainſi par ſa prudence & par ſon crédit elle conſerva les terres de ſon fils, qui vint à l'âge de quinze ans à la Cour de France. Il ſuivit le Roi Henri II, en Lorraine, & paſſa en Piémont. L'an 1551, il ſe jetta dans Metz, & l'année ſuivante il ſe trouva au combat de Dourlens, & à la bataille de Renti l'an 1554. L'an 1555, il alla en Piémont pour ſe trouver au ſiége de Volpiano, & fut du combat de quatre François contre quatre Eſpagnols, dont les Auteurs parlent diverſement. Les François étoient le Duc de Nemours, Vaſſé *le Jeune*, Gaſpard de Bolliers de Manès, & Montcha, de la Maiſon de Simiane. Les Eſpagnols furent, le Marquis de Peſquaire, le Marquis de Maleſpine, François Caraffe, neveu du Pape Paul IV, & Arboreo de Cende. Le Duc de Nemours & le Marquis de Peſquaire coururent deux fois ſans ſe toucher, & à la troiſiéme ils briſérent leurs lances. Vaſſé & Manès furent tuez, & Montcha paſſa ſa lance au travers du corps de Caraffe, qui mourut ſur le champ. Ce Duc ſervit encore en Italie ſous le Duc de Guiſe, puis fut Colonel-Général de la Cavalerie. Il pratiqua la priſe de Bourges l'an 1562, & fut envoyé en Dauphiné, où il prit Vienne, & défit le Baron des Adrets, qu'il ramena dans le parti du Roi. Il ſe trouva l'an 1566 aux Etats Généraux tenus à Moulins, & contribua à ſauver le Roi Charles IX à Meaux, où les Religionaires étoient prêts à l'inveſtir. Le Roi avoua en arrivant à Paris, que, *ſans ſon couſin le Duc de Nemours & ſes bons compéres les Suiſſes, ſa vie ou ſa liberté étoient en très grand branle.* L'année ſuivante il ſe trouva à la bataille de Saint-Denys; enſuite il accompagna le Duc d'Anjou; s'oppoſa au Duc de Deux-Ponts l'an 1569, & ſe retira de la Cour, où il revint l'an 1574. Peu de tems après il retourna à Anneci, où il mourut le 15 Juin 1585. Ce Prince étoit bien fait, généreux, avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir, parloit diverſes ſortes de Langues, & écrivoit avec beaucoup de facilité en proſe & en vers. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE. Avant ſon mariage, il avoit eu un fils de *Françoiſe* de Rohan, Dame de la Garnache, fille de *René* de Rohan, & d'*Iſabelle* d'Albret; mais la promeſſe de mariage qu'il avoit donnée à cette Dame, fut déclarée nulle; elle fit pourtant nommer ce fils *le Prince de Genevois*. *Voyez* ROHAN. * Brantôme, *Mémoires*. De Thou, *Hiſt.* Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, &c.

JACQUES, Comte de Murray en Ecoſſe, appellé communément le Prieur de S. André, parce qu'il avoit été pourvu du Prieuré de cette Egliſe, étoit frére *naturel* de *Marie* Stuart, Reine de France & d'Ecoſſe, & obtint de cette Princeſſe le Comté de Murray, l'an 1567. Depuis étant devenu extrêmement puiſſant en Ecoſſe, il perſécuta les Grands, à deſſein de les ſoumettre, & d'uſurper plus aiſément la Couronne, qu'il avoit deſſein d'envahir depuis longtems. Il prit les armes contre la Reine Marie, lorſque cette Princeſſe eut épouſé en troiſiémes noces *Jacques* Hepburn, Comte de Bothuel; & après avoir fait chaſſer ce Comte d'Ecoſſe, il fit arrêter la Reine, que les Etats dépouillérent du gouvernement du Royaume. On couronna enſuite Jacques VI, fils de Henri Stuart & de cette Princeſſe, lequel n'étoit âgé que d'un an; & le Comte de Murray fut élu Régent du Royaume, pendant la minorité de ce Prince. Alors ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de Henri Stuart, ſecond mari de la Reine Marie. Il accuſa auſſi cette Princeſſe d'y avoir eu part, & la traita fort cruellement; mais ſe promenant à cheval par les ruës de Limnouch l'an 1570, il y fut tué d'un coup de piſtolet. Ce fut lui qui bannit la Religion Romaine du Royaume d'Ecoſſe. * Guillaume Camden, *Hiſtoire d'Elizabeth*, *Reine d'Angleterre*.

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

* JACQUES I, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit de naiſſance Bâron de Sirck ou Sarch. Il fut élu en 1430, mais il ne fut mis en poſſeſſion de ſa dignité qu'en 1436, après avoir payé ſoixante mille florins à Rabanus de Helmſtadt qui avoit été établi par le Pape. En 1456, le Pape lui donna la permiſſion d'ériger une Univerſité; mais ce Prélat mourut peu de tems après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Annal. Trev.*

* JACQUES II, Electeur & Archevêque de Mayence, étoit fils aîné de Chriſtophle Marquis de Bade & naquit en 1471. En 1503, Jean II, ſon prédéceſſeur, le fit ſon Coadjuteur. Jacques devint ſon ſucceſſeur la même année, quoique le Chapitre eût élu George Comte Palatin. Il étoit en crédit auprès de l'Empereur Maximilien I. Son grand ſavoir lui attira une haute eſtime qui fut encore augmentée en 1505, lorſque dans une Diéte il répondit au nom de l'Empire aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers, en Italien, en Latin, en François, & en d'autres Langues encore. Mais il fit par ſon intempérance une grande bréche à ſa réputation, de ſorte qu'un Cordonnier de Coblentz qui en avoit apparemment reçu quelque affront, le tua en 1511. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *N. P.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Ann. Trev.*

* JACQUES III, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit iſſu de la noble famille d'Eltz, & fut élu en 1567, après avoir été Doyen. Dès le commencement de ſa Régence, il eut guerre avec la ville de Tréves, qui vouloit recouvrer ſa liberté, comme étant Membre de l'Empire: mais elle lui fut ſoumiſe en 1580 en vertu d'une ſentence de l'Empereur. Il joignit à l'Archevêché la direction de l'Abbaye de S. Maxime & celle de Prum. Il mourut en 1581. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Ann. Trev.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

* JACQUES *de Boulogne*, ſurnommé *l'ancien Gloſſateur*, fut un

un célèbre Jurisconsulte du XII siécle, & fut employé par l'Empereur Frédéric I, pour soutenir par ses Ecrits les droits de sa Majesté en Italie. Il mourut vers l'an 1161. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Panicrolle, *de claris Legum Interpretibus*.

JACQUES, Diacre de l'Eglise d'Héliopolis en Phénicie. On ne sait pas en quel tems il a vêcu, mais seulement qu'il est Auteur de la Vie de sainte Pélagie pénitente.

JACQUES d'EDESSE. Ebed Jesu, dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens, lui attribue des Annales & une Chronique écrites en langage Syrien.

JACQUES DE VORAGINE, ou DE VARAGINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans l'Etat de Gênes, vint au monde vers l'an 1230, & entra en 1244 dans l'Ordre de saint Dominique, dont il devint un des principaux ornemens. Après avoir été Prieur de la Maison de Gênes, il fut fait en 1267 Provincial en Lombardie, & gouverna cette Province sans interruption jusqu'en 1286. Il fut ensuite Définiteur de sa Province au Chapitre général de Luques en 1288, à celui de Ferrare en 1290, & enfin fut nommé en 1292 Archevêque de Gênes par le Pape Nicolas IV, qui avoit conçu tant d'estime pour lui, qu'il l'appella à Rome pour le consacrer de ses propres mains. La mort de ce Pape arrivée le quatriéme Avril de la même année, priva Jacques de Voragine de cet honneur; & il fut consacré pendant la vacance du Saint Siége, par le Cardinal Evêque d'Ostie, qui lui donna ensuite le *Pallium*, le Sacré Collége n'ayant pas voulu laisser sans Pasteur, une ville aussi agitée de troubles que l'étoit alors celle de Gênes. Le nouvel Archevêque alla aussitôt prendre possession de son Eglise, travailla avec beaucoup d'application à pacifier les troubles, & crut enfin y avoir réussi au mois de Février 1295, où les factions des Rampins ou Guelfes, & des Mascarats ou Gibelins, se reconciliérent dans le dessein de vivre dans une parfaite union; mais tout à la fin de la même année les dissensions recommencérent, il y eut du sang répandu en plusieurs endroits, & l'on ne put remédier à ce desordre qu'en renvoyant le Podestat, qu'on choisissoit toujours hors de l'Etat, & en établissant pour Capitaines de la ville deux Citoyens de familles illustres, savoir, Conrad Spinola, & Conrad Doria. C'est Jacques lui-même qui nous a laissé ces particularitez dans une Chronique de Gênes qui finit en cet endroit-là même, & qui n'a pas été imprimée. On apprend de cette même Chronique, qu'il tint en 1293 un Concile Provincial, où on dressa de beaux Réglemens; & il y entre dans le détail de ses Ouvrages qui consistent en deux volumes de Sermons pour les Fêtes des Saints; un Recueil de Sermons pour tous les Dimanches de l'année; un autre de Sermons pour tous les jours de Carême; un Livre d'Eloges des vertus de la sainte Vierge, par ordre alphabétique; & enfin un Recueil de Légendes des Saints. Tous ces Ouvrages ont été imprimez: le plus célèbre de tous, est celui qu'on a nommé le dernier. On en trouve quantité de Manuscrits, & il s'en est fait un nombre prodigieux d'éditions. Il en a été fait des Traductions en François, en Italien, en Anglois; enfin le public en fut si charmé, qu'il lui donna le nom de *Legende dorée*. On remarque que Jacques Lacop, natif d'Audenarde, & apostat de l'Ordre de Prémontré, avoit écrit un Livre fort emporté contre ce Recueil de Vies des Saints, intitulé, *Deflorationes Legendæ aureæ*; mais qu'étant rappellé par la grace à l'Eglise, & près de donner sa vie pour la Foi dans le glorieux martyre que l'Eglise honore le neuviéme Juillet, avant que de subir son supplice, il jetta au feu sa Satyre. On ajoûte, que Claude d'Espense ayant dit dans un Sermon que la Légende Dorée étoit une Légende de fer, & pleine d'erreurs absurdes, fut contraint par la Faculté de Théologie à Paris, dont il etoit Membre, de se retracter publiquement. Cependant dès auparavant, l'Ouvrage de Jacques de Voragine avoit été si peu du goût de Bérenger de Landore, XIII Général de l'Ordre de saint Dominique, qu'il avoit ordonné à Bernard de la Guyonie de composer un autre Recueil de Vies des Saints; & il est vrai que Jacques manqua absolument de critique & de discernement, & qu'on y trouve une infinité de fables, qui en rendent la lecture insupportable. Outre ces Ouvrages dont il est parlé, il y en a d'autres qui portent son nom, comme une Apologie de l'Ordre de saint Dominique; un Abbrégé de la Somme des Vertus & Vices de Guillaume Pérauld; & une Somme des Cas de conscience. Sixte de Sienne y ajoûte une Traduction Italienne de la Bible, qu'on ne trouve point. Jacques mourut en 1298 le 14 Juillet, & eut au mois de Février suivant Porchet Spinola pour successeur. C'est apparemment à celui-ci que Boniface VIII jetta des cendres dans les yeux le premier jour de Carême, en lui disant, *Souviens-toi que tu es Gibelin, & qu'avec les Gibelins tu viendras à rien*; au moins il est sûr que Jacques n'a pu s'attirer un pareil traitement, ayant été ennemi de toute faction, comme on le voit dans son Histoire de Gênes. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 1.

JACQUES DE VITERBE, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Archevêque de Naples au commencement du XIV siécle, succéda l'an 1302 à Philippe Minutoli, & mourut l'an 1308. On lui attribue divers Ouvrages, *De Regimine Christianorum; Quodlibeta, &c.* * Trithéme, *de Script. Ecclesi.* Herrera, *in Alph. August.* Le Mire. Ughel, &c.

JACQUES DE FORLI ou DE FRIOUL, célèbre Médecin, qui florissoit vers l'an 1430, est connu par le nom du lieu de sa naissance. Il écrivit des Commentaires sur les Aphorismes d'Hippocrate, sur Galien, &c.

JACQUES PALEOLOGUE, homme célèbre dans le XVI siécle. Florimond de Raimond après avoir observé qu'il étoit sorti de cette Maison qui régnoit à Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453, ajoûte qu'il vint à Rome, où il prit l'habit de Saint Dominique, avec Michel Ghisléri, qui fut depuis Pape sous le nom de Pie V; & le Pére Théophile Raynaud dans son Livre de *Immunitate Cyriacorum*, a adopté cette fable sans faire réflexion qu'on pouvoit la détruire aisément, en observant que saint Pie V entra dans l'Ordre de saint Dominique, non à Rome, mais dans un lieu peu considérable de Lombardie, nommé Voghéra. Les mêmes Auteurs remarquent ensuite, que Paléologue ayant été mis à l'Inquisition trouva moyen de s'évader en 1559, & qu'après avoir dogmatisé quelque tems en Allemagne, il passa en Pologne, où il se joignit aux Ariens, & que mêlant leurs erreurs avec les siennes, il pervertit un grand nombre de gens dans ce païs, & en Moravie. L'Empereur Maximilien II, *ajoûtent encore ces Ecrivains*, le fit prendre, & conduire à Rome, où il abjura ses erreurs; mais les ayant soutenues encore depuis, il fut condamné à être brûlé: ce qui fut exécuté l'an 1565. Ce récit est plein de faussetez. Il est vrai que Paléologue fit beaucoup de bruit en Allemagne, & qu'il mécontenta également les Catholiques, les Luthériens & les Sociniens. Fauste Socin écrivit même contre lui un assez long Traité, qui est à la tête de ses Ouvrages polémiques. Le saint Pape Pie V fit inutilement beaucoup d'instances pour le faire arrêter; mais Grégoire XIII fut plus heureux. On l'amena à Rome, où après avoir soutenu ses erreurs avec opiniâtreté, il fut condamné au dernier supplice: & l'Arrêt de mort alloit être exécuté, lorsque changé tout à coup, il demanda un délai pour corriger par ses Ecrits les maux qu'il avoit faits par les Ouvrages qu'il avoit publiez auparavant. On reconnut de la sincérité dans cette demande, & on le reconduisit dans les prisons du saint Office, où il composa quelques Ouvrages aussi pieux que savans. Ceci est tiré de la Vie de Grégoire XIII, composée par Marc-Antoine Ciampi, imprimée d'abord à Rome, & ensuite en 1592, à Bologne. Cet Ecrivain n'auroit pas ignoré que Paléologue eût été Dominicain, non plus que Victorelli, qui dans ses additions à Ciaconius, ne lui donne pas cette qualité. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Florimond de Raimond, *Orig. de l'Héréfie, l.* 4. *ch.* 12. Sponde, *A. C.* 1575. *n.* 2.

JACQUES HERACLIDES ou BASILIDES Imposteur, qui se disoit être de la race des anciens Despotes ou Vaivodes de Moldavie & de Walachie, avoit la mine fort noble, & savoit bien la Langue Gréque, la Latine, l'Italienne & la Françoise. Plusieurs Seigneurs Polonois embrassérent son parti avec tant d'ardeur, *qu'ils l'établirent à main armée Despote de Moldavie & de Walachie*, après avoir gagné une bataille contre le Despote Alexandre, l'an 1561. Jacques se fit confirmer en sa Principauté par Soliman II, Empereur des Turcs, après avoir gagné les Bassas & le Vizir à force de présens; mais il ne regna que trois ans; car les Walaques ayant conçu quelque soupçon de ses fourberies, l'attaquérent dans son Palais, pour le massacrer. Ce Despote prit alors les ornemens de sa dignité, & se présenta à la mort avec beaucoup de constance. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes*.

JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de ce nom, qui est près de Paris, quoique les autres assurent qu'il étoit né à Argenteuil, où il fut Curé après avoir été Chanoine Régulier d'Ognies, suivit les Croisez au Levant où il vécut longtems, & fut Evêque d'Acon, qui est *Ptolemaïde* ou *Acre*. Depuis, le Pape Grégoire IX le mit au nombre des Cardinaux l'an 1230, & lui donna l'Evêché de Frescati. Il fut encore nommé Légat du Saint Siége en France, en Brabant & dans la Terre-Sainte; & dans ces emplois importans, il se gouverna toujours avec une prudence extrêmement avantageuse à l'Eglise. Outre ses *Sermons sur les Evangiles & les Epîtres*, qui se *disent à la sainte Messe durant l'année*, & que Damien du Bois fit imprimer à Anvers, l'an 1575, nous avons encore de lui trois Livres de l'Histoire Orientale & Occidentale, qui est son Ouvrage le plus curieux & le plus recherché. Elle a été publiée par les soins d'André Hoius de Bruges, dans le premier tome de l'Histoire Orientale: & entre les Auteurs qui ont écrit les beaux faits des François, que l'on connoit sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, on peut voir la Préface de l'Histoire du Cardinal de Vitri, que Canisius rapporte dans le cinquiéme tome de ses Anciennes Leçons. Ce Prélat a encore composé deux Livres de la Vie de sainte Marie d'Ognies que nous avons dans Surius sous le 23 Juin; un Livre contre les Sarazins; & un des Femmes Illustres de Liége. Il mourut à Rome le 30 Avril de l'an 1244. * André Hoius, *in Vita Jacobi de Vitri.* Henri de Gand, *de Vir. Illust. c.* 37. S. Antonin, *partie* 3. *l.* 24. *c.* 7. §. 1. Vincent de Beauvais, *Spec. Hist. l.* 30. *c.* 10. Trithéme, *de Script. Ecclesi.* Bellarmin, *de Script. Ecclesi.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *Ann. Ecclesi.* Frison, *Gall. Purp.* Ciaconius. Onuphre. Génébrard. Philippe de Bergame. Gesner, &c.

JACQUES de l'EPE'E, (Saint) Ordre militaire d'Espagne, fut institué l'an 1170, sous le régne de Ferdinand II, Roi de Léon & de Castille. Les courses des Maures qui troubloient la dévotion du pélerinage de Compostelle, donnérent occasion à cet établissement. Des Chanoines avoient bâti des Hôpitaux sur les chemins pour loger les Pélerins: treize Gentilshommes s'obligerent ensuite par vœu à garder ces chemins; & les Chanoines ayant consenti à l'union que ces Chevaliers leur proposerent de faire avec eux, devinrent leurs Chapelains. Le Pape Alexandre III confirma cette union dès l'an 1175, & depuis il y a eu diverses Bulles qui ont réglé l'état des uns & des autres. L'Ordre est composé en Espagne de Chevaliers qui ont pour Chef un Grand-Maître de Chanoines dont les Supérieurs, sous l'autorité du Grand-Maître, sont les Prieurs d'Uclès & de S. Marc de Léon, & de Religieuses; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde chacune de ces condi- tions,

tions, nous remarquerons que si les exploits des Chevaliers de saint Jacques contre les Infidéles leur ont attiré de justes éloges, les guerres qu'ils se sont faites entre eux ont pu faire tort à leur réputation, quoiqu'assez souvent ils ne pussent éviter ces guerres, parce qu'ils possédoient de grands biens dans les Royaumes de Castille & de Léon, & qu'ils étoient obligez d'épouser les querelles de leurs Souverains. C'est ce qui a causé des Schismes plus fréquens dans cet Ordre que dans aucun autre, où l'on ne voit pas si souvent la Grande-Maitrise disputée par deux Concurrens: & ces Schismes furent le prétexte que prirent Ferdinand & Isabelle l'an 1493, pour se faire attribuer par le Saint Siége l'administration de l'Ordre, qu'Adrien VI annexa l'an 1523 pour toujours à la Couronne d'Espagne. Le même Pape qui réunit aussi à cette Couronne les Grandes-Maîtrises des Ordres militaires de Calatrava & d'Alcantara, voulut qu'en ce qui regarderoit le spirituel, le Roi Catholique n'agît pas par lui-même, mais commît pour cela des personnes des trois Ordres: ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à établir un Conseil, qu'il appella le Conseil des Ordres; lequel est composé d'un Président & de six Chevaliers, savoir deux de chaque Ordre. C'est ce Conseil qui connoît des causes civiles, ou criminelles des Chevaliers, & de leurs Vassaux, & qui fait exécuter les Ordonnances faites aux Chapitres généraux, pour lesquelles, si elles regardent purement le spirituel, il députe des personnes Ecclésiastiques de l'Ordre. Clément VII, par ses Bulles de 1524 & 1525, lui attribua la connoissance des décimes, des Bénéfices, des mariages & autres choses semblables, dont la connoissance appartenoit aux Evêques comme Ordinaires; & sa jurisdiction s'étend tant pour le spirituel que pour le temporel, non seulement sur les Chevaliers, Chanoines, Chapelains & Religieuses des trois Ordres, mais sur tous les Prêtres Séculiers qui ont des Bénéfices, & sur les Religieuses des autres Ordres qui ont des Monastéres situez dans les lieux qui appartiennent aux Ordres de saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. C'est aussi ce Conseil qui donne avis au Roi des Commanderies, Dignitez, Prieurez, Bénéfices, Gouvernemens & Charges qui viennent à vaquer. L'Ordre de saint Jacques est plus considérable que les deux autres ensemble; car on compte deux villes, & cent soixante-dix-huit tant bourgs que villages, qui lui appartiennent. Les plus considérables entre les Chevaliers sont les Treize, à qui il ne reste que l'honneur d'avoir le pas *devant tous* les Commandeurs. *Autrefois ils élisoient le Grand-Maitre*, dont ils étoient le Conseil ordinaire; & ils avoient le pouvoir de le déposer, s'il tomboit en quelque faute qui parût mériter cette peine. Après eux dans le même rang des Chevaliers sont les trois Grands-Commandeurs, de Castille, de Léon, & de Montalvan en Aragon; il y a quatre-vints-une autres Commanderies, d'où dépendent deux cens Prieurez, Cures & Bénéfices simples, qu'on peut donner avec dispense du Pape à des personnes qui ne sont pas de l'Ordre. Il y a encore treize bourgs qui sont des Vicariats avec Jurisdiction spirituelle, quatre Hermitages, cinq Hopitaux, & un Collége à Salamanque. Il y a aussi entre les Chevaliers quatre Visiteurs pour les quatre Provinces de Castille, de Léon, de Vieille Castille & d'Aragon; & leur pouvoir s'étend tant sur les Chevaliers, que sur ceux qui possédent des Bénéfices dans les lieux qui appartiennent à l'Ordre. Pour être reçu Chevalier il faut faire preuve de noblesse de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel; car la noblesse maternelle est requise depuis l'an 1653. On doit prouver aussi *que les mêmes ancêtres n'ont point été Juifs, Sarazins*, Hérétiques, & *qu'ils n'ont point été punis comme tels* par le Tribunal de l'Inquisition. Ces preuves se font devant un Chevalier & un Chanoine de l'Ordre, & si elles sont approuvées par le Conseil des Ordres, le Roi commet quelqu'un pour donner l'habit à celui qui doit être reçu. Cet habit consiste en un manteau blanc, avec une croix rouge faite en forme d'épée, fleurdelisée par le pommeau & les croisons, sur la poitrine. Le Novice est obligé de servir sur les galéres pendant six mois, & de demeurer un mois dans un Monastére pour y apprendre la Régle; mais le Roi & le Conseil des Ordres le dispensent aisément de cette obligation moyennant une somme d'argent. Les Chevaliers peuvent se marier, mais seulement avec une permission du Roi par écrit. Celui qui se marieroit sans cette permission, seroit condamné à un an de pénitence, & s'il étoit un des Treize, il seroit privé de cette dignité: ce qui rend cette permission nécessaire, c'est que les femmes des Chevaliers doivent faire les mêmes preuves qu'eux devant les Commissaires nommez par le Conseil des Ordres. Leurs obligations étoient autrefois plus grandes qu'elles ne sont présentement: le Pape Innocent VIII ayant declaré en 1486, que la transgression de la Régle ne les obligeoit point à péché mortel, il n'est plus nécessaire qu'ils se retirent à certaines fêtes de l'année dans les Monastéres de l'Ordre, pour pouvoir plus surement s'abstenir de leurs femmes. Ils font les vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, ausquels ils joignent depuis l'an 1652, celui de défendre & de soutenir la conception immaculée de la sainte Vierge: on fait aussi ce vœu dans les Ordres de Calatrava & d'Alcantara depuis la même année.

Les Chapelains de l'Ordre de saint Jacques de l'Epée, sont de vrais Chanoines Réguliers, soumis à la Régle de saint Augustin. Pour être reçus il faut qu'ils prouvent que leurs ancêtres de quatre races tant du côté paternel que du côté maternel, n'ont point été Facteurs, Commissionnaires, Courtiers, Changeurs, qu'ils n'ont exercé aucun Art méchanique ou vil, qu'ils n'ont point été Juifs, Hérétiques, & comme tels punis par le Tribunal de l'Inquisition. Ces Chanoines ont plusieurs Couvens à *Toléde*, à Séville, à Salamanque, &c. Ce sont ceux qui administrent les Sacremens aux Chevaliers, qui sont obligez à leur payer les dixmes de tous leurs troupeaux & animaux: & comme il y a toujours beaucoup de Chevaliers au service du Roi, il y a toujours aussi quatre Chanoines à la suite de la Cour. Si quelque Chevalier est trop éloigné pour pouvoir se confesser a un des Chanoines, il prend du Prieur de sa Province la permission de se confesser à tel autre Prêtre qu'il jugera à propos; & celui-ci le peut absoudre de tous péchez, hors de celui de n'avoir pas payé les dixmes à l'Ordre, ce cas étant réservé parmi les Chevaliers. Ces Chanoines portent la même Croix que les Chevaliers, & sont sous le Gouvernement de deux Prieurs, qui par concessions des Papes, portent le rochet, la mitre, & les autres ornemens pontificaux. Il n'y en avoit d'abord qu'un, qui étoit le Prieur de saint Marc de Léon; mais dès l'an 1174, les Chevaliers chassez du Royaume de Léon, ayant fait un établissement au chateau d'Uclès en Castille, & ayant obtenu la confirmation de l'Ordre l'année suivante, le Couvent d'Uclès devint Chef d'Ordre; & les contestations qui s'élevérent depuis à cause de l'ancienneté du Couvent de Saint-Marc, furent assoupies, en laissant à son Prieur le Gouvernement des Couvens de Léon, de Galice & d'Estrémadoure, à condition que ce seroit toujours dans le Couvent d'Uclès que se feroit l'année de probation que doivent faire les Novices, & que ce seroit là aussi qu'ils feroient profession. On ne doit pas omettre que le Prieur d'Uclès est changé tous les trois ans, & qu'on le prend alternativement des deux parties de la Castille, qu'on nomme la Manche & Campo de Montiel; de même que des huit Chanoines qui demeurent au Collége de Salamanque, il y en a quatre d'un de ces cantons, & quatre de l'autre. Le Prieur de Saint-Marc de Léon est élu aussi alternativement des Provinces de Léon & d'Estrémadoure. Les Supérieurs des autres Couvens portent aussi le nom de Prieurs, & portent le rochet.

Le premier Couvent des Religieuses ou Chanoinesses fut fondé, à ce qu'on croit, l'an 1312 à Salamanque. Il y en a six autres en Espagne. Leur principal exercice est de loger les Pélerins qui vont à Compostelle, & de pourvoir à leurs diverses nécessitez. Elles pouvoient autrefois se marier; mais l'an 1480 on régla qu'elles ne le pourroient plus, & qu'elles feroient les vœux solemnels de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; néanmoins celles de Barcelone se sont maintenues dans leur ancienne liberté, font les mêmes vœux que les Chevaliers, & en tout état portent la Croix de l'Ordre. Pour être reçues les Chanoinesses font les mêmes preuves que les Chanoines, entre les mains d'un d'entre eux commis par le Président du Conseil des Ordres. C'est le Conseil qui confirme les Prieures élues par les Religieuses.

L'Ordre de saint Jacques s'étant répandu en Portugal, le Roi D. Denys voulut qu'il y eût un Grand-Maitre indépendant de celui d'Espagne. Jean II obtint l'administration de l'Ordre, que Jean III fit annexer à sa Couronne par le Pape Jule. Le Chef d'Ordre est à Palmella: la Croix est une Croix ordinaire fleurdelisée par le bas. Il n'y a que quatre Couvens de Chanoines dans ce Royaume, & un de Chanoinesses à *Sanctos*, où on jouit de la même liberté que dans le Couvent de Barcelone. * Franc. Caro de Torres, *Hist. de los Ord. Milit. de S. Iago, &c.* Franc. de Radez, *Chron. de los Ord. y Cavall. de S. Jago.* Andr. Mendo, *de Ord. Milit. Disquis. Canon.* &c. Roderic de Tolede. Mariana & Favin, *Theat. d'Hon. & de Chevalerie.*

JACQUES & SIMON, tous deux fils de *Judas* Galiléen, firent connoître qu'ils n'étoient pas moins téméraires & séditieux que leur pére l'avoit été, en s'opposant à main armée au dénombrement du peuple fait par Cyrénius ou Quirinius, Gouverneur de Syrie, & de l'ordre exprès de l'Empereur Auguste. Ils firent soulever le peuple, & furent cause de bien des maux qui se commirent dans tout le païs: mais enfin ils furent pris & crucifiez par ordre de Tibére Alexandre, Gouverneur de Judée. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 3.

JACQUES & JEAN, fils de Soza, étoient Numéens de nation, & braves au possible. Ils commandoient dix mille hommes au siége de Jérusalem par Tite Vespasien. Ils s'y signalérent par de très belles actions; mais leur vertu ne répondit pas à leur bravoure. Ils la ternirent par mille cruautez barbares, qu'ils exercérent sur le peuple. * Josephe, *Guerre des Juifs.*

JACQUES, Iduméen de nation, se joignit au parti de Simon fils de Gioras contre sa propre patrie, & ne contribua pas peu à ravager son païs, & à l'accabler d'une infinité de maux. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 30.

JACQUES (Guillaume) a composé un Poëme sur les actions d'Alexandre *le Grand*, au témoignage de Sweertius.

JACQUES (Jean) publia un Abbregé des Cérémonies à Anvers en 1621. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUES DU HAUT-PAS (Saint) Ordre Hospitalier, dont la principale Maison ou Chef d'Ordre, étoit au Diocése de Luques en Italie. On entretenoit aux dépens de cet Hôpital un passage sur la riviére d'Arne dans l'Etat de Florence, sur le grand chemin de Rome, où l'on avoit accoutumé de payer de grands tributs & exactions, qui furent affranchis par cet Hôpital & ceux qui y étoient unis: de sorte que les Pélerins y passoient librement sans rien payer. Outre le Grand-Maitre Général de cet Ordre, qui résidoit en Italie, il y avoit encore un Commandeur-Général pour la France, comme il paroit par quelques Epitaphes qui sont dans l'Eglise de saint Magloire à Paris, au fauxbourg saint Jacques, & qui étoit autrefois un Hôpital appartenant à cet Ordre. La Paroisse de saint Jacques du Haut-Pas n'a pris ce nom qu'à cause du voisinage de cet Hôpital, qui prit celui de saint Magloire, lorsque les Bénédictins succédant aux Hospitaliers, y apportérent

térent le corps de ce Saint. Il est présentement possédé par les Prêtres de l'Oratoire, qui y entretiennent un fameux Séminaire. Ces Hospitaliers de saint Jacques du Haut-Pas portoient sur leurs manteaux une Croix blanche faite en forme de Tau dont le pied se terminoit en pointe. * Du Breuil, *Antiquitez de Paris*.

JACQUES ou JACOB (Jean de). Auteur qui publia un Cours de Philosophie, *in folio*, à Paris, en 1658. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JACQUES de BERGAME. *Cherchez* FORESTI.

JACQUES de CLUSE. *Cherchez* CLUSE.

JACQUES de GUISE. *Cherchez* GUISE.

JACQUES de HAUTEVILLE. *Cherchez* HAUTEVILLE.

JACQUES PANTALEON. *Cherchez* PANTALEON.

JACQUES (Pierre). *Voyez* JACOB.

JACQUES (Theodose). *Voyez* JACOB.

JACQUES de PARADES. *Voyez* CLUSE (JACQUES de).

JACQUES de VALENCE. *Cherchez* PERES.

JACQUES WINPHELINGE, Prêtre. *Cherchez* WINPHELINGE.

JACQUES de la VEGA (Saint). *Voyez* SANT JAGO de la VEGA.

JACQUES, Peuple. *Voyez* GIAQUES.

JACQUES. NB. Ce que l'on ne trouve pas sur JACQUES doit se chercher sur JACOB.

JACQUES ZANZALUS, Syrien. *Voyez l'Article de* JACOBITES.

JACQUESVILLE. *Voyez* JAMESTOWN.

JACQUIER (Nicolas) natif de Dijon en Bourgogne, au commencement du XV siécle, s'est fait un nom dans l'Ordre de saint Dominique par son zéle pour le salut des ames. Valére André s'est sans doute trompé lorsqu'il a écrit que Jacquier assista au Concile de Constance, & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a confondu avec un autre Religieux du même Ordre, nommé aussi Nicolas, & natif de Dijon. Celui-ci fut envoyé en 1435, par les Cardinaux de Sainte-Croix & de Chypre Légats du Saint Siége, à la Cour d'Angleterre, pour engager le Roi à entrer dans le Traité de paix entre le Roi Charles VII, & Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce fut lui aussi, qui l'an 1439 anima le plus les Péres du Concile de Bâle contre le Pape Eugéne IV, homme de peu de mine, dit Æneas Silvius, & qui à l'abord n'avoit rien qui prévînt en sa faveur, mais dont l'esprit & la fermeté étoient fort au dessus du commun. On ne dit plus rien ensuite de lui. Pour Jacquier, après avoir demeuré quelque tems à Evreux, il fut fait l'an 1450 Inquisiteur de la Foi, & après avoir parcouru plusieurs villes de France pour chercher ceux qu'on apelloit Hérétiques, étant allé l'an 1464 à Lille, il fut reçu l'année suivante dans la Congrégation de Hollande. Il passa le reste de sa vie en Flandre, à Lille, à Tournay, & à Bruges, prêchant, tâchant à faire des conversions, & s'acquittant avec beaucoup de zéle des autres fonctions de son ministére, excepté qu'il alla en Bohéme l'an 1466, & la suivante, pour entreprendre les Hussites. Enfin ayant été chargé l'an 1471, par Guillaume de Filastre, Evêque de Tournay, d'informer avec le Doyen de Bruges des miracles qui se faisoient au tombeau, ou par l'intercession de la Bienheureuse Colette morte à Gand l'an 1447, il alla dans cette ville où il ne vécut que quelques mois, étant mort dès l'an 1472. On a de lui un Dialogue *de sacra Communione contra Hussitas*, qu'il avoit composé en 1466, & qui fut imprimé dès la même année à Tournay: & un autre Ouvrage intitulé *Flagellum Hæreticorum fascinariorum*, qui fut publié l'an 1581 à Francfort. Pour son Traité *de Calcatione Dæmonum*, on croit qu'il n'a pas été imprimé, il y en a deux ou trois Manuscrits en Flandre. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

JACUM. *Voyez* JACO.

JAD.

JADA ou JADE, *Jadus*, riviére d'Allemagne dans la Westphalie, au Comté d'Oldembourg, se jette dans la mer vers l'embouchure du Wéser, où il y a un bourg auquel elle donne son nom. * Sanson.

* JADAH, fils d'Onam, & pére de Jéther & de Jonathan, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 28 & 32.

* JADAI, Israëlite de la Tribu de Juda, qui eut plusieurs enfans. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 7.

JADAIA. *Voyez* JEDAHIA.

* JADDAN, ou JEDDU, fils de Nébo, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 43.

JADDO. *Voyez* JIDDO.

JADDOA. *Voyez* JADDUS.

* JADDUAH, ou JEDDUA, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut un de ceux qui signérent l'alliance que Néhémie renouvella avec Dieu. * *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 21.

JADDUAH, ou JEDDOA, fils de Jonathan Grand-Prêtre des Juifs. *Voyez* JADDUS.

JADDUS ou JADDOA, Grand-Sacrificateur des Juifs, succéda à Jonathas. De son tems, en la premiére année de la CXII Olympiade, & 332 ans avant la naissance de Jesus-Christ, Alexandre *le Grand* irrité contre les Juifs, qui n'avoient pas voulu fournir les choses nécessaires à l'entretien de son Armée pendant le siége de Tyr, résolut de se venger d'eux, & d'assiéger Jérusalem. Jaddus alla à sa rencontre revêtu de ses ornemens pontificaux; & Dieu changea si bien le cœur de ce Prince, qu'il adora son nom écrit sur la lame d'or que le Pontife portoit au front. On dit même qu'Alexandre vint à Jérusalem, & offrit des sacrifices au vrai Dieu, pour se le rendre favorable. Josephe & divers autres Auteurs en font mention. Jaddus tint le Souverain-Pontificat des Juifs environ dix ans, & eut pour successeur Onias, I de ce nom. Au reste, divers Auteurs rapportent que Jaddus eut soin de faire connoître à Alexandre quelle étoit l'origine & l'impuissance des Dieux que les Payens adoroient. Ils ajoûtent que ce Prince entra dans ses sentimens, & en écrivit à sa mére Olympias. C'est à quoi quelques-uns ont prétendu que S. Cyprien fait allusion dans le Traité qu'on lui attribue, de la Vanité des Idoles, *Hoc ita esse Alexander Magnus insigni volumine ad matrem suam scribit, metu suæ potestatis, proditum sibi de Diis hominibus à Sacerdote secretum*, &c. Mais il est visible par les termes mêmes de ce passage, qu'il s'agit d'un secret révélé à Alexandre par les Sacrificateurs Payens mêmes, qui avouérent à ce Prince lorsqu'il voulut apprendre en Egypte toute la Théologie de ce païs, que leurs Dieux avoient été des hommes. * Jean Fell, *in Cyprianum*. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 21. *c.* 8. Eusébe, *en la Chron.* Saint Augustin, *l.* 8. *de Civit. Dei*, *c.* 45. Rigaut, *in Tertull. Cyprian. & Minuc. Felicem.*

JADES, Auteur Grec, écrivit un Traité de Musique, allégué par Priscien. On ne sait pas en quel tems il a vécu; mais il est sûr qu'il est différent d'un autre de ce nom, qui étoit Sculpteur, & dont Pline fait mention. * Priscien, *lib. de Ponder.* Pline, *l.* 34. *c.* 8. *Histor. Natur.* Ce dernier avoit peut-être nom JAS. *Voyez* Pline.

JADIAS. *Voyez* JAZIZ.

JADIHEL. *Voyez* JEDIHAEL.

JADIGHIAR MIRZA, fils de Mirza Mohammed, fils de Baisankhor, fils de Scharokh, fils de Tamerlan, fit la guerre à Abousaid, fils de Mohammed, fils de Miranschah, troisiéme fils de Tamerlan, en se joignant à Hassan Begh, qui est le même qu'Usuncassan, & après l'avoir tué, il alla l'an 873 de l'Hégire assiéger la ville d'Asteradab; mais il y trouva Houssain Mirza Roi de Khorassan, qui descendoit d'Omar Scheich second fils de Tamerlan, qui la secourut, & le défit. En 874, Jadighiar se réfugia à Tauris vers Usuncassan, qui lui donna des troupes une seconde fois, avec lesquelles il défit Houssain, & l'obligea de s'enfuir du côté de Fariah & de Balkhe: mais ce Prince devenu par cette victoire maître du Khorassan, s'abandonna tellement à ses plaisirs, & négligea tellement ses affaires & toute précaution, qu'Houssain eut le loisir & la commodité de l'attaquer à l'impourvu. Il le fit avec mille chevaux seulement, le surprit au milieu de ses débauches, & lui ôta la vie l'an de l'Hégire 875. Ce Prince fut le dernier de la famille de Schahrok fils de Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JADMER. *Cherchez* EDMER.

JADON. *Cherchez* ABDON.

JADUR. *Voyez* JAGUR.

JAE.

JAEKTSIE. *Voyez* JAKS.

JAEL. *Voyez* JAHEL.

JAEN, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec Evêché suffragant de Séville, est considérable pour avoir porté autrefois le titre de Royaume, lorsqu'elle étoit sous la domination des Maures. Jaën est située sur la riviére de Frio, au pié d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade, & à une seulement du Guadalquivir, au midi. C'est le *Giennium*, *Gienna*, ou *Oningis* des Latins. Ses peuples furent aussi nommez *Aurigi*, *Gyrisoëni*, & *Iltalgi*. Ferdinand III, Roi de Castille, conquit cette ville sur les Mores l'an 1243, & y transféra le Siége épiscopal, qui étoit auparavant à Baëça. Son terroir est fertile en blez, en vins, & en huile, & riche en soyes. * *Consultez* l'Histoire de cette ville, composée par Barthelemi Ximenez Paton, sous le titre d'*Historia de la Ciudad de Jaën;* celle de son Royaume, publiée par Francesco Rus de la Puerta, sous le titre d'*Historia del Reino de Jaën;* & Gaspar Salzedo de Agurre, *Relacion del Obispado de Jaën.*

* JAEN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, sur les confins de l'Audience de Quito, au nord-nord-est de la ville de Lima, dont elle est éloignée d'environ cent dix lieues.

JAF.

JAFA. *Voyez* JAFFA.

JAFANAPATAN, Royaume des Indes dans l'Isle de Ceylan, sur la côte septentrionale, vers celle de Coromandel. Ce Royaume se divise en quatre parties, sans compter les Isles d'Ourature, de Caerdiva & autres. Ces quatre parties sont *Belligamme* qui est à la pointe, & plus au nord *Tenmarache*, *Wademarache*, & *Patcharapalie*. Le païs est gras; il y a de bons pâturages, beaucoup de bétail & de gibier, mais l'air y est mauvais. Les Portugais avoient une bonne Forteresse dans le Royaume de Jafanapatan, & ils l'ont conservée longtems. C'étoit un grand quarré, & à chaque angle, il y avoit un bastion & quatre demi-lunes revêtues de pierres. Le Capitaine-Général de Ceylan y faisoit ordinairement sa résidence. Tout auprès de cette Forteresse étoit un gros Bourg où l'on trouvoit trois cens familles Portugaises, quatre cens autres de gens du païs, un Couvent de Cordeliers, un de Dominicains, un Collége de Jé-

ſuites, une Paroiſſe, une Maiſon de la Miſéricorde, & un Hôtel-Dieu. A l'entrée de la barre étoit un Fort, où il y avoit toujours une compagnie d'Infanterie avec de bonne artillerie. Toutes les troupes deſtinées pour garder ce Royaume avoient là leur rendez-vous, & conſiſtoient en ſix compagnies de Portugais qui ne faiſoient pas plus de deux cens hommes, & en quelque milice du païs. Les Portugais s'étant retirez à Jafanapatan après la perte de Colombo dont ils furent contraints de ſortir en 1656, les Hollandois réſolurent de les chaſſer entiérement de l'Iſle. Ils abordérent à Jafanapatan, & ayant dreſſé trois batteries ils ruïnérent toutes leurs défenſes, en ſorte que les Portugais après s'être défendus depuis le 20 de Mars 1658, juſqu'au 24 de Juin, furent obligez de livrer la place. * Jean Ribeyro, *Hiſtoire de Ceylan. l. 1. ch.* 12. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* JAFAR, Général des troupes d'Abdulmalich. Marmol, *l.* 2. *c.* 8.

JAFEI, (Abdalla Ben Aſaad Al Jéméni) mort l'an 768 ou 770 de l'Hégire, compoſa divers Ouvrages hiſtoriques, dont le principal eſt celui qui commence à la premiére année de l'Hégire, & finit dans la 750. Cette Hiſtoire contient les Vies de ceux que les Muſulmans eſtiment ſaints. Il eſt encore l'Auteur de quelques autres Ouvrages. * *Voyez* d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAFER EL SCADEK, ſixiéme Calife, ſucceſſeur de Mahomet, de la Secte des Alides ou Schiites. Ce fut lui qui ordonna que le Chrétien, le Juif, ou l'Idolâtre qui ſe feroit Mahométan, joüiroit comme héritier univerſel de tout le bien de ſa famille, à l'excluſion de ſes fréres & de ſes ſœurs; & même qu'il lui ſeroit permis de faire telle part qu'il lui plairoit à ſon pére & à ſa mére encore vivans. Cette Loi ſubſiſte encore aujourd'hui, & de là vient que pluſieurs Arméniens, Géorgiens, & autres Chrétiens ſujets du Roi de Perſe, ſe font Mahométans pour hériter de tout le bien de leur maiſon; & ſouvent les autres enfans, pour n'être pas privez de leur héritage, renient leur Foi, & embraſſent la Loi de Mahomet. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

JAFFA, en Latin *Joppe*, ville de la Paleſtine, ſur la Mer Méditerranée, à vint-quatre milles de Jéruſalem. C'eſt, au rapport de pluſieurs Auteurs, une des plus anciennes villes du Monde, qui a tiré ſon nom de ſon fondateur Japhet, *fils de* Noé, *par lequel elle fut bâtie, ſi on les en croit*, quelques années après le Déluge. De tout tems elle a été célébre pour la commodité de ſon port, qui eſt le plus proche de Jéruſalem. Hiram, Roi de Tyr, y fit aborder des navires chargez de bois & de marbre, qu'il envoya à Salomon pour la conſtruction du Temple. Ce fut dans ce port que le Prophéte Jonas monta ſur un vaiſſeau qui faiſoit voile pour aller à Tharſe, ville de Cilicie, ou plutôt à *Tharſis*, nom qui ſignifie tout le païs au delà de la mer. Les Habitans qui étoient idolatres, & qui adoroient les faux Dieux des Sidoniens, furent éclairez des lumiéres de l'Evangile dès le tems de ſaint Pierre, qui y fit quelque tems ſa demeure. Jaffa avoit été ruïnée par Judas *Macchabée*, & le fut enſuite par Titus, depuis Empereur. Pluſieurs ſiécles après, les Infidéles s'étant rendus maîtres de la Terre Sainte, ruïnérent tous les ports de mer, pour en fermer les avenues aux Chrétiens; mais Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jéruſalem, fit rétablir le château de Jaffa, & y mit une forte garniſon. Les Sarazins firent ſouvent des efforts conſidérables pour prendre cette ville, mais toujours inutiles, juſques en 1188, *que Saladin s'en empara*, & démolit ſes fortifications. *Le Roi S. Louïs la* fit rebâtir l'an 1252 avec ſa fortereſſe, & après qu'il eut été obligé de revenir en France, le Sultan d'Egypte la reprit l'an 1268. Depuis, les Turcs s'en ſont rendus les maîtres, & l'ont réduite en l'état où elle eſt. A l'égard du Gouvernement ſpirituel, cette ville a eu un Evêque ſuffragant du Patriarche de Jéruſalem. Pour le temporel, elle obéiſſoit à des Comtes; mais ce titre s'eſt perdu avec la ville, comme il eſt arrivé à toutes les autres Principautez & Comtez qui avoient été créées dans la Terre-Sainte pendant le régne des François. A préſent Jaffa ne conſiſte plus qu'en quelques méchantes maiſons & un petit Fort de deux tours, jointes enſemble par un mur de pierres de taille. Il eſt gardé par quelques Turcs & Arabes, pour le Bacha de Gaza de qui il dépend. On y voit de tous côtez les ruïnes des anciens édifices, ſans qu'il y reſte rien d'entier ni de la Chapelle de ſaint Pierre, ni de la maiſon de Simon *le Corroyeur*, où ce Prince des Apôtres logea, ni de la maiſon de Tabitha, qui y reſſuſcita; & on ne peut pas même ſavoir où étoient ces bâtimens. Les Pélerins qui vont à Jeruſalem, abordent ordinairement à Jaffa; & l'on doit remarquer que les Papes ont accordé les mêmes indulgences à ceux qui ont été à Jaffa, qu'à ceux qui ont viſité tous les ſaints Lieux, lorſque les guerres & les courſes des Arabes, la peſte, ou quelque autre danger les empêchent de paſſer outre. En 1722, cette ville fut entiérement ſaccagée par les Arabes qui ruïnerent le Monaſtere de ſaint Pierre deſſervi par les Religieux de l'Obſervance de ſaint François. * *Peregrin. Hieroſol. Prin. Radzivil, Epiſt.* 11. *ſoh* 25. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

JAFFANAPATAN, JAFNAPATAN & JAFNAPITAN. *Voyez* JAFANAPATAN.

JAG.

JAGANAT. *Voyez* JANAGAR.

JAGELLON (prononcez *Tayello*) eſt le nom d'une famille illuſtre, qui a régné longtems, & la derniére, dans le Grand-Duché de Lithuanie. Elle a été éteinte en la perſonne de Caſimir Roi de Pologne, qui en étoit du côté des femmes, les Polonois ayant toujours eu une ſi grande vénération pour cette Maiſon, qu'ils n'ont pas fait de différence entre les mâles & les femmes dans le choix de leurs Princes. Le dernier Grand-Duc de cette Maiſon nommé *Vitol Jagellon* épouſa *Hedwige*, qui avoit été élue Reine de Pologne après la mort du Roi ſon pére, à condition d'épouſer ce Grand-Duc de Lithuanie, lequel ſe fit Chrétien pour cela, & unit à la Couronne, qu'on lui mit ſur la tête, ſon Etat de Lithuanie comprenant la Samogitie & la Ruſſie Noire; mais en telle ſorte, que ce Grand-Duché conſervoit ſes Charges, ſon Armée, ſon Thréſor, ſa Chancellerie, & ſa Cour, comme s'il avoit encore ſon Prince particulier. En ſorte que ce Duché reſſemble plutôt à un Etat confédéré qu'à une Province ſujette. * *Mémoires de Beaujeu. Voyez* les Princes particuliers de cette famille ſous leur nom propre.

JAGELLON, Duc de Lithuanie, puis Roi de Pologne. *Cherchez* LADISLAS.

JAGERNDORF, KARNOU ou JARNOW, en Latin *Carnovia, Jagerndorpium*, bonne petite ville de la Siléſie, Capitale de la Principauté qui porte ſon nom, & ornée d'un magnifique château. On la trouve vers les confins de la Moravie ſur la riviére d'Oppa, à quatre lieues au deſſus de Troppaw vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGERSBOURG, maiſon de plaiſance du Roi de Danemarck, eſt dans l'Iſle de Zéelande, à quatre lieues de Coppenhague. La Cour de Danemarck y paſſe ordinairement cinq ou ſix ſemaines toutes les années pour prendre le divertiſſement de la chaſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JAGERSPREIS, maiſon royale du Roi de Danemarck dans l'Iſle de Zélande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JAGNIEVO, petite ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que c'eſt une aſſez bonne ville, & qu'il y a pluſieurs Catholiques. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGO CAVALLERO (Saint) petite ville d'Amérique dans l'Iſle Hiſpaniola, eſt ſituée à vint lieues de la ville de San-Domingo vers le nord. Il y a une montagne près de là, d'où, quand il a plu, les eaux deſcendent en abondance dans les riviéres, & entraînent de petits morceaux d'or, qui péſent juſqu'à un demi-écu d'or, & que les eſclaves du païs vont chercher quelque tems après. Les habitans de cette ville ſont tous Boucaniers, & font commerce de cuirs de bœufs & de ſuif, qu'ils portent vendre à ſaint Domingue. * Witfelt, *des Indes Occidentales.* P. du Tertre, *Hiſtoire des Antilles.* Baudrand.

JAGODNA, bonne petite ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Servie, près de la Morave, entre la ville de Niſſa, & celle de Sémendria, à ſeize lieues de la premiére, & à vint-cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGOS, peuples du Royaume d'Anſico dans la Baſſe Ethiopie, ou, ſelon d'autres, dans le Congo. Ce ſont des gens vigoureux & fort agiles; mais inhumains & anthropophages. Ils ont des boucheries de chair humaine. On dit même que le pére n'a point d'horreur de manger de la chair de ſon fils, ni le fils de celle de ſon pére. Ils n'enterrent point les morts; mais ils les mangent dès qu'ils ont rendu le dernier ſoupir. Ils n'ont point de demeure arrêtée, & vont errans dans les campagnes comme les Arabes, ne vivant que de vol & de carnage. Leurs armes ſont un arc & des fléches, avec une hache. Ils adorent le Soleil & la Lune, & une infinité d'autres Idoles. Les Jagos ſont répandus preſque par toute l'Afrique; mais le plus grand nombre de ces Barbares fait ſes courſes dans le Royaume d'Anſico. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique.* Les Jagos ont eu trois Généraux qui commandoient chacun une Armée; le prémier s'appelloit *Songo*, le ſecond *Cobeck*, & le troiſiéme *Cabongo.* On ne trouve plus guére aujourd'hui d'anciens Jagos; la plupart ſont originaires du païs qu'ils habitent. Lorſque les Jagos ont gagné une victoire, ils choiſiſſent les plus jeunes & les mieux faits de leurs priſonniers & les mettent à l'épreuve en tirant contre eux, comme contre un but, en ſorte pourtant que les fléches paſſent deſſus, ou autour de leur tête. Ils tuent & mangent tous ceux qui témoignent de la peur, mais pour ceux qui paroiſſent intrépides, ils leur percent les oreilles & le nez, leur arrachent les deux dents de devant de la mâchoire de deſſus, & les accoutument ſi fort à la barbarie, qu'ils ſont bientôt auſſi cruels que leurs maîtres. * De la Croix, *Rélation d'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAGRENATE, lieu des Indes, ſitué à l'une des embouchures du Gange, & célébre par une grande Pagode qu'on y a bâtie. C'eſt où le Grand *Bramin*, c'eſt à dire, le Grand-Prêtre des Idolâtres, fait ſa réſidence. Le Chœur ou l'intérieur de cette Pagode eſt fait en forme de croix. La grande Idole qui eſt ſur l'Autel a deux diamans qui tiennent la place des yeux, & un autre qui étant attaché à ſon cou lui deſcend ſur l'eſtomac; le moindre de ces diamans eſt d'environ quarante carats. Cette magnifique Idole nommée *Keſora*, porte au bras des braſſelets, tantôt de perles, tantôt de rubis, & elle eſt couverte depuis le cou juſqu'en bas d'un grand manteau pendant ſur l'Autel; ce manteau eſt de brocard d'or, ou d'argent, ſelon les ſolemnitez. Au commencement elle n'avoit ni piez ni mains, & les Bramins content ſur cela qu'après qu'un de leurs Prophétes eut été enlevé au Ciel, cette perte leur cauſa à tous une douleur ſi ſenſible, que Dieu pour les conſoler leur envoya un Ange avec ordre de leur faire une ſtatue qui eût la reſſemblance du Prophéte, afin qu'ils en euſſent toujours l'image devant les yeux. Tandis que l'Ange travailloit à cette Idole, l'impatience les prit, en ſorte qu'ils la lui ôtérent pour la mettre dans la Pagode, quoi qu'elle fût encore ſans piez & ſans mains. Comme ce défaut la rendoit difforme, ils lui firent des mains de certaines petites perles appellées perles à l'once. Quant aux piez,

le manteau les cache, & on ne voit que le viſage & les mains. La tête & le corps ſont faits de bois de *Sandal*. Autour du Dome ſous lequel a été miſe l'Idole, & qui eſt fort élevé, ce ne ſont depuis le bas juſqu'au haut que des niches remplies d'autres Idoles, dont la plupart repréſentent des monſtres hideux & qui ſont de pierre de différentes couleurs. De chaque côté de la Pagode il y en a une autre beaucoup plus petite, où les Pélerins ſont faire leurs moindres offrandes; & quelques-uns qui dans leurs maladies ou dans l'embarras de leurs affaires ſe ſont vouez à quelque Dieu, en apportent la reſſemblance dans ce lieu-là, pour reconnoître le ſecours qu'ils croyent en avoir reçu. La Pagode de Jagrenate eſt la plus fréquentée de toutes les Indes, à cauſe de ſa ſituation ſur le Gange, dont les Idolâtres ſont perſuadez que les eaux ont une vertu particuliére pour les purger de leurs ſouillures quand ils s'y lavent. On y aborde de tous les côtez, & le revenu en eſt ſi conſidérable par les grandes aumônes qui s'y font, qu'il peut ſuffire à nourrir tous les jours quinze ou vint mille Pélerins. Les ſommes immenſes qu'elles produiſent ne ſont pas tant à la diſcrétion de ceux qui les font, qu'à la diſpoſition du Grand-Prêtre, qui avant que de donner permiſſion aux Pélerins de ſe raſer, de ſe laver dans le Gange & de faire les autres choſes néceſſaires pour s'acquitter de leur vœu, taxe chacun ſelon ſes moyens, dont il s'eſt exactement informé, & le tout eſt appliqué à la nourriture des pauvres & à l'entretien de la Pagode. On frotte tous les jours la grande Idole avec des huiles de ſenteur qui la rendent toute noire, & ce Dieu a ſa ſœur nommée *Satora* à ſa main droite, & ſon frére appellé *Balbadar* à ſa gauche. Ils ſont tous deux vêtus & debout. Devant cette même Idole, en tirant un peu à gauche, on voit ſa femme qu'ils appellent la *Kemia*. Cette derniére eſt toute d'or maſſif, & les deux autres de bois de ſandal comme la grande. Toutes ces Idoles ſont ſur une eſpéce d'Autel entouré de grilles, n'y ayant perſonne qui puiſſe y toucher que certains Bramins deſtinez à cet office. Auprès de cette Pagode eſt le tombeau d'un de leurs Prophétes à qui les Indiens font grand honneur. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *l.* 3. *ch.* 11. *p.* 440. édit. de Hollande, 1692. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAGUANA, ou *Santa Maria del Porto*, petite ville ſur la côte occidentale de l'Iſle Hiſpaniola, à cinquante lieues de ſaint Domingue. Elle a un aſſez bon port, qui étoit fréquenté par les Anglois & les Hollandois, avant que les Eſpagnols défendiſſent le négoce. Elle fut priſe & en partie ruïnée par les Anglois ſous le Comte de Newport en 1591. * *Dict. Anglois.*

* JAGUR, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 21. Elle étoit prés de l'Idumée vers le Midi.

JAH.

JAHACAN. *Voyez* BENE-JAACAN.

* JAHACAN, troiſiéme fils d'Etſer, des Deſcendans d'Eſaü, fils de Jacob. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 42.

* JAHALA, Juif deſcendant des ſerviteurs du Roi Salomon, dont les enfans retournérent de la Captivité de Babylone. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 56. *Néhémie*, ou II. *Eſdras*, *ch.* 6. *v.* 58.

* JAHARESCIA, ou JERSIA, Iſraëlite de la Tribu de Benjamin. Il en eſt parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 27.

* JAHASA, ville de la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites de la Famille de Mérari. * *Joſué*, *ch.* 21. *v.* 36.

* JAHASAI, Iſraëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut obligé de ſe ſéparer de ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 37.

* JAHATH, fils de Libni & Pére de Zimma, Lévite de la Famille de Guerſçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 20.

* JAHATH, Lévite, de la Famille de Mérari, étoit commis ſur ceux qui étoient employez à réparer le Temple de Jéruſalem ſous le régne de Joſias Roi de Juda. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 12.

* JAHATH ou JETH fils de Guerſçon de la Tribu de Lévi. Il fut pére de Sçimhi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 43.

* JAHATH, ou, comme liſent quelques-uns, Lebet fils de Sçimhi ou Semeï. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

* JAHATS, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain, prés de laquelle Sihon Roi des Amorrhéens fut défait par les Iſraëlites. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 23. C'eſt auſſi une ville des Moabites. * *Eſaïe*, *ch.* 15. *v.* 4.

* JAHATSA, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain dans le Païs des Amorrhéens. * *Joſué*, *ch.* 13. *v.* 18.

* JAHAZIEL, troiſiéme fils de Hébron de la famille des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19. Il eſt parlé dans le même Livre, *ch.* 12. *v.* 4. d'un Jahaziel vaillant homme qui abandonna le parti de Saül, Roi d'Iſraël, pour aller ſe joindre à David en Tſiklah.

* JAHBETS, de la Tribu de Juda. Sa mére lui donna ce nom, parce qu'elle l'avoit enfanté avec travail. Ce fut un homme craignant Dieu, & que Dieu combla de bénédictions. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 9 & 10.

* JAHCAN, fils d'Abihaï de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

* JAHDO, ou JEDDO fils de Buz & pére de Jeſciſçai de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

JAHEL, Juive de nation, étoit femme de Héber Cinéen, & vivoit vers l'an 2750 du Monde, & 1285 avant Jéſus-Chriſt. Ce fut en cette année qu'elle perça le front avec un gros clou à Siſara, Général de l'Armée de Jabin, Roi des Cananéens, lequel ayant été défait par les Iſraëlites, s'étoit ſauvé dans la tente de Jahel. * *Juges*, *ch.* 4. *Cherchez* SISARA.

JAHIA ou JEAN, fils d'Abdallah, & petit-fils de Haſſan, fils d'Ali. C'eſt de lui que quelques-uns tirent la ligne droite des Imams, à cauſe qu'il deſcendoit de l'aîné des enfans d'Ali; mais les Perſans la tirent de la branche du cadet, parce qu'il fut proclamé Calife dans Coufa. Ce Jahia parut au tems du Calife Haroun Raſchid, dans la Province du Ghilan, ſur la Mer Caſpienne, où il avoit déja attiré à ſa ſuite beaucoup de gens qui faiſoient tous une profeſſion ouverte de la Secte d'Ali. Pour couper racine à cette nouvelle faction, le Calife voulant uſer de douceur, dépêcha vers lui un homme de confiance avec un paſſeport fort ample, & ſcêllé du ſceau de tous les Cadis ou Juges principaux de l'Etat, & ſouſcrit des principaux Seigneurs des deux Maiſons de Haſchem & d'Abbas, qui étoient tous ſes parens, afin qu'il pût ſe rendre en toute ſûreté auprès du Calife. Jahia ayant reçu de telles aſſurances, ſe rendit à la Cour; mais dès qu'il y fut, on lui dreſſa un piége. Un certain Abdallah, d'une famille qui de tout tems avoit été ennemie de celle d'Ali, accuſa Jahia de s'être dit Prophéte & de l'avoir voulu attirer à ſon parti. Le Calife fort prudent, pour ſe mieux aſſûrer de la choſe, fit venir devant lui l'accuſateur & l'accuſé. Le premier perſiſta dans ſon accuſation; le dernier aprés avoir nié fortement, & fait ſa priére pour ſe préparer au ferment, dont il devoit ſe purger, s'approcha de ſon accuſateur, mit les doigts de ſa main droite entre ceux de la main dudit accuſateur, & prononça ces paroles: „ Seigneur & Créateur tout-puiſſant, ſi j'ai jamais convié cet homme à me ſuivre ou à me reconnoître pour Prophéte, faites par votre juſtice ſouveraine que je périſſe miſérablement; mais ſi cela n'eſt pas, puniſſez mon accuſateur de la même peine ". Son adverſaire ayant été obligé de faire le même ferment, & étant mort le même jour, on ne douta point qu'il n'eût reçu la punition de ſon parjure; de ſorte que le Calife fit depuis ce tems-là de grands honneurs à Jahia. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAHIA Ben Ali Al Monaggem, par ſes maniéres agréables, aquit les bonnes graces du Calife Moctafi, qui le faiſoit ſouvent manger avec lui. Il a fait une Hiſtoire des Poëtes Arabes, qui commence par Baſchar, & finit par Marvan. Il mourut l'an 300 de l'Hégire, & 912 de Jéſus-Chriſt. * Le même.

JAHIA Ben Ali Ben Geſlah, eſt Auteur d'un Livre de Médecine, dont les *matiéres ſont rangées par Tables*, comme celles des Ephémérides. * Le même.

JAHIA, fils d'Adda, Chrétien Jacobite, natif de la ville de Tacrit en Méſopotamie, étoit Philoſophe Péripatéticien, & a traduit pluſieurs Ouvrages d'Ariſtote en Langue Syriaque & Arabique. * Le même.

JAHIA Aboulmanſour, ſurnommé *Almouſſali*, parce qu'il étoit natif de Moſul en Méſopotamie, eſt Auteur d'un Livre intitulé *Agani*, qui eſt un Recueil de Chanſons Arabes diſpoſées par ordre alphabétique. * Le même.

JAHIA Ben Jakſchi Ben Ibrahim, eſt Auteur d'un Commentaire ſur un Livre intitulé, *Scherat al eſlam.* Ce *Scharh* ou Commentaire eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 590. * Le même.

JAHIA, ſurnommé *Al Nahaovi*, a traduit & expliqué en Arabe le Livre d'Ariſtote, qu'il nomme *Bari arminias*, nom corrompu du Grec, qui ſignifie *de l'Interprétation.* * Le même.

JAHIA Ben Abilmanſour, un des plus grands Aſtronomes qui ayent vécu ſous le Califat d'Almamoun. Abulmaſſar en faiſoit grand cas, & le *cite ſouvent.* * *Le même.*

JAHIA Ben Mohammed, *huitiéme Calife ou Empereur des Moahédites ou Al-Mohades*, comme les Eſpagnols les appellent, qui a régné en Afrique & en Eſpagne; ce que les Arabes appellent *Magreb u Andalous.* * Le même.

JAHIA Ben Modhaffer Ben Mobarez, ſixiéme Prince ou Sultan de la Dynaſtie des Modhafferiens ou Mozafferiens en Perſe. Cette Dynaſtie fut abolie ſous le Sultan Schah Schegia, & Schah Manſour, par Tamerlan. * Le même.

JAHIA Ben Haidar Carati, ſeptiéme Prince de la petite Dynaſtie, qui s'établit dans le Khoraſſan au tems des conquêtes de Tamerlan, ſous le nom des *Sarbédariens*, & qui fut maintenue par ce même Conquérant. * Le même.

JAHIEL. *Voyez* JEHIEL.

* JAHLAM, ou IHELOM fils d'Eſaü, le fils du Patriarche Jacob, & d'Aholibama fille de Hana, l'une de ſes femmes. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 5.

* JAHLEEL, troiſiéme fils de Zabulon l'un des douze Patriarches, donna ſon nom à la Famille des Jahléelites. * *Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 14. *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 26.

* JAHMAI, quatriéme fils de Tolah & petit-fils d'Iſſacar, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 2.

* JAHNAI, Iſmaélite de la Tribu de Gad, fils d'Abihaï, qui l'étoit de Huri. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 12.

JAHRA. *Voyez* JEHOHADDA.

* JAHRA, fils d'Achas des Deſcendans de Jonathan, fils de Saül de la Tribu de Benjamin, Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 42.

* JAHSEJA, fils de Tikva, Iſraëlite, qui aprés le retour de la Captivité de Babylone, eut ordre de faire une recherche exacte de tous les Juifs, qui avoient emmené des femmes étrangéres, pour les obliger à s'en ſéparer, parce que la Loi le défendoit. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 15.

* JAHTSEEL, fils de Nephtali, l'un des douze Patriarches. * *Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 24. Il donna ſon nom à une Famille, qui fut appellée *la Famille des Jahtſéelites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 48.

* JAHZER, ville des Lévites de la Famille de *Mérari* dans la Tribu de Gad. Elle eſt remarquable par un grand Lac

qui s'y forme de la chûte & de l'amas des eaux du Torrent d'Arnon. On appelle ce Lac *la Mer de Jabfer*. * *Jofué, ch.* 21. *v.* 36. *Simon, Dictionnaire de la Bible.*

* JAHZERA, ou JEZRA, fils de Mefçullam & pére de Hadiel, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. * 1 *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 11.

JAI.

JAICK, anciennement *Rhymnus*. C'eft une grande riviére de la Grande Tartarie. Elle a fa fource dans le Pafcatir en Mofcovie, & coulant vers le midi occidental, elle fépare les Tartares Kalmucks, de ceux de Nogaïs, qui dépendent du Royaume d'Aftracan. Elle fe décharge dans la Mer Cafpie, entre l'embouchure du Volga & celle du Chefel. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAICUBI, riviére de la Grande Tartarie. Elle coule dans le païs des Kalmucks, reçoit le Cofir, & fe décharge dans la Mer Cafpienne, entre le Jaick & le Chefel. Sanfon dans fes grandes Cartes l'appelle *Tem*, & la forme par le concours de la Rudha & de la Margha. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAICZ ou JAICZA, *Gaitia & Jaitia*, ville de la Baffe Bofnie, au Turc, eft fituée fur une montagne, avec un bon château, & une riviére au pié, vers les frontiéres de la Croatie, entre Bagnaluca & Wits. Jaicza a été autrefois le lieu de la réfidence des Rois ou Defpotes de la Bofnie. * Sanfon. Baudrand.

JAIN KEMOUTEHI, furnom d'Ezzedoulat Saad Ben Manfour, Auteur d'un Commentaire fur les Efcharât & Tenbihât d'Ebn Sina ou d'Avicenne. Le furnom de cet Auteur eft bizarre; car il fignifie un homme qui meurt dans fon tems, c'eft à dire, dans le terme que Dieu a prefcrit. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

JAINVILLE. *Voyez* JANVILLE.

JAIR, fils de Semeï, pére de Mardochée, oncle de la Reine Efther. * *Efther, ch.* 2. *v.* 5.

JAIR, Juge des Hebreux, étoit natif de Galaad, dans la Tribu de Manaffé, & jugea les Juifs après Thola, l'an 2826 du Monde, & 1209 avant Jéfus-Chrift. Sous lui ce peuple fut réduit en fervitude par les *Philiftins & les Ammonites*, en punition de fon idolatrie. Jair jugea les Juifs vint-deux années, en comprenant celles de leur efclavage, qui dura dix-huit ans. L'Ecriture dit qu'il avoit trente fils, Seigneurs d'autant de villages. * *Juges, ch.* 10. Jofephe, *Antiquitez Judaïques, l.* 5. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 27. & 1827. *n.* 1.

JAIR fils de Ségub. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 22.

JAIRUS, Chef de la Synagogue de Capharnaüm, pria inftamment Jéfus-Chrift de guerir fa fille. Le Sauveur le lui promit; mais s'en étant retourné chez lui, il la trouva morte. Jéfus ayant fait fortir ceux qui étoient dans la maifon, reffufcita cette fille, & la rendit en vie à fon pére. * *Matthieu, ch.* 9.

JAIUS (Claude) Jéfuite, natif du Genevois en Savoye, étoit tellement dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand I, que ce Prince lui offrit l'Evêché de Triefte, que cependant il n'accepta pas. Au Concile de Trente il tint la place du Cardinal & Evêque d'Ausbourg, & il fut fi bien fe conduire qu'il étoit également eftimé de fes amis & de fes ennemis. Il avoit un zéle extraordinaire pour la propagation de la Religion Romaine; mais il ne put fe réfoudre à avoir une conférence avec les Théologiens de Saxe, alleguant pour raifon qu'il devoit être à Vienne pour y travailler à l'établiffement d'un nouveau Collége. Il mourut en 1552, à Vienne. On a de lui, *Speculum Præfulis ex S. Scriptura*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Bibliotb. Soc. Jefu.*

JAK.

* JAKIM, étoit le Chef de la douziéme des vint-quatre Familles facerdotales d'entre les Juifs. * 1 *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 12.

* JAKIM, fils de Seimhi de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 19.

JAKIN. *Voyez* JACHIN.

* JAKIN: ce fut le nom que le Roi Salomon donna à la colonne, qui étoit au côté droit du porche du Temple de Jérufalem. Cette colonne & celle du côté gauche, qui s'appelloit Bohaz, étoient de bronze. On en peut voir la defcription. * I ou III *Rois, ch.* 7. *v.* 15. &c.

JAKOTIN, bourg avec une bonne forterefſe, fitué dans la Baffe Volhinie, fur la riviére de Supoi, environ à dix-fept lieues de la ville de Kiovie du côté du levant. Il appartient aux Mofcovites. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAKS, JAKSA ou JAEKTSIE, ville que M. Witfen met dans la Daurie en la Grande Tartarie. Elle eft environ à dix lieues de la riviére d'Amur vers le nord, & à quarante d'Albazin, ville des Mofcovites vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAKSON. *Voyez* JACKSON.

JAKUTI, peuples de la Grande Tartarie, que M. Witfen dans la Carte qu'il a donnée de ce païs, place à l'orient de la riviére de Léna, vers fon embouchure dans l'Océan feptentrional, au feptentrion oriental des Tungoëfes. Ainfi ils occupent la partie occidentale du païs, que les Cartes ordinaires appellent *Mongal*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAL.

JALA, ville du Royaume des Indes, en la partie orientale de l'Ifle de Ceylan. L'air de ce païs eft extrêmement contagieux, & c'eft pour cette raifon qu'il eft peu habité.

JALAC ou JALAK, ville de la Nubie en Afrique, dans une petite Ifle que forme le Nil vers le nord de ce Royaume. C'eft un peu au deffous de cette Ifle qu'on a dans le Nil les Cataractes du Mont Gianadel.

JALAMLAM, lieu de l'Arabie Heureufe, où les Pélerins du païs qui vont à la Mecque s'affemblent, & forment leur caravane; ce qui lui fait donner le nom de *Micat-ahel Temen*, entrepos des Yémanites. *Temen* eft le nom que les Arabes donnent à l'Arabie heureufe. * D'Herbelot. *Bibliotb. Orient.*

JALEL. *Voyez* JAHLEEL.

JALELEEL. *Voyez* JEHALLELEEL.

JALIGNY, petite ville de France dans le Bourbonnois, fur la Besbre, eft au fud-eft de Moulins dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

JALINES, en Latin *Jalinæ, Macaria*, étoit anciennement une ville, maintenant ce n'eft qu'un village, fitué fur la côte feptentrionale de l'Ifle de Chypre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JALON, fils d'Efdras de la Tribu de Juda. Il en eft fait mention. * 1 *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

JALOFES ou JALOPES, peuples de la Nigritie en Afrique, dans le Royaume de Sénéga, entre les deux bras du Niger, nommez Sénega & Gambea. Sa longueur d'orient en occident eft de cent quinze lieues; & fa largeur le long de la côte eft de foixante lieues. L'Empereur de ce païs fe nomme *le Grand Jalop*; & fe qualifie dans fes titres, Souverain de treize ou quatorze Royaumes. Les Rois de Baool, de Cayor, de Juala, & d'Alé font fes vaffaux; & fa domination s'étend depuis le Cap-Verd jufqu'à Caffan. Dans tout cet Empire on ne voit point de villes fermées; mais feulement des bourgs tout ouverts, & des villages. La Capitale du Royaume de Sénéga, où le Grand Jalop tient fa Cour, s'appelle *Tabucatum*. La chaleur y eft exceffive; & au mois de Janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de Mai parmi nous. Ce païs ne produit point de raifins; mais on y fait du vin de dattes. Le blé qu'on y appelle *mais* ou *majez*, eft une efpéce de millet. Le tabac y vient fort bien, fans qu'on prenne la peine de le cultiver. Les paturages nourriffent une infinité de gros bétail. Les Jalopes qui habitent vers le feptentrion, font feulement bazanez; mais ceux qui font au midi, ont la peau extrêmement noire. Ils font tous fort addonnez aux fortiléges & aux enchantemens. La plupart font Laboureurs, Pêcheurs ou Bergers; & il y a peu de Marchands & d'Artifans. Les principales Marchandifes du païs font des cuirs de bœuf & de vache, de l'yvoire, de la cire, de la gomme d'Arabie, de l'ambre gris, de l'or & de l'argent. Le plus grand profit que les Marchands étrangers y faifent, eft fur le fer, le cuivre, le corail, le cryftal, les dentelles, & l'eau de vie. Leurs armes ordinaires font l'arc & les fléches, avec un fabre à la Turque. Quelques-uns portent une zagaye ou lance à la main droite, un grand bouclier à la gauche, & un fabre au côté. Les Cavaliers y font fort adroits; ils favent fe tenir debout fur la felle pendant que leur cheval court à toute bride, & lancer des traits devant & derriére prefque en même tems. Lorsqu'ils font la guerre, ils ne s'amufent point à affiéger des places; mais ils brûlent d'abord les villages de leur ennemi. C'eft parmi eux la marque d'une entiére défaite, lorsqu'on perd le Tambour royal, qu'ils appellent *Omlamés*, & qu'ils confervent avec autant de foin que les Romains faifoient leurs Aigles. Le Royaume eft héréditaire; mais il y a ceci de particulier, que tous les fréres du Roi fuccédent à la Couronne, avant que fes fils puiffent y prétendre; & ceux-ci ne montent fur le thrône, qu'après que tous leurs oncles font morts. Le Grand Jalop ne léve point d'impôts, fi ce n'eft fur les Marchands étrangers. Ses plus grands revenus confiftent dans les préfens que les autres Princes lui font, & dans la vente des Efclaves qu'il prend en guerre fur fes voifins; mais le Roi de Juala tire un petit tribut annuel de chacun de fes Sujets. Ces peuples ont un grand refpect pour les Souverains; & comme le Grand Jalop eft le plus puiffant, on lui rend auffi un honneur extraordinaire. Ses Sujets n'approchent de lui qu'après avoir jetté de la poudre fur leur tête, ayant le corps nud, & fe trainant fur les genoux. A l'égard de la Religion, ils obfervent la Loi de Mahomet; mais la plupart n'ont ni Temple, ni Affemblées, ni Service divin. Les Marabouts ou Prêtres Mahométans, les entretiennent dans leur ignorance, pour leur perfuader ce qu'il leur plait. La Juftice y eft mal exercée; & ceux qui donnent le plus au Roi, ont prefque toujours le meilleur droit. Ils ont une étrange coutume, qui eft que les fréres & les fœurs d'un homme mort héritent de tous fes biens, au préjudice de fes enfans, par cette méchante raifon, qu'ils font conftamment fes parens les plus proches, & qu'on n'eft pas affuré fi ces enfans appartiennent au défunt. * Dapper, *Defcription de l'Afrique.*

JALYSE, *Jalyfus*, ville ancienne de l'Ifle de Rhodes, n'eft plus maintenant qu'un pauvre village nommé *Uxilica*, felon le Noir. Entre fes Habitans, il y avoit autrefois de fameux Magiciens, dont Ovide, *Métamorph. l.* 7, Cicéron, *de la Nature des Dieux l.* 3, & Pline, *l.* 5. *ch.* 31, ont fait mention. On voyoit en cette ville un excellent tableau de Protogéne, Peintre fameux de Caune, dans la même Ifle. Le Roi Démétrius fouhaita avec tant de paffion d'en être maître, que pour l'obtenir, il eut recours à la voye des armes. Ce bel Ouvrage qui avoit couté à Protogéne fept ans de travail, fut porté depuis à

Rome

Rome & mis dans le Temple de la Paix. On tient que cette ville tiroit son nom de Jalyse, qui étoit représenté dans ce tableau, que quelques-uns croyent avoir été Chasseur, parce qu'on le trouve peint avec un chien. D'autres disent que c'étoit un Satyre. On la nomma d'abord *Achée*, selon Diodore, *l.* 5, & elle fut bâtie par les Héliades, qui furent les premiers Habitans de l'Isle de Rhodes; mais les Phéniciens qui leur succédérent, changérent le nom d'Achée, qui signifie *Tristesse*, en celui de *Jalyse*, c'est à dire, *Joye*, comme les Grecs changérent Ἄξενος en Εὔξενος, & les Latins *Malventum* en *Beneventum*. * Bochart. Pomponius Mela, *l.* 2. Pline, *l.* 35. *c.* 10. Elien, *l.* 12.

JAM.

JAMA, ville d'Ingrie. *Voyez* JAMAGOROD.

JAMAGOROD, en Latin *Jama*, est une très bonne forteresse de l'Ingrie. Elle est située sur la riviére de Laga, à cinq lieues de la ville de Nerva du côté du Levant. Cette place étoit autrefois aux Moscovites; elle fut cedée aux Suédois avec ses dépendances en 1617. Mais elle est retournée sous la domination des Moscovites par la conquête qu'en fit Pierre I. dit *le Grand*, Czar, puis Empereur de Moscovie ou de Russie. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMAIQUE ou JAMAÏCA, (La) Isle de la Mer du Nord, au midi de l'Isle de Cuba & à l'occident de l'Espagnole, a de circuit environ cent ou cent dix lieues; de largeur, dixhuit ou vint; & de longueur, quarante ou quarante-cinq. Christophle Colomb la nomma *San-Jago*, ou saint Jacques; mais elle a retenu l'ancien nom, que les Insulaires lui avoient donné. L'air y est chaud, mais sain: & le terroir est fertile en grains, en fruits, & en cannes de sucre. Le cotton y croît en abondance, & les pâturages y nourrissent quantité de bétail. Cette Isle fut découverte l'an 1494, par Christophle Colomb, qui parcouroit alors les côtes de l'Isle de Cuba, pour reconnoître si Cuba étoit une Isle, ou une terre ferme. Les Espagnols s'y établirent l'an 1509, & transportérent ailleurs les Habitans naturels pour assurer leur conquête. Ils y faisoient quantité de sucre & de tabac. Les Anglois s'en rendirent maîtres l'an 1655, sous l'Amiral Pen; & y ont établi plusieurs Colonies. Ils firent l'an 1710 le dénombrement des Habitans de cette Isle, & il s'y trouva 80000 ames, tant libres qu'esclaves. Les Anglois divisent l'isle en 14 Contrées qui sont, *Port-Royal*, *Sainte-Catherine*, *Saint-Jean*, *Saint-André*, *Saint-David*, *Saint-Thomas*, *Clarendon*, *Saint-George*, *Sainte-Marie*, *Sainte-Anne*, *Saint-Jacques*, *Sainte-Elizabeth*, *Unnamed* & *West-Unnamed*. On n'y compte que trois villes, dont la principale est Séville, que les Espagnols nommérent d'abord *Séville d'Or*, parce que les Insulaires leur en apportérent beaucoup à leur arrivée. L'Eglise étoit déservie par des Religieux de l'Ordre de saint Jérôme. La seconde est Mélilla, remarquable par le naufrage de Colomb. La troisiéme ville est Oristan sur la côte méridionale. Port-Royal & Passage sont comptez entre les villes. Saint-Jacques ou Sant-Jago de la Véga, dont les Colombs portoient le nom de Ducs, & qui est située sur la riviére de Cabro, est la Capitale de l'Isle. Avant que les Anglois l'eussent saccagée, elle contenoit deux mille maisons. Aujourd'hui elle n'a pas beaucoup d'étendue, mais elle est bien bâtie, fort peuplée, & la résidence du Gouverneur de l'Isle. Les loix du païs sont à présent assez semblables à celles d'Angleterre. Il y a des Sieges Judiciaux, des Magistrats & des Officiers pour l'exécution de la Justice, tant Civile que Criminelle. La Jamaïque seroit très commode pour les vaisseaux, si l'accès n'en étoit pas si difficile; mais il n'y a point de ports ni d'ancrages sûrs, & tous ses environs sont très dangereux, à cause des écueils & des basses que l'on y rencontre. Le milieu de l'Isle est fort élevé, & s'abaisse par les côtez en pente douce & insensible. Cette Isle est un Marquisat, qui sert de titre aux fils aînez des Ducs de Véraguas, de la Maison de Portugal. * Linschoten, *Hist. Amer.* Porcaccio, *de Insul.* A Costa. Du Terre, &c. De Laet, *Histoire du Nouveau Monde.* *Etat de la Grande-Bretagne sous George* II, *tome* 3. *p.* 209. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAMAISOIT, JAMAYSOIT ou JAMAISTERO, grande partie du Japon, sur la côte occidentale de l'Isle de Niphon. On divise ordinairement ce païs en douze grandes Provinces ou Royaumes, qui sont Aqui, Bingo, Bitço ou Bitçhu, Foqui, Nangato, Tomo, &c. avec des villes de même nom. * *Ambassade du Japon.*

JAMAISTERO. *Voyez* JAMAISOIT.

JAMAMA, ville & Province de l'Arabie heureuse, est située sur le fleuve Aftan, vers les frontiéres de l'Arabie déserte, en remontant au Golfe de Balsora ou Mer d'Elcatif. * Sanson. Baudrand.

JAMAYSOIT. *Voyez* JAMAISOIT.

JAMBA, ville du Mogolistan, dans la Presqu'Isle en deça du Gange, sous la domination du Grand-Mogol. La ville est située sur une riviere, entre le Gange & les montagnes qui séparent cet Etat de celui de Lahor. * Sanson.

* JAMBA, Province du Mogolistan en Asie. Elle a titre de Royaume & elle est séparée de celui de Patna, du côté de l'orient, par le Gange, & environnée ailleurs par les Royaumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Delly & de Bakar. Ses villes principales sont Jamba Capitale, & Calsery. On trouve aussi dans cette Province les Etats du Rajas ou Prince de Decamperga. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMBIS, ville & Royaume des Indes dans l'Isle de Sumatra. *Voyez* JAMBY.

JAMBLIQUE, **Roi des Arabes, & frére d'Alexandre**, fut dépouillé de ses Etats par Auguste, après la bataille d'Actium, pour avoir suivi le parti d'Antoine, comme avoient fait la plupart des Rois d'Orient. Le fils de ce Prince, qui portoit même nom que lui, fut rétabli par le même Empereur, l'an 22 avant Jésus-Christ, & le dixiéme de l'empire d'Auguste. * Dion, *l.* 54.

JAMBLIQUE. Auteur Grec & Magicien de profession, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, & vivoit dans le second siécle, sous l'empire de Marc-Auréle. Il est Auteur de quelques Ouvrages en Grec, & entre autres des *Babyloniques*, que l'on dit être dans la Bibliothéque de l'Escurial en Espagne, & dont Léo Allatius a donné un fragment. Vossius, trompé par la maniére incertaine dont s'explique Suidas, a confondu cet Ouvrage avec un Roman que Jamblique avoit aussi composé, & dont Photius s'est donné la peine de faire l'extrait. On dit que Jamblique avoit été Esclave. * Photius, *in Biblioth. c.* 94. Vossius, *de Hist. Græc.*

JAMBLIQUE, Philosophe Platonicien, étoit de Chalcide dans la Cœlésyrie, & sortoit d'une famille distinguée par son éclat & par ses richesses. Après avoir étudié la Philosophie sous un certain Anatolius, & sous le célébre Porphyre, il la professa lui-même, & eut un grand nombre de Disciples, qu'il attiroit moins par son éloquence, que par sa probité, & par la bonne chére qu'il leur faisoit. Il commença à se faire considérer dès le tems de Dioclétien, & mourut sous l'empire de Constantin. Voilà ce que nous savons de sa vie, sur le rapport d'Eunape, qui parle avec assez de mépris des Ouvrages de ce Philosophe. * Eunape, *in Vit. Sophist.*

JAMBLIQUE, d'Apamée en Syrie, étoit en réputation sous le régne de Julien *l'Apostat*, qui lui écrivit plusieurs Lettres. Peut-être est-ce au même que Symmaque écrivit aussi pour lui demander son amitié, comme à un homme très illustre entre ceux qui faisoient profession d'aimer la Sagesse. On dit que ce Philosophe s'empoisonna sous Valens. * Eunape, *in Vit. Sophist.* Julien, *Epist.* 40. Symmaque *l.* 9. *Epist.* 2.

☞ Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, ayent confondu ces deux Philosophes; car quoiqu'ils ayent porté le même nom, qu'ils ayent vécu à peu près dans le même païs, & qu'ils ayent eu tous deux un Sopatre pour Disciple ou pour ami, il étoit néanmoins aisé de les distinguer par le tems; l'un étoit mort sous Constantin, & l'autre sous Valens. De quelque Jamblique que ce soit, nous avons aujourd'hui une Histoire de la Vie & de la Secte de Pythagore, & une exhortation à embrasser la Philosophie, qui comprend une explication de ses Proverbes ou Maximes. On a aussi imprimé un Ecrit de Jamblique contre la Lettre de Porphyre à Avebon sur les mystéres des Egyptiens. Car la Magie se trouvant ruïnée dans cette Lettre par des argumens très forts, Jamblique s'efforça de la soutenir, non en son nom, mais sous le nom d'un Abammon. On cite encore un Recueil des Dogmes Pythagoriciens par Jamblique. Julien, qui traite de Héros Jamblique de Chalcide, & qui l'égale à Platon, en cite un Ecrit sur le Soleil, dont il avoit tiré une partie de ce qu'il dit sur ce sujet. * Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

JAMBOLI, est une des quatre parties de la Macédoine moderne, qui comprend les païs qu'on nommoit anciennement *la premiére & la seconde Macédoine*. Elle s'étend depuis le Golfe de Salonichi au midi, jusqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant. Ses principaux lieux sont Philippi, Emboli, Ceres, la Cavalla, Contessa, Libanova, Eriso, Castel-Rampo, Ajomama, Sidero-Capso, & Cassandria. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMBRI: cette famille faisoit sa demeure à Medaba. Ils tuérent Jean, frére de Judas Machabée & de Jonathas. Mais ce dernier en fut bien tirer vengeance. Comme il apprit que ceux de cette famille menoient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiez des Arabes, que l'un d'eux avoit fiancée, & qu'ils en alloient célébrer les nôces, il se mit en embuscade avec une troupe de Soldats dans l'endroit de leur passage, se jetta sur eux lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & les tua tous, l'an du Monde 3925. * I *Machabées*, *ch.* 9. *v.* 36. &c.

JAMBY, ville des Indes Orientales, est près de la côte de l'Isle de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui est entre le Détroit de Malaca & celui de Palimban. Jamby est Capitale d'un Royaume de même nom, dont l'étendue est fort petite. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES (Thomas) ou *Jamesius*, comme il avoit accoutumé de l'écrire, naquit vers l'an 1571 dans l'Isle de Wight, & suivant la conjecture d'Antoine Wood, à Newport qui en est la principale ville. Il fit ses études d'Humanitez dans l'Ecole de Wikeham, d'où il passa au Collége neuf d'Oxford, auquel il fut aggrégé en 1593. Il reçut le degré de Maître ès Arts en 1599, & peu de tems après, Thomas Bodley instruit de son habileté dans la connoissance des Livres, le choisit pour premier Bibliothécaire de la Bibliothéque publique qu'il établissoit alors à Oxford, poste dans lequel il fut confirmé par l'Université en 1622, & qu'il remplit avec tout le succès qu'on en attendoit. En 1614, il se fit recevoir Docteur en Théologie. Dans le même tems l'Evêque de Wells lui donna le Sous-doyenné de son Eglise, & l'Archevêque de Cantorbéry le nomma à la Cure de Mongcham dans le Comté de Kent, sans qu'il eût recherché aucun de ces Bénéfices; & il fut fait Juge de paix. Tout cela l'obligea à se démettre de son emploi de Bibliothécaire, pour mieux vaquer aux fonctions de ces deux dignitez différentes. Il fut Memore de la Convocation qui se tint avec le Parlement à Oxford, la premiére année de regne de Charles I, & il y proposa de commettre quelques personnes savantes pour visiter les Bibliothéques, & examiner les Ouvrages des Saints Péres, qui avoient été corrompus ou altérez, afin

de les rétablir dans leur premiére pureté. On ne sait point quelles furent les suites de cette proposition, qui apparemment n'eut point de lieu. Mais au défaut des autres, il s'appliqua lui même à exécuter son projet, en collationnant ensemble les anciens Manuscrits des Peres qui se trouvoient dans les Bibliothéques d'Oxford: & on a plusieurs Ouvrages de sa façon qui font connoitre son goût & son attrait pour cette sorte de travail. Il mourut au mois de Mai 1629, dans sa maison d'Holywell, fauxbourg d'Oxford, âgé d'environ 58 ans, & fut enterré dans la Chapelle du Collége neuf. On a de lui, *Richardi de Bury Episcopi Dunelmensis Philobiblion*; *Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis, sive Catalogus Scriptorum in utraque Academia*; *Cyprianus renversus, hoc est, Elenchus eorum quæ in Opusculo Cypriani de Unitate Ecclesiæ sunt vel addita vel detracta, vel lapsu Typographi vel alio quovis modo supposita*; *Spicilegium D. Augustini, hoc est, libri de Fide ad Petrum Diaconum, cum antiquissimis duobus Manuscriptis & postremis ac ultimis editionibus excusis tam Basiliensi quam Parisiensi diligens collatio & castigatio*; *Bellum Papale, sive Concordia Discors Sixti V & Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriusque editionis Vulgatæ illorum Pontificum & postremæ Lovaniensium Comparatione*; *Catalogus librorum Biblioth. Bodleianæ*; *Concordantiæ sanctorum Patrum, id est, vera & pia libri Canticorum per Patres universos tam Græcos quam Latinos Expositio*; *Apologie pour Jean Wiclef, où l'on montre la conformité de ses sentimens avec ceux de l'Eglise Anglicane*, en Anglois; *L'Ecriture, les Conciles & les Péres corrompus par l'Eglise de Rome*, en Anglois; *Reponse suffisante à Jean Gretser & à Antoine Possevin Jésuites, & à l'Auteur anonyme des Fondemens de l'ancienne & de la nouvelle Religion*, en Anglois; *Les Jésuites menacez de leur ruine par les Prêtres séculiers, pour leur mauvaise vie, leurs mœurs corrompues, leur doctrine herétique & leur Politique qui l'emporte sur celle de Machiavel*, en Anglois; *Filius Papæ Papalis*; *Index generalis sanctorum Patrum ad singulas versus capitis quinti Evangelii secundum Matthæum*; *Notæ ad Georgium Wicelium de Methodo Concordiæ Ecclesiasticæ cum Catalogo Autorum qui scripserunt contra squalores Ecclesiæ Romanæ*; *Vindiciæ Gregorianæ, seu restitutus innumeris pene locis Gregorius Magnus ex variis Manuscriptis, ut magno labore, ita singulari fide collatis*; *Introduction à la Theologie, contenant une réfutation des Papistes par les Papistes même sur les principaux Articles de la Religion Anglicane*, en Anglois; *Humble & instante Requête à l'Eglise d'Angleterre, sur les Livres qui concernent la Religion*, en Anglois; *Explication étendue des dix Articles contenus dans la Requête présentée par le Docteur James au Clergé d'Angleterre pour retablir dans leur pureté les Auteurs corrompus par les Papistes*, en Anglois; *Specimen Corruptelarum Pontificiorum in Cypriano, Ambrosio, Gregorio Magno & Autore Operis imperfecti & in Jure Canonico*; *Index Librorum prohibitorum à Pontificiis*. Il a traduit outre cela du François en Anglois la Philosophie Morale des Stoïciens. Il a publié aussi deux petits Traitez de Jean Wiclef, contre les Ordres des Religieux Mendians. Quelques personnes prétendent que c'est lui qui a donné au Public avec une Version Angloise, l'Ouvrage Latin intitulé *Fiscus Papalis, sive Catalogus Indulgentiarum & Reliquiarum septem Ecclesiarum principalium Urbis Romæ, ex veteri Manuscripto descriptus*. Wood cite trois Ouvrages manuscrits de James, savoir, *Admonitio ad Theologos Protestantes de libris Pontificiorum caute legendis*; *Enchiridion Theologicum*; *Liber de Suspicionibus & Conjecturis*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 19. *p.* 62. *& suiv.*

JAMES-BAY, en Latin *Jacobi Sinus*: c'est une partie de la grande Baye de Hudson. Elle s'étend vers le midi, vis à vis du Lac supérieur. Thomas James, Anglois, la découvrit, & lui donna son nom l'an 1631. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAMESBOROUGH ou JAMESTOWN, petite ville de la Connacie en Irlande, située sur le Shannon, à six lieues au dessus d'Athlone, a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. Cette ville est tombée en ruine. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAMES-CAP: ce Cap, qu'on appelle aussi le *Cap des Etats*, le *Cap Cod*, & le *Cap Blanc*, est dans l'Amérique septentrionale, à la pointe de la Presqu'Isle, qui porte le nom de *Nouvelle Hollande*, & vis à vis de la ville de Plymouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES-COUNTY, ville d'Amérique. *Voyez* JAMESTOWN.

* JAMES-ISLE ou *Isle de Jacques*. M. Delisle dans sa Carte du Canada, la représente comme faisant trois Isles. La plus orientale est séparée des deux autres par la Baye de Cumberland; la plus occidentale est séparée de la plus orientale par la Baye de Cumberland, & de la plus méridionale par la Baye des Ours blancs. Ces trois Isles prises ou considerées en un corps ont au nord la Mer Christiane; à l'est le Détroit de Davis; au sud le Détroit de Hudson; & à l'ouest un Détroit qui s'étend depuis celui de Hudson jusqu'à la Mer Christiane.

* JAMES-RIVER, c'est à dire, *Riviére de Jacques*, riviére de l'Amérique septentrionale dans la Virginie. Elle tire sa source des montagnes qui séparent la Virginie de la Louisiane, coule de l'ouest à l'est, & se jette dans la Mer du Nord au dessous de Jamestown. * M. Delisle, Carte de la Louisiane & du cours du Mississipi.

JAMES-STAD. *Voyez* JAMESTOWN.

JAMESTOWN, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Virginie. Les Anglois, qui sont maitres de ce païs, ont bâti cette ville sur la riviére de Powhatan, un peu au dessus de son embouchure dans la Mer du Nord, & lui ont donné ce nom de *Jamestown*, ou de ville de Jacques, *Jacobipolis*, à cause de Jacques I, Roi de la Grande-Bretagne. * De Laet. Sanson. Baudrand.

JAMESTOWN, ville d'Irlande. *Voyez* JAMESBOROUGH.

JAMETZ, petite ville de Lorraine vers les frontiéres du Luxembourg, appartient aux François, qui l'ont assez bien fortifiée. Elle est située sur une petite riviere, entre Mont-médi, Damvilliers, Sténai & Longwi. * Sanson.

* JAMIN, second fils de Siméon l'un des douze Patriarches, donna son nom à la Famille des Jaminites. * *Genese, ch.* 46. *v.* 10. *Nombres, ch.* 26. *v.* 12.

* JAMLEC, fils d'Amasja, de la Tribu de Juda, fut nommé pour être un des Chefs des Familles de cette Tribu. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 4. *v.* 44.

JAMNE', ville. *Voyez* JAMNIA.

JAMNE', homme. *Voyez* JIMNA.

JAMNES ou JAMNI. *Voyez* JAMNIA.

JAMNIA, JAMNI, JAMNE', JAMNES, JEMNAA ou JABNE', ville de la Palestine dans la Tribu du Dan, située sur la Mer. Pline l'appelle *Jamnis*, & Ptolomée *le port de Jamnetes*. Lorsque les Chrétiens étoient maitres de la Judée, Jamnia étoit épiscopale, suffragante de Césarée. Ce n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Zana*, éloigné de dix mille pas de Jaffa vers le midi, & environ à vint-cinq d'Azot. * Baudrand. Jamnia a un assez bon port. Son nom ne se trouve pas dans le texte Hebreu de Josué, mais seulement dans le Grec, *Josué, ch.* 15. *v.* 45, où l'on met *Jamnai* après Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Osias, Roi de Juda, fils d'Amasias, la prit sur les Philistins, II *Chroniq. ou Paralip. ch.* 26. *v.* 6, où elle est nommée *Jabné*. Joseph dit qu'elle fut donnée en partage à la Tribu de Dan. On lit dans les Maccabées que le port de Jamnia étoit à deux cens quarante stades de Jérusalem. Plusieurs Auteurs font mention de cette ville. St. Epiphane dit que du tems d'Arius, Macrin étoit l'Evêque de Jamnia. Strabon écrit que Jamneia étoit un bourg près de Joppe. Philon assure dans son Ambassade à Caius, que Jamnia étoit une ville de Juda très peuplée & où les Gentils habitoient avec les Juifs. Le Talmud fait souvent mention de Jamnia, des hommes illustres qu'elle a donnez, & de l'Académie qu'il y avoit après la ruine de Jérusalem. Elle étoit éloignée de 15 milles de Diospolis, entre cette ville & Azot. Il y avoit une autre Jamnia dans la Tribu de Nephtali, qu'on nommoit aussi Jamnith, au rapport de Simon, *Dict. de la Bible.* * Relandi *Palæstina, l.* 2. D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Suivant Joseph, il y avoit dans la Haute Galilée un bourg du nom de Jamnia.

JAMOER. *Voyez* CAMARONES.

* JAMOT (Frederic) de Bethune, Docteur en Médecine, excella dans la Poësie, & sur-tout dans le genre Lyrique. On a de lui, *Poemata varia Græca ac Latina, Hymnos, Idyllia, Odas, Funera*; *Paraphrasis Poëtica Græca & Latina in septem Psalmos Pœnitentiales.* Il a traduit en vers Latins *Tryphiodorus Ægyptius de Ilii excidio*, & quelques Idylles de Théocrite. Il a rendu en vers Grecs *Idyllion de Vita humana* d'Ausone. Il a publié avec des Notes *Galeni Paraphrasis in Menodoti exhortationem ad Artium Liberalium studia*, traduite en Latin par Erasme. Il a fait aussi une Traduction Françoise d'un Traité Grec de *Demetrius Papagomenus de Arthritide.*

JAMPOLI, en Latin *Hyampolis*, *Anemoria*, ancien bourg de la Béotie. Il est dans la Livadie, Province de la Gréce, au septentrion de l'Isthme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thisbe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMUEL. *Voyez* JEMUL.

JAN.

JANAGAR, ville de l'Empire du Mogol en Asie, est dans la Province de Soret, vers le fond du Golfe de l'Inde. On croit par cette conjecture que c'est l'ancienne *Astacapra*, ville de l'Inde, deçà le Gange. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANAI. *Voyez* JAHNAI.

JANANAH, ville d'un païs d'Afrique, que les Arabes appellent *Kacovak.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JANBOU, c'est la source d'une fontaine, & le nom d'un château, situé dans une des Provinces de l'Arabie, appellée *Higiaz*. Il n'est éloigné de la ville de Médine que de huit journées de Caravane; & c'est une des stations ou couchées des Pélerins de la Mecque, qui s'y arrêtent toujours, à cause de la source d'eau d'où elle a pris son nom. Ce château n'est éloigné de la Mer Rouge que d'une journée: c'est pourquoi les Afriquains qui s'embarquent sur cette mer, viennent joindre en ce lieu la Caravane des Pélerins, qui viennent de Turquie à la Mecque. Les environs de ce lieu sont moins stériles que les autres qui se rencontrent sur cette route; car on y trouve une grande quantité de palmiers, qui portent de très excellentes dattes, & des terres labourables, qui portent de fort bon blé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JANCIRE, Roi des Scythes. *Cherchez* IDATHYRSE.

JANCOMA, Royaume des Indes dans la Presqu'Isle de delà le Gange, dans le Royaume de Pégu, est situé entre la riviére de Mécon à l'orient, & celle de Ménan à l'occident. * Sanson.

JANEIRO, RIO DE JANEIRO ou GANABARA, *Jannarius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Bresil, se jette dans la mer au midi de ce même païs, & donne son nom à une Province ou Capitanie. Ses villes sont Saint-Sebastien, avec un bon port, Angra de los Reyes, Casa de Piedro, &c. Les Portugais sont maitres de ce païs. Les François sous la conduite du Sieur du Gué-Trouin, prirent la ville de saint Sébastien en Septembre 1711, & y restérent pendant deux mois. Elle se racheta du pillage par 610000 Cruzades, outre une grande quantité de ris & autres marchandises, ce qui causa aux Por-

Portugais une perte de plus de vint-cinq millions. * De Laet. Baudrand.

* JANET (N...) Peintre du XVI ſiécle, faiſoit fort bien des portraits. On voit à Fontainebleau ceux qu'il a faits de François I & de François II; & dans la Bibliothéque de M. le Préſident de Thou, il y en avoit pluſieurs des principaux Seigneurs qui vivoient en ce tems-là. Il travailloit également bien en huile & en miniature. Ronſard a parlé avantageuſement de lui dans ſes Poëſies. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 119. édit. de Trevoux 1725.

JANEWAY, (Jacques) Miniſtre Presbytérien, né en Herefordshire, étudia à Oxford & vécut en particulier aprés avoir quitté l'Univerſité. Malgré ſa vie privée, il tenoit, de tems en tems, des Aſſemblées aſſez nombreuſes dans le voiſinage de Londres. Il fit paroître une grande pieté dans ſa derniére maladie, & en même tems une appréhenſion que ſon ardeur à ſervir le public ne lui eût fait négliger quelques devoirs particuliers. Il mourut le 16 Mars 1674. Il a écrit, *Heaven upon Earth*, *in octavo*; *Life of his Brother J. Janeway*; *The Saints Encouragement to diligence*; *a Toke for Children*; *Legacy to his Friends*, &c. * Calamy, 2. *Part of M. Baxters Life. Dict. Allem. de Bâle.*

JANGOMA. *Voyez* JANCOMA.

* JANIÇON (François-Michel) naquit à Paris le 24 Décembre 1674, de François Janiçon Avocat au Conſeil qui profeſſoit la Religion Réformée, & de Marie Brunier. Il fut envoyé par ſes parens en Hollande à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'Ecole de Maſtricht, où M. du Rondel enſeignoit alors avec un ſuccés égal à ſa réputation. Son oncle paternel, Miniſtre à Utrecht depuis la révocation de l'Edit de Nantes, l'appella enſuite auprés de lui, & joignit pendant quatre ans ſes inſtructions aux leçons qu'il alloit prendre ſous les Profeſſeurs Grævius, De Vries, Luyts & Bauldry. Il fit aprés cela quelques Campagnes, & aprés la paix de Ryswyck il reprit ſes études. La mort de ſon oncle arrivée en 1705, & ſuivie quelque tems aprés de celle de ſon pére, l'obligea de retourner en Hollande pour recueillir ſa ſucceſſion. L'année ſuivante il épouſa une Demoiſelle Réfugiée, de laquelle il a eu deux filles. Aprés ſon mariage, il demeura huit ans à ſa campagne dans la Seigneurie d'Overhagen qu'il avoit achetée en Gueldre. Il paſſa enſuite quelque tems à Amſterdam, où il travailla avec M. du Breuil à la Gazette Françoiſe. L'Auteur de celle de Rotterdam ayant ceſſé de la faire, il alla la continuer. Il fut enſuite appellé par le Magiſtrat d'Utrecht pour en faire une nouvelle en cette ville, en Flamand & en François. Comme il avoit tous les talens néceſſaires pour un tel Ouvrage, tout ſembloit lui promettre un ſuccés heureux; mais par malheur pour lui, un Etranger abuſant de ſa bonté fit ſervir ſon Imprimerie domeſtique à publier un Ecrit qui déplut aux Magiſtrats. Les deſagrémens que cette affaire lui cauſa, & les bontez du Prince Guillaume de Heſſe, l'attirérent à la Haye, où bientôt aprés il fut revêtu de la charge d'Agent du Landgrave de Heſſe. Il eut le 18 Août 1730 une attaque d'Apoplexie, dont il mourut le lendemain dans la 56 année de ſon âge. Outre les Gazettes auſquelles il a travaillé, il a fait les Ouvrages ſuivans, *Bibliothéque des Dames, contenant des régles générales pour leur conduite, dans toutes les circonſtances de la vie. écrite par une Dame & publiée par M. le Chevalier Richard Steele*, traduite de l'Anglois par M. Janiçon, qui n'a fait la traduction que des deux premiers volumes, ſans toucher au troiſiéme; *Le Paſſe-par-tout de l'Egliſe Romaine, ou Hiſtoire des tromperies des Prêtres & des Moines en Eſpagne, composé en Anglois par Antoine Gavin*, & traduit en François par M. Janiçon; *Etat préſent de la République des Provinces-Unies, & des païs qui en dépendent.* Cet Ouvrage devoit être de dix volumes, mais la mort ne lui a permis de publier que les deux premiers. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 18. *p.* 96 & *ſuiv.*

JANICULE, l'une des ſept montagnes de Rome, que le Roi Ancus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir ſur le Tibre. Elle fut ainſi appellée, ou parce que les Romains ſortoient autrefois par-là, comme par une porte, que les Latins nomment *Janua*, pour aller dans l'Etrurie; ou du nom d'une ancienne ville qui reconnoiſſoit Janus pour ſon fondateur. Aujourd'hui le Janicule eſt appellé le *Mont d'or*, communément *Montorio*, à cauſe de la couleur de ſon ſable qui eſt jaunâtre. C'eſt le lieu le plus élevé de Rome, & d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'eſt le moins habité de tous, à cauſe du grand air. Les ſépultures du Roi Numa & du Poëte Statius Cecilius, l'ont rendu célébre. Pline, *l.* 16, & Tite-Live diſent que le peuple s'étant un jour retiré au Janicule, fut rappellé par le Dictateur Q. Hortenſius. C'eſt auſſi où Porſenna, Roi d'Etrurie, vint camper avec ſon Armée, ſelon le même Tite-Live, Denys d'Halicarnaſſe & Silius Italicus. C'eſt enfin, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 47. ſur ce mont que dans le commencement des guerres civiles, les Sénateurs cherchérent une retraite contre la colére d'Auguſte. Les Toſcans s'en emparérent l'an 477 avant Jéſus-Chriſt, ſous le conſulat de C. Horatius Pulvillus & de T. Ménénius. Cette fortereſſe fut repriſe l'année ſuivante par la valeur de A. Virginius & de Sp. Servilius. Léandre Alberti aſſûre que l'Etrurie fut autrefois appellée *Janicule.* On tient qu'il y a eu un lieu dans l'Arabie Heureuſe, nommé anciennement *les Colonies de Janus.* * Du Pin, *Hiſt. Profanes*; *tome* 1.

JANINA, ou JOANNINA, ville d'Epire. Elle eſt habitée par de riches Marchands Grecs, & plus grande que celle de Larta dont elle eſt peu éloignée. Jean Paléologue Empereur partagea en deux l'Archevêché de Larta pour ériger celui de Janina. Les quatre Evêchez qui dépendent de Janina ſont *Argyro-Caſtro*, ville d'une médiocre grandeur; *Delbeno*, qui n'eſt qu'une bicoque; *Butrinto* ſous lequel ſont les villages de la Chimére; *Glykeon*, qui tire ſon nom d'une riviére appellée *Glyki.* Ce dernier Diocéſe s'étend depuis Paramythia juſqu'à Parya, fortereſſe des Vénitiens au bord de la mer. * Spon, *Voyage de Dalmatie &c. tome* 1. *p.* 140 & 141. *Voyez* auſſi JANNA ou JANNINA qui eſt la même.

JANISSAIRES, Fantaſſins de la Garde du Grand-Seigneur, ſont trés puiſſans à la Porte, & ſont diviſez en Janiſſaires de Conſtantinople & en Janiſſaires de Damas. Quelques-uns aſſurent qu'Amurat, I du nom, les établit à la perſuaſion d'un Santon ou Religieux Mahométan. D'autres veulent que ç'ait été Oſman premier Empereur Turc. Sur cet établiſſement & ſur l'origine de leur nom, on pourra conſulter les Annales des Turcs de Leunclavius, l'Hiſtoire de Chalcondyle, & les illuſtrations de Vigenére ſur cet Auteur. Il ne faut pas croire que le nom de Janiſſaire ſoit tiré de *Janua*, ou Porte, que les Turcs appellent *Capi.* Il vient de *Jegni*, qui ſignifie *nouveau*, & *Tcheri*, qui ſignifie *ſoldat*, d'où ſe forme *Jenitcheri*, c'eſt à dire, *nouveau ſoldat*, que nous prononçons Janiſſaire. *Voyez* la raiſon de ce nom dans l'Article BECTASCHITES. Cette milice n'étoit autrefois composée que d'enfans Chrétiens, que la pauvreté de leurs péres obligeoit d'abandonner à ces Infidéles, pour le *Carach*, ou tribut que le Grand-Seigneur exige de tous les Chrétiens qui veulent avoir liberté de conſcience dans ſes Etats; ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits priſonniers ſur les Chrétiens; mais la coutume des enfans de tribut eſt abolie, & le Grand-Seigneur ne l'exige plus que dans la Mingrélie, & dans quelques autres lieux vers la Mer Noire, qui ne peuvent payer le *Carach* en argent. Le nombre des Janiſſaires n'eſt pas determiné, il y en a plus ou moins, ſelon que les troupes ſouffrent de différentes pertes: on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille. Dans les derniers tems on auroit pu en compter juſques à cent mille; mais ce nombre eſt bien diminué à préſent, quand même on voudroit y comprendre tous ceux qui achettent cette qualité à deniers comptans, qu'ils payent aux *Kiaya* & *Serdars*, ou à l'Aga des Janiſſaires, à deſſein ſeulement de ſe faire craindre, ou de ne plus payer tribut, ou pour d'autres intérêts particuliers. La paye des Janiſſaires eſt de deux juſqu'à douze aſpres par jour, ſans compter le *Doliman* ou la robe de drap de Theſſalonique, dont le Grand-Seigneur leur fait préſent toutes les années, au premier jour de leur *Ramadan* ou Carême. Lorſqu'un Janiſſaire rend quelque ſervice particulier, ou qu'il ſe fait diſtinguer, le Grand-Seigneur augmente ſa ſolde de quelques aſpres; outre l'aſſurance qu'il a que ſa paye lui ſera continuée, quand il deviendroit invalide, parce qu'il ſera fait *Otourat*, & *Aſarella*, ou *Morteparye.* Lorſque les Janiſſaires ſont à Conſtantinople, ils ſont obligez d'aller loger dans leur *Oda* ou Chambrée; car tous les Janiſſaires ont dans Conſtantinople cent ſoixante caſernes, où ils doivent ſe retirer, ſur peine d'être châtiez rigoureuſement. Ces Chambrées ſont quelquefois de deux ou trois cens Janiſſaires, plus ou moins, ſelon la guerre ou la paix; & ils ſont obligez de ſe retirer à certaine heure, aprés laquelle l'*Odobachi* ou Maître de la Chambrée, ou en ſon abſence l'*Asbgi*, ou Cuiſinier de la Chambrée, marque ceux qui manquent, pour les faire châtier, ſi leur abſence a été ſans congé, ou pour les réprimander ſeulement, ſi ç'a été par quelque néceſſité indiſpenſable. Chaque Janiſſaire eſt obligé de donner au Thréſor de ſa chambre, ou au Thréſor général des Janiſſaires, en tems de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de ſa paye; & en tems de guerre, ſept pour cent; mais moyennant cela la Chambrée eſt obligée de donner à chaque Janiſſaire une place de trois piés de large ſur ſix de long, pour étendre ſon matelas, & de lui fournir à dîner & à ſouper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau, (car on ſait que les Mahométans, par un principe de Religion, ne boivent point de vin;) de ſorte qu'un Janiſſaire peut aiſément épargner la plus grande partie de ſa paye.

L'habillement des Janiſſaires eſt un *Doliman*, ou une longue robe, avec des manches courtes: elle eſt liée par le milieu du corps d'un *Couſſac*, ou ceinture de toile, rayée de pluſieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémitez. Par deſſous leur Doliman, ils portent un *Spahi*, ou ſurveſte de drap bleu à la négligence, ou en maniére de nos ſurtouts. Au lieu de turban, ils ont en tête un *Zarcola*, ou eſpéce de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe, qui leur pend par derriére ſur les épaules. Dans les jours de parade ils enrichiſſent leur Zarcola de pluſieurs longues plumes, qui ſont dans un petit tuyau, qui eſt attaché ſur le devant de leur bonnet. Les Janiſſaires ne portent d'ordinaire dans Conſtantinople qu'un long bâton, ou canne d'Inde à la main; mais leurs armes pour la guerre en Europe ſont le ſabre & le fuſil, ou le mouſquet; ils portent auſſi un *fourniment* (où eſt leur poudre) qui leur pend du côté gauche, par le moyen d'une courroye en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de méche en maniere de braſſelets. Dans l'Aſie ils ſe ſervent ordinairement de l'arc & des fléches, à cauſe de la diſette des poudres qui y ſont rares; mais ils ſont toujours munis d'un *Haniare*, ou maniére de poignard ou couteau, dont ils menacent à tout moment ceux dont ils exigent quelque choſe. Les arcs & les fléches ſont fournies aux Janiſſaires par des *Alaitefterdars*, ou Sous-thréſoriers-généraux.

Les Janiſſaires ne ſe marient que rarement, & même fort tard; à cauſe que l'on eſt perſuadé en Turquie, auſſi bien qu'ailleurs, qu'un homme qui eſt marié n'eſt plus ſi déterminé que celui qui n'a ſoin que de ſa perſonne: néanmoins on ne les empêche point de ſe marier; & même quand c'eſt par l'aveu de leurs Officiers, ils ſont exemts de coucher dans leurs Chambrées; mais tous les Vendredis ils ſont obligez de venir paroître à leur

Cham-

Chambre, & de se faire voir à leur *Wekilbarg*, ou Thrésorier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur nait quelque enfant, le Grand-Seigneur augmente leur solde de quelques aspres par jour. Leur Corps n'est plus si considérable qu'il l'étoit autrefois. Ils s'étoient rendus si formidables, qu'ils osoient se mêler du Gouvernement de l'Empire. Ils eurent la hardiesse en 1648, de déposer le Sultan Ibrahim, & de l'étrangler dans le château des sept Tours; mais depuis ce tems-là les Grands-Visirs, pour conserver l'autorité de leurs Souverains, ou la leur même, se sont étudiez à réprimer l'orgueil des Janissaires, & ont fait périr exprès les plus braves dans le siége de Candie, permettant aux autres de se marier, ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne coutume & Discipline des Janissaires: ce qui a beaucoup affoibli leur Corps; car comme il n'est plus rempli que de gens sans expérience, & accoutumez à l'oisiveté, ils ne savent par où se prendre pour soutenir la fierté de leurs prédécesseurs. Néanmoins en l'année 1687, ils eurent encore assez de hardiesse pour se joindre aux Spahis, avec lesquels ils détrônérent Mahomet IV, & élevérent Soliman III, son frére, sur le thrône. Pendant ces troubles ils firent mourir les principaux Officiers de l'Empire, pillérent les plus riches Bourgeois de Constantinople, & brulérent une partie de la ville. * *Mémoires Historiques.*

JANISSAIRES (Les) à Rome, sont des Officiers ou Pensionnaires du Pape, qu'on appelle aussi *Participans*, à cause de certains droits assignez sur les Annates, Bulles, ou Expéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroit dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vause, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces Janissaires sont les Solliciteurs des Banquiers expéditionnaires, qui sont souvent à la porte du Pape; mais il se trompe. Du Cange dit la même chose, & cite Octavius Vestrinus *de Judiciis Aulæ Romanæ*; mais la vérité est que ce sont des Officiers du troisiéme banc ou Collége de la Chancellerie Romaine, dont le premier banc est des Scripteurs, le second des Abbréviateurs, & le troisiéme des Janissaires, qui sont des espéces de Correcteurs ou Réviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates.

JANISSAIRES (Le Cap des). *Voyez* JANNIZARI.

JANISSAR-AGASI. Les Turcs donnent ce nom à celui qui a le commandement général sur tout le Corps des Janissaires. Cette charge répond à peu près à celle de Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, lorsqu'elle subsistoit encore sous feu M. le Duc d'Espernon, dernier Colonel. Cet Aga est le premier de tous les Agas, ou Officiers d'infanterie de l'Empire Ottoman: son nom vient du mot Turc *Aga*, qui signifie *Maître & Seigneur*, ou un bâton, qui est la marque du commandement, qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. Les Janissaires en portent aussi dans les grandes villes, pour marque de leur rang de service. Ce Général étoit autrefois tiré d'entre les Janissaires; mais depuis que le Grand-Seigneur a remarqué qu'il s'y faisoit des brigues, & que son élection étoit suivie de jalousie & de haine, qui le rendoit quelquefois méprisable à ses Officiers, il le choisit entre les Ichoglans de son Serrail. Cet Aga a un revenu fort considérable, assigné sur des *Timars*, qui sont affectez à sa charge; & le Sultan lui fait fort souvent des présens, principalement quand les Janissaires ont bien fait leur devoir en quelque occasion importante. Lorsqu'il est assez heureux pour plaire au Sultan, c'est à qui lui fera des présens, afin de parvenir par son moyen aux charges militaires; car en Turquie on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne le plus de *Bourses*, (qui est leur maniére de compter de grandes sommes,) chaque bourse étant d'environ cinq cens écus. Ce Commandant ne marche guére dans Constantinople, qu'il ne soit suivi d'un grand nombre de Janissaires, principalement quand il est arrivé quelque facheuse révolution dans l'Empire, comme celle qui arriva l'an 1687: car c'est dans ces momens que les Janissaires prennent occasion de demander leur paye, & d'en exiger l'augmentation, menaçant de piller la ville, comme ils ont fait en plusieurs endroits de cet Empire, massacrant tous ceux qui osoient leur résister. Cet Aga, pour empêcher les soulévemens, & pour mieux faire exécuter ses ordres, se fait dans ces occasions accompagner de trente ou quarante *Mungis*, ou Prévôts des Janissaires, avec cinq ou six cens de cette milice, afin de se saisir des malfaiteurs, & de les faire conduire dans ses prisons; mais ceux-ci se sont souvent peu mis en peine de l'Aga, & de ces Prévôts, qui se sont trouvez abandonnez de la milice qui les accompagnoit; parce qu'elle se jettoit du côté des mutins, pour avoir part au pillage. Le Janissar-Agasi a tout pouvoir sur la vie des Janisshaires, & ne les fait néanmoins mourir que de nuit, de peur que leurs camarades ne se soulévent, pour les délivrer du supplice. La *Falaca*, ou bastonnade sous la plante des piez, est la peine dont on punit les moindres crimes; mais quand leurs crimes méritent la mort, on les fait étrangler, ou coudre dans un sac & jetter dans quelque lac, ou riviére. Lorsque le Janissar-Agasi meurt, tous ses biens vont au profit du Thrésor commun des Janissaires, sans que le Grand-Seigneur en touche aucune chose. * *Mémoires Historiques.* *Voyez* AGA.

JANIZI, TISBE ou THISBE, autrefois OGYGIE, étoit une petite ville de la Béotie dans la Gréce. Ce n'est maintenant qu'un village de Livadie, situé près du Golfe de Lépante, & de l'Isthme de Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JANNA fils de Joseph & pére de Melchi, est compté entre les Ancêtres de Joseph, Epoux de Marie, mére de Jésus-Christ. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 24.

JANNA, JANNINA, ville de la Gréce, située sur un petit Lac, qui porte son nom, vers les sources du fleuve Pénée, environ à trente lieues de Larisse vers le couchant. Elle donne, selon quelques Géographes, le nom de *Jannina* à toute la Thessalie, où elle est maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Cassiope Dolopum*, qui étoit dans l'Epire. Elle est assez considérable, étant le Siége d'un Gouverneur, & celui d'un Archevêque Grec. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi JANINA ou JOANINA, qui est la même.

JANNEE ou JANNÆUS. *Voyez* ALEXANDRE Roi des Juifs.

JANNES, nommé Jochanne dans le Talmud, étoit compagnon de Mambrès, ou Mamrès. Et ces deux hommes, Magiciens à la Cour de Pharaon l'an du Monde 2544, avant Jésus-Christ 1491, résistérent par leurs enchantemens à Moïse, qui ne marque point leur nom, exprimé dans *la* 2. *Epître* de saint Paul *à Timothée*, *ch.* 3. *v.* 8. Le Livre qu'on voyoit dans la primitive Eglise, avec leur nom, fut mis entre les Apocryphes par le Pape Gélase, si néanmoins le Décret qu'on a publié sous le nom de ce Pape, est de lui. * Exode, *ch.* 7. *v.* 11. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 2.

JANNIZARI, Cap en Asie à l'entrée du Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles, étoit nommé autrefois *le Promontoire Sigée*. Il y a un village appellé *Troiaki*, ou petite Troye, occupé par des Chrétiens Grecs. Les Turcs le nomment *Giaour-kioi*, c'est à dire, *village d'Infidéles*; car ils appellent ainsi tous les lieux, où il n'y a point de Mosquées ou Temples de Mahométans; & ils donnent le nom de *Giaours* à tous les Chrétiens. Les Voyageurs y trouvent quantité de rafraichissemens, & de provisions, comme des poulets, des œufs, des perdrix, du ris, du beurre, & des fruits excellens, & à bon marché. La douzaine de poulets n'y vaut que quinze sols; & le bon vin muscat de l'Isle de Ténédos, qui n'en est éloignée que d'environ une lieue, ne s'y vend qu'un écu le baril, ou tonneau. De ce Cap on découvre presque toute la belle campagne de la Troade, avec les riviéres de Xanthe, ou Scamandre, & du Simoïs, qui descendent toutes deux du fameux Mont-Ida, qui est à deux lieues de Troye la grande. Ces deux riviéres si célébres dans les Poëtes Grecs ne sont guéres plus grosses, que l'est à Paris celle des Gobelins, & tarissent même quelques fois en Eté. Après s'être jointes au dessous des ruines de Troye, elles passent sous un pont de bois, appuyé sur quelques piliers de pierres; d'où elles se déchargent dans le Détroit, environ une demi-lieue au dessous du Cap de Jannizari, proche du nouveau Château d'Asie. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

JANNOT MANET. *Voyez* MANETTI.

JANO. *Voyez* JANOAH ou JANOE.

JANOAH, ville de la Tribu d'Ephraïm. Elle fut prise par Tiglath-Pileser Roi des Assyriens, du tems de Pékah, Roi d'Israël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 29.

JANOEZ (Barthélemi) Espagnol, dans le XIV siécle, composa du tems du Pape Urbain V, un Livre qui contenoit ces trois erreurs. I. Que l'Antechrist devoit venir l'an 1360, qui étoit celui auquel il écrivoit, & que son avénement se manifesteroit au jour de la Pentecôte. II. Que tous les Fidéles adultes devoient être pervertis, sans espoir de pénitence. III. Que tous les Juifs, Payens & Mahométans pervertis par l'Antechrist, se convertiroient. L'Archevêque de Tolède fit brûler ce Livre; & l'Auteur abjura ses erreurs. * Pratéole. Bzovius, *A. C.* 1359. *n.* 9. Sponde, dans la même année, *n.* 4.

JANORINSKO. *Voyez* JENISEISKOY.

JANOW. *Voyez* YANOUF.

JANOWGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

JANOWITS, bourg du Cercle de Cautzim en Bohême, est à neuf lieues de Prague vers le midi: il est connu par la victoire que les Suédois y remportérent sur les Impériaux l'an 1645. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANSENIUS (Corneille) premier Evêque de Gand, étoit natif de Hulst en Flandre, & après avoir appris les Langues, avoit enseigné dans l'Abbaye de Tongerloo. Depuis il fut Curé de saint Martin de Courtray; & enfin Doyen de saint Jacques de Louvain, où il eut rang de Docteur, & de Professeur en Théologie. Philippe II, Roi d'Espagne, l'envoya au Concile de Trente, où il se fit autant estimer par sa modestie que par sa doctrine. A son retour il fut fait Evêque de Gand. Le public lui est obligé de plusieurs beaux Ouvrages, & surtout de la Concorde sur les Evangiles. Les autres sont, *Commentarii in totam Historiam Evangelicam, in Proverbia Salomonis & Ecclesiasticum; Paraphrasis & Annotationes in omnes Psalmos Davidicos; Annotationes in libros Sapientiæ Salomonis; Une courte Confession de Foi*, en Flamand, &c. Jansénius mourut à Gand le dixiéme Avril 1576, âgé de 66 ans. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI. & in Elog.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 152 & 153. Raissi, *Belg. Christ.* Sanderus, *De Illust. Gand.* Genebrard, *en la Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. &c.

JANSENIUS (Corneille) Evêque d'Ypres, né l'an 1585, dans un village nommé Accoy ou Akoy, proche de Leerdam en Hollande, d'une famille Catholique, étudia à Utrecht, puis à Louvain. Ensuite il alla à Paris, & de là à Bayonne, avec Jean du Verger de Hauranne, depuis Abbé de Saint-Cyran, & y étudia avec beaucoup d'application les Ouvrages de saint Augustin. Après avoir passé douze ans en France, il retourna à Louvain, où il fut choisi pour être Principal du Collége de Sainte-Pulcherie, & reçu Docteur en Théologie l'an 1617. Le Roi d'Espagne le fit Professeur en l'Ecriture-Sainte, après qu'il eut été deux fois, en 1624 & 1625, député vers ce Prince, au nom de l'Université de Louvain. Jansénius fut fait Evêque d'Ypres l'an 1635, le 28 jour d'Octobre, qui étoit celui de sa naissance; & fut consacré l'année suivante au même jour. Les commencemens de son Episcopat furent employez à la réforme de son Diocése; mais il ne put pas achever tous les projets, qu'il a-

voit faits pour remplir les devoirs d'un ſaint Evêque, parce qu'il mourut de la peſte, le ſixiéme jour de Mai de l'an 1638. Il a publié de ſon vivant quelques Ouvrages, comme un Diſcours moral ſur la réforme de l'homme intérieur, prononcé à une Profeſſion; l'*Alexipharmacum*, contre les Miniſtres de Bois-le-Duc; & *Spongia Notarum*, pour la défenſe de l'*Alexipharmacum*, contre le Miniſtre Voet; des Commentaires ſur le Pentateuque, & ſur les quatre Evangiles; deux Réſolutions de Cas de conſcience, ſur l'obligation des Edits en ce qu'il regarde la monnoye, & ſur le ſerment des Magiſtrats. Il eſt encore Auteur d'un Livre intitulé *Mars Gallicus*, ſous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus*, dans lequel il prétendoit montrer que la France avoit eu tort de ſecourir les Hollandois rebelles & hérétiques; mais de tous ſes Ouvrages, celui qui a le plus fait de bruit, eſt celui qui eſt intitulé *Auguſtinus*, ſur la Grace, dans lequel il prétendoit recueillir toute la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la Grace, ſur le Libre-Arbitre, & ſur la Prédeſtination, dans le deſſein de combattre la doctrine de Molina, & de ſes Diſciples. Il avoit travaillé longtems à cet Ouvrage avec application. Il le laiſſa parfait lorſqu'il mourut, & le ſoumit par ſon Teſtament au Saint Siége. Fromond & Calénus Exécuteurs de ſon Teſtament le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Il excita auſſitôt des troubles dans l'Univerſité de Louvain, & l'on vit paroître pluſieurs Ecrits pour & contre cet Ouvrage. Les Jéſuites lui oppoſérent des Théſes. Urbain VIII, pour appaiſer ces troubles, en renouvellant & confirmant les Conſtitutions de Pie V, & de Gregoire XIII, contre les Propoſitions de Baïus par ſa Bulle du ſixiéme de Mars 1642, défendit le Livre de Janſénius, & les Théſes des Jéſuites, ajoutant une note particuliére contre le Livre de Janſénius, ſavoir, qu'il renouvelloit des Propoſitions condamnées par les Bulles de ſes prédeceſſeurs. Cette Bulle publiée à Louvain, au lieu d'appaiſer les troubles, ne fit que les exciter, & échauffer la diſpute. Ces conteſtations paſſérent bientôt en France, où elles ne s'agitérent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut enſuite porté à Rome par les Evêques de France, qui demandérent au Pape la condamnation de cinq Propoſitions, dans leſquelles ils renfermoient la doctrine du Livre de Janſénius. Innocent X les condamna par ſa Bulle du dernier Mai 1653, comme étant de Janſénius. Les Aſſemblées du Clergé de France de 1654 & de 1655, reçurent la Bulle d'Innocent X, & la derniére dreſſa un Formulaire pour la condamnation de ces Propoſitions, comme contenant la doctrine de Janſénius. Les Défenſeurs de Janſénius prirent alors le parti de condamner les cinq Propoſitions; mais de ſoutenir qu'elles n'étoient point dans Janſénius, & que ſa doctrine étoit bien différente du ſens condamné des cinq Propoſitions. M. Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, ayant témoigné dans une Lettre imprimée qu'il doutoit ſi les cinq Propoſitions étoient dans Janſénius, fut cenſuré & exclus de la Faculté de Théologie de Paris, avec pluſieurs autres Docteurs qui ne voulurent pas ſouſcrire à la cenſure. Le Formulaire dreſſé dans l'Aſſemblée du Clergé de 1655, fut confirmé dans celle de 1656. Le Pape Alexandre VII, par ſa Bulle du 16 Octobre de la même année, déclara que les cinq Propoſitions étoient tirées de Janſénius, & qu'elles avoient été condamnées dans le ſens de cet Auteur. Les Aſſemblées du Clergé de 1660, de 1661, & de 1664 ordonnérent la ſignature du Formulaire; qui fut autoriſée par une Déclaration du Roi du 29 Avril. En conſéquence on le fit ſigner dans tous les Diocéſes de France, aux Eccléſiaſtiques, aux Religieux, Religieuſes, & autres. Ceux qui refuſérent de le ſigner furent interdits & excommuniez. On voulut même faire le procès à quatre Evêques de France, qui avoient, dans leurs Mandemens publics, diſtingué le Fait du Droit, & déclaré qu'ils ne demandoient qu'une ſoumiſſion de ſilence reſpectueux pour le fait. Néanmoins l'affaire fut accommodée l'an 1668, ſous le Pontificat de Clément IX, qui ſe contenta que les Evêques ſignaſſent & fiſſent ſigner le Formulaire, purement & ſimplement, quoiqu'en même tems ils déclaraſſent en particulier, qu'ils ne demandoient pas la même ſoumiſſion pour le fait que pour le droit; des Evêques ayant ſigné, & fait ſigner le Formulaire, purement & ſimplement. Depuis ce tems ces conteſtations, ſur la ſignature du Formulaire, ſe ſont renouvellées, tant en Flandre, qu'en France. Sur les conteſtations qui étoient en Flandre, Innocent XII déclara par ſon Bref du ſixiéme de Février 1694, adreſſée aux Evêques de Flandre, qu'il ne falloit rien ajouter au Formulaire, & qu'il ſuffiſoit que ceux qui le ſignoient le fiſſent ſincérement, ſans diſtinction, reſtriction ou expoſition, en condamnant les Propoſitions extraites du Livre de Janſénius dans le ſens qui ſe préſente, & que les termes des Propoſitions mêmes portent. La réſolution d'un Cas de conſcience ſignée par 40 Docteurs, où la diſtinction du fait & du droit étoit tolérée, a renouvellé ces diſputes en France au commencement du XVIII ſiécle. Enfin le Pape Clément XI, par ſa Bulle du 15 Juillet 1705, a déclaré, ſur toutes ces conteſtations, qu'on ne ſatisfait point par le ſilence reſpectueux à l'obéiſſance qui eſt due aux Conſtitutions, mais que tous les Fidéles doivent condamner comme hérétique, non ſeulement de bouche, mais auſſi de cœur, le ſens du Livre de Janſénius condamné dans les cinq Propoſitions, & que les propres termes préſentent d'abord; qu'on ne peut licitement ſouſcrire au Formulaire dans une autre penſée, dans un autre eſprit ou ſentiment. Cette Conſtitution a été reçue par l'Aſſemblée générale du Clergé de France tenue en 1705, & publiée dans le Royaume par l'autorité du Roi. Elle n'a pas néanmoins fait ceſſer les diſputes, particuliérement dans les Païs-Bas, à cauſe des diverſes interprétations qu'on lui a données. On peut dire au contraire, que ces conteſtations ſont plus échauffées que jamais, depuis que le Pape par ſa Conſtitution du 13 Septembre 1713, a condamné cent & une Propoſitions tirées du Nouveau Teſtament du Pére Queſnel, qui étoit alors le Chef de ceux qu'on appelle Janſéniſtes; que le Roi de France a obligé par ſon autorité & le Clergé de France & la Sorbonne d'admettre la Conſtitution; & que malgré cette autorité, quelques Evêques & Docteurs n'ont pas voulu y ſouſcrire ſans explication. * *La Vie de Janſénius à la tête de ſon Auguſtin.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 153 & *ſuiv.* Sandére, *Fland. Illuſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le Mire, &c. *Hiſtoire du Janſéniſme. Ecrits pour & contre le Livre de Janſénius.* Leidekker, *Hiſtoria Janſeniana.* Du Mas, *Hiſtoire des cinq Propoſitions. Autres Hiſtoires particuliéres.* Bayle, *Diction. Critique.*

* JANSENIUS (Gabriel) Recteur du Collége d'Aloſt en Flandre, a donné au Public cinq Tragi-comédies ſacrées, intitulées, *Monomachia Davidis cum Goliath*; *Nabalus*; *Judicium Regis Salomonis*; *Cæcus à nativitate*; *S. Martinus*: & trois Comédies, ſavoir *Bruſquetus Galliarum Regis Circulator & Morio*; *Philippus fatuus ſub matre ſtolida*; *Nobilis ruralis*; *Epigrammata varia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 253.

* JANSENIUS (Nicolas) ſurnommé *Boy*, de Ziriczée en Zélande, Licentié en Théologie, fut Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & ſe diſtingua à Anvers par ſes prédications. Il fut envoyé en Dannemarc, comme Miſſionnaire du Saint Siége, pour s'oppoſer dans ce Royaume aux progrès de la Religion Luthérienne. Il mourut dans cette fonction. On a de lui, *Vita Sancti Dominici Ord. Prædicatorum Fundatoris*; *Scholia & Animadverſiones in Apologiam de Vita & Morte Johannis Duns Scoti, Ord. S. Franciſci*; *Defenſio Fidei Catholicæ & Apoſtolicæ Romanæ*; *Beneficia Fratribus Prædicatoribus à D. Virgine collata*; *Inſtructio Sacerdotum Autore Antonio de Molina*, traduite de l'Eſpagnol en Latin, de même que *Summa Caſuum Petri de Ledeſma.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 689.

JANS-MAYEN-EILAND. *Voyez* JEAN-MAY.

* JANSON (Abraham) d'Anvers, vivoit dans le XVII ſiécle. Il étoit né avec un genie merveilleux pour la Peinture, & dans ſa jeuneſſe il a fait des choſes qui le mettoient bien au deſſus de tous les jeunes Peintres de ſon tems. Mais l'amour s'empara tellement de ſon cœur, qu'il ſacrifia ſa profeſſion à l'aſſiduité qu'il rendoit à une jeune fille d'Anvers, & l'ayant épouſée, il ne ſongea plus qu'à dépenſer le bien qu'il avoit, dans les divertiſſemens & la bonne chére. Cette vie épuiſa bientôt ce qu'il avoit de bien, & au lieu de s'en prendre à ſa pareſſe, il s'irrita contre le peu de juſtice que l'on rendoit, lui ſembloit-il, à ſon mérite. Jaloux de celui de Rubens, il défia ce Peintre, & lui propoſa certaines perſonnes pour juger de leurs ouvrages, quand ils ſeroient faits. Mais Rubens lui répondit, ſans accepter le défi, qu'il lui cédoit volontiers & que le Public leur rendroit juſtice. On peut voir des ouvrages de Janſon, dans quelques Egliſes d'Anvers. Il y a entre autres une Deſcente de croix qu'il a faite pour la grande Egliſe de Bois-le-Duc. On la prenoit pour être de Rubens; & dans la vérité elle n'eſt pas inférieure aux ouvrages de ce grand Peintre. * *De Piles*, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 399 & 400.

JANSON (Arſéne de) Religieux de la Trape, qui s'appelloit dans le monde *le Comte de Roſemberg*, naquit à Paris le 12 Février 1655. Après les exercices qu'on fait faire d'ordinaire aux jeunes gens, on le deſtina à porter les armes, où il fit paroître beaucoup de valeur, & remplit avec honneur les emplois qui lui furent confiez. Ennuyé du monde, & pouſſé par un eſprit de Religion, il ſe retira à la Trape, y reçut l'habit Religieux le ſeptiéme Décembre 1702, & y fit profeſſion l'année ſuivante. En 1704, il fut choiſi pour aller porter la réforme dans les Etats de Toſcane. L'Abbé de la Trape lui donna huit Religieux, quatre Novices, quatre Fréres Convers, & un Oblat. Cette troupe dévote fut reçue du Grand-Duc Côme III, avec toutes ſortes de marques d'eſtime & de vénération. Il leur donna l'Abbaye de Buon-Solazzo, que les Religieux mitigez de Cîteaux leur abandonnérent; & c'eſt là où le Frére Arſéne de Janſon finit ſa courſe le 21 Juin 1710, après avoir édifié tous ſes fréres par ſa modeſtie & par ſa pénitence. On a publié ſa Vie ſous ce titre, *Compendio della Vita di Franceſco Arſenio di Gianſon, Monaco Ciſterſienſe della Trapa, chiamato nel ſecolo il Conte di Roſenberg, morto nella Badia di Buon-Solazzo, il di 21 Giugno 1710, ſcritta dall Abbate e Monaci della ſudetta Badia all' Eminentiſſ. e Reverendiſſ. Signor Cardinale di Gianſon Fourbin*, *in douze*, *pp.* 130.

* JANSON (Nicolas) célébre Imprimeur François, s'alla établir à Veniſe en 1486, où il a été le premier qui a commencé à perfectionner l'Art de l'Imprimerie, que les Allemands s'étoient contentez d'inventer: car il ſurpaſſa tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs juſqu'alors, par la beauté de ſes caractéres; & on peut dire, qu'il jetta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Veniſe s'eſt aquiſe depuis par le moyen des Manuces. * Sabellic. *Hiſt. Venet.*

JANSONIUS, (Jacques) Docteur en Théologie & Doyen de S. Pierre à Louvain, naquit à Amſterdam, en 1547, de parens Catholiques-Romains. Son pére étant mort de bonne heure, ſa mére l'envoya à Louvain en 1564, où il étudia la Philoſophie & la Théologie. Il prit enſuite le degré de Licentié en Théologie, & en 1575 il fut fait le premier Préſident du nouveau Collége des Auguſtins. En 1579, il fut fait Préſident du Collége du Pape. En 1580, il fut Profeſſeur en Théologie; & en 1595, il fut mis à la place de Stapleton. En 1614, il fut fait Doyen de l'Egliſe Collégiale de S. Pierre. Mais comme il étoit déja fort vieux & attaqué de la goute, il fut obligé de faire remplir par d'autres les fonctions de ſa charge de Profeſſeur. Il mourut le 30 Juillet 1625. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Inſtitutio Catholicæ Eccleſiaſticæ*; *In Sacrum Miſſæ Canonem*; *Liturgica ſive de Sacrificiis materiali Altaris libri tres*; *Commentarius in Cantic. Canticorum*; *Commentarius & Expoſitio in Pſalmos Davidicos*; *Expoſitio iterata in Pſalmos a priori [illegible]*; *Expoſitio in Propheta*

Job ; Expoſitio in Evang. S. Johan. ; Vita coccinea, ſive *Enarratio paſſionis Dominicæ*. Jean Maſius a écrit ſa Vie. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 414 & 415. *Dict. Allem.*

JANSSON, célébre Imprimeur d'Amſterdam. *Cherchez* BLAEU.

* JANTHE, nom d'une des Nymphes de l'Océan, & d'une femme de la ville de Pheſto dans le Royaume de Créte. On raconte de cette derniére, qu'étant promiſe en mariage à Iphis qu'elle regardoit comme le fils de Lydis & de Théletuſe, & qui cependant n'étoit qu'une fille, il arriva que la Déeſſe Iſis à la priére de Théletuſe changea Iphis en garçon, & que Junon, Vénus & Hyménée ſe trouvérent en perſonne à ce mariage. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 12.

JANTRA, en Latin *Jatrus*, *Jeterus*, riviére de la Bulgarie. Elle prend ſa ſource au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va ſe décharger dans le Danube à quatre ou cinq lieues au deſſous de Nicopoli. * Maty, *Dict. Geogr.*

JANUA, ville. *Voyez* JANOE'.

JANUAL, ſorte de gâteau. *Voyez* l'Article de JANVIER.

* JANUARIUS, Préfet de Rome en 319, ou au moins Vicaire du Préfet de Rome. Il fut enſuite Préfet du Prétoire, ou ſon Lieutenant, en 329. Il en eſt parlé dans l'un & l'autre Code. * Jac. Godofredi *Proſop. Cod. Theodoſiani*.

* JANUARIUS. On trouve huit ou neuf Martyrs de ce nom, & une *Januaria* Martyre. *Voyez* les *Acta ſincera & ſelecta* du P. Thierri Ruinart.

JANVIER, nom du premier mois de l'année, ſelon la ſupputation dont on ſe ſert en Occident. Le Roi Charles IX ordonna par un édit de l'année 1564, que l'on commenceroit en France à compter l'année par le premier de Janvier. Auparavant, mais ſeulement ſous la troiſiéme race de nos Rois, on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme le Pére Pétau, après pluſieurs autres, l'a remarqué dans ſon *Rationarium Temporum*, & cela a été obſervé quelquefois, même hors de France, ainſi qu'il paroît par une Lettre de Pie II à Charles VII, datée du mois de Janvier 1459, & de la ſeconde année de ſon Pontificat. Cette Lettre eſt imprimée dans le Spicilége. Les Romains ont donné ce nom au mois de Janvier à cauſe de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes ; parce que d'un côté le premier jour de Janvier regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot *Janvier*, *Januarius*, peut auſſi venir de *Janua*, porte ; parce que ce mois étant le premier de tous, il eſt comme la porte des années. Avant Numa Pompilius il n'étoit compoſé que de 23 jours. Il y ajouta un jour, & Céſar l'augmenta de deux autres. Numa le plaça au ſolſtice d'Hiver. L'année de Romulus commençoit par le mois de Mars qu'il avoit mis à l'équinoxe du Printems. Et quoique les Calendes, ou le premier jour de ce mois, fût ſous la protection de Junon, comme les autres premiers jours des mois, celui-ci ne laiſſoit pas d'être particuliérement conſacré à Janus, à qui on faiſoit ce jour-là un ſacrifice d'un gâteau, qu'on appelloit *Janual*, fait de farine nouvelle, de ſel nouveau, auſſi bien que d'encens & de vin. Ce même jour tous les Artiſans ébauchoient leurs ouvrages chacun dans ſon art, & ſa profeſſion, comme auſſi les Gens de Lettres, dans la penſée où ils étoient, que commençant l'année par le travail & l'induſtrie, tout le reſte s'enſuivroit ; c'eſt ce que nous apprenons d'Ovide, *Faſtes l.* 1. *v.* 165, &c.

Poſtea mirabar cur non ſine litibus eſſet
Prima dies. Cauſam percipe, Janus ait.
Tempora commiſi naſcentia rebus agendis,
Totus ab auſpicio ne foret annus iners.
Quiſque ſuas artes ob idem delibat agendo,
Nec plus quam ſolitum teſtificatur opus.

Les Conſuls déſignez prenoient poſſeſſion ce jour-là de leur Conſulat, & commençoient d'entrer en charge, particuliérement depuis les Empereurs, & quelque tems auparavant, ſous le Conſulat de Quintus Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luſcus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au Capitole, accompagnez d'une grande foule de peuple, tous habillez de neuf, & là ils immoloient à Jupiter *Capitolin* deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis ſous le joug, parmi les parfums & les odeurs qu'ils répandoient dans ſon Temple. Les Flamines, conjointement avec eux, faiſoient des vœux pendant ce ſacrifice pour la proſpérité de l'Empire, & pour le ſalut des Empereurs, après leur avoir prêté ſerment de fidélité, & ratifié tout ce qu'ils avoient fait dans le cours de l'année précédente. Ces vœux & ce ſerment étoient faits pareillement par les autres Magiſtrats, & par le peuple. Tacite nous dit, *Annales*, *l.* 16. qu'on faiſoit un crime à Thraſéa d'avoir évité à deſſein de ſe trouver tous les ans au ſerment ſolemnel des Magiſtrats, & aux vœux qu'on faiſoit pour le ſalut de l'Empereur. *Ovide*, *Faſtes l.* 1. *v.* 75, nous marque plus diſtinctement toutes ces cérémonies.

Cernis odoratis ut luceat ignibus æther,
Et ſonet accenſis ſpica Ciliſſa focis?
Flamma nitore ſuo Templorum verberat aurum,
Et tremulum ſumma ſpargit in æde jubar.
Veſtibus intactis Tarpeias itur in Arces:
Et populus feſto concolor ipſe ſuo eſt.
Jamque novi præeunt faſces, nova purpura fulget;
Et nova conſpicuum pondera ſentit ebur.
Colla rudes operum præbent ferienda Juvenci,
Quos aluit campis herba Faliſca ſuis.

En ce jour les Romains ne faiſoient paroître aucune haine, prenoient ſoigneuſement garde de ne laiſſer échapper aucune parole qui fût de mauvais augure. Les amis avoient ſoin d'envoyer des préſens à leurs amis qu'on appelloit *Strenæ*, étrennes, dont l'inſtitution eſt due à T. Tatius, Roi des Sabins, après l'accord fait avec Romulus ; car l'on tient que pour témoigner en quelle eſtime il avoit ceux qui l'avoient bien ſervi dans la querelle qu'il eut à démêler avec les Romains, il leur envoya au commencement de l'année à chacun un rameau de laurier, pris dans le bois de la Déeſſe *Strenua*, avec un compliment & des ſouhaits d'une heureuſe année. C'eſt comme en parle Symmaque *l.* 10. *Epiſt.* 28. aux Empereurs Théodoſe & Arcadius. *Strenarum uſus adolevit autoritate Tatii Regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenuæ anni novi auſpices primus accepit.* Les Romains s'étudioient ſur toutes choſes à ſe tenir joyeux, & à ſe bien divertir dans ce premier jour, croyant que tout le reſte de l'année s'enſuivroit. Voilà ce qui ſe paſſoit le premier jour du mois de Janvier. Nous allons parcourir les autres jours du mois, & les Fêtes qui s'y célébroient.

Le ſecond jour étoit jour plaidoyable, mais eſtimé malheureux pour la guerre, & appellé pour cette raiſon *Dies ater*, jour funeſte.

Le troiſiéme & le quatriéme étoient jours Comitiaux ou d'Aſſemblée.

Le cinquiéme, qui étoit le jour des Nones, étoit plaidoyable.

Le ſixiéme étoit eſtimé malheureux.

Le ſeptiéme & le huitiéme étoient jours d'Aſſemblée.

Le ſeptiéme on célébroit parmi les Romains la venue d'*Iſis*, & le huitiéme étoit conſacré à *Neptune* chez les Athéniens.

Le neuviéme on célébroit les *Agonales*, fête inſtituée en l'honneur de Janus par *Numa Pompilius*, dans laquelle le Roi des Sacrifices immoloit un Bélier à ce Dieu.

Le dixiéme étoit un jour miparti, marqué ainſi dans l'ancien Calendrier EN, & dans le nouveau *media hyems*.

L'onziéme arrivoit la fête appellée *Carmentalia*, les *Carmentales*, pour honorer la Déeſſe *Carmenta*, mére d'*Evandre*. On lui ſacrifioit tous les ans avant midi : c'eſt pourquoi ce jour eſt marqué dans le Calendrier, *Nefaſtus primo*, pour dire qu'il n'étoit pas permis de rien faire pendant la matinée. Ce ſacrifice ſe faiſoit pour témoigner ſa reconnoiſſance à cette Divinité, qui avoit prédit pluſieurs choſes avantageuſes à l'Empire Romain. On célébroit dans ce même jour la dédicace du Temple de *Juturne* dans le Champ de *Mars*.

Le douziéme étoit jour d'Aſſemblée : quelquefois on y faiſoit la Fête des Compitales ou des Carrefours.

Le treiziéme, jour des Ides, conſacré à Jupiter, étoit marqué de ces lettres dans le Calendrier N. P. *Nefaſtus prima parte diei*, qu'il étoit fête le matin ſeulement. On lui ſacrifioit une brebis appellée *Ovis Idulis*. Ce fut en ce jour qu'*Octavius Céſar* prit le nom d'*Auguſtus*, ſuivant la remontrance de *Munatius Plancus*.

Le quatorziéme étoit marqué de ces Lettres EN dans le Calendrier, pour dire qu'il étoit coupé, moitié fête & moitié jour ouvrier.

Le quinziéme, on ſolemniſoit pour la ſeconde fois la fête nommée à cauſe de cela *Carmentalia ſecunda* ou *repetita & relata*, en l'honneur de Carmenta, mére d'Evandre.

Au ſeiziéme arrivoit la dédicace du Temple de la *Concorde*, non pas de celui que le Préteur *Manlius* voua, & qui fut dédié par *Caius Attilius* Duumvir, ni celui que le Sécretaire *Flavius* dédia dans la Place de *Vulcain* ; mais de ce grand & magnifique Temple, qui fut voué & dédié par *Camille*, & que *Livia Druſilla* orna de pluſieurs ſtatues & d'un Autel magnifique.

Depuis le ſeiziéme, juſqu'au premier de Février, étoient des jours Comitiaux, ou d'Aſſemblée, ſi vous en exceptez le vint-quatriéme, où l'on célébroit les *Feries Sementines*, pour les ſemailles :

Le vint-ſeptiéme, où l'on faiſoit la fête de la dédicace du Temple de Caſtor & de Pollux à l'Etang de Juturna ſœur de *Turnus* :

Le vint-neuviéme où ſe donnoient les Jeux de courſes de chevaux, appellez *Equiria*, dans le Champ de Mars :

Et le trentiéme qui étoit la fête de la *Paix*, où l'on ſacrifioit une victime blanche, & l'on brûloit quantité d'encens. * L'Abbé Danet, *Dict. des Antiq.* Pitiſcus, *Lexicon Antiq.*

JANVILLE, petite ville de France, eſt dans l'Orléanois entre Orléans & Chartres, environ à neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

JANUM, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 53.

JANUS, premier Roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'Enée vint s'y établir. On dit qu'il étoit fils d'Apollon & de Créüſe, fille d'Erechthée, Roi des Athéniens ; que Xiphus mari de Créüſe, l'adopta ſans le connoître ; & qu'il vint avec une puiſſante Flotte aborder en Italie, en poliça les peuples, leur apprit la Religion, & bâtit ſur une montagne une ville, qu'il appella de ſon nom *Janicule*. On ajoûte que dans le tems qu'il ſignaloit ſon régne parmi des peuples Barbares, Saturne chaſſé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ſes Etats. Janus après ſa mort fut adoré comme une Divinité, & c'eſt la premiére de celles que ces peuples invoquoient. Romulus lui fit bâtir un Temple dans Rome, dont les portes étoient ouvertes en tems de guerre & fermées en tems de paix. Le Temple avoit douze portes, qui déſignoient les douze mois de l'année ; & des médailles qui ſont dans la Bibliothéque du Roi de France, repréſentent ce Dieu avec quatre viſages, qui marquent les quatre ſaiſons. Tous ces attributs conviennent au Soleil. Auſſi Macrobe croit que Janus étoit Dieu de l'An, & Ovide lui donne le même titre :

Jane biceps, anni tacitè labentis origo,
Solus de Superis qui tua terga vides.

D'autres disent que c'étoit pour signifier la société de son régne avec Saturne, & que pour cette même raison la monnoye de ce tems-là étoit marquée d'une image à deux têtes qui étoient celle de Janus & de Saturne, avec un navire sur le revers, qui désignoit l'arrivée de Saturne en Italie par mer. Ce Dieu présidoit au commencement & à la fin de toutes choses: c'est pourquoi on disoit aussi qu'il ouvroit & qu'il fermoit l'année, & on lui mettoit un bâton à la main droite, & une clef à la main gauche. Ceux qui veulent trouver la verité de l'Histoire dans les fictions de la Fable, disent que l'ancien Janus est le même que Noé, & qu'il fut ainsi appellé du mot Hébreu *Jajin*, qui signifie vin; parce qu'il avoit le premier planté la vigne: Qu'il fut répréfenté avec deux visages, parce qu'il avoit vu l'ancien Monde avant le Déluge, & le nouveau Monde après que les eaux se furent retirées: Qu'on lui donnoit un navire à cause de l'arche, où il avoit été sauvé: Qu'il présidoit au commencement & à la fin, parce qu'il avoit vu la fin du premier Monde & le commencement du second, lequel il avoit en quelque façon ouvert: c'est pourquoi on lui mettoit une clef à la main.

☞ Lorsqu'on entreprenoit quelque guerre à Rome, la coutume étoit d'ouvrir le Temple de Janus, que l'on fermoit, lorsque l'on commençoit à jouir d'une paix universelle. Ce Temple n'avoit été fermé que deux fois, la première sous le régne de Numa, & la seconde après la premiére guerre Punique; mais sous le régne d'Auguste, il fut fermé trois fois, savoir, 29 ans avant la naissance de Jésus-Christ, la troisiéme année d'Auguste, & 725 de la fondation de Rome: une seconde fois la cinquiéme année de ce Prince: & une troisiéme fois dans sa 24 année. Néron pratiqua deux fois la même cérémonie, de même que Vespasien & quelques autres après lui. Il n'est pas croyable que les Empereurs Chrétiens l'ayent observée, comme le veut Casaubon, *dans ses Notes sur Suétone.* Cela auroit besoin de preuves bien fortes, & il n'en allégue qu'une qui est assez foible, savoir, ce que dit Ammien Marcellin Auteur Payen, *l.* 16, que Constance vint à Rome, *concluso Jani Templo, stratisque hostibus cunctis, &c.* Cet endroit se lit différemment dans les Manuscrits, & toujours d'une maniére inintelligible; de sorte que chacun le corrige comme il peut. M. de Valois croit qu'il faut lire *quasi*, ou *tanquam recluso*, c'est à dire, *denuo clauso*, de sorte que selon lui, Ammien se mocque de Constance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût subjugué tous ses ennemis, & fermé le Temple de Janus. Ainsi cet endroit ne marque point du tout qu'il l'eût fermé, & n'est qu'une expression qui signifie une paix entiére, & qui peut aussi bien être tirée de l'ancienne pratique des Idolâtres, que de ce qui se faisoit du tems de Constance. * Dion, *l.* 51. Ammien Marcellin, *l.* 16 *c.* 10. *p.* 139, de l'édition de Jacques Gronovius, *in quarto*, 1693. Tillemont, *Histoire des Empereurs.* Vossius, *de Theologia Gentili*, Dempster, *Antiq. Rom.* Du Pin, *Histoire Profane, tome* 2.

JANUS. *Cherchez* JEAN, Roi de Chypre.

JANUS, ou JANUTTIUS MANETTI. *Cherchez* MANETTI.

JANUS DE DAMAS, ancien Médecin de Syrie, est Auteur de sept Livres de l'Art de guérir les maladies, & de grand nombre d'autres Traitez.

JANUS GRUTER. *Voyez* GRUTER (Jean ou Janus).

JANUTI. *Voyez* GIANUTI.

JAO.

JAOCHEU, grande ville de la Province de Kiangsi dans la Chine, est la Capitale d'un Territoire de même nom & a Jurisdiction sur six Citez. Elle est célébre à cause de la belle porcelaine qu'on y fait dans la Cité de Feuléang, d'une terre qu'on apporte des environs de la ville d'Hoiecheu, sur les confins de la Province de Nanquin, où on ne la peut faire, parce que les eaux n'y sont pas propres. Proche de la Cité d'Yukan est la montagne de Xchung, d'où tombe un ruisseau dont les eaux représentent toujours un arc en ciel. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de Thevenot, vol.* 3.

JAOUSCHI (Nourreddin Ali-Ben Jaouschi) qui mourut l'an 850 de l'Hégire, est l'Auteur d'un Livre intitulé *Anwar kémel alabrar*, les lumiéres dont les justes sont ou doivent être éclairez dans leurs actions. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

JAP.

JAPAN. *Voyez* JAPON.

JAPARA, ville & Royaume des Indes dans l'Isle de Java, avec un très bon port sur la côte septentrionale. Elle est sur une langue de terre qui avance jusques à trois lieues dans la mer. Le Roi qui y commande est Payen & adore le Soleil. Les Habitans sont tous camus, ont le nez aplati, les yeux grands, & peu de poil à la barbe comme les Chinois. Ce seroit parmi eux une action très condamnable que de se couvrir la tête. Ils sont tous Corsaires, & s'attachent à l'Astrologie pour connoître en quel tems ils doivent faire leurs courses sur mer. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 1. *ch.* 21. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAPHA, bourg de Galilée assez proche de Jotapat dans la Tribu de Zabulon, étoit le plus grand, le plus fort, & le plus peuplé de toute la Province. Flave Joséphe y avoit fait une enceinte d'une double muraille, pour résister aux attaques des Romains, en cas qu'il leur prît envie de l'assiéger: mais quelque bonnes que fussent ces fortifications, elles ne purent résister à la valeur des ennemis. Pendant que Vespasien étoit occupé au siége de Jotapat, il envoya à Japha Trajan, qui depuis fut Empereur, & lui donna pour cette expédition deux mille hommes de pié & mille chevaux. Ces troupes Romaines tuérent ou mirent en fuite douze mille Habitans, qui avoient eu assez de hardiesse pour venir à la rencontre de ce Capitaine Romain, lui donner combat & s'opposer à son passage. Tite y étant arrivé un peu après avec un secours de quinze cens hommes, Japha fut pris dans un assaut que lui donnérent les Romains séparez en deux attaques. On planta des échelles, on escalada la place de tous côtez: si bien que les Galiléens ayant abandonné les murailles après une légére resistance, Tite suivi des siens entra dans la place. Ce fut alors que les Habitans firent tout ce qu'on pouvoit attendre de gens de cœur, pour conserver leur vie & leur liberté. Les femmes mêmes, par une valeur au dessus de leur sexe, se jettoient sur les Romains, en tuoient plusieurs & vendoient chérement leur vie. Cet effort continua six heures; mais enfin les plus braves ayant été tuez ou mis hors de combat, le reste céda aux Romains. Ils égorgérent absolument tous les hommes qu'ils rencontrérent par les rues & dans leurs maisons, & n'épargnérent que les femmes & les petits enfans, qu'ils emmenérent Esclaves. Cela arriva le 15 Juin de la troisiéme année de l'empire de Néron. * Joséphe, *dans sa Vie, & Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 21. Cette ville est appellée *Japhiah, Josué, ch.* 19. *v.* 12.

JAPHA, ou JAFFA. *Voyez* JAFFA.

JAPHAN. *Voyez* JAVAN.

JAPHET, fils de Noé, entra avec son pére dans l'Arche avant le Déluge, l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jésus-Christ. Selon le sentiment des Hébreux, qui est aussi celui de plusieurs Auteurs modernes, Japhet étoit l'aîné de Sem son frére. Il y en a d'autres qui sont du sentiment de saint Augustin, & qui soutiennent que le même Sem étoit l'aîné, comme le porte le texte de la Vulgate. Son pére lui donna cette bénédiction en mourant: *Dilatet Deus Japhet, & habitet in Tabernaculis Sem, sitque Canaan servus ejus.* Le nom de Japhet signifie naturellement *étendue*. Japhet eut sept fils, dont Gomer & Javan furent les seuls de la postérité de qui il soit fait mention dans l'Ecriture. Ce sont eux qui ont peuplé une partie de l'Asie & toute l'Europe. De ce fils de Noé, les Poëtes ont fait leur JAPET, fils du Ciel & de la Terre, & très puissant entre les Thessaliens, qui de la Nymphe Asie eut Hesper, Atlas, Epiméthée & Prométhée. On lit dans le Livre de *Judith, ch.* 2. *v.* 15, qu'Holopherne Général des Armées de Nabuchodonosor l'ancien, ravagea une très grande étendue jusqu'à la Cilicie, *& usque ad terminos filiorum Japhet*, ce qui expliqué dans son sens naturel signifie *jusqu'aux frontiéres des païs occupez par les enfans de Japhet.* C'est leur donner toute l'Asie Mineure. * *Genese, ch.* 5. *v.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. Genebrard, *in Chron.* Lyranus, *in c.* 5. *Gen.* Salian & Sponde, *in Annal. Sacr. Vet. Test.* Torniel, *A. M.* 1656. *num.* 2. 1666. *num.* 4. 9. 10. 1631. *num.* 20. 21. Bochart, *Geograph. Sacra, l.* 3.

* JAPHET, Région proche de la Cilicie, ruïnée par Holopherne, Lieutenant des Armées de Nabuchonosor. * *Judith, ch.* 2. *v.* 15.

* JAPHIAH, Roi de Lakis, fut défait & tué par Josué. * *Josué, ch.* 10. *v.* 3.

* JAPHIAH, fils de David Roi d'Israël, l'un de ceux qui lui naquirent à Jérusalem. * II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 5. *v.* 15.

JAPHIE, ville de la Tribu de Zabulon. *Voyez* JAPHA.

* JAPHLET, ou JEPHLAT, fils de Heber de la Tribu d'Ascer, fut pére de Basah, de Bimhal, & de Hasvath. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 32 & 33.

* JAPLETIENS, nom de peuples. * *Josué, ch.* 16. *v.* 3.

JAPIGIE. *Voyez* JAPYGIE.

JAPIS, Etolien, chassé de sa patrie, vint se retirer à l'extrémité du Golfe Adriatique, & y bâtit sur le Pô une ville appellée de son nom, qui a aussi donné le nom de Japydie au païs, & de Japides aux Habitans. * Pline, *l.* 3. Ce nom de Japydie a été aussi l'ancien nom de l'Istrie.

* JAPODES ou JAPYDES, peuples anciens dont Denys d'Halicarnasse, Strabon, Pline & d'autres font mention. On croit qu'ils ont habité le païs qu'on appelle aujourd'hui Carinthie, & la Marche des Windes ou Windismarck. Ils s'étoient rendus redoutables par leur valeur, & ils avoient dans l'espace de vint années remporté de grands avantages sur les Romains. Auguste marcha contre eux l'an 720 de Rome. Ils se défendirent en desespérez, & préférérent l'honneur de mourir pour leur liberté par le fer & par le feu, à la honte de subir le joug des Romains. * Strabon, *l.* 4. & 7. Pline, *l.* 3. *ch.* 18 & 19. Appien Alexandrin, *in Illyrico.* Cellarii *Geogr. Ant. Germania Austriaca.*

JAPON ou JAPAN, un des plus riches & des plus puissans Empires de l'Asie, a passé constamment pour un Archipel jusqu'à nos jours. Présentement on a bien des raisons pour croire que le Niphon qu'on regardoit comme la plus grande de ces Isles, tient à la Terre de Jesso, qui est au nord. Quoi qu'il en soit, le Japon est à l'orient de la Chine, situé entre les 30 & les 40 degrez de latitude, & entre les 171 & les 188 de longitude. M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, place les Isles du Japon entre le 147 & le 161 degré de longitude. Marco Paolo, Vénitien qui vivoit vers la fin du XIII siécle, est le premier qui ait parlé du Japon avec certitude. Ce fut sur sa rélation que Christophle Colomb forma l'idée des découvertes qu'il fit à l'occident de l'Europe. Les Portugais en firent la premiére découverte par hazard en 1542, ayant été jettez

p

par la tempête dans le port de Cangoxima, au Royaume de Saxuma dans l'Isle de Ximo. Diego de Ceuta, Continuateur des Décades de Jean de Barros, & Historiographe de Philippe II, dit qu'en 1542 trois Portugais, nommez Antoine de Mota, François Zemoto & Antoine Peixoto, allant à la Chine dans une Jonque chargée de réaux, furent jettez par la tempête sur les côtes de cet Empire. Le Portugais ayant trouvé le païs abondant en or, en argent & en toutes sortes de marchandises précieuses, ils n'ont plus discontinué depuis d'y trafiquer jusqu'à ce que les Hollandois les ont supplantez. Ces Républiquains sont aujourd'hui les seuls Européens qui font le commerce du Japon, le plus riche de toute l'Asie. Il ne paroît pas que ce païs ait été connu des Géographes anciens, & tout ce qu'on a dit depuis sur le rapport qu'on prétend trouver entre le Japon & quelques païs dont les Anciens ont parlé, & dont on ne sçauroit pas bien la position, est fondé sur de très légéres conjectures. On ne le connoît pas encore trop bien: voici cependant ce qu'on en a pu recueillir de plus certain. Le Japon s'étend au long du sud-est au nord-ouest, de sorte que la largeur qui est fort inégale, & qui n'excede jamais 60 lieues, n'a aucune proportion avec sa longueur qui est de 300, selon Turselin, ou d'environ 250, selon la plus commune opinion. Le même Turselin compare le Japon à l'Italie pour la grandeur, & en quelque chose pour la forme. En effet, ces Isles sont tellement ramassées, & si proches les unes des autres, qu'on diroit que leur séparation est plutôt l'ouvrage des hommes que celui de la nature. On divise ordinairement le Japon en trois parties fort inégales, parce que parmi cette multitude d'Isles il y en a trois qui sont plus grandes que les autres, & dont les autres paroissent en quelque façon des dépendances. La plus petite qu'on appelle Xicoco est à l'orient, & ne comprend que quatre Royaumes. Le Ximo, qui est au midi, en a neuf, sans compter les Isles adjacentes de Gotto, qui font un Royaume particulier. Enfin le Niphon, c'est à dire, *source de lumiere*, qui s'étend de l'occident au septentrion, contient près de 60 Provinces qui portent aussi presque toutes le nom de Royaumes. Quelques Historiens donnent à cette grande Isle ou Presqu'Isle le nom de Japon, & disent que c'est d'elle qu'il s'est communiqué à tout le païs. Les Japonois appellent ce Royaume *Nipon*, qu'ils prononcent, *Niphon*, & les Chinois l'appellent *Sippon*. Dans la Langue du païs *ni* signifie *feu* & *Soleil*, & *pon* signifie *l'appui d'une chose*. Par-là on représente cet Etat, comme étant l'appui du Soleil. Ils lui donnent encore d'autres noms fastueux, *Tenka*, *l'Empire au dessous du Ciel*, comme si c'étoit le seul; *Fino Motto*, c'est à dire, *la Racine du Soleil*; *Awodsissima*, *Isle de la Terre*, *sortie de l'écume*; *Sin Kokf*, ou *Comma Cuni*, *le païs des Dieux*. Toutes les Isles du Japon occupent un très vaste circuit. Car celui de Niphon en particulier est de près de 600 lieues, au rapport d'un Guillaume Adam Anglois, qui les a longtems habitées. La plus proche de la Chine en est distante de soixante lieues; & elles sont éloignées de la Nouvelle Espagne, qui leur est orientale, de six cens milles, ou trois cens de nos lieues. Quelques Modernes divisent tout le Japon en sept parties ou Régions. L'Isle de Niphon a cinq parties principales, qui sont, Jamaisoit, Jetsengo, Jetsengen, Quanto & Ochio. Yédo est aujourd'hui la ville capitale, Meaco a eu autrefois cet avantage. Les autres plus renommées sont, Amucusa, Buomy, Ximano, Suranga, Sarçuma, Tonsa, Amanguchi, Arima, Ava, Bungo, Dongo, Farina, Firando, Oyama, Ozaca, &c.

QUALITEZ DU PAYS.

Si la situation du Japon l'expose à de grandes chaleurs, les montagnes dont il est couvert, principalement vers le nord, y causent de grandes froidures. Aussi convient-on que le froid & le chaud y sont excessifs. L'Hiver y est très long, & la neige y tombe en si grande quantité, qu'en bien des villes on n'a de communication que par des galeries couvertes. Cependant on assure que les terres y portent deux fois l'année du blé, que l'on moissonne au mois de Mai, & du vin dont on fait la recolte en Septembre. Ce païs produit outre cela quantité de grains & de fruits. Les grandes richesses du Japon sont ses mines d'or & d'argent. Celles-ci sont en plus grand nombre & plus abondantes, l'argent en est estimé le plus beau du monde, & on le change à la Chine pour de l'or au même poids. L'on jugera facilement des richesses de cet Empire par la dépense de la table de l'Empereur & de celle de ses Concubines, qui montent chaque année à quatre millions de livres. Les Japonnois font encore un grand commerce de leurs perles, qui pour la plupart sont rouges, de leurs magnifiques étoffes de soye rehaussées d'or, & de leurs ouvrages en acier & en argent qui sont d'un travail exquis. Leurs sabres sont de la meilleure trempe que nous connoissions, & leurs vernis, leurs cabinets & leur porcelaine sont beaucoup au dessus de ce qui nous vient de la Chine en ce genre: aussi convient-on que les Japonnois sont les meilleurs Ouvriers de l'Orient. On trouve chez eux des éléphans, des chameaux, & d'autres animaux ordinaires, si on en excepte les bêtes à cornes qui y sont rares. Le Japon est un des païs des mieux arrosez. On y voit de fort beaux lacs, & de grandes riviéres.

COUTUMES ET MOEURS DES JAPONNOIS.

Les Japonnois ont des maniéres bien différentes des nôtres. Cela paroît sur-tout dans leurs habillemens & dans plusieurs coutumes, où l'on diroit que la Nature a affecté de leur faire prendre le contrepié des Européens. Les Grands Seigneurs & les Dames de qualité sont vêtus d'une magnificence extraordinaire, & tous en habits longs. Les petites gens sont en habit court, & vêtus fort simplement; mais tous portent les armes & se piquent d'avoir un beau sabre & un beau poignard. Ils différent encore des gens de qualité, en ce qu'ils ont le derriére de la tête rasée, au lieu que les Nobles se font raser le devant, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derriére, en quoi ils trouvent une grace, dont ils sont si jaloux, qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Les Japonnois ne sont pas grands, mais ils ont fort bonne mine, & sont moins olivâtres que les autres Orientaux. Leurs femmes sont en réputation de beauté. Chez eux le blanc est la couleur de deuil: ils se couvrent lorsqu'ils saluent, ils prennent leurs habits de cérémonie quand ils sont chez eux, & se mettent à leur aise quand ils vont dehors. Ils montent à cheval du côté droit: nos mets les plus délicieux leur paroissent insipides, ils ont horreur de ce qui fait notre nourriture la plus ordinaire. Ils mettent la beauté de leurs dents, à être fort noires; & ne boivent jamais que chaud. Notre Musique leur déplaît, aussi bien que la leur nous importune; ils rejettent nos viandes; leurs médecines sont douces, ils ne saignent jamais, & ne donnent à leurs malades que des viandes salées. Ils aiment si fort la guerre qu'ils ne quittent jamais l'épée, même dans leurs maisons. Les Japonnois sont si méfians, qu'ils ne laissent aborder aucun navire étranger dans leurs Isles. Les Hollandois sont les seuls qu'ils souffrent pour le commerce. On dit, que les Commissaires interrogent séparément tous ceux du vaisseau, & leur demandent des nouvelles du païs d'où ils viennent: les menteurs sont punis avec sévérité. Ensuite, les mêmes Commissaires font enlever les marchandises du navire, dont ils font l'estimation, & après ils le font recharger d'or ou d'argent, qu'il faut prendre sans avoir la liberté de choisir. Il est vrai qu'ils ne trompent point dans le commerce. On dit, que la Langue des Japonnois est extrêmement abondante, & qu'ils ont plusieurs noms pour chaque chose, les uns par honneur, les autres par mépris, les uns pour les Princes & d'autres pour le Peuple. Elle est fort emphatique, & a quelque chose de grand & de pompeux, suivant le génie de la Nation, dont les maniéres sont toutes grandes, & marquent beaucoup de fierté. Voilà ce qui a fait dire qu'ils étoient encore plus éloignez de nous par l'opposition de leurs usages aux nôtres, que par la distance des païs, & ce qui les a fait appeller par quelques-uns nos *Antipodes moraux*. Mais en considérant cette diversité de coutumes & de maniéres de plus près, il est aisé de l'attribuer au caprice & au hazard, & dans le fond il n'y a rien dans le caractére d'esprit de ce Peuple de fort étranger par raport à nous. Ce qui est de plus étonnant, c'est que les Chinois leurs proches voisins, desquels ils tirent au moins en partie leur origine, & leurs uniques Alliez pendant plus de mille ans, sont si différens d'eux, qu'on peut dire que les uns ont presque toutes les qualitez bonnes & mauvaises opposées à celles des autres. Le Japonnois agit par un principe d'honneur qu'il entend quelquefois mal, & pousse souvent trop loin. Il est franc, sincére, bon ami, fidéle jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, méprisant le bien. Il aime la vérité, ne peut souffrir la moindre tromperie, & punit de mort la médisance, le mensonge, & le larcin le plus léger. Toujours maître de lui-même il ne sait ce que c'est que ces emportemens de colére, où les autres hommes se laissent aisément aller. Mais il est altier, remuant, vindicatif, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les Etrangers. Sa modération n'est pas toujours vertu, & il n'en est que plus à craindre, quand il paroît tranquille & de sang froid. Il est extrêmement sobre, a du zéle pour le bien public, de la politesse & de la douceur, & ces vertus sont sensibles jusques dans les plus vils Artisans. Ces peuples sont naturellement éloquens & aiment la Poësie, en quoi ils excellent. Le commerce de la vie est fort aisé chez eux, aussi ne voit-on point de Peuple, qui ait un plus beau naturel. Les Japonnois sont fort enclins à la guerre, où ils portent, outre l'arquebuse & le sabre, un arc & des fléches, avec la javeline garnie d'or ou d'argent. Ils manient fort adroitement la pique, qu'ils font plus legére & plus longue que les nôtres.

Les Médecins Japonnois sont tout à la fois Chirurgiens, Droguistes & Botanistes. Ils n'ont point l'usage de la saignée, & ils purifient le sang & les humeurs par de petits boutons de feu qu'ils font couler entre la chair & la peau. Mais ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la science du pouls qu'ils possédent dans la perfection, jusques là qu'après avoir consideré une demi-heure le pouls d'un malade, ils connoissent tous les symptomes & les causes de la maladie. Le Thé du Japon ne différe point de celui de la Chine: les Japonnois en font un grand usage. Ils n'ont point d'autre monnoye que des piéces de cuivre ou d'argent battues au coin, & non monnoyées. C'est le poids qui en régle la valeur. Il est bon d'ajoûter ici ce qui regarde leur maniére d'écrire. Le pinceau, qui leur sert de plume, est de cuivre ou d'argent. Leur encre n'est pas liquide comme la nôtre: c'est une matiére épaisse, dont la couleur est noire ou rouge, & qui est extrêmement chére. Leur papier est plus fin & plus uni que le nôtre, mais il n'est pas si blanc. On n'y écrit que d'un côté: l'autre étant peint en bleu, & semé en quelques endroits de quarreaux ou de lozanges d'argent. Les Japonnois se servent de quatre sortes d'écritures. La premiére & la plus ancienne est celle qui se fait de droite à gauche, à la maniére des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, & des Egyptiens. La seconde est celle qui va de la gauche à la droite, comme la nôtre & celle de tous les Européens. La troisiéme est semblable à celle des anciens Grecs, qui commençoient la seconde ligne où la premiére finissoit, retournant toujours de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. La quatriéme maniére d'écrire, est de conduire les lignes de haut en bas par colomnes, à l'imitation des Chinois & de la plûpart des Indiens,

diens, commençant par le côté droit. Comme les Japonnois ſont originaires de la Chine, ils ont imité leurs caractéres, ou lettres, & leurs hieroglyphes ou figures des choſes.

GOUVERNEMENT DES JAPONNOIS.

Le Gouvernement du Japon a toujours été monarchique, & tout y dépend de la volonté abſolue du Souverain: il n'y a point de Cour de Juſtice au Japon; mais le Prince a dans chaque ville un Officier, dont la Juriſdiction ne s'étend guére qu'au criminel. La croix & le feu ſont le ſupplice des petites gens; celui des perſonnes de condition eſt d'avoir la tête tranchée. Mais la plupart ſe fendent le ventre avec un couteau: il y en a qui reçoivent l'ordre, les autres le préviennent. Les differens qui naiſſent entre les particuliers ſur le bien, ſe terminent par arbitrage, & ſouvent par la volonté abſolue du Souverain, du Maître, ou du Seigneur. Le Monarque porte le titre de *Kubo*. Son pouvoir eſt des plus deſpotiques. Depuis le plus grand Sujet juſques au plus petit, la ſoumiſſion pour les Loix eſt la même. Les Princes qui gouvernent les diverſes Provinces de l'Empire y ſont Souverains au même ſens, ſous le bon-plaiſir du Monarque commun. Tous les revenus de la Couronne montent à la ſomme annuelle de 2328 *Man*, & 6200 *Kokf*. Ce ſont là des meſures de ris. Le *Man* tient 10000 *Kokf*, & le *Kokf* eſt de trois mille bales ou facs. Les Seigneurs diſgraciez ſont envoyez dans l'Iſle de *Fatſiſio*, éloignée du Japon de 80 lieues Japonnoiſes du côté du ſud. Les côtes de cette Iſle ſont ſi droites qu'aucun vaiſſeau n'y peut aborder, & qu'il faut baler, par le moyen d'une grue, barques & gens pour les mettre à terre.

On n'a pu rien découvrir encore touchant les commencemens de la Monarchie Japonnoiſe: elle n'eſt pas ancienne, & ne pourroit monter plus haut que 1300 ans; néanmoins on n'a que de très foibles conjectures ſur ſon origine. Il y a des Auteurs qui prétendent que quelques familles Chinoiſes ayant été enveloppées dans une conſpiration formée contre l'Empereur, & qui échoua, furent obligez de ſortir de la Chine, & allérent peupler les Iſles du Japon, qui étoient déſertes. D'autres veulent que les premiers Habitans de ce païs ayent été une Colonie Tartare. Il y a apparence que les uns & les autres diſent vrai. Il y a des familles du Japon qui ſont originairement Chinoiſes; mais le caractére Tartare domine tellement dans celui des Japonnois, qu'un Japonnois pour être bien défini, doit être appellé un Tartare poli & civiliſé. M. Kæmpfer, qui a été au Japon & qui y arriva en 1690, ne voit aucune apparence que les Japonnois deſcendent des Chinois. La Langue, la prononciation, l'écriture, la Religion, les coutumes des Habitans du Japon différent preſque en tout de ce qui ſe pratique à la Chine. Le tour du génie eſt auſſi tout différent. Le Chinois eſt paiſible, modeſte, judicieux, trompeur & avare. Le Japonnois eſt ſoldat, remuant, diſſipé, ſoupçonneux, ambitieux & plein de grands projets. Les Japonnois prétendent être ſortis du ſang des Dieux. Ces Dieux, ſuivant leur Théologie, ſortirent du *Cahos* par un pouvoir inviſible. La premiére génération fut d'Eſprits purs. Ils les comptent au nombre de ſept, dont les trois premiers n'eurent point de femme, & les quatre autres en eurent, &c.

On ne peut guére douter que les premiers Habitans du Japon n'ayent eu un Chef qui fonda la Monarchie, & dont les Deſcendans ſont les Daos ou Dairi, qui ont régné juſqu'au XVI ſiécle, & ont encore une ombre de Royauté. Leur thrône ſembloit d'autant mieux affermi, qu'ils avoient eu le ſecret de ſe faire croire enfans du Soleil, & que tout auſſi-tôt après leur mort, ils étoient placez au rang des Dieux Camis. Cela toutefois n'a pas empêché qu'ils n'ayent été déthrônez par les Cubo-Samas, ou Chefs généraux de la milice, ſur qui ils ſe repoſoient entiérement du gouvernement de l'Etat, & qui en ayant tout le poids, voulurent enfin en avoir les honneurs.

Alors les Gouverneurs des Provinces ſecouérent le joug, & ſe firent tous Rois. On en compte juſqu'à 68 ou 70. Les Cabo-Samas conſervérent ſeulement le domaine de la Teuſe qui comprend cinq Provinces, & une prééminence ſoutenue de peu d'autorité ſur les Rois. En 1573, Nobunanga Roi de Bocry, déthrôna le troiſiéme Cabo-Sama, & commença à ſubjuguer les Royaumes particuliers. Taicoſama ſon ſucceſſeur acheva, & aujourd'hui tous les Rois ſont ſoumis, & gardant encore le titre de Roi pour honorer la Cour de l'Empereur, ils ſont ſes premiers & ſes plus ſoumis Courtiſans. L'Etat eſt redevenu monarchique, & les richeſſes de ce puiſſant Empire ſont preſque toutes entre les mains du Souverain, le Dairi étant toujours une eſpece d'Idole ſans crédit, à qui on rend des honneurs preſque divins.

DE LA RELIGION DES JAPONNOIS.

La Religion peut beaucoup ſur l'eſprit des Japonnois: de là vient le reſpect qu'ils portent aux Bonzes qui ſont leurs Prêtres. Tous les Japonnois, à la reſerve de quelques Athées, qui croyent l'ame mortelle, ſont Idolâtres & reconnoiſſent une infinité de Dieux. Les plus anciens ſont les Camis, qu'on prétend être deſcendus du Soleil. Les Sotoques de la Chine ſont auſſi adorez au Japon; mais outre ces deux eſpéces de Divinitez, il y en a quatre principales, qu'on peut regarder comme les Dieux du premier ordre. Le plus conſidérable de tous eſt Amida, une des plus anciennes Idoles de la Chine: le ſecond eſt Xaca, qui eſt en même tems le Légiſlateur & le Fondateur de la Religion: les deux autres ſont Canon & Gizou, dont on ne raconte que des fables ridicules. Pour ce qui eſt du culte que les Japonnois rendent à leurs Idoles, rien n'eſt plus ſemblable à celui que nous rendons au vrai Dieu. Il y a parmi eux un très grand nombre d'hommes & de femmes conſacrées au ſervice des Idoles & qui profeſſent comme une maniére de vie religieuſe. Ils les nomment Bonzes, & il y en a de deux ſortes fort oppoſez les uns aux autres, connus ſous le nom de gris & de blancs, qui ſont les couleurs de leurs habits. Les femmes de même ſont de diverſes livrées, & le nombre des uns & des autres eſt ſi grand, que nous apprenons des Lettres de ſaint François Xavier, que, dans une petite Province, il y avoit plus de huit cens maiſons de ces Bonzes. Il y a neuf diverſes Sectes, & le nom de leurs Auteurs ſe conſerve dans pluſieurs anciens Mémoires qui leur reſtent. Leurs Bonzes vivent dans la retraite, & dans une apparente auſterité, qui leur concilie la vénération des peuples: ils prêchent la Morale la plus pure qui ſe puiſſe trouver dans le Paganiſme, & le ſont d'une maniére très touchante. Ils ſe ſervent de cent impoſtures & artifices, pour ſe rendre conſidérables parmi les Japonnois; & ſur-tout en leur faiſant accroire, que cinq commandemens de leur Loi ne pouvant être obſervez par aucun, ils y ſatisfont pour eux. Ces préceptes ſont 1. qu'il ne faut point tuer ni manger aucune chair tuée: 2. qu'il ne faut ni dérober; 3. ni paillarder; 4. ni mentir; 5. ni boire du vin. On proméne les Dieux en proceſſion, & ces cérémonies ſont pour l'ordinaire enſanglantées du ſang de quelques-uns qui ſe font étouffer dans la preſſe, ou écraſer ſous les roues des chariots où ſont portez les Dieux. On brûle des cierges devant ces fauſſes Divinitez; il n'y a pas juſqu'aux chapelets que le Démon ne leur ait fait imiter: les Pélerinages, la Confeſſion, la Pénitence publique, tout celà eſt en uſage au Japon. Les morts ſont brûlez en grande cérémonie, & le deuil qui dure deux ans, eſt obſervé avec une très grande exactitude; & pendant ce tems-là ceux qui le portent ſont preſque entiérement ſéparez de la ſociété civile.

PROGRÉS DU CHRISTIANISME DANS LE JAPON.

Le Japon ayant été découvert en 1542, un Japonnois arriva aux Indes en 1546, attiré par la réputation de ſaint François Xavier, en qui il eſpéroit trouver la guériſon des peines d'eſprit & de conſcience, dont il étoit extraordinairement agité. Le ſaint Apôtre l'inſtruiſit, le fit batiſer à Goa en 1548, avec deux domeſtiques qu'il avoit amenez du Japon, & partit l'année ſuivante avec ces trois Néophytes & deux Religieux de ſa Compagnie, pour aller annoncer l'Evangile au Japon. Il y arriva au mois d'Août 1549, & y demeura juſqu'à la fin de l'année 1551. Il y fit de grands miracles & beaucoup de converſions, ſur-tout dans les Royaumes de Firando, de Nangato, & de Bungo. Il y laiſſa ſes deux compagnons, à qui il envoya du ſecours dès qu'il fut de retour à Goa. Le Chriſtianiſme n'a fait dans aucun autre païs de plus grands & de plus rapides progrès que dans celui-ci, & jamais peuple n'a fait plus d'honneur à la Religion que les Japonnois. On y a compté en même tems juſqu'à 1800000 Chrétiens, parmi leſquels étoient plus de vint Rois, & preſque tous les grands Officiers de la Couronne & des Armées Impériales. La ferveur des Chrétiens y alloit juſqu'au prodige, & a fait l'admiration de l'Univers. Aujourd'hui on ne peut pas s'aſſurer qu'il y ait un ſeul Chrétien. Les Jéſuites demeurérent ſeuls au Japon juſqu'en 1593, que des Franciſcains y allérent des Philippines. Ils furent ſuivis peu après de quelques Dominicains & Auguſtins. Ce renfort qui donna au Japon bien des Saints & bien des Martyrs, lui fut pourtant plus nuiſible qu'utile, le progrès de la Religion dans ce païs-là dépendant bien moins du nombre des Ouvriers, que du concert, qui ne ſauroit guéres ſe trouver entre gens qui agiſſent tous chacun ſelon ſon principe. La perſécution étoit déja commencée lorſque les Franciſcains arrivérent au Japon, & n'avoit guéres eu d'autre cauſe qu'un emportement de l'Empereur Taïco-Sama. On eſpéroit qu'en adouciſſant ce Prince, l'orage ſe calmeroit. Les nouveaux Miſſionnaires ne purent pas être engagez à le faire autant qu'on le croyoit néceſſaire. Une parole impertinente d'un Pilote Eſpagnol qui s'aviſa un jour de dire que les Rois d'Eſpagne s'étoient ſervis de Prêtres & de Religieux pour conquerir l'Amérique, renouvella la perſécution qui languiſſoit, & fit les premiers Martyrs, que l'Egliſe a mis au nombre des Saints, & parmi leſquels il y avoit ſix Franciſcains, trois Jéſuites, & 17 ou 18 Laïcs. La mort de Taïco-Sama qui ſuivit de près, rallentit l'ardeur des Infidéles, & le ſang des Martyrs opéra ſi bien, que jamais l'Egliſe du Japon ne fut ni plus nombreuſe ni plus brillante que ſous le régne ſuivant, c'eſt à dire, juſqu'en 1614: quoique quelques Princes particuliers perſécutaſſent les Fidéles de leurs Etats. Mais depuis 1614, la perſécution devenue générale, ne diſcontinua point juſqu'à ce que le Chriſtianiſme ait été entiérement aboli; & l'on peut dire qu'il n'y en a point eu dans l'Egliſe ni de plus longue, ni de plus cruelle, ni de plus féconde en Martyrs & en grands exemples d'un courage plus qu'humain. Les Jéſuites y ont eu plus de 150 Martyrs, les Ordres de ſaint Auguſtin, de ſaint Dominique & de ſaint François autant à proportion du petit nombre de Miſſionnaires qu'ils y ont envoyez. La jalouſie du Commerce qui s'étoit élevée entre les Eſpagnols des Philippines & les Portugais de Macao, tous alors Sujets du même Prince, & le mauvais exemple des Chrétiens d'Europe, furent les premiéres cauſes de la décadence du Chriſtianiſme au Japon. Les Hollandois qui entreprirent de ſupplanter les uns & les autres, & qui y ont enfin réuſſi, portérent les derniers coups. Ils profitérent de toutes les fautes que firent les Catholiques pour les rendre odieux & ſuſpects, & firent ſi bien entrer les Japonnois dans leurs vues, qu'en 1640, on vit couper la tête à des Ambaſſadeurs Portugais, & leur navire confiſqué contre le Droit des Gens. Mais tout ce qu'on a débité ſous le nom emprunté de Tavernier, des cauſes de la perſécution du Japon, eſt preſque tout inventé, & avec ſi per-

de vraisemblance qu'on y pose pour le motif de ce grand événement, ce qui n'est arrivé que sur la fin de la persécution, & lorsqu'il restoit très peu de Chrétiens au Japon. Dès 1640 on n'y voyoit plus de Prêtres que quelques Jésuites Japonnois: quelques Religieux du même Ordre s'y insinuérent depuis, malgré les précautions que prirent les Japonnois pour n'y laisser entrer aucun Catholique; mais ils y furent d'abord reconnus & exécutez à mort. On a depuis fait plusieurs tentatives, qui n'ont pas réussi. * Maffé, *Histoire des Indes.* Saint François Xavier, *l.* 3. & 4. *Epist.* Marc Paolo. Acosta. Linschoten. Guillaume Adam. Guerrero. Solier. Turselin. Briet, *Géogr.* Thevet, *Cosm.* Robbe, *Géogr.* Sanson. *Ambassade des Hollandois au Japon, partie* 1. *p.* 127. & *partie* 2. *p.* 57. Kæmpfer, *Hist. Naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon.*

JAPYDES. *Voyez* JAPODES.

JAPYGIE, païs d'Italie, en forme de Chersonnése, dont l'Isthme s'étend depuis Tarente jusqu'à Brindes. C'est une partie de la Pouille, qui s'appelloit autrement *Messapie.* * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 5.

JAQ.

JAQUELINE. *Voyez* JACQUELINE.

JAQUELOT (Isaac) étoit de Vassy, petite ville de Champagne, qui n'est presque connue, que par le massacre des Réformez, que le Duc de Guise & le Cardinal son frére y firent faire en 1561. Il y naquit le 16 Décembre 1647, d'un pére qui étoit Ministre Réformé de ce même lieu. C'étoit un homme de mérite, plus estimable encore par sa vertu que par son savoir. Il mourut fort vieux & presque en descendant de Chaire, s'étant fait un devoir de ne se relâcher jamais des fonctions de son Ministére, jusques à la mort. Son fils ayant fait ses premiéres études avec succès, étudia aussi pour le Ministére. Il fut reçu Ministre à l'âge de 21 ans, & donné pour Collégue à son pére. Il se distingua dans sa Profession, & plusieurs Eglises le recherchérent à l'envi pour leur Pasteur; mais il ne voulut point quitter le Troupeau qu'il servoit, où il étoit aimé & estimé. Il sortit de France par la Révocation de l'Edit de Nantes, & se rendit d'abord à Heidelberg, où l'Electrice Palatine la Douairiére lui donna des marques de son estime. A la fin de l'Hiver de 1685 & 1686, il se rendit à la Haye, où il avoit pour parent proche Mr. Carré Pasteur de l'Eglise Wallonne de la Haye, qui le reçut & le logea chez lui avec empressement. Il ne fut pas longtems sans se faire connoître, & le Corps des Nobles de Hollande ayant à leur nomination deux Ministres François Réfugiez, de ceux que la Province avoit résolu d'entretenir, Mr. Jaquelot fut un de ceux qu'ils choisirent. On lui donna une place de distinction, en le faisant prêcher tous les matins des derniers Dimanches du mois. Il fut extrêmement goûté, & quoi qu'on se lasse de tout, il avoit la foule des Auditeurs, lorsqu'il quitta la Haye, de même que lors qu'il y arriva. Il eut une longue & fâcheuse maladie de langueur, dont il eut bien de la peine de revenir, & qui interrompit beaucoup ses études. Il n'en étoit pas encore revenu, que des personnes qui ne l'aimoient pas, peut-être parce qu'il avoit été peu exact à leur faire sa cour, lui suscitérent une affaire au Synode des Eglises Wallonnes. Mr. *Jurieu* avoit écrit ses Lettres sur le *Tableau du Socinianisme.* Il parut successivement deux petites Brochures contre ce Tableau, sous le titre d'*Avis sur le Tableau du Socinianisme*, sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. On en accusa Mr. Jaquelot, & pour fortifier l'accusation, on dit qu'il croyoit le salut des Payens, parce que dans une conversation particuliére, il n'avoit pas voulu les condamner; mais avoit dit simplement, qu'il les abandonnoit au jugement de Dieu. Il fut donc cité au Synode Wallon assemblé à Leide en 1691. Il crut voir à la maniére dont le Président de l'Assemblée lui parla d'abord, qu'on avoit résolu de le perdre; & pour éviter le coup, sans attendre davantage, il en appella au Souverain. Le Synode nomma des Commissaires pour examiner la chose à la Haye. On persuada à Mr. Jaquelot de se présenter devant eux. Il desavoua l'Avis sur le Tableau, & expliqua son opinion sur les Payens d'une maniére qui satisfit les Commissaires: en sorte qu'il fut absous aprés quelques avis fraternels. Pour achever d'effacer les impressions, que *l'Avis sur le Tableau*, dont on ne doutoit presque pas qu'il ne fût l'Auteur, pouvoient avoir laissées dans l'esprit du Public, il prêcha sur la divinité de Jésus-Christ & fit imprimer ses Sermons. Sa longue maladie avoit interrompu un grand Ouvrage auquel il travailloit depuis longtems, sur l'Existence de Dieu. Etant à peu près guéri, il le continua & y mit la derniére main. Il parut à la Haye, *in quarto*, chez Foulque en 1697, sous ce titre, *Dissertations sur l'Existence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'Histoire Universelle de la première Antiquité du Monde, par la réfutation du Systême d'Epicure & de Spinosa; par les caractéres de divinité, qui se remarquent dans la Religion des Juifs, & dans l'établissement du Christianisme. On y trouvera aussi des preuves convainquantes de la Révélation des Livres Sacrez.* Il y a beaucoup de Litterature dans cet Ouvrage, & peut-être trop. On a dit généralement, que l'Auteur y offusquoit la force de son principal argument par toute cette Litterature peu ménagée. En 1699, il donna *in octavo*, des *Dissertations sur le Messie*, imprimées à la Haye, chez *l'Honoré & Foulque.* Ce Livre qui contient beaucoup de très bonnes remarques, entasse trop, ce semble, passages sur passages. Il eût, peut-être, mieux valu en rapporter un plus petit nombre, & en faire bien sentir la force. Le Roi de Prusse s'étant rendu à la Haye, & ayant ouï prêcher Mr. Jaquelot, il voulut l'avoir pour son Pasteur François ordinaire à Berlin. Il lui donna une grosse pension, & Mr. Jaquelot se transporta à Berlin en 1702. Etant encore à la Haye, il avoit témoigné plus d'une fois à ses Amis, combien il étoit choqué du Dictionaire de Mr. *Bayle*, sur-tout de ce qu'il dit au sujet des Manichéens. Il prit dès-lors la résolution de le réfuter; mais il n'acheva ce dessein qu'à Berlin. Il publia alors la *Conformité de la Foi avec la Raison, ou Defense de la Religion contre les principales difficultez répandues dans le Dictionaire Historique & Critique de Mr. Bayle*, à Amsterdam, chez *Desbordes & Pain.* Mr. *Bayle* ne tarda pas à répondre, & Mr. Jaquelot repliqua par un Livre, qui a pour titre, *Examen de la Théologie de Mr. Bayle, répandue dans son Dictionaire Critique, dans ses Pensées sur les Cométes, & dans ses Reponses à un Provincial, où on défend la Conformité de la Foi avec la Raison contre sa Reponse*, à Amsterdam, chez *l'Honoré.* Je sai de très bonne part, que Mr. Jaquelot avoit donné un titre moins général à la Réponse. Mais le Libraire le souhaita tel qu'on vient de le donner, afin de le mieux débiter. Mr. Bayle ne resta pas court, il publia des Entretiens dans lesquels il répondit à l'Examen de sa Théologie, & Mr. Jaquelot revint à la charge en 1707, par sa *Réponse aux Entretiens composez par Mr. Bayle contre la Conformité de la Foi avec la Raison, & l'Examen de sa Théologie*, à Amsterdam, chez *l'Honoré.* Il y a aparence, que la dispute eût encore été poussée plus loin, si la mort n'eût imposé silence à l'un & à l'autre. C'est dans ces disputes contre Mr. Bayle, que Mr. Jaquelot a declaré qu'il étoit du sentiment des Remontrans, prétendant que leur hypothése léve mieux les difficultez, que l'opinion du gros des Réformez. Il étoit occupé à achever un Ouvrage important sur la Divinité de l'Ecriture, lors qu'il mourut assez subitement le 15 d'Octobre 1708, sur la fin de sa 61 année. Cet Ouvrage étoit achevé à un ou deux Cahiers près; il a été même imprimé à Rotterdam en 1715, sous le titre de *Traité de la Vérité & de l'Inspiration des Livres du V. & du N. Testament.* On a imprimé quelques-uns de ses Sermons depuis sa mort. Ce sont deux volumes imprimez à Genéve en 1721. On a encore quelques Ouvrages de Mr. Jaquelot, 1. 28 *Lettres à Messieurs les Prélats de l'Eglise Gallicane.* La première est datée du 23 Avril 1698, & la derniére du 23 Mars 1700. Ces Lettres occasionnérent plusieurs Ouvrages, tant de la part de M. Benoit, que de celle des Catholiques Romains; 2. *Examen d'un Ecrit*, qui a pour titre, *Judicium de Argumento Cartesii pro Existentia Dei, petito ab ejus idea*, Basileæ, 1699. Le célébre M. Werenfels est l'Auteur de l'Ecrit que M. Jaquelot attaque. M. Werenfels croit que l'Argument de Descartes est un pur sophisme. M. Jaquelot prit le parti de Descartes, mais il eut à faire à deux Savans qui lui repliquérent, l'Abbé Brillon & M. des Maizeaux; 3. *Essai de quelques Exercices de Dévotion*, à Berlin, 1704. Il avoit de l'esprit, de la pénétration, du jugement, du savoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ses Sermons toute la méthode, qui eût été nécessaire. Il n'avoit point la voix belle: mais il se soutenoit par la bonté des choses qu'il disoit & par sa maniére de réciter. Il parloit en Maître, & se possédoit parfaitement bien. La méthode qu'il observoit dans ses Sermons étoit de s'arrêter peu aux interprétations litterales & grammaticales du texte de l'Ecriture, qui rendent si séches les prédications de la plupart des Protestans, mais de réduire le sens de son texte à ce qui lui paroissoit le plus propre à instruire & à édifier. Il étoit agréable dans la conversation, parfaitement honnête homme, pardonnant facilement à ceux qui l'avoient offensé. Il avoit, en un mot, beaucoup de mérite. * *Histoire des Ouvrages des Savans. Nouvelles de la Republique des Lettres. Mémoires du Tems.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 374. & *suiv.*

JAQUEMONT. *Voyez* JACQUEMONT.

JAQUERIE. *Voyez* JACQUERIE.

JAQUES. *Voyez* JACQUES.

JAQUIER. *Voyez* JACQUIER.

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illustre de Bari, fut mariée à Constantin Bodin, Roi de Servie, vers l'an 1081, & elle eut quatre fils, Michel, George, Archirizze & Thomas. Cette femme ambitieuse ne pouvant souffrir d'autre Maître dans la Servie, que le Roi son époux, l'engagea à faire arrêter deux de ses cousins, qui étoient Seigneurs de quelques places dans la Zenta. On dit que les fréres des Princes arrêtez s'étant réfugiez à Raguse, & Cossare frére, ou galant de la Reine ayant été tué devant cette place, elle porta le Roi à faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir, ce qui fut exécuté à la vue des assiégez. Cette cruauté lui attira la haine des Seigneurs, qui aprés la mort de Bodin, arrêtérent Michel l'aîné de ses fils, & offrirent la Couronne à Dobroslas, frére de l'un des Princes décapitez. On ne dit point ce que Jaquinte devint sous son régne; mais sous celui de Vladimir, elle demeuroit à Cataro, & ce fut dans cette ville, qu'elle fit mourir ce Prince par le poison. Dobroslas retenu alors prisonnier, éprouva aussi sa fureur: elle lui fit crever les yeux; & comme si ce n'en étoit pas assez pour n'avoir plus rien à craindre de lui, elle le rendit inutile à la génération. Le régne de George son fils, qui lui laissoit le pouvoir de satisfaire sa vengeance, ne dura que deux ans. Grubessa l'ayant chassé, la fit arrêter à Cataro, & la fit conduire à Constantinople, où l'on ne dit plus rien d'elle, sinon qu'elle y mourut; de sorte qu'une Epitaphe écrite en vers Grecs, qu'on montroit dans l'Eglise de Bari, & qui n'est guére bien digérée, ne sauroit être la sienne. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

JAR.

JAR, riviére. *Voyez* JECKER.

JAR, (*Ijar*) second mois de l'année Ecclésiastique des Hébreux, & le huitiéme de leur année civile, qui répond à notre mois d'Avril, étoit composé de 30 jours, revenoit en partie à Avril & en partie à Mai. Il n'étoit considérable par aucune Fête extraordinaire, que par celle de la délivrance de la cita-

delle de Sion par Simon Macchabée. Elle se célébroit le vint-troisiéme jour de ce mois. * Sigonius, *Cat. Heb.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 28.

JARA. *Voyez* JAHRA.

JARA. *Voyez* JERAH.

JAR ALI, fils d'Escander, & petit-fils de Cara Iiluf, tous deux Princes Turcomans de la Dynastie du Mouton noir. Ce Prince voyant la déroute de son pére, défait par Schahrok fils de Tamerlan, se réfugia auprès de Schirvan Schah, qui le trahit & le mit entre les mains de Schahrok. Celui-ci l'envoya prisonnier à Samarcand, où il mourut. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARAMOTH. *Voyez* JARMUTH.

* JARAVA (Jean de) Médecin Espagnol, habitué à Louvain vers l'an 1550, a traduit *l'Icaro-Menippe*, de Lucien; *Les Offices, de l'Amitié, de la Vieillesse, les Paradoxes, & le Songe de Scipion*, de Ciceron; *les Apophthegmes recueillis par Erasme & les autres; le Tableau de Cebes; les sept Pseaumes de la Penitence, &c.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. n. 1041. édit. d'Amsterdam 1725.

JARBAS. *Cherchez* HIARBAS.

JARCHAS, le plus savant des Philosophes Indiens, appellez *Brachmanes*, étoit un grand Astronome, au rapport de S. Jerôme, qui dit qu'Apollonius de Tyane étant passé dans les Indes pour le voir, le trouva enseignant l'Astronomie à ses Ecoliers, assis dans une chaire d'or. Philostrate dit que Jarchas fit présent à Apollonius de sept anneaux, ausquels il avoit donné les noms des sept Planétes, pour en porter une chaque jour de la semaine, & que ces anneaux produisoient par une puissance magique des effets merveilleux. * S. Jérôme, *ad Paulinum.* Philostrate, *l.* 3.

JARCHI, (Salomon) ou RASCHI, ou ISAAKI, Juif, naquit l'an 1104. Il étoit, selon quelques-uns, de Lunel en Languedoc, & selon d'autres, de Troyes en Champagne. Ce Rabbin commença à voyager à l'âge de 30 ans. Il vit l'Ialie, la Gréce, Jérusalem, la Palestine & l'Egypte, où il rencontra le Rabbin Maimonidès: il passa même en Perse, en Tartarie & en Moscovie, & enfin en Allemagne, d'où il revint en sa patrie, ayant employé six années à ce voyage. Il eut trois filles qui furent mariées à trois fameux Rabbins. R. Meir, le premier de ses gendres, eut trois fils tous illustres, dont l'un travailla à la Glose du Talmud, & au recueil des cahiers de son grand-pére. Il savoit parfaitement le Talmud & la Gémare. Il remplit ses Postilles sur toute la Bible de rêveries Talmudiques, qui absorbent ses explications littérales & morales. On a la plus grande partie de ses Commentaires imprimée en Hébreu, & quelques-uns ont été traduits en Latin par les Chrétiens, comme le Commentaire sur Joël, par Génébrard; ceux sur Abdias, Jonas & Sophonie, par Pontac; sur Esther, par Philippe Daquin. Raschi a fait aussi des Commentaires sur le Talmud & le Pirke-Avoth, & d'autres Ouvrages. On tient qu'il étoit fort habile en Médecine & en Astronomie. On croit qu'il mourut à Troyes âgé de 75 ans, l'an 1180. Son corps fut transporté à Prague en Bohême. Jarchi avoit enseigné dans l'Académie de Lunel, c'est pour cela qu'on lui donna le surnom de *Jarchi* ou de *Lunatique*. Ses décisions sont d'autant plus estimées, qu'il les avoit recueillies de la bouche des Docteurs de toutes les Académies des Juifs où il avoit passé dans ses longs voyages. Il avoit fait, dit-on, dans ses voyages un Recueil de plusieurs difficultez qu'il avoit entendu décider. A son retour en Europe il entra dans toutes les Académies, & disputa contre les Professeurs sur les questions qu'ils traitoient, & ensuite il jettoit sur le pavé une feuille de ses Recueils, où la controverse étoit décidée sans nom d'Auteur. Son Commentaire sur la Gémare a paru si plein d'érudition, qu'on l'appelle le *Prince des Commentateurs.* * Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* D'autres veulent qu'on le nomme *Isaaki.* *Voyez* Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.* Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica.* Du Pin, *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.* Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 1426. & *tome* 5. *p.* 1629.

JARDAN, le *Cap Jardan*, anciennement *Ichthys Promontorium.* Ce Cap est dans le Belvédére en Morée, entre le Golfe d'Arcadia & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. * Maty, *Dict. Géogr.*

JARDES, forêt de Canaan près de Macheron, dans la Tribu de Ruben, où plusieurs Juifs se sauvérent après la ruïne de Jérusalem. Bassus l'alla environner avec son Armée, & après un combat assez opiniâtre, il demeura victorieux, & tua trois mille Juifs. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 29.

* JARDIN (Jacques du) de Lille en Flandre, naquit en 1585. Il entra dans la Société des Jésuites, & enseigna pendant plusieurs années les Humanitez. On a de lui, *Elegiarum de Christo, de Beata Maria Virgine & aliis libri tres; de Arte Forensi ad Jurisperitos libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 415.

* JARDIN (Charles du) habile Peintre, demeuroit à Amsterdam avec une vieille femme laide, qu'il avoit épousée à Lyon à cause qu'elle étoit riche. Un jour M. Renst, Propriétaire de la maison qu'occupoit Du Jardin, étant dans le dessein de voyager en Italie, lui demanda s'il vouloit bien l'accompagner jusqu'au Tessel. Il y consentit, & fit plus; car il alla avec lui jusqu'à Livourne & de là à Rome, où M. Renst le laissa pour aller visiter les autres villes d'Italie. Ce dernier étant de retour à Rome pour y prendre son compagnon de voyage, afin de retourner avec lui au païs, Du Jardin aima mieux demeurer à Rome, que de revenir auprès de sa femme qu'il n'aimoit pas. Il mourut dans cette grande ville en 1678. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas,* en Hollandois, *tome* 2. *p.* 378.

JARDINS, (Marie-Catherine des) fameuse par ses Romains, a fleuri au XVII siécle. Elle naquit à Alençon, petite ville dont son pére étoit Prévôt. Dès qu'elle eut 19 à 20 ans, elle commença à jetter les yeux sur son peu de bien; & se voyant pauvre & avec autant d'esprit que d'ambition, elle alla à Paris, dans le dessein de s'y faire connoître, & de changer sa fortune. Elle ne se trompa point tout à fait là-dessus. A la faveur de son génie elle fit bientôt parler d'elle; & l'on chercha à en avoir la connoissance. M. de Ville-Dieu, Gentilhomme bien fait & assez accommodé des biens de la fortune, fut un des premiers qui la connurent. Il l'estima, il l'aima, quoiqu'elle ne fût pas belle, & l'épousa. Mais par malheur, quelque tems après il mourut. La pauvre veuve se retira de regret en religion; mais après y avoir un peu soulagé sa douleur, elle en sortit, rentra dans le monde, & épousa en secondes noces M. de la Châte, qu'elle enterra aussi. Touchée de ce nouveau malheur, elle renonça entiérement au mariage, & résolut de passer le reste de ses jours dans la galanterie. Elle se mit donc à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & à leur faire réponse par des Vers & des Lettres, où il y a un caractére fin & délicat. C'est ce que dit Richelet dans la Vie des Auteurs François; mais il n'est pas exact. On prétend qu'elle commença bien plutôt qu'après la mort de ses deux maris à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & que la galanterie au contraire diminua après son double veuvage. Il paroît par quelques-unes de ses Lettres qu'elle fit un voyage en Hollande. Elle y fait une description charmante de la Haye. C'est elle qui par ses petites Historiettes a fait perdre le goût des longs Romans à huit ou dix tomes. Elle écrit d'un style fort vif, mais beaucoup trop libre, & il faut savoir la galanterie par expérience pour en parler si pertinemment. Sa prose paroît meilleure que ses vers. Elle se plaint dans une de ses piéces de ce dernier genre, qu'on avoit arrêté un de ses Romans. C'est peut-être celui où elle vouloit décrire sous des noms supposez l'Histoire d'une Dame de la Cour qui s'étoit mesalliée. Elle mourut en 1683. Tous ses Ouvrages, ou du moins tous ceux qu'on lui attribue, ont été ramassez en dix volumes, & réimprimez à Paris en 1702.

On sera peut-être bien aise d'en voir ici le Catalogue. On marque en lettres capitales ceux qui sont les plus estimez. LES DESORDRES DE L'AMOUR; PORTRAIT DES FOIBLESSES HUMAINES; *Fables ou Histoires allégoriques; Nouveau Recueil de Piéces galantes; Cléonice ou le Roman galant; Oeuvres mêlées; Manlius, Tragicomédie; Nitetis, Tragédie; Le Favori, Tragicomédie; Carmante; Acidalie; Les Galanteries Grenadines; Les amours des grands hommes; Lisandre; Mémoires du Serrail; Nouvelles Afriquaines; Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Molière; Les Annales galantes de Gréce*, qui sont très peu de chose; LES EXILEZ; LES ANNALES GALANTES, qui passent pour être son meilleur Ouvrage, au libertinage près; LE JOURNAL AMOUREUX. * *Voyez* Bayle, *Diction. Crit.*

☞ Il ne faut pas la confondre avec un autre Demoiselle des Jardins, qui vivoit de son tems, & qui faisoit des Almanachs dans le Païs-Bas Espagnol. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JARDINS (François des) célébre Sculpteur, né à Breda, a fait entre autres Ouvrages la statue de Louïs XIV, qui est dans la place des Victoires à Paris. Il mourut en 1694. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JARDUMGI PERLAS, fils de *Fagiouli*, & frére de *Coubla Khan.* Il fut oncle de *Bortam Béhadir*, & Général de ses Armées. C'est de lui que la Tribu des Mogols nommée Perlas a tiré son origine & son nom. Le mot *Jardumgi* signifie encore aujourd'hui en Turc moderne, *un homme qui vient au secours d'un autre.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARE'. *Voyez* JERAH.

JARED, fils de Malaléel, naquit l'an 461 du Monde, 3574 avant Jésus-Christ, son pére étant âgé de 65 ans. Il fut pére d'Hénoc, célébre dans l'Ecriture, l'an 623 qui étoit le 162 de son âge, & mourut l'an 1422 du Monde, âgé de 962 ans. * *Genése, ch.* 5. *v.* 15. 18. 20. Salian & Torniel, *A. M.* 461. 462.

JAREPHEL, ville de Palestine, dans la Tribu de Benjamin. * *Josué, ch.* 18. *v.* 27.

JARETTA, une des grandes riviéres de Sicile, prend sa source dans la vallée de Demona, entre la montagne de Madonia & le Mont-Gibel, & après avoir reçu le Dataino, elle coule le long des confins de la vallée del Noto, & se décharge dans le Golfe de Catane. Quelques Géographes la prennent pour le *Simæthus* ou *Symæthus* des Anciens, que d'autres estiment être la riviére de S. Paolo, qui se décharge dans le même Golfe, à deux lieues de la Jaretta du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JARGEAU. *Cherchez* GERGEAU.

* JARHAH, ou JERAA, Egyptien, serviteur de Scefçan de la Tribu de Juda, à qui cet Israëlite donna sa fille en mariage, parce qu'il n'avoit point d'enfant mâle. Il en eut Hattaï, qui continua la postérité. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 34.

* JARIB, troisiéme fils de Siméon, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 24.

* JARIB, ou JOARIB, fut Chef de la premiére famille sacerdotale des Hébreux, & c'est de lui que le brave Matathias tiroit son origine. * *Edras* ou I *Esdras, ch.* 8. *v.* 16. I *Machab. ch.* 2. *v.* 1. & *ch.* 14. *v.* 29.

JARIM ou JEARIM, montagne de Palestine, dans la Tribu de Juda, au côté du septentrion. * *Josué, ch.* 15. *v.* 20.

JARIMOTH. *Voyez* JARMUTH.

IARLATHE, (Saint) premier Evêque de l'Eglise de Toam en Irlande, florissoit vers l'an 550. Il nous reste des Prophéties sous son nom, touchant ses successeurs dans le Sié-
ge.

ge de Toam, mais ce font des piéces fuppofées d'un fiécle poftérieur. Il eft fait mention d'Iarlathe, dans la Vie de S. Brendan. * Waræus, *de Clar. Hiberniæ Script. l.* 1.

JARMOUTH. *Voyez* YARMOUTH.

JARMUTH, ou JARAMOTH, ville de refuge, qui apartenoit aux Lévites de la famille de Guerfçon. Elle étoit fituée dans la partie méridionale de la Tribu d'Iffachar. * *Jofué, ch.* 21. *v.* 29. Il y en avoit une autre de même nom, dans la Tribu de Juda, dont le Roi fut tué par Jofué. * *Jofue, ch.* 10. *v.* 23. & *ch.* 15. *v.* 35.

JARNAC, bourg de France en Angoumois, avec titre de Comté, eft fitué fur la riviére de Charante, entre Châteauneuf & Cognac, à deux lieues de celle-ci. Il eft célébre par la bataille que Henri de France, Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III, Chef des Catholiques, y remporta au mois de Mars de l'an 1569, fur les Huguenots commandez par le Prince de Condé, qui y fut tué par Montefquiou. Les Huguenots étoient maitres de Jarnac qu'ils avoient fortifié, & ils y tenoient le pont, que le Duc d'Anjou ne put prendre d'emblée, comme il avoit refolu. Le nom de Jarnac a été rendu célébre par les Seigneurs de la Maifon de Chabot, qui l'ont porté.

JAROMIR, Duc de Bohéme, fils de Boleflas II, fut fait Eunuque par l'ordre de fon frére Boleflas III; mais en 1005, aprés la mort de ce même Boleflas & de fon frére Wladeboius, l'Empereur Henri II le fit Duc de Bohéme. Jaromir ne jouït pas paifiblement de cette dignité, car il en fut dépouillé par fon fecond frére Udalric. Il mourut vers l'an 1040. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 162. Stransky, *c.* 8. *p.* 350. Balbin, *Epit. l.* 2. *c.* 14. *p.* 157. *Mifcell. Dec.* 1. *l.* 7. *Sect.* 1. *c.* 17. *p.* 64.

JAROMITZ, bourg de Bohême, fitué fur l'Elbe, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Konigingretz, & à trois lieues au deffus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAROPOL, Duc de Kiovie, ville de l'Ukraine en Pologne, porta par fes mauvais confeils tous les Seigneurs de Ruffie à confpirer contre Boleflas III, Roi de Pologne, vers l'an 1126. Ceux-ci, fous prétexte d'amitié, envoyérent une Ambaffade à ce Roi, qui fe trouva tout à coup inveſti de fes ennemis. Le Palatin de Cracovie qui commandoit la plus grande partie de la Cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette furprife, le Roi Boleflas, non moins indigné de cette lâcheté, que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une peau de liévre, une quenouille avec du lin, & une corde. C'étoit pour lui faire connoitre par ces fymboles qu'il s'étoit rendu femblable à un liévre par fa fuite, qu'il devoit plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes, & qu'enfin pour récompenfe de fa lâcheté, il méritoit le dernier fupplice, que la corde lui fignifioit. Ce Palatin au défefpoir de ces reproches, fe pendit dans une Eglife aux cordes des cloches; & depuis ce tems-là le Châtelain de Cracovie a toujours précédé le Palatin, foit pour la dignité, foit pour l'autorité. * Gaguin, *in Vita Boleflai Kirz.*

JAROSLAS, Grand-Duc ou Czar de Mofcovie, étoit fils de Wolodimir I. Son pére lui donna en 1005, le Duché de Roftow, & à fon frére cadet celui de Kiow; mais il ne fe contenta pas de fon partage, il fe rendit maître de Kiow par furprife, & fe trouva par-là en poffeffion de tous les thréfors de fon pére. Là-deffus on fe fit la guerre, & Jaroflas fut mis en fuite avec fon Allié Pieczyngis. Dans la fuite il remporta la victoire fur fon frére Suentopulcus, Duc de Twere, mais il fut battu deux fois par les Polonois que ce dernier avoit appellez à fon fecours. Cela n'empêcha pas qu'avec le tems il ne réduifit fous fon obéiffance tous les Princes de Mofcovie, & ne fe trouvât en 1015, maître de tout le païs. En 1038, il fit de grands dégâts dans la Pologne. L'entreprife qu'il avoit formée contre les Grecs fut traverfée par un naufrage, mais il ne laiffa pas de remporter fur eux par terre de grands avantages, toutes les fois qu'ils voulurent l'attaquer. Il mourut en 1052, à l'âge de 76 ans, laiffant cinq fils qui partagérent entre eux la Mofcovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugloff, *Hift. Pol. l.* 2. & 3. Hubner, *Tables Généalogiques.*

JAROSLAW, ville & Province de Mofcovie, avec titre de Duché, vers le Volga & le païs de Roftow. Le Duché eft borné au nord par le Duché de Wologda, au levant par celui de Sufdal, au midi par celui de Roftow, & au couchant par ceux de Novogrod-Weliki & de Biélozéro. La ville eft fituée fur le Volga: elle eft grande & confidérable, avec une forteresse de bois. Les autres villes de la Province de Jaroflaw font Romanova, Ribiéna, &c. Il y a eu autrefois des Princes particuliers, que Jean-Bafile, Grand-Duc de Mofcovie, dépouilla de leur Etat. * Sanfon. Baudrand.

JAROSLAW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Luwow ou de Lemberg, dans la Ruffie Noire, eft fituée fur le Sana, avec une bonne fortereffe, & eft célébre par la Foire qui s'y tient toutes les années, le 15 Août, jour de la fête de l'Affomption de la fainte Vierge. Jaroflaw fut prefque entiérement brûlée l'an 1625. * Sanfon.

JARRETIERE, Ordre de Chevalerie d'Angleterre, inftitué par Edouard III. L'opinion la plus commune eft qu'Edouard inftitua cet Ordre à l'occafion de la Jarretiére, que la Comteffe de Salisburi qu'il aimoit, laiffa tomber dans un bal, & que ce Prince releva: ce qui ayant donné occafion de rire aux Courtifans, & caufé du chagrin à la Comteffe, le Roi pour témoigner qu'il n'avoit point eu de mauvais deffein, dit en langage de ce tems-là, *Honni foit qui mal y penfe*, le mot *honni* fignifiant maudit: & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretiére, s'eftimeroit heureux d'en porter une femblable. On peut rejetter ce fait auffi-bien que l'admettre, parce qu'il n'eft atteſté par aucun Auteur contemporain; en voici de plus certains. En 1347, Edouard choifit quarante Seigneurs, aufquels il donna le nom de Chevaliers *du bleu Jarretiere*, les engagea par ferment à obferver les Statuts du nouvel Ordre qu'il avoit fait dreffer, & envoya publier une Fête par fes Hérauts, en France, en Ecoffe, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, & en Allemagne, pour le jour de faint George de l'année fuivante. C'eft Froiffard de qui on tient cette particularité, & ce fut-là le commencement de l'Ordre de la Jarretiére, mais fi différent de ce qu'il devint deux ans aprés, qu'on pourroit dire que ce n'en fut qu'une ébauche. Les Rois prédéceffeurs d'Edouard avoient fait commencer à Windfor une Eglife qu'il fit achever en 1348, & à laquelle il affigna des revenus confidérables dans le deffein d'augmenter le nombre des Chanoines, dont il n'y avoit alors que huit, & d'attacher à fon fervice un nombre de pauvres Chevaliers du Royaume. Le Pape Clément VI, étant entré dans les vues de ce Prince, donna fa Bulle du 30 Novembre 1348, par laquelle il donna aux Evêques de Salisbury & de Winchefter le pouvoir d'ériger l'Eglife de Windfor en une Collégiale de Chanoines, de Prêtres, de Clercs, de pauvres Chevaliers, & d'autres Miniftres qui devoient y faire le fervice divin, & d'en fixer le nombre; & par une autre Bulle du 12 Février de l'année fuivante, il exempta cette Collégiale de toute jurifdiction de l'Ordinaire, voulant que le Cuftode ou Doyen eût jurifdiction fur les divers Membres de cette Eglife, & que pour la conduite des ames, il reconnût l'autorité de l'Evêque de Salisbury, de qui il recevroit fon pouvoir. Ce font ces deux Bulles qui fixent l'époque de l'inftitution de l'Ordre, & qui montrent qu'on doit s'en tenir à ce qu'on lit à la tête de fes Statuts, qu'il fut inftitué en l'honneur de la fainte Vierge & de faint George, l'an 23 d'Edouard III, c'eft à dire, l'an 1349. Suivant ces Bulles, il fut réglé qu'il y auroit treize Chanoines & treize Vicaires dans cette Eglife, avec vint-fix pauvres Chevaliers du Royaume: & en même tems Edouard créa vint-fix Chevaliers de fon Ordre, lui-même compris dans ce nombre, régla ce que chacun devoit donner en aumône à fa réception pour l'entretien des Chanoines, Vicaires, & pauvres Chevaliers, & attribua pour cette premiére fois feulement à chacun d'eux le droit de préfenter un des Chanoines ou Vicaires, & un pauvre Chevalier, dont il fe referva à lui, & à fes fucceffeurs Rois, la nomination dans la fuite. Il régla auffi le nombre de Meffes que chacun d'eux devoit faire dire pour le repos de l'ame d'un Chevalier décédé; & voulut qu'ils portaffent toujours à la jambe gauche une Jarretiére bleue, où ces mots fuffent en broderie d'or, *Honni foit qui mal y penfe;* permettant néanmoins à ceux qui monteroient à cheval de ne porter fur la jambe qu'un fil de foye bleue. L'habit de l'Ordre, qu'on devoit porter en quelque lieu qu'on fût, la veille de la Fête de faint George, depuis les premiéres vêpres jufqu'au lendemain au foir, ne confiftoit alors qu'en un manteau bleu, fur lequel il y avoit du côté gauche une croix rouge entourée d'une Jarretiére. Henri VIII y ajouta en 1522, un collier d'or du poids de trente onces, compofé de Jarretiéres dans lefquelles il y avoit deux rofes. Dans une Jarretiére la rofe de deffus étoit blanche, & celle de deffous rouge; dans une autre Jarretiére la rofe de deffus étoit rouge, & celle de deffous blanche; & au bas du Collier il y avoit une image de faint George. Ce Collier devoit être porté dans les grandes folemnitez, les autres jours il fuffifoit de porter l'image de faint George, attachée à une petite chaine d'or; & même on pouvoit porter l'image attachée à un cordon de foye, lorfqu'on alloit à la guerre, qu'on étoit malade, ou qu'on entreprenoit un long voyage. Ce même Prince fit en même tems un grand changement dans l'Eglife de Windfor, car pour augmenter le nombre des Eccléfiaftiques dans cette Eglife, il réduifit à treize le nombre des pauvres Chevaliers, qui a été augmenté dans la fuite jufqu'à dix-huit; & lorfqu'il fe fut fouftrait à l'obéiffance du Pape, au lieu des Meffes qu'on devoit dire pour les Chevaliers décédez, il régla ce que chaque Chevalier devoit donner en aumône pour être employé en œuvres pieufes. Il y a eu depuis des changemens confidérables dans l'habillement des Chevaliers. Les jours ordinaires, ils portent une Jarretiére de velours bleu, garnie de perles qui forment les mots *Honni foit qui mal y penfe*, avec la boucle & le fermail garnis de diamans; & un cordon bleu en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jufqu'à la hanche droite, au bas duquel eft une médaille d'or, où d'un côté eft l'image de faint George dans un cercle garni de diamans, & de l'autre quelques ornemens au milieu d'un cercle femblable. Les jours de cérémonie ils portent un jufte-au-corps de velours cramoifi, un manteau de velours bleu, fur le côté gauche du manteau une croix rouge entourée d'une Jarretiére au milieu d'une étoile dont les rayons fortent tout autour de la Jarretiére, fur l'épaule droite un chaperon d'écarlate, & un Collier compofé de Jarretiéres entrelacées de nœuds faits de cordons d'or avec des houpes, au bas duquel eft l'image de faint George, armé de toutes piéces, fur un cheval émaillé de blanc. Quand les Rois d'Angleterre donnent cet Ordre à quelque Prince étranger, ils lui envoyent tous ces ornemens, même le jufte-au-corps, & ce Prince doit envoyer à Windfor un Procureur pour y être reçu & inftallé: il doit auffi donner un manteau de l'Ordre, fon heaume, timbre & épée, pour demeurer dans l'Eglife de ce château. Il y a cinq Officiers de cet Ordre: le Prélat, qui eft toujours l'Evêque de Winchefter, & qui porte un manteau de fatin bleu, doublé de taffetas blanc, fur le côté droit duquel eft la croix de l'Ordre entourée d'une Jarretiére: le Chancelier, qui porte un manteau femblable, & fur l'eftomac une médaille d'or entourée d'une Jarretiére, au milieu de laquelle il y a une rofe. Il y a eu de fuite fix Chanceliers Evêques de Salisbury,

& leurs succeſſeurs dans l'Evêché ont prétendu que cet Office leur appartenoit; mais on n'a pas eu d'égard à l'Ordonnance d'Edouard IV, qu'ils produiſoient en leur faveur. Les trois autres Officiers ſont le Greffier, qui eſt toujours le Doyen de Windſor; le Héraut, appellé *Garter*, *Jarretiére*, qui eſt premier Roi d'armes d'Angleterre; & l'Huiſſier à la Verge noire. On compte au nombre des Chevaliers de cet Ordre, huit Empereurs, environ trente Rois étrangers, & quantité d'autres Princes Souverains de l'Europe. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Relig. tome* 8. *c.* 44.

M. de Rapin Thoyras ayant montré qu'il étoit dans le ſentiment ordinaire, au ſujet de l'origine de l'Ordre de la Jarretiére, rapporte quelques autres opinions. Quelques-uns, dit-il, ont cru que ce qui porta Edouard à inſtituer cet Ordre, fut que le jour de la bataille de Crecy il avoit donné pour mot *Garter*, qui ſignifie en Anglois une *Jarretiére*. D'autres prétendent que ce fut parce que ce même jour, il avoit fait mettre ſa Jarretiére au bout d'une lance, pour donner le ſignal du combat. Il ſe trouve auſſi des Auteurs qui ont avancé qu'Edouard ne fit que renouveller & mettre en forme d'Ordre de Chevalerie, ce que le Roi Richard I avoit commencé au ſiége d'Acre dans la Paleſtine. Ils diſent que ce Prince ayant réſolu de donner un aſſaut à la ville, avoit diſtribué à quelques-uns de ſes principaux Officiers certaines bandes de cuir, pour les attacher à la jambe, afin qu'il pût les diſtinguer dans le combat; & que ce fut en mémoire de cet événement qu'Edouard inſtitua l'Ordre de la Jarretiére. Mais tout cela, *ajoûte le judicieux Hiſtorien*, ſe dit ſans produire des preuves ſuffiſantes. D'ailleurs, quelques efforts qu'on ait pu faire pour donner à cet Ordre une origine différente du ſentiment vulgaire, on n'a pu juſques ici rien inventer qui ſatisfaſſe touchant la raiſon de la deviſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*. Cette deviſe convient aſſez bien à l'avanture de la Comteſſe de Salisburi, mais elle n'a aucune liaiſon avec les événemens qu'on a voulu ſuppoſer à la place de celui-ci. On ne ſait pas même pourquoi les Chevaliers portent la Jarretiére à la jambe gauche plutôt qu'à la droite; ni la raiſon qui porta l'Inſtituteur à mettre cet Ordre ſous la protection de St. George. Le Roi Edouard VI fit du changement dans le Cérémonial de l'Ordre, que ce Prince compoſa en Latin. Il l'écrivit de ſa main, & on en conſerve encore aujourd'hui l'Original. Il ordonna prémiérement que l'Ordre ne porteroit plus à l'avenir le nom de *St. George*, mais celui d'Ordre de la Jarretiére. Il en agit de la ſorte, *dit M. de Larrey*, parce que le Roi étoit perſuadé que *St. George* de Cappadoce qu'on faiſoit Patron de l'Ordre, ou n'avoit jamais été, ou que ç'avoit été un Evêque Arien, fort méchant homme, que l'Egliſe d'Occident mit par erreur dans le Catalogue des Saints. Edouard retint la deviſe *Honni ſoit qui mal y penſe*, & au lieu de l'effigie de St. George qui étoit gravée ſur le Collier de l'Ordre, il voulut qu'on repréſentât un Chevalier, portant un livre ſur la pointe de l'épée, avec ce mot, *Protectio*, gravé ſur l'épée; & cet autre, *Verbum Dei*, gravé ſur le livre: que de l'autre main il tint un bouclier, avec ce mot pour ame, *Fides*; pour ſignifier que les Chevaliers faiſoient profeſſion d'être des défenſeurs fidéles de l'Evangile. Les Statuts de ce Prince furent caſſez ſous la Reine Marie, & l'ancien Cérémonial rétabli tel qu'on le pratique encore aujourd'hui. Il y a au Château de Windſor, où ſe tient ordinairement le Chapitre, 36 pauvres Gentilshommes qu'on appelle les *pauvres Chevaliers de Windſor*, & qui ſont entretenus aux dépens du Chapitre. Il faut qu'ils ſoient tous gens de guerre qui ont ſervi la Couronne, & l'on n'en reçoit point qui ſoit marié. Ils ont chacun leur maiſon dans le Château, & une penſion honnête. Ils doivent aſſiſter matin & ſoir aux priéres de la Chapelle, où l'on prie particuliérement pour le Souverain & les Aſſociez de cet Ordre. * M. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 3. *p.* 202 & 203. Larrey, *Hiſt. d'Anglet. ſur l'année* 1551. Etat de la Grande-Bretagne *ſous George II. tome* 1. *p.* 269.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'Ordre de la Jarretiére.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, premier Inſtituteur & Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Henri d'Angleterre, Duc de Lancaſtre.
Thomas de Beauchamp, Comte de Barwick.
Pierre de Foix, Captal de Buch.
Raoul, Comte de Stafford.
Guillaume Montagu, Comte de Saliſbury.
Roger Mortimer, Comte de la Marche.
Jean, Baron de l'Iſley.
Barthélemy de Burgheſt.
Jean de Beauchamp.
Jean Mohun.
Hugues de Courtenay.
Thomas Holland.
Jean Grey.
Richard Fitz-Simon.
Miles Stapleton.
Thomas Walle.
Hugues Wriotheſley.
Noël Loringe.
Jean Sieur de Chandos.
Jacques Audley.
Othon Holland.
Henri Eam.
Sanche Dabrichcourt.
Gautier Paveley.
Richard d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Lionel d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Lancaſtre.
Edmond d'Angleterre, Duc d'Yorck.
Jean de Montfort, Duc de Bretagne.
Humfroy de Bohun, Comte de Héreford.
Guillaume de Bohun, Comte de Northampton.
Jean Haſtings, Comte de Pembrock.
Thomas Beauchamp, Comte de Barwick.
Richard Fitz-Alen, Comte d'Arundel, de Surrey.
Robert Ufford, Comte de Suffolck.
Hugues, Comte de Stafford.
Enguerran de Coucy, Comte de Bedfort.
Guichard d'Angoulême, Comte de Huntingdon.
Edouard Spencer.
Guillaume Latimer.
Renauld de Cobham.
Jean Newil, Baron de Raby.
Raphaël Baſſet, Baron de Drayton.
Gautier Manny.
Guillaume Fitz-Waren.
Thomas Ufford.
Thomas Felton.
François Van-Hall.
Foulques Fitz-Waren.
Alain Boxhull.
Richard Pemburge.
Thomas Utreight.
Thomas Baniſter.
Richard de la Vache.
Gui de Bryan.

RICHARD II, Roi d'Angleterre, deuxiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas d'Angleterre, Duc de Glocefter.
Henri d'Angleterre, Comte de Derby, puis Roi, IV du nom.
Guillaume, Duc de Gueldre.
Guillaume de Baviére, Comte de Hollande & de Hainault.
Thomas Holland, Duc de Surrey.
Jean Holland, Duc d'Exceter.
Thomas Mowbray, Duc de Norfolk.
Edouard d'Angleterre, Comte de Rutland, Duc d'Albemarle.
Michel de la Poole, Comte de Suffolk.
Guillaume Scrope, Comte de Wiltshire.
Guillaume Beauchamp, Sieur de Bergaveny.
Jean de Beaumont.
Guillaume Willoughby.
Richard Grey.
Nicolas Sanesfield.
Philippe de la Vache.
Robert Knoll.
Simon Burley.
Jean d'Evreux.
Briant Stapleton.
Richard Burley.
Pierre de Courtenay.
Jean Burley.
Jean Bourchier.
Thomas Granſton.
Louïs Clifford.
Robert Dunſtavill.
Robert de Namur.

HENRI IV, Roi d'Angleterre, troiſiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Bedford.
Humfroy d'Angleterre, Duc de Gloceſter.
Thomas d'Angleterre-Lancaſtre, dit de Beaufort, Comte de Dorſet, Duc d'Exceter.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Jean d'Angleterre-Lancaſtre, dit de Beaufort, Comte de Sommerſet, Marquis de Dorſet.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Edmond, Comte de Stafford.
Edmond Holland, Comte de Kent.
Raoul Névil, Comte de Weſtmorland.
Gilbert, Baron de Roos.
Gilbert, Baron de Talbot.
Jean, Baron de Lowell.
Hugues, Baron de Burnell.
Thomas, Baron de Morley.
Edouard Charleton, Baron de Powis.
Jean Cornwal, Baron de Fanhope.
Guillaume Arundel.
Jean Stanley.
Robert d'Humphreville.
Thomas Rampſton.
Thomas Erpingham.

Jean Sulbié.
Sanche de Trane.

HENRI V, Roi d'Angleterre, quatriéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Dabrichcourt.
Richard Vére, Comte d'Oxford.
Thomas, Baron de Camoys.
Simon Felbridge.
Guillaume Harington.
Jean Holland, Comte d'Huntingdon.
Sigifmond, Archiduc d'Autriche, Empereur.
N..... Duc de Bridge.
Jean Blount.
Jean Robeffart.
Guillaume-Philip, Baron de Bardolf.
Jean I, Roi de Portugal.
Henri, Roi de Danemarck.
Richard de Beauchamp, Comte de Barwick.
Thomas Montagu, Comte de Salisbury.
Robert Willoughby.
Henri Fitz-Hugh.
Jean Grey, Comte de Tancarville.
Hugues Stafford, Baron de Bourchier.
Jean Mowbray.
Guillaume de la Poole, Duc de Suffolck.
Jean Clifford.
Louis Robeffart, Baron de Bourchier.
Henri Tank-Clux.
Gautier, Seigneur d'Hungerford.
Philippe, Duc de Bourgogne.

HENRI VI, Roi d'Angleterre, cinquiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas, Baron de Scales.
Jean Faftolf.
Pierre de Portugal, Duc de Coïmbre.
Humfroy Stafford, Duc de Buckingham.
Jean Ratcliff.
Jean Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Richard d'Angleterre, Duc d'Yorck.
Edouard, Roi de Portugal.
Edmond d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerfet.
Jean Grey.
Richard Névil, Comte de Salisbury.
Guillaume Névil, Comte de Kent.
Albert, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerfet.
Raoul Butler, Baron de Sudley.
Henri de Portugal, Duc de Vifeu.
Jean, Vicomte de Beaumont.
Gafton de Foix, Captal de Buch.
Jean de Foix, Comte de Candale.
Jean de Beauchamp, Baron de Powis.
Alfonfe, Roi de Portugal.
Alvarès Vafquès d'Almeida, Comte d'Avranches.
Thomas, Baron de Hoo.
François Surien.
Alfonfe, Roi d'Aragon.
Cafimir, Roi de Pologne.
Guillaume, Duc de Brunfwick.
Richard Woodwille, Comte de Rivers.
Jean Mowbray, Duc de Norfolck.
Henri Bourchier, Comte d'Effex.
Philippe Wentworth.
Edouard Hall.
Frederic, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Lionel, Baron de Wells.
Thomas, Baron de Stanley.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Gafpard d'Angleterre, Comte de Pembrock, Duc de Bedford.
Jacques Butler, Comte de Wiltshire.
Jean Sutton, Comte de Dudley.
Jean Bourchier, Comte de Berners.
Richard Névil, Comte de Barwick.
Guillaume, Baron de Bonvill.
Jean, Baron de Wenlock.
Thomas, Seigneur de Kyriell.

EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, fixiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

George d'Angleterre, Duc de Clarence.
Guillaume, Seigneur de Chamberlane.
Jean Typtoft, Comte de Worcefter.
Jean Névil, Marquis de Montague.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrock.
Guillaume, Baron de Haftings.
Jean, Baron de Scrope.
Jean, Seigneur d'Afley.
Ferdinand, Roi de Naples.
François Sforce, Duc de Milan.
Jacques, Duc de Douglas.
Gaillard, Seigneur de Duras.
Robert, Seigneur de Harcourt.
Antoine Woodwille, Comte de Rivers.
Richard d'Angleterre, Duc de Glocefter, puis Roi.
. . . . . . Seigneur de Mountgryion.
Jean Mowbray, Duc de Norfolk.
Jean de la Poole, Duc de Suffolk.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Jean Stafford, Comte de Wiltshire.
Jean Howard, Duc de Norfolk.
Gaultier Ferrers, Baron de Chartley.
Gaultier Blount, Baron de Mountjoye.
Charles, Duc de Bourgogne.
Henri Stafford, Duc de Buckingham.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Guillaume Parr.
Fréderic de la Rovére, Duc d'Urbin.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Richard d'Angleterre, Duc d'York.
Thomas Grey, Marquis de Dorfet.
Thomas, Seigneur de Montgommery.
Ferdinand, Roi de Caftille.
Hercule d'Eft, Duc de Ferrare.
Jean, Roi de Portugal.

RICHARD III, Roi d'Angleterre, feptiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Coniers.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
François, Vicomte de Lowell.
Richard Ratcliff.
Thomas, Baron de Burgh.
Thomas Stanley, Comte de Derby.
Richard Tunftall.

HENRI VII, Roi d'Angleterre, huitiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean de Vére, Comte d'Oxford.
Gilles, Baron d'Aubney.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Jean, Vicomte de Wells.
George Stanley, Baron de Strange.
Edouard Woodwille.
Jean Baron Dynham.
Maximilien, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Savage.
Guillaume Stanley.
Jean Cheney.
Alfonfe d'Aragon, Duc de Calabre.
Artus d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas Grey, Marquis de Dorfet.
Henry Percy, Comte de Northumberland.
Henri Bourchier, Comte d'Effex.
Charles Sommerfet, Comte de Worcefter.
Robert Willoughby, Baron de Brook.
Edouard Poynings.
Gilbert Talbot.
Richard de la Poole.
Edouard Stafford, Duc de Buckingham.
Henri d'Angleterre, Duc d'Yorck, puis Roi, VIII du nom.
Edouard de Courtenay, Comte de Dévonshire.
Richard Guildfort.
Edmond de la Poole, Comte de Suffolk.
Thomas Lowell.
Renault Bray.
Jean, Roi de Danemarck.
Gui-Ubalde de la Rovére, Duc d'Urbin.
Gérald Fitz-Gérald, Comte de Kildare.
Henri Stafford, Comte de Wiltshire.
Richard Grey, Comte de Kent.
Richard Ap-Thomas.
Philippe, Roi de Caftille.
Thomas Brandon.
Charles-Quint, Empereur & Roi d'Efpagne.

HENRI VIII, Roi d'Angleterre, neuviéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas, Baron Darcy.
Edouard Sutton, Baron de Dudley.
Emmanuel, Roi de Portugal.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Thomas Weft, Baron de la Ware.
Henri, Baron de Marney.
George Névil, Baron d'Abergavény.
Edouard Howard, Duc de Norfolk.
Charles Brandon, Duc de Suffolck.
Julien de Médicis.
Edouard Stanley, Baron de Mounteagle.
Thomas Dacres, Baron de Gyiefland.

Guillaume, Baron de Sandes.
Henri de Courtenay, Marquis d'Exceter.
Ferdinand, Empereur.
Richard Wingfield.
Thomas Bollen, Comte d'Ormond.
Gautier d'Evreux, Vicomte de Hereford.
Artus d'Angleterre, bâtard du Roi Edouard IV, Vicomte de Lisle.
Robert Radcliff, Comte de Suffex.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Thomas Mannors, Comte de Rutland.
Henri Fitz-Roi, Duc de Richemond & de Sommerfet.
Rodolfe Névil, Comte de Weftmorland.
Guillaume Blount, Baron de Montjoye.
Guillaume Fitz-Williams, Comte de Southampton.
Henri Guildfort.
François I, Roi de France.
Jean Vére, Comte d'Oxford.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Anne, Duc de Montmorency.
Philippe Chabot, Comte de Charny.
Jaques, Roi d'Ecoffe.
Nicolas, Seigneur de Carew.
Henri Clifford, Comte de Cumberland.
Thomas Cromwel, Comte d'Effex.
Jean Ruffel, Comte de Bedford.
Thomas Cheney.
Guillaume Kingston.
Thomas Audley, Baron de Walden, Chancelier d'Angleterre.
Antoine Browne.
Edouard Seymour, Duc de Sommerfet.
Henri Howard, Comte de Surrey.
Jean Gage.
Antoine Wingfield.
Jean Sutton, Duc de Northumberland.
Guillaume Paulet, Marquis de Winchefter.
Guillaume Parr, Marquis de Northampton.
Jean Wallop.
Henri Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Antoine de Saint-Leger.
François Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas Wriothefley, Comte de Southampton.

EDOUARD VI, Roi d'Angleterre, dixiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri Grey, Duc de Suffolk.
Edouard Stanley, Comte de Derby.
Thomas, Baron de Seymour.
Guillaume Paget, Baron de Beaudefart.
François Haftings, Comte de Huntingdon.
George Brook, Baron de Cobham.
Thomas West, Baron de la Ware.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
Henri II, Roi de France.
Edouard Fynet, Comte de Lincolne.
Thomas Darcy, Baron de Chiche.
Henri Névil, Comte de Weftmorland.
André Dudley.

MARIE, Reine d'Angleterre, onziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Philippe II, Roi d'Efpagne.
Henri Radcliff, Comte de Suffex.
Emmanuel Philibert, Duc de Savoye.
Guillaume, Baron de Howard.
Antoine Browne, Vicomte de Montague.
Edouard, Baron de Haftings.
Thomas Radcliff, Comte de Suffex.
Guillaume Grey, Baron de Wilton.
Robert, Seigneur de Rochefter.

ELISABETH, Reine d'Angeterre, douziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Henri Mannors, Comte de Rutland.
Robert Dudley, Comte de Leicefter.
Adolphe, Duc de Holftein.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Henri Carew, Baron de Hunfdon.
Thomas Percy, Comte de Northumberland.
Ambroife Dudley, Comte de Barwick.
Charles IX, Roi de France.
François Ruffel, Comte de Bedford.
Henri Sidney.
Maximilien II, Empereur.
Henri Haftings, Comte de Huntingdon.
Guillaume Sommerfet, Comte de Worcefter.
François, Duc de Montmorency.
Gautier Dévereux, Comte d'Effex.
Guillaume Cécill, Baron de Burghley.
Artus Grey, Baron de Wilton.
Edmond Bruges, Baron de Chandos.
Henri Stanley, Comte de Derby.
Henri Herbert, Comte de Pembrock.
Henri III, Roi de France.
Charles Howard, Comte de Nottingham.
Rodolphe, Empereur.
Fréderic II, Roi de Danemarck.
Jean-Cafimir, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Edouard Mannors, Comte de Rutland.
Guillaume Brook, Baron de Cobham.
Henri Scroop, Baron de Bolton.
Robert Dévereux, Comte d'Effex.
Thomas Butler, Comte d'Ormond.
Christophle Hatton, Chancelier d'Angleterre.
Henri Radcliff, Comte de Suffex.
Thomas Sackville, Comte de Dorfet.
Henri IV, Roi de France.
Jacques VI, Roi d'Ecoffe.
Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury.
George Clifford, Comte de Cumberland.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard Sommerfet, Comte de Worcefter.
Thomas, Baron de Burgh.
Edouard Sheffield, Comte de Mulgrave.
François Knolles.
Fréderic, Duc de Wirtemberg.
Thomas Howard, Comte de Suffolk.
George Carew, Baron de Hunfdon.
Charles Blount, Comte de Devonshire.
Henri Lee.
Robert Radcliff, Comte de Suffex.
Henri Brooke, Baron de Cobham.
Thomas Scroop, Baron de Bolton.
Guillaume Stanley, Comte de Derby.
Thomas Cécill, Baron de Burghley.

JACQUES I, Roi d'Angleterre, treiziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Chriftien IV, Roi de Danemarck.
Louïs Stuart, Duc de Richemont.
Henri Wriothefley, Comte de Southampton.
Jean Erskin, Comte de Marr.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
Ulric, Duc de Holftein.
Henri Howard, Comte de Northampton.
Robert Cécill, Comte de Salisbury.
Thomas Howard, Vicomte de Bindon.
George Hume, Comte de Dunbar.
Philippe Herbert, Comte de Montgommery.
Charles Stuart, Prince de Galles, puis Roi.
Thomas Howard, Comte de Norfolk.
Robert Carr, Comte de Sommerfet.
Fréderic-Cafimir, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Roi de Bohême.
Maurice de Naffau, Prince d'Orange.
Thomas Ereskin, Vicomte de Fenton.
Guillaume Knolles, Comte de Banbury.
François Mannors, Comte de Rutland.
George Villers, Duc de Buckingham.
Robert Sidney, Comte de Leicefter.
Jacques Hamilton, Comte de Cambridge.
Edme Stuart, Duc de Lénox.
Chriftian, Duc de Brunfwick.
Guillaume Cécill, Comte de Salisbury.
Jacques Hay, Comte de Carlifle.
Edouard Sackville, Comte de Dorfet.
Henri Rich, Comte de Holland.
Thomas Howard, Comte de Berkshire.

CHARLES I, Roi d'Angleterre, quatorziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Claude de Lorraine, Duc de Chevreufe.
Guftave-Adolphe, Roi de Suéde.
Henri-Fréderic de Naffau, Prince d'Orange.
Théophile Howard, Comte de Suffolk.
Guillaume Compton, Comte de Northampton.
Richard Wefton, Comte de Portland.
Robert Barty, Comte de Lindfey.
Guillaume Cécill, Comte d'Exceter.
Jacques, Marquis d'Hamilton, Comte de Cambridge.
Charles-Louïs, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
Jacques Stuart, Duc de Lénox.
Henri Danvers, Comte de Danby.
Guillaume Douglas, Comte de Morton.
Algernon Percy, Comte de Northumberland.
Charles d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Thomas Wentworth, Comte de Stafford.
Jacques d'Angleterre, Duc d'Yorck, puis Roi.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Guillaume de Naffau, Prince d'Orange.
Bernard de Foix de la Valette, Duc d'Epernon.

CHAR-

Charles II, Roi d'Angleterre, quinziéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Maurice, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Jacques Butler, Duc d'Ormond.
Edouard, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
George Villers, Duc de Buckingham.
Guillaume, Duc d'Hamilton.
Thomas Wriothesley, Comte de Southampton.
Guillaume Cavendish, Duc de Newcastle.
Jacques Graham, Marquis de Montrofs.
Jacques Stanley, Comte de Derby.
George Digby, Comte de Bristol.
Henri d'Angleterre, Duc de Glocester.
Henri-Charles de la Tremoille, Prince de Tarente.
Guillaume-Henri de Nassau, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre.
Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg.
Jean-Gaspard-Ferdinand, Comte de Marcin.
George Monck, Duc d'Albemarle.
Edouard Montague, Comte de Sandwich.
Guillaume Seymour, Duc de Sommerset.
Aubry de Vere, Comte d'Oxford.
Charles Stuart, Duc de Richemont & de Lénox.
Montague Barty, Comte de Lindsey.
Edouard Montague, Comte de Manchester.
Guillaume Wentworth, Comte de Stafford.
Christian, Prince de Danemark.
Jacques Scot, Duc de Monmouth.
Jacques d'Angleterre, Duc de Cambridge.
Charles, Roi de Suéde.
Jean-George II, Duc de Saxe, Electeur.
Christophle Monck, Duc d'Albemarle.
Jean Maitland, Duc de Lauderdale.
Henri Sommerset, Marquis de Worcester.
Henri Jermin, Comte de Saint-Albans.
Guillaume Russel, Comte de Bedford.
Henri Bennet, Comte d'Arlington.
Thomas Butler, Comte d'Offery.
Charles Fitz-Roi, Duc de Southampton.
Jean Sheffield, Comte de Mulgrave, puis Duc de Buckingham.
Henri Cavendish, Duc de Newcastle.
Thomas Osborn, Comte de Danby.
Henri Fitz-Roi, Duc de Grafton.
Jacques Cecill, Comte de Salisbury.
Charles, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
Charles Lénox Fitz-Roi, Duc de Richemont.
Duc d'Hamilton.
George, Prince de Danemarck.
Charles Seymour, Duc de Sommerset.
George Fitz-Roi, Duc de Northumberland.

Jacques II, Roi d'Angleterre, feiziéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Henri Howard, Duc de Norfolk.
Henri Mordant, Comte de Peterborough.
Laurens Hyde, Comte de Rochester.
Louis de Duras, Comte de Feversham.
Robert Spencer, Comte de Sunderland.
Jacques Butler, Duc d'Ormond.
Jacques Fitz-James, Duc de Barwick, Maréchal de France.
Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun.
Richard Talbot, Duc de Tirconel.
Jacques, Prince de Galles.
Guillaume Herbert, Duc de Powis.
Jean Drummond, Duc de Melfort.

Guillaume-Henri, III du nom, Roi d'Angleterre, dix-feptiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Frédéric Duc de Schomberg.
Guillaume Cavendish, Duc de Dévonshire.
Frédéric, Marquis de Brandebourg, Electeur.
George-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell.
Jean-George Duc de Saxe, Electeur.
Charles Sackville, Comte de Dorset & de Middlesex.
Jacques Talbot, Duc de Shrewsbury.
Guillaume de Danemarck, Duc de Glocester.
Guillaume Bentink, Comte de Portland.
Jean Cavendish, Duc de Newcastle.
Thomas Herbert, Comte de Pembrock, & de Montgommery.
Arnold Joost Van Keppel, Comte d'Albemarle.
Jacques Douglas, Duc de Queensbury.
George-Louis, Duc de Brunswic-Hanovre, Electeur, puis Roi d'Angleterre.

Anne, Reine d'Angleterre, dix-huitiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

N. . . Duc de Bedfort.
Jean Churchill, Duc de Marlborough, Prince de l'Empire.
Mainard, Duc de Schomberg.
N. . . Godolphin.
George-Auguste, Duc de Brunswick, Prince Electoral d'Hanovre, puis Prince de Galles, à présent Roi d'Angleterre.
N. . . Comte de Wharton.
N. . . Duc de Dévonshire.
N. . . Duc d'Argyle.
N. . . Duc d'Hamilton.
Henri de Sommerset, Duc de Sommerset.
N. Duc de Beaufort.
N. Duc de Kent.
Charles Mordant, Comte de Peterborough.
N. Comte d'Oxford.
N. Comte Pawlet.
N. Comte de Strafford.

George-Louis Roi d'Angleterre, dix-neuviéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

N. Duc de Rutland.
N. Duc de Bolton.
N. Comte de Dorset.
N. Montagu, Comte de Hallifax.
N. Duc de Saint-Albans.
N. Duc de Montague.
N. Duc de Newcastle.
N. Comte de Berckley.
N. Duc de Kingston.
N. Spencer, Comte de Sunderland.
N. Duc de Grafton.
N. Comte de Lincoln.

George Auguste, II du nom Roi d'Angleterre, vintiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Le Prince de Galles.
Le Duc de Cumberland.
Le Duc de Richmond.
Le Duc de Roxburgh.
Le Comte de Scarborough.
Le Comte de Chesterfield.
Le Comte de Burlington.
Le Prince de Nassau-Orange.
Le Duc de Devonshire.
Le Comte de Wilmington.
NB. Cette Liste finit en 1734.

JARRIC, (Pierre) Jésuite, étoit de Toulouse, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Bordeaux. Il mourut à Xaintes l'an 1616, après avoir composé en François le Trésor de l'Histoire des Indes, que Matthias Martinez a traduit en Latin. * Alegambe, *de Scrip. Soc. Jesu.*

JARRIGE (Pierre) natif de Tulle en Limousin, l'un des plus fameux Prédicateurs qui fussent parmi les Jésuites; mais d'ailleurs malhonnête homme, comme cela paroît par sa seule retractation. Il conçut un si vif ressentiment de n'obtenir pas de son Ordre les emplois dont il se croyoit digne, qu'il résolut de se faire Protestant. Il communiqua ce dessein à Mr. *Vincent* Ministre de la Rochelle, qui lui ménagea les expédiens de se retirer en Hollande; & il fit son Abjuration dans le Consistoire de l'Eglise de la Rochelle le jour de Noël 1647. Arrivé à Leide, il prêcha devant une très nombreuse Assemblée sur les motifs de sa conversion; & dans la suite il tâcha de persuader, qu'il ne tenoit plus au Papisme. Messieurs les Etats lui accorderent une pension. Mais les Jésuites firent informer vigoureusement contre lui, & chercherent tous les moyens possibles de le diffamer, ou, peut-être, de mettre au jour des vices réels, que tout le monde ne savoit pas. Ils le firent condamner par le Juge de la Rochelle à être pendu & ensuite brûlé. Mais tout ce fracas ne servit qu'à rendre public le chagrin qu'ils avoient de sa perte, & à donner à Jarrige, qui étoit violent & vindicatif, un prétexte de se venger d'eux. Il le fit par un Livre qu'il intitula *les Jésuites mis sur l'échafaut*, & où il les traita d'une maniére si sanglante, que jamais, peût-être, il n'étoit arrivé à leur Societé rien de si mortifiant. Il répondit aussi en particulier au Pére *Beaufes*, qui l'avoit extrêmement diffamé. La maniére dont il traita les Jésuites dans ces deux Ouvrages, pouvoit faire croire que la rupture seroit éternelle, & elle eût dû l'être, si Jarrige eût été sage; car les injures de la nature de celles qu'il avoit faites aux Jésuites, ne se pardonnent pas. Cependant le Jésuite *Pontbelier*, qui étoit alors à la Haye à la suite de l'Ambassadeur, ne désespéra point de ramener cet esprit; & il le ménagea de telle sorte, qu'il lui fit prendre la résolution de rentrer dans la Communion de Rome. La chose fut exécutée l'an 1650. Jarrige sortit de Leide, s'en alla chez les Jésuites d'Anvers, & publia promtement sa retractation. Mais depuis ce tems-là, on ne sait point ce qu'il devint. Bien des gens croyent, que les Jésuites l'enfermérent entre quatre murailles. On reproche à Jarrige dans les Réponses qui furent faites à sa Retractation, que ses mœurs n'avoient pas été édifiantes, pendant qu'il avoit paru Protestant. *Konig* ne parle pas exactement de Jarrige dans sa *Bibliotheca vetus & nova.* *Benoist, *Histoire de l'Edit de Nantes.* Bayle, *Dict. Critique.*

JARRON, ville de Perse, à environ trente-deux lieues

de

de Schiras. Il n'y a que trois cens cinquante maisons, la plupart bâties de bois de dattier, qui est la seule espéce de grands arbres qui croissent sur le lieu, & qui y soient en abondance. Cette ville est renommée pour ses manufactures de bonnets de feutre, & de robes de camelot qu'on apelle *Habbe*; mais sur-tout pour ses dattes qui sont estimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux que l'on conduit par des canaux souterrains, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célébre, nommée la montagne d'*Ajoudouchs* & plus communément la montagne de *Jarron*, qui est très rude & très dangereuse à passer. * Chardin, *Voyages &c. tome 3. p.* 150.

JARROW, petite ville dans l'Evêché de Durham au midi de la riviére de Tine, à trois milles de son embouchure dans la mer. Elle est remarquable, pour avoir donné naissance au vénérable Bède. * *Dict. Anglois.*

JARRY, (Magdelon) Seigneur de Wrigni au Maine, Poëte, Orateur & Historien, s'est rendu célébre par sa doctrine. Il écrivit une Histoire de France, intitulée, *des Faits des François*, qui n'a pas été publiée; & s'acquit de la réputation par ses vers Latins & François. Il mourut l'an 1573. * La Croix-Du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 304.

JARS DE GOURNAY, (Marie de) que son savoir a rendue célébre dans le XVII siécle, étoit fille de GUILLAUME de Jars, Seigneur de Neufvi & de Gournay, & de *Jeanne* de Hacqueville, sœur de M. de Hacqueville Président au Grand-Conseil, & tante de M. d'Onsen-Bray, Président au Parlement de Paris, de *Charles* de Hacqueville, Evêque de Soissons, &c. Elle eut dès son enfance une grande inclination pour les Lettres, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'elle surpassa bien-tôt en savoir ceux qu'on lui avoit donnez pour l'instruire. Après avoir perdu son pére dans un âge peu avancé, elle en prit un d'alliance, qui la chérit tendrement. Ce fut Michel de Montagne, pour qui elle eut toujours des sentimens pleins de gratitude & de soumission. Pour les lui témoigner même après sa mort, elle corrigea & fit réimprimer ses Essais, qu'elle dédia au Cardinal de Richelieu. La Vicomtesse de Gamaches, fille du même Montagne, donna le nom de sœur à Mademoiselle de Gournay, qui lui dédia son Livre intitulé, *le Bouquet de Pinde*. Elle composa divers autres Ouvrages, qu'on a publiez après sa mort sous le nom de *l'Ombre de la Demoiselle de Gournay*, puis en deux tomes sous celui d'*Avis*. Cette savante fille étudioit continuellement; & les plus grands hommes faisoient gloire de lui écrire, & de recevoir de ses Lettres. Aussi après sa mort on en trouva dans son cabinet, des Cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de saint François de Sales, de M. de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, de M. Godeau, Evêque de Vence, de Charles I, Duc de Mantoue, du Comte d'Alais, de Mrs du Puy, de Balzac, de Mainard, de Heinsius, & de plusieurs autres. Madame des Loges & Anne-Marie Schuurman avoient encore commerce de Lettres avec elle, aussi bien que Juste-Lipse, César Cappaccio, Sécretaire de la ville de Naples, Charles Pinto, Poëte du même Etat, & divers autres, qui lui donnent des éloges pompeux, comme, Dominique Baudius, qui la nomme *la Siréne Françoise* & *la dixiéme Muse*. Elle mourut âgée de 80 ans à Paris le 13 Juillet 1645, & fut enterrée à saint Eustache. Mrs François & Charles Oger, Ménage, Valois, Patin, François & Félix, la Mothe-le-Vayer, & divers autres composérent des Epitaphes pour elle. * Dom Pierre de saint Romuald, *Thres. Hist. tome* 3. Louis Jacob, *en la Biblioth. des Femmes Savantes.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illust.*

JARSAY. *Voyez* JERSEY.

JAS.

JAS. *Voyez* JASSY.

JASA. *Voyez* JAHATS.

JASA, ville de Moldavie. *Voyez* JASSY.

JASAKKES, peuples de la Grande Tartarie en Asie. M. Witsen, dans sa nouvelle Carte de ce païs, les place à l'orient de la riviére de Pisida, le long de l'Océan septentrional, dans une partie du païs, que les Cartes ordinaires appellent Mongal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JASCEN, fut pére de plusieurs enfans tous braves & vaillans, & qui rendirent de grands services à David Roi d'Israël. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 32. C'est le même que Hasçen dont il est parlé, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 34. *Voyez* HASCEN.

* JASCOBHAM, ou JESBAAM fils de Hacmoni. Ce fut un des trois plus vaillans hommes de l'Armée de David. Il tua lui seul avec une hache onze cens Philistins dans deux combats, en l'un trois cens & en l'autre huit cens. Il servit utilement ce Prince au siége de Jérusalem, & ayant apris qu'il souhaitoit de boire de l'eau de la Citerne de Bethlehem, il s'exposa avec Eleazar fils de Dodo, & Sçamma fils d'Ague, pour en aller querir. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11 *v.* 11. *&c.* II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 8.

Il y en eut un autre de même nom & très brave de sa personne, qui suivit aussi le parti de David contre le Roi Saül. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 6.

* JASCOBHAM fils de Zabdiel, Chef de vint-quatre mille Israélites. Il étoit en service le premier mois, qui est le mois de Nisan, & qui répond à notre mois de Mars. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 2.

* JASCUB, fils d'Issacar l'un des douze Patriarches, qui fut Chef d'une famille, qu'on nomma de son nom *la Famille des Jasubites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 24.

JASENITZ, petite ville du Duché de Stetin, dans la Poméranie Royale, est située à l'embouchure de l'Oder dans le Grosse Haff, à trois lieues au dessous de la ville de Stetin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Rostock. * Maty, *Dict. Géogr.*

JASER. *Voyez* JAHZER.

JASER fils de Caleb. *Voyez* JESCER.

JASI. *Voyez* JAHASAI.

JASIBLI, anciennement *Cacyparis*, riviére de la Vallée del Noto en Sicile. Elle baigne Cassaro & Jasibli, où elle se décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Noto & celle de Syracuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

JASIDES, peuples. *Voyez* CURDES.

JASIEL. *Voyez* JAHTSE'EL.

JASION, fils de Jupiter & d'Electre, lequel Cérès aima beaucoup, & dont elle eut Plutus, Dieu des richesses. * Diodore, *l.* 6. Ovid. *Trist. l.* 2. *v.* 300. Ovid. *Metam. l.* 9. *v.* 420 *&* 421. Hygini *Poëticon Astron. l.* 2. *c.* 4.

* JASLOWIECZ, ville de Pologne dans la Haute Podolie. Elle est à peu près à l'ouest de Kaminiek, dont elle est éloignée d'environ dix-sept lieues.

JASON, étoit fils d'Eson, Roi de Thessalie, & d'Alcimède. Eson en mourant laissa Jason sous la tutelle de Pélias. Celui-ci le donna à Chiron pour l'instruire; mais dans la suite voulant se défaire de lui, il l'envoya dans la Colchide, pour conquerir la Toison d'or, c'est à dire, les thrésors que Phryxus y avoit portez, & qui y étoient soigneusement gardez. Jason fit construire par un Ouvrier nommé *Argo*, une galére de 50 rames, & assembla les plus braves de la Gréce pour l'aider dans cette expédition. Ils montérent avec lui plusieurs autres vaisseaux, dont ils donnérent le commandement à Hercule. Ils allérent dans la Colchide où Æetas régnoit alors avec son frére Persés. Jason demanda la Toison d'or à Æetas de la part du Roi Pélias. Æetas convint de la lui donner à certaines conditions difficiles à exécuter. Jason en étant venu à bout, Æetas ne voulut plus lui tenir parole; mais Médée ayant trouvé le moyen de gagner les Gardes du thrésor, figurez sous le nom de Dragon qui gardoit la Toison d'or, les Argonautes l'enlevérent & se sauvérent vers leurs vaisseaux. Æetas les poursuivit, en vint aux mains & fut défait. Jason enleva Médée, que les peuples de Colchide redemandérent à Alcinoüs Roi des Phéaques dans l'Isle de Corcyre ou Corfou. Le Prince leur ayant dit qu'il ne la pouvoit rendre si elle étoit femme de Jason, Arété, femme d'Alcinoüs, les fit marier sur le champ, afin que son mari ne fût pas obligé de rendre Médée. Quelques Auteurs disent qu'Eson n'étoit pas mort, lorsque Jason alla en Colchide; & que ce fut pendant l'absence de son fils qu'il se fit mourir lui-même en buvant du sang de taureau: à quoi ils ajoûtent que la mére de Jason se pendit, & laissa un fils que Pélias fit mourir. Jason étant de retour donna la Toison d'or à Pélias, & ayant choisi ensuite quelques braves gens pour aller dans l'Isthme, il laissa à Médée le soin de venger la mort de son pére en se défaisant de Pélias. Elle le fit en persuadant à ses deux filles de le couper en morceaux. Acaste fils de Pélias chassa Jason & Médée d'Iolchos, ou selon d'autres ils lui cédérent volontairement le Royaume. Ils se retirérent à Corinthe, où Jason vécut quelques années en bonne intelligence avec Médée: mais au bout de ce tems, Créon, Roi de Corinthe, ayant donné sa fille Glaucé en mariage à Jason qui répudia Médée, celle-ci pour s'en venger empoisonna la nouvelle épouse de Jason avec son pere Créon; & après *avoir tué* les enfans *qu'elle avoit eus de Jason*, elle se sauva à *Athénes* sur des dragons aîlez, ou plutôt sur un vaisseau nommé *les dragons aîlez*. Cette expédition de Jason & de ses compagnons, nommez Argonautes, pour enlever les thrésors d'Æetas, Roi de Colchide, figurez par la Toison d'or, doit être placée à l'an 2773 du Monde, 1262 avant Jésus-Christ, 69 ans avant le commencement de la guerre de Troye. * Eusebe, *en sa Chron.* Hygin. Apollodore. Ovide, *Metam. l.* 7. Seneque, *in Medea.* Valérius Flaccus, *in Argonauticis.* Du Pin, *Historiens Profanes.*

JASON, Juif & frére d'Onias, Grand-Pontife des Juifs, fit si bien auprès d'Antiochus *Epiphanes*, qu'il obtint la dignité de son frére à prix d'argent. Dès qu'il se vit au comble de ses souhaits, il tâcha d'abolir les coutumes Judaïques, en introduisant celles des Gentils, ce qui arriva l'an 3860 du Monde, & 175 avant Jésus-Christ; mais au bout de deux années, Ménélaüs, frére de Simon, de la Tribu de Benjamin, supplanta Jason, qui fut privé du Pontificat. Quelque tems après, sur le bruit qui courut, que le Roi Antiochus étoit mort, il entra à main armée dans Jérusalem, chassa Ménelaüs, & fit mourir plusieurs Citoyens. Il ne put pourtant se rétablir, & fut obligé de sortir de la ville. Arétas, Roi des Arabes, le chassa de son Etat, où il s'étoit réfugié. Il fut traité de la même façon en Egypte: de sorte qu'il se retira à Lacédémone, où il mourut si misérablement, que son corps n'eut pas la sépulture, qu'on ne refuse point aux plus criminels. * I *Macchabées*, *c.* 1. II *c.* 4 *&* 5. Josephe, *Antiq. Judaiq. & Guerre des Juifs.* Torniel & Salian, *in Annal. sacris.*

JASON d'ARGOS, Grammairien célébre, est cité par Athenée & par Etienne de Byzance. Quoiqu'on ne sache pas précisément en quel tems il vivoit, on est assuré qu'il est plus moderne que Plutarque. Il avoit composé en quatre Livres un Ouvrage intitulé, *la Vie de la Gréce*, qui contenoit l'Histoire d'Alexandre depuis qu'il eut commencé la guerre contre les Perses, & qui finissoit à la prise d'Athénes par Antipater. Tous les Grecs qui vouloient écrire à quelque prix que ce fût, choisissoient ordinairement ce sujet, & ne faisoient que remettre dans le stile qui leur étoit propre, ce qui étoit décrit peut-être plus exactement par des Auteurs contemporains. Jason trouva encore dans la vie de son Héros, de la matiére pour un Ouvra-

ge

ge féparé, intitulé, *des Sacrifices d'Alexandre à Alexandrie.* Athénée le cite. * Vossius, *Historicus Grecs.*

JASON DE BYZANCE, Auteur Grec, écrivit un Traité Historique des Poëtes Tragiques, dans lequel il rapportoit ou la vie des Auteurs, ou le fujet de leurs Tragédies.

JASON DE CYRENE, Historien, vivoit fous la CL Olympiade, vers l'an 180 avant Jéfus-Christ, du tems de Ptolomée *Philometor.* Il écrivit cinq Livres *des Actions mémorables des Asmonéens ou Macchabées*, que l'Auteur du fecond Livre des Macchabées mit en abrégé, comme il l'avoue lui-même. * II Macchabées, *c.* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. S. l.* 2. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Torniel, *A. M.* 3893. *n.* 8. Cornelius à Lapide, *Prol. in lib. Macchab.*

JASON, dit DE NORES. *Cherchez* NORES.

JASON, dont il est fait mention dans les Actes, étoit déja converti, quand faint Paul vint prêcher en Macédoine. Ce fut chez lui, que cet Apôtre logea avec ceux de fa compagnie, durant le féjour qu'il fit à Thessalonique. Les Juifs de la ville, qui n'avoient pu fouffrir le progrès que l'Evangile faifoit dans leur Synagogue, prirent avec eux une troupe de gens de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maifon de Jafon, dans la réfolution d'enlever Paul & Silas. Ne les y ayant point trouvez, ils enlevérent *Jafon*, & le ménerent devant les Magiftrats, qui le renvoyérent, à condition de repréfenter les accufez. Saint Paul dans fon Epitre aux Romains, écrite de Corinthe l'an 57 de Jéfus-Christ, les falue au nom de Jafon & de Sofipater, qu'il dit être de fes parens. Sofipater étoit de Bérée en Macédoine: il fut converti par faint Paul, après que cet Apôtre fut chaffé de Theffalonique, & l'accompagna quelque tems. L'Ecriture ne nous apprend rien davantage de Jafon & de Sofipater. Les Grecs font le premier Evêque de Tarfe, & le fecond Evêque d'Icone. * *Actes des Apôtres, c.* 17. & 20. *Epître aux Romains, c.* 16. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour fervir à l'Histoire de l'Eglife, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, au* 12 *de Juillet, jour auquel on fait mention dans les Martyrologes de Jafon & de Sofipater.*

JASON MAINUS. *Voyez* MAINUS (Jafon).

* JASPRIN ou JASPERIN, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Pest, fur la petite riviére de Zagiwa. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JASQUE, Principauté dans le Royaume de *Perfe*, fur la côte de *Kerman*. Le païs qui s'étend entre le Cap de Jafque & le Cap de *Guadel*, qui font les deux pointes les plus méridionales de la Perfe, & depuis la côte de la mer, jufques à la Province de Kerman, est poffédé par trois petits Princes, dont l'un est Mahométan, & les deux autres, qui ont leurs terres vers l'orient, font Idolâtres. Le premier est le plus puiffant des trois, & le plus proche des terres du Gouvernement d'Ormus. Il prend le nom de Prince de Jafque, que fes ancêtres portoient. Le Roi Scha-Abas I, ayant conquis Ormus, obligea ce Prince à payer un tribut toutes les années; mais Scha-Sephi ayant fuccédé fort jeune à fon ayeul, donna lieu au Prince de Jafque de s'exemter de ce tribut. Scha-Abas II voulut fe venger de cette injure, & envoya une Armée de vint mille hommes commandée par le Kan d'Ormus, qui tomba dans un marais & y fut noyé. Le Roi donna la charge de Kan au frére du défunt, lequel entra fur les terres du Prince de Jafque; mais ce Prince gagna une bataille, & fe croyant en fureté, réfolut de faire un voyage à la Mecque, pour y rendre graces de fa victoire. Le Kan ayant eu avis de fon départ, envoya vint barques armées, pour l'attendre fur les côtes de l'Arabie, où il fut pris, & de là mené à *Ormus*. Parce que les chaleurs étoient alors fort grandes, le Kan s'étoit retiré dans les montagnes à dix ou douze lieues de la ville; & le Prince de Jafque fut conduit à la tente du Kan. Cependant la femme de ce Prince, qui avoit fu fon malheur, & qui avoit un courage d'homme, vint à grandes journées & à petit bruit, à la tête de fix cens chevaux, commandez par le Lieutenant-Général des troupes de fon mari; & furprenant le Kan dans fa tente fur le minuit, elle le tua de fa propre main, tailla en piéces la plus grande partie de fes gens, qu'elle trouva endormis, & délivra fon mari à la vue des Perfans, qui n'eurent pas le tems de fe reconnoître. Le Roi envoya un nouveau Kan avec trente mille chevaux, pour ranger ce Rebelle à fon devoir; mais le Prince de Jafque ayant été fecouru des deux Princes Idolâtres fes voifins, remporta encore la victoire. Il y perdit néanmoins le Lieutenant-Général de fon Armée, qui tomba entre les mains des ennemis; c'eft celui qui avoit accompagné fa femme, quand elle vint le délivrer des mains des Perfans. Le Roi ayant fu que ce Lieutenant étoit prifonnier de guerre, écrivit au Kan, qu'il le lui donnoit pour fe venger fur lui de la mort de fes deux fréres, qui avoient été Kans d'Ormus avant lui, & dont le premier avoit été noyé dans un marais en allant attaquer le Prince, & le fecond avoit été tué par la Princeffe. Ce Kan s'avifa d'un des plus cruels fupplices, dont on ait jamais oui parler: ce fut de larder le corps de ce Lieutenant de bougies allumées, & le promener tous les jours par la ville en ce déplorable état, fur un chameau, depuis onze heures jufques à une heure après midi. On le promena ainfi trois jours de fuite; & ce généreux Capitaine, qui fentoit fa chair griller, fouffrit ce tourment avec une conftance admirable. Enfin le Chef de la Compagnie Hollandoife ayant horreur d'un traitement fi barbare, pria le Kan qu'on ne fit pas fouffrir davantage ce malheureux Lieutenant, qui fut mené au bord de la mer, où on lui coupa la tête. * Tavernier, *Voyage de Perfe.*

JASSA. *Voyez* JAHATS.

JASSEN. *Voyez* JASCEN.

JASSI ou YASI, ville de Moldavie, est fituée fur la riviére de Pruth, à vint-cinq ou trente lieues de la frontiére de Pologne. Elle a une bonne forterefffe, & eft quelquefois le féjour des Vaivodes de Moldavie. Cette ville a été autrefois prife par les Cofaques. * Sanfon.

SYNODE DE JASSI.

L'an 1642, le Métropolitain de Kiovie, avec trois Evêques de ce Palatinat, & des Prêtres de la Communion Gréque, tinrent un Synode à Jaffi, dans lequel ils foufcrivirent aux Décrets du Synode de Parthenius, Patriarche de Conftantinople, contre la doctrine des Calviniftes fur l'Euchariftie, enfeignée par Cyrille Lucar, qui leur avoit été portée par Meletius Syrigus Prêtre de l'Eglife de Conftantinople, & par Porphyre de Nicée; & approuvérent une Confeffion de Foi, dreffée par Meletius Syrigus, dans laquelle la doctrine de la préfence réelle du corps de Jéfus-Chrift dans l'Euchariftie, eft expliquée fort au long. * *Perpétuité de la Foi de l'Euchariftie, tome* 1. & 4.

* JASSIN, premier Docteur des Almoravides ou Marabouths. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JASUB. *Voyez* JASCUB.

JASUB, fils d'Efaïe. *Voyez* SCEARJASCUB.

* IASUS, feptiéme Roi d'Argos, felon Paufanias & Apollodore, fils de Triopas, commença à régner l'an 1542 avant Jéfus-Chrift. * M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hift. prof.*

J A T.

JATHANAËL. *Voyez* JATHNIEL.

* JATHNIEL, quatriéme fils de Mefcelemja fils de Coré, nommé pour être un des Portiers du Temple de Jérufalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 2.

JATHSA. *Voyez* JAHATS.

IATI ou IATO, anciennement *Bathis*, riviére de Sicile. Elle coule dans la Vallée de Mazara, prenant fa fource aux montagnes, où eft le bourg d'*Iato*, qui lui donne fon nom, & fe décharge dans le Golfe de Caftel-a-mar. * Maty, *Dict. Géogr.*

JATIMIAH, Abouhecr Abdalhalim Ben Jatimiah, qui a auffi porté le titre de *Tabkikah*, étoit Hanbalite de Secte, & mourut l'an de l'Hégire 768, ou 748 felon quelques-uns, c'eft à dire l'an de Jéfus-Chrift 1366 ou 1347. Il eft l'Auteur d'un Livre dont le titre Arabe fignifie, *Découverte de la différence, qui eft entre les Saints ou les amis de Dieu, & ceux du Demon*, c'eft à dire, entre les vrais Dévots & les Hypocrites. Il a auffi répondu à un Evêque de Seyde en Syrie, qui avoit écrit contre le Mahométifme. Le titre Arabe de ce Livre fignifie, *la faine Réponfe.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JATO, anciennement *Jetas*, & *Jate*. C'étoit une petite ville de Sicile, fituée fur le haut d'une montagne efcarpée, près du Bélice Deftro, entre la ville de Mazara & celle de Palerme, à douze lieues de la premiére & à onze de l'autre. L'Empereur Fréderic II chaffa les Sarazins de ce lieu, & le ruina; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

JATRE, (Matthieu) Religieux, dont on ne fait point l'Ordre ni la patrie, vivoit dans le XIII fiécle. On voit par fes Ouvrages qu'il étoit Prêtre, & qu'il a vécu depuis l'empire d'Alexis *Comnene*, & celui d'Alexis *l'Ange*, c'eft à dire, depuis l'an 1200; car il y parle de certaines dignitez, dont ces Empereurs ont été les premiers inftituteurs. Nous avons de lui deux Ouvrages confidérables, écrits en vers Grecs, d'une mefure qui eft plus propre pour la Mufique, que pour un Poëme. L'un traite des Offices de l'Eglife de Conftantinople, & l'autre de ceux du Palais de la même ville. Ils furent imprimez à Paris l'an 1648, en Grec & en Latin, de la Traduction de Jacques Goar, qui a fait auffi des Notes fur le dernier, auquel il a joint le Livre de George Codin, touchant les Offices de Conftantinople, pour fervir d'addition. * Hanckius, *de Byzantinarum Rerum Scriptoribus, partie* II. *c.* 8.

JATTIR, ville dans les montagnes de Juda, appartenant aux Lévites. * *Jofué, ch.* 15. *v.* 48; & *ch.* 21. *v.* 14. Eufebe fur le mot *Jeter* remarque que le bourg de *Jetheira* eft à 20 milles d'Eleuthéropolis près de Malatha. * Relandi *Palæftina, l.* 3.

J A V.

JAVA, grande Ifle d'Afie, dans la Mer des Indes, n'eft féparée de celle de Sumatra que par un bras de mer, nommé *le Détroit de la Sonde*, qui donne fon nom aux Ifles des environs. Java a plus de deux cens lieues de long, & près de cinquante de large. Elle a été fujette à plufieurs Princes: on y a compté neuf Royaumes, qui étoient Bantam, Jacatra, Japara, Tuban, Jortan, Paffarvan, Panarucan, Palambuan, & Matéran, qui ont tous des villes de même nom. On dit qu'à préfent il n'y a que deux Princes, celui de Bantam, & celui de Matéran, que l'on appelle Empereur de Java. Le païs eft extrêmement fertile, & fur-tout abondant en aromates, en poivre, en benjoin, en fucre, en ris, & en mines d'or & de cuivre. La ville de Matéran eft Capitale de l'Ifle. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent beaucoup; & ces derniers s'y rendirent maîtres l'an 1617, de Jacatra, qu'ils appellérent *Batavia*, qui eft le féjour du Général de la Compagnie, & le principal Comptoir des Indes. Les Habitans de l'Ifle font prefque tous Mahométans & grands Pirates. Ils ne vivent prefque que de fruits & d'animaux immondes, comme de rats & de ferpens. Le Pére Tachard Jéfuite, a remarqué que cette Ifle eft fituée conftamment entre les 121 & 134 degrez de longitude, quoique nos Géographes l'ayent marquée au 120 ou 145, l'éloignant de nous d'environ

viron 500 lieues plus qu'elle ne l'eſt en effet. La Carte générale de l'Aſie, publiée ſous le nom de M. Deliſle à Amſterdam, ſuit la ſeconde poſition, & celle des Indes & de la Chine qui porte le nom du même Auteur & du même lieu, ſuit la première. Elle eſt entre le ſixiéme & le huitiéme degré trente minutes de latitude méridionale. * Texeira, *l.* 1. Maffée, *Hiſtoire des Indes*, *l.* 5. Linſchoten, *ch.* 17. 20. *&c.* Magin, *Geogr.* Scaliger, *Exerc.* 167. Marc Polo, *l.* 5. *ch.* 10. Tachard, *en ſon ſecond Voyage.*

JAVA, Iſle qui eſt dite LA PETITE JAVA. *Voyez* BALY.

JAVAN, fils de Japhet, naquit environ quatre ou cinq années après le Déluge, vers l'an 1661 du Monde, & 2374 avant Jeſus-Chriſt. Les Ioniens furent ſes Deſcendans. Il laiſſa quatre fils, Eliſam ou Eliſça, Chef des Eoliens; Tharſis ou Tarſcis, Fondateur de Tharſe, & tige des peuples de Cilicie; Céthim ou Kittim, Chef des peuples de Chypre; & Rhodanim, de ceux de Rhodes; ou plutôt Dodanim Chef des Dodaniens, ſelon le Pére Calmet. * *Geneſe*, *c.* 10. *v.* 2 *&* 4. Torniel, *An du Monde* 2031. *Num.* 22. Ceux qui voudront être mieux inſtruits des Deſcendans de Javan, doivent conſulter le *Phaleg* de Samuel Bochart, *l.* 3. & *le Commentaire Philologique de* Jean Le Clerc *ſur le ch.* 10. *de la Geneſe.*

JAVARIN, ville de Hongrie. *Cherchez* RAAB.

JAVARIN, ville de la Morée. *Voyez* NAVARIN.

JAUBERT. *Cherchez* BARRAUT, Archevêque d'Arles.

JAVELLO (Chryſoſtome) né dans le Duché de Milan, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ſe rendit célébre par une grande connoiſſance tant de la Philoſophie que de la Théologie, dans le XVI ſiécle. Il enſeignoit dès l'an 1507 à Bologne, où il étoit encore Profeſſeur de Théologie l'an 1519, lorſque Pomponace, qui étoit ſon ami particulier l'engagea à ſe faire connoître au public par l'impreſſion. Ce Pomponace qui enſeignoit la Philoſophie à Bologne, ayant publié l'an 1516 un Livre où il prétendoit prouver que ſuivant Ariſtote l'ame de l'homme n'étoit pas immortelle, ſe fit beaucoup d'ennemis, qui ne ſe contentant pas de le réfuter par écrit, animérent contre lui le zéle des Prélats & des Inquiſiteurs; & il eut beau montrer par un nouvel Imprimé que ce n'étoit pas ſon ſentiment qu'il avoit expoſé, mais ſeulement celui d'Ariſtote; on ne l'écouta pas, & l'on trouva toujours dangereux ce qu'il avoit avancé, que l'immortalité de l'ame ne pouvoit ſe prouver par raiſon naturelle. L'expédient que ſon eſprit lui fournit pour ſe tirer d'affaire, fut d'engager Javello à reprendre ſon Traité, & à en réſoudre toutes les difficultez d'une maniére ſimple, & qui ne ſentît pas la critique; & celui-ci ayant accordé ce ſervice à leur amitié, tout le monde en fut ſi ſatisfait que Pomponace convint, & que les Inquiſiteurs ordonnérent qu'on ne feroit plus d'édition du Traité de Pomponace, ſans y joindre les obſervations de Javello. Ce qui fut obſervé dans l'édition de Veniſe de l'an 1525, *in folio*, où ſont auſſi les Lettres de ces deux Auteurs, le Traité d'Auguſtin Niphus contre le premier, & les réponſes de celui-ci. Javello vivoit encore en 1538 âgé de 67 ans; car ce fut le 20 Juillet de cette année-là, comme il le dit lui-même, qu'il finit à Plaiſance ſa Philoſophie Chrétienne, qui fut imprimée l'an 1540, à Veniſe, avec ſa Politique Chrétienne, & ſon Economique Chrétienne. On aſſure que ces trois Ouvrages ſont excellens. Comme il avoit renoncé à toutes les charges de l'Ordre, il eut le loiſir d'en compoſer pluſieurs autres ſur les diverſes parties de la Philoſophie, qui ſont imprimez avec ceux qu'on vient de nommer en 3 vol. *in folio*, éditions de Lyon des années 1567, 1574, & 1580. On y trouve auſſi un Traité *de Dei prædeſtinatione & reprobatione*, dont les Thomiſtes de ce tems ne ſont pas contens, parce qu'il s'y éloigne, diſent-ils, de la doctrine de S. Thomas, à laquelle néanmoins Javello ſoutient que la ſienne n'eſt pas contraire. On laiſſe aux Théologiens deſintéreſſez le ſoin de juger de ce Traité, que l'Auteur a écrit avec beaucoup d'application, & dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe. On le trouve encore dans l'édition de la Somme de S. Thomas faite à Mayence l'an 1611, avec les Commentaires du même ſur les 13 premiéres Queſtions de la premiére partie, & ſur les Queſtions de la Trinité. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

JAUER. *Voyez* JAWER.

JAVERSAC (N.) fut un des Auteurs qui ſe mirent ſur les rangs, lors de la grande querelle de Balzac avec le Pére Goulu. Il étoit natif d'une ville aſſez proche d'Angoulême, & il ſe tranſporta à Paris avec un Livre, contre Phyllarque & Narciſſe tout enſemble, ſous le nom d'*Ariſtarque à Nicandre.* Phyllarque étoit le nom que le Pére Goulu avoit pris, & Nicandre celui que le même donna à Balzac. Sa critique ne valoit rien en certains endroits; car, par exemple, il ſoutenoit qu'il falloit dire une *ruelle* & non pas une *ruele*; un *livraire* & non pas un *libraire*, puis qu'on dit un *livre* & non pas un *libre.* Ce nouvel Auteur ſe vit attaqué dans ſon auberge & juſques dans ſon lit, avec l'épée & le piſtolet. Mais comme il étoit jeune & vaillant, il prit ſon épée, & pourſuivit ſon ennemi juſques dans la rue, & fit que l'honneur lui demeura de cette courageuſe défenſe. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eut quelqu'un, qui fit dès le lendemain retentir le Pont-neuf du récit de cette avanture tout autrement qu'elle ne s'étoit paſſée. On publia un Libelle intitulé, *la défaite du Paladin Javerſac par les alliez & confederez du Prince des feuilles.* On prétend, que Balzac étoit l'Auteur de cette piéce, & que c'eſt la meilleure qui ait paru concernant cette diſpute. On impute dans cet Ecrit au Pére Goulu l'inſulte faite à Javerſac; mais Javerſac l'en déclara innocent & ne l'imputa qu'à Balzac, & les perſonnes diſcrettes n'en accuſoient ni l'un ni l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on a publié que Balzac malade à la mort, s'étant reſſouvenu que dans ſes premiéres années il s'étoit paſſé quelque choſe entre Javerſac & lui, envoya un de ſes amis dans ſa maiſon éloignée de ſept ou huit lieues d'Angoulême, le prier de lui donner une viſite, pour avoir la joye de l'embraſſer avant que de mourir; qu'il l'embraſſa en effet, avec un tranſport de joye incroyable, verſa dans ſon ſein une effuſion d'amour, qui étouffa agréablement dans leur eſprit le ſouvenir de leur ancienne querelle: & que Javerſac en fut ſi touché, que ſur l'heure, les yeux tout trempez de larmes, il fit un Sonnet pour pleurer à jamais la perte de ſon ami. * Bayle, *Dict. Crit.*

JAULA, IAULLA, IALA, YALA, IALE & IAELE, petit Royaume des Indes Orientales, dans l'Iſle de Ceylan, en ſa partie orientale où elle tourne au midi, entre le Royaume de Paunoa ou Panua & la Principauté de Mature ou Matura. On l'appelle encore *Iale*, par rapport au nom de ſa principale ville qui eſt fort peu conſidérable, auſſi bien que la plupart des autres lieux de ce païs. Il n'y a pas même de port ſur la côte. * Baudrand. *Dict. Geogr. Voyez* IALE.

JAUNE (la riviére.) *Voyez* HOANG.

JAUNSTAIN, bourg de la Baſſe Carinthie en Allemagne. Il eſt aux confins de la Carniole, à trois lieues de Volckmarck, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAVOLENUS PRISCUS, célébre Juriſconſulte du tems des Empereurs Trajan & Adrien, ſous leſquels il gouverna les Provinces d'Afrique & de Syrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bertrand. *de Vit. ICT. l.* 1. *c.* 9.

JAVOROW. *Voyez* YAVOROUF.

JAVOUX, anciennement, *Gabalus*, *Gabali*, *Gabalum*, *Anderitum*, *Anderidum.* C'étoit autrefois la ville épiſcopale du Gévaudan: maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans les Sévennes, à quatre lieues de Mende, qui lui a ſuccédé à l'Epiſcopat. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAUREGUI (Jean) né à Bilbao, ou ſelon d'autres à Vittoria en Biſcaye, vint en 1582 à Anvers, où il ſe mit au ſervice d'un Marchand Eſpagnol, nommé Gaſpard d'Annaſtro, de qui il copioit les Lettres. Comme les affaires de ce Marchand, n'étoient pas en bon état, il étoit ſur le point de faire banqueroute, lorſque dans une converſation qu'il eut par hazard avec un de ſes Compatriotes nommé Pierre d'Ytunca, ce dernier lui dit qu'il ſavoit un bon moyen pour le tirer de ce mauvais pas. Là-deſſus il lui dit qu'il n'avoit qu'à aſſaſſiner le Prince d'Orange, & qu'il l'aſſuroit de la part de Philippe II, Roi d'Eſpagne, que pour récompenſe de cette action on lui donneroit quatre-vints mille ducats en argent, autant en rente, une Commanderie de S. Jacques, & pluſieurs emplois conſidérables. Il ajoûta à cela, qu'il avoit cette promeſſe par écrit. Annaſtro accepta la propoſition, mais comme il ne pouvoit ſe reſoudre à commettre lui-même cet attentat, il perſuada à Jaurégui de l'entreprendre. C'étoit un jeune homme hardi & en même tems fort ſuperſtitieux, & comme il n'avoit jamais manié d'arme à feu, Annaſtro l'exerça à tirer, juſques à ce qu'il l'eut rendu capable d'exécuter l'aſſaſſinat. Jaurégui prit pour en venir plus facilement à bout, le tems des réjouiſſances qui ſe faiſoient à Anvers pour la reception du Duc d'Alençon que les Etats des Païs-Bas, à la ſollicitation du Prince d'Orange, avoient déclaré Duc de Brabant & Comte de Flandre. Il ſe tranſporta le 18 Mars 1582, au Palais du Prince, dans le tems qu'il étoit à table avec ſes fils & quelques autres Seigneurs. Comme le Prince après le repas vouloit avec ſa compagnie aller dans ſon appartement par l'antichambre, il s'arrêta pour faire remarquer à ceux qui l'accompagnoient quelques Soldats Eſpagnols *repréſentez dans la tapiſſerie: Jaurégui déchargea ſon piſtolet ſur le Prince*, & la balle *qui étoit entrée par l'oreille droite*, paſſa par le palais, & ſortit *par le bas de la machoire gauche.* On ſe jetta à l'inſtant ſur l'Aſſaſſin, & malgré les ordres du Prince qui crioit qu'on ne le tuât point & qu'il lui pardonnoit, on lui donna tant de coups qu'il en mourut ſur le champ. On trouva ſur lui un poignard & pluſieurs Lettres écrites en Eſpagnol, & quantité de priéres adreſſées à la Sainte Vierge & aux Saints, auſquels il faiſoit des vœux, s'ils le favoriſoient dans ſon entrepriſe. Parmi ces papiers il y en avoit un dans lequel il déclaroit qu'il ne s'étoit porté à cette action que par ordre du Roi d'Eſpagne. Lorſque l'on ſut que Jaurégui avoit été au ſervice d'Annaſtro & que ce dernier étoit allé à Bruges quelques jours avant cet aſſaſſinat, on s'aſſura de tous ſes Domeſtiques & entre autres d'Antoine de Venero ſon Caiſſier, & d'un Jacobin nommé Antoine Timmerman de Dunquerque. Ils confeſſérent tous deux qu'ils avoient eu part à cet attentat avec Annaſtro, & le Moine dit que Jaurégui lui ayant peu de tems auparavant déclaré ſon projet en Confeſſion, il lui dit que pourvu qu'il ne ſe portât pas à cette action par intérêt, mais uniquement pour la gloire de Dieu & pour l'avantage de l'Egliſe Catholique Romaine, il pouvoit l'exécuter ſans crime, & lui en donna d'avance l'abſolution. Ces deux complices furent pendus le 28 Mars, & leur corps auſſi bien que celui de Jaurégui furent coupez en quartiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *Decade* 2. *l.* 4. Hooft. Van Meteren.

JAW.

* JAWER, ville du Royaume de Bohême, ſituée dans la Siléſie à treize lieues de Breſlau vers le couchant. Cette ville eſt petite, mais aſſez bonne & défendue par une vieille citadelle. Elle eſt capitale du Duché ou de la Principauté de Jawer. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAWER, le Duché ou la Principauté de Jawer, contrée de la Siléſie. Elle eſt bornée au levant par les Duchez de Glogaw, de Lignitz, & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohême propre & par la Luſace. Ce Duché n'a rien de conſidérable,

rable, que la ville de Jawer sa capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

J A X.

JAXARTES, peuples anciens d'Asie, qui avoient pris leur nom de la riviére de Jaxarte proche de laquelle ils habitoient. Ils étoient mêlez parmi certains Scythes dont Ammien Marcellin fait mention, & qui étoient voisins des Sarmates Asiatiques, gens rudes, grossiers, & sauvages, demeurant dans les confins de la Perse, & à l'extrémité des Alains. Les Jaxartes étoient recherchez pour leur douceur & pour leur bonté. * Davity, *Etats du Grand Can.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

J A Y.

JAY (Le): nom d'une famille de Paris, ancienne & féconde en grands hommes. Du Tillet parle de JEAN le Jay, Président en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris l'an 1344, qui épousa une parente, ou, selon d'autres, la sœur de *Jean* de Dormans, Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France. Il en eut PIERRE le Jay, Sécretaire du Roi, & Prévôt des Marchands de Paris l'an 1380. NICOLAS le Jay, Sécretaire du Roi, & Maître des Comptes, vivoit sous le régne de François I, qui le choisit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur Charles-*Quint*, sur les frontiéres du Royaume, & l'accompagner jusques dans ses Etats de Flandre l'an 1539, & 1540. JEAN le Jay, aussi Sécretaire du Roi l'an 1552, eut de *Guillemette* Hotman son épouse, NICOLAS le Jay, Seigneur de Bévilliers, &c. Sécretaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes l'an 1571. Celui-ci épousa *Magdeleine* Gron, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly; & eut entre autres enfans, NICOLAS le Jay, III du nom, dont nous parlerons dans un Article séparé; *Louis*, Chevalier de Malte; & JACQUES le Jay, Conseiller d'Etat, qui laissa de *Geneviéve* de Rubentel sa femme, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Henri* le Jay, Abbé de Marchesieux.

CHARLES le Jay, Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Maître des Requêtes, épousa *Gabrielle* de Lefrat de Lancrau, dont il laissa sept garçons & deux filles: trois de ses garçons furent tuez au service du Roi dans le Régiment des Gardes: un quatriéme *Henri-Guillaume*, nommé Evêque de Cahors en 1679, mort en 1693: un cinquiéme, *Gabriel-François*, Jésuite, qui a été longtems Professeur en Eloquence au Collége de Louis *le Grand*, où il a aquis une grande réputation par sa profonde érudition: un sixiéme N... le Jay, qui fut en sa jeunesse destiné à l'Ordre de Malte, fut Capitaine au Régiment des Gardes, en 1691, & après la mort de son frére aîné étant resté seul de sa famille, il épousa N... Pajot, fille de N... Seigneur d'Ons-en-Bray, Controlleur-Général des Postes de France: & un septiéme, NICOLAS le Jay, Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Conseiller au Parlement de Paris, décédé le 26 Juin 1700, sans enfans de *Catherine* de la Boutiére.

JAY (Nicolas le) Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Premier Président au Parlement de Paris, fut Conseiller aux Requêtes du Palais l'an 1600, puis Procureur du Roi au Chatelet, & ensuite Lieutenant Civil. L'an *1610*, il calma par sa prudence la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage, après la mort funeste de Henri IV. L'an *1613*, il fut reçu Président au Parlement, & il exerça dix-sept ans cette charge avec beaucoup de probité & de réputation. Il fut nommé par le Roi Louis XIII, l'an 1630, Premier Président, après la mort du Sieur Bochart de Champigny, & mourut l'an 1640. Ce Magistrat s'étoit aquis beaucoup de réputation par sa probité, par sa prudence, & par son amour pour les Lettres & pour les Savans. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place royale, où l'on voit son Epitaphe & sa statue, que ses neveux y ont fait dresser. *Henri-François* le Jay, petit-neveu de ce Premier Président, & fils de *Henri-François* le Jay de Bussy, après avoir servi quelques années dans les Mousquetaires, eut la Lieutenance de la Mestre-de-camp du Régiment de Gadaigne. Il passa en Angleterre où il épousa *Anne* de la Pople Comtesse de Newbourg, s'attacha au service de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuirassiers. Il se trouva à la défaite & à la prise du Duc de Monmouth. Il passa ensuite en Irlande avec sa Majesté Britannique. Il étoit pour-lors Lieutenant-Colonel. Sa Majesté connoissant son mérite l'honora de la charge d'Aide de camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que le Roi pour récompenser ses services lui donna un Régiment. Il vint en France après que le Roi eut été obligé de s'y retirer. * Blanchard, *Eloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.*

JAY (Guy Michel le) qui dans le XVII siécle fit imprimer la Polyglotte à ses depens, étoit de cette famille. Il se ruina entiérement à cette impression, n'ayant trouvé aucun secours, par les grands frais qu'il fut obligé de faire pour l'achever, & par son entêtement à n'avoir pas voulu la faire paroître sous le nom du Cardinal de Richelieu, comme ce Ministre le souhaitoit pour eterniser son nom comme le Cardinal de Ximenès. Le Cardinal Mazarin fit donner en tout à M. le Jay une somme de 19000 livres, & le Doyenné de Vézelay à son fils. Après sa mort sa fille vendit une partie des Exemplaires aux Beurriéres. *Voyez* POLYGLOTTES. * *Mémoires du tems.*

JAY (Claude le) Jésuite Savoyard, natif d'Annecy, fut le septiéme de ceux qui entrerent dans la Société que saint Ignace de Loyola avoit formée. Le Pére le Févre qui l'y avoit reçu en 1535, à Paris, le conduisit l'année suivante à Venise. Il défendit avec une constance admirable la Religion Catholique en Italie, en Suéde & en Allemagne, & s'aquit par son zéle le nom d'*Apôtre, & de Pére des Catholiques.* Il étoit extrêmement savant, & les Evêques alloient souvent écouter ses leçons publiques. Le Cardinal Othon Truchses, Evêque d'Ausbourg, lui fit l'honneur de le choisir pour tenir sa place au Concile de Trente; & Ferdinand Roi des Romains, frére de Charles-Quint, l'honora souvent de ses visites. Ce bon Religieux refusa l'Evêché de Vienne, & celui de Tergowisch, que ce Prince voulut lui donner, & mourut l'an 1552 à Vienne, où il fonda un Collége. Il composa *Speculum Præsulis.* Sa douceur le faisoit aimer de tout le monde, & des Protestans mêmes. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Societ. Jesu.*

JAYCK. *Voyez* JAICR.

JAYCZA, JAYTZA. *Voyez* JAICZ ou JAICZA.

J A Z.

JAZA. *Voyez* JAHATS.

JAZAKKEN. *Voyez* JASAKKEN.

JAZER. *Voyez* JAHZER.

JAZIEL. *Voyez* JESIEL.

JAZIZ ou JADIAS, Hagarénien, fut commis sur les troupeaux de menu bétail appartenant à David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 31.

JAZYGES, Peuples de la Sarmatie de l'Europe, que Boleslaus *le Chaste*, Roi de Pologne l'an 1264, & Lescus l'an 1282, exterminérent presque entiérement, comme nous l'apprenons de Cromer & de Michovius. Plusieurs de ces Peuples se retirérent dans la Haute Hongrie, & non pas dans la Transilvanie, comme ont cru les autres; & ce sont ceux qu'on appella *Jazyges Metanastes.* Valérius Flaccus parle de ces premiers Jazyges, *Argon. l.* 6. *v.* 122.

——— ——— *& expertes canentis Jazyges ævi.*

Ovide en fait aussi mention, *de Pont. l.* 1. *Epist.* 2. *v.* 79.

Aut quid Sauromatæ faciant, & Jazyges acres.

Consultez aussi Cromer, *l.* 6. *&* 10. & Michovius, *l.* 3.

I B A.

IBANCUS. *Cherchez* ALEXIS.

IBAR, anciennement *Moschius Fluvius*, riviére de la Servie. Elle se joint à la petite Morava, vis à vis de la ville d'Ibar, & va se décharger dans la grande Morava, au dessous de Nissa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IBAR, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur une petite riviére qui porte son nom, vers les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBAS, Evêque d'Edesse, dont le nom fut si fameux dans les IV & V Conciles généraux, avoit été l'un des principaux protecteurs de l'Herésiarque Nestorius. Depuis ayant connu la vérité, il se rangea dans le parti Orthodoxe, & Dieu permit alors qu'il fut persécuté & soupçonné de retenir toujours ses erreurs. Dans le tems qu'il favorisoit Nestorius, il avoit écrit une Lettre à un Persan, nommé Maris, par laquelle il blâmoit Rabulas, son prédécesseur, d'avoir injustement condamné Théodore, Evêque de Mopsueste, qu'il louoit extrêmement, & condamnoit les Capitules de saint Cyrille; mais il y approuvoit la paix & l'union faite avec saint Cyrille, après qu'il s'y étoit expliqué. Quelque tems après qu'Ibas se fut réconcilié avec l'Eglise, il excommunia quatre Prêtres de son Diocése, qui appellérent de cette sentence; & il fut accusé par son Clergé de divers crimes. Pour en juger, les Prélats firent des Assemblées à Tyr, & à Béryte. On trouva que les accusations intentées contre Ibas étoient fausses, & il fut absous l'an 448. L'année suivante, Dioscore & ses Sectateurs le déposérent dans le faux Synode d'Ephése, le trainérent dans diverses prisons, & le traitérent très cruellement. Ibas ayant appellé de cette injuste déposition au Concile général de Chalcédoine, on lut dans la neuviéme Session les Actes du Synode de Tyr & de Béryte, & la Lettre d'Ibas à Maris Persan; & quoi qu'alléguassent les ennemis de ce Prélat pour soutenir leur sentence, il fut encore absous du commun consentement de tous les Péres, & rétabli sur son Siége, où Nonnus avoit été mis illégitimement par Dioscore. Neanmoins sa Lettre à Maris fut le sujet de plusieurs troubles dans le siécle suivant; car Théodore, Evêque de Césarée en Cappadoce, Herétique Acéphale & passionné pour Origéne, conseilla à Justinien, pour donner la paix à l'Eglise, de condamner les Ecrits de Théodore de Mopsueste, & les anathêmes que Théodoret de Cyr avoit opposez aux anathêmes de S. Cyrille, & la Lettre d'Ibas, rapportant diverses choses qui étoient fausses & contraires au Concile de Chalcédoine. Ce Prince trop crédule les fit condamner dans le V Concile général tenu à Constantinople l'an 553. C'est ce qu'on appella l'affaire des trois Chapitres, qui causa entre plusieurs Eglises & divers Prélats un schisme, qui ne put être aboli que longtems après. * *Concile de Chalcédoine, Act.* 8. *&* 9. *V Concile général, Sess.* 6. Liberatus, *ib.* 24. Baronius, *A. C.* 448. 449. 451. 453. *&c.* Cabassut, *Notitia Conciliorum.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du V siécle.*

IBAYCAVAL, IBAYCABAL ou NERVIO, en Latin *Nerva*, *Nervius*, *Nanfa*, *Nefua*, riviére de Bifcaye en Efpagne, qui a fa fource vers les confins de la Vieille Caftille & vers la ville de Trevigno, paffe prés de Meffana à droite & de Horofco à gauche, & va fe décharger dans la Mer de Bifcaye au deffous de Bilbao. Son cours qui n'eft pas fort long eft du midi au nord.

IBE.

IBEK (Cotheddin Ibek) Efclave de Schehabeddin, Sultan de la Dynaftie des Gaurides ou Gourides, devint Roi de Delli aux Indes. Il fut d'abord Gouverneur de cette Province pendant fix ans pour le Sultan. Mais ce Prince ne fut pas plutôt mort, qu'Ibek s'en rendit le maître abfolu, & ajoûta même à cet Etat plufieurs Provinces de l'Indoftan. Il regna quatorze ans depuis la mort de Schehabeddin, & mérita que les conquêtes qu'il fit aux Indes fuffent décrites dans un volume particulier, qui a pour titre, *Tage al Mather*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBEK (Azzeddin Ibek ou Ibeg) premier Sultan des Mamlucs Turcs ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Grand-Echanson de Malek Al Saleh, Sultan d'Egypte de la race des Jobites ou de Saladin. Ce Sultan étant mort, & fon fils Turanfchah affaffiné, Schagreddor fa veuve époufa Ibek, qui fe fit élire Sultan par les Mamlucs, en compagnie de Malek Al Afchraf, enfant de fix ans, qui fut le dernier des Jobites qui regnérent en Egypte. Ibek fe défit bientôt de cet enfant, & régna feul avec la Sultane fa femme; mais fon regne fut fort court. La même Sultane qui l'avoit élevé fur le thrône, l'en précipita par une mort violente, pour régner plus abfolument, ayant en main la régence de fon fils, âgé feulement de quinze ans. Ibek fut tué l'an de l'Hégire 655, & de Jéfus-Chrift 1257, aprés avoir régné fix ans & onze mois. Il eut pour fucceffeur fon fils, qui fut furnommé *Al Malek Al Manzor*. Son pére portoit le nom de *Malek Al Moëzz*. * Le même.

IBEK, Khalil Ben Ibek Al Safadi Salaheddin, mort l'an 749 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 1348, eft Auteur d'un Livre intitulé, *Adab al Kateb al adib*, c'eft à dire, *des qualitez que doit avoir un bon Secretaire*. * Le même.

IBELIN, c'eft la ville de Paleftine qu'on nommoit auparavant *Geth* ou *Gath*. Elle s'eft rendue célébre fous le nom d'*Ibelin*, pour avoir été le rendez-vous des Armées des Croifez en 1099, lorfque Godefroi de Bouillon aprés la prife de Jérufalem, défit prés d'Afcalon le Soudan d'Egypte, qui venoit fecourir cette ville avec une Armée formidable. Ce Prince Mahométan étant arrivé trop tard, & aprés la prife de la Place, ne put éviter le combat, où il laiffa cent mille hommes morts fur le champ de bataille, fans compter ceux qui furent étouffez aux portes d'Afcalon, ni ceux qui fe noyérent. Du côté des Chrétiens il n'y eut pas un homme de marque de tué, ni aucun Chevalier, & très peu de fantaffins. Le butin des Chrétiens fut très confidérable. * *Hift. des Croifades*, l. 3. *l'an* 1099.

IBERG. *Voyez* IBORG.

IBERIE, païs d'Afie, entre la Colchide au couchant, l'Albanie au levant, touche la Grande Arménie au midi, & le Mont-Caucafe au feptentrion. C'eft ce que nous appellons aujourd'hui *Géorgie* ou *Gurgiftan*. Arias Montanus dit que quelques Avanturiers de ce païs, étant venu habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de Prefqu'Ifle entre les deux mers, depuis les *Monts Pyrenées* jufqu'aux Colonnes d'Hercule, lui donnerent le nom d'Ibérie, qu'elle a gardé longtems avant que les Romains y fuffent entrez, & qu'elle eût porté le nom d'Efpagne. C'eft auffi l'opinion de Joféphe, de Pline, & de Varron, & elle femble plus raifonnable que celle de quelques autres Auteurs, qui veulent au contraire que les Ibériens Afiatiques foient des Colonies des Ibériens d'Europe; n'étant pas vraifemblable, que ceux-ci ayent traverfé de fi longs efpaces de terre, depuis le détroit d'Hercule jufques aux extrêmitez du Pont-Euxin & la Mer Cafpienne, pour aller s'établir dans un païs moins bon que le leur. On peut ajoûter à cela que toutes les Hiftoires nous apprennent que la Terre s'eft peuplée par des Colonies qui ont paffé d'orient en occident. Mais d'un autre côté, il y a de graves Auteurs qui croyent que les Ibériens d'Afie ne font jamais venus en Europe, non plus que ceux d'Europe en Afie, vu la grande différence & de langage & de mœurs, qui diftingue les uns d'avec les autres, felon la remarque d'Appien. Le favant Bochart eft tout à fait de ce fentiment, & tire le nom d'Ibérie de l'Hébreu *Eber*, ou du Chaldaïque *Ebra*, c'eft à dire, *paffage*, le pluriel *Ebrin*, fignifiant *la fin ou l'extrémité d'une chofe*; comme en effet les Ibériens, aujourd'hui les Efpagnols, habitent les derniéres terres du couchant de l'Europe, où il y a un Cap que l'on a nommé pour ce fujet *Finis terræ*, *Finifterre*. La Gaule même a été auffi appellée anciennement *Iberie*, felon Strabon, *l.* 3. qui comprend fous ce nom tout ce qui eft contenu entre le Rhône & les Pyrénées; & quelques-uns mêmes ont étendu ce nom d'Ibérie jufqu'au Rhin, que Nonnus, *l.* 3. *Dionyfiac.* appelle *Iberus* [illegible]. Goropius Becanus, *l.* 2. *Hifpan.* s'imagine qu'*Iber* eft plutôt un mot dérivé de l'Allemand *Ever*, c'eft à dire, *Jaloux*, Epithete qu'on trouve donnée au Rhin, dans une vieille Epigramme; mais outre qu'il n'en eft fait mention dans aucun ancien Auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui étoit Egyptien, ait jamais fu un feul mot de la Langue Teutonique. *Voyez* Voffius. Claudien, dans le Poëme qu'il a fait à la louange de Serena, nous parle de l'Ibérie d'Europe; & Virgile, *Georgiques*, *l.* 3. nous parle de l'Ibérie d'Afie. L'Ibérie Afiatique commença d'être éclairée du Chriftianifme dans le IV fiécle, par le moyen d'une femme efclave, qui en invoquant le nom de Jéfus-Chrift, guérit la Reine d'une maladie très dangereufe. La Reine étant convertie à la Foi, y attira le Roi fon mari, & tous deux enfemble s'employérent à inftruire leurs Sujets, jufqu'à ce que l'Empereur Conftantin leur envoya des Evêques. * Rufin, *l.* 1. *c.* 10. Socrate, *l.* 1. *c.* 16.

* IBERIE, felon le témoignage des Auteurs Efpagnols, a été une ville bâtie par Iberus, l'un des Defcendans de Noé, dans la Catalogne à l'endroit où eft préfentement Tortofe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

IBERIE, l'un des noms de l'ancienne Efpagne, lui eft venu d'*Iber* l'un de fes Rois, ou d'*Iberus* qui veut dire l'Ebre. * Strabon. Pline. Pomponius Méla.

IBI.

IBIS, oifeau qui reffemble fort à la Cigogne. Il ne fe nourrit que de ferpens. On en voit de bigarrez, de blancs & de noirs. On dit qu'ils s'apprivoifent fort aifément. Flave Joféphe, qui ne dit pas toujours la verité, écrit que Moïfe, quand il alla faire la guerre en Ethiopie, fit mettre quantité d'Ibis dans des cages, pour paffer les deferts, & fe garentir des ferpens qui y font en grand nombre. Dès qu'il fut arrivé dans ces lieux, il lâcha, dit-on, ces oifeaux, qui lui nettoyérent de ferpens tous les paffages, en forte que pas un de fes Soldats ne périt. Il y a beaucoup de ces oifeaux en Egypte. * Joféphe, *Antiq. Judaiq.* l. 2. *ch.* 5. Les Egyptiens avoient tant de vénération pour l'Ibis, que c'étoit parmi eux un crime capital d'en avoir tué un feul, même par mégarde. Cambyfe Roi de Perfe, fachant cette fuperftition, fit mettre devant fon Armée des Ibis, pendant qu'il affiégeoit Péluse. Les Egyptiens n'ofant tirer contre ces animaux facrez, laifférent prendre la ville. Quoique cet oifeau vive principalement autour du Nil, il n'entre jamais dans l'eau, & ne fait pas nager. On croit que c'eft l'Ibis qui a enfeigné l'ufage des lavemens, plutôt que la Cigogne. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

IBISSA. *Voyez* IVICA.

IBN. IBO.

IBNU GIULGIUL, Auteur Arabe, compofa une Chronologie de la Vie des Philofophes. L'Auteur de la Vie d'Alpharagius en fait mention, auffi bien que Voffius, *de Scient. Math. c.* 66. §. 25.

IBORG ou IBURG, bourg ou petite ville du Cercle de Weftphalie en Allemagne. Il eft fur la riviere de Colbeck, dans l'Evêché d'Ofnabrug, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Les Evêques d'Ofnabrug font fouvent leur réfidence à Iborg. * Maty, *Dict. Geogr.*

IBR.

IBRAHIM Ben Abdallah al-Hamaovi. *Voyez* ABOULDEM.

IBRAHIM, fils de Valid, treiziéme Calife de la race des Ommiades, fuccéda à fon *frére Iezid, III du nom, l'an de* l'Hégire 126, *de Jéfus-Chrift* 743; mais fon *régne ne dura que* fept mois & quelques jours: car Marvan, furnommé *Hémar*, qui s'étoit déja foulevé du tems d'Iezid fon prédéceffeur, fous prétexte de venger la mort de Valid, vint de Méfopotamie où il commandoit, avec une groffe Armée à Kennaferin, à deffein d'affieger Ibrahim dans Damas, ville capitale du Califat. Ibrahim ne l'y attendit pas. Il vint au devant de lui avec fix-vint mille hommes de troupes ramaffées. Elles furent fi aifément défaites par Marvan, qu'Ibrahim fut obligé de fe renfermer dans fa capitale, qui ne laiffa pas d'ouvrir fes portes au Vainqueur. Marvan entra ainfi victorieux dans Damas, dépofa Ibrahim du Califat, & le réduifit à une vie privée, au commencement de l'an 127 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 745, felon Khondemir. Un Auteur dit qu'il fut tué trois mois aprés fa dépofition, & un autre le fait vivre jufqu'à l'an 132 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

IBRAHIM IMAM: cet Ibrahim qui porte le titre d'Imam ou de Chef de la Religion, auffi bien que de l'Etat des Mufulmans, n'eft pas du nombre des douze de la poftérité d'Ali. Il étoit fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, & frére aîné des deux premiers Califes de la Maifon des Abbaffides. Mais il ne fut jamais reconnu lui-même ouvertement pour Calife. Il eft vrai que deux perfonnes firent tous leurs efforts pour le faire proclamer tel dans toutes les Provinces Mufulmanes; mais il ne fut jamais reconnu véritablement que dans la Province du Khoraffan. Cet Ibrahim n'a donc que le titre d'*Imam*, c'eft à dire proprement, de Chef de la Maifon du Prophéte Mahomet, & par conféquent de Grand-Pontife, & de Maître fouverain du Mufulmanifme. Lorfque Marvan, furnommé *Hémar*, dernier Calife de la race des Ommiades, entendit le bruit que le nom de cet Imam faifoit dans les Provinces de fon Empire, il fe faifit de fa perfonne, & le fit mourir, en lui faifant mettre la tête dans un fac plein de chaux, l'an de l'Hégire 130, & de Jéfus-Chrift 748. Il déclara avant fa mort que fon frére Séfah lui devoit fuccéder dans la dignité d'Imam. Cette déclaration eut fon effet: car ce frére aidé des troupes d'Abou Moflem, devint le premier Calife de la race des Abbaffides, qui conferva cette dignité jufqu'à l'an 656

de

de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1258. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils de Maſſoud, huitiéme Sultan de la race ou de la Dynaſtie des Gaznévides, ou le neuviéme, ſi l'on compte Mohammed *l'aveugle*, étoit petit-fils du Sultan Mahmoud, fils de Sebecteghin, Fondateur de cette Dynaſtie, & ſuccéda à ſon frére Ferokhzad. Ce Sultan continua la paix que ſon frére avoit faite avec les Selgiucides, à condition qu'ils ne feroient point de courſes ſur ſes terres. Il aquit la réputation d'un Prince très juſte & très pieux, malgré les guerres fréquentes qu'il fit à ſes voiſins dans l'Indoſtan. Il y remporta de ſi grands avantages, qu'il mérita de porter le titre de *Modhaffer* & de *Manſor*, qui ſignifie, *Vainqueur & triomphant.* Il regna 42 ans; car il mourut l'an de l'Hégire 492, qui répond à l'an 1098 de Jéſus-Chriſt. Ibrahim bâtit un grand nombre de Moſquées, d'Oratoires & d'Hôpitaux. Il paſſoit les nuits, qu'il n'employoit pas à la priére, à faire la ronde par la ville de Gazna, où il faiſoit diſtribuer de grandes aumônes à tous les néceſſiteux. Il jeûnoit trois mois de l'année. Il eut trente-ſix enfans mâles qui acquirent tous de la réputation dans les armes ou dans les Sciences, & quarante filles, qui furent toutes mariées à des gens de bien, & à des Docteurs de la Loi; car Ibrahim refuſa l'alliance des autres Princes, qui cependant lui portoient un ſi grand reſpect, qu'ils l'appelloient le Seigneur & le Maitre de tous les Sultans. Il fit bâtir pluſieurs villes dans ſes Etats & dans les Indes, qu'il nomma, *Khair abad*, *Imam abad*, c'eſt à dire, *habitation de la bonté*, *demeure de la foi*, & d'autres ſemblables noms. Comme il écrivoit fort bien, il écrivoit tous les ans un Alcoran de ſa main, qu'il envoyoit à la Mecque avec de très riches préſens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils du Calife Mahadi, frére de Haroun Raſchid, & oncle d'Amin & de Mamon, qui ont été tous trois Califes, chantoit fort bien, & jouoit parfaitement des inſtrumens. Il avoit le teint fort brun, ce qu'il tenoit de ſa mére Schakelah, eſclave noire du Serrail, que ſon pére avoit épouſée. Son gros ventre lui fit donner le ſobriquet de Tin, qui ſignifie en Arabe une figue brugiotte, ce fruit étant noir & fort ventru. Il étoit d'ailleurs fort honnête & très libéral, & a paſſé pour le plus éloquent Orateur & le plus excellent Poëte de tous ceux de ſa *Maiſon qui l'ont précédé.* Il fut proclamé Calife dans Bagdet, peu aprés la mort d'Amin ſon neveu, pendant que Mamon ſon frére & ſon légitime ſucceſſeur étoit encore dans la Province de Khoraſſan. La cauſe de cette révolution dans Bagdet fut que Mamon, qui avoit été déja reconnu pour Calife, avoit déclaré pour ſon ſucceſſeur Ali, fils de Mouſſa, qui étoit un des Imams, & ſucceſſeurs en droite ligne d'Ali, gendre & couſin germain de Mahomet. Ce choix irrita extrêmement tous ceux de la Maiſon & du ſang d'Abbas, dans la famille duquel le Califat étoit entré par préférence à ceux du ſang & de la poſtérité d'Ali. Cependant Mamon étoit tellement perſuadé du droit que cet Imam avoit au Califat, qu'il réſolut d'en priver ſes propres enfans & tous ceux de ſa famille, pour le remettre aprés ſa mort à celle d'Ali. Cette action ayant fort déplu aux Abaſſides, qui ſe trouvoient dans Bagdet, ils s'aſſemblérent & dépoſérent d'un commun conſentement le Calife Mamon, aprés quoi ils prêtérent le ſerment de fidélité à Ibrahim ſon oncle, qui ſe trouvoit pour-lors parmi eux. Ce fut l'an de l'Hégire 202, de Jéſus-Chriſt 817.

Mamon inſtruit de ce qui ſe paſſoit, partit inceſſamment du Khoraſſan, & s'approcha de la ville de Bagdet avec une puiſſante Armée, qu'il avoit toute prête. Ibrahim dont le parti n'étoit pas aſſez fort pour contenir la ville dans ſon obéiſſance, réſolut de deſcendre du thrône, & de ſe cacher déguiſé chez quelqu'un de ſes amis, n'ayant joui que deux ans moins quelques jours du Califat. Ibrahim demeura caché quelque tems, mais Al Mamon fit tant faire de recherches, qu'enfin il fut découvert; & comme ce Calife ne le faiſoit chercher, que pour avoir le plaiſir & la gloire de lui pardonner, dès qu'il le vit, il lui dit en plaiſantant, *Vous êtes donc le Calife des Négres?* A quoi Ibrahim lui ayant répondu, *Je ne ſuis que ce que vous m'avez fait par votre grace*, Al Mamon voulant ſe divertir avec ſon oncle, qui avoit beaucoup d'eſprit, continua la raillerie, & l'appella l'eſclave des enfans du Pavot Noir; ſur quoi il faut remarquer qu'Abd *eſclave* en Arabe, ſignifie auſſi un Négre; & *Balad al Abid*, le païs des eſclaves, n'eſt autre choſe que le païs des Négres. D'ailleurs le Pavot Noir, qui eſt commun en Egypte, où l'on tire de ſa tige l'opium, qui eſt auſſi noir que ſes feuilles, marque aſſez cette Province, qui eſt limitrophe de l'Ethiopie.

Ibrahim piqué de ces paroles, repartit ſur le champ au Calife, par un Quatrain Arabe, dont le ſens eſt: „ Vous me comparez par mépris aux pavots noirs, dont vous confondez „ cependant la tige & les feuilles. Si je parois eſclave au dehors, j'ai un cœur libre au dedans; & ſi la Nature a donné „ de la noirceur à mon viſage, elle a donné de la blancheur „ & de l'éclat à mon ame. „ Le premier diſtique de ce Quatrain piquoit un peu le Calife, qui étoit de la même tige qu'Ibrahim ſon oncle paternel: ce fut ce qui lui fit dire agréablement au même Ibrahim: *Je vous ai fait ſortir de la raillerie, & tomber inſenſiblement dans le ſérieux.* " Alors Ibrahim lui repartit par un autre Quatrain fort reſpectueux, dont le Calife ſon neveu demeura très ſatisfait. Ibrahim mourut dans la ville de Samara, l'an de l'Hégire 224, & de Jéſus-Chriſt 839. Khondémir en rapporte pluſieurs particularitez, que nous omettons. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM fils d'Aglab, fut un Capitaine Arabe, que le Calife Haroun Raſchid envoya pour Gouverneur de l'Egypte & de l'Afrique l'an 184 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 800. La poſtérité de ce Gouverneur s'établit dans l'Afrique, porta le nom d'*Aglabiah* ou d'*Aglabites*, & forma une Dynaſtie de Princes, qui y régnérent juſqu'à l'an de l'Hégire 296, & de Jéſus-Ch. iſt 909, auquel les Fathémites, devenus maitres de tout le païs, les en chaſſérent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM de Schiraz ou de Firouzabad, parce qu'il tiroit ſon origine de la ville de ce nom, qui n'eſt pas éloignée de Schiraz, & appartient à la même Province de Perſe, paſſe pour un des plus grands juriſconſultes du Muſulmaniſme. Il vivoit fort retiré du commerce du monde, s'adonnant particuliérement aux exercices de la piété: on a de lui pluſieurs Livres Arabes, dont le principal eſt celui qui a pour titre, *l'homme de bien*, & qui a été commenté par Ibrahim Almeſri, Docteur de la Secte Schafeienne. On a encore de lui une Exhortation à l'étude de la Juriſprudence, & un autre Livre nommé *l'Echantillon*, qui eſt une explication des principaux Articles, ou, comme les Muſulmans les appellent, des fondemens de la Loi. On le croit auſſi l'Auteur d'un Ouvrage, qui contient l'Art de contredire, & de diſputer dans les matiéres ſcholaſtiques. C'eſt proprement ce que nous appellerions *la Recherche de la Vérité.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM AL Mérouzi, Juriſconſulte très célébre parmi les Muſulmans, dont on a pluſieurs Ouvrages en Arabe, & entre autres, un Commentaire ſur le Moſni. Il demeuroit à Bagdet, où il étoit conſulté comme un Oracle des Loix, & ſa réputation ſe répandit tellement, qu'une des portes de cette grande ville, auprès de laquelle il avoit ſa maiſon, fut nommée de ſon nom, *Darbe Al Merouzi*, *la porte de Merouzi*, qui eſt dans le quatriéme quartier de Bagdet. Le ſurnom de *Mérouzi* fut donné à ce Docteur, parce qu'il étoit natif de la ville de Mérou, une des quatre villes capitales ou royales de la grande Province de Khoraſſan, & cette ville eſt ordinairement ſurnommée *Schahgiam*, pour la diſtinguer d'une autre ville de la même Province, que l'on nomme auſſi par diſtinction *Merouälroud.* Ibrahim étoit de la Secte Schafeienne, & ſur la fin de ſa vie il quitta le ſéjour de Bagdet, pour paſſer au Caire en Egypte, où il mourut l'an de l'Hégire 340, de Jéſus-Chriſt 951, & y fut enterré auprès de l'Imam Schafeï. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Ben Ibrahim Meheran, ſurnommé *Esfaraïni*, parce qu'il étoit natif d'une petite ville du Khoraſſan, appellée *Esfaraïn*, qui eſt des dépendances de la ville capitale & royale, nommée *Niſchabour*, également diſtante de celle-ci & de Giorgien. C'eſt un Docteur célébre de la Secte Schafeienne, duquel on dit que les plus ſavans perſonnages du Khoraſſan & de l'Iraque ont puiſé leur doctrine. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, dont le principal eſt un Livre de controverſe, où il défend la Loi Muſulmane contre les impies & les athées. Il mourut l'an de l'Hégire 418, de Jéſus-Chriſt 1027, & fut porté à Esfaraïn, lieu de ſa naiſſance. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Empereur des Turcs, étoit fils d'Achmet, & ſuccéda à ſon frére Amurat IV, l'an 1640. Lorſque ce dernier fut mort, les Officiers de la Porte eurent peine à le réſoudre de ſortir d'un lieu où il étoit retenu comme priſonnier depuis trois ou quatre ans. Ce Prince craignoit que ce ne fût une feinte pour le rendre criminel, mais aprés avoir vu le corps mort de ſon frére, il ſortit; & lorſqu'il eut été couronné, il ſe plongea dans les délices, qui lui devinrent funeſtes. La perte d'une de ſes Sultanes, que le Chevalier de Bois-Baudrand prit l'an 1644, entre Rhodes & Alexandrie, lui fit entreprendre de s'en venger ſur Malte. Cependant il tourna ſes armes contre l'Iſle de Candie, & prit la Canée l'an 1644. Il devint cruel: les voluptez lui firent perdre le ſoin des affaires de l'Empire; & il ſe rendit inſupportable à tout le monde. La Milice & les Officiers conſpirérent contre lui; mandérent le Mufti, & les autres perſonnes conſidérables de la Loi, & commencérent leur entrepriſe par faire mourir le Grand-Viſir. On voulut enſuite dépoſer Ibrahim, qui ayant témoigné un grand mépris, & beaucoup de fierté, anima ſi fort ces eſprits mutins, qu'ils l'étranglérent le 18 Août 1649. Ils mirent Mahomet IV ſon fils, ſur le thrône. * Mezeray, *Continuat. de Chalcondyle. Relation de cette mort.*

IBRAHIM, Viſir & Favori de Solyman II, étoit de Gênes, de la famille des Juſtiniani, & s'étant fait Turc, avoit aquis les bonnes graces de ce Prince Mahométan. Comme il conſervoit des ſentimens favorables pour les Chrétiens, il perſuada au Sultan de tourner ſes armes contre les Perſans, guerre qui ne fut pas heureuſe. Solyman en conçut contre lui des ſentimens de chagrin, qui furent encore aigris par ſes envieux. La Sultane Roxelane porta le Grand-Seigneur à ſe défaire d'Ibrahim; elle en vint à bout; & comme Solyman avoit juré de ne faire jamais mourir ſon favori, tant que lui-même ſeroit au monde, on lui perſuada de s'en défaire pendant qu'il dormiroit, le ſommeil étant une eſpéce de mort. C'eſt ce qu'il fit exécuter, aprés lui avoir reproché diverſes trahiſons, & lui avoir même produit des Lettres qu'il écrivoit à l'Empereur Charles-*Quint.* Ce fut vers l'an 1546. * *Continuat. de Chalcondyle, en Solyman II.*

IBROS, *Iberia* en Latin, étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village ſitué dans l'Andalouſie, à une lieue de Baëça du côté du nord. * Maty, *D.G. Geogr.*

IBS. IBU. IBY.

IBS. *Voyez* IPS.

IBSAN ou IBTSAN, Juge d'Iſraël. *Voyez* ABZAN.

IBURG. *Voyez* IBORG.

IBYCUS, Poëte Lyrique Grec, floriſſoit ſous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jéſus-Chriſt. Baillet le place ſous la LIV Olympiade, & par conſéquent plus de 560 ans avant Jéſus-Chriſt,

Chrift, du tems de Cyrus, de Crœfus & de Servius Tullius. Il écrivit divers Ouvrages, dont Henri Etienne a recueilli quelques fragmens. On dit qu'il fut affaffiné par des voleurs, & qu'en mourant il prit à témoin de fa mort une troupe de grues qu'il vit voler autour de lui. Quelque tems après un des affaffins ayant vu des grues, dit à fes compagnons: voilà les témoins de la mort d'Ibycus. Cette parole fut rapportée au Magiftrat, qui fit mettre ces voleurs à la queftion. Ils avouérent le fait & furent pendus. C'eft de là qu'eft venu le proverbe *Ibyci grues*, contre les méchans dont le crime eft découvert. Antipater fit l'Epitaphe d'Ibycus. Ce vers qu'Aufone a fait de lui eft affez connu:

Ibycus ut periit, vindex fuit altivolans grus.

* Plato, *in Parmen.* Ciceron, *Tufculanarum Quæftionum l.* 4. Paufanias, *l.* 2. Pline, *l.* 36. *c.* 5. Athenée, Eufebe, & Erafme *Adag.* &c.

* IBYCUS, eft le nom d'un homme pauvre, auquel la Courtifane Chloé fe maria dans un âge affez avancé. *Voyez* la 15 *Ode du livre troifiéme des Odes* d'Horace.

ICA.

ICABOD. *Voyez* ICHABOD.

ICAMIA. *Voyez* JEKAMJA.

ICARE, (*Icarus*) fils de Dédale, defcendant d'Erechthée Roi d'Athénes, étoit retenu prifonnier avec fon pére, par Minos, Roi de Créte, & fe fauva avec lui par des routes inconnues. Les Poëtes difent qu'Icare, à qui Dédale avoit attaché des ailes avec de la cire, s'étant trop approché du Soleil, dont la chaleur fondit la cire qui tenoit fes ailes attachées à fes épaules, tomba dans cette partie de la Mer Egée, qui fut depuis nommée *Icarienne*. Le fens naturel de cette fiction eft fans doute que Dédale ayant trouvé l'invention de mettre des voiles à fes barques, fe fauva ainfi, en devançant celles de Minos, qui le fuivoient à force de rames. La barque d'Icare mal conduite, périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Une Ifle voifine fut auffi appellée ICARIE: c'eft la *Nicaria* d'aujourd'hui. Dédale & Icare fe retirérent par mer en deux efquifs, dont l'un fit naufrage, favoir, celui d'Icare. C'eft ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolez, fi l'on en croit Paléphate, *de Incredibilibus*, c. 13. Virgile a exprimé cela en deux mots, en difant qu'ils s'enfuirent *remigio alarum*. Bochart cherche une autre étymologie du nom de l'Ifle Icarie. * *Voyez* fon Chanaan, *l.* 1. *c.* 8. Du Pin, *Hiftoire Profane*, *tome* 1.

ICARE (*Icarus*) pére d'Erigone, fut tué par des païfans qu'il avoit fait boire, & jetté dans un puits. Une petite chienne le découvrit à fa fille, qui fe pendit de defefpoir: & Jupiter, pour rendre leur mémoire immortelle, tranfporta Icare au figne de Bootes, Erigone à celui de la Vierge, & la chienne à celui de la Canicule. * Hygin, *Aftronomicon*, *l.* 2.

ICARIE (*Icaria*) montagne de l'Attique, dont les Habitans étoient de la Tribu Egéide. Ils furent des premiers qui facrifiérent un bouc à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut chez eux que fut inventée l'ancienne Comédie ou Tragédie. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. *l'an* 1675.

ICASIE (*Icafia*) fille de qualité, fut une de celles que Théophile Empereur de Conftantinople, fit choifir l'an 830, dans les Provinces de fon Empire, pour les affembler dans fon palais, & prendre pour époufe celle d'entre elles qui lui plairoit le plus. Elle avoit charmé l'Empereur par l'éclat de fa beauté; mais ce Prince n'agréant pas une réponfe trop fine & trop vive qu'elle lui fit, retira la pomme d'or qu'il lui alloit donner, pour la préfenter avec l'Empire à Théodore. Icafie fe renferma dans un Monaftére, où elle fe fit Religieufe, & elle y compofa plufieurs beaux Ouvrages d'efprit. * Maimbourg, *Hift. des Iconoclaftes.*

ICE.

ICENIENS, peuples que Cambden fuppofe avoir habité les Comtez de Suffolk, de Norfolck, de Cambridge, & de Huntington. C'étoit un peuple vaillant & guerrier, qui fit alliance avec les Romains, & qui la rompit enfuite. Ayant levé une Armée, ils fe retranchérent le mieux qu'ils purent; mais les Romains les attaquérent par le feul endroit par où leur camp étoit acceffible, & les défirent après une vigoureufe réfiftance. *Oftorius Scapula*, qui avoit fuccedé à *Plautius*, commandoit alors dans l'Ifle de la part des Romains. Ce fut lui qui remporta cette victoire fignalée. Oftorius étant mort du chagrin de n'avoir pu terminer la réduction des Bretons, on envoya de fuite en Angleterre *Aulus Didius*, *Veranius*, & *Suetonius Paulinus*. Ce fut fous le Gouvernement de ce dernier que les *Icéniens* fe foulevérent de nouveau & entraînérent dans leur revolte tous les autres peuples. Voici quelle en fut l'occafion. *Prafutagus*, Roi des Icéniens, étant mort, on ouvrit fon teftament par lequel il inftituoit fes filles héritiéres conjointement avec l'Empereur Néron, qui étoit alors fur le thrône. Les Officiers de l'Empereur ne fe contentérent pas de fe faifir de toute la fucceffion, mais de plus ils firent fouetter publiquement *Boadicée*, veuve du défunt, qui fe plaignoit du tort que l'on faifoit à fes filles. A cet affront indigne ils joignirent l'infolente brutalité de faire violer fes filles par les Soldats. Les Bretons regardérent ce traitement avec une telle indignation, qu'ils fe fentirent difpofez à fe foulever contre de tels Tyrans. Les Icéniens commencérent le foulévement qui devint général, fi l'on en excepte la ville de Londres. Boadicée, Princeffe courageufe & altiére, fe mit à la tête des révoltez, qui maffacrérent par-tout les Romains avec une animofité qui alloit jufques à la fureur. Aucun Romain n'échapa; & on compte qu'il en périt plus de quatre-vint mille dans ce maffacre. * M. De Rapin Thoyras, *Hift. d'Anglet. tome* 1. *p.* 36. &c. Cambden, *Britannia.*

ICESIUS, de Sinope, ville de la Paphlagonie, dans l'Afie Mineure, étoit un riche Banquier, que l'on accufa d'être Faux-monnoyeur. Son nom eft illuftre dans l'Hiftoire, parce qu'il fut pére du célébre Diogéne, Philofophe Cynique. * Diogéne Laërce.

ICETAS, s'empara de la Tyrannie de Sicile après la mort de Dion. Il tenoit Acradine de Naples, pendant que Denys occupoit Syracufe, & Timoléon Leptine. Il fit la guerre à Timoléon, & tâcha de le faire affaffiner; mais des affaffins qu'il avoit envoyez, ayant découvert fon deffein, il fut enfin vaincu & tué par Timoléon, la feconde année de la CX Olympiade, 339 ans avant Jéfus-Chrift.

ICH.

ICHABOD, fils de Phinées, & petit-fils d'Heli, Grand-Sacrificateur. Sa mere qui apprit que l'Arche avoit été prife, eut de douleur les travaux de l'enfantement, & mettant au monde un enfant au moment qu'elle en fortoit, elle le nomma *Ichabod*, parce, dit-elle, que la gloire du Seigneur avoit été enlevée à Ifraël. * *I Samuel* ou I. *Rois ch.* 4. *v.* 21.

ICHAR ou ISCHAR, riviére de Bulgarie, prend fa fource dans les montagnes d'Argentaro, & fe décharge dans le Danube, vis à vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la riviére qui féparoit anciennement la Haute Méfie, de la Baffe, & qui étoit nommée *Ciabrus*, *Combrus*, *Cebrus* & *Ceus*, laquelle d'autres Géographes prennent pour la *Morava*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ICHBOROUGH, ICHBBOROW, village du Comté de Norfolk en Angleterre. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iceni* ou *Icianos*, que d'autres placent à Thetford. * Maty, *Dict. Geogr.*

ICHMIAZIN eft un gros bourg de Perfe, fitué dans la Province d'Erivan, à trois ou quatre lieues de cette ville du côté du couchant. Il y a dans ce bourg un Monaftére, où le Patriarche des Arméniens fait fa réfidence, & dans lequel eft l'Eglife Patriarchale très magnifique. On y voit encore deux autres Eglifes; & c'eft pour cette raifon qu'on la nomme quelquefois *Tre Chiefe* ou *Uch kliffe*, qui fignifie, *trois Eglifes.* * Maty, *Diction. Geogr.*

ICHNEUMON, animal qui naît en Egypte, & que les anciens Egyptiens adoroient. Bellon le nomme *Rat des Indes.* Il y en a d'autres qui l'appellent *Loutre Egyptien.* Il eft grand comme un chat, dont il a la langue, les dents & les génitoires, & eft couvert d'un poil moucheté de blanc, de jaune, de cendré, & auffi rude que celui d'un loup. Son groüin, qui reffemble à celui d'un porc, lui fert à fouiller la terre. Il a les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, avec cinq griffes aux piez de derriére. Sa queüe eft longue & épaiffe autour des reins. On lui voit au dehors du fondement une entrée fort large, qui s'ouvre lorfqu'il fait chaud, & qu'il a le derriére bouché: ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que cet animal eft hermaphrodite. Les Ichneumons fe laiffent apprivoifer aux environs d'Alexandrie, & fe nourriffent de ferpens, de lézards, de limaçons, de rats, de caméléons, de grenouilles & d'autres animaux de la même nature. Ils font ennemis du crocodile, dont ils brifent les œufs par-tout où ils en rencontrent. Ils fe fourrent même dans fon ventre quand il dort, & lui vont ronger le foye. Cet animal ne fauroit fouffrir le vent, & dès qu'il le fent fouffler, il fe réfugie dans fa caverne. Il fait autant de petits qu'une chienne, & fe garantit du froid en s'exerçant à fauter. Quelquefois on le voit s'envelopper comme un hériffon. Il eft fort hardi, & fe dreffe lorfqu'il apperçoit quelque autre animal. Il attaque de gros chiens, des chevaux, des chameaux même, & affomme un chat de deux ou trois coups de patte. Il n'a pas fi tôt apperçu fa proye, que fe levant fur les piez de derriére, il fe traîne doucement fur la terre, jufqu'à ce que d'un plein faut il puiffe fe jetter fur fon ennemi. Il hait fort l'afpic, & quand il le veut combattre, il a l'adreffe de fe veautrer dans la boue, ou de fe plonger dans l'eau, & de fe rouler enfuite fur la pouffiére, qu'il laiffe fécher au foleil, afin de s'en faire une efpéce de cuiraffe. Le nom d'Ichneumon lui eft donné du Grec *ichneuo*, *chercher*, *épier*, à caufe qu'il cherche le crocodile & l'afpic pour les tuer. * Elien, *de Animalib.*, *l.* 10. *c.* 47. Clement Alexandrin, *Protrepticon.* Martial, *l.* 7. *Epig.* 86. Pline, *l.* 10. Athénée, *l.* 9. Saumaife, *fur Solin.* *Dict. des Arts.*

ICHOGLANS, Pages du Grand-Seigneur, qui font logez dans le Serrail, font ainfi nommez du mot *Icb* ou *Itch*, qui fignifie *dedans*, & *Oglan*, *Page*, *Valet*, comme qui diroit *Page du dedans* ou *du Palais.* Les Turcs, par une politique toute particuliére, affectent de ne fe fervir que d'Efclaves Chrétiens, & non de valets Turcs, fondez fur ce que ces malheureux Efclaves ayant perdu le fouvenir de leur patrie, & l'amitié de leurs parens, n'auront plus d'autre but que les intérêts de leur Maître: ce qui ne fe peut trouver que rarement dans un valet libre, qui d'ordinaire n'embraffe les intérêts de fon Maître que pour y mieux faire fon profit. C'eft dans cette vue que le Grand-Seigneur, pour fe faire des créatures qui lui foient entiérement dévouées, a établi les Ichoglans, qu'il éléve aux plus grandes charges de l'Empire, felon qu'il les voit affectionnez à fon fervice; car on en a vu monter jufques à celle de *Spahi-*

ler

Ag aſi, où Général de la Cavalerie, qui, après celle de Grand-Viſir, de Mufti, & de Boſtangi, eſt la plus conſidérable chez les Turcs. On éléve les Ichoglans avec un grand ſoin dans les Serrails de Péra & d'Andrinople, ou dans le grand Serrail de Conſtantinople, & ils ont dans ces trois Palais des *Oda* ou *Chambrées*, dans leſquelles, ſelon leurs differens génies, il ſe trouve des Maitres, qui leur enſeignent aux uns les Langues Turque, Arabe, Perſienne, & aux autres les Myſtéres de l'Alcoran; à ceux ci le maniment des armes à feu; à ceux-là la maniére de lancer le *gérit* ou dard; & aux autres celle de tirer & de bander un arc preſtement; de monter à cheval à poil; en un mot qui leur montrent tout ce qui perfectionne un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour Chef un vieil Officier du Serrail, que l'on nomme *Capa Aga*, qui leur fait faire leurs exercices avec une ſévérité preſque incroyable, leur impoſant de rudes châtimens pour les moindres fautes, ſoit en leur faiſant donner la *falacque*, ou bien en les fatiguant par de bas emplois; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il eſt impoſſible qu'un Officier puiſſe bien commander, s'il n'a d'abord appris à obéir. Leur habit eſt ſimple, & fait d'un drap qui n'eſt ni trop gros ni trop fin, & que les Anglois apportent à Conſtantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retrouſſent & attachent leur *doliman* à leur ceinture, laiſſant voir leur caleçon, qui eſt d'une maniére de treillis, ou de quelque peau paſſée en chamois. Ils ne ſont nourris preſque que de ris. Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de quarante ans, à moins que le Grand-Seigneur, par une grace particuliére, ne les en diſpenſe. * *Mémoires Hiſtoriques.*

ICHONUPHIS, Prêtre d'Héliopolis, qu'Eudoxe de Cnide & Platon allérent trouver en Egypte, pour apprendre plus exactement le cours du Soleil & de l'année. * Diogene Laërce, *in Eudoxo.*

* ICHTERSHAUSEN, bourg avec marché, dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, eſt ſitué ſur la riviére de Géra, preſque au midi d'Erfurd dont il eſt éloigné d'environ trois lieues, & au ſud-oueſt de Weimar, à la diſtance d'environ ſix lieues. Il appartient au Duc de Saxe-Gotha.

ICHTHYOPHAGES, Peuples anciens d'Aſie, qui ont occupé une partie de la Carmanie & de la Gédroſie. Ce mot veut dire *Mangeurs de poiſſons*, & ils ont été appellez ainſi parce qu'ils n'avoient preſque point d'autre nourriture. Quelques-uns d'entre eux demeuroient dans des cavernes dont l'entrée étoit expoſée au vent du nord, & non du midi, à cauſe des grandes chaleurs. Les autres bâtiſſoient leur logement avec des os & des côtes de grands poiſſons, & les couvroient d'algue. Il y en avoit qui attachoient enſemble les ſommets des arbres, afin qu'ils leur puſſent ſervir de couvert. Proche de la mer étoit un monceau de ſable amaſſé depuis longtems en maniére de montagne, & ce monceau s'épaiſſiſſoit tous les jours par celui que le flux y apportoit. Ces Peuples minoient cela de la longueur d'un homme, & laiſſoient endurcir ce qui étoit au deſſus, ſe mettant par ce moyen à l'abri du vent, de la pluye & du ſoleil. Ils faiſoient dans le bas pluſieurs longues ouvertures qui ſe répondoient les unes aux autres, & quand la marée venoit, ils y prenoient du poiſſon en quantité. Ils ſe ſervoient de mortiers pour le piler, & après qu'ils l'avoient fait ſécher au Soleil, ils en faiſoient du pain, en y mêlant un peu de froment. Quelquefois ils faiſoient rôtir le poiſſon qu'ils avoient pris, & quelquefois ils le mangeoient cru. Pendant quatre jours, ils ne faiſoient que pécher, manger, danſer & chanter, ſans ſe ſoucier d'aucune choſe, comme ayant des commoditez en abondance. Le cinquiéme jour dès que le Soleil étoit levé, ils alloient chercher les ruiſſeaux où les Bergers abbreuvoient leurs beſtiaux. Là ſe mettant à genoux, & s'appuyant ſur leurs mains, ils bûvoient juſqu'à l'excès par petites pauſes. Le jour ſuivant ils ne mangeoient point, après quoi ils reprenoient leur même genre de vie. Ils alloient tout nuds tant hommes que femmes, & les femmes étoient communes entre eux, auſſi bien que les enfans. Les Ichthyophages n'avoient aucun égard pour les morts. Ils les laiſſoient étendus au bord de la mer juſqu'à ce que le flux les emportât. Leur langage n'étoit point diſtinct, & ils employoient certains ſignes pour faire entendre leurs intentions. * Davity, *Etats du Sophy.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ICI.

ICILIUS. Il y a eu deux Tribuns du Peuple Romain de ce nom. Le premier LUCIUS ICILIUS, qui l'an 397 de la fondation de Rome fit donner au peuple le Mont-Aventin, pour y bâtir des maiſons; & l'autre SPURIUS ICILIUS, qui fit faire une Loi en l'an de Rome 261, 262 ou 263, portant défenſes d'interrompre un Tribun du Peuple pendant qu'il harangue. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſt. l.* 10. & 16.

ICIUS ou ITIUS PORTUS, ancien port de mer en Picardie. Les Auteurs ne ſont pas d'accord de ce que c'étoit, ni du lieu où il étoit. Le Pére *Malbrancq* Jéſuite, dans ſon Hiſtoire des Morins, veut que *Portus Itius* ait été au lieu qu'on appelloit *Sithin*, où eſt aujourd'hui la ville de Saint-Omer. Sa raiſon eſt que la mer faiſoit alors en ce quartier-là une eſpéce de Golfe qui s'étendoit depuis la pointe du village de Sangate, juſqu'au Château de *Sithin* où l'on a rencontré des ancres & des piéces de navires & où ſont reſtez des crocs de fer, auxquels on attachoit les vaiſſeaux. Tout ce païs-là porte encore les marques de ſon ancienne inondation. Ce ſentiment a été doctement réfuté par *Cluverius*, & on ne conçoit pas comment Céſar qui cherchoit le port des *Morins* le plus commode & le plus proche pour paſſer en Angleterre, auroit embarqué ſes troupes dans ce Golfe de Sithin. M. de Thou, Vigénére, & quelques autres ont cru que *Itius Portus* étoit Calais, à cauſe que ſon port eſt celui d'où on paſſe le plus ordinairement en Angleterre. Cluverius, Joſeph Scaliger, le Pére Boucher, Sanſon & pluſieurs autres tiennent que c'étoit Boulogne, fondez ſur ce que les Anciens ne reconnoiſſent point de port conſidérable dans ces côtes pour paſſer des Gaules dans la Grande-Bretagne, que celui de *Geſſoriac* qui étoit très certainement Boulogne. Céſar donne à entendre, qu'outre le port Itius où il s'embarqua, il y en avoit un au deſſous & un au deſſus, & par conſéquent le Port *Itius* étoit celui du milieu. Il n'y a nulle apparence que le lieu qu'on nomme aujourd'hui le *Portet*, à une demi-lieue au ſud de Boulogne, ait jamais été un port capable de recevoir une partie conſidérable de la Flotte de Céſar. Ainſi le premier des trois ſera Boulogne, & le troiſiéme aura été à peu près à l'endroit où Calais a été bâti depuis; de ſorte que *Portus Itius* doit être le port de *Whiſſant*, comme M. du Cange l'a démontré dans la Diſſertation 23, ſur la Vie de ſaint Louis. Il eſt ſitué à quatre lieues au nord de Boulogne, par delà la pointe du Blanet, à l'endroit où le Détroit qu'on nomme le Pas de Calais, eſt le plus reſſerré, & d'où le trajet pour paſſer en Angleterre eſt le plus court, & tel que Céſar le décrit, *l.* 5. *Omnes ad Portum Itium convenire jubet, ex quo portu in Britanniam trajectum commodiſſimum eſſe cognoverat, circiter millium paſſuum triginta a continenti.* Cambden, dont M. du Cange ſoutient le ſentiment, remarque fort bien que le nom de *Whiſſan* approche fort de celui d'*Itius*: car les Latins n'ayant point de double V dans leur alphabet, ne pouvoient mieux exprimer Wits que par Vits. *Whiſſan* ou *Wiſſan* eſt un petit bourg aſſis ſur le rivage de la mer au Comté du Boulonois, entre Boulogne & Calais, compoſé d'environ quatre-vints feux, ſans compter trois ou quatre hameaux qui en dépendent. Froiſſard lui donne le titre de groſſe ville, & les Hiſtoriens nous font aſſez voir qu'il étoit conſidérable par ſon port, qui étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer en Angleterre, quoi qu'aujourd'hui il n'en reſte aucune marque. La Coutume du Boulonois lui donne auſſi le titre de ville, & ce lieu a encore un Maire & des Echevins, qui ont la Police & la connoiſſance des crimes qui ſe commettent dans le Bourg & dans la Banlieue. Ils ont auſſi l'adminiſtration de l'Hôpital. Le Comte de Boulogne, de qui ce lieu dépendoit, y avoit un Baillif; & depuis que ce Comté a été annexé à la Couronne, on y a établi un Bailliage Royal, qui eſt poſſédé par le Baillif de Boulogne qui y va rendre juſtice une fois la ſemaine. Un petit ruiſſeau dont la ſource eſt près de l'Egliſe de Sombres, paſſe dans ce Bourg. Cette Deſcription eſt toute de M. du Cange, qui ayant été ſur les lieux, a encore remarqué que les grands chemins, qu'on nomme Chemins verts ou Chauſſées de Branchault, aboutiſſent à Whiſſan auſſi bien qu'à Boulogne. Il montre enſuite par le témoignage de plus de trente Auteurs, qu'avant que les Anglois ſe fuſſent emparez de Calais, Whiſſan étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer à Douvres, & où l'on abordoit en venant d'Angleterre en France. Quand Ptolomée marque *Acron Ixion*, le Promontoire ou la pointe d'*Itius*, & qu'il le diſtingue de Geſſoriac, qui eſt Boulogne, il fait aſſez connoitre qu'Itius n'eſt point l'endroit où eſt Calais, puis qu'il n'y a ni pointe ni Promontoire, mais que c'eſt Wiſſan, qui eſt entre le Promontoire ou la pointe de Blanet. * Du Cange. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ICK. ICM.

ICKAN, (*Pierre*) Anglois, natif de Cantorbéry, floriſſoit à Paris dans le XIII ſiécle vers l'an 1274. Il y compoſa quelques Ouvrages, comme la Généalogie des Rois d'Angleterre, &c. * Balée & Pitſeus, *de Script. Anglic.*

ICMIN, ville d'Egypte qui paſſe pour en être la plus ancienne. On prétend qu'elle a été bâtie par un petit-fils de Cus, ſur le bord du Nil du côté du levant, à cent lieues du Caire. Elle fut ruinée par les Arabes quand ils conquirent l'Egypte, de ſorte qu'on n'y voit plus que les fondemens des murailles, dont on a enlevé les pierres & les colomnes pour bâtir *Muſie*, qui eſt de l'autre côté du fleuve. * Marmol, *Déſcription de l'Egypte, tome* 3. *ch.* 35.

ICO.

ICOLLO, ou OCOLLO, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle commence au nord-oueſt, & à l'oueſt-nord-oueſt de celle d'Ilamba. On ne ſait pas bien le nombre de ſes Seigneuries. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ICOLUMKILL, CHOLMKILL, CHOLUMKILL, CHOLUMBKILL, CHILCA, KOLMKILL, KOLOMKILL, KOLUMKILL, COLMKILL, COLOMKILL, COLUMKILL, HI, HY, JONE: c'eſt une des Iſles occidentales d'Ecoſſe, peu éloignée de l'Iſle de Mull. Elle a ſept milles d'Angleterre de long, & environ un de large. Elle eſt agréable & fertile, on y trouve pluſieurs monumens d'antiquité. S. Columbus, Columba ou Colomban y avoit un Monaſtére, où il vivoit fort ſaintement, & faiſoit obſerver une exacte diſcipline à ſes Moines. Il y avoit auſſi un Couvent de Religieuſes, une Egliſe Paroiſſiale, & grand nombre de Chapelles bâties magnifiquement, quelques-unes par les Rois d'Ecoſſe, & les autres par les petits Rois des Iſles. Les Evêques des Iſles y firent leur réſidence depuis que les Anglois eurent pris l'Iſle de Man. Parmi les anciennes ruïnes

ruines on voit encore un Cimetiére, où non ſeulement on enterroit toute la Nobleſſe des Iſles; mais, comme il paroit par des tombeaux bien diſtinguez, 44 Rois d'Ecoſſe, quatre d'Irlande & huit de Norwege. Cela n'eſt pas incroyable, ſi les prétentions des Ecoſſois ſont bien véritables, qu'ils peuvent faire remonter leurs Rois juſques au Deluge. Il y a ſix autres petites Iſles tout près de celle-là, ſur leſquelles les Religieuſes avoient leurs rentes. * Buchanan.

* ICONDRE, contrée de l'Iſle de Madagaſcar. Elle eſt bornée au nord, au nord-eſt & au nord-oueſt par le Royaume de Mononimboule; & au ſud par le Vattomanahon, qui lui ſert auſſi de bornes à l'eſt & à l'oueſt.

* ICONE ou ICONIE, aujourd'hui COGNI, fut autrefois la capitale de la Lycaonie dans l'Aſie Mineure. S. Paul étant venu à Icone l'an de Jéſus-Chriſt 45, y convertit pluſieurs Juifs & pluſieurs Gentils. On croit que ce fut dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville, qu'il convertit ſainte Tecle, ſi célébre dans les anciens Péres. Mais quelques Juifs incrédules ſoulevérent les Gentils contre Paul & Barnabé ou Barnabas, en ſorte qu'ils étoient ſur le point de les outrager. Ce qui obligea ſaint Paul & ſaint Barnabé de ſe ſauver dans les villes voiſines. Saint Paul fit un ſecond voyage à Icone l'an 51 de Jéſus-Chriſt; mais on ne ſait aucune particularité de ſon voyage qui regarde Icone en particulier. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* COGNI.

ICONOCLASTES ou ICONOMAQUES. L'Egliſe Romaine les appelle Hérétiques, parce qu'ils combattoient le culte des Images, & qu'ils les abattoient. Cela leur fit donner le nom de *Briſe-Images.* Celui d'Iconoclaſtes vient du Grec *εἰκὼν, image*, & *κλάω, rompre, briſer.* Celui d'Iconomaques eſt compoſé de *εἰκὼν* & de *μάχεσθαι, combattre.* Les Juifs furent les premiers Auteurs de cette Secte vers l'an *686*. Il eſt vrai que ſous l'empire de Zénon, vers l'an 485, Xanaïas, Perſan, Eſclave fugitif, Manichéen, & qui n'étoit pas même batiſé, ayant été fait Evêque d'Hiéropolis en *Syrie*, par Pierre le Foulon, faux Patriarche d'Antioche, voulut abolir les Images dans ſon Egliſe: mais il ne trouva perſonne qui le ſecondât dans ce deſſein. Environ cent ans après, Sérénus, Evêque de Marſeille, abatit les Images dans ſon Diocéſe; mais par un excès de zéle, & pour empêcher que quelques nouveaux Chrétiens, convertis de l'Idolatrie à la Foi, ne les adoraſſent comme des Idoles & de fauſſes Divinitez. C'eſt pourquoi ſaint Grégoire *le Grand*, qui lui écrivit ſur ce ſujet, loua ſon zéle, mais en blâma le déréglement, & lui ordonna de rétablir les Images, en inſtruiſant ſon peuple du bon uſage qu'il en devoit faire. Voici quel fut le premier artifice des Juifs. Pendant que Jézid, I du nom, Calife des Sarazins, régnoit en Syrie vers l'an 686, deux Juifs natifs de Phénicie, qui faiſoient profeſſion de prédire les choſes à venir, eurent la hardieſſe de dire à ce Prince qu'il régneroit très heureuſement quarante ans, pourvu qu'il abolît dans toutes les terres de ſon obéïſſance les Images de Jéſus-Chriſt & de ſa Mére, que les Chrétiens révéroient. Jézid ébloui de l'éclat d'une ſi belle promeſſe, fit un Edit, par lequel il commandoit de briſer toutes les Images, & d'effacer toutes les peintures qui ſe trouvoient dans les Egliſes des Chrétiens; mais avant que cet Edit fût publié, ce Prince mourut miſérablement en la même année, qui n'étoit que la troiſiéme de ſon régne. Ces Impoſteurs prirent la fuite, & paſſérent dans l'*Iſaurie*, Province de la Galatie, dans l'Aſie Mineure. En chemin ils rencontrérent Conon *Iſaurien*, qui faiſoit le métier de Mercier par la campagne; & admirant ſon air & ſa phyſionomie, ils l'aſſurérent d'un ton de Prophétes, qu'il étoit deſtiné à l'Empire, & qu'il y arriveroit infailliblement s'il vouloit leur promettre avec ferment que quand il auroit vû l'accompliſſement de leur Prophétie, il leur accorderoit une choſe, qu'ils ſe réſervoient à lui demander lorſqu'il ſeroit en état de l'octroyer. Le jeune Conon leur promit ce qu'ils ſouhaitoient; & parce qu'il étoit Chrétien, il en fit ferment dans une Egliſe dédiée au Martyr ſaint Théodore. Il prit enſuite le nom de Léon, & s'engagea dans les troupes d'Iſaurie, commandées par Siſinnius. Lorſqu'il fut monté ſur le thrône de Conſtantinople, l'an 717, ces deux Juifs le vinrent féliciter de ſon heureux avénement à la Couronne, & lui demandérent l'accompliſſement de ſa promeſſe. Alors ils lui déclarérent qu'ils ne ſouhaitoient ni or ni argent, ni charges, ni dignitez; mais ſeulement qu'il abolît le culte des Images, dont ils lui parlérent comme d'une Idolâtrie. L'Empereur aſſura qu'il les ſatisferoit, lorſqu'il auroit aſſez établi ſon autorité pour entreprendre un ſi grand deſſein, & les renvoya contens de cette eſpérance. D'abord il diſſimula, & tâcha de gagner l'eſtime du Patriarche ſaint Germain; de ſorte que ce Patriarche, qui avoit fait la cérémonie de ſon couronnement, donna avis au Pape Grégoire II, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que Léon prît le parti des Monothélites, qui étoit l'héréſie la plus dangereuſe en ce tems-là. L'Empereur même écrivit au Pape, & lui envoya ſa Profeſſion de Foi, laquelle étoit très orthodoxe; mais il conſerva toujours ſon deſſein, & ne fut ébranlé ni par la vûe de leur impoſture à l'égard de Jézid I, ni par le funeſte exemple de Jézid II, qui périt malheureuſement quelque tems après, pour avoir entrepris la même choſe, à la ſollicitation d'un Juif, qui étoit Prince de la Synagogue de Tibériade. Il ſe réſolut enfin de ſe déclarer ouvertement, & fit l'an 724 un Edit, par lequel il aboliſſoit les Images par tout l'Empire. Pour l'exécution de cet ordre, il ſe ſervit de Conſtantin, Evêque de Natolie, ville de la grande Phrygie; & de Bezer, Renégat, qui s'étoit fait Mahométan. Ils lui perſuadérent de commencer par la deſtruction des Images, ſans donner le loiſir au peuple de s'oppoſer à cette entrepriſe. Léon fit aſſembler le Sénat, où après avoir dit qu'il vouloit abolir l'Idolâtrie, il déclara que ſa volonté abſolue étoit qu'on abatît & qu'on effaçât toutes les Images de Jéſus-Chriſt, de la Vierge & des Saints, parce que c'étoient des Idoles. Puis il ſortit bruſquement de l'Aſſemblée, & donna ſes ordres pour l'accompliſſement de ce deſſein.

Ce fut alors que l'opinion des Iconoclaſtes commença à éclater, & que ce Prince, qui l'avoit depuis ſi longtems conçue & cachée dans le fond de ſon ame par politique, ſe réſolut enfin de la mettre au jour. On alla d'abord abbattre en plein midi l'Image du Sauveur qui étoit ſur la grande porte du Palais Impérial, & que l'Empereur Conſtantin *le Grand* avoit fait élever. Le peuple fit tous ſes efforts pour réſiſter à cet attentat, mais Léon fit prendre les plus conſidérables de la ville, & déchargea ſur eux ſa fureur par pluſieurs ſortes de ſupplices. Voyant que le Maître œcuménique & les Docteurs du Collége de Conſtantin ſoutenoient le culte des Images, il les fit brûler vifs par l'embraſement de ce Collége, qui fut conſumé avec cette fameuſe Bibliothéque, compoſée de ſix cens mille volumes. Le Patriarche ſaint Germain fit tous ſes efforts pour retirer l'Empereur de la penſée où il étoit; & Léon diſſimulant ce qu'il avoit dans l'ame, parut touché de ſes remontrances: ce qui porta ce ſaint homme à en donner avis au Pape Grégoire II. Ce Pontife écrivit enſuite à l'Empereur ces deux Lettres, que le Pére Fronton du Duc, Jéſuite, a données au public, après les avoir tirées de la Bibliothéque du Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, qui les avoit eues traduites par les Grecs en leur Langue, & que ce ſavant Pére a rendues de nouveau en Latin. Léon fit réponſe à ces Lettres, & ayant pris en mauvaiſe part les avis du Pape, il le menaça de le faire enlever de ſon Siége, & de l'envoyer en exil, comme l'Empereur Conſtans avoit relégué le Pape Martin dans la Cherſonéſe. Il ajoûta qu'il feroit abattre la ſtatue de bronze qu'on avoit érigée dans Rome à ſaint Pierre; & qu'au reſte c'étoit à lui, comme Empereur, d'exercer les droits de Pontife, & de décider des points de la Religion. Quelque tems après, ce Prince encore plus irrité, voyant qu'il lui ſeroit difficile de venir à bout de ſon deſſein par la force, eut recours à la trahiſon pour faire aſſaſſiner le Pape; mais cette conſpiration ne put réuſſir, & l'Exarque Paul tenta auſſi inutilement d'enlever ce Souverain-Pontife à Ravenne. Léon devenant plus furieux, donna en 728 ordre à l'Exarque de faire publier à Rome & dans toutes les villes de l'Empire en Italie, un Edit par lequel il commandoit d'enlever *des Egliſes toutes les Images* comme autant d'Idoles, déclarant le Pape déchu du *Pontificat*, au cas qu'il refusât de recevoir cette Ordonnance. Grégoire voyant que Léon attaquoit ouvertement le culte des Images, réſolut d'employer auſſi ouvertement ſon autorité, pour l'en empêcher. Il excommunia d'abord l'Exarque & tous ſes complices; puis il envoya aux Vénitiens, au Roi des Lombards, & à toutes les villes de l'Empire des Lettres Apoſtoliques, par leſquelles il les exhortoit à empêcher de toutes leurs forces l'exécution de l'Edit qui introduiſoit, à ce qu'il diſoit, une ſi pernicieuſe Héréſie. Ces Lettres firent tant d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les peuples d'Italie, quoique de différens partis, qui ſe faiſoient ſouvent la guerre, Vénitiens, Romains & Lombards, agirent tous de concert pour défendre le culte des Images, & portant leur zéle au-delà de ce que le Pape prétendoit, ils prirent les armes contre l'Exarque & contre les autres Gouverneurs qui relevoient de l'Empereur. Au commencement de l'année 730, Léon fit aſſembler les principaux de Conſtantinople, & voulut que le Patriarche ſaint Germain s'y trouvât avec quelques Evêques. *Il y vint même en cérémonie*, & fit publier *un nouvel Edit, par lequel il* aboliſſoit dans toute l'étendue de ſon Empire les Images de *Jéſus-Chriſt*, de la Vierge, des Anges & des Saints, les qualifiant du nom d'Idoles, & défendant ſur peine de la vie à tous ſes Sujets de les tenir, ni dans les Egliſes, ni dans les Places publiques, ni ſur les portes des villes, ni dans les maiſons. Et parce que ſaint Germain ne voulut point ſouſcrire à cet Edit, il le priva de ſon Siége, & nomma Patriarche Anaſtaſe, qui avoit promis d'exterminer les Images de ſon Egliſe. Saint Germain fut mené en exil dans un Monaſtére, où on l'étrangla quelque tems après, âgé de près de cent ans.

Le Pape voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer à l'égard de Léon, aſſembla un Synode où les Iconoclaſtes furent condamnez. Enſuite il excommunia le Patriarche Anaſtaſe, & l'Empereur, qu'il qualifioit du nom d'Hérétique, ou plutôt d'Héréſiarque déclaré, défendant aux Romains & aux autres peuples de l'Italie, de lui payer aucun tribut. Et pour ſe mettre à couvert de la colére de Léon, il implora le ſecours du grand Charles *Martel*, qui promit de paſſer en Italie pour défendre l'Egliſe, ſi elle étoit attaquée: & les Romains de leur côté le reconnurent pour leur Protecteur, & lui déférérent l'honneur du Conſulat, comme l'Empereur Anaſtaſe avoit fait autrefois au grand Clovis, après qu'il eut défait les Viſigoths. Peu de tems après ce Traité, le Pape Grégoire II mourut l'an 731. D'autre part, l'Empereur Léon chercha tous les moyens de perdre ſaint Jean *Damaſcéne*, qui combattoit avec beaucoup de zéle la doctrine des Iconoclaſtes. Grégoire III tâcha d'appaiſer ſa fureur, & lui envoya des Lettres Monitoires, par leſquelles il l'avertiſſoit en pére & en Pontife, de renoncer à ſes ſentimens; mais Léon fit arrêter en Sicile Grégoire, Prêtre de l'Egliſe Romaine, qui les portoit. Le Pape en ayant eu avis, aſſembla à Rome un Concile de quatre-vint-treize Evêques. Il fut tenu en préſence de tout le Clergé, du Sénat & du Peuple Romain; le culte des Images y fut de nouveau ſolemnellement confirmé, & l'on excommunia tous les Iconoclaſtes. L'Empereur n'ayant point voulu écouter les nouveaux Légats & les Ambaſſadeurs que le Pape & les Romains lui avoient envoyez, fit partir de Conſtantinople ſon

Armée

Armée navale, ſous le commandement de Manès, pour aller attaquer Rome; mais cette Flotte nombreuſe fit naufrage entre l'Epire & l'Italie, l'an 732. Léon plus furieux qu'auparavant, exerça de plus grandes cruautez contre les Catholiques, qui ſouffrirent beaucoup juſques en l'année 741, que cet Empereur finit malheureuſement ſa vie. Son fils Conſtantin *Copronyme*, qui lui ſuccéda, fit encore pis; car il s'attaqua même aux Reliques des Saints, qu'il fit fouler aux piez, & défendit que l'on célébrât aucune Fête en l'honneur de la Vierge: mais il fut bientôt traverſé dans la jouiſſance de l'Empire, par Artabaſde ſon beau-frère, qui fut proclamé Empereur l'an 742. Ce dernier permit le culte des Images; & la Religion Catholique auroit refleuri dans la Grèce, ſi Copronyme ne ſe fût rétabli ſur le thrône l'an 744. Ce Prince reçut honorablement les Légats du Pape Zacharie; mais il ſe mocqua bientôt de tous les avertiſſemens de ce Pontife, & entreprit plus fortement que jamais d'abolir le culte des Images dans tout ſon Empire. L'an 754, il convoqua un Concile à Conſtantinople, où ſe trouvèrent trois cens trente-huit Evêques, tous Iconoclaſtes; & parce que le Patriarche Anaſtaſe étoit mort, il y nomma pour lui ſuccéder, un Moine appellé Conſtantin, qui avoit été Evêque de Pamphylie. Ce Patriarche ainſi créé préſida à ce Concile, qui prit la qualité de ſeptième Concile univerſel, & prononça un anathême contre le Patriarche ſaint Germain, contre George Evêque en Chypre, & contre ſaint Jean *Damaſcène*, qui étoient les plus zélez protecteurs du culte des Images. Quelques jours après, l'Empereur Copronyme fit aſſembler le peuple dans la Place Impériale, où l'on publia les Décrets de ſon Concile. Enſuite les Evêques ayant fait lever la main au peuple, & produiſant la Croix, le Livre des Evangiles & le corps & le ſang de Jéſus-Chriſt dans la ſainte Euchariſtie, ils obligèrent tout le monde à jurer qu'ils tiendroient déſormais toutes les Images pour des Idoles. On chaſſa alors tous les Religieux de Conſtantinople, parce qu'ils s'oppoſoient ouvertement aux Iconoclaſtes: & on acheva d'abattre & d'effacer tout ce qui reſtoit encore d'Images.

Un an auparavant, le Pape Etienne III avoit envoyé des Légats à Conſtantin, par leſquels il le ſupplioit de venir promtement en Italie avec une puiſſante Armée, pour ſauver Rome de la tyrannie des Lombards; mais cet Empereur n'avoit alors en tête que la guerre qu'il faiſoit aux Images, & le Pape fut obligé de recourir à la protection de Pepin Roi de France, qui lui envoya l'*Evêque Rodigandus* & le *Duc Ancaire*, pour l'amener ſûrement en France, comme il l'avoit demandé. Etienne y arriva l'an 754, & ſacra le Roi Pepin avec ſes deux fils, *Charles* & *Carloman*, dans l'Egliſe de ſaint Denys. Enſuite Pepin paſſa en Italie, & conquit l'Exarchat de Ravenne ſur Aſtolphe Roi des Lombards, rétablit le Pape dans la jouiſſance des terres qu'Aſtolphe avoit uſurpées, & donna l'Exarchat à l'Egliſe de Rome, pour être uni au Domaine de ſaint Pierre. Copronyme irrité de la perte de l'Exarchat, & de ce que les Papes avoient eu recours à la protection de la France, perſécuta les Catholiques plus cruellement que jamais, particulièrement les Religieux, qui furent contraints de venir chercher un aſyle à Rome, où le Pape Paul III leur aſſigna des Monaſtères, dans leſquels il ordonna qu'ils fiſſent le ſervice en Grec, comme ils avoient accoutumé de faire dans l'Orient. Cet Empereur n'étant pas encore ſatisfait de ce que ſon Concile avoit décidé contre les Images, ſe donna l'autorité de défendre, ſous peine de l'exil, l'invocation de la ſainte Vierge & des Saints, *dont il fit chercher toutes les Reliques pour en abolir la mémoire, juſques-là même qu'il voulut qu'on jettât dans la mer la chaſſe de ſainte Euphémie Martyre.* Cette *chaſſe* fut portée par les flots dans l'Iſle de Lemnos, où les Catholiques la recueillirent, & la tinrent cachée. L'an *766*, le Pape & le Roi Pepin ſon Protecteur, envoyèrent des Légats & des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, pour y traiter des intérêts de la Religion & du Saint Siège. Conſtantin qui avoit alors une guerre fâcheuſe contre les Bulgares, ſe ſervit de cette occaſion pour faire alliance avec Pepin, en lui propoſant le mariage de Léon ſon fils & ſon Collègue à l'Empire, avec la Princeſſe *Giſèle*, fille de ce Roi, pour recouvrer par ce moyen l'Exarchat ſans guerre, & même pour trouver les voyes de perſuader aux François que ſa créance étoit Catholique. Dans ce deſſein il envoya en France une Ambaſſade compoſée de ſix des principaux Patrices, accompagnez de pluſieurs Evêques. Ces Ambaſſadeurs demandèrent de la part de l'Empereur, qu'on aſſemblât un Concile de l'Egliſe Gallicane, pour y décider les deux points, touchant la proceſſion du Saint Eſprit, & le culte des Images. Le Roi en donna avis au Pape, lequel envoya des Légats en France, pour préſider à ce Concile, qui fut célébré à Gentilly l'an 767. On ne ſait pas préciſément quelles furent les déciſions de ce Concile: ce qui a fait dire à quelques Hiſtoriens modernes, qu'il avoit laiſſé la choſe indéciſe: mais il n'y a aucune apparence; car on ne trouve point d'exemple dans toute l'Antiquité, d'aucun Concile qui ſe ſoit terminé ſans rien conclurre; & on peut reconnoître par la ſuite, qu'il décida ces deux Articles contre Copronyme, comme il eſt remarqué dans l'Article de GENTILLY. Ainſi l'Empereur ne gagna rien par cette célèbre Ambaſſade, que la honte de voir ſon alliance refuſée, & ſa doctrine condamnée par ceux auſquels il la vouloit faire approuver.

Preſque en même tems qu'on tenoit ce Concile en Occident, les trois plus anciens Patriarches d'Orient, Côme d'Alexandrie, Théodore d'Antioche, & un autre Théodore de Jéruſalem, aſſemblèrent un grand Synode des trois Patriarchats à Jéruſalem, d'où après avoir condamné la doctrine des Iconoclaſtes, ils envoyèrent une Lettre Synodale au Pape, dans laquelle ils rendirent raiſon de leur Foi, conforme à celle de toute l'Egliſe Occidentale, touchant le culte des Images. Cette Lettre fut préſentée au faux Pontife de Conſtantin, qui en envoya une copie en Grec & en Latin à Pepin, Roi de France. L'année ſuivante, cet Uſurpateur ayant été chaſſé du Saint Siège, Etienne IV envoya ſes Légats à Pepin, pour lui demander quelques-uns des principaux Prélats de ſon Royaume. Ils arrivèrent après la mort de ce Roi, & préſentèrent les Lettres du Pape aux deux Rois Charlemagne & Carloman, qui envoyèrent à Rome douze Prélats des plus ſavans de la France, ſavoir, ſept Archevêques, Vilicaire de Sens, Lulle de Mayence, Gavien de Tours, Adôn de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims, (ſi connu dans l'Hiſtoire & dans les fables, ſous le nom de l'Archevêque Turpin;) & cinq Evêques, Hérulphe de Langres, Herombert, Baiulphe, Gilbert & Joſeph, dont on ne ſait pas bien les Egliſes. Les Prélats d'Italie s'étant rendus à Rome avec eux au commencement du Printems de l'année 769, le Concile ſe tint dans l'Egliſe de Latran, où après avoir établi la créance touchant le culte des Images, on anathématiſa le Concile de Conſtantinople & tous les Iconomaques. Depuis, le Pape écrivit une Lettre à l'Empereur, pour lui faire ſavoir cette union des Evêques de France & d'Italie, ſur la doctrine de l'Egliſe à l'égard du culte des Images, & pour l'exhorter à renoncer à ſes ſentimens; mais ce Prince n'en fit point d'état, & continua ſes cruautez contre les défenſeurs de ce culte. Il eſt certain que Conſtantin étoit engagé dans pluſieurs autres opinions, que les Catholiques eſtimoient très pernicieuſes. On a quelques fragmens d'un Ouvrage qu'il avoit compoſé pour ſoutenir ſon emportement contre les Images, & contre lequel écrivit depuis ſaint Nicéphore Patriarche de Conſtantinople, qui l'appelle toujours *Mamonas*. Ce Prélat nous apprend que les Iconoclaſtes ne penſoient pas de Jéſus-Chriſt, comme les Catholiques, & qu'ils nioient ſa préſence réelle dans le ſacrement de l'Euchariſtie, mais par des raiſons très différentes de celles que les Docteurs des derniers tems ont imaginées, & ſur des ſuppoſitions que ceux-ci n'auroient garde d'accepter. On peut néanmoins douter ſi tous les Iconoclaſtes penſoient de même que ceux qu'il combat, & s'il n'y avoit pas différentes Sectes entre eux.

Après la mort de Copronyme, arrivée l'an 775, Léon IV, *ſon fils*, ſuivit d'abord une conduite toute contraire à celle de *ſon père*; car non ſeulement il ne voulut pas qu'on perſécutât les Catholiques; mais il fit paroître auſſi de la dévotion envers la Vierge & les Saints, & permit aux Religieux de rentrer dans leurs Monaſtères. Il ne ſouffrit pas néanmoins que l'on rétablît les Images; parce qu'il conſervoit dans l'ame un ſecret attachement pour le ſentiment des Iconoclaſtes. Après ſa mort arrivée l'an 780, ſon fils Conſtantin VII lui ſuccéda, ſous la conduite de l'Impératrice Irène ſa mère, qui devint maîtreſſe abſolue de l'Empire. Cette Princeſſe rétablit avec adreſſe le culte des Images. Elle permit d'abord de pratiquer librement tous les exercices de pieté qui étoient en uſage avant la perſécution, & que Copronyme avoit défendus. Enſuite elle fit publier un Edit, par lequel il étoit permis aux Catholiques de prêcher leur créance, & de combattre celle des Iconoclaſtes. Puis elle fit élire pour Patriarche le célèbre Taraſius, & écrivit au Pape l'an 785, pour le prier de venir préſider à un Concile univerſel, ou d'y envoyer ſes Légats. Le Pape Adrien I envoya deux Légats, avec des Lettres adreſſées à l'Impératrice, à l'Empereur & au Patriarche. Cependant Irène & Taraſius avoient envoyé des Exprès en Orient, pour diſpoſer les Patriarches d'Aléxandrie, d'Antioche & de Jéruſalem à venir au Concile: parce que la paix que l'on avoit faite avec les Sarazins ſubſiſtant encore, on eſpéroit qu'ils en auroient la liberté: mais les Envoyez étant arrivez en Paleſtine, trouvèrent que les Chrétiens étoient dans une grande oppreſſion ſous le règne du fameux Calife Aaron ou Haroun Raſchid, qui n'avoit pas encore contracté alliance avec Charlemagne. C'eſt pourquoi les Prêtres & les Moines, qui vivoient dans une eſpèce d'eſclavage, conjurèrent ces Envoyez de ne point paſſer outre, de peur que le Calife ne conçût quelque jalouſie de leur voyage, & ne leur ôtât le peu de liberté qui leur reſtoit; mais en même tems ils les aſſurèrent qu'ils leur donneroient des témoignages authentiques de la créance orthodoxe des trois Patriarches, qui avoient ſouvent condamné la doctrine des Iconoclaſtes. En effet ils députèrent au Concile deux d'entre eux, Jean & Thomas, qui avoient été les premiers Domeſtiques, l'un du Patriarche d'Antioche, & l'autre de celui d'Aléxandrie: & pour plus d'aſſurance, ils leur mirent entre les mains la Lettre Synodique que Théodore de Jéruſalem, qui étoit mort depuis peu en exil, avoit envoyée aux Patriarches d'Antioche & d'Aléxandrie, & où étoit contenue ſa Profeſſion de Foi, à laquelle ces deux Patriarches avoient fait des réponſes conformes. Ces Députez furent enſuite autoriſez par les Patriarches mêmes, comme l'écrivent Théophane & Ignace, Auteurs contemporains. L'Aſſemblée ſe fit à Conſtantinople l'an 786: mais quelques Evêques Iconoclaſtes cabalèrent ſecrettement avec les Officiers des Gardes de l'Empereur, & excitèrent une ſédition qui rompit l'Aſſemblée. Au Printems de l'année ſuivante 787, l'Impératrice choiſit la ville de Nicée pour la célébration du Concile. Outre les Légats du Pape & les Députez des trois Patriarches, il s'y trouva plus de trois cens cinquante Evêques: & l'ouverture du Concile ſe fit le 24 de Septembre, dans la grande Egliſe conſacrée à la Sageſſe ſacrée, ſous le nom de ſainte Sophie. Baſile Evêque d'Ancyre, Théodore Evêque de Myre, & Théodoſe Evêque d'Amorium en Phrygie, renoncèrent publiquement au Concile de Conſtantinople, où ils s'étoient trouvez; & huit autres Evêques pénitens y firent leur Profeſſion de Foi. Le Concile confirma

firma tous les Décrets des six premiers Conciles généraux: fit une solemnelle Profession de Foi, selon le Symbole de Nicée & de Constantinople, en y ajoutant que le Saint Esprit procéde du Pére & du Fils, contre les Iconoclastes, qui ont soutenu les premiers, disent les Latins, qu'il ne procedoit que du Pére; & déclara par son Décret de la septiéme séance, tenue le 13 Octobre, que l'on doit exposer les Images dans les Eglises & autres lieux, pour les honorer selon l'ancienne coutume de l'Eglise, par une adoration d'honneur & de respect, & non par une adoration de Latrie; l'honneur qu'on rend à l'Image n'étant que relatif, & par rapport à la personne qu'elle représente; & le culte de Latrie, selon le Concile, étant toujours absolu. Immédiatement après on envoya des Lettres Synodales aux Empereurs, à toutes les Eglises, & au Pape Adrien, lequel approuva le Concile, qui fut confirmé quatre-vint deux ans après par le VIII Concile Oecuménique célébré à Constantinople en 869, où l'on ordonna qu'on solemniseroit tous les ans le 12 Octobre, pour rendre graces à Dieu de l'extirpation de l'Hérésie des Iconoclastes, & du rétablissement de la Foi & de la piété Chrétienne, par le Concile de Nicée, qui finit ce jour-là. L'Impératrice qui étoit demeurée à Constantinople, y manda les Péres du Concile de Nicée, & les fit assembler le 23 d'Octobre dans la grande salle du Palais des Blaquernes, comme dans une huitiéme séance, afin que les Décrets du Concile fussent lus & confirmez en sa présence, & en celle de l'Empereur son fils. On les y lut; & l'Empereur ayant demandé si tous les Péres y avoient consenti, les Evêques répondirent tous d'une voix, que c'étoit la vraye créance Catholique: après quoi l'Empereur & l'Impératrice sa mére souscrivirent le Décret signé de tous les Prélats. Ainsi furent rétablies les Images dans le Palais, dans les Eglises, dans les rues, & sur les portes de Constantinople.

L'an 792, Constantin voulant répudier l'Impératrice Marie sa femme, pour épouser *Théodote*, une des filles d'honneur de cette Princesse, pressa fort le Patriarche Tarasius de consentir à ce nouveau mariage, & le menaça de renverser les Images, & même d'abolir la Religion Chrétienne dans son Empire, s'il s'opposoit à ses volontez. Tarasius craignant que l'Empereur ne poussât son emportement jusques aux derniéres extrémitez, crut qu'il devoit dissimuler, & ne pas user de tout son droit. Il ne voulut pas donner le voile à l'Impératrice, qui y consentoit pour le bien de la paix, ni marier Constantin avec Théodote: mais il souffrit que son Catéchiste voilât l'Impératrice, & que Joseph, Abbé d'un Monastére de Constantinople, fit la cérémonie du mariage. Alors deux saints Abbez, Platon, & Théodore surnommé *Studite*, oserent se déclarer contre leur Patriarche, & condamnérent publiquement ce nouveau mariage: ce qui irrita tellement l'Empereur, qu'il fit renfermer Platon dans le Monastére de saint Michel, & relégua Théodore avec les Moines à Thessalonique. On peut dire que le Patriarche ne fit pas mal de modérer son zéle, puisque par sa prudence il empêcha qu'on n'abolit le second Concile de Nicée, & qu'on ne renversât de nouveau les Images.

En ce même tems, on tint à Francfort sur le Mein un Concile général de l'Occident, qui fut convoqué par l'Empereur Charlemagne, pour condamner les erreurs d'Elipand & de Félix, qui vouloient faire revivre l'Hérésie de Nestorius. Le Pape Adrien crut que c'étoit une favorable occasion pour faire recevoir le second Concile de Nicée, qui n'étoit pas encore reconnu pour Oecuménique en Occident: car bien que le Pape en son particulier l'eût approuvé, il ne l'avoit pas néanmoins confirmé authentiquement; & les François n'étoient pas généralement disposez à le recevoir comme universel. En effet, la créance qu'on avoit alors sur le point des Images, n'étoit pas tout-à-fait conforme aux définitions de ce Concile. Tous les Prélats s'accordoient bien à condamner les Iconoclastes, & à recevoir les Images; mais comme il y en avoit plusieurs qui vouloient bien les honorer, il s'en trouvoit aussi quelques-uns qui pour empêcher la superstition, ne pouvoient souffrir qu'on les honorât, & ne les regardoient que comme des ornemens, & pour servir à la mémoire. De plus, on étoit fort choqué contre les Grecs en ce tems-là; & comme on rejettoit leur Concile de Constantinople, tenu sous Copronyme, qui condamnoit le culte des Images, on croyoit aussi que celui qui avoit été célébré sous Constantin & Iréne, leur déféroit de trop grands honneurs. On avoit même tellement décrié ce Concile auprès de Charlemagne, que cet Empereur avoit souffert en 790 qu'on en fit une réfutation expresse, laquelle est contenue dans un Ouvrage appellé *les Carolins*. Ces raisons portérent le Pape à ordonner que l'on tiendroit un Concile universel de tout l'Occident, où il envoya l'an 794 ses Legats Théophylacte & Etienne, avec une copie des Actes du second Concile de Nicée. On vit arriver à Francfort environ trois cens Evêques de la France, de la Germanie, de l'Italie, de l'Espagne & de l'Angleterre; & l'Empereur Charlemagne y fit une très belle harangue. Les propositions d'Elipand & de Félix ayant été condamnées, on examina ce qui regardoit le Concile de Nicée; & on fit ce Canon, qu'il est important de rapporter ici tel qu'il y est inséré dans le Recueil des Conciles par le Pére Sirmond Jésuite; „ On a présenté à examiner au Concile le nouveau Synode, „ que les Grecs ont tenu à Constantinople pour l'adoration des „ Images, & dans lequel on lit, que ceux qui ne rendront „ point le service de Latrie, ou l'adoration aux Images des „ Saints, comme à la divine Trinité, *soient jugez excommuniez*. Nos très saints Péres du Concile ne voulant point du „ tout de cette adoration, ou servitude de Latrie, ont con„ damné ce Synode d'un commun consentement". Pour connoître le sujet de cette décision, il faut savoir, que dans les Actes du second Concile de Nicée (commencé & fini à Constantinople) dont le Pape avoit envoyé la Version en Latin aux Prélats assemblez à Francfort, on lit dans la troisiéme Session ces paroles de Constantin Evêque de Constance en Chypre: „ Je reçois, & j'embrasse avec honneur les saintes & vénéra„ bles Images, selon le service d'adoration que je rends à la „ consubstantielle & vivifiante Trinité, & j'excommunie ceux „ qui ont un autre sentiment". Or l'Original Grec, que l'on n'avoit pas alors, dit positivement tout le contraire; car voici ses paroles: „ Je souscris à cette doctrine, & suis du même „ sentiment, en embrassant avec honneur les saintes & véné„ rables Images; & je défére l'adoration de Latrie à la seule su„ persubstantielle & vivifiante Trinité". [illegible] La Version sur laquelle les Péres de Francfort firent leur Canon, étoit fausse; mais ils ne le pouvoient pas savoir, parce qu'ils n'avoient pas le Grec. Ainsi trouvant dans un endroit de ce Concile cette horrible impiété; & sachant d'ailleurs qu'on peut condamner un Livre qui contient une Proposition Hérétique, quoiqu'il dise en d'autres endroits le contraire, ils condamnérent à cet égard ce Synode des Grecs tels qu'ils l'avoient, & ajoutérent leur Décret en ces termes: „ Nous permettons les Images des Saints „ à tous ceux qui en voudront dedans ou dehors les Eglises, „ pour l'amour de Dieu & de ses Saints: mais nous ne con„ traignons personne de les adorer. Nous ne permettons pas „ aussi à ceux qui les voudroient rompre ou détruire, de le „ faire; & nous déclarons que l'Eglise Universelle tient en ce„ ci le sens que saint Grégoire a exprimé dans cette Epitre": c'est l'Epitre qu'il écrivit à Sérénus Evêque de Marseille. Il semble que les Péres du Concile de Francfort ne devoient pas s'arrêter à l'avis de cet Evêque de Chypre, quand même la Version en auroit été fidéle, puisque la définition du Concile de Nicée y étoit contraire; ce qui leur pouvoit aussi faire soupçonner que cet avis n'étoit pas exprimé fidélement, & que la Version en étoit fausse; mais ils jugérent à la rigueur, & condamnérent une doctrine, qui étoit absolument hérétique & impie. A l'égard du sentiment de saint Grégoire, ce grand Pape, dans son Epitre à Sérénus, veut qu'en retenant les Images, on adore du culte de Latrie la seule Trinité: & dans l'Epitre à Janvier, Evêque de Cagliari, comme aussi dans celle qu'il écrivit à Secundinus, reclus en France, il approuve & confirme l'honneur qu'on leur rend par rapport aux personnes qu'elles représentent. Le Concile de Francfort, suivant la même doctrine de saint Grégoire, définit trois choses: premiérement, qu'il est permis d'exposer les Images dans les Eglises & ailleurs; secondement, que l'on ne doit point souffrir qu'on les abbatte & qu'on les détruise; & en troisiéme lieu, que le culte des Images est libre, & que personne n'y est contraint. Ainsi l'on ne peut pas dire que ce Concile ait confirmé le second de Nicée, puisqu'il le condamne par un Canon, sur une doctrine impie qu'il trouva dans une fausse Version; mais on ne peut pas aussi soutenir qu'il ait rien défini qui fut contraire à ce Concile. (*Voyez* l'Article des Livres CAROLINS).

L'an 802, l'Impératrice Iréne fut déposée, & les Officiers de l'Empire, avec les Patrices, proclamérent Empereur Nicéphore, qui étoit Catholique en apparence, mais qui n'avoit au fond nulle Religion. Ce Prince favorisa les Iconoclastes, ausquels il rendit la liberté qu'on leur avoit ôtée par le second Concile de Nicée. Michel *Curopalate*, qui commença à régner en 811, fit sa Profession de Foi selon les sept Conciles Oecuméniques, & chassa les Iconoclastes de Constantinople, après avoir fait punir les plus mutins. Mais en 813, Léon *l'Arménien* troubla encore le repos des Catholiques; & après avoir disposé une partie des Grands & du peuple à suivre ses sentimens, il assembla en 815 le Patriarche, les Evêques & les principaux Abbez, pour conférer en sa présence avec ceux qui soutenoient que l'on ne devoit point souffrir les Images. L'Empereur se rendit à l'Assemblée, accompagné du Sénat, des Patrices, des principaux Officiers de l'Empire, & d'un grand nombre d'Iconoclastes. Après qu'il eut fait entendre son dessein, les Catholiques répondirent tous d'une commune voix, qu'il n'y avoit plus lieu de disputer sur une chose définie par un Concile Oecuménique, à la décision duquel il falloit s'arrêter. Léon irrité contre eux les chassa de sa présence, leur défendant avec de terribles menaces, de plus parler de leur doctrine, puisqu'ils n'avoient pas voulu la soutenir. L'année suivante il envoya en exil le Patriarche Nicéphore, & mit en sa place Théodote, qui convoqua les Evêques dans l'Eglise de sainte Sophie, où le Concile de Copronyme fut reçu, & le septiéme Oecuménique tenu à Nicée fut condamné. Alors Léon, comme s'il eût agi par l'autorité d'un Concile universel, fit un Edit semblable à ceux de Léon *l'Isaurien*, & de Constantin *Copronyme*; & après avoir fait abbattre & effacer toutes les Images, il exerça toutes sortes de violences & de cruautez contre ceux qui eurent le courage de lui résister. Il fut assassiné l'an 820, & Michel *le Bégue* fut proclamé Empereur. Ce Prince, qui étoit ennemi des Sciences & des beaux Arts, l'étoit encore plus de la Religion Catholique; mais il dissimula jusqu'en 823. Alors victorieux de ses ennemis, il entra en triomphe à Constantinople, où son impiété éclata ouvertement. Il relégua de nouveau les Evêques & les Abbez qu'il avoit rappellez, & employa les supplices les plus atroces contre les Catholiques; mais ensuite jugeant à propos de renouveller l'alliance de l'Empire avec les François, il envoya des Ambassadeurs à Louis *le Débonnaire*, qui lui présentérent des Lettres, dans lesquelles il lui exposoit sa Confession de Foi très orthodoxe, à la réserve de l'Article des Images, qu'il adoucissoit, faisant entendre seulement que pour empêcher la superstition du peuple, il avoit ordonné qu'on ôteroit les Images, que la populace ignorante adoroit & encensoit, laissant

en

en leurs places celles qui étoient exposées en des lieux plus élevez, pour servir d'instruction. Il donna ordre à ces mêmes Ambassadeurs de revenir par Rome, & de presenter au Pape les Lettres qu'il lui écrivoit, avec ses présens pour l'Eglise de saint Pierre. Louis *le Débonnaire* confirma l'alliance qui étoit entre les deux Empires, & fit conduire à Rome les Ambassadeurs de Michel, parce que celui-ci l'avoit prié de lui rendre office auprès du Pape. Eugene, qui tenoit alors le Saint Siége, renvoya les Ambassadeurs Grecs sans leur rien accorder, parce qu'il reconnut la mauvaise foi de Michel.

L'an 830, Théophile posséda seul la Couronne, après la mort de son pére Michel *le Bégue*. Ce Prince embrassa avec tant de fureur le parti des Iconoclastes, qu'il surpassa tous ses prédécesseurs en cruauté. Il fit effacer ou jetter au feu toutes les peintures sacrées, & menaça de la mort tous les Peintres qui auroient travaillé à des Images depuis ses défenses. Il mit sur le thrône Patriarchal un fameux Magicien nommé *Jean*, avec lequel il exerçoit, dit-on, l'Art abominable de la Magie, & n'oublia rien de ce qu'il put imaginer, pour opprimer les Catholiques, & pour faire triompher les Iconoclastes.

Après la mort de Théophile en 842, son fils *Michel* fut proclamé Empereur sous la régence de l'Impératrice *Théodore* sa mére. Cette Princesse, qui avoit toujours été Catholique, quoiqu'elle eût dissimulé par prudence sur le point des Images, se voyant alors maîtresse absolue, songea sérieusement à les rétablir. Elle fit déposer le Patriarche Jean, & élire en sa place Méthodius. Ensuite elle convoqua une Assemblée des Evêques & des Abbez les plus considérables, où l'on confirma les Decrets du second Concile de Nicée. Ce Synode étant heureusement terminé, on rétablit les Images avec beaucoup de pompe & de cérémonies, & la Foi Catholique triompha dans tout l'Empire d'Orient. Quatorze ans après, Théodore s'étant volontairement dépouillée de l'autorité souveraine, pour ne point exciter de troubles par la résistance qu'elle auroit pu faire, son fils *Michel* régna seul en 855, & quoiqu'il fût extrêmement brutal & débauché, il conserva néanmoins la Religion Catholique; de sorte que la doctrine des Iconoclastes ne parut plus depuis dans l'Orient; & ce n'a été qu'après un long intervalle de plusieurs siécles, qu'elle a été renouvellée dans l'Occident. Ce fut vers l'an 1126, qu'un certain Pierre de Bruis, qui répandoit ses sentimens dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gascogne, soutint qu'il falloit renverser non seulement les Images, mais aussi les Croix, qu'il vouloit que les Chrétiens eussent en horreur comme un signe abominable. De Bruis ayant été brûlé vif, son Disciple Henri, Moine défroqué, fit renaître cette doctrine vingt ans après; mais saint Bernard s'y opposa par ses prédications, & Henri fut livré à la Justice Episcopale. Les Albigeois & les Vaudois, qui parurent vers l'an 1170, s'emportérent aussi contre les Images; & environ deux cens ans après, les Wiclefistes firent la même chose en Angleterre, d'où cette doctrine étant passée en Bohême avec les Livres de Wiclef, qui y furent portés de l'Université d'Oxford, elle y fut reçue & prêchée par les Hussites, qui après avoir renversé toutes les Images, mirent sur les portes de leurs villes celles de Jean Zisca leur Général, & d'un Ange avec un calice. Luther, qui 120 ans après s'éleva contre l'Eglise Romaine, n'entreprit rien contre les Croix & les Images, & condamna même les emportemens d'André Carlostad, qui renversoit les Images & les autels; mais les Disciples de Zuingle & de Calvin reprirent ce premier esprit des anciens *Iconoclastes*, & firent contre les Eglises, *les Images, les Crucifix & les Catholiques*, tout ce qu'ont fait autrefois les Léons, les Copronymes & les Théophiles. Avant que de finir cet Article, il est bon d'ajoûter ici le Decret du Concile de Trente. Ce Concile déclare, „ qu'on doit
„ retenir, particuliérement dans les Eglises, les Images de
„ Jésus-Christ, de la Vierge, Mére de Dieu, & des autres
„ Saints, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération
„ qui leur appartient, non pas que l'on croye qu'il y ait en
„ elles quelque divinité ou vertu, pour laquelle on les doive
„ honorer, &c. mais parce que l'honneur qu'on leur rend se
„ rapporte aux Prototypes & aux Originaux qu'elles représen-
„ tent, &c. Que par les Histoires des Mystéres de notre ré-
„ demption, exprimées par les Peintures ou par d'autres ima-
„ ges, le peuple est instruit & confirmé dans les Articles de
„ la Foi, pour les répéter souvent, & en renouveller assidue-
„ ment le souvenir, &c. Que si quelques abus se glissent par-
„ mi ses saintes & salutaires observations, le saint Concile dé-
„ sire extrêmement qu'on les abolisse entiérement: de sorte
„ qu'on n'expose aucune Image qui puisse donner aux ignorans
„ quelque occasion d'erreur ". * Theophan. *Mis.* Léon le Grammairien. Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.* Louis Maimbourg étant un faiseur de Romans, il est bon de consulter sur cette Histoire ceux qui sont d'un sentiment opposé, comme *Pierre Aliz*, dans sa Dissertation des Conciles, où il fait voir que celui de Francfort a contredit la doctrine de celui de Nicée; *Frederic Spanheim*, dans son *Historia Imaginum restituta*; & P. Jurieu, dans l'*Apologie pour la Reformation, pour les Reformateurs & pour les Reformez*, partie 3. *Recrimination* 1. *ch.* 1. *p.* 8. Jacques Lenfant, dans le *Preservatif contre la Reunion avec le Siége de Rome*, tome 3.

ICONOLOGIE, Science qui regarde les figures & les représentations, tant des hommes que des Dieux. Elle assigne à chacun les attributs qui leur sont dûs & qui servent à les différencier. * Ainsi elle représente Saturne en vieillard, avec une faulx; Jupiter armé de sa foudre, accompagné d'un aigle à ses côtez; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char, où sont attelez quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'Amour avec un arc, des fléches, un carquois, un flambeau, & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des fléches, & tantôt avec une lyre; Mercure un caducée en main, coiffé d'un chapeau aîlé, avec des talonniéres de même; Mars, armé de toutes piéces, avec un coq qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyrse, & couvert d'une peau de tigre, ou même se servant de tigres pour attelage, & suivi des Ménades ou Bacchantes; Hercule, revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon, portée sur des nuages avec un paon à ses côtez; Vénus, sur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le casque en tête, appuyée sur son bouclier (qui étoit appellé *Egide*) & à ses côtez une chouette qui lui étoit dédiée; Diane habillée en chasseresse, l'arc & les fléches en main; Cérès, avec une faucille & une gerbe, &c. Comme les Payens avoient multiplié leurs Divinitez à l'infini, les Poëtes & les Peintres après eux, s'exercérent à revêtir d'une figure apparente des Etres purement chimériques, ou à donner une espéce de corps aux attributs divins, aux Saisons, aux Provinces, aux Fleuves, aux Arts, aux Sciences, aux Vertus, aux Vices, aux Passions, aux Maladies, &c. Ainsi la Force est représentée par une femme d'une mine guerriére, appuyée sur un cube, & ayant à ses piez un lion. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbole de cette vertu; à la Temperance, un frein; à la Justice, une épée & une balance; à la Fortune, un bandeau & une rouë; à l'Occasion, un toupet de cheveux sur le devant de la tête chauve par derriére; des couronnes de roseaux & des urnes, à tous les Fleuves; à l'Europe, une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie, un encensoir, &c. Ce seroit s'engager dans un détail sans fin, que de vouloir parcourir toutes les maniéres différentes qu'ont inventé la Poësie, la Peinture & les autres Arts dont le propre est d'imiter, pour représenter tout ce qui tombe sous l'imagination: mais il seroit à souhaiter que nous eussions une Iconologie exacte, où pussent s'instruire les Peintres, à qui l'ignorance de cette Science fait commettre de très lourdes fautes. L'Iconologie de Ripa, qui court entre les mains de tout le monde, est très défectueuse en beaucoup d'endroits. Ce mot vient de εἰκὼν *image*, & de λόγος *discours*. * *Consultez* la Mythologie de Noël le Comte; Lilio Giraldi, *de Imaginib. Deorum*; l'Iconologie de César Ripa; les Tableaux de Philostrate; Apollodore; Hygin, & les autres Auteurs fabuleux.

I C T.

ICTE'E de Tarente, célébre Athléte, passa sa vie dans une continence perpétuelle, afin d'avoir plus de vigueur pour exercer son Art. L'amour de la gloire fit en lui, ce que la piété & la Religion fait dans les autres. * Platon, *de Leg. l.* 8. Elien, *Variar. Hist. l.* 11. Pausan. *in Eliac.*

ICTHYOPHAGES: ou plutôt ICHTHYOPHAGES, nom que l'on a donné à des Peuples qui vivoient de poissons; tels étoient ceux qui habitoient le long du Golfe Arabique, & d'autres qui habitoient dans la Caramanie ou dans les Indes. * Hérodote, *l.* 3. Strabon. Pline, *l.* 6. Ptolomée. *Voyez* ICHTHYOPHAGES.

ICTINUS, célébre Architecte, vers la LXXXIV Olympiade, bâtit dans le château d'Athénes le Temple de Minerve, appellé *Parthenon*, c'est à dire, *le Temple de la Vierge*, parce que les Anciens donnoient le nom de Vierge à cette Déesse. Il bâtit aussi le Temple d'Apollon, surnommé ἐπικούριος, c'est à dire, *favorable*, proche du mont Cotylius en Arcadie dans le Péloponnése. Cet édifice étoit voûté de pierres, & passoit pour un des plus beaux de l'Antiquité. * Pausanias, *l.* 8. Vitruve, *l.* 7.

I D A.

IDA, montagne de la Troade, dans l'Asie Mineure, est célébre par le jugement de Paris. Diodore, qui fait la description de cette montagne dans le XVII livre de sa Bibliothéque Historique, assure qu'elle étoit la plus haute du voisinage de l'Hellespont, & Athénée ajoûte qu'on y voyoit la source de neuf riviéres. C'est sans doute pour cette raison qu'Horace la nomme *Ida undosa*. Troye étoit bâtie au pié du Mont-Ida. Strabon parle d'un Golfe *Idéen*, qui tire son nom de cette montagne, & qui est entre la Mysie & l'Isle de Lesbos. Il se nommoit aussi *Adramyttenus Sinus*, & on l'appelle encore aujourd'hui *le Golfe d'Adramitti*.

IDA, montagne de Créte aujourd'hui Candie, où l'on prétend que Jupiter fut élevé. Les forêts du Mont-Ida de Créte furent brûlées, dit-on, par le feu du Ciel, 73 ans après le Déluge de Deucalion; & on ajoûte que l'usage de fondre le fer fut premiérement découvert en cette occasion par les Dactyles, Habitans de cette montagne. C'est ce que rapporte Thrasylle, cité par Clément Alexandrin, dans le premier livre de ses Tapisseries. * *Consultez* aussi les Marbres du Comte d'Arondel; le Scholiaste du premier Livre des Argonautes d'Apollonius de Rhodes; Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Belon, *Observ. l.* 1.

IDA, premier Roi du païs de Bernicie, laquelle conjointement avec celui de Deire, forma depuis le Royaume de Northumberland en Angleterre. Ida envoya Occa son fils, & Ebissa ou Ebusa son neveu, pour chercher à s'aller établir dans le nord, & pour assurer les parties méridionales, en faisant la guerre contre les Pictes. Ils s'acquittérent de cette commission avec tant de prudence, qu'eux & leurs successeurs maintinrent le nord en paix près de cent quatre-vingts ans. Ils reconnoissoient le Roi de Kent pour leur Souverain, comme étant la branche aînée, depuis qu'Ida prit le titre de Roi l'an 547. Ella se fit appeller quelque tems après Roi de Deire. Ces deux

Royau-

Royaumes furent réunis en la personne d'Oswy, & alors on commença à les appeller le Royaume de Northumberland. Ida avoit toutes les qualitez nécessaires à un Roi, intrépide dans la guerre, & moderé & doux dans la paix. Il régna 12 ans. * *Dict. Angl.*

IDA (sainte). *Voyez* IDE (sainte).

IDACIUS, ITHATIUS ou HIDATIUS, Espagnol, natif de Lamego, dans le cinquiéme siecle, fut Evêque, non pas de cette ville, comme l'ont cru divers Auteurs, mais de Chaves, comme assurent les autres. Il vivoit sur la fin de l'empire de Valentinien III, & composa une Chronique, qu'il commença à la premiere année de l'Empire de Théodose, où finissoit celle de saint Jérôme, & qu'il continua, non pas jusqu'en 450, comme Sigebert & Vasæus l'ont dit, puisque saint Isidore prouve qu'il étoit déja mort; mais jusqu'à la huitiéme année de l'empire de Léon, qui étoit en 464. On attribue encore à cet Auteur des Fastes Consulaires, qu'on a souvent donnez au public, & on croit que c'est de lui qu'il est fait mention dans l'Epître que saint Léon écrit à Thuribius. * Isidore, *de Vir. Illustr. c.* 9. Sigebert, *in Catal. c.* 18. & *in Chron. A. C.* 497. Vasæus. Trithême. Bellarmin. Vossius. Le Mire, &c.

IDACIUS CLARUS, Evêque, que sa pieté & sa science rendirent célébre, florissoit vers l'an 380 en Espagne. Il est bien différent de l'autre dont nous venons de parler, quoique Trithême les ait confondus dans son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques. Idacius Clarus étoit Evêque d'Ossonobe dans la Province Bétique. Il s'emporta contre les Priscillianistes avec un zéle ardent, mais amer & mal réglé. Il écrivit contre eux un Ouvrage en forme d'Apologie, dans lequel il découvroit les maléfices & les infamies de ceux de cette Secte, & il y faisoit voir qu'un certain Magicien nommé Marc, natif de Memphis en Egypte, avoit été Disciple des Manichéens, & Maître de Priscillien. Ce même Auteur ajoûte que cet Idacius fut privé de la Communion de l'Eglise avec Ursace, à cause de la mort de Priscillien, dont ils avoient été accusateurs; & qu'ayant été envoyé en exil, il y finit ses jours, sous l'empire de Théodose & de Valentinien. Saint Isidore ne fait point mention des Livres contre Varimond ou Varimade, Diacre Arien, qui portent le nom d'Idace, & que nous avons dans le quatriéme tome de la Bibliothéque des Péres. Aucun Ancien ne lui a attribué cet Ouvrage; & comme l'Auteur de sa Préface dit qu'il l'a composé dans la ville de Naples, il n'est point certainement d'Idacius. On le croit de Vigile de Tapse. L'Apologie d'Idacius est perdue. * Saint Jérôme, *in Priscil.* Isidore, *c.* 2. *de Vir. Illustr.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist. Sacræ.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Vossius, *de Hist. Lat.* Baronius, *A. C.* 381, Coccius, *secul. IV.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du IV siécle.*

* IDALIE, ville, bocage & montagne de l'Isle de Cypre. C'est de là que Venus a été appellée *Idalia.* * Virgile, *l.* 1. *Enéide, v.* 697. *l.* 5. *v.* 760.

IDANHA A VELHA ou IDANHA LA VELHA, c'est à dire, *Idanha la Vieille*, en Latin, *Idanha Vetus, Igædita*, est une petite ville du Portugal, située sur la riviére de Ponsul, dans la Province de Beira, vers les confins de l'Estremadure d'Espagne, à seize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un Evêché, dont le Siége a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville sur la même riviére un bourg qui porte le titre d'*Idanha la Nueva*, c'est à dire, *la Nouvelle Idanha.* * Maty, *Dict. Geogr.*

IDAS, Messénien, fils d'Apharée, ou, selon quelques-uns, de Neptune, fut l'un des Argonautes, & obtint de son pere de très bons chevaux, dont il se servit pour ravir Marpesse, fille d'Evene, Roi d'Etolie, Province de la Gréce. Son pere avoit résolu de ne la donner à personne, qu'après qu'on l'auroit méritée en gagnant le prix de la course. Il faisoit même mourir ceux qui s'y étoient exposez témérairement, & attachoit leurs têtes sur les murailles de la ville capitale, pour donner de la terreur aux autres qui voudroient prétendre à cette conquête. Transporté de douleur d'avoir perdu sa fille, il se jetta dans le fleuve Lycormas, qui fut ensuite appellé *Evene* de son nom, & que l'on appelle aujourd'hui *Fidari.* Idas fuyant avec sa proye, fut rencontré par Apollon, lequel épris de la beauté de cette fille, la lui disputa; mais Mercure envoyé par Jupiter, donna le choix à Marpesse, de suivre lequel des deux elle voudroit. Cette Princesse craignant qu'Apollon ne l'abandonnât lorsqu'elle seroit sur l'âge, aima mieux se donner à Idas. Dans la suite Idas entreprit de détrôner Teuthras, Roi de Mésie; mais il fut vaincu par Télephe, l'un des fils d'Hercule, auquel Teuthras avoit promis sa fille & son sceptre pour récompense. * Homére, *Iliade, l.* 9. *v.* 553. Apollodore. Hygin, *Fable* 14 & 100.

IDATHYRSE ou INDATHYRSE, Roi des Scythes Européens, fils de Saulius, régna après lui & après Caduida son oncle, peu de tems après Thomiris, & fut pere d'une très belle fille, qui fut demandée en mariage par Darius fils d'*Hystaspes* Roi de Perse. Idathyrse la lui refusa, & Darius en fut si piqué, qu'il lui déclara la guerre, & leva contre lui une Armée de sept cens mille combattans. Pour passer toutes ces troupes de Perse en Scythie, Darius traversa toute l'Asie Mineure, & étant entré en Europe, fit construire deux ponts de bateaux, l'un sur le Bosphore de Thrace, & l'autre sur le Danube, dont il commit la garde aux Ioniens. Idathyrse alla au devant de Darius, & lui livra une bataille, dans laquelle il lui tua quatre-vint dix mille hommes, & lui fit prendre la fuite, la premiere année de la LXVIII Olympiade, & 508 avant Jésus-Christ. Justin, qui n'appelle pas ce Roi Idathyrse, mais Jancyre, dit que Darius craignant qu'on ne rompit le pont pour empêcher le retour des Perses, se retira sans combattre, & laissa en Europe soixante-dix mille hommes, sous le commandement de Mégabaze, un de ses Généraux, qui soumit la Thrace & la Macédoine. Hérodote dit aussi qu'Idathyrse ne fit que fuir, en quoi il n'y avoit rien de honteux, parce qu'il ne laissoit rien dont l'ennemi pût profiter, & qu'en lui faisant parcourir toute la Scythie, il ruinoit plus ses troupes, qu'il n'auroit pu faire dans une bataille rangée. * Hérodote, *l.* 4. *p.* 282. édit. de Henri Etienne, 1592. Justin, *l.* 2. *ch.* 5.

I D D.

IDDO, Prophéte. *Voyez* ADON.

* IDDO ou EDDO, Habitant & le premier Magistrat de la ville de Casphia, & des Nathiniens ou Gabaonites, à qui le Prophéte Esdras fit dire par quelques-uns des principaux de la ville de Jérusalem, qu'il eût à envoyer & fournir des hommes, pour travailler à charier des pierres & à couper du bois, pour rebâtir le Temple. Les Gabaonites avoient été assujettis à ce service, par Josué. * *Esdras* ou 1 *Esdras, ch.* 8. *v.* 17.

I D E.

IDE (Sainte) Comtesse de Boulogne en Picardie, mére de *Godefroi* de Bouillon, étoit fille de GODEFROI *le Barbu*, Duc de Lorraine, & de *Doda*, l'un & l'autre sortis de la race de Charlemagne. Elle naquit vers l'an 1040, & fut mariée à *Eustache* II, Comte de Boulogne, dont elle eut trois fils, *Eustache* III, Comte de Boulogne; *Godefroi* de Bouillon, Duc de Lorraine, & élu Roi de Jérusalem; & *Baudouin*, Roi de Jérusalem après son frére. De ses filles, il y en eut une mariée à l'Empereur *Henri IV.* Son mari étant mort vers l'an 1070, elle demeura veuve, & mena une sainte vie. Elle mourut l'an 1113, le 13 d'Avril. Son corps fut porté à l'Abbaye de S. Vast à Arras. * *Vita apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints.*

IDÉE (*Idæus*) est le nom que donne Hygin à l'un des fils de Thestius, & fréres d'Althée, qui furent tuez par Méleagre leur neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du célébre Sanglier de Calydon, que ce jeune Prince avoit offertes à cette *Héroïne*, comme un prix dû à sa valeur. Apollodore, Ovide, *le Scholiaste d'Homére*, & *Hygin* lui-même, varient sur le nom & sur le nombre des fréres d'Althée. * Hygin.

IDEGOU & IDI KOUB, nom Mogolien. Un Prince de ce nom qui étoit Souverain dans le païs d'Igur, limitrophe du Kathai, reconnut l'an 606 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1209, la puissance de Genghiskhan, lui vint faire hommage, & fut renvoyé par ce Conquérant dans ses Etats.

Un autre IDEKOU fut un des principaux Capitaines de Tamerlan, & fit plusieurs méchantes actions pour le service de son Maître. Quelqu'un l'a nommé *Schaitam de Timur*, c'est à dire, *un des Diables de Tamerlan.* Il fut Gouverneur de Kerman. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IDELPHONSE, Comte de Provence. *Cherchez* ALFONSE.

IDES, maniére de compter chez les anciens Romains, & dont on se sert encore à présent à la Chancellerie Romaine, est le quinziéme des mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, & le treiziéme des *huit autres mois. Les Ides commencent dès le lendemain du jour des Nones, & durent huit jours: de sorte que les Nones de Janvier étant le cinquiéme* de ce mois, il faut dater le sixiéme de Janvier *Octavo Idus Januarii*; c'est à dire, huit jours avant les Ides de Janvier. L'onziéme de Janvier il faut dater *Tertio Idus*, le troisiéme jour avant les Ides: le douziéme, *Pridie Idus*, le jour avant les Ides: & le treiziéme, *Idibus Januarii*, le jour des Ides de Janvier. Si c'est dans les mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, où le jour des Nones n'est que le sept, les Ides ne doivent commencer que le huitiéme jour de ces mêmes mois, à cause que le jour qui leur est propre n'est que le quinze. Pour trouver sans peine le jour que marquent ces dates d'Ides de la Chancellerie Romaine, qui a retenu des anciens Romains cette façon de compter, comme nous l'avons dit ci-dessus, il ne faut que compter combien il y a de jours depuis la date, jusques au treize ou quinziéme du mois que tombent les Ides, selon qu'elles sont au treize ou au quinze, en y ajoûtant une unité, & cela fait le jour de la date. Par exemple, si la Lettre est datée *quinto Idus Januarii*, c'est à dire, le cinquiéme jour avant les Ides de Janvier, joignez une unité au 13 qui est le jour des Ides, vous aurez quatorze; ôtez-en cinq, il restera neuf; & le cinquiéme avant les Ides, est justement le neuviéme jour de Janvier. Si la Lettre est datée *quinto Idus Julii*, qui est un mois où le jour des Ides est le quinziéme, joignez une unité à quinze, vous aurez seize; ôtez-en cinq, il reste onze; & le cinquiéme avant les Ides de ce mois, est justement l'onziéme jour de Juillet. Il faut observer la même chose quand on veut se servir en écrivant de cette sorte de date. Si c'est, par exemple, le neuf de Juillet, depuis neuf jusques à seize il y a sept jours; ainsi il faut dater *septimo Idus Julii*, le septiéme jour avant les Ides de Juillet. On dérive le mot d'Ides de l'ancien mot Toscan *iduare*, en Latin *dividere*, diviser; parce qu'elles divisent les mois en deux parties presque égales; ou d'*Ovis Idulis*, parce que le jour auquel on donna le nom d'Ides on immoloit une victime, qui étoit appellée *Ovis Idulis.* La raison pour laquelle chaque mois a huit Ides, c'est que le sacrifice se faisoit toujours neuf jours après les Nones, le jour des Nones étant compris dans ce nombre de neuf. * Rosin,

An-

Antiq. Romaines, l. 4. c. 4. Antoine Aubriot, *Nouveau principe de compter les Kalendes, Ides & Nones.*

IDEVACAL, montagne. *Voyez* ANCHISE, montagne.

I D I.

IDIDA. *Voyez* JEDIDA.

IDIOT ou LE SAVANT IDIOT, Auteur de quelques Ouvrages qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères, dont on a ignoré longtems le véritable nom. Le Père Théophile Raynaud Jésuite, a publié un Manuscrit des Ouvrages de cet Idiot, où il est marqué que l'Auteur de ce Livre est *R. P. D. R. Jordani, Præpositus Uticensis, anno Domini* 1381, *qui deinde factus Abbas de Celles, Bituricensis Diœcesis*, c'est à dire, Raymond Jordan, Prévôt d'Usés en 1381, & depuis Abbé de Celles dans le Diocèse de Bourges. Le même Père Raynaud croit que cette Prévôté appartenoit à des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Avant cette découverte, Génébrard, Trithème & autres, avoient mis le tems de cet Auteur vers l'an 850, & Salazar, vers l'an 800: ce qui ne s'accordoit pas avec un endroit du prologue *de la Contemplation de la Vierge*, dont une partie est tirée de la seconde Homélie de saint Bernard sur *Missus est*, ce Saint étant mort en 1153: mais on sait à présent que l'Idiot dont nous parlons, vivoit l'an 1380, plus de deux cens ans après saint Bernard. * Théophile Raynaud, *Opusc.* 2. *tome* 2. Riccioli, *Chronolog. Reform.* l. 9. c. 10.

IDITHUN. *Voyez* JEDUTHUN.

I D O.

IDOLATRIE: sa naissance, son progrès & sa destruction. *Voyez* IDOLES.

IDOLES: nom pris du Grec [illegible], qui signifie image, ou statue de quelque fausse Divinité. De ce mot, *Idoles*, le culte des Payens a été nommée *Idolâtrie*. Il est certain que les hommes ne restèrent guère dans les bornes que Dieu avoit prescrites à Adam sur la Religion. Quoique Caïn adorât le vrai Dieu, il ne le fit pas comme il devoit. Depuis la création du Monde jusqu'au Déluge, on n'a presque point de connoissance de la disposition où étoient alors les hommes par rapport à la Religion. Il est dit dans le texte de la Vulgate qu'Enos qui étoit fils de Seth fils d'Adam, *commença à invoquer le nom du Seigneur*, ce qui (selon la plupart des Interprètes) signifie qu'il commença à établir le culte & les cérémonies de la Religion; mais le texte Hébreu de ce passage peut souffrir plusieurs sens, & quelques Interprètes prétendent qu'il faut traduire que ce fut du tems d'Enos que l'on commença à profaner l'invocation du nom du Seigneur, c'est à dire, comme le croyent les Juifs, que l'Idolâtrie s'établit dans le monde du tems d'Enos. Du moins les deux Paraphrastes Chaldéens & Josèphe expliquent ainsi ce passage. On peut aussi traduire, *Ce fut alors que l'on commença à appeller du nom de Dieu*, c'est à dire, que les enfans de Seth commencèrent à s'appeller du nom d'enfans de Dieu, pour se distinguer des impies & des Idolâtres. De quelque manière que l'on interprète ce passage, il paroît qu'en ce tems-là, savoir depuis l'année 235 du Monde en laquelle Enos est né, jusqu'à l'an 1140 en laquelle il est mort, il y avoit des hommes qui avoient abandonné la véritable Religion. L'Ecriture remarque d'Hénoc septième homme depuis Adam, comme une chose singulière, *qu'il marcha avec Dieu*, c'est à dire, qu'il honora le vrai Dieu; ce qui fait voir qu'il y avoit de ce tems-là plusieurs personnes qui ne suivoient pas la vraye Religion. Les enfans de Dieu qui eurent un commerce défendu avec les filles des hommes, sont, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les enfans de Seth qui avoient conservé la véritable Religion, mais qui s'étant alliez avec ceux qui avoient embrassé l'Idolâtrie, se joignirent avec eux. Il s'ensuit de cette narration, que dès ce tems-là il y avoit un grand nombre d'hommes qui n'adoroient pas le vrai Dieu, appellez *enfans des hommes*; & que les Descendans de Seth appellez *enfans de Dieu*, parce qu'ils avoient conservé le culte du vrai Dieu & la vraye Religion, se laissèrent corrompre par les filles des hommes, & embrassèrent leur Religion, c'est à dire un culte contraire à celui du vrai Dieu, en sorte que presque tous les Habitans de la Terre se trouvèrent avoir oublié la véritable Religion; c'est ce que l'on doit entendre par ces paroles de la Genèse, que *la malice des hommes étoit grande, & que toutes les pensées de leur cœur étoient appliquées au mal.* Cette malice, ce mal, suivant le style de l'Ecriture, est un culte souverain rendu à d'autres qu'au vrai Dieu. Cette corruption étant générale, comme dit l'Ecriture, *Toute chair avoit corrompu ou souillé ses voyes sur la Terre*, Noé seul juste fut conservé avec sa famille. Cela fait voir l'égarement où étoient alors tous les hommes à l'égard de la Religion, puisqu'il n'y en avoit aucun, à l'exception de Noé, qui fut juste, c'est à dire qui adorât le vrai Dieu. Après le Déluge Noé enseigna la véritable Religion à ses enfans, mais elle ne demeura pas longtems sans être corrompue. Cham dont la postérité fut maudite par Noé, s'éloigna, selon toutes les apparences, du culte du vrai Dieu. Quand même on supposeroit que tous les hommes ont conservé la vraye Religion jusqu'à la construction de la Tour de Babel, on ne peut nier qu'aussi-tôt après la dispersion des Nations, le Monde ne se soit partagé en différentes Religions, comme en différentes Langues.

Il est à croire que les premiers Dieux ausquels les hommes ont rendu un culte souverain, sont le Ciel, le Soleil, la Lune & les Astres, avant qu'on fit aucune statue pour être adorée, & avant même qu'on entendît parler de Jupiter, ni de tous les autres Dieux du Paganisme. Diodore de Sicile dit *que les premiers hommes ayant jetté la vue sur cette partie du Monde qui est au dessus de notre tête, furent remplis d'admiration, & prirent les Astres pour des Dieux.* Platon est aussi de ce sentiment. *Les premiers hommes*, dit-il, *qui habitèrent la Grèce, selon ma conjecture, ne reconnoissoient point d'autres Dieux, que ceux qui sont encore aujourd'hui les Dieux des Barbares, savoir, le Soleil, la Lune, la Terre, les Astres & le Ciel.* Cette opinion, qui est celle du Rabbin Moïse, fils de Maimon, est conforme à ce qui se lit *Deuteronome, ch.* 4 & 17. & *Job, ch.* 31. où ce saint homme se fait un mérite de *n'avoir point regardé le Soleil dans son grand éclat, & la Lune lorsqu'elle étoit dans sa plus grande clarté*, & qu'il ne leur a point rendu de culte, *en portant sa main à sa bouche pour la baiser, ce qui est*, selon lui, *le comble de l'iniquité & un renoncement au Dieu très haut.* De là il est facile de conjecturer que la Religion régnante parmi la plupart des Nations, du tems de Job, étoit le culte du Soleil, de la Lune, & des autres Astres. Les Rabbins ajoutent à cela la Tradition du voyage d'Abraham, qui abandonna son païs pour fuir, disent-ils, ce culte des Astres. Au culte des Astres succéda parmi les hommes, celui des choses nécessaires à la vie, comme celui du Feu, très ancien chez les Chaldéens & chez les Perses. Et de là vint que ceux qui inventèrent ou cultivèrent des Arts utiles aux hommes furent déifiez, comme Bacchus pour la culture de la vigne, & Cérès pour celle des bleds. On attribua des Divinitez aux villes, aux maisons, aux familles, aux portes, aux arbres, aux jardins, aux bois, aux rivières & aux fontaines. Enfin on fit des Dieux des Héros qui avoient fait de grandes actions, ou dont les règnes avoient été fameux, & parce que c'étoit toujours le culte des Astres, qui étoit le plus religieusement observé parmi les Peuples, on déifioit ces Rois sous le nom de quelque Astre, comme on le voit par l'exemple d'Ilus, dont les Phéniciens consacrèrent la mémoire, au rapport de Sanchoniaton, sous le nom de l'Etoile de Saturne; & par l'exemple de Persée, qu'Hygin dit avoir été reçu au nombre des Etoiles. On fit plus: on regarda comme des Divinitez tous les animaux qui avoient quelque ressemblance ou quelque rapport à quelqu'un des Astres, ou que l'on croyoit en ressentir la force & la vertu d'une manière plus vive & plus efficace que les autres. Ainsi le Bœuf, sous le nom d'Apis, étoit consacré au Soleil, selon Macrobe; à la Lune, selon Ammien & Porphyre; au Taureau céleste, selon Lucien; & les Egyptiens, au rapport d'Elien, attribuoient à cet animal vint-neuf marques qui signifioient ce qu'il tenoit des Astres. On adora aussi comme des Dieux plusieurs hommes qui avoient rendu des services considérables aux Peuples. C'est ainsi qu'on en usa à l'égard d'Hercule, & de ces fameux Héros dont les Histoires sont remplies. Vossius en traite fort au long, & dit beaucoup de choses très curieuses touchant le culte des Idoles: mais il semble qu'il se soit trop attaché à trouver des sens mystérieux, & des explications allégoriques dans ce culte. Plusieurs assurent que Ninus, par une passion déréglée pour Bélus son père, donna commencement au premier culte des Idoles, en faisant adorer la statue de ce Prince après sa mort. Mais ce Ninus tel qu'on le dépeint, ne peut trouver place dans la véritable Histoire. Saint Epiphane dit que l'Idolâtrie commença sous Sarug, fils de Rehu. Nachor & Tharé, père d'Abraham, furent engagez dans l'Idolâtrie, comme il est expressément marqué dans le Livre de Josué, que cette Idolâtrie continua en Chaldée & dans la famille de Nachor, puisque Laban avoit des Téraphim ou des Idoles, que Rachel déroba en partant. Clément Alexandrin dit que les premiers des Payens, qui voulurent avoir des Dieux faits de leurs mains, élevèrent des pièces de bois d'une grandeur remarquable, ou des colonnes de pierre qu'ils adoroient, & qu'ils appelloient [illegible], [illegible] ou [illegible] c'est à dire, des *statues polies*, de [illegible], *polir*. Les Arts s'étant perfectionnez, on commença à faire des Idoles qui avoient une figure humaine, & qui furent appellées [illegible], du mot Grec [illegible], qui signifie *homme*. Dans le commencement de l'Idolâtrie, lorsque les hommes n'adoroient que les Astres & les Elémens, ils n'avoient point d'Idoles ni d'Images pour les représenter, parce que ces objets leur étoient présens; ils n'avoient pas même de Temples: mais dès que les hommes eurent commencé à adorer des Héros qui étoient morts, ils voulurent les rendre présens par des représentations & des simulacres. C'est de là que sont venues les Idoles posées dans des Temples où les hommes s'assembloient & se prosternoient devant elles. Les uns rapportoient ce culte aux objets que les Idoles représentoient, mais quelques-uns adoroient l'Idole même, d'autres enfin la regardoient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendoient servir à attirer l'ame ou la vertu des Dieux. Les Romains aussi-bien que les Grecs ont été longtems sans avoir des Idoles. Numa Pompilius, leur second Roi, établit chez eux le culte de la Religion qu'il tira des Toscans. Quoiqu'il reconnût plusieurs Divinitez, étant, à ce qu'on croit, Disciple de Pythagore qui soutenoit que la Divinité est indivisible, pure, incorruptible & intelligible, il défendit aux Romains de faire des Statues & des Images de figures humaines ou de toute autre, pour représenter les Dieux. Cet usage dura plus de 170 ans dans Rome, suivant le témoignage de Varron, de Plutarque & de Denys d'Halicarnasse. Les Romains avoient des Temples en l'honneur de leurs Dieux, & ils leur offroient des sacrifices de gateaux de farine & de sel; mais il n'y avoit point de simulacres dans ces Temples, & l'on ne trouve point qu'ils leur offrissent des victimes d'animaux. Ce fut le Roi Tarquin *l'Ancien*, qui sur la fin de son règne, vers l'an 178 de la fondation de Rome, érigea le premier des Idoles dans cette ville à la manière des Grecs. Pline assure que la plus ancienne Sta-

tue de Rome dont il ait eu connoiſſance, étoit une Statue de cuivre dédiée à Cérès, à la conſtruction de laquelle on employa le lieu confiſqué ſur le pécule de Spurius Caſſius que ſon pére fit mourir, parce qu'il avoit voulu ſe rendre Souverain dans Rome. Cela ne ſe doit entendre que des Statues de métal; car il eſt certain qu'il y avoit à Rome longtems avant ce tems-là des ſtatues de bois.

D'autres décrivent ainſi l'origine de l'Idolâtrie. Les anciens Orientaux, perſuadez qu'il y avoit des Etres intelligens au deſſus des hommes, & qui étoient les Miniſtres du Dieu ſuprême, dans la conduite de l'Univers, vinrent à les égaler peu à peu à celui qui étoit leur Maître, ou au moins à leur rendre autant de culte qu'à lui. Ils crurent encore que quelques-unes de ces Intelligences étoient dans les Etoiles: de ſorte qu'on devoit honorer les Etoiles comme les corps des Dieux. Ils s'imaginoient auſſi que les ames des hommes illuſtres alloient après leur mort parmi ces Etres ſupérieurs, & prenoient ſoin du païs où elles avoient vécu dans leurs corps. Il arriva enſuite que de cette grande multitude de Divinitez, on ne ſut laquelle étoit la principale, & que divers Peuples regardérent comme Divinitez ſuprêmes les ames de leurs anciens Rois & Reines. Ainſi *Iſis* & *Oſiris* paſſérent en Egypte, pour les principaux des Dieux; & *Jupiter* & *Junon* étoient la même choſe parmi les Grecs, quoiqu'ils euſſent été hommes. C'eſt ce qui fait que les Payens parlent quelquefois de la Divinité, d'une maniére digne d'elle, & ſelon l'idée qu'ils en avoient reçue de la tradition, ou qu'ils avoient formée ſur ſes Ouvrages; & qu'ils parlent ailleurs du Roi des Dieux comme d'un homme. Ils confondoient enſemble deux idées, l'une d'une Divinité inférieure, & l'autre de la ſuprême Divinité, qui a fait toutes choſes. C'eſt-là préciſement l'Idolâtrie la plus dangereuſe, qui conſiſte 1. à confondre avec Dieu un Etre inférieur; 2. à lui rendre les mêmes honneurs intérieurement & extérieurement. Après cela on vint à dreſſer des Statues, ou à repréſenter ſous des emblêmes ou figures ſymboliques, ces Divinitez; & l'on crut qu'après les avoir conſacrées avec de certaines cérémonies, les Dieux y habitoient: de ſorte qu'on les honora comme la demeure des Dieux.

Il y a encore aujourd'hui quelques endroits des Indes, où l'on adore des colomnes fort hautes, dont on a de petites figures portatives; ce qui eſt peut-être un reſte de l'ancienne Idolâtrie. Le Chapitre 14. du Livre de la Sageſſe nous apprend, que la premiére Statue de figure humaine qui fut adorée, fut celle qu'un pére affligé fit de ſon fils, qui venoit de mourir; en l'honneur duquel il inſtitua des ſacrifices, qu'il lui fit offrir par ſes Domeſtiques, pour ſoulager la douleur qu'il avoit de ſa mort; & que de là vint peu à peu la coutume d'adorer les Statues des hommes conſidérables. Le Sage ne dit point le nom de ce pére dont il parle. Pluſieurs diſent, que c'étoit un Egyptien, & que rendant lui-même tous les jours mille ſoins tendres à l'Image de bois qu'il avoit faite de ſon fils, il ordonna que pas un de ſes Valets ne lui demandât rien dans la journée, qu'après avoir adoré cette Image; mais nous n'avons rien là-deſſus de plus circonſtancié, que ce qui en eſt dit dans le Livre de la Sageſſe.

Dans les premiers ſiécles, les Idoles étoient faites de pierre ou de divers bois, comme d'ébéne, de cyprés, de cédre, de marbre, ou d'ivoire. On ne ſait pas en quel tems on commença à fondre des Statues de métal. Pline prétend que cet Art eſt beaucoup moins ancien que celui de la Sculpture; & met ſon invention, auſſi-bien que celle de la Peinture, ſous la LXXXIII Olympiade, vers l'an 448 avant Jéſus-Chriſt, *du tems de Phidias*. Mais il eſt manifeſte que Pline ſe trompe, puiſque nous liſons dans le Pſeaume 115 ſelon l'Hébreu, & 114 ſelon la Vulgate, que les Idoles des Nations ne ſont que de l'argent & de l'or; (ce qui marque qu'elles étoient de fonte,) & que les Livres de Moïſe nous fourniſſent pluſieurs preuves de l'Art de fondre des Statues, comme les Iſraëlites firent celle du Veau d'or; & ſans doute ils en avoient vu de ſemblables parmi les Egyptiens. Outre les Idoles que l'on plaçoit dans les Temples & en d'autres lieux conſacrez, les Payens avoient auſſi de petites figures qui repréſentoient ces Idoles dans de petites niches. La plupart de ces figures étoient d'argent: ainſi ces ſortes d'offrandes augmentoient les richeſſes des Temples. Ce Démétrius, Orfévre d'Ephéſe, qui excita un ſi grand tumulte contre S. Paul, ſuivant ce qui ſe lit dans le *ch. 19. des Actes des Apôtres*, étoit un des plus célébres Marchands de ces petites figures de Diane. * *Voyez* les Interprétes ſur cet endroit, & particuliérement *Hugues Grotius*.

La vanité des Idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des Gentils, comme à Maxime de Tyr, au Philoſophe Salluſte, à Celſus, à l'Empereur Julien, à cet Idolâtre dont il eſt fait mention dans le ſecond Concile de Nicée, à ceux dont ſaint Ambroiſe dit, *qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'Image du Dieu*, & enfin à pluſieurs autres ſavans perſonnages, qui ont vécu depuis Salomon, ou même depuis Jéſus-Chriſt. Mais le commun des Payens a cru que la Divinité habitoit véritablement dans ces Statues d'or, d'argent ou d'autre matiére. Le Démon a contribué de tout ſon pouvoir à entretenir les hommes dans cette erreur; car s'enfermant dans ces Statues, il y a opéré des choſes ſurprenantes; il a même quelquefois parlé par leur bouche, comme il eſt arrivé à la Statue de Junon, ſurnommée *Moneta*; à celle de la Fortune, ſurnommée *Féminine*; & à celle de Memnon, au rapport de Valére-Maxime, de Philoſtrate & de Lactance. On a vu à Paris quelques-unes de ces Statues, dans leſquelles on dit que le Démon a parlé: & quelques-uns même ont cru, mais ſans preuves, que la Diane d'Ephéſe, cette fameuſe Antique qui ſe voit aujourd'hui à Verſailles dans la Gallerie, eſt celle qui rendit autrefois des Oracles à Ephéſe. Ceux qui reconnoiſſoient la vanité des Idoles, ne laiſſoient pas d'être Idolâtres, entendant par Idolâtrie le culte des faux Dieux. Pythagore étoit Payen, les anciens Romains étoient Payens: cependant Pythagore, par un effort de la Raiſon naturelle, ſoutenoit que la Divinité ne pouvoit tomber ſous les ſens corporels, mais qu'elle étoit ſeulement intelligible; & ſur ce principe, il défendoit de faire aucune figure pour repréſenter les Dieux. Numa ſuivit cette doctrine dans la Religion qu'il établit à Rome; & les premiers Romains ont été l'eſpace de 170 ans avec des Temples bâtis en l'honneur de leurs Dieux, ſans Statue, figure, ou Image d'aucun de ces Dieux, ni peinte, ni taillée, ni jettée en moule. Leur Idolâtrie conſiſtoit alors au culte de pluſieurs faux Dieux qu'ils adoroient. Dans la ſuite du tems les Peuples ont même adoré les Idoles, & ont reſpecté comme des Divinitez les Statues, qu'ils avoient eux-mêmes fabriquées.

Hors cet égarement, les repréſentations, les Images & les figures n'ont rien en elles-mêmes qui ſoit mauvais. On s'en eſt ſervi comme d'ornement, & quand on les a regardées par rapport aux perſonnes qu'elles repréſentoient, on n'en a uſé que pour marquer l'eſtime ou le mépris que l'on a fait de ces perſonnes. Ainſi les Images des Empereurs Romains étoient révérées, par le reſpect qu'on avoit pour eux-mêmes. Ils les envoyoient dans toutes les Provinces de l'Empire, auſſi-tôt qu'ils étoient élevez ſur le thrône; & c'étoient ces Images qu'on appelloit *Laureatæ*, auſquelles tout le monde étoit obligé de rendre l'honneur dû à l'Empereur, ſous peine d'être déclaré criminel de léze-Majeſté. L'Egliſe même a rendu aux Images des Empereurs ces ſortes de reſpects, parce qu'ils n'ont rien qui ne ſoit conforme à la raiſon, comme nous liſons du Pape ſaint Grégoire, & de tout le Clergé de Rome, à l'égard des Images de l'Empereur Phocas & de l'Impératrice Léonce. Quant aux exemples du mépris témoigné à l'égard des Statues, on n'en manque pas non plus dans les Hiſtoires. Après qu'Agrippa Roi des Juifs, fut mort rongé de vers, comme il eſt dit dans les Actes des Apôtres, les Soldats & le peuple, en haine de ſa mémoire, allérent dans ſon Palais, prirent les Statues de ſes filles, & les traînérent dans les lieux infames, leur faiſant mille outrages. Auſſi-tôt que Domitien eut été tué, le Peuple Romain, qui le haïſſoit, fondit toutes les Statues d'or & d'argent de cet Empereur. On ſait de quelle maniére les Statues de Théodoſe *furent outragées par le peuple d'Antioche*, irrité d'un nouvel impôt. On ſait auſſi *la terrible* vengeance que Théodoſe fit de ce mépris. Jéſus-Chriſt auroit lui-même autoriſé, pendant qu'il vivoit ſur la Terre, l'uſage des Images & des Statues, & le reſpect qui leur eſt rendu en vue des perſonnes qu'elles repréſentent, s'il eſt vrai que la femme qui fut guérie d'un flux de ſang, en touchant la frange de la robe de cet adorable Sauveur du Monde, lui témoigna ſa reconnoiſſance, en faiſant élever à ſon honneur une Statue d'airain qui le repréſentoit, avec une autre petite Statue ſur la même baſe, qui repréſentoit cette même femme touchant la frange de ſa robe, de la maniére que la choſe s'étoit paſſée. Elle mit ce monument de ſa piété devant la porte de ſa maiſon, dans la ville de Céſarée de Philippe en Phénicie, d'où elle étoit native; ce que Jéſus-Chriſt n'eût, ſans doute, pas permis, s'il eût deſapprouvé cette ſorte de vénération, & s'il n'eût trouvé bon qu'on rendît à ſa Statue ce culte reſpectueux, que tous les fidéles ont rendu à cette Image depuis ce tems-là pendant plus de 300 ans. Euſébe, qui a vû lui-même cette Statue, *dit qu'il* naiſſoit ſur la baſe *une certaine herbe inconnue, qui étant venue croître juſqu'à la frange de la robe d'airain*, étoit arrachée par les fidéles, ſi-tôt qu'elle avoit touché cette frange, & guériſſoit toute ſorte de maladies. L'Empereur Julien *l'Apoſtat*, ennemi mortel des Chrétiens, briſa cette Statue, & eut l'inſolence de mettre la ſienne en ſa place, laquelle n'y fut pas plutôt, que la foudre tomba du Ciel, & la rompit en deux par le milieu de l'eſtomac, Dieu faiſant ainſi connoître, que les reſpects qu'on avoit rendus à ſon Image lui avoient été agréables. Les Chrétiens ramaſſérent les piéces de la Statue de Jéſus-Chriſt, & les portérent dans l'Egliſe pour les y conſerver. Cela arriva l'an de Jéſus-Chriſt 362. Sozoméne, Métaphraſte, Nicéphore, & autres en font le récit. On peut conſulter ſur la Statue de Panéade, la Diſſertation de M. de Beauſobre, qui ne croit point que cette Statue repréſentât Jéſus-Chriſt & l'Hémorrhoïſſe, *Biblioth. Germanique*, *tome* 13. *p.* 1. *& ſuiv.* Ce n'eſt pas ici le lieu de juſtifier la vénération des Images; & l'on peut voir ſur ce ſujet les Auteurs, qui ont traité cette matiére au ſujet des Iconoclaſtes, dont il eſt parlé ci-devant.

Pour revenir aux Idoles des Payens, chacun de leurs Dieux avoient les ſiennes, faites avec quelque diſtinction, qui les rendoit propres à ce Dieu. Ainſi Jupiter étoit repréſenté avec la foudre, Mars avec une lance & un caſque, &c. *Voyez* ICONOLOGIE. Il y avoit auſſi des Dieux dont les Idoles ne ſe voyoient qu'en certain païs. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains & autres Peuples en avoient de cette nature. Il y avoit d'autres Dieux, qui étoient adorez par-tout, qu'on appelloit à cauſe de cela Dieux *Azones*, comme nous avons dit au mot AZONES. Mais les maniéres d'adorer & les cérémonies du culte, étoient différentes chez les différentes Nations. Parmi tant de diverſitez de culte, il régnoit par toute la Terre une malheureuſe uniformité en ce point, que toutes les Nations étoient idolâtres; & il n'y avoit dans tout le Monde que les Juifs qui adoraſſent le vrai Dieu.

Après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la face du Monde changea; & l'Empire du Démon, qui devoit être renverſé par la mort de ce Sauveur adorable, chancela dès ſa naiſſance. Sozoméne écrit, après Origéne, Euſébe, ſaint Athanaſe & autres, que lorſque l'enfant Jéſus paſſa en Egypte, les Idoles,

qui

qui étoient dans tout ce païs en plus grande vénération, & en plus grand nombre que dans tout le reſte de la Terre, furent ébranlées & tombérent pour la plûpart. Cet Auteur remarque encore que ce Dieu enfant arrivant à Hermopolis, ville de la Thébaïde, l'arbre nommé Perſée, qui faiſoit l'objet de la Religion de ces peuples, au rapport de Plutarque, comme étant conſacré à Iſis, cet arbre, dis-je, ſe courba de lui-même juſqu'à terre, pour adorer le vrai Dieu qui arrivoit. A quoi Sozoméne ajoûte, que depuis ce tems-là le fruit de cet arbre, ſes feuilles, & ſon écorce eurent la vertu de guérir toute ſorte de maladies. L'Empereur Claude abolit pluſieurs Sacrifices, & pluſieurs Fêtes des faux Dieux; & cet Empereur Idolatre, qui avoit ſans doute en cela d'autres vues, que de rendre hommage au Chriſtianiſme, fut néanmoins, ſans le ſavoir, l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour commencer d'abattre l'Idolatrie.

Dans le ſecond ſiécle, le culte des Idoles étoit déja fort négligé. Lampride écrit, que l'Empereur Alexandre *Sevére* ne mit jamais pendant tout ſon régne, dans aucun de ſes Temples, plus de quatre ou cinq marcs d'argent, & point du tout d'or. Hérodien témoigne que Maximin, qui ſuccéda à Alexandre, non-ſeulement n'enrichit pas les Temples des Idoles; mais qu'il prit les Idoles mêmes, leurs ornemens, & tout ce qui ſe trouva dans leurs thréſors, propre à être fondu, pour en faire de la monnoye. Nous ne parlons pas du renverſement des Idoles cauſé par les Martyrs, qu'on vouloit forcer à leur ſacrifier; il faudroit rapporter tous les Actes des Martyrs. Les Chrétiens détruiſoient peu à peu l'Idolâtrie dans tout le Monde, en convertiſſant les Gentils par la prédication; & depuis, les Empereurs étant devenus Chrétiens achevérent de l'abbattre par leurs Edits. Cependant les Payens aveuglez & charnels, ne comprenant pas qu'on pût adorer d'autres Divinitez que des Dieux groſſiers comme les leurs, ſuppoſérent entre autres choſes, que les Chrétiens adoroient une Idole en forme d'homme, ayant des oreilles d'âne, revêtue d'une robe longue, tenant un Livre entre ſes mains, & montrant un de ſes deux piés ſemblable à celui d'un âne. C'eſt ainſi que le répréſentoit, au rapport de Tertullien, un tableau qui fut expoſé en public à Rome ſous l'empire de Sevére, avec cette inſcription, *Deus Chriſtianorum Onocoëtes*, c'eſt à dire, *le Dieu des Chrétiens Ongle d'âne*. Ce qui pouvoit avoir *donné lieu à cette inſolente calomnie du peuple de Rome*, étoit la fauſſeté qui eſt écrite dans Corneille Tacite, *Hiſtoire, l.* 5. où il dit que les Juifs, deſquels les Chrétiens étoient ſortis, adoroient une tête d'âne; parce que, dit ce Payen, ſe trouvant preſſez d'une extrême ſoif dans les déſerts de l'Arabie, après avoir été chaſſez de l'Egypte, ils n'avoient trouvé de l'eau que par le moyen de quelques ânes ſauvages, qui allant boire, leur firent voir où étoit la fontaine. Plutarque, & d'autres Payens aſſurent cette fable comme une vérité. L'Auteur en eſt ſans doute Apion, grand ennemi des Juifs, qui eſt doctement réfuté par Joſephe. Les Idolatres pouvoient encore avoir pris ces imaginations touchant le Dieu des Chrétiens, d'un Livre déteſtable, que les Gnoſtiques avoient écrit ſous le titre de *la race de Marie*, dans lequel, entre autres blaſphêmes, ces Hérétiques aſſuroient (comme le témoigne S. Epiphane) que le Seigneur des Armées avoit la forme d'un âne.

Tout cela n'empêchoit pas que le Chriſtianiſme ne détruiſit peu à peu les Idoles, juſques au régne de Conſtantin, qui acheva preſque leur totale deſtruction. Ce grand Prince ne fut pas plutôt entré dans *Rome, après l'avoir délivrée* de la Tyrannie de Maxence, par cette ſignalée victoire dont il fut aſſuré à la vûe de la Croix qui lui apparut miraculeuſement en l'air, que pour marquer ſa piété & ſa reconnoiſſance envers le Dieu des Chrétiens, il ſe fit dreſſer une Statue au milieu de Rome, tenant une Croix élevée d'une main. Enſuite le Sénat Romain (quoiqu'il fût encore plongé dans les ténébres de l'Idolâtrie) pour plaire néanmoins à l'Empereur, ordonna qu'il fût érigé une Statue d'or à Jéſus-Chriſt. Depuis ce tems-là, Conſtantin ſe porta avec un zéle digne d'un nouveau Chrétien, quoique non encore batiſé, à démolir les Temples des fauſſes Divinités, & à renverſer les Idoles. Sur-tout il s'attacha à abolir entiérement les veſtiges de tout ce que l'Idolâtrie avoit conſacré d'impuretez à Vénus, & à ces autres Dieux infames, que les Payens n'avoient introduits, que pour autoriſer leurs débauches. Conſtance ſon fils fit des Edits pareils à ceux de ſon pére, & ordonna que les Temples des Dieux qui reſtoient encore ſur pié, ſeroient fermez. Tous ces Edits s'exécutoient en partie; mais l'Idolâtrie ne finit pas encore tout à fait, & ſubſiſta même dans Rome. L'Empereur Julien *l'Apoſtat*, qui vint bien-tôt après, tâcha par toute ſorte de moyens de rétablir les Idoles. Il fit peindre auprès de lui dans toutes les Images publiques, Jupiter qui lui donnoit la couronne & la pourpre, & Mars & Mercure qui le regardoient, comme pour admirer ſa valeur & ſon éloquence. Le deſſein de cet Empereur étoit (ſuivant la remarque de Sozoméne) de ramener inſenſiblement les Chrétiens à l'Idolâtrie, par le mélange de ſes Images avec celles des Dieux; parce que les Images des Empereurs étoient honorées même par les Chrétiens; & c'étoit une coutume, que lorſque l'Empereur faiſoit des largeſſes aux Soldats, ceux-ci lui témoignoient leur gratitude en offrant l'encens à ſon Image: ce que les ſoldats Chrétiens faiſoient auſſi ſans aucun ſcrupule d'Idolâtrie. Il fit encore pluſieurs autres efforts, pour relever les Idoles; mais tout l'appui qu'il y donna ne les affermit pas pour longtems.

L'Empereur Théodoſe, qui commença à régner l'an 392, n'eut rien tant à cœur, que de détruire par-tout les Idoles, & particuliérement à Rome. Prudence dit qu'à ſon arrivée dans cette Capitale de l'Empire, il exigea des Romains, que tous les Sacrifices & toutes les Fêtes du Paganiſme ſeroient abolies, & que toutes les Idoles ſeroient miſes en piéces, à la réſerve néanmoins de celles qui ſe trouveroient d'un ouvrage excellent, leſquelles ſeroient gardées, non pour aucun culte qui dût leur être rendu, mais ſeulement pour l'ornement de la ville. La plûpart de celles-ci furent enſuite briſées par les Goths. S. Proſper, S. Auguſtin, & S. Ambroiſe font mention de cette piété de Théodoſe; & S. Jérôme dit, qu'on voyoit à Rome tous les Temples ſans Idoles, & à demi ruïnez. Cet Empereur continuant ſes ſoins pour l'extinction de l'Idolâtrie, ordonna que le fameux Temple de Sérapis à Alexandrie, fût renverſé juſques aux fondemens: ce qui fut auſſi-tôt exécuté, au grand regret des Payens; enſuite de quoi l'on bâtit une Egliſe en ſa place. Clément *Alexandrin* dit, que la grande Idole de Sérapis, qui étoit adorée dans ce Temple, avoit été faite autrefois par un Ouvrier excellent, nommé Briaxès, par l'ordre & aux dépens du Roi Séſoſtris. Ce Prince ne voulut pas que cette Idole fût faite ni de métal, ni de pierre; mais ayant fait un amas de toute ſorte de pierres précieuſes, il les fit piler; & enſuite faiſant fondre enſemble les plus riches métaux, il fit mêler dans la fonte ces pierres précieuſes ainſi pilées, pour la compoſition de cette Idole. Entre les autres Idoles que Théodoſe fit briſer en Egypte, étoit celle de Canope. *Voyez* CANOPE.

Les Gentils excitérent en beaucoup d'endroits pluſieurs ſoulévemens pour défendre leurs Idoles; mais ils ne purent empêcher que Théodoſe ne pourſuivît ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. En France une grande quantité d'Idoles furent renverſées par S. Martin, qui en obtint l'ordre de Théodoſe. S. Jérôme témoigne qu'on ſe porta à détruire ces inſtrumens du Démon dans Rome, avec plus de zéle qu'en aucun lieu du Monde. Il reſtoit encore aux Payens une eſpérance qui les ſoutenoit; c'eſt que leurs Oracles avoient prédit que l'année 398 ſeroit fatale à la Religion Chrétienne, & qu'elle finiroit en ce tems-là. Il arriva tout au contraire; car le Chriſtianiſme, bien loin de finir l'an 398, reçut l'année ſuivante des accroiſſemens conſidérables, par les Edits des Empereurs Arcadius & Honorius, qui ordonnérent qu'on achevât par-tout de démolir les Temples, & de briſer les Idoles; mais parce que la deſtruction de tant de beaux édifices déſoloit en quelque façon les villes, Honorius défendit par d'autres Edits, qu'on continuât à démolir ces ſuperbes Temples; & Arcadius à ſon imitation, ordonna dans l'Orient qu'on les démolît à la campagne; mais que dans les villes on briſât ſeulement les Idoles, & qu'on purifiât les Temples, pour les changer en Egliſes Chrétiennes: ce qui fut pratiqué auſſi dans l'Occident.

Quelque ſoin que les Empereurs euſſent apporté à détruire l'Idolâtrie, il reſtoit encore beaucoup d'Idoles dans Rome: Il y avoit même quantité de leurs Prêtres, & pluſieurs Sénateurs qui étoient encore Payens. Il eſt vrai, qu'il n'y avoit plus aucun exercice du Paganiſme. En l'an 409, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le Jeune*, les Goths ayant mis le ſiége devant Rome, ſous la conduite de leur Roi Alaric, le peuple Romain ſe trouva réduit à une telle extrémité, que quelques Prêtres des faux Dieux, profitant de la conſternation où ils voyoient toutes choſes, ſe vantérent de chaſſer les aſſiégeans, par le ſecours de leurs Divinitez, ſi on leur permettoit de leur offrir des ſacrifices. Tout ce qui reſtoit de Payens dans le Sénat, écouta favorablement cette propoſition. On fit des ſacrifices à ces Idoles, tant dans le Capitole qu'aux autres endroits de la ville; mais tout cela ne fit point l'effet que leurs Prêtres avoient promis. Les Goths cependant preſſant extrêmement les Romains, on fut obligé d'acheter la paix; & pour payer dix mille marcs d'or, & ſoixante mille marcs d'argent, qu'on leur avoit promis, outre pluſieurs autres choſes, on fondit ce qui étoit reſté d'Idoles d'or & d'argent: ce que Zoſime déplore comme une grande calamité. Alaric étant venu remettre le ſiége devant Rome, & ayant pris cette ville, les Payens furent encore pillez, & les Idoles entiérement détruites pendant trois jours entiers, comme nous l'apprenons d'Oroſe. L'an 420, le Tribun Urſus, comme l'écrit ſaint Proſper, pour ôter aux Africains l'eſpérance qu'ils avoient encore en leurs faux Dieux, fit raſer tout ce qui reſtoit de Temples en Afrique, & changea en des cimetiéres les places où ils avoient été bâtis. Trois ans après, l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, voulant mettre enfin la derniére main à ce grand ouvrage de la deſtruction de l'Idolâtrie, fit des Edits extrêmement ſévéres, par leſquels il ordonna que tout ce qui pouvoit en quelque maniére que ce fût appartenir à l'Idolâtrie, fût entiérement détruit dans tout l'Empire Romain. Ce fut en ce tems-là qu'on vit dans toute la Chrétienté les Péres écrire contre les Gentils ces doctes Traitez, que nous avons.

Alors il n'y eut plus d'Idolâtres que dans les païs les plus reculez de l'Aſie & de l'Afrique, dans quelques-uns deſquels le Mahométiſme prit enſuite la place du Paganiſme. L'Amérique, qui nous a été inconnue juſques à ces derniers tems, étoit encore pleine d'Idolâtres; mais quelques-uns de ces peuples ont quitté le culte des Idoles par le moyen des Miſſionnaires: de ſorte qu'à préſent il reſte peu d'Idolâtres ſur la Terre. L'endroit où ils ſont en plus grand nombre, c'eſt dans la Chine; mais de trois différentes Sectes qu'il y en a, la principale, qui eſt celle qu'on nomme *Letrez*, n'a point d'Idoles, & reconnoît pour Souverain la vertu matérielle du Ciel, répandue par-tout ſous le nom de Xam-ti. Confucius eſt l'Auteur de cette Secte. Il y a auſſi une grande partie des Tartares qui ſont Idolâtres. Ils ont un Dieu céleſte, qu'ils encenſent tous les jours en public; & un autre terreſtre, que chacun tient en ſa maiſon, auquel ils donnent une femme & des enfans: ils croyent qu'il garde leurs enfans & leurs beſtiaux. Ce n'eſt pas ici le lieu

de nous étendre davantage sur leurs opinions. Il y a encore une Secte de Tartares Idolâtres, qu'on nomme les *Czéremisses*, qui sont Sujets du Grand-Duc de Moscovie, depuis que le Duc Jean Basilowits les subjugua l'an 1554. Ceux-ci ont des Prêtres qui montent sur un arbre, d'où ils les arrosent de sang, de lait, & de fiente des animaux, tout cela mêlé avec de la terre, croyant par ce moyen être nets de tout péché. Il y a encore quelques Idolâtres dans les Etats du Grand-Mogol. Il y en a dans la Perse, en la Province de Kilan, & aux environs; mais ils n'ont point d'Idoles. Ils adorent le Soleil & le Feu, & disent que ce Feu qu'ils adorent, qu'ils gardent, & qu'ils entretiennent soigneusement & religieusement dans une montagne, brûle depuis plus de trois mille cinq cens ans, sans avoir jamais été éteint. Voyez *Religions du Monde*, dans l'Article de MONDE. * Maimonidès, *l. de Idolol.* Macrobe, *Saturnal. l.* 21. Eusébe, *Præp. Evang. l.* 3. *&* 10: *Hist. l.* 6 *&* 7. Vossius, *de Idolol. l.* 13. Clément Alexandrin, *in Protreptico, & ad Gent.* Salluste le Philosophe, *l. de Diis & Mundo.* Tertullien, *Apolog. c.* 15 *&* 16. *Codex Theodosianus, de Paganismo.* Le Clerc, *Biblioth. Univers. &c.* Du Pin, *Histoire Profane, tome* I.

IDOLOTHYTES: c'est le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux Idoles, & que l'on présentoit ensuite pour manger avec cérémonie, tant aux Prêtres qu'aux assistans, qui les mangeoient étant couronnez. Il y eut entre les premiers Chrétiens difficulté au sujet de la manducation de ces Idolothytes; & dans le Concile de Jérusalem, il leur fut ordonné de s'en abstenir. Cependant comme les viandes, qui étoient offertes aux Idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & présentées ensuite aux repas des Chrétiens, les plus scrupuleux n'en vouloient pas manger, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de Religion. S. Paul consulté sur cette question, répondit aux Corinthiens, que l'on en pouvoit manger, sans s'informer si cette viande avoit été offerte aux Idoles ou non, pourvû que cela ne causât point de scandale aux foibles. Cependant l'usage de ne point manger des Idolothytes, a subsisté parmi les Chrétiens; & dans l'Apocalypse, ceux de Pergame sont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faisoient manger des viandes qui avoient été offertes aux Idoles. Dans la primitive Eglise, il est défendu aux Chrétiens par plusieurs Canons des Conciles de manger des Idolothytes. * *Actes des Apôtres, ch.* 15. I. *Epître aux Corinthiens, ch.* 8. *v.* 1. *Apocalypse, ch.* 2. *v.* 14.

IDOMENÉE, Roi de l'Isle de Créte, & l'un des Amans d'Héléne, fils de Deucalion, & petit-fils de Minos, fut l'un des Princes Grecs qui s'embarquérent pour le siége de Troye. Au retour, se trouvant exposé à une fâcheuse tempête, il fit vœu de sacrifier la premiére chose qui se présenteroit à lui, lorsqu'il arriveroit chez lui. Il se repentit de ce vœu indiscret; car il rencontra son fils qu'il sacrifia, ou qu'il voulut sacrifier: mais ses Sujets regardant comme une punition de son crime, une fâcheuse peste qui s'éleva peu de tems après, le chassérent de son Etat; ensuite de quoi il se retira en Calabre, où il bâtit une ville. * Servius, *in tertium librum Æneidos, v.* 121. Homére. Hygin.

IDOMENÉE de Lampsaque, Historien & Philosophe, étoit Disciple d'Epicure, & vivoit du tems de Ptolomée *Lagus* sous la CIX Olympiade, vers l'an 344 avant Jésus-Christ. Il écrivit un Livre sur Socrate; une Histoire de Samothrace, &c. * Diogéne Laërce, *in Socrate & Epicuro.* Plutarque, *in Demosthene, Pericle, &c.* Athénée, *l.* 14. Strabon, *l.* 13. Suidas.

IDOTHÉE. Il est parlé dans Homére de deux filles de ce nom, l'une fille de Protée, qui engagea son pére à prédire à Ménélas le tems auquel il devoit s'en retourner chez lui; & l'autre fille de Prétus, Roi des Argiens, qui fut guérie avec ses sœurs par Mélampus. * Homére, *Odyss.* 4. *&* 11.

IDR.

IDRA, petite ville sans murailles. Elle est Capitale de la Dalécarlie en Suéde, & située sur la riviére d'Elsinam, environ à 25 lieues au dessus de son embouchure dans le Lac de Silian. * Maty, *Dict. Géogr.*

IDRIA, ville du Comté de Goritz en Allemagne. Elle est située sur les confins de plusieurs Royaumes, & entourée de tous côtez de montagnes. Il y a tout proche une petite riviére du même nom qui se jette dans le *Lisonzo* à Sainte-Maure, & que Léandre Alberti appelle *Superbissimo Fiume d'Idria*, à cause que si-tôt qu'il tombe un peu de pluye, elle s'augmente considérablement & qu'elle a assez d'eau pour emporter les sapins, & toutes sortes d'autres bois, dont on a besoin pour bâtir les mines, & pour faire le feu qu'il est nécessaire d'y allumer. Ces mines qui sont de vif-argent rendent la ville d'Idria fort recommandable. Les Païs voisins, comme les plus éloignez, en reçoivent beaucoup de profit. L'entrée de la mine n'est point élevée, ni sur une montagne; mais dans la ville même, & n'a que six-vints ou cent trente brasses de profondeur. On en tire de deux sortes de vif-argent. Ils appellent l'un *Jung-Fraw*, c'est à dire vif-argent *virginal*, & l'autre tout simplement vif-argent. Le *Jung-Fraw* ou *Mercure virginal*, est ce qui se découvre soi-même sans passer par le feu, ou ce qui tombe à petites gouttes dans la mine, ou qui coule même quelquefois, & forme des maniéres de petits ruisseaux. Il y a près de quarante ans qu'on en trouva quelques-uns, qui en coulant, étoient au commencement aussi menus que du fil, & qui dans la suite devinrent de la grosseur d'une petite corde. Ces petits ruisseaux ne coulérent que pendant trois ou quatre jours. On appelle aussi vif-argent virginal, celui que l'eau seule est capable de séparer, par le moyen d'un crible d'abord, & ensuite d'une grande auge au bout de laquelle sont de petits trous; de maniére qu'on peut dire qu'il y a de deux sortes de vif-argent virginal, l'un qui sort & se reconnoit facilement dans la terre, & l'autre qu'il faut en quelque façon nettoyer & purifier, quoi qu'avec bien moins de peine que s'il le falloit passer par le feu. Ce qu'ils appellent vif-argent simple, est celui qu'on ne peut connoitre qu'après qu'il y a passé. Il est d'une couleur brune un peu rouge: mais le meilleur est une pierre assez dure qu'ils réduisent prémiérement en poudre, & qu'ils font ensuite passer par un crible, afin que s'il s'y trouve quelque peu de vif-argent virginal, il se puisse par ce moyen séparer du reste. Il faut mettre au feu, dans des fournaises de fer, ce qui ne passe point au travers du crible. Il y a d'ordinaire la moitié de vif-argent dans ce que l'on tire de cette mine, & quelquefois même lorsqu'on en tire un morceau qui pése trois livres, on en trouve encore deux après qu'il est rafiné. *Edouard Brown* Anglois, qui rapporte toutes ces choses dans son Voyage de Vienne, dit qu'il vit en un endroit où l'on travailloit à purifier le vif-argent par le feu, seize mille barres de fer achetées un écu la piéce dans les meilleures fournaises de fer de la Carinthie, & qu'on se sert quelquefois dans cette mine de huit cens de ces barres tout à la fois pour accommoder le vif-argent dans les fournaises. On en met cinquante dans chacune, vint-cinq de chaque côté, treize dessous & douze dessus. L'an 1669, pendant qu'il étoit dans ce païs, il vit dans le château trois mille sacs de vif-argent purifié. On en emporta quarante dans les païs étrangers, chaque sac pesant trois cens quinze livres; & ces 40 sacs valoient 40000 ducats. Quoique l'on ait de la peine à porter ces marchandises, parce qu'on est obligé de les mettre sur des chevaux, deux petits barils sur chaque cheval, on en envoye jusqu'à Chremnits en Hongrie, & l'on en porte aussi quelquefois en Suéde. * Th. Corneille, *Dict. Géographique.*

IDRIS, Seigneur Arabe de la Maison & de la Secte d'Ali, se sauva en Afrique, pour éviter la persécution d'Abdalla, Calife de Syrie, vers l'an 153 de l'Hégire, & 770 après Jésus-Christ. Il fut fort bien reçu dans la Mauritanie Tingitane, ou Barbarie occidentale; & parce qu'il descendoit de Mahomet, tous ces peuples le regardérent comme un Saint, & le reconnurent pour Prince ou Calife. Il laissa un fils né d'une esclave Chrétienne de la race des Goths, qui porta le même nom d'Idris, & qui *devint un des plus puissans Monarques* de l'Afrique. Ce fut lui qui bâtit la ville de Fez l'an 793 de Jésus-Christ, & 177 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

IDRO, petite ville de l'Etat de Venise, en Italie. Elle est dans le Bressan, sur le Lac d'Idro, qui est entre ceux d'Iséo & de Garda, & qui étoit appellé par les Anciens *Brigantinus Lacus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IDS.

IDSARD GRAVIUS. *Voyez* GRAVIUS (Idsard).

IDSTEIN, bourg des Etats de Nassau en Wétéravie. Il est Chef d'une Seigneurie, qui porte son nom, & est situé à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IDSTEIN, Branche de la Maison des Princes de Nassau, sortie de celle de Sarbruck. Le Fondateur fut *Jean*, troisiéme fils de Louis, Comte de Nassau-Sarbruck, qui eut pour sa part la Seigneurie d'Idstein & Wisbaden. *Il naquit le* 24 Nov. 1603, & laissa divers *enfans de ses deux épouses*, 1. *Sibylle-Madelaine*, fille de George-Frédéric Markgrave de Bade; & 2. *Anne*, fille de Philippe-George, Comte de Leiningen-Dagsbourg. *Gustave-Adolphe* né en 1632, fut tué dans la bataille de S. Gotthard en 1664; *Frédéric-Louis* né en 1633, mourut en 1656; *Jean* né en 1638, mourut en 1658. Le seul qui survécut à son pére fut *George-Auguste-Samuël*, le cadet de ses fils, qui naquit le 26 Fevr. 1665. Il fut élevé au rang de Prince en 1688, & épousa dans la même année *Henriette-Dorothée*, fille d'Albrecht-Ernest, Prince d'Oetingen. Il en eut 12 enfans, dont tous les mâles moururent. Lui-même mourut en 1721. * *Souverains du Monde. Dict. Allem. de Bâle.*

IDU.

IDUMÉE, Province de la Palestine, que l'Ecriture nomme *Edom*, entre l'Arabie Déserte, la Judée, la Mer Rouge, & la Mer Méditerranée. Les Iduméens descendoient d'Esaü, petit-fils d'Abraham; & par cette raison Dieu défendit aux Juifs naturels de les abhorrer, comme le reste des Nations incirconcises, parce qu'ils étoient leurs fréres. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Séïr, dans le païs des Horréens, à l'orient & au midi de la Mer Morte; & ses Descendans dans la suite se répandirent dans l'Arabie Pétrée, & dans le païs qui est au midi de la Palestine, entre la Mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit presque abandonnée, ils se jettérent dans les terres du midi de Juda, & s'avancérent jusqu'à Hébron. Ainsi en parlant de l'Idumée, il faut exactement distinguer les tems. Du tems de Moïse, de Josué & même sous les Rois de Juda, les Iduméens étoient resserrez à l'orient & au midi de la Mer Morte, dans le païs de Séïr, tirant vers le Golphe Elamitique. Dans la suite l'Idumée s'étendit plus au midi de Juda. La ville capitale de l'Idumée orientale étoit Bozra, située vers Edraï; & la capitale de l'Idumée méridionale étoit Pétra ou Jactaël. Strabon, Brocard, Bonfrére, Adrichomius, Torniel & quelques autres ont aussi fait la même

diſtinction. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome 1. p. 19. &c.* David ſoumit les Iduméens; & le Roi Joſaphat les vainquit depuis, eux & les Ammonites. Ils ſecouérent enſuite le joug de la domination Judaïque, ſous le régne de Joram, & furent encore rangés à leur devoir; mais lorſque les Chaldéens aſſiégérent Jéruſalem ſous Nabuchodonoſor, ils ſe joignirent aux ennemis contre leurs fréres. C'eſt de quoi on voit des plaintes dans les Prophétes, qui menaçoient dans leurs Ecrits les Iduméens d'une prochaine punition. Elle ne leur manqua pas, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme, puiſqu'ils tombérent dans la même ſervitude, où ils s'étoient efforcés de jetter les Juifs. Dans la ſuite des tems Hircan leur fit la guerre, & les obligea de ſe faire circoncire. Après leur circonciſion ils appelloient Jéruſalem leur patrie, la ville ſainte, la ville commune, & leur Métropole. Nous voyons cela dans Joſéphe. Philon dit, que cette ſorte de Juifs, qui s'appelloient Proſélytes, pour ſe diſtinguer des autres, avoient été égalez en toutes choſes par Moïſe, dans la République, excepté que les naturels ſeuls entroient dans le Conſeil appellé Sanhédrin, & ce n'eſt que les étrangers euſſent une mere Juive. Il eſt particuliérement fait mention des Iduméens, *dans les Livres de Samuel, des Rois, des Paralipoménes ou Chroniques, & des Prophétes;* ce que les Curieux verront dans les Interprétes. * Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Sacris Vet. Teſt.* Joſephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Philon, *de Monarch. l. 1.*

IDY. IDZ.

IDYLLE, en Grec εἰδύλλιον, ou εἰδύλλιον, Poëme dans lequel on introduit des Paſteurs, qui s'entretiennent en repréſentant ſimplement & naturellement les choſes qui leur ſont arrivées, d'où eſt venu le nom d'*Idylle*; & depuis celui de *Bucoliques*, du nom des Paſteurs de bœufs, & celui d'*Eglogues*, à cauſe du choix que l'on fit des meilleures pour les publier. Théocrite chez les Grecs, & Virgile chez les Latins; ont excellé en ce genre de Poëſie. * Scaliger, *Poëtic.*

IDZU. Il y a deux petites villes de ce nom, Capitales de deux Royaumes ou Provinces dans l'Iſle de Niphon. L'une eſt près de la côte occidentale du Jamaiſſero, & l'autre près de la méridionale du Quanto. * Maty, *Dict. Géogr.*

JEA.

JE-ABARIM, JIE-ABARIM ou HIJE-HABARIM. *Voyez* HIJE-HABARIM.

JEAN-HYRCAN. *Voyez* HYRCAN.

JEAN-BAPTISTE (Saint) Précurſeur du Fils de Dieu, étoit fils de Zacharie & d'Eliſabeth. Un Ange annonça ſa naiſſance à ſon pere; & Eliſabeth dans un âge très avancé, quoique ſtérile, l'ayant conçu, eut l'avantage d'être viſitée de la ſainte Vierge ſa couſine, qui portoit déja dans ſon ſein le Verbe incarné. Pendant cette viſite, Jean, quoique renfermé dans les entrailles de ſa mere, reconnut ſon Maître; & par un treſſaillement, plutôt divin que naturel, adora celui dont il devoit être le Précurſeur. En venant au monde, il dénoua la langue de ſon pere, que ſon incrédulité pour les paroles de l'Ange avoit rendu muet. On conçut de grandes eſpérances de cet enfant, dont la naiſſance étoit accompagnée de tant de merveilles. En effet, il étoit l'Ange que Dieu avoit promis par le Prophéte Malachie, *d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ſes voyes*; & il méritoit ce nom par le genre nouveau de ſa vie, qui ſurpaſſoit les forces naturelles; car dès ſon enfance il ſe retira dans le Deſert, où il ne ſe nourriſſoit que de ſauterelles & de miel ſauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & il n'y avoit rien dans ſa maniere de vivre qui ne fût auſtére. L'an 29 de Jeſus-Chriſt, le Saint-Eſprit le retirant du Déſert, lui commanda de prêcher ſur les rivages du Jourdain, une doctrine & un batême de pénitence, qui firent grand bruit dans la Judée. Au commencement de l'année ſuivante, Jeſus-Chriſt voulut être batiſé de la main de Jean, qui s'en excuſa, diſant que c'étoit lui qui devoit être batiſé par Jeſus; néanmoins il le batiſa dans le Jourdain. Quelque tems après, le zéle de ce ſaint homme pour la juſtice, fut la cauſe de ſa mort. Il reprenoit Hérode *Antipas*, de ce qu'il entretenoit Hérodias, femme de ſon frere Philippe: celle-ci en fut tellement irritée, qu'ayant ſû que le Roi charmé de la danſe de ſa fille, lui avoit promis de lui accorder tout ce qu'elle ſouhaiteroit, elle la pouſſa à demander la tête de Jean-Baptiſte. Elle l'obtint; & Hérode ſacrifia le ſaint Précurſeur à la fureur de ſa Maîtreſſe, par une complaiſance inexcuſable. Ainſi la vie du plus grand des enfans des hommes, fut la récompenſe de l'adreſſe d'une Baladine. Saint Jérôme dit qu'Hérodias lui perça la langue avec le poinçon de ſes cheveux, pour ſe venger après ſa mort de la liberté de ſes paroles: & Nicéphore ajoûte que ſa fille étant tombée dans une riviére glacée, eut la tête coupée par une piéce de glace. Les Diſciples de ſaint Jean portérent ſon corps dans une ville de Samarie appellée *Sebaſte*, & on croit que ſon chef fut mis à part.

☞ Il ne ſera pas inutile de faire ici quelques remarques au ſujet de S. Jean-Baptiſte. La premiére regarde les merveilles de ſa naiſſance. Sur quoi S. Pierre d'Alexandrie, Martyr, dans ſes Régles Eccléſiaſtiques, approuvées dans le ſixiéme Concile Général, comme nous l'apprenons de Théodore Balſamon, remarque que le Roi Hérode, qui vouloit faire mourir le Meſſie, ayant été trompé par les Mages, & ayant oüi parler des merveilles arrivées à la naiſſance de S. Jean-Baptiſte, craignit que ce ne fût cet enfant extraordinaire, & ordonna de le faire mourir, bien qu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée. On ajoûte que ſon pere Zacharie s'oppoſant à ce deſſein, fut auſſi mis à mort par ordre d'Hérode; (ce Zacharie n'étoit pas fils de Barachias;) que ſa mere le cacha dans une caverne, où elle mourut auſſi quelque tems après; & qu'enſuite un Ange prit ſoin de la vie de S. Jean: ce que Nicéphore, Cédrene & Baronius n'ont pas oublié; mais ce ſont des hiſtoires qui n'ont aucun fondement.

On demande quelles étoient ces ſauterelles & ce miel ſauvage, qui lui ſervoient de nourriture, comme le texte ſacré le dit. La plus commune opinion eſt, que les ſauterelles étoient des animaux bons à manger dans la Paleſtine; que le miel ſauvage ſe trouvoit dans les creux des arbres, & que S. Jean en vivoit. S. Auguſtin & le vénérable Bede ſont de ce ſentiment, & il eſt confirmé par ce que Strabon dit de certains Ethiopiens, Pline des Parthes, & S. Jérôme de quelques Peuples de Libye, qui en mangeoient. Cependant d'autres, avec Iſidore de Péluſe, croyent que ces ſauterelles étoient de certaines herbes. L'une & l'autre opinion ſe peut ſoutenir par ce mot Grec ἀκρὶς, que l'Evangéliſte a employé, & qui ſignifie l'un & l'autre. Au reſte ce Saint a été le premier qui ait vécu dans cet état admirable de pénitence & de détachement; & c'eſt pour cette raiſon que S. Jérôme & S. Auguſtin aſſurent qu'il a été le Maître des Solitaires & le premier des Moines, *Monachorum Princeps.*

Pour juſtifier ce que nous avons avancé, que l'an 29 de Notre-Seigneur, il fut retiré du Déſert par le S. Eſprit, & qu'il batiſa Jeſus-Chriſt au commencement de l'année ſuivante, qui étoit la 30 du Fils de Dieu, il faut conſulter les paroles de S. Luc, *c. 3. L'an quinziéme de l'empire de Tibére Céſar, Ponce Pilate étant Gouverneur de la Judée, &c. Dieu fit entendre ſa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le Déſert.* Et dans la ſuite, *Lorſque Jean baptiſoit tout le peuple*, Jeſus *fut auſſi baptiſé par lui*, &c. Jeſus *commençoit environ ſa 30 année: Et Jeſus erat incipiens quaſi annorum triginta.* Les Verſions Arabe & Syriaque expriment la même choſe; & principalement la premiére, qui aſſure que quand le Fils de Dieu fut batiſé par S. Jean, il avoit commencé d'entrer dans ſa 30 année. On fait voir par l'année Julienne, par la Lettre Dominicale qui étoit A, & par le Cycle ſolaire XI, que ce fut la 15 année de Tibére que S. Jean ſortit du Déſert; & que ce fut la 16, qu'il batiſa le Fils de Dieu. Cette opinion eſt encore autoriſée par le témoignage de Clément Alexandrin, de S. Irenée, d'Heſychius, de S. Epiphane, d'Origéne, de Théophylacte, de Denys *le Chartreux*, de S. Thomas & de divers autres Modernes. Au contraire, le Cardinal Baronius, dans ſes Annales Eccléſiaſtiques, met le batême du Fils de Dieu en ſa 31 année, fondant ſon ſentiment ſur celui de S. Ignace, d'Euſébe, de S. Chryſoſtome & de pluſieurs autres. Le même Baronius les allégue ſur la même année, en réfutant l'opinion de ceux qui ne fixent ce batême de Jeſus qu'en ſa 33 ou 34 année.

Quant au lieu de la priſon de S. Jean-Baptiſte, Joſéphe dit expreſſément, que ce fut un château nommé *Macheronte*, ſitué ſur les confins de la Seigneurie d'Hérode, & de celle d'Arétas Roi d'Arabie, près du Lac Aſphaltite. Saint Jean-Baptiſte fut mis dans cette fortereſſe, de peur qu'étant dans la ville de Jéruſalem, les Habitans ne ſe ſoulevaſſent pour le mettre en liberté. Le lieu du feſtin, ſelon quelques-uns, fut le même château, parce que le texte ſacré récite toute cette hiſtoire comme paſſée en un même jour, & que Nicéphore Calliſte dit qu'on apporta la tête de S. Jean, lorſqu'Hérode étoit encore à table: ce qu'il eût été difficile de faire, ſi le feſtin ſe fût fait à Jéruſalem, à cauſe de l'éloignement. D'autres néanmoins tiennent qu'Hérode étoit en la ville de Jéruſalem, & répondent que l'Ecriture ſainte ne marque pas qu'on ait apporté la tête de S. Jean pendant le feſtin. Quelques Auteurs ont écrit que ce précieux chef y fut enterré par l'ordre de la Princeſſe Hérodias, dans un coin du Palais d'Hérode. On dit que cette femme impudique fit jetter le corps de ſaint Jean à la voirie; mais qu'il fut enlevé par ſes Diſciples, & porté à Sébaſte, ville de la Province de Samarie, qui n'étoit point de la domination d'Hérode. Phocas, Géographe Grec, croit que ce fut à Sébaſte même que S. Jean fut décapité. Il ajoûte que l'on y voyoit encore de ſon tems la priſon où il avoit été arrêté; que l'on y deſcendoit par vint degrez, & qu'au milieu il y avoit un autel, à côté droit le tombeau de ſon pere Zacharie, & à gauche celui de ſa mere Eliſabeth; qu'au deſſus il y avoit une Egliſe, où étoient les ſépulchres de ce ſaint Précurſeur & du Prophéte Eliſée. S. Jérôme avoit déja remarqué que le corps de S. Jean avoit été inhumé, avec ceux des Prophétes Eliſée & Abdias. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ſous Valens, Empereur Arien, qui fut aſſocié à l'Empire l'an 364, le chef de S. Jean-Baptiſte fut trouvé par des Religieux à Jéruſalem. Mardonius, Chef des Eunuques du Palais Impérial, en avertit l'Empereur, qui ordonna qu'on tranſportât ce riche thréſor à Conſtantinople; mais à 15 milles de Chalcédoine, on dit que l'on fut obligé de demeurer en chemin, parce qu'il fut impoſſible de faire avancer les mulets qui traînoient le chariot. Ainſi cette Relique fut dépoſée au village de Coſilaon, dont Mardonius étoit Seigneur: & elle y demeura juſqu'au tems de Théodoſe *le Grand*, ſur la fin du IV ſiécle. Ce pieux Empereur la fit conduire à Conſtantinople, & quelques années après il la mit dans une magnifique Egliſe, qu'il avoit fait bâtir exprès en un lieu appellé *Hebdomum*, hors de la ville, mais qui fut enfermé depuis dans ſon enceinte ſous l'Empire d'Heraclius, l'an 626.

A l'égard du corps de S. Jean, l'Empereur Julien *l'Apoſtat* avoit

avoit commandé l'an 362 de le brûler, & d'en jetter les cendres au vent; & les Payens exécutérent en partie ce facrilége; mais les Chrétiens de Sébaste ramassérent ce qu'ils purent de ses ossemens; & après la mort de cet Empereur, le tombeau du Saint fut retabli & honoré comme auparavant. Plusieurs Eglises gardent des Reliques de saint Jean-Baptiste. L'Eglise de S. Sylvestre à Rome prétend avoir la meilleure partie de son chef. Celle de S. Jean d'Angéli, dite maintenant *le Bourg-Louis*, assure qu'elle le posséde, & le tient, selon quelques-uns, d'Alduin Abbé, qui le trouva dans un coffre de pierre; ou de Pepin Roi d'Aquitaine, lequel fonda le Monastére où on conserve ce chef. La Cathédrale d'Amiens se glorifie d'en avoir la portion la plus considérable, & soutient qu'elle fut tirée de l'Eglise de S. George de l'Arsenal de Constantinople, lorsque les François prirent cette ville l'an 1204, par un Prêtre nommé Walon de Sarton, fils de Milès, Chevalier, Seigneur de Sarton, qui est un village près de Dourlens, à six lieues d'Amiens. Baudouin II, Empereur de Constantinople, entre plusieurs Reliques nommées dans sa Bulle d'or de l'an 1247, fit présent à S. Louis, Roi de France, de la partie supérieure du même chef qui fut déposée en la sainte Chapelle de Paris. L'Abbaye de Tiron, au Comté du Perche, se vante d'en posséder la cervelle. La Chapelle du château de Saint-Chaumont en Lyonnois, croit conserver une partie notable d'une de ses mâchoires, laquelle y fut, dit-on, apportée d'Orient. Les villes de Turin en Piémont, d'Aouste en Savoye, de Venise en Italie, de Lyon & de Nemours en France, se flattent de posséder aussi quelques parties des Reliques de S. Jean-Baptiste. S. Paulin, Evêque de Nole, en mit, dit-on, quelques-unes dans son Eglise. S. Gaudence, Evêque de Brescé, en fit de même dans la sienne.

Le doit avec lequel il montra Jésus-Christ, pour le faire connoître aux Juifs, se garde, à ce qu'on prétend, dans l'Isle de Malte; & il y a de ses cendres dans l'Eglise Cathédrale de Gênes. On trouvera des contradictions dans ces prétentions différentes de diverses Eglises au sujet des Reliques, & surtout du chef de S. Jean-Baptiste.

On conserve dans la Bibliothéque du Roi de France, & dans celle du Cardinal Mazarin, des Traitez d'anciens Auteurs Grecs, qui parlent de diverses inventions de ce chef. Les deux premiers ont été traduits en Latin par Denys *le Petit*, dans le VI siécle, & les autres paroissent évidemment avoir été écrits vers l'an 850. M. du Cange s'est servi en 1665, de ces Traitez, qu'il a comparez avec tout ce que les autres Auteurs Ecclésiastiques ont écrit sur ce même sujet, pour montrer que le chef de S. Jean-Baptiste ayant été trouvé dans la ville de Jérusalem, & transporté en celle de Constantinople, fut depuis retrouvé en celle d'Emése, d'où il fut transferé à Comane, & de là encore une fois à Constantinople. Il examine ensuite ce que cette Relique est devenue, & où elle est à présent; car il y a plusieurs Eglises qui se vantent de la posséder. Cependant puisqu'il n'y a eu qu'un S. Jean-Baptiste, son chef ne peut pas être tout entier en trois lieux differens; car ce que quelques-uns ont dit, que c'étoient diverses parties du même chef, ne se trouve pas véritable. M. du Cange dit que cette diversité d'opinions est venue de la ressemblance des noms. Il prétend que le véritable chef de S. Jean-Baptiste est dans la ville d'Amiens, où il fut apporté de Constantinople, après que cette ville eut été prise par les François l'an 1204; & que la Relique qui est à saint Jean d'Angéli, est le chef de S. Jean d'*Edesse*. Pour celle qui est à S. Sylvestre de Rome, le P. Sirmond Jésuite a cru que c'est le Chef de S. Jean *Prêtre*, qui souffrit le martyre à Rome, sous l'empire de Julien *l'Apostat*, l'an 362. L'institution de la Fête de la Nativité de S. Jean est très ancienne dans l'Eglise. Elle étoit déja établie au 24 Juin, du tems de S. Augustin, qui a fait sept Sermons pour cette Fête. Le Concile d'Agde de l'an 506, la met au rang des plus célébres. Il a été un tems que l'on y célébroit trois Messes, comme on fait encore à Noël. On a aussi autrefois célébré la Fête de sa Conception au 24 de Septembre. * S. Matthieu. S. Marc. S. Luc. S. Irénée, *l.* 3. *ch.* 18. Origéne, *Homelie* 7. & 10. *sur Saint Luc.* S. Cyrille, *Catech.* 3. S. Ambroise, *l.* 4. *de Fide*, S. Jerôme, *Dialog. contr. Lucif. Apol. in Ruffin. &c.* S. Augustin, *Serm.* 287. Nicéphore, *l.* 1. & 12. Sigebert, *in Chron.* Robert le Viseur, *Hist. des Reliques de S. Jean.* Baronius, *in Annal.* & *in not. ad Martyr. Rom. ad* 29. *August.* Du Cange, *Cr. Hist. du Chef de S. Jean.* Pererius, *in Daniel.* Torniel & Salian, *A. C.* 40. Pétau, *l.* 2. *de Doctr. Temporum. c.* 5. Tolet, *in c.* 3. *Luca*, *Annot.* 55. Lange, *de annis Christi*, *l.* 2. *c.* 3. Codoman, *Chron. l.* 2. & *l.* 4. Grandami, *Quæst. Evang. l.* 2. Riccioli, *Chron. Reform. partie* 1. *l.* 8. *c.* 9.

JEAN L'APÔTRE ou L'EVANGELISTE, (Saint) à qui les Grecs ont donné le surnom de *Theologien*, & quelques autres celui d'*Ancien*, parce qu'il mourut le dernier des Apôtres, étoit natif de la ville de Bethsaïde en Galilée, fils de Zebédée, qui étoit un Pêcheur, & de Salomé, & frére puîné de S. Jacques *le Majeur*. Il apprit le métier de la pêche sous son pére, & étoit dans une barque sur le bord du Lac de Génézareth, lorsque Jésus-Christ fit faire à S. André & à S. Pierre cette pêche miraculeuse dont il est parlé dans l'Evangile. Ce miracle détermina S. Jean à suivre Jésus-Christ en qualité de Disciple. Il se trouva avec Jésus-Christ lorsqu'il guérit la belle-mére de S. Pierre; & lorsque Notre Seigneur ressuscita la fille de Jaïr, S. Jean eut encore l'honneur de l'accompagner. C'est un sentiment commun chez les Péres, que S. Jean étoit le plus jeune de tous les Apôtres; quelques-uns ont cru qu'il n'avoit que 25 ou 26 ans, lorsque Jésus-Christ l'appella à l'Apostolat. Il étoit encore Vierge, comme le remarque S. Jérôme, & garda sa chasteté toute sa vie. C'est pour cette raison, ajoûte le même Docteur, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la Céne il reposa sur son sein, & que Jésus-Christ à la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de sa sainte Mére, & recommandant cette Mére Vierge au Disciple Vierge, *Virginem Matrem Virgini Discipulo commendavit.* Dans le tems de la Transfiguration, S. Jean eut l'honneur d'être témoin de la gloire de Jésus-Christ. Lorsque Notre-Seigneur voulut aller de Galilée à Jérusalem, les Habitans lui ayant refusé le passage d'un bourg de Samarie, S. Jean fut un de ceux qui voulurent faire descendre le feu du Ciel, pour venger cet affront. Il engagea aussi sa mére à demander à Jésus-Christ les premiers rangs pour lui & pour son frére. Notre Seigneur chargea cet Apôtre d'aller à Jérusalem, pour y préparer ce qui étoit nécessaire pour sa derniére Pâque. Pendant le dernier souper que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres, S. Jean lui demanda quel étoit celui qui devoit le trahir. Ce Disciple bien-aimé eut encore le bonheur d'accompagner Notre Seigneur dans le jardin des Oliviers, & il est le seul qui l'ait accompagné jusqu'à la croix, où Jésus-Christ lui laissa en mourant le soin de la sainte Vierge. Comme cet Apôtre avoit eu la douleur de voir mourir le Sauveur, il eut la consolation d'être un des premiers à qui Marie-Magdelaine apprit sa résurrection. S. Jean fut le premier qui reconnut Jésus-Christ après sa résurrection, & fut un de ceux qui mangérent avec lui. Il accompagnoit S. Pierre lorsqu'il fit le miracle de guérir le boiteux, que l'on mettoit tous les jours à la porte du Temple, nommée *la belle.* Les Apôtres le députérent à Samarie avec S. Pierre. Enfin il assista au Concile de Jérusalem, & s'y distingua si fort par son zéle, que S. Paul ne fait point difficulté de dire qu'il y parut comme une des colonnes de l'Eglise. Il fut un de ceux qui s'attachérent le plus fort à la conversion des Juifs, & qui sortirent des derniers de Judée. Après la descente du S. Esprit, Jean prêcha la Foi dans l'Asie, & pénétra bien avant dans les Provinces orientales. Nous apprenons de l'Epître synodale du Concile d'Ephése au Clergé de Constantinople, qu'il a demeuré avec la sainte Vierge à Ephése. Les Anciens ne font point mention de ce séjour, ni du voyage de la Vierge; mais ils parlent clairement des Eglises que S. Jean avoit fondées dans l'Asie. Il fut Evêque de celle d'Ephése; & les Prélats de cette ville se dirent ses successeurs & les Disciples de S. Jean, & se fondérent sur son autorité, pour ne pas célébrer la fête de Pâques comme l'Eglise Romaine. On croit communément que cet Apôtre évangélisa aussi chez les *Parthes*, ausquels il écrivit sa premiére Epître, qui portoit autrefois ce titre. Il fut condamné à Rome par l'Empereur Domitien en l'année 95, à être jetté dans de l'huile bouillante, mais il en sortit plus sain & plus fort qu'il n'y étoit entré, & fut relégué en la petite Isle de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse.* Après la mort de Domitien, il revint à Ephése, où il fut obligé d'écrire son Evangile environ l'an 96 de Jésus-Christ. S. Jérôme nous apprend qu'il y fut engagé par les Evêques & les Députez des Eglises d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui soutenoient que le Sauveur du monde n'étoit qu'un homme, & qu'il n'étoit point devant Marie. On dit qu'ayant trouvé le premier, ou peut-être tous les deux ensemble, dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coutume de son tems, il n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ses Disciples, *que la maison ne tombe sur nous.* S. Jean, outre l'Apocalypse & l'Evangile, a encore écrit trois Epîtres, que nous avons entre les Ecritures Canoniques. Pour le Livre du *Trepas de la Vierge*, qu'on lui attribue, il est visiblement supposé. S. Jérôme dit que sur la fin de sa vie, sa foiblesse l'empêchant de faire de longs discours aux Fidéles, il se faisoit porter à l'Eglise, & ne disoit jamais que ces paroles: *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres.* Comme il répétoit toujours la même chose, ses Disciples lui dirent que chacun en étoit ennuyé. Il leur répondit, *C'est le précepte du Seigneur, & si on le garde, il suffit pour être sauvé.* C'est aux derniéres années de sa vie qu'il faut rapporter la conversion que Dieu opéra par son moyen en la personne d'un jeune homme qu'il avoit élevé, & dont il avoit confié l'éducation à un Evêque dont l'Histoire ne dit ni le nom ni la ville. Cet Evêque après avoir eu un très grand soin de ce jeune homme, lui laissa un peu trop l'usage de sa liberté; en sorte que s'étant lié avec de jeunes débauchez, il s'abandonna à tous les excès qu'il remarquoit en eux; de maniére qu'il devint lui-même Capitaine d'une troupe de Voleurs. Saint Jean étant revenu à Ephése, redemanda le jeune homme qu'il avoit laissé. Ayant appris le mauvais parti qu'il avoit pris, il en fut touché, & prit la résolution de l'aller trouver. Si-tôt que ce Voleur l'eut apperçu, il s'enfuit. S. Jean, nonobstant la foiblesse de son grand âge, le poursuivit de toute sa force, & lui cria, *Mon fils, pourquoi fuyez-vous votre pére, un vieillard seul & nud? ayez égard à ma vieillesse, ne craignez point, sachez qu'il n'y a point encore à desespérer de votre salut. Je répons pour vous à Jésus-Christ; j'engagerai mon ame pour la vôtre, & je donnerai ma vie pour y satisfaire; je suis prêt de mourir pour vous, comme Jésus-Christ est mort pour nous tous; arrêtez-vous, croyez à ma parole, c'est Jésus-Christ lui-même qui m'envoye à vous.* Le jeune homme se laissa fléchir par ces paroles, suivit les conseils de saint Jean, & eut le bonheur de rentrer dans l'Eglise, d'y recevoir l'absolution de toutes ses fautes, & d'être admis à la participation des Sacremens. S. Jean mourut à Ephése sous le régne de l'Empereur Trajan, vers l'an 101 de l'Ere Chrétienne, âgé d'environ 90 ans.

☞ On a douté si ce saint Apôtre étoit mort, ou si Dieu le réservoit avec Enoch & Elie, pour combattre l'Antechrist. Les paroles que dit le Fils de Dieu à S. Pierre, ont donné lieu à ce doute; car elles semblent signifier que saint Jean ne devoit point

mou-

mourir comme les autres Apôtres. Il y a apparence que saint Hippolyte Martyr a été le premier qui a donné cours à cette opinion, dans son Livre *De Consummatione Mundi*. Cependant le Ménologe des Grecs fait mention du jour de sa mort au 26 Septembre. Polycrate, Evêque d'Ephèse, en parle de la même façon en écrivant au Pape Victor. Eusébe & saint Jean Chrysostome font aussi mention de ses Reliques & de son sépulcre: ce que le Pape Célestin semble supposer dans l'Epître aux Pères du Concile d'Ephèse. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on conservoit encore des Reliques de ce Saint à Ephèse l'an 431, dans une Eglise qui portoit son nom, & à laquelle l'Empereur Justinien fit de grands présens. L'Eglise Latine célébre la Fête de cet Apôtre le 27 Décembre. * *Matthieu*, ch. 4. v. 21. *Luc*, ch. 5. v. 9. *Marc*, ch. 5. v. 29. 37. *Jean*, ch. 19. v. 26. 27. *Matthieu*, ch. 17. v. 1. *Luc*, ch. 9. v. 54. *Marc*, ch. 10. v. 35. *Luc*, ch. 22. v. 8. *Jean*, ch. 14. v. 23. 24. 25. *Marc*, ch. 26. v. 37. *Jean*, ch. 20. v. 2. 4. ch. 21. v. 7. *Actes des Apôtres*, ch. 3. v. 1. & *suiv.* ch. 8. v. 14. ch. 15. v. 6. & *suiv.* *Epître aux Galates*, ch. 2. v. 9. Eusébe, *in Chron.* & *Hist.* l. 3. & 3. Tertullien, *de Anima*, &c. c. 50. Saint Jérôme, *de Script. Eccles.* c. 9. Saint Irénée. Saint Epiphane. Saint Jean Chrysostome. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, *A. C.* 35. 44. 54. &c. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*.

Quelques Auteurs reconnoissent un saint JEAN, appellé *l'Ancien*, & le distinguent de saint Jean *l'Evangéliste*. C'est celui que Papias avoit fréquenté, comme il le témoigne dans Eusébe. Dans le tems qu'il conversoit avec ce saint homme, l'Apôtre du même nom étoit déja mort, & Papias ne pouvoit apprendre aucune particularité de saint Jean *l'Apôtre*, que par la tradition des personnes âgées. Outre cela on voyoit, selon le témoignage de saint Jérôme, deux sépulcres à Ephèse, où étoient les corps de ces deux Disciples de Jésus-Christ. Denys, Evêque d'Alexandrie, *dans l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe*, l. 7. c. 25, reconnoit une grande différence de style, entre l'Evangile & la première Epître de saint Jean, qu'il croyoit être de *l'Apôtre*, & les deux autres Epîtres avec l'Apocalypse, qu'il attribuoit à saint Jean *l'Ancien*; mais cette opinion d'un particulier ne doit point prévaloir contre le consentement de l'Eglise Universelle. Quelques Savans prétendent que ce saint Jean *l'Ancien* a été le même qui se nommoit aussi *Marc*, & dont il est parlé, *Actes*, ch. 12. v. 12 & 25: & ch. 15. v. 37. * Eusébe, *Hist. Eccles.* S. Jérôme, *in Catal. Script. Eccles.* Dodwell, *Dissertationes in Irenaeum*.

JEAN, (Saint) surnommé *Marc*, Disciple des Apôtres, étoit fils de Marie habitante de Jérusalem, qui y avoit une maison, où saint Pierre se retira après avoir été délivré de la prison par un Ange. Quelques jours après, saint Paul & saint Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jérusalem apporter les aumônes des Fidéles de Syrie, emmenérent avec eux Jean-Marc. Il les suivit & les accompagna dans le cours de leur prédication, jusqu'à ce qu'ils furent arrivez à Berges en Pamphylie, où il les quitta pour s'en retourner à Jérusalem. Six ans après, saint Paul & saint Barnabé, se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit son parent: mais saint Paul s'y opposa: ce qui fut cause de la séparation de ces deux Apôtres. Saint Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & le mena en Chypre. On croit néanmoins que Jean-Marc rejoignit saint Paul, & que c'est lui dont saint Paul fait les recommandations à Philémon & aux Colossiens, en l'appellant Marc, cousin de Barnabé. Il le met au nombre des Juifs convertis, qui l'assistoient à Rome pendant sa prison, & mande aux *Colossiens* de le bien recevoir, s'il alloit chez eux. Ce même Apôtre, dans la seconde Epître à *Timothée*, prie ce Disciple de lui amener Marc à Rome. *Quelques-uns* ont confondu mal-à-propos ce Jean-Marc avec saint Marc l'Evangeliste. * *Actes des Apôtres*, ch. 12. 13. & 15. *Epître à Philémon*, v. 24. *Epître aux Colossiens*, ch. 4. v. 10. 2 *Epître à Timothée*, ch. 4. v. 11. S. Jérôme, *de Vir. Illust.* c. 6. Baronius, *A. C.* 34. 45.

* JEAN DE GISCALA, fils d'un nommé Lévi, & natif de Giscala en Galilée. Il défendit d'abord la ville de Giscala contre les Romains, durant la dernière guerre que Vespasien leur fit. Après la prise de cette ville, il vint à Jérusalem, où il commit une infinité de maux & de violences dans le Temple & dans la ville. Il feignit d'abord de tenir le parti d'Ananus & du peuple contre les Zélateurs & les séditieux, qui vouloient soutenir la guerre contre les Romains; mais il alloit secrettement découvrir aux Zélateurs les résolutions qu'Ananus & les gens de bien prenoient pour la conservation de la République. Il sut même si bien gagner leur confiance qu'ils le députerent vers les Zélez qui étoient maîtres du Temple, pour moyenner un accommodement entre eux. Mais au lieu de leur inspirer des sentimens de paix, il leur conseilla de faire venir les Iduméens à leur secours contre Ananus & ceux de son parti. Les Iduméens entrerent dans la ville & dans le Temple, & après avoir fait mourir Ananus & quelques autres des principaux de la ville, ils s'en retournérent chez eux, chargez du butin qu'ils avoient fait dans Jérusalem. Cependant les Zélez se partagérent. Jean de Giscala avoit parmi eux un puissant parti: Eléazar fils de Simon en avoit un autre. Celui-ci voyant qu'il n'étoit pas le plus fort, fit venir Simon fils de Gioras qui étoit à la tête d'une troupe de Brigands qui tenoient la campagne. Tel étoit l'état de Jérusalem, lorsque Tite la vint assieger l'an de Jésus-Christ 70. Eléazar étoit maître de l'intérieur du Temple, Jean de Giscala en occupoit la partie extérieure & les portiques, & Simon fils de Gioras étoit maître de la haute ville de Jérusalem, & d'une partie de la basse. De cette sorte Jean étoit comme entre deux feux, ayant à résister à Eléazar d'un côté, & à Simon de l'autre. Ces trois partis, quelque ennemis qu'ils fussent entre eux, se réunissoient dès qu'il s'agissoit de combattre les Romains; & après cela ils recommençoient à se détruire l'un l'autre. A la fin du siége, lorsque la ville fut prise, Jean de Giscala se sauva dans un égout, où il demeura quelques jours: mais ayant été découvert & amené à Tite, il fut condamné à une prison perpétuelle. C'étoit une peine trop légére pour un homme qui s'étoit souillé par une infinité de crimes, & qui étoit la principale cause de la ruine de sa patrie, comme le remarque Joseph. * Le P. Calmet, *Dictionnaire Hist. de la Bible*. Joseph, *Guerre des Juifs*, l. 4. c. 4: l. 5. c. 5. 6. 7: l. 6. c. 1.

* JEAN. On trouve dans les Actes les plus assurez & les plus anciens des Martyrs, sept Martyrs qui ont porté le nom de Jean. *Voyez* Theod. Ruinarti *Acta Martyr. sincera & selecta*.

JEAN, (Saint) Martyr à Nicomédie, au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est celui qui arracha l'Edit des Empereurs contre les Chrétiens, aussitôt qu'il fut affiché à Nicomédie, le 24 Février de l'an 303, & qui ayant été arrêté sur le champ, fut rôti sur un gril. Eusébe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, & disent seulement qu'il étoit d'une qualité fort distinguée. Usuard & Adon lui donnent le nom de Jean, & font mémoire de lui au septiéme de Septembre. * Eusébe, *Hist.* l. 8. c. 2. Lactance, *de Mortib. Persecutor.* c. 13. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*, *tome* 5. Baillet, *Vies des Saints*.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint) à qui son éloquence fit donner ce nom, qui signifie *bouche d'or*, naquit vers l'an 354 ou 355, à Antioche, d'une noble famille, à laquelle il ajouta un nouveau lustre par sa vertu. Son pére, qui s'appelloit *Second*, étant mort dans le tems qu'il étoit encore fort jeune, sa mére eut soin de lui donner une éducation Chrétienne. Il eut Libanius pour Maître de Rhétorique, & Andragathe pour son Professeur de Philosophie. Depuis il voulut suivre le Barreau; mais changeant de dessein, il s'adonna à l'étude des Saintes Lettres, & embrassa la vie solitaire sous la discipline de Cartorius. Il fut connu & estimé de Mélèce d'Antioche, & fut élevé par ce grand homme à l'Ordre de Lecteur. Quelque tems après, le même Mélèce ayant été relégué en Arménie par l'Empereur Valens, Jean se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, où il demeura quatre ans. Le desir d'une plus grande solitude lui fit choisir une grotte, où il passa deux ans entiers en des exercices de pénitence si rigoureux, que sa santé en fut altérée le reste de sa vie. Ses maladies l'obligérent de revenir à Antioche, où Mélèce qui étoit aussi de retour, l'ordonna Diacre l'an 380. Dans la solitude il écrivit les Livres *du Sacerdoce*; & pendant son Diaconat il publia ceux *de la Providence*, & composa des Homélies de la nature incompréhensible de Dieu; celles qui sont contre les Juifs; & plusieurs autres Ouvrages excellens. Flavien, successeur de Mélèce, le fit Prêtre l'an 385. Alors joignant l'étude aux exercices de son Ministère, il composa la plupart des Oeuvres que nous avons de lui. Ce fut en ce tems-là que son Prélat lui confia l'emploi de Prédicateur; & il s'en acquitta avec tant d'éloquence & de fruit, qu'on le surnomma Chrysostome, ou *Bouche d'or*. Nectarius, Prélat de Constantinople, étant mort, Jean fut élu pour remplir sa place le 26 Février 397. Il fallut, pour le tirer d'Antioche où le peuple vouloit le retenir, que celui qui y commandoit, sous prétexte de le mener en un lieu de dévotion, le fit sortir de la ville avec lui, & le mit sur un chariot, d'où on le conduisit à Constantinople. Théophile, Evêque d'Alexandrie, que l'Empereur avoit mandé pour ordonner l'Evêque de Constantinople, étoit porté pour un nommé Isidore, & s'opposoit fortement à l'ordination de Jean; mais Eutrope obligea Théophile d'ordonner le dernier. Saint Chrysostome songea d'abord à remplir les devoirs d'un bon Pasteur, & à chasser les loups de la bergerie; & il obtint à cet effet de l'Empereur Arcadius une Loi rigoureuse contre les Hérétiques Eunomiens & Montanistes, pour les bannir hors des villes, & pour empêcher leurs Assemblées. Il réforma aussi les abus du Clergé, & retranchant une partie des dépenses que faisoient ses prédécesseurs, il employa le reste, ou à nourrir les pauvres, ou à bâtir des Hôpitaux. La liberté des invectives publiques qu'il fit contre l'orgueil, le luxe & la violence des Grands, lui fit des ennemis, & sur-tout souleva contre lui Eutrope, Favori du Prince. Il s'opposa courageusement aux Tyrans, qui déchiroient l'Empire, & sur-tout à Gaïnas, auquel il refusa une Eglise pour les Ariens. Depuis il fit bannir ces mêmes Hérétiques de Constantinople, & se brouilla avec saint Epiphane, au sujet des Origénistes. Théophile d'Alexandrie rompit avec lui pour le même sujet. Pour se venger du saint Prélat, il attira à son parti quelques Evêques, l'Impératrice Eudoxie, & diverses autres personnes de qualité; puis se retirant dans un fauxbourg de Chalcédoine, nommé *le Chêne*, il y tint l'an 403 un Synode, dans lequel on présenta plusieurs accusations contre Jean, qui y fut cité, & qui ne voulant pas répondre, fut déposé. L'Empereur prévenu par ses ennemis, le chassa de Constantinople, où il fut rapellé bientôt après, & glorieusement rétabli sur son Siége l'an 404. Sa sortie de Constantinople fut suivie d'une furieuse grêle, qui y tomba. A peine huit mois s'étoient passez depuis son rétablissement, qu'on renouvella les persécutions contre lui. Ses ennemis furent que le Saint avoit déclamé avec son zéle ordinaire contre un grand bruit, fait près de l'Eglise, à la dédicace d'une statue de l'Impératrice, & ils animérent tellement Eudoxie contre lui, qu'elle résolut de le perdre. En effet, après diverses persécutions qu'il souffrit en sa personne & en celle de ses amis à Constantinople, d'où on le chassa, & à Césarée où il s'étoit réfugié, on le relégua à Cucuse, lieu désert & destitué de toutes les choses nécessaires à la vie. Jean y étant attaqué d'une fièvre tierce, y souffrit beaucoup,

coup, & ne reçut de consolation que par les Lettres du Pape Innocent I, & des plus grands Evêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'Empereur Honorius écrivit même en sa faveur à son frére Arcadius. Aprés un long exil, on le transféra à Arabisse en Arménie; & comme de ce lieu on le menoit à Pityus, sur la Mer Noire, il fut si maltraitté des Soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin le 14 Novembre 407, âgé d'environ 52 ou 53 ans. Ce saint Docteur, qui a été l'une des plus grandes lumiéres de l'Orient, a été appellé par les Papes l'*Augustin des Grecs*, & a été loué dans des Conciles Oecuméniques, avec des éloges extraordinaires. Les plus belles éditions de ses Oeuvres sont, celle de Henri Savil, faite en Angleterre en huit tomes l'an 1613, & celle qu'on nomme de Commelin l'an 1603, en quatre volumes pour l'Ancien Testament, à laquelle il faut joindre celle du Nouveau Testament, par le Pére Fronton du Duc à Paris l'an 1613, en six. Il y en a une autre à Venise de 1574; une de Paris, chez Nivelle, &c. Le Pére Combesis a aussi publié divers Traitez attribuez à ce saint Pére. Dom Bernard de Montfaucon a entrepris une nouvelle édition de toutes ses Oeuvres, dont plusieurs volumes ont déja paru. On a en François une excellente Vie de S. Jean Chrysostome, composée par M. Hermant. Pallade, Léon Empereur, George Métaphraste, & d'autres y ont aussi travaillé. * Innocent, *Epist.* 1. Saint Jérôme, *Catal. c.* 120. Saint Augustin, *in libris advers. Pelagium.* Saint Isidore de Péluse, *Epist. l.* 1. *Epist.* 156. Cassien, *de Incarnatione*, *l.* 7. Isidore de Séville, *c.* 8. Photius, *Cod.* 25. 86. 172. 173. 174. 270. 274. 277. Sigebert, *c.* 36. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Evagre. Nicéphore. Suidas. Honoré d'Autun. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Godeau, &c.

JEAN CLIMAQUE, (Saint) surnommé *le Scholastique*, à cause de son érudition, & *le Sinaïte*, du lieu de sa demeure, & plus communément *Climaque*, à cause de son Livre qu'il a intitulé *l'Echelle Sainte*, naquit selon toutes les apparences, vers l'année 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans le célébre Monastére du mont Sinaï: ce qui fait conjecturer qu'il étoit originaire de quelque ville de Judée, voisine de cette montagne, qui est dans l'ancienne Arabie. On croit aussi qu'il avoit été instruit dans les Belles-Lettres avant sa retraite, puisque les Grecs le nommérent *le Scholastique*. Aprés la mort de son Abbé, il s'enferma dans une cellule, où il vécut dans les exercices d'une pénitence extraordinaire. Il se laissoit voir à peu de personnes, & seulement pour des occasions de charité; autrement il demeuroit des années entiéres sans dire une seule parole. Depuis il fut Abbé du Monastére du mont Sinaï, où vivoient plusieurs Solitaires, qu'il gouverna avec une admirable sainteté. Jean, Abbé du Monastére de Raïte, le pria d'écrire quelque Traité pour la perfection des Solitaires; & dans la Lettre qu'il lui écrivit, il le nomme un Ange, Pére des Péres, & Docteur éminent entre les Docteurs. Là-dessus, Jean Climaque écrivit un Ouvrage, qui consistoit en deux parties, dont la premiére est l'*Echelle sainte*, qu'il dressa sur le modéle de celle que vit en songe le Patriarche Jacob. Elle est composée de trente degrez, en l'honneur des trente années de la vie cachée de Jésus-Christ. La seconde partie de son Livre est *la Lettre au Pasteur*. Ce saint Abbé mourut âgé d'environ 80 ans, vers l'an 605 ou 606, le 30 Mars, qui est le jour que les Grecs & les Latins célébrent sa Fête. Sa Vie a été écrite en Grec par deux Religieux de son tems; par Daniel qui étoit du Monastére de Raïte, & par un autre de celui de Sinaï. Jean, Abbé de Raïte, fit des éclaircissemens sur cet Ouvrage de saint Jean Climaque. Elie, Métropolitain de Créte, en fit encore environ 250 ans aprés; & sur la fin du XVI siécle, Isselttius, Docteur de Flandre, en ajouta de nouveaux aprés chaque degré, en donnant au public la Version Latine de l'*Echelle sainte* d'Ambroise Camaldule. L'Abbé Jacques de Billi, & le Pére Rader ont aussi traduit cet Ouvrage de Grec en Latin. On en a une excellente Traduction Françoise avec la Vie du Saint, par M. Arnaud d'Andilli. * On pourra aussi voir Baronius, *in Annal. & in Martyrol.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Rader & Baillet, *Vies des Saints*, 30 *Mars.*

JEAN, (Saint) Patriarche d'Alexandrie, dit *l'Aumônier*, à cause de ses charitez extraordinaires envers les pauvres, étoit de l'Isle de Chypre, dont son pére avoit été Gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le Siége Patriarchal d'Alexandrie aprés Théodore, & commença par y exercer sa libéralité envers les pauvres, à laquelle son inclination le portoit, ce qu'il continua durant tout le tems de son Pontificat, particuliérement pendant la famine, qui arriva l'an 615, & la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte, qui tombérent peu de tems aprés sous la Domination des Perses, le fit résoudre à quitter Alexandrie pour se retirer en Chypre. Y étant arrivé, il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors *Amathunte*, lieu de sa naissance, l'an 616. Les Grecs & les Orientaux font mémoire de lui, au onziéme de Novembre jour de sa mort; & les Latins au 23 Janvier. C'est lui qui a donné le nom à l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; parce que l'Eglise de leur premier Hôpital en cette ville, étoit titulaire de son nom, quoique dans la suite, ils ayent choisi saint Jean-Baptiste pour leur Patron. * Leontius Neapolit. *ex Menaa, apud Bolland.* Moschius, *in Prato spirituali.* Baillet, *Vies des Saints* 23 *Janvier*.

JEAN DAMASCENE, ou de DAMAS (Saint) en Syrie, Prêtre & Religieux, surnommé *Manzur*, naquit à Damas, ville de Syrie, vers l'an 676. Un Religieux Italien nommé *Côme*, fut chargé de son éducation, & lui apprit en peu de tems la Dialectique, la Philosophie, les Mathematiques & la Théologie. Jean devint ensuite Chef du Conseil du Prince des Sarazins. Ce Saint éclairoit l'Orient par sa sainteté, & par sa doctrine dans le VIII siécle. Il défendit le culte des Images, contre l'Empereur Léon *l'Isaurien*, dés l'an 727. L'an 754, il le soutint encore contre Constantin *Copronyme*, qui dans un Concile d'Evêques de son parti, dit anathême à saint Germain de Constantinople, à saint George de Cypre, Archevêque d'Antioche-de-Pisidie, & à saint Jean Damascéne, qu'il appelloit *Manzur* & *Sarazin*. Les Orthodoxes, lui donnérent le nom de *Chrysorrhoas*, pour exprimer son éloquence, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. Le Calife des Sarazins, nommé Hischam, lui fit couper la main, sur l'accusation qui lui fut intentée d'avoir écrit une Lettre à l'Empereur Léon, pour lui donner avis qu'il étoit aisé de surprendre la ville de Damas; mais cette Lettre avoit été supposée par l'Empereur, qui vouloit perdre saint Jean Damascéne, parce que ce grand homme avoit écrit pour la défense des Images. La nuit suivante cette main lui fut remise en dormant, par un miracle qui fut connu de tout le peuple. Ce Saint vivoit encore l'an 754, & mourut vers l'an 760, ce qui est bien éloigné du sentiment de Vincent de Beauvais, de saint Antonin, de Raphaël Volaterran, & de plusieurs autres qui ont cru que saint Jean Damascéne florissoit sous l'Empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 390. Il a écrit divers Ouvrages; quatre Livres de la Foi Orthodoxe; plusieurs Oraisons pour la défense de la Foi; & grand nombre de petits Traitez. L'Abbé de Billi les traduisit en Latin. Nous les avons en Grec & en Latin imprimez à Bâle l'an 1559. Jean de Jérusalem composa sa Vie. Nous ne disons rien de l'Histoire de Barlaam & de Josaphat, & de quelques autres Piéces attribuées à saint Jean Damascéne. Le P. le Quien, Dominicain, a donné l'an 1712, une belle édition Greque & Latine des Ouvrages de ce Pére. * Baillet, *Vies des Saints*, *sixiéme Mai.*

JEAN, (Saint) Evêque de Naples, dans le IX siécle, que quelques-uns ont nommé *d'Aquarola* (qui étoit peut-être le nom du village où il étoit né, dans le territoire de Naples.) Il étoit du Clergé de cette ville, quand le Consul de Naples, nommé Bon, fit mettre en prison Tibére, Evêque de Naples. Ce Consul fit élire Jean en la place de Tibére, quoiqu'il refusât cette dignité. Tibére consentit à cette élection. Bon étant mort au bout de dix-huit mois, Jean obtint de son successeur la délivrance de Tibére, qui mourut peu de tems aprés, & reconnut Jean pour légitime Evêque. Sur la déclaration de Tibére, le Pape Gregoire IV ordonna Jean Evêque de Naples l'an 842. Il gouverna saintement cette Eglise, & mourut l'an 853. L'Eglise de Naples a honoré sa mémoire, & l'on fait sa Fête au premier d'Avril. * *Joannes Diacon. Neapolit. apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints*, *Avril.*

JEAN de MATERA (Saint) né au plus tard vers l'an 1070, à Matéra dans la Pouille, de parens illustres, se retira dans une Isle qui est vis à vis de Tarente, où il garda quelque tems les troupeaux d'un Monastére, & étant allé ensuite en Calabre, & de là en Sicile, il demeura dans un Désert de cette Isle pendant deux ans, sans s'y nourrir d'autres choses que de figues sauvages & d'herbes améres. Etant retourné ensuite dans la Pouille, & ayant choisi sa demeure à Génosa, où étoient alors ses parens qui ne le reconnurent pas, quoiqu'ils le vissent tous les jours, il se prépara à la prédication par un silence de deux ans & demi; aprés quoi ayant déclamé avec véhémence dans la place publique contre les vices du siécle, il eut le bonheur de convertir un grand nombre de personnes. On assure que Dieu lui accorda dés-lors le don des miracles, qu'il fit depuis en grand nombre; mais quelques malicieux ayant fait courir le bruit qu'il avoit trouvé un thrésor, on l'arrêta, & on le mit en prison. Au sortir de là il alla à Capoue, & revint encore dans la Pouille, sur le Mont-Laceno, où étoit alors S. Guillaume, qui fonda quelques années aprés l'Ordre du Mont-Vierge. Il se transporta ensuite avec le même Saint sur le Mont-Cogno: & enfin s'étant séparé de lui, il vint à Bari, où ses prédications lui firent des affaires, quelques personnes mal intentionnées l'ayant voulu faire passer pour Hérétique. Il ne lui fut pourtant pas malaisé de se purger; aprés qu'on l'eut renvoyé absous, il demeura quelque tems dans un Monastére, & enfin s'étant retiré sur le Mont-Gargan avec cinq ou six Disciples, il jetta vers l'an 1118, les fondemens d'un Ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appellé de Pulsano, du nom du principal Monastére, qui est encore trés considérable pour les revenus, quoique les Abbez Commendataires n'y entretiennent qu'un trés petit nombre de Religieux conventuels. On apprend de l'Historien de sa Vie, qui l'avoit écrite à la sollicitation de saint Guillaume son ancien ami, qu'entre les Monastéres soumis à sa conduite, il y en avoit quelques-uns de Religieuses. Il y faisoit suivre la Régle de S. Benoît, à laquelle il avoit joint une Régle particuliére qui est perdue. Aprés avoir gouverné sagement sa nouvelle Congrégation, il mourut le 20 Juin de l'an 1139, auquel quelques Eglises font sa Fête. * Sa Vie est dans le Recueil des Bollandistes, *tome* 4. 20 *Juin.*

JEAN de MATHA, (Saint) premier Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, natif d'un bourg nommé *Faucon*, dans la vallée de Barcelonette en Provence, où les Religieux Déchaussez de cet Institut ont bâti un Monastére depuis l'an 1261, vint au monde le 24 Juin de l'an 1160, & aprés avoir achevé son Cours de Théologie en l'Université de Paris, il reçut le bonnet de Docteur avec un applaudissement universel. Dieu lui fit connoître le dessein qu'il avoit de se servir de lui pour l'établissement de l'Ordre de la Trinité, par une vision qu'on dit qu'il eut à Paris, en sa premiére Messe, en présence de l'Evêque Maurice de Sully. Il s'associa au saint Hermite Félix de Valois, dans la solitude de Cerfroy, prés de Meaux. Ensuite ils allérent à Rome, où le Pape Innocent III leur donna solemnellement le deuxiéme Février

vrier 1199 un habit blanc, sur lequel étoit attachée une croix rouge & bleue, & leur permit de recevoir des Disciples pour former un Ordre sous le titre de la sainte Trinité, dont la principale fin fût la Rédemption des captifs. Ce même Pape voulut que ce fût l'Evêque de Paris avec l'Abbé de Saint-Victor, qui leur prescrivît une Régle. Philippe-Auguste leur permit de recevoir les établissemens qu'on leur offriroit; & Gaucher de Châtillon leur donna presque aussitôt Cerfroy, entre Gandeleu & la Ferté-Milon sur les confins de la Brie & du Valois, où l'on bâtit un Monastére qui a toujours été reconnu pour Chef de l'Ordre. Quand la Régle fut dressée, Jean de Matha retourna à Rome pour la faire approuver par le Pape, qui non seulement lui accorda cette approbation, mais lui donna une Eglise. On donna encore plusieurs autres Monastéres & Hôpitaux au saint Fondateur tant en France qu'en Espagne, où il fit un voyage, pour aller ensuite dans la Barbarie, d'où il ramena six-vints captifs qu'il avoit rachetez. Enfin ayant passé les deux derniéres années de sa vie dans Rome à visiter les prisonniers, à consoler & assister les malades & à annoncer la parole de Dieu, il mourut saintement dans cette ville le 22 Décembre de l'an 1213 ou 1214, & fut enterré dans l'Eglise de saint Thomas *in formis*, qui appartenoit alors à son Ordre, & d'où son corps a été transféré en Espagne. On voit dans cette Eglise le Tombeau du Saint, & une Inscription qui doit être récente, puisque l'Histoire de l'institution de l'Ordre de la Trinité y est très mal décrite: on la rapporte ici, pour faire remarquer combien il faut se défier de ces sortes de monumens.

Ann. Dom. Incarn. MC. XCVII. Pont. vero D. Innocent. III. An. I. XV. Kal. Jan. institutus est nutu Dei Ordo SS. Trin. à F. Joanne sub propria reg. sibi ab Apost. Sede concessa. Sepultus est idem F. in hoc loco Ann. Dom. M. CC. XIII. Mens. Decemb. XXII. * Voyez le Bullaire, *tome* 1. *Const.* 9. *Innoc. III.* Gaguin, *Hist. Franc. l.* 6. Le Mire, *Orig. Monast. l.* 1. *c.* 8. Sabellic, *Ennead.* 9. Sponde, *in Ann. Chronique de cet Ordre.* Bouche, *Histoire de Provence, &c.* Un Religieux de cet Ordre a publié à Rome, *in folio*, en 1683, les Annales de son Ordre.

JEAN de MEDA (Saint) né sur la fin du XI siécle à Méda, lieu éloigné de dix milles de la ville de Côme en Italie; étoit de la famille des *Oldrati* de Milan, qui selon Morigia, a donné à l'Eglise *deux Cardinaux, quatre Archevêques de Milan, deux Evêques de Novare*, & un Général à l'Ordre de saint Dominique. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, & reçu l'Ordre de Prêtrise, il se retira dans la solitude de Rondenario, sur la riviére de Coscia, à quelque distance de Côme; & ensuite l'ayant quittée pour entrer dans l'Ordre des Humiliez, qui n'étoit composé alors que de Laïcs, il en devint bientôt le Supérieur. C'est lui qui a donné à cet Ordre la forme qu'il a conservée jusqu'à sa suppression. Il y fit recevoir la Régle de saint Benoît, mais en y changeant le nom de Fréres & de Moines en celui de Chanoines; y introduisit l'obligation de dire tous les jours l'Office de la Vierge; & composa un Bréviaire particulier, sous le titre d'Office des Chanoines. Par-là l'Ordre des Humiliez devint un vrai Ordre Religieux, composé d'Ecclésiastiques & de Laïcs; car il fit prendre les Ordres sacrez à ceux qu'il jugea capables de les recevoir. Ses prédications y attirérent un grand nombre de gens: ce qui lui donna moyen de faire plusieurs établissemens dans la Lombardie; & de là vient qu'on lui donne le titre de *Propagateur de l'Ordre des Humiliez*, mais ce qui lui fait encore plus d'honneur est sa charité pour les pauvres, *qu'il eut soin de secourir au hazard de manquer des choses nécessaires. On assure que Dieu manifesta sa* sainteté par plusieurs miracles, qu'on ne rapportera point ici. Il mourut le 26 Septembre 1159, avec une réputation si bien établie, que le Pape Alexandre III, successeur immédiat d'Adrien IV, mort la même année 1159, le mit au Catalogue des Saints. * Saint Antonin, *Hist. partie* 2. *tit.* 15. *c.* 23. Sylvestre Maurolycus, *Mare oceano di tutte le Religioni.*

JEAN COLOMBIN (Saint) d'une des plus nobles familles de Sienne, épousa Blaise Bandinelli, d'une famille qui avoit donné à l'Eglise le Pape Alexandre III, & parvint par degrez jusqu'à la dignité de Gonfalonier de sa République. On assure que sa vie fut d'abord fort dereglée, & que son avarice le rendoit odieux; mais la lecture qu'il fit presque malgré lui de la Vie de sainte Marie Egyptienne lui ayant touché le cœur, il devint non seulement le plus libéral de tous les hommes, mais le plus tendre pour les pauvres, & voulut enfin l'an 1363 se rendre pauvre lui-même pour l'amour de Jésus-Christ. Un Gentilhomme Siennois, nommé François di Mino Vincenti, s'étoit joint à lui dès auparavant, & on auroit peine à croire tout ce qu'ils firent pour se rendre méprisables; mais en cherchant la haine publique, ils se firent un grand nombre de Disciples, qui les imitérent exactement, & leur genre de vie fut approuvé l'an 1367 par le Pape Urbain V, qui exigea seulement qu'ils quitassent leurs habits de bure tous rapiécés pour prendre les habits qu'il leur donna, & leur fit prendre des sandales de bois, pour ne pas marcher nuds piez, comme ils avoient fait jusques-là. C'est là le commencement de l'Ordre des Clercs Apostoliques, dit d'abord Jésuates, & ensuite Jésuates de saint Jérôme. On lui donna ces noms, parce que leur saint Instituteur voulut qu'ils eussent toujours le nom de Jésus à la bouche, & qu'ils eussent aussi une particuliére dévotion pour saint Jérôme, sous le nom de qui ses Disciples firent dédier presque toutes leurs Eglises. Saint Jean Colombin mourut le 31 Juillet de la même année 1367, & fut enterré à Sienne dans l'Abbaye de Sainte-Bonde. Le Pape Grégoire XIII fit insérer son nom dans le Martyrologe Romain: sa Fête est de précepte à Sienne. * Morigia, *Hist. de gli Huom. Illust. Giesuati.*

JEAN DE LA CROIX, (Le bien-heureux) Espagnol, Réformateur des Carmes, de la famille des Yépès, étoit fils de *Gonzalo* d'Yépès, & de *Catherine* Alvarès. Il naquit l'an 1542 à Ontivéros, bourg de la vieille Castille dans le Diocése d'Avila. Il entra dans l'Ordre des Carmes, au Couvent de Médina del Campo, l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus austére que celle des autres Religieux: il avoit dessein d'entrer dans la Chartreuse de Ségovie; mais sainte Thérése étant venue à Médina del Campo, pour fonder une Maison de filles Carmélites, le détourna de ce dessein, & l'engagea à travailler avec elle à la réforme de l'Ordre des Carmes. Il vint avec elle à Valladolid, où il prit l'habit des Carmes réformez, communément appellez *Déchaussez*: il en établit un Couvent à Dumélo Pélito d'Avila, où il reçut des Novices. Il prit alors le nom de Jean de la Croix, & augmenta ses austéritez. Sainte Thérése se servit de lui pour en établir encore d'autres, & le fit venir à Avila, pour être Confesseur des Religieuses du Couvent des Carmélites, & les porter à embrasser la réforme. Les anciens Religieux de cet Ordre le firent enlever & mener à Tolède, où ils le renfermérent dans un cachot. Il y demeura neuf mois, & en fut enfin tiré par le crédit de sainte Thérése; mais les Supérieurs de la réforme, qui vouloient que l'on abandonnât la conduite des Carmélites, lui suscitérent de nouvelles affaires. Il mourut dans le Couvent d'Ubéda, le 14 Décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a laissé des Ecrits de Spiritualité en Espagnol, & traduits en Italien & en Latin, intitulez, *La Montée au Mont-Carmel; La Nuit obscure de l'ame; La flamme vive de l'amour; Le Cantique du divin amour.* Il y fait les principes d'une Mysticité outrée. Il a été béatifié par Clément X, en 1675. * Jérôme de saint Joseph, *Vie d. Bienheureux Jean de la Croix.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Baillet, *Vies des Saints.*

Le caractére singulier de Jean de la Croix, *dit M. Poiret*, est 1. celui d'une nudité si universelle de l'ame & de ses puissances, que même elle s'étende jusques à se dénuer de l'attachement à toutes les graces sensibles & particuliéres que Dieu donne souvent aux commençans, soit qu'elles viennent par la voye des sens ou de l'imagination, ou par celle des autres puissances, à la réserve seulement des paroles substantielles & des attouchemens substantiels de Dieu. 2. Une autre partie du caractére particulier de cet Auteur est la purification passive tant de l'ame que de l'esprit, ou la préparation prochaine pour s'unir à Dieu. Il parle de cette purification dans sa *Nuit obscure* plus vivement que personne n'ait encore fait. Il traite dans sa *Vive flamme de l'amour*, de l'union divine & de ses merveilles; & dans son *Cantique de l'Epoux divin & de l'Epouse*, des différentes conduites & des vicissitudes de caresses amoureuses & d'épreuves améres qui se passent entre Dieu & une ame qui est arrivée à l'union divine; mais qui durant cette vie doit être exercée de Dieu en diverses maniéres, pour les fins que Dieu sait. Sa Vie qu'on a en abrégé, fait connoître que c'étoit une ame d'une pureté singuliére. On a traduit & publié ses Ouvrages en Latin à Cologne en 1639, & en Allemand à Prague en 1697. On en a deux Traductions Françoises, l'une ancienne imprimée quatre ou cinq fois, à Paris, & nommément en 1665; l'autre a été publiée à Paris en 1694, par le P. *Maillard* Jésuite. Le stile en est plus pur que de la premiére, mais elle est moins fidéle, & on y a fait divers retranchemens. * Poiret, *Lettre touchant les Auteurs Mystiques*, *p.* 19. *&c.*

JEAN DE DIEU, (Saint) Fondateur de l'Ordre de la Charité, naquit à Montemajor *el Novo*, petite ville de Portugal, avec titre de Comté, en la Province d'Alentejo au Diocése d'Evora, le huitiéme Mars 1495, de parens pauvres & d'une basse extraction. Son pére nommé *André* Ciudad, & sa mére dont on ignore le nom, l'élevérent jusqu'à l'âge de neuf ans. Un Prêtre inconnu ayant logé chez eux, persuada à cet enfant de le suivre en Espagne. Ils entreprirent ce voyage à l'insu du pére & de la mére de Jean de Dieu. Mais le Prêtre le laissa dans la ville d'Oropésa en Castille. Jean se voyant abandonné, & n'ayant pas de quoi vivre, passa une partie de sa jeunesse à servir un Berger de ce païs-là, qui pour le récompenser de ses bons services, voulut lui donner sa fille en mariage. Jean, préférant le célibat à l'état du mariage, refusa ce parti, & embrassa celui des armes. La dissipation & le mauvais exemple de ceux qui sont engagez dans cette profession, le jetta dans plusieurs fautes considérables. Dieu qui ne vouloit pas le perdre, mais le sanctifier, lui suscita plusieurs occasions, qui en le dégoûtant de la profession de Soldat, le portérent à quitter l'Armée. Il revint à Oropésa, & continua à faire sa premiére fonction de Berger. Après avoir exercé cet emploi pendant quelque tems, il s'engagea derechef dans l'Armée que Charles-*Quint* envoya contre les Turcs. Il y resta jusqu'à la fin de la guerre, après laquelle il se mit au service d'un Gentilhomme Portugais qui avoit été banni par Jean, Roi de Portugal. L'extrémité où se trouva le Maître, porta Jean à vendre tout ce qu'il avoit, & à travailler dans les ouvrages publics pour subvenir à son indigence. Après avoir mené cette vie pendant quelque tems, il revint en Espagne, & s'occupa à vendre des Images & de petits Livrets dans Gibraltar. Il alla ensuite à Grenade, & fut si touché dans un Sermon, fait par le célébre Jean d'Avila, qu'il abandonna le monde pour se donner entiérement à Dieu dans le service des malades. Pour exécuter ce pieux dessein, il se retira dans l'Hôpital de Grenade, & y jetta les premiers fondemens de son Institut, que le Pape saint Pie V approuva l'an 1572. Le surnom de sa famille étoit *Ciudad*, & celui *de Dieu* lui fut donné par l'Evêque de Tuy dans le Royaume de Grenade. Ce saint homme mourut le huitiéme Mars 1550, âgé de 55 ans; & fut canonisé par Alexandre VIII, le 16 Octobre 1690. Il n'avoit point donné d'autre Régle à ses Disciples que son exemple, & ce fut saint

Pie

Pie V, qui leur donna la Régle de saint Augustin & qui fit les autres Réglemens. Ils font un quatriéme vœu de se consacrer au service des pauvres malades. Saint Jean de Dieu crioit toujours, *Faites bien, mes freres*; & pour cette raison les Italiens appellent ces Religieux, *Fate ben Fratelli*. Castro, & divers autres ont écrit sa Vie. * Baillet, *Vies des Saints, huitiéme Mars*. *Voyez* CHARITE'.

JEAN CAPISTRAN, (Saint). *Cherchez* CAPISTRAN.

JEAN GUALBERT, (Saint). *Cherchez* GUALBERT.

JEAN, Ordre de S. Jean de Jérusalem. *Voyez* MALTE.

* JEAN, Chrétiens de S. Jean, nom que l'on donne en Perse & en Arabie à certaines gens qui demeurent aux environs de Balsera ou Balsora, qui administrent le batême sans faire mention de la Trinité, qui célébrent la sainte Cêne, qui pratiquent quelques cérémonies du Christianisme, mais qui au fond sont fort ignorans dans la Religion Chrétienne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vertuer.

PAPES.

JEAN, I de ce nom, Pape, natif de Toscane, fils de *Constance*, & Prêtre du titre de saint Pammaque, succéda à *Hormisdas*, le 13 Août 523. Ce fut dans le tems que l'Empereur Justin publia de très rigoureux Edits contre les Ariens, & leur ôta leurs Eglises. Theodoric, Roi d'Italie, qui étoit lui-même Arien, s'en allarma; & pour adoucir l'Empereur, il contraignit le Pape d'aller en Ambassade à Constantinople, menaçant d'abolir la Religion Catholique, s'il n'étoit satisfait sur ses demandes. Jean partit donc par contrainte, & non pas par une lâche condescendance aux volontez du Prince Arien, comme quelques Ecrivains l'ont osé dire; & fut reçu à Constantinople, avec une pompe extraordinaire. En y entrant il guérit un aveugle. Anastase *le Bibliothéquaire*, & d'autres, ont dit qu'il obtint la restitution de l'Eglise des Ariens. C'est ce qui est pourtant très peu conforme à la verité, puisqu'à son retour Théodoric le fit mettre en prison à Ravenne, où il mourut de misére le 18 Mai 526, après avoir gouverné l'Eglise deux ans, neuf mois & 14 jours. L'Eglise l'honore, avec raison, comme Martyr, puisque ce fut en haine de ce qu'il avoit fait pour la Foi contre les Ariens, qu'on lui fit perdre la vie. Il a écrit deux Epitres Décrétales, & on lui attribue une Explication sur les Evangiles. FELIX IV lui succéda. * Marcellin, *en sa Chron. Hist. Miscell. l.* 15. Anastase, *in Joan. I.* Saint Gregoire, *Dial. l.* 3. *c.* 2. Baronius, *A. C.* 523. *& suiv.* Baillet, *Vies des Saints*, 28 *Mai*.

JEAN II, surnommé *Mercure*, fils de *Projet*, né à Rome au Mont-Célius, parvint au Pontificat après *Boniface* II, au commencement de l'an 532, comme le marque l'inscription du titre de saint Eudoxe, *iterum post consulatum Lampadii & Orestis*; & non pas sur la fin de la précédente, comme d'autres l'ont prétendu. L'Empereur Justinien lui envoya une célébre Ambassade, pour savoir de quelle maniére on devoit agir avec les Acœmétes: ce qu'il fit savoir à Justinien par une Lettre que ce Prince reçut avec un respect extrême, & qu'il fit mettre au commencement de son Code. Voilà ce qu'Alciat & Cujas témoignent contre des Auteurs, lesquels fondez sur je ne sai quelles raisons frivoles, ont osé soutenir le contraire. Ce Pontife approuva aussi la déposition de Contuméliosus, Evêque de Riez, par une Lettre qu'il adressa aux Evêques de France. Il mourut le 26 Juin 535, & l'on voit encore son Epitaphe dans l'Eglise de saint Pierre. Il eut pour successeur saint AGAPET. * Liberatus, *in Brev. c.* 20. Anastase, *en sa Vie*. *Le Code, l.* 8. *cap. de summa Trinitate & Fide Cathol.* Alciat, *Parerg. l.* 4. *c.* 23. Cujas, *Observ. l.* 12. *c.* 26.

JEAN III, Romain, surnommé *Catelin*, fils d'*Anastase*, gouverna l'Eglise après *Pélage* I, 13 ans moins 14 jours, depuis le 27 Juillet 559, jusqu'au troisiéme du même mois 572. Nous ne savons rien du détail de ses actions, sinon qu'il répara & augmenta les cimetiéres des Martyrs, & qu'il bâtit les Eglises des Apôtres saint Jacques & saint Philippe. BENOIT I occupa le Siége après lui. * Baronius, *in Annal.* Papire Masson & du Chêne, *Histoire des Papes*.

JEAN IV, natif de Salone en Dalmatie, fils de *Venance* surnommé *le Scholastique*, succéda le dernier jour de 639 à *Séverin*. Au commencement de son Pontificat il écrivit une Lettre pleine d'érudition aux Prélats d'Ecosse, où l'on se trompoit grossiérement touchant la célébration de la fête de Pâques. Il en écrivit depuis une autre à Constantin, fils d'Héraclius, qui est proprement une Apologie pour venger le Pape Honorius, de l'accusation d'avoir donné dans l'erreur des Monothélites. Son Pontificat ne fut que d'un an, neuf mois & six jours; car il mourut le 12 Octobre 641. THEODORE fut élu en sa place. * Béde, *Hist. Anglic. l.* 2. *c.* 19. Baronius, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

JEAN V, originaire d'Antioche, ville de Syrie, fils de *Cyriaque*, avoit passé par les emplois les plus importans avant son exaltation au Pontificat; car le Pape Agathon l'avoit envoyé en qualité de Légat du Saint Siége au VI Concile général. Il fut élu après *Benoît* II, le 22 Juillet 685, & gouverna l'Eglise un an & onze jours, qu'il passa presque toujours dans le lit, accablé d'une maladie continuelle. CONON parvint ensuite au Pontificat. * Anastase, *en sa Vie*. Ciaconius, *in Joanne V.* Eckius.

JEAN VI, Grec de nation, fut fait Pape après *Serge* I, le 29 ou 30 Octobre 701, & gouverna l'Eglise trois ans, deux mois & 12 jours. Tibére, qui s'étoit rendu maître de l'Empire, l'inquiéta au commencement de son Pontificat, pour des raisons qui ne nous sont pas bien connues. Ce Pontife mourut le dixiéme Janvier 705, après avoir fait faire quelques réparations dans les Eglises de saint André, de saint Pierre & de saint Paul, & après avoir créé neuf Prêtres, deux Diacres & quinze Evêques en divers lieux. On élut après lui JEAN VII, qui suit. * Anastase, *en sa Vie*. Baronius, *A. C.* 701. 705.

JEAN VII, fils de *Platon*, étoit Grec, & monta sur le Siége Pontifical le premier de Mars, ou, comme d'autres disent, le premier de Mai de l'an 705. L'Empereur Justinien, dit *au nez-coupé*, lui envoya une célébre Ambassade, avec quelques cahiers qui contenoient certaines choses contraires à la créance de l'Eglise Romaine, le suppliant d'assembler un Synode pour approuver ce qui seroit orthodoxe, & condamner ce qui ne le seroit pas. Le Pape assembla ce Synode en 707, & n'eut pas le courage de retrancher les Canons qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'Eglise Romaine. Il examina ensuite la cause de saint Wilfride, Archevêque d'York, injustement persécuté, & le rétablit avec honneur sur son Siége. Les Actes de ce Pape ne marquent plus rien de lui, que quelques pieuses fondations qu'il avoit faites. Il mourut le 18 Octobre 707. Le Saint Siége fut rempli par SISINNIUS. * Béde, *l.* 5. *de Gest. Angl. c.* 20. Anastase, *en sa Vie*. Platine. Onuphre. Du Chêne, &c.

Quelques Historiens amis des fables, ont voulu mettre entre Léon IV, & Benoît III, la prétendue PAPESSE JEANNE sous le nom de Jean VIII. Ils ont dit, qu'une fille appellée diversement Agnès, Gilberte, Isabelle, Marguerite, Tutta, Dorothée, que quelques-uns font Angloise, & les autres Allemande, élevée chez un homme qui lui apprit les Belles-Lettres, se déguisa en garçon, qu'après avoir voyagé à Athénes & à Jérusalem, elle vint à Rome où sa rare suffisance lui fit grand nombre d'admirateurs, & qu'ensuite elle fut faite Pape après Léon IV, qu'ils prétendent être mort en 853. Ils ajoûtent qu'elle accoucha dans une procession, au Colisée de Rome. Cette fable produite par des Auteurs Catholiques, mais ignorans, a passé longtems pour une Histoire véritable; & des Protestans, comme Samuel Hottinger, & d'autres, n'ont pas manqué d'en faire trophée: mais on employe un très grand nombre d'argumens invincibles, qui renversent entiérement cette imposture, pour faire voir à ceux qui sont un peu intelligens dans l'Histoire, qu'il n'y a qu'une passion injuste ou une extrême ignorance, qui puissent présentement engager à soutenir cette vieille rêverie. Il est vrai que de nos jours elle est hors de crédit; & que les Savans, même ceux qui se sont séparez de l'Eglise Romaine, ont traité cette élévation prétendue de Jeanne au Pontificat, de fable ridicule. En effet, il est certain que Léon IV, qu'on prétend être mort en 853, comme nous l'avons dit, occupa le Siége de saint Pierre jusqu'au 17 Juillet de l'an 855, & que Benoît III lui succéda cinq jours après, quoiqu'il n'ait été paisible possesseur de sa dignité qu'au dimanche 29 Septembre suivant. Anastase *le Bibliothéquaire*, Photius, ennemis de l'Eglise Latine, Adon de Vienne, Réginon, l'Auteur des Annales de saint Bertin, Loup Abbé de Ferriéres, Hincmar de Reims, & enfin tous les Auteurs qui vivoient de ce tems-là, après avoir parlé de Léon IV, lui substituent immédiatement Benoît III, qui eut pour successeur Nicolas I. Quant aux Chroniques de Marianus Scotus, & de Sigebert, qui vécurent dans un autre siécle, & qu'on nous oppose, il est sûr que le nom de cette Jeanne ne se trouve point dans les bons exemplaires de ces Auteurs. On peut consulter là-dessus le célébre David Blondel, quoique d'ailleurs opposé aux sentimens de l'Eglise Catholique. Cependant il faut avouer qu'entre les partisans d'une erreur aussi grossiére que celle-ci, il s'est trouvé soixante & dix Auteurs orthodoxes, entre lesquels il y a plusieurs Religieux, & même des Saints canonisez. * Baronius, *A. C.* 853. *& suiv.* Papire Masson, *in Vit. Pontiff.* Florimond de Raimond, *Tract. error. popul. de Joan. Papiss.* Bellarmin, *de Summ. Pont.* Serrarius, *Rer. Mogunt. l.* 1. *c.* 42. *num.* 41. Aubert le Mire, *ad Chronic. Sigeb. A. C.* 854. Blondel, *Famosæ Quæst.* *Anaspers.* Philippe Labbe, *Cenotaphium eversum Joannæ Papæ*.

☞ Ceux qui ne sont pas du sentiment de l'Auteur de cet Article, peuvent se fortifier dans leur créance par la lecture de l'Histoire de la Papesse Jeanne composée en Latin par Mr. de Spanheim premier Professeur de l'Université de Leyde, & donnée au public en François par feu M. Lenfant, ci-devant Ministre François à Berlin. Ils peuvent aussi y ajoûter ce qu'en dit M. Jurieu dans son *Histoire du Papisme*, *partie* 3. *p.* 37 *& suiv.*

JEAN VIII, Romain, fils de *Gundus*, succeda à *Adrien* II, le 14 Décembre de l'an 872. Il couronna Charles *le Chauve* Empereur après la mort de Louïs II, & la cérémonie s'en fit à Rome le jour de Noël de l'an 875. Cela ne plut pas aux Italiens, dont quelques-uns, comme Formose Evêque de Porto, & les Comtes de Toscanelle, formérent une conjuration contre le Pape Jean. Leur révolte, & les armes des Sarazins, qui menaçoient Rome d'un siége, firent résoudre ce Pontife à demander du secours à l'Empereur Charles *le Chauve*. Ce Prince passa en Italie, où il rencontra le Pape à Verceil, & fut empoisonné en s'en revenant, l'an 877. Ce fut alors que Lambert Comte de Spoléte, & Albert Marquis de Toscane arrêtérent le Pape Jean prisonnier; mais peu après il s'échappa de leurs mains, & s'embarquant sur mer, il descendit en Provence. De là il fut conduit à Lyon, & se rendit à Troyes, où il tint un Concile, & où il couronna Louïs *le Bégue*, non comme Empereur, mais comme Roi. Ce fut en 878. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarazins faisoient en Italie, l'obligea de repasser les Alpes; & quelques Auteurs ont écrit qu'il fut même contraint de leur payer tribut. Dans le même tems, se laissant fléchir aux priéres de Basile, Empereur d'Orient, il reçut Photius à la Communion de l'Eglise, & le rétablit

ablit fur le Siége de Conftantinople. Cette complaifance furprit tous les Orthodoxes, & a fait dire au Cardinal Baronius, qu'elle a fans doute donné occafion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII étoit femme. D'autres difent que Photius falfifia les Lettres du Pape. Charles *le Gros* vint à Rome l'an 880, & y fut couronné Empereur par le Pape, qui mourut le 15 Décembre de l'an 882, après avoir gouverné dix ans & un jour. On voit fon Epitaphe dans l'Eglife du Vatican. MARIN fut élu Pape après lui. * Baronius, *A. C.* 877. & *fuiv.* Du Chêne, *Vies des Papes.* Platine. Ciaconius, &c.

JEAN IX, natif de Tivoli, fils de *Rampoald*, fut mis en la place de *Théodore* II, l'an 901, malgré les brigues de Serge, fils de Benoît, & parent de Tufcanelle, qui prétendoit s'élever fur le faint Siége. Ce Pontife tint l'an 901, un Concile de foixante & quatorze Prélats à Ravenne, où il confirma les Actes du Pape Formofe, & où il fit brûler ceux d'un Concile qu'Etienne VII avoit affemblé contre lui. Il approuva auffi le couronnement de Lambert Empereur, ou plutôt, Roi d'Italie, que les Italiens avoient oppofé à Arnoul. Après un Pontificat de trois ans & 15 jours, il mourut l'an 905, & eut pour fucceffeur BENOIT IV. * Baronius, *in Annal.*

JEAN X, Romain de nation, & Evêque de Ravenne, fut mis fur le Siége Pontifical après *Landon* le 24 Janvier 913, par les foins de Théodore, Princeffe puiffante, & fon amie. Les Sarafins firent de fon tems d'étranges ravages en Italie, & furent défaits par le Pape, avec le fecours d'Alberic, fils d'Adalbert, Marquis de Tofcane, dans une bataille donnée l'an 915, & en plufieurs autres occafions. C'eft peut-être pour cette raifon, que Platine dit que ce Pontife avoit l'efprit plus propre à manier les affaires de la guerre, que celles de la Religion. De fon tems, Conftantin VIII, Empereur des Grecs, & Nicolas, Patriarche de Conftantinople, envoyérent à Rome, pour travailler à l'union de l'Eglife Grèque avec la Latine, dont la guerre des Bulgares empêcha la conclufion. Léon d'Oftie dit que Jean, fentant que fa confcience l'accufoit de plufieurs fautes, envoya faire un pélerinage en fon nom à Compoftelle. Il calma les diffenfions qui s'étoient élevées entre quelques Prélats des Gaules, pour l'Evêché d'Utrecht, & fut depuis arrêté prifonnier en 928, par Gui, Duc de Tofcane, frére de Hugues, Roi d'Italie, & mari de l'impudique Marozie. Elle vouloit élever fur le faint Siége un fils qu'elle avoit eu du Pape *Serge* III, & pour en venir à bout, elle fit étrangler par fes Satellites Jean X, qui avoit déja eu mourir un de fes fréres nommé Pierre, ou de triftelle, ou par violence, *vel vi, vel angore*, comme le remarque Flodoard en 929. LEON VII lui fuccéda. * Luitprand, *l.* 2. *c.* 13. *p.* 143. & *feq.* Léon d'Oftie, *l.* 56. Flodoard, *Hift. Rom. l.* 3. Platine, *de Vit. Pontif.*

JEAN XI, fils du Pape *Serge* III, & de l'impudique Marozie, parvint fur le thrône Apoftolique par la faction de fon beau-pére Gui de Tofcane, après *Etienne* VIII, l'an 931. Après la mort de Gui, Marozie envoya des Députez à Hugues fon beau-frére, pour lui offrir la ville de Rome à condition qu'il l'épouferoit. Cette propofition fâcha fi fort Albéric fon fils, qu'il la fit mettre en prifon avec le Pape Jean; & enfuite il gouverna les affaires de l'Eglife felon fon caprice. On dit même que pour de l'argent il permit aux Patriarches de Conftantinople de fe fervir du *Pallium*, qu'ils ne portoient point auparavant fans la permiffion du Pape, & que depuis, eux & les Evêques Grecs l'ont toujours porté. Jean XI mourut en prifon l'an 936, & on élut après lui LEON VII. * Luitprand, *l.* 3. *c.* 12. Du Chêne, *Vies des Papes.*

JEAN XII, fils d'*Alberic*, Patrice Romain, nommé *Octavien*, ayant été fait Prince de la ville de Rome, après la mort de fon pére, & du Pape *Agapet*, s'empara du Pontificat à l'âge de 18 ans, en 955 ou 956. Il prit le nom de Jean, ou en mémoire de Jean XI, qui étoit fon oncle, ou parce que quelques flateurs dirent de lui, ce que le texte facré dit du Précurfeur du Fils de Dieu: *Qu'il y eut un homme envoyé de Dieu, qui avoit nom Jean.* Les Auteurs difent que ce Pape, qui s'abandonnoit à toutes fortes de crimes, voyant que Berenger & Albert fon fils exerçoient des tyrannies incroyables en Italie, y appella Othon I, Empereur, le couronna à Rome l'an 951, & lui promit une fidélité inviolable, qu'il lui jura fur le corps de faint Pierre. Cependant il oublia bientôt fa promeffe, & fe rangea du parti des Tyrans. Othon revint à Rome, d'où Jean étoit forti, craignant la jufte indignation de ce Prince; mais cela n'empêcha pas que les Prélats ne tinffent l'an 963 un Concile, dans lequel, après qu'on eut oui les accufations épouvantables faites contre lui, on le dépofa du Pontificat. Il rentra pourtant dans la ville, lorfqu'Othon en fut forti; & affembla le 26 Février 964 un Synode, dans lequel il fit brûler les Actes de celui qui avoit été tenu contre lui. Pour fe venger plus fenfiblement de ce que l'on avoit décrété contre lui, il fit couper la tête à Jean Cardinal Diacre, & la langue, le nez & les doigts à Afon. Enfuite il continua à mener une vie abominable; mais Dieu ne laiffa pas fes crimes impunis. Luitprand écrit que les Démons le battirent tellement une fois qu'il étoit couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. D'autres difent plus vraifemblablement, que le mari de cette femme le tua le 15 Mai de la même année 964, après qu'il eut gouverné, ou comme dit un Moderne, fouillé l'Eglife depuis l'an 955. LEON VIII porta la Thiare après lui. * Baronius, *in Annal.* Luitprand, *l.* 6. Reginon. Platine.

JEAN XIII, Romain, Evêque de Narni, & fils de *Jean*, fuccéda à *Benoit* V, l'an 965, par l'autorité de l'Empereur, contre l'intention des Romains. Le Pape qui en ufa trop févérement à leur égard, s'attira leur haine, & fut contraint de fe retirer à Capoue près de Pandolfe, qui en étoit Prince. Il fut rétabli par l'Empereur Othon à Rome; & enfuite fe trouva à un Concile affemblé à Ravenne l'an 977. On dit que ce fut alors que les Polonois reçurent la Foi de Jefus-Chrift, & que le Pape établit les bénedictions des cloches. Il mourut le fixiéme Septembre de l'an 972, & fut enterré dans l'Eglife de faint Paul à Rome, où l'on voit fon Epitaphe. DOMNION ou DOMNE II, fut Pape après Jean XIII. * Sigebert, *in Chron. An. Chr.* 969. où il rapporte un miracle fait par l'application des chaînes de faint Pierre. Léon d'Oftie, *Chron. Caff. l.* 2. *c.* 9. Onuphre & Génebrard, *in Chron.*

JEAN XIV, nommé auparavant *Pierre*, Evêque de Pavie, Chancelier de l'Empereur Othon II, fut élevé fur le thrône de faint Pierre, après *Benoit* VII, en 984, & au refus de faint Mayeul, comme nous l'apprenons de Nalgode, qui a écrit fa Vie. Boniface VII, furnommé Françon, Antipape, qui s'étoit retiré à Conftantinople, ayant appris la mort de Benoît VII, & de l'Empereur, revint à Rome; & avec le fecours des fiens, mit le Pape en prifon où il fut étranglé le 20 Août 985, après avoir tenu le Pontificat un an & quelques mois. Il eut pour fucceffeur JEAN XV qui fuit. * Baronius, *A. C.* 985.

JEAN XV, Romain, fils de *Léon*, fut élu par le Clergé, fur la fin de l'an 985, après la mort de *Boniface* Antipape. Crefcentius qui s'éleva pour lors à Rome, fit craindre à ce Pape une fin auffi funefte que celle de Jean XIV: ce qui l'obligea de fe retirer en Tofcane, & de demander la protection de l'Empereur Othon III. Ces précautions intimidérent les Romains, qui rappellérent le Pontife chez eux. Il y revint, & maintint tant qu'il put l'Eglife en paix. Ce Pape célébra en 989 un Synode à Rome au fujet de faint Adalbert, Evêque de Prague, qui s'étoit retiré dans un Monaftére. Il régla les differends d'entre Ethelrede, Roi d'Angleterre, & Richard, Duc de Normandie; & n'oublia rien pour appaifer quelques défordres furvenus dans l'Eglife de Reims au fujet de la dépofition d'Arnoul. Ce qui témoigne que ce Pape étoit plus vertueux que n'a cru Platine, qui en a confondu deux ou trois de ce nom dans fa Vie. Le Tyran Crefcentius, s'étant fortifié à Rome au Château-Saint-Ange, y fut affiégé par l'Empereur à la priére des Romains. Ce fut pendant ce fiege que le Pape mourut, le feptiéme Mai de l'an 996, comme porte fon Epitaphe qu'on voit à faint Pierre. GREGOIRE V parvint enfuite au Pontificat. * Guillaume de Malmesbury, *de Geftis Anglorum*, *l.* 2. Baronius, *in Annal.* Du Chêne, *Hift. des Papes.*

JEAN XVI, Romain, fils de *Robert*, fut élu après *Jean* XV, au fentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne, & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & plufieurs autres Hiftoriens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit favant, & qu'il avoit compofé divers Ouvrages. Crefcentius qui exerçoit fa tyrannie à Rome, l'obligea d'en fortir pour demander le fecours de l'Empereur. Il fut rappellé bientôt, & mourut incontinent après fon retour le premier de Juin de l'an 996. Ainfi il n'auroit pas gouverné un mois entier. * *Le Continuateur de* Ciaconius, *Vie de Jean XVI.* Du Chêne, *Hift. des Papes*, *tome* 1. *p.* 551. édit. de Paris de 1653.

JEAN XVII, Antipape, nommé auparavant *Philagathe*, étoit natif de Roffano en Calabre, & Evêque de Plaifance. Crefcentius qui tenoit Rome fous fa dépendance, & qui étoit maître du Château-Saint-Ange, le fit élire pour l'oppofer à Grégoire V. Ce faux Pontife, qui étoit favant & riche, eut beaucoup de partifans; mais l'Empereur Othon III, ayant enlevé Crefcentius dans fon fort, prit auffi Philagathe, auquel on coupa les mains & les oreilles, après lui avoir arraché les yeux en 998. On dit qu'ayant été livré aux Romains, ils le montérent fur un âne, & le promenérent en cet état par la ville, lui mirent la queue de l'âne entre les mains, & l'obligérent de crier, que c'étoit ainfi qu'on puniffoit ceux qui vouloient détrôner les Papes. *Tale fupplicium patitur, qui Romanum Papam de fua Sede pellere nititur.* * Glaber Rodulphe, *Hift. l.* 1. *c.* 3. Léon d'Oftie, *l.* 2. *c.* 28. Pierre Damien, *Epift.* 2. *ad Cardin.* &c.

JEAN dit XVIII, par ceux qui ont laiffé à l'Antipape, le nom de Jean XVII, fut mis par la faction des Comtes de Tufcanelle fur le faint Siége, qu'il ne garda que cinq mois, après *Silveftre* II, l'an 1003. Quelques-uns difent que de fon tems l'élection des Papes fut ôtée au peuple, pour être transportée au Clergé. Ce Pape fut furnommé *Sico*, & eut pour fucceffeur JEAN qui fuit. * Baronius. Du Chêne, *Hift. des Papes*, &c.

JEAN XIX, que Platine nomme XX, parce qu'il met l'Antipape Philagathe, dit Jean XVII, entre les Pontifes, fut élu le 20 Novembre 1003. Quelques-uns difent qu'il étoit Romain, furnommé *Fafanus* ou *Fanaffus*. Pierre, Patriarche d'Antioche, témoigne par une Lettre à Michel Cerularius, que ce Pape ménagea l'union de l'Eglife Grèque avec la Latine. Son Epitaphe tirée des anciens monumens de l'Eglife du Vatican, recueillis par Veghis, rapporte la même chofe. Elle commence ainfi, *Quam fola; Domino placuit*, &c. Fulbert de Chartres fait auffi mention de ce Pape, qui mourut le 18 Juillet de l'an 1009. SERGE IV porta enfuite la thiare. * Baronius, *A. C.* 1003, 1009. Le Cardinal Guillaume, *in Vitis Pontif.*

JEAN XX, fils de *Gregoire*, Comte de Tufcanelle, & frére de *Benoit* VIII, lui fuccéda l'an 1024. Il porta le nom de *Romain* avant fon élévation au Pontificat, où il parvint avec le fecours de fes biens, & par l'autorité de fon pére. Quelques Auteurs, fe fondant fur ce que rapporte le Cardinal Pierre de Damien, que Jean Pape, frére de Benoît, avoit pris l'habit de Religieux, ont cru qu'en effet il fe fit Moine, effrayé de ce qu'on difoit, que fon frére étoit apparu après fa mort à l'Evêque de Caprée, & qu'il fut enfuite remis fur le faint Siége. Sous fon Pontificat les Grecs voulant obtenir le titre d'Univerfel ou Oecuménique, pour le Patriarche de Conftantinople,

 corrom-

corrompirent par argent presque tous les Prélats de la Cour Romaine. Ce qui donna sujet aux Italiens de murmurer, & à Guillaume, Abbé de saint Benigne de Dijon, d'écrire fortement au Pape. Il couronna l'Empereur Conrad II, & mourut le huitiéme Novembre l'an 1033. BENOIT IX occupa le saint Siége après lui. * Glaber, *l.* 4. Léon d'Ostie, *l.* 2. Pierre de Damien, *Epist. ad Nicol. II.* Ciaconius. Onuphre. Génebrard, *en la Chron.* Baronius, &c.

JEAN XXI, nommé auparavant *Jean-Pierre*, Cardinal, Evêque de Frescati, monta sur le Siége de saint Pierre après *Adrien* V, le 13 Septembre 1276. Il étoit natif de Lisbonne en Portugal, Médecin de profession, fils de Médecin, & avoit même écrit un Thrésor de remédes pour conserver la santé. Depuis il fut Archidiacre & Archevêque de Brague en Portugal, & fut mis par le Pape Grégoire X, au nombre des Cardinaux en 1268. On lui attribue d'autres Ouvrages, qui sont, *Summulæ Logicales; Parva Logicalia; in Physionomiam Aristotelis; Dialectica; Epistolæ; Canones Medicinæ; De Oculis*, & d'autres Traitez, dont les Curieux pourront voir le dénombrement dans la Bibliothéque des Papes du Pére Louis Jacob. Ce Pape envoya des Légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à observer ce qui avoit été résolu dans le Concile de Lyon, tenu sous Grégoire X. Martin le Polonois, qui a continué sa Chronique jusques en ce tems, dit, que ce Pontife se persuadoit de vivre longtems, ce qu'il prétendoit avoir connu dans les Astres; mais cette science le trompa, car il mourut à Viterbe le 15 ou 20 Mai de l'an 1277, six jours après avoir reçu une blessure par la chûte d'une chambre, qu'il avoit fait bâtir près de son palais. Il tint le Siége huit mois, & quelques jours. NICOLAS III fut appellé à la Papauté. * Sponde, *A. C.* 1276. 1277. Papire Masson. Du Chêne. Ciaconius, *Hist. des Papes.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JEAN XXII succéda à *Clément* V, l'an 1316, après la mort duquel le Siége, qui étoit alors à Avignon, avoit déja vaqué plus de deux ans. Les Cardinaux assemblez à Carpentras, ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un nouveau Pontife, Philippe *le Long*, Comte de Poitiers, depuis Roi de France, alla à Lyon par ordre du Roi son frére Louis X, dit *Hutin*, pour travailler à faire remplir le Siége vaquant. Il agit avec tant de zéle & tant d'adresse, qu'ayant assemblé tous les Cardinaux à Lyon, il les enferma en Conclave dans le Couvent des Dominicains, avec protestation de ne les point laisser sortir, qu'ils n'eussent nommé un Pape. Ce compliment les étonna: & comme quarante jours après ils ne se pouvoient encore accorder, ils agirent par compromis, & donnérent le choix à Jacques d'Ossa ou Deuse Cardinal, Evêque de Porto, de nommer celui qu'il voudroit. Il se nomma lui même, disant, *Ego sum Papa.* Cette nomination qui se fit le cinquiéme ou le huitiéme Septembre de l'an 1316, fut approuvée de tous, & le nouveau Pape ayant pris le nom de Jean XXII, fut couronné dans l'Eglise de saint Jean de Lyon, & alla ensuite tenir le Siége à Avignon. Au reste, sa fortune fut extraordinaire. Il étoit natif de Cahors en Querci, fils, à ce qu'on prétend, d'*Arnaud* d'Eusa, pauvre Cordonnier; mais M. Baluze paroit assez bien prouver qu'il n'étoit pas d'une famille si basse. Dans un petit corps il renfermoit un grand génie, & étoit très savant pour ce tems-là, sur tout dans la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il avoit apprise en France & en Italie. Il s'attacha dès son jeune âge à Pierre, Archevêque d'Arles, Chancelier de Charles II, Roi de Naples, Comte de Provence; & se rendit si nécessaire, qu'après la mort de ce Prélat, Robert fils de ce Charles, lui donna les Sceaux, & le fit son Chancelier. Depuis il parvint à l'Evêché de Frejuls, & fut transféré par le Pape Clément V, à l'Archevêché d'Avignon vers l'an 1310, & deux ans après il fut fait Cardinal & Evêque de Porto. Ensuite dequoi il parvint au Pontificat de la maniére que nous venons de le rapporter. Ce Pape canonisa saint Louis, Evêque de Toulouse, & saint Thomas d'Aquin. Il confirma l'Ordre des Chevaliers de Christ en Portugal, pour faire la guerre aux Sarasins d'Afrique & aux Maures de Grenade; & reforma celui de Grandmont. Il érigea diverses Abbayes en Evêchez, & de plusieurs Eglises Episcopales il fit des Métropoles dans le Languedoc, dans la Guienne, dans le Poitou, & en Espagne même, & fonda grand nombre d'Eglises Collégiales. Il érigea l'Evêché de Toulouse en Archevêché, & lui donna pour Suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux & Lombés, avec Pamiers, déja établi sous Boniface VIII. Il érigea dans l'Archevêché de Bourges les Evêchez de Saint-Flour, de Vabres, de Castres & de Tulle; & dans celui de Bourdeaux, Condom, Sarlat, Luçon & Maillezais. Il partagea la Province de Tarragone en deux, érigeant Sarragosse en Métropole. Ce fut lui qui publia les *Clémentines*, qui sont des Constitutions faites par Clément V, son Prédécesseur, & qui dressa les autres Constitutions appellées *Extravagantes.* De son tems l'élection qui avoit été faite à l'Empire de Louis de Baviére & de Fréderic d'Autriche, avoit partagé toute l'Allemagne. Celle du premier passoit pour légitime; & cependant le Pape Jean lui fut extrêmement contraire. Cette mésintelligence vint à une telle extrêmité, que Louis étant à Rome en 1329, fit dégrader Jean de la Papauté, & fit substituer en sa place Pierre Ramuche de Corbéria, Cordelier, sous le nom de *Nicolas V*, que Michel de Césenne, Général de cet Ordre, & plusieurs de ses Moines, soutinrent fortement par leurs Sermons & par leurs Ecrits: mais ce parti fut bientôt ruiné, & Corbéria, après diverses avantures, s'étant laissé prendre, fut mené en l'année 1330 à Avignon, où ayant demandé pardon au Pape, la corde au col, il mourut deux ou trois ans après, dans une prison assez commode. Le Pape paya aussi le tribut à la nature le quatriéme Décembre 1334, âgé de plus de 90 ans, après avoir gouverné l'Eglise 18 ans trois mois 28 jours. Il batit le Palais à Avignon, & éleva d'autres ouvrages magnifiques. On dit qu'il laissa un thrésor immense, & plus considérable que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs. Quelques Auteurs écrivent qu'on lui trouva la valeur de vint-huit millions de ducats; & d'autres, dix-sept cens mille florins d'or. BENOIST XIII lui succéda. * Villani, *Hist. l.* 9. 10. 11. Guillaume de Nangis. Nauclere. Les Auteurs alléguez par Ciaconius & Du Chêne, *Hist. des Papes*, & par Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *aux Ann. Eccl.* Baluze, *Vitæ Pap. Avenion.*

☞ Ce Pontife fut accusé deux fois d'Hérésie. Trois ou quatre ans avant sa mort, il avoit prêché publiquement à Avignon, que la vision béatifique des ames bienheureuses, & la peine des damnez étoient imparfaites jusques au jour du jugement dernier. Quoique cette opinion eut été fort commune dans les premiers siécles de l'Eglise, qu'elle ait été même recueillie des Ecrits de saint Justin, de saint Irenée, de Tertullien, d'Origéne, de Théodoret, de Lactance, de Victorin, & de Prudence, les Cardinaux & les Evêques qui firent réflexion à ce qui avoit été cru & decidé depuis dans l'Eglise, s'y opposérent formellement. L'Université de Paris en fit de même. Pour la gagner, le Pape employa Gérard, alors Général des Cordeliers, & un autre Docteur; mais ce fut en vain. On dit que le Roi Philippe *de Valois*, ayant su que ce Gérard avoit prêché publiquement l'opinion du Pape, s'en fâcha fort, lui protesta qu'il ne vouloit point d'Hérésie dans son Royaume, & le menaça de le faire brûler, s'il avoit jamais la hardiesse de publier de semblables doctrines dans son Etat. Un Historien moderne très docte & très judicieux ajoute que ce Roi, dans une Lettre qu'il écrivit à Jean XXII, lui manda en ces propres termes, *que, s'il ne se retractoit, il le feroit ardre.* Il fit examiner la question par trente Docteurs de l'Université, qui condamnérent le Nonce Gérard, & il en fut fait un décret. Voilà la premiére accusation intentée contre ce Pape. Quant à la seconde, il faut remarquer que Nicolas IV, qui avoit été Cordelier, avoit déclaré par une Bulle, que les Cordeliers pourroient avoir l'usage des choses qu'on leur donneroit, pourvu que la propriété en appartint à l'Eglise Romaine. Vers l'an 1322, un certain Berenger, sur la réponse d'un Béguard mis à l'Inquisition de Toulouse, enseigna que Jésus-Christ, ni les Apôtres, n'avoient rien possédé, ni en commun, ni en particulier, & que c'étoit un Article de Foi. La difficulté fut rapportée au Pape, qui la fit examiner, dans le tems que les Cordeliers assemblez en Chapitre général à Perouse, sans attendre la décision du Pontife, la publiérent, & la firent enseigner & prêcher par leurs Docteurs. Jean XXII, justement offensé de ce qu'ils avoient prévenu son jugement, condamna leurs propositions par ses Extravagantes, *Cùm inter* & *Ad Conditorem.* Ce qui les irrita si fort, qu'une bonne partie passa du côté de l'Empereur Louis de Baviére, avec leur Général Michel de Césene. Les autres même qui ne se jettérent pas dans le Schisme, ne laissérent pas de soutenir toujours leur opinion, & de dire que Jean étoit Hérétique en ce point. Aussi ne les épargna-t-il point, & on fait assez le dessein qu'il eut d'abolir leur Ordre. Ce fut là cette Question qu'on appella le *Pain des Cordeliers.* Au fond, cette dispute étoit aussi peu sérieuse, que celle que les mêmes Religieux agitérent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits: s'ils le porteroient blanc, gris ou noir; si le capuchon seroit pointu ou rond, large ou étroit; leur robe ample, courte ou longue; & enfin si on la devoit avoir de drap ou de serge. Sur ces débats il fallut autant consulter le saint Pére, autant tenir de Chapitres, assembler de Congrégations, faire de Livres & de Manifestes, que s'il se fut agi de l'état entier de la Religion & de la Chrétienté. * Villani, *l.* 10. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct. l.* 6. Belleforêt, *l.* 5. Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in Annal. Eccl. A. C.* 1322. 1323. 1324. 1325. *&c.* Bellarmin, *de Rom. Pont. l.* 4. *& de S. Beatitud. l.* 1. Mézeray, *Histoire de France.* Calvin, *Instit. l.* 3. *c.* 21. *& l.* 4. *c.* 28.

JEAN XXIII, nommé auparavant *Balthasar* Cossa, étoit natif de Naples, & fut fait Cardinal l'an 1402, par Boniface IX, qui l'envoya Légat à Bologne. Il fut créé Pape après la mort d'*Alexandre V*, mais ce fut, dit-on, à condition que, pour donner la paix à l'Eglise, il renonceroit au Pontificat, si Grégoire XII, & Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer Benoît XIII, se désistoient de leurs prétentions. Les Historiens assûrent que les actions & les sentimens de Jean XXIII étoient plus d'un guerrier que d'un Pape, & qu'il se fit élire par force. D'autres prétendent qu'il fut élevé à la recommandation de Louis d'Anjou, Roi de Naples, qu'il reçut après son couronnement avec beaucoup de magnificence, & qu'il favorisa contre Ladislas. Quoi qu'il en soit, avant cette élection qui se fit le 17 Mai de l'an 1410, le Concile de Pise tenu en 1409, avoit ordonné qu'on en célébreroit un autre dans trois ans. Jean en convoqua un à Rome l'an 1413. Quelque tems après, l'Empereur Sigismond passa en Italie, où l'on choisit la ville de Constance sur le Rhin, pour y célébrer le Concile. Le Pape se rendant à Constance où il n'alloit qu'à regret, tomba en passant une montagne du Tirol; & comme on lui demanda s'il ne s'étoit point blessé, *De par le Diable* dit-il, *je suis à bas, j'aurois bien mieux fait de demeurer à Bologne*; & en regardant la ville de Constance du haut de cette montagne, *je vois bien*, dit-il, *que c'est ici la fosse où l'on prend les renards.* Il entra dans la ville à cheval le 28 Octobre 1414, & il fut reçu avec beaucoup de magnificence. L'ouverture du Concile avoit été fixée au premier Novembre, mais elle ne se fit que le cinquiéme, le Pape ayant célébré pontificalement la Messe du St. Esprit. Le Pape présida à toutes les Sessions qui se tinrent pendant qu'il fut à Constance, & il prononça à la pre-

première un Sermon sur le *v. 16. du ch. 8. de Zacharie.* Dans la seconde Session tenue le deuxième Mars 1415, le Pape monte sur son thrône, & tourné vers l'autel, lut tout haut un papier, qui lui fut présenté par Jean, Patriarche d'Antioche, François de nation; & par cette lecture il promit de renoncer à la Papauté, si les deux autres y renonçoient aussi, ou s'ils venoient à mourir: mais soit qu'il eût été contraint d'approuver cet Acte, ou qu'il l'eût fait, sans y avoir refléchi, il s'en repentit, & se retira à Schaffouse déguisé en Cavalier. La retraite du Pape jetta la consternation dans la ville & dans le Concile, mais l'Empereur ayant dissipé ses frayeurs, on députa quelques Cardinaux à Jean pour l'engager à revenir ou à faire la cession par des Procureurs. Il promit de céder par Procureur, mais à des conditions qui furent rejettées. Ne se croyant plus en sureté à Schaffouse il se retira à Lauffenberg. Dès qu'il fut hors de Schaffouse il fit venir un Notaire & des témoins, pour déclarer que tout ce qu'il avoit juré à Constance il ne l'avoit fait que par crainte, & qu'ainsi il n'étoit pas obligé de le tenir. Après avoir erré quelque tems de ville en ville, il fut fait prisonnier à Fribourg, & ramené à Constance, où il fut déposé par le Concile en la XII Session, tenue le 29 Mai de la même année. Il envoya lui-même sa renonciation au Pontificat. Depuis, il fut mis en prison à Manheim, ou à Heidelberg, sous la garde de Louis de Baviére, Comte Palatin du Rhin, d'où il ne sortit que l'an 1419. Quelques-uns disent qu'il corrompit ses Gardes pour trente mille ducats: d'autres assurent qu'on le délivra, après que la paix fut rétablie dans l'Eglise, par l'élection de Martin V, par la mort de Gregoire XII, & par l'excommunication contre Pierre de la Lune. Nous savons du moins que Balthasar Cossa vint à Florence la veille de la Fête-Dieu, 14 Juin, & se prosterna aux piez du Pape Martin. Celui-ci le reçut, le fit Doyen des Cardinaux, & Evêque de Frescati; & ordonna qu'en considération de ce qu'il avoit été, on lui donneroit dans les assemblées un siége plus élevé que celui des autres. Il ne resta pas longtems en cet état; car il mourut le 22 Décembre de la même année 1419, & fut enterré magnifiquement, par les soins de Côme de Médicis son ami, qui lui fit élever un magnifique tombeau dans l'Eglise de saint Jean. Les Auteurs accusent ce Pontife d'avoir pratiqué une politique violente, & peu conforme à son caractère; mais on ne peut lui refuser la louange d'avoir témoigné beaucoup de force dans les malheurs qui lui arrivérent. Il sacrifia sa fortune au repos de l'Eglise, & eut sujet de se plaindre de ses amis, qui le trahirent, ou l'abandonnerent lâchement dans les occasions. On dit, que dans sa prison il fit lui-même ces vers sur l'inconstance de sa fortune.

Qui modò summus eram, gaudens & nomine Præsul,
Tristis & abjectus nunc mea fata gemo.
Excelso solio nuper versabar in alto,
Cunctaque gens pedibus oscula prona dabat.
Nunc ego pœnarum fundo devolvor in imo,
Vultum deformem quemque videre piget.
Omnibus in terris aurum mihi sponte ferebant,
Sed nec gaza juvat, nec quis amicus adest.
Sic varians fortuna vices, adversa secundis
Subdit, & ambiguo numine ludit atrox.

Martin V jouït paisiblement de la tiare après sa mort. * *Acta Concil. Constant.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *de Rom. Pontif.* Sponde, *in Annal.* Thierri de Niem, *in Joann.* & Du Puy, *Hist. du Schisme. Voyez aussi* l'Histoire du Concile de Constance de M. Lenfant.

PATRIARCHES d'ALEXANDRIE.

JEAN, I de ce nom, surnommé *Talaïda*, Patriarche de l'Eglise d'Alexandrie, & auparavant Prêtre & Oeconome de la même Eglise, fut mis par les Orthodoxes en la place de Timothée Solofaciolus, l'an 482. Acace de Constantinople, qui haïssoit ce Prélat, parce qu'il avoit négligé de lui donner avis de son ordination, l'accusa auprès de l'Empereur Zénon de divers crimes, dont il étoit innocent. Les principaux étoient de s'être fait pourvoir de l'épiscopat d'Alexandrie contre son serment, & d'avoir porté son prédécesseur à mettre le nom de Dioscore dans les sacrez Diptyques. Ainsi à la persuasion de ce méchant Evêque, il fut chassé de son Siége par Zénon, & vit rétablir Pierre Mongus Hérétique. Il en appella au Siége Romain, & vint demander justice au Pape Simplicius qui le remplissoit alors. Quoiqu'il eût trouvé ce Pontife mort, Félix III, qui lui avoit succédé en 493, le reçut avec bonté, & n'oublia rien pour son rétablissement. Ensuite voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il lui donna l'Evêché de Nole, que Jean Talaïda administra saintement. Il y mourut en paix. * Liberatus, *in Breviario, c. 16. 17. 18.* Baronius, *A. C.* 482. *& suiv.*

JEAN II, surnommé *Mela*, Hérétique, succéda en 497 à Anastase, qui l'étoit aussi. Libératus & Léonce disent qu'il souscrivit à cet Edit d'union, appellé *Henoticon*, qui fut si contraire à la Foi Catholique, & que l'Empereur Zénon avoit publié. Il tint ce Siége jusques à l'an 506, qu'un autre Hérétique prit sa place. * Libératus, *in Breviario, c.* 18. Baronius, *Ann. Ch.* 497. 506.

JEAN III, dit *Machiota*, Hérétique, fut mis par ceux de son parti sur le Siége de l'Eglise d'Alexandrie après Jean II, l'an 506. Il reçut d'abord l'Hénotique de Zénon, rejetta le Concile de Chalcédoine, & persécuta les Orthodoxes avec une fureur incroyable, pendant onze années qu'il gouverna son Eglise; car on dit qu'il mourut l'an 516, comme on le peut conclurre de ce que disent Nicéphore, *en la Chron.* & Liberatus, *in Breviario. c.* 18.

JEAN IV parvint au Siége patriarchal d'Alexandrie, l'an 570 après Apollinaire. Il eut un soin particulier de se bien acquiter des devoirs de sa charge, & mourut onze ans après son élection l'an 581. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 570. 581.

JEAN V, surnommé l'*Aumonier*. *Voyez* ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.

JEAN DE CARDAILLAC, Patriarche d'Alexandrie. *Cherchez* CARDAILLAC.

PATRIARCHES d'ANTIOCHE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche d'Antioche, Disciple de Théodore de Mopsueste, fut élu après Théodote, en 427. Il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Nestorius, & d'y attirer Théodoret de Cyr, son ami, qu'il employa à refuter des anathêmes prononcez dans un Concile par saint Cyrille d'Alexandrie, le plus zélé Défenseur de la Foi orthodoxe. Le Pape Célestin lui écrivit pour le prier de s'opposer à Nestorius. Il le fit en apparence, & lui manda ses sentimens dans une Lettre; mais la maniére ambigue dont il s'expliqua, donna lieu de douter de la pureté de sa Foi; & le commerce d'amitié qu'il entretint avec Nestorius, lors même que cet Hérésiarque fut condamné, fit connoitre qu'on avoit eu raison de ne se point fier à ses promesses; car pour faire plaisir à Nestorius, il ne voulut point se trouver au Concile Général d'Ephése, tenu en 431, où on l'attendit quinze jours, & dont on ne fit l'ouverture, qu'après qu'il eut mandé qu'il n'y viendroit pas. Il y vint ensuite avec ses Suffragans, & se plaignit injustement de ce qu'on ne l'avoit pas attendu. Ce fut cinq jours après la condamnation de Nestorius, avec lequel il se joignit; & s'enfermant dans sa maison, il y assembla un Conciliabule de trente Evêques, tous déposez pour leurs crimes, ou chassez pour leurs hérésies. Ils eurent l'audace d'y condamner saint Cyrille d'Alexandrie, & Memnon d'Ephése; & de priver de la Communion des Fidéles les autres Evêques du Concile, qui le manda pour venir rendre raison de son procédé. Sur le refus qu'il fit de comparoître, on prononça anathême contre lui. Dans le Conciliabule tenu par Jean d'Antioche, on rétablit les Evêques Pélagiens qui avoient été déposez, & qui firent un Décret, par lequel ils déclarérent que l'ame d'Adam n'étoit point morte par son offense; & que le péché originel ne passoit point du pére à l'enfant. Cette décision hérétique s'étoit glissée parmi les vrais Décrets du Concile d'Ephése; & saint Grégoire *le Grand* fut le premier qui découvrit cette surprise, dans ses Epitres à Euloge d'Alexandrie, à Anastase d'Antioche, & au Comte Narsès. * Jean d'Antioche trompa l'Empereur Théodose *le Jeune* par ses Lettres, & après le Concile, la division d'entre saint Cyrille & lui, troubla longtems la paix de leurs Eglises. On le ramena enfin à son devoir l'an 432. Il se reconcilia avec le Pape & avec saint Cyrille; & Paul Evêque d'Emése qu'il envoya à Alexandrie, condamna Nestorius, & souscrivit aux Actes du Concile d'Ephése. Depuis ce tems, Jean détesta toujours l'hérésie de Nestorius qu'il avoit soutenue, & laissa son Siége qu'il avoit tenu neuf ans, à Domnus son neveu, qui fut élu en sa place en 436. * *Actes du Concile d'Ephése.* Nicéphore. Théodoret. Liberatus & Baronius, *A. C.* 427. 430. *& seq.*

JEAN II, fut fait Patriarche d'Antioche, l'an 1090, & gouvernoit encore cette Eglise, lorsque les Latins se rendirent maîtres de la ville, l'an 1097. * Genébrard, *en la Chron.*

PATRIARCHES de CONSTANTINOPLE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Constantinople. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME. (Saint).

JEAN II, de Cappadoce fut nommé Patriarche, l'an 518, sur la fin du régne de l'Empereur Anastase, & ne fit son entrée dans son Eglise qu'au couronnement de Justin, qui fut élevé à l'Empire. Durant cette Cérémonie il condamna Eutychès, Nestorius, Sévere & les autres Hérétiques, & reçut le Concile de Chalcédoine. Quatre jours après, il célébra un Synode de quarante Evêques, pour approuver ce qui avoit été fait, & fit mettre dans les Diptyques le nom du Pape Léon. On y inséra les quatre premiers Conciles généraux, & on rappella de l'exil les Evêques qui avoient été bannis par Anastase. Ainsi Jean appaisa tous ces troubles qui avoient si longtems agité les Eglises d'Orient, comme nous l'apprenons des Epitres du Pape Hormisdas. Il mourut l'an 520. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

JEAN III, dit *d'Antioche & le Scholastique*, étoit Apocrisiaire, c'est à dire, Nonce de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, où s'étant engagé dans le parti de plusieurs Hérétiques, il fut mis par l'Empereur Justinien en la place du Patriarche Eutychius, l'an 565. Il tint injustement ce Siége épiscopal jusqu'en 577. Il fit en 550 une Collection Greque des Canons, rangez suivant l'ordre des matiéres, au lieu que les Collections précédentes étoient disposées selon l'ordre des Conciles, ou Epitres Décrétales. Elle est divisée en 50 titres, qui est le nombre des matiéres, auquel il réduisoit les affaires Ecclésiastiques. Vers l'an 554 il fit le premier Nomocanon, divisé aussi en 50 titres, où il ajoûtoit aux Canons les Loix civiles qui y avoient du rapport. * Eustathius, *in Vita Eutych. apud Surium.* 6. *Apr.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

JEAN IV, dit *le Jeûneur*, Prêtre de Constantinople, fut mis, par les soins de l'Empereur Tibére II, sur la Chaire épiscopale de cette Eglise, après Eutychius, l'an 582. Ce dernier,

étant

étant au lit de la mort, fut qu'on le vouloit choisir pour son successeur; & témoigna que ce choix ne lui plaisoit point, parce qu'il connoissoit cet homme jusqu'au fond du cœur, & qu'il avoit découvert qu'il étoit de ces jeuneurs qui exténuent leur face (comme dit l'Evangile) afin de faire paroître leur abstinence aux yeux des hommes. Lorsque Jean sut qu'on le vouloit faire Evêque, il se cacha & fit des efforts apparens pour fuir; mais si-tôt qu'il fut assis sur la Chaire de Constantinople, on reconnut aisément que son humilité n'étoit qu'hypocrisie. Sous le Pontificat du Pape Pélage, Grégoire d'Antioche, de qui l'innocence fut opprimée par ses ennemis, en appella à l'Empereur Maurice du jugement rendu contre lui, & vint à Constantinople pour avoir justice. Jean, qui étoit bien aise d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, assembla en 587 un Synode pour examiner cette cause, & y prit le titre d'Evêque Oecuménique ou Universel. Le Pape Pélage le trouva fort mauvais, & en écrivit aux Prélats, leur remontrant qu'on n'avoit pu faire cette Assemblée sans l'aveu du Siége Apostolique. Sur la fin de cette Epître, il exhorte Jean de quitter ce titre, s'il ne veut être excommunié. Cette question se renouvella encore sous le Pontificat de saint Grégoire, car Jean lui ayant envoyé les Actes du procès d'un Prêtre qui avoit appellé de son jugement au saint Siége, il trouva que presque à chaque ligne il se nommoit Evêque Oecuménique: ce que le saint Pontife crut ne devoir pas souffrir. Il s'y opposa avec son zéle ordinaire, & parla du nom *Oecuménique*, comme d'un nom nouveau, d'un nom profane, d'un nom de blasphême, d'un nom d'erreur, de venin, de schisme, & d'une usurpation diabolique. Jean mourut l'an 595. Nicéphore le loue pour sa merveilleuse abstinence. Il dit qu'il donnoit tous ses biens aux pauvres, & qu'après sa mort on ne trouva chez lui qu'une robe toute usée, & un méchant lit de bois, que l'Empereur Maurice prit, & sur lequel il couchoit aux jours des grandes fêtes, lorsqu'il vouloit faire pénitence. * Pélage, *Epist.* 8. Saint-Grégoire, *l.* 4. *Ep.* 38. 39. *&c.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 34. Baronius, *A.* C. 583. 595. 596. Evagre, &c. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

☞ Les Protestans se servent de l'exemple de Jean *le Jeûneur*, pour attaquer l'Eglise Romaine. De ce que saint Grégoire *le Grand* le condamna d'avoir pris le titre d'*Universel*, & rejetta ce titre, ils concluent qu'il n'étoit pas le Chef de l'Eglise: mais c'est mal à propos; car quoique l'Evêque de Rome ait la primauté entre les Evêques, il n'est pas pour cela Evêque Universel, c'est à dire, qu'il n'a pas une jurisdiction ordinaire sur chaque Diocése. C'est en ce sens-là que saint Grégoire rejette ce titre fastueux, & sans préjudicier à son droit de primauté qu'il a de droit divin, comme successeur de saint Pierre, qui lui donne le pouvoir de veiller à la conservation de la Foi, & de faire observer les Canons dans toute l'Eglise. * Baronius, *A.* C. 595. Du Perron, *contra Regem Magnæ Britanniæ*, *l.* 1. 34. Godeau, *Hist. Eccl. du VI siécle. l.* 2. De Launoy, *en ses Epîtres.* Blondel.

JEAN V. Syncelle, c'est à dire, Vicaire & Coadjuteur du Patriarche de Constantinople, & Gardien des Vaisseaux sacrez de l'Eglise, succéda à Thomas II l'an 668. Il suivoit les erreurs des Monothélites, quoique les Actes du VI Synode le nomment orthodoxe; & il mourut l'an 674. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A.* C. 658. 664. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN VI, Moine Monothélite, fut intrus en 711, sur le Siége patriarchal au préjudice de Cyrus, que le Tyran Philippique *Bardanes* avoit exilé. Peu de tems après Anastase étant parvenu à l'Empire, chassa Jean de la Chaire qu'il avoit usurpée, à la persuasion du Pape Grégoire II, que ce Prélat avoit tâché de prévenir en sa faveur, comme nous l'apprenons d'Anastase & de quelques autres: ce qui arriva en 715. * Anastase, *in Gregorio II.* Baronius, *A.* C. 712. 714. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN VII, dit VI par ceux qui ne comptent pas le Moine intrus par Philippique, étoit Syncelle de l'Eglise de Constantinople, & parvint à la Dignité épiscopale par ses lâches flateries & par ses bassesses. Il avoit été précepteur de l'Empereur Théophile; & dans une Cour ennemie du culte des Images, il avoit professé hautement les sentimens des Iconoclastes: on dit même qu'il étoit Magicien. On le couronna Patriarche en 832 après Antoine. L'an 842, lorsque Michel III fut parvenu à l'Empire sous la conduite de sa mére Théodore, cette Princesse chassa Jean, & fit mettre Méthodius en sa place. Son malheur ne le rendit pas plus modéré; au contraire, il s'emporta avec plus de violence contre les Images; & en ayant trouvé quelques-unes dans un Monastére où on l'avoit enfermé pour y faire pénitence, il eut l'audace de leur faire crever les yeux. Théodore en fut avertie, & le condamna à être traité de la même façon; mais à la considération de quelques personnes qui s'intéressérent pour lui, cette peine fut changée en deux cens coups de fouet, qu'il lui fallut souffrir l'an 844. * Curopalate, Baronius, &c.

JEAN VIII. *Cherchez* XIPHILIN, (Jean).

☞ Divers Auteurs mettent un JEAN VIII, entre Sisinnius & Sergius, qui fut Patriarche jusqu'en 1019. Curopalate n'en fait point mention; & on fonde seulement cette opinion sur le témoignage de Pierre d'Antioche, en la Lettre qu'il écrivit à Michel Cérularius. Mais ce Jean étoit Patriarche d'Antioche.

JEAN IX succéda en l'an onze cens onze au Patriarche Nicolas III, dit le *Grammairien*, & étant mort en 1134, il eut pour successeur Léon *Stupes.* * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN X, surnommé *Camatére*, Diacre & Garde des chartres de l'Eglise de Constantinople, fut nommé Patriarche après Grégoire Xiphilin en 1198. Les Auteurs l'accusent d'avoir soutenu diverses erreurs, comme, que le corps de Jésus-Christ étoit corruptible dans l'Eucharistie, &c. Il renonça au Patriarchat en 1206, & eut pour successeur Michel IV, dit *Autorien.* * Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A.* C. 1198. *n.* 30. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN XI, surnommé VECCUS, Patriarche de Constantinople. *Cherchez* VECCUS.

JEAN XII, natif de Sozopolis, ville Episcopale de Thrace, succéda à Athanase l'an 1294. Sa vertu fut cause qu'on le tira d'un Monastére où il s'étoit retiré après la mort de sa femme, pour le mettre sur la Chaire de Constantinople, où il vécut jusqu'en 1304. * Grégoras, *l.* 7. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *A.* C. 1294. *n.* 6. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN XIII, Officier de l'Empereur Andronic, fut nommé Patriarche de Constantinople après Niphon l'an 1316, & pour être élevé à cette dignité, quitta sa femme, qui entra dans un Monastére. On avoit établi une coutume parmi les Grecs, que ceux qui étoient élus Patriarches, devoient prendre l'habit de Moine, s'ils ne l'avoient déja. Jean se préparoit à cette cérémonie; mais l'Empereur s'y opposa, ayant su qu'il avoit la goutte, & que les Médecins lui avoient ordonné de manger de la viande: ce qu'il n'auroit pu faire s'il eût été Moine. Grégoras dit que ce Patriarche s'employa fort pour polir la Langue Gréque; il mourut ou renonça au Patriarchat l'an 1320. * Grégoras, *l.* 7. Sponde, *A.* C. 1315. *n.* 8.

JEAN XIV, fut fait Patriarche après Isaïe, Moine du Mont-Athos vers l'an 1332. Avant cette élection il étoit Prêtre du College Impérial de Constantinople. En 1341, il présida au Synode tenu pour juger des opinions de Barlaam & de Palamas, & fut déposé l'an 1347. Ce que les Lecteurs pourront voir dans Cantacuzéne, & dans les autres Auteurs que nous citerons. * Cantacuzéne, *l.* 3. *&* 4. Grégoras, *l.* 10. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal. A.* C. 1331. *n.* 10. 1341. *n.* 7. 1345. *n.* 11. *&c.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN MICHIELE, Vénitien, Cardinal, fut Patriarche de Constantinople pour les Latins vers l'an 1485.

JEAN DE ROCHETAILLÉE, Patriarche de Constantinople, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouën & de Besançon, & Cardinal dans le XV siécle, étoit natif du petit bourg de Rochetaillée sur Saône, au dessus de Lyon, d'où il a tiré son nom, & *fils d'un pauvre Vigneron.* Après avoir été Enfant de chœur dans l'Eglise de saint Jean de Lyon, il alla à Paris, & y fit un progrès très considérable dans l'étude du Droit Canon & de la Théologie. Selon quelques Historiens, il y prit le bonnet de Docteur, fut élu Official de Rouën, & ayant paru au Concile de Constance, fut pourvu d'un Evêché, puis du Patriarchat d'Aquilée. Il fut transferé par Martin V, à l'Evêché de Genéve, de là à celui de Paris, & enfin à l'Archevêché de Rouen. Le même Pontife le fit encore Correcteur des Lettres Apostoliques, & Patriarche de Constantinople, & lui donna la charge de Vice-Chancelier de l'Eglise, & le chapeau de Cardinal en 1426. Ce fut en ce tems que le Clergé de Besançon le choisit pour son Archevêque. Depuis le Pape Eugene IV, le nomma pour être Légat en France. Il mourut à Bologne en venant exercer sa charge l'an 1436, ou 1437 selon d'autres, qui assurent que son corps fut porté à Lyon, où il est enterré. * Chifflet, *Vesontio*, *partie* 2. Ciaconius, *in Martino V & Eugenio IV.* Sainte-Marthe, *tome* 1. *p.* 132. 457. 598.

☞ Divers Auteurs *peu éclairez dans l'Histoire, ont confondu ce Prélat avec un Cordelier d'Aurillac en Auvergne*, nommé comme lui, JEAN DE ROCHETAILLÉE ou ROCHETAILLADE: opinion très contraire à la vérité, puisque le Cardinal mourut l'an 1436, ou 1437, & que l'autre vivoit l'an 1350. Ce Cordelier prêchoit contre les Papes & les Princes de son tems; il se vantoit de prédire les choses à venir, & débitoit des choses assez particuliéres sur la venue de deux Antechrists, de celle d'un Ange pour la réforme de l'Eglise, & de la durée des guerres qui étoient alors entre les François & les Anglois. Pour établir ses contes par des Ecrits, il composa divers Livres; & le Continuateur de la Chronique de Nangis assure qu'il en avoit vu deux, dont le premier étoit intitulé, *Ostensor*; & l'autre, *Vade mecum in tribulatione.* Le Pape Clement VI lui fit défendre de publier de semblables folies: ce qui ne l'empêcha pas de continuer; & Innocent VI pour l'en punir, le fit mettre en prison. Il en sortit sous Urbain V, & ne se corrigea point. Vignier prétend que ce Moine Imposteur est le même que Henri de Herfort, appellé *Haibale* dans sa Chronique, ce qui pourroit être vrai; & qu'on lui avoit donné ce nom, qui veut dire *Hableur.* Trithéme parle fort avantageusement de l'esprit de ce Jean de Rochetaillade. * *Consultez* cet Auteur, *De Script. Eccles.* & Sponde, *A.* C. 1356. *n.* 20.

PATRIARCHES DE JERUSALEM.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Jérusalem, succéda à Benjamin vers l'an 120. On n'est pas assuré de l'année, & on sait seulement que de son tems l'Eglise de Jérusalem fut extrêmement persécutée. * Eusébe, *en sa Chron.* Baronius, *A.* C. 113.

JEAN II avoit été Moine, Sectateur de Macédonius, abjura son hérésie, & fit si bien, qu'il s'éleva sur la Chaire Episcopale de l'Eglise de Jérusalem, après la mort de saint Cyrille l'an 386. Il usa de cette dignité sainte comme il l'avoit acquise, dit un Historien, & en diverses occasions il donna à de saints personnages de grands sujets d'exercer leur patience. Saint Epiphane avoit fait l'ordination d'un Prêtre nommé *Paulinien*,

frere

frére de faint Jérôme; d'un Diacre, dans un Monaftére que Jean pretendoit dépendre de lui, & qui en effet n'en dépendoit pas. Ce fut le fujet des emportemens de Jean contre faint Epiphane, & faint Jérôme fut mêlé dans cette querelle; mais la véritable caufe de fon reffentiment fut que ces grands hommes, & fur tout le premier, l'avoient fouvent repris de défendre les héréfies d'Origéne. En effet, il étoit accufé d'enfeigner avec les Origéniftes, que comme le Fils dans la Trinité ne pouvoit voir le Pére, le Saint Efprit ne pouvoit voir le Fils; que les ames étoient dans le corps comme dans une prifon, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le Paradis; que les Démons & les damnez feroient enfin pénitence, & feroient fauvez comme les Saints; qu'avant le péché Adam & Eve avoient été fans corps, &c. Ce Prélat ne pouvant pas venir fi facilement à bout de faint Epiphane, qui étoit Evêque comme lui, entreprit de détruire faint Jérôme, qu'il haïffoit mortellement & fe porta jufqu'à cette extrémité, que de l'excommunier, & de lui défendre l'entrée du faint fépulcre. Ce fut encore par fes intrigues que l'on excita une furieufe perfécution contre le même faint Jérôme, & contre les Monaftéres qu'il gouvernoit. La Lettre que le Pape Innocent I, à qui Paule & fa fille Euftochium firent leurs plaintes, écrivit à ce Prélat, témoigne qu'on le foupçonnoit d'avoir eu part à ce qui s'étoit paffé. Jean avoit préfidé au Concile de Diofpolis en Paleftine en 415, & avoit condamné les erreurs de Pélage; mais depuis ce Synode il avoit montré ouvertement qu'il favorifoit l'Héréfiarque contre fes accufateurs. Saint Auguftin, qui en avoit été averti, lui écrivit, pour lui donner avis que Pélage étoit un Impofteur qui avoit de très mauvais fentimens fur la Grace de Jéfus-Chrift. Il lui envoya un Livre de l'Hérétique, intitulé, *de la Nature*, avec la reponfe qu'il y avoit faite, & lui demanda au nom de tous fes Confréres, les Actes du Synode de Diofpolis. Jean les lui envoya; & faint Auguftin les ayant reçus, en compofa un Livre qu'on a trouvé dans le XVII fiécle, en une Abbaye de Chanoines Réguliers. Le Patriarche mourut peu aprés en 416, & eut Praile pour fucceffeur. De fon tems on trouva les Reliques de faint Etienne premier Martyr. Gennade, qui parle de ce Prélat comme d'un homme qui ne manquoit pas d'éloquence, affure qu'il fut obligé de faire une Apologie de fa doctrine contre ceux qui l'accufoient de foutenir celle d'Origéne, dont il aimoit l'efprit, *fans recevoir pourtant fes dogmes*. Pierre Waftelius, Carme réformé d'Aloil, & Prieur d'Anvers, fit imprimer l'an 1643, deux volumes de divers Ouvrages, qu'il veut être de ce Jean de Jérufalem. Dans le fecond il travailla à le juftifier de toutes les accufations de faint Jérôme; & il prétend que l'Epitre à Pammaque, où il eft parlé de fes erreurs, n'eft pas de ce Pére. Les Curieux qui voudront favoir le fond de cette grande difpute pourront confulter ce Livre. Il a mis dans le premier tome divers Traitez attribuez à faint Jean Chryfoftome, & d'autres qu'il dit être de ce Prélat de Jérufalem, & il y en a donné auffi un, *De inftitutione primorum Monachorum Veteris Teftamenti*, dont les Doctes fe font mocquez, auffi bien que de ce qu'il avance, que le même Jean étoit Religieux Carme. *Refpuimus, & exfufflamus figmentum illud*, dit le Cardinal Baronius. * Saint Jérôme, *Epift.* 61. Saint Auguftin, *Epift.* 252. *de Geftis Pelag. Auguftæ Vindelicorum*, 1615. Théodoret, *Hift. l.* 5. c. 35. Idace, *in Faft. & in Chron. A. C.* 406. *& fuiv.* Gennade, c. 30. Trithéme. Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Godeau, *Hift. Ecclef.* Baronius, *A. C.* 386. *& fuiv.* 444. *&c.* Ufferius, *Antiq. Britan. c. 9.* Noris, *Hift. Pelag.*

JEAN III fut intrus fur le Siége de Jérufalem l'an 513, contre Elie Prélat orthodoxe. Ce fut en confidération de l'attachement qu'il avoit aux erreurs d'Eutychès & de Sévére qui condamnoit le Concile de Chalcédoine, qu'on l'éleva à cette dignité. L'Abbé Sabas fit depuis connoître la vérité à ce Prélat, & la lui perfuada fi bien, que dans une grande affemblée de perfonnes, la plupart hérétiques, il cria anathême contre Neftorius, Eutychès & Diofcore. Il mourut l'an 525. * Baronius, *A. C.* 513. 520. 525.

JEAN IV fuccéda à Euftochius l'an 561, & gouverna l'Eglife de Jérufalem jufqu'en 595. Evagre parle de lui dans le fixiéme Livre de fon Hiftoire; & Baronius dans fes Annales. Génébrard met un autre JEAN, depuis l'an 795, jufqu'en 802.

* JEAN DE VERCEIL, Patriarche de Jérufalem, étoit Général des Dominicains, & le Pape Nicolas III le fit Patriarche de Jérufalem en 1278. Il fe diftingua par fon mérite & par fa pieté. * Razzi, *Huom. Illuft. Domin.*

ELECTEURS & ARCHEVÊQUES de MAYENCE.

* JEAN I, Comte de S. Paul de la Maifon de Luxembourg fut élu en 1371, Electeur & Archevêque de Mayence, aprés avoir été cinq ans Evêque de Strasbourg. Il étoit d'une fi grande fimplicité qu'on lui donna le fobriquet d'*Evêque mouton*; mais on dit en même tems que c'étoit un grand homme à table. Les Mayençois conçurent contre lui une telle haine qu'ils l'empoifonnérent en 1373. D'autres mettent cela fur le compte d'Adolphe de Naffau fon fucceffeur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN II, fils d'Adolphe Comte de Naffau-Idftein & Wisbaden, fut mis fur le Siége de Mayence par le Pape, quoique le Chapitre eût élu Godefroi Comte de Leiningen. On l'accufe d'avoir contribué à la mort de l'Empereur nouvellement élu, favoir de Fréderic de Brunswick, & l'on dit que ce fut par fes menées que ce Prince fut affaffiné en 1400. (*Voyez* Brunswick à l'Article de MAGNUS II.) Ce Prélat mourut l'an 1419. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brufch. Bucelin, *Germ.* S. P. I. Meiboom, *Rer. Germ. tomo* 3. *p.* 423 *& fuiv.* Buntings *Braunfchw. Chron.* f. 265 *& fuiv.* Spangenberg, *Manf. Chron.* f. 303.

* JEAN SCHWEICHARD, de l'ancienne & noble famille de Cronberg, naquit en 1553. Ses parens le deftinérent à l'Eglife. Aprés qu'il eut fait fes études en Allemagne & dans les Païs-Bas, & qu'il fut de retour de fes voyages, il fut fait Chanoine & Doyen de l'Eglife Cathédrale de Mayence, & enfuite Prevôt de S. Alban. En 1604, il fut élu Electeur & Archevêque de Mayence, & fe trouva depuis à plufieurs Diétes, auffi bien qu'aux élections des Empereurs Matthias & Ferdinand II. C'étoit un homme de probité & un efprit pacifique. Il le fit bien voir lorsque pendant les troubles de Bohéme, il affura les Proteftans qu'ils n'avoient rien à craindre par rapport à la Religion, de la part des Cercles du Haut & du Bas Rhin. En 1623, il fit enforte que le Bergftrafs dont la Maifon Palatine étoit en poffeffion depuis l'an 1463, retourna fous la domination de l'Archevêché de Mayence. Par fon teftament fait en 1620, il inftitua Adam-Philippe Cronberg fon neveu pour principal héritier de fes biens, fit plufieurs legs à l'avantage de l'Electorat, & donna à la famille de Cronberg des marques de fon fouvenir. Il mourut en 1626, & fut enterré dans Mayence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-PHILIPS, Baron de Schonborn qui en 1642, étoit devenu Evêque de Wurtsbourg, fut élu en 1647, Electeur & Archevêque de Mayence. En 1664, il annexa entiérement la ville d'Erfurt à l'Archevêché, & dans la même année les différens furvenus entre l'Electorat de Mayence & le Palatinat au fujet de la chaffe, furent terminez. Il mourut en 1673, à l'age de 75 ans. Il s'appliqua toujours avec beaucoup d'affiduité aux affaires, de forte que de fon tems la Cour de Mayence étoit appellée la Cour laborieufe. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churfurften zu Maintz.*

ELECTEURS & ARCHEVÊQES de TREVES.

* JEAN I, qui étoit Chancelier de l'Empereur Henri VI, fut élu en 1188; mais il ne prit poffeffion de cette dignité qu'en 1190. En 1193, pendant qu'il étoit occupé à étendre la Jurifdiction de fon Archevêché, il fut pris par le Comte de Vienne, & peu de tems aprés remis en liberté par Jean Comte Palatin. En 1196, dans le tems qu'il faifoit batir un autel, on dit qu'on vit paroître au jour la robe de Jéfus-Chrift qui s'étoit perdue pendant les troubles de ces tems-là. Il mourut en 1213, & fut enterré dans le Monaftére de Himmelrodt. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Germ.* S. P. I. Brouweri *Annales Trevir.*

* JEAN II, troifiéme fils de Jaques I. Marquis de Bade devint Electeur & Archevêque de Tréves en 1451, malgré le Duc de Baviére qui comptoit fur le fecours de Philippe Duc de Bourgogne. Ce fut de fon tems que l'Académie de Tréves eut fon parfait établiffement. Il avoit plufieurs ennemis qui attentérent à fa vie, & en 1499 on le fit fauter en l'air avec de la poudre, fans pourtant lui caufer aucun dommage. Il mourut en 1503, & eut pour fucceffeur Jacques II, fon Neveu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *in Germ.* S. P. I. Spener, *Syll. Geneal.* Brouweri *Annal. Trev.*

* JEAN III, de la noble Maifon de Metzenhaufen, fut élu en 1531. Il mourut en 1540, aprés avoir rempli les devoirs de fa dignité. De fon tems l'Académie de Tréves fut renouvellée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN IV, de la noble Maifon de Hagen, fut élu en 1540. Il s'appelloit *Jean-Louis*. Il fit rentrer la Seigneurie de Montreal fous la domination de l'Archevêché, & mourut en 1547. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN V, Comte d'Ifembourg fut élu en 1547, & mourut en 1556. De fon tems la ville de Tréves eut beaucoup à fouffrir de la part d'Albert Markgrave de Brandebourg, qui dans l'année 1552, réduifit en cendres plufieurs Cloîtres & chaffa l'Archevêque de fes Etats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN VI, de la noble famille de Ley, fut élu en 1556. Au commencement de fa Régence, il fe trouva dans Tréves plufieurs perfonnes qui avoient beaucoup de penchant pour la Réformation, & qui en attiroient beaucoup d'autres dans leur parti. Il voulut s'oppofer à ces nouveautez; mais il fut obligé en 1559, de fortir de la ville. Cependant ayant l'année fuivante donné aux Jéfuites l'Univerfité de Tréves, les Reformez à leur tour furent contraints d'abandonner cette ville. Dans la fuite il s'éleva à ce fujet de nouveaux troubles, & les Reformez tâchérent en 1566 de recouvrer leur liberté. Sur le point que Maximilien II alloit affoupir tous ces différens, l'Electeur vint à mourir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kyriander, *in Annal. Auguft. Trevir.*

* JEAN VII, de la noble famille de Schönberg fut élu en 1581, dans le tems qu'il étoit Recteur de l'Univerfité. En 1585, il fit expofer en public la pretendue robe de Jéfus-Chrift, & trancher la tête à un jeune Gentilhomme qui avoit manqué de refpect pour une hoftie confacrée, quoiqu'il fût fils d'une fille naturelle de Fréderic Electeur Palatin. Il fe comporta toujours en zélé défenfeur de la Religion Romaine & mourut en 1598. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN-HUGUES, de la noble famille d'Orsbek, fut fait en 1672 Coadjuteur, & en 1676 Archevêque de Tréves. Lorsque le Roi Louïs XIV eut fait la conquête de Luxembourg, il fe mit en poffeffion des droits que les Ducs de Luxembourg avoient eus fur la ville de Tréves en qualité d'Avouez, & fit démanteler cette ville, difant que fous une protection auffi puiffante que la fienne, elle feroit affez en fureté. Pendant les guerres qui fuivirent, l'Electorat de Tréves fut entiérement ruiné par les François: ce qui obligea l'Electeur à faire fa réfidence dans la Fortereffe d'Erenbreitftein ou Hermanftein. Dans le renouvellement de la guerre, l'Electeur

eut la mortification de voir de nouveau son païs ravagé par les François, jusques à ce qu'en 1704, après la bataille de Hochstedt il se vit délivré de ces fâcheux hôtes. Il mourut le premier Janv. de l'an 1711, à Coblentz, & fut le dernier de sa famille. * *Gr. Diction. Univ. Holl.* Humbrecht von *R. A. Tab.* 231.

ELECTEURS & DUCS de SAXE.

* JEAN, dit *le Constant*, second fils d'Ernest Electeur de Saxe, naquit le 30 Juin 1467, & fut dès sa plus tendre jeunesse élevé à la Cour de l'Empereur Frédéric III, son grand oncle maternel. Il fit sous Maximilien I, une campagne en Hongrie; & dans la prise de Stulweissembourg autrement Albe Royale en 1490, il se trouva le premier au haut de la brêche. Après la mort de son frére aîné l'Electeur Frédéric dit *le Sage*, il devint Electeur, & dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il travailla à étouffer la guerre appellée *la guerre des Paisans*. Il protesta avec d'autres Princes contre le sévere Edit publié à la Diéte de Spire contre le Luthéranisme en 1529, & présenta dans la Diéte d'Ausbourg en 1530, à l'Empereur Charles-Quint, la Confession d'Ausbourg. Il demanda à ce Prince l'investiture des terres de l'Electorat de Saxe, mais parce qu'il ne voulut point renoncer à la doctrine de Luther, il ne put l'obtenir. Avant que de partir d'Ausbourg, il fit dire à l'Empereur par George Markgrave de Brandebourg, qu'il aimeroit mieux perdre sa tête couverte de cheveux gris que de renoncer à la Religion Luthérienne. Dans la même année, il fit avec d'autres Princes Protestans la Ligue de Smalcalde. Il mourut le 16 Août 1532, de la pierre & d'autres infirmitez. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sleidan. Hortleder. Davidis Chytraei *Chron. Saxon.* Joh. Rosini *Vitae Electorum.* Seckendorf, *Hist. Luther.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-FREDERIC, surnommé *le Magnanime*, fils du précédent, naquit à Torgau en 1503. *Voyez* l'Article de Saxe.

JEAN-GEORGE I, second fils de Christian I, Electeur de Saxe, & de Sophie de la Maison de Brandebourg, naquit le cinquiéme Mars 1585. Il fut élevé avec son frére aîné sous la tutelle de Guillaume, Comte d'Altembourg, & fut dans sa septiéme année élu Administrateur de l'Evêché de Mersebourg. En 1601, il fit *incognito* en Italie un voyage dans lequel il eut beaucoup à souffrir, & tomba malade à Milan. Après son retour, il prit en 1603 l'administration de l'Evêché de Mersebourg. Après la mort de Christian II, son frére aîné, il devint Electeur en 1611, & exerça deux fois en cette qualité le Vicariat de l'Empire, savoir en 1612 après la mort de Rodolphe II, & en 1619, après celle de l'Empereur Matthias. En 1614, il renouvella avec les Maisons de Hesse & de Brandebourg la Confraternité héréditaire. Pendant les troubles de Bohême, il tint le parti de l'Empereur, & l'aida à soumettre la Bohême, la Silésie & la Lusace. Comme il avoit dépensé sept millions au service de l'Empereur, ce Prince lui donna en gage le Marquisat de Lusace. Lorsque l'Empereur conféra au Duc de Baviére la Dignité Electorale dont il avoit dépouillé Frédéric Electeur Palatin, Jean George refusa d'abord d'y donner les mains; mais en 1624, il se désista de son opposition. Lorsque Gustave Adolphe Roi de Suéde vint en Allemagne, il tâcha d'attirer dans son parti l'Electeur, qui de son côté cherchoit à demeurer neutre, & qui dans cette vûe fit tenir à Leipsic en 1631, une Assemblée des Princes Protestans. Mais quand l'Electeur vit que le Général de Tilly ne se contentant pas d'avoir ravagé Magdebourg, tomba dans son païs à la tête de l'Armée Impériale, il appella à son secours le Roi de Suéde, se joignit à lui, & remporta avec lui la victoire en 1631, près de Leipsic. Après cette bataille le Roi de Suéde pénétra dans l'Allemagne, & l'Electeur dans la Bohême, où il fit la conquête de Prague. Mais il n'en jouit pas longtems. Prague fut reprise en 1632, & les Saxons furent peu de tems après chassez de la Bohême. Le Général Walstein entra après cela dans la Misnie, où il prit Leipsic & quelques autres villes. Alors l'Electeur eut de nouveau recours au Roi de Suéde qui ne manqua pas de venir avec son Armée. Ce fut alors que se donna en 1632, le sixiéme Nov. la fameuse bataille de Lutzen où Gustave-Adolphe perdit la vie. Dans la suite, Arnheim, Général de l'Electeur, entra dans la Silésie où il se rendit maître de Brieg & de plusieurs autres places. D'un autre côté, le Général Holke avec les Impériaux tomba dans la Misnie, où il prit Zwikkau & Leipsic; mais la peste l'obligea bientôt après à se retirer. L'année suivante les Saxons prirent les villes de Bautzen, de Gorlitz & de Zittau, & sous la conduite du Général Arnheim ils battirent près de Lignitz les Impériaux, dont il resta quatre mille sur la place. On tâcha dans la même année de faire la paix avec l'Empereur. Elle fut conclue en 1634, mais elle ne fut solidement établie qu'en 1635. Entre autres conditions, la Lusace fut cédée à l'Electeur pour lui & pour ses Descendans. En 1636, les Saxons se rendirent maîtres de Magdebourg; mais ils eurent du dessous dans la bataille qui se donna près de Wittok dans la Marche. En 1638, les Suédois s'avancerent contre Leipsic, mais ils furent repoussez jusques dans la Poméranie par les Impériaux & les Saxons. En 1639, Banier Général Suédois remporta quelque avantage sur les Saxons, & prit Pirn d'assaut, mais il n'eut pas de succès au siége de Freiberg. En 1642, les Suédois sous le Général Torstenson, après avoir battu les Saxons près de Leipsic, se rendirent maîtres de cette ville qu'ils gardérent jusques après la paix de Westphalie. En 1645, les Suédois ayant encore eu quelque avantage sur les Saxons, il se fit entre les deux partis une tréve pendant laquelle la Saxe ne laissa pas d'être ravagée & par les Impériaux & par les Suédois, & ces désolations ne finirent qu'en 1648 par la paix de Munster. En 1654, il fit bâtir la ville de Johan-Georgen-stadt pour servir d'asyle aux Habitans de la Bohême qui étoient chassez pour cause de Religion. Il mourut le sixiéme Oct. 1657. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chemnitius, *de la Guerre d'Allemagne.* Bertram, *Sax. Chron.* Longnitz, *Abnitenda Saxon.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE II, Electeur de Saxe, fils aîné du précédent, naquit le 31 Mai 1613, & succéda à son pére dans ses Dignitez aussi bien que dans ses Etats. En 1657, il exerça la charge de Vicaire du Saint Empire, & donna ensuite sa voix avec les autres Electeurs pour l'élection de l'Empereur Léopold. A son retour à Weimar, il fut sous le nom de *Louable* ou de *digne de louange* nommé Chef de l'Académie que l'on appelle *la societé fructifiante.* En 1664, il assista en personne à la Diéte de Ratisbonne, & en 1669, il fut fait Chevalier de la Jarretiére. En 1671, il en vint à un accommodement avec Jules-François, Duc de Saxe-Lawembourg, & par-là il fut convenu que le Duc porteroit dans ses armes les deux épées de croisées de l'Electeur, mais la pointe en bas: ensuite de quoi ils conclurent une Confraternité héréditaire au sujet de la Lusace & du Duché de Lawembourg. En 1678, il eut à Dresde une entrevûe qui fut accompagnée de tournois & de toutes sortes de divertissemens. Dans la derniére année de sa vie il lui vint au visage un mal incurable dont il mourut le 22 Août 1682, au château de Frideistein où il s'étoit retiré à cause de la peste. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE III, fils du précédent, naquit le 20 Juillet 1647, & fut élevé dans toutes les connoissances & dans tous les exercices qui conviennent à une personne de son rang. Comme il entendoit parfaitement la chasse, l'Empereur le fit Grand-Veneur de l'Empire. En 1672, son pére lui donna le Gouvernement de la Haute-Lusace, & il choisit Bautzen pour le lieu de sa résidence. En 1674, il marcha vers le Rhin à la tête de 6000 Saxons, se trouva à la bataille de Sintzheim, & eut bien de la peine à s'empêcher de tomber entre les mains des ennemis. En 1680, il prit en main les rênes du Gouvernement; & en 1683, il contribua à la levée du siége de Vienne. En 1684, il alla faire un tour à Venise, & fournit à cette République 3000 hommes qui furent envoyez en Hongrie, & qui eurent bonne part à la conquête de Bude. En 1688, la guerre étant renouvellée contre la France, il fit un voyage en Hollande, après quoi il fit marcher son Armée sous la conduite des deux Princes ses fils, & aida à la prise de Mayence. En 1691, on lui donna le commandement de l'Armée de l'Empire; mais pendant la campagne il devint malade & mourut le 12 Septembre de la même année. Lorsque l'on embauma son corps, on trouva son cœur tout desséché, & sans une goutte de sang, pendant que les autres parties étoient en bon état. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE IV, fils aîné du précédent, naquit le 18 Oct. 1668. Après avoir reçu une éducation qui répondoit à sa dignité, il fit en 1685 un voyage dans les principaux Etats de l'Europe. En 1691, il commença à prendre en main l'administration des affaires. En 1693 il fut fait Chévalier de la Jarretiére, & marcha peu de tems après en personne contre les François. Il avoit résolu de faire la campagne suivante, mais il en fut empêché par sa mort qui arriva le 18 Oct. 1694. Comme il ne laissa point d'enfant, son frére Frédéric-Auguste lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Europ. Historicus* Mulleri *Annal. Saxon.*

DUCS de SAXE.

* JEAN-FREDERIC II, Duc de Saxe, fils aîné de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit le huitiéme Janv. 1529. Il parloit facilement Latin, & lisoit la Bible en Hebreu. Pendant la détention de son pére, il se joignit à ses fréres pour fonder l'Académie de Jéna, & pour ériger la Confraternité héréditaire de Henneberg. Après la mort de son pére arrivée en 1557, il eut seul pendant huit ans l'administration de ses Etats. Après avoir fait quelque tems sa résidence à Weimar, il la transféra à Gotha en 1564. Il se laissa séduire par les mauvais conseils de Christian Brük son Chancelier, de sorte que sa conduite le fit mettre au ban de l'Empire. Il fut assiégé dans Gotha, & après la prise de cette ville il fut conduit à Vienne dans un carrosse tendu de noir, & de là transporté à Neustadt. En 1585, on commença à traiter de sa rançon, mais les rudes conditions imposées par l'Emppreur Rodolphe II, l'empêchérent d'accepter sa liberté. En 1595, l'Empereur qui étoit sur le point d'avoir la guerre avec les Turcs, le fit transporter dans la Stirie, où il mourut d'une chûte en la même année, après 28 années de prison. Son corps fut porté à Coburg où il fut enterré. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou. Languetti *Descript. B. Goth.* Sleidani *Comment.* Sagittarii *Hist. Goth.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, second fils de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit à Torgau le onziéme Mars 1530. Dans sa jeunesse il servit Henri II, & Charles IX, Rois de France. Pour l'en récompenser, le premier lui donna la ville de Châtillon sur Seine, & le second lui fit un présent de 38000 florins. En 1568, il quitta le service. Il laissa au commencement à son frére aîné Jean-Frédéric la disposition des Etats du pére; mais en 1566, ils firent un partage par lequel

quel le païs de Weimar lui échut. Après que son frére eut été mis au ban de l'Empire, comme on l'a vu dans l'Article précédent, l'Empereur promit à Jean-Guillaume les terres de son frére. Il s'employa même au siége de Gotha, où ce Prince infortuné fut pris. Cependant en 1572, il restitua aux fils du prisonnier les Duchez de Gotha & d'Eisenach. En 1568, il envoya ses Théologiens à la Conférence d'Altenburg, où il fit lui-même l'office de Président. En 1570, il se trouva à la Diéte de Spire, & ordonna dans la même année une visite générale des Eglises. Il mourut le deuxiéme Mars de l'an 1573, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Langnetti *Hist. Gothana.* Sagittarii *Hist. Gothana.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-CASIMIR, troisiéme fils de Jean-Frédéric II, naquit le 12 Juin de l'an 1564, dans le Château de Grimmestein. Il fut élevé sous les yeux de l'Electeur Auguste, & il fit de si grands progrès dans les Belles-Lettres qu'à l'âge d'onze ans il savoit faire des vers Latins. Pendant la détention de son pére, il administra les affaires de l'Etat, & fit sa résidence à Coburg, où en 1601 il fonda le College qui porte son nom, & qu'il dota de bons revenus. En 1612, il assista au couronnement de l'Empereur Matthias à Francfort sur le Mein. En 1627 il se trouva au renouvellement de la Confraternité héréditaire à Naumbourg; & en 1631, à l'Assemblée des Protestans tenue à Leipsic. Il eut beaucoup à souffrir dans la guerre de trente années. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-ERNEST IV, Duc de Saxe de la ligne de Weimar, fils aîné de Jean Duc de Saxe-Weimar, naquit le 21 Févr. de l'an 1594. En 1608, il alla étudier dans l'Académie de Jéna, & le dixiéme Août de la même année il fut élu Recteur très magnifique. En 1612, il assista à Francfort sur le Main au couronnement de l'Empereur Matthias, & l'année suivante il voyagea en Lorraine, en France, en Angleterre & dans les Païs-Bas. A son retour il prit les rênes du Gouvernement, & fut fait Stadtholder de Thuringe. En 1620, il se mit au service de Frédéric, Roi de Bohême: & en 1622, il fut fait prisonnier par les Espagnols qui le relâchérent bientôt après. En 1625, Christian IV Roi de Danemark le fit Général de ses troupes. Dans la même année il fut blessé à l'épaule dans la bataille qui se donna contre les Impériaux près de Nienbourg sur le Weser. Ensuite il se joignit au Comte de Mansfeld, cherchant à faire diversion à l'Empereur en Hongrie, & changeant de dessein, il retourna sur ses pas, prit en Silésie les villes de Jagerndorff & d'Oppelen, & battit quelques Impériaux près de Troppau. Après cela il revint en Hongrie, se joignit de nouveau au Comte de Mansfeld, & après la mort de ce Général, il conduisit les Mécontens sur les frontiéres de la Silésie, & prit Hohenwald & Jablunka. Dans cette expédition il tomba malade, pour avoir mangé d'une viande mal apprêtée, & mourut le quatriéme Déc. 1626, à l'âge de 32 ans. Son corps fut d'abord porté à Troppau où il fut embaumé, & de là on le transporta à Weimar où il fut enterré le 18 Juillet 1627. Il ne fut point marié. Il étoit si mal dans l'esprit de l'Empereur que ce Prince voulut le mettre au Ban de l'Empire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Neumayer, *Description de l'Empire.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-ERNEST, fils aîné de Guillaume Duc de Weimar, naquit le deuxiéme Septembre 1627. En 1646, il entreprit de voyager, & alla dans les Païs-Bas, en France & en Italie, & revint à Weimar au mois de Juillet de l'an 1648. Il aimoit extrêmement la chasse, & un jour qu'il en prenoit l'exercice, il fut piqué d'un aspic, & il en pensa mourir. Après la mort de son pére, il s'associa son frére pour l'administration des affaires, mais ils firent un partage en 1672, & il eut pour sa part Weimar & ses dépendances. Après la mort du Duc de Saxe-Jéna en 1678, il se chargea de la tutelle du fils mineur de ce Prince, & l'exerça jusques à sa mort qui arriva le 15 Mai 1683. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE, Duc de Saxe-Eisenach, Lieutenant Général des troupes Impériales, cinquiéme fils de Guillaume Duc de Weimar, naquit le 12 Juillet de l'an 1634. Il fit un voyage en France en 1652, & il ne revint chez lui qu'en 1654. Il entra au service de l'Electeur en 1656, & la même année, dans une bataille contre les Polonois & les Tartares il fut blessé au dos d'une fléche empoisonnée, & au pied d'une balle de mousquet. En 1674, il fut fait Général-Major dans l'Armée de l'Empire, & peu de tems après Général en Chef, & fut employé contre la France. Il mourut à la chasse d'une apoplexie le 19 Septembre de l'an 1686. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE.

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Gotha, Général de l'Empereur, naquit le quatriéme Octobre 1677. Il étoit fils de Frédéric, Duc de Saxe-Gotha. Dans ses jeunes ans il témoigna de l'inclination pour les armes, & son pére pour le satisfaire lui donna un Régiment. Après la mort de ce Prince, il alla avec son frére aîné dans les Païs-Bas, fit quelque séjour à la Haye, où Guillaume III, Roi d'Angleterre, lui fit un obligeant accueil. En 1693, il passa en Angleterre, avec son frére, & après y avoir demeuré quelque tems, il retourna dans les Païs-Bas, & se rendit dans l'Armée des Alliez en Brabant. Ensuite il alla avec son frére joindre les Impériaux & fit sa premiére campagne sous le Général-Wartensleben. L'Hiver suivant il alla en Italie, & en 1694, il servit en Brabant en qualité de Colonel de Cavalerie, ou de Mestre-de-Camp. Il se trouva au siége de Namur, & fit en Brabant la campagne de 1696. En 1697, il alla à Vienne, où il fut fait Grand-Maréchal des Logis des troupes Impériales; & ce fut en cette qualité qu'il se trouva au siége d'Ebernbourg sous le Général Thungen. En 1698, on lui donna le commandement des 6000 hommes que le Duc de Saxe-Gotha, le Margrave de Brandebourg & l'Evêque de Wurzbourg envoyoient en Hongrie au secours de l'Empereur. Il assista aussi aux Conférences de la paix de Carlowitz. En 1699, il fit le voyage de France, & revint l'année suivante à Gotha. En 1701, il alla visiter les Cours de Hanovre, de Zell & de Meckelbourg, & se rendit à Hambourg, & de là à Stralsunde, d'où il se transporta en Courlande. Ensuite il alla au quartier du Roi de Suede qui s'offrit à le defrayer, & de qui il obtint la permission d'aller faire un tour en Suede. Pour cet effet il s'embarqua à Revel, mais il s'éleva un furieux orage qui brisa, près de Sandham, contre un écueil le vaisseau qui le portoit, & qui l'obligea à se sauver sur le rocher, où il n'arriva qu'à grande peine. La Reine Douairiére ayant été informée de ce malheur, lui envoya un yacht qui le transporta heureusement à Stokholm. De là il retourna en Allemagne pour se rendre à l'Armée Suedoise. Il se trouva à la bataille de Potowsky & à la prise de Thorn. Lorsque la campagne fut finie, il alla à Berlin pour faire sa Cour au Roi de Prusse qui lui offrit des emplois considérables qu'il ne put accepter à cause de son engagement avec la Suede. Après son retour de Pologne il alla avec le Roi de Suede à Dantzik. Ensuite il se trouva au siége de Lemberg, aussi bien que dans la plupart des actions qui se firent en Pologne pendant les années 1704 & 1705. En 1705, au mois d'Août, il quitta le service de Suede pour entrer dans celui de l'Empereur, qui le fit Lieutenant-Général de ses troupes en Italie où il mena quatre Régimens de Gotha. Il signala sa valeur au passage de l'Adda, à la levée du siége de Turin, au siége d'Alexandrie dont il eut le commandement, & dans plusieurs autres occasions. Pendant qu'on étoit occupé au siége de la citadelle de Milan, il alla faire un tour à Gotha, & rendit visite au Roi de Suede à Aït-Ranstadt. Ensuite il retourna en Italie & arriva heureusement à Turin au mois de Juillet de l'an 1707. Dans l'irruption que l'on fit en France, & dans ses suites il donna des preuves de son courage: mais le 14 Août, comme il commandoit les approches, les ennemis firent une sortie, & il reçut dans cette occasion un coup de mousquet au dessous de l'œil gauche, dont il mourut le lendemain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Junckers. Mulleri *Annal. Saxon. Neue Diter. Germ.* 1703. p. 302. & *suiv.*

ELECTEURS & MARGRAVES de BRANDEBOURG, & BURGRAVES de NUREMBERG.

* JEAN, Electeur de Brandebourg, surnommé *le Grand* à cause de la grandeur de sa taille, & *le Cicéron Germanique* à cause de son éloquence, fils aîné de l'Electeur Albert Achille, naquit à Anspach le deuxiéme Août 1455. Il fut élevé par les soins de l'Electeur Frédéric II, & fit à l'âge de 13 ans sa premiére campagne en Poméranie. Lorsque son pére devint Electeur, il lui donna le Gouvernement de la Marche. En 1474, il fut par son crédit & par des raisons pressantes porter Matthias Roi de Hongrie, Casimir Roi de Pologne & Ladislas Roi de Bohême, qui étoient en différent au sujet de la Hongrie, & qui n'épargnoient pas leurs voisins, à se trouver à Breslau pour y conclurre une Trêve, déclarant en même tems qu'il se joindroit à Ernest Electeur de Saxe pour faire la guerre à celui d'entre eux qui ne voudroit pas se conformer à leurs propositions. Lorsque Henri, X du nom, Duc de Glogau mourut en 1476, il institua pour son heritiére universelle *Barbe* son épouse & sœur de Jean. Mais Jean II, cousin de Henri, n'étant pas content de cette disposition, fut la cause d'une guerre qui dura six ans. En 1484, Jean, avant que d'être devenu Electeur, fut choisi par la ville de Lunebourg pour son Protecteur. En 1486, il succéda à son pére dans l'Electorat, & fixa sa résidence dans la Marche. Deux ans après il eut guerre avec ses Sujets pour punir la ville de Stendal, qui à l'occasion de l'impôt sur la biere, se revolta, tua quelques Domestiques de l'Electeur, & commit plusieurs autres excès. Il en couta la vie aux Auteurs de la sédition, & la ville fut dépouillée de ses plus considérables privileges. En 1498, il obtint du Pape Alexandre VI, la liberté d'établir à Francfort sur l'Oder une nouvelle Université, mais étant venu à mourir au mois de Janvier de l'an 1499, il en laissa le soin à son successeur. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gerckens. Rensch. *Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-GEORGE, fils de l'Electeur Joachim II, & de Madeleine, Duchesse de Saxe, naquit le 11 Septembre 1525. Il eut une extrême inclination pour les études auxquelles il s'appliqua dans l'Université de Francfort. Dans la guerre de Smalcalde, il rendit d'importans services à Charles-Quint qui le fit Chevalier. En 1571, il succéda à son pere, & onze jours après il hérita de son cousin Jean de Custrin, la nouvelle Marche & le Duché de Crossen. Il chassa de son païs tous les Juifs, & punit sévérement les auteurs de la mort de son pére. En 1575, il se trouva à l'élection de l'Empereur Rodolphe II, & entra en possession des Seigneuries de Storkau & de Beskau qui avoient été engagées à son pére. Il renouvella en 1587 la Confraternité héréditaire avec les Maisons de Saxe & de Hesse, & lia avec Auguste Electeur de Saxe une amitié si forte qu'ils se promirent mutuellement d'emporter dans leurs tombeaux les portraits l'un de l'autre. En 1578, il reçut à Varsovie l'investiture de la Prusse, & dix ans après elle lui fut confirmée par le Roi Sigismond. Il travailla à remettre sur un bon pié les Finances, non seulement dans son propre païs, mais aussi

dans

dans la Principauté d'Anhalt, & dans l'Electorat de Saxe dont on lui avoit confié la tutelle. Il n'épargna jamais ni dépenses, ni soins, pour obliger ses amis, comme il le fit voir en donnant du secours à Henri IV Roi de France, à Gebhard Truchses Archevêque de Cologne & dans plusieurs autres occasions. Il mourut le neuvième Janvier 1598. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-SIGISMOND, *Electeur* de Brandebourg, naquit le huitième Novembre de l'an 1572, & comme dans cette année-là on apperçut une nouvelle *étoile* dans la constellation de Cassiopée, quelques-uns la nommérent *l'étoile fortunée de Brandebourg.* Il fut élevé sous les yeux de son grand-pére l'Electeur Jean-George, qui en 1588 l'envoya à Strasbourg avec son frére. Il accompagna son pére en 1596 dans le voyage de Danemarck, & demeura ensuite dans la Prusse, jusques à ce qu'en 1608 il succéda à son pére. En 1609, il se rendit dans la Marche où il prit possession de Schwet & de Vierraden, qui lui étoient dévolus par la mort de Martin, dernier Comte de Hohenstein de la ligne de la Marche. La principale chose qui arriva sous son régne, fut la succession des Duchez de Cleves, de Berg & de Juliers, que dans le commencement il posséda en commun avec le Duc Palatin de Neubourg. Mais dans la suite ces deux possesseurs se firent la guerre, & cette affaire ne fut point terminée du vivant de Jean Sigismond. En 1611, il reçut à Varsovie l'investiture du Duché de Prusse. En 1614, le 24 Février il fit ouvertement profession de la Religion Reformée, mais il promit en même tems à ses Sujets Lutheriens une entiére liberté de conscience. Dans cette même année il renouvella l'union héréditaire avec la Saxe & la Hesse. En 1618, il refusa d'envoyer ses Théologiens au Synode de Dordrecht, parce qu'il étoit contre la Prédestination absolue. La même année il fit un voyage en Prusse où il fut attaqué de paralysie. Comme ses infirmitez augmentoient tous les jours, il remit l'Electorat entre les mains de son fils le 22 Novembre de l'an 1619, & mourut le 23 Decembre suivant à Berlin dans la maison d'un particulier. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN, surnommé *le Bleu* & *le Prudent* ou *le Sage*, & *l'Oeil de l'Allemagne*, Markgrave de Brandebourg, fut fils de l'Electeur Joachim I, & naquit le troisiéme Août 1513. En vertu du testament de son pére il eut le Duché de Crossen & la Nouvelle-Marche. Il rendit son nom célébre à la postérité en faisant bâtir en 1537 la forte ville de Custrin où il fit construire un Palais couvert de lames de cuivre, & trois arcenaux considérables. En 1538, il entra dans la Ligue de Smalcalde; mais il s'en détacha dans la suite sur l'assurance que l'Empereur lui donna d'une pleine liberté de conscience, & se lia avec ce Prince contre cette même Ligue, portant pour devise *Rendez à César ce qui appartient à César.* Cependant il ne put jamais être porté ni par les Théologiens de Ferdinand, ni par ses instances à accepter l'*Interim.* Il menoit une vie fort réglée, & l'on dit qu'il partageoit les jours en trois parties, dont il donnoit la premiére à la méditation, la seconde au soin des affaires, & la troisiéme aux interêts des Princes. Il mourut le 13 Janvier de l'an 1571, & comme il ne laissa point d'héritiers mâles, ses biens retournérent à l'Electeur Joachim. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.* Reineccius, *in Origin. Brandeb.*

* JEAN-GEORGE, Markgrave de Brandebourg, & Duc de Jagerndorff, fils de Joachim Frédéric, Electeur de Brandebourg, naquit à Wolmerstade le 16 Decembre 1577. En 1588, on l'envoya à Strasbourg pour y faire ses études; & en 1592, après avoir été Coadjuteur de l'Evêque Jean Comte de Manderscheit, il fut élu pour Evêque par quelques Evêques qui favorisoient le Lutheranisme. Mais les Catholiques élurent Charles Duc de Lorraine qui étoit aussi Cardinal. Cela donna occasion à une guerre qui fut terminée en 1604, à ces conditions, que le Duc de Lorraine garderoit l'Evêché, & qu'on donneroit en argent comptant cent mille risdales au Markgrave. En 1605, il alla à Metz pour y voir Henri IV, Roi de France. En 1607, il reçut de l'Empereur Rodolphe II, l'investiture du Duché de Jagerndorff. En 1611, il fit hommage à Matthias Roi de Bohéme, & donna en son honneur un carrousel à Breslau. En 1613, il embrassa la Religion Reformée. Dans l'absence de l'Electeur Jean Sigismond son frére, il gouverna la Marche de Brandebourg. En 1617, les Princes & les Etats de Silésie envoyérent à sa rencontre l'Archiduc Ferdinand pour lui donner connoissance de son élection pour Roi de Bohéme. Comme il vouloit introduire la Religion Reformée dans ses Etats, ses Sujets s'en plaignirent; & en 1617, on lui enleva les Seigneuries d'Oderbourg & de Benthen qui furent adjugées à la Chambre Royale. Pour s'en venger, dès que les Bohémiens eurent élu pour Roi, Frédéric Electeur Palatin, il prit son parti contre Ferdinand, & lui donna du secours: mais après la défaite du nouveau Roi, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le dépouilla du Duché de Jagerndorff qu'il donna à Charles, Comte de Lichtenstein. Jean George se rendit cependant maître du Comté de Glatz & de quelques places en Silésie, & se joignit à Bethlem Gabor Prince de Transsylvanie; mais il mourut à Leutsch en Transsylvanie le deuxiéme Mars de l'an 1624, & de là il fut transporté à Cassovie où on lui fit de magnifiques obseques. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN II, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric II, ou IV, & de *Marguerite* de Carinthie, fut après la mort de son pére, sous la tutelle de sa mére pendant quelques années. Après cela il gouverna paisiblement l'Etat avec son frére Albert *le Beau*, & acheta en 1338 plusieurs places & Seigneuries d'Othon Comte d'Orlamunde. Il se tint la plupart du tems à la Cour de Louis de Baviere, duquel il reçut en 1336 la charge de Gouverneur de la Marche. Il mourut le septiéme Octobre de l'an 1357, après avoir fondé à Culmbach le Monastére des Augustins, où *Luther* commença de jetter les fondemens de la Reformation. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN III, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric V, faisoit sa résidence à Plassenbourg; mais il passoit la plupart du tems auprès de ses beaux-fréres Wenceslas Roi de Bohéme, & Sigismond Roi de Hongrie. En 1396, il sauva la vie à ce dernier dans la grande bataille qui se donna près de Nicopolis, en lui faisant passer le Danube dans un petit bateau. En 1415, il se rendit au Concile de Constance, accompagné de 120 hommes à cheval, & l'on dit que parmi ses Domestiques il se trouvoit deux Comtes d'Orlamunde. Il mourut l'an 1420, & il eut pour son successeur Frédéric qui fut le premier Electeur de la branche de Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

COMTES PALATINS du RHIN & DUCS de BAVIERE.

* JEAN-GUILLAUME, Electeur Palatin, naquit en 1658. En 1690, il succéda à son pére, & se maria l'année suivante à *Anne-Louise*, fille de Côme III, Grand-Duc de Toscane, après avoir perdu en 1689 sa premiére femme *Marie-Anne*, fille de l'Empereur Ferdinand III. A peine se vit-il en possession de l'Electorat, qu'il eut la mortification de voir la ville d'Heidelberg & presque tout le Palatinat ruinez & ravagez par les François. Dans la guerre qui survint à l'occasion de la succession à la Monarchie d'Espagne, il se déclara pour la Maison d'Autriche. Les Protestans se plaignent qu'il donna aux Catholiques plusieurs Eglises qui appartenoient aux Reformez que la guerre avoit dispersez, & qu'il fit beaucoup de changemens qui étoient fort desavantageux à ces derniers. Le Corps Evangelique lui fit une députation pour le porter à redresser ces griefs: mais les remédes, dont on flattoit ces pauvres gens, furent si lents à venir qu'en 1709 quelques milliers de familles quittérent le païs pour se rendre en Angleterre, d'où on les envoya en Irlande & en Amerique. Il mourut en 1716 sans laisser d'héritiers, & son frére *Charles-Philippe* lui succeda. *Voyez* ses Ancêtres à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Europ. Herr. I, partie 1, p. 308. Europ. Famil.* 1709 & 1711.

* JEAN-CASIMIR, Comte Palatin du Rhin, naquit en 1543. Il fut élevé dans la Religion Reformée, passa sa jeunesse en France, & rendit dans la suite de grands services aux Reformez au secours desquels il vint avec des troupes choisies, dans les années 1567 & 1575. Après la mort de son pére, arrivée en 1576, il retira & recueillit dans ses Etats les Reformez chassez par l'Electeur Louis son frére. En 1578, la ville de Gand le choisit pour Général; mais comme on soupçonna qu'avec l'argent d'Angleterre il tâchoit de s'assurer des villes des Païs-Bas, & que d'ailleurs on le vit reculer dans une bataille contre les Espagnols, il prit le parti de passer en Angleterre où il reçut l'Ordre de la Jarretiere. En 1582, il soutint d'abord Gebhard Truchses qui avoit été déposé, mais venant à manquer de monde, d'argent, & de presque toutes choses, il se vit obligé de l'abandonner. Après la mort *de son frére, arrivée* en 1583, il prit en main le *gouvernement de l'Electorat pendant la minorité de son neveu.* L'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Hesse & le Duc de Wirtemberg qui avoient été nommez Tuteurs de ce jeune Prince voulurent maintenir leurs droits, mais l'oncle fit si bien, que l'Empereur lui confirma l'administration de l'Electorat. Il tint en 1584 à Heidelberg, & en 1586 à Maulbrun des Conférences sur la Religion entre les Lutheriens & les Reformez, & mourut le sixiéme Janvier de l'an 1592, sans laisser d'héritiers mâles. De son tems les Lutheriens eurent beaucoup à souffrir dans le Palatinat: mais en même tems il ne fut pas content de l'*Interim* contre lequel il publia un Ecrit. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *l.* 101 & 120. Larr., *Hist.* Strada, *de Bello Belgico.*

* JEAN, Comte Palatin de Deux-Ponts, naquit en 1584. Après la mort de son pére, arrivée en 1604, il prit les rênes du gouvernement, & après celle de Frédéric IV, Electeur Palatin, il fut, selon la derniére volonté de ce Prince, établi Administrateur de l'Electorat. Il se mit sans perdre de tems en possession de cette dignité, & malgré les oppositions de Philippe-Louis, Comte Palatin de Neubourg, qui en vertu de la proximité du sang prétendoit avoir droit d'en être revêtu, il y fut confirmé par l'Empereur Rodolphe II. En 1611, à la mort de ce Prince, en conséquence de cette administration, il exerça la charge de Vicaire de l'Empire, & assista en cette qualité à l'élection de l'Empereur Matthias. En 1610, il entra dans l'union du Corps Evangélique. En 1613, il se démit de sa tutelle, quoique Frédéric V, son pupille, n'eût pas encore atteint sa dix-huitiéme année, mais il retint encore entre ses mains la direction des affaires, jusqu'à ce que ce jeune Prince eût dix-huit ans accomplis. Depuis ce tems-là il fixa sa résidence dans la ville de Deux-Ponts; mais l'Electeur Frédéric ayant été élu Roi de Bohéme, il lui donna le gouvernement d'Heidelberg. Pendant les troubles de ces tems-là il eut beaucoup à souffrir de la part des Impériaux jusques à sa mort qui arriva en 1635. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN, fils d'Albert, Comte de Hollande & Duc de Baviere

viére, il eut du vivant de son pére ce qui devoit lui revenir de sa succession, afin de prévenir les brouilleries qui pourroient après sa mort survenir entre lui & Guillaume VI, son frére aîné, au sujet du Comté de Hollande. En 1390, il fut élu Evêque de Liége, & son frére étant mort en 1417, sans laisser d'autre enfant que Jaqueline, il renonça à cet Evêché, & épousa Elizabeth de Luxembourg, fille du frére de l'Empereur Sigismond, dans la vûe d'attirer ce Prince dans ses intérêts. Cela lui réussit, & malgré Jaqueline, il s'empara de la succession de son frére aîné. Il mourut en 1418, sans laisser d'enfans, & institua par son testament pour héritier Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fils de sa sœur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Andreas Presbyt. *Chron. Bavar.* p. 41. Adelzr. *partie* 2. *l.* 7. *n.* 6. & 63.

* JEAN DE MUNICH, fils aîné d'Albert, surnommé *le Pieux* ou *le Débonnaire*, & d'*Anne*, fille d'Eric I, Duc de Grubenhagen. Après la mort de son pére, il gouverna conjointement avec son frére cadet Sigismond les Etats dont ils avoient hérité, & donna des appanages aux trois autres fréres Albert, Christophle & Wolfgang. C'étoit un Prince fort grave, mais fort querelleux, & qui vouloit décider tout à la pointe de l'épée. Comme il n'étoit pas content que Louis fils de Henri *le Riche* de Landshut, qui s'étoit emparé de toute la succession d'Ingolstadt, ne lui en fit qu'une très petite part, il fit appeller ce Prince en duel; mais son frére Sigismond qui aimoit la paix, trouva les moyens de l'appaiser. Jean mourut en 1473. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adelzr. *partie.* 2. *l.* 9. *n.* 12.

DUC DE BRUNSWIK & de LUNEBOURG.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Brunswik & de Lunebourg-Hanovre, naquit le 25 Avril 1625. Dans sa jeunesse il fit un voyage en Italie, & embrassa publiquement la Religion Romaine. Son frére aîné Christian-Louis étant mort en 1665 à Zell, Jean fit des prétentions sur le Duché de Zell, mais comme selon le testament de leur pére, le Duc George-Guillaume devoit avoir la préférence, ils firent un accord par lequel Jean eut pour sa part les deux Duchez de Calenberg & de Grubenhagen avec le territoire de Gottingen, & fit sa résidence à Hanovre. En 1667, il fit un second voyage en Italie, & séjourna quelque tems à Venise. En 1679, il voulut en entreprendre un troisiéme, mais il mourut en chemin à Augsbourg le 18 Décembre de l'an 1679, sans laisser d'héritiers mâles. *Voyez* ses *Ancêtres* à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* H. Meibomii *Comm. Hist. de Dom. Brunsvic.* Hamb. *Hist. Remarq. an.* 1699. p. 397.

DUCS de POMERANIE.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Poméranie, fils de Philippe I, ayant perdu son pére de bonne heure, fut mis sous la tutelle de son cousin Barnime IX. Après cela il passa quelque tems au service de l'Empereur en Hongrie. En 1556, il fut fait Evêque de Camin, & sous sa régence la Religion Luthérienne s'établit. En 1569, il se fit un partage, & il eut pour sa part la Poméranie Ultérieure avec Stettin. En 1570, il fut le principal Commissaire de l'Empereur pour travailler à la paix entre les Rois de Suéde & de Danemarc, & il s'en aquitta d'une maniére qui lui fit honneur & qui en même tems lui causa beaucoup de dépenses. En 1573, le vieux Duc Barnime étant mort, il se mit en possession de toute la Poméranie Ultérieure, & céda à son plus jeune frére l'Evêché de Camin. Il fit dans tout le païs de bonnes Ordonnances, bâtit quelques Palais & des maisons de chasse, entre autres Frederikswald. Pour suffire à tant de dépenses, il voulut mettre un impôt sur les boissons; mais par la constante opposition des Etats soutenus alors par l'Empereur, l'affaire ne passa pas pour cette fois. La ville de Stettin lui causa beaucoup de chagrins, par son obstination à ne rien relacher de ses anciens priviléges. En 1598, il revint à la charge pour introduire l'impôt dont on a parlé, & comme les Etats ne voulurent pas y consentir, il fit fermer la Chancellerie, & arrêta le cours de la Justice. Les Etats étonnez de cette démarche, se montrérent plus traitables, & sans donner leur consentement à cette imposition, ils lui donnérent une somme d'argent pour s'en racheter. En 1606, le Duc Jean Frederic ayant fait une partie de plaisir pour aller à Wolgast en traîneau, il arriva qu'au milieu de la danse, il se trouva si mal, qu'il en mourut. Ce fut un des plus savans Princes de son tems, & il dressa dans son Palais une belle Bibliothéque, qui dans la suite fut considérablement augmentée par le Duc Philippe. Il aimoit l'ordre, & procura du repos à l'Eglise. *Voyez* ses Ancêtres & ses alliances à l'Article de POMERANIE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *partie* 2. *l.* 3.

SEIGNEURS & DUCS de MECKELBOURG.

* JEAN, surnommé *le Théologien*, alla dans sa jeunesse à Paris, où il eut tant de goût pour l'étude, qu'il s'y appliqua pendant vint années, & devint Docteur en Théologie. Ses fréres le railloient sur cette dignité, mais il ne s'en mettoit pas en peine. Lorsqu'Albert, Electeur de Saxe, eut chassé l'Evêque de Ratzebourg, il prit ce Prélat sous sa protection, & fonda à sa sollicitation un Couvent de jeunes filles à Rhénen proche de Ratzebourg. * Il s'avança en personne dans la Livonie, pour travailler à y extirper l'Idolatrie. Parmi les Ordonnances qu'il faisoit pour le bien du public, on doit remarquer celles par lesquelles il veilloit à la sûreté des chemins. Il étoit fils de *Henri* Burewin *le Jeune*, & de *Sophie*, fille de Charles I, Roi de Suéde. Il épousa *Luitgarde*, fille de Poppon, Comte de Henneberg, & il en eut six fils, dont trois, savoir *Nicolas*, *Herman* & *Poppon*, embrassérent l'état Ecclésiastique. *Jean* fit sa résidence à Gadebusch, & laissa un fils de son nom qui mourut sans laisser d'héritiers. Albert n'eut aussi point d'enfans. Henri, surnommé de Jérusalem, fut le seul qui continua la postérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzii *Vandal.* Bocerus, *Hist. Duc. Mecklenb.* Speneri *Sylloge*, p. 708. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 3.

* JEAN II, Duc de Meckelbourg, succéda de bonne heure à son pére, qui mourut en 1385. En 1408, les Bourgeois de Rostok & de Wismar s'étant soulevez contre leur Souverain, Jean assisté de son cousin Albert fils du Roi de Suéde, fit rentrer par la force les Rebelles dans leur devoir. En 1415, il fonda l'Académie de Rostok. En 1422, les Suédois qui étoient brouillez avec Eric XIII leur Roi, voulurent le choisir pour Roi de Suéde: mais il fit peu de mouvemens pour parvenir à cette dignité, & mourut l'année suivante. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzii *Vandal.* Bocerus, *Hist. Duc. Mecklenb.* Lindenberg, *Chron. Rostoch.* Speneri *Sylloge.* Imhof, *Not. Proc. Imp. l.* 4. *c.* 5. §. 4.

* JEAN III, Duc de Meckelbourg de la branche de Stargard, fils du précédent, eut guerre avec l'Electeur de Brandebourg qui le fit prisonnier. Il demeura captif jusqu'en 1427, & il ne fut remis en liberté qu'à condition de payer trente mille risdales, & de tenir à l'avenir ses Etats à foi & hommage de l'Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1440.

* JEAN-ALBERT, fils aîné d'Albert VI dit *le Bel*, naquit le 22 Decembre 1525, succéda en 1547 à son pére, & eut d'abord seul l'administration des affaires; mais à l'occasion de la tutelle de Philippe, fils de Henri *le Pacifique*, il eut dispute avec son frére Ulric, Evêque de Swérin, qui voulut aussi entrer en partage de la succession. Ce différent fut terminé à ces conditions, savoir, que les deux fréres partageroient également, que Jean Albert feroit sa résidence à Swérin, & Ulric à Gustrow, que le premier se chargeroit de l'éducation du troisiéme fils nommé *Christophle*, Evêque de Ratzebourg, & Ulric de celle du cadet appellé *Charles*. Dans la suite ces deux fréres travaillérent de concert à établir la Réformation dans leurs Etats, & firent de bonnes Loix. En 1560, la Bourgeoisie de Rostok s'étant brouillée avec la Magistrature, l'Empereur chargea Jean-Albert d'appaiser ces troubles; mais comme il s'acquittoit de sa commission avec trop de sévérité, Ulric son frére ne le put souffrir. Cependant ils se raccommodérent, & bâtirent une citadelle pour brider les Habitans de Rostok, qui par l'entremise des Etats du païs, obligérent les deux fréres à la raser; mais ce fut à condition qu'ils feroient les soumissions qu'on exigeroit d'eux, & qu'ils payeroient dix mille florins. En 1572, on fit avec les Etats du païs un accord par lequel ils furent de nouveau confirmez dans leurs priviléges, & promirent de donner 400000 florins pour payer les dettes des deux Ducs. En 1573, Jean-Albert fit un testament par lequel il ordonna que son fils aîné auroit seul le gouvernement de ses Etats, & que les autres auroient des appanages. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, p. 718 & *suiv.* Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 6. 7. Lunigs, *Reichs-Archiv. partie* 7. *p.* 502. & 519.

* JEAN IV, & II du nom parmi les Ducs de Meckelbourg, fils aîné d'Albert I, naquit le septiéme Mars 1558, & succéda à son pére en 1576. Dans la suite il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau en 1592. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge. p.* 720. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 7.

* JEAN-ALBERT II, fils puîné du précédent, naquit le cinquiéme Mai de l'an 1591. Il fut d'abord avec son frére aîné Adolphe-Frédéric sous la tutelle de Charles, Duc de Gustrow, qui n'ayant point d'héritiers, partagea peu avant sa mort ses biens à ses deux pupilles. Jean-Albert ayant embrassé la Réformation, il s'obligea envers les Etats du païs en 1621, à ne faire aucun changement dans les choses qui concernoient la Religion. Dans la guerre de trente années qui commença alors, il fut mis au Ban de l'Empire, aussi bien que son frére & les Etats du Cercle de la Basse Saxe. Cela le contraignit à prendre la fuite pour se retirer à Lubeck, & à abandonner son païs à Walstein, Général de l'Empereur, qui l'en investit en 1628. Mais lorsque Gustave-Adolphe vint en 1630 en Allemagne, il remit ces Etats à leurs Seigneurs légitimes. Jean-Albert mourut en 1636. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge, p.* 723. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 8. Lunigs, *Reichs-Archiv. tome* 7. *p.* 523. 530. 536. 541.

COMTES de HOLSTEIN.

* JEAN I, Comte de Holstein, fils aîné d'Adolphe IV, fit ses études à Paris d'où il fut rappellé par l'invasion d'Eric VI, Roi de Danemarc, qui cherchoit à se rendre maître du Duché de Holstein. Abel, Duc de Sleeswik, qui avoit été son Tuteur, & la ville de Lubec, le secoururent dans cette guerre qui fut terminée en 1250, par la mort d'Eric. Il rendit la pareille au Duc Abel, en lui donnant du secours contre Christophle I, Roi de Danemarc, & en le continuant à son fils Eric. A l'aide de son pére Gérard, il battit le Roi près de Sleeswik & le fit prisonnier avec Marguerite sa mère. Il eut d'abord à lui seul la Régence, mais ensuite il la partagea, prenant pour lui la Wagrie & la ville de Kiel, & laissant à son frére la Stormarie. Gérard vouloit avoir Kiel; mais Conrad Comte de Schauembourg, leur cousin, étant venu à mourir sans héritiers,

tiers, Jean pour conserver Kiel céda Schauembourg à son frére. Depuis ce tems-là il y eut deux branches de Holstein, dont celle de Jean faisoit sa résidence à Kiel, & celle de Gérard à Rensbourg. La ligne de Jean I s'éteignit en 1390, par où celle de Gérard est entrée en possession de tout le Holstein. Jean mourut en 1266. Jean son fils aîné lui succéda.

* JEAN II, Comte de Holstein, fils du précédent, succéda à son pére en 1266. Ses fils d'un premier lit le contraignirent par une rude détention à leur partager sa succession de son vivant, mais ils moururent tous sans laisser d'héritiers. Jean prit le parti des Ducs de Sleeswik ses neveux contre Eric VII, Roi de Danemarc, dont il épousa dans la suite la veuve nommée *Agnès*, de laquelle il eut Jean III, *dont il sera parlé dans l'Article suivant*. Jean II mourut en 1291.

* JEAN III, surnommé *le Libéral*, Comte de Holstein, fils du précédent, fut d'abord sous la tutelle d'Agnès sa mére & d'Eric VIII, Roi de Danemarc. Gérard V, de la branche de Rensbourg, s'étant en 1315 emparé des Terres qu'Adolphe de Segeberg avoit possédées de son vivant, Jean III, assisté d'Adolphe, Comte de Schauembourg, & des Ditmarsiens, s'opposa à cette usurpation, mais sans succès. Cela lui fit avoir recours à Christophle II, Roi de Danemarc, son frére utérin, qui lui donna l'Isle de Femeren. Gérard Woldemar, Duc de Sleeswik, anima contre ce Prince son neveu, qui le déthrôna. Pendant ces troubles les deux Comtes se rendirent maîtres de la plus grande partie du Danemarc, & Jean eut pour sa part les Isles de Falster & de Laland avec la Province de Scanie, qu'il retint pour gages de 20000 marcs d'argent qu'il avoit avancez à Christophle II; mais après sa mort, la Scanie moyennant une somme d'argent retourna sous la domination de Magnus Roi de Suéde, & il céda le reste à Woldemar fils de Christophle II, qui en échange accorda à la ville de Kiel l'étape des marchandises de Danemarc, de laquelle Lubek étoit auparavant en possession. Jean III vendit à ceux de Lubek le port de Travemunde pour quatre mille marcs. Il mourut en 1359, laissant *Adolphe* son fils unique qui lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Schaumb. Chron. l.* 2. *c.* 17. 18. 19. *p.* 96. *& suiv.*

DUCS de SLEESWIK & de HOLSTEIN.

* JEAN, fils de Frédéric I, Roi de Danemarc, né en 1521, fut élevé par les Evêques de ce Royaume pour l'opposer à son frére Christian III, qui faisoit des changemens dans la Religion. Ce dernier vint pourtant à bout de ses desseins, & lorsque Jean eut atteint la majorité, il se fit un partage de la succession, dont Adolphe le troisiéme frére eut aussi sa part. Il mourut en 1580, sans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lunigs, *Reichs-Archiv. part. spec. contin.* 2. *sub Holstein*, *p.* 36. Speneri *Sylloge*, *p.* 110. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 9.

* JEAN, dit *le Jeune*, second fils de Christierne III, Roi de Danemarc, fut le Chef de la branche de Sunderbourg. Frédéric II, Roi de Danemarc son frére, lui donna Sunderbourg, Norbourg, Ploen & le Monastére d'Arensbek, moyennant quoi Jean céda à son frére toute la succession paternelle. Jean dit *l'Ancien*, étant mort en 1580, il en hérita le petit païs de Sundewitt & le Monastére de Ruhekloster, où il fit bâtir un château auquel il donna le nom de *Luxbourg* ou de *Glucksbourg*. Il mourut le 22 Novembre de l'an 1622. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de HOLSTEIN.

* JEAN-ADOLPHE, troisiéme fils du Duc Adolphe, Chef de la Ligne de Gottorp, né en 1575, fut fait en 1586 Archevêque de Bréme, & en 1587 Evêque de Lubek: mais après la mort de son frére Philippe, il succéda au Duché, & résigna du consentement des Chapitres ses dignitez à son frére Jean-Frédéric. En 1603, il reçut avec le Roi de Danemarc l'hommage de la ville de Hambourg. En 1608, il fit une disposition testamentaire pour faire valoir à l'avenir le droit de primogéniture, & elle fut ensuite confirmée par l'Empereur Rodolphe II pour le Duché de Holstein, & par Christierne IV, Roi de Danemarc, pour le Duché de Sleeswik. Il avoit beaucoup de pieté & de savoir, & il fonda la Bibliothéque de Gottorp. Il mourut le 31 Mars 1616, âgé de 41 ans. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Article de HOLSTEIN. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Speneri *Sylloge Geneal. Hist.* *p.* 161. Imhof, *N. P. I.*

* JEAN, le plus jeune fils du précédent, Duc de Holstein-Gottorp, né le 18 Mars 1606, donna en 1624 son consentement à la disposition testamentaire de son pére touchant les prérogatives de l'aîné. En reconnoissance de cette démarche, Frederic III, son aîné, lui fit avoir l'Evêché de Lubek. En 1647, il fit avec son Chapitre une convention par laquelle les six premiers Evêques qui lui succéderoient seroient pris de la Maison de Holstein-Gottorp. Il mourut le 18 Février 1655. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article d'EUTIN. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Speneri *Sylloge Geneal. Hist. p.* 167. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 9. §. 58. *p.* 282. Lunigs, *Reichs-Archiv. part. special. tome* 1. *sub Holstein* *p.* 66.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Sleeswik & Archevêque de Bréme, naquit en 1577. Ses deux aînez étant morts, & le troisiéme ayant résigné l'Archevêché de Bréme, & l'Evêché de Lubek, il lui succéda en 1597, en ces deux dignitez. Ensuite il fit un voyage en Italie. Il s'engagea avec *Anne-Sophie*, fille de Jean, Comte d'Oldenbourg; mais il tint cela secret, parce qu'il appréhendoit quelque opposition de la part de son Chapitre. A la fin il jugea à propos de faire, par son Chancelier, des instances à la Cour Aulique pour qu'il lui fût permis de garder son Archevêché, malgré le mariage qu'il pourroit contracter; mais toute cette affaire n'eut point de suite. En 1621, il choisit pour son Coadjuteur le second fils de Christierne IV, Roi de Danemarc. Dans la guerre où l'Empereur fut engagé, il s'abstint de prendre les armes contre ce Prince; mais cela n'empêcha pas qu'il ne se vit dépouillé de son Evêché, pour en voir revêtir Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche. Ce traitement l'obligea d'avoir son recours au Roi de Suéde, avec lequel il fit une alliance en 1630. Après avoir levé quelques troupes, il reprit quelques places de son Diocése, mais il fut bien-tôt repoussé par les Impériaux. En 1632, il rentra par le moyen des Suédois dans la possession de tout ce qui lui avoit été enlevé. Il mourut en 1634, sans avoir été marié. Il laissa deux fils naturels, dont l'un nommé *Jean-Frédéric* de Holstein, fut Ecuyer de la Reine Christine.

PRINCE d'ANHALT.

* JEAN-GEORGE II, fils de Jean-Casimir de Dessau, naquit le septiéme Novembre 1627. Après plusieurs voyages dans les païs étrangers, il se mit en 1655 au service de Suéde. L'année suivante il défendit longtems contre les Polonois la ville de Conitz, qu'il fut enfin obligé de rendre. Lorsque les Polonois tournérent leurs armes contre les Danois, il aida à faire la conquête de Fréderiks-Ode. En 1658, il fut fait Général de la Cavalerie dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & peu de tems après Gouverneur de la Marche. Il succéda à son pére en 1668, & deux ans après il devint Général des troupes de Brandebourg. En 1672, il fut envoyé deux fois vers l'Empereur, afin d'y demander un secours de troupes pour l'Electeur qui venoit de conclurre une alliance avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies. En 1683, il assista à la levée du siége de Vienne. Il mourut à Berlin le 17 Août 1693. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article d'ANHALT. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist.*

PRINCE de LICHTENSTEIN.

* JEAN-ADAM-ANDRE, Prince & Administrateur de la Maison de Lichtenstein, Conseiller privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or, naquit le 30 Novembre de l'an 1656. Après avoir achevé ses études & ses voyages il épousa en 1681, *Erdmuth-Therése-Sophie*, fille de *Ferdinand-Joseph*, Prince de Diedrichstein. Il succéda à son pére qui avoit laissé des dettes qui montoient à des sommes exorbitantes, mais par sa bonne conduite il vint à bout de les payer en trois ans de tems. Le bon ordre qu'il tint dans ses affaires, lui donna les moyens d'augmenter ses terres de plusieurs Seigneuries qu'il acheta en différens endroits. Il étoit grand amateur de la Peinture, & le Cabinet qui renfermoit ses tableaux étoit un des plus curieux de toute l'Europe. Il employa plusieurs millions ou à faire de nouveaux bâtimens, ou à réparer les châteaux de la plupart de ses Seigneuries. En 1708, l'Empereur Joseph l'envoya avec le Comte de Traun à la Diéte qui se tenoit à Presbourg pour pacifier les troubles de Hongrie. Il vint heureusement à bout de sa commission en 1711. Il mourut à Vienne le 16 Juin 1712, à l'âge de 56 ans. Il eut de sa femme sept enfans qui sont, 1. *Marie-Elizabeth*, née le neuviéme Mai 1683, mariée le 21 Avril 1703, à son cousin *Maximilien-Jaques-Maurice*, Prince de Lichtenstein, devenue veuve en 1709, & remariée en 1713 à *Léopold*, Duc de Holstein; 2. *Charles-Joseph*, né le 15 Octobre 1684, mort le 16 Février 1704; 3. *Marie-Antoinette*, née le 13 Avril 1687, & mariée le 24 Janvier 1704, avec le Comte Marc-Antoine Zobor, riche Seigneur Hongrois; 4. *François-Dominique*, né le premier Septembre 1689, & mort de la petite vérole le 20 Mars 1711, par où s'éteignit la branche Caroline de Lichtenstein; 5. *Gabrielle*, née en 1695, mariée le premier Décembre 1712, à *Joseph-Jean-Adam*, Prince de Lichtenstein, & morte le sixiéme Octobre 1713; 6. *Therése-Anne-Felicité*, mariée le 24 Octobre 1713, au Prince *Emanuel* de Savoye, Comte de Soissons, Chevalier de la Toison d'Or, & l'un des Généraux de l'Empereur; 7. encore une fille appellée *Dominique*. Ayant perdu ses deux fils, il fit part de ses biens patrimoniaux à ceux de sa famille qui portoient le nom de Lichtenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARDINAUX & PRELATS.

JEAN, Evêque de Dara, a écrit un Livre de la Hiérarchie Ecclésiastique, dont Abraham Ecchellensis témoigne avoir eu un Exemplaire fort ancien. M. Bosquet, alors Evêque de Lodève, étant à Rome, fit copier ce Commentaire, écrit en Syriaque, sur l'Ouvrage de saint Denys, touchant la Hiérarchie Ecclésiastique; & l'ayant fait apporter à Paris, il le communiqua au Pére Morin, qui en a rapporté de longs extraits dans son Livre des Ordinations; mais il prétend qu'il n'y a dans cet Ouvrage de Jean de Dara, rien qui prouve l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui attribue, en assurant qu'il a vécu dans le IV siécle. Il refute les Syriens d'aujourd'hui, qui veulent que cet Evêque ait été Disciple de saint Ephrem. * Abraham Ecchellensis, *Catalogue des Auteurs Orientaux.*

JEAN, Abbé de Raïte, dans le VI siécle, obligéa saint Jean Climaque à composer son Echelle Sainte; & pour rendre les pensées de ce Saint aussi claires qu'elles sont sublimes, il fut le premier qui publia sur cet Ouvrage des éclaircissemens en Grec, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres.

JEAN DE BICLARE ou DE GIRONE, Goth d'origine, & natif de Santaren en Portugal, dans le VI siécle, avoit aquis une grande connoissance des Langues Latine & Gréque, qu'il avoit étudiées durant sept ans à Constantinople. A son retour en Espagne, il s'opposa avec zéle aux erreurs des

des Ariens, ce qui fit que le Roi Leuvigilde, qui favorisoit ces Hérétiques, l'envoya en exil à Barcelone. Jean, aprés avoir demeuré dix ans dans cette ville, fonda au pié des Monts Pyrénées un Monastére nommé *Biclare*, dont on voit encore les ruïnes au bourg de *Valclara*, situé au pié du mont de *Prades* dans l'Archidiaconé de Tarragone. Il donna à ses Religieux une Régle, dont saint Isidore de Séville parle avec estime; & depuis fut tiré du Cloître pour être placé sur le Siége Episcopal de Girone. C'est tout ce qu'on sait de lui; car les Auteurs qui en parlent, n'ont eu soin ni de nous marquer l'année de sa mort, ni en quel tems il fut fait Evêque. Il continua la Chronique de Victor, Evêque de Tunis en Afrique, depuis la premiére année de Justin II, qui tombe sur l'an 566, jusqu'à la huitiéme de Maurice, qui est la 590. Henri Canisius publia l'an 1600 cet Ouvrage, que Joseph Scaliger donna plus correct au public l'an 1606. * Saint Isidore, *de Vir. Illust. c.* 31. Honoré d'Autun, *libell.* 3. *c.* 37. Trithême, *in Catal.* Baronius, *Annal. A. C.* 584. Mariana, *Hist. Hisp. l.* 5. *c.* 13. & 15. Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. Possevin. Le Mire, &c.

JEAN, Abbé du Mont-Cassin, célébre par sa doctrine & par sa pieté, mourut l'an 934. Il écrivit une Chronique, comme on le peut recueillir de ce que dit Léon d'Ostie, *in Præf. Chron. Cass. l.* 1. *c.* 56. 57. 58.

JEAN DE BAYEUX, Evêque d'Avranches, & depuis Archevêque de Rouen, a été l'un des plus illustres Prélats de l'Eglise Gallicane, dans le XI siécle. Il célébra un Concile l'an 1074, dont les Statuts firent que certains Ecclésiastiques de mauvaise vie s'élevérent contre lui, & l'obligérent de prendre la fuite. Ce ne fut pas la seule persécution qu'il souffrit; les Moines de l'Abbaye de Saint-Ouen lui en suscitérent une autre, & le tuérent l'an 1079 dans une maison de campagne, où ses infirmitez l'avoient obligé de se retirer. Il avoit quitté sa dignité avec permission du Pape Grégoire VII, qui envoya un Legat pour cette affaire. Ce savant Prélat composa un Livre des Offices Ecclésiastiques, que Jean le Prévôt, Chanoine de Rouen, a donné au public avec de belles Notes. On le réimprima l'an 1679 sur un Manuscrit de la Bibliothéque de M. Bigot, & l'on y ajoûta de nouvelles observations, & quelques Piéces fort curieuses. * Grégoire VII. *l.* 1. *Epist.* 9. *l.* 5. *Epist.* 19. Lanfranc, *in Epist.* Guillaume de Gemieges, *Hist. l.* 7. *c.* 38. *l.* 8. *c.* 3. Orderic Vitalis, *l.* 4. & 5. Matthieu de Westminster. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

JEAN, Archevêque de Lyon, succéda à Hugues vers l'an onze cens onze. C'est de lui qu'il est fait mention dans les Epîtres d'Yves de Chartres. Le Pére Sirmond s'étonne dans ses Remarques sur Geofroy, Abbé de la Trinité de Vendôme & Cardinal, que la plupart de ceux qui ont fait des Recueils des Evêques de Lyon, ayent oublié celui dont nous parlons. Il est différent d'un autre de ce nom, qui gouvernoit l'Eglise de Lyon l'an 1289, selon Paradin.

JEAN, dit d'OXFORD, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, dans le XII siécle, s'avança dans les Lettres, & fut Doyen de Salisbury. Dans la suite il se déclara pour Henri II, Roi d'Angleterre, contre saint Thomas de Cantorbery, contre qui il écrivit. On dit que cette complaisance lui valut l'Evêché de Chichester, & ensuite celui de Norwich. Mais il est sûr qu'on se trompe: l'Evêché de Chichester vaqua en 1169, par la mort d'Hilaire, & ne fut rempli qu'en 1173, par Goccelin, Doyen de l'Eglise de Chichester. Jean étoit encore Doyen de Salisbury en 1174, lorsqu'il fut fait Evêque de Norwich. Peut-être pourtant qu'il fut transféré de l'Evêché de Norwich à celui de Chichester, car on trouve un Jean, Evêque de cette derniére ville, qui mourut en 1181. Quoi qu'il en soit, le Roi l'envoya en Sicile, & Jean composa une Relation de ce voyage; une Histoire d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Boëthius, *in Præf. Hist. Scot.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 56. Nicolas Threveth ou Thriveth, *in Chronico.*

JEAN DE SALISBURY, Anglois, Evêque de Chartres, & l'un des plus doctes personnages du XII siécle, demeura pendant sa jeunesse avec Pierre de Celles, Abbé de Saint-Remi de Reims, qui le nomme très souvent son Clerc, dans ses Epîtres. En sortant de chez cet Abbé, il vint étudier à Paris, où il fut entretenu par les libéralités de Thibaud IV, dit *le Grand*, Comte de Champagne, & où il prit le bonnet de Docteur. Ensuite il alla à Rome pour y saluer le Pape Adrien IV, qui étoit de même païs que lui, & qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De là il revint à Paris, où il enseigna quelque tems, & il eut alors l'avantage d'avoir le savant Pierre de Blois pour son Disciple. Il fit un voyage en Angleterre, où il s'arrêta auprés de Thibaut, Archevêque de Cantorbery; & aprés la mort de ce Prélat, il demeura avec S. Thomas son successeur, dont il fut le compagnon jusques à son martyre. Le Clergé de Chartres le choisit l'an 1177, pour son Evêque, à la sollicitation du Roi Louïs *le Jeune*, & à la recommandation de son ami Guillaume de Champagne, fils de Thibaud IV, qui avoit été transféré du Siége Episcopal de cette Eglise, sur la Chaire Métropolitaine de celle de Sens. Jean de Salisbury avoit coûtume d'attribuer l'avantage de son élection à l'Episcopat aux mérites de S. Thomas. Ce qu'il exprimoit par l'inscription de la plupart des Lettres qu'il écrivoit en ces termes, *Joannes, divina miseratione, & meritis S. Thomæ Martyris, Carnotensis Ecclesiæ Minister humilis, &c.* Il gouverna cette Eglise avec une prudence admirable, & aprés avoir assisté au Concile de Latran l'an 1179, il mourut l'an 1181. Nous avons perdu grand nombre de ses Livres, dont il ne nous reste que la Vie de S. Thomas de Cantorbery; un Livre d'Epîtres; *Polycraticon, ou de Nugis Curialium, & vestigiis Philosophorum, Libri octo, &c.* * Pierre de Celles, *l.* 7. *Epist.* 8. 20. 21. &c. Pierre de Blois, *Epist.* 22. Nicolas Threveth, *in Chronico.* Le Continuateur de Sigebert, *en la Chron.* Trithême & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Baronius, *in Annal.* Eric. du Puy, *Cent.* 2. *Epist.* 84. *ad Phaelem.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 52. Goussainville, *in Not. ad Petr. Blef. p.* 671. Souchet, *in Hist. manuscripta Ecclef. Carnot. l.* 4. *c.* 22. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 490. Philippe de Bergame. Juste Lipse. Pitseus. Dempster, &c.

* JEAN de PARME, Cardinal très estimé, qui aprés avoir achevé des Legations assez importantes, mérita l'éloge d'*Ange de la Paix* dans le XIII siécle.

JEAN DE LORRAINE, Cardinal, fils de RENÉ II, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre, né l'an 1498, fut Archevêque de Reims, de Lyon, & de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, d'Alby, de Valence, & de Luçon, Abbé de Gorze, de Cluny, de Fécamp, de Marmoutier, &c. Le Pape Alexandre VI lui accorda le troisiéme Novembre 1501, quoiqu'il n'eût encore que quatre ans, des Bulles de Coadjuteur de son grand-oncle Henri de Lorraine-Vaudemont, Evêque de Metz, mais à condition qu'il n'exerceroit l'administration que quand il auroit atteint l'âge de 20 ans. Le Pape Léon X le fit Cardinal du titre de S. Onuphre l'an 1518. Sa maison fut toûjours l'asyle des Gens de Lettres & de vertu; & sa libéralité qui alloit jusques à la profusion, a rendu son nom très célébre dans les Ecrits des Savans. Il mourut l'an 1550. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mézeray, *Histoire de France, &c.*

JEAN d'ORLEANS, dit le Cardinal de Longueville, Archevêque de Toulouse, & Evêque d'Orléans né en 1484, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Dunois, Duc de Longueville, & d'*Agnès*, fille de *Louïs* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, & sœur de *Charlotte*, femme du Roi *Louïs* XI. Le Duc d'Orléans, qui fut depuis le Roi Louïs XII, se donna lui-même la peine de le faire élever, & le pourvut de l'Abbaye du Bec. L'an 1502, il lui fit obtenir l'Archevêché de Toulouse, & l'employa dans des affaires très importantes. Le Roi François I lui obtint un chapeau de Cardinal, qu'il reçut l'an 1533, du Pape Clément VII; mais ce Prélat ne joüit pas longtems de cet honneur, car il mourut à Tarascon, au mois d'Octobre de la même année, en venant au devant de ce Pontife, qui devoit se trouver à Marseille, pour le mariage de sa niéce Catherine de Médicis, avec Henri Duc d'Orléans, depuis Roi, II de ce nom. * Bertrand, *Hist. de Toul.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme &c.

JEAN D'ABBEVILLE. *Cherchez* ALEGRIN.

JEAN VITALIS, Cardinal. *Cherchez* VITALIS.

JEAN DE BELLES-MAINS, Archevêque de Lyon. *Cherchez* BELLES-MAINS.

JEAN ALDOBRANDIN, Cardinal. *Voyez* ALDOBRANDIN. (Jean).

JEAN BIREL. *Voyez* BIREL.

JEAN DU BOURG, Benédictin. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN DU BOURG ou de BURGES, Chancelier &c. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN de LONGUEVILLE. *Voyez ci-dessus* JEAN d'ORLEANS.

JEAN de TURRE-CREMATA, ou TORQUEMADA, Cardinal. *Voyez* TORQUEMADA.

EMPEREURS.

JEAN, premier Sécretaire de l'Empereur Honorius, s'empara de l'Empire aprés sa mort arrivée en 423, avec l'agrément de Castin, Général de la Milice, & devint ainsi maître non seulement de l'Italie, mais de ce qui appartenoit encore à l'Empire dans les Gaules & dans l'Espagne. Théodose le Jeune à qui cette riche succession appartenoit de droit, content de l'Empire d'Orient, céda ses prétentions à Placide Valentinien son cousin, à qui il accorda d'abord le titre de Nobilissime, & ensuite celui de César, & lui donna de bons Officiers; mais Jean ayant eu le tems de se préparer leur donna beaucoup de peine. Il fit même prisonnier Ardaburius, le plus illustre des Généraux ennemis, & ce fut lui-même qui ruïna ses affaires en envoyant pour s'emparer de l'Afrique une partie des troupes qu'il devoit garder pour défendre l'Italie. Aëtius lui avoit emmené de nombreuses troupes de Huns, qui furent ses plus grandes forces; mais Aspar, homme adroit, affoiblit peu à peu son parti, & enfin il fut tué à Ravenne sur la fin de l'Eté de l'an 425, aprés un régne de deux années entiéres.

JEAN, I de ce nom, Empereur de Constantinople, surnommé *Zimiscès*, étoit d'une illustre famille, & parut avec distinction à la Cour de Romain *le Jeune*, qui en mourant l'an 963, laissa deux fils fort jeunes sous la conduite de sa veuve, nommée *Théophanie.* Cette Princesse ayant paru trop portée à écouter un de ses Courtisans nommé Joseph *Bringas*, qui vouloit s'aggrandir aux dépens de Nicéphore *Phocas*, le plus illustre des Généraux de ce tems-là, Jean *Zimiscès* qui étoit intime ami de celui-ci, l'engagea à se déclarer Empereur; ce qui eut tout le succès possible, Théophanie s'étant déterminée à se remarier à lui pour éviter une guerre civile. Zimiscès eut pour récompense d'un si bon service la charge de Général de la Milice en Orient, & y remporta une grande victoire sur les Sarazins; mais soit qu'il eût montré en cette occasion trop de valeur & de conduite, ou pour quelque autre raison, Nicéphore le rappella peu aprés à la Cour, & ne lui donna plus que des emplois capables d'énerver sa vertu. Zimiscès, quelque mécontent qu'il fût de ce traitement, se tint en repos jusqu'en 969, où il s'offrit à lui une occasion de se venger en paroissant

n'avoit en vue que la justice. Quoique le droit des enfans de Romain *le Jeune* à l'Empire ne permît pas à Nicéphore de le rendre héréditaire dans sa Maison, il ne laissa pas de destiner la Couronne à son frére : Théophanie traversa ce dessein tant qu'elle put, & desespérant de réussir par les remontrances, elle gagna tout ce qu'elle put de Grands, & entre autres Zimiscès, avec qui elle convint de le rendre dépositaire de l'autorité impériale : mais elle poussa le ressentiment plus loin que celui-ci n'avoit cru, & au lieu de faire arrêter Nicéphore, elle le fit assassiner le onziéme Décembre de l'an 969. Zimiscès, que le Patriarche Polyeucte crut coupable de ce crime, s'en déchargea, en exilant Théophanie, & ceux que cette Princesse avoit employez pour le commettre. On lui fit jurer qu'il remettroit la Couronne aux fils de Romain, lorsqu'ils seroient en âge de la porter ; on voulut aussi, comme pour l'expiation du crime, qu'il distribuât ses biens aux pauvres, & aprés tout cela on fit la cérémonie de son couronnement le jour de la nativité de N. S. Comme il étoit veuf alors, il épousa *Théodora* sœur des jeunes Princes, & il envoya *Théophanie*, qui étoit aussi leur sœur, à Othon dit *le Grand*, Empereur d'Occident, qui la fit épouser à Othon *le Jeune*, son fils. Il eut aussi le soin de rappeller plusieurs Evêques que Nicéphore avoit bannis, parce qu'ils avoient refusé leur consentement à un Edit injuste ; & enfin il usa de beaucoup de clémence à l'égard des parens de son prédécesseur ; car en ayant fait arrêter deux qui commençoient à remuer, il se contenta de les faire garder sûrement, en laissant croire pour intimider ceux qui auroient voulu les imiter, qu'il leur avoit fait crever les yeux : & un autre qui avoit été battu lui ayant demandé pardon, il n'exigea de lui qu'une promesse de demeurer dans l'Isle de Chio, aprés avoir reçu la tonsure cléricale. On ne peut entrer ici dans le détail des actions de cet illustre Empereur, & il suffit de dire que soit qu'il commandât à la tête de ses Armées, soit qu'il en confiât la conduite à Bardas Solére, dont il avoit épousé la sœur en premiéres noces, son régne fut une suite de victoires qu'il remporta contre les peuples de Russie & de Bulgarie, & contre les Sarazins. Il enleva à ceux-ci Antioche, à ceux-là Presthlave, qui étoit la Capitale de la Bulgarie, & Dorostole. On le vit lui-même quelquefois animer le Soldat en s'engageant fort avant dans le combat ; & même on dit qu'il dut une victoire complette qu'il remporta sur les Patzinacites, à la hardiesse avec laquelle il alla au devant d'un de ces Barbares remarquable par sa hauteur, qu'il renversa mort. Sa piété lui fait encore plus d'honneur que sa valeur. Attribuant à la protection de la sainte Vierge la défaite des Bulgares, il voulut que ce fût elle qui en triomphât, & il mit son image sur un char superbement orné des dépouilles de ces Barbares, qu'il fit conduire avec grande pompe dans Constantinople. C'est lui qui le premier fit graver l'Image de Jésus-Christ sur les monnoyes, avec la légende *Jésus-Christ Roi des Rois* ; & tout le reste de sa conduite répondit à ces marques extérieures de piété. Enfin il y avoit tout lieu d'espérer que sa conduite rétabliroit les affaires de l'Empire, lorsqu'il fut empoisonné par un de ses Valets de chambre à Damas. Il vint mourir à Constantinople le quatriéme Décembre 975, aprés avoir tenu l'Empire six ans moins quelques jours. Basile & Constantin lui succédérent. * Curopalate & Cédréne, *in Ann. Græc.* Witickinde, *l.* 3. Riccioli, *Chron. Reform. l.* 1. *c.* 13.

JEAN II, Comnéne, dit vulgairement *Calo-Jean*, c'est à dire, *Beau-Jean*, parce qu'il fut le Prince le plus beau & le mieux fait de son tems, succéda à son pére ALEXIS Comnéne le 15 Août de l'an 1118. Il étoit né l'an 1088, & dès l'âge de quatre ans il avoit eu le titre d'Empereur. Il rendit mémorable le commencement de son Empire, par diverses victoires qu'il remporta sur les Barbares, les Scythes, les Huns, les Turcs & les Sarazins. Ce fut, dit-on, par l'intercession de la sainte Vierge pour laquelle il avoit une particuliére dévotion. Pour témoigner sa reconnoissance à sa protectrice, il voulut, de même que Jean *Zimiscès*, qu'elle seule reçût les honneurs d'un triomphe, qu'on lui préparoit à Constantinople. En effet, aprés avoir fait mettre une grande statue de la Mére de Dieu, dans un char magnifiquement orné, il le suivit à pié, & en portant une croix à la main jusques à l'Eglise, où le Clergé entonna des Cantiques à la louange de Dieu & de la sainte Vierge. Depuis il gouverna l'Empire avec assez de bonheur, jusqu'à ce qu'étant à la chasse dans la Cilicie, il se blessa la main d'une fléche empoisonnée, qui lui donna la mort. On dit, qu'un Médecin lui promit de le sauver, s'il vouloit permettre qu'on lui coupât la main ; & qu'il le refusa, ajoûtant, qu'il les falloit toutes deux pour manier les rênes d'un si grand Empire. Il mourut le huitiéme Avril 1143, aprés avoir regné 24 ans huit mois & quelques jours. On doit corriger une faute dans Guillaume de Tyr, sur l'année de la mort de cet Empereur, qu'il fixe à l'an 1138. Pierre de Cluni lui écrivit une Epître, pour le prier de faire rendre à son Ordre un Monastére qu'il avoit à Constantinople. Il eut pour successeur MANUEL, son fils aîné. * Nicétas. Jean Cinname. Othon de Frisingen, *l.* 7. Guillaume de Tyr, *l.* 15. Pierre de Cluni, *l.* 4. *Epist.* 39.

JEAN III, Ducas, surnommé *Vatace*, ou *Batace*, ou *Diplobatace*, né à Didymotiche dans la Thrace, épousa *Irène*, fille de *Théodore* Lascaris, & lui ayant succédé l'an 1222, régna à Nicée, dans le tems que les Latins tenoient la ville de Constantinople. Le Patriarche Manuel le couronna. Ce Prince extrêmement courageux fit alliance avec les autres Princes Grecs, mit autant de forces qu'il put en campagne, & alla attaquer Robert, Empereur Latin de Constantinople. Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, le défit lui-même l'an 1233 & 1235. Ducas remporta plusieurs avantages sur mer ; défit les Scythes, les Tartares & les Bulgares, & étendit son Empire de toutes parts. Pour se faire des appuis considérables, il fit alliance avec les Turcs, & épousa en secondes noces *Anne*, fille de l'Empereur *Fréderic* II. On dit qu'il aimoit la justice & l'œconomie, & qu'en les faisant observer, il étoit sévére sans cruauté, & œconome sans avarice. Il mourut l'an 1255, aprés 33 ans de régne, & 62 de vie. THEODORE *le Jeune*, son fils, dit *Lascaris* & *Ducas*, fut son successeur. * Grégoras, *l.* 2. George Logothéta, *in Chron. Const.* Pachymére. Sponde, *in Annal.* &c.

JEAN IV, Lascaris, fils de THEODORE *le Jeune*, fut couronné aprés la mort de son pere au mois d'Août de l'an 1259, à l'âge de sept ou huit ans ; mais quelques mois aprés Michel Paléologue Despote, qui se fit déclarer Empereur, fit aveugler ce jeune Prince, ou avec un bassin ardent, comme disent quelques-uns, ou en lui faisant jetter certaine poudre brulante dans les yeux ; & il le confina dans un château de Bithynie, où il vivoit encore en 1282. * George Pachymére, *l.* 3. Grégoras, &c.

JEAN V, Cantacuzéne, fut Ministre & Favori d'Andronic Paléologue *le Jeune*, qui lui recommanda en mourant ses enfans, Jean & Emanuel, qui étoient extrêmement jeunes. Cantacuzéne gouverna quelque tems l'Etat avec beaucoup de bonheur, de concert avec Jeanne de Savoye, mére des jeunes Princes ; mais en 1345, l'Impératrice s'étant opposée au mariage qu'il vouloit faire de sa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ses pupilles, qui avoit été couronné dès l'an 1341, il mit tout en desordre, & se fit reconnoître Empereur à Didymotiche, ville de Thrace : aprés quoi il fit alliance avec les Turcs, emporta la Lydie & la Cappadoce, & soumit grand nombre de Provinces & de villes à son Empire. Enfin étant entré par surprise dans Constantinople le huitiéme Janvier 1347, il fit consentir le jeune Empereur à épouser sa fille, & à lui laisser le titre d'Empereur, pour gouverner avec une autorité subordonnée à la sienne ; ce qui ne rétablit la paix que pour quelque tems ; la jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-pére, qui paroissoit être sorti des bornes du Traité. Jean Paléologue se retira à Salonique avec sa mére, & avec le secours des Génois, défit l'Armée navale de Cantacuzéne l'an 1353. Depuis cette perte, celui-ci eut toûjours du pire, & l'an 1355, ou 1357, il fut enfin contraint de quitter les ornemens Impériaux. *Il le fit genéreusement, & se retira dans un Monastére du Mont-Athos, où il prit l'habit de Moine*, & le nom de Joseph *Christobule*, c'est à dire, *Serviteur de Christ*. Matthieu son fils, qu'il avoit associé à l'Empire, le suivit peu aprés dans cette retraite, & sa femme même entra dans un Monastére de Vierges, où elle fit profession, & changea son nom d'Iréne en celui d'Eugénie. Jean ne fut pas inutile dans sa solitude. Comme il avoit beaucoup d'esprit, il l'employa à composer une Histoire en quatre livres, de ce qui s'étoit passé sous l'Empire d'Andronic & sous le sien. Cet Ouvrage que nous avons encore, est un des plus beaux qui nous restent des Grecs modernes ; & on y remarque seulement que l'Auteur y déguise un peu la verité, lorsqu'il parle de sa conduite. On lui attribue aussi les Commentaires contre les Mahométans & les Juifs, que nous avons sous le nom de Cantacuzéne. Gesner & Possevin lui donnent encore d'autres Ouvrages, comme une Paraphrase sur les cinq premiers Livres de la Morale d'Aristote. Matthieu son fils travailla aussi à divers Traitez. Jean Cantacuzéne vivoit encore l'an 1374, & reconnut la Primatie des Pontifes Romains, comme nous l'apprenons des Epîtres du Pape Gregoire XI, & de ce que Wading, Bzovius, Sponde & Rainaldi rapportent dans leurs Annales, que les Curieux consulteront. Lambeck dans ses Notes sur Codin, dit sur la foi de je ne sai quel Ecrivain, qu'il ne mourut que le 20 Novembre de l'an 1410, & si cela est vrai, il a vécu plus de cent ans, car il devoit en avoir au moins trente l'an 1341, où il fut fait Tuteur des jeunes Empereurs. * Villani, *Hist. l.* 24. Folieta, *Hist. Gen. l.* 7. Giustiniani. Surita. Pétrarque. Blondus, & Jean Cantacuzéne, *Hist. l.* 2. 3. & 24.

JEAN VI, Paléologue, dit *Calo-Jean*, étoit fils d'ANDRONIC *le Jeune*, auquel il succéda. L'Empire lui fut ravi par Jean V, qu'il chassa enfin avec le secours des Génois l'an 1355. Pour témoigner sa reconnoissance aux Génois, il leur donna l'Isle de Mételin ou *Lesbos*, & fit épouser sa sœur à Jean-Gateluz leur Général. Son régne ne fut point heureux ; car il eut une fâcheuse guerre à soutenir contre les Bulgares. Les Historiens de Savoye disent qu'il fut fait prisonnier, & que leur Duc Amé VI, à qui le Pape Urbain avoit fait prendre la croix à Avignon, le délivra. Jean fut aussi contraint de s'allier avec les Turcs ; mais Amurat I se moqua de cette alliance, lui enleva diverses places, & vint établir son Empire à Andrinople l'an 1372. Ce malheur ne fut pas le seul dont il fut attaqué : Andronic son fils le voulut détrôner, & son dessein ayant été découvert sur le point de l'execution, il fut aveuglé avec du vinaigre bouillant. Cela ne l'empêcha pas de fuir vers Amurat ; & avec son secours & celui des Génois, il fut reçu l'an 1373 à Constantinople, où il mit son pére & ses fréres en prison. Jean n'en sortit, au sentiment de plusieurs Auteurs, que quatre ans aprés. On dit qu'avant cela, il étoit passé en Italie, pour demander du secours aux Princes Chrétiens, & qu'il jura à Rome de se déclarer pour l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, le 18 Octobre 1369. Enfin il laissa l'Empire à son fils *Emanuel* l'an 1384 ou 1387, & mourut l'an 1391. * Chalcondyle & Leunclavius, *Hist. des Turcs.* Blondus. Onuphre. Sabellicus, *Hist. Byzant. Script.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Riccioli, *Chron. Reform.*

JEAN VII, Paléologue, parvint l'an 1420 à l'Empire, par l'abdication volontaire qu'en fit son pére EMANUEL II, qui l'avoit fait couronner dès le 19 Janvier 1419, & qui le maria

à So-

à *Sophie*, fille de Jean II, Marquis de Montferrat. On dit qu'il prit une ſeconde alliance avec *Marie* Comnène, fille d'*Alexis*, Empereur de Trébizonde. Onuphre, & quelques autres ont cru que ce Prince mourut l'an 1425, & que ſon frére, qu'ils nomment Jean VIII, lui ſuccéda; mais il eſt ſûr qu'il n'y en a qu'un de ce nom. Ces Auteurs ne ſont tombez dans cette erreur, que parce qu'ils n'ont pas été aſſez exacts à conſidérer qu'Emanuel, qui s'étoit fait Moine l'an 1422, mourut l'an 1425, & que ſon fils fut proclamé, ou peut-être couronné une ſeconde fois, ſelon la coutume des Grecs. Quoi qu'il en ſoit, cet Empereur ne fut pas plus heureux que ſon pére. Les Turcs joignoient tous les jours de nouvelles conquêtes à leurs premiéres victoires: Ils prirent Theſſalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raiſon que ſon Empire ne fût bien-tôt leur proye. Il ne pouvoit eſpérer du ſecours que des Latins: c'eſt ce qui lui fit ſouhaiter l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine. Le Pape Eugéne IV le ſut, & lui envoya des Légats pour le maintenir dans ce deſſein, & lui faire ſavoir qu'il avoit indiqué un Concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, avec pluſieurs Prélats & Princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Depuis, le Concile fut transféré à Florence à cauſe de la peſte, & l'union des Grecs & des Latins y fut concluë l'an 1439. L'Empereur retourna enſuite en Orient, & mourut le 31 Octobre de l'an 1448, après un régne de 29 ans trois mois & quelques jours. * George Phranzès, *l.* 2. Onuphre, *in Chron.* Nauclére, *Generationes ab Adamo ad Chriſtum, & inde Generationes* 51, *uſque ad annum Chriſti* 1500. *Generat.* 49. Ducas. Chalcondyle, &c.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE.

JEAN, Roi de France, que quelques-uns ont nommé *le Bon*, ſuccéda à ſon pére PHILIPPE *de Valois* en 1350, étant âgé de 40 ans. Au commencement de ſon régne il inſtitua l'Ordre de l'Etoile, ou le renouvella, ſelon d'autres; & fit faire le procès à ſon Connêtable Raoul de Neſle, Comte d'Eu & de Guines, convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. Le Roi donna ſa charge à ſon favori Charles d'Eſpagne de la Cerda, que Charles *le Mauvais* Roi de Navarre, ſon beau-fils, fit aſſaſſiner à l'Aigle en Normandie en 1354. Cet accident & les pratiques du Navarrois, attirérent les Anglois en Normandie. Jean les repouſſa vigoureuſement en 1355, & obligea le Roi Edouard de repaſſer dans ſon Iſle, ſans avoir oſé répondre au défi que le Roi lui avoit envoyé faire de le combattre ſeul à ſeul. L'année ſuivante le Prince de Galles avec douze mille hommes, avoit pillé le Querci, l'Auvergne, le Limoſin & le Berri, & marchoit pour en faire autant en Anjou, en Poitou & en Touraine. Le Roi qui étoit à Chartres, fit marcher ſes troupes contre lui, & l'atteignit à deux lieuës près de Poitiers, où il s'étoit retranché dans des vignes. Le Prince offrit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ſa courſe depuis Bourdeaux, & de ne porter les armes de ſept ans en France; mais le Roi qui croyoit la victoire certaine, attaqua les Anglois, qui faiſant de néceſſité vertu, combattirent avec tant de vigueur, qu'ils gagnérent la bataille, où le Roi fut fait priſonnier. Sa valeur avoit ſoutenu le choc aſſez longtems; & il ne fut aſſiſté que de ſon jeune fils *Philippe*, depuis Duc de Bourgogne, âgé pour-lors ſeulement de treize ans, qui de-là reçut le nom de *Hardi*. Le Roi ſe rendit à Jean de Morebèque, Gentilhomme d'Artois, qu'il avoit banni du Royaume pour quelque crime. Le Prince de Galles, fort honnête, le traita comme *ſon Seigneur*. Le ſoir même il le ſervit à table, & n'oublia rien pour adoucir ſon ennui; mais craignant que quelque accident ne lui ôtât une ſi belle priſe, le lendemain du jour de la bataille, qui fut donnée le 19 Septembre 1356, il le fit conduire à Bourdeaux, & de-là à Londres, où il demeura quatre ans priſonnier, juſqu'à la paix de Bretigni, concluë le ſeptiéme Mai 1360. Auſſi-tôt après ſa délivrance il voulut aller viſiter pour quelque deſſein ſecret, le Pape Innocent VI, à Avignon, où il trouva que le Pape Urbain V avoit été élu en ſa place. Ce Pontife lui perſuada de ſe croiſer pour un voyage du Levant. Avant que de l'entreprendre, il en voulut faire un en Angleterre, ou pour y voir une Dame qu'il avoit aimée dans ſa captivité, comme quelques-uns l'ont écrit, ou pour témoigner au Roi Edouard qu'il n'avoit point de part à la fuite d'un des ôtages, qui étoit le Duc d'Anjou ſon fils, & pour le diſpoſer à l'expédition de la Terre-Sainte. Il eſpéroit d'en venir à bout, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le huitiéme Avril 1364. Il mourut dans l'Hôtel de Savoye, hors des murs de Londres, en la 54 année de ſa vie, après en avoir régné treize & huit mois. Le Roi Jean paſſoit pour le Prince le plus brave & le plus libéral de ſon tems. Il gardoit inviolablement ſa promeſſe, & avoit coutume de dire; „ Que ſi la foi & la vérité „ étoient bannies de tout le reſte du monde, elles devroient „ pourtant ſe trouver dans la bouche des Rois ". Pétrarque, qui vivoit de ſon tems, lui donne le titre du plus grand des Rois, & du plus invincible des hommes. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de FRANCE. * Villani. Froiſſart. Du Haillan. Dupleix. Mezeray, *Hiſt. de France.* Le P. Anſelme.

☞ Le Roi Louis X, dit *Hutin*, mort le cinquiéme Juin 1316, laiſſa *Clémence* de Hongrie ſon épouſe, groſſe de cinq mois: elle accoucha le 15 Novembre d'un fils nommé JEAN, qui mourut huit jours après. On l'enterra à ſaint Denys, & dans la pompe funébre, il fut proclamé Roi de France & de Navarre. Ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes d'en accroître le nombre des Rois de France, & de l'appeller *Jean* I. On voyoit ſon portrait à Paris dans la grande ſalle du Palais, avant qu'elle eût été brulée. * Mezeray, *Hiſtoire de France.* Godefroy, *Cérém. Franç.* Le P. Daniel, *Hiſt. de France.*

JEAN de France, Comte d'Anjou & du Maine, cinquiéme fils du Roi LOUIS VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Caſtille, né au mois de Septembre de l'an 1219, fut accordé en 1227 par promeſſe de mariage avec *Toland* de Bretagne, fille aînée de *Pierre* de Dreux, Duc de Bretagne. Le Traité fut conclu au mois de Mars à Vendôme; mais ce Prince mourut peu de tems après, & fut enterré à Poiſſy.

JEAN, dit *Triſtan*, Comte de Valois, de Crécy & de Nevers, quatriéme fils de ſaint LOUIS, Roi de France, & de *Marguerite* de Provence, naquit en 1250 dans la ville de Damiette, où la Reine accompagna ce ſaint Roi pendant l'expédition de la Croiſade. Lorſqu'elle y eut reçu la nouvelle de la priſon du Roi, elle en conçut une douleur ſi exceſſive, que trois jours après elle accoucha avant terme, d'un fils à qui elle voulut donner un ſurnom tiré de ſon affliction, en l'appellant *Triſtan*, parce qu'il étoit né dans l'excès de ſa triſteſſe. Il épouſa au mois de Juin de l'an 1265 *Toland* de Bourgogne, Comteſſe de Nevers, fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Maboud* de Bourbon, Comteſſe de Nevers: c'eſt de-là qu'il fut appellé Comte de Nevers. Ce Prince mourut ſans enfans, au camp devant Tunis en Afrique, le troiſiéme Août 1270, pendant la ſeconde Croiſade de ſaint Louis. Son corps fut enterré à ſaint Denys, avec celui de ſon pére, en 1271. * Mezeray, *Hiſtoire de France*, Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades.* Le Pére Anſelme, &c.

JEAN de France, Duc de Berri, Comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Boulogne, fils du Roi JEAN, & de ſa premiére femme *Bonne* de Luxembourg, naquit au Bois de Vincennes le 30 Novembre 1340, & porta le titre de Comte de Poitou. Il ſe ſignala à la bataille de Poitiers en 1356; & en 1360, il fut fait Duc de Berri, & Lieutenant-Général de Guyenne & de Languedoc. Ce Prince eut beaucoup de part aux ſuccès du Roi Charles V contre les Anglois, auſquels on enleva Limoges, Poitiers & la Rochelle. Il ſe trouva au ſacre du Roi Charles VI en 1381, à la bataille de Roſebecque en 1382, & défit les Tuchins d'Auvergne & de Poitou en 1384. Depuis il eut part à l'adminiſtration des affaires, & en fut exclus en 1388. On l'y rétablit quelque tems après avec le Duc de Bourgogne. On lui avoit auſſi ôté le Gouvernement de Languedoc en 1390, mais il lui fut rendu après qu'on eut puni ſes Officiers. Jean, Duc de Berri, ſe déclara en 1410 pour la Maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne, & deux ans après il fut aſſiégé dans Bourges. Il fit ſa paix, & mourut en l'Hôtel de Neſle à Paris le 15 Juin 1416. Son corps fut enterré au milieu du chœur de la ſainte Chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de FRANCE. * Froiſſart. Monſtrelet. Jean-Juvénal des Urſins. Le P. Anſelme, &c. *Cherchez* BERRI.

JEAN de France, Duc de Touraine & de Berri, Dauphin de Viennois, fils du Roi CHARLES VI, & d'*Iſabelle* de Baviére, né le 31 Août 1398, fut marié par Traité paſſé le 30 Juin 1406, à *Jacqueline* de Baviére, fille unique de *Guillaume* IV, Comte de Hainaut & de Hollande, & mourut de poiſon à Compiégne le lundi cinquiéme Avril de l'an 1416, & ſon corps fut enterré dans l'Abbaye de ſaint Corneille de la même ville de Compiégne.

ROI *D'ALBANIE.*

JEAN, dit *Caſtriot*. *Cherchez* SCANDERBEG.

ROI D'ANGLETERRE.

JEAN, Roi d'Angleterre, ſurnommé *ſans Terre*, fils du Roi Henri II, ſuccéda en 1199, à Richard I, ſon frére, qui avoit fait un Teſtament en ſa faveur. Suivant la ſucceſſion linéale le Royaume appartenoit à *Arthur*, Duc de Bretagne, fils de *Geoffroi*, frére aîné de Jean. Mais Jean, ſans s'amuſer à faire diſcuter la queſtion de droit, ne penſa qu'à s'aſſurer de la Couronne qui lui avoit été léguée. Le Grand-Juſticier d'Angleterre, la Reine *Aliénor* qui étoit Reine-Mére, *Hubert* Archevêque de Cantorbéry, *Guillaume-Marshal* qui fut enſuite Comte de Pembrock, le ſervirent fort utilement. Ils engagérent le peuple & la petite Nobleſſe à prêter le ferment de fidélité à Jean; enſuite les Evêques & les Seigneurs Laïques firent la même choſe, après quelques tergiverſations. Jean, qui étoit en France & qui s'étoit emparé des tréſors du feu Roi, renfermez dans le château de Chinon, paſſa en Angleterre, où il fut couronné le 26 Mai à l'âge d'environ 32 ans, par l'Archevêque de Cantorbéry. *Conſtance* mére d'Arthur ſe mit, elle & ſon fils, ſous la protection du Roi Philippe, qui en fut charmé. Le Roi Jean ayant appris cela, repaſſa la mer, & ſe rendit en France. Les deux Monarques eurent une conférence entre *Buttevant* & *Gaillon*, mais inutilement, de ſorte que les hoſtilitez recommencérent. *Guillaume des Roches*, Gouverneur du jeune Duc Arthur, voyant que Philippe s'approprioit les villes qu'il conquéroit ſur Jean, engagea Conſtance & Arthur à ſe rendre à la Cour du Roi d'Angleterre, & à ſe réconcilier avec lui. Ils le firent, mais ayant été intimidez par des avis qu'on leur donna, que Jean pourroit bien ſe défaire d'eux, ils retournérent ſecrettement ſe ranger ſous leur premier Protecteur. Philippe ſe vit forcé à demander la paix, qui fut ſignée en 1200. Jean étant devenu amoureux d'*Iſabeau* d'Angleterre, pria le Pape de caſſer ſon mariage avec *Havoiſe de Gloceſter*; ce qui ayant été exécuté, Jean épouſa Iſabeau. Le Roi étant repaſſé en Angleterre, obtint avec peine la levée d'un ſubſide pour payer la dot de *Blanche* de Caſtille ſa niéce, & ſe fit couronner une ſeconde fois avec ſa nouvelle épouſe. Le

Roi d'Angleterre eut une entrevue avec Guillaume, Roi d'Ecoſſe, qui demandoit la reſtitution de quelques Provinces; Guillaume fut engagé à rendre hommage comme Vaſſal, mais il n'obtint pas d'abord ce qu'il ſouhaitoit. Jean ſe fit couronner une troiſiéme fois à Cantorbéry en 1201, pour engager l'Archevêque dans de grandes dépenſes, dans la vue de le punir de ſon faſte. Jean s'attiroit la haine du peuple & de la Nobleſſe par les ſubſides qu'il exigeoit, & parce qu'il corrompoit les femmes & les filles de pluſieurs. Jean repaſſa en France & ſe trouva à une entrevue à Rouen avec Philippe qui lui fit mille careſſes, & qui l'invita de ſe rendre à Paris où il céda ſon Palais au Roi Jean. Cependant il cabaloit contre le Roi d'Angleterre, & engagea le Comte de la Marche à ſe ſoulever contre Jean. Les Rois eurent une nouvelle entrevue, où Philippe parla fort haut & où il cita Jean à comparoître devant la Cour des Pairs, mais ce dernier s'en moqua. Il alla au ſecours de *Mirebeau* en Poitou, gagna une bataille & fit priſonniers *Arthur* & *Eleonor* ſa ſœur. Jean fit tout au monde pour engager Arthur à abandonner le parti de la France; mais il n'en obtint que cette réponſe, *que tant qu'il auroit un moment de vie, il ne ceſſeroit point de chercher les occaſions de ſe venger.* Peu de jours après le jeune Prince diſparut tout à coup, & Jean fut ſoupçonné de l'avoir fait tuer. Ceci arriva en 1202. Jean repaſſa en Angleterre, où il ſe fit couronner une quatriéme fois. Les Bretons s'étant plaints de la mort de leur Duc, Philippe cita Jean à paroître devant la Cour des Pairs; ce qu'ayant refuſé, Philippe le fit condamner & ordonna que toutes les terres qu'il poſſédoit en France ſeroient réunies à la Couronne. Philippe ſe mit à la tête d'une groſſe Armée & fit de grands progrès en Normandie. Jean fut inſenſible à ces conquêtes & ſe contenta de dire qu'il ſauroit bien reprendre ce qu'on lui enlevoit. En 1204, il tenta de faire la paix avec Philippe, qui ayant fait des propoſitions, qui paroiſſoient exorbitantes au Roi d'Angleterre, rendirent les négociations inutiles. Le Roi Jean eut de très-gros démêlez avec le Pape Innocent III, à l'occaſion de l'élection d'un Archevêque de Cantorbery. Le Roi avoit fait nommer l'Evêque de Norwich, mais le Pape caſſa cette élection & jetta les yeux ſur le Cardinal *Etienne Langton.* Le Roi refuſa de reconnoître cet Archevêque, & en écrivit fortement au Pape, lequel donna ordre aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worceſter de mettre le Royaume en *Interdit*, ſi le Roi continuoit à refuſer de ſe ſoumettre. L'Interdit fut publié en 1208, ce qui porta le Roi à maltraiter le Clergé en confiſquant les biens des Eccléſiaſtiques qui obéiſſoient à l'Interdit. Et comme dans ce tems-là, il n'y avoit preſque point de Prêtre qui n'eût une concubine, le Roi, ſous prétexte de vouloir faire obſerver les Canons des Conciles, fit mettre toutes ces femmes en priſon, d'où elles ne ſortirent qu'après avoir payé de groſſes amendes. En 1209, le Pape lança l'excommunication contre le Roi d'Angleterre, mais elle ne fut publiée qu'en 1211, par deux Nonces que le Pontife avoit envoyez en Angleterre. Les Sujets furent déliez du ſerment de fidélité, & menacez de l'excommunication s'ils obéiſſoient à Jean. Le Pape alla plus loin en 1212, il dépoſa le Roi, & chargea Philippe Roi de France de l'exécution de la ſentence, lui promettant en récompenſe la rémiſſion de tous ſes péchez, & la Couronne d'Angleterre en héritage perpétuel, quand il auroit détrôné ce Tyran. Dans le tems que Philippe & Jean ſe préparoient à une ſanglante guerre, *Pandolphe*, Légat du Pape, vint offrir au Roi d'Angleterre la médiation & la protection du Pontife. Jean, intimidé par les forces de Philippe, conſentit à tout ce que le Légat exigea, mit ſa Couronne aux piez du Légat, & ſigna une Chartre par laquelle il réſignoit le Royaume d'Angleterre & la Seigneurie d'Irlande entre les mains du Pape. En 1213, l'Archevêque Langton donna l'abſolution au Roi, après lui avoir fait prêter ſerment devant tout le peuple d'exécuter ce à quoi il s'étoit engagé. Les Barons du Royaume s'étant liguez contre le Roi pour obtenir le recouvrement de leurs privilèges, Jean recourut à la protection du Pape, en lui envoyant un préſent, ſachant, comme le dit *Matthieu Paris*, que ce Pontife étoit très ſuperbe & très avare. Le Pape envoya en Angleterre le Cardinal *Nicolas*, Evêque de Tivoli, qui engagea encore le Roi à réſigner une ſeconde fois ſa Couronne entre les mains du Pape: cela étant fait, l'Interdit fut levé. Le Roi Jean étant paſſé en France en 1214, ſe rendit maître du Poitou & s'avança dans l'Anjou; mais à ſon retour en Angleterre il trouva que les Barons s'étoient liguez contre lui & qu'ils demandoient la confirmation de la Chartre de *Henri* I, qui contenoit en ſubſtance les libertez dont le peuple d'Angleterre jouiſſoit pendant la domination des Rois Saxons. Le Roi refuſa cette demande. Les Barons élurent le Lord *Fitz-Walter*, avec le titre de *Maréchal de l'Armée de Dieu & de l'Egliſe*, ſe rendirent maîtres de Londres, aſſiégérent dans la Tour le Roi, qui ſe vit obligé à ſigner deux Chartres, la premiére nommée *la Chartre des Libertez* ou *la grande Chartre*; & la ſeconde *la Chartre des Forêts*. Ce ſont ces deux Chartres, qui, depuis ce tems-là, ont ſervi de fondement aux libertez de la Nation Angloiſe. Le Roi mortifié de cette double ſignature s'adreſſa au Pape, qui, ayant menacé vainement les Barons, délia le Roi de ſon ſerment. Le Roi d'un côté leva des troupes & ravagea le Royaume, & le Pape de l'autre excommunia les Barons; qui, pour ſe ſoutenir, offrirent la Couronne d'Angleterre à *Louis*, fils du Roi de France. Louis ſe rendit en Angleterre en 1216, & arrivé à Londres, malgré les défenſes du Pape, reçut le ſerment de fidélité de la part des Barons & du Peuple. Louis fit d'abord de grands progrès, mais pluſieurs Barons ſe repentirent peu après, de l'avoir introduit dans le Royaume. Le Roi Jean s'étant retiré dans la Province de Lincoln, mourut de chagrin à *Newark* le 28 Octobre 1216, âgé de 51 ans, & après avoir regné 17 ans, ſept mois & dix jours. Il laiſſa par Teſtament ſon Royaume à ſon fils aîné Henri, qui n'étoit âgé que de dix ans. * M. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. Matthieu de Weſtminſter. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Matthieu Paris. Belleforêt. Mézeray. Imhoff, *en ſon Hiſtoire d'Angleterre.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre.*

ROIS d'ARAGON & de NAVARRE.

JEAN, I de ce nom, fils de PIERRE IV, dit *le Cérémonieux*, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, ſa troiſiéme femme, occupa en 1388 le Thrône d'Aragon ſeulement, après ſon pere. Sa foibleſſe le rendit mépriſable à ſes Sujets, qui remplirent les premiéres années de ſon régne de ſéditions & de troubles. Il mourut le 19 Mai 1395 âgé 44 ans, après avoir regné neuf ans & cinq mois. *Voyez* ſa poſtérité à ARAGON. Son frére MARTIN lui ſucceda. * Mariana, *l.* 19. Surita, *Indices Regum Aragoniæ*, *l.* 3. Imhoff, *en ſon Hiſtoire d'Eſpagne*, &c.

JEAN II, Duc de Pénafiel, puis Roi de Navarre & d'Aragon, fils de FERDINAND de Caſtille, Roi d'Aragon, parvint à la Couronne de Navarre en 1420, par ſon mariage avec *Blanche*, fille & héritiére de *Charles* III, dit *le Noble*, ou *le ſecond Salomon*, & veuve de *Martin*, Roi d'Aragon de ce nom. Jean fut couronné avec elle en 1429, & en eut 1. *Charles*, Prince de Viane; 2. *Blanche*, mariée à *Henri* IV, Roi de Caſtille, morte ſans enfans en 1464; & 3. *Eléonore*, dont nous parlerons à la fin de cet Article. La Reine *Blanche* mourut l'an 1441, & cette mort attira des malheurs incroyables ſur l'Etat; car ce Roi ſe remaria l'an 1444, à *Jeanne* Henriquez, fille de *Fréderic*, Amiral de Caſtille. Charles, Prince de Viane, ne put ſouffrir qu'elle eût part au Gouvernement du Royaume, qui lui appartenoit par la mort de Blanche ſa mére. De cette querelle il ſe forma deux factions contre les Maiſons de Beaumont & de Gramont, fort conſidérables dans cet Etat. La premiére prit le parti du Prince, qui fut couronné, puis défait dans une bataille avec ſes partiſans. On le réconcilia enſuite avec le Roi ſon pere, qui lui donna la Catalogne; & il alla enſuite prendre poſſeſſion de l'Aragon, par la mort d'Alfonſe ſon frére, dit *le Maguanime*, mort en 1458. Depuis, Jean ſoutint une rude guerre contre Henri IV, Roi de Caſtille. Cependant Charles ſon fils, que ſa belle-mére maltraitoit, reprit les armes, & fut encore vaincu & arrêté priſonnier. Les Catalans ſe ſoulevérent en ſa faveur, & forcérent le pére de le mettre en liberté; mais le même jour de ſa délivrance, il mourut, à ce qu'on dit, du poiſon, que ſa propre marâtre lui fit donner par ſon Médecin le 23 Septembre 1461. Les Catalans ſe revoltérent encore contre Jean, aſſiſtez du Roi de Caſtille; & Jean, pour avoir de l'argent, afin de réſiſter en cette preſſante néceſſité, engagea les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne au Roi Louis XI, pour trois cens mille écus d'or. Il avoit donné l'an 1434 ſa fille *Eléonore*, qui fut Reine de Navarre après ſa mort, à *Gaſton* IV, Comte de Foix, qui fut Gouverneur de Navarre pendant la vie de ſon beau-pére. JEAN eut de ſon ſecond mariage, 4. FERDINAND, ſurnommé *le Catholique*, Roi d'Eſpagne, qui épouſa *Iſabelle* héritiére de Léon & de Caſtille. Ce Prince mourut à Barcelone le 19 Janvier 1479, en la 82 année de ſon âge, & fut enterré au Monaſtére de Notre-Dame de Poblet. * Mariana, *l.* 23. 24. Surita, *Indices Regum Arragoniæ. l.* 20. &c. *Hiſt. de Bearn & de Navarre.* Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne* Imhoff, *Hiſt. d'Eſpagne.*

JEAN, II de ce nom, Roi de Navarre ſeulement, étoit fils d'ALAIN, Sire d'Albret. Il épouſa *Catherine* de Foix, ſœur & héritiére de *François-Phœbus*, Roi de Navarre, qui étoit fils de *Gaſton* V, & de *Madelaine* de France, fille du Roi *Charles* VIII. Leur mariage ſe conclut vers l'an 1484, & leur méſintelligence cauſa preſque la ruïne de l'Etat. Elle renouvella les factions des Maiſons de Beaumont & de Gramont; le Roi ſe déclarant pour la premiére, & la Reine pour l'autre: enſuite de quoi l'on appaiſa ces troubles. Mais l'ambition de Ferdinand, Roi d'Eſpagne, en ſuſcita de nouveaux. Ce Prince entra dans la Navarre en 1512, & l'uſurpa en peu de tems. Le Roi Jean s'étoit retiré dans le Béarn, dès qu'il parut ſur la frontiére. Lorſque Ferdinand eut exécuté cet injuſte projet, il chercha des titres pour le pallier. Il n'en trouvoit point d'autres qu'une Bulle du Pape Jules II, qui expoſoit la Navarre au premier occupant, à cauſe que Jean étoit fauteur du Concile de Piſe, & allié du Roi Louïs XII, ennemi du Saint Siége. Pour le droit de la guerre, dit un Hiſtorien moderne, (à moins qu'on ne l'entende de celui qui n'eſt droit que parmi les Barbares) Ferdinand ne l'avoit point de ſon côté, puiſque Jean ne l'avoit point offenſé. Pour l'autre point, cette Bulle tant alléguée ne ſe trouve pas; & quand même elle ſe trouveroit, elle ne donneroit point de droit ſur une Couronne, qui ne reléve que de Dieu. Les Papes ſe doivent contenter du ſpirituel, leur droit ſur les Couronnes eſt une chimere. D'ailleurs les Eſpagnols diſent que la Bulle fut publiée en Juillet, & l'invaſion étoit faite dès le mois de Juin. Les partiſans d'Eſpagne un peu ſcrupuleux, n'ont jamais pu trouver de prétexte apparent pour fonder cette uſurpation. Le ſecours que donna le Roi de France à Jean ſon allié, fut mal conduit, & ne lui ſervit de rien. Ce Prince finit ſes jours dans un village de Béarn le 26 Juin 1516, & *Catherine* ſon épouſe ne lui ſurvécut que huit mois. Ils avoient eu pluſieurs enfans, & laiſſérent pour héritiers de leurs Etats HENRI, duquel & de *Marguerite*, ſœur du Roi *François* I, naquit JEANNE, mére de HENRI IV, Roi de France & de Navarre. * La Perriére. Olhagaraï. De Marca, &c. *Hiſtoire de Navarre & de Béarn.* Mariana, *Hiſt. l.* 30. Sponde, *in Annal.* Mézerai, *Hiſtoire de France, en Louïs XII, & François I.* Imhoff, *en ſon Hiſt. d'Eſpagne*, &c.

ROI de BOHEME.

JEAN, Roi de Bohême, fils de l'Empereur HENRI VII, de la Maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de quatorze ans en 1309, au préjudice de *Henri*, Duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa *Elizabeth*, fille du Roi *Venceslas*, & fut couronné avec elle à Prague. Depuis on le déclara Vicaire de l'Empire en l'absence de son pére. Il soumit la Silésie, & donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331, & 1332. Avant cela il avoit été aussi appellé en Pologne par le Grand-Maître des Porte-Croix de Prusse, & après avoir combattu contre les Lithuaniens Payens, il avoit pris le titre de Roi de Pologne: sur quoi les Historiens de cette Nation & ceux de Bohême parlent différemment de lui. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la suite vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remèdes aux Docteurs de cette célèbre Université, où un Médecin Juif lui fit perdre l'autre. Cet aveuglement ne l'empêcha pas d'aller à la guerre; & à cette occasion, on rapporte que le Roi de Pologne l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le Roi Jean lui fit répondre de se faire crever les yeux auparavant, afin qu'ils pussent combattre à armes égales. Jean mena du secours en France au Roi Philippe *de Valois*, & se trouva à la bataille de Creci, que les François perdirent le 26 Août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves Chevaliers; & il s'avança si fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. CHARLES IV, son fils, Roi de Bohême & Empereur, rapporte plus au long toutes ces choses, dans les Mémoires de sa Vie, qu'il laissa. * Dubravius, *l.* 20. *& suiv.* Trithême, *in Chron.* Villanius. Cromer, &c.

ROIS de CASTILLE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Leon & de Castille, succéda à son pére HENRI II, en 1379, n'étant âgé que de 21 ans, & épousa *Eleonore* d'Aragon, fille de PIERRE IV, Roi d'Aragon, dit *le Cérémonieux*. Elle le fit pére de HENRI III, son successeur, & de *Ferdinand*, Roi d'Aragon. Les Anglois avoient quelques prétentions sur son Etat, à cause de *Constance*, fille de Dom *Pedro*, & femme de *Jean*, Duc de Lancastre. Edouard, fils de ce Duc, conduisit une Armée en Espagne, & se joignit aux troupes de Ferdinand, Roi de Portugal, qui avoit eu quelque différent avec Jean. Cette affaire fut accommodée, & le Roi de Castille, qui étoit veuf, épousa *Béatrix* de Portugal en 1383, à condition que les enfans qui viendroient de ce mariage, succéderoient à la Couronne de Ferdinand. Ce dernier mourut quelque tems après; mais les Portugais mirent sur le thrône Jean, frére *naturel* de leur Roi mort. Ce Prince dans l'Assemblée de ses Etats, tenue à Ségovie l'an 1383, ordonna qu'à commencer du jour de Noël de cette année, on compteroit dans ses Etats les années depuis la naissance de Jésus-Christ, au lieu que jusqu'à ce tems-là on y avoit toujours suivi l'Ere de César. Le Roi de Castille eut du pire en une bataille qui se donna à Aljubarota ou Algibaroça dans l'Estramadure, le 14 Août 1385, où il étoit en personne, & où il perdit dix mille hommes. Il fut écrasé de la chûte d'un cheval dans l'une de ces courses, qui étoient si familiéres aux *Castillans*, ou à la chasse, comme disent les autres. Ce fut le neuviéme *Octobre* 1390, après un régne de onze ans & trois mois. HENRI III, son fils, lui succéda. * Mariana, *l.* 18. Garibai, *l.* 24. Rodéric Sanche, *Hist. Hisp. p.* 4. Imhoff, &c.

JEAN II, fils de HENRI III, fut proclamé Roi à l'âge de vint-deux mois, sur la fin de l'an 1406, par les soins de son oncle *Ferdinand*, depuis Roi d'Aragon, qui résista généreusement à ceux qui le poussoient à se mettre cette Couronne sur la tête. Paul de Burgos, ou Sainte-Marthe, Evêque de Carthagéne, qui avoit été autrefois Juif, fut destiné pour avoir soin de l'éducation de ce jeune Prince, qui, dès qu'il fut en état de porter les armes, se vit obligé de les prendre contre les Rois de Navarre & d'Arragon. Il les mit dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda; mais il n'en jouit pas longtems, car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade, dont le Roi, qui lui devoit son rétablissement, l'attaqua par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir, lui tua douze mille hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, si Alvare de Luna son *Favori*, & Connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce Favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête coupée. Le Roi Jean mourut le 20 Août 1454, le 50 de son âge, & le 48 de son régne. Il épousa en secondes noces en 1447 *Isabelle*, fille de *Jean* de Portugal, & en eut *Alfonse* & *Isabelle*. De *Marie* d'Aragon sa premiere femme, il laissa deux filles; & HENRI IV, son successeur. * Mariana, *Hist. l.* 19. 20. 21. 22. Turquet, *Hist. d'Espagne*, &c.

ROIS de CHYPRE. *Voyez* ROIS de JERUSALEM.

ROIS de DANEMARCK & de SUEDE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Suéde, fils de SUERCHER, III du nom, surnommé *le Pieux*, fut mis sur le thrône après Eric X, vers l'an 1218, ou 1220. Il fit de grands biens aux Eglises; & eût rendu ses peuples extrêmement heureux, si son régne eût été plus long; mais il ne gouverna que trois ou quatre ans; car il mourut en 1222. Eric, fils d'*Eric* X, lui succéda. * Olaüs Magnus, *Hist. Goth.* Martin Zeiler, *in Nova Descript. Sueciæ.*

JEAN II, Roi de Dannemarck en 1482, après son pére CHRISTIERNE I, fut aussi couronné Roi de Suéde en 1483; mais faute d'avoir observé les promesses qu'il avoit faites aux Suédois, il fut chassé du thrône. Jean employa une Armée de cinquante mille hommes pour se remettre sur le thrône, quoiqu'inutilement; car il ne put jamais y revenir. Il mourut le 20 Février 1513, après avoir épousé *Christine* de Saxe, fille d'*Ernest*, Electeur de Saxe, dont il eut CHRISTIERNE II, & les autres enfans que nous marquons sous le nom de HOLSTEIN. * Olaüs Magnus, *Histoire de Suéde.* Chytræus. Rittershusius, &c. Imhoff, *Notitia Imperii.*

JEAN III, Duc de Finlande, fils de GUSTAVE I, & frére d'*Eric* XIV. Ce dernier fut retenu six ou sept ans par ce Prince jaloux & emporté, dans le château de Wibourg. Il en sortit, & après diverses avantures, se mit à la tête des Suédois mécontens d'Eric, qu'il renferma dans la même prison où il l'avoit tenu: ensuite de quoi il se fit couronner Roi en 1568. Ayant formé le dessein de rétablir la Foi Catholique dans son Royaume, il se servit du célébre Laurent Nicolaï Jésuite, auquel il donna la charge de Principal du Collége de Stockholm en 1577; & en même tems il publia une nouvelle Liturgie, qu'il avoit dressée lui-même, pour abolir peu à peu les pratiques Luthériennes. Il envoya ensuite le fameux Pontus de la Gardie au Pape Grégoire XII, pour traiter avec lui de la réduction du Royaume de Suéde à l'obéissance du Saint Siége, sous ces quatre conditions; la premiére, qu'on ne troublât point les Laïques dans la jouissance des biens d'Eglise qu'ils possédoient, moyennant quoi le Roi rendroit à l'Eglise plus de deux cens mille livres de rente, qu'on avoit réunies à son domaine; la seconde, qu'on laissât aux Evêques & aux Prêtres, les femmes qu'ils avoient épousées, à la charge d'obliger à vivre en continence ceux qu'on ordonneroit à l'avenir; la troisiéme, qu'on permît aux Laïques la Communion sous les deux espéces; & la quatriéme, que le Service divin se fît en Langue vulgaire. Le Roi Jean pria aussi le Pape de lui envoyer quelque habile homme pour travailler au rétablissement de la Religion Romaine; & Sa Sainteté députa Antoine Possevin de Mantoue, Jésuite, entre les mains duquel ce Prince fit secrettement l'abjuration du Luthéranisme en 1578. Depuis, Possevin retourna à Rome; mais étant revenu en Suéde, avec des Lettres, que le Pape, l'Empereur, le Roi de Pologne, le Duc de Baviére, & plusieurs autres Princes Catholiques écrivoient au Roi Jean, pour le féliciter de son changement, il trouva que ce Prince avoit embrassé de nouveau le Luthéranisme, à la sollicitation de Charles Duc de Sudermanie son frére, des Grands du Royaume, & de plusieurs autres Princes Protestans d'Allemagne. Le Roi même reprocha à Possevin le peu d'égard qu'on avoit eu à Rome aux quatre demandes qu'il avoit faites, pour faciliter le retour des Suédois dans le sein de l'Eglise Romaine. Cet Ambassadeur voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit du Roi, qui avoit déja chassé le Pére Nicolaï de son Collége, pour y établir les Luthériens, fut obligé de quitter la Suéde, sans pouvoir achever le grand ouvrage qu'il avoit commencé. La Reine demeura ferme dans la Religion Catholique; mais elle ne survêquit pas longtems à cette révolution. En mourant elle demanda au Roi qu'il ordonnât au peu de Catholiques qui restoient dans son Royaume, de prier Dieu pour le repos de son ame, selon la coutume de l'Eglise Catholique; ce que ce Prince lui accorda. On dit même qu'aux magnifiques obséques qu'il lui fit faire en la grande Eglise d'Upsal, l'Archevêque Luthérien, qui fit son Oraison funébre, prononça hautement par ordre du Roi ces paroles, „ La Reine Catherine, entre autres „ excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant sa vie, a „ toujours constamment retenu & cultivé la Religion Catholi- „ que des Rois Jagellons ses glorieux Ancêtres". Le Roi Jean III mourut en 1592, après avoir régné 25 ans dans une grande prospérité. Il eut de la Reine *Catherine*, sœur de *Sigismond-Auguste*, Roi de Pologne, SIGISMOND-AUGUSTE, élu Roi de Pologne en 1587, puis Roi de Suéde, d'où il fut chassé par son oncle *Charles*, qui monta sur le thrône de Suéde en sa place. * Possevin, *in Ref. Resp. Chytræi, c.* 5. *& in Appar. Greg. XIII.* Florimond de Raimond, *l.* 4. *c.* 17. *de Origine Hæres. &c.* Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme.*

ROIS d'ECOSSE.

JEAN, I de ce nom, Roi d'Ecosse, dit *de Bailleul*, étoit originaire de Normandie, & se fit déclarer Souverain de cet Etat après la mort d'ALEXANDRE III, qui mourut l'an 1286, & qui ne laissa point d'enfans. Il y eut néanmoins une sanglante & longue guerre pour cette succession, entre Jean de Bailleul & Robert de Brus, qui tous deux descendoient du sang d'Ecosse par filles. Edouard II, Roi d'Angleterre, que ces deux Compétiteurs avoient pris pour Juge de ce différent, prononça en faveur de Jean; soit que son droit fût le meilleur, ou qu'il se fût rendu son Vassal, & qu'il eût promis de tenir sa Couronne de lui, comme les Ecossois le lui reprochérent. Le même Roi Edouard lui déclara depuis la guerre, & le fit prisonnier. Pour en sortir, il se soumit si honteusement, que ses Sujets le méprisérent, & ne voulurent plus le reconnoître pour leur Roi. Jean finit ses jours en France en 1303, & laissa un fils nommé *Edouard*; mais on ne marque point quelle fut sa destinée. Robert de Brus lui succéda. * Leslé & Buchanan, *Histoire d'Ecosse.*

JEAN II, fils de *Robert* II, Roi d'Ecosse, lui succéda. Les Ecossois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que

un

ne croyant pas ce nom fortuné, ils obligérent celui-ci de changer son nom de Jean en celui de ROBERT III. *Voyez* ROBERT.

ROIS de HONGRIE.

JEAN, dit CORVIN, ou HUNIADE. *Cherchez* HUNIADE, Vaivode de Transsylvanie.

JEAN de Zapol, Comte de Scépus, & Vaivode de Transsylvanie, fut couronné Roi de Hongrie, par une partie des Etats de ce Royaume, le onziéme Novembre 1526, aprés la mort du Roi Louïs *le Jeune*, qui avoit péri à la funeste bataille de Mohatz le 29 Août de la même année. *Ferdinand* d'Autriche, qui avoit épousé *Elizabeth*, sœur du Roi *Louïs*, fut couronné par une autre partie des Etats, & Jean de Zapol, pour se soutenir contre lui, se mit sous la protection de Solyman Sultan des Turcs, qui assiégérent Vienne en 1529. Les deux Rois se firent longtems la guerre, & conclurent enfin une paix qui ne fut pas de durée; car le Roi Jean mourut le 21 Juillet 1540. Ce Prince avoit eu pour principal Ministre George Martinusius qui fut depuis Cardinal, & laissa d'*Elizabeth* de Pologne sa femme, fille de *Sigismond* Roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce sa troisiéme femme, JEAN-ETIENNE, dit depuis SIGISMOND, qui fut reconnu Roi de Hongrie. Les Turcs feignant de se déclarer en sa faveur, enlevérent les principales villes de son Etat. Alors la Reine sa mére se défiant de la conduite de Martinusius, céda sa Couronne à *Ferdinand* en 1551. On lui promit la Principauté de Ratibor, d'Oppelen, & de Munsterberg, une pension de 25000 écus toutes les années, & 150000 qui lui étoient dus pour sa dot; mais croyant qu'on n'avoit pas dessein de lui tenir la promesse qu'on lui avoit faite, elle traita avec les Grands de Hongrie pour rétablir son fils. La mort du Vaivode de Valachie, qui lui avoit promis du secours, & qu'on assassina peu aprés, rompit ses mesures. *Ferdinand* demeura possesseur du Royaume de Hongrie. * Jean Sambuc, *Append. Bonfin.* De Thou, *Hist. l.* 9. *&c.*

ROIS de JERUSALEM & de CHYPRE.

JEAN de Brienne, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, fils d'ERARD, II du nom, Comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbéllard, se croisa pour la Terre-Sainte avec les François, qui prirent Constantinople en 1204. Il se distingua tellement par sa valeur, que les Barons de Jérusalem, aprés la mort de leur Roi Amauri, envoyérent en France lui offrir ce Royaume, & pour épouse *Marie* de Montferrat, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau* d'Anjou, Reine de Jérusalem. Aprés avoir accepté cette offre, avec l'agrément du Roi Philippe *Auguste*, qui lui donna 40000 livres, il arriva dans la Palestine en 1210, consomma son mariage, fut couronné au mois d'Octobre, & délivra la ville d'Acre, assiégée par Conradin, Soudan de Damas. Depuis, en l'an 1218, il alla assiéger Damiette en Egypte, qu'il prit aprés un an & demi de siége, & qu'il ne put conserver que huit mois. Ce Prince ayant perdu sa femme, repassa en France pour y chercher du secours; & pendant ce voyage en 1222, il prit une seconde alliance avec *Berengére* de Castille, sœur du Roi *Ferdinand*. L'année suivante il assista au sacre du Roi Louïs *le Jeune*, dont il reçut en don cent mille écus, & alla ensuite à Rome. Ce Prince avoit eu une fille unique nommée *Toland*, qu'il maria la même année 1223 avec l'Empereur *Fréderic* II, à condition qu'il jouïroit du Royaume pendant sa vie; mais on lui manqua de parole. En 1229, les Barons François d'Orient le choisirent pour gouverner l'Empire de Constantinople, pendant la minorité de Baudouïn II. Il prit alors le titre d'Empereur, comme c'étoit la coutume des Baillifs & des Tuteurs de ce tems; & arriva en 1231 à Constantinople, où il fut couronné par le Patriarche Simon. Il défit Jean Ducas, dit *Vatace*, en diverses occasions en 1233, & 1235. Au reste, ce Prince deshonora les derniéres années de sa vie par son avarice, & mourut au mois de Mars 1237. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'Article de BRIENNE. Saladin s'empara du Royaume de Jérusalem, & les Rois de Sicile ne laissérent pas d'en porter le titre. * Du Cange, *Hist. de Const.* Surita. Sanut. Matthieu Pâris. Walsingham. Collénutio, &c.

JEAN, I de ce nom, Roi de Chypre, fils aîné de HUGUES, II de ce nom, Roi de Chypre & de Jérusalem, lui succéda en 1281; mais il ne régna que deux ans, & mourut en 1283, sans postérité. HENRI son frére lui succéda. * *Consultez* l'Histoire de Chypre de frére Etienne de Luzignan, Sansovin, &c.

JEAN II, ou JANUS de Lusignan, II de ce nom, Roi de Chypre, fils de PIERRE II, Roi de Chypre & de Jérusalem, & de *Valentine* de Milan, épousa en 1411 *Charlotte* de Bourbon, l'une des plus belles Princesses de son tems, fille de *Jean* de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. Elle fut mariée à Melun le deuxiéme Août 1409, & alla deux ans aprés en Chypre, où elle fut magnifiquement reçûe par son mari, au port de Chérines. Le Roi Jean eut de cette alliance, 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jacques*, Sénéchal de Chypre, mort sans postérité; 3. *Marie*, fiancée à *Philippe* de Bourbon, Seigneur de Beaujeu; & 4. *Anne*, mariée en Février 1433 à *Louïs* Duc de Savoye, & morte à Genéve le onziéme Novembre 1462. Jean avoit eu du pire en diverses guerres, & mourut en 1431. *Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Le P. Anselme, &c.

JEAN III, Roi de Chypre, de Jérusalem, & d'Arménie, succéda à son pére en 1431. Il épousa *Helene* Paléologue, fille de *Théodore*, Despote de la Morée, dont il eut une fille unique nommée *Charlotte*, mariée 1°. à *Jean* Duc de Coïmbre, fils de *Pierre* de Portugal, & d'*Isabelle* d'Aragon: 2°. à *Louïs*, Duc de Savoye. Le Roi Jean mourut en 1458, dans le tems qu'on traitoit à Turin cette seconde alliance. *Il avoit eu de* Mario *Parras, sa Maitresse, un fils naturel, nommé* Jacques, *qui usurpa le Royaume sur* Charlotte, *Duchesse de Savoye.* * Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* Guichenon, *Histoire de Savoye, &c.*

ROIS de NAVARRE. Voyez ROIS d'ARAGON.

ROIS de POLOGNE.

JEAN-ALBERT, Roi de Pologne, second fils de CASIMIR IV, né en 1459, fut élu en 1492, du consentement de *Ladislas* son frére, Roi de Hongrie & de Bohême. Ce Prince étoit savant, & sur-tout dans l'Histoire, libéral envers ses Soldats, mais peu heureux à la guerre. Il en entreprit une contre Etienne, Vaivode de Valachie, par lequel il fut défait dans une embuscade. Il appella le Turc à son secours. Frédéric de Saxe, Grand-Maître de Prusse, se servit de cette occasion pour s'exempter de l'hommage qu'il devoit à la Pologne. Jean-Albert le vouloit exiger par les armes, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 17 Juin 1501, sans avoir été marié. ALEXANDRE son frére lui succéda. * Michovius, *Sarmatia, l.* 1. & *Hist. Polon.* 4. Cromer, *l.* 30. &c.

JEAN-CASIMIR. *Cherchez* CASIMIR V.

JEAN, III de ce nom, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, de Russie, &c. s'éleva sur le thrône par sa valeur. Il étoit fils puîné de JACQUES Sobieski, Castellan de Cracovie, &c. & d'une fille de *Stanislas* Zolkiewski, Grand-Chancelier & Grand-Général de la Couronne, qui combattit à la bataille de Cicora le 19 Septembre 1620. Il fut attaqué quinze fois par les Turcs le deuxiéme Octobre suivant, & fut tué le sixiéme du même mois abandonné des siens, & âgé de 73 ans. *Jacques* Sobieski, Ambassadeur de la Couronne, fit la paix l'année suivante avec le Sultan Osman. Il se distingua par son mérite dans toutes les occasions, & mourut en 1646. JEAN SOBIESKI étoit alors à Paris, avec *Marc* Sobieski, son frére aîné, qui aprés s'être signalé par son courage, fut tué par les Turcs à la défaite prés de Batow. Jean Sobieski avoit été créé Grand-Maréchal de la Couronne le 24 Août 1665, Grand-Général du Royaume en 1667, & Grand-Maître d'hôtel du Roi, Palatin de Cracovie, &c. Il reprit soixante villes sur les Cosaques rebelles en Ukraine. *En 1667 il soutint le siége de Podhais* contre les Tartares, & deux ans aprés il prit sur eux & sur les Cosaques tout le Palatinat de Bracklaw, dans la Podolie. Il se signala encore par diverses autres actions héroïques, défit les Turcs en 1671 pendant le siege de Léopol ou Lwow, sur le Taw dans la Russie noire, & gagna en 1673 la célébre bataille de Choczim sur le Niester, & sur les frontiéres de la Moldavie. Elle fut commencée un samedi, & fut achevée le troisiéme jour par la réduction de cette forteresse. Les Turcs y perdirent huit mille Janissaires & vint mille Spahis. Cette bataille, l'une des plus célébres qu'on ait remportées dans le XVII siécle, fut donnée le 11 Novembre, le lendemain de la mort du Roi Michel Koribut Wiesnowieski. Le Grand-Maréchal Sobieski fut élu le 20 Mai 1674, & ne fut couronné que quinze mois aprés son élection. Il gagna durant ce tems divers combats sur les Turcs, & les obligea de faire la paix à Zurowna. Depuis en 1676, il reçut l'Ordre de Chevalier du Saint Esprit, que le Roi de France lui envoya par le Marquis de Béthune son Ambassadeur. Ce Monarque avoit beaucoup contribué à son élection, par les soins & par la prudence de Toussaint de Fourbin de Janson, son Ambassadeur extraordinaire, alors Evêque de Marseille, puis de Beauvais, & enfin Cardinal. Ce fut au Roi Jean Sobieski que l'Empereur Léopold fut redevable en 1683 de la levée du siege de Vienne, qui eût été prise sans son secours. Il se trouva en personne à cette action, qui lui aquit beaucoup de gloire, & lui attira peu de marques de reconnoissance. Ce Prince parloit diverses Langues, aimoit les Livres & les Gens de Lettres, avoit toutes les qualitez d'un Héros, & mourut à Varsovie le 17 Juin 1696, âgé de 72 ans. *Voyez* sa postérité à l'Article de SOBIESKI. FREDERIC-AUGUSTE, Electeur de Saxe, lui a succédé en 1697.

ROIS de PORTUGAL.

JEAN, I de ce nom, Roi de Portugal & des Algarves, surnommé *le Pére de la patrie*, né le cinquiéme Avril 1350, étoit fils *naturel* de PIERRE, dit *le Sévére*, qui l'avoit eu de *Thérese* Laurens. Il fut Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, & aprés la mort de son frére *Ferdinand*, arrivée le 20 Octobre 1383, il fut mis par les Portugais sur le thrône, au préjudice de *Béatrix*, fille unique de ce Roi, mariée à *Jean* I, Roi de Castille. Ce dernier prit les armes contre lui, & perdit la célébre bataille d'Aljubarota le 14 Août 1385. Depuis ce tems, Jean I vécut assez paisiblement dans son Etat, & porta la guerre en Afrique, où il prit Ceuta & d'autres places. Il fut dispensé de son vœu de Religion par le Pape Urbain VI, en 1387, & ensuite il épousa *Philippe*, fille de *Jean*, surnommé *le Grand*, Duc de Lancastre, & de *Blanche* sa premiére femme, & sœur de *Henri* IV, Roi d'Angleterre, dont il eut des enfans rapportez à l'Article de PORTUGAL. Jean I mourut le 14 Août 1433, âgé de 83 ans. La Reine sa femme étoit morte de la peste dès le neuviéme Juin 1415. * Mariana, *Hist. l.* 18. 21. Vasconcellos, *de Reg. Lusit.* Nonius, *Geneal. Reg. Lusit.* Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, *Regnum Lusitanicum, &c.*

JEAN II, dit *le Grand*, & *le Sévére*, né le troisiéme Mai 1455 succéda à son pére ALFONSE V, en 1481. Quelques Seigneurs de son Etat lui donnérent beaucoup de peine au com-

commencement de son régne: mais il dissipa leurs desseins, & fit mourir les Chefs, entre autres *Ferdinand*, Duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Ensuite il travailla avec une ardeur incroyable à l'établissement des Colonies Portugaises dans les Indes & en Afrique, où il fit bâtir divers châteaux dans la Guinée. Ainsi par son moyen, les Prédicateurs de l'Evangile eurent une libre entrée dans les terres des Barbares, ce qui lui fut extrêmement avantageux pour la propagation de la Foi. Il se trouva à la prise d'Arzille & de Tanger en 1471, & se signala à la bataille de Toro, contre les Castillans, en 1476. Ces actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, & l'exactitude qu'il eut à faire observer la Justice, lui fit donner celui de *Sévére*. Les Auteurs Espagnols l'ont ridiculement accusé de lâcheté, parce qu'il refusa d'entrer dans la ligue du Pape & de leur Roi, contre Charles VIII, Roi de France, son Allié. Il disoit, que le Prince qui se laissoit gouverner, étoit indigne de la Souveraineté. Lorsqu'il eut perdu son fils unique qu'il aimoit tendrement, *Ce qui me console*, disoit-il, *c'est qu'il n'étoit pas propre à régner; & que Dieu en me l'ôtant, a montré qu'il veut favoriser mon peuple*. Parlant ainsi, dit un Historien Portugais, parce que son fils aimoit beaucoup son plaisir, & se piquoit trop de galanterie. Il mourut en sa 41 année, le 25 d'Octobre 1495. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Augustin-Emmanuel Vasconcellos. Garcia de Recende, & Christoval de Ferreira, *en la Vie de Jean II.* Mariana. Nonius. Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, *Regum Lusitanicum*, &c.

JEAN, III du nom, Roi de Portugal, né le sixiéme Juin 1502, succéda en 1521 à son pere EMANUEL. David, Roi d'Ethiopie, lui envoya des Ambassadeurs, pour le féliciter de son avenement à la Couronne & pour renouveller avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec son pere. Nous avons encore aujourd'hui des Relations de cette Ambassade, & des Lettres que le Roi Jean écrivit au Pape Paul III, pour l'avertir du progrès de ses armes dans les Indes, & pour lui donner avis que le Roi de Cambaye lui avoit cédé la forteresse de Diu, qui étoit alors une des plus importantes places de l'Inde, dans une petite Isle vers l'embouchure de l'Indus. Ce Prince qui s'intéressoit extrêmement pour le bien des terres nouvellement découvertes, demanda en 1540 des Jésuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, saint François Xavier & un autre; & dans le même tems ses vaisseaux découvrirent *le Japon* en 1542. Ainsi, *lorsque toute l'Europe* étoit agitée par la fureur des guerres & par celle des différens partis dans la Religion Chrétienne, ce sage Prince étendoit glorieusement la Religion dans l'Asie & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le deuxiéme Août 1557. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Damien de Goes, *in Comment.* François Andrada, *en sa Vie.* Vasconcellos, *in Anacephal.* Nonius, *in Geneal. tome 2. Script. Hisp.* Sponde, *in Annal.* Le P. Anselme. Imhoff, &c.

JEAN IV, dit *le Fortuné*, Roi de Portugal, né le 19 Mars 1604, étoit fils de THEODOSE de Portugal, II du nom, Duc de Bragance, & d'*Anne*, fille de *Jean Fernandez* de Velasco, Duc de Frias. En qualité de plus proche héritier de la Couronne, il fut proclamé Roi en 1640, car il étoit petit-fils de *Catherine*, fille d'*Edouard*, Prince de Portugal, lequel étoit fils du Roi *Henri*. Les Espagnols s'étoient rendus maîtres du Portugal, après la mort du Roi Dom *Sebastien*, & du Cardinal *Henri*, en 1580, & l'avoient gardé sous le regne de Philippe II, Philippe III, & Philippe IV; mais les Portugais n'aspirant qu'à revoir le sang de leurs legitimes Souverains sur le thrône, & lassés de la domination des Espagnols, qui les traitoient très mal, secouerent le joug en 1640, & rappellerent le *Duc de Bragance*, qui fut couronné le 15 de Décembre. Ce sage Prince, qui prit le titre de Roi de Portugal & des Algarves, des Païs deçà & delà les Mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, conquête, & commerce d'Ethiopie, Arabie, Perse & Indes, découvrit heureusement une conspiration, qui étoit prête d'éclater contre lui au commencement de son régne. Il fit mourir les principaux Chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite & de prudence, que ses ennemis ne purent troubler le bonheur de son régne par les armes, ni noircir l'éclat de sa vie par leurs calomnies. On dit qu'il aimoit les Sçavans & la Musique, dont la composition lui plaisoit beaucoup, & dans laquelle il réussissoit assez bien. Il donnoit peu, avoit une douceur engageante, s'habilloit simplement & étoit fort sobre en son manger; ce qui lui faisoit dire, *que c'est le propre d'un Roi d'être affable, & [illegible], & toute viande nourrit.* En 1643, ce Prince prit Salvaterra, & gagna une célébre victoire sur les *Espagnols* près de Badajos, le 26 Mai 1644. Il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandois dans le Bresil en 1649, & 1654; & mourut à Lisbonne d'une rétention d'urine le sixiéme Novembre 1656. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Le P. Anselme. Imhoff. Le Quien de la Neuville.

PRINCES D'ANJOU.

JEAN d'Anjou-Sicile, Duc de Duras, huitiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, & de *Marie* de Hongrie, fut laissé l'an 1288 en ôtage avec ses autres freres au Royaume d'Aragon pour obtenir la liberté du Roi son pere. Depuis, le Roi *Robert* son frere le mit à la tête d'une Armée qu'il opposa à celle que l'Empereur Henri VII envoyoit en Italie. Ce Prince mourut le cinquiéme Avril 1335, & est enterré en l'Eglise de saint Dominique de Naples. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ANJOU. * Villani. Collenuccio. Summonte. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anselme, &c.

JEAN d'Anjou, I de ce nom, Duc de Calabre & de Lorraine, Prince de Gironne, Chevalier de l'Ordre du Croissant, fils de RENÉ, dit *le Bon*, Roi de Naples, de Sicile, Comte de Provence, &c. & d'*Isabeau*, Duchesse de Lorraine, né le septiéme Janvier 1426, succéda à sa mere, au Duché de Lorraine, l'an 1452. C'étoit un Prince généreux, obligeant, brave de sa personne, & ami fidéle. Il défit Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, au combat de Sarno, l'an 1460; mais il fut vaincu près de Troia, dans la Pouille, & fut obligé l'an 1463 de sortir de l'Isle d'Ischia pour se retirer à Marseille. Deux ans après, il suivit les Princes mécontens à la guerre du *bien public*, & poursuivit le Roi d'Aragon en Catalogne, où il remporta quelque avantage. Il obligea même Jean, Roi de Navarre, de lever le siége qu'il avoit mis devant Peralta, prit Gironne & remporta quelques autres avantages. Ce Prince mourut à Barcelone le 27 Juillet 1471. *Voyez* sa postérité à l'Article de LORRAINE. * Collenuccio, *Hist. Napol.* Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

PRINCES D'ARTOIS.

JEAN d'Artois, Comte d'Eu, Seigneur de Saint-Valeri & d'Ault, surnommé *Sans Terre*, né en Août 1321, étoit fils de ROBERT d'Artois, III du nom, & de *Jeanne* de Valois, fut fait Chevalier au sacre du Roi Jean, & fut gratifié par ce Prince l'an 1351, du Comté d'Eu, confisqué sur Raoul de Nesle, II du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France. Depuis il fut pris à la bataille de Poitiers l'an 1356, & rendit de bons services aux Rois Charles V, & Charles VI. Il accompagna ce dernier en Flandre l'an 1382, commanda l'arriére-garde à la bataille de Rosebecque, & mourut peu après, le sixiéme Avril 1386. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Eu. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARTOIS. * Villani, *l.* 12. Froissard, *Chron.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

DUCS & PRINCES DE BOURBON.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, né en *Mars* 1381, étoit fils de Louis II du nom, Duc de Bourbon, & d'*Anne*, Dauphine d'Auvergne. Il se déclara pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, dont il défit l'arriere-garde l'an 1414. Le Roi lui donna la conduite de l'Armée, qu'on envoya dans la Guienne contre les Anglois. Il se trouva au siége de Compiegne & d'Arras, & commanda l'an 1415 l'avant-garde de l'Armée, à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut pris. On le mena en Angleterre, où il mourut en Janvier 1433, après 19 ans de prison. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURBON. * Monstrelet. Jean Chartier. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, &c. dit *le Bon*, Pair, Connétable & Chambrier de France, Gouverneur de Guienne & de Languedoc, fils de CHARLES I & d'*Agnès* de Bourgogne, se signala en 1450, à la bataille de Formigni, où il fut créé Chevalier. Depuis il se trouva à la prise de Caen, de Bourdeaux, & de diverses autres places sur les Anglois; & en 1461, il assista au sacre du Roi Louis XI, où il représenta le Duc de Normandie. Quelque tems après, il fut un des principaux Chefs de la Ligue, dite *du bien public*, contre le même Roi, avec lequel il fit sa paix. Il le suivit au voyage de Peronne, & en reçut le Collier de l'Ordre de Saint-Michel. Ensuite il se retira de la Cour, jusqu'après la mort du Roi, & assista au sacre du Roi Charles VIII, qui le fit Connétable de France en 1483. Il mourut en son château de Moulins, le premier Avril de l'an 1487, âgé de 62 ans. *Voyez* ses alliances & sa postérité à l'Article de BOURBON. * Noël Coussin, *Hist. de Bourb.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. Lieutenant-Général en Limosin, fils de JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, Dame de Leuse, de Condé, &c. accompagna en 1366, le Connétable du Guesclin en Castille, où il contribua beaucoup aux avantages qu'on remporta sur Pierre *le Cruel*. A son retour, il fit la guerre aux Anglois; se trouva au combat de Comines, à la bataille de Rosebecque en 1382, suivit le Roi au voyage de Gueldre en 1388, & celui du Languedoc en 1391, & mourut le onziéme Juin 1393. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURBON. * *Consultez* Froissart, l'Histoire de Charles VI; Sainte-Marthe; Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme, &c. fils de LOUIS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de sa seconde femme *Jeanne* de Laval, se signala en diverses occasions, *sous le* regne de Charles VII, fut fait Chevalier au siége de Fronsac en 1451, représenta le Comte de Champagne au sacre du Roi Louis XI qu'il servit à la bataille de Montlheri en 1465 & ailleurs, & mourut au château de Lavardin, près de Vendôme, le sixiéme Janvier 1477. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURBON.

JEAN de Bourbon, Duc d'Anguien, d'Estouteville, Pair de France, Comte de Soissons, &c. sixiéme fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, & de *Françoise* d'Alençon, né à la Fere le sixiéme Juillet 1528, accompagna le Roi Henri II au voyage d'Allemagne, défendit la ville de Metz en 1552, & mourut d'une blessure reçue à la bataille de Saint-Quentin le dixiéme Août 1557, sans laisser d'enfans de *Marie* de Bourbon, Du-

Duchesse d'Estouteville, sa femme, fille de *François*, Comte de Saint-Paul.

JEAN de Bourbon, Seigneur de Carenci en Artois. *Cherchez* BOURBON; & *Voyez* ce que nous en disons dans la branche de Carenci.

DUCS & PRINCES de BOURGOGNE.

JEAN, surnommé *Sans Peur*, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. né à Dijon le 28 Mai 1371, y fut batisé par Charles d'Alençon, Archevêque de Lyon, & succéda en 1404 à son pére PHILIPPE, surnommé *le Hardi*, dernier fils du Roi Jean. Avant cela, il avoit conduit un secours considérable, que le Roi Charles VI envoyoit à Sigismond, Roi de Hongrie, contre Bajazet II, Empereur des Turcs. Il avoit dans ses troupes deux mille Gentilshommes qualifiez. Ces braves François, qui firent au commencement des actions d'une valeur incroyable, furent taillez en piéces, ou faits prisonniers à la bataille de Nicopolis, donnée le vint-huit Septembre 1396. Bajazet en fit massacrer plus de six cens en présence du Comte de Nevers, & le réserva avec quinze autres des plus grands Seigneurs, pour lesquels il s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette somme fut fournie cinq mois aprés, & ils furent tous mis en liberté. Depuis, le Comte de Nevers ayant succedé aux Etats du Duc son pére, renouvella les querelles des Maisons d'Orléans, & de Bourgogne, & fit assassiner à Paris Louis de France, Duc d'Orléans, le mecredi 23 Novembre 1407; action détestable, qui ralluma le feu de la guerre civile. Jean se retira en Flandre, & assista Jean de Baviére, Evêque de Liége, contre ses Sujets, qu'il chassa de devant Mastricht, & qu'il défit le 22 Septembre 1408. Ensuite il vint à main armée dans Paris, y soutint son crime; & pendant la foiblesse du Roi Charles VI, se rendit maître du Gouvernement, & causa des malheurs incroyables au Royaume. En 1419, au mois d'Août, il fut attiré à une conférence sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, par le Dauphin, & y fut tué par Tanneguí du Châtel, ancien Domestique du feu Duc d'Orléans, le dimanche dixiéme Septembre. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURGOGNE. * Froissart. Monstrelet. Jean-Juvenal des Ursins. Le Moine de Saint-Denys, *Histoire de Charles VI*. Du Chêne & Paradin, *Hist. de Bourgogne*. Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. né le onziéme Juin 1403, fils d'*Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg, & de Limbourg, & de *Jeanne* de Luxembourg; épousa en 1417, par dispense du Concile de Constance, *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut, de Hollande, &c. qui le quitta peu aprés. Jean Duc de Brabant, fonda l'Université de Louvain en 1425, & mourut sans postérité à Bruxelles le 17 Avril 1426. *Cherchez* JACQUELINE.

JEAN de Bourgogne, Comte de Nevers. *Cherchez* NEVERS.

DUCS d'ALENÇON.

JEAN, I de ce nom, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Verneuil, de Fougéres, &c. surnommé *le Sage*, étoit fils de *Pierre* II, & de *Marie* Chamaillart, Vicomtesse de Beaumont-au-Maine, naquit au château d'Essay, le neuviéme Mai 1385, servit dans l'Armée du Roi Charles VI, en 1404, & se déclara pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Depuis, il contribua aux Traitez de paix de Bourges & de Winchester; & obtint du Roi l'érection du Comté d'Alençon en Duché & Pairie, le premier Janvier 1414. Il commanda l'année suivante l'Armée à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 Octobre; & y fut tué. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Martin de Seez. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ALENÇON. * *Consultez* Monstrelet; l'Histoire de Charles VI. Sainte-Marthe; Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Duc d'Alençon, &c. surnommé *le Bon*, né au château d'Argentan le deuziéme Mars 1409, commença à se signaler à la bataille de Verneuil en 1424, & y fut fait prisonnier par les Anglois, qui ne le mirent en liberté qu'en 1427, aprés qu'il eut payé une grosse rançon. Depuis il servit le Roi Charles VII avec beaucoup de fidélité jusqu'en 1440, qu'il fut un des Chefs de la sédition, dite *la Praguerie*. Ce Duc, qui étoit parrain du Dauphin Louis, qu'on élevoit à Niort, lui inspira des sentimens, qui causérent sa mesintelligence avec le Roi son pére. Depuis, on l'accusa encore d'avoir eu des pratiques avec les Anglois; & Charles VII, l'ayant fait arrêter au château de Loches, le fit condamner à perdre la tête par Arrêt du Parlement séant à Vendôme, & des Pairs du Royaume, donné le Roi séant en son lit de justice, le dixiéme Octobre 1458. Le Roi lui fit grace de la vie, & lui ôtant ses plus belles Terres, le condamna à tenir prison dans le même château de Loches. Louis XI le mit en liberté à son avénement à la Couronne en 1461. Jean, Duc d'Alençon, entra dans la Ligue *du bien public* en 1465. On l'accusa encore de quelques intelligences avec les ennemis de l'Etat; il fut arrêté & condamné une seconde fois à avoir la tête tranchée le 14 Juillet 1474. Le Roi sauva encore la vie à ce Prince, qui mourut deux ans aprés. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ALENÇON. * Consultez l'*Histoire des Rois Charles VII, & de Louis XI*; *La Relation de son Procès publiée par* M. Du Puy; Sainte-Marthe; Le P. Anselme, &c.

DUCS de BRETAGNE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, surnommé *le Roux*, fils de PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comtesse de Bretagne, né en 1217, succéda à son pére en 1250. Il eut guerre avec les principaux de ses Sujets, surtout avec les Barons de Lanvaux & de Craon, & Guiomar Vicomte de Léon, qu'il rangea à leur devoir. Il eut aussi quelques démêlez avec le Clergé de son Etat: ce qui l'obligea de passer à Rome, & de remettre ses intérêts au Pape Innocent IV. Depuis il suivit le Roi saint Louis en 1270, à son second voyage d'Afrique; & à son retour il s'appliqua à faire observer la justice, fit diverses fondations saintes, & mourut âgé de 69 ans, le huitiéme Octobre 1286. Ce Duc fut enterré en l'Abbaye de Priéres, qu'il avoit fondée. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * Argentré, *Hist. de Bretagne*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN II, Duc de Bretagne, Pair de France, Comte de Richemont, né le quatriéme Janvier 1238, servit fidélement le Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Pair de France en 1297. Depuis il mourut à Lyon, le 18 Novembre 1305, d'une blessure reçue par la chûte d'une muraille. Cet accident arriva au couronnement du Pape Clément V, à la descente de l'Eglise de saint Just, où la cérémonie s'étoit faite, dans la rue qu'on nomme *Gourgillon*. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * Argentré. Vignier. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN III, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, Vicomte de Limoges, dit *le Bon*, né en Mars 1286, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne, assista le Roi Philippe *de Valois*, dans la guerre de Flandre en 1340, & mourut à Caen le 30 Avril 1341, sans postérité de ses trois femmes. *Voyez* ses alliances à l'Article de BRETAGNE. * *Consultez* Argentré. Froissart. Monstrelet. Le P. Anselme, &c.

JEAN IV, dit *de Montfort*, Duc de Bretagne, &c. né en 1293, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne & de sa seconde femme *Yoland* de Dreux, Comtesse de Montfort, veuve d'*Alexandre* III, Roi d'Ecosse, fille de *Robert* IV, Comte de Dreux, & de *Beatrix*, Comtesse de Montfort-l'Amaury. Cet Artus avoit épousé 1°. *Marie*, fille unique de *Gui* IV, Vicomte de Limoges, de laquelle il avoit eu *Jean III, mort sans enfans*, & *Gui* de Bretagne, Comte de Penthiévre, qui laissa une fille *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, heritiére de Bretagne, femme de *Charles* de Blois. Son oncle Jean V, Prince courageux & entreprenant, usurpa ses Etats, ce qui causa ces longues & facheuses querelles d'entre les Maisons de Montfort & de Blois, qui faillirent à désoler entiérement la Bretagne. La premiére eut l'avantage, quoique l'autre eût les Rois de France Philippe *de Valois*, & son fils Jean, de son côté; mais Jean de Montfort fut assiegé dans la ville de Nantes, & pris dans le château. On le conduisit à Paris, & il fut mis dans la tour du Louvre, d'où il ne sortit qu'en 1293. Il promit de ne plus prétendre au Duché; mais il ne tint pas sa parole, car il courut le païs, prit Dinant, & alla en Angleterre demander du secours. Enfin n'ayant pu rien obtenir, il mourut de déplaisir à Hennebon le 26 de Septembre 1345. *Voyez* sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Consultez* Froissart. Argentré. Le P. Anselme, &c.

JEAN V, Duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant & le Conquérant*, parce qu'ayant été nourri dans les armes, pendant la guerre qui étoit entre sa Maison & celle de Blois, il resta enfin victorieux. Ce fut aprés s'être vu exilé de ses Etats, & attaqué par toutes les forces de France, aprés avoir gagné sept batailles, & tué son concurrent Charles de Blois, à la journée d'Avrai, donnée le 29 Septembre 1364. La Bretagne lui demeura par le Traité conclu à Guerrande le 12 Avril 1365. L'année suivante, il vint à Paris rendre hommage lige au Roi Charles V. Peu aprés, il se brouilla avec le Roi; mais depuis il le servit, & pensa causer une nouvelle guerre pour avoir arrêté le Connêtable de Clisson, & mourut à Nantes le premier Novembre 1399. *Voyez* sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * Le P. Anselme.

JEAN VI, Duc de Bretagne, Pair de France, &c. Chevalier de la Toison d'Or, dit *le Bon & le Sage*, naquit au château de l'Hermine, le 24 Décembre 1387. Le Connêtable de Clisson le fit Chevalier lui & ses fréres; & la Comtesse de Penthiévre l'ayant attiré dans le château de Chantonceaux, le fit mener prisonnier à celui de Palluau, puis à celui des Essarts en Poitou. C'est ainsi qu'il perdit la liberté, que cinquante mille de ses Sujets lui firent rendre. Il mourut le 29 Août 1442. *Voyez* sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * Vignier, *Ancien Etat de Bretagne*. Bouchard. Argentré, *Hist. de Bretagne*. Le P. Anselme, &c.

DUCS de LORRAINE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

JEAN II, Duc de Lorraine. *Cherchez* JEAN d'Anjou, Duc de Calabre, ci-dessus, sous le titre de *Prince d'Anjou*.

DUCS de MILAN.

JEAN, JEAN-GALEAS & JEAN-MARIE, Ducs de Milan. *Cherchez* SFORCE. & *Voyez* MILAN.

COMTE d'ANGOULÊME.

JEAN d'Orléans, Comte d'Angoulême & de Perigord, surnommé *le Bon*, fils puîné de LOUIS de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, né le 26 Juin 1404, fut donné par le Duc Charles d'Orléans, son frére, en 1422, en ôtage aux Anglois. Il n'en revint qu'en 1444, servit à la conquête du Duché de Guienne, & se trouva au sacre du Roi Louis XI, où il representa le Duc de Guienne. Ce Prince mourut en réputation d'une grande pieté au château de Coignac en Angoumois, le 30 Avril 1467. Son corps fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale d'Angoulême, & fut depuis déterré par les Huguenots, lorsqu'ils prirent cette ville en 1562, pendant les guerres civiles. Ce Prince s'étoit si bien servi de sa captivité pour s'appliquer aux Sciences & à la pieté, qu'il fit un grand progrès dans toutes les deux; de maniére que lorsque le Concile de Bâle eut deposé le Pape Eugéne IV, en 1439, on députa vers ce Prince pour sçavoir s'il vouloit accepter la tiare. Il la refusa avec autant d'humilité que de fermeté. Amédée, Duc de Savoye, l'accepta à son refus. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ORLEANS. * *Voyez* sa Vie écrite par Papire Masson, & par Jean du Port. Le Pére Anselme, &c.

COMTES de DREUX.

JEAN, I de ce nom, Comte de Dreux & de Braine, Seigneur de S. Valeri & de Gamaches, d'Ault, de Dommart & de S. Aubin, fils de ROBERT III, Comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valery, fut fait Chevalier par le Roi S. Louis en 1241, accompagna ce Prince en Palestine en 1248, & mourut la même année à Nicosie, ville capitale de l'Isle de Chypre. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Sainte-Marthe. Du Chêne, *Hist. de Dreux*. Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Comte de Dreux, de Braine, de Joigny, &c. dit *le Bon*, Grand-Chambrier de France, fils de ROBERT IV, Comte de Dreux, & de Beatrix Comtesse de Montfort, assista à l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Paris le 21 Janvier 1296. L'année suivante il accompagna le Roi Philippe *le Bel* en Flandre, où il se trouva à la prise de diverses places, se signala à *la bataille de Courtrai* en 1302, & assista de sa part du Roi au Traité de paix, conclu avec les Flamands à Athie. Jean, Comte de Dreux, mourut le septiéme Mars 1309, & fut enterré dans l'Abbaye de Longchamp près de Paris. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Du Chêne, *Hist. de Dreux*. Le P. Anselme.

COMTES de HAINAUT, de FLANDRE & de HOLLANDE.

JEAN d'Avênes, I du nom, Comte de Hainaut, étoit fils de BAUDOUIN d'Avênes, & de *Marguerite* de Flandre, héritiére de *Baudouin* IX, Comte de Flandre & de Hainaut, son pere. Elle avoit epousé en premieres noces ce *Baudouin* d'Avênes, qui étoit Soudiacre: & elle en eut JEAN, dont nous parlons; & *Bouchard*, Seigneur de Beaumont. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon-Dampierre, dont elle eut divers enfans, entre autres *Gui*, Comte de Flandre. Ceux-ci prétendirent que les premiers étoient illégitimes. Saint Louis regla cette affaire en 1245, & ordonna que les enfans du premier lit posséderoient le Hainaut, & ceux du second la Flandre. Jean d'Avênes posséda le Hainaut, après sa mére en 1275, & mourut vers l'an 1300. Il épousa *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume*, élu Empereur d'Allemagne, dont il eut 1. JEAN II, dont nous parlerons dans la suite; 2. *Bouchard*, qui fut Evêque de Metz; 3. *Guillaume*, Evêque de Cambray, mort en 1296, en allant à Jérusalem; 4. *Gui*, Evêque d'Utrecht, l'un des plus sages Prélats de son tems, mort en 1317; 5. *Florent*, ou *Fleury*, Prince d'Achaïe & de la Morée, qui épousa *Isabelle* de Ville-Harduin. * Le Mire. Outreman. Sainte-Marthe. Labbe. Du Cange, &c.

JEAN, I de ce nom, Comte de Hollande, fils de FLORENT V, auquel il succéda l'an 1296, fit la guerre aux Frisons & s'aquit beaucoup de réputation, par son courage, & par sa justice. Ce Comte mourut en 1300, sans laisser de postérité d'*Elizabeth* d'Angleterre, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre. * Petit, *Annal. de Hollande*. Grotius. Zuerius, &c.

JEAN, II de ce nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, fils de JEAN d'Avênes, succéda à son cousin *Jean*, Comte de Hollande. Il fit la guerre en faveur de son frere *Gui*, Evêque d'Utrecht, & mourut le 12 Septembre 1304. Son corps fut enterré à Valenciennes, avec celui de sa femme *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri*, I du nom, Comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, morte en 1305, dont il eut, 1. *Jean*, surnommé *Sans-Merci*, Comte d'Ostrevant, qui mourut avant son pere; 2. GUILLAUME, dit *le Bon*, qui lui succéda; 3. un autre *Jean*, Seigneur de Beaumont, de Valenciennes, de Condé, &c. mort le onziéme Mars 1356; 4. *Henri*, Chanoine de Cambray; 5. *Marguerite*, troisiéme femme de *Robert*, II du nom, Comte d'Artois; 6. *Isabelle*, femme de *Raoul* de Clermont, Seigneur de Nesle, Connétable de France; 7. *Alix*, mariée à *Guillaume* Maréchal, Comte de Pembrock en Angleterre: & 8. *Marie*, femme de *Louis*, I de ce nom, Duc de Bourbon. * Outreman, *Hist. de Valenciennes*. Petit, &c.

COMTES & DUCS de LONGUEVILLE.

JEAN d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, surnommé *le Victorieux* & *le Triomphateur*, fils *naturel* de LOUIS de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi *Charles* V. Ce Prince l'avoit eu de *Mariette* d'Enguien, auparavant femme d'*Aubert* de Cany, Chevalier de la Province de Picardie. Il naquit en 1403, & eut l'avantage de remettre en son ancienne splendeur la Monarchie Françoise, obscurcie par la tyrannie des Anglois. On connut dès sa premiére jeunesse ce qu'on devoit attendre de son courage, & Valentine de Milan femme de Louis Duc d'Orléans, qui fut assassiné à Paris le 23 Novembre 1407, par les pratiques de Jean, Duc de Bourgogne, avoit coutume de dire, qu'entre les enfans du Duc, il n'y avoit que celui-ci qui fût capable de venger sa mort. Elle ne se trompa point; car il fut toute sa vie ennemi déclaré du parti des Bourguignons. Il commença ses exploits par secourir Gergeau & Montargis l'an 1427, & par la défaite des Comtes de Warwick & de Suffolk, qu'il poursuivit jusques à Paris; & il fut blessé dangereusement au combat de Rouvray, dit *des Harengs*, le 12 Février 1428. Depuis, s'étant enfermé dans Orléans, il défendit courageusement cette ville contre les Anglois; & desespérant de la conserver, il méditoit de la réduire en cendres, & de faire une vigoureuse sortie, pour percer l'Armée ennemie, lorsque Dieu suscita la Pucelle d'Orléans, qui lui mena du secours, avec lequel il obligea les ennemis de lever le siége. Cette victoire fut suivie d'un grand nombre d'autres, jusqu'à ce que le Roi Charles VII fut rétabli dans la Capitale du Royaume. Jean d'Orléans se trouva à la bataille de Patai en Beausse l'an 1429; il conduisit l'entreprise faite devant Chartres en 1431; en 1435 il prit Saint-Denys & Creil sur les Anglois: & l'année suivante il contribua à la réduction de Paris. Il fut ensuite pourvu par le Roi du Gouvernement de Montereau, & prit en 1438 Dreux & Montargis. Ce Prince avoit jusques alors porté le nom de *Bâtard d'Orléans*; mais il prit en 1439 celui de Comte de Dunois, parce que Charles Duc d'Orléans, son frére, lui donna ce Comté. Dans la suite il remporta encore d'autres avantages sur les ennemis de l'Etat. Le Roi qui connoissoit sa prudence l'envoya avec Jacques-Juvénal des Ursins Archevêque de Reims, Elie de Pompadour Evêque d'Alet, & Gui Bernard Archidiacre de Tours, pour réconcilier les Péres du Concile de Bâle avec Eugéne IV, & pour finir le Schisme de Félix, élu contre Nicolas V, successeur d'Eugéne: entreprise dans laquelle il réussit avec son bonheur ordinaire. A son retour il assiégea le Mans, tenu par l'Anglois, lequel, ayant violé le Traité de paix, fut vaincu par le Comte de Dunois, qui fut fait Lieutenant-Général. Il soumit en 1449, & 1450, toutes les principales places de la Normandie, comme Pont-Audemer, Lisieux, Harcourt, Vernon, Rouen, Harfleur, Honfleur, Bayeux, Caen, Falaize, &c. L'année suivante il se signala encore dans la Guienne, prit Blaye, Fronsac, Bourdeaux, Bayonne, &c. Le Roi Charles VII, pour lui témoigner sa gratitude, lui donna le titre de *Restaurateur de sa patrie*, le légitima, lui fit présent du Comté de Longueville, & de diverses autres Terres, & l'honora de la charge de Grand-Chambellan de France. Le Roi Louis XI fit beaucoup d'estime de son mérite, & l'établit en 1466 Chef des trente-six Notables ordonnez pour la police & la réformation des désordres du Royaume. Deux ans après, il tint aussi un rang honorable dans l'Assemblée de Tours. Ce grand Conquérant mourut le 24 Novembre 1468, & non en 1470. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Cléri. Jean de Bouchet & le Féron ont cru qu'il avoit été Connétable de France; mais il y a sujet de croire qu'ils confondent cette charge avec celle de Grand-Chambellan. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ORLEANS. * *Alain & Jean Chartier, in Chron. S. Dionysii.* Monstrelet, *Chron. Histoire de France, en Charles VII.* Le P. Anselme, &c.

JEAN-LOUIS-CHARLES d'Orléans, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchatel, Comte de Dunois &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne* Geneviéve de Bourbon, né le 12 Janvier 1646. S'étoit fait Prêtre en 1669, & mourut le quatriéme Février 1694. En lui finit la branche des Ducs de Longueville. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

AUTRES PRINCES DU MÊME NOM.

JEAN D'AUTRICHE. *Voyez* JUAN.

JEAN d'Angleterre dit *de Gand*, Duc de Lancastre, fit bien parler de lui en Castille dans le XII siécle. Il étoit troisiéme fils d'*Edouard*, III du nom, Roi d'Angleterre & de *Philippe* de Hainault, & avoit épousé en secondes noces *Constance* de Castille, fille *naturelle* de *Pierre* dit *le Cruel*, Roi de Castille, & de *Marie* de Padilla. Son frére *Edouard*, Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorck, avoit aussi épousé *Isabelle*, sœur de cette *Constance*. Après la mort de Pierre *le Cruel*, & celle de Henri II, qui s'étoit emparé de la Couronne, le Duc de Lancastre, voulant faire valoir les droits de sa femme, prit le titre de Roi de Castille & de Léon, & passa en Espagne, résolu d'y disputer par les armes le Royaume à Jean I, fils de Henri II. Pour mieux réussir dans son entreprise, il se lia avec le Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, *fils naturel* de Pierre, Roi de Portugal, & celui-ci se fit proclamer Roi de Portugal sous le nom de Jean I. Leur Ligue se fortifia par le mariage qui se fit de ce Grand-Maître avec Philippe, fille du premier lit du Duc de Lancastre. Il avoit une autre fille du même lit, & un fils, qui fut Henri IV, Roi d'Angleterre. Ses premiers exploits furent la prise de Compostelle & de quelques autres places aux environs, d'où il envoya appeller en duel Jean I, Roi de Castille; mais ses troupes ayant eu du dessous en plusieurs occasions, il s'accommoda avec ce Monarque, par Traité fait en 1388, aux conditions que sa fille Catherine, qu'il avoit eue de Constance sa secon-

seconde femme, épouseroit le fils aîné du Roi Jean, qui régna depuis sous le nom de Henri III. On donna pour dot à Catherine la Cité de Soria, & les Villes d'Arrença, de Molina & d'Almaçan. La Duchesse de Lancastre eut pour son appanage Guadalaxara, Médina-del-Campo & Olméda; & le Duc son mari 600000 florins d'or une fois payez, outre une pension de 40000 florins d'or, tant que lui & sa femme vivroient: au moyen de quoi Constance & son mari renoncérent à toutes leurs prétentions sur la Castille. Ce fut alors que le Roi Jean nomma son fils *Prince des Asturies*, d'où est venue la coutume de donner ce titre aux fils aînez des Rois d'Espagne. Sa Majesté fit ensuite présent à la Duchesse de Lancastre de la Cité de Huesca, avec tous ses droits, pour en jouir pendant sa vie; & le Duc à son tour fit présent au Roi de la Couronne d'or, qu'il avoit fait faire pour se faire couronner Roi de Castille. Ce Prince mourut en 1398, & *Catherine*, Reine de Castille sa fille, en 1418. * Lozano, *Histor. de los Reyes nuevos de Toledo*, l. 3.

JEAN, I du nom, Roi de Congo, reçut le batême en 1491, & embrassa la Religion Chrétienne avec son fils aîné & les principaux de sa Cour, à la sollicitation de Jean II. Roi de Portugal, qui lui envoya des Prédicateurs de l'Evangile. Ce Prince voulut qu'on lui présentât en public les apprêts que l'on avoit faits pour son batême, afin que tout le monde les pût voir, & fût convié à suivre son exemple. Cette vue imprima un si grand respect pour la Religion dans l'esprit du peuple, qu'il demanda à être batisé aussi bien que son Roi. On commença de bâtir une Eglise pour y faire la cérémonie du batême, & la première pierre en fut posée le troisiéme jour de Mai: mais il arriva que quelques Sujets du Roi, qui habitoient les Isles du Lac de Zembre, se révoltérent, & ravagérent les contrées voisines: de sorte qu'il fut obligé de s'opposer au plutôt à ce desordre; & ne voulant pas différer son batême, il le reçut le même jour que la première pierre fut posée, avec six Seigneurs qui devoient l'accompagner & conduire son Armée. Lorsque le Roi fut sur son départ, l'Ambassadeur du Roi de Portugal lui donna un étendart, au milieu duquel il y avoit une Croix, & lui dit que c'étoit pour le faire entrer dans la Croisade, que le Pape Innocent VIII avoit publiée contre les Infidéles. Sur ces entrefaites, la Reine desira d'être batisée: ce qui lui fut accordé, & on lui donna le nom de *Léonore*, qui étoit celui de la Reine de Portugal. Enfin le Roi marcha avec plus de quatre-vint mille hommes contre les rebelles, qu'il soumit à son obéïssance. Le fils aîné du Roi de Congo étant revenu de combattre quelques autres ennemis, fut batisé dans l'Eglise, qui étoit achevée, & fut nommé *Alfonse*, du nom de l'Infant de Portugal. Les Seigneurs, & la plupart du peuple, reçurent aussi le batême, & il se fit plusieurs réjouissances; mais le second fils du Roi, Prince extrémement débauché, voulut demeurer dans son Idolâtrie, & se retira de la Cour, avec quelques-uns qui le suivirent. Quelques tems après, les femmes du Roi qu'il avoit quittées en embrassant le Christianisme, firent en sorte de rentrer dans son Palais, & le portérent à reprendre ses anciennes coutumes. Son fils aîné voulut lui remontrer sa faute; mais ce zéle lui fit perdre les bonnes graces de son pére, & le second fils fut rappellé à la Cour. La mort du Roi apporta quelque repos aux nouveaux Chrétiens. Alfonse sachant qu'il étoit haï de ceux qui étoient retournez au culte des Idoles, vint de nuit dans le Palais, & le lendemain ayant assemblé les principaux de la Cour, se fit saluer Roi. Son frére, qui étoit hors de la ville, où il attendoit des troupes, accourut à cette nouvelle; mais il perdit la bataille, & fut arrêté prisonnier. Quelques-uns disent qu'il mourut en prison; & d'autres, qu'il perdit la vie sur un échafaut, sans vouloir renoncer à l'Idolâtrie. Alfonse demeura ainsi paisible possesseur de l'Etat, & réduisit ceux qui se révoltoient sous prétexte de Religion. En mémoire de sa victoire, il prit pour armes une Croix fleurdelisée, en champ de gueules, avec un orle d'azur autour de l'écusson, & à chaque canton deux coquilles d'or, en l'honneur de l'Apôtre saint Jacques. * Marmol, *de l'Afrique*, l. 9.

JEAN BASILOWITZ, Grand-Duc de Moscovie, fils de BASILE, étoit encore fort jeune lorsqu'il parvint à la Couronne l'an 1540. Il affectoit d'aller souvent à l'Eglise, & de chanter même au Service; mais il ne laissoit pas d'être extrémement cruel & sanguinaire; & bien loin d'avoir aucun mouvement de piété, il n'avoit pas même des sentimens d'humanité. Le pillage de la ville de Novogrod l'an 1569, en est une preuve convaincante. Il eut sept femmes légitimes, & de la première il eut deux fils, *Jean* & *Fédor*. Il s'emporta de colére contre l'aîné, & lui donna un coup de bâton ferré sur la tête, dont il mourut cinq jours après. De la derniére de ses femmes il eut *Démétrius*. Après avoir exercé mille cruautez, il sentit à l'extrémité de sa vie des douleurs extraordinaires, & mourut en 1584. Son fils FEDOR Juanowitz lui succéda. * Olearius, *Voyage de Moscovie*.

JEAN BASILOWITZ ZUSKI. *Cherchez* ZUSKI.

JEAN-O-NEAL, Seigneur d'Ulster en Irlande, qui prit le titre de Roi, étoit fils de *Conn* O-Neal, surnommé *Bacs*, c'est à dire, *Claude*, l'un des plus puissans Princes du païs septentrional de cette Isle. Après avoir dépossédé son pére, il excita de grands troubles en Irlande, où la Reine Elisabeth envoya des troupes qui le soumirent; mais en 1567, enflé d'une victoire remportée sur les Ecossois, qui ravageoient ses terres, il fit ruiner par le feu la ville d'Armach, Métropolitaine d'Irlande. Ensuite il dépouilla de leurs Etats les autres Seigneurs du païs, moins puissans que lui: enfin méprisant tous les titres d'honneur, que la Reine Elisabeth lui offroit pour le ramener à son devoir, il se fit reconnoître Roi du païs d'Ulster par ses gens, qui consistoient en mille chevaux, quatre mille hommes de pié, & sept cens gardes, & fit faire l'exercice aux païsans. Il fit bâtir un château qu'il nomma *Feognegal*, c'est à dire, *la haine des Anglois*, qu'il haïssoit extrémement. Le Viceroi d'Irlande ayant marché avec des troupes, par l'ordre de la Reine Elisabeth, contre ce Rebelle, le défit à la première rencontre; & Jean-O-Neal se voyant abandonné de ses gens, à cause de ses cruautez, étoit prêt de se jetter aux piez du Viceroi, lorsque son Sécretaire l'en détourna, & lui conseilla de sonder auparavant l'amitié des peuples des Isles Hébrides. Ceux-ci, qui ne cherchoient que l'occasion de venger la mort de leurs parens, que Jean-O-Neal avoit fait mourir, ne manquérent point de répondre honnêtement aux demandes de ce Roi prétendu, pour avoir lieu de le prendre. Il alla dans leurs tentes, où il fut tué avec la plupart de ses gens, l'an 1567. * Camden, *Histoire d'Elisabeth*.

* JEAN, Roi d'Arménie, donna son Royaume à son neveu Léon pour se rendre Cordelier, & ce fut en cet habit qu'il combattit les Turcs & qu'il fut tué en 1304. * Guill. Paradin, *Annales de Bourgogne*.

HOMMES ILLUSTRES.

JEAN, Disciple de saint Epiphane, vivoit sur la fin du quatriéme siécle, & au commencement du cinquiéme. Il écrivit la Vie de son Maître, que nous avons dans Métaphraste & Surius, sous le 12 Mai. Le P. Pétau l'a fait imprimer au commencement des Oeuvres de ce Saint.

* JEAN, Préfet du Prétoire en 412, sous Honorius. Il en est souvent parlé dans le Code Théodosien, & dans les Historiens de ce tems-là. *Voyez la Prosopographie du Code Theodosien par* Jacques Godefroi.

* JEAN, Tyran sous Valentinien III. * Jac. Gothofr. *Prosopogr. Cod. Theod.*

JEAN DE CAPPADOCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette Province, vivoit dans le VI siécle, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'Empereur Justinien, qui s'en servit dans la compilation de son Code en 527, & qui le fit Consul en 538, & Préfet du Prétoire. Procope de Césarée, qui semble avoir pris plaisir de faire le portrait de Jean de Cappadoce, dit qu'il n'avoit aucune étude, qu'il étoit d'un naturel violent, d'un esprit vif & pénétrant, mais fourbe, malfaisant, & *qui n'avoit ni crainte de Dieu, ni égard* pour les hommes. Il aquit en peu de tems des richesses immenses, ne faisant aucune difficulté de piller de tous côtez. Justinien, pour appaiser une sédition qui s'étoit allumée à Constantinople, fut obligé de lui ôter ses charges, qu'il lui redonna pourtant peu de tems après; mais ayant su que son ambition le portoit jusqu'à prétendre à l'Empire, il le relégua dans un fauxbourg de Cyzique, nommé *Artace*, où Jean prit l'habit Ecclésiastique. Quelque tems après, étant accusé d'avoir eu part au meurtre d'Eusébe, Evêque de cette ville, il fut pris & mis à la question pour avouer les auteurs de l'assassinat. Ensuite on lui mit un simple habit de toile, & en cet équipage, on le promena dans toute l'Egypte. Sa misére étoit si grande, qu'il se vit obligé de demander l'aumône pour vivre. Cependant il se repaissoit toujours de l'espérance d'être Empereur. Il demeura trois ans prisonnier à Antinoé, & fut puni de tous ses crimes par la mort. On ne sait pas en quelle année ce fut. * Procope, *de Bello Persico*, l. 1.

JEAN, Moine Bénédictin, fut Auteur d'une Vie d'Alexandre *le Grand*, qu'on a souvent donnée au public, avec l'Histoire de Quinte-Curce. Un autre de ce nom, qui vivoit dans le VI siécle, du tems de Justinien, laissa aussi un Ouvrage historique. * Vossius, *de Hist. Græc.* l. 2. & 3.

JEAN DIACRE de l'Eglise Romaine, que quelques-uns confondent mal à propos avec Paul Diacre, avoit été Moine du Mont-Cassin dans le IX siécle, vers l'an 875. Il eut beaucoup de part à l'amitié d'Anastase *le Bibliothécaire*, & composa cinq Livres de la Vie de saint Grégoire *le Grand*, qu'il dédia au Pape Jean VIII. On lui attribue d'autres Ouvrages; mais il est sûr que l'Histoire Mêlée est de Paul Diacre & non de lui. Quelques Auteurs ont cru que Jean Diacre fut depuis Pape, sous le nom de Jean VIII. * Sigebert, *in Chron. A. C.* 873, & *in Catal. c.* 106. Pierre Diacre, *de Viris Illust. Montis Cass.* Trithéme. Arnoul Wion. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Rosweide. Vossius, &c.

JEAN, Religieux Italien de l'Ordre de saint Benoît, a vécu dans le X siécle. Il composa une Chronique, qui est quelquefois alléguée par le Cardinal Baronius dans ses Annales, sous les années 892, 893, &c.

JEAN SCOT, dit *Erigéne*, étoit Ecossois, c'est à dire, Irlandois, & vint en France sous le régne de Charles *le Chauve*, qui fut tellement charmé de son esprit, qu'il le faisoit souvent coucher dans sa chambre. A la priére du Pape, il fut chassé de Paris, & fut décrié par-tout comme un Hérétique. Après sa mort, un Ouvrage qu'il avoit composé, & dans lequel il paroissoit Sacramentaire, fut condamné en trois Conciles, de Paris, de Verceil & de Rome. Dans ce dernier, tenu en 1059, sous Nicolas II, l'on obligea Bérenger, qui se servoit de l'autorité de ce Livre de Jean Scot, de le jetter lui-même au feu. On dit qu'après avoir été chassé de Paris, il se retira en Angleterre; & qu'étant réduit à enseigner des enfans pour vivre, il fut tué à coups de canifs par ses Ecoliers, sur la fin du IX siécle, environ l'an 883, ou 884.

☞ Divers Auteurs, comme Possevin, Arnoul Wion, & d'autres, soutiennent que Jean Scot Erigéne a été Disciple de Béde, compagnon d'Alcuin, & l'un des premiers Fondateurs de l'Université de Paris. D'autres, comme Trithéme & Balée, croyent qu'il faut reconnoître deux Jean Scot, & enfin d'autres, trompez par ce qu'écrit Guillaume de Malmesbury,

assurent

assurent qu'Erigéne a été Abbé d'Ethlingen, & Précepteur d'Alfréde, Roi d'Angleterre, & qu'il a été mis au Catalogue des Martyrs. Même, sur ce fondement, du Saussay au Martyrologe des Saints de France, Molanus, dans l'Appendix au Martyrologe d'Usuard qu'il fit imprimer à Anvers en 1583, & Arnoul Wion, ont cru qu'Erigéne étoit Martyr. Jean Claude, Ministre de Charenton, qui a entrepris de combattre la Réalité & la Transsubstantiation, contre *la Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie*, se sert de tous ces témoignages pour faire valoir ce Jean Scot, qu'il met entre les adversaires de Paschase Ratbert Abbé de Corbie, que quelques Auteurs Protestans ont cru avoir enseigné le premier la doctrine de la Réalité: mais ces sentimens ont été combattus dans la Dissertation qui est sur la fin de la *première partie de la Perpétuité défendue*. Ce Jean Scot, auquel on attribue une Traduction des Oeuvres de saint Denys, est Auteur d'un Dialogue *des Natures*. Quelques Auteurs ont cru que c'est lui, & non pas Ratramne, Moine de Corbie, qui a composé le Livre du corps & du sang du Seigneur, publié sous le nom de Bertram; mais ce sentiment, qui n'est fondé que sur des conjectures, est à présent reconnu pour faux. Au reste, Jean Scot n'a point été Disciple de Béde, ni compagnon d'Alcuin, ni fondateur de l'Université de Paris; il n'a été ni Précepteur du Roi Alfréde, ni Abbé d'Ethlingen; & on le confond avec Jean le Saxon, compagnon de saint Grimbald. Enfin l'Histoire de son martyre est peu assurée; & il n'a point été mis au rang des Martyrs par l'autorité des Papes; son nom ne se trouve dans aucune édition du Martyrologe Romain. * *Voyez* Jacques Warræus, *de Script. Hibern.*

Voici ce que M. de Rapin-Thoyras dit de ce Docteur. Le grand Alfred ayant fondé quatre Ecoles dans la ville d'Oxford, *Jean Scot* fut le premier Professeur en Géométrie & en Astronomie. On lui donna le surnom d'*Erigena*, c'est à dire Irlandois, du mot *Erin* ou *Iren* qui est le véritable nom de l'Irlande. Le nom de *Scot* lui vient aussi de la même source, parce que les habitans d'Irlande étoient Ecossois. Il fut en très grande réputation en France, où Charles le Chauve l'entretenoit dans sa Cour, & conversoit familiérement avec lui. Le Roi Alfred avoit appris de lui plusieurs Langues & quelques Sciences. Avant que Scot quittât la Cour de France, il avoit écrit par l'ordre de l'Empereur, sur la dispute qui s'étoit émue au sujet du saint Sacrement. Il combattit fortement le sentiment de *Paschase*. *Roger de Hoveden* dit que Scot fut d'abord enterré obscurément, mais qu'ensuite, sur ce qu'une lumiére miraculeuse parut sur son tombeau pendant plusieurs nuits, les Moines de St. Laurens portérent son corps dans leur Eglise, & le placérent auprès de l'autel. Un Historien Catholique Romain, *dit encore M. de Rapin*, avoue que le nom de Scot se trouve dans le Supplément du Martyrologe François, entre les Saints dont l'Eglise fait la commémoration le quatriéme des Ides de Novembre, c'est à dire, le dixiéme de ce mois: qu'il avoit même été inséré dans le Martyrologe Romain: & qu'il y demeura jusques au tems du Cardinal Baronius qui l'en fit effacer. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome 1. p.* 318 & 379.

JEAN, Moine de saint Benoît, & Disciple du Cardinal Pierre de Damien, vivoit dans le XI siécle, & est Auteur de la Vie du même Cardinal, que nous avons à la tête des Epîtres de ce grand homme.

JEAN, *Archidiacre de Bari en Italie*, vivoit environ dans le XI siécle. *Il composa un Traité de la Translation des Reliques de saint Nicolas de Mire, qui se fit en 1087.* Nous avons ce Traité dans Surius, *ad 9 Maii diem.*

JEAN DES TEMPS ou d'ETAMPES, est ce fameux Ecuyer de Charlemagne, qui, selon la fable de quelques Chronologues, Vincent de Beauvais, Nauclére & autres, mourut l'an 1138, dans la 362 année de son âge.

JEAN DE DIEU, Chartreux de Venise, vivoit en 1490. Il composa quelques Traitez, que Trithéme & Petreius estiment. Il y a eu un Espagnol de ce nom, grand Canoniste, Professeur à Bologne en 1240.

JEAN DE PARME, Général des Franciscains, vivoit dans le XII siécle, & passe pour être l'Auteur du Livre intitulé *Evangelium æternum*, qu'Alexandre IV fit brûler en 1258. Ce Livre étoit composé des rêveries de l'Abbé *Joachim Cyrille le Moine*, & de quelques autres Fanatiques. Il contenoit plusieurs doctrines nouvelles & dangereuses, & devoit néanmoins surpasser en excellence le Vieux & le Nouveau Testament. Il y avoit encore plus: car selon ce Livre, ceux de l'Ecriture sainte devoient être abolis depuis que cet Evangile éternel avoit paru, & il devoit être reçu généralement comme l'Evangile du S. Esprit. Le but de toute cette fiction se déduit aisément de la conclusion de ce Livre où il est dit, que depuis l'an 1260, il n'y a que les Franciscains qui soient en état d'instruire comme il faut les hommes sur les affaires du salut. Les Franciscains n'ont jamais voulu avouer que le Général de leur Ordre ait été l'Auteur de ce Livre, mais ils soutiennent qu'il est d'un autre qui portoit le même nom. * Waddingue, *Annal. Minor. ad ann.* 1257. Bzovius, *ad ann.* 1257. *num.* 8. Natalis Alexander. Spanheim, *Hist. Eccles. Novi Testamenti. Dict. Allemand de Bâle.*

JEAN de Paris, Dominicain, Docteur & Professeur en Théologie, vivoit sur la fin du XIII siécle. Il se fit sur-tout connoître dans la dispute qu'il y eut alors entre Boniface VIII, & Philippe *le Bel*, où il prit le parti du Roi & le défendit fort chaudement contre le Pape. Il se distinguoit aussi en chaire par ses Sermons. Mais comme il soutenoit cette Thése sur la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, savoir, que la Nature divine de Jesus-Christ, s'unissant avec le pain, en faisoit son corps, il fut examiné par Guillaume Evêque de Paris, Gilles Evêque de Bourges, Bertrand Evêque d'Orléans, Guillaume Evêque d'Amiens & par un Docteur en Théologie, qui lui défendirent de prêcher & d'enseigner. Le but de Jean de Paris étoit d'éviter par cette Thése les inconvéniens de la Transsubstantiation. Il en appella au S. Siége & alla pour cet effet à Rome, où il mourut en 1304. Voici une liste de ses Ecrits, *Tractatus de Regia potestate & Papali; Determinatio de modo existendi corporis Christi in Sacramento Altaris; Correctorium doctrinæ S. Thomæ.* * Guill. de Naugis, *Continuatio*; Trithéme; Antoine de Sienne P. Allix, *de Dogmate Transsubstantiationis.* Cave. *Dict. Allemand de Bâle.*

JEAN DE LA CONCEPTION, (le P.) Instituteur de la réforme des Trinitaires Déchaussez d'Espagne, naquit le dixiéme Juillet de l'an 1561, à Almodovar, village du territoire de Calatrava dans le Diocése de Tolède. Marc Garcias son pére, & Isabelle Lopès sa mére, étoient d'une piété si reconnue, que sainte Therése voulut loger chez eux. Il fit ses premiéres études dans un Couvent de Carmes Déchaussez, où il se fit une heureuse habitude des plus grandes austéritez; & étant allé ensuite étudier la Théologie à Baëça & à Tolède, il prit l'habit des Trinitaires dans cette derniére ville le 28 Juin 1580. Cet Ordre étoit déchu alors de sa premiére perfection, ce qui n'empêcha pas que Jean n'y vécût avec toute la régularité possible; mais en 1594, le Chapitre Général des Provinces de Castille, d'Aragon & d'Andalousie ayant réglé qu'on établiroit des Maisons de recollection, où la régle primitive seroit observée, & D. Alvarès de Bazan, Marquis de Sainte Croix, ayant donné l'année suivante un Couvent aux Trinitaires dans un village du Diocése de Tolède nommé Valdepegnas, à condition que ceux qui y demeureroient seroient Déchaussez, Jean se retira en 1596 dans cette Maison, dont il fut le premier Supérieur. Le Réglement du Chapitre Général avoit laissé à ceux qui entreroient dans les Maisons de recollection, la liberté d'en sortir quand il leur plairoit, & de retourner dans celles dont ils étoient sortis; ce qui faisoit un fort mauvais effet, auquel Jean voulut remédier en détruisant cette liberté, & il y réussit dès l'an 1599, ayant obtenu de Clément VIII un Bref, qui donnoit aux réformez trois Maisons; mais il fut bien-tôt contraint de ne se servir que de celle où il demeuroit, encore n'en vint-il à bout, qu'après avoir reçu des mauvais traitemens des anciens en sa personne. En récompense il fonda dix-huit Couvens de la réforme, & après les avoir gouvernez avec beaucoup de sagesse, il mourut à Cordoue le 14 Février 1613. On prétend qu'il s'est fait des miracles à son tombeau, & on travailloit à sa béatification au commencement du XVIII siécle. * Diégo de la Madre de Dios, *Chron. de los Descalç. de la SS. Trinitad.*

JEAN DIACRE, Chanoine de Verone, écrivit une Histoire, depuis Jules-César jusqu'à Henri VII, qui vivoit dans le XIV siécle. Il est différent de JEAN DIACRE, Auteur de la Relation du martyre de saint Janvier, Evêque de Benévent, & de saint Sosie Diacre, que Surius rapporte, *tome 6. au 23 Septembre.*

JEAN de SAXE, Religieux, de l'Ordre de saint François, dans le XIV siécle, écrivit des Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Livres, vers l'an 1320, ou 1330.

JEAN de TINMOUTH, Anglois, vivoit l'an 1366, & composa divers Traitez, *Historia aurea*, en trois Livres; *Sanctorum Historia*, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.*

JEAN d'ANANIE ou d'AGNANI, Archidiacre de Bologne, & Professeur en Droit Canon, florissoit dans le XV siécle. Ceux qui parlent de lui nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire que sa science étoit solide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux Ouvrages très estimez. Ce sont des Commentaires sur les Décrétales, & un volume de Consultations. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Valere Forster, *Hist. Juris. l.* 3. Bumaldi, *Biblioth. Bononiensis*, &c.

* JEAN de S. GEMINIANO, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XIV Siécle, en 1314. Il composa *De similitudinibus rerum*, des Sermons, &c. * Trithéme, *de script. Eccl.* &c.

JEAN de LOUVAIN, Chartreux de grande érudition, dans le XIV siécle, composa divers Ouvrages. Nous n'avons connoissance que d'une Histoire de la Vie des Papes. * Bostius, *de Scriptor. Carth. l.* 24. Sutor, *vitæ Carth. l. 2. tome* 3. *c.* 7. *p.* 571. Petreius, Vossius, &c.

JEAN d'HILDESHEIM, ville de Saxe, sur la riviére d'Innerste, Religieux Carme dans le XIV siécle, vers l'an 1370, a fait connoître son nom par une Chronique, un Traité de la Translation des trois Rois, &c. * Lucius, *Biblioth. Carm.* Alegre *in Parad. Carmel.*

JEAN HARDING, né en Angleterre, dans le XV siécle, vers l'an 1460, se distingua dans les Armes & dans les Lettres. Il composa quelques Ouvrages, comme une Chronique en deux Livres; *de Submissione Regum Scotiæ; Descriptio Scotiæ.* * Balæus, *de Script. Britann. Cent.* 8. *c.* 30. Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

JEAN d'IMOLA, Docteur de Bologne, Jurisconsulte célébre dans le XV siécle, eut Balde l'ancien pour Maître, & fut un de ceux qui rendirent plus célébre la Science du Droit Canon & du Droit Civil. Il a laissé des Commentaires sur les Livres des Decretales & sur les Clémentines, avec quelques autres Ouvrages, dont les Curieux verront le dénombrement dans Forster & Fischard. Il mourut le 18 Février 1436, & fut enterré dans l'Eglise des Benédictins. * Fischard & Forster, *in Vitis Jurisc.* Trithéme, *in Catal.* Simler. *in Biblioth. Gesneriana.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

JEAN de MONT-REAL, ainsi nommé d'une ville de Franconie, où il naquit en 1436, étoit versé en toutes sortes de Sciences, & excelloit sur-tout dans les Mathématiques, qu'il au-

enseigna publiquement à Vienne où Matthias Roi de Hongrie le fit venir vers l'année 1470. Après y avoir acquis beaucoup de réputation, il se retira à Nuremberg, pour y vivre loin des troubles de la guerre. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer pour trente ans, des Ephémérides, que les Savans ont fort estimées. Il a ajoûté au systême du Monde un dixiéme Ciel, qui donne le mouvement aux autres. Mont Réal fut appellé par le Pape Sixte IV, à Rome, où il mourut de la peste l'an 1476, n'étant âgé que de 41 ans. * André Thevet, *des Hommes Illustres, l.* 6.

JEAN de RAGUSE en Dalmatie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XV siécle, harangua durant huit jours au Concile de Bâle contre les Hussites. Canisius, qui a recueilli la Harangue de Poléniar, a aussi donné au public celle de Jean de Raguse. Elle est intitulée, *Oratio de Communione sub utraque specie non concedendâ Laicis.* On y voit une description de la vie, des mœurs & des sentimens des mêmes Hussites. Au reste, quelques Auteurs ont écrit que Jean de Raguse avoit été Cardinal; nous ne trouvons pas néanmoins que ceux qui ont recherché le nom des Cardinaux en ayent fait mention. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Antonie de Sienne. Sponde. Possevin. Alfonse Fernandes, &c.

JEAN AVENTIN. *Voyez* AVENTIN (Jean).

JEAN de HAGEN, dit *de Indagine*, savant Chartreux, dans le XV siécle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en passa environ 54 dans ce saint Ordre. Pendant cet intervalle il eut le Gouvernement de trois Monastéres; & malgré ses emplois, il ne laissa pas de composer un grand nombre d'Ouvrages qu'on lui attribue. Outre ceux que Trithême avoit vû de lui, Petreius compte quatre cens trente trois Traitez différens, & entre ceux-là, trois Chroniques. Ce savant homme mourut en 1475. On dit qu'étant simple Religieux du Cloître, comme parlent les Chartreux, dans une Maison fort pauvre, & qui ne lui pouvoit fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramassoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit, pour s'en faire de petites bougies. * Petreius, *Biblioth. Carthus.* Trithême, *in Catal.* Vossius, *de Hist. Lat.* Simler, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

☞ Il faut se souvenir que ce JEAN *de Indagine* le Chartreux, n'est pas le même que celui qui composa certains Livres de Chiromance, de Physionomie, & d'Astrologie Judiciaire, marquez entre les Livres défendus : le premier vivoit dans le XV Siécle; & ce dernier dédia son Ouvrage à Albert, Archevêque de Mayence, l'an 1522.

JEAN de SEGOVIE, savant Théologien; donna des preuves de son érudition au Concile de Bâle & ailleurs, & vivoit dans le XV siécle. On lui attribue divers Ouvrages.

* JEAN CNYFIUS, d'Utrecht, de famille patricienne, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut le premier Evêque de Groningue, & assista en 1565 au Synode Provincial de la ville d'Utrecht. On a de lui, *Commentarius in Psalmos Miserere & de Profundis*, en Allemand & en Latin. Il mourut en 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 484.

JEAN DA CASTEL-BOLOGNESE, célébre Graveur, étoit en réputation vers l'an 1539, & travailla pour le Pape Clément VII, & pour l'Empereur Charles-*Quint*. Son industrie parut à graver sur de petites pierres, non seulement des figures entiéres, mais même de grands morceaux d'Histoire; comme le ravissement des Sabines, les Bacchanales, des combats sur mer, & plusieurs autres grands sujets qu'il grava d'après les desseins de Michel Ange, de Perrin del Vague, & d'autres excellens Peintres. Il mourut à Faenza en Italie l'an 1555. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 120. édit. de Trevoux, 1725.

JEAN DA UDINE, Peintre célébre, né à Udine dans le Frioul l'an 1494, apprit les élémens de la Peinture sous le Giorgion, & ensuite alla à Rome, où Balthazar Castiglioni, Sécretaire du Duc de Mantoue, le mit avec Raphaël. Ce fut sous un si excellent Maître qu'il se perfectionna dans son Art. Il se rendit en peu de tems si habile, qu'il surpassa tous les autres Peintres, à bien représenter des animaux, des draperies, toutes sortes d'instrumens, des vases, des paisages, des bâtimens, des fleurs & des fruits; mais il se rendit encore beaucoup recommandable dans le travail des ornemens de Stuc, dont le secret étoit perdu, & qu'il retrouva. On fouilloit de son tems dans les ruines du Palais de Tite, pour y déterrer quelques statues, & d'autres antiquitez; & en remuant la terre, on découvrit ces petites figures chimériques, qui pour avoir été trouvées sous terre dans des grottes, ont été depuis appellées *Grotesques.* On y trouva aussi de petits tableaux d'Histoire, accompagnez d'ornemens faits de Stuc. Jean copia ces sortes de peintures, & ne put rencontrer d'abord le secret de faire le Stuc, tel qu'il le voyoit dans ces restes de l'Antiquité. Il expérimenta tant de sortes de compositions pour le découvrir, qu'enfin il trouva que la chaux faite de travertin très blanc, qui est une pierre dure, mêlé avec de la poudre de marbre bien broyé, formoit le même Stuc, que celui qu'il voyoit dans ces Ouvrages antiques. Ainsi il commença à faire de ces ornemens grotesques, & se rendit le premier homme du monde dans cette maniére de peindre. Il mourut à Rome l'an 1564, & fut enterré dans l'Eglise de la Rotonde, auprès de Raphaël son Maître. Son plus grand divertissement après la peinture, étoit la chasse. On dit que ce fut lui qui s'avisa le premier de faire un bœuf de toile peinte, pour se mettre à couvert, & pour approcher plus facilement du gibier. On admire encore ce qu'il a fait dans les loges du Vatican, par […] ordre de Léon X. Il y a sur des balustrades des tapis très bien imitez; & on dit qu'un jour comme il se hâtoit d'en achever un, à cause que le Pape alloit venir voir son travail, il y eut un des palfreniers, qui accourut pour le lever, pensant que c'étoit un véritable tapis qui cachoit quelque tableau. * Vasari, *Vies des Peintres.* Ridolfi, *Vies des Peintres Venit.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 320, & *suiv.* édit. de Trevoux, 1725.

JEAN de VALVERDE ou de AMUSCO, Médecin du Cardinal Jean de Tolede, qu'il suivit à Rome, écrivit en Espagnol un Traité d'Anatomie, que Michel Colomb traduisit en Latin. Cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1589 & 1607. Jean de Valverde écrivit un autre Traité *de animi & corporis sanitate tuenda*, imprimé à Paris l'an 1553. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

JEAN COLET, Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford, & Doyen de S. Paul de Londres, fils de *Henri*, Chevalier & Maire de Londres, embrassa la Réformation sous Henri VIII, Roi d'Angleterre; & après s'être distingué par ses Sermons, il fonda un Collége pour 153 pauvres enfans. On a de lui un Traité *de l'Education des Enfans*: un autre *du Réglement des Mœurs*; des Sermons sur S. Paul, sur S. Matthieu, sur les Proverbes, &c. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JEAN BERNARTIUS, de Malines, Jurisconsulte & Avocat, mourut le 26 Décembre de l'an 1701, à l'âge de 34 ans. On a de lui, *de Utilitate legendæ Historiæ libri duo*; *Commentarius de Lovanii oppidi ab Hollandis obsessi liberatione*; *Scholia in Statii Papinii Opera, ad veteres Codices recensita*; *Commentarius in Silvas ejusdem Poëtæ*; *Commentarius & Notæ in Boëthium de Consolatione Philosophica*; *Oratio in Funere Joannis Hauchini*; *Oratio in Funere Michaëlis Baii*; *Oratio Virgini Deiparæ Lovanii dicta & dicata.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 488 & 489.

JEAN de GORCUM, ainsi nommé, parce qu'il étoit né à Gorcum en Hollande, a vécu au commencement du XVII siécle, & avoit été élevé parmi les Protestans. Dans la suite il embrassa la Religion Romaine, où il fut fait Prêtre. Il mourut à Bois-le-Duc en 1628, & a laissé divers Traitez; *Explicatio Mystica in Canticum Canticorum*; *Hortulus Florum Spiritualium*; *Sertum Spirituale*; *Excitatio Spiritualis ad unionem cum Deo*; *Nuptiæ Spirituales inter Deum & Naturam Humanam*; *Consolatio Ægrotorum*; *Epitome in omnes D. Pauli Epistolas*; *Epitome Librorum J. Alvarez de Paz, de Vita spirituali ejusque perfectione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 508.

JEAN de KIKELLEW, Archidiacre d'une ville de ce nom, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Strigonie, écrivit la Vie de Louis Roi de Hongrie, que Turocius rapporte dans la Chronique de ce Royaume. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 3 & 6.

JEAN, Italien, & Religieux de Cluni, a écrit la Vie de S. Odilon son Abbé. Surius la rapporte sous le 18 Novembre.

JEAN, Lecteur, composa à Rome une Histoire de la Vie de Constantin *le Grand.* * *Consultez* Du Verdier-Vauprivas, *au Suppl. de la Biblioth. de Gesner.*

JEAN, Prêtre de Nicomédie, a écrit la Vie de S. Basile, Evêque d'Amasée, rapportée par Simon Métaphraste, par Surius, & par Bollandus, le 26 Avril.

JEAN, d'Antioche, Historien Grec. Nous n'en avons connoissance, que parce qu'il est allégué par Tzetzès. On doute s'il est différent d'un autre de ce nom, qui écrivit les Antiquitez de l'Histoire. * Tzetzès, *Chil.* 2. *Hist.* 33. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 23. & *l.* 3.

JEAN de CREMONE, Prêtre Italien, *est* Auteur d'une Chronique. Il est différent de celui dont il est parlé dans l'Article suivant.

JEAN de CREMONE, Religieux Augustin, a écrit une Histoire Scholastique, ou Ecclésiastique.

JEAN MARON, Ecrivain Syrien. Abraham Ecchellensis prétend que cet Auteur vivoit entre le VI & le VII siécle, & dit qu'il a composé plusieurs Ouvrages contre les Hérésies des Orientaux, avec une Liturgie, & un Commentaire sur la Liturgie de S. Jacques, lequel il promettoit de donner bientôt au public, avec sa Version Latine; mais M. Simon, *dans ses Notes sur Gabriel, Archevêque de Philadelphie*, nie que cet Auteur ait l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui donne: ce qu'il a examiné plus à fond dans ses Remarques sur le Voyage du Mont-Liban, où il dit qu'ayant reçu de R. Fauste Nairon, neveu d'Ecchellensis, quelques extraits en Langue Syriaque, du Commentaire de Jean Maron sur la Liturgie, il reconnut par les paroles mêmes d'un extrait qu'il rapporte, que ce Jean Maron n'a pu vivre dans le tems, auquel Ecchellensis & M. Nairon prétendent qu'il a vécu, parce qu'il agite des questions qu'on ne traitoit point dans ce tems-là. D'où il conclut que le Livre de Jean Maron est supposé, ou qu'on y a ajoûté le Chapitre qu'on lui avoit envoyé. Le Cardinal Bona, à qui on avoit communiqué à Rome la Version Latine de ce Jean Maron, qui a écrit en Syriaque, est aussi de ce même sentiment, dans une Lettre qu'il a écrite en 1673 au Pére Mabillon, Religieux Bénédictin. Il y a apparence que ces Maronites auront attribué à Jean Maron l'Ouvrage de quelque autre Ecrivain postérieur. * Abraham Ecchellensis, *Notes sur le Catalogue des Ecrivains Orientaux.* Simon, *Remarques sur le Voyage du Mont-Liban.*

JEAN, fils de Siméon, pére de Mathathias, & ayeul des Machabées, Judas, Jonathas, Simon, Jean, & Eléazar, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, & de la famille de Joarib ou des Asmonéens. * I. *Machab. ch.* 2. *v.* 1. & *suiv.*

JEAN, surnommé GADDIS, étoit fils de Mathathias, & frére de Judas, Jonathas, Simon & Eléazar, Machabées. Il ne cédoit en rien en courage & en bravoure à ses fréres. Il fut tué en trahison par les enfans de Jambri, l'an du Monde 3874, avant Jésus-Christ 161. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 36 & 38.

JEAN, surnommé HIRCAN. *Voyez* HIRCAN, fils de Simon.

JEAN, fils d'un autre Jean, Juif de nation, fut un de ceux que les Juifs envoyérent à l'Empereur Claude, pour lui demander la permission de garder eux-mêmes les habits du Souverain-Sacrificateur; ce qui leur fut accordé. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 20. ch. 1.*

JEAN, Juif, habitant de la ville de Césarée, & Fermier des revenus de l'Empereur Néron, fit présent de huit talens d'argent au Gouverneur Florus, pour faire cesser le batiment que les Grecs avoient commencé à Césarée, & qui occupoit une partie de la place de la Synagogue des Juifs. Florus promit, prit l'argent, & se mocqua d'eux. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 25.*

JEAN, Esséuien, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, gouverna en forme de Toparchie les villes de Thamna, de Lydda, de Joppé & d'Ammaüs. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 3. ch. 42.*

JEAN, Juif, fils d'Ananias, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut élu Gouverneur de la Gophnitide & de l'Acrabatane. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 3. ch. 42.*

JEAN, fils de Lévi, originaire de la ville de Giscala, s'est rendu fameux à la postérité par les insignes voleries & brigandages qu'il exerça pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Jamais homme ne le surpassa en impiété, en cruauté & en fourberie. Il n'oublia rien pour convaincre le monde de tant de méchantes qualitez. Après la prise de Giscala, il s'alla jetter dans Jérusalem, où il se rendit Chef de parti, appella les Iduméens à son secours, contre Ananus Grand-Sacrificateur, & contre les gens de bien; & en étant soutenu, il commit des cruautez épouvantables. Ses plus grands divertissemens étoient de piller, voler & massacrer. Enfin il n'y eut sorte de crime & de barbarie qu'il ne fit éclater contre ses propres compatriotes, qui n'étoient pas si maltraitez au dehors par les ennemis, qu'ils l'étoient au dedans par ceux qui faisoient semblant de les défendre. S'étant joint à la fin avec Simon fils de Gioras, qui étoit un autre Chef de parti, ils ne cessérent point leurs voleries & leurs massacres, que la ville ne fût entiérement ruinée. Ils firent plus périr de monde par le fer, le feu & la faim, que les Romains qui les assiégeoient avec toutes leurs machines & leurs attaques. Mais ces crimes ne restérent pas impunis. Après la ruine de la ville & du Temple, Jean de Giscala fut pris, après avoir demeuré quelques jours caché dans des égouts. Tite le condamna à mourir dans une horrible prison. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 8. & suiv.*

JEAN, Souverain-Sacrificateur. * *Voyez* JONATHAN.

JEAN le Grammairien, natif d'Alexandrie, fut un des plus grands Philosophes de son tems. Il étoit Chrétien, mais prévenu des sentimens de Sévérus, & par conséquent Eutychien ou Jacobite. Il fut excommunié, à ce que dit Aboulfarage, par les Evêques d'Egypte, pour n'avoir pas voulu abjurer des erreurs qu'il soutenoit contre la Trinité. Il a vécu jusqu'au tems qu'Amrou Ben Al As conquit l'Egypte, sous le Califat d'Omar. On dit qu'il voulut se servir du crédit qu'il avoit près d'Amrou, pour sauver les Livres de la fameuse Bibliothéque d'Alexandrie; mais le Calife Omar ayant commandé qu'on la brulât, il eut le déplaisir de les voir porter & distribuer à tous les Bains de cette grande ville, où ils furent employez pendant six mois à en entretenir le feu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

* JEAN d'Antioche, Auteur Chrétien, qui nous a donné la Continuation de l'Histoire d'*Ebn Batrik* depuis l'an 326 de l'Hegire, où ce Patriarche a fini, jusqu'à l'an 400 qui est de Jésus-Christ 1009. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JEAN, Milanois, florissoit en 1100. Il composa au nom du Collége de Medecine de l'Ecole de Salerne, un Livre en vers Léonins, sous le titre de *Schola Salernitana*, *l'Ecole de Salerne*, ou l'*Art de se conserver la santé*. Il étoit composé de douze cens trente-neuf vers, aujourd'hui il n'y en a que trois cens soixante & douze. René Moreau l'a éclairci par des Observations. * Placcius, *n.* 42. Bartholin, *in Paci. Medic. p.* 128.

JEAN MESUE, de Damas, florissoit vers l'an 1158. Il étoit Nestorien de Secte, & Medecin de profession. Il écrivit deux Livres en Arabe, dont l'un contenoit des Canons ou des Régles générales, & l'autre traitoit des Simples. Il y a deux cens ans qu'il étoit si estimé, que des Médecins de distinction l'apelloient leur Evangéliste. Mais *Jean Manard*, dans la premiére Lettre de son premier Livre, dit que les Livres de ce Médecin Arabe sont plus obscurs que les Oracles des Sibylles, & qu'il n'est ni bon Galeniste, ni bon Medecin. * *Vossius, de Natura Artium, l. 5. c. 14.*

* JEAN (Gaspard de S.) de Bologne, florissoit en 1424. Il fut fait Evêque d'Imola. On dit qu'il écrivit certaines choses sur la Philosophie, très subtiles & dignes d'être lues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JEAN, fils de Mésué, dit aussi *Abou Zacharia*, étoit Syrien de nation, & Chrétien de Religion. Le Calife Haroun Raschid le prit pour son Medecin, & lui fit traduire plusieurs Livres Grecs & Syriens en Arabe. Depuis ce tems, il servit toujours les Califes jusqu'à Motavakel, & eut pour Collégues deux autres Médecins très habiles, dont l'un nommé *Gabriel Bakhtischuah*, étoit Chrétien, & l'autre nommé *Saleh Ebn Nahalar*, étoit Indien. Ce Docteur ne pratiquoit pas seulement la Medecine, mais il l'enseignoit aussi, & a écrit plusieurs Ouvrages, dont celui que nous appellons l'*Electuaire de Mésué*, est entre les mains de tous ceux qui se mêlent de Pharmacie. Il tenoit aussi chez lui des Conférences sur toutes les parties de la Philosophie; & Aboulfarage rapporte quelques traits facétieux de ses conversations. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEAN-JACQUES, Hermite célébre du XVII siécle, n'est connu que depuis l'an 1632. qu'il prit l'habit d'Hermite de la Congrégation de S. Jean-Batiste. Les preuves de pieté qu'il donna le firent choisir peu après pour aller établir un Hermitage dans le Diocése du Puy, & sa réputation se répandant peu à peu, l'Evêque d'Annecy le chargea en 1653, de reformer les Hermites de son Diocése. Jean-Jacques joignoit à un grand zéle pour la perfection Religieuse une parfaite soumission aux Prélats, qui de leur côté honorérent ce Serviteur de Dieu comme il le méritoit. Après avoir travaillé avec succès à rétablir la vie érémitique dans les Diocéses de Lyon, de Vienne, du Puy & de Langres, il fut obligé de chercher une nouvelle retraite, à cause d'un bruit qui se répandit, qu'il étoit le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV, qu'on avoit cru tué à la bataille de Castelnaudary; sa parfaite ressemblance à Henri IV, & l'aveu qu'il avoit fait d'avoir été élevé dans le château de Pau, & de s'être trouvé à la bataille de Castelnaudary, paroissoient à beaucoup de gens ne laisser aucun lieu au doute, & on l'accabloit de complimens, qu'il ne put éviter qu'en prenant la fuite. Ce fut l'Anjou qui lui donna une retraite, il bâtit un Hermitage à Gardelles, & après en avoir été Superieur quelque tems, il rentra dans l'état de simple Hermite, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 Décembre 1691. * Grandet, *Vie d'un Solitaire inconnu.*

JEAN de la BRUYERE. Quoique l'on ait déja donné l'Article de M. de la Bruyére sous la Lettre B, on ajoûtera ici quelques particularitez qui ne s'y trouvent pas. Dans son discours à l'Académie, il dit, *qu'il n'a employé aucune médiation pour y être reçu que la singularité de son Livre.* Cependant on remarque que dans ses Caractéres il fait sentir qu'il n'a été reçu que par la faveur du Prince. Il avoit fait imprimer son Livre à Paris, in douze, en 1687, avec ce titre, *Les Caractéres de Theophraste traduits du Grec, avec les Caractéres ou les Mœurs de ce siécle.* Ce Livre fut fort goûté, & en moins de vint ans on en a fait plus de vint éditions différentes. Dès que ces Caractéres parurent, *dit M. l'Abbé d'Olivet*, chacun se mêla d'en faire. C'étoit la fureur des Prédicateurs, mauvais Copistes de Bourdalouë. M. Ménage faisoit un grand cas du Livre de la Bruyére & de sa maniére d'écrire; & en parlant de la Traduction de Théophraste il s'exprime de la sorte. „ La Traduction des Caractéres de Theophraste est bien belle & bien Françoise, & montre que son Auteur entend parfaitement le Grec. Je puis „ dire que j'y ai vu bien des choses que peut-être faute d'at„ tention je n'avois pas vues dans le Grec ". Vigneul-Marville étoit bien opposé à M. Ménage sur le mérite du Livre de la Bruyére. Il critique les pensées, il censure sur-tout le stile. „ M. de la Bruyére, dit-il, n'a point de stile formé; écrivant „ au hazard, il employe des expressions outrées en des choses „ fort communes; & quand il en veut dire de plus relevées, „ il les affoiblit par des expressions basses, & fait ramper le „ fort avec le foible ". Il avoue cependant que le Livre de la Bruyére a été loué; mais il ajoute que ce ne sont que des personnes qui lisent superficiellement les Livres & sans examen qui ont loué cet Ouvrage, ou ceux qui étoient d'obligation de le louer. Il ne craint point de dire au sujet du P. Bouhours, que ce Pére est trop habile Jésuite pour avoir loué la Bruyére *sans restriction mentale, purement & simplement.* On trouva parmi ses papiers des *Dialogues sur le Quiétisme*, qu'il n'avoit qu'ébauchez, & dont M. Ellies du Pin procura l'édition en 1699. L'Abbé *Fleuri* succéda à M. de la Bruyére dans sa place de Membre de l'Académie Françoise, & suivant la coutume fit l'éloge du défunt. L'Abbé *Regnier* qui répondit au discours de l'Abbé Fleuri, s'exprima en ces termes au sujet de l'Académicien que l'on remplaçoit. „ C'étoit un génie extraordinaire. „ Il sembloit que la Nature eût pris plaisir à lui révéler les „ plus secrets mystéres de l'intérieur des hommes. Avec „ quelles expressions, avec quelles couleurs ne les a-t-il point „ dépeints? Ecrivain plein de traits & de feu, qui par un tour „ fin & singulier, donnoit aux paroles plus de force qu'elles „ n'en avoient par elles-mêmes; Peintre hardi & heureux, qui „ dans tout ce qu'il peignoit en faisoit toujours plus entendre „ qu'il n'en faisoit voir ". *Hist. de l'Acad. Françoise par l'Abbé d'Olivet, tome 2. p.* 352. *Bibliothéque de Richelet de* 1728. *Menagiana, tome 2. p.* 240. &c. Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Literature, tome 1. p. 325. & suiv.* édit. de Rotterdam 1700. *Les Caractéres de Théophraste* &c. de 1700, *dans l'Eloge de M. de la Bruyére.*

JEAN des ALLEUS. *Voyez* ALLEUS (Jean des).

JEAN ANDRE. *Voyez* ANDRE (Jean).

JEAN ANGELIC de Fiesole. *Voyez* ANGELIC.

JEAN ANNIUS ou JEAN NANNI de Viterbe. *Voyez* ANNIUS de Viterbe, Religieux.

JEAN d'ANTHON. *Voyez* ANTHON (Jean d').

JEAN d'ARMES, Président au Parlement de Paris. *Voyez* ARMES.

JEAN ARGYROPULE. *Voyez* ARGYROPULE (Jean).

JEAN d'AVILA. *Voyez* AVILA.

JEAN de la BARRIERE. *Voyez* BARRIERE (Jean de la).

JEAN BASSIEN. *Voyez* BASSIEN (Jean).

JEAN BECA ou BEKA. *Voyez* BECA.

JEAN BEUKELSZ. *Voyez* LEIDEN (Jean de).

JEAN BIREL. *Voyez* BIREL (Jean).

JEAN du BOURG. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN de BRUGES. *Voyez* BRUGES.

JEAN CASSIEN. *Voyez* CASSIEN (Jean).

JEAN CINNAME. *Voyez* CINNAME (Jean).
JEAN CLAUDE. *Voyez* CLAUDE (Jean).
JEAN CUROPALATE. *Voyez* CUROPALATE (Jean).
JEAN de DIEU. *Voyez* ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.
JEAN-PAUL d'EPIPHANIE. *Voyez* EPIPHANIE (Jean-Paul de).
JEAN ERIGENE. *Voyez* ci-dessus JEAN SCOT.
JEAN GERSON. *Voyez* CHARLIER.
JEAN de la HAYE. *Voyez* l'Article de la HAYE, bourg de France.
JEAN de la HAYE, Religieux. *Voyez* HAYE (Jean de la).
JEAN de LASKI. *Voyez* LASKI (Jean de).
JEAN LATINUS. *Voyez* LATINUS (Jean).
JEAN de LEGNANO. *Voyez* LEGNANO (Jean de).
JEAN de LEIDE. *Voyez* LEIDEN (Jean de).
JEAN de LEON. *Voyez* LEON (Jean de).
JEAN MAXENCE. *Voyez* MAXENCE (Jean).
JEAN de MEDA. *Voyez* ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.
JEAN de MEUNG. *Voyez* CLOPINEL.
JEAN MOSCHUS. *Voyez* MOSCHUS (Jean).
JEAN d'OSEM. *Voyez* HOCSEMIUS (Jean).
JEAN de POUILLY. *Voyez* POUILLY (Jean de).
JEAN de ROCHESTER. *Voyez* FISCHER.
JEAN de TABIE ou TABIENSIS. *Voyez* CAGNAZZO ou CAGNATIUS.
JEAN-JUVENAL des URSINS. *Voyez* URSINS (Jean-Juvenal des).
JEAN WERNER. *Voyez* WERNER (Jean).
JEAN ZISCA. *Voyez* ZISCA (Jean).

HERETIQUES du NOM de JEAN.

JEAN, Prêtre, dit ÆGEATES, est sans doute ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'Ægée, *Æga*, qui est une ville Episcopale de Cilicie, sous la Métropole d'Anazarbe, & la même dont Lucain fait mention, *l. 3. v. 227.*

——— *Et externa resonant navalibus Æga.*

Il vivoit dans le cinquiéme siécle, sous l'Empire de Zenon, & publia une Histoire Ecclésiastique, divisée en dix Livres. Il la commençoit du tems de Théodose *le Jeune*, & de Nestorius l'Héresiarque, & la continuoit jusques à l'expulsion de Pierre le Foulon, Evêque d'Antioche en 483. Photius, qui avoit lu cinq Livres de cette Histoire, juge que son Auteur n'étoit pas orthodoxe: ce qui paroit aussi par les louanges qu'il donne à Dioscore d'*Alexandrie*, & au Conciliabule d'Ephése, qu'il appelle un Synode divin, & que les Catholiques nomment plus justement un brigandage, outre qu'il s'emporte en injures contre le Concile Général de Chalcedoine. * Photius, *Cod.* 41. 55.

JEAN BOHAIM, ou BEHAIN, Tambour, que les Catholiques mettent au nombre des Hérétiques, parce qu'il suivoit la doctrine de Wiclef, se mit à la tête de divers paisans, sur la fin du XV siécle. Il soutenoit qu'il ne falloit point payer de dîmes au Clergé, ni de tributs aux Princes; que les forêts & les eaux étoient communes; & que la sainte liberté leur avoit été donnée parfaite. * Sandére, *Her.* 170. Génébrard, *in Chron. III.* Gautier, *Chron. XV siécle, c.* 19.

JEAN de LEYDEN, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Leyden en Hollande: car son véritable nom étoit *Bockelse*. Il naquit en 1510, fut Tailleur de profession, & en 1534 se joignit à Jean Matthieu Boulanger, avec lequel il se fit Chef des Anabatistes. Le dernier, qui se faisoit appeller Moïse, tint une Assemblée des siens à Amsterdam, & envoya douze de ses Disciples, qu'il appelloit ses Apôtres, se vantant d'être envoyé du Pére éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces Fanatiques se rendirent maîtres de Munster la même année 1534, & y exercerent des indignitez & des cruautez incroyables, profanant les Eglises, violant les vierges, & brûlant les images des Saints & les autels. On dit qu'ils publiérent un Livre sous le nom de *Restitution*, qui approuvoit leurs crimes & justifioit leurs desseins. Jean Matthieu fit publier un ordre par lequel tous les particuliers étoient obligez, sous peine de la vie, de mettre tout leur or, leur argent & tous leurs biens meubles en commun; pour cet effet on marqua une maison où l'on devoit tout porter. Pour intimider les particuliers encore davantage, deux prétendues Prophétesses faisoient métier de deviner ceux qui voudroient soustraire une partie de leur bien. Outre cela il ordonna, de la part de Dieu, de livrer tous les Livres excepté la Bible, & il les fit brûler. Enfin ayant tué lui-même un Artisan qui avoit parlé contre ses Prophétes, il sortit de la ville, une pique à la main, criant que Dieu le Pére lui avoit ordonné de repousser l'ennemi. S'étant aproché du Camp, un gendarme lui vint au devant & le transperça. Dès que Jean Matthieu fut mort, Jean de Leide se mit à sa place. Jusques là l'Evêque de Munster, qui assiégeoit la ville, avoit porté tout le faix de la guerre; *Herman* Archevêque de Cologne, & *Jean* Prince de Cleves, lui envoyérent de l'argent, de l'artillerie & quelque monde. L'Archevêque de Cologne se rendit au Camp, & on donna quelques assauts inutiles à la place. Comme les Assiégeans eurent perdu l'espérance de la prendre par la force, ils bâtirent sept Forts pour la tenir bloquée & pour l'affamer. Jean de Leyden commença alors à regner; il choisit douze Juges pour diriger toutes les affaires; ensuite il porta par ses discours & par son exemple le peuple de Munster à donner dans la Polygamie. Il prit trois femmes & nommément la veuve de Jean Matthieu. Un Orfévre ayant fait le Prophéte, & ayant declaré que Dieu vouloit que Jean de Leide fût l'Empereur de toute la *Terre*, Jean changea la forme du Gouvernement, & prit le titre & l'équipage d'un Roi. Son thrône étoit dans la Place, couvert d'un drap d'or, & c'est là qu'il écoutoit les procès, qui rouloient presque tous sur les divorces. Il envoya vingt-huit Prédicateurs pour annoncer par-tout sa doctrine. Six furent envoyez à *Osnabrug* autant à *Warendorf*, huit à *Sosat*, & huit à *Coesfeld*. La ville étoit extrêmement serrée & les Bourgeois avoient intention de saisir Jean & de le livrer à l'Evêque; mais il les appaisa en leur promettant qu'à Pâques le siége seroit levé. Une des femmes de l'imposteur, ayant eu pitié de la famine qui pressoit le peuple pendant que tout abondoit dans le Palais de Jean, il la fit venir dans la place du marché, la fit mettre à genoux & lui fit sauter la tête. Pâques étant venues sans que la ville fût délivrée, il fit comprendre au peuple qu'ils étoient délivrez de tous leurs péchez, & que c'étoit là le sens de la promesse que Dieu lui avoit faite. La famine faisant de cruels ravages dans Munster, deux particuliers s'échapérent, se rendirent aux Assiégeans & leur indiquérent comment ils pourroient prendre la ville. Deux jours après la ville fut surprise, avec une très grande effusion de sang. Le Roi & *Cnipperdoling*, qui de premier Magistrat avoit été fait Bourreau, furent pris; mais *Rotman* se fit tuer dans la mêlée. L'Evêque ayant demandé au Roi, *par quelle autorité il avoit usurpé ses Etats?* il lui répondit qu'il y avoit été appellé divinement. Le 20 Janvier 1536, le Roi, Cnipperdoling & *Crecting*, furent menez à Munster. Jean reconnut sa faute, mais les deux autres persévérérent dans l'opiniâtreté. Le lendemain le Roi fut placé sur un échafaut, lié à un poteau, & tenaillé par deux Bourreaux. Il endura les trois premiers coups dans le silence, & ensuite il ne cessa d'implorer la miséricorde de Dieu; après avoir été déchiré, on termina sa vie en le transperçant d'un coup d'épée. Ses complices furent traitez de la même maniére, & leurs cadavres furent liez dans des cages de fer, pendus à la plus haute tour de la ville, le Roi placé au milieu des deux autres, mais plus élevé de la hauteur d'un homme. On dit que l'Evêque reprochant à Jean de Leyden les maux qu'il avoit causez à *Munster*, & sur-tout aux Eglises, Jean lui répondit *qu'il répareroit cette perte, s'il le falloit mener par les villes, prenant un liard de ceux qui le viendroient voir.* * Meshovius, *Hist. Anabapt. l.* 5. 6. & 7. Pontanus. Surius. Sponde, *A. C.* 1532. 1534. & 1535. Lambert Hortense. Montfort. Sleidan, *de l'Etat de la Religion & République l.* 10. *p.* 152. &c. Ottii *Historia Anabaptistica*, *p.* 74. Gérard Brandt, *Hist. de la Reformation*, &c. *tome* 1. *p.* 46, &c. *Voyez* CNIPPERDOLING.

* JEAN de GEEL, Anabatiste, homme d'esprit & rusé, alla avec Jean de Leyden à Munster. Jean Matthieu ayant appris à Munster qu'il y avoit en Hollande, en Brabant & en Frise, une grande quantité d'Anabatistes prêts à le joindre pour le secourir, il leur envoya Jean de Geel avec ordre de se mettre à leur tête comme un autre Moïse, & de les conduire à Munster. Dans le mois de Fevrier de l'année 1535, quelques hommes & femmes se mirent à courir tout nuds dans Amsterdam, criant avec leur Prophéte Théodore le Tailleur, *malheur! malheur! malheur! vengeance! vengeance! ô Pére céleste!* Aussi-tôt la Bourgeoisie prit les armes, & saisit douze de ces coureurs nocturnes des deux sexes. Ils ne voulurent point prendre d'habits pour se couvrir, disant qu'ils étoient la verité nue. L'un des Echevins jetta son manteau à l'une des femmes & lui dit de se couvrir, mais elle le repoussa & dit que ce n'étoit pas une honte à l'image de Dieu de paroître nue. On fit trancher la tête aux sept hommes qu'on avoit pris, & à quelques autres qui furent trouvez coupables. Cependant Jean de Geel arriva en Hollande, mais il n'y trouva pas les choses dans l'état que Jean de Leyden lui avoit dit, & n'y vit pas de ces Assemblées dont on l'avoit flaté. Après avoir excité quelques troubles dans la Frise & sur-tout à Bolswaert, il prit la fuite & se rendit en habit de Marchand à Amsterdam, & prit un autre nom que le sien pour n'être pas connu. Il employa le tems à traiter secrettement avec les Anabatistes d'Amsterdam. Comme il craignoit d'être reconnu, il se retira en Brabant auprès de la Reine Marie, Gouvernante des Païs-Bas, lui demanda pardon, & lui fit de grandes promesses de faire tomber la ville de Munster entre les mains de l'Empereur. Sur ces assurances, non seulement il obtint son pardon, mais on lui mit de l'argent entre les mains avec ordre de lever du monde. Alors il se montra publiquement à Amsterdam, où il fut admis auprès des principaux Magistrats, qui en vertu de ses promesses se faisoient un devoir de le soutenir. En même tems il entretenoit des correspondances secrettes avec les Anabatistes, dans la vue d'élever dans cette grande ville une République, sur le plan de celle de Munster. Il donna à Henri *Goedbeleid* la charge d'Enseigne, & convint avec lui du signal qu'on donneroit pour ce qu'il y auroit à faire. Ils prirent le 15 de Mai pour exécuter leur entreprise, & ayant formé un corps de 600 hommes, ils se rendirent d'abord maîtres du Dam & de la Maison-de-ville. En même tems la Bourgeoisie prit les armes, de sorte qu'il y eut de part & d'autre un combat des plus opiniâtres & des plus furieux. Il demeura des deux côtez quelques gens sur la place, entre autres Pierre Colyn Bourguemestre, Corneille Simonsz Roma Contr'Amiral, Simon Klaasz Pol, Capitaine de la Garde, & dix-sept autres. Du côté des Anabatistes, il y en eut 28 de tuez parmi lesquels se trouvoient Jean de Geel & Henri Goedbeleid. La ville eût couru grand risque, si un valet du Grand-Baillif ne se fût avisé de monter à la

tour

tour de la Maison-de-ville, & d'emporter la corde de la cloche pour ôter par-là aux Anabatistes le moyen de donner à ceux de leur parti le signal dont on étoit convenu pour unir ensemble toutes leurs forces; de sorte que n'entendant pas sonner la cloche ils demeurérent dans leurs maisons. D'ailleurs si les trois cens hommes que Jean de Geel attendoit d'Isselstein & de Benscop, & quantité d'autres de différens endroits, ne fussent pas arrivez trop tard, la ville se feroit vue exposée à un extrême danger. On prit douze de ces séditieux qu'on lia sur des bancs, & qu'on ouvrit tout vivans pour en arracher le cœur qu'on leur jettoit au visage. Ensuite on coupa leurs corps en quartiers, que l'on exposa sur des pieux aux différentes portes de la ville. On en punit encore dans la suite plusieurs de mort, soit parce qu'ils étoient complices de la sédition, soit parce qu'ayant su ce qui se tramoit ils n'en avoient pas donné avis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Commelin, *Description d'Amsterdam. Histoire des Anabatistes.*

JEAN-GUILLAUME de Ruremonde, fameux Anabatiste, entreprit après la mort de Hoffman, de Muntzer & de Jean Matthieu, de faire revivre la Religion des Anabatistes. Dans Ruremonde & dans les places voisines, il disoit tout haut que cette Religion étoit la plus pure de toutes, qu'il étoit envoyé de Dieu pour la faire régner par-tout, qu'on devoit regarder comme illégitimes tous les Magistrats qui refusoient de le reconnoitre, &c. Ceux qui s'attachérent à lui ne faisoient aucune difficulté de voler & de piller. Ils se soutinrent pendant quelque tems, se glorifiant d'une conscience pure & d'introduire la Justice divine par l'épée de Gédéon. Cependant ils ravageoient les chateaux des Nobles & les maisons des riches particuliers, & massacroient impunément de nuit quantité de personnes. Sur les frontiéres de Gueldre, du païs de Juliers, & même au delà du Rhin, on étoit exposé aux insolences de cette canaille. Cela dura près de cinq années, au bout desquelles Jean-Guillaume fut pris à Dinslaken. Tout prisonnier qu'il étoit, il vivoit pourtant avec beaucoup de luxe, dans la compagnie de quelques femmes qu'il avoit toujours auprès de lui. Dans un Livre qu'il avoit répandu parmi ses Sectateurs, il soutenoit qu'il étoit permis d'avoir autant de femmes qu'on en vouloit. Ceux qui le servoient, faisoient semblant de ne pas s'appercevoir de sa conduite, ou bien ils se laissoient gagner par ses douces paroles & par ses présens. Il ne laissoit pas d'observer parmi ses gens une justice très exacte, punissant les fautes légéres par le jeûne & par les amendes, & les grandes par la mort. Guillaume, Duc de Cléves, nomma des Juges pour faire le procès aux femmes de ce nouveau Roi; mais ils conclurent à leur pardonner, à condition qu'elles vivroient mieux à l'avenir, & qu'elles retourneroient dans les lieux qu'elles avoient quittez. Jean-Guillaume parut le dernier devant les Juges en 1580, & malgré son opiniâtreté à nier les crimes dont il fut pourtant convaincu, ils le condamnérent à être brûlé vif. Il subit ce supplice sans donner aucune marque de repentir. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire des Anabatistes.*

JEAN SPANGEBERG, Allemand, né dans la Thuringe, que les Catholiques appellent Hérétique parce qu'il étoit Disciple de Luther, publioit en 1536, qu'il n'y a point de différence des conseils aux commandemens; que les bonnes œuvres sont inutiles, & qu'on ne peut être justifié, si on ne se persuade de l'être. Il publia divers Ouvrages, & mourut en 1550. * Prateole, *V. Joan. Spang.* Melchior Adam, &c.

JEAN TUDETCHIN. *Voyez l'Article suivant.*

JEAN DE VENISE & JEAN TUDETCHIN, tous deux Chapelains de Geofroi, Duc de Tuscanelle, soutenoient en 1065, qu'on pouvoit acheter les dignitez Ecclésiastiques, non pas à cause des choses spirituelles, mais pour les avantages temporels qu'on en peut tirer. Le Pape Alexandre II déclara cette doctrine hérétique, & s'y opposa par son Epitre décrétale adressée à ceux de Luques. Cette opinion eut pourtant ses partisans, parce qu'elle favorisoit la cupidité du plus grand nombre. * Alexandre II. 1. *Quæst.* 3. *c. ex multis*, Baronius, *A. C.* 1065.

JEAN ALASCO, Hérésiarque. *Cherchez* LASKI.

JEAN HUS. *Cherchez* HUS.

JEAN MATTHIEU. *Voyez* JEAN de LEYDEN.

JEAN ROEATIUS. *Cherchez* ROEATIUS, &c.

JEANES, (Henri) Ecclésiastique Anglois, Maître ès Arts, d'Allensay en Sommerset, naquit en 1611, & étudia à Oxford où il devint un Disputeur subtil & un habile Prédicateur. Il étoit d'abord attaché à l'Eglise Episcopale, mais après avoir lu les Livres des Puritains il suivit leurs sentimens. Il étoit excellent Métaphysicien & Controversiste; & il joignoit à un grand contentement d'esprit un mépris extraordinaire du monde. Il a beaucoup écrit en Anglois contre Hammond & contre J. Taylor; un *Traité du devoir de s'abstenir des choses qui n'ont que l'apparence du mal*, en 1640. *A Vindication of D. Twiss against J. Goodwin*, in folio; *Que le défaut de la Hiérarchie n'est pas une raison suffisante pour ne pas communier dans une telle Eglise*, en 1650; *Mixture of Scholastical with Practical Divinity*, en 2 vol. in quarto 1656. Il mourut au mois d'Août 1662. * Wood, *Hist. & Antiq. Oxon. Dict. de Bâle.*

JEANMAY, ou JANS-MAYEN-EYLAND: c'est une Isle des Terres Arctiques. Elle est vers les côtes de la Groenlande, au septentrion de la Norwége, sous le 74 degré de latitude. Elle fut découverte par les Hollandois l'an 1614; & elle porte aussi le nom de *Montagne Haute*, & de l'*Isle Maurice.* * Maty, *Dict. Géogr.*

REINES & PRINCESSES DE CE NOM.

JEANNE de Navarre, Reine de France & de Navarre, Comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritiére de HENRI, I de ce nom, Roi de Navarre, Comte de Champagne, &c. & de *Blanche* d'Artois, fut mariée à Paris le 16 Août 1284, à *Philippe* de France, qui fut depuis le Roi *Philippe* IV, dit *le Bel*. Cette Princesse fonda à Paris le célébre Collége de Navarre en 1303, & mourut au château du Bois de Vincennes le deuxiéme Avril 1304, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Paris. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c.*

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, fille aînée d'OTHON IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud*, Comtesse d'Artois, fut mariée en 1306, à Corbeil, à *Philippe* de France, depuis Roi, V du nom, dit *le Long*. Ensuite étant accusée de quelques galanteries, elle fut enfermée près d'un an dans le château de Dourdan; mais Philippe persuadé de son innocence, ou feignant d'en être persuadé, la reprit avec lui. Jeanne fonda à Paris le Collége de Bourgogne, près des Cordeliers, & vêcut le reste de ses jours avec beaucoup de sagesse. Divers Auteurs de son tems en parlent très avantageusement, & comme d'une Princesse de grande piété. Elle mourut à Roye en Picardie le 22 Janvier 1325, & fut enterrée le 27 suivant dans l'Eglise des Cordeliers de Paris: ses entrailles furent portées à Long-champ.

JEANNE d'Evreux, Reine de France, fille aînée de Louïs de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, fut la troisiéme femme de *Charles* IV, dit *le Bel*, Roi de France, qui l'épousa par dispense du Pape en 1325. *Blanche*, premiére femme de ce Roi, avoit été répudiée, & s'étoit faite Religieuse; & *Marie* de Luxembourg étoit morte en couches. Jeanne fut couronnée dans la Chapelle du Roi en 1326, le jour de la Pentecôte, & fut mére de trois filles, de *Jeanne*, morte jeune; de *Marie*, morte sans alliance le sixiéme Octobre 1342; & de *Blanche*, mariée en 1344, à *Philippe* de France, Duc d'Orléans. Cette Reine très sage & très vertueuse mourut à Brie-Comte-Robert le quatriéme Mars 1370. Son corps fut enterré à S. Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles à Maubuisson.

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, troisiéme fille de ROBERT, II du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, fille du Roi S. Louïs, fut mariée, par contract passé à Sens au mois de Juin 1313, à *Philippe* de Valois, depuis Roi de France, VI du nom. Elle fut couronnée à Reims avec le Roi son mari, le 19 Mai 1328, & mourut à Paris dans l'Hôtel de Nesle le 12 Septembre 1348, âgée d'environ 55 ans. Les Auteurs parlent d'elle comme d'une très habile Princesse. Son corps fut enterré à S. Denys, & son cœur à Citeaux.

JEANNE, Reine de France & Comtesse d'Auvergne, étoit fille de GUILLAUME XII, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Le Roi *Jean*, surnommé *le Bon*, l'épousa à Sainte-Genevieve de Nanterre le 19 de Février 1350, & la fit couronner à Reims. Elle étoit alors veuve de *Philippe*, & déja mére d'un autre de ce nom, dit *de Rouvres*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére branche. On tient qu'elle mourut au château d'Argilly en Bourgogne l'an 1360, âgée de 40 ans.

JEANNE, Reine de France, l'une des plus belles Princesses de son tems, fille de PIERRE, I de ce nom, Duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, fut mariée en 1349 au Roi *Charles* V, dit *le Sage*, & mourut en couches à Paris le sixiéme Février 1377, âgée de 40 ans. On remarque qu'à l'Assemblée des Etats à Paris l'an 1369, elle prit séance à côté du Roi.

JEANNE de France, Reine, Duchesse de Berri, institutrice du premier Ordre de l'Annonciade & des dix Vertus de la sainte Vierge, née en 1464, étoit fille du Roi LOUIS XI, & de *Charlotte* de Savoye. Son pére la maria en 1476 à *Louïs*, Duc d'Orléans, son cousin issu de germain, qui parvint depuis à la Couronne sous le nom de Louïs XII: mais comme ce mariage avoit été fait, à ce qu'on disoit, par force, lorsque Louïs parvint à la Couronne après la mort de Charles VIII, il fit si bien auprès du Pape Alexandre VI, qu'il le fit déclarer nul par les Commissaires envoyez par le même Pape, le 22 de Décembre 1498. Louïs XII ayant obtenu la dissolution de son mariage, donna à Jeanne pour son entretien le Duché de Berri, avec les domaines de Châtillon-sur-Indre en Touraine, de Châteauneuf sur Loire, & de Pontoise, & une pension de douze mille écus. Cette vertueuse Princesse se retira à Bourges, & institua l'*Ordre de l'Annonciation* ou *de l'Annonciade*. La Régle en a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge, qui sont chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité & compassion. L'habit en est singulier, le voile noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs Monastéres en France & dans le Païs-Bas. Le Pape Alexandre VI en 1501, & Léon X en 1517, confirmérent par leurs Brefs ce saint Institut. Jeanne de France, qui l'avoit établi, fonda aussi un Collége en l'Université de Bourges, & mourut en odeur de sainteté le quatriéme Février 1504 ou 1505, comme nous comptons aujourd'hui. Nous avons les informations dressées par ordre d'Urbain VIII pour sa canonisation, très souvent demandée par les Rois & les Prélats de France. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Annonciades de Bourges: son corps fut brûlé, & ses cendres jettées au vent par les Huguenots en 1562. * Doni d'Attichi & Nicolas Gazey, *en sa Vie.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de la Maison de France.* Le Mire,

in Orig. Relig. Sponde, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Savantes.* Henri Sedulius, *en ses Images de la vie de cette Reine.* Hilarion de Coste, *Elog. des Femmes Illustres.* Mezeray, *Hist. de France*, &c. Baillet, *Vies des Saints, quatrième Février.*

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille unique du Roi Louis X, dit *Hutin*, & de *Marguerite* de Bourgogne, fut mariée, par Traité passé à Paris le 27 Mars 1316, à *Philippe* Comte d'Evreux, fils de *Louis* de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, &c. qui l'étoit du Roi *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi.* Cette grande Princesse, qui eut beaucoup plus de conduite & de piété que sa mére, vit son mariage béni par la naissance de son fils, & par celle de quatre filles, entre lesquelles il y eut *Jeanne*, Religieuse à Longchamp, où elle mourut le troisiéme Juillet 1387, âgée de 66 ans; & une autre *Jeanne* femme de *Jean*, I de ce nom, Vicomte de Rohan. Cette derniére fut mariée avant le mois d'Octobre 1377, & mourut le 20 Novembre 1403, laissant de son mariage *Charles* de Rohan, Seigneur de Guimené. La Reine *Jeanne* mourut au château de Conflans près de Paris, le sixiéme Octobre 1349, & fut enterrée à S. Denys aux piez du Roi son pére. Son cœur fut mis avec celui de son mari aux Jacobins de Paris.

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille du Roi JEAN, née à Château-neuf sur Loire le 24 Juin 1343, fut accordée en 1347, à *Henri* de Brabant, Duc de Limbourg; mais elle épousa au Vivier-en-Brie en 1351, *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Cette Princesse mourut le troisiéme Novembre 1373.

JEANNE d'Albret, Reine de Navarre, Princesse de Béarn, &c. fille & héritiére de HENRI d'Albret, II de ce nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite*, sœur du Roi *François* I, fut mariée à Moulins en Bourbonnois le 20 Octobre 1548, à *Antoine* de Bourbon, Duc de Vendôme, Roi de Navarre, & fut mére entre autres enfans, du Roi HENRI *le Grand.* Cette Princesse étoit sage & courageuse; elle aimoit les Sciences & les Savans; elle composa même diverses piéces en prose & en vers: mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de Religion. Elle mourut à Paris le neuviéme Juin 1572, âgée de 44 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée. On connut à l'ouverture de son corps qu'on s'étoit trompé. Jeanne avoit rendu de grands services au parti des Huguenots, qu'elle avoit embrassé par haine contre les Papes, lesquels disposant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'investiture de son Royaume de Navarre aux Espagnols. Ces derniers cherchoient les occasions de faire périr cette Reine avec sa famille. On découvrit en 1564, une conspiration dont on pourra voir le détail dans le trente-sixiéme Livre de l'Histoire de M. de Thou. Il parle aussi ailleurs de cette Reine, du soin qu'elle avoit d'inspirer du courage à ceux de son parti, & d'instruire ses Sujets dans les mêmes sentimens qu'elle avoit au sujet de la Religion. * Castelnau. Davila. Pierre Matthieu. Mezeray, &c.

Voici un autre Article de la même Reine, dressé par une autre main & beaucoup plus circonstancié. JEANNE, Reine de Navarre, étoit fille de Henri II d'Albret, & de Marguerite de Valois, & naquit en 1531. Par ordre de François I, elle fut élevée à Plessis-lez-Tours, parce qu'il craignoit qu'on ne la mariât en Espagne, ce qui pouvoit bien avoir été le dessein de ses parens. Il est du moins très sûr que le mariage de cette Princesse avec Guillaume III, Duc de Cléves, conclu par François I, en 1541 ou 1542, & consommé à Châtelleraud, étoit contraire à la volonté de ceux dont elle tenoit la vie. On doit même avoir intercepté des Lettres qu'elle écrivoit en Espagne. Mais lorsqu'en 1543, le Duc de Cléves eut été vaincu par l'Empereur & forcé à renoncer à ce mariage, les oppositions & les protestations du Roi de Navarre, qui jusques là n'avoient consisté qu'en paroles, eurent enfin leur effet & le mariage fut déclaré nul. Henri II la maria ensuite en 1548, à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, à qui elle donna la Couronne de Navarre en 1555, après la mort de son pére. Cette Reine & son Histoire sont sur-tout remarquables à cause des affaires de Religion, qui étoient alors fort agitées en France. Dès l'an 1555, elle fit paroître quelque inclination pour la Doctrine des Réformez; mais les distractions de sa jeunesse d'un côté, & les menaces de la Cour de France de l'autre, affoiblirent en elle ce zéle. En 1558, elle fut obligée d'aller voir Henri II, avec son époux qui ne dissimuloit point son penchant pour la Religion des Réformez. Elle lui dit alors que s'il étoit d'humeur de perdre ses biens, il pouvoit le faire: mais que pour elle, elle ne vouloit nullement se voir privée des siens. Lorsqu'en 1561 son époux se trouva en danger, à cause de la Religion, à la Cour de François II, & qu'elle-même devoit être enlevée dans le Béarn, elle fit profession publique de la Doctrine Réformée; pourvut Navarreins de toutes les provisions nécessaires & s'y enferma, bien résolue de s'y défendre contre ses ennemis. La mort de François II étant survenue elle alla en Cour, où son époux auquel on avoit persuadé de prendre le parti des Catholiques la maltraitta fort, vécut dans un commerce scandaleux avec une fille de chambre de la Régente, & menaça son épouse de s'en séparer & de lui enlever tous ses biens paternels si elle refusoit de suivre son exemple; à quoi elle répondit avec beaucoup de fermeté, & s'en retourna dans le Béarn en 1562. Elle arriva heureusement à Nérac, malgré la poursuite de Monluc. Ce fut alors qu'elle commença à pousser l'ouvrage de la Réforme: elle abolit par-tout la Messe & établit plusieurs Réglemens Ecclésiastiques qui furent observez jusques en 1620. En 1563, le Pape la cita à Rome, & la déclara déchue de son Royaume si dans l'espace de six mois elle ne comparoissoit. Mais comme une pareille déclaration choquoit la Cour de France, le Pape se vit obligé de cesser ses menaces. En 1564, quelques-uns de ses Sujets Catholiques avoient formé le projet de la surprendre à Pau & de la remettre avec ses enfans entre les mains de l'Inquisition d'Espagne, mais elle en fut avertie à tems par la Reine d'Espagne. Après bien des traverses essuyées & après avoir échappé à plusieurs piéges, elle quitta son Royaume en 1568, avec toute sa famille, & alla joindre le Prince de Condé à la Rochelle. Elle se dépouilla alors jusques à ses joyaux pour le bien commun, & obtint un secours considérable par son intercession, de la Reine d'Angleterre. Le Prince de Condé ayant perdu la vie à la bataille de Jarnac, elle encouragea fortement le parti des Réformez, & les détermina à reconnoître son fils pour leur Chef. Enfin on lui fit accroire, de la part de la France, qu'on étoit fort aigri contre l'Espagne & qu'on lui feroit ravoir ses terres. Le mariage de son fils avec la sœur du Roi la confirma dans cette opinion, & lorsqu'elle étoit occupée à Paris à acheter des joyaux & des habits pour les noces, elle mourut d'une fiévre ardente le huitiéme Juin 1572. On croit communément qu'un certain Milanois lui avoit vendu des gands empoisonnez. Au reste c'étoit une Princesse courageuse & vertueuse, & qui entre autres Langues parloit fort bien Latin & Espagnol. Elle fut fort zélée pour sa Religion, & répondit un jour à la Reine sa Mére, que plûtôt que de changer, elle jetteroit son propre fils & son Royaume, s'il étoit possible, dans la mer. A la naissance de son fils Henri, elle chanta à la sollicitation de son pére une chanson Gasconne, au fort des douleurs de l'accouchement. * De Thou. Mezeray, Davila. *Dict. Allemand.*

JEANNE, ou, selon d'autres, BLANCHE de France, fille posthume du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, née en 1351, fut accordée en 1370 à *Jean* Duc de Gironne, fils de *Pierre* III, Roi d'Aragon. Elle mourut en 1371, à Béziers en Languedoc, où elle passoit pour aller en Espagne. Son corps fut apporté à saint Denys en France.

JEANNE, I de ce nom, Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Duchesse de la Pouille & de Calabre, Comtesse de Provence, &c. née vers l'an 1326, étoit fille de CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, qui mourut le dixiéme Novembre 1328, avant son pére *Robert*, & de *Marie* de Valois, sa seconde femme. Elle n'étoit âgée que de 19 ans, lorsqu'elle prit le soin du Gouvernement de ses Etats, après la mort de son ayeul, qui mourut le *19 Janvier 1343*, & qui l'avoit déja mariée à son neveu *André* de Hongrie. Ce mariage ne fut point heureux, parce que les inclinations de l'un & de l'autre étoient contraires, & que le Prince étoit conduit par un Moine Cordelier, nommé Robert; & la Princesse par une Lavandiére, appellée Philippe Catenoise. Ces Favoris indiscrets portérent les affaires à l'extrémité, jusqu'à ce qu'André fut étranglé le 18 Septembre 1345. Quelques Historiens soutiennent que Jeanne ne fut point coupable de cette mort, quoique les autres l'en accusent. Elle épousa en secondes noces le 20 Août 1346, *Louis* de Tarente, qui étoit son cousin; & se vit obligée de se retirer de Naples en Provence, pour éviter la fureur des armes de Louis, Roi de Hongrie, qui commit des violences extrêmes dans cet Etat. Jeanne revint dans son Royaume l'an 1352, après la retraite de ce Prince. Son second mari étant mort le 25 Mai 1362 en Provence, où elle avoit vendu Avignon au Pape pour une somme très modique, elle épousa peu après *Jacques* d'Aragon, Infant de Majorque, qui ne demeura pas longtems avec elle, étant mort vers le mois de Janvier 1375. Ainsi se voyant une troisiéme fois veuve, elle prit en 1376 une quatriéme alliance avec *Othon* de Brunswick, de la Maison de Saxe, & comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta son parent *Charles* de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, lui avoit fait épouser sa niéce, & le considéroit comme son fils. Cependant ce Prince ingrat, soulevé par le Roi de Hongrie & par le Pape Urbain VI, qui lui donna l'investiture du Royaume de Naples en 1380, se révolta contre la Reine *Jeanne* sa bienfaitrice. Cette Reine, à la sollicitation de Clément VI, qui tenoit le Pontificat à Avignon, dans le tems qu'Urbain VI le tenoit à Rome, transféra son adoption à *Louis* de France, Duc d'Anjou, fils du Roi Jean. Ce changement alluma la guerre dans l'Etat de Naples. Charles de Duras gagna une fameuse bataille en 1381, prit Naples, & assiégea le Château Neuf, dans lequel étoit la Reine Jeanne. Elle se rendit par capitulation. Charles de Duras la fit mener à Muro dans la Basilicate, & la fit mourir sept ou huit mois après. Elle étoit alors en la 58 année de son âge, & en la 39 de son régne. Quelques Auteurs disent qu'on la fit étouffer; d'autres, qu'elle fut étranglée: mais la plus probable opinion est qu'on lui trancha la tête le 22 Mai 1382. On dit qu'un Astrologue Provençal, qui est sans doute un certain Anselme, qui vivoit de ce tems-là, & qui est fort célébre dans l'Histoire de Provence, interrogé quel seroit le mari de Jeanne encore jeune, il répondit; *Maritabitur cum* ALIO: ce dernier mot marque les noms de ses quatre maris, André, Louis, Jacques & Othon. Au reste, cette Princesse avoit de l'esprit infiniment. Elle aimoit les Sciences & les Savans, dont elle avoit grand nombre en sa Cour. Elle étoit libérale & bienfaisante, prudente, sage, & ne manquoit pas de piété. Bocace, Balde & les autres Savans de son tems parlent d'elle avec éloge. * Les Curieux consulteront Collenucio, Summonta, Villani, Belde, Petrarque, Sainte-Marthe, Ruffi, Nostradamus, & Bouche *Histoire de Provence.*

* JEANNE, Comtesse de Flandre & de Hainaut, naquit en 1193. Elle étoit fille aînée & héritiére de Baudouin IX, Comte de Flandre, qui en 1205 fut fait Empereur de Constantinople, & fut tué par ses ennemis. En 1211, elle épousa à Paris l'Infant Dom Fernando fils de Sanche I, Roi de Portugal. Le Prince héréditaire du Royaume de France, connu depuis sous

le

le nom de Louis VIII, lui enleva les deux places fortes d'Aire & de St. Omer, & l'obligea auffi bien que fon mari de les lui céder en propriété, avec tout ce que fon pére Philippe II avoit laiffé entre les mains de Baudouin IX, par le Traité de Péronne. Jeanne & fon Epoux, dans le deffein d'en tirer vengeance, firent alliance avec Jean Roi d'Angleterre. Les François en ayant eu avis, firent une irruption dans la Flandre, & contraignirent à la fin Fernando de fe réfugier en Angleterre. Il en revint dans la même année, fortifié d'un bon fecours avec lequel il remporta plufieurs avantages fur les François. En 1214, l'Empereur Othon IV entra auffi dans l'alliance contre la France, & le 25 Juillet de la même année fe donna la célébre bataille de Bovines, où les François remportérent la victoire, & où Fernando fut fait prifonnier. Il fut conduit à Paris, où fa femme Jeanne fe rendit afin de fe jetter aux piez de Philippe II, pour lui demander la liberté de fon mari: mais elle ne put rien obtenir, & fe vit obligée de retourner en Flandre, où après la conclufion d'une tréve avec la France, elle gouverna fon païs avec quelque tranquillité & avec beaucoup de fageffe. On dit qu'en 1218, elle fit à Rupelmonde trancher la tête à Burchard d'Avênes, à qui Marguerite fa plus jeune fœur avoit été mariée malgré elle. L'Empereur Frédéric II lui enleva le Duché d'Aloft, fous prétexte qu'elle avoit négligé de lui en faire hommage dans le tems requis. Après la mort de Philippe, elle retourna en France pour prier Louis VIII fon fucceffeur de lui accorder la liberté de fon mari; mais cette tentative n'eut pas un plus heureux fuccès que la premiére. En 1225, on vit un homme fe produire fous le nom de Baudouin IX. Il eut d'abord quantité de partifans, de forte que Valenciennes, Lille, Bruges, Courtrai & Gand fe déclarérent pour lui. Jeanne méprifa d'abord ce foulévement, & dans la fuite elle employa vainement la force pour y apporter du remède. Cela alla fi loin, qu'ayant lieu de fe défier de tous fes Sujets, elle fut contrainte de fe retirer en France pour y chercher du fecours. Le Roi Louis envoya d'abord au faux Baudouin un Héraut, pour l'inviter par le moyen d'un faufconduit à une entrevue dans la ville de Compiégne. Le prétendu Baudouin accepta la propofition & fe rendit au lieu marqué, vêtu à la Grèque & accompagné d'une fuite magnifique. Mais comme il ne put pas bien fatisfaire le Roi fur plufieurs demandes qu'il lui fit, lors qu'il fut de retour à Valenciennes, il fe vit abandonné de la plupart de fes partifans, & la peur lui fit prendre le parti de fe retirer en Bourgogne. Everard de Chatenai s'affura de fa perfonne, & le livra pour la fomme de 400 marcs à la Comteffe Jeanne, qui lui fit donner la queftion. Il avoua qu'il étoit un impofteur, qu'il étoit natif de Reims & qu'il s'appelloit Bertrand ou Bernard: après quoi Jeanne le fit pendre publiquement à Lille. Cela n'empêcha pas que plufieurs ne cruffent qu'il étoit le véritable Baudouin, & que fa propre fille ne lui avoit fait ce traitement que pour demeurer en poffeffion du Gouvernement. En 1226, Jeanne obtint enfin la liberté de fon mari, après une détention de douze ans & cinq mois. Pour en témoigner fa reconnoiffance, il fuivit le parti de la France & prit les armes pour fa défenfe. En 1233, Fernando mourut de la pierre à Noyon, & fut enterré à Marquette où Jeanne fon époufe avoit fondé un Monaftére. Il n'eut de la Comteffe qu'une fille, qui mourut fans être mariée. Etant Veuve, elle fongeoit à fe remarier à Simon, Comte de Montfort; mais la Cour de France fit fi bien qu'elle lui fit époufer Thomas, Comte de Savoye, frére cadet d'Amedée IV. Les Sujets de la Comteffe eurent beaucoup d'eftime & de confidération pour fon mari, duquel elle n'eut point d'enfans, de forte que tous fes biens échurent à fa fœur Marguerite. Elle mourut à Lille en 1244, & fut, felon fa derniére volonté, enterrée à Marquette auprès de fon premier mari. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales de Flandre par* Emanuel Sueyro, *tome* 1. *l.* 8. Meyeri *Annales Hannon.* *Voyez* BERTRAND de REIMS & RANS (Bertrand de).

JEANNE II, qu'on nomme auffi *Jeannelle*, étoit petite-niéce de *Jeanne* I, fille de *Charles* III, Duc de Duras, dont nous avons parlé. Cette Princeffe, qui s'eft deshonorée par fa vie libertine, née en 1371, époufa vers l'an 1404 *Guillaume* d'Autriche, qui mourut en 1406. Après la mort de fon frére *Ladislas* Roi de Naples, &c. elle prit poffeffion de fes Etats en 1414, & époufa en 1415 *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche: mais les galanteries prefque publiques de cette Princeffe l'obligérent de la quitter pour fe retirer à Befançon, où il prit l'habit de Cordelier. Jeanne fe brouilla avec le Pape Martin V, qui donna l'inveftiture du Royaume de Naples à *Louis* III, Duc d'Anjou, & elle adopta en 1420 *Alfonfe* V, Roi d'Aragon, dans le tems que Louis III lui faifoit la guerre; mais Alfonfe lui donna tant de fujet de mécontentement par fon ingratitude & par fes pratiques criminelles, qu'elle transfera fon adoption au même Louis d'Anjou. Elle prit en 1425 la ville de Naples. Les Aragonois, qui avoient furpris avant cela celle de Marfeille, en furent bien-tôt chaffez. Louis d'Anjou gagna la bataille d'Aquila en 1429, & mourut en 1434. La Reine Jeanne laiffa fes Etats par fon Teftament à René d'Anjou, frére de Louis, & mourut le deuxiéme Février 1435, âgée de 65 ans, après en avoir regné un peu plus de 20. * Noftradamus & Bouche, *Hiftoire de Provence.* Summonte. Collenucio. Scipion Ammirato. Le Pére Anfelme, &c.

JEANNE, Infante & Régente de Portugal, née à Lisbonne le fixiéme Février 1452, étoit fille d'ALFONSE V, Roi de Portugal, & d'*Elifabeth* de Portugal-Coimbre, & fœur du Roi *Jean* II, dit *le Grand*. Son pére avoit fi bonne opinion de fa prudence & de fa conduite, que dans le tems qu'il alla porter la guerre contre les Maures en 1470, il la laiffa Régente du Royaume. Auffi s'acquitta-t-elle fi dignement de cet emploi, qu'elle gagna l'amour de tous fes Sujets. Au retour du Roi, elle fe retira dans le Monaftére des Religieufes dit l'*Odivellas*, de l'Ordre de faint Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par plufieurs Monarques très puiffans, & mourut dans fa retraite en 1490, âgée de 38 ans, trois mois & fix jours. Le Pape Innocent XII la béatifia l'an 1693. Emanuel Pimenta & Antoine Vafconcellos, Hiftoriens Portugais, ont fait fon éloge. Alfonfe V, fon pére, époufa en fecondes nôces en 1475, *Jeanne* de Caftille fa niéce, crue fille de *Henri* IV, dit *l'Impuiffant*, & de JEANNE de Portugal. Cette derniére, fille d'EDOUARD, & fœur du même *Alfonfe*, fut mariée en 1455, & mourut en 1475. Jeanne de Caftille prétendit au Royaume de Caftille, que fa tante Ifabelle emporta. Elle fonda le Couvent de Sainte-Croix de Santaren, s'y retira après la mort du Roi fon mari en 1481, & y vécut le refte de fes jours en réputation d'une grande piété. * Sainte-Marthe, *Hift. Geneal. de la Maifon de France*, *l.* 16. Hilarion de Cofte, *Eloges des Dames Illuft.* Jean Rechac, *aux Vies des Saints de l'Ordre de faint Dominique.* Le Pére Anfelme. Imhoff, *Stemma Regium Lufitan.* *Mémoires du tems.*

JEANNE d'Autriche, fille de l'Empereur CHARLES-*Quint*, époufa en 1553 *Jean* Prince de Portugal, fils du Roi *Jean* III, & fut mére du Roi Dom *Sébaftien*, fils pofthume. Elle mourut en 1578.

JEANNE d'Autriche, Grande-Ducheffe de Tofcane, fille de l'Empereur *Ferdinand* I, née à Prague le 25 Janvier 1547, époufa en 1565, *François* de Médicis, Grand-Duc de Tofcane, fils de *Cofme* I, mourut à l'âge de 32 ans en 1578, & fut mére de *Marie* de Médicis, femme de HENRI IV, dit *le Grand*. François Serdonati & Hilarion de Cofte ont fait fon éloge.

JEANNE d'Efpagne, que les Efpagnols nomment *La Loca*, *la Folle*, fille de FERDINAND & d'*Ifabelle*, Rois d'Efpagne, fut mariée le 21 Octobre 1496, à *Philippe* Archiduc d'Autriche, & fut mére de l'Empereur *Charles-Quint*. Cette Princeffe, qui étoit héritiére des Royaumes de Caftille, d'Aragon, &c. mourut infenfée le quatriéme Avril 1555, âgée de 73 ans. Louis Vives *Inftit. Feminæ Chriftianæ*, c. 3. dit qu'elle répondoit fur le champ aux Harangues qu'on lui faifoit en Latin. On prétend que la foibleffe de fon efprit ne vint que pour avoir trop aimé fon mari, qui mourut d'un verre d'eau empoifonnée qu'il avoit bu en jouant à la Paume.

JEANNE de France, fille de *Charles* VI, époufe de *Jean* VI, Duc de Bretagne, née au château de Melun le 24 Janvier 1391, mourut à Vannes le 27 Septembre 1433. Elle avoit eu une fœur de même nom, morte en bas âge en 1390.

JEANNE de France, fille du Roi CHARLES VII, mariée au château de Montils-lez-Tours, le onziéme Mars 1447, à *Jean* II, Duc de Bourbon, mourut de fiévre à Moulins le quatriéme Juin 1482, fans laiffer de poftérité.

JEANNE de France, Comteffe de Bourgogne & d'Artois, fille aînée du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, du côté de laquelle elle hérita de ces Comtez, fut mariée en 1318, à *Eudes* IV, Duc de Bourgogne, pére de *Philippe*, Comte d'Artois, & mourut en 1347.

JEANNE, Comteffe de Montfort, fille de Louis de Flandre, Comte de Nevers, fe diftingua dans le XIV fiécle par fon courage. Après la mort de fon mari *Jean* IV, Duc de Bretagne & Comte de Montfort, mort en Septembre 1345, elle reprit plufieurs villes en Bretagne fur le Comte de Blois, & défendit glorieufement celle d'Hennebon contre ce Prince. Elle fe fit admirer dans un affaut que le Comte de Blois donna, où cette hardie Princeffe, après avoir encouragé fes gens, fortit de la ville par l'endroit qui n'étoit point affiégé, & alla, fuivie feulement de foixante hommes, brûler les tentes des ennemis. Par cette entreprife fignalée, elle contraignit le Comte de Blois de lever le fiége, & de fe retirer avec toute fon Armée. Ainfi la Comteffe Jeanne demeura victorieufe, & fe rendit enfin maîtreffe du Duché de Bretagne, qui depuis fut longtems dans la Maifon de Montfort. * Pafquier, *Recherches de la France*, *l.* 6. *ch.* 33. *p.* 565 & 566.

JEANNE de Valois, fille de CHARLES de France, Comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile fa premiére femme, fut mariée par Traité paffé à Chauni le 19 Mai 1305, à *Guillaume*, I de ce nom, dit *le Bon*, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande. Ce Prince étant mort le feptiéme Juin 1337, après avoir eu de ce mariage *Guillaume* II, & quatre filles, Jeanne prit l'habit de Religieufe dans l'Abbaye de Fontenelles. En 1340, elle ménagea une tréve entre les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient les armes à la main pour fe donner bataille. Cette fage Princeffe mourut après avoir donné de grands exemples de piété & de vertu, le feptiéme Mars 1342. *Charles* de Valois eut de fa feconde femme *Catherine* de Courtenay, une autre JEANNE de Valois, accordée en 1313 à *Charles* de Tarente, Prince d'Achaïe, & mariée en 1318 à *Robert* d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger. Elle eut de ce mariage quatre fils & deux filles, dont nous parlerons à l'Article de ROBERT III, Comte d'Artois. Elle mourut le neuviéme Juillet 1363, & fut enterrée aux Auguftins de Paris, près du grand Autel où l'on voit fa ftatue.

JEANNE d'ARAGON. *Voyez* ARAGON (Jeanne de).

JEANNE DE BOURBON. *Voyez* BOURBON (Jeanne de).

JEANNE, Papeffe prétendue. *Voyez* la remarque après JEAN VII, Pape.

JEANNE D'ARC, Héroïne. *Voyez* ARC (Jeanne d').

JEANNE FLORE, fille favante qui écrivit un Livre de

Contes amoureux. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages; & divers Auteurs en font mention.

JEANNE, femme de Chusa ou Chuzas, Intendant d'Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée, est du nombre de ces femmes, qui guéries par Jésus-Christ, l'accompagnérent & l'assistérent. Elle le suivit au Calvaire; & quoiqu'elle n'osât approcher de la Croix aussi près que la sainte Vierge & saint Jean, elle ne laissa pas d'être témoin de tout ce qui s'y passa. Elle assista aussi à la sépulture, & fut une de celles qui allérent au tombeau porter des aromates, & à qui Jésus-Christ apparut, comme elles en revenoient. On fait mémoire d'elle dans le Martyrologe le 24 de Mai. * *Luc, ch.* 8. *v.* 3. *ch.* 24. *v.* 10. Baillet, *Vies des Saints.*

JEANNE de KENT. *Voyez* BOCHER.

JEANNELLE. *Voyez* JEANNE II.

JEANNIN (Pierre) se dut à lui-même toute son élévation, puisque de simple Avocat qu'il étoit au Parlement de Bourgogne, il parvint aux plus hautes charges de la Robe, & par la seule force de son mérite fut fait Ministre d'un grand Roi. Lorsqu'il n'étoit encore qu'Avocat, un particulier fort riche, qui l'avoit oui discourir touchant la préséance que la ville de Beaune prétendoit sur celle d'Autun dans les Etats, fut si charmé de la solidité de ses raisons, & de la force de son discours, qu'il résolut de l'avoir pour gendre, s'il se trouvoit quelque proportion dans leurs fortunes. Etant allé le voir à ce dessein, & lui ayant demandé en quoi consistoit principalement le bien qu'il possédoit, Jeannin porta la main à sa tête, & lui montra ensuite quelques Livres sur des tablettes. *Voilà tout mon bien,* lui dit-il, *& toute ma fortune.* La suite de sa vie fit voir qu'il lui avoit montré plus de biens, que s'il lui eût fait voir un grand nombre de contracts d'acquisition, & plusieurs coffres pleins de richesses. Les Etats de Bourgogne le choisirent pour avoir soin des affaires de la Province, & connurent par la manière dont il les conduisit, qu'ils avoient fait un très bon choix. Quand les ordres arrivérent à Dijon d'y faire au jour de la saint Barthélemy, le même massacre qui se fit à Paris & dans la plupart des villes du Royaume, il y résista de toute sa force, protestant qu'il n'étoit pas possible que le Roi, qui étoit Charles IX, persistât dans une résolution si cruelle. Un Courier arriva quelques jours après pour défendre les meurtres, qui avoient été commandés. Il fut nommé quelque tems après Gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne. Cette charge fut suivie de celle de Conseiller au Parlement, que le Roi fit revivre en sa faveur, & qui ne lui couta rien, non plus que celle de Président au mortier, & toutes les autres qu'il a possédées.

Il est vrai que ne s'étant pas apperçu dans le tems que la Ligue commença, que cette conspiration ne tendoit à rien moins qu'à ôter la Couronne au Prince légitime, & que s'étant laissé éblouir aux protestations qu'elle faisoit de n'avoir en vue que de maintenir la Religion Catholique pour laquelle il avoit un zéle ardent, il embrassa ce parti de toute sa force: mais on peut dire que cette démarche si fâcheuse pour lui en apparence, fut la source de son bonheur & de celui du Royaume. Ce fut un coup de la Providence, qui voulut qu'un homme de bien & d'esprit s'engageât dans cette injuste faction, pour en découvrir la malice, & pour devenir ensuite l'instrument principal de sa ruïne. Il fut envoyé en Espagne par le Duc de Mayenne, auquel il s'étoit attaché, pour y traiter avec Philippe II, & là il reconnut deux choses, les desseins de celui qui l'envoyoit, & les prétentions du Prince auquel il étoit envoyé. Il remarqua que le Roi d'Espagne, en tenant la Carte de la France à la main, ne parloit que des belles Provinces & des bonnes villes, dont il alloit entrer en possession, sans dire un seul mot de la Religion, ni de ceux qui s'en disoient les Protecteurs. A son retour il désabusa le Duc de Mayenne, & le convainquit, que l'intérêt de l'Eglise n'étoit qu'un prétexte, dont l'Espagne se servoit, pour ôter la France à son Roi légitime. Dès que le combat de Fontaine-Françoise eut donné le dernier coup à la Ligue mourante, & remis son Chef dans le devoir, le Roi résolut de gagner le Président Jeannin, sachant bien qu'il auroit tout un Conseil dans cette seule tête. Lorsqu'après plusieurs caresses & plusieurs marques d'estime, ce Prince lui fit entendre, qu'il souhaitoit de le mettre dans son Conseil, il dit au Roi qu'il n'étoit pas juste qu'il préférât un vieux Ligueur à tant d'illustres personnages, dont la fidélité ne lui avoit jamais été suspecte. Mais le Roi lui répondit qu'il étoit bien assuré que celui qui avoit été fidèle à un Duc, ne manqueroit pas de fidélité à un Roi, & dans le même tems lui donna la charge de Premier Président au Parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit aussi-tôt avec un autre, parce qu'il vouloit l'avoir toujours auprès de sa personne. Il eut par ce moyen la satisfaction de donner un Chef au Parlement de la Province où il étoit né, & de faire augmenter les gages des Conseillers du même Parlement de cinq cens livres, marque véritable de l'affection qu'il avoit pour sa Compagnie, & de celle que son Maître avoit pour lui. Depuis ce moment, il demeura toujours auprès de Henri *le Grand,* & eut la principale part dans sa confidence. Il n'y avoit point de réconciliation à faire ou de différents à régler dans la Cour, dont il ne fût l'Arbitre; point d'importantes affaires à manier hors du Royaume, dont il ne fournît les expédiens, & qu'il ne conduisît ordinairement à une heureuse fin. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandois & le Roi d'Espagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout, & fut également estimé des deux partis. Scaliger, qui fut témoin de sa prudence, qu'il ne pouvoit trop exalter, & Barneveldt, un des meilleurs esprits de ce tems-là, protestoient qu'ils sortoient toujours d'avec lui meilleurs & plus instruits; & le Cardinal Bentivoglio dit, qu'il l'ouït parler un jour dans le Conseil avec tant de vigueur & tant d'autorité, qu'il lui sembla que toute la Majesté du Roi respiroit dans son visage. Le Roi se plaignant un jour à ses Ministres, que l'un d'eux avoit révélé le secret, il ajouta ces paroles, en prenant le Président Jeannin par la main, *Je réponds pour le bon homme. C'est à vous autres à vous examiner.* Le Roi lui dit peu de tems avant sa mort, qu'il songeât à se pourvoir d'une bonne haquenée, pour le suivre dans toutes les entreprises qu'il s'étoit proposées, & que personne n'a jamais sues que par de pures conjectures. La Reine-Mére, après la mort de Henri IV, se reposa sur lui des plus grandes affaires du Royaume, & lui confia toute l'administration des Finances, qu'il mania avec une fidélité, dont le peu de biens qu'il laissa à sa famille est une bonne preuve. Le Roi Henri IV, qui se reprochoit de ne lui avoir pas fait assez de bien, dit en plusieurs rencontres, qu'il doroit quelques-uns de ses Sujets, pour cacher leur malice; mais que pour le Président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, sans lui en faire. Il mourut le 31 Octobre 1622, âgé de quatre-vingt deux ans. Le Cardinal de Richelieu disoit, qu'il ne trouvoit point de meilleures instructions, que dans les Memoires & les Négociations de Jeannin, & c'étoit sa lecture la plus ordinaire dans sa retraite d'Avignon. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France.*

JEARIM. *Voyez* JARIM.

JEB.

JEBAHAR. *Voyez* JIBHAR.

JEBILEE, ville de la Syrie sur le bord de la mer. Elle est environnée d'une plaine très fertile. Elle n'est pas considérable à présent. Cependant elle tient rang de ville, & l'on y voit des restes qui font connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabala.* Strabon, & d'autres anciens Géographes en font mention sous ce nom-là. C'étoit un Evêché dans le tems des Empereurs Grecs. *Sévérien,* le grand adversaire de S. Chrysostôme, & un des principaux de ceux qui conspirérent contre lui, en a autrefois occupé le Siége. On n'y trouve rien de remarquable qu'une Mosquée & un Hôpital, bâtis par le Sultan *Ibrahim,* dont le corps repose dans la Mosquée, & que les Turcs vénérent beaucoup. *On voit à Jebilee les restes d'un beau Théatre, que les Turcs prennent pour un vieux Château,* qu'ils disent avoir été si haut, avant sa ruïne, qu'un Cavalier auroit pu avancer une lieure sous son ombre, au soleil levant. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 21. *&c.*

JEBNAËL ou JEBNEËL. *Voyez* JABNEËL.

JEBOC. *Voyez* JABBOK.

JEBUS, étoit le troisiéme fils de Canaan, & Chef des Peuples nommés *Jébuséens,* qui donnérent le nom de Jebus à la ville de Jérusalem, comme nous l'apprenons de saint Jérôme. Ils n'en purent jamais être chassez par les *Israélites,* que du tems de David. Ceux de la Tribu de Benjamin & de Juda les avoit pourtant soumis; & nous ne savons pas où ils se retirérent après que David les eut chassez, quoiqu'il soit encore fait mention d'eux du tems d'Esdras. * *Josué, ch.* 18. *Juges, ch.* 19. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 5. I ou III *Rois, ch.* 9. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 4. *&* 5. *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 9. Torniel, *A. M.* 931. *n.* 37. 2594. *n.* 9. Salian, &c.

JEC.

JECEMIA. *Voyez* JEKAMJA.

JECHELIA. *Voyez* JECOLJA.

JECHIEN, ville Capitale du Royaume de même nom, sur la côte septentrionale du Jetsen, Région de l'Isle Niphon en Asie. * Baudrand.

JECHONIAS, Roi de Juda, ou JAKIM, JOACHIM & JEHOJAKIM. Le Livre des Rois, & Jérémie lui donnent ce dernier nom; & il porte le premier dans le Livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes,* & dans saint Matthieu. Il étoit fils de Jakim ou Joachim, qui l'associa à l'Autorité Royale dès la seconde année de son régne, ce qui concilie la contrariété apparente du texte du Livre des Rois, où il est dit *qu'il avoit 18 ans, lorsqu'il* commença de régner, avec le texte du Livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes,* où il n'est fait mention que de huit. Sa mére qui s'appelloit *Nohesta* ou *Nehusta,* étoit fille d'Elnathan. Ce fut l'an 3436 du Monde, & 599 avant Jésus-Christ, qu'il commença à régner seul: au bout de trois mois Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, Joachim sortit de cette ville, & vint se rendre à ce Prince avec sa mére, ses serviteurs, ses Princes, & tous ses Eunuques. Nabuchodonosor l'emmena captif à Babylone avec sa mére, ses femmes, ses Eunuques, & les autres Grands du Royaume. Il demeura en captivité dans cet état jusques en l'an 3473 du Monde, & 562 avant Jésus-Christ, qu'Evilmérodach ayant succédé à son pére, le mit au premier rang des Princes de sa Cour. Il est appellé *stérile* dans Jérémie, quoique nous voyions dans le II ou IV Livre des Rois, qu'il a eu plusieurs enfans: ce qui est dit métaphoriquement dans le sens du Prophéte, ou pour exprimer qu'il n'avoit point laissé de Roi, ou pour faire voir les malheurs de cette Maison, qui par ses crimes s'étoit attiré la vengeance du Ciel. C'est en ce sens, que le texte sacré ajoute: *Nec enim erit de semine ejus vir qui sedeat super solium David.* * II ou IV *Rois, ch.* 24. *& suiv.* I & II *Chron.* ou *Paralip.* Saint Matthieu, *ch.* 1. *v.* 12. Jérémie, *ch.* 22. *v.* 1. Joséphe, *Antiquit. Judaïq.* Saint Jérôme. Liranus. Hugues Cardinal, &c. Torniel. Salian & Sponde, *in Annal. Veteris Testamenti.*

JECKER ou JAR, riviére du Païs de Liége, qui baigne Borchworm, Tongres, & Maſtricht, où elle ſe décharge dans la Meuſe.

JECMAAM, ville. *Voyez* JEKAMHAM.

JECMAAM, ville. *Voyez* JOKMEHAM.

JECNAM. *Voyez* JOKNEHAM.

JECONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

JECSAN ou JOKSCAN, un des ſix fils qu'Abraham avoit eu de Kétura ou Cétura, & qu'il ſépara d'Iſaac vers l'an 2177 du Monde, & 1858 avant Jéſus-Chriſt, craignant qu'ils n'entrepriſſent un jour de le chaſſer de ſon héritage. Jecſan fut pére de Séba ou Scéba, dont les Deſcendans habitérent une partie de l'Arabie: & Dedan eſt tige des Dedanéens, dont il eſt fait mention dans Jérémie. * *Geneſe, ch.* 25. *v.* 2. & 3. *Jeremie, ch.* 25. *v.* 23: *ch.* 49. *v.* 8. Ezéchiel, *ch.* 25. *v.* 13: *ch.* 27. *v.* 15: *ch.* 38. *v.* 13. Torniel, *A. M.* 1931. *n.* 54. 2179. *n.* 3. & 4.

JECTEHEL ou JECTHEL. *Voyez* JOKTEEL.

JECTAN, JEKTAN & JOKTAN fils d'Héber, & frére de Phaleg ou Peleg, laiſſa treize fils qui furent tous Chefs d'autant de familles. Le texte ſacré dit qu'ils habitérent depuis Meſſa ou Meſça juſqu'à Séphar; mais ſaint Jérôme, ni ceux qui ſont venus aprés lui, n'ont point eu connoiſſance de ce païs. Arias Montanus a cru que ces Régions étoient dans l'Amérique: ce qui eſt fondé ſur des conjectures peu probables. * *Geneſe, ch.* 10. *v.* 25. & *ſuiv.* I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 19. & 20. Arias Montanus, *in lib. Phaleg.* Torniel, *A. M.* 1933. *n.* 44. & 50. *Voyez* Samuel Bochart, dans ſon *Phaleg*, qui fait voir que Jectan peupla l'Arabie Heureuſe.

JED.

* JEDAHJA, Iſraëlite de la race des Sacrificateurs, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone au nombre de neuf cens ſoixante & treize. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 2. *v.* 36. Il eſt parlé d'un autre Jédahja, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 37, qui étoit fils de Scimri, & pere d'Allon; & dans *Nehémie* ou II *Eſdras, ch.* 3. *v.* 10, il eſt parlé d'un Jédahja fils de Harumaph, qui contribua à la réparation de la ville de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 7.

* JEDAHJA, Chef de la ſeconde Claſſe Sacerdotale. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 10.

JEDAIA. *Voyez* JEDAHJA.

JEDALA. *Voyez* JIDEALA.

* JEDD ou YEDD, petite riviére de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Tivedale. Elle prend ſa ſource vers les confins de Northumberland, & coule à peu prés du ſud au nord. Elle arroſe Jeddbruck & va ſe rendre dans la Tive.

IEDDBRUCK ou IEDDBURG, que quelques Cartes nomment *Mydbruck*, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, capitale de la Province de Tivedale, & ſituée à huit lieues de la ville de Barwick, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

JEDDO, ville. *Voyez* IEDO.

JEDDO. *Voyez* ADON.

JEDDOA. *Voyez* JADDUAH.

JEDEI, ou JEDAI. *Voyez* l'Article de JEDAHJA.

* JEDIDA, fille de Hadaja de Botskath, étoit mére de Joſias, Roi de Juda. * II ou IV *Rois, ch.* 22. *v.* 1.

* JEDIHAEL, troiſiéme fils de Benjamin l'un des douze Patriarches. Il n'eut qu'un fils nommé Bilhan. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 6 & 10.

JEDIHEL. *Voyez* JEHIEL.

JEDLAPH. *Voyez* JIDLAPH.

IEDO, ville capitale du Japon, dans l'Iſle de Niphon, & où réſident les Empereurs, eſt ſituée ſur les bords de la riviére de Tonkaw, ou de Toukon, proche des bords d'un grand Golfe, qui a trés peu de fond, à cauſe de pluſieurs bancs de ſable: ce qui fait qu'il n'y a que les petites barques qui y puiſſent aborder. Dans ce Golfe on pêche quantité de ſoles, d'éperlans, d'anguilles, d'huitres, &c. Les maiſons de cette ville ne ſont bâties que d'argille, mais revêtues de bois, pour éviter l'humidité. Les Palais des grands Seigneurs y ſont en grand nombre; ils ſont d'une ſtructure magnifique, avec pluſieurs portes bien travaillées, mais principalement la grande, que l'on nomme de l'Empereur, à cauſe que c'eſt par elle que l'Empereur entre dans ſes Palais. Les Palais de l'Empereur, de ſes femmes, & de pluſieurs Rois du Japon, ſont la plûpart bâtis ſur le plus haut terrain de cette ville. Sur l'un des côteaux de cette hauteur, on voit une Tour de plaiſance nommée la Tour de l'Empereur; & au pié de la montagne, un Temple enrichi d'ornemens trés précieux. Ce Temple eſt en telle vénération, qu'il n'y a que l'Empereur, ceux de ſon ſang, & l'Archibonze, qui ayent le privilege d'y entrer. Les rues de cette ville ſont en grand nombre, & la plupart ont cent quatrevingt toiſes de long. Il y en a une qui a prés de quatre lieues de longueur. Ils ſe précautionnent ſi fort contre les incendies & contre les Voleurs, que dans toutes les rues il y a un ou pluſieurs magazins, où l'on porte ce qu'il y a de plus précieux, lorſqu'il arrive quelque embraſement. Aux extrémitez de chaque rue, il y a des portes où l'on fait garde la nuit, pour empêcher que ceux d'un quartier ne ſe jettent dans un autre, quand le feu y eſt, ou que les Voleurs ne ſe ſauvent. Le Palais impérial de Iedo eſt environné de trois remparts & de trois foſſez. On y voit pluſieurs appartemens magnifiques, dont le premier eſt à double étage, qui ſont diſtinguez l'un de l'autre par un cordon de pommettes d'or. Entre le premier appartement & le premier rempart, eſt la Garde du Corps, compoſée de trois mille hommes qui ſe relévent tous les jours. La face de l'appartement de l'Empereur, eſt un grand pavillon, flanqué de trois autres pareils. Ils ſont tous trois à neuf étages, & ſiniſſent en pyramides; l'on voit au haut deux gros Dauphins couverts de plaques d'or. La ſalle d'audience, qui eſt ſoutenue de groſſes colonnes dorées, eſt vis à vis du pavillon qui ſert de face à ce ſuperbe édifice. Le plafond eſt de lames d'or, où ſont tracées des figures & des païſages. C'eſt là qu'eſt aſſis l'Empereur, ſur un trône éclatant d'or & de pierreries, ſoit qu'il donne audience aux Ambaſſadeurs étrangers, ſoit qu'il reçoive l'hommage des Rois & des Princes de ſon Empire. Le jardin de ce Palais eſt fort vaſte, & eſt rempli de toutes ſortes d'arbres, de fleurs & de ſimples. Le Temple d'Amida eſt un des plus ſuperbes de la ville de Iédo, mais l'Idole qu'on y adore ne lui reſſemble pas. Ce monſtre eſt poſé ſur un autel, couvert d'une plaque d'argent, de l'épaiſſeur d'un demi doit. Il y a deſſus des taſſes d'or devant & derriére la ſtatue montée ſur un cheval à ſept têtes, chacune deſquelles marque mille ſiécles. Cette ſtatue eſt compoſée d'un corps d'homme, avec une tête de chien. La houſſe du cheval eſt toute en broderie de perles, d'or & de diamans. Les caractéres peints ſur le devant de l'autel, expliquent ce que ſignifie tout l'équipage de l'Idole. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

JEDSO. *Voyez* JESSO.

* JEDUTHUN, JEDITHUN, & IDITHUN, Lévite & Maître de Muſique parmi les Juifs. On le fait Auteur de trois Pſeaumes, qui portent ſon nom, & qui ſont le 39, le 62, & le 77, ſelon l'Hébreu, ou le 38, le 61, & le 76, ſelon la Vulgate. Cependant il eſt ſeulement dit que ces Pſeaumes lui furent donnez pour les chanter ou pour les mettre en Muſique, & non qu'il les compoſa. Auſſi eſt-il dit dans le titre de ces Pſeaumes, que ce ſont des Pſeaumes de David. On peut conſulter les Commentateurs. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 12.

JEDZO. *Voyez* IESSO.

JEG. JEH.

JEGEDELIAS. *Voyez* JIGDALJA.

JEGGERNDORF. *Voyez* JAGERNDORF.

* JEHALLELEEL, pére de Hazarja ou Azarias, Lévite, vivoit du tems d'Ezéchias Roi de Juda, & fut un de ceux qui nettoyérent le Temple de Jéruſalem. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

JEHAN-ABAD, ville de l'Empire du Grand-Mogol. *Voyez* GEHAM-ABAD.

* JEHATERAI, ou JETHRAI, fils de Zerah de la Tribu de Lévi, de la Famille de Guerſçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 21.

* JEHDEJA Méronothite, étoit commis ſur les Aneſſes de David, Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 30.

* JEHDEJA, Lévite, fils de Scubael, de la Famille de Hamram. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 20.

JEHEZIEL. *Voyez* JAHAZIEL.

JEHIAS. *Voyez* JEHIJA.

* JEHIEL, il eſt parlé de trois perſonnes de ce nom. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 5. Elles étoient de la Famille de Lévi, vivoient du tems du Roi David, & leur charge étoit de chanter les louanges de Dieu devant l'Arche. Dans I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 44, il eſt parlé d'un Jehiel, fils de Hotham Haroherite, & qui étoit un des Braves de l'Armée du Roi David. Dans le même Livre, *ch.* 5. *v.* 7, il eſt parlé d'un Jéhiel de la Tribu de Ruben, qui étoit Chef d'une Famille.

* JEHIJA ou JEHIAS, Lévite, étoit un des Portiers pour l'Arche, lorſque du tems du Roi David elle fut portée dans le Tabernacle, qui lui avoit été dreſſé. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 24.

JEHISKIA. *Voyez* EZECHIAS.

* JEHOHADDA ou JOADA, Benjamite des Deſcendans de Saül, fut fils d'Achaz & pére de Halemeth. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 36. Il eſt auſſi appellé Jahra, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 42.

* JEHOHADDAN, JOADDAN & JOADAN, eſt la mére d'Amazias ou Amatsja, Roi de Juda. * II ou IV *Rois, ch.* 14. *v.* 2. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 1.

JEHOJADAH. *Voyez* JOJADA.

JEHOJAKIM, fils du Roi Joſias. *Voyez* JOACHIM.

JEHOJARIB. *Voyez* JOARIB.

JEHONATHAN. *Voyez* JONATHAN.

JEHOSCEBAH. *Voyez* JOSABA.

JEHOTSADAK. *Voyez* JOSEDECK.

JEHOVA, eſt le grand nom de Dieu, qu'on appelloit ordinairement *Tetragrammaton*, parce qu'il eſt compoſé de quatre lettres dans la Langue Hebraïque. Les Juifs le nomment *Schem hammephoraſch*, c'eſt à dire, *nom à expliquer*, parce qu'ils n'en ſavent point la prononciation, & qu'ils l'expliquent par le nom *Adonai*, *Seigneur*: c'eſt pourquoi ils ne liſent jamais ce nom *Jehova*, mais ils liſent toujours *Adonai* en ſa place. Il ſemble même que les Septante, qui ont été ſuivis par les Auteurs du Nouveau Teſtament, ayent lu de la même maniére: car ils liſent *Kyrios*, *Seigneur*, bien que le mot Hébreu, ſelon ſon étymologie, ſignifie *qui eſt*, étant tiré du verbe *hava*, *être*; & il eſt diſtingué des autres noms de Dieu, en ce qu'il marque ſon eſſence; au lieu que les autres ne marquent que quelques-uns de ſes attributs. Les Juifs ont une ſi grande vénération pour ce ſaint nom, qu'il leur eſt défendu, ſur peine de la vie, de le prononcer. Il n'y avoit autrefois que le Souverain-Sacrificateur qui pût le prononcer une fois ſeulement par an, dans la bénédiction ſolemnelle du peuple en la Fête des pardons. On peut voir

voit là-dessus Buxtorf, dans son Dictionaire de la Langue Hébraïque, où il cite plusieurs Livres des Juifs touchant ce nom, auquel ils attribuent la vertu de faire de grands miracles quand il est bien prononcé. C'est en ce sens qu'ils disent que Moïse fit tous ses miracles par le nom *Schem hammephorasch*. Les Docteurs même du Talmud, qui ne nient pas les miracles faits par Jésus-Christ, disent qu'il les a aussi faits par la vertu de ce même nom qu'il avoit pris dans le Temple, & qu'il avoit enfermé dans sa peau. Ils rapportent dans le Talmud au Traité *Avodazara*, l'Histoire d'un certain R. Chavina, qui fut condamné à être brûlé, pour avoir prononcé le nom de *Jehova*. Dans la Misna, au Traité *Joma*, il est rapporté que le peuple se prosternoit en terre, lorsqu'il entendoit le Grand-Sacrificateur prononcer ce nom. Les Docteurs Cabalistes y ont trouvé de grands mystères, dont ils parlent dans leurs Livres. Les anciens Péres de l'Eglise en font mention. Eusébe, dans sa *Préparation Evangélique*, & Théodoret dans ses *Questions sur l'Exode*, reconnoissent qu'il étoit défendu au peuple Juif de le prononcer. Joséphe, qui étoit de race de Sacrificateurs, témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. Il paroît par des fragmens, qui nous restent des Hexaples d'Origéne, où l'Hébreu étoit écrit en caractéres Grecs, qu'il avoit écrit *Adonai* dans tous les endroits où il y a *Jehova* dans l'Hébreu : ce qui confirme la prononciation des Juifs d'aujourd'hui. On ne voit point aussi que saint Jérôme se serve de ce mot *Jehova*, dans sa Version de la Bible, ni dans ses Ouvrages; il suit les anciens Interprétes Grecs, traduisant pour l'ordinaire *Dominus*. Les Juifs Massorétes, qui ont ajoûté les points voyelles au texte Hébreu de la Bible, ont marqué ce mot avec d'autres points que ceux qui lui pouvoient convenir : ce qui montre, ou qu'ils en ont ignoré la véritable prononciation, ou qu'ils l'ont voulu cacher en substituant d'autres voyelles. Il est constant néanmoins que ce nom a été autrefois prononcé avec des voyelles qui lui étoient propres, & nous en voyons même des preuves dans les anciens Auteurs. Diodore de Sicile, & quelques autres Ecrivains Payens, ont remarqué que le Dieu des Juifs étoit appellé *Jao*. Ce même mot *Jao* se trouve aussi dans les Ouvrages de saint Irénée, de Clément Alexandrin, & de Théodoret. Ce dernier a observé dans ses Questions sur l'Exode, que les Juifs prononçoient *Jao*, & les Samaritains *Jave*. *Voyez* le Commentaire Philologique sur l'Exode, *ch.* 4 & 6, où l'on soutient aussi qu'il faut lire *Jahovah*, & que ce mot signifie celui qui est la cause de l'existence, ou *qui fait exister ce qu'il veut*. * Simon.

JEHOUDA, fils de Sagivan, surnommé *Al Farsi*, a composé une Préface fort élégante, sur le Livre intitulé *Cabbala ve Dammah*, laquelle se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N. 1220. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

JEHOUDA, al Mosleman, Juif Apostat & Musulman, est Auteur d'un Recueil d'Alphabets feints & superstitieux, intitulé *Ketab Almenvar, le Livre des lumiéres.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEHU, dixiéme Roi d'Israël, fils de Josaphat & petit-fils de Namsi ou Nimsçi, fut sacré l'an 3151 du Monde, & 884 avant Jésus-Christ, selon l'ordre de Dieu, par un Disciple d'Elisée, pour être Roi d'Israël, & pour exterminer toute la Maison d'Achab, ce qu'il exécuta peu de tems après. Car ayant appris que Joram Roi d'Israël étoit venu à Jezrahel ou Jizrehel pour se faire traiter des blessures qu'il avoit eues en combattant contre Hazael, Roi de Syrie, il marcha vers cette ville & tua Joram d'un coup de fléche qui lui perça le cœur, & fit jetter son corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, qu'Achab avoit fait mourir. Jéhu donna ordre à ses Soldats de tuer aussi Achazja ou Ochozias, Roi de Juda, ce qu'ils exécutérent ponctuellement. Jezabel ou Izebel femme d'Achab ayant appris l'arrivée de Jéhu, se farda, & ayant insulté ce Prince par la fenêtre, il commanda aux Eunuques qui étoient auprès d'elle de la jetter en bas: ce qui fut exécuté sur le champ. Jéhu ordonna à ses gens d'ensevelir le corps de cette cruelle Princesse; mais on n'en trouva plus que le crane, les piez & l'extrémité des mains. Jéhu donna ordre aux principaux de la ville de Samarie de couper les têtes des 70 fils d'Achab qui y demeuroient : ce qui ayant été exécuté, il fit mourir tout ce qui restoit de la Maison d'Achab & tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec ce Prince. Il vint ensuite à Samarie, où il rencontra quarante-deux fréres d'Ochosias qu'il fit mettre à mort. Après ces exécutions, pour exterminer plus aisément tous les Prêtres de Baal, que Jezabel avoit tant favorisez, Jéhu feignit de vouloir beaucoup plus honorer Baal que cette Princesse n'avoit jamais fait. Il exhorta tous les Prêtres de cette Idole de s'assembler, sans qu'il en manquât un seul: & lorsqu'ils furent tous dans le Temple, il les fit tuer par ses Soldats, & fit briser la statue de Baal. Dieu loua lui-même ce zéle de Jéhu; mais ce Prince, qui parut si zélé à exécuter les ordres de Dieu, tomba malheureusement dans l'Idolatrie: aussi Dieu l'en punit par Hazaël, Roi de Syrie, qui ravagea ses Provinces. Il mourut lui-même après avoir regné 28 ans, en 3179 du Monde, & 856 avant Jésus-Christ. * II ou IV *Rois*, *ch.* 9. & *suiv.* II *Chron. ou Paralip. ch.* 22. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. Torniel, *A. M.* 3150. 3151. 3178.

JEHU, Prophéte du Seigneur, fils d'Hanani, avertit Baasa ou Bahasça, Roi d'Israël, de tous les maux qui arriveroient à sa Maison. Nous lisons dans la Vulgate que Baasa irrité de cette prédiction tua ce Prophéte. Mais comme ces paroles ne se trouvent point dans l'Hébreu, dans le Chaldéen, dans les Septante, ni même dans quelques exemplaires Latins, quelques Auteurs croyent que ce fut plutôt Ela, fils de Baasa, qui le fit mourir au commencement de son régne, vers l'an du Monde 3105, & 930 avant Jésus-Christ; mais les autres ne sont pas de ce sentiment, se fondant sur ce qu'un Prophéte de ce nom écrivit les Actes de Josaphat. Il est vrai que d'autres assurent qu'il y en a eu deux de ce nom. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. Les Curieux verront le dénouement de cette difficulté, & l'explication de l'Ecriture, dans les Interprétes, & dans Torniel sous l'an 3095 du Monde, *n.* 8.

JEHU, fils de Rohoam. *Voyez* JEHUS.

* JEHU, fils d'Obed, pére d'Azarias ou Hazaria. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 2. *v.* 38.

* JEHU, fils de Josçibja, fut l'un de ceux qui furent nommez pour être les principaux en leurs familles. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JEHU, Benjamite de Hanatoth, fut l'un de ceux qui se retirérent vers David, dans le tems qu'il étoit persécuté de Saül. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* JEHUBBA, troisiéme fils de Sçomer ou Sçémer de la Tribu d'Aser. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 7. *v.* 34.

* JEHUD, JUD ou JUDDI, ville dans le païs de Chanaan, du partage de la Tribu de Dan. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 45.

JEHUDA ou BEN-DAVID-FESSEAN, surnommé *Hisma*, Rabbin, vivoit dans le XI siécle & fut le premier Grammairien Hébreu d'Occident, selon Génébrard, qui met encore dans le XII siécle un JEHUDA, Lévite Hébreu. * Génébrard, *en sa Chron.*

* JEHUDI, fils de Nethanja, fut député de la part de Jehojakim Roi de Juda, pour aller querir le Livre des Propheties de Jérémie, que Baruc avoit lu au peuple le jour d'auparavant. Il eut aussi ordre d'en faire la lecture au Roi, & aux Grands de la Cour; mais à peine en eut-il lu trois ou quatre Chapitres, que le Roi le déchira & le jetta dans le feu, sans qu'aucun se mît en devoir de l'en empêcher. * *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 14, 21 & 23.

* JEHUS, troisiéme fils de Scimhi, de la Tribu de Lévi & de la famille de Guerçon. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

* JEHUS, fils d'Esaü & d'Aholibama. * *Genèse*, *ch.* 36. *v.* 5.

* JEHUS, fils de Bilhan, de la Tribu de Benjamin. * I *Chron. ou Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

* JEHUS, fils d'Hesek. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 8. *v.* 39.

JEHZERA. *Voyez* JEZRA.

JEK. JEL.

* JEKAMHAM, quatriéme fils d'Hébron, fils de Kéhath de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* JEKAMJA, fils de Salathiel, & petit-fils de Jechonias Roi de Juda. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 3. *v.* 18.

* JEKAMJA, fils de Sçallum & pére d'Elisçamah, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 2. *v.* 41.

* JEKUTIEL, fils d'Esdras & de Jehudija, & pére de Zanoah, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq. ou Paralip. ch.* 4. *v.* 18.

JELPHE ou JULPHA. *Voyez* ZULFA.

JELTSCH ou GOLTZSCH, château fortifié, situé à la rive droite de l'Oder entre Breslau & Brieg dans la Silésie.

JEM.

JEMEN. *Voyez* ARABIE HEUREUSE.

* JEMIMA, est le nom que Job donna à la premiére fille qu'il eut après son rétablissement. Ce nom qui vient d'un mot Hébreu, qui signifie *les jours*, lui fut donné, parce qu'elle étoit d'une excellente beauté. * *Job*, *ch.* 42. *v.* 14. Simon, *Dictionaire de la Bible.*

* JEMINI, c'est à dire le païs des Benjamites. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4.

JEMINI, riviére d'Asie. *Voyez* GEMENE.

JEMLA. *Voyez* JIMLA.

JEMMINGUE, village situé sur la riviére d'Ems dans l'Oost-Frise, remarquable par la victoire que le Duc d'Albe remporta sur le Comte Louis, frére du Prince d'Orange. Cette victoire couta cher à quantité de personnes qui ne s'étoient pas trouvées au combat, car le Vainqueur se rendit incessamment dans les villes d'Amsterdam, d'Utrecht & de Bois-le-Duc, où il laissa d'affreuses marques de sa cruauté. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 169.

JEMNA. *Voyez* JIMNA.

JEMNAA. *Voyez* JAMNIA.

JEMPING, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la Province de Fokien, & son territoire qui est fort montagneux renferme six autres villes. * Baudrand.

JEMPTERLAND ou JEMPTIE, que les Ecrivains Latins nomment *Jemptia*, Province autrefois dépendante de la Norwége, sous la domination du Roi de Danemarck, appartient présentement à celui de Suéde, depuis la paix concluë à Bromsbroo l'an 1645. Il n'y a point de ville considérable dans la Province, mais trois châteaux seulement, qui sont Remfund, Docre & Lith. Elle a l'Angermanie à l'orient, l'Helfingie au couchant, la Médelpadie au midi, & la Norwége au septentrion. * Sanson. Baudrand.

* JEMUEL, fils aîné de Siméon l'un des douze Patriarches. * *Genèse*, *ch.* 46. *v.* 10.

JEN.

IENA, IENE ou IESNE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENA, ville de la Haute Saxe. *Voyez* JENE.

JENCKOPING. *Voyez* JENKOPING.

JENDE ou PAJENDE, *Jendus*, ou *Pajendus Lacus*, grand Lac de la Finlande en Suéde, dans la Tavasthie, aux confins de la Savolaxie & de la Carélie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IENDO, ville capitale du Japon, dans l'Isle de Niphon. *Voyez* IEDO.

IENE, ville de la Thuringe, située sur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, mais environnée de montagnes, est fameuse à cause de son Université. Il est très incertain qui a fondé la ville de Iene. Quelques-uns disent que ce furent les *Thuringeons*; d'autres les *Sueves* & les *Hermundures*; d'autres enfin soutiennent, avec plus de vraisemblance, que Iène fut batie par les *Sorbes* & les *Vandales*, qui ont demeuré dans les environs de Iène & qui ont bâti plusieurs villages qui sont autour de cette ville, comme *Closewitz*, *Gesebwitz*, *Ossmaritz*, *Cunitz*, *Nerickwitz*, *Lœbnits*, &c. Il y a même apparence que la jonction de plusieurs villages donna naissance à la ville; car il est certain que les fauxbourgs de Iéne étoient autrefois des villages, & que dans les vieilles Chartres ils sont encore nommez par leurs anciens noms. Iéne eut autrefois divers maîtres. Elle appartint d'abord aux Marquis de Misnie; & *Eccard* II, qui tua Siffride Comte de Nordheim en 1002, est enterré à Iéne. Les Comtes de *Lobdaburg* & leurs Descendans les Comtes d'*Arnshaug*, eurent dans la suite la moitié de Iéne. *Frédéric* Marquis de Misnie épousa en 1301, Adélaïde, Comtesse d'Arnshaug, & acquit ainsi de nouveau un quart de la ville. En 1315, il acheta l'autre quart des Seigneurs d'Elsterburg & d'Arnshaug, de sorte que Iene appartint derechef entiérement aux Marquis de Misnie. *Frédéric le Belliqueux* ayant partagé en 1411, avec *Guillaume* son frére cadet, celui-ci eut Iéne en partage; mais en 1423, ils firent un échange par lequel la ville & le ressort de Iéne parvint à l'Electeur *Frédéric*, & la ville de Leipsic à *Guillaume*. *Sigismond*, second fils de l'Electeur Frédéric, eut ensuite Iéne, & après lui *Guillaume le Vaillant*, qui épousa *Anne*, fille de l'Empereur Albrecht en 1446. Après la mort de Guillaume, Iéne tomba à l'Electeur *Frédéric le Debonnaire*, & celui-ci étant mort cette ville appartint à la branche Ernestine. En 1548, l'Electeur Jean-Frédéric y établit une Académie, & après avoir obtenu pour elle les priviléges de l'Empereur en 1558, il l'érigea en Université. Quelque tems après on y établit aussi une Cour de Justice & un Conseil Aulique. Iéne appartient aujourd'hui à la Maison de *Saxe-Eisenach*. Cette ville n'est pas fort grande; on y voit le Palais du Prince, trois Eglises, la Bibliothéque de l'Université & un Cabinet de médailles. La ville de Iéne souffrit beaucoup dans la guerre de 30 ans, ayant été pillée tantôt par les Suédois & tantôt par les Impériaux. La peste y régna en 1578 & en 1636. La premiére fois on transfera l'Université à *Saalfeld*. En 1660, il y eut à Iéne une Rebellion causée par les Etudians; mais les Chefs ayant été tuez en partie, & en partie emmenez, tout fut bientôt calmé. * Ditmarus. Beyeri *Geographus & Architectus Jenensis*. Sagittarii *Hist. Templ. Jen.* Pfefferkorns *Merckwürdigkeiten der Landschaft Thuringen*. Mulleri *Annal. Saxon.* Olearii *Synt. Rer. Thur.* *Dict. Allemand.*

JENE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENEKOPING. *Voyez* JENKOPING.

* JENGAN, ville de la Chine, est la huitiéme de la Province de Xansi, & elle a dix-huit autres villes sous sa jurisdiction, qui est un païs fort montagneux. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENGAPOUR. *Voyez* JENUPAR.

JENISCEY, JENISCEA, JENISEA ou JENEY, fleuve de la Moscovie septentrionale, dans la Loppie, près des peuples, dits *Tingoëses*. A l'orient, il a de grandes montagnes, & au couchant une grande plaine fertile. On dit que son cours est presque pareil à celui de l'Oby, & qu'au Printems il inonde environ soixante & dix lieues de païs. * *Consultez* Isaac Massa & Baudrand, *in Lex. Geogr.*

JENISCHIUS, (Paul) né à Anvers le 17 Juin 1558, étoit savant dans les Langues. Il composa un Livre intitulé *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son païs. Son exil dura plus de 50 ans: il le supporta tranquillement jusqu'à la fin de sa vie, s'occupant à la Musique, à la Méchanique & à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Stutgard le 18 Décembre 1647. * Jean-Valentin-André, *dans sa 190 Lettre.* Bayle, *Dict. Crit.*

* JENISEISKOY, ville de Moscovie sur le fleuve de Jeniscea. Dans la Carte d'Asie, dressée sur les Mémoires de M. Witzen Bourguemestre d'Amsterdam, & publiée par Allard, elle est placée vers le commencement du 66 degré de latitude, sous le nom de Teniseiskoy. Cette ville porte aussi dans quelques Cartes le nom de *Jenisem*, comme dans la Carte de Moscovie dressée sur les Mémoires du même M. Witzen, par Frédéric de Wit, où elle est mise vers la fin du 64 degré de latitude. Enfin dans la Carte de M. Everard Ysbrants Ides publiée par Halma, elle est appellée *Jeniscia*, & se trouve vers la fin du 57 degré de latitude.

JENIZZAR, anciennement *Pheræ*, petite ville ou bourg de la Thessalie en Gréce. Il est vers le Golfe de Salonichi, entre la ville de Larisse, & celle de Démetriade. * Maty, *Diction. Geogr.*

JENIZZAR, ville de la Gréce située dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'Orient méridional. Quelques Géographes croyent qu'elle a été bâtie sur l'ancienne Pella, lieu de la naissance d'Alexandre *le Grand*. * Maty, *Dict. Geogr.*

JENKOPING, JENEKOPING ou JONEKOPING, *Jenekopia*, ville de Suéde dans le Smaland, Province de l'Ostro-Gothie. Elle est située au midi du Lac de Weter, & est toute batie de bois. * Baudrand.

JENO ou GENO, place forte de Hongrie dans le Comté de Czongrad, est située près de la rive droite de la riviére de Feyerkéres, au midi du Grand-Varadin, dont elle est éloignée d'environ six lieues. En 1693, elle fut prise sur les Turcs par le Prince Charles-Thomas de Lorraine qui commandoit les troupes Impériales dans l'absence du Général Heusler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JENPING, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la Province de Fokien; & son territoire qui est fort montagneux, renferme six autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENSON, (Nicolas) célébre Imprimeur François. *Voyez* JANSON.

JENTIVES, sorte de Payens dans les Indes, & principalement dans le Royaume de Golconde, & dans celui de Cambaye. Ils croyent un seul Dieu & l'immortalité de l'ame, mais ils admettent aussi la Métempsychose; c'est pourquoi ils abhorrent l'effusion du sang & le meurtre des animaux, de peur de tuer leur pére, ou quelqu'un de leurs parens. Ce sont des gens idiots, qui se rapportent de leur Religion à leurs Bramens, ou Docteurs. * Mandeslo, *tome* 2. Olearius.

JENUPAR, ville & Royaume des Indes, dans la Presqu'Isle de deçà le Gange, & dans les Etats du Grand-Mogol. La ville est sur la riviére de Coul, presque au pié des montagnes, entre Delli & Labor. Outre cette ville, il y a encore celle de Nicondat, & quelques autres. * Sanson.

JEP.

JEPES, est un bourg d'Espagne dans le Territoire de Toléde. Il a donné son nom à Antonio de Jepès & à Diégo de Jepès.

JEPHLETI, ville de Palestine située entre les Tribus d'Ephraïm & de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 16. *v.* 3.

JEPHONE. *Voyez* JEPHUNNE.

JEPHTA, ville. *Voyez* JIPHTAH.

JEPHTAEL. *Voyez* JIPHTAHEL.

JEPHTE, neuviéme Juge des Hébreux, succéda en cette charge à Jaïr. Il étoit fils d'une concubine & de Galaad, dont les fils ne l'avoient pas voulu reconnoître. On dit qu'alors il se retira dans un païs que l'Ecriture appelle *Tob*, où il fut Capitaine d'une troupe de Brigands. Les Juifs accablez par les Ammonites, eurent recours au courage de Jephté, qui assembla un grand nombre de troupes, marcha contre les ennemis du Peuple de Dieu, l'an du Monde 2847, & avant Jésus-Christ 1188, & fit vœu, s'il remportoit la victoire, de sacrifier la premiére chose qu'il rencontreroit en retournant chez lui. Il défit les Ammonites: mais il eut bientôt sujet de se repentir de la témérité de son vœu, car lorsqu'il retournoit en sa maison, sa fille unique que Philon Juif appelle *Seila*, vint au devant de lui, transportée de joye. Jephté au desespoir lui declara son vœu. Elle l'exhorta de l'accomplir; & en effet, au bout de deux mois, qu'elle demanda pour pleurer sa virginité, il s'en acquitta aux dépens de la vie de cette fille. Ceux de la Tribu d'Ephraïm s'offensérent de ce que Jephté ne les avoit pas menez à la guerre, & après en avoir témoigné leur chagrin, ils se revoltérent contre lui. Jephté en tua quarante-deux mille, & après avoir gouverné les Israëlites pendant six ans, il mourut l'an du Monde 2854, & avant Jésus-Christ 1181. * *Juges*, *ch.* 11. 12. Joséphe, *l.* 5.

☞ Les anciens Péres sont fort partagez sur le droit, & sur le fait de ce vœu si extraordinaire de Jephté. Les uns jugent qu'il étoit téméraire, & qu'il fut accompli injustement. Les autres croyent qu'il fut agréable à Dieu, & fait par ce mouvement de son esprit, dont l'Ecriture Sainte dit que ce Juge étoit rempli: & saint Paul le met au rang de ceux dont il exalte la foi. Il y en a aussi eu qui se sont persuadé que la fille de Jephté ne fut point sacrifiée, & qu'on ne fit que l'enfermer dans une maison particuliére, où elle garda une perpetuelle virginité; mais il est plus sûr de dire que le vœu fut accompli à la lettre. Les filles d'Israël avoient coutume de s'assembler toutes les années, & de pleurer pendant quatorze jours la mort de cette fille. On peut consulter les Commentateurs de l'Ecriture sur cette question. Au reste, Agamemnon vivoit dans le même tems, & quelques Auteurs ont prétendu que l'Histoire du sacrifice de sa fille Iphigénie pour le salut de l'Armée des Grecs, n'est qu'une imitation de celui de Jephté. * *Voyez* la Dissertation de Louis Cappel *de voto Jephtæ*, qui est à la fin de ses Remarques sur le Nouveau Testament.

JER.

* JERAH, quatriéme fils de Joktan, qui l'étoit d'Héber, descendant du Patriarche Sem. * *Genese*, *ch.* 10. *v.* 26.

JERAHMEEL, fils de Hetsron de la Tribu de Juda. Il eut deux femmes; la premiére nommée Achija lui enfanta Ram, Buna, Oren, & Otsem; & la seconde, nommée Hatara, lui enfanta Onam. Jerahméel donna son nom à une contrée de la Judée, dans laquelle David feignoit de faire des courses, tandis qu'effectivement il ravageoit les terres des Philistins. C'étoit du tems qu'il étoit refugié chez le Roi Achis. * I *Cron.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 25 & 26. I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 27. *v.* 10.

* JE-

* JERAHMEEL, fils de Kis, de la famille Sacerdotale d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. v. 29.

* JERAHMEEL, fils de Hammelec, fut un de ceux à qui Jéhojakim Roi de Juda donna ordre de se saisir de Jérémie le Prophète & de Baruc son Sécretaire, mais ils ne purent les trouver. * *Jérémie, ch.* 36. v. 26.

JERALA. *Voyez* JIDEALA.

JERAMEEL. *Voyez* JERAHMEEL.

IERAPOLI. *Voyez* HIERAPOLIS.

JERBEY ou IREBEY, étoit anciennement une petite ville de la Grande Bretagne. Maintenant ce n'est qu'un village situé dans le Comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carlile vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERCON. *Voyez* JERICON.

* JEREMAÏ, fils de Hasçum, Juif, qui fut obligé de renvoyer sa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 10. v. 33.

JEREMIE, Prophète, de famille Sacerdotale, fils du Prêtre Helcia ou Hilkija, natif d'Anathoth ou Hanathoth, ville des Lévites dans la Tribu de Benjamin, proche de Jérusalem, commença à prophétiser la treizième année du régne de Josias, c'est à dire, l'an du Monde 3406. & 629 avant Jésus-Christ; mais les maux dont Jérémie & la Prophétesse Hulda ou Holda menacérent les Juifs, n'arrivérent pas du tems de ce Roi. Lorsque la prophétie fut montrée à Joakim ou Jéhojakim, que le Roi d'Egypte avoit mis sur le thrône de Juda, ce Prince outré du malheur qu'on lui prédisoit, déchira cet écrit avec un canif, & le jetta au feu; mais Dieu commanda au Prophète d'écrire ces mêmes menaces dans un autre volume, & d'y en ajoûter encore plusieurs autres. Cependant cette sainte liberté, que l'Esprit de Dieu qui l'animoit lui fit prendre, l'exposa aux persécutions des Juifs. Il fut mis deux ou trois fois en prison; & les Courtisans de Sédécias ne pouvant souffrir que malgré sa captivité, il reprochât continuellement aux Juifs leurs désordres, & leur annonçât les malheurs qui les menaçoient, le jettérent dans une basse-fosse remplie de boue. Il y auroit été sans doute étouffé, si un Ethiopien nommé *Abdémélech*, que son mérite avoit avancé auprès de Sédécias, n'eût obtenu de ce Roi, de retirer le Prophète du lieu où on l'avoit plongé. Ensuite la ville de Jérusalem fut prise en l'an du Monde 3429, & 606 avant Jésus-Christ, par les Babyloniens, comme Jérémie l'avoit prédit. Nabuzardan ou Nebuzar-Adan, Général de l'Armée de Nabuchodonosor ou Nebucadnetzar, donna au Prophète la liberté ou d'aller à Babylone, pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le Prophète aima mieux demeurer en Judée, pour conserver le peu de Juifs qui y étoient demeurez. Il donna de bons avis à Guedalia ou Godolias, qu'on laissoit Gouverneur en Judée; mais ce dernier les ayant négligez, fut tué avec ceux de sa suite. Depuis, les Juifs, qui craignoient la fureur du Roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, & fut enfin contraint de les suivre, avec son Disciple Baruch. En Egypte il leur reprocha leur Idolâtrie, avec son zéle & sa constance ordinaire: de sorte que ne pouvant plus souffrir ses justes reproches, ils le lapidérent dans la ville de Taphné ou Taphnés, l'an du Monde 3445, & 590 avant Jésus-Christ. Ce Prophète eut l'avantage d'être sanctifié dès le sein de sa mére, comme il l'écrit lui même. Saint Epiphane dit que les Egyptiens avoient une grande confiance en sa protection, & qu'ils honoroient particuliérement son tombeau. Ce qui est très opposé à la pensée de divers Auteurs anciens, & sur-tout de saint Victorin Martyr, qui ont cru qu'il n'étoit pas encore mort, & que Dieu le réservoit pour combattre l'Antechrist à la fin du Monde. La Prophétie de Jérémie contient cinquante & un Chapitres. Les Chapitres L. & LI contiennent une prédiction de tout ce qui devoit arriver en la ville de Babylone. Le Chapitre LII n'est point de Jérémie, dont la Prophétie est terminée à la fin du Chapitre LI par ces mots: *Jusques ici, sont les paroles de Jérémie.* Il est plutôt de Baruch, ou d'Esdras. Les Lamentations qui suivent, faisoient autrefois partie du Livre de Jérémie. Le style de ce Prophète, si nous en croyons le témoignage de saint Jérôme, est simple dans ses paroles, & majestueux dans le sens; mais cette simplicité de paroles ne nous paroit point à présent: l'expression est forte & sublime. On lui attribue encore quelques autres Livres. Dans le VI & VII siécle, il y avoit un grand concours de peuple dans l'endroit où on croyoit que le corps de ce Prophète avoit été enterré, & dans ceux où on prétendoit posséder quelques-unes de ses Reliques. Mais toutes les relations de ces tems-là sont si fabuleuses qu'il n'est pas sûr de s'y arrêter. En Occident on s'est réglé sur les Grecs pour le jour destiné à honorer la mémoire de ce Prophète, qui se trouve marqué au premier de Mai dans les Martyrologes Latins, à l'exception des plus anciens qui portent le nom de saint Jérôme. Il n'y a point d'endroits en Occident, où le culte de Jérémie soit plus célébre qu'à Venise, où il y a une Eglise dédiée sous son nom, & où on célébre sa Fête, même dans la Cathédrale. On se vante à Prague d'avoir des Reliques de ce Prophète, que l'on dit avoir été tirées de Venise. Il y avoit autrefois un autre Prophète *Jérémie* dont parle Origéne, où l'on trouvoit ces paroles citées dans l'Evangile, *Appenderunt mercedem meam*, &c. Mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un Ouvrage Apocryphe dont les Nazaréens se servoient. * Saint Jérôme, *in caput* 27. *Matthæi.* Saint Epiphane, *de Vitis Prophetarum.* Saint Jérôme. Saint Augustin. Joséphe. Les Interprétes. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints de l'Anc. Test. le premier de Mai.*

* JEREMIE de la ville de Libna ou Lobna, fut pére d'Hamutal ou Amital, femme de Josias Roi de Juda & mére de Joachas & de Sédécias. * II ou IV *Rois, ch.* 24. v. 18.

* JEREMIE, nom de trois braves dans les Armées de David. Il en est fait mention, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. v. 4. 10. & 13. Les deux derniers étoient de la Tribu de Gad, & abandonnérent le parti de Saül pour se ranger de celui de David, qu'ils allérent trouver à Tsiklah & à qui ils rendirent de grands services.

* JEREMIE, homme très vaillant de la Tribu de Manassé & Chef de sa famille. * I *Chron.* ou *Paralip, ch.* 5. v. 24.

JEREMIE, I de ce nom, Patriarche Grec de Constantinople vers l'an 1520, étoit Archevêque avant que d'être élevé à cette dignité, dans laquelle il succéda à Théolepte. L'année suivante il alla à Jérusalem visiter le sépulcre de Jésus-Christ, & vit naître la division entre les Clercs qui l'accompagnoient. Une partie revint à Constantinople, & mit un certain Joannic en la place de Jérémie; ce qui se fit sans peine, par la promesse qu'on fit au Grand-Seigneur de lui payer plus de tribut que celui-ci ne lui en payoit. Jérémie étant de retour fit si bien qu'il fut continué, & que son Compétiteur fut chassé. Ibrahim, Grand-Visir de Solyman, qui étoit son ami, le servit utilement dans cette affaire. On dit que le Prince Turc le vouloit obliger de lui payer le surplus du tribut que Joannic lui avoit offert, & que Jérémie aima mieux quitter la Chaire Patriarchale, que de s'obliger à cela; mais les Grecs, qui étoient charmez de la modestie & de la douceur de leur Prélat, s'opposérent à son dessein, & payérent avec joye le surplus du tribut pour lui. Depuis il évita un coup bien fâcheux pour ses peuples, que les Turcs vouloient chasser des villes, qui avoient résisté opiniâtrement aux armes Ottomanes. Ce Patriarche mourut en 1545. * Emmanuel Malaxes, *l.* 2. *Turco-Græc.* Genebrard & Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal.*

JEREMIE II, Métropolitain de Larisse, fut mis à l'âge de trente-six ans sur le Siége Patriarchal des Grecs en 1572, quelque tems après que Métrophanes en eut fait une abdication volontaire. Les Grecs en parlent comme d'un Prélat de grande érudition & de bon sens. Les Luthériens firent présenter à Jérémie, par le moyen d'un homme de leur Secte, qui étoit à Constantinople à la suite de l'Ambassadeur de l'Empereur, la Confession de *Foi* d'Ausbourg: & tâchérent de l'attirer à leur parti. *Ce fut inutilement: ce Patriarche combattit leurs* erreurs, & de bouche, & par écrit. *Son Ouvrage fut traduit* en Latin, sous le nom de *Censura Orientalis Ecclesiæ*, par Stanislas Socolvius, qui répondit à l'Ouvrage nommé *Spongia*, que Jean-Baptiste Fikler avoit écrit contre le sien. Cependant les Luthériens, indignez contre Jérémie, firent si bien par leurs intrigues à la Porte, qu'il fut chassé. Ce Prélat fut bientôt rétabli, & reçut la réformation du Calendrier, faite par les soins du Pape Grégoire XIII, auquel il se soumit. Ses envieux l'accusérent auprès du Grand-Seigneur, d'avoir commerce de Lettres & d'amitié avec le Pontife Romain; & par ordre de ce Prince, il fut mis en prison, & envoyé en exil vers l'an 1585. On assure que Grégoire XIII n'oublia rien pour lui faire rendre la liberté, dans le dessein de le faire Cardinal. * Emmanuel Malaxes. Possevin, & d'autres citez par Sponde, *in Annal.*

JEREMIEL. *Voyez* JERAHMEEL, fils de Hammelec.

JERENA. *Voyez* GERENA.

JERESCHLAW, ville capitale de la Province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Russie. *Elle est située sur la rivière du Wolga, à peu près au nord-est de la ville de Moscou*, & à une distance presque égale de Vologda & de Pereschlaw. Il se fait dans cette ville un fort grand négoce, principalement de cuirs de Moscovie, *qui s'y préparent* en si grande quantité que non seulement toute la Russie en est fournie, mais aussi plusieurs autres païs de l'Europe. La Province de Jéreschlaw a titre de Duché. C'est un païs de grande étendue & très fertile, sur-tout le long du Wolga. Elle avoit été donnée à des Princes Moscovites qui ne régnoient point comme Czars, & leurs Descendans la possédérent quelque tems. Ainsi c'étoit comme une Province séparée qui avoit son Souverain particulier; mais Jean Basilowitz, ayant mis ces Princes sous le joug, les dépouilla de ce Duché, ne leur laissant que quelques petits revenus, ce qui fait qu'ils se nomment Kneez ou Ducs de Jéreschlaw. * Adam Brandt, *Voyage de M. Evert Isbrun de Moscou à la Chine, ch.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JERIAS. *Voyez* JIREIJA.

* JERIBAI, fils d'Elnahan, vaillant homme de l'Armée de David Roi d'Israël. Il se trouva à la prise de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. v. 46.

JERICHO, ou, comme prononcent les Grecs, HIERICO, ville de la Palestine, bâtie par les Jébuséens, dans la Tribu de Benjamin, à soixante stades du Jourdain, & à cent cinquante de Jérusalem, étoit située au milieu d'une campagne fertile, & avoit des jardins délicieux: on lui donna le nom de *Ville de Palmes*, & on disoit en proverbe, *Plantatio Rosæ in Jericho.* Aussi on remarque encore aujourd'hui qu'au Printems, la plaine voisine de cette ville est couverte de ces plantes qu'on nomme *roses de Jéricho.* Cette plante a la forme du sureau: sa fleur est d'abord rouge, devient blanchâtre, & reste incorruptible: de sorte qu'en quelque tems qu'on la mette dans l'eau, elle s'épanouit; ensuite en étant ôtée, elle se referme comme auparavant, & cela en tout tems; mais non à certaines Fêtes particulières seulement, comme s'imagine le vulgaire superstitieux. La première ville que les Israëlites trouvérent à combattre après le passage du Jourdain s'appelloit Jéricho, où Josué qui étoit leur Capitaine avoit déja envoyé des espions pour la reconnoître. Dieu lui commanda que durant sept jours le peuple fit le tour des murs de la ville, & qu'au septiéme jour,

les

les Prêtres priffent fept trompettes, & les fiffent retentir, marchant devant l'Arche. Cela fut exécuté, & auffi-tôt les murailles de Jéricho tombérent, l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jéfus-Chrift. Dieu voulut qu'elle fût toute en anathême; ce que Jofué recommanda très particuliérement, maudiffant celui qui fongeroit à rétablir cette ville. En effet un certain homme de Béthel, nommé Hiel, qui ofa rebâtir Jéricho au commencement du régne de Jofaphat, Roi de Juda, & fous celui d'Achab, Roi d'Ifraël, fentit les effets de cette malédiction; car il perdit l'aîné de fes fils nommé Abiram, & un autre dit Ségub, comme l'Auteur du premier ou du troifiéme Livre des Rois l'a remarqué. Il eft encore fait fouvent mention de Jéricho dans les Livres des Machabées & dans l'Evangile. Le Sauveur du Monde honora cette ville par fes miracles: il y guérit un aveugle, & y logea dans la maifon de Zachée. Cette ville fut emportée par les Romains dans les guerres de Vefpafien & de Tite. Les derniers Rois de Judée avoient pris plaifir de l'orner de bâtimens magnifiques; & Hérode Afcalonite, furnommé *le Grand*, y fit fa demeure quelque tems dans un très beau Palais. Il y avoit auffi un Hippodrome, qui étoit comme une Académie Royale, où la Nobleffe avoit coutume d'exercer les chevaux au manége & à la courfe, avec un fuperbe Amphithéatre, pour y faire des Jeux publics. La plaine de Jéricho a environ neuf lieues & demie de longueur, & cinq de largeur. Jofephe affure que c'étoit le lieu où fe trouvoit le véritable Baume, duquel la ville a pris fon nom de Jericho, qui fignifie *bonne odeur*; mais on n'y voit plus les arbres qui produifoient le Baume; & il y a même peu de palmiers, parce que ces lieux ne font plus cultivez. On y trouve feulement certains arbres fauvages & épineux, entre autres le Zaçon, qui porte des prunes, dont on tire une huile, qui a des effets admirables pour toutes fortes de playes. Dans les bocages de cette plaine on trouve auffi de petites pommes toutes rondes, & de couleur de jaune doré; qui ont dedans au lieu de pepins, un noyau rond comme un pois, & qui font d'un goût affez agréable. D'autres portent des pommes peintes d'un vermillon doré, fort belles à la vue, mais dont le dedans n'eft rempli que d'une eau de mauvaife odeur; & quand elles font féches, il n'y demeure que de la graine. Il y a apparence que ce font de ces pommes que les Auteurs difent croître vers le rivage de la *Mer-Morte*, & qu'ils appellent pommes de Sodome & de Gomorrhe, lefquelles ont une couleur qui charme la vue, mais dont le dedans eft plein d'une cendre puante & amére. Aux environs de Jéricho, vers le feptentrion, eft la montagne de la Quarantaine, ainfi appellée, parce que Jéfus-Chrift y a jeuné quarante jours. Elle eft extrêmement haute & efcarpée, & il eft très difficile de monter à la caverne où Jéfus-Chrift fe retira. L'Impératrice fainte Héléne y fit bâtir une Chapelle avec un autel, fur lequel on dit quelquefois la Meffe. On y voit des Images d'Anges & de Saints en peinture, dont les couleurs font très vives. Un peu plus haut, il y a une grote peinte de diverfes figures de l'annonciation de la fainte Vierge, des Anges & des Apôtres, avec des Lettres Grèques fort anciennes, qui font un peu effacées, mais les couleurs font très éclatantes. On tient que c'eft en celle-ci que les Anges apportérent quelque nourriture à Jéfus-Chrift après fon jeûne, & après qu'il eut furmonté les tentations du Démon, dont la derniére, felon faint Matthieu, fe fit fur le faîte d'une montagne, que l'on croit être celle-ci, où le Démon porta le *Fils de Dieu* pour lui montrer les Royaumes de la Terre. Quelques-uns difent qu'il eft plus vraifemblable que *Jéfus-Chrift* étoit dans la forêt du Jourdain, *lorfqu'il* fit fon jeûne de quarante jours; puifque faint Marc dit qu'il étoit avec les bêtes, & que cette montagne n'eft pas un lieu acceffible aux animaux même fauvages, étant entiérement ftérile, fans chemin ni fentier, fans herbes ni buiffons: mais la Tradition eft contraire à leur opinion: & l'on peut dire que le pié de cette montagne étoit fréquenté par des bêtes, & qu'il pouvoit y en avoir auffi dans certains endroits de la roche, où l'on a quelquefois trouvé des piquans de porc-épics. A quatre ou cinq cens pas de cette montagne de la Quarantaine, on voit la fontaine d'Elifée, ainfi nommée parce que ce Prophête adoucit fes eaux, qui étoient auparavant améres & très mauvaifes. Elle va couler près de Jericho, puis fe divife en plufieurs petits ruiffeaux qui arrofent la campagne, & fe rendent dans le Jourdain. Jericho étoit encore affez renommée lorfque les Chrétiens fe rendirent maîtres de la Terre-Sainte; mais aujourd'hui ce n'eft plus qu'un village, habité par quelques Arabes. * *Jofué*, *ch.* 5. & 6. I ou III *Rois*, *ch.* 16. *Luc*, *ch.* 18 & 19. Jofephe, *Antiq. Judaiq. l.* 6. *c.* 1. *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *c.* 5. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teft.* Pline. Strabon. Sanfon & Ferrari. Ptolomée, *in Lexic.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

JERICON. *Voyez* MEJERCON.

* JERIEL, troifiéme fils de Tolah, & petit-fils d'Iffachar l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 2.

* JERIHOTH, feconde femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

* JERIJA ou JERIAU, fut le fils aîné d'Hébron, de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* JERIMOTH, quatriéme fils de Belah, qui l'étoit de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 7.

* JERIMOTH, fixiéme fils de Béker, qui étoit auffi fils de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 8.

* JERIMOTH ou JEREMOTH, troifiéme fils de Mufci, & petit-fils de Mérari de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 23.

* JERIMOTH, fils de David Roi d'Ifraël. Le Roi Roboam époufa fa fille; dont, par conféquent, il étoit coufin germain. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 18.

JERIMOTH, ville. *Voyez* JARMUTH.

JERIMUTH. *Voyez* JERIMOTH.

JERMIN, (Michel) Théologien Anglois, naquit à *Knowston* en Dévon le premier Novembre 1590, & étudia à Oxford dans le Collége du Corps de Chrift, dont il fut auffi reçu Membre. Il prit le degré de Maître ès Arts en 1615. Il fut fait Chapelain de la Princeffe Elizabeth, & lorfqu'elle fut mariée au Comte Palatin, il l'accompagna & prit le degré de Docteur en Théologie à Leyde. Il fut dans la fuite Chapelain ordinaire de Charles I, & Recteur de l'Eglife de St. Martin; mais en 1642, lorfque la guerre civile commença, les Presbytériens le dépoférent, après quoi il paffa une partie de fes jours dans les païs étrangers, & le refte dans un village nommé Kenfing. Le 14 d'Aout en 1659, voulant s'en retourner chez lui d'un village où il avoit prêché le matin, il tomba mort en chemin de deffus fon cheval. On vante fa candeur & fon érudition Théologique. Il a écrit, *Paraphrafes in Proverbia Salomonis*, *in folio* 1638; *Comment. in Ecclefiaftem*, *in folio*; *De Vita & Obitu Jordani*, &c. * Wood, *Antiq. Hift. Univ. Oxon.* *Dict. Allemand de Bâle.*

JERMYN ou JERMAIN, (Henri) fils de *Thomas* Jermyn de Rusbroke, dans le Comté de Suffolk, Théforier du Roi Charles I, & Grand-Ecuyer de la Reine fon époufe, conduifit cette Princeffe en Angleterre, pendant que fon époux étoit en guerre avec les Parlementaires, la fit débarquer à Burlington dans la Province d'Yorck, d'où il la mena fûrement à travers les quartiers des ennemis, près du Roi fon époux à Oxford. Tant pour ce bon fervice que pour d'autres, le Roi par fes Lettres Patentes du huitiéme de Septembre, l'an dix-neuf de fon régne, le fit Baron du Royaume, fous le titre de *Lord Jermyn, Baron de S. Edmondsbury en Suffolck.* Dans la fuite le Lord Jermyn conduifit la Reine hors du Royaume, & gouverna fa petite famille pendant feize ans, étant du Confeil privé du Roi. Il fervit le Roi Charles II, avec le même zéle pendant le foulévement des Parlementaires, & le fuivit dans tous fes voyages. Ce Prince en récompenfe de fa fidélité le créa Comte de Saint Albans dans le Comté de Hereford, par fes Lettres Patentes dattées de Breda le 29 Avril 1660, l'honora enfuite de l'Ordre de la Jarretiére, & d'une place dans fon Confeil d'Etat. En 1661, ce Milord vint en France en qualité d'Ambaffadeur extraordinaire de fa Majefté *Britannique*, & mourut à Londres fans alliance, le 12 Janvier 1684, âgé de 83 ans. * Dugdale. Imhoff, *en fes Pairs d'Angleterre.*

JEROBAAL. *Cherchez* JERUBBAAAL.

JEROBOAM, I de ce nom, Roi d'Ifraël, étoit fils de Nebath ou Nabath, de la Tribu d'Ephraïm, natif de Saréda ou Tharéda. Sa mere s'appelloit Tferuha ou Sarva. Salomon ayant connu le mérite de Jéroboam, le chargea de l'Intendance de la Maifon de Jofeph, c'eft à dire, des Tribus d'Ephraïm & de Manaffé. Le Prophête Ahias ou Ahija ayant rencontré Jéroboam tout feul dans un champ, lui prédit qu'il régneroit fur dix Tribus, & qu'il n'y auroit que celle de Juda qui refteroit à Roboam. Salomon irrité de cette prédiction, voulut faire mourir Jéroboam, pour en empêcher l'effet. Mais Jéroboam s'enfuit vers Séfac, Roi d'Egypte, & y demeura jufqu'à la mort de Salomon. Après le décès de ce Prince, arrivé l'an 3060 depuis la création du Monde, 975 avant Jéfus-Chrift, Jéroboam fe préfenta à Roboam avec tout le peuple d'Ifraël, pour fupplier ce Prince de les décharger d'une partie des impôts exceffifs qu'on levoit fur eux; & après la réponfe peu judicieufe de ce Roi, dix des Tribus fe donnérent à Jéroboam. Ainfi fe fit la divifion des Royaumes de Juda & d'Ifraël. Jéroboam établi Roi de ce dernier Etat, craignant que fi le peuple alloit à Jérufalem, il ne rentrât peu à peu dans l'obéiffance de Roboam fon Prince légitime, fit faire l'année fuivante deux Veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel & l'autre à Dan, & les fit adorer à fes Sujets, tâchant d'imiter dans le culte de ces Idoles ce qui fe faifoit à Jérufalem dans le culte du véritable Dieu. Peu après le Seigneur lui envoya un Prophête, qui parla à un des autels où étoit Jéroboam, & prophétifa qu'il naîtroit un fils de la race de David, nommé *Jofias*, qui égorgeroit fur cet autel tous les Prêtres qui y offriroient de l'encens; & que pour marque qu'il difoit la vérité, l'autel s'alloit fendre en deux à l'heure même. Cela fut accompli par Jofias, deux cens cinquante ans après cette prédiction. Jéroboam ne pouvant fouffrir la liberté de ce Prophête, étendit la main pour ordonner à un de fes Officiers de l'arrêter; mais elle fe fecha auffi-tôt. Le Prince le pria d'obtenir fa guérifon: ce qui fut fait; mais il n'en devint pas meilleur, car il mourut dans fes impiétez en l'an 3081 du Monde, & 954 avant Jéfus-Chrift, après un régne d'environ 22 ans. Son fils NADAB lui fuccéda. * I ou III *Rois*, *ch.* 11. 12. 13. & *fuiv.* II ou IV *Rois*, *ch.* 9. 10. 13. 14. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. 10. & *fuiv.* Jofephe, *Antiq. Judaiq. l.* 8. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teftam.*

JEROBOAM II, régna avec fon pere JOAS, & commença à régner feul en Ifraël l'an 3211 du Monde, & 824 avant Jéfus-Chrift. Ce Prince vaillant & heureux à la guerre, battit fouvent les Syriens, reprit fur eux tout ce qu'ils avoient occupé dans fon Royaume, & y ajoûta les villes de Damas & de Hamath: de forte que de fon tems fes Etats avoient prefque les mêmes frontiéres que du tems de Salomon. Dieu ne le traitoit pas fi favorablement pour le récompenfer de fa piété, puifqu'il étoit Idolâtre; mais pour accomplir les promeffes faites à fon grand-pere Joachas. Il mourut en la 41 année de fon régne, la 3251 du Monde, & la 784 avant Jéfus-Chrift. Après fa mort il y eut en Ifraël une anarchie de onze ans & demi. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. Jofephe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. Génébrard, *Chron. l.* 1. Torniel & Salian, *Annal. Sacr. Vet. Teftam.*

* JEROHAM, fils d'Elihu, & pére d'Elkana, qui fut pére du Prophéte Samuel. Il étoit de Ramathaïm Tſophim, dans la montagne d'Ephraïm. * *I Sam.* ou *I Rois*, *ch.* 1. *v.* 1.

JEROME, (Saint) fils d'*Euſébe*, né à Stridon, ville ſur les limites de la Dalmatie, & de l'ancienne Pannonie, vint au monde vers l'an 340 de Jéſus-Chriſt. Son pére, aprés lui avoir fait apprendre les premiers principes de la Langue Latine en ſon païs, l'envoya à Rome, où il étudia ſous le Grammairien Donat, célébre par ſes Commentaires ſur Virgile & ſur Térence. Jérôme fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres & des Langues; & il reçut le batême en cette ville. Depuis il vint dans les Gaules, & y tranſcrivit un Livre des Synodes de ſaint Hilaire de Poitiers, dont il faiſoit grande eſtime. Il paſſa quelque tems à Aquilée, où il fit amitié avec Heliodore, & l'engagea par ſon exemple à entreprendre le voyage de Thrace, de Pont, de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce, & enfin à ſe retirer vers l'an 372, dans le déſert de Syrie, où néanmoins Héliodore, qui n'étoit venu que pour l'accompagner, ne demeura guére. Saint Jérôme s'efforça de l'y rappeller par une Lettre très forte. Il fut perſécuté dans ſa ſolitude par les Orthodoxes du parti de Mélece, qui le traitoient comme s'il eût été infecté de l'erreur de Sabellius, à cauſe qu'il ſe ſervoit du mot d'*Hypoſtaſe*, comme le Concile de Rome de l'an 369 l'avoit employé. C'eſt ce qui l'obligea de venir à Jéruſalem, où il s'appliqua entiérement à l'étude de la Langue Hébraïque, afin d'acquérir une plus parfaite intelligence de l'Ecriture Sainte. Son nom étoit déja ſi célébre dans l'Egliſe, que le Pape Damaſe le conſultoit ſur ſes difficultez. Paulin d'Antioche ordonna Prêtre S. Jérôme, qui y conſentit, à condition qu'il ne ſeroit attaché à aucune Egliſe; & qu'il ne quitteroit point la profeſſion monaſtique, qu'il avoit choiſie pour pleurer, comme il dit, les péchez de ſa jeuneſſe, & pour fléchir la miſéricorde de Dieu envers lui. C'eſt ainſi qu'il parle à Pammachius, pour ſe défendre de la vexation de Jean Evêque de Jéruſalem, qui le vouloit aſſujettir à ſon Egliſe, quoiqu'il ne l'eût pas ordonné. Il eut un ſi grand reſpect pour le Sacrifice de l'Autel, qu'il ne voulut jamais l'offrir. Comme la réputation de ſaint Grégoire *de Nazianze* s'étoit répandue par-tout, ſaint Jérôme vint vers l'an 381 à Conſtantinople pour l'entendre. Il paſſa l'année ſuivante à Rome, où il fut Sécretaire du Pape Damaſe. Il publia un Livre contre Helvidius, & en mit un autre au jour, *de la Défenſe de la Virginité*, contre Jovinien; & dans le même tems il inſtruiſit beaucoup de Dames Romaines à la piété. Il eut pour Ecoliéres dans la vertu & dans les Saintes Lettres, les Saintes Marcelle, Albine, Léa, Aſelle, Paule, Bléſile, Euſtochie, & quelques autres, qui devinrent ſous ſa diſcipline des exemples de ſainteté. Ces liaiſons firent parler ſes envieux, & la médiſance s'augmenta aprés la mort du Pape Damaſe l'an 385. Car Sirice, qui lui avoit ſuccédé au Pontificat, ne fit pas autant d'eſtime de ce Saint, que ſa doctrine & ſa vertu le méritoient; ce qui l'expoſa encore aux calomnies de ceux dont il avoit repris les diſſolutions: de ſorte qu'il ſe vit contraint de ſortir de Rome pour retourner à ſa chére ſolitude, d'où il voyagea à Alexandrie pour ouïr Didyme. Lorſqu'il fut enfin de retour dans le Monaſtére de Bethléem, il ne s'occupa qu'à méditer & à écrire contre Vigilance & Jovinien. Dans un Ouvrage qu'il avoit compoſé contre ce dernier, pour relever l'état de la Virginité, il ſembloit avoir trop abaiſſé celui du Mariage. Ses ennemis en firent du bruit; le Pape même en eut mauvaiſe opinion; & ce murmure fut ſi grand, que Pammachius, ami de ſaint Jérôme, lui conſeilla de compoſer une Apologie pour défendre ſon Ouvrage. Il le fit avec ſon ſtile ordinaire, où parmi beaucoup de fleurs d'éloquence, il mêla des pointes aſſez piquantes contre ceux qui par envie ou par ignorance condamnoient les travaux de ſa plume. Il fut le premier qui écrivit contre Pélage, qu'il combat dans ſes Dialogues. Cet Héréſiarque s'en vengea, dit-on, en excitant une perſécution contre ſaint Jérôme. Il étoit ſoutenu par Jean de Jéruſalem qui n'aimoit pas ce Saint, avec lequel il avoit rompu au ſujet des Origéniſtes: ce qui cauſa auſſi la rupture de ſaint Jérôme avec Rufin, qui avoit été ſon ami intime. Théophile d'Alexandrie les racommoda, mais ce ne fut pas pour longtems. Cette diviſion de deux grands hommes, qui fut portée aux extrémitez, cauſa quelque ſcandale, & fit que pluſieurs accuſérent ſaint Jérôme de trop de chaleur. Il eut auſſi diſpute avec ſaint Auguſtin; mais ces deux grands Docteurs ne ſortirent point des bornes de la charité; & le dernier demanda même à ſaint Jérôme ſon ſentiment touchant l'origine des ames. Ce Saint mourut l'an 420, âgé de 78 ou 80 ans; mais non pas de 98 ou 99, comme d'autres l'ont cru. Nous avons ſes Oeuvres recueillies par les ſoins de Marianus Victorius; & une autre édition de Paris en 1623 en neuf tomes. Le Pére Martianay, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a depuis donné une nouvelle édition. Nous avons perdu pluſieurs Traitez de ce Saint, dont Caſſiodore fait mention, & qu'il avoit dans ſa Bibliothéque. Nous ne parlons point ici du prétendu Cardinalat de ſaint Jérôme; car cette dignité n'étoit pas encore établie de ſon tems. Sa Vie, qui a été écrite par un Auteur inconnu, eſt à la fin de ſes Ouvrages. Pluſieurs grands hommes parlent de lui, & ont écrit ſon éloge. Le P. Pétau a marqué exactement dans la Chronique qui eſt à la fin du ſecond tome de ſon Livre *de Doctrina Temporum*, la date des voyages & des principaux Ecrits de ſaint Jérôme.

☞ Saint Jérôme eſt de tous les Péres Latins, celui qui a eu le plus d'érudition. Il ſavoit parfaitement le Grec, le Latin & l'Hébreu. [M. Le Clerc a pourtant prétendu prouver qu'il n'étoit pas fort habile dans cette derniére Langue.] Ses travaux ſur l'Ecriture ſont immenſes. Il a fait une nouvelle Verſion Latine de tout l'Ancien Teſtament ſur l'Hébreu, & corrigé l'ancienne Verſion Latine du Nouveau, pour la rendre conforme au Grec. C'eſt cette Verſion que l'Egliſe Latine a depuis adoptée pour l'uſage public, & qu'on appelle *Vulgate*. Il a fait des Commentaires ſur les grands & petits Prophétes, ſur l'Eccléſiaſte, ſur l'Evangile de ſaint Matthieu, ſur les Epîtres de ſaint Paul aux Galates, aux Ephéſiens, à Tite, & à Philémon. Il a outre cela compoſé des Traitez Polémiques contre les Hérétiques Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, & contre les Pélagiens & les Origéniſtes, & des Ecrits contre Rufin; pluſieurs Lettres, dont les unes contiennent des éloges, d'autres des inſtructions morales, & la plupart des Critiques ſur la Bible. Il y a auſſi quelques Lettres hiſtoriques, & un Traité des Hommes Illuſtres, qui renferment la Vie & les Titres des Ecrits des Auteurs Eccléſiaſtiques qui avoient fleuri avant lui. Il a enfin traduit quelques Homélies d'Origéne, & la Chronique d'Euſébe qu'il a continuée. Il écrit purement en Latin, avec beaucoup de feu, de vivacité & de nobleſſe. * Marcellin, *in Chron.* Béde & Adon, *in Martyr.* Baronius, *in Annal.* Poſſevin. Riccioli. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du cinquiéme ſiécle.*

JEROME, (Saint) Ordre Religieux. *Cherchez* JERONYMITES, ou Hermites de ſaint Jérôme.

JEROME CARDIEN, Hiſtorien Grec, fut ainſi appellé, parce qu'il étoit natif d'une ville de Thrace, nommée Cardie, *Cardia* ou *Cardiopolis*, vers la CXVI Olympiade, & l'an 316 avant Jéſus-Chriſt. Il écrivit une Hiſtoire d'Alexandre, comme nous l'apprenons de Suidas, & diverſes autres Piéces alléguées par les Anciens, comme par Diodore de Sicile, Apollodore, &c. *Voyez* dans Voſſius la différence qu'on doit faire entre cet Auteur & JERÔME, dit *le Phénicien*, Gouverneur de Syrie. * Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 1. *c.* 11.

JEROME DE RHODES, Diſciple d'Ariſtote, vivoit vers le même tems que le précédent, & écrivit des Commentaires hiſtoriques, comme nous l'apprenons d'Athénée, de Plutarque, de Diogéne Laërce, &c.

JEROME, ſurnommé *l'Egyptien*, fut Gouverneur de Syrie, ſous le Roi Antiochus, comme il eſt marqué dans le Grec de Joſéphe, ou ſous Antigonus ſuivant Rufin & Gelenius; ce qui paroît plus vraiſemblable, parce que Lucien, dans ſon Traité *de ceux qui ont vécu longtems*, dit qu'*Antigone le Borgne*, fils *de Philippe, Roi des Macédoniens, combattant en Phrygie contre Seleucus & contre Lyſimaque, mourut de ſes bleſſures dans la bataille*, âgé de 81 ans, ainſi que le rapporte Jérôme, qui étoit dans ſon Armée. Lyſimaque, ſuivant le même Auteur, avoit 80 ans quand il fut tué, dix-ſept ans aprés la mort d'Antigonus; &, ſi l'on en croit Lucien, Jérôme avoit, quand il mourut, 104 ans. Tertullien, dans ſon Apologétique, le joint à Manethon & à Bérose. Ptolomée Mendéſien le nomme *Phénicien*, & lui donne la qualité de Roi de Tyr, le confondant peut-être mal-à-propos avec Hiram; ce qui lui a donné lieu de le faire Phénicien. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof. tome* 7. *p.* 77.

JEROME, Capitaine &c. *Voyez* DEMOPHON.

JEROME DE SAINTE FOY, Juif, puis Chrétien, célébre par ſa ſcience, au commencent du XV ſiécle, mourut en 1412.

JEROME DE PRAGUE, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville capitale de la Bohême, fut Diſciple de Jean Hus, & commença à publier la doctrine des Huſſites en 1408. Il étoit *Maître ès Arts* de l'*Univerſité de Paris*, & avoit ſouvent donné des marques d'eſprit & d'éloquence; mais comme il enſeignoit dans les Ecoles la doctrine que Jean Hus prêchoit dans les Egliſes, on le fit mettre en priſon. Les Péres aſſemblez au Concile de Conſtance, le citérent pour venir rendre raiſon de ſa créance. Jérôme y vint l'an 1415, dans le tems que Jean Hus y étoit priſonnier; & fit publier qu'il venoit y défendre la doctrine de ſon Maître; mais il prit d'abord la fuite. On le rencontra ſur la frontiére de Bohême, d'où il fut ramené au Concile. Il y fit abjuration le 23 Septembre 1415, & peu aprés il diſparut. On le reprit encore prés de la Bohême, & il fut conduit à Conſtance. On y fit inutilement tout ce qu'on put pour le ſauver; & parce qu'il perſiſta opiniâtrément dans ſes ſentimens, il fut livré au bras ſéculier, & brûlé comme un relaps, le ſamedi trente Mai 1416. Æneas Silvius Picolomini, ou le Pape Pie II, parle de lui dans ſon Hiſtoire de Bohême. Les Proteſtans le conſidérent comme un Martyr. * Æneas Silvius. Dubravius, *Hiſt. Bohem.* Cochlaus, *Hiſt. Huſſit. l.* 2 & 3. *Concile de Conſtance*, *Seſſ.* 6. 7. 21. Sponde & Raimaldi, *in Annal.*

☞ *Jérôme de Prague* n'étoit ni Moine ni Eccléſiaſtique, mais Bachelier & Maître en Théologie, & il avoit obtenu ce grade en 1309. Il avoit étudié à Paris, à Heidelberg, à Cologne & à Oxford, & il avoit été reçu Maître ès Arts dans les trois premiéres de ces Univerſitez. Il paſſoit pour avoir beaucoup de talens, & quoique plus jeune que Jean Hus, on diſoit qu'il avoit plus de ſcience & de ſubtilité que lui. Il ſe rendit à Conſtance le 24 Avril 1415, pour défendre la doctrine de Jean Hus, comme il le lui avoit promis. Mais ayant appris comment on agiſſoit à l'égard de Jean Hus ſon Maître, il ſe retira précipitamment à Uberlingen, d'où il demanda un ſaufconduit à l'Empereur qui le lui refuſa. Le Concile voulut bien lui en accorder un pour venir à Conſtance, mais non pas pour s'en retourner en Bohême. Jérôme ayant reçu cette réponſe, fit afficher à toutes les Egliſes de Conſtance & aux portes des Cardinaux un Ecrit par lequel il déclare, „ qu'il eſt prêt de venir à Con-
„ ſtance, pour rendre raiſon de ſa Foi, & pour répondre,
„ non en particulier & en cachette, mais en plein Concile, à
„ toutes les calomnies de ſes accuſateurs, s'offrant de ſubir

„ tou-

„ toutes les peines des Hérétiques s'il est convaincu de quelque erreur ; que c'est pour cela qu'il demande un sauf-conduit à l'Empereur & au Concile ; mais que si malgré ce sauf-conduit on lui fait quelque violence en le mettant en prison, ou autrement, tout l'Univers sera témoin de l'injustice du Concile." Cette démarche ayant été sans efficace, il forma le dessein de se retirer dans sa patrie. Le Concile expédia cependant ensuite à Jérôme de Prague un saufconduit qui portoit, „ que le Concile ayant sur-tout à cœur d'empêcher que l'Eglise ne fût entachée d'Herésie, il le cite à comparoître dans l'espace de quinze jours, pour être ouï dans la première Session qui suivra son arrivée ; que pour cet effet on lui donne, par ces présentes, un *saufconduit pour le mettre à couvert de violence, sauf néanmoins la justice, & autant qu'il dépend du Concile, & que l'exige la Foi orthodoxe.*" Si l'on en croit Reichenthal, ce saufconduit parvint à Jérôme. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté en chemin le 25 Avril, & mis entre les mains du Prince de Sultzbach. Comme il n'avoit point répondu à la citation du 18 Avril, il fut cité encore le deuxième Mai. Le Prince de Sultzbach renvoya Jérôme à Constance, suivant l'ordre du Concile ; il y arriva le 23 Mai chargé de chaîne ; il fut examiné incessamment, & protesta avoir ignoré la citation. On le conduisit ensuite dans une tour de l'Eglise de St. Paul, où on l'attacha à un poteau les mains liées au cou d'une même chaîne. Il demeura deux jours dans cette posture, jeûnant au pain & à l'eau. Il tomba malade dangereusement & demanda un Confesseur, & par ce moyen il fut un peu moins resserré. Le 19 Juillet il fut interrogé de nouveau, & au sujet de l'Eucharistie il répondit, que dans le *Sacrement de l'Autel la substance singulière du morceau de pain qui est là, est transsubstantiée au corps de Jésus-Christ ; mais que la substance universelle du pain demeure.* Il croyoit comme Jean Hus *l'Universel à parte rei.* Le onzième Septembre, Jérôme étant ouï, il se rétracta & approuva la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Le 26 Mai 1416, il condamna sa rétractation & fit cet aveu, „ Je n'ai pas honte, *dit-il*, de confesser ici publiquement ma foiblesse. Oui, je l'avoue, & je le fais avec horreur, la seule frayeur du supplice du feu m'a fait consentir lâchement & contre ma conscience, à la condamnation de la doctrine de Wiclef & de Jean Hus." Dans la Session vint & unième, le 30 Mai, il fut condamné & livré au bras séculier. Jérôme se rendit au bucher en récitant à haute voix le *Credo*, & il chanta en chemin des Litanies & un Hymne à la Vierge. Pogge Florentin fait le panegyrique de ce Docteur dans une Lettre à Léonard Aretin. * Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, tome 1. p. 100, &c.*

JEROME de PRAGUE, Hermite & homme de bien, demeura vint ans dans la solitude de Camaldoli, & ensuite alla dans la Lithuanie, où il convertit beaucoup de monde. Il vivoit en 1432. Æneas Sylvius Piccolomini, ou le Pape Pie II, en parle dans la description de l'Europe. Æneas Sylvius récite que Jérôme ayant demeuré vint ans en Italie retourna en Bohême ; mais qu'il quitta ensuite Prague dans le tems que les sentimens des Hussites commençoient à se répandre, de peur d'en être infecté, & qu'il se retira en Pologne : Que de là il passa en Lithuanie avec des Lettres de Ladislas Roi de Pologne, où il convertit ces peuples à la Foi Chrétienne, favorisé dans ce pieux dessein par *Alexandre Wittod*, Grand-Duc de Lithuanie : Qu'enfin il vint au Concile de Bâle, où Æneas Sylvius lui entendit faire l'Histoire de ces conversions, & de l'ancienne Religion des Lithuaniens. * Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, tome 1. p. 110.*

JEROME EMILIANI, Fondateur des Somasques. *Cherchez* EMILIANI, &c.

JERON, en Latin *Jerona, Jovis Urii Fanum* : c'étoit anciennement un lieu de la Bithynie, dans la petite Asie. Maintenant c'est une forteresse de la Natolie, située sur le Détroit de Constantinople, près de la ville de Scutari. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON ROMELIAS anciennement *Policinium* : c'est un bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie, près de la ville de Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON, ville. *Voyez* JIREON.

JERONYMITES, qu'on nomme aussi HERMITES DE SAINT JEROME. Il y a eu quatre Ordres Religieux ou Congrégations de ce nom, qui méritent d'être décrites. Pour commencer par les Jéronymites d'Espagne, on remarque que le Bienheureux Thomas de Sienne, Profès du Tiers-Ordre de saint François, qui par modestie s'étoit donné le nom de *Tommasuccio*, ou petit Thomas, eut plusieurs Disciples vivans dans des hermitages, dont quelques-uns passérent après sa mort d'Italie en Espagne : les uns, ajoute-t-on, se fixérent dans le Royaume de Valence, les autres dans la Castille, & Vasco dans le Portugal, où il étoit né. Ils eurent tous bientôt des Disciples qui embrassérent la vie hérémitique, mais les plus illustres furent ceux de Castille, que l'horreur de la conduite du Roi Pierre le cruel obligeoit à chercher des retraites : & dès l'an 1370, ils obtinrent l'Eglise de saint Barthélemy à Lupiana dans le Diocèse de Tolède, avec toutes les Chapelles & les revenus qui en dépendoient. La résolution qu'ils prirent alors d'imiter autant qu'il leur seroit possible saint Jérôme dans sa retraite de Bethléem, fut ce qui leur fit prendre le nom de Jéronymites. On ne manqua pas de parler mal de ce nouvel établissement, suivant la coutume, & les Hermites jugérent à propos de prévenir les mal-intentionnez auprès du Pape, qui étoit alors Gregoire XI. Ceux qu'ils lui députérent étoient Pierre-Ferdinand Pécha, auparavant Chambellan de Dom Pierre, & Pierre de Rome l'un des Hermites venus d'Italie. Le Pape approuva leur institut par une bulle du 18 Octobre 1373, leur donna la Régle de saint Augustin, & les Constitutions du Couvent de Sainte-Marie du Sépulcre hors des murs de Florence, qui étoit de l'Ordre de saint Augustin ; il prescrivit aussi la forme de leur habillement, donna l'habit aux deux Députez, reçut leurs vœux solemnels, permit au premier, qu'il fit Prieur de Lupiana, de recevoir ceux de tous les Hermites d'Espagne, & d'ériger quatre autres Monastéres, pour les unir au sien, voulant que les Prieurs fussent triennaux. Ces quatre Monastéres furent bientôt fondez ; & les Hermites du Royaume d'Aragon voulant à l'exemple de ceux de Castille embrasser la vie cénobitique, en obtinrent aussi le pouvoir l'an 1374, & ceux de Portugal ne différérent pas à demander la même permission, qui leur fut accordée. Enfin y ayant, l'an 1415, vint-cinq Monastéres d'Hermites de saint Jérôme tant en Espagne qu'en Portugal, dont celui de Lupiana étoit regardé comme le premier, mais sans autre avantage que d'attirer des marques particulières de respect à son Prieur, que les autres consultoient assez souvent, les Hermites jugérent à propos de s'unir en Congrégation, & de tenir des Assemblées générales pour le gouvernement : ce qui fut exécuté cette année-là même, après que Benoît XIII, qu'on reconnoissoit encore en Espagne, le leur eut permis, & les eut exemptez de la jurisdiction des Evêques, sous laquelle les Monastéres étoient auparavant. Les Papes Martin V, & Innocent VIII confirmérent depuis ce que Benoît XIII avoit fait, & leurs Chapitres ont toujours continué à se tenir tous les trois ans. C'est toujours le Prieur de Lupiana qui est Général. Ce Monastére, quoique fort riche, l'est beaucoup moins que plusieurs autres du même Ordre. A Notre Dame de Guadaloupe, entre six-vints Religieux, il y a un Séminaire de quarante jeunes Clercs, à qui on apprend les Humanitez, & les exercices de la vie Cléricale : un Hôpital pour les hommes avec plus de quarante serviteurs : un Hôpital pour les femmes avec pareil nombre d'Oblates. On y nourrit pendant trois jours tous les Pélerins en quelque nombre qu'ils soient ; & on y fait de prodigieuses distributions d'aumônes. A Saint-Laurent de l'Escurial, où il y a nuit & jour deux Religieux devant le Saint Sacrement, les Jéronymites entretiennent un Séminaire de cent quatre-vints jeunes Ecclésiastiques. A Saint-Jérôme de Juste, qu'on appelle ordinairement saint Juste, & qui est célèbre par la retraite de Charles V, on auroit peine à croire les distributions de blé qui s'y font aux pauvres. Il s'en fait d'autres presque aussi considérables dans plusieurs autres Monastéres d'Espagne, & celui de Bélem en Portugal est aussi très riche. Cependant tous ces Religieux mènent une vie extrêmement austère, & la régularité y a toujours été si bien observée, que c'est d'eux ordinairement qu'on s'est servi pour la réforme des Congrégations Religieuses & des Ordres militaires. On doit aussi observer que c'est de leurs aumônes que saint Jean de Dieu fonda son premier Hôpital ; & qu'il y a eu parmi eux plusieurs hommes distinguez par leur science, & par les dignitez Ecclésiastiques qu'ils ont occupées. Il y a quelques Couvens de Religieuses, qui n'ont été incorporez à l'Ordre qu'en 1510, où elles quittérent le nom de Béates, embrassérent la clôture, & firent des vœux solemnels. * Joseph de Siguença & François de Los Sanctos, *Hist. de la Orden de S. Geronimo.* Pietro Crescenz, *Presid. Roman. l.* 1.

La seconde Congrégation de *Jéronymites* est celle de Lombardie : voici ce qui y donna occasion. Loup d'Olmedo devenu l'an 1422 Général des Jeronymites, crut devoir changer beaucoup de choses à leurs observances, qui n'étoient pas assez austères pour lui ; & n'ayant pu rien gagner sur l'esprit des Religieux, il demanda l'an 1424, au Pape Martin V, avec qui il avoit étudié dans sa jeunesse, la permission de fonder une nouvelle Congrégation sous le nom de Moines Hermites de saint Jérôme, dans les montagnes de Cazalla au Diocèse de Séville, ce qui lui fut accordé. Il eut bientôt six Monastéres dans les montagnes, où il fit observer avec la Régle de saint Augustin des Constitutions très austères, tirées en partie de celles des Chartreux ; mais étant allé ensuite en Italie, & y ayant aquis d'autres Monastéres, il voulut se persuader que la Régle de saint Augustin ne convenoit pas à des Moines, & en dressa une nouvelle, tirée des Ecrits de saint Jérôme, que Martin V approuva l'an 1429. On a quelquefois donné le nom de saint Isidore à cette Congrégation, parce qu'on donna à Loup d'Olmedo la riche Abbaye de saint Isidore *del Campo* près de Séville. Sa Régle n'y fut pas observée longtems, & on y reprit celle de saint Augustin qu'on y observe encore : on y établit aussi les études qu'il en avoit bannies, sous prétexte que la science enfle. Les Monastéres qu'elle avoit en Espagne au nombre de sept, furent réunis l'an 1595, à celles des Hermites dont on a parlé ci-dessus : mais elle a en Italie dix-sept Couvens, dont le principal est celui de saint Pierre de l'Ospitaletto au Diocèse de Lodi. Le Général qui est Prieur de ce Couvent, se qualifie Comte de l'Ospitaletto : il porte le mantelet & le camail, se sert d'ornemens Pontificaux, & peut donner les Ordres mineurs à ses Religieux. On y tient des Chapitres généraux tous les trois ans ; & outre les Religieux il y a parmi eux des Commis, qui se donnent irrévocablement eux & leurs biens présens & à venir, droits & actions, à la Congrégation. * Siguença, *Hist. de la Orden de S. Geronimo.* Pierre Rossi, *Vita di Lupo d'Olmedo.*

La troisième Congrégation fut fondée l'an 1380, à Monte-Bello dans l'Ombrie, par Pierre Gambacorti qu'on nomme ordinairement le B. Pierre de Pise, d'où vient qu'on appelle les Religieux qui la composent *Hermites de saint Jérôme de la Congrégation du B. Pierre de Pise.* Ce pieux Solitaire ayant rassemblé quelques personnes qui vouloient vivre dans les exercices de la pénitence, édifia tellement le public avec eux, qu'on lui of-

frit divers établiſſemens; mais des gens mal intentionnez ayant publié que les auſtéritez pratiquées par ces bons Hermites étoient au deſſus des forces naturelles, & qu'il y avoit du ſortilége dans leur fait, trouvérent trop de gens portez à les croire; & le Fondateur, pour arrêter les pourſuites des Inquiſiteurs, obtint le 21 Juin 1431, de Martin V une approbation de ſa maniére de vie. Ces Religieux avoient déja bien retranché de leurs auſteritez l'an 1444, lorſqu'ils dreſſérent leurs premiéres Conſtitutions, & ils les ont encore diminuées par la ſuite; même l'an 1644, ils s'exemptérent de l'abſtinence perpétuelle. Eugéne IV leur permit l'an 1437, de tenir des Chapitres généraux, & de recevoir les Ordres ſacrez. L'an 1568, S. Pie V leur ordonna de faire des vœux ſolemnels ſelon la Régle de S. Auguſtin, ce qu'ils firent; juſques là leurs vœux avoient été ſimples. Ils tiennent leurs Chapitres généraux tous les trois ans: on y élit d'abord un Vicaire-Général, entre les mains de qui le Général & les Prieurs ſe démettent de leurs offices: enſuite tout le Chapitre élit quatre, ou ſix Péres, qui éliſent tous les Prieurs; & les Prieurs élus nomment le Général. Ils ont environ quarante Maiſons dans les deux Provinces d'Ancone & de Tréviſe, ſans y comprendre les Hermitages de Tyrol & de Baviére, qui s'y unirent en 1695, & où on ſuit à la lettre les anciennes Conſtitutions. * Euſébe Jordan, *Spicileg. Hiſt. Relig. B. Pet. de Piſis.* Pierre Bonacioli, *Piſana Eremus.*

Il y a eu auſſi une autre Congrégation appellée *la Société de ſaint Jérôme*, & avec raiſon, puiſqu'on y ſuivoit des Conſtitutions tirées des Ecrits de ſaint Jérôme. Le B. Charles de Montegraneli en fut le Fondateur peu après l'an 1360, & il avoit déja fait quelques établiſſemens l'an 1406, lorſqu'il obtint la confirmation de ſon Inſtitut du Pape Innocent VII. Ce même Pape leur avoit permis de faire des vœux ſolemnels: mais l'an 1441, Eugéne IV les obligea à en faire de nouveaux ſelon la Régle de ſaint Auguſtin à laquelle il les ſoumit, & voulut auſſi que la Congrégation fût appellée *de ſaint Jérôme de Fiezoli*, parce que c'étoit dans cette ville qu'étoit leur plus ancienne Maiſon. Le Fondateur étoit Profès du Tiers-Ordre de ſaint François, & en avoit conſervé l'habit; mais l'an 1460 quelques Religieux en voulurent porter un autre, & l'obtinrent, ce qui affoiblit dès-lors la Congrégation, qui a ſubſiſté juſqu'en 1668, où elle fut ſupprimée par le Pape Clément IX. * Silvano Razzi, *Vite de' Santi di Toſcana.* Maurolyc. *Mar. Ocean. di tutte le Relig.*

JEROSLAW. *Voyez* JAROSLAW.

JEROVILIA ou ANFILOCA, en Latin *Argos Amphilochium*, *Amphilocinia*, ville de Gréce dans l'Epire, ſur l'Aſpri, au levant de la ville de Larta. Cette ville eſt aſſez grande, & conſerve pluſieurs veſtiges de ſon antiquité. * Maty, *Dict. Géogr.*

IERRE, en Latin *Ierra*, *Edera*, petite riviére de France, qui coule dans la Brie, & ſe décharge dans la Seine à Villeneuve-ſaint-George, environ à quatre lieues au deſſus de Paris. * Baudrand.

JERSEY, anciennement *Cæſarea Inſula*, Iſle de la mer de Bretagne. Elle eſt vers la côte occidentale de la Normandie, vis à vis de la ville de Coutances. Cette Iſle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle eſt diviſée en douze Paroiſſes. Elle eſt défendue par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui eſt ſur la côte orientale de l'Iſle; & un autre que la Reine Elizabeth fit conſtruire ſur une petite Iſle, qui eſt un peu au midi de celle-ci. On y fabrique des bas, de même qu'à Guernefey, autre Iſle de la même mer. Et lorſque les Anglois ont la guerre avec leurs voiſins, les Armateurs de ces deux Iſles incommodent beaucoup le négoce des ennemis. Le Bailli de cette Iſle juge les procès au deſſus de cent écus, & les douze Juges des douze Paroiſſes connoiſſent des affaires de moindre importance. On appelle de leurs jugemens non au Parlement d'Angleterre, mais au Roi & à ſon Conſeil privé. *Voyez* auſſi GERSEY.

JERSEY, NOUVELLE JERSEY, ou ſelon d'autres Nouveau Jerſey, autrefois la Nouvelle Suéde, eſt un païs de même température & de même rapport que la Nouvelle York. Il y a quantité de bois fort propres pour la conſtruction des vaiſſeaux & qu'on tranſporte en Angleterre, auſſi bien que des peaux de caſtors, de loutres, d'ours & d'élans. La Nouvelle Jerſey eſt au midi de la Nouvelle York dont elle faiſoit autrefois partie, & au ſeptentrion du Maryland & de la Penſilvanie, dont elle eſt ſéparée par la riviére de Sud ou de Délaware, qui fait une aſſez belle baye à ſon embouchure. La mer y abonde en baleines, en maquereaux, &c. Les Sauvages y ſont en petit nombre, & vivent en bonne intelligence avec les Anglois qui en tirent quantité de belles peaux. Ce païs produit auſſi de beaux chênes, des chataigners, des cédres, des frênes & des ſapins, & des arbres fruitiers. On y cultive encore toute ſorte de blé, du chanvre, du lin & pluſieurs autres plantes. Toutes ſortes de volaille & d'oiſeaux s'y trouvent en abondance. On y fait un grand trafic de chevaux, de bœufs, de cochons, de grains, de beurre & de fromage, que l'on envoye dans les Iſles qui appartiennent aux Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale, auſſi bien que dans les Iſles Canaries, en Eſpagne & en Portugal. Leur huile de poiſſon & les nageoires des baleines s'y trouvent en abondance. On y trouve encore la poix, de la réſine, & un certain animal nommé Mooſe, dont la peau eſt excellente pour en faire des cuiraſſes. La Nouvelle Jerſey ſe diviſe en Eſt-Jerſey & Oueſt-Jerſey qui contiennent enſemble pluſieurs habitations, & les villes ou bourgs de Shrewsbury, de Middletown, de Burgin, de Newarck, d'Elizabeth-town, de Woodbridge, de Piſcataway & de Burlington. Cette Province appartient à quelques Seigneurs Anglois qui la tiennent en hommage des Rois d'Angleterre. * Martineau du Pleſſis, *Nouvelle Géographie*, *tome* 3. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JERSEY, famille de Comtes en Angleterre. Celui qui fut le premier revêtu de cette dignité, étoit Edouard Villiers Il fut d'abord Ecuyer de la Reine Marie II. En 1691, il fut fait Pair d'Angleterre avec le titre de Vicomte Villiers de Dartford & de Baron de Hoo. En 1697, il fut créé Comte de Jerſey. Dans la même année il fut un des Plénipotentiaires au Congrès de Ryswyk. Peu de tems après il fut Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. En 1698, il ſucceda au Comte de Portland en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de France, & après ſon retour, au Duc de Shrewsbury dans celle de premier Sécretaire d'Etat. En 1700, il fut nommé avec le Comte de Portland pour conclurre le Traité de partage par rapport à la ſucceſſion d'Eſpagne. Il épouſa *Barbe*, fille de *Guillaume* Chivins, & il en eut, 1. *Guillaume* qui de *Judith* fille de *Fréderic* Herne eut *Guillaume* & *Barbe*; 2. *Henri*; 3. *Marie*, mariée avec Thomas Thynne d'Oldwinſor. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England* I *p.* 355. Heylyns *Help to English Hiſtory*, *p.* 361. *The compleat Hiſt. of England*, *tome* 3.

* JERUBBAHAL ou JEROBAAL, nom qui fut donné à *Gédéon*, Juge des Iſraëlites, après qu'il eut mis le feu au Temple de Bahal, & abattu la forêt où cette Idole étoit adorée. Ce mot ſignifie *celui qui a une querelle ou différent à démêler*. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 1.

JERUEL, deſert de Judée, vis à vis duquel Joſaphat Roi de Juda défit une grande Armée d'Ammonites, Moabites, Iduméens, Arabes & Syriens, qui l'étoient venu attaquer. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 16. &c.

JERVENLAND ou JERVELAND, petit païs de l'Eſtonie, partie de la Livonie, qui n'a rien de conſiderable que Witenſtein, qui en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERUSALEM, ville capitale de la Terre-Sainte, que les Turcs appellent Cuts, a eu divers autres noms, comme Ville de David, Cité de Paix, outre ceux qui ſont exprimez dans ce diſtique,

Ælia, Luſa, Bethel, Jeroſolyma, Solyma, Jebus,
Urbs ſacra, Jeruſalem dicitur, atque Salem.

Elle étoit de la Tribu de Benjamin, quoique conſidérée comme ſi elle eût été de celle de Juda; & d'ailleurs tellement peuplée de perſonnes des familles ſacerdotales, qu'on aſſure que du tems de David & de Salomon, il s'y en trouvoit trente-ſix mille. Quelques-uns croyent que cette ville a eu pour fondateur Melchiſédech Roi & Prêtre, qui lui donna le nom de *Salem*; que les Jébuſéens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une forteresse, dite *Jébus* de leur nom; & que de ce même nom & de celui de *Salem*, on fit celui de *Jeruſalem*. Au reſte, cette forteresse de Jébus n'empêcha pas Joſué de prendre la ville vers l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jéſus-Chriſt, & de faire mourir le Roi Adoniſédech, avec quatre autres Princes ſes alliez, qui ſe vouloient oppoſer au progrès de ſes armes. Depuis la mort de Joſué, les Jébuſéens s'en rendirent encore maîtres; mais ce fut pour peu de tems, parce que les Iſraëlites l'emportérent d'abord, à la réſerve de la forteresse de Jébus, qui étoit la haute partie de la ville, & qui ſe nomma depuis *la Citadelle de Sion*; car les mêmes Jébuſéens la tinrent juſqu'au tems de David, qui la prit l'an 2988 du Monde, & 1047 avant Jéſus-Chriſt, & lui donna le nom de *Cité de David*; d'où vient qu'encore qu'elle appartînt aux Benjamites, étant de leur partage, elle fut comptée pour être de celui de Juda. Les Iſraëlites y demeurérent, durant tout le tems qui précéda cette derniére conquête, avec les naturels du païs, ſoit parce qu'ils ne pouvoient pas aiſément les en chaſſer, ſoit parce qu'ils ne vouloient pas l'entreprendre. Salomon fit élever divers édifices à Jéruſalem, tels que le Temple, une Maiſon Royale appellée *la Maiſon du Liban*, & quelques autres. Après ſa mort, Séſac ou Séſoſtris, Roi d'Egypte, prit la ville & la pilla ſous le régne de Roboam l'an 3064 du Monde, 971 avant Jéſus-Chriſt. Elle fut encore priſe par Joas, Roi d'Iſraël, ſous le régne d'Amaſias, Roi de Juda; par les Aſſyriens, du tems de Manaſſes; & par Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, ſous le régne de Jéchonias. Ce Roi Babylonien y laiſſa Sédécias, qu'il établit Souverain; mais depuis il revint à Jéruſalem avec une Armée formidable, & après un ſiege aſſez long, il emporta encore Jéruſalem. Ce ſiege commença le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3447 du Monde, 588 avant Jéſus-Chriſt, & la ville fut priſe deux ans après, le cinquiéme jour du quatriéme mois. Les Babyloniens entrérent par la porte des poiſſons, & ſe rendirent le neuviéme entiérement maîtres de la ville, mirent tout à feu & à ſang, & commirent tous les excès dont des Barbares victorieux ſont capables. Nabuzardan fit mettre le feu au Palais du Roi, au Temple, & aux autres édifices, & fit démolir les murailles; de ſorte que cette ville fut entiérement ruïnée. Soixante & dix ans après, l'an 3498 du Monde, 537 avant Jéſus-Chriſt, Cyrus renvoya les Juifs captifs dans la Judée, où ils rebâtirent, ſous Zorobabel & Eſdras, Jéruſalem & le Temple. Cette ville fut encore repriſe & pillée par Antiochus Epiphanès, l'an 3867 du Monde, 168 avant Jéſus-Chriſt; mais peu de tems après, Judas Machabée la recouvra. D'autres Princes de Syrie s'efforcérent de la ſoumettre, quoiqu'inutilement. Pompée irrité contre les Juifs, ſouffrit que ſes Soldats y fiſſent des déſordres extrêmes l'an 64 avant Jéſus-Chriſt; & Hérode *Aſcalonite* l'ayant emportée, y fit de grands ravages l'an 37 avant l'Ere Chrétienne. Il eſt vrai que dans la ſuite il la répara par des édifices ſomptueux qu'il y fit élever. Cette ville, loin de profiter des avertiſſemens de Jéſus-Chriſt, contribua à ſon cruciſiement.

ſement. Cette ingratitude criminelle attira ſur elle & ſur ſes Habitans une punition ſi terrible, qu'on auroit peine à en marquer de ſemblable. Jéſus-Chriſt la prédit à ces femmes, que le malheureux état où il étoit, faiſoit pleurer, lorſque les Juifs le traînoient ſur la montagne du Calvaire pour l'y attacher en croix. Il les avertit de ne point jetter de larmes pour lui, mais de les répandre pour elles mêmes & pour la ville de Jéruſalem, qui devoit bientôt ſentir les effets de la vengeance divine. Cela fut bientôt exécuté, & les derniers malheurs de cette ville l'accablérent l'an 70 de l'Ere Chrétienne. Tite aſſiégea Jéruſalem au tems de la ſolemnité de Pâques, qui avoit attiré une infinité de peuple de tous les endroits de la Judée. Après quatre mois il ſe ſaiſit du Temple, le ſamedi quatriéme jour d'Août; mais avant cette priſe, les vivres étoient tellement diminuez qu'après avoir eu recours aux choſes les plus ſales, la chair humaine fut employée pour la nourriture des hommes. Une mére tua un enfant qui pendoit à ſa mammelle, & prolongea ſa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avoit donnée. Le Temple fut brûlé, & Tite donna permiſſion aux Soldats de brûler la ville, qui éprouva alors tout ce que le pillage & les flammes ont de plus horrible. La plus haute partie, appellée *la Forteresse de Sion*, ſe pouvoit défendre longtems. Dieu la livra à l'aſſiégeant, de ſorte que le huitiéme de Septembre, jour de Sabbat, il fut maître abſolu de Jéruſalem, après quoi elle fut entiérement dévorée par les flammes. A peine demeura-t-il quelques traces de cette ſuperbe ville, qui avoit été la Reine de l'Orient & le Siége de la Religion pendant plus d'onze cens ans, depuis que David y avoit mis le thrône de ſes ſucceſſeurs. Tite fit entiérement ruïner cette meurtriére des Prophétes, exécutant ce qui avoit été prédit par le Fils de Dieu, *qu'on n'y laiſſeroit point pierre ſur pierre.*

L'an 132 de Jéſus-Chriſt l'Empereur Adrien commença de faire rebâtir Jéruſalem, & envoya des troupes contre les Juifs, qui ſe revoltérent ſous la conduite d'un inſigne Impoſteur, nommé *Barcochebas.* Ils avoient fait une ſeconde ville ſous terre, afin de s'y pouvoir retirer lorſqu'ils ſeroient preſſez: mais leurs précautions furent inutiles, & les Romains les battirent tant de fois, que la Judée ſe trouva preſque tout à fait deſerte. Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jéruſalem; & Euſébe même ajoute qu'il leur défendit de la regarder de loin, & de quelque lieu éminent, tant il avoit de haine contre ce Peuple rebelle & opiniâtre. Il donna à cette ville le nom d'*Ælie Capitoline*; & pour la profaner tout-à-fait, il fit mettre ſur la porte de Bethléem la ſculpture d'un pourceau, qui étoit l'animal le plus en horreur à cette Nation. L'Empereur ne ſe contentant pas de cette marque de ſervitude, y bâtit un Temple en l'honneur de Vénus ſur le mont Calvaire; un autre à Jupiter, au lieu de la réſurrection de Jéſus-Chriſt; & un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces Temples ſubſiſtérent juſques au tems de Conſtantin. On dit que ce fut alors que le mont-Calvaire fut enfermé dans la ville; comme avant ſa ruïne elle en renfermoit quatre, qui étoient les monts de Sion, de Gion, d'Acra, & de Moria, qui eſt celui ſur lequel Abraham alla pour ſacrifier ſon fils Iſaac. L'Empereur Conſtantin *le Grand* repeupla Jéruſalem, & l'embellit de divers édifices ſaints, depuis que ſa mére y eut trouvé le bois ſacré de la Croix. Sous l'empire d'Héraclius, Jéruſalem fut emportée par Choſroës II, Roi de Perſe, l'an 614. Depuis, dans le VII & dans le VIII ſiécle, cette ville, & toute la Terre-Sainte, fut preſque toujours la proye des *Sarazins* ſucceſſeurs de Mahomet, juſqu'au tems de Charlemagne, *auquel Aaron, Roi de Perſe*, donna ce païs en 807, avec le *Sepulcre du Fils de Dieu, ſe réſervant ſeulement le titre de ſon Lieutenant.* Après la mort de ce grand Monarque, qui eſt le premier Roi d'Occident qui ait été fait Seigneur du ſaint Sépulcre, les Infidéles y continuérent leurs tyrannies avec la même barbarie. Les Princes François, qui prirent la croix au Concile de Clermont l'an 1096, entreprirent la conquête de la Terre-Sainte ſur la fin du XI ſiécle: & ſous le commandement de Godefroi de Bouillon, ils ſe rendirent maîtres de Jéruſalem le 15 Juillet 1099. C'eſt ce qui donna commencement au Royaume de Jéruſalem, dont le même G o d e f r o i fut le premier Monarque. Il eut divers ſucceſſeurs, que les Sarazins inquiétérent par des guerres continuelles. Sous le régne de G u i de Luſignan, mari de *Sibille*, qui avoit hérité de ces Etats, Saladin Roi de Syrie & d'Egypte, après avoir remporté pluſieurs victoires ſur les Chrétiens, leur arracha enfin Jéruſalem le deuxiéme Octobre 1187, & toute la Terre-Sainte, à la réſerve de Tyr, Tripoli, Antioche, & quelques fortes places. Ainſi au bout de 88 ans finit le Royaume de Jéruſalem, dont le titre a paſſé par diverſes familles de Princes, & qui fait partie aujourd'hui des Etats du Grand-Seigneur. Lorſqu'on apprit cette funeſte nouvelle en Europe ſur la fin de la même année 1187, la douleur fut univerſelle. Les Princes Chrétiens, & ſur-tout les Rois de France, ont ſouvent mis des troupes en campagne, pour retirer cette ville des mains des Infidéles; & mille obſtacles ſe ſont toujours opposez à leurs bons deſſeins & à ceux des autres. Alfir Sultan d'Egypte en 1288, enleva pluſieurs villes aux Chrétiens; de ſorte qu'il ne leur reſtoit plus dans le païs que Saint-Jean-d'Acre, ou Ptolémaïde, que le Sultan Mélec-Araſe, qui avoit ſuccédé à Alfir, aſſiégea en 1291, & qu'il emporta d'aſſaut le 19 Mai, après quarante jours d'attaque continuelle. Il maſſacra tous ceux qui étoient dedans, à la réſerve de ceux qui ſe purent ſauver dans les vaiſſeaux. Depuis la perte d'Acre, il n'eſt plus paſſé en Jéruſalem de troupes Chrétiennes, mais ſeulement des Pélerins: ainſi ce ſaint héritage reſta ſous la puiſſance des Califes, ou Princes d'Egypte, juſqu'en 1517, que Sélim I, Empereur des Turcs, s'en rendit maître. Les Rélations que nous avons aujourd'hui du Levant, nous aſſurent que Jéruſalem eſt peu peuplée; que la plus grande partie des Habitans conſiſte en la milice du Gouverneur & les Officiers du Cady; & qu'il y a grand nombre de Dervis, de Santons & d'autres Religieux Turcs qui y ſervent leurs Moſquées. Les autres Habitans, outre les Turcs, ſont des Arabes, des Juifs, des Chrétiens ſchiſmatiques, des Grecs, des Arméniens, des Maronites, des Abyſſins, des Neſtoriens, &c. & des Latins preſque tous Religieux de ſaint François, qui y ont la belle Maiſon de Saint-Sauveur, & une Habitation dans le ſaint Sépulcre.

T E M P L E D E J E R U S A L E M.

David ne pouvant ſe réſoudre à occuper un Palais bâti de cédre, pendant que l'Arche étoit ſous des tentes, forma le deſſein d'un Temple magnifique, où elle ſeroit dans une demeure ferme & arrêtée. Les préparatifs de cet édifice furent faits; & les Rois ſes voiſins y contribuerent des matériaux les plus rares de leurs païs; mais Dieu ſe contenta de ſa bonne volonté, & ne voulut pas qu'ayant les mains ſanglantes de tant de guerres qu'il avoit faites, il lui bâtit un Temple de paix. Nathan lui apporta cette nouvelle de ſa part, & David obéït avec une parfaite ſoumiſſion. En mourant, il aſſembla les principaux des Juifs: & entre grand nombre d'inſtructions qu'il leur donna, en leur recommandant l'obéïſſance à ſon fils Salomon, il les exhorta de contribuer libéralement avec lui à la magnificence du Temple. Il l'exhorta lui-même à cette glorieuſe entrepriſe, dont il avoit fait tous les préparatifs. Comme Salomon n'eut rien tant à cœur que la conſtruction du Temple, il ordonna à ſes Sujets de lui fournir trente mille Ouvriers, & diſtribua en telle ſorte l'ouvrage auquel il les employa, que ce travail ne leur pouvoit être à charge. Il y avoit, outre ceux-là, ſoixante & dix mille Etrangers habituez dans le Royaume, qui portoient des pierres & autres matériaux; & quatre-vint mille autres, qui étoient Maſſons; & entre ceux-ci il y en avoit trois mille deux cens, qui étoient comme les Maîtres des autres. Ce Prince commença à bâtir le Temple en la quatriéme année de ſon régne, qui étoit le 3023 du Monde, 1012 avant Jéſus-Chriſt, au ſecond mois des Hébreux, nommé *Jar*, qui revient en partie à notre Avril. Ce merveilleux édifice avoit ſoixante coudées de longueur & autant de hauteur; ſa largeur étoit de vint. Le dedans étoit tout couvert de bois de cédre, avec des feuillages dorez qu'on tailla dans le bois; & l'on ne pouvoit rien voir ni de ſi riche, ni de ſi magnifique. Salomon fit encore faire un très grand nombre de vaſes extrêmement riches, dont nous avons la deſcription dans l'Ecriture & dans Joſéphe; mais entre ces Ouvrages, qui ne furent achevez qu'avec une dépenſe infinie, il y en avoit un qui mérite une deſcription particuliére. C'étoit un vaſe d'airain, qui avoit cinq coudées de haut, dix de large, & trente de tour. Il pouvoit tenir près de trois cens muids d'eau, pour parler ſelon nos meſures. Il étoit appuyé ſur douze bœufs d'airain, dont trois regardoient l'orient, trois l'occident, trois le ſeptentrion, & trois le midi. Il étoit enrichi de toutes ſortes d'ornemens, de feſtons, de repréſentations d'animaux, & de tout ce que les plus excellens Ouvriers y avoient pu faire. Ce grand vaſe, ou, ſelon l'Ecriture Sainte, cette Mer, ſervoit à purifier les Prêtres quand ils entroient, pour exercer les fonctions de leur Miniſtére, comme Moïſe avoit fait autrefois un grand baſſin de cuivre pour le même ſujet. Lorſque Salomon eut achevé l'édifice du Temple, & ce qui étoit néceſſaire pour le culte des ſacrifices, il penſa à le dédier, & à y faire tranſporter l'Arche du lieu où Dieu l'avoit fait mettre. Pour rendre cette cérémonie plus auguſte, il aſſembla tout ſon peuple, qui ſe trouva en foule à cette tranſlation. Le Roi marchoit lui-même devant l'Arche, qui étoit portée par des Prêtres, & offrit des ſacrifices ſans nombre. Lorſqu'ils furent arrivez au Temple, les Prêtres portérent l'Arche dans le Sanctuaire, & dans le lieu le plus intérieur, qui lui avoit été preparé; & lorſqu'ils en furent ſortis, une nuée remplit auſſi-tôt le Temple; de ſorte que les Prêtres ne purent y reſter. Cette cérémonie dura quinze jours, parce qu'elle ſe trouva jointe à la Fête des Tabernacles, qui ajoûta encore huit jours aux jours de la dédicace; enſuite de quoi Salomon renvoya tout le peuple, après avoir offert dans cette ſolemnité vint-deux mille bœufs & ſix-vint mille brebis. Voilà quelle fut la dédicace de ce Temple ſi ſuperbe & ſi myſtérieux en lui-même, que Salomon accompagna de tout ce qui étoit néceſſaire au culte de Dieu, & aux cérémonies de ſes ſacrifices. Séſac, Roi d'Egypte, pilla le Temple, après avoir pris Jéruſalem ſous le régne de Roboam. Nabuchodonoſor le pilla auſſi, & le fit brûler; mais Cyrus renvoya les Juifs à Jéruſalem, ſous la conduite de Zorobabel, & ils rebâtirent avec ſa permiſſion, puis avec celle de Darius, la ville & le Temple. Depuis, le Roi Antiochus *Epiphanes* le pilla entiérement & le profana. Judas *Machabée* le purifia avec un ſoin extrême. Hérode *l'Aſcalonite* le rebâtit preſque tout entier avec une ſomptuoſité digne non ſeulement d'un Roi de Judée, mais d'un Empereur de toute la Terre. Lorſque Jéruſalem fut priſe par les Romains ſous Tite, ils le profanérent par des ſacrifices impies; tous les Prêtres qui s'y étoient cachez, en furent tirez pour être conduits à la mort. Enfin cet incomparable édifice fut réduit en cendres le dixiéme jour du mois d'Août. Il avoit été brulé à même jour par Nabuchodonoſor. Joſéphe compte pour ſa durée juſqu'à cet incendie 1130 ans, ſept mois & 15 jours, depuis ſa premiére fondation par Salomon; & 639 ans, 45 jours depuis ſa réparation ſous Zorobabel. Tite fit bâtir à Jéruſalem un Temple à Jupiter *Capitolin*; & impoſa aux Juifs, pour cet édifice, le tribut que Dieu leur avoit ordonné de

de payer pour le Temple. Ce tribut se payoit encore du tems d'Origéne. Sous l'Empire de Julien *l'Apostat*, les Juifs obtinrent de ce Prince la permission de rebâtir le Temple, & en creuférent les fondemens; mais lorsqu'ils voulurent commencer l'edifice, il en sortit à plusieurs fois des globes de feu, qui brûlérent quelques Ouvriers & tous les materiaux; de sorte qu'enfin ils furent contraints d'abandonner l'ouvrage. Par vanité ils avoient fait des hoyaux, des pêles & des hottes d'argent. De plus, un tremblement de Terre renversa plusieurs portiques publics, sous lesquels les Juifs furent accablez, & poussa dehors les vieux fondemens du dernier Temple. Nous avons dit ailleurs que sur la montagne de Garisim on avoit bâti un Temple semblable à celui de Jérusalem, & que Jean Hircan le démolit. Plusieurs Chrétiens se sont appliquez à ramasser & à expliquer ce que l'on trouve dans l'Ecriture-Sainte & dans les Ecrits des Juifs, touchant la maniére dont le Temple étoit fait. Les principaux sont, *Villalpand*, dans son Commentaire sur Ezechiel; *Louis Cappel*, dans son Abrégé de l'Histoire Judaïque; *Constantin l'Empereur*, sur le Traité du Talmud, intitulé, *Middoth*; *Jean Lightfoot*, dans un Livre exprès, qui est dans le premier tome de ses Oeuvres imprimées à Rotterdam; & le Pére Bernard *Lamy* Prêtre de l'Oratoire.

EGLISE DE JERUSALEM.

L'Eglise de Jérusalem établie par les Apôtres a toujours été estimée la premiére du Monde en ancienneté, mais non pas en dignité. Elle fut sanctifiée par la mort du Sauveur, par la descente du S. Esprit, par la prédication des Apôtres, & par le martyre de saint Jacques *le Mineur*, son premier Evêque. Cependant elle fut soumise depuis à celle de Césarée, comme il paroît par le septiéme Canon du Concile de Nicée, où on lit cette Ordonnance: *Mos antiquus obtinuit, ut Æliæ, id est, Jerosolymæ Episcopus honoraretur, salvâ Metropolis propriâ dignitate.* C'est à raison de sa fondation qu'on la nomma la Mére des Eglises, & que ses Prélats se sont souvent efforcez de se rendre Primats de la Palestine. Nous apprenons d'une Epître de S. Léon à Maxime d'Antioche, que les Péres du Concile d'Ephése s'étant laissez emporter aux sollicitations de Juvénal, Evêque de Jérusalem, contre l'Evêque de Césarée, pour la Primatie de la Palestine, S. Cyrille & les autres Légats Apostoliques s'y opposérent, pour conserver l'ordre établi dans le Concile de Nicée à l'égard de ces deux Siéges. Nous voyons dans la même Epître de ce Pape (c'est la 62, qui commence, *Quantum dilectioni tuæ placeat*) que Juvénal vint à bout de ses desseins, dans le Concile de Chalcédoine, où il fut ordonné dans la huitiéme Session, qu'à l'avenir Antioche auroit sous soi les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jérusalem auroit les trois Palestines. Les Légats du Pape approuvérent cette décision, & les Commissaires prononcérent qu'elle seroit exécutée; mais les Evêques de Jérusalem ne jouirent de cet avantage, & ne tinrent rang de Primats que dans le cinquiéme Concile Général, qui est le second de Constantinople, assemblé en 553: car Guillaume de Tyr nous apprend qu'après la condamnation des trois Chapitres, les Prélats soumirent à l'Eglise de Jérusalem les Métropoles de Césarée en Palestine & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celle de Béryte & de Rubense de Syrie, qui étoient sous le Siége d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on avoit accordé le titre & le rang de Patriarche pour la séance à l'Evêque de Jérusalem, mais on avoit conservé la jurisdiction au Metropolitain de Césarée; de sorte qu'il étoit Patriarche sans Suffragans. Les Prélats du cinquiéme Concile Général, jugeant que cela étoit contre la bienséance, & voulant honorer la premiére Eglise du Monde, lui avoient soumis les Siéges que nous venons de nommer. L'Empereur, pour consoler Césarée de la perte qu'elle faisoit, lui rendit la dignité de ville Proconsulaire, dont elle avoit joui auparavant. L'Eglise de Jérusalem a eu des Prélats de grande réputation, & a souffert diverses persécutions sous les Idolâtres, sous les Hérétiques, sous les Sarazins, & sous les Turcs.

CONCILES DE JERUSALEM.

L'Eglise de Jérusalem n'a pas seulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les Eglises; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fidéles assemblez en Concile. La premiére de ces Assemblées Ecclesiastiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, se fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. Saint Pierre se levant au milieu des Disciples, qui étoient environ six-vints, leur proposa la nécessité de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joseph appellé Barsabas surnommé *le Juste*, fut présenté avec Mathias, & le sort tomba sur ce dernier. La seconde Assemblée se fit pour l'élection des Diacres, comme on le voit dans le sixiéme Chapitre des Actes. Ce fut au sujet des Grecs, qui murmuroient contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation des aumônes. Pour cela les Apôtres assemblérent l'an 34 les Disciples, & leur firent trouver bon de choisir sept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce Ministére; ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur imposérent les mains. La troisiéme Assemblée Ecclésiastique, qu'on nomme proprement le Concile de Jérusalem des Apôtres, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de Jésus-Christ, au sujet des observations légales, ausquelles on vouloit obliger les Gentils; ce qui est exprimé dans les Actes des Apôtres, *c.* 15: où il est marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis selon la Loi de Moïse, ne pouvoient être sauvez. S. Paul & S. Barnabé s'élevérent contre ceux qui publioient cette doctrine, & vinrent à Jérusalem proposer cette question aux Apôtres, qui s'assemblérent en Concile. S. Pierre y parla le premier, & la Lettre écrite à ceux d'Antioche fut conçue en ces termes: *Il a semblé bon au Saint Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles qui sont nécessaires*, &c. Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conférence dont il est parlé dans le 21. Chapitre des Actes, où nous voyons que quelques Chrétiens qui judaïsoient, ayant fait courir le bruit que saint Paul étoit ennemi mortel de la Loi de Moïse, saint Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la Religion de ses péres. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & il contribua même à la dépense pour eux. Saint Narcisse, Evêque de Jérusalem, s'assembla en Concile, avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut sous le Pontificat du Pape Victor I, pour la célébration de la Fête de Paque. Vers l'an 335, l'Empereur Constantin *le Grand* fit savoir aux Prélats d'Orient assemblez à Tyr, de se transporter à Jérusalem, pour la dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir près du tombeau du Fils de Dieu. Eusébe nous apprend que la consécration s'en fit avec toutes les cérémonies Ecclésiastiques: & que pendant les jours qui furent fêtez pour ce sujet, entre les Prélats assemblez, les uns prêchoient, les autres faisoient des conférences, & expliquoient l'Ecriture. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vaquoient à des consécrations mystiques, comme parle Eusébe. Lorsque les Evêques Orthodoxes se furent retirez de Jérusalem, les partisans d'Arius, qu'on nomma *Eusébiens*, s'y voyant les maîtres, y tinrent un Synode, & reçurent à la communion Ecclésiastique le même Heréfiarque Arius. D'autres croyent que cette Assemblée est la même que celle de Tyr, laquelle saint Athanase appelle *Exordium Synodorum Arianarum*, ou du moins n'en est que la suite. L'an 350, Maxime de Jérusalem assembla un Synode, où ceux qui avoient souscrit à Tyr à la déposition de saint Athanase, désavouérent par des déclarations publiques tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence que leur avoient faite les Ariens & les Eusébiens; c'est ce que saint Athanase assure dans l'Epître qu'il écrit aux Solitaires, & c'est ce qui doit convaincre d'imposture Socrate, lequel assure le contraire. Juvénal, Prélat de cette ville, célébra en 454, un Concile Provincial, pour y établir la Foi Orthodoxe, & pour y faire recevoir le Concile de Chalcédoine. Les Evêques écrivirent une Lettre synodale aux Prêtres & aux Moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine Catholique. Nous avons une Epître synodale d'un Concile assemblé à Jérusalem en 518, au commencement du régne de Justin. L'an 526, Pierre, Evêque de Jérusalem, après avoir reçu des Lettres de Mennas, Patriarche de Constantinople, qui lui apprenoient que Sévére d'Antioche, Pierre d'Apamée, & Zoara, avoient été condamnez avec les autres Acéphales dans un Synode tenu dans sa ville, en assembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Constantinople fut reçu & confirmé. En 533, on célébra à Jérusalem un Synode, où le cinquiéme Concile Général fut approuvé. C'est dans cette derniére Assemblée qu'on avoit confirmé aux Prélats de Jérusalem la dignité de Patriarches. Sophrone, élu Patriarche en 633 après Modeste, tint un Synode contre les Monothélites, & envoya les Actes au Pape Honorius & à Serge de Constantinople. Nous trouvons dans les Recueils des Conciles un Synode tenu à Jérusalem environ l'an 726, contre des Hérétiques nommez *Agonyclites*, qui prioient toujours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Dalbert fut fait Patriarche. Il fut tenu après la prise de Jérusalem par les Croisez, sous Godefroy de Bouillon, en 1099. Le même parle d'un autre Concile célébré pour un semblable sujet en 1107; d'un autre assemblé contre l'Empereur Henri IV, qui usurpoit les biens Ecclésiastiques, en onze cens onze; d'un autre contre Arnoul intrus sur le Siége Patriarchal, en 1115; & d'un autre assemblé en 1136 ou 1142, par Albéric, Légat du Saint Siége, pour la dédicace d'une Eglise. L'on y disputa contre Maxime, Evêque Arménien.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches de JERUSALEM.

Commencement de leur Episcopat. Ans de J. C.		*Tems de leur Episcopat.*
33.	Saint Jaques *le Mineur*, martyrisé en	60.
60.	Saint Siméon fils de Cléophas.	47.
107.	Juste I.	4.
111.	Zachée ou Zacharie.	
	Tobie.	
	Benjamin I.	
	Jean I.	
	Matthias.	
	Benjamin II.	
	Philippe.	
	Sénéque.	
	Juste II.	
	Lévi.	
	Ephrem.	
	Judas.	

(Tobie … Judas:) On ne sait point les années de chaque Pontificat de ces Evêques, ni quand ils ont commencé ou fini.

Ici finit la fucceffion des Evêques de Jérufalem de la Nation Juive. Suit celle des Evêques de Jérufalem, qui n'ont point été de cette Nation.

Commencement de leur Epifcopat. Ans de J. C.		*Tems de leur Epifcopat.*
135.	Marc.	On ne fait point le tems du Pontificat de ces Evêques.
	Caffien.	
	Publius.	
	Maxime I.	
	Julien I.	
	Gajan.	
	Symmachus.	
	Caius.	
	Julien II.	
	Capiton.	
185.	Maxime II.	
	Antoine.	
	Valens.	
	Dulchien.	
	S. Narciffe.	
	Dius.	
	Germanion.	
	Gordius.	
	S. Narciffe *rétabli.*	
212.	Alexandre.	mort en 253.
253.	Mazabanès.	7.
260.	Hymenée pendant	36.
296.	S. Zambdas.	2.
298.	Hermon ou Thermon.	14.
312.	S. Macaire I.	19.
331.	Maxime III.	20.
351.	S. Cyrille.	35.
386.	Jean II.	30.
416.	Parachile ou Praile.	13.
429.	Juvénal.	29.
457.	Anaftafe.	20.
477.	Martyrius.	8.
485.	*Sallufte.*	7.
492.	Elie, chaffé par Sévére Hérétique.	21.
513.	Jean III.	12.
525.	Pierre.	20.
545.	Macaire II.	8.
553.	Euftochius.	11.
564.	Macaire *rétabli.*	7.
571.	Jean IV.	22.
593.	Amoros ou Hamos,	8.
601.	Héfychius.	8.
609.	Zacharie.	
	Modeftus.	
633.	Sophrone,	mort en 636.

Le Siége ne fut pas toujours rempli fous le régne des Sarazins, & on connoît feulement quelques Patriarches.

759.	Théodore.	
787.	Elie.	
795.	Jean V.	
802.	Thomas.	
1006.	*Orefte.*	
1088.	Siméon.	

Daibert, premier Patriarche après la prife de Jérufalem par les Latins, l'an 1099. 8.

1107.	Gibelin.	5.
1112.	Arnoul ou Arnulphe.	6.
1118.	Guarimond.	10.
1128.	Etienne.	2.
1130.	Guillaume.	16.
1146.	Fulcher.	13.
1159.	Amauri.	21.
1180.	Héraclius.	
	Albert.	
	Thomas I.	
	Robert.	
	Jacques.	
1204.	Albert.	10.
1263.	Guillaume.	7.
1272.	Thomas Agni.	5.
1278.	Elie.	8.
1288.	Nicolas d'Hanapes.	3.
1294.	Raoul de Granville.	9.
1306.	Antoine.	
1329.	Pierre de la Palu.	12.
1382.	Bertrand de Chanac.	21.

On ne donne de ces neuf derniers Patriarches que ceux qui font bien connus.

Pour ne rien oublier de ce qui regarde Jérufalem, voici une Table des Rois qui ont régné depuis GODEFROI de Bouillon; car pour les autres, nous les marquons fous le nom des Juifs. Nous finirons cette fucceffion en la perfonne de JEAN de Brienne; parce que l'Empereur Frédéric II, qui époufa *Yoland*, fille du même *Jean*, & ceux qui en ont porté le titre après lui, n'ont pas poffédé un pouce de terre dans la Paleftine.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des ROIS de JERUSALEM.

Commencement du Regne.		*Durée.*
1099.	Godefroi de Bouillon,	un an.
1100.	Baudouin I.	18.
1118.	Baudoin II, dit *du Bourg*,	13.
1131.	Foulques, Comte d'Anjou & Melifende,	11.
1142.	Baudouin III.	21.
1163.	Amauri I.	11.
1174.	Baudoin IV, dit *Mézel* ou *le Ladre*,	12.
1186.	Baudouin V.	1.
1187.	Gui de Luzignan & Sibylle,	8.
1195.	Amauri II.	11.
	Henri Comte de Champagne.	
1209.	Jean de Brienne,	jufqu'en 1223.

Nous avons déja remarqué que *Jean* de Brienne maria en 1223, fa fille *Yoland* à l'Empereur *Frédéric* II, & qu'après que ce dernier eut été couronné à Tyr, il fut obligé de lui céder tous les droits qu'il avoit fur le Royaume de Jérufalem, à caufe de fa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant fa vie. Cependant ceux qui voudront favoir plus à fond tout ce qui regarde la ville de Jérufalem, & le Temple de Salomon, confulteront les Livres de l'Ecriture Sainte, & furtout ceux des Rois. On trouvera auffi plufieurs chofes remarquables touchant le Gouvernement de l'Eglife de Jérufalem du tems des Apôtres & de fes premiers Evêques, dans le Chapitre 3. de la Differtation de Henri Dodwel, *de Jure Laïcorum Sacerdotali*, imprimée à Londres en 1686. * Jofephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Eufébe. Socrate. Théodoret. Sozoméne. Orofe. Béde. Guillaume de Tyr. Le Recueil intitulé, *Gefta Dei per Francos.* Jacques de Vitri. Bochart, *Geogr. Sacra.* Adrichomius, *Defcr. Terræ Sanctæ.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teft.* Baronius & Sponde, *in Annal. Ecclef.* Les Voyages de la Terre-Sainte, &c. Echard, *Script. Ord. Præd. tome 1. p.* 427.

* JERUSCA, fille de Tfadok & mére de Jotham, fils de Hozias Roi de Juda. * II ou IV *Rois, ch.* 15. *v.* 33.

* JERXHEIM & JORXEM, château fortifié dans le Duché de Brunfwik, au fud-eft de la ville de Brunfwik dont il eft éloigné d'environ huit lieues.

JES.

JESAAR. *Voyez* JITSHAR.

JESABEL. *Voyez* JEZABEL.

JESANA. *Voyez* JESCANA.

JESANJA, fils d'un Mahacathite: 2. Fils de Jérémie: 3. Fils de Scaphan: 4. Fils de Hazur. *Voyez* JAAZANJA.

JESANJA, fils de Hofcahja. *Voyez* JEZANJA.

JESBA. *Voyez* JISCBAK.

JESBAAM. *Voyez* JASCOBHAM.

JESBACASSA. *Voyez* JOSCBEKASCA.

JESBIBENOB. *Voyez* JISCBIBENOB.

JESBOAM fils de Zabdiel. *Voyez* JASCOBHAM.

JESBOC. *Voyez* JISCBAK.

* JESCANA, ville de la Tribu d'Ephraïm, qui en avoit d'autres fous fa dépendance. Abija Roi de Juda la prit à Jeroboham Roi d'Ifraël. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 19.

* JESCARELA, ou ISREELA, fa famille étoit la feptiéme des vint-quatre Familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 14.

* JESCEBAB, ou ISBAAB, Chef de la quatorziéme Famille, dans l'ordre des Sacerdotales, chez les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 13.

JESCEN. *Voyez* HASCEN.

* JESCER, Ifraëlite, fils de Caleb & de Hazuba, femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

JESCHA, ou ISCHA: plufieurs croyent que c'eft la même que Sara; mais Sara n'eft jamais nommée Jefcha, & Abraham dit de Sara qu'elle étoit fille de fon pére, mais non pas de fa mére. Les Hébreux enfeignent communément que Sara étoit fille de Tharé, & *Saïdes Batricides*, Patriarche d'Alexandrie, dit, fur la tradition des Orientaux, que Tharé époufa en premiéres nôces *Jona*, dont il eut Abraham, & en fecondes nôces *Téhérita*, dont il eut Sara. Or Jefcha étoit fille d'Aran, fœur de Loth, & niéce d'Abraham. * *Genéfe, ch.* 11. *v.* 29. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JESCIAS. *Voyez* HASCABJA.

* JESCIMON, ville & forêt dans la Tribu de Juda. David fut quelquefois près de cette forêt, lorsqu'il étoit pourfuivi par Saül. * I *Samuel*, ou I *Rois, ch.* 23. *v.* 24.

* JESCISCAI, ou JESESI étoit fils de Jahdo & pére de Micaël, de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

* JESCUAH, Lévite, fut Chef d'une Famille, & il lui échut le neuviéme fort dans les fonctions Sacerdotales. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 11.

* JESCUAH, Lévite, étoit commis du tems d'Ezéchias, Roi de Juda, fous la conduite de Coré, pour diftribuer aux autres Lévites leurs portions des chofes qui étoient offertes volontairement. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 31. *v.* 15.

* JESCUAH fils de Jotfadak. *Voyez* JESUS fils de Jofedech.

* **JESCUAH**, ville de la Tribu de Juda. * *Néhémie* ou II *Esdras*, ch. 11. v. 26.

JESER. *Voyez* **JETSER**.

JESESI. *Voyez* **JESCISCAÏ**.

JESI, en Latin, *Aesium*, *Aesis*, ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, sur le Fiumesino, dans la Marche d'Ancone, vers l'occident méridional. Elle n'est pas fort grande, mais elle a un Evêché, qui a l'avantage de n'être suffragant que du Pape. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi **ESIS**.

JESI, ville du Japon, fort peu éloignée de *Miaco*, d'où l'on y va par une route fort agréable, toujours entre de hautes montagnes, qui ont de fort belles maisons des deux côtez. On y voit sur-tout un grand château qui est tout proche d'un Lac sur une eminence. La ville de Jesi est environnée de bons remparts, & on y entre par une fort belle allée d'arbres, au commencement de laquelle est un village, arrosé d'une riviére qui a deux bras, l'un couvert d'un petit pont de bois, & l'autre d'un plus grand, long de deux cens trente pas. On trouve sur ce chemin-là plusieurs femmes dont la plûpart sont suivies d'une troupe d'enfans qui tiennent une petite écuelle de bois, dans laquelle ils reçoivent les aumônes qu'on leur donne; les méres ont un panier & une courge attachez à leur ceinture avec une chaîne. Il y a quelquefois des chefs de familles entiéres ainsi errantes, qui ont été bannies par l'Empereur avec les femmes & les enfans. Ils ont des corbeilles de canne de forme quarrée, qu'ils attachent aux cornes de deux bœufs, marchant les uns devant, les autres après les corbeilles, dans lesquelles ils mettent les enfans & les vieillards. Ils vont ainsi de maison en maison chantant les faits heroïques des anciens Japonnois. Proche de là est le village des *Cosans*, qui produit les meilleures cannes de tout le Japon. Elles sont fort flexibles, & les nœuds qui séparent les boutons, ont plus d'épaisseur en haut qu'en bas. Cette sorte de cannes est propre pour lier tout ce qu'on veut. On en fait même des cables pour les plus grands navires, & ces cables se conservent mieux dans l'eau que ceux que l'on fait de chanvre. Proche de Jesi est la montagne de *Fanromanus*, où dès le bas on trouve un grand portail soutenu de six piliers doubles & quarrez. De chaque côté est une muraille de pierre de taille. Elle sert comme de rempart au Palais du Gouverneur, qui est bâti sur la croupe de la montagne, dont il est à demi caché. Quoiqu'il ne soit pas des plus réguliers par l'inégalité de la situation, il ne laisse pas d'être fort beau & d'avoir même quelque chose de majestueux. Dans l'enclos de cette muraille il y a encore d'autres maisons qu'habitent des Gentilshommes, & quelques personnes moins considérables. Quant à la montagne, elle est fort droite & fort escarpée. Entre les endroits qui avancent, on a pratiqué de petits degrez, qui ménent à son sommet par plusieurs détours. Là on trouve un grand Temple à trois étages fort élevé, qui néanmoins paroît très peu du pié de la montagne, à cause de sa hauteur qui est telle, qu'on voit de là plusieurs belles villes. Environ à moitié chemin du Temple au Palais, est un fort beau corps de logis pour les soldats. A main droite de la colline où ce bâtiment est situé on voit le jardin du Gouverneur, & à l'un des coins de ce jardin une maison de plaisance pour l'embellissement de laquelle rien n'a été épargné. A gauche il y a quatre maisons qu'habitent des Païsans. Le reste de la montagne porte des arbres fruitiers en si grand nombre, qu'il n'y a guéres d'endroits si délicieux que celui-là. * *Ambassade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JESIEEL. *Voyez* **JAHTSEEL**.

JESILBASCHS, nom que les Persans donnent aux Turcs, parce que leurs Emirs portent le turban vert. Ce mot signifie *têtes vertes*, & vient de *Jeschil*, *vert*, & de *basch*, *tête*. Les autres Turcs ont un turban blanc. Ils appellent les Persans *Kizilbaschs*, c'est à dire, *têtes rouges*, parce que c'est la couleur des Descendans d'Ali. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JESIMA, Isle du Japon, où il y a soixante ans ou environ que l'on voit des Phares, ainsi qu'à toutes les Isles d'alentour. Les Habitans de celles de *Bungo* & de *Saikaï* les y avoient fait mettre pour favoriser leurs pirateries & leur révolte. On y entretenoit jour & nuit des sentinelles, qui découvrant quelques vaisseaux entre la côte du Japon & l'Isle de Tonsa, en donnoient avis aux Insulaires la nuit par de grands feux allumez, & le jour avec de la fumée, ce qui étoit cause qu'ils se mettoient en état de fondre sur leur proye. Depuis que les desordres ont été appaisez dans le Japon, ces Phares ont servi de guides aux vaisseaux & pour aider à prendre ceux qui tombent dans la disgrace de l'Empereur en cas qu'ils tachent de s'échaper, ce qu'il ne leur est pas aisé de faire; le trajet d'entre Bungo, Tonsa & la côte, depuis *Simonisiki* jusqu'à *Ozacca*, étant tout éclairé de ces lumiéres, chacune desquelles est entretenue par deux hommes, à qui l'on donne vint sols tous les jours. * *Ambass. des Holl. au Japon.* Th. Corneille *Dict. Géogr.*

JESIMON. *Voyez* **JESCIMON**.

JESIMON. *Voyez* **ASEMONA**.

JESMACHIAS. *Voyez* **JISMACJA**.

JESMAIAS. *Voyez* **JISMACJA**, **JISÇMAHJA**.

JESO. *Voyez* **JESSO**.

JESOLO ou **JESOLOLO**, c'est le nom que portent les ruïnes de l'ancienne *Equilium* ou *Aequilium*, ville épiscopale d'Italie, qui fut détruite par les Huns. Elles sont dans la Marche Trévisane, à cinq lieues de Venise, du côté du nord, & à une de Citta-Nuova, qui a succédé à l'ancienne *Equilium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESONIAS. *Voyez* **IAAZANJA**.

JESRAEL. *Voyez* **JEZRAEL**.

JESSE, pére de David. *Cherchez* **ISAÏ**.

JESSE, ou **JEDZO**. *Voyez* **JESSO**.

JESSED. *Voyez* **JESD** & **YESD**.

JESSEL. *Voyez* **JESSEY**.

JESSEINS, *Jessanc*, étoit anciennement un bourg de la Gaule-Lyonnoise. Ce n'est maintenant qu'un village de Champagne, situé sur l'Aube, à deux lieues au-dessus de Bar-sur-Aube. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESSELMERE ou **GISLEMERE**, ville & Royaume des Indes, en la Presqu'Isle de deçà le Gange & dans l'Empire du Mogol. Ce païs est dans les montagnes. Sa Capitale est grande & bien peuplée, & il en a quelques autres assez considérables, comme Radimpore, &c. * Sanson. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

JESSENIUS, (Jean) savant homme de Bohême, qui ayant été envoyé Ambassadeur en Hongrie, fut pris à son retour & mis en prison à Vienne. Ayant ensuite été échangé contre un certain Italien, sortant de prison, il écrivit ces cinq lettres sur la muraille, I. M. M. M. M. ce que plusieurs ayant vainement tâché d'expliquer, Ferdinand d'Autriche les lut ainsi, *Imperator Matthias mense Martii morietur*, c'est à dire, *l'Empereur Matthias mourra au mois de Mars.* Après quoi il écrivit sur la même muraille, *Jesseni, mentiris, mala morte morieris.* *Vous mentez, Jessenius, vous ferez une mauvaise fin.* Jessenius en étant informé, répondit, qu'on verroit bien qu'il n'étoit pas menteur. L'Empereur mourut effectivement au mois de Mars. Et Ferdinand d'Autriche voulant faire voir qu'il n'étoit pas faux Prophéte, ordonna qu'on fit mourir Jessenius, qui fut pris après la défaite de ceux de Bohême en 1620. * Laetus, *Comp. Hist. Univ.*

JESSEY. *Voyez* **LASSY**.

JESSINSKY. *Voyez* **JESSENIUS**.

JESSO, ou **IECO**, ou **ESO**, grande terre assez peu connue au nord du Japon, & que les Japonnois nomment *Amonoxoui*. Elle a une étendue immense, y ayant cinq mois de chemin du couchant au levant: une mer la sépare de la Tartarie à son occident, une autre la borne à l'orient. On croit qu'elle tient au Japon à son midi, & l'on juge qu'elle a encore la mer au nord; ce qu'on conjecture de ce que les Habitans de la Province de Tessoy, la plus occidentale d'Iesso, disent qu'ils ont devant eux une Terre si proche, qu'ils en distinguent à l'œil jusqu'aux animaux, mais qu'il ne leur est pas possible de passer le petit détroit de mer qui les sépare, à cause des courans qui font périr leurs bateaux; or d'où viendroient ces courans, dit-on, s'il n'y avoit pas de mer au nord d'Iesso?

Les peuples d'Iesso sont plus grands, plus robustes, plus blancs que les Japonnois. Ils laissent croître leur barbe, qui descend quelquefois jusqu'à la ceinture; ils se rasent le devant de la tête, & tous, hommes & femmes, se percent les oreilles, & y passent des anneaux d'argent assez larges. Les pauvres, au lieu d'argent, se servent de fils de soye. Le vin est fort commun en ce païs, tout le monde en boit, & quoiqu'ils n'en usent pas toujours fort modérément, il est rare qu'ils s'enivrent. On attribue cela à la vertu de l'huile d'un certain poisson qu'ils nomment *Todo-noëzo*, dont ils assaisonnent leur ris, qui est comme au Japon la nourriture ordinaire. Lors même qu'ils ont bu extraordinairement, ils ne perdent pas la raison; mais on les voit courir & sautiller dans les rues, comme font les enfans dans les momens de joye dont ils ne sont pas les maîtres.

L'habillement des hommes, aussi-bien que celui des femmes, consiste en de grandes robbes de soye, de cotton, ou de lin, piquées & bordées de plusieurs houppes de même étoffe, & travaillées en forme de croix & de roses de differentes grandeurs. Leurs armes sont l'arc, la fléche, la lance, & une espéce de cimeterre, qui n'est guére plus long que les grands poignards Japonnois. Ils sont querelleurs, & ont la damnable coutume d'empoisonner leurs fléches d'un poison très subtil. On assure néanmoins qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au lieu de cuirasse, ils ont une maniére de cotte de maille, composée de petites tables de bois jointes ensemble, ce qui leur donne un air assez ridicule.

Leur commerce est de poissons secs, de harangs, de cygnes, de grues vives & mortes, de faucons & autres oiseaux de proye, de baleines, de loups-marins, & de peaux de Todo-noëvo. C'est un petit poisson tout velu, & qui a quatre pieds. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent, mais du ris, du cotton, du fil, du lin, des étoffes. Ils font encore trafic d'une peau de certains poissons qu'ils nomment *Raccons*, qu'ils vont chercher dans trois Isles proches de leur païs, dont les Habitans n'ont point de barbe, & parlent une Langue différente de la leur.

Les barques dont ils se servent ne sont ni chevillées, ni clouées; mais cousues avec des cordes faites de l'écorce d'un arbre, qu'ils appellent *Cwa*, qui est assez ressemblant à nos chênes noirs, & qui ne pourrit point dans l'eau. Ces barques ainsi cousues, se défont dès que le voyage est fini, afin que les planches puissent se sécher; & l'on assure que ces bâtimens portent d'assez grosses charges.

Au concubinage près, qui est fort fréquent en Iesso, ces peuples n'ont point de vices. Quand une femme a perdu son mari, elle se retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui est plus permis d'en sortir, ni de se remarier. La polygamie n'est point permise, & la femme convaincue d'adultére est rasée, afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle est. La peine du complice consiste en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a séduite, ont droit de lui ôter son épée, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent chez eux à titre d'esclaves.

Cette Nation n'a aucune idée distincte de Dieu; ils rendent de grands hommages au Soleil & à la Lune, qu'ils regardent comme les bienfacteurs de tous les hommes; ils paroissent aussi reconnoître quelque chose de divin dans le Feu, & y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils révérent encore un Roi invisible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les riviéres, d'où ils tirent tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est là toute leur Religion. Ils n'ont ni Prêtres, ni aucun Culte réglé. Ils ne connoissent point l'usage de l'écriture, & l'Histoire du païs se transmet d'âge en âge par la seule tradition. Au reste, on ne sauroit voir un peuple plus docile & plus disposé à recevoir les lumiéres de l'Evangile. En 1613, le Pére Camille de Coustanzo Jésuite, Missionnaire au Japon, où il a eu l'honneur de signer sa foi de son sang en 1622, avoit fait quelques Chrétiens à Matzumay ville d'Iesso, par le moyen d'un Médecin, que le Prince de Matzumay avoit fait venir du Japon. Ce Prince étoit Japonnois d'origine. La plupart des Habitans de sa ville l'étoient aussi; & de belles mines d'or qu'on avoit trouvées aux environs, attiroient alors chez lui beaucoup de Japonnois, qui y alloient par mer, le chemin par terre n'étant pas assez connu; on doutoit même fort s'il y en avoit un. Le Pére de Coustanzo vouloit profiter de l'occasion de ces voyageurs pour aller prêcher l'Evangile en Iesso; mais l'Edit de bannissement porté contre les Missionnaires en 1614, & où il étoit nommé, l'obligeant à s'absenter pour quelque tems, son projet n'eut point de suite. Le Pére Jérôme des Anges le reprit quelques années après, & l'exécuta. Il y trouva beaucoup de Japonnois Chrétiens, & eut le bonheur de batiser un grand nombre de naturels du païs. Il y fit plusieurs voyages, toujours avec fruit. Le Pére Jacques de Carvaltho cultiva aussi cette Eglise jusqu'à son martyre, arrivé en 1623, dans le Royaume d'Oxu; & depuis ce tems-là presque tous les Missionnaires du Japon étant obligez de se retirer dans des antres & des creux d'arbres pour se soutraire à la persécution, aucun ne put aller en Iesso. * Bartol. *Asia.* Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon.* Martini, *Description de la Chine.* Thévenot, *Relation de la Terre d'Eso, tome 3. Ambassade des Hollandois au Japon, partie 1.*

JESSO (le Détroit de) grand Canal qui est entre la Terre de Jesso & la partie orientale de la Grande Tartarie, & qui joint la Mer de Tartarie avec l'Océan oriental. On appelle autrement ce Canal la Mer des Kaimachites, ou la Mer d'Yamour. * *Maty, Dict. Geogr.*

JESSUA ou JESUA. *Voyez* JISÇUA.

JESSUI. *Voyez* JISCUI.

JESUA ou JESSUA. *Voyez* JISCUA.

JESUA. *Voyez* JESCUAH.

JESUA, Lévite, Rabbin Espagnol, dans le XV siécle, a composé un Ouvrage, qui doit être lu de tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude du Talmud. Cet Ouvrage est intitulé, *Halicoth Olam, les Voyes de l'Eternité.* Il y explique avec beaucoup de netteté les maniéres de parler des Docteurs du Talmud, les façons de proposer leurs objections, & d'y répondre; car il n'y a rien de si embarassé que cette matiére dans le Livre du Talmud. Il y a eu un assez grand nombre d'éditions de cet Ouvrage en Hebreu de Rabbin. Constantin l'Empereur, Professeur des Controverses Juives à Leyde, le fit imprimer en Hébreu & en Latin, dans la même ville en 1634. * *Voyez* Buxtorf, *Bibliothéque Rabbinique.*

* JESUAL, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand-Mogol, est situé entre celui de Patna, qu'il a au couchant en partie, avec le fleuve du Gange; & celui d'Udessa, qu'il a au levant avec les montagnes. Rajapore en est la ville capitale. * Sanson.

JESUATES, Ordre Religieux, institué l'an 1363, par saint Jean Colombin, & approuvé dès l'an 1367 par le Pape Urbain V. On les appella ainsi parce qu'ils avoient toujours le nom de Jesus à la bouche; & l'an 1492, le Pape Alexandre VI ordonna qu'on les appelleroit Jésuates de saint Jérôme. Pendant plus de deux siécles il n'y eut parmi eux que des Laïcs, qui faisoient les trois vœux de chasteté, pauvreté & obéissance. Il s'occupoient d'ordinaire à la Pharmacie, distribuoient gratuitement des médicamens aux pauvres, & après leurs exercices de Religion, alloient servir manuellement dans les Hôpitaux. Comme il y en avoit plusieurs entre eux qui distilloient, & qui faisoient trafic d'eau de vie, quelques-uns s'avisérent de les appeller *Péres de l'eau de vie.* Leur maniere de vie étoit très-austére, leurs jeûnes fréquens & pénibles. Il ne paroit pas qu'ils eussent aucune Régle sure avant l'an 1426, où le Bienheureux Jean de Tossignan, alors Prieur d'une de leurs Maisons, & depuis Evêque de Ferrare, leur en donna une sous la protection de saint Augustin. L'an 1606, le Pape Paul V leur permit de recevoir les Ordres sacrez, & de réciter le grand Office de l'Eglise suivant l'usage de l'Eglise Romaine, après quoi on s'accoutuma à les appeller *Clercs Apostoliques;* & l'an 1640, Urbain VIII approuva leurs nouvelles Constitutions, qui ne diminuoient rien de leurs anciennes austéritez, & ausquelles ils joignirent celle de saint Augustin. Enfin l'an 1668, la République de Venise ayant demandé leur suppression, pour profiter de leurs biens, qu'elle se proposoit d'employer à soutenir la guerre contre les Turcs qui assiégeoient Candie, le Pape Clément IX lui accorda sa demande, & depuis ce tems il n'y eut plus de Religieux Jésuates de saint Jérôme: mais les Couvens des Religieuses de cet Institut subsistent encore en quelques endroits d'Italie. La Faille dans ses Annales de Toulouse observe que les Jésuates s'établirent à Toulouse l'an 1425, que leurs cellules étoient petites & basses, au rés de chaussée, & à certaine distance les unes des autres, comme celles des Camaldules. C'est le seul établissement qu'on sache qu'ils ayent eu hors d'Italie. Il y a eu entre eux plusieurs hommes célébres par leur piété, dont quelques-uns, quoique Laïcs, ont été appellez à l'Episcopat. Paul Morigia l'un de leurs Généraux, mort en 1604, & par conséquent Laïc, a composé un très grand nombre d'Ouvrages, & entre autres l'Histoire des Hommes illustres de son Ordre. * *Consultez-le,* & Antoine Cortelli, *de Paupert. Jesuat. Convers.*

JESUE, ville. *Voyez* JESÇUAH.

JESUIAB AZRONITE, a composé un Ouvrage contre Eunomius; des Disputes contre un autre Hérétique; vint-deux Questions touchant les Sacremens de l'Eglise; une Apologie; des Epitres & des Canons synodaux. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

JESUIAB HADIBITE, a composé plusieurs Ouvrages, entre autres un Livre touchant le Batême; & un autre, où il explique chaque Ordination. Il a aussi écrit un Ouvrage, touchant la consécration d'une nouvelle Eglise; des Hymnes; des Oraisons; des Epitres; & des Livres de controverse. Son style est fort poli. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

JESUITES, ou Religieux de la Compagnie de Jesus ou du Nom de Jesus, que le Concile de Trente nomme Clercs Réguliers, reconnoissent pour Fondateur saint Ignace de Loyola, qui établit la Compagnie en 1534. Le Pape Paul III la confirma de bouche en 1539, & l'année suivante l'approuva par une Bulle authentique, qui commence ainsi, *Regimini militantis Ecclesiæ*, qui fut donnée le 27 Septembre; mais parce qu'il avoit fixé le nombre des Profès à soixante, il ôta cet obstacle le 14 Mars 1543, par une autre Bulle qui commence, *Injunctum nobis.* Les Papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII, & divers autres, ont accordé des Priviléges très considérables à la même Société. Leur Général est perpétuel, & réside à Rome dans la Maison Professe, dite de Jesus. Il a quatre Assistans généraux, d'Italie, de France, d'Espagne & d'Allemagne, qui n'ont pas voix décisive, mais seulement consultative. Saint Ignace, leur Fondateur, fut le premier Général. Jacques Lainez, Espagnol, qui lui succéda, étoit grand Théologien, & assista en cette qualité au Concile de Trente. Il mourut âgé de 53 ans, le 19 Janvier 1565. François Borgia, auparavant Duc de Gandie, a été le troisiéme Général. Everard Mercurien de Liége, aussi illustre par sa probité, que peu connu par sa naissance, vint ensuite; & Claude Aquaviva, de la Maison des Ducs d'Atri de Naples, fut élu après lui. Mutio Vitelleschi, d'une noble & ancienne famille de Rome, a été le sixiéme Général; il mourut en 1645. Vincent Caraffe de Naples, & François Picolomini, d'une noble famille originaire de Sienne, ont gouverné la Compagnie successivement; & ont eu après eux Alexandre Gothofredi, Goswin Nickel Allemand, Jean-Paul Oliva, Tirse Gonzales, & Michel-Ange Tamburini. Il y a dans l'Ordre trois différens degrez, l'un de Profès, l'autre de Coadjuteurs formez, & le troisiéme d'Ecoliers approuvez, outre les Novices. Entre les Profès il y en a de deux sortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois seulement. Il y aussi de deux sortes de Coadjuteurs; les uns spirituels, & les autres temporels. Les vœux des Profès sont solemnels: ceux des Coadjuteurs sont publics, mais simples. Ceux des Ecoliers sont seulement simples, ils ne se font qu'en présence des domestiques, & personne n'est député du Général pour les recevoir; au lieu que les vœux des Profès & des Coadjuteurs formez se font entre ses mains, ou entre celles de ceux qu'il a députez. Comme c'est la formule des vœux qui fait le mieux connoître les cinq différentes conditions des Membres de la Société, nous ajouterons encore ici que les Profès ordinaires *font profession* & promettent chasteté, pauvreté & obéissance: & selon cette obéissance, d'avoir un soin particulier de ce qui regarde ce qu'on doit enseigner aux jeunes gens; & que les Profès des quatre vœux ajoûtent qu'ils promettent spécialement obéissance au Souverain-Pontife pour ce qui regarde les Missions. Les Coadjuteurs font les mêmes promesses que les Profès des trois vœux, mais en retranchant les termes de *faire profession;* & les Coadjuteurs temporels en retranchent encore ce qui regarde l'instruction de la jeunesse. Enfin les Ecoliers approuvez s'engagent à la Compagnie, promettant d'y vivre & d'y mourir dans l'observation des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & s'obligent par vœux exprès à accepter le degré qu'on trouvera dans la suite leur être le plus convenable. On ne doit pas oublier par rapport à ceux-ci, que la Compagnie a droit de les dispenser de leurs vœux pour de justes causes; que par-tout, hors en France, les Ecoliers approuvez conservent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puissent en joüir & en disposer indépendamment des Supérieurs: & qu'en France même non-seulement les Ecoliers, mais les Coadjuteurs sortant de la Compagnie, peuvent redemander partage des biens dans leurs familles. Les Coadjuteurs spirituels peuvent être non-seulement Régens, mais Recteurs des Colléges: on peut aussi les élire pour assister à la Congrégation Générale; mais ils n'ont point de voix dans l'élection du Général, & les Profès des quatre vœux les précédent toujours. C'est le Général qui fait les Provinciaux, les Supérieurs des Maisons Professes & des maisons de probation, vulgairement dites *Noviciats*, & les Recteurs des Colléges; & afin qu'il connoisse tous les Sujets qui sont propres pour remplir les postes, les Provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois: les Recteurs, les Supérieurs des Maisons, & les Maîtres des Novices tous les trois mois; & ceux des Indes, lorsque la commodité de la navigation se présente. On lui envoye aussi de trois en trois ans les Catalogues de chaque Province, dans lesquels on marque l'â-

ge de chaque Religieux, ses forces, ses talens naturels, son avancement dans les Lettres & dans la vertu, & toutes ses qualitez bonnes & mauvaises. La Congrégation générale lui donne cinq Assistans, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne & de Portugal: elle lui donne aussi un Admoniteur, qui est en droit de lui représenter ce que lui ou les Assistans auroient remarqué d'irrégulier dans son Gouvernement, ou en sa personne. Les Maisons Professes n'ont point de revenus, mais les Colléges peuvent en avoir. Les Jésuites ne peuvent recevoir des fondations pour des Messes à perpétuité, ni aucune rétribution pour les Messes, confessions, prédications, pour les visites des malades, pour enseigner, ou pour quelque autre emploi de ceux que la Compagnie doit exercer selon son Institut. Cette Compagnie a eu une infinité d'illustres Ecrivains en toutes sortes de Sciences. Entre les François, les Péres Sirmond, Pétau, Labbe, Cossart tiennent le premier rang pour les Belles-Lettres; on peut consulter là-dessus l'excellent Ouvrage du Pére Sotwel. Elle a aussi quelques Cardinaux, qui ont été l'honneur du Sacré Collége, Tolet, Bellarmin, de Lugo, Pallavicini, Pasmanni, Nitard, Tolomei; il leur a fallu à tous un précepte des Papes pour en accepter le chapeau, parce qu'après leur profession les Jésuites font un vœu simple de renoncer aux Prélatures, & de les refuser si on les leur offre. Enfin cette Compagnie compte sept Saints canonisez, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, saint François Borgia, saint Stanislas Kotska, saint Paul Miki, saint Jean de Gotto, saint Jacques Kisai: deux Béatifiez, Louis de Gonzagues, & Jean-François-Regis; & un très grand nombre de Martyrs dans toutes les parties du Monde. * Ribadeneira & Maffée, *in Vita S. Ignatii.* Orlandin, *Hist. Societ.* Le Bullaire, *Const.* 25. 43. *&c. Pauli III. &c.* Concile de Trente, *Sess.* 25. *c.* 16. Sponde, *in Annal.* Alegambe, *de Script. Societ. &c.*

JESUITESSES, Ordre de Religieuses, qui avoient des Maisons en Italie & en Flandre. Elles suivoient la Régle des Jésuites; & quoique leur Ordre n'eût point été approuvé par le Saint-Siége, elles avoient plusieurs Maisons, ausquelles elles donnoient le nom de Colléges; d'autres qui portoient celui de Maisons de probation, dans lesquelles il y avoit une Supérieure, entre les mains de qui les Religieuses faisoient leurs vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéïssance: mais elles ne gardoient point de clôture, & se mêloient de prêcher. Ce furent deux filles Angloises, nommées Warda & Tuittia, qui étoient en Flandre, lesquelles instruites & excitées par le Pére Gérard, Recteur du Collége, & quelques autres Jésuites, établirent cet Ordre. Leur dessein étoit d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Warda devint bien-tôt Supérieure générale de plus de deux cens Religieuses. Le Pape Urbain VIII supprima cet Ordre par son Bref du 21 Mai 1631, adressé à son Nonce de la Basse Allemagne, qui fut imprimé à Rome en 1632. * Vilson, rapporté par Heidegger, *Histor. Papatus*, §. 35. *Bullaire Roman.*

JESUPOL, petite ville ou bourg fortifié & défendu par un château. Il est dans la Pokutie en Pologne, à l'embouchure du Bistricz dans le Niester, & à une ou deux lieues au dessous de la ville d'Halicz. * Maty, *Dict. Geogr.*

JESUS ou JOSUÉ fils de Nun. *Voyez* JOSUÉ.

JESUS ou JASON. *Voyez* JASON.

JESUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, recueillit vers l'an du Monde 3801, & 234 avant Jésus-Christ, des Sentences, & composa en Hébreu le Livre de l'Ecclésiastique, que les Grecs nomment Πανάρετος, c'est à dire, *rempli de toute vertu*, & qu'ils citent sous le nom de Sagesse de Jésus, fils de Sirach. Un petit-fils de cet Auteur, de même nom que lui, le traduisit depuis. Les Auteurs ne sont pas d'accord de l'an auquel ce dernier vivoit, bien qu'ils avouent presque unanimement que c'étoit vers le 28 du régne de Ptolomée Evergéte ou Physcon, Roi d'Egypte, c'est à dire, 121 ans avant Jésus-Christ; ce que pourtant Bellarmin & quelques autres attribuent à Jésus fils de Sirach l'Ancien. Ce Livre commence par une exhortation à la sagesse, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au Chapitre 44, où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophétes, & des Hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continue jusqu'au Chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a longtems que l'on n'a point le texte Hébreu de l'Ecclésiastique. La traduction Latine est différente en quelques endroits du texte Grec. * *Consultez* Scaliger; le P. Petau; Liranus, *in Eccles.* Jansenius, *in Proœm. Eccles.* Torniel, *A. M.* 3808. *num.* 2. *&* 3. *&c.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible. Cherchez* ECCLESIASTIQUE.

Les Juifs d'aujourd'hui ont parmi eux un Livre qu'ils appellent le Livre de *Ben-Sira* ou de fils de *Sira*. Comme ce Livre est aussi un recueil de Sentences de Morale, quelques-uns se sont imaginez que ce *Ben-Sira* étoit le même que le *Ben-Sirach*, ou le fils de Sirach. Mais il n'y a qu'à comparer les deux Livres, pour voir qu'il n'y a rien de semblable que les noms des Auteurs. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 4. *p.* 11.

JESUS ou JOSUÉ, fils de *Josédech*, succéda à son pére dans la Souveraine-Sacrificature des Juifs. Il revint de Babylone avec Zorobabel & les autres Juifs, après soixante & dix années de captivité. Il contribua beaucoup à rétablir Jérusalem & le Temple. Il fut le trente-troisiéme Souverain-Pontife, & exerça cette dignité durant 29 ans, c'est à dire, jusques à la 20 année du régne de Darius *Hystaspes*, selon Philon. Il eut son fils *Joachim* pour successeur. * *Esdras ou* I *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 2. *Nehémie ou* II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 10. *Ecclesiastiq. ch.* 49. *v.* 14. Plusieurs donnent à ce Jésus Grand-Sacrificateur, 58 ans de Souveraine-Sacrificature, & assurent qu'il mourut la même année que Darius *Hystaspès*, qui fut la 36 de son régne. * Sponde, *Annal. Eccles. A. M.* 3595.

JESUS, fils de *Phabée*, fut le soixantiéme Souverain Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le vint-septiéme depuis le retour de la captivité de Babylone. Il succéda à Ananel. Il se maintint dans cette dignité jusqu'à ce qu'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, l'obligea à s'en démettre, pour la donner à Simon Boëthus de la ville d'Alexandrie, duquel il vouloit épouser la fille appellée *Mariamne.* * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 15. *ch.* 12. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Sias*, Souverain-Sacrificateur des Juifs, le soixante-sixiéme depuis Aaron, & le quatriéme après la naissance de Jésus-Christ, succéda à Eléazar III, par ordre d'Archélaüs. Il n'exerça cette dignité que trois ans, & la remit à Joazar, qui avoit déja été auparavant Grand-Sacrificateur. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 17. *ch.* 15. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Damnée*, fut élevé à la Souveraine-Sacrificature des Juifs à la place d'Ananus. Il ne la garda que deux ans, & s'en démit en faveur de Jésus fils de Gamaliel par ordre d'Agrippa, qui la lui avoit déja donnée. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 20. *ch.* 9. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Gamaliel* Souverain-Sacrificateur des Juifs, succéda à Jésus fils de Damnée. Il fut le quatre-vint-uniéme Grand-Sacrificateur après Aaron, & le dix-neuviéme après la naissance de Jésus-Christ. Cette dignité ne fut entre ses mains que deux ans, parce que son prédécesseur ne s'en étant démis qu'à regret, il lui fit toûjours beaucoup de peine, & l'obligea à la résigner à Matthias fils de Théophile. * Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Saphas*, de la race des Sacrificateurs des Juifs, fut établi Gouverneur de l'Idumée au commencement de la guerre de ceux de sa nation contre les Romains; & s'étant joint à Jean son frére, il excita une grande & dangereuse sédition dans la Galilée contre Flave Joséphe, qui en étoit Gouverneur. Peu s'en fallut qu'ils ne l'y fissent succomber. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 33.

JESUS, fils de *Tobie*, & Capitaine de Voleurs, étoit vaillant homme; ce qu'il fit bien voir aux Romains, quand ils eurent mis le siége devant Tarichée, par les fréquentes & furieuses sorties qu'il faisoit sur eux, renversant tout ce qui se présentoit devant lui, & y mettant le feu. Comme il vit que la prise de la ville étoit inévitable, il en sortit pour se retirer ailleurs. Une fois Valérien Capitaine Romain, étant venu sommer la ville de Tibériade de se soumettre à l'obéïssance des Romains, ce Juif lui enleva & à tous ses gens, qui avoient mis pié à terre, leurs chevaux, & leur fit courir grand risque de leur vie. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 33 & 34.

JESUS, fils de *Gamala*, homme d'une éminente vertu, & le plus considéré d'entre les Sacrificateurs Juifs, n'oublia rien pour obliger ceux de sa nation à prendre les armes contre les séditieux, qui s'étoient donné le nom glorieux de *Zélateurs*, & qui commettoient des profanations horribles dans le Temple de Jérusalem. Il s'opposa à l'entrée des Iduméens, qui venoient se joindre à ces impies: mais enfin étant entré malgré lui, il fut l'un des premiers avec Ananus sur lesquels ils se jettérent, pour tirer vengeance de l'affront qu'ils prétendoient en avoir reçu, leur dirent mille injures, & après les avoir chargez d'outrages & de coups, sous lesquels ils expirérent, ils eurent la cruauté de les priver de la sépulture. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 18.

JESUS, Juif de la race des Sacrificateurs, qui prévoyant la ruïne inévitable de Jérusalem, par les tyrannies que Simon & Jean y exerçoient, se sauva avec un nommé *Joseph* dans le camp des Romains. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 9.

JESUS, fils de *Thebuth*, de la race des Sacrificateurs des Juifs, se trouva à la prise de la ville & du Temple de Jérusalem par Tite Vespasien, & pour sauver sa vie, il mit entre les mains de Tite deux chandeliers, des tables, des coupes, des vases d'or massif fort pesans, des voiles, des habits sacerdotaux, des pierres précieuses & plusieurs vaisseaux propres pour les sacrifices. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 41.

JESUS (L'Isle de) petite Isle de la Nouvelle France. Elle est dans la riviére de S. Laurent, au dessous de l'Isle de Mont-Royal, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la riviére des Prairies. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESUS-CHRIST: ce nom signifie *Sauveur* & *Oint*. Il étoit le Verbe éternel de Dieu, qui se fit homme, & qui par l'opération du S. Esprit, prit sa chair de la Vierge Marie, mariée ou promise en mariage à Joseph. L'un & l'autre étoit de la race de David. L'Ange annonça à Marie sa naissance, en lui disant, *Vous concevrez un fils*, qui sera nommé *Jésus*, &c. Elle conçut aussi-tôt le 25 de Mars, & Jésus-Christ naquit, selon ceux qui mettent cette naissance à l'an 750 de Rome, le 25 de Décembre l'an de la Période Julienne 4710, sous le consulat de Calvisius Sabinus & de L. Passienus. Ce fut dans la petite ville de Bethléem, où Marie & Joseph s'étoient rendus pour se faire inscrire dans le dénombrement de toute la Terre, ordonné par Auguste. N'ayant point trouvé de place dans l'hôtellerie, elle mit son fils au monde dans une étable. Sa naissance fut honorée par les hommages des Pasteurs, que l'Ange avoit avertis, & par l'adoration des Mages conduits par une étoile. Il fut circoncis le huitiéme jour, & présenté au Temple, suivant l'ordonnance de la Loi. Siméon le prit dans ses bras, & rendit graces au Seigneur de ce qu'il avoit vu le Sauveur d'Israël, & la Prophétesse Anne le reconnut pour le Messie. Hérode, qui avoit été averti par les Mages qu'il étoit né dans Bethléem un Roi des Juifs lequel ils alloient adorer, voyant qu'ils s'en étoient allez sans lui en donner des nouvelles, envoya massacrer tous les enfans qui étoient dans cette ville,

nez depuis deux ans jufqu'au jour qu'il avoit été averti de la naiffance de Jéfus-Chrift par les Mages: mais Jofeph averti par l'Ange, avoit fauvé Jéfus-Chrift en Egypte. Aprés la mort d'Hérode, Jofeph le ramena à la ville de Nazareth en Galilée. Jéfus-Chrift étant âgé de 12 ans, fut mené par fon pére & fa mére à Jérufalem le jour de la Fête de Pâques: il y demeura même après le départ de Jofeph & de Marie, & y fut trouvé dans le Temple au milieu des Docteurs de la Loi, qui l'écoutoient, & aufquels il faifoit des queftions. Tous les affiftans admirérent fes demandes & fes réponfes. Jofeph & Marie, qui ne le trouvoient point parmi ceux qui revenoient de Jérufalem, retournérent dans cette ville; & l'ayant trouvé entre les Docteurs, furent remplis d'étonnement. Sa mére lui dit, *Mon fils, pourquoi avez-vous ainfi agi avec nous? votre pére & moi vous cherchions, étant dans l'affliction.* Jéfus-Chrift leur répondit, *Pourquoi me cherchiez vous? ne faviez-vous pas qu'il falloit que je travaillaffe aux affaires de la maifon de mon pére?* Il s'en alla enfuite avec eux à Nazareth. Tout ce que les Evangéliftes nous apprennent de la vie de Jéfus-Chrift depuis ce tems-là jufqu'à celui de fon Miniftére, eft qu'il étoit *foûmis à fes pére & mére, & qu'il croiffoit en fageffe, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.*

Saint Jean fon Précurfeur, dont il eft parlé dans fon Article, commença à annoncer Jéfus-Chrift la 15 année du régne de Tibére, Ponce Pilate étant alors Gouverneur de Judée, Hérode Tétrarque de la Galilée, Philippe Tétrarque de l'Iturée & de la Thraconitide, fous le pontificat d'Anne & de Caïphe, fouverains-Pontifes des Juifs. Jéfus-Chrift commençoit à avoir 30 ans, c'eft à dire, qu'il étoit dans fa 29 année; & il fut batifé par faint Jean au commencement de fa 30, la 16 année de l'empire de Tibére. Jéfus, après fon batême, paffa quarante jours dans le Défert à jeûner, après lefquels il fut tenté par le Diable. Il fit fon premier miracle aux noces de Cana en Galilée, où il convertit l'eau en vin. Enfuite il annonça la Vérité & la nouvelle Loi aux Juifs, fit quantité de miracles, & choifit douze Apôtres pour l'aider dans ce miniftére. Nous n'entrerons point dans le détail de fes actions, de fes prédications & de fes miracles qui font rapportez dans les Evangiles, & qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Après avoir prêché trois ans, & célébré l'an 33 de fa vie fa derniére Pâque, dans laquelle il inftitua l'Euchariftie, il fut arrêté par les Juifs, conduit à Pilate & à Hérode, & condamné au fupplice de la croix, à laquelle il fut attaché entre deux Voleurs, fur la montagne du Calvaire, l'an 33 de fa vie, de l'Ére vulgaire 36, le Vendredi troifiéme Avril, fur les neuf heures du matin, & y mourut pour le falut du genre-humain fur les trois heures du foir. A fa mort arrivérent plufieurs prodiges: le voile du Temple fut déchiré: on vit plufieurs perfonnes forties de leurs tombeaux. Jofeph d'Arimathie le fit enfevelir, & fon corps fut mis dans un fépulchre creufé dans la roche, où perfonne n'avoit encore été enterré. Pilate le fit garder à la réquifition des Juifs, de peur qu'on n'enlevât fon corps, & qu'on ne fit croire qu'il étoit reffufcité. Le Dimanche fuivant, qui étoit le troifiéme jour commencé, Jéfus-Chrift reffufcita. Les Gardes en furent furpris. Les Maries étant allées à fon tombeau, y trouvérent un Ange qui les avertit de cette réfurrection. Les Apôtres faint Pierre & faint Jean y étant allez, furent témoins de la même chofe. Jéfus-Chrift apparut depuis plufieurs fois à fes Apôtres & à fes Difciples: il fit connoître par plufieurs témoignages certains la vérité de fa réfurrection, inftruifit fes Apôtres de ce qu'ils avoient à faire, leur commanda de prêcher l'Evangile par tout le Monde, & de *batifer au nom du Pere, du Fils & du Saint Efprit*; & enfin le quarantiéme jour il monta au Ciel de deffus la montagne des Olives, près de Béthanie, en préfence des Apôtres. Nous n'avons rien mis dans cette narration qui ne foit tiré des Evangéliftes. Tout ce que l'on pourroit dire de furplus, eft fabuleux & apocryphe.

☞ Tous les Auteurs, qui traitent de la naiffance du Fils de Dieu, font d'autant d'opinions différentes fur l'an du Monde, d'Augufte, de l'Olympiade, de la fondation de Rome, & fur le Confulat où elle eft arrivée, & chacun croit prouver la fienne par des démonftrations indubitables. Le Cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Gordon, Scaliger, Calvifius, Voffius, Lange & plufieurs autres, veulent que le Sauveur du Monde foit né fous le Confulat de Cn. Cornelius Lentulus & de M. Valerius Meffalinus, que les uns mettent en l'an 751 de Rome, & que les autres fixent en 752. D'autres le placent à l'an 750 de Rome fous le confulat de C. Calvifius Sabinus & de L. Paffienus Rufus. Onuphre, Pererius, Sigonius, Cufpinien, Salian, &c. aiment mieux placer la naiffance de Jéfus-Chrift fur la fin du mois de Décembre 752, fous le XIII. Confulat d'Augufte avec M. Plautius Silanus. Quant à nous, nous avons fuivi la Chronologie qui nous a paru la plus conforme à l'Hiftoire Evangélique. Confultez les Chronologiftes, entre autres Ufferius, le P. Pétau, & ceux qui ont fait divers Ecrits fur cette matiére.

Au fujet de la naiffance du Sauveur, le favant M. des Vignoles remarque, dans une Differtation qu'il a fait fur cette matiére, & qui fe trouve dans le fecond tome de la *Bibliothéque Germanique*; il remarque, dis-je, qu'anciennement le jour de la naiffance de Jéfus-Chrift étoit célébré en Orient & en Occident le fixiéme de Janvier, jour qui portoit le nom de *Théophanie*, & d'*Epiphanie*. Pendant que St. Chryfoftome étoit Prêtre d'Antioche, les Eglifes d'Orient commencérent à célébrer la nativité de Jéfus-Chrift le 25 de Décembre. Ce Docteur, dans un Sermon prêché dans la Fête de Noël, reconnoit qu'il n'y avoit que dix ans que cette coutume leur étoit venue de Rome. Une Lettre de Jean Archevêque de Nicée, que l'on croit écrite dans le IX fiecle, & qui fe trouve dans le Supplément de la Bibliothéque des Péres par le P. Combefis, dit que ce fut Cyrille de Jérufalem qui fut la caufe que le Pape *Jules*, qui mourut l'an 352, mit au 25 Décembre la Fête de la Nativité qui fe célébroit le fixiéme Janvier. Le P. *Hardouin* croit que les Chrétiens ont fixé au 25 Décembre la naiffance de Jéfus-Chrift, pour abolir la Fête Payenne du Soleil, qui fe célébroit ce jour-là; en lui faifant fuccéder la Fête du véritable Soleil de la Juftice. M. *Olderman* croit que comme les Juifs célébroient ce jour-là la Fête de la dédicace du Temple par Judas Maccabée, les Chrétiens voulurent célébrer dans le même jour la Fête du renouvellement du Monde par Jéfus-Chrift. Pour M. *des Vignoles*, il eft dans la penfée, après Clément d'Alexandrie, que Jéfus-Chrift eft né le 20 Mai. Voici comment parle S. Clément: *Ceux*, dit-il, *qui ont propofé le plus curieufement non feulement l'année, mais auffi le jour de la naiffance de notre Sauveur, ont dit qu'elle arriva l'an 28 d'Augufte, le 25 de Pachon*, c'eft à dire, fuivant M. des Vignoles, trois ans quatre mois avant l'Ere vulgaire, & le 20 de Mai. Le tems étoit celui auquel les troupeaux du Défert fe trouvoient à la campagne, y demeurant feulement depuis Pâques jufques à la première pluye, quinze jours, trois femaines, ou un mois aprés la Fête des Tabernacles. Pour les troupeaux domeftiques, ils revenoient tous les foirs à la bergerie dans la ville: de forte que ce qui eft dit des Bergers qui couchoient aux champs pour garder leurs troupeaux, ne peut s'entendre que des troupeaux du Défert qui n'étoient plus à la campagne dans le mois de Décembre.

JESUS-CHRIST, Ordre militaire de Portugal. *Cherchez* CHRIST.

JESUS-CHRIST, nom d'un Ordre de Chevalerie, inftitué à Avignon, par le Pape Jean XXII, en 1320. Les Chevaliers de cet Ordre portoient une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix patée d'or, de même façon, mais d'émaux différens de celle de Chrift en Portugal. * André Favyn, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

JESUS fils de *Pandera.* C'eft fous ce nom que les Juifs tâchent de défigurer l'Hiftoire de Jéfus-Chrift, & d'infpirer du mépris & de l'averfion pour un Meffie qu'ils rejettent infolemment. La Fable Judaïque eft tirée de deux Ouvrages intitulez *Tolédot Jefu*, Livre de la *Généalogie de Jéfus.* Il y a deux de ces Livres fabriquez par les Juifs, l'un a été publié par *Wagenfeil* dans le fecond *tome* des *Tela ignea Satanæ*; & l'autre par M. *Huldric* en 1705, avec des Notes fort favantes. L'Auteur de ces *Tolédot* conte de la forte l'Hiftoire de *Jéfus Pandera.* Il dit qu'un nommé *Pandera*, demeurant à Bethléem, devint amoureux d'une jeune Coëffeufe qui avoit été mariée à Jochanan. Il la féduifit & en eut un fils; il s'enfuit a Babylone, & la mére fut chargée de l'enfant qu'elle appella *Jehofçua.* On l'envoya à l'Ecole, mais ce jeune Difciple dès fa jeuneffe avoit l'infolence de lever la tête & de fe découvrir devant les Sacrificateurs, au lieu que c'étoit la coûtume de fe voiler en leur préfence. Cette hardieffe donna lieu d'examiner fa naiffance, qui fut jugée impure. Après avoir demeuré quelque tems en Galilée, il arriva à Jérufalem & réfolut d'enlever le Nom de Dieu. Afin d'empêcher ce larcin on avoit formé par Art Magique, deux Lions, qu'on avoit placez l'un à la droite, l'autre à la gauche du Lieu très faint. Ces deux Lions rugiffoient toutes les fois qu'on fortoit, & leur rugiffement étoit fi terrible qu'il épouvantoit & faifoit perdre la mémoire à ceux qui l'entendoient. Jéfus fils de Pandéra évita le piége en coupant fa peau, & gliffant deffous le nom de *Jéhovah* qu'il avoit dérobé. Il paffa auffi-tôt à Bethléem, lieu de fa naiffance, où il reffufcita un Mort & guérit un Lépreux. Le bruit de fes miracles lui attira une foule de peuple qui le mena à Jérufalem en triomphe fur un âne. Les Sacrificateurs affemblez préfentérent requête à *Héleie* ou *Oleïna* qui régnoit alors avec fon fils *Mombas* ou *Hircan*, & lui demandérent la punition de Jéfus. Il parut devant elle & la mit dans fes intérêts par de nouveaux miracles. Les Sacrificateurs étonnez, entrérent en délibération contre lui; & l'un d'eux nommé *Juda*, s'étant offert d'apprendre le nom de Jéhovah, pourvu qu'on fe chargeât du péché qu'il commettroit, alla faire affaut de miracles avec Jéfus. L'un & l'autre s'élevérent en l'air en prononçant ce nom; *Juda* voulut inutilement faire tomber fon ennemi, jufqu'à ce qu'il eût fait de l'eau fur lui; car alors la vertu du nom s'évanouit & ils tombérent l'un & l'autre à terre, parce qu'ils étoient fouillez. Jéfus fe lava promptement dans le Jordain & refit de nouveaux miracles; Juda qui ne vouloit point en avoir le démenti, fe mit au rang de fes Difciples, apprit toutes fes démarches, les révéla aux Sages; & comme il devoit venir dans le Temple, on l'arrêta avec plufieurs de fes Difciples, pendant que les autres fuyoient fur les montagnes. Jéfus fut attaché à la colomne de marbre qui étoit dans la ville, où on le fouëtta, on le couronna d'épines, on lui donna de l'oxicrat à boire parce qu'il avoit foif. Le Sanhedrim l'ayant condamné à la mort, il fut lapidé: on voulut enfuite le pendre au bois, mais le bois fe rompoit, parce que Jéfus prévoyant le genre de fa mort, l'avoit enchanté par le nom de Jéhovah. Juda rendit cette précaution inutile, en tirant de fon jardin un grand chou auquel on l'attacha. Craignant que fes Difciples ne publiaffent qu'il étoit reffufcité, il enleva fon cadavre du tombeau & l'enfévelit dans le canal d'un ruiffeau dont il avoit détourné l'eau jufqu'à ce que la foffe fût faite & couverte. On ne manqua pas de dire qu'il étoit reffufcité, parce qu'on ne trouvoit pas fon corps. La Reine Héléne le crut & déclara qu'il étoit Fils de Dieu; mais Juda découvrit l'impofture en produifant le corps mort: on l'attacha à la queue d'un cheval & on le tira jufque devant le Palais de la Reine, qui ne fut que répondre. Ses cheveux furent arrachez; c'eft pourquoi les Moines fe rafent,

sent: les Nazaréens furent si irritez de cette ignominie, qu'ils firent un Schisme avec les Juifs. Cependant leur Religion s'étendoit en tous lieux, par le ministere de douze personnes qui couroient les Royaumes. Les Sages affligez de ce progrès, députérent un nommé *Simon Kepha* pour y remédier. Il prit le nom de *Jehovah* & se transporta dans la Métropole des Nazaréens, où après avoir fait plusieurs miracles, il les engagea à lui promettre de faire tout ce qu'il leur commanderoit. Il leur défendit de maltraiter les Juifs, & leur ordonna de célébrer la Fête de la lapidation de Jésus; & le quarantiéme jour de sa mort au lieu de la Pentecôte. Ils le promirent, à condition qu'il demeureroit avec eux; pour cet effet on lui bâtit une tour où il s'enferma, vivant de pain & d'eau, l'espace de six ans, au bout desquels il mourut. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, ou du moins une *pierre* sur laquelle il étoit assis. Elle vint ensuite à Rome & décida que Simon les avoit trompez, que c'étoit lui que Jésus avoit chargé de ses ordres, qu'il leur commandoit de se faire circoncire sous peine d'être noyez, & d'observer le premier jour de la semaine au lieu du Samedi; mais dans le moment qu'il prêchoit ainsi, une pierre tomba sur sa tête & l'écrasa. Voila l'extrait de ce Livre fameux, que M. Basnage réfute. * Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome* 3. *p.* 420. *&c.*

JESUS & MARIE, (l'Ordre de) étoit connu à Rome du tems de Paul V. Quoiqu'on n'en sache pas bien sûrement le Fondateur, il y a beaucoup de vraisemblance que ce Pape en forma le projet. On a du moins encore aujourd'hui les Loix de cet Ordre, en vertu desquelles chacun des Chevaliers étoit obligé à porter un habit blanc dans les solennitez, & à entretenir un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat de l'Eglise. Ils portoient une croix bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jésus* & de *Marie*. Le Grand-Maître étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape proposoit au Chapitre comme capables de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligez de fonder une Commanderie de 200 écus de rente pour le moins, dont ils jouïssoient eux-mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demeuroit à l'Ordre. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ. n.* 58. Giustiniani, *Hist. Ord. Rel. Histoire des Ordres Monastiques. Dict. Allemand de Bâle.*

JESUS, (La Congrégation des Prêtres du bon) doit son institution à Séraphin de Fermo, Chanoine Régulier de S. Sauveur, dans l'Eglise de S. Jean de Latran, qui l'établit à Ravenne vers l'an 1326. L'habit de ces Prêtres est noir & modeste. Ils portent les cheveux très cours, & ont un bonnet rond sur la tête. Ils vivent en commun sans rien posséder en propre; & choisissent parmi eux un Prieur, qui a le commandement seulement pour un an, mais qui peut être continué encore trois années. Leur emploi est de confesser, de prêcher & d'enseigner. La Fête de leur Congrégation se célébre le jour de Noël. Outre leur Maison de Ravenne, ils en ont encore une à Rome, & quelques autres dans la Toscane. * Hermant, & le Pére Hélyot, *Hist. des Ordres Religieux.*

JESUS-MARIA (Jean de) Carme Déchaussé, naquit à Calahorra en Espagne. En 1583, il alla en Italie, pour y étendre son Ordre, & s'y fit estimer du Pape Paul V, & des Cardinaux, mais sur-tout du Cardinal Bellarmin. Il mourut en 1614, dans le Monastére de Frescati, & laissa beaucoup d'Ouvrages qui ont été imprimez en 1622 en trois volumes, & l'an 1650 en quatre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. Carm. Reform. l.* 11. *c.* 37. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. p.* 545.

JET.

JETCHEU, ville de la Contrée de Jetsengen dans l'Isle de Niphon, est Capitale d'un Royaume qui porte son nom, & dans lequel on voit la montagne de Jetcheu, qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JETEBA. *Voyez* JOTBA.

JETEBATHA. *Voyez* JOTBATH.

* JETETH, fils d'Esaü fils du Patriarche Jacob. Il fut un des Ducs de l'Idumée. * *Genése, ch.* 36. *v.* 40.

JETHELA. *Voyez* JITLA.

* JETHER, fils de Gédeon Juge des Hébreux. Son pére lui ordonna de tuer Zébah & Tsalmuna; mais le jeune homme n'osa jamais le faire, quoi qu'il fût animé par la présence de son pére. * *Juges, ch.* 8. *v.* 20.

* JETHER, Ismaëlite, mari d'Abigaïl, sœur du Roi David & pére d'Hamasa. * I *Croniq.* ou *Paraliph. ch.* 2. *v.* 17.

* JETHER, fils de Sçammaï de la Tribu de Juda. Il mourut sans enfans. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 32.

* JETHER, de la Tribu de Juda, eut trois fils, savoir, Jephunné, Pispa, & Ara. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 38.

* JETHER, premier fils d'Esdras de la Tribu de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

JETHETH. *Voyez ci-dessus* JETETH.

JETHMAA. *Voyez* JITHMA.

JETHRA. *Voyez ci-dessus* JETHER Ismaëlite.

JETHRAHAM. *Voyez* JITREHAM.

JETHRAN, montagne de l'Arabie Petrée, entre Faran au nord, & Eilan au sud. Elle a six milles de long, & s'étend vers les côtes méridionales de la Mer Rouge en forme de théatre; en sorte que le vent du sud venant à soufler avec violence, se réfléchit avec tant de force du côté de la mer, qu'aucun vaisseau ne peut entrer dans la baye, qui est au pié de la montagne, & plusieurs l'ayant entrepris, ont fait naufrage. * *Nub. p.* 107.

JETHRO, ou RAGUEL, beau-pére de Moïse, étoit Prêtre dans le païs de Madian. Artapan dans Eusébe, le nomme Roi d'Arabie, sans doute parce qu'en ce païs la Royauté étoit jointe à la Prêtrise. Moïse, qui avoit quitté l'Egypte, épousa dans le païs de Madian l'an 2505 du Monde, 1530 avant Jésus-Christ, Séphora, fille de Jéthro, laquelle vécut quarante ans avec lui. Depuis, le même Jéthro, ayant appris les merveilles que Dieu avoit faites par son gendre dans la délivrance des enfans d'Israël de la servitude de Pharaon, le vint visiter dans le Désert vers l'an 2545, & 1490 avant Jésus-Christ. Par son conseil Moïse divisa le peuple en diverses Tribus, & établit des Colonels, des Capitaines, & de moindres Officiers, pour rendre la justice, & pour servir à la guerre. * *Exode, ch.* 4. *v.* 18. *&c.* Eusébe, *Demonstr. Evang. l.* 9. *c.* 27. Sulpice Sévére, *Hist. Sacra, l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.*

☞ On a souvent été en peine d'accorder le quatriéme Chapitre de l'Exode avec le 18: car dans le premier il est dit, que lorsque Moïse sortit du païs de Madian, pour venir en Egypte, il emmena avec lui sa femme & ses enfans, Gerson & Eliézer; *Tulit ergo Moyses uxorem suam & filios suos*; & nous voyons cependant dans le dernier des Chapitres que nous avons citez, que dans le tems que Jéthro vint lui-même rendre visite à Moïse, il lui mena sa femme & ses enfans, *Tulit Sephoram uxorem Moysi quam remiserat, & duos filios ejus.* Ce qui a fait croire aux Péres & aux Interprétes, que Moïse menacé par l'Ange qui lui apparut sur le chemin d'Egypte, renvoya sa femme & ses enfans chez son beau-pére, qui les lui amena ensuite. Les Docteurs sont encore en dispute sur le tems auquel Jéthro arriva auprès de son gendre, & sur les divers noms qu'il a dans l'Ecriture. * Salian & Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 3: 2545. *n.* 47. 49. *&c.* Tertullien, *l. contra Judæos.* S. Jerôme, *in c.* 5. *ad Galat.* S. Augustin, *q.* 11. *&* 12. *in Exod. l.* 4. *de Bapt. c.* 24. *Serm.* 86. *de Temp.* Oleaster. Cajétan. Bellarmin.

JETHSON, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites. * *Josué, ch.* 21. *v.* 36. C'est la même chose que *Jabasa.*

JETHUR. *Voyez* JETUR.

JETSENGEN ou JETSESEM, Région du Japon, une des cinq principales de l'Isle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'Isle, du nord au sud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetsengo. On y compte dix Royaumes ou Provinces. * Maty, *Dict. Géogr.*

JETSENGO ou JETSEN, une des cinq Régions de l'Isle de Niphon, la principale de celles du Japon. Elle a le Jetsengen au levant, & le Jamaisoit au couchant. On y compte douze Royaumes ou Provinces, & on y voit la ville de Méaco autrefois capitale de tout le Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JETSER, troisiéme fils de Nephtali l'un des douze Patriarches. Il fut Chef d'une Famille, qu'on nomma de son nom la Famille des Jetsrites. * *Genése, ch.* 46. *v.* 24. *Nombres, ch.* 26. *v.* 49.

JETSON. *Voyez* JETHSON.

* JETUR, fils d'Ismaël, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genése, ch.* 25. *v.* 15.

JETZER, (Jean) de Zurzach, garçon-Tailleur, entra chez les Dominicains de Berne sur la fin de 1506. Comme c'étoit un esprit assez simple & crédule, on crut qu'il seroit propre à croire & à répandre toutes les visions & les apparitions extraordinaires qu'on lui procureroit. Le Chapitre Général de l'Ordre des Dominicains s'étant tenu à Wimpfen en Allemagne en 1506, quelques-uns des Chefs, assemblez chez *Werner de Selden*, Prieur des Dominicains de Bâle, résolurent d'opposer des visions & des révélations miraculeuses aux Cordeliers, qui triomphoient au sujet de la Conception immaculée de la Vierge, que les Dominicains nioient hautement. Ils conclurent que la ville de Berne étoit la ville la plus propre pour jouer cette Tragicomédie. Dès que Jetzer fut entré dans le Couvent, les principaux Péres de cette Communauté le crurent propre à leurs fins. Les principaux Acteurs dans cette affaire devoient être de la part des Dominicains, le Prieur, *Jean Fetter* de Marpach; le Docteur, *Etienne Boltzhorst* d'Offenbourg; le Sous-Prieur *François Ultschi* de Berne; l'Econome *Henri Steingcker* de Lauperschweil. Ils commencérent à éprouver, la veille des Rois de l'an 1507, la caractére de la crédulité de Jetzer, par l'apparition d'une feinte ame du Purgatoire qui demandoit du secours pour être délivrée. Au bout de quelques apparitions effroyables, elle se dit être un nommé *Henri Kaltbourger* de Soleurre, qui avoit été Prieur dans le Couvent de Berne, & que Jetzer & les Péres du Couvent devoient faire certaines pénitences pour le déliver. Jetzer crut tout, & suivit les intentions de l'Esprit; qui étant délivré l'en vint remercier, lui déclarer que *Jean Scot* qui avoit enseigné la Conception immaculée de la Vierge étoit damné, & que la Vierge elle-même, précédée de Ste. *Barbe*, se manifesteroit à lui Jetzer. Le 24 Mars, la Vierge apparut à Jetzer une heure après matines, & lui apprit que la Doctrine des Cordeliers la choquoit, & qu'elle avoit été trois heures dans le péché originel depuis sa conception. Ensuite elle imprima dans la main de Jetzer un *Stigmate* avec un clou triangulaire, lui promettant de lui donner les quatre autres playes afin qu'il participât à la gloire de la passion de Jésus-Christ. On commença dès-lors à répandre dans les discours particuliers & dans les Sermons, les choses étranges qui étoient manifestées au Novice. La Vierge réïtéroit souvent ses apparitions, & toûjours elle donnoit gain de cause aux Dominicains. Mais le 14 Avril le crédule Jetzer soupçonnant de la fourberie dans l'apparition

qu'on

qu'on lui avoit ménagée, sauta hors du lit où il se trouvoit & saisit la prétendue Ste. Vierge, qui venoit de faire un tour de passe-passe en substituant une hostie rouge à la place d'une blanche qu'elle avoit montrée à Jetzer. La Scéne ayant été troublée, tous les Acteurs se retirérent en hâte après avoir éteint les chandelles. On eut de la peine à calmer l'esprit du Novice: qui pestoit; cependant comme on lui eut fait connoître qu'on avoit simplement cherché à l'éprouver, pour voir s'il savoit distinguer les véritables apparitions, des fausses, on lui persuada que toutes les autres étoient véritables, & qu'il en auroit encore de très réelles. Le sixiéme Mai le Sous-Prieur fit souvenir Jetzer que la Vierge devoit lui imprimer les quatre autres Stigmates: c'est pourquoi il lui lava les piez, lui donna la *bénédiction de St. Jean*, comme ils s'exprimoient, c'est à dire un bon coup à boire qui assoupit ses sens, & le laissa. La Vierge ne manqua pas de venir, & de faire son opération au milieu des cris du pauvre patient. Finalement ce misérable découvrit si souvent qu'on le jouoit, que les Péres craignirent qu'il ne révélât tout, & que leur gloire ne fût changée en opprobre. Ils résolurent donc de l'empoisonner; ils le tentérent plusieurs fois sans avoir pu réussir, ayant rejetté l'Hostie empoisonnée qu'on lui avoit fait prendre par force. Le Public apperçut aussi de la fourberie, & le Conseil fit conduire Jetzer à Lausanne pour y être examiné par l'Evêque. Les Dominicains avoient fait faire à Jetzer, après mille tourmens, le serment le plus épouvantable qu'il ne découvriroit rien. C'est pourquoi lorsque l'Evêque l'interrogea le 8, le 15 & le 17 Octobre, il soûtint toûjours que les apparitions avoient été réelles. Mais ayant été appliqué à la torture, il découvrit tout le mystére, & fut raméné à Berne. En 1508, les Dominicains dégradérent Jetzer de leur Ordre, le jour des Rois, comme étant indigne de leur appartenir. Le cinquiéme Février il fut de nouveau appliqué à la question en présence des Deputez du Petit & du Grand Conseil, & ayant manifesté tout ce qu'il savoit, les quatre Moines Acteurs furent saisis & enchainez, & après avoir tergiversé, ils confessérent toute l'imposture. Le procès fut écrit en Latin en 130 feuilles par deux Notaires. On en fit deux copies, dont l'une fut portée en Italie, & l'autre resta à Berne, où on la peut voir. En 1509, le Pape envoya à Berne *Achille de Grassis*, de Bologne, Evêque de Castello. On fit venir en même tems l'Evêque de Lausanne & celui de Syon. Ces Prélats, après avoit fait toutes les recherches nécessaires, prononcérent la sentence le 23 Mai. Les quatre Moines furent condamnez a être dégradez, & livrez au bras séculier. Le 31 du même mois, ils furent condamnez au feu, & exécutez publiquement. Jetzer fut condamné à être banni à perpétuité de toute la Haute & Basse Allemagne, à être promené par les rues & les carrefours de Berne avec une mitre de papier sur la tête; & à être tenu pendant une heure sur une échelle devant la maison du Prévôt, ou devant la maison de ville. * Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse, tome 6. p. 565. &c.*

JEV.

JEVEN, petite riviére du Holstein dans le voisinage de Rensbourg, se jette dans l'Eyder.

JEVER, petite ville du Cercle de Westphalie, dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embden, dont elle dépendoit autrefois. Cette ville, qui n'est qu'à douze mille pas de la Mer d'Allemagne, donne son nom au petit païs de Jeverland. Il appartient au Prince d'Anhalt-Zerbst & ne renferme que 18 villages. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JEVERN, JEVER ou JEVERLAND, belle Seigneurie de Westphalie, a du sud au nord près de six lieues d'étendue, & cinq de l'est à l'ouest. Elle est bornée à l'ouest par le Comté d'Oostfrise, au nord par la mer, à l'est par le Golfe de Jade, & au sud par les Comtez d'Oldenburg & d'Oostfrise. Outre la ville de Jéver, qui en est le lieu principal, il y a plusieurs villages.

JEUNE (Jean le) Cardinal, Evêque d'Amiens, puis de Térouane, étoit François & natif d'Amiens en Picardie. Il étoit fils de *Robert* le Jeune, Avocat, qui s'éleva par les services qu'il rendit au Duc de Bourgogne, & eut le Gouvernement d'Amiens & d'Arras. Jean, son fils, fut fait Cardinal en 1439 par Eugéne IV, dont il écrivit la Vie. Il se trouva au Concile de Florence, & à l'élection de Nicolas V, après Eugéne IV. Le même Nicolas l'envoya Légat à Ferrare. Le Jeune mourut à Rouen en 1451. On dit que ce fut de poison. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Monstrelet, *in Chron.* Gazet, *Hist. Ecclés. du Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 521. Locrius, &c.

JEUX. Les Jeux & les Assemblées publiques ont été en recommandation chez toutes les Nations. Les Juifs les ont pratiquez, comme les Egyptiens & les autres Peuples, dès les premiers tems. Cette coutume passa chez les Grecs, & comme elle tiroit son origine de la Religion ou de quelque action notable, dont on vouloit perpétuer la mémoire, il y a lieu de croire que ces Jeux publics & sacrez furent instituez dès les premiers tems. Sous le régne d'Erichthonius, les Jeux que l'on nomme *Athénéens* furent instituez à Athénes. Ceux que l'on appelle *Lycéens* ou *Lupercaux* furent établis par Lycaon II, qui immola le premier des victimes à Jupiter, vers l'an 1337 avant la naissance de Jésus-Christ. Les Jeux que l'on nommoit *Pan-Athenéens*, furent instituez en l'honneur de Minerve par Erichthonius & par Thesée, Rois d'Athénes. Il y en avoit de deux sortes, de petits & de grands: on célébroit les petits tous les deux ans, le 20 jour du mois que les Athéniens appelloient *Thargelion*: les grands se solemnisoient tous les cinq ans, le 25 du mois que les Athéniens appelloient *Hécatombéon*. Aux uns & aux autres il y avoit des courses de chevaux, des luttes & de la musique. Il y avoit encore d'autres Jeux chez les Grecs, comme les Jeux *Isthmiens*, les *Pythiens* & les *Olympiques*, dont on parlera en leur lieu. Les Lydiens étant venus d'Asie, s'établirent dans l'Etrurie, & y exercérent leurs cérémonies religieuses & leurs Jeux. Quelques Artisans Romains ayant vu les Jeux, en introduisirent l'usage chez les Romains, qui à cause de cela leur donnérent le nom de *Lydi*, ou par corruption, *Ludi*. Ce qui ne doit pas s'entendre de toutes sortes de Jeux, puisqu'il est certain que Romulus avoit institué ceux que les Romains appelloient *Consualia*, mais seulement des Jeux de hazard comme les dez, & des Jeux d'adresse comme le palet, qui ont été d'abord inventez par les Lydiens. Il y avoit de deux sortes de Jeux chez les Romains, savoir ceux qui s'appelloient *sacrez*, & les *funébres*. Ils étoient ou publics, ou particuliers. Les Jeux *publics* se représentoient en l'honneur des Magistrats ou des Morts que l'on vouloit honorer. Il n'y avoit point d'uniformité ni de loi touchant le tems de leur célébration. Les Jeux *Scéniques* durérent pendant quatre jours, sous le Consulat de Q. Fabius & de M. Claudius, après la bataille de Cannes. Ceux qu'Agrippa fit représenter pendant qu'il étoit Edile, furent beaucoup plus longs, puisque Pline assure qu'ils durérent 50 jours. Lorsque Trajan eut défait le Roi Décébale & l'Armée des Daces, il fit représenter des Jeux à Rome pendant 123 jours. A mesure que le nombre des jours augmentoit, la dépense se multiplioit aussi à un tel point, que le Sénat fut obligé de fixer la somme que l'on pouvoit dépenser. Il y avoit deux sortes de Magistrats qui avoient droit de faire représenter les Jeux publics, savoir les Ediles Curules & les Préteurs. Comme c'étoit à leurs dépens que ces Jeux se représentoient, c'étoit eux seuls qui avoient droit d'y présider, d'y commander, & de distribuer les prix aux différens Athlétes qui y combattoient, & qui y remportoient la victoire. Lorsque le Préteur présidoit aux Jeux, il étoit vêtu des mêmes habits dont il se servoit dans les triomphes. Les Vestales étoient placées près du Préteur dans ces Jeux. Dans la suite des tems le droit de faire représenter des Jeux, passa aux Consuls & aux Empereurs. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Du Pin, *Histor. Profanes.*

JEUX ACTIENS, furent instituez par César Auguste, après la défaite d'Antoine & la fameuse bataille d'Actium, en mémoire de la victoire signalée qu'il y avoit remportée. Il les établit d'abord à Nicopole & ensuite à Rome. On les représentoit tous les cinq ans. Il en commit le soin aux Pontifes, aux Augures, aux Septemvirs & aux Quindécemvirs. Strabon & quelques autres Auteurs prétendent que ces Jeux étoient plus anciens qu'Auguste, & qu'il ne fit que les rétablir ou les illustrer.

JEUX, que les Romains appelloient AUGUSTALES en l'honneur d'Auguste, furent établis l'an 735 de la fondation de Rome, lorsqu'Auguste revint de Gréce à Rome. Le Sénat ordonna qu'on les représentât huit ans après par un Décret solemnel, sous le Consulat d'Ælius Tubéron & de P. Fabius. On les représentoit le quatriéme avant les Ides d'Octobre, c'est à dire le 12 de ce mois.

JEUX APOLLINAIRES, célébrez par les Romains, en l'honneur d'Apollon. Tite-Live, au sujet de l'institution de ces Jeux, dit qu'on trouva l'Ecrit d'un certain Devin, nommé *Marc*, qui conseilloit aux Romains de vouer des Jeux à Apollon, s'ils vouloient être toujours victorieux de leurs ennemis; Que sur cet avis, le Sénat commanda aux Décemvirs, du nombre desquels étoit Cornelius Rufus, de voir les Livres des Sibylles; & qu'après leur rapport, il ordonna que l'on feroit des Jeux à Apollon, selon les cérémonies prescrites par les Sibylles. On y sacrifioit un bœuf & deux chévres, dont on doroit les cornes. On sacrifioit aussi une vache à l'honneur de Latone. Le peuple regardoit cette cérémonie, ayant une couronne de laurier sur la tête; & l'on faisoit des festins devant les portes, au milieu des rues. Macrobe dit, que la premiére fois qu'on célébra ces Jeux, le peuple Romain fut averti que quelques ennemis de la République approchoient; & qu'étant sorti du théatre, il alla au devant d'eux, & les mit en fuite avec le secours d'Apollon, qui lança du Ciel une nuée de fléches contre les ennemis; & comme ils étoient en doute s'ils recommenceroient leurs Jeux, de crainte d'une pareille surprise, ils tirérent bon augure de voir danser au son d'une flûte, un vieillard nommé C. Pomponius, Affranchi; & s'écriérent d'une commune voix: *Tout va bien, puisque le vieillard danse.* Cela passa depuis en proverbe chez les Romains: de sorte que le même jour les Romains revinrent continuer leurs Jeux en l'honneur de leur Libérateur. Ce fut l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant Jésus-Christ. Il n'y avoit point alors de jour arrêté pour la célébration de ces Jeux, & le Préteur faisoit seulement vœu de les célébrer dans l'année; mais en l'an 545, il y eut une Loi qui les fixa au sixiéme de Juillet de chaque année. Ce qui donna lieu a cette Ordonnance, fut une peste qui survint en ce tems, & dont les Romains crurent qu'ils ne pourroient être delivrez, qu'en assignant pour cette Fête un jour certain. On les représentoit dans le Cirque. Les Quindécemvirs furent chargez d'en avoir soin. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 5. c.* 17.

JEUX CAPITOLINS, instituez en l'honneur de Jupiter, parce qu'il avoit conservé le Capitole, lorsqu'il fut assiégé par les Gaulois Sénonois, l'an 364 de la fondation de Rome, & 390 avant Jésus-Christ. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, & les ayant défaits, représenta au Sénat, qu'il étoit nécessaire de rendre des actions de graces à Jupiter, & que pour cet effet, on devoit lui instituer des Jeux, que l'on appelleroit *Capitolins*. Le Sénat y consentit; & par un Dé-

Décret donné pour la célébration de ces Jeux, il établit un Collége de personnes choisies, pour en régler toutes les cérémonies. Ils se célébroient tous les cinq ans. * Tite-Live, *l.* 5. Rosin, *Antiquités Romaines*, *l.* 5. *c.* 18. Du Pin, *Hist. Profane.*

JEUX, ou COMBATS CAPITOLINS, autres Jeux solemnels, composez de courses de chevaux, de combats de Lutteurs, & autres semblables exercices, instituez par l'Empereur Domitien, l'an de Rome 839, & de Jésus-Christ 86, en l'honneur de Jupiter *Capitolin*, dont le Temple étoit au Capitole. Il s'y faisoit aussi des concerts de Musique par d'excellens Maîtres, & des récits de Poëmes, & d'autres Piéces d'esprit, par les meilleurs Poëtes & Orateurs du tems, qui tâchoient à l'envi de remporter le prix. Les premiers Vainqueurs recevoient des palmes, & des couronnes ornées de rubans. Ceux qui ayant réussi, n'avoient pas néanmoins excellé, recevoient des couronnes, & des palmes sans aucun ornement. * Th. Goodwin, *Antiq. Rom. l.* 2.

JEUX CEREAUX, ou DE CERES, étoient célébrez par les Romains en l'honneur de cette Déesse, le 12 jour d'Avril, dans le grand Cirque, après la célébration des Jeux Circenses. Ils duroient huit jours, pendant lesquels les Dames Romaines vêtues de blanc représentoient Cerès, cherchant sa fille Proserpine avec un flambeau. Les Romains étoient aussi vêtus de robes blanches, pour être présens à cette cérémonie. On y faisoit des combats à cheval, au lieu desquels les Ediles substituérent des combats de Gladiateurs. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 14.

JEUX CONSUALES. Dés le commencement de la République Romaine, Romulus, pour avoir occasion de faire enlever les filles Sabines, célébra des Jeux appellez *Consualia*, en l'honneur de Neptune Equestre.

JEUX COMPITALITIENS. Ils sont aussi très anciens dans la République de Rome, & ont commencé dès le tems de sa naissance par les réjouïssances que les païsans venus à Rome faisoient dans les rues, *in Compitis.* Ils furent interrompus jusqu'au régne de Servius, rétablis par les Magistrats qui avoient soin de la ville, & ensuite abolis. * Du Pin, *Hist. Profane*, *tome* 12.

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Posthumius Dictateur, voyant que les affaires des Romains étoient dans un état pitoyable, fit un vœu, par lequel il s'engagea, au cas que la victoire se déclarât en faveur des Romains, de faire représenter à Rome des Jeux magnifiques en l'honneur de Castor & de Pollux. Le succès de cette guerre ayant été favorable à la République, le Sénat fit un Décret par lequel, pour satisfaire au vœu de Posthumius, il ordonna qu'on célébreroit chaque année pendant huit jours, des Jeux en l'honneur de Castor & de Pollux. Ces Jeux étoient précédez de combats, & les Magistrats de Rome portoient les Statues ou les Images des Dieux en procession, depuis le Capitole jusques dans la place du grand Cirque, précédez de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, suivis de plusieurs Cavaliers, après lesquels on rangeoit en forme d'Armée ceux qui étoient d'âge & d'extraction à porter les armes. * Hospinien, *de Origin. Festorum.* Pitiscus, *Lexicon Antiquit. Romanar.*

JEUX CASTRENSES, étoient des Jeux ausquels les Soldats s'exerçoient à tuer des animaux, pendant que les Armées étoient campées, afin d'etre plus hardis & plus courageux dans l'action. * Pitiscus, *Lexicon Antiquit. &c.*

JEUX CIRCENSES, ou JEUX DU CIRQUE: exercices & combats, qui se faisoient dans le grand Cirque de Rome. On les appelloit autrefois *Jeux Romains*, parce qu'ils avoient été instituez par Romulus, premier Roi de Rome. On les nomma aussi *Grands Jeux*, parce qu'ils se célébroient avec de grandes dépenses, & avec une pompe très magnifique. Le premier exercice étoit le combat à coups de poings ou de Cestes, qui étoient des gantelets garnis de fer; ou avec des épées, des bâtons, des lances, ou des javelots. On y joignoit les combats des Gladiateurs, & les combats contre les bêtes féroces, mais il n'y avoit que les esclaves qui s'adonnassent à ces deux derniers. La Lutte se rapportoit aussi à ce premier exercice. Le second étoit la course de chariots, qui partoient en même tems d'un extrêmité du Cirque, & couroient au bout qui étoit à l'autre extrêmité. Celui qui arrivoit le premier & qui pouvoit tourner trois fois à l'entour du but, remportoit le prix. Il y avoit aussi d'autres exercices à cheval, qui se faisoient dans la Lice appellée *Stade.* Le troisiéme étoit le Saut, ou en plein champ, ou d'un lieu bas à un lieu élevé, ou d'un élevé à un bas. Le quatriéme, le Jeu du palet, des fléches, des dards, & de toutes sortes de traits qui se lançoient de loin. Le cinquiéme étoit la course à cheval. Le sixiéme, le combat qui se faisoit sur des chariots. (*Voyez* FACTIONS.) Le septiéme étoit la Naumachie, ou combat naval, dans lequel on représentoit une bataille navale sur un grand Lac, ou sur un fleuve.

Dans la pompe qui précédoit ces Jeux, on portoit les Images des Dieux, & les Statues des Hommes Illustres; & les Dames Romaines faisoient le tour du Cirque, dans des chariots, qui étoient quelquefois trainez par des éléphans. Les Rois de Rome instituérent ces Jeux publics: les Consuls les firent continuer pour le divertissement du peuple, & pour l'accoutumer à la guerre. Les Ediles ayant été créez, eurent soin de les faire célébrer. Enfin, les Empereurs en ordonnérent les solemnitez, & en firent la dépense. On peut voir ceci plus au long dans l'Article du CIRCENSES. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 15.

JEUX FLORAUX. *Cherchez* FLORAUX.

JEUX FUNEBRES, que les Romains faisoient en l'honneur des défunts. *Cherchez* FUNEBRES.

JEUX GYMNIQUES. *Voyez* GYMNIQUES.

JEUX ISTHMIENS ou ISTHMIQUES. *Voyez* ISTHMIENS.

JEUX MARTIAUX, ou DE MARS: Jeux que les Romains célébroient d'abord dans le Cirque en l'honneur de Mars, le 13 jour de Mai. Dans la suite on les célébra le premier jour d'Août, parce que c'étoit le jour auquel on avoit dédié le Temple de Mars. On faisoit dans ces Jeux des courses à cheval, & on représentoit des combats d'hommes contre les bêtes. Les Historiens remarquent, que Germanicus tua 200 lions dans ces Jeux, du tems de l'Empereur Tibere. * Rosin, *l.* 5. *c.* 16.

JEUX MEGALESIENS, étoient représentez sur le théatre à Rome en l'honneur de Cybéle, mére des Dieux. Le Peuple Romain avoit envoyé des Députez pour prendre dans la ville de Pessinunte en Phrygie, près du Mont-Ida, la Statue de cette Déesse. Elle fut reçue à Rome l'an 550 de la fondation de cette ville, & 204 avant Jésus-Christ, par Scipion Nasica, estimé par le Sénat le plus homme de bien de toute la République. Ce fut alors qu'on institua ces Jeux, que l'on célébroit le 12 jour d'Avril. Les Dames Romaines y dansoient aussi devant l'autel de cette Déesse; & l'on y faisoit des festins, mais avec frugalité & modestie. Les Magistrats célébroient cette Fête, revêtus d'une robe de pourpre; & il n'étoit pas permis aux Esclaves de paroître pendant ces cérémonies. Les Prêtres Phrygiens de cette Déesse, nommez *Galli*, alloient par la ville sautant & dansant, & portoient l'Image de cette Déesse. *Voyez* GALLI. On appelloit ces Jeux, *Megaléssiens*, du mot Grec μέγας qui signifie *grand*; parce qu'ils se faisoient en l'honneur de Cybéle, que les Payens appelloient *la Grande Mére des Dieux*, ou seulement *la Grande Mere.* * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 13.

JEUX NERONIENS, Combats & Jeux solemnels que l'Empereur Néron institua l'an 813 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 60 de Jésus-Christ, pour être célébrez tous les cinq ans. Cet Empereur ne pouvant attendre que le terme de cinq ans fût accompli, renouvella ces Jeux l'an 816 de la fondation de Rome, & 63 de l'Ere Chrétienne. Il ne laissa pas, deux ans après, de les faire célébrer dans le tems qu'il avoit réglé pour l'institution de ces Jeux. * Tacite, *l.* 14. & 17.

JEUX OLYMPIQUES. *Voyez* OLYMPIQUES.

JEUX PLEBEIENS, que le Peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit sorti pour se retirer sur le Mont-Aventin. D'autres disent, que ce fut après sa premiére réconciliation, au retour du Mont-Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant Jésus-Christ. Quelques-uns veulent que ces Jeux ayent été instituez, pour témoigner une réjouïssance publique, de ce que les Rois avoient été chassez de Rome, l'an 245, & 509 avant Jésus-Christ, & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouïr de la liberté. On les faisoit dans le Cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les Calendes de Décembre qui répond au 15 de Novembre. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 3. *c.* 20. Pitiscus, *Lexic. Antiquit. Roman.*

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire inventé par Pyrrhus fils d'Achille, ou par un certain Pyrrhicus, de la ville de Cydon, dans l'Isle de Créte. Les jeunes Soldats n'ayant que des armes & des boucliers de bouis, faisoient en dansant, plusieurs tours & divers mouvemens, qui representoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient aussi par leurs gestes, tous les devoirs des Soldats dans la guerre, comme il falloit attaquer l'ennemi; manier l'épée dans le combat; lancer un dard, ou tirer une fléche. Cependant plusieurs Joueurs animoient ces Soldats par le son de leurs flûtes, & réjouïssoient le peuple qui étoit présent à ce spectacle. Celui qui présidoit à ces Jeux étoit une personne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit composée de deux Partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme il se voit par cette ancienne Epigramme,

In spatio Veneris simulantur prœlia Martis,
Cùm sese adversum sexus uterque venit.
Fœmineam manibus nam confert Pyrrhica classem,
Et velut in mortem militis, arma movet;
Quæ tamen haud ullo chalybis sunt tecta rigore,
Sed solum reddunt buxea tela sonum.

Souvent aussi les jeunes Seigneurs & les enfans nobles se divertissoient à ces Jeux, que l'on appelloit *Castrenses*: parce qu'il se faisoient ordinairement dans le Camp, pour l'exercice & pour le divertissement des Soldats. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 25. Dempster, *in Paralipom.* Saumaise.

JEUX PYTHIENS: on prétend qu'ils furent premiérement instituez par Apollon, à l'occasion de ce qu'il avoit tué le serpent, ou plutôt le brigand Python, en se retirant de l'Isle de Délos dans la Phocide avec sa mére Latone. On dit que Latone ayant apperçu Python s'écria, *Io Péan*, c'est à dire, *courage mon fils*, d'où ce nom devint célébre parmi les Grecs, qui instituérent des Jeux en l'honneur de cette action. Jeux que l'on célébroit tous les huit ans à Delphes. Ces Jeux ayant été négligez, ils furent rétablis par les Amphictyons dans la XLVII ou XLVIII Olympiade. Ils furent instituez en l'honneur d'Apollon, surnommé *Pythien*, parce qu'il avoit tué le serpent Python. Les exercices étoient la course, le jet du palet, la lutte, le combat à coups de poings & avec des armes. Ceux qui remportoient le prix, étoient couronnez de laurier, & étoient gratifiez de quelques-uns des fruits que l'on avoit offerts dans le Temple d'Apollon. Ovide dit que les premiéres couronnes des Vainqueurs furent de branches de chêne; & nous apprenons de Pindare qu'après celles de

de laurier, on donna des couronnes d'or. Ces Jeux se célébroient en plusieurs lieux ; mais ceux de Delphes étoient les plus solemnels. On dit que ce fut Apollon lui-même qui les institua, le septiéme jour après qu'il eut tué le serpent Python. * P. Faber, *in Agonistic.*

JEUX ROMAINS. Les Romains célébroient ces Jeux en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. On les appelloit aussi *les grands Jeux*, à cause de la pompe avec laquelle ils se faisoient, ou parce qu'on y honoroit les plus grands Dieux. Ces Jeux se célébrérent au commencement dans le Cirque, & ensuite sur le théatre ; c'est pourquoi ils sont appellez *Jeux Circenses*, & quelquefois *Jeux Scéniques.* On y donnoit trois jours, & quelquefois on les continuoit plus longtems. *Voyez* CIRCENSES. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 19.

JEUX SCENIQUES qui se représentoient sur le Théatre, dont la face s'appelloit *Scéne.* Il y en avoit de quatre sortes, la Tragédie, la Comédie, la Satyre, & la Farce. On commença à voir de ces Jeux à Rome l'an 389 de la fondation de cette ville, & 365 avant Jésus-Christ, où il parut certains Baladins qui montérent sur le théatre pour divertir le peuple. Dans la suite du tems les Poëtes s'étudiérent à rendre ces Jeux plus agréables, & dignes de gens d'esprit : ce qui porta la Comédie au point où on l'a vue du tems d'Auguste. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 6.

JEUX SECULAIRES, à Rome. Cette ville étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, Valérius Publicola, qui étoit alors Consul, ordonna que pour appaiser la colére des Dieux, on célébreroit la solemnité des Jeux Séculaires, dont les cérémonies étoient dans les Oracles de la Sibylle. C'étoit l'an 245 de la fondation de Rome, c'est à dire, 509 ans avant Jésus-Christ. On représenta les seconds l'an 305 ; les troisiémes l'an 505 ; les quatriémes l'an 608. Quoique ces Jeux fussent appellez *Séculaires*, on ne les représentoit pas de cent ans en cent ans, ou de cent dix ans en cent dix ans, comme lisoient les Quindécemvirs dans l'Oracle de la Sibylle. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, qui étoit le 17 avant Jésus-Christ. L'Empereur Claudius voulut qu'on les renouvellât l'an 800 de Rome, parce que c'étoit le commencement du siécle ; mais Domitien se régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les ordonna cent trois ans après ceux de ce Prince, c'est à dire l'an 840 de Rome, qui étoit le 86 après Jésus-Christ. Suétone rapporte que le peuple rit alors de la proclamation qu'on faisoit suivant l'ancienne coutume, *Que chacun eût à venir voir des Jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne reverroit jamais* ; car plusieurs de ceux qui avoient vu les Jeux de Claudius, vivoient lorsqu'on célébra ceux de Domitien. L'ouverture de ces Jeux se faisoit vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant, les Quindécemvirs distribuoient au peuple des flambeaux, du souffre & du bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. Ensuite tout le peuple se rendoit aux Temples d'Apollon & de Diane, portant du froment, de l'orge & des féves. La Fête se solemnisoit pendant trois jours & trois nuits, par des sacrifices qu'on faisoit au Champ de Mars, sur le bord du Tibre, & dans les Temples. Les Dieux à qui on les offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone, & Diane ; & encore les Parques, les Lucines, Cérés, Pluton & Proserpine. Ces sacrifices étoient suivis de Jeux publics. Après les préparatifs, on commençoit la solemnité du premier jour par une procession, où le Sénat & tous les Magistrats se trouvoient. Le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantoit des vers faits exprès pour cette Fête ; & l'on adoroit en passant dans les Temples & les carrefours, les Statues des Dieux, qu'on exposoit sur des lits de parade. Les Jeux étoient particuliérement dédiez à Apollon & à Diane, & se donnoient au Théatre, où l'on jouoit des Comédies ; & au Cirque, où l'on faisoit des courses à pié, à cheval, & sur des chariots. Les Athlétes se signaloient aussi à la lutte, & aux autres exercices. On voyoit dans l'Amphithéatre des combats de Gladiateurs & de bêtes sauvages. La danse des Saliens faisoit une partie de cette solemnité. La Fête finie, l'Empereur donnoit les offrandes aux Officiers qui avoient soin de cette cérémonie. On marquoit ensuite ces Jeux sur les Regîtres publics, & on les gravoit sur des marbres. Les Empereurs Septime Sévére & Antonin Caracalla firent célébrer ces Jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 204 de l'Ére Chrétienne. L'Empereur Philippe fit faire des Jeux magnifiques l'an mille de cette fondation, qui étoit le 247 de Jésus-Christ. On célébroit ces Jeux en Eté, & presque au même mois que les Grecs faisoient leurs grands Jeux Olympiques. Les Empereurs Chrétiens en empêchérent la continuation. On sera bien aise d'avoir ici l'Oracle de la Sibylle qui ordonnoit les Jeux Séculaires : le voici traduit en François.

„ Souviens-toi, Romain, tous les cent ans (les Quindé-
„ cemvirs mirent du tems d'Auguste, tous les cent dix ans,
„ qui est le tems de la plus longue vie des hommes :) Sou-
„ viens-toi, dis-je, de faire des sacrifices aux Dieux immor-
„ tels dans le champ qui est arrosé par l'eau du Tibre. Lors-
„ que la nuit sera venue & que le soleil aura caché sa lumiére,
„ alors offre des chévres & des moutons aux Parques ; fais
„ ensuite des sacrifices convenables aux Lucines, qui prési-
„ dent aux accouchemens ; puis immole un porc & une truye
„ noire à la Terre féconde. Cela étant achevé, égorge des
„ bœufs blancs sur l'autel de Jupiter ; & que cela se fasse de
„ jour, & non de nuit ; car les sacrifices qui se font pendant
„ le jour plaisent aux Dieux qui habitent le Ciel. Par la même
„ raison tu offriras à Junon une jeune vache d'un beau poil ;
„ tu feras de pareils sacrifices à Phœbus Apollon, fils de la
„ Terre, qu'on appelle aussi Soleil. Des enfans Latins, ac-
„ compagnez de filles, chanteront à haute voix des Hymnes
„ dans les Temples sacrez ; mais en sorte que les filles chan-
„ tent d'un côté, & les garçons de l'autre ; & que les péres &
„ méres des uns & des autres jouissent encore de la lumiére
„ du jour, &c. Fais donc, Romain, que ces ordonnances
„ demeurent toujours dans la mémoire ; & ainsi la Terre des
„ Italiens & celle des Latins seront toujours soumises à ta puis-
„ sance". * Zosime, *l.* 2. Rainssant, *Dissertation sur les Médailles des Jeux séculaires.*

JEUX TAURILIENS : ces Jeux furent premiérement instituez par Tarquin le Superbe, selon Festus, à l'honneur des Dieux infernaux, pour un accident de maladie qui survint aux femmes grosses, à cause des chairs corrompues des taureaux immolez qu'on leur vendoit & qu'elles mangeoient. Ils se célébroient hors de la ville dans le Cirque Flaminien. * Blaise de Vigénére, *Annotations sur Tite-Live.*

JEUX TERENTINS : ces Jeux sont une espéce de Jeux Séculaires, puisqu'ils ne se célébroient que tous les cent ans ou tous les cent dix ans, avec cette différence que les premiers ne se faisoient que de nuit, & les derniers de jour & de nuit. On y sacrifioit des bœufs noirs à *Dis* ou Pluton, & à Proserpine sur un autel trouvé vint piez sous terre, dans un endroit du Champ de Mars qui s'appelloit *Terentum.* * Blaise de Vigénére, *Annotations sur Tite-Live.*

JEUX TROYENS, courses & exercices à cheval, que la jeunesse de Rome faisoit dans le Cirque, sous la conduite d'un Chef, qu'on appelloit *Prince de la Jeunesse.* Ces Jeux seroient les plus anciens, s'il étoit vrai qu'ils eussent été établis par Ascanius, fils d'Enée. Mais ce sentiment n'a aucun fondement, & l'on ne voit point qu'ils ayent été en usage à Rome avant Jules-César. Quelques-uns ont cru que c'étoit une espéce de Carousel, & que l'on y faisoit des combats sur des chariots ; mais la plupart des Auteurs assurent que c'étoit seulement un exercice de jeunes Cavaliers, qui faisoient paroître leur adresse dans les divers tours & mouvemens dont ce Jeu étoit formé. * Virgile, *Enéide, l.* 5. Lazius, *de Rep. l.* 10. Du Pin, *Histoire Profane, tome* 2.

JEUX, ou Exercices des Persans. Ils ont pour but dans ces Jeux de rendre le corps souple & vigoureux, & de faire apprendre à se servir des armes. Comme il faut que le corps soit formé & robuste pour ces exercices, on ne s'y applique guére qu'à l'âge de dix-huit ou de vint ans. Voici les principaux exercices des Persans. 1°. Ils s'exercent *à bander l'arc*, dont l'art consiste à le bien tenir, à le bander, & à laisser partir la corde à l'aise, sans que la main gauche, qui tient l'arc, & qui est toute étendue, ni la main droite, qui manie la corde, remuent le moins du monde. On en donne d'abord d'aisez à bander, puis de plus durs, par degrez. Les Maitres de ces exercices apprennent à bander l'arc devant soi, derriére soi, à côté de soi, en haut, en bas, bref en cent postures différentes, toujours vite & aisément. Ils ont des arcs fort difficiles à bander, & pour en essayer la force, on les pend contre un mur à une cheville, & on attache des poids à la corde de l'arc, à l'endroit où l'on appuye la coche de la fléche. Les plus durs portent cinq cens pesant avant que d'être bandez. Dès qu'on sait manier un arc ordinaire, on en donne d'autres à bander, qu'on rend pesans par le moyen de beaucoup d'anneaux de fer passez dans la corde. Il y a de ces arcs qui pésent cent livres. Ils les manient, les tendent, & les détendent, en sautant, & s'agitant, tantôt sur un pié, tantôt sur les genoux, tantôt en courant. Cela fait un bruit incommode par le cliquetis de ces anneaux. Les Maitres jugent qu'on fait bien cet exercice, lorsqu'en tenant l'arc de la main gauche étendüe bien roide, ferme, & sans vaciller, on améne la corde avec le pouce de la main droite à l'oreille, comme pour l'y accrocher. Pour mieux faire cet exercice, ils portent au pouce un anneau qui est large d'un pouce en dedans, & de la moitié en dehors, sur lequel la corde porte. Cet anneau est de corne, ou d'yvoire, ou de *jade*, qui est un espéce d'albâtre vert. Le Roi en a d'un os dur & leger, naturellement varié de jaune & de rouge, qui croît, à ce que l'on dit, comme une houpe sur la tête d'un gros oiseau dans l'Isle de Ceylan. Quand ils savent bien manier l'arc, leur premier exercice est de tirer la fléche en l'air, & à qui tirera plus haut. On estime l'Archer habile & l'arc des meilleurs, lorsqu'il tire à l'élevation de quarante-cinq degrez, qui est la derniére portée de l'arc. Ensuite on s'exerce à tirer au blanc, & ce n'est pas le tout de donner dedans, il faut que la fléche y donne droit & ferme, sans vaciller. On apprend ensuite à tirer avec force & pesanteur. On s'exerce à cela de la maniére suivante. On fait de la hauteur de quatre piez un chassis de deux piez de diamétre incliné en talut, de cinq à six piez de profondeur, rempli de sable battu & moite, comme un chassis de Fondeur à mouler. On prend l'arc & une fléche sans panneaux, & quand on est prêt de tirer, il vient un valet avec un gros caillou à la main, & en assenne un grand coup au milieu du chassis, ce qu'il fait beaucoup moins pour marquer où il faut tirer, que pour durcir le sable. On tire là dedans de toute sa force, & d'ordinaire la fléche y entre à moitié. On la retire dehors, & on tire derechef au même endroit, tant que la fléche entre toute dedans. On réussit à cet exercice suivant qu'on la fait entrer en moins de coups, ce qui arrive selon qu'on tire plus droit au même point. Ces exercices sont pour apprendre à tirer de la fléche, dont l'art consiste à tirer loin, à tirer juste, & à tirer roide ou fort, afin que la fléche entre & perce. On apprend à dire, en tirant le dernier coup, *tir a kir der dil Omer ; le dernier coup de fléche puisse entrer au cœur d'Omer*, & cela pour s'entretenir dans l'aversion & dans l'horreur de la Secte des Turcs, dont Omer est le second Pontife après Mohammed. Il faut observer que les fléches d'exer-

cice

cice ont un fer rond, menu, & obtus, au lieu que les fléches de combat ont le fer comme la pointe d'une lance, ou comme nos lancettes.

Le ſecond Exercice eſt de manier le ſabre, & comme l'art de le manier conſiſte à avoir le poignet robuſte & bien dénoué, on apprend la Jeuneſſe à manier le ſabre avec deux poids aux mains, en les tournant haut & bas, devant & derriére, vite & fort; & pour mieux dénouer les jointures, & rendre les nerfs plus ſouples, on leur met durant l'Exercice deux autres poids ſur les épaules, faits en fer de cheval pour n'empêcher pas le mouvement. Cet Exercice eſt bon pour la lutte, comme pour ſe ſervir bien du ſabre.

Le troiſiéme eſt l'Exercice à cheval, qui conſiſte à bien monter, à le bien tenir, à courir à toute bride ſans branler, à arrêter tout court le cheval dans ſa courſe ſans s'ébranler, & à être ſi léger, & ſi agile, ſur le cheval, qu'on puiſſe dans une courſe compter vint jettons à terre l'un aprés l'autre, & les relever de même au retour, ſans ralentir la courſe. Il y a des gens en Perſe qui ſe tiennent ſi ferme & ſi légérement à cheval, qu'ils ſe mettent droits ſur leurs piez ſur la ſelle, & font ainſi courir le cheval à toute bride. Les Perſans vont à cheval un peu de côté, parce qu'ils ſe tournent ainſi en faiſant leurs Exercices à cheval, qui ſont de trois ſortes, jouer au mail, tirer de l'arc, & lancer le javelot. Leur Jeu de mail ſe fait dans une fort grande place au bout de laquelle ſont des piliers proche l'un de l'autre, qui ſervent de paſſe. On jette la boule au milieu de la place, & les Joueurs, le mail à la main, courent aprés au galop pour la frapper. Comme le mail eſt court, il faut ſe pencher plus bas que l'arçon, pour l'atteindre, & dans les régles du Jeu, il faut aſſenner le coup au galop. On gagne la partie, quand on fait paſſer la balle entre les piliers. Ce Jeu ſe fait par parties de quinze ou vint contre autant. L'exercice de l'arc à cheval ſe fait à tirer par derriére à une taſſe, poſée ſur le bout d'un mât de ſix-vints piez de hauteur, où on monte par des courbalets de bois clouez contre, & qui ſervent de marches. Le Cavalier prend ſa courſe vers le mât, l'arc & la fléche à la main, & quand il l'a paſſé, il ſe courbe en arriére à droite ou à gauche; car il faut le ſavoir faire des deux côtez, & tire ſa fléche. Cet Exercice eſt ordinaire dans toutes les villes de Perſe. Les Rois mêmes s'y exercent. Le Roi *Sepy* y excelloit; il abattoit toujours la taſſe du premier ou du ſecond coup. Le Roi Abas ſon fils s'en acquittoit auſſi aſſez bien. Le Javelot des Exercices, qu'on appelle *Gerid*, c'eſt à dire, *branche de palmier*, parce qu'il eſt fait de branches de palmier ſéches, eſt beaucoup plus long qu'une pertuiſane, & eſt fort peſant; de maniére qu'il faut une grande force de bras pour le lancer. Il y a des gens en Perſe ſi faits, & ſi habiles à cet Exercice, qu'ils font porter un dard ſix à ſept cens pas. La *Lutte* eſt l'exercice des gens de moindre condition, & preſque ſeulement des gens de néant. On appelle le lieu où l'on montre à lutter *Zour Kone*, c'eſt à dire, *la maiſon de la force.* Il y en a en toutes les maiſons des grands Seigneurs, & particuliérement des Gouverneurs de Provinces, pour exercer leur monde. Chaque ville a de plus ſa troupe de Lutteurs pour le ſpectacle. On appelle ces Lutteurs, *Pehelvan*, mot qui veut dire *brave, intrépide.* Ils font leurs Exercices pour divertir. Ils ſe mettent nuds, avec des chauſſes ſeulement, faites de cuir, fort juſtes, huilées & graſſes, & un linge à la ceinture auſſi gras & huilé. C'eſt afin que l'adverſaire y ait moins de priſe, & qu'il ne prenne pas par les habits, parce que s'il y touchoit, ſa main deviendroit gliſſante & perdroit de ſa force. Les deux Lutteurs étant en préſence ſur l'aréne unie, un petit tambour qu'on bat toujours durant la lutte pour animer, donne le ſignal. Ils commencent par ſe faire mille bravades en rodomonts; puis ils ſe promettent bonne guerre, & ſe donnent les mains. Cela fait, ils ſe frappent les feſſes, les cuiſſes, & les hanches, à la cadence du tabourin, puis ils ſe redonnent les mains & ſe refrappent comme auparavant trois fois de ſuite. C'eſt-là comme pour les Dames & pour ſe mettre en haleine. Aprés cela, ils ſe joignent en faiſant un grand cri, & s'efforçant de renverſer leur homme. Il faut, pour être victorieux, l'étendre tout plat en terre ſur le ventre tout de ſon long; autrement c'eſt n'avoir rien fait. L'*Eſcrime* eſt un autre Exercice pour le ſpectacle & pour le divertiſſement. Les Eſcrimeurs venus ſur le champ en préſence, mettent leurs armes à terre à leurs piez. Elles conſiſtent en un ſabre droit, & un bouclier. Ils s'agenouillent, & les baiſent de la bouche & du front: puis ils ſe relévent, les prenant à la main, & au ſon du tabourin, ils danſent & ſautillent, en faiſant mille poſtures & mille mouvemens avec leurs armes, d'une fort grande agilité. Enſuite ils ſe joignent & ſe portent pluſieurs coups d'épée qu'ils reçoivent ſur leur bouclier. Ils frappent toujours du tranchant, ſi ce n'eſt que l'un approche trop de l'autre, car alors il préſente la pointe. Ces Eſcrimeurs ſe frappent quelquefois tout de bon, & ſe tirent du ſang; mais ſi le combat devient trop ardent, on les ſépare. * Chardin, *Voyages, &c. tome 2. p. 42. &c.*

JEZ.

JEZABEL ou IZEBEL, fille d'Eth-bahal Roi des Sidoniens, fut mariée à Achab, Roi d'Iſraël, dont l'impiété s'accrut de beaucoup par ſon alliance avec cette femme extrêmement attachée au culte des Idoles. Elle porta ce Prince à rendre un culte idolatre à l'Idole Bahal, à qui l'on dreſſa un Autel, & l'on dédia des Bois. Achab, pour plaire à ſa femme, s'emporta juſqu'à faire mourir les Prophétes du Seigneur. Elie prit la fuite, & aprés une ſechereſſe de trois ans, obtint de la pluye; mais Jézabel ne pouvant ſouffrir la mort de huit cens cinquante Prophétes de Bahal qu'Elie avoit fait tuer pour les punir de leur impiété, lui fit dire qu'avant qu'il ſe paſſât un jour, elle le traiteroit comme il avoit traité ces Prophétes; ce qui l'obligea de prendre encore la fuite. Cependant les péchez d'Achab & de Jézabel s'augmentoient tous les jours; mais ce qui rendit ce Prince tout à fait odieux aux yeux de Dieu, fut le meurtre de Naboth, que Jézabel fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu céder une de ſes terres à Achab, l'an du Monde 3137, & 898 avant Jéſus-Chriſt. Elie prédit la vengeance que le Ciel prendroit de ce crime. En effet, Achab fut tué deux ans aprés. Lorſque Jéhu Roi d'Iſraël vint à Jezraël, il ordonna à pluſieurs des Eunuques de Jézabel de la jetter par la fenêtre; ce qu'ils firent ſur le champ. Cette Reine impie fut foulée aux piez des chevaux, & ſon corps mangé par les chiens, à l'exception de la tête & de l'extrémité des mains & des piés, que Jéhu fit enterrer, l'an du Monde 3151, & 884 avant Jéſus-Chriſt. * I ou III *Rois, ch.* 16. 18. 19. 21. II ou IV *Rois, ch.* 9. Tornièl, Salian & Sponde, *in Annal.*

Il eſt encore parlé dans l'Apocalypſe d'une femme qui portoit le nom de JEZABEL, qui ſe vantoit d'avoir le don de prophétie, & qui ſéduiſoit les Fidéles, en leur enſeignant qu'il n'y avoit nul péché de s'abandonner à ce qu'il y a de plus criminel dans l'impureté & dans la proſtitution. Le Seigneur ajoûte qu'il avoit donné du tems à cette malheureuſe pour ſe reconnoitre, & pour faire pénitence de ſes péchez; mais que ſon obſtination & ſon endurciſſement l'ayant rendue ſourde à ſes graces, il alloit pour l'en punir, la frapper d'une maladie mortelle, dont ceux qui avoient eu part à ſes proſtitutions ſe reſſentiroient. Il eſt aſſez difficile de dire préciſément ce que ſaint Jean entend par cette Jézabel. C'étoit peut-être quelque femme puiſſante, qui ſe diſoit Propheteſſe, & qui appuyoit les Nicolaïtes, comme Jézabel dont nous venons de parler, ſoutenoit les Prophétes de Bahal. * *Apocalypſe, ch.* 2. *v.* 20. *& ſuiv.* Du Pin, *Analyſe de l'Apocalypſe.*

JEZANJA, fils de Hoſçahia, fut un de ceux d'entre les Juifs, qui craignant les Chaldéens, s'adreſſérent au Prophéte Jérémie, pour le prier d'intercéder pour eux prés de Dieu, afin d'obtenir ſa protection. * *Jérémie, ch.* 42. *v.* 1.

IEZD, ville la plus orientale de la Province de Fars, qui eſt la Perſe proprement dite, de même que Hamadan en eſt la plus occidentale. Elle eſt ſituée à 89 degrez de longitude, & à 32 de latitude ſeptentrionale, ſelon les Tables de Naſſireddin & d'Ulug-Beg. Le Géographe Perſien la place entre Iſpahan & le Kerman. Pluſieurs Savans célébres ſont ſortis de cette ville & de ſon territoire. Les étoffes de ſoye qu'on y travaille, la rendent fort marchande, & les Parſis ou adorateurs du Feu, qui y ont eu pendant pluſieurs ſiécles des Pyrées, & dont il y a encore aujourd'hui pluſieurs familles qui l'habitent, ont donné lieu au proverbe, *Ghebr Jezdi* ou *Ghiaour d'Iezd*, pour exprimer un Infidéle des plus groſſiers & des plus opiniâtres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* auſſi YESD.

JEZDAD, fils de Jezdad, eſt Auteur d'un Livre qui traite des matiéres judiciaires & des préceptes de l'Alcoran; ce ſurnom de *Jezdad* eſt abrégé, & ſignifie en Perſien, *Dieu-donné.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZDEGIRD, Roi de Perſe. *Voyez* ISDEGERDES.

* JEZER ou JHEZER, fils de Galaad de la Tribu de Manaſſé, fut Chef d'une Famille, qui de ſon nom fut appellée la Famille des Jéſérites. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 30.

JEZID I. cinquiéme Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, & ſecond de la race des Ommiades, régna aprés la mort de ſon pére Moavia en 680: mais il n'en imita pas le courage, & les grands deſſeins. Son unique plaiſir étoit de compoſer des vers d'amour, outre qu'il étoit avare, cruel & impie dans ſa Religion. La ſeconde année de ſon régne, les Arabes de Cufa élurent pour Calife, Huſſein, ou Houſſain, ſecond fils d'Ali: ce qui obligea Jézid de lever une puiſſante Armée, & de faire tuer Huſſein en trahiſon, comme ils étoient prêts de ſe donner bataille dans la plaine de Caraballa, aux environs de Cufa. Jézid perſécuta enſuite toute la race d'Ali, & fit mourir une partie de la Nobleſſe d'Arabie: ce qui le rendit odieux à tous les peuples. Aprés la mort de Huſſein, Abdallah fils de Zobaïr, qui étoit de la famille d'Ali, ſouleva toute la Perſe, ſe faiſant appeller Calife, & publiant que Jézid étoit plus capable d'être Poëte que d'être Roi. Le régne de ce lâche Prince ne dura que trois ans & neuf mois. Il mourut l'an de l'Hégire 64, & de Jéſus-Chriſt 683. Ce fut à lui que deux Juifs de Phénicie promirent un régne trés heureux pendant quarante ans, s'il aboliſſoit le culte des Images que les Chrétiens honoroient. Ces Juifs, ſoit qu'ils fuſſent Magiciens, Aſtrologues, ou Impoſteurs, faiſoient profeſſion de prédire les choſes à venir, & eurent la hardieſſe de faire le perſonnage de Prophétes auprés de ce Prince, qui les crut d'abord, & fit un furieux Edit, par lequel il commandoit qu'on briſât toutes les Images, & qu'on effaçât toutes les peintures qui ſe trouveroient dans les Egliſes des Chrétiens; mais avant que l'Edit fût publié, il mourut la même année par un juſte châtiment du Ciel. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2. Zonaras, *Léon.* Elmacin, *Hiſt. Sacra, l.* 1. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID BEN ABDALMALEK, Jézid, fils d'Abdalmalec, que l'on peut appeller JEZID, II du nom, fut le neuviéme Calife de la race des Ommiades. Il ſuccéda à ſon couſin Omar II, l'an de l'Hégire 101, & de Jéſus-Chriſt 719. Sa vie fut entiérement oppoſée à celle de ſon prédéceſſeur; on en peut voir le titre. Il changea d'abord tous les Gouverneurs qu'Omar avoit choiſis, & fut cependant aſſez heureux pour venir à bout de Jézid, fils de Mahaleb, ſon plus dangereux ennemi, qui ſoutenoit un gros parti contre lui dans l'Iraque Arabique: car il le contraignit de s'enfuir avec tous les ſiens à Ormuz,

où

où il avoit fait bâtir une forteresse qu'il estimoit imprenable. Ce Jézid, fils de Mahaleb, selon quelques Historiens, fut tué en bataille rangée, par Mosselaimah, frére du Calife; & son fils, nommé Moavie, se trouva obligé de fuir avec le débris de ses troupes jusqu'à cette forteresse, que son pére avoit fait construire, pour servir de retraite aux siens après le malheur d'une déroute; mais celui que Jézid fils de Mahaleb y avoit laissé pour Commandant, lui en ayant refusé l'entrée, il fut poursuivi jusqu'au fleuve Indus par les Généraux du Calife qui défirent toutes ses troupes les unes après les autres. Jézid remporta aussi de grands avantages sur les Turcs, qui s'étoient répandus dans l'Asie. Mosselaimah son frére les défit entiérement dans l'Adherbigian, ou Médie, & les contraignit d'abandonner les Etats du Calife. Ce fut aussi sous le régne de ce Calife que les Arabes d'Espagne prirent la ville d'Arbonah, qui est Narbonne, & assiégérent celle de Toulouse; celle-ci fut secourue par le Comte Eudes, lequel reprit ensuite Narbonne sur eux. Heschum, second Calife d'Espagne, l'ayant depuis conquise l'an 177 de l'Hégire, fit porter de là par ses Habitans les matériaux qui servirent à la construction de la grande Mosquée de Cordoue. Ce Calife eut deux concubines, qu'il aimoit éperdument, l'une nommée *Selamah*, & l'autre *Habahab*; celle-ci fut cause de sa mort en la manière que Kondémir rapporte en ces termes, traduits du Persien. Jézid étant en Palestine, qu'il appelle Beled Arden, ou païs du Jourdain, & se divertissant dans un jardin avec une de ses femmes, qu'il aimoit jusqu'à la folie, on lui servit à sa collation des fruits les plus excellens du païs: pendant ce petit repas il prit un grain de raisin qu'il jetta à sa maitresse; celle-ci le prit, & le porta à sa bouche pour le manger; mais ce grain qui étoit fort gros, tel que ce païs-là en produit, passant de travers dans sa gorge, la serra si fort, qu'elle en perdit l'haleine, & fut étouffée en un instant. Jézid surpris d'un accident si funeste tomba dans un si grand excès de tristesse, qu'il pleura amérement la perte qu'il faisoit d'un objet si aimable, & le transport de son amour & de sa douleur alla si loin, qu'il crut ne pouvoir réparer cette perte, qu'en conservant le corps mort de sa maitresse auprès de lui. Il le fit pendant une semaine entiére, & sans les instances que lui firent ses domestiques, qui n'en pouvoient plus supporter la puanteur, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée; mais le sépulcre ne fut pas capable de guérir sa frénésie, il voulut la faire déterrer, & sa douleur augmentant de jour en jour, le mit lui-même au tombeau. Quelques Historiens écrivent qu'il mourut de phthisie à l'âge de 40 ans, après avoir déclaré Heschiam son frére pour successeur, à condition néanmoins que son propre fils nommé Valid, succéderoit à son oncle, ce qui arriva effectivement, l'an de l'Hégire 125, & de Jésus-Christ 743, vingt ans après la mort de Jézid son pére. * Marmol, *de l'Afrique l.* 3. Elmacin, *Hist. Sarac. l.* 1. Maimbourg, *Hist. des Icon.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID-BEN-VALID, Jésid, fils de Valid, que l'on peut appeller JEZID, III du nom, douziéme Calife de la race des Ommiades, étoit petit-fils d'Abdalmalec, & succéda à son cousin germain Valid, fils de Jézid, dans la mort duquel il avoit trempé. Cette mort ayant été divulguée dans les Provinces, plusieurs se soulevérent contre Jézid, & demandérent la vengéance du sang de Valid. Marvan, surnommé *Hémar*, fut un des principaux soulevez; mais il fut bientôt appaisé par le don que Jézid lui fit du Gouvernement de Mésopotamie. Ce Calife fut surnommé *Nakés*, & *Ebn Nakés* par sobriquet, à cause de la nécessité où il se trouva, faute d'argent, de diminuer la paye des Soldats: il ne régna que six mois, & mourut de la peste, selon quelques-uns, l'an de l'Hégire 126, de Jésus-Christ 743. Pour ôter l'ambiguïté du mot de Valid, qui se rencontre dans cette narration, il faut savoir que ce Valid, duquel Jézid troisiéme étoit fils, fut fils du Calife Abdalmalec, & eut quatre de ses fréres qui furent aussi Califes, sous lesquels il avoit vécu en homme particulier. *Voyez* l'Article d'ABDALMALEC, ou ABDALMELIC. Ce Calife vantoit fort la noblesse de sa race; parce que sa mére, nommée *Mah Afrid*, & non pas *Schaterout*, comme on le lit dans l'Histoire Sarracénique, étoit fille de Firous, fils d'Iezdégird, Roi de Perse, & Firouz descendoit de la fille de l'Empereur Maurice, du côté de son pére, & du Khacan, ou Empereur des Turcs par sa mére. Il composa même ce dystique sur sa Généalogie. „ Je suis fils „ de Chosroës, *Roi de Perse*, & de Marvan, *quatriéme Calife de la* „ *Maison d'Ommie*, & je compte entre mes ayeux, le Caissar, *l'Em-* „ *pereur des Romains*, & le Khacan, *l'Empereur des Turcs.*" * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID, Ben-Mahleb, Ben-Abou Safrah, fut un des plus grands Capitaines de son siécle, Général d'Armée de Soliman VII, Calife de la Maison des Ommiades. Il força par les armes les peuples du Giorgian de se soumettre à lui, & tourna ensuite du côté du Thabarestan, où Akschid, qui y commandoit, s'opposa à lui avec une si puissante Armée, qu'elle mit d'abord en fuite les troupes de Jézid. Les peuples du Giorgian ayant appris sa déroute, & croyant pouvoir se soulever impunément, massacrérent la plus grande partie des gens qu'il avoit laissez pour la garde du païs. Jézid sur cette nouvelle fit la paix avec Akschid, pour tomber avec toutes ses forces sur le Giorgian. On dit qu'Akschid pour acheter la paix de Jézid lui fit présent de sept cens mille drachmes d'argent, de 400 charges de safran, en quoi ce païs est fort fertile, & de 400 Esclaves, qui portoient chacun un riche turban de soye dans un bassin d'argent. Après cet accord Jézid alla au devant de l'Armée du Giorgian dont Marza étoit le Chef. Celui-ci n'osant pas tenir la campagne devant Jézid, se renferma dans une de ses forteresses, où ayant été forcé, Jézid lui fit couper la tête, de même qu'à un grand nombre des principaux Officiers de l'Armée des Rebelles, fit pendre ensuite quatre mille Soldats des plus mutins, & donna à ses troupes le pillage de toute la Province. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZIDES, Secte de certains Peuples qui habitent dans la Turquie & dans la Perse, furent ainsi nommez de Jézid, qui fit assassiner Hussein fils d'Ali, gendre de Mahomet, & qui fut pour ce sujet estimé parricide & Hérétique par les Mahométans. Ils ont depuis donné ce nom de Jézides aux gens d'entre eux, qui ont peu de Religion, & qu'ils regardent comme impies. Il y a environ deux cens mille Jézides dans la Perse & dans la Turquie. Ils parlent la même Langue que celle des Curdes ou peuples du Curdistan, & cette Langue approche fort de la Persienne. Les Jézides sont de deux sortes, blancs & noirs. Les blancs sont vêtus comme les Turcs, & ne se peuvent reconnoître qu'à leur chemise, qui n'est pas fendue au colet comme les autres, & qui n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête: ce qui est mystérieux entre eux, & se fait, disent-ils, en mémoire d'un cercle d'or & de lumiére descendu du Ciel dans le col de leur grand Cheik ou Prince & Chef de la Religion, après un jeûne de quarante jours. Les noirs sont comme les Religieux de leur Secte, quoiqu'ils soient mariez. Ils se font appeller *Fakirs*, c'est à dire, *pauvres*; mais ils ne laissent pas d'aimer fort les richesses, & de fuir autant qu'ils peuvent la pauvreté. Les Turcs les ont en horreur, à cause de leur Religion contraire à celle de Mahomet. La plus grande injure qu'ils puissent donner à un homme, c'est de l'appeller Jézid, fils de Jézid. Ils les appellent les ânes, qui doivent porter les Juifs en Enfer au jour du Jugement universel. Ils exigent d'eux des Tributs excessifs, & les réduisent presque au désespoir; ce qui fait que les Jézides haïssent réciproquement les Turcs, comme leurs ennemis mortels; & lorsqu'ils maudissent quelque animal dans leur colére, ils l'appellent Musulman, c'est à dire, *Turc*.

Les Jézides aiment fort les Chrétiens, & les appellent *compéres*, dans la créance qu'ils ont que Jézid est le même que Jésus-Christ, ou bien sur une tradition qui porte que leur Chef Jézid prit autrefois le parti des Chrétiens, & fit alliance avec eux contre les Mahométans, qu'il défit en bataille rangée. Ils ne sont néanmoins ni Turcs ni Chrétiens, quoiqu'ils soient plus affectionnez à la Religion du Messie qu'à celle de Mahomet. Ils font gloire de boire du vin & de manger du porc: ce que les Turcs & les Juifs ont en horreur. Ils évitent autant qu'ils peuvent la circoncision, & ne la reçoivent qu'autant qu'ils y sont contraints par les Turcs. Leur ignorance est extrême, & ils n'ont aucuns Livres pour régle de leur Foi. Ils croyent à la Bible, & à l'Evangile, sans les lire, & quelques-uns d'eux à l'Alcoran; c'est pourquoi ils disent ordinairement comme les Turcs, que ces trois Livres sont descendus du Ciel. Ils croyent aussi plusieurs miracles de Jésus-Christ, qui ne se trouvent point dans les Evangiles; qu'il a parlé dès le jour de sa naissance; qu'il a ressuscité un homme mort depuis mille ans, & plusieurs autres. Ils font des vœux & des pélerinages à l'imitation des Chrétiens & des Turcs, mais ils n'ont point de Temples pour prier Dieu, & n'entrent jamais dans les Mosquées, si ce n'est par curiosité: ce qu'ils feroient aussi à l'égard des Eglises des Chrétiens, s'ils ne craignoient d'être maltraitez des Turcs. Ils n'ont aucunes Fêtes ou solemnitez; & tout le culte qu'ils rendent à Dieu consiste à chanter des Cantiques spirituels en l'honneur de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de Moïse, de Zacharie, & quelquefois du faux Prophéte Mahomet.

Lorsqu'ils font leurs priéres, ils tournent le visage du côté de l'orient comme les Chrétiens, & contre la coutume des Turcs, qui regardent le midi. Le principal point de leur Religion, est de ne maudire point le Diable, & de ne pas même prononcer son nom; car ils craignent qu'il ne se ressente de ces injures, s'il vient un jour à rentrer en grace avec Dieu: ce qu'ils croyent possible; & d'ailleurs ils appréhendent de tomber entre ses mains après la mort, & qu'étant l'exécuteur de la justice divine, il ne les châtie avec plus de rigueur, pour se venger lui-même. Quand ils veulent parler du Diable, ils le nomment l'*Ange Paon*, ou celui que les ignorans maudissent. Les Jézides enterrent leurs morts sans aucune cerémonie, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Les plus riches néanmoins se font inhumer dans certains lieux de dévotion, & l'on chante en les enterrant quelques Cantiques sur la guitarre, accordant la voix avec le son de cet Instrument. Il ne leur est pas permis de pleurer à la mort d'un Jézide noir: & il faut qu'ils se réjouissent alors comme en un jour de Fête, pour célébrer l'entrée du défunt dans le Ciel. Ces noirs, ou Religieux, sont respectez avec tant de vénération, qu'en parlant des habits de quelqu'un d'eux, on leur donne un nom particulier, quoiqu'ils ne soient différens des autres qu'en couleur. Par exemple, ils n'appelleront pas sa chemise du nom commun, mais d'un autre nom, comme qui diroit une aube. Ils ne diront pas son manteau, mais sa chape; ni son turban, mais sa tiare ou sa mitre. Cependant la plupart de ces Jézides noirs ne sont que Pasteurs, & leur plus noble exercice est de garder les chévres sur les montagnes. Il n'est pas permis à un Jézide noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule, ou quelque autre animal; mais ils peuvent les manger, après que les blancs les ont tuez.

Les Jézides, en général, sont gens robustes & infatigables, qui vont en troupes comme les Arabes, & changent d'habitation de quinze jours en quinze jours. Ils habitent sous des pavillons noirs, tissus de poil de chévre, entourez de gros roseaux & d'épines, liez ensemble. Leurs tentes sont disposées en rond: de sorte qu'il y a au milieu comme une grande place d'armes, où ils mettent leurs troupeaux pour y être en sureté. L'Eté, ils se campent dans les plaines & le long des riviéres. L'Hiver, ils se retirent dans les montagnes. Leurs armes sont l'arc

& les fléches, la fronde & le fabre à la Turque. Leurs emplois font de garder les troupeaux, & d'enfumer les terres, dont les Turcs tirent prefque tout le profit, & leur laiffent à peine de quoi fubfifter. Ils ne cultivent d'ordinaire ni vignes, ni jardins, & ne vivent guére que de chair & de laitage. Leur pain eft fort mince, & ils le cuifent fur une plaque de fer avec un feu clair. Lorfqu'ils peuvent avoir du vin, ils en boivent jufqu'à l'excès; & ce qui eft de furprenant, c'eft qu'ils ofent quelquefois lui donner le nom de fang de Jéfus-Chrift; car dans leurs feftins, l'un d'eux préfentant une taffe pleine de vin à un autre, dit ces paroles: *Prenons le calice du fang de Chrift*: & celui qui le reçoit, baife la main de celui qui l'offre, & boit avec refpect. Cette cérémonie, & plufieurs autres pratiques, conformes en quelque façon à celle des Chrétiens, donnent fujet de croire qu'ils pourroient être iffus des Ariens, ou de quelque autre Secte hérétique, qui s'eft ainfi corrompue par fucceffion de tems, ou du moins qu'ils auroient contracté quelque union avec ces Hérétiques.

A l'égard de leurs mariages, leur coutume eft d'acheter leur époufe deux cens écus, que l'on donne au pére de la fille; & c'eft entre eux le prix ordinaire des femmes, de quelque qualité qu'elles foient, pauvres ou riches, belles ou laides. De-là vient qu'ordinairement les maris traitent leurs femmes comme des Efclaves. Ils peuvent même les répudier pour fe faire Supérieurs des noirs, ou bien Hermites, mais non pas pour d'autres motifs. Ceux qui fe rafent la barbe, paffent pour hérétiques parmi eux. Il n'eft pas même permis de la couper tant foit peu, & c'eft un péché de ne la pas laiffer croître auffi longue qu'elle peut être. * Michel Févre, *Théatre de la Turquie.*

* JEZIEL, Ifraëlite fils de Hazmaveth, fut un de ceux qui allérent fecourir David, lors qu'il étoit en Tfiklah, & lui rendirent de bons fervices. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

JEZONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

* JEZRA, fils de Mefçullam ou Mofollam, & pére de Hadiel ou Adiel. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12.

JEZRAIA. *Voyez* JISRAHJA.

JEZRAEL ou ABIZAR, ville de la Tribu de Juda, païs d'Achinoam, feconde femme de David. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 25. *v.* 43. Jofèphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. Il y a eu une autre ville du nom de JEZRAEL dans la Paleftine, dans la Tribu d'Iffachar, & fur la frontiére du païs de la demi-Tribu de Manaffé. Elle fit enfuite partie de la Galilée. Elle fut le féjour ordinaire d'Achab Roi d'Ifraël. Eufébe dit qu'elle étoit fituée dans le grand champ entre Scythopolis & Legion. S. Jérome dit qu'elle étoit prés de Maximianopolis, & qu'il y avoit aux environs une campagne de plus de dix mille pas. Du tems de Guillaume de Tyr elle étoit nommée le *petit Gerin.* Les Ecrivains Grecs, comme Eufébe, la nomment *Efdraël.* On la nommoit auffi *Caretin*, c'eft préfentement un village nommé *Zeretbin.* Ce fut la patrie de Naboth. *Voyez auffi* JISREHEL. * Baudrand.

JEZRAEL, vallée aux environs du Mont-Thabor. *Voyez* THABOR.

I F.

IF, l'Ifle d'If, *Spia* ou *Taxiana Infula*, eft une petite Ifle fur la côte de Provence, à une petite lieue de Marfeille. Il y a dans cette Ifle le Château d'If, qui eft affez bon, & deftiné à la garde du port de Marfeille. On y enferme auffi quelquefois des prifonniers d'importance. Louis II donna cette Ifle & deux autres qui en font voifines, en 1424, à Jacques d'Yfia, pour récompenfe de fes fervices, & François I la fit fortifier en 1529, pour la fureté du port de Marfeille. Ce n'étoit auparavant qu'un plant d'ifs, & c'eft de là qu'elle a pris fon nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I F R.

IFRAN ou UFARAN, Contrée d'Afrique dans la Province de *Sus* de Numidie. Ce font quatre villes qui regardent le midi, fermées de murailles, & bâties par les anciens Numides à une lieue l'une de l'autre, fur une petite riviére qui ne coule qu'en Hiver, ce qui la fait appeller la *riviere feche.* Entre ces places voifines on trouve plufieurs villages & des contrées de palmiers. Le commerce des Chrétiens qui vont au port de *Carquefa* trafiquer de draps, de toiles, & d'autres marchandifes qu'ils portent vendre à Gualata & à Tombut, y fait obferver quelque police. Ils en rapportent des cuirs, de la cire, du ris & du fucre. Le terroir eft fertile en dates & renferme quelques mines de cuivre. Ils ont un Juge qui connoît des affaires civiles & criminelles, & quoiqu'ils foient tous Mahométans, ils ne font mourir perfonne. Auffi de quelque grand crime qu'on foit convaincu, le banniffement en eft la punition, & l'on n'ordonne jamais parmi eux une peine plus cruelle. * De la Croix, *Hiftoire d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IGA. IGE. IGG.

IGAL. *Voyez* JIGUEAL.

IGEL, petite ville de Suiffe. *Voyez* AIGLE.

IGG, petite ville d'Allemagne dans la Baffe Carniole, fur la riviére d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IGG, riviére d'Allemagne dans la Baffe Carniole, prend fa fource vers les confins de la partie occidentale du Comté de Windismarck, coule à peu près du fud-eft au nord-oueft, & après avoir arrofé la ville d'Igg, fe rend dans le Laubach deux lieues au deffus de la ville de Laubach.

I G I.

IGILLIONES, Peuples anciens de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Vénédes, qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Lithuanie. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* IGIS, bourg de Suiffe dans le païs des Grifons, au nord-nord-eft de Coire, dont il eft éloigné de près de trois lieues. On y voit un magnifique château qui appartient à Mrs. de Salis. * *Etat & Délices de Suiffe, tome* 4. *p.* 48. édit. d'Amfterdam, 1730.

I G L.

IGLA, riviére d'Allemagne, qui prend fa fource dans la Préfecture ou le Cercle de Bechim, en Bohéme, d'où elle coule du nord-oueft au fud-eft jufques dans la Moravie, où fon cours va à peu près d'occident en orient jufques à Kaunitz; puis de là jufques à la Teya dans laquelle elle perd fon nom, elle va du nord-oueft au fud-eft.

IGLACUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le VIII fiécle, laiffa quelques Traitez hiftoriques, comme la Vie de l'Abbé Sigwin, &c. Balée & Voffius en font mention. * Balée & Pitfeus, *de Script. Angl.* Voffius, *de Hift. Lat.*

IGLAW, en Latin *Giblovia* & *Iglovia*, ville d'Allemagne dans la Moravie, eft fituée vers les frontiéres de la Bohême, fur la riviére d'Igla, à peu près à l'oueft de Brinn dont elle eft éloignée d'environ 17 lieues.

IGLESIAS, en Latin *Ecclefiæ* ou *Villa Ecclefiæ*, ville de Sardaigne, près de la côte méridionale, à dix-fept lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le Siége Epifcopal, Suffragant de Cagliari. Elle a auffi une affez bonne citadelle; mais la ville eft peu de chofe. * Maty, *Dict. Géogr.*

I G N.

IGNACE, (faint) Evêque d'Antioche & Martyr, fuccéda vers l'an 68 de Jéfus-Chrift à Evode, que faint Pierre y avoit établi, en allant fonder l'Eglife de Rome. Ce faint Prélat, qui avoit été Difciple des Apôtres, & fur-tout de S. Jean, exerça l'Epifcopat 40 ans, avec une vertu digne des tems Apoftoliques; mais fous la troifiéme Perfécution, qui fut celle de Trajan en 107, faint Ignace ayant foutenu la Foi de Jéfus Chrift en préfence même de cet Empereur, fut condamné à être expofé aux bêtes dans l'Amphithéatre de Rome. Ce fut pendant qu'on l'y conduifoit, chargé de chaînes pour le nom de Jéfus-Chrift, qu'il écrivit les Lettres qui nous reftent de lui. A Smyrne il écrivit celle qu'il adreffa aux Ephéfiens, aux Magnéfiens, aux Traliens & aux Romains; & dans la Troade, il en compofa d'autres pour les Fidèles de *Philadelphie*, de *Smyrne*, & à *S. Polycarpe.* Eufébe & S. Jerôme ne font mention que de ces fept Epitres, qu'on nomme pour cela *Originales.* On lui en attribue encore cinq autres, dont on prétend qu'il en écrivit trois de Philippes de Macédoine; mais les Anciens n'en faifant point de mention, il eft à croire qu'elles font fuppofées. Ces Epitres, qui ont été citées & admirées par les anciens Péres, font remplies de l'efprit Apoftolique, du zéle des premiers Martyrs, & de préceptes très falutaires pour garder exactement les Traditions des Apôtres, que ce grand Saint avoit apprifes de leur propre bouche. Ifaac Voffius & Ufferius, Archevêque d'Armach en Irlande, tous deux Proteftans, nous ont donné une nouvelle édition de ces Lettres. Le premier, qui les a publiées en 1646, s'eft fervi d'un Manufcrit Grec, eftimé ancien d'onze cens ans, & tiré de la Bibliothéque du Grand-Duc de Tofcane. Il ne reçoit pour véritables, que les fept Epitres qui font dans le Manufcrit de Florence. Ufferius qui les fit imprimer à Oxford l'an 1645, & à Londres en 1647, s'eft fervi de deux Manufcrits, qu'il a trouvez en Angleterre. Il n'en met que fix, & rejette la derniére adreffée à S. Polycarpe qui n'étoit pas dans fon Manufcrit de l'ancienne Verfion Latine, mais qui eft dans celui de Florence. Saint Ignace fouffrit le Martyre à Rome le dixiéme Décembre, la dixiéme année de l'Empire de Trajan, l'an 107 de l'Ere vulgaire. Les autres trompez par le Martyrologe d'Adon, mettent cette mort en 104, fous le Confulat d'Atticus Suranus & de Marcel; d'autres la reculent à l'an 112, & 116. Nous avons d'autres éditions de ces Epitres, comme celle de Védel à Genéve en 1623, celle du P. Hugues Ménard de Paris, &c. La meilleure édition de ces Epitres eft celle d'Amfterdam, *in folio*, en 1697, où l'on voit les meilleures Notes qui ayent été faites fur ces Epitres, avec les Differtations d'Ufferius & de Pearfon. Au refte, il eft certain que les trois Lettres Latines, dont il y en a deux à faint Jean, & une autre à la Vierge Marie, font fuppofées. Les cinq Lettres Gréques, adreffées à Marie Caffobolite, à ceux de Tharfe, à ceux d'Antioche, à Héron Diacre, aux Philippiens, & qui ne font point citées par Eufébe, ni par S. Jérôme, font encore fuppofées. Tous les anciens Péres Grecs n'ont cité que les fept Lettres dont Eufébe fait mention, & qui ont été recueil-

lies

lies par S. Polycarpe; mais on doute si les sept Lettres, selon l'édition de Vossius, sont véritablement de S. Ignace, & si elles sont dans leur pureté originale. C'est le sentiment de plusieurs Savans, contre l'opinion de Saumaise, de Blondel & de Daillé. Ces sept Lettres sont adressées aux Smyrnéens, à S. Polycarpe, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens, aux Romains. Mr. Whiston Professeur en Mathématique, qui s'est déclaré ouvertement Arien en Angleterre, prétend dans un Ouvrage qu'il a publié, que les Epitres de S. Ignace qu'on croit lui être faussement attribuées, sont les véritables, & que celles qu'on croit véritables sont supposées, ou plûtôt ne sont que des Extraits des autres remplis de falsifications & d'insertions frauduleuses. Il y a aparence, qu'il persuadera peu de gens: & peut être que le parti le plus sûr seroit de regarder toutes ces Epitres comme supposées, ou comme tellement interpolées, qu'il est impossible de distinguer le vrai du faux. * S. Polycarpe, *Epist. ad Philip.* Saint Irénée, *l.* 5. *c.* 28. *advers. Haeres.* Origéne, *Hom.* 6. *in Evang. Lucae.* Eusébe, *Hist. l.* 3. *c.* 30. S. Athanase, *Epist. ad Ep.* & *de Synod. Arim.* & *Seleucie.* S. Jerôme, *c.* 16. *Catal.* & *l.* 3. *advers. Pelag.* S. Jean Chrysostome, *in ejus Encom.* Socrate, *l.* 6. *c.* 8. Theodoret, *Dial.* 1. 2. & 3. Evagre, *l.* 1. *c.* 16. Siméon Métaphraste. Honoré d'Autun. Vincent de Beauvais. Baronius. Bellarmin. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, des trois premiers siécles.*

IGNACE (Saint) Patriarche de Constantinople, né l'an 799, étoit troisiéme fils de l'Empereur *Michel* I, Curopalate, dit *Rangabe*, & de *Procopie*, fille de l'Empereur *Nicéphore*, & se nommoit Nicétas dans le monde. Son pére Michel, qui étoit Curopalate, c'est à dire, *Grand-Maître du Palais*, fut élevé à l'Empire l'an 811, après la mort de son beau-pére Nicéphore; mais Léon *l'Arménien* chassa Michel du thrône l'an 813. Cet usurpateur fit Eunuques deux fils de Michel, Théophylacte & Nicétas. Ce dernier fut mis dans un Monastére, & y prit le nom d'Ignace, qu'il garda depuis. Léon ayant été tué en 820, Michel *le Bégue* lui succéda l'an 820, & eut pour successeur en 829 son fils Théophile. Pendant ce tems-là Ignace étoit devenu Abbé du Monastére où il s'étoit retiré, & avoit même bâti trois nouveaux Monastéres dans les Isles Princesses. Théophile étant mort en 842, l'Impératrice Théodore, Tutrice de son fils Michel III, rétablit le culte des Images. Methodius, Patriarche de Constantinople, étant mort, Ignace fut choisi en 846, pour remplir cette place. Théodore approuva ce choix, ayant appris par la réponse d'un Anachoréte, nommé *Joannicus*, qu'elle avoit fait consulter pour cela, que c'étoit une élection inspirée de Dieu. Cette Princesse avoit un frére nommé *Bardas*, qui se laissa emporter à l'amour incestueux de sa belle-fille. Saint Ignace l'en reprit, & parce qu'il ne s'étoit pas corrigé, le chassa de l'Eglise où il étoit entré le jour de l'Epiphanie l'an huit cens cinquante sept pour participer aux saints Mystéres. Bardas pour s'en venger, persuada à l'Empereur de régner desormais seul, & d'ordonner que le Patriarche coupât les cheveux à ses sœurs & à sa mére, pour les enfermer dans un Monastere. Le saint Prélat refusant courageusement de le faire, fut relégué dans l'Isle de Térébinthe, & Photius fut mis en sa place le 15 Décembre de la même année. Celui-ci se fit consacrer par Grégoire, dit *Asbeste*, autrefois Evêque de Syracuse, que S. Ignace avoit fait déposer pour ses crimes. Photius persuada à l'Empereur Michel de faire informer contre Ignace, & le fit ensuite reléguer dans l'Isle d'Hiéres, & de là dans un lieu appellé *Promotie*, où il fut enfermé dans une étroite prison, & de là conduit chargé de chaînes dans l'Isle de Mételin. On vouloit l'obliger par ces mauvais traitemens à donner sa démission; mais comme on vit qu'il n'y avoit pas moyen de le fléchir, Photius fit assembler l'an 858 un Concile à Constantinople pour le déposer. Ensuite il envoya à Rome des Députez au Pape Nicolas I, pour le prier d'envoyer des Légats à Constantinople, afin de juger Ignace. Quand ces Légats (Zacharie & Rodoalde) furent arrivez, Photius assembla l'an 858, un Concile de 320 Evêques à Constantinople. Ignace avoit été été amené de Mételin dans l'Isle de Térébinthe, & on lui avoit ensuite laissé la liberté de se retirer à Poze, maison que lui avoit donnée l'Impératrice sa mére. Il fut cité au Concile & pressé de donner sa démission. Voyant que les Légats du Pape étoient gagnez, il appella au Saint Siége. On ne laissa pas de l'amener au Concile, & de produire contre lui plusieurs témoins, qui déposoient que son ordination n'étoit pas véritable, & sur ces dépositions il fut condamné & dépouillé de ses habits sacerdotaux. Il fut ensuite enfermé dans une étroite prison, & contraint par violence à faire une croix au bas d'un Ecrit, qui portoit qu'il se reconnoissoit indigne de l'Episcopat, & qu'il avoit été élevé à la dignité de Patriarche par brigue & par faveur; qu'il n'en avoit pas été le légitime possesseur, mais le Tyran. Quand on eut extorqué de lui cette signature, on le laissa en repos dans le Palais de Poze, jusqu'à ce que Photius s'étant mis en tête de lui faire prononcer lui-même publiquement dans l'Eglise sa déposition, fit entourer sa maison de Gardes le jour même de la Pentecôte. Ignace s'en étant apperçu, se sauva déguisé en Païsan, & passa dans les Isles où il demeura caché, changeant à tout moment de demeure, de peur d'être découvert. Au mois d'Août il survint à Constantinople un tremblement de Terre, que le peuple attribua à la persécution d'Ignace: ce qui obligea les Princes de promettre qu'ils le laisseroient vivre en repos, & qu'il ne lui seroit fait aucun tort pour s'être caché, ni à ceux qui l'auroient retiré. Cette promesse étant publique, Ignace se découvrit, & fut renvoyé dans son Monastére, pour y vivre en liberté. Le tremblement de Terre cessa, & les Bulgares furent convertis. Le Pape desapprouva ce qu'avoient fait ses Légats, & déclara nulle la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Cependant Photius voulant perdre Ignace, fit surprendre un homme aposté, portant une Lettre supposée sous le nom d'Ignace, adressée au Pape Nicolas, & écrite contre l'Empereur. Là-dessus Ignace fut arrêté, & demeura en prison jusqu'à ce qu'il fut reconnu que le porteur de cette Lettre étoit un fourbe & un imposteur. On le mit alors hors de prison; mais Bardas le fit garder de si près, qu'il ne pouvoit pas même dire la Messe, ni parler à personne. La mort de Bardas qui fut tué l'an 866 par ordre de Michel, ne procura point le rétablissement d'Ignace; au contraire Photius assembla un Concile dans lequel il fit condamner le Pape Nicolas. Enfin Basile *le Macédonien* étant demeuré seul Empereur l'an 867, S. Ignace fut rétabli avec toute la magnificence imaginable, & Photius fut relégué dans le Monastére de Scepte. Ensuite de ce rétablissement, on célébra le VIII Synode Général, qui est le IV de Constantinople. S. Ignace se brouilla quelque tems après avec le Pape Adrien au sujet de la Bulgarie, & Photius profitant de cette division, revint à Constantinople. S. Ignace lui offrit de demander son absolution, à condition qu'il ne feroit point de fonctions sacerdotales; mais Photius, qui avoit dessein de se faire rétablir, ne voulut point accepter cette condition, & fit des ordinations du vivant même d'Ignace, qui mourut le 23 Octobre 877, âgé de 78 ans. Après sa mort, Photius s'empara du Siége de Constantinople. * Nicétas David, *en sa Vie.* Baronius, *in Annal.* & *Martyrol.* Baillet, *Vies des Saints.* Du Pin, *Biblioth. Ecclés. du IX siécle.*

IGNACE, Diacre ou Sacristain, ou comme les autres disent, Garde des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut depuis Archevêque de Nicée, & vivoit sous l'empire d'Iréne & de Nicéphore, sur la fin du VIII siécle, & au commencement du IX. Il écrivit les Vies de Tarasius & de Nicéphore, Patriarches de Constantinople. Nous avons la premiére dans Surius. Il s'y nomme Ignace, Moine, que Suidas appelle διάκονος καὶ σκευοφύλαξ.

IGNACE, (Saint) Fondateur de la Compagnie de Jésus, naquit au château de Loyola en Biscaye, dans la Province de Guipuscoa, l'an 1491. Son pére s'appelloit Dom *Bertrand*, & sa mére *Martine* Saëz. Ils eurent de leur mariage cinq filles & huit fils, dont Ignace fut le dernier. Son pére qui étoit Seigneur d'Ognez & de Loyola, étoit distingué parmi la Noblesse de Guipuscoa; sa mére descendoit des Seigneurs de Balde. Après qu'Ignace eut passé quelque tems à la Cour de Ferdinand Roi d'Espagne en qualité de Page, il voulut, à l'imitation de ses fréres, prendre le parti des armes. C'est ce qui l'obligea de quitter la Cour, & d'avoir recours à Antoine Manrique, Duc de Najara, sous lequel il apprit la Discipline militaire. Ignace étant devenu capable de servir, se mit dans les troupes, & passa par tous les degrez de la milice. Quelque talent qu'il eût, les Historiens de sa Vie assurent que la vanité occupoit tout son esprit, que la galanterie partageoit ses exercices avec les travaux militaires, & qu'il suivit les maximes corrompues du Monde jusqu'à l'âge de 29 ans, qu'il plut à Dieu de faire naître une occasion qui le rappella de l'égarement où la dissipation des armes l'avoit jetté. L'an 1521, François I, Roi de France, ayant entrepris d'assiéger Pampelune, Capitale du Royaume de Navarre, lorsques les Espagnols qui la défendoient, projettoient entre eux de rendre la place, Ignace s'opposa à leur résolution, & leur persuada de continuer à se défendre; il voulut même donner un exemple de courage en s'exposant avec la garnison du château. Le succès ne répondit point aux vues ni au courage d'Ignace; car il fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite, qui en fut cassée. La violence de sa maladie fut si grande, que les Médecins commencérent à en desespérer. On eut la précaution de lui administrer les sacremens de Pénitence & d'Eucharistie la veille de la Fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Ignace se rétablit peu à peu, & étant convalescent, il demanda un Roman pour se desennuyer par sa lecture: on n'en trouva aucun; mais il se rencontra une Vie des Saints, dans laquelle Ignace lut. Les grands exemples de vertu qu'il y remarqua le touchérent, & le déterminérent enfin à se convertir. Il conçut le dessein de voyager dans la Terre Sainte, & partit pour cet effet l'an 1522, à dessein de s'embarquer à Barcelone; mais la peste qui ravageoit cette ville l'obligea de s'arrêter dans la petite ville de Manrése. Par mortification il se retira dans l'Hôpital, où il s'exerça dans les jeûnes & dans d'autres mortifications. Il y composa son Livre des *Exercices spirituels*, que Paul III approuva dans la suite. La peste étant cessée à Barcelone, il reprit le dessein qu'il avoit formé de voyager dans la Terre Sainte. Il s'y embarqua pour cet effet, & arriva à Rome le jour des Rameaux 1523. Il partit de cette ville huit jours après Pâques pour aller à Venise, d'où il s'embarqua pour la Palestine, où il arriva après sept semaines de navigation. Après avoir visité les saints Lieux, il fut obligé de revenir en Europe, & arriva à Venise sur la fin de Janvier de l'an 1524, d'où il passa à Barcelone, où il entreprit l'étude du Latin, quoiqu'il fut déja âgé de 33 ans. Après deux ans de résidence dans cette ville, Ardebal qui lui avoit appris la Grammaire Latine, & quelques autres personnes, lui conseillérent d'aller étudier la Philosophie dans la nouvelle Université que le Cardinal Ximénès venoit de fonder à Alcala de Hénarès. Quelques affaires que son zéle lui suscita dans cette ville, l'obligérent de se retirer à Salamanque, où il resta peu de tems; après quoi il passa en France, & arriva à Paris au commencement de Février 1528. Il y continua à étudier la Grammaire dans le Collége de Montaigu pendant dix-huit mois, au bout desquels il fit son cours de Philosophie au Collége de Sainte Barbe, & par les secours d'un nommé Pierre le

Févre, qui le répétoit réguliérement, il reçut le degré de Maître ès Arts au bout de trois ans, c'est à dire, vers l'an 1533. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la Théologie, qu'il commença aux Jacobins, & forma le dessein de s'associer plusieurs hommes Apostoliques. Le premier sur lequel il jetta les yeux, fut le Févre qui avoit été son Répétiteur. Ce premier fit ses efforts pour gagner François Xavier. S. Ignace attira dans son parti quatre célèbres Espagnols: savoir, Jacques Laynès, Alphonse Salmeron, Nicolas Alfonse Bobadilla, & Simon Rodriguès. Pour se les attacher, il les engagea de l'accompagner le jour de l'Assomption de l'an 1534 dans l'Eglise de Montmartre, & d'y faire le vœu de voyager dans la Terre-Sainte. Quelques obstacles ayant empêché les compagnons d'Ignace d'exécuter ce dessein, ils allérent à Rome en 1537, pour offrir leurs services au Pape, qui envoya Xavier & Rodrigues dans les Indes, où il n'y eut que le premier qui pût aller. Enfin le Pape Paul III confirma par une Bulle du 27 Septembre 1540, l'Institut de saint Ignace sous le nom de *Compagnie de Jésus*. Ignace fut élu Supérieur de cette Compagnie le jour de Pâques 22 Avril 1541. Il composa ensuite des Constitutions pour son Ordre, qui s'étendit en peu de tems dans plusieurs villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne & des Païs-Bas. Ce fut en 1547, que les Disciples de S. Ignace prirent le nom de *Jésuites*, du nom de l'Eglise de *Jésus* qu'on leur donna dans Rome. S. Ignace mourut le 31 Juillet 1556, âgé de 65 ans, 35 ans après sa conversion, & 16 ans depuis l'établissement de sa Compagnie. Les Jésuites obtinrent le 3 Décembre 1609, sa béatification qui fut faite par le Pape Paul V, & sa Canonisation par Grégoire XV, le 12 Mars 1622. Urbain VIII a mis son nom dans le Martyrologe Romain à la tête des Saints, dont on solemnise la Fête le 31 Juillet. * Maffée, Ribadeneira. Le P. Bouhours, *Vie de S. Ignace*. Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Juillet*.

IGNY, bourg avec Abbaye dans la Champagne, à cinq lieues de Reims du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1130, par Renaud Archevêque de Reims que l'on y enterra.

IGS. IGU.

* IGSAC, bourg de France, en Languedoc dans l'Albigeois, à six lieues d'Alby vers le nord. * *Dict. Univ. de la France.*

* IGUALADA, jolie petite ville d'Espagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Villa-Franca. Elle est située sur la riviére de Noya, au nord-ouest de Barcelone, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. * Colménar, *Délices d'Espagne*, p. 610.

IGUIDI, ou LEMTA, Province ou Désert de la Libye, qui a au couchant Hayr, & s'étend au levant jusqu'à Berdoa. Il a au septentrion les Déserts de Técon, de Guerguéla & de Gademis, & au midi ceux qui sont vis à vis de Cano au païs des Négres. Iguidi est le nom de la principale Habitation, & Lemta, celui des Habitans de cette partie de Zahara, qui est extrêmement séche, & fort dangereuse pour les Marchands, qui partent de Constantine, & qui vont trafiquer au païs des Négres, parce qu'elle est habitée d'Afriquains brutaux qui les volent tous, lorsqu'ils se hazardent à passer par leur païs. Ils tuent d'ailleurs tous ceux de Guerguéla, & ce qui les anime à ne les pas épargner, c'est qu'ayant quelque prétention sur cet Etat, ils sont dans une guerre continuelle avec ceux qui en sont les Maîtres. Les Arabes de Hemrum, de Sayd, & d'Yahya errent aujourd'hui par ces quartiers, & sont mêlez avec les Négres. * De la Croix, *Histoire d'Afrique*, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IGUR & AIGUR: c'est une Tribu des Turcs Orientaux qui vint au secours d'Ogouzkhan, pendant qu'il soutenoit une rude guerre contre son pére & ses oncles au sujet de sa Religion. Ces Princes Idolâtres ne pouvoient souffrir qu'Ogouz eût renoncé à leurs superstitions, pour professer l'unité de Dieu. Ils l'attaquérent de toutes leurs forces pour ce sujet; & il auroit succombé à leurs efforts, si des peuples voisins, qui avoient embrassé sa nouvelle Religion, n'eussent joint leurs troupes aux siennes. Ogouz fortifié de ce secours, surmonta tous ses ennemis, & donna à ses troupes le nom d'*Igur* ou *Aigur*, qui signifie en Langue du païs, *défense, protection & alliance*. Il en fit une nouvelle milice séparée & distincte de ses autres Sujets, laquelle s'étant depuis beaucoup multipliée, occupa cette partie du Turkestan, qui confine avec le Cathai. Cette Nation ou Tribu d'Igur a une Langue qui lui est commune avec les Cathayens, aussi bien qu'un Calendrier. Ils embrassérent dans la suite des tems la Religion Chrétienne; car ils avoient des Evêques particuliers du tems de Genghiskan; mais ils ne l'ont point conservée, & sont aujourd'hui ou Idolâtres, ou Mahométans. Idi Kout ou Idigout, Roi du Païs d'Igur, se soumit à Genghiskan, & le reconnut pour son Souverain, après qu'il l'eut vu maître de toutes les autres Nations du Cathai & du Turkestan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IGUVIRA, Royaume d'Afrique au dedans des païs des Négres. Il est au nord d'Arzin, & du petit Incassan, au fond du grand Incassan, & au couchant de Mompa. On dit qu'on en tire beaucoup d'or, & que tout ce qu'on en trouve à Albinée, à Assine, & vint lieues au delà *du Cabo das tres Puntas*, en tirant vers l'occident, vient de ce Royaume. Il en produit tant, que deux Bourgeois qui étoient allez demeurer au petit Commendo avec peu de bien, repassérent fort riches en Europe, par le commerce qu'ils avoient fait à Iguvira. Les Portugais y avoient une forteresse, qu'ils furent contraints d'abandonner, après que les Hollandois eurent été connus sur la côte; les Négres ne voulant plus traiter qu'avec ces derniers. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, tome 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IHE. IHO.

IHELOM. *Voyez* JAHLAM.

IHOR, ville & Royaume des Indes, dans la Presqu'Isle delà le Gange, est situé dans la partie la plus méridionale de l'Inde, près de Malaca, que le Roi d'Ihor a souvent attaquée. La ville, qui donne son nom à ce Royaume, est bâtie sur des pilotis, près d'une riviére qui se jette dans la mer, proche du Promontoire de Sincapura. Il y a un bon port, & on dit que la plus grande partie de la ville est nommée *Batusabar*, & la plus petite *Cota-Sabran*. Les Portugais prirent la ville d'Ihor l'an 1603, & la ruinérent après en avoir enlevé 1500 piéces de canon; mais elle a été rétablie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IHOR, Prince Russien. *Voyez* INGOR.

JIB.

* JIBHAR, ou JEBAHAR, fils de David Roi d'Israël & d'une de ses Concubines. * II *Samuel*, ou II *Rois*, ch. 5. v. 13.

* JIBLEAM, JIBLEHAM & JEBLAAM, ville de la Tribu de Manassé qui demeuroit au deçà du Jourdain. C'est apparemment la même que Balaam ou Bilham marquée I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. v. 70, qui fut aux Lévites de la famille de Caath ou Kehath. On ne sait pas bien la situation de Jibleham. * Le P. Calmet, *Dict. Hist. de la Bible.*

* JIBNEJA, fils de Jérobaham de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. v. 8.

* JIBNIJA, pére de Rehuel de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. v. 8.

* JIBSAM ou JEBSEM, cinquiéme fils de Tolah, qui le fut d'Issachar, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. v. 2.

JID.

* JIDBAS ou JEDEBOS, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. v. 3.

* JIDDO, fils de Zacharie, commandoit du tems du Roi David sur la demi-Tribu de Manassé, qui étoit au delà du Jourdain. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. v. 21.

* JIDEALA ou JEDALA, ville de la Tribu de Zabulon du côté du septentrion. * *Josué*, ch. 19. v. 15.

* JIDLAPH ou JEDLAPH, fils de Nachor, frére du Patriarche Abraham, & de Milca, femme de Nachor. * *Genèse*, ch. 22. v. 22.

JIE. JIG.

* JIE-ABARIM. *Voyez* JE-ABARIM.

* JIGDALJA, saint homme de la race des Récabites, dans la maison duquel Jérémie assembla par ordre de Dieu ceux de cette famille, pour leur présenter du vin à boire. * *Jérémie*, ch. 35. v. 4.

* JIGUEAL fils de Joseph, de la Tribu d'Issachar, fut celui qu'on députa de la part de sa Tribu, pour aller reconnoître le païs de Canaan, & l'un de ceux qui découragérent le peuple après leur retour. * *Nombres*, ch. 13. v. 8.

* JIGUEAL ou IGAAL, Israëlite fils de Nathan de Tsoba, étoit un des vaillans hommes de l'Armée du Roi David. * II *Samuel*, ou II *Rois*, ch. 23. v. 36.

* JIGUEAL ou JEGAAL, second fils de Scemahja qui l'étoit de Scecanja, de la famille du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. v. 22.

JIH. JIM. JIP.

JIHUN. *Voyez* GIHON.

JIM, ville. *Voyez* HIIM.

* JIMLA, pére du Prophéte Michée. * I ou III *Rois*, ch. 22. v. 8 & 9.

* JIMNA, fils aîné d'Aiçer l'un des douze Patriarches. * *Genèse*, ch. 46. v. 17.

* JIMRA, cinquiéme fils de Tsophah de la Tribu d'Aiçer. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. v. 36.

* JIPHDEJA, fils de Scaçak, de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. v. 25.

* JIPHTAH, JEPHLA ou JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, ch. 15. v. 43.

* JIPHTAHEL, ville dans une vallée du côté du septentrion, appartenant à la Tribu de Zabulon. * *Josué*, ch. 19. v. 14. 27.

JIR.

* JIREIJA ou JERIAS, Capitaine de la Garde de Sédécias Roi de Juda. Il étoit fils de Scélemja & petit fils de Hananja.

nanja. Il eut ordre de se saisir du Prophéte Jérémie, & il l'arrêta dans le tems qu'il sortoit de Jérusalem, pour aller au païs de Benjamin. Il l'accusa de s'aller rendre aux Chaldéens, ce que le Prophéte soutint être faux. Le Roi Sédécias, par le conseil des Grands de sa Cour, fit jetter Jérémie dans une fosse, où il demeura plusieurs jours. * *Jérémie*, *ch.* 37. *v.* 13 & *suiv.*

* JIREON, ville de Canaan, en la partie méridionale de la Tribu de Nephtali. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 38.

JIRPEEL. *Voyez* JAREPHEL.

* JIRPEEL ou JAREPHEL, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 18. *v.* 27.

J I S.

JISCA. *Voyez* JESCHA.

* JISCBAK, cinquiéme fils du Patriarche Abraham & de sa seconde femme Kéthura. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 2.

* JISCBIBENOB, l'un des enfans de Rapha de la race des Géans. Il portoit une hache d'armes, dont le fer pesoit trois cens onces, qui font environ dix-neuf de nos livres. Il avoit aussi une épée d'une figure tout extraordinaire. Il s'en manqua peu, qu'il ne tuat David, dans un combat que ce Prince soutenoit contre les Philistins. Mais Abisçai fils de Tséruja vint à son secours, para le coup & tua ensuite le Géant. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 16 & 17. Joséphe l'appelle Acmon fils d'Arapha. * Joséphe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 7. *ch.* 10.

* JISCEHI, Israélite de la Tribu de Juda fils d'Appaïm, & pére de Seesçan. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 31.

* JISCIJA, quatriéme fils de Jizrahja, de la Tribu d'Issachar. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 7. *v.* 3.

* JISCIJA, second fils d'Huziel des Descendans de Moïse Législateur des Hébreux. * I *Croniq* ou *Paralip.* *ch.* 23. *v.* 20.

* JISÇMA, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. Il en est parlé * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 3.

* JISCMAJA, fils de Hobadja de la Tribu de Zabulon, fut un de ceux qui présidoient sur les Tribus d'Israël du tems du Roi David. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 27. *v.* 19. Il y en avoit un en même tems du même nom, qui étoit Gabaonite, & qui se distingua par sa bravoure. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 12. *v.* 4.

* JISCPA & JISCPAN, Israélites, tous deux de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 16 & 22.

* JISÇUA, second fils d'Aſçer l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 47. *v.* 17.

* JISÇUI, troisiéme fils d'Aſçer l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 47. *v.* 17. Il fut Chef d'une famille, qu'on nomma la Famille des Jisçuites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 44.

* JISCUI, second fils de Saül premier Roi d'Israël. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 49.

* JISMACJA, fut un des Favoris d'Ezéchias Roi de Juda. Sa vertu lui aquit non seulement l'amitié & les bonnes graces de ce Prince; mais encore lui mérita les premiers emplois du Royaume. Il sollicita beaucoup pour détruire les Idoles & les Hauts-lieux de Jérusalem. * II *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 31. *v.* 13.

* JISMERAI ou JESAMARI, de la Tribu de Benjamin. Il en est fait mention. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 18.

J I T.

* JITHLA ou JETHELA, ville de la Tribu de Dan. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 42.

* JITHMA, Moabite, fut un des vaillans hommes de l'Armée de David Roi d'Israël. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 11. *v.* 46.

JITHRA. *Voyez* JETHER.

* JITHRAN ou JETHRAN, fils de Disçaan, des Descendans d'Esaü fils de Jacob & des Ducs de l'Idumée. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 26.

* JITREHAM, sixiéme fils de David Roi d'Israël. Il fut un de ceux qui lui naquirent en Hébron. Sa mére avoit nom Hegla. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 5. I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 3. *v.* 3.

* JITSHAR ou JESAAR, second fils de Kéath de la Tribu de Lévi. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 19.

* JITSRI, Chef de la quatriéme des vint-quatre Familles des Lévites. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 25. *v.* 11.

J I Z.

* JIZIJA, Juif, l'un des enfans de Parhos, fut obligé de renvoyer sa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 26.

* JIZLIA ou JEZLIA, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 18.

* JIZRAHJA, Israélite de la Tribu de Lévi, qui étoit commis sur les Chantres après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 42.

* JIZREHEL, JEZRAEL ou AZAL, ville de la Tribu d'Issachar, célébre, pour avoir été le séjour du Roi Achab, & encore plus pour avoir été le lieu de la naissance de Naboth, que l'impie Jézabel fit accuser d'avoir blasphémé contre Dieu, & outragé le Roi par des médisances, & fit soutenir cette calomnie par de faux témoins, pour laquelle Naboth fut lapidé. La mort de ce saint homme valut à Achab la confiscation d'une vigne, qu'il avoit près des jardins de ce Roi, & qu'il ne vouloit ni lui vendre ni l'échanger. * I ou III *Rois*, *ch.* 20. *v.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 8. *ch.* 7. *Artic.* 363.

* JIZREHEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 55.

* JIZREHEL, fils d'Héthan, de la Tribu de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 3.

* JIZREHEL, nom que Dieu voulut que le Prophéte Osée donnât au premier fils qu'il eut de sa femme Gomer, par la raison, que Dieu devoit visiter dans peu de tems le sang de Jizréhel sur la Maison de Jéhu, & faire cesser le Royaume de la Maison d'Israël. Mais il faut remarquer que la plupart des Interprêtes croyent que ce ne fut ici qu'une vision, qu'Osée n'épousa pas effectivement Gomer, & qu'il n'en eut pas actuellement des enfans. * *Osée*, *ch.* 1. *v.* 4.

I K S.

IKSWORTH ou IKWORTH, petite ville avec marché de la Contrée de Twingo dans le Comté de Suffolck. Elle tire son nom des anciens *Iceni*, qui habitoient près de là. Les restes d'un Prieuré fondé par Gilbert Blunt, & d'une Maison de ville, qu'on y voit encore, marquent qu'elle a été autrefois considérable. Un pot plein d'ancienne monnoye, avec des Inscriptions de divers Empereurs Romains, qu'on y a déterré, confirme la même chose. * Camden, *Britannia.*

I L. I L A.

IL, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Sommerset. Peu après sa source elle traverse un petit bout de la partie septentrionale de la Province de Dorset, coule d'abord à peu près du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Ilchester, va se rendre dans le Parret. * Sanson, *Carte du Royaume de Wessex.*

ILA: c'est une des Isles à l'occident d'Ecosse, au midi de Jura, & à l'ouest de Cantire. On compte qu'elle a vint milles d'Angleterre de long, & seize de large. Elle abonde en blé, en bestiaux & en bêtes fauves. Les principales de ses villes sont, Kilmany, Dunweg & Crome; outre lesquelles il y a un grand nombre de villages bien peuplez. Elle est sous le 56 degré de latitude. Ses lacs & ses riviéres abondent en saumons, en truites, en anguilles, &c. Il y a entre autres une source médicinale où les insulaires vont pour se guérir de plusieurs sortes de playes & de maladies. On y trouve encore des mines de plomb, & grande quantité de pierres à chaux. Cette Isle a plusieurs souterrains; il y en a un capable de contenir 200 personnes. On y compte quatre Eglises & une Chapelle. La principale Eglise est celle de St. *Columbus* qui donne le titre de Comte à un des fils de la famille d'Argyle. Mais Campbel de Caddel est proprement le Seigneur de l'Isle. C'est ici que *Macdonald*, Roi des Isles, tenoit autrefois sa Cour, & l'on y voit encore des ruïnes de son Palais. * *Diction. Anglois.* *Etat de la Grande-Bretagne sous George II*, *tome* 2. *p.* 285. *&c.*

ILAI. *Voyez* HILAI.

ILAK, païs particulier du Turquestan, qui est contigu à la Province de Schasche. Il a une riviére de son même nom, & comprend tout le territoire qui s'étend depuis la ville de *Tuncat* qui en est la capitale jusqu'à Schasche, en tirant du midi au septentrion. Ainsi il est tout entier dans le sixiéme Climat, sous la longitude de 89 degrez, dix minutes, & 43 degrez, 20 minutes de latitude septentrionale, selon la supputation d'Abulféda. Les Habitans de cette contrée ont bâti un mur depuis la montagne au pié de laquelle leur ville est assise, jusqu'à la riviére de Schasche qui est le Sihon, pour arrêter les courses que les Turcs plus septentrionaux qu'eux pourroient faire dans leur païs. M. D'Herbelot, qui en rapporte toutes ces choses dans sa Bibliothéque Orientale, ajoûte qu'Albergendi écrit que le païs d'Ilak est, selon quelques-uns, des dépendances de la ville de Bokharah, & selon les autres, de celle de Schasche, & qu'il est situé dans le cinquiéme Climat. * Th. Corneille *Dict. Géogr.*

ILAK ou IALAK, ville de Nubie située entre deux bras du Nil. Elle est éloignée de Galuah de dix journées, & l'on en compte trente jusqu'à Marcathah en Ethiopie. Les Habitans de cette ville, qui a un Prince particulier, font leur commerce avec l'Egypte par le Nil, qu'ils descendent jusqu'à la montagne de Génadel, où est la grande cataracte de ce fleuve. Là ils sont obligez de décharger leurs marchandises, & de les faire porter par terre jusqu'à Asuvan, qui est l'ancienne ville de Syéne située aussi sur le Nil. Le Prince d'Ialak, qui étend sa Jurisdiction dans toute l'Isle, que le Nil enferme dans ses deux bras, reconnoît cependant pour Souverain le Roi de Nubie, dont les Etats ont une grande étendue, & sont entiérement indépendans du Négouscho ou Négiaschi Empereur d'Ethiopie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ILAK, ville d'Asie, des dépendances de la ville de Nischabour, une des quatre Capitales de la grande Province de Khorassan, selon Al-Bergendi qui lui donne aussi le nom d'Ilaki. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAL, château très fort, situé dans le Mazandéran, où la mére de Mohammed Khovarezm Schah se retira avec tous les thrésors qu'elle avoit sauvez de la déroute de son fils, poursuivi par Genghiskhan. Ce château fut contraint de se rendre, fau-

faute d'eau, aux Tartares qui l'affiégeoient. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAMBA ou ILHAMBA, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle eft fituée au fud-oueft de Loanda Sam-Paulo, fur les bords des rivières de Coanza & de Bengo, en remontant cette derniére jufqu'au fud-eft de la Province d'Icollo, & remontant le Coanza, de Maffingan jufqu'à Cambamba. A mefure qu'on s'éloigne de la côte, ces deux riviéres s'éloignent auffi l'une de l'autre, ce qui fait que de trente ou quarante lieues qu'elle a proche du rivage de la mer, elle va jufqu'à cent dans les extrémitez de la Province, qui eft fi grande qu'on lui donne plus de trois cens lieues de circuit, & près de cent d'étendue. Comme on y trouve quelques villages prefque de trois en trois lieues, il s'y eft élevé quarante-deux Seigneuries, dont chacune a fon Gouverneur ou *Sova* qui commande aux villages de fon reffort. Quelques-uns y joignent Maffingan, qui, felon les autres, fait une Province à part. Il y a encore quelques Fiefs, mais qui ne font pas confidérables. Les principaux *Sovas* ont grand foin de conferver leurs droits, & les limites de leurs terres. On ne trouve dans la Province d'Ilamba ni forêts ni citadelles, pour fermer le paffage à l'ennemi, non plus que dans celle d'Enfaca. Il n'y a qu'une feule fortereffe, & quelques côteaux qui font couverts d'arbres. Le grand nombre des Habitans, joint à l'adreffe qu'ils ont de tirer de l'arc, les défend affez des infultes que leur pourroient faire leurs voifins. Les fruits de cette Province font de gros millet, dont ils font du pain, & des féves de couleur de chataigne qu'on nomme *Encoffa*. Elles font bonnes & fort nourriffantes, mais on dit qu'il n'eft pas fain d'en manger beaucoup, parce qu'elles font mal au ventre. Les Européens en achettent quantité & les tranfportent en Amérique. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MESCH Al Hanefi, eft Auteur d'un Livre Arabe, intitulé, *Offoul eldin ou addin*, c'eft à dire, *les Fondemens de la Loi*, Ouvrage appuyé fur les principes du Docteur Abou Hanifah, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Mufulmanifme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILANTZ, petite ville du païs des Grifons, dans la Ligue Grife, fur le Haut Rhin à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville paffe pour la plus haute des Grifons, & on y tient fouvent les Etats Généraux des trois Ligues. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ILAPINS (Ifle des) appellée autrement *Carpary*, eft une Ifle près de la côte orientale de la Guiane, dans l'Amérique méridionale en Terre-Ferme. Elle eft fous le fecond degré de latitude feptentrionale, & fous le 339 de longitude.

IL ARSLAN, troifiéme Sultan de la Dynaftie des Khovarefmiens, étoit fils aîné d'*Atfiz*. Il avoit un cadet nommé *Soliman-Schah*, qui voulut lui difputer la Couronne, & qui s'empara en effet des Etats de fon pére. Mais Il Arflan ne lui donna pas le tems de fortifier fon parti; il le furprit, & le tint prifonnier pendant tout le tems de fon régne, qui ne dura que fept ans. Il ne laiffa pas de faire pendant un régne fi court de fort grandes conquêtes, foit dans les Provinces Tranfoxanes au-delà du Gihon, foit dans le Khorafan. Cela fit que l'Etat des Khovarefmiens commença de fon tems à devenir fort confidérable, les affaires des Selgiucides allant toujours en déclinant, & celles des Khovarefmiens prenant une telle vigueur, qu'il étoit aifé de juger que ces Princes venoient prendre la place des autres dans l'Afie. Ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 547 ou 557, car les Hiftoriens font partagez fur ce point. Il laiffa pour fucceffeur Sultan Schah fon fils. Le mot d'*Il* prépofé à celui d'*Arflan* dans le nom de ce Sultan & de plufieurs autres, fignifie en Langue Khovarefmienne *fort & vaillant*. Quelques-uns veulent que ce mot foit Mogolien ou Tartare. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILB. ILC. ILD.

ILBURG. *Voyez* EILENBURG.

ILCHESTER, ou ILCESTER, petite ville d'Angleterre. Elle eft dans le Comté de Sommerfet, fur la riviere d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels. Ilchefter a féance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILDEFONSE, HILDEPHONSE, ISLEFONSE, ou ALFONSE, (Saint) Difciple de faint Ifidore de Séville, Abbé en Efpagne, puis Evêque de Tolède, vivoit dans le VII fiécle. Il entra d'abord dans le Monaftére d'Agali, au fauxbourg de Tolède, où il fit profeffion. Il fut ordonné Diacre par Hellade, Evêque de cette ville, & fe retira près de faint Ifidore de Séville. Après la mort de ce Saint, il revint à Tolède, & fut nommé Abbé d'Agali. Il fe trouva l'an 653, au huitiéme Concile tenu en cette ville, dont il n'étoit pas encore Pafteur. Saint Eugéne, Evêque de Tolède, étant mort fur la fin de l'année 657, Ildefonfe fut élu en fa place l'an 658, & gouverna cette Eglife pendant neuf années, jufqu'au 23 Février 667, qui fut le jour de fa mort. Il étoit âgé d'environ 62 ans. Il fut enterré aux piez de fon prédéceffeur, dans le Temple de fainte Léocadie. Il a fait un Livre des Ecrivains Eccléfiaftiques, pour fervir de continuation à celui d'Ifidore, & avoit compofé plufieurs autres Ouvrages, dont fon fucceffeur Julien a donné le Catalogue à la fin du Traité d'Ifidore. De tous ces Traitez il ne nous refte que celui de la Virginité perpétuelle de Marie, dans lequel il prouve contre Jovinien, qu'elle a confervé fa virginité dans fon enfantement; contre Helvidius, qu'elle eft demeurée vierge après avoir mis Jefus-Chrift au monde; & contre les Juifs, qu'elle a conçu fans perdre fa virginité. On lui attribue les Vies de quatorze Hommes Illuftres, que nous avons dans quelques éditions de faint Ifidore & ailleurs; fix Sermons de l'Affomption, deux de la Nativité de la fainte Vierge, & un de fa Purification, qui portent le nom d'Ildefonfe de Tolède; mais ils font d'Auteurs beaucoup plus récens. Ses Ouvrages ont été publiez par Feuardent, & inférez dans la Bibliothéque des Péres, à l'exception du Traité des Hommes Illuftres, qui a été imprimé avec ceux de faint Jérôme, de Gennade & d'Ifidore. Le Pére Dom Luc d'Achery a donné dans le premier tome de fon Spicilége, quelques Lettres d'Ildefonfe de Tolède, de Quiricus & d'Idatius, Evêques de Barcelone. Le ftyle du véritable Ifidore eft fententious & concis, & fon Ouvrage eft rempli de confidérations dévotes & de penfées de piété. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Le Mire, *Biblioth. Ecclef.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *A. C.* 667. *num.* 5. *&* 6. *& in Martyr.* Voffius, *de Hift. Lat.* Mariana, *Hifp. Illuft. &c. tome* 9. *Biblioth. Patrum. Edit.* 2. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Ecclef. du VII fiécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 23 *Janvier.*

ILDEFONSE, ou ILDEFONS, Comte de Provence. *Cherchez* ALFONSE.

ILE.

ILE ou YLE. *Voyez* ILA.

ILEFELD, Monaftére des Religieux de Prémontré dans la Thuringe, eft fitué au nord-nord-eft de Northaufen, dont il eft éloigné de deux à trois lieues. Il fut fondé en 1190, par Eliger, Comte de Hohenftein, mais en 1543, il fut changé par l'Abbé Thomas de Stange en un Collége Lutherien, où l'on enfeigne pour rien 130 Ecoliers, dont une partie eft entretenue de toutes chofes. L'Electeur de Hanovre en eft Seigneur, mais les Comtes de Stolberg ne laiffent pas d'avoir le droit d'y remplir plufieurs places vacantes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leuckfeld, *Antiquit. Ilefeld.*

ILEK Khan, fils de *Cera Kan* Roi de Turkeftan, fit longtems la guerre à Nouh ou Noé fils de Manfor VII, Sultan de la Dynaftie des Samanides. Il remporta plufieurs victoires fur lui, & donna enfuite beaucoup de peine à Manfor II, fon fucceffeur. Abdalmalek, fucceffeur de Manfor, ayant été défait par Mahmoud fils de Sebektéghin, implora le fecours d'Ilek Khan. Ce Prince le lui accorda, & partit de Cafchgar avec une puiffante Armée. Mais au lieu d'aller chercher les ennemis du Sultan, il vint droit à Bokharah, Siége royal des Sultans Samanides, & obligea Abdalmalek de fe livrer lui-même entre fes mains. Il l'envoya d'abord prifonnier à Diaghend place forte, qui eft fort avant dans le Turkeftan; mettant fin par cette lâche action à la Dynaftie des Samanides. Ilek Khan fut cependant puni de fa perfidie; car il ne jouït pas longtems du Khoraffan, & fut défait en bataille rangée par Mahmoud.

Il y a eu encore un autre ILEK Khan du tems de Tamerlan, dont le Siége royal étoit à Marghinan, ville du Maouaralnahar ou de Tranfoxane. Quelqu'un pourroit croire que le nom d'*Ilek Khan* feroit le même que celui d'*Ilkhan*, prononcé un peu plus fortement. Cependant ces deux mots font toujours fort diftinguez dans les Auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILER, en Latin *Ilargus & Ilarus*, riviére d'Allemagne, a fa fource fur les confins du Tirol, au deffus d'Oberfdorf, & près de celle du Leck. Elle traverfe toute la Souabe, paffe à l'Abbaye de Kempten, près de Memminguen, qu'elle a à l'orient, & fe jette dans le Danube à Ulm. * Cluvier. Sanfon.

ILERDA. *Voyez* LERIDA.

ILF. ILH.

ILFARDCOMB, petite ville avec marché dans la partie feptentrionale du Comté de Dévon, fituée fur la Mer de Saverne. * *Dict. Anglois.*

ILFELD. *Voyez* ILEFELD.

ILHEOS, l'un des Gouvernemens du Bréfil, appellé ainfi, à caufe des Ifles qui font au devant de la baye, fur laquelle la principale ville eft bâtie. Elle eft à trente lieues de *Porto Seguro* vers le nord-eft, & à la même diftance de la Baye de tous les Saints vers le fud, fur quinze degrez & quarante minutes de la Ligne. Cette Colonie eft d'environ deux cens familles de Portugois. Il y a une moyenne riviére qui paffe le long de la ville, que quelques-uns difent être fort petite & n'avoir que cinquante maifons avec quelques moulins à fucre. Les Jéfuites y ont une Maifon. Ils enfeignent la Jeuneffe & donnent leurs foins à inftruire les Sauvages. Les Habitans s'appliquent principalement à cultiver les campagnes, & ont des barques dans lefquelles ils tranfportent leurs fruits à Pernambuco, & aux autres Gouvernemens voifins. A fept lieues de cette ville, au dedans du païs, eft un Lac d'eau douce, qui a environ trois lieues de long, & autant de large, & plus de quinze braffes de profondeur. Il en fort une riviére, mais l'embouchure en eft fi étroite, qu'à peine les petits bateaux y peuvent paffer. Ce Lac eft fort poiffonneux, & nourrit fur-tout des *Manatis*, la plupart fi gros qu'ils péfent jufqu'à vint-huit livres. Il y a auffi des Crocodiles, & de ces grands poiffons que les Efpagnols appellent *Tiberones*. Antoine Herrera écrit qu'en un quartier proche de ce Gouvernement, il eft venu des Sauvages chaffez de leur contrée par leurs ennemis. Ils font plus

blancs que les autres, & ont une taille de géant. Nation errante & vagabonde, qui n'ayant aucunes maisons, couchent sur la terre à la maniére des bêtes, dans les forêts & dans les campagnes. Leurs arcs sont roides, & ils font beaucoup de meurtres avec leurs longues fléches, quand ils surprennent les Naturels du païs ou les Portugais. Ils ne vont jamais par troupes, mais séparez. Il est difficile de se garantir de leurs embuches, & on ne les rencontre qu'avec grand danger. Proche de ce même Gouvernement habitent les *Aymures* ou *Guaymures*, les plus cruels Sauvages de tout le païs. Ils chassent les hommes, comme nous chassons les bêtes sauvages, & les dévorent quand ils les ont pris. Ils mangent aussi leurs propres enfans, & ouvrant le ventre des femmes grosses, ils en tirent le fruit qui est pour eux un mets délicat. Ces Barbares avoient détruit presque entiérement la ville *dos Ilheos* & on avoit été obligé d'abandonner les campagnes, quoique fertiles; mais enfin on les a vaincus en plusieurs combats. * De Laet, *Descr. des Indes Occid. l.* 15. *ch.* 21. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

I L I.

ILIA, fille de Numitor. *Voyez* SYLVIA.

ILIA, (Ubertinus de) de Casal, Religieux de l'Ordre de saint François, florissoit en 1325. Jean Gerson le reprend de ce qu'il n'enseignoit pas une saine doctrine, dans son Explication du Cantique de Siméon. Wadding l'appelle un vaillant, mais indiscret défenseur de la Discipline Réguliére. Il a laissé un gros volume imprimé à Venise en 1485, dont le titre est, *Arbor vitæ crucifixi.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ILINOIS, Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent au midi & au couchant du Lac qui porte leur nom. Ils vivent en société dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leur païs, sans qu'ils en prennent aucun soin, & pourvoyent au reste de leur entretien par la pêche, par la chasse des bœufs & des autres bêtes sauvages, dont ils savent fort bien conserver la chair, sans la saler. Ils en accommodent aussi les peaux pour en faire des habits. Ces Sauvages sont assez doux, fort alertes, bien faits, & grands Voleurs. Plusieurs ont embrassé la Religion Chrétienne, & ont encore des Missionnaires. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILINOIS (le Lac des). Il est dans l'Amérique septentrionale, au midi du Lac Supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par un grand canal. Il a environ six-vints lieues du nord au sud, & quarante du levant au couchant. Il est navigable par-tout & fort poissonneux. Il forme dans la côte occidentale du côté du nord un grand Golfe, qu'on nomme *la Baye des Puants*, parce que les peuples qui sont sur ses bords, habitoient autrefois un païs marécageux, qu'ils ont abandonné à cause de la puanteur de ses eaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILINSKOI, ville de Sibérie sur la riviére d'Ilni qui se décharge dans le Tunguska. Ce païs est habité par des Tonguzes & par des Rutics. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hamb. *Remarq. an.* 1699.

ILION ou TROYE, ville de la Troade en Asie. Elle fut ainsi nommée d'Ilus fils de Tros. Homére prit pour sujet de son Poëme de l'Iliade les guerres des Grecs contre cette ville. *Cherchez* TROYE.

ILIONE, l'aînée des filles de Priam, fut femme de Polymnestor Roi de Thrace. Lorsque son frére Polydore fut né, Priam & Hécube le confiérent à ses soins pour l'élever. Elle le fit passer pour son propre fils, & elle fit prendre sa place à Deiphile qu'elle avoit eu de Polymnestor & qui fut cru fils de Priam. Les Grecs, après la prise de Troye, envoyérent des Ambassadeurs à Polymnestor, pour lui offrir en mariage Electre fille d'Agamemnon, & outre cela une grosse somme, à condition qu'il fit mourir Polydore fils de Priam. Ce Roi accepta ses offres, & fit donner la mort à son propre fils Deiphile qu'il croyoit être Polydore. Ilione dans la suite fit ôter la vie à son mari, & se tua depuis elle-même. * Hygini Fab. 90. 109. 240. 243. 254. Virgile, *Enéide, l.* 1. *v.* 657.

ILIONÉE, fils de Phorbas, s'attacha à Enée après la prise de Troye. Il étoit également recommandable par sa valeur & par son éloquence. On voit un échantillon de cette derniére dans le discours qu'il fait à Didon Reine de Carthage, dans le premier Livre de l'Enéide, & qui commence au vers 525.

ILIONÉE, fils d'Artaban qui étoit le plus grand Seigneur de la Cour de Darius, fut du nombre des prisonniers que Parménion fit auprès de Damas. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 13.

ILIPULA, *monte Ilipula*, ou *Ilipulitano*. C'est une montagne du Royaume de Grenade en Espagne, à deux lieues de la ville de Grenade vers l'orient. On voit sur cette montagne de grandes masures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula Minor*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILITHUYE, surnom de Diane, que les femmes invoquoient sous ce nom, quand elles étoient en couche. D'autres la distinguent de Diane. * *Voyez* Grégoire Giraldi, *Hist. Deorum*, *Syn. XII.*

ILIUM. *Voyez* TROYE.

I L K.

ILKELEY ou ILKLEY, en Latin *Olicana*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché d'Yorck, près du bourg d'Otley. * Maty, *Dict. Geogr.*

IL KHAN, dernier Roi des Mogols de la race d'Ogouz-Khân. Il étoit fils de Menkeli ou Mengheli Khan. Ce fut du tems de ce Prince que Tour, fils de Feridoun Roi de Perse, qui avoit eu de son pere pour partage le Maurelnahar, qui est le païs au delà du Gihon, entreprit la conquête du Turkestan. Pour accomplir son dessein, il fallut qu'il fit la guerre à Il Khan, qui en possédoit la plus grande partie; mais il trouva tant de résistance de ce côté-là, qu'il fut obligé de s'allier avec Sounége dernier Roi de la race de Tatar, lequel poussé par une ancienne jalousie qui avoit toujours duré entre les deux Nations des Mogols & des Tartares, joignit toutes ses forces à celles de Tour. Le Persan fortifié d'un si puissant secours, pénetra jusqu'au milieu des Etats d'Il Khan, où lui ayant livré bataille, les deux Armées combattirent avec tant d'opiniâtreté, & avec un si heureux succès pour les Persans, que de toute cette grande Armée d'Il Khan, où toute la Nation des Mogols combattit sous lui, il n'y eut que Khan, fils d'Il Khan, & un de ses cousins nommé *Tegouz*, avec leurs femmes, qui purent sauver leur vie. Ces quatre personnes seules s'étant cachées le jour parmi les morts, prirent des chevaux pendant la nuit, & gagnant les détroits des montagnes, se mirent en sûreté. Si l'on en doit croire l'Histoire des Mogols, ces quatre fugitifs ne sachant quel chemin prendre, s'enfoncérent si avant dans ces montagnes, qu'ils n'en purent trouver aucune issue. Après avoir erré longtems, ils prirent la résolution de monter sur la croupe de la montagne, dont la montée leur parut la plus facile. Parvenus au haut, une grande campagne délicieuse, coupée par plusieurs ruisseaux, & plantée de plusieurs arbres fruitiers, se présenta à leurs yeux, & leur causa une surprise bien agréable. Ce fut là qu'ils se délassérent à loisir de toutes leurs fatigues, & où ils résolurent de fixer leur demeure. Sur cette montagne nommée *Erkené Koun*, qui est la plus haute & la plus renommée de tout le Mogolistan, Kian & Tégouz établirent leur petite Colonie, laquelle s'augmenta si fort avec le tems, que les hommes & les troupeaux s'étant multipliez presque à l'infini, il falut que ce Peuple sortit d'un lieu qui n'étoit plus capable de les nourrir, ni pour ainsi dire, de les contenir. Cette nécessité les obligea d'entreprendre de faire une irruption dans leur ancien païs, & elle leur réussit si heureusement, qu'ils s'en rendirent entiérement les maîtres en fort peu de tems. C'est une tradition constante parmi les Mogols, que ceux qui sont descendus de la race de Kian, furent surnommez *Kiât*, & que la postérité de Tégouz fut nommée *Derlingbin*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILKUSCH, ILCUSSIA, en Latin *Ilcussum*, petite ville de la Haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle est considérable par ses mines, dont on tire du plomb & de l'argent tout ensemble. * Maty, *Dict. Geogr.*

I L L.

ILL, en Latin *Ellus & Hellus*, riviére d'Allemagne, a sa source dans le Sundgaw, près de Ferrette. Elle traverse l'Alsace presque dans toute sa longueur, passe à Molsheim, à Ensisheim, à Schlestat où elle commence à porter bateau, à Colmar, à Strasbourg, où elle reçoit la Brusch, & ensuite elle se jette dans le Rhin à deux lieues au dessous du pont de Strasbourg. Cette riviére est resserrée en plusieurs endroits par les Isles qu'elle forme, ce qui l'empêche de porter de grands bateaux: ses débordemens sont presque aussi nuisibles que ceux du Rhin. * Ortelius. Sanson.

* ILL, petite riviére de Souabe, traverse du sud-est au nord-ouest le Comté de Feldkirck. Elle prend sa source vers les confins des Grisons, & se rend dans le Rhin, un peu au dessous de Feldkirck qu'elle arrose.

ILLE, petite ville de Roussillon dans la Viguerie de Perpignan, à quatre lieues de cette ville, au bout de la plaine, & à la droite de la Tet, vis à vis de hautes montagnes qui sont à gauche de cette riviére. Cette ville est jolie & bien bâtie; & son Eglise qui n'est soutenue d'aucuns piliers est d'une extrême hardiesse. Les hautes palissades d'orangers dont ses murs étoient garnis avant l'Hiver de l'an 1709, ne contribuoient pas peu à son ornement.

ILLEL. *Voyez* HILLEL.

ILLER, riviére. *Voyez* ILER.

ILLESCAS, (Gonsalve) Espagnol, Abbé de San-Trontes, Prieur de Duenas, dans le Diocése de Palentia, a vécu dans le XVI siécle, & mourut en 1580. Il composa l'Histoire des Papes sous le titre d'*Historia Pontifical y Catholica, en la qual se contienen las vidas de todos Pontifices Romanos.* Cet Ouvrage est divisé en deux volumes, & finit en 1570. Louïs de Babia le continua jusqu'en 1605. Il y a ajoûté deux Parties, & Marc de Guadalaxara, Religieux de l'Ordre des Carmes, y en a ajouté une cinquiéme. Gonsalve Illescas composa d'autres Traitez. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* ILLESCAS, bourg d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, est au sud de Madrid, tirant vers l'ouest, & au nord de Tolede, tirant vers l'est, dans une distance à peu près égale de ces deux villes.

* ILLIERS, bourg de France. Le Dictionnaire Universel de la France, le place dans le Perche; mais la Carte générale de France publiée sous le nom de M. Delisle, à Amsterdam, & celles du Gouvernement de l'Orléanois, le placent dans

la Beauce vers les confins du Perche. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſitué ſur le Loir, dans l'endroit où il mêle ſes eaux avec celles du Tiron. Il eſt au ſud-oueſt de Chartres, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

ILLIERS D'ENTRAGUES. Cette Maiſon eſt deſcenduë en ligne directe des anciens Comtes de Vendôme, par le mariage de PHILIPPE de Vendôme, fils puîné du Comte *Bouchard*, avec *Yolande* d'Illiers, qui ſtipula par ſon contract de mariage que le ſecond fils qui en proviendroit ſeroit tenu de relever la banniére, le nom & les armes d'Illiers. De ce mariage vint JEAN de Vendôme, dit *d'Illiers*, qui fut pére de GEOFROY Sire d'Illiers, qui vivoit l'an 1366. Il fut pére de PIERRE, Chevalier, Sire d'Illiers, & eut pour fils FLORENT, Sire d'Illiers, Baillif & Gouverneur de Chartres, qui à la tête d'une nombreuſe Nobleſſe qu'il avoit levée à ſes dépens, ſecourut à propos la ville d'Orléans contre les Anglois qui l'aſſiégeoient ſous le régne de Charles VII. Il mourut l'an 1461, laiſſant entre autres enfans de *Jeanne* de Coutes ſa femme, petite-fille de *Jean* le Mercier, Sire de Noviant, JEAN Sire d'Illiers, qui épouſa *Marguerite* de Chourſes, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'aînée appellée *Jeanne*, épouſa *Jacques* de Daillon Seigneur de Lude, Chambellan du Roi, & Sénéchal d'Anjou; & l'autre *Héloïſe* d'Illiers, fut mariée l'an 1534 à *Jean d'O*. Florent d'Illiers eut un frére, *Milon* d'Illiers, Evêque de Chartres depuis l'an 1459 juſqu'à l'an 1480, auquel ſucceda *René* d'Illiers fils de Florent, qui mourut l'an 1507.

CHARLES Sire d'Illiers, fils puîné de FLORENT, épouſa *Olive* de Saintré; & de leur mariage vint un fils unique, nommé auſſi CHARLES Sire d'Illiers & de Chantemêle, Gouverneur du païs de Dunois, qui épouſa *Perrette* d'Avaugour, de laquelle il eut ODARD d'Illiers, Seigneur de Chantemêle, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Capitaine de cent Hommes d'armes, Gouverneur du Perche, & Maréchal de camp, qui en ce tems-là étoit ce qu'on appelle aujourd'hui Lieutenant-Général. Il épouſa *Marguerite* Bertrandi, fille de *Jean* Bertrandi, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, dont il eut JACQUES d'Illiers, Seigneur de Chantemêle & de Vaupillon, qui épouſa l'an 1588, *Charlotte-Catherine* de Balzac, fille de *François* de Balzac Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline* de Rohan, dont il eut LEON d'Illiers, dit de Balzac d'Entragues, Seigneur de Chantemêle, de Vaupillon, de Maleſherbes, de Marcouſſis, de Gié, &c. qui épouſa *Catherine* d'Elbéne, dont il eut LEON, II du nom, qui ſuit; *Henri*; *Joſeph*; *Jeanne*; *Joachim*; *Anne*; *Alexandre*; trois filles Religieuſes, appellées *Catherine*, *Marie* & *Eliſabeth*. LEON, II du nom, fut pére de *Léon-Pélage* d'Illiers, Marquis de Gié, mort en 1701, ne laiſſant de *Françoiſe* de Betz, qu'une fille unique; & d'ALEXANDRE d'Illiers, pére de *Henri*, Marquis d'Entragues, Seigneur de Maleſherbes, & de *Louis* d'Illiers Aumônier du Roi. HENRI ſecond fils de Léon I & de Catherine d'Elbéne, épouſa *Marie* de Grémonville, de laquelle il eut *Jacques* Marquis d'Illiers; & N... d'Illiers, Aumônier du Roi. * La Roque, *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, *l.* 13. *c.* 9. Triſtan l'Hermite, *dans ſon Traité de la Toſcane Françoiſe*. Le Laboureur, 2. *tome de ſes Addit. aux Mem. de Caſtelnau*.

Les armes d'Illiers ſont d'or à ſix annelets *de gueules poſez* 2. 3. & 1.

ILLINOIS. *Voyez* ILINOIS.

ILLIRIE. *Voyez* ILLYRIE.

ILLOCK, petite ville de la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, à ſix lieues au deſſus de Peter-Waradin. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILLUMINEZ, ou ALUMBRADOS, Hérétiques d'Eſpagne, commencérent de s'élever vers l'an 1575: mais lorſque les Auteurs eurent été punis à Cordouë, par ſentence de l'Inquiſition, cette Secte fut comme aſſoupie juſqu'en 1623. Ce fut alors qu'elle ſe renouvella avec plus de force dans le Diocéſe de Séville. L'Evêque Dom André Pachéco, Inquiſiteur Général d'Eſpagne, ayant ſurpris ſept des Auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs Diſciples, ou d'abjurer les erreurs qu'ils avoient ſuivies, ou de quitter le Royaume. L'Edit de grace donné en faveur de ces malheureux Fanatiques, marque ſoixante & ſeize erreurs différentes, dont les principales ſont, qu'avec le ſecours de l'oraiſon mentale, & l'union avec Dieu, dont ils ſe vantoient, ils étoient dans un tel état de perfection, qu'ils n'avoient beſoin ni de bonnes œuvres, ni des ſacremens de l'Egliſe, & qu'ils en pouvoient même venir aux commerces les plus infames, ſans commettre ſeulement un péché véniel. Peu de tems après que les Illuminez d'Eſpagne eurent été diſſipez, il parut en France de nouveaux Hérétiques, qui prirent auſſi le nom d'*Illuminez*. La Picardie en fut d'abord infectée, à cauſe que ce fut dans cette Province que Pierre Guerin, Curé de ſaint George de Roye, commença de ſemer ſes erreurs, & on nomma *Guérinets* ſes Sectateurs; mais quelques nouveaux Spirituels, qui étoient de la même Province, & qu'on appelloit *Illuminez*, s'étant joints à eux, les noms & les Sectes ſe confondirent & ſe répandirent depuis dans la Flandre, ſous le nom ſeul d'*Illuminez*. Ils furent découverts en 1634. Le Roi Louïs XIII, plein de zéle pour la Religion, voulut qu'on procédât contre eux avec toute la ſévérité imaginable. Les Juges de Roye & de Montdidier furent commis pour en informer, & les priſons furent remplies de ces Hérétiques; ce qui cauſa tant d'épouvante aux Chefs du parti, qu'ils ſe cachérent; mais on publia un Arrêt du Conſeil d'Etat, qui ordonnoit de faire une exacte recherche des Auteurs, & on pouſſa cette affaire ſi vivement, que cette malheureuſe Secte fut entiérement détruite en 1635. Entre autres extravagances, ils croyoient que Dieu avoit révélé à Frére Antoine Bucquet une pratique de foi & de vie ſuréminente, inconnue & inuſitée dans toute la Chrétienté: Qu'avec cette méthode on pouvoit en peu de tems parvenir au même degré de perfection & de gloire que les Saints & la Bienheureuſe Vierge, qui n'avoit eu qu'une vertu commune: Qu'on arrivoit à une telle union, que toutes nos actions étoient déifiées: Qu'étant parvenus à cette union, il falloit laiſſer agir Dieu ſeul en nous, ſans produire aucun acte: Que tous les Docteurs de l'Egliſe n'avoient jamais ſu ce que c'étoit que dévotion: Que ſaint Pierre étoit un bon homme, & que ſaint Paul avoit à peine entendu parler de dévotion: Que toute l'Egliſe étoit dans les ténébres & dans l'ignorance de la vraye pratique du *Credo*: Qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conſcience: Que Dieu n'aimoit rien que lui-même: Qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde, & qu'alors on n'auroit plus beſoin de Prêtres, de Religieux, ni de Curez, &c. * Sponde, *A. C.* 1623. *num.* 7. Gautier, *Chron. XVII ſiécle*, *c.* 28. Vittorio Siri, *Memorie Recondite*.

ILLUSTRATI, nom d'une Société de Savans, établie à Caſal dans le Montferrat. Leur deviſe eſt le Soleil oppoſé à la Lune, avec ces mots, *Lux indeficiens*. * *Dict. Allemand.*

ILLUSTRE & ILLUSTRISSIME. Le titre d'*Illuſtre* étoit le plus conſidérable des trois titres d'honneur qu'on donnoit dans l'Empire Romain aux perſonnes diſtinguées, qui étoient appellées *Illuſtres*, *Clariſſimi*, ou *Spectabiles*; c'eſt pourquoi on le donnoit autrefois aux Empereurs, & nous liſons que Théodebert, Roi de France, a donné dans pluſieurs Lettres à Juſtinien le titre d'*Illuſtre* avant ceux de *triomphant*, *toujours Auguſte*, & *Empereur*. Ce titre ſe donnoit auſſi aux Conſuls, & autres Grands Officiers de l'Empire: ſi bien que pluſieurs croyent que l'Empereur Anaſtaſe ayant envoyé au Roi Clovis des Lettres patentes, par leſquelles il le faiſoit Conſul, cela donna lieu à ce Roi de prendre la qualité d'*Illuſtre*, que les Rois ſes ſucceſſeurs de la premiére race continuérent de prendre communément dans les Lettres qu'ils faiſoient expédier. Comme les Maires du Palais uſurpérent peu à peu l'autorité royale, ils prirent auſſi dans la ſuite le titre d'*Illuſtre*: ce titre paſſa aux Comtes & aux Grands Seigneurs du Royaume, auſquels nos Rois de la premiére race le donnoient en leur écrivant. Pepin prit auſſi dans toutes ſes Lettres patentes, le titre d'*Illuſtre*; mais Charlemagne étant devenu Empereur, ne voulut point de ce titre, qui ſe donna depuis aux Evêques, & aux Abbez de grande conſidération. Les Papes ont toujours continué de donner aux Rois le titre d'*Illuſtre*; ils l'ont donné aux Rois de France, juſqu'au tems de Pie II, qui, dans le XV ſiécle, commença de donner aux Rois de France, à l'excluſion des autres, le titre de *très Chrétien*, qui avoit déja été donné en diverſes occaſions à pluſieurs Rois de la premiére, de la ſeconde & de la troiſiéme race. Le Pape Alexandre VI, ayant donné au Roi d'Eſpagne le titre de *Catholique*, les Papes ne lui donnent plus pareillement le titre d'*Illuſtre*; mais ils continuent de le donner aux Rois d'Angleterre & de Portugal, & au Doge de Veniſe: ils qualifient même l'Empereur, *Roi Illuſtre de Hongrie & de Bohéme*. Tous ces Rois ſont contens que le Pape les qualifie *Séréniſſimes*, ou *très Illuſtres*; mais le Roi de Suéde, Guſtave-Adolphe, témoigna être fort mécontent que la République de Veniſe lui eût donné, en lui écrivant, les titres de *Séréniſſime & Illuſtriſſime*. Les Etats de Hollande acceptent le titre d'*Illuſtres*, & *Hautes-Puiſſances*.

Le titre de *Seigneurie Illuſtriſſime* ſe donnoit autrefois aux Cardinaux; & le Cardinal de Richelieu refuſa l'*Excellence*, que l'Ambaſſadeur de Veniſe vouloit lui donner, eſtimant moins ce titre, que celui de *Seigneurie Illuſtriſſime*. Depuis que le Pape Urbain VIII a attribué le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, la Cour de Rome a donné celui de *Seigneurie Illuſtriſſime* aux Nonces, aux Archevêques & Evêques, aux principaux Prélats de la Cour de Rome, & généralement à tous les Grands Seigneurs qui ſont Eccléſiaſtiques, quoique par leur naiſſance ou leur qualité, ils dûſſent avoir le titre d'*Excellence* ou d'*Alteſſe*, & qu'ils le reçoivent des autres Cours. A l'égard des Séculiers, on donne le titre de *Seigneurie Illuſtriſſime* aux Ambaſſadeurs des Princes qui ne ſont point Têtes couronnées; & à divers Seigneurs qualifiez qui ne peuvent pas prétendre à l'*Excellence*. * *Mémoires curieux.*

ILLYRICAINS ou *Flaciens*, mis par les Catholiques Romains au nombre des Hérétiques, qu'on nomma ainſi de Matthias Flacius Illyricus, Luthérien, auquel ils attribuent de rejetter entiérement la néceſſité des bonnes œuvres, & de renouveller l'Arianiſme, ajoûtant que c'eſt pour ces opinions qu'il fut condamné à Wittenberg. Les Illyricains ſont une des Sectes des Rigides Luthériens. * Pratéole. Florimond, *l.* 2. *c.* 6. *n.* 6.

☞ Ceux qui ont ſuivi les ſentimens de Flacius n'ont pas fait une Secte à part, quoi que leur Maître eût quelques ſentimens particuliers, à l'égard des Luthériens, non touchant l'Arianiſme, ou la Juſtification, mais ſur le Péché originel, puiſqu'il croyoit que la ſubſtance de l'ame étoit corrompue.

ILLYRIE. Ce ne fut d'abord qu'une petite partie de la Dalmatie, ſituée entre la riviére de Narenta & le Drin. Les Rois de ce canton ayant étendu leur domination, donnérent le nom d'Illyrie à tout le païs qu'ils s'aſſujettirent, c'eſt à dire, à la Dalmatie entiére & à la Liburnie; de ſorte que ce Royaume vint à s'étendre le long de la Mer Adriatique depuis l'Arſia, où finiſſoit l'Iſtrie, juſqu'au Drin qui le ſéparoit de la Macédoine. Il ne ſubſiſtoit plus lorſqu'Auguſte fit la conquête de la Dalmatie & de la Liburnie. Le Général Anicius l'avoit détruit l'an 586 de Rome, 168 avant Jéſus-Chriſt; ce qui n'empêcha pas que ſon nom ne comprit toujours la même étenduë de païs. On n'y changea rien juſqu'au régne de Dioclétien: mais

mais ce Prince comprit sous le nom de l'Illyrie plusieurs Provinces, qui n'en avoient jamais fait partie. On a fait remarquer ailleurs, que les Provinces, appellées depuis Diocéses, furent partagées par cet Empereur en plusieurs petites Provinces, dont chacune eut un Gouverneur séparé, sous un Gouverneur-Général, appellé Vicaire; & que deux ou trois Diocéses formérent ensemble un grand Gouvernement sous l'autorité d'un Préfet du Prétoire. L'Illyrie devenue un de ces grands Gouvernemens, comprit dans sa vaste étendue dix-sept Provinces en deux Diocéses. Le premier de ces Diocéses étoit composé de dix Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valérie, la Save, les Dalmaties, la Mésie, & les deux Daces: le second comprenoit les sept autres Provinces, la Macédoine, la Prévalitane, les deux Epires, la Thessalie, l'Achaïe, & l'Isle de Créte. Honorius & Arcadius, fils & successeurs de Théodose, ayant partagé l'Empire entre eux, l'Illyrie eut deux Préfets du Prétoire. Celui qui commanda pour l'Empire d'Occident, n'eut dans son département que ces Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Save, la Valérie & les deux Dalmaties. On fit deux Diocéses de celles qui furent attribuées à l'Empire d'Orient; l'un appellé le Diocése de Macédoine, fut composé de la Macédoine, des deux Epires, de l'Achaïe, de la Thessalie, de l'Isle de Créte, & d'une partie de la Macédoine Salutaire; l'autre nommé le Diocése de la Dace, outre une partie de la Macédoine Salutaire, comprit les deux Daces, la premiére Mésie, la Dardanie, & la Prévalitane. On peut apprendre de plusieurs Articles répandus dans ce Livre la situation de ces Provinces, & quelles révolutions y arrivérent dans les divers tems; il ne s'agissoit ici que de marquer l'étendue qu'on a donnée à l'Illyrie, & c'est à quoi on s'est borné. * Pline, *l.* 3. *ch.* 21. Rufus, *Notice de l'Empire.*

I L M.

ILM, riviére de la Haute Saxe dans le Landgraviat de Thuringe, a un cours assez tortueux & coule du sud-ouest au nord-est. Elle arrose Ilm, Weimar, &c. & se décharge dans la riviére de Sala entre Jéna au midi & Naumbourg au nord.

ILM, ville de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur la riviére d'Ilm, au sud-ouest de Weimar, dont elle est éloignée d'environ six lieues. Elle appartient au Prince de Schwartsbourg-Rudelstadt. En 1450, pendant les demêlez entre les Comtes de Schwartsbourg & l'Electeur de Saxe, Frédéric, surnommé *le Bon*, l'assiégea sans succès pendant trois semaines avec une Armée de 18000 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Gregorii *Tburingen*, *p.* 197. Olearii *Synt. Rer. Thur. tome* 1. *p.* 227. *Tromsd.*

ILME, petite riviére de la Basse Saxe dans la Principauté de Grubenhagen, se jette dans la Leyne proche d'Eimbeck.

ILMEN, Lac de Moscovie. Il est dans la Principauté de Novogrod Weliki, & il décharge les eaux qu'il reçoit de plusieurs riviéres dans le Lac de Ladoga, par le moyen de la riviére de Wolchova. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILMENAW, ville de la Haute Saxe, est une dépendance du Comté de Henneberg dans la Franconie. Elle est dans le Duché de Saxe-Eyzenach, & au sud-est de la ville d'Eyzenach dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

ILMENOW, petite riviére de la Basse Saxe dans le Duché de Lunebourg. Son cours est d'abord du sud-est au nord-ouest, & ensuite du sud-ouest au nord-est: après quoi elle reprend son premier cours. Elle arrose *Ultzen*, Lunebourg, &c. & se jette dans l'Elbe au dessous de Winsen.

ILMENT, *Ilmenus*, anciennement *Arabius fluvius*, grande riviére de Perse, qui coule dans le Sigistan, & dans le Makeran, reçoit le Gal, le Ghir, & l'Ilmentel, & va se décharger dans l'Ocean, entre l'embouchure de l'Inde & le Cap de Guadel. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILMENTEL, riviére de Perse, après avoir coulé du nord-est au sud-ouest, se jette dans l'Ilmen dont il vient d'être parlé.

ILMISTER, ville avec marché de la Contrée d'Abdik, dans la partie méridionale du Comté de Sommerset. * *Dict. Anglois.*

ILMITZ, en Latin *Ilmitium*, village d'Autriche, aux confins de la Hongrie, sur le bord du Lac de Newsidler. On croit que c'est l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

ILMSTADT, bourg de la Vétéravie en Allemagne, avec une riche Abbaye de Prémontré. Il est au nord-est de Francfort sur le Mein, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

I L O.

ILOW ou ILUWA, château bien fortifié de la Haute Hongrie dans le Comté de Transchin. Il est à l'orient de Transchin tirant vers le nord, à la distance d'environ cinq lieues. Les Impériaux le prirent en 1708 sur les Mécontens de Hongrie.

ILOW (Christian Baron d') issu d'une famille noble de la Marche de Brandebourg, après avoir rendu de grands services à la Maison d'Autriche dans le Palatinat & dans la Silésie, fut fait Lieutenant-Général des troupes Impériales. Dans la suite il entra dans les intérêts de Walstein, Duc de Fridland, & fut enveloppé dans sa ruïne. Il avoit épousé *Albertine* fille du Comte de Wratislaw-Furstemberg. * *Gr. Dict. Univ. Hist.*

I L S. I L U. I L Z.

ILS, en Latin *Ilissus*, riviére du Duché de Baviére en Allemagne. Elle prend sa source aux confins de Bohême, & se décharge dans le Danube, à Ilstadt, qui est une partie de la ville de Passaw. On assure qu'on pêche dans cette riviére des huitres, où il se trouve quelquefois des Perles. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILST. *Voyez* YLST.

ILSTADT. *Voyez* l'Article ILS.

ILSTAN (Martin) de Frise, Religieux de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, est, à ce qu'on prétend, Auteur des deux Ouvrages suivans, *Elogia Nobilium in Frisia: Historia Factionum sub Anarchia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 652.

ILUS, quatriéme Roi des Troyens, étoit fils de Tros & de Callirhoé, & frére de Ganymede & d'Assaracus, qui fut pére de Capys, & grand-pére d'Anchise. Il regna 54 ans. Quelques-uns disent qu'il vainquit Tantale & le chassa de son Royaume. * Apollodore, *l.* 3. Diodore, *l.* 4. Homére. Virgile, &c.

ILUS surnom d'Ascanius. *Voyez* ASCANIUS.

ILZ ou IZILZ, *Liza*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Elle est située au pié des montagnes, & a une forteresse, dont l'Evêque de Cracovie est le maitre.

I M A.

IMAM, est un nom fort sacré parmi les Persans. Il signifie le *Vicaire d'un Roi; le Grand-Pontife établi de Dieu pour gouverner souverainement le Monde, dans le spirituel & dans le temporel.* Ce nom désigne aussi un *Guide*, un homme qui va devant & qui montre le chemin. Avant le Mahometisme on employoit ce terme pour désigner un *Président*, un *Chef de Société*. Mais depuis ce tems-là on l'employe pour marquer un *modéle*, un *Directeur de conscience*; & dans un sens plus relevé, pour désigner un Prophéte, un Chef spirituel & temporel, un homme extraordinairement envoyé de Dieu pour être en même tems Roi & Prophéte, pour régir les peuples & les enseigner. C'est dans ce sens qu'ils nomment Mahomet *l'Imam* par excellence; & pour désigner un impie, ils disent *un homme qui n'a point d'Imam*, c'est à dire, qui n'a point de Religion. Encore aujourd'hui on apelle parmi tous les Mahometans les Chefs des Mosquées, des Tombeaux, & des autres lieux sacrez, *Imams*; le Prince de la Mecque qu'on apelle aujourd'hui *Cherif*, a porté pendant longtems le nom d'*Imam*. En Perse on donne ce nom seulement aux successeurs de Mahomet par la branche d'*Aly* & de *Fatimé*, & ils croyent que ces Imams étoient les seuls à qui le Royaume appartint après la mort de leur Prophéte. Cependant il n'y a eu qu'*Aly* qui ait eu part à la Souveraineté après la mort de Mahomet, & même après en avoir été privé pendant vint-trois ans. Les Persans comptent douze Imams. *Aly* Vicaire de Dieu & Prince des Fidéles; *Hassein* le Martyr de Kerbéla son fils; *Hussein*, l'augmentateur, frere de *Hassein*; *Aly*, la gloire de la Religion, fils de Hossein; *Mahammed Baker* son fils, *Jafer* le juste, fils de Mahammed Baker; *Mousa* le patient, fils de Jafer; *Aly* le chéri, fils de Mousa; *Mahammed* l'abstinent, fils du précédent; *Aly* le Lieutenant, fils de Mahammed l'abstinent; *Hassein* II, son fils; *Mahammed Mehdy* le Maître des tems, fils de Hassein II. Les Persans rapportent que celui-ci ayant été poursuivi par les Califes de Bagdad, Dieu irrité contre ses persécuteurs enleva son *Imam* en un lieu que l'on ne sait point, & d'où il doit revenir, pour sûr, avant la fin du Monde pour réduire l'Univers à la Religion *Mahometane Imamique*. La Secte des Persans enseigne que l'on est obligé de croire que les douze Imams sont les seuls véritables successeurs de Mahomet de droit, & c'est le troisiéme Article de la Confession de Foi qu'ils croyent qu'il faut faire pour être sauvé. Les Califes de Bagdad poursuivirent à toute outrance la race des *Imams*, pour l'exterminer, ne se croyant pas en sureté tant qu'il y auroit quelqu'un de ces Descendans de Mahomet, à qui une si considérable partie du peuple croyoit que le Souverain-Vicariat appartenoit. Les *Imams* furent forcez de quitter l'Arabie & de se retirer en Perse, où l'on voit plusieurs de leurs tombeaux qui sont fort vénérez. L'on tient pour un sacrilége en Perse de peindre les douze *Imams*, parce que l'on croit que leur excellence est au dessus de toute imagination. C'est pourquoi quand les Peintres font les portraits de ces *Imams*, ils leur couvrent le visage d'une flamme lumineuse qui le cache tout entier, pour marquer que c'est une beauté céleste qu'il n'est pas possible de représenter. Il n'y a que ceux qui descendent des *Imams* du côté paternel & maternel qui soient regardez comme nobles en Perse. Les Descendans des Imams sont apellez *Mir* en Arabie & en Turquie, nom qui signifie *Prince*. On les nomme aussi *Sahied*, c'est à dire, *noble*: ces *Mirs* & ces *Sahieds* portent tous, sur-tout en Turquie, les turbans verds, qui est la couleur noble & sacrée parmi les Mahometans. * Chardin, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 336. *&c.*

IMAMS. Ce sont en Turquie comme les Curez ou les Prêtres des Paroisses. Ils sont obligez d'aller faire la priére aux heures qui y sont destinées, chacun dans sa Mosquée. Avant que d'exercer leur Ministére, il faut qu'ils fassent voir qu'ils passent parmi leurs voisins pour des personnes d'une vie réglée. Lorsque quelque *Imam* vient à mourir, les gens du quartier présentent une personne au Grand-Visir, pour remplir la place du défunt, après avoir assuré qu'il a toutes les qualitez requises. Après qu'il a lu quelque peu dans l'Alcoran en pré-

préſence de ce Miniſtre, il eſt inſtallé dans ſa charge ſans autre cérémonie. Le Moufti n'a aucune autorité ſur les Imams, parce qu'il n'y a entre eux aucune Hiérarchie. Chaque Imam eſt indépendant dans ſa Paroiſſe. Il n'eſt ſoumis qu'à la Puiſſance ſéculiére pour ce qui regarde les affaires civiles & les crimes. * Corneille le Brun, *Voyages*, &c. p. 120. & 121.

IMAM-COULICAN, Généraliſſime des Armées de Perſe ſous Abas *le Grand*, le principal inſtrument de ſes conquêtes & ſon plus ancien compagnon de guerre. Abas aggrandit en ſa faveur la Province de Perſe dont il le fit Gouverneur, lequel pouvoit ſe vanter d'avoir le plus grand Gouvernement dont on ait ouï parler dans un Royaume. On voit encore à *Chiras* les magnifiques ruïnes du Palais de ce Favori du grand Abas. Chardin, *Voyages* &c. *tome* 3. p. 23. 94. & 142.

IMAUS, fameuſe montagne de l'Aſie, dans la Tartarie déſerte, eſt nommée *Mossoégar*; dans l'autre Tartarie, c'eſt le mont *Belgian* & *Althai*, où l'on trouve les tombeaux des Rois Tartares. Dans l'Empire du Grand-Mogol, elle a le nom de *Dalanguer* & de *Naugracut*. * Pline, Strabon & Ptolomée en font mention.

I M B.

IMBERCOURT. *Voyez* l'Article de HUGONET.

IMBRAEL, vint & uniéme Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, commença de régner l'an 834, après la mort de ſon pére Mahomet. Comme il n'aimoit pas les Chrétiens, il fit continuellement la guerre à l'Empereur de Conſtantinople, & eut ſouvent l'avantage ſur lui. Ayant ruïné la ville d'Amorium, dans la Phrygie, il emmena priſonniers les principaux de l'Armée ennemie, que l'Empereur Théophile le pria de lui rendre, offrant de lui payer pour eux deux cens cinquante mille beſans d'or de rançon; mais il fit réponſe que cette ſomme n'étoit pas ſuffiſante; de quoi l'Empereur conçut un tel dépiaiſir, qu'il en mourut l'an 842. Imbraël régna juſqu'en 849, & laiſſa ſon Royaume à Mémon. * Marmol, *de l'Afrique*, l. 2.

IMBROS, Iſle de l'Archipel, un peu plus grande que Ténédos dont elle n'eſt pas fort éloignée. Il y a quatre villages à Imbros, dont le principal, où il y a une forteresse, porte le nom de l'Iſle. Elle eſt fort montagneuſe, & couverte de bois où il y a beaucoup de chaſſe. * Spon, *Voyage*, &c. *tome* 1. p. 202.

I M E.

IMERETE ou IMIRETE, Royaume que les Géographes mettent dans la Mingrelie priſe en général, eſt appellé par les Turcs, *Pacha tchouch* ou *Pacha Koutchouch*, c'eſt à dire, *Prince*, ou *petite Principauté*. Il eſt enfermé entre le Mont-Caucaſe, la Colchide ou Mingrélie proprement dite, la Mer Noire, la Principauté de Guriel, & la Géorgie particuliére, ou le Gurgiſtan. Sa longueur eſt de ſix-vints milles, & ſa largeur de ſoixante. L'Imeréte eſt un païs de bois & de montagnes; mais il y a auſſi de belles vallées, & des plaines très agréables. On y trouve plus facilement les choſes néceſſaires à la vie, que dans le Royaume de Mingrélie, ou de Colchide. L'argent y a cours, & l'on y bat monnoye. On y voit pluſieurs bourgs, & des mines de fer. Quant aux mœurs & aux coutumes des peuples, c'eſt à peu près la même choſe qu'en Mingrélie. Le Roi a trois bonnes fortereſſes; l'une appellée *Scander*, vers le midi; & les deux autres nommées *Regia* & *Scorgia*, vers le nord, proche du Phaſe. Il n'y a pas longtems qu'il poſſédoit encore une place fort importante, appellée *Cotatis*, dont les Turcs ſe ſont rendu maîtres. Les Rois d'Imeréte ont longtems commandé aux Abcas, aux Mingréliens, & aux peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous ſecoué le joug des Empereurs de Conſtantinople, puis des Empereurs de Trébizonde; mais dans le XVI ſiécle, ces trois Nations ſe révoltérent & le Grand-Seigneur, ſous prétexte de les protéger, les a rendu tributaires l'une après l'autre. Les Abcas ont payé le tribut quelques années, & ſe ſont enſuite exemtez de cette charge. Le tribut du Prince de Mingrélie eſt de ſoixante mille braſſes de toile de lin; celui du Prince de Guriel eſt de quarante-ſix enfans filles & garçons, âgez de dix-huit à vint ans. Le Roi d'Imeréte s'eſt auſſi ſoumis à envoyer au Turc quatre-vints enfans chaque année. Le Grand-Seigneur a laiſſé ces Princes dans la jouiſſance de leur païs, parce qu'il eſt impoſſible d'y faire obſerver le Mahométiſme, n'y ayant preſque rien de bon que le vin & le cochon; & que les habitations y ſont diſperſées çà & là: de ſorte qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des fortereſſes, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que ſept ou huit maiſons. Le Roi d'Imeréte ſe donne le titre de *Meppe*, qui ſignifie *Roi* en Géorgien; & même celui de *Meppe des Meppes*, c'eſt à dire, *Roi des Rois*. Il ſe dit deſcendu de la race du Prophéte-Roi David par Salomon. * Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

IMH. IMI. IMM.

* IMHOF, famille de Barons en Allemagne dans la Franconie, qui poſſéde les Seigneuries de Spilsberg ou Schwanbach, de Gintzelhofen, de Neder-Meiting, & de Lentershofen. A la fin du XVI ſiécle, elle s'établit en Souabe, & ſes Deſcendans ſe ſont fait appeller Imhof de Kirchen, de Telſfurt, &c.

IMILCON. *Cherchez* HIMILCON.

IMIRETE. *Voyez* IMERETE.

IMMA. *Voyez* EMME femme d'Eginard.

IMMER. *Voyez* EMMER.

IMMIRENIENS, Peuples de la Perſe, vers la côte méridionale, embraſſérent la Foi Chrétienne vers l'an 500, du tems de l'Empereur Anaſtaſe; & demandérent un Evêque, qui leur fut envoyé. * Theodore le Lecteur, l. 2. Nicephore, l. 16. c. 37.

IMMORTELS. *Cherchez* ROSECROIX.

I M O. I M P.

IMOLA, ville épiſcopale d'Italie dans la Romagne, ſous l'Etat Eccléſiaſtique. Les Latins la nomment *Forum Cornelii*; & Pline, Strabon, Ptolomée & Procope en font mention. Cicéron en parle auſſi en ces termes, dans le douziéme Livre de ſes Epitres familiéres: *Erat autem Claternæ noſter Hirtius, ad Forum Cornelium Cæſar; uterque cum firmiſſimo exercitu*, &c. On croit que cette ville fut bâtie par les Romains, que Narſès la ruïna, & que les Lombards la réparérent. Elle a eu divers maîtres, juſqu'au tems que Céſar Borgia la prit ſous Alexandre VI. Depuis elle fut ſoumiſe à l'Egliſe. Nous avons des Conſtitutions Synodales de Radulphe Paléotti en 1614, & de Ferdinand Millini, Evêque d'Imola en 1622. * Strabon, l. 5. Pline, l. 3. Procope, l. 2. *de Bello Goth.* Blondus, *Hiſt.* l. 8. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.*

IMOLA (Jean d'). *Voyez* JEAN d'IMOLA.

IMOLA (Alexandre Tartagni d'). *Voyez* TARTAGNI.

* IMPENS (Pierre) de Tirlemont, Chanoine Régulier de S. Auguſtin, Prieur de Bethléem proche de Louvain, eſt Auteur d'un Livre intitulé *Compendium Decurſus temporum Monaſterii Chriſtiferæ Bethlehemiticæ Puerperæ Ord. Canonicorum Regularium prope Lovanium*. On le garde en manuſcrit à Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 745.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, avec titre d'Evêché, dans le Royaume de Chili. Elle eſt aux Eſpagnols. * De Laet.

IMPERIALE, petite riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes, ſe jette dans la mer proche d'Onéglia.

IMPERIALES: on appelle villes Impériales, les villes libres, qui ont droit d'envoyer des Députez aux Diétes de l'Empire. On les diviſe en deux claſſes qu'on appelle *Bancs*, parce que leurs Députez ſont aſſis dans les Diétes ſur des bancs ſéparez, & nommez le *Banc le Souabe* & le *Banc du Rhin*, parce que le plus grand nombre de ces villes Impériales ſe trouve dans les Cercles du Haut & du Bas Rhin, & dans celui de Souabe.

VILLES IMPERIALES du BANC du RHIN.

Cologne.	Weiſſembourg.
Aix-la-Chapelle.	Landau.
Straſbourg.	Ober-Ebenheim.
Lubek.	Keizersberg.
Worms.	Munſter ou Val S. Grégoire.
Francfort ſur le Mein.	Rosheim.
Wetzlar.	Turcheim.
Gelnhauſen.	Beſançon.
Haguenau.	Dortmund.
Kolmar ou Colmar.	Fridberg.
Schleſtat.	

NB. Il y a pluſieurs de ces villes-là qui ſont à préſent ſous la domination de la France, & qui par conſéquent n'ont plus de ſéance dans les Diétes de l'Empire.

VILLES IMPERIALES du BANC de SOUABE.

Ratisbonne.	Gingen.
Offembourg.	Rottembourg.
Nuremberg.	Uberlingen.
Gémund.	Pfullendorf.
Winsheim.	Hall ſur le Kocher.
Schweinfurt.	Rotweil.
Weyſſembourg ſur l'Altmul.	Weil.
Ausbourg.	Hailbron.
Ulm.	Buchorn.
Memmingen.	Wangen.
Kaufbeurn.	Lindau.
Eſlingen.	Ravensbourg.
Reutlingen.	Wimpfen.
Nordlingen.	Zell en Harmſpach.
Dunkelſpiel.	Buchau.
Biberach.	Leutkirch.
Alen.	Kempten.
Bopſingen.	Gengenbach.

NB. Toutes les villes depuis Ausbourg juſqu'à la fin de la Liſte, ſe trouvent dans la Souabe.

IMPERIALI, (Jean Vincent) Duc de Saint-Angélo, dans le Royaume de Naples, étoit de Gênes, & s'aquit beaucoup de réputation au commencement du XVII ſiécle. Il rendit de bons ſervices à ſa patrie ſur terre & ſur mer, & fut employé par Philippe IV, Roi d'Eſpagne, à Mantoue & à Rome. Son mérite lui fit des envieux à Gênes, dont le Sénat l'exila; &

cet

cet Oſtraciſme ne lui fut qu'honorable. Jean Vincent Impériali aimoit les Lettres, & compoſoit de beaux vers Italiens & Latins. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Lo Stato ruſtico; Gl' Indovini Paſtori; La Santta Tereſa*, &c. Preſque tous les Auteurs d'Italie parlent de lui avec éloge. Il eut place dans diverſes Académies, & mourut à Gênes vers l'an 1645. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Giuſtiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* &c.

La famille des IMPERIALI eſt des principales de Gênes, & l'une des 24 nobles. JEAN Impériali fut fils de Vincent, & pére de Jean. Vincent, dont nous avons parlé, fut Doge ou Duc de la République de Gênes en 1617. Cette famille diviſée en pluſieurs branches, (l'une deſquelles eſt en poſſeſſion de la Principauté de Franqueville,) compte auſſi des Cardinaux, entre autres LAURENS Impériali, créé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1652. Il étoit Gouverneur de Rome lors de l'inſulte faite par les Corſes à l'Ambaſſadeur de France, ſous le pontificat d'Alexandre VII, & comme il donna lieu à l'évaſion de ces Soldats, le Roi de France demanda & obtint ſa deſtitution de ce Gouvernement. Il mourut le 21 Septembre 1673, âgé de 62 ans. JOSEPH-RENÉ Impériali, ſon neveu, né le 26 Février 1651, fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 Février 1690.

IMPERIALI, (Jean-Batiſte) Médecin célébre, né à Vicenze en Italie en 1568, étudia à Vérone, puis à Bologne; & fit un ſi grand progrès dans les Langues & dans les Sciences, qu'il devint un des plus habiles hommes de ſon tems. Il excella ſur-tout dans la Philoſophie & dans la Médecine, qu'il enſeigna avec ſuccès à Padoue; & mourut en 1623. Jean-Batiſte Impériali compoſa divers Ouvrages. Son fils JEAN Impériali a écrit, *Muſæum Phyſicum, ſeu de humano ingenio*; & *Muſæum Hiſtoricum, ſive de Viris doctrina illuſtribus.* Il a fait dans ce dernier Traité l'éloge de ſon pére, & les Curieux pourront le conſulter.

IMPOSTEURS; ſous l'Ancien Teſtament il y eut pluſieurs faux Prophétes, qui ſe glorifioient ſans fondement d'être les Envoyez de Dieu. Moïſe avoit marqué, de la part de Dieu, *Deuteronome*, *ch.* 13. *v.* 1. &c. à quels caractéres on pouvoit reconnoître un faux Prophéte. Il s'eſt élevé ſous l'Evangile pluſieurs Impoſteurs, ſuivant que Jéſus-Chriſt l'avoit prédit, *Matthieu*, *ch.* 24. *v.* 24. On met à la tête *Simon* le Magicien, qui ſe donnoit dans Samarie pour la grande vertu de Dieu. Joſeph parle de pluſieurs Impoſteurs qui parurent vers le même tems. Un certain *Theudas* ou *Théodas* parut en Judée, du tems de Cuſpius Fadus, Gouverneur de cette Province, vers l'an de Jéſus-Chriſt ou de l'Ere vulgaire 45. Il ſe donnoit pour Prophéte, & trompa pluſieurs Juifs, leur perſuadant de quitter leurs biens, & de le ſuivre juſqu'au Jourdain, leur promettant de le leur faire paſſer à pié ſec, comme avoit fait autrefois Joſué. Mais il fut pris & tué, avec pluſieurs de ceux qui l'avoient ſuivi. Un autre *Theudas*, dont parle Gamaliel dans les Actes des Apôtres, parut quelque tems avant la mort du Sauveur: environ quatre cens hommes s'attachérent à lui; mais il fut tué, & tous ceux qui l'avoient ſuivi furent diſſipez. Dix ans après, un Egyptien, Juif de Religion, vint à Jéruſalem feignant d'être Prophéte, perſuada au peuple de le ſuivre ſur le mont des Oliviers, leur promettant de faire tomber en leur préſence les murs de Jéruſalem, & de les introduire dans la ville par la bréche. Un autre Impoſteur entraîna dans le déſert un grand nombre de peuple, auquel il promettoit une délivrance générale de tous maux. *Judas* le Galiléen ſoutenoit que les Juifs ne devoient reconnoître que Dieu pour leur Maître, & qu'ils ne pouvoient ſans lâcheté & ſans prévarication payer le tribut à Céſar. Ses enfans furent héritiers de ſon eſprit, & inſpirérent fortement l'eſprit de révolte aux Juifs leurs compatriotes, dans la guerre contre les Romains. Après la fin de cette guerre, un certain *Jonathas*, Tiſſerand de ſon métier, parut dans la Cyrénaïque & ſéduiſit grand nombre de Juifs par de faux miracles & des preſtiges, dont il les éblouït dans les Déſerts où il les entraîna. Catulle, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les diſſipa, & prit de là occaſion de piller les plus riches des Juifs de ce païs-là. Mais le plus fameux des Impoſteurs, qui parurent depuis la ruïne du Temple, fut *Barchochébas*, qui ſouleva les Juifs contre l'Empereur Adrien, & attira contre eux les forces de l'Empire, qui les réduiſirent en un état dont ils ne ſe ſont jamais pu relever. L'état d'oppreſſion où ſont réduits les Juifs dans preſque tous les païs du monde, & l'attente du Meſſie, qu'ils eſpérent toûjours les devoir délivrer de tous leurs maux, les rendent plus crédules aux promeſſes des Impoſteurs, & plus ſuſceptibles de l'eſpérance qu'ils leur inſpirent de recouvrer leur liberté. Comme tout l'Orient étoit dans l'attente du Meſſie, & du Libérateur ſi longtems attendu, & ſi ſouvent prédit, dans le ſiécle que Jéſus-Chriſt parut, ce ſiécle fut plus fécond en Impoſteurs, qu'aucun autre, à cauſe de l'entrée qu'ils étoient ſurs de rencontrer dans l'eſprit des peuples prévenus & faciles à perſuader. Ceux d'entre eux qui paſſoient pour plus inſtruits, voulurent s'autoriſer par là à rejetter Jéſus-Chriſt même, en le confondant avec les ſéducteurs qui avoient paru, & qui paroiſſoient de jour en jour dans leur Nation. Mais ce qu'on auroit peine à croire, il s'eſt trouvé même dans le ſein du Chriſtianiſme, & après tant de merveilles opérées par Jéſus-Chriſt & par les Apôtres, après tant de perſécutions eſſuyées par l'Egliſe, après tant d'Ecrits des Infidéles & des Hérétiques détruits & mis en poudre par les Ecrivains du Chriſtianiſme; il s'eſt trouvé, dis-je, des gens qui ont dit, & qui ont même écrit que Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet étoient trois inſignes Impoſteurs. Tout le Monde parle d'un Livre fameux qui a, dit-on, paru ſous le titre, *De tribus Impoſtoribus, Moſe, Chriſto & Mahomete.* Les uns ſoutiennent que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, & qui n'a jamais paru; d'autres ſoutiennent qu'il exiſte, & on a vu des gens qui ſe ſont vantez de l'avoir vu. *Albéric*, Moine des trois Fontaines, Ordre de Citeaux, au Diocéſe de Châlons ſur Marne, qui vivoit au milieu du troiſiéme ſiécle, écrit dans ſa Chronique, ſous l'année 1239, que l'on propoſa dix-ſept cas contre l'Empereur Frédéric II, entre leſquels il y en a un contre la Religion Chrétienne, dont le Pape parle dans ſes Livres à l'Archevêque de Sens; qui eſt, qu'il y a trois Impoſteurs dans le Monde, ſavoir, Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet; *Tres fuerunt Baratores ſeu Guillatores in mundo; Moyſes, Chriſtus & Mahometes.* Albéric eſt Auteur contemporain de Frédéric II, & ſa Chronique eſt très eſtimée. Mais ſi ce que dit *Jean Bayon* Dominicain, qui a écrit l'Hiſtoire de l'Abbaye de Moyen-Moutier, & qui vivoit au quatorziéme ſiécle, eſt vrai, l'Empereur Frédéric n'eſt pas le premier qui a proféré le blaſphême qu'on lui attribue. Voici ce que dit cet Hiſtorien. J'ai cru, *dit-il*, devoir inſérer dans cet Ouvrage ce que j'ai appris étant à Paris, par le rapport de gens de bien & véridiques: il y avoit à Paris vers l'an mille vint-deux un Docteur de Théologie, fort enflé de ſa ſcience, & fort rempli de vanité & de faſte, qui étant un jour dans ſa Chaire, enſeigna publiquement que trois Impoſteurs, ſavoir Mahomet, Moïſe & Jéſus-Chriſt ont trompé tout le Monde, *Tres homines, videlicet Mahometes, Moyſes & Chriſtus, totum ad ſe trahentes deceperunt mundum.* Mais Dieu le frappa ſur l'heure, & dès ce moment il oublia tout ce qu'il avoit jamais ſu, & fut privé de l'uſage de la parole. *Pierre des Vignes* Sécretaire & Chancelier de l'Empereur Frédéric II, avoue qu'on accuſoit l'Empereur ſon Maître d'avoir proféré ce blaſphême. Le Pape dans une Lettre circulaire adreſſée à tous les Princes & à tous les Prélats avance cette accuſation contre Frédéric, & dit qu'on la pourra prouver en tems & lieu. Matthieu Paris rapporte auſſi ce qu'on diſoit du blaſphême touchant les trois Impoſteurs; mais il en parle comme d'une calomnie imputée à Frédéric par ſes ennemis. L'Auteur de la Vie de Grégoire IX, qui eſt contemporain, avance que cet Empereur a pris cette erreur par le commerce qu'il avoit avec les Grecs & les Arabes, qui lui promettoient la Monarchie univerſelle par la connoiſſance des Aſtres; qu'il ſe croyoit un Dieu ſous l'apparence d'un homme; que trois Impoſteurs étoient venus pour ſéduire le genre humain, mais que pour lui il devoit détruire une quatriéme impoſture tolérée par l'ignorance des hommes, qui eſt l'autorité du Pape. Frédéric ne laiſſa pas ces accuſations ſans replique. Il fit écrire aux Cardinaux, pour faire ſon apologie touchant les trois Impoſteurs; il donne ſa Profeſſion de Foi correcte & Catholique ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt & ſur le Myſtére de l'Incarnation, & parle de Moïſe & de Mahomet comme doit faire un Chrêtien. Voilà une accuſation bien ſolemnellement formée contre l'Empereur, & bien contredite par l'accuſé. Juſques là il n'eſt queſtion que de paroles; mais on ſoutient qu'il y a un Livre réel & exiſtant, qui a pour titre, *Des trois Impoſteurs*, &c. Les uns l'attribuent à *Muret*, d'autres à *Bernard Ochin*, d'autres à *Pierre Aretin*, d'autres à *Pogghe* Florentin, d'autres à *Poſtel*, ſavant Viſionnaire du ſeiziéme ſiécle, d'autres à *Arnaud de Villeneuve*, d'autres à l'Empereur *Frédéric I*, ſurnommé *Barberouſſe*, d'autres à *Frédéric II.* Florimond de Raimond dit qu'il ſe ſouvient qu'en ſon enfance il vit l'exemplaire de ce fameux Livre dans le Collége de Preſle entre les mains de Ramus. Le Pére Merſenne en parle dans ſon Commentaire ſur la *Geneſe*, p. 1830. M. Deshouges, Doyen des Avocats du Grand-Conſeil à Paris, dans un billet de ſa main que D. Calmet a lû, dit, qu'il a appris d'un de ſes amis, homme docte, qu'il avoit vu ce déteſtable Livre dans la Bibliothéque ſecrette d'un des plus puiſſans Princes d'Allemagne, mais ſous un autre titre que celui *De tribus Impoſtoribus.* Il ajoûte qu'un autre de ſes amis, qu'il ne déſigne que par ces trois lettres *A. A. L.* & dont il ſavoit la probité & l'amour pour la vérité, l'avoit aſſûré qu'il avoit trouvé ce fameux Ouvrage à Gênes dans la boûtique d'un Libraire en 1666, & qu'il l'auroit même acheté, s'il n'avoit été prévenu par un autre qui l'acheta. Feu M. Alliot, ci-devant prémier Médecin de S. A. R. de Lorraine, a dit au P. Calmet qu'on lui avoit autrefois mis en main ce Livre, mais qu'il ne l'avoit pas voulu lire. Chriſtian Kortholt dans la Préface d'un Livre qu'il a compoſé ſous le titre, *De tribus Impoſtoribus*, & qui eſt imprimé à Kiel en 1680, & à Hambourg en 1700, cite quelques perſonnes, qui diſent avoir vu celui dont nous parlons ici; mais pour celui de Kortholt, il ne regarde rien moins que Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet: les trois Impoſteurs qu'il attaque, ſont *Edouard Herbert*, *Thomas Hobbes* & *Benoît Spinoſa.* Il dit que M. Bayle lui a écrit du 7. des Ides d'Avril 1699, que le fameux Livre des trois Impoſteurs n'étoit pas dans la Bibliothéque de Balde de Rotterdam, & il croit que tous ceux qui ſe vantent de l'avoir vû, ſont fort ſuſpects ou de mauvaiſe foi, ou de peu d'exactitude. Un autre Auteur a donné le même titre à un Ouvrage compoſé contre trois Auteurs Catholiques Romains de la premiére réputation. Cet Auteur eſt M. Morin, & ſon Ouvrage eſt intitulé, *Vincentii Panurgi Epiſtola de tribus Impoſtoribus ad Clariſſ. Vir. Johan. Baptiſtam Morinum D. M. atque Regium Matheſeos Profeſſorem*, Pariſiis, 1654. Les trois Impoſteurs prétendus qu'il attaque ſont *Gaſſendi*, *Nevreus* & *Bernier.* Giſbert Voet dans ſa Diſpute de l'Athéïſme, dit qu'en 1614 ou 1615, on chaſſa de la Haye, & on envoya en exil un nommé *Nachtegael*, pour avoir prononcé quelques impiétés ſur les trois Impoſteurs. On dit qu'il y a encore un autre Ouvrage qui a pour titre, *Des trois Impoſteurs*, mais ces trois Impoſteurs ſont *Zabathai Tzevi*, *Mahomet Bay*, (autrement Jean Cigala) & *Padre Ottomano.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

IMPRIMERIE, l'Art d'imprimer, ou de marquer sur le papier avec des caractéres de fonte, tout ce que l'on écrit avec la plume, fut inventé vers le milieu du XV siécle. Quelque doute qu'on ait pu former en s'intéressant à donner à une ville plutôt qu'à une autre la gloire d'avoir produit celui qui inventa ce bel Art, il n'y a que les villes de Mayence & de Strasbourg qui se puissent disputer cet avantage; car ce que quelques Hollandois ont dit de Laurent Coster, Bourgeois de Harlem dont nous avons parlé plus haut sous la Lettre C, n'est pas recevable, puisqu'on n'a commencé à débiter ce conte que depuis l'an 1580. Il y a plus de difficulté pour Jean Mentel Bourgeois de Strasbourg, dont Mentel Médecin de Paris, a pris vivement les intérêts dans le XVII siécle; car s'il est vrai que cet Ecrivain avance bien des preuves foibles pour soutenir son sentiment, il faut convenir que celle qu'il tire du témoignage de Gebwiler est très embarassante. En effet, il est difficile de démentir cet homme, qui dans un Panégyrique de Charles-Quint, imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les illustres de Strasbourg, pour avoir inventé l'Art de l'Imprimerie 74 ans auparavant, c'est à dire, en 1447: mais comme ce qu'on ajoûte, que Gensfleich son valet l'ayant trahi, s'en alla à Mayence, où il communiqua le secret à Guttemberg, & que Dieu le punit de son crime par la perte de la vue, n'est pas prouvé, nous nous en tenons à ce qui paroît plus certain, étant fondé 1. sur le témoignage de Trithéme, écrivant en 1514, ce qu'il avoit appris en 1484, de la bouche du premier à qui les Inventeurs de l'Art se communiquérent: 2. Sur le témoignage d'un anonyme Auteur d'une Chronique Allemande, écrivant en 1499, ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel de Hanovre, Imprimeur à Cologne: 3. Sur ce qu'ont dit ceux qui sont regardez comme les Inventeurs, sans que personne les démentît, quoiqu'ils se vantassent hautement: & 4. enfin sur un Argument négatif, qui paroît décisif en cette occasion, & qui consiste en ce que de toutes les premiéres impressions qui portent quelque date, on n'en connoît aucune qui n'ait les noms de ces Inventeurs, c'est à dire, de Faust & de Schœffer, à qui celui-ci fit part du secret. Voici donc à quoi on doit s'en tenir. Guttemberg, citoyen de Mayence, est celui qui conçut la premiére idée de l'Imprimerie; il tâcha de l'exécuter seul, mais n'ayant pu y réussir, il s'associa avec Faust, homme riche de la même ville; & avec l'aide de Pierre Schœffer, alors domestique, & depuis gendre de Faust, ils commencérent à exécuter leur dessein. D'abord ils ne firent que tailler des lettres sur des planches de bois, comme on fait encore aujourd'hui quand on veut écrire quelque chose sur les vignettes gravées en bois, & ils imprimérent ainsi vers l'an 1450, un Vocabulaire Latin intitulé *Catholicon*; mais comme chaque planche ainsi taillée ne pouvoit servir qu'à imprimer une seule feuille, les lettres étant taillées dans la planche même, la longueur du travail les dégoûta, & ils firent des lettres de bois détachées & mobiles, ce qui leur paroissant plus commode, pour tirer de cette invention tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, Schœffer s'avisa de frapper des matrices pour avoir des lettres de métail fondu. On ne sait pas bien quel fut le premier Ouvrage qui parut ainsi imprimé. Le plus ancien qu'on connoisse est un Pseautier Latin *in quarto* de l'an 1457; le second est le *Rationale* de Guillaume Durand, *in folio*, de l'an 1459; le troisiéme le *Catholicon* de l'an 1460; & le quatriéme est la Bible de l'an 1462. Tous ces Ouvrages sont sortis de Mayence, de l'Imprimerie de Faust & de Schœffer, aussi-bien que les Offices de Cicéron de l'an 1466; & on n'avance rien qui puisse faire croire qu'il y a eu d'autres Ouvrages plus anciens que ceux-là; car encore que Trithéme donne à entendre que Faust & Schœffer commencérent par l'impression d'une Bible, cependant comme il ne s'en trouve point d'autre que celle qu'on vient d'indiquer, il semble qu'on pourroit interpréter cet Auteur, en disant que les deux Imprimeurs firent d'abord quelque essai sur la Bible, & que la grande dépense qu'il leur fallut faire les dégoûta. A Rome on commença à exercer cet Art sous le pontificat de Paul II. Les premiers Imprimeurs de cette ville furent Suvenheim, & Arnold Pannarts, qui imprimérent en 1467, le Livre de la Cité de Dieu composé par saint Augustin, étant logez dans le Palais des Maximes, l'une des illustres familles de Rome. Ils donnérent ensuite au public plusieurs autres Ouvrages; comme les Offices de Cicéron; *Speculum vitæ humanæ Roderici Zamorensis*, &c. *Biblia Sacra*, &c. A Strasbourg, selon le témoignage de Gebwiler & de Wimphelinge, Jean de Cologne & Jean Menthen ou Mentelin, commencérent en 1474, à imprimer en caractéres de fonte. Quelques-uns disent que ce ne fut qu'en 1478. Il eut pour successeur Henri Eggestin, qui imprima *Decretum Gratiani*, en 1491. A Venise, Jean de Spire & Vendelin mirent au jour les Epîtres de S. Cyprien en 1471. Ce fut dans cette même ville qu'Alde Manuce inventa le caractére italique, vers l'an 1495. A Paris, Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, qui avoient été mandez d'Allemagne par Jean de la Pierre, Prieur de Sorbonne, imprimérent dans une salle de la maison de Sorbonne en 1470, les Epîtres de Gasparinus Pergamensis Allemand, *in quarto*, & plusieurs autres Livres. A Naples, Sixtus Rusinger, Prêtre, natif de Strasbourg, fit plusieurs impressions en l'année 1471 & les suivantes. A Louvain, Jean de Westphalie commença à imprimer en 1473 le Livre intitulé, *Petrus Crescentius de Agricultura*, &c. A Padoue, Pierre Mauser, François de nation, natif de Rouen, imprima en 1474 la Physionomie de Pierre d'Apono, surnommé *Conciliator*, &c. A Milan, Philippe de Lavagna donna au public des Oeuvres de Suétone en 1675. A Rouen, Pierre Mauser, dont on vient de parler, mit au jour le Livre d'Albert le Grand *de Lapidibus & mineralibus*, en 1476. A Bruxelles, les premiéres impressions se firent en 1478. A Lyon on imprima en 1478 les Pandectes de Médecine, de Matthæus Sylvaticus. Guillaume le Roi imprima un Traité des Eaux artificielles en 1483. A Genéve, fut imprimé en 1478 un Traité des Anges, du Cardinal Ximénès. A Bâle, Jean Amerbach fut un des premiers qui imprima en caractéres ronds & parfaits en 1481. Il s'associa ensuite avec le célébre Jean Eroben. A Anvers, Gérard Leeuw donna au public *Ars epistolandi Francisci Nigri*, en 1489. A Seville, Paul de Cologne & ses associez, tous Allemans, imprimérent *Floretum sancti Matthæi* en 1491. A Déventer Capitale de l'Overissel dans les Provinces-Unies, Richard Pafraer imprima en 1499 *Itinerarium Joannis de Hese*. Il s'est fait aussi des impressions en plusieurs autres villes dans ce premier siécle de l'Imprimerie, qu'il est inutile de rapporter ici. * Jean de la Caille, *Histoire de l'Imprimerie*. Gebwiler, *Panegyris Carolina*. Wimphelinge, *Epitome rerum Germanicarum*. Michel Meyer, *Vera Germanorum Inventa*. Serrarius Jésuite, *Rerum Moguntinarum*, *l.* 1. Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*. *Voyez* CHINE.

DES DEUX PRINCIPALES IMPRIMERIES DU MONDE.

La premiére est celle du VATICAN, ou l'*Imprimerie Apostolique*. Le Pape Sixte V la fit bâtir avec beaucoup de magnificence, dans le dessein d'y faire des éditions les plus exactes & les plus correctes, dont on seroit humainement capable. Son dessein & sa principale vue étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérez, soit par la succession des tems, soit par la malice ou la négligence des hommes, & de les purger des fautes, que l'ignorance des Copistes, ou la mauvaise foi des Hérétiques y avoit fait glisser. Ce Pape avoit encore pris la résolution d'y faire imprimer l'Ecriture-Sainte en plusieurs Langues; les Conciles généraux; un grand nombre de Statuts, & divers Réglemens Ecclésiastiques; tous les Ouvrages des saints Péres; des Liturgies, Rits & Usages divers pour toutes sortes d'Eglises; & quantité d'Instructions Chrétiennes en diverses Langues, & en différens caractéres, tant pour étendre la Religion Chrétienne dans les païs éloignez, que pour en défendre la vérité. Dans ce dessein, il fit venir à Rome par des libéralitez extraordinaires, tout ce qu'il put engager d'habiles gens, pour vaquer aux corrections des exemplaires. Il n'épargna rien, ni pour la quantité, ni pour la qualité des choses nécessaires, soit pour le grand nombre des presses, soit pour la multitude des caractéres, Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, Esclavons, soit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Vénitien, nommé Dominique de Baza, & lui mit des sommes considérables entre les mains pour commencer cette entreprise. Ce Pape fit dans cette Imprimerie la dépense des caractéres Arabes, qui sont les premiers qu'on ait vus en Europe. Pie IV avoit déja jetté les fondemens de cette Imprimerie; dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce. * Gregoire Léti, *Vie de Sixte V. l.* 9. *à la fin.* Angel. Rouhade, *Biblioth. Vatican. in Append.* Vossius, *de Scient. Mathemat. c.* 16.

La seconde est celle des Rois de France, appellée ordinairement DU LOUVRE, ou l'IMPRIMERIE ROYALE. Elle est plus ancienne que celle du Vatican, puisque l'on en peut rapporter l'origine au régne de François I, dit le Pére des Lettres; mais elle doit le comble de sa gloire à Louïs XIII, sous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle est aujourd'hui. On la consacra, pour ainsi dire, en commençant par le Livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis, sont, plusieurs Histoires des Rois de France; quelques Péres de l'Eglise; une Bible selon la Vulgate en huit volumes; une Bible *in quarto*; & une autre en plusieurs volumes, *in folio*; l'Histoire Byzantine; les Conciles, &c.

☞ Outre les deux fameuses Imprimeries dont nous venons de parler, il y en a eu un très grand nombre d'autres qui se sont aussi rendues fort célébres: telles ont été en Italie, celles des Manuces & de Bomberg; en Allemagne celles des Frobens, d'Amerbach, d'Oporin, de Comelin & des Wéchels; à Anvers celles de Plantin & des Morets; en Hollande celles des Elzeviers & des Janssons de Blaew; & en France celles des Etiennes, de Colinet, de Vascosan, de Patisson, des Griffes, des Morels, de Nivelle, de Vitré, des Cramoisis, des Martins, des Coignards, de Muguet, & de plusieurs autres qui ont porté cet Art à sa perfection, & qui ont enrichi la République des Lettres d'une infinité d'éditions très belles & très correctes, qui les feront toujours rechercher des Savans. La plupart de ces Imprimeurs ont joint à la science particuliére de leur Art, une érudition singuliére & une parfaite connoissance des Langues savantes, & plusieurs d'entre eux ont encore immortalisé leur nom par quantité d'excellens Ouvrages de leur composition, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire sous leurs noms particuliers. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeries fameuses, tome* 1. *partie* 2. *p.* 86 *& suiv. n.* 32. édit. d'Amsterdam, 1725. C'étoit la coûtume de nos premiers Imprimeurs, *dit Vigneul-Marville*, de mettre des devises ou des vers, avec leur nom, à la fin des Livres qu'ils donnoient au public. Voici deux vers qui se trouvent à la fin des Décrets de Bâle & de Bourges, sous le titre de *Pragmatique Sanction*, avec un Commentaire de Côme Guymier Licentié ès Droits, de l'édition d'*André Bocard* à Paris 1507.

Stet Liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat, & totum testudo perambulet orbem.

On mettoit aussi dans ces vers les noms des Correcteurs & des Im-

Imprimeurs, comme cela se voit dans le Livre d'*André de Isernia super Constitutionibus Siciliæ*, de l'impression de *Sextus Russingerus* à Naples 1472.

Sixtus hoc impressit, sed bis tamen ante revisit
Egregius Doctor, Petrus Oliverius.
At tu quisquis emis, Lector studiose, libellum,
Lætus emas, mendis nam caret istud opus.

On ne voit ni Priviléges ni Approbations dans les premiers Livres imprimez en France. Quand on commença à prendre des Priviléges, on s'adressa au Parlement qui les donnoit au nom du Roi. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. & de Liter. tome* 1. *p.* 40 & 41. édit. de Rotterdam, 1700.

IMPRIMERIE de Constantinople. Elle a été dressée par les soins du Grand-Visir *Ibrahim Bacha* qui aimoit & la paix & les Sciences. Il employa tout son crédit auprès d'*Achmet* III, pour pouvoir établir une Imprimerie. Ayant obtenu cette permission, il se servit d'*Ibrahim Effendi*, né en Hongrie, homme distingué parmi les Savans, pour diriger cette entreprise. Outre les Langues Hongroise & Latine, il savoit la Turque, la Persanne, & l'Arabe. Il s'associa au commencement avec *Seïd Aga*, fils de *Mehemet Tochelibi*, qui avoit été Ambassadeur en France; mais ne pouvant s'accorder avec lui, il se chargea de toute l'entreprise & prit à son service un Juif nommé *Jones*, habile Imprimeur. Il fit fondre toute sorte de caractéres Turcs au nombre de plus de deux cens mille, & il imprima d'abord un Dictionnaire Turc, intitulé *Vankuli*, du nom de la patrie du Traducteur, qui étoit du Territoire de Van dans la Turcomanie. L'Original Arabe est intitulé *Sihahi Gewheri*, c'est à dire, *Dictionnaire Arabe*. On a vendu les exemplaires 30 piastres. Ce Livre a été suivi de plusieurs autres. Il y a dans cette Imprimerie six presses, quatre pour les Livres, & deux pour les Cartes. Il y a déja six Turcs qui y composent. On travaille à fondre des caractéres Francs, pour imprimer des Livres à l'usage des uns & des autres. La révolution arrivée en 1730, n'a apporté aucun changement à cet établissement, quoique contraire aux maximes du Gouvernement, aux préceptes de l'Alcoran, & aux intérêts de tant de Copistes qui gagnoient leur vie à copier. Les Juifs obtinrent en 1576, d'avoir une Imprimerie à Constantinople. Les Mahométans s'allarmérent de cette nouveauté. Cependant le Privilége qu'on avoit accordé aux Juifs subsista; on y ajoûta simplement une défense pour les Livres Arabes. Par-là les exemplaires de la Loi, qui étoient devenus très rares en Orient, furent répandus par-tout, & on s'attacha avec d'autant plus d'ardeur à l'étude de la Loi parmi les Juifs, que la lecture en étoit plus facile & qu'on avoit de plus grands secours pour l'entendre. * *Mémoires du tems.* Basnage, *Hist. des Juifs* &c. *tome* 5. *p.* 2008.

IMPUDENCE, Divinité des Payens, avoit son Temple dans Athénes, où elle étoit révérée comme Déesse, en même tems que dans un autre Temple on y adoroit aussi la Pudeur sous la figure d'un Dieu. Chez les Lacédémoniens au contraire, la Pudeur & non l'Impudence, étoit révérée comme Déesse. La Perdrix étoit l'oiseau consacrée à l'Impudence, & en étoit le symbole, à cause de sa lubricité. * Plutarque, *dans la Vie de Solon.* Xénophon. Théophraste. Erasme. Cicéron, *de Legib. l.* 2. Gregoire Giraldi, *Hist. Deorum.*

I M R. I M T.

IMRI. *Voyez* AMRI.

IMTRAM, Moine de Corbie. *Cherchez* RATRAMNE.

I N A.

INA, Roi des Saxons Occidentaux. *Voyez* INAS.

INABA, ville de l'Isle de Niphon, une de celles du Japon, est dans la partie septentrionale du Jamaistero, & est la Capitale d'un Royaume qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACCESSIBLE (La Montagne). *Voyez* AIGUILLE.

INACHO, en Latin *Inachus Mollossorum fluvius*, petite riviére dans la Gréce, qui coule dans l'Epire, & se décharge dans le fond du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACHORI, étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte occidentale de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACHUS donna commencement au Royaume des Argiens, dans le Péloponnése, l'an du Monde 2177, & 1858 avant Jésus-Christ. Il eut pour successeur son fils Phoronée. Josephe, Tatien, Appien Alexandrin, & divers autres anciens Chronologistes avoient cru que ce Prince étoit contemporain de Moïse. Eusébe de Césarée prouva depuis qu'il avoit commencé de régner environ 346 ans avant la sortie des enfans d'Israël hors d'Egypte. Les Curieux pourront aussi consulter le Pére Pétau, & les autres Auteurs que nous citerons. Les Poëtes ont feint qu'Inachus fut pére d'Io, débauchée par Jupiter. Strabon, Pline, Pausanias, &c. parlent d'un fleuve du Péloponnése de ce nom, que Sophien appelle *Planiza*, & c'est le même dont Virgile fait mention au septiéme Livre de l'Enéïde, *v.* 797.

Cælataque amnem fundens pater Inachus urna.

On en trouvoit aussi un dans l'Acarnanie, qui se joignoit au fleuve Achéloüs; & Ovide en parle dans ses Métamorph. *l.* 1. *v.* 583.

Inachus unus abest, imoque reconditus antro,
Fletibus auget aquas.

Tannegui le Févre, dans ses Notes sur Apollodore, remarque avec raison, qu'il n'y a rien de plus ancien dans l'Histoire Gréque que le nom d'*Inachus*, & que ce mot signifie *Dieu* dans les Poëtes; parce qu'il conçoit que le mot [illegible], qui est attribué aux Dieux, est le même que celui d'*Inachus*; & que l'un & l'autre tire son origine d'une autre Langue que de la Gréque. Ces mots semblent venir du Phénicien *Anak*, qui est le nom d'une famille célébre dans la Palestine, & que l'Ecriture nomme *Anakin*, ou les *Anacides*. Les Phéniciens ont tiré leur nom du même mot. * Samuel Bochart, *Chanaan, l.* 1. *c.* 1. Il se peut faire que quelques-uns des premiers Habitans de la Gréce se nommassent *Enfans d'Anak*, ou Phéniciens, & que de là soient venus les mots dont on vient de parler, qui ayant marqué au commencement des hommes, ont été depuis appliquez aux Dieux. * Eusébe, *Chron. l.* 1. Pétau, *de Doct. Temp. l.* 9. *c.* 18. Salian, *An. Ch.* 2199. Riccioli, *Chron. Refor. l.* 1. *tome* 1.

☞ Selon Acusilaüs & Anticlide, cité par Pline, Phoronée est le plus ancien Roi de Gréce; & Platon dans son Timée, voulant parler de ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Gréce, ne remonte qu'au tems de Phoronée & de Niobé; ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'Inachus n'étoit pas le nom d'un Roi, mais d'un fleuve. Néanmoins, Eusébe, Castor, & plusieurs Anciens disent, qu'Inachus étoit pére de Phoronée, premier Roi d'Argos, & lui donnent cinquante années de régne. Il y a de l'apparence qu'il donna son nom au fleuve, & même au païs qui fut appellé *Inachie* jusqu'au tems d'Argus. Ce Royaume continua depuis Phoronée jusqu'à Sthénelus, pendant 384 ans selon Eusébe, 332 selon Castor, & 413 selon la plupart des Auteurs. A Sthénelus succéda Danaus, étranger, dont les Descendans régnérent près de deux siécles. Après Acrisius, le dernier des Danaïdes, le Royaume des Argiens passa à Mycénes, & y demeura jusqu'à Agamemnon. Toute la durée des régnes, depuis le commencement d'Inachus jusqu'à la mort d'Agamemnon, fait ensemble celle de 685 ans. * Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

INAL, nom propre du douziéme Sultan de la seconde Dynastie des Mamlucs, surnommez *Borgites* ou *Circassiens*. Il prit le titre de *Malek Al Aschraf*, & régna huit ans & deux mois, après la déposition de Malek Almansor Othman son prédécesseur. Ce Sultan, quoiqu'âgé de près de 80 ans lorsqu'il fut mis sur le thrône, étoit si ignorant qu'il ne savoit pas même écrire son nom sur les Lettres Patentes, ce qui donna occasion au Calife Caïem Bemrillah & à quelques autres de murmurer contre lui. Inal ayant appris ces murmures, déposséda le Calife, sous prétexte d'une conjuration qu'il fomentoit contre lui, & le relégua à Alexandrie, les Califes d'Egypte étant alors dans une entiére dépendance des Sultans. Cette déposition du Calife arriva l'an 863 de l'Hégire, & la mort ou plutôt l'abdication du Sultan l'an 865, qui est de Jésus-Christ 1460, Inal ayant cédé sa couronne à Malek Al Moviad son fils. Inal avoit été esclave. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

INAQUE. *Voyez* INACHUS.

INARUS, fils de Psammithe ou Psamménite, Roi d'Egypte, excita en 3575 du Monde, & l'an 460 avant Jésus-Christ, une révolte dans ce païs contre les Perses, qui s'en étoient rendu les maîtres, & en avoient dépouillé Psammithe, pére d'Inarus. Il tua Achéménides, ou Achéménès, Général Perse, dans une bataille, après avoir tué plus de cent mille hommes. Les Perses se retirérent à Memphis, où ils soutinrent un siége de trois ans. L'an neuviéme d'Artaxerxès, le 456 avant Jésus-Christ, Megabyze, Général des Perses, fit lever le siége de Memphis, & livra bataille à Inarus qui fut entiérement défait. Inarus, quoique blessé, se retira avec ceux des Athéniens & des Egyptiens qui voulurent le suivre, & gagna Biblos, ville située dans l'Isle de Prosopitis formée par deux bras du Nil. L'Isle fut assiégée par les Perses, & un bras du Nil ayant été saigné, Inarus vit bien qu'il ne pouvoit plus résister; c'est pourquoi il composa avec Mégabyze, pour lui, pour ses Egyptiens & pour environ cinquante Athéniens, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. On ajoûte à cela qu'Aménophis, mére d'Artaxerxès, lui demanda vengeance du meurtre d'Achéménide, & fit tant par ses plaintes & par ses gémissemens, qu'il lui fut permis de se satisfaire; qu'Inarus fut attaché à une Croix & qu'ensuite on lui coupa la tête. On trouve ce détail dans les Extraits de l'Histoire de Perse de Ctésias. Hérodote fait aussi mention d'Inarus dans le troisiéme Livre de son Histoire, & dit qu'il étoit de Libye. * Diodore. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.* Prideaux, *Hist. des Juifs &c. tome* 2. *p.* 7. & 96. &c.

INAS, onziéme Roi de Westsex, ou des Saxons occidentaux d'Angleterre, fut un Prince célébre par sa valeur & sa piété dans le VI siécle. La même année qu'il fut couronné Roi de Westsex, il fut déclaré Monarque des Anglo-Saxons. Les guerres qu'il eut avec les Bretons de Cornouaille, avec les Rois de Kent, avec les Saxons méridionaux qu'il soumit, avec le Roi de Mercie, firent connoître sa valeur, son mérite & sa capacité. Il fit rebâtir le Monastére de Glastonbury, & en augmenta tellement les revenus & les priviléges, que cette Maison Religieuse devint une des plus considérables de toute l'Angleterre. Il publia un Corps de Loix pour l'usage des Saxons occidentaux. Il se disposa à abdiquer la Couronne pour prendre un habit de Moine, & pour passer le reste de ses jours dans un Monastére. Mais avant que d'exécuter sa résolution, il fit

un voyage à Rome pour consulter là-dessus le Pape Grégoire II. Il y fit bâtir le Collége Anglois, & tout joignant une magnifique Eglise, à laquelle il assigna un certain nombre de Prêtres pour la desservir. Il pourvut à leur entretien en établissant dans les Royaumes de Wessex & de Sussex, une taxe d'un sou par maison, laquelle devoit être envoyée tous les ans à Rome, & qui fut nommée *Romescot*. Il a régné 37 ou tout au plus 39 ans depuis son abdication. * Béde & Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.* M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 208. & *suiv.*

INC.

INCAS ou YNCAS, est le nom qu'on donne aux Empereurs du Pérou. *Voyez* PEROU.

INCAS. Les plus considérables des Nobles originaires du païs retiennent encore le nom d'Incas, quoiqu'ils obéissent aux Espagnols.

INCESTUEUX: on donna dans le XI siécle ce nom à ceux, qui s'étant laissé abuser par certains Jurisconsultes, croyoient que le mariage étoit permis au quatriéme degré de consanguinité, que l'Eglise a défendu dans les saints Canons. Le Cardinal Pierre de Damien écrivit contre eux; & ils furent condamnez dans deux Conciles tenus à Rome par Alexandre II, en 1065. * Baronius, *An. Chr.* 1065.

INCHAFFRA, c'est à dire, *l'Isle des Messes*, ainsi appellée à cause d'un célébre Monastére de Moines de saint Augustin fondé l'an 1200, par le Comte de Strathern en Ecosse. Elle est des dépendances du Comté de Strathern. * Cambden, *Brittannia.*

* INCHE-MERIN, petite Isle de l'Ecosse méridionale. C'est la plus grande de celles qui se trouvent dans le Lac Lomond. Elle a deux milles & demi de long. Elle produit du blé, & a des pâturages pour les troupeaux, & des bruyéres où il y a quantité de cerfs. Les anciens Rois d'Ecosse s'y divertissoient à la chasse, & l'on y voit quelques jolis bâtimens, * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 1170.

INCH-GALLES. *Voyez* WESTERNES.

INCHOFER (Melchior) Jésuite Allemand, né à Vienne l'an 1584, entra dans la Société en 1607. Il s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence & professa longtems à Messine la Philosophie, les Mathématiques, & la Théologie. En 1630, il publia un Livre *in folio*, sous ce titre, *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata.* Cet Ouvrage lui attira plusieurs affaires qui l'obligérent d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui. Il en fut quitte pour réformer le titre de son Livre, & pour quelques changemens peu considérables. Il passa plusieurs années à Rome, & mourut à Milan le 28 Septembre 1648. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres *Tractatus Sylleptìcus in quo quid de Terra, Solisque motu vel statione secundum Sacram Scripturam & Sanctos Patres sentiendum*, à Rome 1633, in quarto; *De sacra Latinitate*, à Messine, 1635, in quarto; *Historia trium Magorum*, à Rome, 1639; *Annalium Ecclesiasticorum regni Hungariæ tomus I*, in folio, à Rome, 1644; *Oraison funébre de Nicolas Richard Dominicain, Maître du Sacré Palais.* On le croit aussi Auteur d'une Satire contre le Gouvernement des Jésuites, intitulée *Monarchia Solipsorum*, qui a été imprimée en Hollande en 1648, avec une Clef des noms déguisez. On en a imprimé depuis une Traduction Françoise avec des Remarques, à Amsterdam en 1722. * Sotwel, *Bibliotheca Script. Societ. Jesu.* Arnauld, *Morale Pratique, tome* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

INCITATUS, nom que l'Empereur Caligula donna à son cheval, parce qu'il étoit ardent & vif. Ce Prince étoit tellement passionné pour cet animal, qu'il lui parloit comme à une personne raisonnable. Il entretenoit des Officiers pour le servir dans un superbe logis, & traiter magnifiquement ceux qui y étoient invitez au nom de ce cheval, dont le ratelier & l'auge étoient d'yvoire, & l'écurie bâtie de marbre. Souvent cet Empereur le prioit à dîner, & alors il lui présentoit de l'orge dorée, & lui versoit à boire lui-même dans une coupe fort riche. Il lui avoit donné un gros collier de perles fines, & des housses de pourpre, brodées d'or. Son extravagance alla si loin, qu'il vouloit l'élever au Consulat; & si cet infame Prince avoit vécu encore quelque tems, on auroit vu un cheval nommé pour Consul de la plus puissante ville du monde. * Suétone, *in Caligula.*

INCK-KEITH, petite Isle dans la riviére de Forth, vis à vis de Leith en Ecosse: on croit que c'est la *Victoria* de Ptolomée, & le lieu où étoit la ville de *Caër.* Il y avoit un Fort, qui fut pris par les Anglois du tems du Roi d'Ecosse Jacques V, & qui fut repris, après une vigoureuse résistance. * *Dict. Anglois.*

INCOGNITI, nom d'une Société de Gens de Lettres à Venise, qui ont choisi pour leur devise le Nil avec ces mots, *Incognito e pur noto.* * *Dict. Allemand.*

INCUBES, nom que les Payens ont donné à certains demi-Dieux, appellez autrement *Faunes* & *Satyres.* Ce nom vient d'*incubo*, *coucher*; parce que l'on feignoit qu'ils désiroient fort la compagnie des femmes, & qu'ils venoient quelquefois coucher avec elles la nuit. Néanmoins ce n'est qu'une simple maladie, nommée aussi *Incube*, & par les Grecs Ἐφιάλτης, c'est à dire, *Sauteur*, qui est une suffocation ou oppression du corps, laquelle se fait la nuit à cause d'une vapeur épaisse & froide, qui remplit les ventricules du cerveau, & qui empêche que les esprits animaux ne soient portez par le canal des nerfs. Ce mal est causé par la gourmandise, par l'yvrognerie, & par les cruditez. On l'appelle en François *le Cochemar.*

IND.

INDAGARUS, Evêque des Manichéens, vivoit en 524, & fut brûlé avec ses Ouvrages par l'ordre de Cabas Roi de Perse, parce qu'il avoit séduit Pharsuasa son fils; & pour la même occasion il détruisit tous les autres Manichéens, qu'il avoit assemblez pour ce sujet. * Cédréne, *in Hist.*

INDAGINE, (Jean de). *Cherchez* JEAN HAGEN.

INDAL, ville ou bourg de Suéde, dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDATHYRSE. *Voyez* IDATHYSSE.

INDE, que ceux du païs nomment INDOSTAN ou INDOUSTAN, l'une des grandes Régions de l'Asie, s'étend depuis le 106 degré jusqu'au 150 de longitude, & depuis le septiéme jusqu'au 41 de latitude septentrionale.

NOMS, BORNES, & FLEUVES des INDES.

L'Inde a tiré son nom du fleuve Indus, qui lui sert de bornes du côté de l'occident. Les François nomment ce païs *Indes Orientales*; les Espagnols, *Las Indias Orientales* pour le distinguer de l'Amérique, qu'ils nomment Indes Occidentales, mais improprement. Ceux du Païs-Bas lui donnent le nom d'*Oost-Indiën*, pour la même raison. Les naturels du païs, & sur-tout ceux de deça le Gange, l'appellent *Indostan.* Ce grand païs a pour bornes, selon les Anciens & les Modernes, le Royaume de Perse au couchant, dont il est séparé par une grande côte de montagnes; au levant le Gange, avec les Monts Damasiens & le Méandre, qui le séparent de la Chine; au midi le Golfe de Bengale & la Mer des Indes, en descendant jusques à Calecut; & au septentrion le Mont-Imaüs. Les riviéres les plus considérables de l'Inde, sont l'Indus & le Gange. La premiére sort du Mont-Paropamise, qui fait partie du Caucase & reçoit dans son lit dix-neuf fleuves, dont l'Hydaspe & l'Hypasis sont les plus renommez. Le Gange prend sa source dans les montagnes de Scythie, qui sont aussi partie du Mont-Caucase: il est extrêmement large.

DIVISION DE L'INDE.

Quelques-uns divisent l'Inde en Terre Ferme, qui obéït la plupart au Grand-Mogol; & en deux Presqu'isles, l'une en deça & l'autre au delà du Gange. Les Anciens considéroient simplement cette derniére division, dont la plus orientale s'appelloit Inde delà le Gange, & l'autre deça le Gange. Plusieurs Modernes divisent l'Inde en trois parties. La premiére, qui compose l'Empire du Mogol, a au septentrion la Tartarie, les Etats de Perse au couchant, divers peuples des Indes au midi, vers le fleuve Guenga & les montagnes; & au levant les Royaumes qui portent la plupart le nom de leurs villes capitales, comme Agra, Labor, Delli, Jénupar, Kachemire, Chitor, Bando, Jesselmére, Naucracut, Bengala, Buchar, Guzarate, Sambal, &c. Les deux autres sont deux Péninsules séparées par le Golfe de Bengala. Celle qui est du côté d'occident ou de deça le Gange, *citra Gangem*, est presque divisée entre deux Souverains, qui sont ceux de Golconde, & de Visapour, ou Idalkan. Il y a encore les Rois de Samorin & de Cochin, avec plusieurs Naïques ou Princes tributaires. On y trouve aussi les Royaumes de Décan, d'Onor, de Balcelor, de Ganara, avec grand nombre d'autres. A ceux-ci on peut ajoûter la côte de Malabar, où sont ceux de Calecut, de Cochin, de Coulan & autres, qui portent presque tous le nom de leurs villes capitales: ils se trouvent à la partie occidentale de cette Péninsule. Vers l'orientale est la côte de Coromandel, où sont Négapatan, Méliapour ou saint Thomas, & les Royaumes de Bisnagar, de Narsingue, de Golconde & d'Orixa. Les Portugais & les Hollandois possédent diverses places sur ces côtes. L'autre Péninsule, qu'on considére comme la troisiéme partie de l'Inde, est à l'orient; & c'est proprement *India extra Gangem.* On la divise ordinairement en trois parties. La premiére vers le septentrion est la plus grande, & comprend les Etats du Roi d'Ava, de Pégu, d'Arracan, l'ancien païs des Brames ou Brachmanes, &c. l'autre comprend les Etats du Roi de Siam; & la troisiéme, qui est la plus orientale, comprend la Cochinchine & le Tunquin. Ainsi on trouve dans l'Inde de delà le Gange, Ava, Arracan, la Cochinchine, Martaban, Pégu, Siam, Tunquin, Camboïa, &c. Au reste, les anciens Géographes témoignent qu'il y avoit autrefois neuf mille sortes de Peuples dans l'Inde, & cinq mille villes considérables dont la plus renommée étoit Nysa, où l'on croyoit que Bacchus avoit pris naissance.

DU PAYS & DES HABITANS.

La côte de l'Inde, qui est presque toute sous la Zone Torride, est assez sujette aux violentes ardeurs du soleil, qui sont néanmoins tempérées par les pluyes, & par les vents. On peut cependant assurer que l'air y est différent, selon la diversité des climats. En général on n'y compte que deux saisons, l'Eté & l'Hiver. Cette derniére saison y dure quatre mois qui sont Juin, Juillet, Août & Septembre, pendant lesquels il pleut continuellement: aussi ce sont ces pluyes, & non pas le froid, qui ont donné le nom à cette saison si fâcheuse parmi nous. L'Eté y dure pendant les huit autres mois. La terre y est extrêmement fertile. Il y croît pourtant peu de froment, mais une très grande quantité de ris & de millet. On dit aussi qu'on n'y trouve ni oliviers, ni de nos fruits à noyau ou à pepin;

mais en récompense il y en a d'autres très utiles; comme le palmier qui porte les dattes, & d'autres excellens arbres, sans parler des citronniers & des orangers qu'on y voit en abondance, des figues, des noix d'inde ou cocos, des grenades, aussi bien que divers autres propres pour la Médecine, comme les épiceries, &c. L'arbre qui porte les cocos, est une espéce de palmier, dont les Indiens tirent leurs nécessitez, & qui est très singulier. Il leur fournit de quoi boire par son suc; ils font du pain & de l'huile de son fruit; des vases, des tasses, & des cuilliers de sa coque; du fil & des étoffes d'une petite peau qui est sous l'écorce de cet arbre si merveilleux; les troncs & les branches servent à bâtir les maisons des Indiens; & les feuilles à les couvrir. Ces mêmes feuilles leur servent aussi de papier pour écrire. La boisson que leur fournit cet arbre, a presque le goût du vin, & devient vinaigre en vint-quatre heures. Pour tirer ce suc, ils fendent l'écorce de l'arbre, & ils y mettent un petit baton, sur lequel la boisson coule & tombe dans les vaisseaux que les Indiens mettent dessous. L'Inde produit encore des cannes de sucre, & diverses sortes d'animaux assez particuliers.

Le commerce y est grand, & s'y fait d'indigo qui sert à la teinture, de salpêtre, d'épiceries, de soyes, & particuliérement de cottons, dont le menu peuple fait des chitses ou toiles peintes, qui sont d'un grand débit; mais ce qu'il y a de plus considérable, ce sont les mines de pierres précieuses, & la pêche des perles. Il y a particuliément trois riches mines de diamans, une à Raolconde, qui est à cinq journées de Golconde; une à Gany, qui en est à sept journées; & l'autre à Soumel, dans le Royaume de Bengale. Les espéces de monnoye qui y ont le plus grand cours, sont les roupies, les larins, & les pagodes. Les Indiens aiment la guerre: depuis la fréquentation des peuples d'Europe, plusieurs quittent l'usage de l'arc & de la fléche, pour s'accoutumer aux armes à feu, qu'ils manient avec dextérité. Ils ont dans leurs troupes quelques éléphans armez, qui portent chacun sur leurs dos un petit château où il y a quatre ou cinq hommes armez de dards ou de fléches. Le Mogol est le Prince qui en a le plus; & toutefois on tient qu'il n'en a que quatre-vint-dix: ce qui est bien éloigné de cinq mille, que Péruchy dit qu'il entretient ordinairement, ou de trente mille, que Pyrard assure qu'il peut mettre en campagne. Ceux qui dès le commencement du monde habitérent ces heureuses contrées, n'en sont jamais sortis pour faire des Colonies; & c'est pour cette raison, qu'il ne faut pas être surpris, si les Anciens y ont remarqué cette diversité incroyable de Peuples, dont nous avons déja parlé. Entre ceux-là, les Brachmanes ou Gymnosophistes, Philosophes du païs, étoient les plus considérez; aussi bien que les Gangarides, qui avoient un Roi si puissant, qu'Alexandre *le Grand* n'osa jamais, dit-on, l'aller attaquer. Les Indiens d'aujourd'hui sont presque tous basanez, forts & de belle taille, mais fainéans, & extrêmement impudiques. Ils mangent sur des lits, ou sur des tapis étendus à terre, & usent fort de bétel. Leur boisson ordinaire est du vin de palme, ou d'un autre qu'ils font avec du ris. Leurs années sont lunaires; ils ont connoissance de la Médecine, de l'Astrologie, & d'un peu de Mathématiques: mais ils sont très ignorans pour les autres Sciences. Les Payens brûlent presque tous les corps morts, & les femmes de ceux-là font gloire de se jetter dans le bucher pour y être réduites en cendres, qu'on conservé dans de grandes urnes.

GOUVERNEMENT DES INDES.

Le peu de commerce que les peuples d'Europe avoient avec les Indiens, a donné occasion à une infinité de fables, que plusieurs Auteurs anciens ont rapportées comme des véritez incontestables. Selon eux, Bacchus ou Liber, qu'ils assurent être né dans le païs, a le premier triomphé des Indiens, & soumis leurs Royaumes. Depuis ce tems, il est sûr que les Rois de Perse occupérent quelque partie de l'Inde jusqu'à ce qu'Alexandre *le Grand*, après avoir défait Darius, y porta ses armes triomphantes en 328 & 329 avant Jésus-Christ, & y vainquit en bataille Porus, Roi des Indiens. Divers Auteurs ont écrit que longtems avant Alexandre, Sémiramis femme de Ninus, étoit passée dans les Indes à la tête de ses troupes, & y avoit donné des marques d'une valeur héroïque. Quoi qu'il en soit, il est sûr que depuis Alexandre les Indiens ont obéi paisiblement à leurs Princes, & n'ont point été inquiétez par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencérent de s'y établir sur la fin du XV siécle: ce qu'ils firent ensuite avec un avantage très considérable pour leur Nation. Ils ont dans les Indes des villes très riches, comme Goa, & ils y ont été très puissans; mais les Hollandois les ont beaucoup affoiblis. Le Grand-Mogol, qui est Prince d'une partie de l'Inde, est Mahométan, & passe pour le Roi du monde le plus riche en pierreries. Il y en a d'autres moins considérables dans le païs; mais qui sont si ambitieux en titres & en qualitez, qu'ils y comprennent souvent le dénombrement de leurs meubles, de leurs éléphans & de leurs bijoux.

Il faut ajoûter ici, ce qui regarde en particulier la Presqu'Isle de l'Inde, au deçà du Golfe de Bengale. Tout ce grand païs, à le prendre depuis le Golfe de Cambaye, jusques vers celui de Bengale, proche de Jaganare, & de là jusqu'au Cap Comorin, étoit sous la domination d'un seul Roi, qui étoit un puissant Souverain; mais à présent il est divisé entre plusieurs Princes, qui s'en sont emparez. La cause de cette division fut que le Raja ou Roi Ram-ras, le dernier de ceux qui ont possédé cet Etat tout entier, éleva inconsidérément trop haut trois esclaves Gurgis qu'il avoit, jusqu'à les faire tous trois Gouverneurs. Le premier eut le Gouvernement de Decan, le second de la Province qui a été nommée depuis le Royaume de Visapour; & le troisiéme, de tout ce qu'on appelle le Royaume de Golconde. Ces trois Gouverneurs se révoltérent d'un commun accord, tuérent Ram-ras leur Souverain, & prirent ensuite le titre de *Cha* ou *Roi*. Les Descendans de Ram-ras ne se sentant pas assez forts pour empêcher cette usurpation, se retranchérent dans le païs, qu'on nomme vulgairement *Karnatek*, & que les Géographes appellent *Bisnagar*, où ils sont encore Rajas à présent. Tout le reste de l'Etat fut partagé en même tems par tous ces Rajas & Naïques que l'on y voit. Les Rois de Golconde se sont assez bien maintenus. Celui de Visapour est toujours en guerre avec le Grand-Mogol, lequel s'est rendu maître du Décan, & a fait prisonnier le Roi Nejam-Cha, le sixiéme de la famille du Gouverneur qui avoit usurpé ce Royaume.

RELIGION DES INDES.

Les Indes sont remplies d'Idolâtres, & sur-tout les deux Presqu'Isles au deçà & au delà du Golfe de Bengale. Ils adorent un nombre infini de statues sous différentes formes, & la plupart sont des figures ridicules. Il s'en rencontre de si superstitieux, qu'ils se croyent souillez, s'il leur arrive de toucher quelqu'un, à moins que ce ne soit à la guerre; & pour se purifier d'une pareille souillure, ils s'abstiennent de manger jusqu'à ce qu'ils se soient plongez trois fois dans l'eau. D'autres ne veulent manger que ce qu'ils apprêtent eux-mêmes, ou du moins que ce qui a été apprêté par leurs Bramins, qui sont les Ministres de leurs Idoles. Ils ont une vénération particuliére pour les vaches: & ceux qui croyent la métempsycose, tiennent qu'il n'y a que les ames des personnes d'une rare probité, qui ayent le privilége de passer dans le corps d'une vache. Mais la condition des femmes y est à plaindre en plusieurs endroits, où il faut qu'après la mort de leurs maris, elles se jettent dans le bucher, pour s'y brûler avec leurs cadavres, à moins que de vouloir passer pour infames. Celles qui ont des enfans, s'en peuvent dispenser, en protestant qu'elles ne veulent point se marier. On dit que la rigueur de cette Loi vient de ce que les femmes y empoisonnoient leurs maris pour en épouser d'autres: de sorte qu'un de leurs Rois ordonna qu'elles ne leur survivroient jamais, ce qui arrêta le cours de ces empoisonnemens; mais ce qui fut établi par un trait de politique, a été observé comme un point de Religion & d'honneur.

Le nombre des Idolâtres des Indes est beaucoup plus grand que celui des Mahométans; & il peut être consideré sous sept différentes espéces de personnes, qui sont les Bramins, les Kétris ou Raspoutes, les Benjans, les Jogues, les Charades, les Verteas, & les Faquirs. Les BRAMINES se vantent d'être les successeurs des anciens Philosophes Indiens, qui ont été si fameux sous le nom de *Brachmanes*; ils sont dévouez au culte & au ministére des Temples & des Idoles, & révérent particuliérement un Dieu, qu'ils nomment *Parabram*, & qu'ils reconnoissent pour le Prince de toutes choses, & pour le Créateur de l'Univers. Ils disent qu'il a engendré trois fils, qui ne forment qu'une seule Divinité; & pour exprimer ce nombre & cette unité de nature, chaque Bramin porte une écharpe divisée en trois cordons. Ils sont coeffez d'un turban, & portent deux chemisettes, l'une qui vient au dessus du genou, & l'autre un peu au dessous, avec des souliers rouges. Ils s'appliquent fort aux Mathématiques, & en tiennent une Ecole célébre dans une ville appellée *Benarés*; mais leur principale étude les attache au calcul des éclipses du Soleil & de la Lune. Le peuple est tellement prévenu du mérite de ces Bramins, qu'il ne leur confie pas seulement la conduite de la Religion, mais souvent encore celle de quelques Royaumes. Les RASPOUTES sont mis aussi par quelques-uns au nombre des Benjans, comme étant de la Secte de Samarath, avec laquelle ils croyent la métempsycose. Ils assurent que les ames des hommes passent dans le corps des oiseaux, qui avertissent leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils observent le chant & le vol des oiseaux avec beaucoup de superstition. Ils font profession des armes, & le mot de *Raspoute* signifie proprement *hommes belliqueux*. Les KETRIS ou KATRIS mangent de toutes sortes d'animaux, excepté de la vache & du bœuf. Ils sont tous Marchands. Les BENJANS sont ceux qui se mêlent du trafic, & qui le plus souvent sous le nom de *Chérafs*, c'est à dire, de *Banquiers* ou d'*Agens de change*, facilitent le cours du négoce, en quoi leur adresse ne céde point à celle des Juifs. Ils ne vivent que de ris, de beurre, de laitage, de fruits, d'herbes, de confitures & de pain. Pour l'expiation de leurs pêchez, ils se baignent deux fois par jour, hommes & femmes. Quand le mari est mort, & que le feu consume son corps, la femme du Benjan se brûle dans le même bucher. Ils se reconnoissent tellement inférieurs aux Bramins, que par respect ils n'en épousent jamais les filles. Les JOGUES, ou JOGUIS, sont comme des Pélerins ou des Religieux vagabonds, qui passent d'un Royaume à l'autre, préférant toujours les païs chauds, & cherchant ordinairement les déserts & les solitudes. Ils vivent d'aumônes, & sont en grande réputation de sainteté, parce qu'ils passent plusieurs jours dans des abstinences très sévéres, quelque fois sans boire ni manger. Il y en a qui se tiennent plusieurs années à la porte des Temples, tout nuds & exposez aux rigueurs du soleil & de la pluye, & qui ne quittent jamais ce poste que pour quelques nécessitez de la nature. Avec toutes ces mortifications, la plupart sont grands imposteurs, & ne se font pas tant distinguer par cette fausse piété, que par le moyen de quelques herbes ou simples, & de quelques pierres dont ils ont appris la vertu dans leurs voyages, & dont ils se servent pour amuser

le

le peuple. Ils reconnoissent une espéce de Supérieur, qu'ils élisent tous les ans dans une Assemblée générale, & son autorité ne dure qu'une année. Les CHARADES, ou SOUDRAS, sont gens qui suivent la profession des armes, aussi bien que les Raspoutes; avec cette difference, qu'ils servent toujours dans l'Infanterie, & qu'ordinairement les Raspoutes servent à cheval. Les VERTRAS vivent en communauté comme des Religieux, & se déterminent si fort à la pauvreté, qu'ils ne mangent que les restes de la table des personnes charitables. Ils ont une si grande appréhension de se nourrir de quelque chose qui soit animée, qu'ils boivent toujours de l'eau chaude & qui a bouilli, parce qu'ils s'imaginent que l'eau a une ame; & ils croiroient boire cette ame, si le feu ne l'avoit fait exhaler. Dans cette vue, ils portent toujours de petits balais à la main quand ils marchent, & nettoyent le chemin par où ils doivent passer, de peur de tuer l'ame de quelque vermisseau. Ils sont vêtus de blanc, & ont toujours la tête nue. Ils se rasent le menton, ou plutôt ils s'arrachent le poil. Le commerce des femmes leur est interdit par le vœu qu'ils en font. Les FAQUIRS sont une sorte de Religieux, qui pendant tout le cours de la vie se soumettent volontairement à certaines mortifications très austéres. Ils ne dorment presque jamais à terre, ni étendus de leur long, mais le plus souvent sur une grosse corde qui est suspendue en l'air, & qu'ils se passent entre les jambes. On en trouve qui tiennent toujours les bras élevez au ciel, & d'autres qui tous les mois demeurent neuf ou dix jours sans manger. Les Mahométans s'y distinguent en SOUNIS & en CHIAIS, dont les uns suivent la Secte d'Abubéker, & les autres celle d'Ali. Le Grand-Mogol, & les plus apparens de sa Cour, s'attachent à celle des Sounis, qui ne différe point de celle des Turcs; mais il y a beaucoup de particuliers dans ses Etats & parmi les Rahias ou Princes qui lui sont tributaires, qui font profession de celle des Chiais.

Nous apprenons de l'Histoire moderne des Indes, qu'aux Royaumes de Narsingue & de Cranganor, & dans les Provinces voisines, c'est une tradition constante que saint Thomas y prêcha l'Evangile. C'est pour cette raison que les Chrétiens qu'on y trouva, se disoient les Chrétiens de saint Thomas. Ils racontoient plusieurs choses admirables de lui, qu'ils soutenoient être tirées de leurs Annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en Langue vulgaire. Avant la derniére découverte de ce païs par les Portugais, ils avoient reçu des Evêques de la main d'un Patriarche d'Orient Nestorien, qui les avoit infectez de ses erreurs; mais dans un Synode tenu à Goa en 1589. ils reçurent toute la créance & les cérémonies de l'Eglise Romaine. Maffée rapporte que le corps de saint Thomas fut trouvé dans les ruïnes d'une Eglise bâtie autrefois en son honneur dans la ville de Méliapour, & transporté à Goa dans un magnifique Temple, que le Viceroi fit bâtir par l'ordre d'Emanuel, Roi de Portugal. On croit qu'il est permis de ne pas ajoûter foi à tout cela. Sur la fin du troisiéme siécle, Panténe, qui de Philosophe Stoïque étoit devenu zélé défenseur de la Religion Chrétienne, alla prêcher dans les Indes, où il fut envoyé par Démétrius, Evêque d'Alexandrie. On dit qu'il y trouva l'Evangile de saint Matthieu, que saint Barthélemi y avoit porté en y annonçant la Foi; mais ces Indes n'étoient pas celles dont nous parlons. Sous l'empire de Constantin *le Grand*, Méropius, Tyrien, eut envie de voir les Indes, & y voyagea avec Ædesius & Frumentius, deux de ses parens. Le premier y fut tué, & les deux autres y annoncérent l'Evangile. Après qu'ils furent retournez en leur païs, saint Athanase consacra Frumentius Evêque des Indes, & lui donna des Prêtres pour y retourner avec lui. C'est ce qui est rapporté par Socrate, par Théodoret, par Sozoméne, & par Rufin; mais par les Indiens, il faut entendre ici les Ethiopiens, ausquels les Anciens ont souvent donné ce nom. Vincent le Blanc nous assure, qu'étant à Casubi, il trouva un Marchand d'Astracan, qui lui montra un Livre en Grec, où cette Histoire étoit racontée presque de la même façon. * *Voyez* les Articles des BRACHMANES, des GYMNOSOPHISTES, du MOGOL, & de tous les Etats des Indes en particulier.

ETAT DU COMMERCE DES EUROPEENS dans les INDES, suivant les Mémoires de Thevenot, dans ses Recueils de Voyages.

Depuis que les Portugais ont découvert la route des Indes orientales par mer, ils s'y sont installez avec avantage, & s'y sont ménagé un commerce considérable. Les Espagnols se sont emparez de quelques Isles de grande étendue; les François & les Anglois ont établi des Comptoirs en quelques endroits; mais de toutes les Nations il n'y en a point qui y fasse un commerce aussi vaste que celui des Hollandois, & qui ait porté sa domination aussi loin qu'eux. Ils y ont fondé leur puissance sur les ruïnes de celle des Portugais, qu'ils ont chassez d'une partie des postes qu'ils y occupoient; cependant encore aujourd'hui il n'y a presque que les Portugais qui trafiquent dans toute la côte d'Afrique, qui est entre le Cap de Bonne-Esperance & la Mer Rouge. Ils ont la forteresse de Soffala à la côte du Royaume de Monomotapa, & des Factoreries & petits Forts à Kilimane, Anagoscia, Cabo dos Corrientes, & autres maisons fortes aux entrées des riviéres de cette côte; la ville & la forteresse de Mosambique, un grand village nommé Séna dans la terre-ferme, le Fort de Saint-Marc, & l'entrée de la riviére de Quama; la forteresse de Mombasa; & aux environs de cette place, non loin de là, le long de la côte de Mélinde, les villages & Factoreries de Pate, Monsiagen, Ber, Ampasso, & autres lieux de moindre importance.

Dans la côte d'Arabie les Portugais ont les forteresses de Mascare, le petit Fort de Julfaër, & celui de Séar. Ils trafiquent en plusieurs autres places de cette côte, qui n'ont pas grande réputation.

Les Hollandois font seuls le trafic de Mocha dans la Mer Rouge; mais les deux Nations vont de la côte d'Arabie, en l'Isle de Socotora, à Aden, à Morabathasartaque, & en diverses autres places.

Les Portugais tiennent dans les Etats du Roi de Perse l'Isle de Baëren: ils y ont une Factorerie, & la moitié de la Douane. Tous les vaisseaux Mahométans leur payent un droit qu'ils exigent aussi des Arabes, qui pêchent les perles dans ces quartiers-là.

Ils fréquentent les places de Bassora, de Bander-Congan, de Cabode, de Jasques, de Bander-Réchéer, & autres lieux de moindre nom.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent avec liberté dans les Etats du Roi de Perse; mais on ne permet point aux derniers de descendre à Gomron, à Aréca & à Ci[illegible]ay.

Les Portugais tiennent l'Isle & la forteresse de Diu, la ville de Daman, les Forts de Saint-Jérôme & de Saint-Jean de Daman, & Tarapor qui en dépendent. Ils négocient seuls dans l'Inde, où ils ont la moitié des péages. Les Hollandois ont la même liberté qu'eux de trafiquer à Surate, à Brotia, à Camboya, à Amadabat, dans tout le païs de Guzarate, à Agra, & dans les autres Royaumes de l'Indostan.

Sur la côte de l'Inde & de Malabar, les Portugais possédent Goa avec ses forteresses, & les dépendances des terres de Bardezen, avec Salcédo; & au nord de Chaul, & assez proche de Chaul, le Fort de Marra, Bombain, le Fort & le village de Caranga, avec le village de Massagan, la ville de Bailson, & aux environs le village de Tama, avec trois bastions; le Fort & village de Bandora, le château d'Asiarim, situé sur la montagne nommée *Serra de Terryn*, & les Forts de Manora & de Mainquelme; & au sud de Goa, le long de la côte de Malabar, les forteresses & les villages d'Onor, de Batacalo, de Bancelor, de Cambolyn, de Mangalor, de Cananor & de Cranganor.

Les Hollandois tiennent une Factorerie fortifiée à Wingurla & Hanten, à Schawel, ville des Mahométans au Royaume de Visapour, à Talicont, à Pénany, à Perecatty & dans toute la côte de Malabar, c'est à dire, aux endroits où les Portugais n'ont point de forteresses.

L'Isle de Ceilan est aussi maintenant entre les mains des Hollandois, qui en tiennent toutes les côtes, & qui se sont par là rendus maîtres de tout le trafic de cette Isle. Leurs places sont Punta de Gallo, Colombo, avec les forteresses de Négombo, de Suffanapatan, de Manar, avec les terres qui en dépendent: ils ont démoli les forteresses de Tringue, de Mamelé, & de Batacalo.

Pour ce qui est des Maldives, les Hollandois & les Portugais n'y vont point.

Les Portugais ont sur la côte de Coromandel la ville de Négapatan, le village de Porto-Novo, & la ville de Saint-Thomé. Ils trafiquent dans les Royaumes de Carnatica & de Golconde. Le Fort de Trangoboye ou Tranquebar, est tenu par les Danois.

Les Hollandois ont le château nommé *Geldria* à Paléacate, & un Comptoir à Masulipatan, d'où ils ont exclus les Portugais. Ils ont aussi des Factoreries à Tegnapatenan, à Carical, à Polaféra, & en beaucoup d'autres lieux plus avant dans les terres. Ils trafiquent aussi tout le long de la côte & dans les Royaumes de Carnatica, d'Orexa, de Basnagan & de Galonda.

Les Portugais ont dans le Golfe de Bengale le village d'Ongly, dans la dépendance du Mogol, & trafiquent dans tout le Bengale.

Les deux Nations trafiquent à Arrécan, à Pégu, à Thouvay, & à Tannodary, qui fait une partie du Royaume de Siam.

Les Hollandois ont maintenant Malaca, ville forte sur la côte de Malaca, avec toutes les dépendances de cette place, c'est à dire, tout le commerce de la côte occidentale de Malaca; & les ports de Bérach, de Quédra, de Trange, de Bangan, d'Odiam, de Salange, & toutes les Isles qui sont le long de ces côtes. Ils ont pareillement tout le négoce des Royaumes de Johor, de Patany & de Pohan.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent dans la ville de Judia, capitale du Royaume de Siam, au Royaume de Tygor, & dans les Provinces de Sangora, de Bordelang, & par toute la côte du Royaume de Siam.

Les Royaumes de Cambodia, de Champa & de Tonquin reçoivent également bien les deux Nations.

Les Portugais tiennent la ville de Macao, située dans une Isle dépendante de la Province de la Chine nommée *Quanton*.

Les Hollandois trafiquent seuls au Japon, à l'exclusion des autres Nations de l'Europe, les Portugais en ayant été bannis pour toujours, par une déclaration de l'Empereur du Japon.

Les Espagnols sont maîtres des Isles Manilles; les Portugais n'y ont aucun commerce, non plus que les Hollandois.

Les Hollandois sont les seuls dans l'Isle de Java, où ils ont établi la principale place de leur trafic, nommée *Batavia*. Ils trafiquent dans le Royaume de Jacatra, à Bantam, les Portugais n'ayant aucune entrée dans cette Isle.

Dans l'Isle de Sumatra, les Hollandois ont leurs Factoreries à Achim & à Jamby; ils sont les seuls qui hantent les Royaumes & les ports de Palembangh, d'Andragery, de Campar, de Benealis, de Bacan, de Dellytical, de Priman, d'Indrapoura, de Sillebhaer, & toutes les autres places de l'Isle.

Les Hollandois & ceux de Batavia trafiquent en divers endroits de l'Isle de Bornéo, où les Portugais n'ont aucun trafic.

Dans l'Isle de Célébès les deux Nations trafiquent à Macassar.

Le

Le commerce des Isles de Baly, de Lombac, de Saléger & de Bouton, est entre les mains des seuls Hollandois; les Portugais trafiquent aussi bien qu'eux à Brima, dans l'Isle de Camboua.

Les Portugais ont le Fort & le village de Larentogue dans les Isles de Solor. Les Hollandois sont en possession du Fort Henri. Les deux Nations vont à Timor.

Les Portugais sont tout à fait exclus des Molucques. Les Hollandois ont des garnisons dans les Isles de Ternate, de Macian, de Battian, de Gilolo. Les Espagnols y ont encore l'Isle de Tidore.

L'Isle d'Amboina, & les autres Isles voisines, sont entre les mains des Hollandois, qui s'en sont rendu maîtres, partie par les Forts qu'ils y ont bâtis, & partie aussi par le Traité qu'ils ont fait avec ceux du païs, dans lequel ils s'obligent de ne recevoir chez eux que la nation Hollandoise.

L'Isle de Banda est aussi tenue par la Compagnie des Indes Orientales. Les autres Nations en sont excluses, & les Hollandois prétendent être les maîtres de toutes les autres Isles qui sont à l'Est de Banda, à cause, disent-ils, qu'elles leur sont plus connues qu'aux autres Nations de l'Europe.

Les Hollandois prétendent encore avoir droit sur la Terre Australe qu'ils ont découverte, & qui est comprise entre le 55 degré de longitude, & le 220 inclusivement; c'est à dire, entre le Méridien du Cap de Bonne Esperance, & celui qui passe par celle des Isles de Salomon qui est la plus avancée vers l'Est; & depuis la Ligne équinoctiale, jusqu'où s'étendent ces Terres Australes, jusqu'au Pole, ou jusqu'aux côtes de ces terres les plus avancées vers le Sud. Les Hollandois prétendent qu'elles n'ont jamais été connues des Portugais, ni des autres Nations de l'Europe. Il est à remarquer que toute cette étendue de païs tombe dans la démarcation de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, si l'on en croit leurs Cartes; & que cet intérêt peut-être leur a fait mal situer la Nouvelle Zélande, de peur qu'elle ne tombât dans la démarcation de la Compagnie aussi Hollandoise des Indes Occidentales; car ces deux Compagnies ont autant de jalousie l'une de l'autre, que des autres Nations de l'Europe.

AUTEURS QUI PARLENT DES INDES.

Strabon. Pomponius Méla. Pline. Ptolomée. Berlinger. Cluvier. Marius Niger. Munster. Mercator. Ortelius. Mérula. Magin. Bertius. Sanson. Du Val. Ferrari. Baudrand, *in Lexic. Geogr.* Robbe, *Méthode de Géographie.* La Croix, *Géograph.* Justin. Quinte-Curce. Arrien. Eusébe, *Hist. l.* 3 & 5. Socrate, *l.* 1. *c.* 15. De Valois, *sur Socrate.* Théodoret, *l.* 1. *c.* 13. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 23. Rufin, *l.* 10. Orose. Maffée, *Histoire des Indes.* Christophle da Costa, *Viage de las Ind. Orient.* Pierre Alvarés Cabral. Jean de Barros. Vincent le Blanc. Jarric. Linschoten. La Boulaye le Goux. Texeira. Barbosa. Botéro. Pyrard, *Voyages.* Saint François Xavier, *in Epist.* Sponde, *in Annal.* Trigaut. Davity, *de l'Asie.* Tavernier, *Voyage des Indes.* Bernier, *Histoire du Grand-Mogol, tome* 2. Thévenot, *dans ses Voyages.*

INDE ou INDUS, fleuve renommé, qui donne son nom aux Indes, s'appelle aujourd'hui de divers noms, *Synde*, *Hynd*, *Indo*, *Dial*, *Indel* & *Caercede*, selon les divers païs qu'il arrose. Il sort du mont Paropamise, partie du Caucase, que quelques-uns nomment *Naugracut*, & reçoit dix-neuf riviéres, dont les plus considérables sont l'Hydaspe, l'Hypasis où Alexandre *le Grand* borna ses conquêtes, le Sund, le Béhat, le Nilab, la Ravée, le Coul, &c. Il se décharge dans la Mer Indienne par cinq embouchures. Les Auteurs en parlent diversement, & sur-tout Pline, au sujet des conquêtes d'Alexandre *le Grand.* * *Consultez* les Auteurs alléguez en parlant des Indes.

INDES ORIENTALES, ou LES GRANDES INDES. Sous ces noms on ne comprend pas seulement l'Inde propre; mais encore les Isles de l'Océan Indien, celle de Ceylan, les Maldives, celles de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine. Ainsi on entend par les Indes Orientales toute la partie de l'Asie, qui est au levant de la Perse, & au midi de la Grande Tartarie. * Maty, *Dict. Geogr.*

INDES OCCIDENTALES ou PETITES INDES. On a donné le nom d'*Indes* à l'Amérique fort improprement, peut-être uniquement parce qu'il en vient de l'or, de l'argent, & d'autres richesses, de même que des Indes Orientales, & infiniment plus du moins pour l'or & l'argent. On les a appellées *Occidentales*, parce qu'elles sont à l'occident de notre Continent. * Maty, *Dict. Geogr.*

INDEPENDANS, nom d'une Secte de Protestans, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, & dont le seul nom même est très odieux aux autres Protestans. Il paroît par leur Confession de Foi, qu'ils n'ont rien de particulier quant à la créance. Elle a été imprimée en François à Londres en 1680, avec un petit Livre de Louis du Moulin intitulé, *Conformité de la conduite de ceux que l'on nomme communément* Indépendans, *avec les anciens Chrétiens.* Cromwel a donné beaucoup de credit à cette Secte. Stoup, qui les a connus très particuliérement en Angleterre, en parle de cette maniére. „ Les Indépendans sont nez „ des Brownistes; ils croyent que chaque Eglise particuliére a „ en elle-même essentiellement tout ce qui est nécessaire pour „ sa conduite, & pour toute la jurisdiction ecclésiastique; Qu'elle „ n'est point sujette ni à une, ni à plusieurs Eglises, ni à „ leurs Assemblées, ni à leurs Synodes, ni à aucun Evêque; „ Qu'il n'y a aucune Eglise ou Assemblée qui ait pouvoir sur „ une autre Eglise; Que chacune doit faire ses affaires en particulier, & ne dépendre que d'elle seule: d'où ceux qui sont „ dans ces sentimens ont été appellez *Indépendans.* Ils ne croyent „ pas qu'il soit nécessaire d'assembler des Synodes; mais lors„ qu'on en tient, ils considérent leurs résolutions comme des „ conseils d'hommes sages & prudens, ausquels on peut déférer, & non comme des jugemens ausquels on soit obligé d'obéïr. Ils veulent bien que les Eglises s'aident les unes les „ autres de leurs conseils & de leurs secours, & que même elles se reprennent, sans néanmoins que cela se fasse par le „ droit d'une autorité supérieure, qui puisse excommunier; mais „ comme égale. Ainsi ils ne reconnoissent aucuns Supérieurs „ ecclésiastiques. Ils permettent même aux Laïcs d'administrer les Sacremens. * Stoup, *Religion des Hollandois.* Alex. Ross, *Relig. du Monde.*

INDICES EXPURGATOIRES: ce sont les Catalogues des Lives défendus par l'Eglise Romaine. L'ancienne Eglise ne fit aucune Loi contre les Livres des Hérétiques; mais les Empereurs les défendirent par des raisons d'Etat. Les Papes, aprés l'an 800, non seulement défendirent la lecture des Livres, dont ils avoient condamné les Auteurs, mais encore ils ordonnérent qu'on les brulât. On ne condamna au feu que très peu de Livres avant l'année 1500. Le Pape Martin V retrancha de la communion de l'Eglise Romaine toutes sortes d'Hérétiques, & particuliérement les Sectateurs de Wiclef & de Jean Hus, sans faire mention de leurs Livres. Mais Léon X, ayant condamné Luther, défendit en même tems la lecture de ses Ouvrages, sous peine d'excommunication. Les successeurs de ce Pontife menacérent d'excommunier tous ceux qui liroient les Livres des Hérétiques, quels qu'ils fussent: ce qui causa un grand embarras, parce que les noms des Hérétiques paroissoient rarement à la tête de leurs Livres. Philippe II fut le premier, qui tâcha de remédier à cet inconvénient. Il ordonna l'an 1558, que l'on imprimât un Catalogue des Livres, qui étoient défendus par l'Inquisition d'Espagne. Paul IV voulut que les Inquisiteurs de Rome fissent un pareil Catalogue: il fut publié l'an 1559. Ce Catalogue étoit divisé en trois parties. La premiére contenoit les noms des Auteurs, dont tous les Ouvrages, sans exception, étoient absolument défendus: on y trouvoit des Ecrivains, qui étoient morts dans la Communion de l'Eglise Romaine. La seconde partie comprenoit les titres des Livres qui avoient été censurez, sans défendre la lecture d'autres Livres composez par les mêmes Auteurs anonymes: on y voyoit aussi des Livres imprimez en Italie, & même à Rome, & des Ouvrages qui avoient été approuvez par des Papes, entre autres, les Annotations d'Erasme sur le Nouveau Testament. Léon X les avoit approuvées par une Bulle le dixiéme Septembre 1518. Les Inquisiteurs dressérent aussi une Liste de soixante-deux Imprimeurs, & défendirent sans exception tous les Livres qu'ils avoient publiez. Enfin le Concile de Trente ordonna, non seulement que l'on feroit un nouveau Catalogue des Livres défendus, mais encore que les autres Livres seroient examinez par un certain nombre de Théologiens, & que les Inquisiteurs efaceroient tous les passages, qui pourroient nuire à l'Eglise Romaine. Voici de quelle maniére on exécuta ce Décret dans les Païs-Bas. Le Duc d'Albe écrivit aux Evêques, aux Universitez & aux Magistrats de chaque ville, & leur ordonna de faire lire par des personnes choisies tous les Livres suspects, & de lui mander quel étoit leur sentiment sur chacun de ces Livres. Il ajoûta, qu'il vouloit que le savant *Arias Montanus* eût part à cette affaire. Cet ordre fut exécuté en neuf mois. Le Gouverneur ayant reçu les Observations & les Mémoires qu'il demandoit, forma une Assemblée de Théologiens à Anvers, sous la direction d'un savant Evêque, & d'Arias Montanus. Ces Théologiens lurent les Remarques, qui leur avoient été envoyées; &, aprés avoir examiné chaque passage dans les Livres mêmes, ils en formérent leur Censure, & dressérent un Indice Expurgatoire, qui marquoit tous les passages, que l'on devoit effacer dans chaque Livre. Cet Indice fut imprimé par *Christophle Plantin* en 1571, aux dépens du Roi; non pour être publié, mais afin qu'on en distribuât des Copies aux Examinateurs qui devoient effacer les passages marquez dans l'Indice. Aprés cette correction, il étoit permis de rendre les Livres à ceux à qui ils appartenoient; mais il falloit qu'ils fussent signez par un Examinateur. On gâta plusieurs beaux Livres, en effaçant les passages les plus remarquables. Cet Indice Expurgatoire ne fut point connu du Public pendant quelques années; mais l'an 1586, François Junius, qui étoit alors Professeur à Heidelberg, en ayant recouvré un exemplaire, il le fit imprimer. L'Original fut mis dans la Bibliothéque de l'Electeur Palatin. Clément VIII, en 1596, en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain.* Il y en a aussi, des Cardinaux Guiroci & Sandoval, imprimez en 1583 & 1612. Il y en a plusieurs autres, des Inquisiteurs & des Maîtres du Sacré Palais. Le plus considérable des Indices est celui de *Sotomajor*, qui a été fait pour tous les Etats soumis au Roi d'Espagne, qui comprend tous les autres & va jusqu'en 1667. Il y a à Rome une *Congrégation de l'Index.* Elle fut d'abord établie par les Péres du Concile de Trente, qui députérent quelques Cardinaux & quelques Théologiens pour examiner les Livres. Le Pape Pie V confirma l'établissement de cette Congrégation, & la chargea d'examiner les Livres suspects qui ont été composez depuis le Concile de Trente, & ceux qu'on mettra au jour à l'avenir; en quoi le pouvoir de cette Congrégation surpasse celui de l'Inquisition, qui n'a que le droit de condamner les Livres qui sont contre la Foi, mais non pas ceux qui concernent les mœurs, ou la Discipline Ecclésiastique, & la Société civile, comme font les Députez de l'*Index.* Cette Congrégation est composée de plusieurs Cardinaux, & d'un Sécretaire de l'Ordre de saint Dominique. Il y entre aussi plusieurs Théologiens, avec le titre de Consulteurs, à chacun desquels on donne des Livres à examiner pour en faire leur rapport à la Congrégation, dans laquelle ils n'ont point de voix délibérative. Elle

se tient quelquefois devant le Pape, & d'autres fois chez le plus ancien Cardinal, mais elle s'assemble rarement, lorsqu'elle n'a pas des affaires importantes. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reform. des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 196. *&c.* Furetiére, *Dict. de l'an* 1727. *Tableau de la Cour de Rome*, *&c.* par J. Aimon, *p.* 284. &c.

INDICTION, révolution de quinze années, aprés laquelle on revient à l'unité, recommençant toujours de quinze ans en quinze ans. Plusieurs croyent que cette coutume a été introduite à l'occasion d'un tribut annuel, établi pour quinze ans, & continué pendant une pareille suite d'années. Le plus ancien Auteur qui ait parlé d'Indiction, est saint Athanase, Patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il assure que le Synode d'Antioche fut célébré sous le Consulat de Marcellinus & de Probinus, sous l'Indiction 14, qui étoit l'an de Jésus-Christ 341. Quelques-uns tirent le commencement de l'Indiction dès le tems de l'Empereur Jules César; d'autres veulent que l'Empereur Auguste en ait été le premier Instituteur; mais les plus habiles Chronologistes disent que l'Empereur Constantin *le Grand* a établi les Indictions; & que ce fut au mois de Septembre de l'année 312, lorsqu'il eut vaincu près du Ponte-Mole, voisin de la ville de Rome, le Tyran Maxence, qui fut défait & submergé dans le Tibre.

Les Historiens rapportent trois sortes d'Indictions; la premiére appellée *Constantinopolitaine*, commence avec l'année vulgaire des Grecs, au premier jour de Septembre; la seconde, nommée *Impériale* ou *Césarienne*, a son commencement au 24 de Septembre, jour auquel l'Empereur Constantin remporta la victoire sur le Tyran Maxence; la troisiéme appellée *Romaine* ou *Pontificale*, dont on se sert dans les Bulles de la Cour Romaine, commence au premier Janvier avec l'année Julienne. Quelques-uns croyent que d'abord elle commença à Noël. Il faut distinguer ces trois sortes d'Indictions, en lisant les anciens Ecrivains, les Conciles, & les autres monumens de l'Antiquité Gréque & Latine; car l'Indiction Constantinopolitaine commençant au premier Septembre 312, l'Impériale au 24 Septembre de la même année 312, & la Romaine au premier Janvier 313, doivent être renfermées dans la seconde Indiction Constantinopolitaine, & dans la première Impériale & Romaine. Enfin ce qui se passa le dixiéme Janvier 314, doit être rangé dans la seconde Indiction de Constantinople, de l'Empire & de Rome.

Pour trouver l'Indiction de chaque année, on donne une méthode, qui est d'ajoûter trois à quelque année de l'Ere Chrétienne que l'on voudra, & de diviser par quinze, après quoi le nombre qui restera sera celui de l'Indiction; mais voici une Table, qui est plus facile & plus promte.

TABLE POUR CONNOITRE L'INDICTION.

313	613	913	1213	1513
328	628	928	1228	1528
343	643	943	1243	1543
358	658	958	1258	1558
373	673	973	1273	1573
388	688	988	1288	1588
403	703	1003	1303	1603
418	718	1018	1318	1618
433	733	1033	1333	1633
448	748	1048	1348	1648
463	763	1063	1363	1663
478	778	1078	1378	1678
493	793	1093	1393	1693
508	808	1108	1408	1708
523	823	1123	1423	1723
538	838	1138	1438	1738
553	853	1153	1453	1753
568	868	1168	1468	1768
583	883	1183	1483	1783
598	898	1198	1498	1798

En cherchant l'Indiction d'une année, il faut voir si c'est quelqu'une de celles qui sont marquées dans cette Table, & alors ce sera la premiére de l'Indiction. Sinon il faut prendre le nombre le plus proche qui précéde l'année dont on cherche l'Indiction. Par exemple, pour 1699, prenez 1693, & comptez de là jusqu'à 1699, vous trouverez sept d'Indiction: 1670 aura 8, & ainsi des autres.

S'il s'agit de l'Indiction Constantinopolitaine ou Impériale, il faut ôter 1 de chaque nombre de cette Table, mettant 2
312. | pour 3, & 7 pour 8, & ainsi des autres, à compter
327. | au premier Septembre pour l'Indiction Constanti-
342. | nopolitaine, & au 24 Septembre pour l'Indiction
Impériale.

Le Pére Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'Indiction Romaine. Les Papes ont commencé à datter leurs Actes par l'année des Indictions, après que Charlemagne les eut rendus Souverains. Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs; & enfin ils les ont datez par les années de leur Pontificat, ce qui paroit par le Synode de Rome tenu en 998, par le Pape Jean XX. * *Dict. de* Furetiére *de* 1727.

INDIGETES, nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, mis au nombre des Dieux, comme Hercule, Enée, Romulus, César, &c. Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 498. en fait mention en ces termes:

Di patrii Indigetes, & Romule, Vestaque mater.

De même, Ovide dans les Métamorphoses, *l.* 14. *v.* 607 *&* 608, décrit l'empressement de Vénus, pour mettre son fils Enée au nombre des Dieux:

——— Fecitque Deum, quem turba Quirini
Nuncupat Indigetem, temploque, arisque recepit.

Les Curieux verront la même chose dans divers autres Auteurs, comme Macrobe, *l.* 1. *c.* 1 & 9. Juste Lipse, &c.

INDIGETES. Les Anciens donnoient aussi le nom d'Indigétes à ces Peuples d'Espagne, qui sont aujourd'hui habitans de l'Ampourdan, dans la Principauté de Catalogne, sur les frontiéres de France, & du Comté de Roussillon.

* INDOCUS (Jude) Van Winghen de Bruxelles, habile Peintre, avoit étudié en Italie. Il ordonnoit assez bien ses tableaux, & les peignoit de bonnes couleurs. On voit à Bruxelles dans l'Eglise de S. Géry un tableau de la Céne qu'il a peint. Il mourut en Allemagne, l'an 1603. * Félibien, *[illegible] sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. E[illegible] 5. *p.* 132 & 133. édit. de Trévoux, 1725.

INDOSTAN. *Voyez* MOGOL.

INDOUS, sorte de Payens dans l'Inde, en deçà du Gange. Ils ne croyent point à la Métempsychose comme les Benjans, ils tuent toutes sortes de bêtes, & en mangent, à la réserve des bœufs & des vaches. Ils croyent un seul Dieu, admettent l'immortalité de l'ame; mais ils corrompent cette créance par une infinité de superstitions. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne souffrent pas que les Benjans entrent, parce qu'ils les ont en horreur. Ils font la plupart profession de porter les armes; & le Grand-Mogol se sert d'eux pour la garde des meilleures Places de son Royaume. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

INDOUSTAN. *Voyez* MOGOL.

INDRE, riviére de France, que les Auteurs Latins nomment *Ingeris*, a sa source dans le Berri, vers les frontiéres de la Marche, un peu au dessus de Sainte Sévére; passe à la Châtre, à Château-Roux, à Meun sur Indre, à Buzançais, à Palluau; & entrant dans la Touraine, arrose Châtillon sur Indre où elle commence à porter bateau, Loches, le Fau, Cormeri, Monbason, Azai-le-rideau, & se jette dans la Loire au dessus de Candes, entre l'embouchure du Cher & de la Vienne.

INDULFUS, LXXVII Roi d'Ecosse, commença à régner vers l'an 959 de Jésus-Christ. *Il jouït de la paix* les sept premiéres années de son régne. *Mais* les Danois irritez de ce qu'il avoit préféré l'alliance des Anglois à la leur, & qu'il y avoit une ligue perpétuelle conclue contre eux entre les deux Rois, envoyérent une Flotte sous le commandement de Hago & de Helvicus, pour s'emparer de l'Ecosse. Mais ayant été plusieurs fois repoussez, ils firent voile, comme s'ils vouloient retourner dans leur païs: revenant peu de tems après, ils firent descente à Boin, dans le nord. Indulfus marcha contre eux, & leur livra la bataille. On combattit fort vaillamment de part & d'autre, jusques à ce que Graham & Dunbar avec les Habitans de la Lothiane se faisant voir aux Danois, leur inspirérent une terreur panique, & les obligérent de s'enfuir vers leurs vaisseaux. Indulfus ayant quitté ses armes afin de pouvoir les poursuivre avec plus de vitesse, fut tué par une fléche tirée d'un vaisseau, ou, comme disent quelques autres, par une troupe d'ennemis, qu'il poursuivoit avec peu de monde. * Buchanan.

INDULGENCES, grace que l'Eglise Romaine fait aux pénitens, en leur remettant la peine qui est due à leurs péchez, & qu'ils devroient souffrir en ce monde, ou en Purgatoire. La créance des Catholiques a toujours été, que le Fils de Dieu a donné à son Eglise le pouvoir de délier le pécheur penitent, non seulement des liens de ses péchez, par les mérites de la passion de Jésus-Christ, qu'on lui applique au Sacrement de Pénitence, mais des liens de la peine qu'il devoit subir, afin de satisfaire à la justice divine. C'est ainsi que saint Paul, à la priére de ceux de Corinthe, remit à cet incestueux qu'il avoit excommunié, le reste de la peine qu'il devoit souffrir pour un si grand crime; & que les Evêques des premiers siécles rendoient la paix aux Apostats, & les réconcilioient à l'Eglise, en leur abbrégeant le tems de la pénitence canonique, par l'intercession des Martyrs, & en considération de leurs souffrances. Cet usage, qui a persévéré dans l'Eglise après les persécutions, se trouve autorisé non seulement par les anciens Papes, comme saint Grégoire & Léon III, mais aussi par les Conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée; par celui de Clermont en 1095, où l'on commença à donner l'Indulgence pour les Croisades; & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne, & de Constance. Clément VI, dans sa Décrétale ou Constitution, déclare que Jésus-Christ nous a laissé un thrésor infini de mérites, & de satisfactions surabondantes de sa passion, de celles de la sainte Vierge, & des Saints; que les Pasteurs de l'Eglise, & surtout les Papes, qui sont les souverains dispensateurs de ce thrésor, le peuvent appliquer aux vivans par la puissance des clefs, & aux morts par la voye de suffrages pour les délivrer de la peine due à leurs péchez, en tirant de ce thrésor, & offrant à Dieu, autant qu'il en faut pour satisfaire à cette dette.

Voilà ce que les Catholiques doivent croire; mais il faut avouer que comme on peut abuser des choses les plus saintes, il s'est quelquefois commis de grands abus à l'occasion de ces Indulgences. Saint Cyprien s'est plaint assez souvent de ce que les Martyrs donnoient sans discernement leurs Lettres à toutes sortes de pécheurs; & de ce que les Evêques leur accordoient trop tôt, ou trop facilement, ces Indulgences. Sur quoi Tertullien, Novatien, & quelques autres, au lieu de s'attacher seulement aux abus, ont attaqué les Indulgences mêmes, ne faisant pas réflexion que le mauvais usage ne donne pas droit de s'en prendre à la chose sainte, dont on abuse.

Lors-

Lorſque l'on publia la Croiſade en 1095 ſous le Pape Urbain II, les Quêteurs qui furent établis pour recevoir les oblations des Fidéles, s'acquittérent mal de leur charge; de ſorte qu'il fallut, pour arrêter le cours d'un deſordre ſi ſcandaleux, qu'Innocent III au Concile de Latran tenu l'an 1215, & Clément V en celui de Vienne l'an 1311, employaſſent les Canons de l'Egliſe. Auſſi l'un des chefs ſur leſquels le Concile de Conſtance fit le procès au Pape Jean XXII, en 1413, fut d'avoir donné pouvoir à un de ſes Légats, d'établir des Confeſſeurs qui puſſent donner l'abſolution de tous les péchez, & remettre toute la peine à ceux qui payeroient la ſomme à laquelle ils ſeroient taxez. Le plus grand abus qui ſe ſoit commis à l'occaſion des Indulgences, eſt celui qui ſervit de prétexte à la Réformation de Luther en 1517. Le Pape Léon X, ayant entrepris d'achever le ſuperbe édifice de la Baſilique de ſaint Pierre, que Jules II, ſon prédéceſſeur, avoit commencé, fit publier à l'exemple du Pape Jules, des Indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la conſtruction de cette Baſilique. Les abus que l'on commit en faiſant ces levées, rendirent ces Indulgences très odieuſes, particuliérement en Allemagne. On dit que Léon, pour des conſidérations particuliéres, donna d'abord à la Princeſſe Magdelaine ſa ſœur, mariée à François Cibo, ce qui reviendroit des Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe & dans les païs circonvoiſins; & qu'enſuite on mit les Indulgences comme en Parti, affermant ce qu'on en pouvoit tirer, à ceux qui en donnoient le plus; leſquels non ſeulement pour ſe rembourſer, mais auſſi pour s'enrichir par un commerce ſi honteux, faiſoient choiſir des Prédicateurs d'Indulgences, & des Quêteurs, les plus propres à leur deſſein. Le Pape avoit adreſſé ces Indulgences au Prince Albert, frére de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prélat, que Léon fit deux ans après Cardinal, donna cette commiſſion à Jean Tetzel, Dominicain, Inquiſiteur de la Foi, qui s'aſſocia en cet emploi les Religieux de ſon Ordre. Alors Jean Stupitz Vicaire-Général des Auguſtins en Allemagne, fit pluſieurs plaintes au Duc de Saxe, ſoit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de ſon Ordre, qui avoient eu auparavant le même emploi en Saxe; ſoit qu'il fût touché des deſordres que les Commis faiſoient dans la recepte des deniers des Indulgences. Il communiqua ſon deſſein au fameux Martin Luther, l'un de ſes Religieux, qui avoit le plus de réputation dans l'Univerſité de Wittenberg pour ſon eſprit & ſa ſcience. Celui-ci prêcha d'abord contre les Quêteurs & les Prédicateurs des Indulgences; puis paſſant de l'abus des particuliers aux Indulgences mêmes, il les décria ouvertement. *Voyez* LUTHERANISME. * Maimbourg, *Hiſt. du Luthéraniſme.*

☞ Dans le tems que les pénitences Canoniques étoient en vigueur, l'Indulgence étoit la rélaxation ou la remiſe d'une partie de la pénitence: il dépendoit des Evêques de prolonger ou d'abbréger le tems de la pénitence, ſuivant la diſpoſition des pénitens. Depuis que les pénitences Canoniques ne ſont plus en uſage, ces Indulgences ne ſont plus de la même nature; car on remettoit alors une partie de la pénitence enjointe, au lieu qu'à préſent par l'Indulgence, on remet une partie de la pénitence qui devroit être enjointe. C'eſt ſur ce principe que l'on croit que les Indulgences remettent la partie due aux péchez en l'autre vie; car il eſt conſtant que, ſi le pécheur eût ſubi en cette vie par une longue pénitence, la peine qui eſt due à ſes péchez, il ne ſouffriroit point en l'autre Monde pour les expier, & l'on eſt perſuadé que l'Indulgence de l'Egliſe ſupplée à la pénitence que l'on devroit faire à la rigueur. Ainſi les Indulgences ne ſont pas directement, comme la plupart ſe l'imaginent, une rélaxation des peines du Purgatoire, mais ſeulement indirectement, & occaſionnellement, parce que les hommes étant déchargez par l'autorité de l'Egliſe, de l'obligation où ils étoient de faire des actions de pénitence pour expier leurs péchez, ils deviennent en même tems exemts de ſouffrir en l'autre Monde la peine qui étoit due à ces péchez. Voilà l'idée véritable que l'on peut avoir des Indulgences. De là il s'enſuit que, l'Indulgence n'étant que la rélaxation d'une peine Canonique, on ne peut donner des Indulgences, que pour autant de tems que l'homme peut faire pénitence en cette vie, & qu'ainſi les Indulgences, qui excédent le tems de la vie des hommes, ſont abuſives. * Maldonat, *de Indulgentiis.*

INDULT, eſt une grace Apoſtolique faite à des Prélats pour conférer de certaine maniére les Bénéfices qui ſont à leur collation; ou à des Rois, des Princes & d'autres perſonnes Laïques d'une éminente dignité, pour avoir la nomination ou préſentation des Bénéfices; ou à un Corps diſtingué, afin que les Membres de ce Corps, ou leurs nommez, puiſſent requérir les Bénéfices vacans. Par le Concordat fait entre le Pape Léon X & le Roi François I, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction, le Roi a pouvoir de nommer aux Evêchez & autres Bénéfices Conſiſtoriaux de ſon Royaume. En même tems par une Bulle particuliére, le Pape accorda au Roi le pouvoir de nommer aux Egliſes de Bretagne & de Provence. Les Evêchez de Metz, de Toul & de Verdun étant demeurez ſous la domination du Roi par le Traité de Paix de Munſter, fait entre l'Empire & la France le 20 Mars 1648, les Papes Alexandre VII en 1664, & Clément IX en 1668, accordérent un Indult au Roi pour ces trois Evêchez. Le même Pape Clément IX accorda en 1668 un pareil Indult à ſa Majeſté pour les Bénéfices du Comté de Rouſſillon, de l'Artois & des Païs-Bas. L'Indult du Parlement de Paris eſt une grace ſinguliére, purement expectative, perpétuelle, accordée par le Souverain-Pontife Eugéne IV, à la Couronne de France, renouvellée, confirmée & amplifiée par les Papes Paul III, & Clément IX, ſur les inſtances & la recommandation des Rois Très-Chrétiens Charles VII, François I, & Louïs XIV, en faveur des Chanceliers de France, des Préſidens, des Conſeillers, & des autres Officiers du Parlement de Paris, en vertu de laquelle ils ont droit une fois pendant leur vie, ou plutôt pendant le cours de l'exercice de leurs Offices, de ſe préſenter au Roi, s'ils ſont capables de Bénéfices, ou de préſenter des Clercs à leur place, pour être enſuite nommez par le Roi à un Collateur de France, & ce une fois pendant la vie du Roi, ou pendant le tems de la prélature du Collateur, à l'effet que le nommé ſoit pourvu en vertu de la conceſſion du Saint Siége, & de la nomination du Roi, qui ſe fait par Lettre du grand Sceau, du premier Bénéfice ſéculier ou régulier de la qualité, valeur & revenu requis, venant à vaquer par mort ou autrement, & étant à la diſpoſition du Collateur chargé de la nomination du Roi pour Indult.

Quant à l'origine de cet Indult, le Pape Martin V, vers l'an 1424, accorda un Indult en faveur de Meſſieurs du Parlement, qu'ils n'acceptérent point. Eugéne IV en donna un en 1434, mais il ne fut point exécuté, parce que l'on vouloit obſerver le Décret du Concile de Bâle, qui annulloit les graces expectatives, & qui fut ſuivi de la Pragmatique Sanction en 1438. Enfin à l'entrevue du Roi François I, & de l'Empereur Charles-*Quint* à Nice en 1538, le Pape Paul III, qui s'y trouva comme Médiateur, accorda l'Indult de Meſſieurs du Parlement de Paris, en renouvellant celui d'Eugéne IV. Conſultez l'unique Traité qui a été compoſé ſur cet Indult: il eſt de M. le Préſident Cochet de Saint-Vallier, & a été imprimé à Paris en 1703, chez Jean & Michel Guignard.

L'Indult des Cardinaux, qu'on appelle ordinairement l'Indult *du Compact*, eſt l'Indult que chaque Cardinal a droit d'avoir en vertu de la Bulle dite du Compact du 29 Mai 1555, qui donne droit au Collateur Cardinal de conférer les Bénéfices étant à ſa collation, ſans pouvoir être prévenu par le Pape, & ſans que le Pape puiſſe en admettant les réſignations, déroger à la régle des vint jours, ou des infirmes réſignans au préjudice du Cardinal Collateur. Les Cardinaux, & d'autres Prélats diſtinguez par leur rang & leur naiſſance, peuvent obtenir d'autres Indults à l'effet de pouvoir conférer les Bénéfices étant à leur collation de commende en commende, & en quelques cas de titre en commende, &c. à certaines conditions, & même les Prélats non Cardinaux peuvent avoir des Indults pour être exemts de la prévention: ce qui eſt le premier chef de l'Indult ordinaire des Cardinaux. * Blondeau, *Bibliotb. Canon.*

I N E. I N F.

INES de CASTRO. *Voyez* CASTRO (Agnès de).

* INFANT, & INFANTE, ſont des titres d'honneur que l'on donne aux Enfans de quelques Princes, comme en Eſpagne & en Portugal. On dit ordinairement que le titre d'Infant a paſſé en Eſpagne par le mariage d'Eléonore d'Angleterre avec Ferdinand II, Roi de Caſtille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la premiére fois au Prince Sanche ſon fils; mais Pélage, Evêque d'Oviédo l'an 1100, nous apprend que dès le régne d'Evermont II, les titres d'Infant & d'Infante étoient déja en uſage en Eſpagne. * *Dict. de* Furetiére, *de l'édition de* M. Brutel de la Riviére.

Les fils aînez des Rois d'Eſpagne & de Portugal ne s'appellent pas *Infans*, mais on donne au fils aîné du Roi d'Eſpagne le titre de Prince des Aſturies, & à celui du Roi de Portugal le titre de Prince de Bréſil.

INFANTADO, Duché de la Caſtille, qui eſt compoſé des villes d'Alcazer, de Salmeron & de Valdeclivas. Il a ſon nom de ce que pluſieurs Infants d'Eſpagne l'ont poſſédé. D'abord on ne l'appelloit que l'Etat d'Infantado, que Henri IV, Roi de Caſtille, donna en 1469 à Don Diégo Hurtado de Mendoza, Marquis de Santillana & Comte de Réal, en récompenſe de ce qu'il avoit ſi bien gardé l'Infante Jeanne. En 1475, cet Etat fut érigé en Duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritiére, & le porta en dot à Dom Rodrigue de Mendoza lorſqu'elle l'épouſa. Donna Louïſe, la fille unique qu'ils eurent enſemble, apporta ce Duché en mariage à Dom Diégo Gomès de Sandoval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Véga leur fils étant mort ſans héritiers, le Duché d'Infantado parvint à Donna Catherine de Mendoza Sandoval-Roxas, qui l'apporta en mariage à Dom Rodrigue de Silva, Duc de Paſtrana & d'Eſtréméra. * Sainte-Marthe, *Etat d'Eſpagne, tome* 3. *p.* 198. Imhof, *von Grand. in Span. Dict. Allem. de Bâle.* *Voyez* auſſi l'Article d'ESPAGNE où il eſt parlé du Duché d'Infantado.

INFANTE (Rio do) petite riviére d'Afrique, dans le païs des Cafres, & en particulier dans celui des Sonquas, coule de l'oueſt à l'eſt vers la côte orientale de la Cafrerie, & ſe décharge dans la Mer des Indes ou d'Ethiopie.

INFANTE, *Capo Infanté.* C'eſt un Cap de la côte des Cafres, en Afrique, qui eſt environ à dix lieues de celui des Aiguilles, & à quarante-cinq de celui de Bonne-Eſpérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'Infanté une bonne baye, qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INFERNAUX, eſt le nom qu'on donna dans le XVI ſiécle aux partiſans de Nicolas Gallus, & de Jacques Smidelin, qui ſoutenoient que Jéſus-Chriſt deſcendit dans le lieu où les damnez ſouffrent, & y fut tourmenté avec ces malheureux. * Gautier, *Chron. Sac. XVI. c.* 195.

I N G.

INGÆVONS, *Ingævones*, anciens Peuples de l'Europe. On les comptoit quelquefois entre les Peuples de la Germanie, dont ils étoient féparez par le Golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant *la Mer Baltique*. Ils occupoient la Scandie avec les Isles & la Finningie. On leur donnoit la Cherfonéfe Cimbrique, qui eft la Jutlande d'aujourd'hui. Ainfi leur païs auroit renfermé tout ce qui eft compris maintenant fous les trois Royaumes du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

INGEBURGE. *Voyez* INGELBURGE.

* INGEL ou EGIL, eft le nom de trois Rois de Suéde. Le premier régna depuis l'an 378 jufqu'en 382. Le fecond qui fuccéda à fon pére Haquin Ringo en 399, fut tué à la chaffe, par un fanglier. Le troifiéme fut le fils d'Amundus, & régna depuis 883 jufqu'en 893. Dans fa jeuneffe on lui fit manger des cœurs de loup, ce qui lui donna un grand penchant à la cruauté. Dans ce tems-là, il y avoit en Suéde plufieurs petits Rois. Ce Prince en deux diverfes fois en fit inviter douze à fa table, lefquels il fit brûler dans fon Palais. Cette cruelle action ayant excité un foulévement général, Ingel fe brûla enfin lui-même. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hift. de Suéde.* Crantzius, *in Suecia.*

INGELBURGE, INGEBURGE ou ISEMBURGE, Reine de France, fille de WALDEMAR, I de ce nom, Roi de Danemarck, & de Sophie, fut mariée à *Philippe* II, Roi de France, dit *Augufte*, dans la ville d'Amiens, la veille de l'Affomption de la Vierge, l'an 1193, & fut couronnée le lendemain. Vint-huit jours aprés, le Roi la répudia à Compiégne, fous prétexte de parenté, & en 1196 époufa *Agnès* de Méranie. Canut IV, Roi de Danemarck, porta fes plaintes au Pape Céleftin III, & dans le Concile tenu à Dijon en 1199, Pierre de Cappadoce, qui étoit Légat, excommunia le Roi, & mit le Royaume en Interdit. Cette aigreur chagrina Philippe, qui avoit un grand fonds de piété, & un grand refpect pour l'Eglife. Il fe plaignit au Cardinal Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, & aux autres Prélats, qui avoient confenti à la répudiation; & cependant il enferma Ingelburge dans le château d'Etampes l'an 1200; mais voyant depuis que le Concile de Soiffons affemblé en 1201, ne le vouloit abfoudre qu'à condition qu'il reprendroit fa femme, il l'emmena avec lui, fans parler ni aux Evêques, ni aux Légats. Quelque tems aprés il renvoya Ingelburge au château d'Etampes, & la reprit encore en 1213. Elle mourut à Corbeil en 1236, âgée de 60 ans, & y fut enterrée dans le Prieuré de Saint-Jean, où l'on voit fon Epitaphe. Quelques Auteurs ont écrit qu'elle avoit quelques défauts cachez que le Roi ne put fouffrir. Elle n'eut point d'enfans. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe Augufte. Les Lettres du* Pape Innocent III. *Les Conciles de France.* Mézerai. Le P. Anfelme, &c.

* INGELFING ou INGELFINGEN, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, au nord & fur la rive droite du Kocher. Elle eft dans le Comté de Holach ou de Hohenlohe, au nord-eft de Heilbron, dont ce lieu eft éloigné d'environ fept lieues.

INGELHEIM, fur le Seltz un peu au deffus de fon embouchure dans le Rhin, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, entre Mayence & Bingen, eft nommé par les Auteurs Latins *Ingelheimum* & *Ingelcheimum.* L'Empereur Charlemagne y naquit en 742, & Louïs *le Débonnaire* y mourut en 840.

CONCILES D'INGELHEIM.

L'an 788, Taffillon Duc de Baviére, dans une Affemblée de Prélats, fut accufé par fes propres Sujets, & étant convaincu de trahifon, fut condamné par les Pairs à perdre la vie; mais Charlemagne changea cette peine: de forte que ce Duc, & Theudon fon fils, furent feulement tondus, & reléguez au Monaftére de Loresheim, puis en celui de Jumiéges. En 826, Louïs *le Débonnaire* y reçut une Légation du Pape Eugéne II. Dans le X fiécle une difpute s'éleva pour l'Archevêché de Reims, entre Hugues de Vermandois & Artold. Agapet II envoya Marin fon Légat à Othon, Roi d'Allemagne, pour lui ordonner d'affembler un Concile général des Gaules, & de la Germanie, tant pour terminer ce différent, que pour vuider les querelles d'entre le Roi Louïs IV, dit *d'Outremer*, & Hugues *le Grand.* Ce Concile fut convoqué en 948 à Ingelheim, & les deux Rois y affiftérent placez fur un même banc. Louïs expofa les maux que Hugues lui avoit faits, & offrit de fe juftifier en la maniére que le Concile ordonneroit, même par preuve de fon corps en champ de bataille. Sur ces plaintes, l'Affemblée écrivit à Hugues de fe remettre à fon devoir, fous peine d'anathême. Artold obtint fa confirmation dans l'Archevêché de Reims, & fon Compétiteur fut excommunié jufqu'à ce qu'il fût venu à pénitence. On y célébra un autre Concile en 972 pour la Difcipline Eccléfiaftique, & l'on y défendit à faint Ulric, Evêque d'Ausbourg, de quitter fon Evêché pour fe faire Moine, comme il le fouhaitoit.

* INGELHEIM, famille de Barons aux environs du Rhin, tire fon nom du bourg d'Ingelheim; & Henri qui vivoit en 948, eft allégué comme la fouche de cette famille.

INGELMUNSTER. *Voyez* ENGELMUNSTER.

INGELRAM, ANGELRAN ou ENGELRAM, Evêque de Metz, fur la fin du VIII fiécle, premier Aumônier ou Archichapelain de Charlemagne, fuccéda l'an 768 à faint Chrodegang ou Godegranc. Charlemagne l'envoya à Rome vers l'an 784, où le Pape Adrien le chargea, dit-on, d'un Recueil des Canons, qui n'eft pas le même que nous avons préfentement; puifque c'eft une Piéce fuppofée. Ingelran porta le titre d'Archevêque, & fut employé dans les plus grandes affaires. C'eft fous fon Pontificat que la Reine Hildegarde mourut à Metz l'an 783. Il mourut lui-même le 25 Décembre 791. * Hincmar, *Epift.* 3. *c.* 5. Alcuin, *Epift.* 24. Paul Diacre, *de Epifc. Metenf.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* De Marca, *de Concord. &c.*

INGELTRUDE, fille de *Théodébert*, Comte de Matrie, fut mariée en 822, à *Pepin*, I de ce nom, Roi d'Aquitaine. Elle mourut l'an 838, & fut enterrée dans l'Eglife de fainte Radegonde de Poitiers. Ses enfans furent, 1. PEPIN II; 2. *Charles*, Archevêque de Mayence; & 3. *Berthe*, mariée à *Gérard* de Rouffillon. * Eginard, *Les Annales de faint Bertin*, Sainte-Marthe, &c.

INGEN. *Voyez* INGHEN.

INGENIEURS, nom que l'on donne à ceux qui s'appliquent particuliérement à l'Architecture militaire, à caufe des inventions ingénieufes qu'ils mettent fouvent en ufage, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou la défenfe des Places. Les premiers Ingénieurs qui ont écrit de la Fortification confidérée comme un Art particulier, ont été Ramelli & Catanéo, Italiens. Aprés ceux-là ont paru Jean Erard, Ingénieur de Henri IV & de Louïs XIII; Simon Stévin, Ingénieur de Maurice Prince d'Orange; Marolois; le Chevalier de Ville; Lorini; le Comte de Pagan; Allain Maneffon Mallet, qui nous a donné le Livre intitulé *les Travaux de Mars*, ou *l'Art de la guerre*, en trois volumes remplis d'érudition, avec des figures; & plufieurs autres Modernes, qui ont beaucoup contribué à augmenter cet Art, & à le mettre dans la perfection où il eft aujourd'hui. Mais de tous ceux qui ont pratiqué les Fortifications, il n'y en a point qui les ait portées plus loin que M. le Maréchal de Vauban. Ses maniéres particuliéres pour l'attaque & pour la défenfe des Places, lui ont acquis une gloire immortelle. * Félibien, *Principes des Arts.*

INGENIEURS. Les Ingénieurs en France forment un Corps confidérable. Le nombre en eft ordinairement d'environ trois cens. Ils font fous le Miniftére de l'Intendant des Fortifications. Le Chevalier de Clerville & le Maréchal de Vauban ont été fucceffivement pourvus de la charge de Commiffaire-Général. *Depuis la mort du dernier, il n'y en a plus.* Les Ingénieurs font diftribuez en quatre Claffes. La premiére eft celle des *Directeurs*; il y en a un dans chaque Province; il a fix mille livres d'appointemens par an, & fix-cens livres pour un Deffinateur. La feconde eft celle des *Ingénieurs en Chef*; il y en a un dans chaque Place, & leurs appointemens ne paffent guéres trois mille fix-cens livres. La troifiéme Claffe eft compofée des *Ingénieurs en fecond.* La quatriéme eft celle des *fubalternes.* Les Ingénieurs de ces deux derniéres Claffes ont des appointemens proportionnez à leur mérite & à leur ancienneté. Les moindres ont fix-cens livres. La plupart des Ingénieurs-Directeurs ont des penfions attachées au Corps, dont la plus forte eft de fix mille livres. Lorfque l'on commande des Ingénieurs pour les fiéges, il y a un Chef qui eft ordinairement Lieutenant-Général, Maréchal de Camp ou Brigadier des Armées du Roi. Lorfque c'eft un Lieutenant-Général, il a mille livres d'appointemens extraordinaires par mois, & cent livres pour un Deffinateur, avec deux Aides-de-Camp payez comme ceux des autres Lieutenans-Généraux, & il a les mêmes rations. On lui donne auffi un Ingénieur, qui eft ordinairement Brigadier d'Infanterie, pour faire le détail du fiége fous lui. Ce dernier à cinq-cens livres par mois, & vint rations. Les Brigades d'Ingénieurs font compofées de fix perfonnes. Le Brigadier a quatre-cens livres par mois, le Sous-Brigadier & le Chef de Brigade deux-cens livres, les trois autres ont chacun cent cinquante livres. On donne tous les ans quelques places de Capitaines ou de Lieutenans réformez, & des Croix de S. Louïs, à ceux qui fe diftinguent. Pendant la guerre, & particuliérement depuis 1702, on a fait tous les ans des recrues d'Ingénieurs, pour remplacer ceux qui étoient morts pendant l'année. Il y a eu des années où cette recrue étoit de plus de trente. Le fonds des appointemens pour les Ingénieurs eft, pour ainfi dire, fixe, & monte à cinq-cens mille livres ou environ. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Defcription de la France, &c. tome* 1. *p.* 432 & 433.

INGENUUS, (Décimus Lælius) Gouverneur dans la Pannonie, fut déclaré Empereur par les Soldats, fous l'Empire de Valérien & de Gallien; mais peu aprés il fut défait & tué à Murfe, ville de Pannonie, l'an 258. D'autres difent qu'il fe tua lui-même, craignant de tomber entre les mains de fon ennemi. * Trebellius Pollio, *Hift. des trente Tyrans.* Aurelius Victor, *in Epit. Hift.*.

* INGENUUS, Soldat Chrétien qui fouffrit le Martyre à Alexandrie en l'an 201. * Dionyfius Alexandr. *in Ep. quæ exftat apud Eufebium*, *Hift. Ecclef. l.* 6. *c.* 41.

INGERMANLAND ou INGERMANIE. *Voyez* INGRIE.

* INGHEN (Guillaume d') né à Utrecht vers l'an 1651, eut dès fa plus tendre jeuneffe beaucoup d'inclination pour la Peinture, qu'il apprit fous Antoine Grebber. Aprés cela, il lui prit envie d'aller à Rome pour s'y perfectionner, & il y fit connoiffance avec Charles Marat qui le prit en affection, & fous lequel il peignit une année entiére. Depuis ce tems-là, il fit lui-même plufieurs grands ouvrages, tant dans les Eglifes qu'ailleurs. De Rome il alla à Venife, où il profita des leçons de le Fébre, qui a donné en tailles-douces les principaux tableaux de Paul Véronéfe & d'autres grands Maîtres. Il quitta enfuite Venife pour aller à Naples, d'où il revint enfin à Am-

Amſterdam où il eſt mort après avoir fait pluſieurs beaux ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schouwburg der Nederlandſche Schilders*, *partie* 3.

INGHEN (Marſile d'). *Voyez* MARSILE d'INGHEN.

INGLARES, (Aloyſe) naquit à Niſſe en 1622, & entra dans la Société des Jéſuites en 1637. Il y enſeigna les Mathématiques & l'Eloquence. Il fut enſuite Précepteur du Prince Charles-Emanuel de Savoye. Enfin il prêcha dans les principales villes de l'Italie, & mourut à Meſſine en 1653. Voici la liſte de ſes Ecrits, *Ariadne Rhetorum*; *Inſcriptiones*, *Epitaphia*, & *Elogia*; *Schola veritatis Principibus aperta*, *Chriſtus Jeſus*; *Conciones Quadrageſimales & aliæ*. * Sotwel, *Biblioth. S. J. Dict. Allemand.*

INGO, nom de trois Rois de Suéde. Ingo I, fils d'Olaüs I, régna depuis l'an 900 juſqu'en 907, & mourut en faiſant la guerre aux Moſcovites. Ingo II ſurnommé *le Pieux*, régna depuis l'an 1056 juſqu'en 1064. Comme il étoit occupé à exterminer les reſtes du Paganiſme, il fut aſſaſſiné par le peuple. Ingo III, ſurnommé *le Bon*, fils de Philippe, régna depuis 1110 juſqu'en 1129, & depuis ſa mort ſa femme fut honorée comme une Sainte. Ce Prince eſt appellé Ingo IV par quelques Auteurs, qui donnent le nom d'Ingo III à un Roi Payen de ce nom, lequel vécut vers le milieu du troiſiéme ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſtoire de Suéde.*

INGO, ville du païs de Jetiengen dans l'Iſle de Niphon. Elle eſt capitale d'un Royaume ou d'une Province qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INGOBERGE, que d'autres nomment *Négebride*, Reine de France, étoit femme de *Charibert*. Ce Prince l'avoit épouſée pendant la vie de ſon pére *Clotaire* I; mais étant devenu amoureux de *Méroflède*, ſervante de la Reine, il la répudia, après en avoir déja eu *Berthe*. ou *Editberge*, femme de *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre. Ingoberge fit de grands biens aux Egliſes de ſaint Gatien & de ſaint Martin de Tours, & à celle du Mans. Elle mourut l'an 589, âgée de 70 ans. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 26. & *l.* 9. *c.* 26.

INGOLSTAD, ſur le Danube, en Latin *Ingolſtadium*, ville d'Allemagne en Baviére avec Univerſité, fondée en 1410, & augmentée en 1459 par Louïs Duc de Baviére, qui obtint pour elle pluſieurs priviléges du Pape Pie II. Elle eſt entre Neubourg & Ratisbonne. Guſtave-Adolfe, Roi de Suéde, ne put prendre cette ville, qu'il aſſiégea durant les guerres d'Allemagne l'an 1632, & faillit à y être tué d'un coup de canon. Les Proteſtans l'ont ſouvent attaquée inutilement dans le XVI ſiécle, & particuliérement en 1546. Elle eſt bien fortifiée, avec un beau pont ſur le Danube. Les maiſons preſque toutes de bois, y ſont ſéparées, pour éviter les accidens du feu. Cette ville a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de Baviére, dite *Baviére-Ingolſtad*. *Voyez* l'Article de BAVIERE. * Cluvier, *Germania*. Zeiler, *Itiner. Germ.* Middendorp, *de Academiis*. Bertius, *de Reb. Germ.*

INGOLSTETTER, (Jean) Médecin Allemand, né à Nuremberg en 1563, enſeigna les Belles-Lettres avec réputation à Amberg ſur le Vils, dans le Palatinat, où il mourut le 15 Février 1619, âgé de 59 ans. Il avoit compoſé divers Ouvrages, & un entre autres au ſujet d'une dent d'or, qu'on prétendoit qu'un jeune enfant de Siléſie, nommé Chriſtophle Muller, avoit naturellement; *Iſagoge in Rhetoricam Ariſtotelis*; *Diſſertatio de natura occultorum & prodigioſorum*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.*

INGONDE, fille de *Sigebert*, I de ce nom, Roi de Metz ou d'Auſtraſie, & de *Brunehaud*, épouſa l'an 580 *Herménigilde*, Prince d'Eſpagne, fils de *Leuvigilde*, Roi des Viſigoths d'Eſpagne. Elle convertit à la Religion Catholique ce Prince, qui étoit Arien: ce qui irrita tellement ſa belle-mére, qu'elle la traita avec la derniére indignité. Herménigilde qui avoit appellé les Grecs à ſon ſecours, fut pris & ſouffrit le martyre à Tolède, le 13 Avril, veille de Pâques de l'an 586. Ingonde fut emmenée par ces mêmes Grecs; mais avant que d'arriver à Conſtantinople, elle mourut de déplaiſir en Afrique vers l'an 585. Elle eut un fils nommé *Athanagilde*. * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. & *ſuiv.* Iſidore, *in Chron.* &c.

INGONDE. *Voyez* l'Article de CLOTAIRE I.

INGRANDE, en Latin *Igorandis*, petite ville de France en Anjou vers les confins de la Bretagne, ou ſelon d'autres en Bretagne vers les confins de l'Anjou, a titre de Baronie qui reléve du Roi à cauſe du château d'Angers, & eſt ſituée ſur la frontiére de l'Anjou & de la Bretagne, ſur la riviére de Loire.

* INGRANDE, bourg de France dans le Poitou vers les confins du Berry, ou ſelon d'autres dans le Berry vers les confins du Poitou, eſt ſur la riviére d'Anglin, à peu près à l'eſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues.

INGRASSIA, (Jean-Philippe) Auteur Sicilien, qui publia à Palerme en 1603, un Commentaire ſur le Livre de Galien *des Os*. On a auſſi de lui un Traité des Tumeurs contre nature. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nov.*

INGRIE, INGERMANIE ou INGERMANLAND, *Ingria*, Province du Royaume de Suéde, a la Moſcovie au levant, & la Livonie au couchant, entre le Lac de Ladoga & le Golfe de Finlande. La riviére de Nerva y ſert comme d'un canal entre le Lac & ce Golfe. L'Ingrie a été autrefois aux Moſcovites, qui la cédérent aux Suédois par un Traité fait en 1617. Au commencement du XVIII ſiécle, le Czar Pierre I reprit cette Province ſur la Suéde, & depuis ce tems-là elle eſt demeurée ſous la domination des Moſcovites. Ce Prince après cette conquête y fit bâtir une nouvelle ville, à laquelle il donna le nom de *Petersbourg*, & où il fit ſa réſidence. Ce païs eſt conſidérable par la chaſſe des élans. Ses principaux bourgs ſont, Notteburg, Jannogorod, Caporia, Jamagorod, Gam, &c. * Ortelius. Sanſon. Baudrand.

* INGOR ou IHOR, Prince Ruſſien, fut fils de Rurik qui eut toute la Moſcovie ſous ſa domination. Il ſoumit à ſa puiſſance la Principauté de Kiow, & fit mourir par une fourberie ceux qui en étoient les poſſeſſeurs. Mais en 950, il fut tué par les Drzewlaniens ſur leſquels il vouloit mettre une taxe. Olha ou Olga, ſa veuve, qui demeura maîtreſſe du gouvernement, vengea cruellement ſa mort. Car lorſque ce peuple lui propoſa de ſe marier avec leur Prince Miskina, elle fit enterrer tout vifs une partie des Députez, & fit maſſacrer l'autre qui étoit compoſée de cinquante perſonnes de diſtinction. En même tems elle fit ſavoir à ce peuple qu'ils euſſent à ſe préparer à la recevoir pour contracter ce mariage, & qu'elle alloit partir avec la grande Députation. Ces bonnes gens qui ne ſe doutoient de rien, allérent au devant d'elle avec trente mille hommes, mais elle tomba ſur eux avec une Armée beaucoup plus nombreuſe, de ſorte qu'ils demeurérent tous ſur la place. Après cela, Olga marcha vers la capitale du païs, & l'aſſiégea pendant toute une année, juſques à la concluſion de la paix. Dans la ſuite, elle embraſſa à Conſtantinople la Religion Gréque en 954, & prit le nom d'Héléne; mais elle ne put porter ſon fils à imiter ſon exemple. Elle fut enterrée à Pareſlan, & les Moſcovites l'honorent comme une Sainte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſs, *Hiſt. Pol. l.* 1. Prinz a Buchan, *de Moſcoviæ ortu.*

INGULFE, Anglois, natif de Londres, ſelon quelques Auteurs, étoit fils d'un Courtiſan d'Edouard, dernier des Rois de la famille des Anglois. Il fut Moine de l'Abbaye de Fontenelle ou ſaint Vandrille en Normandie, & depuis Abbé de Croiland en Angleterre, de l'Ordre de ſaint Benoît. Ingulfe fit le voyage de Jéruſalem, & à ſon retour écrivit l'Hiſtoire des Monaſtéres d'Angleterre, depuis l'an 626, juſqu'en 1091, quatre ans après la mort de Guillaume *le Bâtard*, dont il avoit été Sécretaire. Quelques-uns ont cru que Pierre de Blois continua cet Ouvrage, que nous avons dans le Recueil des Hiſtoriens Anglois de Henri Savil. On dit qu'Ingulfe a vécu juſqu'environ l'an 1109. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 42. Pitſeus. Balée, &c.

I N H. I N I.

INHAMBANE, Royaume d'Afrique, dans la Baſſe Ethiopie, entre la Cafrerie & le Monomotapa, eſt partagé en deux par le Tropique du Capricorne, le long de la côte orientale. Il eſt ſéparé du Royaume de Sabia ou Sedanda par une petite riviére de même nom. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

INHAMIOR, Royaume d'Afrique, dans la Baſſe Ethiopie, ſur les frontiéres du païs des Cafres, eſt ſitué le long du fleuve Guama, & on dit qu'il dépend du Monomotapa.

* INHANGA, petite riviére d'Afrique dans le Royaume d'Inhambane, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans la Mer des Indes. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

* INHAQUA, Iſle d'Afrique près de la côte orientale de la Cafrerie, vis à vis de l'embouchure de la riviére de Laurent Marquez. * Le même.

INIS-CORTHY. *Voyez* ENIS-COST.

INISKILLING. *Voyez* ENNISKILLING.

* INISTEOGH, bon bourg d'Irlande dans le Comté de Kilkenny, ſur la Nure, au deſſous de Themaſtown. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1446.

I N N.

INN. *Cherchez* INS.

INNEKEN. *Voyez* INNICHEN.

* INNER-AW, le principal lieu de la Province d'Argyle propre, dans l'Ecoſſe méridionale, à la tête du Lac Aw. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1272.

INNER-EYRA ou INERRERA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, qui avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe, avant la réunion des deux Royaumes, eſt ſitué dans le Comté d'Argyle, ſur le Golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* INNER-KYTHYN, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Fife, ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Forth, au ſud-eſt de Dumfermeling, dont il n'eſt éloigné que de trois ou quatre milles. Il a un fort bon havre. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1188.

INNERLOCHTI, (car c'eſt ainſi qu'écrivent les Ecoſſois, & non pas *Inner-Lote*, comme on le lit dans le Dictionnaire de M. Corneille) ville dans la Province de Loquaber ou Loch-Aber. Elle étoit autrefois conſidérable & marchande, à cauſe de ſa ſituation; mais ayant été ruïnée dans les guerres contre les Danois, elle n'a pu recouvrer ſon ancienne ſplendeur. Le païs d'alentour eſt ſi agréable, que les Rois d'Ecoſſe l'avoient choiſi pour leur ſéjour ordinaire, dans un château nommé *Evonia*. Ce païs eſt préſentement remarquable par un Fort où il y a garniſon, pour tenir en bride les Montagnards, qu'on n'a jamais pu entiérement ſoumettre, ou pour mieux dire, qui mettent encore à préſent ſous contribution le Royaume de la Grande-Bretagne. * *Dict. Anglois.* L'Auteur de *l'Etat de la Grande-Bretagne ſous George II*, *tome* 2. *p.* 263. dit que cette ville ſe nomme *Inverlochy*; que Guillaume III l'a fait fortifier; & qu'il y a une bonne garniſon.

* INNERLYSA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans cette

cette partie du Comté d'Argyle, qui porte le nom de Knapdale ou Cnapdale. Il eſt ſur la Mer d'Irlande, à l'oueſt-ſud-oueſt de Kilmore, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* INNER-NAVERN, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Strathnavern, ſur la riviére de Navern, vers la côte ſeptentrionale, dont il n'eſt éloigné que d'une lieue tout au plus.

INNERNESS, Province d'Ecoſſe au Nord de Badenoch & à l'oueſt de Murray, regarde les deux mers & prend le nom de ſa Capitale. Il y a dans cette Province un des plus grands Lacs d'Ecoſſe, ayant 24 milles de long, qui font trente milles d'Angleterre. On ne ſait pas encore quelle eſt la profondeur de ce Lac. Il en ſort une riviére qui s'appelle *Neſs*, & qui ſe jette dans la mer à quelques milles au delà; & il eſt à remarquer que ni le Lac ni la riviére ne gêlent point, quelque froid qu'il faſſe. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 276.

INNERNESSE ou INVERNESSE, petite ville d'Ecoſſe, ſituée dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la riviére de Neſs dans le Golfe de Murray. Cette ville eſt forte, & défendue par une bonne citadelle, que Cromwel y fit conſtruire. * Maty, *Dict. Géogr.* Les Rois d'Ecoſſe y ont fait autrefois leur ſéjour dans un château bâti ſur une agréable colline. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 277.

INNER-OURIE, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui avoit avant la réunion, ſéance & voix dans le Parlement. Il eſt ſitué dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues de la vieille Aberdone. * Maty, *Dict. Géogr.*

* INNER-UGIE, fortereſſe de l'Ecoſſe ſeptentrionale, près la côte orientale de la Province de Buchan, ſur la riviére d'Ugie, un peu au deſſus de ſon embouchure. Elle eſt ſituée fort avantageuſement, & l'on y trouve toutes les commoditez de la campagne, de la riviére & de la mer. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe*, *p.* 1236.

* INNERWICK, place forte de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Lothiane, à trois milles au midi de Dumbar. Elle eſt inacceſſible à l'orient, à cauſe des rochers qui en défendent l'approche, & très bien fortifiée à l'occident où elle eſt acceſſible. Au midi l'on y a les hautes montagnes de Lamy qui ſervent de barriéres, & au nord elle a la vue ſur une belle plaine fort agréable & fort fertile. Le château eſt accompagné de jardins, de vergers & d'un parc. La paroiſſe d'Innerwick eſt dans un terroir extrêmement fertile & fort agréable. On y a la merveilleuſe fontaine d'Elmſcluk, dont l'eau eſt inſipide, ſans odeur, & ſi légére que ſur une certaine quantité elle péſe quatre onces moins que toutes les autres eaux de la Province. Elle eſt auſſi la plus pure de toutes, paſſe fort vîte, & nettoye fort doucement les viſcéres & les hypocondres. Tout ce païs-là eſt fertile en orge, en avoine, & en toute ſorte de grains, abondant en bétail, en gibier & en volaille. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1152.

INNICHEN ou INNEKEN, bourg du Tirol en Allemagne, dans l'Evêché de Brixen à la ſource de la Drave. Quelques Géographes prennent Innichen pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhoſie, laquelle d'autres mettent à Doblach, bourg qui eſt à trois lieues d'Innichen vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

P A P E S.

INNOCENT, I de ce nom, Pape, natif d'Albe, ſuccéda à *Anaſtaſe* I, le dimanche 18 Mai 402. Il s'oppoſa aux perſécuteurs de ſaint Jean Chryſoſtome, & employa contre eux les cenſures Eccléſiaſtiques. Il écrivit auſſi à Jean de Jéruſalem, qui prenoit le parti de Pélage contre ſaint Jérôme & donnoit occaſion à cet Héréſiarque de publier ſes erreurs en Orient. Depuis, excité par les Epîtres que lui écrivit ſaint Auguſtin en ſon nom, & en celui du Concile de Miléve, il condamna le même Pélage & Céleſtius, *avec une rigueur* ou *vigueur* Apoſtolique; car on trouve ces deux leçons différentes dans les anciens Manuſcrits: ce qui doit convaincre d'erreur ceux qui ont oſé ſoutenir que ce Pontife avoit diſſimulé, & avoit même pris le parti de ces Hérétiques. Il n'eſt pas malaiſé de convaincre de faux l'Hiſtorien Zoſime, qui a oſé écrire que le Pape Innocent, pour délivrer la ville de Rome du ſiége d'Alaric en 409, avoit permis aux Payens d'y faire leurs ſacrifices. Son témoignage eſt une impoſture manifeſte; car tous les Ecrivains de ce tems aſſurent que ce Pontife n'étoit pas à Rome, lorſque cette ville fut priſe par les Goths; & Oroſe ajoûte que la Providence l'en avoit tiré, comme elle avoit tiré Lot de Sodome, afin qu'il ne fût pas témoin des miſéres & de la punition de cette Cité. Innocent condamna divers autres Hérétiques, fit de très beaux Réglemens, & mourut en 417, avec l'eſtime générale de tous les gens de bien, après avoir gouverné l'Egliſe environ quinze ans, ſelon les Martyrologes de Béde & d'Adon; & un peu plus longtems, au rapport des autres. Nous avons de lui pluſieurs Epîtres, qui ſont des preuves de ſa doctrine, & de ſes ſoins pour toute l'Egliſe. Les Curieux les conſulteront, & ſur-tout celle qu'il adreſſa à Victricius Evêque de Rouen, & à Exupére de Toulouſe, pour le réglement de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Innocent I eut ZOSIME pour ſucceſſeur. * S. Auguſtin, *Epiſt.* 40. 93. 94. *&c.* S. Jerôme, *Epiſt.* 8. Gennade, *de Vir. Illuſt. c.* 33. Oroſe, *l.* 7. Zoſime, *l.* 5. Baronius, *in Annal. A. C.* 402. *& ſeq.*

INNOCENT II, Romain, auparavant Cardinal Diacre du titre de ſaint Ange, avoit porté le nom de *Grégoire*, & étoit fils de *Jean* de Papereſcis. Il fut Chanoine Régulier de S. Jean de Latran, puis Abbé de S. Nicolas & de S. Primitif, & fut fait Cardinal par le Pape Urbain II, en 1088. Il ſuivit le Pape Gélaſe en France, fut envoyé par Calixte II, Légat en Allemagne, & exerça d'autres Emplois importans juſqu'à ce qu'il fût élevé ſur le Siége Pontifical après Honorius II, le 14 Février 1130. Dans le même tems Pierre, fils de Léon, fut élu Antipape, prit le nom d'*Anaclet* II, & eut pour partiſans les Romains, les Milanois, Roger Duc de Sicile, & divers autres: ce qui obligea Innocent de venir en France, l'aſyle ordinaire des Pontifes perſécutez. Il célébra des Conciles à Clermont, à Reims & au Puy-en-Velay, & fut déclaré légitime Pape en un autre Concile que les Prélats de France tinrent à Etampes. S. Bernard s'y trouva, & y défendit fortement les interêts d'Innocent, que tous les autres ſoutinrent avec lui. Ce Pape vint à Liége le troiſiéme dimanche de Carême, 22 Mars 1131. Le dimanche ſuivant il y couronna l'Empereur, & le dimanche 25 Octobre de la même année 1131, il couronna le Roi Louïs *le Jeune* à Reims. Depuis étant repaſſé en Italie, il y tint des Conciles à Plaiſance & à Piſe; & étant entré à Rome avec l'Empereur Lothaire, il y ſacra ce Prince l'an 1133. C'eſt le même qu'il avoit couronné autrefois à Liége, dans l'Egliſe de ſaint Lambert. Saint Bernard s'employoit cependant à calmer la fureur des Schiſmatiques, leſquels, après avoir perdu leur Antipape Anaclet, qui mourut le ſeptiéme ou ſelon d'autres, le 25 Janvier 1138, lui ſubſtituérent un Cardinal appellé Grégoire, qui prit le nom de *Victor* IV; mais ce dernier fit une abdication volontaire du Pontificat prétendu; & ainſi la paix fut rendue à l'Egliſe par les ſoins du même ſaint Bernard. Innocent de retour à Rome, y célébra le ſecond Concile Général de Latran le huitiéme Avril 1139, & condamna Abailard & ſon Diſciple Arnaud de Breſce. Le dixiéme Juillet de la même année, le Pape Innocent II fut fait priſonnier par Roger, Roi de Sicile, auquel il faiſoit la guerre. Il recouvra ſa liberté en donnant l'inveſtiture de la Sicile à ce Roi, qui pour cela lui jura foi & hommage. Ce Pontife mourut le 24 Septembre 1143, après 13 ans, ſept mois & dix jours de Pontificat. CELESTIN II lui ſuccéda. * Suger, *en la Vie de Louïs le Jeune.* Othon de Friſinghen, *in Chron.* Saint Bernard, *in Epiſt.* Baronius, *in Annal.* Ciaconius, *in Innoc. II.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

INNOCENT III, natif d'Anagnie, de la Maiſon des Comtes de Ségnie, ou Signie, parvint au Pontificat après *Céleſtin* III. Il étoit nommé auparavant *Jean Lothaire*, & en 1190 avoit été fait Cardinal par le Pape Céleſtin III, du titre des ſaints Serge & Bacche: d'autres diſent que ce fut par Clément III. Ce Pape avoit étudié à Rome, à Paris & à Bologne, & avoit donné des marques de ſon érudition par divers Traitez de ſa façon. Quelques Auteurs ont écrit qu'il n'étoit âgé que de 30 ans, lorſqu'il fut élevé au Pontificat le huitiéme ou le neuviéme Janvier 1198; mais il eſt ſûr qu'il en avoit 37. On a cru qu'Innocent III avoit été Chanoine Régulier de ſaint Jean de Latran; mais il eſt conſtant par ſes Epitres mêmes, qu'il étoit Chanoine Eccléſiaſtique de ſaint Pierre, après l'avoir été d'Anagnie. Il eſt vrai que quand on le fit Pape, il n'étoit que Diacre, & qu'avant ſon couronnement on le ſacra Prêtre, puis Evêque. Au reſte, comme ſa modeſtie n'étoit pas moindre que ſa ſcience, on eut peine à lui faire accepter le Pontificat, qu'il eût abſolument refuſé, ſi ſon élection n'eût été confirmée par les marques viſibles de la volonté de Dieu. Il ne voulut point ſe ſervir de ſa vaiſſelle d'argent, dont il fit diſtribuer le prix aux pauvres, qu'il ſervoit lui-même à table, & ſe contenta d'en avoir de bois ou de verre. Ce Pontife forma le deſſein d'unir les Princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte; & pour y réuſſir, il voulut commencer par détruire ceux qu'il appelloit Hérétiques, & ſur-tout les Albigeois, qui déſoloient le Languedoc. Il eut la conſolation de voir que l'Egliſe ſous ſon Pontificat fut enrichie de divers Ordres Religieux, de celui de ſaint Dominique, de ſaint François, des Trinitaires & de quelques autres. En 1198, il envoya en France le Cardinal Pierre de Capoue, pour obliger le Roi Philippe *Auguſte* à reprendre Iſemburge ſa femme, & écrivit ſur ce ſujet au même Roi & à l'Evêque de Paris, &c. L'an 1215, il célébra le Concile Général de Latran, dans lequel il préſida; & mourut le 16 Juillet 1216 à Pérouſe, où il étoit venu pendant les grandes chaleurs, pour accorder les Piſans & les Génois, dont il vouloit tirer du ſecours pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Ce Pape a compoſé divers Ouvrages, comme, des Commentaires ſur les ſept Pſeaumes Pénitentiaux; trois Livres du Mépris du Monde, *de Contemptu mundi, ſive de Miſeria Hominis.* On imprima à Rome dès l'an 1543 ſes Epitres, que Binius mit dans ſon édition des Conciles. Elles furent réimprimées l'an 1595, à Cologne, en deux livres, dont le premier contenoit 557 Epitres, & l'autre 264. Enfin l'an 1635, les Docteurs du Collége de Foix de Toulouſe donnérent au public quatre Livres des mêmes Epitres tirées de leur Bibliothéque. On a cet Ouvrage en deux volumes *in folio*, avec les Notes de François Boſquet, depuis Evêque de Montpellier, qui a auſſi publié la Vie de ce Pontife. Paul du May, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, avoit fait auſſi imprimer diverſes Lettres d'Innocent III, dans un tome *in octavo.* L'édition la plus parfaite de ſes Ouvrages eſt celle que le ſavant M. Baluze nous a procurée à Paris en 1682. On attribue encore d'autres Piéces à ce même Pontife, comme, des Commentaires ſur le Maître des Sentences; *de Officio Miſſæ, ſeu de ſacro Altaris myſterio libri ſex; Sermones de tempore & de Sanctis; de Sacramento Baptiſmi; de Clauſtro animæ; de Purgatorio; de conſecratione Pontificis; de laude Charitatis; de Sanctorum veneratione, &c.*

&c. On assure aussi qu'il est Auteur de la Prose *Stabat mater dolorosa*; de l'Hymne *Ave mundi spes Maria*; de l'Oraison *Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine.* Aprés Innocent III, on éleva sur le Saint Siége HONORIUS III. * Les Curieux consulteront Blondus; Platine; Sabellius; Nauclére; Sigonius; Matthieu Paris; l'Abbé d'Ursperg; Pierre de Vaux-de-Cernay; Henri de Gand; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Possevin; Sponde; Bzovius; Oldéric Rainaldi; Louis Jacob, *Bibliotb. Pontif. &c.*

INNOCENT IV, natif de Gênes, nommé auparavant *Sinibalde*, de la Maison de Fiesque, des Comtes de Lavagne, fut élu Pape le 24 Juin 1243, aprés un interrégne de plus de 20 mois, depuis la mort de Celestin IV. Sinibalde avoit été Chancelier de l'Eglise Romaine, & avoit été créé Cardinal par Grégoire IX, au mois de Septembre 1227. D'ailleurs son mérite étoit connu de tout le monde, & sa capacité dans la science du Droit étoit si grande, qu'on lui donnoit le titre de *Pére du Droit.* L'Empereur Frédéric II, qui avoit longtems été brouillé avec les Papes & toute l'Eglise, ne fut pas plus tranquille aprés l'élection d'Innocent, avec lequel il avoit été fort uni, lorsqu'il n'étoit que Cardinal. Innocent n'oublia rien néanmoins pour le ramener à son devoir; mais lorsqu'il vit que ses soins étoient inutiles, il trouva à propos de se dérober à son ressentiment. Ce Pape se réfugia en France; & lorsqu'il y fut arrivé au mois de Décembre 1244, il convoqua un Concile Général à Lyon pour l'année suivante 1245. Dans ce Concile qui fut ouvert un lundi aprés la Fête de saint Jean-Batiste, on procéda contre l'Empereur Frédéric, qui y fut excommunié, & on traita de l'expédition de la Terre-Sainte. Le Pape y donna le chapeau rouge aux Cardinaux, pour les faire souvenir par la vue de cette couleur, qu'ils devoient être prêts à verser leur sang pour la défense de l'Eglise. Aprés la conclusion du Concile, le Pontife vit à Cluni le Roi saint Louïs, qui se préparoit pour son voyage d'Outremer. Frédéric II mourut en 1250, & l'année suivante le Pape quitta Lyon, où il avoit demeuré six ans & demi, pour retourner en Italie. Il s'arrêta à Pérouse, & n'alla à Rome que l'année suivante 1252. Depuis il fut appellé à Naples, pour recouvrer ce Royaume, & vit défaire ses troupes par Mainfroi, qui avoit obtenu du secours des Sarazins de Lucéria. Ce malheur contribua beaucoup à la mort d'Innocent, qui arriva le septiéme Décembre 1254, aprés un Pontificat de onze ans, cinq mois & 14 jours. Les Ouvrages de ce Pape ont été souvent imprimez à Venise, à Lyon, à Francfort & ailleurs, avec ce titre, *Apparatus libris quinque distinctus in totidem libros Decretalium.* Le Cardinal Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe Romain, marque qu'il croit que ce Pape a composé l'Office de l'Octave de la Nativité de la sainte Vierge. Valentin Forster qui a écrit du Droit Civil Romain, & Jean Fischard, Auteur des Vies des Jurisconsultes modernes, parlent fort avantageusement de lui, & lui attribuent divers Ouvrages. * On pourra aussi voir Juvenatius; Villani; Blondus; Fazel; Sigonius; Summoneta; Matthieu Paris; Saint Antonin; Nauclére; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Sponde; Bzovius; Louïs Jacob, &c. ALEXANDRE IV. fut Pape aprés lui.

INNOCENT V, nommé *Pierre de Tarantaise*, parce qu'il naquit en cette ville, avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur de Paris, Professeur en Théologie, & Provincial de la Province de France. Le Pape Grégoire X le fit Archevêque de Lyon, à la priére du Chapitre de l'Eglise de Lyon; & deux ans aprés, l'an 1275, Cardinal d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine. Le nouveau Cardinal harangua au Concile de Lyon avec un applaudissement général, & y fit l'Oraison funébre de saint Bonaventure dans l'Eglise des Cordeliers. Aprés la mort de Grégoire X, il fut élu Pape à Arezzo le 21 Janvier, & fut couronné à Rome le 22 Février 1276: mais il ne tint le Pontificat que cinq mois & cinq jours, & mourut le 22 Juin de la même année. Nous avons de lui des Commentaires sur les quatre Livres des Sentences, publiez à Toulouse en 1652, & quelques autres Traitez, comme, des Commentaires sur le Pentateuque, sur les Cantiques, sur l'Evangile, sur les Epitres de saint Paul, &c. Ses ennemis prétendoient avoir tiré de ses Ecrits plus de cent erreurs; & saint Thomas écrivit une Apologie pour lui, par ordre de Jean de Verceil Général des Dominicains. JEAN XXI parvint ensuite au Pontificat. * Onuphre, *en la Chron.* Trithême. Philippe de Bergame. Sixte & Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *de Viris Illust. Prædic.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Bibliotb. Pontif.*

INNOCENT VI, Limosin de naissance, & Evêque de Clermont, connu auparavant sous le nom d'*Etienne* d'Albert, succéda à Clément VI, qui l'avoit fait en 1342 Cardinal, Evêque d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise; & tint le Pontificat neuf ans, huit mois & 20 jours, depuis le 18 Décembre 1352, jusqu'au 12 Septembre 1362. Le Saint Siége étoit alors à Avignon, & la Cour Romaine avoit besoin de réforme. Il y travailla avec soin, aussi bien qu'à finir la guerre qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre: ce qui ne l'empêcha pas de songer aux affaires d'Orient & à celles d'Italie. Ses desseins n'eurent pourtant pas toute l'issue qu'il s'étoit promise; & il mourut de déplaisir de voir presque toute l'Europe en armes. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Pontife très digne du rang où sa vertu l'avoit élevé. Il fit aussi plusieurs fondations saintes, entre lesquelles celle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est des plus considérables. Il la choisit pour le lieu de sa sépulture; & eut pour successeur URBAIN V. Nous avons sa Vie, qui a été publiée depuis peu de tems. * Les Curieux la consulteront, avec Sponde; Louïs Jacob, &c.

INNOCENT VII, *Côme* Meliorati, de Sulmone, fut élu aprés Boniface IX, le 17 Octobre 1404, dans le tems que l'Eglise étoit divisée par le Schisme de Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer *Benoit* XIII. Avant son élévation au Pontificat, il avoit possédé les Evêchez de Ravenne & de Bologne, s'étoit rendu célébre par la connoissance du Droit, & avoit été fait Cardinal par Boniface IX en 1389. On ne le mit sur le Siége Pontifical, qu'à condition qu'il céderoit, si Benoit XIII en faisoit de même; mais il ne tint pas sa promesse. Ce Pontife avoit de grandes qualitez; mais il étoit trop attaché à ses parens. Les Romains lui donnérent quelques sujets de mécontentement aprés son couronnement. Pour les punir, le neveu d'Innocent en fit mourir onze. Cette sévérité les rendit plus insolens, & les engagea d'avoir recours à Ladislas Roi de Naples, qu'ils reçurent dans leur ville: ce qui obligea le Pape de se retirer à Viterbe, d'où il employa contre Ladislas les censures Ecclésiastiques. Les Romains en 1406 rappellérent Innocent dans leur ville, où il mourut d'apoplexie le sixiéme Novembre, aprés deux ans & 22 jours de Siége. On élut aprés lui GREGOIRE XII. * Sponde, *in Annal.* Thierri de Niem, &c.

INNOCENT VIII, Génois, nommé *Jean-Baptiste* Cibo, né l'an 1432, fut élevé avec beaucoup de soin. Dés qu'il fut entré dans le monde, on l'envoya à Naples, où il vécut assez longtems à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Aragon. Depuis il vint à Rome, & fut domestique du Cardinal de Bologne, frére du Pape Nicolas V: ce qui contribua beaucoup à son élévation. Paul II lui donna l'Evêché de Savone, & Sixte IV lui conféra celui de Melfi, & le fit Cardinal le septiéme Mai 1473. Ce même Pape le laissa Légat à Rome, d'où il sortit à cause de la peste, & lui confia depuis la Légation de Sienne. C'est par ces degrez que le Cardinal de Melfi s'éleva sur le Siége Pontifical, où il vint aprés Sixte IV, un dimanche, 29 Août 1484, & fut couronné le 12 Septembre. A son avénement au Pontificat, il calma les différents des Princes d'Italie, & ramena à l'obéissance du Saint Siége ceux que la sévérité de son prédécesseur en avoit éloignez. Il n'épargna rien pour unir les Princes Chrétiens contre les Turcs; mais ce dessein n'eut point de suite, & ne servit que de prétexte pour aquérir une grande somme d'argent à la Chambre Apostolique. Le Pape profita d'une partie, & employa l'autre pour faire la guerre au Roi de Naples, & pour réparer le Colisée d'Adrien. Il obtint du Conseil du Roi Charles VIII, qu'on lui remît le Prince Zizime, frére de Bajazet Empereur des Ottomans: ce qu'on lui accorda l'an 1489, à condition que ce Prince ne sortiroit point de Rome. Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, eut un chapeau de Cardinal aprés cette négociation. Innocent eut seize bâtards, huit fils & huit filles. De là vint cette Epigramme:

Quid quæris testes, sit mas an femina Cibo?
Respice natorum, pignora certa, gregem:
Octo Nocens pueros genuit, totidemque puellas;
Hunc merito poterit dicere Roma patrem.

Il les laissa riches, & maria l'aîné, FRANÇOIS, Comte d'Aguilare, à une fille de *Laurent* de Médicis, nommée *Magdelaine*, qui passoit pour une des plus belles Princesses de son tems. *Voyez* CIBO. L'amour paternel lui fit faire pour ses bâtards des choses peu équitables. Il mourut le 25 Juillet de l'an 1492, âgé de 60 ans, aprés avoir gouverné l'Eglise sept ans, dix mois & 27 jours. ALEXANDRE V lui succeda. * Onuphre & Ciaconius, *in Vitis Pontific.* Du Chêne & Papire Masson, *in Innocentio VIII. &c.* Bayle, *Dict. Critiq.*

INNOCENT IX, de Bologne, nommé *Jean-Antoine* Fachinetti, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, fut élu Pape aprés Grégoire XIV, le 29 Octobre 1591, & fut couronné le troisiéme Novembre. Il avoit été pourvu par le Pape Pie IV, d'un Evêché dans la Calabre, s'étoit trouvé au Concile de Trente, & avoit été fait Cardinal par Grégoire XIII. Les Auteurs rapportent deux présages de son élévation au Pontificat; le premier est, que dans le tems qu'il rendoit obéissance à son prédécesseur Grégoire XIV, la Tiare de ce Pape lui tomba sur la tête; & l'autre, qu'il eut dans le Conclave sa cellule en la même place où l'on avoit coutume de mettre le Thrône Pontifical dans les Consistoires. Il mourut le 30 Décembre, deux mois aprés son élection. CLEMENT VIII fut élevé ensuite sur le S. Siége. * Sponde, *in Annal.*

INNOCENT X, Romain, nommé auparavant *Jean-Baptiste* Panfilio, fut créé Pape aprés Urbain VIII, le 15 Septembre 1644. Grégoire XV l'avoit envoyé Nonce à Naples. Urbain VIII le fit Dataire du Cardinal François Barberin son neveu, l'an 1625, en sa Légation de France & d'Espagne; le fit demeurer en ce Royaume avec le titre de Patriarche d'Antioche & de Nonce Apostolique; & à son retour il le fit Cardinal. Innocent manqua de reconnoissance; car peu aprés son élévation au Pontificat, il chassa les Barberins de Rome. Deux ans aprés il les rappella de leur exil, & se réconcilia avec eux par une alliance faite l'an 1653. Innocent donna trop d'autorité à Dona Olympia, sa belle-sœur, sous son Pontificat: ce qui lui a attiré la censure de quelques Auteurs. L'Eglise de France fut troublée par les disputes sur la Grace vers la fin de son Pontificat; & la Faculté de Théologie de Paris lui adressa les cinq fameuses Propositions de Jansénius Evêque d'Ypres, sur cette matiére, que ce Pape condamna par une Bulle de 1653. Innocent X mourut le septiéme Janvier 1655, âgé de 81 ans, aprés en avoir passé dix, quatre mois & 22 jours sur le Siége de saint Pierre. ALEXANDRE VII fut Pape aprés lui.

INNOCENT XI, auparavant nommé *Benoît* Odescalchi, étoit

étoit ſils d'un riche Banquier de Côme dans le Milanez. Il embraſſa d'abord la profeſſion des armes, qu'il porta en Flandre au ſervice des Eſpagnols contre les François: il y fut même bleſſé à l'épaule droite d'un coup de mouſquet, dont il fut incommodé toute ſa vie. Depuis il étudia à Naples, entra dans l'état Eccléſiaſtique, & fut Clerc de Chambre ſous le Pontificat d'Urbain VIII & d'Innocent X. Son humeur douce & bienfaiſante, & ſes maniéres généreuſes & libérales, lui firent de puiſſans amis, entre leſquels on compte Dona Olympia, belle-ſœur d'Innocent X. Ce fut de ce Pape qu'il reçut le chapeau de Cardinal le ſixiéme Mars 1645. Quelque tems après il fut pourvu de la Légation de Ferrare, & de l'Evêché de Novare, duquel il remplit les fonctions avec une piété édifiante. Enfin après la mort du Pape Clément X, il fut élevé ſur le Saint Siege le 21 Septembre 1676. Sa conduite à l'égard de ſes parens fut très Eccléſiaſtique, & très oppoſée à celle de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. Il les exclut des affaires, dont il confia l'adminiſtration au Cardinal Alderam Cibo, Génois de nation. Il aſſiſta l'Empereur Leopold I, le Roi de Pologne Jean III, & la République de Veniſe, de ſommes conſidérables & de ſes galéres, pendant la guerre que ces trois Puiſſances eurent contre les Turcs durant ſon Pontificat. La vie de ce Pontife a été très auſtére; & ſi on a pu remarquer en lui quelque défaut, ç'a été ſon peu d'habileté pour le Gouvernement, ſa trop grande déférence aux ſentimens de ſes Miniſtres, & ſa partialité contre la France en faveur des ennemis de cette Couronne. Il mourut le 12 Août 1689, & eut pour ſucceſſeur, le Cardinal Pierre Ottoboni, qui prit le nom d'ALEXANDRE VIII. * *Mémoires du tems.*

Voici quelques remarques de feu M. Burnet Evêque de Saliſburi, propres à faire connoître le caractére d'Innocent XI. Ce Pape, *dit M. Burnet*, ſoupçonneux & timide, n'entendoit rien que les Finances, & que le Négoce de Banque; connoiſſance, qu'il avoit tirée de ſa famille, qui s'y étoit enrichie. Ce talent fit regarder comme un bonheur pour le Siége de Rome, que ce Pape y fût élevé; car, la Chambre Apoſtolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes dépenſes de ſes prédéceſſeurs, qu'il étoit tems d'avoir un Pontife auſſi œconome que l'étoit celui-ci. C'étoit une choſe publique, qu'il n'entendoit pas le Latin: & lorſque j'étois à Rome, *dit M. Burnet*, on me dit que quand il fut promu au Cardinalat, il lui fallut un Maître, pour lui en apprendre ce qui étoit néceſſaire pour officier aux grandes Meſſes. La Théologie lui étoit auſſi entiérement inconnue; & cela me rappelle ce que me dit, à Veniſe, un Jéſuite que j'y voyois quelquefois chez l'Ambaſſadeur de France. Un jour que nous nous entretenions de l'infaillibilité des Papes, il m'avoua, qu'*Altiéri avoit été tout-à-fait en enfance pendant ſes derniéres années; & qu'il falloit avoir une grande proviſion de foi, pour croire ce Pape infaillible; mais*, ajoûta-t-il en riant, *plus la choſe eſt difficile à croire, & plus la foi a de mérite.* Si Innocent XI haïſſoit les Jéſuites, & témoignoit faire grand cas des Janſéniſtes; ce n'étoit point qu'il entendit leurs démêlez Théologiques. C'étoit uniquement que les prémiers appuyoient Louïs XIV, & que ce Prince n'aimoit pas les autres. L'affaire de la Régale intéreſſant le temporel, elle étoit plus de ſa compétence, & il la ſoutint vertement. Il ne s'étonna point du bruit que l'on faiſoit en France à ce ſujet. Ce bruit étoit pourtant porté fort loin, puiſque l'on ne parloit pas de moins que de ſe ſouſtraire au Siége Romain; & cela ſur-tout après les quatre Propoſitions de l'Aſſemblée du Clergé en 1682, où l'on avoit renouvellé les dix Maximes des Conciles de Conſtance & de Bâle, contre les prétentions des Evêques de Rome. Louïs XIV, qui n'étoit pas accoutumé à la réſiſtance, fit de grandes menaces, qui allarmérent les Cardinaux, & qu'Innocent mépriſa. On dit qu'un jour, que ces Cardinaux le preſſoient fortement de devenir plus traitable, & qu'ils lui demandérent ce qu'il feroit en cas que le Roi de France lui détachât une puiſſante Armée, il répondit, *qu'il ſe ſentoit aſſez de courage pour ſouffrir le martyre.* L'affaire des *Franchiſes* fournit une autre preuve de ſa fermeté. A Rome toutes les gens de la même Nation, étant ſous la protection de leur Ambaſſadeur, & faiſant partie de ſon cortége dans les cérémonies, ils logent d'ordinaire près de ſon Palais, & ſous prétexte d'être de ſa maiſon, ils jouïſſent des mêmes priviléges que tous ſes domeſtiques. Il arrive ainſi que toutes les maiſons voiſines, & même des rues entiéres, font partie du Palais de l'Ambaſſadeur, & portent le nom commun de Franchiſes. On voit par-là, qu'une bonne partie de la ville n'eſt autre choſe, & que ces quartiers n'en doivent pas être les moins peuplez. Tout le monde s'y jette pour être à couvert de la Juſtice, & les Romains eux-mêmes comme les autres. Le déſordre en étoit venu à ce point, que les plus grands ſcélérats y trouvoient un aſyle, & que le Gouvernement ne pouvoit preſque plus punir perſonne. Innocent, pour y remédier, prit la réſolution de borner la franchiſe au Palais même des Ambaſſadeurs, & de ne l'accorder qu'aux gens de leur ſuite. Ceux de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, qui furent les prémiers à qui l'on en parla, renoncérent à ces priviléges, ſe réſervant néanmoins le droit de s'en reſſaiſir, ſi celui de France ne l'abandonnoit pas comme eux. Tout ſe réduiſoit donc à faire entendre raiſon à ce dernier; & ce fut-là, comme on ſait, la grande difficulté. Le Pontife alléguoit, *que ſes Nonces & ſes Légats, à Paris, n'ont point de Priviléges hors de l'enceinte de leur Hôtel, & n'en peuvent faire jouïr que leurs domeſtiques.* Les François trouvérent fort ridicule, qu'un Pape prétendît ſe mettre en comparaiſon avec Louïs le Grand, & ſoutinrent que les Ambaſſadeurs que l'on envoyoit à Rome ſont tout autre choſe que ceux qui ſont envoyez de Souverain à Souverain. En un mot, Louïs XIV voulut maintenir ſes Ambaſſadeurs dans la poſſeſſion de leurs anciennes Franchiſes; & la querelle fut pouſſée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. C'eſt ſous ce Pape que l'affaire du Molinoſiſme fit beaucoup de bruit à Rome. Le Pape lui-même fut ſoupçonné d'entrer dans les ſentimens de Molinos. C'eſt pour cela que l'Inquiſition donna commiſſion le 31 Février 1687, à quelques-uns de ſon corps, d'examiner le Pape, & de lui faire rendre raiſon de ſa Foi, non en qualité de Vicaire de Jéſus-Chriſt, mais ſimplement en qualité de *Benoît Odeſchalchi*. * Burnet, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. &c. tome* 3. *p.* 193. *&c.* Lettres *touchant l'état préſent d'Italie, écrites en* 1687. *p.* 54.

INNOCENT XII, nommé auparavant Antoine Pignatelli, d'une très noble famille de Naples, naquit en 1615. Après s'être produit à la Cour de Rome ſous Urbain III, il fut d'abord Inquiſiteur de Malte, Gouverneur de Viterbe, Nonce à Florence, en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Reguliers; & Maître de Chambre de Clément X. Il exerça le même emploi ſous Innocent XI, qui le fit Evêque de Faënza, Légat de Bologne, & enfin Archevêque de Naples, & Cardinal au mois de Septembre 1681. Depuis la mort d'Alexandre VIII, qui arriva le premier Février 1691, il fut créé Pape le 12 Juillet de la même année, prit le nom d'Innocent XII, & fut couronné le 15 du même mois. Il ſe conduiſit en véritable Pére commun, ſans prédilection, ſans partialité, & ne connut que les pauvres pour ſes parens. Après avoir fondé pluſieurs Hôpitaux, avoir travaillé à l'extinction du Quiétiſme, & avoir nettoyé & aggrandi les ports d'Anzio & de Nettuno, il mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 Septembre 1700, ayant tenu le Siége neuf ans, deux mois & 15 jours. CLEMENT XI lui ſuccéda. * *Mémoires du tems.*

INNOCENT XIII, Noble Romain, iſſu de l'ancienne & illuſtre famille de Conti, dont le Chef eſt Grand-Maître héréditaire du Palais Apoſtolique, s'appelloit *Michel-Ange* avant ſon élévation à la Tiare, & naquit à Rome le 15 Mai 1655. Son pére fut *Charles II* Conti, Duc de Poli & de Guadagnuolo; & ſa mére *Iſabelle*, Ducheſſe de Muti, le deſtina dès ſa naiſſance à l'Egliſe. La vivacité de ſon eſprit jointe à une excellente éducation, fit d'abord eſpérer qu'il feroit un jour également habile Politique & ſavant Prélat. Cette eſpérance ne trompa point, il monta par degré de charge en charge, juſques à ce qu'il obtint la triple Couronne. Il fut d'abord Prélat de la Chambre d'Alexandre VIII, qui dans la ſuite l'envoya avec *Stocco & Beretto*, honoré du caractére d'Internonce, auprès de Moroſini Doge de Veniſe. On lui donna depuis le Gouvernement d'Aſcoli, de Viterbe, & de pluſieurs autres villes de l'Etat de l'Egliſe. Innocent XII le nomma à l'Archevêché titulaire de *Tarſe*, & l'envoya en qualité de Nonce en Suiſſe, & de là en Portugal où il demeura pendant ſix années. Clement XI lui donna le chapeau de Cardinal, & voici quelle en fut l'occaſion. Clément avoit réſolu une grande promotion de 19 Cardinaux, en 1706. Du nombre de ces 19, fut *Gabriel Philipucci* d'une famille bourgeoiſe de Macérata, Docteur en Droit, fort eſtimé à cauſe de ſa vertu, de ſon érudition & de ſon expérience, & qu'Innocent XII avoit déja honoré de la charge de *Votant* de la Signature. Philippucci refuſa conſtamment la nouvelle dignité que Clément XI vouloit lui conférer, de ſorte que dans l'élection ſuivante le Pape offrit ſa place à Michel-Ange Conti, qui fut plus facile à l'accepter. On lui donna depuis pour fournir à une dépenſe plus brillante, les Evêchez d'Oſimo & de Viterbe: *il obtint le prémier en 1709*, & l'autre en 1712. *Pendant ſon Cardinalat il fut Protecteur de la* Couronne de Portugal. Il parut fort incliné pour les interêts de l'Empereur dans l'affaire de la ſucceſſion d'Eſpagne, parce que le Portugal étoit en alliance avec la Cour de Vienne. Mais bien loin que cela portât quelque préjudice à ſon avancement dans la ſuite, il eſt certain que cette démarche fut très utile à ſa promotion, car il fut unanimement élu à la place de Clément XI, le huitiéme Mai 1721, par 55 Cardinaux préſens dans le Conclave. Il avoit alors 66 ans, & il dut ſon élévation ſur-tout au parti Impérial. Il prit alors le nom d'Innocent XIII. Il commença ſon régne par des Indulgences, par le ſoulagement du peuple en diminuant conſidérablement divers impôts, & par la liberté qu'il accorda à un certain nombre de Forçats des galéres Papales. Il créa auſſi *Prince del Soglio* le neveu de ſon prédéceſſeur, & nomma Cardinal *Bernard-Marie* Conti ſon frére. Ses autres fréres & proches parens ſe reſſentirent auſſi de ſa promotion, par les différens emplois Eccléſiaſtiques & Séculiers qu'il leur accorda. Il tâcha, pendant ſon régne, de lever les différents qu'il y avoit entre divers Princes Catholiques & le S. Siége, mais il fut obligé de laiſſer les affaires à peu près dans l'état où il les avoit trouvées, & de ſouffrir que Commachio demeurât entre les mains de l'Empereur. Il ne put pas non plus empêcher que l'Infant *Dom Carlos* d'Eſpagne ne reçût, des mains de l'Empereur, l'inveſtiture des Duchez de Parme & de Plaiſance, & qu'on ne regardât par conſéquent ces païs comme des Fiefs de l'Empire; quoique de ſon côté il eût donné l'Inveſtiture de Naples à l'Empereur, à qui il accorda auſſi pluſieurs priviléges dans ce Royaume par rapport aux Bénéfices. Il n'y a que l'affaire de la Conſtitution en France, qui ait pris un meilleur train pour la Cour de Rome durant ſon Pontificat. Dans les affaires de la Miſſion de la Chine, il fut encore obligé de ſe contenter de confirmer les Bulles de ſon prédéceſſeur. Il reçut cependant de l'Empereur de la Chine un préſent conſidérable, conſiſtant en une tabatiére garnie d'onze perles d'un grand prix, & en un perroquet blanc qui avoit la poitrine rouge. Ce fut le Viſiteur Apoſtolique *Mezzabarba* qui apporta ces préſens. En 1722, on forma par ſon crédit un nouveau projet ſur l'Angleterre en faveur du Prétendant,

dant; mais ce projet échoua. Le Cardinal Albéroni se promettoit beaucoup de ce Pontificat, & avec raison. Innocent XIII déclara nulles toutes les accusations portées contre lui, & termina ainsi tout ce long procès. Il donna ensuite le chapeau de Cardinal à Albéroni le 12 Janv. 1724. Innocent XIII ne jouït pas longtems des avantages du Pontificat, car outre les douleurs de la gravelle dont il fut continuellement travaillé, son foible corps fut encore attaqué d'une fiévre violente. Dans ce triste état on le sollicita a remplir encore quatre places vacantes dans le sacré Collége, mais il refusa de le faire en disant, *Je ne suis plus de ce monde.* On obtint cependant encore de lui qu'il signât la Dispense, en vertu de laquelle la Princesse de Turenne obtenoit la liberté d'épouser le Duc de Bouillon, frére de son premier époux. Six heures aprés cette signature il mourut le septiéme Mars 1724, à l'âge de 69 ans & n'ayant pas encore accompli la troisiéme année de son régne. Aprés dix semaines de Conclave on élut le 27 Mai Benoît XIII à sa place. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* INNOCENT, homme de qualité de Carthage, qui ayant eu une fistule à la cuisse, en fut guéri en priant Dieu comme on l'alloit ouvrir. * S. Augustin, *de Civitate Dei*, *l.* 22. *c.* 8.

INNOCENT CESAIRE. *Cherchez* CESAIRE.

INNOCENTS: c'est ainsi qu'on nomme les enfans qu'Hérode fit massacrer dans Bethléem & dans son territoire. Les Grecs, dans leurs Ménologues, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, portent que le nombre de ces enfans massacrez fut de quatorze mille, ce qui n'est point croyable. On montre de leurs Reliques en plusieurs endroits. L'Eglise Latine célébre leur Fête le 28 Décembre, & les Grecs le 29. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Plusieurs Péres de l'Eglise, comme, St. Cyprien, St. Chrysostome, St. Irénée, St. Augustin, &c. parlent des *Innocens* comme des premiers Martyrs de l'Eglise Chrétienne. Il paroit même par Origéne qu'on célébroit de son tems leur mémoire dans le Catalogue des Saints & des Martyrs. Bingham dit qu'on ne peut pas assûrer si dans les commencemens la Fête des Innocens a été célébrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment Prudence, *Cathemerinon*, *Hymne* 12. *v.* 125 *& suiv.* parle de ces enfans massacrez:

Salvete flores Martyrum,
Quos lucis ipso in limine,
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.
Vos prima Christi victima
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipsam simplices,
Palma & coronis luditis.

* Binghami *Antiquit. Ecclef. tome* 9. *p.* 155, &c.

* INNOMINATI, est le nom que portent les Membres de l'Académie de Parme.

* INN-THALL, c'est à dire, *Vallée de l'Inn*, grande Vallée de Suisse. *Voyez* ENGADINE.

* INNY, petite riviére d'Irlande, dans le Comté de Longford en Lagénie, coule de l'est à l'ouest dans la partie méridionale de cette Province & se rend dans le Shannon. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1439.

INO.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione. *Voyez* ATHAMAS.

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, ville de la Cujavie en Pologne. Elle est Capitale d'un Palatinat qui porte son nom, & située sur la riviére de Netec, à deux lieues de Kruswick, & à dix d'Uladislaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, Palatinat, est une Province de la Cujavie en Pologne. Elle est bornée au nord par la Prusse Royale, & des autres côtez par les Palatinats de Kalisch, de Brzestye & de Ploczkow. Ses villes principales sont celle dont nous venons de parler, Uladislaw, & Bedgosky ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent aussi Dobrezin avec son territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

INQ.

INQUISITION, Tribunal que les Papes ont érigé dans l'Eglise Romaine pour la recherche & la punition des Hérétiques, ou de ceux qu'ils regardent comme tels. Dans les premiers siécles de l'Eglise, jusques à la conversion de l'Empereur Constantin, on ne les punissoit que par l'excommunication; & il n'y avoit point d'autre Tribunal que celui des Evêques, non seulement pour juger de la doctrine, mais aussi pour punir ceux qui s'obstinoient dans celle qu'on avoit condamnée d'Hérésie. On fit plus sous les Empereurs Chrétiens: car comme ils se crurent obligez de punir les crimes commis contre la Majesté divine, ils publiérent des Loix, qu'on peut voir dans les Codes de Théodose & de Justinien, qui condamnent les Hérétiques à la peine de l'exil, & de la confiscation de leurs biens: de sorte qu'il y eut alors deux Tribunaux contre eux; l'Ecclésiastique, qui déclaroit l'Hérésie, & qui excommunioit les Hérétiques; & le Séculier, qui faisoit le procès à celui qui étoit coupable du crime d'Hérésie, & le punissoit de la peine ordonnée par les Loix Impériales. Cela dura jusques à la division de l'Empire aprés l'an 800: car alors les Evêques en Occident eurent une jurisdiction plus forte sur les Hérétiques, qu'ils avoient pouvoir de citer devant leur Tribunal, pour les juger & les punir, non pas à la vérité de l'exil selon les Loix des Empereurs, mais de la prison, du jeûne, & d'autres semblables peines, qui furent réglées par les Canons & par l'usage. Ils exercérent assez paisiblement cette sorte de jurisdiction pendant l'espace d'environ trois cens ans, jusqu'au XII siécle. Alors, comme tout étoit en trouble dans l'Eglise, où les Hérésies se multipliérent, & que les Hérétiques se rendirent trés puissans, on fut contraint de tolérer bien des choses ausquelles on ne pouvoit remédier. Tout ce que purent faire les Evêques, & sur-tout les Papes, ce fut d'envoyer des Prédicateurs & des Légats pour convertir les Hérétiques, & particuliérement les Albigeois, qui causoient de grands desordres en Languedoc. C'est ce que fit le Pape Innocent III, qui vers le commencement du XIII siécle, envoya dans cette Province quelques savans Abbez & Religieux de l'Ordre de Citeaux, ausquels le saint Evêque Didace d'Osma en Espagne se joignit, accompagné de saint Dominique, qui n'étoit encore alors que Chanoine de cette Eglise, quelques années avant qu'il eût institué son Ordre des Fréres Prêcheurs. Enfin, aprés que le Comte Raimond, grand protecteur des Albigeois, eut été contraint de les abandonner, le Cardinal Romain de Saint-Ange, Légat du Pape Grégoire IX, tint en 1229 un célébre Concile à Toulouse, où entre autres choses, on fit seize Décrets touchant les voyes qu'on devoit tenir pour rechercher & pour punir les Hérétiques. C'est-là proprement qu'on a commencé d'établir une Inquisition réglée, qui dépendoit alors entiérement des Evêques, comme Juges naturels de la doctrine. Néanmoins le Pape Grégoire, qui étoit extrêmement zélé, ne trouvant pas que les Evêques agissent assez fortement à son gré, attribua trois ans aprés aux seuls Religieux de saint Dominique ce Tribunal de l'Inquisition. Ces Religieux voulant éviter ce que l'on avoit trouvé à redire dans la conduite des Evêques, accusez d'avoir été trop indulgens, donnérent dans l'autre extrémité; & exercérent leur charge avec tant de rigueur, que le Comte & le peuple de Toulouse chassérent de leur ville ces Inquisiteurs, tous les autres Dominicains & l'Evêque même, nommé Raimond, qui étant de leur Ordre, les favorisoit. Ils furent pourtant rétablis quelque tems aprés; mais on leur donna pour Collégue un savant Cordelier, pour modérer leur zéle trop ardent, par sa prudence & par sa douceur. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'Inquisition encore trop rude, & l'on ne put s'en accommoder en France. (*Voyez* plus bas l'Article, INQUISITION de TOULOUSE.)

L'Empereur Frédéric II fit en 1244, contre les Hérétiques un Edit trés sévére, par lequel, en prenant les Inquisiteurs sous sa protection, il ordonna qu'ils examinassent ceux qui seroient accusez du crime d'Hérésie, & que les Juges séculiers condamnassent les coupables au feu, s'ils étoient opiniâtres, ou à une prison perpétuelle, s'ils abjuroient leur Hérésie; mais comme immédiatement aprés il eut de nouveaux démêlez avec le Pape Innocent IV qui le déposa de l'Empire au Concile de Lyon, cet Edit ne fut point exécuté; & l'Hérésie pendant ces troubles devint plus forte que jamais, sans qu'on pût agir efficacement contre ceux qui l'embrassérent jusqu'à la mort de cet Empereur, qui arriva en 1250. Alors le Pape Innocent, qui pouvoit faire valoir plus facilement son autorité en Italie, y établit en 1251 l'Inquisition, dont le soin fut confié aux Dominicains & aux Cordeliers, mais conjointement avec les Evêques (qui sont les Juges légitimes du crime d'Hérésie) & avec les Assesseurs nommez par le Magistrat pour condamner les coupables aux peines portées par les Loix.

L'Inquisition réglée de la sorte par le Pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie; & cette jurisdiction fut nommée *le Saint Office.* Le Royaume de Naples la refusa, à cause de la mesintelligence qui étoit entre le Pape & le Roi. La République de Venise avoit établi l'année précédente des Juges Ecclésiastiques & Séculiers contre les Hérétiques, savoir, le Patriarche de Grade, l'Evêque de Castel, & les autres Evêques de la dépendance du Dogat, pour juger de l'Hérésie; & le Doge avec les Conseillers, pour condamner au feu ceux qui en seroient coupables; de sorte qu'elle ne voulut recevoir le Tribunal du Saint Office, ni les Inquisiteurs, que longtems aprés, sous le Pape Nicolas IV, de l'Ordre de saint François; & elle ne les reçut qu'avec certaines limitations & restrictions, qui font que ce Saint Office s'y exerce d'une maniere qui n'a point causé de troubles dans l'Etat de Venise, comme nous l'expliquerons plus bas. Quelques Provinces de France & d'Allemagne reçurent aussi l'Inquisition; mais elles s'en défirent bientôt, & les Inquisiteurs, que l'on y souffrit encore quelque tems, n'en avoient presque que le nom, & n'étoient, à proprement parler, que de simples Officiers du Conseil des Evêques. Pour ce qui regarde l'Espagne, l'Inquisition n'y fut reçue que dans l'Aragon, jusques à ce qu'en l'année 1478, le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle, voyant que plusieurs Maures & Juifs convertis retournoient tous les jours au Judaïsme & au Mahométisme, & pervertissoient même quelques Chrétiens, établirent dans la Castille l'Inquisition indépendante des Evêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Espagne: ce qu'ils firent par le conseil du Cardinal Pierre Gonzalès de Mendoza, Archevêque de Séville, & par l'autorité du Pape Sixte IV. De là, aprés la prise de Grenade & des autres places des Maures, elle s'étendit dans tous ces Royaumes. Elle fut aussi depuis établie dans ceux de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les Etats du Roi d'Espagne, à la réserve du Royaume de Naples & des Païs-Bas, où toutes les fois qu'on a tâché de l'introduire, les peuples se sont sou-

levez, n'en pouvant pas seulement souffrir le nom. Les Juges Séculiers qui connoissoient du crime d'Hérésie dans les Païs-Bas sujets au Roi d'Espagne, ne pouvant employer la sévérité, à cause de la trop grande quantité d'Hérétiques qui étoient dans le païs, l'Empereur Charles-Quint voulut en 1550, y établir l'Inquisition de la même maniére qu'elle étoit en Espagne. Il publia même une Déclaration à cet effet: mais la Reine de Hongrie, sa sœur, qui étoit Gouvernante des Païs-Bas, lui ayant donné avis que cela feroit retirer tous les Marchands étrangers, & que les villes demeureroient sans commerce; il fit un second Edit, par lequel il déclara que l'Inquisition n'auroit aucun pouvoir sur les Etrangers, & modéra même la forme de l'Inquisition à l'égard de ceux du païs. Cependant la volonté de l'Empereur ne fut pas réguliérement exécutée, & le droit de punir les Hérétiques demeura toujours aux Juges Séculiers. Philippe II tenta de nouveau en 1559 & les années suivantes, d'introduire l'Inquisition, de même qu'elle étoit en Espagne; & après avoir tenté & essayé inutilement les voyes de la douceur, il ordonna l'an 1567, au Duc d'Albe, de l'établir par la force des armes: mais cette violence causa de grandes guerres, qui affoiblirent beaucoup la domination Espagnole.

L'an 1560, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frére, presserent fortement la Reine Catherine de consentir à l'établissement de l'Inquisition en France, disant que c'étoit le plus efficace de tous les remédes contre l'Hérésie; mais la Reine ne put se résoudre à établir ce nouveau Tribunal, craignant qu'il n'excitât de plus grands troubles; vu principalement qu'elle avoit appris depuis peu, qu'à la mort de Paul IV, en 1559, le Peuple Romain s'étoit jetté en foule dans le Palais du Saint Office, & en avoit brûlé les Archives, & brisé les prisons, d'où il avoit tiré les Criminels, & que même les Magistrats avoient eu bien de la peine d'empêcher que le peuple furieux ne mît le feu au Couvent des Dominicains, en haine de l'Inquisition, dont ils exerçoient les principales charges. Pour contenter en quelque façon Messieurs de Guise, le Chancelier proposa un expédient, & remarqua que sous le régne de François I, les Magistrats connoissoient du crime d'Hérésie pour ce qui regarde le fait, & condamnoient les Hérétiques: Que Henri II, pour satisfaire les Evêques, qui se plaignoient de ce qu'on leur ôtoit cette jurisdiction, qu'ils prétendoient leur appartenir, avoit fait un Edit le 19 Novembre 1549, par lequel, en laissant aux Juges Séculiers la connoissance du crime d'Hérésie pour le fait, à l'égard des Laïques, & aux Evêques celle du Droit, quand il s'agit de décider si une doctrine est hérétique, il ordonnoit que les Juges, après avoir fait le procès aux accusez, les renvoyassent aux Evêques, pour les punir selon les Loix canoniques: Que cinq ou six ans après, le même Roi avoit fait un autre Edit, qui ordonnoit que les Juges Ecclésiastiques fissent le procès aux Hérétiques; & qu'après qu'ils les auroient convaincus d'Hérésie, on les envoyât aux Juges Séculiers, pour les punir selon la rigueur des Ordonnances. Là-dessus le Chancelier proposa au Roi un nouvel Edit, qui tenant le milieu entre les deux Edits contraires de Henri II, pût satisfaire également les Juges Ecclésiastiques & les Séculiers, & traiter assez rigoureusement les Hérétiques, pour n'avoir pas besoin de recourir à l'Inquisition, qui semble choquer les droits des Parlemens & des Evêques. Sur cet avis, le Roi fit l'Edit de Romorantin au mois de Mai 1560, qui porte que la connoissance du crime d'Hérésie n'appartiendra qu'aux seuls Prélats & à leurs Officiers; mais ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, soit en particulier, soit en public, qui feront de secrettes Assemblées, qui prêcheront sans la permission de leur Evêque, qui feront des Libelles, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, soient jugez par les Juges Séculiers sans appel, & punis selon la rigueur des Ordonnances, comme criminels de léze-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellérent *l'Inquisition d'Espagne*. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme*. P. Paul Servite, *ou* Fra Paolo, *de l'Origine de l'Inquisition*.

MANIERE DONT ON EXERCE L'INQUISITION.

L'Inquisition qui est une Jurisdiction Ecclésiastique, établie dans les Etats du Pape, du Roi d'Espagne, & du Roi de Portugal, connoît des crimes d'Hérésie, de Judaïsme, de Mahométisme, de Sortilége, de Sodomie & de Polygamie. La coutume est que le Roi d'Espagne nomme au Pape un Inquisiteur-Général pour tous ses Royaumes; & Sa Sainteté le confirme. Cet Inquisiteur-Général nomme ensuite les Inquisiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges avant que d'avoir eu le consentement & l'agrément du Roi. Le Roi, de plus, met un Conseil ou Sénat pour cette matiére dans le lieu où est le Souverain-Inquisiteur ou Président; & ce Conseil a une Jurisdiction Souveraine sur toutes les affaires qui regardent l'Inquisition. Les Seigneurs les plus considérables se font Officiers de l'Inquisition sous le nom de *Familiers*. Leur fonction est de faire la capture des accusez. Le respect extrême qu'on porte aux Familiers, & la terreur que cette Jurisdiction jette dans les esprits, autorise si fort les emprisonnemens, qu'un accusé se laisse emmener sans oser rien dire, dès qu'un Familier lui a prononcé ces paroles, *De la part de la sainte Inquisition.* Aucun voisin n'ose murmurer; le pére même livre ses enfans, & le mari sa femme; & s'il arrivoit quelque révolte, on mettroit en la place du Criminel tous ceux qui auroient refusé de donner main-forte pour empêcher son évasion. On met les prisonniers un à un, ou deux à deux, dans de petites cellules, d'où on les tire les jours de Conseil, pour être interrogez à la maniére de ce Tribunal, où on ne leur dit pas de quoi ils sont accusez, mais on se contente de leur demander de quoi ils se sentent coupables. D'abord tous les parens du Criminel s'habillent en deuil, & en parlent comme d'un homme mort: ils n'osent solliciter pour sa grace, ni même s'approcher de la prison, tant ils craignent d'être suspects & enveloppez dans le même malheur: jusques-là que les parens se réfugient quelquefois dans les païs étrangers; car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accusé, on le renvoye après une longue prison; mais il perd toujours la meilleure partie de son bien, qui se consume pour fournir aux frais de l'Inquisition. Le secret de toute la procédure est gardé si étroitement, qu'on ne sait jamais le jour destiné à prononcer leur sentence. Ce jugement se fait pour tous les accusez une fois l'année, en un jour choisi par les Inquisiteurs. L'Arrêt qu'on y donne s'appelle un *Auto da fé*, c'est à dire, *un Arrêt de foi*, ou *en matiére de Religion*; & il est aussi-tôt suivi de l'exécution des coupables. On rend cet Arrêt en public avec des solemnitez extraordinaires. On éléve en Portugal un grand théatre de charpente, qui occupe presque toute la Place publique, & qui peut tenir jusqu'à trois mille personnes. On y dresse un autel richement paré; & à côté on éléve des rangs de siéges en façon d'amphithéatre, pour faire asseoir les Familiers & les accusez. Vis à vis est une chaire fort haute, où un des Inquisiteurs appelle chaque accusé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuse, & l'Arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les prisonniers qui sortent de la prison pour venir sur ce théatre, jugent de leur destinée par les différens habits qu'on leur a donnez. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en sont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *Sanbénito*, qui est une maniére de juste-au-corps jaune sans manches chargé d'une croix rouge de saint André cousue dessus, sont assurez de la vie; mais ils perdent leur bien, qui est confisqué au profit de la Chambre Royale, & pour payer les frais de l'Inquisition. Ceux à qui l'on fait porter sur leur *Sanbenito*, quantité de flammes de serge rouge, cousues dessus sans aucune croix, sont convaincus d'être relaps, & d'avoir déja eu une fois leur grace; & sont menacez d'être brulez, en cas de rechûte. Mais ceux qui outre les flammes représentées sur leur *Sanbénito*, y portent leur propre tableau, environné de figures de diables, sont destinez à la mort. Il y a impunité la premiére fois pour ceux qui promettent de renoncer au Judaïsme, & qui ont fidélement révélé tous les complices; mais à la seconde fois, il n'y a plus de pardon. Les Inquisiteurs, étant Ecclésiastiques, ne prononcent point l'Arrêt de mort; ils dressent seulement un Acte qu'ils lisent à l'accusé, où ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime, & l'ayant lui-même avoué, la sainte Inquisition le livre avec douleur au bras séculier. Cet Acte est mis entre les mains de sept Juges, qui sont au côté gauche de l'autel, lesquels condamnent les Criminels à être brûlez, après avoir été étranglez, si ce n'est qu'ils soient Juifs; car en ce cas on les brule tout vifs.

Les Places publiques où se font ordinairement ces sortes d'exécutions, s'appellent *Rouffi* en Portugal. On y dresse des fagots avec un poteau au milieu, où le Criminel étant assis, est étranglé par l'Exécuteur, puis brûlé. La Confrérie de la *Miséricorde* est présente à ce spectacle, où elle vient avec une banniére suivie de plusieurs Prêtres qui conduisent le Criminel au lieu patibulaire, & font des priéres pour lui. Dans tous les païs de la Domination Portugaise, il y a quatre Inquisitions, savoir celles de Lisbonne, de Coïmbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa, dans l'Inde Orientale. Outre ces quatre Tribunaux, il y a encore à Lisbonne, le Grand-Conseil de l'Inquisition, où préside l'Inquisiteur-Général. Tous les Inquisiteurs sont nommez par le Roi, & confirmez par le Pape, de qui ils reçoivent leurs Bulles. * Jouvain & Davity, *De l'Espagne*. Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

DE L'INQUISITION de TOULOUSE.

Cette Inquisition, qui est la premiére dont on ait entendu parler, fut établie par le Pape Grégoire IX, sous Raimond, VII du nom, Comte de Toulouse, l'an 1229. Tout ce que les Légats des Papes avoient fait contre les Albigeois avant ce tems-là, ne peut passer que pour une recherche extraordinaire, & non pour une Inquisition réglée. Ce Tribunal reçut au commencement de grandes traverses; car les Inquisiteurs & l'Evêque qui les favorisoit furent chassez. Ils furent ensuite rétablis, mais peu de tems après ils furent tous massacrez. Raimond fit punir par de sévéres supplices, les auteurs de ce crime, dont on le soupçonnoit lui-même. Après la mort de ce Comte, Alfonse, frére de saint Louïs, lui succéda en 1249, & alors les Inquisiteurs commencérent d'exercer leur Justice en toute liberté. Lorsqu'Alfonse fut mort en 1271, & que le Comté eut été réuni à la Couronne, ils eurent la même autorité sous nos Rois; mais par succession de tems l'Hérésie des Albigeois s'étant dissipée, l'Inquisition qui ne connoissoit que des causes d'Hérésie, tomba en décadence; outre que ce Tribunal étoit déja fort décrédité, à cause que le zéle indiscret des Inquisiteurs leur faisoit quelquefois envelopper des personnes innocentes dans leurs accusations: enfin il ne leur resta que quelques légéres attributions, comme l'examen des Livres de doctrine, & autres semblables. Le Parlement néanmoins leur renvoyoit quelquefois certaines causes, où il y avoit soupçon d'Hérésie. Ils retinrent longtems un droit qui leur avoit été donné à leur établissement, qui étoit de se faire apporter tous les ans le scrutin de l'élection des Capitouls de Toulouse,

fe, pour l'examiner, & pour voir fi parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fût fufpect d'Héréfie; mais ce droit leur fut ôté vers l'an 1646 par un Arrêt du Confeil, & fut attribué à l'Archevêque de Touloufe, Charles de Montchal, & à fes fuccéffeurs; fur ce fondement, que les Evêques par les Conftitutions Canoniques, font Inquifiteurs-nez dans leurs Diocéfes. Les Dominicains toutefois ne laiffent pas encore aujourd'hui de faire pourvoir par le Roi un Religieux de leur Ordre de l'Office d'Inquifiteur; il a même quelques gages, & la maifon où il fe tient avec une petite Communauté de Dominicains, dépendante du grand Couvent, s'appelle encore l'Inquifition; mais il n'a que le fimple titre d'Inquifiteur, fans autre efpéce de fonction. * La Faille, *Annales de la ville de Touloufe.* Le Regitre des Arrêts de l'Inquifition de Touloufe a été publié à Amfterdam en 1692, & intitulé, *Liber Sententiarum Inquifitionis Tolofanæ, ab anno Chrifti* 1300, *ad annum* 1323.

DE L'INQUISITION DE VENISE.

Le Tribunal de l'Inquifition établi à Venife, dépend prefque autant du Gouvernement politique, que les Tribunaux Séculiers. Le Saint Office eft compofé du Nonce du Pape, réfidant à Venife, du Patriarche de Venife (qui, comme Noble Vénitien, eft toujours fort zélé pour l'obfervation des Loix de la République) du Pére Inquifiteur, qui eft toujours de l'Ordre de faint François, & de deux principaux Sénateurs, qui font Affiftans, & fans la préfence defquels toutes les procédures font nulles, & les fentences ne peuvent être mifes à exécution. Ainfi, fous prétexte qu'une affaire regardera les intérêts de l'Etat, l'Inquifition ceffe fouvent d'en connoître. L'Héréfie eft prefque la feule matiére dont ce Tribunal connoiffe à Venife; & même l'Inquifition n'y eft pas fort févére à cet égard. Le Saint Office ne profite jamais des biens d'un Hérétique condamné, la République ayant voulu qu'ils retournaffent aux héritiers. Depuis le Catalogue des Livres défendus, qui fut dreffé lorfque la République reçut l'Inquifition, il n'eft point permis au Saint Office d'en cenfurer d'autres que ceux que la République cenfure elle-même. L'Inquifition n'empêche pas aux Grecs & aux Arméniens l'exercice libre de leur Religion, & que le peuple n'aille gagner les Indulgences dans leurs Eglifes, de même que dans celles des Catholiques. Les Juifs font tolérez à Venife; mais ils y portent des chapeaux d'écarlate, pour les diftinguer des autres. Ils ne peuvent être recherchez pour la Religion feule: de forte que les blafphêmes, les facriléges, & les autres crimes femblables qu'ils commettent, font de la connoiffance des Juges Séculiers. L'Inquifition a un pouvoir fi borné dans l'Etat de Venife, que la République permet qu'on donne le bonnet de Docteur en l'Univerfité de Padoue, fans faire la profeffion de foi ordonnée par les Papes: c'eft pourquoi on y voit les Schifmatiques, les Hérétiques, & les Juifs fe faire Docteurs en Droit & en Médecine. * De faint-Didier, *Ville & République de Venife.*

DE LA CONGREGATION de l'INQUISITION, ou du SAINT OFFICE à ROME.

Le Pape Paul III, ayant convoqué en 1545 un Concile Général à Trente, pour établir la Foi de l'Eglife Romaine contre la doctrine des Luthériens, & pour réformer la Difcipline Eccléfiaftique, nomma neuf favans hommes, pour commencer la correction des mœurs du Clergé; ce qui donna lieu à l'établiffement de la Congrégation qui fut depuis nommée *de l'Inquifition*, ou *du Saint Office*, laquelle fut confirmée par le Pape Sixte V, l'an 1588. Elle eft compofée de douze Cardinaux, nommez par Sa Sainteté, avec bon nombre de Prélats & de Théologiens, qui portent le titre de *Confulteurs*, & dont celui qui eft Commiffaire, eft toujours de l'Ordre de faint Dominique. Ces douze Cardinaux font appellez *Inquifiteurs-généraux*, parce que leur pouvoir s'étend par toute la Chrétienté. Les Inquifiteurs Provinciaux font députez par eux dans les Provinces où l'Inquifition eft reçue. * Jean Des-loix, *Inquifiteur de la Foi*, *c.* 1.

DE L'INQUISITION de GOA.

A Goa, dans la Prefqu'ifle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale, les Portugais ont établi deux Inquifiteurs; le premier, que l'on nomme *le Grand-Inquifiteur*, eft toujours un Prêtre féculier, & le fecond eft un Religieux de l'Ordre de faint Dominique. L'Inquifition a encore des Officiers qu'on appelle *Députez du faint Office*: ceux-ci font en affez grand nombre, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Ils affiftent à l'inftruction du procès, & au jugement des accufez; mais ils ne viennent jamais au Tribunal fans être mandez par les Inquifiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme *Qualificateurs du faint Office*, aufquels on laiffe le foin d'examiner les Livres, & d'y remarquer les propofitions que l'on foupçonne de contenir quelque chofe de contraire à la pureté de la Foi: ceux-ci n'affiftent point aux jugemens, & ne viennent au Tribunal que pour y faire leur rapport touchant les chofes qui leur ont été commifes. Il y a encore un Promoteur, un Procureur & des Avocats, pour les prifonniers qui en demandent. Les autres Officiers de l'Inquifition font les *Familiers du faint Office*, qui font comme les Huiffiers ou Sergens. Ces Officiers fe croyent affez honorez de ce titre, & ne reçoivent aucuns gages. Ils portent tous une médaille d'or, fur laquelle font gravées les Armes du faint Office. L'Inquifiteur accompagné d'un Sécretaire & d'un Interpréte, vifite tous les prifonniers de deux mois en deux mois. Les procédures les plus extraordinaires fe font contre ceux qui font accufez de Sodomie, ou de Judaïfme. L'accufation de Judaïfme regarde les *Chriftians novos*, c'eft à dire, les *Chrétiens nouveaux.* On donne ce nom à ceux qui font defcendus des Juifs, lefquels ayant été chaffez par Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Caftille, furent reçus en Portugal en embraffant le Chriftianifme: ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif eft odieux par toute la Terre, on a toujours diftingué des familles Chrétiennes, les familles des Juifs convertis, que l'on a appellez Chrétiens nouveaux. A Goa, il n'y a que le Grand-Inquifiteur qui ait ou qui s'attribue le droit de fe faire porter en chaife, & l'on a pour lui beaucoup plus de refpect que pour l'Archevêque, ou pour le Viceroi. Son autorité s'étend fur toute forte de perfonnes, Laïques & Eccléfiaftiques, à la réferve de l'Archevêque, de fon Grand-Vicaire qui eft toujours un Evêque, du Viceroi, & des Gouverneurs qui repréfentent le Viceroi: encore les peut-il faire arrêter tous, après avoir donné avis à la Cour de Portugal des crimes dont on les accufe, & en avoir reçu des ordres fecrets du Confeil Souverain de l'Inquifition de Lisbonne. Les Confeillers de ce Tribunal ne s'affemblent guére; au lieu que les autres Confeils fe tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les caufes, outre les Députez qui y affiftent, les Archevêques des lieux où l'Inquifition eft établie, ont droit de fe trouver au Tribunal. Lorfque l'*Auto da Fé*, c'eft à dire, l'*Arrêt en matiére de Foi*, a été rendu, on donne un *Sanbénito*, ou grand Scapulaire de toile jaune, chargé d'une croix de Saint-André, peinte en rouge devant & derriére, à ceux qui ne font pas jugez coupables de mort; mais ceux qui méritent la mort, font revêtus d'un *Samara*, qui eft une autre efpéce de Dalmatique, ou Scapulaire, dont le fond eft gris, & le portrait du criminel y eft repréfenté au naturel, devant & derriére, pofé fur des tifons allumez avec des flammes qui s'élévent, & des Démons tout autour. Leurs noms & leurs crimes font écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confeffé leurs crimes après la prononciation de la fentence, & ont ainfi mérité le pardon; ils portent fur leur *Samara* des flammes renverfées la pointe en bas, ce qu'on appelle *Fogo revolto*, c'eft à dire, *feu renverfé*, parce qu'ils ont évité le fupplice du feu. On donne à ceux qui font trouvez coupables de Magie, des bonnets de carton élevez en pointe, à la façon d'un pain de fucre, que l'on appelle *Carochas*. Ces bonnets font tout couverts de figures de Diables & de flammes de feu. Tous les Criminels étant ainfi revêtus, felon la qualité de leurs crimes, on fait une Proceffion dans une Eglife choifie pour cette cérémonie; & chaque Criminel eft accompagné de fon Parrain, qui marche à fon côté. Ces Parrains font des perfonnes confidérables, & ils font obligez de répondre de celui qui leur a été confié, & de le repréfenter après la cérémonie. Les Criminels marchent à la Proceffion l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête & les piez nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de fuite. Après les derniers de ceux qui ont la vie fauve, on porte un Crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent; & enfuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelquefois on porte en ce rang des ftatues à hauteur d'hommes, attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de caffettes remplies des offemens de ceux que les ftatues repréfentent; car l'Inquifition exerce auffi fa Juftice fur les Morts, lorfqu'après leur décès, ils font chargez de quelque grand crime; & s'ils font convaincus, on les déterre, pour brûler leurs offemens dans l'exécution de l'*Auto da Fé.* Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'Eglife des Dominicains, les portraits de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête feulement y eft repréfentée au naturel, pofée fur des tifons embrafez, avec leur nom, leur païs & la qualité du crime. Au bas du portrait des relaps, on ajoute ces mots: *Morreo quemado por Hereje relapfo*, c'eft-à-dire, *Je meurs brûlé comme Hérétique relaps.* Si n'ayant été accufé qu'une fois, il a perfévéré dans fon erreur, on met, *por hereje contumas.* Et s'il perfifte à fe dire innocent, on met, *por hereje convitto negativo*, comme *Hérétique convaincu, mais qui n'a pas confeffé.* * *Relation de L'Inquifition de Goa, en* 1687. Elle doit être lue avec précaution. On peut y joindre, *Hiftoria Inquifitionis Philippi à Limborch.*

I N S.

INS, ou INN, *Oenus*, ou *Ænus*, riviére d'Allemagne, fort de deux fources du Mont-Bernina dans les Alpes, au Païs des Grifons, & vers les frontiéres de la Valteline. Enfuite elle traverfe le Tirol, paffe à Infpruck, à Hall, à Schwatz & à Kuftein. Enfin elle entre dans la Baviére, où elle arrofe Wafferburg, Hag, &c. & ayant reçu le Saltz ou Saltzach, & quelques autres riviéres, elle fe jette dans le Danube à Paffaw.

INSCRIPTIONS. La maniére la plus ordinaire de conferver la mémoire des faits remarquables chez les Anciens, étoit l'ufage des monumens matériels. D'abord on fe contentoit de dreffer des colomnes ou des pierres, pour faire reffouvenir de quelque événement mémorable. C'eft ainfi que Jacob ayant eu en Béthel une vifion miraculeufe, qui l'affuroit de la bénédiction de Dieu, prenant la pierre qui étoit fous fon chevet, la dreffa comme une colomne, & verfa de l'huile deffus, afin que ce fût un monument de la promeffe que le Seigneur lui avoit faite, & qu'en cas qu'il revînt en fanté & en profpérité, il pût reconnoître ce lieu par le moyen de cette colomne, le confidérer comme un lieu faint, & y offrir à Dieu la dixiéme partie des biens qu'il lui auroit donnez. *Genéfe, ch.* 28. *v.* 18. *&* 22. Quand Jacob & Laban fe reconciliérent, *Genéfe*, *ch.* 31. *v.* 45, le premier prit une pierre & la dreffa en forme de colomne, pour fervir de monument de cette réconciliation: les fréres de Laban prirent auffi des pierres, & en firent un monceau: Jacob & Laban donnérent chacun en leur

Langue à ce monceau de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parce que ce monceau de pierres reſtoit comme un témoignage ſolemnel du Traité qu'ils contractoient enſemble, comme ils le déclarérent eux-mêmes. Joſué, ſuivant l'ordre de Dieu, fit porter par les Iſraëlites douze pierres du lit du Jourdain, au lieu où ils campérent, après l'avoir paſſé à pié ſec, pour ſervir de monument à la poſtérité de ce paſſage miraculeux, *Joſué, ch.* 4. Les Tribus des Iſraëlites qui retournérent de la conquête de Chanaan, dans le païs qui leur avoit été donné au delà du Jourdain, élevérent une eſpéce d'Autel de pierre ſur les bords de ce fleuve, pour ſervir de monument, ainſi qu'ils s'en expliquérent aux Députez des autres Tribus, qui leur furent envoyez pour ſavoir leur intention. Xénophon remarque dans l'Hiſtoire de la fameuſe Retraite des dix mille Grecs, que les Soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir eſſuyé beaucoup de dangers & de fatigues, élevérent une grande pile de pierres, pour marquer leur joye, & laiſſer des veſtiges de leur voyage.

D'abord ces pierres étoient informes, & n'avoient d'autre marque qui fit connoître qu'elles ſignifioient quelque choſe, que leur poſition & leur ſituation. Elles pouvoient remettre devant les yeux quelque événement; mais on avoit beſoin de la mémoire, pour ſavoir ce qu'elles vouloient dire. Depuis on les a rendues comme parlantes, en deux maniéres; premiérement, en leur donnant des figures, qui répréſentoient des Dieux, des hommes & des batailles, & en faiſant des bas-reliefs où ces choſes étoient dépeintes; ſecondement, en gravant deſſus des caractéres & des lettres, qui contenoient ou des noms, ou des Inſcriptions, ou des Loix. Cette coutume de graver ſur les pierres a été très ancienne chez les Phéniciens & les Egyptiens, comme Hérodote, Strabon, Lucain, Pline, Tacite, &c. le reconnoiſſent. Diodore de Sicile parle de certains caveaux ſouterrains des Egyptiens, que l'on appelloit *Syringes*, dans leſquels on voyoit des lettres hiéroglyphiques. Ce même Auteur dit qu'à Nyſe en Arabie, il y avoit une colonne érigée en l'honneur d'Oſiris & d'Iſis, avec une Inſcription en lettres ſacrées. Dans la citadelle d'Athénes, il y avoit, au rapport de Thucydide, *l.* 6. des colomnes, où étoit marquée l'injuſtice des Tyrans, qui avoient uſurpé l'autorité. Hérodote, *l.* 7, rapporte qu'on érigea une pile par le Décret des Amphictyons, où il y avoit des Epitaphes, en l'honneur de ceux qui avoient été tuez aux Thermopyles. Le même Auteur parle dans le livre IV de ſon Hiſtoire, d'une colomne avec une Inſcription, érigée ſur les bords du fleuve de Scythie. Plutarque dans ſon Traité de la Muſique, fait mention d'une Inſcription qui étoit dans la ville de Sicyone, où l'on voyoit les noms des Sacrificateurs, des Poëtes & des Muſiciens d'Argos. Le nombre de ces Inſcriptions ſur des colomnes, ſur des pierres, ſur des marbres, ſur des tables de bois & d'airain, eſt preſque infini, & l'on ne peut douter que ce ne ſoient les plus certains, & les plus fidéles monumens de l'Hiſtoire; mais rien n'égale en ce genre pour l'utilité de l'Hiſtoire, LES MARBRES D'ARONDEL, où ſont marquées les plus anciennes Epoques des Grecs.

On écrivoit auſſi ſur des colomnes & des tables, les Loix & les Ordonnances. Dieu en avoit donné l'exemple, en écrivant lui-même ſes Loix ſur des tables de pierre, & en ordonnant à Moïſe, que le Deutéronome, ou l'abbrégé de la Loi, fût écrit ſur des pierres enduites de chaux. Solon écrivit ſur du bois les Loix qu'il donna aux Athéniens. Théopompe remarque que les Corybantes furent les premiers qui trouvérent l'invention de dreſſer des piles pour y écrire les Loix: cette coutume fut ſuivie par tous les Peuples, ſi l'on en excepte les Lacédémoniens, chez leſquels Lycurgue, leur Légiſlateur, n'avoit pas voulu que l'on écrivît ſes Loix, afin que l'on fût contraint de les apprendre par cœur. Numa, ſecond Roi de Rome, écrivit les Cérémonies de ſa Religion, ſur des tables de chêne, ſelon le témoignage de Denys d'Halicarnaſſe. On lit auſſi dans le même Auteur, que Tarquin révoqua les Loix, que Tullus avoit faites; & qu'il ôta de la Place publique toutes les tables, ſur leſquelles elles étoient écrites. On y gravoit encore les Traitez & les Alliances. Romulus fit écrire ſur une colomne, le Traité d'alliance qu'il contracta avec ceux de Veïes; Tullus, celui qu'il fit avec les Sabins; & Tarquin, celui qu'il fit avec les Latins. Thucydide, *l.* 5. parle des colomnes de Gréce, où les Traitez de paix & d'alliance étoient écrits, qui ſe trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Iſthme, dans l'Attique, dans Athénes, à Lacédémone, dans Ampélie, & par-tout ailleurs. * Jacquelot, *Traité de l'Exiſtence de Dieu.* Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Aut. Profanes, imprimée en* 1707, *tome* 1. *p.* 11. 12. 13.

INSCRIPTIONS. Les Anciens s'en ſont ſervis, pour conſerver la mémoire des événemens conſidérables. Ils gravoient ſur des colomnes les principes des Sciences, ou l'Hiſtoire du Monde. Porphyre nous parle des Inſcriptions que ceux de Créte conſervoient, où étoit décrite la cérémonie des ſacrifices des Corybantes. Euhemerus, au rapport de Lactance, avoit fait une Hiſtoire de Jupiter & des autres Dieux, qu'il n'avoit tirée, que des Titres & des Inſcriptions qui ſe trouvoient dans les Temples, & principalement dans celui de Jupiter *Triphylien*, où l'Inſcription d'une colomne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le Dieu même. Pline rapporte que les Aſtrologues Babyloniens ſe ſervoient de briques pour conſerver leurs obſervations, & l'on ſe ſervit de matiéres dures & ſolides pour conſerver les Arts & les Sciences. Cet uſage a longtems ſubſiſté, puis qu'Arimneſtus fils de Pythagore, ſelon le témoignage de Porphyre, dédia au Temple de Junon une lame d'airain, ſur laquelle il avoit gravé les Sciences qu'il avoit cultivées. „ Arimneſtus, dit Malchus, étant de retour „ chez lui, attacha au Temple de Junon une table d'airain, „ comme une offrande, qu'il conſacroit à la poſtérité; ce mo„ nument avoit deux coudées de diamétre, & il y avoit ſept „ Sciences écrites ". Pythagore & Platon, ſelon l'opinion des Savans, n'ont appris la Philoſophie que des Inſcriptions gravées en Egypte ſur les colomnes de Mercure. Tite-Live dit qu'Annibal dédia un Autel avec un long Diſcours, gravé en Langue Punique & en Grec, qui contenoit la Deſcription de ſes heureux exploits. Les Inſcriptions qu'on trouve encore dans Hérodote & dans Diodore de Sicile, ſont des preuves ſuffiſantes que ç'a été la premiére maniére de tranſmettre les choſes à la poſtérité, & d'inſtruire les peuples. Ce qu'on apprend plus particuliérement du Dialogue de Platon intitulé *Hyparque*, où il eſt dit que le fils de Piſiſtrate de ce même nom fit graver ſur des colomnes de pierre des préceptes utiles pour les Laboureurs. Pline nous aſſure que l'on commença à faire & à compoſer les monumens publics de lames ou de volumes de plomb, & l'Acte de l'alliance faite entre les Romains & les Juifs fut écrit ſur des lames de cuivre, afin, dit-il, que les Juifs euſſent chez eux de quoi les faire ſouvenir de la paix & de l'alliance qu'ils avoient contractée enſemble. Tacite rapporte, *Annal. l.* 4. *c.* 43, que les Meſſéniens dans les conteſtations qu'ils eurent avec les Lacédémoniens touchant le Temple de Diane *Liménétide*, produiſirent l'ancien partage du Péloponnéſe fait entre les Deſcendans d'Hercule, & montrérent que le champ dans lequel le Temple avoit été bâti, étoit échu à leur Roi; que les monumens s'en voyoient encore gravez ſur les pierres & ſur l'airain. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

INSOMNES, Religieux. *Cherchez* ACOEMETES.

INSPRUCK, ſur la riviére d'Inn, c'eſt à dire, *Pont-ſur l'Inn*, *Oenipons*, ou *Æniponts*, ville d'Allemagne, Capitale du Comté de Tirol, eſt ſituée dans une vallée agréable au deſſous de Hall, & eſt ſéparée par la riviére d'Inn, d'un grand fauxbourg, qui paſſe pour une partie de la ville. Elle eſt petite, mais bien batie & riche, avec de jolies fontaines, de grandes places, & un très beau château, qui a été la demeure des Archiducs, ſurnommez d'Inſpruck, de la Maiſon d'Autriche. Cette ville a de belles Egliſes, entre leſquelles on remarque la Collégiale, celle de ſaint François, où eſt le Mauſolée des Archiducs, & le Collége des Jéſuites. Dans l'Iſle de Mulbach ſur l'Inn, étoit l'ancien *Arſenal de la ville*. L'Empereur Charles-Quint étoit l'an 1552 à Inſpruck, lorſque Maurice Electeur de Saxe prit le fameux château d'Ehrenberg. Cette nouvelle l'obliga de prendre la fuite en deſordre. L'Electeur arriva à Inſpruck, la même nuit que Charles en étoit parti, & trouva même le ſouper qu'on avoit préparé pour cet Empereur, qui ſe retira à Villach, dans la Carinthie. L'Archiduc Ferdinand a fait bâtir à demi-lieue d'Inſpruck, le château d'Amras, où il avoit une rare Bibliothéque, & divers Cabinets de curioſitez.

INSTAD. C'eſt une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Paſſaw. *Voyez* PASSAW.

* INSTER, riviére de la Pruſſe Ducale ou Brandebourgeoiſe, prend ſa ſource vers les confins de la Lithuanie, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & joignant ſes eaux avec celles de l'Angerab, forme avec elles le Prégel.

* INSTERBURG, ville de la Pruſſe Brandebourgeoiſe, ſur l'Inſter. Elle eſt preſque à l'orient de Konigsberg, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues. Elle a un château & jouït des priviléges de ville, quoi qu'elle ſoit ſans murailles. Elle a ſous elle un grand Bailliage, où en 1712 tout le monde preſque mourut de la peſte, & ſur-tout les familles Suiſſes qui s'y étoient établies depuis quelque tems. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie de la Pruſſe.*

INSTITOR (Henri) Allemand, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Docteur & Profeſſeur de Théologie, s'acquit une grande réputation dans ſon païs, & fut nommé l'an 1484 par le Pape Innocent VIII, Inquiſiteur-Général avec Jacques Springer, autre Religieux de ſon Ordre, dans les cinq Provinces Eccléſiaſtiques de Mayence, de Cologne, de Tréves, de Saltzbourg & de Bréme, pour informer des maléfices, & livrer au bras ſéculier ceux qu'ils en trouveroient convaincus. Pour ſe bien acquitter de cet emploi, les deux Inquiſiteurs commencérent par compoſer de concert un Traité des maléfices, intitulé *Malleus Maleficarum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'eſt fait depuis pluſieurs éditions, cette matiére ayant paru importante. Les deux Auteurs obtinrent ſur la fin de l'an 1486, des Lettres de Maximilien qui les autoriſoit à s'acquitter de leur emploi dans les païs de ſa dépendance, avec ordre à toutes perſonnes de leur obéïr; & pour s'attirer encore plus de conſidération, ils préſentérent leur Ouvrage à la Faculté de Théologie de Cologne, qui lui accorda ſon approbation le neuviéme Mai 1487. Il paroît qu'Inſtitor conſervoit encore ſon titre d'Inquiſiteur l'an 1499, mais n'ayant pas toujours occaſion d'en exercer les fonctions, il ſe chargea volontiers d'autres emplois, & on trouve qu'il étoit en 1495 Lecteur de l'Egliſe de Saltzbourg, lorſque ſon Général l'appella en Italie pour entrer en lice avec de certains Eccléſiaſtiques qui publioient des opinions ſuſpectes touchant le Myſtére de l'Euchariſtie. Les Sermons qu'il prononça à cette occaſion & quelques autres petits Ecrits ſur la même matiére lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg l'an 1496. On a encore de lui un Traité où il réfute celui d'Antoine Roſelli Juriſconſulte de Padoue, *de Monarchiâ, ſive de poteſtate Imperatoris*, & qui parut en 1499, à Veniſe. D'ailleurs on ignore tout ce qui le regarde, & on ne ſait ni le tems de ſa naiſſance, ni celui de ſa mort, ni tout ce que d'ordinaire on ſouhaite de ſavoir des hommes qui ont fait quelque

figure

figure dans le monde. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

INSTITUT de Bologne. Académie erigée, principalement par les ſoins & la libéralité de M. le Comte *Louis-Ferdinand de Marſigli*, Noble du Bolonnois. Après avoir fait un des plus riches Recueils de raretez de la Nature, de monumens antiques, de Livres choiſis, de Manuſcrits précieux, & d'inſtrumens de Méchanique, de Géométrie & d'Aſtronomie, il en fit une donation publique au Sénat de Bologne datée du 31 Janvier 1712. Le Sénat acheta le ſuperbe Palais *Celeſi* pour y renfermer ces thréſors, & pour y établir des appartemens pour les Profeſſeurs des différentes Facultez. Il fut ſtipulé que l'Inſtitut auroit ſes propres Loix émanées de l'autorité du Sénat, & qu'au deſſus de la porte du Palais ſeroient élevées les Armes du Pape Clément XI, comme Protecteur de l'Inſtitut, & celles du Cardinal *Caſoni*, alors Légat, avec une pierre où ſeroit gravée cette Inſcription Latine,

Bononienſe Scientiarum & Artium Inſtitutum,
Ad publicum totius Orbis uſum.

M. de Marſigli a eu aſſez de modeſtie pour ne vouloir pas être nommé dans aucun endroit de l'Inſtitut, qui ne peut cependant que l'immortaliſer. Les Membres qui compoſent l'Inſtitut formoient auparavant l'Académie qui portoit le nom de *Philoſophes inquiets*, mais aujourd'hui ils ont pris le titre d'*Académie du nouvel Inſtitut des Sciences*. Les Membres qui la compoſent ſont partagez en quatre Claſſes. La premiére eſt des *Ordinaires*, c'eſt à dire, de ceux qui, ſelon les Loix de l'Académie, s'exercent, travaillent, raiſonnent dans les conférences, ſoit publiques ſoit particuliéres. De ce nombre ſont les Profeſſeurs du nouvel Inſtitut, d'entre leſquels ſont choiſis les premiers Chefs de l'Académie, ſavoir un Préſident, un Vice-Préſident, & un Sécretaire. La ſeconde Claſſe eſt des *Honoraires*, c'eſt à dire, de ceux qui ſans aucune charge & ſans aucun travail, jouiſſent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la Société. La troiſiéme eſt des *Numéraires*, ou de ceux qui ſont deſtinez à remplacer les Ordinaires dans les emplois qui viennent à vaquer. La quatriéme eſt des *Eléves*, ou des jeunes gens de bonne eſpérance que les Ordinaires ont ſous eux. On traite dans cette Académie la Phyſique, les Mathématiques, la Médecine, l'Anatomie, la Chymie, & l'Hiſtoire Naturelle. Chacune de ces matiéres a un Profeſſeur & un Subſtitut, outre un Préſident, un Bibliothécaire, & un Sécretaire pour tout le Corps de l'Académie. Quoique l'Inſtitut & l'Académie des Inquiets ſoient réunis, ils ont cependant leurs Loix & leurs Réglemens à part dreſſez par le Sénat. On a encore joint à l'Inſtitut & à l'Académie des *Inquiets* celle des beaux Arts, érigée à Bologne en 1712, par Clément XI, pour cultiver la Peinture, la Sculpture & l'Architecture. L'ouverture du nouvel Inſtitut ſe fit le 13 Mars 1714. M. *Lelio Trionfeli*, Préſident de l'Inſtitut, annonça l'érection du nouvel établiſſement en préſence d'une Aſſemblée nombreuſe & diſtinguée, qui ſe trouvoit dans la ſalle du Palais de l'Inſtitut. Le P. *Dom Hercule* prononça un Diſcours où il parla de la nature & de l'utilité de cet établiſſement; & Meſſieurs *Geminiano Rondelli*, Lecteur public & Bibliothécaire de l'Inſtitut, & *Euſtache Manfredi*, firent quelques expériences. Cet Acte finit par le remerciment du Préſident. * *Hiſtoire de l'Inſtitut des Sciences & des Arts*, &c. *par M. de Limiers*, &c. à Amſterdam 1723.

INSUBRIA, c'eſt le nom que porta anciennement le Duché de Milan, ou plutôt cette partie de ce Duché qui eſt ſituée entre l'Adda & le Téſin. Les Inſubres doivent y être venus des Gaules. * *Dict. Allemand.*

INSULA, (Melchior de) Seigneur de Hunenwald, Docteur en Droit & Profeſſeur à Bâle, y naquit en 1580, de François de Inſula Noble Génois, qui après avoir eu divers emplois militaires en Italie & un Commiſſariat dans les Païs-Bas ſous Charles-*Quint*, entendit prêcher Calvin, embraſſa la Religion Réformée & ſe retira à Bâle, où il mourut en 1581. Melchior de Inſula après avoir parcouru les Claſſes du Collége & reçu les dégrez Académiques, s'appliqua à la Juriſprudence & prit le dégré de Docteur à l'âge de 21 ans. Il fit enſuite un voyage en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie, & à ſon retour dans la patrie on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Droit en 1613. En 1618, il fut envoyé de l'Univerſité de Bâle auprès de Guillaume Rhinck de Baldenſtein, Evêque de Bâle. Il poſſédoit pluſieurs Langues, comme, la Françoiſe, l'Italienne, l'Eſpagnole, l'Angloiſe, &c. & avoit quelque connoiſſance des Langues Orientales. Il s'attacha ſurtout au Droit Public, & eut de grands talens pour négocier avec les Grands. En 1628, il réſigna ſa Chaire de Profeſſeur & ſe tranſporta à Strasbourg avec toute ſa famille. Dix ans auparavant il avoit le titre de Conſeiller de Maurice, Landgrave de Heſſe; & Louïs XIII le nomma Gentilhomme de ſa Chambre. En 1630, le Landgrave de Heſſe l'envoya à la Diéte de Ratisbonne, & quelque tems après les Electeurs & les Princes Proteſtans le députérent à Leipſic avec le caractére de Plénipotentiaire. En 1631, Louïs XIII l'employa en diverſes Ambaſſades, comme auprès des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, auprès de Guſtave-Adolphe, Roi de Suéde, auprès du Duc de Wirtemberg, &c. Enfin en 1632, le même Roi Louïs XIII le nomma ſon Réſident ordinaire à Strasbourg & l'on peut dire que ce fut un de ſes meilleurs Miniſtres. Il ſe conduiſoit en tout avec beaucoup de gravité, de dignité & de magnificence. Ce furent même ces airs, un peu trop fiers, qui lui cauſérent pluſieurs difficultez. Il ſe maria deux fois; la premiére avec *Eliſabeth*, fille de Jaques Couet Miniſtre François réfugié à Bâle; & après la mort de celle-ci, avec *Dionyſie*, fille de *Bey-Batil*, Conſeiller du Roi & Préſident au Parlement de Metz. En 1644, au mois de Mars, il fut attaqué d'une fiévre ardente, qui l'emporta au bout de quelques ſemaines à Strasbourg. * J. Wolf. Pfeil, *Leichrede Melch. de Inſulâ. Archiva Acad. Baſil. Dict. Allem. de Bâle.*

INT.

INTAL. *Voyez* INTHAL.

INTAPHERNES, fut l'un des ſept principaux Seigneurs de Perſe, qui conſpirérent enſemble l'an du Monde 3514, & 521 avant Jéſus-Chriſt, pour déthrôner le faux Smerdis, qui avoit uſurpé la Couronne. S'étant depuis ſoulevé, Darius le condamna à la mort, avec tous ſes parens, qui étoient complices de ſa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernès alloit tous les jours à la porte du Palais de Darius, implorer la miſéricorde de ce Roi, qui touché de ſes larmes, lui accorda la liberté de celui qu'elle choiſiroit entre tous les ſiens. Cette Dame affligée ne pouvant obtenir tout ce qu'elle ſouhaitoit, demanda la vie de ſon frére: ce qui ſurprit Darius, lequel voulut ſavoir la raiſon de ce choix. Cette Dame lui répondit, qu'elle pouvoit trouver un autre mari & d'autres enfans; mais que ſon pére & ſa mére étant morts, elle ne pouvoir plus avoir d'autre frére. Le Roi admirant cette réponſe, pardonna à ſon fils aîné & à ſon frére, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernès, & les autres complices, ſouffrirent la mort. * *Hérodote l.* 3.

INTERCALER, *Intercalation*. On nomme Intercalation l'uſage où ſont les Juifs d'ajoûter un treiziéme mois à leur année lunaire, au bout de deux ou de trois ans. C'eſt à dire que dans une révolution du Cycle de dix-neuf ans, il y en a ſept de treize mois chacune, & les autres ſont ſeulement de douze mois. Quand cela arrive, c'eſt à dire, lorſqu'on ajoûte un mois Intercalaire à l'année, ce mois ſe place entre Février & Mars, & alors il y a *Adar premier*, & *Adar ſecond*; & ce dernier s'appelle *Ve-Adar*, comme qui diroit, & encore Adar, ou une ſeconde fois Adar. La néceſſité de cette Intercalation vient de ce qu'ils ſuivent dans leur année le cours de la Lune, au lieu que nous ſuivons le cours du Soleil. Dans l'année ſolaire nous intercalons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février, & cette quatriéme année eſt nommée biſſextile, parce qu'on y compte deux jours de ſuite le ſixiéme avant les Calendes de Mars, c'eſt à dire, le 24 & le 25 de Février, lequel dans les années biſſextiles a vint-neuf jours, au lieu de vint-huit. Cette Intercalation eſt fondée ſur les ſix heures moins onze minutes que le Soleil employe à faire ſon cours, au delà des 365 jours qui compoſent l'année ſolaire commune. L'Intercalation des Juifs au contraire ſe fait, à cauſe que tous les mois lunaires ſont moins longs de douze heures ou environ que les mois ſolaires; ce qui fait au bout de trois ans la valeur de vint-neuf ou trente jours. * D. Calmet *Dict. de la Bible.* Les Auteurs ne conviennent pas de l'origine des Intercalations de jours & de mois parmi les Romains. *Macer Licinius* en faiſoit honneur à Romulus; *Antias* à Numa Pompilius; *Junius* à Servius Tullius; *Tuditanus* & *Caſſius* attribuent les commencemens des Intercalations aux Décemvirs. On chargea dans la ſuite les Pontifes du ſoin des Intercalations, & de marquer la longueur des mois & des années. Mais on s'aperçut bientôt que les Pontifes allongeoient ou diminuoient les années comme ils le trouvoient à propos, lorſqu'ils vouloient favoriſer certains Magiſtrats, ou certains Publicains. C'eſt le dérangement affreux, où cette pratique avoit mis le Calendrier, qui obligea Jules-Céſar à le réformer. Voici ce que Suétone en dit, *dans la Vie de cet Empereur, c.* 40.
„ Faſtos correxit, jam pridem vitio Pontificum per intercalandi
„ licentiam adeò turbatos, ut neque meſſium feriæ æſtati, ne-
„ que vindemiarum autumno, competerent. Annumque ad
„ curſum ſolis accommodavit, ut trecentorum ſexaginta quin-
„ que dierum eſſet, & intercalario menſe ſublato, unus dies
„ quoque anno intercalaretur." * Pitiſcus, *Lexicon. Antiq.*

INTERDIT, eſt une cenſure eccléſiaſtique, par laquelle l'Egliſe défend l'adminiſtration des Sacremens, & la célébration de l'Office divin, dans quelque lieu, ſoit Royaume, Province, Ville, Paroiſſe, ou Communauté. Quelques-uns diſent que les Interdits ont pris leur origine en Occident, & que ç'a été en France, ſous le régne de Charlemagne, au commencement du IX ſiécle; mais que l'uſage en devint plus fréquent en France, en Italie & en Allemagne, lorſque les Princes & les Grands ſe rendirent maîtres & Seigneurs abſolus des Provinces, dont ils n'étoient que Gouverneurs, Marquis ou Comtes; car les Evêques, pour contenir dans le devoir ces nouveaux Seigneurs, mirent en uſage l'Interdit, voyant qu'ils mépriſoient l'Excommunication. Ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt que l'effet des Interdits eſt de frapper les Provinces, les Villes & les Communautez, pour les crimes des Princes ou des Républiques, que l'Egliſe ne peut châtier ni réduire autrement. Il y en a qui croyent que l'uſage des Interdits eſt plus ancien, parce que Grégoire de Tours ſemble en rapporter quelques exemples dans le VI ſiécle. Ils ajoûtent, que par une Lettre de ſaint Auguſtin au Comte Boniface, on voit que l'Interdit ſe pratiquoit dans le V ſiécle; & que dans l'Egliſe Gréque on s'en ſervoit dès le IV ſiécle; ce qu'ils prouvent par une Lettre de S. Baſile, qui eſt la 244: mais toutes ces preuves ſont aiſées à détruire. Les Interdits n'ont commencé à être en uſage que dans le IX ſiécle. On lit dans les Opuſcules de Hincmar Archevêque de Reims, que ſon neveu Hincmar, Evêque de Laon, avoit interdit une Paroiſſe en 870. Depuis, voici ce que l'Hiſtoire nous apprend touchant les Interdits. Ademar rapporte qu'Alduin, Evêque de Limoges, publia en 964 un Interdit contre les Egliſes & les Monaſtéres de ſon Diocéſe; & il ap-

pelle cette forte d'Excommunication une nouvelle obfervance : ce qui montre que l'Interdit n'étoit pas une chofe ancienne. Dans le Concile de Limoges tenu en 1034, il eft dit, qu'Oldéric, Abbé de faint Martial de Limoges, propofa aux Péres du Concile un nouveau remède, qui étoit d'excommunier ceux qui n'acquiefceroient pas à la paix de l'Eglife; de ne les point inhumer après leur mort, de défendre le fervice divin & l'adminiftration des Sacremens, à la réferve du Batême pour les enfans, & du Viatique pour les moribonds; & de laiffer les autels fans ornemens. Fulbert, Evêque de Chartres, qui vivoit dans le même tems, fous le Roi Robert, parle auffi de deux Interdits dans deux Lettres, qu'il écrivit à ce Roi. Le Pape Grégoire VII, vers la fin du XI fiécle, fe fervit affez fouvent de cette forte de cenfure; & Yves, Evêque de Chartres, en fait mention dans plufieurs de fes Epîtres. Ce Pape ordonna que les portes des Eglifes feroient fermées par les Religieux, & qu'ils ne fonneroient point leurs cloches. Calixte*II, vers l'an 1120, défendit le fervice divin dans les terres des Croifez, qui n'accompliffoient pas leurs vœux, permettant feulement le Batême aux enfans, & la Confeffion aux moribonds. Eugéne III, environ l'an 1150, défendit la célébration du fervice divin, dans les Eglifes de certaines Religieufes déréglées. Le Pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux Prélats d'Angleterre l'Office divin & l'adminiftration des Sacremens, hors le Batême aux enfans, & la Confeffion aux mourans. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'Interdit, & le Sacrement de Confirmation. Le même Pape permit de donner le S. Sacrement aux Croifez & aux Etrangers, dans les lieux interdits; & d'y célébrer l'Office de l'Eglife à deux ou trois, fans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit auffi de dire une Meffe baffe une fois la femaine, fans fonner, les portes de l'Eglife fermées. En l'an 1300, le Pape Boniface VIII permit la Confeffion pendant l'Interdit, & ordonna que l'on célébrât tous les jours une Meffe, & que l'Office fût dit, mais fans chant, les portes de l'Eglife étant fermées, & fans fonner; à la réferve des jours folemnels de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Affomption de Notre-Dame, que l'Office divin feroit chanté, les portes ouvertes & les cloches fonnantes. Comme cette cenfure peut avoir des effets très mauvais, & donne occafion au libertinage & à l'impiété, les Papes s'en fervent rarement. * Jean Morin, *in Obfervat. Ecclefiaft.*

* INTERDOCO, bourg d'Italie, dans l'Abruze Ultérieure, Province du Royaume de Naples, fur la rive droite du Vélino, eft à l'oueft d'Aquila, dont il eft éloigné d'environ quatre lieues.

INTERIM. On a donné ce nom à une efpéce de Réglement pour l'Empire, fur les Articles de Foi qu'il y falloit croire, jufqu'à ce qu'un Concile général les eût plus amplement décidez. C'eft un mot Latin qui fignifie, *en attendant* ou *cependant*; comme fi l'on eût voulu dire, que fon autorité ne dureroit que jufqu'à la détermination d'un Concile fur les mêmes matiéres. Ce fut l'Empereur Charles-*Quint* qui chercha ce tempérament, pour appaifer les troubles de l'Empire.

Le Concile de Trente ayant été interrompu dans cette ville, & transféré à Bologne, l'Empereur Charles-*Quint* entreprit de faire en 1548, ce fameux *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, en Italie, & ailleurs. On avoit fouvent arrêté dans les précédentes Diétes, que, pour appaifer les troubles de l'Allemagne au fujet de la Religion, on s'employeroit efficacément pour y faire célébrer un Concile général, ou du moins un national; & que, fi ni l'un ni l'autre ne fe pouvoit obtenir, on tâcheroit de dreffer, par l'avis des Théologiens, une formule de Foi, qui contiendroit tout ce qu'il faut abfolument croire & obferver, en attendant les décifions d'un Concile, auquel tous feroient obligez de fe foumettre. Dans l'état où étoient les chofes, l'Empereur voyoit bien qu'il ne pouvoit efpérer de voir rétablir de longtems le Concile à Trente, & que pendant qu'il n'étoit pas diffous, mais feulement transféré ou fufpendu, on n'en pouvoit célébrer un national. C'eft pourquoi il réfolut de faire dreffer un formulaire par des Théologiens, qui feroient députez de la Diéte, qu'il tenoit alors à Ausbourg; mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder, on s'en remit à l'Empereur, qui choifit trois célébres Théologiens; favoir, Jules Pflugius, Evêque de Naumbourg, qui avoit écrit contre Luther; Michel Helding, Evêque titulaire de Sidon & Suffragant de Mayence, très favant & très Catholique; & Jean Agricola d'Iflébe, Prédicateur de l'Electeur de Brandebourg. Le projet qu'ils dreffèrent fur les Mémoires qu'on leur donna, contenoit vint-fix Articles fur tous les points de la Religion, qui pouvoient être conteftez entre les Catholiques & les Luthériens, touchant *l'état du premier homme, avant & après fa chute dans le péché; la redemption des hommes par Jéfus-Chrift; la juftification du pécheur; la charité & les bonnes œuvres; la confiance qu'on doit avoir en Dieu, que les péchez font pardonnez; l'Eglife & fes vrayes marques; fa puiffance, fon autorité, fes Miniftres, le Pape & les Evêques; les Sacremens en général & en particulier; le Sacrifice de la Meffe; la commémoration que l'on fait des Saints dans le Sacrifice; leur interceffion & leur invocation; la priére pour les défunts; & l'ufage des Sacremens.* Les deux Evêques, & le Théologien de Brandebourg, affurérent à l'Empereur, que ce projet n'avoit rien de contraire à la doctrine de l'Eglife Catholique, excepté les deux points qui concernoient le mariage des Prêtres, & l'ufage du calice pour les Laïques: encore étoient-ils exprimez en des termes, qui ne marquoient pas tant une permiffion, qu'une tolérance jufqu'à un certain tems.

Après qu'on eut lu ce Réglement à la Diéte, l'Empereur le mit entre les mains du Cardinal Sfondrate, Légat du Pape; & ce Prélat l'envoya à Rome & à Bologne, où le Pape le fit examiner; & on y trouva qu'à l'égard des points décidez au Concile de Trente, on difoit en fubftance à peu près la même chofe; & pour les autres, qu'ils étoient affez conformes à la creance de l'Eglife Romaine, finon qu'il y avoit des expreffions un peu ambiguës, & que l'on y permettoit le mariage des Prêtres & la Communion fous les deux efpéces. C'eft pourquoi le Pape fit dire à l'Empereur, par le Cardinal Sfondrate, *qu'outre que ce n'étoit pas à lui de régler les affaires de la Religion, on ne devoit pas permettre ces deux points, dont l'un étoit contraire à la Tradition Apoftolique, & que l'autre avoit été depuis très longtems établi dans l'Eglife.* Là-deffus Charles-*Quint*, après avoir fait corriger, ou adoucir certaines expreffions, fit la Conftitution Impériale, que l'on nomma l'*Interim*, où il déclare, *Qu'il veut que tous les Etats Catholiques obfervent inviolablement à l'avenir les ufages, les ordonnances & les ftatuts de l'Eglife univerfelle, &c. Que pour les autres qui s'en font feparez, il entend, ou qu'ils fe réuniffent parfaitement avec les Catholiques, en obfervant comme eux les mêmes ordonnances & pratiques de l'Eglife, ou du moins qu'ils fe conforment entiérement à cette Conftitution, &c.* Et il ordonna, *que tous attendent en paix les définitions du faint Concile Oecuménique.* Cet *Interim* fut lu & publié dans la Diéte d'Ausbourg le 15 Mai 1548, où l'Archevêque Electeur de Mayence, Grand-Chancelier de l'Empire, en fit des remercimens à l'Empereur, au nom de toute l'Affemblée. Plufieurs blâmérent & blâment encore aujourd'hui cette Conftitution, comme une entreprife fur l'autorité de l'Eglife. On dit même qu'il falloit joindre Charles-*Quint* aux trois Empereurs Hérétiques, Zénon, Héraclius, & Conftant; & l'on rendit l'*Interim* odieux par trois comparaifons, dont la premiére fut avec l'*Hénoticon*, ou Edit d'union de l'Empereur Zénon, qui s'étoit laiffé perfuader en 488, par Pierre Mongus Patriarche d'Alexandrie, & par Acace Evêque de Céfarée, de faire des Décrets en matiére de Religion, pour appuyer en apparence, par l'autorité Séculiére, les Canons des Conciles de Nicée, de Conftantinople, & d'Ephéfe; mais en effet pour décréditer le Concile de Chalcédoine. La feconde comparaifon de l'*Interim*, fut faite avec l'*Ecthefis*, ou Edit d'expofition de l'Empereur Héraclius en 638, pour infinuer dans les efprits l'Héréfie des Monothélites, qui n'attribuoient qu'une feule volonté à Jéfus-Chrift, fous prétexte d'approuver la doctrine combattue par les mêmes Hérétiques; & la troifiéme avec le *Type* ou Formulaire publié par l'Empereur Conftant, fucceffeur d'Héraclius, en 684, fous prétexte de ramener tous les Hérétiques à la communion de l'Eglife, en défendant de parler d'une ou de deux volontez en Jéfus-Chrift, mais en effet pour ôter au même Sauveur la nature humaine, dont on prétendoit fupprimer la volonté. Ceux qui entreprirent de foutenir cet *Interim*, difoient que l'Empereur n'approuvoit pas les points contraires à la pratique de l'Eglife; mais qu'il les toléroit feulement pour un tems, & pour ceux qui étoient déja engagez dans la Religion Proteftante, (ce qui étoit bien moins que de tolérer tout le Luthéranifme) & faifoient voir que l'*Interim* n'a rien de commun avec le *Typus*, l'*Ecthefis*, & l'*Hénoticon*, puifqu'il eft évident que ces Empereurs Hérétiques vouloient engager par ces Edits univerfellement tous leurs Sujets dans leurs erreurs.

Cependant le Pape forma le deffein d'envoyer quelques Prélats à l'Empereur, avec ordre de faire corriger fon *Interim*: mais le Cardinal Moron, & quelques-uns des Evêques affemblez à Bologne, furent d'avis que Sa Sainteté n'en fit rien; parce que ce n'étoit qu'une fimple tolérance d'une petite partie du Luthéranifme, avec une très grande reftriction, qui portoit ordre exprès aux Proteftans de renoncer à prefque tout ce qu'ils avoient foutenu jufqu'alors. En effet, les principaux Miniftres Luthériens proteftérent qu'ils ne le recevroient pas. Bucer, Miniftre de Strasbourg, étant preffé de le figner par l'Electeur de Brandebourg, ne le voulut jamais faire; *parce que*, dit-il, *cet Edit rétabliffoit la Papauté.* Les autres Miniftres des principales villes Proteftantes, comme Wolfgangus Mufculus d'Ausbourg, Brentius de Hall, Ofiander de Nuremberg, & quelques autres, aimérent mieux abandonner leur chaire & leur emploi, & fe retirer ou en Pruffe ou chez les Suiffes, que de foufcrire à l'*Interim*. Le Duc de Saxe Jean-Frédéric, plus zélé Luthérien que tous les Miniftres, ne le voulut jamais recevoir. Il y en eut même plufieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de fanglans Ecrits contre cette Conftitution Impériale, auffi bien que Calvin, qui étoit alors à Genéve. Le fameux Jean Cochlée entreprit de réfuter ces Libelles, par une réponfe qu'il publia pour l'Empereur, comme firent auffi quelques autres favans hommes qui travaillérent à le défendre. D'un autre côté Robert Cénalis Evêque d'Avranches, & célébre Théologien de la Faculté de Paris, réfuta l'*Interim* par un Livre intitulé, *Antidote*. Le Pére Bobadilla, un des neuf premiers compagnons de faint Ignace, parla auffi & écrivit contre cet Edit, pendant qu'il étoit à la Cour de l'Empereur; mais il fut renvoyé en Italie, où faint Ignace le traita même rudement; & il y a apparence que ce Général n'approuvoit pas la conduite de Bobadilla, qui étoit, dit-on, contraire au confeil que le Cardinal Moron, & plufieurs Evêques du Concile, avoient donné au Pape. Au refte, Charles-*Quint* agit fortement contre ceux qui refufoient de fe foumettre à l'*Interim*, jufqu'à mettre au ban de l'Empire les villes de Magdebourg & de Conftance qui s'y oppoférent. Ce fut alors qu'il fe fit une nouvelle divifion dans le Luthéranifme: car les uns voulurent demeurer *Luthériens rigides*, fans fouffrir que l'on changeât rien dans la doctrine de Luther; les autres fe firent *adiaphoriftes* ou *indifférens*, difant qu'il falloit s'accommoder à la volonté des Souverains, & molliffant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit longtems auparavant *Luthériens mitigez*, comme Mélanchthon. Quelques-uns prirent le milieu entre ces deux extrémitez, & fe nommérent *Intérimiftes*, parce qu'ils s'attachoient à l'*Interim*; & ceux-ci fe partagérent encore en deux Sectes. Les

uns

uns appellez *Impériaux*, n'étoient Luthériens que dans les deux points du mariage des Prêtres, & de l'usage de la coupe; & les autres appellez *Intérimistes de Leipsic*, firent à leur mode un mélange de la doctrine Catholique avec celle de Luther. * Sleidan. Cochlée. Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme*.

INTERIMISTES. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

* INTERLACHEN, Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne. Ce nom est pris du Latin *Inter Lacus*, parce qu'il est situé entre les Lacs de Thun ou Thoun & de Brientz. On l'appelle aussi par corruption Hinderlappen. * *Etat & Délices de Suisse, p. 219 & 220.*

INTERMEDE, dans les Tragédies & dans les Comédies, est ce qui se joue, se chante, ou se fait pour divertir les Spectateurs entre les Actes de la Piéce. Aprés que les Romains eurent ôté les Chœurs de la Comédie, ils introduisent les Mimes & les Embolaires, les danses & les flûtes, pour délasser l'esprit & l'attention des Spectateurs, & pour donner aux Acteurs quelque tems & quelque repos. Les Mimes étoient des Boufons, qui imitoient presque tout par leurs gestes, & jouoient une espéce de Comédie muette. Ce nom vient du mot Grec μῖμος, qui signifie *imitateur*. Les Embolaires chantoient des airs agréables, appellez ἐμβόλιμα, c'est à dire, *choses inférées*, parce que ces chants se faisoient entre les Actes. Les symphonies & les balets sont maintenant les Intermédes ordinaires de notre théatre. * Hédelin, *Pratique du Théatre.*

INTERREGNE. De tous les Interrégnes que l'Allemagne a eus, il n'y en a aucun qui ait été aussi long que celui qui se vit au XIII siécle. Aprés la mort de Henri II, (a) & d'Albert d'Autriche (b) le thrône Impérial fut vacant pendant quelques semaines; mais dans le XIII siécle l'Interrégne fut de plusieurs années. Quelques-uns commencent à le compter depuis le tems de Frédéric II, non seulement parce que plusieurs Papes le mirent au Ban, mais parce qu'Innocent IV le priva de la dignité Impériale en 1245, dans le Concile de Lyon, (c) ce qui donna occasion à quelques Ecclésiastiques d'abandonner le parti de leur Roi légitime & de lui opposer Henri Raspon, Landgrave de Thuringe. D'autres commencent à compter cet Interrégne de l'an 1251, parce que Frédéric mourut dans cette année. Mais ils ne considérent pas que Conrad son second fils fut élu légitimement Roi des Romains (d), & par conséquent qu'il eut une juste prétention à la Couronne Impériale, qu'il tâcha de faire valoir contre tous les autres Prétendans. Ceux-là ne se trompent pas moins, qui veulent faire commencer l'Interrégne à la mort de Conrad, arrivée en 1254, car il n'y a aucune raison pour laquelle on doive exclurre de la suite des Rois, Guillaume, Comte de Hollande, qui gouverna l'Allemagne pendant quelque tems. Il est vrai qu'on ne sauroit nier que l'élection de Guillaume ne fût d'abord nulle, parce qu'elle se fit au préjudice de Frédéric II, & de son fils Conrad, dont les droits étoient mieux fondez. Mais depuis leur mort, tous les Princes ayant adhéré à Guillaume & l'ayant reconnu pour leur Roi, l'Election antécédente est par-là même devenue légitime. (e) Enfin ceux-là ne semblent pas rencontrer trop juste, qui placent le commencement de l'Interrégne à l'année 1256, dans laquelle Guillaume mourut. Le meilleur est de le commencer à l'an 1257, & à la sortie de Richard hors de l'Allemagne, (f) parce que depuis lors jusques en 1273, l'Allemagne n'eut point de Roi, & qu'ainsi pendant 16 années elle vit un véritable Interrégne. Il est vrai que si l'on considére l'état de l'Allemagne de plus prés, on trouvera qu'il fut assez déplorable & que souvent il sembloit qu'il n'y avoit point de Chef, d'autant plus que *Frédéric II*, & *Conrad IV*, son fils, demeuroient presque toûjours en *Italie*, (g) & que l'on n'avoit presque point de respect pour Guillaume de Hollande à cause de sa foiblesse. Un Bourgeois d'Utrecht osa lui jetter un morceau de brique à la tête. (h) Le Comte de Waldeck eut la hardiesse d'enlever son épouse, & de la retenir jusques à ce que Guillaume payât une somme considérable. (i) L'Archevêque de Cologne voulut le brûler avec son Palais à Nuys. (k) Tout le commerce languissoit, les chemins & les bois de toute l'Allemagne étoient remplis de Voleurs. Tout cela fit qu'à l'instigation de Rathodon, Bourgeois de Mayence, les villes situées sur le Rhin (l) firent une Alliance entre elles pour rétablir le commerce & la sûreté des grands chemins. Les villes de Cologne, de Worms, de Strasbourg & de Bâle furent les premiéres qui firent entre elles une Alliance pour dix ans. Guillaume de Hollande ratifia cette Alliance, & lorsque les villes alliées tenoient leurs Assemblées réglées par leur Traité, tantôt à Strasbourg, tantôt à Bâle, tantôt à Oppenheim, tantôt à Mayence, &c. le nombre des Alliez s'augmenta tous les jours, de sorte qu'en 1255, on y comptoit déja les villes suivantes, Mayence, Cologne, Wormes, Spire, Strasbourg, Bâle, Zurich, Fribourg, Brisach, Colmar, Schlestat, Wetzlar, Gellnhausen, Francfort, Marpurg, Aichfeldt ou Aigsfeldt, Grunperg, Hirschfeld, Valtda, Mulenhausen, Munster, Brémen, Haguenau, Weissenburg, Neustadt, Wimpfen, Heidelberg, Lauternburg, Oppenheim, Friedberg, Aschaffenburg, Séligenstat, Bingen, Erpach, Bacherach, Wésel, Poppard, Andernach, Bon, Nuys, Aix-la-Chapelle, & encore six autres dont les noms ne se trouvent pas specifiez. (m) Personne n'étoit plus mécontent de cette Alliance que les Princes de l'Empire & la Noblesse voisine. Car ils avoient compté de pouvoir pêcher en eau trouble & s'approprier une ville aprés l'autre; ou pour le moins hausser les péages du Rhin, selon qu'ils le trouveroient à propos. Cette Alliance ne rompit pas seulement leurs premiéres vues, mais elle les força encore à remettre les péages sur l'ancien pié. (n) Enfin il se virent obligez à entrer eux-mêmes dans cette Alliance, quoiqu'ils la détestassent dans le fond de leur cœur. Voici la liste des Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui y entrérent, *Gebhard*, Archevêque de Mayence; *Conon*, Archevêque de Cologne; *Arnold*, Archevêque de Tréves; *Richard*, Evêque de Worms; *Henri*, Evêque de Strasbourg; *Gérard*, Evêque de Bâle; *Jaques*, Evêque de Metz; *Henri*, (o) Abbé de Fulde, &c. *Louis*, Palatin du Rhin; *Conon*, Wildgrave; *Wither*, Comte de Catzenellebogen; *Frédéric*, Comte de Leiningen; *Berthold*, Comte de Ziegenhayn; *Poppon*, Comte de Thuringe; *Ulric*, Comte de Ferrette; *Sophie*, Landgrave de Thuringe, & plusieurs autres. (p) Quelques villes de la Souabe & de la Saxe suivirent l'exemple de celles du Rhin. Gosslar, Quedlinburg, Brunswick, Gottingen, Eimbeck, Northeim & quelques autres s'engagérent entre elles à se donner des secours mutuels contre leurs ennemis. (q) Toutes ces Alliances furent cependant de peu de durée (r) & se dissipérent bientôt aprés, parce que les Alliez en vinrent à des guerres sanglantes les uns contre les autres. L'Evêque de Strasbourg, par exemple, étoit dans l'Alliance du Rhin, aussi bien que la ville de Strasbourg; mais cela n'empêcha pas qu'ils n'eussent des difficultez ensemble. Gaultier de Gérolseck, Evêque de Strasbourg, affecta une grande autorité dans la ville; mais la ville de Strasbourg soutint vivement sa liberté, fit une sortie & désola tellement le château de Haldenburg appartenant à l'Evêque, qu'il n'y resta pas une pierre sur l'autre. Gaultier voyant que les armes charnelles étoient inutiles contre la ville, eut recours aux spirituelles, mit la ville dans le Ban de l'Eglise, & exhorta le Clergé à en sortir & à se retirer auprès de lui. L'Archevêque de Tréves & quelques Abbez prirent le parti de l'Evêque; mais les Comtes de Kiburg, de Habspurg, de Ravenburg, d'Ochsenstein, & de Freyburg s'interessérent pour la ville. Richard de Cornouaille, qui, dans ce tems-là étoit venu d'Angleterre en Allemagne, chercha à appaiser ces troubles dans leur commencement; mais les deux partis étoient si acharnez l'un contre l'autre, & l'autorité de Richard étoit si mince, qu'on ne tint aucun compte de sa médiation. Rodolphe de Habspurg, les Bourgeois de Strasbourg & les autres Alliez attaquérent les villes de Mulhausen, de Colmar &c. & s'en rendirent fort aisément les maîtres. Enfin la sanglante bataille de Hausbergen dans le voisinage de Strasbourg, donnée en 1262, mit fin à cette guerre. L'Evêque succomba aprés une vigoureuse défense, perdit ses meilleures troupes & vit la fleur de la Noblesse emmenée prisonniére par les Bourgeois de Strasbourg. Gaultier lui-même eut de la peine à se sauver avec deux Gentilshommes, de sorte qu'aprés cette défaite toutes les propositions de paix qu'il fit au Conseil de cette ville (s) furent inutiles, jusques à ce qu'il mourut de chagrin (t) & donna ainsi à son Chapitre la liberté de traiter sûrement avec la Bourgeoisie de Strasbourg. Pendant tout ce tems-là les Princes sur le Rhin étoient occupez chacun à se rendre maîtres d'une partie des domaines Impériaux. (u) Louïs *le Sevére*, Palatin du Rhin, ne fit pas même difficulté de rogner les aîles au Clergé & de s'approprier une grande partie de leurs biens, ce qui lui attira l'Excommunication du Pape. (x) En général, on peut dire que tout le tems de l'Interrégne fut fatal au Clergé. Lorsqu'Engelbert, Archevêque de Cologne, appuyé du Duc de Limbourg, du Comte de Cléves, & de quelques autres, chercha à priver la ville de Cologne de ses priviléges, Guillaume, Comte de Juliers, prit le parti de cette ville avec tout le zéle imaginable, & fut si heureux que non seulement il défit les troupes Archiépiscopales en une bataille rangée prés de Marienwalde, mais fit aussi prisonnier Engelbert lui-même, qu'il tint aux arrêts à Niddeck pendant trois ans. (y) Gérard, Archevêque de Mayence, n'eut pas un meilleur sort; car lui & le Comte d'Eberstein furent faits prisonniers dans une bataille par Albrecht, Duc de Brunswick. Il fit pendre par les pieds (z) le Comte d'Eberstein, parce qu'il avoit tenu ci-devant des discours satyriques sur son sujet, & retint l'Archevêque prisonnier jusques à ce que Richard de Cornouaille en paya une rançon de 8000 marcs d'argent. (aa) Les Abbez de Fulde furent aussi inquiétez par les Habitans des châteaux voisins. Henri, Prélat de Fulde, eut beaucoup de peine avant qu'il pût réduire Bartholde, Comte de Ziegenhayn. (bb) Mais Berchtholde son successeur fut encore plus malheureux, car voulant imiter son prédécesseur, il rasa plusieurs châteaux, comme ceux de Franckenstein, de Niederschlitz, de Warpurg, de Schwartzenfels &c. & irrita tellement par-là la Noblesse, que les Seigneurs de Steinaw, d'Eversberg, de Brandaw, &c. se liguérent ensemble, entrérent dans l'Abbaye & tuérent l'Abbé pendant qu'il disoit la Messe. (cc) Les Evêques de Hildesheim furent aussi fort tourmentez à l'occasion de diverses terres & de la ville de Peine que l'Evêque Jean acheta des Comtes de Woldenberg & des Seigneurs d'Eskerde, puisque la Maison de Brunswick y formoit aussi des prétentions. (dd) Les affaires politiques n'étoient pas moins en desordre que les ecclésiastiques. Car quoique les païs gouvernez par des Ducs puissans & en état de faire tête à la Noblesse turbulente, jouissent d'une profonde paix, ceux dont les Maîtres n'étoient pas aussi puissans, en étoient d'autant plus troublez. La Souabe n'avoit alors point de Duc; la Franconie manquoit d'un Régent depuis la mort de Conradin, (ee) & comme la Noblesse de la Souabe avoit déja, du tems de l'Empereur Philippe, la réputation de s'appliquer plus au pillage qu'à d'autres exercices, (ff) il n'est pas suprenant que cette même Noblesse n'ait pensé qu'à usurper & à augmenter son pouvoir dans un Interrégne où l'Empire étoit sans Chef & la Souabe sans Duc. Ceux-là se trompent au reste, qui attribuent à ce long Interrégne l'origine de la Noblesse immédiate de l'Empire. Car nous avons des preuves convaincantes, que la Noblesse immédiate de l'Empire en Souabe subsistoit auparavant, & qu'il n'en faut chercher l'origine que dans l'Histoire de l'Empereur Philippe. (gg) On diroit que la Noblesse de Thuringe

de-

devoit être tranquille pendant cet Interrégne, parce qu'elle conserva ses Princes; mais il s'en faut beaucoup. Car Henri de Brabant surnommé *l'Enfant*, & Henri *l'Illustre*, Markgrave de Misnie, formant tout à la fois des prétentions sur la Thuringe, il s'éleva des troubles intestins & des guerres sanglantes. Les Gentilshommes de la Thuringe pêchérent alors en eau trouble. Ils s'attachérent tantôt à un parti, tantôt à l'autre, & bâtirent des châteaux imprenables en plusieurs endroits. Heldenstein, Kragenburg, Strantzenau, Luchtewald & plusieurs autres furent de ce nombre. (hh) Rodolphe de Habspurg étant parvenu à l'Empire, (ii) détruisit 66 de ces châteaux dans la seule Thuringe. (kk) Une bonne partie de la Noblesse du Duché de Brunswick, & de l'Evêché de Paderborn, commença à s'opposer à ses Maîtres légitimes & à faire le métier de Brigands, à l'imitation de la Souabe, de la Thuringe & de la Franconie. Les familles d'Asseburg & de Wolffenbuttel donnérent sur-tout bien de la peine à Albert, Duc de Brunswick, qui se vit obligé à traiter une Alliance avec l'Evêque de Paderborn. (ll) Ceux de Wolffenbuttel furent chassez de leur château de ce nom, & ceux d'Assenburg contraints non seulement d'abandonner Assenburg (mm) & Herlingsberg, (nn) mais aussi de quitter tout le païs de Brunswick. On les priva de tous leurs biens, & on les humilia si bien que de longtems ils ne purent se remettre. (oo) N'y ayant point de fin au pillage en Allemagne, Othon de Brandebourg, Albrecht de Thuringe, les Ducs de Brunswick & les Comtes de Holstein & plusieurs autres Princes s'assemblérent à Quedlinburg en 1265, & résolurent de se joindre pour terminer une fois ces désordres. (pp) Le Pape Grégoire voyant que le Clergé ne faisoit que perdre & souffrir pendant cet Interrégne, exhorta de nouveau les Electeurs à élire un Empereur, ou à s'attendre qu'il en éliroit un avec les Cardinaux en vertu de sa charge. (qq) Les Electeurs s'assemblérent donc finalement à Francfort & élurent Rodolphe, Comte de Habspurg. C'est ainsi que se termina heureusement ce long Interrégne de 16, & non pas de 28 ans comme quelques-uns le prétendent. (a) *Vita Meinwerci Episcopi Paderborn.* §. 93. p. 557. (b) Conradus Vecerius, *in Vita Henrici VII*, p. 66 & 67. (c) *Voyez* l'Article de FREDERIC II. (d) *Acta electionis Conradi IV, apud Leibnitium in prodromo Codicis Diplomatici*, n. 9. p. 9. (e) *Voyez* l'Article de GUILLAUME de Hollande. (f) *Voyez* l'Article de RICHARD. (g) Monachus Paduanus, *Rer. Insubr. l.* 11. *p.* 592. 593. *& suiv. Chron. Augustanum*, *p.* 376. (h) *Chronicon M. Belgicum*, *p.* 245. (i) Trithemius, *in Chronico Hirsaugiensi ad an.* 1254. (k) Albertus Stadensis, *ad an.* 1254. *p.* 320. (l) Idem, *ad an.* 1255. *p.* 320. (m) *Tabulæ Fœderis magni Rhenensis apud Leibnitium, tom.* 2. *Codicis Diplomatici*, p. 96 & 97. (n) *Ibid.* p. 95. (o) Cornelii *Breviarium Fuldense*, p. 438. *in Paullini Syntagmate Rer. Germ.* (p) *Tabulæ Fœderis Rhenens.* p. 96 & 97. (q) Nicolaus Schatenius, *Annal. Paderb. partie* 2. *l.* 11. *p.* 91. Heineccius, *Antiq. Goslar. ad an.* 1257. *l.* 3. *p.* 276. (r) *Chronicon Augustanum*, *p.* 375 & 378. (s) *Paralipomena Urspergensia*, *p.* 334. (t) *Annales Colmarienses*, *partie* 1. *p.* 8. *ad an.* 1263. (u) *Chronicon Colmariense*, *partie* 2. *p.* 38. dicit: *Imperii res, quas quilibet Dominorum poterat, confiscavit.* (x) Urbani *Epist. de controversia electione Richardi*, §. 9. *p.* 17. (y) *Chron. M. Belg. p.* 26. Lewoldi à Northof *Catalog. Epist. Coloniens. p.* 9. (z) Anonymi *Chronicon*, *apud Maderum in Antiquit. Brunswic. ad an.* 1256. *p.* 171. Crantzius, *l.* 8. *Sax. c.* 21. (aa) *Supplementum Lamberti Schaffnaburgensis*, *ad an.* 1256. *p.* 258. (bb) *Breviarum Fuldense in Vita Henrici IV*, *p.* 437. *edit. Paullinianæ.* (cc) Browerus, *Annal. Fuld. l.* 4. *p.* 311. *Breviarium Fuldense*, *in Vita Bertoldi II*, *p.* 438. (dd) *Chronicon Hildesheimense*, *apud Paulin. p.* 96. *apud Leibnitium. tom.* 1. *p.* 755. (ee) *Voyez* l'Article de CONRADIN. (ff) Conradus Urspergensis, *p.* 313. (gg) Idem, *p.* 311. (hh) Siegfried Presbyter, *l.* 11. *ad ann.* 1247. *& suiv. Hist. Landgrav. Thuringiæ*, *c.* 56. Paulini *Annales Isenacenses*, *p.* 47. (ii) Joh. Vitoduranus, *Chronici p.* 27. (kk) Lambert. Schaffnaburgensis, *Continuat. ad an.* 1290. *p.* 260. (ll) Nic. Schatenius, *part.* 2. *Annal. Paderborn. l.* 11. *p.* 91. (mm) Anonymi *Chronic. Brunswicense*, *apud Maderum*, *p.* 20. (nn) Meibomius, *in Notis ad Henrici Rosla Herlingsbergam*, *tom.* 1. *p.* 785. (oo) Crantzius, *l.* 8. *Sax. c.* 21. Bunting, *Chron. Brunswic. part.* 2. *p.* 214. (pp) Schatenius, *Annal. part.* 2. *l.* 11. *p.* 108. Bunting, *Chron. Brunswicense*, *part.* 1. *p.* 224. (qq) *Fragmentum Orstisianum*, *p.* 93. *Dict. Allem. de Bâle.*

INTERREX. Lorsque dans les commencemens de la République Romaine un Roi venoit à mourir, on élisoit d'abord un *Interrex*, pour gouverner la République en attendant l'élection du nouveau Roi. Cet *Interrex* ne s'élisoit que pour cinq jours, au bout desquels on en choisissoit un autre, si cela étoit nécessaire. La derniére fois qu'on en fit, on en vit onze de suite, aprés quoi les Consuls furent établis. Durant le Gouvernement Consulaire on choisit aussi de tems en tems des *Interreges*, lorsque par hazard la ville se trouvoit sans *Consul* ni *Préteur*; ce qui arrivoit alors d'autant plus facilement, que ces emplois n'étant qu'annuels ils expiroient d'eux-mêmes au bout de l'année. Toutes les fois donc que les contestations & les protestations des Tribuns du peuple retardoient le remplacement de ces charges, il arrivoit que la ville se voyoit sans Chefs. Alors les Patriciens d'un certain âge s'assembloient & élisoient un *Interrex* à la pluralité des suffrages. Celui-ci tâchoit alors d'assembler les *Comices* & de faire élire les Magistrats ordinaires; & si au bout de cinq jours il n'en pouvoit pas venir à bout, il nommoit un *Interrex* à sa place, du nombre des Patriciens; cela se continuoit jusques à ce qu'on eût élu les Magistrats nécessaires. * Grucchius *de Comit. Rom.* Lipsius, *de Magistrat. Rom. c.* 9. Rosinus, *l.* 7. *c.* 16. Pitiscus, *Lex. Antiq. Rom. Dict. Allem. de Bâle.*

INTHAL ou INTAL, c'est à dire, *la vallée de l'Inn*: c'est cette partie du Tirol qui est le long de la vallée d'Inn, dont elle prend son nom. Inspruck & Halle en sont les lieux principaux. *Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi ENGADINE.

INTHIEMA, (Frédéric) Frison, Jurisconsulte, florissoit vers l'an 1592. Il publia un grand Ouvrage de Conseils de Droit. Il a aussi composé un Poëme sur la Nativité, la Sépulture & la Résurrection de Jésus-Christ. * Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, *p.* 261.

* INTHIEMA (Héro d') Jurisconsulte & Inspecteur des gens de guerre en Frise, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Disquisitio Juridica, circa gentilitias familiarum Domus, earumque prærogativas masculas, ac Defunctorum super iisdem voluntates, pro D. Georgio Lyauckema Chiliarcho Brab. Ducis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 385.

INTORCETTA*, (Prosper) naquit en Sicile en 1625; & en 1641, il alla à Catane pour y étudier la Jurisprudence, selon la volonté de ses parens; mais quelques mois aprés il alla secrettement à Messine, & l'année suivante il se jetta dans les Jésuites. Comme depuis sa jeunesse il n'avoit rien tant souhaité que de faire le Missionnaire dans les païs éloignez, il fit le voyage de la Chine en 1656. Il y prêcha avec tant de succès dans la Province de Chiansi, qu'en moins de deux ans il compta plus de 2000 Prosélytes. Environ dans ce tems-là on l'accusa d'être Chef d'une bande de Voleurs, ce qui fit que l'Empereur de la Chine donna ordre qu'on s'assurât de sa personne & qu'on démolît l'Eglise qu'il avoit fait bâtir. Ses ennemis effectuérent d'abord le dernier article, mais ils négligérent exprès le premier, de crainte que leur fraude ne vînt à être découverte. En 1664, lors de la persécution des Chrétiens, il fut transporté avec 24 autres à Pekin & de là à Canton pour y être aux arrêts. Il obtint cependant la liberté d'aller en Europe au nom de ses compagnons, en laissant un autre en prison à sa place. Il arriva à Rome en 1671, où on lui donna la permission d'emmener encore avec lui 40 personnes de la Société. A son retour à la Chine il trouva qu'on avoit élargi tous ceux qu'il avoit laissez dans les prisons à son départ, & il continua avec eux de prêcher jusques à sa mort. Il a publié, *Sinarum Scientia politico-moralis cum caracteribus Sinensibus & Latinis*; *Narratio de Missione Chinensi, ab anno* 1581, *ad annum* 1669. Ce Livre fut imprimé à Goa en 1669. * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu. Dict. Allemand.* Spizelius, *de Vitiis Scriptorum*, *p.* 1076.

* INTRONATI, nom des Membres d'une des Académies de Sienne dans la Toscane. Ils ont pour emblême un melon creusé & rempli de sel, & pour devise, *Meliora latent.*

IN'T SANT, village de la Gueldre Espagnole. On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sablones.* Son nom moderne en est un indice; car il signifie un lieu qui est dans le sable, de même que *Sablones.* *Maty, *Dict. Géogr.*

INV.

INVEGES, (Augustin) naquit à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1595. Ses études finies il entra dans la Compagnie de *Jésus*, où il enseigna la Philosophie & la Théologie. Mais en étant sorti aprés quelques années, il se donna tout entier à la lecture des Saints Péres & des Historiens. Il étoit souvent dans la nombreuse Bibliothéque de François Schiafini, Prêtre de Palerme, laquelle appartient maintenant aux Prêtres de l'Oratoire de Palerme, à qui il la laissa en mourant, à condition qu'elle seroit publique. Les Ouvrages qu'il y trouva en grand nombre sur l'Histoire de la Sicile, lui firent naître l'envie de s'y appliquer & de ramasser tout ce qu'il pourroit sur l'Histoire de ce Royaume. Il parcourut pour cela toutes les meilleures Bibliothéques & les Archives, afin d'en tirer les Piéces qui lui étoient nécessaires. C'est à quoi il a passé toute sa vie, estimé par les Savans pour sa capacité & son érudition, & de tout le monde pour la pureté de ses mœurs & la régularité de sa vie. Il mourut à Palerme, où il avoit vécu plusieurs années, au mois d'Avril 1677, âgé de 82 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Ignace de la Congrégation de l'Oratoire. On a de lui les Ouvrages suivans, *Palermo antiquo, parte prima, degli Annali della felice Città di Palermo, Prima Sedia, Corona del Ré, e Capo del Regno di Sicilia*, in Palermo, 1649, *in folio*; *Palermo Sacro, parte secunda degli Annali della felice Città di Palermo*, in Palermo, 1650, *in folio.* *Palermo Nobile, parte terza degli Annali della felice Città di Palermo*, in Palermo, 1651, *in folio.* (Cet Ouvrage est fort rare); *La Cartagine Siciliana, Historia divisa in due Libri, nel primo, si ragiona del nome, sito, & origine dell' antichissima Città di Caccabe, hoggi Caccamo; nel secundo, si riporta la descendenza di quatordeci famiglie che l'han signoreggiato*, in Palermo, 1661, *in quarto*; *Historia Sacra Paradisi Terrestris & SS. Innocentiæ Status*, Panormi, 1651, *in quarto*; *Ad Annales Siculos Præliminaris Apparatus, in quo de Siculæ Historiæ dignitate, antiquitate, & Scriptorum præstantia ac numero fuse differitur, Opus posthumum, Annaliumque Siculorum prodromus: Accesserunt sub fine aliquæ Notæ & Additiones*, Panormi, 1709, *in quarto*, *p.* 112. L'Auteur des Notes & des Additions est le P. Michel del Giudice, Bénédictin, de la Congrégation du Mont-Cassin, & Abbé du Monastére de Mont-Réal. Les Annales dont cet Ouvrage n'est que l'avant-coureur, n'ont point encore été publiées. * *Mongitore Bibl. Sicul. & Journal de Venise*, *tome* 7. *p.* 159. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 11. *p.* 403 *& suiv.*

INVENTION DE LA SAINTE CROIX, Fête instituée pour célébrer la mémoire du jour auquel la Croix de Jésus-Christ fut trouvée par l'Impératrice sainte Héléne, du tems de l'Empereur Constantin *le Grand.* Dès que le Concile

de

de Nicée fut terminé, c'eſt à dire, au commencement de l'année 326, ſainte Héléne réſolut d'aller à Jéruſalem pour y viſiter les ſaints Lieux, & pour y chercher la Croix où Jéſus-Chriſt avoit été attaché. Lorſqu'elle y fut arrivée, elle conſulta tous ceux qui pouvoient avoir quelque connoiſſance du lieu où étoit ce bois ſacré. Quelques Anciens de la ville, entre autres un Juif nommé *Judas*, qui ſe fit Chrétien, & fut nommé *Quiriace*, lui dirent que ſuivant la tradition de leurs Péres, cette précieuſe Croix avoit été cachée dans un des caveaux du ſépulchre de Jéſus-Chriſt. L'Impératrice y fit fouiller, & on y trouva non ſeulement la Croix; mais auſſi les cloux, & le titre ou l'Inſcription de la Croix, avec les Croix des deux Larrons. Comme l'Inſcription étoit détachée, on ne put d'abord reconnoître quelle étoit la Croix de Jéſus-Chriſt; mais ſaint Macaire, qui étoit alors Patriarche de Jéruſalem, fut d'avis de faire porter ces Croix chez une femme de qualité qui étoit à l'extrémité. On lui appliqua en vain deux de ces Croix elle n'en reçut aucun ſoulagement; mais ſi-tôt qu'elle eut touché la troiſiéme, elle recouvra une ſanté parfaite; c'eſt ce qui fit préſumer que cette Croix étoit celle de Jéſus Chriſt. Tel eſt le rapport de Rufin & de Théophane, différent de celui de ſaint Paulin, & d'autres Auteurs, qui diſent qu'il y eut un mort reſſuſcité. Nicéphore Caliſte dit, que l'un & l'autre de ces deux miracles ſe firent; mais il y a apparence que ce mort reſſuſcité n'eſt point différent de cette femme qui fut guérie, & que ces Auteurs en ont parlé comme d'une perſonne morte, parce qu'en effet elle étoit ſur le point de mourir. Sainte Héléne fit bâtir au même lieu une Egliſe très magnifique, où elle laiſſa une bonne partie de la Croix, qu'elle fit richement orner. Elle rapporta le reſte avec les cloux à Conſtantinople. Quelque tems après, elle porta à Rome ce ſacré bois, à la reſerve d'un morceau que l'Empereur garda. Elle avoit auſſi gardé un des cloux, ayant laiſſé les trois autres à Conſtantinople; mais ſaint Grégoire de Tours rapporte, qu'en paſſant par la Mer Adriatique, elle y jetta ce précieux clou, pour appaiſer les tempêtes de cette mer. Quelques-uns diſent qu'elle en jetta un dans le golfe de Satalie, en revenant de Jéruſalem. L'Empereur & ſainte Héléne firent bâtir une Baſilique à Rome, dans le Palais de Sertorius, laquelle a retenu depuis le nom de ſainte Croix de Jéruſalem, parce que le bois de la vraye Croix y fut mis depuis en dépôt. A l'égard des cloux, l'opinion vulgaire eſt que Jéſus-Chriſt n'a été attaché à la Croix qu'avec trois cloux, & ſouvent les Peintres & les Sculpteurs le repréſentent avec les deux pieds percez d'un même clou. Néanmoins il ſe trouve des Crucifix fort anciens avec quatre cloux, deux aux piez & deux aux mains. Saint Grégoire, qui vivoit il y a plus de mille ans, dit qu'il y en avoit quatre. Sainte Brigitte en ſes Révélations, dit la même choſe; & ſaint Cyprien paroît être de ce ſentiment, quand il dit, *les cloux perçant ſes piez ſacrez.*

L'Invention de la ſainte Croix ſe fit l'an de Jéſus-Chriſt 326, un an après la célébration du Concile de Nicée, ſous le Pontificat de ſaint Sylveſtre. La partie de la Croix que l'Impératrice ſainte Héléne laiſſa en la ville de Jéruſalem, fut enlevée par Choſroès Roi de Perſe en 614 ou 615, & rapportée en 628 par l'Empereur Héraclius: ce qui a donné lieu à la fête de l'Exaltation de la ſainte Croix. Depuis on trouva à propos de la diviſer en pluſieurs morceaux. Ainſi il en demeura quatre petites parties à Jéruſalem, dont les Syriens en eurent une, les Grecs de ſaint Sabas une autre, les Moines de la vallée de Joſaphat une, & les Latins du ſaint Sépulchre une autre, longue d'un palme & demi, & large d'un pouce en quarré. On en porta trois morceaux à Conſtantinople, outre celui qui avoit été donné à l'Empereur; trois à Antioche; deux en l'Iſle de Chypre; un en l'Iſle de Créte ou Candie, à Edeſſe, à Alexandrie, à Damas & à Aſcalon. Le Patriarche des Georgiens & le Roi de Géorgie, en eurent auſſi chacun un morceau. Vers l'an 1110, Anſelme, Chantre du ſaint Sépulchre de Jéruſalem, & auparavant Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, envoya deux morceaux de ce ſacré bois à l'Evêque de Paris, & l'on en fait une Fête tous les ans le premier dimanche d'Août, ſous le nom de *la Réception de la ſainte Croix.* Il y a pluſieurs autres Egliſes en France qui poſſédent de ce précieux bois. On garde auſſi un des cloux à Saint-Denys, proche de Paris; & le titre de la Croix, écrit en Lettres Hebraïques, Grèques & Latines, ſe conſerve dans l'Egliſe des Bénédictins de Toulouſe. La Fête de l'Invention de la ſainte Croix, que l'on ſolemniſe le troiſiéme jour du mois de Mai, ſe célébroit déja en pluſieurs Egliſes de Rome avant le tems de Grégoire *le Grand*, qui tenoit le Siége vers la fin du VI ſiécle; mais ce n'eſt que depuis ce ſaint Pape, qu'elle s'eſt étendue en d'autres lieux, & qu'elle eſt devenue enfin générale. Les Grecs ne la célébrent point ſéparément de celle de l'Exaltation, qui fut inſtituée parmi eux peu de tems après que la Croix fut trouvée, & lorſqu'elle fut placée dans le Temple, que ſainte Héléne avoit fait bâtir ſur le Calvaire. * Rufin, *Hiſt. l.* 10, *c.* 7. Baronius, *Martyrolog. & Annal.* *Voyez* l'Article CROIX. Baillet, *Vies des Saints*, 13 *Mai.*

INVERLOCH. *Voyez* INNERLOCHTI.

INVERNESS. *Voyez* INNERNESS.

INVESTITURE: ce terme ſignifie la conceſſion d'un fief, d'une terre, d'une dignité, d'une charge, ou d'un droit, faite par le Seigneur à ſon Vaſſal, ou par un Prince à ſon Sujet, à la charge de lui être fidéle, & de lui rendre les ſervices & les devoirs requis. Cette Inveſtiture ſe faiſoit avec certaines cérémonies, en mettant entre les mains de celui à qui on l'accordoit, quelque choſe qui étoit le ſymbole du don qui lui étoit fait, comme un morceau de gazon, une canne, des branches d'arbres, les ornemens ou les habits de la dignité ou de la charge, ou d'autres marques ſemblables, qui avoient rapport, ou déſignoient la choſe dont l'Inveſtiture étoit accordée. * Du Pin, *Hiſtoire des Controv. du XII ſiécle, partie* 1.

INVESTITURE DES BIENS ECCLESIASTIQUES. L'Egliſe, qui dans les premiers tems n'avoit point eu d'autres biens que ceux des oblations volontaires des Fidéles, ou les revenus des biens qui lui avoient été donnez par des particuliers, commença ſous Pepin & Charlemagne à poſſéder beaucoup de fiefs, dont ces Princes l'enrichirent: ce qui rendit les Evêques & les Abbez conſidérables dans l'Etat, & les engagea à prêter entre les mains du Prince la foi & hommages des fiefs qu'ils tenoient de lui, de lui fournir un certain nombre de ſoldats pour la guerre, d'y aller même en perſonne, de ſe mêler des affaires de l'Etat, & de s'acquitter des autres devoirs auſquels ils étoient obligez par les fiefs & par les dignitez qu'ils poſſédoient. Suivant l'ancien uſage, après la mort de ceux qui avoient des fiefs, le Seigneur s'en mettoit en poſſeſſion, & en jouiſſoit juſqu'à ce que l'héritier ou ſucceſſeur en eût été de nouveau inveſti, & en eût prêté la foi & hommage. La même choſe étoit pratiquée après la mort d'un Evêque, par les Princes & les Seigneurs, juſqu'à ce que celui qui étoit élu en ſa place en eût reçu d'eux l'Inveſtiture, & en eût prêté hommage. On étendit dans la ſuite ce droit à tous les autres biens délaiſſez par l'Evêque, & les Princes donnoient indifféremment l'Inveſtiture de tous les biens de l'Evêché à celui qui étoit élu canoniquement avant qu'il fût conſacré; mais les Princes n'ont jamais prétendu donner la puiſſance ſpirituelle, ni la miſſion aux Evêques par cette cérémonie. Quelques-uns croyent que ce droit d'Inveſtiture fut accordé à Charlemagne par le Pape Adrien, ainſi qu'il eſt rapporté par Gratien, *Diſtinct.* 63. *cap. Adrianus*, qui eſt tiré de la Chronique de Sigebert de Gemblours, où il eſt dit que ce Pape donna à Charlemagne dans un Concile tenu à Rome en 774, le droit d'élire les Papes, & ordonna que tous les Archevêques & Evêques de ſes Etats recevroient l'Inveſtiture de ſa main avant que d'être conſacrez; mais la plupart des Savans ſont perſuadez que ni Eginard, qui a fait la Vie de Charlemagne, ni aucun autre Auteur contemporain n'ont parlé, ni de cette conceſſion, ni d'un voyage fait à Rome cette année-là par Charlemagne. Cette Conſtitution eſt néanmoins citée par Léon VIII, qui la renouvella en faveur d'Othon I, tant pour ce qui regarde l'élection du Pape, qu'à l'égard de l'Inveſtiture des Evêques. Cependant, quoiqu'on ne fonde pas l'origine des Inveſtitures ſur le Chapitre *Adrianus*, qui eſt au moins douteux, on peut aſſurer que cet uſage avoit commencé longtems avant Othon, & peu de tems après Charlemagne; & qu'il fut obſervé non ſeulement par les Empereurs, mais encore par les Rois de France & d'Angleterre, & par la plupart des autres Princes Chrétiens.

On ne ſait pas certainement avec quelle cérémonie ſe faiſoit dans les commencemens l'Inveſtiture des Evêques & des Abbez: mais il y a apparence qu'on ſe ſervoit de la croſſe ou de l'anneau (marques de leur dignité) ainſi qu'il ſe pratiquoit à l'égard des charges ſéculiéres. Nous liſons dans l'Auteur de la Vie de ſaint Romain, Archevêque de Rouen, que ce Saint ayant été élu, les grands Seigneurs de la Cour conſeillérent tous unanimement au Roi de conſentir à ſon élection; & que ce Prince (c'étoit Clovis II, ou Dagobert ſon pére) ayant convoqué les Evêques & les Abbez, lui donna le bâton paſtoral, enſuite de quoi il fut conſacré. L'Auteur de la Vie d'Aldric, Evêque du Mans, écrit qu'après l'élection de cet Evêque faite en 832, Louis *le Débonnaire* ayant pris le bâton paſtoral de la main de Landramne Archevêque de Tours, Métropolitain du Mans, le donna à Aldric, & en le lui donnant, lui commit le ſoin & la conduite de cet Evêché. Glaber rapporte dans la Vie du Roi Robert, que ce Prince voulant gratifier un Abbé, qui lui avoit fait préſent d'un beau cheval, lui demanda ſa croſſe; & que l'ayant miſe à la main d'une ſtatue de Jéſus-Chriſt, il dit à l'Abbé de la reprendre, & dans la ſuite de jouïr de ſa dignité, ſans aucune dépendance; ce qui montre qu'il l'avoit reçue auparavant du Roi avant cette cérémonie. Nous voyons que dans le dixiéme ſiécle cette coutume étoit devenue commune en Allemagne, & que ceux qui étoient inveſtis des Evêchez, portoient le bâton paſtoral, & les autres marques de leur dignité, avant que d'être conſacrez. Yves de Chartres remarque que le Roi l'avoit inveſti de ſon Evêché, en lui donnant le bâton paſtoral. Cependant cette cérémonie n'étoit pas ſi générale ni ſi néceſſaire, qu'elle ne fût quelquefois ou omiſe, ou remplacée par quelque autre. L'Inveſtiture pouvoit être donnée par écrit, ou de bouche, ou même par ſigne. Quelques Auteurs ont écrit que l'Empereur Henri II avoit donné l'Evêché de Paderborn à Menivercus, en lui préſentant un de ſes gants. Au reſte, il eſt aſſez indifférent avec quelle cérémonie ſe faſſe l'Inveſtiture, & de quelle maniére elle ſoit donnée. Cependant on ne peut douter qu'on ne ſe ſervît ordinairement pour donner les Inveſtitures des Evêchez & des Abbayes, du bâton paſtoral, auquel on joignit enſuite l'anneau; parce que ce ſont les marques & les ornemens de la dignité Epiſcopale.

Dans le commencement de la querelle des Inveſtitures, ce ne fut point la cérémonie, mais la choſe même qui fit de la difficulté. Grégoire VII en défendant les Inveſtitures, n'attaqua pas ſeulement celles qui ſe faiſoient par le bâton paſtoral & par l'anneau, mais en général toutes les Inveſtitures des Bénéfices par la main des Laïques, de quelque maniére qu'elles ſe fiſſent. La principale des raiſons qui le portoient à les défendre, c'eſt qu'elles ôtoient la liberté des élections, & rendoient les Princes maîtres des Bénéfices; car une perſonne élue canoniquement ne pouvoit jouïr de ſon Bénéfice, ni être conſacrée, qu'elle n'eût reçu l'Inveſtiture du Prince. Il falloit néceſſairement avant que de procéder à une élection, ſavoir ſi celui ſur qui

on jettoit la vue ſeroit agréable au Prince; & en cas qu'on en élût un autre que celui qu'il vouloit, l'élection demeuroit ſans effet. Ainſi il dépendoit abſolument de la volonté du Prince, de faire tomber les Evêchez & les Abbayes ſur qui il lui plaiſoit: ſouvent il les donnoit ou pour récompenſe de ſervices, ou à celui qui en donnoit le plus. Ce fut cet abus qui porta Grégoire VII à défendre abſolument toutes les Inveſtitures des Bénéfices; & ce Pape pouſſa la choſe ſi loin, qu'il défendit aux Evêques de prêter la foi & hommage entre les mains des Princes. Victor III, & Urbain II, ſucceſſeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent auſſi généralement toutes les Inveſtitures. Yves de Chartres dit qu'Urbain n'avoit interdit aux Princes que l'Inveſtiture corporelle; mais qu'il ne leur avoit pas défendu de ſe mêler de l'élection, à laquelle ils ont droit entant que Chefs du peuple, & qu'il ne les avoit pas privez de la conceſſion. Néanmoins ce Pape défend abſolument dans le Concile de Clermont toutes les Inveſtitures, & même le ferment de fidélité des Evêques entre les mains des Princes.

Ce fut ſous Paſchal II, que l'on commença à faire une attention particuliére ſur la cérémonie de la conceſſion du bâton & de l'anneau; & l'on en fit un nouvel argument contre les Inveſtitures, en conſidérant ces ornemens comme des marques du pouvoir Eccléſiaſtique appartenant à l'autel; d'où l'on concluoit que le Prince, en faiſant cette cérémonie, ſembloit conférer la puiſſance Eccléſiaſtique. C'eſt ainſi que Paſchal s'expliqua dans la conférence qu'il eut à Châlons avec les Députez de l'Empereur; & c'eſt principalement ſur cela que ſe fondoient ceux qui regardoient les Inveſtitures comme une Héréſie pire que la Simonie. Les Princes avoient beau dire qu'ils ne prétendoient point donner la puiſſance ſpirituelle par cette cérémonie, qu'ils vouloient ſeulement inveſtir les Evêques, comme les autres Seigneurs, des biens temporels qui appartenoient à l'Egliſe par la conceſſion des Princes; les ennemis de ce Droit, pour les rendre odieux, vouloient perſuader que cette cérémonie avoit une autre ſignification. L'accommodement qui fut projetté entre le Pape Paſchal II, & l'Empereur Henri V, trenchoit entiérement la difficulté; car il ôtoit aux Evêques tous les fiefs & les autres biens temporels qu'ils poſſédoient par la conceſſion des Empereurs depuis Charlemagne, qui étoient les ſeuls pour leſquels les Princes pouvoient juſtement demander l'Inveſtiture; mais il dépouilloit les Egliſes de grands biens réels & ſolides, pour une indépendance chimérique. Auſſi les Evêques ne goûtérent point cet accommodement, qui n'eut aucun effet. La conceſſion forcée des Inveſtitures par le Pape Paſchal, fut attaquée par les uns comme une Héréſie, & conſidérée par d'autres comme un relâchement dangereux. Il y en eut qui la firent paſſer pour une tolérance néceſſaire; & d'autres pour une choſe juſte & légitime. Au commencement du Pontificat de Calixte II, la difficulté ſembloit réduite à la ſeule cérémonie de l'Inveſtiture avec l'anneau & le bâton: au moins ceux qui ſe mêlérent de cette négociation le croyoient-ils ainſi. Henri V étoit aſſez diſpoſé à y renoncer, pourvu que cela ne fît point de tort à ſes droits, & que les Evêques & les Abbez tinſſent de lui les fiefs & les régales, lui prêtaſſent les ſermens de fidélité, & lui rendiſſent tous les devoirs auſquels ils étoient obligez à cauſe des biens qu'ils poſſédoient: mais le Pape inſiſta toujours ſur la défenſe générale de recevoir aucune ſorte d'Inveſtiture des Bénéfices Eccléſiaſtiques de la main des Laïques: ce que l'Empereur ne voulut jamais paſſer. Les François même firent reſtraindre cette défenſe aux Evêchez & aux Abbayes.

Enfin le dernier réglement fait entre le Pape Calixte & Henri, fut beaucoup plus favorable aux Princes qu'aux Eccléſiaſtiques, car les Princes prétendoient trois choſes; 1. que l'élection des Evêchez & des Abbayes ne ſe devoit faire que de leur conſentement; 2. que l'élu devoit recevoir l'Inveſtiture avec le bâton paſtoral & l'anneau, avant que d'être conſacré; 3. qu'il étoit obligé de leur prêter le ſerment de fidélité, & de leur faire hommage des régales & des fiefs qui dépendoient d'eux. Or par ce Traité on leur accorde, 1. que les élections des Evêques & des Abbez ſe feront en leur préſence, & par conſéquent de leur conſentement; 2. que dans l'Allemagne l'Evêque élu ſera inveſti des régales (c'eſt à dire, de tous les biens qu'il tient de la Couronne) par le ſceptre, avant que d'être conſacré, & dans les autres Etats, pendant les ſix mois après la conſécration; 3. il leur conſerve tous les devoirs & les ſervices dont les Evêques ſont tenus à cauſe de leurs fiefs ou de leurs régales. Ainſi tout le changement qu'il apporte à l'uſage, dans lequel étoient les Empereurs, conſiſte, 1. en ce qu'il ôte la cérémonie de l'Inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau; & qu'il ordonne qu'elle ſe fera avec le ſceptre; 2. en ce qu'il la reſtraint préciſément aux régales, c'eſt à dire, aux fiefs & autres biens que les Evêques tiennent.

Le Traité fait entre le Pape Calixte II, & l'Empereur Henri V, fut exécuté de part & d'autre; néanmoins Lothaire, ſucceſſeur de Henri, dans le tems du Schiſme qui étoit entre le Pape Innocent II, & ſon adverſaire Pierre de Léon, crut avoir trouvé une occaſion favorable pour rentrer dans le droit d'Inveſtiture. Il fit cette propoſition dans la conférence qu'il eut à Liége avec le Pape Innocent, faiſant entendre qu'il ne vouloit le reconnoître qu'à cette condition: ce qui effraya extrêmement les Prélats Romains; mais ſaint Bernard perſuada à ce Prince de ne pas inſiſter ſur cette prétention, & les choſes demeurérent en l'état où elles étoient.

Voilà pour ce qui regarde l'Empire: à l'égard de la France, les Rois n'ont eu aucun démêlé avec les Papes touchant les Inveſtitures; ils en ont joui paiſiblement, même du tems de Grégoire VII, à qui cela fit quelque peine, mais qui n'oſa pour ce ſujet ſe brouiller avec la France. Sous les Papes ſuivans, les Rois de France ſe départirent de l'Inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau, & ſe contentérent de la donner par écrit ou de vive voix: de ſorte que les Papes qui s'attachoient particuliérement à cette cérémonie extérieure, les laiſſérent jouïr paiſiblement de leur droit.

* Cette affaire fit plus de bruit en Angleterre qu'en France; car ſaint Anſelme s'étant voulu conformer aux Décrets des Papes contre les Inveſtitures, refuſa de prêter la foi & hommage aux Rois. Cette conteſtation dura pluſieurs années, ſans que ni les Papes, ni les Rois d'Angleterre vouluſſent céder; mais enfin les uns & les autres ſe conformérent au réglement de Calixte II.

Le droit des Inveſtitures n'a point été particulier aux Empereurs & aux Rois; les Ducs, les Comtes, & les autres Seigneurs, qui avoient des Evêchez ou des Abbayes dans leurs Etats, poſſédant des fiefs ou des biens de leurs domaines, ont auſſi joui de ce droit. Ainſi l'on voit par une Lettre de Grégoire VII, à Raoul Archevêque de Tours, que les Comtes de Bretagne étoient en poſſeſſion de donner l'Inveſtiture aux Evêques; puiſque ce Pape les loue de s'être départis de cette coutume, dont ils jouïſſoient depuis longtems, pour déférer aux Décrets du Saint Siége. Saint Anſelme témoigne auſſi que Robert, Comte de Flandre, avoit accoutumé d'inveſtir les Abbez après leur élection. Yves de Chartres marque en pluſieurs endroits, que Robert Duc de Normandie donnoit l'Inveſtiture aux Evêques & aux Abbez de cette Province. Les Comtes de Champagne, d'Anjou & de Savoye étoient dans le même uſage; & de plus petits Seigneurs s'attribuoient ce droit, comme le Seigneur de Rotrou, que l'on trouve dans un Cartulaire de Saint-Denys de Nogent-le-Rotrou, avoit donné à Hubert l'Inveſtiture de cette Abbaye, avec la croſſe. C'eſt pourquoi, lorſque Grégoire VII, & les autres Papes condamnérent les Inveſtitures, ce ne fut pas ſeulement à l'égard des Empereurs & des Rois; mais auſſi à l'égard des Ducs, des Marquis, des Comtes, & généralement de toute perſonne Laïque, ſoit homme ou femme.

Le Concile de Latran, qui approuva le Traité ſur les Inveſtitures, fait entre le Pape Calixte & l'Empereur Henri, eſt celui qu'on appelle le premier général de Latran. Il fut tenu au mois de Mars 1123, & compoſé de trois cens Prélats ou environ, ſuivant le témoignage de Suger, Abbé de Saint-Denys, qui fut préſent à ce Concile, plus croyable que l'Abbé d'Urſperg, qui en compte quatre cens vint-ſix, & que Pandulphe, qui en met juſqu'à près de mille. * Du Pin, *Hiſtoire des Controverſes du XII ſiécle, partie 1.*

INVESTITURE, eſt un des principaux droits de l'Empereur d'Allemagne, qui ſeul a le pouvoir de donner les Inveſtitures des fiefs relevans de l'Empire, lorſqu'ils vaquent par la mort du dernier mâle de la famille, ou par réſignation. On y obſerve des cérémonies très remarquables, lorſque ce ſont de grands fiefs, ou que c'eſt une premiére Inveſtiture. L'Hiſtoire nous en fournit pluſieurs exemples; entre autres l'Inveſtiture que l'Empereur Rodolphe, I du nom, donna en 1277 à Ottocare, Roi de Bohême, eſt ſinguliére. Cet Empereur étoit extrêmement ſimple en ſes habits, & affectoit tellement cette ſimplicité en toutes choſes, qu'elle lui attiroit la raillerie de quelques Seigneurs. Après avoir vaincu Ottocare, & l'avoir obligé de relever ſon Royaume de l'Empire, parce qu'il en avoit toujours été un fief, il ne voulut point prendre ſes plus riches habits, ni les ornemens de l'Empire, pour recevoir l'hommage de ce Roi, & parut dans ſa tente avec ſon habit gris. Ottocare ſe rendit au camp de l'Empereur, avec une Cour la plus ſuperbe & la plus magnifique du monde; & étant couvert d'or & de pierreries, il ſe mit à genoux devant Rodolphe, qui fit relever de tous côtez les rideaux de ſa tente, afin que tout le monde pût voir ce Roi humilié dans un habit ſi pompeux, aux piez d'un Empereur vêtu de ſimple drap. Voici quelle fut l'Inveſtiture que Maurice Duc de Saxe reçut de l'Empereur Charles-*Quint*, en 1548 à Ausbourg. L'Empereur ſe rendit avec les Princes Electeurs ſous une tente de bois, en forme de théatre, & Maurice parut à cheval, accompagné de pluſieurs Princes & Seigneurs, précédé de douze trompettes, & faiſant porter devant lui dix étendarts, qui marquoient les dix Seigneuries dont l'Electorat étoit compoſé. Il deſcendit de cheval, & s'étant mis à genoux devant l'Empereur qui étoit ſur un thrône, accompagné de cinq Electeurs, placez ſur des ſiéges moins élevez, il prêta le ſerment de fidélité, ayant la main ſur le Livre des Evangiles. Après quoi Charles-*Quint* prenant l'épée, qui eſt l'ornement Impérial que l'Electeur de Saxe ou ſon Vicaire portent devant l'Empereur, la donna à Maurice, & l'inveſtit par cette cérémonie de la dignité Electorale, & de la charge de Grand-Maréchal de l'Empire. L'Empereur prit auſſi les étendards des mains de ceux qui les portoient, & les remit en celles de Maurice, pour l'inveſtir des Principautez ou Seigneuries de ſon Electorat. Alors Maurice s'alla placer au rang des Electeurs, & les étendarts furent jettez au peuple. Les Inveſtitures ſe renouvellent à chaque mutation d'Empereur, ou de celui à qui le fief appartient. Lorſque c'eſt un fief ordinaire, le Seigneur en reçoit l'Inveſtiture par un Ambaſſadeur qui fait l'hommage pour lui, & prête le ſerment de fidélité; après lequel le Maréchal de l'Empire donne à ſa Majeſté l'épée, dont l'Ambaſſadeur étant à genoux baiſe le pommeau. C'eſt de cette ſorte que l'Empereur donne aujourd'hui l'Inveſtiture des fiefs; quoique dans l'uſage ancien il la donnât avec l'épée ou avec le ſceptre, & quelquefois en recevant des mains de l'inveſti, les drapeaux où étoient repréſentées les Armes de chaque fief. * Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire.*

INVISIBLES, eſt le nom qu'on donna à quelques rigides Confeſſioniſtes, & aux Sectateurs d'Oſiander, de Flaccius Illyricus, & de Swenckfeld, qui croyoient qu'il n'y a point d'Egli-

d'Eglise visible. Les Fréres de la Rose-Croix ont aussi été appellez *Invisibles*. *Voyez* ROSECROIX. * Pratéole, *V. Invisib.* Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 16. *&c.*

INVOCATION, le nom d'*Invocation* en général signifie toute demande que l'on fait à quelqu'un. On invoque le Seigneur, on invoque les Saints & les personnes de piété qui sont vivantes. Cependant suivant l'usage ordinaire de l'Eglise Romaine, le terme d'*Invocation* a été particuliérement appliqué aux demandes que l'on fait à Dieu par l'intercession des Saints. Le respect que l'on devoit aux Martyrs a porté les premiers Chrétiens à honorer leur mémoire, comme on le voit dans les plus anciens monumens de l'Histoire de l'Eglise. On a étendu depuis cet honneur à ceux qui meurent en réputation de sainteté. Comme on est persuadé qu'ils sont bien-heureux, & qu'ils régnent avec Jésus-Christ, les Catholiques-Romains ont cru que c'étoit une sainte & utile pratique de les prier d'intercéder pour les vivans auprès de Dieu. C'est ce qu'ils appellent *Invocation des Saints*. Leurs plus anciennes priéres s'adressent directement à Dieu par l'intercession des Saints. Ils ont depuis adressé quelques priéres aux Saints, pour leur demander leur intercession. C'est encore une chose controversée entre leurs Théologiens, si les Saints entendent ces priéres, ou si Dieu à cause de leur mérite a égard aux priéres que l'on fait en leur nom.

I O.

IO, fille d'Inachus & d'Isména, fut aimée de Jupiter, qui pour se la conserver malgré Junon, la changea en vache; mais cette Déesse jalouse la lui demanda, & la donna en garde à Argus, qui avoit cent yeux. Mercure tua ce Gardien. Junon en fut au desespoir, & envoya un taon sur cette vache, qui la fit errer par-tout, jusques à ce qu'elle se précipita dans la mer, qui fut nommée de son nom la *Mer Ionienne*. On dit qu'elle eut assez de force pour nager jusques sur les rives du Nil, qu'elle y reprit sa premiére forme, qu'elle fut mariée au Roi Osiris, & que c'est celle qui fut adorée des Egyptiens sous le nom d'ISIS. On ajoûte que de Jupiter & d'elle naquit Epaphus; & qu'ayant passé près de son pére, elle se fit reconnoître, en écrivant son nom de son pié sur le sable. * Ovide, *Metam. l.* 1. Pausanias, *in Corinth. &c.*

J O A.

JOAB, fils de Sarvia ou Tsérujah, sœur de David, fut Général des Armées de ce Prince. Il marcha contre les Syriens qui s'étoient révoltez contre David, les obligea de prendre la fuite, & s'empara de la ville de Rabbath. Quoiqu'il eût ménagé la réconciliation d'Absalom avec David, Joab ne laissa pas néanmoins de tuer lui-même ce Prince rebelle. Il se deshonora aussi extrêmement par l'assassinat qu'il commit l'an 2987 du Monde, & 1048 avant Jésus-Christ, en la personne d'Abner, dont il redoutoit la faveur auprès de David. La citadelle de Sion fut emportée l'année suivante par son courage, sur les Jébuséens qui la tenoient, & qui la croyoient tellement imprenable, qu'ils mirent des boiteux & des aveugles sur les murailles pour les garder. Joab emporta plusieurs autres Places, & défit en diverses autres rencontres les ennemis de David. Il réconcilia en 3010 Absalom avec son pére; & depuis, lorsque ce Prince se fut encore révolté, il le tua dans une bataille l'an 3012 du Monde, & 1023 avant Jésus-Christ. Dans la suite Joab s'engagea dans le parti d'Adonias contre Salomon, qui n'en perdit pas le souvenir; car lorsqu'il fut monté sur le thrône, il fit tuer Joab l'an 3021 du Monde, & 1014 avant Jésus-Christ, quoiqu'il eût cherché un asyle au pié de l'autel; & par cette mort il le punit de sa révolte & de l'assassinat d'Abner & d'Amasa, qu'il avoit aussi tué en trahison. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 14. I ou III *Rois*, *ch.* 2. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.*

JOACHAS Roi d'Israël, ou JOAZAS, comme le nomme Joséphe, succéda à son pére Jéhu, l'an du Monde 3179, & avant Jésus-Christ 856. Ayant été Idolâtre, comme ses prédécesseurs, Dieu l'en punit par la main d'Hazaël & de Benadab, Rois de Syrie, qui firent un grand carnage des siens. Dans cette extrémité il eut recours à Dieu, le pria de le protéger; & ce Souverain de l'Univers, dit Joséphe, fit voir alors qu'il ne répand pas seulement ses faveurs sur les justes, mais aussi sur ceux qui se repentent de l'avoir offensé, & qu'au lieu de les perdre entiérement, comme il le pourroit, il se contente de les châtier; car il écouta favorablement ce Prince, rendit la paix à son Etat, & lui fit recouvrer son premier bonheur. L'Ecriture dit *que Dieu donna alors un Sauveur à Israël*: ce qui a mis en peine les Interprétes, pour savoir si ce Sauveur étoit Joas ou Jéroboam, l'un fils, & l'autre neveu de Joachas, ou bien le Prophéte Elisée. Ce Roi mourut en l'an du Monde 3196, & 839 avant Jésus-Christ, après un régne de 17 années. * II ou IV *Rois*, *ch.* 13. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 9. Torniel, *A. M.* 3179. *num.* 1. 3: 3193. *num.* 2. 3195. *num.* 1.

JOACHAS, qui est aussi nommé *Shallum* & *Jéchonias*, par Jérémie & par Esdras, étoit fils de Josias, Roi de Judée. Après la mort de son pére l'an 3425 du Monde, & 610 avant Jésus-Christ, il se fit mettre sur le thrône par une faction populaire, contre le droit d'Eliacim son aîné. Néchao ou Néco-Pharaon, Roi d'Egypte, le fit prisonnier après trois mois de régne; Joachas mourut de déplaisir quelque tems après: ce qui fut une juste punition de ses impiétez. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 6. Torniel, *in Annal. Vet. Testam.*

JOACHAS autrement OCHOZIAS. *Voyez* OCHOSIAZ.

JOACHIM ou JOAKIN, auparavant nommé ELIACHIM, étoit fils de Josias, & frére de Joachas, que Néchao Roi d'Egypte déthrôna, pour mettre celui-ci en sa place, l'an du Monde 3425, & 610 avant Jésus-Christ. Ce Prince régna onze ou douze années. Il y eut sous son régne quantité de grands Prophétes, & il se plongea néanmoins dans toutes sortes de crimes. Lorsque la Prophétie de Jérémie lui fut montrée, il la déchira avec un canif. Nabuchodonosor irrité de l'alliance que Joachim avoit faite avec le Roi d'Egypte son ennemi, attaqua ses Etats, prit Jérusalem l'an 3430 du Monde, & 605 ans avant Jésus-Christ, emporta toutes les richesses qu'il y trouva, & l'emmena lui-même prisonnier, selon l'opinion de quelques Auteurs. D'autres croyent plus vraisemblablement, qu'avec la liberté, Nabuchodonosor lui fit rendre le thrône; d'où sa révolte le précipita l'an 3435 du Monde, & 600 avant Jésus-Christ. Les Chaldéens le prirent & le jettérent à la voirie, comme Jérémie l'avoit prophétisé: *Sepulturâ asini sepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jerusalem, &c.* * II ou IV *Rois*, *ch.* 24. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *Jérémie*, *ch.* 22. 36. *&c.* Cajétan. Liranus. Abulensis, &c. *Comment. in lib. Reg.* Torniel & Salian, *in Annal. Sacr. Vet. Testam.*

JOACHIM, fils de ce premier. *Cherchez* JECHONIAS.

JOACHIM, mari de la chaste Susanne dans la captivité de Babylone, étoit apparemment du nombre de ceux qui avoient été emmenez par Nabuchodonosor avec le Roi Joakim la troisiéme année de son régne, non en qualité de captifs, mais comme ôtages, & au bien desquels on n'avoit point touché. * *Daniel*, *ch.* 13. *v.* 1. &c.

JOACHIM, (Saint) époux de sainte Anne, & pére de la sainte Vierge, étoit fils de Barpanther. A l'âge de 26 ans il épousa Anne qui étoit stérile, & qui eut l'avantage, vint-six ans après, de mettre au monde Marie, qui fut mére de Jésus-Christ. Le nom de Joachim n'est point marqué dans l'Ecriture, non plus que les circonstances de sa vie. Le Pape Grégoire XV ordonna en 1622, qu'on feroit dans l'Eglise la Fête de ce Saint: sur quoi on pourra consulter le passage de saint Hippolyte Martyr, rapporté par Nicéphore, *Hist. l.* 2. *c.* 3. * Saint Jean de Damas. Saint Epiphane, &c. alléguez par Torniel, Salian, & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* Baronius, *in Appar. Annal. Eccles.*

☞ L'Histoire de saint Joachim & de sainte Anne a été tirée d'un Livre apocryphe, dont il est fait mention dans saint Grégoire de Nysse, & dans la Tragédie du *Christ Patient*, d'Apollinaire. Saint Augustin, *dans le liv.* 23 contre Fauste *Manichéen*, remarque que ce que Fauste avoit avancé que le pére de Marie s'appelloit Joachim, qu'il étoit de la Tribu de Lévi, n'étoit pas certain, parce qu'il étoit tiré d'un Livre apocryphe; cependant l'Eglise Gréque a fait dès le VI siécle la Fête de saint Joachim & de sainte Anne. Mais dans l'Eglise Latine, cette Fête n'a été introduite que fort tard; car dans le XI siécle, Pierre de Damien assure que c'est une curiosité vaine & superflue, de vouloir rechercher ou savoir les noms du pére ou de la mére de la sainte Vierge. Saint Bernard écrivant aux Chanoines de Lyon au sujet de la Fête de la Conception de la Vierge, témoigne qu'il n'y avoit encore alors aucune Fête établie pour les parens de la sainte Vierge. On prétend que ce fut le Pape Jules II, qui institua la Fête de saint Joachim, & qui la mit au 22 Mars. Pie V la fit ôter du Calendrier & du Bréviaire Romain: mais Grégoire XIII donna permission en 1584 de l'y remettre, sans néanmoins en approuver l'Office. Enfin le Pape Grégoire XV ordonna par une Bulle donnée le deuxiéme Décembre 1622, qu'on la célébreroit dans tous les lieux où l'on suit le Rit Romain, & que l'on en feroit l'Office double. * Baillet, *Vies des Saints*, *au* 20 *Mars*.

JOACHIM, Religieux de l'Ordre de Citeaux, puis Abbé & Fondateur de l'Ordre de Flore, qui naquit vers l'an onze cens onze, dans un bourg nommé *Celico*, proche de Cosenza au Royaume de Naples, après avoir fait légérement ses études jusqu'à l'âge de quatorze ans, fut placé par son pére, qui étoit Notaire, à la Cour du Roi de Naples, où il servit quelque tems. Ayant pris ensuite la résolution de voyager dans la Palestine pour visiter les saints Lieux, il partit à l'insçu de son pére, s'arrêta quelque tems à Constantinople; & s'étant effrayé d'une mortalité qui fit de grands ravages dans cette ville pendant qu'il y étoit, il se détermina de renoncer au monde, & s'étant revêtu d'un habit d'Hermite, continua son voyage nuds piez. Etant arrivé dans la Terre-Sainte, il alla passer un Carême entier sur le Mont-Thabor, & l'on assure qu'il y pratiqua des austéritez surprenantes, qu'on peut bien dire avoir été recompensées par la grace que Dieu lui fit de lui donner un esprit docile, & parfaitement soumis à l'Eglise; mais les Historiens de sa Vie ont été trop loin, lorsqu'ils ont écrit que Dieu lui donna le jour de Pâques une science infuse, & la connoissance des mystéres les plus obscurs de l'Ecriture-Sainte, puisque quelques-uns de ses Ecrits ont donné à connoître que sa doctrine ne sortoit pas de cette doctrine divine. Etant de retour en Calabre, il demeura quelque tems dans le Monastére de Sambuca, puis il prit l'habit de Citeaux dans celui de Corazzo, dont il fut depuis Prieur, & enfin Abbé; mais ayant obtenu du Pape Lucius III, la permission de quitter son Abbaye, il se retira l'an 1183 dans la solitude de Haute-pierre, où il composa quelques-uns de ses Ouvrages; & étant sorti de ce lieu l'an 1189, il alla demeurer à Flore avec deux ou trois compagnons, ausquels il s'en joignit tant d'autres en peu de tems, que dès l'an 1196, il avoit sous sa dépendance plusieurs Monastéres, ausquels il donna des Constitutions, qui furent approuvées cette année-là par le Pape Célestin III. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les progrès que fit l'Ordre de Flore, qui arrêta entiérement dans le Royaume de Naples ceux que l'Ordre de Citeaux

teaux y avoit fait jusques-là. Joachim gouverna sagement tous ces Monastéres, où l'austérité étoit plus grande qu'en ceux de Citeaux, & étant âgé de plus de 90 ans il mourut le troisiéme Mars de l'an 1202, au Couvent de Saint-Martin de Jove ou de Canale, d'où son corps fut porté quelques années après dans l'Abbaye de Flore. On assure que Dieu fit connoître sa sainteté par les miracles qui se firent à son tombeau; & ce qui ne permet pas d'en douter, c'est qu'en 1346, les Abbez de l'Ordre passérent procuration à Pierre Abbé de Flore, pour demander au Pape qu'il lui plût commettre des Evêques & autres Prélats de Calabre pour informer des miracles de leur Fondateur, dont on a distribué des Reliques en quelques Eglises. Entre ses Ouvrages, un des premiers est celui qu'il composa contre le Maître des Sentences, que quelques-uns de ses Apologistes ont prétendu, mais sans fondement, n'être pas de lui: il y avançoit que chaque Personne de la Trinité avoit son essence particuliére, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithéisme, c'est à dire, dans l'Hérésie de ceux qui établissoient trois Dieux: mais il est certain qu'il s'est retracté dans la suite, & qu'il a fait paroître une doctrine très orthodoxe sur ce mystére, dans le Pseautier qu'il composa sous le titre de *Psalterium decem chordarum.* Quant à ses Commentaires sur Isaïe, sur Jérémie, & sur l'Apocalypse, & ses autres Prophéties, qui de son vivant le firent admirer par les uns, & mépriser par les autres, on ne peut disconvenir qu'il n'ait trop donné à son imagination, & qu'il n'ait eu tort de croire qu'il avoit la clef de choses dont Dieu seul s'est reservé la connoissance; mais les plus sages Ecrivains n'excusent pas ceux qui en ont pris droit de le traiter d'Imposteur, & ils ne veulent pas même qu'on le regarde comme un problême, ainsi que quelques-uns ont fait. Joachim deux ans avant sa mort écrivit une Protestation de foi, dans laquelle faisant le dénombrement de ses Ouvrages, dont la plupart avoient été écrits par ordre des Papes Lucius III, Urbain III, & Clément III, il déclare, qu'il n'a pas eu le tems de les donner à examiner; & que comme il ne doute point qu'il n'y ait des choses sujettes à correction, tant dans ceux qu'il avoit achevez, que dans ceux ausquels il travailloit actuellement, il prie les Abbez de son Ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la derniére main, & les avoir donnez à corriger, de les faire examiner par le Saint Siége, se soumettant à la censure qu'il en fera, ne prétendant pas soutenir son opinion contre ses décisions, condamnant ce que l'Eglise condamne, & ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. C'est cette Protestation qui a réglé les jugemens que le Saint Siége a portez de la personne de Joachim. Le Pape Innocent III, en condamnant l'Ouvrage contre le Maître des Sentences au Concile général de Latran l'an 1215, déclara que cet acte l'empêchoit de rien prononcer contre la personne de l'Auteur. Honorius III, dans une Lettre de l'an 1177, déclara aussi qu'on ne pouvoit soupçonner d'Hérésie l'Abbé Joachim; & l'an 1221, le même Pape ordonna par une Bulle à l'Archevêque de Cosenza & à l'Evêque de Bisaccia de faire publier dans toute la Calabre qu'il regardoit l'Abbé Joachim comme un homme orthodoxe, & attaché à la Foi Catholique. Ainsi la condamnation de deux de ses Ouvrages faite par le Pape Alexandre IV en 1256, & par le Concile d'Arles en 1260, ne doit rien diminuer de la vénération qui est due à sa memoire. On ne s'attache pas ici à faire sentir la vanité de ses prédictions; elle est connue de tout le monde: mais il faut prendre garde d'ajoûter trop de foi à des Historiens, même contemporains, qui peuvent avoir été mal-instruits, & s'en tenir à ce qu'on lit dans ses Ouvrages. * *Jac. Græcus.* Syllanæus, *Joachim Abb. & Flor. Ord. Chronol.* Gregorius de Laude, *B. Joachim Mirabil. Veritas defensa.* Bollandus, *Acta Sanctorum, tome 7, Maii die 26.* Baronius, *sur l'an* 1190. Charles de Visch, dans la *Bibliothéque de Citeaux.* Un Livre imprimé à Padoue en 1625, avec ce titre, *Profetie dell' Abbate Giacchino.* Les Auteurs citez par le même Charles de Visch, *p.* 171. *& suiv.* Maimbourg, *Histoire des Croisades, l.* 6. La Chaise, *Histoire de saint Louis, l.* 12.

JOACHIM qui fait le sujet de l'Article précédent, qui a fait durant sa vie tant de bruit dans le monde, & qui est encore aujourd'hui un grand problême après sa mort, dans le doute où l'on est de la pureté de sa doctrine, étoit d'une vie & d'une conduite tout à fait extraordinaire, & duquel on n'a jamais rien dit de médiocre, soit pour le bien, soit pour le mal. Car les uns l'ont voulu faire passer pour un des plus signalez Docteurs, des plus insignes Prophétes, & des plus grands Saints que l'Eglise ait jamais eus. Les autres au contraire le tiennent pour un Imposteur, un Hypocrite, & un Hérétique rempli de présomption. D'autres croyent, que parlant sans préoccupation, & sans lui faire injustice, on peut dire qu'il n'étoit ni Prophéte, ni Trompeur, mais seulement Visionnaire; & qu'ayant l'imagination fort vive, le jugement peu solide, & très peu de science, il prenoit toutes ses méditations pour des oracles: ce qui le portoit à faire des prédictions, dont quelques-unes réussissoient par hasard. Il est constant, qu'étant allé visiter les Lieux Saints à Jérusalem, à l'âge de quinze ans, lorsqu'il ne savoit encore pour le plus, que la Grammaire, il s'alla mettre dans l'esprit que Dieu lui avoit donné, dans l'Eglise du saint Sépulchre, une connoissance infuse de tous les Mystéres de l'Ecriture & sur-tout de l'Apocalypse, dont il croyoit avoir la clef, que personne n'avoit encore pu trouver. Il est vrai qu'il disoit qu'il n'avoit poit de révélation du Ciel, ni même de don de prophétie; mais il ajoûtoit qu'il avoit reçu de Dieu l'esprit d'intelligence pour entendre clairement les Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Testament. Voici une preuve fort convaincante de la vanité de ses Prédictions. L'an 1190, Richard, Roi d'Angleterre, pria Tancréde Roi de Sicile, d'appeller l'Abbé Joachim à Messine, afin d'apprendre de lui quel seroit le succès du voyage en la Terre-Sainte. Il y alla, & déclara d'un air fort sérieux que cette Croisade étoit inutile, & que le tems marqué pour sa délivrance n'étoit pas encore arrivé. Là-dessus il expliqua la Vision de saint Jean dans son Apocalypse, qui parle du Dragon à sept têtes, lequel vouloit engloutir l'Enfant, qui devoit naître de la Femme revêtue du Soleil. Il dit, que la sixiéme tête de ce Monstre étoit Saladin, qui avoit pris Jérusalem en 1187. Qu'il seroit, à la vérité, défait par les Chrétiens, qui reprendroient cette sainte Cité; mais que selon le mystére des nombres, marquez dans cette Vision, ce ne seroit que sept ans après cette conquête de Saladin, c'est à dire, en 1194. Il osa bien aller plus loin: car il ajoûta, que la septiéme tête du Dragon étoit l'Antechrist, & qu'il étoit né dans Rome: Qu'en l'an 1199, le sixiéme Sceau du Livre fatal se romproit, & que bientôt après on verroit le régne, la persécution, la mort de l'Antechrist, & l'Evangile publié par toute la Terre. Cela parut si extravagant, que dans cette même Conférence, il fut puissamment réfuté par les Archevêques d'Ausch & de Rouen, par les Evêques d'Evreux & de Bayonne, & par d'autres savans hommes, qui étoient présens: de sorte que le Roi Richard ne fit plus d'état de ce Visionaire, que le Roi Philippe, qui avoit l'esprit très solide, n'avoit pas voulu écouter. L'Abbé Joachim fut renvoyé dans sa Solitude de Haute-Pierre en Calabre, où il écrivit sur les Prophétes & sur l'Apocalypse. *Voyez* ce qui en est dans l'Article précédent. * *Annales de Citeaux, tome* 3. Alphonse de Castro, *l.* 2.

JOACHIM I, dit le *Nestor Germanique*, Electeur de Brandebourg, naquit le 21 Février de l'an 1484. Il eut pour Maître dans ses études l'Historien Jean Carion, sous lequel il fit de si grands progrès, non seulement dans les Sciences, mais aussi dans les Langues, qu'il pouvoit répondre à tous les Ambassadeurs dans leur propres Langues. Son savoir lui aquit l'estime de François I, Roi de France, & du Pape Léon X. On dit qu'il tiroit une pension du premier, & que cela le rendit suspect à l'Empereur Charles-*Quint*. Il avoit une grande connoissance de l'Astrologie, comme le témoignent ses *Pronostics*, dans lesquels il prédit à sa Maison la Royauté; & l'on croit que cela a été accompli dans la personne de Fréderic I, Roi de Prusse. D'autres prétendent qu'il se flattoit d'avoir pour lui-même la dignité Impériale, & que son frére, Electeur de Mayence, deviendroit Pape. Il parvint à l'Electorat en 1499, à l'âge de seize ans; & en 1506, il fonda l'Académie de Francfort sur l'Oder; en quoi il exécuta la derniére volonté de son pére, qui dans son lit de mort le lui avoit expressément recommandé. Il se trouva à l'élection de l'Empereur Charles-*Quint* en 1519, à Francfort sur le Mein, & l'on prétend que son frére Albert, Archevêque de Mayence, & lui, y contribuérent le plus. En 1521, il assista à la Diéte de Worms, où il employa inutilement son éloquence pour obliger Luther à renoncer à ses sentimens. En 1530, il alla à la Diéte d'Ausbourg, où à la sollicitation des Electeurs Ecclésiastiques il harangua l'Empereur par un beau Discours Latin. Il étoit un exact observateur de la justice, ce qu'il fit bien voir, lorsqu'il condamna à mort un de ses Courtisans qu'il aimoit le plus, parce qu'il avoit depouillé un Marchand dans un Bois. Il étoit extrêmement contraire à la Réformation de Luther, & il fit mauvais ménage avec *Elizabeth*, fille de Jean, Roi de Dannemarc, son épouse, parce qu'elle avoit embrassé la Religion Luthérienne; & cette Princesse dans la crainte d'être maltraitée, ou même d'être enfermée, fut obligée de se retirer en Saxe. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici. Hist. Reformationis.*

JOACHIM II, Electeur de Brandebourg, fils de JOACHIM I du nom, Electeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* de Dannemarc, né le neuviéme Janvier 1505, embrassa la Religion Protestante, qu'il établit vers l'an 1539 dans ses Etats. Il commanda en 1542 l'Armée Impériale contre les Turcs. Depuis, dans les guerres d'Allemagne, il se tint d'abord neutre, & se jetta ensuite dans le parti de l'Empereur Charles-*Quint* en 1547, soit que l'élévation du Duc de Saxe & du Landgrave de Hesse, Chefs du parti contraire, lui fût suspecte, ou parce qu'il prévoyoit quel seroit l'événement de cette guerre. Il ne se trompa pas; car elle fut funeste aux Alliez. L'Electeur de Brandebourg s'entremit pour la liberté du Landgrave, qu'on avoit arrêté prisonnier contre la parole donnée. On dit qu'il s'en prit au Cardinal de Granvelle, & qu'il l'eût frappé, s'il n'en eût été empêché. Ensuite il se trouva à la Diéte d'Ausbourg, où il se conforma pour la Religion à la volonté de l'Empereur. Depuis même il envoya des Députez au Concile de Trente. Apparemment ce fut par politique, & pour assurer l'Archevêché de Magdebourg à son fils puîné. En 1542 il fut fait Général de l'Armée de l'Empire contre les Turcs, & fit une campagne en Hongrie: mais plusieurs obstacles qui survinrent, l'empêchérent d'en tirer beaucoup d'avantage. Joachim, II du nom, se trouva au siége de la même ville de Magdebourg en 1550; & deux ans après approuva que Maurice, Duc de Saxe, prit les armes pour la délivrance du Landgrave de Hesse. Depuis il acheta de l'Empereur Ferdinand II, le Duché de Crossen dans la Silésie. En 1555, il jetta les fondemens de la ville de Spandau, que son successeur acheva de bâtir. En 1558, lorsque Charles-*Quint* se démit de l'Empire, Joachim se trouva à l'Election de Maximilien II. Ce Prince donnoit dans les Sciences cachées, principalement dans l'Astrologie. On remarque de lui comme quelque chose de singulier, qu'il a eu des pressentimens de plusieurs événemens d'importance, & sur-tout de la mort de Philippe Landgrave de Hesse, d'Albert Duc de Prusse, & de quelques autres. On ajoûte que, quoi qu'il fût plein de santé, il prédit sa mort peu de jours avant qu'elle arrivât. Il se flatoit d'avoir quelque con-

connoiſſance de l'avenir; & cependant, lorſqu'il y penſoit le moins, il mourut du poiſon que lui donna un Médecin Juif. Ce fut le troiſiéme Janvier 1571. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRANDEBOURG; & *conſultez* De Thou, Sleidan, Rittershuſius, Imhoff, &c.

* JOACHIM-FREDERIC Electeur de Brandebourg, naquit le 27 Janvier de l'an 1548. A l'âge de dix-ſept ans, il fut fait Evêque de Havelberg & de Lébus. Après avoir fait de bonnes études, il alla en 1565 en Hongrie, pour y ſervir l'Empereur Maximilien II, contre les Turcs. L'année ſuivante, après la mort de ſon couſin Sigismond, il devint Adminiſtrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & ſon élection fut approuvée par l'Empereur. En 1570, il ſe maria, ce qu'aucun Evêque n'avoit encore oſé faire. Cela fut cauſe qu'on le priva de ſa voix dans les Diétes de l'Empire; mais il la conſerva dans les Diétes des Cercles. En 1574, il régala Henri III, dans le tems qu'il paſſa à Hall pour aller en Pologne où il avoit été élu Roi; mais il lui remit en même tems devant les yeux l'horreur du maſſacre de la S. Barthélemi, arrivé deux ans auparavant. En 1579, il fit alliance avec l'Electeur de Saxe à Eiſleben. En 1583, il eut quelques brouilleries au ſujet de la juriſdiction tant Eccléſiaſtique que Séculiére; mais elles furent bientôt aſſoupies par la médiation des Electeurs de Saxe & de Brandebourg. En 1598, il ſuccéda à ſon pére, & réſigna l'Archevêché de Magdebourg à ſon fils *Chriſtian-Guillaume* qui n'étoit âgé que de huit ans. En 1603, il fit bâtir la forteresse de Driezen ſur les frontiéres de Pologne. En 1605, il érigea à Berlin le Collége du Conſeil Secret; & il fit célébrer à Francfort ſur l'Oder, le Jubilé de l'Académie. En 1607, il inſtitua à Jochomsdal une Ecole Illuſtre, qui dans la ſuite a été transférée à Berlin. En 1608, il fit la dédicace de l'Egliſe de la Sainte Trinité à Cologne, qui fait partie de la ville de Berlin. Il mourut le 18 Juillet de la même année. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici*, *Magdeburgici*, &c.

* JOACHIM-ERNEST, Markgrave de Brandebourg, ſouche de la derniére branche d'Anſpach dans la Franconie, naquit le troiſiéme Juin de l'an 1583, à Coln ou Cologne qui n'eſt ſéparée de Berlin que par la Sprée. Après avoir fait ſes études à Francfort ſur l'Oder, il voyagea en Dannemarc, en France, en Angleterre, & dans les Païs-Bas. A ſon retour, il mit ordre à ſes affaires domeſtiques; après quoi il alla ſignaler ſa valeur dans les Païs-Bas, & eut en 1606 dans la ſanglante bataille de Roeroort deux chevaux tuez ſous lui. Dans le commencement des troubles de Bohéme, commandant en chef l'Armée de l'Union, il entra dans la Souabe, & ſe campa dans le voiſinage d'Ulm, dans le deſſein d'empêcher le Duc de Baviére de ſe jetter dans la Bohéme: mais par l'entremiſe de l'Ambaſſadeur de France, les Confédérez s'engagérent bientôt après, à ne point ſoutenir la Bohéme tant que dureroient les troubles de ce Royaume. Joachim tourna enſuite vers le Palatinat, où il ne put exécuter rien d'important contre le Général Spinola: ce qui diminua ſon crédit auprès des Cercles. Il mourut le 25 Fevrier 1625. Son Aſtrologue Simon Marius a honoré la mémoire de ce Prince, en nommant *Sidera Brandeburgica* les quatre petites Planétes qui ſe meuvent autour de Jupiter, & qu'il découvrit en 1609. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

JOACHIM, (George) Mathématicien, fut ſurnommé *Rheticus*, parce qu'il étoit d'un village des Griſons ou Rhétiens, nommé *Feltkirchen*, où il naquit le 16 Février 1514. Il obtint une chaire de Mathématique à Wittenberg, où il enſeigna l'Aſtronomie avec un applaudiſſement univerſel. Ce qu'il ouït dire de l'opinion de Copernic, touchant l'hypothéſe du Soleil immobile, & de la Terre qui tourne à l'entour de cet Aſtre, lui parut ſi raiſonnable, qu'il alla chercher ce docte perſonnage, fit gloire de ſe dire ſon Diſciple, & après ſa mort publia ſes Livres. George Joachim en avoit compoſé grand nombre, dont il fait mention dans la Lettre qu'il écrit à Pierre Ramus ou la Ramée; & ſur-tout des *Ephémérides*, ſelon l'opinion du même Copernic; *de Doctrina triangulorum, libri duo*, &c. Ses autres Oeuvres imprimées ſont, *Orationes de Aſtronomia*, *Geometria & Phyſica*; *Recens inventum, qua ratione per rectarum linearum Meteoroſpica Inſtrumenta quinque vel decem pedum obſervationes capiantur non minus recte ac ſi centum aut ducentorum pedum eſſent*; *Narratio de libris Revolutionum*, &c. *Nicolai Copernici Boruſſiæ Encomium.* Un Baron Hongrois, qui connoiſſoit Joachim, le pria de venir chez lui à Caſchaw, ou Caſſovie, où il eut le chagrin de le voir tomber dans une fâcheuſe apoplexie, dont il mourut le quatriéme Décembre 1576, qui étoit le 62 de ſon âge. * De Thou, *Hiſt.* Simler, *in Epitome Biblioth. Geſneriana.* Melchior Adam, *in Vitis Phil. Germ.* &c. Voſſius, *de Math.* Quenſted, *de Patr. Illuſt. Viris.*

* JOACHIMSTHAL ou JOCHOMSDAL, petite ville de Bohéme, dans la Préfecture d'Elnbogen, ſur les confins du Voigtland dans le Cercle de la Haute Saxe. La plupart des Cartes placent cette ville dans le Voigtland même. Il y a environ deux cens ans qu'on découvrit une mine d'argent dans ſon voiſinage, & l'on en a frappé des risdales qui portoient le nom de Joachim. * Hubner, *Géographie*, *dans l'Art. de Bohéme*, *N.* XVII, 7.

* JOACHIMSTHAL, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, vers les confins de la Marche-Uckerane ou de l'Ucker-Mark. Elle eſt au nord-nord eſt de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ quatorze lieues.

JOACIM, ou JOJAKIM, fils de Jéſus, Joſué, ou Jeſçuah, Souverain-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pére dans la même charge, & fut le trente-quatriéme après Aaron, & le ſecond après le retour de la Captivité de Babylone. Il entra dans cette charge l'an du Monde 3552, & l'an 483 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il l'exerça juſques, à l'an 3574, c'eſt à dire, environ vint-deux ans, & la laiſſa à ſon fils Eljaſcib. * *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 10. Philon donne quarante-huit ans de Sacrificature à ce Joacim, ſavoir depuis la vint-uniéme année du régne de *Darius Hiſtaſpès*, juſques à la douziéme d'Artaxerxès. Sponde & Tirin l'ont ſuivi, mais ce n'eſt pas le ſentiment de l'Auteur de *la Généalogie de l'Ame.* * *Simon*, *Dict. de la Bible.*

JOADA. *Voyez* JEHOHADDA.

JOADAN, & JOADDAN. *Voyez* JEHOHADDAN.

* JOAH, fils de Zimma & pére de Hiddo, de la Tribu de Levi, & de la Famille de Guerſçon. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 6. *v.* 20 & 21.

* JOAH, fils de Hobed-Edom, Iſraëlite de la famille de Coré. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 26. *v.* 4.

JOANNICE, (Saint) Hermite en Bithynie, dans le VIII, & le IX ſiécle, naquit la quatorziéme année du régne de l'Empereur Léon l'*Iſaurien*, l'an 730, ou plutôt ſous Conſtantin *Copronyme*, l'an 755. Il ſuivit la profeſſion des armes, & fut engagé pendant l'empire de Copronyme & de Léon IV, dans le parti des Iconomaques. Sous l'Impératrice Iréne, ayant renoncé à ce parti, puis au monde, il ſe retira ſur le Mont-Olympe en Bithynie, où il demeura douze ans dans la ſolitude. Sur la fin de ſes jours, étant entré dans le Monaſtére d'Eriſte, il y mourut en 845, après avoir vécu 116 ans ſelon les uns, ou 90 ſelon les autres. * Métaphraſte, *apud Surium.* Baillet, *au quatriéme Novembre, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.*

JOANNICIUS, (Clément) fut honoré de la couronne de laurier en qualité de Poëte par l'Empereur Maximilien I. Pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, il lui dédia les Vies des Rois de Pologne compoſées en vers élégiaques. Il compoſa auſſi des Livres des *Triſtes*, à l'imitation de ceux d'Ovide, l'Arithmétique & divers autres Poëmes. Un Auteur dit que pour le Grec & le Latin, il étoit parvenu à la perfection. * Koning, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOANNIS. *Cherchez* PIERRE-JEAN, ou JOHANNIS, Héréſiarque.

JOANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

* JOANSBURG, ville de Pruſſe dans le Sudaw ou dans la Sudavie ſur la riviére de Piſch, eſt au ſud-eſt de Konigsberg dont elle eſt éloignée de près de trente lieues. C'eſt le Duc Albrecht qui l'a entourée de murailles & de foſſez.

* JOANS-GEORGE-STADT, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, eſt une nouvelle ville, bâtie en 1654. Elle eſt dans le Voigtland, tout près des confins de la Bohéme, & n'eſt preſque habitée que par des Proteſtans qui s'y ſont retirez en quitant la Bohéme, d'où on les avoit chaſſez. * Hubner, *Géographie*, *Article de la Haute Saxe.*

* JOARIB ou JOJARIB. C'étoit le nom de la premiére des vint-quatre Familles Sacerdotales d'entre les Juifs. Elle eut le malheur de voir brûler par deux fois le Temple de Jéruſalem, lorſqu'elle étoit en charge. La premiére fois par Nabuchodonoſor, & la ſeconde par Tite Veſpaſien. * I *Machab.* *ch.* 2. *v.* 1. *Néhémie*, ou II *Eſdras*, *ch.* 11. *v.* 10. Tirin, *Chronol. Sacra.* *ch.* 47 & 50.

* JOAS, Abihézérite, pére de Gédeon Juge des Iſraëlites, habitoit en Hophra. * *Juges*, *ch.* 6. *v.* 11.

* JOAS, fils d'Amélech, ou, comme dans les Traductions des Proteſtans, *fils* du Roi, détint en priſon le Prophéte Michée par le commandement du Roi Achab. * I ou III *Rois*, *ch.* 22. *v.* 26.

* JOAS, un des Deſcendans de Scéla fils de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 22. Il eſt nommé dans la Vulgate *Securus*, le Certain. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOAS, Roi de Juda, étoit fils d'Ochoſias, & lui ſuccéda l'an 3157 du Monde, & 878 ans avant Jéſus-Chriſt. Athalie, mére du même Ochoſias, s'étoit ſaiſie du Gouvernement, & avoit fait fait égorger tous les Princes de la Maiſon Royale. Il ne reſtoit que Joas qui étoit au berceau, & qui fut ſauvé par le ſoin de Joſaba ou Joſabeth, ſœur du Roi mort, & femme du Grand-Prêtre Joïada ou Jéhojadah. Celui-ci mit le jeune Prince ſur le thrône à l'âge de ſept ans, & fit mourir la cruelle Athalie coupable de pluſieurs crimes. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince religieux, tandis qu'il ſuivit les conſeils de Joïada; mais lorſque ce ſaint homme fut mort, ce Roi écouta des flateurs, adora des Idoles, & commit des abominations, qui attirérent la colére de Dieu ſur lui, & ſur tout le Royaume de Juda. Zacharie, fils de Joïada, ne put ſouffrir ſes impiétez, & l'en reprit; mais Joas, dit l'Ecriture, ne reſpectant point le pére dans le fils, & oubliant ce qu'il devoit à la mémoire de Joïada, qui lui avoit mis la couronne ſur la tête, fit lapider Zacharie l'an du Monde 3195, & 840 ans avant Jéſus-Chriſt. Dieu, pour punir ce crime, rendit la ſuite de la vie de ce Prince auſſi triſte que le commencement avoit été heureux. Il ſuſcita contre lui les Syriens, qui avec un très petit nombre de gens défirent ſon Armée, & exercérent ſur ſa perſonne des choſes honteuſes. Joas, après être ſorti de leurs mains, ſe vit accablé de cruelles maladies, & n'eut pas même la conſolation de mourir paiſiblement; car deux de ſes ſerviteurs, l'un Ammonite, & l'autre Moabite, l'aſſaſſinérent dans ſon lit, l'an 3196 du Monde, 839 ans avant Jéſus-Chriſt, le 40 de ſon régne. * II ou IV, *Rois*, *ch.* 11. 12. 13. II *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 23. 24. Joſephe, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JOAS, Roi d'Iſraël, parvint ſur le thrône après Joachas

fon pére, en 3196 du Monde, & 839 avant Jéfus-Chrift. Ce Roi, qui avoit déja gouverné deux années avec fon pére, alla voir Elifée mourant, & lui demanda fon fecours les larmes aux yeux. L'homme de Dieu lui promit autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre avec fon javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, le Prophéte en témoigna du déplaifir, & lui dit que, s'il fût allé jufqu'à la feptiéme, il auroit entiérement ruïné la Syrie. Joas gagna les trois batailles qu'Elifée avoit prédites, & affocia en 3199 fon fils Jéroboam II, à la royauté. Amafias ou Amatsja, Roi de Juda, lui fit la guerre; mais fi malheureufement, que Joas, après l'avoir fouvent battu, prit fur lui Jérufalem, & le fit lui-même prifonnier. Il le laiffa libre, à condition qu'on lui payeroit un tribut outre les thréfors qu'il emporta à Samarie, où il mourut la même année 3212 du Monde, & 823 avant Jéfus-Chrift, après un régne de 16 ans. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. II *Coron.* ou *Paralip.* *ch.* 25. Jofephe, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 9. *c.* 10. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Sacr. Vet. Teftam.*

JOASAPH. *Cherchez* JOSEPH.

JOATHAM, fils d'Ofias, Roi de Juda & de Gérafa, qui étoit de Jerufalem, fut Roi après fon pére, mort en 3277 du Monde, & 758 avant Jéfus-Chrift. Joféphe dit qu'il ne manquoit aucune vertu à ce Prince, qu'il n'étoit pas moins réligieux envers Dieu, qu'il étoit jufte envers les hommes. Il aimoit Jérufalem, & prit un extrême foin de réparer & d'embellir cette grande ville. Il fit refaire les parvis & les portes du Temple, & relever une partie des murailles qui étoient tombées, y ajoûtant de très fortes tours. Il remédia à tous les defordres de fon Royaume, & vainquit les Ammonites, aufquels il impofa un tribut, augmentant de telle forte l'étendue & la force de fon Etat, qu'il ne fut pas moins redouté de fes ennemis, qu'aimé de fes peuples. Il mourut l'an 3293 du Monde, & 742 avant Jéfus-Chrift, qui étoit le 16 de fon régne. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. II *Coron.* ou *Paralip.* *ch.* 27. Jofephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 9. *c.* 11. Torniel, *in Annal.*

JOATHAN, le plus petit des enfans de Gédéon, s'échappa du carnage que fit Abiméleech de foixante & dix de fes fréres. Etant devenu grand, il reprocha aux Sichémites leur ingratitude & leur cruauté, d'avoir appuyé l'ambition d'Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain Juge. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 5.

JOAZAR, fils de *Boëtus*, fut le foixante-quatriéme Souverain-Sacrificateur depuis Aaron, & le fecond après la naiffance de Jéfus-Chrift. Il fuccéda à Matthias, qu'Hérode obligea à fe défaire de cette charge, après une fédition arrivée à Jérufalem, dont il étoit foupçonné d'être complice. Joazar ne la poffëda qu'une année, & l'Ethnarque Archélaüs la lui ôta pour la donner à Eléazar frére du même Joazar, parce qu'il l'accufoit d'avoir favorifé ceux qui après la mort de fon pére Hérode s'étoient foulevez contre lui, & de s'être joint à ceux qui lui avoient difputé la Royauté. Il fut pourtant rétabli, & fuccéda à Jéfus fils de Sir durant trois ans. Il perfuada aux Juifs de ne fe point oppofer au dénombrement de Cyrénius. Cela lui attira tellement la haine du peuple, qu'il fut obligé de fe démettre de fa charge, & de la réfigner à Ananus fils de Seth. * Joféphe, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 17. *c.* 15. *l.* 18. *ch.* 3. Tirin, *Chronique Sacrée*, *ch.* 42.

JOAZAR ou GOZAR, fils de *Nomicus*, fut un de ceux qu'on envoya en Galilée avec des troupes, pour en chaffer Flave Joféphe, qui en étoit Gouverneur; mais il ne réuffit pas dans fon deffein. * Jofephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 43.

JOAZAS. *Cherchez* JOACHAS.

JOB.

JOB, Patriarche, illuftre exemple de patience, naquit, felon quelques Auteurs, vers l'an 2330 du Monde, 1705 ans avant Jéfus-Chrift, au païs de Hus, entre l'Idumée & l'Arabie. Ils prétendent qu'il eft le même que celui dont il eft parlé dans la *Genefe*, *ch.* 36. *v.* 33. fous le nom de Jobab, qui avoit pour mére Bozra ou Botfra & pour pére Zara ou Zérah fils de Rahuel ou Réhuel, fils d'Efaü. L'Ecriture dit qu'il étoit jufte, fimple & craignant Dieu, & que ne fe contentant pas de s'éloigner du mal lui-même, il ne fe laiffoit point d'inftruire fes enfans dans la crainte de Dieu, & lui offroit fouvent des facrifices pour les fautes fecrettes qu'ils auroient pu commettre contre lui. Le Démon ne trouvant rien à blâmer dans la vie de Job, accufa fes intentions, foutenant devant Dieu qu'il ne le fervoit qu'à caufe des avantages temporels qu'il en recevoit. Dieu, pour confondre ce calomniateur, & le convaincre davantage d'impofture, lui donna la puiffance de lui ravir tout fon bien. Le Démon ufa de ce pouvoir avec toute fa malignité. Pour mieux accabler ce faint homme, il fit en même tems piller fes troupeaux par des Voleurs, périr fes brebis par le feu du Ciel, emmener fes chameaux par fes ennemis, & mourir tous fes enfans fous les ruïnes d'une maifon, qu'il fit tomber pendant qu'ils étoient à table. Job reçut en même tems ces triftes nouvelles, fans que fa vertu en fût ébranlée. Il fe profterna en terre, il bénit Dieu, & dit ces paroles, qui depuis font devenues fi célébres, *Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté: Ce qui a plu au Seigneur a été fait: Que fon faint nom foit béni.* Le Démon ne put fouffrir une fi grande vertu, fans lui donner quelque atteinte. Il demanda encore au Seigneur le pouvoir de le frapper dans fa chair. Dieu le lui permit, pour confondre davantage fa malice; & alors l'Efprit de ténébres frappa Job d'un ulcére épouvantable, qui lui couvroit tout le corps. Il fe vit réduit à s'affeoir fur un fumier, & à racler avec le teft d'un pot de terre la pourriture qui fortoit de fes playes, & les vers qui s'y formoient. Sa femme jugeant par ces malheurs que la piété de ce faint homme étoit vaine, tâcha de le jetter dans des difcours de blafphême & de defefpoir; mais Job fe contenta pour la faire taire, de lui dire, *Vous avez parlé comme une femme infenfée: Puifque nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas auffi les maux?* Trois de fes amis qui le vinrent vifiter pour le confoler, ne firent que l'infulter, en lui difant qu'il falloit qu'il eût commis de grands crimes, puifque Dieu le châtioit fi févérement; mais Dieu prit enfin le parti de fon ferviteur, déclara à ces amis indifcrets qu'il ne leur pardonneroit leur faute que par les priéres de celui-là même qu'ils vouloient faire paffer pour un criminel, & rendit à Job plus de biens & de richeffes que le Démon ne lui en avoit ôté. Ce Patriarche mourut âgé de 211 ans, l'an du Monde 2540 felon les uns; ou de 217 ans, en 2546, felon les autres. Les uns veulent que la mifére de ce faint homme ait duré fept ans, les autres la renferment dans une année; quoiqu'à dire la vérité, nous n'en fachions rien de fûr, non plus que du tems précis auquel il vivoit, & de l'Auteur qui a écrit fon Hiftoire. La plus commune opinion eft que ç'a été Moïfe, qui publia cet Ouvrage pendant la captivité des enfans d'Ifraël en Egypte, pour leur donner un grand exemple de patience dans leurs maux.

☞ Nous avons remarqué que, felon quelques Auteurs, Job étoit fils de Zara ou Zérah, & le même dont il eft parlé dans la *Genefe*, *ch.* 36. *v.* 33; mais cette opinion n'eft pas généralement fuivie. Car les Juifs, que faint Jérôme fuit dans les Traditions Hébraïques, & depuis lui Rupert, Liranus, Oléafter, & d'autres alléguez par le Cardinal Bellarmin, qui foufcrit à leur fentiment, ont cru que Job n'étoit point de la famille d'Efaü, mais de celle de Nachor frére d'Abraham. Ces Auteurs fondent leur conjecture fur ce qui eft rapporté *Genefe*, *ch.* 22. que Nachor fut pére de Hus ou Huts. Cependant faint Irénée, faint Auguftin, faint Athanafe, faint Ambroife, & un très grand nombre d'autres faints Péres & Docteurs font du fentiment que nous avons rapporté, & qui eft plus conforme à l'Ecriture, pour les raifons qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous alléguons. Quant au Livre de Job, les Savans qui poffédent la Langue Hébraïque, prétendent qu'il y a plufieurs termes qui n'ont été en ufage qu'après David, au tems des Prophétes; ce qui leur fait conjecturer que Moïfe n'en eft pas Auteur. Quelques-uns, comme Codurc, ont été portez à croire qu'Ifaïe pourroit bien l'avoir fait, par la conformité qu'ils trouvent de fon ftile à celui de ce Prophéte, & par plufieurs phrafes toutes femblables. D'autres ont jugé que Job n'avoit jamais été; que l'Auteur du Livre qui porte fon nom, avoit inventé ce fujet, & que c'étoit une Poëfie en fa matiére, auffi bien qu'en fa forme: mais ce fentiment femble être condamné par Ezéchiel, qui fait mention de Job & de Noé, auffi bien que de Daniel; & par faint Jacques en fon Epitre, qui le propofe aux Chrétiens comme un modéle de la patience avec laquelle ils doivent fouffrir les perfécutions qui leur arrivent pour la Foi. * Saint Auguftin, *de Civit.* *l.* 18. *c.* 48. Saint Chryfoftome, *Hom.* 2. *de Patientia Jobi.* Saint Athanafe, *in Synopfi.* Saint Grégoire, *in Comment. fuper Jobum.* Saint Ambroife, *Super Epift. ad Romanos.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teftam.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* & *l.* 1. *de Verbo Dei*, *c.* 20. &c. Fréd. Spanheim, *Hiftor. Jobi.* Huet, *Demonftratio Evangelica.* Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, fur *l'Hiftoire Critique du Vieux Teftament*, *Lettre* 7.

Les Talmudiftes, Rabbi Moïfe, Maimonidès & quelques autres Critiques, tant Juifs que Chrétiens, ont prétendu que cette relation étoit entriérement feinte. D'autres au contraire foutiennent que ce n'eft qu'une fimple narration d'un fait, de la maniére qu'il s'eft paffé. Mais il paroît plus raifonnable de prendre un milieu entre ces opinions, en reconnoiffant que Job n'eft pas une perfonne feinte, qu'il y a eu en effet un homme de bien de ce nom qui a été réduit à une extrême mifére, qu'il a fouffert avec une patience merveilleufe, & a été enfuite rétabli dans une abondante profpérité; & en avouant en même tems, que celui qui a écrit cette Hiftoire, l'a traitée d'une maniére poëtique, l'a embellie, & ornée de plufieurs circonftances pour rendre la narration plus utile & plus agréable. Plufieurs Livres de l'Ecriture-Sainte nous apprennent que Job n'eft pas une perfonne feinte, puifqu'il en eft parlé dans *Ezéchiel*, *ch.* 14. *v.* 14; dans *Tobie*, *ch.* 2. *v.* 12; & dans *l'Epitre de Saint Jacques*, *ch.* 5. *v.* 21. D'ailleurs le nom de Job eft marqué dans l'Hiftoire qui porte fon nom, comme le nom propre d'un homme; le nombre de fes enfans & la quantité de fes biens y font fpécifiez; les noms & la patrie de fes amis y font rapportez; & quoique la plupart de ces noms puiffent avoir des fignifications myftiques, cela n'empêche pas que ce ne foient des noms réels & véritables, puifqu'il en eft de même de tous les noms Hébreux. Il n'y a rien d'ailleurs dans cette narration qui puiffe prouver que Job n'ait point exifté, & que le fonds de fon Hiftoire foit une pure fiction. Ce feroit donc une efpéce de témérité de s'éloigner en ce point du fentiment commun des Péres & des Chrétiens fur la vérité de cette Hiftoire; mais il faut auffi reconnoître de bonne foi que ce n'eft pas une fimple narration d'un fait: la maniére dont elle eft contée, le ftile dont elle eft écrite, les converfations de Dieu & du Démon, la longueur des difcours des amis de Job, font voir clairement que c'eft une narration que l'Auteur a embellie, ornée & amplifiée pour donner un exemple plus touchant d'une patience achevée, & des inftructions plus étendues fur les fentimens que l'homme doit avoir dans la profpérité & dans l'adverfité. Quoiqu'il ne foit pas marqué dans ce Livre le tems dans lequel Job vivoit, ni quand fon Hiftoire eft arrivée, on tâche de le découvrir, ou du moins de le conjecturer, par les circonftances de ce Livre. La longueur de la vie de Job qui doit

doit avoir été au moins de 200 ans, puiſqu'il en avoit vécu 140 aprés ſon rétabliſſement, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit beaucoup plus ancien que Moïſe. En effet, il y a plus d'apparence qu'elle eſt arrivée avant que la Loi fût écrite, peut-être dans le tems que les Iſraëlites étoient dans le Déſert. Si on avoit quelque certitude ſur la famille de Job, on pourroit découvrir en quel tems il a vécu: mais on n'en eſt point aſſuré, non plus que du lieu de ſa patrie qui le pourroit faire connoître. Il eſt dit qu'il étoit du païs de Hus ou Us. Mais outre que l'on trouve trois hommes de ce nom dans l'Ecriture, on ne convient point duquel des trois, Job deſcendoit. La plus commune opinion eſt qu'il eſt de la race d'Eſaü, ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que Job étoit du païs d'Us habité par les Iduméens. Si le tems & la patrie de Job ſont incertains, l'Auteur de ſon Hiſtoire l'eſt encore davantage. Origéne, *l. 5. contre Celſe*, Saint Grégoire le Grand, *l. ſur Job*, & Suidas, croyent que c'eſt Job lui-même qui l'a écrite; néanmoins il y a plus d'apparence que l'Auteur de cette Hiſtoire, ſuivant la coutume des Hiſtoriens les plus fidéles, a fait tenir à Job & à ſes amis des diſcours convenables à leur état. Rabbi Moïſe, Rabbi Kimhi, la plus grande partie des Rabbins & pluſieurs Chrétiens l'attribuent à Moïſe. On n'apporte point d'autres preuves de cette opinion que la conformité du ſtile, que l'on prétend trouver entre le Livre de Job & ceux de Moïſe: mais on a beau l'aſſurer d'un ton affirmatif, il ſera difficile d'en perſuader ceux qui en feront eux-mêmes la comparaiſon. Le ſtile du Livre de Job eſt figuré, poëtique, obſcur, plein de ſentences; on y trouve quantité de termes Arabes & Syriaques, ce qui le rend bien différent du ſtile du Pentateuque. Saint Grégoire a cru que Salomon étoit l'Auteur de ce Livre. Il eſt difficile de pénétrer les raiſons qui l'ont porté à le croire; mais les termes Arabes & Syriaques dont cet Ouvrage eſt rempli, ne ſont ni du tems ni du ſtile de Salomon. Philippe Codurc prétend que c'eſt l'Ouvrage du Prophéte Iſaïe, ou de quelque Prophéte Iduméen. Mais toutes ces opinions n'étant que des conjectures aſſez foibles, il vaut mieux ſuſpendre ſon jugement ſur l'Auteur de ce Livre, & avouer qu'il eſt entiérement inconnu. Saint Jérôme aſſure que le Livre de Job, à l'exception des deux premiers Chapitres & de la fin du dernier, eſt écrit en vers hexametres compoſez de dactyles & de ſpondées. Il appuye ce ſentiment du témoignage de Philon, de Joſéphe, d'Origéne, d'Euſébe de Céſarée. Il eſt aſſez difficile d'y trouver à préſent la cadence des vers. Mais l'on y remarque aiſément ce ſtile poëtique, ces expreſſions nobles & hardies qui ſont l'ame de la Poëſie. * Du Pin, *Diſſertations Prélimmaires ſur la Bible.*

JOB, Mahométan, natif de Médine, & l'un des compagnons de Mahomet, fut tué au ſiége de Conſtantinople l'an 52 de l'Hégire, ou 672 de Jéſus-Chriſt, lorſque cette ville fut attaquée par Jézid, fils du Calife Moavias, comme le rapporte Elmacin. On l'appelle autrement *Abu-Job*, ou *Job Anſery*: ce dernier nom veut dire, *Job de Médine*, ceux de Médine ayant été appellez *Anſar*, parce qu'ils avoient été les protecteurs, ou défenſeurs de Mahomet. On voit un magnifique ſépulchre de ce Job à Conſtantinople, au pié des murailles de cette ville & proche du port. C'eſt là que le nouvel Empereur des Turcs va prendre l'épée de la main du Mufti, & où il fait ſerment de défendre la Religion des Muſulmans, & les Loix du Prophéte Mahomet. Il y a quelques Turcs mal inſtruits dans l'Hiſtoire, qui croyent que ce ſépulchre eſt celui du Patriarche Job, que ſa patience a rendu ſi célébre; & quelques Auteurs ont été dans cette erreur: mais les Hiſtoriens Mahométans nous apprennent, que ce Job pour qui ils ont tant de vénération, étoit de Médine & Mahométan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JOB, fils de *Schadbi*. *Voyez* AJUB.

* JOB ou JOBAB troiſiéme fils d'Iſſachar, l'un des douze Patriarches. * *Geneſe, ch.* 46. *v.* 32.

* JOBAB ou JOB, treiziéme fils de Joktan, & petit-fils d'Héber deſcendant du Patriarche Sem. * 1 *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 23.

* JOBAB, fils de Sçaharajim & de Hodes, de la Tribu de Benjamin. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 9.

* JOBAB, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 18.

JOBEL. *Voyez* JABEL.

JOBELOT, (Jean Ferdinand) prémier Préſident du Parlement de Beſançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de 82 ans. Il a paſſé par tous les degrez de la Robbe, avec un applaudiſſement général de toute la Province; ſa probité & ſa ſcience y ont été univerſellement reconnues. C'eſt un de ceux qui a élevé le plus haut l'intégrité & le mérite de ce Parlement, en y maintenant la vigueur des Loix, l'obſervation des Ordonnances, & une exactitude & un bon ordre parmi ceux qui compoſoient alors ce Parlement. D'ailleurs il a été ſi eſtimé par Louïs XIV, Roi de France, & ſi conſidéré par ſes principaux Miniſtres, qu'il en avoit la confiance entiére. Il eſt mort ſans enfans, & a donné la plus groſſe partie de ſes biens à l'Hôpital de Beſançon, qui lui doit ſon principal établiſſement, le bel ordre qui y eſt établi & la magnificence de ſes bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus diſtinguez du Royaume. Il a laiſſé pluſieurs neveux, dont l'un fils de ſon frére, ſe nomme *Claude-Antoine Jobelot*, Seigneur de Montureux, Préſident à mortier au même Parlement de Beſançon: les deux autres qui ſont de ſa ſœur, ſont le prémier *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, Conſeiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté, & l'autre *Jean-Baptiſte Baulart*, Baron de Rigny. * *Cet Article eſt tel qu'il a été fourni.*

JOBITES, nom d'une Dynaſtie établie en Egypte par Saladin. * *Voyez* AJUBIAH.

JOC.

JOCANAN, Rabbin. *Voyez* l'Article de R. JUDA.

JOCASTE, fille de Créon, Roi de Thébes, & femme de Laius, fut mére d'Oedipe, qu'elle épouſa depuis ſans le connoître, & duquel elle eut Polynice & Ethéocle. Ces deux derniers ſe faiſant la guerre, ſe tuérent, & Jocaſte ſe donna la mort de déplaiſir. *Voyez* l'Article d'OEDIPE. * Stace, *Thebaïde.* Séneque, *Oedipe.* Apollodore. Hygin. Pharnuchus. Diodore, &c.

JOCELIN, JOSSELIN, JACELIN, ou GOZZELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOCELIN dit de FURNES. *Cherchez* FURNES.

JOCELIN ou JOSSELIN, bourg ou petite ville de Bretagne, Province de France, ſur la riviére d'Ouſt, à ſept ou huit lieues de la ville de Vannes, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOCHABED. *Voyez* JOKEBED.

JOCHOMSDAL, ville. *Voyez* JOACHIMSTHAL.

JOCONDE, ou JUCONDE (Jean) de Vérone, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & non pas de celui de ſaint François, comme Scaliger l'a écrit, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle, ſous l'empire de Maximilien I. Il ſavoit la Théologie, la Philoſophie, les Belles-Lettres & les Langues, & fit un voyage à Rome, où il fit une recherche particuliére de toutes les Antiquitez, comme de l'Architecture, de la Sculpture, & des Inſcriptions, dont il compoſa un Livre, qu'il envoya à Laurent de Médicis. Il compoſa des Obſervations ſur les Commentaires de Céſar, & fut le premier qui deſſina le Pont que cet Empereur fit faire ſur le Rhin. Joconde s'arrêta auſſi à la Cour de l'Empereur Maximilien, qui, ſi l'on en croit Scaliger, le donna pour Maître à Jules Scaliger ſon pére; mais on à peine à le croire ſur ſa parole. Pendant le ſéjour qu'il fit à Paris, on fit bâtir ſous ſa conduite en 1507 le Pont-Notre-Dame & le petit Pont. On y voit encore ſur une table de marbre ce Diſtique, que Sannazar fit à ce ſujet,

Jucundus geminum impoſuit tibi, Sequana, Pontem.
Hunc tu jure potes dicere Pontificem.

Budé reconnoît que Joconde fut ſon Maître dans l'Architecture, & qu'il lui expliqua les Livres de Vitruve, ſur leſquels ce Religieux fit des Commentaires. On garde à Veniſe le plan qu'il avoit fait pour la Place de Rialto, qui eſt tout à fait magnifique; & on aſſure qu'il fut le ſeul, qui après la mort de Bramante ſe trouva capable d'entendre ſes deſſeins, & de prendre la conduite de la ſuperbe Egliſe de ſaint Pierre à Rome. Ce fut par ſon moyen qu'on trouva dans une Bibliothéque de Paris, la plupart des Epitres de Pline, qu'Alde Manuce imprima. Il s'aquit une grande réputation dans cette ville, auſſi bien qu'à Rome & à Veniſe, & ſe fit des amis de tous les Hommes de Lettres de ſon tems. Nous avons de lui des éditions de Céſar, de Vitruve, & de Frontin. On aſſure auſſi qu'il avoit recueilli un volume de plus de 2000 Inſcriptions; mais on ne ſait ſi elles ont été imprimées. Politien parle de lui en ces termes: *Vir unus titulorum monumentorum veterum ſupra mortales cæteros, non diligentiſſimus ſolùm, ſed etiam ſine controverſia peritiſſimus.* On ignore le tems de la mort de Joconde. Il étoit déja âgé, comme il le dit lui-même, en 1517, lorſqu'il publia les Commentaires de Céſar. Dès avant l'an 1500, il avoit quitté l'habit de ſon Ordre, & vivoit en Prêtre ſéculier. * Razzi, *Huom. Illuſt. Dominic.* Scaliger, *Exerc.* 114. §. 23. *Exerc.* 229. §. 12. *Exerc.* 329. *&c.* Politien, *in Miſcel. c.* 77. Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 2. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 112. *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

* JOCONDUS, Martyr Africain, dont il eſt fait mention dans les *Actes de Felicité & de Perpétue.* Il avoit été brûlé vif, un peu avant qu'elles ſouffriſſent le Martyre vers l'an 202.

JOD.

* JODE (Corneille de) d'Anvers, ſe diſtingua par la connoiſſance de la Coſmographie, par ſa ſcience & par la pureté de ſes mœurs. Il avoit parcouru la Norwége, l'Iſlande, le Dannemarc & d'autres païs éloignez. Il mourut à Mons en Hainaut, âgé de 32 ans en l'an 1600. On a de lui *Introductio Geographica in Tabulas Europæ, Aſiæ, Africæ & Americæ, in folio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 155 *&* 156.

* JODE (Gérard de) de Nimégue, habile Mathematicien, après avoir pendant quelques années fait le métier de la guerre ſous l'Empereur Charles-*Quint*, ſe réconcilia avec les Muſes, & donna au Public, *Speculum Orbis Tabulis & Deſcriptionibus illuſtratum.* On lui attribue auſſi *Microcoſmus figuris æneis ornatus; Apologia Creaturarum; Theſaurus Hiſtoriarum Veteris & Novi Teſtamenti.* Il mourut à Anvers en 1591, dans la 82 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 276.

JODELLE, (Etienne) Seigneur de Lymodin, Poëte du XVI ſiécle, étoit de Paris, & ſe diſtingua par ſon eſprit. Quoique Jodelle ſoit tombé dans la diſgrace commune des Poëtes de ſon tems, il ne laiſſe pas de mériter encore aujourd'hui une partie de la réputation qu'il a acquiſe, pour la facilité étonnante avec laquelle il compoſoit ſes vers. Car Du-Verdier ou plutôt Charles de la Mothe nous aſſure qu'il ne méditoit rien,

rien, & que sa main ne pouvoit pas suivre la promptitude de son esprit. Une des plus longues & des plus difficiles de ses Tragédies ne l'a jamais occupé plus de dix matinées, & sa Comédie, d'*Eugéne* ne lui a couté que quatre traits de plume. Dans sa premiére jeunesse même on lui a vu composer & écrire par gageure en une seule nuit 500 vers Latins qui ont paru assez bons, quoiqu'on lui eût prescrit une matiére sur laquelle il n'étoit pas préparé. Il lui étoit fort ordinaire de prononcer des Sonnets sur le champ, & ceux de rencontre ne l'ont souvent occupé que le tour d'une allée de jardin. Il ne voulut point qu'on imprimât ses Poësies de son vivant; mais dès l'année 1574, on vit paroître à Paris *in quarto*, le premier volume de ses *Mélanges* qui consiste en Sonnets, en Chansons, en Elégies, en Odes, en Epithalames; deux Tragédies, savoir *Cleopatre captive* & *Didon se sacrifiant*, la Comédie d'*Eugene*, &c. La Croix-du-Maine dit que le *Discours de César au passage du Rubicon* contenoit dix mille vers. Le fragment qui en reste, peut bien être de deux mille vers. Il y a beaucoup d'autres Poësies de lui qui n'ont pas vu le jour. Il mourut à Paris au mois de Juillet 1573, âgé de 41 an. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie* 1. *n.* 1316. *p.* 284 & 285. édit. d'Amsterdam 1725.

JODOCE. *Cherchez* JOSSE.

JODUTTE, fut faussement prise pour la statue d'une ancienne Divinité Payenne, quoiqu'elle ne fût que la statue que Lothaire Duc de Saxe fit ériger à Lerchenfeld près du Welphsholtz en 1115, après avoir vaincu l'Empereur Henri V. Cette statue étoit un homme armé tenant un *Ceste* de la main droite & de la gauche un bouclier, sur lequel on voyoit un cheval blanc dans un champ de gueules, qui sont les Armes de Saxe. Comme cette statue avoit été posée pour être un monument d'une victoire remportée par le secours divin, on se servit des termes de *Sanctum adjutorium*, dont les ignorans firent ensuite *Saint Jodutte*, en attachant ce nom à la statue même. Werner Evêque de Mersburg détruisit ce monument, à cause des abus superstitieux qui se commettoient à son occasion. * Helmold. Albertus Stadensis. Gobelinus Persona. Krantzius. Henricus Vagedes, *in Dissertat. Acad.* Schmeitz. *de Idol. vet. Misn. in col.*

J O E.

JOEL, fils de Phatuel ou Pethuel, est le second au nombre des douze petits Prophétes. On ne sait pas bien en quel tems il prophétisoit, quoiqu'on juge qu'il a prophétisé avant Amos, & avant le tems d'Ozias, Roi de Juda, c'est à dire, vers l'an 3246 du Monde, & 789 avant Jésus-Christ. D'autres disent qu'il n'a écrit qu'après la captivité des Tribus. Il étoit, selon quelques-uns, de la Tribu de Gad, & selon d'autres, de celle de Ruben. Sa Prophétie contient trois Chapitres. Il y parle de la captivité de Babylone, de la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, comme saint Pierre le prouve dans les Actes, & du jugement dernier. Le style de ce Prophéte est véhément, expressif, & figuré. * *Actes des Apôtres, ch.* 2. *v.* 16. &c. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Bellarmin; *de Script. Eccles. & l.* 1. *de Verbo Dei.* Possevin, *in Appar. Sacro &c.*

JOEL, fils aîné du Prophéte Samuel. Lui & son frére Abia ou Abija jugeoient en Bersabée ou Beerſçebah. Mais c'étoient deux personnes avares, qui vendoient hautement la justice; de sorte que le peuple d'Israël ne pouvant supporter leurs iniquitez, obligea Samuel leur pére à lui donner un Roi. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 8. *v.* 2. 3.

* JOEL, de la Tribu de Siméon, fut nommé pour être le Chef de sa famille, lorsque cette Tribu fut considérablement augmentée. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JOEL, fils de Jizraja, & petit-fils de Huzi de la Tribu d'Issachar. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 4.

* JOEL, frére de Nathan, fut un vaillant homme de l'Armée de David, Roi d'Israël, qui se trouva à la prise de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 38.

* JOEL, de la famille de Guerſçon de la Tribu de Lévi, fut Chef d'un Chœur de Musique, composé de cent trente Lévites. Il vivoit du tems du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 7.

* JOEL, fils de Pédaja de la Tribu de Manassé, présidoit du tems du Roi David, sur la moitié de cette Tribu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 20.

J O F. J O G.

JOFFRID, Abbé de Croyland en Angleterre, fut le premier, comme quelques-uns le prétendent, qui institua des Ecoles à Cambridge, où il établit quatre de ses Religieux pour Professeurs dans le XII siécle. Si ce sentiment étoit bien prouvé, il y auroit beaucoup à rabattre de l'ancienneté qu'on attribue communément à cette fameuse Université. * M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome* 2. *p.* 172.

JOFRIDI, Cardinal. *Cherchez* GEOFROI.

* JOGBEHA, ou JEGBAA, ville donnée aux Enfans de Gad par Moïse. Ils la rebâtirent. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 35.

* JOGLI, pére de Bukki, de la Tribu de Dan, qui fut nommé pour faire le partage de la Terre de Canaan avec ses fréres. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 22.

JOGUES ou JOGUIS. C'est une espéce de Religieux ou de Pélerins de l'Inde propre. Ils sont Payens & soumis à un Général, qu'ils changent tous les ans dans leurs Assemblées. Ils courent presque toujours de païs en païs, sans porter le plus souvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profession de passer fort souvent plusieurs jours de suite sans manger, & sans boire. On croit qu'ils sont de la Secte des Anciens Gymnosophistes.

J O H.

* JOHA, Titsite fils de Sçimri & frére de Jedihaël, de la Tribu de Benjamin, fut un de ces Braves de l'Armée de David, à qui l'Ecriture donne par excellence le nom de Vaillans. Il servit utilement David avec son frére au siége & à la prise de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 45.

* JOHA, fils de Joachaz Sécretaire de Josias, Roi de Juda, eut ordre de la part de ce Prince de faire réparer le Temple de Jérusalem, ce qu'il exécuta avec soin. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 8.

* JOHAB ou JOB, Roi de Madon, qui fut défait par Josué, Chef du peuple d'Israël. * *Josué, ch.* 11. *v.* 1.

JOHANAN, fils de Karéah ou Kareath, ayant apris qu'Ismaël fils de Néthanja, étoit venu à Mitspa pour tuer Godolias ou Guédalja, l'en avertit & s'offrit d'aller tuer Ismaël pour le prévenir. Mais Godolias ne l'ayant pas cru, fut massacré peu de tems après. Johanan fut assez impie que de se retirer en Egypte, & d'y entraîner de force Jérémie le Prophéte & Baruch fils de Nérija, malgré la défense de Dieu, prononcée par Jérémie, que Johanan avoit prié de vouloir interroger l'Eternel sur le dessein qu'il avoit formé de fuir en Egypte. Johanan, avant cette retraite, avoit mis en fuite Ismaël fils de Néthanja, & l'avoit forcé à chercher un asyle chez les Hammonites. * *Jeremie, ch.* 40. & 43.

* JOHANAN, fils aîné de Josias Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 15.

* JOHANAN, cinquiéme fils d'Eljohénai, des Descendans de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 24.

* JOHANAN, fils de Hazarja ou d'Azarias, eut un fils nommé Hazarja ou Azarias. Il fut le vint-uniéme Souverain-Sacrificateur des Juifs, du tems du Roi Josaphat. Il succéda à Jule autrement appellé Zacharie, fils de Jojada. Joseph écrit que Johanan fut fils de Jule, qu'il appelle Jothame. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 9.

* JOHANAN passoit pour le huitiéme Brave de l'Armée de David, & étoit sixiéme Capitaine de la porte de la Maison de Dieu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 3.

* JOHANAN, Lieutenant-Général des Armées de Josaphat, Roi de Juda; il avoit sous son commandement deux cens quatre-vint mille hommes. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 15.

* JOHANNA, pere de Juda & fils de Rhéia, est mis entre les Ancêtres de Joseph, Epoux de la sainte Vierge, Mére de Jésus-Christ. * *Luc, ch.* 3. *v.* 27.

JOHANNA. *Voyez* JEANNE.

JOHANNITES, ou Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. *Voyez* MALTE.

JOHANSPURG. *Voyez* JOANSBURG.

JOHANSTAD. *Voyez* JOANSTAD.

* JOHED, fils de Pédaja & pére de Mesçullam, de la Tribu de Benjamin. Ses enfans s'établirent à Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Nehemie*, ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 7.

* JOHELA, fils de Jéroham de Guédor, fut un de ceux qui quittérent le parti du Roi Saül, pour se joindre à David, qu'ils allérent trouver en Tsiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 7.

* JOHEZER, Corite, fut un de ceux qui quittérent le parti de Saül Roi d'Israël, pour se joindre à David, qu'ils allérent trouver en Tsiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 6.

JOHNSON (Benjamin) Poëte Anglois, né à Westminster, fit ses Humanitez premiérement dans l'Ecole de l'Eglise de saint Martin, puis dans l'Ecole de Westminster sous le savant Camden. Il fut ensuite reçu dans le Collége de saint Jean à Cambridge: mais n'ayant pas de quoi s'y entretenir, il fut obligé de quitter pendant quelque tems, & de se retirer chez son beau-pére (car sa mére s'étoit remariée à un Maçon) & de travailler au même métier. On remarqua qu'il tenoit une truelle à la main, & un Livre dans sa poche. Quelques personnes lui trouvant de l'esprit, lui donnérent de quoi continuer ses études. Ses talens étoient extraordinaires, mais il n'étoit pas si prompt à attaquer, qu'à répondre. Quand il étoit avec des Savans, il prenoit d'ordinaire le parti du silence. Il étoit prompt & piquant dans ses reparties, admirable pour la Poësie Dramatique, & on le tenoit pour le plus savant, le plus judicieux & le plus exact Poëte Comique de son tems. Il entreprit de réformer le Théatre Anglois, & le fit avec un grand succès. Ses Comédies sont belles, & surpassent de beaucoup ses Tragédies, quoiqu'on l'ait nommé le *Corneille d'Angleterre.* Il mourut en 1637, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Westminster, avec ces seules paroles sur la pierre qui couvre son tombeau, *O rare Ben Johnson.* * *Dict. Anglois.*

JOHNSON (Guillaume) publia à Londres en 1657, l'*Astrologie Judiciaire condamnée*, & un Lexicon de Chymie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

J O I.

JOIADA ou JEHOJADAH, Grand-Sacrificateur des Juifs, est le même que Joséphe appelle *Joad.* C'étoit un homme de bien & craignant Dieu. Il vit avec déplaisir, qu'Athalie, veuve de Joram, Roi de Juda, avoit exterminé toute la Famille Royale, l'an 3151 du Monde, 884 ans avant Jésus-Christ, & qu'il ne restoit qu'un enfant appellé Joas. Josabeth

ou Jehoſcebah, ſœur du Roi Ochoſias ou Achazja, & femme de Joïada, Grand-Prêtre, l'avoit dérobé à la cruauté des Bourreaux. Il l'éleva ſecrettement, le fit Roi l'an 3157 du Monde, 878 ans avant Jéſus-Chriſt, & prit ſoin de lui; mais avant que de le mettre ſur le thrône, il fit mourir Athalie, & détruire le Temple de Baal. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Prince, en rétabliſſant le Service divin, tant qu'il ſuivit les avis de Joïada; mais lors que Joïada fut mort en ſa cent trentiéme année, le Roi s'abandonna à de grands crimes, & fit mourir Zacharie, fils de ce Joïada, qui l'en reprenoit généreuſement. Joïada eſt apparemment le même que Barachias, dont il eſt parlé dans ſaint Matthieu; mais il eſt différent de JOIADA, Grand-Sacrificateur, ſous le régne des Rois de Perſe. * S. Matthieu. *ch.* 13. II ou IV *Rois*, *c.* 11. II *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 22. 23. 24. *Cherchez* BARACHIAS.

JOIADA ou JOJADAH, *fils d'Eliaſib* trente-ſixiéme Souverain-Sacrificateur des Juifs; ſuccéda à ſon pére, & laiſſa cette charge à ſon fils *Jonathan*, après l'avoir occupé quarante-quatre ans ſelon Mercator. Il eſt quelquefois appellé *Judas* ou *Joachas*. Tirin le met le quatriéme Grand-Sacrificateur, après le retour de la captivité. * *Nehémie*, ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 10.

JOIAKIM. *Voyez* JOACIM.

JOIARIB. *Voyez* JOARIB.

JOIE (Elizabeth) ou de Roſéres, Dame Eſpagnole, dans le XVI ſiécle, au rapport de François Auguſtin della Chieſa, prêcha dans l'Egliſe Cathédrale de Barcelone, avec l'admiration de tout le monde. On dit qu'étant paſſée à Rome, ſous le pontificat de Paul III, elle convertit par la force de ſes raiſonnemens, un grand nombre de Juifs à la Foi Catholique, & qu'elle expliqua devant les Cardinaux, les Livres de Jean Duns, dit *Scot*, ou *le Docteur ſubtil*. * Auguſtin della Chieſa. Hilarion de Coſte, &c.

JOIEUSE. *Cherchez* JOYEUSE.

JOIGNY, ville avec titre de Comté, ſur les frontiéres de Champagne & de Bourgogne, eſt fort ancienne, comme ſon nom Latin *Jovinium* ſemble le témoigner. Les Latins l'ont auſſi appellée *Jovimacum*, d'un Flavius Jovinus, homme conſulaire, qui y mit en déroute ſix mille Allemans, ſelon Ammien Marcellin. D'autres croyent qu'elle eſt plus moderne, & qu'elle n'eſt bâtie que depuis ce tems-là. Cette ville eſt renommée pour ſes Foires, qui ſe tiennent au mois de Janvier. Elle a été autrefois du reſſort d'Auxerre, & eſt maintenant du Bailliage de Troyes. Ses Comtes & Seigneurs ſe diſoient Doyens des ſept Comtes vaſſaux, & principaux Membres & Pairs du Comté de Champagne; de quoi il eſt fait mention dans un Arrêt du dixiéme d'Août 1354, entre la Reine Blanche & ces mêmes Comtes. * André du Chêne, *Antiquitez des villes.*

JOINTE. *Voyez* JUNTE.

JOINVILLE, petite ville & Principauté de France en Champagne, eſt ſituée ſur la Marne, entre Chaumont & Saint-Dizier. Joinville fut érigée en Principauté par le Roi Henri II, l'an 1552, pour les puînez de la Maiſon de Guiſe, en faveur de François de Lorraine, Duc de Guiſe.

JOINVILLE, la Maiſon de JOINVILLE, a tenu les premiers rangs à la Cour des Comtes de Champagne, & eſt une des plus anciennes. Elle tire ſon nom de Joinville, ville ſur la riviére de Marne. ETIENNE, ſurnommé *de Vaux*, Seigneur de Joinville, eſt celui qui a donné le commencement à la grandeur de cette Maiſon, par ſon mariage avec *N...* Comteſſe de Joigny, fille unique de *Fromond* III, Comte de Sens & de Joigny; & c'eſt lui que l'on tient avoir fait bâtir le château de Joinville.

I. ROGER de Joigny, III du nom fils de GEOFROI II, Comte de Joigny, & d'*Hoderne* de Courtenay, eut pour ſon partage la Seigneurie de Joinville, dont lui & ſa poſtérité prirent le nom, & mourut vers l'an 1130, laiſſant d'*Aldearde* de Vignory, fille de Gui I, Seigneur de Vignory, & de *Béatrix* de Bourgogne, 1. GEOFROI III qui ſuit; 2. *Gui*, Evêque de Châlons, mort en 1190; 3. *Robert*, qui vivoit en 1168; 4. *Béatrix*, mariée à *Henri* III, Comte de Grandpré; & 5. *N...* de Joinville, Abbeſſe d'Avenay.

II. GEOFROY, III du nom, Sire de Joinville, ſurnommé *le Viel* & *le Gras*, mérita par ſes ſervices la charge de Sénéchal de Champagne, pour être poſſédée par lui & ſes Deſcendans, qui lui fut donnée par Henri I, Comte de Champagne. Il fonda pluſieurs Abbayes & Monaſtéres, & mourut vers l'an 1184, laiſſant de *Félicité* de Brienne, fille d'*Evrard*, I du nom, Comte de Brienne, & d'*Alix* de Roucy, Dame de Rameru, 1. GEOFROY IV, qui ſuit: & 2. *Gertrude* de Joinville, mariée à *Gerard* II, Comte de Vaudemont.

III. GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, ſurnommé *le Jeune*, Sénéchal de Champagne, fit le voyage de la Terre-ſainte, & ſe ſignala au ſiége d'Acre en 1190. Il mourut avant l'an 1197, & fut enterré en l'Abbaye de Clairvaux. Il avoit épouſé *Helvide*, Dame de Malley & de Remignicourt, dont il eut 1. *Geofroy* V du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, ſurnommé *Trouillard*, mort en la Terre-Sainte, ſans alliance, vers l'an 1204; 2. *Guillaume*, Evêque de Langres, puis Archevêque de Reims, mort à Saint-Flour, au retour de la guerre contre les Albigeois, le cinquiéme Novembre 1226; 3. *Robert*, mort en Sicile; 4. SIMON qui ſuit: 5. *André*, Chevalier du Temple; 6. *Gui* de Joinville, Seigneur de Sailly, qui a donné origine aux Seigneurs de Sailly & de Dongeux, rapportez dans l'Hiſtoire de Joinville de du Cange; 7. *Yolande*, deuxiéme femme de *Raoul*, Comte de Soiſſons; 8. *Alix* mariée à *Geofroy* de Faucogney; & 9. *Félicité* de Joinville, alliée à *Pierre* de Bourlaymond.

IV. SIMON Sire de Joinville & de Vaucouleurs, Sénéchal de Champagne, ſuccéda à ſon frére aîné, ſervit à la priſe de Damiette en 1219, d'où étant de retour, il mourut vers l'an 1239. Il avoit épouſé 1°. vers l'an 1206, *Ermengarde*, Dame de Montcler, fille & héritiére d'*Arnoul*, Seigneur de Walcourt: 2°. vers l'an 1224, *Beatrix* de Bourgogne, Dame de Marnay, fille d'*Etienne* III, Comte de Bourgogne, & de *Béatrix*, Comteſſe de Challon, ſa premiére femme. Il eut du premier lit 1. *Geofroy*, Seigneur de Montcler, mort du vivant de ſon pére, ſans enfans de *Marie* de Garlande; 2. *Iſabeau*, mariée à *Simon*, Seigneur de Clermont en Baſſigny; & 3. *Beatrix* de Joinville, alliée à *Wermond* Vicomte de Challon; & du ſecond lit, il eut 4. JEAN qui ſuit; 5. GEOFROY, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VAUCOULEURS; 6. SIMON, *qui a fait celle des Seigneurs de* GEX; 7. *Guillaume*, Archidiacre de Salins, & Doyen de Beſançon, vivant en 1268; 8. *Marie*, alliée à *Guigues*, Dauphin de Viennois; & 9. *Simonette* de Joinville, mariée à *Gilles*, II du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Traſignies, Connétable de France.

V. JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, Auteur de l'Hiſtoire du Roi ſaint Louïs, *dont il ſera parlé ci-après*, mourut vers l'an 1318, âgé de près de 90 ans, & fut enterré à Joinville. Il avoit épouſé 1°. en 1240, *Alix* de Grandpré, fille de *Henri*, V du nom, Comte de Grandpré: 2°. vers l'an 1262, *Alix* de Riſnel, fille & héritiére de *Gautier* Seigneur de Riſnel. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Seigneur d'Ancerville, mort ſans poſtérité après l'an 1303; 2. *Geofroy*, Seigneur de Briquenay, mort ſans enfans de *Marguerite* ſa femme, après l'an 1294; & 3. *Marguerite* de Joinville, mariée à *Jean* I du nom, Seigneur de Charny: du ſecond lit il eut 4. *Jean*, Seigneur de Riſnel, mort ſans lignée après l'an 1300; 5. ANCEL qui ſuit; 6. ANDRÉ, *qui a fait la branche des Seigneurs de* BEAUPRÉ; & 7. *Alix* de Joinville, mariée 1°. en 1300, à *Jean*, Seigneur d'Arcies ſur Aube, & de Chaconay: 2°. avant 1316, à *Henri* d'Angleterre, Comte de Lancaſtre, Seigneur de Monmouth, &c.

VI. ANCEL, ou ANCEAU, Sire de Joinville & de Riſnel, Sénéchal de Champagne, eſt qualifié Maréchal de France dans un Titre de la Chambre des Comptes de 1338, & fut Exécuteur du Teſtament du Roi Philippe *le Long*. Quelques Mémoires portent qu'il mourut en 1340; mais il y a un Titre de la Chambre des Comptes, par lequel il paroît qu'il vivoit encore en 1351. Il avoit épouſé 1°. avant l'an 1309, *Laure* de Sarrebruche, fille de *Simon*, IV du nom, Comte de Sarrebruche; & prit une ſeconde alliance avec *Marguerite* de Vaudemont, ſœur & héritiére de *Henri* IV, Comte de Vaudemont. Il eut de ſa premiére femme, 1. *Jeanne* de Joinville, mariée 1°. à *Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis: 2°. à *Jean* de Noyers Comte de Joigny: de ſa ſeconde femme il eut 2. HENRI qui ſuit; 3. *Ancel*, Seigneur de Bizarre, mort ſans enfans de *N...* de Saint-Vérain; 4. *Geofroy*, Seigneur de Domp martin & de Leitrée, vivant en 1374; & 5. *Iſabeau* de Joinville, mariée à *Jean* de Vergy, II du nom, dit *le Borgne*, Seigneur de Mirebeau.

VII. HENRI, Sire de Joinville, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, ſe ſignala à la bataille de Poitiers, où il demeura priſonnier, aſſiſta au ſacre du Roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374. Il avoit épouſé vers l'an 1346 *Marie* de Luxembourg, Dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, Châtelain de Lille, & d'*Alix* de Flandre-Richebourg; dont il eut 1. 2. *Henri* & *Ancel*, morts jeunes; 3. *Marguerite*, Dame de Joinville, Comteſſe de Vaudemont, mariée 1°. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Montagu: 2°. à *Pierre*, Comte de Genéve: 3°. à *Ferry* de Lorraine, I du nom, Seigneur de Guiſe & de Rumigny, morte en 1416; & 4. *Alix* de Joinville, Dame de Châtel-ſur-Moſelle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté-ſur-Amance, mariée en 1373, à *Thibaud* VI, Sire de Neufchâtel en Bourgogne. Du troiſiéme lit de *Marguerite* Dame de Joinville, avec *Ferry* de Lorraine, I du nom, ſortit 5. ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont, Sire de Joinville, pére de FERRI, ou FREDERIC II, qui eut RENÉ II, Duc de Lorraine. CLAUDE de Lorraine, ſon fils puîné, premier Duc de Guiſe, fut Baron de Joinville. Il eut FRANÇOIS: & c'eſt ſous lui que le Roi Henri II érigea Joinville en Principauté. Les autres Seigneurs de la même branche ont été Princes de Joinville. *Cherchez* LORRAINE & *Conſultez* Du Chêne; Du Cange: Guichenon; Vignier; Le P. Anſelme, &c.

JOINVILLE (Guillaume de) Archevêque de Reims, fils de GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. fut Archidiacre de la même ville de Reims, ou, ſelon les autres, de Châlons, puis Evêque de Langres, & enfin Archevêque de Reims en 1219. Il ſe trouva à la Tranſlation du corps de S. Thomas de Cantorbéri, aux funérailles du Roi Philippe *Auguſte* en 1223, & peu après il ſacra le Roi Louïs VIII, & la Reine Blanche ſa femme. Guillaume de Joinville paſſa en Languedoc contre les Albigeois; & à ſon retour, il mourut à S. Flour en Auvergne, le cinquiéme Novembre 1226. Guillaume le Breton parle avantageuſement de ce Prélat, dans le 13 Livre de ſa Philippide. * *Conſultez* auſſi Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Les Auteurs de l'Hiſtoire de Reims, &c.

JOINVILLE, ou JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, vivoit du tems du Roi ſaint Louïs, IX de ce nom, vers l'an 1260. Il étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de ce grand Monarque, qu'il avoit toujours ſuivi dans ſes expéditions militaires. Comme il ne ſavoit pas moins ſe ſervir de la plume que de l'épée, il écrivit la Vie de ſaint Louïs, dont nous avons grand nombre d'éditions, entre au-

tres une excellente, par les foins de Charles Du Cange qui la publia, avec de favantes Obfervations, en 1668. Le Roi faint Louis fe fervoit du Sire de Joinville, pour rendre la juftice à fa porte. Joinville en parle lui-même dans la Vie de ce Monarque. *Il avoit de coutume*, dit-il, *de nous envoyer les Sieurs de Nefle, de Soiffons & moi, ouïr les plaids de la porte; & puis il nous envoyoit querir & demandoit comme tout fe portoit, & s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher fans lui; & plufieurs fois felon notre rapport, il envoyoit querir les plaidoyans & les contentoit, les mettant en raifon & droiture.* Nous avons parlé ci-deffus des alliances de *Jean*, Sire de Joinville. * Du Cange. Du Chêne. La Croix du Maine. Blanchard. Le Pére Anfelme &c.

JOIRE, Abbaye. *Voyez* JOUARE.

JOK.

* JOKDEHAM ou JUCADAN, ville de la Tribu de Juda. * *Jofué*, *ch.* 15. *v.* 56.

* JOKEBED ou JOCABED, fut tante & femme d'Hamram, de la Tribu de Lévi, qui enfanta Aaron, Moyfe, & Marie leur fœur. Elle cacha Moyfe trois mois, & l'expofa enfuite fur le Nil, où la fille de Pharaon l'ayant trouvé, la Providence ménagea tellement la chofe, que cette Princeffe donna Moïfe à nourrir à fa propre mére. * *Exode*, *ch.* 2. & 6.

* JOKMEHAM ou JECMAAM, ville des Lévites dans la Tribu d'Ephraïm. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 68.

* JOKNEHAM ou JECNAM, ville de la Tribu de Zabulon, donnée aux Lévites de la famille de Merari. * Jofué, *ch.* 21. *v.* 34.

JOKSCAN. *Voyez* JECSAN.

JOKTAN. *Voyez* JECTAN.

* JOKTEEL ou JECTHEEL, ville de Canaan dans la Tribu de Juda, près de laquelle Amatsja ou Amafias, Roi de Juda, défit les Iduméens, qui voulant fecouer le joug & s'affranchir du tribut qu'ils payoient à fes Prédéceffeurs, avoient ofé lui déclarer la guerre, & le venir combattre en cet endroit l'an du Monde 3192, avant Jéfus-Chrift 843. Il en tua dix mille, & en fit autant de prifonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher. Il prit Sélah & lui donna le nom de Jokteel, qu'il conferva depuis. C'étoit proprement une forterefle fituée fur un rocher au milieu de la Vallée des Salines. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. *v.* 7. Tirin. Simon, *Dict. de la Bible.*

JOL.

IOLANTE. *Voyez* YOLAND.

IOLAS, fils d'Iphicle, & neveu d'Hercule, fervit à ce dernier à vaincre l'Hydre. Il avoit foin de brûler les têtes renaiffantes de ce monftre. Pour payer ce fervice, Hébé, femme d'Hercule, lui redonna fa premiére jeuneffe, lorfqu'il étoit déja caduc. * Ovide, *l.* 9. *Metam.*

IOLAS, ou IOLAUS, fils d'Antipater qui fut Gouverneur de Macédoine, pendant l'abfence d'Alexandre, & qui s'étant attiré l'inimitié d'Olympias, mére de ce Prince, & craignant la colére du fils, réfolut de le prévenir. Il envoya à fon fils Iolas de l'eau d'un Lac d'Arcadie, nommé *Nonacris*, qui avoit une froideur mortelle, afin d'empoifonner Alexandre par ce breuvage, lorfqu'il lui verferoit à boire, en exerçant fa charge d'Echanfon. Ce Prince n'en eut pas plutôt bu, qu'il fentit fon eftomac percé, comme d'un coup de fléche, avec de fi cruelles douleurs, qu'il vouloit fe tuer de fon épée, pour finir fes tourmens par une prompte mort. Iolas qui en avoit bu avant que d'en donner à Alexandre, mourut peu de tems après le Roi, & fut enterré magnifiquement, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 avant Jéfus-Chrift. Olympias étant informée de cette perfidie, fit tirer fon corps du tombeau, pour le jetter dans la mer. * Diodore, *l.* 19. Q. Curce, *l.* 10.

IOLAUS CLAUDIUS. *Voyez* JULE.

IOLCOS (à préfent JACO) ancienne ville maritime de la Magnéfie, Province de la Theffalie, fituée proche des villes de Démétriade & de Pégafe, maintenant *Dimitriada* & *Volo*, fur la côte de l'Archipel & du Golfe de Vollo, au pié du Mont-Pélion, nommé aujourd'hui *Petras.* Elle fut autrefois célébre, par la naiffance de Jafon, & par l'Affemblée qui s'y fit de l'élite des Princes de la Gréce, qui s'y embarquérent dans la navire Argo, & en partirent fous le nom d'*Argonautes*, pour aller à la conquête de la Toifon d'or. * Ovide, *Metam.* *l.* 7. Lucain, *Pharfale*, *l.* 3.

IOLE, fille du fecond lit d'Euryte, Roi d'Oecalie, infpira de l'amour à Hercule, qui emmena cette Princeffe prifonniére, après avoir tué fon pére, qui la lui avoit refufée en mariage. Déjanire, femme d'Hercule, eut tant de dépit de cet amour, qu'elle fe fervit, comme d'un charme pour regagner fon époux, de la chemife de Neffus, laquelle empoifonna & fit périr ce Héros. * Ovide, *Metam. l.* 9. *v.* 140 & *fuiv.*

JOLLYVET (Euverte) Avocat au Parlement de Paris, de la Religion Réformée, naquit à Orléans le dixiéme Juillet 1601. Comme il fut admiré dans fa jeuneffe pour la fubtilité de fon efprit, il le fut auffi dans un âge plus mur, pour fa vafte érudition. Il étoit non feulement habile Jurifconfulte; mais auffi grand Philologifte, Philofophe, & Théologien. Il étoit d'un tempérament gai, & il ne fe refufoit jamais les innocens plaifirs de la vie, dans des tems & dans des lieux convenables. Son *Carmen in Aquilam*, qui eft un Poëme Latin Héroïque, dans lequel il décrit les exploits du grand Guftave-Adolfe, Roi de Suéde, eft une preuve qu'il s'étoit appliqué à la Poëfie Latine, mais non qu'il y réuffit. On en pourra juger par ces cinq vers, qui commencent le Poëme.

Ille ego fincerè Themidis qui Caftra fecutus,
Sed majora petens, animis ut Gloria lampas,
Grandia Guftavi miratus Gefta per Orbem
Illa cano. Reges, vos hæc miracula fpectant.

Il écrivit en François un gros volume de l'Hiftoire de Suéde, fur les Mémoires qu'il avoit tirez de ce païs-là. On en conferve encore le Manufcrit dans la Bibliothéque Royale d'Upfal. Arnhemius, qui a écrit depuis en Latin la Vie du Comte de la Gardie, cite cet Ouvrage en deux endroits. Outre ces deux Ouvrages, l'un en profe & l'autre en vers, il a laiffé fur divers fujets, plufieurs Manufcrits qui étoient encore en 1701 entre les mains d'Euverte Jollyvet fon fils, retiré en Angleterre, & qu'on ne defefpéroit pas de pouvoir donner au public dans des tems plus favorables. Il mourut l'an 1662, le 20 Juillet, jour de fa naiffance. Et en cela fes fouhaits furent ponctuellement accomplis; car on a trouvé après fa mort ce vers écrit de fa propre main:

O utinam nativa dies fit meta dolorum!

C'eft à dire, *Dieu veuille que le jour de ma naiffance foit celui de la fin de mes douleurs.* * *Dict. Anglois.*

JOLY (Claude) naquit à Paris le deuxiéme Février 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illuftres exemples d'érudition & de piété. Son pére *Guillaume* Joly étoit Lieutenant-Général de la Connétablie de la Maréchauffée de France, & mourut en 1613. Sa mére étoit fille du fameux Antoine Loifel. Il fit fes Humanitez avec fuccès, étudia le Droit, fut reçu Avocat, & plaida quelque tems; mais il préféra dans la fuite l'état Eccléfiaftique. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un Canonicat de la Cathédrale de Paris, fur la réfignation de M. Loifel, Confeiller au Parlement, fon oncle maternel. Il en a toute fa vie rempli les devoirs avec une exactitude fans exemple. Son excellent naturel, fecondé d'une bonne éducation, l'avoit difpofé aux vertus, que demande la perfection de cet état; & fon application continuelle, jointe à un travail infatigable, les lui fit aquérir dans un éminent degré. La lecture & la méditation de l'Ecriture & des Ouvrages des Péres, le remplit des plus pures maximes de la Religion, qui furent depuis la régle conftante & invariable de fa conduite. Il donnoit le refte du tems aux fonctions de fon Miniftére, affiftant à l'Office du jour & de la nuit, jufqu'à l'extrémité de fa vie; & paffant dans l'Hôtel-Dieu plufieurs heures de chaque jour à l'inftruction & à la confolation des Religieufes, qui y font employées au fervice des Malades. Il fut mené à Munfter par le Duc de Longueville, Plénipotentiaire pour la Paix générale de l'Europe, & l'affifta fidélement de fes avis & de fes confeils. Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conferva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit fes emplois avec fon zéle ordinaire. Il fut fait Chantre de fon Eglife en 1671, & fut chargé en divers tems de l'Officialité de Paris, fans l'avoir jamais recherchée; la premiére fois par le Cardinal de Rets, après la mort de Jean-François de Gondy Archevêque de Paris; depuis par le Chapitre pendant la vacance du Siége; & enfin par M. de Noailles Archevêque de Paris; & en tous ces tems, il y fit paroître un amour fincére pour la juftice & une parfaite intégrité. Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité fans égale. Il conferva dans fa plus grande vieilleffe une fanté parfaite, un fens merveilleux, une préfence d'efprit admirable, une mémoire prodigieufe, & une égalité d'ame qui le faifoit aimer & refpecter de tout le monde. Son affiduité à l'Office divin furpaffa tout ce qu'on peut imaginer; il ne manqua jamais de fe lever la nuit pour affifter à Matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour. Il jouïffoit encore d'une parfaite fanté, quant allant à Matines, il tomba dans un trou fait dans l'Eglife de Notre-Dame de Paris pour le bâtiment du grand autel. Il fut bleffé légérement de cette chûte; mais la fiévre l'ayant pris, il mourut le 15 de Janvier 1700 âgé de 93 ans, & fut enterré dans l'Eglife de Paris, en préfence d'un grand nombre de perfonnes confidérables de toutes fortes de conditions. L'Abbé *Le Gendre*, qui a fait fon Eloge en Latin, imprimé à Paris en 1700, a fait l'Epitaphe de *Claude Joly*, laquelle, au jugement des Savans, auroit de même que tout l'éloge, été eftimée pour la belle Latinité, digne d'avoir été faite dans les meilleurs fiécles de la Langue Latine. C'eft ce qui nous oblige de la placer ici.

HIC *jacet*
Claudius Joly
Præcentor ac Canonicus
Nec non
Officialis Parifienfis.
Vir egregiè probus.
Ingenio alacri, gravi prudentia temperato,
Rerum omnium eruditâ notitia,
Urbanitate, Modeftia, Æquabilitate
Clariffimus.
Vitæ innocentia,
Hilaris frugalitatis præfidio,
Ad fummam fenectutem pervenit;
Nulli morbo obnoxius.
Senfibus integerrimis,

Ve-

Vegeta memoria,
Divinæ rei noctu diuque indeſinenter aſſiduus,
Senio confectus obiit
Die 15 Januarii
Ann. Salut. M. DCC. ætatis XCIII.
Canonic. LXIX. Præcent. XXIX.
Official. V.

Il avoit été 69 ans Chanoine, 29 ans Chantre, & cinq ans Official. Sa vie a été un exemple continuel de vertus, & ſa mémoire ſera à jamais en bénédiction parmi les bons François & les véritables Chrétiens. Malgré ſon aſſiduité à l'Office divin, ſes emplois & ſon âge, il ne ceſſa point d'étudier continuellement. Il avoit une belle Bibliothéque, qu'il donna au Chapitre de l'Egliſe métropolitaine de Paris. Il avoit principalement étudié les Auteurs du moyen & du bas Age, & particuliérement les Hiſtoriens François. Il joignoit agréablement l'Eccléſiaſtique au Profane, l'Hiſtoire au Droit & à la Théologie. Il avoit un ſtyle mâle, un peu dur, ſans affectation & ſans ornement. Rien ne peut mieux faire connoître ſon caractére, que les Livres qu'il a compoſez. Ce ſont des miroirs, qui repréſentent ſans déguiſement la pénétration de ſon eſprit, la ſolidité de ſon jugement, la droiture de ſon cœur, la pureté de ſon intention, qui ne tendoit qu'à éclaircir la vérité, à maintenir la Diſcipline, & à édifier l'Egliſe. Les occaſions, qui l'ont engagé à écrire, ne lui ont fourni que des ſujets légers importans dans ſa Communion: comme l'obligation de réciter en particulier les Heures Canoniales, la Réformation du Bréviaire, l'Etat du Mariage, l'Inſtitution des Enfans, les Devoirs des Princes & des grands Seigneurs. En les traitant, il a tâché de ſuivre conſtamment ſes guides les plus ſûrs & les plus fidéles, & préféré les Anciens aux Modernes; étant dans l'opinion, que, pour ne point s'égarer, il faut s'attacher à la Tradition, & éviter les préjugez de la paſſion & de l'intérêt. Il compoſa en 1643, un Traité Latin de la récitation des Heures Canoniales, dans lequel il recherche l'origine de l'uſage de réciter l'Office Eccléſiaſtique en particulier, & les Loix de l'Egliſe qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à réciter ſon Office, & qu'il fût très aſſidu à l'Office public, il ne ſemble pas faire un crime aux Eccléſiaſtiques, qui ayant d'autres occupations indiſpenſables, omettroient de réciter leur Bréviaire en particulier. Le Traité de la reſtitution des Grands, imprimé en 1664, réſout pluſieurs cas aſſez ordinaires, mais très importans touchant les obligations que les Grands ont de faire des reſtitutions des torts qu'ils font ſans y penſer preſque jamais. Il a repris dans la Lettre Latine Apologétique, & dans la Tradition des anciennes Egliſes de France touchant ce qui eſt dit de la Vierge dans le Martyrologe d'Uſuard, tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit ſur ce ſujet, & rapporte fidélement tous les paſſages qui ſe peuvent alléguer pour & contre l'Aſſomption corporelle de la Vierge Marie. Ses Ouvrages en Latin ſont, *Clariſſimorum virorum Antonii & Vidi Loiſellorum Patris ac Filii Vita*, à Paris en 1643, *in octavo*; *De reformandis Horis Canonicis*, *ſeconde édition* en 1676, *in douze*; Traduction Latine des Droits de la Reine ſur le Brabant intitulée, *Obſervationes ſive reſponſio ad duos Tractatus Bruxellis*, à Paris chez Mabre-Cramoiſy 1667, *in douze*; Traduction Latine ſur les remarques envoyées à M. Stochmans du Droit de dévolution intitulée, *Obſervationes in duas partes Tractatus clariſſimi Viri Domini Stockmans de Jure devolutionis*, à Paris chez Mabre-Cramoiſy 1668, *in douze*; *De Verbis Uſuardi Aſſumptionis B. M. Virginis*, 1669, *in douze*; *V. C. Claudii Joli Canonici Eccleſiæ Pariſienſis ad eminentiſſimos Cardinales Retzium atque Bullonium Epiſtola Apologetica*, à Rouen chez Viret 1670, *in douze*; *Traductio Antiqua Eccleſiarum Franciæ*, à Paris 1672, *in douze*. Ses Ouvrages François ſont, la Vie Chrétienne, *à Paris, chez de Sercy* 1644, *in quarto*. Traduction des Narrations de S. Nil ancien Hermite du Mont Sina, *à Paris, chez Gaillard*, 1649, *in octavo*; Propoſitions Chrétiennes d'un Député de la Chambre de ſaint Louis pour le ſoulagement des pauvres, *à Paris, chez la veuve Guillemot*, 1652, *in quarto*. Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'inſtitution du Roi contre la fauſſe & pernicieuſe Politique du Cardinal Mazarin, *à Paris*, 1653, *ſeconde édition in douze*. Il fit auſſi imprimer les Opuſcules de M. Antoine Loiſel, Avocat au Parlement. On y voit le Dialogue de Meſſieurs les Avocats & la Vie dudit Sieur Loiſel qu'il y a inſérée; & autres Piéces, *à Paris, chez Guignard*, 1656, *in quarto*; Codicille d'or en 1665, *in douze*; Traité de la Reſtitution des Grands, 1665, *in douze*; Traduction de l'Etat du mariage par Barbaro Gentilhomme Vénitien, avec d'autres Piéces dudit Sieur Joly imprimées enſuite *in douze*. Il fit auſſi imprimer les Oeuvres de M. Guy Coquille Sieur de Romenay touchant les Libertez de l'Egliſe Gallicane & Coutumes de France, *à Paris chez Guignard* 1665, 2 *vol. in folio*; Voyage de Munſter en Weſtphalie, *à Paris*, 1670, *chez Promé*, *in douze*; Mémoire inſtructif pour l'Hôtel-Dieu de Paris, *in octavo*, 1674; Avis Chrétiens & Moraux pour l'inſtruction des enfans, *chez Leonard*, 1675, *in douze*; Avis aux Religieuſes de l'Hôtel-Dieu de Paris, *à Paris, chez Ballard* 1676, *in douze*; Traité Hiſtorique des Ecoles Epiſcopales, *à Paris chez Muguet*, 1678, *in douze*; *Factum* intitulé, Extraits des regitres & concluſions capitulaires de l'Egliſe de Paris contre les Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Réponſes aux Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Eclairciſſement à Monſeigneur l'Archevêque de Paris contre les Curez de Paris; *Factum* pour Jean-Baptiſte Macet contre le Sieur Coſſon & l'Univerſité intervenante; *Factum* contre les Maîtres Ecrivains pour ſoutenir la Requête civile obtenue par les Maîtres d'Ecole; *Factum* contre l'Univerſité & autres. Il a laiſſé en manuſcrit la Vie d'Eraſme de Roterdam ou la renaiſſance des Lettres, qui contient auſſi celles de la plupart des Savans du XVI ſiécle. On a trouvé parmi ſes papiers ces Piéces qui ſont en état d'être imprimées, & dont il avoit obtenu l'Approbation & le Privilége; & l'Hiſtoire du Cardinal de Retz. Colomiez rapporte dans ſa Bibliothéque Choiſie, que Joly, pour compoſer la Vie d'Eraſme, avoit lu ſept fois tous les Ouvrages de cet Auteur. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques, XVII ſiécle.* Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 9. *p.* 116 & *ſuiv.*

JOLY (George) Baron de Blaiſy, Préſident au Parlement de Bourgogne, fut reçu Conſeiller le 24 Mai 1631, & depuis Préſident à mortier le 29 Décembre 1644. Il a laiſſé une telle réputation de lui dans ce Parlement, & parmi tous les gens de bien, que ſa mémoire y ſera dans une éternelle vénération. Ce ſage Magiſtrat avoit joint à une très grande probité un profond ſavoir. Il étoit d'une application infatigable à rendre la Juſtice. Son rare mérite & ſa vertu le firent juger digne des premiers emplois, & ſa modeſtie les lui fit refuſer. Depuis qu'il fut reçu au Parlement juſqu'à ſa mort, arrivée le.... Mars 1679, il a toujours travaillé avec une eſtime & une approbation générale. Aimé & honoré de tout le monde, arbitre de toute la Province, ſa maiſon pendant les vacations étoit comme un Tribunal particulier, où un très grand nombre de familles ont trouvé le repos & la paix, chacun prenant confiance en ſon intégrité, en ſon habileté & en ſes lumiéres. La famille des Jolys eſt ancienne & illuſtre dès le tems des Ducs de Bourgogne.

Regnault Joly, Ecuyer, étoit Conſeiller de Philippe *le Bon*, comme il paroît par ſes Lettres de proviſion données à Troyes le 22 Avril 1420, au regitre de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 126. De lui ſont ſorties pluſieurs branches, qui ont occupé les principales places du Parlement & de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & dont quelques-unes ſe ſont établies à Paris, où elles ſe ſont rendues recommandables dans le Parlement & dans le Grand-Conſeil. Ses alliances la rendent auſſi conſidérable. * Palliot, *en ſon Hiſtoire du Parlement de Bourgogne.*

JOLY (Bénigne) né à Dijon le 22 Septembre de l'an 1644, étoit fils de Jacques Joly Sécretaire du Parlement de Bourgogne, & à l'âge de quatorze ans fut fait Chanoine de S. Etienne de Dijon. Après avoir fait une partie de ſes études à Beaune, ſous la conduite des Péres de l'Oratoire, qui cultivérent ſoigneuſement ſon penchant à la piété, il vint en 1662 à Paris, y fut ordonné Prêtre en 1672, & fut reçu Docteur en la Faculté de Théologie la même année: après quoi il retourna dans ſa patrie, & y attira bien-tôt l'attention de tout le monde par une charité ſans bornes pour toutes ſortes de gens. Les pauvres eurent ſes premiers ſoins, & pour les empêcher de ſe perdre eux-mêmes en incommodant les autres, il les attira par de grandes libéralitez aux Catéchiſmes & aux exhortations qu'il leur faiſoit tous les Dimanches & toutes les Fêtes dans une Chapelle de ſon Egliſe. On l'engagea enſuite à joindre aux pauvres les domeſtiques: il voulut bien ſe charger encore d'inſtruire les Clercs qu'on élevoit dans le Séminaire de la Magdeleine; & l'on remarque que ces occupations ne l'empêchérent ni de remplir exactement les devoirs auſquels ſon Canonicat l'engageoit, ni de s'acquitter parfaitement de ſa commiſſion de Vicaire-général dans les dépendances de l'Abbaye de S. Etienne. Pluſieurs Prélats approuvérent ſon zéle, qui fut ſecondé par d'autres Eccléſiaſtiques, & ayant établi une Confrairie des pauvres à laquelle il donna d'excellens Réglemens, il eut la joye d'y voir entrer les perſonnes les plus conſidérables de Dijon. C'eſt encore à ſes ſoins que cette ville doit l'établiſſement de la Communauté du bon Paſteur, qui ſert tout à la fois de refuge aux filles débauchées, qui veulent réparer leurs déréglemens par la pénitence, & de lieu de correction à celles que leurs parens jugent à propos d'y renfermer pour prévenir le deshonneur de leur famille, ou que les Magiſtrats y ont condamnées pour punition de leur vie ſcandaleuſe. M. Joly fut choiſi auſſi pour rétablir le bon ordre dans l'Hôpital de Notre-Dame de la Charité; ce qu'il fit en y inſtituant en 1685 une Communauté de filles ſéculiéres, dont il fut Supérieur le reſte de ſa vie. Il venoit de mettre la derniére main à leurs Réglemens, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours le neuviéme Septembre 1694, n'étant âgé que de 50 ans. Les Chanoines de ſaint Etienne furent contraints de laiſſer enterrer ſon corps dans le cimetiére de l'Hôpital, mais on leur laiſſa ſon cœur. L'Evêque de Langres faiſoit examiner alors ſes Réglemens, qu'il approuva avec éloge le 22 Septembre ſuivant. * D. Beaugendre, *Vie de M. Joly.*

J O N.

JON, fils de Xuthus, Roi de la Theſſalie, & de la plus grande partie de la Gréce, eut l'Attique pour ſon partage, & lui donna le nom d'*Ionie*. Il y bâtit une ville compoſée de quatre autres, qui fut appellée pour ce ſujet *Tetrapolis*. Ces quatre villes étoient Marathon, Oenoë, Probalinthos, & Tricorytos. Il diviſa le peuple d'Athénes en quatre claſſes, en Soldats, Prêtres, Artiſans & Laboureurs; & fit auſſi bâtir deux villes, l'une nommée *Helicé*, du nom de ſa femme, & l'autre *Bura* ou *Buris*, du nom de ſa fille; mais elles furent toutes deux abîmées dans la mer, par un tremblement de terre. Ovide en parle ainſi, *Métamorph. l.* 15. *v.* 293 & *ſuiv.*

Si quæras Helicen & Burin Achaïdas urbes,
Invenies ſub aquis; & adhuc oſtendere nautæ
Inclinata ſolent cum mœnibus oppida merſis.

Ce Roi laiſſa cinq fils, Pitireus, Pythion, Ægicoros, Argadeus, Hoptès, & la Princeſſe Bura. * Apollodore, *l.* 1.

ION, Poëte Tragique de l'Iſle de Chio, vivoit ſous la LXXXII Olympiade, vers l'an 452 avant Jéſus-Chriſt. Ariſtophane, Athenée, Suidas, & pluſieurs autres parlent de lui & de ſes Ouvrages, en divers endroits de leurs Ecrits. Diogéne Laërce rapporte que ce Poëte fit pluſieurs voyages avec Archélaüs le Phyſicien, & fit jouer ſa premiére Tragédie ſous la LXXXII Olympiade, & non pas ſous la LXXII, comme Voſſius & d'autres l'ont écrit, trompez par Portus, qui dans ſa Traduction de Suidas, a expliqué π ß *Ολυμπιάδι* la 72 Olympiade, au lieu de dire la 82. Le Scholiaſte d'Ariſtophane dit la même choſe que Suidas. Il y a apparence que cet Ion eſt le même qu'Ion d'Ephéſe, au nom duquel Platon a écrit un Dialogue, où il le fait parler avec Socrate. Il pouvoit être né à Ephéſe & habitant de Chio.

ION (du). *Voyez* JUNIUS.

JONA, Juif Rabbin, Médecin de Cordoue en Eſpagne, vivoit vers la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Le Rabbin Juda ou Jehudah Hiug, & lui, ſont les plus célébres Grammairiens des Juifs. Il a composé en Arabe une Grammaire & un Dictionnaire, qui ont été traduits en Hébreu de Rabbin, & que l'on appelle d'un nom commun *Ricma*. Il avoue que la Langue Hebraïque a été preſque perdue, & qu'on l'a rétablie par le moyen des Langues voiſines. Kimhi refute ſouvent ſon Dictionnaire, & celui de Juda Hiug; d'où l'on peut juſtifier en pluſieurs endroits les anciens Interprétes de l'Ecriture-Sainte, quand ils ne ſont pas conformes aux nouveaux. C'eſt auſſi ce qui fait voir que ces premiers Grammairiens Hébreux n'ont pas tenu la Maſſore, ou la critique des Maſſoretes, pour infaillible, puiſqu'ils n'ont égard qu'au ſens, & qu'ils n'appliquent la régle générale de la Maſſore qu'aux lieux où ils le jugent à propos & néceſſaire. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 179. *n.* 718. édit. d'Amſterdam 1725.

JONA, Iſle. *Voyez* CHOLUMBKILL.

JONADAB, fils de Semma ou Seimha frére de David Roi d'Iſraël, étoit intime ami d'Ammon fils de ce Prince, & eut la lâcheté de lui indiquer les moyens dont il falloit qu'il ſe ſervît, pour jouir de Thamar ſa propre ſœur, dont il étoit devenu amoureux. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 13. *v.* 3.

JONADAB, fils de Réchab, étoit un perſonnage de grande ſainteté, qui ne buvoit point de vin, ne poſſédoit aucuns biens, & vivoit dans l'ancienne Loi, à peu près comme vivent les Religieux dans la Loi de Grace. Il ordonna auſſi que ſes Deſcendans ſuivroient après ſa mort cette maniére de vivre: & ce ſont ceux qu'on appella *Réchabites*. Jéhu, déclaré Roi d'Iſraël en 3151 du Monde, & 884 ans avant Jéſus-Chriſt, rencontra ce Jonadab, qui étoit, dit Joſéphe, un fort homme de bien, & ſon ancien ami, & le faiſant monter dans ſon chariot, le mena à Samarie. C'étoit pour lui faire voir qu'il ne pardonneroit à pas un de tous les méchans, mais qu'il feroit paſſer par le tranchant de l'épée tous ces faux Prophêtes, & ces ſéducteurs qui portoient le peuple à abandonner le culte de Dieu, pour adorer de fauſſes divinitez. * II ou IV *Rois*, *ch.* 10. Jérémie, *ch.* 35. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 6. Torniel, *A. M.* 3151. *n.* 2.

JONAN, fils d'Eliakim & pére de Joſeph, eſt mis parmi les Ancêtres de Joſeph, Epoux de la ſainte Vierge, Mére de Jéſus-Chriſt. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 30.

JONAS, fils du prophête Amathi, l'un des douze petits Prophêtes, natif de la ville de Geth-Epher, dans la Tribu de Zabulon, commença de prophêtiſer ſous le régne de Jéroboam II, Roi d'Iſraël, & du tems d'Ozias ou Azarias Roi de Juda, dès l'an du Monde 3211, & 824 ans avant Jéſus-Chriſt, & lui annonça les victoires qu'il remporteroit ſur les Syriens. Plus de cinquante ans après cette prédiction, c'eſt à dire, vers l'an du Monde 3264, & 771 avant Jéſus-Chriſt, Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'alloit détruire, à cauſe des crimes de ſes Habitans. Ce Prophête, au lieu d'obéïr, s'enfuit & s'embarqua pour aller à Tharſis; mais le Seigneur excita une grande tempête ſur mer, qui contraignit les Mariniers de jetter tout ce qu'ils avoient de marchandiſes dans le vaiſſeau. Enſuite on jetta le ſort, pour connoître celui d'entre eux, que le Ciel ſembloit perſécuter par cette tempête, & le ſort tomba ſur Jonas. Il avoua aux Mariniers qu'il étoit ſeul la cauſe de cette tempête extraordinaire, & les pria de le jetter dans la mer, afin que ſa mort procurât le ſalut des autres. Les Mariniers obéïrent, quoiqu'à regret; & dès le même moment la tempête ceſſa, & Dieu commanda à un grand poiſſon, que l'opinion vulgaire nomme *Baleine*, & que d'autres croyent avoir été une eſpéce de Chien marin ou *Lamie*, de le recevoir dans ſes entrailles. Elle le porta trois jours & trois nuits, & le rejetta ſur la terre. Dieu fit un ſecond commandement à Jonas d'aller prêcher à Ninive, qui étoit une ſi grande ville, ſelon l'Ecriture, qu'il falloit employer trois jours de chemin pour en faire le tour, mais non pas pour la traverſer. Lorſque le Prophête eut marché tout un jour, il éleva ſa voix, & prédit que dans quarante jours cette ville ſeroit détruite. Les Ninivites firent pénitence, & Dieu leur pardonna. Jonas ſachant que Dieu avoit révoqué ſa ſentence touchant la deſtruction de Ninive, appréhenda de paſſer pour un faux Prophête. Il ſortit de la ville, & ſe retira ſur un lieu élevé, pour voir ce qui arriveroit, ſe mettant ſous un couvert de verdure qu'il ſe fit. Dieu, pour le défendre davantage contre l'ardeur du ſoleil, fit croître dans l'eſpace d'une ſeule nuit, un lierre qui lui donna beaucoup d'ombre: ſelon d'autres, c'étoit une plante que l'on appelle *Palma Chriſti*. *Voyez* ſaint Jérôme ſur Jonas, & Bochart, *de Animalibus*, *part.* 2. *l.* 2. *c.* 24. Jonas en eut une grande joie; mais Dieu fit la nuit ſuivante qu'un ver piqua la racine de cette plante, qui ſe ſécha auſſi-tôt, & laiſſa Jonas expoſé comme auparavant à la violence du ſoleil. Cet évenement fut fort ſenſible au Prophête, qui dans l'excès de ſa douleur ſouhaita de mourir. Dieu, pour l'inſtruire, lui dit, *Si vous témoignez tant de douleur pour la perte d'un lierre, bien que vous n'ayez rien contribué à le faire croître, comment ne voulez-vous pas que je me laiſſe fléchir pour pardonner à une ſi grande ville, dans laquelle il y a plus de ſix-vint mille perſonnes qui ne ſont pas encore dans l'âge de diſcerner entre le bien & le mal?* Nous avons la Prophêtie de Jonas, diviſée en quatre Chapitres.

☞ Les Hébreux diſent dans leurs Traditions, que Jonas étoit fils de la veuve de Sarepta, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Rois, où il eſt rapporté qu'il fut reſſuſcité par Elie. Ils ajoûtent qu'il étoit un des Diſciples d'Eliſée, & celui-là même qu'il envoya pour ſacrer Jéhu, Roi d'Iſraël. Cette opinion eſt réfutée par un grand nombre d'Auteurs, qui croyent, comme nous l'avons marqué, que Jonas eſt le même qui prophêtiſa à Jéroboam II, Roi d'Iſraël, qu'il vaincroit les Syriens, comme il eſt rapporté dans le deuxiéme ou quatriéme Livre des Rois, & dans Joſéphe. Quant au tems de la Miſſion de Jonas, les ſentimens ſont fort partagez. Les uns le mettent au tems que nous avons marqué dans le commencement de cet Article. D'autres prétendent qu'il ne prédit la victoire de Jéroboam que dans un âge fort avancé. Au reſte, l'ancienne ville de Tharſis, où Jonas avoit réſolu de fuir, ne peut être Tharſe dans la Cilicie: on ignore ſa ſituation. C'eſt un terme général de l'Ecriture, pour ſignifier tous les lieux qui ſont au delà de la mer. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11. Saint Epiphane, qu'on croit Auteur de la Vie des Prophêtes. Saint Jérôme. S. Auguſtin, & les autres alléguez par Torniel. Bellarmin. Salian. Sponde. Ribéra, &c.

JONAS, petit village bâti à l'honneur & ſous le nom du Prophête *Jonas*. Il eſt dans la Tribu de Zabulon. Les Turcs, qui ont beaucoup de vénération pour la mémoire de ce Prophête, y ont bâti une très belle Moſquée en ſon honneur, dans laquelle on dit qu'il y a une lampe miraculeuſe, qui brûle continuellement, ſans qu'on y verſe ni huile ni autre liqueur, s'il en faut croire les Turcs.

JONAS, en Arabe *Jonous Abba Jonous*, fut premiérement Evêque de Sojouth ou Aſiouth en Egypte, d'où ayant été transféré au Siége d'Alexandrie, il en fut le 94 Patriarche. Il étoit Eutychien ou Jacobite de Secte, & compoſa une Hiſtoire des Schoada, ou Martyrs d'Egypte, qui ſouffrirent dans la perſécution de Diocletien. Cette Hiſtoire eſt dans la Bibliotheque du Roi de France, *num.* 618. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JONAS, ſaint & docte Prélat, l'un des plus illuſtres ornemens de l'Egliſe Gallicane, dans le IX ſiécle, gouvernoit l'Egliſe d'Orléans, ſous le pontificat d'Eugéne II, & de Grégoire III, & ſous l'empire de Louïs *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve*. Il fut la terreur des Hérétiques de ſon tems, & combattit Claude de Turin, Iconoclaſte, contre lequel, par ordre de Louïs *le Débonnaire*, il compoſa trois Livres, qu'il dédia depuis à Charles *le Chauve*. Quoiqu'il combatte le ſentiment de ceux qui condamnoient l'uſage des Images, il n'en approuve pas le culte. Jonas compoſa auſſi pour l'inſtruction du jeune Roi d'Aquitaine Pepin, fils du même Louïs *le Débonnaire*, un Traité que nous avons par les ſoins du Pére Dom Luc d'Achery, avec divers autres, & ſur-tout celui de la Morale Chrétienne, traduit en notre Langue par le P. Dom Joſeph Mége. Jonas fut envoyé à Eugéne II, & ſe trouva en divers Conciles. Le dixiéme Canon de celui de Vernon tenu en 844, où il eſt parlé de la conſécration d'Agie, ſucceſſeur de Jonas, marque que ce dernier étoit mort en 841. * Loup de Ferriéres, *Epiſt.* 21. 27. & 28. Hincmar de Reims, *c.* 36. *ſecundi Operis adverſ. Gothescalchum.* Adrevalde, *de Mirac. S. Benedicti*, *l.* 1. *c.* 25. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius *in Annal.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* D. Luc d'Achery, *Spicileg. Ant. tome* 4. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

JONAS, Abbé de Bobio, dans le VII ſiécle, étoit Irlandois. Il écrivit la Vie de ſaint Colomban, duquel il fut Diſciple, celles de ſaint Attale & de ſaint Bertulfe, Abbez de Bobio, & celle de ſaint Euſtaſe, Abbé de Luxeuil, avec quelques autres rapportées par Surius. Vincent Barralis en a donné deux en ſa Chronologie de Lérins. Le Mire croit que Jonas, Abbé de Bobio, le fut auſſi de Luxeuil; mais il ne parle que par conjecture. Jonas vivoit encore ſous le régne de Clotaire III, en 692. * Sigebert. Jac. Waræus, *de Script. Hiberniæ*, *l.* 1.

JONAS, ou JONAH ABEN GANNACH, Rabbin & Médecin de Cordoue. *Voyez* JONA, Juif Rabbin.

JONAS, Moine de Fontenelles, ou de Saint-Vandrille, fut Auteur de la Vie de ſaint Wulfran, Archevêque de Sens, qu'il dédia à Bain ſon Abbé, & depuis Evêque de Térouane. Surius & Bollandus la rapportent ſous le 20 Mars. * Béde, *Hiſt. Angl. l.* 5. *c.* 17. Sigebert, *c.* 61. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin & Trithême, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire. Simler. D. Mabillon, &c.

JONAS, (Juſte) Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, né le cinquiéme Juin 1493 à Northauſen dans la Thuringe, s'appliqua d'abord à l'étude de la Juriſprudence, qu'il quitta pour ſe

don-

donner tout entier à la Théologie de Luther, de laquelle il fut un des plus zélez Prédicateurs. En 1521 on le nomma Principal du Collége de Wittenberg. Il se trouva dans plusieurs Assemblées de Théologie, & assista avec Melanchthon dans celle de Marpourg. Il devint ensuite Doyen de l'Académie de Wittenberg, & eut d'étroites liaisons avec Luther, qui mourut entre ses bras. Jonas mourut le neuviéme Octobre de l'an 1555, âgé de 63 ans. On a de lui un Traité pour défendre le mariage des Prêtres, un de la Messe privée, des Notes sur les Actes des Apôtres, &c. Sleidan, Chytræus, Reusner, Melchior Adam, & les autres Auteurs Protestans parlent de lui avec éloge.

JONAS, (Arngrimus) Islandois de nation, s'est fait estimer dans le XVI siécle & dans le XVII par les Ouvrages qu'il a publiez. Il mourut en 1640 âgé de 95 ans. Il n'y en avoit que neuf qu'il s'étoit remarié avec une jeune fille. Il étoit savant & homme de bien, & en grande estime parmi tous les Doctes. Il avoit été Coadjuteur de Gundebran de Thorlac, Evêque de Hole en Islande. Ce Gundebran étoit Islandois, homme de grand savoir & de grande probité. Il avoit été Disciple de Tycho Brahé, & entendoit bien l'Astronomie. Après sa mort Arngrimus refusa l'Evêché de Hole, que le Roi de Danemarck Souverain d'Islande lui vouloit donner. Il pria ce Prince de l'en dispenser, tant pour éviter l'envie, que pour vaquer à ses études. Voici les Livres qu'il a publiez, tels qu'on en trouve les titres dans Albert Bartholin, *Idea veri Magistratus*, à Copenhague, en 1589, *in octavo*; *Brevis Commentarius de Islandia*, dans la même ville, 1593, *in octavo*; *Anatome Blefkeniana*, à Hole en Islande, 1612, *in octavo*, & à Hambourg, 1618. Ce Livre est la réfutation d'un imprimé à Leyde en 1607, sous ce titre, *Islandia, seu descriptio populorum & memorabilium hujus Insulæ*; *Epistola pro patria defensoria*, là-même, 1618; *A'nasceue Calumniæ*, là-même, 1622, *in quarto*; *Crymogæa, seu Rerum Islandicarum, libri tres*, là-même, 1630, *in quarto*; *Vita Gundebrandi Thorlacii*, là-même, 1630, *in quarto*; *Specimen Islandiæ Historicum, & magnâ ex parte Chorographicum*, à Amsterdam, 1634, *in quarto*. Notre Auteur soutenoit que l'Islande ne commença à être habitée que vers l'an 874, & que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Tule*. Blefkenius l'avoit accusé de sortilége & d'impudicité. Il avoit été Ministre de l'Eglise de Melstad, & Prévôt des Eglises du voisinage au Diocése de Hole. * Bayle, *Dict. Crit.*

JONATHAN, ou JONATHAS, fils de Gersam ou Guersçom, fils de Manassé, Lévite, s'arrêta longtems à Laïs, dans la Maison de Mica, pour sacrifier à une Idole que cet homme s'étoit faite. Cette même Idole ayant été enlevée par six cens hommes de la Tribu de Dan, Jonathan les suivit, pour lui continuer ses services & son ministére. On croit que ce fut là comme le commencement de l'Idolâtrie dans les dix Tribus, qui y fut établie par l'autorité du Roi Jéroboam. * *Juges*, *ch.* 18. *v.* 30.

JONATHAN fils de Saül. *Voyez* JONATHAS.

* JONATHAN, fils d'Abiathar, Souverain-Sacrificateur, fut le premier qui dit à Adonija ou Adonias, que David avoit établi Salomon son fils pour Roi sur Israël. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. *v.* 42.

* JONATHAN, fils de Jadah, frére de Sçammai, de la Tribu de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 32.

* JONATHAN, fils de Sagué, Hararite, l'un des braves & vaillans hommes de l'Armée de David, Roi d'Israël. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 11. *v.* 34.

JONATHAN fils d'Abiathar. *Voyez* JONATHAS.

JONATHAN, fils de Samaa ou Sçimha, & neveu de David, Roi d'Israël, fut un vaillant homme, qui eut la force & la gloire de tuer un Géant, qui avoit neuf piés de haut, & six doits à chaque main & à chaque pié. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 21. David avoit alors soixante-cinq ans.

* JONATHAN, fils de Huzija ou Ozias, étoit commis sur les Finances de David, Roi d'Israël. * I *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 27. *v.* 25.

* JONATHAN ou JEHONATHAN, Lévite qui eut ordre d'instruire le peuple dans la Loi de Dieu, du tems de Josaphat, Roi de Juda. * II *Croniq.* ou *Paralip.* *ch.* 17. *v.* 8.

JONATHAN, fils d'Azaël, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qu'on établit pour examiner qui étoient ceux du peuple Juif qui avoient pris des femmes étrangéres, afin de les obliger à les renvoyer. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 15.

JONATHAN ou JEAN, fils de Joïada ou Joiada, & petit-fils d'Eliasib, succéda à son pére dans la charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs, qu'il occupa quarante-sept ans, & fut le troptiéme Souverain-Sacrificateur. Joséphe l'Historien l'appelle *Jean*, & Mercator *Jonathan*. Il deshonora sa dignité par l'action la plus barbare qu'on se puisse imaginer. Il avoit un frére nommé *Jesus*, qui avoit quelque espérance de parvenir à la Souveraine-Sacrificature. Jonathan en conçut de la jalousie & du chagrin. Un jour les deux fréres s'étant rencontrez dans le Temple, entrérent en une fort grande contestation au sujet de cette souveraine dignité. Jesus, qui étoit fort aimé de Bagose, Général des Armées d'Artaxerxès, se fondoit sur ce que ce Seigneur la lui avoit promise. Un tel appui fâcha Jonathan, qui transporté de colére, tua son frére dans le Temple, qu'il profana par une action qui en avoit eu peu de semblables chez les Nations Payennes. Ce détestable sacrilége ne demeura pas impuni. Il fut cause que les Juifs perdirent leur liberté, & que le Temple fut profané par les Perses. Jonathan étant mort, son fils Jôdoa, Jadduah ou Jaddus lui succéda. * *Néhemie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 11. Joséphe, *Antiq. Judaiq.* *l.* 11. *ch.* 7.

JONATHAN ou JEHONATHAN, Sécretaire du tems du Roi Sédécias. Les Juifs firent une prison de sa maison, & y enfermérent le Prophéte Jérémie. * *Jérémie*, *ch.* 37. *v.* 15.

JONATHAN, fils d'Absalom, vaillant homme que Simon Machabée envoya à Joppé avec des troupes suffisantes, qui chassérent ceux qui y étoient, en prirent possession & la gardérent. * I *Machab.* *ch.* 13. *v.* 11.

* JONATHAN BEN-UZIEL ou fils d'Uziel. Nous avons sous son nom une *Paraphrase Chaldaïque* de la plupart des Livres du Vieux Testament. Les Juifs croyent qu'il vivoit du tems d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, & qu'il reçut d'eux la Loi Orale ou la Tradition. Ils ajoûtent qu'il fut aussi Disciple de Hillel qui vivoit un peu avant notre Seigneur, & même d'Onkelos qui se fit Prosélyte du tems de Hillel ou quelque tems après: car les Juifs ne sont pas entiérement d'accord sur cela. Mais si Jonathan a vu Aggée & Zacharie, & qu'il ait encore vu Onkelos, il faudra dire qu'il a vécu environ cinq cens ans. Or la Paraphrase que nous avons sous son nom est certainement beaucoup plus récente que le tems de Jésus-Christ, puisqu'elle parle de Constantinople & de la Misne, qui n'ont été connues qu'assez longtems après la mort du Sauveur. Cette Paraphrase est remplie de plusieurs contes impertinens, dont on a retranché une bonne partie dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible.*

JONATHAN, fils d'Ananus, fut le soixante & douziéme Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le onziéme après la naissance de Jésus-Christ. Il fut élevé à cette charge par la faveur de Vitellius, qui en fit démettre Caïphe, la derniére année de l'empire de Tibére. Jonathan la garda trois ans, après lesquels il la remit à Simon Canthara, fils de Boëthus, selon Tirin, *Chronolog. Sacræ*, *ch.* 42, quarante-trois ans après la naissance de Jésus-Christ. Mais Flave Joséphe, *Antiq. Judaiq.* *l.* 18. *ch.* 7, dit que Vitellius ôta la Grande-Sacrificature à Jonathan, pour en revêtir Théophile son frére. Que depuis, ce Gouverneur ayant reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur, fit jurer tout le peuple d'être fidéle à Vespasien, qui étoit parvenu à l'Empire. Et *l.* 9. *ch.* 5, il assure que dès que le Roi Agrippa fut arrivé dans son Royaume, & qu'il eut satisfait à ce qu'il avoit promis à Dieu, il dépouilla Théophile fils d'Ananus, de la Grande-Sacrificature, & la donna à Simon, surnommé *Canthara*, fils de Boëthus, peu après que Claude eut été élevé sur le thrône Impérial. Ainsi il s'ensuit que Théophile peut avoir exercé cette charge environ quatre ans, qui est tout le régne de Caius. Le Roi Agrippa ayant ôté cette charge à Simon, la voulut rendre à Jonathan; mais celui-ci, ennuyé sans doute d'un changement si bizarre, le pria de l'en dispenser, s'excusant sur son incapacité. Cependant il lui proposa son frére Matthias, comme un homme de plus de mérite, & très capable d'en faire dignement les fonctions. Agrippa goûta la proposition. La vie exemplaire de Jonathan lui donnoit droit de censurer le vice; aussi ne craignoit-il point de témoigner son zéle contre le Gouverneur Félix, le reprenant de ses violences, & lui reprochant ouvertement le rapt qu'il avoit fait de Drusille sœur d'Azize, Roi des Emesséniens. Ces reproches furent si sensibles à Félix, qu'il fit assassiner Jonathan par un nommé *Dora* de Jérusalem. * Joséphe, *Antiq. Judaiq.* *l.* 20. *ch.* 6.

JONATHAN, Juif de petite stature, de mauvaise mine, & qui n'avoit rien que de bas, ni dans sa naissance, ni dans sa fortune, se distingua dans le siége de Jérusalem par une action téméraire & insolente. S'étant avancé jusqu'au sépulchre de Jean, Souverain Sacrificateur, il défia les Romains d'envoyer le plus vaillant homme de leur Armée pour combattre contre lui. D'abord on ne répondit point à ce défi; mais enfin ce Juif ne cessant de reprocher aux Romains leur lâcheté avec des termes outrageux, un Cavalier nommé *Pudens*, qui étoit extrêmement fier, ne le put souffrir, & comme il y a sujet de croire que le voyant si petit, il en conçut du mépris, il marcha inconsidérément contre lui. La fortune ne lui fut pas moins contraire que son imprudence, il tomba, & Jonathan n'eut pas de peine à le tuer. Enflé de ce succès, il foula aux piez le corps mort, & continua à traiter injurieusement les Romains. Un Capitaine nommé *Priscus*, ne pouvant souffrir une si grande insolence, lui tira une fléche, qui le perça de part en part & le fit tomber mort sur le corps de son ennemi, qu'il fouloit encore aux piez. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 17.

JONATHAN, Tisseran de son métier, étoit du bourg de Cyréne, & fut un des plus méchans hommes de son tems. Après la ruïne de Jérusalem, il persuada à plusieurs de sa Nation de l'élire pour leur Chef. Il les mena dans un désert, avec promesse de leur faire voir des signes & des prodiges. Les principaux d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyréne, craignant qu'un tel soulévement ne leur attirât quelque malheur, en donnérent avis à Catulle, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Ce Général y envoya quelque Cavalerie, qui défit tous ces rebelles, & se saisit de Jonathan, qui, pour avoir la vie, ou retarder du moins de quelque tems son supplice, accusa un grand nombre de Juifs, & principalement des plus riches d'Alexandrie & de Rome, & il y mêla Flave Joséphe, lui imputant de l'avoir exhorté à exciter cette sédition; mais ayant été mené à Rome devant Vespasien, ce Prince éclairé découvrit la malice du calomniateur, & le condamna à être brûlé tout vif. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 8. *ch.* 37 & 38.

JONATHAS ou JONATHAN, fils de Saül, fut lié d'amitié avec David, vit avec déplaisir l'aversion de son pére contre son ami, & dans toutes les occasions en détourna les effets avec zéle & sincérité. Il les réconcilia souvent ensem-

ble; mais Saül retomboit toujours dans sa fureur, & l'amitié du fils ne put faire cesser l'animosité du pére. Saül se plaignit même à son fils des bontez qu'il témoignoit pour un homme qu'il appelloit son ennemi; mais ces reproches ne diminuérent rien de la constance de Jonathas, qui renouvella son amitié avec David par des sermens dont l'Ecriture fait mention, & par des stratagêmes, dont il se servit pour le délivrer de la persecution de son pere. Au reste, Jonathas étoit un Prince très vaillant; il défit deux fois les Philistins; & une fois entre autres il descendit d'un rocher fort escarpé, extrêmement difficile, & n'étant accompagné que de son Ecuyer, mit la frayeur dans le camp des ennemis. Saül qui les poursuivoit, maudit & dévoua à la mort quiconque cesseroit de les tuer, & qui mangeroit avant que la nuit fut venue. Jonathas qui ne savoit rien de cette malédiction prononcée par son pere, goûta d'un rayon de miel; mais si-tôt qu'il l'eut appris, il cessa d'en manger. Cependant Dieu refusant de répondre lorsqu'on le consultoit, fit connoître que quelqu'un avoit désobéi. Jonathas avoua ce qu'il avoit fait, lorsque le sort fut tombé sur lui, & Saül le voulut faire mourir; mais le peuple s'y opposa. Depuis il fut tué avec son pere & ses fréres, en combattant contre les Philistins, l'an du Monde 2980, & 1055 avant Jésus-Christ. David en fut sensiblement affligé; & Joséphe dit, qu'il composa à la louange de son ami des Epitaphes & des vers, qu'on voyoit encore de son tems. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 31. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 7. Torniel, *A. M.* 2960. *n.* 4. 6: 2971. *num.* 2: 2974. *num.* 2: 2979. *num.* 9.

JONATHAS, fils de Mattathias, frére de Judas Machabée, fut un des illustres Chefs des Juifs persécutez par les Rois de Syrie. Aprés la mort de Judas Machabée, il fut choisi par les Juifs pour les gouverner, du consentement de Simon son aîné, l'an du Monde 3874, & 161 avant Jésus-Christ. Bacchide, Général de l'Armée du Roi de Syrie, tâcha de le surprendre. Jonathas l'évita adroitement, & résista avec tant de courage, qu'il le contraignit d'entendre à des propositions de paix. Jonathas souffrit beaucoup plus par l'envie des Juifs, que par la résistance de ses ennemis, & vainquit enfin ces obstacles. Sur le bruit de ses grandes actions, les Rois voisins, & principalement Alexandre *Balas* & Démétrius *Soter*, qui se faisoient la guerre, tâchérent de l'attirer chacun à leur parti, l'an 153 avant l'Ere Chrétienne. Il se rangea du côté du premier, & prit possession de la Souveraine-Sacrificature l'année suivante, aprés avoir retabli Jérusalem. Alexandre aprés avoir remporté une très grande victoire sur Démétrius l'an 150 avant Jésus-Christ, voulut voir Jonathas à Ptolémaïde, où il lui fit toutes les honnêtez imaginables. Démétrius, fils de l'autre Démétrius, surnommé *Soter*, envoya depuis Apollonius son Général contre Jonathas. Ce dernier mit l'Armée ennemie en déroute, & remporta pendant quelques années plusieurs victoires, aidé en cela par Simon son frére, & favorisé de la protection de Dieu, dans lequel il mettoit toute sa confiance. Quelque tems aprés, Diodore, qui depuis fut surnommé *Tryphon*, résolut d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils d'Alexandre; & voulant auparavant se défaire de Jonathas, l'attira à Ptolémaïde, où il le fit arrêter. Ensuite aprés avoir reçu une somme considérable, qu'il avoit demandée à Simon pour la rançon de son frére, il le fit mourir l'an du Monde 3891, & 144 ans avant l'Ere Chrétienne. Jonathas avoit gouverné le peuple pendant dix-sept ou dix-huit ans, depuis la mort de son frére. * I *Maccabées*, *ch.* 9. & *suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13.

JONATHAS, fils d'Abiathar, fut Grand-Sacrificateur, & est different d'un autre JONATHAS, Grand-Sacrificateur, fils de Joiada II, sous le régne des *Perses*. Jaddus, qui reçut Alexandre *le Grand* dans la ville de Jérusalem, fut son successeur.

JONATHAS fils de Sagué. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils de Samma. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Ozias ou d'Huzija. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Azaël. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils de Joiada. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Absalom. *Voyez* JONATHAN.

JONE, Isle. *Voyez* IKOLUMKILL.

JONEKOPING, ville. *Cherchez* JENKOPING.

IONG ou YONG, dit aussi JUNIUS (Jacques) natif d'Irlande, florissoit vers l'an 1420. On a de lui un Traité en Latin, des Conseils politiques touchant le bon Gouvernement. Il adressa son Ouvrage à Jacques, Comte d'Ormond, Lieutenant-Général du Royaume d'Irlande. * Jac. Waræus, *de Clar. Hiberniæ Script. l.* 6.

* JONG (Ludolphe de) Peintre, naquit à Overschie, village entre Rotterdam & Delft, en 1616. Son pére qui étoit Tanneur & Cordonnier, vouloit lui faire apprendre son métier; mais Ludolphe ayant été vigoureusement châtié pour quelque espiéglerie, y renonça absolument, en faveur de la Peinture. Son pére lui donna pour Maître Corneille Zachtleven, qu'il quita pour entrer chez Antoine Palamédés habile Peintre en portraits. Il vint enfin à Utrecht chez Jean Bylart, où il fit un tel progrès, que l'envie lui prit de voyager en France, où il se rendit en 1635, & où il demeura sept années de suite. Il y auroit apparemment fait un plus long séjour, s'il n'eût été rappellé au païs à cause de la maladie de sa mére. Depuis son retour il fixa sa demeure à Rotterdam, où il s'appliqua à peindre en portraits, & où la connoissance de son Art & l'honnêteté de sa conduite lui fit beaucoup d'amis. Il épousa la fille de Pierre Montagne, qui étoit apparentée à diverses personnes de la Magistrature. Cette alliance lui fit avoir la charge de Major de Schoonhoven, qu'il quitta dans la suite pour celle de Baillif de Hillegersberg. Il s'en aquitta au contentement universel, & l'exerça jusqu'à sa mort qui arriva en 1697. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 139 & *suiv.*

* JONGELIN (Gaspard) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de Citeaux, aprés avoir été Abbé d'Aldenberg dans le Duché de Berg, fut fait Abbé de Disenberg en 1621. On a de lui, *Notitia Abbatiarum Ordinis Cisterciensis per Orbem universum, libris duodecim; Origines ac progressus Ordinis Cisterciensis Abbatiarum equestrium seu militarium de Calatrava, Alcantara,* &c.

JONGEMA. *Voyez* JUWINGA.

* JONGHAIVOU, riviére de l'Isle de Madagascar. Elle est dans la partie méridionale de cette Isle, prend sa source dans le païs d'Icondre, coule du sud au nord depuis le 23 degré de latitude méridionale jusques au 22, puis de l'ouest à l'est jusques à la riviére de Manangkara où elle se décharge. * Sanson, *Carte de l'Isle de Madagascar, dressée sur les Mémoires du Sieur de Flacourt,* &c.

IONGHE, (Baudouin de) ou JUNIUS, Religieux de l'Ordre de saint François, né à Dordrecht en Hollande, dans le XVII siécle, composa plusieurs Ouvrages, dont voici la liste, *Tuba Concionatorum*, divisé en dix-neuf Centuries; *Scutum Catholicæ Fidei*, qui comprend onze Traitez; *Demonstrationes Fidei Orthodoxæ; Manuale Theologicum. Chronicon Morale; Conciones super Evangelia Dominicalia ac Festorum anni totius; La Maison de la Sagesse & le Paradis de la Volupté*, en Flamand; *Iter quadrimestre Comitis Buquoyi; Pharetra quadruplex divini Amoris; Fasciculus Myrrhæ dilectus, sive de Vita Jesu Christi; Lilium inter spinas, sive de beatissima Virgine Maria; Canticum Canticorum, Ecclesiæ Dei, & animæ sanctæ applicatum; Theatrum Sanctorum Principum Veteris & Novi Testamenti; Mons spiritualis Confessariorum; Threni, sive Lamentationes Jeremiæ triplici sensu exposita; Sanctorum Angelorum amica Laudatio; Via Salutis æternæ, sive de Symbolo Fidei; Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim prædestinationis signa; Praxis quotidiana audiendi Missam; Progenies & Vitæ Sanctorum Francisci, Ludovici IX Galliæ Regis, & Isabellæ Reginæ Portugalliæ; Tuba novissima de Judicio; Schola divini Amoris; Speculum animæ, de cognitione sui; Principes Hollandiæ & Zelandiæ; Caput Sponsæ, sive Speculum Prælatorum; Hortus conclusus, sive Instructio status religiosi; Viridarium Ecclesiasticum, sive de Benedictionibus in Ecclesia variis, de Episcoporum Dignitate,* &c. Il avoit été Disciple de Juste Lipse, & mourut à Bruxelles le 13 Avril de l'an 1634. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 99. 100 & 101. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Willot. Wadinge, &c. *Voyez* aussi JUNIUS (Baudouin).

IONGHE. *Cherchez* JUNIUS.

JONICHUS ou IONITHUS, fils de Noé, naquit selon quelques Auteurs, aprés le Déluge, vers l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jésus-Christ. Il n'est point fait mention de lui dans l'Ecriture, & il n'en est parlé que dans les Ecrits de saint Methodius Martyr, allégué par plusieurs Modernes. On dit qu'il inventa l'Astronomie, qu'il prédit des choses assez singuliéres sur la fondation & les vicissitudes des Monarchies, & qu'il découvrit ces merveilles à Nemrod ou Nimrod qui étoit son Disciple. D'autres ajoûtent que l'ayant envoyé en la terre d'Ethan, avec quelques-uns des fils de Japhet, il y bâtit une ville, qu'il appella Ionica de son nom. Tous ces faits sont extrêmement douteux, pour ne pas dire fabuleux. * Comestor, *Hist. Schol. c.* 37. Abulensis, *Quæst.* 5. *sup. Genes. c.* 10. Torniel, *A. M.* 1716. *n.* 1: 1956. *n.* 1.

IONICUS, Poëte Grec & Médecin, dans le IV siécle, selon Eunapius, composa quelques Ouvrages.

IONIE, Province de l'Asie Mineure, entre l'Eolide & la Carie, s'étend le long de la Mer *Egée*, & est arrosée du fleuve Caystre aujourd'hui *Chiais* & *Carasou*, & du Méandre, si renommez dans les Ecrits des Poëtes. Ses principales villes étoient anciennement, Ephése, Milet, Smyrne, Colophon, Erythrée, Clazoméne & Héraclée. De toutes ces villes, il n'y a que Smyrne qui subsiste encore, & qui est aujourd'hui une des principales échelles ou villes de commerce de tout le Levant. Hérodote en parle comme d'un païs très fertile & de bonne chére. Saint Jérôme même en parle aussi, *ad Salvinam*, en ces termes, *Procul sint à conviviis tuis Phasides aves, crassi turtures, attagen Ionicus.* La danse & la musique étoient encore des exercices chéris des Ioniens, comme nous l'apprenons d'Horace & de Plaute. Platon, *de Rep. l.* 3. avoit banni la musique Ionienne de sa République, craignant qu'elle ne rendit les hommes efféminez. Néanmoins les Ioniens passérent pour braves, & aquirent de la réputation dans la guerre contre les Perses, & fondérent des Colonies dans les païs étrangers. On donna le nom de *Secte Ionienne* à celle des Philosophes, Disciples de Thalés de Milet. On appelle *Mer Ionienne*, non pas celle qui est le long de l'Ionie, mais celle qui est entre la Gréce & la Sicile, & qui bat de ses flots la Macédoine, l'Epire, l'Achaïe & le Péloponnése. Quelques anciens Auteurs, comme Thucydide, Lucain, Appien, &c. la confondent avec la Mer Adriatique, ou font du moins de cette derniére mer un Golfe de la Mer Ionienne. On n'est pas aussi bien d'accord touchant l'origine de son nom, que quelques-uns attribuent à Javan, fils de Japhet. Didyme le tire d'un certain Ionius, fils de Dyrrachius, qui fut tué par Hercule, & jetté dans cette mer. Solin dit qu'elle l'a pris d'un petit païs aux extrémitez de l'Italie, nommé *Iona*. Eschyle & Lycophron le rapportent à Io, fille d'Inachus, qui alloit errante le long de ces côtes; d'autres, au naufrage de quelques Ioniens; ou à un certain Ion, pére d'Adria, qui donna son nom à la Mer Adriatique. Aujourd'hui cette Province est appellée *Sarchan*. Entre les dialectes de la Langue Gréque, l'Ionienne avoit plus de mollesse que les autres. Il y a aussi un Ordre d'Architecture appellé *Ionique*, dont la colomne est ornée d'un chapiteau à volutes. * *Voyez*, outre les Auteurs alléguez, Strabon; Pline; Pausanias; Diogéne

Laërce; Ortelius; Maginus, &c.

IONIENNE, (Mer) ou la Mer de Gréce, eſt une eſpéce de grand Golfe de la Mer Méditerranée, renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Epire, qui la bornent du côté du Levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant. Elle a la bouche du Golfe de Veniſe au nord. Les Anciens renfermoient cette mer dans la Mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins juſqu'aux côtes de Malte, comme cela paroit par le voyage de ſaint Paul, *Actes*, *ch.* 27. * Maty, *Dict. Geogr.*

JONIN (Gilbert) d'Auvergne, Jéſuite, naquit en 1596, & mourut à Tournon le neuviéme Mars 1638. On a de lui quatre Livres d'*Odes* avec le cinquiéme des *Epodes* en vers Latins; trois Livres d'*Elegies*; deux Livres d'*Hendecaſyllabes*; deux Livres de *Stazons*; trois Livres d'*Iambes*; *Poëſie Morale* en treize Centuries de diſtiques; le Livre des *Enigmes*; celui des *Béatitudes*; celui des *Miracles*; celui des *Aſtrées*; celui des *Pleïades*; celui des *Hyades*; celui des *Muſes* & des *Graces religieuſes*; celui de l'*Anthologie ſacrée*; celui de ſon *Bion Chrétien*; *Anacréon Chrétien* en trois Livres; *Traduction Latine* d'Anacréon, en vers. Les Auteurs des Bibliothéques de la Société diſent qu'il a fait paroitre dans tous ſes Ouvrages de la vivacité d'eſprit, & que nonobſtant ſa facilité & ſa promptitude à compoſer, ſa Poëſie ne laiſſe pas d'être élégante & ſavante. D'autres Critiques ont remarqué qu'il avoit plus de diſpoſition & de talent pour le genre Lyrique, que pour tout le reſte. Ils diſent auſſi qu'il s'y eſt un peu trop négligé, auſſi bien que dans ſes autres Poëſies; & c'eſt ce que le Pére Jonin avoit reconnu lui-même. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 71 & 72. *n.* 1430. édit. d'Amſterdam 1725.

IONIQUE, Secte la plus ancienne des Philoſophes Grecs, qui ont été diviſez en trois, l'Ionique, l'Italique & l'Eléatique. Thalès de Milet eſt Auteur de la premiére: il eut pour Succeſſeurs Anaximandre, & enſuite Anaximéne, tous deux de Milet. Anaxagoras de Clazoméne leur ſuccéda, & transféra ſon Ecole d'Aſie à Athénes, où il eut Socrate pour Diſciple. * Voſſius, *de Philoſoph. Sectis.*

IONITHUS. *Voyez* JONICHUS.

JONKERAD, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans le Comté de Manderſcheidt ſur la riviére de Kyll, au ſud de Juliers & au nord de Tréves, à dix lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes. Quelques Géographes prennent Jonkerad pour le lieu de la Baſſe Allemagne, que les Anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, lequel pourtant d'autres mettent à Ruyt, village ſitué à une lieu de Jonkerad. * Maty, *Dict. Géogr.*

JONQUERE, ancien bourg de Catalogne en Eſpagne. Il eſt dans l'Ampourdan, entre Perpignan & Girone, à ſept lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* JUNCAIRE.

JONQUIERES, bourg de Provence en France. Il eſt un de ceux qui forment la ville de Martégues. * Maty, *Diction. Géogr.* *Voyez* JUNCAIRE.

JONQUIERES, petite ville de la Principauté d'Orange, bien fermée de murailles, à une petite demi-lieue de Courtezon, & à une lieue d'Orange. Elle eſt la troiſiéme de cette Principauté.

* JONSAC, bourg de France dans la Saintonge. Il eſt ſitué au ſud-ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

JONSIUS (Jean) de Holſtein, mort vers l'an 1680, a donné l'*Hiſtoire des Philoſophes*, en quatre Livres. Il paſſe pour un Ecrivain exact, ſavant & judicieux. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. Præf.* Baillet, *Jugemens des Savans* &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 203. *n.* 199. édit. d'Amſterdam, 1735.

JONSON. *Voyez* ci-deſſus JOHNSON.

JONSTON (Guillaume) Ecoſſois mort en 1609, fit un Abbrégé de l'Hiſtoire de Sleidan, & compoſa un Commentaire ſur Iſaïe prêt à mettre ſous la preſſe. * Alegambe, *p.* 169.

JONSTON (Jean) a écrit ſur les Oiſeaux, les Poiſſons, les Baleines, les Quadrupédes, les Inſectes, les Serpens, & les Dragons, *in folio*, en 1653. Il a auſſi écrit ſur les Fêtes des Hébreux & des Grecs, en 1660; Une *Thaumatographie* en 1661; des Poëmes, &c. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

JONTE. *Voyez* JUNTE.

JONZ. *Voyez* JONSAC.

JOP. JOR.

IOPAS, un des Rois d'Afrique, & l'un des Amans de Didon. Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 744, en parle comme d'un homme habile dans la muſique,

Cithara crinitus Iopas
Perſonat auratâ.

IOPHON, Poëte Tragique Grec, étoit fils de Sophocle *le Tragique*, comme nous l'apprenons de Suidas, & vivoit vers l'an 396 avant Jéſus-Chriſt, ſous la XCVI Olympiade. Il eſt différent d'un autre IOPHON de Gnoſſe, qui mit en vers héroïques les Oracles des Grands-Prêtres. * Pauſanias, *in Atticis.*

JOPPE'. *Cherchez* JAFFA.

* JORA, Iſraëlite, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de cent douze. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 18.

* JORAI, fils d'Abihaï de la Tribu de Gad. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

* JORAM, fils de Tohi, Roi de Hamath, envoya vers David, Roi d'Iſraël, pour le féliciter ſur la victoire qu'il avoit remportée ſur Hadadhézer Roi de Tſoba. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 10.

JORAM, Roi d'Iſraël, fils d'Achab, ſuccéda à ſon frére Ochoſias, l'an du Monde 3139, & avant Jéſus-Chriſt 896. Il imita ſon pére en impiété, & abandonna comme lui le véritable Dieu, pour adorer les Dieux étrangers. Les Moabites avoient refuſé de lui payer le Tribut qu'ils payoient à ſon pére: ce qui l'obligea de leur faire la guerre la troiſiéme année de ſon régne. Il pria Joſaphat, Roi de Juda, de le ſecourir; ce que ce Prince fit en perſonne. Ce fut en conſidération de Joſaphat que le Prophéte Eliſée promit au deux Rois la victoire contre les Moabites, & de l'eau dont ils avoient grand beſoin, aprés ſept jours de marche dans un déſert fort ſec. Depuis, Joram eut encore une guerre avec le Roi de Syrie, qui lui dreſſa très ſouvent des embuſcades, quoiqu'inutilement. C'étoit Bénadab, qui faiſant un dernier effort, vint avec une Armée preſque innombrable aſſiéger Samarie. Ce ſiége réduiſit cette ville à une très grande famine; juſques-là, dit l'Ecriture, que la tête d'un âne s'y vendoit quatre-vints ſicles, c'eſt à dire, plus de ſix-vints livres de nôtre monnoye. Ce fut alors qu'arriva cette Hiſtoire tragique d'une femme qui vint ſe jetter aux piez de Joram pour lui demander juſtice. Ce Prince voulant ſavoir le ſujet de ſa plainte, elle lui dit qu'elle étoit convenue avec une autre femme de manger leurs enfans; qu'elle avoit commencé de donner le ſien, qu'elles l'avoient mangé enſemble; mais que l'autre mére avoit caché ſon enfant, & ne le vouloit point donner. Ce Prince deſeſpéré d'un accident ſi barbare & ſi inouï, déchira ſes habits, & tourna ſa fureur contre Eliſée. Le Prophéte encouragea le peuple abattu, & l'aſſura que le lendemain à la même heure la farine & l'orge ſe donneroient preſque pour rien. Cette prédiction ſe vérifia bientôt: car Dieu ayant frappé les ennemis d'une épouvantable frayeur, ils prirent la fuite, & laiſſérent un très riche butin dans le camp. Cependant ces merveilles ne convertirent point Joram; il étoit toujours impie: ce qui attira ſur lui l'indignation de Dieu. Ochoſias ou Achazja, Roi de Juda, lui aida à ſoûtenir la guerre contre Azael ou Hazaël, Roi de Syrie, & ſucceſſeur de Bénadab, l'an du Monde 3151, & 884 ans avant Jéſus-Chriſt. Joram, qui avoit été bleſſé, ſe fit mener dans Jezraël pour ſe faire guérir. JEHU, Général de ſon Armée, qui avoit été ſacré par un Diſciple d'Eliſée, pour être Roi d'Iſraël, & pour exterminer la Maiſon d'Achab, alla d'abord à Jezraël. Joram vint au devant de lui; mais Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, le perça d'un coup de fléche, & fit jetter ſon corps aux chiens dans ce même champ, pour accomplir la prédiction d'Elie contre la famille d'Achab. Joram avoit régné 12 ans. * II ou IV *Rois*, *ch.* 3. 6. 7. 9. II *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 22. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

JORAM, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére Joſaphat Prince très pieux, l'an 3146 du Monde, & 889 ans avant Jéſus-Chriſt. Il ne fut pas plutôt aſſis ſur le thrône qu'il commença à ſignaler ſon régne par le meurtre de ſes propres fréres, & de ceux des principaux de ſon Royaume, que le Roi ſon pére avoit le plus aimez. Il fut très impie, & imita toutes les abominations des Rois d'Iſraël, à la perſuaſion de ſa femme Athalie ou Hathalja, fille d'Achab, qui l'engagea de rendre à des Dieux étrangers des adorations ſacriléges. Bien plus, il éleva des autels aux Idoles dans toutes les villes de Judée; & par ſon exemple il excita ſes Sujets à leur ſacrifier: ainſi il irritoit Dieu tous les jours de plus en plus par ſes crimes, & par la profanation des choſes les plus ſaintes. Les Iduméens ſe révoltérent contre lui, & la ville de Lobna ſe retira de ſon obéïſſance. Les Philiſtins & les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu & à ſang; mais ces malheurs ne purent toucher ſon cœur, & la folie de ce Prince paſſa juſques à contraindre ſes Sujets d'aller dans les lieux les plus élevez des montagnes, pour y adorer de faux Dieux. Un jour qu'il étoit agité de cette manie, on lui apporta une Lettre du Prophéte Elie, par laquelle il le menaçoit d'une terrible vengeance de Dieu. Cela ne le toucha point: mais ſelon la prédiction du Prophéte, il tomba dans une horrible maladie, & ayant ſouffert pendant deux ans des tourmens incroyables, il mourut au commencement de la ſixiéme année de ſon régne, l'an du Monde 3150, & 885 ans avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 8. II *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 21. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. *ch.* 2. & 3. Sulpice Sévere, *Hiſt. Sacræ l.* 1.

☞ Les Interprétes ſont en peine d'expliquer ce que l'Ecriture entend par cette Lettre d'Elie à Joram Roi de Juda, puiſque ce Prophéte avoit été ravi dans le Ciel dès l'an 3139 du Monde, avant que ce Prince fût monté ſur le thrône. Le Cardinal Cajétan a cru qu'un autre Prophéte de ce nom écrivit cette Lettre: d'autres croyent que l'Auteur ſe ſervit du nom d'Elie, pour donner plus de poids à ce qu'il annonçoit; mais il eſt plus vraiſemblable, & même plus conforme au texte ſacré, qu'Elie prévoyant les emportemens & les cruautez de Joram, qui régnoit déja avec ſon pére Joſaphat, laiſſa cette Lettre pour lui être rendue lorſqu'il ſeroit néceſſaire. * Cajétan, *ſuper* 2. *Paralip. c.* 22. Torniel, *A. M.* 3146. *num.* 1.

* JORAT, grande forêt de Suiſſe, dans le Païs de Vaux. Elle a trois ou quatre lieues de long & deux de large, ſur une montagne, entre Lauſanne & Moudon. On la traverſe dans ſa largeur, quand on va de l'une de ces deux villes à l'autre. C'eſt-là la grande route de France en Allemagne. Il paroit par l'Hiſtoire, que cette forêt a été autrefois d'une beaucoup plus grande étendue; mais on en a défriché une grande partie dans le cours des ſiécles, & l'on en défriche tous les jours, particuliérement depuis que la perſécution de France a rempli le

païs

païs de Réfugiez. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 269 & 270. édit. d'Amsterdam 1730.

IORCK ou YORCK (Le Duché de) ou IORCKSHIRE, Province septentrionale de l'Angleterre, est borné au nord par l'Evêché de Durham, à l'ouest par les Comtez de Westmorland & de Lancastre, au sud par ceux de Darby, de Nottingham & de Lincoln, & à l'est par la Mer d'Allemagne. Cette Province est la plus grande de toute l'Angleterre, ayant environ 28 lieues du nord au sud & vint de l'ouest à l'est. Elle est arrosée par plusieurs riviéres, mais le terroir en est montagneux, & chargé de bois & de marais. Ses lieux principaux sont Iorck capitale, Hull & les bourgs de Doncaster, de Wakefield, de Pontefract, de Sherborn, de Richemont, d'Halifax, de Scarborough, de Bridlington & de Whitby. * Maty, *Dict. Géogr.*

La Province d'Iorck se divise en trois parties, qui sont, *North-Riding*, *West-Riding* & *East-Riding*. Cette Province est très fertile, & on y vit à bon marché. Ses principales riviéres sont l'Humber, l'Are, le Caldew, le Don, le Derwent, le Nyd, l'Ouse, la Swale, la Youre, le Warf & le Tees. Elle contient treize villes & 33 bourgs à marché. Le blé, le bétail, le gibier & le poisson y abondent. Elle produit aussi quantité de beaux chevaux, de la pierre à chaux, du jayet & de l'alun, des chévres à Sureby, & du fer aux environs de Sheffield.

IORCK ou YORCK, ville d'Angleterre, Capitale d'une Province du même nom, avec titre de Duché, est nommée par les Anciens *Eboracum* ou *Eburacum*, & par les naturels du païs *Caër Frock* ou *Caër Effrock*. Elle est sur la riviére d'Ouse, en la partie septentrionale du Royaume, avec Archevêché, dépendant de la Primatie de Cantorberi. Cette Primatie n'a pas été sans contestation. *Voyez* l'Article CANTORBERI. Iorck est à 120 milles de Londres. On y compte jusques à 28 Eglises ou Chapelles. L'Empereur Sévére y avoit un Palais où il finit ses jours. Egbert, Archevêque d'Iorck, y fonda en 740 une grande Bibliothéque, d'où Alcuin, Précepteur de Charlemagne, puisa ses plus grandes lumiéres. Le Maire d'Iorck porte le titre de *Lord*, tout comme celui de Londres, & ce sont les deux seuls Maires en Angleterre qui jouissent de ce privilége. On dit qu'Othon, fils de Henri dit *le Lion* & de Mathilde, fille de Henri II. Roi d'Angleterre, fut le premier Duc d'Iorck & ensuite Empereur. Longtems après, les prétentions que la Maison d'Iorck & celle de Lancastre avoient à la Couronne, entretinrent durant plusieurs années la guerre civile dans le Royaume. Depuis, ce Duché a été le titre d'un des fils de la Maison Royale. Le Roi Jacques II, fils de Charles I. l'a porté, & a été connu sous ce nom pendant le régne de Charles II, son frére. Pour la postérité des Ducs d'Yorck, *Voyez* l'Article d'ANGLETERRE. * Camden, *Descr. Britan.*

CONCILES D'IORCK.

Les Historiens Anglois font souvent mention des Assemblées Ecclésiastiques & politiques tenues en cette ville; mais nous n'avons les Décrets ou Constitutions que de deux de ces Assemblées. La premiére fut faite en 1194, pour la Discipline Ecclésiastique. Hubert, Archevêque de Cantorbéri, & Légat du Saint Siége, y présida; & Roger de Hovéden en rapporte 12 Canons. Le même Auteur dans le second tome de ses Annales, parle d'un Concile tenu en cette ville l'an 1203, à l'occasion d'un autre précepte particulier pour la célébration du saint jour de Dimanche.

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois le Nouveau Païs-Bas, Province du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle est bornée au Nord par la nouvelle Angleterre; au couchant par le Païs des Iroquois & par la Virginie; la Mer du Nord la baigne des autres côtez. Les Hollandois étoient les maîtres de ce Païs, dont la partie septentrionale portoit le nom de *Nouveau Païs Bas*, & la méridionale celui de *Nouvelle Suéde*. Les Anglois le conquirent l'an 1666, & ils l'apellent la *Nouvelle Yorck*. Il est baigné par les riviéres de Nord & de Sud, & ses lieux principaux sont, la Nouvelle Iorck, ou la Nouvelle Amsterdam, Nouvel Elsembourg, Christiana, & Gottebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Iorck, Contrée de l'Estotilande, dans l'Amérique Septentrionale. Elle est vers la Baye de Buton. Les Anglois l'ont découverte & lui ont donné ce nom; mais ils n'y ont établi aucune Colonie. * Maty, *Dictionaire Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois la Nouvelle Amsterdam, & Manhatan, ville du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle est défenduë par une bonne citadelle, & elle a un fort bon port. Sa situation est dans une petite Isle, formée par la riviére de Nord à son embouchure, vis à vis de l'Isle nommée *Long-Eyland*, c'est à dire *l'Isle Longue*. Les Hollandois, qui en sont les Fondateurs, lui donnérent le nom de *Nouvelle Amsterdam*; mais les Anglois, qui s'en rendirent maîtres l'an 1666, lui font porter celui de *Nouvelle Iorck*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JORDAANS. *Voyez* JORDANS.

JORDAIN Allemand, né à Boreberghe, c'est à dire à Borrentrick dans le Diocése de Paderborn, Province Ecclésiastique de Mayence, étant venu à Paris, y fit ses études, & fut reçu Bachelier en la Faculté de Théologie. C'étoit un homme d'une piété profonde, & d'une dévotion particuliére à la sainte Vierge. Après avoir fait vœu d'entrer dans l'Ordre de saint Dominique, qui venoit d'être confirmé, il ne différa d'executer son dessein que pour engager son compagnon à embrasser le même genre de vie. On les reçut l'un & l'autre le jour des cendres de l'an 1220, & Jordain fit voir tant de piété, de zéle & de prudence, que dès l'année suivante on le fit Provincial de Lombardie. Ce fut dans cet emploi, qu'il n'exerça pas une année entiére, qu'il introduisit l'usage qui présentement est universel, de chanter le *Salve Regina* après les Complies. L'année suivante 1222, quoiqu'il n'y eût pas encore deux ans & demi qu'il eût pris l'habit, le Chapitre l'élut Général de l'Ordre, qu'il gouverna avec toute la sagesse possible. On remarque que pour aquérir des ames à Jésus-Christ, il demeura peu de tems dans le même lieu, & que ce fut à Paris qu'il s'arrêta toujours le plus longtems, à cause du grand nombre d'Ecoliers qu'il y avoit, dont il attiroit une partie dans l'Ordre par ses fréquentes conférences. Ce fut lui qui fit admettre les Dominicains dans cette célébre Université. Il eut aussi une attention particuliére à maintenir la Discipline Réguliére, écrivant tant en son nom, qu'au nom du Chapitre Général qu'il tint tous les ans, tantôt des Lettres circulaires à tout l'Ordre, tantôt des Lettres aux divers Supérieurs des Provinces & des Couvens. Enfin après avoir été visiter la Terre-Sainte & les Religieux qui y étoient établis, s'étant embarqué sur une galére qui devoit le ramener à Naples, il périt auprès de Satalie, sur les bords d'une Isle où le vaisseau échoua le 13 Février 1237; & peu après, son corps trouvé sur le rivage fut porté à Saint-Jean d'Acre. Etant dans le monde il avoit composé quelques Ouvrages, comme un ou deux Traitez de Grammaire, & une Postille sur l'Apocalypse. Depuis il fit une Postille sur saint Luc, & une Histoire de l'origine de l'Ordre de saint Dominique, que le P. Echard a donnée toute entiére, tant dans la Vie de ce grand homme, que dans celle de saint Dominique. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

JORDAIN, Seigneur de l'Isle en Aquitaine, accusé de divers crimes, tua un Huissier qui l'ajournoit de comparoître au Parlement, & l'assomma de sa propre masse. Il vint néanmoins à Paris, se fiant sur ses grandes alliances, & sur ce qu'il avoit épousé la niéce du Pape Jean XXII, qui gouvernoit alors l'Eglise; malgré ces considérations il fut constitué prisonnier au Châtelet, & par Arrêt fut traîné à la queue d'un cheval, & ensuite pendu en 1323. * Gaguin, *l.* 8. Paul Emile, *l.* 8. Belleforêt, *l.* 4. *c.* 10. Papire Masson, & Mézeray, *en Charles le Bel.*

JORDAIN (Guillaume) Chanoine Régulier de saint Augustin, célébre par sa piété & son savoir, dans le XIV siécle, mourut le 23 Novembre 1372. On a divers Ouvrages de sa façon, *De Tabernaculo Spirituali; De Nuptiis Spiritualibus libri tres; de Calculo, sive de perfectione Filiorum Dei.* Il a traduit ces trois Ouvrages de Flamand en Latin. Il est Auteur des suivans, *Rythmus, de Conflictu Vitiorum cum Virtutibus; de decem Præceptis; de Reprobatione Visionum Muliercula cujusdam; de septemplici Lapsu; Lamentum super obitu Joannis a Speculo; Flores B. Augustini & Moralizationes de Civitate.* La plupart de ces Ouvrages sont en manuscrit dans le Couvent de Groenendal. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 321. Il est différent d'un Evêque de ce nom, Auteur d'une Chronique dont Vossius fait mention. Vossius, *de Hist. Lat.*

* JORDAIN MEMORARIUS, savant Mathématicien, renommé par ses Ouvrages. Il étoit en estime dans le XII Siécle. * Blancanius, *in Chron. Mathem.*

JORDAIN, riviére. *Voyez* JOURDAIN.

JORDAN (Raimond). *Voyez* IDIOT.

JORDAN (Lélio) natif de Zagarolle, habile Jurisconsulte, & Evêque d'Acerra, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit pendant les contestations de saint Charles Borromée avec le Sénat de Milan, un Traité en faveur des Immunitez, & pour soutenir la Jurisdiction Ecclésiastique. * Michel Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

JORDAN, Goth d'origine. *Voyez* JORNANDES.

JORDANE, riviére de France dans la Haute Auvergne. Elle coule à peu près du nord-nord-est, au sud-sud-ouest, arrose Orilhac, & se jette dans la Cére un peu au dessous d'Arpajou.

JORDANS (Jaques) Peintre d'Anvers, naquit en 1593. Il apprit les principes de son Art chez Adam Van Ort: ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât chez les autres Peintres qui étoient à Anvers, desquels il examinoit les Ouvrages; & faisant d'un autre côté des études particuliéres sur la Nature même, il devint par ce moyen Auteur de sa maniére, & l'un des plus habiles Peintres des Païs-Bas. Il ne lui manquoit que d'avoir vu l'Italie, ainsi qu'il le témoignoit lui-même par l'estime qu'il faisoit des Maitres de ce païs-là, aussi-bien que par l'avidité avec laquelle il copioit les Titiens, les Pauls Veronéses, les Bassans, & les Caravages, quand il en pouvoit trouver. Ce qui l'empêcha de faire le voyage d'Italie fut son mariage, qu'il contracta trop jeune, avec la fille d'Adam Van Ort son Maitre. Son talent étoit pour les grands tableaux, & sa maniére étoit forte, vraye & suave. On a dit que Rubens, d'où il avoit puisé ses meilleurs principes, & pour qui il travailloit, craignant qu'il ne le surpassât dans l'intelligence du coloris, l'occupa longtems à faire en détrempe de grands patrons de tapisseries, pour le Roi d'Espagne, d'après les esquisses coloriées, que Rubens en avoit faites; & qu'il affoiblit ainsi par une habitude contrainte, cette maniére forte avec laquelle Jordans représentoit si sensiblement la vérité. Il fit quantité d'Ouvrages pour la ville d'Anvers & pour toute la Flandre. Il en a fait aussi de considérables pour les Rois de Suéde & de Danemack. Il étoit infatigable dans le travail, & il réparoit ses esprits par la conversation de ses amis, qu'il visitoit le soir; & par une humeur enjouée, dont la Nature l'avoit pourvu. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vint-quatre ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* JORDANS (Hans) Peintre, naquit à Delft en 1616. Il étoit habile dans sa profession, & de plus fort expéditif dans l'ordonnance & l'exécution des piéces. Il mourut à Voorbourg. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 137.

* JORDIN (Antoine) étoit d'Auvergne & naquit en 1562. Il a tâché d'expliquer la Poësie des Hébreux; il a aussi recueilli les Racines de la Langue Hébraïque. On dit encore qu'il composa un Dictionaire en trois Langues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JORGE. *Voyez* JORZ (Thomas de).

* JORGER (Jean Quentin) Comte de Toller & de Zagging, Baron de Pottenbrun & de Kraisbach, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller pour les secretes Conférences, Chancelier & Gouverneur de la Basse Autriche, l'un des plus fidéles Ministres de l'Empereur Léopold, est issu d'une ancienne famille de Comtes, qui depuis plusieurs siécles a tenu un rang distingué dans l'Autriche, & naquit vers l'an 1624. Aprés avoir fait ses études & ses voyages, il fut Chambellan de Ferdinand III, & de Ferdinand IV, & conserva la même charge sous l'Empereur Léopold qui l'employa en plusieurs négociations importantes, & qui en 1681 le fit Conseiller Privé. Ce fut en 1687 qu'il fut fait Gouverneur de la Basse Autriche. En 1689, l'Empereur l'établit principal Commissaire pour traiter de la Paix avec l'Ambassadeur de la Porte. Peu de tems aprés il reçut l'Ordre de la Toison d'Or. Il mourut le 17 Fevrier de l'an 1705, âgé d'environ 82 ans. Il eut deux femmes, dont la premiére fut *Marie-Eve-Aurore*, Comtesse de Konigsbergen, & la seconde *Marie*, Comtesse de Losenstein. Tous les enfans du premier lit moururent avant leur pere. Les enfans du second lit sont, 1. *Marie-Josephe*, mariée 1°. à *Ernest, Rudiger*, Comte de Starenberg, Général des troupes Impériales, Président du Conseil de Guerre, Gouverneur de Vienne, Chevalier de la Toison d'or, mort le dixiéme Janvier 1701: 2°. à *Gundacaire-Thomas*, Comte de Starenberg, Conseiller Privé, Président de la Chambre de la Cour, & Chevalier de la Toison d'or; 2. *Jean-Joseph*, Comte de Jorger, qui épousa *Marie-Julienne*, fille de *Sigismond*, Comte de Starenberg, & veuve du Comte de Ratmansdorf: 3. *Antoine*, qui fut Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur; 4. *Charles*, qui eut la même charge; 5. *Marie-Rosalie*, mariée le quatriéme Mai de l'an 1705 à *Jean-Léopold*, Comte de Herberstein; 6. *François*, Comte de Jorger, qui en 1704 fut fait Chambellan de l'Empereur, & en 1706 Colonel: 7. *Marie-Antoinette*, mariée à Gondémar-Joseph, Comte de Starenberg; 8. *Françoise-Elizabeth*, mariée en 1703 à *Adolphe* de Martinitz: & 9. *Marie-Caroline* Dame d'honneur de l'Impératrice Amélie, Veuve de l'Empereur Joseph. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie de l'Empereur Léopold.*

* JORIM, fils de Matthat, & pére d'Eliézer, fut un des Ancêtres de Joseph Epoux de la sainte Vierge Mére de Jésus-Christ. * *Luc. ch.* 3. *v.* 29.

JORIS (David). *Voyez* DAVID.

JORISZ (David). *Voyez* DAVID JORISZ.

JORK. *Voyez* JORCK.

* JORKEHAM, ou JERCAAM, fils de Raam de la Famille d'Hebron, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

JORNANDES ou JORDAN, Goth d'origine, & fils de Wamuthe Alain, fut Sécretaire des Rois Goths qui étoient en Italie, puis Evêque de Ravenne. Il a écrit deux Ouvrages historiques dans le VI siécle, dans lequel il vivoit sous l'empire de Justinien. On connoît même qu'il composa son Livre, *de Rebus Geticis*, l'an 552, parce qu'il dit *ch.* 9, que neuf ans avant qu'il écrivit ces choses, la peste avoit presque tout désolé dans l'Empire Romain; ce qui arriva l'an 543, aprés le consulat de Basile. Il composa un autre Livre, *de Regnorum Successione*, que Trithême appelle improprement, *de Gestis Romanorum*, puisque Jornandès y parle aussi des Assyriens, des Medes & des Perses. On l'accuse d'avoir presque tout transcrit Florus, sans le citer, & d'avoir été trop partial pour sa Nation. * Sigebert, *in Catal.* Trithême: *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Histor. Lat. &c.*

JORSIUS. *Voyez* JORZ.

JORTAN, ville & Royaume des Indes, dans l'Isle de Java, à l'extrémité de la côte septentrionale. On en tire quantité de sel & de fruits. La ville a un bon port, des plus fréquentez, entre le Détroit de Palambuam & Passaruam. * Sanson.

JORXEM. *Voyez* JERXHEIM.

JORZ, JOSSIUS & JOYCE. (Thomas de) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut fait Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford, & Prieur du Couvent de son Ordre dans la même ville. L'an 1296, il succéda à Gautier de Winterburn, dans l'emploi de Provincial d'Angleterre, & fut aussi aprés lui Confesseur d'Edouard III, qui au mois d'Octobre de l'an 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, Comte de Lincoln, Hugues le Dépensier, Amanen Seigneur de Lebret, Otton de Grandson, un autre Frére Prêcheur nommé Jean de Wrotham, Jean de Benestede, & M. Philippe Martell, pour traiter avec le Pape Clément V, ou tous, ou du moins quatre ensemble, d'affaires qui regardoient son honneur, son Etat & celui de sa Couronne. Ce fut le 15 Décembre suivant que Thomas de Jorz fut fait Cardinal Prêtre du titre de sainte Sabine; & depuis il fut employé dans d'importantes affaires: car on le trouve entre les Commissaires nommez pour écouter les témoins qui se livrant à la passion de Philippe *le Bel* se présentoient pour déposer contre le Pape Boniface VIII, & encore entre ceux qui examinérent la doctrine de Pierre-Jean Olive, Religieux de saint François, persécuté par ses confréres. C'est apparemment cette commission-ci qui lui donna occasion de composer un Traité de la pauvreté de Jésus-Christ, qui ne se trouve plus, non plus que ses autres Ouvrages, à l'exception de son Commentaire sur le premier Livre des Sentences, où il prend à tâche de réfuter Jean Duns Scot partout où il pense autrement que saint Thomas. Le Commentaire sur les vint-sept premiers Pseaumes, que Sixte Lamberti publia sous le nom de ce Cardinal, l'an 1611, à Venise, n'est pas de lui, mais de Thomas de Galles, à qui appartiennent encore d'autres Ouvrages que divers Ecrivains ont voulu attribuer à Jorz, que quelques-uns ont appellé *Joyce*, & dont on a voulu faire quatre ou cinq hommes différens. Cet illustre Cardinal alloit à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'Empereur Henri, lorsqu'il fut retenu à Grenoble d'une maladie dont il mourut au mois de Décembre de l'an 1310: son corps fut porté à Oxford, & inhumé dans le Couvent de son Ordre, où il avoit cinq fréres. L'un d'eux nommé GAUTIER de Jorz, aprés avoir enseigné quelque tems à Oxford, fut fait l'an 1307, Archevêque d'Armach en Irlande. On dit que préférant ensuite la vie Religieuse à la dignité épiscopale, il renonça à son Archevêché, le 16 Novembre 1311, & qu'il y eut pour successeur ROLAND de Jorz son frére, qui se démit aussi le 20 Mars 1330. Quoi qu'il en soit, on attribue à Gautier quelques Ouvrages dont l'énumération est assez inutile, puisqu'on n'en connoît que les titres. *Voyez* THOMAS de JORZ. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

J O S.

JOS, Isle de la Mer Egée, & l'une des Sporades, au septentrion de celle de Créte, est aussi appellée *Nio*, du nom d'une de ses villes. Pline assure qu'on y voyoit le tombeau d'Homére: ce qui la rendoit trés célébre. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, &c.

JOSABA ou JOSABET, sœur d'Ochosias, Roi de Juda, étoit femme du Grand-Prêtre Joïada. En entrant dans le Palais royal, voyant qu'Athalie, veuve de Joram, avoit exterminé toute la race de David, & qu'il ne restoit qu'un enfant nommé Joas, que sa nourrice avoit caché, elle le prit & l'emporta chez elle. Ainsi de concert avec son mari, elle le nourrit dans le Temple jusqu'à l'âge de sept ans, qu'il fut reconnu Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 11. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 9. *ch.* 7.

JOSABAM. *Voyez* JASCOBHAM.

* JOSABEHED ou JUSCAB-HESEDED, fils de Mesçullam, & petit-fils de Zorobabel, des Descendans de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 20.

* JOSABIA ou JOSCIBJA, fils de Séraja & pére de Jéhu, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JOSAJA ou JOSCAVJA, fils d'Elnaham, un des Braves de l'Armée de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

* JOSAPHAT ou JEHOSCAPHAT, fils d'Ahilud, fut Sécretaire de David & de Salomon Rois d'Israël. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 16: I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 3.

* JOSAPHAT ou JEHOSCAPHAT, fils de Paruah, étoit Gouverneur dans la Tribu d'Issachar, du tems de Salomon, Roi d'Israël. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 17.

JOSAPHAT, Roi de Juda, succéda au Royaume & à la vertu de son pére Asa, l'an du Monde 3121, & 914 ans avant Jésus-Christ. Ce Prince eut toujours Dieu favorable, parce qu'il travailla sans cesse à lui plaire. La troisiéme année de son régne, il assembla les principaux de son Etat avec les Sacrificateurs, & leur commanda d'aller dans toutes les villes instruire les peuples des Loix de Moïse, & de s'employer de tout leur pouvoir, pour les disposer à rendre à Dieu l'adoration & l'obéïssance qu'ils lui devoient. Il se vit libéralement récompensé de ses bonnes œuvres par la gloire, la puissance & les richesses dont il fut comblé. L'Ecriture dit qu'il avoit dans l'étendue de ses Etats, onze cens soixante mille hommes propres à porter les armes. Ce qu'on lui peut reprocher, c'est qu'il fit épouser à son fils Joram, la fille de l'impie Achab, nommée Athalie, qui fut la ruïne de sa Maison, & qu'il entreprit la guerre contre les Syriens avec le même Achab en 3138. Le Prophéte Michée avoit prédit que l'issue de cette guerre seroit malheureuse. L'événement vérifia la vérité de la Prophétie; car le Roi d'Israël y fut tué, & Josaphat reconnoissant qu'il avoit failli en donnant du secours à ce Roi impie, voulut réparer cette faute par de nouvelles actions de piété. Il se vit attaqué, lorsqu'il y pensoit le moins, par les Ammonites & par les Iduméens, accompagnez des Arabes; & Dieu lui donna la victoire sur ses ennemis d'une façon merveilleuse. Les Chantres du Temple se mirent à la tête de ses troupes, & commencérent à chanter les louanges du Seigneur. Leur voix mit l'épouvante & répandit la terreur parmi les Infidéles, qui sans savoir ce qu'ils faisoient, tournérent leurs armes les uns contre les autres, & se tuérent. Josaphat en rendit graces à Dieu. Depuis en 3140, il donna secours à Joram, Roi d'Israël, fils d'Achab, qui étoit parvenu à la Couronne aprés son frere Ochosias; & à sa considération, Elisée leur donna de l'eau dans le désert, & leur promit la victoire sur leurs ennemis. La prédiction du Prophéte fut accomplie; Josaphat étant de retour à Jérusalem, y mourut âgé de 60 ans, aprés en avoir régné 25, l'an du Monde 3146, & 889 ans avant Jésus-Christ. * I & II ou III & IV *Rois*, II *Chroniq.* ou *Paralip.* Joséphe, *Antiquités*

tez *Jud. l. 8. & 9.* Tornieł & Salian, *in Annal. Vet. Test.*

JOSAPHAT (Vallée de) dont il est parlé dans l'Ecriture. On ne convient point du lieu où cette vallée est située. Quelques Rabins ont cru qu'elle avoit été ainsi nommée, à cause de la victoire que Josaphat y remporta: mais il est certain que la vallée de Josaphat étoit fort différente de celle où le Roi Josaphat combattit contre les Orientaux. Celle-ci est au dessous de Jérusalem: au lieu que l'autre est dans la campagne d'Engaddi. On a débité plusieurs choses touchant cette vallée. Mais tout ce que l'on avance n'étant appuyé d'aucun Auteur digne de foi, les raisons & les preuves que l'on rapporte n'étant pas suffisantes pour prouver ce que l'on débite, nous croyons pouvoir nous dispenser de les rapporter. * *Joël, ch.* 3. *v.* 2.

JOSAS, païs. *Voyez* JOSIAS.

* JOSCA, fils d'Amatsja ou Amasias, de la Tribu de Juda, fut un de ceux qui furent nommez pour être les Chefs de leurs Familles. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 34.

* JOSCBEKASCA, fils d'Héman Lévite. Il étoit de la dix-septiéme famille, dans le rang & l'ordre des vint-quatre familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 4. & 24.

JOSCEB. *Voyez* JASCOBHAM.

JOSCIMON (Constantin) Roi de Bango, fut un Prince foible & à qui de mauvais conseils ont fait faire bien des fautes. Son imprudence & son peu de conduite le firent deux fois dépouiller de ses Etats. Il apostasia deux fois de la Religion Chrétienne, qu'il persécuta même avec fureur. Cependant Dieu lui fit la grace de se reconnoître, il fit une pénitence qui a peu d'exemples, & mourut saintement à Naugazagui en 1605. Le P. Charlevoix, *Histoire du Japon, tome* 2 & 3.

JOSE. *Voyez* JOSES.

JOSE', l'un des ancêtres de Joseph le mari de Marie, rapporté dans la généalogie de Jésus-Christ par S. Luc, *ch.* 3. *v.* 29. Il est fils d'Eliézer & pére d'Er.

JOSEDECH ou JEHOTSADAK, fils & successeur de Seraja, dans la Charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs. Aprés la mort de son pére & la ruïne du Temple, il fut mené captif à Babylone, où il ne laissa pas de posséder cette dignité l'espace de cinquante-trois ans, c'est à dire, jusques à la premiére année du régne de Cyrus, que le peuple fut mis en liberté. Il fut le trente-deuxiéme Souverain-Sacrificateur, mourut à Babylone, & son fils *Josué* ou *Jesus* lui succéda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 15. Josédech n'exerça pas la Charge de Souverain-Sacrificateur immédiatement aprés la mort de son pére, à cause de sa grande jeunesse. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran ville de Mésopotamie l'an 2290 du Monde, & 1745 ans avant Jésus-Christ, & fut celui de tous ses fréres que son pére aima le plus. Cette prédilection excita contre lui la jalousie & la haine de ses fréres, qui s'augmenta par quelques songes que Joseph leur raconta en présence de son pére. Il songea que sa gerbe étoit debout, & que les leurs s'inclinoient devant elle pour l'adorer. Une autre fois il crut voir le Soleil, la Lune & onze Etoiles descendre du Ciel en Terre, & se prosterner devant lui. Ses fréres en témoignérent du chagrin, & résolurent entre eux de se défaire de lui. Un jour que Jacob l'avoit envoyé en Sichem pour savoir de leurs nouvelles, ils proposérent de le tuer; mais ils en furent détournez par Ruben, & se contentérent de le descendre dans une citerne sans eau, où ils croyoient qu'il périroit bien-tôt. Ils l'en retirérent peu aprés, pour le vendre à des Marchands Ismaëlites, qui passérent par le même chemin où ils étoient pour aller en Egypte. Ces Marchands le vendirent en Egypte à Putiphar ou Potiphar Eunuque ou Capitaine des Gardes de Pharaon, l'an du Monde 2307, & 1728 ans avant Jésus-Christ. Celui-ci voyant que son Esclave n'avoit rien de servile dans ses mœurs, se reposa sur lui de toute la conduite de sa maison. Ce repos dont Joseph jouïssoit, fut troublé au bout d'onze ans par la femme de Putiphar. Elle conçut pour lui une passion impudique, qui du secret du cœur passa bien-tôt aux paroles, des paroles aux sollicitations pressantes, & enfin à une violence ouverte, que Joseph évita en s'échapant d'elle & lui laissant son manteau, dont elle se saisit. Cette femme, outrée de son refus, & craignant qu'il ne l'accusât auprès de son mari, résolut de le prévenir, & de se venger. En effet elle dit à Putiphar que Joseph l'avoit voulu violer, & sur cette accusation le fit mettre en prison. Il y souffrit d'abord beaucoup de maux & d'outrages; mais depuis, le Concierge du lieu admirant sa vertu & sa sagesse, lui donna inspection sur tous les autres prisonniers. Aprés deux ans de prison, l'an du Monde 2318, deux des Officiers du Roi Pharaon, l'un son Grand-Echanson, & l'autre son Grand-Panetier, l'ayant offensé, & ayant été mis en prison, eurent chacun un songe, que Joseph leur expliqua. Il dit au Panetier que dans trois jours il seroit pendu, & à l'Echanson, que dans trois jours Pharaon le rétabliroit. L'événement vérifia ses interprétations, l'Echanson fut délivré, & Joseph le pria de se souvenir de lui; mais il l'oublia dans son bonheur, jusqu'à ce que deux ans aprés, un songe que fit le Roi rappella à l'Officier le souvenir de celui qu'il avoit fait autrefois. Pharaon vit en songe sept vaches grasses sortir du Nil, & sept autres maigres, qui dévoroient les premiéres. S'étant rendormi, il vit encore sept épics parfaitement beaux, qui furent dévorez par sept autres extrêmement maigres. Joseph alors âgé de 30 ans, l'an du Monde 2320, & 1715 avant Jésus-Christ, fut mis en liberté, & expliqua ces songes de sept années de fertilité, & de sept autres de famine qui les suivroient. Il conseilla au Roi de bâtir des greniers, & d'y amasser tout le blé qui se pourroit recouvrer, afin de s'en servir durant la famine. Pharaon admirant la sagesse de ce jeune homme, lui donna la conduite de ce grand dessein, & une pleine autorité sur toute l'Egypte, avec un nom qui signifie, selon saint Jérôme, *Sauveur du monde.* Cependant les sept années fertiles qu'il avoit prédites étant passées, celles de la famine succédérent. Joseph ouvrit les greniers du Roi, & par la vente du blé qu'il avoit mis en reserve, acquit au domaine de son Prince les fonds de toutes les terres des Egyptiens, qu'il leur rendit pourtant, à la charge de les tenir du Prince, & de lui payer tous les ans la cinquiéme partie des fruits, à la réserve des héritages des Prêtres. La terre de Chanaan se ressentit de cette grande stérilité. C'est pourquoi Jacob sachant qu'on vendoit du blé en Egypte, y envoya ses enfans pour en acheter. Joseph les reconnut d'abord, & feignit de les prendre pour des Espions. Pour se justifier de ce reproche, ils dirent qu'ils étoient fils d'un même pére, qui étoit resté en Chanaan, avec le plus jeune de leurs fréres. Joseph leur dit que, pour être assuré de la vérité de ce qu'ils disoient, il exigeoit qu'ils lui laissassent un d'entre eux en ôtage, & qu'ils lui amenassent ce jeune frére dont ils parloient. Cependant il fit mettre l'argent du blé dans le sac de chacun, & Siméon resta prisonnier jusqu'à leur retour. Il amenérent Benjamin, qui étoit comme lui fils de Rachel. Joseph traita ensuite ses fréres dans un festin; puis ayant fait mettre sa coupe dans le sac de Benjamin, il fit courir aprés eux, & les fit ramener comme des ingrats; mais enfin il se fit connoître à eux, & leur ayant témoigné sa tendresse par ses larmes & par ses caresses, il les pria de faire venir leur pére Jacob en Egypte, où ce Patriarche vint habiter l'an du Monde 2329, & où il mourut l'an 2345. Joseph avoit épousé Aseneth, fille de Putiphar, Grand-Prêtre d'Héliopolis; il en eut Manassé & Ephraïm. Lorsqu'il sentit approcher la fin de sa vie, il ordonna aux Israëlites de transporter ses os dans la terre de Chanaan. Il mourut ensuite l'an du Monde 2400, & 1635 avant Jésus-Christ, âgé de cent-dix ans, aprés en avoir commandé 80 en Egypte. Les Egyptiens pleurérent amérement sa mort. Quelques Auteurs ont assuré qu'il fut honoré comme un Dieu, sous le nom de Sérapis, se fondant sur des étymologies différentes de ce mot, qui reviennent toutes à signifier le bien que Joseph avoit fait en Egypte, pour la fertilité qu'il y avoit entretenue, dont le bœuf qu'ils nomment *Apis*, étoit le symbole. * *Genese, ch.* 30. 35. & *suiv. Sagesse* ou *Sapience, ch.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 1. 2. & *suiv.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* &c.

* JOSEPH, est le nom d'un de ceux qui retournérent de la captivité. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 42.

* JOSEPH, est le nom d'un des principaux Sacrificateurs desquels il est parlé dans * *Nehémie* ou II *Esdras, ch.* 12. *v.* 14.

* JOSEPH, est le nom de trois des ancêtres de Joseph, le mari de la Vierge Marie, dans la Généalogie de Jésus-Christ rapportée par S. Luc, *ch.* 3. Le plus ancien est fils de Jonan & pére de Juda, *v.* 30. Le second est fils de Juda & pére de Séméï, *v.* 26. Le troisiéme est fils de Matthias & pére de Janna, *v.* 24.

JOSEPH, fils de Zacharie, Capitaine Juif. Judas Machabée l'avoit laissé pour garder la Judée, lorsqu'il se vit obligé d'aller en Galaad contre les Ammonites, aprés avoir envoyé Simon son frére en Galilée. Joseph impatient d'aquérir de l'honneur, marcha avec ses forces contre la ville de Jamnia, vers l'an du Monde 3872, & 163 avant Jésus-Christ: mais Gorgias, qui y commandoit, vint à sa rencontre, le défit, & lui tua deux mille hommes. Ainsi il fut justement puni de sa désobéïssance & de sa vanité. * I *Machabées, ch.* 5. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 12.

JOSEPH, fils d'Antipater, & frére d'Hérode *le Grand*, défendit la forteresse de Massada contre Antigonus, & depuis conduisit une partie des troupes de son frére, vers l'an 36 avant Jésus-Christ. Hérode lui recommanda de ne rien hazarder; mais ayant négligé d'exécuter cet ordre, il marcha vers Jéricho avec ses troupes, fut attaqué par celles d'Antigonus, & fut tué en combattant vaillamment. Antigonus, lui fit couper la tête, quoique Phéroras, autre frére de Joseph, eût voulu donner 50 talens du corps entier. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 26. 27.

JOSEPH, fils de Tobie & d'une sœur d'Onias second Souverain-Sacrificateur, se fit fort distinguer dans sa Nation, par la prudence avec laquelle il appaisa la colére de Ptolomée Evergétes, qu'Onias son oncle avoit irrité en refusant de payer le tribut ordinaire de vint talens. Le Roi Ptolomée piqué de ce procedé envoya Athénion en Judée menacer ce Peuple de le livrer en proye à ses troupes, si on lui refusoit l'hommage accoutumé. Joseph ayant appris le refus opiniâtre de son oncle, qui étoit souverainement avare, s'offrit pour aller en Egypte appaiser le Roi. Tout le monde y consentit avec joye. Joseph commença par faire mille honnêtetez & de beaux présens à Athénion, qui ne manqua pas de parler de lui trés avantageusement en Cour à son retour en Egypte. Joseph emprunta à Samarie vint mille dragmes, qui, suivant la supputation de Prideaux, font sept cens livres sterling, & se rendit en Egypte où il fut parfaitement bien reçu du Roi & de la Reine, & obtint tout ce qu'il demanda. Le jour qu'on ajugea les tributs de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Judée, & de la Samarie, les Partisans n'en offroient que huit mille talens. Joseph qui avoit découvert que ce revenu valoit beaucoup plus, en offrit seize mille talens. Comme le Roi lui demanda une caution, *Mes cautions, Sire,* répondit-il, *seront votre Majesté & la Reine, qui tous deux répondrez pour moi.* Le Prince sourit & lui donna cette Ferme sans caution. Il passa vint-deux ans dans une grande prospérité, & il eut sept fils d'une même femme, & un hui-

tiéme

tiéme nommé Hyrcan d'une autre femme, fille de *Solim* son frére. *Voyez* HYRCAN, *fils de Joseph* * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 3. & 4.

JOSEPH (Saint) Epoux de la sainte Vierge, & pére putatif de Jésus-Christ, étoit de la Tribu de Juda, & de la famille Royale de David, suivant les Généalogies qu'en donnent saint Matthieu & saint Luc, qui se trouvent différentes, l'un le faisant descendre de David, par Salomon, & l'autre par Nathan; & l'un lui donnant pour pére Jacob, & l'autre Héli. Il y a diverses maniéres d'accorder cette différence. La plus ancienne est celle de Jules Africain, qui prétend que Jacob, descendu de David par Salomon, étoit frére utérin d'Héli, descendu de David par Nathan, & qu'ayant épousé sa veuve, il en avoit eu Joseph, fils naturel de Jacob, & fils d'Héli suivant la Loi. D'autres prétendent que l'une de ces deux Généalogies est celle de la Vierge Marie, & l'autre celle de saint Joseph. On ne sait point quel fut le lieu de la naissance de Joseph; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la Tribu de Zabulon; & il est constant, par l'Evangile même, qu'il étoit Artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il étoit fils d'un Artisan, *fabri filius*; mais comme elle n'exprime point quel étoit son métier, les sentimens des Anciens sont partagez sur sa vacation. Saint Justin, saint Ambroise & Théodoret disent qu'il travailloit en bois, c'est à dire qu'il étoit Menuisier ou Charpentier. D'autres, comme saint Hilaire & saint Pierre Chrysologue, prétendent qu'il étoit Serrurier. Plusieurs Anciens ont cru qu'il étoit veuf, quand il épousa la Vierge Marie; mais saint Jérôme soutient qu'il étoit vierge lui-même; & la raison sur laquelle se fondent les Anciens qui ont cru qu'il avoit été marié, savoir, qu'il est fait mention dans l'Ecriture des fréres de Jésus, n'est pas convainquante, puisque ce terme de fréres peut s'entendre des proches parens. Marie sa parente, de la même Tribu & de la même famille de David, lui fut promise en mariage: l'Ecriture porte qu'elle étoit fiancée avec lui, quand l'Ange lui apparut. Quelques-uns entendent même par le terme de *desponsatam*, qu'elle étoit mariée; mais d'autres prétendent qu'elle ne le fut qu'aprés que Joseph, ayant reconnu qu'elle étoit grosse, & voulant la quitter, fut averti par l'Ange de l'épouser. Son mariage avec la Vierge n'a pas laissé d'être véritablement contracté, comme le dit saint Augustin, quoiqu'il n'y ait jamais eu entre eux de commerce conjugal; la fidélité, le sacrement ou le mystére, & le fruit, s'étant rencontrez dans cette union; la fidélité, parce qu'il n'y a point eu d'adultére; le mystére, parce qu'il n'y a point eu de divorce; & le fruit, parce que Jésus-Christ est né de la femme. Néanmoins quelques Auteurs ont prétendu qu'il n'y a point eu de vrai mariage entre Marie & Joseph. Quoi qu'il en soit, il est certain, par l'Ecriture, que Joseph ne la connut point, jusqu'à ce qu'elle eût mis au Monde Jésus-Christ; & par la Tradition, qu'il ne la connut pas même depuis. Dans le tems que Marie étoit grosse & prête d'accoucher, l'Empereur Auguste fit faire un dénombrement des personnes qui étoient dans l'Empire. Comme c'étoit de Bethléem que la famille de David tiroit son origine, Joseph & Marie qui en sortoient, y vinrent pour satisfaire au commandement de l'Empereur. La ville étoit si petite, & il y accouroit tant de monde, que ne trouvant point de logement, ils furent contraints de se retirer dans une caverne qui servoit d'étable; & ce fut là que le Fils de Dieu naquit. Joseph eut la gloire d'être de ses premiers adorateurs. Depuis, l'Ange l'avertit de prendre l'enfant Jésus & sa mére, & de fuir en Egypte. Ensuite Joseph reçut ordre de Dieu de revenir en Judée, aprés la mort d'Hérode; & ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnoit en Judée, il se retira, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, dans son ancienne demeure de Nazareth en Galilée. Il alloit de là tous les ans à Jérusalem, avec Marie, pour y célébrer la fête de Pâques. Ils y menérent Jésus à l'âge de douze ans; & en revenant, ne l'ayant point trouvé à leur suite, ils le rencontrérent dans le Temple, au milieu des Docteurs. Les Evangélistes ne nous disent rien de la vie de ce Saint, ni de sa mort. Il est probable qu'elle arriva avant celle de Jésus-Christ, parce que, s'il eût été vivant, le Fils de Dieu, avant que de rendre l'esprit sur la croix, n'eût point recommandé la Vierge sa mére aux soins de saint Jean, son Disciple bien-aimé. Le Saint Esprit a fait son éloge, en un endroit où l'Evangéliste a dit, que Joseph étoit l'époux de Marie, de laquelle Jésus est né; & en un autre, qu'il étoit un homme juste. On a été longtems dans l'Eglise sans rendre un culte religieux à saint Joseph. Sa Fête a été établie en Orient, avant que de l'être en Occident. On dit que les Carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Occident. Du tems du Concile de Constance, Gerson se donna beaucoup de mouvement pour la faire établir par-tout; mais cela ne fut point exécuté. Sixte IV l'établit pour Rome, & plusieurs Eglises suivirent depuis l'exemple de celle de Rome. Elle se célébre dans différens jours en différentes Eglises. L'Eglise Romaine la fait le 19 de Mars: ce qui a été suivi le plus communément. * Saint Matthieu, *ch.* 1. & 2. Saint Luc, *ch.* 1. 2 & 3. Saint Augustin, *Serm.* 18. *de Temp.* Saint Jérôme, *adversus Helvid. & Jovin.* Saint Ambroise, *de Inst. Virg. l.* 1. *c.* 7. Tolet, *sup. Luc. & Joan.* Baronius, *in Annal.* Torniel & Salian, *in Annalibus Veteris Testamenti.* Tillemont, *tome* 1. Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Mars.*

☞ Les Docteurs & les Interprétes ont peine à expliquer ce que les Evangelistes disent du pére de Joseph, que saint Matthieu nomme Jacob, & saint Luc, Héli. Quelques Modernes ont cru que le dernier Evangéliste parle du pére de la sainte Vierge, appellé Joachim ou Héli, beau-pére de saint Joseph; mais cette explication est trop forcée & peu conforme au texte. Plusieurs Anciens croyoient que saint Joseph étoit fils naturel de Jacob, & fils adoptif d'Héli, de la même maniére qu'Ephraïm & Manassès, qui avoient Joseph pour pére, furent néanmoins adoptez par Jacob leur ayeul. Saint Augustin avoit été de ce sentiment dans son Livre des Questions de l'Evangile, & dans celui qu'il composa de l'accord des Evangélistes; mais depuis, dans ses Retractations, il souscrivit à l'opinion dont Jules Africain est Auteur, & qui a été suivie par Eusébe de Césarée, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Jérôme, par le Cardinal Baronius, par Jansénius, par Torniel, & par les autres Illustres Modernes. Elle fait voir qu'Héli & Jacob étoient fréres, & que le premier étant mort sans enfans, le second épousa sa veuve pour obéïr à la Loi, exprimée dans le Deutéronome. Ainsi Jacob étoit pére naturel de S. Joseph, & Héli l'étoit selon la Loi. *Voyez* l'Article d'AFRICAIN. * Jules Africain, *Epist. ad Arist.* Eusébe, *Hist. l.* 1. *c.* 7. S. Jérôme, *in Matthæum.* Saint Ambroise, *in Lucam.* Saint Augustin, *de Consens. Evang. l.* 1. *Quæst. Evang. l.* 2. *Qu.* 5. & *Retract. l.* 2. *c.* 7. Saint Grégoire de Nazianze, *in Carm. de Gen. Christi.* Baronius, *in Annal.* Torniel, *A. M.* 4051. *n.* 22. Melchior Canus, *Loci Theol. l.* 11. *c.* 3. Jansénius, *in caput* 3. *Lucæ*, &c.

JOSEPH D'ARIMATHIE ou D'ARIMATHÉE, prit ce nom d'une petite ville de Judée appellée Arimathie ou Arimathée, située sur le Mont-Ephraïm, où il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons & d'autres héritages. Saint Matthieu l'appelle *riche*; & saint Marc *un noble Décurion*, c'est à dire, *Conseiller* ou *Senateur*. Cet Office lui donnoit entrée dans les plus célébres Assemblées de la ville; & c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le Grand-Prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend qu'il étoit un homme juste & vertueux, du nombre de ceux qui attendoient le Royaume de Dieu, & qu'il étoit même Disciple de Jésus-Christ; mais qu'il ne se déclaroit pas ouvertement, par la crainte qu'il avoit des Juifs. Aprés la mort du Sauveur, il pria Pilate de lui permettre de descendre son corps de la croix, ce qu'il obtint. Il l'ensévelit ensuite dans un linceul qu'il acheta, & le mit dans un sépulchre neuf, qu'il avoit fait tailler dans le roc d'une grotte de son jardin. Il est probable que Joseph d'Arimathie se joignit aux Disciples: qu'il se trouva au jour de l'Ascension sur le Mont des Olives; qu'il reçut le Saint Esprit le jour de la Pentecôte; qu'ayant apporté le prix de tous ses biens aux piés des Apôtres, il vécut dans la ferveur des premiers Chrétiens; & qu'enfin il mourut à Jérusalem. On tient que son corps a été transféré en France, sous le régne de Charlemagne, par Fortunat Patriarche de Jérusalem, qui fuyoit la persécution des Sarazins, & qui fut depuis Abbé de Moyen-Monstier, où il avoit deposé ces saintes Reliques. D'autres Auteurs croyent que les Juifs exposérent Joseph dans un vaisseau avec Lazare, Maximin, Magdelaine, & Marthe: & que de Provence il passa dans la Grande-Bretagne, où il prêcha la Foi; d'où vient que les Anglois le reconnoissent pour leur premier Apôtre. Ce sont autant de fables que l'on a débitées sans fondement. L'Eglise Grèque fait mémoire de lui au 31 de Juillet. La Latine n'en a fait aucune mention dans ses Calendriers ou Martyrologes, que du tems de Sixte V. Baronius est le premier qui l'ait inséré dans le Martyrologe au 17 Mars. L'an 1345, un Visionnaire Anglois, nommé Jean Blome, obtint la permission du Roi Edouard III, de chercher le corps de Joseph d'Arimathie à Glassenbury, où il prétendoit qu'il devoit être. Mais cette recherche fut inutile, & ne servit qu'à prouver la trop grande crédulité de ceux qui avoient ajoûté foi aux rêveries de Blome. * Saint Matthieu, *ch.* 27. S. Marc, *ch.* 15. S. Luc, *ch.* 23. S. Jean, *ch.* 19. Grégoire de Tours, *Hist. l.* 1. *c.* 21. Baronius, *A. C.* 34 & 35. Baillet, *Vies des Saints*, 17 *Mars.*

JOSEPH, nom de trois grands hommes, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres; JOSEPH, dit *Barsabas*, & surnommé *le Juste*, l'un des 72 Disciples du Fils de Dieu, qui fut nommé avec Matthias, pour être mis à la place de Judas; un autre JOSEPH, dit *Barnabé*; un autre appellé *Judas*. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. 4. & 15.

JOSEPH ou JOSEPHE, Historien, Juif de nation, du côté de son pére Mattathias, descendoit des premiers Sacrificateurs de Jérusalem; & du côté de sa mére, il sortoit du sang Royal des Asmonéens ou Machabées. Il naquit du tems de l'Empereur Caligula, l'an 37 de Jésus-Christ & vivoit encore sous Domitien: de sorte qu'il a vécu sous le régne de neuf Empereurs. Dès l'âge de quatorze ans, les Pontifes & les premiers hommes de Jerusalem le consultoient sur les plus grandes difficultez de la Loi. A seize ans, il se mit à étudier ce qui étoit particulier à chacune des trois Sectes qui avoient cours dans son païs, des Pharisiens, des Saducéens, & des Esséniens. Pour mieux connoître cette derniére, qui faisoit profession d'austérité & de solitude, il alla trouver un certain Banus, qui vivoit dans le désert, se nourrissoit de fruits sauvages, & se lavoit plusieurs fois le jour dans de l'eau froide. Joseph demeura trois ans avec lui; & ensuite s'attacha à la secte des Pharisiens, qu'il soutient être fort semblable à celle des Stoïciens. En l'an 63 de Jésus-Christ à l'âge de vint-six ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques Sacrificateurs Juifs, que Félix, Gouverneur de Judée, avoit envoyez prisonniers à Rome. Un Comédien Juif, que Néron aimoit, le protégea à la Cour de ce Prince, & lui fit connoître l'Impératrice Poppée, dont la faveur lui fit obtenir ce qu'il souhaitoit. Il s'en retourna satisfait dans la Palestine, où il commanda dans la Province; & il exerça dignement cette charge jusqu'à la prise de Jotapat. C'est là où il fut réduit à se jetter dans un puits, qui avoit servi de retraite à qua-

rante des siens, & où il souffrit ces grandes incommoditez, dont lui-même parle dans son Histoire de la Guerre des Juifs. Il fut enfin prisonnier de Vespasien, lui prédit qu'il seroit bientôt Empereur, & qu'il le délivreroit, comme Suétone le rapporte en la Vie de cet Empereur, *ch.* 5. & comme Joseph l'écrit lui-même, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 4. Après sa délivrance, qui arriva comme il l'avoit prédit, il se trouva à la prise de Jérusalem par Titus, & composa depuis, comme témoin oculaire, les sept Livres de la Guerre des Juifs, dont le même Titus fit tant d'estime, qu'il voulut qu'on les mît, approuvez de sa main, dans la Bibliothéque publique. Joseph vécut à Rome sous la protection des Princes, gratifié de leurs pensions, du Droit de Bourgeoisie Romaine, & de plusieurs autres bienfaits, qui lui donnérent moyen d'achever sous Domitien ses vint Livres des Antiquitez Judaïques. Il composa aussi deux Livres contre Apion Alexandrin, ennemi des Juifs; un Discours de l'empire de la Raison, ou du Martyre des Machabées, qui est le plus éloquent des Ouvrages de Joseph; & un Traité de sa vie, à l'imitation de plusieurs grands hommes. Il écrivoit poliment, & l'on peut dire que c'est un Historien accompli, & que l'on appelle à bon droit le Tite-Live des Grecs; mais beaucoup de gens doutent s'il est aussi fidéle que poli. Le Savant M. Prideaux ne regardoit point Joseph comme un Historien accompli. On découvre, *dit-il*, dans son Histoire des faussetez palpables, & sur-tout dans le Livre onziéme de ses Antiquitez. Ils s'y trouve souvent opposé à l'Ecriture, à l'Histoire & même au bon-sens; & le savant Anglois en donne plusieurs preuves. On lui attribue un Livre *de Universo*, ou *de Universi Causa*. Photius qui en parle, *Cod.* 48. dit que quelqu'un avoit remarqué que cet Ouvrage étoit d'un Prêtre nommé Caius. Il y a eu un autre JOSEPH *Gorionides*, ou fils de Gorion, sous le nom de qui on a en Hébreu une Histoire de la Guerre Judaïque; mais l'Auteur de cette Histoire est beaucoup plus récent, car il a vécu depuis S. Jérôme, & parle des Goths comme étant établis en Espagne: & on ne peut douter que ce ne soit un Imposteur, puisqu'après avoir dit dans un endroit qu'il étoit Prêtre, il écrit dans un autre qu'il n'a pu entrer dans le Sanctuaire, parce que cela n'étoit permis qu'aux Prêtres. * Tertullien, *Apologétique*, *ch.* 17. *&* 21. Porphyre, *de Abstinentia ab esu animalium*, *l.* 4. Saint Jérôme, *Catal. ch.* 13. Eusebe, *in Cron. & Hist.* Saint Isidore de Péluse, *l.* 4. *Epist.* 225. Cassiodore, *Div. Inst. l.* 1. *c.* 17. Photius, *Cod.* 47. 76. & 238. Sozoméne. Evagre. Zonare. Suidas. Baronius. Bellarmin. Possevin. Torniel. Salian. Scaliger. Vossius. La Mothe le Vayer, *Jugemens des Hist. &c.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 84 *& suiv.*

JOSEPH, Rabbin, fils de Caspi, a fait un Dictionnaire Hébreu, sous le titre de *Chaîne d'argent.* Il différe assez souvent des autres Grammairiens de sa Nation, & reprend dès le commencement de son Ouvrage les Rabbins Jona, Abénezra & Kimhi, de s'être trompez à l'égard des racines. * Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Test. l.* 1. *ch.* 30.

JOSEPH de Palestine, dit communément *le Comte Joseph*, Juif de naissance, étoit de Tibériade, & avoit un rang distingué parmi les Juifs, sous le Patriarche Hillel. On rapporte que Hillel étant à l'extrémité, pria l'Evêque proche de Tibériade, de le venir trouver, & de lui donner le batême des Chrétiens, sous prétexte de lui donner une Médecine; l'Evêque vint & batisa Hillel. Joseph vit ce qui se passoit, & quelque tems après se convertit, averti, à ce qu'on dit, par plusieurs visions qu'il eut en songe, & ayant éprouvé la vertu du nom de Jésus-Christ, en guérissant un Démoniaque par son invocation. Les Juifs découvrirent qu'il lisoit les Evangiles, & le maltraitérent. L'Evêque du lieu le tira de leurs mains; mais les Juifs continuant à le persécuter, le jettérent dans le Cydne, fleuve de Cilicie, & le crurent noyé; néanmoins il fut sauvé, & quelque tems après il reçut le batême. L'Empereur Constantin lui donna ensuite des ordres de bâtir des Eglises dans les villes & les bourgades que les Juifs avoient en Palestine: ce qu'il exécuta. Cette commission lui attira encore la haine des Juifs. Il fut aussi ennemi des Ariens, & reçut Eusébe de Verceil, exilé dans la ville de Scythople, où Joseph demeuroit. Saint Epiphane étant encore jeune, y vint voir cet Evêque, & apprit du Comte Joseph même ce que nous venons de rapporter. Ce Saint dit aussi que Joseph fut le premier qui trouva & publia l'Original Hébreu de l'Evangile selon saint Matthieu, écrit de la propre main de cet Apôtre. * S. Epiphane, *Hæres.* 30.

JOSEPH, I de ce nom, Patriarche de Constantinople, avoit été Métropolitain d'Ephése, & fut élu après Euthyme en 1416, & non, comme le veut Onuphre, en 1424. Lorsqu'on lui proposa l'union de l'Eglise Greque avec la Latine, il ne s'y opposa point, & suivit à ce dessein l'Empereur Jean Paléologue, pour se trouver au Concile que le Pape Eugéne IV célébroit à Ferrare, & qui fut depuis transféré à Florence. Joseph, après avoir souscrit à tous les sentimens de l'Eglise Latine, mourut subitement à Florence le neuviéme Juin 1439, & y fut enterré dans l'Eglise des Dominicains. * Phranz, *l.* 1. *ch.* 36. Onuphre, *in Chron.* Æneas Silvius, *Amores Euriali & Lucretiæ. ch.* 54. Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

JOSEPH II, ou selon d'autres, JOASAPH, I de ce nom, Patriarche de Constantinople, occupoit ce Siége dans le XV siécle, vers l'an 1460. Les Auteurs de ce tems rapportent qu'un Chrétien, Officier de l'Empereur Turc, & en grande considération à la Porte, avoit voulu répudier sa femme légitime, pour épouser une veuve. Le Patriarche s'y opposa avec courage. Cela fâcha si fort l'Officier, qu'il lui fit couper la barbe: ce qui est la plus grande injure qu'on puisse faire à un Prélat ou à un Religieux au Levant. Celui-ci ne s'en offensa point; au contraire, il s'offrit à donner les piez, les mains & la tête même pour la défense de la justice; mais sa constance ne servit qu'à le faire chasser de son Siége, où l'on introduisit un certain Marc, dit *Nylocarabes.* * Crusius, *Turco-Græcia*, *l.* 1. *&* 2. Sponde, *Ann. Christ.* 461. *num.* 17.

JOSEPH III, ou JOASAPH II, succéda à Denys en 1555, & par son humeur extrêmement altiére, se fit de grandes affaires avec son Clergé. On le convainquit de Simonie; ce qui le rendit haïssable à tout le monde, & obligea les Prélats Grecs de s'assembler en 1565, & de le déposer. Métrophanès fut mis en sa place. * Onuphre, *en la Chron.* Crusius, *Turco-Græcia*, *l.* 2. Sponde, *in Annal. A. C.* 1555. *n.* 21. 1565. *n.* 33.

JOSEPH, Oeconome de l'Eglise de Constantinople dans le VIII siécle, adhéra aux volontez de l'Empereur Constantin, fils de Léon IV, & consentit de le marier avec une femme qu'il aimoit, bien qu'il en eût déja une légitime. Cela fut cause qu'on l'exila. Il fut rappellé, & par son peu de conduite il se fit encore bannir en 711.

JOSEPH, Evêque de Modon, se trouva au Concile de Florence en 1438, & écrivit contre Marc d'Ephése, qui avoit publié un Ouvrage, de ce qui s'étoit passé en cette sainte Assemblée. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *An. Ch.* 1440. *n.* 17. 18.

JOSEPH, Empereur, de la Maison d'Autriche, fut le quinziéme de sa famille qui ait occupé le Trône Impérial. Il étoit fils de l'Empereur LEOPOLD I, & d'*Eléonore* de Baviére-Neubourg sa troisiéme femme, & naquit le 26 Juillet 1678. Son pére le fit nommer Roi de Hongrie à titre d'hérédité en 1687, & élire Roi des Romains le 24 Janvier 1690. On le maria l'an 1699, & l'an 1702 il fit sa premiére Campagne devant la ville de Landau assiégée depuis trois mois par l'Armée de l'Empire, & dont il eut tout l'honneur de la capitulation, peu après qu'il fut arrivé; mais les François reprirent cette place l'année suivante. En 1704, le Roi des Romains la réassiégea, & ne la soumit que le 26 Novembre, après 66 jours de tranchée: ce fut la suite de la journée de Hochstet, événement qui obligea l'Electrice de Baviére de faire avec ce Prince un Traité, qui fut ratifié par l'Empereur son pére, en exécution duquel les troupes Bavaroises évacuérent cet Electorat; mais les conditions de ce Traité ne furent pas exactement observées par le vainqueur. L'Empereur Léopold étant mort le cinquiéme Mai 1705, Joseph prit le nom d'Empereur; mais n'ayant jamais pensé à se faire couronner, il ne devoit avoir à proprement parler, que le titre de Roi des Romains. Ce Prince plus violent que son pére, voulut être maître absolu dans l'Empire: il mit de sa seule autorité les Electeurs de Cologne & de Baviére au Ban de l'Empire par Acte du Conseil Aulique du 29 Avril 1706, & disposa des biens de ce dernier en faveur de ses créatures: l'Electeur Palatin eut le Haut Palatinat pour sa part, & l'Empereur lui fit reprendre le premier rang que ses ancêtres avoient occupé dans le Collége Electoral.

Ayant engagé tout l'Empire dans sa querelle particuliére pour faire tomber à son frére toute la Monarchie d'Espagne, au préjudice de la disposition Testamentaire du Roi Charles II, il se reposa sur les Anglois & sur les Hollandois du soin de pousser vivement la guerre contre les Rois de France & d'Espagne; & de tous les Princes liguez il fut celui qui contribua le moins, soit en troupes, soit en argent. Il est pourtant vrai qu'avec l'aide de ses troupes auxiliaires, il entra en possession du Duché de Milan & de plusieurs autres places d'Italie, lorsque les François furent contraints d'évacuer ce païs-là en 1707. Il mit le Duc de Mantoue au Ban de l'Empire; mais ce Prince mourut en 1708, avant que d'en avoir appris la fâcheuse nouvelle, & ses Etats furent confisquez au profit de l'Empereur. Le Duc de la Mirandole eut le même sort, & son Duché, lui vivant, fut vendu en 1710, aussi bien que Concordia, au Duc de Modéne, qui en paya 170000 pistoles, & en reçut l'investiture en Mars 1711. Les autres Princes d'Italie ne furent guéres mieux traitez; les troupes Impériales prirent de leur autorité des quartiers sur leurs terres, & l'on exigea d'eux, toutes les années, des contributions exorbitantes. Les terres de l'Eglise n'en furent pas exemtes. Le Pape Clément XI arma pour s'en mettre à couvert; mais il fallut céder à la force. En 1708, on mit garnison dans Ferrare, & dans Bologne. On lui prit Comacchio; & après l'avoir fait trembler jusques dans Rome, il fut forcé de reconnoître l'Archiduc comme Roi d'Espagne, quoi qu'il ne fût maître que de Barcelone & d'une partie de la Catalogne, de lui écrire un Bref en cette qualité le dixiéme Octobre 1709, de lui envoyer un Nonce, & de recevoir un Ambassadeur d'obédience de la part de ce Prince; tout cela sous l'espérance qu'on restitueroit à sa Sainteté sa ville de Comacchio: ce qui ne se fit pourtant pas. Le seul Duc de Savoye se ressentit des bienfaits de l'Empereur, qui lui accorda en reconnoissance de son attachement à la Maison d'Autriche, la partie du Montferrat, qui avoit appartenu au Duc de Mantoue, l'Alexandrie que l'on démembra du Milanez, & le Vigevanasque; encore sur ce dernier article ce Duc eut-il de grands griefs, dont il ne put obtenir satisfaction de la Cour Impériale. Enfin le Royaume de Naples éprouva que les intrigues du Cardinal Grimani pour attirer en ce païs-là les troupes Allemandes, à la faveur de quelques mécontens, lui furent très funestes, puisque depuis le mois de Juin 1707, que ces troupes furent introduites dans Naples, elles y vécurent toujours comme dans un païs de conquête, sans parler des sommes considérables que les Napolitains furent obligez de fournir tous les ans à l'Archiduc.

Du côté de la Hongrie, l'Empereur eut toujours la guerre à soutenir contre les Mécontens, qui déclarérent même le Thrône

ne vacant; mais aprés différentes expéditions, quelqueſois heureuſes pour eux, plus ſouvent malheureuſes, il les contraignit, voyant leurs principales places emportées, & le Prince Ragotzki qui étoit leur Chef, retiré, à ſe ſoumettre & à accepter une amniſtie qu'il leur fit offrir: cette ſoumiſſion ne ſe fit pourtant que quelques jours aprés ſa mort, qu'on prit grand ſoin de leur cacher, de crainte qu'un événement ſi peu attendu ne leur donnât aſſez de courage pour rompre toute négociation. S. M. Impériale avoit été obligée par le Roi de Suéde quatre ans auparavant, de rendre aux Proteſtans de la Communion d'Ausbourg, pluſieurs Egliſes en Siléſie, dont ſon pére les avoit privez; le Traité en fut conclu à Alt-Ranſtadt le premier Septembre 1707. Il eſt vrai que l'Empereur habile à profiter de toutes les conjonctures à avoir de l'argent, tira d'eux 56000 florins une fois payez, & 380000 par forme de prêt, pour obtenir la permiſſion de bâtir en ce païs-là ſix nouvelles Egliſes, n'étant pas contens de 115 qu'il leur reſtitua.

Ce Monarque eut de grandes liaiſons avec le Czar de Moſcovie, & beaucoup de part aux troubles de la Pologne, qu'il fomenta ſous main en faveur du Roi Auguſte, principalement depuis que le Roi de Suéde, défait en Moſcovie au mois de Juillet 1709, eut été obligé d'aller chercher un aſyle en Turquie. Enfin la petite vérole enleva l'Empereur Joſeph le 17 Avril 1711, n'ayant pas encore accompli ſa 33 année. Son Thrône vaqua juſqu'au 12 Octobre ſuivant, que l'Archiduc Charles ſon frére, fut élu pour le remplir; & pendant cet interrégne, l'Impératrice Douairiére leur mére, gouverna les Etats héréditaires en qualité de Régente, ainſi que le défunt l'avoit ordonné par ſon Teſtament. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'AUTRICHE.

JOSEPH, fils d'Abu Téchifien, ſecond Roi de Maroc, de la race des Almoravides. Dès l'entrée de ſon régne, il abandonna la ville d'Agmet, qui étoit dans les montagnes, & bâtit Maroc l'an 1086 de Jéſus-Chriſt, 479 de l'Hégire, ou l'acheva; car quelques-uns diſent que ſon pére l'avoit déja commencée. Quelque tems aprés il fit la guerre aux peuples de Fez, qui étoient gouvernez par deux Princes, & ſe rendit maître de tout le païs. De là paſſant au Royaume de Trémécen, ou d'Alger, & à celui de Tunis, il les rendit tributaires. Puis retournant à Maroc, il prit le titre d'Amir el Mémumin, comme ſon pére avoit fait. Ce nom ſignifie *Commandant des fidéles*, d'où l'on a fait par corruption *Miramolin*. Joſeph ayant conquis le Royaume de Fez, & ſoumis à un tribut les Rois de Trémécen & de Tunis, tourna ſes armes victorieuſes contre les Arabes, retirez dans les montagnes & dans les déſerts de Numidie, que l'on nomme à préſent *le Biledulgérid*. Il réſolut enſuite d'aller en Eſpagne, à la ſollicitation du Roi de Grenade, qui engagea les autres Rois Maures de ce païs à reconnoître Joſeph pour Souverain, & à ſe mettre ſous ſa protection. Joſeph ayant accepté leurs offres, paſſa le Détroit de Gibraltar, & joignant ſes forces avec les leurs, aſſiégea la ville de Tolède; mais ſur les nouvelles de l'arrivée du Roi Alfonſe, il ſe retira à Grenade; d'où il alla attaquer la ville de Murcie, qu'il prit par compoſition. Voyant enſuite que les Maures ſe repentoient de l'avoir appellé, il ſe rendit maître des Royaumes de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Jaén, & d'une partie de celui de Valence; & retourna en Afrique, aprés avoir laiſſé ſon neveu Mahamet pour gouverner ſes Royaumes en ſon abſence. Lorſqu'il y fut arrivé, il publia la Gazie, qui eſt une eſpéce de Croiſade parmi les Maures; & avec une puiſſante Armée, s'embarqua à Ceuta, d'où il vint prendre terre à Malaga. De là s'étant joint à Mahamet, ils allérent enſemble aſſiéger Tolède; mais l'arrivée du Roi Alfonſe leur fit encore lever le ſiége. Joſeph envoya Mahamet aſſiéger Valence, qu'il prit, & dont il fit mourir le Roi. L'an 1109 de Jéſus-Chriſt, 503 de l'Hégire, Joſeph gagna en Eſpagne la bataille que les Hiſtoriens appellent *la bataille des ſept Comtes*, parce qu'il y eut ſept Comtes d'Eſpagne de tuez, outre le Prince Dom Sanche: ce qui cauſa une ſi grande douleur au Roi Alfonſe, qu'il mourut de regret peu de tems aprés. L'année ſuivante Joſeph mourut à Maroc, & ſon fils ALI lui ſuccéda. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, II du nom, ſecond Roi de Maroc, de la race des Almohades, étant parvenu à l'empire aprés la mort de ſon pére Abdulmumen en 1156 de Jéſus-Chriſt, & 551 de l'Hégire, ſe montra grand ennemi des Chrétiens. Aprés avoir maintenu le Roi de Tunis & celui de Bugie qui étoient ſes vaſſaux, il paſſa en Eſpagne l'an 1153, avec ſoixante mille chevaux, & plus de cent mille hommes de pié, à la priére des Rois Maures, qui lui offroient obéïſſance pour s'affranchir du joug des Chrétiens; mais ſe voyant plus fort qu'eux, il ſe rendit maître de leurs Etats; & aprés avoir fait pluſieurs pertes contre les Chrétiens, il remporta depuis quelques victoires ſur eux. Enfin étant au ſiége de Santarein, qu'il attaquoit vivement, il reçut un coup de fléche, dont il mourut. Les Maures levérent le ſiége, & ceux d'Afrique s'en retournérent en Barbarie. JACOB ALMANSOR lui ſuccéda l'an 1173 de Jéſus-Chriſt & 569 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, d'Exceter en Angleterre, floriſſoit dans le XIII ſiécle vers l'an 1210. Outre qu'il étoit ſavant dans les Langues Gréque & Latine, il paſſoit encore pour un des meilleurs Poëtes de ſon tems. Il en donna des marques par divers Ouvrages, & ſur-tout par un Poëme de la guerre de Troye, qui commence ainſi.

Iliadum lachrymas, conceſſaque Pergama fatis,
Prælia bina ducum, bis adactam cladibus urbem,
In cineres querimur, &c.

Cet Ouvrage a ſix livres. Il le dédia à Baudouin Archevêque de Cantorbéri, ſon bienfaicteur. Balée & Pitſeus parlent de lui, & ce dernier même ajoûte que Baudouin fit donner l'Archevêché de Bourdeaux à Joſeph; mais ce fait n'eſt appuyé par aucun Auteur. * Voſſius, *de Hiſt. & Poët. Lat.*

JOSEPH ALBO, Juif Eſpagnol, a compoſé en Hébreu de Rabbin, un Ouvrage intitulé, *Sepher Ikkarim*, le Livre *des fondemens*, où il traite doctement tout ce qui regarde les principaux Articles de la créance des Juifs. Ce Rabbin, ſuivant la remarque de Richard Simon, n'a pas cru avec pluſieurs Juifs, que les Livres de l'Ecriture-Sainte euſſent été corrompus pendant le tems de leur captivité à Babylone. Il prouve au contraire par pluſieurs raiſons que cela ne s'eſt pu faire, parce qu'il y a toujours eu des Sacrificateurs & des Docteurs qui ont enſeigné la Loi. Il apporte de plus, pour montrer que le Pentateuque de Moïſe n'a pu être corrompu, l'exemple des Samaritains qui étoient ennemis des Juifs, & qui ont eu un exemplaire Hébreu du même Pentateuque. Ces gens-là n'ont eu, dit ce Rabbin, aucune part à la captivité de Babylone, ayant été menez captifs en un autre lieu avant ce tems-là; & ils ont néanmoins des Livres de la Loi de Moïſe, ſemblables à ceux qui ſont en uſage chez les Juifs.

JOSEPH de PARIS, Capucin, connu ſous le nom de *Pére Joſeph*, étoit fils de *Jean* le Clerc, Seigneur du Tremblay, Préſident aux Requêtes du Palais à Paris, Ambaſſadeur à Veniſe; & Chancelier de François Duc d'Alençon, & de *Marie* de la Fayette, qui avoit été élevée dans la Religion Proteſtante, dont elle fit abjuration. Il naquit à Paris le quatriéme Novembre 1577, perdit ſon pére n'étant âgé que de dix ans, fit de bonnes études ſous les plus célébres Maîtres de l'Univerſité de Paris, voyagea en Italie & en Allemagne, & fit une Campagne ſous le nom de Baron de Maffée; mais en même tems qu'il donnoit les plus belles eſpérances à ſa famille, il conſervoit dans le cœur le deſſein qu'il avoit formé dès l'âge de ſeize ans de renoncer au monde, & de ſe retirer chez les Capucins, ce qu'il exécuta au commencement de 1599. Sa mére qu'il n'avoit pas conſultée ſur ce parti, obtint d'abord un Arrêt du Parlement, qui ordonnoit que ſon fils lui fût rendu, & des Lettres de juſſion pour faire obéïr les Capucins à l'Arrêt; mais le Novice lui fit des remontrances ſi vives qu'elle conſentit à tout ce qu'il voulut, & fit profeſſion à Paris le troiſiéme Février 1600. Aprés ſon Cours de Théologie, on le chargea d'enſeigner la Philoſophie à Paris; il eut enſuite la conduite des Novices; & enfin s'étant adonné à la prédication, non ſeulement il prêcha pluſieurs Carêmes dans les grandes villes, mais ayant entrepris diverſes Miſſions, il entra ſouvent en lice avec les Huguenots, & contribua le plus à la réforme de l'Ordre de Fontevrauld. Le Pére Joſeph avoit déja rempli en 1614, les premiers emplois de ſon Ordre en France, & il s'étoit fait connoître à la Cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires; mais ſi les occupations qu'on lui donna ne lui permirent pas de travailler à ſa propre perfection, comme il auroit ſouhaité, au moins elles ne ralentirent pas ſon zéle pour le ſalut des ames, & ne pouvant plus faire de Miſſions par lui-même, il en procura en Angleterre, en Canada, en Turquie, où les Religieux de ſon Ordre ont encore aujourd'hui des ſucceſſeurs, qui continuent à faire leurs fonctions apoſtoliques avec beaucoup de ſuccès. Il ne perdit point auſſi de vue la réforme de l'Ordre de Fontevrauld, & n'ayant pu la conduire au point qu'il ſouhaitoit, il en prit occaſion d'établir le nouvel Ordre des Religieuſes Bénédictines du Calvaire, auſquelles il procura des établiſſemens à Poitiers & à Angers. Les Conſtitutions qu'il leur donna, prouvent également ſa ſageſſe & ſa piété; & on les a trouvé ſi judicieuſes, qu'on les obſerve encore aujourd'hui ſans aucune altération. Louïs XIII, pour récompenſer le P. Joſeph de ſes ſervices, l'avoit nommé au Cardinalat; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 Décembre 1638, dans ſa 61 année. Le Cardinal de Richelieu, à qui il avoit été conſtamment attaché, fit porter ſon corps au grand Couvent des Capucins, où on lui fit des obſéques magnifiques, auſquelles le Parlement aſſiſta en corps: on l'enterra devant le grand autel, & on y mit une pierre de marbre avec une Epitaphe, qui contient ſon éloge. Son cœur fut porté aux Religieuſes du Calvaire du Marais, où l'Evêque de Lizieux prononça ſon Eloge funébre. * Richard, *Vie du Pére Joſeph*.

JOSEPH A FALCONIBUS. *Cherchez* FALCONIS.

JOSEPH, (Ange de ſaint) Carme Déchauſſé, vivant encore en 1686, a fait une eſpéce de Grammaire, ou de Dictionnaire Perſan, publié à Amſterdam en 1684, ſous le titre de *Gazophylacium Linguæ Perſarum*. La méthode qu'il y propoſe pour apprendre cette Langue, eſt réguliére, les remarques en ſont juſtes, & les traits d'Hiſtoire dont il embellit ſon Ouvrage, fort inſtructifs. Il s'eſt expliqué en Latin, en François & en Italien, pour en étendre l'uſage à toutes les Nations de l'Europe, & il évite toutes les difficultez de Grammaire, qui ne ſont qu'embarraſſer l'eſprit. * *Journal des Savans du dixiéme Juillet* 1684.

JOSEPH, ou *Iſſuf-Mirza*, fils de *Gihanſchah* Sultan de la Dynaſtie des Turcomans du Mouton Noir. Ce Prince étant tombé entre les mains d'Uſuncaſſan ou Haſſan Begh, aprés la défaite de Gihanſchah ſon pére, fut condamné par le Vainqueur à perdre la vue. Il ſe retira en cet état dans la ville de Schiraz, & y fut reconnu pour Sultan, de même que dans toute la Province de Perſe. Mais ayant voulu meſurer une ſeconde fois ſes forces avec celles d'Uſuncaſſan, il perdit la vie avec ſes Etats l'an de l'Hégire 875, de Jéſus-Chriſt 1470. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils d'*Abdalber* Docteur illustre du Musulmanisme, étoit *Imam*, c'est à dire, Chef d'une Mosquée, où il s'appliqua entiérement à la piété & à l'étude, dont il a laissé un bon témoignage dans plusieurs Ouvrages qu'il a composez en Arabe. Le principal est intitulé *Istiab*, c'est à dire, *Livre universel*. Le *Tembid ala al Maoutha le Malek*, qui est une explication du Maoutha de Malec, n'est pas moins estimé. *Dorar Filmegazi valseir* est un recueil des choses les plus remarquables sur les conquêtes des Musulmans, & sur leurs mœurs & coutumes. On a encore de lui *Heg'av almégialis*, *l'entretien des compagnies & des conversations*. Ce Docteur raporte dans ce dernier Ouvrage, que Mahomet eut un songe, pendant lequel il crut être en Paradis, où il vit entre autres choses une de ces machines à bâcule fort usitées dans le Levant, dont on se sert pour tirer de l'eau d'un puits. Mahomet, curieux de savoir à qui appartenoit cette machine, on lui dit qu'elle appartenoit à *Abougebel*, qui étoit un des plus grands ennemis de la Religion Musulmane & de Mahomet, qui le regardoit comme un réprouvé: c'est ce qui l'obligea à dire, Qu'est-ce qu'Abougéhel a de commun avec le Paradis? Il n'y entrera jamais. Il arriva quelque tems après qu'Akramas fils d'Abougéhel s'étant fait Musulman, Mahomet en eut une très grande joye, & comprit la signification de son songe, selon lequel Abougéhel étoit comme la machine, qui avoit tiré son fils du fonds du puits de l'Idolâtrie, pour l'élever jusques à la connoissance du vrai Dieu, pendant qu'il s'étoit plongé lui-même de plus en plus dans l'abîme de l'Infidélité. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

JOSEPH, fils de *Tangri Virdi*, Auteur célébre & homme de qualité, qui servoit les Sultans d'Egypte. On lui donne par excellence le titre de *Mouarekb Mesr*, c'est à dire, *Historiographe d'Egypte*, à cause d'un excellent Ouvrage qu'il composa de l'Histoire entiére de ce païs-là, dont le titre signifie, *Etoiles lumineuses sur l'Histoire des Rois d'Egypte & du Caire.* Cet Ouvrage est divisé en quatre volumes, dont le premier traite d'abord de la conquête de l'Egypte faite par les Musulmans, du Gouvernement d'Amrou Ebn al As, & de tous ceux qui y ont commandé ou régné sous les Califes, jusques à Malek Al Aschraf Inal, douziéme Sultan des Mameluces Circassiens, qui commença à régner l'an de l'Hégire 857, de Jésus-Christ 1453. L'Auteur de cette Histoire est si exact, qu'il marque chaque année jusqu'à quel degré le Nil est monté ou descendu: de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point d'Histoire plus complette dans le grand nombre de celles qui nous restent des Auteurs qui ont travaillé sur l'Egypte. Selim Empereur des Turcs, après avoir conquis l'Egypte, ayant lu cet Ouvrage, le trouva si parfait, qu'il commanda à Schamseddin Ahmed Ben Soliman Ben Kemal, qui avoit été son Précepteur, de le traduire en Langue Turque, ce qu'il exécuta fort bien. L'Auteur a lui-même abbrégé son Ouvrage, de peur que quelqu'autre ne l'entreprit & ne l'estropiât. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

JOSEPH. *Voyez* JUZZIF.

JOSEPH, fils de *Méneus*. Hircan Grand-Sacrificateur des Juifs l'envoya en Ambassade à Marc-Antoine qui étoit en Bithynie, pour lui présenter une couronne d'or, & le prier d'écrire dans les Provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur Nation que Cassius avoit emmenez captifs contre le Droit de la guerre. Il trouva leur demande raisonnable, leur accorda ce qu'ils désiroient, & écrivit à Hircan & aux Tyriens. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 22.

* JOSEPH, pére d'Ox & fils d'Oziel, étoit bisayeul de Judith, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith*, *ch.* 8. *v.* 1.

JOSEPH, premier mari de *Salomé*, sœur d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée. Ce Prince l'établit Gouverneur de ses Etats en son absence, pendant qu'il étoit allé se justifier auprès de Marc-Antoine, sur la mort du Souverain-Sacrificateur Aristobule, frére de Mariamne. Il lui donna en même tems un ordre secret, qu'en cas qu'Antoine le fit mourir, il ne manquât pas aussi-tôt de tuer Mariamne; de peur qu'après sa mort elle ne tombât en la puissance d'un autre. Mais Joseph ayant découvert par imprudence à Mariamne un ordre si inhumain, ne fit qu'augmenter l'aversion que cette Princesse avoit déja conçue contre un mari si jaloux & si cruel. Hérode ne fut pas plutôt de retour, qu'elle lui en fit reproche, lui exagérant avec un vif ressentiment sa rage & son humeur barbare. Ce reproche fut comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode, & le fit encore plus douter de la fidélité de sa femme. Il se mit dans l'esprit que Joseph ne lui auroit jamais déclaré un secret de cette importance, s'il ne s'étoit rien passé de trop familier entre eux. Il en fut tellement irrité, qu'il le condamna sur le champ à la mort, sans le vouloir entendre dans ses justifications. * Josephe, *Antiquit. l.* 15. *ch.* 4.

JOSEPH, Thrésorier d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs. Ce Prince étant allé trouver Auguste à Rhodes, commit à ce Joseph la garde du château d'Alexandrion, & des Reines Alexandra & Mariamne. * Joséphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 15. *ch.* 9.

JOSEPH, fils d'*Elis* de la race des Sacrificateurs Juifs. Matthias, qui exerçoit la Souveraine-Sacrificature, ayant songé la nuit d'un jeûne qu'on devoit célébrer, qu'il avoit eu la compagnie de sa femme, & qu'ainsi il n'étoit pas en état de faire le service divin, Joseph qui étoit son parent, fut commis pour tenir sa place ce jour-là. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 17. *ch.* 8.

JOSEPH, petit-fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. Flave Joséphe en dit un mot dans ses * *Antiquit Judaiq. l.* 17. *ch.* 12.

JOSEPH: c'étoit le .. surnom de *Caïphe* Souverain-Sacrificateur des Juifs. *Voyez* CAIPHE.

JOSEPH, fils de *Simon Canée*, fut le soixante & seiziéme Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le sixiéme après la mort de Jésus-Christ. Hérode Roi de Chalcide le poussa, & l'éleva à cette éminente dignité, le faisant succéder pour la premiére fois à Canthara, cinquante ans après la naissance de Jésus-Christ. Il ne la posséda que deux ans, & s'en dépouilla en faveur d'Ananias fils de Zébédée, par le commandement du jeune Agrippa. Il fut pourtant rétabli onze ans après, & succéda à Ismaël fils de Phabée. Il se maintint encore trois ans en cette charge; ce qui fait qu'on le peut compter pour le soixante & dix-neuviéme Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le sixiéme depuis la passion du Sauveur, ou même le neuviéme. Ananus fut son successeur cette seconde fois. * Tirin, *Chronol. Sacr. ch.* 42. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 7., dit qu'il étoit fils de *Simon* surnommé *Labi*; mais c'est le même que *Canée*.

* JOSEPH, surnommé *Gabeï* ou *Gadés*, Grand-Prêtre des Juifs, fut établi par Agrippa dernier Roi des Juifs, qui le destitua la même année. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOSEPH, Juif, fils de *Gorion*. Au commencement de la guerre de ceux de sa Nation contre les Romains, il eut ordre conjointement avec le Sacrificateur Ananus, de prendre soin de la ville de Jérusalem, & d'en faire relever les murailles. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

JOSEPH, Juif, fils de *Simon*, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut envoyé à Jéricho, pour avoir soin de la conservation de cette place. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

JOSEPH, un des principaux Sacrificateurs d'entre les Juifs, persuadé par un Discours que Flave Joséphe lui fit & à ceux de sa Nation, se retira vers les Romains avec quelques autres. Tite les reçut avec beaucoup de bonté, & les envoya à Gophna, avec promesse de leur donner des terres, dès que la guerre seroit finie. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 9.

JOSEPH, fils de *Daleus*, de la race des Sacrificateurs Juifs, voyant le Temple de Jérusalem en feu lors du siége qui en fut fait par Tite, se jetta dedans, & périt avec ce superbe édifice. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 29.

* JOSEPH surnommé *l'Aveugle*, étoit, dit-on, Professeur dans l'Académie de Sara vers l'an 351. Les Juifs lui donnent le nom de *Grande Lumiere* ou Saghi-Nahor. On lui donne aussi le surnom de *Sinai*, parce qu'il se vantoit de savoir en perfection toutes les Traditions qui avoient été données à Moïse sur la montagne de Sinaï. On lui attribue les *Paraphrases Chaldaïques sur les Pseaumes*, *sur Job*, *sur les Proverbes*, *sur l'Ecclésiaste*, *sur le Cantique des Cantiques*, *sur Ruth & sur Esther*. Mais tout le monde ne convient pas que les *Paraphrases* sur tous ces Livres soient du même Auteur, tant on voit de différence dans son style & dans sa méthode, étant tantôt très court & très serré, & tantôt très diffus & très étendu. Par exemple, il est très long sur *le Cantique des Cantiques* & sur *l'Ecclésiaste*: mais sur les autres Livres il est beaucoup plus court. Son stile n'est ni pur, ni châtié; on y remarque les fables de la Misne & du Thalmud. On y trouve les noms des Turcs & de Constantinople; ce qui fait dire au P. Morin qu'elles sont beaucoup plus récentes que ne le veulent les Juifs. Elie Lévite dit qu'on y remarque des traces de la Langue Babylonienne, de la Grecque, de la Latine & de la Persanne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOSEPH, (Pierre de Saint-) Feuillant, né dans un lieu du Diocése d'Auch, & appellé Comagére de son nom de famille, publia en 1642, une Idée de toute la Théologie, *in folio*; en 1639, la Concorde de la liberté de l'homme; en 1645. le Sommaire de la Conscience sur le Décalogue, en six tomes; & plusieurs autres Ouvrages contre Jansénius & ses défenseurs. Il mourut le dixiéme... 1662, âgé de 68 ans, après en avoir passé plus de 50 dans son Ordre. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova. Abregé Chronolog. du P.* de Saint Romuald.

JOSEPIN, fut ainsi appellé par contraction de *Joseph d'Arpin*, qui est un château dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, où il naquit en 1570. Il étoit fils de *Mutio Polidore*, Peintre si médiocre, qu'il n'étoit employé qu'à faire des *Ex voto* de village. Joseph alla à Rome, où il contracta une maniére de dessiner légére & agréable, qui dégénéra dans une pratique, laquelle ne tenoit ni de l'antique, ni de la nature recherchée. Comme il avoit beaucoup d'esprit & de génie, il se fit valoir auprès des Papes & des Cardinaux, qui lui procurérent beaucoup d'emploi. Il eut un violent compétiteur en la personne de Caravage, dont la maniére étoit entiérement opposée à la sienne. Ce qu'il a fait de plus digne d'estime sont les batailles qu'il a peintes au Capitole. Du reste, il n'a fait qu'effleurer la Peinture, sans en approfondir aucune partie. Il mourut en 1640, âgé de 80 ans. La plupart des Peintres de son tems suivoient sa maniére, & les autres celle de Caravage. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 235 & 236.

JOSES, JOSE, & JOSE. *Voyez* BARNABAS ou BARNABE.

* JOSES, fils de *Cléopas* ou *Alphée*, & de *Marie* sœur de la Vierge Marie, frére de Jaques, de Simon & de Jude. * *Matth. ch.* 13. *v.* 55. *Marc*, *ch.* 6. *v.* 3.

JOSIAS, Roi de Juda, succéda à son pére Amon l'an 3394 du Monde, & 641 avant Jésus-Christ, n'étant alors âgé que de huit ans. C'étoit un Prince sage & pieux, qui n'oublia rien pour rétablir l'observation des anciennes Loix. Il fit une recherche exacte dans Jérusalem, & dans tout son Royaume, des lieux où l'on adoroit les faux Dieux, fit couper les Bois & abbattre les Autels qui leur avoient été consacrez, & les dépouilla avec mépris de ce que d'autres Rois y avoient offert pour leur rendre un culte sacrilége. Par ce moyen il retira le peuple de la folle vénération qu'il avoit pour ces fausses Divinitez, & le porta à rendre au vrai Dieu les adorations

qui lui font dues. Il établit des Magiftrats & des Cenfeurs pour rendre une exacte Juftice, & fit réparer le Temple. Sur la fin du régne de Jofias, Néchao, Roi d'Egypte, alla faire la guerre aux Médes & aux Babyloniens, qui avoient ruiné l'Empire d'Affyrie. Lorfqu'il fut arrivé auprès de la ville de Mageddo, qui eft du Royaume de Juda, Jofias s'oppofa à fon paffage. Néchao lui envoya dire que ce n'étoit pas lui qu'il avoit deffein d'attaquer; Jofias ne fe contenta pas de ces raifons, & fans confulter le Seigneur, rangea fes troupes pour combattre; mais un Egyptien lui tira un coup de fléche, dont il fut fi bleffé, que la douleur le contraignit de faire retirer fon Armée. Il retourna à Jérufalem, où il mourut de fa bleffure l'an 3425 du Monde, 610 avant Jéfus-Chrift, à l'âge de 39 ans, après un régne de 31. Jofephe dit que le Prophéte Jérémie, qui commençoit à prophétifer, fit à fa louange des vers funébres, que le peuple chantoit. Jofias fut enterré avec grande pompe dans le fépulchre de fes ancêtres. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. 35. Jofephe, *Antiq. Judaiq. l.* 10. *c.* 5 & 6. Torniel & Salian, *in Annalibus Sacris Veteris Teftamenti.*

JOSIAS, petit païs de l'Ifle de France, entre la riviére de Seine, & la Province de Beauce, en Latin *Jofiacenfis Ager.* Ce nom n'eft guéres employé que dans ce qui regarde l'Eglife, c'eft à dire pour défigner la partie du Diocéfe de Paris qui s'étend au midi jufques au Diocéfe de Chartres. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* JOSIPHIA, revint de Babylone avec foixante perfonnes. * *Efdras* ou I *Efdras*, *ch.* 8. *v.* 10.

JOSIPHON, Juif, fils de *Samuël* Médecin, étoit favant en Latin, en Grec & en Hébreu. Il étoit auffi fort verfé dans la Philofophie & dans les Mathématiques. Pierius Valerianus le compte entre les hommes de Lettres malheureux. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOSPHIAS. *Voyez* JOSIPHIA.

JOSSE, (Saint) étoit fils de *Juthaël* Roi de Bretagne, & frére de Judicaël, qui fuccéda au Roi fon pére. Judicaël s'ennuyant des embarras du Gouvernement, réfolut de quitter fon Royaume, & de fe faire Religieux du Monaftére de faint Méen de Gaël, qu'il avoit fondé. Dans ce deffein il pria Joffe fon frére de prendre fa place, & de gouverner fon peuple; mais ce Prince, qui ne fouhaitoit pas moins de fe donner à Dieu que fon frére Judicaël, fe retira fecrettement, & paffa à Avranches; d'où il alla dans un endroit du Ponthieu, que l'on appelloit la Ville-Saint-Pierre. Le Duc Haymon, qui étoit un des plus grands Seigneurs du païs, lui donna un appartement dans fon Palais; & parce qu'il vit que Joffe avoit réfolu de renoncer aux dignitez du monde, il le fit fon Chapelain, après lui avoir fait recevoir les Ordres facrez. Saint Joffe paffa fept ans avec ce Duc, & lui demanda enfuite permiffion de fe retirer dans une folitude, où il bâtit un Oratoire & un hermitage. Plufieurs années après il fit le voyage de Rome; puis il revint à Paris, & logea dans un petit Hôpital, où faint Fiacre avoit auffi demeuré, au lieu où eft maintenant l'Eglife de faint Joffe. Lorfqu'il fut de retour dans fon hermitage, il dépofa les Reliques qu'il avoit apportées de Rome, dans une Eglife dédiée à faint Martin, que le Duc Haymon avoit fait bâtir proche de fon Oratoire; & il y paffa le refte de fes jours. Sa mort arriva le 13 Décembre de l'an 653, felon M. Abelly, ou plutôt de l'an 668, felon le P. Mabillon. On fonda depuis une Abbaye au lieu où étoit fon Oratoire, qui avoit de très grands revenus, entre autres un Comté, qui s'étend depuis Etaples jufqu'à Saint-Aubin. Ces biens font diminuez; mais l'Abbé a toujours la qualité de Comte. * Abelly, Evêque de Rhodès, *Vie de faint Joffe.* Le P. Mabillon, *Actes des Saints de l'Ordre de faint Benoît*, *tome* 2.

JOSSE, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410, mais les Auteurs ne font point mention de lui, parce qu'il n'avoit rien fait de confidérable, & qu'il mourut environ fix mois après fon élection, fans avoir été couronné à Aix-la-Chapelle. * Onuphre, *en la Chron.* &c.

JOSSELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOSSELIN dit *de Furnes.* *Voyez* FURNES.

JOSSELIN, (Jean) Anglois, Médecin, floriffoit en 1672. Il découvrit & publia les raretez de la nouvelle Angleterre, avec les remédes dont fe fervent les Habitans du païs pour guérir les maladies, les playes & les ulcéres. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOSSELIN, bourg ou ville. *Voyez* JOCELIN.

JOSSIUS. *Voyez* JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOSUÉ, fils de Nun de la Tribu d'Ephraïm, naquit l'an du Monde 2501, & le 1534 avant Jéfus-Chrift, & fut choifi de Dieu, dès le vivant de Moïfe, pour gouverner le Peuple d'Ifraël. Il commença à exercer cette charge incontinent après la mort du même Moïfe, l'an 2584 du Monde, 1451 ans avant Jéfus-Chrift. La premiére action qu'il fit, fut d'envoyer des Efpions dans la ville de Jéricho, pour la reconnoître; enfuite de quoi il paffa le Jourdain à pié fec avec le Peuple. Tous ceux qui étoient nez dans le defert furent circoncis par fon ordre avec des couteaux de pierre, dans le lieu qui, par rapport à cette action, fut appellé *Galgala*, comme fi l'on eût voulu fignifier, *parce que l'opprobre de l'Egypte a été ôté d'eux.* Quatorze jours après ils célébrérent la Pâque, & cependant Jofué fit affiéger Jéricho. Les murailles de cette ville tombérent d'elles-mêmes au feptiéme jour, en préfence de l'Arche qu'on y avoit apportée. Haï fut prife & faccagée par un ftratagême. Les Gabaonites craignant le même malheur, contractérent une Alliance frauduleufe avec le Peuple de Dieu. Adonibefech Roi de Jérufalem, offenfé de cette Alliance, fe ligua avec quatre Princes fes voifins, & tous enfemble attaquérent les Gabaonites. Jofué leur donna fecours, & défit les cinq Rois ou par fes armes, ou par une grêle que Dieu fit tomber fur eux. Ce qui rendit cette victoire plus illuftre, fut que Jofué, ayant commandé au Soleil de s'arrêter, afin de lui laiffer affez de jour pour pourfuivre les ennemis, cet Aftre lui obéït, & prolongea fa demeure fur l'horifon douze heures entiéres. Jofué pourfuivit fes victoires, & en fix ans prit prefque toutes les villes de Chanaan, & défit jufqu'à trente petits Rois. Leurs terres furent diftribuées aux victorieux, qui après de longues fatigues & de grands périls, commencérent à jouïr du repos qu'ils attendoient des promeffes de Dieu. Jofué mit enfuite le Tabernacle en Silo, & mourut âgé de cent-dix ans, l'an du Monde 2611, & 1424 avant Jéfus-Chrift, après avoir gouverné 27 ans. Le Livre qui porte le nom de Jofué, que nous avons en 24 Chapitres, contient l'Hiftoire de ce Conducteur du Peuple de Dieu; mais les fentimens font fort partagez fur l'Auteur de ce Livre. Entre les Anciens, l'Auteur de la Synopfe attribuée à faint Athanafe, & Théodoret ne croyent pas que ce Livre foit de Jofué; car, comme remarque l'Auteur de l'Abbrégé de l'Ecriture, attribué à faint Athanafe, ce titre n'eft pas mis à la tête de ce Livre pour en défigner l'Auteur, mais pour en faire connoître le fujet, parce qu'il traite des guerres & des chofes qui fe font paffées fous la conduite de Jofué; comme on appelle les Livres des Rois, de Tobie, de Judith, les Ouvrages qui traitent de la vie & des actions de ceux dont ils portent le nom. Mafius, qui l'attribue à Efdras, croit que ce n'eft qu'un extrait ou un abbrégé des anciennes Annales des Hébreux. L'opinion la plus commune parmi les Anciens & les Modernes, eft qu'il eft de Jofué. C'eft le fentiment des Talmudiftes, de faint Ifidore, de Junilius, de Dorothée, de Toftat, de Driedo, de Vatable & de quantité d'autres Auteurs plus récens. Cette opinion femble être établie fur les paroles du dernier Chapitre, où il eft dit que Jofué écrivit toutes ces chofes dans le Livre de la Loi. Du moins, fi ce Livre n'eft pas de Jofué même, il a été écrit par fon ordre ou très peu de tems après fa mort. * *Deuteronome*, *ch.* 24. *Jofué*, *ch.* 1. & *fuiv.* Jofephe, *Antiquitez Judaïques.* Saint Ifidore, *Orig. l.* 6. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Salian, Torniel & Sponde, *in Annal. Vet. Teftam.* Mafius, *in Jofuam*, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef.* Il y a eu un autre JOSUÉ, fils de Jofédec, Grand-Prêtre.

☞ Les Auteurs ne font pas d'accord du tems pendant lequel Jofué gouverna les Ifraëlites. Cette diverfité vient de la fupputation différente des années écoulées depuis la fortie des enfans d'Ifraël d'Egypte, jufqu'au tems où les fondemens du Temple de Jérufalem furent jettez. Les uns marquent précifément le tems de l'adminiftration de chaque Juge, fans y comprendre les interrégnes de la fervitude du peuple, & les autres y enferment ces intervalles; mais comme cette difcuffion nous méneroit trop loin, il nous fuffit de rapporter ici les divers fentimens des Auteurs, fur le tems que Jofué a commandé aux Ifraëlites: ce que le texte facré ne marque point. Mafius qui a fait des Commentaires fur Jofué, croit qu'il ne gouverna que fept ans le Peuple de Dieu. Cajétan, Torniel, Sponde, Mercator, &c. en mettent dix. Le Pére Petau & quelques Rabbins quatorze. Génébrard, Arias Montanus, Salian, &c. dix-fept. Jofephe fixe à vint-cinq années le tems du gouvernement de Jofué, & eft fuivi en cela par Zonaras & par Melchior Canus. Béde, Comeftor, Fréculphe, Bellarmin, Gordon, &c. veulent qu'il ait gouverné 26 ans. Ufferius, que nous fuivons, en compte vint-fept; les Rabbins en mettent vint-huit; & d'autres trente, & trente & un. * Saint Auguftin, *de Civit. Dei*, *l.* 15. *c.* 11. Sulpice Sévére. Jules Africain. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Eufébe, *in Chron.* Nicéphore, &c.

JOSUÉ, fils de JOSEDECH. *Voyez* JESUS, fils de Jofédech.

JOSUÉ BARNUN, c'eft à dire, *Jofué, fils de Nun.* Ebed-Jéfu attribue à cet Auteur Syrien un Livre intitulé, *Théologie*; des Queftions fur toute l'Ecriture, divifées en deux tomes; des Décifions de plufieurs Caufes & Jugemens; plufieurs Lettres; un Ouvrage fur la différence des Offices Eccléfiaftiques, & un petit Ouvrage fur les Hymnes. * Ebed-Jéfu, *Catal. des Ecrivains Syriens.*

JOSUÉ ou ISA, furnommé *Zelebis*, c'eft à dire, *le Noble* ou *l'Illuftre*, eft le fixiéme Empereur des Turcs, fuivant les Grecs; car les Hiftoriens Turcs ne le mettent point au nombre de leurs Sultans, non plus que Mufulman, ni Moïfe, & ne les regardent que comme des Princes du fang. Il étoit fils aîné de *Bajazet* I, que Tamerlan fit mourir dans une cage de fer, après l'avoir défait dans les plaines d'Angori l'an 1402 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 805. Après cette défaite, Jofué s'empara de la fouveraine puiffance, par la valeur des Janiffaires & des principaux Turcs qui étoient demeurez après la bataille. Il prit d'affaut la ville de Burfe, où fes péres avoient autrefois établi le Siége de leur Empire. De là paffant en Europe, il y rangea fous fon obéiffance prefque tous les peuples qui s'étoient foulevez contre lui. Mufulman fon frére en eut de la jaloufie, & réfolut de le déthrôner. Pour ce deffein, ayant tiré du fecours des Grecs, des Seigneurs de Sinope, & de leurs Alliez, il lui donna bataille, & l'ayant pris dans le tems qu'il fongeoit à fe retirer, il le fit étrangler en la quatriéme année de fon Empire, l'an 1406 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 809. * Leunclavius, *in Annal. Turc.* Chalcondyle, *Hift. Turc.* Jean Sagrédo.

JOT.

JOTA, ville. *Voyez* JUTA.

JOTAPAT, ville de la Palestine, où Joséphe l'Historien s'étoit enfermé pour la défendre contre Vespasien. Il en décrit le siége, qui est assez mémorable, & fait voir comment la ville fut ruïnée après avoir été prise. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 11. & *suiv.* Jotapat étoit dans la Galilée a 40 stades de Gabaris. C'étoit la ville la plus forte de ce païs-là. Elle étoit sur un rocher, & on ne pouvoit y aborder que du côté du nord. Il n'y avoit point de fontaine dans cette ville, & il y pleuvoit rarement. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

JOTAPE, fille de Sampsigérum, Roi des Emesséniens, fut mariée à Aristobule, frére d'Agrippa, surnommé *le Grand*. Elle en eut une fille nommée *Jotape* comme elle, & qui étoit sourde. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

JOTAPE, fille d'Antiochus, Roi de Comagéne, épousa Alexandre, fils de Tigrane, Roi d'Arménie. On dit que les enfans qui naquirent de ce mariage abandonnérent la Religion des Juifs pour embrasser celle des Grecs. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

JOTAPIEN, ou PAPIEN, Tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie du tems de l'Empereur Philippe, fut défait sous le régne de Déce, vers l'an de Jésus-Christ 249. Sa tête fut portée à Rome. * Trebellius Pollio.

* JOTBA ou JETEBA, ville de la Tribu de Juda, Patrie de Mesçullomet, qui étoit mére d'Amon Roi d'Israël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 21. *v.* 29.

* JOTBATH, lieu où les Israëlites firent leur trentiéme Campement, & où ils arrivérent de Hor-Guidgad: ils allérent de Jotbath à Habrona. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 64.

* JOTHAM, le plus jeune des fils de Gedéon Juge d'Israël. Il échapa à la fureur d'Abimélech, fils naturel du même Gédéon, qui avoit fait mourir soixante & dix de ses fréres. Il se retira sur la montagne de Garizim, & reprocha leur ingratitude & leur cruauté au Sichémites, qui avoient appuyé la furieuse ambition d'Abimélech. Il leur fit connoitre qu'ils se repentiroient un jour d'avoir si maltraité sa famille, d'avoir élevé Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain. Il leur raconta pour ce sujet la fable des Arbres, qui s'étoient choisi la Ronce pour Roi. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 7. & *suiv.*

* JOTHAM, second fils de Jadaï, de la Tribu de Juda. * I *Coroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

JOU.

JOUARE ou JOUARS (*Jotrum*) Abbaye de Bénédictines en Brie, dans le Diocése de Meaux, fut fondée vers l'an 660 par saint Adon, frére de saint Ouen, & Disciple de saint Colomban. Théchilde en fut la premiére Abbesse. Géofroy de Liéve, Evêque de Chartres, y tint un Concile l'an 1130, pour venger, par les peines Canoniques, le meurtre de Thomas, Prieur de l'Abbaye de Saint-Victor. Nous avons à ce sujet, dans le XVII tome des Conciles de l'édition du Louvre, une Epitre d'Etienne Evêque de Paris, & d'autres Ouvrages dans la derniére édition des mêmes Conciles. * *Consultez* saint Bernard, & Pierre de Cluni, *in Epist.* Cette Abbaye donne le nom à la Ferté-sous-Jouare, ville sur la Marne, à une demi-lieue de là.

JOUBERT, septiéme Grand-Maitre de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, fut élu après Gastus ou Gaste, en 1169. Il seconda généreusement les efforts des Chrétiens contre Saladin; mais touché des pertes qu'ils faisoient de jour en jour dans la Syrie, & de la tréve que le Roi de Jérusalem avoit été contraint de faire avec cet Infidéle, il mourut de déplaisir en 1178. Roger de Moulins lui succéda. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

JOUBERT (Laurent) Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, & du Roi de Navarre, premier Docteur Régent, Chancelier & Juge de l'Université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné le sixiéme jour du mois de Décembre 1529 ou 1530. Il fut Disciple de Silvius à Paris, & de l'Argentier au delà des Alpes; & il se rendit célébre par les leçons qu'il faisoit à Montpellier en qualité de Professeur, & plus encore par les Livres qu'il publia. On étoit si prévenu de ses lumiéres, que Henri III souhaitant avec passion d'avoir des enfans, le fit venir à Paris; tant il espéroit que l'habileté de ce Médecin léveroit tous les obstacles qui rendoient stérile son mariage; mais son espérance fut trompée. Joubert mourut à Lombez le 29 d'Octobre 1582. Il publia un très grand nombre de Livres en Latin & en François. Celui qu'il intitula *Erreurs Populaires*, fit fort crier contre lui, parce qu'il y parla trop librement de plusieurs matiéres chatouilleuses. On trouva étrange en particulier qu'il eût dédié ce Livre à la Reine de Navarre, femme de Henri IV; mais tous ces vacarmes, bien loin d'empêcher le débit du Livre, contribuérent notablement au grand cours qu'il eut. Cet Ouvrage devoit contenir six Parties, divisées chacune en cinq Livres; mais le Public n'en a vu que la premiére & une partie de la seconde. On a rapporté, après la Croix-du-Maine, le jour, le mois & l'année de sa naissance: on ajoûte à cela, qu'on lit autour de sa taille-douce qu'il couroit sa quarantiéme année l'an 1570: ce qui prouve qu'il naquit l'an 1530, & non l'an 1529. Roudelet, dont il fut le Disciple favori & auquel il succéda l'an 1567 dans la charge de Professeur Royal de Médecine à Montpellier, lui confia ses Manuscrits en mourant, & le pria de les revoir, de les corriger, & de les donner au Public. Joubert emporta cette charge de Professeur Royal, après avoir soutenu une Dispute pendant quatre jours sur plusieurs Théses qui ont été imprimées avec divers autres de ses Traitez, à Lyon, l'an 1571. Il y a parmi ces Traitez quelques Remarques qui éclaircissent certains endroits de ses Paradoxes. Il fut innovateur de l'Orthographe Françoise. * Bayle, *Dict. Crit.* Voici la liste des Ouvrages imprimez de Laurent Joubert. Les Livres François sont, *Question vulgaire, savoir quel langage parleroit un enfant qui n'auroit jamais oui parler; Traité contre la blessure ou coups d'arquebuse, & la maniére d'en guérir; Apologie de l'Orthographe de Joubert; Traité des causes du Ris; Dialogue sur la Cacographie Françoise; Questions des Huiles; La Censure de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebusades; Sentence de deux questions sur la curation des arquebusades; L'Histoire des poissons écrite en Latin par Rondelet, & traduite en François par Joubert.* Les Latins sont, *Annotationes in Galeni Libros de differentiis Symptomatum; De Convulsionis essentia & causis; de Cerebri Affectibus; Paradoxa; Annotationes in Paradoxa; Ars componendi medicamenta; De Syruporum conficiendorum modo, & utendi ratione; Quæstiones Medicæ pro regia Professione a Jouberto disputata; De Peste; De Quartana febre; De Paralysi; Medicina practica; Isagoge Therapeutices Methodi; De Affectibus pilorum & cutis, præsertim capitis, & de Cephalalgia; De Affectibus internis partium thoracis; Pharmacopœa; De Urinis; Apologia pro suo Paradoxo septimo decadis secundæ ad Thomam Jordanum; Responsio ad Animadversiones Francisci Valleriolæ in omnia Jouberti Opera; L. Jouberti & Alexidis Gaudini Disputatio de iteranda sæpius Phlebotomia in eodem morbo: Provocatio a sententia Brunonis Seideli de iis, quæ in Paradoxis suis de Febrium humoralium origine ac materia disputata sunt; G. Rondeleti Vita; De Variola magna, sive crassa Gallis dicta; Declamatio in Johannis Saportæ Inauguratione; Oratio habita cum Coristophoro Schillingio Silesio & Danieli Galarsio Parisiensi supremum dignitatis in Arte Medica gradum conferret; De Gymnasiis & generibus Exercitationum apud Antiquos celebrium; De Balneis Antiquorum; Περὶ τῆς Ἐπτακαιχυλίας Disputatio; De Nominis sui Orthographia; Epistola ad Josephum Scaligerum.* Il laissa un fils nommé Isaac Joubert, lequel a fait une Apologie de l'Orthographe Françoise, & traduit en François quelques Paradoxes de son pére. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 245. édit. de Hollande 1715.

JOVE (Benoît) écrivit une Histoire de Suisse, & d'autres Ouvrages. Il mourut âgé de 73 ans. Paul Jove, son frére, a fait son Eloge entre ceux des Savans. Cet Eloge est à la fin de la premiére Partie: ce qui donna sujet à Antoine Seroni de faire cette jolie Epigramme,

Quod sis ultima pars Jovi libelli,
Id fratris pietate & arte factum est.
Ne vel carior aptiorve imago
Olim quam tua jactet ulla sese
Signasse hunc lepidissimum libellum.

JOVE (Paul) Historien du XVI siécle, assez connu par ses Histoires, passe pour être peu fidéle en certaines rencontres. Voici le jugement que le Président de Thou fait de lui. „ Sur „ la fin de l'an 1552, & le onziéme d'Octobre, Paul Jove, cé„ lébre Historien, mourut à Florence, & fut enterré dans l'E„ glise de saint Laurent. Cet Auteur étoit de Côme en Lom„ bardie. Il fit profession de la Médecine, puis fut fait Evê„ que de Nocéra par le Pape Clément VII: mais bien qu'il sou„ haitât passionnément l'Evêché de Côme, & que par la bon„ ne opinion qu'il avoit de ses services il crût que cette récom„ pense étoit due à l'estime qu'il avoit pour la Maison de Mé„ dicis, à laquelle il avoit donné tant de louanges; néanmoins „ il ne le put obtenir. Cela fut cause, comme la plupart l'ont „ cru, qu'il blâma Clément d'avarice dans son Histoire, quoi„ qu'il témoigne en divers endroits qu'il lui étoit obli„ gé. C'est pourquoi on ne le croit pas en beaucoup de „ choses; parce que la plupart se sont persuadez que la hai„ ne, ou la faveur le faisoient écrire, & que sa plume étoit „ une plume très vénale. Au moins il est constant qu'il re„ cevoit tous les ans une pension considérable du Roi Fran„ çois I, qui fut le Pére des Lettres, & le Protecteur des „ Savans; mais après la mort de ce Prince, comme le Conné„ table de Montmorency, qui étoit le Grand-Maître de la Mai„ son du Roi, eut été rappellé à la Cour, & qu'il revoyoit sous „ le régne de Henri II, comme sa charge l'y obligeoit, l'état „ de la Maison de sa Majesté, il en effaça Paul Jove, qui en „ eut tant de dépit, que dans le 31 Livre de son Histoire il dit „ quantité de choses contre le Connétable, qu'il n'eût jamais „ avancées, s'il eût pu par son moyen obtenir la même pen„ sion du Roi Henri II, qu'il avoit eue sous François I. " On n'a conservé tout ce récit, que pour faire mieux remarquer la faute de M. de Thou, qui attribue à Clément VII le refus de l'Evêché de Côme, quoique ce fût Paul III qui le refusa vers l'an 1548 à Paul Jove, plus de treize ans après la mort de Clément, ainsi qu'on l'apprend d'une Lettre d'Alciat, qui est à la tête de son Histoire. Paul Jove mourut âgé de 69 ans sept mois & 22 jours. Jamais homme ne demanda des présens avec moins de retenue que lui, comme Balzac le prouve par les Lettres de Jove lui-même. Il n'étoit pas estimé par rapport aux mœurs, & on l'accusoit d'une grande négligence à réciter son Bréviaire. Le style de Jove, dit M. Bayle, est assez brillant, mais non pas assez historique ni assez pur. On a trouvé que ses *Eloges des grands Hommes* sont trop aigres & trop médisans, mais aussi quelque fois trop flatteurs. François de Beaucaire de Péguillon, Evêque de Metz, assure au commencement de l'Histoire qu'il a composée des affaires de son tems, qu'étant à Rome, Paul Jove fit voir au Cardinal de Lorraine & à lui, le Manuscrit de son Ouvrage, qu'il n'avoit pas encore publié; mais qu'on y avoit trouvé peu de bonne foi en plusieurs choses. Cette Histoire de Paul Jove est divisée en XLV Livres, & finit en 1544.

Il a auſſi compoſé des Eloges des grands hommmes; un Traité de Deviſes; & pluſieurs autres Ouvrages. * *Conſultez* De Thou, Lipſe, Sponde, Imperialis, &c. Voici l'Epitaphe de Paul Jove, qu'on voit ſur ſon tombeau à ſaint Laurent de Florence:

Hic jacet, heu! Jovius Romanæ gloria Linguæ,
Par cui non Criſpus, non Patavinus erat.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Paul Jove, Evêque de Nocéra, qui étoit au Concile de Trente, & dont Fra Paolo fait mention dans ſon *Hiſtoire de ce Concile* ſous l'an 1562. Celui-ci, qui mourut en 1585, étoit petit-neveu de l'autre, & étoit bon Poëte. Il avoit été fait en 1560 Coadjuteur de *Jules* Jove ſon oncle, qui l'avoit été auſſi en 1551 de l'Hiſtorien dont nous parlons. Le grand Paul Jove avoit pour frére aîné *Benoît* Jove, dont il eſt parlé dans l'Article précédent. Ce fut lui qui prit ſoin de ſon éducation, & qui lui montrant l'Hiſtoire de Côme qu'il avoit compoſée, & ſon Traité ſur les Actions & ſur les Mœurs des Suiſſes, lui inſpira l'envie d'être Hiſtoriographe. Bayle, *Dict. Crit.*

JOUERRE, Abbaye. *Voyez* JOUARE.

JOUG, *Jugum*, piéce de bois, qui ſert à atteler des bœufs à la charrue. Les Romains faiſoient paſſer ſous le joug les ennemis qu'ils avoient vaincus: ce qui paſſoit pour une grande infamie, parce qu'ils paſſoient ſous une eſpéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique ou hallebarde, poſée de travers, & ſoutenue ſur deux autres dreſſées à plomb.

JOUGNE, petite ville ou ancien bourg, avec un château. Il eſt dans la Franche-Comté, près du Mont-Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quatre lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOVIEN, fils du Comte Varronien, né à Singidon, ville de Pannonie, vers l'an 331, fut élu Empereur le 27 Juin par les Soldats de l'Armée Romaine, après la mort de Julien l'*Apoſtat*, l'an 363. Il refuſa d'abord cette qualité, proteſtant qu'il ne vouloit point commander à des Soldats Idolâtres; mais tous lui ayant proteſté qu'ils étoient Chrétiens, il reçut la pourpre impériale. Les affaires étoient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perſes; de quoi il a été blâmé mal à propos par quelques Auteurs, puiſque ſans cela il ne pouvoit retirer ſes troupes du païs où Julien les avoit engagées. Enſuite il commanda de fermer les Temples des Idoles, & défendit leurs ſacrifices. Il eut ſur-tout un ſoin extrême de rappeller les Prélats exilez, & de témoigner aux Hérétiques qu'il ne vouloit point ſouffrir de diſcorde. Cependant il ne jouït pas longtems de l'autorité, dont il ſe ſervoit ſi dignement, & il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appellé Dadaſtane, entre la Galatie & la Bithynie. Ce fut la nuit du 17 Février 364, n'ayant tenu l'Empire que ſept mois & vint-deux jours. On le trouva étouffé dans ſon lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans ſa chambre pour la ſécher. Jovien avoit été Capitaine de la Garde Prétorienne, du tems de Julien, & ce fut dans ce tems que ce Prince voulut le faire renoncer à la Foi, ce qu'il refuſa généreuſement. Cependant quelques Hiſtoriens ont taxé ce Prince d'avoir été fort adonné à ſes plaiſirs; mais ce ſont des Payens, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir détruit tout ce que ſon prédéceſſeur avoit fait pour eux. Il avoit épouſé *Charrion*, fille d'un Seigneur nommé *Lucillien*, & il laiſſa de ce mariage un fils nommé *Varronien*, qui vivoit encore en 380 à Conſtantinople, ainſi que ſa mére; mais pour lui ôter toute eſpérance de parvenir à l'Empire, & le rendre difforme, on lui avoit arraché un œil, apparemment par l'ordre de Valens. Jovien étoit fort partiſan de la tolérance, car quoi qu'il ſe fût déclaré pour le parti Orthodoxe de la Conſubſtantialité du Verbe, il n'aquieſça point à la demande de chaſſer de leurs Egliſes ceux qui tenoient une autre opinion: il répondit qu'il haïſſoit les diſputes, & qu'il aimoit les amateurs de la concorde. Il ſe propoſa d'éteindre par la douceur & par la débonnaireté, tous les Schiſmes de l'Egliſe: c'eſt pourquoi il fit entendre qu'il ne perſécuteroit perſonne, mais qu'il aimeroit & honoreroit principalement ceux qui feroient paroître beaucoup de zéle pour le rétabliſſement de la paix. Il fit une Loi ſévére contre ceux qui rechercheroient en mariage les Religieuſes, ou qui les regarderoient impudiquement: il ordonna que les coupables ſeroient punis du dernier ſupplice. Les déréglemens qui s'étoient vus ſous ſon prédéceſſeur le portérent à cette ſévérité. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Théodoret, *l.* 24. Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 6. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *tome* 4.

JOVIN, noble Gaulois, & Capitaine expérimenté, fut déclaré Empereur à Mayence l'an 411, dans le tems qu'on aſſiégeoit le Tyran Conſtantin à Arles. Ce fut par la brigue, & par le ſecours de Goar Alain, & de Gundicaire, Chefs des Bourguignons. Il aſſocia à cette dignité ſon frére nommé *Sébaſtien*; mais ils ne jouïrent pas longtems de la pourpre, car l'année ſuivante Ataulfe qui ſuivoit le parti de Jovin, l'ayant quitté à la ſollicitation de Dardanus, ce Tyran fut tué dans le tems qu'on le conduiſoit à l'Empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta auſſi la tête de Sébaſtien. Quelques Auteurs ont écrit qu'ils étoient tous deux de Narbonne, & ſortis de la famille dont étoit ſaint Sébaſtien Martyr. * Oroſe, *l.* 7. Proſper. Marcellin & Idace, *en la Chron.* Olympiodore, &c.

JOUINI, Auteur Arabe; ſon nom entier eſt *Aladdin Atalmolc Bin Aſſabbib Bahaddin Mehemed Aljoumi Annabbouj.* Il eſt mort en 1284, qui eſt l'an de l'Hégire 683. Il eſt apellé le Rhétoricien, & il excelloit dans les Belles-Lettres. Il a compoſé ſon Livre en 1260 ſous le régne de *Mengou Caan* fils de Tulican, fils de Genghizcan, ſous le titre de *Tarie Gehanguſcha*, c'eſt à dire *l'Hiſtoire de la conquête du Monde.* Il y marque, que le vrai païs de Genghizcan étoit fort étendu vers l'orient & le nord du côté du déſert de Tartarie; que le vrai païs des Mogols avoit huit mois de chemin tant en longueur qu'en largeur; que les divers Peuples qui l'habitoient étoient partagés en Tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces Tribus, il n'y en avoit qu'une qui fût civiliſée, ſavoir celle de *Niton Caat*, dont Genghizcan fils de Piſouca fut le Souverain après la mort de ſon pére. Il traite de l'Hiſtoire de Genghizcan & de Hulacou Can ſon fils, du régne des Rois Mogols, & des autres Rois de leur tems. Il eſt cité par *Ouaſſaf* au commencement de ſon Hiſtoire Chronologique. * Hiſtoire de Genghizcan, *p.* 542 & 543.

JOVINIEN, Héréſiarque, étoit Moine d'un Monaſtére que ſaint Ambroiſe dirigeoit dans les fauxbourgs de Milan. Le gouvernement de ce ſaint Prélat, quoique plein de douceur, lui parut trop rude, & ſa légéreté lui fit abandonner cette ſainte Communauté, d'où il ſe retira avec quelques autres Moines, qu'il avoit infectez de ſes erreurs, vers l'an 382. Ils voulurent depuis y rentrer; mais ils furent refuſez, parce qu'ils ne donnoient aucun ſigne d'une véritable pénitence. Jovinien outré de ce refus, commença à enſeigner publiquement, que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite; que l'état de virginité n'avoit point d'avantage ſur celui du mariage; & par conſéquent que les vierges ne méritoient pas plus que les femmes mariées; qu'il n'y avoit qu'une même récompenſe pour les bienheureux; que la chair de Jéſus-Chriſt n'étoit pas véritable, mais fantaſtique; que les batiſez ne peuvent être corrompus du Diable par la tentation; & que la mére du Sauveur du Monde n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement. Saint Auguſtin & ſaint Jérôme écrivirent contre cet Héréſiarque. Ce dernier lui reproche ſes délicateſſes, ſon luxe & ſes délices en toutes choſes. Jovinien étant venu à Rome, trompa pluſieurs vierges ſacrées, & les porta à ſe marier, en leur demandant ſi elles étoient meilleures que Suſanne, qu'Anne, & que tant d'autres femmes mariées, à la piété deſquelles l'Ecriture rend un témoignage ſi honorable. Il fut condamné par le Pape Sirice, & par un Concile que ſaint Ambroiſe tint à Milan en 390, de l'autorité du même Pontife. Ces anathêmes ne ramenérent point cet Héréſiarque à ſon devoir: ce qui obligea l'Empereur Théodoſe, par un Reſcrit donné à Vérone le 12 Septembre, de le confiner lui & les autres Moines apoſtats ſes compagnons, dans des lieux inhabitez. Après la publication de ce ban, Jovinien fut contraint de ſortir de Rome; mais par la négligence du Magiſtrat à faire exécuter la volonté du Prince, il ne s'éloigna guére de la ville, & tint ſes Aſſemblées hors de ſes murailles. Il troubloit encore l'Egliſe en 412: ce qui obligea l'Empereur Honorius de le reléguer dans une Iſle, où il mourut miſérablement. * Saint Ambroiſe, *Epiſt.* 42. Saint Auguſtin, *de Hær. c.* 82. Saint Jérôme, *contra Jovinianum*, *l.* 1. & 2. Gennade, *ch.* 75. Baronius, *A. C.* 182. 390. 412, Sandére, *Hær.* 87. Godeau, *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, *l.* 56. *Codex Theodoſianus*, *de Hær.* & *l.* 21. *de Pœnis.*

JOVITE. *Cherchez* FAUSTIN.

JOULKIEF, ville de Pologne, qu'on écrit *Zolkiewo*, eſt une des principales de la Ruſſie, où le Roi Jean Sobieski faiſoit ſouvent ſon ſéjour. On y a laiſſé établir un grand nombre de riches Juifs, ce qui joint au voiſinage de la ville de Léopol appellée auſſi Lemberg, Lembourg & Luow, la rend une fort bonne ville. Elle a un château tout de brique, & d'aſſez belle ſtructure: un Couvent de Dominicains, fondé par le Roi Jean Sobieski, qui a fait de grandes dépenſes pour l'embelliſſement de l'Egliſe, l'une des plus jolies de Pologne, juſqu'à faire venir d'Italie les Peintres qui ont travaillé au lambris. La Paroiſſe eſt encore un bâtiment de pierre d'aſſez belle architecture, & d'un deſſein à l'Italienne, avec un dôme au milieu, lequel eſt couvert en dehors de cuivre fin, la nef toute de plomb. C'eſt une Prévôté de quatre mille livres de revenu, ſervie comme une Collégiale. Cette ville appartient à la famille du Roi Jean Sobieski, qui l'avoit eue de ſa mére, la plus riche héritiére de Pologne, appellée *Danielowitz*, ou, comme écrivent les Polonois, *Dangelowitz.* Joulkief a ſous ſa dépendance cinquante villages, qui ſont à cette famille, avec le Marché de la ville & le revenu des *Cartchémas* ou hôtelleries publiques, plus de cent cinquante mille livres tous les ans; ſans compter le caſuel des préſens que fait la Nation Juive, tant pour avoir la permiſſion de bâtir des maiſons extraordinaires, que pour la conſtruction d'une Synagogue, qui eſt une eſpéce de Citadelle. Elle n'eſt qu'à trois lieues de Léopol; mais pour y aller il faut traverſer un païs de montagnes, qui bordent à droite la plaine de Joulkief, coupée de fonds & de grands marais tremblans, preſque impraticables, avec des étangs, des chauſſées, des campagnes graſſes & pâteuſes; de ſorte qu'en tout tems c'eſt un très vilain chemin, & en Hiver un abîme. On ſe ſauve néanmoins par les hauteurs à travers les bois, où l'on a tracé une route. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

JOUR, eſpace de tems depuis le lever du Soleil juſques à ſon coucher. On l'appelle jour naturel, & il eſt plus long en Eté qu'en Hiver. On nomme jour artificiel ou jour civil, l'eſpace de 24 heures, qui comprend le jour naturel & la nuit. On diſtingue encore pluſieurs ſortes de jours, ſelon les différens commencemens que les Peuples ont donnez au jour civil. Les Babyloniens commençoient leur jour au lever du Soleil, & le continuoient juſques à l'autre lever. Les Italiens d'Ombrie le commençoient à midi juſques à l'autre midi. Ptolomée & pluſieurs autres Aſtronomes ſe ſont ſervis de ce jour. Les Juifs,

& maintenant quelques Italiens le commencent au coucher du foleil, jufques au coucher fuivant. Enfin les Romains, les Egyptiens, & Copernic le commencent à minuit, jufqu'au minuit fuivant. * Le P. Petau, *de Doct. Temp. Voyez* Bayle, *dans fa Differtation fur le Jour, à la fin de fon Dict. Crit.*

Jours. Comme il eft néceffaire de favoir comment les Romains les divifoient, afin d'entendre plufieurs particularitez de leur Hiftoire, nous allons mettre leurs principales divifions dans cet Article. Numa fit une divifion générale de jours en ceux qu'on appelloit *Fafti*, & ceux qu'on nommoit *Nefafti*. Les jours appellez *Fafti*, fe divifoient en *Comitiales*, *Comperendini*, *Stati*, *Præliares*. *Fafti dies* étoient les jours où l'on pouvoit plaider, aufquels il étoit permis au Préteur de donner audience, & de faire droit aux parties; le mot *Fafti* venant du verbe *fari*, qui fignifie *parler* ou *prononcer*. Auffi la fonction du Préteur confiftoit en la prononciation de ces trois mots, *Do*, *Dico*, *Addico*. Au contraire, *dies nefafti* étoient des jours non plaidoyables, où l'on ne rendoit point la Juftice: ce qu'Ovide a exprimé par ces deux vers,

Ille Nefaftus erit per quem tria verba filentur;
Faftus erit per quem lege licebit agi.

Les jours Faftes font marquez d'une F. dans le Calendrier Romain, & les Nefaftes d'une N. Ces jours Faftes étoient de trois fortes, felon la remarque de Paul Manuce. Les uns purement & fimplement *Faftes*, qui étoient deftinez tous à rendre la juftice: les autres Faftes mipartis, qu'on appelloit *Intercifi* ou *Intercifi*: parce qu'une partie de ces jours étoit employée à faire un facrifice, & l'autre à rendre Juftice: ce qui fe faifoit dans l'entretems de la victime égorgée, jufqu'à ce qu'on préfentât les entrailles fur les autels des Dieux, pendant que l'on ouvroit & que l'on confidéroit les entrailles, *inter cæfa & porrecta*. Ces jours font marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres FN; & les troifiémes Faftes aprés midi, & Nefaftes le matin, marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres NP. *Nefaftus priore tempore* ou *priore parte diei*. C'eft ce que nous dit Ovide en ces termes,

Neu toto perftare die fua jura putetis;
Qui jam Faftus erit, manè Nefaftus erat.
Nam fimul exta Deo data funt, licet omnia fari;
Verbaque honoratus libera Prætor habet.

Dies Senatorii étoient des jours aufquels le Sénat s'affembloit pour les affaires de la République: c'étoit ordinairement les Calendes, les Nones, & les Ides du mois, fi ce n'eft dans quelques rencontres extraordinaires, où il n'y avoit point de jours exceptez, finon les jours Comitiaux ou des Affemblées du peuple.

Dies Comitiales, les jours Comitiaux, ou des Affemblées du peuple, font marquez d'un C, dans le Calendrier. Lorfque ces Comices ou Affemblées ne duroient pas tout le jour, il étoit permis au Préteur d'employer le refte de la journée à rendre la Juftice.

Dies Comperendini, jours de délai, lorfque les Parties ayant été ouïes, le Préteur leur accordoit du tems, foit pour informer, foit pour fe pouvoir juftifier. Ce délai étoit pour l'ordinaire de vint jours, & ne s'accordoit qu'aux feuls Citoyens Romains, même pour faire affigner à Rome un Etranger, & ce dernier délai s'appelloit felon Macrobe, *ftati dies*.

Dies Præliares jours aufquels on pouvoit combattre contre les ennemis fans fcrupule. Il y avoit d'autres jours appellez *Jufti*, qui étoient trente jours, que les Romains avoient accoutumé de donner à leurs ennemis, aprés leur avoir déclaré la guerre, & avant que d'entrer fur leurs terres, & d'exercer aucun acte d'hoftilité, comme fi c'eût été un délai qu'ils leur euffent accordé pour les obliger pendant ce tems ou à s'accommoder, ou à réparer le tort qu'ils avoient fait. *Jufti dies*, dit Feftus, *dicebantur triginta, cùm exercitus effet imperatus, & vexillum in arce pofitum.* Il y avoit des jours *non Præliares* ou *Atri*, funeftes & malencontreux, à caufe de quelque perte arrivée aux Romains en ces jours, aufquels il n'étoit pas permis de livrer bataille. Les Grecs nommoient ces jours [illegible]

Il eft certain que les Anciens croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux; que les Chaldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les obfervations de de ces jours; & qu'à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Héfiode eft le premier, que je fache, qui ait fait un Catalogue des jours heureux & malheureux, qu'il a intitulé [illegible], où il marque le cinquiéme jour des mois comme malheureux; parce qu'il croit qu'en ce jour les Furies de l'Enfer fe proménent fur la Terre: ce qui fait dire à Virgi- *Georg. l. 1. v. 277 & fuiv.*

Quintam fuge, pallidus Orcus
Eumenidefque fatæ; tum partu Terra nefando
Cœumque, Japetumque creat, fævumque Typhœa,
Et conjuratos cœlum refcindere fratres.

Platon tenoit le quatriéme jour pour heureux, & Héfiode le feptiéme, parce qu'Apollon étoit né à tel jour. Il mettoit dans le même rang le huitiéme, le neuviéme, le onziéme & le douziéme. Les Romains eurent auffi des jours heureux & des jours malheureux. Tous les lendemains des Calendes, des Nones & des Ides, étoient eftimez par eux funeftes & malheureux. Voici ce qui donna lieu à cela. Les Tribuns Militaires Virgilius Manlius, & Cælius Pofthumius, voyant que la République recevoit toujours quelque échec, préfentérent requête au Sénat en l'an 363 de Rome, pour demander qu'on examinât d'où cela pouvoit venir. Le Sénat fit appeller dans l'Affemblée le Devin L. Aquinius. On lui demanda fur cela fon fentiment, & il répondit que quand P. Sulpitius, l'un des Tribuns Militaires, combattit contre les Gaulois avec un fuccès fi funefte auprès du fleuve Allia, il avoit fait des facrifices aux Dieux le lendemain des Ides de Juillet; qu'à Crémére, les Fabiens furent tous tuez, pour avoir combattu un pareil jour. Le Sénat fur cette réponfe renvoya la chofe au Collége des Pontifes pour avoir leur avis; & ceux-ci défendirent de combattre à l'avenir, ni de rien entreprendre, le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides: c'eft ce que nous apprenons de Tite-Live.

Outre ces jours-là, il y en avoit d'autres que chacun eftimoit malheureux par rapport à foi-même. Augufte n'ofoit rien entreprendre le jour des Nones; d'autres le quatriéme des Calendes, des Nones & des Ides. Vitellius ayant pris poffeffion du Souverain-Pontificat, & s'étant mis le quinziéme des Calendes d'Août à faire des Ordonnances pour la Religion, elles furent mal reçues, parce qu'à tel jour étoient arrivez les malheurs de Crémére & d'Allia, comme le témoigne Suétone, dans la Vie de cet Empereur; & Tacite, *Hift. l. 2. ch. 24.* „ On prit, dit-„ il, à mauvais augure de ce qu'ayant été fait Souverain-Pon-„ tife, il ordonna quelque chofe touchant la Religion le dix-„ huitiéme jour de Juillet, qui eft funefte par les batailles d'Al-„ lia & de Crémère ".

Il y avoit encore parmi les Romains plufieurs autres jours eftimez malheureux; comme le jour qu'on facrifioit aux Manes des Morts, le lendemain des *Volcanales*, le quatriéme de devant les Nones d'Octobre, le fixiéme des Ides de Novembre, la fête appellée *Lemuria*, au mois de Mai; les Nones de Juillet appellées *Caprotines*; les Ides de Mars, parce que Jules Céfar fut tué ce jour-là, le quatriéme d'avant les Nones d'Août, à caufe de la défaite de Cannes arrivée ce jour-là; les Féries Latines, les Saturnales, & plufieurs autres dont il eft parlé dans le Calendrier. Quelques-uns ne laiffoient pas de méprifer toutes ces obfervations, comme fuperftitieufes & ridicules. Lucullus répondit à ceux qui vouloient le diffuader de combattre contre Tigrane, parce qu'à pareil jour l'Armée de Cépion fut taillée en piéces par les Cimbres: „ Et moi, dit-il, je le „ rendrai de bon augure pour les Romains ". Jules-Céfar ne laiffa pas de faire paffer des troupes en Afrique, quoique les Augures y fuffent contraires. Dion de Syracufe combattit contre Denys le Tyran, & le vainquit, un jour d'éclipfe de Lune. Il y a divers autres exemples femblables. * *Antiq. Rom. par* l'Abbé Danet.

JOURA, que les Anciens appelloient *Gyarus* & *Gyaros*, eft une tres petite Ifle de l'Archipel, où les Empereurs Romains reléguoient fouvent les Criminels de conféquence, parce que c'étoit une Ifle déferte & ftérile. Cette Ifle, qui a toujours été très ftérile, eft encore aujourd'hui inhabitée, & n'eft peuplée que de quelques cabanes de Pêcheurs. * Strabon. Philon Juif, *in Flacc.* Tacite, *Annales, l. 3. c. 69.*

JOURDAIN, riviére de la Paleftine, vient de deux fontaines peu éloignées l'une de l'autre, dont la premiére fe nomme *Jor*, & l'autre *Dan*. Pline appelle fa fource *Panion*; mais Jofephe affure que bien que le Jourdain femble tirer fon origine de ce Panion, il vient pourtant d'une autre fource nommée *Phiale*, diftante de fix-vints ftades de Céfarée, à main droite. Il ajoûte qu'on avoit toujours ignoré jufqu'à *Hérode le Tétrarque*, que cette fontaine fût la fource du Jourdain; mais que ce Prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva depuis cette paille dans la fource du Panion. Aprés que le Jourdain a traverfé les marais du Lac Samachonite, & a continué fon cours affez loin, il paffe à travers le Lac de Génézareth; d'où aprés avoir coulé un long efpace dans le defert, il fe rend dans le Lac Afphaltite ou la Mer Morte, qu'on appelle auffi *le Lac de Sodome*. Le Jourdain a cela de commun avec le Nil, qu'il eft bas en Hiver, & fe déborde en Eté, à caufe de la quantité des neiges fondues, qui coulent du Mont-Liban, au mois d'Avril. Il eft rempli de poiffon, parce qu'on y pêche rarement, la plupart du païs par lequel il coule étant défert. On croit que fes eaux ont été rendues incorruptibles par l'attouchement de Jéfus-Chrift, qui s'y fit batifer par faint Jean; plufieurs croyent avoir éprouvé qu'elles fe gardent fort longtems fans fe gâter, ni fans recevoir aucune mauvaife odeur. C'eft une chofe remarquable, que les eaux du Jourdain paffent au milieu de la Mer Morte fans fe mêler avec les autres: de forte qu'on les voit couler claires comme de l'eau de roche l'efpace de plus d'une lieue dans cet étang de fouffre & de bitume. Il y a même des Auteurs qui tiennent qu'elles en fortent auffi pures qu'elles y font entrées, par un canal fouterrain, & qu'elles fe vont rendre dans la Mer Rouge ou dans la Mer Méditerranée, comme elles s'y rendoient avant que les villes de Sodome & de Gomorre fuffent abîmées dans le Lac. Le Jourdain eft célébre, non-feulement par le batême de Jéfus-Chrift, mais auffi par le miracle qui s'y fit lorfque le Peuple d'Ifraël entrant dans la Terre-Promife, le paffa à pié fec au mois d'Avril, qui eft le tems où fes eaux font fort groffes. L'Ecriture Sainte dit que l'eau qui venoit de fa fource demeura fufpendue & arrêtée comme une montagne, & que celle d'enbas s'étant écoulée en la Mer Morte, laiffa le fond prefqu'à fec, pour y donner paffage à tout le peuple. La même merveille arriva, lorfque le Prophéte Elie divifa les eaux de ce fleuve, en le frappant de fon manteau, pour y paffer avec Elifée, lequel en fit autant à fon retour, aprés l'enlevement d'Elie dans un chariot de feu. L'endroit où Jéfus-Chrift a été batifé, a été remarquable par un Monaftére qui fut bâti proche du bord, & qui maintenant eft ruiné. Tous les Pélerins s'y baignent, principalement à la

fête

fête de Pâques, où l'on voit plus de quatre mille Chrétiens se jetter dans l'eau par dévotion, & pour recevoir la guérison de leurs maux. * *Josué*, *ch.* 3. *Saint Matthieu*, *ch.* 3. *Saint Marc*, *ch.* 1. *Saint Luc*, *ch.* 3. *Saint Jean*, *ch.* 1. Pline, *l.* 5. *c.* 15. Josèphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *c.* 35. & Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

Il n'est point vrai, dit D. Calmet, que le Jourdain soit formé de deux ruisseaux, ni qu'il y en ait un qui soit nommé *Dan*, quoi que la plupart des Cartes Géographiques le marquent ainsi. Le nom de Jourdain étoit fort connu avant que la ville de Laïs reçût le nom de Dan. Ce Savant croit qu'on pourroit dériver le nom de *Jordan*, ou de *Jarden*, du mot Hébreu *Jarad*, c'est à dire *descendre*, à cause du cours rapide de ce fleuve. Les Voyageurs remarquent que les Lions se retirent pendant l'Été entre les arbres & les roseaux qui croissent sur les bords de ce fleuve, & qu'ils sont obligez d'en sortir lors que les eaux commencent à se déborder. Jérémie y fait allusion, *ch.* 49. *v.* 19. Maundrell, dans son Voyage, dit que la largeur du Jourdain à l'endroit de Jericho, *au tems qu'il le vit*, étoit d'environ 60 piez, & que sa rapidité étoit telle, qu'un homme n'auroit pu le passer à la nage. *Le long du Jourdain il y a des deux côtez une grande plaine qui s'étend depuis le Lac de Tibériade jusques à la Mer Morte.* Joseph dit que cette plaine est longue de douze cens stades, & large de six-vints. Il ajoûte que cette plaine est extrêmement aride pendant l'Été, & que l'air en est mal-sain à cause de l'excessive chaleur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOURDAIN, (Guillaume) né dans un lieu du Northumberland, dont on ignore le nom, fleurissoit vers l'an 1370, & paroît avoir vécu jusqu'au delà de l'an 1389. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, & si l'on en croit Leland, ce fut un autre Ismaël qui attaqua tout le monde, & que tout le monde attaqua; mais ce reproche est glorieux à Jourdain, puisque ce sont ses Ecrits contre les Wiclefites qui le lui ont attiré. Pitseus en parle bien plus avantageusement, & remarque de même que Leland, qu'il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford. Ses Ouvrages sont, un Commentaire sur l'Epître aux Romains; un Traité de la claire Vision de Dieu; un autre de la Liberté; diverses Questions; une Apologie des Religieux Mendians contre un Benédictin nommé Utrede Bolde, qui fut un des Sectateurs de Wiclef; un Traité de la Conception de la sainte Vierge, à qui il disoit que Dieu avoit accordé la grace de ne pas pécher, même véniellement, quoique les autres hommes sanctifiez dans le sein de leur mére n'eussent eu que celle de ne pas pécher mortellement; & divers autres Ouvrages. Jean Marchaust, Religieux de l'Ordre de saint François, attaqua vivement, dit-on, le Traité de la Conception. On pourroit croire que le Dominicain dont on parle ici n'est pas différent de Jourdain, Anglois, qui étoit Pénitencier de Clément VII, Pape d'Avignon, & qui fut fait Procureur-général de son Ordre à la Cour d'Avignon l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

JOURDAIN, (Antoine) Jésuite de Saint-Flour, mort en 1636, a publié à Lyon en 1624, des Racines de la Langue Hébraïque, qu'il a comprises en une centaine de décades en vers, avec leur explication Latine, & il a ajoûté une autre décade de ses remarques. Il a tâché d'être fort court; & il est plus riche & plus abondant en pensées, qu'en paroles. * P. Alegambe *Biblioth. Soc. Jesu.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux*, *tome* 2. *p.* 194. *n.* 730. édit. d'Amsterdam 1725.

JOURDAIN, *Seigneur de l'Isle. Voyez* JORDAIN.

JOURDAN, (Raimond) Vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, passa à la Cour du Comte de Provence, pour lui offrir ses services; & il s'y attacha à la Poësie Provençale, pour laquelle il avoit un génie particulier. Mabille de Riès fut le sujet de ses rimes; mais comme elle étoit femme de mérite & de qualité, pour ne point donner d'ombrage à son mari, elle n'osa répondre à la passion que Jourdan lui marquoit. Cet air de vertu le porta par une espéce de desespoir, à aller à l'expédition qui se fit alors contre le Comte de Toulouse. Le bruit courut qu'il y avoit été tué; & Mabille en fut si touchée qu'elle en mourut de douleur. Jourdain l'ayant appris, se fit Religieux en l'Abbaye de Montmajour à Arles, & y mourut vers l'an 1206. * Nostradamus, *Hist. de Provence*, *partie* 3.

JOURS. *Voyez immédiatement après* JOUR.

JOUTES, combats singuliers à l'épée ou à la lance, que l'on nommoit ainsi, parce que l'on y combattoit de près, du mot ancien *jouxte*, pris du Latin *juxta*, c'est à dire, *tout proche*. Ces Joûtes se faisoient ordinairement après les combats des Tournois. Souvent on en faisoit dans d'autres occasions, lorsque quelques Chevaliers s'offroient de combattre contre tous venans seul à seul, dans les lieux qu'ils désignoient, & aux conditions qui étoient portées dans leur défi. On comprend sous ce nom les combats de la TABLE RONDE, & les PAS D'ARMES. *Cherchez* ces mots en leur rang. * Du Cange, *Dissertation* 7, *sur l'Histoire de saint Louis.*

JOUVENEAUX (Gui). *Voyez* JUVENAL (Gui).

JOUVENET, (Jean) Peintre, fils de Laurent Jouvenet, aussi Peintre, qui descendoit de plusieurs Peintres originaires d'Italie, naquit à Rouen l'an 1644. Les premiers élémens de la Peinture lui furent enseignez par son pére, qui l'envoya à Paris pour perfectionner les dispositions qu'il avoit pour le Dessein, où il devint très habile en peu de tems. M. le Brun premier Peintre du Roi, qui connut son mérite, l'employa aux Ouvrages qu'il faisoit pour le Roi Louis XIV, & le présenta à l'Academie de Peinture, où il fut reçu avec applaudissement, & donna pour chef-d'œuvre un tableau d'Esther évanouïe devant Assuérus, que les Académiciens regardent comme un de leurs plus beaux tableaux. Après avoir passé par toutes les Charges de l'Académie, il fut élu l'un des quatre Recteurs perpétuels, qui furent nommez après la mort de Mignard. Son génie étoit de peindre en grand & dans des lieux spacieux, comme on le peut voir dans la Chapelle du Château de Versailles, où il a peint une Pentecôte; dans l'Eglise des Invalides, où il a peint à fresque les douze Apôtres; dans le Prieuré de saint Martin des Champs à Paris, où il a fait quatre grands tableaux de la vie de notre Seigneur, & dans plusieurs autres Eglises: Ouvrages qui font connoître qu'il peut être mis au rang des meilleurs Peintres que la France ait produits. Ses tableaux de chevalet ne sont pas à beaucoup près si estimables, que ce qu'il a fait en grand; la vivacité de son esprit ne lui permettant pas de revenir sur son Ouvrage, pour le terminer; aussi en a-t-il fait un très petit nombre. Il a fait quantité de portraits, dont quelques-uns sont fort estimez, quoiqu'il fût inférieur dans ce genre de Peinture, à plusieurs de ses contemporains, qui s'y sont particuliérement attachez. Sur la fin de sa vie il devint paralytique du côté droit. Après avoir inutilement tenté le secours des eaux minérales, il desespéroit de pouvoir peindre; lorsque donnant leçon à un de ses neveux, sur un tableau qu'il peignoit, il prit le pinceau de la main gauche, & essaya de lui retoucher quelques endroits. Cette tentative lui ayant réussi, il en fit de nouvelles avec succès; ce qui le détermina d'achever de la main gauche un grand plafond qu'il avoit commencé dans la grande salle du Parlement de Rouen, & un grand tableau de la Visitation de la Vierge, qui se voit dans le Chœur de l'Eglise de Paris, qui sont les derniers Ouvrages qu'il a faits, & qui ne cédent en rien à ce qu'il a fait de plus beau. Il mourut à Paris le sixiéme Avril 1717, âgé de 73 ans, ne laissant point de garçons héritiers de son génie; mais au défaut de fils, il a eu un Eléve dans son neveu, reçu depuis sa mort à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. * *Memoires du tems.*

JOUX, en Latin *Jovium* ou *Jurium*, petite ville avec un château, dans la Franche-Comté, dans le Bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le Lac de Joux, à sept lieues de Pontarlier vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont-Jura le nom de *Mont-Joux*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOY.

* JOYCE (....) n'étoit avant la guerre entre Charles I, Roi d'Angleterre, & le Parlement, que simple Tailleur; mais s'étant distingué par sa bravoure il devint Officier dans les troupes du Parlement, qui se servit de lui pour lui donner la commission d'enlever le Roi de sa maison de Holmby. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 8. *l.* 21. *p.* 586 & 587.

JOYCE. *Voyez* JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOYENVAL, Abbaye de l'Ordre de Prémontré dans l'Isle de France, située à deux lieues de Saint-Germain-en Laye du côté du couchant. La Mense abbatiale est unie à l'Evêché de Chartres. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOYEUSE, bourg de France, dans le Vivarais, vers les frontiéres de Languedoc & de Gévaudan, a eu titre de Vicomté, puis de Duché, ayant été érigée en Duché-Pairie l'an 1581 par Henri III, en faveur d'*Anne*, Vicomte de Joyeuse. Cette Pairie a été éteinte par la mort de *François-Joseph* de Lorraine, Duc d'Alençon, de Guise, & de Joyeuse, arrivée le 16 Mars 1675; mais en 1715, la Vicomté de Joyeuse, & les Seigneuries de Baubrai, de Rosiers, &c. ont été érigées en Duché-Pairie sous le nom de Joyeuse, en faveur de Louïs de Melun, Prince d'Epinoy, & de ses Descendans. Il a donné son nom à la Maison de Joyeuse.

JOYEUSE. La Maison de Joyeuse est une des meilleures & des plus anciennes Maisons du Royaume de France.

GUILLAUME, Seigneur de Châteauneuf en Languedoc, qui vivoit en 1165, selon le Nobiliaire de Champagne du Sieur d'Hozier, épousa *Marquise*, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf; 2. GUI qui suit, 3. *Guerin*, Seigneur d'Apcher, dont la postérité subsiste; & *Raymond*, Seigneur de Barjat.

II. GUI de Châteauneuf, vivoit en 1198, & laissa d'*Assumena* sa femme, RANDON qui suit.

III. RANDON de Châteauneuf, laissa de *Vierne* d'Anduze, Dame de Joyeuse, sa femme, fille de *Bernard* d'Anduze, Seigneur d'Alets, & de *Vierne* du Luc, Dame de Joyeuse, 1. DRAGONET qui suit: & 2. *Irlande* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, II du nom, Seigneur d'Estaing.

IV. DRAGONET, Seigneur de Joyeuse, vivoit en 1268. Il épousa *Béatrix* de Roquefeuil, dont il eut 1. BERNARD, qui suit; 2. *Dragonet*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat près de Narbonne, vivant en 1345; & 3. *Miralde* de Joyeuse, mariée à *Guillaume* Seigneur de Laudun.

V. BERNARD, Baron de Joyeuse, servit dans les guerres de Gascogne, & vivoit en 1344. Il avoit épousé le 17 Novembre 1312, *Alix* ou *Alexandrie* de Peyre, fille d'*Astorg*, Seigneur de Peyre, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Chalano; dont il eut 1. RANDON I, qui suit; 2. *Guerin*; 3. *Guigues*; 4. *Rostaing*; 5. *Marguerite*; 6. *Jeanne*, mariée à *Geraud* Adhémar, Seigneur de Monteil-Aymar & de Grignan; & 7. *Randonne* de Joyeuse alliée à *Raimond* de Peyre, Seigneur de Servières.

VI. RANDON, I du nom, Baron de Joyeuse, vivoit en

 1363,

1363, & laiſſa de *Flore* de Quailus, fille de *Dieu-donné*, Seigneur de Quailus, qu'il avoit épouſée le 14 de Juin 1346, Louis I, qui ſuit.

VII. LOUIS, I du nom, Baron de Joyeuſe, vivoit en 1390, & avoit épouſé 1°. le huitiéme Octobre 1367, *Marguerite* de Chalançon, fille de *Guillaume* Seigneur de Chalançon: 2°. le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame de Saint-Didier, du Maſtre, &c. à condition que lui & ſes Succeſſeurs écarteléroient ſes Armes de celles de Saint-Didier. Du premier lit ſortit 1. *Catherine* de Joyeuſe, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Laudun: du ſecond vinrent 2. RANDON II, qui ſuit; & 3. *Claire* de Joyeuſe, mariée le huitiéme Février 1399, à *Robert*, Vicomte d'Uzez, Seigneur de Remolins.

VIII. RANDON, II du nom, Baron de Joyeuſe & de Saint-Didier, Chevalier, Conſeiller & Chambellan de Charles Dauphin, Régent du Royaume, & Gouverneur de Dauphiné, épouſa 1°. *Catherine* Aubert de Monteil, de Gelas, *dite de Chaslus*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne* Aubert, Seigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelas, & de *Marie* de Chaslus: 2°. *Louiſe* de Saint-Prieſt en Jarreſts, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, 1. LOUIS II, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Rhodes; & 3. *Jeanne* de Joyeuſe, mariée à *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France.

IX. LOUIS, II du nom, Baron de Joyeuſe, demeura priſonnier des Anglois à la journée de Crevant en 1423. Le Roi Charles VII pour le récompenſer de ſes pertes & de ſes peines, érigea en 1432 ſa Baronie de Joyeuſe en Vicomté, & lui fit d'autres biens. Il avoit épouſé le 29 Octobre 1419, *Jeanne* Louvet, fille de *Jean*, Seigneur de Thais, de Saliniére & de Mirandol, Préſident au Parlement de Provence, dont il eut 1. TANNEGUI qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* le Foreſtier, Seigneur de Vauvert; 3. *Louiſe*, mariée, 1°. à *Béraud* de la Tour, Seigneur de Saint-Vidal: 2°. à *Louis* de Saint-Prieſt, dit *Maréchal*, Seigneur d'Eſpinac; & 4. *Jeanne* de Joyeuſe, femme de *Louis*, Seigneur de Leſtrange.

X. TANNEGUI Vicomte de Joyeuſe, &c. vivoit en 1486. Il avoit épouſé le 20 Juin 1448, *Blanche* de Tournon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, dont il eut 1. GUILLAUME I, qui ſuit; 2. *Charles*, Abbé de Chambon, Evêque de Saint-Flour; 3. LOUIS, Seigneur de Bothéon, *qui a fait la branche des Comtes de* GRANDPRÉ *&* *de* VERPEIL, *rapportée ci-après*; 4. *Jeanne*, mariée à *Gui* de la Baume IV du nom, Comte de Montrevel; & 5. *Anne* de Joyeuſe, alliée à *Thibaud* de Budos, II du nom, Seigneur de Portes.

XI. GUILLAUME, I du nom, Vicomte de Joyeuſe, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourbon, vivoit en 1493. Il avoit épouſé en 1472, *Anne* de Balſac, fille de *Roffec* de Balſac, Seigneur d'Entragues, Sénéchal de Beaucaire, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit & de Lyon, & de *Jeanne* d'Albon, Dame de Châtillon, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Louis*, Evêque de Saint-Flour; 3. *Guillaume*, Evêque d'Aleth; 4. *Jacques*, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, Doyen de Notre-Dame du Pay, mort le 27 Juin 1542; 5. *Thibault* Chevalier de Rhodes; 6. JEAN, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, *qui continua la poſtérité, rapportée après celle de ſon frére aîné*; 7. *Anne*, mariée à *N*... Seigneur d'Oriac en Auvergne; & 8. *Françoiſe* de Joyeuſe, alliée à *N*... Baron de la Tourette.

XII. CHARLES, Vicomte de Joyeuſe, &c. vivoit en 1532. Il avoit épouſé le neuviéme Décembre 1503, *Françoiſe* de Meouillon, fille d'*Antoine*, Baron de Breſſieux, &c. Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Iſabeau* de Peyre, dont il eut 1. *Louis*, tué à la bataille de Pavie; 2. *Jacques*, Vicomte de Joyeuſe, mort en 1540, à l'âge de 20 ans, ſans alliance, ayant inſtitué héritiers ſes oncles; 3. *Heléne*, mariée à *N*... Seigneur de Brezons & de Montréal en Auvergne; & 4. *Jeanne* de Joyeuſe, alliée à *Gaſpard* d'Urfé, Seigneur d'Auroſe.

XII. JEAN de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, ſixiéme fils de GUILLAUME, I du nom, Vicomte de Joyeuſe, &c. & d'*Anne* de Balſac, ſuccéda à ſon neveu au Vicomté de Joyeuſe, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc ſous le Connétable de Montmorency, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la ville de Narbonne, & fit ſon Teſtament en 1555. Il avoit épouſé le 22 Novembre 1518, *Françoiſe* de Voiſins, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert, &c. fille unique de *Jean* de Voiſins, Baron d'Arques, &c. & de *Paule* de Foix-Rabat, dont il eut 1. *Jean-Paul*, Vicomte de Joyeuſe, mort ſans alliance; 2. GUILLAUME II, qui ſuit; 3. *Anne*, mariée à *François* de Bruyéres, Baron de Chalabre; 4. *Paule*, alliée à *François* de Caleu, dit *le Chaſſe*, Bailli de Vélay; 5. *Françoiſe*, mariée 1°. à *Aimeri* de Narbonne, Baron de Campendu: 2°. à *Antoine* de Galle, Seigneur de Lupé; & 6. *Catherine* de Joyeuſe, épouſe d'*Enemond* de Brancas, Baron d'Oiſe & de Maubec.

XIII. GUILLAUME, II du nom, Vicomte de Joyeuſe, &c. Maréchal de France, *dont il ſera parlé dans un Article ſéparé*, mourut fort âgé en 1592. Il avoit épouſé vers l'an 1561, *Marie* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Iſabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. *Anne* Duc de Joyeuſe, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Normandie, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Lorraine, ſœur puînée de la Reine *Louiſe*, & fille de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 24 Septembre 1581; 2. *François* Cardinal Duc de Joyeuſe, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, mort Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, âgé de 53 ans; 3. HENRI qui ſuit; 4. *Antoine-Scipion*, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouſe, puis Duc de Joyeuſe, après ſon frére aîné, qui ſe noya dans la petite riviére du Tarn, en ſa retraite après le combat de Villemur le 20 Octobre 1592; 5. *George*, Vicomte de Saint-Didier, mort d'apoplexie en 1585, peu de jours avant l'accompliſſement de ſon mariage avec *Claude* Marquiſe de Moy, fille de *Charles* de Moy; 6. *Honorat*, mort jeune; & 7. *Claude* de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de Joyeuſe ſon frére aîné, à la bataille de Coutras en 1587.

XIV. HENRI de Joyeuſe, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuſe, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de ſa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Païs d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, *qui aura ci-après ſon Article*, mourut le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Il avoit épouſé *Catherine* de Nogaret de la Valette, ſœur de *Jean-Louis*, Duc d'Epernon, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, dont il eut *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, Comteſſe de Bouchage, &c. née le huitiéme Janvier 1515, mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpenſier: 2°. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, morte le 25 Février 1656, âgée de 71 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BOTHEON & de GRANDPRÉ.

XI. LOUIS de Joyeuſe, troiſiéme fils de TANNEGUI, Vicomte de Joyeuſe, & de *Blanche* de Tournon, fut Seigneur de Bothéon, de Bozac, &c. l'un des Tuteurs de François de Bourbon, Comte de Vendôme, Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII, Lieutenant au Gouvernement de Paris, de l'Iſle de France, de Senlis, de Beauvaiſis, de Champagne & de Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & mourut le quatriéme Mars 1478. Le Roi Louis XI lui fit épouſer 1°. le troiſiéme Fevrier 1477, *Jeanne* de Bourbon, Dame de Rochefort, de Saint-Geniez & de Champigny, fille aînée de *Jean*, Comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauvau; après la mort de laquelle arrivée en 1487, il prit une ſeconde alliance avec *Iſabeau* de Halwin, Comteſſe de Grandpré, fille de *Jean* Seigneur de Halwin, & de *Jeanne* de la Clitte, Dame de Comines. Du premier lit vinrent 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *Anne* de Joyeuſe, mariée le troiſiéme Octobre 1497, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Couſan, Bailly de Forez; & du ſecond lit il eut 3. ROBERT, *qui a continué la poſterité après celle de ſon frére aîné*; 4. *Jean*, Abbé de la Honce & de Belleval; & 5. *Magdelaine* de Joyeuſe, mariée à *Jean* d'Illiers, Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XII. FRANÇOIS de Joyeuſe, Seigneur de Bothéon, de Preaux, &c. épouſa le cinquiéme Novembre 1504, *Anne* du Gaſte, Dame de la Barge, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Joyeuſe, Dame de Bothéon, mariée 1°. à *Claude*, Seigneur de Saint-Chaumont: 2°. à *François* de Montmorin, Seigneur de Saint-Herem, Gouverneur d'Auvergne.

XII. ROBERT de Joyeuſe, fils de Louis de Joyeuſe, Seigneur de Bothéon, & d'*Iſabeau* d'Halwin, Comteſſe de Grandpré, ſa ſeconde femme, fut Comte de Grandpré, &c. & vivoit en 1556. Il avoit épouſé le 15 Juillet 1519, *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, dont il eut 1. FOUCAULT qui ſuit; 2. ANTOINE, Seigneur de Montgobert, *qui a fait la branche des Seigneurs* de VERPIEL, *rapportée ci-après*; 3. *Nicolas*, Abbé de Belleval; & 4. *Iſabeau* de Joyeuſe mariée 1°. à *Robert* d'Averhoult, Seigneur de Tourteron: 2°. à *Claude* d'Anglure, Seigneur de Jours, &c.

XIII. FOUCAULT de Joyeuſe, Comte de Grandpré, &c. Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enſeigne de celle du Duc d'Anjou, épouſa en Août 1547, *Anne* d'Anglure, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, &c. & de *Françoiſe* de Dinteville, dont il eut 1. *Jean*, tué à la bataille de Montcontour en 1569: 2. *Roger*, Comte de Grandpré, Meſtre-de-camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort ſans alliance en 1589; 3. CLAUDE qui ſuit; 4. ANTOINE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SAINT-LAMBERT, *rapportée ci-après*; 5. *Françoiſe* mariée à *Robert* d'Alaumont, Baron de Cernay; 6. *Suſanne*, alliée 1°. à *François* des Marins, Seigneur de la Queue-aux-Bois: 2°. à *Philippe* d'Ambly, Seigneur de Malmy; 7. *Marguerite*, femme de *Valentin*, Seigneur de Sugny, Bailli de Rhetelois; 8. *Philippe*, épouſe de *Charles* de Roucy, Seigneur de Manré; 9. *Claude*, mariée 1°. à *Jean* de Fiquelmont, Seigneur de Malatour: 2°. à *Humbert*, Seigneur de Bildſtein, Chambellan du Duc de Lorraine: 3°. à *Louis* de Vigneul, Seigneur du Ménil; 10. *Louiſe*, alliée à *René* d'Aſpremont, Seigneur de Vandy; & 11. *Anne* de Joyeuſe, femme de *Jean* de Thomaſſin, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand-Gruyer de Lorraine.

XIV. CLAUDE de Joyeuſe, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, épouſa en Février 1588 *Philiberte* de Saulx, fille unique de *Simon*, Baron de Tourps, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoiſe* d'Anglure, dont il eut 1. *Pierre*, Comte de Grandpré, tué au ſiége de Montauban en 1621, ſans avoir été marié; 2. *Catherine*, Religieuſe à Avenay; 3. *Henriette*, alliée à *Charles* de Lénoncourt, Seigneur de Gondrecourt; & 4. *Marguerite* de Joyeuſe, Comteſſe de Grandpré, mariée 1°. en 1612, à *Jean-Pancrace* de Millendonck, Baron de Peth & de Bruyéres: 2°. à *Antoine-François* de Joyeuſe ſon couſin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT-LAMBERT.

XIV. ANTOINE de Joyeuse, quatriéme fils de FOUCAULT de Joyeuse, Comte de Grandpré, & d'*Anne* d'Anglure, fut d'abord Abbé de Belleval, puis Seigneur de Saint-Lambert, & Gouverneur de Méziéres. Il mourut le 26 Octobre 1611, laissant d'*Henriette*, fille de *Robert* Marquis de la Viefville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Fauconnier de France, &c. & de *Guillemette* de Bossut, qu'il avoit épousée en Mai 1594, 1. ROBERT qui suit; 2. ANTOINE-FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Comtes de* GRANPRE, *mentionnée ci-après*; 3. *Anne* mariée à *Henri* de Haraucourt, Seigneur d'Escraigne, Gouverneur de Nancy; & 4. *Catherine* de Joyeuse, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

XV. ROBERT de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert, &c. Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Champagne, épousa 1°. le deuxiéme Juillet 1619, *Anne* Cauchon, fille de *Charles*, Baron du Tour, & d'*Anne* de Gondy; 2°. en Janvier 1630, *Nicole* de Villiers, fille de *Jean*, Seigneur de Barbaise, & de *Lucie* de Rohan. Il eut du premier lit, 1. *Henriette Charlotte*, mariée à *Adrien-Pierre* de Thiercelin, Marquis de Brosse; & 2. *Marguerite* de Joyeuse, Chanoinesse à Poussay: du second lit, vint 3. JULES-CESAR qui suit.

XVI. JULES-CESAR de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert & de Ville-sur-Tourbe, Vicomte de Warmereville, élevé Page de la Chambre du Roi, avoit épousé *N*.. Sahuguet, fille de *Daniel* Sahuguet, Seigneur de Termes, Lieutenant-de-Roi à Sedan, & de *Gabrielle* de Pouilly.

BRANCHE DES COMTES de GRANPRE.

XV. ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuse, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & d'*Henriette* de la Viefville, né en 1602, fut en sa jeunesse Abbé de Thénaille & de Belleval; & ayant pris le parti des armes, fut Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & Comte de Grandpré par le mariage qu'il contracta le 24 Juin 1623, avec *Marguerite* de Joyeuse, sa parente, Comtesse de Grandpré, veuve de *Jean-Pancrace* de Millendonck, Baron de Peth & de Bruyéres, fille de *Claude* de Joyeuse, Comte de Grandpré, & de *Philiberte* de Saulx, dont il eut 1. CHARLES-FRANÇOIS qui suit; 2. *Jean-Armand* Marquis de Joyeuse, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de la ville de Metz, & des Païs & Evêchez de Metz & Verdun, mort le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité, de *Marguerite* de Joyeuse, Dame de Verpeil, sa cousine, fille de *Michel*, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. & de *Marie* de Trumelet, qu'il avoit épousée en Juin 1658, morte le 22 Juin 1694; 3. *Claude*, Abbé de Mouzon & d'Elian, mort en 1710; 4. *Anne-Roberte*, mariée à *Charles* de Rouvre, Baron de Cernay; 5. *Catherine-Philiberte*, alliée à *Claude* de Saint-Vincent, Baron d'Aunoy; 6. *Henriette* Religieuse; & 7. *Marie-Catherine* de Joyeuse, née posthume, morte jeune.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de Joyeuse, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Mestre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le huitiéme de Mars 1680, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* de Coucy, fille de *Louis*, dit *de Coucy*, Seigneur de Croy, & d'*Elizabeth-Claire-Eugenie* de Croy; 2°. *Henriette-Louise* de Comminges, fille de *Louis*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle* de Pouilly. Du premier lit, sont issus 1. *Claude*, mort Religieux de Prémontré; & 2. JULES qui suit: & il eut du second lit, 3. *Abraham*, mort par accident; 4. *Michel*, mort sans alliance; 5. *Joseph*, Prieur de Saint-Jérôme près de Langres, puis Colonel d'un Régiment dans l'Armée du Prince Ragotzki; 6. *Henriette-Marie-Benedictine*, Religieuse; 7. *Marie*, morte jeune; 8. *Anne-Ferdinandine*; & 9. *Jean* de Joyeuse, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire* de Mérode, dont il a *Jules-Armand*, né en Octobre 1694; & *Claude* de Joyeuse, née le troisiéme Septembre 1692.

XVII. JULES de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Sténay, Lieutenant-de-Roi de Champagne en 1698, a épousé *Guillemette-Angélique* de Réaux, fille de *René* Seigneur des Réaux, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & d'*Anne* Rochereau.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTGOBERT & de VERPEIL.

XIII. ANTOINE de Joyeuse, second fils de ROBERT de Joyeuse, Comte de Grandpré, & de *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, fut Seigneur de Montgobert, de Verpeil, &c. & épousa en Octobre 1572, *Magdelaine* des Lyons, Dame d'Espaux, fille d'*Adolphe*, Seigneur d'Espaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Sténay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette* de la Taste, Dame de Sy, dont il eut 1. *Adolphe*, Seigneur de Sy, mort sans alliance; 2. *Nicolas*, Baron de Verpeil, mort en 1586; 3. *René*, Baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589; 4. ROBERT qui suit; & 5. *Charles* de Joyeuse, Seigneur d'Espaux, Grand-Louvetier de France en 1606, mort après l'année 1612, sans laisser de postérité de *Louise* Prud'homme, ni de *Marguerite* d'Audinfert, ses deux femmes.

XIV. ROBERT de Joyeuse, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épousa *Judith* Hennequin, Dame de Mathau, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Mathau & de Clichy, & d'*Anne* du Breuil, dont il eut 1. MICHEL, qui suit; 2. *Edmond*, Jésuite; 3. *Alexandre*, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Béthune, Bailli de Lens, mort sans postérité de *Marie* de Fontaines, qu'il avoit épousée le sixiéme Février 1639, morte le quatriéme Février 1709, âgée de 82 ans; 4. *Robert*, Lieutenant de la Compagnie du Comte de Grandpré, tué à la bataille de Sedan en 1642; 5. *Judith-Anne*, mariée en 1639, à François de Riencourt, Seigneur de Parfondrue; & 6. *Aymée* de Joyeuse, morte jeune.

XV. MICHEL de Joyeuse, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épousa en 1630 *Marie* de Trumelet, veuve de *François* de Cussigny, Baron de Vianges, & fille de *Robert* de Trumelet, Seigneur des Gommeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jérôme* de Runipont, dont il eut 1. *Robert*, Baron de Verpeil, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de Grandpré; 2. *Marguerite* de Joyeuse, Dame de Verpeil après la mort de son frére, mariée en Juin 1658 à *Jean-Armand* de Joyeuse, Maréchal de France, &c. morte le 22 Juin 1694. * De Thou, *Hist.* Le Laboureur, *Addition aux Mémoires de Castelnau.* D'Hozier, *Table Généalogique de la Maison de Joyeuse.* Sainte-Marthe. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (Guillaume, II du nom, Vicomte de) Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, de Pulvert, d'Arques & de Cauvissan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant Géneral pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, étoit fils puîné de JEAN de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, &c. Gouverneur de Narbonne, & de *Françoise* de Voisins. On le destina à l'Eglise, & il eut même l'Evêché d'Aleth du vivant de *Jean-Paul*, son frére aîné; mais comme il n'étoit pas lié aux Ordres sacrez, il embrassa depuis la profession des armes, & succéda à son frére. Il servit utilement le Roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la Religion, fut fait Maréchal de France par le Roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE, (Anne de) Duc & Pair, & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Normandie, fils de GUILLAUME II, Vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, & de *Marie* de Batarnay, & frére de *François* Cardinal, & de *Henri* Maréchal de France, donna un nouvel éclat à sa Maison, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes graces du Roi Henri III. Ce Prince s'amusoit à se divertir avec les Favoris, & les Favoris s'occupoient à élever leur fortune, sans égards & sans mesure. Joyeuse fut fait Duc & Pair en 1581, & deux mois après, par la faveur du Roi, il épousa *Marguerite* de Lorraine, sœur puînée de la Reine *Louise*, son épouse. Ce Monarque lui donna la charge d'Amiral de France le premier de Juin 1582, le Collier de ses Ordres en 1583, & le fit encore Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Normandie. En 1586, Joyeuse fut chargé par le Roi du commandement d'une Armée dans la Guienne, contre les Huguenots; & après une longue résistance, il tailla en piéces au Mont-Saint-Eloi, les Régimens de Charbonniéres & de Borle; mais il parut qu'il faisoit la guerre avec plus de passion que de générosité; car il refusa de donner quartier à aucun de ces malheureux. Il remporta encore quelques avantages; & outre qu'il fit lever le siége de Compiére au Seigneur de Châtillon, il prit Malaise, la Pierre, Marvéges, Salvagnac & Saint-Maixant; mais ses progrès s'arrêtérent tout court, son Armée s'étant beaucoup diminué par la négligence qu'il avoit apportée à la bien discipliner. Davila dit qu'il alla demander du secours à la Cour, & qu'il trouva l'esprit du Roi si changé, qu'il vit à son abord sa faveur presque évanouie, par les artifices du Duc d'Epernon, qui aspiroit à posséder seul les bonnes graces de son Maître. Le même Auteur ajoûte, que le Roi le soupçonnant d'être du parti de la Ligue, & d'avoir perdu le souvenir de ses bienfaits, lui dit publiquement, *Qu'il ne passoit à la Cour que pour un poltron, & qu'il feroit bien de se laver de cette tache.* Cette injure le fit retourner à l'Armée, & selon cet Historien, le jetta tout à fait dans les intérêts de la Maison de Lorraine, de laquelle il étoit allié. D'autres prétendent, que Davila n'avoit pas été bien instruit, & que l'Amiral fut renvoyé à l'Armée sans autre dessein, que celui de s'opposer au Roi de Navarre. En effet, le Roi parla toujours avec estime de ce Favori, & après la bataille de Coutras, témoigna un sensible regret de son malheur & de sa perte. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr que sa faveur & son crédit attirérent la plupart des Braves de la Cour dans son Armée, & que la croyant assez forte pour battre celle que le Roi de Navarre commandoit, il refusa le secours que lui menoit le Maréchal de Matignon, alors Lieutenant-de-Roi en Guienne. L'Amiral de Joyeuse sachant que le même Roi, qui depuis fut Henri IV, étoit au delà du village de Coutras, entre les riviéres de l'Ile & de la Drougne, dit avec un ton menaçant, *que ce Prince ne s'en pouvoit plus dédire, & qu'il falloit qu'il combattît, ou qu'il crevât*; mais ce fut pour le malheur du Duc, car il perdit la bataille qui se donna le 20 Octobre 1587, & fut lui-même tué de sang froid, après avoir été porté par terre, quoiqu'il offrît cent mille écus pour racheter sa vie. *Claude* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, frére de ce malheureux Général, y fut aussi tué. Les Huguenots s'acharnérent près de trois heures sur les Catholiques, criant avec furie, *le Mont-Saint-Eloi*; se souvenant de l'inhumanité du Duc, qui avoit fait périr deux de leurs Régimens, sans miséricorde & sans quartier: mais le Roi de Navarre fit cesser le meurtre, & reçut les prisonniers de guerre, avec la clémence qui lui étoit ordinaire & naturelle. Anne de Joyeuse ne laissa point de postérité. Sa pompe funébre se fit avec une grande magnificence dans l'Egli-

ſe des Auguſtins de Paris. * Davila. De Thou. Mézeray. Péreſixe, *Vie de Henri IV.* Callières, *Hiſt. du Maréchal de Matignon.* Le P. Anſelme, &c.

JOYEUSE, (François de) Cardinal, Archevêque de Toulouſe, ſecond fils de GUILLAUME II, Maréchal de France, Gouverneur de Languedoc, &c. & de *Marie* de Batarnay, naquit le 24 Juin 1562, fut élevé dans les Sciences, & fut Archevêque de Narbonne en 1582. L'année ſuivante il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, & bien qu'extrêmement jeune, il ſe diſtingua tellement par ſon mérite, que le Roi Henri III lui donna entrée dans ſon Conſeil, & l'envoya à Rome, pour être Protecteur de France en cette Cour. Il y ſoutint admirablement bien les droits de la Couronne, tant pour la préſéance contre l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'auprès de Sixte V, à qui les Partiſans d'Eſpagne faiſoient accroire que Henri III ſoutenoit les Hérétiques. A ſon retour en France, il fut fait Archevêque de Toulouſe, & retourna à Rome en 1591, pour ſe trouver à la création de Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le Saint Siége. En 1600, il reçut la Reine Marie de Médicis à Marſeille: & l'année ſuivante il tint ſur les fonts baptiſmaux au nom du Pape, qui l'avoit fait ſon Légat, le Dauphin qui fut depuis le Roi Louis XIII. Il succéda en 1605 à Charles III, de Bourbon, en l'Archevêché de Rouen, & ſe trouva à Rome à l'élection de Léon XI & de Paul V. Le Roi Henri IV l'employa pour réconcilier ce dernier avec les Vénitiens: ce qu'il négocia avec tout le ſuccès qu'on s'étoit promis de ſon génie & de ſa prudence. Il en donna des marques en pluſieurs occaſions. Auſſi les Papes & les Rois de France, qui avoient beaucoup d'eſtime pour lui, la lui témoignérent en toute ſorte de rencontres. Il couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denys en 1610, & ſacra le Roi Louis XIII, à Reims, après la mort funeſte de Henri IV, ſon pére. En 1614, il préſida au nom du Clergé aux Etats Généraux de France, & le 23 Août 1615 il mourut Doyen des Cardinaux à Avignon le 27 Août, âgé de 53 ans, illuſtre par ſes emplois & par ſa dignité, dont il laiſſa des témoignages par les fondations qu'il fit d'un Séminaire à Rouen, d'une maiſon pour les Jéſuites à Pontoiſe, & d'une maiſon à Dieppe pour les Péres de l'Oratoire. * De Thou, *Hiſt. l.* 137. De Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 392. 606. *& ſuiv. &* 705. Sponde. Frizon. Petramellarius. Aubery, *en ſa Vie.* Ciaconius, *en la Continuation.* Gautier, *Chron.* Le P. Anſelme, &c.

JOYEUSE, (Henri de) Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuſe, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de ſa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Païs d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, fils de GUILLAUME, Maréchal de France, naquit en 1567, ſe diſtingua dans les armes, & enſuite ſe fit Capucin le quatriéme de Septembre 1587, vint-ſix jours après la mort de ſa femme, & fit profeſſion ſous le nom du Pére *Ange.* Il demeura dans cet Ordre juſqu'en 1592, que ſon frére, Grand-Prieur de Toulouſe, ſe noya dans le Tarn, après le combat de Villemur, le 20 jour d'Octobre. Les Seigneurs de Languedoc l'obligérent de ſe mettre à la tête de leurs troupes, pendant les troubles de la Ligue, ſous prétexte de conſerver la Religion Catholique dans cette Province, lorſque le Roi Henri IV étoit encore Huguenot. Par le crédit du Cardinal de Joyeuſe ſon frére, il obtint du Pape les diſpenſes néceſſaires, maintint tant qu'il put ſon parti dans le Languedoc, dont il eut le Gouvernement, & fut un des plus zélez partiſans de la Ligue. Enfin en 1596, il fit ſon accommodement avec le Roi, qui lui donna le Bâton de Maréchal de France. Henri de Joyeuſe avoit épouſé *Catherine* de la Valette, ſœur puînée de *Jean-Louis*, Duc d'Epernon, dont il eut *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, Comteſſe du Bouchage, &c. Il la maria en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpenſier. Après ce mariage, touché par les larmes de ſa mére, Dame très dévote, preſſé par ſa propre conſcience, & même piqué par quelques paroles un peu fortes que lui dit le Roi, il rentra chez les Capucins à Paris. On le vit quelques jours après prêcher avec un zéle, qui le fit plus conſidérer que ſa naiſſance & ſes dignitez. Le Pére Ange vécut le reſte de ſes jours chez les Capucins, avec beaucoup de vertu, & mourut à Rivoli, près de Turin, le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe de ſon Ordre de la rue S. Honoré, où l'on voit ſon tombeau de marbre noir, devant le grand autel. La Princeſſe de Montpenſier, ſa fille, épouſa l'an 1611 en ſecondes noces, *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, & mourut le 25 Février 1656. * La Vie du Pére Ange, compoſée par M. de Calliéres. *Voyez* CHARLES de Lorraine, Duc de Guiſe.

JOYEUSE, (Henriette-Catherine de) Ducheſſe de Montpenſier, fille unique & héritiére de *Henri*, Duc de Joyeuſe, Comte du Bouchage, Maréchal de France, &c. & de *Catherine* de la Valette, fut mariée 1°. en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpenſier, de Châtelleraut, &c. dont elle eut une fille unique: 2°. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, & mourut à Paris le 25 Février 1656, âgée de 71 ans. Elle fut enterrée en habit de Religieuſe dans l'Egliſe des Capucins.

JOYEUSE, (Jean-Armand) dit le Marquis de Joyeuſe, ſecond fils d'ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuſe, Comte de Grandpré, commença de ſervir dans les Armées en 1648, en qualité de Capitaine de Cavalerie, & ſervit en Flandre en 1649, ſous le Comte de Harcourt. Etant Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1650, il fit la campagne ſous le Maréchal du Pleſſis-Prâlin, ſe trouva à la levée du ſiége de Guiſe, à la bataille de Rhétel, au ſiége de cette ville en 1653, à celui de Sténay en 1654, à ceux de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, à la levée de celui de Valenciennes, & à la priſe de la Capelle en 1656, & commanda la Cavalerie en 1657 & en 1658 étant Brigadier des Armées du Roi. Il ſe trouva au ſiége de Lille en 1667, & à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il eut le commandement de la Cavalerie ſous le Prince de Condé & ſous le Duc de Luxembourg, dans les Païs de Limbourg & de Gueldre, lorſque la guerre fut déclarée à la Hollande en 1672; puis alla ſervir en Rouſſillon en qualité de Maréchal de Camp. Il ſervit en 1674 aux ſiéges de Herford & de Huningue; conduiſit en 1676, un Corps de Cavalerie & d'Infanterie au ſecours de la ville de Deux-Ponts, que le Duc de Zell aſſiégeoit; fut nommé Lieutenant-Général en 1677; ſervit en Flandre, & l'année ſuivante en Allemagne. Il eut en 1684 le commandement de l'Armée en l'abſence du Maréchal de Créquy au ſiége de Luxembourg; & en 1685, le Roi lui donna le Gouvernement de la ville & citadelle de Nancy. Il ſervit en 1688 ſous Monſeigneur le Dauphin en Allemagne aux ſiéges de Philisbourg, de Manheim, & de Frankendall; paſſa en Guyenne avec le Maréchal de Lorges en 1689; retourna en Allemagne en 1690; ſe trouva au ſiége de Mons en 1691, étant le plus ancien Lieutenant-Général; & la même année il reçut le Collier des Ordres, auquel il avoit été nommé en 1688. Il eut enſuite le commandement d'un Corps de troupes, dans les Païs de Tréves, de Juliers & de Cologne, pendant le ſiége de Namur; fut fait Maréchal de France en Mars 1693, dont il prêta le ſerment le . . . . . Avril ſuivant. Il alla enſuite en Flandre, ſe trouva à la bataille de Neerwinde, où il commandoit l'aile gauche & la principale attaque, & y fut bleſſé d'un coup de mouſquet. Il continua de ſervir les années ſuivantes, juſqu'à la concluſion de la paix en 1697; fut nommé Gouverneur des Evêchez de Metz, Toul & Verdun en Août 1703, & mourut à Paris le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, ſans poſtérité. * *Voyez ſon alliance dans la Généalogie ci-deſſus.*

JOYEUX, (Pierre) de Loudun, Médecin célébre, ſur la fin du XVI ſiécle, vécut longtems chez lui ſans ambition, & ſans ſonger à autre choſe qu'à cultiver les Belles-Lettres. Il compoſa divers Ouvrages en proſe & en vers, comme, un Poëme de la conſtance de Job. Il traduiſit en notre Langue celui de Fracaſtor, & travailla encore à d'autres Ouvrages très ingénieux. Il accompagna en 1592, Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier & Prince de Dombes, en Bretagne; & à ſon retour, il mourut à Paris, âgé d'environ 50 ans. Scévole de Sainte-Marthe, qui avoit été ſon ami, a fait ſon Eloge parmi ceux des Doctes François.

JOYOSA, *Villa Joyoſa* ou *Villa Loyſa*, petite ville du Royaume de Valence en Eſpagne, ſur le Golfe d'Alicante, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. On croit par ſimple conjecture, que c'eſt l'ancienne *Honoſica*, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOZ.

* JOZABAD, Guédérothite, fut un de ceux qui abandonnérent le parti de Saül, pour ſe joindre à David, qui étoit en Tſiklah. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 4.

* JOZABAD fils de Scomer, ſe ligua avec quelques autres de la maiſon de Joas, Roi de Juda, pour ſe défaire de ce Prince, & quoi que ce fût leur Maître & leur Roi, ils ne laiſſérent pas d'exécuter cet abominable parricide. * II ou IV *Rois, ch.* 12. *v.* 21.

* JOZABAD: Il y eut deux hommes de ce nom de la Tribu de Manaſſé, qui entrérent dans le parti de David contre Saül, Roi d'Iſraël. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 20.

* JOZABAD, ſecond fils d'Hobed-Edom, Lévite & Portier du Tabernacle. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 4.

* JOZABAD ou JEHOZABAD, commandoit cent quatre-vint mille hommes dans l'Armée de Joſaphat, Roi de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 18.

* JOZABAD, principal des Lévites, du tems de Joſias, Roi de Juda. Ce Prince commanda à lui & à ſes Collégues, de diſtribuer cinq mille agneaux & cinq cens bœufs, pour célébrer la Pâque. * II *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 35. *v.* 9.

* JOZABAD ou JOZABED, fils de Jeſçuah, après le retour de la captivité de Babylone, eut ordre d'Eſdras, de délivrer l'or, l'argent, & les vaiſſeaux ſacrez aux Prêtres pour les ſacrifices. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 8. *v.* 33.

IPE.

IPEPA ou HYPEPA, étoit anciennement une ville Epiſcopale de l'Aſie Mineure, dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle eſt aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le Sarabat, à quelques lieues au deſſus de Smyrne. * Maty, *Dict. Géogr.*

IPER, (Jean) connu ſous le nom de *Joannes Iperius*, parce qu'il étoit d'Ipres, vivoit dans le XIV ſiécle, & fut Abbé de S. Bertin. Il compoſa l'Hiſtoire de ſon Monaſtére, qui comprenoit ce qui s'étoit paſſé depuis l'an 690 juſqu'en 1294. Meyer a profité de cet Ouvrage pour ſes Annales de Flandre. Jean Iper mourut en 1383. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 521. Meyer. Le Mire, &c.

IPER, riviére. *Voyez* YPERLEE.

IPEREN. *Voyez* IPRES.

IPERLEE. *Voyez* YPERLEE.

IPH.

* IPHERE'E, treiziéme Roi des Assyriens, succéda à Mancelée, & regna 20 ans depuis l'an 2446 du Monde jusqu'en 2465. S. Augustin le nomme Saphre, & le fait le quatorziéme Roi, pour les raisons que j'ai souvent rapportées en parlant de ces Souverains d'Assyrie. * Eusébe, *en sa Chron.* S. Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 8. Torniel, *A. M.* 2446. 2465.

IPHIANASSE, fille de Prœtus, Roi des Argiens dans le Péloponnése, étant venue avec ses sœurs Lysippe & Iphinoé, dans un Temple de Junon, fit paroître, aussi bien que ses sœurs, quelque mépris pour cette Déesse, en préférant la maison & les richesses de son pére à ce Temple & à ses ornemens; ou, selon quelques-uns, en préférant sa beauté à celle de cette Déesse. Alors, disent les Poëtes, Junon irritée de l'insolence de ces filles, leur troubla tellement l'esprit, qu'elles s'imaginérent être devenues vaches, & coururent la campagne. On fit venir un fameux Devin & Médecin, nommé Melampus, à qui Prœtus fut contraint de promettre la troisiéme partie de son Royaume, & celle qu'il voudroit de ses filles en mariage, s'il les guérissoit. Ce Médecin exigea une autre portion du Royaume, & une des autres Princesses pour son frére Bias. Ensuite, après avoir appaisé la colére de la Déesse par des sacrifices, il vint à bout de son entreprise, prit en mariage Iphinïasse, & fit épouser Lysippe à son frére. Iphinoé étoit morte dans ses courses. Lucréce donne aussi le nom d'Iphiniasse à Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre.

IPHICLUS, fils de Phylacus, Prince de Thessalie, ayant demeuré fort longtems sans avoir d'enfans de sa femme Alliòché, fut conseillé par Mélampus de prendre de la rouille d'un couteau, enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, & de continuer ce remède pendant dix jours. Ce qu'ayant fait, il eut trois enfans de suite, Prodésilaüs, Podarcès & Philoctéte. Iphiclus fut un des Argonautes, & accompagna Jason dans son voyage pour la conquête de la Toison d'Or.

IPHICLUS, fils de Thestius, & frére d'Althée mére de Méléagre.

IPHICLUS, fils d'Amphitryon & d'Alcméne, frére jumeau d'Hercule, quoique de different pére. Les Poëtes rapportent que, quand Junon envoya deux serpens pour tuer le petit Hercule, qui étoit au berceau, Iphiclus se mit si fort à crier, qu'il éveilla Alcméne & Amphitryon, qui furent témoins de l'expédition d'Hercule, qui étouffa ces deux serpens. * Apollodore.

IPHICRATE, Général des Athéniens, eut le commandement des Armées, dès l'âge de 20 ans, la seconde année de la XCVI Olympiade, & la 395 avant Jésus-Christ, & se rendit très recommandable, non pas tant par ses grandes actions, que par la discipline militaire qu'il fit exactement observer. Il fit la guerre aux Thraces; rétablit Seuthès, allié des Athéniens; attaqua les Lacédémoniens la 3 année de la XCVII Olympiade, 390 ans avant l'Ere Chrétienne; & en diverses autres occasions donna des marques de sa conduite & de sa valeur. Ce Général vivoit encore en la quatriéme année de la XCIX Olympiade, & 380 avant Jésus-Christ. Plutarque & les autres qui ont fait des recueils d'Apophthegmes, en rapportent plusieurs d'Iphicrate. Un jour, faisant fortifier son camp en un lieu où il n'y avoit point apparence de danger, il dit à ceux qui s'en étonnoient, *C'est une mauvaise excuse pour un Général de dire, je n'y pensois pas.* Un sot de bonne Maison lui reprochant la bassesse de sa naissance, *Je serai le premier de ma race*, dit-il, *& toi le dernier de la tienne.* Un Orateur lui criant dans une Assemblée, *Qu'es-tu pour faire le vain?* & faisant un grand dénombrement de toutes les charges de la guerre, *Je ne suis rien*, dit-il, *de tout cela; mais je suis celui qui commande aux autres.* * Plutarque, *in Apophth.* Cornelius Nepos, *in Iphicrate.* Justin, *l.* 6. Xenophon, *Hist. Græc. l.* 5. *& suiv.*

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Les Anciens ont feint qu'elle fut conduite à l'Autel pour être sacrifiée à Diane; que cette Déesse l'enleva, & mit une biche en sa place; & que depuis, Iphigénie étant Prêtresse dans la Tauride, délivra son frére Oreste, qui y étoit venu pour se purger de son parricide. Quelques Savans croyent que la fable de ce sacrifice est tirée du sacrifice de la fille de Jephté. * Ovide, *Metam. l.* 12. *Voyez* Louis Cappel, *de Voto Jephte.*

IPHIMEDIE, femme d'Aloüs, qui étoit fils de Titan & de la Terre, fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Othus & Ephialte, qui furent appellez *Aloïdes*, à cause qu'ils furent nourris & élevez chez Aloüs, comme ses enfans. * Homére, *Odyssée*, *l.* 11.

IPHIS, fille de Lygde & de Thélétuse, fut changée en garçon le premier jour de ses noces. On rapporte que Lygde étant prêt de partir pour un voyage, ordonna à sa femme, qu'il laissoit enceinte, que, si elle accouchoit d'une fille, elle l'exposât. Thélétuse ayant mis au monde une fille, elle la déguisa en garçon, & lui donna le nom d'Iphis. Le pére étant de retour, crut qu'Iphis étoit un garçon, & dans cette pensée, quand elle fut en âge nubile, il la maria avec une fille nommée Janthe. Thélétuse bien embarrassée, voyant que sa supercherie alloit être découverte, implora le secours de la Déesse Isis, laquelle à sa priére, changea Iphis en garçon. * Ovide, *Metam. l.* 9.

IPHIS, l'un des Argonautes, fils de Mercure, qui fut tué dans la guerre que fit Æétas à son frére. * Valerius Flaccus, *Argonautica*, *l.* 1. *v.* 442. *& suiv.*

IPHIS, jeune garçon se pendit de desespoir, n'ayant pu être écouté d'une fille nommée Anaxaréte, qu'il aimoit éperdûment. * Ovide, *Metam. l.* 14. *v.* 701. *& suiv.*

IPHITUS, fils de Praxonidès, de la famille d'Oxyle, & Roi d'Elide dans la Morée, s'aquit une gloire immortelle, en rétablissant en son païs les Jeux Olympiques, 442 ans après qu'ils eurent été instituez par Hercule.

☞ Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de cette célébre Epoque, avant laquelle Varron ne reconnoissoit dans l'Histoire des Grecs que fables & ténébres. Les sentimens sont très différens; mais les plus habiles, comme Torniel, Salian, Sponde, Pétau, Usserius, & plusieurs autres mettent ce rétablissement ou institution des Jeux Olympiques sous le premier an du régne de Joatham, fils d'Ozias, Roi de Juda, & le second de Phacée, fils de Romelias Roi d'Israël, le 3938 de la Période Julienne, depuis la prise de Troye 409 ans, avant la fondation de Rome 22 ou 23 ans, & 776 avant l'Ere Chrétienne, durant qu'Eschyle étoit Préteur perpétuel, ou Gouverneur à vie de la ville d'Athénes. Mais il est à remarquer que cette Epoque est bien le commencement des Olympiades Vulgaires, mais que le rétablissement des Jeux Olympiques par Iphitus précéde 108 ans le commencement de ces Olympiades, & tombe à l'an 884 avant Jésus-Christ, du tems de Lycurgue, dont Iphitus étoit contemporain. * Torniel, Salian, Sponde, *A. M.* 3278. Pétau, *l.* 5. *de Doct. Temp. à c.* 45. *& in Ration. Temp. partie* 2. *l.* 1. *c.* 1. *& l.* 3. *c.* 1. Nous ne citons point les autres Auteurs qui sont alléguez par ceux-ci & par Joseph Scaliger, *Emend. Temp. l.* 1. Riccioli, *Chron. Refor. tome* 1. *l.* 3. *c.* 2.

IPR.

IPRES, *Ipra*, *Ipræ*, ou *Ipretium*, ville du Païs-Bas en Flandre, avec Evêché, a tiré son nom d'un torrent qui passe au milieu, & fut bâtie par Baudouin III, fils du Comte Arnoul I, vers l'an 960. Elle ne fut environnée de murailles qu'en 1288, avec la permission du Roi Philippe *le Bel*. Cette ville est fort riche, & a plusieurs belles Eglises, dont celle de saint Martin est la Cathédrale. L'Evêché y fut établi par le Pape Paul IV, en 1559, sous la Jurisdiction de l'Archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier Evêque. Ipres est le troisiéme Membre de Flandre, & a sept Châtellenies; l'une desquelles, appellée *Cassel*, a Jurisdiction sur vint-quatre Siéges subalternes; mais de cette étendue il n'y a que les villes de Cassel, Bergues, Dunkerque & Bailleul qui soient sous la Domination de la France. Elle est située dans un Canton fertile, & dans un endroit de difficile abord: ce qui contribue à la rendre plus forte. Outre l'Eglise Cathédrale, il y en a plusieurs autres très magnifiques, de très beaux édifices, des Palais, & diverses autres Places. Celle de la Seigneurie, entre plusieurs autres, est grande, aussi bien que celle de la Halle aux draps, qui est ancienne. Ipres est renommée par ses manufactures, qui y entretiennent le Commerce. Il y a diverses Foires, & entre autres une célébre en Carême. Cette ville est à neuf lieues de Bruges, & à 13 de Gand. Elle fut assiégée en 1373 par les Anglois & les Gantois, & le siége dura neuf semaines. Les François la prirent l'an 1648, & la perdirent l'année suivante. Ils la reprirent en 1658, & la rendirent par la paix des Pyrénées. Le siége que Louïs XIV y mit en 1678, après la prise de Gand, la soumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 Mars, & la ville & la citadelle se rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au Roi de France par le Traité de Nimégue du 16 Août de la même année 1678; mais elle a été donnée en 1713 à l'Empereur par le Traité d'Utrecht. * Georg. Brun. *Civit. Orbis*, *tome* 2. Le Mire, *Orig. Aug. c.* 44. *& de Colleg. Canon. c.* 124. Sandére, *Fland. Illust.* Guichardin, *Description des Païs-Bas.* Gazey, *Histoire Ecclésiastique des Païs-Bas.* Havensius, *in Comment. de Erect. Novor. Episc. l.* 1. *c.* 14. Valére André, *Topogr. Belgica*, *p.* 43 *&* 44.

IPS.

IPS ou IBS, petite ville de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, près du Danube, à l'embouchure de la petite riviére d'Ips, & à quatorze lieues au dessous de Lintz. * Maty, *Dict. Geogr.*

IPSALA. *Voyez* CHIPSALA.

IPSWICH, bonne petite ville d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolck, & située sur la riviére d'Orwel, à onze lieues de la ville de Norwich du côté du midi. Elle est célébre pour avoir donné la naissance à Thomas Wolsey, qui de simple Chapelain du Roi Henri VIII, s'éleva aux dignitez de premier Ministre d'Etat, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal, & de Légat *à Latere*. Il fut le principal auteur du fameux divorce de Henri VIII, & mourut enfin disgracié. * Maty, *Dict. Géogr.*

IQU. IRA.

IQUON. *Voyez* CHINCHILUNG.

IRA. *Voyez* HIRA.

IRACK & IRACH. *Voyez* YERACK.

IRAD. *Voyez* HIRAD.

IRAK. *Voyez* YERACK.

IRANSCHA, fils de *Touranschah*, quatriéme Sultan de la troisiéme branche des Selgiucides, qui régnoient dans le Kerman ou la Caramanie Persienne. Il n'eut pas les bonnes qualitez de son pére, & sa cruauté alla jusques à un tel point, que ses Sujets ne le pouvant plus supporter, conjurérent tous universellement contre lui, & le massacrérent l'an de l'Hégire

494.

494, & de Jéſus-Chriſt 1100, dans la cinquiéme année de ſon régne. Il eut pour ſucceſſeur ſon couſin germain nommé *Arſlan Schach*, fils de Kermanſchah, & petit-fils de Cadherd, Fondateur de cette troiſiéme Dynaſtie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

IRAQUE, Province de Perſe. *Voyez* YERACK.

IRAQUE, Province d'Arabie. *Voyez* YERACK.

IRE.

IREBY, petite ville avec marché dans la partie occidentale de Cumberland, au midi de la riviére d'Elne, qui de là ſe décharge dans la mer d'Irlande. * *Dict. Angl.*

IREGUA, eſt une fort petite riviére de la Vieille Caſtille en Eſpagne, qui ſe décharge dans l'Ebre, au village nommé *Puente de Madres*, entre Logrogno & Calahorra. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRELAND, IRLAND, une des Iſles Bermudes, ſituée dans la mer du Nord, ſur la côte ſeptentrionale de la Bermude, n'eſt pas grande. Les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRELAND, IRELANDE. *Voyez* IRLANDE.

IRENE, Impératrice de Conſtantinople, célébre par ſa beauté & par ſon ambition, étoit née à Athénes, & fut femme de *Leon* IV, Empereur de Gréce, qui l'epouſa le dixiéme Décembre 769. Ce Prince étant mort le huitiéme Septembre 780, la laiſſa avec un fils, qui étoit Conſtantin VIII, pour-lors âgé de dix ans. Iréne gouverna l'Empire avec prudence, & ſe défit de deux fréres de ſon mari, qui auroient pu troubler ſon gouvernement. Elle procura en 787, la célébration du VII Concile général, ſecond de Nicée, contre les Iconoclaſtes. Conſtantin ôta l'an 790 le gouvernement à ſa mére, ſe plongea dans la débauche, & ſe fit des ennemis. Iréne ſe ſervit de cette conjoncture favorable à ſon ambition. Elle fit arrêter ſon fils en 797, & pour régner, elle n'eut point de honte de lui faire crever les yeux. Après une action ſi barbare, dont le Ciel même eut horreur, puiſque Théophane rapporte que le Soleil fut éclipſé durant dix-ſept jours à Conſtantinople, elle régna ſeule pendant cinq ans, deux mois & dix-ſept jours, depuis le 16 Août 797, juſqu'au dernier Octobre 802. Alors Nicéphore s'étant fait déclarer Empereur, la relégua dans l'Iſle de Mételin, où elle mourut le neuviéme Août de l'année ſuivante. Les Hiſtoriens témoignent qu'Iréne étoit extrêmement politique, & que craignant le pouvoir de Charlemagne, pour arrêter ſes progrès, elle eut l'adreſſe de l'amuſer de l'eſpérance de ſon mariage, qui devoit lui mettre l'Empire d'Orient entre les mains. La négociation fut bien avancée, & les Ambaſſadeurs de Charles étoient à Conſtantinople pour la conclurre, lorſqu'elle fut chaſſée par Nicéphore. * Cédréne, *in Compend.* Crantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 15. Zonare, *tome* 3. Théophane & Baronius, *in Annal.* Génébrard, *en la Chron.* &c.

* IRENE, fille de Cratinus, excella dans la Peinture. Après avoir profité des leçons de ſon pére, elle s'appliqua à peindre des portraits, où elle réuſſit parfaitement, & fit encore d'autres tableaux. * M. Jacques Campo Weyerman, dans ſon Traité *de la Peinture des Anciens*, *tome* 1. *p.* 153.

IRENE'E, homme très éloquent, qu'Hérode *le Grand* Roi de Judée employa ſouvent dans les affaires d'Etat. Il perſuada à Antipas d'aller à Rome, pour s'oppoſer devant le Tribunal de l'Empereur Auguſte aux pourſuites d'Archélaüs pour le Royaume de Judée, & y faire réuſſir ſes prétentions. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 12. *ch.* 11.

IRENE'E, (Saint) Evêque de Lyon, Grec de naiſſance, & Diſciple de ſaint Polycarpe & de Papias, fut envoyé par ſaint Polycarpe dans les Gaules. Il s'arrêta à Lyon, & fut ordonné Prêtre de cette Egliſe, alors gouvernée par ſaint Photin. Les Confeſſeurs qui étoient priſonniers dans cette ville pour la défenſe de la Foi, envoyérent ſaint Irénée à Rome l'an 178, pour y porter les Lettres qu'ils écrivoient à ſaint Eleuthére, Evêque de Rome, touchant la nouvelle Secte des Montaniſtes. Saint Irénée vit à Rome l'Héréſiarque Valentin, caſſé de vieilleſſe, & deux de ſes Diſciples, Florinus & Blaſtus, qu'Eleuthére avoit dépoſez du ſacerdoce. Il diſputa même contre eux; mais n'ayant pas eu aſſez de tems pour les convaincre de bouche, il prit la plume pour réfuter leurs Erreurs. A ſon retour de Lyon il fut élu Evêque après la mort de Photin, dans le tems de la perſécution ſous Marc-Auréle, qui fut la premiére dans les Gaules, & gouverna cette Egliſe avec un ſoin digne de ſa piété & de ſon zéle, depuis l'Empire de Marc-Auréle juſques à celui de Sévére, ſous lequel il fut martyriſé l'an 202 ou 203. S. Irénée ne s'appliqua pas ſeulement au gouvernement de ſon Egliſe, il travailla auſſi pour le bien public de toute l'Egliſe, & à préſerver les Fidéles contre toutes les Héréſies. Il compoſa en Grec, ſous le Pontificat d'Eleuthére, cinq Livres contre les Héréſies, qu'il intitula, *la Réfutation & le Renverſement de ce qu'on appelle fauſſement Gnoſe.* Il écrivit auſſi deux Lettres, l'une du Schiſme adreſſée à Blaſius, & l'autre de la Monarchie à Florin, avec un Traité contre la huitaine d'Eons de Valentin, intitulé *Ogdoade.* Peu de tems après, ſous le Pontificat de Victor, ſucceſſeur d'Eleuthére, la querelle qui s'éleva entre les Evêques Aſiatiques & ce Pape, donna occaſion à ſaint Irénée d'employer ſes ſoins pour rétablir la paix. Le ſujet de la diſpute étoit ſur la célébration de la Pâque. Les Evêques d'Aſie prétendoient qu'on la devoit toujours célébrer le 14 jour de la Lune de Mars, en quelque jour de la ſemaine qu'elle arrivât. Victor, & les Evêques d'Occident & de pluſieurs autres Egliſes, ſoutenoient au contraire qu'on ne la devoit célébrer que le Dimanche. Victor excommunia pour ce ſujet Polycrate, Evêque d'Ephéſe, & les autres Evêques d'Aſie. Saint Irénée écrivit là-deſſus, au nom des Egliſes des Gaules, une Lettre à Victor, par laquelle il lui remontroit que, quoiqu'il célébrât la fête de Pâques le Dimanche, comme lui, il ne pouvoit toutefois approuver qu'il voulût excommunier des Egliſes entiéres pour l'obſervation d'une coutume qu'elles avoient reçue de leurs ancêtres. Cette Lettre eſt rapportée par Euſébe, qui dit que ce Saint en écrivit auſſi pluſieurs autres pareilles à d'autres Evêques. Il avoit encore écrit un Traité contre les Gentils, intitulé *de la Science*; un Traité à Marcien *ſur la Doctrine prêchée par les Apôtres*; & *des Diſcours ſur divers ſujets*, dans leſquels Euſébe dit qu'il citoit l'Epitre aux Hébreux & le Livre de la Sageſſe. Ethérius de Vienne demanda les Ouvrages de ſaint Irénée à ſaint Grégoire *le Grand*, qui lui fit réponſe qu'on ne les avoit pu recouvrer. Il ne nous en reſte qu'une Verſion Latine fort barbare des cinq Livres contre les Héréſies, & quelques fragmens Grecs rapportez par divers Auteurs. Eraſme eſt le premier qui l'a donné au public en 1526. On en a fait enſuite pluſieurs réimpreſſions, & depuis Feuardent en a fait une édition imprimée pluſieurs fois. Le ſtyle de ſaint Irénée, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous en reſte, eſt ſerré, net & plein de force; mais peu élevé. Il dit lui-même dans ſa Préface du premier Livre, „ Qu'on ne „ doit point rechercher dans ſes Ouvrages la politeſſe du „ diſcours, parce que demeurant parmi les Celtes, il eſt im„ poſſible qu'il ne lui échappe pluſieurs mots barbares; qu'il „ n'affecte point de parler avec éloquence, ni avec ornement; „ qu'il ne fait point perſuader par la force de ſes termes, mais „ qu'il écrit avec une ſimplicité vulgaire." Il prend plus de ſoin d'enſeigner ſon Lecteur, que de le divertir: il s'attache plus à le perſuader par les choſes qu'il dit, que par la maniére dont il les dit. L'on ne peut douter qu'il n'ait eu une érudition conſommée, tant dans le profane, que dans le ſacré. Il ſavoit en perfection les Poëtes & les Philoſophes; il n'y avoit point d'Hérétique dont il ignorât la doctrine & les raiſons. Il poſſédoit l'Ecriture Sainte; il avoit retenu une infinité de choſes que les Diſciples des Apôtres avoient enſeignées de vive voix; il étoit tout-à-fait verſé dans l'Hiſtoire & dans la Diſcipline; en ſorte que rien n'eſt plus vrai à la lettre que ce que Tertullien dit de lui, *Irenæus omnium doctrinarum curioſus explorator.* Sa Science étoit accompagnée de beaucoup de prudence, d'humilité, de force & de charité; & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien de ce qui lui étoit néceſſaire pour en faire un bon Chrétien, un bon Evêque, & un habile Ecrivain Eccléſiaſtique. Photius remarque que l'on trouvoit encore d'autres Ecrits & des Lettres de ſaint Irénée, dans quelques-uns deſquels la vérité certaine des dogmes de l'Egliſe paroiſſoit obſcurcie par de fauſſes raiſons: ce que quelques-uns entendent des opinions particuliéres qui ſe trouvent dans les Ecrits de ſaint Irénée. Cependant Photius ne parle point des cinq Livres de ce Pére contre les Héréſies, mais de quelques autres Ouvrages, & de quelques Lettres publiées ſous ſon nom, qui n'étoient peut-être pas de lui. Jacques de Billi & le Pére Fronton le-Duc ont travaillé ſur ſaint Irénée. Erneſt Grabe, habile Proteſtant, natif de Brandebourg, & établi à Oxford, fit imprimer en cette ville l'an 1702, les Oeuvres de ſaint Irénée, ayant corrigé l'ancienne Verſion Latine ſur de bons Manuſcrits, & y ayant joint les endroits du Grec qui ont été citez par des anciens Auteurs, avec des Notes pour expliquer les paſſages les plus difficiles. Enfin le Pére Maſſuet Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur en a donné en 1710 une nouvelle édition dans laquelle il inſéra à leur place, & mit vis à vis de l'ancienne Traduction Latine, tous les fragmens du Grec de ſaint Irénée, qui ſe trouvent citez par Euſébe, ſaint Baſile, ſaint Epiphane, Théodoret, Anaſtaſe le Sinaïte, ſaint Jean Damaſcéne, & dans le Recueil de paſſages appellez *Chaînes ſur l'Ecriture.* Outre les éditions précédentes ſur leſquelles il travailloit, il ſe ſervit encore d'un Manuſcrit qui eſt dans la Bibliothéque du Collége des Jéſuites de Paris, & qui eſt cenſé avoir plus de 800 ans, & de deux autres encore. Il mit des Notes au bas des pages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à ſa Préface trois ſavantes Diſſertations, outre les Notes & Obſervations des précédentes éditions, & de divers Auteurs. M. Pfaff, Proteſtant, a donné *in octavo*, à la Haye, en 1715, quatre fragmens en Grec & en Latin, qui portent le nom de S. Irénée. * Tertullien, *adverſus Valent.* Euſébe, *Hiſt. l.* 5. *& in Chron.* Saint Baſile, *lib. de Spiritu Sancto*, *c.* 29. Saint Epiphane, *in Panar. Hær.* 31. Théodoret, *Dial.* 1. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 35. *Epiſt.* 29. *ad Theod. in caput* 36 *Ezechielis*, *in caput* 64 *Iſaiæ*, &c. S. Auguſtin, *adv. Julian. l.* 1. S. Grégoire, *Epiſt. ad Æther. Vien.* Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 1. *c.* 27. & *de Gloria Martyrum*, *l.* 1. *c.* 5. S. Jean de Damas, *in Parall.* Photius, *Cod.* 120. Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 1. Uſuard & Adon, *in Martyrol.* Bellarmin. Baronius. Poſſevin. Le Mire. Godeau, &c. Henri Dodwel, *dans ſes Diſſertations ſur ſaint Irénée.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* *Voyez* le tome premier de l'*Hiſtoire des Auteurs Sacrez & Eccleſiaſtiques*, par Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, Prieur titulaire de l'Abbaye de Flavigny en Lorraine.

IRENEE, (Saint) Diacre & Martyr en Toſcane, ſous l'empire d'Aurélien, l'an 275, fut arrêté par ordre de Turgius ou Turcius, Gouverneur de Toſcane, qui le fit conduire à pié, chargé de chaînes, à Chiuſi. Turcius y étant arrivé, fit couper la tête aux Chrétiens qui étoient dans cette ville, & réſerva Irénée pour lui faire ſouffrir de cruels tourmens. Il le fit étendre ſur le chevalet meurtri de coups, & rôtir avec des torches ardentes. Ce ſaint Martyr mourut au milieu de ces tourmens, avec une conſtance & une patience dignes d'admiration.

Il y avoit alors dans la ville une Dame Chrétienne nommée *Musiole*, parente de l'Empereur Claude II. Turcius qui l'avoit voulu faire changer de Religion, irrité des reproches qu'elle lui faisoit sur sa cruauté, la fit prendre & fouetter avec des fouets plombez, jusqu'à ce ce qu'elle rendit l'esprit. Les Martyrologes font mention de ces deux Martyrs au troisiéme de Juillet. Leurs Actes ne sont pas originaux; mais ils paroissent écrits avec assez de simplicité. * Baillet, *Vies des Saints*, 25 *Mars*.

IRENÉE (Saint), Evêque de Sirmich, dans le IV siécle, du tems de la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut arrêté par ordre de Probus, Gouverneur de Pannonie, amené à son tribunal, & tourmenté cruellement. Il soutint courageusement ces tourmens, & fut enfin condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le sixiéme d'Avril, ou plutôt le 25 de Mars 304. L'Histoire de son Martyre est authentique, & tirée des Actes judiciaires. Elle a été donnée par Bollandus & par Dom Thierri Ruinart. * Le Nain de Tillemont, *Hist. Eccles. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints*.

IRENÉE DE TYR, Auteur Chaldeen. Ebed-Jesu lui attribue cinq Livres d'Histoire Ecclésiastique, où il est principalement traité des erreurs de Nestorius. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens*.

IRENÉE, Comte du tems de l'Empereur Théodose *le Jeune*, se trouva l'an 431, au Concile général d'Ephése de la part de ce Prince, & fut un des Protecteurs de Nestorius. Depuis, Théodoret l'ordonna Evêque de Tyr, & l'Empereur le chassa de son Siége, tant parce qu'il étoit soupçonné d'être Nestorien, que parce qu'il étoit bigame.

Il ne faut pas le confondre avec IRENÉE Evêque de Césarée, qui assista au Synode célébré par Juvénal de Jérusalem en 454, & qui souscrivit à l'Epître écrite aux Prêtres, aux Abbez, & aux autres Moines de Palestine. * *Les Actes du Concile d'Ephése*. Théodoret, *Epist.* 110. *ad Domn. Antioch.* Baronius, *A. C.* 431. 448. 454.

IRENOPOLIS, ville ancienne de l'Asie Mineure, dans la Cilicie. Quelques-uns assurent qu'elle fut depuis nommée *Neronias*, & qu'elle étoit le Siége d'un Evêque suffragant de Séleucie, puis d'Anazarbe. D'autres mettent une IRENOPOLIS, ville Episcopale de Babylone, sous le Patriarchat d'Antioche. * Ferrari, *in Lexic.*

IRESIA, nom d'un rocher. *Voyez* AGELASTE.

IRETON, gendre de Cromwel. Il commandoit l'aile gauche de la Cavalerie dans la bataille de *Nazeby*, donnée le 14 Juin 1645. Le Prince Robert qui lui étoit opposé le battit. Ireton fut blessé & fait prisonnier après avoir fait le devoir d'un bon Général & d'un vaillant soldat. Cependant comme le Roi perdit cette bataille par la bravoure de Cromwel, & de la Cavalerie qu'il commandoit, le Roi & le Prince furent obligez de prendre la fuite & d'abandonner les prisonniers que le Prince Robert avoit faits. Lorsque le Parlement d'Angleterre rapella en 1650 Cromwel, qui étoit en Irlande, ce dernier laissa son gendre dans ce païs-là avec la qualité de son Lieutenant, & de *Lord Député*. Cromwel regardoit Ireton non seulement comme son gendre, mais aussi comme son fils, & comme le digne compagnon de ses travaux. Le Lord Député prit après le départ de Cromwel les villes de *Waterford* & de *Limmerick*, dans la Province de Munster. La prise de cette derniére place couta la vie à Ireton, puisqu'il y gagna une maladie pestilentielle qui régnoit dans la ville & dans l'Armée, & dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre & inhumé dans un magnifique Mausolée que sa patrie lui fit bâtir à Westminster parmi les tombeaux des Rois. Ireton quelque tems avant sa mort, donna une belle preuve de sa générosité & de son désintéressement. Ayant sçu que le Parlement venoit de lui assigner une pension de deux mille livres sterling, il la refusa en disant, *Le Parlement feroit mieux de payer ses dettes, que de faire des présens. Je le remercie de celui qu'il me fait, que je ne veux point accepter n'en ayant pas besoin: & je serois bien plus content de lui voir employer ses soins pour le service & le soulagement de la nation, que de lui voir faire des libéralitez du bien public.* La veuve d'Ireton fut mariée à *Fleetwood*. En 1660, par Acte du Parlement les cadavres d'Ollivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw, & de Pride, furent tirez de leurs tombeaux, & trainez sur une claye au gibet de *Tiburne*; ils y furent pendus depuis dix heures du matin jusques au soleil couchant, & ensuite enterrez sous le gibet. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 8. *p.* 546, *&c.* & *tome* 9. *p.* 34, *&c.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 4. *p.* 218. *&c.*

I R I.

IRIS, fleuve de l'Asie Mineure, a sa source dans la Cappadoce, sur les confins de la petite Arménie, & passe dans la Province de Pont. Il reçoit près de Comane les riviéres de Vero, de Cérauno, & celle de Lycus près d'Amasie, & ensuite il se décharge dans le Pont-Euxin. Le Noir lui donne le nom d'*Iris*, & les autres de *Casalmach*. * Strabon & Pline en font mention, aussi bien que Valerius Flaccus, qui en parle en ces termes, *Argonautica*, *l.* 5. *v.* 121.

Transit Halys, longisque fluens anfractibus Iris.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electre, & sœur des Harpyes, étoit, selon les Poëtes, Messagére de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Comme le nom d'Iris signifie *Arc-en-ciel*, ils vouloient marquer par là qu'elle annonce les changemens de l'air, dont Junon est Déesse. Ils la faisoient aussi fille de Thaumas, c'est à dire, de *l'admiration*, à cause de la variété de ses couleurs. * Hésiode, *in Theogonia*. Ovide, *Metam. l.* 2. Cicéron.

I R K. I R L.

IRK, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend dans l'Irwel à Manchester.

IRLANDE ou HIBERNIE, Isle & Royaume de l'Europe en la mer Océane.

NOMS, SITUATION, DIVISION, RIVIERES & LACS d'IRLANDE.

Ce Royaume est appellé *Jerne* par Orphée, Aristote, Strabon & Etienne de Byzance, *Juverna* par Pomponius Mela, *Iverna* par Ptolomée, *Iris* par Diodore de Sicile, *Iverdhen* par les anciens Brittons, ou ceux du païs de Galles, *Trish* & *Ireland*, *Irlande* par les Anglois, & *Erin* par ceux du païs. Tous ces noms viennent du mot *Hier*, qui signifie en Langue Irlandoise *le Couchant*, parce que le païs est situé au couchant de l'Europe, & de l'Angleterre.

Egilward & le Vénérable Béde l'appellent Ecosse, *Scotia*. Ce dernier assure que c'est le véritable païs des Ecossois, qui sont passez de cette Isle en la Grande-Bretagne; & les Habitans de cette Isle ont été communément appellez Ecossois, jusqu'à l'onziéme & douziéme siécle, que le nom a passé à ceux d'Ecosse, qu'on appelloit jusques alors *Albanie*. Tous les anciens Saints & hommes illustres, qu'on appelle Ecossois devant l'onziéme siécle, sont tous sortis de cette Isle.

Sa longueur se prend du midi au septentrion, depuis le commencement du 51 degré de latitude, jusques au 55, & un peu au delà. On compte ordinairement trois cens milles Anglois, qui font 150 lieues ordinaires de France, ou six-vints grandes lieues. Sa largeur est à peu près la moitié de sa longueur; son circuit est incertain, à cause des Golfes. Camden la fait bien plus grande. Il n'y a point de bêtes venimeuses en Irlande, parce que l'air ne les peut pas souffrir. Elle se divisoit autrefois en cinq Provinces, savoir, LAGENIE ou LEINSTER, MOMMONIE ou MOUNSTER, CONNACIE ou CONNAUGHT, ULTONIE ou ULSTER, & MEDIE ou MEATH; mais cette derniére est ajoûtée à la Lagénie. Ainsi on ne compte plus que les quatre premiéres, qui étoient autrefois autant de Royaumes.

Ces Provinces se divisent en Comtez. La LAGENIE, en y comprenant la MEDIE en contient douze, Dublin, Wicklo, Wexford, Caterlag ou Carlow, le Comté du Roi ou Kings-County, le Comté de la Reine ou Queens-County, Kilkenny, Kildare, Est-Meath, West-Meath, Longfort, Louthe. La MOMMONIE six, Waterford, Tipperary, Limerick, Clare, Kerry, Corcke, Cork ou Kork, qui comprend celui qu'on appelloit autrefois Desmon. La CONNACIE n'en a que cinq, depuis qu'on a ajouté Clare à la Province de Mommonie, savoir, Galway, Maio, Slego, Létrim & Roscomen. L'ULTONIE en compte neuf, Doun, Antrim, Tirone, Dungall, Tirconel, Derry ou Londonderry, Fermanach, Monaghan, Cavan & Armach. Dublin est la ville capitale d'Irlande, située sur les deux bords du Liffy à son embouchure. Elle peut être mise entre les plus grandes villes de l'Europe, ayant sept milles Anglois en son circuit, bien bâtie de briques entremêlées de pierres, comme à Londres. C'est le Siége du Viceroi, qui fait figure, celui des quatre Cours souveraines, & où s'assemblent ordinairement les Etats, qu'on appelle en ce païs-là, comme en Angleterre, le Parlement. Il y a une Université de toutes les Langues savantes & des Sciences, avec un très beau & très grand Collége, contenant plusieurs cours. Il y a aussi un Archevêque, qui s'appelle Primat d'Irlande. La Primatie est en contestation entre lui & celui d'Armagh, qui s'appelle Primat de toute l'Irlande: celui de Dublin ne prétend pas lui céder. Dublin est un port de mer fort fréquenté, quoiqu'il ne soit pas fort commode à cause des sables que le Liffy entraine jusques à l'entrée de la mer. Les Marchands y ont leur Bourse, leur Maison de ville assez belle, & le Maire, ou Major, s'appelle Mylord, ou Monseigneur, comme celui de Londres. Cette ville est l'*Eblana* dont parle Ptolomée, & par conséquent très ancienne. Il y a plusieurs autres villes assez considérables, tant ports de mer que méditerranées; en Lagénie, Drogheda, Wexford, Rosse, autrefois fort grande, & Kilkenny, très belle ville méditerranée. En Mommonie sont, Waterford, Corck, Limerick, Bandonbridge, Cashel & Clonmel méditerranées. En Connacie est Galway port de mer, & Athlone méditerranée. En Ultonie sont, Londonderry, Colraine, Belfast, Knocfergus, ports de mer, Eniskilling & Charlemount méditerranées. Armagh, autrefois célébre, & qui avoit une Université fameuse, où l'on a vu à la fois jusques à 7000 Ecoliers, n'est plus qu'un bourg considérable par sa Cathédrale. Plusieurs villes en Irlande sont réduites dans le même état par les guerres. Les riviéres d'Irlande sont, le Shannon, qui séparant la Connacie de la Lagénie & de la Mommonie, forme plusieurs grands lacs, & enfin depuis Limerick jusques à la mer un grand golfe, qui dure plus de soixante milles Anglois. Après le Shannon sont, le Shure ou Sewer qui passe à Clonmel & à Waterford, puis la Nure qui passe à Kilkenni, & le Barow à Caterlag & à Rosse: un peu au dessus de Rosse le Barow reçoit la Nure, & les deux riviéres ensemble un peu au dessous de cette ville, vont prendre le Sewer, pour se décharger ensemble dans la mer. Il y a outre ces riviéres celle de

Slane qui se décharge dans la mer à Wexford. Brodwater passe à Lismore & à Youghal; la Boine à Drogheda; & le Band ou Banne qui sort du grand lac de Neaugh en Ultonie, se jette dans la mer auprès de Colraine, où la pêche des saumons est si grande, que quelquefois en une nuit on en prend jusques à six mille: ce que l'on attribue aux eaux de cette riviére qui sont fort claires.

LE PAIS & LES HABITANS.

L'air d'Irlande est grossier, mais fort tempéré & fort sain. Le froid n'y est point excessif; il géle rarement, trois ou quatre fois au plus en un Hiver, & cela ne dure pas; il y neige aussi rarement, la grêle y est fort menue. Il y tonne fort peu; les tremblemens de terre à peine s'y sentent-ils en un siécle: il n'y a que les pluyes, l'humidité & les brouillards qui sont incommodes, pas tant néanmoins qu'autrefois, parce qu'on a abbattu beaucoup de bois, & desséché beaucoup de marais qui entretenoient cette humidité. Des personnes qui en ont fait l'expérience plusieurs années, assurent qu'il n'y a pas à présent grande différence entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'en une année entiére il ne pleut pas trois fois plus souvent en Irlande qu'en Angleterre. Depuis que les bois sont abbattus, & les marais desséchez, la fertilité est bien plus grande; elle fournit même beaucoup de blé & d'autres grains aux païs voisins. Depuis on a trouvé plusieurs moyens d'abonnir la terre; les pâturages sont les meilleurs du monde, & nourrissent une quantité de bestiaux, de toutes sortes, dont la chair est excellente & surpasse celle des bestiaux des autres païs. Leurs forêts ne manquent pas de gibier. On voit en ce païs quantité d'abeilles, quoique Solin ait écrit qu'il n'y en avoit point, & que même la poussiére & les pierres de l'Isle transportées ailleurs, y faisoient fuir les mouches à miel. On y trouve des mines d'argent, de plomb, de fer, de charbon de terre, & même de l'or, quoique très rarement. Le commerce ordinaire est en beurre, en suif, en laines, en fromage & en manufactures de laine. Les Habitans sont bien faits, robustes, agiles, braves, humains, & assez bons envers les Etrangers, mais un peu vindicatifs. Les Nobles aiment la Chasse & la Musique. Ceux qui s'adonnent aux Sciences s'appliquoient autrefois particuliérement à la Métaphysique & à la Théologie Scholastique; mais depuis quelques années, ils cultivent les Belles-Lettres, l'Histoire, la Médecine, & la Théologie Positive. Leur Langue est particuliére. Les femmes Irlandoises sont grandes, belles, bien faites, & ont des enfans quelquefois jusques à cinquante, & même soixante ans, & les nourrissent elles-mêmes en cet âge. Les hommes & les femmes y vivent longtems fort sains, jusques à 80, 90, & même 100 ans.

LE GOUVERNEMENT & LA RELIGION.

Les Historiens d'Irlande tirent leur origine de Scythie. Ils font passer les Habitans de ce païs par l'Egypte & par l'Espagne: & font de là descendre la race Milésienne, qui a conservé, disent-ils, la Monarchie qu'on fait très ancienne jusqu'au douziéme siécle; mais ce qu'ils rapportent est peu vraisemblable. Ils disent que leur premier Roi Slanius vivoit 1566 ans avant l'Ere Chrétienne, & marquent ensuite environ cent quatre-vint-dix Rois. Pour descendre à des faits plus certains, du tems de Henri II, Roi d'Angleterre, il y avoit en Irlande cinq Rois, & plusieurs Princes. Un de ces Rois nommé Dermot-Macmot-Ough, Roi de Leinster, enleva la femme d'un Gentilhomme de distinction, son voisin. Un autre Roi, nommé Rotherick, le poursuivit avec une puissante Armée, & se rendit maître du Royaume de Dermot, qui fut contraint de fuir inconnu hors d'Irlande, & d'aller implorer le secours du Roi d'Angleterre, lequel étoit alors en Aquitaine. Henri II lui permit de lever des troupes en Angleterre, où Dermot attira à son parti Richard Strongbow, Comte de Pembrok; lui promettant sa fille unique en mariage. Leurs forces étant unies, Rotherik ne put se maintenir dans le Royaume qu'il avoit usurpé, où Dermot ayant été rétabli, conquit ensuite la ville de Dublin, capitale de l'Irlande, & plusieurs autres places d'importance. Il mourut quelque tems après; & le Roi d'Angleterre craignant l'événement de ces conquêtes, rappella le Comte de Pembrok, qui ne voulant point se soustraire de l'obéïssance de son Prince, députa un Envoyé pour l'assurer de sa fidélité, protestant qu'il le reconnoissoit pour son Souverain. Henri II accepta ses soumissions; mais étant jaloux de la gloire du Comte de Pembrok, il fit assembler les Etats à Oxford en 1185, & y fit voir la Bulle du Pape Adrien IV, par laquelle ce Pape lui offroit la Souveraineté d'Irlande, & montra la bague qu'il lui avoit envoyée pour marque d'investiture, se réservant un sol par an sur chaque maison. Il montra aussi la Bulle d'Urbain III, qui confirmoit celle d'Adrien, & lui permettoit de faire couronner Roi d'Irlande un de ses fils; pour laquelle cérémonie il lui avoit envoyé une couronne d'or, & un riche bouquet de plumes. Après sa Harangue, il fit Chevalier son fils Jean, & lui donna la Souveraineté d'Irlande. Ce Prince fut bien reçu de l'Archevêque & des Etats de Dublin; mais son Armée étant mal payée, il revint en Angleterre la même année. On remarque que dans l'Inscription de son Sceau, il se qualifioit seulement *Dominus Hiberniæ*. Depuis ce tems-là les Rois d'Angleterre ne prirent que le titre de *Seigneur d'Irlande*, jusqu'à Henri VIII, lequel ayant fait divorce avec le Saint Siége, & se voyant puissant, se fit donner celui de *Roi* par le Parlement du Royaume. Le jeune Roi Edouard, son fils, en usa de même. Marie, sœur d'Edouard ayant succédé à la Couronne, remit son Royaume sous l'obéïssance du Pape l'an 1555, & Paul IV lui confirma le titre de Reine d'Irlande. Les Rois d'Angleterre y ont un Viceroi, qui prend aussi le nom de Conservateur & de Justicier, avec un pouvoir très considérable, & des Conseillers, qui sont le Chancelier & le Thrésorier du Royaume, avec des Comtes, des Prélats, &c. Chaque Province avoit aussi son Gouverneur. Ce Royaume a essuyé l'effort d'une guerre civile, depuis la conspiration de 1641, jusques en 1646. Cromwel, qui y fut envoyé en qualité de Généralissime, y fit lever le siége de Dublin, & y défit le Marquis d'Ormond, qui tenoit le parti du Roi. Ce païs a été le théatre de la guerre entre Guillaume Roi d'Angleterre, & son beau-pére le Roi Jacques; mais ce dernier s'étant retiré en France l'an 1690, ses troupes ne l'ont pu conserver que jusqu'en 1692, auquel le Royaume d'Irlande fut entiérement soumis à son gendre. Les Irlandois furent éclairez des lumiéres de l'Evangile vers l'an 430 par Pallade, Diacre de l'Eglise de Rome, & par saint Patrice, tous deux envoyez en ce païs par le Pape Célestin I. On a vu dès le sixiéme siécle & dans les suivans, plusieurs Monastéres & Abbayes établies dans ce païs, remplies de saints Religieux qui, quand la nécessité l'exigeoit, se répandoient dans les païs circonvoisins, où ils fondoient des Ecoles publiques de science & de vertu. S. Colomban passa avec ses compagnons en Ecosse & dans le païs des Pictes, où il les convertit à la Foi, & établit un Monastére dans l'Isle d'Hii l'une des Hébrides. Ce Monastére fournissoit des Evêques à tous ces païs, qui ont reconnu longtems l'Abbé de ce Monastére comme leur Supérieur. Les Saints Aydan, Finan, Colman, Cutbert & autres, desquels Béde parle, passérent en Angleterre, & S. Colomban en France, où il est considéré comme le premier Auteur de la vie monastique. Ce saint Abbé fut bientôt suivi de S. Fiacre & de saint Fursie, dont les deux fréres Foilan & Ultan passérent en Flandre, à la sollicition de sainte Gertrude, & y établirent des Monastéres, S. Gall & S. Jonas en Suisse, & Arbogaste à Strasbourg; S. Livin à Gand en Flandre, où il reçut la couronne du martyre, S. Kilian à Wirtzbourg, capitale de la Franconie; S. Virgile à Saltzbourg en Baviére: ce Saint est célébre pour la contestation arrivée au sujet des Antipodes avec S. Boniface. S. Colomban passa en Italie, & y établit le fameux Monastére de Bobio. S. Catald, aussi Irlandois, y avoit passé avant lui, & avoit été, pour sa piété singuliére, fait Evêque de Tarente. Les naturels du païs y sont encore Catholiques, & depuis que la Réformation s'y est établie, & que les Catholiques y ont été persécutez, ce qui a commencé en l'année 1624, un grand nombre s'est retiré, & se retire tous les jours en France, en Italie, & dans les Païs-Bas, où ils ont des Colléges & des Séminaires.

Le Gouvernement Ecclésiastique est entre les mains de quatre Archevêques, d'*Armagh*, de *Dublin*, de *Casbel* & de *Tuam*, & entre les mains des Evêques leurs suffragans. Il y a dix-neuf Evêchés. Quoique ces Evêchés ne soient pas en général si bons qu'en Angleterre, les autres bénéfices y sont beaucoup meilleurs, & les revenus Ecclésiastiques plus également distribués. Pour ce qui regarde les dogmes & la discipline de l'Eglise d'Irlande, ils sont à peu près les mêmes à tous égards que ceux qui sont reçus dans l'Eglise d'Angleterre. Par raport au Gouvernement civil, l'Irlande est gouvernée par un *Vice-Roi*, quoi qu'on ne lui donne pas ce titre en Anglois. On l'appelloit autrefois *Gardien d'Irlande*, ensuite on le nomma *Justicier* d'Irlande, & on l'appelle aujourd'hui *Lord Lieutenant* ou *Député* d'Irlande. Son pouvoir est d'une vaste étenduë, puis qu'il peut faire la guerre ou la paix; qu'il distribuë toutes les charges & tous les emplois, à la reserve d'un fort petit nombre; qu'il a droit de pardonner toutes sortes de crimes, excepté ceux de léze-Majesté, de faire des Chevaliers, &c. En un mot, il n'y a point de Vice-Roi en Europe, qui approche tant que celui-ci de la Majesté Royale, soit qu'on ait égard à sa Jurisdiction, à son pouvoir, à son train ou à ses revenus. Il a pour son Conseil le Lord Chancelier & le Trésorier du Royaume, avec quelques Comtes, Evêques, Barons & Juges, qui sont membres du Conseil privé, formé à peu près sur le plan de celui d'Angleterre. Lors qu'on l'installe dans sa charge, on lit d'abord en public les Lettres Patentes qu'il a obtenues du Roi, ensuite il prête serment entre les mains du Chancelier, selon un formulaire prescrit, on lui délivre l'Epée Royale qu'on doit porter devant lui; enfin on le place dans un fauteuil de parade, où se tiennent autour de lui le Chancelier du Royaume, les membres du Conseil privé, les Seigneurs & Pairs du Royaume, avec un Roi d'Armes, un Sergent d'Armes, & autres Officiers. Dans les Provinces éloignées il y avoit autrefois des Gouverneurs subalternes pour administrer la Justice; tels étoient un principal Commissaire dans la Province de Connaught, & un Président dans celle de Munster, qui avoient pour Assesseurs certains Gentilshommes & Jurisconsultes dirigés par le Vice-Roi. A l'égard des différentes conditions ou degrez de noblesse, il y a, de même qu'en Angleterre, des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes, des Barons, des Chevaliers & des Ecuyers. On y voit aussi les mêmes Cours de Justice qu'en Angleterre; le Parlement, que le Lord-Lieutenant ou son Député convoque & qu'il dissout, suivant le bon plaisir du Roi, la Chancelerie, le Banc du Roi, la Cour des Plaidoyers communs & celle de l'Echiquier. On y a de même quatre Termes dans l'année, pendant lesquels on administre la Justice dans toutes ces Cours-là. Il y a d'ailleurs des Juges nommez pour tenir les Assises, d'autres établis en certains cas, par un ordre judiciaire, écrit en Latin, qui commence par les mots, *Nisi priùs*, & qui, à cause de cela même, en porte le nom; d'autres délégués pour décider les affaires, par une Commission spéciale, qu'on appelle, en termes de Droit, d'*Oyer & Terminer*, c'est à dire, *d'ouir & terminer*, & des Juges de Paix

dans

dans chaque Comté. A l'égard du Droit coûtumier, il est en Irlande le même qu'en Angleterre. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II tome 2. p. 86. &c.*

LETTRES EN IRLANDE.

L'Irlande a donné ses premiers Professeurs aux plus fameuses Universitez de l'Europe; Claudius Clémens à Paris; Albin à Pavie en Italie; Jean Scot Erigéne à Oxford en Angleterre. Les Saxons d'Angleterre ont reçu des Irlandois leurs caractéres ou lettres, & conséquemment les Arts & les Sciences qui ont fleuri depuis parmi ces peuples, ainsi que le Chevalier Jacques Waræus le prouve dans son Traité *des Ecrivains d'Irlande, l. 1. ch. 13*, où l'on peut voir les Académies célébres & les Ecoles publiques, qui subsistoient en Irlande dans les VII. VIII. IX, & X siécles, & où se rendoient particuliérement les Anglo-Saxons, les François, les anciens Bretons, & où ils étoient reçus avec plus d'hospitalité, qu'en aucun autre païs du monde Chrétien. Les Irlandois n'ayant pas été subjuguez par les Romains, avoient conservé leur liberté jusques au X siécle. Ils furent alors inondez par l'irruption d'un nombre effroyable de Danois, & d'autres peuples du Nord, qui, comme les Normands en France, à peu près dans le même tems, brûlérent toutes leurs villes, ruinérent leurs Ecoles & leurs Monastéres, firent mourir une infinité de Religieux & de Prêtres, & réduisirent ce païs (qui étoit alors, comme l'assurent les Historiens du tems, *le plus civilisé de l'Europe, l'Ecole de toutes les Sciences & de toutes les Vertus*) dans la derniére barbarie. Les Irlandois lassez enfin du gouvernement tyrannique des Danois, se défirent par un stratagéme de tous ces Barbares, & les exterminérent entiérement. Ce ne fut pas sans s'affoiblir beaucoup eux-mêmes; & avant que de pouvoir se rétablir dans leur premier état, ils tombérent entre les mains des Anglois, dont ils sont moins en état de sortir, particuliérement depuis la Réformation d'Angleterre commencée sous Henri VIII, dans le XVI siécle.

LES ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ d'IRLANDE.

Comme les quatre Provinces d'Irlande étoient autant de Royaumes, ayant chacune son Roi particulier, chaque Province avoit aussi son Archevêque, mais non pas toujours dans le même Siége, à l'exception de celui d'Armagh, dont l'Archevêque a passé de tout tems pour Primat de tout le Royaume, à cause, sans doute, que saint Patrice en a été le premier Evêque. S. Malachie, dans un voyage qu'il fit à Rome, sollicita auprès du Saint Siége, pour avoir deux *palliums*, l'un pour l'Eglise d'Armagh, & l'autre pour celle de Cashel; mais cela n'ayant point réussi alors, le Pape Eugéne III y envoya quelque tems après le Cardinal Papparon avec quatre *palliums*, qui furent donnez aux Archevêques d'Armagh, de Dublin, de Cashel, & de Tuam ou Toam, dans une Assemblée générale du Clergé de ce Royaume, tenue dans le Monastére de Nellifont, au mois de Mars de l'an 1252. L'Archevêque d'Armagh a six Suffragans, savoir, Londonderry, Connor, Dromore, Cloghet, Kilmore & Dundelk: l'Archevêque de Dublin en a trois, savoir Kilkenny, Kildare & Fearns: l'Archevêque de Cashel en a cinq, savoir Waterford, Limerick, Cork, Ardfart ou Ardart & Emly: l'Archevêque de Toam ou Tuam en a aussi cinq, Gallway, Athlone, Killalo, Clonfort ou Clonfort & Killalou. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome 3. p. 88.*

LES UNIVERSITEZ.

Il y avoit, dit-on, autrefois à Armagh une Université célébre, qui a subsisté depuis le tems de S. Patrice, jusqu'à l'irruption des Danois en Irlande au X siécle; & l'on ajoute que S. Finan avoit établi une fameuse Université à Clonarde sur la Boine, de laquelle sont sortis plusieurs personnages illustres par leur piété & leur doctrine, les deux Keirans, les deux saints Columbes. On dit encore que les Universitez de la ville de Rosse dans le Comté de Corck, de Down en Ultonie, & de Cashel en Mommonie étoient renommées; mais tout cela n'est qu'une fable. Alexandre Bicknar ou Biknore, Archevêque de Dublin, en fonda une dans cette Capitale du Royaume en 1320, & la fit confirmer par le Pape Jean XXII. Jean Lechus, prédécesseur d'Alexandre, avoit déja entrepris ce dessein sous Clément V. Cette Université a depuis été enrichie de fonds considérables par les soins de la Reine Elisabeth. C'est la seule Université qui reste à présent en Irlande. C'est dans ces Ecoles nombreuses que se rendoient autrefois, c'est à dire, jusqu'au X siécle, les Anglois, les anciens Bretons, & les François même, suivant le témoignage de Béde, d'Alcuin, & d'Eric, Moine d'Auxerre.

AUTEURS QUI ONT PARLE de l'IRLANDE.

Quoique l'Irlande ait donné autrefois plusieurs bons Auteurs, qui ont écrit sur différentes matiéres, comme on le peut voir dans l'Ouvrage du Chevalier Jacques Waræus, elle en a fourni un très petit nombre depuis la domination des Anglois, & encore moins depuis que la Réformation s'y est introduite sous Henri VIII. Les Ecrivains qui parlent de ce Royaume, outre les Géographes ordinaires, qui font mention des Isles Britanniques, sont particuliérement Keting, qui en a fait une Histoire exacte, & en même tems a donné des Généalogies fidéles de toutes les anciennes familles du païs. Cet Ouvrage est si estimé, qu'on l'a traduit en Latin. Les autres Historiens sont, Colgan; Pierre Lombard; Cambden; Richard Stanihurst; Silvestre Gerard, Gratianus Lucius; Pierre Valois; Flaherty, dont l'Histoire est curieuse & la Chronologie exacte; Speed. Gerard Boate a fait l'Histoire naturelle d'Irlande, qu'on doit lire avec précaution. Il raconte à la vérité mille particularitez agréables du païs, & en loue le terroir; mais comme il étoit partisan de Cromwel, & Médecin de son Armée en Irlande, il parle toujours mal du Roi & des Irlandois Catholiques. Le Chevalier Jacques Waræus a écrit un excellent Ouvrage des Auteurs qui ont paru en Irlande depuis le IV siécle jusqu'au XVII.

IRLANDE (la Mer d') en Latin *Mare Hibernum*, *Oceanus Hibernus*, grand canal de l'océan occidental ou Atlantique, qui s'étend au midi de l'Irlande, jusqu'aux Isles de Silley, & forme le canal de saint George ou de Bristol, & au Levant de l'Irlande jusqu'aux côtes d'Angleterre & d'Ecosse. Cette mer est dangereuse en cet endroit, à cause des vents qui y régnent, & des courans que font un grand nombre de riviéres qui s'y déchargent. * Maty, *Dict. Géogr.*

I R M.

IRMANOS, *Os sette Irmanos*, c'est à dire, *les sept fréres*: ce sont sept Isles, une grande & six petites; mais toutes également désertes, qui ont été découvertes par les Portugais, fort avant dans l'Océan Ethiopique, entre l'Isle de Madagascar & les Maldives. On voit à l'orient des Sette Irmanos, un autre peloton de petites Isles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'est à dire, *les trois freres*; & d'autres, *Osters-Irmanos*, c'est à dire, *les freres Orientaux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IRMENSUL, faux Dieux des Saxons, dans la Westphalie. *Cherchez* ERMENSUL.

IRMINGER, (Jean-Jacques) de Zuric, nâquit en 1588. Ulric Irminger son pére fut Pasteur de Frauenfeld. Après avoir commencé ses études dans sa patrie il alla les poursuivre dans les Académies étrangéres, & fit particuliérement de grands progrès à Marpurg sous Goclenius. Après une absence de 5 ans il retourna chez lui & obtint en 1618 le Diaconat de S. Pierre à Zuric. En 1620 il fut fait Pasteur de la même Eglise & enfin en 1645 il parvint à l'*Antistice* & au Pastorat de la Cathédrale de Zuric. Il mourut le 25 Septembre 1649, bon Théologien, excellent Orateur & savant Poëte; il a publié plusieurs Poësies en Allemand & en Latin: *Urbis Tigur. Munimentum & Musarum Tig. monimentum; Bivium Herculis; Romanæ Pasiphaës Minotaurus.* Il composa aussi pour soi un Poëme funébre. * Dyrsteler. *Dict. Allem. de Bâle.*

I R N.

IRNERIUS, qu'on nommé aussi *Wernerus* ou *Guarnerius*, Jurisconsulte Allemand, vivoit au XII siécle. Il passe pour le premier qui ait renouvellé la profession du Droit Romain, interrompue depuis l'invasion des Barbares. Il avoit eu beaucoup de crédit en Italie auprès de la Princesse Mathilde; & ayant porté l'Empereur Lothaire à ordonner que le Code & le Digeste fussent lus dans les Ecoles, il fut le premier qui exerça en Italie cette profession. Sa méthode fut de concilier les réponses des Jurisconsultes, & les Loix qui paroissoient contraires les unes aux autres. Il mourut avant l'an 1150, & fut enterré à Bologne, où il avoit été Professeur. On pousse la chose plus loin; car on dit que Lothaire abrogeant toutes les autres Loix, ordonna que le Droit de Justinien reprit son ancienne autorité dans le barreau. Calixte, Professeur en Théologie à Helmstad, a soutenu que c'est un mensonge, & a été suivi en cela par Conringius son Collégue. Mais Berthold Nihusius a écrit pour l'opinion contraire, & a mené rudement le Docteur Calixte. Il est certain que la tradition n'est point favorable à celui-ci, & qu'elle a donné à Irnerius la qualité de premier restaurateur du Droit Romain. C'est encore lui, dit-on, qui porta l'Empereur Lothaire, dont il étoit Chancelier, à introduire dans les Académies la création des Docteurs, & qui en dressa la formule. D'où vint que dès ce tems-là on promut solemnellement au doctorat Bulgarus, Hugolin, Martin, Pileus, & quelques autres, qui commencérent à interpréter les Loix Romaines. Ce fut à Bologne que ces belles cérémonies eurent leur commencement; elles se répandirent de là dans toutes les Universitez, & passérent de la Faculté de Droit en celle de Théologie. On prétend que l'Université de Paris ayant adopté ces usages, s'en servit la premiére fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa Docteur en Théologie. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

I R O.

* IRON, petite ville d'Espagne, dans cette partie de la Biscaye qui porte le nom de Guipuscoa, sur la rive gauche de la riviére d'Andaye. Quelques-uns la comptent pour la premiére place qu'on rencontre en sortant de France pour entrer en Espagne. Elle n'a rien de considérable que son Eglise qui est belle & bien bâtie. * Colmenar, *Délices d'Espagne, p. 79.*

IROQUOIS, nation sauvage qui habite dans la partie du sud du Canada entre la nouvelle Angleterre, la Pensylvanie, le Lac Erié & le Lac Ontario. Elle est divisée en cinq cantons qui ont tous leur dialecte particuliére, comme autrefois les Ioniens,

Ioniens, les Béotiens & autres parmi les Grecs. Ces cinq cantons sont les Tſonnontouans, les Goyogoans, les Onnontagues, les Onoyouts & les Agnies. Chaque Canton n'eſt proprement qu'un village. Il y a trente lieues de l'un à l'autre. Ils ſont tous ſitués prés de la côte méridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*, & l'on y parle à peu prés le même langage. Ces Cantons ſe viſitent réciproquement tous les ans par des Deputez, alors on fait le feſtin d'union, & l'on fume la grande pipe ou le grand calumet des cinq Cantons. Chaque Iroquois ſe croit Souverain, & il prétend ne relever que de Dieu ſeul qu'il nomme le grand Eſprit. Ils ont eu guerre avec les Hurons dont il paroît qu'ils ſont deſcendus, & avec les Algonquins, & ont beaucoup contribué à la deſtruction preſque totale de ces deux Nations autrefois les plus nombreuſes & les plus conſidérables du Continent; ils ont auſſi beaucoup fait de peine aux François dans les commencemens, ils ſont aujourd'hui un peu plus paiſibles. * Relation du Canada.

IROQUOIS, (riviére des) c'eſt un grand fleuve de l'Amérique ſeptentrionale, qui coule du ſud-oueſt au nord-oueſt, à 45 degrez de la Ligne. Les rivages qu'il lave de chaque côté ſont couverts de pluſieurs arbres, on y trouve diverſes Iſles, & ſa largeur eſt de demi-lieue. Il a quatre pieds de profondeur aux endroits où il eſt le moins creux. Ce fleuve deſcend d'une cataracte, s'étendant en forme de Lac au commencement du précipice, aprés quoi il court par un plat-païs d'une ſi grande viteſſe l'eſpace de quinze lieues, qu'il n'y a que les Sauvages qui puiſſent le monter avec leurs canots, ce qu'ils font avec beaucoup de fatigue & de danger. De là il entre dans un grand Lac qui a plus de cent lieues de circuit où ſont pluſieurs Iſles, où quelques-unes ont plus de dix lieues de long, & ſont plus riches en caſtors. Ce Lac eſt entouré de forêts, qui contre l'ordinaire des autres de la Nouvelle France, produiſent beaucoup de châtaignes. Il nourrit un grand nombre de poiſſons, & un entre autre que les Sauvages nomment *Chaou ſourou*, qui croît ſouvent juſqu'à dix pieds de long. Il eſt délié comme un brochet, muni, à la maniére d'un eſturgeon, d'écailles cendrées, & ſi dures qu'elles émouſſent la pointe des dards. Il a un long bec, la gueule fort grande, & chaque machoire garnie d'un double rang de dents trés pointues. Non ſeulement c'eſt l'ennemi des autres poiſſons, mais il chaſſe aux oiſeaux mêmes. Pour cela, il ſe tient prés du rivage entre les roſeaux & dreſſant ſon long muſeau un peu en l'air, il demeure la gueule ouverte à fleur d'eau ſans ſe remuer, juſqu'à ce que quelque oiſeau vienne ſe poſer ſur ſon bec comme ſur un pieu; alors ce poiſſon l'entraine & le dévore. Il y a des deux côtez de ce Lac de hautes montagnes, dont le ſommet eſt toujours couvert de neiges. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées qui portent du maïs en quantité. L'embouchure du fleuve des Iroquois a quatre à cinq cens pas de largeur, & quelques lieues au deſſus il y a un Saut, qu'on nomme *le Saut de Saint Louis*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IROS, & IRUS, montagne de l'Inde, vers la Gédroſie, & ſur le rivage du fleuve Indus. Arrien en fait mention.

I R S.

IRSINGEN, en Latin *Urſinium*, Abbaye de Bénédictins au deſſous de Kaufbauern ſur le Vertach en Souabe; ſon Abbé tient rang dans les Etats de l'Empire & a ſon ſuffrage dans les Diétes avec d'autres Prélats de la Souabe. Le fondateur de cette Abbaye fut Henri Marggrave de Rauſperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaiſſe en 1182, & trois ans aprés on poſa d'autres fondemens ſur la montagne d'Irſingen. Mais *Cuon*, le premier Abbé, aima mieux établir ſa demeure dans la plaine ſous l'approbation du fondateur. Cette Abbaye ſouffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, particuliérement lorſque Frédéric d'Autriche & l'Empereur Louis eurent des démêlez enſemble. Pierre de *Baiweil*, Abbé d'Irſingen, ruïna tellement cette Abbaye par ſa prodigalité, que la plûpart des Moines en ſortirent; mais *Conrad* ſon ſucceſſeur rétablit ſi bien les affaires de cette Abbaye par ſon économie, qu'elle fut en état d'acheter la ville de Baiweil pour 10000 ducats. * Bruſch, *de Monaſt. Germ.* Bucelinus *Germ. S. p. 2.* Cruſius *Annal. Suev. p. 2. c. 12.* Merian. *Topogr. Sueviæ, voce Urſin.*

* IRSON, ville de Perſe, eſt à 80 degrez 35 minutes de longitude, & à 36 degrez 50 minutes de latitude. L'air de cette ville eſt bon, & il y a des vivres en abondance. * Tavernier, *Voyages, &c. tome 1. l. 3. ch. 13. p. 400.* edit. de Hollande 1692.

I R T.

* IRT, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Cumberland, coule juſqu'à la mer. Elle a ceci de remarquable que quand la marée eſt baſſe on y pêche des perles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 270.*

IRTHING, riviére du Cumberland, qui a ſa ſource aux extrémitez du Cumberland & du Northumberland, qui coulant au ſud-oueſt, ſépare ces deux Comtez pendant quelque tems; & qui aprés avoir reçu le Cambeck, ſe décharge dans l'Eden. * *Diction. Anglois.*

IRTICH, IRTISCH ou IRTIS, riviére de la Tartarie Moſcovite, a ſa ſource dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imaüs*, coule longtems vers le couchant ſeptentrional, enſuite tournant vers le nord, va prendre le Tobolk à la ville de ce nom, & enfin ſe décharge dans l'Oby. * Maty, *Dict. Géogr.*

I R U. I R W.

IRUS, gueux du païs d'Ithaque, qui étoit à la ſuite des amans de Pénélope, s'appelloit en ſon nom Arnée. Ulyſſe étant revenu le tua d'un coup de poing. Il eut une fille nommée Chryſippe, qui eut Héléno de Pithius. C'eſt lui qui a donné lieu au proverbe, *Iro pauperior*. * Homere, *Odyſſ. l. 18.* Au ſujet de quoi Ovide le cite en ces termes, *Triſt. l. 3. Eleg. 7. v. 42.*

Irus & eſt ſubito, qui modo Crœſus erat.

IRUS, montagne. *Voyez* IROS.

* IRWELL, riviére d'Angleterre dans la Province de Lancaſtre; aprés avoir coulé à peu prés du nord au ſud, elle lave les murailles de Mancheſter, puis continuant ſon cours de l'eſt à l'oueſt, elle va porter ſes eaux dans le Merſey.

IRWIN, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, dans le Comté de Cuningham, à l'embouchure de la riviére d'Irwin dans le Golfe de Cluyd, à ſept lieues de Reinfrew. Elle avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe, avant la Réunion des deux Royaumes. Il y avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'eſt acceſſible qu'aux petits bâtimens, à cauſe des ſables qui s'y ſont amaſſez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IRWIN, riviére de l'Ecoſſe méridionale, ſépare la Province de Cuningham de celle de Kyle, a un cours fort tortueux, coule de l'eſt à l'oueſt, & ſe décharge dans le Golfe de Cluyd un peu au deſſous de la ville d'Irwin.

I S.

IS, ville de Babylone, avec une riviére de même nom. Etienne de Byzance en parle, & Hérodote en fait mention en ces termes, *Il y a huit journées de Babylone juſqu'à une ville appellée Is, qui eſt ſituée ſur une petite riviére de ce nom qui ſe décharge dans l'Euphrate.* * Etienne de Byzance. Hérodote, *l. 1. ou Clio.*

* IS-SUR-TILLE, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, ſur la riviére de Tille, à peu prés au nord de Dijon, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Le *Dictionnaire Univerſel de France* dit que cette ville eſt ſituée ſur les bords de l'Ougne prés de la Tille, & Sanſon dans ſa Carte des deux Bourgognes, la met ſur la rive droite de l'Ougne. On y tient marché deux fois la ſemaine, & on y a quatre foires dans l'année. Le principal trafic des Habitans eſt en draperie & en chapeaux. Il y a grand nombre de Teinturiers, & la riviére de Tille lui eſt d'une grande commodité pour ſes manufactures. Son territoire produit des vins & des bleds. * *Mémoires dreſſez en 1704.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I S A.

ISA. *Cherchez* JOSUE.

ISAAC, Patriarche, fils d'Abraham & de Sara, naquit l'an 2139 du Monde, & 1896 avant Jéſus-Chriſt, ſa mere étant déja ſtérile & âgée de 90 ans, & ſon pére de cent. Son nom veut dire *ris*, à cauſe que Sara avoit ri, lorſque dans un âge fort avancé, un Ange lui annonça qu'elle auroit un fils. Il ne ſe pouvoit rien ajoûter à la tendreſſe que le pére & la mére avoient pour ce fils, tant à cauſe qu'il étoit unique, que parce que Dieu le leur avoit donné dans leur vieilleſſe. Cependant Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda l'an 2164 du Monde, & 1871 avant Jéſus-Chriſt, de prendre Iſaac, âgé pour-lors de 25 ans, de le mener ſur la montagne qu'il lui indiqueroit, & là de le ſacrifier en ſon honneur. Le pére obéit, & ſe fit ſuivre par ſon fils; ils marchérent deux jours, & n'arrivérent que le troiſiéme au lieu deſtiné, qui étoit la montagne de Moria ou Morija. Joſeph, le Vénérable Béde, & quelques autres, diſent que c'étoit celle où depuis le Temple fut bâti. Saint Auguſtin & d'autres veulent que ce ſoit le Calvaire, qui fut deſtiné pour ce ſacrifice extraordinaire. Quoi qu'il en ſoit, Abraham laiſſa au bas de la montagne ceux qui l'avoient accompagné, & ne mena que ſon fils, qu'il chargea du bois néceſſaire pour brûler la victime: Abraham porta le feu & l'épée. Iſaac lui demanda où étoit la victime; il lui répondit *que Dieu y pourvoiroit.* Enſuite il dreſſa un autel, y mit le bois que ſon fils avoit porté, lia Iſaac, le mit ſur ce bucher, prit l'épée & étendit la main pour l'égorger. Dieu fut touché de la fermeté du pére, & de la ſoumiſſion du fils: il arrêta par un Ange, la main d'Abraham, qui ſacrifia au lieu d'Iſaac, un bélier qui ſe trouva prés de là embarraſſé par les cornes. Iſaac, à l'âge de 40 ans, épouſa l'an du Monde 2179, & 1856 avant Jéſus-Chriſt, Rébecca, fille de Bathuel ou Béthuel, fils de ſon oncle Nachor; & cette épouſe aprés dix-neuf ans de ſtérilité accoucha de deux gémeaux, Jacob & Eſaü, l'an 2198 du Monde, & 1837 avant Jéſus-Chriſt. La famine l'obligea de quitter ſon païs & d'aller en Gérar, ſur les terres d'Abimélech, Roi des Philiſtins, où Dieu le bénit ſi abondamment, que les Habitans & le Roi même le priérent de ſe retirer, parce qu'il devenoit trop puiſſant. Comme il ſe vit fort âgé, il voulut bénir ſon fils Eſaü; mais Jacob, par les conſeils de Rébecca, ſurprit en contrefaiſant la voix d'Eſaü la bénédiction d'Iſaac, qui étoit aveugle. Iſaac mourut âgé de 180 années, en l'an 2319 du Monde, & 1716 avant Jéſus-Chriſt. * *Geneſe, ch. 21. & ſuiv.*

fuiv. jusqu'au 35. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 1.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Pétau, *de Doctrina Temporum*, & Riccioli, *Chron. Reform. tome 1. l. 6. c. 5 & 6.*

ISAAC (SAINT) Solitaire de Constantinople, dans le IV siécle, aprés avoir vécu plusieurs années dans les solitudes d'Orient, vint à Constantinople du tems de l'Empereur Valens, & bâtit une cellule proche de la ville, dans un lieu écarté, où il se renferma. Quand Valens partit de Constantinople pour marcher contre les Goths, qui ravageoient la Thrace, Isaac lui prédit qu'il ne reviendroit pas. Valens le fit mettre en prison, & le menaça de le faire mourir, quand il seroit de retour. La prédiction d'Isaac se trouva confirmée par l'événement. Valens fut tué dans une bataille donnée contre les Goths le neuviéme d'Août 378. Théophane dit qu'Isaac connut dans sa prison le moment auquel arriva la mort de cet Empereur. Depuis ce tems-là Isaac continua son genre de vie. Il fut en grande considération auprés de l'Empereur Théodose, & se trouva l'an 381 au Concile de Constantinople. Deux de ses amis, Saturnin & Victor, lui firent bâtir une cellule hors de la ville du côté de la mer, où il rassembla ses Disciples. Il mourut, selon les uns, l'an 383 le 26 de Mai; selon d'autres, il vécut jusques vers l'an 410. Il ne faut pas le confondre avec le Moine ISAAC, qui présenta une requête contre saint Jean Chrysostome; ni avec une autre Solitaire ISAAC, qui vivoit en même tems dans le desert de Sété, qui s'enfuit pour n'être pas ordonné Prêtre, & sous le nom duquel Cassien a mis deux Conférences, où il est traité de la Priére. Les Grecs font la fête d'Isaac le Solitaire de Constantinople au 30 de Mai. * Socrate, *l. 6. c. 40.* Théodoret, *Hist. l. 4. ch.* 34. Théophane, *in Chron.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

ISAAC, Moine, & ISAAC Solitaire dans le désert du Sété. *Voyez* la fin de l'Article précedent.

* ISAAC, Prêtre d'Antioche, qui dans le cinquiéme siécle écrivit en vers contre les Nestoriens & les Eutychiens; & quelques autres Piéces. * Gennade, *de Vir. Illust.*

ISAAC, I de ce nom, Empereur de Constantinople, étoit de la famille des Comnénes, & s'étoit acquis une grande réputation par sa prudence & par sa valeur. Ainsi favorisé de Michel Cerularius, Patriarche de Constantinople, & des Soldats, il se révolta contre Michel VI, dit *l'Ancien* ou *Stratiotique*, Empereur des Grecs, & se mit sur le thrône. Il fut couronné le premier jour de Septembre 1057, & loin de répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui, il se diffama par son avarice & par son orgueil, & envoya en exil le Patriarche Michel. On dit qu'Isaac fut frappé d'un coup de foudre à la chasse, & que cet accident le saisit d'une si grande frayeur, qu'il quitta la pourpre impériale, en faveur de Constantin *Ducas*, le 25 Novembre 1059, & se renferma, pour passer le reste de ses jours, dans le Monastére des Studites. Son régne fut de deux ans, deux mois, & vint-quatre jours. Les Historiens Grecs disent qu'il avoit obligé les Hongrois à lui demander la paix, & remporté quelques avantages sur les Patzinacites. Ils disent aussi qu'il vécut deux ans dans l'état monastique, où il donna de grands exemples de piété; & qu'il y fit l'office de Portier. * Cédréne, Curopalate & Guldas.

ISAAC II, dit *l'Ange*, se fit élire en 1185 Empereur de Constantinople par le peuple animé contre la Tyrannie d'Andronic *Comnéne*. Il le fit mourir cruellement, fit crever les yeux à ses deux fils, Jean & Manuel, & vécut depuis trés licentieusement sur le thrône. Cet Empereur eut quelques avantages sur les Siciliens, mais ses tentatives sur l'Isle de Chypre envahie par un autre Isaac, furent inutiles. Ce fut par sa négligence que Pierre & Asan rétablirent le Royaume de Bulgarie, qui fut depuis si nuisible à l'Empire Grec, parce qu'au commencement de leur révolte, il n'eut pas soin de jetter des garnisons dans les places les plus importantes, dont les Habitans n'avoient encore aucune part au soulévement; & ayant voulu fermer les passages à l'Empereur Frédéric I, qui traversoit ses Etats pour aller gagner la Palestine, il s'attira une nouvelle guerre, qui auroit été funeste à tout l'Empire, si ce Prince avoit été moins moderé. Son régne fut de neuf ans & sept mois moins deux jours, depuis le 12 jour de Septembre 1185, jusqu'au dixiéme Avril 1195, qu'il eut les yeux crevez par ordre de son frére *Alexis*, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Turcs. Isaac fut jetté dans une fosse, & aprés en avoir été retiré en 1203 par les François & les Vénitiens, il mourut sur la fin de Janvier de l'année suivante. * Nicétas. Roger & Génebrard, *en la Chron.* Du Cange, &c.

ISAAC, Exarque de Ravenne en 639, pilla l'Eglise de Latran, & fut puni de ce crime comme par miracle. * Paul Diacre, *Hist.* Anastase, *in Theod.*

ISAAC, dit *Porphyrogenéte*, parce qu'il étoit de la Maison des Comnénes, qui ont tenu assez longtems l'Empire de Constantinople, vivoit dans le XIII siécle. Il composa les Caractéres des Héros Grecs & Troyens, que Janus Rutgersius de Dordrecht a donnez au public avec des Notes, *Variar. Lect. l. 5. c.* 20. Leo Allatius les fit imprimer une seconde fois à Rome, dans son Recueil des Rhéteurs & des Sophistes Grecs. L'Ouvrage de Rutgersius, Conseiller de Gustave-Adolphe Roi de Suéde, fut imprimé à la Haye en 1625.

ISAAC, fils de Hosain, savant Arabe, qui vivoit sur la fin du IX & vers le commencement du X siécle. Il étoit Chrétien du Parti des Nestoriens, & s'appliquoit particuliérement, aussi bien que son pére, à traduire en Arabe les anciens Auteurs Grecs. Comme le pére & le fils s'étoient donné bien des soins pour apprendre le Grec & pour cultiver l'Arabe, leurs Versions réussirent beaucoup mieux que celles qu'on avoit faites auparavant du Syriaque. On a sa Traduction des Oeuvres d'Aristote & de quelques autres Auteurs, & l'on en voit des copies en diverses Bibliothéques. Il mourut l'an de l'Hégire 298, qui répond à l'an de Jésus-Christ 910, environ 80 ans aprés la mort d'Almamon. David son frére se fit aussi un nom; mais il pratiqua principalement la Médecine. * G. Abulpharaius, *Hist. Dynast.* Ebn Chalecan, *Vit. Clar. Arab.* E. Renaudot, *Differt. de Barbaricis Aristotelis Version. tomo 12. Biblioth. Graecae Fabricii inserta. Dict. Allemand de Bâle.*

ISAAC HAZAN, Rabbin, ainsi nommé, parce qu'il étoit Concierge de la Synagogue de Tolède, vivoit vers l'an 1270, & travailla aux Tables Astronomiques, dites *Alfonsines*, parce qu'elles furent dressées par les soins d'Alfonse X, Roi de Léon & de Castille. Génebrard parle de quelques autres Rabbins de ce nom. On ne doit pas oublier ISAAC, dit *Benimiram*, Médecin Arabe, qui vivoit du tems d'Averroës, & qui écrivit des Traitez de Philosophie, *De Definitionibus & Elementis*; & de Médecine, *De victûs Ratione, de Febribus, Urina, Diætis, &c.* On dit qu'il étoit Médecin de Salomon, Roi d'Arabie.

ISAAC, fils d'Ali, & petit-fils de Joseph Ben Tessaphin, Empereur de Maroc, pris & tué dans sa Capitale par Abdalmoumen l'an 543 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1148. Isaac fut le dernier de la Dynastie des Marabouts ou Almoravides, & Abdalmoumen le premier des Almohades. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

ISAAC ABOULFEDA, surnommé *Al Khalili*, Auteur de l'Histoire de la ville & du pélerinage de Hébron, où est le sépulchre du Patriarche Abraham en Palestine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISAAC (Jean) Lévita, Juif, se fit Chrétien, & fut Professeur à Cologne. Il s'occupa à défendre l'intégrité du texte Hébreu, & répondit trés savamment aux objections de Guillaume Lindanus, expliquant tous les lieux que lui & d'autres aprés lui accusent les Juifs d'avoir corrompus; en sorte qu'au jugement de Rivet, aprés son travail, il est inutile d'écrire sur la même matiére. * Rivet, *in Isagoge ad S. Scr. c.* 8. §. 28.

ISAAC fils d'Abraham, Rabbin & Président de la Synagogue des Juifs Espagnols à Hambourg. Il fit imprimer à Prague un Livre d'un Auteur incertain, avec ce titre *Sepher Hasikronot*, le *Livre des Mémoires.* Il renferme les Rites, les Instituts & les Cérémonies des Juifs, rangez selon les préceptes affirmatifs & négatifs. *Jo. Wulferus* dit que les Juifs nomment ce Livre, en Allemand, *Memorialbuch*, ou *Memmbuch*, & qu'ils sont obligez d'en lire quelques pages tous les jours de Sabbath en mémoire de ceux qui ont souffert le martyre pour le nom de Dieu, ou qui ont mis la Nation à couvert de quelque persécution ou de quelque impôt. Isaac a fait lui même quelques Ouvrages, *Panim Chadoschot*, *Facies nova*, qui est un Livre de Jurisprudence; *Lechet Hachema*, *Collectio farinæ*, imprimé à Amsterdam en 1707. * Jo. Christ. Wolfii *Bibliotheca Hebræa, tome 1. n.* 1151.

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, Rabbin, Président de l'Ecole de Prague, vivoit en 1584. Il a écrit *Pachad Jiskach*, la *Frayeur d'Isaac*, où il parle de la destruction du Temple, imprimé à Amsterdam en 1635; *Pené Jiskach*, la *Face d'Isaac*, Ouvrage en vers; *Kirjat Arbang*, *la ville d'Arbang*, gros Ouvrage; *Siach Jiskach*, la *méditation d'Isaac*, Poëme sur la veille de la Pâque, imprimé à Prague en 1587. * Jo. Christ. Wolfii *Biblioth. Hebræa, tome 1. n.* 1191.

ISAAC KARO, Rabbin de Tolède, fils du Rabbin *Joseph Karo*, fut un de ceux qui se virent obligez à quitter l'Espagne, en conséquence de l'Arrêt de Ferdinand & d'Isabelle donné au mois de Mars 1492, & qui portoit que les Juifs devoient vuider l'Espagne dans l'espace de quatre mois, ou embrasser le Christianisme. Karo se retira d'abord dans le Portugal & ensuite à Jérusalem, mais il perdit en chemin ses enfans & ses livres. Il vécut dans une grande solitude; & pour se consoler de la perte de ses enfans il composa un Livre qui a pour titre *Toledot Jiskach*, *les Générations d'Isaac* : c'est un Commentaire sur le Pentateuque en partie litteral & en partie Cabbalistique, où il examine les sentimens des autres Interprétes. Il a été souvent imprimé, d'abord à Constantinople en 1518, & ensuite à Mantoue & à Amsterdam en 1708. Buxtorff lui attribue un *Rituel* qui a pour titre, *Even Habejer*, *la Pierre du Secours.* * Jo. Christ. Wolfii *Biblioth. Hebræa, tome 1. n.* 1266. Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome 5.*

ISAAKI. *Voyez* JARCHI (Salomon).

ISAAR. *Voyez* JITSHAR-ISAARI.

ISABELLE d'ARAGON, fille d'Alfonse, Duc de Calabre. *Voyez* ARAGON.

ISABELLE (Le Fort) petit Fort de Flandre à demi-lieue de l'Ecluse, & à une de la Mer d'Allemagne. Les Espagnols, qui l'ont construit du tems de l'Archiduchesse Isabelle, lui ont donné son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISABELLE (Le Fort) est un des Forts qui défendent la chaussée de la ville de Bois-le-Duc, du côté de la porte de Vucht. Il est à une bonne portée de canon de la ville.

ISABELLE-LOUISE, Infante de Portugal, étoit fille de Dom *Pédro* Roi de Portugal, & de *Marie* de Savoye. Elle naquit à Lisbonne le sixiéme Janvier 1669. Comme elle étoit héritiére présomptive de Portugal, plusieurs Princes pensérent à elle, & entre autres, le Duc de Savoye, qui fut sur le point de partir pour l'aller épouser. On proposa dans la suite le Prince de Toscane, l'Electeur Palatin, & divers autres Princes; mais elle étoit destinée à n'en épouser aucun. Elle perdit la Reine sa mére en 1683, & elle en parut inconsolable. Cette Princesse avoit voulu se charger elle-même de l'instruction de sa fille, & lui avoit fait exprés un Catéchisme, plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laissé par écrit de sages conseils, qui ont été donnez au public. L'Infan-

te ſavoit le Portugais, l'Eſpagnol, l'Italien, le François, l'Hiſtoire de Portugal, la Géographie, les mœurs des Nations, & les principes de la Langue Latine. Dans le tems qu'on penſoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les remédes lui causérent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on apporta dans la chambre toutes les Reliques des Saints, ſelon ce qui ſe pratique dans le païs en faveur des Princes malades. Elle mourut le 21 Octobre 1690, & fut inhumée dans l'Egliſe des Capucines de Liſbonne, en habit de l'Ordre de ſaint François. Sa Vie, & celle de la Reine ſa mére, ont été écrites dans un même volume par le Pére d'Orléans Jéſuite, & imprimées à Paris *in douze* en 1696.

ISABELLE. Ce que l'on ne trouve pas ſous le nom d'Iſabelle, doit ſe chercher ſous celui d'ELIZABETH.

ISAC. *Voyez* ISAAC.

ISÆUS. *Voyez* ISEE.

* ISAGO, Royaume d'Afrique dans la partie ſeptentrionale de la Guinée. Il a au nord le Royaume de Bito, à l'eſt celui de Gabou, au ſud le Royaume de Benin, & à l'ouest le Royaume d'Ulcuma. * M. Deliſle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

* ISAGORAS, Athénien, qui eut guerre avec Cliſtène. * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpſichore.*

ISAGORAS, Poëte Tragique, Diſciple de Chreſtius, vivoit ſous l'empire d'Antonin *le Philoſophe*, dans le ſecond ſiécle. ..Philoſtrate en fait mention.

ISAI ou JESSE, qui eſt auſſi appellé NAAS, fils d'Obed & pere de David, étoit déja fort vieux lorſqu'il devint pére de David, l'an du Monde 2950, & 1085 avant Jéſus-Chriſt. * Uſſerius, .. *in Annal.* .. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

ISAÏE ou ESAÏE, Prophéte, fils d'Amos, de la famille Royale de David, eſt le premier des quatre grands Prophétes. Il parle ſi clairement de Jéſus-Chriſt & de l'Egliſe, qu'il a toujours paſſé plutôt pour un Evangéliſte que pour un Prophéte; & pour un Hiſtorien qui rapportoit ce qui étoit déja arrivé, que pour un homme qui prédiſoit ce qui ne ſe devoit accomplir qu'aprés tant de ſiécles. Il commença de prophétiſer vers la 25 année d'Oſias, Roi de Juda, l'an du Monde 3250, & 785 avant Jéſus-Chriſt & continua juſqu'au tems de Manaſſé, qui le fit ſcier, à ce que l'on croit, avec une ſcie de bois, pour lui ôter la vie par un ſupplice plus long & plus violent. Quelques Rabbins le font, les uns beau-pére, & les autres ayeul de ce Prince; mais cela n'eſt pas ſûr. Sa prophétie contient 66 Chapitres. On met ſa mort à l'an 3254 du Monde, avant Jéſus-Chriſt 781, ſous le 17 du régne de Manaſſé. Ainſi ce Prophéte auroit vêcu juſqu'à l'âge de 130 ans. Le Saint-Eſprit a fait ſon éloge. Il a recueilli dans un ſeul volume les Prophéties qu'il avoit faites ſous les Rois Ozias, Joathan, Achaz, & Ezéchias. Il avoit encore écrit un Livre des actions d'Ozias, dont il eſt parlé dans le ſecond Livre des *Chron.* ou *Paralipoménes*, *c.* 26. *v.* 22. On lui a attribué quelques Ouvrages Apocryphes; comme ceux qui ſont intitulez, l'*Aſcenſion d'Iſaïe*; la *viſion* ou l'*Apocalypſe d'Iſaïe.* Le ſtyle de ce Prophéte eſt grand, noble, ſublime, & fleuri. * *Eccleſiaſtique*, *ch.* 48. *v.* 25. *& ſuiv.* Saint Epiphane, *in Vita Iſaiæ.* S. Iſidore, *l. de vita & morte SS. c.* 37. S. Jérôme, *in Iſaïam.* S. Juſtin. S. Baſile. S. Auguſtin. S. Cyrille. Torniel. Salian. Bellarmin, &c. Du Pin, *Diſſertat. Prélim. .. ſur la Bible.*

ISAÏE, Patriarche de Conſtantinople, dans le XIV ſiécle, ſuccéda à Gérafime le dernier Novembre 1323. Il étoit auparavant Moine au Mont Athos, qui eſt encore célébre par ſes Caloyers; .. & il mourut en 1333. * Banduri *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ISAÏE, fils d'Adam, Ecuyer de Sapor, Roi de Perſe, fut témoin du martyre des ſaints Jonas & Barachiſe, que ce Prince fit mourir. Il en écrivit une Relation, qui eſt rapportée par Métaphraſte & par Surius, *tome* 2. *ad* 29 *Mart.*

ISALGUIER. *Voyez* IZALGUIER.

ISAMBERT (Nicolas) natif d'Orléans, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne dans le XVII ſiécle, a compoſé divers Ouvrages de Théologie Scholaſtique, & quelques autres Piéces aſſez connues. Il mourut le 14 Mai 1642, âgé de 77 ans.

ISATIS. Tatien fait mention d'un Iſatis entre les Ecrivains plus anciens qu'Homére; mais il n'en eſt parlé dans aucun autre Auteur: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il falloit lire *Iſis* pour *Iſatis.* Iſis étoit la mére d'Horus, & elle avoit inſtruit ſon fils des Sciences qu'elle avoit appriſes d'Hermès. Platon, dans *le ſecond Livre des Loix*, parle des Chanſons, ou plutôt des Airs d'Iſis, qui étoient en uſage dans l'Egypte. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſtor. Prof. tome* 1. *p.* 41.

ISAURE (Clémence) Demoiſelle de Toulouſe, célébre par ſon eſprit & par ſa vertu, a vêcu, dit-on, au commencement du XIV ſiécle, vers l'an 1320. Elle inſtitua les Jeux Floraux, qu'on célébre tous les ans à Toulouſe dans le mois de Mai. On y fait ſon éloge, & on y couronne de fleurs la ſtatue de marbre de Clémence, qui eſt dans la Maiſon-de-ville. Elle laiſſa un fonds pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réuſſi en chaque genre de Poëſie qu'on leur propoſe. Les prix ſont, une violette d'or; une ancolie, que ceux de Toulouſe nomment *aiglantine*, qui eſt d'argent: & un ſouci ou, comme ils nomment cette fleur, un *gauchet*, de même métal. Ce ſont les Capitouls ou Echevins de Toulouſe qui diſtribuent les prix. Catel prétend que le nom de Clémence Iſaure eſt inventé à plaiſir, & que ce furent ſept habitans de cette ville qui établirent ces Jeux Floraux en 1323. *Voyez* l'Article de ces Jeux ſous le mot FLORAUX. * Papire Maſſon, *in Elog. Clement. Iſaur.* Du Faur, *Agoniſt. l.* 2. *c.* 20. Catel, *Memoires de Languedoc*, &c. M. de la Faille, *Annales de Toulouſe.*

ISAURIE, Province de l'Aſie Mineure, fait maintenant partie de la Caramanie, ſujette aux Turcs. La ville capitale eſt Iſauria, nommée *Iſauropolis*, dans le recueil des Conciles, à cauſe d'un Synode qui y fut aſſemblé. Ammien lui donnoit le nom de *Claudiopolis:* quelques Auteurs modernes lui donnent celui de *Sauria.* Les Iſauriens étoient conſiderez comme des peuples barbares, amis des troubles & de la revolte. Auſſi Evagre, Nicéphore, & les autres Auteurs parlent ſouvent des courſes qu'ils firent ſur les terres de l'Empire dans les IV & V ſiécles: ce qu'ils continuérent depuis. * Ammien Marcellin. Evagre. Nicéphore, &c.

I S B.

ISBORG, ville forte ſur les frontiéres de Moſcovie & de Lithuanie, qui fut enlevée aux Moſcovites par les Polonois en 1569, & repriſe peu de tems aprés par les mêmes Moſcovites, parce qu'il n'y avoit ni troupes ni munitions ſuffiſantes pour ſa défenſe. * *Dict. Anglois.*

ISBOSETH, ou ISCH-BOSCETH, le dernier des fils de Saül, régna ſept ans & demi ſur dix Tribus, aprés la mort de ſon pére en l'an 2980 du Monde, & 1055 ans avant Jéſus-Chriſt, quoique David eût été ſacré, & qu'il eût été reconnu pour Roi par les deux autres Tribus. Il devoit la Couronne à Abner, fils de Ner, Général d'Armée & homme de cœur, lequel aprés la mort de Saül l'avoit fait reconnoître pour Souverain, & l'avoit maintenu contre les forces de David. Depuis, le même Abner mécontent d'Isboſeth, paſſa l'an du Monde 2987, & 1048 ans avant Jéſus-Chriſt, du côté de David, & y fit paſſer les autres Tribus. Quelque tems aprés Bahana & Réchab, deux des principaux de la Tribu de Benjamin, aſſaſſinérent ce Prince dans ſon lit, & en portérent la tête à David, croyant s'élever par cet aſſaſſinat à une grande fortune; mais David déteſtant leur parricide, au lieu de les récompenſer les fit mourir d'une mort cruelle, & fit faire des funérailles magnifiques à Isboſeth. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 2. 3. 4. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 1. & 2.

ISBURG. *Voyez* ISBORG.

I S C.

ISCA. *Voyez* ISCHA.

* ISCARIOT (Judas). L'origine de ce nom par lequel cet Apôtre étoit diſtingué de l'autre Judas, eſt fort incertaine. Quelques Savans le font deſcendre d'un mot Syriaque qui ſignifie *s'étrangler.* Mais outre que Judas ſe donna la mort en ſe précipitant, & non pas en s'étranglant, *Actes*, *ch.* 1. *v.* 18, il faudroit que ſi le nom d'Iſcariot avoit été pris du genre de la mort dont on prétend que Judas ait terminé ſes jours, il ne lui ait été donné qu'aprés ſa mort; ce qui eſt tout à fait hors d'apparence, parce qu'y ayant eu deux Apôtres qui portoient le nom de Judas, il n'y a point de doute que, même de leur vivant, ils n'ayent été diſtinguez par quelques ſurnoms, comme l'étoient les deux Simons & les deux Jaques. Il eſt donc plus probable ou que ce nom d'Iſcariot étoit compoſé de celui de *Iſh* qui dans la Langue des Juifs ſignifie un *homme*, & de celui de *Krioth* qui étoit une ville de la Tribu de Juda, *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 25, d'où cet Apôtre étoit peut-être originaire; ou, ce qui eſt encore beaucoup plus vraiſemblable, ce nom étoit formé d'un autre qui ſignifie une bourſe; de ſorte qu'*Iſcariot* voudroit dire un homme *qui porte la bourſe:* & c'étoit là en effet l'office de Judas. * M. Martin, *Note ſur le* 19 *verſet du Chapitre* 3. *de S. Marc.*

Euſébe & St. Jérôme parlent du bourg Iſcarioth, dans la Tribu d'Ephraïm, d'où l'on croyoit qu'étoit le traître Judas. D'autres croyent qu'il étoit de la Tribu d'Iſſachar, & qu'*Iſcariothes* eſt mis pour *Iſſacharriothes.* Enfin il y en a qui veulent qu'il ait été de la ville de *Carioth* dans la Tribu de Juda, dont il eſt parlé Joſué 15. *v.* 15. *Voyez* JUDAS ISCARIOTH. * D. Calmet, *Dict.* Relandi *Palæſtina*, *lib.* 3. au mot *Krioth.*

ISCH ou BLIDA, en Latin *Oeſcus*, étoit autrefois une ville des Triballiens, dans la Baſſe Mœſie. Elle eſt maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la riviére d'Iſcha dans le Danube, environ à trois lieues au deſſus de Nicopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISCHA. *Voyez* JESCHA.

ISCHA ou GHIGEN, en Latin *Oeſcus*, petite riviére de la Bulgarie. Elle prend ſa ſource dans le mont Argentaro, & ſe décharge dans la petite ville d'Iſch. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISCHAR. *Voyez* ICHAR.

ISCH-BOSCETH. *Voyez* ISBOSETH.

ISCHEBOLI. *Voyez* ISCHEBABA.

ISCHEL, petite ville de la haute Autriche en Allemagne, eſt ſur la riviére de Traun, un peu au deſſus de ſon embouchure dans le Lac nommé *Traun-ſee.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tutatio*, petite ville du Norique Ripenſe, laquelle d'autres placent à *Lempache*, village du même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISCHER, petite riviére d'Alſace qui coule à l'occident du Rhin, & qui a ſon cours du ſud au nord. Elle ſe décharge dans le Rhin un peu au deſſus de Rhinaw.

ISCHIA, ville épiſcopale d'Italie dans l'Iſchia, avec une forteresse où ſe retira Ferdinand, lors que le Roi Charles VIII conquit le Royaume de Naples en 1493. Cet Evêché eſt ſuffragant de Naples. Les Anciens donnérent le nom d'*Ænaria* à cette ville. * Leandre Alberti. Sanſon.

ISCHIA (l'Iſle d') dans le Royaume de Naples, eſt ſituée

tuée dans la Mer de Toscane, à une lieue du Cap qui sépare le Golfe de Naples de celui de Gaëte. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de tour, & sept ou huit villages, outre Ischia sa capitale. Son terroir est tout plein de souffre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la terre du tems de Charles II, Roi de Naples, brûla une demi-lieue de païs vers la ville d'Ischia. Ce païs porte le nom de *Terra cremata* & ne produit rien. Le reste de l'Isle est fertile en vins excellens. * Maty, *Diction. Geogr.*

ISCHIR (Christian). *Voyez* FORTIUS.

I S D.

ISDEGERDE, ISDIGERDES ou JEZDEGIRD I, Roi de Perse, étoit fils de Schabour *Dhoulactaf*, ou Sapor *aux épaules*, ou plutôt son petit-fils; car les Historiens Persans mettent un Baharam ou Varanes entre les deux, & qualifient ce Jezdegird, fils de Baharam. Cependant Abulfarage veut qu'il soit fils de Sapor, & le fait régner sous les Empereurs Arcade & Théodose *le Jeune* son fils: mais nous suivons plutôt ici les Persans que les Arabes, quoique Chrétiens, en ce qui regarde l'Histoire de leur païs. Isdegerde, fils de Baharam ou de Sapor, succéda à son pére, ou à son ayeul, dont il n'imita pas les vertus. Il passe chez les Persans pour un Prince impudique, avare, & cruel, & les peuples lui donnérent le surnom d'*Athim*, mot qui enferme dans sa signification, le viol, le pillage, & le massacre. Ce Prince fit la guerre aux Romains, c'est-à-dire, aux Empereurs de Constantinople, qui refusoient de lui payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à ses Ancêtres. Théodose *le Jeune*, fils d'Arcade, fit la paix avec lui, & lui envoya en Ambassade, Marutha, Evêque de Miafarekin, ville que les Grecs modernes ont appellée *Martyropolis*, autrefois la Capitale du Diarbeck, qui est la premiére des quatre contrées, que la Mésopotamie renferme. La Religion Chrétienne fit alors de grands progrès en Perse, tant par les prédications de Marutha & de ses compagnons, que par la protection qu'Isdegerde lui donna; mais l'indiscrétion d'un Evêque nommé Abdas, lui fit commencer en 414 contre les Chrétiens une persécution qui dura 30 ans. Les Historiens Persans disent qu'Isdegerde éprouva la vengeance du *Ciel*, & qu'il fut tué par un coup de pié d'un très beau cheval, trouvé par hazard à la porte de son Palais, & qui ne parut plus aussi-tôt qu'il eut rué son coup dans l'estomac du Prince; mais ce n'est qu'un conte. Les Historiens Chrétiens placent sa mort vers l'an de Jésus-Christ 420. Varanes, ou Baharam, son fils, lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Pagi, *ad an.* 408. 414. 420.

ISDEGERDE II, ou JEZDEGIRD Ben Baharam, étoit fils de Varanes, ou Baharam Gour, Roi de la même Dynastie des Rois de Perse, loué par tous les Historiens pour ses vertus morales & politiques, & pour avoir eu le bonheur de se faire payer le tribut par les Empereurs Grecs, en mettant seulement une bonne Armée sur pié, & sans leur faire la guerre. Isdegerde succéda à Varanes l'an 440, & eut deux enfans, nommez Firouz & Hormouz, ou Hormisdas, qu'il fit fort bien élever, mais ayant préféré le cadet à l'aîné pour en faire son successeur, il fut cause d'une grande division entre ces deux fréres, laquelle éclata enfin en une cruelle guerre, dans laquelle Hormouz fut défait & pris prisonnier par Firouz son frére, après avoir régné une seule année. L'on donne à ce second Isdegerde le surnom de *Sipah dost*, à cause qu'il aimoit ses troupes, & que ses troupes lui étoient aussi très affectionnées: ce qu'elles firent paroître, en marchant avec tant de zéle contre les Grecs, & lorsqu'elles se retirérent sans commettre aucun desordre, au moment que ce Prince témoigna être content du tribut que l'Empereur Grec lui avoit envoyé. Il mourut vers l'an 458 de Jésus-Christ, après un régne de 17 ans & quelques mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISDEGERDE III, ou JEZDEGIRD Ben-Scheheriar, fut le dernier, non seulement de la race des Sassanides, mais aussi de tous ceux de sa nation qui ont régné en Perse. Il perdit la bataille de Cadesie contre les Arabes, sous le califat d'Omar, & non d'Othman, comme quelques-uns ont avancé, l'an 15 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 636. Ce Prince après cette défaite, fut errant & fugitif dans les Provinces de Kerman, de Segestan, & de Khorassan, jusqu'en l'an 31 de la même Hégire, dans lequel il fut trahi par un de ses Sujets, Gouverneur de la ville de Mérou, qui attira les armes de Tarkhan, Roi des Turcs, dans la Perse contre lui. L'on dit qu'Isdegerde ayant été défait par ce traitre qui s'étoit joint aux Turcs, prit la fuite jusques à une riviére qui n'étoit pas guéable, & que voulant donner un brasselet de grand prix à un batelier, pour le transporter au delà du fleuve, cet homme grossier lui dit, qu'il n'avoit que faire de son brasselet, qu'il prétendoit seulement avoir quatre oboles de lui, s'il vouloit qu'il le passât; & que pendant cette dispute, les Cavaliers qui le poursuivoient, l'atteignirent, & lui ôtérent la vie. C'est au commencement du régne de ce Prince, qui tombe sur l'onziéme année de l'Hégire, & sur la 632 de Jésus-Christ, que l'on doit fixer l'époque de l'Ere, que nos Chronologistes appellent *Jezdegirdique*; & non pas au tems de sa défaite à Cadesie, ni à sa mort en Khorassan, puisque sa défaite arriva l'an 15, & sa mort l'an 31 de l'Hégire. Il est vrai cependant que les Orientaux semblent plutôt marquer le commencement de cette Ere par la chute de l'Empire des Perses, que par la premiére année du régne de ce Prince. Quelques Historiens font ce Jezdegird, fils de Schirovich ou Siroës; mais tous les Orientaux le font fils de Scheheriar, qui n'étoit que particulier, mais qui descendoit de Siroës, fils de Khosroës Parviz, fils de Nouschirvan, surnommé *le Juste*. Comme il a été dit que Jezdegird est le dernier des Rois Persiens qui ait régné en Perse, l'on pourroit objecter que la race d'Ismaël Sofi, qui régne aujourd'hui, est Persienne; mais bien loin qu'elle le soit, les Rois de Perse prétendent être d'une famille Arabe, qu'ils appellent *Haidarienne*, attachée de fort près à celle d'Ali, gendre de Mahomet, duquel ils professent avec un grand zéle la doctrine & la secte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

I S E.

ISE ou YSE (Alexandre d') Ministre de Grenoble, & puis Professeur en Théologie à Die dans le Dauphiné, a composé pour la réunion des deux Religions un Discours, dans lequel il ne s'est pas fort éloigné des principes de l'Eglise Romaine. On l'eût déposé à cause de cet Ouvrage, si la condition du tems n'eût obligé le Synode de la Province à se servir d'un tempérament. On fut satisfait des déclarations que fit le Sieur d'Ise avant que de mourir. Le procès qu'il eut au sujet des sommes qui avoient été levées pour les Vaudois, n'eut point les suites fâcheuses & flétrissantes qu'un Ecrivain Catholique a publiées. Du tems de Cromwel, les Eglises des Vallées de Piémont le députérent en Angleterre pour le réglement de quelques difficultez qui concernoient les collectes destinées aux Vaudois. * Bayle, *Dict. Crit.*

ISÉE (*Isæus*) Orateur Grec, étoit natif de Chalcide, & vivoit sous la CIX Olympiade, vers l'an de Jésus-Christ 344. Il vint à Athénes, où il fut Disciple de Lysias, se fit estimer par son éloquence, & forma des Ecoliers illustres, entre autres, le célébre Demosthéne. Isée composa 64 Oraisons, dont il ne nous reste que dix. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs*, c. 5. Photius, *Biblioth. Cod.* 61, & 263.

ISEL. *Voyez* ISSEL.

ISELBOURG. *Voyez* ISSELBOURG.

ISELIN (Ulric) Professeur en Droit à Bâle, y naquit en 1524. *Jean-Luc* Iselin son pére, Conseiller de la ville, l'avoit eu d'*Elizabeth* Bær son épouse & sœur de Louis Bær, Professeur en Théologie, Prévôt du Chapitre de S. Pierre, Chanoine de la Cathédrale, grand ami d'Erasme, & Président du Colloque tenu à Bade en Suisse. Ulric Iselin commença ses études à Bâle sous Oporin & sous Simon Grynæus, & suivit la méthode alors nouvelle & rare d'Alciat, de Zazius & de Boniface Amerbach, qui cherchoient à illustrer la Science du Droit par une saine Morale, par la Philosophie & par la recherche des Coutumes & de l'Histoire ancienne. Il continua ses études à Paris, à Valence & en d'autres Universitez de France, & après avoir fait un tour dans sa patrie, il fit un voyage en Italie, où Alciat l'estima beaucoup, à cause de ses rares talens & de sa grande érudition. Il prit aussi le degré de Docteur en Droit en l'an 1547, des mains d'Alciat. Depuis lors il y eut toujours entre eux une étroite amitié & une correspondance exacte. Après son retour à Bâle il épousa *Faustine Amerbach* fille de Boniface Amerbach, fameux Jurisconsulte & Syndic de la ville de Bâle. Il obtint ensuite une Chaire de Professeur en Droit, dans laquelle il marcha parfaitement sur les traces d'Alciat, de Zazius & d'Amerbach, tant à l'égard de l'assiduité & du zéle, qu'à l'égard de la méthode d'enseigner clairement la Jeunesse. La mort faucha bientôt les grandes espérances qu'on en avoit conçues, car il mourut de la peste en 1564, âgé de 40 ans. Il laissa deux fils, *Louis* dont l'Article suit; & *Luc*, Capitaine en France & dans les Païs-Bas sous le Duc d'Alençon. * *Manuscripta Familiæ.* Pantaléon, *Prosopogr.* Melchior Adam, *Vitæ JC. Germ.* Urstisii *Basel-Chronic.* Melchior de Insula, *in Oratione funebri dicta Lud. Iselio.* Rudini *Vitæ Prof. Basil.* *Dict. Allem. de Bâle.*

ISELIN, (Louis) fils du précédent, naquit le deuxiéme Juillet 1559. Il perdit son pére de bonne heure, n'ayant pas encore atteint l'âge de cinq ans. Il eut cependant le bonheur de recevoir une excellente éducation tant de la part de sa mére, que de celle de *Basile Amerbach* son oncle, qui n'eut point d'enfans. Ses contemporains lui ont rendu ce témoignage, qu'on n'a jamais remarqué en lui les vices ou les défauts ordinaires à la jeunesse. Avec des dispositions si heureuses, jointes à une grande capacité & une excellente instruction, il fit des progrès si rapides dans les Sciences, que Basile Amerbach son oncle maternel l'ayant envoyé à Bourges auprès de Cujas, ce grand Jurisconsulte l'aima & l'estima beaucoup. L'érudition qu'il acquit sous Cujas & les éloges que cet illustre Jurisconsulte lui donna, furent les raisons pour lesquelles on lui offrit dès-lors à Bâle la Chaire de Droit, vacante par la résignation d'*Hippolyte à Collibus*. Mais son oncle Amerbach souhaitant qu'il employât encore quelque tems à étudier & à faire un voyage en Italie, pour s'y perfectionner dans le Droit & pour acquérir de nouvelles lumiéres dans les Antiquitez, ce qui étoit aussi conforme à ses desirs, il n'accepta pas cette Chaire. Il revint de ce voyage à Bâle en 1589, comblé d'éloges de la part des Savans d'Italie. Après qu'il eut pris le degré de Docteur, son oncle Amerbach lui céda, avec plaisir, sa Chaire de Professeur en Droit, afin de pouvoir plus utilement servir la patrie dans le Syndicat de la ville. Tous ceux qui ont vécu du tems de Louis Iselin, assurent unanimement que son assiduité, sa méthode d'enseigner & son affabilité envers les Gens de Lettres ont beaucoup contribué à la grande réputation où se vit la Faculté des Jurisconsultes de Bâle sur la fin du XVI, & vers le commencement du XVII siécle. Il montra une pénétration d'esprit extraordinaire & une grande érudition, dans l'éclaircissement des Loix obscures & dans la conciliation de celles qui paroissent se contredire. Il se rendit outre cela très utile à ses

Concitoyens par les bons avis qu'il leur donnoit & par plusieurs réconciliations amiables au sujet des difficultez qu'ils pouvoient avoir entre eux, ce qui sans contredit, est le plus grand service qu'un habile Jurisconsulte puisse rendre à la Société. En 1598, on lui donna le Syndicat de la ville, dans lequel il rendit aussi d'excellens services à sa patrie. Enfin sa piété & sa grande libéralité envers les pauvres étoient en édification à tous ceux qui le connoissoient. La mort de Basile Amerbach le mit en possession de la fameuse Bibliothéque des Amerbachs, aussi-bien que du beau Cabinet de peintures, de médailles, & d'autres antiquitez. Il augmenta l'une & l'autre à grands frais, & rendit ce riche thrésor utile à plusieurs en prêtant, avec beaucoup de facilité, les Ouvrages les plus rares de sa Bibliothéque, & en montrant avec une complaisance peu commune aux possesseurs des Cabinets, tout ce que le sien renfermoit de beau & de précieux. Il mourut à l'âge de 54 ans en 1612, d'une colique violente, pendant les douleurs de laquelle il fit paroître une patience, une fermeté, un mépris du monde & un desir des biens éternels qui édifiérent tous ceux qui l'alloient voir. Quelque tems aprés sa mort, le Magistrat de Bâle acheta sa Bibliothéque & son Cabinet, & l'incorpora à la Bibliothéque publique de l'Université, dont elle fait encore aujourd'hui la partie la plus considérable, & sert en même tems de monument du goût & de la connoissance des bons Livres qu'ont eu Boniface & Basile Amerbach & Louis Iselin, qui en ont été les Collecteurs. * Melchior de Insula, *in Orat. funebri dicta Lud. Iselio.* *J. J.* Grasser, *in Oda Alcaica in ejusd. mortem, & ad hanc Odam notis. Diction. Allemand de Bâle.*

ISELMONDE. *Voyez* ISSELMONDE.

ISELSTEIN. *Voyez* ISSELSTEIN.

ISEMBOURG. *Voyez* ISENBOURG.

ISEMBURGE. *Voyez* INGELBURGE.

ISENAC. *Cherchez* EISENAC.

ISENARTZ. *Voyez* EISENARTZ.

ISENBOURG, petite ville avec un bon château, dans le Comté du Bas Isenbourg en Wétéravie, sur la riviére de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblentz du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBOURG (Le Bas). Ce païs, qui est proprement le Comté d'Isenbourg, est dans la Wétéravie, le long de la riviére de Seyn, entre les Etats de Tréves & de Cologne, & les Comtez de Wied & de Seyn. Ce Comté est de petite étendue, & n'a rien de considérable que la petite ville, qui lui donne son nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'Isenbourg. Il est maintenant à ceux de Runkel & Wied. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBOURG (Le Comté du Haut). C'est proprement le Comté de Budingen, petit Etat de la Wétéravie en Allemagne. Il est situé entre le Landgraviat de Hesse, l'Abbaye de Fulde, & les Comtez de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large: la petite ville de Budingen sur le Seyn, en est le lieu principal. Ce Comté appartient à la Maison d'Isenbourg, qui est de la Religion Réformée, & divisée en deux branches. L'aînée fait sa résidence à Offenbach sur le Mein; & la cadette à Bierstein, aux confins de Fulde. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBRAND, fils de Varin, Comte d'Altorf en Allemagne, descendoit de la famille d'Alsace. Il eut douze fils d'une seule couche de sa femme Hermentrude, sœur de l'Impératrice Hildegarde. La mére craignant qu'un accouchement si monstrueux ne nuisît à sa réputation, ordonna qu'on fît mourir tous ces enfans, comme si c'eût été des chiens, *Welps.* Cet ordre fut découvert par le pére, par une Providence particuliere du Ciel, & il les conserva en vie. L'aîné de tous fut appellé *Welpo*; d'où vient le nom de *Welfs* ou de *Guelphes.* Il étoit beau-pére de Louis *le Pieux*, c'est à dire, mari de sa mére, & de lui descendent les Rois de Bourgogne. * Spener, *Sylloge.* Tout cela a bien l'air d'une fable; mais un Historien doit rapporter ce qu'on dit, de même que ce qu'il croit.

ISENDICK, petite ville fortifiée des Païs-Bas, dans la Flandre Hollandoise, prés de Biervliet, entre l'Ecluse & le Sas de Gand, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENDOORN (*Gisbert*) étoit Professeur en Philosophie dans l'Ecole illustre de Déventer, & florissoit en 1643. Il recueillit & expliqua cinq Centuries des paroles remarquables des Philosophes. On a sa Physique *in quarto.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ISENGHIEN, petite ville des Païs-Bas, avec titre de Comté, est située dans la Flandre, à deux lieues de Courtray du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISEO, petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans le Bressan, sur le bord méridional du Lac d'Iseo, auquel elle donne son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISEO (Le Lac d') dans l'Etat de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasque, n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident; mais il a environ cinq lieues du Sud au nord. La riviére d'Oglio le traverse dans toute sa longueur. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISER, *Isara*, riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, a sa source sur les frontiéres du Tirol prés d'Inspruck, passe à Munich, à Freisingen, à Landshut, &c. & se jette dans le Danube, aprés avoir grossi ses eaux de celle de l'Amber, & de quelques autres riviéres. * Ortélius. Cluvier. Sanson.

ISER, riviére de Flandre. *Voyez* YSER.

ISERE (*Isara*) riviére de France, a sa source dans les montagnes de la Tarentaise, dans la Paroisse de Telgnes. Elle passe au pié du rocher de Montmélian en Savoye, où la riviére d'Arc se joint à elle, à Grenoble en Dauphiné, où elle reçoit le Drac, à saint Marcellin & à Romans, & se jette enfin dans le Rhône, environ une lieue & demie au dessus de Valence. Elle commence à porter de petits bateaux dès Montmélian, & des grands à Grenoble. On ne doute point que l'Isére ne soit la Tisére de Ptolomée, & le Scoras de Polybe. Les Gaulois lui donnérent le nom d'*Isar*, du mot Grec ις, qui veut dire, *force*, pour exprimer celle de son cours. Pline la met au nombre des torrens. * Chorier, *Hist. de Dauphiné.* Pline, *l. 3. c. 4.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Vibius Sequester, *de Flumin.*

ISERE, riviére d'Allemagne. *Voyez* ISER.

* ISEREK ou ISSEREK, beau château dans l'Electorat de Baviére, au nord-nord-est de Munich, dont il est éloigné de dix bonnes lieues. Il est situé au confluent de l'Iser & de l'Amber. Les Suédois le brûlérent en 1648, mais il a été rebâti depuis.

ISERLOHN, petite ville du Cercle de Westphalie, est dans le Comté de la Marck, sur la riviére de Bareu, environ à sept lieues de la ville de Ham, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISERNIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché, est située dans le Comté de Molise, Province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti. Magin, *Descript. Ital.*

ISERNIA (Ant. Rampinus de) Jurisconsulte, fut tué en 1353 par un Baron contre qui il avoit prononcé une sentence. Il a fait un Commentaire sur les Constitutions de Sicile & sur l'usage des Fiefs. Son autorité étoit si grande, qu'on le nommoit l'Evangéliste des Jurisconsultes du Royaume de Naples. Les autres l'appellent le Pilote pour l'interprétation des Fiefs. * *Voyez* G. Pancirolle, *in Jurisconsultis 2. 69.*

ISERNLOHN. *Voyez* ISERLOHN.

I S G. I S I.

ISGAOUR, c'est une rade de la Mingrélie, assez bonne en Eté. Les vaisseaux qui vont trafiquer en Colchide s'y tiennent. C'est un lieu désert & sans habitations. On y fait des hutes de ramée, à mesure qu'il y vient des marchands, & lorsqu'on se croit en sureté contre les Obeus, ce qui n'arrive pas souvent. * Chardin, *Voyages &c. tome 1. p. 40.*

ISIDAS, Lacédémonien. Aprés la bataille de Leuctres, les Thébains mirent garnison dans Gythium port qui avoit appartenu à Lacédémone. Isidas voulant les en chasser, prit avec lui cent de ses égaux, leur ordonna de s'oindre d'huile, & qu'ils fussent suivis par d'autres qui avoient des épées sous leurs habits. Il marcha le premier nud avec ses compagnons. Les Thébains ne craignant rien de gens qui venoient à eux dans cet équipage, furent tuez par les Lacédémoniens, qui s'emparérent de Gythium par ce stratagême. * Polyen, *Stratag. l. 2. c. 9.*

ISIDORE de Charax, Auteur Grec, qui vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jésus-Christ, a écrit divers Traitez historiques, & une Description de la Parthie, que David Hœschélius a publiée. Athénée & Pline en font mention.

Un autre ISIDORE qui avoit écrit de la Physique, ou des choses naturelles.

On doit distinguer ces Auteurs de *Cæcilius Claudius* ISIDORUS, qui, aprés avoir fait de grandes pertes pendant les guerres civiles à Rome, *laissa néanmoins des biens immenses en mourant.* * Athénée, *l. 3.* Pline, *l. 2. 4. 5. & 33.* *Consultez Vossius, de Hist. Græc. l. 3. & l. 4. c. 10. de Math. 48. & c. 69. §. 9.*

ISIDORE, Philosophe Payen, est Auteur d'une Vie de Damascius & vivoit dans le VI siécle de l'Eglise. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette Vie, que l'on trouve dans la *Bibliothéque* de Photius, Patriarche de Constantinople, *Cod.* 181. 242. * *Voyez* ce qu'en dit M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jaques de l'Hôpital, dans sa *Dissertation sur la Vie & les Ouvrages d'Hypatie, tome 6. des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Pére Desmolets, de l'Oratoire, *p.* 163. * *Supplément de Paris*, 1736.

ISIDORE, fils de Basilides, suivit les erreurs de son pére, & composa des Ouvrages pour les défendre, entre autres un Commentaire sur leur Prophéte Barcoph, un Livre d'Exhortations, des Morales, & un Traité de la seconde ame. Ces Ouvrages sont citez par saint Clément d'Alexandrie, en plusieurs endroits de ses Stromates où il allégue quelques passages de Basilide même, par lesquels il paroît que sa doctrine touchant le martyre, touchant la bonté & la méchanceté naturelle, touchant les voluptez, &c. est telle qu'elle est dépeinte dans saint Irénée, dans saint Epiphane, & dans les autres Auteurs qui ont écrit de cette hérésie. Saint Justin parle dans son Dialogue contre Tryphon, des Saturniens & des Basilidiens, & saint Epiphane remarque qu'il y en avoit encore de son tems, mais en petit nombre. Isidore vivoit dans le troisiéme siécle. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siécles.*

ISIDORE, (Saint) d'Alexandrie, Prêtre & Solitaire dit *l'Hospitalier*, étoit né en Egypte, & peut-être dans Alexandrie même, vers l'an 318. Il passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde, & dans le désert de Nitrie. Il fut ordonné Prêtre d'Alexandrie par saint Athanase, qui lui donna l'Office de *Xenodoque*, ou Hospitalier de l'Eglise, dont les fonctions consistoient à recevoir les pauvres & les Etrangers. Il joignit à une vie fort austére, une étude continuelle. Il demeura trés étroitement uni avec saint Athanase, qu'il accompagna même à Rome. Aprés la mort de ce Saint il soutint généreusement sa mémoire & la cause des Catholiques contre

les Ariens; & eut grande part à la persécution que Lucius, Patriarche Arien, fit souffrir aux Solitaires. Depuis ce tems, Isidore passa la vie, tantôt dans la ville, tantôt dans son ancienne solitude de Nitrie. Il fut d'abord en grande considération près de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya à Rome avec Acace de Berée, pour réconcilier Flavien Evêque d'Antioche, au Pape Damase, puis à la Cour de Théodose. Théophile le voulut même élever sur le Siége de Constantinople après la mort de Nectaire; mais s'étant brouillé avec lui, tant à cause d'un Prêtre qu'Isidore avoit soutenu contre Théophile, que parce qu'Isidore n'avoit pas voulu employer en batimens pour l'Eglise une somme qui avoit été déposée pour les pauvres, Théophile accusa Isidore dans une Assemblée de son Clergé. Quoiqu'Isidore eût fait connoître son innocence, Théophile le chassa de son Eglise. Isidore se retira dans le désert de Nitrie, d'où Théophile le fit chasser avec trois cens autres Solitaires, qu'il accusa d'Origénisme. Ils s'enfuirent en Palestine, d'où Théophile les fit encore sortir. Ils furent obligez de venir à Constantinople l'an 400, où ils furent bien reçus de saint Chrysostome, qui tacha de ménager leur accommodement avec Théophile. Ce fut là le commencement & la cause de l'inimitié de Théophile contre saint Chrysostome. Après la condamnation injuste du dernier, les Solitaires pourvurent à leur sureté, comme ils purent. Quelques-uns ont cru qu'Isidore vint à Rome pour y soutenir la cause de saint Chrysostome; mais il n'y en a aucune apparence. Il mourut à Constantinople sur la fin de l'an 403, ou au commencement de l'an 404, âgé de 85 ans. * S. Jérôme, *Epist. ad Principiam.* Palladius, *Hist. Lausiac. l. 8. Dialog. de Vita Chrysostomi.* Théodoret, *Hist. l. 4. c.* 21. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 3. & 12. Socrate, *l.* 6. *c.* 9. Hermant, *Vie de saint Chrysostome.* Buiteau, *Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, au 15 de Janvier.*

ISIDORE DE CORDOUE, (Saint) Evêque de cette ville en Espagne, vivoit sous l'empire d'Honorius & de Théodose *le Jeune*. Il écrivit des Commentaires sur les Livres des Rois, qu'il dédia environ l'an 412, à Paul Orose, Disciple de saint Augustin. Les Auteurs le nomment Isidore *l'Ancien*, pour le distinguer d'Isidore de Séville, dit *le Jeune*. * Trithéme, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.*

* ISIDORE, Officier de Théodose *le Jeune*, qui eut diverses dignitez, & qui fut un des Préfets du Prétoire en 416. Il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien & dans divers Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

ISIDORE, (Saint) Prêtre, fut surnommé *de Péluse* ou *de Damiette*, parce qu'il se retira dans une solitude, près de la ville qui a eu ces deux noms. C'étoit le plus savant & le plus célébre des Disciples de S. Jean Chrysostome. Dès sa jeunesse il avoit fait profession de la vie monastique, & s'étoit retiré du monde. Toutefois il ne put si bien se cacher, que sa doctrine & sa piété n'éclatassent bien loin au delà de sa solitude. Suidas dit qu'il avoit écrit trois mille Lettres. Nicéphore assure qu'il avoit composé plusieurs Ouvrages, & marque dix Chiliades d'Epitres, & Sixte de Sienne ajoûte qu'il avoit vu dans la Bibliothéque de S. Marc de Venise, un Manuscrit qui contenoit 1184 de ces Epitres que nous n'avons point. Celles qui nous restent en cinq livres, au nombre de 2012, sont courtes, mais belles; & S. Isidore y explique avec une solidité égale à sa briéveté, un grand nombre de passages de l'Ecriture, & de Questions Théologiques. Son esprit y paroît agréable & fleuri. Jacques de Billy donna ces Lettres au public. Conrad Rittershusius, Jurisconsulte, les fit imprimer chez les Commelins l'an 1605; & depuis on a imprimé toutes les Oeuvres de S. Isidore à Paris en 1638, en un volume *in folio*. Ce saint Prêtre vivoit au tems du Concile Général d'Ephése, tenu en 431, comme on le voit par ses Lettres à S. Cyrille d'Alexandrie, & mourut le quatriéme Fevrier, vers l'an 440. * Facundus, *Defens. trium capit. l.* 2. Evagre, *Hist. l.* 1. *c.* 15. Nicéphore Calixte, *Hist. l.* 14. *c.* 24. 28. 30. 53. Suidas, *in Lexico.* Usuard, *in Martyrologio.* Photius, *Biblioth. in Epist. Cod.* 228. & *in Steph. Gob. Cod.* 232. Guillaume de Tyr, *l.* 19. *c.* 12. & *l.* 20. *c.* 5. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, Possevin, &c.

ISIDORE DE SEVILLE, (Saint) ainsi nommé, parce qu'il étoit Archevêque de cette ville, florissoit dans le VII siécle, & est encore appellé *le Jeune*, pour être distingué de S. Isidore de Cordoue. Il étoit fils de *Severien*, Gouverneur de Carthagéne, & de *Turtur* ou *Theodore*, Dame de très grande piété; & frére de Fulgence, Evêque de la même ville, & de Léandre Archevêque de Séville, le même qui connut à Constantinople S. Gregoire, depuis Pape, & alors Apocrisiaire, ou Nonce Apostolique. Il naquit à Carthagéne, ville d'Espagne, & fut élevé par son frére *Léandre*, à qui il succéda sur le Siége de Séville, en 601. Les Péres assemblez dans le VIII Concile de Tolede, tenu en 653, dix-sept ans après sa mort, ajoûtent aux autoritez de S. Augustin & de S. Grégoire Pape, celle de ce grand Evêque, qu'ils appellent *l'excellent Docteur de leur siécle, & le nouvel ornement de l'Eglise Catholique.* Ils ajoûtent, *qu'il étoit le dernier des Péres pour le tems, mais qu'il n'étoit pas le dernier pour la doctrine; & que ce qui paroit le plus admirable en lui, fut qu'il avoit été très éminent en science, quoique Dieu l'eût fait naître dans la fin des siécles.* Isidore fut pendant trente-cinq ans l'Oracle de toute l'Eglise d'Espagne, & mourut le quatriéme Avril 636. Nous avons deux éditions des Ouvrages de ce saint Prélat. La premiére est de Margarin de la Bigne à Paris en 1580, & l'autre de Dom Jacques de Breul, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez, à Paris en 1602; & en 1618, à Cologne. Ce Recueil contient les vingt Livres des Origines; une Chronique; des Commentaires sur les Livres historiques de l'Ancien Testament, &c. On lui attribue aussi un Traité *de Ordine creaturarum*, qui est imprimé dans le Spicilége, & une Collection des Canons, laquelle n'est pas de lui. * Les Curieux consulteront S. Braulion, Archevêque de Sarragosse, *in Præfat. ad lib. sancti Isidori*; Redemptus Diacre, Disciple de S. Isidore; S. Ildefonse, *in Addit. ad lib. de Vir. Illust. S. Isidori*; Le VIII Concile de Tolede, *c.* 2; Sigebert, *c.* 55; Mariana, *Hist. Hisp. l.* 6. *c.* 5. 6. 7; Trithême; Philippe de Bergame; Vasée; Baronius; Arnoul Wion; Bellarmin; Possevin; De Marca; Le Mire; Vossius, &c. Baillet, *Vies des Saints, quatriéme Avril.*

ISIDORE, Diacre, dont S. Jean de Damas fait mention. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu, mais seulement qu'il avoit écrit une Chronographie. * S. Jean de Damas, *de Imaginibus, l.* 3.

ISIDORE, de Milet, savant Architecte & Mathématicien, travailla avec Anthemius à l'Eglise de sainte Sophie, & à divers autres édifices, qu'ils élevérent conjointement par ordre de l'Empereur Justinien. Il eut un petit-fils qui naquit à Constantinople, ce qui le fit nommer Isidore *Byzantin*. Celui-ci rebâtit la ville de Zénobie en Syrie. * Félibien, *Vies des Architectes.*

ISIDORE, Archevêque de Thessalonique, Auteur de quelques Homélies Gréques sur S. Luc, conservées dans la Bibliothéque du Vatican. * Sixte de Sienne. *Biblioth. Sacra, l.* 4.

ISIDORE, dit *Mercator*, ou *Peccator*, vivoit apparemment sur la fin du VIII siécle. Nous avons sous son nom une Collection des Canons, qui est faite par Conciles & par Epitres. Les Canons des Conciles tenus en Gréce, en Afrique, en France & en Espagne, jusqu'en 683, y sont placez après des Décrétales supposées de plus de soixante Papes, c'est à dire, de ceux qui ont occupé le Saint Siége depuis saint Clément jusques à saint Sirice; & les Décrets & Epitres des autres, depuis le même saint Sirice jusques à Zacharie, qui mourut en 752. On peut recueillir de Hincmar de Reims, que cette Collection passoit de son tems sous le nom d'Isidore de Séville. Riculfe, Archevêque de Mayence, l'apporta d'Espagne, & en fit diverses copies, qu'il répandit en France vers l'an 790 ou 800. Elle passa depuis sous le nom d'Isidore *le Pécheur* ou *Peccator*, qui est une qualité que plusieurs Evêques ajoûtoient autrefois à leur signature; mais en d'autres exemplaires, il a le surnom de *Mercator*. C'est tout ce qu'on sait de cette Collection. * Baronius, *in Notis ad Martyrol.* 4 *April.* De Marca, *Concordia Sacerdotii & Imperii, l.* 3. *c.* 61. & *l.* 7. *c.* 20. Doujat, *Hist. du Droit Canon, &c.*

ISIDORE, Patriarche de Constantinople, célébre par sa science & par sa vertu, fut mis en la place de Jean, chassé en 1347. Onuphre ne fait point mention de lui; mais Jean Cantacuzéne, Empereur de Constantinople, ne l'a pas oublié dans son Histoire, *l.* 4. Il mourut dès l'an 1349. Il y a eu un autre Patriarche de ce nom, dans le XVI siécle.

ISIDORE, Cardinal, natif de Thessalonique, ou de Constantinople, fut Religieux de saint Basile, puis Evêque de Russie; & s'étant trouvé au Concile de Florence en 1439, il fut fait Cardinal par le Pape Eugéne IV. Quelque tems après, étant passé en Russie pour y établir le culte de l'Eglise Latine, il fut jetté dans une prison par ce peuple schismatique. Il en sortit, revint à Rome, & fut renvoyé par le Pape Nicolas V, à Constantinople, où il se trouva quand cette ville fut prise par les Turcs l'an 1453. Il écrivit sur ce sujet une Lettre que nous avons encore, dans le Spicilége de Dom Luc d'Achery, & qui est très mal écrite. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut alors tué avec les habits de Cardinal; mais il échapa à ce malheur, par son adresse, car il changea ses habits de Cardinal avec un Soldat étendu parmi les morts; & lorsque les Turcs furent dans la place, & qu'ils eurent trouvé ce corps revêtu des habits du Légat, ils lui coupérent la tête, & la portérent au bout d'une lance par toutes les rues. Le Légat fut pris sous l'habit de Soldat, paya 300 aspres de rançon, & retourna à Rome, où on lui donna le titre de Patriarche de Constantinople, & où il mourut en 1463. * *Consultez* les Commentaires du Pape Pie II, publiez sous le nom de Gobelin, & la grande Chronique de Flandre. Saint Antonin. Sponde. Rainaldi. Aubery, &c.

ISIDORE, Evêque de Badajoz, à qui l'on attribue une Chronique, vivoit & écrivoit en l'an de Jésus-Christ 750. Il est appellé *Isidorus Pacensis*, du titre de son Evêché. Il est assez peu connu d'ailleurs. Vossius en parle dans son Traité des *Historiens Latins.* * *Voyez* aussi Vasée, au *ch.* 4. de sa Chronique. * *Supplement de Paris* 1736.

* S. ISIDORE, Congrégation de l'Ordre des Jéronymitains en Espagne, commencée par Lupo d'Olmedo, qui mourut à Rome l'an 1433. *Cherchez* JERONYMITES.

* ISIGNY, bourg de France en Normandie, dans le Diocése de Bayeux vers les confins de celui de Coutances. Il est situé sur le bord oriental de l'embouchure de la Vire. L'on y fait un grand commerce de beurre salé, que les Marchands de Paris & de Rouen y font préparer, & qu'ils enlévent. Il y a tous les ans une Foire considérable, & un Marché tous les jeudis. * *Dict. Univ. de la France.*

ISIGONE de Nicée, est mis au nom des Auteurs anciens par Aulu-Gelle. Il avoit écrit divers Traitez de Fables, de Miracles, & de choses incroyables & inouïes. * Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 4. Pline, *l.* 7. *Hist. Nat. c.* 2. S. Cyrille parle d'un Auteur de ce nom, *l.* 3. *adversus Julian.*

* ISIN, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, & dans la Basse Baviére. Elle prend sa source près de Burkrain, coule d'abord du sud au nord, puis de l'ouest à l'est, & va se rendre dans l'Inn un peu au dessous d'Oeting. * Nicolas Vitscher, & Sanson, *Carte du Cercle de Baviére.*

ISIS, riviére, qui prend sa source sur les frontiéres des Com-

Comtez de Glocester & de Wilt, & qui coule entre les Comtez d'Oxford & de Berk, aussi bien que de Dorcester, où la Tames s'unissant à elle, les deux unies ne portent plus que le nom de Tamise. Dans le Comté de Wilt elle arrose Greecklade; dans celui de Glocester, Lechlade; dans celui de Bark, Inglesham; & dans celui d'Oxford, Oxford, & Abington. * *Dict. Anglois.*

ISIS, Déesse adorée par les Egyptiens, est la même que celle à qui les Grecs donnoient le nom d'*Io*, & que les Romains appelloient *Cybele*, c'est à dire *la Terre ou la Nature*. Cela se voit par la ressemblance des portraits & des figures, que les Anciens nous ont laissées de ces deux Divinitez. Cybele portoit une tour sur la tête, étoit suivie de lions, tenoit en main un instrument semblable à un tambour de basque, & étoit nommée *Mater Magna*, la Mére universelle. Isis avoit aussi une tour sur la tête, & des lions près d'elle. Elle tenoit un sistre à la main, & étoit souvent appellée *la Terre & la Nature*: c'est pourquoi on lui voit quelquefois plusieurs mamelles. Apulée dit que cette Divinité étoit en vénération par tout le monde, quoique sous différens noms, & sous différentes figures. On remarque qu'Isis étoit une Reine d'Egypte, qui y régnoit avec le Roi Osiris son mari. C'étoit, dit-on, une femme d'un grand esprit & d'un grand courage, qui fit bâtir & équiper un vaisseau, sur lequel elle passa dans les païs les plus éloignez & les plus barbares, tels qu'étoient alors les Gaules & l'Allemagne, où elle enseigna à ces peuples le culte de la Religion, & l'Art de l'Agriculture. Elle s'aquit par là une si haute estime parmi ces peuples, qu'ils crurent que c'étoit la Déesse même de la Terre, & l'adorérent comme une Divinité. Les sacrifices qu'on offroit à cette Divinité prétendue, n'avoient rien que d'infame; & c'est pour cette raison qu'il étoit défendu à ses Prêtres de les révéler. Les Saints Péres se sont élevez avec zéle contre les Sectateurs de cette superstition. Tertullien fait mention dans son Apologétique des Consuls Pison & Gabinius, qui défendirent à Rome la célébration des Mystéres d'Isis. Le Sénat renouvella souvent les mêmes Ordonnances, comme nous le voyons dans Suétone, dans Tacite & dans Dion; mais l'Empereur Commode eut tant de passion pour ces infames cérémonies, comme nous l'apprenons de Lampridius, que, pour les honorer davantage, il se fit raser la tête, & porta lui-même le simulacre d'Anubis.

Les Curieux gardent des médailles Egyptiennes de Julien *l'Apostat*, où Isis est représentée dans un vaisseau; & des figures de cette Déesse, qui porte un navire sur la main. Apulée témoigne aussi qu'elle présidoit à la mer, comme si elle avoit été la premiére qui eût trouvé l'Art de naviger, ou du moins de se servir de voiles à cet effet.

Depuis quelques années, on a découvert à Paris une tête de cette Déesse Isis, pendant que M. Berrier faisoit travailler en sa maison, près de saint Eustache, à l'endroit où est le jardin. On trouva d'abord des fondemens de murailles, qui probablement avoient servi auparavant à quelque édifice plus ancien & plus considérable, comme seroit un Temple ou un Palais. Puis en fouillant environ à deux toises de profondeur, on rencontra dans une tour ruïnée, une tête de femme de bronze, un peu plus grosse que le naturel, qui avoit une tour sur la tête, & dont les yeux avoient été ôtez, peut-être à cause qu'ils étoient d'argent, comme c'étoit une chose assez ordinaire aux anciennes figures. Les Savans ont jugé que ce pouvoit être la tête de la Déesse Tutélaire de la ville de Paris pendant le Paganisme, & que cette figure étoit celle d'Isis, tant à cause de la tour qui est sur sa tête, que parce que cette Déesse a été adorée à Paris. Plusieurs même ont cru que le nom de Paris étoit Grec; & venoit de [illegible], *Para Isis*, à cause que cette ville étoit bâtie auprès du fameux Temple de la Déesse Isis: jusques-là, que les Parisiens avoient, dit-on, pris un navire pour Armes de leur ville, parce que cette Déesse y étoit venue dans un vaisseau. On a toujours cru qu'il y avoit un Temple dédié à Isis, dans l'étendue du territoire de l'Abbaye de saint Germain des Prez. Savoir, s'il étoit bâti au même endroit où est aujourd'hui l'Eglise de l'Abbaye, ou bien au village d'Issy, en Latin *Issiacum*, ou enfin à quelque autre endroit des environs, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Quoi qu'il en soit, ce Temple a subsisté jusques à l'établissement du Christianisme en France; & lorsqu'il fut abbattu, l'on garda par curiosité l'Idole d'Isis, qui fut mise dans un coin de l'Eglise de saint Germain des Prez, lorsqu'elle fut bâtie par le Roi Childebert, & dédiée à saint Vincent, comme pour servir de trophée à l'Idolâtrie vaincue par la Religion Chrétienne. Cette Idole y a été conservée jusqu'en l'an 1514, que le Cardinal Briçonnet, qui étoit Abbé de ce Monastére, la fit mettre en piéces, ayant sçu que quelques femmes, par simplicité, lui avoient présenté des cierges. Ce fameux Temple d'Isis étoit desservi par un Collége de Prêtres & de Sacrificateurs qui demeuroient, comme l'on croit, à Issy, en un château dont les ruines se voyoient encore au commencement du XVII siécle. On attribua à ces Prêtres, pour leur subsistance, tout le territoire & le fief d'Issy & des environs, jusques à Paris; & ils en jouïrent jusques à ce que le Roi Clovis renversa ce Temple, & en supprima les Ministres, pour exécuter le conseil que lui donna saint Remi, en lui disant ces mots, *Incende quod adorasti: Brûlez ce que vous avez adoré.* Ce premier Roi Chrétien donna une partie de ce revenu à l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul, plus connue sous le nom de sainte Geneviéve; & son fils Childebert assigna le reste à l'Abbaye de saint Germain qu'il fit bâtir. * Spon, *Recherches Curieuses d'Antiquité.* Suétone, *in Tiberio*, c. 36. Tacite, *Annal.* l. 2. Dion, *l.* 40. 42. 47. 53. 54. Lampridius, *in Commodo.* Tertullien, *in Apolog.* c. 6. *& seqq.* Herodote, *l.* 2. *ou Euterpe.* Diodore, *l.* 1. Plutarque, *de Iside & de Osiride.* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Eusébe, *Præparat. Evangel.* l. 1. Lilius Giraldi, *de Diis Gent. Synt.* 22. *Cherchez* ANUBIS & OSIRIS.

ISIS, autrement ISATIS. *Voyez* ISATIS.

ISITES, nom d'une Secte de la Religion des Turcs. Ils prennent ce nom de leur premier Docteur, qui se nommoit Isa Merdad, qui a soutenu que l'Alcoran de Mahomet a été créé, & qu'il n'est pas éternel: ce qui passe pour une grande impiété parmi les Turcs. Lorsqu'on leur objecte cet Anathême de leur Prophéte, *Que celui-là soit estimé infidéle, qui dit que l'Alcoran a été créé;* ils répondent que Mahomet parle là de l'original, & non pas de la copie; qu'il est vrai que cet original est dans le Ciel, & que Dieu même l'a écrit; mais que l'Alcoran de Mahomet n'est qu'une copie de cet original, qui a été faite dans le tems. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

I S K I S L.

ISKE (Arnould d') ainsi nommé du lieu de sa naissance, situé entre Bruxelles & Louvain, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut pendant plusieurs années Gardien dans cette derniére ville. Il a publié en Flamand, cinq Sermons où il traite de la foi salutaire en Jésus-Christ; & l'Office de la Vierge Marie. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 81.

ISLANDE, Isle de l'Océan septentrional, ou Mer Glaciale. Plusieurs ont cru que cette Isle est celle que les Anciens ont nommée *Thule*. Elle fut reconnue par un Capitaine appellé Nadocus, qui la nomma *Sueland*, c'est à dire, *païs de neiges*. En 872, un Suédois nommé Gardanus ou Gardarus, la reconnut plus exactement, & l'appella de son nom *Gardars-holm*, qui en Langue Suédoise, signifie *Isle de Gardarus*. Ensuite un Pirate de Norwége, appellé Flocco, la nomma *Island*, c'est à dire, *païs de glaces*. Dans le tems de sa découverte elle étoit désertée; mais les Norvégiens l'ont peuplée. On y compte aujourd'hui huit ou neuf habitations, dont les principales sont, celles de Hola, de Kukebar, de Schalholt. Le château de Beisede, ou Kroninges-Gard, est le lieu où réside le Viceroi, ou Gouverneur que le Roi de Danemarck y envoye. Pendant que les peuples de cette Isle étoient idolâtres, ils adoroient Jupiter sous le nom de *Thor*; & Mercure sous celui d'*Odin*. Le Christianisme y fut établi vers l'an 1000, mais la Religion Romaine en a été depuis bannie par Christierne III, Roi de Danemarck, qui y a introduit le Lutheranisme. Ils ont deux Evêques, celui de Hola, & celui de Schalholt. La longueur de cette Isle est de deux cens lieues Françoises; & sa largeur d'environ cent lieues. Son plus long jour d'Eté, lorsque le Soleil entre au premier degré de l'Ecrevisse, est de vint-quatre heures, & la nuit n'est que d'un instant: comme au contraire en Hiver, lorsque le Soleil entre au Capricorne, il n'y a qu'un moment de jour, & la nuit est de vint-quatre heures. L'air y est extraordinairement froid: dans les endroits néanmoins où le païs est plat, il y a des campagnes & des prairies si grasses & si abondantes en herbe, qu'on n'y laisse paître les bêtes qu'avec mesure, autrement elles creveroient à force de trop manger. Les bœufs y sont sans cornes; mais les béliers ne sont pas de même. Il n'y a point d'autres bois que de genévriers. Entre les montagnes, il y en a trois fort hautes, dont les sommets sont toujours couverts de neiges, & dont le milieu jette des flammes; la plus grande se nomme Hécla, située vers l'occident; la seconde, de la Croix; & la troisiéme Helga. En celle d'Hécla il y a beaucoup de mines de souffre, dont les Marchands font un grand trafic; mais cette montagne tonne quelquefois avec un bruit effroyable, jettant des cailloux d'une grosseur prodigieuse, dont la terre est couverte à plus de vint jets de pierre. Ceux qui s'en veulent approcher, sont le plus souvent abymez dans les gouffres de souffre, qui sont tellement couverts de cendres, qu'on ne les apperçoit pas: c'est pourquoi le vulgaire croit que c'est la prison des ames damnées; & ce qui augmente cette créance, c'est que la glace qui se fond au bout de huit mois, venant à donner contre le rivage, y fait un grand éclat: les Habitans s'imaginent que ce sont les plaintes & les cris des ames. De plus, on y voit en quelques endroits des Esprits qui apparoissent visiblement aux Islandois, qui les suivent, & qui disparoissent ensuite, si l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de ce païs. Malgré la froideur du climat de l'Islande, les Habitans de cette *Isle* passent pour ingénieux, & ont conservé les plus anciennes Histoires de leur païs en vers composez en leur Langue. * Olaüs Magnus. Munster. La Peyrére, *Relation d'Islande.* Bartholin, *Antiquitez Danoises.*

ISLE, espace de terre environné d'eau de tous côtez, à laquelle est opposé le Continent, autrement la terre-ferme. L'origine des Isles est aussi ancienne que celle du Monde, *Genése, ch.* 10. Gryphiander, *des Isles, ch.* 6. Il n'est pas vraisemblable que ces grandes Isles, comme l'Islande, Madagascar, & autres éloignées du Continent, en ayent été détachées par la violence des flots, puisque l'on y voit de hautes montagnes, & des rochers inébranlables, que les vagues les plus impétueuses n'ont pu ébranler. Pour ce qui est des petites Isles, il n'y a point de doute, que quelques-unes n'ayent pu naître par la longueur du tems, & quelques autres disparoître, & être submergées par des tempêtes extraordinaires. Pline, en son Histoire Naturelle, nous en fournit des exemples; & Kircher rapporte que l'on en vit paroître une longue de cinq milles, près des Açores en 1538. Quant à ce que nous dit Platon, touchant l'Atlantide, que quelques-uns ont voulu mettre entre les Açores & les Canaries, la chose n'est pas encore bien décidée jusqu'à cette heure. Sanson tâche de prouver que c'est la même terre que les Européens ont découverte depuis envi-

environ deux siécles, & à laquelle ils ont donné le nom d'Amérique. A prendre le nom d'Isle en ce sens, les Continens mêmes seront des Isles: ainsi ce que nous appellons le grand Continent, qui comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique, seroit une grande Isle environnée de mers; au Levant, de l'Océan oriental; au couchant, de l'Océan Atlantique; au nord, de l'Océan septentrional ou Mer glaciale; & au midi, de la Mer des Indes & de la Mer d'Ethiopie. Mais quand nous parlons des Isles, nous entendons des terres de beaucoup moindre grandeur que ces vastes Parties du Monde, & qui sont de peu de considération pour leur étendue, en comparaison de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Europe. La plus grande des Isles dont nous ayons connoissance, est celle de Borneo, une des Isles de la Sonde en Asie. Il y a aussi des Isles dans les riviéres, comme sont celle de *Schut*, que fait le Danube, où est la fameuse forteresse de Komore en Hongrie. Oléarius nous parle de plusieurs Isles, que forme aussi le Volga, dans l'une desquelles, qu'il appelle Dolgoï, est la ville d'Astracan, Capitale du Royaume de même nom. Il y en a aussi dans le Nil, & dans les autres grands fleuves. Les Lacs en ont de même, comme celui de Zambre en Afrique, & quelques autres en l'Amérique méridionale. Entre ces Isles, il s'en trouve de flottantes, & qui vont de côté & d'autre, au gré du vent. Camden en met une dans un Lac d'Ecosse, appellé *Lomond*. Kircher, comme témoin oculaire, fait mention d'un Lac près de Rome, où il met seize Isles flottantes, qu'il nomme Barchettes, *Mundus subterraneus*, *l.* 5. *f.* 4. Il est constant qu'il y en a de la sorte, dans un Lac ou Marais, près de saint Omer, ville de Flandre; & au village d'Undres en Gascogne, qui est la premiére poste de Bayonne à Bourdeaux, on voit un Lac, nommé *Ors*, où il y a une Isle fertile en pâturages, qui change souvent de place, *Furner. l.* 6. Ce sont apparemment des terres spongieuses, & liées par des racines qui leur donnent quelque consistance & quelque fermeté. Pour ce qui est des Isles fabuleuses, ou pour en parler plus favorablement, des Isles dont on peut douter, on met en ce rang l'Isle de saint Brandan ou Brandon. Les Espagnols l'appellent *la Incantada*, ou *la Nontrovada*; & les Portugais, qui la mettent à cent milles des Canaries vers le couchant, disent qu'on a eu souvent de la peine à la trouver. L'Isle inaccessible de Ptolomée est de même nature: on a cru qu'elle étoit toujours environnée de loin d'un large & épais nuage, qui en déroboit la route aux Pilotes les plus experts; & quelques-uns, comme Vossius, croyent que c'est la même que nous appellons à présent *Teneriffe*. Il faut mettre en ce rang les Isles *Elysiennes* ou *des Bienheureux*, que les Auteurs ont mises entre la Grande Bretagne, & les Orcades. * *Voyez* Camden, *dans la Description de cette Isle*.

Les bancs, ou amas de sable, approchent aussi de la nature des Isles. C'est ce que les Géographes marquent dans les Cartes par des points. Il y a un grand banc de la sorte, près de l'Isle de Terre-Neuve, à l'embouchure de la grande riviére de Saint Laurent en Canada; & l'on en voit en plusieurs autres lieux.

ISLE, petite ville de la Franche-Comté, qui est en partie dans une Isle formée par la riviére de Doux, & en partie hors de l'Isle, à cinq lieues au dessous de la ville de Monthelliard. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISLE (l',) ville. *Voyez* LILLE.

ISLE (Guillaume de l'). *Voyez* DELISLE (Guillaume).

ISLE-ADAM. *Voyez* ci-dessous.

ISLE-AU-COMTAT, bon bourg du Comté Venaissin, dans une petite Isle, que forme la Sorgue, à trois ou quatre lieues d'Avignon du côté du levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ISLE-BARBE, *Insula Barbara*, ville avec un Monastére, situé dans une petite Isle du Rhône. Cette Isle est un peu au dessous de l'embouchure de la petite riviére de Serane.

ISLES BORROMEES. *Voyez* BORROMEES.

ISLE-BOUCHART, en Latin *Insula Bocardi*, petite ville de Touraine en France. Elle est dans une petite Isle formée par la Vienne, à sept lieues de Tours du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISLE-DAUPHINE. *Voyez* MADAGASCAR.

ISLE DE BOURBON, autrefois appellée *Mascaregne*, a été ainsi nommée par les François, à cause de l'auguste Famille de Bourbon, dont sort le Roi de France. Elle est située à l'orient de Madagascar, dans l'Océan méridional ou Mer d'Ethiopie. Sa longueur est d'environ vint-cinq lieues, & sa largeur de quatorze. Le Cap le plus considérable de la côte est celui de saint Bernard. Il y a plusieurs montagnes fort hautes au milieu de cette Isle, & l'on en voit une qui vomit des flammes, comme le Mont-Gibel. Les torrens de feu qui en sont sortis, ont embrasé la partie orientale de l'Isle, que l'on appelle *le païs brûlé*. On y trouve de grandes forêts d'arbres d'ébéne, de benjoins & de palmiers. Le blé de Turquie s'y recueille quatre fois l'année, & le ris y est excellent. Il y a quantité de lacs, & plusieurs petites riviéres, dont les eaux sont très bonnes, & quelques-unes même médicinales. L'air y est si pur, que les malades qu'on y débarque s'y trouvent bientôt ou guéris, ou soulagez. Les bestiaux y ont beaucoup multiplié, aussi bien que la volaille. Le gibier y est en abondance, & le poisson très bon. On y voit des tortues, qui sont extrêmement grosses, & dont la chair est excellente. Les Portugais ne possédent plus rien dans cette Isle: les François en sont les maîtres, & y ont les habitations de l'Assomption, de Sainte-Susanne, de Saint-Gilles, de Saint-Paul, & de la possession du Roi. La côte est fort incommodée des ouragans, qui sont des tourbillons de vent, dont l'impétuosité abyme les vaisseaux, renverse les habitations, & déracine les arbres. * Du Bois, *Relation de l'Isle de Bourbon*. Il y a environ 80 ans, que l'Isle Mascaregne fut découverte par les Hollandois, mais elle ne fut pas habitée, à cause de la difficulté qu'on trouva à y aborder. Les François ayant été presque tous massacrez au Fort Dauphin dans l'Isle de Madagascar par les Indiens, quelques-uns qui échapérent abordérent dans l'Isle Mascaregne & s'y établirent. Quelques années après, un vaisseau Pirate y fut jetté par la tempête; les Pirates avoient enlevé sur les côtes du Malabar & dans le Golfe de l'Inde plusieurs femmes qu'ils épousérent. Le païs se peupla insensiblement par ces différentes Nations que le sort y avoit conduites; & la Compagnie des Indes en ayant obtenu la Seigneurie y envoya cinq ou six familles Françoises. Cette Isle étoit d'un grand secours aux vaisseaux de la Compagnie, qui y hivernoient lorsque la saison étoit trop avancée pour passer le Cap de Bonne Espérance. Dans les différentes relâches, plusieurs Matelots s'y établirent, & épousérent les filles qui étoient nées des mariages dont on a parlé. Ces filles n'étoient ni noires ni blanches, mais d'une couleur qui tenoit de toutes les deux. On compte à présent dans l'Isle 900 personnes libres, & 1100 Esclaves. Parmi les personnes libres il n'y a que six familles dont le sang soit sans mélange. L'Isle est divisée en quatre quartiers, celui de St. Paul, de St. Denys, de Sainte-Marie, & de Sainte-Susanne. Le premier est le plus peuplé, le Gouverneur demeure dans le second, & le quatriéme est le plus fertile. Cette Isle a cinquante sept lieues de circuit, elle n'est habitée que d'un côté. Les Habitans de cette Isle sont tous Catholiques Romains. * Le Gentil, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 84. *&c. Voyez* BOURBON.

ISLE D'ELBE. *Cherchez* ELBE.

ISLE DE FER. *Cherchez* FERRERI.

ISLE DE FEU, l'une des Isles du Cap Verd, sur la côte d'Afrique; ainsi nommée à cause des flammes que vomit une de ses montagnes. Cette Isle est sujette à des ouragans ou tourbillons de vent, qui y font de grands dégats. Elle a au nord-ouest un petit Fort pour la défense des vaisseaux, qui vont mouiller à un port qui en est tout proche, mais dont la rapidité du courant est très dangereuse. * Jean Struys.

ISLE DE FRANCE, Province & Gouvernement de France, qui comprend l'Isle de France & la Goëlle. L'Isle de France contient ce qui est depuis Saint-Denys jusques à Roissy & Montmorency, & généralement ce qui s'étend entre les sinuositez de la Seine, vers la Normandie d'un côté, & la Picardie de l'autre. La Goëlle contient le Comté de Dampmartin & la plaine d'alentour; & l'on ne sait plus ses anciennes limites. De là vient que plusieurs villages portent encore à présent le nom de France, comme Saint-Denys en France, Piseux, le Plessis, Bonneuil, Roissy, Chenevieres, Baillet, Belloy, Cercelles, Sevran, Jagny, Thieux, Villeroi, Mitry, Fontenay, Messy & Gressy, tous surnommez *en France*, parce qu'ils sont situez dans le païs de France pris en particulier, qui est une appellation bien différente du mot de France, lorsqu'il signifie le Royaume. D'autres Auteurs divisent l'Isle de France de cette sorte, 1. par le païs qui est aux environs de Saint-Denys; 2. par ce qui est renfermé entre la Seine, la Marne, l'Oise & l'Aisne; 3. par un Gouvernement, qui s'avance dans les Provinces voisines; ou enfin par une Région particuliére qui comprend divers païs, comme le Parisis, la Brie Françoise, le Hurepois, le Gatinois, le Mantoüa aux environs de Mante, le Vexin François, le Beauvaisis, le Valois, le Soissonnois, le Laonnois, &c. Le Gouvernement de l'Isle de France a environ 35 lieues d'orient en occident, depuis Neufchâtel sur l'Aisne jusques à Gisors; & autant du septentrion au midi, depuis les environs de Noyon jusques à Courtenay en Gâtinois. Il a la Champagne & la Brie à l'orient, la Normandie à l'occident, le Gâtinois & la Beausse au midi, & la Picardie au septentrion. La ville capitale de l'Isle de France est Paris, qui l'est aussi du Royaume. Les autres sont Saint Denys, Montmorency, dit à présent Enguien, & plusieurs autres.

ISLE DE GALE. *Cherchez* AGULHA.

* ISLE DE S. JEAN-d'ERLACH ou DE S. JEAN-SERLIER, étoit avant la Réformation une Abbaye de Religieux de l'Ordre de Citeaux, fondée par un Evêque de Bâle dans le XII siécle. Ce lieu est situé dans un fond, à l'endroit où la Thiele se jette dans le Lac de Bienne. La Thiele l'environne de tous côtez, & en fait une espéce d'Isle; c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Les Bernois en ont fait un Balliage. Le bâtiment qui servoit à loger les Moines, sert à loger le Baillif. * *Etat & Délices de la Suisse, p.* 172 *& suiv.*

ISLE DE VULCAIN, que les Hollandois appellent *Brandenberg* ou *Brandende Berg*, est une Isle de la Nouvelle Guinée entre l'Asie & l'Amérique. On lui donne ces noms, parce qu'elle vomit des flammes comme le Mont-Etna.

ISLE DES ETATS. *Voyez* STATEN-EYLANDT.

ISLES DES LARRONS, appellées *Islas de los Ladrones* ou *Islas de las Velas*, c'est à dire, *Isles des Voleurs* ou *Isles des voiles*. Elles furent ainsi appellées, parce que quand ces Insulaires voyent des Navires Espagnols, ils viennent au devant avec un grand nombre de petits Navires & à voiles déployées, pour leur vendre des provisions. On peut consulter sur ces Isles le Pére *Charles le Gobien*, Jésuite, dans son *Histoire des Isles Marianes*. Ces Isles qu'on appelle aussi *Marianes* ou *de Marie Anne*, sont dans l'Archipel de saint Lazare, entre l'Océan Oriental & la Mer Pacifique, à l'extrémité orientale de notre Hémisphére. Elles sont en grand nombre, disposées du nord au sud; mais on en remarque quinze principales, nommées la Déserte, Mal-Abrigo, &c. Elles furent découvertes par les Portugais en 1520, par le fameux Magellan; & quelques-uns ont écrit qu'il y fut tué, lorsqu'il alloit à la conquête des Moluques pour les Castillans. Elles ne sont plus connues que sous le nom des *Isles de Marie-Anne*, depuis que les Espagnols s'y allérent établir sous les auspices de la Reine Marie-Anne d'Au-

d'Autriche, durant la minorité du Roi Charles II. son fils. L'air des Isles des Larrons est assez temperé, mais de tems en tems il y régne des vents violens. La plupart des terres y sont stériles & sans pâturages, par conséquent sans troupeaux. Celles qui ont les commoditez nécessaires à la vie y sont bien peuplées. Les Habitans ont la taille haute & sont bazanez, tant les hommes que les femmes: ils vont tout nuds, excepté quelques femmes, qui portent de petits tabliers faits de peaux ou de tissus de feuilles & de nattes. En général ils sont grands voleurs, au dire de Magellan, qui assure qu'ils venoient de nuit à la nage détacher les cloux du bordage de ses vaisseaux, ne pouvant faire un plus grand butin. Ils s'appliquent d'ordinaire à la chasse, ou à la pêche, la mer des environs leur fournissant du poisson en abondance. Leur Langue se prononce fort distinctement, & ces peuples ne parlent aucunement du nez ni du gozier. Leur négoce roule sur les nattes, qu'ils savent travailler en perfection: & par le moyen de leurs canots, ils en négocient avec les Tartares pour du fer dont ils manquent, toutes leurs Isles étant dépourvues de mines de métal. Ils sont forts & robustes: leurs armes sont d'ordinaire les frondes & quelques javelots, dont les pointes sont endurcies au feu. Ils adorent les Idoles & le Diable, auquel ils sacrifient ceux qu'ils prennent en guerre. Ils n'ont ni Rois ni Seigneurs, & chacun y vit comme il veut: ce qui leur attire souvent des debats & de cruelles guerres les uns contre les autres. * Daviti, *de l'Amérique.* Baudrand. L'Isle Marianne, l'une des Isles des Larrons, est située à 13 degrez 30 minutes de latitude septentrionale. Son circuit est de 30 lieues. Son terrein est coupé par des montagnes d'un accès difficile, & couvertes d'arbres de plusieurs espéces, sur-tout de palmiers & de cocotiers. Les habitations principales sont Agana, Anigua, Asi, Rigues, Hugate, & Umata. Les Naturels du païs sont affligez de la lépre, qui est une espéce de mal épidémique parmi eux. Les Espagnols y menent une vie fort triste, & la Couronne d'Espagne tire peu de profit de cette conquête. On y tient trois cens soldats, que le Gouverneur des Isles Philippines change tous les trois ans. Les Indiens y diminuent tous les jours; de quinze mille qu'ils étoient après la conquête, à peine en compte-t-on aujourd'hui quinze cens. Le coco est la nourriture la plus ordinaire des Insulaires, ils le broyent & l'arrosent avec du vin qu'ils tirent du même fruit. Les Indiens nomment cette Isle *Guahan.* *Voyez* GUAHAN. * Le Gentil, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 148. &c.

* ISLE DES NEGRES, l'une des Isles Philippines, est entre l'Isle de Panai à l'ouest, & celle de Cébu à l'est. Elle a près de quarante lieues de longueur, & douze ou quinze de largeur. Elle commence vers la fin du neuviéme degré de latitude septentrionale, & s'étend jusqu'au commencement du onziéme. Selon la Carte de Sanson, cette Isle est sous le 164 degré de longitude; selon la Carte générale de l'Asie, publiée par Allard & tirée des Tables authentiques de M. Witsen Bourguemestre d'Amsterdam, elle est sous le 162; selon celle des Indes Orientales & des Isles qui en dépendent, donnée au Public par Nicolas Visscher, elle est sous le 159; enfin dans la Carte du même titre, mise au jour par J. van Braam & Gérard ouder de Linden, & celle de M. Delisle, elle se trouve sous le 140.

ISLES DES PERLES, Isles de la Mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, à douze lieues de Panama. Elles ont été ainsi nommées, à cause de la quantité de perles qu'on a autrefois pêchées dans la mer prochaine. Il y en a deux principales, dont l'une est appellée *del Rio*, & l'autre *Tarerequi*, & vint autres plus petites. On y trouvoit un grand nombre de bêtes sauvages, & particuliérement des cerfs, des liévres & des lapins. La terre y étoit fertile en maïz, & les arbres odoriférans y croissoient en plusieurs endroits. Les Perles que la mer fournissoit étoient admirables pour leur grosseur, leur netteté & leur figure parfaitement ronde, ou ovale, ou en poire; mais l'avarice des Espagnols n'y a laissé aucunes huîtres à Perles, ni aucun gibier. Les Insulaires sont tous morts, & ceux qui y demeurent à présent se servent de Négres, ou d'Esclaves de Nicaragua, pour cultiver les champs & pour faire paître le bétail. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

ISLES DES PRINCES, ou ISLES DU PAPE, ou ISLES DES PAPAS. Les Turcs les nomment *Papas-adassi*, & les Grecs *Papadonisia*, c'est à dire, *Isles des Papas* ou *Prêtres.* Elles sont situées du côté de la Natolie, à l'extrémité de la Mer de Marmora, avant que d'entrer dans le Détroit de Constantinople, & ne sont éloignées de cette ville, que d'environ quatre lieues. Elles sont habitées par des Chrétiens Grecs, & servent de promenade ordinaire aux Européens de Constantinople, & de Péra, qui y passent en deux heures de tems. Les Janissaires y vont souvent, & s'y enivrent avec liberté. C'est ce qui fait le malheur de ces Isles; car ils y font tous les desordres que peut causer le vin, excepté qu'il ne leur arrive guére d'y tuer quelqu'un, parce que le meurtre est très rigoureusement défendu dans la Turquie. Les Caloyers, qui occupent ces Isles, sont des Religieux de saint Basile, qui gardent une abstinence continuelle de viande, & qui observent quatre Carêmes l'année: mais ils n'empêchent point aux Voyageurs de manger de la viande chez eux, s'ils y en portent; & ils les régalent de très bon poisson, qu'ils pêchent sans s'éloigner de ces Isles. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

ISLE DES PYGMÉES, petite Isle vers la pointe du nord-ouest de l'Isle de Lewis. Les Habitans la nomment Isle des Pygmées, & disent qu'elle a autrefois été habitée par des Pygmées, & l'on prétend qu'on y a déterré quantité d'os & de têtes de petits hommes, tels qu'on croit avoir été les Pygmées. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1350.

ISLE DES SACRIFICES, Isle du Mexique, vers la côte de Tlascala, assez proche de la ville de Saint-Jean d'Ulua. Elle a été ainsi appellée par le Capitaine Grijalva, parce que lorsqu'il y descendit, il y trouva un autel, & des cadavres d'hommes, qui avoient été depuis peu immolez au Diable, & avoient eu la poitrine ouverte, les bras & les cuisses coupées. Les Espagnols y déchargérent leurs marchandises pendant quelque tems; mais cette superstition des Insulaires, & quelques spectres, qui y paroissoient de nuit, les obligérent, à ce que l'on dit, de prendre terre ailleurs. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

ISLE-DIEU, petite Isle de la Mer de Gascogne, sur les côtes du Poitou, à trois lieues de l'Isle de Noirmoutier vers le midi. Il y a un village avec une Abbaye, dans la Normandie, à quatre lieues de Rouen, qui porte aussi le nom de l'*Isle-Dieu.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE D'OR, située dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Ecossoise. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE EN ALBIGEOIS, en Latin *Insula Albiorum*, petite ville de France dans le Languedoc sur le Tarn, à cinq lieues au dessous de la ville d'Alby. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISLES FLOTTANTES en Ecosse. Ce ne sont que des poutres d'un bois dur & incorruptible, attachées les unes aux autres en façon de pont volant ou de radeau, & couvertes de terre, qui dans la suite des tems a poussé de la verdure, des herbes & quelques autres plantes. C'étoit une invention des anciens Ecossois qui habitoient autour du Lac Lommond, & qui lorsqu'ils étoient poursuivis par leurs ennemis, se réfugioient dans ces Isles, & y trouvoient une retraite assurée. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1169 & 1170.

ISLE-JOURDAIN, anciennement *Castrum Ixium*, petite ville du Comté d'Armagnac en Gascogne, sur la riviére de Save, à cinq lieues de Toulouse, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLES MARIANES. *Voyez* ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE, à l'orient de Madagascar, dans la Mer d'Ethiopie. Les Portugais qui en firent la découverte, la nommérent *Ilha do Cerne*, ou *l'Isle du Cygne.* Le nom d'Isle Maurice lui fut donné par les Hollandois, dont la Flotte y arriva en 1598, au premier voyage des Indes: ce qu'ils firent pour honorer le Prince d'Orange, Amiral des Provinces-Unies, nommé Maurice de Nassau. Elle a un beau port, nommé Warwik, d'un nom que les Anglois lui donnérent autrefois. On y trouve quantité de palmiers, de cocos, & d'arbres d'ébéne, dont le bois est le plus noir & le plus poli qui se voye dans toutes les Indes. Il y a plusieurs sortes d'oiseaux très bons à manger, principalement des pigeons & des perroquets. La mer & les riviéres fournissent du poisson en abondance; les rayes y sont extrêmement grandes; & l'on y voit des tortues si grosses & si fortes, qu'elles portent trois ou quatre hommes sur leurs dos en marchant, & qu'une de leurs écailles peut tenir huit ou dix hommes assis à leur aise. Les eaux y sont admirables, & les vaisseaux y viennent ordinairement faire aiguade dans les voyages de long cours. L'Isle n'étoit point habitée jusqu'en 1640, que les Hollandois y bâtirent un Fort. * Mandeslo, *Voyage des Indes.*

ISLE-MAURICE, autre petite Isle, située à l'Occident du Détroit de Waigats, près de la côte de Moscovie. Les Hollandois cherchant un passage par le nord pour aller à la Chine, découvrirent cette Isle en 1594. Elle a sa côte entourée de rochers couverts de sable; mais le dedans du païs est d'argile ou terre forte; & l'on y trouve un fort grand nombre de lacs, d'étangs & de marais, qui en rendent la terre fort molle. Il y a aussi de l'herbe en divers endroits. Cette Isle semble être séparée en deux parties, qui ne sont jointes que par un Isthme fort étroit, mais qui est de rochers. On voit dans les lacs & dans les étangs des cygnes, des canards sauvages, &c. Les faucons y sont aussi très communs. * Blaeu, *Description de Waigats.*

* ISLE-ADAM (L') bourg de l'Isle de France, sur l'Oyse, dans une Isle que cette riviére forme, au nord-nord-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Il tire son nom d'Adam, Seigneur de l'Isle, qui suit.

ADAM, Seigneur de l'Isle, a donné son nom au bourg dont on vient de parler dans l'Article précédent. Il est nommé avec plusieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, qui signérent l'an 1069, la Charte de confirmation que le Roi Philippe I, étant à Pontoise, fit de la fondation de l'Eglise de saint Germain, dite depuis saint Martin de Pontoise, & qui fit bâtir ce bourg, appellé depuis de son nom. Il fut pére de PHILIPPE qui suit.

II. PHILIPPE Seigneur de l'Isle, vivoit en 1092, & fut pére d'ADAM II, qui suit.

III. ADAM, II du nom, Seigneur de l'Isle, vivoit en 1113 avec *Aledecia* sa femme, dont il eut ANCEL qui suit.

IV. ANCEL, Seigneur de l'Isle, fonda l'Abbaye de Notre Dame du Val, où il fut enterré vers l'an 1162, ayant eu de *Mabille* de Bulles sa femme, fille de *Lancelin* de Beauvais, & d'*Alix* de Bulles, 1. ADAM III, qui suit; 2. *Lancelin*, Doyen de l'Eglise de Beauvais, qui fit le voyage d'Outre-mer; 3. *Adon*; 4. *Manasses*, Seigneur de Remerangles, qui épousa *Amilie*, fille de *Robert* Seigneur de Milly; & 5. *Alix* de l'Isle, Religieuse à Variville.

V. ADAM, III du nom, Seigneur de l'Isle, fit trois fois le voyage de la Terre-sainte, augmenta le[illegible] que son pére avoit donnez à l'Abbaye du Val, & mou[illegible] avant l'an 1190. Il avoit épousé *Adelais* de Trie, dont il e[illegible] 1. ANCEL II qui suit; 2. *Thibaut*, qui épousa *Adeline*; 3[illegible] *Adam*, qui fut marié à *Isa-*

Isabeau; 4. *Aveline*; & 5. *Mabille* de l'Isle, alliée à *Hugues* d'Auneuil, Chevalier.

VI. ANCEL, II du nom, Seigneur de l'Isle, confirma les donations faites à l'Abbaye de Notre-Dame du Val par son pere & par son ayeul, & y donna quatre septiers de blé, & deux muids de vin de rente du meilleur de son clos pour le pain & le vin de la célébration des Messes, & mourut avant l'an 1219. Il avoit épousé 1°. *Ælis* de Beaumont, fille de *Mathieu*, II du nom, Comte de Beaumont sur Oise, dont il eut un fils mort jeune: 2°. *Eve* de Garlande, fille d'*Anceau*, Seigneur de Tournehan & de Possesse, dont il eut 1. ANCEL III qui suit; 2. *Manasses*, Clerc vivant en 1233; 3. *Adam*, Seigneur de Frouville; 4. PIERRE, *qui fit la branche des Seigneurs de* PUYSEUX, *rapportée ci-après*; & 5. *Ælis* de l'Isle, Dame de Neufmoutier, enterrée en l'Abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL, III du nom, fut le premier de sa famille qui prit le surnom de l'Isle-Adam, & fit le voyage d'Outremer avec Amaury de Montfort, Connétable de *France* son cousin, & autres Princes & grands Seigneurs qui se croisérent en 1239, d'où étant de retour il fit son testament en 1251. Il avoit épousé 1°. *Marie* Mauvoisin, fille de *Guy*, Seigneur de Rôny, & d'*Alix* de Porrhoët; 2°. *Clémence* de Pomponne. Du premier mariage vinrent 1. JEAN qui suit; 2. *Adam*, Seigneur de Frouville; & 3. ANCEL de l'Isle, *qui fit la branche des Seigneurs de* BALAINCOURT *rapportée ci-après*. Et du second mariage sortit 4. ANCEL, *qui fit celle des Seigneurs de* BOURRIS, *aussi mentionnée ci-après*.

VIII. JEAN, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1275. Il avoit épousé *Helois* Dame de Noërat & de Crapaumenil près de Mondidier, morte en 1274, dont il eut 1. ANCEL IV qui suit; & 2. *Isabelle* de l'Isle, mariée à *Jean* Seigneur de Lusarches & de Jouy, d'où vint *Guillemette* de Lusarches, laquelle étant veuve de *Pierre* dit *Mauclerc*, Seigneur de Jaigny, hérita de la Terre de l'Isle-Adam, qu'elle vendit en 1364 à Pierre de Villiers, Seigneur de Mucy, qui fut depuis Grand-Maître de la Maison du Roi, & en la maison duquel elle est demeurée, jusqu'à ce qu'elle fut enterrée dans celle de Montmorency.

IX. ANCEL, IV du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1289, & épousa *Isabelle* de Moreuil, fille de *Bernard*, V du nom, Seigneur de Moreuil, & d'*Yolande* de Soissons, dont il eut, 1. *Jeanne*, Dame de Valmondois, mariée à *Mathieu* de Montmorency, III du nom, Seigneur de Marly; 2. *Isabelle*, Dame de Nogent, alliée à *Guillaume* Mallet, Seigneur de Plannes, & 3. *Guillemette*, Dame de l'Isle-Adam, qu'elle eut en partage, laquelle mourant sans enfans de *Robert*, Baron d'Ivry, laissa cette Terre à *Guillemette* de Lusarches sa cousine.

SEIGNEURS de BALAINCOURT & du PLESSIS-DE-LAUNAY.

VIII. ANCEL de l'Isle, Seigneur de Balaincourt & de Nesle, fils puîné d'ANCEL, III du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Marie* Mauvoisin Rony sa première femme, vivoit en 1315. Il avoit épousé *Sibile* de Thorote, veuve de *N*... Seigneur de Maule, morte le 15 Juillet 1282, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Balaincourt, Chancelier de l'Eglise de Rouen, vivant en 1324; 2. *Adam*, Doyen, puis Evêque d'Evreux, mort le 24 Mars 1327; & 3. GASSE qui suit.

IX. GASSE de l'Isle, Seigneur du Plessis-de-Launay, se trouva en l'Ost de Bouvines en 1340, & mourut le 14 Septembre 1345, sans laisser de postérité d'*Æner* de Villiers.

SEIGNEURS de BOURRIS.

VIII. ANCEL de l'Isle, fils unique d'ANCEL, III du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Clémence* de Pomponne sa seconde femme, mourut en Arragon le 30 Août 1285, où il accompagnoit le Roi Philippe *le Hardi*. Il avoit épousé *Isabelle*, Dame de Bourris, avec laquelle il vivoit en 1271, & dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Clémence* de l'Isle, mariée à *Renaud* de Méru.

IX. JEAN de l'Isle, Seigneur de Bourris, vivoit en 1314, & épousa *Alix* de Chantemelle, dont il eut 1. JEAN II qui suit; 2. *Adam*; 3. *Isabelle*; & 4. *Alix* de l'Isle.

X. JEAN de l'Isle, II du nom, Seigneur de Bourris, vivoit en 1325, & fut pere 1. de JEAN III qui suit; & 2. de *Jacques* de l'Isle, Seigneur de Bourris en partie, & de Verdier-de-Longchamp près de Gisors en 1426, lequel fut pere de *Guillemette* de l'Isle, mariée à *Robert* de Fontaine.

XI. JEAN de l'Isle, III du nom, Seigneur de Bourris & de la Londe, fut pere de *Susanne* de l'Isle, Dame de Bourris & de la Londe, mariée 1°. à *Charles* de S. Saufieu: 2°. avant l'an 1424, à *Jean* de Hellande.

SEIGNEURS de PUYSEUX.

VII. PIERRE de l'Isle, quatrième fils d'ANCEL, II du nom, Seigneur de l'Isle, & d'*Eve* de Garlande sa seconde femme, fut Seigneur de Puyseux près de Pontoise, vivoit en 1239 & 1285, & eut de *Jeanne* sa femme, ANCEL qui suit.

VIII. ANCEL de l'Isle, Seigneur de Puyseux, laissa d'*Eustache* sa femme, ADAM qui suit.

IX. ADAM de l'Isle, Seigneur de Puyseux, & de Boisemont près de Chaumont, épousa 1°. *Jeanne* de Blaru, Dame de Soudre, fille de *Pierre*, Seigneur de Boisemont: 2°. *Nicole* de Courcelles. Du premier mariage vint, 1. *Idoine* de l'Isle, Dame de S... mariée 1°. à *Anceau* de Chantemesle: 2°. à *Imbaut* de Mo...uil: 3°. à *Raffaele* de Ribemont: 4°. à *Pierre* de Senneville, P...ésident au Parlement. Et du second mariage sortirent, 2. ANCEL qui suit; & 3. PHILIPPE de l'Isle, *qui fit la branche des Seigneurs de* MARIVAUX, *rapportée ci-après*.

X. ANCEL de l'Isle, Seigneur de Puyseux, de Vignay, de Fleury, de Ménonville, de Courcelles &c. premier Echanson du Roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Perrette* de Villette, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Blanche*, mariée à *Jean* de Moulins, d'où vint *Isabeau* de Moulins, Dame de Puyseux, mariée à *Hugues* des Vignes, Seigneur de Puyseux à cause d'elle, laquelle mourant sans enfans, fit héritier *Yves* de l'Isle son cousin; & 3. *Marguerite* de l'Isle, alliée à *Jean* de Seurre, Seigneur du Gaure.

XI. CHARLES de l'Isle, Seigneur de Puyseux, de Vignay, &c. mourut avant l'an 1419, sans enfans de *Catherine* de Fontenay, laquelle étoit remariée en 1424 à *Richard* Marbury, Chevalier Anglois, auquel le Roi d'Angleterre fit don des Terres de Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles.

SEIGNEURS & MARQUIS de MARIVAUX.

X. PHILIPPE de l'Isle, Seigneur de Saint-Cyr, de Courcelles, & de Boisemont, fils puîné d'ADAM, Seigneur de Puyseux, & de *Nicole* de Courcelles sa seconde femme, épousa *Perronelle* de Traynel, Dame de Marivaux, dont il eut 1. *Ancelet*, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ses fréres en 1415, & ne laissa qu'une fille nommée *Marguerite*; 2. *Jean*; & 3. GASSE de l'Isle qui suit.

XI. GASSE de l'Isle, Seigneur de Marivaus & d'Ybouvilliers, fit son testament en 1465. Il avoit épousé *Catherine* Cousinot, fille de *Guillaume* Cousinot, Chancelier du Duc d'Orléans, puis Président au Parlement & de *Laurence* l'Orfévre, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Marivaux, Chanoine & Archidiacre de Bourges en 1488; 2. autre GUILLAUME qui suit; & 3. YVES de l'Isle, *qui fit la branche des Seigneurs d'*ANDRESY, *rapportée ci-après*.

XII. GUILLAUME de l'Isle, Seigneur de Marivaux, de Mênil-Téribus, de Jagny, d'Ybouvilliers, de Serifontaine en Beauvaisis, alla en Angleterre en 1454, tenir prison pour *Guillaume* Cousinot son oncle, Bailli de Rouen; étoit Maître d'Hôtel du Cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épousé *Marguerite* de Balue, Dame de Bandeville & de Lautricourt, fille de *Jean*, Seigneur de Bandeville, dont il eut 1. *Charles*, qui se rendit Religieux Benédictin; 2. *Philippe*, qui fut Cordelier; 3. JEAN qui suit; & 4. *Françoise* de l'Isle, mariée en Octobre 1514 à *Philippe* de Boulainvilliers, Seigneur de Frouville, &c.

XIII. JEAN de l'Isle, Seigneur de Marivaux, d'Yvry-le-Temple, de Traynel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître d'Hôtel, Capitaine de Beauvais, Baillif de Mantes & de Meullant, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France en 1563, mourut le 22 Mars 1572, en sa 72 année. Il avoit épousé 1°. le 22 Juin 1519, *Agnès* de Vaux, fille de *Louis*, Seigneur de Saintines, & de *Françoise* de Crossart, morte en couches le septiéme Mars 1531: 2°. le 5. Décembre 1542, *Héléne* d'Aspremont, Dame de Traissereux, fille de *Gobert*, Seigneur de Thulin, &c. & d'*Antoinette* de Bissipat, Dame de Trassereux. Du premier lit vinrent, 1. *Claude*, mort jeune; 2. *George*, Seigneur de Traissereux, tué en une sortie au siége de Therouanne le 9 Mai 1553; 3. *Charlotte*, mariée 1°. à *François* d'Aumal, Seigneur de Nancel: 2°. à *Charles* du Plessis, Seigneur du Plessis Biache; & 4. *Jacqueline* de l'Isle, morte en naissant en 1531. Du second lit sortirent; 5. *Anceau*, mort jeune: 6. CLAUDE qui suit; 7. *Jean*, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Henri III, renommé en l'Histoire par le fameux duel qui se fit le dixiéme Août 1589 entre lui & le Seigneur de Marolles, qui tenoit le parti de la Ligue, en présence des deux Armées aux portes de Paris. Il avoit épousé *Renée* Tournemine, Marquise de Coëtmur, fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmur, & de *Lucrèce* de Rohan, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alexandre* de Vieuxpont, Seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles. Les autres enfans de Jean de l'Isle, sont 8. *Louis*, Seigneur de Pontillaut, tué portant la Cornette blanche de l'Armée, conduite par le Seigneur de Thoré contre Dormans en 1576, âgé de 21 ans; 9. FRANÇOIS, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 10. 11. *Antoinette* & *Geneviéve*, mortes jeunes; 12. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Carvoisin, Seigneur d'Achy, Gouverneur du Pont de l'Arche; 13. *Louise*, Religieuse en l'Abbaye du Lys; 14. *Helene*, mariée à *Richard* de Nollent, Seigneur de Chaude; & 15. *Agnès* de l'Isle, qui épousa *Robert* de Chélandre, Seigneur de Soumazan, Gouverneur de la ville & du château de Jametz.

XIV. CLAUDE de l'Isle, Seigneur de Marivaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Laon, & Lieutenant-Général de l'Isle de France, mourut le 17 Mai 1598, âgé de 46 ans. Il avoit épousé *Catherine-Beatrix* du Moustier, Dame de Sarragosse en Berry & de Courtempierre, veuve de *Galéas* de Saint Sévérin, dont il eut, 1 *Timoleon*, mort jeune; 2. *Helene*, mariée en Janvier 1598 à *Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, morte en 1610; 3. *Renée*, mariée 1°. le 25 Novembre 1602, à *François* de Hallencourt, Seigneur de Droménil & de Conteville: 2°. à *Jacques* de Belloy, Seigneur d'Amy; 4. *Marguerite*, Dame de Trassereux & de Blequencourt, alliée le 17 Février 1600, à *Jean* de Lamet, Seigneur de Bournonville; 5. *Catherine*, qui épousa le 15 Février 1607, *Antoine* de Senicourt, Seigneur de Sesseval & de Warmoise; 6. *Leonore*, Religieuse à Poissy; & 7. *Claude* de l'Isle, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.

XIV. FRANÇOIS, de l'Isle fils puîné de JEAN, Seigneur de

de Marivaux, &c. & d'*Hélène* d'Aspremont, Dame de Trasseux sa seconde femme, porta la qualité de Seigneur de Traynel sous le régne de Henri III & de Henri IV, puis de Marivaux par aquisition qu'il en fit de ses niéces. Il fut Mestre-de-Camp du Regiment de Piémont, puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Reine Marie de Médicis, Gouverneur de Corbeil, de la Bastille en 1594, de la Chapelle en 1598, & de la ville & citadelle d'Amiens avant l'an 1604, & nommé par le Roi Chevalier de ses Ordres, dont il ne reçut pas le collier. Il se trouva à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, où il tua de sa main le Commandant-Géneral de la Cavalerie-legere Espagnole, & mourut le 18 Août 1611, d'une mort violente, non sans soupçon de poison. Il avoit épousé par contrat du dixiéme Avril 1595, *Anne* de Balsac, Dame de Montagu, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Montagu, & de *Magdelaine* Ollivier. Elle prit une seconde alliance avec Louis Seguier, Seigneur de Saint Brisson, Prévôt de Paris, ayant eu de son premier mariage, 1. *Roger*, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Henri*, qui fut noyé malheureusement à Paris le 28 Mai 1652; 4. *Louise*, Dame de Vieux-Maison en Brie; 5. *Catherine*; & 6. *Anne* de l'Isle.

XV. FRANÇOIS de l'Isle, Marquis de Marivaux, Seigneur d'Ybouvilliers, de Saint-Crespin, de Traynel, mourut subitement le 28 Mai 1666. Il avoit épousé en 1630, *Catherine* Caillebot, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle, dont il eut 1. *Robert*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, tué au siége de Montmedy à l'âge de 24 ans; 2. *Louis*, Seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, mort en 1691, sans enfans de *Magdelaine* Malortie; 3. HARDOUIN qui suit; 4. *Marguerite*, Religieuse à Variville; 5. *Magdelaine*, alliée à *Jean-Louis* Louvet de Murat-Nogaret, Marquis de Cauvisson, Lieutenant de-Roi au Gouvernement de Languedoc; & 6. *Marie* de l'Isle, qui épousa le 19 Juillet 1663 *David* Gallie, Seigneur de Thibouville, Baillif de Caux.

XVI. HARDOUIN de l'Isle, Marquis de Marivaux, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 15 Décembre 1709, avoit épousé le 27 Mars 1692, *Isabelle* de Guénegaud, fille de *Claude*, Thrésorier de l'Epargne, & de *Catherine* Martel, dont sont venus des enfans.

SEIGNEURS & MARQUIS d'ANDRESY.

XII. YVES de l'Isle, troisiéme fils de GASSE, Seigneur de Marivaux, & de *Catherine* de Cousinot, fut Seigneur d'Andresy & de Puyseux, & épousa en Mai 1482, *Jacqueline* du Tertre, Dame de Sainte-Marie-des-Champs, veuve d'*Adrian* de Morrand, dont il eut, 1. *Louis*, Chanoine de Rouen, 2. BARTHELEMY qui suit; 3. *Adrienne*, mariée en Juillet 1512 à *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Guitry & de Bertichéres; 4. *Perrette*, alliée en Décembre 1605, à *Jean*, Seigneur de Valliquerville & de la Villetartre; & 5. *Françoise* de l'Isle, qui épousa par contrat du 30 Juin 1513, *Jean* Scelles, Seigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMY de l'Isle, Seigneur d'Andresy, de Puyseux, d'Artieulles, de Bachaumont & de Courtemanche, eut en 1542, la conduite de l'Arriére-Ban de Senlis, qu'il conduisit à Corbie; fut déchargé de celui qui avoit été convoqué en 1555, à cause de son grand âge; & mourut avant l'an 1576. Il avoit épousé 1°. en Janvier 1521 *Louise* de Harville, fille de *Fiacre*, Seigneur de Paloiseau, & de *Renée* de Rouville: 2°. en Avril 1560, *Denyse* Hailgre, fille de *Claude*, Baron de la Broise, & de *Marie* Le Liévre. Du premier mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Louis*, Prieur de Conflans; 3. 4. *Yves* & *François*, morts sans alliance; & 5. *Claude* de l'Isle, Religieuse à Poissy. Et du second sortit 6. CLAUDE qui suit.

XIV. CLAUDE de l'Isle, Seigneur d'Andresy, de Puyseux, de Courtemanche, de Sainte-Marie-des-Champs, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, exerça pendant quelque tems la charge de Grand-Louvetier de France, sous le régne du Roi Henri IV, & vivoit en 1623. Il avoit épousé 1°. en Mai 1586, *Jeanne* de Fumechon, fille de *Philippe*, Seigneur de Chauvaincourt, & de *Françoise* de Malterre, Dame de la Roque-de-Thuit: 2°. en Octobre 1592, *Antoinette* de la Fontaine, veuve de *Paul* de Berthay, Seigneur de Cordonnoy, Gouverneur de Mondidier, & fille de *Louis* de la Fontaine, Seigneur d'Eschs, & de *Catherine* Roussin, Dame de Corneilles. Du premier mariage sortit 1. *Philippe*, Seigneur de Puyseux, mort au siége de Montauban, à l'âge de 25 ans: du second vinrent, 2. *Claude*, Seigneur de Boisemont, mort sans alliance; 3. JOACHIM qui suit; 4. 5. *Renée* & *Marie*, mortes sans alliance; 6. *Catherine*, mariée en Septembre 1612 à *Charles* Giffart, Seigneur d'Hanneucourt; 7. *Antoinette*, Religieuse au Trésor; & 8. *Louise* de l'Isle, alliée à *Nicolas* Aubourg, Seigneur de Chavanson.

XV. JOACHIM de l'Isle, Marquis d'Andresy, Seigneur de Puyseux, de Courtemanche, de Boisemont, &c. mourut le septiéme Décembre 1667. Il avoit épousé par contract du 27 Novembre 1623, *Marie* Pellevé, fille de *Jacques*, Seigneur de Tourny, & d'*Elisabeth* du Bec, Dame de Bourris, morte le 29 Juillet 1674, ayant eu pour enfans, 1. *Claude*, Marquis d'Andresy, mort sans alliance, le onziéme Juillet 1682; 2. *François*, Seigneur de Boisemont, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 3. *Charles*, reçu Chevalier de Malte en 1651; 4. *Jean-Louis*, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 5. *Antoine-François*, Marquis d'Andresy, Capitaine de Cavalerie, mort le 23 Août 1666, sans alliance; 6. *Isabelle* mariée à *Robert* de Morainvilliers, Seigneur d'Orgeville; 7. *Roberte*, Religieuse Ursuline à Gisors; 8. *Marie*, Religieuse Ursuline à Lyons-la-Forêt; 9. *Lucrece*, morte sans alliance le troisiéme Juillet 1705; 10. *Catherine*, mariée à *Jean* Charreton, Seigneur de la Terriére, Maître d'Hôtel du Roi, morte le 27 Février 1709; & 11. *Françoise* de l'Isle, Carmélite à Pontoise. * *Mémoires domestiques.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

ISLE ADAM. (Seigneurs de l') *Cherchez* VILLIERS LISLE-ADAM.

ISLE-BARBE. *Voyez* ci-dessus.

ISLEBE, en Latin *Eislebia*, ville de la Haute-Saxe en Allemagne, dans le Comté de Mansfeld, est nommée par les Allemans *Eisleben*, & est assez marchande. Elle a diverses carriéres de pierre noire, & de métaux, deux foires, une citadelle, & elle est située dans une campagne fertile. Les Saxons, qui suivoient le parti du Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, s'assemblérent vers l'an 1085 à l'Islébe, & y élurent Herman, Comte de Luxembourg. L'année suivante elle fut prise par l'Archevêque de Bremen & par quelques autres. Fréderic, Landgrave de Thuringe, l'assiégea en 1362. Albert, Comte de Mansfeld, s'en rendit aussi maître pendant les guerres de la Religion l'an 1542. Cette ville a souffert un grand incendie, dans le XVII siécle. Islébe est renommée parmi les Protestans, pour avoir été le lieu de la naissance de Martin Luther. * Bertius, *Comment. Germ. l.* 3. Cluvier. De Thou. Sleidan, &c.

ISLEBIENS. C'est le nom que l'on donne à ceux qui embrassérent les sentimens d'un Théologien Luthérien de Saxe, appellé Jean Agricola, natif d'Islébe, Disciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il se brouilla pour les sentimens, parce qu'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'Apôtre saint Paul, touchant la Loi Judaïque, déclamoit contre la Loi & contre la nécessité des bonnes œuvres, d'où ses Disciples furent appellez *Antinomiens*. Luther obligea Agricola à se dédire; mais il laissa des Disciples, qui soutinrent ses maximes avec chaleur. * Pratéole, *de Hæresib.* Bayle, *Diction. Crit.*

ISLE-JOURDAIN. *Voyez* ci-dessus.

ISLES MARIANES. *Voyez* ci-dessus ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE. *Voyez* ci-dessus.

ISLEP. *Cherchez* SIMON ISLEP.

ISLINGTON, ville du Comté de Middlesex, tout près de Londres, remarquable pour ses eaux minérales, dont les personnes du voisinage se servent utilement. * *Dict. Anglois.*

* ISLIP, GISLIP ou GHISLIP, beau bourg dans le Comté d'Oxford en Angleterre sur le Cherwell, au nord d'Oxford & à l'est de Woodstocke.

I S M.

ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar, servante de ce Patriarche, naquit l'an 2125 du Monde, 1910 ans avant Jésus-Christ, son pére étant alors âgé de 86 ans. Sara, femme d'Abraham, devenue mére d'Isaac, persuada à son mari, d'éloigner Ismaël avec sa mére: ce qu'il fit l'an 2138 du Monde, en leur donnant de l'eau & du pain. Après que ce qu'ils en avoient pris fut consumé, Ismaël se trouva pressé d'une soif si violente, qu'il étoit prêt de rendre l'esprit. Agar qui ne pouvoit se résoudre à le voir mourir, le mit au pié d'un arbre & se retira desespérée. Un Ange lui apparut, lui montra une fontaine qui étoit proche, & lui recommanda d'avoir soin de son fils, ce qu'elle fit. Lorsqu'Ismaël fut en âge de se marier, Agar lui donna pour femme une Egyptienne. Il en eut douze fils, desquels *les Arabes*, les *Agaréniens*, les *Ismaëlites*, les *Sarazins* & quelques autres Nations sont descendues. Mahomet se vante dans son Alcoran d'être sorti de la famille d'Ismaël, qui mourut âgé de 137 ans, en l'an 2262 du Monde, & 1773 ans avant Jésus-Christ. * *Genése, ch.* 16. 17. *& suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 12. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Les Mahométans tiennent que la ville de la Mecque se nommoit premiérement *Mesa*, & qu'Ismaël lui donna ce nom. Ils croyent aussi que le fils premier-né qu'Abraham devoit sacrifier étoit Ismaël, transportant au fils de la servante ce qui est dit du fils de la femme legitime. Les Légendes des Mahométans ajoûtent, que le Diable, voulant dissuader Ismaël de se laisser immoler, Abraham dit à son fils de jetter des pierres à cet ennemi, & qu'il le mettroit en fuite. Cela arriva, disent les Mahométans; & c'est de là qu'ils tirent la coutume de jetter des pierres dans la vallée de *Menab* qui est à quatre lieues de la Mecque. Ils veulent marquer par là qu'ils renoncent au Diable, & qu'ils le rejettent à l'imitation d'Ismaël. Le monceau de pierres qui se voit dans cette vallée est appellé *gemere Akebe*, *les pierres en arriére*, parce qu'il faut jetter ces pierres par dessus l'épaule. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 430. *&c.*

ISMAEL, fils de Nathanias, étoit de la famille royale des Princes de Judée. Poussé par Balise, Roi des Ammonites, & irrité de ce que Godolias, que Nabuchodonosor laissa Gouverneur de Judée, lorsqu'il mena les Juifs captifs à Babylone, lui avoit été préféré en cet emploi, il le tua dans un festin, vers l'an 3448 du Monde, & 587 ans avant Jésus-Christ. * *Jérémie, ch.* 40. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 11. Torniel, *A. C.* 3447. *num.* 10. Salian. Sponde, &c.

ROIS DE PERSE.

ISMAEL, I de ce nom, premier Sophi de Perse, fils de Scheik-Haidar, & de la fille d'Usumcassan, rétablit le Royaume de Perse en 1499, & vint à bout de ce grand dessein, en se disant descendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvelle explication à l'Alcoran: ce qui [illegible] Sectes parmi les Mahométans, qui se regardent comme Hérétiques. Il mourut en 1522, après avoir remporté diverses victoires sur

ses

ses ennemis, & établi solidement son nouvel Empire. Ce Prince sollicita souvent les Princes Chrétiens de joindre leurs Armées aux siennes, pour faire la guerre aux Ottomans. Quelques Auteurs assurent qu'Ismaël ne commença de regner qu'en 1505, & qu'il mourut en 1528. Il laissa quatre fils. Au reste, Ismaël & ses successeurs ont pris le nom de *Sopi*, non à cause qu'il veut dire *Sage* en Grec, & qu'il a du rapport avec celui des Mages des anciens Perses; mais parce que ce mot en Langue Persienne signifie *laine*, dont les Princes faisoient leur turban. * Bizarre, *Hist. Pers. l.* 10. Leunclavius, *Antiq. Turc. l.* 16. & *in Pand.* Paul Jove, *Elog. l.* 5. Jean de Barros. Marmol, &c.

ISMAEL II. ou SCHAC ISMAEL, Sophi de Perse, succéda à Tachmas l'an 1579, & fut tiré de la prison pour être mis sur le thrône. Il s'y affermit par la mort de huit de ses fréres qu'il fit égorger; mais après un régne de deux ans, il fut empoisonné par une de ses sœurs nommé Peria, parce qu'il paroissoit avoir trop d'inclination pour la Religion des Turcs, que les Perses considérent comme Hérétiques.

ISMAEL *al Adib*, *Ismaël* surnommé *Adib*: c'est à dire, *l'Humaniste*, ou le *Philosophe moral*, étoit effectivement un grand Philosophe & un excellent Médecin. Il vivoit sous le régne de Malek Schah dans la ville de Herat, une des quatre Capitales du Khorassan. On raconte que cet habile homme marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon, boucher de son métier, qui en écorchant un mouton, en prenoit la graisse encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit soulever le cœur, & lui fit juger que ce jeune homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, ce qui l'obligea de prier un de ses voisins de l'avertir, quand il arriveroit quelque accident au jeune boucher. Il tomba effectivement quelque tems après dans une syncope si violente, qu'on le crut mort. Son voisin en ayant eu nouvelle, se transporta chez lui, & se ressouvenant de ce que le Médecin lui avoit dit, voulut lui en donner avis, quoiqu'il crût qu'il ne fût plus tems. Ismaël vint aussitôt au logis du boucher, à qui on avoit déja couvert le visage, comme à un mort, ôta le linge qui le couvroit, & lui soulevant seulement la tête avec des oreillers, lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des assistans, qui ne crût alors que le Médecin l'avoit ressuscité; parce que nul autre que lui ne savoit la cause du symptôme de son malade; & il aquit une telle réputation par ce cas fortuit, qu'il passa pour un homme divin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAEL ou SEMEIN, Roi de Tafilet. *Cherchez* MOULEY ISMAEL.

ISMAEL, fils de Phabée, (il y a dans la traduction de M. Arnauld d'Andilly *Fabus*) fut fait Souverain-Sacrificateur des Juifs par Valerius Gratus, Gouverneur de Judée, qui ôta cette charge à Ananus, pour la lui donner. Il ne la garda qu'une année, & fut obligé de la remettre à Eléazar fils de celui à qui il venoit de succéder. Il fut le soixante-neuviéme Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le septiéme après la naissance de Jésus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *ch.* 3.

ISMAEL, autre fils de *Fiabée* Souverain-Sacrificateur, succéda à Ananias fils de Nebedée, par la faveur d'Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias & dix des principaux de Jérusalem, pour se justifier devant Néron de quelques accusations que le Gouverneur Félix avoit formées contre eux. Flave Joséphe entreprit ce voyage avec eux, & leur fut d'un grand secours. Ismaël ne revint plus à Jérusalem, non plus que Chelcias. L'Impératrice Poppée, femme de Néron, qui avoit de la piété, obtint leur pardon de l'Empereur, & les arrêta comme pour ôtages. Joseph, fils de Cabi ou Cabée fut mis à la place d'Ismaël. Il n'exerça cette charge que deux ans. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. Tirin, *Chron. Sacr. ch.* 42.

ISMAEL, fils de *Seifaleslam*, étoit Roi d'Iémen, ou de l'Arabie Heureuse, qui a eu des Princes particuliers de la Maison des Aioubites ou Jobites depuis l'an 550, jusqu'à l'an 600 de l'Hégire. Il étoit petit-fils de Doghanghir fils d'Aioud, & par conséquent frére du grand Saladin. Il se vantoit d'être de la Maison des Ommiades, quoiqu'il fût Curde d'origine, & prit cependant la couleur verte, qui est celle de la famille d'Ali, ennemie capitale de celle-là. Il se fit proclamer Calife, & comme tel, il portoit à son habit une queue longue de vint coudées, que quelques uns appellent la manche des Califes. Les Seigneurs du païs, las de supporter ses extravagances, le firent tuer par des assassins, & mirent sur le thrône à sa place un de ses fréres, qui étoit encore fort jeune. Mais celui-ci ne leur plaisant pas plus que son frére aîné, fut empoisonné peu de tems après par leur ordre: de sorte que l'Iémen demeura quelques années sans Rois & sans Princes, dans une véritable anarchie. Ommal Naffer, mére de ces deux derniers Princes, s'étoit retirée, après la mort de ses enfans, dans la ville de Zébid, où elle subsistoit des biens qui lui étoient restez de la Maison des Jobites, dont elle étoit issue & héritiére; lorsqu'un de ses Esclaves lui présenta un homme nommé Soliman, fils de Schahinschah, fils d'Omar Prince de la même Maison, qui avoit été trouvé à la Mecque avec une troupe de Dervisches ou de gueux. Ce Soliman avoit autrefois quitté la maison de son pére, & s'étoit enrôllé avec une bande de Croquans, qui alloient par la montagne avec des bâtons ferrez, ou bourdons, qu'ils portoient sur les épaules, & se disoient Pelerins, quoiqu'ils ne fussent effectivement que des Bandouliers, ou Voleurs. La Princesse Ommal Naffer ne l'eut pas plutôt vû, qu'elle résolut de l'épouser, & de le faire par ce mariage Roi d'Iémen. Elle exécuta véritablement ce dessein; mais ce nouveau Roi, qui n'avoit été élevé que parmi des misérables, se trouva tellement dépourvû de toutes les qualitez nécessaires à un Souverain, & par conséquent son Etat fut si mal gouverné, que ses Sujets furent contraints de le déposer, & la Reine sa femme de se séparer de lui. L'on dit que Soliman se trouvant réduit dans ce déplorable état, écrivit à son grand-oncle Malek al Adel Roi d'Egypte, pour obtenir de lui quelque secours contre ses Sujets revoltez. Mais il fit assez connoître quel il étoit par la Lettre qu'il lui envoya sur ce sujet, & qui commençoit ainsi, *De la part du Roi Soliman, au nom de Dieu, débonnaire & clément*; où l'on voit que cet imbécille mettoit son nom avant celui de Dieu. Cette sottise fit que Melek al Adel n'eut aucune considération ni pour sa Lettre ni pour sa personne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAÏL. *Voyez* ISMAEL.

ISMANING, petite ville du Cercle de Baviére, sur l'Iser dans l'Evêché de Freisingue, entre la ville de ce nom & celle de Munick. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISMENIAS de Thébes, excellent Musicien. On dit qu'il fut fait prisonnier par Athéas Roi des Scythes, qu'il joua de la flute devant lui, & que ce Prince se moquant de l'admiration de ses Courtisans, dit tout haut qu'il préféroit le hennissement de son cheval au son de la flute d'Isménias. * Plutarque, dans le Traité où il veut prouver que *selon les préceptes d'Epicure, on ne sauroit mener une vie agréable.* Pline, *l.* 37. *c.* 1.

ISMENIAS, Thébain, envoyé par la République en Ambassade à la Cour de Perse, la servit utilement après avoir évité adroitement une difficulté qui se présenta à son arrivée. Etant averti qu'il ne pouvoit parler au grand Roi, s'il ne l'adoroit, quoiqu'il eût résolu de ne pas deshonnorer le nom Grec par cette bassesse, il se fit présenter, & en entrant dans la salle où le Roi l'attendoit, il laissa tomber sa bague sur le carreau. L'inclination qu'il fit pour ramasser cette bague passa pour un acte d'adoration; le Roi satisfait écouta favorablement Isménias, & il crut ne devoir rien refuser à un homme, qui lui avoit rendu sans difficulté un honneur, que tous les autres Grecs s'opiniâtroient à lui refuser, en même tems qu'ils recherchoient son alliance. * Elien, *Var. Hist. l.* 1. *ch.* 21.

ISMENO, petite riviére de l'Achaïe en Gréce, baigne la ville de Thébes, & se décharge dans le Golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISMID. *Voyez* NICOMEDIE.

ISMIR ou ISMYR. *Voyez* SMYRNE.

I S N.

ISNIC ou ISNICH. *Voyez* NICEE.

ISNY, en Latin *Isna*, ville Impériale de la Souabe dans l'Algow. Quelques-uns veulent dériver ce nom de la Déesse *Isis*, qu'on dit avoir eu des autels dans cette contrée-là. Mais d'autres disent, avec plus de vraisemblance, que cette ville tient son nom de la riviére d'*Isne-ach*, qui passe tout auprès. Pour ce qui est de son antiquité, elle a cela de commun avec quelques autres villes voisines, qu'elle doit son origine aux Romains & aux campemens de leurs Armées dans ces quartiers-là, comme cela paroît par les pierres, les médailles & autres monumens qu'on y a trouvé. *Mangolde*, Comte de Véringen, y doit avoir fondé le Couvent de l'Ordre de S. Benoît en 1090. Mais l'Histoire porte que la ville eut bientôt après de grandes difficultez avec ce Couvent, jusques à ce qu'en 1219, les Truchses de Waldburg & Kordorff qui tenoient alors en fief des Comtes de Véringen & de Nellenburg la Seigneurie de Glauchburg, dans laquelle la ville d'Isny se trouve, les accommodérent à cette condition, que le Couvent ne pourroit posséder ni terrein, ni maisons dans la ville, & qu'au cas qu'il lui tombât quelque héritage de cette nature, il seroit obligé à le vendre dans l'espace d'un an. Les Empereurs Rodolphe, Albert & Henri confirmérent dans la suite ce privilége, & quelques autres dont la ville d'Isny jouït. Les Comtes de Véringen vendirent ensuite la Seigneurie de Trauchburg & la ville d'Isny, avec l'Avocatie du Couvent, à Jean de Waldburg pour 190 marcs d'argent. Mais Othon de Waldburg, petit-fils de Jean, accorda la liberté à cette ville en 1365, moyennant la somme de 9000 livres qu'elle lui paya; & dans la même année, l'Empereur Charles IV la reçut au nombre des villes libres Impériales & sous la protection de l'Empire, à condition qu'elle payeroit annuellement à la S. Martin cent livres. Cette ville doit avoir été fort belle autrefois, mais elle a beaucoup souffert par divers incendies qui y sont arrivez: en 1284, où toute la ville fut réduite en cendres; en 1401, où la moitié fut brûlée; en 1631, où le feu en consuma les trois quarts; & en 1721, où elle souffrit aussi considérablement. Son commerce de toiles étoit fort étendu autrefois, & les Tisserans y étoient en si grand nombre qu'ils causérent diverses rebellions, jusques à ce qu'en 1598, on remédia à fond à leur mécontentement. Le Conseil d'Isny est composé de 19 personnes, deux Bourguemestres, deux Ammans & 15 Conseillers, & toute la Bourgeoisie fait profession de la Religion Protestante depuis le tems de la Réformation. La plupart des Géographes ont pris Isny pour l'ancienne ville de Vindélicie nommée *Vimia*, laquelle, pourtant, quelques Géographes mettent à *Weissenhorn*. * Crusius, *Annal.* Zeiller, *Chron. Suev.* & *Topogr. Linn.* J. P. Knipsch, *de Civit. Imp.* Europ. Herold, *partie* 1. *p.* 761. Lunig, *Spicil. des Reichs-Archivs.* Bruschius, *de Monast. Germ.* Bucelin, *Germania Sacra.* Tromsdorff, *Geogr.* Lucæ *Grafensaal*, &c. Baudrand. *Dict. Allemand de Bâle.*

I S O.

ISO, Religieux de Saint-Gal, mourut en 871. Il a écrit deux Livres des Miracles de saint Othmar, des Gloses sur Prudence, & un Lexicon recueilli de divers Glossaires, qu'on dit être encore dans la Bibliothéque de Saint-Gal. * Konig, *Bibliotè. Vetus & Nova.*

ISOCRATE, l'un des plus grands Orateurs de l'ancienne Grèce, naquit à Athénes la première année de la LXXXVI Olympiade, & la 436 avant Jésus-Christ, lorsque Lysimaque étoit Préteur de la même ville. Il étoit fils de Théodore, qui s'étant enrichi à faire des instrumens de Musique, avoit eu assez de bien pour l'élever avec soin. Prodicus, Gorgias & quelques autres furent les Maîtres d'Isocrate, qu'il surpassa bientôt après par son éloquence & son savoir. Il voulut d'abord haranguer en public; mais ce dessein ne lui ayant pas réussi, il se contenta d'avoir des Disciples qu'il instruisoit en particulier. Il vieillit dans ce soin de faire de parfaits Orateurs; & témoigna toujours un si grand amour pour sa patrie, que la voyant ruïnée par Philippe de Macédoine, il se laissa mourir de faim à l'âge de 98 ans accomplis, sous le Préteur Charondas, la troisiéme année de la CX Olympiade, & la 338 avant Jésus-Christ. Il fit diverses Oraisons, dont il ne nous reste que fort peu de chose. * Plutarque, *Vie des dix Orat. c. 4.* Denys, *in Vita Isocr.* Cicéron, *in Bruto, l. 3. de Orat.* Photius, *Cod. 260. &c.*

ISOLA (François de l'). *Voyez* L'ISOLA (François de).

ISOLA, ville d'Italie avec titre d'Evêché. Elle est de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Velleius Paterculus l'appelle *Æsulum*, & les autres *Æsula*. * Horace en parle encore, *Carm. l. 3. Ode 29. v. 6.*

Ne semper udum Tibur, & Æsulæ
Declive contempleris arvum.

* ISOLA, anciennement *Alietum*, bourg ou petite ville des Vénitiens: ce lieu est situé sur une petite Presqu'Isle de la côte occidentale de l'Istrie, environ à deux lieues de Capo d'Istria, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISOLA, riviére de Toscane. *Voyez* CREMERA.

ISOLA, grande Isle de la Campagne de Rome, formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie à quatre lieues de Rome.

ISOLA d'Albenga, Isle de la Mer de Gênes, dite *Gallinaire*, &c. *Voyez* la fin de l'Article d'ALBENGA.

* ISOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Terre de Labour. Il est dans une petite Isle du Garigliano, au nord de Gaïete, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. Cette petite Isle est au nord d'une autre petite Isle, que forme la même riviére & où se trouve la petite ville d'Isoletta.

* ISOLA, petite ville du Duché de Milan dans une petite Isle que forme la riviére d'Oueica dans le Comté d'Anghiéra, au nord-est de Milan dont elle est éloignée d'environ 23 lieues.

* ISOLA, petite ville du Duché de Milan sur la riviére d'Anza dans le Comté d'Anghiera, est au sud-est de la précédente dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* ISOLA, petite ville de la République de Vénise dans le Véronois au sud-est de Vérone, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* ISOLACCIA, petite riviére de Suisse dans le Comté de Bormio ou Worms. Elle coule du nord-ouest au sud-est, & se rend dans l'Adda à Bormio.

ISOLANI, (Jacques) Cardinal, né à Bologne, fit un grand progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & après avoir perdu sa femme, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Le Pape Jean XXIII le fit Cardinal l'an 1414, & le laissa son Vicaire à Rome, où il fut arrêté prisonnier par les troupes de Ladislas, Roi de Naples; mais il recouvra la liberté par les soins de Jacques Sforce Attendole, & fut fait Gouverneur de Gênes par Philippe-Marie Visconti. Il fut chargé d'autres emplois très importans, & mourut à Milan le 19 Février 1431. On a de lui des Conseils & d'autres Ouvrages de Droit. * Pancirole, *de Clar. Leg. Interpr.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Sigonius. Ughel. Aubery, &c.

ISOLANI, (Isidore) de Milan, Religieux de l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1520 & 1530, composa divers Ouvrages, *De Imperio militantis Ecclesiæ, libri quatuor; De Regum & Principum omnium institutis; De æternitate mundi adversus Averroëm, libri quatuor; Quæstiones de igne Inferni, de Purgatorio, &c.* Le style de cet Auteur est bon & sa diction pure. * Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter. parte 2.* Léandre Alberti. Alfonse Fernandès, &c.

* ISOLANI (Jean-Louis Comte d') Général des Croates, est, à ce qu'on prétend, d'une famille originaire de Chypre, & issue de la Maison de Lusignan. Un de cette famille nommé *Pompée-Scipion* Dolfineld, vint faire ses études à Bologne. Il devint Comte en héritant du Comté de Minerbio, dont cependant le Pape Clément VIII le dépouilla en 1592. Celui dont il s'agit dans cet Article servit dans sa jeunesse l'Empereur Rodolphe II, contre les Turcs qui le firent prisonnier en 1602: mais par le moyen d'un Italien il se sauva de sa prison, continua le service sous cet Empereur & sous ses successeurs Matthias & Ferdinand II, & fut fait à la fin Colonel d'un Régiment de Croates. En 1626, il porta les armes sous le Duc de Fridland. En 1630, il fut en Pomeranie sous le Comte de Savelli, & se trouva en 1631 au combat de Leipsic: après quoi on l'envoya en Croatie pour faire des levées. En 1632, son Régiment fut fort maltraité près de Silbach par Bernard Duc de Saxe, & dans la même année il se trouva à la bataille de Lutzen. En 1633, il servit en Silésie, où après avoir eu quelque avantage sur deux Régimens Saxons, il fut ensuite repoussé. En 1634, il fut fait Général des Croates, & mis en campagne avec l'Empereur Ferdinand III. Il prit Hochstadt, se trouva ensuite à la bataille de Nordlingue & au siége de Ratisbonne, se rendit maître de Saltzungen & de Meinungen, fit en 1636 une irruption en France; fut dans la Hesse en 1637 & dans la Poméranie en 1638, & servit jusques à sa mort qui arriva en 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ISOLETTA, petite ville du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, est au nord de Gaïete dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est dans une petite Isle que forme le Garagliano, au sud d'une autre petite Isle formée par la même riviére, & où se trouve le bourg d'Isola.

ISONZO, riviére. *Voyez* LISONZO.

ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE, fille de *Léonard* Nogarole de Vérone, dans le XV siécle, savoit les Langues, la Philosophie & la Théologie. Elle avoit lu les Péres avec application, & sur-tout saint Jérôme & saint Augustin, & égaloit, dit-on, en éloquence les plus doctes Orateurs de son tems. Cette fille écrivit diverses Lettres pleines de savoir, & nous apprenons d'un Auteur moderne, qu'il y en avoit cinq cens soixante-quatre manuscrites d'elle dans la Bibliothéque de M. de Thou. Elle prononça aussi des Harangues devant les Papes Nicolas V, & Pie II, & surtout au sujet de l'Assemblée de Mantoue sous celui-ci; exhortant le Pape & les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Bessarion, qui avoit vu quelques-uns de ses Ouvrages, en fut si surpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louis Foscaro, Ambassadeur de la République de Vénise, très docte personnage, la visitoit souvent, & ce fut à l'occasion d'une dispute qu'ils eurent ensemble, pour savoir qui avoit le plus griévement péché d'Adam ou d'Eve, qu'elle composa un Dialogue plein d'esprit, où elle prend le parti de la premiére femme pour l'honneur de son sexe. Hermolaüs Barbarus lui écrivit souvent, & les Savans de son tems la consultoient avec plaisir. Elle mourut âgée de 38 ans en 1466, sans jamais avoir voulu se marier. GENEVIEVE NOGAROLE, sœur d'Isotta, se rendit savante à l'exemple de sa sœur, aussi bien que plusieurs Demoiselles de cette famille. César Capaccio & Joseph Bétussi, Paul Ribéra & *François Augustin de la Chiésa*, ont travaillé à leur éloge; aussi bien que Hilarion de Coste, *aux Eloges des Dames Illustres.* *Voyez* NOGAROLE. * Leandre Alberti.

I S P.

ISPAHAM ou ISPAHAN, ville capitale de la Perse, dans la Province d'Yerak, est située dans une grande plaine, & de tous côtez à trois ou quatre lieues de distance, est environnée d'une chaine de montagnes en forme d'amphithéatre. On dit qu'elle s'appelloit *Sipaham*, & que Tamerlan étant en Perse, la nomma Ispaham, en transposant les deux premieres lettres. Les Perses modernes l'écrivent toujours *Isfaham*, quoiqu'ils prononcent tantôt *Isfahan*, & tantôt *Ispahan*. Joseph Barbaro l'appelle *Spaham*; & Contarini, Ambassadeur de la République de Vénise vers le Roi de Perse en 1473, la nomme *Spaam* & *Aspacham*; mais son véritable nom est *Ispaham*. On croit qu'elle a été bâtie sur les ruïnes de l'ancienne ville, nommée Hecatompylos, parce qu'elle avoit cent portes. Elle contient plus de huit lieues d'Allemagne de circuit, si l'on y comprend ses grands fauxbourgs, qui ont presque autant d'étendue que Paris; de sorte que c'est tout ce que l'on peut faire que d'en faire le tour en un jour. Les fortifications de la ville ne sont pas trop réguliéres. Même la forteresse d'Ispaham, où l'on garde le thrésor du Roi, qui est derriére le Palais, & attachée aux murailles de la ville, n'a pour défense que de vieilles tours mal flanquées. La riviére de Zenderoud, ou Senderut, la sépare par deux bras, dont l'un passe dans le Parc royal, & l'autre fournit un courant d'eau, que l'on conduit par des canaux souterrains dans le jardin du Sophi. Cette riviére fournit d'eau à toute sa ville; & il n'y a guére de maison qui n'ait sa fontaine, quoique les puits fournissent une eau aussi bonne que celle de la riviére. Les maisons sont presque toutes quarrées, & ont la plupart leurs toits en terrasse, où l'on se proméne, & même où l'on couche en Eté pour jouir de la fraîcheur de l'air. Elles ne sont élevées que de deux ou trois étages. Les rues sont étroites, principalement au cœur de la ville.

Le Meïdan, qui est le grand Marché, est le plus beau qui soit dans toute la Perse, & il n'y en a point de semblable en Europe. Sa figure est un quarré long, environné de maisons d'une même hauteur & symmétrie, & toutes bâties de brique. Les boutiques qui sont dans l'enfoncement des arcades qui régnent tout autour, sont occupées par des Banquiers, des Orfévres, des Lapidaires & d'autres riches Marchands. Il y a aussi des maisons pour des Traiteurs & des Cabaretiers. Cette grande Place est environnée de certains arbres toujours verds, dont on coupe les branches, en sorte que l'on voit les boutiques entre les arbres: ce qui fait une belle perspective. Tout autour de la Place il y a un ruisseau d'eau vive, qui coule au pié des arbres dans un canal de pierre de taille, & dont les eaux s'assemblent dans deux grands bassins aux deux coins, pour se perdre dans des conduits sous terre. Chaque métier a son quartier particulier ou sa rue aux environs du Meïdan: ce qui fait un fort bel effet à la vue. Au bout d'une des galeries de ce Meïdan, il y a deux balcons, où la Musique, qui est composée de tymbales, de hautbois & d'une autre sorte d'instrument

ment qu'ils appellent *Kernel*, se fait entendre tous les soirs au coucher du soleil, ou quand le Roi y passe. Cette Musique, qui est gouvernée par un Kan, est en usage dans toutes les villes de Perse; & l'on dit que c'est Tamerlan qui a introduit cette coutume, que l'on a toujours observée depuis. Le Palais du Roi fait face sur le Meïdan, & sa principale porte y répond. On voit devant cette porte quarante piéces de canon, en partie fonduës dans le païs, & en partie apportées d'Ormus, lorsque cette ville fut prise sur les Portugais; mais elles sont sans affuts, & couchées sur des poutres, de sorte qu'elles sont hors d'état de servir. Le Palais n'est environné que d'une haute muraille, sans défenses. De jour on n'y voit que trois ou quatre gardes, & la nuit il y en a quinze à la porte & environ trente devant l'appartement du Roi. Cet appartement s'appelle le *Dekan* & le lieu où le Roi donne ordinairement audience aux Ambassadeurs des Princes étrangers, & où se tient le Conseil de la justice, se nomme le *Divan-Chané*. Celui où le Sophi régale quelquefois les grands Seigneurs de sa Cour, est appellé le *Tab-Chané*. Sur la grande porte du Palais il y a un grand pavillon fort élevé, & percé de fenêtres de tous côtez, où le Roi se place pour voir les spectacles dans les réjoüissances publiques. A l'entrée du Palais on voit à main droite une porte, qui donne dans un jardin, au milieu duquel est une Chapelle, qui affranchit toute l'enceinte de ce lieu, & en fait un asyle à tous ceux qui appréhendent la prison, tant pour le civil que pour le criminel: & c'est pour eux un refuge assuré, même contre la colére du Roi. Ils y demeurent jusques à ce que leurs affaires soient accommodées, ou qu'ils ayent obtenu leur grace du Prince, pourvû qu'ils ayent de quoi vivre. Les meurtriers & les assassins y sont soufferts; mais les Persans ont tant d'horreur pour le larcin, qu'ils ne permettent point que les Voleurs s'y retirent, si ce n'est pour fort peu de jours. En 1637, il y avoit un Sultan, Gouverneur de Province, lequel ayant perdu les bonnes graces du Roi, & ayant sujet de craindre pour sa vie, s'étoit retiré dans cet asyle avec toute sa famille, & y vivoit sous des tentes qu'il avoit fait dresser dans le jardin. De l'autre côté du Meïdan, il y a encore un autre asyle dans une Mosquée, où plusieurs Habitans se sauvérent, lorsque Tamerlan châtia la rebellion de cette ville vers l'an 1399. Ce Tartare leur pardonna; mais il fit abattre les murailles qui enfermoient la cour, que *Schach Ismaël* fit rebâtir.

On voit dans la ville d'Ispahan quantité de *Mezids* ou Mosquées, de *Bazars* ou Marchez, & de *Carvanseras* ou hôtels & magasins publics pour les Voyageurs & les Marchands. Cette ville est fort marchande; & non seulement les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Arméniens, les Georgiens & les Juifs, mais aussi les François, les Italiens, les Espagnols, les Anglois & les Hollandois y font un grand commerce; de sorte que l'on y trouve les plus belles marchandises de l'Asie & de l'Europe. La monnoye ordinaire de cette ville & de toute la Perse est d'argent ou de cuivre, & l'on y en fait fort peu d'or. Il y a trois Couvents de Religieux, dont l'un est d'Augustins Espagnols, l'autre de Carmes Italiens, & le troisiéme de Capucins François. Le fauxbourg le plus considérable est celui de *Tzulfa*, ou *Julfa*, où il y a douze Eglises, & plus de trois mille maisons fort bien bâties. Ceux qui y demeurent sont Chrêtiens Arméniens, & payent tribut. Les Chrêtiens Georgiens occupent presque tout le fauxbourg de *Hassenabath*. Les *Kebbers*, *Gaebres* ou Infidéles ont leur demeure dans le fauxbourg de Kebrabath. *Voyez* KEBBERS. * Olearius, *Voyage de Perse*.

ISR.

ISRAEL est le nom qui fut donné à Jacob par l'Ange, quand il eut lutté contre lui au torrent de Jaboc. Ce nom signifie un *Prince de Dieu*, c'est à dire, un grand Prince, ou un homme qui a surmonté Dieu. Le nom d'Israël se prend premiérement pour la personne de Jacob; en second lieu pour tout le peuple d'Israël; en troisiéme lieu pour le Royaume d'Israël ou des dix Tribus, distingué du Royaume de Juda. * *Genese*, *ch.* 32. v. 10. I & II ou III & IV *Rois*. II *Chroniq.* ou *Paralip.* Le P. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

ISRAEL, nommé depuis *Alp Arslan*, second Sultan de la famille des Selgiucides. *Cherchez* ALP ARSLAN.

* ISRAELITES, les Descendans d'Israël ou de Jacob, qui furent d'abord appellez Hebreux à cause d'Abraham qui étoit venu de delà l'Euphrate, & qui depuis le retour de la captivité furent nommez *Juifs*. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*. Claude Fleury a composé un petit Livre imprimé à Paris en 1680, intitulé *Mœurs des Israëlites*, contenant l'Histoire de leurs coûtumes, & de leur maniére de vivre. Ceux qui veulent s'instruire de ces Antiquitez ne feront pas mal de le lire.

ISRERELA. *Voyez* JESCARELA.

ISS.

ISSA, fils d'*Ali*, surnommé *le Médecin*, est Auteur d'un Dictionnaire Syriaque traduit en Arabe, intitulé *Lexicon*. Il étoit Chrêtien, natif de Syrie, & faisoit profession de la Médecine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Ali*, surnommé l'*Oculiste*, est l'Auteur d'un Livre intitulé, *Tadkerat Al Cahhalin*, sur les maladies des yeux & leurs remédes. Cet Ouvrage est tiré de Galien, & se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 962.

ISSA, fils de *Moussa*, petit-fils d'*Abdal Abbas Saffah*, premier Calife des Abbassides. Son ayeul l'avoit declaré successeur d'Abougiafar Al Mansor; mais Abougiafar n'ayant aucun égard à cette disposition de son frere aîné, le degrada, & fit reconnoître son propre fils nommé Mahadi pour son légitime successeur, l'an de l'Hegire 147, de Jésus-Christ 764. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Isaac*, fils de *Zorhat* (on le surnomme aussi *Abou* ou *Abu Issa*) est l'Auteur d'un *Mesalat*, ou Discours qu'il adresse à quelques-uns de ses amis, dans lequel il défend ceux qui s'appliquoient à la Philosophie, du reproche d'irreligion & d'atheïsme. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 792. Il a aussi composé un Ouvrage intitulé, *Massail Issa*. Ce sont des Questions curieuses sur la Philosophie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA *Al Malec Al Daher*, Sultan de Mardin & d'une grande partie de la Mésopotamie, qui se mit volontairement entre les mains de Tamerlan, pour conserver le château de Mardin, place la plus importante de tout le païs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Issa*, homme très savant, qui réfuta les Astrologues qui avoient prédit un second Déluge universel sous le régne de Mohammed Khovarezm-Schah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSACHAR, Patriarche, cinquiéme fils de Jacob & de Lia, né l'an 2282 du Monde, & 1754 ans avant Jésus-Christ, fut Chef d'une des Tribus d'Israël, qui s'adonna à l'Agriculture, selon la prédiction que lui en fit Jacob avant que de mourir. * *Genese*, *ch.* 30. v. 49. Torniel, *in Annal. Vet. Testam.*

* ISSALI (Jean) Avocat au Parlement de Paris, Conseiller & Secretaire du Roi, Avocat-Général de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orléans, né en 1620, a été un de ceux qui dans le dernier siécle ont été les plus consommez dans la jurisprudence. A la connoissance du Droit, il avoit joint celle des Belles-Lettres, & accompagna l'une & l'autre d'une probité à l'épreuve de tout & d'une pieté sincére. Il fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où il mena une vie fort austére. Il fut tiré de là pour être placé dans des emplois séculiers. Il a été Chef du Conseil de plusieurs Seigneurs du Royaume. C'est lui à qui le Public est redevable de l'édition des vrais Plaidoyers de M. Le Maitre. Il mourut à Paris le 30 Juillet 1707, âgé de 88 ans. Il étoit Doyen des Avocats au Parlement. *Voyez le Supplément de Paris de* 1736.

ISSEDON, ville de Scythie, étoit située au delà du mont Imaüs. Quelques Modernes prétendent que c'est la ville de *Ciracaram* d'aujourd'hui, dans la Grande Tartarie. Les Anciens font mention d'une autre grande ville d'ISSEDON, dans la Scythie, & on croit que cette derniére est la Suchur, que d'autres nomment *Cochan*, dans la Province de Tangut ou Tanju, vers le Cathay. * Sanson.

ISSEL, le vieux Issel, riviére des Provinces-Unies des Païs-Bas, prend sa source dans le Duché de Cléves, & entrant dans le Comté de Zutphen, reçoit le nouvel Issel à Doesbourg, & ensuite baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après se décharge dans le Zuyderzée par deux embouchures. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEL, le nouvel Issel, en Latin *Isala Nova*, *Fossa Drusiana*, grand canal que Drusus beau-fils de l'Empereur Auguste, & frere de Tibére, fit faire. Il a environ trois lieuës de long. Il prend ses eaux dans le Rhin, à demi-lieuë au dessus d'Arnheim, & il les décharge dans le vieux Issel à Doesbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEL, le petit Issel, en Latin *Isala Minor*, riviére des Provinces-Unies, qui coule dans la Seigneurie d'Utrecht, & dans le Comté de Hollande, baigne Isselstein, Montfort, Oudewater & Goude, & va se décharger dans la Meuse, à demi-lieuë au dessus de Rotterdam. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSELBOURG, petite ville du Cercle de Westphalie, dans le Duché de Cléves, sur le vieux Issel, aux confins de l'Evêché de Munster, & du Comté de Zutphen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Aliso*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, village du Duché de Westphalie, situé à la source de la riviére d'Alme, & d'autres encore à Alien, village sur la même riviére & dans l'Evêché de Paderborn. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSELMONDE, petite Isle avec une petite ville de même nom. Cette Isle est formée par la Meuse, entre Dordrecht & Rotterdam, vis à vis de l'embouchure du petit Issel, dont elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISSELSTEIN, petite ville avec un vieux château, dans la Hollande meridionale sur le petit Issel à deux lieuës d'Utrecht. Elle est capitale d'un petit territoire qui est une dépendance du Comté de Buren & qui appartenoit ci-devant au Prince d'Orange connu depuis sous le nom de Guillaume III Roi d'Angleterre.

ISSELT, (Michel d') Ecclesiastique, natif d'Amersfort dans la Province d'Utrecht, se rendit recommandable dans le XVI siécle, par son zele pour la défense de la Religion Romaine. Les Protestans le chassérent de son païs: il souffrit cette disgrace avec constance, & suivit en cet exil les Catholiques, qu'il consoloit par son exemple, & ausquels il administroit les Sacremens. Après s'être vû souvent exposé à de grands dangers, il mourut en réputation d'une grande pieté le 17 Octobre 1597. Nous avons de lui, *Historia Belli Coloniensis libri quatuor*; *Historia Rerum memorabilium in Belgio, sub Philippo II, Hispaniæ Rege, ab anno 1566 ad annum 1597*; *Paradisus Precum ex Ludovico Granatensi aliisque sanctis Patribus concinnatus*. Il a traduit d'Espagnol en Latin les Opuscules suivans du Pére Louis de Grenade, sous ces titres, *Exercitia in septem Meditationes matutinas & totidem vespertinas*; *Dux Peccatorum*; *De frequenti Communione*; *De Vita Christi*; *De Devotione, excellentia, utilitate & necessi-*

cesimae Orationes; De Eucharistia libri tres; De Oratione & Meditatione libri quatuor. Il a aussi traduit de l'Italien les Sermons de Corneille Mus, Evêque de Bitonte, & mis à la tête la Vie de ce Prelat. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 674. & 675.

ISSENGEAUX, ou ISSIGNAUX, petite ville de France dans le Vélay, à une lieue de la Loire, & à deux de la ville du Puy, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISSEREK. *Voyez* ISEREK.

ISSOIRE, ville de France, dans la Basse Auvergne & du Diocese de Clermont, sur la riviére de Couze, qui se jette un peu au dessous dans l'Allier, entre Clermont & Brioude, & à six lieues de l'une & de l'autre. Il y a une Abbaye de Benedictins, dont l'Abbé est Seigneur Haut-Justicier de la ville, & de quelques lieux des environs. Le Cardinal Antoine Boyer, qui étoit originaire d'Issoire, en a fait construire l'Hôtel de ville & l'horloge.

ISSOUDUN, *Exoledunum* ou *Exoldunum*, ville de France dans le Berri, du Diocese de Bourges, dont elle est éloignée de huit lieues, est située sur la petite riviére de Thiols. Elle est forte, avec un château qui a des murailles, des tours & des fossez. C'est dans ce château qu'est l'Auditoire royal, la Maison du Roi, & l'Abbaye de Notre Dame, de l'Ordre de saint Benoit. C'est là aussi que demeurent les Officiers de Justice & les personnes distinguées. Au dessous de ce château est la ville basse, occupée par les Marchands & par les Artisans: elle est fermée de bonnes murailles & de bons fossez: on y trouve, outre la Paroisse, l'Eglise Collegiale de saint Cyr, & elle est entourée de quatre fauxbourgs, dans l'un desquels sont les Cordeliers & les Filles de la Visitation; & dans un autre, l'Eglise Collegiale de saint Denys, dont l'Abbé de Notre-Dame est Doyen-né. On voit par-là qu'Issoudun est encore une ville considérable, malgré les incendies qu'elle a soufferts en 1135, 1504, & 1651. Aussi Louis XIV le plut-il à lui departir ses graces, à cause de la fidelité & du zele de ses Habitans dans les troubles excitez pendant sa minorité; & non seulement il l'exempta plusieurs fois du logement des Gens de guerre, mais pendant la guerre du commencement du XVIII siécle il la déchargea de payer les ustenciles. Il y a un Bailliage particulier sous le Grand Bailli de Berri, dont les appels se relevent au Parlement de Paris, & au Présidial de Bourges; une Election, & un Grenier à sel. Hugues de Die, Légat du Pape, assembla un Concile en 1081 à Issoudun, pour régler quelques differents qui regardoient l'Abbaye de Bourdieu. * Ives de Chartres, *Epist.* 180. 224. 268. Robert, &c.

IS-SURTILLE. *Voyez* ci-dessus IS-SUR-TILLE.

ISSUS, ville de Cilicie, dite *Lajazzo* ou *Ajazzo*, près d'un Golfe de ce nom & du Mont-Aman. C'est près de ce lieu qu'Alexandre *le Grand* défit l'Armée de Darius. La ville de Nicopolis n'en est pas éloignée. *Cherchez* LAJAZZO.

IST.

ISTACHAR. *Voyez* ASTACHAR.

ISTÆVONS. *Voyez* ISTEVONS.

ISTECHIA, petite ville de la Morée, située dans le païs des Mainotes, près du Golfe de Coron, à deux lieues de Chialissa ou Chieléfa, du côté du midi. Quelques Geographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, laquelle pourtant la plupart mettent à *Maina.* * Maty, *Dict. Geogr.*

ISTER, Auteur Grec, Disciple de Callimaque, vivoit du tems de Ptolomée *Evergetes*, & laissa vers la CXXXVI Olympiade, & 230 ans avant Jesus-Christ, divers Ouvrages souvent alléguez par les Anciens. Il y a eu un autre ISTER, natif d'Alexandrie, homme très docte. * *Consultez* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *c.* 12.

ISTER, nom ancien du Danube. *Voyez* DANUBE.

ISTEVONS, *Istævones*, étoient anciennement des peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des Hermions & au sud des Vindiles, bornez des autres côtez par le Rhin & par la mer. Ils comprenoient les Frisons, les Bructéres, les Angrivariens, les Ampsivariens, les Chamaves, les Dulgibiniens, les Marses, les Tubantes, les Marsatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Tenctéres, les Jubons & les Mattiaques. Ils possédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin des Cercles du Haut & du Bas Rhin, & du celui de Westphalie & des Païs-Bas, & une petite partie de la Saxe. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISTHME, espace de terre qui sépare deux mers, & joint deux terres. Les Isthmes les plus célébres des deux Continens sont les suivans.

L'ISTHME de la CHERSONESE TAURIQUE, appellée maintenant *Zabala*: il est large de trois milles, & joint à la Terre-ferme cette fameuse Presqu'Isle, nommée aujourd'hui *la petite Tartarie de Crim.*

L'ISTHME de la CHERSONESE de THRACE, joint cette Presqu'Isle à la Thrace, maintenant appellée *Romanie*, & est entre le Golfe de Caridia ou de Mégarisse & la Mer de Marmora. Il est fort petit, & étoit anciennement fermé d'un long mur que Miltiade y avoit fait construire.

L'ISTHME de CORINTHE ou de LA MORÉE. *Voyez* CORINTHE (Isthme de).

L'ISTHME de DARIEN. *Voyez* L'ISTHME de PANAMA.

L'ISTHME d'ERISSO, dans le Jamboli, Province de la Macédoine, joint la Presqu'Isle du Mont Athos ou *Monte Santo*, au Continent du Jamboli, entre le Golfe de *Monte Santo* ou de *Esso*, & le Golfe de *Contessa*. Il n'est large que de 12 stades. Xerxès le fit autrefois couper.

L'ISTHME de PANAMA ou de DARIEN, joint l'Amérique septentrionale à la méridionale, & est entre la Mer du nord & la Mer du sud: il s'appelle autrement la Terre-ferme, & est d'environ trente lieues.

L'ISTHME de SUEZ, joint l'Egypte à la Palestine & à l'Arabie Petrée, entre la Mer Méditerranée au septentrion, & la Mer Rouge au midi. Il prend son nom de la ville de Suez qui est sur le bord de la Mer Rouge. Il est large de 70 milles Arabiques. Plusieurs Souverains ont tenté inutilement de le couper pour joindre les deux mers.

ISTHMIENS, (Les Jeux) Jeux de la Gréce, que l'on représentoit tous les trois ans, en l'honneur de Melicerte, qui, selon la fable, fut changé en Dieu marin, après s'être précipité dans la mer. Ils furent ainsi appellez de l'Isthme de Corinthe, où ils se célébroient. Plutarque semble mettre de la différence entre les Jeux consacrez à cette Divinité, & les Isthmiens, lorsqu'il dit, que ces derniers furent instituez par Thesée, en l'honneur de Neptune. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Jeux Isthmiens se célébroient avec grand appareil, & que c'étoit une des quatre grandes Assemblées de la Gréce, où les Héros donnoient des marques de leur courage & de leur adresse. Le prix de la victoire étoit une couronne de pin ou de myrte. Dans la suite on y donna de l'argent aux Victorieux par l'ordonnance de Solon, qui taxa ce prix à cent drachmes. * *Chron. Paschal. l.* 6. 21. Faber, *Agonist.* Scholiaste de Pindare, *ad Isthmia.*

ISTHUANFIUS, (Nicolas) Vice-Palatin du Royaume de Hongrie, issu d'une bonne famille noble, étudia dans sa jeunesse à Padoue & à Bologne. Il entra ensuite dans le service sous le Comte *Nicolas Serini*, fut Secretaire dans la Chancelerie de Hongrie sous les Empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & parvint enfin à être Conseiller de l'Empereur & Vice-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1576, il fut envoyé à Bude auprès du Vizir pour redemander les châteaux de Divinium & de Soscrock dont les Turcs s'étoient saisis, mais il n'obtint rien. Il assista depuis à toutes les operations de guerre en Hongrie, & particuliérement au siége de Stuhlweissenburg ou Albe Royale, en 1594. En 1598, il fut envoyé en Transsylvanie avec l'Evêque Etienne Weitz & Barthelemi Petz, pour se faire rendre hommage au nom de l'Empereur Rodolphe II, en conséquence du Traité qu'on avoit fait avec Sigismond Bathori. Pendant que ces Députez furent en Transylvanie, Sigismond Bathori, qui se repentoit d'avoir conclu ce Traité, rentra secrettement dans la Transylvanie, s'empara derechef du Gouvernement & permit aux Députez de se retirer sans leur faire aucun mal. On l'employa depuis au Traité de Paix avec les Turcs. En 1608, il fit un voyage à Presbourg pour assister à l'élection & au couronnement de Matthias Roi de Hongrie, & lorsqu'un soir il se promenoit à cheval sur les bords du Danube, il fut frappé d'apoplexie, & tout son côté droit en devint perclus. Il vécut quelque tems après cet accident sans avoir rien souffert du côté de l'esprit, & fut en état de continuer son Ouvrage historique qu'il avoit commencé. Il mourut enfin à l'âge de 80 ans, & ce fut par sa mort que sa famille s'éteignit entiérement. Il a écrit *de Rebus Hungaricis libri triginta quatuor, ab anno 1490 ad annum 1612*, ou depuis la mort de Matthias Corvin, jusques à l'Empereur Matthias. * *Ejus Vita operibus præfixa.*

ISTIGIAS, petite ville de la Grande Tartarie, dans le Mawralnahar, au septentrion de Buhalsean. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Capitale de la Bactriane, nommée *Chariaspa*, *Zariaspa*, & *Bactra*, laquelle d'autres mettent à *Balck.* * Maty, *Dict. Geogr.*

ISTRE, Saint Clément d'Alexandrie fait mention d'un Auteur nommé Istre, qui avoit fait un Livre de la Colonie des Egyptiens, & un autre de la proprieté des combats. Le premier est cité par Etienne de Byzance. On croit que c'est celui dont Athénée parle ainsi, *Dipnosoph. l.* 6. Istre, fils de Menandre, Istrien, Cyrenéen & Macédonien, est un Historien qui fut esclave & disciple de Callimaque. Hermippe, dans le II Livre des Esclaves qui ont été illustres par leur érudition, dit qu'il étoit de Paphos; il a écrit d'autres Ouvrages. * Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens profanes.*

ISTRES, en Latin *Astromela*, ancien bourg de la Provence, Province de France, sur le bord occidental de la Mer de Martigues, près de la Fosse Crapone, à deux lieues de Berre, qui est vis à vis, sur le bord oriental de cette mer, & un peu moins de Ferriéres vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISTRIA, *Capo d'Istria*, ville de l'Etat des Vénitiens, capitale de l'Istrie, située sur une petite Isle du Golfe de Trieste, & jointe à la terre ferme par des ponts-levis. Capo d'Istria, qui a un Evêché suffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida.* Elle prit ensuite le nom de *Justinopolis*, en l'honneur de l'Empereur Justin, qui la rétablit. Elle a été la patrie & l'Episcopat du célébre Pierre Paul Vergere, qui étant Nonce du Pape Paul III, en Allemagne, & sur le point d'être élevé au Cardinalat, méprisa toutes ces grandeurs humaines, & se retira l'an 1548 dans le Païs des Grisons pour y être simple Ministre parmi les Réformez. Il emmena avec lui son frére, qui étoit aussi Evêque. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISTRIE, Province de l'Italie, que les Allemans nomment *Isterreich*, est renfermée dans l'Etat de Venise, entre le Golfe de Trieste, & celui de Quarnaro, Carnero ou Carnerio, & a pour bornes le Frioul, la partie des Alpes que les Italiens nomment *Monte della Vena*, & la Mer Adriatique, de sorte qu'elle est comme une Presqu'Isle. Les principales villes sont Capo d'Istria, nommée autrefois *Justinopolis*, Parenzo, [illegible],

Città Nova, &c. qui sont toutes aux Vénitiens. La Maison d'Autriche y a Trieste & Pédena, avec quelques petits bourgs. Le païs, & sur-tout le long de la mer, est mal-sain; mais il est fertile en bons vins, en olives, en bois, & on en tire même du marbre. La République de Venise y tient un Gouverneur, & en tire un revenu fort considérable. * Pline, *l.* 3. *c.* 18. Strabon, *l.* 3. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Magin & Cluvier, *Geogr.* Mansel, *Istria.*

ISTUANFIUS. *Voyez* ISTHUANFIUS.

ISV. ISU.

ISVAGLIE (Pierre) Cardinal, Archevêque de Reggio, étoit natif de Messine. On dit qu'en considération des services qu'il rendit à Ferdinand d'Aragon, ce Prince lui procura le chapeau de Cardinal. Garimbert n'est pas de ce sentiment. Quoi qu'il en soit, le Pape Alexandre VI le mit dans le sacré Collége le 25 Septembre 1500, & l'envoya peu après Legat en Hongrie & en Bohéme. Jules II le mit à la tête d'un camp volant, pour le jetter dans Bologne, que les Bentivoglio tenoient alors. Ce Cardinal ne réussit pas dans cette expédition; on défit une partie de ses troupes, & il ne se sauva qu'à peine à Césene. Il mourut peu de tems après, le 22 Septembre 1511. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglise de sainte Marie-Majeure, dont il étoit Archiprêtre. * Guichardin, *Hist. l.* 9. & 10. Bzovius & Spondé, *in Annal.* Garimbert, *l.* 3. Ciaconius, Auberi, &c.

* ISUELA, riviere d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, prend sa source un peu au dessus d'Huesca, coule à peu près du nord au sud, & entre dans la Cinca, un peu au dessus de Fraga.

ISUREN, est le nom d'une des trois Divinités que les Indiens idolâtres adorent, & auxquelles ils attribuent le Gouvernement de tout ce qui existe. Les deux autres sont *Bruma*, qu'ils prennent pour le Créateur du Monde, & *Vistnou*. M. de la Croze soupçonne que l'Idole *Isuren* tire son origine d'Egypte, & que c'est l'*Osiris* des Egyptiens. Les Indiens adorent Isuren sous une figure monstrueuse & obscène, qu'ils exposent dans les Temples, & qu'ils portent en procession. Lorsque cette Divinité ne paroît pas dans les Temples sous la forme infame du *Lingam*, mais sous celle d'un homme, elle est représentée comme ayant un troisiéme œil au milieu du front. On donne deux femmes à Isuren, *Parvadi*, ou *Tiroudi*, qui est peinte avec une carnation verte, & *Kenai*, qui est peinte de couleur rouge, avec une queue de poisson. Les Sectateurs d'Isuren donnent à leur Secte le nom de *Tchiva Samaïam*. Ils se frottent le front & quelques autres parties du corps d'une cendre faite de fiente de vache. Ils attachent à cette cendre une grande idée de sainteté, parce qu'elle leur tient lieu de confession publique du zéle & de la confiance qu'ils ont en leur Idole. Les Jésuites, qui font les fonctions de Missionnaires à *Maduré*, & qui, en niant qu'ils soient Européens, se font passer pour des *Sanias* ou *Bramines* venus du Nord, se frottent de la même cendre eux & leurs Disciples. Ils portent aussi les trois cordelettes des Bramines, par lesquelles les Prêtres Idolâtres font profession d'être dévoués au culte des trois Divinités qui gouvernent l'Univers. La Secte des Adorateurs d'Isuren est la plus étendue. Elle est même divisée en d'autres Sectes, 1°. celle qui adore la Déesse *Tiroudi*, femme d'Isuren; 2°. celle qui adore le Dieu *Pouléar* ou *Vinaïagen* son fils, représenté avec un mufle ou une trompe d'éléphant; 3°. celle qui adore *Subbiramanien*, autre fils d'Isuren. Il y en a qui adorent Isuren tout seul, auquel d'autres ajoutent toute sa famille & ses domestiques. Il y en a même parmi les Indiens qui rejettent cette multiplicité de Divinités & qui n'adorent que le Dieu Souverain, qu'ils nomment l'Etre des Etres. * *Hist. du Christianisme des Indes par M. de la Croze, p.* 429. &c.

ISUS, fils de Josua, fut le sixiéme Souverain Pontife depuis Aaron. Il succeda à son pere dans cette dignité, & la laissa à son fils Axiaras. Quelques-uns mettent au lieu de lui Azarias ou Joatho. * Tirin, *Chron. Sac. c.* 12.

ITA.

ITA, bourg d'Espagne. *Voyez* HITA.

ITALA, bourg de Sicile. *Voyez* ATALA.

ITALICA, ville d'Espagne, fut ainsi nommée, lorsque Scipion l'*Africain* lui donna la forme de Cité. Elle devint très considérable, & fut la patrie des Empereurs Trajan & Adrien. Elle fut longtems du nombre de ces villes que l'on appelloit *Municipia*. Elle demanda ensuite à être de la condition de celles qui étoient nommées *Colonies*: ce qui surprit Adrien, parce que les villes municipales étoient préférables à celles d'une Colonie. On ne trouve aujourd'hui que des masures où étoit Italica. La ville de Corfou en Italie, fut aussi appellée *Italica* par quelques peuples d'Italie confédérez pour faire la guerre aux Romains, guerre qui fut appellée *Sociale*, *Marsique* ou *Italique*, & commença l'an 662 de la fondation de Rome, parce qu'ils avoient choisi cette ville pour être la Capitale de leur République; mais elle ne porta pas longtems ce nom, & la guerre étant finie l'an 664 de Rome, elle prit son ancien nom de *Corfinium* ou Corfou. Cependant M. Bayle ne croit point qu'il y ait eu de ville en Italie qui ait porté le nom d'*Italica*. * Appien, *in Iberic.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 13. Lipsius, Nonnius, *in Hispan. l.* 15. Velleius Paterculus, *l.* 2. Diodore de Sicile, *in Excerptis.* Strabon, *l.* 5.

* ITALICUS, Vicaire de l'Italie sous Valentinien *le Vieux*, en 374. Plusieurs Loix du Code Théodosien lui sont adressées. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

ITALIE, région de l'Europe, que l'Empire Romain a rendue plus considérable qu'aucune partie du monde, & qui est aujourd'hui soumise à divers Princes.

SES NOMS, SA SITUATION & SES BORNES.

Les Auteurs anciens ne conviennent pas d'où elle tire son nom d'Italie. Les uns le font venir des bœufs & des taureaux, qui y sont extrêmement gros, & que les Grecs appelloient *Itali*; & d'autres jugent que ce nom lui fut donné par *Italus* Roi des Arcades. Les Grecs la nommerent aussi *Hesperie*, ou à cause de l'étoile du soir, qu'ils appellent Ἕσπερος, & les Latins *Vesper*, parce que ce païs étoit au couchant de la Gréce; ou à cause d'Hesperus qui s'y retira, étant chassé d'Afrique par son frére Atlas. Elle eut encore le nom d'*Oenotrie* & de *Saturnie*, tiré de Saturne, qui régna en ce païs; celui d'*Ausonie*, d'*Auson* fils d'Ulysse & de Calypso, qui la peupla en quelques endroits; & d'autres, pris des noms des Princes qui ont régné en ce païs, ou des peuples qui y ont été les plus puissans. La situation de l'Italie est si avantageuse, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle soit si fertile. Elle est vers le milieu de la Zone temperée, entre le 28 degré & demi, & le 42 & demi de longitude; & depuis le 37 degré & demi, jusqu'au 46 & demi de latitude. Dans la Carte d'Italie publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, l'Italie est entre le 25 degré vint minutes, & le 36 & demi de longitude. Pour ce qui regarde la latitude de l'Italie, la même Carte la commence, sans y comprendre la Sicile, au 38 degré dix minutes, & la finit au 46 degré vint minutes; & en y comprenant la Sicile, sa latitude commence au 36 degré 45 minutes. Ses bornes sont, au septentrion, les Alpes qui la séparent de l'Allemagne; au levant, la Mer Méditerranée, dite *Adriatique*; au midi, la Mer Inférieure ou de *Toscane*; & au couchant, une partie des Alpes, avec la riviére de Var, qui la bornent du côté de la France & de la Savoye.

DIVISION ANCIENNE & MODERNE.

L'Italie n'a pas toujours eu une même division, à l'égard des Provinces qu'elle contient, & ce partage a changé de tems en tems, selon que les peuples s'y sont venu habituer, ou que les naturels du païs se sont étendus par leurs conquêtes. Après que les Gaulois se furent rendu maîtres de cette partie d'Italie, qui s'étend depuis les Alpes & l'Apennin, jusqu'à la riviére d'Esi, qui se perd dans le Golfe Adriatique, proche de la ville de Rocca di Fiumesino, les Romains donnerent à cette contrée le nom de *Gaule Italique*, de *Citérieure*, de *Cisalpine*, & ajoûterent depuis celui de *Circumpadane* & de *Togata*, pour marquer qu'elle étoit autour du Pô, & que les Habitans y portoient de longues robes, à l'imitation des Romains. On trouvoit dans cette Gaule Cisalpine, plusieurs autres Peuples; comme les Liguriens, les Vénitiens, les Carniens, les Istriens; & dans les vallées des Alpes, les Tauriens, les Salasses, les Lépontiens, les Euganiens, & les Rhétiens, qui firent depuis une Province à part. Au delà de cette Gaule, on rencontroit au dessous de l'Apennin les Etrusques ou Toscans, puis les Umbriens; ensuite les Sabins & Latins, les Æques, les Volsques & Herniques, les Picentes, les Marucins, les Vestins, les Férentains, les Pelignes & les Marses, au milieu du païs, les Samnites, les Campaniens & les Picentins; dans une autre contrée les Apuliens, les Calabrois, les Salentins, les Lucaniens, les Brutiens, & la Grande Gréce. Depuis, l'Italie a été differemment partagée, selon les divers Princes qui s'y sont établis. On a autrefois compté onze principales Régions, & quinze Provinces en l'ancienne Italie, le Latium & la Campanie, l'Apulie & la Messapie, la Lucanie & le Brutium, le Samnium, le Picenum, l'Umbrie, l'Etrurie, la Gaule Cispadane, la Ligurie, le païs des Vénitiens, l'Istrie & la Gaule Transpadane. On assure que cette division est la même qui fut faite du tems d'Auguste. L'Empereur Adrien divisa l'Italie en dix-sept Provinces, en y comprenant les Isles. La même chose fut observée du tems de Constantin. Il y avoit entre ces Provinces les Annonaires, qui devoient fournir les vivres aux Armées Impériales; & les Suburbicaires, qui étoient voisines de la ville de Rome. Divers Auteurs ont écrit au sujet de ces Provinces Suburbicaires. L'Italie étoit divisée en dix-huit parties, sous le régne des Lombards. Ptolomée y a observé quarante-cinq Peuples différens, & Strabon huit Régions. Léandre Alberti, & d'autres la divisent en dix-neuf Contrées.

1.	*Æmilia*,	Lombardie deçà le Pô.
2.	*Apulia Daunia*,	Puglia Piana.
3.	*Brutium*,	Basse Calabre.
4.	*Apulia Peucetia*,	Terre de Bari.
5.	*Campania*,	Terre de Labour.
6.	*Flaminia*,	Romagne.
7.	*Forum Julii*,	Frioul.
8.	*Gallia Transpadana*,	Lombardie delà le Pô.
9.	*Hetruria*,	Toscane.
10.	*Istria*,	Istrie.
11.	*Latium*,	Campagne de Rome.
12.	*Liguria*,	Riviere de Gênes.
13.	*Lucania*,	Basilicate.
14.	*Magna Græcia*,	Haute Calabre.
15.	*Picenum*,	Marche d'Ancone.
16.	*Salentinorum Terra*,	Terre d'Otrante.
17.	*Samnium*,	Abruzzo.
18.	*Venetorum Terra*,	Marche Trévisane.
19.	*Umbria*,	Duché de Spolete.

Le Pape y possède l'Etat de l'Eglise, où sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de saint Pierre, les Duchez de Spoléte, d'Urbin & de Ferrare, la Marche d'Ancone, la Romagne, le Bolonois, & le Duché de Benevent, dans le Royaume de Naples. Ce Royaume qui appartenoit autrefois aux Rois d'Espagne, a été possédé par l'Empereur depuis la paix d'Utrecht; mais depuis la guerre survenue entre les Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne d'un côté, & l'Empereur de l'autre, les Espagnols ont conquis le Royaume de Naples, duquel Dom Carlos Infant d'Espagne est reconnu légitime possesseur par les Préliminaires de la paix qui se négocie (en 1736) entre l'Empereur & la France. Le Duc de Savoye possède depuis plusieurs siécles le Piémont, le Marquisat de Saluces, &c. Le Duc de Florence, de la Maison de Médicis, a la plus grande partie de la Toscane. Le dernier Duc de Mantoue, de la Maison de *Gonzague*, possédoit le Duché de ce nom & le Montferrat. Le Duc de Parme, de la Maison *Farnese*, a les Duchez de Plaisance, de Parme, & autrefois de Castro. Le Duc de Modéne, de la Maison d'*Est*, possède les Duchez de Modéne & de Reggio. Le Prince de Massa, de la Maison de *Cibo*, a la Principauté de ce nom. Celui de la Mirandole, de la Maison des *Pics*, a celle de ce nom, avec Concordia. Le Prince de Monaco, de la Maison de *Grimaldi*, possède cette ville sous la protection du Roi de France. Le Duc de Guastalla est de la Maison de *Gonzague*. Le Duc de Sabionette, de la Maison de *Gusman*, sous la protection d'Espagne. On y compte encore le Prince de Castillon, de la Maison de *Gonzague*; le Prince de Piombino, de la Maison de *Ludovisio*, sous la protection d'Espagne; le Comte de Novellare, de la Maison de *Gonzague*, & autres branches; le Marquis de Fossinova, de la Maison de *Malaspina*; le Marquis de Montean, de la Maison de ce nom; le Marquis Spini, de la Maison de *Carreto*, &c. Il y a quatre Républiques, deux grandes, celle de Venise, & celle de Génes; deux petites, celle de Lucques, & celle de Saint Marin. La République de Venise possède une partie de l'Illirie, le Frioul, la Marche Trévisane, le Padouan, le Véronois, le Vicentin, le Bressan, le Bergamasque, &c. La République de Génes possède ce qu'on nomme *la Riviere de Génes*; celle de Lucques est peu de chose; & celle de Saint Marin encore moins. On dit pourtant que cette derniére, qui est enfermée dans l'Etat d'Urbin, & qui subsiste sous la protection des Papes, met cette adresse sur les Lettres, lorsqu'elle écrit à la République de Venise, *Alla nostra charissima Sorella la Serenissima Republica di Venezia.* Nous ne dirons rien ici de l'Etat dont jouit l'Evêque de Trente. La Maison d'Autriche y possède le Comté de Goritz, les villes de Trieste, de Pedena, &c. en Illyrie. Les douze anciens Cantons Suisses y tiennent les quatre Bailliages, que l'on appelle *d'Italie*, & les Grisons y ont la Valteline. Tout cela est au pié des Alpes.

DU GOUVERNEMENT & de la RELIGION.

L'Italie fut anciennement gouvernée par divers Rois, & depuis fut divisée en quelques Républiques, jusqu'à ce qu'on la vit soumise à l'Empire Romain, dont la gloire l'a rendue si illustre. Les Rois de Rome n'avoient qu'un petit païs, les Consuls même ne soumirent que peu à peu leurs voisins, & la République ne les vainquit que bien tard. Lorsque cet Empire a commencé à déchoir dans le cinquiéme siécle, les Goths, les Lombards, les François, les Normands, les Sarazins, les Allemands & d'autres Nations, s'y sont établies à diverses fois. Les Goths, les Vandales, les Hérules, les Huns & d'autres Barbares, furent les premiers qui après s'être rendu maîtres de Rome, s'établirent en Italie. L'Empereur Justinien chassa la plupart de ces Barbares dans le VI siécle, par les armes de ses Généraux Bélisaire & Narsès, & donna commencement à l'Exarchat d'Italie, qu'il établit en la ville de Ravenne. Les Lombards qui y furent appellez par Narsès, à ce qu'on croit, se rendirent maîtres de Ravenne, & établirent en 568 dans la Gaule Cisalpine un Royaume, qui de leur nom fut appellé *Lombardie*, & qui a duré environ deux cens quatre ans, jusqu'à ce qu'il fut éteint par Charlemagne en 774. Ce Monarque donna des terres très considérables au Saint Siége. Avant les Lombards, les Ostrogoths avoient eu un Royaume en Italie depuis l'an 493 sous Théodoric, jusqu'en 553 sous Totila. Nous en parlons ailleurs, aussi bien que des Exarques & des Rois des Lombards sous leur titre, & nous donnons une Table Chronologique, pour marquer la succession de ces Princes, aussi bien que celle des Rois de Rome, des Empereurs Romains & des Papes, sous l'Article de ROME. Dans les IX, X & XI siécles, les Sarazins firent des courses en Italie, & s'établirent en Sicile l'an 1058. Les Normands les chassérent & y restérent. Ensuite les François & les Espagnols y ont gouverné diversement. La Religion Catholique-Romaine est la seule qu'on professe en Italie, où réside le Chef de la Religion Romaine, c'est à dire, le Pape, Souverain Pontife, premier Evêque de l'Eglise, & que les Catholiques-Romains regardent comme le Vicaire de Jesus-Christ en Terre. On n'y souffre point ceux que le Pape regarde comme Hérétiques, mais seulement des Juifs en quelques villes; en quelques autres, les Grecs & les Arméniens font l'Office selon les coutumes de leurs païs. Il y a pourtant quelques Protestans dans les vallées de Piémont & des Grisons, & dans les quatre Bailliages que les Suisses tiennent au pié des Alpes, vers le Lac Major & le Lac de Lugan. Les villes d'Italie sont belles, bien bâties & magnifiques. On y appelle Rome *la Sainte*, Naples *la noble*, Florence *la belle*, Génes *la superbe*, Milan *la grande*, Ravenne *l'ancienne*, Venise *la riche*, Padoue *la docte*, & Bologne *la grasse*. Il n'y a point de païs au monde où il y ait tant d'Evêchez qu'en Italie, les Papes en ayant multiplié le nombre, sur-tout du tems du Concile de Trente, pour y avoir plus de voix. Nous en donnons ci-dessous un dénombrement. Il y a aussi plusieurs Universitez, comme à Padoue, à Venise, à Turin, à Pavie, à Sienne, à Rome, à Ferrare, à Macerata, à Fermo, à Naples, à Salerne, &c.

ARCHEVECHEZ & EVECHEZ d'ITALIE.

LE SAINT SIEGE.

Rome, Evêché, dont l'Evêque est Chef de toutes les Eglises du Christianisme, répandu dans le monde sous le nom d'Eglise Romaine.

Evêchez.

Les six Evêchez qu'optent les six plus anciens Cardinaux,
Ostie, qui appartient au Doyen du Sacré College; & celui de Véletri, *dans la Campagne de Rome*, y est uni.
Porto, *dans la Province du Patrimoine de S. Pierre.*
Sabine, *dans la Terre de Sabine.*
Palestrine, *dans la Campagne de Rome.*
Frescati, *dans la même Province.*
Albano, *dans la même Province.*
Les autres Evêchez dépendans immédiatement du Saint Siége sont,
Dans la Campagne de Rome, Tivoli, Anagni, Ségni, Férentino, Alatri, Véroli, Terracina.
Dans le Patrimoine de S. Pierre, Népi & Sutri, qui sont unis; Viterbe & Toscanella, unis; Orti ou Orta & Cività Castellana, unis; Corneto & Monte-Fiascone, unis.
Dans l'Orvietan, Bagnarea, Orviéto, & Aquapendente.
Dans l'Ombrie ou Duché de Spolete, Spoléte, Città di Castello, Terni, Narni, Amélia, Todi, Rieti, Foligni ou Fuligno, Assise, & Nocera.
Dans la Marche d'Ancone, Ancone, Lorette ou Laurette, & Récanati, unis; Ascoli, Jesi, Osimo, & Camerino.
Dans le Perugin, Pérouse & Città della Piéve.
Dans le Duché d'Urbin, Fano.
Dans le Royaume de Naples, l'Aquila, Sulmone & Valva, unis; Cività Ducale, Teramo & Marsi.
Dans la Toscane, Arezzo.

ARCHEVECHE' DE PISE, *dans la Toscane.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Isle de Corse, aux Génois, Alérie, Ajazzo & Sagona.
Dans la Toscane, *Lucques* & *Sarzane*, distraits & exemts de la Jurisdiction de l'Archevêque.

ARCHEVECHE' DE FLORENCE, *en Toscane.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Toscane, Fiesoli, Pistoia & Prato, unis; Volterre, exemt; Colle, San-Miniato al Tedesco, Borgo San-Sepolcro, Monte-Pulciano, exemt; Cortone, exemt.

ARCHEVECHE' DE SIENNE, *en Toscane.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Toscane, Saona, Chiusi, Grosseto, Massa, Pienza, exemt, Mont'Alcino.

ARCHEVECHE' DE FERMO, *dans la Marche d'Ancone.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Marche d'Ancone, Macerata & Tolentin, unis; Ripa-Transone, Montalto, San-Severino.

ARCHEVECHE' D'URBIN, *dans le Duché du même nom.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Cagli, Fossombrone, Monte-Feltro, Pesaro, Urbanea & Sant-Angelo in Vodo, unis; Sinigaglia, Gubio, exemt.

ARCHEVECHE' DE RAVENNE, *dans la Romagne.*

Evêchez Suffragans.

Dans la même Province, Adria, dont le Siége est à Rovigo; Rimini, Bertinoro, Cervia, Cesena, Comacchio, Faenza, Ferrare, Imola, Forli, Sarsina.

ARCHEVECHE' DE BOLOGNE, *dans l'Etat Ecclésiastique.*

Evêchez Suffragans.

Dans le Duché de Parme, Parme, Plaisance, Borgo San-Donino.
Dans le Duché de Modéne, Reggio, Modéne.
Dans l'Etat de Venise, Créme.

ARCHEVECHE' DE GENES.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Génes, Albenga, Noli, Brugneto.
Dans l'Isle de Corse, Nebio, Mariana & Accia, unis.
Dans le Duché de Milan, Bobio.

ARCHEVECHE' DE TURIN, *dans le Duché de Piémont.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même païs, Ivrea, Mondovi, Saluces, exemt, Fossano.

ARCHEVÊCHÉ DE MILAN, *dans le Duché de Milan.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Crémone, Novare, Lodi, Alexandrie, Tortone, Vigevano, Pavie, exemt.
Dans l'Etat de Venise, Bergame, Bresse.
Dans les Etats du Duc de Savoye, Albe, Asti, Verceil.
Dans le Montferrat, Aqui, Casal.
Dans l'Etat de Gênes, Savone, Vintimiglia.

ARCHEVÊCHÉ D'AQUILÉE, *dans le Frioul.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Venise, Padoue, Vicenze, Verone, Trevise, Ceneda, Belluno, Feltri, Concordia, Capo d'Istria, Citta Nuova, Parenzo, Pola.
Dans le Domaine de l'Empereur, Triente, Trieste, Pédena, Laubach, exemt.
Dans le Duché de Milan, Come.
Dans le Duché de Mantoue, Mantoue, exemt.

PATRIARCHAT DE VENISE.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Venise, Chiozza, Torcello, Caorle.
Pour ce qui regarde les Archevêchez & Evêchez du Royaume de Naples, *Voyez* NAPLES.

MONTAGNES, RIVIERES, FIGURE, LACS & ISLES de l'ITALIE.

Les Alpes qui séparent la France, l'Allemagne, & les Suisses de l'Italie, portent divers noms. L'*Apennin* coupe toute l'Italie en long. Le *Monte-Masso* est auprès de Sinuessa; & entre Bayes & Puzzole, *Monte-Barbaro*. Entre Naples & Nole, est le fameux *Vésuve*, qu'on appelle dans le païs *Monte di Somma*. Dans la Pouille est le *Mont de Saint-Ange*, ou *Mont-Gargan*. Les Fleuves d'Italie sont, le *Pô*, nommé par les Grecs *Eridan*, qui traverse le Piémont, le Montferrat, &c. & se décharge dans la Mer Adriatique. Nous pouvons remarquer ensuite la *Doira* ou *Doria*, la *Sesia*, le *Tesin*, qui traverse le Lac Majeur; l'*Adda*, qui passe au milieu du Lac de Come; l'*Oglio*, qui se jette dans le Lac d'Iseo, & le *Mincio*, qui coupe le Lac de Garda. Ces rivières descendent des Alpes, & se jettent dans le Pô. Le *Tanaro*, la *Trebia*, le *Taro* & le *Tesin*, qui sortent de l'Apennin, se jettent aussi dans le même fleuve. L'*Arno* qui traverse la Toscane, passe à Florence & à Pise, & se jette dans la mer. Le *Tibre* passe à Rome, & reçoit la Chiana, le Teverone, la Nera, &c. Il y a encore le *Garigliano*, le *Vulturne*, le *Silaro*, &c. L'Italie a la figure d'une jambe humaine ou d'une botte, dont le bout du pié semble pousser la Sicile dans la mer. Cette situation ne la fait considérer qu'en sa longueur, qu'on prend depuis le val d'Aosta jusqu'à l'extrémité de la Calabre, où est Reggio, & cet espace contient quatre cens cinquante milles. Sa largeur s'étend fort peu, si ce n'est au pié des Alpes, où l'on lui pourroit donner jusqu'à deux cens quatre-vinc milles. Dans la Toscane est le Lac de Trasimene, nommé aujourd'hui *di Perugia*, avec le Lac Vulsin & de Bracciano. Dans la Campagne de Rome sont le Lac Fucin, celui de Fundi, avec le Lac Albanus, aujourd'hui *Lago di Castello Gandolpho*. Il ne faut pas oublier ceux de Come, autrefois Larius, d'Iseo, de Lugano, de Garda, &c. Les principales Isles sont l'Elbe, Corse, Sardaigne, Ischia, *Capree*, la Sicile, & quelques autres.

DU PAYS, DES HABITANS, DU LANGAGE, & de la maniere de compter les heures.

L'air d'Italie est généralement sain, doux & tempéré, excepté dans l'Etat Ecclésiastique: & la terre est presque par-tout si fertile, qu'on semble y être toujours dans le Printems. Elle est aussi féconde en froment, en fleurs & en fruits de différentes sortes, sans parler de la chasse & de diverses sortes d'animaux qu'on ne voit point ordinairement en France. C'est pour cette raison que divers Auteurs ont nommé l'Italie *le Jardin de l'Europe*. On y trouve des mines de fer, d'alun, de souffre, & quelques-unes d'or & d'argent, avec grand nombre de carrières de marbre, d'albâtre & d'autres belles pierres, qui servent pour les pompeux édifices qu'on y élève de tous côtez, sans parler de quelques pierres précieuses, qu'on a dans la Calabre, dans la Toscane & dans la Lombardie. Les peuples y sont polis, adroits, prudens & ingénieux. Ils aiment à s'entretenir des affaires d'Etat, & en parlent en bons politiques. L'éloquence leur est naturelle, & ils ne manquent ni de génie, ni de conduite, ni de valeur, quoiqu'on leur donne souvent l'épithète de poltrons: mais avec ces bonnes qualitez, ils en ont de très mauvaises; car ils sont si vindicatifs, que le desir d'avoir raison d'une injure prétendue est héréditaire dans leurs familles. Outre cela ils sont soupçonneux, jaloux, & formalistes en toutes choses. Ils aiment les titres magnifiques & les noms fastueux; & comme ils s'avancent par les Bénéfices, ils y font grand état du Droit Canonique. La Langue Italienne est tirée de l'ancienne Langue Latine, que les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards & les autres peuples ont extrêmement défigurée. La plus polie est la Toscane, & on s'en sert parmi les plus honnêtes gens; mais elle doit être parlée par un Romain, qui a l'accent très-délicat. C'est pour cette raison que les Italiens disent en proverbe, *Lingua Toscana in bocca Romana*. Presque toutes les villes d'Italie ont chacune leur jargon; & on a observé que les Florentins prononcent leurs paroles du gosier, les Vénitiens du palais, les Napolitains des dents, & les Génois des lévres. Les Italiens commencent à compter leurs heures à l'entrée de la nuit, & ce sont ces heures que les Astronomes appellent Italiques. Ainsi le nombre de celles de midi hausse & baisse selon les saisons, quoique leur jour civil, ou artificiel, qui comprend le jour naturel, soit toujours de vingt-quatre heures. Cette façon de compter est différente de celle des anciens Romains, qui avoient les heures inégales, comme parlent les Astronomes, c'est à dire, dont le jour naturel étoit de douze heures en Eté, comme en Hiver. Plaute insinue dans son Pseudolus, *Acte 5. scene 2. v. 11*, que les heures d'Hiver étoient plus longues que celle d'Eté, car après qu'il a fait dire au Vieillard Simon qui parle à Pseudolus,

> *Credo equidem potesse te, Scelus, Massici montis uberrimos*
> *Fructus ebibere in hora una,*

il fait dire à Pseudolus, *Hiberna addito.*

GENIE DES ITALIENS pour les Sciences.

Depuis la décadence de l'Empire, il se forma divers Etats dans l'Europe, où les Nations qui avoient été soumises à l'Empire, se firent une Langue particulière pour l'usage commun des peuples, ne laissant pas de conserver la Langue Latine pour celui des Savans. Entre tous ces Peuples, les Italiens ont été considérez comme les successeurs des anciens Romains, pour les Lettres & pour les Sciences. En effet, ils ont plus de délicatesse, & même quelque chose de plus fin, que la plupart des autres Nations. On attribue ces qualitez à la bonté du climat, & à la subtilité de l'air, que respirent les Italiens: mais cette raison n'est pas solide; car on ne découvre point cette délicatesse d'esprit dans les Italiens, qui ont vécu depuis Janus & Saturne, jusqu'aux guerres Puniques, commencées l'an de Rome 489, & 263 ans avant Jésus-Christ, ni dans ceux qui ont vécu depuis l'invasion des Goths en l'an 409 après Jésus-Christ, jusques au siécle de Pétrarque en 1304. Par la même raison, Paul Jove prétend que les Liguriens ont l'esprit grossier, parce que l'air n'y est pas si subtil que dans tout le reste de l'Italie; & il dit, que quelques-uns comparoient les esprits de cette Province aux rochers stériles, & au terroir ingrat de ce païs. Cependant l'Abbé Giustiniani nous a fait connoître un assez grand nombre de beaux esprits, & de savans hommes, nés dans la Ligurie. Les Italiens semblent avoir un génie particulier pour la Poésie, pour les Antiquitez, pour les Arts Libéraux, pour la Jurisprudence, & pour la Politique; mais leur Poésie a pour l'ordinaire plus de brillant que de solidité; & voulant s'élever au dessus du commun, ils font voir souvent peu de justesse d'esprit & de bon-sens. Pour ce qui regarde la Politique, ils sont excessifs en réflexions; & on croit que ce défaut leur vient d'être trop attachez à imiter leur Corneille Tacite. Les Peuples du Nord se sont imaginé que les Italiens n'étoient pas capables d'une profonde érudition, qui consiste, selon eux, dans une grande lecture, & dans une savante critique des Auteurs; mais on a vu quantité de ces sortes de Savans en *Italie*, dans le XV siécle. Les Diverses Leçons de Joseph Castallion d'Ancone, & les Ouvrages de Laurent Pignorius, & d'Octavius Ferrarius, &c. font connoître que ces peuples pourroient égaler ceux du Nord, s'ils vouloient s'y appliquer. Il est difficile de justifier les Ecrivains Italiens, du reproche qu'on leur fait de deux défauts considérables. Le premier est un certain air de cette vanité Romaine, qui leur fait mépriser toutes les autres Nations; ce qui les a rendu odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois. L'autre défaut est le peu de piété que l'on a remarqué dans les Ouvrages, qu'ils n'ont point composez exprès pour le service, ou pour la défense de l'Eglise. Mais il ne faut pas attribuer à toute la Nation, ce qui n'est propre qu'à quelques-uns, & ce reproche se doit appliquer à divers Ecrivains, qui ont abandonné leur Religion & leur patrie, pour aller répandre dans les païs du Nord & de l'Occident, les impiétez du Photinianisme, du Déisme, & même de l'Athéisme; comme Bernardin Ochin de Sienne; Matthieu Grimaldi, Jurisconsulte de Padoue, les deux Socins de Sienne; Jean-Paul Alciat, du Milanez, &c.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ITALIE.

Consultez, Saluste; Jules César; Velleius Paterculus; Tite-Live; Florus; Denys d'Halicarnasse; Polybe; Plutarque; Dion Cassius; Appien; Herodien; Procope; Zozime; Xiphilin; Justin; Valere Maxime; Solin; Cornelius Nepos; Tacite; Aurelius Victor; Spartien; Jules Capitolin; Lampridius; Vopiscus; Sextus Rufus; Eutrope; Ammien Marcellin; Paul Diacre; Cassiodore; Jornandès; Orose; Baptiste Egnace; Blondus; Sigonius; Saint Antonin; Villani; Bodin; Contarenus; Volaterran; Guichardin; Paul Jove; Coeffeteau; l'Abbate Tesoro; Baronius; Sponde; Bzovius; Rainaldi; Davila; Strabon; Pline; Ptolomée; Pomponius Mela; Etienne de Byzance; Bullinger; Marius Niger; Léandre Alberti; Laurent Corvin; Munster; Mercator; Zurita; Ortelius; Laurent d'Aguania; Botero; Merula; Magin; Cluvier; Ferrari; Sanson; Briet; Du Val; divers Voyages & Descriptions d'Italie; aussi-bien que les Poëtes Virgile, Lucain, Ovide, &c. Nous devons ajouter que plusieurs villes d'Italie, & presque tous les Etats ont leurs Historiens, que nous citons en parlant de ces Etats & de ces villes. Le Pere Rapin, *Instruction pour l'Histoire*; le Cardinal Bembo; Kempius, *Biblioth. Angl.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome 1. partie 1. p. 25. § IV. & tome 2. partie 1. ch. 4. p. 122.* édit. d'Amsterdam 1725.

ITALIENS. *Voyez* dans l'Article précédent le paragraphe qui a pour titre, *Génie des Italiens pour les Sciences.*

ITALUS, ancien Roi, qui donna son nom à l'Italie, si nous en devons croire le témoignage des Poëtes.

ITAMARACA. *Voyez* TAMARACA.

* ITAPERE, rivière & cap dans la partie méridionale de l'Isle de Madagascar, sur la côte orientale au païs des Amanossi. * Sanson, *Carte de l'Isle de Madagascar.*

ITAPOA, bourg & Colonie des Espagnols, dans le Paraguay, contrée de l'Amérique méridionale, sur la rivière de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg l'*Incarnation.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* ITATA, rivière de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle se rend dans la Mer du Sud ou Mer Pacifique vers le commencement du 37 degré de latitude méridionale. * M. De-lisle, *Carte du Chili.*

* ITATA, montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. Elle fait partie du Mont Atlas, vers le 30 degré de latitude septentrionale. * Le même, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

ITATINS, Peuples du Pérou dans l'Amérique Méridionale. Ils sont voisins de ceux de *Santa Cruz de la Sierra*, & sauvages à demi, n'estimant aucune Nation, à l'exception des Espagnols dont ils se disent descendus. Ils n'oublient jamais les injures qu'ils ont reçues, & ce qui les rend cruels c'est le voisinage des *Tones* qui vivent de chair humaine. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc & n'usent d'aucuns habits, mais les femmes se couvrent le corps de feuilles & d'écorce d'arbres. Ils ne portent pas les cheveux longs, mais aussi ils ne se les coupent pas entièrement comme on fait dans le Pérou; les uns se rasent le devant de la tête avec des coquilles tranchantes, & les autres le derrière; quelques-uns se rasent le côté droit, d'autres le gauche, & il y en a qui se coupant seulement les bords, laissent paroître une couronne de poil sur le sommet de la tête. Ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir, & l'arrière-fille peut épouser son ayeul. Quand une fille a un an, ses parens lui choisissent un mari & c'est d'ordinaire celui qui la touche de plus près, à la réserve du second degré. Ils le vont trouver & lui portent un arc, des flèches & un boyau, pour marques de fiançailles. S'il les reçoit, il est conduit comme gendre à la maison du beau-père, afin de prendre soin des affaires jusqu'à ce que la fille ait atteint un âge mûr. Si quelque jeune homme veut choisir une fille par lui-même, il va trouver le père & la mère, & leur présente un fagot de gros bois. Quand ils le reçoivent, le parti est accepté & il a tout accès dans la maison. Aussi-tôt qu'une femme est grosse, elle ne mange plus ni chair ni poisson, & s'abstient même de coucher avec son mari. Si c'est un garçon qu'elle met au monde & que l'ayeul soit vivant, c'est lui qui le nomme, & à son défaut c'est son plus proche parent. Il s'acquitte de cette cérémonie en présentant à l'enfant un arc & un carquois plein de flèches. Si c'est une fille, sa grand'mère lui lie le gras des jambes avec de certains filets, & le père garde le lit pendant quelques jours sans oser coucher avec sa femme, qu'après que l'enfant a commencé de marcher. * Davity, *Amérique méridionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ITC. ITE. ITH.

* ITCHING, rivière d'Angleterre, dans la Province de Southampton. Elle sort d'un petit Lac ou Etang qui est dans le cœur du païs, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, enfin à peu près du nord au sud, & se rend à Southampton dans le Golfe qui porte le nom de Hampton-Water.

ITERII. *Cherchez* ITIER.

ITHAI. *Voyez* ITTAI.

ITHAMAR, quatrième fils d'Aaron Grand-Prêtre. La dignité du Souverain Sacerdoce des Juifs demeura dans sa famille jusques à la cinquième génération, & Heli descendoit de lui. * Exode, 28. 38. Levitique, 10. &c.

ITHAN, rivière. *Voyez* YTHAN.

ITHANCHESTER, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; maintenant c'est un village du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur un petit golfe, à demi-lieue de Maldon vers l'orient. Les Romains tenoient une forte garnison à Ithanchester pour la sûreté de la Province, lors que les Pirates Saxons en infestoient les côtes. * Etat de la Grande-Bretagne sous George II. *tome* 1. *p.* 61. Maty, *Dict. Géogr.*

ITHAQUE, Isle de la Mer Ionienne, près de Céphalonie. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isola Compare* ou de *Val di Compare*; & les Turcs, au rapport de Leunclavius, lui donnent celui de *Phiachi* ou *Thiachi.* Elle est aussi appellée *Neritia*, par Denys l'*Africain.* Cette Isle a été connue de Strabon, de Pline, de Ptolomée, & est célèbre dans Homère par la naissance d'Ulysse. Virgile dit à ce sujet, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 613.

Sum patria ex Ithaca, comes infelicis Ulyssi.

Spon ne croit pas que l'Isle de *Thiaki* soit l'ancienne Ithaque, parce que Strabon ne donne à Ithaque que 80 stades de circuit, au lieu que Thiaki en a le double. C'est pourquoi ce fameux Voyageur croit que l'ancienne Ithaque est un écueil éloigné de sept ou huit milles de Thiaki, qui porte le nom de *Jathaco*, & qui est désert. Les habitans de Thiaki vont de tems en tems à *Jathaco* pour la cultiver. * Spon, *Voyages &c. tome* 1. *p.* 132 & 133.

ITHATIUS. *Cherchez* IDACIUS.

* ITHIEL, fils d'Isaïe, & père de Mahaseja de la Tribu de Benjamin. * *Nehémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 7.

ITHOBAL I, Prêtre d'Astarthe, s'empara du Royaume de Tyr, après la mort du Roi Phélès, l'an 936 avant Jésus-Christ. Sous son règne, il y eut une grande secheresse, qui arriva du tems du Roi Achab. Jezabel étoit fille de cet Ithobal, que l'Ecriture appelle *Eth-baal*, qui bâtit la ville de Bothrys en Phénicie, & Osa en Afrique. Il régna 32 ans, & eut pour successeur Badezoris. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. *v.* 31. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *l.* 1. *contra Apion.* Du Pin, *Bibliothèque Universelle des Historiens Profanes.*

ITHOBAL II, Roi de Tyr, régna du tems de Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Il fut le dernier Roi des Tyriens; car Nabuchodonosor, étant venu avec une Armée en Syrie, assiégea la ville de Tyr la septième année de son règne, 409 ans avant Jésus-Christ, la prit de force, & ruina entièrement l'ancienne ville. Les Tyriens se retirèrent dans l'Isle, où ils bâtirent une nouvelle ville, & furent gouvernez par des Rois venus de Babylone, ou par des Prêtres. * *Annal. Phoenicum.* Joseph, *contra Apion.* La destruction de Tyr avoit été prédite par Ezéchiel, *ch.* 28. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.*

ITHOME, ville de la Phtiotide. Il y a un autre ville de même nom dans la Messénie, que les Lacédémoniens prirent après un siège de dix ans, la première année de la XIV Olympiade. Elle avoit une forteresse sur une montagne, qui commandoit la ville. Il y a une troisième ville de ce nom dans la Thessalie. * *Catalecta Homeri.* Thucydide, *l.* 1. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 8. Etienne de Byzance.

* ITHYPHALLES, certains Prêtres de Bacchus, qui célébroient leurs fêtes en habit de femmes, & qui portoient publiquement dans la main chacun la représentation d'un membre viril à la vue de tout le monde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Castellanus, *de Festis Graecorum.*

ITI. ITO.

ITIER, ou ITERII (Pierre) Cardinal, Evêque d'Acqs, étoit de Périgord, & l'un des plus célèbres Jurisconsultes de son tems. Après avoir été élevé à l'Evêché d'Acqs, il fut créé Cardinal par Innocent IV, le 17 Septembre 1361, & Evêque d'Albe par Urbain V. Il mourut à Avignon le 19 Mai 1367, & est enterré dans l'Eglise des Dominicains, où l'on voit son Epitaphe, qui lui donne le titre d'excellent Docteur en Droit, *Doctor Legum egregius.* * Onuphre & Bosquet, *in Innocentio IV.* Frison, *Gall. Purp.* Du Chêne & Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ITO (Mancie) Prince de la Maison des Rois de Fiunga, nommé Ambassadeur du Roi de Bango son grand-oncle maternel auprès du Pape Grégoire XIII. Quoiqu'il n'eût que 16 ans, il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de sagesse; & de retour au Japon en 1590, il n'eut pas plutôt rendu au Roi de Bango, fils & successeur de celui qui l'avoit envoyé, les présens du Pape, qu'il se fit Jésuite avec son frère. Il mourut en 1613. * Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon*, *tome* 2 & 3.

ITOMANPO, petite Province de l'Isle de Madagascar, située dans une vallée qu'environnent de hautes montagnes & dont la grandeur n'est que de trois lieues. Elle prend son nom de la rivière d'*Itomampo*, qui l'arrose, & qui descend des montagnes de Vihoules, de l'une desquelles elle prend sa source, aussi que la rivière de *Sautdrancogha*, qui coule au travers de ce païs, & se jette de là dans une contrée appellée *Houra.* Le païs d'Itomanpo est très fertile & l'on y prépare le [illegible] de toute l'Isle. C'est une allée bordée de hautes montagnes; il y croît du ris en abondance, aussi bien que des ignames, des cannes de sucre, & plusieurs légumes; on y trouve aussi beaucoup de bétail. * Flacourt, *Histoire de l'Isle de Madagascar.* De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ITON, petite rivière de France, qui coule dans la Normandie, a sa source dans le Perche, dans la Paroisse de Roulours. Elle se divise dans la Paroisse de Francheville en deux bras, dont l'un va tomber dans la rivière d'Aure au dessus de Verneuil, & l'autre passe à Breteuil, à Condé, à Damville, à Evreux, où elle reçoit la Conche, & tombe dans la rivière d'Eure à Acquigny entre Hondreville & Louviers.

ITR. ITT.

ITRI, petite ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de là les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamarra* ou *Mamurrharum urbs.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ITTAI. *Voyez* ETHAI.

ITTE, fille de FRIDERIC, Seigneur de Bar, premier Duc de la Mosellane ou Haute Lorraine, & de *Beatrix*, fille de *Hugues* le Blanc, & sœur de Hugues *Capet*, Roi de France, épousa *Ratbotan*, Comte d'Altembourg, & fut mère de *Vernier* premier, Comte de Habspourg, père d'*Othon* deuxième, Comte d'Habspourg, & d'une autre ITTE, femme de *Rodolphe*, Comte de Thierstein en Suisse, tige de la Maison d'Autriche. Itte, épouse de Ratboton, mourut le 23 Juillet 1026, & fut enterrée à Mury.

ITTER, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la rivière d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldeck, du côté du couchant. Cette ville a été chef d'une Seigneurie assez étendue, dont les Landgraves de Hesse-Cassel

font

font en possession depuis l'an 1381. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ITTER, petite riviére d'Allemagne, prend sa source dans le Comté de Waldeck, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, arrose Corbach, entre dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, & après avoir baigné le bourg d'Itter, se rend bientôt après dans l'Eder.

ITTIGIUS (Thomas) fils de Jean Ittigius Docteur en Philosophie & en Médecine, & Professeur en Physique à Leipsic. Thomas après avoir fait ses études à Leipsic, à Rostock, & à Strasbourg, fut reçu pour Assesseur dans la Faculté de Philosophie dans la premiére de ces villes, & publia un Traité sur les incendies des montagnes. Il exerça ensuite la charge de Ministre dans diverses Eglises de la même ville. En 1686, il fut fait Archidiacre & reçut ses Licences dans la Faculté de Théologie. En 1697, il fut fait Professeur extraordinaire dans la même Faculté, & Professeur ordinaire l'année suivante. Il travailla aux Actes de Leipsic pendant quelque tems, conjointement avec les autres Savans qui publient cet Ouvrage. On a de lui, *Dissertatio de Hæresiarchis ævi apostolici & apostolico proximi; Appendix de Hæresiarchis; Prolegomena ad Josephi Opera; Bibliotheca Patrum Apostolicorum Græco-Latina; Historia Synodorum nationalium in Gallia à Reformatis habitarum; Liber de Bibliothecis & Catenis Patrum; Exercitationes Theologicæ; Historiæ Ecclesiasticæ primi & secundi seculi selecta capita.* Une partie de ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'Auteur, arrivée le septiéme Avril 1710. Il étoit âgé de plus de 66 ans.

Thomas Ittigius avoit un frére nommé *Godefroy-Nicolas*: il étoit Docteur en Droit & Professeur dans la même Faculté à Leipsic, & mourut vint jours après son frére. * *Acta de Leipsic*, 1710. p. 221.

ITU. ITY. ITZ.

ITURÉE, que Guillaume de Tyr nomme *Bucar*, petit païs de la Palestine, au delà du Jourdain, entre la Syrie & l'Arabie. Les Ituréens faisoient un Peuple mêlé dans les Tribus de Gad & de Ruben. Ils ont été fameux par leur adresse à se servir de l'arc. * *Voyez* S. Jerôme, *in locis Hebraicis*; & les Interprétes sur le Chapitre XXV de la Genése, où il est parlé de *Jetur* leur fondateur.

L'Iturée, dit le savant *Prideaux*, faisoit partie de la Céle-Syrie, au nord-est de la frontiére d'Israël entre l'héritage de la demi-Tribu de Manassé au delà du Jourdain, & le territoire de Damas. Le nom d'Iturée lui vient d'*Itur* un des fils d'Ismaël, qui dans la Version Angloise & dans la Françoise est appellé mal à propos *Jetur*. C'est le même païs qui porte quelquefois le nom d'*Auranitis*. L'Idumée est donc à un bout d'Israël, & l'Iturée à l'autre. Joseph nous apprend qu'Aristobule, fils aîné d'Hircan le vieux, conquit l'Iturée, & contraignit les Habitans à se faire circoncire. L'Iturée fut une partie de la Tétrarchie de Philippe, fils d'Hérode *le Grand*. * Prideaux, *Hist. des Juifs &c. tome* 4. p. 127. Joséphe, *Ant. Judaïq. l.* 13. *c.* 19. Reland *Palestina*, *l.* 1. *c.* 22.

ITYS, ou ITYLE, fils de Thérée Roi de Thrace, & de Progné, fut massacré par sa propre mére, qui le fit manger à son mari, pour se venger de ce qu'il avoit violé sa sœur Philomele. * Ovide, *Metam. l.* 6. *fab.* 5.

ITZEHOA, ville du Cercle de la Basse-Saxe. Elle est dans le Holstein propre, sur la riviére de Stoer, aux confins de la Stormarie, & à trois lieues de Gluckstat, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JU. JUA.

IU, ville de la Chine, l'une des plus considérables de celles que l'on apelle *Citez* dans la Province de Honan. Elle est située sur la riviére d'*Iu*, dont elle emprunte son nom. Son territoire abonde en toutes sortes de fruits, & enferme une montagne nommée *l'envieuse*, à cause qu'elle a servi de retraite à certains Philosophes qui se disoient ennemis jurez des hommes. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUAMI, ville de l'Isle de Niphon, en Asie, Capitale d'un Royaume qui porte son nom, est située sur la côte occidentale du Jamaisoit, ou Jamaissero. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUAN D'AUTRICHE (Dom) fils naturel de l'Empereur CHARLES-Quint, naquit à Ratisbonne l'an 1547. Les Auteurs parlent diversement de sa naissance. On a cru qu'une Princesse étoit sa mére; & quelques-uns même ont prétendu que cette Princesse étoit Marie, Reine de Hongrie, propre sœur de l'Empereur. Au moins est-il sûr que ce fut pour couvrir l'honneur de sa véritable mére, qu'on le fit passer pour fils d'une Demoiselle de Ratisbonne, nommée *Barbe Blomberg*. *Voyez* BLOMBERG. Charles-Quint confia cet enfant à Louis Quixada, Grand-Maître de sa Maison, & lui commanda de le faire nourrir à la campagne par Magdelaine Ulloa, sa femme, sans lui apprendre sa qualité. Quixada obéit exactement à cet ordre, & l'Empereur revéla en mourant ce secret à Philippe II. son fils. Ce dernier étant à Valladolid vers l'année 1561. feignit d'aller à la chasse, & commanda à Louis Quixada de lui amener Dom Juan. Ce jeune Prince se mit à genoux devant le Roi, lorsqu'il parut en sa présence. *Savez-vous bien*, lui dit Philippe, en le faisant relever & en souriant, *quel est votre pére? vous êtes fils d'un homme illustre: l'Empereur Charles-Quint est votre pére, & le mien.* Ensuite il lui commanda de le suivre, & le fit élever à la Cour. En 1570, il l'envoya dans le Royaume de Grenade contre les Maures, où il acheva heureusement cette guerre; & l'année suivante on le nomma Chef de l'Armée navale des divers Princes liguez contre les Turcs. Il gagna la célébre bataille de Lépante, donnée contre les Infidéles dans le Golfe de ce nom, le septiéme Octobre de l'an 1571. Les Turcs y perdirent 25000 hommes, & presque tous leurs meilleurs Chefs. En 1573. Dom Juan d'Autriche prit en Afrique, Tunis & Biserte, que les Turcs reprirent l'année d'après. Depuis en l'an 1576, il fut nommé Gouverneur du Païs-Bas, après la mort de Louis de Requesens, Grand-Commandeur de Castille. Avant son arrivée, les Soldats Espagnols pillérent la ville d'Anvers; ensuite de quoi les Provinces Catholiques s'unirent avec celles de Hollande & de Zélande, par un Traité fait à Gand & nommé *la Pacification de Gand*. Dom Juan approuva ce Traité, & fit sortir les Espagnols du Païs-Bas; on ne le reçut que sous ces conditions: mais changeant bien-tôt après de conduite, il se rendit maître de Namur, de Charlemont & de Marienbourg. Les Etats armérent contre lui, le poussérent dans le Luxembourg, & appellérent l'Archiduc Mathias, frére de l'Empereur Rodolphe, qu'ils élurent pour leur Gouverneur, & auquel ils donnérent le Prince d'Orange pour Lieutenant. Malgré ces obstacles, Dom Juan gouverna avec tant d'adresse, qu'après avoir reçu des troupes que lui amena Alexandre Farnése, Duc de Parme, il gagna à Gemblours une grande bataille sur les Alliez, vers la fin de Janvier de l'an 1578. Ensuite il prit diverses Places, & mourut de poison, selon la plus commune opinion, le premier Octobre de la même année, en son camp près de Namur, en la 32 année de son âge. Lors de sa mort, il recommanda au Roi Philippe, Barbe de Blomberg sa prétendue mére, & son frére utérin; mais il n'osa lui faire parler en faveur de deux filles *naturelles* qu'il laissoit. L'une d'elles se nommoit *Anne*, & étoit née à Madrid d'une Demoiselle de la Maison de Mendoza. La Dame Quixada l'éleva; elle fut Religieuse Bénédictine à Burgos, & fut Supérieure de son Couvent. L'autre fille de Dom Juan nommée *Jeanne*, naquit à Naples d'une Demoiselle de Sorrento. La Duchesse de Parme, sœur de Dom Juan, prit soin de cet enfant, qui fut mariée au Prince de Butéro, Sicilien. Ces deux filles moururent presque en même jour, au mois de Fevrier 1630. * Strada & Grotius, *de Bello Belgico*. De Thou, *Hist. l.* 48. & *suiv.* Sponde, Beyerlink.

JUAN D'AUTRICHE (Dom) II du nom, fils *naturel* de PHILIPPE IV Roi d'Espagne, & de *Maria* Calderonna Comédienne. Elle étoit déja Maîtresse du Duc de Medina de las Torres, cependant le Roi la préféra à une fille de qualité qui étoit à la Reine, & dont il avoit déja eu un enfant. Dom Juan naquit en 1629. Sa mére ne laissa pas de voir toujours le Duc son premier amant: il en couta un exil à celui-ci; & le Roi sachant que la Calderonna continuoit toujours à l'aimer, s'en dégoûta, & lui fit dire de se retirer dans un Monastére, suivant la coutume établie en Espagne, lorsque les Rois quittent leurs Maîtresses. Elle s'y soumit, & prit le voile des mains du Nonce Apostolique, qui fut depuis le Pape Innocent X. Quoique le Roi eût d'autres enfans naturels, il ne reconnut que le fils de la Calderonna: ce fut l'an 1642. *On a sa Vie imprimée à Genéve en* 1686, & elle contient des particularitez différentes de celles qui sont rapportées ci-dessus. Il n'y est point dit que la Calderonna sa mére eût d'autres inclinations: on dit seulement qu'elle étoit âgée de 16 ans, lorsqu'elle parut en 1627 sur le théatre devant le Roi; qu'elle n'étoit pas fort belle, mais qu'elle avoit des gentillesses & des agrémens incomparables & une voix charmante; que dès la premiére fois le Roi en fut épris, & voulut la voir dans sa chambre, où le Comte-Duc d'Olivarès la fit conduire de nuit; qu'elle n'en partit que le lendemain, & laissa le Prince si amoureux, qu'il la déclara sa Favorite; mais qu'après être accouchée de Dom Juan, elle s'enferma d'elle-même dans un Couvent. Dom Juan d'Autriche fut dans la suite Grand-Prieur de Castille. Son pere l'envoya l'an 1647, à la tête de ses Armées en Italie, où il réduisit la ville de Naples après sa revolte. Il avoit alors le titre de Vicaire-Général & de Plénipotentiaire du Roi d'Espagne en Italie. Il alla ensuite commander les troupes Espagnoles en Flandre; puis il fut Généralissime des Armées de terre & de mer contre les Portugais. Dès que le Roi son pere fut mort, il se retira à Consuegra, résidence du Grand-Prieur de Castille, ne pouvant se soutenir contre le grand crédit du Pére Nitard, Confesseur de la Reine. Après la majorité du Roi Charles II, Dom Juan d'Autriche revint à la Cour en 1676, & y eut la principale part aux affaires; ce qui obligea la Reine de se retirer à Tolède, d'où elle ne revint qu'après la mort de ce Prince, arrivée à Madrid le 17 Septembre 1679. * *Consultez* les *Memoires du tems*; *ceux* de la Baronne d'Aulnoy; *ses Voyages*, &c. Dom Juan d'Autriche laissa une fille naturelle, qu'il avoit eue d'une Princesse Sicilienne, & qui fut nommée Anne-Catherine-Isabelle d'Autriche, morte à Bruxelles le 16 Novembre 1714.

JUAN FERNANDES (Les Isles de). Ce sont deux Isles de la Mer Pacifique, situées près de la côte du Chili, vis à vis de la ville de San-Jago. Celle qui est plus près de la côte, en prend le nom de *Tierra*. On donne à l'autre celui de *Fuera*, qui marque qu'elle est plus éloignée de la terre, que l'autre. Elles sont toutes deux bien cultivées. * Maty, *Dict. Geogr.*

JUAN DE NOVA (l'Isle de) petite Isle de l'Afrique, entre l'Isle de Madagascar, & la côte de Zanguebar, à l'orient de Mozambique. Elle fut découverte l'an 1501, par un Pilote de Galice, duquel elle porte le nom. * Maty, *Dictionnaire Geogr.*

IVAN ou JEAN BASILOWITZ. *Voyez* ZUSKI.

IVAN ou JEAN ALEXIOWITZ, second fils d'Alexis Michaelowitz. *Voyez l'Article de* Moscovie.

* IVAN,

* IVAN (Saint) fils de Gestimalus, Roi de Dalmatie, qui en 845 fut tué dans une bataille qui se donna entre lui & l'Empereur Lothaire I, se retira en Boheme où il passa 42 années dans des cavernes. Il mourut en 910, dans un âge fort avancé. Il a été canonisé, & en 1010 on a bâti sur son tombeau un Monastere de Benedictins où l'Empereur Leopold a fait bâtir une Eglise. La Vie de ce Saint a été écrite par Pontanus, par Salius, par Chanowski & par Bridelius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Miscell. l. 4. Dec.* 1. Hagecius, *Chron. Boh.*

IVAN ALEXIOWITZ, Czar de Moscovie, second fils d'Alexis Michaëlowitz, naquit en 1663. Son frere *Fedor Alexiowitz* étant mort en 1682, c'étoit à lui que la succession étoit due; mais comme il avoit l'esprit aussi foible que la vûe, on voulut le mettre dans un Couvent & donner le sceptre à *Pierre* son frere de pere. Mais la Princesse Sophie & le Général *Galiczin*, firent tous leurs efforts pour conserver le thrône à Ivan & faire déclarer la Princesse, Régente du Royaume. Enfin comme le Clergé s'en méloit aussi & qu'il ne vouloit pas approuver que l'on frustrât Ivan, on prit ce milieu, de placer Ivan & Pierre ensemble sur le thrône. Ce Gouvernement partagé ne dura que six ans: car lorsqu'en 1689, la Princesse & le Général Galyczin eurent projetté une nouvelle conspiration, les Primats du Royaume résolurent que Pierre régneroit seul, qu'Ivan se contenteroit de vivre en particulier, que la Princesse seroit enfermée dans un Couvent, & que le Général Galyczin seroit relegué dans la Siberie. Ivan mourut en 1696, & laissa cinq filles, dont la quatriéme nommée *Anne* épousa en 1710, Frederic Guillaume Duc de Courlande qui mourut l'année suivante. Elle est aujourd'hui sur le thrône de Russie. * *Diction. Allemand.*

IVAN BASILOWITZ I, Czar de Moscovie, étoit fils de Basile à qui ses parens avoient fait crever les yeux. Il entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1477 Novogorod, qui jusques alors avoit eu son Prince particulier. Il y fit un si riche butin, qu'il en emmena 300 chariots chargez d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir absolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fussent pas encore tous chassez du païs. Ce fut alors aussi qu'il commença à s'appeller Prince de toutes les Russies. Il nommoit les Rois de Casan selon son bon plaisir, mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moscou, dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire sortir la Czarine écrivit à la Reine des Tartares & la pria de les rappeller, parce qu'elle avoit fait un vœu de bâtir une Eglise à l'endroit même où les Tartares demeuroient à Moscou, ce qu'elle obtint. Ivan Basilowitz mourut l'an 1492. Il avoit eu quatre fils de sa premiere épouse, & un seul, nommé *Gabriel*, de la seconde. Ce fut le dernier qui succéda à son pere & qui prit alors le nom de *Basile.* * L. B. de Herberstein, *Comm. de reb. Moscov.* Petri Petreii *Moscov. Chron. Dict. Allemand.*

* JUANNET (Honoré de Colin du) naquit en 1611. Après ses études d'Humanitez, il entra dans la Congregation de l'Oratoire à Aix le 16 Avril 1629. Il fit son Cours de Philosophie & de Théologie, après quoi il professa trois Cours de Philosophie. Il enseigna aussi à Marseille la Théologie pendant deux ans, & de là il vint à Paris où il occupa le même emploi à S. Magloire pendant six années. Il demeura dans cette Maison depuis 1641 jusqu'en 1653. Ce fut là qu'à la sollicitation de M. Octave de Bellegarde, Archevêque de Sens, il composa cet Ouvrage si connu sous le titre de *Sanctus Augustinus per se ipsum Catholicus & vincens Pelagianos.* Comme ce Livre déplut à quelques personnes, cela l'obligea à se retirer à Valbonnet, où il demeura huit ans auprès de son oncle maternel. Il prêcha pendant ce tems-là les Dominicales à Aix, à Arles & à Marseille. Ayant été nommé Visiteur en 1661, il fut exilé à Aix, d'où il fut rappellé en 1665, & fait Superieur de S. Magloire en 1669. On le nomma une seconde fois Visiteur, & il l'étoit encore en 1675, lorsqu'il fut fait Assistant. On l'exila de nouveau en 1681 à Aix, d'où il obtint d'être transferé à Notre-Dame de Graces. Il y passa neuf ans dans une grande retraite & dans une vie très austére. Il y mourut le troisiéme d'Août 1691, âgé de 80 ans. Il a laissé plusieurs Ouvrages manuscrits. *Voyez* le Supplément de Paris 1736.

JUANOGOROD ou IVANOGOROD, bonne forteresse de la Livonie, bâtie sur un rocher, près de la riviere de Nerva, vis à vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois *Narva des Russiens*, parce qu'elle a été aux Moscovites, mais ils la cédérent aux Suédois par le Traité de Stockolm, l'an 1616. Elle est retournée sous la domination des Moscovites depuis que Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, a fait la conquête de la Livonie. *Voyez* NARVA. * Maty, *Diction. Geogr.*

IVAR, Roi de Danemarc, étant attiré en Angleterre par le Comte de Bruen qui cherchoit par ce moyen à se venger d'une injure qu'il avoit reçue, fit entre l'an 866 & 870 une descente dans le Northumberland. Il se laissa d'autant plus aisément porter à cette expédition, qu'elle lui fournissoit une occasion de se venger du barbare traitement que les Anglois avoient fait à son pere, qu'ils avoient mis dans une fosse pleine de serpens où il avoit misérablement fini sa vie. Ivar défit en deux combats les Rois Osbert & Ella, & après ces deux victoires il s'empara sans peine de tout le Northumberland. Il s'avança ensuite dans la Mercie, pillant & ravageant sans misericorde tout ce qui se trouvoit sur son passage; mais Burhred le fit retirer en lui donnant quelque argent. Enfin il alla faire une descente dans le Royaume d'Est-Angle, dont le Roi nommé Edmond fut vaincu dans la bataille qu'il livra aux Danois. Le Vainqueur lui offrit de lui laisser son Royaume, pourvu qu'il voulût le reconnoître pour son Souverain, & lui payer un tribut. Edmond ayant refusé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre & percer d'une infinité de fléches, après quoi il lui fit couper la tête. Il forma le dessein de se rendre maître de toute l'Angleterre, mais il ne put en venir à bout, & retourna en Danemarc. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 297. *& suiv.*

J U B.

JUBA, I de ce nom, Roi de Numidie, succéda à son pere Hiempsal. Il suivit le parti de Pompée contre Jules César; & après la mort du premier, il fut défait par César. Juba se fit donner la mort après un repas, par Petreius, compagnon de son malheur, l'an 708 de Rome, 46 ans avant la naissance de Jésus-Christ. César réduisit son Royaume en Province, & l'Historien Salluste en fut le premier Gouverneur. * Florus, *Hist. l.* 4. *c.* 2. Suetone, *in Cæsare.* Plutarque, *in Pompeio, & Cæsare.* Dion, *l.* 43. *& suiv.*

JUBA II, Roi des deux Mauritanies, fils de Juba I, fut pris, encore enfant, par les Romains, & servit à orner le triomphe de Jules César l'an 708 de Rome, & 46 avant Jésus-Christ. Auguste eut soin de le faire élever à Rome, & il se rendit si célebre par sa science & par son esprit, que Pline ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus illustre par cet avantage, que par celui que la Couronne lui donnoit. Le même Auteur dit ailleurs, qu'il avoit trouvé une herbe qu'il nomma *Euphorbe*, du nom de son Médecin Euphorbe; & il fait mention de divers Ouvrages de sa façon, entre autres d'un Traité de cette herbe. Athénée les cite aussi. Auguste lui fit épouser Cléopatre la jeune, fille d'Antoine & de Cléopatre; & ce fut lui qui lui donna les deux Mauritanies, & une partie de la Getulie. De ce mariage naquit Ptolomée, que Caligula fit depuis mourir. Pline, *l.* 5. *c.* 1. *l.* 25. *c.* 7. *&c.* Strabon, *l.* 17. Suetone, *in Calig. c.* 26. Dion, *l.* 41. & 53. Athenée, *l.* 3. 4. & 8. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada ou Hada, & frere de Jabel ou Jabal, inventa les instrumens de musique; ce qui est exprimé par ces paroles de Moïse dans la Genése: *Jubal ipse fuit pater canentium cithara & organo.* * *Genes. c.* 4. *v.* 21. Torniel, *A. M.* 133. 461.

JUBAYE, ville maritime de Sourie éloignée de quelques milles de Tripoli, qu'elle a au septentrion. Elle est presque ruinée. Elle a eu anciennement de belles Eglises, dont on voit encore des restes. Elle a aussi eu un port, défendu par les batteries de trois forteresses. Les Turcs y exercent les mêmes violences que dans les autres villes dont ils sont les maîtres; il y a quelques pauvres Chrétiens Grecs, Maronites & Nestoriens, qui n'y sont soufferts que parce qu'ils payent un tribut considérable aux Turcs.

JUBILÉ, indulgences solemnelles, que le Pape accorde à tous les Chrétiens. Boniface VIII fut le premier qui institua l'an 1300 le Jubilé, que l'on observoit de cent ans en cent ans, à l'imitation de celui des Juifs, qui s'observoit de cinquante en cinquante ans. Le Pape Clement VI le réduisit à cinquante ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Urbain VI, considérant que ce terme étoit encore trop long, ordonna qu'il se célébreroit tous les trente-trois ans. Enfin Sixte V le fixa à vingt-cinq ans; ce qui a été continué depuis. Il est aussi arrivé que chaque Pape, après son exaltation, a accordé un Jubilé; souvent même les Papes donnent des Jubilez, pour des besoins extraordinaires de la Chrétienté. La cérémonie qui s'observe à Rome pour l'ouverture du Jubilé réglé, qu'on appelle *l'année sainte*, consiste en ce que le Pape va à l'Eglise de saint Pierre pour faire l'ouverture de la Porte sainte, qui est murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frappe trois coups, chantant, *Aperite mihi portas justitiæ, &c.* puis on achéve de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Ensuite le Pape se met à genoux devant cette porte, pendant que les Pénitenciers de saint Pierre la lavent avec de l'eau-benite; puis prenant la croix, il commence le *Te Deum*, & entre dans l'Eglise avec le Clergé. Trois Cardinaux Légats, que le Pape a envoyez aux trois autres Portes saintes, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes sont aux Eglises de S. Jean de Latran, de S. Paul, & de sainte Marie-Majeure. Cette ouverture pour le Jubilé reglé de 25 en 25 ans, se fait toujours aux premieres vêpres de la Fête de Noël; & le lendemain matin le Pape donne la benediction au peuple en forme de Jubilé. L'année Sainte étant expirée, on referme la Porte sainte la veille de Noël en cette maniere. Le Pape bénit les pierres & le mortier, pose la premiere pierre, & y met douze cassettes pleines de médailles d'or & d'argent; ce qui se fait avec la même cérémonie, aux trois autres Portes saintes. On voyoit autrefois, pendant le Jubilé, une prodigieuse quantité de peuple aller à Rome, de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va presque plus que des Provinces d'Italie, parce que les Papes accordent à tous les païs Catholiques la permission de pouvoir faire le Jubilé chez eux, sans les obliger de venir à Rome pour gagner la grace du Jubilé. * *Rome ancienne & nouvelle.*

JUBILÉ DES JUIFS. Il se célébroit de cinquante en cinquante ans. Ce mot vient de l'Hébreu *Jobel*, qui signifie en cette Langue une *corne de bouc*, parce qu'on se servoit de cette corne, pour annoncer au peuple l'année du Jubilé, qui étoit une année sabbatique, en laquelle on se reposoit, on mettoit les Esclaves en liberté, & on restituoit les possessions qu'on avoit achetées. Il en est parlé assez au long dans le chapitre 25 du Levitique, où il est commandé aux Juifs de compter sept

se-

maines d'années, c'est à dire, sept fois sept, qui font 49 ans, & de sanctifier l'année 50 dans laquelle chacun devoit rentrer dans la possession de son bien & dans sa famille. Les Chronologistes ne conviennent pas si cette année Jubilaire étoit la quarante-neuviéme ou la cinquantiéme. Ainsi les achats qu'on faisoit chez les Juifs, n'étoient pas pour toujours, mais seulement jusqu'à l'année du Jubilé. La terre se reposoit aussi cette année-là, & il étoit défendu de la cultiver & de la semer. Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement jusqu'à leur captivité en Babylone; mais ils ne l'observerent plus après le retour, comme il est marqué par leurs Docteurs dans le Talmud, qui assûrent qu'il n'y eut plus de Jubilez sous le second Temple. Cependant R. Moïse, fils de Maimon, dit dans son Abregé du Talmud, que les Juifs ont toujours continué de compter leurs Jubilez, parce que cette supputation leur servoit pour regler leurs années, & de certaines Fêtes, sur tout chaque septiéme année, qui étoit la sabbatique. * Richard Simon. *Voyez* ANNE'E.

JUBILLIUS, Roi des Hermondures, dans le premier siecle, conspira contre Vannius, Roi des Sueves en Allemagne, assisté de Vangion & de Sidon, neveu de ce dernier. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 8.

JUBIN (Jean) Evêque, composa des vers sur le sacrement de l'Eucharistie, sur la sainte Vierge, sur saint Jérôme, sur le mépris du monde, en 1308. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUC.

JUCADAM. *Voyez* JORDEHAM.

JUCAL. *Voyez* JUCHAL.

JUCATAN, Presqu'isle de l'Amerique septentrionale dans la Nouvelle Espagne, & dans l'Audience de Mexique, a plus de deux cens cinquante lieues de circuit. Le païs est rude, mais fertile, sur-tout en coton. Les Habitans sont les plus guerriers du païs, & autrefois étoient mangeurs d'hommes. Le Jucatan est situé entre le Golfe de Mexique & celui de Honduras, en la Mer du Nord. Ses villes sont Merida avec Evêché, Valladolid, &c. François Hernandès de Cordoue, découvrit le premier ce païs; mais après avoir été extrémement maltraité par les Habitans, il s'en retourna à l'Isle de Cuba. François Montéjo y revint en 1527, & s'y établit, après avoir soumis le peuple de Jucatan, par une guerre de neuf années. On y bâtit ensuite les villes de Merida, de Salamanque, de Valladolid, & de Campêche. * Herrera, *c.* 12. Linschoten *Amer. l.* 5. Benzo, *Novæ Novi Orbis Historiæ Rerum ab Hispanis in India Occidentali gestarum. l.* 2. *c.* 15.

JUCHAL, fils de *Selemias*, fut un de ceux, qui ayant ouï que le Prophéte Jérémie conseilloit aux Juifs de sortir de Jerusalem, pour se garantir de la fureur des Chaldéens, en avertit le Roi Sedecias, qui fit prendre ce Prophéte & le fit mettre en prison. * Jérémie, *ch.* 38. *v.* 1.

JUCONDE. *Cherchez* JOCONDE (Jean).

JUCUNDUS & TYRANNUS, étoient deux Gardes d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, qu'il affectionnoit particuliérement à cause de leur grandeur & de leur force extraordinaire. Mais lui ayant donné quelque mécontentement, il les éloigna. Alexandre fils d'Hérode, les reçut dans la Compagnie de ses Gardes; & parce que c'étoient de très braves gens, il leur étoit fort libéral. Hérode en étant informé en conçut du soupçon, & leur fit donner la question. Ils la souffrirent d'abord assez constamment; mais enfin succombant à la violence de la douleur, ils déposérent *qu'Alexandre les avoit sollicitez* à tuer le Roi, lorsqu'il iroit à la chasse, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *ch.* 18.

JUCUNDUS, Capitaine Romain de Césarée, qui fit tous ses efforts pour appaiser une sédition, que les Grecs avoient excitée dans cette ville contre les Juifs, à l'occasion d'un vase qu'un Grec avoit mis à la porte de la Synagogue des Juifs, dans lequel il immoloit des oiseaux, pour insulter à cette Nation. Jucundus fit enlever le vase, pour appaiser les Juifs, mais tous les bons ordres ne purent arrêter les séditieux. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 5.

JUD.

JUD, ville. *Voyez* JEHUD.

JUDA, Patriarche, quatriéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2280 du Monde, & 1755 ans avant Jesus-Christ. Il épousa la fille d'un Cananéen, nommé Sué ou Scuah, natif d'un bourg dit Odollam, qui fut depuis dans la Tribu du même Juda; & de ce mariage il eut trois fils, appellez Her, Onan & Sela ou Scela. C'est le même Patriarche qui proposa à ses fréres de vendre aux Marchands Ismaëlites leur cadet Joseph, qu'ils vouloient faire mourir; & qui depuis ayant promis à Jacob de ramener Benjamin qu'ils menoient en Egypte, s'offrit à Joseph de tenir la place de celui qui étoit criminel en apparence. Il eut aussi de Thamar, femme de son fils, dont il jouit sans la connoître, Pharès & Zara. Jacob en mourant lui donna une benediction avantageuse, en lui prophétisant que le sceptre ne sortiroit point de Juda, que le Messie ne vînt; prédiction à l'explication de laquelle les Interprétes se sont fort exercez. Juda mourut l'an du Monde 2399, & 1636 avant Jesus-Christ, âgé de 119 ans. Il donna son nom à la Tribu de Juda, la plus considérable de toutes celles du Peuple d'Israël, qui fut depuis un Royaume particulier, & qui seul subsista en corps de République, après son retour de Babylone, & donna depuis ce tems, le nom de Juifs à toute la Nation. * *Genes.* *c.* 29. *c.* 37. *&c.* Joséphe. S. Augustin. Pererius. Torniel. Salian. Sponde, &c.

JUDA, Rabbin, que les Juifs appellent *Rabenu Hakkados*, c'est à dire, *Notre Maître le Saint*, vivoit, à ce qu'on croit, sous l'Empereur Antonin, dont il étoit ami, & dont même il avoit été Précepteur. Il portoit la qualité de *Nasi*, ou Prince chez eux. Voici ce qu'en dit Léon de Modéne, Rabbin de Venise, *dans son Livre des Cérémonies, part.* 2. *c.* 2. R. Juda, qui étoit fort riche, recueillit environ six-vingt ans après la destruction du Temple, dans un Livre qu'il nomma *Misna*, les Constitutions & les Traditions des Rabbins qui l'avoient précédé. Il divisa cet Ouvrage en six parties, dont la premiere traite de l'Agriculture & des Semences; la seconde des jours de Fêtes; la troisiéme des Mariages, & de ce qui concerne les Femmes; la quatriéme des Dommages, Interêts, & de toutes sortes d'affaires civiles; la cinquiéme des Sacrifices; & la sixiéme des Puretez & Impuretez. Mais comme ce Livre étoit succint, & peu intelligible, cela donna lieu à tant des disputes, qu'elles firent naître l'envie à deux Rabbins qui étoient à Babylone, dont l'un se nommoit *Rabbina*, & l'autre *Rab-Asse*, de recueillir toutes les interprétations, disputes & additions, qui avoient été faites jusqu'à leur tems sur la *Misna*; & c'est de-là qu'on forma le Livre, qu'on nomme le Talmud Babylonien, ou *Gemara*; qui est divisé en soixante parties, nommées *Massechet* ou *Traitez*. Quelques années auparavant, R. Jochanan de Jerusalem avoit composé le Talmud, qu'on appelle le Talmud de Jerusalem; mais étant court & d'un style rude, on lui a préféré le Babylonien. * Richard Simon.

JUDA CHIUG de Fez, ou selon M. Baillet, JUDA HIUG, Rabbin, passe pour le *plus sçavant* Grammairien, qui ait été parmi les Juifs, lesquels l'appellent ordinairement dans leurs Livres, *le premier*, & *le Prince des Grammairiens*. Comme il vivoit dans le XI siécle, cela a fait croire à plusieurs, & principalement au Pere Morin, qui a été suivi de Vossius, que l'Art de la Grammaire n'étoit pas plus ancien chez les Juifs; mais le P. Morin a changé de sentiment dans son dernier Livre; & Richard Simon nomme plusieurs autres Grammairiens avant ce Rabbin. Il a écrit tous ses Ouvrages en Langue Arabe, entre autres un excellent Dictionnaire, qui pourroit être fort utile pour entendre l'Ecriture-Sainte, s'il étoit imprimé; mais il n'est que manuscrit & fort rare. * Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Test. l.* 1. *c.* 31. Baillet, *Jugement des Savans sur les Grammairiens Hébreux, tome* 2. *partie* 3. *p.* 178. *n.* 717. edit. d'Amsterdam 1725.

JUDA, le pieux, Rabbin, fils du Rabbin Samuël, étoit de Francfort & mourut en 1217. Il a écrit *Schir Hajchud*, le *Cantique de l'unité*, touchant l'unité de l'Essence divine. On lui attribue le *Sepher Kasidim*, le Livre des pieux. C'est un Livre de morale dont les Juifs font beaucoup de cas. Il a été imprimé à Bologne en 1538, à Bâle en 1581. Quelques-uns croyent que cet Ouvrage est du R. Samuël pére de Juda le pieux. * Wolfii *Biblioth. Hebræa.*

JUDA, (Léon ou Léo) Ministre Protestant de Zurich, étoit fils de Jean Juda, Prêtre de Gemerten en Alsace, qui l'avoit eu d'une concubine. Il naquit l'an 1482, fut élevé dans les Lettres, & se consacra depuis à l'état Ecclésiastique; mais il donna dans les nouvelles opinions de Zuingle. Erasme, qui lui avoit reproché son changement, s'attira une réponse très aigre de sa part. Léon Juda fut Ministre à Zurich, se signala parmi ceux de son parti, & mourut le 19 Juillet 1542, âgé de 60 ans. Comme il sçavoit l'Hebreu, il traduisit l'Ancien Testament, & fit des Notes sur quelques Livres de la Bible. Sa *Version de la Bible* est celle qui est jointe aux Notes de Vatable, &c. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* De Thou. Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.*

JUDAÏSME, Religion des Juifs, selon la Loi que Moïse leur donna, après l'avoir reçûe de Dieu. Cette Loi est contenue dans le Pentateuque de Moïse, qui comprend le Livre de la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deuteronome; & est amplement décrite dans le Lévitique & dans le Deuteronome. Le Lévitique contient les Loix, les Sacrifices & les Cérémonies des Juifs. Le Deuteronome est comme une recapitulation, ou un abregé de la Loi. A l'égard de la liaison qu'il y a entre le Judaïsme & le Christianisme, *voyez* CHRISTIANISME.

JUDAS, dit MACHABE'E, étoit troisiéme fils de Mathathias, Général des Juifs, de la famille des Asmonéens. Il succéda l'an du Monde 3869, & 166 avant Jesus-Christ, à la charge de son pere, qui connoissoit son courage, & qui l'avoit préféré à ses autres enfans, afin qu'il se joignît à ceux qui étoient animez du zéle de la Loi de Dieu, & qu'il affranchît son païs de servitude. Judas y travailla avec soin; & secondé par ses fréres, il chassa les ennemis, fit mourir ces faux Juifs, qui avoient violé les Loix de leurs péres sous Antiochus, & purifia la Judée de toutes les abominations qu'on y avoit commises. Lors qu'Apollonius, Gouverneur de Samarie pour le même Antiochus, eut appris le progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son Armée. Ce vaillant Chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit & le tua avec grand nombre des siens. Il pilla ensuite son camp, rapporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux. Séron, Gouverneur de la Basse-Syrie, fut encore battu, & le bruit de ces deux victoires étant venu jusques à Antiochus, l'enflamma de dépit, & le fit résoudre à épuiser ses coffres d'argent, & son Royaume d'hommes, pour opposer à Judas une Armée qu'il ne pût vaincre. Il donna ses ordres à Lysias & à Philippe, qui envoyérent aussi-tôt en Judée Ptolomée, Nicanor & Gorgias, les plus habiles Généraux du Royaume. L'Armée prodigieuse qu'ils firent marcher en Judée, épouvan-

ta d'abord ceux qui accompagnoient Judas; mais par son courage il ranima celui de ses gens; & les ayant préparez au combat par le jeûne, il défit cette grande Armée. Lysias desespéré de ce que les ordres de son Prince étoient si mal exécutez dans la Judée, résolut l'année suivante de commander lui-même en personne. Pendant qu'il armoit, Judas prit cet intervalle pour rétablir Jérusalem. Il donna ses premiers soins à la réparation du Temple, & commença par choisir des Prêtres de sainte vie. Il détruisit l'autel que les Idolâtres avoient profané, refit des vases nouveaux, le Chandelier, la Table & tout le reste qui servoit au culte du Temple. Lorsque cet appareil fut prêt à être consacré, il fit célébrer une grande Fête, dont la dédicace dura huit jours, & que depuis ce tems, les Juifs ont célébrée toutes les années. Cela se fit le vingt-cinquiéme du neuviéme mois, nommé *Casleu*, l'an 3870 du Monde, & 165 avant Jésus-Christ, trois ans après que le Temple eut été profané par les ordres d'Antiochus. Ensuite Judas défit les ennemis de sa patrie en divers combats. Il avoit Dieu même pour conducteur; car dans une bataille, on vit vingt-cinq Cavaliers d'un air & d'une force extraordinaire, qui le suivirent par-tout, & lui aiderent à vaincre. Antiochus, qui reçut avec chagrin la nouvelle de la défaite de ses Généraux par les Juifs, résolut de marcher contre eux & de se venger; mais il ne vint pas à bout de ses desseins, & périt misérablement. Judas Machabée remporta d'autres victoires contre Bacchide, Alcime & Nicanor, & fit alliance avec les Romains. Après avoir donné en plusieurs occasions des marques d'une valeur incroyable, il fut tué dans une bataille qu'il donna avec huit cens hommes, contre une puissante Armée. Ce fut l'an 3874 du Monde, & 161 avant Jésus-Christ. Simon & Jonathas, ses freres, enleverent son corps, & le firent porter à Modin, où il fut enterré avec grande magnificence dans le sépulchre de son pere. Tout le peuple le pleura plusieurs jours. * I & II des Machabées. Josephe, *Antiq. Judaïques l.* 12. Melchior Canus, *de Loc. Theol. l.* 2. Serrarius, *in Machab.* Torniel. Salian. Sponde. Usserius, *in Annal. Vet. Testam.*

JUDAS, surnommé ISCARIOT, parce qu'il étoit d'une ville de ce nom, située dans la Tribu d'Ephraïm; l'un des Apôtres de Jésus-Christ, fut celui qui trahit son divin Maître. Le texte sacré nous apprend l'audace qu'il eut de censurer l'action que fit Magdelaine en répandant des aromates précieux sur les piez du Sauveur, & nous témoigne que son avarice étoit très sordide. Ce vice le porta à traiter avec les Juifs, pour leur livrer le Fils de Dieu, moyennant la somme de trente deniers. Il se trouva à la derniere Céne que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres, en instituant le très saint sacrement de l'Eucharistie. Ensuite ce lâche Apostat livra le Fils de Dieu aux Juifs. Peu après, ayant reconnu l'horreur de sa trahison, il alla trouver les Prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu; & entraîné par son desespoir, il se pendit lui-même: de sorte que ses entrailles lui sortirent du ventre. S. Mathieu, & S. Jean en parlent dans leurs Evangiles. Les Auteurs different de sentiment, sur la valeur des trente deniers, que Judas reçut pour trahir son Maître, & sont même en controverse pour le genre de sa mort. Les Hérétiques Cerinthiens & Caïans ou Caïanites, l'honoroient particuliérement, & ces derniers se servoient même d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidéle. * Saint Epiphane, *Heref.* 38. *Voyez* ISCARIOT.

JUDAS, Gaulonite, de la ville de Gamala, assisté de Sadoc, Pharisien, sollicita le peuple à se soulever dans la Judée, & fut Chef d'une Secte parmi les Juifs. Il prit occasion d'une estimation que Cyrenius, établi par Auguste, Gouverneur de Syrie, fit faire de tous les biens des particuliers, l'année de la naissance du Fils de Dieu. Judas disoit que cette estimation n'étoit autre chose, qu'une manifeste déclaration du dessein qu'on avoit de les mettre en servitude. Sa Secte, selon Josephe, convenoit en toutes choses à celles des Pharisiens; excepté que ceux-ci soutenoient qu'il n'y a que Dieu seul qu'on dût reconnoître pour Seigneur & pour Roi. Ils avoient un amour si ardent pour la liberté, qu'il n'y a point de tourmens qu'ils ne souffrissent, & ne laissassent souffrir aux personnes qui leur étoient les plus chéres, plutôt que de donner à quelque homme que ce fut le nom de Seigneur & de Maître. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 1. & 2.

JUDAS, surnommé *Barsabas.* On croit que ce fut l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Apôtres assemblez à Jérusalem le choisirent avec Paul & Barnabas, pour aller porter à Antioche les Decrets qu'ils avoient dressez. Il étoit fils d'Alphée & frere de saint Jacques *le Mineur*: ce qui fait croire à quelques-uns, que c'est le même que l'Apôtre saint Jude, de qui nous avons une Epître Canonique. * *Actes*, *ch.* 15. *v.* 22.

JUDAS, Essien de Nation, se mêloit de prophétiser parmi les Juifs, & Flave Josephe dit que ses prédictions ne manquoient jamais de se trouver véritables. Ayant vu Antigone fils d'Hircan, que son frere Aristobule avoit associé à la Couronne de Judée, monter au Temple de Jérusalem, Judas dit à ses Disciples & à ceux de ses amis, qui avoient accoutumé de le suivre, pour remarquer les effets de ses prédictions, qu'il eût voulu être mort, parce que la vie d'Antigone feroit connoître la vanité de sa science. C'est qu'il avoit assûré que ce Prince mourroit ce jour-là même dans la tour de Straton; ce qui étant impossible, puisqu'elle étoit distante de Jérusalem de six cens stades, & que la plus grande partie du jour étoit déja passée. Mais comme il parloit ainsi, on lui vint dire, qu'Antigone avoit été tué dans un lieu souterrain, nommé du même nom de *Straton*, que porte une tour assise sur le rivage de la mer nommée depuis *Césarée.* * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 19. Il y en a qui croyent que ce Judas est le même que l'Auteur du *second Livre des Machabées*, & peut-être aussi du premier; que c'est lui, qui conjointement avec le peuple, les Grands de Jérusalem, & le Senat, écrivit en Egypte à Aristobule, qui étoit de la race sacerdotale, & à tous les Juifs, qui y faisoient leur séjour. * II *Machab. ch.* 1. *v.* 10. *ch.* 2. *v.* 14.

JUDAS, fils de Sariphée, & Mathias, fils de Margaloth, étoient deux Juifs fort savans, de beaucoup de mérite & extrêmement aimez de ceux de leur Nation. Ils persuaderent à leurs Ecoliers & à quelques autres personnes d'abbattre l'aigle d'or, qu'Hérode *le Grand* avoit fait poser sur le plus haut du Temple de Jérusalem à l'honneur de l'Empereur Auguste, sous prétexte qu'une telle chose étoit contraire à la Loi. Ils furent pris tous deux par le Commandant des troupes d'Hérode, enchaînez & menez devant lui à Jéricho, où il étoit alité de la maladie dont il mourut. Ce Prince les condamna à être brûlez tout vifs. Cela faillit à causer une sédition, à cause de l'amour que le peuple leur portoit. Il réserva néanmoins son ressentiment jusques après la mort d'Hérode: mais alors il demanda à Archelaüs la punition de ceux qui avoient été cause d'un supplice si injuste & si inhumain. Ne l'ayant pu obtenir, ils s'éleva une si terrible sédition, qu'elle ne put être appaisée que par le sang d'environ trois mille personnes. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 8. & 11.

JUDAS, fils d'un certain Ezéchias, *Chef des Voleurs*, qu'Hérode *le Grand* avoit pris & fait exécuter à mort, pendant qu'il étoit Gouverneur de Galilée. Ce Judas, après la mort d'Hérode, prenant le tems qu'Archelaüs étoit à Rome, assembla près de la ville de Sephoris en Galilée une grande troupe de gens déterminez, entra dans les terres du Roi, se saisit de l'arsenal, y arma ses gens, prit tout l'argent de ce Prince, qu'il trouva dans les lieux voisins, pilla tout ce qu'il rencontra, & se rendit redoutable à tout le pays. Il eut même la hardiesse d'aspirer à la Couronne. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

* JUDAS, est le nom de celui chez qui S. Paul étoit logé, & où Ananias reçut ordre de Dieu de l'aller trouver pour lui rendre la vue. * *Actes*, *ch.* 9. *v.* 11.

JUDAS, fils de Jonathas, savant dans la Loi des Juifs & fort éloquent. Lui & Simon son frere, qui avoit les mêmes talens, furent chargez de la part d'Eléasar, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, d'offrir à Metillus Capitaine dans les troupes de ces derniers, de sortir de Jérusalem, la vie sauve. Ce Judas fut grand ennemi de Flave Josephe Gouverneur de Galilée, & mit tout en usage pour le perdre. Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42 & 43.

JUDAS, fils de Cellias, avec Simon fils d'Esron, tous deux de grande qualité parmi les Juifs, & Ezéchias fils de Chobare, qui étoit d'une famille considérable, appuyérent le parti d'Eléazar fils de Simon, contre la faction des Zelateurs, de laquelle il avoit été lui-même, mais dont il se separa, fâché de n'être pas lui seul Chef de ce parti. Ils se signalerent dans plusieurs combats. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 1.

JUDAS, fils d'un autre *Judas*, étoit un des Officiers de ce Simon, qui exerçoit un pouvoir tyrannique dans Jérusalem. Il commandoit dans une tour de cette ville; mais étant touché de tant d'horribles inhumanitez qui se commettoient, & surtout dans le desir de pourvoir à sa sureté, il assembla dix des Soldats qui étoient sous son commandement, à qui il se fioit le plus, & leur déclara que le plus sûr pour eux étoit de remettre aux Romains la tour qu'ils gardoient, & de se rendre à eux. Il les appella ensuite du haut de la tour, & leur déclara son dessein: mais ils n'en firent conte, & cependant Simon ayant eu avis de ce qui se passoit se rendit dans la tour, fit tuer Judas & ses compagnons à la vue des Romains, & jetter leurs corps par dessus les murailles. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 34.

JUDAS, fils de Merton, se signala en plusieurs rencontres au siége de Jérusalem conduit par Tite Vespasien. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 7. & 12.

JUDAS, fils de Jaïr, étoit durant le siége de Jérusalem de la faction de Simon, & commandoit une troupe de Gens de guerre dans cette ville où il se fit très bien distinguer. Jérusalem ayant été prise il se sauva par les égouts, & s'enfuit à Macheron. Bassus l'y alla assiéger, & le contraignit d'en sortir avec trois mille hommes, & de se retirer dans une forêt nommée *Jardes*, où il ne fut pas en plus grande sureté. Il y fut environné par les Romains, & cherchant à se faire jour avec les siens, les Romains les taillerent tous en piéces sans qu'il s'en sauvât un seul. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 8. *ch.* 26.

JUDAS, Evêque de Jérusalem dans le second siécle, succéda à Ephrem, & fut le dernier des Juifs convertis, qui gouverna cette Eglise. * Eusebe, *in Chron.*

JUDAS, Théologien & Historien Grec, vivoit dans le second & le troisiéme siécle. Il composa un Traité des 70 Semaines de la Prophétie de Daniel, & une Chronographie, qu'il continua jusques à la dixiéme année de l'empire de Sévére, qui est l'an 203 après Jésus-Christ. * Eusebe, *Hist. Eccles. l.* 6. *c.* 6. Nicephore, *l.* 4. *c.* 5. Saint Jérôme, *in Catal.* &c.

JUDAS, Rabbin aveugle, dans le VIII siécle, fut Auteur de divers Ouvrages, qui fournirent à S. Jér. des Sentences, contre la cabale & les traditions de la Synagogue. * Genebrard, *in Chron.*

JUDE, (Saint) Apôtre, dit aussi LEBBÉE ou THADÉE, étoit frere de saint Jacques *le Mineur.* Il prêcha dans la Mésopotamie, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'Idumée, & dans les régions voisines; & mourut pour la confession de Jésus-Christ dans la ville de Beryte. Quelques Auteurs tiennent que ce fut lui qui vint trouver le Roi Abgare, dans la ville d'E-

d'Edesse, & qui le guérit de sa maladie jugée incurable par les Médecins: ce que le Fils de Dieu lui avoit promis répondant à la Lettre par laquelle il le prioit de le venir voir. Mais toute cette Histoire de la Vie de saint Jude, n'est établie sur aucune preuve, & nous ne savons rien de certain de ses actions ni de sa mort, si ce n'est qu'ayant écrit sa Lettre après la mort des Apôtres, il faut qu'il ait vécu longtems. Hégésippe dit que, du tems de l'Empereur Domitien, l'on trouva deux petits-fils de cet Apôtre: ce qui n'est pas encore fort certain. Saint Jude a écrit une Epître, que nous avons parmi les Livres Canoniques. Cette Epître est citée comme un Livre Canonique par Origène, & par plusieurs autres anciens Péres. Cependant Eusébe & saint Jérôme remarquent que quelques-uns ne la recevoient pas, à cause de la citation du Livre d'Enoch; mais ce doute n'a pas duré longtems, & elle est dans tous les Catalogues anciens des Livres Canoniques. La citation d'un Livre Apocryphe ne diminue point l'autorité de cette Lettre, & n'en donne point au Livre Apocryphe: car comme ce Livre étoit célébre & estimé, il l'a pu citer pour faire impression sur les esprits, & donner plus d'horreur des Hérétiques, contre qui il écrivoit. Il les y dépeint avec des traits fort vifs, & c'est avec beaucoup de raison, qu'Origène dit de cette Lettre, qu'elle ne contient que très peu de paroles, mais qu'elles sont très efficaces. * *Saint Matthieu, ch. 10. Saint Marc, ch. 3. Saint Luc, ch. 6.* Saint Jérôme, *in Catal. c. 4.* Baronius, *in Annal. & in Not. sup.* [illegible] *Martyrol. Rom.* [illegible] Bellarmin, *de Script. Eccles.*

JUDE. [illegible] CYRIAQUE, qui vivoit dans le IV siécle.

JUDE'E, région de l'Asie en Syrie, connue sous le nom de *Palestine*, a pris son nom d'une de ses parties, & a été aussi nommée *Terre de Chanaan, de Promission*, & enfin *Terre-Sainte*. La Judée, ou Terre-Sainte en général, comprenoit les douze Tribus des Enfans d'Israël; & la Judée particulière n'avoit que celles de Juda & de Benjamin, avec les villes de Jérusalem, de Bethléem, d'Ascalon, d'Azot, de Joppé, &c. Du tems du Fils de Dieu, tout ce païs étoit divisé en six parties, en Galilée, Samarie, & Judée propre, qui étoit deçà le Jourdain vers la Mer Méditerranée; & au delà du même fleuve, en Trachonite, Iturée ou Pérée, & Idumée. Josephe a fait une description de ce païs en ces termes: „ La Judée se termine au vil„ lage d'Anuath, autrement nommé *Borceos*, du côté du sep„ tentrion. Sa longueur du côté du midi, s'étend jusques à un „ village d'Arabie, nommé *Jardan*, & sa largeur depuis le fleu„ ve du Jourdain jusques à Joppé. Jérusalem placée au mi„ lieu, en est le centre: & ce beau païs a encore cet avanta„ ge, qu'allant jusques à Ptolémaïde, la mer ne contribue pas „ moins que la terre à le rendre aussi délicieux qu'il est ferti„ le. Il est divisé en onze parties, dont la ville de Jérusalem „ est la premiére, la ville royale, & le chef de tout le reste. „ Les autres dix parties ont été distribuées en autant de To„ parchies, qui sont Gophna, Acrabatane, Tamna, Lidda, „ Ammaüs, Pella, l'Idumée, Engaddi, Hérodion, & Jéricho. „ Jamnia & Joppé, qui ont Jurisdiction sur les régions voisines, „ ne sont point comprises dans les parties que nous venons „ de nommer; non plus que la Gamalite, la Gaulanite, la Ba„ thanée, & la Trachonite, qui font partie du Royaume d'A„ grippa. Ce païs, qui est habité par les Syriens & les Juifs „ mêlez ensemble, s'étend en largeur depuis le Mont Liban „ & les sources du Jourdain, jusques au Lac de Tibériade; & „ en longueur, depuis le village d'Arphat jusques à Juliade.

Le païs est extrêmement fertile; & Josephe qui en parloit par rapport à son tems, assure que le terroir étoit en certains endroits si excellent, qu'il n'y avoit point de plante qu'il ne pût nourrir; & que l'on y voyoit en abondance des vignes, des oliviers & des palmiers. Aujourd'hui la terre est très mal cultivée, parce que le païs manque d'Habitans.

DES JUIFS.

Les Juifs venus de Jacob, autrement dit *Israël*, prirent le nom d'Israëlites, de celui de ce Patriarche, qui les laissa en Egypte où il mourut. On leur donna aussi le nom d'Hébreux & de Peuple de Dieu. Les Egyptiens les traitoient comme des Esclaves, les employoient à divers ouvrages, & leur faisoient souffrir les derniéres indignitez. Lorsqu'ils virent qu'ils se multiplioient tous les jours, & qu'il étoit à craindre que reconnoissant leur force, ils n'entreprissent de recouvrer leur liberté les armes à la main, on les força par Edit de noyer leurs enfans mâles, dès l'instant qu'ils seroient venus au monde. Moïse fut sauvé miraculeusement de ce péril, & Dieu se servit de lui pour délivrer son Peuple de cette servitude, sous laquelle il gémissoit depuis deux cens ans. C'est pour cela que le Seigneur lui ordonna de se joindre à son frére Aaron. L'un & l'autre se présenta à Pharaon Roi d'Egypte, & ils firent des merveilles si étonnantes en sa présence, qu'il se vit contraint de laisser sortir les Hébreux de ses Etats. Ce fut l'an 2544 du Monde, & le 1491 avant Jésus-Christ. On compta six cens mille hommes propres à combattre, sans les femmes & les enfans, & une multitude innombrable d'Egyptiens, qui avoient renoncé à leur Idolatrie, pour embrasser le culte du vrai Dieu. C'est lui qui leur fit passer la Mer Rouge à pié sec, & qui abîma sous les flots Pharaon, qui les poursuivoit avec une puissante Armée. Moïse conduisit le Peuple dans le Désert durant quarante ans; & Dieu opéra par son ministére des prodiges surprenans. Dans la douziéme demeure ou campement, qui fut aux environs de la montagne de Sinaï, ils s'arrêtérent presqu'un an entier; & c'est durant cet intervalle qu'arrivérent toutes les choses qui sont rapportées sur la fin de l'Exode, dans le Lévitique & dans les Nombres, jusqu'au dixiéme Chapitre.

Pendant cet intervalle, se fit la publication de la Loi que Dieu donna à Moïse; & parce que cette Loi & les autres qui la suivent, sont des Loix fondamentales & authentiques dictées par Dieu même, & qui partent d'une suprême & divine autorité, il est bon d'en donner ici en abrégé une connoissance particuliére, & de réduire en peu de lignes tout ce qui s'en trouve écrit dans l'Histoire de Moïse. Ce grand homme reçut premiérement le Décalogue, auquel, sans le dernier attentat, on ne pouvoit ajoûter, & duquel on ne pouvoit retrancher un seul Article. Ensuite il reçut les autres Loix, qui régloient non seulement les Fêtes, les Sacrifices, les Cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques & les particuliéres, les jugemens, les contracts, les mariages, les successions, les funerailles, la forme même des habits, & en général tout ce qui regarde les mœurs.

Moïse éclairé de l'Esprit de Dieu, avoit si bien réglé toutes choses, que dans la suite on n'eut jamais besoin d'y rien changer. Ainsi le Corps du Droit Judaïque n'est pas un recueil de Loix faites dans des tems & des occasions différentes. Ce grand Législateur avoit tout prévu. On ne voit point d'Ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très zélez pour la justice. Les bons Princes n'avoient qu'à faire observer la Loi de Moïse, & se contentoient d'en recommander l'observance à leurs successeurs. Il n'y avoit point d'autre Livre, où l'on étudiât les préceptes de la pureté des mœurs. Il falloit les méditer & les feuilleter nuit & jour, en recueillir des sentences, & les avoir toujours devant les yeux. En un mot, elle devoit être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture assidue que chacun en devoit faire en particulier, on en faisoit tous les sept ans dans l'année solemnelle de la rémission & du repos, une lecture publique, & comme une nouvelle publication à la Fête des Tabernacles, où tout le Peuple étoit assemblé durant huit jours. Moïse fit déposer auprès de l'Arche l'original du Deutéronome, qui étoit un Abrégé de toute la Loi; & de peur que dans la suite des tems elle ne fût altérée par la malice, ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couroient parmi le peuple, on en faisoit des exemplaires authentiques, qui étoient soigneusement reçus & gardez par les Prêtres & par les Lévites, & tenoient lieu d'originaux. Les Rois (car Moïse avoit bien prévu que ce Peuple voudroit enfin avoir des Rois comme les autres) étoient obligez par une Loi expresse du Deutéronome, à recevoir des mains des Prêtres, un des exemplaires religieusement corrigez, afin qu'ils le transcrivissent & le lussent toute leur vie. Les exemplaires ainsi reçus par autorité publique, étoient en singuliére vénération à tout le Peuple: on les regardoit comme sortis immédiatement des mains de Moïse, aussi purs & aussi entiers que Dieu les lui avoit dictez. Un ancien volume de cette sévére & religieuse correction, fut trouvé dans la Maison du Seigneur, sous le régne de Josias, & peut-être est-ce l'original même, que Moïse avoit fait mettre auprès de l'Arche: ce qui excita la piété de ce saint Roi, & lui fut une occasion de porter ce Peuple à la pénitence. Les grands effets qu'a opéré dans tous les tems la lecture publique de cette Loi, sont innombrables. En un mot, c'étoit un Livre parfait, qui étant joint par Moïse à l'Histoire du Peuple de Dieu, lui apprenoit tout ensemble, son origine, sa Religion, sa police, ses mœurs, tout ce qui sert à régler la vie, tout ce qui unit & forme la société, les bons & les mauvais exemples, le châtiment du vice, & la récompense de la vertu. Par cette admirable discipline le Peuple d'Israël, sorti d'esclavage & détenu quarante ans dans un désert, arriva tout formé à la terre qu'il devoit occuper. Moïse le mena jusques aux frontiéres; & étant averti de sa fin prochaine, il commit ce qui restoit à faire à Josué.

Josué, ou Jésus (car c'est le vrai nom de Josué) qui par ce nom & par son office représentoit le Sauveur du Monde, introduisit le Peuple de Dieu dans la terre de Chanaan. Par les victoires de ce grand homme, en présence duquel les eaux du Jourdain retournérent en arriére, les murailles de Jéricho tombérent d'elles-mêmes, & le Soleil s'arrêta au milieu du Ciel, les Hébreux s'établirent en ce païs-là, & en chassérent des Peuples abominables. Josué leur inspira un extrême éloignement de leur impiété, & le châtiment qu'il en fit par leur ministére, les remplit eux-mêmes de crainte pour la justice divine, dont ils exécutoient les decrets. On tient qu'une partie de ces Peuples que Josué chassa de leurs terres, s'établit en Afrique, où on trouva longtems après dans une inscription ancienne, le monument de leur fuite, & des victoires de Josué. Après que ces Victoires miraculeuses eurent mis les Israëlites en possession de la Terre promise à leurs peres, Josué & Eléazar Souverain-Pontife, avec les Chefs des douze Tribus, leur en firent le partage, selon la Loi de Moïse, & assignérent à la Tribu de Juda le premier & le plus grand lot. Dès le tems de Moïse, cette Tribu s'étoit élevée au dessus des autres en nombre, en courage, & en dignité. Josué mourut, & le Peuple continua la conquête de Chanaan. Dieu voulut que la Tribu de Juda marchât à la tête, & déclara qu'il avoit livré le païs entre ses mains. En effet, elle défit les Chananéens, & prit Jérusalem, qui devoit être la Cité sainte & la Capitale du Peuple de Dieu. C'étoit l'ancienne Salem, où Melchisédec avoit régné du tems d'Abraham.

Cette ville fut donnée d'abord aux enfans de Benjamin, qui, foibles & en petit nombre, ne purent chasser les Jébuséens, anciens Habitans du païs, & demeurérent parmi eux. Sous les Juges, le Peuple de Dieu fut diversement traité, selon qu'il se gouverna bien ou mal. Après la mort des vieillards, qui avoient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affoiblit, & la pente universelle de la nature cor-

rompue entraina le Peuple à l'Idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il se repentit, il fut délivré. Enfin le Peuple demanda un Roi, & Dieu lui donna Saül, qui fut bien-tôt réprouvé pour ses péchez. Dieu résolut alors d'établir une famille royale, d'où le Messie sortiroit, & la choisit dans la Tribu de Juda. David, jeune Berger sorti de la Tribu, le dernier des enfans de Jessé, dont son pére ni sa famille ne connoissoient point le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel, dans Bethléem sa patrie. Le Gouvernement du Peuple de Dieu prit alors une forme plus auguste, & la Royauté fut affermie dans la Maison de David. Cette Maison commença par deux Rois de caractére différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux & conquérant, subjugua les ennemis du Peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient; & Salomon, renommé par sa sagesse, au dedans & au dehors, rendit ce Peuple heureux par une profonde paix. *Ce fut alors*, dit l'Ecriture-Sainte, *que tout Israël reposoit en sureté à l'ombre de son figuier.* David régna d'abord sur Juda, puissant & victorieux, & ensuite fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion, qui étoit la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, il y établit par ordre de Dieu le Siége de la Royauté, & celui de la Religion; Sion fut sa demeure: il bâtit autour, & la nomma la Cité de David. Joab, fils de sa sœur, bâtit le reste de la ville, & Jerusalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occupérent tout le païs, & Benjamin foible en nombre, y demeura mêlé avec eux. L'Arche de l'alliance bâtie par Moïse, où Dieu reposoit sur les Chérubins, & où les deux Tables du Décalogue étoient gardées, n'avoit point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion, & laissa à Salomon le plan d'un Temple superbe, que ce sage Roi éleva aprés la mort de son pére. Au jour de la dédicace de ce Temple, Dieu y apparut dans sa majesté, choisit ce lieu pour y établir son nom & son culte, & fit défense de sacrifier ailleurs. *Voyez* la description de ce somptueux édifice au mot JERUSALEM.

Salomon bâtit encore le Palais des Rois, dont l'Architecture étoit digne d'un si grand Prince. Sa Maison de plaisance, qu'on appella *le Bois du Liban*, étoit également superbe & délicieuse. Le Palais qu'il éleva pour la Reine, étoit une nouvelle décoration dans Jérusalem; tout étoit grand dans ces édifices, le cédre fut le seul bois qu'on y employa; tout y brilloit d'or & de pierreries. Les Citoyens & les Etrangers y admiroient la majesté des Rois d'Israël. Le reste répondoit à cette magnificence; les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du Prince, le commerce, la navigation, avec une paix profonde, avoient rendu le Royaume de Judée très considérable, & la ville de Jérusalem la plus riche de l'Orient. Cependant Salomon finit son régne par de honteuses foiblesses; il s'abandonna à l'amour des femmes; son cœur s'affoiblit, & sa piété dégénéra en Idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargna en mémoire de David son serviteur; mais il ne voulut pas laisser son crime entiérement impuni: il partagea son Royaume aprés sa mort, & sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune Prince lui fit perdre dix Tribus, que Jéroboam sépara de leur Dieu & de leur Roi. De peur qu'ils ne retournassent aux Rois de Juda, il défendit d'aller sacrifier au Temple de Jérusalem; & il érigea des Veaux d'or, ausquels il donna le nom de Dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange. Ainsi fut élevé le Royaume d'Israël contre le Royaume de Juda. Dans celui d'Israël triomphérent l'impiété & l'Idolâtrie: la Religion obscurcie dans celui de Juda, ne laissa pas de s'y conserver. Sous le régne d'Abiam ou Abijam, fils de Roboam, on voit la fameuse victoire que la piété de ce Prince lui fit remporter sur les Tribus schismatiques. Son fils Asa, dont la piété est louée dans l'Ecriture, y est marqué comme un homme qui songeoit plus dans sa maladie au secours de la Médecine, qu'à la bonté de son Dieu. De son tems, Amri, Roi d'Israël, bâtit Samarie, où il établit le Siége de son Royaume. Ce tems fut suivi du régne admirable de Josaphat, où fleurirent la piété, la justice, la navigation, & l'Art militaire.

Pendant qu'il faisoit voir au Royaume de Juda un autre David, Achab & sa femme Jézabel, qui régnoient en Israël, joignoient à l'Idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétez des Gentils. Ils périrent tous deux misérablement. Quelque tems aprés, les affaires changérent de face dans le Royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab & de Jézabel, porta avec elle l'impiété dans la Maison de Josaphat. Joram, fils d'un Prince si pieux, aima mieux imiter son beau-pére. Il en fut puni; son régne fut court, & la fin en fut très malheureuse. Au milieu de ces châtimens Dieu fit des prodiges inouis, même en faveur des Israëlites, qu'il voulut appeller à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les miracles d'Elie & d'Elisée, qui prophétisérent sous les régnes d'Achab, & de cinq de ses successeurs. Ochosias ou Achazia, Roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses fréres, comme allié & ami des enfans d'Achab. Cette nouvelle fut portée à Jérusalem, & aussi-tôt Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restoit de la famille royale, sans épargner ses enfans; & de régner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochosias, étant encore au berceau, échapa à la fureur de son ayeule. Josabeth, sœur d'Ochosias, & femme de Joïada ou Jehojadah, Souverain-Pontife, le cacha dans la Maison de Dieu, & sauva ce précieux reste de la Maison de David. Athalie, qui le crut tué avec les autres, vivoit sans crainte: rien ne remuoit en Judée contre elle, & elle croyoit son autorité raffermie par un régne de six ans; mais Dieu nourrissoit un Vengeur dans l'asyle sacré de son Temple. Lorsque Joas eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connoître à quelques-uns des principaux Chefs de l'Armée royale, qu'il avoit soigneusement ménagez, & assisté des Lévites, il sacra le jeune Roi dans le Temple. Tout le Peuple reconnut sans peine l'héritier de David & de Josaphat. Athalie accourue au bruit, pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du Temple, & reçut le traitement que ses crimes méritoient. Aprés la mort de ce Pontife, le jeune Roi, corrompu par les flatteries de ses Courtisans, s'abandonna à l'Idolâtrie. Le Pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut le reprendre; & Joas, sans se souvenir de ce qu'il devoit au pere de ce saint homme, le fit lapider. La vengeance ne tarda pas; car l'année suivante, Joas, battu par les Syriens, & tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, & Amasias ou Amatsja son fils, meilleur que lui, fut mis sur le thrône. Le Royaume d'Israël abbattu par les victoires des Rois de Syrie, & par les guerres civiles, reprenoit ses forces sous Jéroboam II, plus pieux que ses prédécesseurs. Ozias, autrement nommé Azarias ou Hazarja, fils d'Amasias, ne gouvernoit pas avec moins de gloire le Royaume de Juda. C'est ce fameux Ozias, qui fut frappé de la lépre, & qui fut tant de fois repris dans l'Ecriture, pour avoir osé, sur la fin de ses jours, entreprendre sur l'Office sacerdotal; & qui, contre la défense de la Loi, avoit lui-même offert de l'encens sur l'autel des parfums. Il fallut le séquestrer, tout Roi qu'il étoit, selon la Loi de Moïse; & Joathan ou Jotham son fils, qui fut depuis son successeur, gouverna sagement le Royaume. Sous le régne d'Ozias, les cinq Prophétes, dont les principaux en ce tems furent Ozée & Isaïe ou Esaïe, commencérent à publier leurs Prophéties par écrit, & dans des Livres particuliers, dont ils déposoient les originaux dans le Temple, pour servir de monument à la postérité. Les Prophéties de moindre étendue, & faites seulement de vive voix, s'enregistroient, selon la coutume, dans les Archives du Temple, avec l'Histoire du tems.

Achaz, Roi de Juda, succéda à Joathan, & fut impie & méchant. Pressé par Razin ou Retsin Roi de Syrie, & par Phacée ou Pekach, fils de Romelias ou Rémalja Roi d'Israël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui suscitoit ces ennemis pour le punir, il appella Theglathphalasar ou Tiglath-Pelézer, premier Roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extrémité le Royaume d'Israël, & détruisit tout à fait celui de Syrie. En même tems il ravagea celui de Juda, qui avoit imploré son assistance. Ainsi les Rois d'Assyrie apprirent le chemin de la Judée, & en résolurent la conquête. Ils commencérent par le Royaume d'Israël, que Salmanasar ou Sçalmanéeser, fils & successeur de Theglathphalasar, détruisit entiérement. Ozée ou Hozée Roi d'Israël, s'étoit fié au secours de Sabacon, Sabachos ou So, autrement nommé Sua, Roi d'Ethiopie, qui avoit envahi l'Egypte; mais ce puissant Conquérant ne put le tirer des mains de Salmanasar. Les dix Tribus où le culte de Dieu s'étoit éteint, furent transportées à Ninive; & ayant été dispersées parmi les Gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne put plus en découvrir aucune trace. Il en resta quelques-uns qui furent mêlez parmi les Juifs, & firent une petite partie du Royaume de Juda. Ezéchias, qui succéda à Achaz, fut le plus pieux & le plus juste de tous les Rois aprés David. Sennachérib ou Sanchérib, fils & successeur de Salmanasar, l'assiégea dans Jérusalem, avec une Armée innombrable. Elle périt en une nuit par la main d'un Ange. Ezechias, délivré d'une maniére si miraculeuse, servit Dieu, avec tout son peuple, plus fidélement que jamais; mais aprés la mort de ce Prince, & sous son fils Manassés ou Manassé, le Peuple ingrat oublia Dieu, & les desordres se multipliérent. Pendant que l'impiété s'augmentoit dans le Royaume de Juda, la puissance des Rois d'Assyrie, qui devoient en être les vengeurs, s'accrut sous Asaraddon, Esarhaddon ou Esarchardon, fils de Sennachérib. *Il réunit le Royaume de Babylone à celui de Ninive*, & égala dans l'Asie la puissance des premiers Assyriens. Sous son régne, les Cuthéens, Peuples d'Assyrie, depuis appellez *Samaritains*, furent envoyez pour habiter Samarie. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des Idoles, & obtinrent d'Asaraddon un Prêtre Israëlite, qui leur apprit le service du Dieu du païs, c'est à dire, les observances de la Loi de Moïse. Dieu ne voulut pas que son nom fût entiérement aboli dans une terre qu'il avoit donnée à son Peuple, & il y laissa sa Loi en témoignage; mais leur Prêtre ne leur donna que les Livres de Moïse, que les dix Tribus révoltées avoient retenus dans leur schisme. Les Ecritures composées depuis par les Prophétes qui sacrifioient dans le Temple, étoient détestées parmi eux; & c'est pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Les Juifs avoient irrité Dieu, & s'étoient aimandonnez à l'Idolâtrie, à l'exemple de Manassés; mais ils avoient fait pénitence avec ce Prince, & Dieu les prit aussi alors très particuliérement en sa protection. La Judée vit passer le régne détestable d'Amon, fils de Manassés; & Josias, fils d'Amon, sage dès l'enfance, travailla à réparer les desordres causez par les impiétez des Rois ses prédécesseurs. Il suspendit pour un peu de tems, par son humilité profonde, le châtiment que les Juifs avoient mérité; mais le mal s'augmenta sous ses enfans, & Jérusalem fut abandonnée aux armes victorieuses de l'orgueilleux Nabuchodonosor ou Nébucadnetsar, Roi des Chaldéens, qui la prit trois fois; la premiére, au commencement de son régne, & la quatriéme année du régne de Joakim ou Jéhojakim, d'où commencent les LXX années de la Captivité de Babylone, marquées par le Prophéte Jérémie; la seconde, sous Jechonias, Joachim ou Jehojachin, fils de Joakim; & la derniére, sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble, le Temple réduit en cendres, & le Roi mené captif en Babylone avec Saraïa ou Séraja, Souverain-Pontife, & la meilleure partie du peuple. Les plus illustres de ces captifs furent les Prophétes Ezéchiel & Daniel. On compte aussi parmi eux les

trois

trois jeunes hommes que Nabuchodonosor ne put forcer à adorer sa statue, ni faire consumer par les flammes. Après les LXX ans de la captivité de Babylone, l'an 3499 du Monde, 536 avant Jésus-Christ, & la même année que Cyrus fonda l'Empire des Perses, ce grand Prince, choisi de Dieu pour être le libérateur de son Peuple, & le restaurateur de son Temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de son Ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jésus ou Jesçuah, fils de Josedec ou Jotsadak, Souverain-Pontife, ramena les captifs, qui rebâtirent l'autel, & posérent les fondemens du second Temple. Les Samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à cette grande entreprise; & sous prétexte d'adorer le Dieu d'Israël, quoiqu'ils joignissent leur culte à celui de leurs faux Dieux, ils priérent Zorobabel de leur permettre de rétablir avec lui le Temple de Dieu; mais les enfans de Juda, qui détestoient leur culte mêlé, rejettérent leur proposition. Les Samaritains irritez de ce refus, traversérent leur dessein par toutes sortes d'artifices & de violences.

Depuis, Artaxerxès *longue-main*, Roi de Perse, protégea le Peuple juif, & permit à Néhémias ou Néhémie, de rebâtir Jérusalem avec ses murailles. Ce Décret d'Artaxerxès différe de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardoit le Temple, & que celui-ci étoit pour la ville. Esdras, Docteur de la Loi, se joignit à Néhémias, Gouverneur du Peuple de Dieu, nouvellement rétabli dans la Judée; & l'un & l'autre réformérent les abus, & firent observer la Loi de Moïse, qu'ils observoient les premiers. Esdras mit en ordre les Livres Saints, dont il fit une exacte révision, & ramassa les anciens Mémoires du Peuple Juif, pour en composer les deux Livres des Paralipoménes, ou Chroniques, ausquels il ajouta l'Histoire de son tems, qui fut achevée par Néhémias. C'est par leurs Livres que se termine cette longue Histoire du Peuple de Dieu que Moïse avoit commencée, & qui, (à la prendre seulement depuis Abraham jusques au rétablissement de Jérusalem) enfermoit déja quinze siécles. Hérodote, que les Auteurs profanes appellent *le Pére de l'Histoire*, commençoit à écrire la sienne, lorsqu'Esdras & Néhémias achevoient la leur; & comme alors la Judée, qui commençoit à peine à se relever de ses ruïnes, n'attiroit pas ses regards, il ne faut pas s'étonner s'il n'en est point fait mention dans les Historiens Grecs, qui n'avoient besoin d'être informez que des Peuples, dont la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur donnoit connoissance. Ce fut dans ces tems malheureux que la Langue Hébraïque cessa d'être vulgaire. Pendant la Captivité, & ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la Langue Chaldaïque fort approchante de la leur, & qui avoit presque le même génie. Cette raison leur fit changer l'ancienne figure des lettres Hébraïques, & leur fit écrire l'Hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux, & plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux Langues voisines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce tems on ne trouve l'Ecriture-Sainte parmi les Juifs qu'en lettres Chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne maniere de l'écrire. Leurs Descendans ont persévéré dans cet usage jusqu'à nos jours, & nous ont par ce moyen conservé le Pentateuque, qu'on appelle Samaritain, en anciens caractéres Hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des siécles passez.

Les Juifs vécurent avec assez de douceur sous l'autorité d'Artaxerxès, & sous le régne de ses successeurs, jusqu'à Darius, qui fut vaincu en trois batailles rangées par Alexandre *le Grand*. En ce même tems-là Manassès, frére de Jaddus Souverain-Pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avoit épousé Nicasis, fille de Sanaballat ou Sanaballeth Samaritain, que Darius avoit fait Satrape de ce païs. Plutôt que de répudier cette étrangére, à quoi le Conseil de Jérusalem & son frére Jaddus vouloient l'obliger, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. Dès-lors il résolut de bâtir un Temple près de Samarie, sur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient bénite, & de s'en faire le Pontife. Son beau-pére, très accrédité auprès de Darius, l'assura de la protection de ce Prince; & les suites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva, Sanaballat quitta son maître, & mena des troupes aux victorieux pendant le siége de Tyr. Ainsi il obtint tout ce qu'il voulut. Le Temple de Garizim fut bâti, & l'ambition de Manassès fut satisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidéles aux Perses, refusérent à Alexandre le secours qu'il leur demandoit. Il alloit à Jérusalem, résolu de se venger; mais il changea de résolution à la vue du Souverain-Pontife Jaddus, qui vint au devant de lui avec les Sacrificateurs, revêtus de leurs habits de cérémonie, & précédé de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des Prophéties qui prédisoient ses victoires, c'étoient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, & ils lui gardérent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les Rois de Perse.

Sous les successeurs d'Alexandre, la Religion & la Nation Judaïque commencérent à éclater parmi les Grecs. Ce Peuple bien traité par les Rois de Syrie, vécut tranquillement selon ses Loix. Antiochus *le Dieu*, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Asie Mineure, d'où ils s'étendirent dans la Gréce, joüissant par-tout des mêmes droits & de la même liberté que les autres citoyens. Ptolomée, fils de Lagus, les avoit déja établis en Egypte. Sous son fils Ptolomée Philadelphe leurs Ecritures furent tournées en Grec, & on vit paroître cette célébre Version appellée la Version des Septante. C'étoient de savans Vieillards, qu'Eléazar, Souverain-Pontife, envoya au Roi qui les demandoit. Quelques-uns veulent qu'ils n'ayent traduit que les cinq Livres de la Loi, & que le reste des Livres Sacrez pourroit dans la suite avoir été mis en Grec pour l'usage des Juifs répandus dans l'Egypte & dans la Gréce, où ils oubliérent non-seulement leur ancienne Langue, qui étoit l'Hébreu, mais encore le Chaldéen, que la Captivité leur avoit fait apprendre. Ils se firent un Grec mêlé d'Hébraïsme, qu'on appelle *la Langue Hellénistique*. Les Collections faites par les Septante, & tout l'Ancien Testament, sont écrits en ce langage. Durant cette dispersion des Juifs, leur Temple fut célébre par toute la Terre, & tous les Rois d'Orient y présentoient leurs offrandes.

Sous le régne d'Antiochus *Epiphanès*, le Peuple de Dieu fut étrangement persécuté. Ce Prince régnoit comme un furieux: il tourna toute sa fureur contre les Juifs, & entreprit de ruïner le Temple, la Loi de Moïse & toute la Nation. On vit éclater alors la résistance de Matthathias, Sacrificateur, de la race de Phinées, & imitateur de son zéle; les ordres qu'il donna en mourant pour le salut de son peuple; les victoires de Judas le Machabée, son fils, malgré le nombre infini de ses ennemis; l'élévation de la famille des Asmonéens, ou des Machabées; la nouvelle dédicace du Temple que les Gentils avoient profané; le Pontificat de Judas, & la gloire du sacerdoce rétablie. Sous Antiochus *Eupator*, fils d'Epiphanès, dont la mort fut digne de son impiété & de son orgueil, on vit continuer la persécution du Peuple de Dieu, & les victoires de Judas le Machabée. Ce jeune Prince fut tué avec Lysias son Tuteur, dans une guerre civile en Syrie, & laissa le sceptre à Démétrius, sous lequel les Juifs ne furent pas mieux traitez. Judas le Machabée battit les Généraux de ce Prince; & la main du superbe Nicanor fut attachée dans le même Temple qu'il avoit si souvent menacé; mais un peu après, Judas accablé par la multitude, fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frére Jonathas succéda à sa charge, & soutint sa réputation.

Les Romains ravis d'humilier les Rois de Syrie, accordérent aux Juifs leur protection, & l'alliance que Judas avoit envoyé leur demander, fut concluë, sans toutefois qu'ils pussent obtenir d'eux aucun secours; mais la gloire du nom Romain ne laissa pas d'être un grand support pour le peuple affligé. Vers ce même tems le fameux procès que les Samaritains avoient fait aux Juifs, fut jugé par Ptolomée *Philometor* Roi d'Egypte. Ces Monarques, perpétuels ennemis de la Syrie, se mêloient dans ses divisions pour en profiter. Les Schismatiques toujours opposez au Peuple de Dieu, ne manquoient point de se joindre à leurs ennemis, & pour plaire à Antiochus *Epiphanès* leur persécuteur, ils avoient consacré leur Temple de Garizim à Jupiter *Hospitalier*. Malgré cette profanation, ces impies ne laissérent pas de soutenir quelque tems après à Alexandrie devant Ptolomée, que ce Temple devoit l'emporter sur celui de Jérusalem. Les parties contestérent devant le Roi, & s'engagérent de part & d'autre, sous peine de la vie, à justifier leurs prétentions par les termes de la Loi de Moïse. Les Juifs gagnérent leur cause, & les Samaritains furent punis de mort, selon la convention. Le même Roi permit à Onias, de la race sacerdotale, de bâtir en Egypte le Temple d'Héliopolis, sur le modéle de celui de Jérusalem: entreprise qui fut condamnée par tout le Conseil des Juifs, & qui fut jugée contraire à la Loi. Pendant les troubles de Syrie entre Démétrius *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, & Alexandre *Balas*, qui se vantant d'être fils d'Antiochus *Epiphanès*, fut mis sur le thrône par ceux d'Antioche, les Juifs se fortifiérent, & Jonathas se vit recherché des deux partis. Nicanor victorieux le traita de frére, & en fut bientôt récompensé; car dans une sédition les Juifs accourus le tirérent d'entre les mains des rebelles. Jonathas fut comblé d'honneurs; mais quand Nicanor se crut assuré, il reprit le dessein de ses ancêtres, & les Juifs furent tourmentez comme auparavant. Les troubles de Syrie recommencérent. Diodore, surnommé *Tryphon*, éleva un fils de Balas, qu'il nomma Antiochus, & lui servit de Tuteur pendant son bas âge. L'orgueil de Démétrius souleva les peuples, & toute la Syrie fut en feu. Jonathas sut profiter de la conjoncture, & renouvella l'alliance avec les Romains. Tout lui réussissoit, quand Tryphon (par un manquement de parole) le fit périr avec ses enfans. Son frére Simon, le plus prudent & le plus heureux des Machabées, lui succéda, & les Romains le favorisérent, comme ils avoient fait ses prédécesseurs. Tryphon ne fut pas moins infidéle à son pupille Antiochus, qu'il l'avoit été à Jonathas. Il fit mourir cet enfant par le moyen des Médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avoit pas, & se rendit maître d'une partie du Royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicanor, Roi légitime, & après avoir obtenu de lui la liberté de son païs, il la soutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chassez de la citadelle qu'ils tenoient dans Jérusalem, & ensuite de toutes les places de la Judée. Ainsi les Juifs affranchis du joug des Gentils par la valeur de Simon, lui accordérent les droits Royaux à lui & à sa famille; & Démétrius *Nicanor* consentit à ce nouvel établissement.

Ce fut là que commença le nouveau Royaume du Peuple de Dieu, & la Principauté des Asmonéens toujours jointe au Souverain-Sacerdoce, laquelle dura environ cent trente ans. Ce qui arriva vers l'an du Monde 3895, & 140 ans avant Jésus-Christ. Démétrius *Nicanor* étant prisonnier des Parthes, chez qui il avoit porté la guerre, Antiochus *Sidetès* son frére régna en son absence en Syrie. Il attaqua Tryphon: Simon se joignit à lui dans cette entreprise, & le Tyran forcé dans toutes ses places, finit sa vie aussi malheureusement qu'il le méritoit. Antiochus, maître du Royaume, oublia bientôt les services que Simon lui avoit rendus dans cette guerre, & le fit périr. Pendant qu'il ra-

ramassoit contre lui toutes les forces de la Syrie, Jean Hyrcan, fils de Simon, succéda à son pére dans le Pontificat, & régna sur le Peuple. Il soutint le siége dans Jérusalem avec beaucoup de valeur; & à l'occasion de la guerre qu'Antiochus méditoit contre les Parthes, pour délivrer son frére captif, il obtint de ce Prince des conditions supportables. Jean Hyrcan, qui l'avoit suivi dans cette expédition, y signala sa valeur, & fit respecter la Religion Judaïque, lorsque l'Armée s'arrêta pour lui donner le loisir de célébrer le jour du repos. Bientôt après, Antiochus périt; & Démétrius mis en liberté, revint en Syrie, où sa femme Cléopatre entretint des divisions, qui durérent même après sa mort. Hyrcan en sut profiter; il prit Sichem sur les Samaritains, & renversa de fond en comble le Temple de Garizim, deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. Sa ruine n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte sur cette montagne, & les deux Peuples demeurérent irréconciliables. L'année suivante, toute l'Idumée unie par les victoires d'Hyrcan au Royaume de Judée, reçut la Loi de Moïse avec la Circoncision. Les Romains continuérent leur protection à Hyrcan, & lui firent rendre les villes que les Syriens lui avoient ôtées. Il prit aussi Samarie, & ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut. La Judée demeura paisible sous la domination de ses deux enfans Aristobule & Alexandre *Janneus*, qui régnérent l'un après l'autre, sans être inquiétez par les Rois de Syrie. Quelques années après, la division se mit parmi les Asmonéens, & ne laissa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Janneus, qu'une ombre de puissance.

Depuis, Hérode *Iduméen*, appuyé de la faveur de César, auquel il se dévoua entiérement après la disgrace d'Antoine, se maintint dans la possession du Royaume de Judée, que la foiblesse du vieux Hyrcan avoit fait perdre entiérement aux* Asmonéens. C'est sous le régne du même Hérode que Jésus-Christ vint au monde. Les Juifs ne furent pas reconnoitre cet avantage; au lieu de l'écouter, & de le suivre comme le véritable Messie & le Réparateur du genre humain, ils lui donnérent la mort, & attirérent sur eux des malheurs incroyables. S'étant révoltez contre les Romains, dont ils ne pouvoient souffrir la domination, ceux-ci, pour les punir, les traitérent avec les derniéres rigueurs. Néron fut le premier qui leur fit la guerre; Vespasien & Titus son fils, les défirent en plusieurs combats; & après la ruïne déplorable de Jérusalem en l'an 70 de Jésus-Christ, les Juifs perdirent entiérement leur liberté, & furent vendus comme des Esclaves, sans avoir jamais pu se relever de cette derniére chûte. Joséphe, qui a fait le dénombrement de ceux qui moururent durant le siége de Jérusalem, dit qu'il en périt onze cens mille, & qu'il y en eut quatre-vint-dix-sept mille qui furent faits prisonniers. Durant le régne de l'Empereur Adrien, ils secouérent le joug de leur servitude, sous la conduite d'un insigne imposteur, nommé *Barcochebas*: mais cet effort ne servit qu'à rendre leurs chaînes plus pesantes. Depuis ils se sont de même souvent empressez de recouvrer leur premiére liberté, sans avoir pu en venir à bout; & ils ont toujours été considérez comme de malheureux Esclaves, & le rebut des Peuples chez qui ils se sont retirez. Nous avons plusieurs Décrets des Conciles, divers Rescrits des Empereurs, & des Ordonnances des Rois de France contre eux.

* Pour ne rien laisser à desirer par rapport au Gouvernement de la Judée, nous ajoûterons ici une Liste suivie de ceux qui l'ont exercé depuis Hérode *le Grand*, jusques à la prise de Jérusalem par les Romains. Après la mort de ce Prince, ses Etats furent partagez entre ses trois fils, *Archélaüs*, *Hérode Antipas* & *Philippe*. Archélaüs eut la Judée avec le titre d'Ethnarque; mais après un régne de sept ou neuf ans, il fut envoyé en exil à Vienne. Hérode Antipas eut pour son partage la Galilée & la Pérée, & après un régne d'environ 40 ans, il fut envoyé en exil à Lyon, & de là en Espagne où il mourut. Philippe hérita la Batanée, la Trachonite, & l'Auranite, & mourut environ l'an 37 de l'Ere Chrétienne. Après le bannissement d'Archélaüs la Judée devint Province de l'Empire Romain, & l'on y envoya ensuite des Gouverneurs qui se succédérent jusques à la prise de Jérusalem par l'Empereur Tite. Les voici dans leur ordre.

Coponius ou *Copponius*, Chevalier Romain, gouverna la Judée depuis l'an neuviéme de l'Ere Chrétienne jusques au treiziéme, ou selon l'Ere Vulgaire, depuis le sixiéme jusques au dixiéme. Il eut pour successeur

Marcus Ambivius, qui exerça cette charge pendant trois ans, c'est-à-dire, jusques au 13 de l'Ere Vulgaire. Après lui vint

Annius Rufus, mais il ne gouverna que pendant un ou deux ans.

Valerius Gratus prit sa place, & l'occupa jusques à l'an 26 ou 27 de Jésus-Christ.

Ponce Pilate lui succéda, & tint les rênes du gouvernement jusques à l'an 36 ou 39 de Jésus-Christ. Ce fut sous lui que souffrit le Sauveur du Monde.

Marcellus vint après lui; mais peu de tems après, la Judée fut remise dans son premier état par l'Empereur Caligula, qui la donna à Agrippa surnommé Hérode, fils d'Aristobule & de Mariamne, & petit-fils d'Hérode *le Grand*.

Après la mort d'Agrippa, la Judée redevint Province, & fut gouvernée par *Cuspius Fadus*, pendant environ deux années.

Tibére Alexandre fut son successeur. Il étoit Juif de naissance, mais il abandonna la Religion de ses péres pour parvenir à la charge de Gouverneur de Judée, qu'il exerça pendant environ deux années.

Ventidius Cumanus vint après lui, & gouverna jusques à l'an 58.

L'Empereur Claude envoya à sa place *Félix* son Affranchi, dont le gouvernement dura jusques à l'an 60. Il eut pour successeur

Porcius Festus, qui mourut l'an 62.

Albinus lui succéda, & ne gouverna aussi que deux années.

Gestius Florus fut le dernier Gouverneur de la Judée. Ses cruautez & son avarice furent la cause du soulévement des Juifs contre les Romains, lequel en 70 fut suivi de la destruction de la ville & du Temple.

CE QUI EST ARRIVÉ AUX JUIFS DEPUIS la destruction du Temple sous Titus.

Dieu a visiblement châtié les Juifs de leurs crimes en différentes occasions; car outre ce que nous avons dit de Pompée, de Titus, de Trajan & d'Adrien, Julien *l'Apostat*, au rapport de Sozoméne, *L. 5. c. 21. de l'Histoire Ecclésiastique*, pour choquer les Chrétiens, permit aux Juifs, & même les exhorta de rebâtir leur Temple, leur promit sa protection & toute sorte de franchise; mais comme une multitude innombrable se fut assemblée, & eut commencé à le rebâtir avec grande dépense, il survint un grand tremblement de terre, le Ciel fit paroître son courroux par des éclairs & des foudres, l'ouvrage fut détruit, & ses ruines en accablérent un grand nombre. Du tems de la deuxiéme Croisade, lorsque Louis VII, Roi de France, dit *le Jeune*, passa la mer contre les Infidéles, & occupa les saints Lieux à la tête de trente mille homme de cheval, & de grand nombre d'Infanterie, en 1147, un certain Moine nommé *Raoul*, ayant assemblé plusieurs milliers d'hommes pour passer en la Terre-Sainte, prêcha qu'il falloit avant de partir tuer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de Jésus-Christ que tous les Mahométans. Le fameux Abbé de Clairvaux, saint Bernard, eut beaucoup de peine à sauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, & à obliger ce Moine de se retirer dans son Couvent.

Environ 150 ans après, l'an 1308, sous le régne de Philippe *le Bel*, Roi de France, cette Nation continua d'être l'exécration des Chrétiens; & fut encore tourmentée, parce qu'elle exerçoit de cruelles exactions & de pernicieuses usures contre eux. Dans les Croisades on se jettoit sur eux, & on les accusoit, dit Mézeray, ou d'avoir fait outrage aux saintes hosties, ou d'avoir crucifié des enfans le vendredi saint, ou d'avoir maltraité l'image de Notre-Seigneur; & s'ils se tiroient des mains des Juges, ils ne se sauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes mêmes, après s'être servis de ces maudits Usuriers dans leurs fermes, leur faisoient rendre gorge, & les chassoient souvent, afin de tirer de l'argent pour les rappeller. Cette année-là ils furent arrêtez par toute la France le 22 de Juillet, bannis du Royaume, & leurs biens confisquez. Louis X, dit *le Hutin*, fils aîné & successeur du Roi Philippe *le Bel*, les rétablit en son Royaume, moyennant une très grande somme d'argent. Sous le régne de Philippe *le Long*, frére & successeur de ce Louis, une pareille manie saisit les Paisans & Pastoureaux pour le recouvrement de la Terre-Sainte, comme du tems du Roi saint Louis. Ce fut à l'instigation d'un Moine défroqué & d'un Prêtre chassé de sa Cure. Ils firent montre au Pré-aux-Clercs-lez-Paris, passérent en Aquitaine, de là en Languedoc, massacrérent par-tout les Juifs, & pillérent leurs magasins. Le Comte de Foix leur donna la chasse si vivement, qu'il les dissipa tous. Ce fut l'an 1320: mais l'année suivante, le même Roi Philippe *le Long* chassa les Juifs hors de son Royaume, & en fit brûler quantité, accusez d'avoir conspiré avec les Ladres, pour empoisonner les puits & les fontaines, en y jettant des sacs pleins d'herbes mal-faisantes, & autres mixtions pestiférées. Autrefois en France, en Italie & à Rome même, on confisquoit les biens des Juifs qui se convertissoient à la Foi Chrétienne. *Le Roi Charles VI les* déchargea en France de cette confiscation: elle s'étoit faite jusques-là pour deux raisons. Premiérement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire aux gens de cette Nation de feindre de se soumettre à l'Evangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant de croyance & de cœur. En second lieu, parce que, comme leurs biens venoient pour la plupart de l'usure, la pureté de la Morale Chrétienne sembloit exiger qu'ils en fissent une restitution générale, & c'est ce qui se faisoit par la confiscation. * D. Mabillon, *Veter. Analect. tome* 3.

LOIX & CEREMONIES des JUIFS MODERNES.

Les Juifs divisent aujourd'hui leurs Loix & leurs Cérémonies en trois ordres. Le premier comprend tous les préceptes de la Loi écrite, qui sont renfermez dans les cinq Livres de Moïse appellez *le Pentateuque*; le second regarde la Loi de bouche, qui sont les Traditions ramassées par les Rabbins ou Docteurs, & plusieurs Constitutions, qu'ils appellent *Commandemens des Sages*, recueillies dans un Livre qu'ils nomment *Talmud*; le troisiéme comprend les choses que l'usage a autorisées en divers tems & en différens lieux, ce qu'ils appellent proprement *Coutumes*. La Loi écrite par Moïse & la Loi de bouche des *Sages* sont généralement reçues de tous les Juifs, quoique dispersez dans toutes les parties du Monde, hors les Samaritains, qui n'admettent point cette Loi de bouche; mais en ce qui regarde les coutumes, ils différent beaucoup les uns des autres, selon la diversité des lieux où ils sont habituez. Tout leur culte ne consiste plus qu'en priéres, qu'ils font dans leurs Synagogues, car ils n'ont plus de sacrifices depuis que leur Temple de Jérusalem a été détruit. Leur créance contient sept principaux Articles de Foi, qui sont reçus de tous les Juifs. I. Que Dieu est un, incorporel & éternel. II. Qu'on ne doit adorer & servir que Dieu seul. III. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des Prophétes. IV. Que Moïse a été le plus grand

Pro-

Prophéte qui ait jamais été inspiré de Dieu; & que la Loi qu'il a laissée, a été dictée de Dieu dans tous ses préceptes: V. Que cette Loi est immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni en rien retrancher: VI. Qu'il viendra un Messie, qui sera plus puissant que tous les Rois de la Terre: VII. Que Dieu ressuscitera les morts à la fin des tems, & qu'ensuite il fera un Jugement universel. Il est défendu aux Juifs de manger du lapin, du liévre, du pourceau, du poisson sans écaille, des oiseaux de proye, & des reptiles, ou animaux qui rampent à terre. Il y avoit autrefois plusieurs Sectes ou Hérésies parmi les Juifs, dont les principales étoient celles des Samaritains, des Esséens, des Saducéens, & des Pharisiens: à présent les plus considérables sont celles des Samaritains & des Caraïtes, dont il est parlé dans leurs Articles.

En Turquie, il y a deux sortes de Juifs, savoir les naturels ou originaires du païs; & les étrangers, ainsi appellez, parce que leurs ancêtres sont venus d'Espagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban comme les Chrétiens, mêlé de diverses couleurs: de sorte qu'on ne peut les reconnoître d'avec eux que par leurs souliers, qui sont noirs ou violets, au lieu que ceux des Chrétiens sont rouges ou jaunes. Les Juifs étrangers portent une coëffure ridicule, semblable à la forme d'un chapeau Espagnol sans aucuns rebords. Ceux-ci ne conviennent pas avec les autres en certains Articles de leur Religion, & ont leurs Synagogues séparées. Les uns & les autres se trouvent en grand nombre dans la plupart des villes de l'Empire du Grand-Seigneur, particuliérement dans les lieux de commerce, comme à Smyrne, à Alep, au grand Caire, à Thessalonique, &c. Leurs emplois ordinaires sont d'être Banquiers, de prêter à usure, de servir dans les Douanes, d'être Fripiers, Droguistes, Médecins & Truchemens. Ils savent dire en détail tout ce qu'il y a de marchandises dans une ville, la qualité & le prix. Les autres Nations Orientales, comme les Grecs, les Arméniens, &c. n'ont pas le talent de cette adresse: ce qui oblige les Négocians de se servir des Juifs, quelle que soit l'aversion qu'on leur porte. Il y a certains lieux dans la Turquie, où les Habitans ne les veulent point souffrir, quelque permission qu'ils ayent du Grand-Seigneur d'habiter dans toute l'étendue de ses Etats. On dit qu'ils y sont en horreur, à cause des cruautez inouïes qu'ils y ont exercées contre leurs débiteurs & leurs Esclaves. Les Turcs & les Chrétiens Orientaux assurent communément que ces malheureux font mourir tous les ans au jour du Vendredi-saint un Esclave Chrétien, en haine de la Religion Chrétienne, mais qu'ils le cachent, de crainte d'être surpris, parce qu'ils ont été plusieurs fois châtiez exemplairement par la Justice, pour avoir commis une action si détestable. Il y a des Juifs Caraïtes qui s'attachent à la Lettre de l'Ecriture, & qui ne font pas grande estime du Talmud. Les autres Juifs, dont la plupart sont Rabbinistes, suivent les Traditions de ce Recueil, & disent beaucoup de mal des premiers: mais les uns & les autres nient également que le Messie soit venu. * Michel Févre, *Théâtre de Turquie*. Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testam.*

Il y avoit un grand nombre de Juifs dans l'Arabie, avant que Mahomet y prêchât une nouvelle doctrine, & ils étoient aussi répandus dans toute la Perse, où ils susciterent plusieurs persécutions contre les Chrétiens. Lorsque les Arabes furent maîtres de ce païs, ils y devinrent plus puissans, & s'établirent à Bagdad, où les uns cultivant les Sciences, d'autres s'attachant au Commerce, & plusieurs entrant dans les Finances comme Douaniers & Receveurs, ils vinrent à se faire considérer jusqu'au point d'obtenir un Chef de police & de discipline, dont l'autorité étoit à peu près la même que celle des Patriarches des Chrétiens. Les Arabes ont appellé ce Chef *Rasalgiat*, c'est à dire, *Prince des Exilez*. Il y avoit aussi des Juifs dans l'Isle de Ceylan, & jusques dans la Chine dans le IX siécle. Le nombre de ceux-ci diminue tous les jours, parce qu'il se séparent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études Chinoises, nécessaires pour obtenir les degrez, étant persuadez que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, ne sont pas exemptes d'Idolatrie: en quoi ils pensent de même que les Mahometans. Ces Juifs d'Orient paroissent descendre de ceux qui furent dispersez par Salmanasar; mais il est certain qu'ils ont eu beaucoup de communication avec les Juifs plus récens, puisque ceux de la Chine connoissent les Histoires d'Esther & de Judith; & que les Livres traduits en Langue Persane sont conformes en des endroits essentiels à ceux qui ont été revus par les Massorites, & que par exemple le verset 14 du Pseaume 144 ou 145. qui est abécédaire, y manque, quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'ait été anciennement dans le texte Hébreu, de même que dans la Vulgate, dans les Septante, & dans la Version Syriaque; n'y ayant aucune raison qui puisse persuader, que dans un Pseaume dont les versets sont disposez selon l'ordre des lettres de l'Alphabet, on en ait omis une. * Renaudot, *Relation des Indes & de la Chine.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEURS & des JUGES des JUIFS.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2544	1491	Moïse.	40 ans.
2584	1451	Josué.	17
		Anarchie, & ensuite, premiére Servitude de huit ans, sous Chusan ou Cusan Roi de Mésopotamie.	
2630	1405	Othoniel ou Hothoniel.	40
		Seconde Servitude de 18 ans, sous Eglon ou Heglon, Roi des Moabites.	
2679	1325	Aod ou Ehud.	80 ans.
		Troisiéme Servitude de 20 ans sous Jabin, Roi de Chanaan.	
2719	1285	Debora & Barac.	33
		Quatriéme Servitude de sept ans, sous les Madianites.	
2790	1245	Gédéon.	9
2799	1236	Abimelech.	3
2802	1233	Tolah.	23
2826	1209	Jaïr.	22
		Cinquiéme Servitude de 18 ans, sous les Philistins & les Ammonites: elle commence en la cinquiéme année de Jaïr.	
2847	1188	Jephté.	7
2854	1181	Abesan, Ibisan ou Ibtsan.	7
2861	1174	Ahialon ou Elon.	10
2871	1164	Abdon ou Habdon.	8
2879	1156	Samson.	20
		Sixiéme Servitude de 40 ans, sous les Philistins. Samson vengea à diverses fois les Israëlites.	
2899	1136	Heli.	40
2939	1096	Samuel.	22

SUITE DES ROIS DES JUIFS.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2940	1095	Saül.	40
2980	1055	David.	40
3020	1015	Salomon.	40
		Le Royaume est divisé.	
		ROIS DE JUDA.	
3060	975	Roboam.	17
3077	958	Abiam ou Abijam.	3
3080	955	Asa.	41
3121	914	Josaphat.	25
3146	889	Joram.	4
3150	885	Ochosias ou Achasja.	1
3151	884	Athalie.	6
3157	878	Joas.	40
3196	839	Amasias ou Amatsja.	29
3225	810	Ozias ou Hosias.	52
3277	758	Joatham ou Jotham.	16
3293	742	Achaz.	16
3309	726	Ezechias.	28
3337	698	Manassés ou Manassé.	55
3392	643	Amon.	2
3394	641	Josias.	13
3425	610	Joachas.	3 mois.
3425	610	Joachim ou Jéhojakim.	11 ans.
3436	599	Jechonias.	3 m. 10 j.
3436	599	Sédécias.	11 ans.
3447	588	*Nabuchodonosor détruit le Royaume de Juda, ruine le Temple, & emmene le Peuple en captivité.*	

ROIS D'ISRAEL.

3060	975	Jéroboam.	21
3081	954	Nadab.	1 quelques mois.
3082	953	Baasa ou Bahasja.	24
3105	930	Ela.	1 quelques mois.
3106	929	Zambri ou Zimri.	1 ou 2 mois.
3106	929	Amri ou Homri.	11 ans.
3117	918	Achab.	21
3138	897	Ochosias ou Achasja.	1 quelques mois.
3139	896	Joram.	12
3151	884	Jéhu.	28
3179	856	Joachas.	17
3196	839	Joas, près de	16
3209	826	Jéroboam II.	41
		Après la mort de Jéroboam II, il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demi.	
3262	773	Zacharie.	6 mois.
3262	773	Sellum.	1 mois.
3262	773	Manahem.	10 ans.
3274	761	Phaceias, Pekaiss ou Pekachja.	2
3276	759	Phacée ou Pekah.	20
3296	739	Osée ou Hosée.	18
3314	721	*Salmanasar ou Schalmaneser Roi d'Assyrie, s'empare de la ville de Samarie, & détruit le Royaume d'Israël, qui avoit duré 254 ans, depuis la division des deux Royaumes.*	

PONTIFES DES JUIFS.

2545	1490	Aaron.	38
2583	1452	Eléazar.	
		Phinées.	
		Abisué ou Abischuah.	
		Bocci ou Bukki.	
		Ozi ou Huzi.	
		Zararias ou Zerahja.	

Aut

Ans du Monde.	*Avant J. C.*	
		Merajoth.
		Amarias ou Amarja.
2878	1157	Heli.
2919	1116	Achitob ou Ahitub.
		Achimelech, Achias ou Ahija.
2974	1061	Abiathar.
3021	1014	Sadoc ou Tsadok.
3060	975	Achimaas, Achimas ou Ahimahats.
3077	958	Azarias ou Hazarja.
3121	914	Joannam ou Johanan.
3146	889	Ilus.
3150	885	Axioramus.
3151	884	Phidéas.
3153	882	Joïadas.
3185	850	Zacharie.
3197	838	Joannam II.
3225	810	Azarias II.
3273	762	Amarias.
3290	745	Achitob II.
3305	730	Sadoc II.
3314	721	Sellum.
3335	700	Elcias. *Sobnas* intrus.
3338	697	Eliacim.
3393	642	Azarias III.
		Sararias ou Sareas.
3448	587	Josédech.
3499	536	Jésus ou Josué.
3533	502	Joacim.
3574	461	Eliasib.
3594	441	Joïadas II.
3638	397	Jonatham.
3685	350	Jeddoa ou Jaddus.
3711	324	Onias.
3735	300	Simon.
3748	287	Eleazar II.
3770	265	Manassés.
3793	242	Onias II.
3802	233	Simon II.
		Onias III.
3859	176	Jason.
3862	173	Ménélaüs, & *ensuite* Lysimachus.
3867	168	Mattathias.
3868	167	Judas.
3874	161	Jonathas.
3892	143	Simon.
3900	135	Jean Hy.

PONTIFES ET ROIS.

3931	104	Aristobule I.
3957	78	Alexandre Jannée.
3968	67	Hyrcan II.
3972	63	Aristobule II.
3995	40	Hyrcan III.
		Antigone.
		Hérode Iduméen s'empare du Royaume qui est divisé après sa mort.

PONTIFES.

3998	37	Ananel.
4001	34	Aristobule.
4004	31	Ananel, rétabli.
4005	30	Jésus, fils de Phabet.
4011	24	Simon, fils de Boëthus.
Depuis	*J. C.*	
4035	1	Matthias.
4036	2	Joazar.
4037	3	Eléazar, fils de Boëthus.
4038	4	Jésus.
4039	5	Joazar, rétabli.
4040	6	Ananus.
4050	16	Ismaël.
4051	17	Eléazar, fils d'Ananus.
4052	18	Simon, fils de Camithus.
4053	19	Joseph Caïphas.
4071	37	Jonathas, fils d'Ananus.
4074	40	Simon Canthara.
4077	43	Matthias, fils d'Ananus.
4078	44	Elionée.
4079	45	Simon Canthara, rétabli.
4081	47	Joseph, fils de Canée.
4082	48	Ananias, fils d'Ananus.
4083	49	Ananias, fils de Nébédée.
4090	56	Ismaël II.
4092	58	Joseph, fils de Canée, rétabli.
4095	61	Ananus, fils d'Ananus.
4096	62	Jésus, fils de Damnée.
4098	64	Jésus, fils de Gamaliel.
5000	66	Matthias, fils de Théophile.
5001	67	Phanacius.
		Jérusalem est prise, & le Temple ruiné par Titus.

* *Consultez* l'Ecriture-Sainte. Joséphe, Eusébe, *in Chron. & Hist. Eccles.* Sulpice Sévére, Guillaume de Tyr. Le Recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*; Torniel, Salian, Baronius, Sponde, &c. Cappel, *Chronologie Sacrée*; Bochart de Caen, & Jean Buxtorf le fils, qui ont écrit du païs & de la Religion des Juifs.

JUDÉE PROPRE, ou le Royaume de Juda. C'étoit la partie de la Judée, qui resta aux successeurs de David, depuis le Schisme de Jéroboam, jusqu'à la Captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par-tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Israël. Il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & la ville de Jérusalem en étoit la Capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUDENBACH, beau village de la Franconie en Allemagne dans le Comté de Henneberg, à un mille d'Allemagne de Newstatten sur le Krempen.

JUDENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Stirie, sur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques Géographes la prennent pour la ville de Norique, nommée *Sabatinca*, laquelle d'autres placent à *Saussenbach*, village près du Muer, à deux lieues de Murau, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUDEX (Matthieu) l'un des principaux Ecrivains des Centuries de Magdebourg, naquit à Tippolswalde dans la Misnie, le 21 de Septembre 1528. Il fit paroître une grande inclination pour les Lettres, c'est pourquoi son pére lui permit d'aller étudier à Dresde. Il ne s'y arrêta pas longtems. Il aima mieux faire ses études dans le Collége de Wittenberg, puis dans celui de Magdebourg. Il étoit en mauvais état lorsqu'il arriva dans cette derniére ville, tout couvert de gale, & sans argent. Pour vivre, il alla demandant en chantant de porte en porte; mais enfin, après qu'on eut connu qu'il étoit de bonne espérance, on lui procura une place de Précepteur chez un Avocat, qui l'envoya avec son fils à Wittenberg l'an 1546. Il y reçut le degré de Maître ès Arts au mois d'Octobre 1549. Après quoi il retourna à Magdebourg, & y régenta la seconde Classe quelques années; puis il y fut Ministre de l'Eglise de S. Ulric jusques à l'année 1559. Il ne quitta cet emploi, que pour aller exercer la Profession en Théologie dans l'Académie d'Iéne. Il exerça cette Profession 18 mois. On la lui ôta par ordre de Jean-Fréderic, Duc de Saxe, au commencement d'Octobre 1561. Il s'arrêta encore six mois à Iéne, puis ayant passé à peu près autant de tems à Magdebourg, il se retira à Wismar. Il mourut le 15 de Mai 1564 à Rostock, où il étoit allé quelques jours auparavant, afin d'assister à la promotion des Ecoliers. Ce fut un homme de bonnes mœurs, laborieux, savant & qui composa beaucoup de Livres. Il traduisit en Latin le Livre Allemand de Luther, touchant le sens literal des paroles, *Ceci est mon corps.* Il publia en 1559 un Livre intitulé, *Quod in genere peccata seu conscientiae punitentium, sit proprium Legis & non Evangelii proprie dicti, Rationes & Argumenta.* Son Traité *de Typographiae inventione, & de praelorum legitima inspectione*, fut imprimé l'an 1566. Ses *Enarrationes Epistolarum Dominicalium*, parurent l'an 1578. Le Public a vu six Ouvrages de sa façon en Allemand. Lui & Wigandus publiérent conjointement quelques Ecrits, comme, *Responsio ad Confessionem Majoris de Justificatione & bonis Operibus; Responsio ad scurrilas & blasphemos fictidi Rambacchii Rhythmos Wittebergae impressos; de Adiaphoricis corruptelis in magno libro Interimisticorum, sub nomine titulo Professorum Wittembergensium edito, repertis, Admonitiones. Corpus Doctrinae ex Novo Testamento; de Victorini Strigelii Declaratione, seu potius Occultatione.* Il eut bien des chagrins à essuyer pendant le cours de son Ministére. * Bayle, *Dict. Critiq.*

JUDIA, ville capitale du Royaume de Siam. * *Voyez* SIAM.

JUDICELLO, anciennement *Amenanus, Amenes, Amasenus*, petite riviére de la vallée de Démona en Sicile, prend sa source au pié du Mont-Gibel, baigne les ruines de Catania, & se décharge dans le Golfe de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUDITH, sainte veuve, Juive de la Tribu de Siméon, étoit belle, fort riche & fort jeune, lorsque Manassès son mari mourut. Elle passoit les années de son veuvage dans la retraite, dans le jeûne & dans le cilice, & demeuroit à Béthulie. Cette ville fut assiégée par Holoferne, Général de Nabuchodonosor, Roi des Assyriens, qui considérant les dehors de la ville, & voyant qu'elle n'avoit de l'eau que par un aqueduc, le fit couper, afin d'obliger par la soif les Habitans à se venir rendre. Ils étoient dans le dessein de le faire, lorsque Judith inspirée de Dieu, prit ses plus beaux habits, & ajoûtant à sa beauté naturelle de nouveaux ornemens, sortit de la ville, & se retira dans le camp d'Holoferne. Ce Général ravi de sa beauté, la reçut avec joye, & commanda à tous ses gens de la laisser sortir quand elle voudroit faire ses priéres. Sa passion augmentant toujours, il voulut qu'elle vint souper avec lui, & qu'on les laissât seuls. Judith ne s'y opposa point; & le Général croyant lui faire grand honneur, s'enivra devant elle, & se fit mettre dans son lit. La sainte veuve prit le sabre d'Holoferne, & lui coupa la tête. Ensuite elle sortit avec sa servante, & vint à Béthulie, où elle annonça la victoire que Dieu faisoit remporter à son Peuple. Dès que le jour fut venu, & que l'Armée d'Holoferne eut su ce qui s'étoit passé, elle fut saisie d'une peur extrême, & les Juifs qui sortirent en même tems de la ville, poursuivirent vivement les Assyriens, & après en avoir tué un grand nombre, partagérent leurs dépouilles. Ils honorérent cette victoire par une réjouissance publique, qui dura trois mois, & la consacrérent par une Fête solemnelle. Judith vécut depuis jusqu'à l'âge de 105 ans, & pendant tout le tems de sa vie le Peuple Juif jouit de la paix. * *Judith*, ch. 1. 2. 3. & *suiv.*

☞ La différence des opinions entre les Auteurs est très grande sur le tems auquel arriva l'Histoire de Judith. Bellarmin, Pétau, Salian, & divers autres, la placent sous le régne

de Manaſsès & de Mérodach, qu'ils prennent pour Nabuchodonoſor Roi d'Aſſyrie. Torniel l'a reculée de plus de deux cens ans après, ſous Xerxès, Roi de Perſe, après la captivité de Babylone. Les paroles d'Achior, qu'Holoferne interroge ſur la Nation des Juifs, ſemblent favoriſer cette ſeconde opinion, qui a été tenue par pluſieurs Péres, par ſaint Auguſtin, par Sulpice Sévére, par Béde, par Comeſtor, &c. Quelques-uns croyent que l'Auteur du Livre de Judith eſt Eliachim, ou Joachim, Grand Prêtre des Juifs, dont il eſt parlé dans ce Livre. D'autres diſent que c'eſt Joſué, fils de Joſédech, compagnon de Zorobabel; & quelques-uns ſoutiennent qu'il n'a été écrit que du tems d'Antiochus *Epiphanes*, avant la domination des Aſmonéens. Il eſt écrit en Langue Chaldaïque, & c'eſt ce qui a fait conjecturer à M. Huet, qu'il avoit été écrit pendant la Captivité de Babylone. Nous n'avons plus l'Original de ce Livre, mais ſeulement une Verſion Latine, faite par ſaint Jérôme ſur le Chaldaïque. Ce Pére dit dans ſa Préface qu'il avoit rendu le ſens, ſans s'attacher à la lettre; qu'il avoit retranché les variétez vicieuſes qui ſe trouvoient en différens exemplaires; & qu'il n'avoit mis dans ſa Traduction que ce qu'il avoit jugé être le vrai & parfait ſens de l'Original. Outre la Verſion de S. Jérôme, on en a deux autres, l'une en Grec & l'autre en Syriaque. La premiére eſt attribuée à Théodotion qui floriſſoit ſous l'empire de Commode. Cependant elle doit être plus ancienne, puiſqu'on la trouve citée dans l'Epître de S. Clément aux Corinthiens, écrite longtems avant le régne de Commode. La Verſion Syriaque a été faite ſur le Grec, de même que l'Angloiſe. Ces Verſions contiennent des circonſtances qui ne ſe trouvent point dans celle de S. Jérôme, & dont quelques-unes ſemblent être ces différentes Leçons que ce Pére avoit rejettées. * Le Concile de Nicée, cité par ſaint Jérôme, *Præf. in Jud.* III. Concile de Carthage, *ch.* 47. Concile de Trente, *Seſſ.* 4. Le Pape Gelaſe I, *Decr. de Script.* Innocent I, *Epiſt. ad Exup.* Saint Auguſtin, *l.* 2. *de Doct. Chriſt. ch.* 18. & *l.* 18. *de Civit. Dei, ch.* 26. Iſidore, *Orig. l.* 6. *ch.* 1. Caſſiodore, *Div. Lect. l.* 3. Rabanus, *de Inſt. Cler. l.* 2. &c. Euſébe, *in Chron.* Béde, *lib. de ſex Ætat.* Comeſtor, *in Hiſt. Schol.* Torniel, *A. M.* 3353. 3572. Bellarmin, *de Verbo Dei, l.* 1. *c.* 12. & *de Script. Eccl.* Petau, *de Doctrinâ Temporum, l.* 12. *c.* 26. Salian, *A. M.* 3340. & 3344. Riccioli. Pererius. Tirinus. Gretſer. Serrarius. Sponde, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. Voyez* Prideaux dans ſon *Hiſtoire des Juifs, tome* 1. *p.* 64. & *ſuiv.* où il penche à croire que le Livre de Judith renferme une Hiſtoire réelle, & qui la place ſous le régne de Manaſſès. *Voyez* auſſi le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

JUDITH, fille de *Welfe*, Guelfe, Welpon ou Nelpon, Comte de Ravensberg, ou d'Altorf, en Baviére, fut la ſeconde femme de *Louis*, I de ce nom, Roi de France & Empereur. Ce Prince l'épouſa à Francfort l'an 819, après avoir eu des enfans d'*Ermengarde*. L'humeur de cette jeune femme galante & ambitieuſe ne leur plut pas; ils coururent aux armes, & Judith fut miſe dans le Monaſtére de Notre-Dame de Laon, où on la contraignit de prendre l'habit de Religieuſe en 830. Enſuite on l'enferma dans un Monaſtére à Poitiers; mais l'année ſuivante on la rendit à ſon mari. En 833 on l'emmena à Tortone en Italie, & elle fut rendue à ce Roi, dont elle eut Charles *le Chauve*. Quelques Auteurs parlent de ſes amours avec Bernard, Comte de Barcelone, qu'elle avança conſidérablement. Elle mourut à Tours le 19 Avril 843. * Aimoin, *l.* 5. Fauchet. Mézeray, *Hiſt. de France, tome* 1. Le P. Anſelme.

JUDITH, fille de CHARLES *le Chauve*, épouſa *Etelulfe*, ou *Etelbrede* Roi d'Angleterre. Après la mort de ce Prince elle revint en France, & fut enlevée par *Baudouin*, ſurnommé *Bras de fer*, Comte, ou, ſelon d'autres, Grand-Foreſtier de Flandre, en 862. Le Roi fit condamner ce téméraire, & le pourſuivit les armes à la main: mais comme il n'avoit agi que du conſentement de Judith & de ſon frére Louis *le Bégue*, Charles, à la priére du Pape Nicolas I, conſentit qu'ils fuſſent mariez à Auxerre: ce qui ſe fit en 863. On croit qu'il créa pour-lors Baudouin, Comte de Flandre. * Sainte-Marthe, *Généalogie de France.* Le P. Anſelme. Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre, &c.*

JUDOIGNE, que les Flamands nomment *Geldenaken*, petite ville avec un vieux château dans le Brabant Eſpagnol, ſur la petite riviére de Gete, à deux lieues au deſſus de Tilmont, & à cinq de Louvain du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVE.

IVEL, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Sommerſet, coule à l'orient du Parret, & bientôt au deſſus de ſa ſource arroſe un bourg nommé Evell, Evill ou Yeaville. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 639.

IVELINE (la Forêt) c'étoit autrefois une forêt de France dans la Beauce, à l'orient de Chartres, près du bourg de ſaint-Arnoud. Mais elle eſt aujourd'hui preſque toute défrichée. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVELLUS, JUELLUS ou JEWEL, (Jean) un des grands Théologiens Anglois du XVI ſiécle, naquit à Buden dans le Comté de Dévon en 1522. Il commença ſes études au Collége de Merton à Oxford, où il entra enſuite, en qualité de Membre, au Collége du Corps-de-Chriſt en 1539. En 1544, il prit le dégré de Maître ès Arts, & enſuite celui de Bachelier en Théologie. Enfin en 1559, il fut nommé à l'Evêché de Saliſbury, & mourut le 23 Septembre 1571. On l'enterra dans ſa Cathédrale. Il étoit très ſavant Théologien, & très zélé pour la Religion Reformée; ce qui fut cauſe que du tems de la perſécution, ſous la Reine Marie, il fut obligé de quitter l'Angleterre. Pendant ſon exil il ſe trouva fort bien à Zurich, où il vivoit dans une étroite amitié avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Geſner & quelques autres Savans, avec leſquels dans la ſuite il entretint toujours une correſpondance fort exacte juſques à ſa mort. Il étoit fort éloquent & écrivoit d'une maniére très coulante en Latin. On a divers Ouvrages de ſa façon, tant en Latin qu'en Anglois. Voici les titres de quelques-uns, *Exhortation. ad Oxonienſ. Epiſtola cur Angliæ Epiſcopi ad Concilium Tridentinum venire recuſent; Apologia Eccleſ. Anglic.*; (ce dernier Ouvrage a été traduit en Grec & en pluſieurs autres Langues) *Commentar. Angl. in Epiſt. ad Theſſalon.*; *Sermons*; &c. L'Evêque Burnet a auſſi inſéré quelques-unes de ſes Lettres dans le troiſiéme volume de ſon *Hiſtoire de la Reformation d'Angleterre.* Laurent Humphred a écrit ſa Vie dans un Traité exprès.

Pour ce qui regarde ſon Apologie pour l'Egliſe Anglicane, Thomas Harding, Catholique Anglois, la réfuta par un Livre écrit en Langue vulgaire. C'eſt contre cet Ouvrage qu'Ivellus fit paroître un Livre intitulé, *Ant-Apologia oppoſita ei, quæ nuper ab Hardingo ſcripta contra Eccleſiæ Anglicanæ Apologiam.* * *Dict. Allem. de Bâle.*

IVELMOUTH, petite Golfe du Comté de Sommerſet en Angleterre, formé par l'embouchure de l'Ivel dans la Saverne, près du bourg de Watchet, au deſſous de Bridgewater. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IVENACK, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg ſur les frontiéres de Pomeranie, au ſud-eſt de Roſtok dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

JUENCHEU, ville de la Chine, qui eſt la onziéme de la Province de Kianſi, & a trois villes ſous ſa Juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUENIN (Gaſpard) Théologien célébre, naquit à Varembon en Breſſe, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire, où il a paſſé avec diſtinction la plus grande partie de ſa vie, & où il eſt mort, à Paris, le 16 Décembre 1713. Il a été longtems Profeſſeur en Théologie dans pluſieurs Maiſons de ſa Congrégation, & c'eſt à cet exercice que l'on doit ſes Ouvrages, ſavoir celui où il traite amplement de tous les Sacremens de l'Egliſe Romaine, avec des Diſſertations ſur les Cenſures, ſur l'Irregularité & ſur les Indulgences; & ſes Inſtitutions Théologiques, qui furent enſeignées librement, & même par l'autorité des Evêques, dans pluſieurs Séminaires de France: mais en 1705, Paul Godet des Marets, Evêque de Chartres, défendit que cette Théologie fût enſeignée dans ſon Diocéſe. En 1708, M. le Cardinal de Noailles fit la même défenſe juſqu'à ce qu'elle eût été corrigée. L'Auteur mandé par cette Eminence, donna à ſes ſentimens une explication dont ce Prélat témoigna publiquement être ſatisfait. En 1710, le Cardinal de Biſſi donna auſſi contre la Théologie du Pére Juenin un Mandement qui a donné lieu à pluſieurs Ecrits. Ce Pére répondit à ſon Eminence. Il avoit auſſi écrit contre le Mandement de l'Evêque de Chartres. Ces deux Défenſes ont été imprimées *in douze* ſans nom d'Auteur. Le Pére Juenin a donné encore une Théologie abrégée par demandes & par réponſes, à l'uſage de ceux qui vont être examinez pour entrer dans les Ordres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

IVES ou YVES, Evêque de Chartres, né dans le Territoire de Beauvais, ardent Défenſeur de la Diſcipline Eccléſiaſtique, & illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, vivoit dans le XI & XII ſiécle. Il étoit fils de *Hugues* d'Auteuil & d'*Hilemburge*: il avoit eu pour Maître Lanfranc, Prieur de l'Abbaye du Bec, & il étudia depuis dans celle des Chanoines Réguliers de Saint-Quentin de Beauvais. Son mérite l'éleva bientôt à la dignité d'Abbé, puis ſur le Siége épiſcopal de Chartres l'an 1092, ou 1093, ſous le Pontificat d'Urbain II, qui avoit fait dépoſer Geofroy, accuſé de divers crimes. Ives ſignala ſon zéle contre le Roi Philippe I, lequel après avoir quitté ſon épouſe Berthe de Hollande, avoit pris Bertrade de Montfort, femme de Foulques *le Réchin*, Comte d'Anjou. Ce divorce étoit contraire aux Loix de l'Egliſe, & cette affaire auroit eu de mauvaiſes ſuites, ſans la prudence de ceux qui ménagérent l'eſprit du Prince. Dans la ſuite, Ives travailla uniquement à remplir tous les devoirs de ſon Miniſtére, fit diverſes fondations, & mourut le 22 ou 23 Décembre 1115, âgé de 80 ans, après 23 ans d'Epiſcopat. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de ſaint Jean-en-Vallée, qu'il avoit fondée. Le Pape Pie V, par une Bulle donnée le 18 Décembre 1570, permit aux Cha- noines Reguliers de la Congrégation de Latran, de célébrer la Fête du Bienheureux Ives le 20 Mai. Il a compoſé divers Ouvrages que nous avons raſſemblez par les ſoins de Jean-Bap- tiſte Souchet, Chanoine de Chartres, depuis l'an 1647, en un gros volume diviſé en deux parties. La premiére contient les Décrets; & la ſeconde, 287 Epîtres, vint-deux Sermons & une Chronique. Ce que nous appellons les Décrets, ce ſont les Extraits des Régles Eccléſiaſtiques, *Excerptiones Eccleſiaſticarum Regularum.* Ives déclare lui-même que ces Régles ſont tirées des Conciles, des Epîtres des Pontifes Romains, des Evêques Catholiques, des Péres Orthodoxes, & des Conſtitu- tions des Rois Chrétiens. Cet Ouvrage eſt diviſé en XVII parties. Jean du Moulin, Profeſſeur en Droit, l'avoit fait imprimer en 1561, & on l'a depuis publié de nouveau. On at- tribue à Ives de Chartres un Recueil des Canons, dit *Pannormia*, & par corruption *Panormia*, & quelques Piéces, comme un traité du Corps du Fils de Dieu, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Le corps d'Ives, que les vers & la pourriture avoient épargné, fut dans le XVI ſiécle un des objets de la rage des Proteſtans, pendant la fureur des guerres civi- les. *Voyez* la Vie de ce grand homme au commencement de ſes Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illuſt.* & *in Chron. c.* 167. Godefroy de Vendôme, *Ep. l.* 2. Suger, *en la Vie de Louis le Gros.* Mat-

Matthieu Paris, *Hist. Angl.* Hildebert du Mans, *Ep.* 26. 39. & 61. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius. Possevin. Juret. Loisel. Rouillard. Souchet. Vossius. Sainte-Marthe, &c.

IVETEAUX (Vauquelin des) fils de Jean Vauquelin, Seigneur de la Frênaye, fut Précepteur du Roi de France Louis XIII. L'envie & la jalousie de certaines gens lui firent ôter cet emploi un an aprés la mort de Henri IV, à ce que dit Michel le Vassor, dans *le premier tome de l'Histoire de Louis XIII; p.* 668. De Vigneul-Marville dit qu'aprés quelques années de service, fatigué de la Cour, il se retira dans sa maison du faux-bourg-Saint-Germain, où Epicurien déclaré, il mena jusqu'à une extrême vieillesse la même vie, qu'il a décrite dans le fameux Sonnet, qui commence par ces vers,

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Rechercher en tout tems l'honnête volupté,
Contenter ses desirs, &c.

Sa famille étoit de Caen, où elle se fait distinguer par de grands emplois, & par beaucoup de mérite. Le frére aîné de Des Iveteaux avoit été Lieutenant-Général de cette ville, & acheta depuis une charge de Maître des Requêtes. Il eut un fils qui a été Conseiller au Grand Conseil, & d'autres enfans. On disoit de celui, qui fait le sujet de cet Article, qu'il se chaussoit comme les autres se coiffent, & qu'il se coiffoit comme les autres se chaussent, parce qu'il portoit des souliers de castor, & des calottes de maroquin, les calottes de satin étant alors les seules, qui fussent d'usage; celles de cuir n'étant devenues à la mode, que depuis. Avec tout son esprit & sa belle érudition, il y avoit bien de la bizarrerie & de l'extravagance dans sa conduite, lorsqu'il fut devenu vieux. L'amour des plaisirs l'aveugla, & le rendit ridicule aux yeux de ceux-là même, qui excusoient davantage ses foiblesses. Un jour, pour son malheur, sortant de chez lui, il trouva à sa porte une jeune gueuse tombée en foiblesse, & d'autant plus belle, qu'elle étoit plus déchirée, *tanto piu bella, quanto piu lacerata.* Des Iveteaux lui fit donner du secours. Il la regarda, il en fut regardé; & elle lui parut si fort à son gré, que dès ce moment cette *Circé* devint la maîtresse absolue de son cœur, & de sa maison. C'étoit la femme de l'un de ces Menêtriers, qui vont de cabaret en cabaret par la ville augmenter la joye des yvrognes. Elle jouoit divinement de la harpe, & l'accompagnoit d'une voix charmante. Ce fut ce qui attacha le plus fortement Des Iveteaux, qui aimoit la musique & les instrumens, jusqu'à la folie. Sarasin son intime ami parle dans son *Dialogue de l'Amour*, d'un galant jaune, que Mademoiselle *Dupuis* (c'étoit le nom de cette femme) avoit mis au chapeau de ce bon-homme, en qui l'amour radotoit. Comme il s'imaginoit, que la vie champêtre est la plus heureuse de toutes les vies, & qu'il vouloit être heureux, il s'habilloit en berger, & prenant l'air d'un *Pastor Fido* avec sa Dame, la houlette à la main, la panetiére au côté, le chapeau de paille doublé de satin couleur de rose sur la tête, il conduisoit paisiblement le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disoit des chansonnettes, & les gardoit du loup. Quand la Dupuis jouoit de la harpe, des rossignols dressez à cela, sortoient de leur voliére, & venoient se pâmer sur l'instrument. Enfin

Des Jardins, des Tableaux, la Musique, des Vers,
Une table fort libre, & de peu de couverts,

ne suffisoient point à Des Iveteaux, il rafinoit tous les jours sur les plaisirs, soit pour les augmenter, soit pour les rendre plus sensuels & plus délicats. Mais il eut beau faire, les traverses, dont l'on ne manque pas dans la vie, vinrent troubler la fête. Il sut *conserver sa santé*; il sut

A rien d'ambitieux ne mettre son attente;

se faire *estimer du Prince, & le voir rarement*; il vit *les siens élevez à quelque dignité*; il eut *beaucoup d'honneur, sans peine, & peu d'enfans sans femme*, comme il dit dans le Sonnet, qui renferme toute sa Philosophie; mais il ne sut, ni garder sa liberté, ni s'exemter d'afflictions & de procès. Ses parens lui en suscitérent, le mariage de sa fille unique qui fut malheureux, l'inquiéta, & un meurtre commis dans sa maison faillit à la renverser. Cependant, rien n'étant capable de le faire rentrer en lui-même, il mourut, comme il avoit vécu. *S. Evremont* dit, qu'étant prêt d'expirer, il commanda qu'on lui jouât une Sarabande, afin que son ame passât plus doucement, *allegramente.* Ce fut là la vie de ce Philosophe, de ce Sage du tems, qui avoit été Précepteur d'un grand Roi. Quand il parloit de son Eléve, il ne disoit jamais *le Roi*, mais seulement *Louis treizième*, dépité de ce que ce Prince ne régnoit que par ses Ministres. *De Vigneul-Marville, Mélanges d'Histoire &c. vol.* 1. *p.* 146. Il a fait une Stance en vers Latins sur son exclusion de la Cour, conçue en ces termes:

Antiquâ pietate cœlo superos; & displicet omnis,
In vultu, in gestu pietas, quæ recta tendit.

Il paroît en être consolé par ces vers ci:

Malefidæ sustulit aulæ,
Hinc mihi libertas, tanti est injuria, venit.

Au reste, Des Iveteaux avoit de belles qualitez, & écrivoit purement en Latin, en Italien & en François, tant en Prose qu'en Poësie.

IVETOT, Seigneurie du païs de Caux en Normandie. *Cherchez* YVETOT.

IVETTE ou JUHORA. Guaguin met ce païs vers la Mer Glaciale. Les Cartes le placent entre les riviéres d'Oby & de Tobol. Le Baron de Herberstein dit que c'est de ce païs que vinrent les Hongrois. Ils s'établirent d'abord près des Palus Méotides; mais ils passérent de là dans la Pannonie, à laquelle ils donnérent le nom de *Hongrie* sous Attila. Les Moscovites tirent beaucoup de gloire de cette Province. * Ils disent que les Habitans qui sont leurs Sujets, ruinérent l'Empire Romain. Leur Langue a encore quelque ressemblance avec celle des Hongrois. * *Dict. Anglois.*

J U G.

JUGARIE. *Voyez* IVETTE & JUHORSKI.

JUGATIN, c'est le Dieu qui préside dans les mariages à la conjonction du mari & de la femme.

JUGE (le). *Voyez* JUGIE (de la).

JUGEMENT, entendement ou intelligence, en Latin *Mens*, étoit une Divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adressoient des vœux pour demander la justesse d'esprit. Ils lui avoient consacré un Temple au Capitole. Ovide en parle ainsi, *Fast. l.* 6. *v.* 241.

Mens quoque numen habet, Menti delubra videmus
Vota metu belli.

Et Properce, *l.* 3. *El.* 24. *v.* 19.

Mens bona, si qua Dea es, tua me in sacraria dono.

Les Grecs l'appelloient Νοῦς, & Platon a cru que cette Déesse n'étoit autre chose que l'Ame du monde; c'est à dire, un Esprit universel, répandu dans tout l'Univers, qui agit diversement, selon la diversité des corps, sur lesquels il exerce son action. * Tite-Live, *l.* 22. *c.* 9. Cicéron. Varron. Ovide, *Fast. l.* 6. *v.* 347.

JUGES, nom que l'on donna à ceux qui gouvernérent le Peuple Juif après Moïse, & avant l'établissement des Rois. Ils sont appellez en Hébreu *Sophetim* au pluriel, & *Sophet* au singulier. Les Carthaginois donnérent aussi à leurs Juges le nom de *Suffetes*, comme les Latins & les Grecs écrivent ce nom qu'ils donnoient à leur Magistrat, imitant les Tyriens leurs Fondateurs, qui eurent pendant quelque tems des Juges pour leurs Souverains. Joséphe donne le nom de Prophétes à ces Juges, soit parce que quelques-uns d'eux eurent le don de Prophétie, comme Josué & Samuel, ou qu'ils étoient revêtus de quelque qualité approchante de celle-là, qui leur faisoit faire ces grandes choses dont l'Ecriture parle. On voit dans deux endroits de la Bible, *Juges ch.* 9. & 18, que ces Juges sont appellez Rois, mais improprement. Ils n'avoient pas droit de juger, sans le Sanhédrin, comme prétend Grotius *sur le chapitre cinquième de saint Matthieu*; & ce Sénat connoissoit de toutes les grandes affaires, les Juges n'étant à proprement parler, que les Chefs de la République, qui avoient le commandement des Armées. Tertullien n'a pas assez bien exprimé la force du mot Hébreu *Sophetim*, lorsque citant le Livre des Juges, il l'appelle *le Livre des Censeurs*; car ils n'étoient pas ce qu'étoient les *Censeurs* Romains, mais à peu près ce qu'étoient les *Suffétes* de Carthage, & les *Archontes* perpétuels d'Athénes. Au reste, les Tyriens & les Carthaginois n'ont pas été les seuls qui ayent imité les Hébreux, en donnant le titre de Juges à leurs Souverains. Les Goths avoient des Juges dans le IV siécle; & Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 369, ne voulut point prendre le titre de Roi, mais celui de Juge; parce qu'au rapport de Thémistius, il regardoit le nom de Roi comme un titre d'autorité & de puissance, & celui de Juge, comme une marque de prudence & de sagesse. Pour ce qui regarde la suite Chronologique des Juges du Peuple Juif, *Voyez* l'Article de JUDÉE.

☞ Ces Juges différoient des Rois, 1. en ce qu'ils n'étoient point établis, ni par succession, ni par élection, mais suscitez extraordinairement, & reconnus par un consentement tacite du peuple; 2. en ce qu'ils refusoient de prendre le titre & la qualité de Roi; 3. en ce qu'ils n'exigeoient aucun tribut du peuple; 4. dans leur maniére de vivre éloignée du faste & de la pompe royale; 5. en ce qu'ils ne pouvoient faire aucunes nouvelles Loix, mais seulement gouverner le peuple, suivant celles qui étoient établies; 6. en ce que l'obéïssance que le peuple leur rendoit, étoit volontaire & sans contrainte. Ils étoient au plus comme les Consuls & les souverains Magistrats des villes libres. * Ferrand, *Réflexions sur la Relig. Chrét.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.*

JUGES. On donne ce titre à un des Livres de l'Ancien Testament, dont on ne connoît pas précisément l'Auteur. Quelques-uns l'attribuent à Samuel, avec les Docteurs Talmudistes; quelques autres à Ezéchias; d'autres à Esdras. Enfin il y en a qui croyent que chaque Juge écrivit ses Mémoires, qui ont été recueillis par Samuel ou par Esdras. Quoi qu'il en soit, ce Livre est très ancien, & quand il n'auroit été mis en l'état où il est, que par Esdras, on ne pourroit douter raisonnablement de son autorité. Quelques-uns prétendent qu'il n'a été composé que depuis la Captivité de Babylone; mais il y a plus d'apparence qu'il a été composé sous le régne de Saül, puisqu'il parle des Jébuséens de Jérusalem, qui furent exterminez sous le régne de David. Il contient l'Histoire de tout ce qui est arrivé aux Israëlites, depuis la mort de Josué jusques à celle de

Samson. Les Chronologistes ne conviennent pas du nombre des années, à cause des maniéres differentes de compter les années de servitude du Peuple. Les uns réduisent cette Histoire à 300 ans, les autres la font monter à beaucoup plus; mais suivant la maniére de compter la plus naturelle, elle est de 400 & quelques années. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques, & Differt. Prelim. sur la Bible.*

JUGIE (Guillaume de la) Cardinal, étoit François, natif de la Province de Limosin, & fils d'une sœur du Pape Clément VI, qui le fit Cardinal en 1342. Innocent VI successeur de Clément, l'envoya Légat en Espagne, pour ramener à la raison Dom Pédro, Roi de Castille, qui traitoit tout à fait mal la Reine Blanche de Bourbon, sa femme. La Jugie ne réussit pas en cette Légation, & mourut à Avignon le 28 Avril 1374. * Bosquet, *in Innocentio VI.* Aubery. Frizon. Onuphre, &c.

JUGIE (Pierre de la) Cardinal, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, étoit Limosin, & frére puiné du précédent. Il fut d'abord Religieux de la Congrégation de Cluni en 1344, Archevêque de Sarragosse en Espagne, & ensuite de Narbonne en 1347. Le Roi Charles V, dit *le Sage*, l'envoya à Avignon au Pape Urbain VI, qui devoit régler les différents de ce Monarque avec le Roi de Navarre. Pierre de la Jugie fut transféré à l'Archevêché de Rouen en 1375, & à la fin de la même année fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI, qui étoit son cousin germain. Il suivit ce Pontife en Italie, & mourut à Pise le 21 Novembre 1376. * Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. Purp.* Bosquet, *in Gregorio XI.* Baluze, *Vitæ Papar. Avenionens.*

JUGIE (Marin de la) Cardinal, Archevêque de Tarente, natif d'Amalfi dans le Royaume de Naples, s'avança à la Cour de Rome, & devint un des premiers Camériers d'Urbain VI. Ce Pape lui donna l'Archevêché de Tarente, & l'envoya Nonce en Hongrie, pour y solliciter le Roi Louis à prendre les armes contre Jeanne, Reine de Naples. La Jugie servit ardemment la passion du Pape, & pour récompense obtint le chapeau de Cardinal l'an 1381. Urbain employa encore en d'autres Légations ce Cardinal, qui lui rendit de bons services: cependant divers Auteurs prétendent qu'il fut du nombre de ceux que ce Pape fit prendre à Luceria, & exécuter à Gênes. * Consultez Théodore de Niem, Onuphre, Claconius, Aubéry, &c.

JUGLARIS (Aloysius) étoit de Nice. Il entra dans la Société des Jésuites en 1622, & enseigna la Rhétorique pendant dix années. Il fut ensuite appellé à la Cour de Savoye, pour avoir soin de l'éducation du Prince Charles-Emanuel. Ce fut là qu'il commença à publier ses premiers Ouvrages, qui sont l'Oraison funèbre de Victor-Amedée, Duc de Savoye, imprimée en Italien à Turin en 1638; celle de la Marquise de Saint-Germain; celle du Prince de Masserano; un Discours Italien sur l'Eucharistie; & l'Eloge du Maréchal de Thoiras en Latin. Il fit imprimer ensuite *Judicium Agassini Solaris ex Comitibus Moretæ*, Taurini, 1645; *Regiæ Celsitudinis Caroli Emanuelis Secundi Sabaudiæ Ducis inclyti generis Notitia*, Monâchii, 1650; des Panégyriques en l'honneur de Jésus-Christ, en Italien à Turin 1650. Il mourut à Messine le 15 Novembre 1653. On a trouvé après sa mort un Carême & un Avent qui ont été imprimez, le premier en 1665 à Milan, le second en 1668, dans la même ville. On a imprimé à Lucques, on ne dit pas en quelle année, tous les Ouvrages Latins de ce Pére sous ce titre, *Aloysii Juglaris Niciensis, è Societate Jesu, Elogia, in douze*, p. 448. Ce Recueil contient 1. Cent Eloges de Jésus-Christ, qui furent imprimez pour la premiére fois à Gênes en 1641; 2. Quarante autres Eloges en l'honneur de Louis XIII, Roi de France, imprimez à Lyon en 1644; 3. Plusieurs Inscriptions, Epitaphes & Eloges sur divers sujets, imprimez aussi à Lyon la même année; 4. Les Vertus mitrées, ou les Eloges des plus grands Evêques qui ont vécu dans l'Eglise, imprimées aussi à Lyon la même année, & réimprimées à Gênes en 1653, sous ce titre, *Pars secunda Elogiorum, humana complectens.* * *Journal des Savans, Avril* 1710.

JUGON, ville de France en Bretagne. Elle est dans le Territoire de S. Brieu, & l'on y voit de grandes ruines. Cette ville servoit autrefois de demeure aux Ducs. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUGURTHA, Roi de Numidie, étoit petit-fils de Massinissa, qui eut pour fils légitime, Micipsa son héritier, & deux autres fils d'une Concubine, Manastabal & Gulussa. Ce Manastabal étoit pére de Jugurtha, qui fut élevé dans la Cour de son oncle Micipsa, où il donna en diverses occasions des marques de sa valeur. Micipsa avoit deux fils, Adherbal & Hiempsal, qu'il laissa sous la tutelle de Jugurtha; & celui ci-après avoir fait mourir le dernier par surprise, poursuivit l'autre les armes à la main, & le fit tuer, contre la foi donnée, après s'être rendu maître de Cirtha. Les Romains, dont Adherbal étoit allié, prirent son parti, & firent la guerre à l'Usurpateur, qui ne se défendit que par argent. Avec ce secours il corrompit, l'an 643 de Rome, & cent onze avant Jésus-Christ, le Consul L. Calpurnius Bestia, & plusieurs Sénateurs Romains. Il dissipa leur Armée, se vantant avec un mépris extrême, que Rome étoit à vendre, & qu'un jour elle périroit, s'il se trouvoit quelqu'un qui la voulût acheter. Depuis, ce Prince fut défait par Q. Cecilius Metellus *le Numidique* en 645, & deux ans après par Marius. Il fut enfin livré à Sylla l'an 648 de Rome, & 106 avant Jésus-Christ, par Bocchus Roi de Mauritanie son beau-pére. Le malheureux Jugurtha fut mené en triomphe, puis jetté dans un cachot, où il mourut insensé. * Salluste, *de Bello Jugurthino.* Florus, *Hist. Rom. l. 2. c. 2.* Plutarque, *in Mario & Sylla.*

JUH. IVI.

JUHORSKI ou JUHORA, Province de Moscovie, en la partie septentrionale, avec une ville de même nom. On y trouve encore l'Isle de Kolgoi. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.* *Voyez* aussi IVETTE.

* IVI (le Mont) en Latin *Jovis Mons.* C'est une Montagne d'Espagne en Catalogne. Elle est près de Barcelonne & on y a construit un Fort, pour la défense de la ville. Quelques-uns le nomment *Mont-Jouy.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IVICA. *Cherchez* EVISSE.

JUIF-ERRANT. L'exemple d'Enoch & d'Elie, qui sont encore vivans; la persuasion des Juifs qui croyent que le Prophéte Elie assiste invisiblement à la cérémonie de la circoncision de leurs enfans; les paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile, qui dit en parlant de Saint Jean l'Evangéliste, *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ma venue, que cela vous fait-il? suivez moi*; ce que plusieurs Anciens & quelques Modernes ont entendu comme si le Sauveur avoit promis à cet Apôtre, qu'il ne mourroit point qu'au jour du Jugement: tout cela leur fait croire qu'il y a un Juif-Errant. Ils appellent à leur secours les Auteurs Mahométans, qui racontent que l'an 16 de l'Hégire un Capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cens Cavaliers, étant arrivé avec sa troupe sur la fin du jour entre deux montagnes, & ayant intimé à haute voix la priére du soir par ces mots, *Dieu est grand*, il ouït une voix qui répéta les mêmes paroles, & continua de prononcer avec lui la priére jusqu'à la fin. *Fadhila* soupçonna d'abord que c'étoit l'écho; mais ayant remarqué que la voix répétoit distinctement & entiérement tous les mots, il lui dit, *O toi qui me réponds, si tu ès de l'Ordre des Anges, la vertu de Dieu soit avec toi; si tu ès du genre des autres Esprits, à la bonne heure; mais si tu ès homme comme moi, fais-toi voir à mes yeux.* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'un Vieillard à tête chauve tenant un bâton à sa main, & ayant l'air d'un Derviche, parut devant lui. Après s'être saluez civilement, Fadhila demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appelloit Zerib, fils du fils d'Elie, & ajoûta, *Je suis ici par l'ordre du Seigneur Jésus, qui m'a laissé en ce monde, pour y vivre jusqu'à ce qu'il vienne une seconde fois en Terre. Je l'attens donc ce Seigneur, qui est la source de tout bonheur, & je suis selon ses ordres ma demeure derriére cette montagne.* Fadhila lui demanda dans quel tems le Seigneur Jésus devoit paroître. Il répondit, *A la fin du monde & au Jugement dernier. Et quelles sont les marques de la proximité de ce jour?* reprit Fadhila. Zerib lui dit alors d'un ton de Prophète, *Quand les hommes & les femmes se mêleront sans distinction de sexe; quand l'abondance des vivres n'en fera pas diminuer le prix; lorsqu'on répandra le sang des innocens; quand les pauvres demanderont l'aumône sans qu'on la leur donne; quand la charité sera éteinte; quand on mettra la Sainte-Ecriture en chansons, & que les Temples dédiez au vrai Dieu se rempliront d'Idoles, sachez qu'alors le jour du Jugement sera proche.* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'il disparut. Mais venons au *Juif-Errant.* On raconte son Histoire avec quelques diversitez. Matthieu Paris sous l'an 1229, raconte qu'un Prélat Arménien vint en ce tems-là en Angleterre, avec des Lettres de recommandation du Pape, par lesquelles il prioit les Prélats qu'on fit voir à cet Archevêque étranger les principales Reliques du païs, & qu'on lui montrât de quelle maniére on servoit Dieu dans les Eglises d'Angleterre. Paris, qui vivoit alors, dit que plusieurs personnes interrogérent en diverses occasions cet Archevêque & lui demandérent des nouvelles du Juif Errant qui étoit en Orient, & lui firent diverses questions sur son sujet, s'il vivoit encore, qui il étoit, & ce qu'il disoit de lui-même. Le Prélat assuroit que ce Juif étoit en Arménie; & un des Officiers de sa suite conta que c'étoit le Portier de Pilate, nommé *Cataphilus*, lequel voyant qu'on traînoit Jésus-Christ hors du Prétoire, lui donna un coup de poing sur le dos, pour le pousser plus promptement dehors, & que Jésus-Christ lui dit, *Le Fils de l'Homme s'en va, mais tu attendras son avénement.* Ce Portier se convertit, fut batisé par Ananias & appellé Joseph. Il vit toujours, & quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade & dans une pâmoison, pendant laquelle il rajeunit, & revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorsque Jésus-Christ mourut. Cet Officier assuroit que Joseph étoit connu de son Maître, qu'il l'avoit vu manger à sa table peu de tems avant qu'il partit, qu'il répond avec beaucoup de gravité & sans rire, lorsqu'on l'interroge sur des faits anciens: par exemple, sur la résurrection des morts, qui sortirent de leurs tombeaux, lorsque Jésus-Christ fut crucifié; sur l'Histoire des Apôtres & des anciens saints Personnages. Il est toujours dans la crainte que Jésus-Christ ne vienne juger le monde; car c'est alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commise en frappant Jésus-Christ le fait trembler; cependant il espére toujours le pardon, parce qu'il a peché par ignorance. Il a paru de tems en tems de semblables Imposteurs, qui abusant de la crédulité des peuples, se sont donnez pour le Juif-Errant, & mettant à profit quelque connoissance qu'ils avoient de l'Histoire ancienne, & des Langues d'Orient, ont persuadé aux simples qu'ils étoient le prétendu Juif-Errant. Il en parut un à Hambourg en 1547. Un Chrétien assure l'y avoir vu & l'avoir ouï prêcher dans une Eglise de la ville: c'étoit un homme qui paroissoit âgé de cinquante ans, d'une taille avantageuse, portant de longs cheveux épandus sur ses épaules; il gémissoit souvent, ce qu'on attribuoit à la douleur qu'il avoit de sa faute. Il disoit qu'au tems de la Passion de Jésus-Christ, il étoit Cordonnier à Jérusalem, demeurant près de la porte par où le Sauveur devoit passer pour aller au Calvaire. Il étoit Juif, & s'appelloit *Assuerus.* Jésus se trouvant fatigué, voulut se

se reposer sur sa boutique. Assuérus le frappa, & Jésus lui dit, *Je me reposerai ici, mais tu courras jusqu'à ce que je vienne.* En effet il commença à courir dès ce moment, suivit Jésus-Christ, & a toujours erré depuis. En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. D. Calmet a une Lettre manuscrite écrite de Londres par Madame de Mazarin à Madame de Bouillon, où on lit qu'il y a en ce païs un homme qui prétend avoir vécu plus de dix-sept cens ans. Il assure qu'il étoit Officier du Divan de Jérusalem dans le tems que Jésus-Christ fut condamné par Ponce Pilate; qu'il repoussa brusquement le Sauveur hors du Prétoire, en lui disant, *Va, sors, pourquoi restes-tu ici?* que Jésus-Christ lui répondit, *Je m'en vais, mais tu marcheras jusqu'à mon avénement.* Il se souvient d'avoir vu tous les Apôtres, des traits de leurs visages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les païs du monde, & doit errer jusqu'à la fin des siécles; il se vante de guérir les malades en les touchant; il parle plusieurs Langues; il rend un compte si exact de tout ce qui s'est passé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne savent qu'en penser. Les deux Universitez ont envoyé leurs Docteurs pour s'entretenir avec lui, mais ils n'ont pu avec tout leur savoir le surprendre en contradiction. Un Gentilhomme d'une grande érudition lui parla en Arabe, auquel il répondit d'abord en la même Langue, lui disant, qu'à peine y avoit-il au monde une seule Histoire véritable. Le Gentilhomme lui demanda ce qu'il pensoit de Mahomet, *J'ai connu*, lui dit-il, *très particuliérement son Pere à Ormus en Perse; & pour Mahomet, c'étoit un homme fort éclairé, mais toutefois sujet à l'erreur, comme les autres hommes, & une de ses principales erreurs, c'est d'avoir nié que Jésus-Christ ait été crucifié, parce que j'y étois présent, & que de mes propres yeux je l'ai vu attaché à la Croix.* Il dit à ce Gentilhomme qu'il étoit à Rome, lorsque Néron y fit mettre le feu; qu'il a vu aussi Saladin à son retour des conquêtes du Levant; il dit beaucoup de particularitez de Soliman le magnifique. Il a aussi connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, & fait un ample récit des guerres de la Terre-Sainte; il prétend être dans peu de jours à Londres, où il satisfera la curiosité de ceux qui s'adresseront à lui. C'est ce que porte la Lettre. Elle dit de plus que le peuple & les simples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairez le regardent comme un Imposteur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JUIFS. *Voyez* JUDE'E.

JUIFVE (Les Basses de la) ou *Baxes de Judia*, en Latin *Syrtis Judææ*: ce sont des écueils de l'Océan Ethiopien, le long de la côte de l'Isle de Madagascar, vis à vis de la ville de Mozambique en Zanguébar. Ils ont environ 50 lieues d'étendue du nord au sud. * Maty, *Dict. Geogr.*

JUILLET, septiéme mois de notre année, de 31 jours. Il étoit appellé *Quintilis* dans le Calendrier de Romulus; parce qu'il étoit le cinquiéme mois de l'année du Calendrier de ce Roi, qui n'avoit fait l'année que de dix mois seulement, la commençant au mois de Mars. Depuis, ce nom lui fut ôté par l'ordonnance de Marc-Antoine; & il fut appellé *Julius*, en l'honneur de Jules César, qui avoit réformé l'ancien Calendrier de Romulus. Pour ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de FETES. * *Antiquit. Rom.*

* JUILLY, bourg de France, dans l'Isle de France, avec une ancienne Abbaye de Chanoines Réguliers. Cette Abbaye est présentement occupée par les Péres de l'Oratoire qui en prirent possession le troisiéme Septembre 1639, & qui y entretiennent un Collége considérable pour l'instruction de la Jeunesse. Ce bourg est nord-ouest de la ville de Meaux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

JUIN, sixiéme mois de l'année, où le Soleil entre dans le Signe du Cancer ou de l'Ecrevisse, qui fait le Solstice d'Eté. Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns font venir de Junon; comme Ovide qui fait dire à cette Déesse, *Fast. l. 6. v. 26.*

Junius à nostro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le faire venir *a Junioribus*, des jeunes gens: *Junius est Juvenum*, dit Ovide: & quelques-uns de *Junius Brutus*, qui chassa les Rois de Rome, & établit l'Etat populaire. Quant à ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de FETES. * *Antiq. Rom.*

JUINE, petite riviére de France, qui a sa source dans la forêt d'Orléans, traverse le Gâtinois, & va se décharger dans la Seine, vis à vis de Corbeil. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVINGO, petite ville avec marché, du païs de Colslow, dans la partie orientale du Comté de Buckingham. * *Dict. Angl.*

JUK. JUL.

JUKAGIR, Contrée de la grande Tartarie, qui est placée dans la Carte de M. Witsen au nord de la Daurie, & au levant de la riviére de Léna, qui la sépare du païs des Tungoëses. Les Moscovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont ni villes ni villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUKATAN. *Voyez* JUCATAN.

JULE, Commandant d'une Légion Romaine. *Voyez* ci-dessous JULIUS.

JULE, (SAINT) Martyr en Mésie ou Bulgarie, dans le III ou IV siécle, un des Soldats de l'Armée Romaine, qui gardoit les limites de l'Empire Romain contre les Barbares sur le Danube, à Durostoro, ville de la seconde Mésie. Il fut déféré comme Chrétien, à Maxime, Gouverneur du païs, qui le sollicita d'offrir de l'encens aux Idoles. Jule l'ayant refusé avec courage fut condamné à mort, & eut la tête tranchée. On fait mémoire de lui au 27 de Mai. On ne sait pas le tems de son martyre. Les uns le mettent sous Alexandre Sévére, d'autres sous Dioclétien, quelques-uns sous Licinius. * *Acta apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints.*

JULE I, Romain de naissance, fut ordonné Evêque de Rome le 18 Janvier de l'an 337. Il assembla un Concile à Rome, dans lequel saint Athanase fut déclaré innocent, & il écrivit une Lettre aux Orientaux. Il envoya ses Légats au Concile de Sardique, & écrivit à ceux d'Alexandrie une Lettre, dans laquelle il les congratule du retour de saint Athanase. Ces deux Lettres sont certaines, & se trouvent dans les Oeuvres de saint Athanase. Les Eutychiens ont attribué au Pape Jule une Lettre de l'Incarnation, adressée à Denys, que Gennade a cru être véritablement de lui; quoiqu'il remarque, qu'ayant pu être utile du tems de ce Pape, contre ceux qui admettoient deux personnes en Jésus-Christ, elle étoit devenue pernicieuse, depuis l'Hérésie d'Eutyche & de Timothée, qu'elle favorisoit beaucoup: mais cette Lettre a été rejettée par Hypatius, dans la Conférence de Constantinople avec les Acéphales; par Facundus, *l. 7. c. 1*; par Eulogius dans son troisiéme Discours; & par Léonce de Constantinople, au Chapitre huitiéme du Livre des Sectes. Ils ont assuré que c'étoit un Ouvrage d'Apollinaire, que les Eutychiens avoient attribué faussement au Pape Jule. On cite encore dans le Concile d'Ephése, Article 1, une autre Lettre de Jule sur l'Incarnation, écrite à Dace. Facundus qui l'a reconnue pour véritable, nomme Prosdoce celui à qui elle étoit adressée. Vincent de Lérins dit que dans le Concile on a confirmé la Foi de l'Eglise par le témoignage du Pape Jule. Ephrem l'a aussi reconnue pour véritable, comme il paroît par l'extrait de son troisiéme Livre des Loix, rapporté par Photius. Anastase la cite dans ses Recueils sur l'Incarnation, comme étant écrite à Acace. Léonce est le seul qui la rejette, dans son Traité des Sectes, où il assure qu'elle est l'Ouvrage de Timothée, Disciple d'Apollinaire, comme on le prouvoit alors par plusieurs exemplaires. Il ajoûte toutefois qu'elle n'est point contraire à la Foi, & qu'ainsi il importe peu de qui elle soit. Enfin le même Léonce assure qu'on n'avoit rien de son tems des Ecrits de Jule (ce qu'il faut entendre à l'exception de ce qui est dans saint Athanase,) & que les sept Epitres qui portent son nom, étoient d'Apollinaire. Il n'y a guéres d'apparence que Jule ait écrit des Lettres sur l'Incarnation dans un tems où il n'étoit question que de la Trinité. Outre que l'on sait que les Eutychiens avoient coutume d'attribuer des Ouvrages d'Apollinaire aux Péres qui étoient estimez par les Catholiques, comme à saint Athanase, à saint Grégoire, à saint Cyrille, afin de tromper les peuples, & les engager dans leurs Hérésies. Les deux Lettres décrétales attribuées au Pape Jule, sont visiblement supposées. Ce Pape mourut le 12 Avril de l'an 352, & eut pour successeur LIBERE. L'Auteur du Pontifical de Damase, Usuard, Adon & quelques autres, rapportent qu'il fut banni pendant dix mois, jusqu'à la mort de Constance; mais cela ne se peut soutenir, Jule n'ayant jamais souffert aucune persécution, ni aucun exil pour la défense de saint Athanase, puisque ce Pére n'en dit pas un seul mot dans ses Ouvrages, lui qui n'eût point manqué de reprocher aux Ariens l'exil de Jule, comme il leur avoit reproché celui de Libére & des autres Evêques de son parti. * Saint Athanase, *Apol. 2. & Epist. ad Solit.* Socrate, *l. 2. & 3.* Gennade, *de Script. Eccles.* Sozoméne, *de Sect. Act. 8.* Baronius, *in Annal. Eccles.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* De Launoy, *Epist.* Stillingfleet, *Antiq. Britann.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IV siécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 12 *Avril.*

JULE II, dit auparavant *Julien* de la Rovére, Cardinal de saint Pierre aux Liens, étoit natif du bourg d'Albizole, près de Savone, & fils de RAPHAEL, frére du Pape *Sixte* IV, & de *Théodore* Manerola. Un de ses fréres, nommé *Barthélemi*, fut Religieux de saint François, puis Evêque de Ferrare, & Patriarche d'Antioche; & un autre, appellé *Jean* de la Rovére, étoit Préfet de Rome, Prince de Sora & de Sinigaglia. Quant à Julien, il eut l'Evêché de Carpentras, fut fait Cardinal l'an 1471 par le Pape Sixte IV, son oncle, & fut depuis Evêque d'Albano & d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. Sous le Pontificat de son oncle, il avoit été pourvu de l'Evêché de Bologne, & de celui d'Avignon, érigé en Archevêché, &c. & avoit eu la conduite des troupes ecclésiastiques, contre quelques peuples d'Ombrie, révoltez: emploi qui étoit assez selon son génie. Il vint ensuite Légat en France l'an 1480, fut depuis Chef de parti dans quatre Conclaves, & eut l'adresse de se faire élever sur le Siége de saint Pierre, le dernier Octobre 1503, après Pie III. Il avoit empêché que le Cardinal d'Amboise ne fût mis sur le Thrône Pontifical, après la mort d'Alexandre VI, lui faisant accroire qu'il y parviendroit quand Pie II, que l'on élut, seroit mort. Celui-ci ne vécut que 26 jours, & pendant ce tems-là Julien fit sa brigue, en sorte que les Cardinaux, le soir même qu'ils entrérent au Conclave, le nommérent presque tous d'une voix, parce qu'il leur avoit promis de rétablir l'honneur du Saint Siége, & la liberté de l'Italie. Comme il avoit l'esprit extrêmement porté à la guerre, on dit qu'il prit le nom de Jule, en mémoire de Jules César; & par émulation d'Alexandre VI. On ajoute encore, que contre la coutume de ses prédécesseurs, il portoit une longue barbe, pour se rendre plus vénérable à ceux qui le regardoient. Avant son Pontificat, il étoit ami des François, & avoit cherché un asyle dans le Royaume de Louis XII, contre les poursuites d'Alexandre VI, son ennemi. Il fit même ligue avec eux, dès qu'il fut Pape; mais depuis il se porta à des extrémitez indignes d'un Pére com-

commun des Chrétiens; car il excommunia ceux qui n'étoient pas favorables à ses desseins ambitieux, & entre autres Alfonse d'Est, Duc de Ferrare, qu'il voulut priver de son Duché, l'an 1510. Il donna la Navarre au Roi d'Espagne, qui l'usurpa sur Jean d'Albret, & se déclara contre le Roi Louis XII, parce qu'il étoit victorieux. Ce Prince, pour s'en venger, permit les Assemblées des Prélats à Tours & à Pise. Jule desespéré de cette conduite, mit tous ses Etats en Interdit, avec permission à qui que ce fût de les occuper; & voulut même transférer le titre de Très-Chrétien au Roi d'Angleterre. Ce procedé parut si injuste & si déraisonnable à Léon X, son successeur, qu'il abolit & la Censure & les Bulles. Au reste cette Assemblée de Pise commencée l'an 1511, donna beaucoup de peine à Jule, qui lui opposa le Concile de Latran. Ce Pape commandoit lui-même les Armées, & faillit à être emporté d'un coup de canon. Il en fit appendre le boulet dans l'Eglise de Lorette. Il fut sensiblement touché l'an 1512, de la perte de la bataille de Ravenne, où son Légat fut fait prisonnier; & mourut le 18 Février 1513, d'une fiévre lente, causée, disoit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'Empereur. Jule étoit alors âgé de 70 ans, & avoit tenu le Pontificat neuf ans, trois mois & 21 jours. LEON X lui succéda. * Papire Masson, *in Julio II.* Guichardin, *l. 6.* Victorel, *in Add. Ciacon.* Bembe, *Hist. Ven. l. 12.* Sponde, *in Annal. A. C.* 1503. *& suiv.* Rainaldi. Paul Jove, &c.

JULE III, Romain, nommé auparavant *Jean Marie* du Mont, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Palestrine, étoit neveu d'*Antoine* de Monte Cardinal, & fils de *Vincent*, natif de Monte di Sansovino, dans le Diocèse d'Arezzo. Il fit du progrès dans les Lettres & dans la Jurisprudence, & devint Archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du Saint Siége, & eut depuis l'administration de divers Evêchez; ensuite de quoi Paul III le fit Cardinal l'an 1536. C'étoit un esprit ferme & intrépide. Le Pape qui lui avoit confié les Légations de la Lombardie & de la Romagne, lui donna celle de Bologne, & le nomma Président du Concile, qui s'y devoit tenir. Il s'y opposa aux Ambassadeurs de l'Empereur Charles-Quint, & succéda au même Paul III, le huitiéme Février de l'an 1550. Jule, avant son élévation au Pontificat, avoit agi avec tant de sévérité en toute sorte d'affaires, que les Cardinaux ne le mirent qu'avec peine sur le Thrône de saint Pierre. Cependant on le vit depuis changer de maniére, & s'abandonner au luxe & aux plaisirs. Il commença son Gouvernement par la publication d'un Jubilé, & ordonna que le Concile général, qu'on avoit transféré de Trente, y seroit encore célébré. Ensuite il prit les armes avec l'Empereur contre Octave Farnése, Duc de Parme, protégé par le Roi Henri II. Il reçut aussi l'obéissance de quelques Patriarches Orientaux; & mourut le 23 Mars 1555, après cinq ans & 40 jours de Pontificat. MARCEL II fut son successeur. * Sponde & Rainaldi, *in Annal. Ecclef.*

JULE ou IOLAUS CLAUDIUS, Auteur Grec, qui a composé une Histoire de Phénicie. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Historicis Græcis*, *l. 3.*

JULE AFRICAIN. *Cherchez* AFRICAIN.

JULE ou JULIUS ATERIANUS. *Cherchez* ATERIANUS.

JULE CAPITOLIN. *Cherchez* CAPITOLIN.

JULE ou JULIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

JULE CESAR. *Cherchez* CESAR.

JULE-CESAR SCALIGER. *Cherchez* SCALIGER.

JULE ou JULIUS CLARUS. *Cherchez* CLARO.

JULE ou JULIUS FIRMICUS MATERNUS. *Cherchez* FIRMICUS.

JULE FRONTIN. *Cherchez* FRONTIN.

JULE HYGIN. *Cherchez* HYGIN.

JULE HILARION. *Cherchez* HILARION.

JULE ou JULIUS MARATHUS. *Cherchez* MARATHUS.

JULE ou JULIUS OBSEQUENS. *Cherchez* OBSEQUENS.

JULE ou JULIUS PARIS. *Cherchez* PARIS.

JULE ou JULIUS PAULUS. *Cherchez* PAUL, ou PAULUS JULIUS.

JULE ou JULIUS POLLUX. *Cherchez* POLLUX.

JULE ou JULIUS POMPONIUS LÆTUS. *Cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

JULE ROMAIN. *Cherchez* ROMAIN.

JULE ou JULIUS SOLINUS. *Cherchez* SOLIN.

* JULES, Duc de Brunswik-Lunebourg, naquit le 29 Janvier 1528. Dans son enfance il eut par la négligence de sa Nourrice, au pié droit, un mal dont il n'a jamais été bien guéri. Sa jeunesse ne fut pas heureuse. Dès l'an 1542, & quelques années suivantes, il fut obligé de s'enfuir de sa patrie, & après avoir erré dans plusieurs endroits il s'arrêta enfin à Cologne, où il fit de grands progrès dans l'étude. Ensuite il alla en France, puis à Louvain où il continua ses études avec succès. Son pére le destinoit à l'état ecclésiastique, & lui fit avoir une place de Chanoine du Chapitre de Cologne, & l'Evêché de Minden. Il fut même déclaré Coadjuteur à l'Evêché de Paderborn. Mais les choses tournérent autrement dans la suite. Le Duc Jule ayant embrassé la Religion Luthérienne, les Chanoines aussi bien que son propre pére se déclarérent contre lui, de sorte qu'étant obligé de chercher un asyle il se retira d'abord chez Jean Markgrave de Custrin, & ensuite à Berlin auprès de l'Electeur de Brandebourg. Le Duc Henri ayant quelque tems après perdu ses deux fils à la bataille de Stevershauzen, & n'ayant point d'espérance d'en avoir d'autres de sa seconde femme, il rendit ses bonnes graces à Jule, & consentit à son mariage avec Hédwige fille d'Electeur de Brandebourg. Après la mort de Henri qui arriva en 1568, Jule se mit aussi-tôt en possession du Gouvernement, & établit dans Brunswik la Religion Luthérienne sur le même pié qu'elle étoit ailleurs. En 1571, il fit la dédicace de l'Ecole qu'il avoit fondée à Gandersheim, que trois ans après il transféra à Helmstadt, & qu'en vertu d'un privilége de l'Empereur il érigea en Université. En 1574, le Duc & la Duchesse coururent risque de perdre la vie par le moyen de quelques Chymistes & Empoisonneurs qui vouloient y attenter; mais ils furent découverts & punis. En 1576, Jule fit publier un Livre qu'il intitula *Corpus Doctrinæ Julium*, avec ordre de l'employer à Helmstadt & ailleurs pour l'instruction de la Jeunesse. En 1581, Herman Evêque de Minden, étant brouillé avec son Clergé & avec ses Sujets, remit pour 30000 rixdales son Evêché entre les mains du Prince Henri-Jules. En 1582, Othon, Comte d'Hoye & de Brukhausen, qui étoit le dernier de sa famille, étant mort sans enfans, Jule hérita de la plupart de ses terres. En 1584, il eut encore une autre succession par la mort du Duc de Kalenberg, & par ces deux successions il se vit seul maître de tout le païs de Brunswik, dans lequel il introduisit par-tout la Religion Luthérienne. Il mourut à Wolfenbuttel le troisiéme Mai de l'an 1589. Il a immortalisé sa mémoire par les soins qu'il a pris pour faire fleurir la Religion, la Justice & les Sciences. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bunking, *Chron. de Brunf. & de Lunebourg.* H. Meibomii *P.* I. *p.* 310-352. Letzner, *Chron. de Dassel & d'Embeck, l.* 3. *c.* 80-90. Lunig, *Archives de l'Empire, part. spec. Sect.* 4. *c.* 4. *n.* 24. *p.* 306 *& suiv.*

* JULES-FREDERIC, Duc de Wirtemberg, naquit l'an 1588. Après avoir fait ses études il se mit à voyager, & alla d'abord en Asie où il se trouva au siége d'Ephese; après quoi il visita les païs du nord, & alla jusques dans la Laponie. A son retour il entra au service de l'Union, & fut au siége de Juliers. Après la mort de son frére Louis Frédéric, il se chargea, en 1631, de la tutelle de ses neveux, & la commença par se déclarer contre les Abbez & les Officiers de Justice que l'Empereur avoit établis dans les terres du Duché de Wirtemberg. Il se prépara à la guerre, & refusa de donner aux troupes Imperiales qui venoient d'Italie d'autre passage que celui où il étoit obligé par les Loix de l'Empire. Mais le Comte de Furstemberg qui commandoit les troupes de l'Empereur, fondit sur Jules-Frédéric avec tant de violence, que pour prévenir la perte entiére de son païs, il fut obligé de faire la paix, d'abandonner l'Union, & d'accorder aux Impériaux des quartiers dans le Wirtemberg. En 1632, se voyant appuyé des Suédois il recommença la guerre contre l'Empereur; mais après la perte de la bataille de Nortlingue, il fut obligé de se réfugier à Strasbourg où il mourut en 1635. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de WIRTEMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JULES-HENRI, Duc de Saxe-Lawembourg, naquit le 15 Avril 1586. Il fit ses études dans l'Academie de Tubingue, & fit en 1612 un voyage en Suéde, pour servir sous le Roi Gustave-Adolphe; mais on dit que dans la suite il quitta le parti Suédois pour quelque mécontentement. Pendant les troubles de Bohême, il s'engagea dans les intérêts des Empereurs Matthias & Ferdinand II. En 1620, Ferdinand dont il avoit été Chambellan, l'envoya en Ambassade vers Christierne ou Christian IV, Roi de Danemarc, & aux Cercles de la Haute & de la Basse Saxe. En 1622, dans le tems qu'il étoit occupé à ramener à leur devoir quelques Soldats qui s'étoient mutinez, il fut fait prisonnier & mené à Haguenau. Après avoir quitté le service, il accompagna l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. En 1626, il fut envoyé avec un Corps de 7000 hommes au secours du Général Tilly contre le Roi de Danemarc, & il se trouva à plusieurs expéditions. En 1630, il assista de nouveau à la Diéte de Ratisbonne; & en 1632, l'Empereur le dépêcha vers Jean-George I, Electeur de Saxe, pour appaiser quelques troubles. Comme il avoit toûjours vécu en bonne amitié avec le Duc de Fridland, il fut accusé d'avoir épousé ses intérêts contre ceux de l'Empereur. Cela fut cause qu'en 1634, dans le tems que le Duc fut décapité à Eger, il fut arrêté par ordre de l'Empereur & transporté à Vienne; mais en qualité de Prince de l'Empire, il refusa de répondre aux Commissaires de l'Empereur, qui en 1635 lui pardonna. Depuis qu'il fut mis en liberté, il se retira dans sa maison de Sikkenwerda qu'il a pris soin d'embellir par de fort beaux jardins. En 1657, après la mort d'Auguste, Duc de Saxe Lawembourg, il prit possession du Gouvernement de ce Duché. Il quitta la Religion Luthérienne pour embrasser la Religion Romaine. Il mourut à Prague le sixiéme Nov. 1665. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE-LAWEMBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JULFA. *Voyez* ZULFA.

JULIAC, (Robert de) trente & uniéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1373 à Raimond Bérenger. Il fut élu absent, étant Grand-Prieur de France; & en allant à Rhodes, il passa par Avignon, où il tint une Assemblée de l'autorité du Pape, avec même pouvoir que si c'eût été un Chapitre Général. Sa Sainteté lui donna en ce tems le Gouvernement de la ville de Smyrne, sur la côte de l'Asie Mineure, contre les Turcs, aux dépens de la Religion, l'aidant seulement de mille florins de rente, qu'il lui assigna sur les décimes de Chypre, par sa Bulle de l'an 1374. Le Grand Maître de Juliac, étant arrivé à Rhodes, appaisa par sa prudence & par son autorité les troubles que les divisions y avoient causez; & fit les préparatifs nécessaires pour soutenir les efforts des Turcs; mais il mou-

rut l'an 1376, & on élut en sa place Ferdinand d'Heredia. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Privilèges de l'Ordre.*

* JULIADE, nom de deux villes dans la Judée, l'une bâtie par Hérode Antipas à l'embouchure du Jourdain dans le Lac de Tibériade, nommée autrement *Bethsaïde :* l'autre près de l'embouchure du Jourdain dans la Mer Morte fut bâtie au lieu où étoit auparavant *Bétaram* ou *Betharamphta.* * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

JULIANUS (Asper). *Voyez* JULIUS.

JULIAS ou JULIE. *Voyez* JULIE ou JULIAS.

JULIE, (SAINTE) Vierge & Martyre, étoit de Carthage. Cette ville ayant été prise l'an 439 par Genseric, Roi des Vandales, Julie fut vendue par des soldats, & amenée en Syrie. Le Marchand qui l'avoit achetée, la vendit en ce païs à un nommé Eusébe, riche Marchand, qui l'embarqua avec lui, pour aller dans les Gaules. Etant arrivez au cap de Corse, Eusébe descendit pour aller célébrer une fête des Idolâtres. Julie témoigna son indignation contre ce culte Idolâtre. Cela fut rapporté à Félix, Gouverneur du païs: il la fit enlever, & la sollicita de sacrifier aux Dieux. Sur le refus qu'elle en fit, il lui fit arracher les cheveux, & la fit ensuite attacher à un gibet. Les Moines de l'Isle de Gorgone, à présent l'Isle Marguerite, vinrent enlever le corps de cette sainte Vierge, & il y demeura jusqu'à ce que Didier, Roi des Lombards, le fit transporter à Brescia l'an 763, où il fut déposé dans le Monastére, qui porte le nom de sainte Julie. On fait sa fête au 22 de Mai. * *Acta apud Bolland.* Dom Thierri Ruinart, *Hist. Persecut. Vandal.* Baillet, *Vies des Saints. Nouvelles Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris, 1730.

JULIE, fille de César, & femme de Pompée, mourut après avoir accouché d'une fille, peu de tems avant l'Ere Chrétienne. Comme elle étoit le nœud de l'amitié que César avoit liée avec Pompée, sa mort fit naître ces fatales divisions qui ruinérent la République. Pompée, qui étoit déja sur l'âge lors qu'il l'épousa, l'aima tendrement: de sorte qu'il parut même pendant quelque tems, quitter le soin des affaires pour se promener avec elle dans ses maisons de campagne, & pour s'occuper uniquement de son amour. * Lucain, *Pharsale*, *l.* 9. *v.* 1049. Plutarque, *in Vita Pompeii.*

JULIE, fille unique de l'Empereur Auguste, est renommée par ses débauches. Ce Prince l'avoit eue de Scribonie, & n'avoit rien oublié pour la bien élever. Il la maria à Marcellus, puis à Agrippa dont elle eut trois fils & deux filles, Caius-César, Lucius-César, Agrippa Posthume; Julie & Agrippine, mére de Néron. Tibére fut le troisiéme mari de Julie, & en eut un enfant, qui ne vécut point. Elle s'abandonna à toutes sortes d'infamies : ce qui irrita tellement son pére, qu'il la relégua dans l'Isle de Pandataire, puis à la ville de Reggio, vers le détroit de Sicile. Julie avoit été mariée à Tibére, qu'elle méprisoit, comme indigne de cet honneur; mais lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, il se vengea si cruellement de ce mépris, qu'elle mourut de faim dans son exil, l'an 41 de Jésus-Christ. * Suétone, *in Augusto & Tiberio.* Tacite, *Annal. l.* 1.

JULIE, fille d'Agrippa & de Julie, étoit petite-fille d'Auguste. Elle ne fut pas moins débauchée que sa mére, & fut mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans. Auguste la relégua aussi pour ses impudicitez, l'an 9 de l'Ere Chrétienne, dans l'Isle de Trimére, sur la côte de la Pouille, où elle mourut après vingt ans d'exil, entretenue par l'Impératrice Livie, qui persécutoit la Maison d'Auguste, lorsqu'elle étoit florissante; & la soulageoit quand elle étoit opprimée. * Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 24: *l.* 4. *c.* 71.

JULIE, petite-fille de Tibére, est différente de JULIE, fille de Tite, que Domitien enleva à son mari. Après l'avoir engrossée, il la contraignit de faire perdre son fruit: ce qui la fit mourir.

JULIE, (Domna) Syrienne de nation, & née dans la ville d'Emése, fut seconde femme de l'Empereur Septime Sévére. Ce Prince n'épousa Julie, que sur la foi d'un horoscope, qui promettoit à cette femme de devenir femme de Souverain. Elle fit grand tort à sa réputation, par la vie dérégiée qu'elle mena, & fut même accusée d'avoir trempé dans une conjuration contre son mari. Plautien, Favori de Sévére, affecta de creuser ses soupçons, & fit donner la question à plusieurs femmes de qualité, pour tirer de leur bouche, l'aveu du crime de Julie. Cette Princesse, pour dissiper ces bruits, s'adonna à la Philosophie, & fit venir à sa Cour ce qu'il y avoit de gens les plus célébres dans les Lettres. Après la mort de Sévére, elle eut la douleur de voir assassiner entre ses bras, Géta son second fils, qu'elle aimoit tendrement, par Caracalla, son fils aîné. Quelque sensible que lui fût ce parricide, elle n'osa néanmoins le pleurer; & l'avidité de commander lui fit prendre le parti de la dissimulation. Caracalla, pour l'éblouïr, lui laissa une apparence extérieure d'autorité, quoiqu'au fond il ne déférât pas beaucoup à ses conseils. Après la mort de ce Prince, qui fut tué l'an 217 de Jésus-Christ, elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qui la rongeoit depuis longtems. Son desespoir la poussa à cette extrémité, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus régner: & que d'ailleurs on la soupçonnoit de vouloir s'emparer de l'Empire, pour gouverner à l'exemple de Sémiramis & de Nitocris.

Spartien & Aurélius Victor prétendent que Julie n'étoit point mére de Caracalla, mais de Géta seulement; mais leur témoignage ne doit point prévaloir contre celui de Dion, d'Oppien, & sur-tout de Philostrate, qui étoit engagé trop avant dans la Cour de cette Princesse, pour ignorer quels étoient ses enfans. Une Inscription qui étoit à Rome dans l'Amphithéatre, & qui doit s'entendre de cette Julie, appuye l'opinion de ces derniers Auteurs. La voici:

J. O. M.
ET JUNONI REGINÆ.
PRO SALUTE
M. AURELII ANTONINI
FEL. AUG.
ET JULIÆ AUG.

Ceux qui ont voulu que Julie ne fût que belle-mére de Caracalla, ont aisément donné dans le conte fabuleux de son inceste & de son mariage avec ce Prince. Spartien qui le rapporte, raconte que Caracalla ayant vu sa belle-mére Julie toute découverte, dit, *Je le voudrois bien, s'il m'étoit permis;* & qu'elle répondit, *Si vous voulez, il vous est permis:* de sorte qu'il l'épousa. Mais il est clair que ce fait est faux, puisque Dion & Hérodien, qui n'ont point épargné Caracalla, n'adroient pas manqué de lui reprocher ce crime. * Spartien, *in Septimio Severo.* Lampridius, *in Severo.* Dion, *l.* 78. Hérodien, *l.* 5. Aurelius Victor, *in Epitome.* Xiphilin. Philostrate. Tristan, *Commentaires.*

JULIE, ou Junie Fadille, arriére-petite-fille d'Antonin, qui épousa Maximin *le Jeune.*

JULIE, dite aussi *Médulline & Camille,* fut destinée pour être la seconde femme de l'Empereur Claude César, mais elle mourut le jour de ses noces.

JULIE, femme Romaine, qui embrassa le Christianisme, & que saint Paul salue dans son Epître *aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 15.

JULIE de GONZAGUE, Duchesse de Trayette, & Comtesse de Fondi. *Voyez* GONZAGUE.

JULIEN, (Saint) premier Evêque du Mans, & Apôtre du Maine, étoit Gentilhomme Romain, mais Infidéle. Il fut converti à la Foi par le Pape saint Clément, qui après l'avoir instruit des Mystéres de la Religion, l'ordonna Prêtre pour l'envoyer dans le Maine, Province des Gaules, où Julien arriva l'an de Jésus-Christ 95. Il y prêcha avec tant de zéle, qu'en peu de tems presque tout le peuple de cette Province embrassa la Foi, à l'imitation de leur Roi Défensor, qui donna son Palais pour bâtir une Eglise, laquelle est aujourd'hui la Cathédrale du Mans; & fut après la mort de Julien, l'Apôtre des Angevins, & leur premier Evêque. Entre les actions merveilleuses de Julien, on dit qu'au village d'Artins, il chassa un effroyable Dragon, qui y faisoit sa retraite dans un Temple dédié à Jupiter. Voulant se préparer à la mort, il confia le soin de son troupeau à Thuribe, pour se mettre en retraite à quatre lieues du Mans, en un village nommé aujourd'hui saint Marceau, où est une belle Chapelle dédiée à saint Julien, qui dépend de l'Abbaye de saint Vincent du Mans. Ce fut là qu'il mourut au commencement de l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an de Jésus-Christ 138, après avoir gouverné son Diocése pendant 47 ans. * Bondonnet, *des Evêques du Mans.*

☞ On ne peut contester à saint Julien la qualité d'Apôtre du Mans, étant reconnu pour premier Evêque de cette ville; mais on n'a aucun monument ni du tems auquel il a vécu, ni de ses actions. Il est certain, que suivant l'époque de la publication de l'Evangile dans les Gaules, cét Evêque ne peut y avoir été envoyé par saint Clément. Sa Vie écrite par Lethalde, Moine de saint Memin, près d'Orléans, dans le X ou XI siécle, & tirée, à ce qu'il dit, d'un Auteur plus ancien, est pleine de fables, & ne mérite aucune croyance. * Baillet, *Vies des Saints*, 28 *Janvier.*

JULIEN, (Saint) Martyr à Brioude, dans le III ou IV siécle, étoit de Vienne en Dauphiné. Il faisoit profession des armes, quoique Chrétien, & demeuroit à Vienne avec le Tribun Ferréole, qui étoit aussi Chrétien. Crispin, Gouverneur de la Province Viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les Edits des Empereurs (on croit que c'est sous Dioclétien) contre les Chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien s'en alla en Auvergne, où il se tint caché près de la petite ville de Brioude. Crispin envoya des soldats après lui, qui lui tranchérent la tête. Le corps de S. Julien fut porté à Brioude. Grégoire de Tours rapporte une grande quantité de miracles faits sur son tombeau. S. Germain, Evêque d'Auxerre, à son retour d'Arles vers l'an 431, déclara que la fête de saint Julien devoit être fixée au 28 d'Août. Le Culte de ce saint Martyr a été établi en France, aussi-tôt après sa mort. * Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l.* 2. *Vita S. Germ. apud Surium. Acta apud Bosquet.* Baillet, *Vies des Saints*, *au mois d'Août.*

JULIEN, dit L'APOSTAT, parce qu'il abandonna la Religion Chrétienne, étoit fils de Jules Constance, frére de Constantin *le Grand.* Constance l'avoit eu de *Basiline*, après avoir eu Gallus de Galla sa premiére femme. Julien naquit à Constantinople vers le mois de Juin de l'an 331, & se nomme dans ses médailles *Flavius Claudius Julianus.* Il fut élevé dans cette ville pendant les premiéres années de sa jeunesse. Constantin étant mort en 337, on soupçonna tous ses parens de plusieurs actions criminelles, ce qui obligea le pére de Julien de prendre la fuite. Marc Evêque d'Aréthuse contribua à l'évasion de Julien, qui auroit péri sans les soins de cet Evêque. Quand cet orage fut dissipé, Julien apprit la Grammaire de l'Eunuque Mardonius, Payen. Il eut pour Maître de Rhétorique Ecebolius, homme fort inconstant dans la Foi. Ce fut à Nicomédie, où l'Empereur l'avoit envoyé, afin que l'Evêque Eusébe, qui étoit son parent du côté maternel, eût soin de l'élever dans la piété. Malgré ces soins, ce jeune Prince fut entiérement perverti par Maxime d'Ephése, Philosophe & Magicien. Son cousin Constance fut averti de sa conduite; & Julien

lien craignant sa cruauté, se fit Moine; mais en contrefaisant l'homme de bien en public, il professoit le Paganisme en secret. Avant cela, Gallus son frére, & lui, avoient reçu la Cléricature, & avoient exercé l'office de Lecteur dans les Assemblées Ecclésiastiques. Ils avoient néanmoins des sentimens bien différens sur la Religion. On remarque que ces deux Princes ayant entrepris de bâtir à frais communs une Eglise à l'honneur du Martyr Mamas, la portion que faisoit faire Gallus fut bien-tôt achevée: au lieu que l'ouvrage de Julien n'avança point, parce qu'il y faisoit travailler très négligemment, ou, comme disent les Anciens, parce que la terre rejettoit ses fondemens. Dans la suite Constance, à la sollicitation de sa femme Eusébie, le fit César l'an 355, le sixiéme Novembre, lui fit épouser Héléne, sa sœur, & lui confia le commandement général des troupes dans les Gaules. La conduite de Julien dans ce païs lui fait sans contredit beaucoup d'honneur. Quoiqu'il n'eût encore aucune connoissance de la guerre, & que les principaux Officiers qui devoient l'aider de leurs conseils fissent très mal le service, dans la crainte que paroissant attachez à Julien les flatteurs ne les missent mal auprès de l'Empereur, dont on connoissoit le naturel méfiant, il ne laissa pas que d'entreprendre de chasser les Barbares des Gaules, & il en vint à bout en très peu de tems, ayant remporté auprès de Strasbourg une des plus célébres victoires de ce siécle, où il eut à combattre sept Rois Allemans, du nombre desquels étoit Chrodomaire, qui jusques là avoit presque toujours battu les Romains, & qui fut fait prisonnier. La défaite des Saliens & des Chamaves, Peuples François, suivit de près cette victoire: les Allemans encore battus furent contraints de demander la paix, & tout continuoit à lui réussir, lorsque Constance qui soutenoit avec beaucoup de peine les efforts des Perses, s'avisa de vouloir grossir ses troupes d'une partie de celles qui servoient dans les Gaules. Julien profitant de l'éloignement qu'avoient les soldats d'aller faire la guerre hors de leur païs, se fit déclarer Empereur, & n'ayant pu obtenir de Constance qu'il le reconnût en cette qualité, il eut l'adresse de se faire suivre de ces troupes-là, même jusques dans l'Illyrie, où il apprit la mort de Constance arrivée le 3 Novembre de l'an 361. Lorsqu'il se vit maître du Monde, il signala son avénement à l'Empire, par l'ouverture des Temples des faux Dieux, & par le rétablissement de leur culte. Il prit la qualité de Souverain-Pontife, avec toutes les cérémonies Payennes; & par le sang des victimes, il tâcha d'effacer le caractére de son batême. Il rappella d'exil tous les Hérétiques, rétablit les Donatistes en Afrique, & ne laissa passer aucune occasion de nuire aux Chrétiens, qu'il appelloit par mépris *Galiléens*. C'est ce qui lui fit violer jusqu'au Droit des gens en la personne de deux Ambassadeurs de Perse, Manuel & Ismaël, qu'il fit mourir à Chalcédoine, parce qu'ils étoient Chrétiens. Il préféra toujours les Idolâtres aux Fidéles, ausquels il défendit d'enseigner les Belles-Lettres, tâchant de transporter les saintes Loix de l'Eglise dans le Paganisme, pour la Police. Il forma le dessein d'établir des Ecoles publiques, où on enseigneroit la Religion & les bonnes mœurs, avec les autres Disciplines. Il voulut introduire le chant alternatif dans les Temples, la distinction des places, la forme des priéres & quelque image de la pénitence publique, pour l'expiation des crimes scandaleux. Il entreprit de fonder des Hôpitaux pour les malades, des Maisons pour enfermer les pauvres, & des Monastéres de Vierges. Ces projets paroissent dans sa Lettre à Arsacius & par ce qu'en rapporte Sozoméne. Il s'efforça particuliérement de faire changer de Religion aux soldats Chrétiens, & sur-tout à ceux de la Garde Prétorienne; mais la plupart aimérent mieux vivre sans emploi, que d'apostasier. Maris, Evêque de Chalcédoine, lui ayant reproché publiquement son impiété, l'Empereur lui répondit sans se fâcher, *Que son Galiléen ne le guériroit pas de la perte de la vue.* *Je loue Dieu*, repliqua Maris, *d'être aveugle, pour n'avoir pas les yeux souillez de la vue d'un Apostat comme toi.* Julien passa outre sans rien dire. Sa Philosophie lui faisoit affecter ces actions extérieures de clémence & de modération. Pour chagriner les Chrétiens de toutes maniéres, il permit aux Juifs de rétablir le Temple de Jérusalem, ce qu'ils ne purent exécuter. Enfin dans le tems qu'il se vit obligé de partir pour aller faire la guerre aux Perses, il jura de ruïner l'Eglise à son retour: mais Dieu s'en déclara le protecteur, & la garantit de ses menaces. Julien enleva d'abord plusieurs places des Perses, & s'avança jusqu'à Ctésiphonte sans trouver aucune résistance; ce qui lui enfla tellement le cœur, que se promettant déja d'envahir toute la Perse, il se laissa conduire par un homme, que les Perses avoient aposté, dans des lieux où trouvant une puissante Armée en tête, il ne pouvoit plus faire subsister son Armée qu'avec une extrême peine. Les rencontres qui se firent à diverses fois dans ces lieux, furent, dit-on, presque toujours avantageuses aux Romains; mais ils avoient besoin d'une bataille décisive: elle se donna le 26 Juin de l'an 363, & la victoire paroissoit se déclarer pour eux, lorsque Julien qui s'étoit engagé dans le combat sans cuirasse, fut blessé si dangereusement qu'il en mourut la nuit suivante. Socrate dit qu'un de ses Gardes nommé Calliste, qui écrivit sa Vie en vers, attribue cette blessure à un Démon. Théodoret ajoûte, que le bruit couroit que se sentant blessé, il prit de son sang dans la main, & qu'en le jettant contre le Ciel, il s'écria, *Tu as vaincu, Galiléen.* C'est ainsi qu'il nommoit Jésus-Christ par mépris. Sozoméne écrit que les uns attribuent ce coup à un Persan; d'autres à un Sarazin; & plusieurs à un Romain. Quel que puisse être celui qui le tua, il fut, sans doute, le ministre de la vengeance divine. Cette mort fut révélée à saint Sabas, Anachoréte, qui vivoit à plus de vint journées du camp, & à quelques autres. Cet Empereur étoit savant & libéral, & avoit quelques bonnes qualitez morales, car il étoit sobre & vigilant, & il semble qu'il ne s'est pas livré à la passion pour les femmes; mais d'ailleurs la haine qu'il avoit conçue contre Constantin, & ses enfans, lui a fait écrire des choses déraisonnables, & souvent fausses & calomnieuses. On remarque même qu'il a repris aigrement dans ces Princes des choses qu'il a faites lui-même; & que sa passion aveugle pour le Paganisme l'a porté à traiter honorablement des gens dont un Payen plus modéré auroit eu horreur. Le refus qu'il faisoit souvent aux Chrétiens de répondre à leurs requêtes, ne lui fait pas honneur; & son *Misopogon* qui est une Satire des Habitans d'Antioche, qu'il haïssoit particuliérement parce qu'ils avoient montré le plus d'aversion contre ses innovations, est peu digne d'un Empereur qui affectoit une gravité égale à celle de Marc-Auréle. Les Ouvrages qui nous restent de lui, comme sa Satyre des Césars, quelques Discours, des Lettres, & deux Epigrammes, sont des preuves de son esprit & de son érudition. Eunapius avoit recueilli les Panégyriques en prose & en vers faits pour cet Empereur; mais nous n'avons que les invectives, que les SS. Péres ont faites contre lui. Si elles sont vives & ardentes, il faut attribuer cette chaleur au zéle de leurs Auteurs pour la défense de la Religion, contre laquelle Julien écrivoit des Livres pleins d'injustices & de calomnies, tels que ceux qu'il composa en allant combattre les Perses, & que saint Cyrille réfute par un Ouvrage excellent, qu'il dédia à Théodose le Jeune. * Les curieux consulteront cette Piéce; saint Grégoire de Nazianze, *in Orat. adv. Julianum;* Saint Jean Chrysostome; saint Jerôme; Optat; Socrate; Sozoméne; Théodoret; Nicéphore; Ruffin; Zosime; Ammien Marcellin; Eutrope; Baronius, &c. *La nouvelle édition de* M. Spanheim, publiée *in folio*, à Leipsic l'an 1696, avec de savantes remarques. Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome 4.*

JULIEN, oncle maternel de l'Empereur Julien l'Apostat, étoit Apostat lui-même & Comte d'Orient, & vivoit dans le IV siécle. Il avoit été Préfet d'Egypte avant que d'être Comte d'Orient. En 362, quelque tems après l'avénement de Julien à l'Empire, les Alexandrins s'étant révoltez, & la rebellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition sévére; mais le Comte d'Orient le fléchit par ses priéres, & obtint la grace des coupables. C'étoit moins l'esprit de compassion, que l'amour qu'il avoit pour les Payens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui fit agir en cette occasion le Comte Julien. En effet, l'Empereur son neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande Eglise d'Antioche, & qu'on en portât les richesses au Thrésor Impérial, ce fut le Comte Julien qui fut chargé de la commission. Celui-ci devenu Idolâtre par complaisance & par ambition, haïssoit les Chrétiens en Apostat, mais avec moins de ménagement que son neveu. Il étoit alteré de leur sang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. On eût dit qu'il se hâtoit d'étouffer ses remords sous les ruïnes de la Religion qu'il avoit abandonnée. Sa commission ne regardoit que la grande Eglise possédée alors par les Ariens; mais il étoit si accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du Prince, qu'il fit fermer toutes les autres, si même il ne l'avoit pas fait avant que l'Empereur vint à Antioche. Il se saisit du Prêtre Theodoret, Oeconome d'une Eglise Catholique; & n'ayant pu par les tourmens l'obliger à renoncer Jésus-Christ, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il se rendit à la principale Eglise, accompagné de deux autres Apostats, Felix Surintendant des Finances, & Elpidius Thrésorier du Domaine. A la vûe des vases précieux que Constance & Constantin avoient donnez, *Voyez*, s'écria Félix, *avec quelle magnificence est servi le fils de Marie!* Le Comte s'assit sur les vases sacrez, & les profana aussi-bien que l'autel, d'une maniére également indécente & impie. Euzoïus, Evêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un soufflet. *Qu'on croye maintenant*, disoit ce profanateur, *que le ciel se mêle des affaires des Chrétiens.* Ils se retirérent après avoir tout enlevé & condamné les portes de l'Eglise. Le lendemain, lorsque l'Empereur Julien apprit la mort du Prêtre Theodoret, executé précisément comme Chrétien: „ Est-ce ainsi, dit-il au Comte avec chaleur, que vous
„ entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener
„ les Galiléens par la douceur & par la raison, vous faites des
„ Martyrs sous mon régne & sous mes yeux. Ils vont me flé-
„ trir dans leurs Ecrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux
„ persécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à personne pour
„ cause de Religion, & vous charge de faire savoir aux autres
„ ma volonté ". Ces reproches furent un coup de foudre pour le Comte: dès le soir même il se sentit attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une playe incurable. Les chairs extérieures les plus voisines se corrompirent, & engendrérent une quantité prodigieuse de vers. Il s'en formoit aussi au dedans, qui le rongeoient peu à peu, malgré tous les secours de la Médecine, & sortoient par cette bouche souillée de tant de blasphêmes, avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre issue. Pendant le cours de sa maladie, qui dura environ deux mois, le Comte traînoit un reste de vie pire que la mort, dans une affreuse alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la seule crainte, & qui produisent le désespoir. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui étoit Chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'Empereur de r'ouvrir les Eglises, en lui représentant que c'étoit sa complaisance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ranimoit ses forces & son incrédulité pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien & quelques autres Officiers, qui refusérent constamment d'ôter de leurs drapeaux le Monogramme de Jésus-Christ & d'y mettre des idoles. D'autrefois il pressoit

sa

sa femme d'aller à l'Assemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux Fidéles. Mais voyant que son repentir n'étoit point sincére, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promtement la vie. Ce Dieu l'exauça dans sa colére, & le tira du monde au moment qu'on lui lisoit divers Oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition visible. * *Voyez* les Actes du martyre de saint Théodoret, dans le Recueil des Actes sincéres donnez par Dom Thierri Ruinart; l'Historien Théodoret, *l.* 3. *ch.* 13. Sozoméne, *l.* 5. *ch.* 8. la Vie de l'Empereur Julien l'Apostat, par le Pére *de la Bletterie* de l'Oratoire, *l.* 5. Cet Ouvrage est écrit avec beaucoup d'agrément & de solidité: c'est le seul où l'on puisse bien apprendre ce qui regarde l'Empereur Julien, sa conduite & ses écrits, dont l'Auteur annonce une Traduction Françoise. * *Supplément de Paris* 1736.

JULIEN. Il y a eu deux Tyrans de ce nom: l'un nommé *Marcus Julianus*, qui étoit Gouverneur de la Vénétie l'an 284, lorsque Numérien fut tué par Arrius Aper. La haine qu'on avoit conçue contre Carin le porta à tenter les troupes de Pannonie, qui effectivement se joignirent à lui; & ce fut avec elles qu'il alla chercher Carin, après la défaite de qui il comptoit d'aller au devant de Dioclétien; mais la perte d'une bataille auprès de Vérone ruïna ces beaux projets, & il y fut tué lui-même en combattant vaillamment. L'autre est bien moins connu: le jeune Victor dit qu'il se révolta en Italie; & qu'après la perte d'une bataille, il s'enfonça un poignard dans le sein, & se jetta ensuite dans le feu; mais cet Auteur est si brouillon, qu'on ne sait s'il n'a pas voulu parler de celui dont on vient de donner l'Histoire. Aurelius Victor dit que celui-ci se révolta en Afrique, & périt peu après. Il n'en marque pas le tems, & je ne sai si on peut lui donner une Inscription qu'on trouve dans Goltzius, où il est appellé *Quintus Trebonius Julianus*, parce que cette Inscription est fort suspecte.

JULIEN, faux Messie qui parut dans la Palestine sous le regne de l'Empereur Justinien. Cet Imposteur prenant la qualité de Conquérant, fit armer tous ceux qui furent assez crédules pour le suivre. Les séditieux fondant sur les Chrétiens, qui s'imaginoient de n'avoir rien à craindre d'une Nation si souvent domptée, en firent un assez grand carnage. Les troupes de Justinien accoururent au secours des Chrétiens; elles dissipérent dans peu ces Mutins qui manquoient d'expérience. Leur Chef fut pris & puni de mort, ce qui termina ce soulévement arrivé en 520. * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 4. *p.* 1395.

JULIEN, second fils de Constantin *le Tyran*, fut créé Nobilissime, & fut tué l'an 411, avec son pére, par le commandement d'Honorius.

JULIEN, Seigneur Espagnol, étoit Comte de Ceuta, ville Capitale d'un Gouvernement des Goths d'Espagne, située sur la côte d'Afrique, proche du Détroit de Gibraltar, où les Goths possédoient quelques places l'an 710. Ce Comte ayant appris que sa fille nommée Cava, avoit été violée par Rodrigue ou Rodéric, Roi d'Espagne, dissimula quelque tems son déplaisir: & parce que les Arabes avoient une puissante Armée en Afrique, il prit ce prétexte pour supplier le Roi de lui permettre d'aller en son Gouvernement. Il emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta avec sa femme: puis feignant qu'elle étoit à l'extrémité, il pria le Roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsque Julien se vit en sûreté avec sa famille, il chercha les moyens de se venger, & fit part de ses ressentimens à Muça, Général de l'Armée du Calife de Damas, qui étoit en Barbarie. Il lui promit non seulement de lui remettre entre les mains les places de son Gouvernement, mais aussi de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça lui ayant envoyé douze mille hommes, il conquit une partie de l'Espagne, & y donna entrée aux Arabes, qui la soumirent à l'obéissance du Calife; mais ce malheureux Comte, ayant été soupçonné par Muça d'avoir quelque intelligence avec les Chrétiens contre les Arabes, eut la tête coupée par ordre de ce Général l'an 717. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JULIEN, Evêque d'Alexandrie, succéda à Agrippa, ou Agrippin, vers l'an 177, & gouverna cette Eglise jusqu'en 187, qu'il eut Démétrius pour successeur, selon Eusébe & Baronius. Il y a encore eu deux Evêques de Jérusalem de ce nom, dans le second siécle.

JULIEN, Pélagien & Evêque d'Eclane, ou selon d'autres de Célene, dans le cinquiéme siécle, étoit fils de Mémorius, Evêque de Capoue, & l'un des plus chers amis de saint Augustin. Nous voyons par une Lettre qu'il lui écrivit, *Epist.* 13, en lui envoyant son VI livre de Musique pour son fils Julien, qu'il aimoit beaucoup celui-ci, & qu'il avoit une passion extrême de le voir. Il avoit été marié, & nous avons son épithalame entre les Poëmes de saint Paulin. Après la mort de sa femme, il fut élevé au Diaconat; puis à l'Evêché d'Eclane, petite ville située près du Lac Ampsanchin, entre la Campanie & la Pouille: on la nomme aujourd'hui *Fringent*. C'est le sentiment de saint Prosper; car Gennade dit, qu'il fut Evêque de Capoue. Quoi qu'il en soit, il étoit éloquent & avoit l'esprit brillant & agréable, si l'on en juge par les fragmens que nous avons de ses Ecrits dans ceux de saint Augustin. Béde lui attribue un Livre intitulé, *De l'Amour*; Un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, où il dit, que le poison étoit caché sous les fleurs de l'éloquence. Il fait encore mention d'un Ouvrage de Julien, intitulé, *De la Constance*: mais il se trompe, lorsqu'il croit que cet Hérétique écrivit à Démétriade, parce qu'il est sûr que ce fut Pélage. Julien lut le premier livre des Noces & de la Concupiscence, que saint Augustin avoit publié, & en écrivit quatre pour le réfuter. Il composa en même tems deux Epitres, l'une qu'il envoya à Rome pour fortifier ses Sectateurs, & pour en gagner de nouveaux; l'autre qu'il adressa à l'Evêque de Thessalonique, avec la souscription de dix-huit Evêques de son parti, pour essayer de gagner ce Prélat, dont l'autorité étoit très considérable en Orient. Ces Lettres furent écrites l'an 419, & envoyées au Pape Zosime, qui étoit mort dans ce tems. Boniface, son successeur, les reçut & les envoya à S. Augustin, contre qui elles avoient été écrites. Ce Saint répondit par quatre livres, qu'il adressa à ce même Pape, intitulez, *Contre les deux Epîtres des Pélagiens*. Depuis, par le moyen de son ami Alipe, il eut du Comte Valére, les quatre livres que Julien avoit écrits contre celui des Noces & de la Concupiscence, & il répondit par un second Ouvrage, intitulé comme le premier. Ensuite, après avoir recouvré l'Ouvrage entier que Julien avoit fait contre lui, il le réfuta en six livres. Alipe, qui étoit à Rome, lui en avoit envoyé d'abord cinq, avec promesse de lui faire bien-tôt tenir les trois autres. S. Augustin mit la main à la plume, pour réfuter livre par livre, les huit de Julien; mais la mort interrompit l'an 430 le cours de cet Ouvrage, qui avoit été poussé jusqu'au sixiéme livre. Claude Ménard avoit tiré les deux premiers d'un vieux Manuscrit; & le P. Vignier, Prêtre de l'Oratoire, a depuis trouvé les quatre autres qu'on croyoit perdus, dans la Bibliothéque de Clairvaux, & les a fait imprimer avec beaucoup d'autres Ouvrages du même Pére. Julien fut chassé de son Eglise; & après avoir été souvent condamné par les Papes & par les Empereurs, il mourut misérablement sous l'empire de Valentinien III avant l'an 455. * Prosper, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 419. *& suiv.* Usserius. Vossius, *Hist. Pelag. l.* 1. *c.* 6. Noris, *in Hist. Pelagianismi.* Godeau, *Hist. Eccles. du V siécle.* Du Pin, *V siécle.*

JULIEN, Evêque de Pouzzoles, dans le cinquiéme siécle, fut envoyé par le Pape Léon I, l'an 449, pour se trouver au Concile d'Ephése, dans lequel les Eutychiens furent maîtres. Un autre JULIEN, Evêque de Coos, Prélat très zélé pour la défense de la Foi, fut Légat au Concile général de Chalcédoine pour ce même Pape, qui lui écrivit la Lettre 19 qui commence ainsi, *Litteræ Dilectionis tuæ, quæ mihi nuper sunt redditæ, &c.* & où il lui recommanda l'autre Julien de Pouzzoles. Saint Léon fait souvent mention de lui dans ses Epitres, sur-tout dans la 70, à Marcien, où il dit *qu'il a établi cet Evêque en sentinelle, pour veiller à la conservation de la Foi orthodoxe.*

JULIEN DE TOLEDE, Archevêque de cette ville, dans le VII siécle, présida au XII, XIII, XIV & XV Conciles de Toléde. On lui attribue divers Ouvrages, des Commentaires sur Nahum, *Prognosticorum, sive de origine mortis humanæ; de futuro Sæculo, & de futuræ vitæ Contemplatione libri tres*; des Chroniques, &c. Il mourut le 6 Mars 690. * Felix de Toléde, *in Add. ad libr. de Vir. Illust. sanct. Ildeph.*

JULIEN, Auteur d'un *Lexicon*, tiré des dix Orateurs. Cet Auteur est allegué par Photius, *Cod.* 150.

JULIEN-HASART, Carme de Hainaut, composa des Chroniques de Hainaut, Flandre, Zélande, Hollande, Frise, Brabant, Gueldres, &c. Il mourut l'an 1525.

JULIEN D'HALICARNASSE, Hérétique, Chef des Phantasites, & Incorruptibles, ennemis du Concile de Chalcédoine.

JULIEN DU POIRIER, (Saint) Ordre Militaire d'Espagne, fut institué à Pereiro de Ciudad-Rodrigue. Ferdinand II s'en rendit Protecteur l'an 1176, & le Pape Alexandre III l'approuva, à la sollicitation de Gomez Fernandez, qui en fut le premier Grand-Maitre. Luce III & Innocent III le confirmérent aussi. Les premiéres Armes de cet Ordre étoient d'or à la croix fleurdélisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople. Cet Ordre fut depuis uni à celui d'Alcantara. * Mariana, *de Reb Hispan.*

JULIEN. *Cherchez* DIDIUS.

JULIEN ou JULIANUS. *Cherchez* ANTOINE-JULIEN.

JULIEN LUCAS, Grec de nation & Diacre de l'Eglise de Toléde, vivoit dans le huitiéme siécle, & on lui attribue quelque Histoire d'Espagne. Vasée ne l'a pu déterrer, bien qu'il ait recherché avec assez de soin toutes les Piéces de l'Histoire d'Espagne, *Chron. Hispan. c.* 4. Quelques-uns confondent ce Julien Diacre avec l'Evêque de Toléde dont il est parlé ci-dessus, ce qui en a trompé plusieurs.

JULIEN, Capitaine Romain de Bithynie, & d'une illustre famille, fut un des plus vaillans, des plus adroits, & des plus forts hommes de son tems. Dans le siége de Jérusalem par Tite, voyant que les Juifs pressoient un peu trop les Romains dans une attaque, il partit d'auprès de la Tour *Antonia*, où étoit Tite, & se jetta au milieu des ennemis avec tant d'intrépidité, que lui seul les fit reculer jusques au coin du Temple, frappant, renversant, & tuant tout ce qui s'opposoit à lui. Mais en courant de tous côtez sur le pavé, les cloux dont ses souliers étoient garnis, selon l'usage des gens de guerre, le firent tomber, & dans cette chute le bruit de ses armes fit tourner visage aux ennemis. Les Juifs l'environnerent aussitôt de toutes parts, pour le tuer à coups de dards & d'épées. Il s'efforça à diverses fois de se relever; mais les coups continuels qu'on lui portoit ne le lui purent permettre. Il en blessa plusieurs, quoiqu'étendu par terre; mais enfin ayant reçu diverses blessures, le sang qu'il perdoit lui ayant ôté le reste de ses forces, & personne ne se trouvant assez hardi pour l'aller secourir, les Juifs n'eurent pas de peine à l'achever. Il fut admiré des ennemis, & fort regretté de Tite, & de toute l'Armée Romaine. * Josephe, *Guerres des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 7.

JULIEN d'Alexandrie, Médecin, vivoit sous l'Empereur

An-

Antonin. Il écrivit quarante-huit livres contre les Aphorifmes d'Hippocrate, & un Livre de la Méthode, qu'il appelle *Philon*. Galien en fait mention, & défend les Aphorifmes d'Hippocrate contre lui. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JULIEN, (Saint) Bourg de Savoye, à environ deux lieues de Genéve. Cet endroit eft fameux par plufieurs Traitez qui y ont été faits entre les Ducs de Savoye & la République de Genéve. Dans le tems que la Confrairie de la *Cuillier* incommodoit la ville de Genéve & ravageoit la campagne, les Députez de Berne & de Fribourg, & ceux de Zurich & de Bâle conférérent à S. Julien avec les Députez du Duc, & y arrêtérent une tréve jufques après la tenue d'une Diéte. La tréve fut publiée le neuviéme Mars 1529. L'année fuivante la paix fut traitée & conclue à S. Julien entre le Duc de Savoye & les Genévois. Après la fameufe Efcalade, la guerre étant declarée entre le Duc de Savoye & les Genévois, le Duc chercha le prémier à traiter de la paix avec la République de Genéve. Les Conférences s'ouvrirent à S. Julien le 21 Mars 1603, mais alors elles n'aboutirent à rien. On reprit les Conférences à la follicitation des Cantons & du Roi de France. Cinq Cantons, favoir ceux de Glaris, de Bâle, de Schaffoufe, de Soleurre & d'Appenzel envoyérent à Genéve des Députez qui devoient fervir de Médiateurs. Les Conférences fe commencérent à S. Julien dans le mois de Juin de l'année 1603, & le Traité de paix fut figné le onziéme Juillet. Le 12, les Médiateurs & les Députez de la République rentrérent à Genéve au bruit de l'Artillerie, & la paix fut publiée par toute la ville le même jour. On en rendit de publiques actions de graces à Dieu dans tous les Temples, & les Sermons roulérent fur le fujet de la paix. * *Hiftoire de Genéve, &c. de M. Spon, de l'Edition de* 1730. *p.* 198. *&c.* 448. *&c.*

JULIENNE, Prieure du Mont-Cornillon, ou des Cornouilles près de Liége, en Latin, *Mons Cornelius*, naquit au village de Rétines proche de Liége, l'an 1193, de parens riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. On la mit en penfion avec une fœur qu'elle avoit chez les Religieufes du Mont-Cornillon, où elle prit l'habit de Religieufe. Elle devint enfuite Prieure de ce Monaftere vers l'an 1230. Elle donna lieu à l'établiffement d'une Fête pour honorer Jéfus-Chrift dans le faint Sacrement de l'autel, à qui on a donné le nom de Fête du *Corps de Chrift*, ou communément celui de *Fête du faint Sacrement.* Sainte Julienne eut plufieurs perfécutions à fouffrir avant fa mort, qui arriva le 5 Avril 1258, lorfqu'elle étoit âgée de 66 ans. On la trouve qualifiée de *Sainte* dans plufieurs Martyrologes, & feulement de *Bien-heureufe* dans d'autres. Elle n'a point encore été canonifée dans les formes, & il ne paroît pas que le Saint Siége ait autorifé par aucun Décret le culte que plufieurs villes & Monaftéres de Portugal & de Flandre lui rendent. * Baillet, *Vies des Saints, cinquiéme Avril.*

JULIENNE, mére de la Vierge Démétriade. *Voyez* DEMETRIADE.

JULIERS, *Juliacum*, fur le Roure ou le Roer, ville & Duché de l'Empire en Allemagne, près des Païs-Bas, eft nommée par les Allemans *Julich* & *Gulich*. La ville eft forte & ancienne, & a donné le nom à tout le Duché, qui eft entre la Meufe & le Rhin, le païs de Cléves & de Limbourg, l'Evêché de Liége & l'Archevêché de Cologne. Ce Duché renferme quelques autres villes affez confidérables, dont les principales font, Aix-la-Chapelle, Duren, qui foutint le fiége contre l'Empereur Charles V, Linnich, Aldenhoven, Zulpich, qu'on prend pour l'ancien Tolbiac, Grévembrouk, renommée par la défaite des Impériaux l'an 1648, Heinsberg, Kerpen, Erkelens, Dalen, &c. Le païs de Juliers a environ douze lieues de long & fept de large. Quelques Auteurs croyent que Jules-Céfar fit bâtir Juliers, & d'autres en attribuent la fondation à Drufus. Il y a une Eglife ancienne, où l'on fonda une Collégiale l'an 1569. Les Efpagnols, en 1622, s'étoient rendu maîtres de cette ville, qui eft défendue par une citadelle, & le Roi de France la fit rendre au Duc de Neubourg, ce qui eft exprimé par l'Article 84 de la paix des Pyrénées l'an 1659. Juliers a eu fes Seigneurs particuliers, depuis le XII fiécle. GUILLAUME I laiffa GERARD I. Son fils fut GUILLAUME II, qui fut pére de GERARD II mort l'an 1247. Celui-ci laiffa 1. GUILLAUME III Comte de Juliers, qui fuit; 2. ADOLPHE, Comte de Berg, dont nous parlerons ci-après; & 3. *Marguerite*, femme d'*Othon* III, Comte de Gueldres.

GUILLAUME III Comte de Juliers, eut 1. *Valrame*, mort fans poftérité; & 2. GERARD III mort l'an 1299, qui d'*Elizabeth* de Cléves laiffa 1. *Jean* Comte de Juliers, mort fans poftérité; 2. GERARD IV qui fuit; & 3. *Valrame*, Archevêque de Cologne, mort l'an 1349.

GERARD IV Comte de Juliers, mort l'an 1323, époufa, felon quelques Auteurs, *Jeanne* de Hainaut, fille de *Guillaume* III dit *le Bon*: d'autres difent, qu'elle fut femme de GUILLAUME IV fils du même Gerard, créé Marquis l'an 1339, puis Duc de Juliers l'an 1356. Il mourut l'an 1360, laiffant de *Marie*, fille de *Renaud* Duc de Gueldres, 1. *Guillaume* V Duc de Juliers & de Gueldres, mort l'an 1402; 2. *Renaud*, qui fuccéda à fon frére, & mourut l'an 1432, fans laiffer lignée de *Marie* d'Artois, fon époufe; 3. 4. MARIE & JEANNE, dont nous parlons fous le nom de GUELDRES. Le Duché de Juliers entra en la branche du cadet, qui étoit celle de Berg.

ADOLPHE, Comte de Berg, fils puîné de GERARD II Comte de Juliers, mourut l'an 1296, laiffant GUILLAUME, pére de GERARD qui fuit.

GERARD fut tué l'an 1361, & eut pour enfans, 1. GUILLAUME, I de ce nom, qui fuit; 2. *Adolphe*, mort fans lignée; & 3. *Marguerite*, femme d'*Adolphe* Comte de la Marck.

GUILLAUME, I du nom, fut créé Duc de Berg par l'Empereur Venceflas. Il époufa *Anne* de Baviére, & en eut 1. *Jean*, mort fans alliance; 2. *Adolphe*, qui mourut l'an 1437, ayant eu de *Marie*, fille de *Robert*, Duc de Bar, *Robert*, mort fans poftérité avant fon pére l'an 1429; & 3. GUILLAUME, qui fuit.

GUILLAUME, II du nom, Comte de Ravenfperg, laiffa d'*Anne*, Comteffe de Tecklemburg, GERARD V, qui fuit.

GERARD V, Duc de Juliers & de Berg, fut pére de GUILLAUME Duc de Juliers & de Berg, qui époufa l'an 1481, *Sibylle*, fille d'*Albert* III, Marquis de Brandebourg, & de fa feconde femme *Anne* de Saxe. Il laiffa de ce mariage une fille unique, *Marie*, Ducheffe de Juliers & de Berg, alliée l'an 1505, à *Jean*, III de ce nom, Duc de Cléves. *Voyez* la fuite, fous le mot CLEVES, où l'on marque de quelle maniére les Duchez de Juliers & de Berg ou Mons, font devenus le partage du Duc de Neubourg. * Antonin, *in Itinerario.* Ammien Marcellin, *l.* 7. Pontus Heuterus, *in Belg. Defcr.* Berthius, *in Comment. German.* Pierre de Streithagen, *Succeff. Princ. Juliæ, Cliviæ, Mont. & Domin. Heisberg.* Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 103 & 104. Mercator, *Geogr.* Cluvier, *Defcr. Germ.* Rittershufius, *&c.*

JULIN ou JULINUM, fut autrefois une des plus grandes & des plus célébres villes de l'Europe, fituée dans l'Ifle de Wollin. Elle doit avoir tiré fon nom d'une ftatue de Jules-Céfar, que les Allemands, furpris de la valeur de ce Héros, avoient dreffée à fon honneur. Quoi qu'il en foit, il eft plus certain, que cette ville gagna beaucoup par la deftruction de celle de *Wineta*, dont tout le commerce fe tourna enfuite du côté de Julin, qui s'augmenta & s'enrichit fi fort, qu'elle entreprit des guerres confidérables, pendant lefquelles elle fit trois fois prifonnier *Suenotton* Roi de Danemarc. Lorfqu'Othon, Evêque de Bamberg, prêcha l'Evangile dans cette ville, on y batifa 22000 ames. Mais après le départ de l'Evêque, ces nouveaux Convertis retournérent au Paganifme, & lorfqu'un jour ils étoient occupez à célébrer une Fête Payenne, le feu du Ciel tomba fur la ville & la confuma. On la rebâtit en partie, mais elle n'eut plus fon premier luftre; & en 1170, Waldemar Roi de Danemarc la détruifit entiérement. Dans la fuite des tems, on bâtit la petite ville de *Wollin* fur les ruïnes de l'ancienne Julin, que quelques-uns difent auffi avoir porté le nom de Wollin. * *Wollin. Mineral. l.* 2. *Pomer. p.* 144. & *fuiv. Dict. Allemand. Voyez* auffi WOLLIN.

JULIS, ville de l'Ifle de Céa dans la Mer Egée. Cette ville eft célébre à caufe des grands hommes qui y ont pris naiffance. Les Poëtes Simonide, & Bacchylide fon neveu, le Sophifte Prodicus, le Médecin Erafiftrate & un Philofophe nommé Arifton, étoient natifs de cette ville. Lors que les quatre villes de l'Ifle de Céa furent réduites à deux, Julis fut une de ces deux-là. Elle étoit bâtie fur une montagne à trois milles de la mer. * Strabon. Suidas. Etienne de Byzance. Bayle, *Dict. Crit.*

* JULIUS AGRIPPA, fut, après la conjuration de Pifon, rélégué par Néron dans une des Ifles de la Mer Egée, ou de l'Archipel. *Tacite, Annal. l.* 15. *c.* 71.

* JULIUS AGRESTIS, Officier des troupes de l'Empereur Vitellius, s'étant chargé de la commiffion d'aller voir en quel état étoient les chofes, après la défaite de cet Empereur dont l'Armée avoit été battue par Antoine, Général des troupes de Vefpafien, & voyant qu'il refufoit de croire fon rapport, il lui dit: *Puifqu'il vous faut de plus fortes preuves, & que préfentement ma vie & ma mort vous font egalement inutiles, je vous donnerai un temoin irréprochable de ce que j'avance*, & s'étant retiré il confirma fon rapport par une mort volontaire * Tacite, *Hift. l.* 3. *ch.* 54.

JULIUS ou JULIANUS, (ASPER) étoit un homme très célébre & très puiffant fous l'empire de Sévére. Il fut Proconful d'Afrique, & ne fervit qu'à regret de Miniftre à la perfécution que ce Prince y fit exercer contre les Chrétiens. Dion, qui loue fa fcience & fon courage, dit que Caracalla le renvoya honteufement en fon païs, fans fe fouvenir qu'il l'avoit comblé d'honneurs, lui & fes enfans. * Dion, *l.* 78.

JULIUS & CAIUS, (CN. ASPER) tous deux fils du précédent, furent Confuls enfemble, la premiére année de l'empire de Caracalla, & la 211 après Jéfus-Chrift. Caius avoit été Queftеur en Afrique, & Julius eft apparemment celui qui fut nommé Proconful d'Afie par Caracalla, & qui fut révoqué par Macrin fur une fauffe accufation. Il femble même qu'il ait été banni, car on lit qu'Héliogabale le rétablit. * Dion, *l.* 78. & 79. Noris, *Ep. Conful.*

JULIUS ou JULE, Commandant d'une Légion Romaine qui campoit hors de la ville de Jérufalem. Le bruit s'étant répandu qu'Hérode *le Grand*, qui étoit allé trouver Marc-Antoine pour fe juftifier de la mort d'Ariftobule, avoit été tué par ordre de ce Romain, Alexandra & Mariamne fa fille, qui étoit femme d'Hérode, réfolurent de s'aller mettre fous la protection de ce Julius, afin d'y être en fureté, s'il arrivoit quelque tumulte; mais les nouvelles étant venues, que bien loin qu'Hérode eût été tué par ordre d'Antoine, il en avoit été parfaitement bien reçu, elles changérent de fentiment. * Jofephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 15. *ch.* 4.

JULIUS CANUS, illuftre Romain, a rendu fon nom célébre par fa conftance. L'Empereur Caligula, qui avoit conçu de la haine contre lui, fans en avoir été offenfé, lui dit un jour, qu'il ne s'imaginât pas être innocent, & qu'il fe préparât à la mort. *Je vous fuis bien obligé, Céfar*, répondit cet homme courageux, fans paroître ému d'une fi trifte nouvelle. On le mena en prifon; & comme enfuite on l'alloit querir pour le conduire au fupplice, on le trouva jouant aux échets. Son jeu étoit plus beau que celui de fon compagnon; & afin que celui-

ci ne ſe glorifiât pas après ſa mort de l'avoir gagné, il pria le Centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avoit ſur lui : & là-deſſus ſe levant il ſuivit l'Exécuteur avec un viſage intrépide, & ſans aucune émotion. * Sénéque, *de Tranquillitate animi*, c. 14.

JULIUS AFRICANUS. *Voyez* AFRICANUS.

JULIUS ALPINUS. *Voyez* ALPIN.

JULIUS (Caius Julius Iulus). *Voyez* IULUS.

JULIUS CLARUS. *Cherchez* CLARO.

JULIUS CLAUDIUS. *Voyez* CLAUDIUS (Julius).

JULIUS FIRMICUS. *Cherchez* FIRMICUS.

JULIUS SERVIANUS. *Voyez* SERVIANUS, *ou plutôt* SEVERIANUS.

JULLY, *Juliacum*, bourg avec Abbaye, dans l'Iſle de France, à trois lieues de Meaux du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IULUS, ſurnom d'ASCANIUS. *Voyez* ASCANIUS.

* IULUS (Caius Julius) fut l'un des deux Conſuls ſur qui le peuple Romain pouſſé par ſes Tribuns, fit tomber pour la première fois les ſuffrages. Cela arriva ſelon M. l'Abbé de Vertot, l'an 364 de Rome, & dans les Faſtes Conſulaires que l'on trouve ſous le mot de *Conſul* dans ce Dictionaire, il eſt marqué l'an 366.

JUM.

JUMALA, faux Dieu des anciens Peuples de Finnonie, & de Laponie, étoit repréſenté ſous la figure d'un homme aſſis ſur une maniére d'autel, ayant une couronne ſur la tête, enrichie de douze pierres précieuſes, avec un collier d'or fort peſant. D'autres diſent qu'au lieu de collier, il avoit autour du col un ruban, d'où pendoit une eſpéce de médaille d'or gravée, & couverte de pierreries. Les Lapons donnoient à ce Dieu une autorité ſouveraine ſur les petits Dieux, & un empire abſolu ſur les élémens, & ſur la vie & la mort. Il avoit ſur ſes genoux une grande taſſe d'or remplie de monnoye de ce metal. Son Temple étoit dans une forêt, & environné d'une haye fort épaiſſe, où il n'y avoit qu'une porte, que l'on ouvroit à ceux qui y venoient rendre leurs adorations. * Scheffer, *Hiſt. de la Laponie*.

JUMIEGES, en Latin *Gemeticum*, village avec une Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie, ſur la Seine, entre Rouen & Caudebec. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUN.

JUNCAIRE ou JUNICAIRE, dite *Juncaria*, ou *Junicaria*, place du Dioceſe de Maguelone, aujourd'hui *de Montpellier*, eſt différente d'un autre *Juncaria*, remarquée dans les Itinéraires, & peut-être la même que Jonquaire en Catalogne. Nous n'en faiſons mention qu'au ſujet d'un Concile, qui y fut tenu en 981 par Arnuſte, Archevêque de Narbonne.

JUNCALAON ou JUNSALAM, ville du Royaume de Siam en Aſie. Elle eſt ſur la côte occidentale de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente-quatre lieues de la ville d'Odiaa, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUNCKER (Chriſtian) naquit à Dresde le 16 Oct. de l'an 1668. Ses parens le firent étudier de bonne heure, & il répondit ſi bien à leurs ſoins, qu'il s'aquit l'amitié de tous les Savans de Leipſic. En 1695, il fut fait Sous-Recteur du Collége de Schleuſingen, & en 1707, il fut appellé pour Recteur à Eyſenach. En 1713, il fut chargé de la direction du Collége d'Altembourg, où il mourut le 19 Juin 1714: à quoi ne contribua pas peu la douleur de la mort ſubite de ſa femme. C'étoit un ſavant homme, ennemi de la pédanterie. Il entendoit pluſieurs Langues, & il faiſoit ſa principale occupation des Humanitez & des Médailles. Il fut Hiſtoriographe de la Maiſon de Saxe de la branche Erneſtine, & en 1711 il fut aggrégé à la Société Royale des Sciences à Berlin. On a de lui un grande nombre de Traductions Allemandes des Auteurs anciens. Outre pluſieurs Auteurs Claſſiques qu'il avoit publiez ſelon la méthode de Minellius, on a encore de lui, *Schediaſma de Diariis Eruditorum*; *Vita Lutheri ex nummis*; *Vita Ludolphi*; *Reiheri Lexicon*: & en Allemand, *Introduction à la Géographie du moyen Âge*; le troiſiéme Volume de *Ludolphi Schaubühne*. Il a auſſi écrit la Chronique de Henneberg, mais pour certaines raiſons elle n'a pas encore été imprimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſt. Biblioth.*

JUNCTIN (François) en Italien GIUNTINO, l'un des célébres Mathématiciens du XVI ſiécle, étoit de Florence; mais il paſſa une partie de ſa vie à Lyon, & y publia pluſieurs Livres d'Aſtrologie Judiciaire. Il avoit été Carme, mais ayant quitté ſa profeſſion & la Religion Catholique, il embraſſa la doctrine de Calvin, qu'il abjura quelque tems après. Il avoit 56 ans, lorſqu'il publia ſes Commentaires ſur la Sphére de Sacroboſco l'an 1577. Il mourut ſur la fin du ſiécle, & laiſſa aux Juntes, Imprimeurs à Lyon, dans l'Imprimerie deſquels il avoit été Correcteur, mille écus d'or, dont ils ne purent rien avoir. Il eſt mort après l'an 1580, & a fait pluſieurs Livres d'Aſtronomie; un Traité ſur la Réformation du Calendrier par Grégoire XIII, & un Diſcours ſur l'époque des amours de Petrarque. Il fut accablé ſous les ruïnes de ſa Bibliothéque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort. * La Croix du Maine. Poſſevin, *Biblioth. Selecta. Epitome Biblioth. Geſneriana.* Bayle, *Dict. Crit.* 4. *édition.*

JUNES, Seigneur Maronite, & proche parent & allié de l'Emir de ſa Nation, s'eſt rendu célébre dans ſon païs par ſes emplois, & encore plus par ſa fermeté dans la Religion Chrétienne. Cet homme qui poſſédoit à titre de Principauté, pluſieurs belles Terres aux environs de Tripoli & de Gébail, fut employé quelque tems par ſes Bachas de Tripoli dans les plus importantes affaires de leur Gouvernement; mais ſes envieux ayant fait remarquer qu'à ſes biens de patrimoine il avoit ajouté des acquiſitions conſidérables, on l'arrêta, lui & toute ſa famille, & on lui déclara que l'unique moyen de ſe délivrer lui & les ſiens d'une mort cruelle & honteuſe, étoit de renoncer au Chriſtianiſme, & de ſe faire Mahometan. Junès fit paroître d'abord beaucoup de fermeté, mais enfin ſa tendreſſe pour ſa famille lui ſuggera un expédient, que le Bacha de Tripoli accepta: il ſe déclara Muſulman à l'extérieur, mais avec cette condition expreſſe, que lui ſeul changeroit de Religion; & ſa femme, ſes enfans, ſon frére, furent remis en liberté. Le malheureux Prince ne reconnut ſa faute, qu'après l'avoir commiſe; mais il profita ſur le champ de cette connoiſſance, envoya tous ſes parens en des lieux de ſûreté, alla ſe jetter aux piez du Patriarche des Maronites, reçut la pénitence qui lui fut impoſée, & après ſa réconciliation appella de toute la procédure du Bacha de Tripoli, tant ſur les chefs d'accuſation, que ſur la violence qui lui avoit été faite. Cette démarche hardie lui réuſſit: ſon affaire ayant été rapportée en plein Divan, le Grand-Seigneur trouva qu'il ne s'agiſſoit au fond que d'un point de doctrine & de Religion, & renvoya la déciſion au Mufti, qui après un ſérieux examen déclara nulle & abuſive la profeſſion apparente que Junès avoit fait du Mahométiſme, & fit défenſe de l'inquieter à l'avenir à ce ſujet. Le Prince Junès ainſi délivré de ſes ennemis, crut devoir enſuite réparer ſa faute par quelque action d'éclat, & s'étant préſenté devant le Bacha de Tripoli, il confeſſa hautement ſa foi en ſa préſence, & en fit autant par toute la ville, avec une hardieſſe qui étonna tout le monde. Le Gouvernement étant venu à changer peu après, le nouveau Bacha fit venir de Conſtantinople un commandement impérial, qui en confirmant la ſentence du Mufti, permettoit à Junès & à toute ſa famille de continuer l'exercice de leur Religion, & en même tems il lui confia le ſoin de toute la campagne de Tripoli, qui eſt vaſte & d'une grande diſcuſſion; ce qui lui procura un repos, que rien ne troubla pendant cinq années; mais au commencement de 1695, le Bacha de Tripoli ayant encore été changé, celui qui lui ſuccéda écoutant les ennemis de Junès, le mit dans les fers, & pendant deux années entiéres n'oublia ni menaces ni promeſſes pour ébranler ſa foi. Enfin le pieux Maronite ayant répondu un jour entre autres choſes, qu'il ne vouloit pas *changer la pierre précieuſe de la Foi Chrétienne contre l'ordure puante de la Foi de Mahomet*, fut condamné ſur le champ à être empalé; ce qui ne fut néanmoins exécuté que quelques jours après, ſavoir le 12 ou 13 Mai 1697, le Bacha ayant encore fait de nouveaux efforts pour l'engager à chercher la conſervation de ſa vie dans le changement de Religion. On aſſure que Dieu manifeſta par quelques événemens extraordinaires, que ce ſacrifice lui étoit agréable; on peut en voir le récit dans le *Voyage de Syrie & du Mont-Liban* par M. de la Roque.

JUNGBUNCZEL. *Voyez* BOLESLAW.

JUNGCHEU, ville de la Chine. Elle eſt la treiziéme de la Province de Huquang, & elle a ſix autres villes ſous ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUNGEN (Ten) nom d'une famille de Barons, dans le voiſinage du Rhin, & originaire de Hongrie.

JUNGERMAN (Godefroi) ſe fit connoître par ſon érudition au commencement du XVII ſiécle. Il étoit né à Leipſic, où ſon pére Gaſpard Jungerman étoit Profeſſeur en Droit. Sa mére étoit fille du célébre Joachim Camérarius de Bamberg, Profeſſeur auſſi à Leipſic. Godefroi Jungerman entendoit la Langue Gréque en perfection. Le public lui eſt redevable de la premiére publication de Jules-Céſar en Grec. Il avoit déja publié ſa Verſion Latine des Paſtorales de Longus avec des Notes. Il fit imprimer en 1609 des remarques ſur le Traité *de Equuleo*, que Magius avoit compoſé en priſon. Nous avons auſſi de ſes Lettres imprimées. Il mourut le 16 d'Août 1610, à Hanaw, où il avoit été longtems Correcteur d'Imprimerie, chez les héritiers de Wéchel. * Bayle, *Dictionnaire Crit.*

JUNGERMAN (Louis) né à Leipſic le quatriéme de Juillet 1572, & frére du précédent, a été un excellent Botaniſte. Il s'attacha de bonne heure à la connoiſſance des plantes, & il y aquit une telle réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du fameux Matthias Lobel, qui mourut à Londres l'an 1616; mais il aima mieux demeurer en Allemagne. Il s'étoit déja ſignalé, en contribuant beaucoup à l'Ouvrage intitulé *Hortus Eyſtettenſis*, qui contient la figure & la deſcription de toutes les plantes du Jardin de l'Evêque d'Eichſtet; & il avoit fait un Catalogue de toutes celles qui naiſſent aux environs de Nuremberg, lequel fut imprimé par les ſoins de Gaſpard Hofman en l'année 1615. Il fut fait Profeſſeur en Médecine à Gieſſen l'an 1622, après y avoir dreſſé un Jardin, qui avoit beaucoup ſervi au profit des Ecoliers. Il paſſa trois ans dans cette Profeſſion; enſuite il en eut une ſemblable avec celle de Botanique à Altdorf l'an 1625. Il les exerça juſques à ſa mort, qui arriva le ſeptiéme de Juin 1653, & pendant les 28 ans qu'elles durérent, il prit tant de ſoin du Jardin de Médecine, qu'il le rendit célébre, juſques dans les païs étrangers. Il légua ſa Bibliothéque à l'Univerſité d'Altdorf. Il ſe plut extrêmement à faire des Anagrammes, occupation peu grave pour un Savant du premier ordre. Peut-être donnoit-il auſſi dans l'Aſtrologie Judiciaire, puiſqu'on lit dans un Programme, dont une bon-

bonne partie de ce qu'on vient de dire a été tirée, que les humeurs d'une érésipéle s'étant arrêtées tout d'un coup, lorsque Mars étoit rétrograde, lui produisirent à l'extrémité des piez une gangréne scorbutique. Sur quoi l'on remarquera, pour juger des fondemens de l'Astrologie, que la rétrogradation d'une Planéte n'est qu'une simple apparence, qui n'est que dans l'erreur de nos yeux, & non pas dans la Planéte: en sorte que [illegible] de nos yeux aura la force de produire une gangréne scorbutique. Godefroi & Louis Jungerman avoient un frére nommé Gaspard, qui étoit homme de Lettres. * Bayle, *Dict. Critique.*

JUNGIUS (Adrien) Polonois, natif de Ploczko, mourut de peste en 1607, à l'âge de 57 ans. Il a écrit sur les impostures de l'Evangile nouveau, & avoit commencé d'écrire sur la Transsubstantiation. * Alegambe, *p. 6.*

* JUNGIUS (Joachim) naquit à Lubek en 1557. Après avoir fait d'heureuses études, il alla à Giessen où, tout jeune qu'il étoit, il composa des Tragédies, & enseigna la Logique de Ramus. Il s'appliqua d'abord à la Métaphysique, & ensuite aux Mathématiques. Comme il se disposoit à apprendre la Théologie, il fut fait Professeur en Mathématiques. Mais il quitta cet emploi bientôt après, pour aller à Ausbourg où il étudia la Médecine. De là il alla à Rostok, d'où il vint en Italie, où il prit le bonnet de Docteur à Padoue. En 1624, il fut appellé Professeur à Rostok, en 1625 à Helmstad pour la Médecine, & enfin à Hambourg pour la Physique & pour la Logique. A force d'étudier dans sa jeunesse il étoit devenu hydropique, & il mourut d'apoplexie en 1657. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vogel, *Hist. vitæ & mortis Joachimi Jungii.*

JUNIAS, Cousin de l'Apôtre saint Paul, fut prisonnier avec lui, & avoit été converti à la Foi avant cet Apôtre. Il le salue dans son *Epitre aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 7.

JUNIE, ancienne famille de Rome, descendue des Troyens. Tarquin fit mourir M. Junius & son fils. L. Junius Brutus, de cette famille, chassa Tarquin *le Superbe* & ayant fait mourir ses deux fils, ne laissa point de postérité; car la famille des Junius, qui fut depuis à Rome, étoit Plebeïenne.

JUNICAIRE. *Voyez* JUNCAIRE.

JUNIE, Nous avons trois femmes Romaines de ce nom. La première est JUNIA SILANA, femme de Caius Silius, jeune homme le mieux fait de Rome. Messaline la fit chasser pour jouïr de son mari. * Tacite, *Annal. l.* 11. 12. & 13. La seconde est JUNIA CALVINA, sœur de Silanus, accusée d'inceste avec son frére exilé pour ce sujet, & rappellé par Néron. * Tacite, *Annal. l.* 12. La troisiéme est JUNIA FADILLA, sur laquelle *Voyez* JULIA.

JUNIEN (Saint) Reclus, Abbé de Mairé dit l'*Evescau*, en Poitou, dans le IV siécle, étoit sorti d'une famille noble de Poitou, & né à Brion sur la Clovére. Il fut élevé chrétiennement par ses parens. Quand il fut en âge, il se renferma en une cellule, dans un lieu appellé *Chaubuat.* Il eut commerce de Lettres avec sainte Radegonde, Abbesse du Monastére de Sainte-Croix de Poitiers. Plusieurs personnes étant venues pour se mettre sous sa conduite, il sortit de sa cellule, & reçut près de lui un grand nombre de Solitaires. Il établit ensuite un Monastére à Mairé, où il fit pratiquer la Régle de saint Benoit. Quoiqu'il fût chargé de la conduite de ce Monastére, il se retiroit de tems en tems dans sa cellule. Il mourut le 13 Août 587, le même jour que sainte Radegonde. Son corps qui avoit été enterré à Mairé, fut transporté dans le IX siécle à l'Abbaye de Noaillé. * *Vita apud* Mabillon. *Sæcul. I. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints, au mois d'Août.*

JUNILIUS, Evêque d'Afrique dans le VI siécle, écrivit deux Livres de la Foi divine par Dialogues, qu'il dédia à Primase, Evêque d'Utique, ou selon d'autres, à Primase, Evêque d'Adrumete. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothéque des Péres; & en particulier de l'édition de Bâle. Quelques Auteurs ont attribué à Junilius un petit Commentaire sur les trois premiers Chapitres de la Genése; mais il est sûr que cet Ouvrage est de Béde. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Bellarmin & Trithéme, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacra.*

* JUNING, ville de la Chine. Elle est la huitiéme de la Province de Honan, & elle a treize villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Geogr.*

JUNIUS (Pierre) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn dans Hollande septentrionale. Il fut d'abord Secretaire de cette ville, & dans la suite il en fut jusqu'à cinq fois Bourguemestre. Il fut aussi envoyé deux fois en Ambassade au Roi de Danemarc, & une fois au Roi de Suéde. Velius rapporte qu'il a vu une Chronique Latine de Hoorn composée par Junius: mais elle est perdue. C'étoit un homme de profond savoir & de grande autorité. Il fut pére d'Adrien Junius, qui fait le sujet d'un des Articles suivans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JUNIUS (Adrien) Ministre Reformé à Amsterdam, mourut en 1650 à l'âge de 41 an. On a de lui, *Opera Analytico-practica*, en deux tomes; *La Consolation des Ecritures*, en Hollandois.

JUNIUS (Adrien) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn en Hollande le premier Juillet 1511, selon sa Vie, qui est à la tête de ses Epîtres, & en 1512, selon Meursius. Son pére étoit un homme de mérite & savant, qui avoit été cinq fois Bourguemestre de Hoorn. Il fit à Harlem & à Louvain ses prémiéres études, après quoi il se mit à voyager. Il vint d'abord en France, où il fut Disciple de Jaques Houlier, célébre Médecin de Paris. De là il passa à Bologne en Italie, où il se fit recevoir Docteur en Médecine. Ayant ensuite parcouru l'Allemagne, il alla en Angleterre en 1543. Il fut Médecin du Duc de Norfolk, & y composa quelques Ouvrages. De retour en Hollande, il fut appellé en Danemarc, pour y être Précepteur du Prince Royal. Mais n'ayant pu s'accommoder au climat, ni au génie de la Nation, il en partit brusquement, sans prendre congé du Roi: une de ses Lettres fait croire que cela arriva en 1564. Il s'établit à Harlem, où il pratiqua la Médecine; & fut chargé du Rectorat de l'Ecole Latine, & de la commission d'écrire l'Histoire de Hollande conjointement avec d'autres Savans. Lorsque les Espagnols eurent mis le siége devant Harlem, il trouva le moyen d'en sortir, pour aller voir le Prince d'Orange, qui avoit souhaité de se servir de ses remédes. La ville ayant été prise en 1573, on pilla sa Bibliothéque & ses papiers. Il passa en Zélande, où la recommandation du Prince lui procura des apointemens pour pratiquer la Médecine dans Middelbourg. Mais l'air du païs lui fut contraire, & il y gagna une maladie, qui jointe au chagrin que lui avoit causé la perte de sa Bibliothéque, le fit mourir à Armuiden, près de Middelbourg, le 16 Juin 1575, à l'âge de 64 ans selon les uns, & de 63 selon les autres. Junius avoit naturellement une mémoire fort étendue, qu'il avoit sçu mettre à profit, en lui confiant un grand fond de Littérature; car sans compter la Médecine, qui étoit sa profession, il étoit Historien, Poëte, Philosophe, & possédoit outre cela huit sortes de Langues, la Gréque, la Latine, l'Italienne, la Françoise, l'Espagnolle, l'Allemande, l'Angloise, & la Flamande. On a de lui les Ouvrages suivans. *Cassii Naturales & Medicinales Quæstiones 84, circa hominis naturam & morbos aliquot, Latinè, Adriano Junio Interprete, & Græce, exemplaris castigatione ad finem adjecta.* Paris, 1541 *in quarto.* *Plutarchi Convivalium Problematum Decades quinque cum scholiis brevibus*, Lugduni, 1547, *in octavo*; *Lexicon Græco-Latinum auctum*, 1548; *De anno & mensibus Commentarius, Fastorum liber & Calendarium*, Basileæ, 1553, *in octavo*; *Philippeis, seu Carmen Heroicum in nuptias Philippi II, & Mariæ Reginæ Angliæ*, Londini, 1554, *in quarto*; *Remarques sur la Piéce satirique de Sénéque, touchant la mort de l'Empereur Claude, imprimées avec les Oeuvres de Sénéque*, 1557 & 1613; *Copiæ Cornu, sive Oceanus Enarrationum Homericarum ex Eustathii in eundem Commentariis concinnatum*, Basileæ, 1558, *in folio*; *Adagiorum ab Erasmo omissorum Centuriæ octo cum dimidia*, Basileæ 1558, *in octavo*; Item, avec les Adages d'Erasme, Paris 1579, *in folio*; *Phalli ex Fungorum genere in Hollandiæ sabuletis passim crescentis descriptio, & ad vivum expressa figura*, Delphis, 1564, *in quarto*; Item, Lugduni Batavorum 1601, *in octavo*; *Nonius Marcellus, & Fulgentius Placiades de Prisco Sermone restitutus*, Antverpiæ 1565, *in octavo*; *Eunapius de Vitis Philosophorum & Sophistarum Græce & Latinè*, Antverpiæ 1568, *in octavo*; Item Heidelbergæ 1596, *in octavo*; *Martialis Epigrammaton libri duodecim, Xeniorum liber unus, cum Scholiis Hadriani Junii*, Antverpiæ 1568, *in seize*; Item, Argentorati, 1595, *in seize*; *Observationes in Plauti Comœdias*, Basileæ, 1568, *in octavo*; *Emblemata & Ænigmata*, Antverpiæ 1569, *in seize*; Item, cum Appendice, Lugduni Batavorum, 1596, *in seize*; *Hesychius Milesius de iis qui eruditionis famâ claruerunt*, 1572 & 1615, *in octavo*; *Nomenclator omnium rerum propria nomina variis Linguis explicata indicans*, Paris, 1566, *in octavo*; Item, Antverpiæ, Typis Plantinianis, 1577, *in octavo*; Item, ibidem, 1583, *in octavo*; Item, Londini, 1585, *in octavo*; Item, Francofurti, 1596, *in octavo*; *Animadversa & de Coma Commentarius*, Basileæ, 1556, *in octavo*; Item, Francofurti, 1604, *in octavo*; *eadem ab Auctore innumeris in locis emendata & insignibus supplementis locupletata, accedit Appendix Hadriani Junii ad Animadversa sua, nunc primum ex Cl. V. Autographo in lucem edita ex Bibliotheca Cornelii Van Arckel*, Roterodami, 1708, *in octavo*; *Joannis Ravisii Textoris Epithetorum Epitome recognita & aucta*, *in douze*; *Batavia*, Lugduni Batavorum, 1588, *in quarto*; Item, Dordraci, 1652, *in octavo*; *Epistola Lucani ad Calpurnium Pisonem emendata*, Lipsiæ, 16[illegible]9, *in octavo*; *Adagiorum Compendium*, Genevæ, 1593, *in octavo*; *Poëmata pia & moralia*, Lugduni Batavorum, 1598, *in octavo*; *Observationes in Petronii Arbitri Satyricon*, Francofurti, 1629, *in quarto*; *Epistolæ & Oratio de Artium Liberalium dignitate*, Dordraci, 1652, *in octavo.* * Meursius, *Athenæ Batavæ.* Melchior Adam, *Vitæ Med. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 11 & 12. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 7. p.* 399 & *suiv.* Bayle, *Dict. Critiq. 4 édition.*

JUNIUS, (François) ou DU JON, Professeur en Théologie à Leide, naquit à Bourges le premier Mai 1545. Sa famille étoit noble. Son pére *Denis* du Jon, étoit Conseiller du Roi à Bourges. François Junius étudia en Droit sous Hugues Doneau à l'âge de 13 ans. Ensuite il passa quelque tems à Lyon ou Barthélemi Aneau, Principal du Collége, lui donna de très bons conseils sur la méthode de bien étudier. Il se vit exposé à deux fortes tentations dans sa jeunesse, à l'amour & à l'impiété: il résista vigoureusement à la premiére; mais il eut le malheur de donner dans l'Athéïsme, séduit par les sophismes d'un Libertin. Il ne demeura pas longtems dans ce malheureux état. De retour à Bourges, son pére s'apperçut de sa situation, lui fit de bonnes leçons & l'attira à la lecture du Nouveau Testament. Etant tombé sur le commencement de l'Evangile de St. Jean, il en fut si frappé que non-seulement il renonça à tout sentiment impie, mais de plus il se dégoûta de tout ce qui ne se rapportoit pas à la piété. Voici comment il s'exprime lui-même: *Lego partem capitis, & ita commoveor legens, ut repente divinitatem argumenti & scripti majestatem auctoritatemque senserim longo intervallo omnibus eloquentiæ humanæ fluminibus præeuntem. Horrebat corpus, stupebat animus, & totum illum diem sic afficiebar, ut qui essem, ipse mihi incertus viderer esse.... Ex eo tempore, quum in me Deus tam potenter spiritus sui virtute irruisset, alia frigidius & negligentius legere & tractare cœpi. De his verò quæ ad pietatem pertinent cogitare amplius, & ardentiùs in eis versari.* Au commencement des Guerres Civiles il alla à Genéve, où il se vit pendant

quelque tems pressé par la misére; & après la mort de son pére il fit le métier d'enseigner la Jeunesse, pour gagner sa vie. En 1565, il fut envoyé dans les Païs-Bas pour être Ministre de l'Eglise Walonne d'Anvers. Il y fut exposé à plusieurs périls, c'est pourquoi on trouva à propos qu'il passât dans le païs de Limbourg où il continua ses fonctions avec fruit, jusques à ce que le Magistrat lui conseilla de se retirer en Allemagne pour se mettre en sûreté. Pendant qu'il étoit encore dans le Duché de Limbourg, il eut le bonheur de guérir par ses instructions une femme, qui avoit eu l'esprit aliéné pendant plus de treize ans, & qui erroit dans les bois avec les bêtes sauvages. Cette nouvelle s'étant répandue parmi les Protestans, plusieurs personnes lui amenérent des malades, afin qu'il les guérit. Un homme superstitieux arracha du gazon sur lequel ce Théologien avoit marché, & l'emporta comme une Relique. Junius fit connoître à ces bonnes gens, qu'il desapprouvoit leur simplicité, & qu'il condamnoit leur ignorance. Il fut reçu à Heidelberg par l'Electeur Fréderic III, avec beaucoup de bonté, & fut Ministre d'une petite Eglise dans le Palatinat. Quelque-tems après, l'Electeur l'envoya dans l'Armée du Prince d'Orange après la malheureuse expédition de 1568, & il fut quelque tems Ministre de ce Prince, après quoi il retourna à son Eglise du Palatinat jusques en 1573, que l'Electeur le fit venir à Heidelberg pour le faire travailler à la Version du Vieux Testament, conjointement avec Tremellius. En 1578, il fut envoyé à Neustad, & au bout de 14 mois à Otterbourg, où il resta 18 mois; après quoi il revint à Neustad où il fit des leçons publiques, jusques à ce que le Prince Casimir, Administrateur de l'Electorat, le fit venir à Heidelberg pour la Profession en Théologie. Il retourna en France avec le Duc de Bouillon, & salua le Roi Henri IV, qui le renvoya en Allemagne pour quelques affaires. A son retour, passant par la Hollande, on le sollicita de prendre la charge de Professeur en Théologie à Leide. Il accepta ce parti en 1592, avec la permission de l'Ambassadeur de France, & il remplit les fonctions de cet emploi jusques à l'an 1602, qu'il mourut de la peste. Il fut marié quatre fois. De sa seconde femme, fille de *Jean* Compat, Sécretaire & Bourguemestre de Breda, il eut, entre autres, une fille qui fut mariée à *Jean-Gerard Vossius*; & un fils *Jean-Casimir* Junius, que le pére destinoit à être Professeur en Hébreu, mais qui aima mieux prendre le parti des armes. Il avoit publié en Flamand l'Apologie de la Harangue de Dudley Carleton, Ambassadeur du Roi Jaques. Du troisiéme mariage, Junius eut un fils nommé *François* Junius, qui suit. Junius a été fort loué par plusieurs savans hommes, & même par des Têtes couronnées, sur-tout par le Roi d'Angleterre Jaques I, comme il paroit par une Lettre qu'il écrivit aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas. Quoique Joseph Scaliger eût fort maltraité Junius pendant sa vie, il lui rendit justice après sa mort, comme cela paroit par des vers qui se lisent dans la Préface des Auteurs Latins de *G. J. Vossius.*

Juni, quem modo literis potentem,
Picti Gymnasii frequente cœtu,
Cingebat docilis corona Pubis
Dictis pendula differentis ore;
Ah nunc, ô series iniqua rerum,
Tractus sidere pestilentis anni,
Sub pallentibus occidis tenebris!
Te mœrens Schola flet suum Magistrum,
Orbæ Ecclesia te suum parentem,
Doctorem gemit Orbis universus &c.

Les Oeuvres imprimées de Junius sont, *Prælectiones in tria prima capita Geneseos; Confutatio Argumentorum viginti duorum, quæ olim a Simplicio in Historiam Mosis de creatione fuerunt proposita; Libri Geneseos Analysis; Libri Mosis, qui Exodus vulgo inscribitur, analytica Explicatio; Levitici, Numerorum & Deuteronomii analytica Explicatio; Methodica Psalmi quarti Enarratio; Enarratio Psalmi centesimi primi, centesimi vigesimi secundi & centesimi vigesimi tertii; Eirenicum; Expositio Prophetarum Danielis & Ezechielis; Lectiones in Jonam; Sacrorum Parallelorum libri; In Epistolam Judæ perbreves Notæ; Apocalypsis Joannis Analysi & brevibus Notis illustrata; de Theologia vera; de Peccato primo Adami; de Politia Mosis; Ecclesiastici, seu de natura & administrationibus Ecclesiæ Dei, libri tres; Theses Theologicæ de variis doctrinæ capitibus; ad Theses Theologicas Appendix; Tres Defensiones Catholicæ doctrinæ de sancta Trinitate Personarum in unitate essentiæ Dei, adversus Samosatenicos errores; Examen enunciationum & argumentationum Gratiani Prosperi; Catholicæ Doctrinæ de Natura & Gratia Collatio; Animadversiones ad Roberti Bellarmini Controversiam primam de Verbo Dei scripto & non scripto; ad secundam de Christo, capite totius Ecclesiæ; ad tertiam de Summo Pontifice; ad tres libros de Translatione Imperii Romani a Græcis ad Francos; ad Controversiam quartam de Conciliis & Ecclesia militante; de Ecclesia liber singularis, ad Controversiam quintam de Membris Ecclesiæ militantis; Animadversiones ad libellum Controversiæ tertiæ oppositum; ad Controversiam sextam de Ecclesia quæ est in Purgatorio; ad Controversiam septimam de Ecclesia triumphante, sive de Gloria & Cultu Sanctorum; Specularius, Dialogus adversus Genebrardum; Summa aliquot Locorum Communium Sanctissimæ Theologiæ; Evangelii secundum Matthæum analytica Expositio; Evangelii secundum Marcum analytica Expositio; Responsum ad Fratres Sandhoitenses in Anglia de Imagine Christi; Oratio de Lingua Hebræa; Grammatica Hebrææ Linguæ; Orationes duæ Frankentaliæ habitæ ad Lectionem Veteris Testamenti; Acta Apostolorum, & Epistolæ Pauli ad Corinthios, ex Arabico translatæ; Apocryphi libri translati cum Notis; in Anathematismum Gregorii XIII, adversus Gebhardum Coloniensem Episcopum; Orationes quatuor ad Lectionem Veteris Testamenti; Apologia Catholica Latine facta; Lexicon Hebraicum; Præfatio in Indicem Expurgatorium Censorum Belgii; Liber cui titulus Academia; Curopalates Græce & Latine cum Notis;* (Ce Livre a paru sous le nom de Nadal Aimonius) *Prætexta pulla in Obitum Principis Anhaltini; J. Bodini Dæmonomania in Linguam Latinam conversa; Joannes Tilius de Regibus & Regno Gallorum, & Epistolæ duæ Regis & una Plessæi Latine factæ; Oratio de Vita & Obitu Zachariæ Ursini; Manilius cum Castigationibus & Notis; Libitina in Obitum J. Casimiri Comitis Palatini; Oratio Ant. Arnaldi contra Jesuitas Latine facta; Emendationes & Notæ in Ciceronis Epistolas ad Atticum & ad Q[illegible] trem; Notæ in Tertullianum; l'Ecclesiastique en Latin & en François; Une Oraison du Roi d'Espagne pour la défense des Pais-Bas; Avertissement Chrétien contre Jean Heren; la Confession du Roi de France; le Paisible Chrétien, ou de la paix de l'Eglise Catholique; Méthode des Lieux Communs de l'Ecriture Sainte, disposée selon l'ordre des chapitres que Calvin a suivi dans son Institution; Amiable Confrontation de la simple vérité de Dieu, comprise ès Ecritures saintes, avec les Livres de P. Charron intitulez, l'un, des Trois Veritez, & l'autre, la Replique sur la Réponse à la troisiéme verité.* Junius étoit fort moderé; il traitoit les Catholiques dans ses Ecrits avec plus de douceur & de modération, que les Protestans, à parler généralement, ne se traitent les uns les autres. Quelques Théologiens, entre lesquels étoit Polyander, ayant demandé à Junius, quel étoit son Ouvrage favori? *Mon Irenicon*, dit-il, *car j'ai écrit mes autres livres en qualité de Théologien; mais j'ai écrit celui-là en qualité de Chrétien.* * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 4. p. 421. édit. de Hollande, 1715. Gerard Brandt, *Hist. de la Reformation, &c.* tome 1. p. 150. 3757. Meursius, *Ath. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. extera.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JUNIUS, (François) fils du précédent, naquit à Heidelberg l'an 1589. Son premier dessein fut de devenir homme de guerre; mais la tréve qui fut conclue l'an 1609, pour douze ans, lui fit prendre une autre résolution. Ce fut celle de s'appliquer à l'étude. Il fit un voyage en France, d'où il passa en Angleterre l'an 1620. Il entra chez le Comte d'Arondel, & s'y arrêta pendant trente ans; après quoi il s'en retourna en Hollande, & y continua l'étude des Langues septentrionales, à laquelle il s'étoit fort appliqué en Angleterre. Il y fit des progrès extraordinaires. Il se passionna tellement pour cette étude, qu'ayant sçu qu'il y avoit en Frise quelques villages, où l'ancienne Langue des Saxons s'étoit conservée, il y alla demeurer deux ans. Il passa en Angleterre l'an 1675. Il se retira à Oxford au mois d'Octobre *1676.* Il en partit au mois d'Août 1677, pour aller voir Isaac Vossius son neveu, dans la maison duquel il mourut proche de Windsor le 19 Novembre 1677. Il fut enterré à Windsor dans l'Eglise de St. George. L'Université d'Oxford à laquelle il légua ses Manuscrits, lui a dressé un Monument très honorable. C'étoit non seulement un homme de très grande érudition, mais aussi de très bonne vie. On ne remarquoit en lui aucune passion vicieuse. Il ne songeoit ni aux biens, ni aux dignitez de la Terre. Ses Livres étoient son unique soin, & jamais homme peut-être n'a plus étudié que lui, sans faire préjudice à sa santé. En 1637, il mit au jour un Traité *de Pictura Veterum*, qui a été estimé de tous les Savans. Dans la suite il l'augmenta tellement, que la seconde édition qu'on en a faite est un assez gros *in folio*, au lieu que la premiére n'étoit qu'un *in quarto* de 118 pages. On en a fait une nouvelle édition en 1694, à Roterdam, qui, à ce que porte le titre, est si changée qu'elle peut passer pour un Ouvrage tout nouveau. On voit à la tête, sa Vie composée par feu M. Grævius. Il y a peu de choses dans les Auteurs Grecs & Latins touchant la Peinture & les anciens Peintres, qui ayent échappé à la diligence de cet Auteur. L'an 1655, il publia des Remarques sur la Paraphrase du Cantique des Cantiques, composée en Langue Franque par l'Abbé Willeram, & mise au jour la premiére fois par Paul Merula. Etant revenu en Hollande, l'ancien Manuscrit Gothique, qu'on surnomme *d'Argent*, tomba entre ses mains. Il s'appliqua uniquement à l'expliquer, & il en vint à bout en peu de tems. Il publia donc cette Paraphrase Gothique des quatre Evangiles, corrigée sur de bons Manuscrits, & éclaircie par les Notes de Thomas Mareschal. Ce n'est là qu'une partie de ses travaux; ce qui en reste à imprimer est bien plus considérable. Son Glossaire en cinq Langues, où il recherche & explique l'origine des Langues septentrionales, contient XI volumes manuscrits, que Jean Fell, Evêque d'Oxford, fit mettre au net pour les donner à l'Imprimeur. Son Commentaire sur l'Harmonie des quatre Evangiles, de Tatien, est fort ample. On peut voir les Livres en grand nombre sur lesquels il a fait des Notes, dans le Catalogue des Manuscrits, qu'il légua à l'Academie d'Oxford. Il est à la fin de sa Vie. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition.

JUNIUS, (Pierre) naquit en Ecosse le 15 Août 1544. La bonne éducation qu'il reçut fit qu'à l'âge de 19 ans il fut en état de voyager dans les païs étrangers. Il vint à Genéve où l'érudition de Théodore de Béze & la Bibliothéque choisie de Henri Scrimger son cousin l'arrêtérent, & le déterminérent à y vaquer à ses études pendant quelque tems. Quelques années après il fit un tour en Ecosse, bien résolu cependant de s'en retourner dans peu en France. Mais la grande réputation que les Lettres de Théodore de Béze, écrites en Ecosse, lui avoient fait, détermina la Régence du Royaume à le nommer Précepteur du Prince qui dans la suite fut Jacques VI, Roi d'Ecosse, & Jacques I, Roi d'Angleterre. Junius n'avoit alors que 25 ans. George Buchanan qui fut aussi un des Precepteurs de ce Prince, ne s'accommodant pas alors de la Cour, tant à cause de son grand âge qu'à cause de son humeur sombre & bizarre, tout le fardeau de l'instruction du Prince tomba sur Junius, & l'honneur de donner de bons avis & de présider à cet ouvrage demeura à Buchanan. Pendant ce tems-là Junius ne donna pas seulement au Prince une belle connoissance dans

les études, mais il s'infinua auffi fi bien dans fon efprit, que lorfque Jacques VI fe chargea du maniement des affaires, il choifit fon Précepteur pour fon Confeiller intime, & l'éleva à la dignité de Grand-Aumônier. Il lui confia plufieurs Ambaffades, parce que Junius y étoit très propre à caufe de fes maniéres infinuantes; auffi réuffit-il fort heureufement. Le mariage de Jaques VI, avec *Anne*, Princeffe de Danemarc, étoit prefque uniquement fon ouvrage, auffi-bien que la confirmation de la fucceffion du thrône d'Angleterre. Lorsque Junius commença à fe faire vieux, le Roi le difpenfa de plufieurs voyages; mais il ne ceffa point de prendre fes avis jufques à fa mort, arrivée le feptiéme Janv. 1628. * *Vita Patri Junii*, par Th. Smith. Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 745.

JUNIUS (Patrice) fils du précédent, naquit en Ecoffe le 29 Août 1584. Il fit fes études à S. André & à Oxford, & entra enfuite au fervice de Jacques Montaigu, Evêque de Bath & Wells, qui lui procura la charge de Bibliothécaire du Roi. Junius s'en aquitta avec honneur, non feulement en mettant la Bibliothéque en bon ordre, mais auffi en l'enrichiffant de Manufcrits, & en l'augmentant de toute la Bibliothéque de Cafaubon. Dans ce tems-là plufieurs Savans de Gréce fe réfugiérent en Angleterre. Junius leur fit l'accueil le plus obligeant du monde, & leur fit tant de bien que l'Evêque l'appelloit le Patriarche des Grecs. Jacques I fe fervit de lui pour traduire en Latin quelques Ecrits Anglois qu'il vouloit joindre au Livre qu'il donna au public. Selden eut auffi recours à Junius pour l'aider dans la recherche & l'examen des Marbres d'Arondel. Thomas Rowcy ayant rapporté de Conftantinople le *Codex Alexandrinus* de la Bible Gréque, & en ayant fait préfent au Roi, ce Prince orna fa Bibliothéque d'un Livre fi rare. Junius profita de l'occafion, & fe mit à feuilleter nuit & jour cet Ecrit, & trouva à la fin la premiére Epitre de S. Clément aux Corinthiens, laquelle il publia en 1633. Il publia encore plufieurs Monumens de l'Eglife primitive, & l'Archevêque Laud fit pour cela fondre des caractéres à fes dépens. En peu de tems il donna au public en Latin, *Theophylacti Commentarius in Epiftolas*; *Catena Græcorum Patrum in Jobum*; *Gilberti Folioth Epifcopi Londinenfis Expofitio in Canticum Canticorum, cum Alcuini in idem Canticum compendio*. Il publia le Livre de Job fur un ancien Manufcrit dont Cyrille Lucar, Patriarche de Conftantinople, lui avoit fait préfent, & qu'on croit avoir été écrit de la propre main de Sainte Thécle du tems du premier Concile de Nicée, ou par quelque autre de ce tems-là. Au milieu de ces agréables occupations, les troubles firent changer la face des affaires, de forte que Junius fut démis de fa charge. Alors il fe retira à la campagne, où il mourut le 7 Sept. 1652. * Th. Smith, in *Vita Patricii Junii*. Rivet, *tome* 2. p. 90.

* JUNIUS (Flavius) né à Andri ville du Royaume de Naples, dans la Province de Bari, publia en 1603 un Livre intitulé *Centum Veneres five Lepores*.

JUNIUS (Baudouin) autrement DE JONGHE. On en a déja dit quelque chofe fous le nom de JONGHE (Baudouin de): mais comme cet Article eft trop court, on y fuppléera par ce qui fuit. Les Ouvrages de Baudouin de Jonghe font, *Demonftrationes Fidei orthodoxæ*; *Manuale Theologicum*; *Chronicon Morale*; *Conciones fuper Evangelia Dominicalia ac Feftorum anni totius*; *La Maifon de la Sageffe & le Paradis de la Volupté*, en Flamand. Il a publié fous le nom de *Conftantius Peregrinus*, *Iter Quadrimeftre Comitis Bucquoii*; *Tuba Concionatorum, five Collationum ignearum Centuria decem & novem*, 1. *de Sacramentis in genere, de Baptifmo & Confirmatione*, 2. *de tota Ariftotelis Logica & Phyfica, de Theologia, de Præceptis Decalogi & Ecclefiæ*, 3. *de Sanctis*, 4. *Ex Novo Teftamento*, 5. *Hiftorialis ab origine mundi ufque ad annum* 57, 6. *de Venerabili Sacramento Eucharifiæ & Sacrificio Miffæ*, 7. *de Doctrina Civili*, 8. *de Sanctis Dominico, Petro Martyre & Thoma Aquinate*, 9. *de Dominicis & Feftis totius anni*; 10. *Hiftoria a Chrifto nato ad Fredericum II, Imperatorem, fcilicet ad annum Domini* 1212, 11. *de Sacramento Pœnitentiæ*, 12. *de Vita Civili*, 13. *de Sanctis Vincentio Valentino, Catharina Senenfi, Antonino Archiepifcopo Florentino*, 14. *de cognofcendo & amando Deum*, 15. *Hiftorialis ab anno mundi* 57 *ufque ad annum ducentefimum*, 16. *de Sacramentis Extremæ Unctionis, Ordinis & Matrimonii*, 17. *de Vita Civili*, 18. *de B. Raimundo, Alberto Magno Martyribus Japonenfibus*, 19. *de Angelo Cuftode*; *Pharetra quadruplex divini Amoris*, 1. *de Mundo, Cœlo, Sideribus & Elementis*, 2. *de Meteoris, Gemmis & Metallis*, 3. *de Plantis & Brutis*, 4. *de Homine & Angelis*; *Scutum Catholicæ Fidei*, 1. *de Vocatione Miniftrorum Ecclefiæ*, 2. *de Præfentia Chrifti in Venerabili Euchariftia*, 3. *de Purgatorio*, 4. *de Obfervatione Legis & Miniftrorum cœlibatu*, 5. *de Gratia, Libero Arbitrio & Auctore peccati*, 6. *de Peccato originali, mortali & veniali*, 7. *de Juftificatione & merito bonorum Operum*, 8. *de Antichrifto*, 9. *de Ecclefia*, 10. *de Prædeftinatione*, 11. *de Invocatione Sanctorum*; *Fafciculus Myrrhæ dilectus, five Vita Jefu Chrifti*; *Lilium inter fpinas, five de beatiffima Virgine Maria*; *Canticum Canticorum Ecclefiæ Dei & animæ fanctæ applicatum*; *Theatrum Sanctorum principum Veteris & Novi Teftamenti*; *Mons fpiritualis Confeffariorum*; *Threni, five Lamentationes Jeremiæ Prophetæ triplici fenfu expofitæ*; *Sanctorum Angelorum amica Laudatio*; *Via Salutis æternæ, five de Symbolo Fidei*; *Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim prædeftinationis Signa*; *Praxis quotidiana audiendi Miffam*; *Progenies & Vitæ Sanctorum Francifci, Ludovici IX Galliarum Regis, & Ifabellæ Reginæ Portugalliæ*; *Tuba noviffima de Judicio*; *Schola divini Amoris*; *Speculum animæ, five de cognitione fui*; *Principes Hollandiæ & Zelandiæ*; *Caput Sponfæ, five Speculum Prælatorum*; *Hortus conclufus, five Inftructio ftatus religiofi*; *Viridarium Ecclefiafticum, five de Benedictionibus in Ecclefia variis, de Epifcoporum dignitate*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgic.* p. 99 & *fuiv.* *Voyez* auffi JONGHE (Baudouin de).

JUNIUS, (Jean) publia en 1623 une Réfutation des Leçons de Socin; *Examen Refponfionis Fausti Socini ad librum Jacobi Wicki de Divinitate Filii & Spiritus Sancti*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. M. Pictet, *Theol. Chret. tome* 3. p. 150.

JUNIUS, (Ifaac) compofa une Antapologie ou des Obfervations fur les XVI premiers Chapitres de l'Apologie des Remontrans. Cet Ouvrage fut imprimé *in quarto* en 1640 après la mort de l'Auteur. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JUNIUS (Jacques). *Voyez* JONG.

JUNIUS, (Melchior) Allemand, né à Wittenberg en 1545, étudia à Strasbourg, où il enfeigna depuis avec réputation, & mourut paralytique le 23 Janvier 1604. Il eft Auteur de quelques Ouvrages de Rhétorique. *Voyez* fa Vie entre celle des Philofophes Allemans, de Melchior Adam.

JUNIUS. *Cherchez* BRUTUS, CODRUS, RUSTICUS, &c.

JUNNAN, ville & Province de la Chine, au couchant de cet Etat, & vers le Royaume de Tunquin, eft grande & confidérable. Les autres villes font Ligan, Tali, Chingkiang, &c. Ce païs eft célébre par la quantité de forêts, où l'on prend les animaux qui fourniffent le mufc. Les Chinois appellent cet animal *Xechiam*, c'eft à dire, *l'animal du mufc*; ou *Te Hiam*, c'eft à dire, *le cerf défenfeur*. Il reffemble en quelque chofe à un cerf; mais il n'a point de cornes: fon poil eft un peu plus noir, & fa tête eft à peu près femblable à celle d'un loup. Il a deux dents crochues, comme celles d'un fanglier, qui lui fortent de la partie fupérieure de la gueule. Proche du nombril, il y a une boffe en façon de bourfe, entourée d'une peau très délicate, & couverte d'un poil fort doux. Elle eft remplie d'un fang, ou d'une humeur odoriférante, qui eft congélée, & qui étant brûlée fur les charbons, s'exhale en fumée comme de l'encens. La maniére dont on fait le mufc eft affez curieufe, & voici comment. Lorfque l'animal eft pris, ils lui tirent tout le fang, & lui arrachent la bourfe du nombril. Enfuite ils l'écorchent & le coupent en plufieurs morceaux. Pour avoir le plus excellent mufc, on prend la moitié de l'animal, depuis les reins jufques à la queue, & on en met la chair dans un grand mortier de pierre, où on la pétrit y verfant du fang du même animal, à mefure qu'on la pile. Cette chair ainfi préparée eft gardée dans des bourfes faites de la peau de cet animal. Le mufc que l'on fait des parties depuis la tête jufqu'aux reins, n'eft pas fi odoriférant. Il y a un autre forte de mufc qu'on apporte en Europe, lequel eft mixtionné avec de l'ambre qui fe trouve dans les Indes, & avec du fuc qu'on tire d'une efpéce de chat, qu'on nomme *Algalia*: ce qui fait un compofé fort agréable, & dont l'odeur eft plus forte que celle de l'ambre feul. * Kircher, *de la Chine*. Martin Martini, *Atlas Sinicus*.

JUNON, que les Anciens confidéroient comme la Déeffe des Royaumes & des Richeffes, étoit fille de Saturne & de Rhée, autrement Cybéle ou Ops. Elle fut fauvée avec Jupiter fon frére, de la cruauté de Saturne, qui les vouloit dévorer. On dit qu'elle naquit à Argos ville de la Gréce, ce qui fait que les Poëtes l'apellent *Argiva Juno*. D'autres prétendent qu'elle naquit à Samos, & l'ont nommée *Samia*. Elle époufa fon frére *Jupiter*, qui s'alla jetter dans fon fein fous la forme d'un Coucou, felon la Fable, & qui ayant enfuite repris fa premiére forme, en jouït, à condition de l'époufer, ce qu'il exécuta. La vérité eft qu'en ces tems-là les fréres & les fœurs fe marioient enfemble, felon la coutume des Perfes & des Affyriens. On a repréfenté Junon fous la figure d'une Déeffe, affife fur un thrône, le fceptre en main, au haut duquel paroit un Coucou. Les Poëtes ne font point d'accord entre eux, fur le nombre des enfans qu'elle eut de Jupiter, ni fur la maniére qu'elle les conçut. Les uns difent qu'elle en eut *Mars*, *Ilithyia*, *Mena* & *Hebé*, Déeffe de la Jeuneffe. D'autres veulent qu'elle ait conçu Mars par l'attouchement d'une fleur que lui montra la Déeffe Flora: ce qu'elle fit, dit-on, pour fe venger de Jupiter qui avoit produit Pallas fans commerce de femme. Lucien nous affure dans un de fes Dialogues qu'elle accoucha de *Vulcain*, qu'elle conçut par le fouffle du vent, & qu'elle devint groffe d'Hébé, pour avoir trop mangé de laitues. Junon étoit extrêmement jaloufe, & perfécuta toujours les Maîtreffes de Jupiter, comme Europe, Sémélé, Io, Latone, &c. Denys d'Halicarnaffe rapporte, que le Roi Tullus ordonna qu'on portât dans le Temple qu'elle avoit à Rome, une piéce de monnoye pour tous ceux qui naiffoient; comme on en devoit porter une au Temple de Vénus Libitine, pour tous ceux qui mouroient; & une autre dans le Temple de la Jeuneffe, pour ceux qui prenoient la robe virile. Ainfi on avoit un regitre fort exact de tous ceux qui naiffoient à Rome, de ceux qui y mouroient, & de ceux qui étoient en âge de porter les armes. Or cette Junon qu'on croyoit préfider à la naiffance des hommes, étoit nommée par les Latins *Lucine*, & par les Grecs *Ilithyia*. Il y a des Auteurs, qui veulent, que Lucine foit ou Diane, ou une autre Déeffe que Junon. Mais les Payens confondent fouvent les autres Déeffes avec Junon, comme on peut le conclurre de ce qu'enfeigne Lucien *dans la Déeffe de Syrie*. „Il y a en Syrie, *dit-il*, affez près de l'Euphra-
„ te une ville qu'on nomme *facrée*, à caufe qu'elle eft dédiée à
„ Junon l'Affyrienne. Au dedans font des ftatues d'or de Ju-
„ piter & de Junon, toutes deux affifes; mais l'une portée fur
„ des bœufs & l'autre fur des lions. Celle de Junon a quelque
„ chofe de plufieurs autres Déeffes; car elle tient un fceptre
„ en une main & en l'autre une quenouille; elle a la tête cou-
„ ronnée de rayons; elle eft coëffée de Tours; elle eft ceinte
„ d'une écharpe, comme la Vénus célefte: elle eft auffi ornée
„ d'or & de pierreries de diverfes couleurs, qu'on apporte de
„ toutes parts. Mais ce qui eft de plus merveilleux, c'eft une
„ pierre précieufe qu'elle a fur la tête, qui jette tant de clarté,
„ que tout le Temple en eft éclairé la nuit; c'eft pourquoi on

 „ lui

„ lui a donné le nom de lampe: mais de jour elle n'a presque „ point de lumiére, & paroît seulement comme de feu ". Comme quelques-uns ont réuni tous les Dieux en Jupiter, ceux qui firent l'image de Junon, dont parle Lucien, eurent aussi un dessein semblable d'incorporer toutes les Déesses en Junon. Lactance dit que Cicéron fait venir le nom de Junon aussi bien que celui de Jupiter, de l'aide & du secours que nous en recevons, *à juvando*. Junon présidoit aux noces & aux accouchemens: les femmes l'invoquoient en ces occasions, comme on le voit dans Térence en la personne de *Glycérie*, qui étoit dans les douleurs de l'enfantement, *Juno Lucina, fer opem*, c'est à dire, *Junon Lucine, aide-moi*. Quand les Dames Romaines ne pouvoient avoir d'enfans, elles alloient dans son Temple, où s'étant dépouillées de leurs vêtemens & couchées contre terre, elles recevoient plusieurs coups de fouet, avec des laniéres de peau de bouc, par un Prêtre Lupercal: ce qui les rendoit fécondes: aussi représente-t-on Junon tenant un fouet d'une main, & de l'autre un sceptre, avec cette Inscription, JUNONI LUCINÆ. Les Poëtes lui ont donné diverses épithétes dans leurs Ouvrages, l'appellant *Lucina*, *Opigena*, *Juga*, *Domiduca*, *Cinxia*, *Unxia*, *Fluonia*. Elle fut nommée *Lucina*, *à Luce*, de la lumiére, parce qu'elle aidoit les femmes à mettre les enfans au monde & à leur faire voir la lumiére. On la nommoit pour la même raison *Opigena* & *Obstetrix*, parce qu'elle soulageoit les femmes dans leurs couches. Elle étoit appellée *Juga*, parce qu'elle présidoit au joug du mariage, & par conséquent à l'union du mari & de la femme. Elle avoit sous cette qualité un Autel dans une des rues de Rome, qui fut nommée à cause de cela, *Vicus Jugarius*, la Rue des Jougs. On la nommoit *Domiduca*, parce qu'elle conduisoit la Mariée dans la maison de son Epoux: *Unxia*, à cause de l'onction, que faisoit la nouvelle mariée au jambage de la porte de son mari en y entrant: *Cinxa*, parce qu'elle aidoit au Marié à délier la ceinture, que la Mariée portoit: enfin on la nommoit *Fluonia*, parce qu'elle arrêtoit les pertes de sang aux femmes dans leurs accouchemens. En un mot, Junon servoit aux femmes comme d'Ange Gardien, de même que le Dieu *Genius* aux hommes, les Anciens croyant que les Génies des hommes étoient mâles, & ceux des femmes, femelles. Aussi les femmes juroient par Junon, & les hommes par Jupiter. Les Romains lui ont encore donné plusieurs autres noms, l'apellant tantôt *Juno Caprotina*, *Moneta*, *Sospita*, & tantôt *Regina* & *Calendaris*. Elle eut le surnom de *Caprotine*, parce que, selon Plutarque dans la Vie de Romulus, après que Rome fut prise par les Gaulois, les Sabins & plusieurs Peuples d'Italie, croyant les Romains affoiblis, voulurent se servir de leurs malheurs, pour les perdre entiérement. Ils mirent donc sur pied une Armée considérable & leur déclarérent la guerre, à moins qu'ils ne leur envoyassent leurs filles pour se divertir. Les Romains ne pouvant s'y résoudre, une Esclave nommée *Philotis* s'offrit avec ses compagnes pour ce sujet, avec promesse d'avertir les Romains lors que leurs Ennemis seroient plongez dans la débauche. Ce qu'elle exécuta, étant montée sur un figuier sauvage, d'où elle donna le signal à l'Armée Romaine, qui défit aisément ses Ennemis. En mémoire de cette défaite, les Romains ordonnérent une solennité tous les ans aux *Nones Caprotines* à Junon, dite aussi Caprotine, du figuier sauvage, *à Caprifico*, où les filles esclaves se divertissoient, faisoient les Dames, & régaloient leurs Maîtresses.

Junon fut appellée *Moneta*, *à monendo*, qui veut dire *donner avis*. Cette Déesse fut ainsi nommée, selon quelques-uns, lorsque les Gaulois prirent Rome, parce qu'elle avertit les Romains de lui sacrifier une truye pleine; & selon d'autres, parce que pendant un effroyable tremblement de terre qui allarma fort cette ville, on fut averti par une voix inconnue qui sortoit du Temple de Junon, de faire ce sacrifice pour appaiser les Dieux immortels, & que par-là le tremblement cessa. Quelques Auteurs donnent une autre raison de cette étymologie, & disent que ce fut parce que du tems de la guerre des Romains contre Pyrrhus ils avoient reclamé Junon dans l'extrême besoin qu'ils avoient d'argent. Après donc qu'ils eurent chassé Pyrrhus d'Italie, ils bâtirent un Temple à cette Déesse, avec ce titre, *Junoni Monetæ*. On y gardoit l'argent monnoyé. Elle fut nommée *Juno Regina*, Junon Reine. Ce fut sous ce titre, que Camille, après la prise de Veies, où cette Déesse avoit un Temple fort riche, en fit construire un autre sur le Mont-Aventin; lui ayant demandé auparavant, si elle ne vouloit pas bien venir à Rome, pour y être adorée, & elle lui ayant fait signe, qu'elle le vouloit bien.

Elle étoit nommée *Juno Calendaris*, à cause que les premiers jours de chaque mois, nommez *Calendæ*, lui étoient consacrez. On lui immoloit pour l'ordinaire une vache blanche ou une chévre, ce qui l'a fait surnommer *Ægophagos*, Mange-Chévre. L'Oye, le Paon, & le Vautour étoient les Oiseaux qui étoient sous sa protection, & avec lesquels on la réprésentoit.

Les Assyriens & les Africains, & après eux les Grecs & les Romains, ont donné à l'Air le nom de Junon. Aussi prétend-on que le nom Grec de cette Déesse Ἥρα, n'est qu'une transposition de ἀήρ. Ciceron aplique à la nature de l'Air la Fable de Junon. *Aër, ut Stoïci disputant, interjectus inter mare & cœlum, Junonis nomine consecratur, quæ est soror & conjux Jovis, quod ei similitudo est ætheris & cum eo summa conjunctio.* Voilà la raison de la parenté & du mariage entre Jupiter & Junon, c'est à dire, entre le Ciel & l'Air. Il n'y a pas moins d'évidence dans une Fable d'Homére, où il dit que Jupiter suspendit Junon à une chaîne, ayant deux enclumes qui pendoient à ses pieds; car cela marque la dépendance de l'Air au Ciel, & celle de la Terre & de la Mer à l'Air. Dans cette qualité on lui donnoit Iris pour Messagére. Les Anciens ont dit qu'elle se lavoit tous les ans à une certaine fontaine, où elle recouvroit sa virginité. Elle fut honorée d'un culte particulier dans Argos, dans Olympie, à Carthage, &c. * Hésiode, *Theog.* Apollodore. Hygin. Cartari, *de Imag. Deor.* Bocace. Natalis Comes. Lilio Giraldi, &c. Cicéron, *de Divinat. l.* 1. Lucain, *Pharsale.* L'Abbé Danet.

JUNONALES, *Junonalia*. Fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses Fastes, & qui est cependant décrite fort particuliément par Tite-Live, *Decade* 3. [illegible] Elle fut instituée à l'occasion de certains prodiges qui arrivérent en Italie. Ce qui fit que les Pontifes ordonnérent que vint-sept jeunes filles, divisées en trois bandes, iroient chantant un Cantique composé par le Poëte Livius; mais il arriva que, comme elles l'apprenoient par cœur dans le Temple de Jupiter *Stator*, la foudre tomba sur le Temple de Junon *Reine* au Mont-Aventin: sur quoi les Devins ayant été consultez, répondirent que ce prodige regardoit les Dames Romaines, & qu'elles devoient appaiser la Déesse par quelque offrande & par des sacrifices. Elles firent donc une collecte d'argent, dont elles achetérent un bassin d'or, qu'elles allérent présenter à la Déesse sur le Mont-Aventin. Ensuite les Décemvirs assignérent un jour pour faire un sacrifice solemnel, qui fut ainsi ordonné. „ On conduisit deux vaches blanches du Temple d'Apollon „ dans la ville par la porte Carmentale: on portoit deux images de Junon *Reine*, faites de bois de cyprès: après cela „ marchoient vint-sept filles, vétues de robes traînantes, qui „ chantoient un Hymne en l'honneur de la Déesse. Les Décemvirs suivoient, couronnez de laurier, & ayant la robe „ bordée de pourpre. Cette pompe passa par la rue des *Jougs*, „ & se vint arrêter dans la grande place de Rome, où les filles se mirent à danser à la cadence de l'Hymne. De là marchant par la rue de Toscane & par le Vélabre, au travers du „ marché aux bœufs, elles arrivérent au Temple de Junon „ *Reine*, où les victimes furent immolées par les Décemvirs, „ & les images de cyprès placées. * *Antiq. Rom.*

JUNSALAM. *Voyez* JUNCALAON.

* JUNTE, JONTE ou JOINTE, est un mot Espagnol que la Langue Françoise a adopté pour désigner les Conseils ou les Assemblées qui se tiennent en Espagne pour les affaires d'Etat, & qui sont convoquez par ordre du Roi. Philippe IV Roi d'Espagne établit par son testament une Junte pour servir de Conseil à la Reine Régente pendant la minorité de Charles II.

JUNTERBUICH, (Jacques) Chartreux, étoit Allemand de Nation, & vivoit dans le XV siecle. Il est Auteur de soixante & quinze Traitez de piété, & mourut l'an 1466. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Petreius, *in Catal.*

* JUNTES (Les) fameux Imprimeurs du XVI siécle, à Lyon, à Florence, à Rome & à Venise. Ils étoient venus de Lyon, & tenoient le second rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus considérable d'eux tous a été Bernard. Nous avons deux Catalogues de leurs éditions. Le premier est celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé *in douze*, à Florence. Le second est celui des Livres de Bernard Junte, de Jean-Batiste Ciotti & de leurs Associez, imprimé à Venise en 1708, *in douze*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 1. *partie* 2. *n.* 5. édit. d'Amsterdam 1725.

IVO. JUP.

IVOI. *Voyez* YVOI.

JUONIGRAD, XUONIGRAD, petite ville de la Croatie, située aux confins de la Bosnie & de la Dalmatie. On prend ordinairement ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Assisia* & *Assesia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUPILLE que quelques Cartes nomment *Jupelle*, est un château sur la rive droite de la Meuse dans le País de Liége, au nord-nord-est de la ville de Liége dont il est éloigné d'environ une lieue. Il est fort ancien, puisque l'Histoire remarque que Pepin dit *le Gros* ou *de Herislel*, y mourut le 16 Décembre 714.

JUPITER, que les Payens nommoient *le Pére des Dieux & des Hommes*, étoit fils de Saturne & de Rhéa. La fable des Payens dit que cette Déesse s'apperçut que son mari dévoroit ses enfans, d'abord qu'elle en étoit délivrée; & que craignant pour Jupiter & pour Junon, qu'elle venoit de mettre au monde, elle lui supposa un caillou, que Saturne dévora. Jupiter fut élevé au son des instrumens que touchoient les Corybantes, pour empêcher que ses cris enfantins ne le découvrissent à son pére, & fut nourri du lait de la chévre Amalthée, depuis changée en Constellation. Quelques-uns disoient qu'il étoit né dans l'Arcadie; d'autres lui donnoient pour patrie l'Isle de Créte; d'autres la ville de Thébes en Béotie; & d'autres enfin celle de Messénie dans le Péloponnése. Tzetzès rapporte qu'autrefois on donnoit le nom de Jupiter à tous les Rois; comme on appelloit *Ptolomées* les Rois d'Egypte; *Antiochus* les Rois de Syrie; & *Césars* les Empereurs de Rome. La Fable dit que Jupiter étant devenu grand, chassa son pére Saturne, qui lui dressoit des embûches pour lui faire perdre la vie, & qu'il partagea l'Empire du monde avec ses deux fréres. Jupiter eut les lieux élevez, Neptune la mer, & Pluton les vallées. C'est apparemment ce que les Poëtes ont signifié par le Ciel, la Mer & les Enfers. Jupiter épousa sa sœur Junon, & eut commerce avec plusieurs autres femmes, dont il eut quantité de filles, entre autres celles à qui il a plu aux Poëtes de donner le nom de *Graces* & de *Muses*. On lui donne encore plusieurs autres enfans; car on dit qu'il eut Bacchus de Sémelé fille de Cadmus, une fille nommée Pallas de Thetys, & Diane & Apollon de Latone. Il y a apparence que les Poëtes ont attribué à un

seul

seul homme ce que plusieurs avoient fait. Ils disent qu'il se métamorphosa, tantôt en Satyre, pour forcer Antiope; tantôt en bœuf, pour enlever Europe; tantôt en cygne, pour abaiser de Léda; tantôt en pluye d'or, pour corrompre Danaé; & en plusieurs autres figures dont il se servoit pour satisfaire ses amours, & que l'on explique dans la Mythologie. Il foudroya les Titans & les Géans qui vouloient escalader le Ciel. Ce Dieu fut pére de Mercure, d'Apollon, de Minerve, &c. Le premier nom de ce Dieu étoit *Jovis*, auquel ajoûtant *Pater*, on en fit *Jupiter*; & il y a apparence qu'il fut reconnu pour le premier des Dieux, à cause du rapport de *Jovis*, avec *Jehova*, qui étoit le nom que les Hébreux donnoient au vrai Dieu. Ce Dieu des Payens avoit son sépulchre dans l'Isle de Créte, & Varron assure qu'on l'y voyoit encore de son tems. On représentoit Jupiter assis sur un thrône d'ivoire, tenant un sceptre en sa main gauche, & à la droite un foudre, qu'il lançoit sur les Géans, avec un aigle entre ses jambes, qui portoit Ganymédé. Selon les Physiciens, par Jupiter il faut entendre le Ciel ou l'Air. Quelques-uns néanmoins ont voulu que ce fût le Soleil, & Platon étoit de ce sentiment. D'autres ont cru que Jupiter n'étoit autre chose que l'Ame du monde, laquelle conduit les Cieux & les Astres, & fait agir les Elémens. Les Astrologues ont donné ce nom à une des Planétes. * Il faut encore remarquer que l'ancien nom de Jupiter étoit non pas ΖΕΥΣ, mais ZAN, & que *Zanni* en Langue Phénicienne, signifie un homme adonné aux femmes. Zan avoit régné en Thessalie, près du mont Olympe. Les Anciens lui ont donné divers noms. Quelques-uns ont cru qu'il y avoit trois Jupiters, comme Cicéron; & d'autres qui ont fait une supputation plus juste, en ont compté jusques à trois cens, qui font partie de ce grand nombre de trente mille Dieux que reconnoissoit le Paganisme. La Théologie Payenne le considéroit comme la pure intelligence qui a créé le Monde. C'est pour cela qu'on le nomma *Mœragetes*, ou Conducteur des Parques, comme celui qui dispose de tout ce que notre seul défaut de lumiere & la pure foiblesse de notre esprit a fait appeller Fatalité & Destin. Pausanias assure que les Grecs donnoient trois yeux à une statue de Jupiter, pour marquer la connoissance qu'il avoit de tout ce qui se passe dans le Ciel, sur la Terre & dans les Enfers; ce qui peut encore être rapporté au tems passé, au présent & à l'avenir. * Hésiode, *Theogonia*. Homére. Ovide. Cartari. Boccace. Natalis Comes. Lilius Giraldus. Vossius, *de Theologia Gentili*. Du Pin, *Histoire Profane*, *tome* 1.

JUPITER AMMON, adoré en Afrique, a été ainsi appellé du nom *Amun*, que les Egyptiens donnoient à Jupiter, selon Plutarque & Jamblique, lequel signifie *obscur* & *caché*, selon Manéthon: ce qui convenoit à l'Oracle de cette Divinité. Il avoit la figure d'un Bélier depuis la tête jusqu'au milieu du corps. Il étoit couvert d'émeraudes & d'autres pierres précieuses, à ce que rapportent Quinte-Curce & Diodore: & ses cornes étoient d'une pierre qui tiroit sur l'or, & dont la vertu, comme le croyoient les Egyptiens, donnoit des visions divines à ceux qui dormoient auprès. Il est difficile de savoir pourquoi ce Jupiter étoit représenté sous la forme d'un Bélier. Quelques-uns ont dit que les cornes du Bélier, qui sont entortillées, marquoient les réponses de ce Dieu, qui étoient embarassées & obscures. D'autres ont cru que ces peuples lui donnoient le nom d'*Il*, que les Hébreux attribuoient au vrai Dieu, & qui signifie en Hébreu, *Fort* & *Bélier*. * Macrobe, *dans ses Saturnales*.

* JUPITER ANXURUS, étoit représenté dans la Campanie en Italie, sous la figure d'un jeune garçon sans barbe. Virgile en fait mention, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 799.

> *Circæumque jugum, queis Jupiter Anxurus arvis*
> *Præsidet.*

Sur quoi Servius remarque que le mot d'*Anxurus*, vient du Grec ἄνευ ξυροῦ, c'est à dire, *sans rasoir*, parce qu'il n'avoit pas encore été rasé. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Roman.*

* JUPITER 'ΑΠΟΜΥΙΟΣ, c'est à dire, *Jupiter Chasse-mouche*. Ce surnom lui a été donné, à l'occasion d'un sacrifice qu'Hercule faisoit à Olympie. Comme dans cette action il étoit troublé par une grande multitude de Mouches, on dit qu'il sacrifia à Jupiter Chasse-mouche, & qu'aussi-tôt après, les Mouches s'envolérent au delà du fleuve Alphée. * Le même.

* JUPITER ARBITRATOR. Ce surnom lui étoit donné pour marquer qu'il ordonnoit tout avec une extrême équité. * Le même.

* JUPITER BELUS étoit adoré par les Babyloniens & par les Assyriens. Il introduisit l'Idolatrie, & parce qu'on crut qu'il n'avoit ni pére ni mére, on le regarda comme le premier de tous les Dieux. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 16. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER CAPITOLIN, fut ainsi nommé à cause du Temple que Tarquin *l'Ancien* lui fit bâtir sur le Capitole l'an de Rome 139, & 615 avant Jésus-Christ. Les Consuls sacrifioient dans ce Temple le jour qu'ils entroient en charge, & c'étoit là qu'ils prenoient la robe consulaire. Les Généraux d'Armée & les Empereurs y faisoient des vœux avant que de partir pour aller contre les ennemis; & après avoir remporté quelque victoire, ils y entroient en triomphe. Le Sénat s'y tenoit aussi quelquefois pour des affaires de grande conséquence. Il y avoit un lieu secret où l'on gardoit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été consacrée à Jupiter *Capitolin* par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire qu'ils avoient remportée sur les Samnites. On voyoit dans ce Temple une statue de la Victoire toute d'or, & on y gardoit les Livres des Sibylles. Ce Temple étoit accompagné de deux autres petits sur les côtez; à la droite étoit celui de Minerve; & à la gauche celui de Junon. * Tacite. Tite-Live. Aurelius Victor.

JUPITER le CONSERVATEUR, en Latin *Conservator* & *Custos*, fut ainsi nommé par Domitien, lorsque s'étant caché pour éviter la fureur de l'Empereur Vitellius, l'an 69 de Jésus-Christ, il se vit en sureté, après que Vespasien son pére fut parvenu à l'Empire. Alors il fit bâtir un autel à Jupiter le Conservateur, auquel il croyoit devoir la vie. Depuis, étant lui-même Empereur, il lui consacra un Temple magnifique sur le Capitole, sous le nom de *Jupiter Custos* ou *Gardien*. * Tacite, *Hist. l.* 3. *c.* 74. Suétone, *in Domitiano*, *c.* 5.

* JUPITER surnommé DAPALIS. Ce surnom lui est donné parce qu'on lui offroit quelques mets, & qu'on ne lui sacrifioit point de victime. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Roman.*

* JUPITER, est appellé DIESPITER, pour *diespater*, c'est à dire, *pére du jour*. Pour la même raison il portoit aussi le nom de *Lucetius*. * Le même.

* JUPITER DODONÆUS, fut ainsi surnommé à cause d'un Temple qui lui étoit consacré dans la forêt de Dodone. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 17. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER ELICIEN, eut ce surnom après que Numa Pompilius, second Roi de Rome, l'eut attiré du Ciel, à ce qu'il prétendoit, pour apprendre de lui les bons & les mauvais augures des foudres: *elicere* en Latin signifie *attirer*, *faire venir*. Numa ayant été instruit par ce Dieu, lui dressa un autel sur le Mont-Aventin, & lui sacrifia de la maniére que Jupiter l'avoit ordonné, vers l'an 40 de Rome, & 714 ans avant Jésus-Christ. Tullus Hostilius son successeur, n'ayant pas observé exactement les cérémonies de ce sacrifice, fut, dit-on, frappé de la foudre, & brûlé dans sa maison avec toute sa famille. * Tite-Live, *l.* 1. Arnobe.

JUPITER FERETRIEN, fut ainsi appellé du mot Latin *ferre*, qui signifie *porter*; parce que Romulus ayant vaincu Acron, Roi des Céninenses, Peuples voisins de Rome, porta au Mont-Capitolin les dépouilles de ce Roi sur un brancard fait exprès, qui fut aussi nommé *feretrum*, la troisiéme année de Rome, & la 751 avant Jésus-Christ. Il les consacra à Jupiter, les attachant à un chêne dans un lieu qu'il désigna pour y bâtir un Temple, où il ordonna que tous les Vainqueurs Romains apporteroient les dépouilles de leurs ennemis, pour les offrir à ce même Dieu. D'autres disent que Jupiter fut nommé *Feretrius* du mot *ferire*, qui signifie *frapper*, *tuer*, parce que les dépouilles que l'on consacroit à ce Dieu, étoient celles qu'un Général d'Armée avoit remportées sur un autre Général d'Armée qu'il avoit tué. Les Rois de Rome alloient prendre leur sceptre dans ce Temple de Jupiter; ils y prenoient aussi le caillou dont ils se servoient lorsqu'ils faisoient quelque alliance. La cérémonie étoit de tenir ce caillou dans la main en faisant le serment, & de le jetter après, en disant ces mots, *Si je viole mon serment, que Jupiter me perde, comme je jette cette pierre.* * Tite-Live. Corn. Nepos, *in Attico*. Properce, *in Eleg.*

* JUPITER FOUDROYANT, en Latin FULMINATOR, est ainsi surnommé, parce que c'étoit le seul des Dieux qui lançoit la foudre. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 17. édit. d'Utrecht, 1701.

JUPITER IMPERATOR, fut ainsi nommé, parce que son empire s'étendoit sur toutes choses, ou parce qu'il conduisoit à son gré les Empereurs ou Généraux d'Armées, & qu'il leur donnoit la victoire lorsqu'il lui plaisoit. Titus Quintius Cincinnatus Dictateur, ayant vaincu les Prénestins près du fleuve Allia l'an de Rome 734, & avant Jésus-Christ 380, emporta l'Idole de ce Jupiter, que d'autres nomment *Induperator*, & la plaça dans le Temple du Capitole. * Tite-Live, *l'an de Rome* 376.

JUPITER INVENTOR, fut ainsi surnommé par Hercule, lorsqu'ayant trouvé ses bœufs, que Cacus avoit entrainez dans sa caverne, proche du Mont-Palatin, il dressa un autel à ce Dieu, & lui fit un sacrifice avec des cérémonies Grecques: ce qui fut continué par le Peuple Latin, & ensuite par les Romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la sixiéme région de la ville, appellée le grand Cirque. * Onuphre Panvinius. Tite-Live, *l.* 1.

JUPITER LATIAL, fut ainsi nommé lorsque les Latins, l'an 221 de Rome, & 533 ans avant Jésus-Christ, firent alliance avec Tarquin *le Superbe*, Roi des Romains; & que ces deux Peuples, avec les Volsques & les Herniques, qui s'étoient joints à eux, choisirent un tems de l'année pour sacrifier ensemble à Jupiter sur le Mont-Alban, dans le *Latium*, appellé aujourd'hui *Monte-Cavo*, proche de la ville d'Albe, où ils célébroient les Féries Latines. * Denys d'Halicarnasse.

JUPITER LUCETIUS. *Voyez* JUPITER DIESPITER.

JUPITER MUSCARIUS. *Voyez* ci-dessus JUPITER 'ΑΠΟΜΥΙΟΣ.

* JUPITER OLYMPIEN, fut ainsi surnommé, parce qu'il étoit adoré dans la ville d'Olympie, ou du nom de son Précepteur Olympus, ou de l'Olympe pris pour le Ciel. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER OPITULUS ou OPITULATOR, c'est à dire, *qui donne du secours*. * Le même.

JUPITER PISTOR, fut ainsi appellé des Romains, parce qu'il les avoit avertis pendant le sommeil, de cuire une grande quantité de pains, & de les jetter dans le camp des Gaulois qui assiégeoient la ville. Les Gaulois voyant une si grande profusion, & trompez par ce stratagême, perdirent l'espérance de pouvoir prendre la ville par famine, & levérent le siége l'an de Rome 364, & 390 ans avant Jésus-Christ. *Pistor* en Latin signifie *Boulanger*, ou *qui cuit du pain*. * Tite-Live.

* JUPITER PLUVIUS, c'est à dire, *qui donne de la pluye*.

phyte. Les Athéniens avoient placé sa statue sur le Mont-Hymette. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, p. 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER PRÆDATOR, fut ainsi surnommé, parce qu'on lui faisoit part de la proye remportée sur les ennemis. * Le même.

* JUPITER QUIRINUS. Ce surnom est donné à Jupiter par Virgile, *Enéide*, *l. 6. v. 859.*

Tertiaque arma Patri suspendet capta Quirino.

On prétend que c'est le même que *Jupiter Feretrien.* * Le même. Quelques-uns sont d'un autre sentiment, & disent que le nom de *Quirinus* n'est pas un surnom de Jupiter. *Voyez* sur ce vers la remarque du Pére La Rue, dans le Virgile *in usum Delphini.*

JUPITER SPONSOR, eut ce surnom, lorsque Tarquin *le Superbe* lui bâtit un Temple à Rome, que Sp. Posthumius, Consul, dédia l'an 289 de la fondation de cette ville, & 465 ans avant Jésus-Christ. On l'appelloit aussi *Dius Fidius*, parce qu'on l'invoquoit pour l'exécution des promesses, & pour la fidélité des paroles. *Sponsor* signifie *qui promet*, ou *preside aux promesses.* * Denys d'Halicarnasse, *l. 6.*

JUPITER STATOR, fut adoré sous ce nom, parce qu'il avoit arrêté la fuite des Romains poursuivis par les Sabins, qui avoient déja pris le Capitole. *Stator* vient de *stare*, demeurer, ou de *sistere*, arrêter. Romulus voyant ses troupes en déroute, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un Temple, s'il pouvoit les rallier, & vaincre les ennemis. Aussi tôt les Romains reprirent courage, firent tête aux Sabins, & les chassérent de Rome. Après cette victoire, Romulus fit bâtir au bas du Mont-Palatin le Temple qu'il avoit voué à *Jupiter Stator*. M. Attilius Régulus, Consul l'an 460 de la fondation de Rome, & 294 avant Jésus-Christ, combattant contre les Samnites, fit aussi un vœu de bâtir un Temple à *Jupiter Stator*; & après avoir gagné la bataille, il le fit construire dans le Cirque Flaminien. Le Sénat s'assembloit quelquefois dans le Temple de *Jupiter Stator*, comme nous l'apprenons de Cicéron. * Tite-Live. Macrobe.

JUPITER ULTOR, ou *le Vengeur*, eut ce surnom, pour marquer qu'il punissoit les crimes. Agrippa, gendre de l'Empereur Auguste, lui bâtit un Temple qu'il appella *Pantheon*, parce qu'étant rond, il représentoit le Ciel, qui est la demeure de tous les Dieux, ou parce qu'il y avoit des figures de toutes les Divinitez des Romains; car Πᾶν en Grec signifie *tout*, & Θεὸς *Dieu*. Le dôme étoit couvert de lames d'argent, que l'Empereur Constant II enleva, se contentant d'y en faire mettre de plomb. Le Pape Boniface VI le consacra à Dieu, en l'honneur de la Vierge & des Martyrs, & depuis il a été appellé *Sainte Marie de la Rotonde*, à cause de sa figure. * Denys d'Halicarnasse.

JUR.

JURA, MONT-JURA, ou MONT SAINT CLAUDE, montagne qui s'étend depuis le Rhin jusques près de Genéve, vers le Rhône. Le grand *Credo*, le long de la même riviére du Rhône, quatre lieues au dessous de Genéve, fait partie du Mont-Jura, qui a des noms différens en France, en Suisse & en Allemagne. On l'appelle *le Mont S. Claude* entre le Comté de Bourgogne & le Bugey; *le Mont Joux* vers les sources du Dain & du Doux, & *Pierrepart* ou *Botzberg* sur les confins de l'Evêché de Bâle & des Cantons de Bâle & de Soleurre. Il a fait autrefois la célébre division de la Bourgogne en Transjurane & Cisjurane. * *Sanson.* Baudrand.

JURA, Isle d'Ecosse, l'une des Westernes, qui n'est séparée de la Presqu'Isle de Cantyr que par un canal d'une lieue de largeur. Elle peut avoir neuf lieues de long, & trois de large. Il n'y a que des bourgs ou des villages, dont le principal porte le nom de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.* Jura passe pour un des païs les plus sains de toute l'Ecosse, & à peine trouve-t-on des hommes qui vivent plus longtems que dans cette Isle. Elle abonde en pâturages, en bestiaux, en bêtes fauves, & on y trouve de très bon saumon, & plusieurs sources d'eau minérale. Le Duc d'Argile en est Seigneur. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome 2.* p. 285.

IVREE, ville d'Italie en Piémont, sur la Doria-Baltea, avec titre d'Evêché Suffragant de Turin, & Marquisat, appartient au Duc de Savoye. Cette ville, que les Latins, nomment *Eporedia*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, cent ans avant la venue de Jésus-Christ. Elle est dans le païs des anciens Salasses; & a donné son nom à ce Marquisat célébre sous Bérenger, qui disputoit l'Empire contre les François, sortis des Rois d'Arles. ANSCHAIRE étoit Marquis d'Ivrée en 870. Il eut de sa femme *Volsia*, ADELBERT, Marquis d'Ivrée. Celui-ci épousa 1°. *Gesle*, fille de *Berenger* I dit *le Vieil*, Roi d'Italie, dont il eut BERENGER II qui suit; 2°. *Hermengarde*, fille d'*Albert*, surnommé *le Riche*, Marquis de Toscane, dont il eut *Anschaire* II du nom, Marquis d'Ivrée, & Duc de Spolete, qui fut chassé par Hugues Roi d'Italie l'an 940.

BERENGER II, Marquis d'Ivrée, puis Roi d'Italie, mourut à Bamberg. Il épousa *Gisle*, fille de *Bozon* Marquis de Toscane; dont il eut 1. ADELBERT II qui suit; 2. *Conrad*, qui épousa *Rothilde*; 3. *Othon*, pére d'*Ardouin*; 4. *Gui*, tué en un combat l'an 965; 5. *Roselle*, que d'autres nomment *Susanne*, femme d'*Arnoul* II ou *le Jeune*, Comte de Flandres; 6. *Gerberge*, femme d'*Aleran* Marquis de Montferrat; & 7. *Giselle*, dont nous ignorons l'alliance.

ADELBERT II, Duc de Lombardie, Marquis d'Ivrée, & Roi d'Italie, épousa *Gerberge*, mére d'OTHON-GUILLAUME, tige des Comtes de Bourgogne. La ville d'Ivrée est importante pour le Duc de Savoye, & est une des clefs de ses Etats. Elle est fortifiée d'un bon château, & a été longtems Impériale. Les Empereurs Frédéric II, & Guillaume Comte de Hollande, la donnerent à Thomas de Savoye, II du nom, Comte de Maurienne en 1242, & 1252. Les Habitans se soumirent depuis, l'an 1313, à Philippe de Savoye, Prince de Piémont; & en 1349, Jean Marquis de Montferrat céda à Amé VI, Comte de Savoye, dit *le Verd*, une partie des droits qu'il avoit sur Ivrée. Les François la prirent l'an 1554, pendant les guerres d'Italie, & en 1704. * *Consultez* l'Histoire de M. de Thou; Guichenon, *Hist. de Savoye*; Strabon; Pline; & quelques autres, rapportez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* IVREE. (Le Marquisat d'). Ce Marquisat étoit anciennement un Etat d'Italie, & ses Souverains étoient descendus des Rois d'Arles. Cet Etat comprenoit le Canavois ou Canavése, qui est la partie de Piémont entre la petite & la grande Doria, le Bielois, la partie occidentale du Verceillois, & la partie du Montferrat Savoyard, qui est entre le Canavése & le Pô. Ce Marquisat ne subsiste plus: on en donne pourtant le nom au Canavése qui n'en est qu'une partie. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUREMENT. *Voyez* SERMENT.

JURET (François) natif de Dijon, capitale du Duché de Bourgogne, étoit Chanoine de Langres avant 1583. Il fit des Notes sur les Epitres de Symmaque & d'Yves de Chartres, qui parurent en 1580, & qu'il dédia à Jacques Gillot, Conseiller de la Grand' Chambre, Doyen de Langres, & Chanoine de la sainte Chapelle de Paris. M. Colomiez parle de Juret avec éloge dans sa *Bibliothéque Choisie*, édit. de Paris 1731. Il mourut le 21 Décembre 1626, âgé de plus de 70 ans. On trouve de ses piéces de Poësie dans le second tome des Délices des Poëtes François, *p.* 383. Thomasius en parle dans son Traité du Plagiat, §. 477. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

JURGANO ou GIURGEVO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Valaquie, à l'embouchure du Telez dans le Danube. On croit communément que c'est l'ancienne *Fraterìa* ou *Prateria*, ville de la Dace. * Baudrand.

IVRI. *Voyez* IVRY.

JURIEU, (Pierre) naquit le 24 Décembre 1637. Son pére étoit *Daniel Jurieu*, Ministre de la Religion Réformée à *Mer*, petite ville aujourd'hui du Diocése de Blois, distingué par son mérite & par sa piété: on a de lui quelques Sermons imprimez. Sa mére étoit fille de *Pierre du Moulin* Pasteur & Professeur à Sedan. Pierre Jurieu fit une partie de ses études en Hollande & en Angleterre sous Mrs. *Rivet* & *du Moulin* ses oncles maternels. Il reçut même les Ordres dans l'Eglise Anglicane; mais étant rappellé pour servir l'Eglise de son pére, il se soumit à l'Ordination ordinaire, de peur qu'on ne voulût pas approuver celle qu'il avoit reçue dans les païs étrangers. Il fut prêté ensuite à l'Eglise de *Vitri le François*, qui n'oublia rien pour obtenir entiérement son Ministére. C'est là qu'il composa son *Traité de la dévotion.* Il s'étoit déja fait connoître au public en refutant en 1670, un Projet de réunion de toutes les Sectes Chrétiennes, composé par *D'Huisseau*, Ministre de Saumur. M. Jurieu fut appellé ensuite à Sedan où il exerça la charge de Professeur en Théologie & en Hébreu, en attendant qu'il y eût dans l'Eglise une place vacante, qu'il obtint bientôt après. Il s'aquit beaucoup de réputation dans sa Profession par ses Leçons, & par les soins qu'il se donnoit pour dresser les Etudians à la Prédication. M. Jurieu n'imita pas la prudence & la modération de M. *Le Blanc* son Collégue; il outra dans ses Théses la matiére du Batême, & il entreprit d'en prouver la nécessité presque absolue, dans un Traité qu'il publia pour défendre ses Théses contre les objections qu'on lui avoit faites. En 1673, il écrivit son *Préservatif contre le changement de Religion*, qu'il opposa à *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique* par M. de Condom. Ce Traité fit beaucoup d'honneur à M. Jurieu, qui s'attacha à montrer que le Prélat avoit déguisé les sentimens de son Eglise. En 1675, il publia la premiére partie de son Ouvrage qui a pour titre *la Justification de la Morale des Reformez contre les accusations de M. Arnaud*, &c. Cet Ouvrage a paru tout entier en 1685. Comme on ôta en 1681, l'Académie de Sedan aux Réformez, M. Jurieu résolut d'accepter la vocation de celle de Rouen qui lui avoit été adressée. Mais ayant découvert que la Cour savoit qu'il étoit Auteur de la *Politique du Clergé*, il craignit qu'on ne lui en fît des affaires & il se retira promptement en Hollande. A peine y fut-il arrivé, que l'Université de Groningue lui offrit une Chaire de Professeur; mais ses amis ayant établi en sa faveur une pareille charge dans l'Ecole Illustre de Rotterdam, il préféra ce séjour à l'autre qui étoit plus éloigné; & il fut fait Pasteur de l'Eglise Wallonne de la même ville. Il fit bientôt entendre *les derniers Efforts de l'Innocence affligée.* On s'apperçut aisément qu'il étoit dans un lieu de liberté, & que n'ayant plus rien à craindre, il donnoit plus de carriére à son imagination, souvent trop vive, & à laquelle il s'abandonnoit. Il s'attacha fortement à l'étude de l'Apocalypse, & crut être convaincu d'en avoir découvert le sens par une espéce de révélation divine qui lui apprenoit que la France étoit la place de la grande Cité sur laquelles les Témoins étoient couchez & morts sans être ensevelis, & qu'ils devoient se relever dans trois ans & demi, c'est à dire en 1689. La révolution imprévue d'Angleterre le persuada qu'il ne se trompoit pas, & il écrivit sur ce sujet au Roi d'Angleterre Guillaume III, qu'il regardoit comme l'instrument dont Dieu devoit se servir pour l'exécution de ses desseins. On a accusé M. Jurieu d'avoir imaginé cet artifice pour préparer les esprits à une révolution plus grande; mais ceux qui l'ont connu savent qu'il agissoit par préjugé, & par ce qu'il appelloit conviction. C'étoit là son grand foible. Quoi qu'il ne fut pas natu-

rellement crédule, il ajoûta foi à quantité de prodiges & de faux miracles qu'il débita comme tout autant de présages ou d'avant coureurs de l'accomplissement des Prophéties. Il eut le chagrin inévitable à ceux qui prennent un tems trop court pour leurs prédictions, & qui le fixent à un petit nombre d'années. Son chagrin augmenta lorsqu'il crut qu'on l'insultoit sur la fausseté de ses interprétations. Il eut le malheur de se brouiller avec ses meilleurs amis, parce qu'ils avoient combattu ses sentimens. Il eut de violens démêlez avec Mrs. Bayle & de Basnage, qui écrivirent très vivement contre lui. Les Synodes même, sur il avoit beaucoup d'autorité, entrèrent dans ces contestations, & suspendirent M. Saurin Pasteur d'Utrecht, & plusieurs personnes de mérite qu'il avoit accusées d'Hétérodoxie. On fit même des Décrets dans lesquels, en épargnant son nom, on ne laissa pas de condamner les dogmes qu'il avoit enseignez sur le Batême, sur la Justification, & le nouveau Systême de l'Eglise qu'il avoit imaginé. Ces incidens troublérent le reste de sa vie. Il tomba dans l'abattement & la langueur plusieurs années avant sa mort. Cependant il publia, de tems en tems, quelques Ouvrages, & sur-tout il retoucha *l'Histoire des Dogmes & des Cultes* qu'il avoit composée pendant sa jeunesse, & la publia. Cette Histoire est pleine de nouvelles conjectures & fait honneur à la vivacité de son esprit. Quelques amis de M. Jurieu lui ayant conseillé, dans les deux ou trois dernières années de sa vie, de ne s'employer plus qu'à des Ouvrages de piété, on trouva après sa mort, dans ses papiers, les *Pensées diverses sur la mort* qu'on a publiées en 1715, avec quelques autres Pensées Chrétiennes, sous le titre de *Pensées diverses sur la Mort, écrites par feu M. Jurieu, dans les derniers tems de sa vie.* Accablé d'infirmitez il mourut à Roterdam le onziéme Janvier 1713, âgé de 76 ans. L'Auteur de la Préface qui est à la tête de ses Oeuvres posthumes dit que M. Jurieu avoit efficacement employé son crédit auprès des Puissances, en faveur des Ministres fugitifs, des Officiers & des particuliers, & qu'il étoit fort charitable. Il auroit été à souhaiter qu'il eût écrit avec plus de ménagement & de modération; qu'il eût été moins crédule, & qu'il ne fût pas tombé en des contradictions sensibles avec lui-même. Il a laissé quantité d'Ouvrages qui se font tous lire avec plaisir. Outre ceux qui ont déja été indiquez, en voici quelques autres, *Histoire du Calvinisme & du Papisme mises en parallele, &c.* 1683; *Lettres Pastorales*, trois tomes; *Traité de l'Unité de l'Eglise &c.* 1688; *Le vrai Systême de l'Eglise & la véritable Analyse de la Foi &c.* 1686; *L'Esprit de M. Arnaud*, deux tomes, 1684; *Abrégé de l'Histoire du Concile de Trente, &c.* deux tomes 1689; *Les Préjugez légitimes contre le Papisme*, 1685; *Le Janseniste convaincu de vaine Sophistiquerie*; *Le Philosophe de Roterdam accusé, atteint & convaincu*; *Traité Historique contenant le Jugement d'un Protestant sur la Théologie mystique, &c.* 1700; *Jugement sur les Méthodes rigides & relâchées, &c.* 1686; *Traité de la Nature & de la Grace*; *Apologie pour l'accomplissement des Prophéties*, 1687; *Quelques Sermons, &c.* Feu M. Poiret a écrit vivement contre M. Jurieu dans son Traité *de la Paix des bonnes ames*, & dans sa Préface *sur la Théol. Germanique.* * Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes &c. tome 3. partie 2. p. 146 &c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatrième Edition, dans plusieurs endroits.

JURIOGOROD. *Voyez* DERPT.

JVRY, bourg de France en Normandie, est célébre par une bataille que les François y donnérent entre eux l'an 1590. Il est situé sur la riviere d'Eure, à quatre lieues de Dreux vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUS.

JUSSEI, ville ancienne située aux confins de la Lorraine sur le bord d'un marais, formé par la riviere de Meuse. Elle est à huit ou neuf lieues de Langres, & à pareille distance de Vesoul. Elle est presque toute ruinée. Il y a un Bailli Haut Justicier, ressortissant par appel à Vesoul pour le civil, & au Parlement de Besançon pour le criminel. * *Mémoires dressez sur les lieux.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUST, (Henri) Pasteur & Professeur à Bâle, y naquit le 12 Décembre 1561. Ayant pris le degré de Maître ès Arts en 1581, il eut bientôt après l'Eglise de St. Jacques. Il servit ensuite pendant quelque tems en qualité de Professeur *Virginia* au Collége, & obtint en 1589 une Chaire de Professeur dans l'Université. En 1595, on lui donna encore le Pastorat de S. Pierre, vacant par la mort de son pére Luc Just. Il demeura dans ce double poste jusques à sa mort. On remarque qu'il fut conservé deux fois comme par miracle. En 1596, il se trouva dans une cave nouvellement voutée dont la voute s'enfonça, de sorte qu'il fut enterré tout vif; on le tira de là sans qu'il eut rien souffert, tandis que celui qui étoit à côté de lui fut écrasé sous les pierres. En 1606, il tomba du troisiéme étage sur le pavé de la cour de sa maison: toute la famille se mit à crier & à le pleurer comme mort, pendant que sans s'être fait le moindre mal il se releva, monta en haut & les vint consoler. Il mourut enfin de la peste en 1610. Il a laissé divers Ecrits de Théologie & de Philosophie qui n'ont jamais été imprimez. * *Casp. Bauhini Mem. Just.* Grossius, *Sulcer.Athen.* &c. *Dict. de Bâle.*

JUST. *Voyez* JUSTE, (Saint) Couvent.

JUST, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* JUSTE.

JUSTE de Tiberiade, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le premier siécle vers l'an 70. Il étoit contemporain de Joseph l'Historien, & composa une Histoire des Juifs. On connoit qu'il y avoit une très grande inimitié entre ces deux Auteurs. Joseph accuse Juste de n'avoir pas été fidéle dans son Histoire, & assure que pour cette raison il ne l'avoit pas osé publier pendant la vie de Vespasien & de Titus; ce qui témoigne qu'il parloit de la guerre des Juifs. Dans cet Ouvrage, qui contenoit ce qui étoit arrivé aux Juifs depuis Moïse jusqu'à la mort d'Agrippa, dernier Roi des Juifs, qui arriva la troisiéme année de Trajan. Photius n'est pas plus favorable à Juste que Joseph; il trouve aussi son stile trop concis, & le blame d'avoir passé légérement sur les choses les plus nécessaires. Il n'est pas nécessaire de supposer que l'Histoire de la Guerre des Juifs fut un Ouvrage séparé de l'Histoire générale, comme a fait Vossius. * Photius, *Cod.* 33. Eusebe, *Hist. l.* 3. *c.* 9. Saint Jérôme, *in Catal.* Suidas, &c.

JUSTE, qui étoit Juif, succéda à saint Simeon dans le gouvernement de l'Eglise de Jérusalem. Il est remarqué dans la Chronique d'Alexandrie que ce Juste étoit le même que Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, proposé avec saint Matthias, pour remplir la place de Judas parmi les Apôtres; mais Hégésippe & Eusébe terminent à saint Siméon la mort de ceux qui avoient pu voir & entendre Notre Seigneur. * Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

JUSTE ou JUST, Evêque d'Alexandrie, succéda à Primus vers l'an 121, & gouverna cette Eglise onze années, selon Eusébe, & selon la Chronique orientale qui lui donne dix ans & 315 jours. Eutychius, Syncelle & Nicéphore ne lui donnent que dix années, peut-être parce que l'onziéme n'étoit pas achevée. Ces onze années doivent finir en 130 ou 131. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

JUSTE, Evêque de Jérusalem, succéda à Sénéque. * Eusébe & Baronius, *in Annal. Eccles.*

JUSTE, (Saint) Archevêque de Lyon, étoit sorti d'une noble famille de la Province des Gaules, que nous appellons maintenant Vivarais, au midi du Lyonnois. Ses parens, qui demeuroient à Tournon, le mirent sous la conduite de S. Paschase, Archevêque de Vienne en Dauphiné, où il fit un si grand progrès dans les Sciences & dans la piété, que Claude, successeur de ce saint Prélat, le fit Archidiacre de son Eglise. Juste fut ensuite élu Archevêque de Lyon après la mort de Verissime; & en cette qualité il assista au Concile de Valence, tenu en 374, & à celui d'Aquilée en 381, où il fut député par les autres Prélats des Gaules, pour combattre les erreurs de Palladius & de Secundianus, Evêques Ariens, appuyez du crédit de l'Impératrice Justine, femme de Valentinien. Lorsqu'il fut de retour en son Diocèse, il continua d'y faire éclater sa doctrine & son zéle d'une maniere qui lui attira l'admiration de tout le monde; mais un accident imprévu lui fit prendre le dessein de passer le reste de sa vie dans la solitude. Un Habitant de Lyon étant entré en phrénesie, frappoit & blessoit tous ceux qu'il rencontroit dans les rues. Le bon-sens lui revint quelques momens après; & lorsqu'on voulut se saisir de lui, il eut l'adresse de se sauver dans l'Eglise cathédrale. Un Magistrat vint le demander à l'Archevêque, pour le mettre en prison, jusques à ce que la populace fût appaisée, promettant qu'alors il lui remettroit cet homme entre les mains. S. Juste, croyant ce Magistrat de bonne foi, lui permit d'emmener ce misérable, à la charge de le ramener dans son asyle; mais dès qu'il fut sorti de l'Eglise, le peuple l'arracha des mains du Magistrat, & le fit mourir d'une maniere très cruelle. Ce malheur fut si sensible à S. Juste, que ne voulant ni accuser le Magistrat, ni condamner le peuple, il se regarda lui-même comme indigne de l'Episcopat, & résolut de se retirer. Cependant les affaires de l'Eglise l'obligérent d'aller au Concile d'Aquilée; mais quand le Concile fut fini, il ne rentra point dans la ville de Lyon, & s'en alla à Marseille, où il s'embarqua pour passer en Egypte. Lorsqu'il y fut arrivé, il entra dans les déserts, & se fit recevoir au nombre des Anachorétes, sans déclarer son nom ni sa qualité; mais il y fut reconnu par un Pelerin Lyonnois; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât d'y vivre dans les exercices d'un simple Religieux, jusques à sa mort, qui arriva le deuxiéme Septembre, vers la fin du IV. Siécle. Les Lyonnois ayant appris sa mort, envoyérent exprès en Egypte, pour en apporter son corps, qu'ils mirent dans l'Eglise dédiée sous le nom des saints Machabées, à laquelle on a donné depuis celui de S. Juste.

☞ Les Seigneurs de Tournon, dont la Maison est maintenant confondue avec celle de Ventadour, ont toujours prétendu être de la famille de saint Juste. En effet, leurs aînez portoient tous le nom de Juste, & étoient Fondateurs originaires de l'Eglise de saint Juste à Lyon; ce qui fit qu'après que les Huguenots l'eurent démolie l'an 1562, le Seigneur de Tournon contribua pour la rebâtir, & y mit la premiére pierre. Il y a dans le château de Tournon un quartier appellé de Saint-Juste, où l'on croit que ce Saint a pris naissance. Le Cardinal de Tournon fonda en cette ville un Collége auquel il donna le nom de Saint-Juste. Enfin les aînez de la même Maison ont rang de premiers Chanoines de l'Eglise de S. Juste à Lyon. * Surius. Le Pere le Cointe, *Annal. Eccles.*

JUSTE, (Saint) Martyr en Beauvoisis, ou JUSTIN, du Diocèse de Paris; car quoique l'on en fasse deux Saints, leur Histoire est la même. On dit de l'un & de l'autre qu'il étoit d'Auxerre; qu'à l'âge de neuf ans, il persuada à son pere d'aller à Amiens délivrer un frere qu'il y avoit; qu'étant à Amiens, il reconnut le prisonnier sans jamais l'avoir vu; qu'après l'avoir délivré, ils se mirent tous trois en chemin, pour retourner à Auxerre; que l'enfant étant resté dans le chemin, fut tué par des Cavaliers, & que sa tête fut reportée à Auxerre du tems de saint Amatre, Evêque de cette ville, c'est à dire, au commencement du VII. Siécle. Toutes ces circonstances conviennent à Juste ou Justin; mais on dit que Juste fut martyrisé en Beauvoisis, au lieu où est à présent une Collégiale de son nom, qui appartient à l'Ordre de Prémontré,

depuis l'an 1147, en laquelle Eudes, II du nom, Evêque de Beauvais, mit des Chanoines Réguliers de ſaint Norbert. A l'égard de Juſtin, on dit qu'il fut martyriſé en Pariſis près du Louvres, où il fut enterré, & où il y a une Egliſe de ce nom. * La Vie de ſaint Juſtin écrite par Béde, ou ſous ſon nom. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tome 4.* Baillet, *au 18 Octobre, jour auquel on fait la Fête de ſaint Juſte.*

JUSTE, Evêque d'Urgel en Catalogne, vivoit dans le VI ſiécle: & ſe trouva au ſecond Concile de Tolède en 527. Il étoit frere de Juſtinien, Evêque de Valence, & ami de tous les grands hommes de ſon tems. Ce Prélat écrivit divers Traitez, dont il ne nous reſte qu'un petit Commentaire, ou Expoſition Myſtique ſur le Cantique des Cantiques, donné au public par Menrad Molher, imprimé à Haguenaw en 1529, à Bâle en 1551, & inſéré dans la Bibliothéque des Péres. Il mourut le 28 Mai environ l'an 540. Sixte de Sienne ſe trompe, lorſqu'il dit que Juſte d'Urgel vivoit dans le cinquiéme ſiécle. * Saint Iſidore, *de Script. Eccleſ. c. 21.* Mariana, *de Reb. Hiſp. l. 5. c. 7.* Le Mire. Bellarmin, &c.

JUSTE, Archevêque de Tolède en Eſpagne, dans le VII ſiécle l'an 613, ſuccéda à Hellidius, ſe trouva au IV Concile de Tolède, & s'aquit une grande réputation par ſa doctrine & par ſa piété. Il compoſa un petit Traité en forme d'Epître, dont ſaint Ildefonſe fait mention dans le huitiéme Chapitre des Ecrivains Eccléſiaſtiques.

JUSTE, Abbé de Citeaux, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1305. Nous avons de ſa façon, un petit Diſcours, qu'il prononça dans une Aſſemblée d'Abbez. Jean le Picart le fit imprimer à Paris, & on l'a mis dans la Bibliothéque des Péres.

JUSTE, homme craignant Dieu de la ville de Corinthe, dont la maiſon joignoit la Synagogue des Juifs de cette ville où ſaint Paul demeura quelque tems. * *Actes, ch. 18. v. 7.*

JUSTE ou S. JUST. C'eſt un Couvent des Jéronymites, ſitué dans l'Eſtrémadure d'Eſpagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. La retraite de Charles-*Quint*, Empereur & Roi d'Eſpagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce Prince, après avoir renoncé à tous ſes Etats, s'y renferma, & y ayant vécu environ deux ans, il y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUSTE ou JUSTUS (Paſchaſe) eſt le nom d'un Médecin de Flandre, qui vivoit en 1540, & qui écrivit deux Livres ſur le Jeu de hazard, ou pour guérir l'avidité de gagner du bien au jeu. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 711 & 712.*

JUSTE JONAS. *Cherchez* JONAS.

JUSTE LIPSE. *Cherchez* LIPSE.

JUSTEL, (Chriſtophle) Conſeiller & Sécretaire du Roi, né à Paris le cinquiéme Mars 1580, avoit l'eſprit excellent, & une merveilleuſe inclination pour les Lettres, dans leſquelles il fit un grand progrès. Dès qu'il fut ſorti du Collége, il s'appliqua à l'étude de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & des Conciles, & il y fit des découvertes ſi ſinguliéres, que ſes amis lui perſuadérent d'en enrichir le public: ce qui lui donna la penſée de publier *le Code des Canons de l'Egliſe Univerſelle*, & les Conciles d'Afrique avec des Notes. Depuis il publia des Piéces très rares, comme diverſes Collections de Canons Grecs & Latins, tirez de pluſieurs Manuſcrits: & c'eſt de là que s'eſt formée la Bibliothéque du Droit Canon ancien, *Bibliotheca Juris Canonici veteris*, que Juſtel ſon fils, & Guillaume Voël publiérent l'an 1661, à Paris, en deux volumes *in folio*. Les Piéces qu'on y trouve ſont, *Codex Canonum Eccleſiæ univerſæ Græcè & Latinè; Codex Dionyſii Exigui Latinus; Codex Carthaginenſis Eccleſiæ; Breviarium Fulgentii, Ferrandi ac Creſconii; Martini Bracarenſis Collectio Canonum Orientalium; Creſconii Concordia Canonum; Græci Canonum Collectores, Joannes Antiochenus, Joannes Scholaſticus, Alexius Ariſtenus, Simeon Logotheta, Photius cum Commentario & Peculiis Balſamonis; Varia Synodica cum Notis Variorum.* Chriſtophle Juſtel fit imprimer l'an 1645, l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon d'Auvergne, juſtifiée par chartres, titres, & autres preuves authentiques. Elle contient des Piéces très curieuſes qui nous apprennent diverſes particularitez de notre Hiſtoire. En effet, il étoit l'homme de ſon tems qui ſavoit le mieux celle du moyen Age. Il entretint commerce de Lettres avec les plus ſavans hommes de ſon tems, & particuliérement avec Uſſerius Archevêque d'Armach en Irlande, Saumaiſe, Blondel, Henri Spelman, qui a publié les Conciles d'Angleterre, & pluſieurs autres. Ce ſavant homme mourut à Paris l'an 1649, âgé de 69 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il avoit compoſé une Géographie ſacrée qu'on n'a pas publiée, parce qu'il n'y avoit pas mis la derniére main. Il travailloit auſſi à l'Hiſtoire de la Chancellerie, ſous la premiére, la ſeconde & la troiſiéme race des Rois de France; & marquoit avec une grande exactitude les divers changemens qui ſont arrivez dans la maniére de dreſſer les Actes & les Lettres Patentes. Il prétendoit prouver ces faits par des chartres & autres Piéces authentiques; mais comme HENRI Juſtel, ſon fils, a juſtifié qu'il y en avoit peu de véritables depuis Clovis juſques à Charlemagne, il n'a pas cru devoir donner cet Ouvrage au public. Ce dernier a très bien ſoûtenu la réputation que ſon pere s'étoit acquiſe, & l'a même ſurpaſſé par la connoiſſance qu'il avoit de tous les bons Livres, & par le commerce qu'il a entretenu avec tous les ſavans hommes de l'Europe. Il ſortit de Paris l'an 1681, & fixa ſa demeure à Londres, où il eſt mort le 24 Septembre 1693, âgé de 79 ans.

JUSTI, (Jacques) Catalan de nation, & Héréſiarque, étoit un des principaux Chefs des *Begghards*, qui s'élevérent contre l'Egliſe en ſon païs dans le XIII ſiécle. Il vouloit être Religieux ſans obſerver l'abſtinence & le célibat: & croyoit, outre cela, que ceux qu'on fait mourir à cauſe de leurs héréſies, doivent être comptez entre les Martyrs de Jéſus-Chriſt. Son opiniâtreté le fit enfermer entre quatre murailles, où il mourut miſérablement, & ſes erreurs furent condamnées dans le Concile général de Vienne l'an 1311. *Voyez* BEGGHARDS. * Prateolo, *Vita Jacobi Juſti.* Sandere, *Hær. 160.* Sponde, *anno Chriſti 1311. num. 7.*

JUSTICE, Divinité adorée dans le Paganiſme, étoit repréſentée ſous la figure d'une fille armée d'un regard ſévere & d'un certain air de fierté, qui imprimoit le reſpect aux plus hardis. Elle tenoit d'une main une balance égale, & de l'autre une épée nue, ou un faiſceau de haches entourées de verges, pour marquer que la Juſtice ne conſidére perſonne & qu'elle punit également, comme elle récompenſe; & étoit aſſiſe ſur une pierre quarrée. Elle étoit auſſi quelquefois repréſentée avec un bandeau ſur les yeux, pour montrer le peu d'égard qu'elle doit avoir pour la qualité des perſonnes. Les Egyptiens faiſoient toutes ſes ſtatues ſans tête, pour donner à entendre aux Juges qu'ils ne devoient rien faire de leur tête, & qu'ils étoient obligez de ſe dépouiller de leurs propres ſentimens, pour ſuivre uniquement la déciſion des Loix. Les Grecs confondoient la Juſtice avec Aſtrée, fille d'Aſtreus, ou, ſelon d'autres, de Jupiter & de Themis. Héſiode dit que la Juſtice, fille de Jupiter, eſt attachée à ſon thrône dans le Ciel, & lui demande vengeance toutes les fois qu'on bleſſe ſes Loix: ce qui fait fondre une longue ſuite de calamitez ſur les peuples, qui payent la peine du crime des Rois & des Grands de la Terre.

Aratus, dans ſes Phénoménes, fait un portrait encore particulier de la Juſtice Déeſſe, qui converſoit pendant l'Age d'or ſur la Terre, ſe mêlant jour & nuit dans les compagnies des hommes de tout âge, de tout ſexe & de toute condition, & leur apprenant ſes Loix. Pendant l'Age d'argent, elle ne voulut plus ſe montrer que durant la nuit & comme en ſecret, reprochant aux hommes leur infidélité; mais l'âge d'airain la contraignit par la multitude & l'énormité des crimes à ſe retirer dans le Ciel. * Héſiode. Aulu-Gelle. *Voyez* ASTRÉE.

JUSTIN, (Saint) Philoſophe Chrétien & Martyr, dans le ſecond ſiécle, étoit de Sichem ou Sichar, appellée *Neapolis*, vulgairement Naplouſe en Paleſtine. Son pére s'appelloit Priſcus, & ſon grand-pére Bacchius. Il étoit né Grec & Payen, dans les premiéres années du ſecond ſiécle, ſous le régne de l'Empereur Trajan. Après avoir fait profeſſion de la Philoſophie Platonicienne, il fut converti à la Foi de Jéſus-Chriſt, dans l'entretien qu'il eut avec un vieillard inconnu. Etant Chrétien, il ne quitta ni ſa profeſſion ni ſon habit de Philoſophe. Il fit depuis honneur au Chriſtianiſme, tant par ſa ſcience, que par ſa vie, & par la fermeté de ſa foi. Une perſécution s'éleva de ſon tems ſous Antonin, ſucceſſeur d'Adrien. Il compoſa une Apologie, qui eſt celle qu'on met la ſeconde dans ſes Ecrits; dans laquelle il découvre les Cérémonies du Batême & de l'Euchariſtie, pour défendre les ſerviteurs de Jéſus-Chriſt des crimes que les Payens leur impoſoient, de tuer un enfant, d'en manger la chair, & de ſe ſouiller d'inceſtes dans leurs aſſemblées nocturnes. Depuis, il préſenta une nouvelle Apologie à l'Empereur Marc-Auréle, dans laquelle il ſoûtenoit l'innocence & la ſainteté de la Religion des Chrétiens contre Creſcent, Philoſophe Cynique, & contre quelques autres calomniateurs; ce qui lui aquit la couronne du martyre le premier du Juin, ſelon le Ménologe des Grecs; ou le 13 Avril, ſelon le Martyrologe Romain, l'an 166. Outre ces deux Apologies, nous avons encore d'autres Traitez, dont il a enrichi l'Egliſe; comme le Dialogue avec Tryphon, ſavant Juif; deux Traitez adreſſez aux Gentils; un Traité de la Monarchie ou de l'unité de Dieu. Euſébe, ſaint Jérôme & Photius parlent d'un Commentaire contre les Héréſies, que nous avons perdu. Le dernier fait mention de quelques autres Traitez contre Marcion, &c.; & d'un intitulé, *le Pſalmiſte*. Le Traité contre Ariſtote n'eſt point de S. Juſtin. Il y a encore pluſieurs autres Ouvrages, qui portent le nom de ſaint Juſtin; mais ils ne ſont point de lui, & ont été compoſez, ou par d'autres Auteurs anciens, ou par des Auteurs beaucoup plus récens. Du premier genre, eſt l'Epître morale à Zéna & à Sérénus. Quelques-uns prétendent qu'il n'eſt pas l'Auteur de l'Epître à Diognéte, contre l'Idolatrie, & ſur la vie des Chrétiens; mais la plûpart des Critiques la lui attribuent. Du ſecond ſont, les Queſtions à Antiochus; les Demandes & les Réponſes aux Orthodoxes, & l'Expoſition de la Foi. Les Ouvrages, qui portent le nom de Juſtin, ont été imprimez tous enſemble en Grec par Robert Etienne l'an 1551, & l'an 1571, à l'exception du ſecond Traité aux Gentils, & de l'Epître à Diognéte, qui furent imprimez ſéparément par Henri Etienne l'an 1592, & 1595. L'an 1593, Sylburge en donna une nouvelle édition Grecque & Latine, imprimée par Commelin, & Morel a ſuivi cette édition dans l'impreſſion de Paris l'an 1615, & 1636; & la Verſion Latine eſt de Langus. Frédéric Sylburge, Joachim Périon, Jacques de Billi, & Jean Langus ont fait des Notes ſur les Oeuvres de ſaint Juſtin. L'édition de Paris de 1636, eſt eſtimée la meilleure. Voici le jugement que Photius porte des Oeuvres de ſaint Juſtin. „ Cet Auteur, dit-il, étoit parfaitement „ habile dans la Philoſophie Chrétienne, & encore plus dans „ la profane. Il avoit une érudition conſommée, & une connoiſſance parfaite de l'Hiſtoire; mais il n'a pris aucun ſoin „ d'orner la beauté naturelle de la Philoſophie des artifices de „ l'éloquence: c'eſt pourquoi ſon diſcours, quoique très ſavant, n'a point l'agrément, ni l'attrait d'un diſcours éloquent.

Ce caractére paroît dans tous ſes Ouvrages, qui ſont extrê-

mement

mement pleins de citations & de passages de l'Ecriture & des Auteurs profanes, sans beaucoup d'ordre & sans aucun ornement. Il avoit joint à une parfaite connoissance de la Philosophie Payenne une intelligence merveilleuse de l'Ecriture & des Prophéties, & une exacte connoissance de notre Religion: en sorte qu'il n'y a presque pas un des Anciens, qui ait parlé plus exactement que lui de tous nos Mystéres. * S. Irenée, *Adv. Her. l. 4. c. 13. & l. 5. c. 3.* Eusébe, *in Hist. & Chron.* S. Jerôme, *Cat. c. 23.* Photius, *Biblioth. Cod.* 23. & 25. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccles. des III premiers siécles.* Baillet. *Vies des Saints au 13 Avril.* Dom Prudent Marand, savant Benédictin de la Congrégation de S. Maur, fait imprimer actuellement une nouvelle édition Grecque & Latine des Oeuvres de S. Justin.

JUSTIN I de ce nom, Empereur d'Orient, succéda à Anastase le 19 Juillet de l'an 518. C'étoit un homme né en Thrace, qui, après avoir gardé les porcs, s'étoit fait soldat; & qui, après avoir passé par tous les degrez de la milice, étoit parvenu à une des premiéres charges de l'Empire. Les Soldats de la Garde Pretorienne qu'il commandoit, le firent Empereur malgré lui; quoiqu'Evagre l'accuse de s'être servi de l'argent de l'Eunuque Amantius, pour gagner les gens de guerre, & pour se faire couronner: ce qui paroît peu vraisemblable, puisqu'il fit mourir cet Amantius, qui avoit longtems abusé de la faveur de son Maître, & avoit persécuté les Catholiques pour plaire aux Eutychiens. Justin gagna encore l'estime & l'amour du peuple, pour avoir fait prendre à sa femme le nom d'Euphémie, & lui avoir fait quitter celui de Lupicine qu'elle portoit auparavant. Il rappella tous les Evêques qui avoient été exilez; chassa les Hérétiques qu'on avoit mis en leur place; & commanda l'observation du Concile de Chalcédoine. Il écrivit aussi au Pape Hormisdas, qui gouvernoit alors l'Eglise, touchant son élection à l'Empire, & offrit de travailler à la réunion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident. Quelque tems après, l'Empereur publia des Edits très séveres contre les Ariens, & ces Hérétiques implorérent le secours de Theodoric, Roi des Goths, qui contraignit l'an 525, le Pape Jean II, d'aller à Constantinople, pour accommoder cette affaire. Justin reçut ce Pontife avec joie; mais elle fut bientôt diminuée par la nouvelle qu'il eut l'an 526, qu'un tremblement de terre avoit presque entiérement renversé la ville d'Antioche. La nouvelle de ce malheur l'affligea si fort qu'il quitta la pourpre Impériale & le diadéme, pour se couvrir d'un sac; & qu'il passa plusieurs jours sans vouloir parler à personne, pour appaiser, par sa pénitence, la colére de Dieu contre son peuple. Plusieurs autres villes en Orient furent aussi ruïnées par un même accident. Justin fournit de grandes sommes d'argent pour les réparer, & fit changer de nom à Anazarbe, & à Edesse, qu'il fit appeller Justinoples, ou villes de Justin. Il étoit accablé de vieillesse, & sa santé étoit fort chancelante: ce qui fut cause qu'il nomma Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. Il mourut environ quatre mois après, le premier jour d'Août de l'an 527, âgé de 77 ans, après un régne de huit ans, trois mois & 23 jours. * Marcellin le Comte, *en la Chron.* Zonare, *Annal. tome* 3. Evagre, *l.* 3. *&c.*

JUSTIN II, ou *le Jeune*, fils de Dulcissime, & de Vigilance, sœur de Justinien, succéda à ce dernier le 14 Novembre de l'an 565. Le commencement de son régne fut assez heureux; mais il fit bientôt connoître la corruption de ses mœurs, car il cassa une Loi que Justinien avoit faite contre les mariages illicites, & en subrogea une autre, par laquelle il les permettoit. Justin avoit un cousin de même nom que lui, qui étoit sur le bord du Danube, pour empêcher les Barbares d'entrer sur les terres de l'Empire. Ils avoient eu d'égales prétentions à l'Empire, & étoient demeurez d'accord que celui qui y parviendroit, traiteroit l'autre comme la premiére personne de l'Etat. L'Empereur jaloux & craintif, l'attira adroitement à Constantinople, lui ôta ses Gardes, & l'ayant envoyé à Alexandrie, le fit étrangler la nuit dans son lit, vers l'an 567. Il fit mourir aussi deux Senateurs, Etherius & Addée. Justin avoit épousé Sophie, niéce de Theodora, femme de l'Empereur Justinien, à qui il donna trop d'autorité. Il eut lieu de s'en repentir dès l'an 568; car cette femme hautaine ayant mal parlé de Narsès, qui avoit le commandement général des troupes en Italie, & ayant voulu qu'on le rappellât, celui-ci pour prévenir sa perte, appella les Lombards, à qui il livra le païs, où ils fondérent un Royaume qui ne put être détruit qu'à la fin du VIII siécle par Charlemagne. Justin s'attira aussi l'an 571, une nouvelle guerre avec les Perses, qui desolérent une partie de la Syrie, pendant que les Romains faisoient le siége de Nisibe; & ce Prince étant tombé en phrénésie l'an 574, Sophie devenue maîtresse absolue fit créer César, Tibere homme de mérite, qui venoit d'être battu par les Avares. Il est necessaire d'avertir que le sujet de la guerre avec les Perses étoit la Persarménie, que Justin avoit pris sous la protection de l'Empire contre la foi des Traitez. L'Impératrice qui n'étoit pas d'humeur de faire finir sitôt cette guerre, voulant néanmoins empêcher le ravage des Provinces, s'avisa d'un expédient, qui plut aux deux partis; & l'on convint d'une tréve d'une année pour tout le reste hors pour la Persarménie, où les Perses & les Romains eurent la liberté de se faire la guerre. Ce fut là que l'an 575, Chosroës, Roi de Perse, commandant en personne une nombreuse Armée, fut défait avec une si grande perte, & conçut une si grande frayeur, qu'il fit une Loi pour se défendre à lui-même, & à ses successeurs Rois, de faire la guerre en personne aux Grecs. Il demanda aussi la paix, & l'on en traitoit lorsqu'un léger avantage ayant ranimé les espérances de ce Prince, il rompit la négociation. Maurice depuis Empereur l'en punit par le ravage de ses Etats, & la guerre duroit encore à la mort de Justin, qui arriva le cinquiéme Octobre de l'an 578. Il y avoit longtems que sa maladie ne lui permettoit pas de se mêler du gouvernement. * Zonare, *in Annal.* Evagre, *Hist. l.* 5. Paul Diacre, &c.

JUSTIN, Historien, vivoit, selon la plus probable opinion, du tems d'Antonin *le Pieux*, dans le second siécle. Il abrégea l'Histoire de Trogue Pompée: soin préjudiciable à la postérité, puisque c'est ce qui nous a fait perdre l'Ouvrage entier, qui contenoit quarante-quatre Livres. Justin a conservé le même nombre. Sa façon d'écrire a été jugée digne des meilleurs siécles de la Latinité. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 32. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Histor. &c.*

* JUSTIN. Il y a eu encore quelques autres Martyrs de ce nom. Un des fils de Ste. Symphorose, lequel souffrit en 120, se nommoit ainsi. Voyez les Actes véritables & choisis de *Th. Ruinart.*

JUSTINE, femme du Tyran Magnence, le fut ensuite de l'Empereur Valentinien *l'Ancien*, qui paroît l'avoir épousée vers l'an 368. Elle fut mére de Valentinien *le Jeune*, de Galla, de Grata & de Justa, dont les deux derniéres moururent vierges, & l'autre fut mariée à Théodose. Cette Princesse s'étant laissé surprendre aux Ariens, soutint leurs erreurs avec opiniâtreté, & persécuta les Orthodoxes, sur-tout les Prélats, avec une fureur étrange. C'est à sa sollicitation que Valentinien son époux refusa de voir saint Martin de Tours, & que son fils Valentinien *le Jeune* fut contraire à saint Ambroise. Ce Prélat avoit refusé de donner une Eglise aux Ariens dans Milan; ce qui avoit si fort aigri Justine, qu'elle résolut de le perdre à quelque prix que ce fût. Elle en chercha les moyens; mais il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Saint Ambroise lui-même décrit l'Histoire de cette petite guerre qu'on lui fit, dans l'Epître à sa sœur Marcelline. L'Impératrice se vit obligée dans la suite d'avoir recours à celui qu'elle venoit de persécuter, & l'employa pour appaiser le Tyran Maxime. Elle se retira depuis avec son fils à Thessalonique, où elle mourut vers l'an 388. Socrate parle d'elle d'une maniére bien différente de Zozime. Si on le croit, Justine étoit née en Sicile. Juste son pere, qui étoit Juge du Picenum en Italie, fut tué par ordre de Constance, parce qu'on disoit qu'il seroit pére d'un Empereur. L'Impératrice Sevéra premiére femme de Valentinien la prit à son service, & l'Empereur en étant devenu amoureux, & voulant l'épouser sans répudier l'Impératrice, fit publier une Loi par laquelle il permettoit à chacun de ses Sujets d'avoir deux femmes à la fois. On ne doute point qu'il n'y ait là de la fiction; parce qu'outre qu'on ne connoît point de Loi de cette sorte, Ammien Marcellin qui a pris à tâche de décrire toutes les fautes de Valentinien, le loue néanmoins de sa continence à l'égard du sexe: mais on ne sait si le reste doit être rejetté de même, & il seroit fort possible que Justine veuve d'un Tyran mort en 353, fût différente de Justine mariée à Valentinien en 368, & mere d'un Prince, & de trois Princesses. * Saint Ambroise, *Epist. ad Marcel.* Zosime, *l.* 4. Sozoméne, *l.* 7. Ruffin. Socrate. Baronius, &c.

JUSTINE (Sainte) Vierge & Martyre de la ville de Padoue, dans le tems de la persécution de Maximien-Hercule, est honorée à Padoue dès le cinquiéme ou sixiéme siécle; mais les Actes de son Martyre sont recens & fabuleux. On fait sa Fête le septiéme Octobre. * Baillet, *Vies des Saints.*

JUSTINE (Sainte) Congrégation religieuse & réformée de l'Ordre de saint Benoît, fut établie à Padoue par Louis Barbo, Sénateur de Venise, que le Pape Grégoire XII en fit premier Abbé l'an 1408. Plusieurs Monastéres reçurent cette réforme, & s'unirent à cette Congrégation de sainte Justine de Padoue, & entre autres celui du Mont-Cassin, l'an 1504. * Cavacio, *Hist. Cœnobii sanctæ Justinæ*, *l.* 4 & 5.

JUSTINIANEE. Cherchez JUSTINOPOLIS.

JUSTINIANI, Maison. Il est fait mention dans les Annales de Venise, que tous ceux de cette maison ayant été pris dans la guerre que la République porta dans le Levant à l'Empereur Emanuel, sous la conduite du Doge Nidal Michieli en 1156, ce Doge voulant rétablir à son retour une si noble famille, obtint du Pape la permission de faire sortir du Cloître Frére Nicolas JUSTINIANI, qui restoit seul de cette famille, & lui donna même sa fille en mariage, de laquelle ce bon Pére ayant eu plusieurs enfans, d'où viennent ceux de ce nom, qui tiennent encore aujourd'hui un rang considérable dans la République, il retourna dans son Cloître pour y vivre comme auparavant, n'étant plus nécessaire dans le monde. Cette Maison est illustre à Venise, à Gênes, dans le Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & dans celle de Chio ou Scio. Celle de Gênes a possedé la Seigneurie de Chio par le don qu'en fit l'an 1363 l'Empereur Andronic à Pierre JUSTINIANI, Général des Armées de terre de Gênes, gendre de Gabriel Adorne, alors Doge de cette République, & ils eurent le privilége de battre monnoye. Cette Isle leur valoit 120 mille écus d'or de rente, lorsque les Turcs la leur enlevérent en 1566. Ce fut à JACQUES JUSTINIANI, Seigneur de Chio, Capitaine de vaisseau Génois, qu'Alfonse V, Roi d'Aragon, se rendit prisonnier préférablement à tout autre, dans la bataille navale que ce Prince perdit l'an 1435, contre la République.

Les diverses branches de cette Maison ont été toutes fécondes en grands hommes; outre ceux dont nous parlerons dans des Articles separez, il faut remarquer encore les suivans. FRANÇOIS JUSTINIANI, fut élu Doge de Gênes en 1392. ALEXANDRE, qui le fut en 1611, étoit fils de LUC JUSTINIANI, qui avoit servi utilement le Pape en Sicile. LUC JUSTINIANI, fils d'*Alexandre*, fut élu à la di-

gnité de Doge de Gênes en 1645. & JEAN-ANTOINE JUSTINIANI fut élu Doge en 1713. & fut le septiéme Doge de sa famille. MARC-ANTOINE-JUSTINIANI, *qui aura un Article séparé.* RAPHAEL JUSTINIANI, après avoir été Ambassadeur de la République à Rome & à Constantinople, fut fait Procurateur de saint Marc en 1710. JERÔME-JUSTINIANI, avoit obtenu la même dignité en 1707. HORATIO JUSTINIANI, fut Evêque de Nocéra, puis Cardinal, Grand-Pénitencier, & Bibliothécaire de l'Eglise. ANSALDO JUSTINIANI, fut Jurisconsulte à Gênes, où il mourut l'an 1596. ANTOINE JUSTINIANI de Chio, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Lipari, mort l'an 1571. BENOIT JUSTINIANI de Gênes, Jesuite, & Auteur de divers Traitez, mourut l'an 1621. BERNARD JUSTINIANI Evêque d'Angloni, mort l'an 1616. Un autre Auteur de ce nom étoit Théatin, & Joseph de Silos a fait son éloge dans l'Histoire de sa Congregation. DECIO JUSTINIANI de Chio Dominicain, fait Evêque d'Aléria en Corse, l'an 1612, mourut l'an 1642. JERÔME JUSTINIANI de Chio, aussi Dominicain, fait Evêque de Chio l'an 1597, mourut l'an 1618, à l'âge de 65 ans. Un autre JERÔME de Chio qui étudia en cette ville, où il publia l'an 1606, la Description & l'Histoire de l'Isle de Chio. * *Consultez* Zazzara, *della Nobil. d'Italia.* Michel Giustiniani, & Raphael Soprani, *Scritt. della Ligur.* Uberto Foglieta, *de Clar. Ligur.* Ughel, *Ital. Sacra.* Justiniani, *Hist. Ven. &c.*

JUSTINIANI (Léonard) fils de *Bernard*, & frére de saint *Laurent* Justinien, premier Patriarche de Venise, vivoit l'an 1430. Il étoit Sénateur de la même ville, & neveu d'un autre LEONARD JUSTINIANI, célébre Orateur. Il composa des Ouvrages citez par les Auteurs de son tems, comme la Vie de saint Nicolas de Mire, &c. * Philelphe, *in Conv. lib.* Philippe de Bergame, *l.* 13. *A. C.* 1428. Volaterran, *l.* 21. Vossius, *de Hist. Lat.*

JUSTINIANI (Laurent) ou S. LAURENT JUSTINIEN, Vénitien, & premier Patriarche de Venise, fils de Bernard Justinien, Noble Vénitien, & d'une Dame de la Maison de Quirini, vint au monde le premier de Juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le Monastére des Chanoines de saint George *in Alga*, n'étant encore que Diacre, & il devint en 1424 le premier Général de cette Congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent observez dans la suite; ce qui fait qu'il en est consideré comme un des Fondateurs. Sa vertu generalement reconnue, porta le Pape Eugene IV, à lui donner l'Evêché de Venise, dont il a été le premier Patriarche, depuis l'an 1451, en conséquence d'une Ordonnance faite de son tems pour terminer les differents entre les Patriarches de Grado & les Evêques de Venise, qui ordonnoit la réunion du Patriarchat & de l'Evêché en faveur de celui des deux Prelats qui surviveroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'Episcopat qu'après que le Pape le lui eut commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit pratiquée dans son Monastére. Ce saint Prélat a laissé divers Ouvrages, dont les principaux sont, *Lignum Vitæ; De Disciplina & spirituali Perfectione; De casto Connubio; Fasciculus amoris; De Triumphali Agone Christi, &c.* que nous avons en un volume *in folio* de l'impression de Lyon l'an 1568. Il mourut le huitiéme Janvier 1455. âgé de 74 ans. Le Pape Clément VII le béatifia l'an 1524, & Alexandre VIII le canonisa l'an 1690. BERNARD Justinien son neveu écrivit en douze Chapitres sa Vie, que nous avons au commencement de ses Oeuvres. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Ughel, *Ital. Sacra, tome* 5. Jacques-Philippe Thomasini, *in Annal. Congreg. S. Georg.* Volaterran. Blondus. Sponde, &c. Surius. Bollandus & Henschenius, *ad* 8 *Januar.*

JUSTINIANI (Leonard) dit *de Chio*, Archevêque de Mityléne, vivoit l'an 1453, & écrivit au Pape Nicolas V, une Lettre au sujet de la prise de Constantinople par les Turcs. On l'a publiée sous le titre *De urbis Constantinopolitanæ jactura & captivitate.* Il perdit peu après son Archevêché, les Turcs s'étant rendu maîtres de l'Isle de Metelin. * Gesner, *Biblioth.* Agostino Schiaffino, *Hist. Eccles. Genuens. tome* 3. Soprani, *Scritt. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI, (Ursse) Général de la Flotte Vénitienne, étoit un homme vaillant, magnifique, & très zélé pour le service de sa République. Ayant attaqué deux fois, sans succès, vers l'an 1460, Metelin, ville de l'Isle de même nom dans l'Archipel, & y ayant perdu cinq mille de ses Soldats, il en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut de déplaisir à Modon, dans la Morée, aussitôt qu'il y eut pris terre. * Sabellic, *Decade* 3. *l.* 4.

JUSTINIANI, (Bernard) naquit à Venise le sixiéme Janvier 1408, ou 1407, si l'on suit la maniére de compter des Vénitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de Mars. Il eut pour pére *Léonard Justiniani*, & pour mére *Lucréce de Mula*, tous deux de famille très illustre. Il fit ses premiéres études sous *Guarini* de Vérone, & alla les continuer à Padoue, où il fut reçu Docteur. Ayant pris à l'âge de 19 ans la Robe de Sénateur, il n'abandonna pas pour cela les Belles-Lettres. Persuadé qu'elles sont utiles à ceux qui sont destinez au Gouvernement, il continua à s'y appliquer sous *François Philelphe*, & plus encore sous *George de Trebisonde*, qu'il prit chez lui, & qu'il y retint jusqu'à ce que le Pape Calixte III l'eut fait venir à Rome. La premiére commission qu'on lui donna, après qu'il eut fait connoître sa sagesse & sa prudence dans les principales charges que la République confie ordinairement aux jeunes Sénateurs, fut d'aller en 1451, avec trois autres Sénateurs, recevoir l'Empereur Fréderic III, qui alloit à Rome se faire couronner par le Pape, & qui devoit passer par les Etats de la République. Ce fut même lui qui porta la parole, & il fit à cette occasion un Discours qui fut fort applaudi. Le Doge François Foscari étant mort le premier Novembre 1457, Justiniani fit son oraison funébre. Deux ans après il fut envoyé à Ferdinand Roi de Naples qui alloit à Rome, & il fit à cet occasion trois Discours, deux à ce Prince & un au Pape Pie II. A peine fut-il de retour à Venise, qu'il fut élu Censeur & qu'on le choisit avec Paul Barbo pour aller en Ambassade en France auprès du Roi Louis XI. Il acquit tellement les bonnes graces de ce Prince, qu'il en fut fait Chevalier, honneur auquel il fut si sensible, qu'il recita à *Tours*, où étoit alors la Cour, un Discours à sa louange le sixiéme Janvier 1461. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, l'Université avec le Recteur à la tête, alla lui rendre visite en cerémonie, & il la remercia par un Discours, qui est imprimé avec les précédens. Il alla ensuite en Ambassade à Rome auprès du Pape Pie II, & lorsque Paul II lui eut succédé, il fut un des quatorze Sénateurs que la République lui députa pour le féliciter sur son exaltation, & eut l'honneur de porter la parole; son Discours est du 30 Janvier 1465. Il passa depuis par diverses charges. Il fut en 1467, Commandant de Padoue, ensuite Membre du Conseil des Dix, & en differens tems *Sage-Grand*, dignité par laquelle il a passé jusqu'à vint fois. L'élévation de Sixte IV au Pontificat, lui procura une nouvelle occasion de faire briller son éloquence. Il fut l'un des Ambassadeurs qu'on lui envoya à cette occasion, & il fit devant lui sa Harangue le dixiéme Décembre 1471. Le 17 Décembre 1474, il fut élu Procurateur de St. Marc à la place de Pierre Mocenigo, qui venoit d'être élu Doge. Il est mort le dixiéme Mars 1489, âgé de 81 ans. On l'enterra dans l'Eglise Patriarcale de Venise, où on lui mit cette Epitaphe,

Bernardus Justinianus,
Leonardi Procuratoris Filius,
Beati Laurentii Nepos,
Miles, Orator, & Procurator.

Elle n'y est plus, parce que lorsqu'on répara en 1698, la Chapelle où elle étoit, on l'ôta pour en mettre une autre moins simple. On a de lui, *B. Justiniani Oratoris clarissimi Orationes; Ejusdem nonnullæ Epistolæ; Ejusdem Traductio in Isocratis libellum ad Nicoclem Regem; Leonardi Justiniani Epistolæ*, Venetiis, *in folio*; *Vita B. Laurentii Justiniani; De Origine urbis Venetiarum, rebusque ab ipsa ad quadringentesimum usque annum gestis, Historia*, Venetiis, 1492, *in folio*, secunda editio, Venetiis, 1534, *in folio*. Item, traduite en Italien par Louis Domenichi, sous ce titre, *Historia dell' Origine di Venegia e delle cose fatte da Venitiani*, In Vinegia, 1585, *in octavo*. Item, *ibidem* 1608, *in octavo*; *Vita S. Marci Evangelistæ; De corpore ejus Venetias translato.* * Sa vie écrite en Latin par *Antoine Stella* Vénitien, Curé de l'Eglise de St. Moïse, imprimée à Venise en 1553, *in octavo*. *Le Journal de Venise, tome* 19. *p.* 364. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 7. Trithême, *de Script. Eccles.* Philippe de Bergame, *in Supplem. Chron. ad ann.* 1471. Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 115. Vossius, *de Hist. Latin. &c.*

JUSTINIANI (Laurent) Chartreux, composa un Ouvrage intitulé, *Hortus deliciarum*, imprimé *in quarto*, à Milan l'an 1515. * Petreius, *Biblioth. Carth.*

JUSTINIANI (Vincent) de la branche établie dans l'Isle de Chio, naquit dans cette Isle le 27 Août 1519, y entra dans l'Ordre de saint Dominique, & vint faire ses études à Gênes, d'où Etienne Ususmaris qui étoit Géneral, le mena à Rome pour être son compagnon. La sagesse qu'il fit voir dans les emplois qu'on lui confia, fut récompensée par l'honneur qu'on lui fit de l'élire Géneral le 28 Mai de l'an 1558, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans. Après la visite des Maisons de France, il se rendit au Concile de Trente, auquel il assista pendant les années 1562, & 1563, y soutint seul les privileges des Reguliers, & donna d'autres marques de sa fermeté, qui lui attirérent beaucoup de considération. Après le Concile, il alla visiter les Maisons d'Espagne, revint l'an 1566 à Rome pour y saluer le nouveau Pape Pie V, qui avoit été de son Ordre; & l'an 1569, fut renvoyé par ce saint Pape en Espagne pour traiter avec le Roi Philippe II, d'affaires importantes & secrettes. Il y étoit encore lorsqu'il apprit qu'il avoit été promu au Cardinalat, le 17 Mai de l'an 1570, & étant revenu à Rome, il fut Préfet de la Congrégation de l'Index, & de celle des Evêques & des Réguliers, Protecteur de l'Ordre de Vallombreuse, Viceprotecteur de son Ordre, Abbé de Saint Syr à Gênes, & employé dans toutes les affaires. Enfin étant âgé de 63 ans & deux mois, il mourut le 28 Octobre de l'an 1582. C'est lui qui a procuré l'édition, faite l'an 1570 à Rome, de toutes les Oeuvres de saint Thomas en dix-sept volumes *in folio*. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

JUSTINIANI (Timothée) de la même branche que le précédent, naquit dans l'Isle de Chio vers l'an 1502, & fut aussi Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il avoit eu le nom de Bernard au batême. Le 21 Juin de l'an 1550, le Pape Jule III le fit Evêque d'Aria dans l'Isle de Candie, & le onziéme Octobre de l'année suivante, il y unit l'Eglise de Calamona en faveur de Timothée, qui assista l'an 1563 au Concile de Trente. Le 14 Avril de l'an 1564, ce Prélat fut transferé sur le Siége Episcopal de Chio; mais deux ans après, cette Isle fut envahie par les Turcs, & quoiqu'étant allé à Constantinople, il eût obtenu du Sultan Selim que les Chrétiens de l'Isle auroient le libre exercice de leur Religion, il se lassa neanmoins de la servitude où il étoit contraint de vivre entre les Infidéles, & revint l'an 1568 à Rome, où il obtint le cinquiéme Avril d'être transferé au Siége de Strongoli dans la Calabre.

Il gouvernoit cette Eglise lorsqu'il mourut l'an 1571. *On garde en manuscrit une Description qu'il avoit faite de l'Isle de Chio.* * Echard, *Script. Ord. F. F. Præd. tome* 2.

JUSTINIANI (Augustin) Evêque de Nebio, né à Gênes l'an 1470, étoit fils de Paul Justiniani de la branche *della Banca*, & de Barthelemie Justiniani de la branche *Longa*. Après avoir demeuré quelque tems à Valence en Espagne, il entra dans l'Ordre de saint Dominique à Paris, au mois d'Avril de l'an 1488, prit alors le nom d'Augustin, au lieu de celui de Pantaléon, qu'il avoit eu au Batême, & s'y distingua bien-tôt par sa doctrine & par l'intelligence des Langues, qu'il aquit en peu de tems. Il fut pourvu l'an 1514 par le Pape Léon X, de l'Evêché de Nebio dans l'Isle de Corse. Il assista au cinquiéme Concile de Latran, & combattit quelques Articles du Concordat passez entre la France & la Cour de Rome. La pauvreté de son Diocése lui fit désirer un Evêché d'un revenu plus considérable, & il fit la Cour au Pape, qui l'estimoit beaucoup; mais François I, qui aimoit les Gens de Lettres, l'attira à Paris en lui donnant la qualité de son Aumônier, avec une pension, & ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier Professeur royal de la Langue Hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Gênes, il y trouva tout en désordre par la faction des Adornes: & alla ensuite visiter son Diocése, dans le dessein de retourner bien-tôt après en France; mais ayant changé tout à coup de sentiment, il s'attacha au Gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son Eglise, augmenta le revenu de la mense épiscopale, fit bâtir un assez commode Palais pour ses successeurs, & en un mot remplit tous les devoirs d'un Prélat jusqu'à l'an 1531, qu'il alla à Gênes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant qu'étant allé encore à Gênes, & s'étant embarqué pour revenir à Nebio, il périt avec le vaisseau qui le portoit l'an 1536. Il avoit composé des Ouvrages, dont le plus considérable est *Psalterium Hebræum, Græcum, Arabicum & Chaldæum, cum tribus Latinis interpretationibus & glossis.* C'est le premier qui ait paru, & M. Huet Evêque d'Avranches en fait l'éloge. Les autres sont des éditions d'Auteurs qui n'avoient pas encore paru. Pour les Annales de la République, il n'y avoit pas mis la derniére main, & celui qui les publia l'an 1537 à Gênes, agit contre les intentions de l'Auteur, qui ne les auroit pas données en si mauvais état. On trouve dans ses Annales, qu'il avoit fait imprimer le Pseautier à ses dépens, qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires sur du papier, & cinquante sur du parchemin ou sur du vélin pour les Princes; & qu'il espéroit en retirer une grosse somme pour le soulagement des pauvres: mais que peu de personnes achetérent ce Livre, quoique tous les Savans en parlassent avec éloge; & qu'il eût peine à retirer ses frais. On lui attribue encore une Traduction du *More Nevochim* du Rabbi Moïse. Il laissa par son Testament sa Bibliothéque, qui étoit considérable, à la République de Gênes. * Bayle, *Dict. Crit.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

JUSTINIANI (Onfroy ou Humfroy) Noble Vénitien, se signala dans la bataille de Lépante l'an 1571, & fut choisi par Sebastien Veniéri, Général de la Flote Vénitienne, pour porter à Venise la nouvelle de cette fameuse victoire remportée sur les Turcs. Lorsqu'il y fut arrivé avec les dépêches de son Général, il alla droit au Palais du Doge, au travers d'une nombreuse populace, qui étoit accourue de toutes parts, au bruit de la décharge de son artillerie, en entrant dans le port. Le Doge, sans perdre le tems à se revêtir de ses habits de cérémonie, s'en alla promptement dans l'Eglise patriarchale rendre à Dieu des actions de graces de cette victoire. Tous les Sénateurs y accoururent. Justiniani lut en présence du Doge & du Sénat les Lettres du Général Veniéri, puis leur fit un récit succint de la bataille, & reçut ordre d'en aller instruire le peuple: ce qu'il fit avec beaucoup de grace & d'éloquence. *Voyez* LEPANTE. * Gratiani, *Histoire de Cypre.*

JUSTINIANI (Pierre) de Venise, fils de *Louis*, Sénateur de cette République, fut à la fin du XVI siécle, & vers l'an 1576, publia en seize livres l'Histoire de Venise, sous le titre *de Rerum Venetarum ab urbe condita Historia.* Joseph Orologio l'a traduit en Italien.

JUSTINIANI (Augustin) de Gênes, Jésuite, & fils de *Paul*, Doge de la République, fut habile Théologien, & mourut à Naples l'an 1590. * Foglietta, *in Elog. Ligur.* Michel Giustiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Possevin. Ughel. Alegambe, Le Mire, &c.

JUSTINIANI (Angelo) Evêque de Genéve, étoit de l'Isle de Chio, où il naquit en 1520. Il entra chez les Religieux de l'Observance de saint François, & fit du progrès dans les Langues & dans la Théologie, qu'il enseigna avec réputation à Padoue, à Gênes & ailleurs. Ce Pére avoit apporté en Italie d'excellens Manuscrits Grecs, dont Sixte de Sienne fait mention au sujet de quelques Ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie. Depuis il accompagna le Cardinal de Ferrare en France, & s'y trouva au Colloque de Poissy l'an 1561. On y admira son érudition dans les disputes contre les Hérétiques, qu'il combattit en Savoye, après avoir été mis sur le Siége de l'Eglise de Genéve. Il fut Prédicateur & Aumônier d'Emanuel-Philibert, Duc de Savoye, & se trouva au Concile de Trente. Enfin il se retira en 1578 à Gênes, où il mourut le 22 Février de l'an 1600. Il laissa plusieurs Ouvrages de sa façon; des Commentaires sur quelques Chapitres de saint Jean; des Sermons, des Vers, &c. * Foglieta, *Clar. Ligur.* Francesco Zazzara, *della Nobil. d'Italia.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Giustiniani, *Script. della Liguria,* &c.

JUSTINIANI (Benoît) Evêque de Porto, né à Chio en 1554, sortit de cette Isle, après que les Turcs s'en furent rendu maîtres, & se retira en Italie, où il étudia à Padoue, à Gênes & ailleurs. Ensuite il vint à Rome, où il fut fait Cardinal par le Pape Sixte V, en 1586. Il exerça divers emplois sous les pontificats suivans, la Légation de la Marche d'Ancone & celle de Boulogne depuis l'an 1606, jusqu'en 1611, & fit des Réglemens très judicieux dans cette derniére ville. Le Cardinal Justiniani fut aussi Protecteur de divers Ordres Religieux, & eut successivement les Evêchez de Sabine, de Palestrine & de Porto. Il mourut le 27 Mars de l'an 1621. * Ughel, *Italia Sacra.* Michaël Giustiniani, *Script. della Liguria.* Ciaconius. Petramellarius. Victorel, &c.

JUSTINIANI (Fabien) Génois, Evêque d'Ajazzo, dans l'Isle de Corse, a fait un recueil des Auteurs qui ont écrit ou sur toute la Bible, ou sur quelque partie, ou même sur quelque verset en particulier. Ce Livre fut imprimé à Rome en 1612. Il a encore composé un Commentaire sur Tobie, imprimé en 1621. Ce Prélat n'étoit pas de la famille des Justiniani de Gênes, mais de celle des Taranchetti, & il passa par adoption dans celle des Justiniani. Un de ses fréres ANDRÉ, né à Ajazzo le 22 Décembre 1570, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1591, & en fut tiré l'an 1614, pour être Evêque d'Isola dans la Calabre. Il mourut au milieu de son troupeau le 25 Novembre 1617, n'étant âgé que de 47 ans. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

JUSTINIANI (Horace) publia les Actes du Concile de Florence à Rome *in folio*, en 1630. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* JUSTINIANI (Marc-Antoine) Doge de Venise, fut élevé à cette dignité en 1684. Sous sa régence, la République, après avoir fait alliance avec l'Empereur & la Pologne, eut d'heureux succès contre les Turcs. En quatre ans de tems elle leur prit Ste-Maure, Préveza, Larta, Coron, le vieux & le nouveau Navarin, Modon, Napoli di Romania, Zeng ou Segna, les petites Dardanelles, Patras, Lépante, Corinthe, Lacédémone, Athénes, Castel-Nuovo, & autres places. Ce Doge mourut en 1688, & eut pour successeur François Morosini, sous le commandement de qui avoient été faites la plupart des conquêtes dont on vient de parler. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise.* Zazzara, *della Nobiltà d'Italia.* Gamurrinus, *de Fam. Justinian.*

* JUSTINIANI (Bernard) Gentilhomme de Messine, originaire de Gênes, naquit le 21 Septembre de l'an 1573. Dès ses plus tendres années il témoigna beaucoup d'inclination pour l'étude, & dans la suite il se fixa à la Théologie. Il fut reçu Docteur en cette Faculté, & devint Chanoine de Messine & Evêque d'Anglona. Il mourut le 16 Novembre de l'an 1616. On lui attribue, *Tractatus super Decalogi Præcepta; Acta Synodi Anglonensis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* JUSTINIANI (Decius) Gentilhomme de Messine, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs & d'extraction Génoise, naquit le premier de Janvier de l'an 1580. Après avoir fait de bonnes études, il fut reçu Docteur en Théologie. Ensuite il fut fait Evêque d'Aléria dans l'Isle de Corse par le Pape Paul V. Il mourut le 21 Novembre 1642. On a de lui, *Constitutiones Synodales, & Prediche diverse.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

JUSTINIEN, I de ce nom, Empereur, étoit fils d'une sœur de Justin *l'Ancien*, nommée *Vigilantia*, & de *Sabatius*. Il fut fait Nobilissime, puis César & Auguste, le premier Avril 527, & succéda à Justin le premier Août suivant. Les commencemens de son empire furent d'un Prince très religieux; car il publia des Loix très sévéres contre les Hérétiques, répara les Temples ruinez, & se déclara le protecteur de l'Eglise. Aussi, protégé du Ciel, il vainquit les Perses par les armes de Bélisaire en 528, 542, & 543; & par le ministére du même Général, qu'il avoit honoré de la qualité de Patrice, il extermina les Vandales, après avoir pris leur Roi Gilimer en 533. Il reconquit l'Afrique, vainquit les Goths en Italie, prit leur Roi Vitigès, défit les Maures, puis les Samaritains, & remit l'Empire Romain dans ce haut éclat où on l'avoit vu autrefois du tems de ses premiers Empereurs. Avant qu'il eût soumis ces peuples par la valeur de ses Capitaines, il avoit eu à combattre Hypatius, Pompeius & Probus, neveux de l'Empereur Anastase, dans une grande sédition, qui avoit commencé par deux factions du Cirque, dont l'une s'appelloit *la Verte*, & l'autre *la Venete*. Il faillit à succomber sous la fureur de ses ennemis: on dit même qu'il avoit résolu de quitter le Palais, & que l'Impératrice Théodora sa femme le rassura, & lui persuada de se fortifier contre les Rebelles: conseil qui réussit heureusement. Bélisaire & Mundus le défendirent si bien, qu'ils repoussérent ceux qui l'attaquoient, & qui furent ensuite punis de mort. Justinien se voyant en repos, recueillit en un corps les Loix Romaines, & ordonna que le Recueil qu'il en fit fut appellé *le Code Justinien*. Il avoit choisi dix hommes des plus habiles de l'Empire pour le compiler, & le former des Codes Grégorien, Théodosien & d'Hermogéne: ce qui fut exécuté heureusement. Les décisions des Juges & des Magistrats, dispersées en plus de deux mille Livres, furent réduites au nombre de cinquante l'an 533, & on appelle ce Code *les Digestes*, ou *Pandectes*. Il fit aussi quatre Livres d'*Institutes*, où il comprit en abbregé le texte de toutes les Loix; & on compila celles qu'il avoit faites nouvellement, dans un volume qu'on appelle *le Code des Novelles*, l'an 541. Ces Réglemens ont aquis une réputation immortelle à Justinien, qui d'ailleurs s'engagea témérairement dans les affaires Ecclésiastiques. Théodat, Roi d'Italie, avoit obligé le Pape Agapet de passer jusques à Constantinople, pour faire sa paix avec Justinien. Ce Pontife y fut reçu avec beaucoup de respect; mais l'Em-

l'Empereur le menaça de l'envoyer en exil, s'il ne communiquoit avec Anthime, Patriarche de Constantinople, Hérétique. Le Pape lui répondit sans s'étonner, *Je croyois être venu vers un Prince Chrêtien, & je trouve un Dioclétien.* Cette vigueur contraignit Justinien de chasser Anthime, pour lui substituer un Prélat Orthodoxe. Depuis, Justinien ayant voulu connoître du différent des trois Chapitres, publia en forme de Constitution un Ecrit qui causa de grands troubles dans l'Eglise. On ne peut aussi excuser les violences qu'il exerça à l'égard des Papes Silverius & Vigile, avant & après la célébration du cinquiéme Concile Général tenu l'an 553. Justinien, sur la fin de ses jours, tomba dans une opinion erronée, & soutint que Jésus-Christ n'avoit pas un corps corruptible, c'est à dire, sujet aux infirmitez naturelles. Il avoit fait un Edit contre ceux qui soutenoient le contraire, & le vouloit publier; mais Dieu arrêta ses desseins par sa mort, qui arriva assez subitement le 14 Novembre 565. Il étoit âgé de 83 ans, & avoit regné 39 ans, trois mois & 14 jours. Ce fut cet Empereur qui abolit le Consulat. Il bâtit grand nombre d'Eglises, & sur-tout celle de sainte Sophie à Constantinople, estimée un chef-d'œuvre d'Architecture; & répara quelques villes. Procope nous a donné une Histoire assez complette de son régne, mais d'une maniére fort diverse; car dans ses Anecdotes il déchire cruellement cet Empereur aussi-bien que son épouse Théodora, après les avoir comblez de louanges dans ses autres Ouvrages; de sorte que cet Auteur s'est convaincu lui-même par cette opposition, ou d'une basse flatterie, ou d'une médisance outrée. * Procope, *de Bello Pers. Vand. Gothico & in Anecdotis.* Evagre, *l.* 4. Agathias. Nicéphore. Paul Diacre & Baronius, *in Annal.*

JUSTINIEN, II ou *le Jeune*, surnommé *Rhinotmete* ou *au Nez coupé*, succéda à l'âge de 16 ans à son pére Constantin *Pogonat* ou *le Barbu*, au mois de Septembre de l'an 685. Il recouvra d'abord diverses Provinces, que les Sarazins avoient usurpées sur l'Empire Romain, & leur accorda la paix, sous la condition d'un tribut qu'on lui payoit toutes les années; mais il rompit très légérement ce Traité en 690, parce que la monnoye qu'on lui donna n'étoit pas marquée à son image. Il se repentit bien-tôt de cette ridicule délicatesse; car les Arabes défirent entiérement son Armée. Ce mauvais succès le rendit odieux aux peuples; & cette haine s'augmenta par les violences qu'il fit exercer contre le Pape Sergius, qui n'approuvoit ni sa foi ni sa conduite. Ses cruautez augmenterent de telle sorte, que le peuple s'étant soulevé sous la conduite du Patrice Léonce, lui coupa le nez, & l'envoya en exil l'an 694 dans la Chersonnése. Léonce fut fait Empereur, & fut chassé en 697 par Tibére *Absimare*, qui se mit en sa place. Celui-ci régna environ sept ans; & après lui Justinien fut rétabli vers l'an 704, ou 705, par le secours de Trébellius, Roi des Bulgares, qui se rendit maître de Constantinople, où il avoit fait entrer une partie de ses troupes par un aqueduc. Léonce, qui étoit dans un Monastére, & Tibére *Absimare*, furent punis de mort. Au reste, Justinien ne devint que plus cruel après son rétablissement; car toutes les fois qu'il tomboit quelque goutte d'eau de son nez coupé, il ne manquoit jamais de sacrifier quelque Sénateur à son ressentiment & à sa vengeance. Il fit aussi crever les yeux au Patriarche Callinique, & oubliant les obligations qu'il avoit aux Bulgares, il leur fit la guerre, mais si malheureusement, qu'il eut sujet de se repentir de son ingratitude. Après ce desavantage, il feignit de vouloir faire pénitence de ses crimes, & régler quelques affaires Ecclésiastiques. A cet effet il supplia en 709 le Pape Constantin de venir faire un voyage à Constantinople, où il le reçut avec toute sorte de respect. Cependant après le départ du Pontife, il exerça autant de cruautez qu'auparavant; de sorte qu'après avoir régné dix ans avant son exil, & six après son retour, il fut tué avec son fils Tibére, par Philippique Bardanès son successeur. Ce fut en l'année 711. * Paul Diacre, *l.* 6. Theophane & Cedréne, *in Annal. Græc.* Anastase, *in Constantinopol.*

JUSTINIEN, neveu de l'Empereur Justinien *le Jeune*. Sophie, femme de ce dernier, avoit porté en 711, Tibére sur le thrône, dans l'espérance de l'épouser; mais voyant qu'il faisoit appeller sa femme *Augusta*, elle en eut tant de dépit, qu'elle conspira contre Tibére, en faveur de Justinien, neveu de son époux. Tibére reprit Justinien avec assez de douceur, lui pardonna généreusement, & se servit de lui contre les Perses.

JUSTINIEN, Evêque de Valence en Espagne, & Ecrivain Ecclésiastique dans le VI siécle, étoit frére de Juste Evêque d'Urgel, de Nebride & d'Elpide, aussi Prélats. Saint Isidore fait mention de lui dans le 20 Chapitre du Traité des Ecrivains Ecclésiastiques. Il composa un Ouvrage qui contenoit cinq réponses à des demandes que lui avoit faites un certain homme nommé *Rusticus.*

JUSTINOPOLIS, ville capitale de l'Istrie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant du Patriarche d'Aquilée, appellée maintenant *Capo d'Istria.* Agathias a cru qu'elle avoit été nommée *Justinopolis*, parce que l'Empereur Justin I y étoit né; mais le Cardinal Baronius remarque fort-bien que ce ne fut point le lieu de la naissance de cet Empereur, & qu'elle ne porta ce nom que parce qu'il la fit rétablir, après que les Barbares l'eurent ruinée, vers l'an 520. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Agathias. Baronius.

JUSTINOPOLIS ou JUSTINIANEE, ville de la Bulgarie, & ville de la naissance de l'Empereur Justinien *l'Ancien*, s'appelloit auparavant *Bérine*, selon Agathias; *Taurése*, selon Procope; puis *Acride.* Cet Empereur érigea cette ville en Métropole, & lui attribua la Jurisdiction sur les Provinces de la Dace Méditerranée, & de la Dace Ripense, de la Triballie, de la Dardanie, de la Mœsie Supérieure, & de la Pannonie. Cette ville fut nommée *Justiniane la premiere*, à cause de sa dignité. Celle qu'on appelle *la seconde* étoit dans la Mœsie Supérieure, & *la troisiéme* étoit l'ancienne Chalcédoine.

JUT.

JUTA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 55.

JUTES, Peuples anciens, originaires de Germanie. Après que les Cimbres & les Teutons furent sortis du Septentrion, les Jutes vinrent s'établir en leur Païs, & choisirent pour Roi *Danus*, fils de Humble Roi de Gothie. Quelques Historiens rapportent que ce Prince y régna vers l'an du Monde 2909. Sa race étant éteinte, Hoter fils d'Atille I, Roi de Suéde, occupa le thrône dans le même païs, & sa postérité finit en Aldan III. * Audiffret, *Géogr. tome* 1, *p.* 291. édit. de Hollande 1691. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUTLAND, Presqu'Isle, qui fait une des plus considérables parties du Royaume de Dannemarck, est la *Chersonése Cimbrique* des Anciens. On le divise ordinairement en Sud-Jutland, ou Jutland méridional, & en Nort-Jutland, ou Jutland septentrional, entre les villes Vandaliques, la Mer Baltique, la Germanique & la Norvége. Le Sud-Jutland renferme les Duchez de Holstein ou Holsace & de Sleeswick. Le premier comprend quatre petites Provinces. Le Nord-Jutland se subdivise en quatre Diocéses, Ripen, Arhusen, Wiborg & Alborg. Ceux qui habitent la côte du Jutland, bâtissent de petites maisons; parce que le vent y pousse tant de sable, qu'ils sont assez souvent contraints d'en sortir par le toit. La situation de Fredericks-Odde y est très importante. Charles-Gustave, Roi de Suéde, la prit dans les guerres du XVII siécle, & de là passa sur la glace dans les Isles voisines. Autrefois le Jutland fut habité par les Peuples appellez *Cimbres*, & ensuite par d'autres nommez *Jutes*; ce qui donna le nom au païs de Jutland. Gossius s'est efforcé de nous faire une Description magnifique de ce petit païs. * On le pourra consulter, & voir Pline, *l.* 4. *c.* 13. Montanus, *in Merid.* &c.

JUTTA. *Voyez* JUTA.

JUTURNE, Divinité du Paganisme, étoit particuliérement révérée des filles & des femmes Romaines, parce que les unes & les autres croyoient en être beaucoup aidées; suivant l'étymologie de son nom Juturne, du mot *juvare*, aider. Les filles croyoient obtenir d'elle un prompt & heureux mariage, & les femmes en attendoient un accouchement favorable. On tenoit à Rome que Juturne avoit été une fille d'une rare beauté; que Jupiter l'avoit aimée, & s'en étoit fait aimer, & que pour récompense il lui avoit donné l'immortalité, & l'avoit métamorphosée en fontaine. Cette fontaine de Juturne étoit dans le *Latium*, païs auprès de Rome; & son eau étoit celle dont on se servoit dans tous les Sacrifices, sur-tout dans ceux de la Déesse Vesta, pour lesquels il étoit défendu d'employer d'autre eau que celle de cette fontaine, qu'on nommoit communément *eau virginale*, *aqua virginea.* Cette fontaine étoit un reste du petit fleuve Numicius, qui couloit dans le *Latium*, & qui étoit desseché, & la fontaine se dessécha aussi dans la suite des tems. Selon quelques Auteurs, Juturne étoit fille de Daunus, & sœur de Turnus, Roi des Rutules. Le Roi Latinus en étant devenu amoureux, elle s'abandonna à son amour, & sa honte ayant été découverte, elle se précipita de desespoir dans le fleuve Numicius. Virgile parle d'elle dans l'Enéide, & dit que Jupiter fit une Nymphe du fleuve Numicius. * Virgile, *Enéide* 12. Ovide, *Fastes, l.* 1. & 2. *Festus.*

JUV.

JUVENAL, (Decius Junius) Poëte Latin du premier siécle, étoit natif d'Aquin, ville d'Italie, bien que quelques Auteurs, comme Pierre Pithou, ayent cru qu'il étoit Gaulois. On a prétendu que sa Vie, qui est au commencement de ses Satires, est un Ouvrage de Suétone; mais cela est aussi incertain que ce qu'on dit, qu'il étoit fils d'un Affranchi, ou du moins qu'il fut Affranchi; car ses trois noms de Decius Junius Juvénal, font voir que sa naissance étoit assez illustre. Juvénal vint à Rome étant encore jeune, & y employa la moitié de sa vie à faire des Déclamations. Ensuite porté par le succès de quelques vers qu'il avoit faits contre Pâris, Comédien de Néron, il composa des Satires, dont nous avons encore seize, qui le firent estimer; mais il se rendit si peu complaisant, qu'on le relégua, sous prétexte de lui donner une charge honorable dans l'Armée, & qu'on l'envoya dans la Pentapole, sur les frontiéres d'Egypte & de Libye. On croit qu'il vécut jusqu'à l'an de Jésus-Christ 128. Ce Poëte a beaucoup de force & d'esprit; mais il n'est presque jamais naturel, & les obscénitez qu'il a répandues par-tout, rendent sa lecture insupportable. * Juste Lipse, *Epist. Quæst. l.* 4. *Epist.* 20. Scaliger, *Poëtica l.* 6. *c.* 6. Lilius Giraldus, *in Dialog. Poëtis.* Vossius, *de Poët. Lat.* &c.

JUVENAL, (Gui) *Manceau*, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de saint Sulpice de Bourges, fit imprimer en 1522, trois livres sur la réformation des Moines. Dès l'an 1505, il avoit publié une Traduction Françoise de la Régle de saint Benoît. La Croix du Maine le nomme Jouvenceaux, mais il est appellé Juvénal, au titre de la Traduction qu'on vient d'indiquer. L'Auteur de l'Apologie pour les Poëtes Latins dans Gyraldus, p. 507. met Gui Juvénal, entre ceux qui ont poussé à sa perfection l'Art de commenter, & qui ont apporté les conjectures les plus sûres pour l'explication des endroits

les

les plus obscurs des anciens Auteurs. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUVENAL DES URSINS. *Cherchez* URSINS.

JUVENAZZO. *Voyez* GIOVENAZZO.

JUVENCUS, (Caius Vettius Aquilinus) d'une famille illustre d'Espagne, fleurit dans le IV siécle, sous l'empire de Constantin. Juvencus est un des premiers Poëtes Chrétiens. Il composa vers l'an 329, un Poëme divisé en quatre livres, dans lequel il rapporte la Vie de Jésus-Christ, sans s'éloigner du texte des quatre Evangélistes. La Préface de cet Ouvrage commence ainsi :

> *Immortale nihil mundi compage tenetur*, &c.

Et le Poëme commence de la sorte :

> *Rex fuit Herodes Judæa in gente cruentus,*
> *Sub quo Servator*, &c.

Il avoit écrit en vers hexametres quelques Ouvrages sur les Mystéres ; & on croit qu'il avoit aussi écrit des Hymnes. Nous n'avons de lui que son Poëme de la Vie de Jésus-Christ, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, presque mot pour mot, le texte des Evangélistes, que par la beauté des vers & de la Latinité. Il y a un très grand nombre d'éditions de ce Poëme, qui se trouve aussi dans la Bibliothéque des Péres ; & saint Jérôme dans ses Commentaires sur saint Matthieu, cite ce vers de lui, au sujet des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu à Bethléem :

> *Aurum, Thus, Myrrham, Regique, Hominique, Deoque,*
> *Dona ferunt.*

Quelques-uns donnent à cet Auteur les noms de G. Aquilinus Vettius Juvencus, & l'on assure que dans un ancien Manuscrit du Monastére de Montier-Ramey en Champagne, on voit ce titre, *Gai Vecti Aquilini Juvenci Presbyteri Evangeliorum libri IV.* En 1733, les Péres Dom Marténe & Dom Durand, qui s'appliquent depuis tant d'années à recueillir & à publier un grand nombre de Monumens anciens, dont ils ont déja donné plusieurs volumes *in folio*, ont inséré dans le tome IX de leur *Amplissima Collectio veterum Monumentorum*, un Abbrégé de la Genése en vers, que le Manuscrit sur lequel ils l'ont donné, attribue à Juvencus. Il est vrai que ce Prêtre Espagnol, qui est regardé comme le premier des anciens Poëtes Chrétiens, dont saint Jérôme & le Pape Gélase parlent avec éloge, écrivoit du tems du Grand Constantin, & que l'on prétend que cet Abbrégé de la Genése est du même tems. Mais les Editeurs de cet Ouvrage ont raison de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le tems auquel il a été composé ; & nous n'avons d'ailleurs aucun Monument qui nous réponde, ni même qui nous insinue que cet Abbrégé soit de Juvencus. On avoit déja imprimé les quatre premiers Chapitres de cet Ouvrage à la fin des Oeuvres de Tertullien & de saint Cyprien, & Pamelius soutient qu'il est de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué plusieurs expressions & plusieurs tours du saint Evêque de Carthage, & qu'il y en a un Manuscrit en la Bibliothéque de saint Victor de Paris, qui porte le nom de *saint Cyprien*. M. Du Pin croyoit que cet Ouvrage étoit de Salvien de Marseille, & il cite Gennade, qui dit, que Salvien avoit fait un Livre en vers de l'Ouvrage des six Jours, depuis le commencement de la Genése, jusqu'à la création de l'Homme : ce qui ne peut convenir à ce Poëme, qui va jusqu'à la fin de la Genése. * S. Jérôme, *in Chron. Olymp.* 277. *ann. Christ.* 329. *Epist. ad Mag. & in Comment. in Matth.* Honoré d'Autun, *l.* 1. *c.* 85. Baronius, *A. C.* 329. *n.* 48. Bellarmin, *de Script. Eccles.*

JUVENCUS MARTIALIS. *Voyez* JUVENTIUS.

JUVENTA, Déesse que les Anciens faisoient présider à la Jeunesse. Servius Tullius fit mettre la Statue de cette Divinité dans le Capitole ; & les Historiens Romains disent que quand Tarquin *l'Ancien* voulut y consacrer un Temple à Jupiter *Capitolin*, & que pour cet effet il fit démolir ceux des autres Dieux, le Dieu Terme & la Déesse Juventa firent connoître par des signes qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorez. M. Livius Consul lui dédia un second Temple le même jour qu'il remporta la victoire sur Asdrubal, après lui en avoir déja fait bâtir un lorsqu'il étoit Censeur. * Tite-Live, *l.* 36.

JUVENTIN & MAXIMIN, Martyrs du IV siécle, sous l'Empereur Julien *l'Apostat*. Ils étoient Ecuyers de la Garde de ce Prince. Julien ayant imaginé de jetter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque chose de ce qui avoit été offert en sacrifice, & d'arroser d'eau lustrale tout ce qui se vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent hautement dans un festin. La douleur dont ils étoient pénétrez leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux captifs à Babylone, *Vous nous avez livrez, Seigneur, à un Prince Apostat, plus ennemi de votre Loi que toutes les nations de la Terre.* Ils furent dénoncez à Julien & conduits en sa présence. La liberté pleine de respect avec laquelle ils lui parlérent, ne servit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en prison, après avoir confisqué leurs biens. Enfin n'ayant pu les attirer au Paganisme par des Emissaires, chargez sous main de leur offrir ses bonnes graces, il leur fit trancher la tête en prison pendant la nuit. Ils furent à juste titre regardez comme Martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des discours injurieux contre sa personne. * Theodoret, *Hist. l.* 3. *c.* 15. Le Pére de la Bletterie, *Vie de Julien l'Apostat*, *l.* 5.

JUVENTIUS, Gouverneur de Rome sous Valentinien l'aîné. D'autres le nomment *Viventius*. Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodos.* *

JUVENTIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

JUVENTIUS, Poëte Comique, est cité par Varron. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * Varron, *de Lat. Ling. l.* 5. & 6. Aulu-Gelle, *l.* 18. *c.* 12.

JUVENTIUS ou JUVENCUS MARTIALIS, cité par Sidonius Apollinaris, avoit, dit-on, composé une Vie de Jules-César. Les Critiques croyent que Sidonius vouloit peut-être parler de Gargarius Martialis, cité par Vopiscus, en la Vie de Probus, & par Lampride, en la Vie d'Alexandre, comme Auteur des Vies des Césars. * Sidonius Apollinaris, *l.* 9. *Epist.* 14.

JUVINGA. *Voyez* JUWINGA.

JUVOU, ville. *Cherchez* LEWEMBURG.

JUVRECOURT, Maison noble & ancienne en Lorraine. La Terre de Juvrecourt, située dans l'Evêché de Metz, Bailliage de Vic, dont elle n'est distante que d'une lieue, a donné son nom à cette Maison. Le premier dont on ait connoissance, est JEAN, I du nom, qui suit.

I. JEAN, I du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, premier Maréchal-des-Logis de la Cour du Duc *Antoine* de Lorraine, vivoit au commencement du seiziéme siécle avec *Jeanne* de Raville sa femme, issue d'une illustre Maison de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de laquelle il eut 1. JEAN qui suit ; 2. *Nicolas*, Abbé de Salival, Ordre de Prémontré.

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, Conseiller d'Etat des Révérendissimes Cardinaux *Jean & Charles* de Lorraine, & Gouverneur de Moyenvic, épousa *Françoise* de Putthegney, Maison de nom & d'armes de l'Evêché de Metz, fille de *Jean* Seigneur de Putthegney, de laquelle il eut 1. JEAN qui suit ; 2. *Catherine* mariée, 1°. à *Nicolas* de Bar, Ecuyer, dont elle n'eut pas d'enfans : & 2°. à *Jean* le Changeur, Contrôleur Général des fortifications de Marsal ; 3. *Barbe* mariée 1°. à *Nicolas* Feriet, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans : 2°. à *Jean* de Bohére-du-Halt, Seigneur de Villeneuve, Major de la garnison de Metz & des villes de Toul, Verdun & Marsal. *Françoise* de Putthegney décéda le sixiéme Octobre 1563, & son époux le 23 Juillet 1569, & ils furent inhumez en la Paroisse de Moyenvic où se voit leur Mausolée.

III. JEAN, III du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de la Grange, de Raville, de Pulligny, de Ceintrey, de Voinemont & du fief masculin de Dorodistein, Diocése de Strasbourg, Conseiller d'Etat de *Charles*, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, son Chancelier audit Evêché de Metz & Gouverneur de Vic, épousa *Alix* le Galland, fille de *Mengin*, Seigneur de la Grange de Pulligny, de Ceintrey & de Voinemont, & de *Françoise* le Gaillard de Helymer. Il eut de cette alliance 1. SIMEON qui suit ; 2. *Jean* Seigneur de la Grange, mort sans hoirs, de *Barbe* Descomules sa femme ; 3. *Nicolas*, Jésuite & Confesseur de la Reine *Catherine* de Medicis ; 4. *Barbe* femme de *Didier*, Seigneur de Marimont, Gentilhomme de la chambre de *Henri*, second Duc de Lorraine, Lieutenant au Gouvernement de Bitch & Gouverneur de Dieuze. *Alix* le Galland mourut au mois d'Août 1603, & son mari au mois de Septembre 1611. Il fut plusieurs fois revêtu de la dignité d'Envoyé Plénipotentiaire des Evêques de Metz vers l'Empereur, vers le Roi Très Chrêtien & vers les Electeurs de l'Empire. Il défendit courageusement la ville de Vic contre les ennemis qui vouloient s'en emparer, comme il paroît par la Lettre du Cardinal de Guise en date du 22 Décembre 1575, qui lui en témoigne son contentement.

IV. SIMEON Chevalier, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de Xanrey, de la Grange, de Lahazelle, de Bathlemont-lès-Baufemont, Pair de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat & Chancelier dudit Evêché & Envoyé Plénipotentiaire en la Cour Impériale pour recevoir les droits régaliens au nom de l'Evêque de Metz, épousa *Anne* Praillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tragny & de Sorbey, Maître Echevin de Metz, de laquelle il eut 1. JACQUES qui suit ; 2. *Elizabeth*, femme de Gabriel de Nettancourt, Chevalier, Baron de Châtillon ; 3. *Anne Claude*, femme de Louis de Silly, Seigneur dudit lieu & de [illegible], Colonel d'un régiment d'Infanterie pour le service du Duc Charles IV, & Capitaine-Gouverneur d'Arches ; 4. *François*, Jésuite, Prédicateur du Cardinal Antoine à Reims, mort Recteur à Autun.

V. JACQUES de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'Hennamesnil, de Grange, de la Havelle, de Xurès, de Xanrey, de Barthlemont, d'Arth-sur-Meurte & de Xourdailles, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, Gouverneur & Baillif de la ville & Marquisat de Noméni, Colonel d'Infanterie & de Cavalerie, Sergent-Général de bataille des troupes Lorraines, fut tué à la bataille de Lens. Il avoit épousé le 25 Juin 1628, *Marie-Dieu-donnée* de Renel, fille unique & héritiére de *Simon*, Seigneur d'Arth-sur-Meurte & de Xourdailles, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, & de *Nicole* de Chavenel, de laquelle il eut 1. *François-Simeon*, Chevalier, Seigneur de Xourdailles, Baillif & Gouverneur de Noméni, en survivance de son pére, par Lettres patentes du 17 Janvier 1640, qui de *Nicole-Gabrielle* de Silly, sa cousine germaine, qu'il épousa avec dispense de Rome, eut *Jean-Marie*, Profès de la Compagnie de Jésus & Pére spirituel de la Maison du Noviciat de Nancy ; & *François* marié en Transilvanie, n'ayant eu que deux filles de son mariage ; 2. CHARLES-HENRI qui suit ; 3. *Anne-Adrienne*, femme de Laurent Pancheron Ecuyer, Seigneur de Ferrieux, de Vallois, de Girivilleur & d'Essey, Grand-

Grand-Maître des Eaux & Forêts en la Généralité de Metz.

VI. CHARLES-HENRI de Juvrecourt, Chevalier Seigneur dudit lieu, de la Grange, de Hennameuil, de Barthlemont, d'Andilly, & d'Arth-sur-Meurte, Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Mousquetaires, Gentilhomme de la Garde du Duc Charles IV, épousa 1°. *Nicole* le Prudhomme de Vitrimont, sa cousine, fille de *Christophe* Chevalier, Seigneur de Vitrimont, de Buxeriles, de Maxirot de Montharon, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Charles IV, & d'*Elizabeth* de Cabout. Il prit une seconde alliance, le dernier Avril 1692, avec sa cousine *Marie Françoise* de Rennel, Dame d'Andilly, fille de *François* Chevalier, Seigneur de Jarville, de Mahoncourt, de Franconville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont & de Circourt, Conseiller des Conseils d'Etat & Finances du Duc Charles IV, & Président du Conseil de Nancy, & d'*Antoinette* le Févre d'Ancy. Il n'eut point d'enfans du premier lit: ceux du second furent 1. *Charles* mort en bas âge; 2. JOSEPH-CLAUDE qui suit.

VII. JOSEPH-CLAUDE de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Barthlemont, d'Andilly, de Hennameuil, de S. Agnan, d'Abocourt & d'Arth-sur-Meurte en partie, Lieutenant-Colonel dans les troupes de S. A. R. de Lorraine & Capitaine au Régiment de ses Gardes, a épousé le 22 Novembre 1717, *Marie-Gabrielle-Christine* de Sarazin, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Mansberg, d'Abocourt & de S. Agnan, Conseiller d'Etat de S. A. R. Léopold premier, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & de *Marie-Christine* de Vignolles. * Arrêt du Conseil d'Etat de S. A. R. de Lorraine Léopold premier, du 20 Juin 1719, qui rappelle toute la filiation ci-dessus mentionnée, en maintenant cette Maison dans son ancienne noblesse & dans les droits de l'ancienne Chevalerie de Lorraine.

JUW.

JUWANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

* JUWINGA, JUVINGA & JONGEMA (Iwo ou Juwo) fut un homme fort entendu dans la guerre. Albrecht Duc de Baviére, Comte de Hollande & de Zélande, ayant résolu de tirer raison des pertes & des maux que les Hollandois avoient souffert de la part des Frisons, passa en 1396 le Vlie avec une Armée de cent quatre-vingt mille hommes, & après quelques jours de résistance fit une descente en Frise. Juwinga lui auroit bien taillé de la besogne, si l'on eût voulu suivre ses conseils. Comme les Hollandois étoient trop forts pour qu'on pût leur faire tête en pleine campagne, Juwinga étoit d'avis qu'au lieu de marcher contre eux, on se contentât de mettre garnison dans les places fortes, & d'occuper les principales avenues du païs, & disoit que l'un donneroit bien de l'ouvrage aux ennemis, s'ils vouloient prendre place après place, & que l'autre les empêcheroit d'avancer facilement dans leur marche. Mais les Frisons irritez contre les Hollandois ne voulurent point déferer à des avis si salutaires, & se résolurent d'entrer avec eux en action. Ils furent entiérement défaits, & perdirent le brave Juwinga avec quantité de Noblesse le 29 d'Août de l'an 1396, ou selon d'autres 1397, le jour de la Decollation de S. Jean-Baptiste. * *Gr. Diction. Univ. Hist.*

* JUWKKEMA ou JUKKEMA (Epo de) après avoir passé par les plus hauts emplois tant dans la Province de *Frise* que dans la Généralité, mourut en 1630 à Franeker, *où il avoit* été Bourguemestre. Il y fit bâtir la Maison-de-ville & fut enterré dans le chœur de la grande Eglise, où son gendre André de Roorda, Receveur des Domaines de Frise, fit mettre sur sa tombe cette Epitaphe:

> *Conditus hic EPO JUKKEMA fuit, cum LOLLA conjux*
> *Vicennos una toro, similiumque in tumulo:*
> *Clamamur, una fuit & cum Corisia jam. Ipsa*
> *Interitus nobis latior introitus.*
> *Mortua mors, letum deletum est, immortale*
> *Vivimus in Christo: mortua Turba vale.*

JUX. JUZ.

JUXON, (Guillaume) naquit à Chichester, dans le Comté de Sussex. Il étudia dans le Collége de Saint-Jean à Oxford, où il prit ses degrez de Bachelier, & ensuite de Docteur en Droit, & devint Président de ce Collége. Le Roi d'Angleterre, Charles I, le fit Evêque de Hereford, puis de Londres. Enfin, il fut créé Lord Thresorier. Le Roi le choisit pour le suivre à Stafford & pour lui administrer l'Eucharistie. En 1660, le Roi Charles II l'éleva à l'Archevêché de Cantorberi. Il mourut en 1663, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le Collége de Saint-Jean d'Oxford, auquel il avoit fait de grandes libéralitez. * *Dict. Anglois.*

JUZZIF ou JOSEPH, homme vénérable pour son âge & pour sa prudence, étoit Maure, natif d'Espagne, & fut fait Roi de ce païs par l'avis & le consentement de tout le Sénat en 785. Il travailla au soulagement des Chrétiens: il fit rayer de dessus les Tailles le nom de ceux d'entre eux, qui avoient été tuez dans les combats qu'il eut contre les Arabes, qui ne pouvoient souffrir que la Couronne d'Espagne fût entre les mains des Maures. * De Marca, *Histoire de Béarn, l. 2. ch. 4.*

IWA. IWE.

IWANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

IWANOWSERO, l'un des plus grands Lacs de la Moscovie: ce mot veut dire, grand Lac de Jean. Quelques-uns l'appellent simplement *Iwanow*. Il est fort abondant en poisson, & environné de tous côtez de grandes forêts, dont la plus renommée est celle que les Russes appellent *Ilepiplowarlia*. Cette forêt se trouve dans la Principauté de Rezan, à huit lieues de la ville de Tula. C'est en ce Lac, long de cinq cens milles, ou de trois cens soixante-six lieues de France, & dans cette forêt, qu'est la source des riviéres de Skaer & du Don, ou Tanaïs, que les Anciens ont placé aux monts Riphées. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* IWELL, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Bedford, coule du sud au nord, arrose Bigglewade ou Biggleswaith, & va se rendre dans l'Ouse. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 503 & 505.*

IXA.

IXABATES, Eunuque, l'un des principaux Officiers du Palais de Cambyse, contribua beaucoup à la conquête de l'Egypte, en engageant Combaphée son cousin germain à livrer les passages. Cambyse lui fit confidence de la mort de son frére, & mourut lui-même au bout de quelques années. Ixabates, chargé du soin de ses funerailles, vit avec douleur le Mage monter sur le throne, & découvrant enfin ce qu'il avoit été obligé de cacher jusqu'alors, il exhorta les troupes à venger la mort du fils de Cyrus; mais ses discours n'ayant pu les animer, il fut contraint de chercher un asyle, & de se sauver dans un Temple. Le Mage, à qui la mort d'un tel homme étoit trop importante, le fit enlever de ce lieu & lui fit trancher la tête. Ctesias, qui parle seul d'Ixabates, est contraire en ce point, comme en plusieurs autres, à Herodote.

IXAR, petite ville d'Espagne, dans l'Arragon, sur la riviére de Martin à quatorze lieues de Sarragosse, du côté du midi. Elle a titre de Duché, qu'on dit être le seul de l'Arragon. * Maty, *Dict. Geogr.*

IXE. IXI.

IXE, ville du Jetsengen dans l'Isle de Niphon, Capitale du Royaume qui porte son nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

IXION, fils de Phlégias, ou d'Ætion, Roi des Lapithes, épousa la Princesse Dia, fille de Deïonée, auquel il promit de faire des présens, selon la coutume du païs; mais ensuite il refusa d'accomplir sa promesse: c'est pourquoi son beau-pére lui enleva ses chevaux. Ixion dissimula son ressentiment, & ayant invité chez lui Deïonée, le fit tomber par une espéce de trape dans un fourneau ardent, où il fut aussi-tôt consumé. Il se repentit peu après de cette cruauté, & Jupiter, disent les Poëtes, l'appella à sa table, pour le consoler. Là il devint amoureux de Junon, & tâcha de la corrompre; mais cette Déesse en avertit son mari, lequel voulant éprouver Ixion, forma une nue qui ressembloit parfaitement à Junon, & la fit paroître devant lui dans un lieu secret. Il ne manqua pas alors de suivre les mouvemens de sa passion. Jupiter ne doutant plus de son mauvais dessein, foudroya ce téméraire, le précipita dans les Enfers, & l'attacha avec des serpens à une roue, qui tournoit sans cesse. Les Poëtes ajoûtent que cette nue enfanta les Centaures, moitié hommes & moitié chevaux.

Il y a un autre IXION, second Roi des Corinthiens, de la famille d'Hercule, qui regna 38 ans; & un IXION Grammairien. * Hygin, *Fab. 62.* Diodore, *l. 4.* Fulgence, *l. 3.*

IYO. IZA.

IYO, ville du Japon dans la partie occidentale de l'Isle de Xicoco, & Capitale du Royaume de Iyo. * Maty, *Diction. Geogr.*

IZAAK. *Voyez* ISAAC.

IZABELLE. *Voyez* ISABELLE.

IZALGUIER, (Anselme) étoit de la noble famille des Izalguiers de Toulouse, qui ont porté le titre de Chevalier dès l'année 1330, avec les qualitez de Seigneurs de Castelnau, d'Estretefons, d'Auterive, & de Clermont. Il fit dessein de voyager dès sa jeunesse; & après avoir vu les principales villes de l'Europe & de l'Asie, il passa en Afrique. L'ayant traversée jusques au Royaume des Negres, il s'arrêta à la ville de Gago, Capitale de ce Royaume, où il devint amoureux d'une jeune Negresse, nommée *Salucasais*, qui étoit riche & de qualité, & dont le pére & la mére moururent peu de tems après. Cette fille unique se voyant libre, agréa la recherche d'Anselme, & quoiqu'elle fût Mahometane, & qu'elle sût qu'il étoit Chrétien, consentit de l'épouser. Anselme dissimulant sa Religion au dehors, contracta le mariage, & après avoir demeuré quelques années dans le païs, persuada à sa femme de venir en France. Ils partirent secrettement de Gago, accompagnez d'une fille qu'ils avoient de leur mariage, & de six Esclaves, & embarquérent au premier port toutes les richesses qu'ils purent emporter. Ils arrivérent en 1413 à Toulouse, où Salucasais & sa fille, avec les Esclaves, reçurent le Batême, & embrassérent la Religion Chrétienne. La fille qui fut nommée

Mar-

Marthe, étoit noire comme sa mére, excepté une petite ligne blanche qu'elle avoit sur le front, & deux doigts de la main gauche qu'elle avoit blancs; mais elle avoit les yeux beaux, & les traits fort réguliers. A l'âge de dix-huit ans elle fut mariée avec *Eugene*, de l'illustre Maison de Faudoas; & de ce mariage naquit un fils qu'on appella *le Mauron de Fudoas*, parce qu'il étoit noir comme sa mére. Anselme, depuis son retour à Toulouse, eut deux autres filles de sa femme, l'une blanche & l'autre noire, & mourut quelque tems après. Il avoit composé une Histoire de ses voyages, & un Dictionnaire Arabe & Turc, avec l'interprétation en François & en Latin; mais ces Ouvrages n'ont point été mis en lumiére. Sa veuve & ses deux filles puînées se firent Religieuses. Un des Esclaves d'Anselme, nommé *Abenclai*, avoit une grande connoissance de la vertu des Simples, dont il faisoit d'excellens vomitifs pour quantité de maladies. On dit que ce fut lui qui guérit Charles VII, étant encore Dauphin, lequel étoit tombé malade à Toulouse en 1416 d'une fiévre chaude très dangereuse, & que ce Prince lui donna pour récompense mille écus d'or, qui étoit une somme très considérable en ce tems-là. * La Faille, *Annales de Toulouse.*

IZAME, petite Province de l'Isle de Madagascar, située au couchant de la vallée d'Amboule. C'est où se forge le meilleur fer, & où se fait le *Ménachil* ou huile de Lésame en plus grande quantité. Les Habitans de ce quartier, au nombre d'environ huit cens, sont les plus hardis & les meilleurs Soldats de toute l'Isle. Ils sont sous le commandement d'un Voadziri qui les gouverne. * De la Croix, *Relation d'Afrique, tome* 3. Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IZATE, Roi des Adiabéniens, dont il est souvent parlé dans Joséphe, & dont quelques Auteurs font un Chrétien, au lieu que Joséphe dit qu'il se convertit au Judaïsme. Izate étoit fils de Monobaze, Roi des Adiabéniens, & d'Héléne sa sœur & son épouse. Monobaze avoit une affection particuliére pour Izate; & craignant les effets de la jalousie des fréres de ce jeune Prince, il l'envoya à Abenneric, Roi de *Charax-Spasin*, sur le Tigre, à la tête du Golfe Persique. Ce Prince le reçut très bien & lui donna en mariage la Princesse *Sémacho* sa fille, avec une Province d'un grand revenu. Izate rencontra dans ce païs un Marchand Juif, qui lui apprit à servir le vrai Dieu. Quelque tems aprés, Izate fut mandé par son pére, & établi sur une petite Province d'Arménie, nommée *Karron*, où l'on voit, *dit Joseph*, des restes de l'Arche de Noé. Aprés la mort de son pére, il revint dans l'Adiabéne, où Héléne sa mére le fit reconnoître pour Roi, & engagea Monobaze, un de ses fréres, à lui remettre le diadême. Il avoit toûjours conservé son amour pour le Judaïsme, & il fut fort aise d'apprendre que sa mére avoit embrassé la même Religion, par le moyen d'un autre Juif. Izate auroit voulu faire profession ouverte du Judaïsme, & recevoir la Circoncision; mais sa mére l'en détournoit, craignant les suites de cette démarche. *Ananie* lui même (c'est le nom du Juif qui l'avoit instruit) n'insistoit pas sur cela, disant que Dieu se contenteroit de la disposition de son cœur, à cause des conjonctures où il se rencontroit. Mais un jour un autre Juif nommé Eleazar, l'ayant trouvé qu'il lisoit le Livre de Moïse, lui fit voir qu'il ne pouvoit observer la Loi, ni avoir part à l'Alliance, sans se faire circoncire; ce qui le détermina à recevoir aussi-tôt la Circoncision. Il déclara ce qu'il avoit fait à Héléne sa mére, & à Ananie. Cette action n'eut aucune suite fâcheuse, & Izate continua de régner avec beaucoup de bonheur. Artabane Roi des Parthes ayant eu recours à Izate dans la révolte de ses Sujets contre lui, Izate le traita avec toute la distinction que méritoit le rang d'Artabane, & lui procura son rétablissement sur le thrône. Artabane fut si sensible à la maniére généreuse d'agir d'Izate, qu'il lui en témoigna sa reconnoissance en lui permettant de porter la thiare droite & de coucher dans un lit d'or, ce qui n'appartenoit qu'aux Rois des Parthes. Il lui donna outre cela la Province de Nisibe. Monobaze frére d'Izate & ses proches embrassérent aussi enfin le Judaïsme; ce qui fit soulever les Grands du païs, qui lui suscitérent des ennemis puissans, qui lui déclarérent la guerre. Mais il demeura victorieux, & régna vint-quatre ans. Il mourut l'an 61 de Jésus-Christ au plus tard, âgé de cinquante-cinq ans, & laissa la Couronne à Monobaze son frére. Les os d'Izate furent envoyez à Jérusalem, & enterrez avec ceux d'Héléne sa mére, dans un Mausolée magnifique qu'elle avoit fait faire près de cette ville. Au dernier siége de Jérusalem par Tite, il y avoit quelques-uns des enfans & des fréres d'Izate enfermez dans la ville, à qui Tite accorda la vie, l'an 70 de Jésus-Christ. * D. Calmet, *Dict.* & sur-tout Joseph, *Hist. des Juifs*, *l.* 20. *ch.* 2.

I Z E. I Z L.

IZEBEL. *Voyez* JEZABEL.

IZLI ou ZEZIL, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans le Telensin, à dix lieues de la ville de ce nom vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gitlui*, *Giglua*, & *Giva*, petite ville de la Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

K.

K.

K est une lettre plutôt Gréque que Latine. Les Grecs la nomment Κάππα, & les Latins s'en sont servis autrefois. Ils lui ont depuis substitué le C, qui a le même usage. Dausquejus dit après Salluste, que l'inventeur du K fut un nommé *Salvius*, & que cette lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Priscien a remarqué que le K étoit tout à fait inutile aux Latins. Les Anglois, les Irlandois, les Ecossois, les Danois, les Bretons, &c. s'en servent souvent dans leur Langue, pour des noms propres. L'usage de cette lettre est rare chez les autres nations. Juste-Lipse remarque qu'autrefois on imprimoit avec un fer chaud le K sur le front des Calomniateurs. Le K étoit anciennement assez souvent employé dans des mots où l'on met à présent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Terentianus Maurus,

> *K, Similiter otiosa est cæteris sermonibus,*
> *Tumque in usu est, cum* Kalendas *annotamus, aut* Kaput:
> *Sæpe* Kesones *notabant hac vetusti litera.*

A présent en écrivant en Latin & en François, cette lettre n'est plus guéres en usage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art, & aux mots de *Kalendes* & de *Kyrie eleison*. Il n'y a pas longtems qu'on s'en servoit encore au nom de *Karolus*. K pris pour lettre numérale, marque 250, & en mettant une barre au dessus, cent cinquante mille.

Lorsqu'on ne trouve pas sous la lettre *K* le mot que l'on cherche, il faut le chercher sous la lettre *C*.

KAA. KAB. KAC. KAD. KAF. KAI. KAK.

KAAR. *Voyez* KARS.

KABALE. *Voyez* CABALE.

* KABEL (Jean Vander) s'appelloit auparavant *Jean Vander Touw*. M. Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 277 *&* 278, donne la raison pour laquelle on lui changea son nom. Il a passé pour habile Paisagiste. Il étoit né en 1631, & mourut en France à Lyon.

KABELIAUS. *Voyez* CABILLAUX.

KABILAK. *Voyez* KOBILAK.

KABIN ou QUEBIN, sorte de mariage permis en Turquie & en Perse, par lequel un homme prend une femme pour un certain tems, en convenant devant le Cadi du prix qu'il donnera à sa femme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. *Kabin* ou *Kebin* en Turc, signifie *douaire* ou *un don fait à la femme*. Quelques Historiens disent que ce demi mariage n'a lieu que parmi les Perses, qui suivent la Secte d'Ali, & qu'il est condamné de tous les Turcs. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Pietro della Valle, *tome* 3.

* KABSDORF, en Latin *Villa compasita*, petite ville de la Hongrie septentrionale dans le Comté de Cépusz. L'on y brasse de fort bonne biére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KABSEEL ou KABTSEEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 21.

KACHAN. *Voyez* CACHAN.

KACHEGUER. *Voyez* KASCHEGUER.

KACHEMIRE, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol, est une campagne d'environ trente lieues de longueur sur douze de large, avec de petites collines agréables. Il est situé à l'extrémité septentrionale de l'Indostan, vers le Royaume de Lahor & le long du Caucase. Ses montagnes sont extrêmement fertiles: il y a d'excellens pâturages, & une grande quantité de sources d'eau. On voit dans ce païs une espéce de grosses chauves-souris, dont les ailes sont sans plumes, & ne sont composées que de cartilages. Elles sont de la grosseur d'une poule, ou d'une oye, & les Habitans les trouvent d'un goût excellent. La ville capitale de Kachemire donne son nom au païs. Elle est bâtie de bois & sans murailles, & a environ trois quarts de lieues de longueur. Elle a d'un côté un grand lac de quatre ou cinq lieues de tour, qui se décharge par deux canaux portant bateau, dans une riviére qui traverse la ville, & qu'on y passe sur deux ponts. Aux environs de la ville de Kachemire, on voit sur une colline, une Mosquée avec un bâtiment très-ancien, qu'on appelle Tact-Soliman, c'est à dire, *le Thrône de Salomon*, parce que Salomon, à ce que disent les Perses, le fit bâtir lorsqu'il alla à Kachemire; mais il faut que cela s'entende d'un autre Salomon que de celui qui étoit fils de David. Le lac a cela de particulier qu'il est plein d'isles, qui sont autant de jardins de plaisance; mais les plus beaux jardins sont sur le penchant des montagnes en vue du lac, des isles & de la ville. Celui du Roi est un lieu de délices, & le palais très-magnifique. Les Mogols appellent le païs de Kachemire, *le Paradis terrestre des Indes*; & il n'y a pas lieu de s'étonner, qu'Ekbar, Empereur du Mogol, fit de si grands efforts pour s'en emparer sur les Rois naturels du païs, & que son fils Géhan Ghir, ne pouvoit quitter un séjour si agréable: jusques là qu'il disoit quelquefois, qu'il aimeroit mieux perdre tout son Royaume, que de perdre Kachemire. Les peuples de cette province nommez *Kachemeres*, ont la réputation d'être beaucoup plus spirituels & plus adroits que les autres Indiens, & ont autant de génie pour la Poësie & pour les Sciences que les Persans. Ils sont aussi bien faits que les Européens: les femmes y sont très-belles, & c'est de là qu'en prennent la plupart des Etrangers nouveaux venus à la Cour du Grand Mogol, afin d'avoir des enfans qui soient plus blancs que les Indiens, & qu'ils puissent ainsi passer pour vrais Mogols. Il n'est pas vrai qu'il y ait des Juifs dans la province de Kachemire: mais il y a quelque apparence qu'il y en a eu autrefois, car vers la montagne de Pire-penjale, presque tous les Habitans ont un certain air de Juifs, & ont je ne sai quoi dans leurs maniéres qui peut faire croire qu'ils sont de cette nation. D'ailleurs, parmi le menu peuple de Kachemire, quoique Mahométan, le nom de *Mousa*, qui veut dire *Moïse*, est fort en usage: ils disent même que son tombeau est à une lieue de cette ville. Ils croyent aussi que Salomon est venu en leur païs, & qu'il y a fait bâtir l'édifice, appellé *le Thrône de Salomon*. Quoique ce qu'ils disent du tombeau de Moïse, & du voyage de Salomon ne soit pas véritable, il se pourroit faire que quelques Juifs auroient passé dans ce païs, & que par la suite du tems ils seroient devenus idolâtres ou Mahométans. En effet on voit quantité de gens de cette nation dans l'Indostan, du côté de Goa & de Cochin; & l'on assure même qu'on en a vu à Peking dans la Chine, qui avoient conservé le Judaïsme & l'Ancien Testament, & qui ne savoient rien de la mort de Jesus Christ. * Bernier, *Hist. du Grand Mogol*, *tome* 4. Tavernier, *Voyage des Indes*.

KACHETI, GAGHETI ou ZACHETI, contrée d'Asie dans la Géorgie. Elle a son étendue dans les montagnes, entre la province de Carduel au septentrion, & celles de Samsec & d'Imirette à l'occident. Le Schirvan lui sert de bornes à l'orient, & l'Arménie au midi. Zagan ou Zagain en est la ville capitale. Ce païs a son Roi particulier, tributaire du Roi de Perse. Le P. Archange Lamberti, qui y a fait un long séjour, met aussi la ville de Teflis dans cette contrée, & dit qu'il ne s'y trouve point d'autres lieux considérables. * Th. Corneille, *Diction. Géograph.*

KACHSCHAGA, ville de la Tartarie Moscovite, dans le Royaume de Casan, sur le Wolga, environ à vint-cinq lieues au dessus de la ville de Casan. * Maty, *Dict. Géogr.*

KACONGO. *Voyez* CACONGO.

KADARES ou KADARITES, Secte de Mahométans, qui nient le destin & la prédestination, & qui croyent qu'il est absolument en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, & d'user de notre liberté comme il nous plait. Cette Secte est opposée à celle des Giabares, qui dépouillent l'homme de sa liberté, & regardent le destin comme la seule cause de toutes nos actions. *Kadar*, signifie *pouvoir*; & ils prennent ce nom, parce qu'ils soutiennent que l'homme peut faire ce qu'il juge à propos, & agir selon sa volonté, en ce qui est de bien ou de mal. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

* KADELBOURG, village de Suisse dans le Comté de Bade. Il appartient au Collége des Chanoines de Zurzach. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 3. *p.* 143. édit. d'Amsterdam, 1730.

KADES. *Voyez* CADES & CEDES.

KADESBARNE, ville dans le Désert de Pharan, où les Israëlites firent leur quinziéme campement. Ce fut de là qu'ils envoyérent par l'ordre de Dieu un homme de chaque Tribu pour reconnoître le païs de Canaan, & en rapporter l'état. Ceux que l'on envoya furent, pour la Tribu de *Ruben*, *Sammuah*, fils de *Zacur*: pour la Tribu de *Simeon*, *Saphat*, fils de *Hori*: pour la Tribu de *Juda*, *Caleb* fils de *Jephonné*: pour la Tribu d'*Issachar*, *Jigueal* fils de *Joseph*: pour la Tribu d'*Ephraim*, *Josué* ou *Osée* fils de *Nun*: pour la Tribu de *Benjamin*, *Palti* fils de *Raphu*: pour la Tribu de *Zabulon*, *Gaddiel*, fils de *Sodi*: pour la Tribu de *Manassé*, *Gaddi* fils de *Susi*: pour la Tribu de *Dan*, *Hammiel* fils de *Guemalli*: pour la Tribu d'*Aser*, *Sethur* fils de *Micaël*: pour la Tribu de *Nephtali*, *Nahbi*, fils de *Vaphsi*: pour la Tribu de *Gad*, *Guëüel* fils de *Maki*. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 5. *&c.*

Ces douze Députez eurent ordre de visiter tout le païs, & d'en venir faire leur rapport à Moïse, au Grand Sacrificateur, & au Sénat. Ils employérent quarante jours dans ce voyage; & étant de retour ils en firent au peuple une rélation si étonnante que le peuple perdit la résolution d'en poursuivre la conquête, tant pour la difficulté de l'entreprise, qu'à cause de la force prodigieuse des Habitans. Ils les assurérent, qu'il falloit traverser de grandes riviéres très-profondes, passer des montagnes presque inaccessibles, attaquer de très-fortes & puissantes villes, combattre des Géans, qu'ils avoient vus en Hébron, & qu'enfin ils n'avoient rien trouvé de si redoutable depuis qu'ils étoient sortis de l'Egypte. Ces discours faits par des personnes, qui avoient été sur les lieux, & à qui la peur avoit grossi les objets & les difficultez, firent une si grande impression sur l'esprit du peuple, qu'ils tombérent en un découragement effroyable, & desespérérent dès-lors de réussir en un dessein si difficile. Ils commencérent même à murmurer contre Dieu, se plaignant de ce qu'il leur promettoit bien des choses, dont ils ne voyoient point d'effet. Ils voulurent décharger leur colére sur Moïse & sur Aaron. Ils prirent des pierres pour les assommer, & ils l'auroient exécuté, si Josué

& Caleb, qui avoient été du nombre des Députez, ne les eussent desabusez, en leur faisant une rélation plus sincére du païs. Ils leur firent voir des fruits, qu'ils en avoient apportez, & dont la grosseur & la beauté ne pouvoient que les animer à sa conquête. Ils leur dirent ensuite, qu'on leur avoit donné de vaines terreurs; que ces montagnes n'étoient point si hautes, qu'on leur avoit voulu faire accroire; que ces riviéres n'étoient point si profondes, qu'on ne les pût traverser; qu'eux mêmes leur en montreroient le chemin; & que, pour ce sujet, ils s'offroient très-volontiers de se mettre à leur tête, & d'être les premiers dans les dangers. Ils leur protestérent, qu'il n'y avoit rien de si éloigné de la vérité, que ces Géans, qui dévoroient les hommes, & que bien qu'il fût vrai, que ce fussent des gens d'une stature prodigieuse, ils n'étoient pourtant ni immortels ni invincibles. Le mot de *Kadésbarne* signifie *sainteté du mouvement*, ou *d'un mouvement choisi*. * Simon, *Dict. de la Bible*. *Voyez* aussi CADE'S ou CADE'S-BARNE'.

KADE'ZADE'LITES, Secte de Mahométans, dont le Chef s'appelloit *Birgali Effendi*. Il inventa plusieurs cérémonies qui se pratiquent aux enterremens, lorsqu'on prie pour les ames des défunts. Leur Iman ou Prêtre crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il se souvienne qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophéte. La plupart de ceux qui suivent cette Secte sont des Russiens, & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuse du Purgatoire, & des priéres pour les morts. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. *Voyez aussi* CADIZADE'LITES.

* KADINGERLANDT, contrée du Duché de Brémen le long de l'Elbe, entre les riviéres de Schwinge & d'Auste. Les Habitans de ce païs-là après avoir fait tout ce qu'ils purent pour maintenir leur liberté, furent enfin soumis en 1276 par l'Archevêque Gisbert Bronkhorst. En 1711, quelques Officiers Suédois ayant reçu ordre d'y lever un Régiment de milice, les Païsans s'y opposérent par la force, de sorte qu'il en couta la vie à plusieurs & que quantité d'autres furent blessez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KADLUBKO (Vincent) le plus ancien Historien Polonois, naquit dans la terre noble de *Kariwow*. Son pére s'appelloit *Boguchwal*. Les Ecrivains Polonois ne sont pas d'accord entre eux au sujet de sa famille; quelques uns la dérivent des *Kosrans* & d'autres des *Rosas*. Son érudition théologique le mit tellement en crédit auprès de *Fulcon*, Evêque de Cracovie, qu'il lui offrit la Prevôté de Sendomir, & à la mort de Fulcon le Chapitre de Cracovie l'élut Evêque. Pendant qu'il fut dans cette dignité il fit beaucoup de bien aux pauvres, distribua ses propres biens & fonda de nouvelles Prébendes en diverses Eglises. Le Roi Lescus *le Blanc* fit un très-grand cas de ses avis & s'en servit souvent fort utilement. Après qu'il eut été Evêque pendant dix ans, la foudre tomba sur la Cathédrale de Cracovie & alluma un feu si terrible que non seulement toute l'Eglise, mais aussi tout ce qui appartenoit à Kadlubko fut consumé. Cet accident le détermina à résigner son Evêché, & à se retirer dans une Abbaïe de l'Ordre de Citeaux en 1218, avec l'approbation du Pape Honorius III. Ce fut dans cette retraite qu'il finit son *Chronicon Regni Poloniæ*, qui va jusques au régne de Wladislas Lascon, & qui est écrit en forme de Dialogue. Il mourut le huitiéme mars 1223. C'est sans aucun fondement que quelques uns disent qu'il a été canonisé, quoique cependant il soit très-certain qu'on avoit proposé sa canonisation au S. Siége. * Manrique, *in Annal. Cisterc.* Sartorius, *in Cistertio bis tertio*. Hallis. *Neue Biblioth. Dict. Allemand.*

KADMIEL. *Voyez* CEDMIHEL.

KADSANDT ou KATSANDT. *Voyez* CASSANDT.

KAFA, ville. *Voyez* CAIPHA.

KAFFA, ou KE'FET, grande ville située sur la Mer Noire du côté de l'Europe. Elle est habitée d'Arméniens & de Grecs, dont chaque Religion a son Evêque & plusieurs Eglises. Chaque Chrétien depuis l'âge de quinze ans, paye une piastre & demie de tribu au Grand Seigneur, qui est Maître de cette ville. Il y envoye un Bacha qui demeure dans l'ancienne ville, nommée *Frink-Hissar*. Le Kan de la petite Tartarie étend sa Jurisdiction jusques aux portes de Kaffa. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *l. 3. c. 6. p.* 336. édit. de Hollande 1692. *Voyez* CAFFA.

KAFRECHIRIN, ville de Perse, que les Géographes du païs mettent à 71 degrez 50 minutes de longitude, & à 34 degrez 40 minutes de latitude. Cette ville beaucoup plus petite présentement qu'elle n'étoit autrefois, fut bâtie par un Roi de Perse appellé *Nouchirevon Adel*, surnommé *le Juste*. C'est sur les faits & les dits de ce Roi que toute la Morale des Perses est fondée. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l. 3. ch. 13. p.* 400. édit. de Hollande 1692. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KAFRERIE & KAFRES. *Voyez* CAFRERIE ou côte des CAFRES.

* KAGGE (Lars) Général Suédois, descendoit d'une des plus anciennes familles de Suéde. En 1629, il accompagna le Roi Gustave-Adolphe en Allemagne, & signala en 1633 sa valeur dans les siéges de Hamelen & de Dillich, & fut dangereusement blessé à celui de la derniére. Peu de tems après, il battit près d'Oldendorf les Impériaux & les troupes de la Ligue, ensuite dequoi il fut fait en 1634 Gouverneur de Ratisbonne. Lorsque les Impériaux assiégérent cette ville, il la défendit jusques à l'extrémité, mais il fut enfin obligé de la rendre. Dans la suite, il fut très-dangereusement blessé dans la bataille de Thonanstauf, & se fit transporter en Suéde pour se faire guérir; mais il se passa plusieurs années sans qu'il pût être parfaitement rétabli: ce qui fut cause que la place de Veldt-Maréchal devenue vacante par la mort du Général Banier, ne lui fut pas conférée. En 1652, la Reine Christine le fit Général du Royaume & Comte. Il mourut en 1661 à Stokholm âgé de 67 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Messenii *Theatr. Nobil. Suecia.* Puffendorf, *Theatr. Europ. tome* 9.

KAHATH. *Voyez* CAATH.

* KAHLE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, sur la rive gauche de la Sala, au sud de Iéna dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* KAIEN, ville de Perse, est à 83 degrez, 20 minutes de longitude, & à 36 degrez, 22 minutes de latitude. Cette ville jouït d'un très-bon air, il y a d'excellens fruits, & elle est en réputation de nourrir les plus beaux Esprits de la Perse. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

* KAIGOROD ou HEIGORODEK, ville de Moscovie, dans la Permie sur la rive gauche de la riviére de Kama, vers les confins de la Ziramnie. M. Delisle dans sa carte de Moscovie la place sous le 61 degré de latitude & sous le 71 de longitude.

KAJIN ville. *Voyez* ACCAIN.

KAIMACHAN. *Cherchez* CAIMACAN.

KAIMACHITES ou NAIMANS, peuples de la Tartarie, qui habitent une grande partie de ce vaste Etat. Leur païs dit *Kaimach* ou *Naiman*, est aux environs du grand fleuve Ghammas, & la mer qui est à l'orient de la Tartarie, est dite de leur nom, Mer des Kaïmachites. Leurs principales villes sont Chacankaimach, Mostanah, Buragh, Sitian, Asthur, Bengiar, &c.

KAIRIOVACOU, la plus belle des petites isles qu'on appelle *Grenadines*, & qui sont au nord de celle de Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très-belle baye en demi-rond du côté du nord. Au septentrion de cette baye il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres qu'on puisse trouver dans toutes les isles. Le Pére du Tertre qui s'est arrêté longtems à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'assez proche de son havre, il y a un étang d'eau saumache, c'est à dire, à demi salée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce qui se vient perdre dans l'eau salée qui est au bord de la mer. Il ajoûte que la couleur de cette eau étoit rouge comme du sang, que les crabes qui en sortoient étoient colorez, que le fond ne laissoit pas d'être de sable blanc, mais couvert de limon rouge, ce qui portoit à croire que cette eau passoit au travers d'une mine d'ocre. Le sel de cette isle est noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile. On y voit du gibier de toute sorte & en abondance, sur tout une espéce de faisans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de plusieurs poules qui viennent de pondre. Le P. du Tertre, *Histoire des Antilles*.

KAIROAN. *Voyez* CAIROAN.

KAISERSBERG, ville d'Allemagne dans la Haute Alsace. Son nom signifie *Mont de César*. Cette ville est située dans une vallée qu'arrose la petite riviére de Weils. Elle étoit autrefois impériale, & on l'avoit comprise dans la Préfecture provinciale. Elle est présentement de la Prevôté de Haguenaw. * Audiffret, *Géographie*, *tome* 2.

* KAISERSHEIM, KAYSERZHEIM, KAISHEIM, bourg d'Allemagne avec Abbaïe, dans le Cercle de Baviére. Il est vers les confins de la Souabe, dans le Duché de Neubourg. L'Abbaïe est de l'Ordre de Citeaux, & son Abbé est Prince immédiat de l'Empire.

KAISERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KAISERSPERG, ville d'Alsace. *Voyez* KAISERSBERG.

KAISERSPERG, ville de Stirie. *Voyez* KAYSERSPERG.

KAIZERSBERG. *Voyez* KAISERSBERG.

KAIZERSHEIM. *Voyez* KAISERSHEIM.

KAIZERS-LAUTERN. *Voyez* KAISERS-LAUTERN.

KAIZERSPERG. *Voyez* KAYSERSPERG.

KAKARES (le Royaume de) C'est une grande province de l'Empire des Mogols en Asie, qui s'étend beaucoup d'orient en occident le long du Caucase, ayant vers le nord le Thibet en Tartarie, & vers le Sud les Royaumes de Pitan, de Siba, de Naugracut, & de Kachemire. Le Gange a sa source dans le païs de Kakares, dont les villes principales sont Purhola & Dankaler. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAKOUCHAS. *Voyez* CACOUCHACS.

KAKOWSKI (Jérôme) Polonois, vivoit en 1530. Il ramassa en quatre livres tout ce qu'il put trouver sur l'Ordre des Fréres Mineurs de l'Observance. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

K A L.

* KALAAR, ville de Perse, est à 76 degrez, 45 minutes de longitude, & à 37 degrez, 25 minutes de latitude. C'est une des plus considérables villes du païs de Gilan (ou Kilan) & où l'on recueille quantité de soye. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KALATH, ville. *Voyez* AKHLATH.

KALBE, ville. *Voyez* CALBE.

KALBEFLEK, le même que KALBE.

KALBEN, ville. *Voyez* CALBEN.

KALCAR (Henri de) *Voyez* HENRI de KALKAR.

KALCAR, ville d'Allemagne. *Voyez* CALCAR.

* KALCHREIN, Abbaïe de Filles de l'Ordre des Bernardines dans le Bas Thourgaw, entre Steineck & Herderen. Elle fut fondée environ l'an 1214, par un Baron de Hohenklingen.

gen. En 1521, cette Abbaïe fut entiérement consumée par le feu avec tous ses titres & documens. Cette perte fut si grande que l'Abbaïe demeura pendant 40 ans déserte. A la fin on la rebâtit, & maintenant il y a 20 Religieuses avec une Abbesse, sous l'inspection de l'Abbé de Wettingen. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 171. édit. d'Amsterdam 1730.

* KALCKSTEIN ou KALESTEIN (Christian-Louis de) Gentilhomme Prussien, causa en 1670, à la Cour de Pologne, beaucoup de chagrin à l'Electeur de Brandebourg. Il étoit Colonel d'un Régiment au service de ce Prince, & Capitaine d'Oletsko, mais à cause de sa cruauté on le priva de ces deux charges. Kalckstein qui ne respiroit que vengeance, prit l'occasion du tems que l'Electeur Frédéric-Guillaume étoit en Prusse pour y recevoir les hommages de ses Sujets. Il excita les Etats à s'opposer aux prétentions de ce Prince, & à lui prescrire des conditions. Il alla même si loin qu'il menaça de faire à la tête d'un corps de troupes Polonoises, une irruption dans le païs & d'y mettre tout à feu & à sang. Là-dessus on s'assura de la personne de Kalckstein, & on le condamna à la mort; mais la peine fut dans la suite commuée en une perpétuelle prison. Cependant après une année de détention, il fut relâché sous promesse écrite de sa main & confirmée par serment de ne jamais sortir de sa Terre sans la permission de l'Electeur, & de ne jamais entrer sur les Terres de Pologne, à peine de perdre l'honneur, la vie & les biens. Mais à peine Michel Coributh, nouveau Roi de Pologne eut-il été couronné, que Kalckstein s'évada, & se rendit à Varsovie, où il trouva quantité d'amis qui l'affermirent dans la résolution qu'il avoit prise de se venger. Dès que l'Electeur fut informé de cette évasion, il envoya ordre à Eusebe de Brandt son Résident à la Cour de Pologne de redemander Kalckstein comme criminel & parjure. Mais le Roi de Pologne ne donna point cette satisfaction sous prétexte que Kalckstein n'étoit venu en Pologne que pour y commander un Régiment. Kalckstein persévéra dans ses mauvaises intentions, chercha à rompre le traité de Vélaw, & à obliger l'Electeur de recevoir la Prusse comme un fief de Pologne, de sorte que toutes les poursuites contre Kalckstein auprès du Roi devinrent inutiles. Après cela, Kalckstein ne garda plus de mesures pour nuire à l'Electeur, & il fabriqua de fausses lettres & de fausses requêtes des Grands de Prusse, que l'on faisoit parler comme priant d'être délivrez du joug de la domination de l'Electeur de Brandebourg. Le Résident craignant que tout cela n'aboutit à une guerre dangereuse, chercha les moyens d'enlever secrettement Kalckstein pour le transporter en *Prusse*. Mais avant que d'en venir à cette extrémité, l'Electeur écrivit encore une fois au Roi pour le porter à ne pas souffrir contre le Droit des Gens, Kalckstein plus longtems à sa Cour, & à le lui remettre entre les mains. Mais cette démarche eut aussi peu de succès que les précédentes, & cela détermina le Résident de Brandebourg à mettre son projet en exécution. Il avoit fait venir de Prusse quelques Soldats commandez par un Officier pour s'en servir en tems & lieu. Kalckstein qui venoit souvent dans la maison du Résident accompagné de gens armez, y vint par hazard un soir tout seul, & sans se faire annoncer poussa jusques à la chambre du Résident, où selon sa coutume il ne manqua pas de déclamer contre l'Electeur de Brandebourg. Alors le Résident ayant donné un signal aux Soldats, ils se jettérent sur lui, lui liérent les piez & les mains, lui bouchérent la bouche, le roulérent dans un tapis, & le transportérent en Prusse dans un chariot couvert. La Cour de Pologne à cette nouvelle ne manqua pas d'éclater, mais quoique le Roi prétendit sous les ménaces les plus fortes qu'on lui remît Kalckstein dans Varsovie, la chose fut pourtant assoupie, & Kalckstein fut décapité secrettement à Memel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus gestis Frid. Wilh. l.* 11. §. 103.

* KALDAR, bourg de l'Ecosse méridionale sur la riviére d'Amond, à peu près au sud-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* KALEBERG, en Latin, *Calcus Mons*, haute montagne de Pologne dans le Palatinat de Sendomir. Elle est à peu près au nord-ouest de Sendomir, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

KALECUT. *Cherchez* CALICUT.

KALEMBERG ou KALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

KALENDES: c'est ainsi que les Romains appelloient le premier jour de chaque mois, du mot Grec *καλέω voco*, ou *calare*, qui signifioit, *appeller*, *convoquer*; parce que comptant leurs mois par la lune, il y avoit un Prêtre qui avoit charge d'observer la nouvelle lune, & qui l'ayant apperçue, le faisoit savoir à celui qui présidoit aux sacrifices, lequel convoquoit aussi-tôt le peuple au Capitole, & lui déclaroit combien il falloit compter de jours jusques aux Nones, prononçant cinq fois ce mot *καλέω*, si elles tomboient au cinquiéme jour, & sept fois, si elles n'arrivoient que le septiéme. Le premier jour des mois étoit consacré à *Junon*, qui à cause de cela fut appellée *Calendaris Juno*. Comme les Grecs n'avoient point de Kalendes, *Auguste* mit en usage la façon de parler, *aux Kalendes Grèques*, pour dire *jamais*. C'est ce que nous dit *Suetone* en parlant de certains Débiteurs, qui étoient devenus insolvables, *cum aliquos numquam soluturos significare vult, ad Calendas Graecas soluturos ait.* Au lieu du nom de Kalendes, les Grecs se servoient du mot *Νεομηνία*, *Néoménie*, c'est à dire, le jour de la nouvelle Lune, qui étoit la même chose, que les Kalendes chez les Romains, comme le justifie ce passage de Plutarque dans la Vie de Galba, *ἐπῆλθεν ἡ νουμηνία τοῦ πρώτου μηνὸς ἣν Καλάνδας Ἰανουαρίας καλοῦσι. La Néoménie du premier mois arriva, laquelle ils appellent les Kalendes de Janvier.* Ces Kalendes de Janvier étoient plus considérables, que les Kalendes des autres mois, parce qu'elles étoient particuliérement consacrées à Junon & au Dieu *Janus*: c'est pourquoi les Romains ne manquoient pas de faire des vœux & des Sacrifices à ces deux Divinitez, & le peuple vêtu de robes neuves alloit en foule sur le Mont-Tarpeïen, où Janus avoit un Autel. Quoique les Kalendes de Janvier fussent un jour de Fête pour eux, ils ne laissoient pas de commencer quelque ouvrage, chacun selon sa profession, afin de n'être point paresseux le reste de l'année, l'ayant commencée par le travail. Les Magistrats entroient en charge ce jour-là, on faisoit par tout des festins, & l'on s'envoyoit des présens les uns aux autres, pour marque d'amitié. La Fête des Kalendes, dit *Matthieu Balsamon*, se faisoit le premier jour de Janvier, & l'on se réjouissoit, parce que la Lune se renouvelloit ce jour-là, & que l'on croyoit, que si l'on se divertissoit bien dans ce commencement, on en passeroit toute l'année avec plus de gayeté. Ce jour ne causoit du chagrin qu'aux Débiteurs, qui étoient obligez de payer les usures & les arrérages: c'est pour cela qu'*Horace* les appelle *tristes Kalendas*; épithete qui convient aussi aux Kalendes de tous les autres mois. Le premier jour de mars étoit appellé *Femineae Kalendae*, parce qu'on faisoit ce jour-là des présens aux Dames Romaines. Chez les Athéniens le premier jour des mois lunaires, étoit un jour solemnel, comme aussi parmi les Juifs. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *c.* 15.

La maniére de compter par Kalendes, Nones & Ides, que les Romains observoient, est si contraire à la nôtre, qui approche bien plus de la nature & de la raison, que les Savans mêmes s'y trompent quelquefois, à cause que le calcul Romain se fait en rétrogradant, & en donnant le nom du mois qui suit à la moitié des jours du mois précédent. C'est pourquoi le P. Labbe dans son Histoire Chronologique, avertit que pour entendre les dates qui se trouvent dans les Historiens, & autres Auteurs Latins, ou pour les exprimer à la façon des Romains, comme on fait encore très-souvent aujourd'hui dans les Ouvrages de Science, le plus sûr est d'avoir recours à un Calendrier Julien ou Grégorien.

Deux choses sont nécessaires pour mettre en Latin ou en François les jours qui sont avant les Kalendes. 1. Il faut ajoûter deux jours à chaque mois, s'imaginant que les mois qui ont 31 jours, en ont 33; que ceux qui ont 30 jours, en ont 32; & que février qui a 28 jours, en a 30. Il ne faut pas en donner davantage à février dans les années bissextiles, quoiqu'alors il ait 29 jours; parce que ces années-là on exprime le 24 & le 25 de ce mois de la même maniére, disant deux fois *sexto calendas martias*; avec cette différence néanmoins, que la seconde fois, qui est le 25, il faut ajoûter le mot de *bis*, & dire *bis sexto calendas martias*. 2. Il faut compter les jours qui sont depuis celui qu'on propose jusques à la fin du mois y comprenant les deux jours qu'on ajoûte à chaque mois, selon notre principe, & le nombre de jours qu'on trouvera, marquera précisément le jour que l'on cherche, tant pour la composition que pour la traduction.

EXEMPLE DES KALENDES
pour les mois qui ont 31 jours.

Si l'on veut mettre en Latin le 20 de mars, ce mois ayant 31 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 33, lui en donnant deux suivant notre principe; & ensuite trouvant que depuis 20 jusqu'à 33, il reste 13 jours, on dira *decimo tertio Kalendas apriles*, ou *Kalendarum aprilis*. *Kalendas* est à l'accusatif, parce que la préposition *ante* est sous-entendue; & *Kalendarum* est au génitif, parce qu'il est gouverné par *die* qu'on sous-entend. Remarquez qu'en exprimant en Latin les jours des Kalendes, on y joint toujours le nom du mois suivant, comme vous le voyez dans l'exemple précédent, où *apriles* joint à *decimo tertio Kalendas*, signifie le 20. de mars. C'est aussi ce que vous pouvez observer dans l'exemple suivant, où *Maias* est joint à *septimo Kalendas*, quoique cependant il s'agisse du 25 du mois d'avril.

EXEMPLE DES KALENDES
pour les mois qui ont 30 jours.

Si on veut traduire en François *septimo Kalendas Maias*, avril (dont il s'agit ici, suivant la remarque que nous venons de faire) ayant 30 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 32. Ensuite trouvant que depuis 7 jusqu'à 32 il reste 25 jours, on connoîtra aussi-tôt que *septimo Kalendas Maias* est le 25 d'avril.

JOUR AUQUEL ARRIVENT LES KALENDES.

Le premier jour de chaque mois est le propre jour des Kalendes. On l'exprime en Latin par l'ablatif *Kalendis* y ajoûtant le nom du mois dont on parle. Ainsi si l'on demande en Latin le premier jour de mars, on dira *Kalendis martiis* ou *martii*. De même si on demande en François *Kalendis aprilibus*, on répondra que c'est le premier jour d'avril. *Voyez* le Kalendrier Romain cy-dessous. * Aubriot, *Nouveau principe de compter les Kalendes.*

KALENDRIER, Almanach, qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & les Fêtes qui arrivent pendant l'année. Le peuple Romain n'eut point d'abord de Kalendrier, & il étoit seulement entre les mains des Pontifes, qui lui apprenoient les Fêtes & les autres solemnitez de la vie civile. Ils avoient grand soin d'y écrire tout ce qui se passoit chaque année, marquant aussi les jours qu'on ne plaidoit pas. Aussi ce Kalendrier s'appelloit *Fastus*, ou au pluriel *Fasti*, & encore *Annales Publici*, à cause qu'on y marquoit les actions les plus considérables des grands hommes de la République. De là sont venues ces façons de parler si ordinaires, *Conscribere nomina fastis*, ou *referre in fastos & in annales publicos*, se rendre recommandable à la postérité. *Cn. Flavius* Secrétaire d'*Appius Claudius*, donna au peu-

ple un Kalendrier, malgré les Pontifes & le Sénat. *Romulus* fut le premier qui partagea le tems en certains périodes, pour servir à l'usage des peuples qui lui étoient soumis: & comme il étoit beaucoup plus habile dans les affaires de la guerre, que dans l'Astronomie, il commença son année au Printems & ne lui donna que dix mois, dont le premier étoit le mois de mars, & ensuite avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, décembre. Il donna trente-un jours à chacun de ces quatre mois, mars, mai, quintile, & octobre; & seulement trente à chacun des six autres; en sorte qu'ils faisoient tous ensemble trois cens quatre jours, qui étoit le tems pendant lequel il s'imaginoit, que le Soleil parcouroit les quatre différentes saisons de l'année. Quant à la division des mois en Kalendes, Nones, & Ides, & la manière de compter leurs jours, on peut le voir dans le Kalendrier de Jules-César. Romulus ne fut pas longtems à reconnoître que cette année étoit trop courte, & que son année recommençoit beaucoup plutôt que l'année solaire. Pour remédier à cela, il ordonna que tous les jours qui se trouveroient de trop, fussent inserez sans nom parmi les autres, par forme d'intercalation, ce qui se fit assez négligemment. Mais sous le régne de *Numa Pompilius* le Kalendrier fut réformé. Ce Prince avoit eu des entretiens très-particulier avec *Pythagore*, de qui il avoit appris beaucoup de choses touchant l'Astronomie, dont il se servit principalement à ce sujet, suivant d'assez près l'ordre que les Grecs tenoient alors, pour la distribution des tems. Il est vrai qu'au lieu de trois cens cinquante-quatre jours, que ceux-ci donnoient à leur année commune, il en donna trois cens cinquante-cinq à la sienne, afin que le nombre fût impair, par une superstition, qu'il tenoit des Egyptiens, lesquels avoient aversion pour les nombres pairs qu'ils croyoient malheureux. Ainsi il ôta un jour à chacun de ces six mois, avril, juin, sextile, septembre, novembre, & décembre, ausquels Romulus avoit donné trente jours, afin qu'ils n'en eussent que vint neuf, laissant aux autres les trente-un jours qu'ils avoient; puis ajoutant ces six jours à cinquante-un, qui manquoient à l'année de Romulus de trois cens quatre jours, pour arriver à la sienne de trois cens cinquante-cinq, il en fit cinquante-sept jours, qu'il partagea en deux, pour en former deux autres mois, qu'il plaça avant le mois de mars, savoir, janvier de vint-neuf, & février de vint-huit, lesquels vint-huit il destina aux Sacrifices, qui se faisoient aux Dieux Infernaux, ausquels ce nombre pair, comme malheureux, sembloit convenir. Ainsi il voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solstice d'Hiver, fût le premier mois de l'année, au lieu de celui de mars, qui l'étoit auparavant, & que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printems. Et pour donner une durée perpétuelle à cet établissement, il se servit de l'intercalation de quarante-cinq jours des Grecs, qu'il distribua de deux ans en deux ans, voulant qu'au bout des deux premiéres années, il se fit l'intercalation d'un mois de vint-deux jours, après la fête appellée *Terminalia*, qui arrivoit au sixiéme avant les Kalendes de mars, c'est à dire, au vint-quatriéme de février, & qu'après deux autres années, on fit au même jour, l'intercalation extraordinaire de vint-trois jours, afin que dans le terme de quatre années, il se fit l'intercalation entiére de quarante-cinq jours, égale à celle qui étoit pratiquée par les Grecs dans leurs Olympiades. Ce mois interposé de deux ans en deux ans fut appellé *Mercedonius, & février intercalaire*. L'année de Numa de trois cens cinquante cinq jours finissant un jour plus tard que la Grèque, il est aisé de voir, que leurs commencemens, bien loin d'arriver en même tems, se seroient bientôt éloignez l'un de l'autre. Pour prevenir cet inconvenient, Numa ordonna, que l'on ne fit pas dans l'espace de huit ans l'intercalation entiére de quatre-vints-dix jours, conformément à l'usage des Grecs, mais une seulement de quatre-vints-deux jours, dans cet ordre, qu'au premier espace de deux ans l'intercalation se fit de vint deux jours, au second de vint-trois jours, au troisiéme de vint-deux jours, & au quatriéme de quinze jours seulement, au lieu de vint-trois, comme elle devoit être, pour consumer par ce moyen en huit années les huit jours superflus. L'année de Numa fut donc composée de douze mois, janvier, février, mars, avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, & décembre, dont sept avoient vint-neuf jours, & les autres trente-un, à la reserve de février, qui n'en avoit que vint-huit. Il est assez facile de comprendre par là le Calendrier de Numa, sans l'ajoûter ici: car du reste la maniére de compter, par Kalendes, Nones & Ides, est toute semblable à celle du Kalendrier de Jules-César. *Voyez* CALENDRIER, où il est parlé du desordre arrivé par la négligence des Pontifes. Sosigénès que Jules-César avoit fait venir d'Alexandrie, déclara que la dispensation des tems dans le Kalendrier ne pourroit jamais recevoir d'établissement certain & immuable, si l'on n'y avoit principalement égard au cours annuel du Soleil; & si, par une méthode contraire à celle qu'on avoit pratiquée auparavant, l'on ne faisoit convenir l'année Lunaire au mouvement du Soleil, plutôt que d'assujettir le cours du Soleil aux loix inégales des mouvemens de la Lune. Et parce qu'il passoit alors pour constant parmi les Astronomes, que la durée annuelle du cours du Soleil étoit précisément de trois cens soixante-cinq jours & six heures, il résolut de faire son année de trois cens soixante cinq jours, laissant les six heures, jusques à ce qu'au bout de quatre ans elles fissent un jour entier, pour être alors ajoûté aux autres par intercalation, de sorte que cette quatriéme année fut, non de trois cens soixante-cinq jours, comme les trois autres, qu'il appelloit communes, mais de trois cens soixante-six jours. Et comme par l'institution de Numa Pompilius l'intercalation du mois *Mercedonius* se faisoit vers la fin du mois de février, ce même Sosigénès prit, par l'ordre de l'Empereur, le même tems, pour l'intercalation de ce jour, qui tomboit en celui, qu'ils appelloient *Regifugium*, parce que les Romains avoient autrefois chassé leurs Rois hors de Rome, au même jour, & qui suit une autre Fête appellée *Terminalia*, c'est à dire, au vint-quatriéme jour de février, ou pour parler le langage des Romains, au sixiéme avant les Kalendes de mars; & parce que ce jour s'appelloit le second sixiéme avant les Kalendes, que l'on dit *Bissextus* en Latin, aussi l'année dans laquelle se faisoit cette intercalation, fut appellée *Bissextile*, ou *Intercalaire*. Il ne changea rien à l'ordre ni au nom des mois, ni même au nombre des jours des mois de mars, mai, quintile, & octobre, qui avoient chacun trente-un jour dans le Kalendrier de Numa. L'Addition de ces dix jours se fit de telle maniére qu'il ne fut rien changé aux cérémonies des Sacrifices, que l'on faisoit dans ce mois aux Divinitez des Enfers. Dès que ces choses eurent été ainsi disposées, & que Sosigénès eut achevé son ouvrage, l'Empereur fit un Edit par lequel il déclara la correction qu'il avoit faite au Kalendrier, dont il ordonna l'usage dans tout l'Empire Romain.

Jules-César s'attira beaucoup d'envie par cette Réformation du Kalendrier, & nous trouvons dans Cicéron une raillerie assez piquante sur ce sujet. Un de ses amis discourant avec lui, vint à dire que la Lyre devoit se coucher le lendemain; *erat Lyra occidet*, dit-il; à quoi Cicéron repartit aussi-tôt, *nempe ex Edicto, oui en vertu de l'Edit*. Cela n'empêcha pas, que cette Réformation ne fût reçue & observée depuis la mort de César, qui survint l'année d'aprés. Il arriva même, que pour donner plus d'autorité à cet usage, *Marc-Antoine*, durant son Consulat, ordonna que le mois nommé *Quintilis*, qui étoit celui de la naissance de Jules César, porteroit son nom & seroit desormais appellé *Julius*, que nous nommons *Juillet*; comme il est arrivé depuis au mois *Sextilis*, à qui l'on a donné le nom d'*Augustus*, & que nous appellons *Août*, & l'un & l'autre nom sont demeurez jusques à nous.

Il est vrai qu'il se fit une erreur considérable dans ces observations dès les premiéres années, par l'ignorance des Pontifes, qui n'entendant pas bien comment il falloit faire cette intercalation d'un jour de quatre en quatre ans, avoient cru que la quatriéme année devoit être comptée depuis celle dans laquelle la précedente intercalation avoit été faite, & non pas de celle qui venoit immédiatement aprés: & comme ils ne laissoient par ce moyen, que deux années communes entre deux intercalaires, au lieu d'en laisser trois, il leur arriva d'intercaler douze jours dans l'espace de trente-six années, au lieu de neuf seulement qu'ils devoient intercaler dans cet espace, & de faire, par ce moyen, reculer de trois jours le commencement de l'année. Ce qui ayant été remarqué par Auguste successeur de Jules César, il y apporta aussi-tôt le remède, en ordonnant que pendant les douze premiéres années l'on ne fit aucune intercalation; afin d'absorber par ce moyen ces trois jours superflus, & de remettre les choses dans l'état de leur premier établissement, lequel a continué depuis, sans aucune interruption, jusques à la fin du seiziéme siécle, où l'on fut obligé de travailler à une autre correction du Kalendrier.

On joint ici la copie d'un ancien Kalendrier Romain, depuis Jules César. Des Savans l'ont ramassé de divers monumens. Il y a six différentes colomnes. La premiére colomne contient les lettres, qu'ils appelloient *Nundinales*; la seconde marque les jours, qu'ils appelloient *Fastes*, *Nefastes*, & *Comitiaux*, lesquels sont aussi marquez par des lettres; la troisiéme contient les nombres de *Methon*, que l'on appelle *le nombre d'or*; la quatriéme est pour les jours de suite marquez par des chifres ou caractères Arabiques; la cinquiéme partage les mois divisez en Kalendes, Nones, & Ides, suivant l'ancienne maniere des Romains; & la sixiéme comprend leurs Fêtes, & diverses autres cérémonies.

Dans ce Kalendrier, auquel nous donnons le nom de Kalendrier de Jules-César, quoiqu'il paroisse être fait depuis Auguste, on voit premiérement le même ordre & la même suite de mois, conforme à l'institution de Numa Pompilius. En second lieu ces sept mois, janvier, mars, mai, quintile ou juillet, sextile ou août, octobre & décembre ont chacun trente-un jours, & ces quatre avril, juin, septembre, & novembre seulement trente; mais février aux années communes n'a que 28 jours, & vint-neuf aux intercalcaires ou bissextiles. En troisiéme lieu, cette suite de huit lettres que nous avons appellées lettres nundinales, est posée sans interruption, depuis le premier jusques au dernier jour de l'année, afin qu'il y en ait une qui marque dans l'année les jours que les assemblées, appellées *Nundinæ* par les Romains & qui retournoient de neuf jours en neuf jours, se devoient tenir; afin que les Citoyens de la campagne pussent se rendre à la ville en ces jours, pour y apprendre ce qui concernoit la discipline ou de leur Religion, ou du gouvernement; de sorte que si le jour nundinal de la premiére année étoit sous la lettre A, qui est au premier, au neuviéme, au dix-septiéme, au vint-cinquiéme de janvier, &c. la lettre du jour nundinal de l'année suivante étoit D, qui est au quatriéme, au douziéme, au vintiéme du même mois, &c. Car la lettre A se trouvant aussi au vint-septiéme de décembre, si de ce jour on compte huit lettres, outre les quatre B, C, D, E, qui restent après A, dans le mois de décembre, il en faudra prendre quatre autres au commencement de janvier de l'année suivante, savoir A, B, C, D, afin que la lettre D, qui se trouve la premiére dans le mois de janvier, soit la neuviéme après le dernier A du mois de décembre précédent; & qu'elle soit par conséquent la lettre nundinale, ou qui marque les jours de ces assemblées, ausquelles on peut aussi donner le nom de foires ou marchez publics. Ainsi par le même calcul la lettre nundinale de la troisiéme année sera G, celle de la quatriéme B; & ainsi des autres; à moins qu'il n'arrive du changement par l'intercalation.

En quatriéme lieu pour bien entendre ce qui est marqué dans la seconde colomne, il faut savoir, que l'on ne pouvoit point agir en Droit, ce que nous appellons plaider ou rendre justice

tous

tous les jours, chez les Romains, & qu'il n'étoit point permis au Préteur de prononcer tous les jours ces trois mots solemnels, ou cette formule de Droit, *Do*, *Dico*, *Addico*; aussi les appelloient *Fastos*, c'est à dire, *Fastes*, ceux ausquels on pouvoit rendre la justice, *quibus fas esset jure agere*; & *nefastos*, ceux dans lesquels il n'étoit pas permis, *quibus nefas esset*, comme nous l'apprenons de ces deux vers d'Ovide, *Fast. l.* 1. *v.* 47.

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur,
Fastus erit per quem jure licebit agi,

c'est à dire, que le jour est *nefaste*, dans lequel on ne prononce point les trois mots, *do*, *dico*, *addico*, comme qui diroit en France, qu'il est fête au palais; & *faste* dans lequel il est permis d'agir en Droit & de plaider. Il faut encore savoir, qu'il y avoit de certains jours qu'on appelloit *Comitiaux*, marquez par un C, dans lesquels le peuple s'assembloit au champ de Mars, pour élire les Magistrats, ou pour y traiter des affaires de la République, à cause que ces assemblées du peuple étoient appellées *Comitia*, en François *Comices*; qu'il y avoit aussi des jours déterminez, ausquels un certain Prêtre ou Sacrificateur, qui étoit appellé *Rex* parmi eux, se trouvoit dans ces Comices; & qu'enfin l'on avoit accoutumé de nettoyer le temple de Vesta, & d'en transporter le fumier un certain jour de l'année; ce qui se faisoit avec tant de cérémonie, qu'il n'étoit pas permis pendant ce tems-là de plaider.

Cela étant supposé, il n'est pas difficile d'entendre le reste: car par tout où la lettre N se rencontre dans la seconde colomne, laquelle lettre signifie *Nefastus dies*, c'est à dire, *jour Néfaste*, cela signifie qu'on ne peut pas rendre la justice dans ce jour; où il y a une F, ou *Fastus*, c'est à dire, *Faste*, qu'on peut la rendre; où il y a F. P. ou *Fastus prima parte diei*, qu'on le peut dans la premiére partie du jour; où il y a N. P. ou *Nefastus prima parte diei*, qu'on ne le peut dans la premiére partie du jour; où il y a EN. ou *Endotercisus* ou *Intercisus*, c'est à dire, entrecoupé, qu'on le peut dans certaines heures, & qu'on ne le peut pas dans d'autres; où il y a C. ou *Comitialis*, que l'on tient ces assemblées, qu'on appelle Comices; où il y a ces lettres *Q. Rex C. F.* ou *Quando Rex comitiavit*, *fas*, qu'on le peut lorsque le Sacrificateur, appellé le Roi, a assisté aux Comices; & enfin où l'on voit ces autres lettres Q. ST. D. F. ou *Quando stercus delatum*, *fas*, qu'on le peut aussi-tôt que le fumier a été transporté hors du temple de la Déesse Vesta.

En cinquiéme lieu, la troisiéme colomne est pour les dix-neuf caractéres des nombres du cycle lunaire, autrement appellé le nombre d'or, pour marquer les nouvelles lunes dans toute l'année, suivant l'ordre auquel on croit qu'elles arrivoient du tems de Jules César, que ces caractéres furent ainsi disposez dans son Kalendrier.

En sixiéme lieu, la quatriéme marque la suite des jours des mois, par les nombres de chiffres ou caractéres Arabiques, où il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent ainsi disposez dans les Tables des Fastes, c'est à dire, dans le Kalendrier dont les Anciens se servoient, puisqu'ils n'en avoient aucune connoissance, mais seulement que nous avons trouvé à propos de les y placer, afin que l'on pût mieux connoître le rapport qu'il y a entre la maniére de nommer & de compter les jours des anciens Romains & la nôtre, & quels sont les jours, selon notre maniére de compter, ausquels les fêtes & les jours des Romains peuvent répondre.

En septiéme lieu, la cinquiéme colomne contient cette division si célébre des jours des mois en Kalendes, Nones, & Ides, qui étoient en usage parmi les Romains: elle n'est point en parties égales, comme étoient les Décades des Grecs, mais en portions fort différentes, dont la variété est néanmoins renfermée dans ces deux vers Latins,

Sex Maius Nonas, October, Julius, & Mars;
Quattuor at reliqui: Dabit Idus quilibet octo.

c'est à dire, que ces quatre mois mars, mai, juillet & octobre ont six jours de Nones, & que tous les autres n'en ont que quatre; mais qu'il y a dans tous huit jours des Ides. Ce qu'il faut entendre ainsi, que le premier jour de chaque mois s'appelle toujours *Kalendæ*, les Kalendes; qu'aux quatre mois mars, mai, juillet & octobre, le septiéme du mois s'appelle *Nonæ*, les Nones, & le quinziéme *Idus*, les Ides; & que les autres jours se comptent à rebours du mois suivant, c'est à dire, le tantiéme avant les Kalendes du mois suivant, & vont par conséquent toujours en diminuant. Les jours qui sont depuis les Kalendes jusques aux Nones, prennent le nom des Nones du mois courant, c'est à dire, le tantiéme avant ces Nones; les autres qui sont entre les Nones & les Ides, prennent aussi le nom des Ides du même mois, c'est à dire, le tantiéme avant ces Ides; mais tous les autres, depuis les Ides jusques à la fin, prennent le nom des Kalendes du mois suivant, c'est à dire, le tantiéme avant ces Kalendes. On peut voir une plus longue explication de tout cela au mot de MOIS. On y voit au reste que les Tables des Fastes, dans lesquelles les Romains décrivoient leurs mois & leurs jours par année, prirent dans la suite le nom de *Kalendrier*, à cause que ce nom de Kalendes se voyoit écrit en gros caractéres à la tête de chaque mois.

Enfin la derniére colomne comprend les choses qui appartenoient principalement à la Religion des Romains, comme sont les Fêtes, les Sacrifices, les Jeux, les cérémonies, les jours heureux ou malheureux; aussi-bien que les commencemens des signes, les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les quatre saisons, le lever & le coucher des étoiles, &c. ce qui est d'un grand usage parmi les Anciens, lesquels s'en sont long-tems servi pour marquer la différence des saisons au lieu de Kalendriers, au moins jusqu'à ce qu'il eût été rédigé dans une forme plus réguliére par la correction de Jules-César. Nous voyons dans la plupart des livres anciens, que l'on se gouvernoit entiérement par l'observation du lever & du coucher des étoiles, dans la Navigation, dans l'Agriculture, dans la Médecine, & dans la plus grande partie des affaires publiques & particuliéres.

Il ne fut pas difficile aux Romains, qui se trouvérent les maîtres de l'univers au tems d'Auguste, de faire recevoir par tout cette correction du Kalendrier, que Jules-César avoit faite, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées, au moins quant à ce qui regarde la distribution politique des tems. C'est par cette raison que les Grecs cessérent de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation d'un mois & demi à chaque Olympiade. Ainsi les Egyptiens furent obligez de fixer leur T O T H au premier jour de leur année, qui se promenoit auparavant par toutes les saisons: & de l'attacher pour toujours à un point fixe & déterminé. Les Hébreux firent la même chose, & abandonnant l'intercalation d'un mois, qu'ils faisoient en six-vints ans, ils se soumirent à l'intercalation d'un jour en quatre années. Il est vrai que l'observation du Kalendrier Julien n'apporta aucun autre changement dans les autres païs, & chacun demeura dans l'usage libre de ses coutumes & de ses Traditions pour le culte divin: ainsi les Juifs persistérent dans l'ancienne observation de la Loi, sans rien changer au Sabbat, aux Fêtes ou aux cérémonies; ce qu'imitérent les autres peuples de la terre, quoique soumis à l'Empire Romain. * *Antiquitez Grèques & Romaines.*

Kalendrier Romain en abbregé, où l'on voit les quatre différentes maniéres de compter les jours des douze mois de l'année.

Janvier, Août, Décembre.		Février.		Mars, Mai, Juillet, Octobre.		Avril, Juin, Septembre, Novembre.	
Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1
4. Non.	2	4. Non.	2	6. Non.	2	4. Non.	2
3.	3	3.	3	5.	3	3.	3
Pridie Non.	4	Pridie Non.	4	4.	4	Pridie	4
Nonis	5	Nonis	5	3.	5	Nonis Non.	5
8. Idus	6	8. Idus	6	Pridie Non.	6	8. Idus	6
7.	7	7.	7	Nonis	7	7.	7
6.	8	6.	8	8. Idus	8	6.	8
5.	9	5.	9	7.	9	5.	9
4.	10	4.	10	6.	10	4.	10
3.	11	3.	11	5.	11	3.	11
Pridie Idus	12	Pridie Idus	12	4.	12	Pridie Idus	12
Idibus	13	Idibus	13	3.	13	Idibus	13
19. Kal.	14	16. Kal.	14	Pridie Idus	14	18.	14
18.	15	15.	15	Idibus	15	17.	15
17.	16	14.	16	17. Kal.	16	16.	16
16.	17	13.	17	16.	17	15.	17
15.	18	12.	18	15.	18	14.	18
14.	19	11.	19	14.	19	13.	19
13.	20	10.	20	13.	20	12.	20
12.	21	9.	21	12.	21	11.	21
11.	22	8.	22	11.	22	12.	22
10.	23	7.	23	10.	23	9.	23
9.	24	6.	24	9.	24	8.	24
8.	25	5.	25	8.	25	7.	25
7.	26	4.	26	7.	26	6.	26
6.	27	3.	27	6.	27	5.	27
5.	28	Pridie	28	5.	28	4.	28
4.	29			4.	29	3.	29
3.	30			3.	30	Pridie	30
Pridie	31			Pridie	31		

KALENDRIER DE JULES-CESAR.

JANVIER.

Sous la protection de la Déesse Junon.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	F	I	1	*Kalendis* januar.	Consacré à Janus. A Junon. A Jupiter, & à Esculape.
B	F		2	IV Nonas	Jour malheureux. Dies ater.
C	C	IX	3	III Nonas	Coucher de l'Ecrevice.
D	C		4	Pridie Nonas	
E	F	XVIII	5	*Nonis* januar.	Lever de la Lyre. Coucher au soir de l'Aigle.
F	F	VI	6	VIII Idus	
G	C		7	VII Idus	
H	C	XIV	8	VI Idus	Sacrifices à Janus.
A		III	9	V Idus	Les Agonales.
B	EN		10	IV Idus	Milieu de l'hiver.
C	NP	XI	11	III Idus	Les Carmentales.
D	C		12	Pridie Idus	Les Compitales.
E	NP	XIX	13	*Idibus* januar.	Les trompettes font des publications par la ville en habits de femmes.
F	EN	VIII	14	XIX Kal. febr.	Jours Vicieux par ordonnance du Sénat.
G			15	XVIII Kal. febr.	A Carmenta, Porrima & Postverta.
H	C	XVI	16	XVII Kal. febr.	A la Concorde. Commencement du coucher au matin du Lion.
A	C	V	17	XVI Kal. febr.	Le Soleil dans le *Verseau*.
B	C		18	XV Kal. febr.	
C	C	XIII	19	XIV Kal. febr.	
D	C	II	20	XIII Kal. febr.	
E	C		21	XII Kal. febr.	
F	C	X	22	XI Kal. febr.	
G	C		23	X Kal. febr.	Coucher de la Lyre.
H	C	XVIII	24	IX Kal. febr.	Les Fêtes Sementines ou des Semailles.
A	C	VII	25	VIII Kal. febr.	
B	C		26	VII Kal. febr.	
C	C	XV	27	VI Kal. febr.	A Castor & Pollux.
D	C	IV	28	V Kal. febr.	
E	F		29	IV Kal. febr.	Les Equiries au Champ de Mars. Les Pacales.
F	F	XII	30	III Kal. febr.	Coucher de la Fidicule.
G	F	I	31	Pridie Kal. febr.	Aux Dieux Pénates.

FEVRIER.

Sous la protection de Neptune.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
H	N	IX	1	*Kalendis* febr.	A Junon Sospita. A Jupiter. A Hercule. A Diane. Les Lucaires.
A	N		2	IV Nonas	
B	N	XVII	3	III Nonas	Coucher de la Lyre & du milieu du Lion.
C	N	VI	4	Pridie Nonas	Coucher du Dauphin.
D			5	*Nonis* februar.	Lever du Verseau.
E	N	XIV	6	VIII Idus	
F	N	III	7	VII Idus	
G	N		8	VI Idus	
H	N	XI	9	V Idus	Commencement du Printems.
A	N		10	IV Idus	
B	N	XIX	11	III Idus	Jeux Génialiques. Lever de l'Arcture.
C	N	VIII	12	Pridie Idus	
D	NP		13	*Idibus* februar.	A Faune & à Jupiter. Défaite & mort des Fabiens.
E	C	XVI	14	XVI Kal. mart.	Lever du Corbeau, de la Coupe, & du Serpent.
F	NP	V	15	XV Kal. mart.	Les Lupercales.
G	END		16	XIV Kal. mart.	Le Soleil au signe des Poissons.
H	NP	XIII	17	XIII Kal. mart.	Les Quirinales.
A	C	II	18	XII Kal. mart.	Les Fornacales. Les Férales aux Dieux Manes.
B	C		19	XI Kal. mart.	
C	C	X	20	X Kal. mart.	
D	F		21	IX Kal. mart.	A la Déesse Muta ou Larunda. Les Férales.
E	C	XVIII	22	VIII Kal. mart.	Les Cariſties.
F	NP	VII	23	VII Kal. mart.	Les Terminales.
G	N		24	VI Kal. mart.	Le Regifuge. Lieu du Bissexte.
H	C	XV	25	V Kal. mart.	Lever au soir de l'Arcture.
A	EN	IV	26	IV Kal. mart.	
B	NP		27	III Kal. mart.	Les Equiries au Champ de Mars.
	C	XII	28	Pridie Kal. mart.	Les Tarquins vaincus.

M A R S.

Sous la protection de Minerve.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
D	NP	I	1	*Kalendis* mart.	Les Matronales. A Mars. Fête des Anciles.
E	F		2	VI Nonas	A Junon Lucine.
F	C	IX	3	V Nonas	Coucher du second des Poissons.
G	C		4	IV Nonas	
H	C	XVII	5	III Nonas	Coucher de l'Arcture. Lever du Vendangeur. Lever de l'Ecrevice.
A	NP	VI	6	Pridie Nonas	Les Vestaliennes. En ce jour Jules-Ce'sar fut cre'e' Grand Pontife.
B	F		7	*Nonis* mart.	A Vé-Jupiter au Bois de l'Azyle. Lever du Pégase.
C	F	XIV	8	VIII Idus	Lever de la Couronne.
D	C	III	9	VII Idus	Lever de l'Orion. Lever du Poisson Septentrional.
E	C		10	VI Idus	
F	C	XI	11	V Idus	
G	C		12	IV Idus	
H	EN	XIX	13	III Idus	Ouverture de la Mer.
A	N	VIII	14	Pridie Idus	Les Equiries secondes sur le Tibre.
B	NP		15	*Idibus* mart.	A Anna Pérenna. Le Parricide. Coucher du Scorpion.
C	F	XVI	16	XVII Kal. april.	
D	NP	V	17	XVI Kal. april.	Les Liberales ou les Bacchanales. Les Agones. Coucher du Milan.
E	C		18	XV Kal. april.	Le Soleil au signe du Bélier.
F	N	XIII	19	XIV Kal. april.	Les Quinquatres de Minerve, pendant cinq jours.
G	C	II	20	XIII Kal. april.	
H	C		21	XII Kal. april.	Premier jour du Siécle. Coucher au matin du cheval.
A	N	X	22	XI Kal. april.	
B	NP		23	X Kal. april.	Le Tubilustre.
C	QREXC	XVIII	24	IX Kal. april.	
D	C	VII	25	VIII Kal. april.	Les Hilaries à la Mére des Dieux. Equinoxe du Printems.
E	C		26	VII Kal. april.	
F	NP	XV	27	VI Kal. april.	En ce jour Ce'sar se rendit maître d'Alexandrie.
G	C	IV	28	V Kal. april.	Les Mégalésiens.
H	C		29	IV Kal. april.	
A	C	XII	30	III Kal. april.	A Janus. A la Concorde. Au Salut. A la Paix.
B	C	I	31	Pridie Kal. april.	A la Lune ou à Diane sur l'Aventin.

A V R I L.

Sous la protection de la Déesse Vénus.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
C	N	IX	1	*Kalendis* aprilis	A Vénus avec des fleurs & du myrte. A la Fortune virile.
D	C		2	IV Nonas	Coucher des Pleïades.
E	C	XVII	3	III Nonas	
F	C	VI	4	Pridie Nonas	Jeux Me'gale'siens a la Me're des Dieux pendant huit jours.
G			5	*Nonis* aprilis	
H	NP	XIV	6	VIII Idus	A la Fortune publique primigénie.
A	N	III	7	VII Idus	Naissance d'Apollon & de Diane.
B	N		8	VI Idus	Jeux pour la victoire de César. Coucher de la Balance. Coucher d'Orion.
C	N	XI	9	V Idus	
D	N		10	IV Idus	Les Céréales. Les Jeux Circenses.
E	N	XIX	11	III Idus	
F	N	VIII	12	Pridie Idus	La Mére des Dieux amenée à Rome. Jeux en l'honneur de Ce're's pendant huit jours.
G	NP		13	*Idibus* aprilis.	A Jupiter vainqueur & à la Liberté.
H	N	XVI	14	XVIII Kal. maii.	
A	NP	V	15	XVII Kal. maii.	Les Fordicides ou Fordicales.
B	N		16	XVI Kal. maii.	Auguste salué Empereur. Coucher des Hyades.
C	N	XIII	17	XV Kal. maii.	
D	N	II	18	XIV Kal. maii.	Les Equiries au Grand Cirque. Brûlement des Renards.
E	N		19	XIII Kal. maii.	Les Céréales. Le Soleil au signe du Taureau.
F	N	X	20	XII Kal. maii.	
G	NP		21	XI Kal. maii.	Les Paliliénes ou Parilie'nes. Naissance de Rome.
H	N	XVIII	22	X Kal. maii.	Les secondes Agoniénes ou Agonales.
A	NP	VII	23	IX Kal. maii.	Les premiéres Vinalie'nes à Jupiter & à Vénus.
B	C		24	VIII Kal. maii.	
C	NP	XV	25	VII Kal. maii.	Les Robigales. Coucher du Bélier. Milieu du Printems.
D	F	IV	26	VI Kal. maii.	Lever du Chien. Lever des Chévreaux.
E	C		27	V Kal. maii.	Les Féries Latines au Mont Sacré.
F	NP	XII	28	IV Kal. maii.	Les Florales pendant six jours. Lever au matin de la Chévre.
G	C	I	29	III Kal. maii.	Coucher au soir du Chien.
H	F		30	Pridie Kal. maii.	A Vesta Palatine. Les premiéres Larentales.

M A I.

Sous la protection d'Apollon.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	N	IX	1	*Kalendis* maii.	A la bonne Déesse. Aux Lares Prestites. Jeux floraux pendant trois jours.
B	F		2	VI Nonas	Les Compitales.
C	C		3	V Nonas	Lever du Centaure & des Hyades.
D	C	XVII	4	IV Nonas	
E	C	VI	5	III Nonas	Lever de la Lyre.
F	C		6	Pridie Nonas	Coucher du milieu du Scorpion.
G	N	XIV	7	*Nonis* maii.	Lever au matin des Virgilies.
H	F	III	8	VIII Idus	Lever de la Chevrette.
A	N		9	VII Idus	Les Le'murie'nes de nuit pendant trois jours. Les Luminaires.
B	C	XI	10	VI Idus	
C	N		11	V Idus	Coucher d'Orion. Jour malheureux pour se marier.
D	NP	XIX	12	IV Idus	A Mars le Vengeur au Cirque.
E	N	VIII	13	III Idus	Les Le'murie'nes. Lever des Pleïades. Commencement de l'été.
F	C		14	Pridie Idus	A Mercure. Lever du Taureau.
G	NP	XVI	15	*Idibus* maii.	A Jupiter. Fête des Marchands. Naissance de Mercure. Lever de la Lyre.
H	F	V	16	XVII Kal. jun.	
A	C		17	XVI Kal. jun.	
B	C	XIII	18	XV Kal. jun.	
C	C	II	19	XIV Kal. jun.	Le Soleil dans les Gemeaux.
D	C		20	XIII Kal. jun.	
E	NP	X	21	XII Kal. jun.	Les Agonales ou Agonie'nes de Janus.
F	N		22	XI Kal. jun.	A Vé-Jupiter. Lever du Chien.
G	NP	XVIII	23	X Kal. jun.	Les Féries de Vulcain. Les Tubilustres.
H	Q. REX C F	VII	24	IX Kal. jun.	
A	C		25	VIII Kal. jun.	A la Fortune. Lever de l'Aigle.
B	C	XV	26	VII Kal. jun.	Le second Régifuge. Coucher de l'Arcture.
C	C	IV	27	VI Kal. jun.	Lever des Hyades.
D	C		28	V Kal. jun.	
E	C	XII	29	IV Kal. jun.	
F	C	I	30	III Kal. jun.	
G	C	IX	31	Pridie Kal. jun.	

J U I N.

Sous la protection de Mercure.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
H	N	XVII	1	*Kalendis* jun.	A Junon. A la Monnoye. A Tempesta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
A	F	VI	2	IV Nonas	A Mars. A la Déesse Carna. Lever des Hyades.
B	C		3	III Nonas	A Bellone.
C	C	XIV	4	Pridie Nonas	A Hercule au Cirque.
D	N	III	5	*Nonis* jun.	A la Foi. A Jupiter *Sponsor*, ou au Dieu Fidius, Saint, Semipater.
E	N		6	VIII Idus	A Vesta.
F	N	XI	7	VII Idus	Les jours Piscatoriens au Champ de Mars. Lever de l'Arcture.
G	N		8	VI Idus	A l'Entendement au Capitole.
H	NP	XIX	9	V Idus	Les Vestalie'nes. Autel de Jupiter *Pistor*. Couronnement des Anes.
A	N	VIII	10	IV Idus	Les Matralie'nes de la Fortune forte. Lever au soir du Dauphin.
B	N		11	III Idus	A la Concorde. A la Mére Matuta.
C	N	XVI	12	Pridie Idus.	A Jupiter *invictus*. Le petit Quinquatrus. Commencement de la chaleur.
D	N	V	13	*Idibus* jun.	
E	N		14	XVIII Kal. jul.	
F	Q. ST. D. F.	XIII	15	XVII Kal. jul.	Transport du Temple de Vesta. Lever des Hyades.
G	C	II	16	XVI Kal. jul.	Lever d'Orion.
H	C		17	XV Kal. jul.	Lever du Dauphin entier.
A	C	X	18	XIV Kal. jul.	
B	C		19	XIII Kal. jul.	A Minerve au Mont-Aventin. Le Soleil au signe de l'Ecrevice.
C	C	XVIII	20	XII Kal. jul.	A Summanus. Lever du Serpentaire.
D	C	VII	21	XI Kal. jul.	
E	C		22	X Kal. jul.	
F	C	XV	23	IX Kal. jul.	
G	C	IV	24	VIII Kal. jul.	A la Fortune forte. Solstice d'Eté.
H	C		25	VII Kal. jul.	
A	C	XII	26	VI Kal. jul.	Lever de la ceinture d'Orion.
B	C	I	27	V Kal. jul.	A Jupiter *Stator*, & au Lar.
C	C		28	IV Kal. jul.	
D	F	IX	29	III Kal. jul.	A Quirinus au Mont-Quirinal.
E	C		30	Pridie Kal. jul.	A Hercule & aux Muses. Les Poplifuges.

QUINTILE ou JUILLET.

Sous la protection de Jupiter.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
F	N	XVII	1	*Kalendis* jul.	Paffage d'une maifon en d'autres.
G	N	VI	2	VI Nonas	
H	N		3	V Nonas	
A	NP	XIV	4	IV Nonas	Coucher au matin de la Couronne. Lever des Hyades.
B	N	III	5	III Nonas	Le Poplifuge.
C	N		6	Pridie Nonas	Jeux Apollinaires pendant huit jours. A la Fortune Féminine.
D	N	XI	7	*Nonis* jul.	Les Nones Caprotides. La Fête des fervantes. Difparition de Romulus.
E	N		8	VIII Idus	La Vitulation. Coucher du milieu du Capricorne.
F	EN	XIX	9	VII Idus	Lever au foir de Céphée.
G	C	VIII	10	VI Idus	Les vents Etéfiens commencent à fouffler.
H	C		11	V Idus	
A	NP	XVI	12	IV Idus	Naissance de Jules-Ce'sar.
B	C	V	13	III Idus	
C	C		14	Pridie Idus	A la Fortune Féminine. Le Mercatus ou les Mercuriales pendant fix jours.
D	NP	XIII	15	*Idibus* jul.	
E	F	II	16	XVII Kal. aug.	A Caftor & à Pollux.
F	C		17	XVI Kal. aug.	Lever de l'Avant-Chien.
G	C	X	18	XV Kal. aug.	Jour funefte de la bataille d'Allia.
H	NP		19	XIV Kal. aug.	Les Lucariens. Jeux pendant quatre jours.
A	C	XVIII	20	XIII Kal. aug.	Jeux pour la Victoire de Ce'sar. Le Soleil au figne du Lion.
B		VII	21	XII Kal. aug.	Les Lucarie'nes.
C	C		22	XI Kal. aug.	
D		XV	23	X Kal. aug.	Jeux de Neptune.
E	N	IV	24	IX Kal. aug.	
F	NP		25	VIII Kal. aug.	Les Furinales. Jeux Circenfes pendant fix jours. Coucher du Verfeau.
G	C	XII	26	VII Kal. aug.	Lever de la Canicule.
H	C	I	27	VI Kal. aug.	Lever de l'Aigle.
A	C		28	V Kal. aug.	
B	C	IX	29	IV Kal. aug.	
C	C		30	III Kal. aug.	Coucher de l'Aigle.
D	C	XVII	31	Pridie Kal. aug.	

SEXTILE ou AOUT.

Sous la protection de la Déeffe Cérès.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
E	N	VI	1	*Kalendis* aug.	A Mars. A l'Efpérance.
F	C	XIV	2	IV Nonas	Féries. De ce que Ce'sar a subjugué l'Espagne.
G	C	III	3	III Nonas	
H	C		4	Pridie Nonas	Lever du milieu du Lion.
A	F	XI	5	*Nonis* augufti	Au Salut au Mont-Quirinal.
B	F		6	VIII Idus	A l'Efpérance. Coucher du milieu de l'Arcture.
C	C	XIX	7	VII Idus	Coucher du milieu du Verfeau.
D	C	VIII	8	VI Idus	Au Soleil Indigète au Mont-Quirinal.
E	NP		9	V Idus	
F	C	XVI	10	IV Idus	A Opis & à Cerès.
G	C	V	11	III Idus	A Hercule au Cirque Flaminien. Coucher de la Lyre. Commencement de l'Automne.
H	C		12	Pridie Idus	Les Lignapéfies.
A	NP	XIII	13	*Idibus* augufti	A Diane au Bois Aricin. A Vertumne. Fêtes des Efclaves & des Servantes.
B	F	II	14	XIX Kal. fept.	Coucher au matin du Dauphin.
C	C		15	XVIII Kal. fept.	
D	C	X	16	XVII Kal. fept.	
E	NP		17	XVI Kal. fept.	Les Portumnates à Janus.
F	C	XVIII	18	XV Kal. fept.	Les Confuales. Raviffement des Sabines.
G	FP	VII	19	XIV Kal. fept.	Les Vinales dernières. Mort d'Augufte.
H	C		20	XIII Kal. fept.	Coucher de la Lyre. Le Soleil au figne de la Vierge.
A	NP	XV	21	XII Kal. fept.	Les Vinales Ruftiques. Les grands Myftères. Les Consuales.
B	EN	IV	22	XI Kal. fept.	Lever au matin du Vendangeur.
C	NP		23	X Kal. fept.	Les Volcanales au Cirque Flaminien.
D	C	XII	24	IX Kal. fept.	Les Féries de la Lune.
E	NP	I	25	VIII Kal. fept.	Les Opiconsives au Capitole.
F	C		26	VII Kal. fept.	
G	NP	IX	[illegible]	VI Kal. fept.	Les Volturnales.
H	NP		[illegible]	V Kal. fept.	A la Victoire in Curia. Coucher de la Flèche. Fin des vents Etéfiens.
A	F	XVII	29	V Kal. fept.	
B	F	VI	30	III Kal. fept.	On montre les ornemens de la Déeffe Cérès.
C	C		31	Pridie Kal. fept.	Lever au foir d'Andromède.

SEPTEMBRE.

Sous la protection de Vulcain.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
D	N	XIV	1	*Kalendis* sept.	A Jupiter Maimactès. Fêtes à Neptune.
E	N	III	2	IV Nonas	A la victoire d'Auguste. Féries.
F	NP		3	III Nonas	Les Dionysiaques ou les Vendanges.
G	C	XI	4	Pridie Nonas	JEUX ROMAINS pendant huit jours.
H	F		5	*Nonis* sept.	
A	F	XIX	6	VIII Idus	A l'Erébe, d'un Bélier & d'une Brebis noire.
B	C	VIII	7	VII Idus	
C	C		8	VI Idus	Lever de la Chevrette.
D	C	XVI	9	V Idus	Lever de la tête de Méduse.
E	C	V	10	IV Idus	Lever du milieu de la Vierge.
F	C		11	III Idus	Lever du milieu de l'Arcture.
G	N	XIII	12	Pridie Idus.	A Jupiter. Dédica[illegible] du Capitole. Le clou fiché par le Préteur. Départ des Hirondelles.
H	NP	II	13	*Idibus* sept.	
A	F		14	XVIII Kal. oct.	EPREUVE DES CHEVAUX.
B		X	15	XVII Kal. oct.	LES GRANDS JEUX CIRCENSES vouez pendant cinq jours.
C	C		16	XVI Kal. oct.	
D	C	XVIII	17	XV Kal. oct.	
E	C	VII	18	XIV Kal. oct.	Lever au matin de l'Epi de la Vierge.
F	C		19	XIII Kal. oct.	Le Soleil dans le Signe de la Balance.
G	C	XV	20	XII Kal. oct.	LE MERKATUS pendant quatre jours. Naissance de Romulus.
H	C	IV	21	XI Kal. oct.	
A	C		22	X Kal. oct.	Coucher d'Argo & des Poissons.
B	NP	XII	23	IX Kal. oct.	Jeux Circenses. NAISSANCE d'AUGUSTE. Lever au matin du Centaure.
C	C	I	24	VIII Kal. oct.	Equinoxe de l'Automne.
D	C		25	VII Kal. oct.	A Venus, à Saturne, & à Mania
E	C	IX	26	VI Kal. oct.	
F	C		27	V Kal. oct.	A Venus Mére. A la Fortune de retour.
G	C	XVII	28	IV Kal. oct.	Fin du lever de la Vierge.
H	F	VI	29	III Kal. oct.	
A	C	XIV	30	Pridie Kal. oct.	Festin à Minerve. Les Méditrinales.

OCTOBRE.

Sous la protection du Dieu Mars.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
B	N	III	1	*Kalendis* oct.	
C	F		2	VI Nonas	
D	C	XI	3	V Nonas	
E	C		4	IV Nonas	Coucher au matin du Bootès.
F	C	XIX	5	III Nonas	On montre les ornemens de Cérès.
G	C	VIII	6	Pridie Nonas	Aux Dieux Manes.
H	F		7	*Nonis* oct.	
A	F	XVI	8	VIII Idus	Lever de l'étoile brillante de la Couronne.
B	C	V	9	VII Idus	
C	C		10	VI Idus	Les Ramales.
D		XIII	11	V Idus	LES MEDITRINALES. Commencement de l'hiver.
E	NP	II	12	IV Idus	LES AUGUSTALES.
F	NP		13	III Idus	LES FONTINALES. A Jupiter Libérateur. Jeux pendant trois jours.
G	NP	X	14	Pridie Idus	
H	NP		15	*Idibus* oct.	Les Marchands à Mercure.
A	F	XVIII	16	XVII Kal. nov.	Jeux Populaires. Coucher de l'Arcture.
B	C	VII	17	XVI Kal. nov.	
C	C		18	XV Kal. nov.	A Jupiter Libérateur. Jeux.
D	NP	XV	19	XIV Kal. nov.	L'ARMILUSTRE.
E	C	IV	20	XIII Kal. nov.	Le Soleil au Signe du Scorpion.
F	C		21	XII Kal. nov.	Jeux pendant quatre jours.
G	C	XII	22	XI Kal. nov.	
H	C	I	23	X Kal. nov.	Au Pére Liber. Coucher du Taureau.
A	C		24	IX Kal. nov.	
B	C	IX	25	VIII Kal. nov.	
C	C		26	VII Kal. nov.	
D	C	XVII	27	VI Kal. nov.	JEUX A LA VICTOIRE.
E	C	VI	28	V Kal. nov.	Les petits Mystéres. Coucher des [illegible]gilies.
F	C		29	IV Kal. nov.	
G	C	XIV	30	III Kal. nov.	Les Féries de Vertumne, [illegible] vouez.
H	C	III	31	Pridie Kal. nov.	Coucher de l'Arcture.

NO.

NOVEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Diane.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	N		1	*Kalendis* nov.	Banquet de Jupiter. Jeux Circenses. Coucher de la tête du Taureau.
B	F	XI	2	IV Nonas	Coucher au soir de l'Arcture.
C	F		3	III Nonas	Lever au matin de la Fidicule.
D		XIX	4	Pridie Nonas	
E	F	VIII	5	*Nonis* nov.	Les Neptunales. Jeux pendant huit jours.
F	F		6	VIII Idus	
G	C	XVI	7	VII Idus	Montre des ornemens.
H	C	V	8	VI Idus	Lever de la Claire du Scorpion.
A	C		9	V Idus	
B	C	XIII	10	IV Idus	
C	C	II	11	III Idus	Clôture de la mer. Coucher des Virgilies.
D	C		12	Pridie Idus	
E	NP	X	13	*Idibus* nov.	Banquet commandé'. Les Lectisternies.
F	F		14	XVIII Kal. dec.	Epreuve des Chevaux.
G	C	XVIII	15	XVII Kal. dec.	Jeux Populaires au Cirque durant trois jours.
H	C	VII	16	XVI Kal. dec.	Fin des semailles de froment.
A	C		17	XV Kal. dec.	
B	C	XV	18	XIV Kal. dec.	Le Merkatus durant trois jours. Le Soleil au signe du Sagittaire.
C	C	IV	19	XIII Kal. dec.	Souper des Pontifes en l'honneur de Cybèle.
D	C		20	XII Kal. dec.	Coucher des Cornes du Taureau.
E	C	XII	21	XI Kal. dec.	Les Libérales. Coucher au matin du Lièvre.
F	C	I	22	X Kal. dec.	A Pluton & à Proserpine.
G	C		23	IX Kal. dec.	
H		IX	24	VIII Kal. dec.	Bruma ou les Brumales pendant trois jours.
A	C		25	VII Kal. dec.	Coucher de la Canicule.
B	C	XVII	26	VI Kal. dec.	
C	C	VI	27	V Kal. dec.	Sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrez & aux Grecs *in Foro Boario*.
D	C		28	IV Kal. dec.	
E	C	XIV	29	III Kal. dec.	
F	F	III	30	Pridie Kal. dec.	

DÉCEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Vesta.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
G	N	XI	1	*Kalendis* dec.	A la Fortune Féminine.
H			2	IV Nonas	
A		XIX	3	III Nonas	
B		VIII	4	Pridie Nonas	A Minerve & à Neptune.
C	F		5	*Nonis* dec.	Les Faunales.
D	C	XVI	6	VIII Idus	Coucher du milieu du Sagittaire.
E	C	V	7	VII Idus	Lever au matin de l'Aigle.
F	C		8	VI Idus	
G	C	XIII	9	V Idus	A Junon Jugale.
H	C	II	10	IV Idus	
A	NP		11	III Idus	Les Agonales. Les quatorze jours Alcyoniens.
B	EN	X	12	Pridie Idus	
C	NP		13	*Idibus* decemb.	Les Equiries, ou course des Chevaux.
D	F	XVIII	14	XIX Kal. jan.	Les Brumales. Les Ambrosianes.
E	NP	VII	15	XVIII Kal. jan.	Les Consuales. Lever au matin de l'Ecrevice entière.
F	C		16	XVII Kal. jan.	
G		XV	17	XVI Kal. jan.	Les Saturnales pendant cinq jours.
H	C	IV	18	XV Kal. jan.	Lever du Cigne. Le Soleil au signe du Capricorne.
A	NP		19	XIV Kal. jan.	Les Opalie'nes.
B	C	XII	20	XIII Kal. jan.	Les Sagittaires pendant deux jours.
C	NP	I	21	XII Kal. jan.	Les Agéronales. Les Divales. A Hercule & à Vénus avec du vin miélé.
D	C		22	XI Kal. jan.	Les Compitales, les Féries dédiées aux Lares. Jeux.
E	NP	IX	23	X Kal. jan.	Les Féries de Jupiter. Les Larentinales ou Laurentinales. Coucher de la Chèvre.
F	C		24	IX Kal. jan.	Les Juvénales. Jeux.
G	C	XVII	25	VIII Kal. jan.	La fin des Brumales. Solstice d'hiver.
H	C	VI	26	VII Kal. jan.	
A	C		27	VI Kal. jan.	A Phœbus pendant trois jours. Lever au matin du Dauphin.
B	C	XIV	28	V Kal. jan.	
C	F	III	29	IV Kal. jan.	Coucher au soir de l'Aigle.
D	F		30	III Kal. jan.	Coucher au soir de la Canicule.
E	F	XI	31	Pridie Kal. jan.	

KALENHAUSEN ou CALDENHAUSEN, village d'Allemagne, ſitué dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Calonis* ou *Calo*, que d'autres mettent à Kulf, ville de la même contrée. * Maty, *Dict. Geogr.*

KALESTEIN. *Voyez* KALCKSTEIN.

* KALF (Guillaume) un des plus habiles Peintres des Païs-Bas pour peindre des fruits. Il eut pour Maître Henri Pot, fameux Peintre en portraits & en hiſtoires. Quoique Kalf n'ait par vécu longtems, il eſt ſorti de ſes mains un tres grand nombre de piéces eſtimées des Connoiſſeurs, & que l'on peut voir dans les Cabinets des Curieux des Païs-Bas. Il étoit d'une humeur fort obligeante & d'une tres agréable converſation. M. Weyerman ne marque point l'année de ſa naiſſance, mais bien celle de ſa mort, arrivée en 1693, & qui lui fut cauſée par une chûte. * *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p.* 265 & *ſuiv.*

* KALIN, ville de Perſe eſt à 87 degrez, cinq minutes de longitude, & à 32 degrez, 15 minutes de latitude. Le territoire de cette ville eſt fertile en blez, il y croit de très-beaux fruits, & on y nourrit auſſi beaucoup de bétail. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome 1. l. 3. c. 13.* édit. de Hollande, 1692.

KALINBOURG, petite ville du Danemarck. Elle eſt dans l'Iſle de Zélande, ſur le détroit du Belt, où il y a un bon port. Il y a dans ce lieu un vieux château, dans lequel mourut Chriſtierne II, Roi de Danemarck & de Suéde, l'an 1559, après y avoir été priſonnier vint-ſept ans. * Maty, *Dict. Geogr.*

KALIS, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur un petit Lac formé par la riviére de Tréga, à dix lieues de Stargard en Caſſubie vers l'orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

KALISCH, province de la Baſſe Pologne, avec titre de Palatinat, en Latin *Caliſſienſis Palatinatus*. Ses bornes ſont le Palatinat de Poſna à l'occident, ceux de Sirad de Lencici, de Brzeſtye & d'Inowlocz à l'orient; la Pruſſe Royale au ſeptentrion; & la Siléſie avec le Palatinat de Sirad au midi. Ses villes principales ſont Gneſne, Laudick, Kamin & Kaliſch qui en eſt la Capitale. *Voyez* CALISCH. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Moderne, tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KALISCH, ville de Pologne. *Voyez* CALISCH.

KALKAR (Henri de) *Voyez* HENRI de KALKAR.

KALLAI. *Voyez* CE'LAI.

KALLO. *Voyez* KALO.

KALLUNDBORG. *Voyez* KALINBOURG.

KALMINTZ ou KALMUNTZ, étoit anciennement une ville des Quades en Allemagne, appellée en Latin *Celemantia*. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Autriche, ſitué vers la ſource de la Teya, à dix lieues au deſſus de Snaim, & aux confins de la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALMOUCHS, peuples de la grande Tartarie, vers la côte de la Mer Caſpienne ou de Tabariſtan, & le Volga. *Voyez* TARTARES. * Tavernier, *dans ſes Voyages.*

KALNICK, qui étoit autrefois la capitale de l'Ukraine, au rapport du Chevalier de Beaujeu dans ſes Mémoires, eſt dans le Palatinat de Braclaw, au confluent d'une petite riviére & du Sup, au nord-eſt de la ville de Braclaw, dont elle eſt éloignée de neuf à dix lieues.

KALO, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté qui porte ſon nom, eſt ſituée dans un marais, que forme la riviére de Kalo entre les villes de Débrecin, & du Grand Waradin. Elle fut priſe en 1681 par le Comte Tékéli, & les Impériaux la reprirent en 1685. * *Hiſt. & Deſcript. du Royaume de Hongrie.*

KALO (Le Comté de) eſt ſitué dans la Haute Hongrie. Il a au nord le Comté de Chége, au Levant les Comtez de Zathmar & d'Ugogh, au midi celui de Thurthur & au Couchant celui de Zolnok. Kalo ou Kallo en eſt la ville capitale. Les autres ſont le Grand Waradin, Saint-Job, Débrecin, & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

KALONYME, nom de pluſieurs Rabbins célébres, lequel ſignifie en Grec la même choſe que *Schem Tof* en Hébreu, c'eſt à dire, *bon nom.* Dans le douziéme ſiécle vivoit R. Kalonyme, fils de Juda, & oncle maternel de Raſchi. Dans le XIII ſiécle vivoit R. Kalonyme de Luques. R. Kalonyme Diſciple de Maimonidès, & qui a défendu ſon Maître par divers Ecrits, particuliérement dans celui qui eſt intitulé *Meſcharet Moſche*, vivoit auſſi dans le XIII ſiécle. Mais le plus fameux de tous les Kalonymes, eſt *Kalonyme* fils de *Kalonyme*, qui a publié un livre intitulé *Eſen Bochan* ou la *Pierre de touche*, dans lequel il enſeigne, comment on peut connoître les vices du ſiécle, & s'en préſerver. Cet Ouvrage a été réimprimé diverſes fois, & quelquefois avec la Traduction en Allemand. On a de ce même Auteur *Iggeret Bagnale Chajim*, ou *l'Epître des Animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes raiſonnant enſemble, & expliquant chacun ſa nature & ſes propriétez, de ſorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au deſſus des bêtes paroit avec évidence. Cet Ouvrage eſt traduit de l'Arabe & mis en rimes Hébraïques. Ce même Rabbin doit avoir encore traduit de l'Arabe en Hébreu pluſieurs autres Ouvrages, c'eſt pourquoi quelques-uns le croyent être le même que R. Kalonyme fils de David, fils de Théodore, qui a refuté dans un Ouvrage intitulé *Everſio everſionis*, le livre d'Averroès qui porte le titre d'*Everſio Philoſophorum*. Un autre R. *Kalonyme*, fils de R. David, vivoit vers le commencement du XVI ſiécle; ce fut lui, qui, à la ſollicitation de Daniel Bomberge, acheva la Grammaire Hébraïque d'Abraham de Balmes, intitulée *Mikne Afram.* * Siphte Jeſchen. Buxtorf, *Biblioth. Rabin.* Bartoloccii & Wolfii *Biblioth. Hebr.*

KALSUDI, nom des petits Souverains du Biledulgérid en Afrique.

* KALTENBRUNN, Seigneurie avec château dans la Haute Carniole au nord-oueſt de Laubach, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues. Elle appartient aux Jéſuites de Trieſte. Ce lieu donnoit cy-devant aux Barons de Khiſel le ſurnom de Kaltenbrunn, mais à préſent la famille en eſt éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor

* KALTENBRUNN, famille noble & diſtinguée de Siléſie, dont il eſt fait mention dans d'anciens documens dès l'an 1340.

* KALTEN-NORTHEIM, village & Sénéchauſſée dans le Comté de Henneberg en Franconie, eſt au nord-oueſt de Henneberg, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

KALTEYSEN (Henri) né de parens nobles dans un château près de Coblents, diocéſe de Tréves, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, & après avoir enſeigné la Théologie à Cologne, fut fait Inquiſiteur général. Il fut appellé au Concile de Bâle, & s'y fit remarquer par la maniére vive, avec laquelle il diſputa l'an 1433, contre les Huſſites; mais, ou il n'y étoit plus, ou il ſe retira lorſque le Concile ſe déclara contre le Pape Eugéne IV, qui le fit Maître du Sacré Palais l'an 1443. Depuis, en 1448, Nicolas V l'envoya à Louvain pour y propoſer des projets de réformation, & le 27 février 1452, le même Pape le fit Archevêque de Drontheim en Norvége & de Céſarée. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que Kalteyſen. On gardoit encore l'an 1688, à Coblents, huit volumes tant de piéces de ſa compoſition, que d'autres hommes célébres de ſon ſiécle ou des ſiécles précédens, qu'il avoit recueillies, & il y en avoit autrefois douze, dans l'un deſquels étoit ſon Diſcours *de libera Verbi Dei prædicatione*, qu'il avoit prononcé au Concile de Bâle, & que Henri Caniſius a publié au quatriéme tome, *Antiq. Lect.* Kalteyſen alla ſans doute prendre poſſeſſion de ſon Evêché, mais à l'exemple de pluſieurs Religieux de ſon Ordre, il y renonça enſuite pour vivre avec ſes Fréres à Coblents, où il mourut le deuxiéme octobre 1465. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

* KALT-WE'HE'BRUNNEN, fontaine de Suiſſe dans le Canton de Lucerne. Son eau a la vertu de guérir la fiévre, particuliérement la tierce. On n'a pour cela qu'à en boire autant qu'on en peut avaler, même juſques à la nauſée. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 394.

KALVARIJA, ville de Pologne. *Voyez* GOURA.

KALW, ville. *Voyez* CALW.

KAM. KAN. KAO. KAP.

KAM, ſignifie en Langue Turque & Perſane, *grand & puiſſant Seigneur*. Les Rois les plus puiſſans du Turqueſtan, de la Grande Tartarie & du Cathay, ſe ſont attribué autrefois ce titre. Ginghiz, ce puiſſant Conquérant, ne s'en eſt point donné d'autre: de ſorte même qu'il fait partie de ſon nom, & que tous les Auteurs Orientaux l'appellent Ginghiz-kam. Les Tartares de la Crimée, que l'on appelle ordinairement les petits Tartares, leſquels deſcendent de Ginghiz-kam, retiennent toujours les mêmes titres; & c'eſt auſſi le premier que prennent les Empereurs Ottomans, de tous ceux qu'ils s'attribuent. Ainſi en marquant leur Généalogie, les Auteurs Turcs diſent, *Mohammed Kam, Ben Ibrahim Kam, Ben Amet Kam, &c.* Les Empereurs prennent même ce titre au haut de leurs patentes, & dans leur paraphe: par exemple, le paraphe du Sultan Mahomet IV, contenoit ces mots, *Mohammed Kam, Ben Ibrahim Kam, Modhaffer daima: Mohamed Kam, fils d'Ibrahim Kam, toujours victorieux.* Les Seigneurs de la Cour & les Gouverneurs de province, prennent auſſi le titre de Kam, dans la Perſe. Kakam ſe prend auſſi dans la même ſignification que Kam; mais il n'eſt pas ſi fort uſité. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale. Voyez* auſſi CHAM.

* KAM ou CHAM, joli bourg de Suiſſe dans le Canton de Zug. Il eſt ſur le bord occidental du Lac de Zug, à l'oueſt-nord-oueſt du bourg de Zug dont il eſt ſéparé par la largeur du Lac, & duquel il eſt éloigné d'environ une lieue & demie. C'étoit autrefois une ville qui a été longtems poſſédée par divers Gentilshommes du païs qui y avoient un château dont on ne voit plus que les ruïnes. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 465. édit. d'Amſterdam 1730.

* KAMA, grande riviére de la Moſcovie ſeptentrionale. Elle prend ſa ſource entre le 66 & le 67 degré de longitude, & entre le 59 & le 60 de latitude. Elle coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, juſques à Kaigorod, puis après avoir pendant quelque tems continué ſon cours de l'oueſt à l'eſt, elle ſe tourne du nord-oueſt au ſud-eſt juſques à Suſoskoy. Alors elle va à peu près du nord au ſud, juſqu'au 55 degré de latitude, & enfin de l'eſt à l'oueſt juſques à ſon embouchure dans le Volga, un peu au deſſous de Pagantzina. * M. Deliſle, *Carte de la Moſcovie.*

* KAMAN, ville d'Aſie, dans la preſqu'iſle de deçà le Gange. Elle eſt dans le Royaume de Carnate entre le 14 & le 15 degré de latitude, & par delà le 95 de longitude * M. Deliſle, *Carte des côtes de Malabar, de Coromandel, &c.*

* KAMEN, petite ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Weſtphalie en Allemagne, eſt au ſud-oueſt de Ham dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

KAME'NIECK. Il y a deux petites villes de ce nom en Pologne. L'une eſt dans la Poléſie, ſur la riviére d'Ilſna à huit lieues de Breſſici vers le nord. L'autre dans la Mazovie ſur le Bug, à 16 lieues de Varſovie au nord-eſt. Il ne faut pas au reſte confondre ces deux petites villes avec l'importante forteréſſe de Kaminiek. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAME'NIEK, ville de Podolie. *Voyez* KAMINIEK.

KAME'RIK. *Voyez* CAMBRAY.

KAMHI, Empereur de la Chine, petit-fils du Prince Tartare, qui l'a conquiſe. En 1716, il avoit 63 ans, & régnoit depuis environ cinquante ans. Il a de l'inclination pour les Arts

&

& les Sciences des Européens, & c'eſt ce qui l'engage à ſouffrir les Miſſionnaires. Il a tout l'orgueil & le faſte des Aſiatiques. Sa vanité ne peut ſouffrir que dans les Cartes Géographiques, on ne mette pas ſon Empire dans le centre du monde. Toutes les Cartes qu'on dreſſe par ſon ordre ſont conformes à ſes déſirs. Il fallut que le P. *Matthieu Ricci* dans ſa Carte Chinoiſe du monde, qu'il dreſſa à Peking, renverſât l'ordre pour plaire à l'Empereur, & pour ſuivre ſes idées. Sa curioſité n'a point de bornes, & il veut ſavoir juſques aux choſes qu'il ſied bien à un Prince d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour ſavoir quel étoit l'effet du vin. Un Mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, lui ayant fait accroire que pendant l'ivreſſe il avoit fait une injuſtice énorme dont il ne ſe ſouvenoit point, & dont il avoit honte. Le P. *Laureaty*, parlant à M. le *Gentil*, qui nous fournit cet article, de l'avarice de Kamhi, lui dit, que ce Prince ſe promenant dans un parc de la ville de Nankin, il appella un Mandarin de ſa ſuite, le plus riche particulier de l'Empire, & lui ordonna de prendre la bride d'une bourique ſur laquelle il monta, & de le conduire autour du parc. Le Mandarin obéït, & reçut un *Taël* pour récompenſe. L'Empereur voulut le conduire à ſon tour, & la promenade finie, le Prince dit au Mandarin, *combien de fois ſuis-je plus grand que toi?* le Mandarin ſe proſternant à ſes piez, lui dit, qu'il n'y avoit aucune comparaiſon à faire. Eh bien, repartit l'Empereur, j'en veux faire une, je ſuis vint mille fois plus grand que toi, payé donc ma peine à proportion de ce que j'ai payé la tienne. Le Mandarin paya vint mille *Taëls*, qui font cent mille francs. Cet Empereur a un nombre conſidérable de femmes & d'enfans. * Le Gentil, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *p.* 303. &c.

KAMIENIECK. *Voyez* KAME'NIECK.

KAMIN, petite ville avec châtellenie. Elle eſt dans le Palatinat de Kaliſch dans la Haute Pologne, ſur la Warte, entre Gneſne & Lencici, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAMIN, ville de Poméranie. *Voyez* CAMIN.

KAMINIECK, ville de Pologne, capitale de la Haute Podolie, avec Evêché ſuffragant de Léopol. Les Auteurs, qui écrivent en Latin, la nomment *Cammecia* & *Camienicium*, & les Polonois *Kaminieck Podelski*. C'eſt une très-bonne place, avec une forte citadelle élevée entre des rochers. Kaminieck eſt capitale d'un Palatinat, qui a ſous ſoi Tarnapol, Oucze, Zbaras, Zwaniecz, Ladau, &c. Cette ville qui fut preſque toute brûlée l'an 1669, eſt ſituée vers les frontiéres de la Moldavie. Elle a réſiſté autrefois à des armées de Turcs, de Tartares, de Tranſſylvains & de Valaques. Les premiers la prirent l'an 1672, & elle a été rendue à la Pologne par la paix de Carlowits l'an 1699.

KAMP. *Cherchez* CAMB.

KAMPEN (Henri de) (Jean de) (Jaques de) *Voyez* CAMPEN.

KAMPER. *Voyez* CAMPER.

KAMPS. *Voyez* CAMB.

KAMUEL. *Voyez* CAMUEL.

KAN, titre d'honneur. *Voyez* KAM & CHAM.

KAN, riviére. *Voyez* KEN.

KANDALE. *Voyez* KENDALE.

KANDAW ou KANDOW, ville. *Voyez* CANDAW.

* KANDEL, riviére de Suiſſe, dans le Canton de Berne, prend ſa ſource dans la montagne d'Engſtlingen ſelon Wagner, & dans le Mont-Ravin, ſelon Stumpſius; mais ce dernier ſe trompe. Suivant le rapport des gens du païs, cette riviére ſort du Mont-Gaſter qui eſt à trois heures de chemin de Kandelſteg. Elle coule juſques au deſſous de Wimmis dans le Sibenthal, où elle ſe groſſit par la Simme qu'elle reçoit. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 228. édit. d'Amſterdam, 1730.

* KANDELBRUCK, village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſur la rive droite de la riviére de Kandel, au ſud du Lac de Thun, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* KANDELSTAG ou KANDELSTEG, village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſur la rive droite de la riviére de Kandel, au ſud-ſud-eſt de Kandelbruck, dont il eſt parlé dans l'article précédent.

KANDUANA, province de l'Empire du Mogol en Aſie, au delà du Gange, ſur les confins de la Grande Tartarie, entre les provinces d'Udeſſa, de Pitan, & de Gor. Karacatanka en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KANE, étoit un Général des Huns, qui s'étant emparé de la Pannonie remporta une victoire contre les Romains à Tulne dans l'Autriche; mais qui mourut dans la bataille & eut pour ſucceſſeur Attila. * Volaterran.

KANIOW, petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiow, dans la Volhynie. Elle eſt ſituée ſur la rive droite du Boryſthéne, & aſſez bien fortifiée.

KANISE ou CANISA, ville de Hongrie, eſt ſituée ſur une riviére, vers les frontiéres de la Stirie, & près du Drave & du Fort de Serin. Cette ville fut emportée par les Turcs l'an 1600, malgré tous les efforts que fit le Duc de Mercœur, pour empêcher les Infidéles de s'en rendre maîtres. Ferdinand, Archiduc d'Autriche, l'aſſiégea au mois de ſeptembre de l'année ſuivante, aſſiſté des troupes du Pape & des Princes d'Italie; mais il fut obligé de ſe retirer après deux mois de ſiége. L'an 1664, le Comte de Serin, étant entré dès le mois de janvier dans la Hongrie, y prit Cinq-égliſes ou Funfkirchen & quelques autres places, brula Sigets, & alla aſſiéger Kaniſe, qu'il auroit infailliblement priſe, ſi on lui eut envoyé le ſecours qu'on lui avoit promis. Le Grand Viſir ayant ſçû la nouvelle de ce ſiége s'avança avec une puiſſante armée, le fit lever, & enſuite prit le Fort de Serin, la petite Comorre, &c. Le Comte Budiani bloqua Kaniſe le 30 janvier 1688 avec 7000 Hongrois. Le ſiége dura juſques au premier avril 1690, que l'on capitula & on apporta au Comte les clefs de la ville, pendues à une chaîne d'or. Le Turc qui les porta, dit en les remettant, *Je vous remets la place la plus importante de l'Empire Ottoman.* Les Impériaux y trouvérent un beau train d'Artillerie que les Turcs avoient pris autrefois ſur les Chrétiens. * Sanſon. Baudrand. *Vie de Tekeli. Diction. Allemand.*

KANNEMAN (Jean) Allemand, de l'Ordre des Fréres Mineurs, vivoit dans le XV ſiécle. Il ſe fit des affaires, en avançant des Propoſitions hardies, touchant la puiſſance eccléſiaſtique. Il eſt Auteur d'une Apologie pour ſa défenſe, de pluſieurs Sermons & de quelques Queſtions. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

KANNIBALES. *Voyez* CANNIBALES.

* KANOLD (Jean) Docteur en Médecine à Breſlau, a publié quelques Ouvrages Allemands ſur la Peſte, ſur diverſes maladies contagieuſes du bétail, & ſur d'autres ſujets. Mais ce qui a le plus obligé le Monde ſavant, ce ſont les *Mémoires ſur la Nature & ſur les Arts*, en Allemand, qu'il entreprit en 1717 conjointement avec quelques uns de ſes amis. Ce curieux Ouvrage périodique a été interrompu par ſa mort, qui arriva le 15 novembre 1729, lorſqu'il avoit près de 50 ans. Il a laiſſé en Manuſcrit un autre Ouvrage conſidérable, intitulé, *Annales de ortu, progreſſu & exitu magnæ hominum peſtilentiæ ab anno* 1701, *ad annum* 1716. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 20. *p.* 206.

KANTELBERG. *Voyez* CANTORBE'RY.

KANTERBURY. *Voyez* CANTORBE'RY.

KANUT. *Cherchez* CANUT.

KAOCHEU. *Voyez* CAOCHEU.

* KAPFENBERG, bourg d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Il eſt dans la Stirie au nord-oueſt de Gratz ou Gracz dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues. Frédéric de Wit dans ſa Carte de la partie ſeptentrionale du Cercle d'Autriche, le nomme mal à propos *Rapſenberg*.

KAPOS, riviére. *Voyez* CAPOS.

KAPOSWAR. *Voyez* CAPOSWAR.

KAPUL, iſle. *Voyez* CAPUL.

K A R.

* KARA, petite iſle à l'oueſt de l'Ecoſſe méridionale, entre l'Iſle d'Ila, & la preſqu'iſle de Cantire. Elle eſt au ſud de l'Iſle de Géga dont elle eſt ſéparée par un détroit.

KARACATHAI, païs de la grande Tartarie. Sanſon dans ſa grande Carte de l'Aſie lui donne encore le nom de *Choulach*, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibérie & de la Tingœſie. On voit dans la nouvelle Carte de M. Witſen, un païs nommé *Karakitay*, qui eſt dans le Tengut, autour des villes de Kamul, de Sachion, & de Campion. Il peut bien être le même que celui-ci nonobſtant la différence de leur ſituation. * Maty, *Dict. Géogr.*

KARAIBES. *Voyez* CARAIBES.

KARAITES. *Voyez* CARAITES.

KARAKATANKA, ville de l'Empire du Mogol en Aſie, capitale du Royaume de Kanduana, & ſituée ſur une riviére au nord du Lac de Chiamay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KARAKOTON, ville de la grande Tartarie ſur les confins de la Chine, au commencement du 43 degré de latitude, & du 134 degré de longitude. Elle eſt au nord de Péking, dont elle eſt éloignée de plus de quarante lieues. Elle eſt environnée de paliſſades de bois de chêne pour ſe garantir des ours, des léopards, des tigres & d'autres bêtes féroces qui ſont en grande quantité dans ces quartiers-là. * *Carte de la Tartarie de* M. Deliſle. *Gr. Dict. Univ. Holl.* où elle eſt appellée KE'RAKATON.

KARA-ME'HE'MET, Bacha Turc, ſignala ſon courage aux ſiéges de Candie, de Kaminieck & de Vienne, & ſe diſtingua au combat donné à Cotchin. Après avoir été pourvu du Gouvernement de Bude l'an 1684, il y fit une merveilleuſe réſiſtance contre les Impériaux; mais il y mourut pendant le ſiége, d'une bleſſure qu'il reçut d'un éclat de canon, en donnant ſes ordres ſur les remparts. Il avoit peu de tems auparavant fait tuer quarante Eſclaves Chrétiens, en préſence d'un Officier, qui l'étoit allé ſommer de ſe rendre de la part du Prince Charles de Lorraine. * *Rélation du ſiége de Bude*, &c. M. De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

KARAMIT. *Voyez* CARAMIT.

KARASE'RA, lieu d'Aſie dans le Diarbékir. Ç'a été autrefois une grande ville, & ſans doute habitée par des Chrétiens, comme on peut en juger par ſept ou huit égliſes qu'on y voit encore à moitié rompues; & dont les clochers ne ſont pas gâtez. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 4. *p.* 188 & 189. édit. de Hollande, 1692.

KARASU, petite ville de la Tartarie Crimée, ſituée ſur la riviére de Karaſu, entre Baciéſaraï & Caffa, à huit lieues de la premiére & à douze de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KARASU, riviére de la Tartarie Crimée, fait un demi-cercle dans ſon cours, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, & puis du nord-oueſt au ſud-eſt.

KARCSMA. *Voyez* CARTCHE'MA.

* KARE'ATH ou CARE'E, pére de *Johanan* l'un de ceux qui allérent trouver *Guédalja*, Gouverneur que *Nebucadnetſar* Roi de Babylone avoit commis ſur la Judée, & qui implorérent ſa protection. Il la leur promit & les exhorta à demeurer dans le païs. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23. Le nom de *Carée* ſignifie *un chauve*, ou, un feu qui vient à l'encontre. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KARELEN. *Cherchez* la CARE'LIE ou CAREKEN.

KARGAPOL. *Voyez* CARGAPOL.

KARHAIS, KE'RAHEZ ou CARHAIX, en Latin *Caretum*, bon bourg avec une Abbaïe de Bénédictins, dans l'Evêché de Quimpercorentin en Bretagne, à douze lieues de la ville de Quimpercorentin, vers le nord-est. * Maty, *Dict. Géogr.*

KARIB SCHACH, Roi des Kileks, peuples de la province de Kilan, dans le Royaume de Perse, étoit descendu des anciens Rois de ce païs, & voulut en ôter la possession à Schach-Sophi, Roi de Perse, successeur de Schach-Abas, qui l'avoit conquis l'an 1600. Il trouva moyen de lever une armée de quatorze mille hommes, & prit d'abord la ville de Rescht, puis occupa toutes les avenues du Kilan; mais le Roi de Perse envoya contre lui une armée de quarante mille hommes, qui défirent entiérement ses troupes, & se saisirent de sa personne. Il fut mené à Caswin, où étoit le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fît une entrée par raillerie, & qu'il fût accompagné de cinq cens Courtisanes, qui le traitérent avec mille indignitez, dans cette ridicule cérémonie. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux piez & aux mains comme un cheval, & aprés qu'on l'eut laissé languir ainsi trois jours, il fut attaché au haut d'une perche dans le Meidan ou grand marché, & tué à coups de fléches. Le Roi tira le premier coup, & obligea tous les Seigneurs de sa Cour à suivre son exemple. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

KARIKFERGUS ou KARIKVERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

KARKAH. *Voyez* CARIATH.

KARKISE. *Voyez* KIRKISIA.

* KARKOUB, ville d'Asie dans la Perse, est à 74 degrez 45 minutes de longitude, & a 32 degrez 15 minutes de latitude. C'est une ville de passage pour tous les Pélerins qui vont à la Mecque, & qui viennent des hautes contrées de la Perse. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 401. édit. de Hollande 1692.

KARLSTADT. *Voyez* CARLSTADT.

KARMATH, fameux Imposteur, qui selon quelques Historiens, étoit natif de Hamadam-Karmath, village des dépendances de la ville de Cufa, duquel il tira son nom. Quelques autres veulent que ce nom lui ait été donné, parce qu'il étoit petit & contrefait; car c'est ce que signifie en Arabe le mot de *Karmath*. Il fut Auteur d'une Secte, qui renversoit tous les fondemens du Musulmanisme, & qui fit de grands progrès dans les Etats des Califes. Cet homme commença à paroître l'an de l'Hégire 278, de JESUS-CHRIST 891, & ses Sectateurs nommez Karmathiens furent regardez par les Musulmans, non comme des Sectaires, mais comme des impies & des athées. Leur Prophéte étoit d'une vie fort austére, & disoit, que Dieu lui avoit commandé de faire non pas cinq priéres, comme faisoient les Musulmans, mais cinquante par jour. Il établit cette pratique parmi les siens, qui négligoient le travail pour s'y appliquer. Ils mangeoient beaucoup de choses défendues par la Loi Musulmane, & croyoient que les Anges étoient leurs guides dans toutes leurs actions, & que les Démons, ou esprits follets étoient leurs ennemis. Ils allégorisoient tous les préceptes de la Loi Mahométane; car selon leurs principes, la priére n'est que le symbole de l'obéissance, que l'on doit rendre à l'Iman ou Chef de la Secte, qu'ils appelloient d'un nom particulier *Maassum*, c'est à dire, *preservé de Dieu*. Au lieu de la dixme de leurs biens, que les Mahométans donnoient aux pauvres, ils en mettoient la cinquiéme partie à part pour leur Iman, qui étoit chez eux maître du spirituel & du temporel. Quant au jeûne, ils le regardoient seulement comme le symbole du silence & du secret que l'on doit garder à l'égard des Etrangers, qui ne sont pas de leur Secte. Enfin ils croyoient que la fidélité pour leur Imam, étoit figurée par le précepte qui défend la fornication: en sorte que ceux qui révélent les mystéres de leur Religion, & qui n'obéissent pas aveuglément à leur Chef, tombent dans le crime d'adultére & de fornication. La Secte des Karmathiens commença sous le Califat de Raschid, ou selon quelques-uns, sous celui de Mamon. Mais leur Chef ayant disparu, elle fut tenue cachée, & ceux qui la professoient, n'ont jamais reconnu aucun Imam particulier, ni adhéré publiquement à aucun Chef sous ces deux régnes. Ce fut sous le Califat de Motamed l'an 275 de l'Hégire, 888 de JESUS-CHRIST, que les Karmathiens commencérent à exciter des mouvemens dans les bourgades de la ville de Cufa en Chaldée. Le commencement des troubles que cette Secte causa, tombe dans l'année 278 de l'Hégire, un an avant la mort du Calife Motamed; mais ces troubles ne furent pas alors fort considérables. L'an 286 de l'Hégire, Abusaïd Habab se trouva à leur tête, après avoir ramassé un grand nombre de ces gens-là, qui s'étoient multipliez dans l'Iraque Arabique ou Chaldée. Il fit longtems la guerre à Motadhed; il prit la ville de Hagiar, qui est l'ancienne métropole de l'Arabie, nommée par les Latins *Petra Deserti*, dont il fit sa capitale. Sous le Califat de Moctafi, les Karmathiens firent une guerre continuelle dans les provinces de Chaldée, de Syrie, & de Mésopotamie. La ville de Damas se racheta avec de l'argent; mais ils prirent par force celles de Baalbec & de Salemiah, & en massacrérent la plupart des Habitans. Leurs Chefs étoient alors Jahia, Hussain & Zacruuac, dont le dernier défit l'armée du Calife, & fit faire main basse sur la Caravane des Pélerins de la Méque, desquels il pilla les bagages. Mais il fut enfin défait par Joseph, fils d'Ibrahim, Général de Moctafi, & mourut des blessures qu'il reçut dans le combat, l'an de l'Hégire 294, de JESUS-CHRIST 906.

L'an 301, Abusaïd Prince des Karmathiens, qui commandoit dans la ville de Hagiar, fut tué dans le bain par un de ses Esclaves, & Saïd son fils aîné lui succéda, à condition néanmoins qu'à cause de son peu de santé, il remettroit le commandement à Abu Thaher son cadet, dès qu'il seroit parvenu à un âge compétent. Abu Thaher âgé de 18 ans ne jugea pas à propos d'attendre plus long-tems. Il fit croire aux plus grossiers de sa Secte, que Dieu lui révéloit les choses les plus cachées, & se mit aussitôt à la tête d'une assez grosse troupe de gens qui le suivirent. Il prit d'assaut la ville de Bassora, tua un grand nombre de ses Habitans, & l'abandonna ensuite, après l'avoir pillée pendant dix-sept jours, l'an de l'Hégire 311, de JESUS-CHRIST 923. L'année suivante, il défit la Caravane des Pélerins à leur retour de la Mecque, & fit prisonnier Abdallah fils de Hamadan pére du Sultan Seifeddulah, qui en étoit le conducteur. Il le renvoya pourtant quelque tems après, parce qu'il vouloit se réconcilier avec le Calife Moctader. Il lui demanda en effet la paix, se contentant de la ville de Bassora, avec la petite province d'Ahuaz en Principauté; mais le Calife ne voulant jamais consentir à sa demande, quoiqu'il eût reçu ses Ambassadeurs avec honneur, & qu'il leur eût même fait des présens, Abu Thaher s'en vengea l'année suivante; car il prit la ville de Cufa, la pilla entiérement, tua une partie de ses Habitans, & réduisit l'autre en servitude.

L'an de l'Hégire 319, les Karmathiens étant sortis de Bahrein & d'Ahassa, marchérent du côté de la Mecque, ravagérent tout le païs, prirent la ville, & y tuérent plus de trente mille personnes. Ils emplirent le puits de Zemzem de cadavres, fouillérent le temple, en y enterrant 3000 morts, & enlevérent la célébre pierre noire, dont ils couvrirent un lieu sale. Après cette action, Abu Thaher s'approcha de Bagdet, pour insulter le Calife Moctader, avec 500 chevaux seulement. Le Calife envoya Abusage avec trente mille hommes pour l'enlever. Abusage voyant qu'Abu Thaher avoit si peu de monde, le méprisa & écrivit par avance au Calife, *je vous envoye Abu Thaher prisonnier, pour en faire ce que vous voudrez.* Moctader lui écrivit, *faites rompre le pont du Tigre, afin qu'il ne vous puisse pas échapper.* Abusage ayant reçu ses ordres, envoya un homme à Abu Thaher, qui lui dit de sa part, qu'en considération de l'ancienne amitié qui étoit entre eux, il lui conseilloit, vu le petit nombre de ses troupes, incapables de résister au Calife, de se rendre ou de trouver le moyen de se sauver. Abu Thaher demanda à l'Envoyé combien Abusage avoit de gens. L'Envoyé lui ayant répondu, trente mille, il repliqua, *Il lui en manque trois comme les miens.* Puis ayant fait venir en sa présence trois de ses gens, il commanda au premier de se percer la gorge avec un poignard, au second de se jetter la tête la premiére dans le Tigre, au troisiéme de se précipiter d'un lieu fort haut; & ces trois hommes lui ayant obéi au premier signe qu'il leur fit, Abu Thaher dit à l'Envoyé, *Celui qui a de semblables troupes n'apprébende pas le nombre de ses ennemis: je te donne à toi bon quartier; mais sache que je te ferai voir bientôt Abusage ton Général enchaîné parmi mes chiens.* Il lui donna en effet la nuit suivante une si rude camisade, qu'il tua une partie de ses troupes, & mit le reste en fuite. Abusage fut fait prisonnier, & Abu Thaher ne manqua pas de le faire mettre à l'attache entre ses dogues. L'an 327, il promit de laisser passer la Caravane des Pélerins de la Mecque, qui avoit cessé de se mettre en chemin, depuis l'an 319, moyennant la somme de 25 mille dinars d'or. L'an 332 de l'Hégire, 943 de JESUS-CHRIST, Abu Thaher mourut paisible possesseur d'un grand Etat, qu'il laissa à partager entre ses fréres, car il n'avoit point d'enfans. Cependant il avoit fort limité leur pouvoir, en établissant un Conseil de sept personnes, qui devoient administrer toutes les affaires, qui concernoient la Religion & l'Etat.

L'an de l'Hégire 339, de JESUS CHRIST 950, sous le califat de Mothi, le 23 des Abbassides, les Karmathiens rapportérent de Cufa à la Mecque la Pierre Noire, qu'ils en avoient enlevée 20 ou 22 ans auparavant. Ils racontent sur ce sujet bien des fables, que je ne juge pas à propos d'insérer ici. La Secte des Karmathiens se dissipa peu à peu; car les Baridiens les ayant exterminez dans l'Arabie, ceux qui se soulevérent depuis dans Alep & ailleurs, n'eurent point de suite. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orient.* Bayle, *Dict. Crit.*

KARNE (Edmond) *Voyez* CARNE.

KARNKOWSKY (Stanislas) Archevêque de Gnesne, s'appliqua fort aux études pendant sa jeunesse & fut fait Evêque d'Uladislavie en 1596. Il y demeura 18 ans & pendant ce tems-là il réforma son Clergé & établit diverses Ecoles & Séminaires. Sigismond Auguste, Roi de Pologne, étant mort en 1572, l'Archevêque de Gnesne à cause de son grand âge ne fit pas paroître tout le soin & toute l'activité nécessaire, de sorte que Jean Firley, Palatin de Cracovie, chercha à porter atteinte à l'autorité archiépiscopale; mais Karnkowsky la soutint & donna sa voix à Henri de Valois frére du Roi de France à la Diéte de Varsovie. Il reçut ce Prince près de Meseriz & lui fit une belle Harangue au nom des Etats du Royaume, en janvier 1574. Il assista à son couronnement, & lorsque Henri se retira secrettement de la Pologne la même année, il le suivit dans l'espérance de le faire revenir. En 1575, on procéda à une nouvelle élection dans laquelle l'Archevêque de Gnesne & quelques autres portérent leur vue sur l'Archiduc Maximilien; mais Karnkowsky nomma Reine de Pologne *Anne*, sœur de Sigismond Auguste & se vit appuyé par plusieurs autres. Ils donnérent aussi pour époux à cette Princesse *Etienne Bathori*, Vaivode de Transsylvanie. L'Archevêque de Gnesne refusant de couronner la Reine, Karnkowsky fit cette cérémonie à Cracovie. En 1577, il demanda l'Evêché de Cracovie, mais en vain; le Roi l'assura pourtant qu'il auroit l'Archevêché de Gnesne, dont il fut fait d'abord Coadjuteur & auquel il parvint effectivement en 1581, & en même tems à la Primatie de la Pologne. Dans les troubles, au sujet de la Maison *Zborowsky*, il fit tous ses efforts pour rétablir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert le premier au Roi les desseins [illegible] de Christophle Zborowsky. Depuis la mort

mort du Roi Etienne, arrivée en 1586, il présida dans le Directoire durant l'interrégne, & quoique la famille de Zborqwsky, avec ses adhérans, eût élu pour Roi Maximilien, Archiduc d'Autriche, il fit élever sur le thrône, par une autre élection, le Prince Royal de Suéde Sigismond III, qu'il couronna lui même. Jean Zamoisky, Chancelier du Royaume, s'étant fait plusieurs ennemis, l'Archevêque se joignit à eux & convoqua une assemblée inusitée à Kow en 1590, dans laquelle il tâcha de faire casser les ordonnances faites dans la derniére Diéte du Royaume. Cette démarche le rendit fort odieux, c'est pourquoi il cassa dans la Diéte de Varsovie en 1591, tout ce qu'il avoit fait dans l'assemblée de Kow & se réconcilia avec Zamoisky. Il fit bâtir à Calisch un Collége pour les Jésuites, & établit des Séminaires à Gnesne & à Uladislavie. Il mourut à Lowitz le 26 mai 1603, âgé de 78 ans & fut enterré chez les Jésuites à Calisch. On auroit souhaité qu'il eût été plus ferme dans ses résolutions; mais du reste on ne peut pas nier qu'il n'ait eu beaucoup de mérite. On a de lui, *Historia interregni Polonici*, depuis le départ de Henri de Valois; *De Jure provinciali terrarum Civitatumque Prussiæ*. * *Dict. Allemand.*

KARN-TAUR, en Latin, *Carnicus Taurus*, montagnes d'Allemagne, entre l'Archevêché de Saltzbourg & la Carinthie. On prétend que ce sont les montagnes, où habitoient anciennement les peuples appellez *Norici Taurisci*. * Maty, *Diction. Geogr.*

KARNWALD, en Latin *Carna Sylva*. C'est une forêt de la Suisse. Elle sépare le Canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'*Ob dem wald* & d'*Underwald*, dont le premier signifie *au dessus de la forêt*, & l'autre *au dessous de la forêt*. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAROPNITZE ou GLIUBOTEN, en Latin *Carapnitius* ou *Orbelus Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle sépare la Macédoine de l'Albanie, & se va joindre au Mont-Argentaro, sur les confins de la Bulgarie. * Maty, *Diction. Geogr.*

KARPEN. *Voyez* CARPEN.

KARS. *Voyez* CARS.

KARSSEN. *Voyez* KARSO.

KARTAN. *Voyez* CARTHAN.

KARTCHEMA. *Voyez* CARTCHEMA.

KARTHALO. *Voyez* CARTALO.

* KARZEROM, ville d'Asie, dans le Royaume de Perse. Elle est dans le Farsistan à l'ouest-sud-ouest de Schiras, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Carte de la Perse.*

KAS. KAT. KAU. KAY. KAZ.

KASAKES. M. Witsen dans sa nouvelle Carte met des Tartares Kasakes, entre les Kalmuchs, & il les place aux confins du Zagathay & vers les sources du Chésel. * *Voyez sa Carte.*

KASBIN. *Voyez* CASBIN.

KASCHAN. *Voyez* CACHAN.

KASCHAW. *Voyez* CASSOVIE.

KASCHEGUER, petite ville du Mogolistan, qui a été autrefois la demeure d'un Roi de ce nom de Kascheguer. On n'y peut aller de Kachemire que par des chemins trés-mal aisez. Il y a entre autres un endroit où, en quelque tems que ce puisse être, il faut marcher sur la glace environ un quart de lieue. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.* On prétend que Kascheguer est la même chose que Cascar ou Casghar. Cependant Kaschéguer est placé dans le Mogolistan par M. Corneille, & Cascar dans la grande Tartarie par M. Maty, & par M. Delisle.

KASEMARK. *Voyez* KESMARK.

KASGHAR. *Cherchez* CASCAR.

KASIKERMEN, ville située dans le païs des Tartares d'Okzakow, au midi du Borysthéne, à deux lieues de la Mer Noire. Elle est défendue par quatre Forts quarrez, faits de briques larges & toutes de la même grandeur, & qui se touchent tous les uns les autres d'un côté. Il y en a trois, qui sont sur une même ligne droite; mais le quatriéme forme avec le second un angle droit. Le premier de ces Forts touche le Borysthéne, & est défendu de tours, de même que les deux autres, qui sont sur une même ligne. Le quatriéme est plus fort. Du côté où il n'est pas joint aux autres, au lieu de tours, il a deux bastions grands & hauts, & un fossé. Il fait de ce côté-là, face à la riviére, dans laquelle il y a vis à vis une isle longue, qui a la figure d'une langue de bœuf. On l'appelle *Tawan*. Les Tartares y avoient en 1695, deux petits Forts, à quatre bastions, un de chaque côté de l'isle. Ils avoient encore un autre Fort près de la riviére. Cette même année un corps de Cosaques, Sujets du Czar de Moscovie, attaqua ces Forts; & les ayant pris, ils assiégérent Kasikermen, dont ils se rendirent maitres en peu de tems. Par la tréve faite pour deux ans à Carlowits en 1699, cette place & Asoph furent cédées au Czar. Mais par le traité de 1712, les Moscovites ont rendu ces places au Turc après avoir démoli les nouvelles fortifications qu'ils y avoient faites. * *Mémoires du tems.*

KASIMIR, ville de Pologne. *Voyez* CASIMIR.

* KASIN, riviére d'Irlande, dans l'Ultonie au Comté d'Armagh, prend sa source vers les confins du Comté de Monaghan, coule à peu près du sud au nord, & vers la fin de son cours tournant à l'ouest, se jette dans le Blackwater.

KASSEL. *Voyez* CASSEL.

* KASSRE-EL-LEHOŞS, appellé ordinairement *Kengavar*, ville d'Asie dans la Perse, est à 76 degrez, 20 minutes de longitude. Le païs d'alentour est bon & porte d'excellens fruits. * Tavernier, *Voyage*, tome 1. l. 3. ch. 15. p. 401. édit. de Hollande 1692.

KASTRIKOM & KASTERKUM. *Voyez* CASTRICUM.

* KATAN, que quelques uns nomment *Eccetan*, pére de *Joanan*, Juif dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone, au nombre de cent dix personnes. * *Esdras* ou I. *Esdras*, ch. 8. v. 12.

KATAY ou KATHAY. *Voyez* CATAY.

KATIF (El) *Voyez* EL CATIF.

KATLAGE. *Cherchez* KERLING.

* KATOCOUY. *Voyez* FRONTENAC (Le Fort de)

KATS. *Voyez* CATS.

KATTA. *Voyez* CARTHA.

KATTATH. *Voyez* CARETH.

KATWYCK. *Voyez* CATWYCK.

KATZ, village de Suisse. *Voyez* CATZ.

KATZBACH, en Latin *Cactus*, petite riviére de la Silésie. Elle baigne la ville de Lignitz, & à quelques lieues de là elle se décharge dans l'Oder. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAUFBEURN, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, est située à cinq ou six lieues de Memmingen, & est Impériale, depuis le tems de l'Empereur Conrad II. * Ortélius. Sanson.

KAUFFUNGEN (Conrad ou Cuntz de) Gentilhomme de Misnie. Il fut d'abord en grand crédit à la Cour de l'Electeur Frédéric *le Débonnaire*, qui le nomma Baillif d'Altenburg, & ensuite il rendit de bons services à la ville de Nuremberg, contre Albrecht de Brandebourg. Lorsque l'Electeur Frédéric fut en guerre avec le Duc Guillaume son frére, Cuntz se déclara pour le premier, & fut fait prisonnier par Guillaume au siége de Géra. Il se racheta moyennant 4000 florins, & comme il avoit aussi souffert par rapport à ses biens-fonds, l'Electeur lui donna les terres confisquées en Misnie sur *Apel de Vitzthum*, qui suivoit le parti de Guillaume: ce qui ne se fit cependant qu'à condition qu'à la premiére paix il le restitueroit. Mais lorsque par la médiation de l'Empereur Frédéric III, la paix fut conclue à Naumburg en 1450, & que Cuntz dut rendre les terres de Vitzthum & recevoir en échange celles qui lui avoient été prises pendant la guerre, il n'en voulut rien faire: c'est ce qui obligea l'Electeur à les lui enlever de force. Cuntz se plaignant amérement de ce procédé, l'Electeur choisit des Arbitres qui devoient examiner l'affaire & donner leur décision. Les Arbitres s'assemblérent & Cuntz comparut, mais il sortit sans attendre la sentence. Il chercha dans la suite à se venger de l'Electeur, & ne fit point difficulté de dire que sa vengeance ne tomberoit ni sur le païs, ni sur les Sujets de l'Electeur, mais sur son propre sang, ce qui fit qu'à la fin on lui confisqua tous les biens qu'il possédoit dans la Misnie & qu'on l'exila. Il se tourna alors du côté de la Bohéme où il acheta le Château d'Isenberg, & y attira deux autres Gentilshommes de Misnie, Guillaume de Mosen & Guillaume de Schœnfels. Il gagna encore quelques autres personnes & se servit pour Espion, d'un Cuisinier de Bohéme, nommé *Schwalbe*, qui entra au service de l'Electeur. L'Espion fit savoir un jour à Cuntz que l'Electeur avoit fait un voyage à Leipsic. Cuntz profita de l'occasion, arriva auprès du Château d'Altenbourg vers la minuit, le septiéme juillet 1455, avec 36 cavaliers. Ils escaladérent le château & après avoir bien fermé les appartemens de l'Electrice & des domestiques, ils allérent droit à l'appartement des Princes, les fils de l'Electeur. Cuntz prit le Prince Ernest, & de Mosen se chargea d'un jeune Comte de Barby croyant que c'étoit l'autre Prince, qui avoit eu soin de se cacher sous le lit. Etant descendus par l'échelle, Cuntz reconnut l'erreur & remonta lui même une seconde fois dans le château pour chercher le Prince Albrecht. Dans ces entrefaites, l'Electrice s'étoit éveillée, mais ne pouvant sortir de sa chambre, elle se mit à la fenêtre, vit Cuntz & lui cria d'épargner les Princes & d'être persuadé qu'il obtiendroit tout ce qu'il souhaiteroit. Mais tous ses cris furent vains, & ces scélérats se séparérent. Cuntz chargé du Prince Albrecht tourna du côté de la Bohéme; de Mosen & Schœnfels prirent la route de la Franconie avec le Prince Ernest, afin que si un parti étoit attrapé il pût obtenir sa grace par le moyen de l'autre. Aussi-tôt tout fut en mouvement dans le château, on dépécha un Courier à Leipsic, on envoya des gens de tous côtez pour poursuivre les fuyards & l'on fit sonner les cloches de tout le païs. Cuntz entendant sonner l'allarme de toutes parts, chercha à s'évader en passant par des endroits presque impratticables & où l'on n'avoit jamais passé. Il n'avoit plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver aux frontiéres de Bohéme, lorsque le Prince Albrecht feignit de souffrir beaucoup de la faim & de la soif. Cuntz envoya là-dessus une partie de ses Cavaliers pour prendre les devans, & lui avec un autre Cavalier descendit de cheval pour cueillir des fraises pour le Prince. Un Charbonnier que son chien avoit conduit à cet endroit, survint & demanda à Cuntz où il vouloit aller avec ce petit garçon? C'est un petit garnement, repartit le Traitre, qui s'est sauvé de la maison de son Maitre & que j'y veux ramener. En même tems Cuntz s'embarrassa dans les ronces par ses éperons, de sorte qu'il ne put pas d'abord se dégager, ce qui donna assez de tems au Prince pour révéler au Charbonnier le secret de l'affaire. Un Cavalier de Cuntz s'en étant apperçu porta un coup de sabre contre le Prince & le manqua. Le Charbonnier qui tenoit une grande perche dont il se servoit pour attiser le feu, en donna un coup à ce cavalier & étoit prêt à en donner autant à Cuntz, qu'il auroit assommé, si le Prince n'eût demandé grace pour lui. Le chien du Charbonnier abboya si fort qu'il attira la femme & les valets du Charbonnier, qui se saisirent de Cuntz & l'emmenérent prisonnier dans le convent de Grunhayn où ils conduisirent aussi le Prince. On prit d'un autre côté six Cavaliers de Mosen, qui avec le reste de ses compagnons voyant qu'on le poursuivoit vi-

vement, se cacha pendant trois jours dans une caverne près du château de Steina, & demanda grace au Prince Ernest. Il écrivit ensuite à Fréderic de Schonburg, Capitaine à Zwickau, & lui promit de rendre le Prince à condition qu'on leur accorderoit leur pardon : ce qui leur ayant été promis, ils livrerent le Prince à Hartenstein. Le Prince Albrecht fut rendu à l'Electeur son pére à Altenburg & le Prince Ernest à l'Electrice sa mére à Chemnitz, après quoi toute la Cour se rendit à Ebersdorf. On y rendit graces à Dieu & l'on y conserva les habits des Princes & de Charbonnier en mémoire de cette délivrance. L'Electeur accorda en récompense au Charbonnier le privilége de couper autant de bois qu'il lui en faudroit pendant toute sa vie. On lui donna outre cela un bien assez considérable & une pension annuelle de quelques mesures de blé, dont la postérité de ce Charbonnier jouit encore aujourd'hui. Cuntz eut la tête tranchée à Freyberg le 14 juillet, & fut enterré en Gentilhomme dans l'Eglise de S. Pierre, d'où cependant son corps fut transféré quelque tems après dans le village de Neukirch qui est dans le voisinage de Freyberg. Ses parens avoient obtenu son pardon, mais la nouvelle en arriva trop tard. Schwalbe & quelques autres furent tenaillez & écartelez à Zwickau. De Mosen & Schenfels eurent leur grace suivant la promesse que le Prince leur en avoit faite : on ne sait cependant pas ce qu'ils devinrent dans la suite. * Bojemi *Vita Alberti.* Fabricii *Orig. Saxon.* Spangenberg, *Chron. Mansf.* Albinus, *Chron. Misn.* Franck, *Chron.* Sagittarius, *de Plagio Kauffungi.* Rechenberg, *de Raptu Ernesti & Alberti. Dict. Allemand.*

KAUGHA. *Voyez* GAOGA.

KAULIS : c'est le nom d'une vilaine race de gens répandus dans les lieux les plus écartez des fauxbourgs d'Ispahan. C'est une sale canaille, qui croupit dans l'oisiveté, couverte de lambeaux, & qui ressemble à ces *Bohémiens* qui courent l'Europe. Les Kaulis sont un Corps d'environ mille hommes ou femmes. Ils demeurent étendus tout le long du jour au soleil sans jamais rien faire ; mais dès le soir & toute la nuit ils vont à la picorée : leurs femmes seulement font des tamis & quelques gros ouvrages de crin. Du reste ils sont sans Religion & sans culte, ils se mêlent à la manière des brutes sans aucune distinction de parenté. On dit qu'ils se sont perpétuez de la sorte de tems immémorial, & qu'il faut rapporter leur origine au tems d'Abraham. Le mot de *Kauly*, dans l'usage, marque un homme exécrable, & particuliérement un incestueux ; sans doute parce que les *Molla* Persans les font descendre d'un inceste entre un frére & une sœur. On les appelle aussi *Karbetis* & *Bohealis*. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 3. *p.* 49.

* KAUNITS, nom d'une famille de Comtes, des plus considérables de la Moravie & de la Bohême. La Seigneurie de Kaunitz est en Moravie, sur la rive droite de la riviére d'Igla, presque au midi de Brino, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* KAUNITS (Dominique André, Comte de) fils de *Léopold-Guillaume*, Comte de Kaunits, & d'*Eléonor*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, naquit vers l'an 1655. Il se distingua tellement par sa capacité, que l'Empereur Léopold en 1687 le préfera à des personnes du premier rang, pour lui conférer la dignité de Conseiller Privé. Ce Prince l'honora quelques années après du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, & l'envoya en 1694 pour Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & l'année suivante auprès de l'Electeur de Baviére à Bruxelles. En 1697, le même Prince le nomma pour son Plénipotentiaire à la paix de Ryswick. En 1696, il fut fait Sous-Chancelier de l'Empire, mais il ne prit possession de cette charge qu'après la paix de Ryswick. Il étoit infatigable à remplir les devoirs de sa charge, & pour le soulager on lui donna pour Aide, en 1702, le Baron Joseph-Fréderic de Seiler, qui avoit été le troisiéme Plénipotentiaire de l'Empereur à la paix de Ryswick. Il mourut d'une apoplexie le onziéme janvier de l'an 1705, & on le trouva mort dans son lit. Il avoit épousé *Marie-Eléonor*, fille d'*Adolphe* Wratislas, Comte de Sternberg & premier Burgrave du Royaume de Bohême, morte le deuxiéme décembre 1706. En mourant il laissa trois fils & quatre filles, 1. *François-Charles*, Comte de Kaunitz, né l'an 1676, qui fut Auditeur de Rote, Prevôt du vieux Oetingen, Chanoine de Saltzbourg, de Passau & d'Olmutz, & enfin Evêque de Laubach, mort le 25 décembre 1717 ; 2. *Maximilien-Ulric*, Chambellan de l'Empereur, Conseiller Aulique, envoyé l'an 1717 en ambassade dans les Cours des Electeurs & des Princes de l'Empire, marié le sixiéme août 1699, avec *Ernestine-Françoise*, Comtesse héréditaire d'Oost-Frise & de Rietberg, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de Rietberg, de laquelle il eut plusieurs enfans ; 3. *Jean-Guillaume*, né en 1697, mort jeune ; 4. *Marie-Eléonor*, mariée à *François-Venceslas*, Comte de Trautmansdorf ; 5. *Marie-Dominique*, mariée en 1712, à *Philippe-Joseph*, Comte de Rosemberg ; 6. *Françoise-Gabrielle-Josephe*, mariée en 1711, à *Albert*, Comte de Helster. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Epit. Rer. Bohem.*

KAUWENBURG. *Voyez* KOUWENBERG.

KAY (Guillaume) Peintre, natif de Breda, avoit étudié à Liége sous Lambert Lombard. Sandrart, après l'avoir loué comme un habile Peintre, en fait l'éloge comme d'un très-honnête homme. Il demeuroit à Anvers, où il vivoit d'une maniére magnifique en toutes choses. Il a fait un grand nombre de portraits peu inférieurs à ceux d'Antoine More. Un jour qu'il faisoit le portrait du Duc d'Albe, & qu'il avoit feint qu'il n'entendoit pas l'Espagnol, un Officier de la Justice criminelle vint demander à ce Duc ses ordres touchant le Comte d'Egmont, à quoi il répondit qu'on l'exécutât, sans perdre de tems. Cet ordre fit tant d'impression sur l'esprit du Peintre, qui aimoit la Noblesse de son païs, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & en mourut en 1568. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres, p.* 365.

KAYE (Jean) *Voyez* CAIUS.

KAYL. *Voyez* KEYEL.

KAYSERSPERG, en Latin *Kayserspergа* ou *Cæsaris Mons*, petite ville de la Stirie, située sur la riviére de Saltel, dans le Comté & à l'Orient de la ville de Cilley, dont elle est éloignée de six lieues. * Mary, *Dict. Géogr.*

KAZEROM. *Voyez* KERZEROM.

KAZIMIERS, ville de Pologne. *Voyez* CASIMIR, ville de Pologne.

KEA. KEB. KEC. KED.

KEANROSS. *Voyez* KINROSS.

KEARNÆUS (Barnabé) Jésuite Irlandois, mourut âgé de soixante & quinze ans, en 1640. Il avoit publié en 1622, l'*Heliotrope*, ou des Sermons, tant sur les Fêtes que sur les Dimanches durant tout le cours de l'année. * Alegambe, *p.* 55.

KEAULIN, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, succéda à son frére Kenrick en 565. Il fit la guerre contre les Bretons, qu'il défit deux fois, la premiére, à Derehain dans le Comté de Glocester, où il tua trois de leurs Rois, après quoi il s'empara de Glocester, de Cirencester & de Bath, qu'on nommoit alors Badecester ; la seconde, à Fethanlosg, d'où il retourna chargé de dépouilles. Mais les Bretons le rencontrérent sur une montagne couverte de bois dans le Wiltshire, ruinérent toute son armée, & le chassérent de son Royaume. L'année suivante il mourut fort pauvre, après avoir été le plus puissant Roi de sa nation. * *Dict. Anglois.*

KEBBERS, Payens que l'on souffre à Ispahan en Perse, & qui y demeurent dans le fauxbourg, nommé Kebrabath. *Kebber* signifie *Infidèle*, & vient du mot Turc *Kiaffir*, qui veut dire *Renégat*. Ils n'ont rien de commun avec les Perses que le langage. Leur habit est tout à fait différent, & ils portent la barbe fort grande, contre la coutume de ces peuples. Ils n'ont ni batême, ni circoncision, ni églises ou temples, ni Prêtres. Ils n'ont même aucuns livres de Morale ou de dévotion. Ils croyent néanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens Payens ont écrit de l'Enfer & des Champs Elysiens. Quand quelcun d'eux meurt, ils lâchent un coq de la maison du défunt, & le chassent vers la campagne ; & si un renard l'emporte, ils croyent que son ame est sauvée ; mais ils ont une autre preuve, qu'ils estiment encore plus certaine. Ils parent le corps du défunt de ses plus beaux habits, & de ce qu'il avoit de plus précieux, comme de chaînes d'or, de bagues & d'autres joyaux ; & en cet état ils le portent au cimetiére, où ils le mettent debout contre la muraille, & l'arrêtent en cette posture avec une fourche, qui lui soutient le menton. S'il arrive que les corbeaux ou les autres oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considére comme un bienheureux, & on enterre le corps avec beaucoup de cérémonies ; mais si les oiseaux lui crévent l'œil gauche, c'est pour eux une marque infaillible de sa damnation, & on le jette dans une fosse la tête la premiére. * Olearius, *Voyage de Perse.*

KEBEL (Jacques) Mathématicien Allemand, vivoit dans le XVI siécle l'an 1536, & composa divers Ouvrages, de l'Arithmétique, de l'Astrolabe, &c.

KECIO, KECCIO, KECE ou CHECO, *Kecium*, *Checum*, ville d'Asie dans l'Inde delà le Gange, & capitale du Royaume de Tonquin, dont on lui donne quelquefois le nom. Sa situation est sur une grande riviére, à quarante lieues du Golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Daona*, capitale des Daoniens. * Mary, *Dict. Géogr.*

KECKERMAN (Barthélemi) natif de Dantzic, y fut Professeur en Théologie au commencement du XVII siécle. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages pleins de citations, & qui ont souvent été citez. Il étoit Calviniste, & mourut l'an 1609, âgé de 38 ans. * Bayle, *Dict. Crit.*

KEDAR. *Voyez* CEDAR.

* KEDD (Josse) naquit à Emmeric en 1597, dans le Duché de Cléves, & entra en 1617 dans la Société des Jésuites. Dès sa plus tendre jeunesse il fut toujours fort animé contre les Protestans, & s'appliqua à prêcher la Controverse. Il mourut à Vienne en Autriche le 27 mars de l'an 1657. Ses Ecrits qui sont au moins au nombre de 34, sont la plupart contre les Protestans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Script. S. J. p.* 317. *& suiv.*

* KEDEMOTH, ou CEDEMOTH. Désert dans la Tribu de *Ruben*. Ce fut de là que *Moïse* envoya des Ambassadeurs à *Sihon* Roi de Hesebon, pour lui demander passage sur ses Terres, à condition que les Israëlites suivroient toujours le grand chemin, sans s'écarter ni à droite, ni à gauche, & qu'ils payeroient par tout, jusques à l'eau, si Sihon le vouloit ainsi. Ils n'épargnerent ni priéres, ni soumission, pour porter ce Prince à leur faire cette honnêteté. Ils lui remontrérent que ceux qui habitoient le Païs de Séir, étoient Descendans d'*Esaü*, & que les Moabites n'avoient point été si durs envers eux, que de leur refuser une grace de si peu de conséquence. Il la leur refusa avec obstination, & même vint en armes au devant des Israëlites, pour s'y opposer, en cas qu'ils voulussent s'ouvrir le passage par la force. Cette resistance ne réussit pas à Sihon. Les Israëlites le défirent, & passérent sur le ventre à toutes ses troupes. * *Deuteronome, ch.* 2. *v.* 26. I. *Paralip.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 79. Le mot de *Kedemoth*, signifie *les Morts*, ou, *Principe de mort.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* KEDEMOTH, ville des Lévites dans la Tribu de *Ruben*. * *Josué, ch.* 13. *v.* 18. *& ch.* 21. *v.* 37. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 79.

KEDER (Martin) de la Société Royale des Antiquaires de Stok-

Stokholm, publia l'an 1708, un livre *in quarto*, sous le titre de *Recherches des Medailles, frappées en Irlande avant que Henri II se fut emparé de ce Royaume.* On voit dans le même Ouvrage une *liste des Medailles Angloises & Anglo-Danoises, qui se trouvent dans le cabinet de l'Auteur.* Il paroît qu'avant l'année 800 de Jesus Christ, on se servoit de monnoye d'argent battue en Irlande. Kéder en convient, & Jacques Waræus le prouve dans ses Antiquitez d'Irlande. * *Journal des Savans 1709, mois de mars.*

KEDERMISTER. *Voyez* KIDDERMINSTER.

KE'DE'S. *Voyez* CADE'S & CE'DE'S.

KE'DIMOT. *Voyez* KE'DE'MOTH.

KEDMA. *Voyez* CEDMA.

KEDORLAHOMER. *Voyez* CHODORLAOMER.

KE'DUALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, régnoit vers la fin du septiéme siécle, & fut déthrôné par une puissante faction; mais il remonta sur le thrône. Inquieté par de nouveaux mouvemens de ses Sujets, il alla à Rome pour y recevoir le batême, que ses affaires temporelles lui avoient fait différer jusques-là. Le Pape Sergius le batisa le jour de Pâques de l'année 689. Il mourut à Rome quelques semaines après, âgé de 30 ans, & fut enterré dans l'église de saint Pierre. * *Dictionnaire Anglois.*

KE'DUMMIN. *Voyez* CADUMIM.

KEE. KEF. KEH. KEI.

* KEELATH, KE'HE'LATH, ou CEELATHA, dix-neuviéme Campement des Israëlites dans le Désert. Ils y arrivérent de Rissa, la quatriéme année depuis leur sortie de l'Egypte. Ce lieu est mémorable dans l'Histoire à cause de la sédition que *Coré*, *Dathan*, & *Abiron* ou *Abiram*, excitérent contre *Moïse* & contre *Aaron*, pour la souveraine Sacrificature. Dieu confondit ces factieux, & confirma le souverain Sacerdoce à Aaron, par le miracle qu'il opéra sur sa verge, laquelle se trouva couverte de fleurs & d'amandes; tandis que celles des Factieux demeurérent toutes séches. *Coré*, *Dathan*, & *Abiron* avec deux cens cinquante autres de la race des Sacrificateurs, tenant tous l'encensoir à la main, furent engloutis tout à coup, la terre s'étant ouverte sous leurs piez, en sorte qu'ils descendirent vivans dans le sépulchre. * *Nombres, ch. 16. v. 17. & suiv. & ch. 38. v. 22.* Le mot de *Keelath* veut dire, *l'Assemblée* ou *l'Eglise vient.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* KEFERNBURG, famille de Comtes, fort ancienne dans la Thuringe. En 728, il est fait mention de *Hugues* de Kefernburg, qui étoit en grande considération, & qui fut batisé par Boniface. Du tems de Conrad II, Gonthier de Kefernburg rendit son nom célébre, & mourut en 1302, sans laisser d'héritiers mâles. Il eut deux filles dont l'une appellée *Adelaïde* fut mariée à Othon, Comte d'Orlamunde, & l'autre nommée *Ermengarde* épousa Thierry, Comte de Hohnstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KEFTE'EN, grand village à cinq lieues d'Alep de Syrie. Il est à l'occident de la plaine de ce nom. Les plaines de *Keftéen* sont d'une très-grande étendue & presque par tout fertiles & bien cultivées. En y entrant au sortir d'*Essoyn*, l'on découvre tout à la fois 24 villages, ou lieux qui ressemblent à des villages. Les Habitans de Keftéen nourrissent une si grande quantité de pigeons qu'il y a plus de colombiers que de maisons. On y voit encore quelques débris d'anciennes églises. * Maundrel, *Voyages, &c. p. 3.*

KE'HATH. *Voyez* CAATH.

KEHILA. *Voyez* CEILA.

KEHL, forteresse sur le Rhin, vis à vis de Strasbourg, dont la citadelle est assez avancée vers Kehl pour pouvoir la battre avec le canon. Cette place est sur les Terres du Markgrave de Bade-Dourlach & appartient immédiatement à l'Empire. Il n'y avoit là autrefois qu'une simple redoute que les François prirent & rasérent en 1678; mais depuis qu'ils se sont rendus maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour se faciliter le passage en Allemagne. A la paix de Ryswick, Kehl fut cédé à l'Empire. En 1702, les François reprirent le Fort de Kehl sous le Maréchal de Villars, & le rendirent de nouveau aux Impériaux par la paix de Rastadt & de Bade. Cette forteresse est fort réguliére, formant un quarré: elle a deux ouvrages à cornes. Il y a près de Kehl un pont sur le Rhin, de l'entretien & des réparations duquel les François se sont chargez moyennant un péage qu'ils ont établi sur le chemin de Kehl à Strasbourg. Dans la guerre que la France a déclarée à l'Empereur en 1733, les François affiégérent ce Fort & le prirent dans le mois de novembre de la même année. * *Theatr. Europ. Edition. Allemand. de Bâle. Mercure Historique de l'an* 1733, *tome 95. mois de novembre, p. 518 & suiv.*

KEHLHEIM. *Voyez* KELHEIM.

KEIL. *Voyez* KYLE.

* KEILLE, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Twédale ou Téviotdale, traverse cette province du sud au nord, & se jette ensuite dans la Twéde ou Téviot. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 1079.*

KEIRNÆUS. *Voyez* KEARNÆUS.

KEIS. *Voyez* QUEIXOME.

KEISERSHEIM. *Voyez* KAISERSHEIM.

KEISERSLAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEISERSMARCK. *Voyez* KESMARCK.

KEISERSPERG. *Voyez* KAISERSBERG.

KEISERSTUL, KEISERSTUHL ou KEIZERSTOUL, jolie ville de Suisse, située sur un côteau élevé au bord du Rhin, dans le Comté de Baden, au nord-nord-est de Baden, dont elle est éloignée de trois lieues. Cette ville est un passage fort important, à cause de son pont sur le Rhin qui est le dernier qui se voye sur ce fleuve, à la réserve de celui de Bâle. On croit qu'anciennement les Romains avoient là une bonne forteresse qu'ils avoient bâtie au passage du Rhin, & que Keiserstul est le *Forum Tiberii* des anciennes Notices. * *Etat & Delices de la Suisse, tome 3. p. 134 & 135. édit. d'Amsterdam, 1730.*

KEISERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KEITH, est le nom d'une noble & ancienne famille d'Ecosse, le Chef de laquelle pour sa valeur fut fait Comte-Maréchal de ce Royaume, & Schérif de Mernis. Ses successeurs jouissent encore de cet honneur. * *Dict. Anglois.*

* KEITH ou KETH, petite isle de l'Ecosse méridionale au milieu du Golfe de Forth, entre Kinghorn & Edimbourg, longue de 1500 pas & large de 500. Son terroir est gras & fertile, arrosé par quatre ou cinq sources d'eau vive, abondant en excellens pâturages, où les chevaux s'engraissent à merveille. L'Isle a quatre petits ports qui font face aux quatre côtez du monde. En hiver on pêche sur ses bords une quantité prodigieuse d'huîtres, & en été l'on y a de même une pêche de poissons, fort riche & fort abondante. Il s'y trouve une carriére de pierres noirâtres, qui, quand on les taille, répandent une odeur de soufre. Elles sont de très-bon usage pour bâtir. * Beeverell, *Delices d'Ecosse, p. 1190 & 1191.*

* KEITH ou KETH, riviére d'Ecosse dans la province de Perth. Elle est remarquable par une cataracte où l'eau se précipite de fort haut entre deux rochers avec un bruit extrêmement grand. Il se trouve là une grande quantité de saumons dont les Habitans savent faire leur profit. * Le même, *p.* 1204.

KEIVINUS (Saint) de la province de Leinster en Irlande, vivoit du tems de saint Colomban, dans le septiéme siécle. Il mourut l'an 618, âgé selon les uns de 120, & selon les autres de 129. On a de cet Auteur deux Ouvrages, l'un *de l'Origine des Bretons*; & l'autre *de Hiberus & de Herimon.* * Hanme, *Chron. Hibern.* Jac. Waræus, *de claris Hiber- næi Scriptor. l. 1.*

KEIZERSLAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEIZERSMARK. *Voyez* KERSMARK.

KEIZERSPERG. *Voyez* KEISERSPERG.

KEIZERSTUHL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEIZERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KEL. KEM.

KELAJAH. *Voyez* CALITA.

KELAL. *Voyez* CALAL.

KELAVANE, Princesse de Géorgie, illustre dans le XVII siécle, par sa fermeté à ne point vouloir changer de Religion. Elle soutint le bâton, le fer & le feu. Abas *le Grand*, Sophi de Perse, ne voulant pas en avoir le démenti, donna ordre au Gouverneur de Schiras, de la faire Mahométane à quelque prix que ce fût. Cet Officier n'oublia rien pour vaincre la constance de cette Princesse, & lui fit endurer un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Elle mourut enfin sur des charbons ardens l'an 1624. Son corps fut jetté à la voirie; mais les Augustins l'envoyérent secrettement au Prince son fils. * Chardin, *Voyage de Perse.*

KELBINS, peuples, qui vivent dans la campagne, proche le païs des Druses, à deux ou trois journées d'Alep en Syrie. Ils ne sont ni Turcs, ni Chrétiens; mais ils sont plus affectionnez à la Religion de Jesus Christ, qu'à celle du faux Prophéte Mahomet. * Michel le Févre, *Theatre de la Turquie.*

* KELBRA, ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est située à l'est sud-est de Northauzen dont elle est éloignée de quatre lieues.

* KELHEIM, ville du Cercle de Baviére en Allemagne est située dans l'endroit où l'Altmul entre dans le Danube. Elle est au sud-ouest de Ratisbonne, dont elle est éloignée de trois lieues. En 1633, Bernard, Duc de Saxe, la prit, mais l'année suivante il fut obligé de la rendre aux Impériaux par capitulation. En 1705, un Boucher, nommé *Krans*, trouva moyen de livrer cette place aux Païsans qui lui en donnérent le gouvernement; mais peu de tems après les Impériaux l'ayant reprise, il fut décapité & écartelé à Ingolstadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsd. *Chur-Beyers. Atlas, partie 1. p. 89 & suiv. La Vie de l'Empereur Joseph.*

KELITA. *Voyez* CALITA.

KELL. *Voyez* KEHL.

* KELLEN, *Colonia Trajana*, *Colonia Ulpia Trajana*, étoit anciennement une petite ville de la Basse Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Cléves, situé à une demi-lieue de la ville de Cléves. * Maty, *Dict. Geogr.*

KELLER (Adam) Jurisconsulte, publia en 1608, trois livres *de Officiis Juridico-politicis*, & en 1618, un livre du droit de succéder *ab intestato.* * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

KELLER (Jaques) l'une des bonnes Plumes, qui fussent parmi les Jésuites d'Allemagne vers le commencement du XVII siécle, naquit à Seckingen l'an 1568. Il se fit Jésuite l'an 1588, & après qu'il eut regenté les Belles Lettres, la Philosophie, la Théologie Morale, & la Scholastique, il fut appellé au gouvernement; car on lui donna le Rectorat du Collége de Ratisbonne, & puis celui du Collége de Munich. La premiére de ces deux charges dura deux ans, mais la seconde lui fut laissée pendant seize années de suite. Il fut longtems Confesseur du Prince *Albert* de Baviére, & de la Princesse son épouse, & il fut souvent consulté & employé par l'Electeur *Maximilien* dans des affaires d'importance. Il disputa publiquement avec *Jacques Hailbrunner*, le plus célébre Ministre du Duc de *Neubourg*, &, s'il en faut croire ses Confréres, il le vainquit. Il publia quelques livres de Controverse & divers Ouvrages de Politique sur les

les affaires du tems. Il prit un nom déguisé à la tête de ses Ecrits Politiques. Il mourut à Munich le 23 de février 1631. * Bayle, *Dict. Crit.* S'il faut croire les Confréres de Keller Alegambe & Sotwel, dit M. *Bayle*, le Ministre *Jaques Heilbrunner* fut tellement pressé qu'il en tomba malade, ou qu'il feignit de l'être de peur de rentrer en lice le lendemain. On accusoit le Ministre d'avoir falsifié plusieurs passages des Péres dans son Ouvrage allemand, intitulé *Papatus Acatholicus*. Mais si l'on en croit les Luthériens, l'innocence de leur Ministre fut mise dans la derniére évidence. *Ex inspectione & examinatione allorum patristicorum, innocentia Heilbrunneriana luculenter patuit.* * Andreas Carolus, *in Memorabilibus ecclesiasticis sæculi XVII*, p. 384. On a de lui les Ouvrages suivans, *Tyrannicidium seu Scitum Catholicorum de Tyranni internecione adversus inimicas Calviniani Ministri calumnias in Societatem Jesu jactatas; Papatus Catholicus, seu Demonstratio fundamentalis veritatis Ecclesiæ Catholicæ Romanæ contra Jacobum Heilbrunner; Compendium ejusdem Operis; Agonia seu sudor mortalis Jacobi Heilbrunneri; Fasciculus solidus 50 Fasciculorum*, sous le nom de Jacobus Sylvanus; *Philippica in Anonymum quendam Prædicantem*, sous le même nom; *Cerea Tartaris*. M. Mayer attribue ce dernier Ouvrage à un autre Auteur. * *Consultez aussi* Nathanaël Sotwel, *in Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu*, p. 373. 374.

KELLER (Jean Balthasar) Ouvrier incomparable dans l'art de fondre en bronze. Il étoit natif de Zurich & s'établit en France où il réüssit heureusement le dernier décembre 1692, dans la fonte de la statue équestre de Louis XIV, qui est haute de 20 piez & toute d'une piéce comme on la voit dans la place de Louis *le Grand*. On voit divers autres ouvrages admirables de sa façon dans le jardin de Versailles & ailleurs. Louis XIV lui donna l'inspection de la nouvelle fonderie de l'Arsenal. Il mourut en 1702. Son frére *Jean-Jacques* fut aussi très-habile dans la même profession. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* KELLERAMPT, Seigneurie de Suisse, possédée par la ville de Bremgarten. Elle comprend les villages d'Ionen, d'Ale & de Lunghofen. * *Etat & Delices de Suisse*, p. 148. édit. d'Amsterdam 1730.

KELLES, petite ville épiscopale d'Irlande, dans le Comté d'East-Meath en Lagénie, sur une riviére qui porte le nom de Blackwater, à cinq lieues de Tryme, du côté du nord. Quelques Géographes prennent Kelles pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, laquelle d'autres mettent à Kildare. * Maty, *Dict. Geogr.*

KELMART ou KELMUNTZ, en Latin *Cælius Mons, Calimons*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Iler, entre Memmingen & Ulm, à trois lieues de la premiére, & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KELNSEY, village d'Angleterre, sur la pointe du Cap qui porte le nom de Spurnhead ou Spurnhead, dans la presqu'isle de Holderness au Duché d'York. C'étoit anciennement une place plus considérable sous le nom d'*Ocellus*, & qui donnoit même son nom à toute la presqu'isle. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 213.

KELSO, bourg d'Ecosse, considérable pour son négoce. Il est dans le Comté de Roxborough, qui fait partie de l'Ecosse méridionale. Il a une belle situation sur la riviére de Twéde, dans un terroir fertile. Il étoit célébre par son Abbaïe, l'une des treize bâties par David I, Roi d'Ecosse. * *Diction. Anglois.*

KELUB. *Voyez* CHELUB.

* KELUHU ou CHELIAU, Juif, qui à son retour de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme parce qu'elle ne professoit pas la Religion des Juifs. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, ch. 10. 35.

* KELVIN ou KELWIN, riviére de l'Ecosse méridionale, prend sa source vers les confins des provinces de Lenox & de Cluydesdale, traverse de l'ouest à l'est celle de Sterling & se jette dans le Golfe de Forth.

KELWULF ou CEOLULPHE, Roi de Northumberland, frére de Kenred, succéda à Osric II, l'an 729, & ne régna que neuf ans. Ce fut à lui que Béde dédia son Histoire; mais il ne dit rien de lui, si ce n'est que les commencemens & la suite de son régne furent pleins de troubles, dont il attendoit la fin d'une maniére fort douteuse. Enfin il se fit Moine à Lindisfarne, & enseigna aux Religieux à boire du vin & de la biére, au lieu de lait & d'eau qu'ils buvoient auparavant. Il établit aussi un fonds, afin que dans la suite on eût de quoi perpetuer cet usage. * *Dict. Anglois.*

KEMACH. *Voyez* CHEMACH.

KEMELUS (Martin) Historiographe de Brandebourg, publia un livre sur le Baiser en 1665, & une Bibliothéque Théologique des Anglois en 1677, *in quarto*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KEMENY ou CHIMIN JANOS (Jean) Prince de Transsylvanie, étoit issu d'une famille noble de cette Principauté. Il se mit d'abord au service de Bethlem Gabor, & aprés la mort de ce Prince arrivée en 1629, il demeura attaché à sa Veuve nommée *Catherine*. En 1630, elle l'envoya à la Diéte, pour assister à l'élection d'un nouveau Prince. Il donna sa voix à George Ragotsky qui le prit à son service, & le fit Maître d'Hôtel du jeune Prince George Ragotsky II. Celui-ci ayant succédé à son pére fit Kemeny Général, & l'envoya contre Basile Lupol, Vaivode de Moldavie. En 1657, il accompagna son Prince en Pologne, où il se trouva à plusieurs batailles. L'approche des Tartares obligea ce Prince à revenir en diligence en Transsylvanie, pour s'opposer à ces nouveaux ennemis; & en partant, il laissa son armée, qui étoit en Podolie, sous la conduite de Kémeny, à qui il donna ordre de la ramener en Transsylvanie. Mais il fut investi des Tartares qui étoient dix fois plus forts que lui, de sorte que quoiqu'il eût combattu vaillamment pendant le premier jour du combat, il se vit obligé le second jour, par la défection d'une partie de ses troupes & par la perte de ses gens, de se rendre au Vainqueur qui le mena prisonnier en Tartarie. Au bout de deux ans, il recouvra sa liberté en payant une grosse rançon. Il obtint du Vaivode de Valachie, qu'il ne feroit aucune irruption dans la Transsylvanie. Les Turcs ayant nommé Achatius Bartschay pour Prince de Transsylvanie, Kémeny tâcha de s'unir avec Ragotsky; mais Bartschay voyant bien qu'il ne pourroit conserver cette dignité, s'en défit en faveur de Kémeny, qui ne manqua pas de l'accepter. Mais comme Ragotsky étoit maître du païs, & que dans la Diéte de Neumark il avoit de nouveau été reconnu pour Prince, il se retira dans la Haute Hongrie sur ses terres. Aprés la mort de Ragotsky, les Etats de Transsylvanie reconnurent pour leur Prince Kémeny, qui fit consentir Bartschay à ne point appeller les Turcs à son secours, & à s'en tenir à ce qui seroit ordonné à la Diéte de Régen. Cette Diéte qui se tint en 1660, donna à Bartschay quelques terres pour son entretien, & déclarérent Kémeny Prince de Transsylvanie. Ce dernier se mit sous la protection de l'Empereur Léopold, reçut garnison impériale dans ses places fortes, & fit mourir Bartschay sous quelque prétexte. En 1661, les Turcs envoyérent en Transsylvanie une puissante armée pour déthrôner Kémeny qui eut recours à l'Empereur. Aprés s'être réconcilié avec le Général Raimond de Montecuculi, il marcha avec lui vers la Transsylvanie où les Turcs avoient élu pour Prince un Gentilhomme du païs nommé Michel Abaffi; mais il fut obligé de retourner en Hongrie. Les Turcs ayant dans la même année mené toutes leurs forces devant Témeswar, Kémeny revint en Transsylvanie, & assiégea Abaffi renfermé dans Schasbourg; mais à l'approche des Turcs il fut contraint de lever le siége. En 1662, on en vint à une bataille, dans laquelle Kémeny étant d'abord tombé de cheval, fut foulé aux piez par ses propres gens. Sa premiére femme qui étoit de la famille de Lacol lui donna cinq fils; mais il n'eut point d'enfans de la seconde qui étoit de la famille de Lenghi. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Cont. Ortelii.* Betlen, *Hist. Transsylv.*

* KEMES, nom du quartier qui occupe la bande du nord-ouest du Comté de Pembrock dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il porte le nom de Baronnie. On y remarque deux bons ports qui sont *Fischgard & Newport*. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 423.

KEMISKI (Marie) belle Géorgienne, dont les avantures ont été si extraordinaires, qu'elles méritent bien de trouver place ici. On n'en voudroit pas garantir la verité. Celui de qui nous la tirons, dit qu'il l'a composée sur les Mémoires du Bacha de Chio, qu'il a connu à Constantinople, & qui lui a communiqué quantité d'autres Ecrits, qui viennent de Méhemmed Reis Effendi, un des plus beaux Esprits & des plus savans qu'il y ait eu en Asie. Kémiski naquit en Géorgie, qui est le païs où les Voyageurs demeurent d'accord que se trouvent les plus belles femmes. Kémiski son pére étoit un des principaux Officiers de Kéminski, Chef des Cosaques, qui se revoltérent au commencement du XVII siécle contre la Pologne. Aprés la mort de son Maître tué dans un combat, il ne voulut pas suivre la fortune de Dorosensko son successeur, & il se retira en Géorgie, où il n'eut pas plutôt vu une fille de treize ans, nommée *Zencoub*, qu'il en devint amoureux, & l'épousa. Entre les enfans qui vinrent de ce mariage, Marie Kémiski se fit admirer par l'éclat de sa beauté. Darejan Reine d'Imirette, fille de Talmuras, & veuve d'Alexandre, se la fit apporter, & dès qu'elle l'eut vue, elle ne put se résoudre de la quitter. Elle la fit élever dans son Palais, où elle retint aussi Zencoub sa mére. La réputation de cette belle Géorgienne faisoit tant de bruit, qu'Alékès fils du Chérif de la Mecque, qui étoit alors à Constantinople, se mit en tête de chercher les moyens de la voir. Il se joignit pour cet effet à un Juif nommé *Ozrini*, & en peu de jours de navigation il arriva à l'embouchure du Phase, entra dans cette riviére, & mouilla au pié d'un château escarpé & inaccessible, où Kémiski & Zencoub étoient gardées avec la derniére vigilance. Ozrini trouva pourtant un chemin, par lequel il monta jusqu'à la porte du jardin, & y mena Alékès. Ils y conférérent plusieurs soirs avec les deux prisonniéres, & promirent de les délivrer.

Leur dessein ayant réüssi, Alékès résolu de mener Kémiski à la Mecque, se joignit à une Caravane qui alloit à Alep, & qui à la troisiéme journée fut attaquée par une troupe d'Arabes. Le combat fut rude, mais la valeur céda au nombre, & l'Emir nommé *Amanzuel*, ayant apperçu Kémiski, ne se réserva qu'elle de tout le butin. Pendant qu'Alékès étoit allé chercher de l'argent pour payer sa rançon, la Turme d'Amanzuel fut rencontrée vers l'Euphrate par une nombreuse Caravane, & mise aisément en fuite. Kémiski, bien que déguisée, fut reconnue & livrée à un Officier de la Reine d'Imirette, qui avoit ordre de la remener en Géorgie. Comme Amanzuel se retiroit, il rencontra Alékès à la tête de quelques troupes qu'il avoit amassées, pour mettre une seconde fois son épouse en liberté. La Caravane étrangére fut défaite, & Kémiski délivrée. Elle se servit de l'Envoyé de la Reine d'Imirette, pour retirer Zencoub sa mére du Serrail d'Ispahan. Conduite à la Mecque par Alékès, à qui elle avoit donné un fils, elle vivoit contente de son sort, lorsque par un zéle mal entendu de sa Religion, il la pressa de se faire Mahometane, & l'irrita de telle sorte, qu'elle l'abandonna, & se déguisa en Soldat, pour passer en Candie. Alékès la retrouve, & s'embarque avec elle pour retourner à la Mecque. Son vaisseau est attaqué par deux vaisseaux détachez de l'armée Vénitienne par le Général Morosini. Alékès blessé est contraint de se rendre avec Kémiski déguisée en Soldat. Les Vénitiens vendent leurs prisonniers. Alékès & Kémiski sont achetez par un Marchand Juif, frére

frère d'Ostrini. Ayant si heureusement recouvré la liberté, ils se rendent à Joppe, & y attendent une Caravane. Bien qu'elle fût nombreuse, elle ne laissa pas d'être attaquée par une troupe d'Arabes, que commandoit l'Emir Manazuba, ami d'Amanzuel, & ennemi du pere d'Alekès. Les principaux passagers aimerent mieux perdre leur bagage que d'exposer leur vie. Manazuba retint Alekès & Kemiski, dans l'espérance d'une rançon. Il ne donna que quinze jours à Alekès pour aller chercher de l'argent, & fit mettre aux fers Kémiski, qui étoit déguisée en Marchand Arménien. Le terme étant expiré sans qu'Alekès fût de retour, Manazuba commanda de mutiler le Marchand Arménien. Sa surprise fut extrême, quand il apprit son déguisement; mais il s'en sut bon gré, & se persuada que c'étoit une heureuse occasion de satisfaire son amour. Cependant Amanzuel, prié par Alekès, fait demander la liberté de Kémiski à Manazuba, qui la refuse brutalement. Amanzuel & Alekès joignent leurs forces, & fondent sur la Tribu de Manazuba, qui tombe dans le combat aux pieds d'Alekès, lequel retrouve Kémiski, & la ramene à la Mecque. Ils y jouissoient ensemble d'un agréable repos après tant d'agitations, lorsque la fortune leur suscita une nouvelle traverse. Arzigaga, Pascha du Caire, eut envie de voir Kémiski, & fit un voyage à la Mecque, sous prétexte d'un vœu. Quand il y fut arrivé, il procura à Alekès un emploi, pour l'éloigner. Après avoir inutilement essayé divers moyens pour tenter la fidélité de Kémiski, il la fit enlever, comme faisant profession de la Religion Chrétienne. Sur l'avis qu'il eut que celui à qui il en avoit confié l'exécution, la vouloit retenir pour lui, il en écrivit à Amanzuel, lui mandant seulement que la femme d'Alekès son ami avoit été enlevée par des Arabes. Amanzuel parut quelque tems après. Le Commandant des Arabes, dont les forces étoient trop inférieures, ne voulut pas courre le risque d'un combat, & se sauva à la faveur de la vitesse de ses chevaux. Kémiski demeura seule avec le bagage, dont les fuyards n'avoient pu se charger. Amanzuel s'avança le premier vers elle, & la fit monter sur son chariot. Arzigaga se présenta incontinent après, & Kémiski, qui n'étoit plus maîtresse de son ressentiment, lui enfonça un javelot dans le sein. Résolue de se retirer en Géorgie, elle s'embarqua sur un vaisseau qui escortoit un convoi pour Candie. Les Turcs furent attaqués par quatre Corsaires Chrétiens, auxquels la victoire demeura après une longue & vigoureuse résistance. Le Chevalier Panara trouva parmi les passagers Kémiski déguisée en Arménien, & la traita civilement sur sa bonne mine. Il reconnut par hazard son déguisement, lui promit de le tenir secret, & lui offrit une retraite en Sicile chez sa sœur. Elle l'accepta, fut reçue très-civilement à Messine, & après y avoir passé quelques mois, elle s'embarqua pour la Morée, où elle arriva sans beaucoup de danger. Sotéros Gouverneur d'un château ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint éperdument amoureux. Elle ne put se défendre de l'aimer. Leur mariage se fit selon les cérémonies de l'Eglise Greque. Il en naquit trois fils en moins de trois ans, au bout desquels Sotéros mourut. Kémiski retournée en Géorgie avec ses enfans, y fit une confession à un Evêque selon l'usage des Grecs, de tout ce qu'elle crut avoir fait de contraire aux commandemens de Dieu, & se retira dans l'exercice d'une austère pénitence. Elle mourut d'une fluxion, en la quarante troisième année de son age. * *L'Histoire & les Avantures de Kemiski Georgienne*, imprimée à Paris, *in douze*, en 1697.

K E M M E R O U F, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale du Royaume d'Assen, & située vers le Lac de Chiamay. * Maty, *Dict. Geogr.*

* K E M N A T, petite ville du Cercle de Baviere en Allemagne, au nord d'Amberg, tirant tant soi peu vers l'orient. Elle en est éloignée de près de dix lieues.

K E M N I T I U S. *Cherchez* C H E M N I T I U S.

K E M N I T Z, ville de la Haute Saxe, capitale de l'Ertzebourg dans la Misnie, & défendue par le château d'Augusthbourg. Elle étoit autrefois Impériale. Frederic *le Mordu*, Marquis de Misnie, s'en empara l'an 1308. * Maty, *Dict. Geogr.*

K E M O I S, peuples de l'Inde delà le Gange, qui habitent dans les montagnes, entre le Royaume de la Cochinchine & celui de Camboya. * Maty, *Dict. Geogr.*

K E M P E N L A N D, ou K E M P E L A N D. *Voyez* C A M P I G N E.

K E M P I S. *Cherchez* T H O M A S A K E M P I S.

K E M P T E N, en Latin *Campodunum* ou *Campidona*, ville Impériale de la Souabe entre Memmingen, Isny, Leutkirch, & Kauffbeuren dans l'Algow, sur l'Iler. C'est une des plus anciennes villes de l'Allemagne. Ptolomée en fait mention & la nomme *Καμβόδουνον* & Strabon l'appelle *Καμπόδουνον*. Il en est aussi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté se peut aussi conjecturer par les médailles & autres antiquitez Romaines qu'on y a trouvées. Elle a son nom de la petite riviere de *Kamp* sur laquelle elle est située. Lorsque le pouvoir des Romains eut baissé, cette ville passa entre les mains des Allemands & ensuite des Francs. Les Hongrois la désolerent avec son château en 919, car en 752 Kempten étoit déja une place close ou un *Castrum*. Les Abbez de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; la ville le nie & des deux côtez l'on apporte des preuves. Quoiqu'il en soit, & quels qu'ayent été les anciens droits de la ville ou de l'Abbé, il est certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1525 *Sebastien de Britenstein*, Abbé de Kempten, vendit à la ville pour la somme de 30000 florins tous les droits réels, ou non fondez, sous l'approbation de l'Empereur Charles-Quint, & du Pape Clément VII. En 1530, la ville de Kempten, accepta la réforme dans la Religion; & fit profession de la Confession d'Ausbourg. En 1628 & 1629, elle fut obligée de loger des troupes Impériales dont les Suédois la délivrerent en 1632; mais les Impériaux la reprirent d'assaut en 1633, la pillérent impitoyablement & firent passer presque tous les Habitans au fil de l'épée. Les Suédois la prirent encore en 1634; mais après la bataille de Nordlingue ils furent obligez de vuider toute la Souabe. Elle a un grand Conseil; le premier est de 22 Membres, & le second de 58. L'Iler passe entre la ville & le fauxbourg & devient navigable à une demi-lieue de là. Cette ville est fameuse à cause de son négoce de toiles, & à cause qu'elle est l'entrepos des marchandises d'Italie qui vont dans les Païs-Bas, & des Païs-Bas en Italie. Elle sert aussi d'entrepos pour le sel qui va du Tirol en Suisse. * Mérian, *Topogr. Suev. Dict. Allemand de Bâle.*

K E M P T E N, Abbaïe de Benédictins en Souabe, qui porte le nom de la ville de Kempten, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. Cette Abbaïe soutient que *Hildegarde*, troisième épouse de Charlemagne, & fille de Hildebrand, Duc de Souabe, la fonda en 777, en y employant son Comté de Kempten, & qu'*Audegaire*, fils du grand Roland en fut nommé le premier Abbé par le Pape Adrien. Mais on a prouvé que le Diplome de Charlemagne est supposé & nullement dans le gout du siécle dont on le dit. *Hermannus Contractus* & quelques autres placent la fondation de cette Abbaïe à l'an 752, & disent qu'un certain *Audegaire* en fut le Fondateur & le premier Abbé. Mais il est démontré que le premier Abbé de Kempten & son Fondateur se nommoit *Toravere*, & qu'il vivoit du tems du Roi Pepin vers l'an 750. Il se peut que Hildegarde ait fait de grandes largesses à cette Abbaïe & que ce soit pour cette raison qu'on en a voulu conserver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'Abbaïe, & en donnant le nom de Ste-Hildegarde à la résidence de l'Abbé qui est dans le voisinage de la ville de Kempten. L'Abbé de Kempten est Prince de l'Empire, Henri de Mittelberg ayant été élevé à ce rang en 1360, par l'Empereur Charles IV. Il est aussi Archi-Maréchal de l'Impératrice & fait les fonctions de cette charge à son couronnement. Le Chapitre est composé de 20 personnes qui doivent être d'une noblesse sans reproche. L'Abbé & ses Religieux ont la liberté de s'habiller en séculiers l'après midi & de jouir avec cet habit de toute sorte de divertissemens & de faire tous les exercices séculiers. Pour ce qui est du rang de l'Abbé de Kempten, il suit celui de Fulde. Il dépend immédiatement du Siege de Rome par rapport aux affaires ecclésiastiques. Jean de Riethein cinquante deuxiéme Abbé a obtenu ce privilege du Pape Jules II. * *Dict. Allemand de Bâle.*

K E M S, village du Sundgow, près du Rhin, à deux lieues au dessous de Bâle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambete* & *Cambetis*. * Maty, *Dict. Geogr.*

K E M U E L. *Voyez* C A M U E L.

K E N. K E P.

KEN (Thomas) naquit à *Berkhamstead* ou *Berkhamsted* dans la Province de *Hartford* au mois de juillet 1637. Il étoit descendu d'une Maison riche & fort ancienne. En faisant ses classes à Winchester il y contracta une amitié intime avec *François Turner*, qui fut depuis Evêque d'Ely. De Winchester, Ken passa à Oxford où il prit le degré de Bachelier ès Arts en 1661, celui de Maître ès Arts en 1664, celui de Bachelier en Théologie en 1678, & celui de Docteur de la même Faculté en 1679. Vers la fin de 1666, il fut aggregé à la Societé de Winchester, établie principalement pour vivre dans la retraite & pour s'attacher à l'étude. Pour répondre à l'intention du Fondateur de cette Societé, Ken prêcha constamment dans l'Eglise de St. Jean proche de cette ville, & ramena plusieurs Anabatistes dans le sein de l'Eglise. Il dormoit peu, & chantoit un Hymne sur son luth avant que de s'habiller. L'Evêque de Winchester le mit au nombre de ses Chapelains domestiques, & lui donna la Cure de *Woodhay* dans la Province de Hamp ou de Southampton. Environ ce tems-là il publia un *Manuel de Prieres pour l'usage des Ecoliers de Winchester*. L'Evêque le fit, en 1669, Prébendaire de la Cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du Roi Charles II. L'an 1675, année de Jubilé, il Ken alla à Rome & revint la même année, plus convaincu, disoit-il, de la pureté de la Religion Protestante. Le Roi le nomma pour aller à Tanger avec le Lord Darmouth, & à son retour le Monarque le fit son Chapelain. Quelque tems après, il fut Chapelain de la Princesse d'Orange en Hollande qui estimoit Ken à cause de sa pieté & de sa prudence. Quand il fut de retour en Angleterre, le Roi Charles II le nomma de son propre mouvement en 1684, à l'Evêché de Bath & de Wels. Le Roi étant sur le point de mourir, Ken se tint auprès de lui pendant trois jours & trois nuits, lui suggérant de tems en tems des pensées pieuses. Ensuite il proposa diverses fois au Roi de recevoir le Sacrement, mais ce fut en vain. *Voyez* en la raison dans l'article de Charles II. Ken étoit fort charitable, & voyant la grande ignorance du peuple, il érigea plusieurs Ecoles dans les villes de son Diocése. Ce fut alors qu'il publia une Exposition du Catechisme de l'Eglise. Il alloit souvent en été en quelque grande Paroisse, où il prêchoit deux fois, & où il confirmoit & catéchisoit les enfans. Lorsqu'il étoit chez lui le Dimanche, il faisoit dîner douze pauvres dans sa salle, & il tâchoit de leur rendre ce tems utile par quelques bonnes instructions. Quoiqu'il eût attaqué l'Eglise Romaine dans plusieurs Sermons, on crut que l'on devoit tâcher de le faire entrer dans les intérêts de la Cour; mais ce fut inutilement. Cet Evêque ayant prêché dans la chapelle du Roi à *Whitehal*, on fit au Prince un faux rapport de son Sermon. Le Roi envoya querir le Prélat, & s'entretint avec lui dans son cabinet. L'Evêque lui dit que si *Sa Majesté n'avoit pas negligé son devoir, & s'il avoit assisté au Sermon, ses ennemis n'auroient pas eu occasion de l'accuser*. Ce Prélat entendoit la Musique & la Poësie, & a fait plusieurs vers & un Poëme Epique auquel il paroit avoir mis la derniere

main.

main. Il mourut à *Longe-Leat* le 19 mars 1711, en allant aux eaux de Bath. Dans ſon teſtament il fit cette déclaration touchant ſa Religion. „ Pour ce qui eſt de ma Religion, je meurs „ dans la Foi Catholique & Apoſtolique, dont toute l'Egliſe faiſoit profeſſion avant le ſchiſme de l'Orient & de l'Occident. „ Je meurs particuliérement dans la Communion de l'Egliſe Anglicane, entant qu'elle eſt exempte des erreurs de la Papauté „ & des Puritains, & entant qu'elle adhère à la doctrine de la „ Croix. " A la fin de la Vie de M. Ken par M. *Hawkins*, il y a deux ſermons & quelques Hymnes de l'Evêque. * *Mémoires de la Grande Bretagne*, *tome II. p.* 226. *&c.*

* K E N, petite riviére d'Angleterre, dans la province de Weſtmorland, arroſe la ville de Kendale ou Kendall, & ſe jette enſuite dans la Mer d'Irlande.

K E N, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* K E N N.

* K E N A H A N A, ou, C H A N A A N A, quatriéme fils de *Bilhan*, ou, *Balan*, de la Tribu de *Benjamin*. * I. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 7. v. 11.

* K E N A N I, Lévite, qui retourna de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Eſdras*, ch. 9. v. 4.

K E N A N J A. *Voyez* C O N A N J A.

* K E N A T H, ou C A N A T H, ville de la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain. Elle fut priſe par *Nobah* Iſraëlite, du tems de *Moïſe*, & l'appella *Nobah* de ſon nom. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 42.

* K E N A Z, ou C E N E Z, quatriéme fils d'Eliphaz, fils d'*Eſaü*, Duc d'Idumée. Il ſuccéda à *Tſepho*, & laiſſa ce Royaume à Korah. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 15. Il y en a eu un autre, pére d'*Othniel* & de *Caleb*, dont il eſt parlé * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 17: *Juges*, *ch.* 1. *v.* 13: *ch.* 3. *v.* 9 & 11. Le mot de *Cénez* ſignifie *faiſeur*, *poſſeſſeur*, ou *acquiſition*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.* *Jephné* & *Caleb* à cauſe de leur pére Cénez, furent nommez *Kenéziens*, ou *Cenéziens*.

* K E N C H E S T E R, ville antique d'Angleterre dans la Province de Hereford. C'étoit autrefois une ville conſidérable, connue ſous le nom d'*Ariconium*. On croit qu'elle a été renverſée par un tremblement de terre; mais quoiqu'il en ſoit, il n'en reſte plus que quelques pans de vieilles murailles & quelques autres ruines, où l'on a trouvé des médailles. Ce lieu eſt à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Hereford, dont il eſt éloigné d'un peu plus d'une lieue. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 454.

K E N D A L ou K E N D A L E, en Latin *Concangium*, Comté, Baronnie & capitale du Weſtmorland, à 200 milles nord-oueſt de Londres. Son nom marque ſa ſituation dans une forêt, près de la riviére de Ken, dans un terroir agréable & fertile. Elle conſiſte en deux rues larges, qui ſe croiſent, & pluſieurs autres de traverſe. Elle eſt riche, marchande, bien peuplée. Il s'y fait un grand négoce de draps de laine. Elle a deux ponts de pierre ſur la riviére, & un de bois tout près des maſures d'un château où naquit Catherine Parr la ſixiéme & derniére femme de Henri VIII. Il y a une grande égliſe, avec deux chapelles, & près de là un Collége bien renté, où l'on éléve de pauvres Ecoliers. En 1414, Kendal donna le titre de Comte à Jean Duc de Bedford, troiſiéme fils du Roi Henri IV : 29 ans après, cette contrée donna le même titre à Jean, Duc de Sommerſet. Le ſuivant qui eut ce titre, fut Jean de Foix, que le Roi Henri VI éleva à cette dignité pour ſes bons ſervices dans la guerre contre la France. En 1449, le Chevalier Guillaume Parr fut fait Lord de Kendal, & enſuite Comte d'Eſſex par le Roi Henri VIII. Enfin Charles Stuart, troiſiéme fils de Jacques, Duc d'Yorck, Roi d'Angleterre après Charles II, fut fait Duc de Kendal, & mourut peu de tems après. * *Dict. Anglois.*

K E N D A L L (George) Théologien Anglois & Profeſſeur en Théologie, naquit à Cofton près d'Exceſter en 1610, d'un Gentilhomme qui portoit le même nom. A l'âge de 16 ans il vint à l'Univerſité d'Oxford, & quatre ans après il fut reçu Membre du Collége d'Exceſter. Il s'appliqua particuliérement à la Philoſophie & à la Théologie & s'attacha ſur tout au célébre Prideaux. L'égliſe épiſcopale commençant à perdre ſon autorité, il ſe rangea du parti des Presbytériens & des Non Conformiſtes, parmi leſquels il fut d'abord Recteur à *Pitſlane* en Cornouaille & enſuite Paſteur d'un troupeau à Londres. En 1654, il prit le degré de Docteur en Théologie. Du tems du rétabliſſement de Charles II, il obtint la charge de Recteur de Kenton, après avoir été obligé de quitter Londres, & il demeura à Kenton juſques à l'*Acte* de Conformité en 1662, où il fut dépoſé. Il mourut peu de tems après à Cofton le 19 août 1663. Il étoit ſavant Diſputeur & bon Prédicateur, auſſi bien que zélé défenſeur de la prédeſtination abſolue: ce qui le détermina à accepter la vocation pour Londres, afin d'être à portée de s'oppoſer plus efficacément à J. Goodwin, Indépendant, & zélé Arminien. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Vindication of the Doctrines, concerning Gods Special Grace in his Election*, *in folio*, 1653; *Sancti Sanciti*, *against J. Goodwin*, *in folio*, 1654; *Fur pro tribunali*, *examen*; *De Doctrina Neo-Pelagiana*; *Twiſſi Vita & Victoria.* * Wood, *Hiſt. Univ. Oxon.* Calamy, *Ejeâ. Miniſtr. Dict. Allemand de Bâle.*

K E N E, riviére d'Angleterre. *Voyez* K E N.

K E N E L M, Roi de Mercie en Angleterre, parvint à la Couronne en 819, mais n'ayant que ſept ans, il fut mis ſous la tutelle de Quendred ſa ſœur. Celle-ci voulant régner elle même, engagea celui qui avoit ſoin de ſon éducation à le tuer. Pour ce deſſein, ſous prétexte de chaſſe, il le mena dans une *forêt* où il le maſſacra. Mais ſi l'on en croit Malmesbury, ce crime fut découvert par un pigeon, qui fit tomber une marque écrite ſur un autel à Rome. * *Dict. Anglois.*

K E N E L W O R T H, nom d'un château fort, beau & ſpacieux dans l'endroit du Comté de Warwick, qu'on nomme *Kingtown.* Du tems du Roi Henri III, c'étoit la demeure de ſix Moines. S'étant rendu, on y publia une proclamation, portant que tous ceux qui avoient pris les armes contre le Roi, payeroient pendant ſix ans la rente de leurs terres. Cet ordre fut nommé *Dictum de Kenilworth.* Sous le régne d'Eliſabeth, ce château fut donné à Robert Dudley, Comte de Leiceſter, qui le répara; en ſorte qu'il fut alors le ſecond ou le troiſiéme château d'Angleterre. * *Dictionnaire Anglois.*

K E N E T H. *Voyez* K E N N E T H.

K E N I E N S. *Voyez* C I N E E N S.

* K E N I Z I E N S ou C E N E Z I E N S, peuples de Canaan, ou proprement les Madianites. Il y en a qui eſtiment, que ce ſont certains peuples d'Arabie maintenant inconnus. Il en eſt parlé dans la *Geneſe*, *ch.* 15. *v.* 19. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.* *Voyez* K I N E E N S.

K E N M E R L A N D ou K E N N E M E R L A N D, contrée de la Hollande ſeptentrionale, appellée autrement *Nordhollande* ou *Weſtfriſe*, le long de la Mer d'Allemagne, entre la Friſe, le Waterland & la Hollande méridionale. Alcmaer en eſt la ville capitale. * Maty, *Dict. Geogr.*

* K E N N, riviére de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Galloway prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de cette province, court du nord au ſud, & mêle ſes eaux avec celles de la Dée.

K E N N E D Y, nom des Comtes de Caſſilis, famille ancienne & noble dans la juriſdiction de Carrick, dans la partie occidentale d'Ecoſſe, dont ceux de cette famille ſont Baillifs héréditaires. Elle a produit pluſieurs grands hommes, qui ont été l'ornement de leur païs. Cambden dit que cette famille vint d'Irlande dans le tems du Roi Robert Bruce. * *Dict. Anglois.*

* K E N N E M A R S, peuple qui habite le Kennerland.

K E N N E M E R L A N D. *Voyez* K E N M E R L A N D.

* K E N N E T H I, cinquantiéme Roi d'Ecoſſe ſuccéda à Aidan. On ne ſait de ſon régne rien de remarquable, puiſqu'il ne régna ſelon quelques-uns que quatre mois, ou tout au plus, ſelon d'autres, douze mois. Il mourut l'an 625. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Buchanan.

* K E N N E T H II, ſoixante-neuviéme Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Alpin ſon pére en l'an 823, dans le tems que le Royaume étoit réduit à la derniére extrémité par la victoire ſignalée que les Pictes avoient remportée ſur ſon pére qui fut tué dans le combat. Les Pictes voulant en profiter, ſe mirent en devoir de chaſſer les Ecoſſois de l'Angleterre, & prirent dans cette vue des troupes Angloiſes à leur ſolde pour les joindre aux leurs. Mais il y eut une telle émeute parmi les Officiers qui les commandoient, que Brutus Roi des Pictes ne put venir à bout de l'appaiſer, ce qui l'obligea à les congédier. Il en mourut de chagrin trois mois après. Enſuite de cela Kenneth convoqua les Etats pour délibérer avec eux de la guerre contre les Pictes. Le Roi & les plus vaillans de ſes Officiers inclinoient pour la guerre, mais par la pluralité des voix il fut conclu de la différer juſques à ce que l'on eût fait tous les préparatifs néceſſaires pour une telle entrepriſe. Là-deſſus on fit une paix de trois ans. Dans la quatriéme année Kenneth avoit grande envie de renouveller la guerre, mais voyant que les Etats n'y étoient nullement diſpoſez, il ſe ſervit de ſtratagême pour les faire condeſcendre à ce qu'il ſouhaitoit. Il les invita tous à un feſtin, & après qu'ils eurent été régalez juſques bien avant dans la nuit, on les pria de ſe coucher dans la même chambre & d'y repoſer à la maniére de leurs ancêtres, c'eſt à dire, à terre, avec un peu d'herbe ſous la tête pour leur ſervir de chevet. Kenneth cependant avoit donné ordre à un de ſes parens de ſe revêtir de peaux de poiſſon, d'aller ainſi déguiſé dans la chambre, & de dire tout haut, par le moyen d'une trompette parlante, qu'il étoit envoyé du Ciel, pour les porter à faire la guerre aux Pictes. Les Nobles reveillez par cet avertiſſement, & ſurpris de la figure de celui qui le leur donnoit, furent ſaiſis d'épouvante, & racontérent au Roi le matin ce qui leur étoit arrivé dans la nuit. Le Roi leur dit qu'il avoit eu la même viſion, & à l'inſtant ils conclurent tous à la guerre qui fut déclarée dans le même moment. Dès que les armées des deux nations furent en campagne, on ne tarda pas à en venir aux mains. On combattit de part & d'autre avec beaucoup de vigueur, juſqu'à ce qu'on avertit les Ecoſſois de ſe reſſouvenir du ſort de leur Roi Alpin: ce qui les irrita tellement, que redoublant leur animoſité, ils mirent les Pictes en fuite. Les Anglois qui venoient au ſecours des Pictes les voyant en deſordre, tournérent le dos. La défaite des Pictes fut ſi grande qu'ils priérent qu'on leur donnât la paix, qui ne leur fut accordée par les Ecoſſois qu'à condition qu'ils leur céderoient leur Royaume. L'année d'après, Kenneth ſe rendit maître de toutes les Seigneuries que les Pictes poſſédoient au delà de la riviére de Forth. Comme il vouloit pouſſer ſes conquêtes plus loin, les Pictes lui firent quelque réſiſtance. Cela l'obligea à ſe retirer, mais dans ſa retraitte il mit tout à feu & à ſang, n'épargnant ni âge ni ſexe. Druſken, Roi des Pictes, voyant qu'ils ne pouvoient ſauver leurs vies que par les armes, raſſembla tout ſon monde, paſſa le Forth, ſe campa ſur les bords du Tay proche de Scone, & fit offrir à Kenneth de lui céder tout le païs qui étoit au delà du Forth. Mais les Ecoſſois voulant tout ou rien, remirent la déciſion du différent à une bataille qui fut tout à fait fatale aux Pictes qui perdirent leur Roi & toute leur Nobleſſe. Après cette victoire, Kenneth traverſa le Forth, & ravagea tout le païs, & après que la crainte eut obligé toutes leurs places à ſe rendre, il reſſerra tellement les Pictes, qu'il ne leur prit plus envie de branler. Le reſte de cette nation ſe réfugia en Angleterre. Les Pictes étant ainſi exterminez, Kenneth renouvella les anciennes loix & en fit de nouvelles, pour tenir tout dans l'ordre. Après avoir ainſi mis le Royaume en bon état, il ſongea à affermir l'autorité royale. Comme l'opinion commune étoit que le bonheur du Royaume dépendoit de la chaiſe de marbre, qui, au rapport

de

de quelques Ecrivains avoit été apportée par Simon Breccus d'Espagne en Irlande, & de là par Fergusius à Argyle, Kenneth la fit transporter à Scone. Depuis cela tous les Rois furent couronnez sur cette chaise jusques à Edouard I. Roi d'Angleterre, qui la fit enlever de là & transporter à Westminster. Kenneth transfera à S. André l'Archevêché qui étoit auparavant à Abernethy. Il vécut encore vint ans qu'il passa dans la tranquillité. Il mourut en 854. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hist. l.* 6. Major, *de Gest. Scotor. l.* 2. *c.* 14. Boëthius, *l.* 10. Polydore Virgile, *l.* 4.

* K E N N E T H III, quatre-vintième Roi d'Ecosse. Dès qu'il fut monté sur le thrône, son premier soin fut de réformer les mœurs qui s'étoient corrompues sous le régne précédent, & pour y mieux réussir il en donna lui-même l'exemple & dans sa personne & dans sa Cour. Ensuite il fit la visite de son Royaume pour remédier à tous les desordres. Il régna en paix & observa les traittez faits avec les Anglois par ses Prédécesseurs. Mais dans la suite il fut inquiété par les Danois qui firent une descente dans la province d'Angus, & n'épargnérent ni les femmes ni les enfans. Le Roi ayant appris cette nouvelle à Sterling, assembla auprès de lui la Noblesse de son voisinage, envoya des ordres pour faire marcher le reste qui étoit plus éloigné, & avec le peu de monde qu'il avoit auprès de lui, se mit en marche contre les Danois. Il eut en peu de tems une armée considérable auprès de lui, & ayant eu nouvelle que les ennemis assiégeoient Perth, il tira de côté-là. Dès que les Ecossois furent à la vue des Danois, ils fondirent sur eux & les contraignirent à se retirer sur une hauteur, où il n'étoit pas facile de les attaquer. Cependant on les pressa si vivement qu'ils furent obligez de quitter ce poste. Alors on en vint à une sanglante bataille. Les Danois ne voyant de salut que dans la Victoire, s'encouragérent les uns les autres, & se jettérent si furieusement sur les Ecossois qu'ils les mirent en déroute, & ils les auroient défaits entiérement si un Paisan nommé Hay, accompagné de ses fils ne les eût arrêtez à un passage, & ne les eût obligez à se rallier pour retourner à la charge. Ils le firent avec tant de valeur, qu'ils taillérent les Danois en piéces. On attribua à Hay tout l'honneur de cette victoire signalée. Ce qui resta des Danois se sauva dans les vaisseaux. Kenneth délivré de ses ennemis convoqua le Parlement où l'on mit d'abord en délibération de quelle maniére on récompenseroit Hay & ses fils, & l'on résolut de leur donner les meilleures terres de l'Ecosse & de les anoblir. Quoiqu'il fût un très-bon Roi, cependant le désir de faire monter son fils sur le thrône, le porta à faire mourir par le poison le Prince Milcolomb, fils du Roi Duffus, & fit en sorte par ce crime que le Parlement rendit le Royaume héréditaire dans sa famille. Cependant sa conscience se réveilla, ou, comme quelques-uns le prétendent, il entendit la nuit une voix du ciel qui lui annonçoit que dans peu cet homicide seroit vengé. Dans ce trouble il eut recours aux Moines, qui lui conseillérent, pour expier ce crime d'aller visiter les tombeaux des Saints & de baiser leurs Reliques. Il se mit d'abord en devoir d'aller au tombeau de S. Palladius, mais une Religieuse nommée Fenella, irritée contre lui de ce qu'en rendant le thrône héréditaire dans sa famille, il en avoit exclu ceux de ses parens qui avoient droit d'y prétendre, le fit assassiner. La mort de Kenneth arriva dans la vint-cinquiéme année de son régne en 994. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan. Major. Boëthius.

* K E N N E T H, Roi des Pictes, marcha avec une armée contre les Ecossois, mais à leur vue il prit la fuite, & fut tué par un Paisan. Ainsi cette armée se retira sans avoir combattu. Cela arriva vers le huitiéme siécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

* K E N N E T H ou K E N N E T, anciennement *Cunetio*, riviére d'Angleterre, prend sa source dans la province de Wilt près du village de Kennet ou Oldbury, coule à peu près de l'ouest à l'est, traverse la partie méridionale du Comté de Bark, & après avoir arrosé Marleborough, Ramsbury, Hungerford & Newburg, se jette dans la Tamise à Reading.

* K E N N I P H O V E N (Engelbert) de la Haye en Hollande, Licentié en Théologie, a écrit en Hollandois une *Refutation du Catechisme d'Heidelberg*, & un *Traité touchant le Purgatoire & les Indulgences*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 204.

K E N O Q U E. *Voyez* K N O C Q U E.

K E N R E D, fils de Wolpher, Roi de Mercie en Angleterre dans le huitiéme siécle, étoit encore très-jeune, lorsque son pére mourut: ce qui fut cause qu'on donna la Couronne à Ethelred. On la lui rendit pourtant, mais il ne la voulut pas garder; car étant allé faire un voyage à Rome, sous le pontificat du Pape Constantin, il prit l'habit de Moine, & vécut saintement le reste de ses jours. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*.

K E N R O S S. *Voyez* K I N R O S S.

K E N S I N G T O N, beau village à deux milles de Londres. Le feu Roi Guillaume III ne se trouvant pas bien de l'air du Palais de White-Hall, acheta celui du Comte de Nottingham tout près de Kensington. Les appartemens n'en sont pas fort grands, mais ils sont bien ordonnez & bien meublez, & sont accompagnez d'un assez beau jardin. L'appartement de la feue Reine Marie est ce qui mérite le plus d'être vu. L'air de Kensington est fort sain, & cela y attire quantité de grands Seigneurs. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 851.

K E N T, en Latin *Cantium*, Province maritime, à l'entrée orientale de la Manche dans les Diocéses de Cantorbery & de Rochester, a 162 milles de tour. Suivant la différence de son terroir, on la divise en trois parties, savoir, les *Dunes* ou l'on a santé sans richesses: les *marais Marécages* où l'on a richesses sans santé; & les *Parties méditerranées* où l'on a santé & richesses. Une partie de cette Province est pleine de bois, une autre abonde en blé & une autre en pâturages. Son terroir dans un endroit produit beaucoup de froment, dans un autre de l'orge, & ailleurs d'excellentes cerises, & des pommes de reinette d'un goût exquis. Outre la Tamise qui la sépare d'Essex, il y a le *Medway*, la *Stoure*, & d'autres riviéres. Le saumon du *Medway* est très-bon, & les truites de Fordwich près de Cantorbery sont d'une grandeur extraordinaire. Ce fut dans cette Province que les Saxons s'établirent d'abord, & qu'ils embrassérent le Christianisme, par la Prédication du Moine Augustin. Du tems de l'Heptarchie, cette Province seule faisoit un des sept Royaumes. Quand les Normans envahirent l'Angleterre, Guillaume le *Conquérant* confirma les anciens priviléges des Habitans de cette Province, savoir, 1. que les hoirs mâles partagent également les biens de leurs péres; 2. que tout héritier à l'âge de 15 ans peut vendre, & aliéner; 3. que nonobstant la conviction du pere de quelque crime capital, le fils hérite ses biens. De là vient le proverbe, *The Father to the bough and the son to the plough*. Le pére au gibet, & le fils à la charrue. Ce sont ces priviléges qu'on appelle, *Gavelkind*. Kent est un Duché dont la ville Capitale est Cantorberi. Il y en a plusieurs autres, comme, *Rochester*, *Maidstone*, *Dover*, *Sandwich*, *Romney*, &c. * *Etat de la Grande-Bretagne, sous George II*, tome 1. p. 74. &c. Pour les Rois de Kent, *cherchez* la Table Chronologique des Rois d'Angleterre, sous le titre d'A N G L E T E R R E.

K E N T (Jeanne de) *Voyez* B O C H E R.

K E N T, ville. *Voyez* C A N T O R B E R Y.

K E N T E', petite isle, sur laquelle les François ont fondé une Colonie. Elle est dans le Lac d'Ontario, dans la Nouvelle France. * Maty, *Dict. Geogr.*

K E N T E R B U R Y. *Voyez* C A N T O R B E R Y.

K E N T I G E R N, autrement *S. Mungo*, Ecossois, Disciple de Palladius vers le milieu du sixiéme siécle. Quelques uns disent qu'il étoit d'une famille royale; mais tous conviennent que c'étoit un homme d'un grand savoir. Cambden dit qu'il avoit été Evêque de Glaskow, & qu'étant venu en Angleterre, il fut un de ceux qui commencérent à mettre quelque ordre dans l'Université d'Oxford. Vers l'an 560, il fonda un monastére à S. Asaph, composé de 663 personnes, dont 300 furent employées à l'agriculture, 300 à travailler dans le couvent, & le reste à vaquer perpétuellement à la dévotion. A son retour en Ecosse, il établit Asaph le Chef de ce monastére, & ce fut de là que la ville prit le nom de S. Asaph. On dit de Kentigern qu'une Dame ayant laissé tomber une bague du doit en passant la riviere de Clyd à cheval, son mari jaloux soupçonna qu'elle en avoit fait présent à quelque Amant. Penétrée de douleur, elle consulta Kentigern, qui après quelques ardentes priéres, souhaita que son mari allât pêcher dans la même riviére, l'assurant qu'il trouveroit la bague dans la gueule du premier poisson qu'il prendroit: ce qui arriva, si l'on en croit la Legende. Depuis ce tems, la ville de Glaskow prit pour une partie de ses armes un poisson tenant une bague à la gueule.

K E N T M A N (Jean) de Meissen, Médecin, florissoit vers l'an 1563. Il a publié un livre sur la peste, & un autre sur la Gravelle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

K E N T S I N G E N ou K E N T S I N G U E, petite ville du Cercle de Souabe. Elle est dans le Brisgaw, aux confins de l'Ortnaw, sur la riviére d'Eltz, & à une lieue du Rhin. * Maty, *Dict. Geogr.*

K E N U L P H E. *Voyez* C E N U L P H E.

K E P H A, ville. *Voyez* C A I P H A.

* K E P H A R-H A M M O N A I, ville de la Tribu de *Benjamin*. * *Josué*, ch. 11. v. 24.

K E P H I R A. *Voyez* C E P H I R A.

K E P L E R (Jean) Allemand, né à Wiel dans le païs de Wirtemberg, le 27 decembre 1571, Mathématicien des Empereurs Rodolphe, Matthias & Ferdinand, célébre sur la fin du XVI siécle & au commencement du XVII, mourut l'an 1630, selon Riccioli. Il a été l'un des plus savans Astronomes de son tems, & l'on en peut juger par les livres qu'il a donnez au public, comme, celui *De Motibus Stellæ Martis*; *Tabulæ Rudolfinæ*; *Optica Astrologica*; un Traité des Cometes; des Ephémérides; un Abbregé de l'Astronomie de Copernic; un livre de la véritable naissance de Jesus Christ; & plusieurs autres, comme, le Traité de l'Etoile extraordinaire qui parut en 1604, dans lequel il parle de son cours, selon les régles de l'Astronomie. Il eut un fils nommé Louis Kepler, Médecin, qui a écrit, *De Febri epidemica*; *Methodi conciliandarum sectarum in Medicina*, &c. * Bayle, *Dict. Crit.*

K E R.

KERAHEZ. *Voyez* K A R H A I S.

K E R A K A T O N. *Voyez* K A R A C O T O N.

* K E R A N, C H A R A N, ou, H A R A N, dernier fils de *Dishon*, de la famille d'*Esaü*, fils du Patriarche *Jacob*. * *Genese*, ch. 36. v. 26.

K E R A S, nom d'une tour fort élevée près de Salamine, à présent *Kira*, d'où Xersés, Roi de Perse, regarda son armée, & se mit à pleurer, considérant que d'une si grande multitude d'hommes il n'en resteroit pas un seul après cent ans. * Thucydide. Spon, *Voyage de Grèce*, tome 2. p. 261.

* K E R B E C H (Antoine) de Louvain, fut Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, & Docteur en Théologie. On a de lui, *Tractatus de Sacramentis Veteris & Novæ Legis*; *Colloquium cum Calvinistis quodam*. Il a traduit d'Italien en Latin les Sermons de Carême du Pere François Panigarole; & la Vie de la Bienheureuse Mére Thérese, Vierge Espagnole. Il mourut en 1623, étant Prieur du Couvent de Mayence. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 68.

* K E R B E L A, lieu près duquel se donna une bataille dans la-

laquelle Houssain fils d'Ali fut tué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KERCI ou CHIERCHE, en Latin *Cercum*, petite ville des Tartares Précopites en Europe, à l'embouchure du détroit de Caffa dans la Mer Noire. Ces peuples vivoient autrefois par troupes dans la campagne, & suivoient la Religion Payenne. Lorsque leur Prêtre faisoit le sacrifice, il prenoit du sang, du lait & de la fiente de cheval, qu'il mêloit avec de la terre dans un vaisseau; ensuite il montoit sur un arbre, d'où, après avoir fait une exhortation à ceux qui l'environnoient, il jettoit sur eux cette composition pour les purifier, & leur servir de préservatif contre toutes sortes de maux. * Alexandre Guaguin, *in Tartaria.*

KERDICK. *Voyez* CERDICK.

KEREATH. *Voyez* CARÉE.

KÉRES, rivière de la Haute Hongrie, formée par trois rivières, qui prennent toutes trois leur source en Transsylvanie. Le Kéres est au milieu; il reçoit le Fékierkérés du côté du midi, baigne Giula, & traverse le lac de Sarkad; après quoi il reçoit du côté du nord le Sébeskérés, qui baigne le grand Waradin, & se va décharger dans le Béréton, à Saravas, & avec lui dans la Teisse à Czongrad. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KERESBANIA, ville de Transsylvanie, renommée par ses mines d'or & d'argent, est à l'occident de Weissembourg dont elle est éloignée de six à sept milles d'Allemagne. La plupart de ses Habitans sont de Saxe & de Valachie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KERESTAT, KERESTESCH, KERESTHUR, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Barzod, au midi de Tockay, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'orient d'Agria, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. Ce fut là qu'en 1596, le 26 octobre, l'Archiduc Maximilien livra bataille aux Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carte de Hongrie de* M. Delisle.

* KERETZEN, village de Suisse, dans le Canton de Glaris. Il est au bord du Lac de Wahlestatt. On a taillé nouvellement près de ce lieu un chemin dans le roc. * *Etat & Délices de Suisse, tome 2. p. 467.*

KERKA, KURKA & CHERCA en Latin *Cherca*, ou *Titius Flumius*, rivière de la Dalmatie, qu'elle séparoit anciennement de la Liburnie. Elle a deux sources, dont l'une vient de la Bosnie, & y baigne Chnin ou Tina. S'étant jointes, elles passent à Scardona & à Sébénico, & se déchargent dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERLBOURG, petite ville de la Haute Hongrie, sur le Danube, à quatre lieues de Presbourg vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERLING ou KATLAGE, ancienne ville d'Angleterre, où l'on assembla un Concile, après les Fêtes de Pâques de l'an 977, en présence du Roi Edouard, & de Dunstan Archevêque de Cantorberi. Les Latins ont nommé ce lieu *Kirlintonium.*

KERLIVIO (Louis Eudo de) né à Hennebont en Bretagne, le 14 novembre 1621, étoit fils de François Eudo de Kerlivio, d'une famille ancienne de la province, & d'Olive Guillemette Flabelle. Après avoir fait ses Humanitez à Rennes, & sa Philosophie à Bourdeaux, étant de retour à Hennebont, il conçut de l'inclination pour une jeune Demoiselle, à qui ses parens ne voulurent pas consentir qu'il se mariât: ce qui l'obligea de venir à Paris, où il apprit peu après que cette Demoiselle moins constante que lui en avoit épousé un autre. Le dépit pensa d'abord faire un Religieux de Kerlivio, mais un Carme habile & pieux l'ayant engagé à examiner de près sa vocation, il embrassa l'état ecclésiastique malgré la répugnance de ses parens, & après avoir fait ses études de Théologie, il retourna dans sa patrie, qui ressentit bientôt après les effets de sa piété & de son zéle. Après avoir engagé son pére à fonder deux sœurs de la Charité dans l'hopital d'Hennebont, il en fonda lui même deux autres; acheva de bâtir & de meubler cet hopital: donna une maison pour les pauvres orphelins, avec une somme d'argent pour leur faire apprendre des métiers; & rétablit plusieurs familles honnêtes par des aumônes secrettes. Il voulut bien aussi être le Chapelain & le Confesseur de l'hopital; mais quelque tems après M. de Rosmadec, Evêque de Vennes, le tira de là pour être son Grand Vicaire, & lui donna aussi la Cure de Plumergat, qu'il accepta par obéissance. Ce fut sous la protection du même Prélat, mais aux dépens de M. de Kerlivio, que fut établie à Vennes une maison de retraite en 1664. Ce pieux Ecclésiastique en dressa les réglemens avec le P. Huby, Jésuite, en qui il avoit beaucoup de confiance; & les premiéres contradictions qu'il eut à essuyer, furent récompensées dans la suite par l'empressement qu'eurent à profiter des retraites ceux qui y avoient été d'abord les plus contraires. Enfin après avoir contribué par ses soins à d'autres établissemens pieux, il mourut saintement à Vennes le 21 mars 1685. * Pierre Phonamic, *Vies des Fondateurs des Maisons de Retraite.*

* KERLON, rivière d'Asie dans la Grande Tartarie, prend sa source sous le 125 degré de longitude, & vers la fin du 48 degré de latitude, près de Kuldak, qui est le lieu de la résidence du Kutuktu Lama. Elle coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du sud-ouest au nord-est, ensuite de l'ouest à l'est jusqu'au Lac de Kallar ou Dalai, enfin du sud-sud-ouest au nord-nord-est, & se jette dans l'Amour. * M. Delisle, *Carte de la Grande Tartarie.*

KERMAN, Province de Perse. *Cherchez* CARMANIE.

KERMEN, en Latin *Germia*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence que c'est celle que l'on trouve dans les Cartes sous le nom d'*Hermanli.* * Maty, *Dict. Geogr.*

KERMEN, ville de Tartarie. *Voyez* KASIKERMEN.

KERMENT, petite ville fortifiée dans la Basse Hongrie sur le Raab, au dessus de Sarwar. Quelques Géographes la prennent pour la ville de la Basse Pannonie nommée *Scarabantia* ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croyent que les ruines se trouvent près de la petite ville de Chepreg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KERMUAH, nom d'une isle située dans l'Océan Ethiopique, assez près des isles de Raneg, & éloignée de la côte de Zeng ou Zanguebar, d'une journée de navigation, c'est à dire, d'environ trente milles. Ses Habitans sont noirs & on les nomme Boiin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* KERN, CAIRN ou CARN, petite rivière de l'Ecosse méridionale dans la province de Nithesdale, prend sa source vers les confins de la province de Galloway, coule du nord-ouest au sud-est, arrose Glencairn, & se décharge ensuite dans le Nith.

* KERNRIED, village de Suisse dans le Canton de Berne. Ce fut dans son voisinage qu'en 1625 deux petits Bergers trouvérent un pot plein de vieilles piéces d'argent de monnoye Romaine au nombre de 1500. Il y en avoit de Galba, de Tite, de Domitien, d'Adrien, de tous les Empereurs suivans jusqu'à Dioclétien, & de quelques Impératrices, des deux Faustines mére & fille, de Lucille, de Plotille, de Julie Sohéme, de Julie Mammée, &c. Les Bernois, comme Souverains, s'en saisirent, & en ornérent leur Bibliothéque publique. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p.* 169.

KEROSCA ou KUROSCA, en Latin *Cucci, Cuccium* ou *Cucca*. C'étoit anciennement une petite ville des Scordisques dans la Basse Pannonie. C'est maintenant une petite ville de la Basse Hongrie, située près du Danube, au dessous de Bon-Monster. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERPEN, en Latin *Corpio*, petite ville enclavée dans le Duché de Juliers, & située sur la rivière d'Erpe ou Erfft, entre la ville de Juliers & celle de Cologne à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre. Les Espagnols la vendirent à l'Archevêque de Cologne avec sa Seigneurie, partagée en deux petits païs, dont Kerpen & Lummersum sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERR ou CARR, surnom d'une nombreuse famille dans l'Ecosse méridionale. On dit qu'elle descend de deux fréres venus d'Angleterre, & qui furent la tige des familles de *Fernihersi* & de *Cesford*. Le dernier fut honoré par le Roi Charles I, du titre de Comte de *Roxborough*, & le premier reçut de Charles II, le titre de Lord *Jedborough*. Les Comtes de Lothiane & d'Ancram portoient ce surnom, le premier étant avancé à cette dignité par le Roi Jacques VI. Il y avoit aussi dans l'occident d'Ecosse une ancienne famille de ce nom appellée *Kerr* ou *Kersland*, dont les Descendans ont toujours été zélez Défenseurs de la Religion Protestante. Le dernier de cette famille fut tué à Steenkerck, en combattant vaillamment dans l'armée du Roi Guillaume, en qualité de Major, dans le Régiment du Comte d'Angus. Il eut aussi beaucoup de part à la réduction des Caméroniens d'Ecosse sous l'obeïssance de ce Prince. Le Conseil d'Ecosse déclara sous Charles II, que cette famille étoit la plus ancienne de la famille des Kerrs. * *Diction. Anglois.*

KERRY, païs érigé en Comté par le Roi Edouard III, situé dans la Lagénie en Irlande. Il est entre les Comtez de Corke, de Limmerick, de Clare, & l'Océan. Il a environ 24 lieues de long, & 20 de large. C'est un païs couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a souvent rendu la retraite des Rebelles. Il y a aussi du blé en quelques endroits. Il y a trois lieux, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande, Ardart, capitale; Dingle, & le bourg de Tralle. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERSBEL (Philippe) natif de Gand, selon Valére André, ou de Sicile, selon Marc-Antoine Alégre, Religieux Carme, écrivit un Traité de la Conception immaculée de la sainte Vierge, contre Vincent Bandelia, dit *de Castro novo*, Dominicain. Il mourut à Paris en 1485. * Lucas, *in Biblioth. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 774. Alégre, *in Paradiso Carmelit.*

KERSH, ville maritime du païs des Cosaques qui habitent sur les bords de la Mer Noire, aux embouchures du Danube, du Tyras, du Borysthéne & du Tanaïs. Elle est située auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Méotides, selon Albergendi, dans le septiéme climat. * Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KERSOY. *Voyez* TOPETORKAN.

* KERTZERS, en Latin *ad Carceres*, village de Suisse, dans le Bailliage de Morat, embrassa la Réformation immédiatement après la ville de Morat. * *Etat & Délices de Suisse, p.* 360. edit. d'Amsterdam 1730.

* KERVAK, ville de Perse, est à 87 degrez 30 minutes de longitude & à 34 degrez 15 minutes de latitude. Il y croît de très bons fruits. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. edit. de Hollande, 1692.

KES. KET. KEU. KEV. KEW. KEX. KEY.

KESALON. *Voyez* CHESLON.

KESCHING, anciennement *Cæsarea Bojorum.* C'étoit une petite ville du Norique. Ce n'est maintenant qu'un village de la Baviére, situé près du Danube & de la ville d'Ingolstadt. * Maty, *Dict. Geogr.*

KESED. *Voyez* CASED.

KESIB ou CASBI, lieu dont il est parlé dans la *Genése, ch.* 38. *v.* 5.

KESITA, mot Hébreu qui signifie *agneau*. On croit communément que, quand il est dit dans la *Genése, ch.* 33. *v.* 19. que Jacob acheta des fils d'Hémor un champ cent Késita, ou cent agneaux

ou

ou brebis, & que dans *Job*, *ch. 42. v. 11*, il est rapporté que Job reçut de chacun de ses amis un Kesita, & de même dans *Josué*, *ch. 26. v. 32*, ce terme signifie une monnoye empreinte de la figure d'un agneau. D'autres croyent qu'en ces endroits Kesita désigne à la vérité une monnoye, mais que ce mot ne signifie pas agneau ou brebis; qu'il vient du mot Hébreu *Kest*, qui signifie *arc*, & que par là on a voulu marquer une monnoye d'or empreinte de la figure d'un archer, telle qu'étoient les Dariques de Perse. Jonathan & le Targum de Jérusalem, au lieu de cent Kesita, traduisent *cent perles*, dérivant ce mot du Chaldéen *Caschat*, qui signifie *orner*. D'autres entendent ceci d'une mesure de grains. Enfin quelques-uns veulent qu'il signifie une bourse pleine d'or, d'argent ou de monnoye. De tous ces sentimens le premier me paroît le plus autorisé, & le plus vraisemblable. * Arias Montanus. Drusius. Brerewood. Valerus. Grotius. Oligor. Le Pelletier, *Dissert. dans les Journ. de Trevoux*, *mois de mai 1704*. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Prof.* Le Père Calmet, *Commentaire Litter. sur la Genése*, *ch. 37*.

KESKER, l'une des contrées de Perse qui sont comprises dans la province de Kilan. Elle a pour villes, *Kesker*, *Scaberrato*, *Kisrab*, *Ensedi*, *Dalab*, *Sebal*, & vers le nord *Ruesseru*, *Miansfeular*, *Sengueroslera*, *Hone*, *Chasehaderone*, *Heskalan*, & *Hisilagats*. On a dans ces quartiers la force noyers, dont se font presque toutes les écuelles de bois qu'on voit par toute la Perse. La ville de Kesker est située à deux lieues de la Mer Caspienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir si l'on n'est dedans. Son nom est *Korab*, & elle ne prend celui de Kesker, que de la province. C'est le lieu de la naissance de *Chach-Sefi*. * Olearius, *Voyage de Moscovie & de Perse*. Davity, *Etat du Sophy*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KESLER (André) Théologien Luthérien, naquit à Cobourg dans la Franconie, l'an 1595. Il ne suivit point la profession de son père qui étoit Tailleur d'habits, il s'attacha à l'étude & se distingua par son esprit & par ses progrès: ce qui fut cause sans doute que le Prince Jean-Casimir Duc de Saxe qui avoit érigé une Ecole Illustre à Cobourg, le gratifia d'une pension. Il fut par ce moyen en état de s'entretenir dans l'Académie de Iene & puis dans celle de Wittenberg. Il fut aggregé dans celle-ci à la Faculté de Philosophie, & fit voir en soutenant plusieurs Thèses, qu'il entendoit bien la Logique, & qu'il se servoit heureusement de cette Science pour refuter les Sociniens. On le retira de Wittenberg pour lui donner une charge dans le Collége de Cobourg; & au bout d'un an & demi, on le fit Pasteur & Surintendant d'Eisfeld. Il s'aquitta bien de cette charge, & de là vint que le Prince Jean Casimir ne lui voulut pas permettre d'accepter la Surintendance des églises de tout le païs d'Eisenac. Il se fit recevoir Docteur en Théologie, & donna les mains enfin à la vocation qu'on lui adressa pour Steinfurt. On lui offrit la Surintendance de l'église; il s'en excusoit: mais il l'accepta promtement après le malheur qu'il eut de perdre sa Bibliothèque, lorsque les troupes Impériales saccagèrent la ville d'Eisfeld, l'an 1632. Outre la Surintendance de l'église, il avoit aussi à Steinfurt la direction du Collége, lorsqu'il fut rappellé à Cobourg pour succéder au Surintendant des églises. Il exerça cette charge avec applaudissement. Ses Sermons étoient fort estimez à cause de l'éloquence & du savoir qui s'y faisoient remarquer. Il fut frappé d'une apoplexie dans la Chaire même, où il venoit de prêcher, & il mourut après quelques mois de langueur le 15 mai 1643. Il composa quantité de livres, les uns en Latin, les autres en Allemand, dont il n'y a qu'une partie qui ait été publiée. Il a laissé une Logique, une Métaphysique & une Physique Antiphotinienne. * Bayle, *Dict. Crit.*

KESMARCK ou KEYSERSMARCK, en Latin *Caesareopolis*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Cépusz ou Cépuse, située au pié des Monts Karpatiens, vers les frontières de Pologne, appartenoit à la Maison des Comtes de Tékéli, avant la rebellion de Hongrie en 1670.

KESSEL, ville d'Allemagne. *Cherchez* CASSEL.

KESSEL (la Terre de) en Latin *Kessaliensis* ou *Castellanus Tractus*. C'est un petit païs de la Gueldre Espagnole, situé entre la Terre de Cuik, le Comté de Horn, la Meuse, & le Marais de Peel. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Kessel, qui est près de la Meuse, à deux lieues de Ruremonde; & qu'on prend pour la petite ville de la basse Allemagne, que les Anciens appelloient *Castellum Menapiorum*. * Mary, *Dict. Geogr.*

* KESSEL (Jean de) habile Peintre naquit à Amsterdam en 1648. Il peignoit agréablement des païsages, & d'autres choses qui peuvent s'offrir à la vue dans la campagne. Il excelloit sur tout dans les représentations de l'hiver. Il mourut en 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

* KESSEL (Jean de) Peintre renommé, naquit à Anvers en 1626. Ce fut un grand Maître dans le goût de Breugel, c'est à dire, à peindre de petits animaux, des oiseaux, des serpens, des lézards, des herbes, des fleurs, &c. & les Connoisseurs n'estiment pas moins la plûpart de ses ouvrages que ceux de cet excellent Peintre. Il a fait quantité de pieces pour le Roi d'Espagne, pour les Gouverneurs des Païs-Bas, & pour d'autres grands personnages, aussi bien que pour de riches Marchands. Il peignoit ordinairement d'après nature, & quand la saison ne le lui permettoit pas, il se servoit de modèles qu'il avoit lui-même peints. Il est mort à Anvers, mais on ne sait pas en quelle année. * M. Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 208 & suiv.*

* KESTEVEN ou KAUSTEVEN, contrée d'Angleterre dans la partie méridionale & occidentale de la province de Lincoln. Cette contrée, appellée par les anciens Saxons *Ceostefne Wald*, confine à la province de Leicester. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p. 151*.

KESULLOTH. *Voyez* CASALOTH.

KESWICK, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Cumberland, au païs d'Alerdale, près de laquelle on tire une grande quantité de mine de plomb. Elle est située dans une vallée environnée de collines. Elle étoit autrefois célèbre pour ses mines de cuivre. * *Diction. Anglois.*

KET. *Voyez* KETT.

* KETEL (André) de Bruges, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Avocat dans la Cour Souveraine de Flandre, fut en même tems un habile Poëte & un Orateur éloquent. On a de lui des Harangues sur divers Sujets, & plusieurs Oraisons funèbres, entre autres *Orationes Alexandrinae*, *in laudem Alexandri Farnesii*, *Belgicorum Ditionum Gubernatoris*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p. 51*.

KETH. *Voyez* KEITH.

KETHURA, femme d'Abraham. *Voyez* CETHURA.

KETING, qu'on appelle communément le *Docteur Keting*, Auteur Ecossois du XVII siècle, fort connu parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecossois, a publié vers l'an 1640, une Histoire très-fidèle du Royaume d'Irlande en Irlandois. Cet Ouvrage a été trouvé si exact, qu'on l'a traduit en Latin & en Anglois. Il donne un grand jour à l'Histoire d'Irlande, & a fort éclairci tout ce qui regarde les bonnes familles de ce païs. Keting mourut en 1650. * Keting, *Praef. Operis*. *Mémoires du tems.*

KETT (Guillaume) Chef d'une rebellion dans la province de Norfolck, sous le Roi Edouard VI, & Tanneur de sa profession, étoit hardi, rusé & plein de courage. Le peuple ayant commencé à murmurer contre les Gentilshommes de sa province, & ayant même résolu de les exterminer & de forcer le Roi à ne prendre pour ses Conseillers que des gens du commun à la place de la Noblesse, ils choisirent Kett pour leur Chef, qui sous prétexte qu'il n'avoit d'autre but que la liberté publique, assembla autour de 20000 hommes en peu de jours. Il conduisit cette armée aux environs de Norwich où il établit une espèce de tribunal sous un vieux chêne, qu'on appella longtems après le chêne de la réforme, parce que Kett y vouloit réformer tous les abus. Il choisit 200 Commissaires du nombre de ses adhérans, qui, conjointement avec lui écoutoient toutes les plaintes portées contre la Noblesse, qui étoit toujours condamnée & exposée à de violentes exécutions. Ils dressèrent leurs griefs & les envoyèrent au Roi par des Députez; mais le Hérault du Roi ne leur ayant pas apporté une réponse de leur goût, ils s'emparèrent sous ses yeux de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du Roi. Mylord Parre, Marquis de Northampton, marcha alors contre les Mécontens avec quelques troupes du Roi, mais il fut obligé de se retirer avec perte. Ceci donna occasion au Roi de faire marcher contre les Rebelles sous le commandement du Comte de Warwick & depuis Duc de Northumberland les sept ou huit mille hommes destinez à marcher contre les Ecossois. Ce nouveau Général se saisit derechef de Norwich & après avoir sçu attirer les Rebelles dans la plaine, il les environna de sa Cavalerie, les défit & les dissipa, parce qu'ils n'avoient aucune Cavalerie parmi eux. Guillaume Kett & son frère furent entre les prisonniers & pendus à Norwich. Neuf autres Chefs de cette rebellion furent pendus aux branches du chêne de la réforme, & le reste obtint son pardon. * Hayward. Burnet, Camden, *Britannia*, *p. 385*. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 1. p. 639*. *Dict. Allemand de Bâle*.

* KETTLEWELL (Jean) fils d'un bon Marchand, naquit en 1653 dans la paroisse de *North-Allerton*, dans la province d'York en Angleterre. Ses parens qui le consacrèrent presque dès sa naissance au saint Ministère, lui donnèrent de bonne heure l'éducation qu'il lui falloit pour cela. Il fut mis entre les mains d'un Régent qui lui inspira des sentimens favorables à la Monarchie absolue. Il entra en 1670 dans le Collége de S. Edmond à Oxford. En 1675, il obtint par les bons offices de M. Hickes une place de Fellow dans le Collége de Lincoln. Dans ce tems-là, les disputes sur l'obéissance active & passive commençoient à s'échauffer. Les Esprits étoient partagez, même dans les Universitez, & M. Kettlewell, qui commençoit à y tenir rang, ne demeura pas neutre. Il se souvint fidèlement des leçons de son ancien Maître, & se détermina, sans hésiter pour le pouvoir despotique. Il fit plus; car il mit tout en œuvre pour répandre avec succès son opinion dans un Etat Chrétien. En trois mois de tems il composa un livre sur cette matière. Le grand principe sur lequel il raisonne, & dont il tire ses conclusions, est que l'obéissance aux Loix de l'Evangile est indispensablement nécessaire au bonheur. Cette maxime est la base & le fondement de cet Ouvrage, & de tous les autres que ce Théologien composa dans la suite. Ce premier Ecrit, intitulé, *les Mesures de l'Obéissance Chrétienne*, fut imprimé en 1681, & l'Auteur le dédia au Docteur Compton, alors Evêque de Londres, qui en 1688 se déclara pour le Prince d'Orange. M. Kettlewell conçut tant d'indignation contre le changement de ce Prélat, qu'il fit ôter l'Epître dédicatoire de tous les Exemplaires que l'on n'avoit point débitez. Ce livre lui fit beaucoup d'honneur parmi les Torys, & lui procura le Vicariat de Coles-Hill, dont Mylord Digby avoit la nomination. Ce Seigneur trouvant en M. Kettlewell des principes qui quadroient aux siens, quoiqu'il ne le connût pas personnellement, lui adressa cette vocation qui fut acceptée de bon cœur. Sous le règne de Jaques II, les choses changèrent de face, & les raisonnemens de M. Kettlewell qui avoient paru si solides ne firent plus que blanchir. Dans ce même tems-là il se maria à une personne qui étoit devenue amoureuse de lui par la lecture du même livre qui avoit tant plu à Mylord Digby. Il publia sous le règne du Roi Guillaume III, plusieurs Ecrits pour soutenir les maximes qu'il avoit avancées. Il mourut au mois d'avril 1695, dans une grande odeur de sainteté

parmi ceux de son parti. * *Biblioth. Angloise, tome 6. p. 485 & suiv. & tome 7. p. 88 & suiv.*

KETTERING, ville & marché dans le païs de Huxton, partie du Comté de Northampton, sur un petit ruisseau, qui se rend dans le Non. Elle est dans une situation agréable sur une colline. C'est là où s'assemble la Justice du païs. * *Diction. Anglois.*

KETLER, illustre famille du Duché de Bergue, de laquelle sortent des Ducs de Courlande. *Cherchez* COURLANDE.

KETTLER (Gothard) dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, après avoir embrassé la Doctrine de Luther, renonça solemnellement à cet Ordre, en présence du Prince Nicolas de Kalzivil, Palatin de Volhynie, Commissaire de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, & en même tems céda entiérement au Roi, les droits & les priviléges de l'Ordre avec la ville de Riga. En récompense, le Duché de Courlande & de Sémigalle fut accordé à Kettler, à condition d'en faire hommage au Roi de Pologne & à ses successeurs. Il mourut en l'année 1587.

* KETTWICH ou KETWICH, ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, sur la rive gauche de la Roure, sur les confins du Duché de Berg, au nord-nord-est de Dusseldorp, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* KETZERNDORFF, petite ville forte de Silésie, dans le Duché de Brieg vers la petite riviére de Stobra, à l'est-nord-est de Brieg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Ce fut dans son voisinage que les Saxons remportérent la victoire sur les impériaux en 1633. L'année suivante les Suédois s'en rendirent les maîtres par surprise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucas, *Chronique de Silésie.*

KEVENHULLER. *Voyez* KHEVENHULLER.

KEVIN (Saint) *Voyez* KEIVINUS.

KEULEN (Ludolphe) *Voyez* CEULEN.

* KEULEN (Othon Christian Van) naquit en 1619 à Leer dans l'Oost-Frise. Dès qu'il eut achevé ses études, il fut appellé Ministre à Hamswerum, & de là en 1666 à Embden, où il se fit aimer & estimer de tout le monde. Après avoir servi l'église pendant trente trois ans, il mourut le 20 décembre de l'an 1699 âgé de quatre vints ans, & fut enterré dans le chœur de la grande église. G. Outhof fit à l'honneur de Van Keulen, une Epitaphe que l'on voit sur sa tombe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KEULEN (Janseon Van) fut Peintre de Charles I, Roi de la Grande-Bretagne, & contemporain du célébre A. Van Dyk; mais les troubles d'Angleterre entre le Roi & le Parlement, lui firent quitter ce Royaume pour se retirer dans les Provinces-Unies. Il mourut en 1656, à Amsterdam selon les uns, & à Utrecht selon les autres. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 272 & suiv.*

KEULEN, ville. *Voyez* COLOGNE.

KEW, en Latin *Keua*, anciennement *Onocbium*, ancien bourg de la Haute Hongrie, sur le Danube à une ou deux lieues au dessus de Futak, & vis à vis de Bon-Munster. * Maty, *Dict. Geogr.*

KEXHOLM, province de Finlande, avec une ville qui donne son nom au païs dont elle est capitale, est située vers les Lacs de Ladoga & d'Onega. La ville de Kexholm qui s'appelle aussi Carelogorod, est sur la côte occidentale du premier de ces Lacs, à l'embouchure de la riviére de Voxen, que les Moscovites nomment *Carelogorod.* Les Suédois sont maîtres de cette province depuis l'an 1617. Les bourgs principaux après la ville de Kexholm, sont, Lexa, Taipal, Porenia, &c. * Ortelius, Sanson. Baudrand.

* KEXHOLM, nouveau Kexholm, petite ville de Finlande, au sud-ouest de la précédente, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * M. Delisle, *Carte de la Moscovie*, publiée à Amsterdam.

KEXHOLMIE, province. *Voyez* KEXHOLM.

* KEYEL ou KAYL, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Manderscheidt, à peu près au nord de Tréves, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

KEYL. *Voyez* KYLE.

KEYSER (Henri de) *Voyez* KEYZER.

KEYSER (Pierre de) *Voyez* KEYZER.

KEYSERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEYSERSMARCK. *Voyez* KESMARK.

KEYSERSTUL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEYSERSWEERT, en Latin *Verda*, *Cæsaris Insula*, ville autrefois forte du Cercle Electoral du Rhin. Elle est sur une petite isle formée par le Rhin dans l'Archevêché de Cologne, entre Dusseldorp & Duysbourg. Elle a été souvent une occasion de dispute entre les Etats des Provinces-Unies & les Archevêques de Cologne. Les François favorisez du Cardinal de Furstemberg s'en emparérent de même que des autres places de l'Electorat en 1688. L'an 1689, ils furent obligez de la rendre à l'Electeur de Brandebourg, qui l'assiégeoit avec ses troupes, & quelques-unes de celles des Alliez contre la France. Elle fut rendue à l'Electeur par la paix de Ryswick, & il la remit de nouveau aux François avec les autres places un peu avant la guerre commencée en 1702. Ce fut la premiére place que les Alliez contre la France assiégérent. Le siége fut long & meurtrier, tant parce qu'on n'avoit pas d'abord attaqué par l'endroit le plus facile, que parce que le Comte de Tallard étant de l'autre côté du Rhin avec une armée, trouvoit le moyen d'en rafraîchir la garnison toutes les nuits. Enfin elle se rendit le 15 de juin 1702, à condition que les fortifications seroient entiérement rasées, ce qui fut exécuté. * *Mémoires du tems.*

* KEYZER (Henri de) habile Architecte, naquit à Utrecht le quinziéme mai de l'an 1565. Il eut pour Maître le célébre Abraham Bloemaardt, Peintre & Sculpteur à Utrecht. Il devint si habile qu'en 1594, il fut fait Architecte d'Amsterdam, où il fit bâtir quantité de beaux édifices tant publics que particuliers, entre autres l'église du sud avec sa tour, la Bourse, la tour de Jean Rodenpoorts, & celle des Réguliers, la porte de Harlem & quelques autres, les églises du nord & de l'ouest avec leurs tours. A Delft il a fait bâtir la Maison de ville & le Mausolée de Guillaume Prince d'Orange. Il mourut le quinziéme mai de l'an 1621, laissant quatre fils & deux filles.

* KEYZER (Pierre de) fils du précédent, marcha sur les traces de son pére & remplit sa place d'Architecte. Il a fait plusieurs beaux ouvrages, entre autres le Mausolée du Comte Guillaume de Nassau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KEYZERS-LAUTERN. *Voyez* KEISERS-LAUTERN.

KEYZERSMARK. *Voyez* KESMARK.

KEYZERSTUL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEYZERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KHA. KHE. KHI. KHO. KHU.

KHALATH, ville. *Voyez* AKHLATH.

KHALFAT, petit païs de l'Arabie Heureuse, renfermé entre les villes de *Merbath* & de *Schurmah* dans la province Adramythéne. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Alcamar*, c'est à dire, *montagne de la Lune*, à cause de son sommet qui a quelque ressemblance avec le croissant. Au pié de cette montagne est un vallon, auquel elle donne le nom de *Gab Alcamar.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

KHAN. *Voyez* KAM & CHAM.

KHANBALEK, KHANBALIK, KHANBLIG. *Voyez* CAMBALU.

KHANKOU, ville de la Chine, située au sud-est de celle de Schangiou, est éloignée de la mer seulement d'une demi-journée. Elle est très-considérable par le concours des Marchands que le négoce y attire de tous côtez, & c'est la derniere & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait point de jardinages, ni d'autres eaux que celle qu'on tire des puits. D'Herbelot, dans sa *Bibliothéque Orientale*, dit qu'Edrissi fait de cette ville un très-grand Port de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vint journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Glankou, qui est une autre ville des Indes. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KHARKIR, Gouverneur des Provinces qui dépendoient du Royaume de Gazna. *Voyez* l'article d'ABDALRASCHID.

KHERMAN ou KHERMON, province du Royaume de Perse en Asie, avec une ville du même nom. *Voyez* CARMANIE.

* KHEVENHULLER, nom d'une famille considérable de Comtes dans l'Autriche & dans la Carinthie. Elle tire son origine de *Richard Khevenhuller*, qui vers l'an 1030, vint de Franconie dans la Carinthie, où il fit bâtir Aichelberg. Parmi ses Descendans AUGUSTE Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, qui avoit épousé *Signar*, Baronne de Weisprisch, & qui mourut en 1519, laissa six fils, 1. CHRISTOPHLE qui suit; 2. *Jean* VI, qui perdit la vie à la guerre contre les Turcs, en l'an 1537; 3. *Louis*; 4. *George*; 5. SIGISMOND, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; & 6. *Bernard*, né en 1511. Il eut aussi de *Wandule*, *Augustin*, qui mourut en 1547, un an avant son pére, sans laisser postérité.

CHRISTOPHLE Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, fils aîné d'AUGUSTE, fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand I, Président de la Chambre de la Basse Autriche, & Gouverneur de la Carinthie, & mourut en 1557. Il épousa premiérement *Elizabeth* de Mansdorf & d'Oberkreich, & en secondes nôces une femme d'une autre famille. Il eut de cette derniére, trois filles & deux fils. L'aîné nommé JEAN VI, & le puîné appellé BARTHELEMI auront leur article à part. Quand il eut perdu sa seconde femme, il en épousa une troisiéme dont le nom étoit *Anne-Marie* Weitzer de Spiegelfeldt, & de laquelle il eut plusieurs enfans.

BARTHELEMI Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur Maximilien II, & de l'Archiduc Charles, Membre du Conseil de guerre, Gouverneur & Burgrave de Carinthie, eut en 1582 la charge de Grand Ecuyer de ce Duché, & la fit entrer dans sa famille. Il mourut le seiziéme du mois d'août en 1613, âgé de septante quatre ans. Il eut trois femmes. La premiere fut *Anne*, fille unique de *Henri*, Comte de Schérenberg & de Goldeg, dont il eut quatre filles. La seconde fut *Blanche-Ludomille*, fille de *François*, Comte de Thurn, de laquelle il eut plusieurs enfans, desquels il n'y eut que FRANÇOIS-CHRISTOPHLE *dont on parlera cy-après*, qui ait continué la postérité. La troisiéme fut *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen & veuve de *Sigismond* Khévenhuller, de laquelle il eut quelques enfans qui moururent sans avoir été mariez, à l'exception de *Jean* Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Baron de Landscroon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Oosterwitz & de Karelsberg, qui passa au service de Suéde où il devint Colonel de Cavalerie: ce qui fut cause que tous les biens qu'il possédoit dans la Carinthie furent confisquez. Il mourut en [illegible], d'une blessure qu'il avoit reçue, lorsqu'il n'étoit encore que Lieutenant Colonel. Il avoit épousé *Marie-Elizabeth*,

fille

fille de *Barthélemi* de Dietrichftein, Baron de Hollenburg, & il en eut un fils, nommé *Barthelemi*, né le 25 juillet de l'an 1626, & mort le 18 octobre de l'an 1662. Il eut deux femmes. La première fut *Eléonore-Felicite*, fille de *Jean-Septimus* Jorger, Comte de Tolleth. La feconde fut *Reine-Justine* d'Ehrenreich, fille du Comte d'Abensberg & de Traun, & il en eut fept enfans dont trois moururent jeunes. Les autres font, *Maximilienne-Catherine* née en 1670, mariée à *Chriftian-Charles*, Comte de Gleich & du Saint-Empire; *Marie-Eléonore*, née en 1671; *Eve-Sufanne*, née en 1674, mariée avec *Charles-Godefroy*, Comte de Glech & du Saint-Empire; & *François-Herman-Albert*, Comte de Khévenhuller, né en 1677, mort en 1694: par où s'eft éteinte la branche Luthérienne de Khévenhuller.

FRANÇOIS-CHRISTOPHE I, Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Chevalier de la Toifon d'Or, Confeiller Privé de S. M. Impériale, & Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice Marie, aura un article à part. Il étoit fils de BARTHELEMI de Khévenhuller, Comte de Frankenberg. Il fut marié deux fois, la première avec *Barbe*, Baronne de Teuffel, de laquelle il eut plufieurs enfans; entre autres 1. *Matthias*, Echanfon du Roi Ferdinand III, qui entra de fort bonne heure dans le fervice, & qui fe trouva à la prife de Prague, à la bataille de Lutzen, aux fiéges de Nuremberg & de Ratisbonne, à la bataille de Nortlingue, & dans les campagnes de Lorraine & d'Italie, mort le vintiéme juillet de l'an 1636, des bleffures qu'il reçut dans le combat qui fe donna entre les Efpagnols & les François près de Voyarola dans le Duché de Milan; 2. *Charles*, mort à l'âge de quinze ans, en 1640, dans le tems qu'il faifoit fes études à Gratz; 3. *Ferdinand*; 4. FRANÇOIS-CHRISTOPHE II, qui fuit; & trois filles qui font, 5. *Marie-Anne*, Dame d'honneur de l'Impératrice Eléonore, veuve de Ferdinand II, 6. *Marie-Barbe*, Dame d'honneur de l'Impératrice, femme de Ferdinand III, morte le feptiéme février 1635, après avoir été mariée à *Albrecht* Comte de Zinzendorf; & 7. *Marie-Catherine*, Religieufe. La feconde femme de François-Chriftophle Khévenhuller, I. du nom, fut *Sufanne-Eléonore*, Comteffe de Kollonitfch, de laquelle il eut 8. une fille nommée *Marie-Françoife*.

FRANÇOIS-CHRISTOPHE Khévenhuller, II. du nom, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur & Grand Véneur, mourut le 17 feptembre 1682. Il époufa en premières noces *Polixene*, fille de *Jean-Sigifmond*, Comte de Funfkirchen, mais il n'en eut point d'enfans: & en fecondes noces, *Erneftine*, fille de *Raimond*, Prince de Montecuculi, & veuve de *Michel-Wenceflas* Ungnad, Comte de Weiffenholf, & il en eut, 1. *Raimond*, Comte de Khévenhuller, en 1681; 2. *François-Chriftophle*, Chambellan de l'Empereur, en 1682; & 3. en 1685 *Louis*, Chambellan de l'Empereur Jofeph en 1704.

SIGISMOND Khévenhuller, Baron d'Aichelbarg, cinquiéme fils d'AUGUSTIN Khévenhuller, dont on a parlé tout d'abord. Il époufa *Catherine* de Gleiniz, de laquelle il eut à la vérité plufieurs enfans; mais feulement un fils qui continua la poftérité, & qui fut GEORGE qui fuit.

GEORGE Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Baron de Landscroon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Hohen-Oofterwitz & de Karlsberg, Grand Ecuyer héréditaire de Carinthie, Chambellan & Confeiller de l'Empereur Maximilien II, Confeiller de l'Archiduc Charles, Gouverneur de Carinthie, Préfident de la Chambre, premier Chambellan, Confeiller Privé & Grand Maître d'Hôtel. Après la mort de Ferdinand I, en 1565, il eut avec quelques autres Confeillers affidez, la commiffion de paffer un acte de confraternité entre Maximilien II, & les Archiducs *Ferdinand* & *Charles*. En 1566, il fit avec le dernier la campagne de Hongrie, & en 1568 il l'accompagna dans le voyage qu'il fit à Munick pour le mariage de *Guillaume*, Duc de Baviére, avec la Princeffe *Marie*, & dans celui qu'il entreprit pour fe rendre à la Diète de Spire. En 1578, il fut envoyé en qualité de Général dans la Croatie, où il prit fur l'ennemi quelques places fortes. En 1580, après avoir été pendant plus de trente années employé en toutes fortes de négociations importantes, il obtint de l'Archiduc la permiffion de fe démettre de toutes fes charges, & fe retira dans la Carinthie, où il mourut à Clagenfurt l'an 1587. Il eut pour première femme *Catherine* Weidmofer, & pour feconde *Anne*, Baronne de Turtz. Il eut de la première deux fils & trois filles, favoir, 1. SIGISMOND qui fuit; 2. FRANÇOIS qui fuivra; 3. *N*... morte fans avoir été mariée; 4. *Catherine*, alliée à *Jean*, Comte d'Ortenburg; 5. *N*... morte jeune. Il eut de la feconde, 6. *Elizabeth*, mariée avec *Rodolphe*, Seigneur de Stubenberg; & 7. *Marie*, mariée 1. à *Maurice* Baron de Welts; 2. à *Henri*, Seigneur de Polheim.

SIGISMOND Khévenhuller, fils de GEORGE Khévenhuller & de *Catherine* Weidmofer, Baron, Chambellan & Confeiller de l'Archiduc Charles, mourut en 1598. Il avoit eu pour femme *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thannhauzen, & il en eut PAUL qui fuit.

PAUL Khévenhuller, fils du précédent, Baron, &c. fut Confeiller de l'Empereur Ferdinand II, & Burgrave de Clagenfurt; mais dès qu'il fe fut mis au fervice de la Suède, tous fes biens furent confifquez. Il époufa *Reine*, fille d'*André*, Baron de Windifgrats, & il en eut douze enfans, dont fix, favoir un fils & cinq filles moururent jeunes. Ces enfans font, 1. *Anne-Reine*; 2. *George-Chriftophle*; 3. *Bernard*; 4. *André-Barthélemi*; 5. *Paul*; 6. *Elizabeth*; 7. *Augustin*; 8. *Amélie*; 9. *Catherine*; 10. *Jeanne*; 11. *Jacqueline*; & 12. *Chriftine*.

FRANÇOIS Khévenhuller, fils de GEORGE Khévenhuller & de *Catherine* Weidmofer, Confeiller & Chambellan de l'Archiduc Maximilien, mourut en 1607, laiffant de fa femme *Crefcentia*, Dame de Stubenberg, quatre fils & trois filles, 1. *Wolf-George* qui mourut à Siena; 2. *François*, mort à Hohen-Ofterwitz; 3. *Barthélemi*, qui époufa *Cunegonde*, Baronne de Herberdorf, & en eut un fils nommé *Sigifmond*, qui étant forti de fon païs fut marié avec *Anne-Sigune*, Baronne de Stubenburg, de laquelle il eut un fils & une fille; & 4. *Marie-Elizabeth*, fille de *François*, qui époufa en 1636, *Chriftian*, Comte de Dietrichftein, de la branche de Hollenburg, & mourut en 1676.

* KHEVENHULLER (Barthélemi) fils de CHRISTOPHE Khévenhuller, Baron, &c. naquit en 1539. Après avoir fait fes études, il fe mit à voyager. Il alla de Conftantinople à Jérufalem, & revint par Venife dans la Carinthie. Il accompagna l'Empereur Maximilien II, en plufieurs voyages, & l'Archiduc Charles l'employa en plufieurs occafions. Ce Prince lui donna la commiffion de conduire par fes Terres le Roi Henri III, qui retournoit de Pologne en France. En 1606, Khévenhuller fuivit l'Archiduc dans le Comté de Frankenburg, & mourut en 1613, à l'âge de 74 ans, à Spittas en Carinthie, après avoir paffé cinquante ans au moins au fervice de la Maifon d'Autriche. Il aimoit fort à bâtir, & dépenfa à cela environ trois-cens mille francs.

* KHEVENHULLER (François-Chriftophle) fils de BARTHELEMI Khévenhuller & de fa feconde femme *Blanche-Ludomille*, née Comteffe de Thurn, naquit en 1588. Après avoir achevé fes études & fes voyages, il fervit fur mer en qualité de Capitaine d'une galère du Grand Duc pour croifer fur les côtes de Barbarie; mais il quitta bientôt après le fervice, & vint à la Cour de l'Archiduc Matthias qui devint enfuite Empereur, & qui le fit fon Chambellan en 1613. En 1617, ce Prince l'envoya en Efpagne comme Ambaffadeur extraordinaire, & fe fervit de lui pour terminer la guerre entre l'Efpagne & la Savoye, & les différens entre l'Archiduc Ferdinand & la République de Venife. L'Empereur Ferdinand II l'employa auffi pour conclurre le mariage de Ferdinand III, Roi de Hongrie, avec Marie, Infante d'Efpagne. A fon retour, en 1625, on le chargea de plufieurs négociations importantes pour la Cour de France, pour les Païs-Bas, & auprès des Electeurs Eccléfiaftiques. Il eut en France quelque différent avec le Cardinal de Richelieu pour le cérémoniel. En 1627, il alla pour la troifiéme fois en Efpagne, où il termina les affaires qui regardoient la relevance du fief de Final, & où il reçut le collier de l'Ordre de la Toifon d'Or. Dès qu'il fut de retour, l'Empereur Ferdinand III le fit Membre de fon Confeil Privé, & l'employa en diverfes ambaffades. Il fut marié deux fois, eut des enfans de fes deux femmes, & mourut en 1656. Il s'eft fait une gloire immortelle par un Ouvrage intitulé *Annales Ferdinandei*, & qui comprend l'Hiftoire de la Vie de Ferdinand II, depuis fa naiffance jufqu'à fa mort.

* KHEVENHULLER (Jean) fils de CHRISTOPHE Khévenhuller, naquit en 1538. Il exerça plufieurs emplois fous l'Empereur Maximilien II. Il accompagna en qualité de Confeiller adjoint l'Archiduc Charles en Efpagne, & ce Prince à fon retour lui donna l'Intendance du Comté de Gorts. En 1571, il alla en ambaffade en Efpagne, où il réfida pendant 36 années. Durant un fi long féjour, il fe fit tellement eftimer de Philippe II, que ce Roi demanda pour lui au Pape un chapeau de Cardinal, qu'il le fit Membre de fon Confeil Privé, & qu'il vouloit lui donner le Gouvernement des Païs-Bas: mais Khévenhuller ne l'accepta pas. Sa conduite à la Cour d'Efpagne plut tellement à l'Empereur Rodolphe qu'il lui envoya le titre & la clef de Chambellan. Il mourut en 1606 à Madrit fans avoir été marié, & fut enterré dans le monaftère de S. Jérôme, qu'il avoit confidérablement gratifié.

* KHEVENHULLER (Sigifmond-Frédéric Comte de) Comte d'Aichelberg, Chambellan de l'Empereur Léopold, fut fils d'AUGUSTIN, Comte de Khévenhuller, & mourut l'an 1711. Il fut Confeiller Privé de trois Empereurs fucceffivement, Sénéchal de Carinthie, & premier Stadhoulder de la Baffe Autriche. * *Gr. Dict. Univ. Hift. Annales Ferdinandei* de François-Chriftophle Khévenhuller, *feconde partie*. Gabriel Bucelin, *Germ. Topo-Stemmatographia, feconde partie*. J. W. de Wurmbrand, *Coll. Hift. Gen. p.* 300.

KHINOUF, qu'on écrit *Kinow*, village de Pologne avec un Cartchéma ou hôtellerie publique fur le grand chemin. Il eft à cinq lieues de Varfovie. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

KHONDEMIR. *Voyez* CONDEMIR.

KHORASAN. *Voyez* CORASAN.

* KHUENBURG, famille diftinguée de Comtes, à laquelle appartient la charge d'Echanfon héréditaire de l'Archevêché de Saltzbourg. De cette famille étoient *Michel* qui fut fait Archevêque de Saltzbourg en 1554, & *George* qui fut élevé à la même dignité en 1586. *Maximilien-Gandolfe*, après avoir été Evêque de Lavemunde, fut en 1668 affis fur le même fiége. Il mourut en 1687, après avoir joui un an de l'honneur du Cardinalat. *Ferdinand*, après avoir gouverné l'Eglife de Laubach, fut fait en 1710, Archevêque de Prague. * *Gr. Dict. Univ. Hift.* Spener, *Hift. infign.* Bucelini *Stemmatographia, partie* 3. *p.* 9. Megiferi *Annales Carinth.* Metzgeri *Hift. Salisb.* Wurmbrand, *Collect. Geneal. p.* 149. Lehman *Jetzl. Europa*.

KHUSISISTAN. *Voyez* CHUSISTAN.

KI. KIA. KIB. KID.

KI, en Perfan & en Turc, fignifie *Roi* ou *Empereur*. Les anciens Rois de Perfe prenoient fouvent le titre de Ki avant leur nom propre: ainfi on voit entre ces Rois Ki Kobad, Ki Bahman, &c. c'eft à dire, le Roi Kobad, le Roi Bahman, &c. Figueroa rapporte que le Roi de Perfe voulant donner un titre magnifique au Roi d'Efpagne, le nomme Ki Ifpania, c'eft à dire, l'Empereur d'Efpagne. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

KIANG, qui eft le même que KIAM, qu'on nomme la *riviere bleue*, & communément *le fils de la mer*, eft un grand fleu-

fleuve de la Chine, qui prend sa source dans la province de Yunnan, passe par celles de Soutchuen, de Huquam, & de Nankin; & après avoir arrosé quatre Royaumes dans l'étendue de quatre cens lieues, se jette dans la mer orientale vis à vis de l'isle de Tçoumimin, formée à son embouchure par les sables qu'il y charrie. Les Chinois ont un proverbe, qui dit, *la mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond.* En effet, il ne s'y en trouve point en quelques endroits. Ils prétendent qu'en d'autres il y a deux & trois cens brasses d'eau. Le Kiam a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue de large. Le passage en est dangereux & devient de jour en jour plus fameux par les naufrages. Dans son cours, qui est très-rapide, il forme un grand nombre d'isles, toutes utiles à la province, par la multitude des joncs de dix à douze piez de haut qu'elles produisent, & qui servent au chaufage de toutes les villes des environs. La rivière, que les torrens des montagnes enflent quelquefois extraordinairement, devient si rapide, que souvent elle emporte ces isles, ou les diminue de la moitié. Par la même raison, il s'en forme ailleurs de nouvelles, & l'on est surpris de les voir ainsi changer de place en peu de tems. Cela n'arrive pas toujours; mais il ne se passe pas d'année, qu'il ne s'y trouve quelque changement. Les Mandarins, afin de ne s'y point méprendre, les font mesurer tous les trois ans, pour en augmenter ou diminuer les droits selon l'état où elles se trouvent. * Le P. Le Comte, *Mémoires sur l'état présent de la Chine, Lettre* 4.

KIANGSI. *Cherchez* QUISIANSI.

KIARAN ou CIARANUS, KERAN, Disciple de S. Finien, bâtit dans le sixième siècle une Abbaïe à Clonmacnos en Irlande. Il mourut âgé de 33 ans, en 549, & laissa une Règle Monastique fort estimée. * Jac. Waræus, *de Claris Hiberniæ Script. l.* 1.

KIARAN, ou CIARANUS de BADAIGDUIN, en Irlande, est auteur d'une *Vie de saint Patrice.* Il mourut en 778. * *Jac. Waræus, de Clar. Hiberniæ Scriptor. l.* 1.

KIBEROTH-AVAH ou KIBEROTH-HATAAVAH. *Voyez* KIBROTH-TAAVA.

KIBLAH, est le temple de la Mecque, ou pour parler plus proprement, la tour quarrée, qui est au milieu de l'amphithéatre de la mosquée. Ce mot signifie en Arabe, un lieu vers lequel on a le visage tourné; & se donne par les Turcs à ce lieu de la mosquée de la Mecque, parce qu'ils doivent regarder de ce côté-là en priant. C'est pourquoi dans toutes les mosquées de la Turquie il y a une niche à la muraille, du côté qui regarde la Mecque; & cette niche est aussi nommée *Kiblah.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* KIBROTH-TAAVA, ou CHIBROTABA, ou CHIBROTH-HATAVAH, mot Hébreu que l'on traduit communément par *les sepulchres de concupiscence.* Ce fut là où les Israëlites arrivérent le 23 du mois d'avril de la vint-troisième année depuis la sortie d'Egypte, étant partis le vintième du Mont Sinaï, après que *Jethro* beau-père de *Moïse* fut retourné dans la Province de Madian, & qu'il eut laissé son fils *Hobab* à la suite & parmi les Troupes de ce Conducteur du Peuple de Dieu, *Nombres, ch.* 10. 11 & 29. Ce fut aussi leur treizième campement depuis leur départ de l'Egypte. Ils firent éclater pour la sixième fois leur murmure contre Moïse, se plaignant qu'il les menoit & faisoit rouler dans un Désert, où ils souffroient des fatigues extraordinaires du chemin & de la disette des vivres. Il leur fâchoit de ne plus manger de viande, & ils témoignoient un extrême regret d'avoir quitté l'Egypte, où ils avoient en abondance du poisson, des concombres, des melons, des porreaux, & de l'ail, étant dégoûtez de la Manne, qu'ils disoient être insipide & leur faire soulever le cœur. Mais ils furent bien surpris lorsque tout d'un coup le camp fut couvert de cailles, dont ils se nourrirent durant un mois. Dieu fut si irrité de leur insolence, qu'il en punit plusieurs de mort subite. Ce fut là que Moïse établit & s'associa les soixante & dix Sénateurs, pour lui aider à soutenir le fardeau du Gouvernement & de la judicature. Les Israëlites demeurérent à Kibroth-Taava, jusques au vint-sixième du troisième mois, qui est mai. On appella ce lieu-là *les sepulchres de concupiscence,* parce que Dieu y fit mourir ceux qui avoient murmuré contre lui & contre Moïse, à cause qu'ils n'avoient point de viande & qu'ils étoient dégoûtez de la Manne, & qu'il y fallut enterrer tous ces morts. De là ils allérent à Hatseroth, où ils arrivérent dans quatre jours. * *Nombres, ch.* 11.

* KIBTSAJIM, ou CIBSAIM, ville de la Tribu d'*Ephraïm.* Elle étoit une ville de réfuge accordée aux Lévites de la famille de *Kehath.* * *Josué, ch.* 21. *v.* 22. On dit qu'on la nomme aussi *Gibsaïm, & Jacmaam.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

KIBURG, ou KIBOURG, *Kiburgum*, ville de Suisse dans le Canton de Zurich, sur la rivière de Thess, à deux lieues de Zurich, vers Constance, a eu autrefois ses Comtes, & depuis est tombée à la Maison d'Autriche; ensuite à l'Empire du tems du Concile de Constance, par la confiscation des biens du Duc Frédéric, & même par un traité qu'une femme de la Maison des premiers Comtes fit avec l'Empereur, par lequel elle lui céda ses droits. En 1440, les Suisses s'emparérent de la ville; mais ils ne purent se rendre maîtres de la citadelle. Ils restituérent la ville en 1442 à l'Empereur Frédéric III. Enfin en 1453, l'Archiduc Sigismond la remit aux Suisses, qui la possédent encore à présent. * Hottinger, *Speculum Reip. Tigurin.*

* KICIDANI, KICYDANY, KIZIDANY & KIZIDAY, ville de Pologne, dans le Duché de Samogitie, est arrosé par la rivière de Niewiaza. Elle est à peu près au sud-est de Rossienne, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

KIDDER (Richard) Evêque Anglois fort célèbre sur la fin du siècle précédent, étoit natif de Suffolk & fut d'abord Ministre à Londres. Il obtint ensuite un Canonicat à Norwich, & depuis le Doyenné de Péterborough. Ayant pris le degré de Docteur en Théologie, la Reine Marie le nomma à l'Evêché de Bath & Wells le 13 juin 1691, à la place de Thomas Kenn qui avoit été déposé l'année précédente, parce qu'il ne voulut pas reconnoître le Roi Guillaume. Il fut consacré à Londres le 30 août dans l'église de Ste Marie le Bow. Il étoit fort sçavant & très-versé dans la Littérature Hébraïque; c'est pourquoi, lorsqu'une Société de Théologiens se forma à Londres pour faire de petites Remarques littérales sur l'Ecriture Sainte, on lui donna pour sa tâche le Pentateuque, parce que pour l'expliquer il faut une grande Littérature Rabbinique. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue, quoique tout l'Ouvrage ne se fit pas, parce que les Théologiens Anglois étoient alors obligez de s'appliquer à la controverse contre la Religion Romaine qui menaçoit de se répandre en Angleterre. Lorsque dans les commencemens du règne de Guillaume III, on forma des projets pour la réunion des Episcopaux avec les Presbytériens, & qu'on dut revoir & corriger toute la Liturgie Anglicane, il fut aussi du nombre des 30 Théologiens que le Roi nomma pour cet Ouvrage, de l'avis de Tillotson, & fut chargé de faire une nouvelle Traduction des Pseaumes; mais ce dessein ne fut pas non plus exécuté. Il eut quelques disputes avec M. Jean le Clerc, parce qu'il l'avoit mis au rang des Déïstes dans une Dissertation; sur quoi ils s'écrivirent quelques lettres, qui ont été insérées dans le quatrième tome de la *Bibliothèque Choisie.* Enfin cet Evêque fut écrasé dans son lit par la chûte d'une cheminée qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Il eut pour successeur le célèbre George Hooper. Il a publié en Anglois les Ouvrages suivans, *The young Mens Duty; Convictum checkt; Christian Sufferer supported; Charity directed; Commentaire sur le Pentateuque avec une Dissertation; L'Auteur du Pentateuque*, en deux tomes, *in octavo; Demonstration of the Messias*, en trois tomes, *in octavo; Sermons & quelques autres Ouvrages de Controverse, &c.* * *Ex ejus Script.* Le Néve, *Fasti Eccl. Angl.* Nichols *Defens. Eccl. Angl.* Le Clerc, *Biblioth. Choisie. Dict. Allemand de Bâle.*

* KIDDERMINSTER, beau bourg d'Angleterre dans la province de Worcester, sur la Stoure, au nord de Worcester, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il s'y fait un grand commerce de draps. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 482.

KIDON. *Voyez* CHIDON.

* KIDWELLY, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il est situé sur le rivage de l'océan, partagé en deux par une rivière nommée *Gwindraeth*, c'est à dire, *Sable blanc*, & accompagné d'un vieux château. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 425.

KIE. KIF. KIH. KIL.

KIEGAN. *Voyez* CHIEGAN.

KIEL, ou KIELE, ville d'Allemagne, dans le Duché de Holsace ou de Holstein, est située sur la Mer Baltique, où elle a un port très-commode, qui la rend fort marchande: elle est aussi défendue d'une bonne citadelle, bâtie sur une éminence. Il y a une Université fondée l'an 1665, & c'est en ce lieu qu'on fait tous les ans les assemblées de ce Duché. Cette ville a été fort maltraitée dans le XVII siècle par les Suédois. * Baudrand.

* KIELMANSEGGE, nom de deux familles de Barons en Autriche & dans le Holstein.

KIEMI. *Voyez* KIMI.

KIENNING, grande ville dans la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & commande à six citez. On y voit un superbe pont, sur la rivière de Min, dont les deux côtez sont bordez de maisons & de boutiques; & au bout de ce pont il y a un temple fort magnifique. La ville est assez marchande, parce que les barques y passent pour aller dans la province de Chékiang. Lorsqu'elles sont arrivées à la cité de Pucing, on débarque les marchandises, que les Portefaix transportent jusqu'au bourg de Pinghu, qui est du ressort de la cité de Kiangxan, au territoire de Kiuncheu, dans la province de Chékiang. Il y a trois journées de chemin, entre les montagnes & les vallées. Ces Portefaix sont au nombre de dix mille, toujours prêts à servir les Marchands; & portent leur charge avec une force & une industrie surprenante, se servant de leviers, & de cordes si bien compassées, que chacun partage également la pesanteur du fardeau. Ces hommes font ainsi, ce que nos Ingénieurs auroient bien de la peine à faire avec leurs machines; & on les voit porter sur leurs épaules de grands marbres, qu'il faudroit ici traîner à force de chevaux. Proche de Pucing, il y a un beau pont de bateaux, & un temple fameux, dédié à l'honneur de Chuvencungus, Interprète de la Philosophie de Confucius. Cet Interprète est en si grande vénération, que l'Empereur de la Chine a ordonné que ses Commentaires seroient lus dans toutes les Universitez. Auprès de la cité de Kunggam, est la montagne de Vuy, célèbre pour les temples & les couvens d'Hermites qui s'y sont retirez, après avoir méprisé les richesses & les dignitez du monde. Vers le milieu du XVI siècle, un de ces Solitaires, qui gouvernoit deux de ces temples, embrassa la Religion Chrétienne: & ayant brisé les idoles, mit dans l'un l'image de Jesus-Christ, & dans l'autre celle de la Vierge. Depuis ce tems-là il y a eu plusieurs Chrétiens, & quantité d'Hermites, qui y vivent saintement. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

KIESS. *Voyez* WINDAW.

KIEUKIANG. *Voyez* CHIEUCHIANG.

* KIFFEL (Henri) en Latin *Kifelius*, d'Anvers, naquit en 1583. Il enseigna les Humanitez à Anvers; la Philosophie à Lou-

Louvain; & la Jurifprudence à Ingolftadt, d'où il alla à Rome, où il fut fait Docteur en 1607. Trois ans après, une fluxion fur les yeux le priva de la vue, ce qui ne l'empêcha pas de faire des Leçons publiques d'Eloquence. On a de lui, *Panegyris de Laudibus Pauli V. Pontificis Maximi; Epithalamium Sereniffimi Frederici de Rovere, Urbinatium Ducis filii & Claudiæ Medicææ, Magni Etruriæ Ducis fororis; Loetppindos, feu de Bello Granatenfi per Ferdinandum Catholicum gefto libri fex.* Il compofa trois livres de Silves, & ajoûta un Chœur & un Acte à la *Thébaïde* de Sénéque. * Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 357.

* KIFFILOG, contrée du Comté de Montgommery dans la Principauté de Galles, en Angleterre. C'eft une petite vallée agréable & fertile, arrofée par le Dovy, & revêtue de quelques forêts. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 401.

KIHISSAR. Cherchez LAODICÉE.

KIL. Voyez KIEL.

KILAN, grande province du Royaume de Perfe, qui s'étend en forme de croiffant le long de la Mer Cafpienne, à qui l'on donne pour ce fujet le nom de Mer de Kilan. Cette province eft environnée d'une chaîne de montagnes couvertes d'arbres, qui repréfentent une maniére d'amphithéatre, & d'où fortent plufieurs riviéres, qui arrofent la plaine & la rendent très-fertile. Ce païs eft le plus abondant de toute la Perfe, en vin, en huile, en foye, en ris, en tabac, en oranges, en citrons, en grenades, & en autres fruits très-excellens. Les vignes y font fort belles, & ont le bois de la groffeur d'un homme. Les forêts font tellement peuplées de gibier, & les champs de bétail, que les Habitans ont de quoi vivre avec délices, & faire part de leur abondance à leurs voifins. Quelques Voyageurs ont écrit que le Mafanderan, qui eft une partie de la province de Kilan, eft un païs fi froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à leur maturité; mais il eft conftant que l'air y eft fort tempéré, & qu'il y a de très-beaux fruits. C'eft pourquoi Schah-Abas préférant cette province à toutes les autres de fon Royaume, eut deffein d'y faire fon féjour ordinaire, & y fit bâtir la ville de Férabath où il mourut. Ces peuples avoient autrefois leur Roi particulier; & l'on dit que ce fut Schah-Abas qui unit cette province à fa Couronne. Sa domination n'y fut pas fi-tôt établie, que les Kileks fecouérent le joug, & élurent un Roi qui fe faifit de la ville de Refcht, capitale de la province de Kilan; mais fon régne ne dura guéres. La Defcription qu'on vient de voir du Kilan, convient merveilleufement à l'ancienne Hyrcanie. * Oléarius, *Voyage de Perfe.* Voyez KARIB-SCHACH.

KILBEG, KILBEGS ou KALEBACH, petite ville d'Irlande, fituée dans le Comté de Doneghal, en Ultonie, fur une petite baye, où elle a un affez bon port, & à cinq lieues de la petite ville de Doneghal. Kilbegs a féance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILBEGAN, petite ville d'Irlande. Elle eft dans le Comté de Weft-Meath en Lagénie, environ à cinq lieues de Molingar, vers le midi occidental. Elle a féance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILCHBERGER, nom d'une famille Patricienne, originaire d'Allemagne, qui s'établit à Berne en Suiffe l'an 1384, dans la perfonne de *Berchtold Kilchberger.* *Jean* fon fils fut fait Confeiller d'Etat l'an 1426; & depuis, fes Defcendans ont de tems en tems poffédé les charges les plus confidérables de l'Etat, jufqu'à l'an 1684, que *Jean-Antoine de Kilchberger*, Seigneur de Bremgarten, fut élevé à la charge d'Avoyer, qui eft la premiére dignité de la République de Berne. * *Memoire manufcrit.*

KILCOMIN. Voyez KILLALO.

* KILDARE, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kildare en Lagénie. Elle n'eft pas confidérable, quoiqu'elle ait un Evêché fuffragant de Dublin, dont elle eft éloignée d'environ onze lieues, & qu'elle a au nord-eft. * Maty, *Diction. Geogr.*

* KILDARE, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il eft borné au nord par le Comté d'Eaft-Meath, à l'eft par le Comté de Dublin, au fud par le Comté de Caterlagh, & à l'oueft par le Kingskounty & par le Queenscounty. Il a quatorze ou quinze lieues de longueur, & fept dans fa plus grande largeur. Le terroir y eft généralement fertile. Les lieux principaux de ce Comté font Kildare qui en eft la capitale, Carbre, Naas & Arthy. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILDARE, furnommé *Fitz-Gérald*, famille de Comtes en Irlande. Dans le tems que les Anglois mirent pour la premiére fois le pié en Irlande, Kildare étoit le lieu de la réfidence de Richard, Comte de Pembroke & enfuite de fon gendre Guillaume, auffi Comte de Pembroke. *Guillaume Ferrars*, Comte de Derby, ayant époufé *Sibylle* quatriéme fille de ce dernier, devint par là poffeffeur de Kildare, qui paffa enfuite dans les mains de *Guillaume Vefey* par fon mariage avec la fille de *Guillaume Ferrars.* Le fils de *Vefey*, qui étoit Grand Jufticier d'Irlande, tomba dans la difgrace du Roi Edouard I, à l'occafion d'un différent qu'il avoit eu avec *Jean*, fils de *Thomas Fitz-Gérald.* Après la mort de fon fils, il donna au Roi Kildare & les autres terres qu'il poffédoit en Irlande, à condition que ce Prince laifferoit porter au fils naturel de Vefey le nom de Kildare, & qu'il lui donneroit l'inveftiture de tous les biens qu'il poffédoit en Angleterre. Dans la fuite du tems, le Roi Edouard II donna la ville & le château de Kildare à Jean dont nous avons déja parlé. Les Defcendans de ce dernier ont foutenu pendant fort longtems la gloire de leurs ancêtres, & ont été revêtus des plus hauts emplois, jufqu'à ce que fous le régne de Henri VIII, *Thomas Fitz-Gérald* fe rendit malheureux auffi bien que fa famille en fe revoltant contre fon Prince. Mais Edouard VI rendit au fils la plus grande partie des biens confifquez du pére, & la Reine Marie lui redonna le titre de Comte de Kildare, y ajoûtant celui de Baron d'Offaly. Gérald ne furvécut guéres à fon rétabliffement, & mourut en 1558 ou 1559. Son fils aîné nommé Gérald comme lui, mourut avant lui, laiffant une fille unique qui fut mariée au Chevalier Robert Digby. *Henri* fon fecond fils lui fuccéda, mais il ne laiffa que deux filles dont la mére fut *Françoife*, fille de *Charles*, Comte de Nottingham. *Guillaume* fon troifiéme fils, hérita par là de la dignité de Comte, mais dans le trajet d'Angleterre en Irlande, il fe noya en 1599, fans laiffer d'héritiers. De cette forte *Gerald Fitz-Gérald*, fils d'*Edouard* & oncle des trois dont on vient de parler, eut le titre de Comte de Kildare pour lui & pour fes Defcendans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia, p.* 989 & 990. Larrey, *Hift. d'Angleterre, feconde partie.*

* KILDARE (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) l'un des plus grands Seigneurs d'Irlande fous les régnes de Henri VII & de Henri VIII. Quoiqu'il eût fouvent vu le véritable Prince Edouard, Comte de Warwik, neveu du Roi Edouard IV, avant fa détention, cependant lorfque l'Impofteur Lambert Simnel parut fous le nom de ce Prince, il prit le parti de le reconnoître pour le véritable fils du Duc de Clarence. Les autres fuivirent fon exemple, & à l'exception de quelques uns, tous fe déclarérent pour ce prétendu Prince. Dèsque l'on eût découvert l'impofture, le fils aîné du Comte de Kildare fut le premier qui fe foumit à Henri VII, qui le reçut en grace & lui fit des préfens. En 1488, Thomas Fitz-Gérald fon pére fut obligé d'aller en Angleterre où il obtint fon pardon. Lorfqu'en 1495 le Chevalier Poyning fut envoyé en Irlande pour y appaifer les troubles caufez par un nouvel Impofteur nommé Perkin Warbek, il accufa le Comte de Kildare d'intelligence avec Perkin. Cela l'obligea à paffer en Angleterre où il fut mis à la Tour par l'inftigation du Comte d'Ormond qui étoit fon ennemi; mais il trouva moyen de fe juftifier fi bien, que non feulement il fut relâché au bout d'un an, mais qu'il fut en Irlande avec le titre de Viceroi qu'il portoit avant cette accufation. En 1504, quantité de Nobles Irlandois s'étant revoltez contre le Roi, il les battit le 17 août dans la Connacie, & le carnage fut fi grand qu'il refta neuf mille Rebelles fur la place. D'autres ne font monter ce nombre qu'à quatre mille. Par cette victoire il fe rendit redoutable aux Irlandois, & gagna les bonnes graces de Henri VII, qui pour le récompenfer d'un fervice fi confidérable, le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Le Comte gouverna l'Irlande pendant treize années jufques à la mort de Henri VII. Son fucceffeur Henri VIII le confirma en 1509 dans cet honorable pofte. En 1510, il reçut quelque échec dans une rencontre qu'il eut avec les Rebelles commandez par le Comte de Defmond. En 1512, il les défit dans l'Ultonie, & rafa Bellefaft qu'ils avoient fortifié. Dans la même année il échapa à une confpiration tramée contre lui par Jacques Butler, fils naturel de Jean Butler, Comte d'Ormond. Il mourut le troifiéme feptembre de l'an 1513, & fut enterré à Dublin dans la cathédrale, à laquelle il avoit fait plufieurs gratifications pendant fa vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hift. d'Angleterre, partie* 2.

* KILDARE (Gérald Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, fuccéda en 1512 à fon pére dans le Gouvernement de l'Irlande. En 1514, il défit les Rebelles commandez par O-More & O-Reyly. En 1516, il mit en déroute le fameux Rebelle Shane O-Toole, le tua de fa propre main & envoya fa tête au Lord Maire de Londres. Il marcha enfuite contre Ely O-Carol, & fe rendit maître de Lémevan-Caftle & de Clonmel. L'année fuivante il remporta plufieurs avantages dans l'Ultonie, & fit prifonnier Tyleny-Mak-Ginnis, qui troubloit inceffamment les Colonies Angloifes. Cependant fes ennemis & fes envieux, dont les principaux étoient le Comte d'Ormond fon beau-frére, & le Cardinal Wolfey, l'accuférent de vouloir s'enrichir aux dépens du Roi, & d'entretenir une fecrette correfpondance avec les Rebelles. Cela le mit dans la néceffité de paffer en Angleterre en 1520. Dans fon abfence, le Comte de Surrey fut mis à fa place, & après lui le Comte d'Ormond fon ennemi juré. Pendant qu'il étoit en Angleterre, il époufa *Elizabeth* Gray, fille du Marquis de Dorfet; & en 1523, il fut mis en liberté & renvoyé en Irlande fans aucun emploi. Peu de tems après, on lui intenta une nouvelle accufation, en lui imputant d'avoir fait mourir Jacques Fitz-Gérald fon parent. Mais il s'en juftifia fi bien, que par l'entremife de fon beau-pére il fut fait de nouveau Gouverneur d'Irlande. Peu de tems après, il fut obligé de faire un nouveau voyage à Londres pour répondre à une nouvelle accufation. On l'accufoit d'avoir laiffé échaper le Comte de Defmond fon parent; mais il fit fi clairement voir fon innocence, qu'en 1527 il fut renvoyé en Irlande. Le chagrin qu'il eut de voir que le Gouvernement de l'Irlande avoit été conféré au Lord Nugent, & après lui au Comte d'Offery, le porta à en 1528 à traitter avec O-Connor & avec O-Neal. La Cour d'Angleterre ne fut pas contente de cette démarche, & fit rappeller le Comte d'Offery. Henri VIII fit remplir fa place par fon fils naturel Henri Fitz-Roy, Duc de Richemont & de Sommerfet, qui fit exercer cet emploi par Guillaume Skeffington, qui vécut dans le commencement en bonne intelligence avec le Comte de Kildare, mais qui l'année fuivante fe brouilla avec lui. Là-deffus Skeffington fut rappellé, & le Comte occupa de nouveau en 1532 le pofte de Gouverneur de l'Irlande. Si ce changement lui donna de la joye, il eut en même tems un fenfible chagrin de ce qu'on lui ajoignit pour Grand Thréforier Jacques Butler, fils du Comte d'Offery. De dépit, il donna en mariage deux de fes filles aux deux principaux Chefs des Rebelles O-Connor & O-Karol, & fit ravager les terres de Butler. En 1533, il eut un demêlé avec fon Gendre O-Karol qui le bleffa à la tête. Cette bleffure lui affoiblit le cerveau pour le refte de fa vie. Dans la même année, le Chevalier Skeffington, le jeune Comte d'Offery & l'Archevêque de Dublin portérent des plaintes contre lui à la Cour d'Angleterre. On lui ordonna de s'y rendre, mais en même tems on lui donna la permiffion

mission de nommer lui même quelcun pour remplir sa place dans son absence. Il revêtit de cette dignité son fils *Thomas Fitz-Gerald*, quoiqu'il n'eût encore que vint ans. Cette demarche, & le soin qu'il prit de faire avant son départ servir les lieux destinez au service de Dieu, de lieux pour des magazins & pour y loger des Soldats, le rendirent fort suspect. A peine en 1534 fut-il arrivé à Londres qu'il fut mis en prison. Il se répandit aussi-tôt en Irlande le bruit qu'il avoit été décapité, & cela poussa son fils à une nouvelle revolte. Cette nouvelle, & la crainte que cela ne fût funeste à sa famille le firent mourir de chagrin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

* KILDARE (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, fut établi par son pére Gouverneur d'Irlande dans son absence à l'age de vint ans. Ses ennemis ayant fait, à ce que l'on croit, courir le bruit que son pére avoit perdu la tête à Londres, se ligua avec les Chefs des Rebelles O-Neal & O-Connor, se démit du Gouvernement & déclara publiquement qu'il vouloit vivre & mourir l'ennemi juré de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Le Chancelier d'Irlande auquel il avoit remis les marques de sa dignité, fit de vains efforts pour le ramener à d'autres pensées. Le Comte leva tout aussi-tôt des troupes qu'il joignit à celles d'O-Neal & d'O-Karol, ravagea les lieux qui étoient fidéles au Roi, ou qui appartenoient au Comte d'Offery, & obligea la ville de Dublin à recevoir ses gens qui firent le siége de la citadelle. Il fit pendre Jean Allen, Archevêque de Dublin, & exerça mille autres cruautez. Deux de ses fréres se rangérent de son côté; & les deux autres offrirent leurs services à Henri VIII, qui les refusa. Ce Prince envoya incontinent des troupes en Irlande sous le commandement du Chevalier Skeffington, auquel il donna en même tems le Gouvernement de l'Irlande. Kildare fut alors obligé de quitter la ville & le château de Dublin, & de concert avec le Comte de Desmond il envoya demander du secours au Pape & à l'Empereur Charles-*Quint*. Ce dernier lui promit de lui envoyer dix mille hommes, mais au lieu de lui tenir parole, il se contenta de lui fournir quelques armes. Skeffington conclut avec les Rebelles une suspension d'armes jusques au cinquiéme janvier 1535. Ce terme étant expiré, les hostilitez recommencérent, & les troupes des Rebelles furent battues en deux ou trois combats par celles du Roi, qui s'emparérent de quelques places. Mais la maladie de Skeffington donna à Kildare les occasions de remporter sur lui quelques avantages. La Cour d'Angleterre envoya à sa place le Lord Gray qui, étant parent de Kildare, lui persuada d'aller en Angleterre se remettre à la clémence du Roi, & l'accompagna dans ce voyage. Mais dès que Kildare fut arrivé, on lui fit son procès aussi bien qu'à cinq de ses parens qui étoient venus avec lui, & ils furent condamnez comme coupables de haute trahison. On différa quelque tems l'exécution, mais ils furent enfin tous décapitez en 1537. En 1541, le Lord Gray eut le même sort, sur l'accusation d'avoir trempé dans la rebellion de Kildare. Ce Comte infortuné laissa un fils nommé *Gerald*, qui n'étoit encore qu'un enfant. Les amis de son pére le cachérent dans un balot de drap, & l'envoyérent en Irlande, d'où on trouva les moyens de l'envoyer en France, de là dans les Païs-Bas & enfin en Italie auprès du Cardinal Polus, qui autant à cause des liens du sang que pour la haine qu'il avoit contre Henri VIII, prit un soin tout particulier de son éducation. Le Roi Edouard VI le rétablit dans la possession de la plupart des biens de son pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambden, *Britannia*, *p.* 990. Larrey, *Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

KILE. *Voyez* KYLE.

KILEAB. *Voyez* CHELEAB.

KILEWARDEBY ou comme le nomme M. de Rapin-Thoyras dans son *Histoire d'Angleterre*, KILWARBY, (Robert de) Anglois, né au commencement du XIII siécle, entra dans l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1230, après son retour de Paris, où s'étant fait recevoir Maître ès Arts, il avoit enseigné les Humanitez & la Philosophie pendant quelques années. Son application à l'étude de la Théologie le rendit capable de succéder en la chaire d'Oxford, l'an 1284, à Robert Bacun, & à Richard Fishakre. En 1261, on le fit Provincial d'Angleterre, & s'étant aquitté avec beaucoup de sagesse de cet emploi pendant onze ans, il fut élu une seconde fois par ceux de sa province l'an 1272. Kilewardeby avoit déja été honoré de diverses commissions par les Papes. Grégoire X, pour le récompenser de ses services, le promut à l'Archevêché de Cantorbéry le 13 octobre de la même année: il fut sacré le 26 février de l'année suivante, & étant allé peu après au Concile de Lyon, il eut l'honneur de sacrer à son retour Edouard I, Roi d'Angleterre le 25 juillet 1274. On assure que ce Prélat joignit à beaucoup de science une solide piété & un grand zéle; mais la peine qu'il se donna de délibérer sur diverses propositions, ausquelles on ne daigneroit point faire attention, & la condamnation qu'il en prononça le vintiéme mars de l'an 1277, après avoir pris l'avis de tous les Docteurs d'Oxford, ne fait honneur ni à ces Docteurs ni à lui. On pourra juger de l'importance de ces propositions par la premiére, qui est conçue en ces termes, *Ego currit & curro, æque sunt perfectæ & congruæ orationes.* Les Disciples de saint Thomas d'Aquin crurent que sa doctrine étoit attaquée, & entre autres Guillaume de Morbeka, Archevêque de Corinthe, pria l'Archevêque de Cantorberi de s'expliquer; ce qu'il fit par une lettre qu'on garde encore en Angleterre & à Florence, mais qui ne mit pas fin aux disputes. Kilewardeby avoit auparavant occupé son loisir à des choses plus sérieuses. On trouve encore dans les Bibliothéques tant ses Ouvrages de Grammaire & de Philosophie, qu'il avoit composez pendant son séjour, que les Théologiques & Canoniques qu'il composa depuis; entre autres ses Constitutions provinciales; sa division de l'Ecriture-Sainte en chapitres avec des sommaires; des divisions pareilles de plusieurs Ouvrages de saint Augustin, comme de ses livres de la Cité de Dieu, & de ceux de la Trinité; un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, qui varie dans les différens Manuscrits, sans doute, parce qu'étant Archevêque il le retoucha, & divers autres dont le dénombrement est inutile. Le Pape Nicolas III le fit Cardinal Evêque de Porto & de sainte Rufine le 12 mars 1278, & pour jouïr de cet honneur il renonça à son Archevêché, & alla à Viterbe, où il vécut peu, étant mort le onziéme septembre de l'an 1279. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 1.*

KILFENEROG & KILFENOR, petite ville d'Irlande dans le Comté de Clare en Mommonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. Elle a un Evêché suffragant de Cashel. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILGARRAN, ville avec marché, qui donne son nom au Palais où elle est située dans le Nord du Comté de Pembrok. Elle est sur la rive méridionale de la riviére de Twy, qui sépare ce païs du Comté de Cardigan. * *Dict. Anglois.*

* KILHAM, bourg d'Angleterre dans le Duché d'Yorck, au nord de Hull, dont il est éloigné de six à sept lieues.

KILIA VECHIA ou KILIASTARY, en Latin, *Kilia Vetus* ou *Achilea*, ancienne ville de la Basse Mésie, dans la Bessarabie, sur l'isle de Kilia, formée par la branche septentrionale du Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILIA NOVA, en Latin *Kilia Nova* ou *Achilea Nova*, ville de la Turquie en Europe, dans la Bessarabie, sur la branche la plus septentrionale du Danube, du côté de la Terre-Ferme, à huit lieues de la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILIAN ou KILIEN (Corneille) natif de Brabant, se rendit recommandable dans les fonctions de Correcteur d'Imprimerie, qu'il exerça pendant cinquante ans chez Plantin, avec un succès merveilleux. Il ne se contenta pas de bien corriger les Ecrits des autres, il fit aussi des livres qui méritérent d'être estimez. Il ne réüssissoit pas mal à faire des vers Latins: son Apologie des Correcteurs contre les Auteurs le témoigne. Il mourut fort âgé le jour de Pâques 1607. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs, tome 1. partie 2. p.* 69. édit. d'Amst. 1725. Bayle, *Dict. Crit.* Valére André, *Bibliotk. Belgica, p.* 156.

KILIEN, ou KULHN, Evêque Apostolique ou Missionnaire en Franconie, Martyr dans le septiéme siécle, né en Irlande, alla en 685, porter les lumiéres de l'Evangile dans la Franconie avec quelques uns de ses compagnons. Il s'arrêta quelque tems à Wirtzbourg, dont le peuple & le Gouverneur Gosbert étoient encore dans les ténébres du Paganisme. Pour exercer sa Mission avec autorité, il se rendit à Rome avec deux de ses compagnons, savoir, le Prêtre Coloman, & le Diacre Totnan, pour prendre sa Mission du Pape Jean V, qui avoit été élevé sur le saint Siége, peu de mois avant leur départ. Ils le trouvérent mort lorsqu'ils arrivérent à Rome; mais Conon son successeur les reçut favorablement, ordonna Kilien Evêque vers l'an 686, sans l'attacher à aucun siége particulier, & lui donna en même tems le pouvoir de prêcher avec une autorité Apostolique, & de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'établissement de la Religion, sans avoir recours à personne. Kilien revint à Wirtzbourg, où il établit le centre de sa Mission. Il convertit le Prince Gosbert & une grande partie du peuple; mais ayant voulu séparer ce Prince de sa femme Geilane, parce qu'elle étoit veuve de son frére, cette femme en furie envoya assassiner Kilien & ses compagnons le huitiéme de juillet 689, jour auquel on fait mémoire de ces Martyrs dans l'église. * Béde, *Martyrologe.* Canisius, *Antiq. Lect. tome 4.* Jacob Waræus, *de Script. Hiberniæ. l.* 1. Anonymus, *apud Mabillon, sæcul. II. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints.*

KILIEN (Corneille) *Voyez* KILIAN.

* KILJON ou CHELION, fils d'*Elimelech* & de *Nahomi* de la ville de Bethléhem, dans la Tribu de *Juda*. Il suivit son pére & sa mére dans la province des Moabites, pour fuïr la famine, qui étoit en son païs, l'an du monde 2785, avant J. C. 1250. Il y épousa une fille appellée *Horpa* ou *Orpha*, & y mourut. * *Ruth, ch.* 1. *v.* 2. 5. 4. 9.

KILISTINOUS, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la nouvelle France, entre le Lac Supérieur & la Baye de Hudson. Sanson les appelle *Kiristinous* dans ses Cartes. Leur païs est baigné par une riviére, qui porte leur nom, & qui se décharge dans la Baye de Hudson. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILKEN, village d'Angleterre, au Comté de Flint dans la Principauté de Galles. Il y a dans ce lieu-là une fontaine qui a son flux & son reflux réglé. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 370.

KILKENNY, que l'on nomme aussi *Osseria*, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kilkenny en Lagénie, & située sur la Nure à onze lieues de Waterford du côté du nord. Kilkenny n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle est une des meilleures villes de l'Irlande. Elle est divisée en deux, la vieille est peuplée d'Irlandois, & le siége de l'Evêque d'Offery, suffragant de Dublin; & la nouvelle est une Colonie d'Anglois. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILKENNY, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il a au nord le Comté de Queens ou Queenskounty, à l'est ceux de Catering & de Wexford, au midi le Comté de Waterford & à l'est celui de Cashel. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir arrosé par le Barron & par la Nure est fertile en blez & en pâturages. Kilkenny en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Thomastown, d'Inishruge, de Kels, de Callan, de Gowran & de Knockthopher, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILKERRAN, petite ville du Comté d'Argile en Ecosse. C'est le lieu principal de la presqu'isle de Cantyr, & situé sur le Cap de Cantyr, vis à vis de l'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILKOMIN. *Voyez* KILLALO.

KILLALO ou KILKOMIN, ville de la Connacie en Irlande. Elle est dans le Comté de Mayo, sur la riviére de ce nom, près de son embouchure dans la mer. Elle a un Evêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux suffragans de Toam. On l'appelle en Latin, *Killala*, ou *Allada*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILLALO ou KILALO, ville de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Clare, sur le Shannon, qui sortant un peu au dessus de cette ville du Lac de Derg, se précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. Elle est le siége de trois Evêchez réunis, & suffragans de Cashel. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILLINGWORTH (Jean) Anglois, florissoit en 1360. C'étoit un des plus savans Mathématiciens de son tems, comme ses Ouvrages d'Astrologie, d'Arithmétique, &c. en font foi.

* KILLMAIN-LLOYD, village de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il y a environ cent trente ou quarante ans que des Païsans en creusant la terre trouvérent un pot de terre rempli de piéces antiques d'argent de bas alloi. C'étoient des médailles de plusieurs Empereurs & Impératrices, au-dessous de l'Empire de Commode. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 426.

KILMACALO, KILMACHDUACH & KILMACAUGH, petite ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom & celle de Clare, à sept lieues de l'une & de l'autre. Elle a un Evêché uni à celui de Clonefort. * Maty, *Dict. Geogr.*

KILMAD. *Voyez* CHELMAD.

KILMADOC, ville d'Irlande avec Evêché, dans le Comté de Limerik.

* KILMANAM & KILMANHAM, en Irlande, à un mille de Dublin, a été autrefois aux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; mais par la Reformation il a été sécularisé & donné aux Viceroïs d'Irlande. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1427 & 1428.

KILMANSEK. *Voyez* KIELMANSEGGE.

KILMARE, riviére d'Irlande, qui coule dans le Comté de Kerry, en Momonie, & forme à son embouchure une grande Baye, qui est entre celles de Dingle & de Bantry. * Maty, *Diction. Géogr.* Sanson dans ses Cartes appelle cette riviére *Mayre.*

KILMORE, ville d'Irlande dans l'Ultonie Citérieure, & la seule qu'il y ait dans le Comté de *Cavan*, en Latin *Kilmora.* Son Evêché qui est suffragant de celui d'Armagh, fut créé en 1454, par le Pape Nicolas V. Il fut appellé d'abord l'Evêché de Bréane; & ensuite de Triburne; mais depuis qu'on a uni à cet Evêché celui d'Ardagh, il porte le nom de Kilmore. Cette ville est située sur le Lac de Nimty, vers les frontiéres de la Connacie. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Moderne*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KILMORE, ville d'Ecosse. *Cherchez* LISMORE.

* KILPATRICK, bourg de l'Ecosse méridionale dans le Comté de Lénox ou Lennox, sur la rive droite de la Cluyd, entre Dunbarton & Reinfrew, à une bonne lieue de l'une & de l'autre de ces deux villes, au sud-est de la premiére & au nord-ouest de la seconde.

* KILRYNNY, bon bourg de l'Ecosse méridionale dans le Comté de Fife, l'un des ports de la côte méridionale de cette province. Il est au sud-est de la ville de S. André, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * Beeverell, *Délices d'Angleterre.* Sanson dans sa Carte de l'Ecosse méridionale l'appelle *Kilrimy.*

KILWARBY. *Voyez* KILEWARDEBY.

KIM. KIN.

KIMARE, Roi des Bretons en Angleterre, dans le septiéme siécle, succéda à son pére Sisylle; mais s'étant abandonné à toute sorte de vices, qui le rendirent odieux à ses Sujets, il fut tué à la chasse par quelques uns des plus déterminez. * Béde & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

KIMBELINUS. *Voyez* CIMBELINUS.

KIMBOLTON, ville avec marché dans le Comté de Huntington, dans le païs de ce Comté, qu'on appelle *Leightenstone.* Elle est ornée d'un château qui appartient au Comte de Manchester, auquel il donne le titre de Baron. * *Diction. Anglois.*

KIMCHI (David) célébre Rabbin, qui vivoit vers la fin du XII siécle, est celui de tous les Grammairiens Juifs qui a été le plus suivi, même parmi les Chrétiens, qui n'ont presque composé leurs Dictionnaires & leurs Versions de la Bible, que sur les livres de ce Rabbin. On estime particuliérement sa Méthode & la netteté de son style; les Juifs modernes le préferent aussi à tous les Grammairiens. Nous avons sa Grammaire Hébraïque, sous le nom de *Sepher Michlol*; & son Dictionnaire intitulé, *Sepher Scorasim.* Il y a eu plusieurs éditions de l'un & de l'autre; mais on doit préférer celle de Venise, qui est enrichie des Notes du savant Juif Elias Lévita. Les Commentaires de ce Rabbin ont été imprimez, au moins la plus grande partie, dans les grandes Bibles de Venise & de Bâle, où l'on n'a pourtant point mis son Commentaire sur les Pseaumes, qui se trouve imprimé séparément en Allemagne. Le P. Janvier, Religieux Bénédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une Version Latine, qui a été imprimée à Paris.

KIMCHI (David) étoit fils du Rabbin *Joseph Kimchi*, violent ennemi des Chrétiens & contre lesquels il s'est emporté dans les *Batailles du Seigneur*, & dans les Traitez de *la Foi & de l'Alliance.* Comme David Kimchi demeuroit à *Narbonne* qui étoit encore alors sous la puissance des Rois de Castille & jointe à l'Espagne, on peut accorder ceux qui disputent si ce Rabbin étoit ou Espagnol ou François. Suivant *Gantz* il florissoit en 1190, & suivant l'Auteur du *Schalsheleth* en 1192. David se mêla fort avant dans la dispute qui s'émut alors à l'occasion de *Maimonides* qui avoit choqué plusieurs Synagogues par son *More Nevochim* & par quelques autres Ecrits où il s'éloignoit du Talmud. Kimchi & les Rabbins de Narbonne tinrent pour Maimonides contre les Synagogues de Montpellier & les autres de France. On s'excommunia de part & d'autre; mais finalement la paix se fit, les Synagogues de Montpellier ayant plié & fait effacer l'Epitaphe qu'on avoit fait graver sur le tombeau de Maimonides qui portoit qu'il étoit excommunié. Kimchi est si estimé parmi les Juifs qu'on lui a appliqué ces paroles du *Pirke Avoth*, *s'il n'y a point de farine, il n'y a point de loi*, c'est à dire, sans *Kimchi* dont le nom signifie ou *meunier ou farine*, il n'y a point d'explication de la Loi. Il étoit plus modéré contre les Chrétiens que son pére. Adrien Réland remarque que Kimchi dans ses Commentaires s'attache principalement au sens littéral, sans négliger cependant les explications de la Gémare. Son frere Moïse a écrit *le Jardin de la Volupté* où il parle de l'ame. Le Manuscrit se trouve dans la Bibliothéque du Vatican. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa.* Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1625. *&c.*

KIMCHI (Moïse) *Voyez* MOISE KIMCHI.

KIMEDONTIUS (Jacques) Théologien Luthérien d'Heidelberg, qui mourut en 1596, a écrit sur la Parole de Dieu écrite, sur la Prédestination, sur la Rédemption du genre humain. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KIMHAM ou CHAMAAM, fils de *Barzillai* de Galaad, suivit à Jérusalem le Roi *David*, qui lui donna mille témoignages d'affection, & le combla de biens, en considération de ceux que ce Prince avoit reçus de Barzillai, du tems qu'il fuyoit *Absalom.* Le Roi lui donna en propriété un fort joli bourg auprès de Bethléem, qu'il nomma *Kimham* de son nom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 37.

* KIMI, riviére de la Laponie Suédoise, coule d'abord à peu près du nord est au sud-ouest, jusques aux confins de la Bothnie occidentale, puis du nord au sud, & se rend à Kimi dans le Golfe de Bothnie.

* KIMI, ville de la Bothnie occidentale, sur la riviére de Kimi, dans l'endroit où cette riviére tombe dans le Golfe Bothnique.

* KIMI ou KIMI-LAPMARK, province de la Laponie Suédoise, est bornée au nord par le Gouvernement de Wardhus, & par la Laponie Moscovite, à l'est par la même Laponie Moscovite, au sud par la côte septentrionale de Bothnie, & à l'ouest par le Torna-Lapmark. C'est dans cette province que se trouve le Lac d'*Enare* ou *Enarak*, appellé par ceux du païs *Enaretresske*, c'est à dire, *Lac d'Enare.* On voit dans ce Lac une grande quantité d'isles inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élévent en forme de pyramides. Le lieu principal est *Kalajerf* ou *Kalajersui* vers les confins de la Laponie Moscovite.

KIMIELNISKI (Bogdan) Chef des Cosaques, célébre par les guerres qu'il a soutenues à leur tête, contre la Pologne, dans le XVII siécle, étoit fils d'un Cosaque originaire de Lithuanie. C'étoit un homme très-propre à commander des séditieux, brave, intrépide, adroit, dissimulé, & fort vindicatif. Il parloit Latin, Turc & Tartare; ce qui n'est pas ordinaire à des peuples aussi grossiers que ceux de l'Ukraine. Ses emplois n'avoient pas été fort considérables; car il n'avoit commandé qu'une Compagnie, & avoit seulement été Sécretaire d'un régiment. Les Cosaques l'avoient député à la Diéte de 1638, & là il avoit connu le fort & le foible de la Cour & du gouvernement de Pologne. Il fut pris avec son pére par les Turcs, fut racheté des Tartares par sa mere, & à son retour se mit en possession d'un petit fonds de terre, que son pére lui avoit laissé, proche de la ville de Czehrin dans l'Ukraine. Comme cette province avoit été désolée par la guerre, il s'y trouvoit quantité de terres abandonnées par la mort ou par la captivité des propriétaires. Bogdan qui s'étoit emparé de celles qui étoient proche des siennes, en auroit joui paisiblement, si sa possession n'eût été troublée par un Seigneur plus puissant que lui. Czaplinski, Lieutenant-de-Roi à Czehrin, voulut s'en rendre maître, & tous les deux disputérent leur droit devant Uladislas, l'un fondé sur une possession récente; & l'autre, sur ce que ce bien étoit à sa bienséance. Le Roi l'ajugea à Czaplinski, & donna cinquante florins à Kimielniski pour le consoler. Ce présent ne l'appaisa point: son ressentiment parut par ses plaintes, & le fils moins modéré que le père, garda si peu de mesures avec Czaplinski, que celui-ci le fit fouetter dans la place publique. Kimielniski ne put souffrir un affront si sensible, & se retira aux isles que forme le Borysthéne à son embouchure. Les Cosaques Zaporoviens l'y reçurent; & ayant encore plus d'égard à son ressentiment, & à l'indignité qu'il avoit soufferte, qu'à son habileté, dont ils n'étoient pas capables de bien juger, ils le choisirent pour leur Commandant. Lorsqu'il eut reçu avis que le Général Potoski se préparoit à le venir poursuivre jusques dans ces lieux éloignez, ne se fiant pas entiérement à ses forces, il s'adressa à Tamby, Général des Tartares, homme à peu près de son caractére, & de pareille condition, qui s'étoit souvent soulevé contre le Cham son Maître. Kimielniski fut si bien le gagner par son adresse, en lui faisant espérer un grand butin en Pologne, que nonobstant l'antipathie naturelle qui est entre les Cosaques & les Tartares, & les guerres cruelles que ces deux peuples s'étoient toujours faites, il fit amitié & entra en ligue avec lui. Le Général Polonois voulant prévenir l'exécution de ce traité, & la jonction de leurs forces, détacha quatre mille Cosaques entretenus, qui étoient demeurez au service de la République, avec quinze cens soldats Polonois, pour aller chercher Kimielniski, jusques dans sa retraite de Potovi; mais après qu'ils y furent arrivez, les Cosaques ayant tué leurs Officiers, se rangérent du

côté des Rebelles; si bien qu'il ne fut pas mal-aisé à Kimielniski de défaire les quinze cens Soldats Polonois restans, qui firent néanmoins toute la résistance possible pendant quelques jours. De là il s'avança avec sept mille hommes, & quarante mille Tartares, vers le gros de l'armée Polonoise; laquelle ayant appris la nouvelle du mauvais succès de l'expédition de Potoski, & de la défection des quatre mille Cosaques qu'elle y avoit envoyez, ne pensoit plus qu'à se retirer avec ce qui restoit (qui pouvoit faire environ cinq mille hommes) marchant au milieu de ses chariots. Lorsque les chariots furent arrivez dans un bois marécageux, la file en fut aisément rompue: l'armée fut environnée de toutes parts & accablée par cette multitude d'ennemis, ausquels elle eût pu encore échapper, sans le grand défilé & la perfidie de dix-huit cens Cosaques qui lui restoient, lesquels au commencement du combat l'abandonnérent, & se jettérent du côté des leurs.

Cette défaite survenue dans le tems de la mort du Roi, causa une extrême consternation dans l'Etat, & facilita à Kimielniski l'exécution de ses pernicieux desseins. En effet, presque tout le plat païs de la Russie suivit sa rebellion, à laquelle les peuples n'étoient que trop disposez depuis long-tems. La Podolie & la Volhynie eurent le même sort. Les Seigneurs les plus considérables de ces grandes provinces, furent tuez ou faits prisonniers dans differens combats; & les moins malheureux se virent dépouillez de leurs biens, en sauvant leur vie & leur liberté. Le Duc Jérémie Wiesnowiski, perdit seul six cens mille livres de rente. La prospérité de tant de Païsans soulevez, avoit porté la terreur jusques dans la capitale du Royaume, dont on fut obligé de sauver la Couronne, pour la mettre dans un lieu assuré. Varsovie, où s'assemble la Diéte, fut menacée du même danger. On parloit de se retirer à Dantzic, avec ce que l'on avoit de plus précieux, à cause que les Rebelles donnoient tous les jours de nouvelles allarmes; mais la prudence & la valeur qui ne desespérent point, même dans les plus grandes adversitez, empêchérent l'exécution d'un dessein si lâche.

Le nouveau Général, pendant cet interrégne, prit la ville de Bar: & pour se montrer aussi attaché à sa Religion, qu'à l'intérêt de ceux qui l'avoient choisi pour leur Chef, il obligea les Prêtres Catholiques de se marier avec les Religieuses, & de vivre selon le Rit Grec des Schismatiques. Il ne donna pas aux Juifs le plaisir de se réjouir de ces malheurs: ceux qui ne voulurent pas se faire batiser, perdirent la vie par son ordre.

Ce Chef fut lui-même surpris de son bonheur, & crut que la fortune ne pouvoit plus l'abandonner, après ce qu'elle avoit fait pour lui. Il surprit au mois de septembre, à Pilaw, l'armée Polonoise, qui fut entiérement défaite. Les Rebelles furent maîtres du champ de bataille, & (ce qu'ils estimoient bien davantage) de tous les bagages, qui étoient si considérables, qu'on les évaluoit à plus de six millions. Cette perte fut peut-être le salut de la Pologne, puisque peu après cette disgrace, il arriva quarante mille Tartares, qui voulurent avoir part au butin, quoiqu'ils n'en eussent pas eu au danger. Sur le refus que les Païsans en firent, les Tartares se retirérent, les Cosaques prirent le même parti, & allérent en lieu de sureté partager ces riches dépouilles. On blâmoit ceux qui avoient gardé le camp, de n'avoir pas mis le feu aux équipages; mais on cessa de leur faire ce reproche, lorsqu'on vit que cet intervalle avoit donné à la République le tems de respirer, & de procéder plus sûrement à l'élection du Prince Casimir, qui fut proclamé Roi de Pologne le 17 novembre 1648. Il envoya aussi-tôt des troupes contre Kimielniski, qui s'étant joint aux Tartares, forma une armée de cent mille chevaux de cette nation, & de deux cens quatre-vints mille Cosaques. Le Roi Casimir marcha en personne avec vint mille hommes seulement, contre cette armée formidable: après une attaque que les Polonois soutinrent avec une extrême valeur, ce Prince ménagea les Tartares, & conclut une paix avec eux. Kimielniski y fut compris; son Généralat lui fut confirmé avec de nouvelles prérogatives; & la milice de ses Cosaques, qui n'étoit auparavant fixée qu'à six mille hommes, fut augmentée jusques à quarante mille. Les pratiques de ce Général auprès du Grand Seigneur & du Grand Duc de Moscovie, & l'irruption qu'il fit dans les Etats du Prince de Valachie, allié de la Pologne, firent prendre au Roi Casimir la résolution de chercher les moyens de reprimer son insolence. Après avoir fait résoudre la guerre dans la Diéte de Varsovie l'an 1650, il assembla une armée de cent mille hommes, & livra une furieuse bataille aux Cosaques & aux Tartares, lesquels joints ensemble, étoient au nombre de trois cens cinquante mille. Les Tartares pliérent; leur Cham prit la fuite, malgré les priéres de Kimielniski, qui fut obligé de l'accompagner dans sa retraite; deux cens mille Cosaques restérent exposez à la vengeance du Vainqueur; & néanmoins il n'y en eut que trente mille tuez, quoiqu'il eût été facile de les exterminer entiérement, si la Noblesse Polonoise eût voulu seconder l'ardeur de son Roi. Cette victoire fut suivie d'une paix moins avantageuse que la premiére pour Kimielniski, qui soutint la guerre jusqu'à sa mort, avec différens succès, contre la Pologne. Son fils Timothée Kimielniski, qui avoit épousé la fille de Basile, Hospodar de Valachie, fut tué en défendant les Etats de son beau-pére, dans un assaut qui fut livré à la ville de Soczana, où il s'étoit renfermé. * *Histoire des Diétes de Pologne. Relation des Cosaques.* Thevenot, *Recueil de Voyages.*

* KIMIELNISKI (George) Général des Cosaques, fils du précédent, fut après la mort de son pére élu pour Chef par les Cosaques, & fit en cette qualité la guerre aux Polonois pendant trois années de suite. Après cela il résolut de se faire Caloyer ou Moine Grec. Dans cette vue, il changea de nom & d'habit, & se mit en chemin pour aller à Kiow dans un cloître. En faisant ce voyage il tomba premiérement entre les mains des Polonois, & ensuite des Tartares. Ces derniers l'emmenérent à Crim & le livrérent au Cham. Un Renégat qui avoit autrefois été au service de Bogdan Kimielniski, le trahit & le Cham l'envoya à Constantinople. Là il fut enfermé dans les sept Tours, & y souffrit bien des incommoditez pendant quelques années. Ce facheux état lui fit venir l'envie de chercher à se mettre en liberté, & il y avoit réussi; mais il fut rattrapé, & on lui fit de plus mauvais traitemens qu'auparavant. En 1677, il apprit contre toute espérance, que la Porte l'avoit nommé pour Chef des Cosaques à la place de Doroscenko, à condition qu'il feroit prendre à cette nation le parti des Turcs. Alors il rassembla quatre mille Cosaques, & les joignit à l'armée du Grand Visir, qui s'étoit avancé contre les Moscovites & contre les autres Cosaques, & lui aida à faire la conquête de Czehrin. Mais dans la même année ayant été envoyé pour couvrir une forteresse que l'on bâtissoit sur le Nieper, il fut engagé par le Général des Cosaques Zaporoviens dans une bataille où il perdit la vie avec grand nombre des siens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KIMOLO, Isle de l'Archipel. *Voyez* ARGENTIERE.

KIMPER. *Voyez* QUIMPER CORENTIN.

* KINA ou CINA, ville de la Tribu de *Juda.* * *Josué, ch.* 15, *v.* 21. Simon dit dans son *Dict. de la Bible,* que son nom signifie, *pleurant, pleur, possédant* ou *possession.*

* KINCAIRN, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Menteith, vers les confins du Comté de Stratherne, au nord-nord-est de Dumblain, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* KIN-CARDIN, village de l'Ecosse méridionale dans la province de Menteith, vers les confins de la province de Straherne, au nord-est de Dumblain, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Les Comtes de Montrois y ont une belle maison qui est leur résidence ordinaire. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1179.

KINCHEU, ville de la Chine, est la sixiéme de la province de Huquang, à douze autres villes dans son Territoire, & est située sur la riviére de Kiang. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KINDELBRUK, petite ville de Thuringe, appartenant au Duc de Saxe-Weissenfels. Autrefois ce n'étoit qu'un simple village, mais en 1508 on commença à l'entourer de murailles. En 1569 & en 1582, elle eut beaucoup à souffrir par des incendies. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Olearii *Synt. Rer. Tur. p.* 344. Zeileri *Topogr. Sax. Super. p.* 128.

KINETON. *Voyez* KYNETON.

KING (Jean) natif de Warnhall, commença ses études au Collége de Westminster, & les continua en 1576 au Collége de Christ à Oxford. Son érudition, jointe à une piété & une éloquence extraordinaire le firent élever à plusieurs dignitez. La Reine Elizabeth & le Roi Jaques le nommérent leur Prédicateur. Jaques en faisoit tant de cas qu'il l'appelloit *le Roi des Prédicateurs.* Il eut outre cela l'Archidiaconat de Nottingham & le Doyenné de la Maison de Christ à Oxford. Enfin il fut nommé Evêque de Londres. Pendant son épiscopat il préchoit tous les Dimanches, si sa santé le permettoit. Il a publié en Anglois un Commentaire fort ample sur le Prophéte Jonas, & plusieurs Sermons. Il mourut des douleurs de la gravelle & d'une colique néphrétique à l'âge de 62 ans, le 30 mars 1621, & fut enterré dans l'église de S. Paul à Londres. Quelques Catholiques publiérent après son décès qu'il étoit mort dans leurs sentimens, & George Fischer mit au jour pour cet effet un livre intitulé, *le Legs de l'Evêque de Londres*; mais son fils Henri & d'autres Anglois ont refuté cette opinion, & démontré qu'il étoit mort dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. * A. Wood, *Hist. Univ. Oxon. Diction. Anglois.*

KING (Henri) fils du précédent, naquit à Warnhall en Buckinghamshire en 1591, étudia à Oxford en 1608, & y prit tous les dégrez, & enfin celui de Docteur en Théologie. Il obtint un Canonicat à Oxford, l'Archidiaconat de Colchester & le Doyenné de la Cathédrale de Rochester. Enfin Charles I le nomma à l'Evêché de Chichester, dans lequel il demeura jusques à sa fin. Pendant sa jeunesse il s'étoit fort attaché à la Musique & à la Poësie, ensuite à la Philosophie & à l'Eloquence. Mais étant parvenu à un âge mûr il s'appliqua avec beaucoup de succès à la Théologie & à la Prédication. On vante fort son hospitalité. Il mourut & fut enterré à Chichester en janvier 1669. Il a écrit en Anglois une Explication de l'Oraison Dominicale; plusieurs Sermons; & une Traduction en vers Anglois des Pseaumes de David: *Poëmata; Elegia; Paradoxa, &c.* * A. Wood, *Hist. Univ. Oxon. & Athen. Oxon.*

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, c'est à dire, *le Païs méridional du Roi Charles.* C'est un païs de l'Amérique méridionale. Il est dans la Terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbrough Anglois le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KINGHORN, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans le Comté de Fife, sur le bord septentrional du Forth, à peu près au nord d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est en réputation à cause d'une fontaine médicinale, qu'on y a découverte il y a environ 80 ans. Son eau coule des fentes d'un rocher, elle est fort claire & fort légere & purge très-doucement. On la croit excellente pour redonner l'appetit, & pour guérir de la gravelle. Etant appliquée extérieurement, elle est bonne contre la demangeaison des yeux & contre la gratelle. Elle éclaircit & fortifie la vue. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1189 & 1192.

KINGS ou KINGSCOUNTY, *le Comté de Kings,* c'est à dire, *du Roi*, province de la Lagenie en Irlande. Elle est bornée au nord par le Comté de West-Meath, à l'est par celui de Kildare, au midi par celui de Queen appellé autrement Queenecounty, & le Shannon la sépare de la Connacie vers le Couchant.

Ce païs peut avoir quinze lieues de long & quatre de large. Il est fort marécageux & mal cultivé. Kingstown sa capitale & les bourgs de Banaber, de Ballsbrit, & d'Eglish en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINGSALE. *Voyez* KINSALE.

KINGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

KINGS-BRIDGE, ville avec marché du Comté de Dévon, dans la contrée appellée *Stranborough*. * *Dictionnaire Anglois.*

KINGSBURI, KINGSBURIA, place d'Angleterre, renommée par un Concile qui y fut tenu le vendredi après la Fête de Pâques de l'an 851, sous le regne de Bertulfe, Roi des Merciens. * Camden.

KINGSCHOT. *Voyez* KINSCHOT.

KINGS-CLERE, ville avec marché dans le Comté de Southampton, & capitale d'un petit païs. * Maty, *Diction. Anglois.*

KINGSCOUNTY. *Voyez* KINGS.

KINGSTON, ville à marché dans la province de Surrey, sur le bord méridional de la Tamise. Elle étoit autrefois celebre à cause des couronnemens des Rois Saxons, dont elle prit aussi le nom, ayant auparavant porté le nom de *Moreford*. Elle est aussi fameuse à cause de son château qui appartient aux Clares, Comtes de Glocester. On la nomme Kingston sur la Tamise, pour la distinguer d'une autre ville sur le Hull, bâtie par Edouard & très-bien fortifiée. On y tint un Concile en 838, sous le regne d'Egbert XXIX, qui fut, selon quelques-uns, dernier Roi des Saxons occidentaux. * Camden. Hermanides. Zeiler.

KINGSTOWNE ou PHILIPSTOWNE, en Latin *Regiopolis*, *Philippopolis*, ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du Comté de Kings ou Kingscounty, & située entre Kildare & Athlone, à six lieues de la première & à neuf de la dernière. Cette ville porte le nom de Philippe II, Roi d'Espagne, & époux de Marie I, Reine d'Angleterre. * Maty, *Diction. Geogr.*

KINGYANG, ville de la Chine. Elle est la septiéme de la province de Xensi, bien fortifiée, & capitale d'un Territoire, où quatre autres villes sont renfermées. * Maty, *Diction. Geogr.*

KINGYVEN, ville de la Chine, est la troisiéme de la province de Quiangsi, & a un Territoire qui renferme huit autres villes. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINHOA. *Voyez* CHINHOA.

* KINNAROTH, KINNEROTH ou CENEROTH, ville capitale d'une petite Principauté ou contrée de Canaan, dans la Tribu de *Nephtali* ou de *Zabulon*, qui fut détruite premiérement par *Josué*, lorsque le Roi de ce païs vint au secours d'*Adoni-sedek*, *Josué*, *ch.* 11. *v.* 2; & puis par *Ben-hadad*, Roi de Syrie, quand il vint faire la guerre contre *Baba*ſ*a*, Roi d'Israël, à la sollicitation d'*Asa*, Roi de *Juda*. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. Le mot de *Cineroth*, signifie *signes de la guitarre*. * Simon, *Dict. de la Bible*. Cette ville a donné le nom à toute la contrée voisine; & même au *Lac de Tiberiade*, autrement appellé *Mer de Galilée*, *Lac de Cinereth*, *de Cinerath* & *de Genesareth*.

KINNATEL, Roi d'Ecosse, fut mis sur le thrône après son frère Congal. Il aimoit la justice, & persuadé qu'Aldame étoit légitime héritier de la Couronne, il la lui remit, après l'avoir portée un an seulement. * Buchanan, *Hist. Scot.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

KINNERETH. *Voyez* KINNAROTH.

KINONGAMICHIS. Ce sont deux Lacs de la Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale, qui sont tous deux formez par la riviére de Saguenay. Le premier est à trente lieues de Tadoussac, & le dernier au dessous de l'autre, & au dessus de celui de Saint Jean. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINROS. C'est le nom d'un Désert, que M. Witsen place dans le païs des Kalmouchs ou Kalmukes, dans la Grande Tartarie. Il est au nord du Désert de Lop, & au midi des sources de l'Irtis. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINROSSE, Comté d'Ecosse au nord-ouest de Fife, dont la capitale porte le même nom. * Buchanan.

KINSALE, ville forte de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Corke à cinq lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Kinsale a un fort bon port dans la Baye de Kinsale, à l'embouchure de la riviére de Banda. Les Espagnols ayant fait soulever les Irlandois sous le régne d'Elizabeth, s'étoient fortifiez dans Kinsale; mais ayant été battus par la lâcheté de leurs Alliez, ils furent bien aises qu'on les laissât retirer avec leurs effets. * Maty, *Dict. Geogr.* En 1690, les troupes du Roi Guillaume commandées par le Comte de Marleborough s'en emparérent.

* KINSCHOT, ancienne famille noble de Brabant, qui posséda beaucoup de belles terres dans le Quartier de Turnhout. En 1654, elle fut honorée du titre de Baronnie; & en 1659, de celui de Comté. De cette famille est celui qui fait le sujet de l'article suivant.

KINSCHOT (Henri) Jurisconsulte célébre du Païs-Bas, né à Turnhout dans le Brabant en 1541, portoit le nom d'une Terre qui appartenoit à sa famille. Il exerça la charge d'Avocat avec grande réputation, & mourut l'an 1608. Ses Ouvrages sont, *Responsa sive Consilia Juris*; *De Rescriptis gratiæ, a supremo Brabantiæ Senatu Ducis nomine concedi solitis*, *Tract. septem*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 357 & 358.

KINSIG. *Voyez* KINTZIG.

* KINSKY, famille de Comtes en Bohéme. On peut montrer par des actes authentiques de l'an 1402, que dès ce tems-là, ceux de cette famille étoient Barons de l'Empire.

* KINSKY (François-Ulrich) Comte du Saint Empire, Seigneur de Chinitz, de Tettaw & de Chlumetz, Maître d'Hôtel héréditaire de la Cour de Bohéme, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Chambellan & Grand Chancelier de Bohéme, Membre du Conseil Secret de l'Empereur, l'un des plus fidéles Ministres de l'Empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ses études & ses exercices, il voyagea pendant quelques tems, & vint ensuite à la Cour de l'Empereur Léopold qui le fit Chambellan & Conseiller Aulique. Il se fit bientôt admirer par ses belles qualitez. Il parloit & écrivoit presque en toutes les Langues principales de l'Europe avec une facilité merveilleuse, & il avoit un talent tout particulier pour découvrir des secrets. Il savoit également former des projets & les executer. L'Empereur connoissant son mérite, le fit Sous-Chancelier de Bohéme, Régent de ce Royaume, Assesseur de la Cour Souveraine de Justice, Président de la Cour des Appellations & premier Maître d'Hôtel de Bohéme. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans lorsqu'il fut fait Membre du Conseil des Appellations, l'Empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il disoit ouvertement, qu'il seroit à souhaitter que tous les Colléges ou Tribunaux fussent composez de Juges pareils au Comte de Kinsky, afin qu'il pût se reposer sur eux entiérement. En 1664, dans le tems qu'il étoit Sous-Chancelier de Bohéme, l'Empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à plusieurs affaires importantes. En 1672, il étoit Commissaire de l'Empereur à l'Assemblée des Etats de Bohéme. En 1675, il fut fait Membre du Conseil Privé. A la fin de l'année 1676, l'Empereur l'envoya en qualité de Plénipotentiaire & d'Ambassadeur extraordinaire au Congrès de Nimégue. Il retourna à Vienne sur la fin de l'an 1679. En 1683, l'Empereur pour le récompenser de ses services lui donna la charge de Grand Chancelier de Bohéme, & le Roi d'Espagne lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or. En 1687, il fut admis à la Diéte de Presbourg comme Hongrois naturalisé. En 1689, l'Empereur en qualité de Roi de Bohéme, l'envoya à Ausbourg pour y assister de sa part à l'Election de Joseph, Roi des Romains; & en 1690, il se trouva aussi à son couronnement. Léopold l'employoit également aux affaires du dedans & du dehors. En 1697, dans le tems de la paix de Ryswik, qui par rapport à la succession d'Espagne ne paroissoit pas devoir être de durée, le Comte de Kinsky conseilla à l'Empereur, non seulement de ne point congédier de troupes, mais plutôt de les augmenter, afin d'être en état d'envoyer l'Archiduc Charles en Catalogne avec vint mille hommes, d'en tenir un pareil nombre dans le Milanois, & d'en avoir cinquante mille sur le Rhin: mais son conseil ne fut pas suivi. Ce grand Ministre mourut à Vienne le 27 février de l'an 1699. Il avoit épousé *Anne-Françoise*, fille de *François-Bernard*, Comte d'Ursenbeck, morte le 19 février 1708, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingart, *Miroir des Princes de la Maison d'Autriche*, en Allemand, *p.* 374 & 375. Galéazzo Guasco, Comte de Priorato, *Hist. di Leopoldo Cesare*, *seconde partie*, *p.* 550. *La Vie de l'Empereur Léopold*, en Flamand.

KINTYRE. *Voyez* CANTIRE.

KINTZEN, en Latin *Kintia*, *Quintana Castra*, *Quintanæ*, *Quintianæ*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie: maintenant c'est un village de la Baviére, situé sur le Danube, entre les bourgs de Wiltshoven & d'Osterhoven, & à six lieues de Passaw, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KINTZIG, riviére de Souabe, traverse la Principauté de Furstenberg & l'Ortnaw, où elle baigne Gengenbach & Offenbourg, & se va décharger dans le Rhin par deux embouchures, vis à vis de la ville de Strasbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KINTZIGER-DAL, païs d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, le long de la riviére de Kintzig dans la Forêt Noire.

KINVER, ville avec marché dans le païs de Seisdon, sur le bord oriental du Comté de Stafford. * *Diction. Anglois.*

KIO. KIP.

KIOG ou KOGE, ville du Danemarck. Elle est sur la côte orientale de l'isle de Zélande, au midi de Copenhague. Elle florissoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a presque entiérement enlevé. * Maty, *Dict. Geogr.*

KIOSEM, femme d'Achmet, Empereur des Turcs, étoit mére du Sultan Ibrahim, & ayeule de Mahomet IV, déthrôné en 1687. Pendant la minorité de Mahomet, cette Sultane eut le gouvernement de l'Empire, & disposa de toutes choses à sa volonté. La Reine, mére de ce Prince, craignoit toujours la puissance & les intrigues de cette vieille Princesse, qui avoit beaucoup d'expérience & de Politique, & qui avoit excité la conspiration, dans laquelle les Janissaires massacrérent Ibrahim. Cela lui fit prendre la résolution de faire une Ligue avec les Spahis, les Bachas & les Beys, qui sont presque toujours d'un parti opposé à celui des Janissaires: & pour y réüssir, elle leur persuada que Kiosem avoit dessein d'abolir le nom & la charge des Spahis, pour donner toute l'autorité aux Janissaires. Les Spahis de l'Asie, excitez par un motif si pressant, marchérent droit à Scutari, avec une armée considérable, sous la conduite de Gurgi-Nébi, c'est à dire, Nébi *le Georgien*, ou de Georgie; & demandérent les têtes des Traîtres, qui avoient attenté sur la vie d'Ibrahim leur Souverain. Cela donna l'alarme à Morat-Bacha, Grand-Visir, qui avoit été complice de la conspiration. Il se pressa d'avancer vers Scutari avec une armée de Janissaires; mais le combat fut empêché par les deux Chefs de la Justice de la Natolie & de la Gréce. Les Janissaires devenus plus fiers par la retraite des Spahis, tinrent un conseil secret, où ils résolurent de les perdre, & envoyérent ordre au Bacha de la Natolie, de se défaire de Gurgi-Nébi: ce qu'il exécuta aussi-tôt; car il l'attaqua

dans son quartier, & se trouvant abandonné de ses Soldats, le tua d'un coup de pistolet, & envoya sa tête à Constantinople. Dans la suite du tems, les deux Reines furent extraordinairement aigries l'une contre l'autre; l'une pour appuyer son autorité, & l'autre pour maintenir celle de Mahomet IV, son fils. Enfin Siaous Bacha, Grand Visir, accompagné de ceux du parti de la jeune Reine entra dans l'appartement de Kiosem, qu'il donna en garde aux Eunuques du Roi. Quelque tems après, le Mufti écrivit la sentence de mort contre cette vieille Reine, & remontra au Sultan qu'il étoit nécessaire de la signer, pour appaiser les désordres de l'Empire; ce qu'il fit, & la sentence fut exécutée par les Ichoglans, qui l'étranglérent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* KIOVIE. *Voyez* KIOW.

KIOW, KIOUW ou KIOVIE (Palatinat de) C'est la même chose que la Basse Volhynie. Les principales villes de ce Palatinat, sont, Kiow capitale, Bialogrodko, Radomisl ou Radomysl, Czarnobel, Kzirkassi, Kaniow, Bialazerkiow, &c. * Sanson. Baudrand.

KIOW, KIOUW ou KIOVIE, ville de Pologne, dans la Basse Volhynie, dont elle est capitale, avec titre de Palatinat, est située sur le Borysthène, avec une bonne forteresse. Les Polonois disent qu'elle fut bâtie vers l'an 861, par Kius Prince Russien, qui lui donna alors son nom. Elle étoit grande, riche, bien bâtie; mais les Tartares, qui la prirent en 1615, la ruinérent tellement, qu'elle n'a plus rien de son ancienne splendeur. Depuis elle a été souvent la retraite des Cosaques, qui l'ont enfin remise aux Moscovites.

KIPPINGIUS (Henri) Sous-Recteur du Collége de Brémen. Avant que d'occuper ce poste, il lui arriva quelque chose de singulier. Comme il revenoit de Rostock où il avoit été reçu Maître ès Arts, il fut rencontré par des Soldats qui l'obligérent de prendre service. Il n'abandonna pas pour cela l'étude. Un jour qu'il étoit en faction, tenant son mousquet d'une main & le Poëte Stace de l'autre, M. Eskein, Conseiller Suédois, l'apperçut dans cette attitude, & l'ayant fait relever, lui ordonna de se rendre auprès de lui. Ayant reconnu par la conversation qu'il eut avec lui, son savoir & d'autres bonnes qualitez, il le retira dans sa maison, le fit son Bibliothécaire, & lui procura enfin la place de Sous-Recteur. En 16[illegible], le 20 février, il mourut subitement d'apoplexie. On a de lui un Supplément à l'Histoire de Jean Pappus en 1661; un Traité des Antiquitez Romaines; Des Exercitations faites sur l'Ancien & le Nouveau Testament en 1665; sur les Ouvrages de la création, &c. Il étoit Luthérien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

K I R.

KIRBY. *Voyez* KIRKBY.

KIRCH (Marie-Marguerite) femme savante & distinguée entre les Astronomes. Elle naquit le 25 février, vieux stile, en l'an 1670, à Panitzsck, village qui est à un mille de Leipsic, de *Matthias* Winckelman, Pasteur Luthérien. Son pére étant mort en 1682, l'éducation de la jeune Winckelman fut confiée à Justin Toelliner qui succéda à M. Winckelman dans le saint Ministère, & qui dans la suite fut Inspecteur de la maison des Orphelins établie à Halle. Marie se tourna du côté des études & prit du goût pour l'Astronomie. En 1692, elle fut recherchée en mariage par M. *Godefroy* Kirch, habile Astronome. Il étoit né en 16[illegible], à Guben ville de la Basse Lusace, & s'étoit venu établir à Leipsic où il gagnoit sa vie en faisant des Calendriers. Etant veuf il rechercha Mademoiselle Winckelman, & leur mariage s'accomplit le huitiéme mai vieux stile 1692. Ils allérent demeurer à Guben où Madame Kirch fit de grands progrès dans l'Astronomie, & aida son mari dans la composition des Ephémérides, & dans ses Observations Astronomiques. Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & couronné Roi de Prusse en 1700, au mois de juillet, fonda l'année suivante une Académie des Sciences à Berlin. M. Kirch fut appellé pour en être Membre & Astronome ordinaire avec une pension honorable. Madame Kirch se fit distinguer par plusieurs Savans à cause de ses lumiéres. En 1702, elle découvrit la nuit du 20 ou du 21 avril, une Comète sur laquelle Mr. Kirch publia ses Observations. En 1707, elle découvrit une *aurore boréale*, dont il est fait mention dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* de 1716. M. Kirch mourut le 25 juillet 1710, âgé de 71 ans & laissa sa femme veuve avec trois filles & un fils né le 24 décembre 1694, & nommé *Christfried*, qui six ans après la mort de son pére, occupa sa place. Madame Kirch se vit obligée de faire des Calendriers pour gagner sa vie & celle de sa famille. Elle en composa pour les Méridiens de Breslau & de Nuremberg. En 1711, elle publia une Dissertation avec ce titre, *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter, &c.* Les Journalistes de Leipsic parlent avantageusement de l'Auteur, & la joignent à son mari dans l'Eloge qu'ils font de sa Science Astronomique. M. Bernard Frédéric, Baron de Krosick, offrit en 1712 à Madame Kirch un logement commode dans sa maison pour vaquer à ses Observations. Elle accepta l'offre & s'appliqua suivant son goût, jusques à la mort de ce Protecteur qui arriva en 1714. Elle se transporta à Dantzic où elle ne demeura que 18 mois, & ayant refusé les offres du Czar, qui vouloit l'attirer dans ses Etats, elle suivit en 1716 son fils à Berlin, où il succéda à Jean-Henri Hoffman, Astronome de l'Académie des Sciences de Berlin. M. *Christfried* Kirch n'avoit alors que 22 ans. Cependant il avoit déja publié des Ephémérides pour les années 1714, 1715, & 1716. C'est dans les Ephémérides de 1714, qu'il rapporte plusieurs des Observations de Madame sa mere. Elle continua à Berlin à faire des Calendriers non seulement pour Breslau & Nuremberg, mais aussi pour Dresde & pour la Hongrie. Elle mourut le 29 décembre 1720, âgée de 50 ans & dix mois. M. Leibnitz l'estimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produisit à la Cour du Roi de Prusse où S. A. R. le Markgrave Albert-Frédéric, & Madame la Margrave son épouse, l'ont toujours honorée de leur faveur. M. Kirch son fils fait espérer un Recueil des Observations Astronomiques de sa mere. * *Biblioth. Germanique, tome 3. p. 168. &c.*

KIRCHAIM. *Voyez* KIRCHHAIM.

KIRCHAIN. *Voyez* KIRCHHAIN.

KIRCHBERG (Comté) petit pais du Cercle de Souabe, autour du Danube, au dessus de la ville d'Ulm, est divisé en deux portions par la Baronnie de Justingen. Ehingen est le principal lieu de la partie occidentale. Erbach & Kirchberg sont dans l'Orientale. Ce Comté appartient à la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KIRCHBERG, petite ville du Comté de Sponheim ou Spanheim, dans le Palatinat du Rhin, à l'ouest de Mayence dont elle est éloignée d'onze à douze lieues. C'étoit autrefois un Comté qui avoit ses Comtes particuliers. Le dernier Comte fut Gérard, mort en 1408, sans laisser d'héritiers. Par là, ce Comté est venu dans la Maison Palatine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Toluer, *H. P. p.* &c.

* KIRCHBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans le Comté de Milsnie, à un mille de Zwickaw, appartient au Duc de Holstein-Wisemburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KIRCHBERG, famille ancienne de Comtes de l'Empire, qui portent le titre de Burgraves de Thuringe. Elle tire son nom du château de Kirchberg proche de Jena. Le premier Comte de Kirchberg dont il soit fait mention dans des Actes publics, est *Guillaume* qui en 938 se trouva au premier Tournoi de Magdebourg. Ce fut environ l'an 1130, que l'Empereur Lothaire conféra aux Comtes de Kirchberg, la dignité de Burgraves de Thuringe. ALBRECHT, qui florissoit en 1410 & 1423, épousa *Marguerite*, Baronne & héritière de Kranichveldt, & il en eut deux fils, savoir le Burgrave *Albrecht*, qui après avoir fait plusieurs voyages, mourut en 1495, sans avoir été marié; & HARMAN ou HARTMAN qui suit.

HARMAN, mourut en 1451, laissant de sa femme *Sabine*, Comtesse de Gleichen, GEORGE qui suit.

GEORGE, Burgrave, Seigneur de Farnrode, mourut en 1520. Il épousa 1. *Ursule*, Baronne de la Plesse, morte en 1490: 2. *Barbe*, Comtesse de Reinstein. Il étoit Sénéchal de Creutzbourg dans l'Electorat de Saxe. Il eut deux fils: 1. *Magnus*, mort jeune en 1482: & 2. SIGISMOND qui suit.

SIGISMOND, mourut en 1561. Il épousa, 1. *Marguerite*, fille de *Henri* Reuss: 2. *Anne*[illegible], Baronne de Tautenburg. Il n'eut qu'un fils nommé SIGISMOND qui suit.

SIGISMOND né en 1531, mourut en 15[illegible]. Il épousa 1. *Dorothée*, Comtesse de Mansfeldt, veuve de *Wolfgang*, Comte de Gleichen: en 1562, 2. *Sibylle* d'Isenbourg & de Budingen. Ses fils furent, 1. *Guillaume*: 2. *Jean-Henri*: 3. GEORGE qui suit, né le 12 janvier 1569: & 4. *Sigismond-Antoine*.

GEORGE fut le seul héritier de Sigismond, parce que ses trois fréres moururent sans lignée, & continua la postérité. Il épousa 1. *Marguerite*, Comtesse de Gleichen: 2. *Elisabeth-Magdelaine* de laquelle il eut cinq fils, 1. *Sigismond-Henri*, qui naquit en 1627, & se mit au service de la Suéde en 1652: 2. *Wolfgang-Philippe*, né en 1630, mort bientôt après sa naissance: 3. *Wolfgang-Louis* ou *Kraft*, né en 1631, qui fut en 1651 Recteur très-magnifique de l'Université de Giessen, puis Président à Darmstadt, & qui mourut l'an 1664: 4. GEORGE-LOUIS, né en 1636, Membre du Conseil Secret du Landgrave de Hesse, & Président de la Chambre de Justice à Darmstadt. Il épousa, 1. *Anne-Magdelaine*, Comtesse de Hohenlo: 2. *Christine-Magdelaine*, Comtesse de Manderscheidt. Ses fils furent, *George-Philippe*; *Louis-Crato* qui en 1674 fut Recteur très-magnifique de l'Université de Giessen; *George-Wolfgang*; *George-Frideric*, qui eut la même charge en 1701, & se maria en 1708 avec une Comtesse de Nassau-Otweiller. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *N. P. I.* 9. c. 14. Bucelin, *Stemmatographia, secunda parte*. L'Auteur de *la Vie de Burchard de Wormes*. Lambertus Schafnaburgensis ou Schafnaburgensis, *Chronicum Montis Sereni*. Spangenberg, *Querfurt. Chron.* Meibomii *Marienthal*. Paullinus. Spener.

KIRCHER (Conrad) Protestant d'Ausbourg, s'est rendu célébre par une Concordance Grecque du Vieux Testament qui a été imprimée en deux volumes à Francfort en 1607. Cet Ouvrage est d'une grande utilité pour bien entendre les livres sacrés, & sert comme de Dictionnaire Hébreu, parce qu'il met en effet les mots Hébreux à la tête, & ensuite l'interprétation que les Septante ont donnée à ces mots Hébreux, citant les endroits de l'Ecriture où ils se trouvent différemment interprétez. Le défaut de cette Concordance est, de ce qu'on y a suivi, pour le Grec des Septante, l'édition d'Alcala de Henarès, qui n'est pas la véritable Version des Septante. Il seroit à desirer qu'on fit réimprimer cette Concordance sur l'édition des Septante faite à Rome. * Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.*

KIRCHER (Athanase) naquit le deuxiéme mai 1601 à Geisen, lieu voisin de la ville de Fulde. Son pére qui étoit Baillif de Haselstein, l'enseigna lui même pendant les premiéres années, & l'envoya ensuite au Collége des Jésuites de Fulde où il eut plusieurs accidens fâcheux dans sa jeunesse. On remarque entre autres, qu'il fut pendant quelque tems emporté par la roue d'un moulin à eau, & qu'un jour regardant une course de chevaux, il fut jetté à terre, & que tous les chevaux lui passérent sur le corps. Il ne reçut aucun mal ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux rencontres. Après avoir formé la résolution d'entrer dans la Societé des Jésuites, il alla en 1618 à Paderborn, mais les troubles du tems & quelques autres circonstances l'obligérent à se retirer à Munster, & de là à Cologne. Il y fit

son

son cours de Philosophie, après quoi ses Supérieurs l'envoyérent à Coblentz pour y apprendre le Grec. Il eut là des envieux qui lui firent prendre le parti d'aller à Helligenstadt, où sa capacité lui aquit les bonnes graces de l'Electeur de Mayence qui le combla de bienfaits. Il étudia à Mayence la Théologie pendant quatre années, ensuite il séjourna quelque tems à Spire, d'où il alla à Wirtzbourg; mais les Péres ne s'y croyant pas en sureté à cause des troupes Suédoises qui étoient dans la Franconie, il en partit bientôt & revint à Spire. De là il fut envoyé en France, où il fit connoissance avec le célébre Peiresc, qui par le moyen du Cardinal Barberini fit en sorte qu'il fut appellé à Rome, où il reçut ordre d'enseigner les Mathématiques. Il eut là des envieux comme ailleurs, mais cela n'empêcha pas que le Pape Innocent X ne lui donnât la commission de relever & de rétablir l'Obélisque de Caracalla. Il s'en aquitta si bien qu'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, le chargea de travailler à déterrer un certain Obélisque d'Egypte. Il mourut à Rome, sur la fin du mois de novembre de l'an 1680, âgé de 80 ans, après avoir fait quantité d'Ouvrages dont voici la liste; *Ars Magnesia*, sive *Conclusiones experimentales de effectibus Magneticis*; *Primitiæ Gnomonicæ Catoptricæ*, hoc est, *Horographia nova specularis*; *Specula Melitensis Encyclica*, sive *Syntagma novum instrumentorum Physico-Mathematicorum*; *Prodromus Coptus*, sive *Ægyptiacus*; *Magnes*, sive de *Arte Magnetica Opus tripartitum*; *Lingua Ægyptiaca restituta*; *Ars Magna Lucis & Umbræ*, in decem libros digesta; *Musurgia Universalis*, sive *Ars Magna Consoni & Dissoni*, in decem libros digesta; *Obeliscus Pamphilius*, hoc est, *Interpretatio nova & hucusque intentata Obelisci Hieroglyphici*; *Oedipus Ægyptiacus*, hoc est, *Universalis Hieroglyphicæ Veterum Doctrinæ temporum injuria abolitæ Instauratio*, en quatre tomes; *Iter Extaticum Cœleste*, sive *Mundi Opificium*; *Iter Extaticum Terrestre*, sive *Geocosmi Opificium*; *Scrutinium Physico-Medicum contagiosæ luis, quæ Pestis dicitur*; *Pantometrum Kircherianum*, hoc est, *Instrumentum Geometricum novum*; *Diatribe de Crucibus Neapolitanis quæ ibidem supra vestes hominum comparuerunt*; *Polygraphia*, seu *Artificium Linguarum, quo cum omnibus totius mundi populis poterit quis correspondere*; *Mundus Subterraneus, in quo Universæ Naturæ majestas & divitiæ demonstrantur*; *Historia Eustachio-Mariana*; *Arithmologia*, sive *de occultis Numerorum Mysteriis*; *Obeliscus Chigius*; *China monumentis, qua sacris, quà profanis, nec non variis Naturæ & Artis spectaculis illustrata*; *Magneticum Naturæ Regnum*; *Ars Magna sciendi, in duodecim libros digesta*; *Latium*, id est, *Nova & parallela Latii tum veteris tum novi Descriptio*; *Principis Christiani Archetypon Politicum*; *Arca Noë in tres libros digesta*; *Turris Babel*, sive *Archontologia, qua Priscorum post Diluvium hominum Vita, Mores, rerumque gestarum magnitudo describitur*, &c.; *Phonurgia Nova, de prodigiosis Sonorum effectibus, & sermocinatione per machinas sonis animatas*; *Physiologia Kircheriana Experimentalis*; *Organum Mathematicum ad Disciplinas Mathematicas facili methodo addiscendas*; *Sphinx Mystagoga*, sive *Diatribe Hieroglyphica*; *Tariffa Kircheriana*, id est, *Inventum Auctoris novum, expedita & mira arte, combinata methodo, universalem Geometriæ & Arithmeticæ praxim summam continens*.

☞ On nous assure que le Pére Philippe Bonnanini que le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 27. *p.* 200, appelle en deux endroits *Bonanni*, travaille à la Description du Cabinet que le Pére Kircher avoit commencé au Collége Romain, & que le Pére Bonnanini a rétabli & fort augmenté. Les curiositez qu'il contient seront gravées en plusieurs planches, & soigneusement expliquées, à ce que l'on nous promet. George de Sépi, dont le Pére Kircher se servoit pour construire ses machines, en fit imprimer à Amsterdam une courte Description, qui ne peut être regardée que comme un catalogue fort imparfait. Ce Cabinet avoit été un peu négligé, & beaucoup de machines perdues, quand le Pére Bonnanini forma le dessein de le rétablir, & de le mettre en ordre. Il a exécuté ce projet, & divisé en douze classes les curiositez qu'il renferme. Dans la premiére, il a mis les idoles; dans la seconde, les tableaux offerts pour aquitter quelque vœu, ou rendre graces de quelque bienfait; la troisiéme, outre quelques sépulchres anciens, contient cent Epitaphes tirées de terre, dans le voisinage de Rome; la quatriéme est destinée aux lampes sépulchrales, & à deux espéces de vases, dont les uns servoient à recevoir les larmes, & les autres étoient employez dans les festins funéraires. Le Pére Bonnanini a rangé dans la cinquiéme d'autres restes curieux de l'Antiquité; dans la sixiéme, les curiositez venues des païs étrangers; dans la septiéme, les pierres singuliéres, celles sur tout qui ont des figures d'animaux; dans la huitiéme, des animaux rares, des minéraux, des fossiles; dans la neuviéme, toute sorte de machines, la dixiéme est pour les médailles; l'onziéme pour les microscopes, à l'aide desquels on fait des Observations surprenantes; la douziéme est pour plus de huit cens Coquillages particuliers. La Description remplira un grand *in folio* avec ce titre *Musæum Kircherianum*, *sive Musæum a Patre Athanasio Kirchero in Collegio Romano Societatis Jesu jam pridem inceptum*, *nuper restitutum & auctum*, *descriptum & iconibus illustratum*, *a Patre Philippo Bonnanini Societatis Jesu*, Romæ 1709, *typis Georgii Plachi cælaturam profitentis*, & *characterum fusoriam*, *apud statuam Marcum*. * *Mémoires de Trevoux*, 1709, *mois d'octobre*. *Journal des Savans de Paris*, 1709.

K I R C H E R (Jean) natif de Tubingue dans le Duché de Wirtemberg. Après avoir étudié avec succès dans la même ville, quitta le Lutheranisme pour embrasser la Religion Catholique, & s'en alla en Hongrie. Ce fut vers l'an 1670. Il publia, selon la coutume, les motifs de son changement sous ce titre, *Ætiologia in qua migrationis suæ ex Lutherana Synagoga in Ecclesiam Catholicam veras & solidas rationes & succincte exponit, & perspicuus dissitque omnibus & judicandi dexteritate pollentibus, vere, accurate, & modeste considerandas proponit*, imprimé à Vienne en Autriche en 1640: Ouvrage dans lequel il entreprend de prouver, 1. qu'il faut quitter la Religion Luthérienne, puisque l'on n'y trouve point une autorité infaillible, qui nous dirige à discerner ce que l'on doit croire; 2. qu'il faut embrasser la Religion Catholique, puisque l'on y trouve une telle autorité. On fit diverses réponses à ce livre. Jean Conrad Schragmuller publia en Allemand un *Anti-Kircher* l'an 1654. Abraham Calovius fit imprimer un *Examen Anti-Kircherianum*, à Konigsberg en Prusse l'an 1643. Jean-George Dorscheus, Professeur en Théologie à Strasbourg, y fit imprimer en 1641, un *in douze*, sous ce titre, *M. J. Kircherus devius*, *sive Hodegeticus Catholicus*; *qui ostenditur M. Joannem Kircherum Tubinga-Wurtembergicum migrationis suæ ex Synagoga, quam vocat, Lutherana, in Ecclesiam Catholicam institutione lapsis*, *non qua eundum est*, *sed qua itur*. On ne sait pas trop bien ce que devint depuis Jean Kircher. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 1. *n.* 25 *p.* 170. edit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Diction. Crit.*

* K I R C H H A I M, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Marpurg, au nord-est de Marpurg, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Elle appartient au Landgrave de Hesse-Cassel.

* K I R C H H A I N, petite ville de la Basse Lusace dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, au nord de Dresde, dont elle est éloignée de près de quinze lieues. Elle appartient au Duc de Saxe-Mersbourg. Elle a souffert beaucoup de deux incendies l'un en 1667, & l'autre en 1671.

* K I R C H H E I M, bourg avec marché ou petite ville du Cercle de Souabe dans le Duché de Wirtemberg en Allemagne, près du Lauter, à l'est-sud-est de Stutgard, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues, & à l'est-nord-est de Tubingue, à peu près à la même distance. Ce n'étoit d'abord qu'un village, mais en 1270, Conrad, Duc de Teck, l'entoura de murailles & en fit une ville. En 1376, Frédéric de Teck vendit Kirchheim & ses dépendances au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crusius, *Annal. l.* 2. *partie* 3. *ch.* 21.

K I R C H H O L M. *Voyez* K I R C H O L M.

* K I R C H M A Y E R (Gaspard) naquit à Uffenheim en Franconie, l'an 1635. Il fit ses études à Wittenberg, où en 1661 il fut fait Professeur en Logique. Il s'attira une estime universelle, & entretint commerce de lettres avec les Savans de son tems. Il s'appliqua aussi à la Chymie & à l'étude des médailles. Il fut fait Membre des Societez royales de Londres & de Vienne. Peu de tems avant sa mort, il fit un voyage en Hollande, où il fit connoissance avec Mrs Gronovius, Grævius, Witsius & d'autres. Il mourut au mois de septembre de l'an 1700. On a de lui, *Programmata*; *Orationes*; *Panegyrici*; *Carmina*; *Medulla Oratoria*; *Commentarius in Corn. Nepotem*; *Comment. in Taciti Germaniam*; *Comment. in Ciceronem de Perfecto Oratore*, & *in Orat. pro Quinctio*; *Comment. in Plinii Panegyricum*; *Sallustius cum Notis succinctis*; *Hexas Disputationum Zoologicarum*. Ces Disputes étoient sur le Basilic, la Licorne, le Phénix, le Béhémoth & l'Araignée. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. *Kirchmayeriana Scripta*. *Clarmundi Vitæ*.

K I R C H M E I E R. *Voyez* K I R C H M A Y E R.

K I R C H M A N (Jean) célébre par ses Ouvrages, naquit à Lubec le 18 de janvier 1575. Il étudia dans sa patrie jusqu'à l'âge de 18 ans, après quoi il alla à Francfort sur l'Oder, où il passa quatre ans fort assidu aux leçons, & très-éloigné des amusemens & des débauches à quoi la plupart des Ecoliers perdent leur tems. Il étudia ensuite dans l'Académie d'Iéne, puis dans celle de Strasbourg. Ayant dessein de voyager, & n'en ayant pas les moyens, il profita de l'occasion qu'on lui offrit de mener en France & en Italie le fils d'un Bourguemestre de Lunebourg. Il fut de retour en Allemagne l'an 1602, & s'étant arrêté à Rostock, il y fit tellement connoître sa capacité, que dès l'année suivante on lui donna la charge de Professeur en Poëtique. L'Ouvrage qu'il publia l'an 1604, *De Funeribus Romanorum*, lui aquit la réputation d'un très-savant homme, & contribua à lui faire rencontrer un bon mariage. Comme il passoit pour élever très-bien la jeunesse, & qu'il ne permettoit pas que ses Pensionnaires fissent la débauche dans sa maison, on lui envoyoit beaucoup d'Ecoliers des autres villes d'Allemagne; & enfin, lorsque les Magistrats de Lubec virent que leur Ecole avoit besoin d'un nouveau Recteur, ils le priérent de se charger de cet emploi. Il fut installé dans cette charge l'an 1613, & il l'exerça tout le reste de sa vie avec une extrême application; quoiqu'il eût le déplaisir d'être exposé à beaucoup de médisances, sous prétexte que l'Ecole déchéoit visiblement. On prétend que ce n'étoit point sa faute. Il mourut le vintiéme de mars 1643. Voici la liste de ses Ouvrages, outre celui dont nous avons déja parlé, *Oratio Funebris amplissimo viro Jacobo Bordingo*, *Consuli Reipublicæ Lubecensis*, *scripta*, Rostochii, 1616, *in quarto*; *De ira cohibenda Disputatio*, ibid. 1611, *in quarto*; *Oratio de vita & obitu Pauli Merulæ*, ibid. 1607, *in quarto*, & Lugduni Batavorum, 1672, *in douze*; *Epigrammata et Pacificatione Boitzenburgensi ad Legatos Ordinum Unitarum Belgii Provinciarum*, Lubecæ, 1620, *in quarto*; *Oratio de Vita & obitu Georgii Stampelii*, *Ecclesiæ Lubecensis Superintendentis*, *habita*, ibid. 1622, *in quarto*; *De Annulis*, *Liber singularis*, ibid. 1623, Slesvigæ, 1657, Francofurti, 1672, *in octavo*; Lugduni Batavorum, 1672, *in douze*; *Rudimenta Rhetorica*, Bremæ, 1657, *in douze*; *Rudimenta Logicæ Peripateticæ*, Lubecæ, 1669, & sæpius *in octavo*; *Tabulæ Logicæ & Rhetoricæ*, ibid. *in folio*; *Genethliacon illustrissimi Principis Adolphi Friderici Ducis Megapolitani*, *primogenito filio scriptum*, ibid. 1624, *in quarto*. Il avoit dessein de publier avec des Notes un Manuscrit, qui ne parut qu'en 1684, par les soins de son petit-fils. * *Nouvelles de la République des Lettres*, *fevrier* 1685. *art.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

* K I R C H N E R (Timothée) naquit à Tolstadt le sixiéme de janvier de l'an 1533, dans le Comté de Gleichen où Jean Kirchner

ner son pére étoit Maître d'école. Il fit ses études à Iéne, & fut fait en 1552 Ministre à Furra, l'année suivante à Dachwitz, & en 1561 à Heroffleben, d'où il fut chassé en 1562. Il assista dans la même année à la Conférence d'Altenbourg, & devint en 1571 Ministre à Iéne. Peu de tems après, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut dans la suite fait Professeur en cette Faculté. De là il fut appellé par Jules, Duc de Brunswik-Lunebourg, pour être Ministre de la Cour à Wolfenbuttel, où il exerça cet emploi jusques à l'année 1578. Alors on lui donna la chaire de Professeur en Théologie dans l'Université de Helmstadt. Mais comme il blâmoit publiquement la communication que l'on entretenoit avec les Catholiques Romains & les Juifs, il fut déposé en 1579, & se retira à Erfurt où il demeura une année entiére. En 1580, on l'honora à Heidelberg de la charge de premier Professeur; mais la mort de l'Electeur Louis, & quelques changemens arrivez par rapport à la Religion, l'obligerent en 1583 de quitter ce poste. Aussi-tôt après il fut fait Sur-intendant Général à Weimar, où il mourut le 13 de février en 1587. On a de lui, *Explicatio Articulorum Fidei*; *De vivifica carne Christi*; *Methodica Explicatio præcipuorum capitum Doctrinæ cælestis*; *Tresor tiré des Ecrits Allemands de Luther*, en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayeri *Nomenclator Professf. Ien.* Freheri *Theatrum.* Meyeri *Monumenta Julia.* Zeumeri *Vitæ Professf. Theol.*

KIRCHOLM, ville de Livonie, près de laquelle Charles Roi de Suéde reçut un grand échec en 1605. par Charles Chotkevicz, Général pour Uladislas Roi de Pologne. * M. De Thou.

* KIRCK (N. . . .) Major Général sous le régne de Jacques II, Roi d'Angleterre s'est fait connoître par l'excès de ses cruautez. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à Taunton, il fit pendre 19 hommes, de sa seule autorité, sans aucune forme de procès & sans vouloir permettre qu'ils vissent aucun de leurs parens ou de leurs amis. Pendant l'exécution, les tambours, les fifres & les hautbois solennisoient cette grande action. Dans la même ville, Kirck ayant invité à dîner plusieurs Officiers, il fit pendre, pendant le repas, devant les fenêtres de la chambre où il mangeoit, trente des condamnez, savoir, dix en buvant à la santé du Roi, dix à la santé de la Reine, & dix à la santé du premier Juge. Mais une action qu'il fit dans une autre ville, passe toute imagination. Une jeune fille étant venue se jetter à ses piez pour lui demander la vie de son pére, il lui persuada de se prostituer à lui, en lui promettant de faire grace à son pére; mais après avoir assouvi sa brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fenêtre & de lui faire voir son pére pendu au poteau où pendoit l'enseigne du cabaret où il logeoit. Ce triste spectacle fit un tel effet sur cette pauvre fille, qu'elle en perdit l'esprit. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome 10. l. 24. p. 30 & 31.*

KIRCKALDY. *Voyez* KIRKALDY.

KIRCKBY. *Voyez* KIRKBY.

KIRCKTON. *Voyez* KIRKTON.

KIRCKUAL. *Voyez* CARCOVIACA.

KIRCKUBRIGT. *Voyez* KIRKUBRIGT.

KIRCKWAL. *Voyez* KIRKWAL.

KIREI, nom d'une famille célébre parmi les Tartares, qui a fondé le Royaume de Crimée, ou de Précope. C'est de cette famille que sortit Agi-Kirei, qui chassa de la Taurique, c'est à dire, de la Crimée, Schicachmet Zarem, fils de Tick-Tamisca; & qui s'étant revolté contre ce Prince, prit la qualité & le nom de Roi des Tartares. Depuis ce tems, ceux de la Crimée ont fait des courses dans la Lithuanie, dans la Pologne, & dans la Russie. * George Hornius, *Orb. Imper. cum Notis Jeileri*, *p.* 435.

KIRGESLES. *Voyez* KYRGESLES.

* KIRI ou CHIRI, petite riviére de la Dalmatie. Elle baigne la ville de Scutari, & se décharge peu après dans la Bojana. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRIANDER ou KYRIANDER (Guillaume) Jurisconsulte Allemand, & Syndic de Tréves, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il composa les Annales de Tréves sous le nom de *Commentaires Historiques*, qui contiennent l'Histoire de ce qui s'est passé depuis l'an 1666 du monde, jusqu'au tems de Jacques de Eltz, Archevêque de Tréves, l'an 1577 de l'Ere Chrétienne. Kiriander abandonna la Religion Romaine pour donner dans les nouvelles opinions. * Bayle, *Dict. Critiq.*

* KIRJATH, CARJATH, CARJATHENA ou CARCABE, ville de la Tribu de *Benjamin*, située au septentrion de la fontaine de Roguel. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KIRJATHAJIM. *Voyez* CARIATHAIM.

KIRJATH-ARBAH. *Voyez* ARBA.

* KIRJATH-JEHARIM. Il y a eu diverses villes de ce nom, sur quoi l'on peut consulter les Concordances de la Bible. La plus célébre a été dans la Tribu de *Juda*, sur les confins de celle de *Benjamin*. L'Arche y fut en dépot 49 ou 50 ans, dans la maison d'*Abinadab*, jusqu'à ce que *David*, Roi d'Israël, la fit transporter à Jérusalem. Ce fut dans cette ville qu'arriva la punition de *Huza*, pour avoir voulu retenir l'Arche. *Voyez* ce qui en a été dit cy-dessus au mot AHJO. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 1. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 1.

KIRJATH-SANNA. *Voyez* DABIR.

KIRJATH-SEPHER. *Voyez* DABIR.

KIRICK. *Voyez* KYRICK.

KIRIEL (Thomas) que d'autres nomment aussi *Tyrell*, Chevalier Anglois aussi fameux par sa grande valeur que par la triste fin qu'il fit. Il fit paroître son courage sous Henri VI, contre les François. En 1429, il battit le Comte de Clermont dans la Normandie. En 1433, il fit de grands progrès dans la Bourgogne. En 1434, il perdit la ville de S. Denys par un accident imprévu, mais il aida à la reprendre l'année suivante. En 1437, il aida à faire lever le siége de Crotoy & à porter quelques coups d'importance aux ennemis dans la Picardie. En 1450, on envoya un secours considérable d'Angleterre en Normandie sous son commandement. Mais lorsqu'avec 5000 hommes il voulut empêcher les François de mettre le siége devant Caën, il fut entiérement défait près de Formigny entre Carentan & Bayeux, & fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté, il se rangea dans le parti du Comte de Warwick pendant les troubles intestins d'Angleterre. Ce Comte favorisoit alors la Maison d'Yorck contre celle de Lancastre, & prit à la fin Henri VI lui-même. Pendant que Kiriell accompagnoit par tout ce Roi, qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournassent, il lui conserveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite, épouse de Henri VI, après qu'elle eut gagné la bataille de S. Alban contre le Comte de Warwick, le 15 février 1461. La Reine, sous prétexte d'user de représailles, le fit d'abord décapiter, parce que la populace de Londres avoit pendu peu auparavant *Thomas Thorp*, Lord Chief-Baron, uniquement parce qu'il avoit suivi le parti de Henri VI. * *The compleat Hist. of Engl. tome* 1. *p.* 364, 372, 375, 383, 388, 400, 412, 422, 426. Du Larrey, *Hist. d'Angleterre*. *Dict. Allemand de Bâle.*

KIRISTINOUS. *Voyez* KILISTINOUS.

KIRITS ou KIRITZ. *Voyez* KYRICK.

KIRK. *Voyez* VEGLIA.

KIRK. *Voyez* KIRCK, Major Général.

* KIRKALDY, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Fife sur la côte orientale, au nord du Golfe de Forth dont il n'est pas fort éloigné.

KIRKBY ou KIRBI-LONSDALE, ville avec marché, dans le Comté de Westmorland, capitale de son quartier, & située sur la riviére de Lon, dans une vallée riche & agréable, qu'on appelle *Lonsdale*. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, ayant une belle église, & un pont de pierre sur la riviére. Son nom signifie *église dans la vallée* ou *vallée de Lon*. Jean Lowther, qui fut pendant quelque tems Chambellan de Guillaume III, fut honoré par ce Prince du titre de Vicomte de Lonsdale, & fait Lord du Sceau Privé. Il mourut en juillet 1700. * *Diction. Anglois.*

KIRKBY-STEVEN, autre ville avec marché du même Comté, dans la partie orientale, près des frontiéres qui séparent le Cumberland d'avec le Comté d'Yorck. Elle a une belle église, & le Lord Wharton habitoit tout près dans un lieu nommé *Wartoon-Hall*, qui étoit l'ancienne demeure de sa famille, ornée d'un très-beau parc.

KIRKBY-MORESIDE, ville avec marché, dans le Comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Ridal*, sur une petite riviére qui se décharge bien-tôt avec d'autres dans le Derwent. * *Diction. Anglois.*

KIRKEWALD. *Voyez* KIRKWAL.

* KIRKHAM, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, à peu près au sud de Lancastre, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

KIRKISIA ou KARKISE, ville de la Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbekir, sur l'Euphrate, à 25 lieues au dessus de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRKOUBRIGT. *Voyez* KIRKUBRIGT.

KIRKSOP, riviére qui a sa source au midi d'Ecosse, d'où coulant aussi vers le midi, elle sépare dans une bonne partie de son cours l'Ecosse du Cumberland, & enfin traversant ce Comté, elle se décharge dans la riviére d'Eden. * *Diction. Anglois.*

KIRKTON, ville avec marché dans le Comté de Lincoln, dans le païs appellé *Holland*, dans la contrée de Curringham. Elle est ornée d'une belle église bâtie en croix comme les cathédrales, & ayant un grand clocher au milieu. * *Diction. Anglois.*

KIRKUAL. *Voyez* CARCOVIACA.

KIRKUBRIGT, petite ville d'Ecosse, dans le Comté de Galloway, à l'embouchure de la Dée, vers la côte méridionale, à cinq lieues des confins du Nithesdale. Elle avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse avant la réunion. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRKWAL ou KIRKEWALD, petite ville, capitale de l'isle de Mainland, une des Orcades. Cette ville fut fondée par les Danois. Elle a un bon château & un bon port, & elle est le siége de l'Evêque des Orcades. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRLINTONIUM, ville. *Cherchez* KERLING.

KIRMAN. *Cherchez* CARMANIE.

KIRMANI ou BIN FADLALLAH, Auteur Arabe, mort en 1340, & de l'Hégire 741. Son livre en 20 volumes est intitulé *Masalic Alabsar fil Mamalic* ou *Alamsar*, c'est à dire, *les routes, les yeux dans les Empires & dans les villes*. Cet Ouvrage a deux parties; la premiére traite de la Terre, & la seconde de la Situation de la Terre. Il a été augmenté par *Bin Scham Seddin Mahomet Bin Yousuf Alkermani.* Il est cité par Assionti. * *Hist. de Genghizcan*, *p.* 543.

KIRMENT. *Voyez* KERMENT.

* KIRMONCHA, ville de Perse est à 63 degrez, 45 minutes de longitude, & à 34 degrez, 37 minutes de latitude. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KIRN, château fort du Palatinat du Rhin, dans le Comté de Spanheim, près de la Nahe, & de la petite ville de Kirnbourg, à six lieues au dessus de celle de Creutznach. * Maty, *Diction. Géogr.*

KIRNBOURG. *Voyez* l'article précédent.

KIRSTENIUS (Pierre) Professeur en Médecine à Upsale, & Médecin extraordinaire de la Reine de Suéde, étoit né à Breslaw, capitale de la Silésie, le 25 décembre 1577. Il apprit dans sa patrie le Latin, le Grec, un peu d'Hébreu & de Syriaque, la Physique, l'Anatomie & la Botanique, après quoi il s'en alla voir les Académies de Leipsic, de Wittemberg & d'Iéne,

&

& ayant profité beaucoup pendant quatre ans fous les Profeffeurs de ces trois Univerfitez, il fit un voyage en Italie & en France. Il avoit oui dire qu'afin de fe diftinguer dans la Pratique de la Médecine, il falloit entendre Avicenne: c'eft pourquoi il conçut une forte envie d'apprendre l'Arabe; car il favoit que la Traduction des Oeuvres de ce Médecin étoit fort mauvaife. Il s'appliqua donc fortement à l'étude de l'Arabe, & fe propofa de lire non feulement Avicenne, mais auffi Mefué, Rhafis, Abenzoar, Abulafis & Averroes. Il fut confirmé dans cette penfée par Scaliger & par Cafaubon, qui le jugeoient capable de fe perfectionner dans cette Langue, au grand bien de la République des Lettres. Cette paffion ne retarda point celle qu'il avoit de voyager. Il vit l'Italie, l'Efpagne, l'Angleterre, & ne fut de retour chez lui qu'au bout de fept ans. Il reçut à Bâle le Doctorat en Médecine à l'âge de 24 ans. Un peu après fon retour dans la Siléfie, il alla à Iéne & s'y maria. Enfuite il fe vit appellé par les Magiftrats de Breflaw pour avoir la direction de leur Collége & de leurs Ecoles. Une maladie l'ayant contraint à renoncer à cette pénible charge, dont il étoit d'ailleurs affez dégoûté, il s'appliqua tout entier à la Médecine, & à l'étude de l'Arabe. Il donna même la préférence à cette Langue, & fit paroître qu'il étoit né pour y réuffir. Il mêla beaucoup de piété dans la pratique de la Médecine. On ne dit pas la raifon pourquoi il fe tranfporta en Pruffe avec fa famille; mais il eut fujet de fe louer de cette tranfplantation, car elle lui donna lieu d'entrer chez le Chancelier Oxenftiern qui le mena en Suéde, où on l'honora d'une charge de Profeffeur en Médecine dans l'Univerfité d'Upfale, l'an 1636, & du caractére de Médecin de la Reine. Il fe feroit encore mieux aquitté qu'il ne fit des fonctions profefforales, fi les forces de fon corps euffent fecondé la vigueur de fon efprit; mais il étoit fort caffé, & il ne vécut que jufques au huitiéme d'avril 1638. Il avoit publié, divers Ouvrages. On affure dans fon Epitaphe qu'il entendoit vint-fix Langues. Voici la lifte de fes Ecrits, telle qu'on la trouve à la fin de fon Oraifon funébre; *Duae facra Cantica ex Carminum Arabicorum ex aliquot manufcriptis cum Latina Interpretatione*, Breflæ, 1609; *Evangelifta quatuor ex antiquiffimo Codice manufcripto Arabico Cafareo*, Francofurti, 1609, *in folio*; *Tria Specimina caracterum Arabicorum*, item, *Oratio Domini Noftri Jefu Chrifti*, *Pfalm.* 50, &c. ibid. 1609, *in folio*; *Grammatica Arabica*, ibid. 1610, *in folio*; *Epiftola S. Pauli ex manufcripto Heidelbergenfi Arabica ad verbum tranflata, additis Notis ex textuum Graecorum & Verfionis Latinae vulgaris collatione*, Breflæ, 1611, *in folio*; *Liber de vero ufu & abufu Medicina*, Francofurti, 1610; & Germanice, ibid. 1611, *in 12mo*; *Oratio introductoria in Gymnafio Vratiflavienfium habita*, ibid. 1611, *in quarto*; *Notae in Evangelium S. Matthaei, ex collatione textuum Arabicorum, Syriacorum, Ægyptiacorum, Graecorum & Latinorum*, Breflæ, 1612, *in folio*; Τατρεσαις, *five Informatio Medica Artis ftudiofis proutilis, aliquando in Pharmacopolio verfantis Cafpari Peuceri, edita e Manufcripto Petri Kirftenii*, Upfaliæ, 1638, *in octavo*. * Bayle, *Dict. Crit.*

* KIRTON, bourg d'Angleterre dans la province de Lincoln, eft au nord de la ville de Lincoln, dont il eft éloigné de quatre à cinq lieues.

KIRTON. *Voyez* CREDITON.

KIS. KIT. KIV. KIU. KIZ.

KIS, pére de *Saül*, & autres. *Voyez* CIS.

* KIS, fils du pére de *Gabaon*, ou, comme l'expliquent quelques-uns, d'*Abigabaon*, & de *Maacha*, étoit de la Tribu de *Juda*, & eut pour fréres *Abdon*, *Tfur*, *Baal*, *Nadab*, *Gedor*, *Ahio* & *Zeker*. * I. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 8. v. 30. Ce *Kis* eft différent du pére de *Saül*, premier Roi d'Ifraël. Il y en a eu un autre de même nom, Lévite de la famille de *Merari* & fils de *Habdi*. Il en eft parlé II. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 29. v. 12.

KISCH, petite province de Perfe. Elle eft contigue à celle de Makeran. *Kaikofrou* troifiéme Roi de Perfe de la Dynaftie des Caianiens, la donna à *Behir* ou *Behraz* fon oncle. Cette province nommée *Tacora* fait un Royaume eft appellée *Cache*, par les Portugais. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* KISCION ou CESION, ville de la Tribu d'*Iffachar*, donnée aux Lévites de la famille de *Gerfon*. * *Jofué*, ch. 19. v. 20. Ce mot de *Cifion* fignifie endurci par la force, ou, *durci de la force*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KISIQUE, anciennement *Cyzicus*, ville ruinée, fur la côte orientale de la Mer de Marmora, dans la Natolie. Il y avoit trois grands arcenaux ou magazins remplis d'armes, de provifions & de tout ce qui étoit néceffaire pour les Habitans. Les édifices y étoient magnifiques, & prefque tous de marbre; mais le temple qui y fut bâti en l'honneur de l'Empereur Auguste, étoit le plus bel ornement de cette ville. On n'y voit plus que des monceaux de fuperbes batimens renverfez, avec un amphithéatre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille perfonnes dans les fpectacles. Il eft fitué fur une agréable colline, d'où l'on découvre les deux *Golfes* qui forment deux ports. Les ruines de cette ville font maintenant jointes à la terre ferme, par un ifthme qui s'y eft formé du débris des deux grands ponts qu'elle avoit fur la mer, dont le canal n'eft qu'à deux portées de trait. Cet ifthme a environ demi-lieue de large, & eft accompagné des deux côtez de deux beaux ports qui font abandonnez. *Voyez* CYZIQUE. * Grelot, *Voyage de Conftantinople.*

* KISLOTH THABOR ou CESELETH-THABOR, ville de la Tribu de *Zabulon* aux confins de celle d'*Iffachar*. * *Jofué*, ch. 19. v. 12. Ce mot fignifie, *poffeffion de la pureté*, ou, *d'une lumiére naiffante*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KISPENNING. *Voyez* KYSPENNING.

KISSELBACH (Henri) Profeffeur en Phyfique à Bâle, naquit le cinquiéme mars 1600, à Lorchenhaufen dans le Rhingaw qui appartient à l'Archevêché de Mayence. Il fit fes études en diverfes Académies d'Allemagne, jufques à ce qu'il fe jetta dans l'Ordre des Cordeliers, dans lequel il eut différens emplois: il fut auffi Aumônier d'un Régiment pendant la guerre. Dans ce dernier pofte, où il étoit moins gêné, il eut plus de loifir de lire l'Ecriture Sainte & de fe dégoûter de la Doctrine Catholique Romaine, tellement qu'à la fin il quitta fon Ordre & vint à Bâle en 1635, où il fit profeffion ouverte de la Religion Réformée jufques à fa fin. Il prit le degré de Maître ès Arts, & le caractére de Miniftre, enfuite de quoi il eut une place de Régent dans le Collége. En 1657, on lui donna la Chaire de Profeffeur en Phyfique; en 1658, il obtint encore la charge de Préfident du Collége Supérieur; fept ans après il céda ce dernier emploi à fon fils *Balthafar*, Docteur en Médecine. Il mourut en avril 1673. Outre fa Confeffion de foi on a de lui plufieurs Théfes de Phyfique & de Philofophie, qui montrent combien il étoit verfé dans la Philofophie Scholaftique. * L. Gernler, *in Sermon. funebr. Henri Kiffelbach. Dict. de Bâle.*

* KISSING, petite ville de Franconie, dans l'Evêché de Wirtzbourg, au nord de Schweinfurt, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues.

KITHAY. *Voyez* CATAY.

* KITHLIS ou CETHLIS, ville de la Tribu de *Juda*. * *Jofué*, ch. 15. v. 40.

* KITRON ou CETRON, ville dans le partage de la Tribu de *Zabulon*, dont ceux de cette Tribu ne dépofféderent point les Habitans; mais les laifférent habiter parmi eux. * *Juges*, ch. 1. v. 30.

* KITTIM, CHETEENS ou CETEENS: ce font les peuples de l'Ifle de Cypre, qui tirent leur origine de *Heth* ou *Cheth*, fils de *Chanaan*. On nomme de ce même nom les Macédoniens, parce que la Macédoine s'appelle *Chetim*. C'eft le nom qui leur eft donné I. *Machab.* ch. 8. v. 5, où l'on voit que les Romains défirent *Perfée*, dernier Roi des Macédoniens, & il eft nommé *Roi de Kittim*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* KITTIM ou CETHIM, troifiéme fils de *Javan* petit-fils de *Japhet*, fils de *Noé*. On croit qu'il a peuplé la Gréce, la Macédoine, Cypre, l'Italie, la France, & l'Angleterre. * *Genefe*, ch. 10. v. 4. Simon, *Dict. de la Bible.*

* KITZBUHEL, petite ville du Tirol, & Seigneurie fur la riviére d'Acha, vers les confins de la Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Trumfder.

KITZINGEN, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne. Elle eft fur le Mein, aux confins de l'Evêché de Wirtzbourg & du Marquifat d'Onfpach. Cette ville eft divifée en deux parties, dont l'une appartient à l'Evêque, & l'autre au Marquis. * Maty, *Dict. Geogr.*

KIVET (Arnoul) ou ALBERT ARNHEMIUS, Chartreux du monaftére, dit, *l'Ifle de la Reine du Ciel*, dans le païs de Cléves, a vécu dans le XV fiécle. Il laiffa un Ouvrage intitulé, *Refrigerium Exemplorum*, où il rapporte divers exemples des chofes arrivées de fon tems. Ce bon Religieux mourut le 17 mai de l'an 1449, âgé de 80 ans, après en avoir paffé 60 dans l'Ordre des Chartreux. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 56. Petreius, *Biblioth. Carth.* Voffius, *de Hift. Latin.*

KIUPERLI. *Voyez* COPROGLI.

KIZIDAY. *Voyez* KICIDANI.

KLA. KLE. KLI. KLO.

* KLAASZE (Chriftian) Paftan de Lekkerkerk en Hollande eft connu par les couches de fa femme. Le 21 juin 1686, elle mit au monde un fils qui vécut prefque deux mois; dix-fept heures après, elle accoucha d'un fecond fils mort; vint-quatre heures après, d'un troifiéme fils qui vécut deux heures; vint-quatre heures après, d'un quatriéme fils mort; fort peu de tems après en mettant au monde le cinquiéme elle expira. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KLAGENFURT. *Voyez* CLAGENFURT.

* KLAGIUS (Thomas) né en Pruffe, entra en 1618 dans la Societé des Jéfuites, & enfeigna la Théologie & les Mathématiques. Il fut Recteur à Braunsberg & à Nefwig. Il publia beaucoup d'Ouvrages de Controverfe contre les Luthériens, & mourut en 1684, âgé de 66 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jefu.*

KLATAW, petite ville de la Bohéme, fur la riviére de Bradauca, dans le Cercle de Pilfen, & à fept lieues de la ville de ce nom vers le fud. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KLEBURG ou KLEEBURG, petite place du Duché de Deux-Ponts, fur les confins de l'Alface, au fud-oueft de Weiffembourg, dont elle eft éloignée d'une bonne lieue.

KLEEF. *Voyez* CLEVES.

KLEGOW ou KLETGOW. *Voyez* HEGOW.

* KLETGAW ou KLETGOW, contrée de Suiffe dans le Canton de Schafoufe, comprend plufieurs Bailliages, favoir, de Neuhaufen; de Rudlingen, Buchberg & Cappel d'où dépend Ellikon; de Beringen & Hemmethal; de Luningen & Guntmadingen. * *Etat & Délices de Suiffe*, tome 3. p. 96 & 97. edit. d'Amfterdam 1730.

* KLETHBEEK, petite riviére de Holftein dans la Wagrie, fe décharge dans la Mer Baltique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dankwerth, *Defcription de Holftein & de Slefwyk*, en Allemand, *partie* 3. c. 6. p. 205.

KLETTENBERG, petite ville de Thuringe, dans la Haute Saxe. Elle eft Chef d'une Seigneurie, qui a eu autrefois titre de Comté. Elle eft dans le Comté de Hohenftein, à deux lieues de la ville de Northaufen du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

KLEVELAND. *Voyez* CLEVELAND.

KLEVERSKERKE. *Voyez* CLEVERSKERKE.

* KLING, petite ville de Bavière, à l'orient de l'Inn, dont elle est éloignée de près de deux lieues, aussi bien que de la ville de Wasserburg. Elle est dans la Régence de Burchausen & au sud-sud-ouest de la ville de Burchaw, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* KLINGEN, petite ville avec Bailliage, dans l'Evêché de Constance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KLINGENAW ou KLINGNAW, petite ville de Suisse, située dans le Comté de Bade. Elle est capitale d'un Bailliage, duquel dépend la ville de Zurzach. * Maty, *Dict. Géogr.*

KLINGENBERG (Henri) *Voyez* HENRI de KLINGENBERG.

* KLINGENBERG, petite ville de Franconie, en Allemagne sur le Mein, à peu près au sud-est de Francfort, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est remarquable par les vins délicats de son Territoire.

KLINGLER (Antoine) naquit à Zurich le deuxième août 1649. Après avoir solidement commencé ses études dans sa patrie il visita les Académies étrangères & prit le dégré de Docteur en Théologie à Franecker en 1677. Dans cette même année il fut nommé à la Chaire de Professeur en Théologie à Hanau. En 1680, on lui offrit la même charge à Groningue, mais il ne l'accepta pas. En 1681, il fut rappellé dans sa patrie, où on lui donna d'abord le Diaconat de l'Eglise du S. Esprit. En 1684, il obtint le Pastorat de S. Pierre, & en 1688 celui de la Cathédrale & l'*Antistice*. Il mourut au mois d'août 1613. On a de lui divers Ouvrages en Allemand, un grand nombre de Sermons, & outre cela *Dideaux Exercitat. Academ. Bella Jehovæ; S. poreis Israelis*. * Dyrsteler, *Manuscrit. Dict. de Bâle.*

* KLITSCHDORF, Seigneurie de la Silésie dans le Duché de Jawer, vers les confins de la Haute Lusace, sur la Queiss, au nord-ouest de la ville de Jawer, dont elle est éloignée de douze à treize lieues.

* KLITSCHOW, place dans le Palatinat de Sendomir en Pologne, près de laquelle les Suédois remportérent le 19 juillet, en 1702, une victoire sur les Polonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KLOCK (Gaspard) célébre Jurisconsulte, naquit en 1583, à Soest en Westphalie dans le Comté de la Mark. Après avoir fait ses études à Marpurg, il se fit recevoir Docteur, & fut fait Chancelier de Stolberg. Il quitta ce poste pour occuper celui de Pensionnaire de Brunswik. Ensuite il exerça encore la charge de Chancelier à Minden & à Hildesheim; après quoi il retourna à Stolberg, où il mourut en 1635. On a de lui, *Consilia; Tractatus de Ærario; Tractatus de Contributionibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

* KLOETINGEN, beau village de Zélande dans l'isle de Zuidbéveland, à une lieue ou environ de Ter Goes.

KLOGHER. *Voyez* CLOGHER.

* KLOOSTERMAN, habile Peintre en portraits, naquit à Hanovre. Il a passé en Angleterre la plus grande partie de sa vie, & il y est mort. Il y a gagné du bien, & s'y est aquis de l'estime. En 1696, il fut appellé en Espagne pour y peindre le Roi & la Reine, & il en revint avec une bonne bourse d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KLOPPENBURG (Jean) né à Amsterdam, fut un docte Théologien. Il fut d'abord Ministre à Heusden, d'où il fut appellé à Amsterdam en 1621. A l'occasion de quelque brouillerie, il quitta cette place huit ans après, & devint Ministre de la Brille en 1630. En 1640, il fut appellé Professeur en Théologie à Harderwyk, & quatre ans après à Franeker, où il mourut en 1652, âgé de soixante ans. Il a laissé quelques Ecrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Commelin, *Description d'Amsterdam.*

KMI. KNA. KNE. KNI. KNO. KNU.

KMIELNISKY. *Voyez* KIMIELNISKY.

KMIS (Paul) Gouverneur de la Basse Hongrie, ayant appris que quelques Soldats de la garnison de Belgrade avoient dessein de trahir leur patrie, & de livrer cette ville aux Turcs, en tira une cruelle vengeance. Il les fit mettre en prison; & en ayant chaque jour fait embrocher *un*, qu'il faisoit rôtir comme une bête, il le faisoit ensuite présenter à ses camarades pour le manger, leur demandant de tems en tems si la chair des Traîtres avoit bon goût. Lorsqu'il n'y en eut plus qu'un, il le fit mourir de faim, ne lui donnant aucune nourriture. * Bonfin, *l.* 3. *Dec.* 3.

KNAPDALE. *Voyez* CNAPDALE.

* KNAPWELL, Moine Dominicain en Angleterre, dans le XIII siécle, avança quelques propositions erronées que Peckoum, Archevêque de Cantorbéry censura en 1286 ou 1287. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 3. *l.* 10. *p.* 237.

KNARESBOROUGH, bourg avec marché, du canton de Claro, dans la partie occidentale du Comté d'Yorck. Il envoye deux Membres au Parlement: il a un château sur un roc: & si Speed en est cru, un puits dont l'eau pétrifie le bois. * *Diction. Anglois.*

KNARINGEN, anciennement *Granaria*, étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie: maintenant c'est un bourg du Marquisat de Burgaw en Souabe. Il est sur la rivière de Karnlach, à demi-lieue de la ville de Burgaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KNEEZ, est en Moscovie un titre de dignité, qui répond à celle de Duc, de Comte, &c. Ceux qui en sont revêtus tiennent un grand train, & ont beaucoup de crédit parmi le peuple. Cependant dans l'administration des affaires d'Etat, ils doivent céder aux Boyars. Ils vivent la plupart sur leurs terres, mais les plus puissans & les plus riches font leur résidence à Moscou. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KNELLER (Godefroy) fameux Peintre en portraits, étoit de Lubeck, & vint s'établir en Angleterre sous le régne de Charles II. Il eut le bonheur de plaire à ce Prince qui le fit Chevalier. Comme il se faisoit payer fort cher ses portraits, & qu'il étoit d'une humeur fort ménagère, il amassa de grands biens. Il est mort sous le régne de George I, vers l'an 1722 ou 1723. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *depuis la page* 67 *jusqu'à la* 85.

* KNESEBEK, ancienne famille noble de la Marche de Brandebourg. Cette famille autrefois a été fort puissante. Elle est partagée en deux branches dont l'une est dans la Marche de Brandebourg & l'autre dans le Duché de Lunebourg. Chacune de ces branches se divise encore en deux autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KNIGHTON (Henri) *Voyez* KNYGTON.

* KNIGTON, bon bourg de la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Radnor, vers les confins de la province de Shrewsbury, au nord de Radnor, dont il est éloigné de deux lieues.

KNIN. *Voyez* CHNIN.

* KNIPHAUZEN (Dodon de) Seigneur de Lutsbourg, de Bergun, &c. naquit le 22 juin 1582. Dès qu'il eut fait ses études, on l'envoya en France, & bientôt après il entra dans le service sous Maurice, *Prince* d'Orange. Les Etats lui donnérent une compagnie de trois cens hommes, & l'envoyérent à Ostende qui étoit assiégée par les Espagnols, & où il signala sa valeur l'espace de quinze mois. Aussi-tôt après la reddition de cette place, il se fit transporter en Hollande pour se faire guérir de ses blessures. Après cela, il quitta le service des Etats, & se rendit auprès d'Ennon, Comte d'Oostfrise, qui le fit Baillif & Commandant de Stikhusen. En 1613, les villes Anséatiques lui donnérent la charge de Lieutenant Colonel d'Infanterie, & l'envoyérent avec d'autres troupes pour faire lever le siége de Brunswik. Incontinent après, la Ligue de Smalcalde le fit Colonel. Lorsque Christian, Duc de Brunswik & Evêque d'Halberstadt, mettoit une armée sur pié en 1621, il le fit Général-Major. En 1622, ce brave Officier fut dangereusement blessé à la bataille de Hochst sur le Mein. Dans la suite, il perdit les bonnes graces du Duc qui l'accusoit de n'avoir pas défendu, comme il le devoit, certain passage contre les Impériaux, & qui le fit arrêter dans le Fort de Schenk, résolu de lui faire perdre la tête. Mais après qu'il eut fait voir son innocence, il fut relâché, & servit sous le Comte de Mansfeldt en la même qualité. En 1626, il fut fait prisonnier par le Général Walstein, près du pont de Dessaw, & passa une année entière en prison dans la ville de Hall. Il se sauva en habit de femme, & entra en 1626 au service de Danemark. Après la conclusion de la paix à Lubeck, Charles I, Roi d'Angleterre, lui fit une pension. En 1630, à l'arrivée de Gustave-Adolphe en Allemagne, ce Prince le fit Général Quartier-Maître. Dès qu'il eut pris possession de cette charge, il prit la ville de Wolgast, empêcha avec le Comte de Hoorn Général des Suédois, que les Impériaux ne fissent lever le siége de Colberg, & défendit avec peu de monde la nouvelle ville de Brandebourg, où il fut fait prisonnier de guerre par le Prince de Tilly, lorsqu'il prit cette ville d'assaut. Il fut bien-tôt après échangé, & alla se rendre auprès du Roi de Suéde devant Nuremberg. En 1632, il se trouva à la bataille de Lutzen, où il commandoit l'Infanterie. Ensuite il se rendit maître de Leipsic & de Chemnitz. Après la mort de Gustave-Adolphe, il fut fait Général des Suédois dans le Cercle de la Basse Saxe, sous le commandement de George, Duc de Brunswik. Dans la suite il contribua à la conquête des villes de Hamelen, d'Osnabrug, d'Hildesheim, de Ham & d'Unna. Mais comme le Comte d'Oxenstiern eut refusé de signer la capitulation de la ville d'Osnabrug, il quitta le service, & se tint pendant quelque tems en repos. En 1635, il alla trouver le Comte d'Oxenstiern, pour lui faire quelques propositions qui aboutissoient à faire tomber Minden entre les mains des Suédois, & pour mettre sur pié une nouvelle armée en Westphalie. Il fut fait alors Général des Suédois dans la Westphalie. Peu de tems après, il fut surpris par le Comte de Gelen, Général des Impériaux, de sorte qu'il eut bien de la peine à se sauver en traversant le fossé en chemise. Après cela, il se joignit à quelques troupes Suédoises, mais il fut attaqué près d'Osnabrug par le Général Lutersheim, & comme en prononçant ces paroles, *ô Dieu aidez moi, ô Jesus secourez moi*, il tiroit son épée pour combattre, il reçut au même moment dans la tête un coup de pistolet qui le renversa mort de dessus son cheval. Il étoit alors âgé de 53 ans. Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Adam* de Schade, & il en eut cinq fils & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis.*

KNIPPERDOLING. *Voyez* CNIPPERDOLING.

KNIPSCHILD (Philippe) fameux Docteur en Droit public, étoit natif de Treisbach en Westphalie, ce qui fit qu'il publia divers Ecrits sous le nom d'*Hippolite de Treisbach*. Il étoit Syndic de la Noblesse de l'Empire sur le Necker & sur le Kocher, & de la ville d'Essingen, dont il étoit aussi Conseiller. Il mourut en 1657, âgé de 62 ans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Paratitla Juris universi; Tractatus de Fidei-commissis Familiarum nobilium; De Juribus & Privilegiis civitatum Imperii: De Nobilitate in genere & praesertim de Juribus & Privilegiis Ordinis Equestris liberi & immediati.* * Witte, *Diarium Biographicum*, *tome* 2. *Dict. Allemand.*

KNOCFERGUS ou CARIKVERGUS, en Latin *Rupes Fergusii*, ville forte de l'Ultonie en Irlande. Elle est dans le Comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. Knocfergus a un fort bon port dans une baye qui porte son nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vinderius Fluvius* des Anciens, que d'autres estiment être la Boyne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KNOCK-PATRICK, est le nom de l'une des plus hau-

hautes montagnes d'Irlande. Elle s'avance proche de la Baye de Limmerick, & les vaisseaux qui sont en mer peuvent la découvrir de fort loin. * Beuverell, *Délices d'Irlande*, p. 1104.

* KNOCQUE (le Fort de la) Fort de Flandre, est situé à une lieue & demie de Dixmude, à trois d'Ypres, & à quatre de Furnes & de Nieuport, au confluent de l'Iserre, & de l'Iperlée. Philippe IV. Roi d'Espagne, l'a fait construire environ l'an 1662, mais après que Louis XIV s'en fut rendu le maître, il en a fait faire par M. de Vauban son premier Ingénieur une forteresse tout à fait régulière. Guillaume III, Roi d'Angleterre commandant l'armée des Alliez l'an 1695, fit attaquer ce Fort le 19 juin, par un corps de troupes sous les ordres du Duc de Wirtemberg, mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir le dessein que le Roi Guillaume avoit d'attaquer la ville de Namur. Le sixiéme octobre 1712, un détachement de la garnison d'Ostende, qui étoit alors aux Hollandois, se rendit maître de ce Fort par surprise, & par l'intelligence d'un Jardinier. Ce Fort a été compris ensuite dans le traitté de Barrière que les Etats Généraux des Provinces-Unies ont obtenu contre la France par la paix d'Utrecht conclue l'an 1713, & ils y entretiennent une bonne garnison. * *Délices des Païs-Bas*, tome 2. p. 127. 128. 129.

KNOCTOE, c'est à dire, *la montagne des Haches*, dans le païs de Galloway en Irlande, est fameuse par la victoire qu'y remporta en 1516, Gérard-Fitz-Gérald, Comte de Kildare, sur le plus grand corps de Rebelles qui eût jamais paru en Irlande auparavant, commandé par Guillaume Burk, O Brian, Mac Namar, & O Caroll. * Cambden, *Britannia*.

KNODSENBOURG, KNOTSENBURG & KNODTSENBURG, a été avant l'an 1672 un bon Fort des Provinces-Unies. Il est dans la Gueldre, sur le Wahal, vis à vis de la ville de Nimégue. * Maty, *Dict. Geogr.*

KNOKFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

KNOKKE. *Voyez* KNOCQUE.

KNOLLES (Richard) de Northampton, naquit sous le commencement du régne de la Reine Elizabeth & reçut le degré de Maître ès Arts en 1570. Comme il s'étoit sur tout appliqué aux Humanitez, le Chevalier Pierre Manwood le nomma au Rectorat du Collége de Sandwich dans le Kent, dont il s'aquitta avec applaudissement: il se poussa fort dans l'Histoire. Il mourut en 1610, après avoir publié divers Ouvrages en Anglois, comme l'*Histoire des Turcs* jusques en 1610. On prétend, que d'autres lui ont fourni de grands secours pour cet Ouvrage, parce qu'on y trouve un grand nombre de choses uniquement tirées d'Auteurs Arabes, dont il ignoroit la Langue. Cette Histoire a été continuée depuis jusques en 1677, par P. Ricaut. Il a aussi donné *Rudimenta Linguæ Hebraicæ, Græcæ & Latinæ, &c.* * Wood, *Antiquit. Oxon.* *Dict. Allemand de Bâle.*

KNORR DE ROSENROTH, naquit à Alt-Rauden en Silésie le 15 juillet 1636. Son pére fut *Abraham* Knorr de Rosenroth, Ministre Lutherien à Alt Rauden. Après avoir fait ses études à Fraunstadt, à Stettin, à Wittenberg & à Leipsic, il fit un voyage en France, en Hollande & en Angleterre, & s'appliqua particuliérement à la Chymie & à la Science Cabbalistique, pour laquelle il s'étoit senti un penchant extraordinaire dès sa jeunesse. Etant à Amsterdam il eut occasion de se faire connoître à un Prince Arménien, à qui il servit d'interprête & qui l'instruisit à son tour dans les Langues Orientales. Il étudia l'Hébreu & le Rabbinage sous le R. Meyerstern à Amsterdam & s'y poussa si fort que Jean Lightfoot, Henri Morus & Helmont le fils lui témoignérent beaucoup d'amitié. Après son retour il fut par la recommandation de Helmont, connu de Christian-Auguste, Comte Palatin de Sultzbach, qui le nomma son Conseiller Privé en 1668, & enfin son Chancelier. Malgré ces emplois il n'abandonna pas les études, mais s'attacha principalement à cultiver les Langues Orientales, la Chymie & la Cabbale, mettant entre ses amusemens l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, la Chronologie & l'Astronomie. Il a traduit en Allemand l'Ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pseudodoxia Epidemica*; les Ouvrages de Helmont le pére & l'Harmonie des quatre Evangelistes, écrite par un Auteur anonyme, l'*Alphabetum Naturæ* du jeune Helmont, qui est accompagné d'une préface de sa façon. Voici la liste de ses Ouvrages, *Messias puer*, ou de la Vérité de la Religion Chrétienne, qu'il prétend prouver par les témoignages de la Science Cabbalistique. (Tout l'Ouvrage est écrit en Langage Rabbinique & se trouve encore en manuscrit) *Cabbala denudata*, qui est une Traduction Latine du *Sohar* & d'autres livres Cabbalistiques, qu'il a éclaircis par ses Remarques & publié en deux volumes, *in quarto*. Ce fut aussi par ses soins que *Mosé Bar Uri Scherga*, surnommé *Bloch*, imprima à Sultzbach plusieurs livres Hébreux, & particuliérement le *Sohar*; le Comte Palatin, Helmont & Knorr en ayant fait les frais. Avant que Bloch entreprît cet Ouvrage, le jeune Helmont apprit à graver les matrices des caractéres. Dans la lecture des Ouvrages Cabbalistiques, le Palatin & Knorr se servirent du secours de deux Juifs Polonois *R. Moyse*, & son fils *R. Joseph Hausser*, en faveur desquels le Palatin fit imprimer le Testament Syriaque avec des caractéres Hébreux, à Sultzbach en 1666, *in douze*. On loue fort l'affabilité de Knorr, qui fut si avant dans les bonnes graces du Palatin de Sultzbach que pendant plusieurs années ils passérent seuls bien des heures ensemble, pour se perfectionner dans les Langues Orientales & dans la Chymie. Knorr avoit si fort poussé la derniére que non seulement il fit plusieurs découvertes nouvelles, mais que même il guérit aussi diverses maladies des plus désespérées. Il mourut enfin au mois d'avril 1689. On ne peut que louer les grands travaux de ce savant homme, mais il faut avouer aussi qu'il régne par tout dans ses Ecrits une grande obscurité & beaucoup de confusion, & qu'il y a mêlé un grand nombre de rêveries Rabbiniques aussi impertinentes qu'inutiles. Il étoit si fort prévenu en faveur de la Cabbale, que souvent pour lui concilier une plus grande autorité, il a tâché d'y accommoder les dogmes & les mystéres de la Religion Chrétienne, comme *Laurent Odhelius* l'a démontré dans sa *Synagoga Bifrons*. Aussi est il certain que le célébre Henri Morus malgré toute son estime pour la Cabbale, n'étoit pas d'accord avec Knorr sur un grand nombre d'articles. * Buddei, *Introductio ad Hist. Philos. Hebr.* Kraussii *Nova Literar. Lips. anni* 1718. *Dict. de Bâle.*

KNOT (Edouard) né dans le Northumberland en Angleterre, se fit Jésuite à l'âge de 26 ans, l'an 1606, étant déja Prêtre. Il enseigna longtems à Rome dans le Collége des Anglois. Ensuite il fut envoyé en Angleterre en qualité de Provincial. Il y soutint le parti des Reguliers contre Nicolas Smith, Evêque de Chalcédoine, Vicaire Apostolique en Angleterre, & composa en Latin un livre sous le nom de Nicolas Smith, intitulé *Modestes & courtes Discussions de quelques propositions du Docteur Kellison.* Ce livre fut imprimé à Anvers en 1631. Il fut censuré avec celui de son confrére Jean Floid, par l'Archevêque de Paris, par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'assemblée du Clergé de France. Knot a outre cela composé quelques Ouvrages de Controverse. Il mourut à Londres le 14 janvier 1656. * Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Du Pin, *Histoire Universelle du XVII siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

KNOTTESFORD. *Voyez* KNUTSFORD.

* KNOWLES ou KNOLLES (Robert) naquit dans le Comté de Chester. Il étoit de basse extraction, mais d'un esprit fort relevé. Il s'avança tellement dans le chemin de la Fortune que sous Edouard III, il fut Général des troupes de ce Prince en France. Son nom seul étoit formidable aux François, & il se rendit maître de plusieurs de leurs places. Il appaisa avec autant de prudence que de valeur les troubles de Guienne, mais il se signala sur tout, en soumettant le fameux Wat-Tyler qui étoit à la tête des Rebelles. Quoique d'une naissance médiocre, il s'étoit élevé par son mérite, aux plus hauts emplois, & il avoit aquis une réputation qui égaloit celle des plus illustres Guerriers. Au commencement du régne d'Edouard, il étoit Grand Sénéchal de Guienne; mais ensuite, étant las d'une vie trop agitée, il s'étoit retiré sur ses Terres dans la Province de Kent. Ce fut là qu'il termina ses jours, après y avoir aquis une gloire encore plus solide par plusieurs actes de piété, de charité, & de munificence dont quelques uns subsistent encore aujourd'hui. Il mourut l'an 1407, âgé de 90 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, tome. 3. l. 10. & 11, qui met la mort de Knolles en l'an 1406.

KNOX (Jean) *Voyez* CNOX.

* KNUFFER (Nicolas) de Leipsic, donna dès sa plus tendre enfance des marques de l'inclination qu'il avoit pour la Peinture. Son pére s'en appercevant le mit sous la conduite d'Emanuel Nysen où il demeura deux ans, mais il en sortit au bout de ce tems-là, parce que son Maître se servoit de lui comme d'un Laquais. Il se retira à Magdebourg où il gagnoit sa vie à faire des pinceaux, mais comme il avoit de la peine à subsister de ce travail, il se mit au service d'un Barbouilleur, qu'il quitta dans la suite pour venir à Utrecht, où il eut le bonheur de rencontrer le célébre Abraham Bloemaart, qui par compassion le retira chez lui, & qui en peu de tems le poussa si loin, qu'il le mit en état de peindre de son chef. Il s'aquit dans la Peinture une si belle & si vaste connoissance que le Roi de Danemark lui fit faire trois tableaux pour représenter trois batailles, où ses Ancêtres avoient remporté la victoire. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. p. 21 & *suiv.*

KNUZEN (Matthias) étoit né à Oldensworth, dans le Duché de Sleeswik. Après avoir fait ses études à Konigsberg en Prusse, il s'avisa de courir le monde, & de s'ériger en nouvel Apôtre de l'Athéïsme. En 1674, il répandit en divers endroits d'Allemagne, & sur tout à Iéne en Saxe, & à Altdorff, une lettre Latine, & deux Dialogues Allemands, qui contenoient les principes d'une nouvelle Secte qu'il vouloit établir, sous le nom de la Secte des *Conscientieux*, c'est à dire, de gens qui ne feroient profession de suivre en toutes choses que les loix de la conscience & de la raison. Cependant il nioit l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & par conséquent l'autorité de l'Ecriture-Sainte; comme si ces veritez étant ôtées, il pouvoit rester dans l'homme quelque conscience & quelque principe de vertu. Cet Athée se vantoit d'avoir fait un grand nombre de Disciples. Sur tout il disoit qu'il en avoit sept cens, tant Bourgeois qu'Etudians dans la ville de Iéne. Jean Musæus, savant Professeur en Théologie dans l'Université de cette ville, refuta cette calomnie dans un livre Allemand imprimé en 1675, contre cet Athée & contre sa prétendue Secte, qui ne subsistoit que dans son imagination. Les Dialogues imprimez en Allemand sont pleins de blasphêmes & d'impertinences. On peut voir sa lettre toute entiére en Latin & en François dans le livre qui est cité à la fin de cet article. Il la data de Rome, quoiqu'il soit sûr qu'il ne sortit jamais d'Allemagne. On ne nous apprend pas quelle fut sa fin. * La Croze, *Entretiens sur divers sujets d'Histoire, de Litterature, de Religion & de Critique*, p. 400.

* KNUTSFORD ou KNOTTESFORD, ville d'Angleterre dans la *Province* de Chester, est à l'est-nord-est de la ville de Chester, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

KNYGTON (Henri) Chanoine Régulier de Leicester, a composé une Chronique exacte de l'Histoire d'Angleterre, divisée en cinq livres, depuis l'an 950, jusqu'à l'an 1395, & l'Histoire de la déposition de Richard II, Roi d'Angleterre, arrivée l'an 1399. Ces deux Ouvrages sont dans le Recueil des Historiens d'Angleterre, imprimé à Londres l'an 1652. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

KNYSSIN, petite ville de Pologne dans la Polaquie en Mazovie, entre la ville de Bielsko & celle d'Augustow, à quin-

20 lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOB. KOC. KOD. KOE. KOG. KOK. KOM.

KOBA, bonne & grande ville de l'Usbek, dans la grande Tartarie. Elle doit être dans la province de Fargana. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOBERSCHANS, forteresse de la Livonie dans la Lettonie, sur un bras de la Dune, vis à vis de Riga. Elle a cinq bastions, & fut prise en 1700 par les Saxons & les Polonois qui l'abandonnérent l'année suivante. En 1710. les Moscovites s'en emparérent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOBILAK, petite ville de Pologne dans la Basse Volhynie ou dans le Palatinat de Kiow.

KOBILUS (Jean) d'Hilpershausen en Franconie, Luthérien, mourut en 1661, âgé de 71 ans. Il professa la Philosophie, puis la Théologie à Altdorf. Il composa diverses Disputes en Philosophie, qui ont été imprimées séparément. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KOCH (Dieteric) Professeur en Théologie & en Logique à Helmstadt, a écrit plusieurs Dissertations & brochures. Voici celles dont les sujets sont les plus intéressans, *De Eloquentia & Poesi Mosis; de Aristotele in summo auctores; de Præstantia quadam Poeseos Germanicæ præ Gallica & Italica; de Fatis per lancem licitatis [illegible]; Annales Academiæ Juliæ 1720, 1722; Strictura [illegible] in Harduini Opera selecta; de R. Nummorum Veteris & Novi Testamenti; de Nummorum Hebr. Inscriptionibus Samaritanis; Animadversiones in P. de Marca Dissertationem de singulari Primatu Petri; Quod Chronologia Hassefeldiana quæ est in Actis Sanctorum Antuerp. nulli juvet professionem Petri Romani; de Anno natali Jesu Christi per nummos & fasta Antiqua demonstrato; de Sedem ad annum regiminis Quintili Vari demonstrato.* Il est mort au mois d'octobre 1724, n'ayant guéres plus de 48 ans. Il avoit commencé un petit Ouvrage périodique, intitulé *Fasciculus Theologici.* * *Biblioth. Germanique, tome 9. p. 222, 223 & 224.*

KOCHELS ou COCHELS, village de la Baviére. Il est sur le petit Lac de Kochels, à dix lieues de Munich vers le midi. Kochels est le lieu de la Vindelicie, appellé anciennement *Coveliæ.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOCHELS, petit lac de Baviére dans la partie méridionale, sur les bords duquel se trouve le village de Kochels dont il est parlé dans l'article précédent. Il est formé & traversé par la Loysa.

* KOCHER, riviére du Cercle de Souabe en Allemagne, prend sa source dans le Comté d'Oetingen, coule à peu près du sud-est au nord-ouest jusques à Ingelfing, puis de l'est à l'ouest jusques à son embouchure dans le Neckre un peu au dessus de Wimpfen. Elle arrose la ville Impériale de Hall, & Newstadt dans le Wirtemberg.

* KOCHER, petite riviére différente de la précédente, & que l'on appelle le *Kocher noir*, prend sa source près de Konigsbron dans le Wirtemberg, & à trois milles de là se jette dans l'autre Kocher. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOCHERSBERG, en Latin *Concordia*, forteresse de la Basse Alsace sur les confins du Bas Palatinat. Clavier prétend que c'est *Drusenheim*, & d'autres que c'est *Weissembourg.* * Baudrand.

KOCK (Matthias) *Voyez* KOECK.

KOCKEL. *Voyez* KOCHELS.

KOCKENHAUSEN. *Voyez* KOKENHAUSEN.

KOCZUBI, petite ville de la Bessarabie, dans le païs des Tartares d'Oczacow, à deux lieues de l'embouchure du Niester du côté du Nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

KODABENDEH. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH.

KODAJUS (Al) Historien Arabe fort célébre, dont le nom tout entier est, *Abu Abdolla Mohammed Ebn Salâma Ebn Jaafar al Kodai.* Il a écrit un *Tarikh* ou Histoire des Califes environ l'an de l'Hégire 437, c'est à dire, l'an de J. C. 1045, & mourut l'an de l'Hégire 454, qui répond à l'an de J. C. 1062. E. Pocok s'est souvent servi de son Ouvrage. * Ebn Chalecan. Jalaloddin. *Dict. Allemand de Bâle.*

KODDE (Jean, Adrien & Gilbert Vander) trois fréres de *Guillaume Coddæus*, autrefois Professeur en Hébreu dans l'Université de Leyde, donnérent naissance conjointement avec un Pêcheur, nommé *Antoine Cornelissen*, à la Secte des Prophétes. Ceci arriva à *Warmond* proche de Leyde en 1619, lorsqu'il fut défendu aux Remontrans d'avoir des Ministres. Les peines ausquelles on étoit exposé, en cas de contravention, engagérent les fréres Vander Kodde dans la pensée qu'on pouvoit bien se passer de Ministres. Ils commencérent à déclamer contre les Pasteurs, comme contre des gens qui vouloient parler seuls dans l'Eglise, & vivre aux dépens d'autrui sans rien faire. *Pasquier de Fyne*, Pasteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le Schisme entre les Remontrans eux mêmes; mais ce fut en vain. Les fréres Vander Kodde se séparérent avec leurs adhérans, & formérent des assemblées dans une maison particuliére. Ils s'assembloient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les Habitans des lieux éloignez pussent venir sans en être avertis. Voici la méthode qu'on observoit dans leurs assemblées. Quelcun lisoit divers chapitres du Nouveau Testament après quoi le Lecteur ou quelqu'autre faisoit une priére. Ensuite on demandoit si quelcun avoit quelque chose à dire pour l'édification du peuple. Alors un Prophéte se levoit, lisoit un texte de la Bible, sur lequel on avoit médité auparavant, & faisoit sur ce texte un Discours, qui duroit quelquefois une heure ou plus. Après ce Discours on faisoit la même question; & une autre personne se levoit, lisoit un texte & parloit. On faisoit encore la même demande, & s'il y avoit un troisiéme & même un quatriéme Prophéte qui voulut discourir, on les écoutoit, ou l'on dormoit. *Pasquier de Fyne* qui assista d'abord à ces assemblées pour tâcher de ramener ces Schismatiques, dit avoir vu une séance depuis le soir jusques au lever du Soleil. Les Prophétes ordinaires de ces assemblées, étoient les trois fréres *Vander Kodde, Antoine Cornelissen*, & *Jean Batten* de Leyde. Les Prophétes étant mécontens de *Pasquier* qui leur faisoit tête, tâchérent de l'exclurre de leurs assemblées. Pour cet effet ils résolurent de s'assembler à *Reynsburg*, & depuis ce tems-là ils se séparérent entiérement des Remontrans. Ils introduisirent le Batême par immersion, & soutinrent qu'aucun *Chrétien* ne devoit être Magistrat, ni faire la guerre. Ils rejettérent toutes les Confessions de Foi & conservérent la doctrine des Remontrans sur la prédestination. *Jean Vander Kodde* se vantoit d'avoir reçu la même portion du S. Esprit que les Apôtres; & que quand il descendit sur lui, la maison trembla. Après la mort des trois fréres Vander Kodde, les assemblées de Rhynsburg furent dirigées par *François Joachimsen Oudaan*, Boulanger de ce lieu-là, & gendre de Jean Vander Kodde. Telle fut l'origine de la Secte des Prophétes en Hollande. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reform. tome 2. p. 210. &c.*

KODDE, Archevêque de Sébaste. *Voyez* CODDE (Pierre)

KODEN, petite ville du Duché de Lithuanie, dans la Polésie, sur la riviére de Bug, à cinq lieues au dessus de Brestici. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOEBERGER (Wenceslas) Peintre de l'Archiduc Albert, & Directeur des Monts-de-piété à Bruxelles. Il fut Disciple de Martin de Vos. Après avoir été quelque tems à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon nommé *Franco*, avec lequel il fit amitié. Il fit son profit de tout ce qu'il vit de beau en Italie, & retourna ensuite en Brabant. Il fit à Anvers dans l'église de Notre-Dame un tableau du martyre de S. Sébastien, & cette piéce lui attira l'admiration de tous les Connoisseurs. Peu de tems après, quelcun par une extrême méchanceté ôta avec un couteau la tête de ce Saint. Koeberger fit boucher ce trou & y peignit une tête nouvelle, mais elle n'y quadroit pas si bien que la premiére. D'Anvers il alla à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert qui l'honoroit de son amitié, à cause de la connoissance qu'il avoit des médailles. Il entendoit aussi fort bien l'Architecture, & c'est lui qui fit bâtir l'église de Notre-Dame de Montaigu sur le modéle de celle de S. Pierre de Rome, & celle des Augustins de Bruxelles. Il a aussi embelli de plusieurs fontaines & d'autres ornemens le Palais de l'Archiduc à Furnes. * Houbraken, *partie* 1.

☞ M. Jacques Campo Weyerman dans ses *Vies des Peintres des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 363, *& suiv.* différe en quelques endroits du récit que l'on vient de faire, & ajoute quelques autres circonstances. Il dit, non que ce fut la tête de S. Sébastien, mais celles de deux femmes qui étoient peintes dans le même tableau que quelque Envieux enleva avec un couteau, & il ajoute que Koeberger en fit à la place deux autres qui égaloient les premiéres en beauté. Il dit qu'il fut non simple Directeur, mais Fondateur des Monts-de-piété. Il dit qu'il épousa la fille de son ami *Franco* & qu'il en eut quelques fils & quelques filles. Il dit qu'il trouva le moyen de dessécher plusieurs marais du côté de Dunkerque, & qu'il en fit de bonnes terres, propres pour le labourage & pour la pâture. Il dit enfin qu'il mourut dans sa 70. année, & que l'on fit à son honneur l'Epitaphe suivante.

Quæ valido tantus molimine Kobergeri
Fecit, non homini crede, sed esse Dei.
Imposuit montem monti, ceu Pelion Ossæ,
Atque giganteam sternit ad astra viam.
Erras: [illegible] sternit, volunt Titania pulsa:
Quæritur hic pietas, sed pietate Deus.
Nunc minus est migrare lacus, & vallere terræ:
Montes qui movit, nonne movebit aquas?

KOECK (Pierre) Peintre & Architecte, natif d'Alost en Flandre, dans le XVI siécle, alla en Turquie, d'où il apporta le secret des belles couleurs, pour les teintures des soyes & des laines. Il mourut en 1550.

KOECK ou KOCK (Matthias) d'Anvers, fameux Païsagiste, vivoit presque dans le même tems que cet autre dont nous venons de parler.

* KOEDYK, village de Nord-Hollande ou Westfrise, au nord nord-est d'Alkmar, dont il est éloigné d'une petite lieue.

KOEHOORN. *Voyez* COEHOORN.

KOELMAN. *Voyez* KUHLMAN.

KOEMPFER (Engelbert) naquit le 16 septembre 1651, à *Lemgow*, petite ville du Cercle de Westphalie, appartenante aux Comtes de la Lippe. Son pére, qui étoit Pasteur du lieu, le destina dès l'enfance à la Medecine. Après avoir pris la teinture des Belles Lettres dans l'Ecole de Hamelen, au Duché de Brunswick, il continua ses études successivement à Luneburg, à Hambourg, & à Lubeck, faisant par tout de grands progrès dans les Langues savantes, ausquelles il joignit l'Histoire, la Géographie, & la Musique. Ayant fait ensuite quelque séjour à *Dantzick* & à *Thorn*, il s'arrêta trois ans, dans l'Université de Cracovie, où il étudia la Philosophie & les Langues modernes. Il employa quatre ans à Konigsberg à l'étude de la Médecine & de l'Histoire Naturelle, avec tant de succès que dans un voyage qu'il fit en Suéde, l'Université d'Upsale & la Cour de Charles XI, lui firent des propositions avantageuses pour le retenir. Il préféra à toutes ces offres la place de Sécretaire dans l'Ambassade que le Roi de Suéde envoyoit en Perse. *Louis Fabrice* étoit l'Ambassadeur. Le but principal de cette députation étoit d'établir

blir un commerce entre les deux Royaumes : mais comme cet établissement ne pouvoit réussir, à moins que les Czars Jean & Pierre qui gouvernoient ensemble la Russie, ne consentissent à laisser passer dans leurs Etats à des conditions raisonnables, les marchandises d'Europe & de Perse, l'Ambassadeur avoit été chargé de passer d'abord à la Cour de Moscou, & d'y conclurre un traité sur cette matiére. On partit de Stockholm le 20 mars 1683. La longueur du voyage & près de deux ans de séjour en Perse donnérent occasion à M. Kœmpfer, de faire un grand nombre d'Observations. Il en composa le recueil, qu'il publia ensuite en 1712, sous le titre d'*Amœnitates exoticæ*. M. *Fabricius* s'en retournant sur la fin de l'année 1685, M. Kœmpfer se mit au service de la Compagnie Hollandoise en Orient, en qualité de Chirurgien. La flotte touchant dans tous les ports où les Hollandois ont des Comptoirs, dans l'*Arabie-Heureuse*, sur les côtes du *Malabar*, dans l'Isle de *Ceylan*, dans le Golfe de *Bengale*, & dans l'Isle de *Sumatra*, il eut lieu de faire, dans tous ces endroits, de savantes Observations, & arriva enfin en septembre 1689 à *Batavia*, où il ne demeura que jusqu'au mois de mai suivant, qu'il en partit en qualité de Médecin de l'Ambassade, que la Compagnie envoye tous les ans au Japon. Son vaisseau alla à Siam. M. Kœmpfer enrichi d'un grand nombre d'observations, quitta le Japon en novembre 1692, pour retourner à Batavia, d'où il partit pour la Hollande. Il arriva à Amsterdam au mois d'octobre 1693. De là il alla à Leyde, où il prit le bonnet de Docteur en Médecine au mois d'avril 1694. S'étant retiré dans sa patrie, le Comte de la Lippe en fit son Médecin. Ses occupations ne lui permirent pas de mettre tous ses recueils en état de paroitre. Il se maria en 1700 avec *Marie-Sophie* Willtach, fille unique d'un riche Marchand de Stolzenaw, & il en eut un fils & deux filles qui moururent tous dans leur enfance. Il mourut le cinquiéme novembre 1716, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Nicolas à Lemgow. Le Chevalier *Sloane* aquit, à grands frais, des héritiers de M. Kœmpfer, les Manuscrits & les Desseins de ce savant & curieux Voyageur. *M. Scheuchzer* les a eus de la main de l'illustre Chevalier Anglois, & les a traduits en Anglois, sous le titre d'*Histoire du Japon*, &c. à Londres, 1727, deux volumes, *in folio*. L'excellence & les curieuses recherches de cet Ouvrage, ont engagé M. Des-Maizeaux à le traduire en François : ce qu'il a fait avec cette exactitude qui accompagne tout ce qui sort de sa plume. * *Bibliotheque Angloise*, *tome* 15, *premiére partie*, *p.* 1. *&c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 19. *p.* 237 *& suiv.*

KOENIG. *Voyez* KONIG.

KOENIGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

KOENIGSECK. *Voyez* KONIGSECK.

KOENIGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KOENIGSTEIN. *Voyez* KONIGSTEIN.

KOERLAND. *Voyez* COURLANDE.

* KOERTEN (Jeanne) femme de M. Adrien Blok d'Amsterdam a été une merveille de son tems. Elle naquit en 1650, & donna dès ses plus tendres années des preuves de son inclination pour tous les beaux Arts. Elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle, à jetter en cire des statues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver sur le verre, à peindre en détrempe, &c. Mais ce qui lui aquit le plus de réputation, fut son incomparable adresse à couper du papier blanc avec des ciseaux par le moyen desquels elle éxécutoit à charmer, tout ce que les plus habiles Peintres pouvoient produire avec le pinceau. Cela la fit connoitre par toute l'Europe, & lui attira les visites des plus illustres personnes. Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, se fit un plaisir de l'aller voir. Jean Guillaume Electeur Palatin lui offrit mille francs de trois piéces, mais elle ne voulut pas s'en défaire. Elle fit pour l'Impératrice Anne-Marie-Josephe de Neubourg une piéce composée de fleurs, d'aigles, d'armoiries, de couronnes & d'autres ornemens. Cette Princesse lui en témoigna sa reconnoissance par un présent de quatre mille francs. Elle fit aussi de la même maniére le portrait de l'Empereur, qui fut trouvé si beau qu'on le mit dans la chambre des raretez où on le conserve. M. Francius accompagna ce portrait des vers suivans,

Cæsaris hæc facies Leopoldi: dextera firmat,
Læva globum terræ, quem regit, orbe tulit.
Marmora Lysippi cedant & Mentoris æra:
Cedat Apelleus, Parrhasiusque labor.
Majus opus tenui in charta (mirabile visu)
Edidit artifici forfice docta manus.

Elle mourut le 28 décembre 1715. On peut voir chez M. Adrien Blok son mari, des preuves de l'habileté de cette merveille de notre siécle. * Houbraken, *Theatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *troisiéme partie*, *depuis la page* 293. *jusques à la* 328. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 142—153.

KOEVORDEN, KOEVERDEN, KOEVOORDEN. *Voyez* COEVORDEN.

* KOGE, ville de Danemark sur la côte orientale de l'Isle de Zélande au sud sud-ouest de Coppenhague, dont elle est éloignée d'environ six lieues. La mer fait là un petit golfe, appellé le *Kogerbocht*, où en 1677 la flotte Suédoise fut battue par les Danois.

KOGERBOCHT. *Voyez* l'article précédent.

KOKENHAUSEN, ville de Suéde dans la Livonie, sur la Dwine, à dix-neuf lieues au dessus de Riga. C'est une place forte, plutôt par sa situation sur une hauteur que par ses travaux. Elle est défendue par une bonne citadelle. Les Moscovites la prirent l'an 1654, mais ils la rendirent aux Suédois par la paix suivante. * Maty, *Dict. Géogr.* Présentement toute la Livonie & par conséquent cette place, est entre les mains des Moscovites.

* KOKKENGEN, beau village de la Province d'Utrecht, a six hameaux dans sa dépendance. Il est à près de trois lieues d'Utrecht au sud-sud-ouest de cette ville.

KOKUTAN, ville du Monga, dans la grande Tartarie. Elle est, selon le Pére Avril, sur la route que l'on tient pour aller de Tobolk à Peking. M. Witsen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieues de la riviére de Hoamk, entre les villes que les Chinois possédent en Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOLA, petite ville de la Laponie Moscovite. Elle est dans le Moura-Manskoy-Lépotf, à l'embouchure de la riviere de Kola, dans l'Océan septentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à Kola, d'où ils tirent des pelleteries. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOLA, riviére de la Laponie Moscovite, sort du Lac de Kola, coule du sud-ouest au nord-est, arrose la ville de Kola, & se décharge dans l'océan septentrional.

KOLB (François) né à Rieteleu dans le Marquisat de Baden, aux environs de Bâle, y étudia avec Zwingle sous Félix Wyttenbourg, qui déja, dans le commencement du XVI siécle, avoit de grandes lumiéres sur plusieurs articles, que les Réformateurs poussérent plus loin dans la suite. Dans ce tems-là, Kolb étoit Maître d'Ecole de St. Martin à Bâle, mais en 1512, il passa à Berne où il obtint un Canonicat & une charge de Prédicateur. Du tems de la guerre de Milan il prêcha contre la coutume de servir pour de l'argent les Puissances étrangéres dans leurs guerres, & d'en recevoir des pensions. *Autrefois*, disoit-il un jour dans un de ses Sermons, *les Suisses étoient si fort estimez, que lorsque l'on croyoit avoir essuyé quelque dommage, on prioit les Cantons Suisses de soutenir la bonne cause, & de venir à son secours ; mais aujourd'hui*, ajouta-t'il, *l'amour de la justice s'éteint entiérement chez ces coureurs & ces ames mercenaires, qui font la guerre pour le Prince qui leur fait une pension. C'est pourquoi je ne veux plus rester parmi vous, & prie le Seigneur, qu'il vous accorde la grace de vous corriger.* Il quitta effectivement son poste d'abord aprés, & se retira dans la Chartreuse à Nuremberg, d'où on le rappella en 1527, pour être Collégue de *Berthold Haller* à Berne. Il accepta d'autant plus volontiers cette vocation que la doctrine des Réformez, au sujet de la sainte Céne, à laquelle il étoit attaché, n'étoit pas fort goûtée à Nuremberg & que *Bilibalde Pirckheimer* la combattoit avec chaleur. Lorsqu'il prêchoit encore dans la Chartreuse de Nuremberg, les Catholiques excitérent le peuple contre lui ; & en 1522, pendant qu'on y tenoit la Diete de l'Empire, il se vit obligé pour la même raison, de se sauver dans le Couvent des Augustins, que ses adversaires menacérent de vouloir brûler, si on ne leur remettoit Kolb ; mais on empêcha l'un & l'autre. Arrivé à Berne, il déclara dans son premier Sermon, que puisqu'ils recherchoient eux mêmes qu'il leur prêchât la vérité, il resteroit parmi eux. Il eut ensuite bonne part à la dispute tenue à Berne en 1528, & s'aquitta depuis de sa charge avec beaucoup de zéle. En 1531, il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535, âgé de 70 ans. Il eut pour successeur *Pierre Kunzen*, qui lui avoit servi de Vicaire pendant six mois à cause de ses infirmitez. * Bullinger, *Hist. Reform. Helv. Manuscr.* Melchior Adam, *Vitæ Theol. Germ.* Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *l.* 12. *p.* 666. *& partie* 2. *l.* 3. *p.* 78. J. H. Hottinger, *Hist. Eccles.* J. J. Hottinger, *Schweitz. Kirch. Hist. Dictionnaire Allem. de Bâle.* M. Ruchat, *Hist. de la Reform. &c. tome* 1. *p.* 405. *&c.*

* KOLBE (Jean Casimir) Comte de Wartemberg, Grand Chambellan du Roi de Prusse, premier Ministre d'Etat, Grand Maître d'Hôtel, Général Maître des Postes héréditaire, Stadholder héréditaire de toutes les Principautez, Comtez & Seigneuries qui proviennent de la succession des Princes d'Orange, Grand Ecuyer, Maréchal de Prusse, Chancelier, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noire, &c. naquit le sixiéme février 1643, à Metz, où ses parens s'étoient réfugiez pendant la guerre. Sa haute capacité dont il n'étoit redevable qu'à lui même, sans que l'étude y ait contribué, lui aquit l'amitié & l'estime de tous ceux qui le connoissoient. Il fut de bonne heure employé en ambassades. Pendant la vie de *Louis-Henri-Maurice*, Comte Palatin de Simmeren, & de sa Veuve, il demeura attaché à leur service, en qualité de Conseiller Privé & de Grand Ecuyer ; mais aussi-tôt aprés la mort de cette Princesse, arrivée en 1688, il entra dans celui de Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & depuis Roi de Prusse. Ce Prince le fit son premier Chambellan, mais dans la suite il l'éleva aux plus hauts emplois. Il s'en aquitta toujours avec honneur, tant que son âge le lui permit ; mais dans sa vieillesse il trouva le fardeau trop pesant, & cherchant à goûter du repos, il se retira à Francfort sur le Mein, où il mourut le quatriéme juillet 1712. Son corps fut transporté à Berlin, comme il l'avoit souhaitté, & on l'enterra dans l'église Réformée. En 1695, il avoit épousé la Veuve d'un nommé *Widekam*, née *Ricker*, fille d'un gros Marchand d'Emmerik, de laquelle il eut, 1. *Frédéric*, né en 1697 au mois de janvier ; 2. *Casimir*, né en 1699 au mois de mai ; 3. *Frédéric-Charles*, né en 1704, au mois de juillet ; & 4. *Antoine-Guillaume*, né en 1707 au mois de septembre.

* KOLDERVEEN, village d'Overissel au nord-ouest de Meppel dont il n'est éloigné que de trois quarts de lieue.

KOLDING ou KOLDINGUE, ville de Danemarck, dans la Nort-Jutlande. *Voyez* KOLDINGUE.

KOLDUM. *Voyez* KOUDUM.

* KOLIN ou COLIN, petite ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle de Caurzim, au nord-est de Caurzim dont elle est éloignée de trois bonnes lieues.

KOLINSPLATE. *Voyez* KOLYNSPLATE.

KOLLINUS. *Voyez* COLLIN.

* KOLLONITSCH, famille de Comtes en Autriche & dans la Carinthie, qui dès le XVI siécle a possédé la charge de Grand Veneur héréditaire. Elle est originaire de Croatie, où elle est encore avec lustre aussi bien qu'en Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOLLONITSCH (Léopold, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Archevêque de Gran ou Strigonie, né Légat du saint Siége, Primat du Royaume de Hongrie, Grand Chancelier, Prince de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Michalup & de Mailberg, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, naquit le 24 octobre 1631. Il quitta dans sa jeunesse la Religion Luthérienne pour embrasser la Romaine, & fit ses études chez les Jésuites. En 1650, le lundi de Paques, il fut fait Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il eut part à la défense de Candie, & se trouva au combat naval des Dardanelles, où il gagna un drapeau sur les Infidéles. En 1659, à son retour, il fut fait Chambellan de l'Empereur, mais il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique. En 1667, il devint Evêque de Neytrach, en 1685 de Neustadt, en 1690 de Jawer, en 1691 de Colocza, & en 1695 Archevêque de Gran. En 1686, il fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI, à la recommandation de l'Empereur, mais il ne reçut le chapeau que d'Alexandre VIII son successeur. Après une longue maladie, il mourut à Vienne le 20 janvier 1707, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église des Jésuites. En 1681, il écrivit sous un nom supposé un Traitté Allemand, intitulé *Augustana & Anti-Augustana Confessio*, où il accuse les Protestans de s'être éloignez en plusieurs choses, de la Confession d'Ausbourg. Cet Ecrit a été refuté à Leipsic, par D. Valentin Alberti. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Nova Literaria Hamburgi, mens. octob.* 1707.

* KOLLUM, beau village de Frise dans le Quartier d'Oostergoo, donne le nom à toute une contrée. Il est à l'est-nord-est de Leuwarde, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

* KOLLUMERLANDT, contrée de la Frise dans le Quartier d'Oostergoo, tire son nom du village de Kollum, dont il est parlé dans l'article précédent.

KOLO: c'est un champ à un quart de lieue de Varsovie, sur le grand chemin de Dantzick, proche de la Vistule. Il est relevé de tous côtez, ayant au milieu une espéce de toit, comme celui d'une halle de village. Le lieu est un quarré long, partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme pour communiquer de l'un à l'autre. C'est là où s'assemble la fameuse Diéte pour l'élection des Rois de Pologne. Il s'appelle *Kolo*, qui veut dire en Polonois tout ce qui a figure ronde, les roues d'un carosse, l'enceinte d'une ville, & autres choses; parce que la Noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel est renfermé le lieu destiné pour les Sénateurs, qui est celui que je viens de dire avoir un toit, comme le couvert d'une halle. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. On l'appelle *la Diete de l'Election*, à laquelle assistent non seulement le Sénat & la Chambre ordinaire des Nonces, mais encore toute la Noblesse du Royaume sans restriction, qui y a voix délibérative, au lieu que dans les autres Diétes il n'y a que les Deputez ordinaires des Palatinats avec le Sénat. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KOLOM ou KOLOMEY. *Voyez* COLOMEY.

KOLOMENSKOE, ville de Moscovie, à l'est-sud est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appellée *Colomenskoe*.

KOLOMKILLE. *Voyez* IKOLOMKILL.

* KOLOMNA, ville de Moscovie, dans le Duché de Moscou, vers les confins du Duché de Rézan, sur la rive gauche de l'Occa, est au sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appellée *Colomna*.

KOLOSWAR. *Voyez* CLAUSEMBOURG.

* KOLOWRATH, famille de Comtes en Bohéme, tire son origine d'un Domestique d'un certain Roi d'Esclavonie ou Duc de Croatie. Les chevaux du chariot où étoit son maître, ayant pris le mors aux dents, il eut le courage de s'attacher à une roue, & la force d'arrêter le chariot. Le Prince pour le récompenser l'annoblit, & lui donna une roue dans ses armes avec le nom de Kolowrath, qui veut dire en langage du païs *celui qui arrête une roue*.

KOLUMKILL, isle. *Voyez* IKOLUMKILL.

KOLUP. *Voyez* TILON COLUP.

* KOLYNSPLATE, village de Zélande dans l'isle de Nordbevelandt. Il y a quantité de belles maisons, & il a un bon port pour le commerce.

KOM ou COM, ville de Perse, en la province d'Yérak, dans une plaine, entre Ispahan & Casbin, renferme, à ce qu'on dit, quinze mille maisons ou environ. On y voit le superbe Mausolée de Rustan-Can, Prince de la race des derniers Rois de Géorgie, qui embrassa la Religion Mahométane, pour obtenir le gouvernement de ce Royaume, que le Roi de Perse avoit conquis. Il ne se fait point en toute la Perse de meilleur savon, ni de plus excellentes lames d'épées qu'en cette ville. Son terroir produit aussi quantité de grenades. Entre les mosquées, qui sont en grand nombre, la plus magnifique est celle où sont enterrez Cha-Séphi, & Cha-Abas II, Rois de Perse. La structure de cet édifice est admirable, superbe, & l'on y voit des richesses immenses. Au fond d'une quatriéme Cour, en face, sont bâties trois superbes chapelles de marbre transparent. Au dessus du dôme de la chapelle du milieu, s'éléve une aiguille de la hauteur de vint piez, composée de boules d'or, posée l'une sur l'autre, & surmontée d'un croissant de même métal. Dans cette chapelle est le tombeau de Fathimé, fille du Calife Mouza-Cazem, laquelle est en grande vénération parmi les Perses. Dans celles des deux côtez, sont les sépulchres de Séphi & d'Abas II. Tout y est magnifique; le pavé est de grandes tables de porphyre; les voutes sont d'une architecture ingénieuse & délicate; & tout le dedans est enrichi de belles moresques, dont l'or & l'azur éblouissent les yeux; les vitres sont de glaces de crystal, peintes d'or & d'azur, & enchassées en or massif. Tous les ornemens de ces chapelles sont d'or & d'argent. Huit Mollas sont gagez pour lire tour à tour l'Alcoran jour & nuit devant le tombeau de Fathimé. Douze autres font la même fonction au tombeau de Séphi, & vint-cinq au sépulchre d'Abas. Cette mosquée a trois mille deux cens tomans de revenu, qui font cent quarante quatre mille livres. Ce revenu s'employe à l'entretien de l'édifice, des Mollas, ou des Prêtres Mahométans, des Docteurs, & des Étudians qui y sont logez dans un grand appartement. Trois grands Seigneurs de Perse en sont les administrateurs. Une des cours de cette mosquée sert d'azile à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la mosquée d'Ardevil; & il y a des appartemens où ils sont logez & nourris des revenus de la mosquée, pendant que leurs amis accommodent leurs affaires avec les parties. La ville de Kom est à 35 degrez, 33 minutes de latitude. * Tavernier, & le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse l'an* 1673.

KOMARE. *Voyez* KOMORE.

KOMORE ou KOMARE, ville forte & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la Basse Hongrie, sur la pointe orientale de la grande isle de Schut, à l'endroit où se rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent Komore pour l'ancienne *Brigetium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la Haute Pannonie. Elle est capitale du Comté de Komore, qui renferme les isles de Schut, & s'étend même quelque peu au delà du Danube dans la Haute Hongrie. En 1474, Matthias Corvin, Roi de Hongrie, fit réparer un vieux château, qui étoit en cet endroit, & Soliman Empereur des Turcs s'en empara en 1529, en allant faire le siége de Vienne avec une armée de deux cens mille hommes; & comme cette place n'étoit pas en état de défense, il y fit mettre le feu & l'abandonna. Charles *Quint*, & Ferdinand d'Autriche Roi de Hongrie, commencérent, en 1550, à la mettre en l'état où elle est à présent. Sinan Bacha l'assiégea en octobre 1594, & fut obligé d'abandonner honteusement cette entreprise. Depuis ce tems-là les Turcs ont toujours respecté cette forteresse. On n'y voit, outre Komore, rien de considérable que Sumerein. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOMROM. *Voyez* BANDER-ABASSI.

KONDEMIR. *Voyez* CONDEMIR.

KON. KOO. KOP.

KONGAL ou KONGEL, petite ville du gouvernement de Bahus en Norvege. Elle est à l'embouchure septentrionale de la riviere de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maelstrand, à deux lieues de la premiére & à une de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

KONICEPOLE ou KONIECPOLE, ville du Royaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, au confluent d'une petite riviere avec le Bog, & à 24 lieues au dessus de la ville de Braclaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KONIECPOLE de KONIECPOLSKI, famille noble de Pologne, tire son origine de la Maison de *Poborg* qui florissoit déja en 1038.

* KONIECPOLSKI (Stanislas) Châtelain de Cracovie, Membre du grand Conseil, Général de la Couronne, &c. se signala à la guerre. En 1629, il fut dangereusement blessé à la bataille de Valachie, & fait prisonnier par les Turcs, mais il fut bientôt relâché en leur payant sa rançon. Dans la suite il aquit beaucoup de gloire en combattant en Prusse contre les Suédois, & en soumettant les Cozaques rebelles. Les Historiens remarquent à son honneur que la fin de sa vie fut la fin du bonheur de Vladislas. Peu de tems avant sa mort il avoit résolu avec le Roi de faire la guerre à une certaine puissance, & dans cette vue le Roi avoit mis à ses propres dépens une grande armée sur pié; mais la mort de Koniecpolski l'empêcha de passer à l'exécution de son projet. Koniecpolski mourut en 1646. Il avoit eu pour femme une fille de la Maison de Lubomirski, & il en eut un fils nommé Alexandre, qui fut fait Prince de l'Empire & Grand-Enseigne du Royaume de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Polon. tome* 2. Dlugosse, *Hist. Polon. tome* 1. & 2.

KONIG, connu sous le nom de Chilianus ou de Kilianus Konig, natif de la province de Misnie, & Chancelier du Duc de Saxe, vivoit au commencement du XVI siécle l'an 1527. Il écrivit *Processus Judiciarius*, &c. * *Consultez* la Chronique de cette province de Petrus Albinus, & les Vies des Jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

KONIG (Emanuel) Docteur & Professeur en Médecine, né à Bâle le premier novembre 1658, d'*Emanuel Konig*, Libraire, & d'*Anne-Catherine* Schartin. Il fut fait Maître ès Arts en 1677, & Docteur en Médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la Société Léopoldine des Curieux de la Nature. Après avoir voyagé en France & en Italie on lui donna en 1695, la profession en Grec dans l'Université de Bâle. Il obtint celle de Physique en 1706, & il succéda au célébre Harder en 1711, dans la Profession de la Médecine Théorétique. Il a gardé ces deux chaires jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1731. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Regnum vegetabile & animale; Regnum minerale; Scholia in Observationes Chirurgicas; Augmentum Hippocratis Helvetici; Thesaurus remediorum; De triplici Regno; Observationes Miscellanea, Medicæ, Physicæ, Chymicæ*, &c. Il avoit une prodigieuse étu-

ctuure, & on l'a surnommé un autre *Avicenne.* Il se maria en 1696, avec *Ursule* Veiss dont il a laissé quelques enfans, & sur tout un fils, Docteur en Médecine. * *Discours funébre.*

K O N I G (George) étoit d'Amberg dans le Palatinat, où il naquit en 1590, & mourut en 1654. Il professa la Théologie à Altdorf pendant 38 ans. Il a publié *Vindiciæ Locorum S. Scripturæ; Casus Conscientiæ Catechetici.* Il a aussi composé plusieurs Disputes imprimées séparément. Jean Conrad Durrius fit son Oraison funébre. Il étoit pére de GEORGE-MATTHIAS Konig qui suit.

K O N I G (George-Matthias) naquit à Altdorf ville de Franconie le 15 février 1616, de *George* Konig, Docteur en Théologie & Professeur dans l'Université de cette ville. Après qu'il eut fait ses études avec beaucoup de succès, & qu'il se fut suffisamment exercé dans la Théologie, dans les Belles Lettres, & dans les Langues Orientales, il fut nommé à l'âge de 31 ans, c'est à dire, en 1647, Professeur en Histoire à Altdorf: emploi auquel on joignit en 1654 celui de Professeur en Langue Gréque, & l'année suivante celui de Bibliothécaire de l'Université. Il succéda dans ce dernier à son pere, qui l'avoit rempli pendant quelques années. En 1667, il quitta la Chaire d'Histoire, qu'il céda par ordre des Curateurs de l'Université à Jean-Christophle Wagenseil, & prit à la place celle de Poësie. Il s'étoit marié le 20 novembre 1648, & avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Justin* Hardesianus, Conseiller de la ville de Nuremberg. Il en eut quatre enfans, qui sont tous morts avant lui, & il la perdit elle même en 1686. Une surdité qui lui survint plusieurs années avant sa mort, & qui s'augmenta considérablement avec le tems, l'obligea de s'interdire les exercices Académiques, & de se contenter d'enseigner dans sa maison. Il mourut le 29 décembre 1699, dans sa 74 année. On a de lui, *Tyrocinium Poëticum Græcum, hoc est, Libellus, in quo Epitheta, nomina, verba & adverbia Græca, secundum mensuram & ordinem alphabeticum collecta sunt ad usum Tyronum, quo facilius Poësin Græcam & acquirere & exercere possent*, Norimbergæ, 1637, *in octavo*; (Il n'étoit encore qu'Etudiant en Philosophie & en Théologie, lorsqu'il fit cet Ouvrage) *Garthii Lexicon trilingue, sive Lexicon Latino-Germanico-Græcum cum Præfatione Dilherri*, Norimbergæ, 1658, *in octavo*; *Gazophylacium Latinitatis, seu Lexicon Latino-Germanicum*, Norimbergæ, 1668, *in quarto*; *Georgii Konigii Casus Conscientiæ*, Altorfii, 1676, *in quarto*; *Bibliotheca Vetus & Nova*, Altorfii, 1678, *in quarto.* Il n'avoit fait cet Ouvrage que pour son usage particulier, & ce furent les sollicitations des Libraires qui l'engagérent de le donner au public. Il ne méritoit pas cependant de paroître, & on ne l'a recherché pendant quelque tems, que parce qu'on n'avoit rien de meilleur en ce genre. Ce qu'il dit des Auteurs est fort peu de chose; on y voit rarement des dates, encore sont-elles souvent fautives. Il se contente de marquer quelques Ouvrages sur chaque article, sans se mettre en peine de donner une liste exacte. D'ailleurs il attribue souvent à un Auteur des Ouvrages qui ne sont point de lui, & ne dit rien de ceux qui en sont incontestablement; en un mot, ce livre est rempli de fautes grossiéres & d'omissions considérables. C'est le jugement qu'en portent Morhof, Jean Mollerus, Struve & plusieurs autres, & dont il est facile de reconnoître la vérité, en le parcourant même legérement. Jean Fabricius a donné dans le troisiéme volume de l'Histoire de sa Bibliothéque, *p.* 110, une liste fort longue, des fautes qu'il a remarquées dans la Bibliothéque de Konig; mais il lui auroit été fort facile d'en relever un bien plus grand nombre. Les autres Ouvrages de Konig, sont, *Amaltheum Poëticum, sive brevis & accurata vocum fere omnium Prosodia*, Norimbergæ, 1671, *in douze*; *Indiculus Pomey universalis quadrilinguis*, Norimbergæ, 1698, *in douze*; Notes sur Juvencus, qui ont été insérées dans l'édition qu'Erard Reuschius a donnée sous ce titre, *Caii Vettii Aquilini Juvenci Historiæ Evangelicæ libri quatuor cum Notis integris Georgii Matthiæ Konigii, Magni Omeisii, & Christiani Schotgenii, item Jodoci Badii, Ascensii, Georgii Fabricii, aliorumque selectioribus*, Lipsiæ, 1710, *in octavo.* On peut voir son Eloge inséré parmi ceux des Professeurs en Philosophie de l'Université d'Altorf par Sigismond-Jaques Apinus. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 12. *p.* 84 *& suiv.*

K O N I G I N G R E T Z. *Voyez* K O N I N G R E T Z.

K O N I G S B E R G, K O N I G S B E R G E N & K O N I N G S B E R G E N, appellée autrement *Royalmont*, ville capitale de la Prusse Ducale, est une des plus grandes, des plus riches & des plus belles de toute l'Allemagne. Elle est sur le Prégel dans un territoire fort fertile. Cette riviére est si profonde à Konigsberg que de grands vaisseaux peuvent venir jusques au pont de la ville. On prétend qu'elle a été bâtie vers l'an 1254, dans le tems que Prémislaüs Ottocare, Roi de Bohéme, aidoit à faire la conquête de la Samlande, pour les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Les Grands-Maîtres de l'Ordre, après avoir perdu Marienburg, lieu ordinaire de leur résidence, l'établirent dans la ville de Konigsberg. Le Markgrave *George-Fréderic*, l'a beaucoup embellie depuis l'an 1584, jusques à l'an 1594, & le Roi Fréderic y a fait encore des changemens fort avantageux. Konigsberg est proprement composée de trois villes, de l'ancienne ville que l'on appelle *Altstadt*, de *Lobenicht* & de *Kneiphof*. La derniére qui est la plus nouvelle, forme une espéce d'isle que l'on appelle aussi *Pregelmunde* & renferme quantité de beaux bâtimens. C'est là que se trouve l'Eglise Cathédrale & l'Université qui fut fondée en 1544, par Albert premier Duc de Prusse. Le Roi Fréderic a ajoûté une quatriéme ville à laquelle il donna le nom de Fréderiksstadt. Il y a dans Konigsberg & dans ses fauxbourgs seize églises, & sept ponts sur le Prégel. On y trouve un grand hopital, un Couvent pour des filles nobles, fondé par le Duc Albert, & une Maison d'Orphelins établie par le Roi Fréderic. Devant la ville, il y a une forte citadelle, appellée *Friderikshurg*, & bâtie par Fréderic-Guillaume pour la défense du havre, à l'endroit où le Prégel tombe dans le Haf. Il a aussi fortifié la ville autant que le terrain qu'elle occupe, pouvoit le permettre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Prussici & Brandeburgici. Brandenburgs Staat Geographie.*

* K O N I G S B E R G, ville de la Haute Hongrie, à l'est de Neytra, Neytrach ou Neytracht, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au nord de Gran à treize lieues de distance.

* K O N I G S B E R G, ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture d'Elnbogen, au sud-sud-ouest d'Elnbogen, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* K O N I G S B E R G, petite ville enclavée dans le Cercle de Franconie, & appartenante à la Haute Saxe, est à l'est-nord-est de Schweinfurt dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* K O N I G S B E R G, petite ville de Hesse au sud-ouest de Marpurg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

K O N I G S B E R G ou K O N I N G S B E R G, petite ville du Cercle d'Autriche dans la Stirie, entre Cilley & Pettaw, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

K O N I G S B E R G ou K I N S B E R G, petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg, sur le Rorich. Elle est vers les confins de la Moyenne Marche & de la Poméranie, entre Custrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. On prétend qu'elle a été bâtie en 1255 par Prémislaüs Ottocare, & qu'elle a autrefois été la capitale du païs. * Maty, *Dict. Geogr.*

K O N I G S B E R G ou K O N I G S B R U C K, petite ville avec titre de Comté, dans la Haute Lusace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dresde. * Maty, *Dict. Geogr.*

K O N I G S B R U C K. *Voyez* l'article précédent.

K O N I G S-E C K, petite ville de la Souabe, située entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu est chef d'un Comté qui porte son nom, & dont dépend la Seigneurie de Rotenfels, qui est aux confins du Comté de Brégentz & de l'Evêché d'Ausbourg. Les Comtes de Konigs-Eck sont divisez en deux branches distinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rotenfels. * Maty, *Dict. Geogr.*

* K O N I G S-E C K, famille considérable de Comtes de l'Empire en Allemagne, a séance & voix à la Diéte de l'Empire. On prétend qu'elle est issue de Cunon, l'un des Courtisans des anciens Guelphes, que près d'Altorf en Souabe il bâtit en 650 un château, auquel il donna le nom de *Cunonis-egg*, d'où est venu le mot de *Konigs-Eck.* Ce Cunon laissa trois fils, 1. 2. *Winthold* I & *Henri* qui furent tuez dans la bataille qui se donna en 715 entre Charles Martel & Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilpéric II; & 3. MARQUARD I, qui suit.

MARQUARD I, fils de Cunon, mourut en 720 dans le combat que Charlemagne livra aux Bavarois. Il laissa un fils nommé JEAN qui suit.

JEAN, fils de Marquard I, eut pour fils *Echard* I, qui florissoit vers l'an 801. Dans la suite la généalogie fut un peu embrouillée. Vers l'an 1170 vivoient trois fréres dont le troisiéme appellé JEAN eut trois fils, 1. *Bertholde*; 2. EVERARD qui suit; & 3. *Rodolphe*, Abbé de Kempten, vers l'an 1208.

EVERARD, fils de *Jean*, eut trois fils, 1. *Fréderic*, qui vers l'an 1229 alla en Espagne, & se mit en tel crédit auprès de Jacques, Roi d'Aragon, qu'il lui fit épouser une Princesse de Cardone, de laquelle est issu Jacques de Konigs-Eck qui a fondé la branche *de Sciutellis*; 2. BERTHOLDE qui suit; & 3. *Adam* qui assista en 1235 au Carrouzel de Wirtzbourg.

BERTHOLDE, fils d'*Everard*, Seigneur de Konigs-Eck & de Frauenhoven, fut Conseiller impérial, & vivoit vers l'an 1250. Il eut six fils, 1. *Othon*; 2. *Robert*, Chevalier, dont il est fait mention en l'an 1278; 3. *Ulrich* I, mort vers l'an 1300; 4. *Bertholde*, Seigneur d'Aulendorf, qui se tint à la Cour de Savoye; 5. EVERARD II, qui suit; & 6. *Bernard*, qui se trouva en 1290 au Carrouzel de Schweinfurt.

EVERARD II, fils de *Bertholde*, fit présent de la Seigneurie de Frauendorf au Monastére de Weingarten. Il eut trois fils, 1. *Everard* III, qui vivoit en 1396; 2. *Henri*, Seigneur d'Appenweiler; & 3. ULRICH II, qui suit.

ULRICH II, fils d'*Everard* II, mourut en 1375, laissant cinq fils, 1. *Bertholde*, mort en 1370; 2. *Gauthier*, Gouverneur du Duché de Souabe; 3. *Everard* IV, qui eut quelques enfans qui moururent jeunes; 4. *Anselme*; & 5. ULRICH III, qui suit.

ULRICH III eut cinq fils, 1. *Ludolphe*, mort en 1418; 2. *Benzo*, mort en 1400; 3. *Marquard*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mort en 1440; 4. *Jean* IV, Conseiller de l'Empereur Sigismond; & 5. ULRICH IV, qui suit.

ULRICH IV mourut en 1444. Il eut trois fils, 1. 2. *Jean* V, & *Leutolde*, dont l'un alla s'établir en Prusse, où il fonda la famille des Barons de Konigs-Eck; & 3. ULRICH V, qui suit.

ULRICH V continua la postérité en Allemagne & eut pour fils MARQUARD III, qui suit.

MARQUARD III mourut vers l'an 1500, & laissa entre autres fils JEAN VI, qui suit.

JEAN VI eut quatre fils, 1. *Jean-Marquard*, savant homme & Président de la Chambre d'Ensisheim, mort sans héritiers en 1553; 2. *Jean-Jacques*, mort en 1567; 3. *Ulrich* VI, Chanoine d'Ausbourg & de Constance; & 4. GEORGE II, qui suit.

GEORGE II, Baron de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen eut six fils, 1. *Bertholde* VI, mort sans laisser d'enfans; 2. *Marquard*, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean-Guillaume*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Marie-Anne-Eusebie*, mariée à *Jean*, Comte de Montfort; 3. 4. *Jean-Jacques* & *Bertholde*, tous deux Chanoines; 5. 6. HUGUES & JEAN-GEORGE, qui firent deux différentes branches, & *qui auront chacun un article à part.*

Hugues, Comte de Konigs-Eck, Seigneur de Rotenfels, né en 1595, fut Chambellan de l'Empereur, & fonda la branche de Rotenfels. Il eut trois fils, 1. *François*; 2. *Jean-Eusèbe*; & 3. Léopold-Guillaume qui fuit.

Léopold-Guillaume a continué la postérité. Il étoit Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen, Membre du Confeil Privé de l'Empereur, Sous-Chancelier de l'Empire & Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or. Il fut employé en plufieurs ambaffades, & en 1675 il fut honoré par l'Empereur Léopold de la dignité de Comte Palatin de la Cour. Il obtint en même tems plufieurs prérogatives pour lui & pour fes Defcendans, & mourut le 25 février 1694. Il époufa 1. *Marie-Polyxène*, fille de *Jean-Guillaume*, Seigneur de Scherffenberg, de laquelle il eut neuf enfans, & qui mourut le neuviéme feptembre 1683: 2. en 1684, *Eléonore-Françoife*, fille d'*Alexis* II, Comte de S. Martin, Marquis de Parelle, & Veuve du Comte de Defféna. Les enfans du premier lit, furent, 1. *Hugues-François*, né le feptiéme mai 1660, Confeiller Privé des Empereurs Léopold, Jofeph & Charles VI, Evêque de Leitomerits, Plénipotentiaire de l'Empereur fur le Rhin à Cologne, & Doyen du Chapitre de cette ville; 2. *Sigifmond-Guillaume*, né le 26 février 1663, Confeiller Privé de l'Empereur, Préfident du Confeil Aulique & Chambellan, qui en 1691 fut envoyé vers le Roi de Danemarc en qualité d'Ambaffadeur extraordinaire de l'Empereur, qui en revint en 1697, & qui mourut en 1700, fans laiffer d'enfans de *Jofephine*, fille de *Philippe-Adam*, Comte de Solms; 3. *Albert-Eufèbe*, qui fut d'abord Chanoine dans les Chapitres de Cologne & de Paderborn, reçut en préfent de *Charles-Ferdinand*, Comte de Manderfcheit-Gérolsheim, le Comté de Rouffi dans le Duché de Luxembourg, quitta enfuite l'état eccléfiaftique & époufa le 31 octobre 1694, *Claire-Philippine*, fille de *Salentin-Erneft*, Comte de Manderfcheit-Blankenheim, de laquelle il eut a) *Charles-Ferdinand*, né le premier octobre 1696, & marié avec *Hélène-Hyacinthe* de Boifchot, dont il eut *Frédéric-Augufte* en 1722, & une fille en 1724; b) *François*; c) *Jofèphe*; d) *Chriftian*; e) *Maximilien*; & f) *Eleonore*; 4. *François-Antoine*, né le 16 mai 1672, Chevalier de Malte & Capitaine des Galéres de cet Ordre; 5. *Lothaire-Jofeph*, Comte de Konigs-Eck, né le 17 mai 1673, qui fut d'abord Chanoine de Saltzbourg & de Paffau, quitta enfuite l'état eccléfiaftique pour fuivre le parti des armes, fut Chambellan, Confeiller Aulique, Lieutenant Général des troupes impériales en 1709, Gouverneur de Mantoue, & Plénipotentiaire de l'Empereur pour le traitté de la Barrière, fut en 1715 envoyé en ambaffade par l'Empereur à la Cour de France, où il demeura plufieurs années, & en l'an 1716 époufa au mois de mars, la fille du Comte de la Motterie; 6. *Charles-Fidèle*, né le 22 mai 1675, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de Luxembourg, qui époufa en 1706, *Marie-Maximilienne*, fille de *Chriftophle-Jean*, Comte d'Althan & Veuve de *Jules*, Comte de Traun & d'Abensberg, de laquelle il eut une fille, nommée *Charles-Eléonore-Françoife*; 7. 8. 9. trois filles.

Jean-George, fils de *George* II, Baron de Konigs-Eck, fonda la branche d'Aulendorf. Il eut deux fils, 1. Antoine-Eusèbe, qui fuit; 2. *François-Antoine*, Chanoine d'Ausbourg & de Saltzbourg.

Antoine-Eusèbe, eut quatre femmes. La premiére étoit *Dorothée-Geneviève*, fille de *Chriftophle-Richard*, Baron de Thaun, morte en 1668: la feconde, *Anne-Marie*, fille de *Meinard*, Prince de Hohenzolleren, morte en 1678: la troifiéme *Marie-Anne-Catherine*, Comteffe de Montfort, morte le 23 novembre 1686: la quatriéme, *Chriftiane-Lucie*, fille de *Chriftian*, Comte de Hohenlo, morte en 1688. Il mourut en 1692, ne laiffant qu'un fils, favoir, François-Maximilien qui fuit.

François-Maximilien, Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Baron d'Aulendorf, Seigneur de Stauffen, d'Ebenweller & de Wald, Gouverneur de Souabe, & Membre du Confeil Privé, époufa *Marie-Antonia*, fille de *Siffroy-Chriftophle*, Comte de Breuner, de laquelle il eut, 1. *Charles-Ferdinand*, né le feptiéme mai 1695; & 2. *Jean-Erneft*, Chanoine du Chapitre de Cologne, né le 19 août 1696. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Opus Heraldicum*, *l.* 2. *c.* 48. Imhof, *N. P. l.* 7. *c.* 7. *Les Souverains de l'Europe.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand. Hubner, *Dictionnaire Genealogique*, en Allemand.

KONIGS-ECK (Hugues, Comte de) Membre du Confeil Privé de l'Empereur, Chambellan & Confeiller Aulique, étoit fils de *George* II, & de *Cunegonde*, fille de *Jacques* Truchfes de Waldbourg, & naquit en 1595. Il fit de très-bonnes études, & devint Préfident de la Chambre de Spire. Dans le tems que Frédéric, Electeur Palatin, devenu Roi de Bohéme, fe rendit maître de cette ville, le Préfident qui ne vouloit pas le reconnoître pour Roi, fe trouva dans une fituation fort dangereufe. Mais dès que les affaires eurent changé de face, il vint à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Chambellan & Confeiller Aulique. Il exerça les deux mêmes charges fous l'Empereur Ferdinand III, qui l'employa en plufieurs ambaffades, & fur tout dans les affaires qui regardent le Cercle de Souabe. On lui donna la commiffion de conduire en Pologne à Vladiflas-Sigifmond la Princeffe Cécile-Renée, fille de l'Empereur. En 1641, il fe trouva à la Diéte de Ratisbonne, & fut fait Directeur du Collége des Comtes dans le Cercle de Souabe. Il exerça cette charge pendant 24 années. Lorsque l'Empereur Léopold fut couronné en 1658, ce Prince le nomma pour recevoir en fon nom l'hommage des Villes Impériales du Cercle de Souabe. Après la mort du Comte Jean-Guillaume fon coufin, arrivée en 1663, il hérita d'une partie de fes biens, & vint réfider à Immenftadt dans le Comté de Rotenfels, où il fit bâtir un Cloître pour les Capucins & un hopital. Il mourut le 31 août 1666. Il époufa 1. *Marie-Renée*, fille de *Jean-George*, Prince de Hohenzolleren: 2. *Charlotte-Louife*, fille de *Charles-Louis*, Comte de Saltz: 3. *Anne-Amelie*, fille du Rhingrave *Jean*, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut, 1. *François*, Chanoine du Chapitre de Cologne; 2. *Leopold-Guillaume*, Sous-Chancelier de l'Empire: de la feconde, 3. *Jean-Eufèbe*, Chanoine des Chapitres de Mayence, de Cologne, de Liége & de Strasbourg, mort en 1661; 4. *Ignace-Eufebe-François*; & 5. *Catherine-Marie*, Chanoineffe de Duren. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener. Imhof.

KONIGS-ECK (Jean-George, Comte de) Confeiller Privé & Gouverneur du Comté de Tirol, pére du précédent. En 1622, après la mort de fon pére qui avoit été affaffiné, il s'appliqua à l'étude, puis voyagea, & entra enfuite au fervice de Charles-Ferdinand, Archiduc d'Autriche, qui lui donna la charge de Grand-Maître d'Hôtel & de Gouverneur du Cercle de Souabe. Il reçut au nom de ce Prince l'hommage des Villes Forêtiéres. Après la mort de l'Archiduc fon frére qui lui fuccéda, il fit Konigs-Eck fon premier Miniftre, Préfident du Confeil Privé, & Grand Chambellan. Il l'employa auffi à la conclufion de fon mariage avec la Princeffe *Hedwige-Augufte*, fille de *Chriftian-Augufte*, Comte Palatin: ce qu'il fit le troifiéme juin 1665. A fon retour il trouva l'Archiduc malade à l'extrémité, lequel mourut le 15 juin. L'Empereur Léopold, ayant recueilli la fucceffion du Tirol, honora Konigs-Eck des charges de Préfident du Confeil Privé & de Gouverneur du Tirol, & le confirma dans fon Gouvernement de Souabe. Charles II, Roi d'Efpagne, le fit Chevalier de la Toifon d'Or; mais il mourut en février 1666, avant que d'avoir reçu le collier de l'Ordre. Il avoit époufé *Eléonore*, fille de *Gafpard*, Comte de Hohenems, de laquelle il eut, 1. *Antoine-Eufebe*, qui lui fuccéda dans le Gouvernement de Souabe; 2. *François-Eufèbe*, Chanoine du Chapitre de Saltzbourg; 4. *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Louis* de Saltz; & 4. *Monique*, mariée à *Jean*, Comte de Trauchburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener. Imhof.

* KONIGSEE, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe en Thuringe. Elle eft au fud-oueft de la ville de Iéna dont elle eft éloignée de huit à neuf lieues.

KONIGSFELDEN, étoit autrefois une riche Abbaïe, dans l'Ergow du Canton de Berne, aux environs de la petite ville de Bruck, entre les riviéres de l'Aare & de la Reufs. La Fondatrice étoit *Elizabeth*, fille de *Meinhard* II, Comte de Tirol & veuve de l'Empereur *Albert I*. Agnès fa fille & époufe d'André III, Roi de Hongrie, aida fa mére dans cette fondation. L'occafion en fut l'affaffinat d'Albert I, époux d'Elizabeth & pére d'Agnès, meurtre commis par fon neveu Jean, Duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monaftére. Elizabeth pofa elle même la premiére pierre de ce bâtiment, & en nomma la premiére Abbeffe *Hedwige*, Religieufe de Sifflingen, près d'Ulm. Elle & fa fille Agnès avoient réfolu d'y finir leurs jours, mais elle mourut à Vienne en 1313, avant que d'y avoir pu aller, & trois ans après on y porta fon corps, qu'on dépofa dans une voute fouterraine de l'Eglife, avec 17 autres corps de Princes & de Princeffes. On lui érigea un magnifique monument de marbre. La Reine Agnès s'étant fait payer une groffe fomme pour fon douaire, fe retira dans cette nouvelle Abbaïe, & y vécut pendant 48 ans, au bout defquels elle mourut, âgée de 80 ans. On lit à Konigsfelden, entre autres Infcriptions, ces vers Latins,

En Regum Regis fignatum fanguine campum,
Hæc Reginarum marmora ftruxit amor.
Heroum faltem cineres tegit urna fepultos,
Sed titulus vivax Auftria femper erit.

Ces vers montrent clairement que le fentiment de ceux-là eft très-fondé, qui difent que la Reine Agnès aida l'Impératrice Elizabeth à faire bâtir cette Abbaïe. Dans la même contrée où l'Abbaïe de Konigsfelden fe voit aujourd'hui, étoit autrefois la ville de Vindoniffe; & en creufant les fondemens de l'Abbaïe on déterra plufieurs murs, médailles & vafes antiques, & fur tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'églife on voit les portraits de Léopold, Archiduc d'Autriche, & de 27 Princes, Comtes, &c. qui furent tuez à la bataille de Sempach le neuviéme juillet 1386, & inhumez à Konigsfelden. La Doctrine de Zwingle s'étant fait jour dans cette Abbaïe par le moyen de fes livres en 1523, toutes les Religieufes demandérent qu'on leur accordât la liberté d'en fortir; & en 1524 la plupart fe mariérent. On convertit enfuite le couvent en Hopital pour des perfonnes pauvres, âgées ou infirmes. La ville de Berne y envoye un Infpecteur qui eft changé tous les fix ans. * Gilles Tfchudi, *Chron. Manufcr. partie* 1. *ad ann.* 1309. Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 37 & 625. Stumpf, *l.* 7. *c.* 15. *p.* 215. Urftifius, *Chron. Baf. l.* 3. *c.* 5. & *l.* 4. *c.* 6. Bullinger, *Chron. Manufcr. l.* 7. *c.* 9. *Dict. Allemand de Bâle.*

KONIGSGRATZ. *Voyez* KONINGRETZ.

* KONIGSHOF, ville avec château dans le Royaume de Bohéme & dans la Préfecture de Koningretz fur l'Elbe au nord de Koningretz dont elle eft éloignée de quatre à cinq lieues.

KONIGSHOVEN, c'eft à dire, *Cour Royale*, petite ville du Cercle de Franconie. Elle eft dans l'Evêché de Wirtzbourg, aux confins du Comté de Henneberg, fur le Saal, à trois lieues au deffus de Neuftat. C'eft une place forte. Elle fut affiégée & prife par le Roi de Suéde l'an 1631. * Maty, *Dict. Geogr.*

KONIGSHOVEN, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Mayence fur le Tauber, à deux lieues au deffous de Marienthal. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KONIGSLUTTER, ville avec une célébre Abbaïe dans la Baffe Saxe, & dans le Duché de Brunfwik, eft à l'eft de Brunfwik, dont elle eft éloignée de cinq lieues. L'Abbaïe de Konigslutter, eft fort ancienne, & l'on dit qu'elle a été fondée

par Bernard, Comte de Haldenſleben. Ce fut d'abord une Abbaïe de Filles, mais le Duc Lutter, c'eſt à dire, Lothaire, qui depuis fut Empereur, en étant devenu le maitre, il en chaſſa les Religieuſes à cauſe de leur vie ſcandaleuſe, & les fit tranſporter à Drubek ſur le Harts. Alors il fit rebâtir magnifiquement ce cloitre que de ſon nom il nomma Konigslutter, & y mit des Religieux de l'Ordre de S. Benoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Brunſvic. p.* 131 *& ſuiv.*

KONIGSMACHEREN, en Latin *Machra Regis*, petite ville du Duché de Luxembourg. Elle eſt ſur la Moſelle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieue au deſſous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIGSMARK, ancienne famille noble d'Allemagne. Ceux qui en ſont, ont été élevez à la dignité de Comtes. Cette famille s'établit en 926 dans la ville de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chaſſez. En 1346, *Jean* Konigsmark mena au Prince Eric en Suéde la Princeſſe *Beatrix* ſa fiancée, de la Maiſon de Brandebourg. Il s'y maria avec une fille de la famille de Stur, & il en eut *Christian* qui fut Membre du Grand Conſeil & Gouverneur de la Weſtrogothie, & qui en 1388 mourut dans une bataille avec ſon fils aîné. Le puîné continua la poſtérité dont quelques uns allérent s'établir dans la Marche de Brandebourg. *Othon* de Konigsmark fut en 1496, Evêque de Havelberg. En 1530, *Roger* de Konigsmark poſſédoit un bien noble appellé Kotzlin dans la Marche de Brandebourg. Son fils *Joachim*, Seigneur de Kotzlin, ſervit l'Empereur Rodolphe II, dans la guerre conrre les Turcs, & eut pour fils *Conrad* qui marcha ſur les traces de ſon pére. Ce dernier eut un fils nommé *Jean-Christophle.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Mark. Chron. Deſcription de la Suéde*, en Allemand.

* KONIGSMARK (Jean-Chriſtophle) Comte de Weſterwyk, & de Stegholm, Membre du Grand Conſeil & Général des Troupes Suédoiſes, naquit le 25 février 1600. Il étoit fils de Conrad dont on vient de parler, & ſa mére étoit de la famille de Blumenthal. Dans ſa jeuneſſe il fut élevé à la Cour de Frédéric-Ulrich, Duc de Brunswyk-Lunebourg; mais au commencement de la guerre de Bohéme, il ſe mit au ſervice de l'Empereur dans le régiment de Jules-Henri, Duc de Saxe-Lawembourg. Il commença par être ſimple Cavalier, & s'avançant par degrez il devint Capitaine & ſe trouva en cette qualité à plusieurs ſiéges & batailles. Guſtave-Adolphe ayant mis pié à terre en Allemagne, il alla ſervir ſous ce grand Prince, & dès l'année 1635, il ſe vit à la tête d'un Régiment qu'il conſerva aprés la paix de Prague, ſous le régne de la Reine Chriſtine. En la même année, il fut fait priſonnier dans une rencontre en Weſtphalie, mais l'année ſuivante il fut relâché en payant ſa rançon. Dans ce tems-là, il battit près de Rodkirchen dans le Weſterwald quelques troupes impériales, commandées par le Comte de Naſſau-Dillenbourg. Enſuite il fut pourvu du Gouvernement d'Oſnabrug, puis de celui de Lemgow où il fut aſſiégé par Jean Gotze, Général des Impériaux. Aprés avoir fait toute la réſiſtance qui dépendoit de lui, il rendit la place par capitulation. En 1639, il ſoumit tout l'Eisfeldt, défit un corps de troupes, commandé par le Général Oppe, entra dans le diocéſe de Wirtzbourg, prit Lohra & Klettenberg & joignit les troupes qu'il commandoit à celles du Général Banier qui marchoit vers la Saxe. Il ſe trouva à la bataille de Chemnitz, battit quelques troupes Saxonnes, & prit Querfurt qu'il poſſéda juſqu'à la paix. Après cela il fut fait Général Major, & commanda en Saxe juſques à ce que le Général le prit avec lui pour aller dans le Haut Palatinat, où il combattit avec ſuccès le troiſiéme janvier 1641, à Heimbach contre les troupes de l'Electeur de Baviére. En 1642, il accompagna le Général Torſtenſon dans ſon expédition en Siléſie, & aſſiſta à la bataille de Schweidnitz, où il fit la premiére attaque. Peu de tems après, Torſtenſon l'envoya avec quelques régimens ſur les terres de l'Electeur de Saxe, où il ſe ſignala par pluſieurs beaux exploits. Il prit Zeits, il fit lever le ſiége de Mansfeldt, il battit le Général Columbo à Nordhauzen, & reprit Querfurt dont les Impériaux s'étoient emparez. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Leipſic où il commandoit l'aile gauche: aprés quoi il aida à faire les ſiéges de Leipſic & de Freyberg. Lorſque le Général marcha vers la Bohéme, il laiſſa Konigsmark derriére avec quelques régimens, avec leſquels il fit la conquête de Mellerſtad, d'Aſchersleben, d'Halberſtad & d'Ooſterwik. Il bloqua Magdebourg, mais il reçut ordre de marcher en Poméranie, où il fit reculer les Impériaux. De là il ſe rendit dans les Duchez de Brémen & de Ferden. En 1644, il revint en Saxe, battit le Général Rekowits près de Zeits, ſe poſta près de Torgau, retourna près d'Halberſtad & perdit quatre Régimens auprès de la forêt nommée le Hackel. Peu de tems après, il fut fait Lieutenant-Général; & en 1645, il alla avec quelques régimens dans les Duchez de Brémen & de Ferden dont la Reine Chriſtine lui donna le Gouvernement. Lorſque les François furent battus par les Troupes de l'Electeur de Baviére, il reçut ordre de les joindre; mais il retourna bientôt dans la Miſnie, où il prit Rochlitz, Leiſnitz, & Meiſſen. Cela fut ſuivi d'une tréve pour ſix mois avec l'Electeur de Saxe. De la Miſnie il alla dans la Siléſie où il prit Hirſchberg, Greiffenſtein & d'autres places. Il retourna de là dans le Duché de Brémen, ſe rendit maitre de Bremerfurde, de Lemgow & de Pyrmont, & s'étant rejoint à la grande armée, il ſe trouva dans la plupart des combats qui ſe donnérent. Enſuite il marcha vers le Haut Palatinat & de là devant Prague; mais la paix ayant été bientôt après conclue, il fut obligé de lever le ſiége. En 1650, il alla en Suéde pour aſſiſter au couronnement de la Reine Chriſtine; & en 1651, il fut fait Membre du grand Conſeil & Général. Outre cela on lui donna les Seigneuries de Weſterwik & de Stegholm, & il fut honoré de la dignité de Comte. En 1654, il aſſiégea la ville de Brémen par ordre du Roi Charles-Guſtave. Lorſque la guerre commença en Pologne, & qu'il alloit par eau en Pruſſe, il fut pouſſé par la tempête près de Dantzick, où étant trahi par ſes propres gens, il fut arrêté & mené dans le Fort de Weiſſelmunde où il demeura priſonnier quatre ans juſques à la paix d'Oliva. Alors il retourna dans ſon Gouvernement & fit ſa réſidence à Staden. En 1662, il fit un voyage en Suéde, où il mourut le vintiéme février 1663, d'une bleſſure qu'on lui fit en lui coupant un cors. Il avoit épouſé *Marie-Agathe*, fille de *Christophle* de Leeſt, Noble Brandebourgeois, & il en eut, 1. Conrad-Christophle qui ſuit; 2. *Jean-Christophle* qui mourut en 1653 d'une chûte de cheval à Rotenbourg en Souabe; 3. Othon-Guillaume *qui aura un article à part*; 4. *Beata*, mariée avec *Pontus-Frederic*, Comte de la Gardie en Suéde. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatrum Europæum.* Aitzéma. Chanut, *Mémoires.* Puffendorf, *Hiſt. de Charles Guſtave.*

* KONIGSMARK (Conrad-Chriſtophle) fils du précédent, Comte de Weſterwyk, &c. Grand-Maître de l'Artillerie en Suéde, & Lieutenant-Général dans les troupes Hollandoiſes. En 1656, il ſe trouva à la bataille de Varſovie; & en 1658, il paſſa ſur le Belt qui étoit tout gelé & entra dans l'Iſle de Fionie; mais l'année ſuivante il fut fait priſonnier dans une bataille qui ſe donna dans cette iſle. Aprés que la paix fut faite entre le Danemarc & la Suéde, il entra au ſervice de Hollande, & fut tué en 1673, au ſiége de Bonne. Il avoit épouſé *Marie-Christine* Wrangel, fille du Général Wrangel, & d'*Amélie-Magdelaine*, Comteſſe de Naſſau-Siegen, morte en 1698, & il en eut, 1. *Philippe-Christophle*, Colonel au ſervice de Suéde, dernier mâle de cette famille, mort à Hanovre au mois d'août de l'année 1694, ſans avoir été marié; 2. Charles-Jean, *qui aura un article à part*; 3. *Aurore-Marie*, premiére Chanoineſſe de Quedlimbourg, fille ſavante; 4. *Amélie-Wilhelmine*, mariée en 1689 à Stokholm avec *Charles-Guſtave*, Comte de Lewenhaupt.

* KONIGSMARK (Charles-Jean, Comte de) fils du précédent, naquit en 1659, à Nybourg dans l'Iſle de Fionie. Son pére l'envoya à Hambourg pour y faire ſes études & ſes exercices. Aprés la mort de ſon pére arrivée en 1673, ſa mére le fit venir à Staden, où il continua ſes études pendant un an; aprés quoi il fit en 1674 un voyage en Hollande & en Angleterre, d'où il alla en 1675, à Paris, où il trouva ſon oncle Othon-Guillaume qui lui fit avoir un accès agréable auprès du Roi & des Grands. En 1677, il alla en Italie, où il vit les villes de Turin, de Veniſe & de Florence. Il apprit alors qu'il y avoit guerre entre la Suéde & l'Electeur de Brandebourg. Il demanda permiſſion de venir ſervir ſa Patrie; mais ne l'ayant pu obtenir, il alla à Malte & fit une caravane avec les Chevaliers de l'Ordre. A peine eurent-ils été quelques jours en mer, que la galére ſur laquelle il étoit, s'engagea dans un combat contre un vaiſſeau Turc. Il fut un des premiers qui vint à l'abordage, & ſauta dans le vaiſſeau ennemi, où il ſe tenoit attaché à un cordage; mais comme on vint à le couper, cela le fit tomber dans la mer. Auſſi-tôt il ſe mit à la nage, gagna l'autre côté du vaiſſeau, & mit les ennemis en deſordre; mais comme il n'étoit accompagné que de ſon valet, il fut obligé de ſe jetter dans la mer, & revint dans la galére, quoiqu'il eût été bleſſé au pié d'un coup de fléche. Les preuves qu'il donna alors de ſa valeur, lui attirérent une ſi haute eſtime que lorſqu'en 1678 il partit de Malte, le Grand-Maître lui fit de riches préſens, & lui donna le droit de porter la croix de Malte, qui à cauſe de la Religion étoit un peu différente des autres. Il vint à Livourne & de là à Rome où il fit amitié avec pluſieurs Cardinaux & d'autres Grands de la Cour de Rome. Il retourna enſuite à Veniſe, d'où il alla à Gênes où il s'embarqua pour paſſer en Eſpagne. Il ſe rendit à Madrit, où il vit un combat de taureaux. De là il alla en Portugal où il demeura juſques en 1679. Il en partit pour ſe rendre à Paris, afin d'y voir la cérémonie du mariage de la Princeſſe d'Orléans avec Charles II, Roi d'Eſpagne. Aprés cela il retourna par la Hollande à Hambourg; & en 1680, il paſſa en Suéde, où il obtint du Roi la permiſſion de voyager encore. Il alla à Gottenburg, & de là, aprés avoir eſſuyé un grand orage, il arriva à Hull en Angleterre & rendit enſuite à Windſor au Roi d'Angleterre, de la part de celui de Suéde, une lettre de recommandation. Il vouloit ſe mettre ſur la flotte Angloiſe qui devoit aller à Tanger en Afrique, mais les vents contraires ayant empêché ce voyage, il paſſa en France, d'où il prit la poſte pour l'Eſpagne & vint à Tanger, dans le tems que la garniſon venoit de faire une ſortie. Il ſe mêla parmi les Aſſiégez & les aida à repouſſer les ennemis. Quelques jours aprés, il eut dans une rencontre un cheval tué ſous lui, & il fondit avec quinze Volontaires ſur les Mores qu'il défit & qu'il obligea de ſe jetter dans la mer. Aprés la paix, il paſſa à Gibraltar, mais il ne fit pas ce trajet ſans danger des Corſaires. Il ſe mit alors ſur la flotte Angloiſe qui alloit croiſer contre les Algériens. Quelque tems aprés il revint à Tanger d'où il paſſa en Angleterre en 1681. Il y tomba dangereuſement malade. En 1682, il repaſſa en France où le Roi lui donna le Régiment de Furſtemberg qu'il a commandé tout le reſte de ſa vie. En 1683, il fit le voyage d'Allemagne pour aller dans ſes Terres. Il fut bleſſé au ſiége de Courtray. A peine étoit-il guéri qu'il fut obligé de paſſer en Catalogne avec ſon Régiment. Il fit reculer les ennemis & ſe trouva au ſiége de Gironne. En 1686, il obtint du Roi de France la permiſſion d'aller dans la Morée auprés de ſon oncle *Othon-Guillaume*, & ſe trouva aux ſiéges de Navarin & de Modon, & à la bataille d'Argos, où il s'échauffa ſi fort qu'il prit une pleuréſie qui le conduiſit au tombeau. Son corps fut porté à Stade, où il fut enterré en un même jour avec ſon Oncle Othon-Guillaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KONIGSMARK (Othon-Guillaume) Comte de Weſterwyk & de Stegholm, Seigneur de Rotenburg & de Neuhaus, naquit à Minden en Weſtphalie le cinquiéme janvier

1639.

1639. Il étoit fils de *Jean-Christophle*, ce fameux Général Suédois, & de *Marie-Agathe* de Lecil. Dès qu'il eut fait ses premiéres études, on l'envoya l'an 1651 à l'Academie de Leipsic, & ensuite à celle de Iéne, de laquelle, au bout de trois ans on le fit Recteur très Magnifique. Il continua d'étudier à Tubingue, à Strasbourg, à Bâle, à Genéve, à Blois & à Angers. En 1658, il alla voir la Cour de France, & visita les principales places de ce Royaume. De là il retourna à Bâle, d'où il se rendit à Francfort sur le Mein, pour y voir la cérémonie de l'Election de l'Empereur. Ensuite il fit un tour en Italie, & revint en France pour aller de là en Espagne & en Portugal. Il servit dans ce dernier Royaume en qualité de Capitaine de Cavalerie. Après cela, il fit encore quelques voyages, & revint dans sa patrie en 1660. En 1661, la Cour de Suéde l'envoya comme Ambassadeur extraordinaire vers Charles II, Roi d'Angleterre, & il alla en la même qualité dans plusieurs Cours d'Allemagne. En 1664, il fut fait Colonel du régiment des Gardes du Corps du Roi de Suéde. En 1666, il fut en ambassade en France. Il se trouva dans la suite à l'expédition du Général Wrangel dans le Duché de Brémen. En 1667, il entra en qualité de Général Major au service de l'Electeur Palatin. En 1668, le Roi Louïs XIV lui donna un régiment de cavalerie, & il avoit été nommé pour aller avec le secours que l'on destinoit pour Candie; mais comme il y eut quelque retardement, il resta en France pour y commander les grands Mousquetaires. En 1670, il alla voir la Lorraine, & comme la guerre contre la Hollande étoit résolue, il leva en quatre mois de tems un régiment auquel le Roi donna le nom de régiment royal étranger. En 1672, il fut fait Brigadier de la Cavalerie Françoise. Peu de tems après, le Roi de Suéde le rappella, le fit Général Major de cavalerie & Sous-Gouverneur du Duché de Brémen, & le renvoya en France en qualité de son Ambassadeur à cette Cour. Ce caractére ne l'empêcha par de faire une campagne sous le Vicomte de Turenne, & il donna au siége de Mastricht des preuves de sa valeur. En 1674, il fut fait un des Généraux des troupes Françoises, & se signala à la bataille de Seneffe, où il reçut deux grandes blessures. Le Roi de France, pour lui témoigner son contentement, lui fit présent d'une épée de grand prix. Après cela, le Roi de Suéde l'ayant fait Lieutenant Général de ses armées, il lui donna ordre de se rendre à l'armée de Suéde en Allemagne. Depuis la mort du Général Horn, il eut le commandement de l'armée entiére, mais comme il n'étoit pas bien soutenu par les Suédois, il fut obligé à la fin d'abandonner la Pomeranie. Avant que d'en venir là, il harcela les ennemis de tout son pouvoir, & eut sur eux plusieurs grands avantages, dont le plus considérable fut la victoire qu'il remporta, quoique fort inférieur en nombre, sur les Danois qui occupoient l'isle de Rugen, & qui forts de six ou de sept mille hommes furent tous tuez ou faits prisonniers. Après la reddition de Stralzunde, il se retira en Suéde avec ce qui lui restoit de cavalerie; mais lorsque par la paix le Roi de Suéde rentra en possession de toutes les provinces qui lui avoient été enlevées, il fut fait, au mois de novembre 1679, Gouverneur général du Duché de Poméranie, de la Principauté de Rugen & de la Seigneurie de Wismar. En 1681, il alla faire un tour en Suéde où il demeura jusques à l'an 1686. Il fit en en Hongrie une campagne, à la fin de laquelle, il accepta, du consentement du Roi, le Généralat de l'armée des Vénitiens. En 1686, il partit pour la Morée, où il prit dans le mois de mai le vieux & le nouveau Navarin & Modon, battit le Seraskier & contribua à la prise de Napoli de Romanie. En 1687, il défit les Turcs près des Dardanelles, prit Patras, Lépante & Corinthe, & se rendit maître de toute la Morée, à la réserve de Napoli de Malvoisie. Il se rendit aussi maître d'Athénes avant la fin de la campagne. En 1688, les Vénitiens résolurent de faire la conquête de Négrepont, mais quoique cela fût contre son gré, il ne laissa pas de faire tout ce qui dépendoit de lui pour faire réussir une si grande entreprise. Dans ce tems-là, la fiévre jointe à la Dyssenterie qui régnoit alors parmi les troupes, le conduisit au tombeau le 15 septembre. Il fit toujours profession de la Confession d'Ausbourg. Il avoit épousé *Catherine-Charlotte*, fille du Comte *Magnus Gabriel* de la Gardie, & de *Marie-Euphrosyne*, née Comtesse Palatine de Deux-ponts, propre sœur de Charles Gustave, Roi de Suéde. Il n'en eut point d'enfans, mais il eut la consolation de l'avoir toujours auprès de lui dans l'expédition de la Morée. La République de Venise, en reconnoissance de ses grands services, & pour honorer sa mémoire, lui fit ériger une statue de marbre avec cette Inscription, *Semper Victori*, c'est à dire, *à l'honneur du perpetuel Vainqueur*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pufendorf, *Hist. Friderici Wilhelmi.* Ziegler, *Hist. Labyrinth. p.* 115. 119.

KONIGSTEIN, c'est à dire, *Pierre Royale*, petite ville défendue par une fort bonne citadelle. Elle est dans la Misnie, en Haute Saxe, à six lieues au dessus de Dresde. * Maty, *Dict. Geogr.*

KONIGSTEIN, ville de l'Archevêché de Mayence dans le Comté de ce nom, elle est à deux heures d'Hœchst, entre des montagnes qui en rendent la situation & les fortifications également mauvaises. C'est un Tétragone dont les bastions sont si aigus, qu'ils paroissent incapables de résister aux premiers coups de canon. Le Comté de Konigstein confine avec celui d'Idstein & avec la Wétéravie. Il appartenoit à Christophle, Comte de Stolberg, Prevôt de l'église d'Halberstat, après la mort duquel, arrivée en 1587, George Louïs & Christophle Comtes de Stolberg ses neveux, prétendirent lui succéder, comme étant ses plus proches héritiers; mais Daniel Brendel de Hombourg, Electeur de Mayence, se mit en possession de ce Comté, en vertu de l'expectative que l'Empereur Maximilien, II. du nom, lui en avoit accordée en 1575. Ce différent fut terminé par une transaction de l'an 1590; mais les Comtes de Stolberg, qui fondoient particuliérement leurs prétentions sur ce que le Comté de Konigstein étoit un fief féminin qui avoit passé successivement par femmes dans les Maisons de Falkenstein, d'Epstein & de Stolberg, se trouvant trop lèzez par cet Acte, refusérent d'y aquiescer. L'an 1631, le Roi de Suéde les mit en possession de ce Comté; & quatre ans après, les impériaux les en chassérent: les Electeurs de Mayence l'ont conservé depuis ce tems-là. * Audiffret, *Geogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KONINCK, KONING ou REGIUS. *Voyez* CONINCK.

* KONINCKSTEIN (Antoine de) surnommé *Broickway* Religieux de l'Ordre de S. François, Théologien, Prédicateur & Gardien du Couvent de Nimégue, est Auteur des Ouvrages suivans, *Enarratio in Monotessaron Evangeliorum; In Epistolam Pauli ad Romanos; Sermones in Evangelio & Epistolas anni totius; Sententiæ sive Concordantiæ Bibliorum.* Il mourut de pleurésie en 1541. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 68 & 69.

KONING ou REGIUS. *Voyez* CONINCK.

KONINGRETZ, KONIGINGRETZ & KRALOWIHRADES, *Hradium Reginæ, & Reginæ Gradecium*, ville de Bohéme, dans la Préfecture de Hradetz, est située sur l'Elbe, entre Glatz & Cuttemberg, & a siége d'un Evêché, fondé par le Pape Alexandre VII. * Sanson.

* KONINGSAAL, Abbaïe de l'Ordre de Citeaux, en Bohéme, à un mille de Prague au midi, fut fondée en 1296 par Venceslas IV, Roi de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Bohem. p.* 38.

KONINGSHOF. *Voyez* KONIGSHOF.

KONINGSHOVEN. *Voyez* KONIGSHOVEN.

KONINGSLUTTER. *Voyez* KONIGSLUTTER.

KONINGSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

* KONINGSVELDT, nom d'une des plus anciennes familles nobles de Baviére. Elle fut honorée du titre de Baron dans le XVII siécle. *Arnould* & *Hippold* se trouvérent au Carrouzel de Zurich en 1165. Le dernier continua la postérité dans la Carinthie, mais il y a longtems que cette branche est éteinte. Les Descendans du premier font encore belle figure en Baviére. En 1670 *Jean-George* & *François-Nicolas* ont été Chambellans de l'Electeur de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr.* 4. *partie.*

* KONINGSWINTER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Westphalie sur la rive droite du Rhin, au Duché de Berg. Elle est au sud sud-est de la ville de Cologne, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

KONITZ ou CHONICZE, *Conitia*, ville de Pologne, dans la Prusse Royale, est située sur la riviére de Bro, près du Désert de Waldow, & vers les frontiéres de la Poméranie, du côté de Culm & de Gnesne. * Sanson.

* KOOG, village de l'isle de Texel, dans la Classe d'Alkmar.

* KOOG, village de Hollande, près de la mer de Harlem, dans la Classe de Harlem.

KOOL ou KOOLS (Jacques) *Voyez* BRASSICA.

KOOL ou KOOLS (Jean) *Voyez* COOLS.

* KOOLHAAS (Gaspard) né à Cologne le 24 janvier 1536, fut premiérement Ministre à Trarbach dans le Duché de Deux-Ponts, & ensuite consécutivement à Bilstein, à Ziegen, à Déventer, à Manheim, à Gorcum, & enfin à Leyde où il a fait des leçons publiques de Théologie. Il s'opposa au gouvernement de l'Eglise, ce qui causa beaucoup de troubles. Il suivoit en plusieurs points les sentimens de Cornhert. Il traduisit l'Apologie de Sébastien Frank, par où il donna à connoître le zéle qu'il avoit pour ce Fanatique. Il refusa de se soumettre au Synode, à cause de quoi il fut deposé en 1582, & excommunié par le Synode qui se tint cette année-là à Harlem. Ainsi il vécut sans aucun emploi & mourut l'an 1615, à l'âge de 79 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Arnold, *Hist. des Eglises & des Hérétiques*, en Flamand, *partie* 3. *ch.* 6. §. 18. &c.

KOORNHERT (Théodore) *Cherchez* CORNHERT.

KOPERSBERG ou FIELUN, en Latin *Cuprimontium, montagne de cuivre*, petite ville de Suéde, dans la Gestricie, près du Lac Ronn & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, à cause de ses mines de cuivre. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOPIEUVICZ (Elie) Moscovite, étoit un des plus savans de tous les Sujets qu'ait eus l'Empereur Alexiowicz ou Pierre *le Grand*, & celui qui répondoit des mieux aux desseins de son Maître. Ce Prince voyant que ses Etats étoient ensevelis dans une profonde ignorance depuis plusieurs années, résolut non seulement de perfectionner ses Sujets dans le métier de la guerre, mais de les former aussi dans les Sciences. Il attira par ses libéralitez de savans Maîtres dans ses Etats; il fonda des Collèges par son exemple & par des récompenses; il excita ses Sujets à l'amour des Sciences; il fit traduire & imprimer plusieurs livres écrits avec beaucoup de discernement, & lui-même ne dédaigna pas d'en traduire quelques-uns. Elie Kopieuvicz est du nombre de ceux qui a le mieux servi ses desseins pour la Litérature. L'Empereur reconnoissant dans ce Moscovite de l'esprit & de la disposition pour les Sciences, l'envoya en Hollande l'an 1698. Les Ouvrages qu'il a déja imprimez, & ceux qu'il doit encore donner au public, font des preuves de son assiduité au travail. Les livres Esclavons du Sieur Kopieuvicz déja imprimez, sont, une Introduction à l'Histoire, avec une Description de l'Univers; un Planisphére, avec une explication de l'Art Militaire; Introduction à l'Arithmetique; Traité de la Navigation; un Dictionnaire Latin-Allemand-Esclavon; un Dictionnaire Poëtique Esclavon; une Grammaire Latine & Esclavonne; une Rhétorique Esclavonne; les Fables d'Esope, traduites en Esclavon; un Poëme Esclavon sur les victoires du Czar; le Politique habile & vertueux en vers Polonois; Horace; Quinte-Curce. * *Journal*

de Trevoux, au mois de septembre 1711. Kopieuvicz, à ce que marque le même Journal, va faire imprimer bien d'autres Ouvrages dont vous pourrez voir la liste au même endroit.

KOPING, petite ville de Suéde, dans la Westmannie, près du Lac Méler, entre la ville d'Arosen & celle d'Arbogen. Il y a près de Koping de bonnes mines de fer & de cuivre. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOPING, petite ville de Danemarck dans l'isle d'Arroë, vis à vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Le mot Koping, signifie un lieu où l'on tient le marché. De là vient qu'en Danemarck il y a tant de villes, dont le nom se termine par *Koping*. * Maty, *Dict. Geogr.* Robbe, *Geographie.*

KOPPAN, petite ville du Comté de Zygeth, dans la Basse Hongrie. Elle est à neuf lieues d'Albe Royale du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOPPEN. *Voyez* COPPENIUS.

KOPPENHAGUE. *Voyez* COPPENHAGUE.

KOPURGO, ville. *Voyez* COPORIO.

KOR. KOS. KOT. KOV. KOU. KOW. KOY. KOZ.

KOR, riviére. *Voyez* KUR.

KORAH, fils d'*Esaü*. *Voyez* CORÉ.

KORCACH. *Cherchez* CORCK.

KORELAB. *Voyez* CORELA.

* KOREN (Jacques) Jurisconsulte & Conseiller au Grand Conseil de Hollande, &c. publia des Observations sur les choses jugées dans ce Tribunal, & quelques Conseils, en Hollandois pour la plupart. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 415.

KORI. *Voyez* CORI & GORY.

KORIBUT. *Voyez* CORYBUT.

KORKE. *Cherchez* CORK.

KORNBURG, en Latin *Korneburgum* ou *Carrodunum*, étoit anciennement une petite ville de la Haute Pannonie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Haute Stirie, situé sur le Raab, à neuf lieues de Gracz vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

KORNEWBOURG, petite ville de l'Autriche en Allemagne. Elle est fortifiée & située sur le bord septentrional du Danube, à quatre lieues au dessus de Vienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KORNIUM, village de Frise dans la Grietenie de Leeuwarderadeel & dans le Quartier d'Ostergoo sous la Classe de Leeuwarde.

KORNMANNUS (Henri) Jurisconsulte Allemand, vivoit au commencement du XVII siécle. Il est Auteur d'un Traité, qui a pour titre, *De Virginitatis jure Tractatus novus & jucundus, ex Jure Civili, Canonico, Patribus, Historicis, Poëtis, &c. confectus*; & un autre sous le titre de *Linea Amoris, sive Commentarius in versiculum Gl. Visus, Colloquium, Convictus, Oscula, Factum.* L'un & l'autre ont été réimprimez plusieurs fois. La matiére est grande & fertile; mais cet Auteur ne fait que courir, il n'approfondit rien, & ne débite que des choses très-communes. Il est fort propre pour ceux qui aiment la briéveté. Ses autres Ouvrages sont, *Templum Naturæ Historicum, seu de Natura & Miraculis quatuor Elementorum; De Miraculis vivorum, seu de natura, proprietatibus, &c. hominum vivorum*, Francofurti, 1614; *De Miraculis mortuorum, &c.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

* KORNWERT, village de Frise dans la Grietenie de Wonseradeel & dans le Quartier d'Ostergoo, sous la Classe de Bolswert & de Workum.

KOROM, petite ville de la Basse Hongrie, située sur le Danube, vis à vis de l'embouchure de la Teisse. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la Basse Pannonie, laquelle d'autres mettent au bourg de Kérosca, & d'autres encore à celui de Zatha, situez dans le même païs. * Maty, *Dict. Geogr.*

KORSOE, KORSOR, CORSOR, petite Forteresse de Danemarck, dans l'Isle de Zélande, sur le grand Belt, vis à vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Langeland. Elle a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'Isle de Fionie. * Maty, *Dict. Geogr.*

KORSUM, bourg de Pologne, dans la Basse Volhynie, ou l'Ukraine. Etienne Bathori, Roi de Pologne, le fit bâtir l'an 1581, sur la riviére de Rois, après avoir remporté de grands avantages sur les Moscovites. Korsum est célébre par la grande défaite que les Cosaques y firent des Polonois l'an 1648. * Sanson.

* KORTE (Gottlieb) Professeur extraordinaire en Droit, a fait sur Pline des Notes qui sont à peu près achevées. Son Lucain est en état de paroitre. Il s'est servi pour l'édition de ce Poëte de près de 60 Manuscrits. Son Commentaire est plein d'érudition. Il comptoit de le faire imprimer en deux volumes *in folio*. Il est mort à Leipsic le septiéme avril, 1731. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 22. *p.* 211.

* KORTEHEMME, village de Frise dans la Grietenie de Smallingerland, dans le Quartier d'Ostergoo.

* KORTEHOEF, village de la Seigneurie d'Utrecht près du Vecht & de Muiden, sous la Classe d'Amersfort.

* KORTEZWAAG, village de la Grietenie d'Opsterland, dans le Quartier de Zévenwolden.

* KORTGENE, KORTGEEN & KORTIENNE, petite ville de Zélande dans la partie méridionale de l'isle de Nordbéveland, fut bâtie en 1413, par Philippe de Borssele, Intendant général des Domaines de Zélande. A peine cela fut-il fait, qu'elle fut réduite en cendres. Mais il la fit rebâtir en fournissant pour cela de l'argent aux Habitans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KORTHOLT (Christian) Docteur & Professeur en Théologie à Kiel, naquit le 15 de janvier 1633, à Burg dans l'Isle de Fémeren. Il fut instruit avec beaucoup de soin chez son pére & dans l'Ecole de Burg, jusqu'à l'âge de 16 ans; après quoi il fut envoyé à Sleeswick, où il continua ses études pendant deux années. Il fut ensuite étudier dans le Collége de Stetin, & y donna des preuves publiques de ses progrès; car il y soutint deux Théses, l'une *de Veracitate & Taciturnitate*, l'autre *de Natura Philosophiæ ejusque in Theologia usu*. Il étoit l'Auteur de celle-ci. Etant allé à Rostock l'an 1652, il se rendit assidu aux leçons des Professeurs, & soutint heureusement deux autres Théses, dont il avoit fait la premiére. La mort de son pére l'obligea de quitter cette Académie au bout d'un an, mais il y retourna quelques mois après, & y donna de nouvelles preuves de son savoir, tant par la Thése *de Christo Θεανθρώπῳ*, qu'il composa & qu'il défendit publiquement, que par des leçons qu'il fit dans sa chambre, sur la Logique, sur la Métaphysique & sur l'Hébreu. Il reçut solemnellement le grade de Docteur en Philosophie l'an 1656, & il fut étudier ensuite dans l'Académie de Iéne, où il aquit beaucoup de réputation par les Actes Académiques, où il fut tantôt Soutenant, tantôt Président, & par les leçons privées qu'il donna sur la Philosophie, sur les Langues Orientales & sur la Théologie. Il quitta Iene en 1660, & fut voir les Académies de Leipsic & de Wittenberg, puis il retourna à Rostock, & y fit paroître en plusieurs maniéres sa capacité; de sorte qu'au mois de février 1662, on lui conféra la charge de Professeur en Langue Gréque. Il reçut le grade de Docteur en Théologie au mois de novembre de la même année. Il n'y avoit pas long-tems que son esprit & son savoir s'étoient fait connoître dans trois Disputes avec des Catholiques, en présence de Christian, Duc de Meckelbourg. Il se maria le 26 d'avril 1664, & fut appellé l'année suivante pour être le second Professeur en Théologie dans l'Académie que l'on venoit de fonder à Kiel. Il fut créé Vice-Chancelier l'an 1666, & succéda l'an 1675 à Pierre Musæus, qui y avoit eu la premiére Chaire de Théologie. Il eut tant de zéle pour faire fleurir cette Université, & tant de reconnoissance pour les bontez que le Duc de Holstein son Maître lui témoignoit, qu'il refusa toutes les charges qui lui furent offertes en divers lieux, quoiqu'elles fussent très-belles & très-honorables. Ce Prince lui fit donner, en 1680, la Chaire de Professeur en Antiquitez Ecclésiastiques, & le déclara Vice-Chancelier perpétuel de l'Académie l'an 1689. Les fonctions de toutes ces charges, & celle de Vice-Recteur, qui échut cinq fois à Kortholt furent remplies avec beaucoup d'habileté, d'application & de prudence. Sa mort, qui arriva le 31 mars de 1694, fut une très-grande perte pour l'Académie de Kiel, & pour la République des Lettres, qu'il avoit enrichie d'un très-grand nombre de livres, dont on peut voir le catalogue dans le Journal de Leipsic de 1698, *p.* 420. Il eut pu y ajoûter bien d'autres Ouvrages, si sa vie eût été plus longue. Il eut dix enfans; & parmi eux des fils, qui ont suivi les traces de leur pére. * Bayle, *Dict. Crit.*

KORTRYCK. *Voyez* COURTRAY.

KORY. *Voyez* CORI & GORY.

KORYBUT. *Voyez* CORYBUT.

* KOSEL, petite ville de Silésie dans la Principauté d'Oppelen, sur la rive gauche de l'Oder, au sud-sud-est d'Oppelen, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

KOSLA ou KOSSEL. *Voyez* KOSEL.

* KOSPOTH, famille de Comtes. On dit qu'elle tire son origine d'Allemagne & qu'elle remonte jusques au tems de l'Empereur Claude qui avoit succédé à Caligula. Elle s'établit d'abord en Franconie, mais à cause qu'elle devint fort nombreuse, elle s'étendit en plusieurs autres lieux, comme dans la Thuringe, dans le Voigtland, dans la Misnie, dans la Prusse, & se partagea en différentes branches, savoir de Frankendorf, de Schildbach, d'Oschitz & de Prusse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOSTACH ou KOSTAU, ville du Duché de Carniole en Allemagne, est au sud-sud-est de Laubach, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. C'est une ville fort ancienne qui a été habitée par les Grecs & par les Romains, comme on peut le voir dans les monumens qui en restent. Elle est présentement munie de fortes tours & de bonnes murailles, elle appartient à la Maison d'Autriche depuis l'Empereur Frédéric. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOSTELETZ est le nom de plusieurs villes en Bohéme. Les deux principales sont Costeletz dans la Préfecture de Caurzim, à l'est-sud-est de Prague dont elle est éloignée d'environ six lieues. L'autre est connue dans les Cartes sous le nom de Kosteletz.

KOSTER. *Voyez* COSTER.

KOTEN ou KOTHEN, en Latin *Cotha*, bourg avec un beau château dans la Principauté d'Anhalt, en Haute Saxe, sur une petite riviére, à quatre lieues de Dessaw & de Bernbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOTEN, beau village de la province d'Utrecht, au sud-est de la ville d'Utrecht, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est sous la Classe de Rhénen & de Wyk.

* KOTEN, village de Frise dans la Grietenie d'Achtkarspelen, & dans le Quartier d'Ostergoo.

* KOTS, ou COS, Juif, pére d'*Hanub* ou *Anob* & de *Tsobeba* ou *Sobeba*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 8.

* KOTS ou HACCUS, pére d'*Urija*, qui le fut de *Merémoth*, lequel contribua à la réparation des murailles de Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 21.

KOTTER ou COTTERUS (Christople) Corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la Basse Silésie, étoit du bourg de Languenaw, dans la Lusace. Il y naquit l'an 1585, & fit profession de la Religion Réformée. On prétend que l'an 1616, il eut

eut des révélations extraordinaires, fur les chofes qui devoient arriver dans l'Eglife, & principalement dans le Nord, & en Allemagne. Coménius les mit en Latin, & les a publiées avec de prétendues prophéties de Nicolas Drabicius, & celles d'une Villageoife, nommée *Chriftine Poniatovia* de Dunhnik. Les perfonnes de bons fens du parti Proteftant, fe moquent avec raifon de ces vifions fanatiques & ridicules, & plufieurs d'entre eux l'ont même témoigné par écrit. Ce n'eft pas ici le lieu d'en faire l'examen; il fuffit de remarquer que Kotter alla trouver à Breflaw l'Electeur Palatin fur la fin de l'année 1620, pour lui annoncer de grands avantages dans fon expédition de Bohéme. Il paffa à la Cour de Brandebourg en 1625, & l'Electeur ordonna aux Théologiens de Francfort fur l'Oder de l'examiner. Ce fut environ ce tems-là que Coménius fit connoiffance avec lui, & fe rendit promulgateur de fes Prophéties. Comme elles tendoient toutes à annoncer de grands malheurs à la Maifon d'Autriche, un Officier de la Juftice Impériale en Siléfie, trouva moyen de fe faifir de Kotter, qu'il fit emprifonner le deuxiéme janvier 1627. Il fut mis au pilori, & banni des Etats de l'Empereur, fous peine de la vie s'il revenoit. Il paffa donc dans la Lufice, qui appartenoit alors à l'Electeur de Saxe, & il y vécut jufqu'en 1647, qu'il y mourut âgé de 62 ans. Ses Prophéties jointes à celles de Chriftine Poniatovia & de Drabicius, furent imprimées à Amfterdam en 1657, dans un volume intitulé *Lux in tenebris*. Coménius qui avoit eu foin de cette édition, en fit un abbrégé en 1660, mais en 1666 il procura une feconde édition du livre entier. * Bayle, *Dict. Crit.*

* KOTZING, petite ville ou bourg de Baviére dans l'Evêché de Ratisbonne, eft à l'eft-nord-eft de Ratisbonne, dont elle eft éloignée de douze à treize lieues.

KOVAL ou KOWAL, c'eft le nom d'une Staroftie en Pologne, confidérable pour le revenu, & dont le village a une maifon d'affez jolie apparence, quoique baffe. Il eft à trois lieues de Bretich, & à une égale diftance de Goftin, fur la route d'une de ces villes à l'autre. C'eft dans la province de Mazovie. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KOUC ou KOUK (Pierre) Peintre, étoit d'Aloft, & Difciple de Bernard d'Orlay, qui l'avoit été de Raphaël. Il alla à Rome, où la difpofition qu'il avoit à profiter des bonnes chofes, lui fit prendre un très-bon goût & lui aquit par l'exercice une très-grande correction dans le deffein. Etant de retour en fon païs, il fe chargea de la conduite de quelques tapifferies, qu'on faifoit fur le deffein de Raphaël: & fe voyant fans enfans & veuf après deux ans de mariage, il fe laiffa aller à la perfuafion de quelques Marchands de Bruxelles, qui l'engagérent au voyage de Conftantinople; mais ne trouvant rien à faire dans ce païs-là, que des deffeins de tapis, à caufe que la Religion du païs ne permet pas de répréfenter des figures, il s'occupa à deffiner en fon particulier des vues des environs de Conftantinople, & les façons de vivre des Turcs, dont il nous a laiffé les eftampes en bois, qui feules peuvent faire juger de fon mérite. Dans cet ouvrage, il a fait fon portrait, fous la figure d'un Turc, qui eft debout, & qui montre au doit un autre Turc tenant une pique. Après fon voyage de Conftantinople, il alla s'établir à Anvers, où il fit beaucoup de tableaux pour l'Empereur Charles-*Quint*; & fur la fin de fa vie, il écrivit de la Sculpture, de la Géométrie, & de la Perfpective, & a traduit en Flamand Vitruve & Serlio; car il étoit bon Architecte. Il mourut en 1550. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

* KOUCH de MAUEND eft à 74 degrez 15 minutes de longitude, & à 36 degrez 15 minutes de latitude. Cette ville eft port petite & étoit anciennement une des plus grandes de la Perfe. * Tavernier, *Voyage de Perfe, tome 1. l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande, 1692.

* KOUCHT, ville de Perfe, eft à 83 degrez, 40 minutes de longitude, & à 33 degrez, 20 minutes de latitude. Le terroir de cette ville porte d'excellent blé & de très-bons fruits. * Le même.

* KOUDEKERK, village & Seigneurie de la Hollande méridionale, fous la Claffe de Leide & du Bas Rhynland, entre Leide & Alphen.

* KOUDERKERK, village & Seigneurie de Zélande dans l'ifle de Walcheren. C'eft un des plus anciens & des plus grands de toute l'ifle, dans un fertile terroir, fous la Claffe de Walcheren.

* KOUDERKERK, fur la côte méridionale de l'Ifle de Schouwen en Zélande, étoit autrefois un village confidérable, mais il eft préfentement réduit à fort peu de chofe par le voifinage de la mer.

* KOUDORP, village de Zélande dans la partie méridionale de l'Ifle de Zuidbéveland.

* KOUDUM ou KOLDUM, beau village de Frife dans la Grietenie de Hémeluwer-Oldevaart, dans le Quartier de Weftergoo.

* KOUFAH, ville d'Afie dans la Chaldée, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KOUROM, depuis nommé Cha-géhan, Roi des Indes. *Cherchez* CHA-GE'HAN.

KOWNA ou KOWNO, petite ville avec Châtellenie dans le Palatinat de Troki en Lithuanie, fur les confins de la Samogitie, à l'emboûchure de la Wilia dans le Niemen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOY, ville de Perfe, eft à 60 degrez, 40 minutes de longitude & à 37 degrez 30 minutes de latitude.

* KOYTER (Volcher) de Groningue, Médecin & Anatomifte de Nuremberg, floriffoit vers l'an 1570. On a de lui, *Tabulæ de Offibus & Cartilaginibus humani corporis, cum Explicationibus; Tabulæ & Exercitationes Anatomicæ partium præcipuarum corporis humani; Explicatio Animalium Sceletorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 847.

KOZAQUES. *Voyez* COSAQUES.

KOZEL. *Voyez* COSEL.

KRA. KRE. KRI. KRO. KRU. KRY.

* KRABBENDAM, village de la Hollande feptentrionale du reffort d'Alkmar.

* KRABBENDYK, village de Zélande dans l'ifle de Zuidbéveland, fous la Claffe de Zuidbéveland.

KRACH DE MONTRE'AL. *Cherchez* PE'TRA.

KRACOVIE. *Voyez* CRACOVIE.

KRAFURD. *Voyez* CRAFURD.

KRAG (André) Médecin de Rypen, naquit en 1558, & mourut en 1600. Il entreprit la défenfe de Ramus. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KRAIBURG, en Latin *Kraiburgum, Carrodunum.* C'étoit une petite ville de la Vindélicie. C'eft maintenant un petit bourg de la Baviére fitué fur l'Inn, à fix lieues de Burckhaufen, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KRAILSHEIM, ville de Franconie dans le Marquifat d'Anfpach, fur le Jagft à l'oueft-fud-oueft d'Anfpach, dont elle eft éloignée d'environ huit lieues.

KRAIN. *Voyez* CARNIOLE.

KRAINBURG. *Voyez* CRAINBURG.

* KRAKOW, ville du Cercle de la Baffe Saxe dans le Duché de Meckelbourg en Allemagne, au midi de Roftock dont elle eft éloignée d'environ neuf lieues.

KRAKOW en Pologne. *Voyez* CRACOVIE.

* KRALINGEN, village de la Hollande méridionale fous la Claffe de Schiedam.

KRAMER. *Voyez* CRAMER.

* KRANICHFELDT, petite ville de Thuringe fur l'Ilon, au fud-eft d'Erfurt, dont elle eft éloignée de trois lieues.

KRANISTAW. *Voyez* CRANOSTAW.

KRANOSTOW. *Voyez* CRANOSTAW.

KRANTS ou CRANTZ (Albert) Docteur ès Loix & en Théologie, natif de Hambourg, Doyen de l'églife Luthérienne de Hambourg, fur la fin du XV fiécle. Il fut reçu Docteur environ l'an 1490. Il fut Recteur de l'Académie de Roftok, où il enfeigna pendant quelque tems la Théologie & le Droit Canon. C'étoit un homme en qui l'on trouvoit beaucoup de piété, avec une très-grande doctrine; & qui improuvant les déréglemens de fon tems, avoit coutume de dire que Dieu les puniroit par quelque malheur, qui bouleverferoit l'Allemagne. Ces fentimens de Crantz furent prophétiques pour fon païs, affligé par les guerres & par les troubles qui furvinrent. Cependant, pour n'avoir point de part aux defordres de fon fiécle, il fit fon plaifir de la folitude de fon cabinet, où il compofa les Ouvrages que nous avons de lui. Le plus confidérable eft une Hiftoire Eccléfiaftique, fous le nom de *Metropolis*, où il parle des églifes fondées ou rétablies par Charlemagne. Il a auffi laiffé une Hiftoire des Saxons en treize livres; une des Vandales en quatorze livres; une Chronique de Suéde, de Danemarck & & de Norvége, qu'il commence à Charlemagne, jufques en 1504; & un petit Traité, *De Officio Miffæ*, imprimé à Roftock l'an 1505. Les Notes que les Proteftans ont ajoûtées aux livres de Crantz, doivent être lues avec quelque précaution. Divers Auteurs parlent très-avantageufement de cet Hiftorien; d'autres ne lui rendent pas juftice. Il mourut le feptiéme décembre de l'an 1517. Ce fut cette année que Martin Luther commença de prêcher contre l'Eglife Romaine. Crantz déplora à l'heure de la mort ce malheur qu'il avoit prédit durant fa vie. On affure qu'à ce moment il répéta fouvent ces paroles, en parlant contre le même Luther, *Frater, abi in cellam, & dic, miferere mei Deus.* * Pantaléon, *Illuft. German. fcript. partie* 2. Fabricius, *Saxon. l.* 1. Olaüs Magnus, *l.* 11. *c.* 11. Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Le Mire, *in Auct. de Scriptor. Ecclef.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 3. Berthius, *German. de Hamb.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gefnerianæ.* Hermannus Conringius, *de Antiq. Academ.* Geraldus Geldenhaurius, *in Præf. Script. German. Illuft.* Poffevin, *in Appar. facro.* Browerus, *in Antiquit. Fuldenf.* Micrælius, *Pomerania, l.* 3. Pideritius, *in Chron. Lipp.* Werdenhagen, *de Rebufpubl. Hanfeat. partie* 3. *c.* 1. 2. 5. 14 & 22. Hamelman, *Chronolog. Oldemburg. partie* 1. *c.* 22. Henri Wharton, *in Appendice ad Hift.* Cave *de Script. Ecclef.*

KRAPAC (Monts) en Latin *Montes Karpatici* ou *Carpates.* Ce font des montagnes qui s'étendent d'orient en occident, & qui féparoient autrefois la Sarmatie Européenne de la Dace, c'eft à dire, la Pologne d'aujourd'hui de la Tranffylvanie & de la Hongrie. Cluvier dit que les Habitans les appellent *Saepefi, Krempak* & *Bies Sciady.* Ils reçoivent auffi des noms divers, felon les différens lieux. En quelques endroits les Hongrois les appellent *Tarczal*, & les Allemans *der Munch*; dans l'endroit où ils féparent la Pologne de la Hongrie, & dans quelques autres lieux, *Bieffciady.* La partie qui fépare la Ruffie rouge de la Tranffylvanie, qui eft entre la Moravie & la Hongrie, & qui s'étend jufques au Danube, eft appellée *Schneberg* par les Allemans, & *Tatary* par les Efclavons. * Baudrand. Ces Monts entourent la Hongrie & la Tranffylvanie, & rejettent un rameau fur les confins de Pologne, du côté de Cracovie.

KRASNOBROD, village de Pologne dans le Palatinat de Belz, éloigné de trois lieues de la petite ville de Chébréchin. Il eft fitué dans un efpace découvert au milieu d'une forêt. Jean Sobieski, Roi de Pologne, l'a rendu fameux par le combat qu'il don-

donna aux Tartares dans les bois mêmes des environs, deux ou trois ans avant la mort de son prédécesseur. Il les mena battant à travers ces forêts jusques à Komarnouf, où ils se mirent à couvert de l'étang de cette ville, qui paroit un Lac & un bras de mer plutôt qu'un étang. Mais le Roi les y alla chercher, traversa cet étang à la faveur d'un guide, qui lui montra l'endroit guéable, & les chassa encore jusques au delà du Niester. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KRASNOSLAW, KRASNOSTOW. *Cherchez* CRANOSTAW.

* KRASSAU, une des plus anciennes & des plus considérables familles nobles de la Poméranie, est venue apparemment de Bohéme en Pologne, & de Pologne en Poméranie, où elle s'est établie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KRAWFORD. *Voyez* CRAWFORD.

* KREGLING petite ville du Cercle de Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur le Tauber, au sud de Wirtzbourg, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

KREILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

KRELLIUS. *Voyez* CRELLIUS.

KREMERS. *Voyez* MERCATOR (François)

KREMPE. *Voyez* CREMPE.

KREMS, petite ville de la Basse Autriche en Allemagne. Elle est dans le quartier du Haut Manhartsberg, sur le Danube, environ treize lieues au dessus de Vienne.

KREMS, riviére de la Haute Autriche. *Voyez* CREMS.

KREMS-MUNSTER. *Voyez* CREMS-MUNSTER.

* KRENTZHEIM (Léonard) célébre Théologien & Chronologiste naquit à Iphofen, ville de Franconie, le 16 septembre 1532. Après avoir fait ses premiéres études à Kitsingen & à Nuremberg, il alla à Wittenberg où il fit connoissance avec Mélanchthon. De là étant venu à Lignitz en Silésie, on lui donna l'emploi de Catéchiste, & il y épousa *Dorothée* Kockeritz de laquelle il eut un fils nommé *Léonard* comme lui, qui fut Docteur en Philosophie & en Médecine, & qui publia des Tables Chronologiques. Le Duc de Lignitz le fit son Ministre, & ce fut Krentzheim qui en 1563 fit la cérémonie du mariage de *Catherine*, sœur du Duc avec Frédéric-Casimir, Duc de Teschen, & celle du batême de la Princesse *Emilie*, fille du Duc. En 1566, il devint premier Prédicateur de l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, & en 1570, il fut fait Surintendant du Duché de Lignitz. Il étoit grand partisan de Mélanchthon, & il ne voulut jamais approuver le Formulaire d'union dressé par Jacques, fils d'André. Il s'y opposa de toute sa force & écrivit contre ceux qui vouloient le faire passer. Cette conduite fit qu'on le soupçonna d'avoir beaucoup de penchant pour la Religion Réformée. Jacques Colerus, Ministre de Wolau, puis Docteur & Prevôt à Berlin, l'accusa de quelques erreurs au sujet du Sacrement de l'Eucharistie. Krentzheim fit alors quatre prédications Latines sur cette matiére, pour détruire le soupçon que l'on avoit conçu de lui; mais cela n'empêcha pas que Colerus ne cherchât à le noircir, & sans respect pour les ordres de l'Electeur qui avoit imposé silence aux deux parties, il poursuivit sa pointe, & ses Collégues mêmes commencérent aussi à l'accuser d'erreur sur la doctrine de l'Eucharistie. Krentzheim, pour mettre fin à tout cela, demanda audience au Duc, & produisit devant lui tout ce qui pouvoit servir à sa justification. Le Duc en fut satisfait; mais lorsque, sur la question qu'on lui fit pourquoi il ne s'opposoit pas à Calvin comme les autres, il eut répondu qu'il ne pouvoit se résoudre à condamner des personnes innocentes, & que d'ailleurs il pouvoit prouver que Calvin & Luther avoient été d'un même sentiment au sujet de l'Echaristie avant la mort du dernier, alors le Duc prit en 1589 le parti de prier Ulrich, Duc de Meckelbourg, de demander aux Théologiens de Rostock leur sentiment sur cette matiére. Cela lui fut accordé, & David Chytræus répondant pour tous, dit que cette prétendue union de sentiment entre Luther & Calvin, étoit une chose supposée, de sorte que Krentzheim fut obligé de donner par écrit sa Confession de Foi, où l'on trouva des expressions équivoques qui entretenoient les soupçons. C'est pourquoi le Duc lui ordonna de se présenter au Synode qui devoit se tenir en 1590, avec sa Confession de Foi. Il le fit, mais on n'en fut pas content, & ses adversaires y trouvérent dequoi hâter sa chûte. Après plusieurs allées & venues, la chose fut enfin remise au jugement de Gilles Hunnius, Professeur en Théologie à Wittenberg & de Wolfgang Mamphrasius, Surintendant de Wurtzen, qui après plusieurs conférences qu'ils eurent avec lui, le déclarérent coupable d'erreurs, de sorte qu'il fut déposé. On l'appella ensuite à Fraustadt, où il prêcha quelques années, & où il mourut vers la fin de l'année 1598. On a de lui, *des Homélies Latines & Allemandes sur l'Eucharistie; Sommaires de quelques Prophéties remarquables, tirées de Moïse, des Pseaumes & des Prophétes; Traitté de la conception & de la naissance de Jesus Christ; Sommaires sur le Nouveau Testament*; (ces trois derniers Ouvrages sont en Allemand) *Chronologia*; & un autre gros Ouvrage de Chronologie, divisé en dix livres, & dont le Manuscrit se trouve dans la Bibliothéque du Sénat de Leipsic. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Publicatio Actorum*, à Wittenberg en 1597, *in quarto.*

* KRE'SA (Le Pére) étoit, à ce qu'on prétend un homme universel. Il entendoit très-bien la Philosophie, les Mathématiques, & la Théologie. Il étoit né en Moravie. Outre sa Langue maternelle, l'Allemand & le Latin, il savoit parler Hébreu, Grec, Italien, François, Espagnol & Portugais. Il enseigna d'abord l'Hébreu, & puis les Mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'aquit tant de réputation dans cette derniére profession qu'il fut appellé à Madrid, où il l'exerça quinze ans durant avec un applaudissement général. Il ne retourna en Bohéme qu'après la mort de Charles II, Roi d'Espagne. L'Empereur à présent régnant le remena en Espagne, où il fut Confesseur de la Cour, & en dernier lieu du Roi & de la Reine. Le Pére Krésa est mort en 1715 à Brinn où il avoit fait ses études, dans la 67 année de son âge, fort regretté de sa Majesté Impériale. Depuis sa mort, on a publié un Ouvrage qu'il avoit composé, intitulé, *Analysis speciosa Trigonometriæ Sphæricæ, primo Mobili, triangulis rectilineis, progressioni Arithmeticæ & Geometricæ, aliisque Problematibus, a R. P. Jacobo Kresa.* Il a aussi traduit Euclide en Espagnol. * *Biblioth. Germanique, tome 3. p. 285 & 286.*

* KREWERT, village des Ommelandes dans la province de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo.

KRIMINIECK. *Voyez* CREMIENIECK.

* KRIMPE, beau village de la Hollande méridionale sur le Lek, dans l'endroit où cette riviére tombe dans la Meuse qui porte là dans le païs le nom de Merwe. Il est sous la Classe de Ter Goude & de Schoonhoven.

KROMAYER (Jean) naquit le huitiéme décembre 1576, & mourut le 13 juillet 1643. Il fut premiérement Ministre à Eisleben, puis Prédicateur de la Duchesse Douairiére de Saxe, & enfin Surintendant à Weimar. On a de lui, *Harmonia Evangelistarum; Examen libri Christianæ Concordiæ*, &c. * Witte, *Memor. Theol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KROMAYER (Jérôme) naquit à Zeitz en 1610, & mourut en 1670. Il fut Docteur & Professeur en Théologie, & Assesseur du Consistoire de Leipsic. On a de lui, *Theologia Positivo-Polemica; Commentar. in Epistolam ad Galatas & Apocalypsin; Historia Ecclesiastica; Scrutinium Religionis; Annotationes in Form. Concordiæ; Polymathia Theologica*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KROMMA. *Voyez* CHIRONA.

* KROMMENHOEK, village & Seigneurie de Zélande dans l'isle de Walcheren, à l'ouest-nord-ouest de Middelbourg, dont il est éloigné de près d'une lieue.

KRONINGESGARD ou BESTEDE, bourg & Forteresse de l'Islande, dans la partie méridionale de l'Isle. C'est le séjour ordinaire du Vice-Roi, qui y est mis par le Roi de Danemarck.

* KROPELIN, petite ville du Duché de Meckelbourg en Allemagne à une lieue de la mer, à l'ouest-nord-ouest de Rostock dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

KROPPENSTADT ou KROPPENSTEDE. *Voyez* CROPPENSTADT.

* KROPSWOLDE, village de la province de Groningue, sous la Classe de Groningue.

KROSEG. *Voyez* CROSIK.

KROSNA ou KROSSEN. *Voyez* CROSSEN.

* KRUININGEN, village avec Seigneurie en Zélande dans la partie orientale de l'isle de Zuidbévelandt.

KRUISWICK ou KRUSWICK, petite ville de la Cujavie en Pologne, sur le Lac de Guplo, à l'endroit où la riviére de Nétec sort de ce Lac, & à deux lieues d'Inowlocz, vers le midi. Kruiswick a été la résidence de Popiel I, & de Popiel II, Rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait massacrer son oncle, y fut dévoré avec sa femme par des rats, qui sortirent du corps du défunt, ou, selon d'autres du Lac de Guplo. D'autres disent que ce Roi ayant invité à un festin vint oncles qu'il avoit, les fit empoisonner par les conseils de sa femme, & qu'il sortit de tous ces cadavres des rats d'une grosseur prodigieuse, qui dévorérent les enfans de Popiel, & ensuite lui & sa femme. Tout cela sent bien la Fable. * Maty, *Diction. Geogr.*

KRUMAW. *Voyez* KRUMLAW.

* KRUMBEK, petite riviére de Holstein dans la province de Wagrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KRUMLAW ou KRUMLOW, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Moravie sur l'Igla, entre Znaïm & Brinn, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KRUMLAW, petite ville de Bohéme sur la rive gauche de la Mulde, à peu près au sud de Budweiss, dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie.

KRYLOW, petite ville forte dans la Basse Volhynie en Pologne, est située près du Borysthéne, sur une petite isle, que forme la riviére de Tasmin, en se déchargeant dans ce fleuve, à quatre lieues au dessous de Czyrcassi. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUB. KUC. KUD. KUF. KUG. KUH. KUI. KUL.

KUBAN. *Voyez* COPA.

* KUCHEL, village d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére sur la riviére de Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg, à cinq lieues au dessus de la ville de ce nom. On prend Kuchel pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appellée *Cuculli* ou *Cucullæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUCHLIN (Jean) Ministre & Professeur en Théologie, naquit en 1546, dans une petite ville du Païs de Hesse, nommée *Wettera*. Son pére bon & honnête Artisan, chargé de dix fils & de trois filles, qu'il ne faisoit subsister, que par le travail de ses mains, ne laissa pas de destiner à l'étude celui-ci, mais la mort ne lui permit pas de l'y voir fort avancé. Le Pasteur du lieu prit soin de l'enfant, avec d'autant plus de joye, qu'il lui vit faire de bons progrès & en Latin & en Grec, sous *Justus Vulteius* Recteur de l'Ecole de Wettera. Mais, quand il fut question d'aller aux Académies, Kuchlin n'eut pas de petites difficultez à essuyer, à cause de sa pauvreté. Il ne perdit pas néanmoins courage. Il résolut de busquer fortune, & pour cet effet, il se mit à voyager, comme un jeune Avanturier de Collége. Il ne trouva rien à Francfort. L'Hôte qu'il eut à Mayen-

ce, le mena chez les Jésuites, qui ne le gardérent, que jusqu'à ce qu'ils eussent vu qu'il ne vouloit point abjurer le Protestantisme. Tout ce qu'il trouva à Strasbourg fut une Lettre de recommandation de Jean *Sturmius* à *Brutius*, qui professoit à Tubingue. Celui-ci ne le garda pas longtems. Il ne le crut pas assez prévenu du sentiment des Ubiquitaires. Kuchlin s'étant fait rendre la Lettre de Sturmius, s'en alla à Heidelberg, où, enfin, il trouva ce qu'il cherchoit; car *Ursin* lui obtint de quoi vivre, pour continuer ses études en repos. L'Académie d'Heidelberg étoit alors très-florissante. Le jeune homme y fit beaucoup de progrès pendant six ans; après quoi il fut envoyé régenter dans l'Ecole de Neustad, où il eut entre autres Collégues *Fortunatus Crellius*, & *Fréderic Sylburgius*. Ensuite, il fut reçu Ministre & donné à l'Eglise de Tackenheim, qu'il servit fidélement, jusques après la mort de l'Electeur Palatin *Fréderic* en 1576. *Louis* son successeur chassa les Ministres, qui ne voulurent pas être Luthériens. Kuchlin s'étant retiré au Païs de Hesse sa Patrie, & n'y ayant trouvé que du rebut, se tourna par le conseil de sa femme du côté de la grande Arche des Fugitifs, je veux dire, du côté de la Hollande. Il passa par Embden en 1577, où il s'arrêta quelque tems, & d'où ceux d'Amsterdam l'appellérent pour la Charge de Ministre. Il l'accepta & l'exerça 18 ans, après quoi il s'attacha tout de bon à la Principalité d'un Collége de Théologie, que les Etats de Hollande avoient érigé à Leide en 1591, & dont il avoit eu dès-lors la conduite pendant quelques mois. Ce fut en 1595, qu'il se détacha tout à fait de son Eglise d'Amsterdam, pour s'attacher à ce Collége. Il y enseigna la Théologie jusques à sa mort, qui arriva le deuxiéme de juillet 1606. Il avoit marié ses deux Filles à deux Savans, l'une à *Pierre Bertius*, & l'autre à *Festus Hommius*. On recueillit en un volume *in quarto*, à Genéve, l'an 1613, toutes les Théses de Théologie, qu'il avoit fait soutenir en divers tems. *Guy Patin* l'a fort loué, & un peu trop au jugement de M. Bayle; puisqu'il le nomme *un des plus savans hommes de son siécle*. * Bayle, *Dict. Géogr.*

KUDACK ou HUDACK, forteresse de la Basse Volhynie en Pologne. Elle est sur le Borysthéne, près des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieues au dessus d'Oczakow & de la Mer Noire. Uladislas-Sigismond fit construire Kudack l'an 1637, pour mettre un frein à la licence des Cosaques, qui peu après en égorgérent la garnison, & s'en rendirent maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUDELSTAART, village & Seigneurie de la Province d'Utrecht en partie, & de la Hollande en partie; mais pour le spirituel il est sous la Classe d'Utrecht.

KUFA. *Voyez* KOUFAH.

KUFSTEIN, petite ville avec un château. Elle est dans le Tirol, sur l'Inn, à quatorze lieues au dessous d'Inspruck, & sur les confins de la Baviére, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voisins. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUGER (Albert) Professeur des Mathématiques à Bréme, a été trente ans Professeur, sans avoir publié d'Ouvrages, mais non sans en avoir composé. On a trouvé parmi ses papiers des Traitez Latins sur la Section Conique, sur la quadrature du Cercle; sur le Calcul différentiel; & sur la Liberté Chrétienne à l'égard des choses indifférentes. On fait cas d'un autre Traité qu'il a composé, & qui se trouve aussi parmi ses Manuscrits. C'est une Apologie de la Danse, intitulée, *Defensio Saltationis Theologico-Physica, contra eos qui Curios simulant & Bacchanalia vivunt.* Il savoit outre le Latin, le Grec & l'Hébreu, presque toutes les Langues vivantes de l'Europe. Il est mort au mois de mars de l'an 1732. * *Biblioth. Germanique, tome 23. p. 222. &* 223.

KUHLMAN (Quirinus) a été un des Visionnaires du XVII siécle. Il naquit à Breslaw en Silésie le 25 de février 1651, & donna de grandes espérances par la prématurité de ses progrès. Ils se déroutérent, à cause d'une maladie, qu'il eut à l'âge de dix-huit ans. On le tint pour mort, dès le troisiéme jour de sa maladie. Ce jour-là il eut une vision terrible. Il se crut environné de tous les Diables de l'Enfer, & cela en plein midi & tout eveillé. Cette vision fut suivie de celle de Dieu même environné de ses Saints & de J. C. au milieu. Il vit & sentit alors des choses inénarrables. Deux jours après il eut encore de ces sortes de visions, & lorsqu'il fut guéri de sa maladie, il sentit à la vérité un grand changement à l'égard de ces spectacles; mais il se vit toujours accompagné d'un rond de lumiére, qui se tenoit à son côté gauche. Il n'eut plus de goût pour les Belles Lettres. Il avoit quelquefois des distractions si extatiques, qu'elles l'empêchoient de voir & d'entendre ceux qui étoient avec lui; & il forma le dessein d'une infinité de livres, qui étoient autant de méthodes de tout apprendre sans beaucoup de peine & en perfection. A l'âge de dix-neuf ans il sortit de sa patrie, où on ne lui rendoit pas assez de justice, & s'en alla voir les Universitez. Il fit une seconde Edition de ses Epitaphes, Ouvrage, qu'il avoit conçu à quinze ans, & il publia quelque Traité de Morale. Mais, comme il faisoit des progrès extraordinaires de jour en jour, il trouvoit indignes de lui les feuilles, que l'Imprimeur lui envoyoit, tant ses lumiéres étoient crues, pendant le cours de l'impression. Il ne fit aucun cas des Leçons ni des Disputes de l'Académie d'Iéne, & il ne voulut point d'autre Maître que le S. Esprit. Le désir de voir la Hollande fut assez fort, pour ne lui pas permettre de différer ce voyage, jusques à ce que l'on vît plus clair dans l'issue de la guerre, qui avoit été si malheureuse en ce païs-là en 1672. Il débarqua à Amsterdam trois jours avant que l'on eût repris la ville de Naerden. Il alla à Leide peu de jours après, & il n'y fut pas long-tems sans tomber sur les Ouvrages de Behme, dont il n'avoit jamais ouï parler. Cette lecture fut de l'huile jettée dans le feu. Il admira que Behme eût prophétizé des choses, dont il n'y avoit que lui Kuhlman, qui eût connoissance. Il y avoit dans ce ce tems-là en Hollande un certain Jean Rothe, qui se mêloit de prophétizer. Kuhlman fit mentir le Proverbe qui dit que les gens du même métier se portent envie; car il écrivit le plus humblement du monde à ce Jean Rothe. Il le traita d'Homme de Dieu, & de *Jean III*, fils de *Zacharie*. Il lui demanda le secours de ses lumiéres, & prononça malheur sur ceux qui ne l'avoient point écouté. Ce fut à lui qu'il dédia son *Prodromus quinquennii mirabilis*, imprimé à Leide l'an 1674. Cela devoit être suivi de deux volumes. Il avoit dessein de mettre dans le premier les études & les découvertes, qu'il avoit faites depuis sa premiére vision, jusques en l'année 1674. On y eût trouvé cent mille inventions, qui eussent étonné tous les siécles. Le dernier eût été la *Clé de l'eternité, de l'éviternité & du tems.* Il communiqua son dessein au P. *Kircher*, & en louant les beaux Ouvrages, que ce Jésuite avoit donnez au Public, & nommément l'*Ars Combinatoria, sive Ars magna sciendi*, on lui fit entendre, qu'il n'avoit fait qu'ébaucher ce qu'on avoit dessein de pousser plus loin. Ce Jésuite répondit civilement & donna de bons avis. Il en donna en particulier sur le dessein qu'on avoit d'écrire au Pape. Au reste, l'Esprit Prophétique n'avoit point fait renoncer notre Kuhlman au plaisir d'être loué; car il n'y eut point d'éloge, qui lui eût été écrit ou par ceux à qui il avoit donné des exemplaires de ses Ouvrages, ou par d'autres gens, qu'il ne prît la peine de publier à la tête de son *Prodrome*. Quant aux louanges, qu'il donne lui-même à ses Ecrits, elles sont, sans doute, bien fortes; mais comme il déclare, que tout ce qu'il fait vient de la Sagesse Incarnée, on ne décidera pas que c'est une preuve d'orgueil. On ne sait pas bien, quand il sortit de Hollande; mais le *Diarium Biographicum* de De Witte dit qu'il erra longtems en Angleterre, en France, & dans l'Orient, & qu'enfin il fut brûlé en Moscovie, le troisiéme jour d'octobre 1689, pour quelques prédictions actuellement séditieuses. La lecture de *Drabicius* acheva de perdre Kuhlman. Ceux qui n'ont pas le Prodrome de ce dernier, n'ont qu'à lire trois ou quatre pages du *Polyhistor* de Morhosius, où l'on voit les magnifiques promesses & les vastes projets de ce Fanatique. * Bayle, *Dict. Critiq.*

KUHNIUS (Joachim) naquit en 1647 à Gripswalde, ville de la Poméranie. Son pére, qui étoit un gros Marchand, prit un grand soin de son éducation. Il commença ses études dans sa patrie, & les alla continuer à Stade dans la Basse Saxe. En 1668, il passa à l'Université de Iéne, où il s'appliqua à la Théologie, & aux Belles Lettres. Il voulut visiter les villes les plus célébres de la Franconie, de la Baviére & des païs voisins. Sa réputation engagea Benoît Boccius, Ministre d'Oetingen dans la Souabe, à le retenir pour être Précepteur de ses enfans. Ce poste lui procura en 1669, celui de Principal du Collége de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676, Professeur en Langue Gréque dans le principal Collége. Il s'aquitta avec beaucoup d'application de cet emploi pendant dix ans. Enfin en 1686, on lui donna une Chaire en Grec & en Hébreu dans l'Académie de cette ville. Son habileté dans la Langue Gréque lui attira un grand nombre d'Auditeurs, & il voyoit parmi ses Ecoliers plusieurs Anglois & Hollandois. Il est mort le onziéme décembre 1697, âgé de 50 ans. On a de lui *Cl. Æliani Variæ Historiæ, libri quatuordecim, cum Notis Johannis Schefferi & Interpretatione Justi Vulteii, editio novissima, novis Annotationibus aucta, curante Joachimo Kuhnio*, Argentorati, 1685, *in octavo, nova editio, cui accedit Præfatio Johannis Henrici Lederlini*, Argentorati, 1713, *in octavo; Animadversiones in Pollucem*, 1680, *in douze; Diogenes Laërtius de Vitis, Dogmatibus & Apophthegmatibus clarorum Philosophorum, libri decem Græce & Latine cum Annotationibus Isaaci Casauboni, Th. Aldobrandini, Merici Casauboni, Marci Meibomii, Ægidii Menagii & Joachimi Kuhnii*, Amstelodami, 1692, *in quarto*, deux tomes; *Pausaniæ Græciæ Descriptio accurata cum Latina Romuli Amasæi Interpretatione, accesserunt Guill. Xilandri & Frid. Sylburgii Annotationes, & novæ Notæ Joach. Kuhnii*, Lipsiæ, 1716, *in folio*; (Kuhnius s'est donné beaucoup de peine pour rétablir le texte de l'Auteur, corrompu par les Copistes) *Quæstiones Philosophiæ ex Sacris Veteris & Novi Testamenti aliisque Scriptoribus*, Argentorati, 1698, *in quarto*. * Goth. Ludovici *Historia Rectorum celebr.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 4. p. 392 & suiv.*

KUICK, païs. *Voyez* CUCK.

KUICK (André & Henri) *Voyez* CUYCK.

KUILEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KUINDER. *Voyez* KUYNDER.

KUIPER (Gisbert) *Voyez* CUPER.

KUL, c'est à dire, *Esclave*, en Turc. Tous ceux qui exercent des charges dépendantes de la Couronne, ou qui reçoivent des gages de l'Epargne, se donnent le titre de Kul, ou d'Esclave du Grand Seigneur. Le Grand Visir même, & tous les Bachas de l'Empire, font gloire de porter ce nom, qui est incomparablement plus honorable que celui de Sujet. Un Esclave du Sultan peut maltraiter avec autorité ceux qui n'ont point d'autre qualité que de Sujets du Prince; mais un Sujet ne peut faire la moindre chose à un Esclave, sans s'exposer à une sévére punition. Ceux qui prennent le titre d'Esclaves, ont une résignation entiére à la volonté de l'Empereur, pour exécuter aveuglément tout ce qu'il ordonne; & croyent que la mort qu'ils souffrent par ordre du Grand Seigneur, est un martyre qui leur fait mériter le ciel. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KULEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KULP, riviére qui a sa source dans la Carniole où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie elle passe à Carlostat, & va se décharger dans la Save, aux confins de l'Esclavonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUN. KUO. KUP. KUR. KUS. KUT. KUY.

KUNADUS (André) de Dobel, né en 1602, mourut en 1662. Il enseigna la Théologie à Wittenberg. On a de lui une Explication de l'Epître aux Galates, & un Abbrégé des Lieux Communs de Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KUNCKELS. *Voyez* GONGEL.

* KUNDORF, village de Franconie dans le Comté de Henneberg, au nord-nord-est de Henneberg, dont il est éloigné de trois lieues.

KUNGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KUNIGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KUNIGSTEIN. *Voyez* KONIGSTEIN dans le Westerwald.

* KUNITZ, village du Canton de Berne, à une bonne lieue de Berne, fut donné il y a quelques siécles aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui le possédent encore & qui en ont fait un petit Bailliage, dont ils sont obligez de donner l'administration à un Bourgeois de Berne. * *Etat & Delices de Suisse, tome 2. p. 164 & 165.*

KUNN (Jean) de Duderstadt, fit l'an 1489 un Traité de l'Elévation de l'ame à Dieu, dans lequel il attribue le livre de l'Imitation de Jesus Christ à Thomas à Kempis. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVe siecle.*

KUNOW, petite ville de la Haute Pologne, située dans le Palatinat de Sendomir, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Kunow n'est connu que par les carriéres de marbre qui sont dans son territoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KUNSTATT ou CUNSTAD, petite ville de la Moravie au nord-ouest de Brinn, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

* KUOFFSTEIN, famille distinguée de Comtes dans l'Autriche.

* KUOFFSTEIN (Jean-Louis, Comte de) passa sa jeunesse à étudier, à apprendre les Langues & à voyager. Il traduisit en Allemand quelques Ouvrages Espagnols & Italiens. Il fut envoyé en ambassade à Constantinople par l'Empereur Ferdinand II, & il s'aquitta de cet emploi d'une maniére dont son Maître fut fort satisfait. Il lui en donna des marques à son retour, en le faisant Chambellan, Intendant de tout le païs au dessus de l'Ens, & Membre de son Conseil Privé. Il épousa 1. *Anne* Grabener, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Susanne-Eléonore*, fille de *George* Hartman, Seigneur de Stubenberg, & il en eut, 1. *Susanne-Marie*, mariée à *François* Hartman, Baron de Clarstein, morte le 13 janvier 1697: 2. LOBGOT qui suit; 3. *Getlieb*, Jésuite; 4. *Ehrgot*, & 5. *Traugot*, marié avec *Maximilienne-Eléonore*, Dame de Swanberg; 6. *Preisgot*, marié avec *Anne-Catherine* de Khunberg qui le fit pére de *François-Louis* & de *Marianne*; 7. *Anne-Thérése*; & 8. *Diengot*.

* KUOFFSTEIN (Lobgot, Comte de) Chambellan d'Autriche, épousa *Marie-Anne*, Comtesse de Staremberg, de laquelle il eut *Liebgot*, Grand Marechal de la Cour de Passau, marié avec *Caroline-Antoinette*, fille de *François-Joseph*, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lamberg, de laquelle il eut *Diengot & Traugot*, Comtes de Kuoffstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khevenhuller, *Annal. Ferdin. partie* 1. Bucelini *Germ. Stemmatogr.*, *partie* 3. Wurmbrand, *Collect. Hist. Genealog.*

KUON IN PU-SA, nom d'une fausse Divinité de la Chine. Quelques uns disent que *Kuon in Pu-Sa* fut la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoise qui vécut dans les montagnes près de Macao. Un Chinois Chrétien, nommé le docteur Paul, a prétendu que c'étoit la sainte Vierge; que les Syriens qui portérent le Christianisme à la Chine au septiéme siécle, y introduisirent le culte de la sainte Vierge; qu'ils y laissérent une de ses images; mais que dans la suite tous ces Missionnaires Syriens étant morts, & le Christianisme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une Idole, & firent de la sainte Vierge une Déesse. Mais ce n'est pas le sentiment d'autres habiles Missionnaires qui disent que cela peut être, mais qui en doutent. Cette Idole est une des plus célébres de la Chine. On la représente avec plusieurs mains. Les mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Les Chinois ont beaucoup de vénération pour cette idole monstrueuse. * Navarete, *Tratado* 2. *c.* 9.

KUPERBERG. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. KUPERBERG en Franconie est dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach vers l'orient. KUPERBERG en Thuringe est dans le Comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom vers le nord, sur le Wipper. KUPERBERG en Silésie est sur le Bober, dans la Principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

KUR, en Latin *Cyrus*, *Cyrrhus & Cyrnus*, grande riviére de l'Asie dans la Géorgie, qui baigne Teflis dans le Royaume de Carduel, & Zegan dans celui de Kakhéti. Ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Adirbeitzan, & se décharge dans la Mer Caspienne, grossie par les eaux de l'Arasse & de quelques autres riviéres moins considérables. * Maty, *Dict. Geogr.*

KURLAND. *Cherchez* COURLANDE.

KUROSCA. *Voyez* KEROSKA.

* KURTSBACH (Sigismond, Baron de) Seigneur de Trachenberg & de Militsch en Silésie, naquit en 1547. Il épousa Héléne fille de Frederic III, Duc de Lignitz, & se mit ensuite au service de Hollande. Il y signala sa valeur, & entre autres exploits, il fit prisonnier en 1579, le fameux Martin Schenck de Nidek, & soumit en peu de tems la province d'Overissel. Il prit dans la même année son quartier d'hiver à Lingen en Westphalie; mais après cela il eut une triste catastrophe. Un de ses Domestiques voulant faire sauter une armoire avec de la poudre, mit malheureusement le feu à toute celle qui étoit dans la chambre, de sorte que le Baron de Kurtsbach fut jetté avec son lit dans le fossé. On en retira son corps tout brisé, & on l'envoya en Silésie où il fut enterré dans l'eglise de Prausnitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucae *Siles. Chron. partie* 2. *p.* 1643.

*KUSCAJA, CUSI ou KISCI, Chantre, fils de Hadi, fils de Malluc, & pére d'Ethan Lévite, fut établi par le Roi David pour se tenir toujours au devant de l'Arche. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 44. Son fils fut établi Chantre du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 17. Le mot de *Kuscaja* ou de *Cusaïa* signifie *Souverain Seigneur*, ou *prémices du Seigneur*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* KUSNACHT, beau village de Suisse dans le Canton de Zurich, sur le bord occidental du Lac de Zurich, & au midi de la ville de Zurich, tirant vers l'est, à la distance de près de deux lieues.

* KUSNACHT, beau bourg du Canton de Schwitz sur la partie la plus septentrionale du Lac de Lucerne, près d'une montagne. Il y avoit autrefois une forteresse qui est maintenant ruinée. Cette forteresse étoit la résidence du Baillif ou Gouverneur envoyé par l'Empereur Albert. Dans le voisinage de Kusnacht, en avançant dans le païs, on voit l'endroit nommé *Hole Gass*, c'est à dire, *le chemin creux*, où Guillaume Tel tua le Gouverneur d'un coup de fléche, & où, en mémoire de cet événement on a bâti une chapelle où l'on lit cette inscription,

Brutus erat nobis Uro Guillelmus in Arvo,
Assertor Patriæ, Vindex, Ultorque Tyrannûm.

Il ne faut pas confondre ce Kusnacht avec un autre du même nom dans le Canton de Zurich. * *Etat & Delices de Suisse, tome* 2. *p.* 433.

KUSTER (Ludolphe) né en 1670 à Blomberg, petite ville du Comté de Lippe dans la Westphalie, étoit fils de LUDOLPHE Kuster, premier Magistrat de cette ville. Ludolphe avoit un frére aîné qui lui inspira de bonne heure l'amour des Belles Lettres, & lui servit de Maître. Ce frére enseignoit les Humanitez à Berlin dans le College de Joachim. Ludolphe y entra fort jeune, & y profita si bien qu'à l'âge de 15 ans il répétoit déja les Ecoliers de son frére. De Berlin il passa à Francfort sur l'Oder, où il demeura quelques années, & s'appliqua aux Sciences que l'on enseigne dans l'Université de cette ville. Etant de retour à Berlin, il fut choisi pour élever le fils du Comte de Schwérin. En 1696, il donna au public *Historia Critica Homeri*, & fut à Utrecht la même année, où il commença un Journal Latin, sous le titre de *Bibliotheca Librorum Novorum*, & sous le nom de *Neocorus*, qui en Grec signifie *Sacristain*; celui de *Kuster* ayant la même signification en Allemand. Ce Journal commença en avril 1697, & finit avec l'année 1699. Il y travailla d'abord seul, & s'associa en 1698 M. Sike, qui fit seul les derniers six mois de 1699. Vers le milieu de cette année, M. Kuster quitta Utrecht pour voyager; il en passa la fin en Angleterre, & vint à Paris au commencement de l'an 1700, où il conféra Suidas avec trois manuscrits de la Bibliothéque du Roi, & tira de ce riche thrésor beaucoup de fragmens qui n'ont point encore vu le jour. Sur la fin de cette année il retourna en Angleterre, où il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, qu'il dédia au Roi de Prusse. On a oui dire à M. Kuster, que pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage en Angleterre, il s'éveilla une nuit au bruit du tonnerre, & qu'il fut si effrayé en faveur de son Suidas, qu'il se leva précipitamment pour le prendre entre ses bras & le porter dans son lit. Cet Ouvrage suffira pour rendre son nom recommandable à la postérité, soit qu'on considére la difficulté de l'entreprise, soit qu'on examine les moyens qu'il y employa, & la prodigieuse lecture qui lui fut nécessaire, soit enfin qu'on juge de l'Ouvrage par le succès, qui fut aussi grand que l'Auteur pouvoit l'espérer, & dont la réputation engagea l'Université de Cambridge à le recevoir au nombre de ses Docteurs. Le Roi de Prusse l'ayant nommé son Bibliothécaire, il retourna à Berlin, où il ne resta pas longtems, étant homme paisible & attaché à ses livres, & chercha en Hollande un repos qu'il préféroit aux honneurs. Il y donna au public *la Vie de Pythagore par Jamblique*, *les Comedies d'Aristophane*, en Grec & en Latin; & *le Nouveau Testament*, *avec les Variantes recueillies par M. Mill.* Les réflexions qu'il fit sur le Nouveau Testament, pendant qu'il étoit occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, le portérent à croire que l'Eglise Romaine est infaillible, & que l'on doit s'y soumettre: ce qu'il exécuta peu de tems après. On l'appelloit en Angleterre, où l'on lui promettoit un établissement considérable; mais il ne balança pas à se rendre à Anvers chez les Jésuites qui travaillent aux Actes des Saints, où il se confirma dans sa croyance. Il vint à Paris, fit abjuration de la Religion Protestante le 25 juillet 1713, & ayant été présenté au Roi Louis XIV, par M. l'Abbé Bignon, Sa Majesté le gratifia d'une pension de 2000 livres, qu'on lui paya sur le champ par avance. Son mérite ayant été bien-tôt reconnu, tous les Savans s'empressérent d'être de ses amis, & l'Académie Royale lui donna une place d'Associé surnuméraire, par une distinction qu'elle n'avoit encore faite pour personne. La mort du Roi ne changea rien pour lui. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & plusieurs illustres Savans, lui donnérent des marques effectives de leur protection. Il préparoit une nouvelle édition d'Hesychius, où il avoit fait plus de 4000 corrections, lorsqu'il tomba dans une maladie que l'on ne connut qu'après sa mort, arrivée à Paris le douziéme octobre 1716, à

l'âge

l'âge de 47 ans; & y fut enterré en l'église de saint André des Arcs. Les Ouvrages de ce savant homme sont, *Historia Critica Homeri*, in octavo, en 1696; *Bibliotheca novorum librorum à mense aprili anni 1697, usque ad finem anni 1699*, cinq volumes, in octavo; *Jamblicus de Vita Pythagoræ cum Manuscriptis collatus & illustratus*, à Amsterdam 1707, in quarto; *Suidas Gr. Lat.* à Cambridge, trois volumes in folio; *Aristophanes Gr. Lat.* à Amsterdam, 1710, in folio; *Novum Testamentum, Millii variantibus lectionibus auctum, & meliore ordine dispositum*, à Amsterdam 1710, in folio; *Diatribe Anti-Gronoviana*, à Amsterdam 1713, in quarto; *L. K. Epistola ad Virum Illustrissimum, in qua Præfatio quam Vir Clarissimus J. P. Novissimæ Dissertationi suæ de vêre gravi præposuit, refellitur*, à Leyde, in octavo; *De vero usu Verborum mediorum apud Græcos, eorumque differentia a verbis activis & passivis, adnexa est Epistola de verbo Cerno*, à Paris, en 1714, in douze; *De Musæo Alexandrino Diatribe*; *Ludovici Savoti Dissertationes de Nummis antiquis, e Lingua Gallica in Latinam translata a L. Neocoro*; *Picturæ antiquæ sepulchri Nasoniorum, &c.*; *Explication d'une Inscription Greque envoyée de Smyrne*; *Examen criticum editionis novissimæ Herodoti Gronovianæ*. * *Voyez* le Journal de Trevoux de mars 1717. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 1. p. 293 & suiv. & tome 10. p. 53. &c.*

KUSTRIN. *Voyez* CUSTRIN.

* KUTASSY (Jean) Archevêque de Gran en Hongrie, fut un savant homme, & Chancelier de Hongrie sous l'Empereur Rodolphe II, qui le fit Evêque de Raab. En 1594, il fut employé conjointement avec quelques autres Conseillers, pour faire une alliance avec Sigismond Bathori, Prince de Transsylvanie, & pour traitter du mariage de l'Archiduchesse Marie-Christierne. En 1596, il fut envoyé avec André Jerinus Evêque de Breslau, & trois autres encore, vers Sigismond III, Roi de Pologne, pour le porter à la guerre contre le Turc. Cette négociation fut infructueuse, mais cela n'empêcha pas que plusieurs Nobles Polonois n'allassent servir l'Empereur contre les Turcs. Lorsqu'il fut de retour, l'Archevêché de Gran étant devenu vacant, il fut honoré de cette dignité. En 1597, on lui conféra la charge de Sous-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1599, il reçut conjointement avec les Comtes Palfy, François Nadasti, & Barthélemi Pezen, la commission de traitter de la paix avec les Turcs dans une certaine isle du Danube. Ces conférences n'eurent aucun succès à cause des demandes déraisonnables des Turcs. Elles se renouérent en 1601, mais aussi inutilement que les premiéres. Il mourut la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KUTTENBERG ou HORA. *Cherchez* CUTNBERG ou CUTTEMBERG.

* KUTUCHTA, nom d'un Grand Prêtre des Ostiackes. On ne peut respecter un homme plus qu'ils respectent le Kutuchta. Ils s'imaginent qu'il rajeunit tous les mois. C'est qu'il laisse croitre sa barbe d'une lune à l'autre, & ne se rase qu'à la nouvelle, auquel tems il a soin de se parer extraordinairement, & de se peindre le visage. Quand il paroit en public, c'est toujours avec beaucoup de solemnité, au milieu de ses Lamées ou Prêtres, qui lui présentent le même encens & les mêmes mets qu'à l'idole. Ces mets sont au nombre de sept, du miel, du sucre, de l'hydromel, de l'eau de vie, du thé, du lait & du vin, ausquels ils substituent quelquefois des confitures séches. Le peuple accompagne ces offrandes de cette acclamation, *Go Gen Kutuchta*, c'est à dire, *Kutuchta est un Paradis brillant*. Ce Kutuchta reçut les Missionnaires avec beaucoup d'honnêteté; mais ils n'avancérent rien par rapport à la Religion. * *Biblioth. Germanique, tome 2. p. 170 & 171.*

KUYLEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KUYNDER, en Latin *Cuyndera*, petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. Elle est dans l'Overissel, l'une des Provinces Unies des Pais-Bas, aux confins de la Frise, & à l'embouchure de la riviére de Kuynder dans le Zuyder-Zée. * Maty, *Dict. Geogr.*

KUZT. *Voyez* CUZT.

KYA. KYB. KYF.

KYAKYA ou HYAKIANG, ville de la Chine dépendante de celle de Linkiang, huitiéme Capitale de la Province de Kiamsi. Elle est à cinq ou six lieues de Kiexui. Ses Habitans sont demeurez en petit nombre depuis les malheurs que les Tartares lui ont causez trois ou quatre fois de suite. Il y a des restes magnifiques de sa premiére splendeur. Elle a des montagnes voisines entre lesquelles celle de *Mung* est d'une hauteur prodigieuse. Le territoire de cette ville produit toute sorte de fruits & sur tout des oranges d'un très bon gout. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch. 29.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

* KYAU, ancienne famille noble d'Allemagne dans la Haute Lusace posséde dans ce païs là les Terres de Gersdorf, de Seidenberg, de Giesmandorf, de Friedersdorf, de Lohsa & de Trattel. PIERRE de Kyau, Seigneur de Hirschfeldt, étoit en 1396 Commandeur d'un Ordre de Chevalerie. CONRAD, HENRI & FREDERIC, sont nommez Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean en Bohéme dans des lettres patentes de l'an 1414. Henri possédoit encore en 1420 le bourg de Hirschfeldt, situé dans le voisinage de Zittau. Ses Descendans l'avoient engagé à la Régence de Zittaw, mais elle n'en fut en pleine possession qu'après que CONRAD de Kyau lui eut vendu pour une certaine somme la part qu'il y avoit. FREDERIC-WENTZEL de Kyau fut tué en 1620 à la bataille de Weipenberg. JOACHIM-CONRAD de Kyau, Seigneur de Lohsa étoit en 1717 Colonel dans les troupes du Roi de Pologne, & son frére servoit dans les troupes Saxonnes de ce Prince en qualité de Maréchal de camp. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Grosser, *Lausn. Merkw.*, *partie 3. p. 47.* Carpzovius, *Annales Zittav.*

KYBURG. *Cherchez* KIBURG.

* KYFHOEK, village de la Hollande méridionale, sur le Dével, près de Dordrecht, vers l'ouest. C'est une Seigneurie qui a donné le nom à la noble famille de Kyshoek, ou qui l'a reçu d'elle.

* KYFHOEK, famille noble de la Hollande méridionale. FLORENT de Kyfhoek, Chevalier, issu de la Maison d'Arkel épousa *N.* ... de Rossum, & en eut 1. ZEGER qui suit; 2. *Laurent*, dont il est fait mention en l'an 1382; 3. Une fille, mariée à *Everard*, fils naturel du Duc de Baviére, Comte de Hollande, Chevalier, Seigneur de Hoogwoude, duquel la famille de Hoogwoude tire son origine.

ZEGER de Kyfhoek épousa *Elizabeth*, fille de Gisbert de Loon, & en eut 1. FLORENT qui suit; 2. *Henri Ido*, dont il est fait mention dans les années 1397 & 1400; 3. GISBERT qui suivra; 4. & *Elizabeth*, dont il est fait mention dans les années 1399 & 1420.

FLORENT de Kyfhoek, Chevalier, Seigneur de Kyfhoek, acheta la Seigneurie de Goudriaan, & fut Grand Baillif de Bois-leduc en 1404. Il étoit du parti des Hoekfches & de Jaqueline, pour laquelle il se rendit maitre de la ville de Schoonhoven en 1424. Dans la suite il fut fait Conseiller à la Cour de Hollande. Il mourut en 1449. Il avoit épousé *Alias* Vander Werve, d'une famille noble dans cette partie de la Hollande méridionale qui a été submergée. Il eut d'elle 1. FLORENT qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Adam* de Nispen, Drossard de Breda & de Steenbergen en 1447; 3. & *Zeger*.

FLORENT de Kyfhoek, Seigneur de Goudriaan, épousa *Gillette* de la Lekke, fille de *Jean* de la Lekke, Chevalier, Seigneur d'Isselmonde & d'*Alide* d'Egmont, qui se maria en secondes noces avec Jean de Naaldwyck, Chevalier, & en troisiémes, avec Philippe de Spangen, Chevalier. Florent mourut en 1472, ne laissant qu'une fille, nommée *Alide*, qui à l'âge de six ans fut promise à *Jean* d'Assendelf, fils ainé de Gérard d'Assendelf, & qui mourut en 1484, sans avoir eu lignée de sa femme. Elle épousa en secondes noces le frére ainé de son premier mari, Nicolas d'Assendelf, Seigneur d'Assendelf, de Kralingen, de Besoyen, &c. Chevalier, & mourut en 1536.

GISBERT de Kyfhoek, second fils de *Zeger* de Kyfhoek, & d'*Elizabeth*, fille de *Gisbert* de Loon, épousa *Borse* de laquelle il eut ADRIEN qui suit.

ADRIEN de Loon, Seigneur de Kyfhoek pour la moitié, Echevin de Dordrecht. Il épousa *Petronille*, fille d'Abel Voorkoop, Seigneur de Karnisse & Bourguemaitre de Dordrecht. Elle lui apporta de grands biens en mariage, & il en eut trois filles, 1. *Elizabeth*, Dame de Pietershoek & de Karnisse, qui épousa *François* de Praat, Chevalier, Seigneur de Merwede, Gentilhomme de la Chambre de Charles, Duc de Bourgogne, & qui mourut en 1514, laissant des enfans; 2. *Gisberte*, mariée à *Guillaume* Ruigrok, Chevalier, dont elle eut des enfans; 3. *Borse*, mariée vers l'an 1493, à *Adrien* Vander Werve, Chevalier d'Anvers, & Seigneur de Gyssenoudekerke, qui eut d'elle FRANÇOIS Vander Werve qui suit; *Petronille* qui eut pour mari *Jean* d'Almonde, dont elle eut des enfans; *Anne*, mariée à *Jean* de Nederveen, Seigneur de Dirksland, qui mourut en 1526, & duquel elle eut deux filles; *Magdelaine*, qui épousa *Jean* Oom de Wyngaarden, duquel elle eut des enfans.

FRANÇOIS Vander Werve, Seigneur de Gyssenoudekerke, mourut en 1541. Il avoit épousé *Mathilde* de Bronkhorst, de laquelle il eut 1. *Marie*, femme de Wolfert de Borssele, morte sans enfans; 2. *Borse*, mariée à *Philippe* de Stoppelaer, duquel elle eut *François* qui épousa *Justine* Wits de Bruges; *Jean*, *Philippe*, *Elizabeth* & *Anne* femme de *Martin* de Cromstreyen, Avocat à la Haye; 3. *Juste* ou *Josse*, Seigneur de Gyssenoudekerke & Baillif de Voorn, qui fut fait prisonnier dans un combat naval, & transporté à Hoorn où il mourut. Il avoit épousé *Gertrude* de Serooskerke, de laquelle il eut *François*, Seigneur de Gyssenoudekerke, mort en 1603, sans avoir été mariée; *André* & *Adrien*, morts aussi sans avoir été mariez; *Léonore*, Dame de Gyssenoudekerke, mariée à *Henri* de Wyngaarden, morte sans laisser lignée; *Anne*, femme de *Guillaume* Vander Werve, Seigneur de Schilde, duquel elle eut des enfans; *Mathilde*, mariée à *Jean* Vander Werve, frére du mari de sa sœur. Elle mourut à Utrecht en 1603, laissant une fille nommée *Marie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ancienne Chronique de Hollande par* Guillaume Goudhoeven, en Flamand. Simon van Leeuwen, *Batavia Illustrata*.

KYL. KYN. KYP. KYR. KYS.

KYLBURG, petite ville capitale d'un des Bailliages de l'Electorat de Tréves. Elle est sur la riviére de Kyll, à cinq lieues de la ville de Tréves, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

KYLE, en Latin, *Kila*, *Coalia*, *Coila*, province de l'Ecosse méridionale. Elle est bornée au nord par le Cuningham; au levant par la Cluydesdale; & au midi par la Nithesdale, le Galloway & le Carick. Le Golfe du Cluyd la baigne au couchant. Ce païs qui s'étend le long des deux bords de la riviére de Kyle, peut avoir dix lieues de long, & cinq de large. Il est fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu considérable qu'Ayr, qui en est la capitale. Les principales familles de la province de Kyle, sont les *Stuarts*, les *Campbels*, les *Cuninghams*, les *Wallaces*, les *Crawfords*, les *Lockhards*, les *Chalmers*, les *Dunbars*, & les *Creightons*. Campbel, Comte de Loudoun, est Baillif héréditaire de cette province. L'Office de Baillif est le même que celui de Shérif en d'autres provinces. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 260.*

KY-

KYLE, riviére. *Voyez* l'article précédent.

KYLL, riviére du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle a sa source aux confins des Duchés de Limbourg & de Juliers, baigne Stad-Kyll, Gérolstein, Kylbourg, & se décharge dans la Moselle à deux lieues au dessous de la ville de Treves. Cette riviére est celle qu'on nommoit anciennement *Gelbis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KYNETON, ville avec marché dans le canton de Huntington, au Comté de Héreford. Elle est située sur la riviére d'Arrow. Son principal commerce consiste en draps étroits. * *Dict. Anglois.*

* KYNETON, bon bourg d'Angleterre, avec marché, dans le Comté de Warwick, à peu prés au sud de la ville de Warwick, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il donne le titre de Baron au Marquis de Caermarden. * *Dict. Anglois.*

* KYNOPOLITE, isle que le Nil forme en Egypte, proche du Caire. Elle a pris son nom de la capitale appellée *Kynopolis*, c'est à dire, *ville des chiens*, à cause que les Habitans adoroient ces animaux, & les nourrissoient de viandes sacrées. On la nomme présentement *Mansfaut.* * De la Croix. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KYPHONISME, ancien supplice qu'on faisoit souvent endurer aux Martyrs. Le *Kyphonisme*, ou *Cyphonisme* consistoit à froter de miel le corps du patient, & à l'exposer ainsi au soleil, afin que les mouches & les guêpes vinssent à le tourmenter par leurs piquures. Cela se faisoit en trois maniéres différentes. La premiére, étoit de lier simplement le patient à un poteau. La seconde, de l'élever en l'air sur des clayes, ou dans des paniers de jonc; & la troisiéme, de l'étendre par terre les mains liées derriére le dos. * Gallonius, *de Cruciatibus Martyrum.*

KYRGESSES, Nation Tartare. Les Tartares Kyrgesses habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent & respectent la terre, & lui offrent des sacrifices d'une maniére particuliére. Le Prêtre prend du sang, du lait, de la fiente d'animaux, & de la terre, mêle le tout ensemble, & le met dans un vase. Ensuite il prend ce vase, & monte sur un arbre, d'où il harangue le peuple. Son discours achevé, il asperge le peuple du mélange qu'il a fait. On se prôsterne contre terre, & on reçoit ce qu'il jette comme un Dieu: car cette nation s'imagine & est très-persuadée que rien n'est plus salutaire au genre humain que la terre & les bestiaux. * Vossius, *de Idol. tome 2. ch.* 26.

KYRIANDER. *Voyez* KIRIANDER.

* KYRICK, KYRITS, KYRITZ, KIRITS, KIRITZ, GORICK, ville de l'Electorat de Brandebourg dans la contrée qui porte le nom de *Pregnitz*. Elle est au nord-nord-est de Havelberg, dont elle est éloignée de six à sept lieues. On dit qu'en 1287, elle obtint d'Othon, Electeur de Brandebourg, franchise de péage par toute la Marche. La biére qui s'y brasse porte un nom qui signifie *meurtre* en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* sous le mot de KIRITZ. Abel, *Géogr. premiere partie*, *p.* 175.

* KYSPENNING (Henri) de Venloo, Chanoine & Curé de Santen dans le Duché de Cléves, a donné au Public, *de Meditatione Mortis, deque modis consolandi eos qui mortem obeunt lentam, subitam, vel violentam, libri septem; Precationes Christianæ; Admonitiones ad bene vivendum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 358.

L.

L.

L Cette lettre des Latins répond au λάμβδα des Grecs, & est mise au nombre de ces lettres qu'on nomme *liquides*, parce qu'elles sont coulantes dans la prononciation ; ou *immuables*, parce qu'elles ne se changent pas facilement. Les Latins remarquent que L rend indifférente la lettre muette qui la précéde dans une même syllabe, comme en ce mot *Atlas*, la premiére syllabe est faite diversement, bréve ou longue par les Poëtes. En effet, Martial, *l.* 6. *Epigr.* 77. *v.* 7, l'a abbrégée,

Non aliter monstratur Atlas, cum compare ginno.

Au contraire Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 745, l'a allongée

Docuit quæ maximus Atlas.

Il faut encore remarquer que R est souvent changé en L, sur tout dans les diminutifs, comme *frater*, *fratellus*; & Ovide, *Fast.* *l.* 5. *v.* 481, a dit à ce sujet,

Aspera mutata est in lenem tempore longo
Littera.

Scaliger dit aussi, que L étoit une marque de louange. *Voyez* encore, Robertus Titius, *l.* 10. *c.* 14. Pierius, *Hieroglyph.*

L redoublée & précédée d'un I voyelle a en François une autre prononciation, comme dans ces mots, *vermillion*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*. On l'appelle alors mouillée, & elle est presque toujours ainsi prononcée, lors même qu'elle est seule aprés un I à la fin des mots, comme ceux-ci, *travail*, *pareil*, *oeil*, *péril*. L seule dans les médailles Grécques marque l'année. Dans les inscriptions L signifie *Lucius*, *Lælius*, *Libertus*, *Locus*, *Lex*, *Lebor*. L est aussi chez les Anciens une lettre numérale, qui marque cinquante, dont on se sert encore dans le chiffre Romain, suivant ce vers,

Quinquies L denos numeros designat habendos.

Quand on ajoûte une barre au dessus, L signifie cinquante mille.

L A A. L A B.

LA-ABEZ. *Voyez* LABEZ.

LAABIA, ville du Royaume de Servie sous la domination du Turc, à 36 milles d'Uscopia à l'occident, & à 52 au midi de Nissa. * *Diction. Anglois.*

LAABIM, troisiéme fils de Misraïm, est, à ce qu'on croit, le Chef des Lybiens en Afrique. Il y en avoit auprés de l'Egypte, au Couchant de la Thebaïde ; & d'autres habitoient le long de la Méditerranée. *Lababim* signifie *enflammé*: or la Lybie est un païs fort exposé aux ardeurs du Soleil. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

LAAC. *Voyez* LABA.

LAANDER, frére de Nicocrate Tyran de Cyréne, fut poussé à tuer son frére par Arétaphile, qui se servit pour le gagner d'une trés-belle fille, qu'elle lui envoya. * Polyænus, *l.* 8.

LAAR, province de Perse. Cette province, qui étoit, il y a un peu plus de cent ans, un Royaume particulier, fut conquise par Abbas *le Grand* en 1612, & il la réünit à son Empire. Le climat est entiérement chaud, sec & insupportable à ceux qui n'y sont pas nez. Sa latitude commence à 29 degrez 40 minutes. La ville capitale porte aussi le nom de Laar. Elle est petite & entre des montagnes, n'ayant rien de considérable. * Chardin, *Voyages*, &c. *tome* 3. *p.* 153.

* LAAR, ville de Perse, recommandable par le voisinage d'une montagne qui produit par une petite source un baume si excellent que jusqu'à présent il ne s'est point encore trouvé de poison qui ait pu résister à sa vertu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LAAR (Pierre de) *Voyez* LAER.

LAAS, en Latin *Lasium*, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne. Elle est dans la Basse Carniole au pié des montagnes, & à une lieue du Lac de Czirnicz, du côté du nord, & est capitale d'un petit païs, qu'on nomme la Kacséole. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAAX, Seigneurie de Suisse dans le païs des Grisons, est à la gauche du Bas-Rhin, au sud-ouest de Coire, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Cette Terre a eu des Seigneurs de la Maison de Fatz, & ensuite des Comtes de Werdeberg. Cependant les Habitans ont toujours eu de trés-grands priviléges : c'est pourquoi on les appelloit les *Gens libres de Laax*. L'an 14[illegible], Rodolphe, Comte de Werdeberg, leur vendit pour le prix de 300 ducats tous les droits qu'il avoit sur eux. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 4. *p.* 15. édit. d'Amsterdam 1730.

LABA, LAHA, LAAB ou LAAC, petite ville d'Autriche en Allemagne, est aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znaïm, en tirant vers Vienne. C'est là qu'en 1278, se donna le combat entre l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, & Ottocare Primislas, Roi de Bohéme. La victoire se déclara pour l'Empereur & le Roi de Bohéme y perdit la vie. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LABA, riviére qui sépare l'Ingrie d'avec la Principauté de Novogorod-Wéliki, coule du sud au nord, & se décharge dans le Lac de Ladoga dans l'endroit où est la ville de Laba.

* LABA, petite ville de l'Ingrie sur le bord méridional du Lac de Ladoga, à l'embouchure de la riviére de Laba.

* LABACH ou LAUBACH, riviére de la Carniole dans le Cercle d'Autriche, coule du sud-ouest au nord-est, & se jette dans la Save, à trois lieues ou environ, de la ville de Laubach qu'elle arrose.

LABACH ou LAUBACH, ville d'Allemagne, capitale de la Carniole, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est située dans la Basse Carniole, sur une riviére qui lui donne son nom, & qui se jette peu aprés dans la Save. Les Auteurs Latins la nomment *Labacum*; & plusieurs Modernes conjecturent qu'elle est l'*Æmona* des Anciens. D'autres l'ont prise pour *Nauportus*; mais on est persuadé que cette derniére est ce qu'on appelle le petit Laubach. * Hennenberger, *Descr. Borussi.* Erasmus Stella, *de Antiq. Borussi.*

* LABACH ou LAUBACH, Evêché, fut érigé à Labach en 1461, par l'Empereur Frédéric III, que d'autres nomment Frédéric IV, avec une Prevôté, un Doyenné, & un Chapitre de dix Chanoines. Valvasor dit que cette érection n'est proprement qu'un renouvellement de l'Evêché d'Æmona. L'Evêque de Labach n'est à présent suffragant d'aucun Archevêque, & il est Prince de l'Empire, sans avoir droit de séance & de suffrage à la Diéte. Le Pape Pie II a accordé pour toujours en 1463 à l'Empereur, le droit de nommer à cet Evêché.

LISTE DES EVEQUES de LABACH selon Valvasor.

SIGISMOND DE LAMBERG, premier Evêque de Labach, mourut en 1488.

CHRISTOPHLE RAUBER, premier Evêque, avec titre de Prince, fut aussi Conseiller de l'Empereur, Commissaire général de guerre & Stadholder de Vienne, où il mourut en 1536.

FRANÇOIS KATZIANER, Baron de Katzenstein, mourut en 1544.

URBAIN TEXTOR, de Carniole, né de parens de basse extraction, fut Aumonier, Confesseur & Prédicateur de l'Empereur. C'est lui qui a le premier introduit l'Ordre des Jésuites en Autriche. Etant à Donawert, il tomba du haut en bas d'un escalier, & mourut sur le champ de cette chûte en 1558.

PIERRE DE SEEBACH, Chevalier de Carniole, mourut en 1560.

CONRAD GLUSITZSCH fut Curé de Camin avant que d'être Evêque, & mourut en 1578.

BALTHAZAR RADLITZ fut Doyen & Prédicateur de la Cathédrale, avant que d'être Evêque, & mourut en 1580.

JEAN TAUTSCHER fut Archidiacre à Gortz, avant que d'être Evêque, & mourut en 1597.

THOMAS CHRON, surnommé l'*Apôtre de Carniole*, à cause de son zéle contre les Luthériens, mourut en 1630.

REINALD ou RENAUD STAHLICHTIUS, Gentilhomme de Dalmatie, fut Evêque de Trieste, avant que de l'être de Labach, & mourut en 1640.

OTHON FREDERIC, Comte de Buchheim, mourut en 1664.

JOSEPH, Comte de Rabatta, mourut en 1684.

SIGISMOND-CHRISTOPHLE, Comte de Herberstein . . . . . .

FERDINAND, Comte de Khuenbourg, qui en 1710 fut fait Archevêque de Prague, conduisit la Princesse de Neubourg en Portugal, & demeura dans cette Cour là en qualité d'Ambassadeur jusqu'en 1712.

LABADIE (Jean de) naquit à Bourg en Guienne, sur la Dordogne, le 13 février 1610, de *Jean-Charles* de Labadie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de cette ville. On l'envoya dès l'âge de six à sept ans, étudier à Bourdeaux au Collége des Jésuites, & il y fit de si grands progrés que ses Maîtres crurent beaucoup faire pour leur Ordre, en l'y attirant. L'esprit de piété, qui l'animoit alors, le fit facilement entrer dans leurs vues ; mais l'opposition de son pére retarda l'exécution de ses desseins, qui n'eurent lieu que lorsqu'il fut mort. Labadie étant donc entré chez les Jésuites, s'appliqua pendant trois ans à la Rhétorique & à la Philosophie. Ces études finies il se donna à la Prédication, quoiqu'il ne fût point encore entré dans les Ordres sacrez. Ce ne fut même que quelques années aprés qu'il fut ordonné Prêtre, étant encore dans la Société. Ses infirmitez fréquentes, & le désir d'une plus grande perfection, comme il le prétend lui-même, l'engagerent à en sortir en 1639. D'autres cependant veulent que les Jésuites l'ayent chassé aprés avoir découvert ses idées singuliéres sur la piété, & son hypocrisie. Quoiqu'il en soit, il vint aussi-tôt aprés à Paris, où il prêcha avec beaucoup de zéle en plusieurs endroits, & s'aquit l'estime & l'amitié du Pére de Gondren, Général de l'Oratoire. M. François de Caumartin, Evêque d'Amiens, ayant un jour entendu un de ses Sermons, en fut si con-

tent, qu'il l'engagea à aller s'établir dans son Diocése, & lui donna pour cela un Canonicat de sa Cathédrale. Labadie accepta d'autant plus volontiers ce poste, qu'il se voyoit exposé à Paris à quelques traverses, pour avoir débité dans ses Sermons sur la Grace, sur la Prédestination, sur la Pénitence, &c. les mêmes maximes, qui avoient fait mettre l'Abbé de S. Cyran au château de Vincennes. Il s'érigea là en Directeur de consciences, & se vit bien-tôt à la tête d'un nombreux troupeau de Dévotes. Mais on prétend qu'ayant commencé par l'esprit, il finit, comme il n'arrive que trop souvent, par la chair, & que les intrigues amoureuses qu'il eut dans un monastére de Filles ayant été découvertes, il fut obligé de chercher une retraite ailleurs. Il choisit celle de Port-Royal, mais il n'y demeura pas long-tems; parce que les Solitaires, qui y demeuroient, étoient trop éclairez, pour s'en laisser imposer. Il passa de là à Bazas, & ensuite à Toulouse, où le fameux M. de Montchal, qui en étoit Archevêque, lui confia la direction d'un couvent de Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, ausquelles il apprit qu'il falloit se souvenir deux ou trois fois la semaine, de l'*Etat d'Innocence*. Il les faisoit pour cela dépouiller toutes nues, & prêchoit aussi dans cet état de nudité à huis clos, afin d'imiter *Eve & Adam*. Un des grands principes de sa dévotion étoit de ne se point inquiéter des mouvemens du corps, pourvu qu'on tournât dès le matin sa premiére pensée du côté de Dieu; parce que *là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté*. Cette maxime qu'il avoit toûjours soin de bien inculquer aux Religieuses qu'il dirigeoit, l'autorisoit à faire des épreuves criminelles sur elles, & à censurer celles qui faisoient quelque résistance, en leur disant que leur cœur n'étoit pas encore assez spirituel, ni fixé du côté de Dieu. Beaucoup de Religieuses s'accommodérent de cette direction; mais l'Evêque, qui en fut informé, & qui en craignit les suites, dispersa en divers couvens celles qui s'étoient laissé séduire, pour les mieux instruire. Labadie accoutumé à fuir des lieux, où sa méthode de diriger n'étoit pas goûtée, se retira dans un Hermitage de Carmes à la Graville, & y commença, comme ailleurs, par la dévotion. Il dit qu'il avoit une vocation céleste pour prendre l'habit de cet Ordre, & sous prétexte de cette vocation, il le prit lui-même, au lieu de le recevoir de la main du Supérieur. Mais comme il étoit suspect à l'Evêque de Bazas, qui l'avoit fait poursuivre, il se cacha sous le nom de *Saint-Jean de Christ*. Il prêchoit que l'habit des Carmes étoit celui d'*Elie*; qu'il l'avoit pris, parce qu'il en avoit l'esprit & le ministére, puisque Dieu le destinoit au rétablissement du Régne de Grace, lequel se devoit faire avant l'an 1666, où le monde finiroit. Quelques Carmes entêtez de la sainteté & de l'antiquité de leur habit, regardoient Labadie, qui en parloit si avantageusement, comme un homme céleste, & l'appelloient leur *saint Pére*; il y en eut même d'assez simples pour croire recevoir non seulement le Saint-Esprit, mais encore l'autorité de le donner aux autres, lorsqu'il souffloit sur eux. L'entêtement alla si loin, que l'Evêque de Bazas étant allé avec main forte à la Graville pour le faire arrêter, le Supérieur & les Moines de cet Hermitage réfusérent de lui parler, & donnérent à celui qu'il poursuivoit, le tems & les moyens de se sauver. L'Evêque les voyant si infatuez de cet homme, fut obligé de les faire enlever de leur Solitude, & de les faire transporter chez lui, pour les désabuser; & il les y retint jusqu'à ce que les ayant fait revenir de leur prévention, ils lui révélérent une infinité de folies, que ce saint Pére leur avoit fait faire, & qui étoient presque toutes lascives. Labadie desespérant de faire des Disciples chez les Catholiques, parce qu'il y étoit trop connu, se retira à Castets dans le château du Comte de Favas, qui faisoit profession de la Religion Réformée. Ce Gentilhomme croyant bonnement qu'un homme, qui avoit été Jésuite, Janséniste, Carme solitaire, Missionnaire, & dévot, seroit une grande conquête pour son Eglise, le fit conduire à Montauban, où il fut reçu à bras ouverts. Au lieu de s'assurer par une longue épreuve des mœurs & de la Religion d'un homme que ces différentes professions devoient rendre suspect, cette Eglise le prit pour son Pasteur avec trop de précipation, & il y exerça le Ministére pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poste les Sages par ses Sermons satyriques, il ne laissa pas de se soutenir par le crédit des Dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, & les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le sein de la Réformation, ce qu'on appelle *la spiritualité & l'Oraison mentale*. Il publia pour cet effet trois petits livres, qu'il composa exprès pour en prouver l'excellence & la nécessité. Mais la tentative qu'il fit sur la pudicité de Mademoiselle de Calonges, lui fit perdre l'estime & la protection des personnes pour lesquelles il écrivoit. Voici le fait tel qu'il est rapporté par M. Bayle. Aprés avoir dressé cette Demoiselle à la vie spirituelle, qu'il faisoit consister dans un recueillement intérieur, & dans un détachement absolu des objets sensibles, il lui marqua un point de méditation, & lui ayant fort recommandé de s'appliquer toute entiére pendant quelques heures à ce grand objet, il s'approcha d'elle, lorsqu'il la crut le plus recueillie, & lui mit la main sur le sein. Elle le repoussa brusquement, lui témoigna beaucoup de surprise de ce procédé, & se préparoit à lui faire des censures lorsqu'il la prévint. *Je vois bien, ma fille*, lui dit-il, sans être déconcerté, & avec un air dévot, *que vous êtes encore bien éloignée de la perfection : reconnoissez humblement vôtre foiblesse, & demandez pardon à Dieu d'avoir été si peu attentive aux mystéres que vous deviez méditer. Si vous y aviez apporté toute l'attention nécessaire, vous ne vous fussiez pas apperçue de ce qu'on faisoit à vôtre gorge. Mais vous étiez si peu détachée des sens, si peu concentrée avec la Divinité, que vous n'avez pas été un moment à reconnoître que je vous touchois. Je voulois éprouver, si vôtre ferveur dans l'Oraison vous élevoit au dessus de la matiére, & vous unissoit au souverain Etre, la vive source de l'immortalité & de la spiritualité, & je vois avec beaucoup de douleur, que vos progrès sont très-petits; vous n'allez que terre à terre. Que cela vous donne de la confusion, ma fille, & vous porte à mieux remplir les saints devoirs de la priére mentale.* Mademoiselle de Calonges, qui avoit autant de bon sens, que de vertu, ne fut pas moins indignée de ces paroles que de l'action de Labadie, & rompit entiérement avec lui. Beyle en rapportant ce fait, avertit qu'il ne le garantit pas, & M. Bernard, qui le rapporte aprés lui dans la *Republique des Lettres*, paroît en douter; mais M. Basnage assûre qu'il le tient de la Demoiselle même à qui il l'a entendu rapporter plus d'une fois, & qui ne parloit jamais qu'avec horreur de la fausse dévotion de Labadie. Il fut ensuite accusé à la Cour, d'avoir excité une sédition pour un cadavre. Il s'agissoit du corps mort d'une femme que le Curé de Montauban vouloit enterrer dans son cimetiére, parce qu'elle avoit changé de Religion. Labadie lui disputa ce corps & arma ses partisans. L'affaire ayant été portée à la Cour, le cadavre fut adjugé au cimetiére Catholique; & Labadie condamné comme séditieux à quitter l'Eglise de Montauban. Son exil causa une division affreuse. D'Arbussy, son Collégue, fut accusé d'avoir contribué à sa condamnation par un esprit de jalousie. Il se forma deux partis dans la ville, qui étoit presque toute de la Religion Réformée, celui des *Margojats*, & celui des *Cliqueïns*. Ils en vinrent aux derniéres extrémitez, & comme les deux Chefs de parti étoient d'un mauvais caractére, ils furent également détestez de ceux qui les avoient soutenus avec trop de chaleur. Labadie chassé de Montauban, alla chercher un asyle à Orange; mais n'y ayant pas trouvé autant de sûreté, qu'il se l'étoit imaginé, il se retira secrettement à Genéve au mois de juin 1659. On le regretta fort à Orange, où il s'étoit fait moins connoître qu'ailleurs, & où ses maniéres dévotes, & ses prédications en avoient imposé. Il ne fut pas long-tems à Genéve, sans y causer de grandes émotions. On se divisa à son sujet en deux partis, dont l'un bâtit une grande maison, où il y avoit des cellules pour ceux qui charmez de lui le suivoient aveuglément, & l'autre cherchant à l'éloigner, trouva le moyen de le faire appeller en 1666 à Middelbourg. Il s'y rendit cette même année & commença à y répandre encore plus particuliérement qu'il n'avoit fait jusques-là tous ses Dogmes. Voici en abbrégé ceux qui lui étoient propres. 1. Il croyoit que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Il alléguoit en faveur de cette opinion divers exemples tirez des Livres Sacrez; entre autres celui d'*Achab*, à qui Dieu envoya un esprit de mensonge pour le séduire. 2. Il ne regardoit pas l'Ecriture Sainte, comme absolument nécessaire pour la conduite des ames au salut, parce que selon lui, le S. Esprit agissoit immédiatement sur elles, & leur donnoit de nouveaux degrez de révélation, & que lorsqu'une fois on étoit frappé de cette lumiére toute divine, on pouvoit tirer des conséquences, qui menoient à la parfaite connoissance de la vérité. Il croyoit même qu'en lisant cette Ecriture, il falloit être moins attentif à l'explication des mots & du texte, qu'à l'inspiration intérieure du S. Esprit. 3. Quoiqu'il convînt que le Batême est un sceau de l'alliance, qu'on pouvoit conférer aux enfans naissans dans l'Eglise, il ne laissoit pas de dire qu'on auroit dû le différer jusqu'à un âge avancé, puisqu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & ressuscité en Dieu. 4. Il mettoit cette différence entre l'ancienne & la nouvelle alliance, que l'une étoit charnelle, chargée de cérémonies, accompagnée de bénédictions temporelles, & que les méchans y entroient comme les bons, pourvu qu'ils descendissent d'*Abraham*. Mais l'alliance nouvelle n'admettoit, disoit-il, que des hommes spirituels, elle délivroit de la Loi, de sa malédiction, de ses cérémonies, & mettoit l'homme dans une parfaite liberté. 5. Il regardoit l'observation du jour du repos comme une chose indifférente, & il disoit que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre. Il fondoit cette opinion sur un passage de *S. Luc*, que Béze avoit trouvé dans un Manuscrit, & qu'il avoit inséré dans ses Notes sur le Nouveau Testament. Cette Addition porte que J. C. voyant un homme, qui travailloit le jour du Sabbat, lui dit, *Tu es heureux, si tu sais ce que tu fais : mais si tu l'ignores, tu es méchant & transgresseur de la Loi*. Labadie concluoit de là que J. C. avoit laissé une entiére liberté de travailler, pourvu qu'on le fît dévotement & avec connoissance, & il blâmoit Béze de ce qu'il n'avoit point inséré cette addition dans le texte, d'où elle auroit passé dans toutes les Versions. 6. Il distinguoit deux Eglises, l'une où le Christianisme avoit dégénéré, & l'autre composée de Régénérez, qui avoient renoncé au monde; & il croyoit que J. C. viendroit régner mille ans sur la Terre, & qu'il convertiroit véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais Chrétiens. 7. Il disoit que l'Eucharistie n'étoit que la Commémoration de la mort de J. C. & qu'encore que les signes ne fussent rien en eux-mêmes, on ne laissoit pas d'y recevoir spirituellement J. C. lorsqu'on y participoit comme on doit. 8. Il enseignoit que la vie contemplative étoit un état de grace & d'union divine pendant cette vie, le comble de la perfection, & *le sommet de la montagne Chrétienne, si élevé qu'il touche les nues, & atteint de près le Ciel*: 9. Que l'homme, dont le cœur est parfaitement content & calme, jouït à demi de Dieu, s'entretient familiérement avec lui, & voit en lui toutes choses; qu'il prend toutes les choses d'ici bas avec indifférence, voyant sous lui le monde, & ce qui s'y passe, sa mutabilité ne l'atteignant pas, & tous les orages ausquels ce monde est sujet se formant sous ses piez, comme la pluye & la grêle se forment sous la cime des montagnes, & laissent régner sur leur hauteur un calme constant & une paix parfaite. 10. Que l'on parvenoit à cet état par l'entiére abnégation de soi-même, par la mortification des sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'Oraison mentale. Ce fut à la faveur de cette spiritualité & d'une sévérité apparente de mœurs, que Labadie s'aquit en peu de tems beaucoup d'autorité. On regardoit comme autant de *Mondains vendus au siécle présent* ceux qui le taxoient d'hypocrisie, & com-

me autant de Saintes celles qui le suivoient. Mademoiselle Schurman, cette fille si fameuse dans la *République des Lettres*, crut *choisir la meilleure part*, en se rangeant sous sa direction. Elle devint un des Chefs les plus ardens de sa Secte, & ce fut elle qui y entraina la Princesse Palatine Elizabeth, qui reçut les Disciples errans & fugitifs de Labadie. Cette Princesse regardoit comme un grand honneur de recueillir ce qu'elle appelloit *la véritable Eglise*, & se trouvoit heureuse de s'être détrompée d'un *Christianisme masqué*, qu'elle avoit suivi jusques-là. Elle élevoit jusqu'au Ciel Labadie: c'étoit, selon elle, un homme qui parloit au cœur: il avoit parlé au sien pendant une maladie, & lui avoit mieux fait sentir la vanité des créatures & les voyes du ciel, par des discours qui couloient abondamment de sa bouche, que les autres Prédicateurs n'avoient fait par des Sermons étudiez. Labadie voulut s'unir avec Antoinette Bourignon, qui donnoit comme lui dans la spiritualité. M. de Cort, l'un des associez de cette Demoiselle, avoit entrepris de dessécher une Isle du Holstein, appellée le Noordstrand, dans le dessein d'y retirer les Disciples de Jansénius, & ceux de Mademoiselle Bourignon. Labadie fit une étroite liaison avec lui, afin de pouvoir trouver un asyle en ce païs-là. Mais Antoinette Bourignon n'approuva pas son dessein, & écrivit sur son sujet à M. de Cort: *Vous pouvez y aller sans moi; car je sens & je sai que nous ne pourrions jamais nous accorder ensemble; leurs sentimens & l'esprit qui les gouverne, sont tout contraires à mes lumiéres & à l'esprit qui me gouverne.* C'est ainsi que deux fanatiques, qui s'imaginoient chacun en particulier, être immédiatement conduits par le Saint Esprit, croyoient cependant être gouvernez par des esprits différens. En quoi ils erroient: car comme ils s'abandonnoient aux saillies d'une imagination échauffée qui peut se diversifier à l'infini, l'un devoit nécessairement aller à droite, pendant que l'autre tournoit à gauche. Les Sectateurs de Labadie, qu'on nomma *Labadistes*, devinrent si nombreux, & tant de personnes de l'un & de l'autre sexe abandonnérent l'Eglise Réformée pour se joindre à lui, que les Eglises Françoises des Provinces-Unies pensérent tout de bon aux moyens d'arrêter le cours d'une désertion, qui augmentoit de jour en jour. Mais lorsqu'elles se disposoient à attaquer Labadie, lui-même s'avisa d'attaquer M. de Wolzogue sur son livre de l'*Interpréte de l'Ecriture*, contre lequel plusieurs Théologiens s'étoient déja soulevez, & dont il sollicita la condamnation avec beaucoup de chaleur au nom de l'Eglise de Middelbourg. L'affaire fut jugée dans un Synode tenu à Naerden, où M. de Wolzogue fut *unanimement déclaré Orthodoxe, l'Eglise de Middelbourg censurée, & Labadie condamné à confesser à la face du Synode, & en présence de M. de Wolzogue, qu'il avoit eu tort de l'accuser & qu'il en avoit un singulier déplaisir.* Labadie ayant appris la teneur de ce Jugement, ne voulut point l'entendre prononcer; & de peur qu'on ne le lui signifiât, il partit secrettement de Naerden. De retour à Middelbourg, il aigrit tellement son Eglise contre le Synode, qu'elle menaça d'un Schisme dans les formes. Plusieurs Synodes tachérent par leurs décisions de couper la racine du mal; mais Labadie refusoit de comparoître dans les uns, contestoit l'autorité des autres, & appelloit des Sentences définitives qu'ils prononçoient contre lui. Il prétendoit que les Loix des Compagnies Ecclésiastiques ne pouvoient lier les consciences; que ce seroit ramener le Papisme dans la Réforme, que de leur attribuer une autorité suprême; & que ces Assemblées ne pouvant *mesurer les choses qu'au compas humain, on donnoit un Compagnon à l'Ecriture*, en faisant de leurs décisions une Régle de Foi. Enfin le Synode nomma des Commissaires, pour aller à Middelbourg terminer cette affaire. Ils s'y transportérent: mais le peuple se souleva contre eux, s'empara du lieu de l'Assemblée, & ferma les portes de l'église, afin qu'on ne pût y entrer. Le Magistrat soutint Labadie, & les Etats de la province se contentérent de proposer un accommodement, que Labadie, qui vouloit profiter de la foiblesse des uns & de la chaleur des autres, rejetta fiérement. Les Etats irritez de son refus confirmérent la Sentence prononcée par les Commissaires, lui défendirent aussi-bien qu'à Yvon son Disciple, de prêcher, & aux Imprimeurs de publier aucun Ecrit desavantageux à l'un ou à l'autre des deux Partis; & parce que Labadie crioit à l'injustice de ce qu'il avoit été condamné sans avoir été oui, on renvoya la décision au Synode, qui devoit se tenir à Dordrecht, & auquel il seroit obligé de comparoître. Ce Synode déposa Labadie, & ne lui laissa espérer de grace qu'à la faveur d'une repentance éprouvée, qui ne vint jamais. Au contraire il se fit suivre à Middelbourg par une foule de Dévots & de Dévotes, avec lesquels il alla en triomphe forcer les portes de l'église; après quoi il prêcha & distribua la Communion à ceux qui l'avoient suivi. Les Bourguemestres, qui craignirent les suites d'une entreprise si hardie, lui envoyérent aussi-tôt un ordre de sortir de leur ville, & du ressort de leur Jurisdiction. Il obéït & se retira à Ter-Veer, ville voisine, où il avoit de zélez Sectateurs, qui lui tendirent les bras. C'étoient de riches Négocians, qui s'y étoient réfugiez, & qui y attiroient un gros commerce. Ils le reçurent avec joye, & lui procurérent la protection du Magistrat. Les Etats de Zélande résolus enfin de tirer Labadie de son fort, ordonnérent qu'il fût chassé de la province. Le Magistrat de Ter-Veer prit son parti contre les Etats, & allégua trois raisons en sa faveur; l'une, que cet homme, qui vivoit paisiblement dans leur ville, n'avoit rien fait qui meritât le bannissement; l'autre qu'il suffisoit qu'on lui eût fermé la bouche par l'interdiction des Prédications publiques; & la derniére qu'on craignoit la populace, qui ne permettroit pas sans émotion, qu'on leur enlevât un homme d'une si grande édification. Cette Province fut obligée d'avoir recours au Prince d'Orange, qui étoit Marquis de Ter-Veer; & ce Prince ordonna à Labadie d'obéir, & défendit à tous les Habitans de lui donner retraite. Celui-ci reprit d'abord le dessein de s'associer avec Mademoiselle Bourignon dans le Noordstrand; mais elle ne le trouva pas assez mystique, pour en faire son Collégue, ni assez souple pour le mettre au nombre de ses Disciples. Ne pouvant réussir de ce côté-là, il forma un petit établissement entre Utrecht & Amsterdam, où il avoit une Imprimerie, de laquelle sont sortis plusieurs de ses Ouvrages. Le nombre de ses Sectateurs s'augmenta depuis, & seroit devenu très-grand sans la désertion de quelques-uns de ses Disciples, qui publiant l'Histoire de *sa vie privée & sa maniére d'enseigner*, n'oubliérent pas d'instruire le public des familiaritez qu'il prenoit avec ses Dévotes, sous prétexte de les unir plus particuliérement à Dieu. Il envoyoit de sa retraite ses Apôtres dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des Prosélytes dans les maisons riches; mais le succès ne fut pas d'abord assez grand pour le garantir de chercher un lieu, où il pût vivre sans craindre la famine. Il passa à Erfurt, d'où la guerre le chassa, & l'obligea de se retirer à Altena dans le Holstein. Ce fut en ce lieu qu'attaqué d'une colique violente, il mourut l'an 1674 entre les bras de Mademoiselle Schurman, qui, comme une Compagne fidéle, l'avoit suivi par tout. Il étoit alors âgé de 64 ans. D'autres disent qu'il se retira à Wivert, Seigneurie de Frise, appartenante à la Maison de Sommersdyck, où quatre Demoiselles de cette famille, toutes quatre sœurs, lui donnérent retraite, & y forma une petite Eglise qu'ils nommoient l'Eglise de Jesus-Christ retirée du monde. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Pratique des deux Oraisons mentale & vocale; Lettre d'adieu à l'Eglise d'Orange; Jugement charitable sur l'etat présent des Juifs; Déclaration de Jean Labadie contenant les raisons qui l'ont obligé à quiter la Communion de l'Eglise Romaine pour se ranger à celle de l'Eglise Réformée; Triomphe de l'Eucharistie, ou la vraye doctrine du Saint Sacrement; Les divins Hérauts de la Penitence au monde; Le véritable Exorcisme, ou l'unique effectif moyen de chasser le Diable du Monde Chrétien; L'Idée d'un bon Pasteur; La Reformation de l'Eglise par le Pastorat; Le Héraut du grand Roi Jesus; L'arrivée Apostolique aux Eglises; L'Idée d'une bonne Eglise; Manuel de piété; Le Discernement d'une véritable Eglise suivant l'Ecriture Sainte; La Puissance Ecclésiastique, bornée à l'Ecriture & par elle; Traité Ecclésiastique selon les sentimens de Jean Labadie, de l'Exercice Prophétique, selon S. Paul, I. Corinth. ch. 14. sa liberté, son ordre & sa pratique; Points fondamentaux de la vie vrayement Chretienne; Le Chant Royal du Roi Jesus-Christ; Abbregé du véritable Christianisme Théorique & Pratique; Les Entretiens d'esprit du jour Chrétien; Les saintes Decades des Quatrains de piété Chretienne, touchant la connoissance de Dieu, son Honneur, son Amour, l'union de l'ame à lui; L'Empire du Saint Esprit sur les ames; Apologie pour les Eglises Wallonnes de Middelbourg & de Rotterdam; Le Renoncement à soi même pour se donner entiérement à Dieu; Traité de soi, ou le Renoncement à soi même pour la petite Eglise; Fragmens de quelques Poësies & sentimens d'esprit de M. Labadie; Tractatus de Sabbatho; Confutatio Quakerismi; Veritas sui Vindex, seu solemnis Declaratio Fidei Joannis de Labadie, Petri Yvon & Petri du Lignon; Justum Judicium de justa Bonorum a Malis, quoad Communionem Ecclesiasticam spectat, Secessione*, sous le nom de Daniel Jonas Béda; *Censura libri de Interprete Scripturarum.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 18. *p.* 386—411.

L A B A N, Désert au delà du Jourdain, où Moïse récita le Deuteronome aux Israëlites, & dont il est parlé, *ch.* 1. *v.* 1. Quelques-uns veulent que ce lieu soit le même que *Libna*, qui fut le dix-septiéme campement des Israëlites; d'autres le prennent pour un lieu tout différent, sur quoi on peut consulter les Interprétes, & en particulier Jean le Clerc *sur ce premier verset du Deuteronome.*

L A B A N, fils de Bathuel ou Béthuel, qui l'étoit de Nachor, étoit frére de Rébecca, qu'il donna l'an 2179 du monde, & 1856 avant Jesus-Christ, à Eliézer domestique d'Abraham, pour être femme d'Isaac. Il demeuroit dans la Mésopotamie de Syrie où il possédoit de grands biens, & avoit deux filles, Lia ou Léa & Rachel. Jacob fils d'Isaac, servit sept ans pour avoir cette derniére en mariage; mais quand ce tems fut écoulé, Laban qui ne pouvoit souffrir que sa seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel, & fit que Jacob, sans le savoir, la prit pour sa femme, l'an 2283 du monde, & 1752 avant J. C. Laban obligea Jacob de servir encore sept ans pour Rachel. Enfin après ce tems, Jacob y ayant encore demeuré six ans, & voyant que son beau-pére s'opposoit à son départ, sortit de chez lui sans lui dire adieu, & emmena avec lui tout ce qui lui appartenoit. Laban fut averti d'un départ si soudain; & apprenant qu'on lui avoit emporté ses idoles, il poursuivit Jacob avec une étrange colére, l'an 2296 du monde, & 1739 avant Jesus-Christ. Les remontrances de Jacob & l'entretien qu'il eut avec ce Patriarche, dissipérent ses chagrins & le portérent à se réconcilier avec Jacob son gendre, à faire alliance avec lui, & à lui permettre de continuer son voyage. * *Genese, ch.* 24. *v.* 29. *ch.* 29. & 31. &c. Salian & Torniel, *in Annal. Vet. Testam.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1.

L A B A N A, ville. *Voyez* L O B N A.

L A B A R U M ou L A B O R U M, Enseigne militaire que les Romains portoient depuis Constantin *le Grand*. Ce Prince venoit attaquer le Tyran Maxence, qui avoit de plus fortes troupes que lui; mais Dieu, pour l'assurer de la protection particuliére qu'il lui vouloit donner, fit paroître dans le ciel une croix lumineuse formée de la lettre Gréque X, *Chi*, renversée en forme de croix quarrée, & de la lettre Gréque P, *Rho*, qui surmontoit la lettre X, autour de laquelle on voyoit ces mots Grecs, 'EN TOΥTΩ NIKA, c'est à dire, *Vaincs par ceci*. Constantin n'entendit pas d'abord ce que signifioit cette apparition; mais la nuit suivante Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire un étendart militaire, de la même forme qu'il l'avoit vu le jour précédent, & de le porter desormais dans ses armées au jour du combat, s'il vouloit être victorieux. Le lendemain il dit à ses Confidens ce qu'il avoit

vu, & fit venir des Orféves pour travailler à cette croix & pour en faire une d'or & de pierreries, de la maniére qu'il la leur dépeignoit. Eusébe qui l'avoit vue, en fait une description fort exacte; mais qui a été entendue de peu de gens. On peut la voir sur les Médailles de Constantin, avec la Note qu'on en a faite dans le Recueil des Médailles du P. Banduri. Constantin se servit toujours de ce Labarum, comme d'un rampart qui le mettoit à couvert contre toutes sortes d'ennemis. Socrate semble dire que de son tems, c'est à dire, vers l'an 430, on le gardoit dans le Palais de Constantinople. Il se voyoit encore au neuviéme siécle selon Théophane. Constantin en fit faire encore plusieurs autres semblables, pour être toujours portez à la tête de ses armées; car c'en étoit le principal étendart, qui tenoit seul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portoit auparavant; mais il n'étoit pas toujours fait de la même maniére, & assez souvent le nom de CHRIST n'étoit pas au haut de la pique, mais sur le drapeau. Constantin le faisoit porter par tout où il voyoit que quelques troupes de son parti fléchissoient; & aussitôt Dieu récompensant sa foi, faisoit pencher la victoire de ce côté-là, & mettoit les ennemis en fuite. Il choisit entre ses Gardes cinquante des plus forts & des plus courageux, & qui avoient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendart, & le porter tour à tour. Eusébe assure que ceux qui le portoient n'étoient jamais blessez dans le combat. Il rapporte que dans une occasion fort périlleuse, celui qui le tenoit étant effrayé, & l'ayant donné à un autre pour s'enfuir, fut aussi-tôt percé d'un dard qui le tua, & que l'autre ne reçut pas un seul coup, quoique plusieurs traits donnassent dans le bois qui portoit la croix & s'y attachassent. C'est ce qu'Eusébe dit avoir appris de Constantin même. Théodose *le Jeune* donna de grands priviléges en 416, à ceux qui étoient chargez du *Labarum* ou *Laborum*; car c'est ainsi que saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, Prudence & d'autres ensuite appellent cet étendart consacré par le nom de JESUS-CHRIST, selon les termes de saint Ambroise. Les Soldats le saluoient avec un profond respect; & on croit que Claudien marque la même chose des Empereurs mêmes. Il fit mettre aussi la Croix sur les armes des Soldats, sur leurs boucliers, & sur leurs casques, comme on le voit encore par divers monumens qui nous restent de ses successeurs & de lui-même. Sozoméne dit que Constantin fit mettre exprès la Croix & le nom de JESUS-CHRIST sur le *Labarum*, afin que les Soldats accoutumez de tout tems à rendre de grands respects à cet étendart, se portassent insensiblement à étendre ce respect à JESUS-CHRIST même, dont ils avoient sans cesse le signe & le nom devant les yeux, & qu'ils oubliassent ainsi peu à peu leurs idoles, pour embrasser le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur Empereur. Dans quelques Médailles de ce Prince, on voyoit d'autres formes du *Labarum*, signe militaire, avec ces mots, *La gloire de l'armée*, *la vertu de l'armée*, *l'union des Soldats*. Julien l'*Apostat* supprima ce signe sacré, & saint Grégoire de Nazianze, en sa premiére Oraison contre ce Prince, dit qu'on avoit donné le nom de *Labarum* ou *Laborum* à cet étendart, pour dire que par son secours on finissoit les travaux. Les autres ajoûtent que Constantin l'appella ainsi, afin qu'on connût que par la Croix qu'il avoit reçue, il finiroit les persécutions que l'Eglise souffroit depuis deux ou trois siécles; ou qu'il feroit cesser les maux que le Tyran Maxence avoit causez à la ville de Rome. Les François eurent depuis, l'oriflamme & la châsse de S. Martin, qui étoit leur signe militaire, fatal aux ennemis. * *Consultez* Eusébe, *in Vita Constant.* Sozoméne, *l.* 1. Turnébe, *Advers. l.* 15. *c.* 16. Cujas, *de Præp. Labar.* Baronius, *A. C.* 312. Gretser, *de Cruce*, *l.* 2. *c.* 37. 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque, *v.* 487. en ces termes,

Christus purpureum geminanti textus in auro
Signabat Labarum.

L A B A T (Pierre) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, natif de Toulouse, enseigna très-longtems la Théologie à Bourdeaux & dans sa patrie, où il mourut le trentiéme mars 1670. On a de lui une Théologie Scholastique en huit volumes, *in octavo*, imprimez à Toulouse en 1658, & dans les trois années suivantes. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

L A B A T A (François) Espagnol, entra jeune chez les Jésuites l'an 1567, & mourut fort âgé le 27 mars de l'an 1631. Nous avons de lui, *Apparatus Concionatorum*, *seu Loci Communes ad Conciones ordine alphabetico*; *Discursus morales*, *&c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.*

* L A B A T H S A N, village de la Basse Hongrie, situé à une lieue de Gran. Il paroit par une Inscription qu'on y a trouvée, qu'il est l'ancien *Commercium*, bourg de la Basse Pannonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A B A Z I N. *Voyez* A L B A Z I N.

L A B B E' (Louïse) Courtisane de Lyon, vivoit dans le XVI siécle, & excelloit dans la Poësie & dans la Musique. La Croix du-Maine & du Verdier-Vauprivas la citent dans leurs Bibliothéques, & louent un Ouvrage qu'elle avoit fait, qui étoit un Dialogue de l'Honneur & de la Folie. Ils parlent peu avantageusement de sa conduite. C'étoit une franche Courtisane; mais désintéressée, & qui par un penchant assez rare, préféroit les Savans aux Riches.

L A B B E (Philippe) Jésuite, né à Bourges le dixiéme juillet 1607, savoit les Belles Lettres, la Philosophie & la Théologie qu'il enseigna avec réputation; mais il s'en aquit une plus grande par son humeur honnête & bienfaisante & par ses Ouvrages. Il fut l'ami particulier de presque tous les Savans de son tems. Plusieurs même des Protestans parlent de lui avec éloge. Ce Pére mourut le 25 de mars l'an 1667, âgé de prés de 60 ans. Il étoit extrémement laborieux, & médiocre Critique. Nous avons de lui, *Nova Bibliotheca MSS. Librorum*, en deux volumes, *in-folio*; *de Byzantinæ Historiæ scriptoribus*; *Galeni Vita*; *Bibliotheca Bibliothecarum*; *Concordia Chronologica*; *de Scriptoribus Ecclesiasticis*; *Bellarmini Philologica & Historica Dissertatio*; *Alliance Chronologique*, &c. Le Pére Labbe avoit d'autres Ouvrages en état d'être publiez, comme, les Oeuvres de S. Jean de Damas, &c. Il avoit commencé la derniére édition des Conciles, que nous avons en dix sept volumes. On imprimoit le onziéme quand il mourut. Le Pére Cossart son Confrére, eut soin de faire achever cet Ouvrage. L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, soutient qu'on fait une injustice au P. Labbe de le traiter de *médiocre Critique*. Aussi avoit-il entrepris de faire son Apologie, & sur cet article & sur celui de plagiat, dont plusieurs ont accusé le P. Labbe. Il l'avoit promise au P. Méri qui ne savoit sur quel ton parler du P. Labbe dans sa Bibliothéque du Berri. Mais le P. Méri étant mort, l'Apologie est demeurée entre les mains de l'Auteur, qui se contente d'en donner le précis dans l'article où il parle du P. Labbe. Il ramasse un très-grand nombre d'éloges que les Savans de tous partis ont fait du P. Labbe, & pendant sa vie & aprés sa mort. Il examine, avec soin, toutes les imputations de plagiat, & il tache de justifier son Auteur. Cependant il n'en est pas idolatre & il n'en canonise pas les fautes. D'un côté il l'accuse d'avoir écrit ses livres trop à la hâte, & de l'autre d'avoir été trop dur dans sa critique. A ce sujet il rapporte que le Docteur Boileau disoit dans son Traité *de la Confession Auriculaire*, que c'est un vrai plaisir de voir comme le trés docte P. Labbe étrille les Critiques Calvinistes, & cela par droit de répresailles, *injurias retaliat*. L'Auteur qui nous fournit ceci n'approuve pas ce procédé; il croit, & avec justice, que les injures doivent être laissées aux Harangéres & aux Crocheteurs; mais que les Auteurs doivent combattre par de bonnes raisons, bien rangées & bien exprimées.

L A B D A, fille d'Amphion de la famille des Bacchides, étoit boiteuse, & ne trouva personne de sa famille qui voulût l'épouser: de sorte qu'elle fut mariée à Etion fils d'Echécrate, & en eut Cypséle qui fut Tyran de Corinthe, & pére de Périandre. On dit que les Corinthiens, ayant sçu par les prédictions de l'Oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la tyrannie de leur ville, les Magistrats envoyérent des gens pour le tuer; mais que l'enfant livré par la mére à un d'eux, s'étant mis à sourire, cet homme en eut pitié, & qu'aucun de ceux qui étoient envoyez pour le faire mourir, n'ayant eu le cœur d'exécuter cet ordre, il l'avoit rendu à sa mére qui le cacha dans une mesure de blé, que les Grecs appellent *Cypsele.* * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpsichore*, *c.* 92. Pausanias, *in Corinthiacis.*

L A B D A C U S ou L A B D A Q U E, fils de Phénix, Roi de Thébes, fut pére de Laius, pére d'Oedipe. * *Consultez* Stace, *l. 6. de la Thebaïde.* Apollodore, &c.

L A B E'D E, petite Province maritime d'Afrique dans la Guinée sur la Côte d'Or. Elle a au Couchant le grand *Acara*, & au Levant & au Nord *Ningo*, & a pris son nom de la seule place qu'elle ait sur la côte. Le séjour de cette place, qui est à trois lieues au Levant du petit Acara, & fermée de murailles, est plaisant & agréable. C'est un païs de plaines & de pâturages qu'arrosent plusieurs ruisseaux. Les Habitans ont un Roi, & s'occupent les uns à faire du sel, & les autres à cultiver les terres. Il y en a qui trafiquent en gros bétail qu'ils nourrissent, ou qu'ils vont quérir à Ley pour le mener vendre à Acara. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* L A B E L L E (Etienne) de Florence. Son pere étoit Orfévre, & lui même avoit aussi commencé à travailler à l'Orfévrerie. Il la quita pour s'appliquer entiérement à la Gravure. Canta Gallina fut son premier Maître. Aprés avoir gravé beaucoup d'ouvrages à Rome & à Florence, il vint à Paris en 1642, à la suite d'un Résident de Florence. Lorsqu'il eut demeuré quelque tems à se divertir, voyant qu'il commençoit à manquer d'argent, il se mit à travailler, & fit un livre de combats de mer & de batailles, qu'il porta chez un Marchand de la rue-S. Jacques, nommé Chartres; mais n'ayant pu convenir du prix, Colignon & un nommé Goyran, lui conseillérent d'aller trouver Israël pour lequel ils travailloient: ce qu'il fit, & lui ayant fait voir son ouvrage, il en reçut plus qu'il n'en demandoit, & ensuite continua de graver pour lui. Durant dix ou douze ans que Labelle demeura à Paris, il fit quantité d'ouvrages. Ses affaires domestiques l'ayant obligé de retourner à Florence, il y fut favorablement reçu du Grand Duc qui lui donna une pension. Pendant le reste de sa vie qui fut assez languissante, il ne laissa pas de faire plusieurs ouvrages; mais aprés avoir longtems souffert de grands maux de tête, il mourut vers l'an 1664. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *Entr.* 7. *p.* 385 *& suiv.* édit. de Trevoux 1725.

L A B E'O, nom qui a été donné aux familles des Antistius, des Asconius, des Attinius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius, &c. & originairement à ceux qui avoient de grosses lévres. * Appien, *de Bello Civili*, *l.* 4. Bertrand, *de Jurisper.* *p.* 58. Hardouin, *in Plinium*, *l.* 11. *c.* 37.

L A B E'O (Q. Fabius) Romain, fut Questeur l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. En l'an 564 de Rome, il fut Préteur, commanda la flotte Romaine, & entre autres exploits, redemanda aux Candiots tous les prisonniers de la République, qui se trouveroient en leur puissance. Cela lui valut l'honneur du triomphe naval. L'an 570 & 184 avant J. C. il fut Consul avec Claudius Marcellus, & commanda une armée dans la Ligurie. On rapporte certaines choses de lui, qui démentent la bonne foi dont les Romains se piquoient: c'est qu'étant choisi pour Arbitre par ceux de Nole & par ceux de Naples, qui se disputoient un certain canton de païs, il les exhorta à relâcher les uns & les autres quelque chose de leurs prétentions, & ajugea au peuple Romain

main ce qu'ils avoient relâché. On dit auſſi qu'ayant vaincu le Roi Antiochus, & fait un traité avec lui, par lequel ce Prince devoit lui céder la moitié de ſes navires, il les fit tous partager en deux, afin d'ôter à ce Roi univerſellement tous ſes vaiſſeaux. Il ſe mêloit de Poëſie; & Santra rapporte que ſi Térence avoit été aidé dans la compoſition de ſes Comédies, ce n'avoit pas été par Scipion & par Lelius, qui n'étoient encore que de jeunes gens; mais par Sulpitius Gallus, ou bien par Q. Fabius Labéo, & par M. Popilius, qui étoient tous deux Conſulaires & Poëtes. * Tite-Live, *Decade* 4. *l.* 7. 9. & 10. Cicéron, *de Officiis*, *l.* 1. Valère Maxime, *l.* 7. *c.* 3. *ex.* 4. Donatus *in Vita Terentii.*

L A B E'O (Antiſtius) excellent Juriſconſulte Romain, Diſciple du célébre Sulpitius, fut ſi étroitement attaché aux intérêts de ſa patrie, qu'après avoir été un des complices de la conjuration contre Céſar, voyant ſon parti opprimé par la perte de la bataille de Philippes, où Brutus & Caſſius périrent, il ne voulut point ſurvivre à la perte de la liberté de Rome: c'eſt pourquoi il ſe fit tuer dans ſa propre tente, par celui de ſes Eſclaves, auquel il ſe fioit le plus, & qu'il venoit d'affranchir, l'an 723, de Rome & 31 avant J. C. Il *laiſſa* un fils encore plus grand Juriſconſulte que lui. Nous en allons parler.

L A B E'O (Q. Antiſtius) fils du précédent, & Diſciple du docte Trébatius, vivoit du tems d'Auguſte, & fut un des plus ſavans Juriſconſultes de l'ancienne Rome. D'ailleurs il étoit d'une profonde littérature & d'une intégrité inflexible, bien éloigné de cet eſprit flateur & complaiſant, que preſque tous les Romains de ce tems-là témoignérent pour s'accommoder à l'eſprit de l'Empereur; car Labéo perſiſta toujours dans les maximes anciennes, & ne voulut jamais conſentir à rien qui ne fût conforme aux loix. Aulu-Gelle & Suétone nous rapportent pluſieurs traits de cette conduite, & quoique ce dernier remarque que cette fermeté d'ame ne fut point préjudiciable à Labéo, Tacite qui dit le contraire, paroît plus croyable, lorſqu'il dit qu'elle l'empêcha de s'élever au conſulat, & d'aller même au delà de la dignité de Préteur: ce qui ne ſervit qu'à le rendre plus illuſtre. Pomponius aſſure que Labéo refuſa d'être fait Conſul ſubſtitué, lorſqu'Auguſte le lui propoſa. Mais ſelon Pomponius, la raiſon de Labéo fut qu'il craignoit d'être détourné de ſes études. Il n'eſt pas tout à fait certain que celui dont nous parlons, ſoit le même dont parle Pline, *l.* 35. *c.* 4, comme étant mort depuis peu, extrêmement vieux, & ayant fait gloire de ſavoir peindre en mignature: vanité de laquelle on ſe moquoit. Labéo compoſa un fort grand nombre de livres, dans leſquels donnant trop à ſon eſprit & à ſon imagination, il débita beaucoup de nouveautez. Il partageoit l'année, en ſorte qu'il étoit ſix mois à Rome à répondre à ceux qui le conſultoient ſur le Droit, & ſix mois à la campagne pour compoſer des livres. On veut qu'il en ait publié juſqu'à quatre cens. On voit le titre de quelques uns dans l'indice des Pandectes. Il avoit compoſé ſur le Droit Pontifical & ſur les Divinations quelques Ouvrages qui ſont peut être ceux dont S. Auguſtin a cité quelque choſe dans le ſecond livre de la Cité de Dieu, *c.* 11. Nous diſons *peut-être*, parce qu'il auroit pu citer d'après un Cornélius L A B E'O, Auteur de quelques livres de Faſtes, des Dieux Pénates, & de l'Oracle de Claros, cité pluſieurs fois par Macrobe. On dit qu'Antiſtius Labéo avoit auſſi compoſé des Commentaires ſur les douze Tables. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 12: *l.* 7. *c.* 15: *l.* 20. *c.* 1. Suétone, *in Auguſto*, *c.* 57. Tacite, *Annal. l.* 3. Bertrand, & Guillaume Grotius, *in Viris Juriſconſultorum.*

L A B E'O (Domitius) a été mis par Rutilius entre les illuſtres Juriſconſultes, qui floriſſoient ſous l'empire d'Adrien; mais ſans aucun fondement, puiſque ce qui l'a trompé après Rivalt, eſt un paſſage, *Leg.* 27 *qui teſtam. fac.* où Domitius Labéo eſt dit avoir conſulté le Juriſconſulte Celſus. Or bien loin que ce Domitius Labéo paroiſſe là un habile Juriſconſulte, on en peut inférer qu'il étoit fort peu inſtruit du Droit. * Guillaume Grotius, *in Vit. Juriſc. p.* 133.

L A B E'O (Actius ou Attius) Poëte Latin, qui ſe mêla de traduire l'Iliade d'Homére, mais avec tant d'obſcurité & ſi peu de ſuccès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perſe le tourne en ridicule dans la premiére de ſes Satyres, *v.* 4, où il en parle en ces termes,

Næ mihi Polydamas, & Troïades Labeonem
Prætulerint.

L'ancien Interpréte de Perſe ajoûte que cette Traduction de Labéo étoit de mot à mot; ce qui lui avoit fait dire les choſes du monde les plus ridicules, que Perſe ne pouvoit conſidérer, ſans s'en mettre en colére. Il en parle encore ainſi, plus bas, *v.* 50.

——— *Non eſt hic Ilias Atti*
Ebria veratro.

* L A B E R (Le grand) riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, prend ſa ſource dans le Gouvernement de Landſhut, coule d'abord du ſud au nord, puis à peu près de l'oueſt à l'eſt, & ſe rend dans le Danube, environ une lieue & demie au deſſus de Straubing.

* L A B E R (Le petit) riviére d'Allemagne, qui coule à peu près en ligne paralléle à la précédente, ſe rend dans le Danube immédiatement au deſſous du grand Laber.

L A B E'R I U S (Decimus) Chevalier Romain & Poëte, s'attacha à compoſer de ces ſortes de piéces de théatre ou farces, qu'on appelloit *Mimi.* Il y réüſſiſſoit par le penchant naturel qu'il avoit à la médiſance & à la raillerie. Cicéron qui ſe piquoit de bons mots, éprouva plus d'une fois que Labérius avoit la repartie promte & piquante. A l'âge de ſoixante ans, il ſe laiſſa perſuader par les ſollicitations & les libéralitez de Céſar, de monter ſur le théatre, pour être lui même l'Acteur de ſes piéces. Il y cenſura aſſez vivement Céſar: ce qui fit croître la faveur d'un autre Poëte du même métier nommé Publius Syrus: en ſorte qu'ayant diſputé le prix ſur le théatre, il obtint au jugement de Céſar la préférence ſur tous les autres, ſans excepter Labérius. Céſar, pour conſoler en quelque maniére Labérius, lui donna un anneau d'or & une bonne ſomme d'argent. Une fois que Labérius en deſcendant du théatre, voulut aller prendre place parmi les Chevaliers, il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. Il mourut à Pouzzolles dix mois après l'aſſaſſinat de Céſar, l'an 710 de Rome & 44 avant J. C. * Macrobe, *Saturn. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 18: *l.* 10. *c.* 16. Horace, *l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 6: *l.* 17. *v.* 14. Sénéque, *Controv.* 18. S. Jérôme, *in Chron.* Euſébe. Bayle, *Dict. Crit.*

L A B E Z, Royaume d'Afrique, compté entre les Provinces de celui d'Alger parce qu'il en eſt tributaire. Voici à peu près ce que le Sieur de la Croix en rapporte dans ſa Rélation de cette partie du monde, *tome* 2. „ Labez eſt un païs de montagnes ſitué ſur une partie du Mont-Atlas, à trois milles de Cuco, & „ à dix ou onze de Bugie, entre l'Occident & le Midi. Sur le „ ſommet de la montagne il y a un Fort nommé *Calsa* ou *Calao.* Du „ même côté on voit une autre montagne, qu'on appelle *Cuco de* „ *Téléta*, où eſt le tombeau des Rois. Au pié de cette montagne eſt une place qu'on appelle *Tesli*, où l'on a bâti une citadelle pour réſiſter aux irruptions des Turcs. Il y en a encore „ une autre appellée *Bori.* Cette derniére montagne produit peu „ de grains & de fruits. Il n'y a preſque que du glayeul. C'eſt „ peut-être de là que ce Royaume a pris le nom de Labez, puiſque *Gramaye* dit que ce mot marque une eſpéce de jonc, que „ les Eſpagnols nomment *Eſparte*, & nous *glayeul.* Les Habitans ſont des Bérébéres & des Azuagues, à peu près des mêmes mœurs que ceux de Cuco. Le Roi de Labez peut mettre „ ſur pié une armée de trente mille hommes, tant d'Infanterie „ que de Cavalerie. C'étoit autrefois un Prince ſouverain, „ mais préſentement il eſt Vaſſal du Bacha d'Alger, auquel il „ fournit tous les ans quatre cens chevaux & mille chévres. Le „ Bacha lui donne de ſon côté un ſabre de Turquie, garni de „ pierreries. " * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* L A B I A (Jean-François) né à Florence, a amaſſé des richeſſes immenſes par le commerce qui ne déroge point à Veniſe. Cette famille eſt originaire d'Avignon. Dans le tems du ſiége de Candie, Labia voyant que les Vénitiens avoient beſoin d'argent, leur offrit cent mille ducats pour être aggrégé au Corps des Nobles. Après bien de la réſiſtance on accepta ſes offres, mais comme il y eut enſuite au moins quatre-vints familles qui montérent à la même dignité par la même route, il eut du chagrin de n'avoir pas mis une plus haute taxe, pour ôter aux autres l'envie d'acheter cet honneur à ſi haut prix. * *Gr. Diction. Univ. Holl.*

L A B I A W, petite ville de la Pruſſe Ducale. Elle eſt dans la Nadravie, à l'embouchure de la Déme dans le Curiſch-Haff, & à onze lieues de Koniſberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A B I E N U S (Titus) Hiſtorien & Orateur, vivoit du tems d'Auguſte. Suétone parle de lui dans la Vie de Caligula, en ces termes, *Caligula permit la curioſité de chercher & de lire les Ecrits de Titus Labienus, de Cordus Cremutius, & de Caſſius Severus, quoiqu'ils euſſent été défendus & ſupprimez par arrêt du Sénat.* Sénéque en fait mention dans la préface du cinquiéme livre des Controverſes. On ne croit pas qu'il ſoit le même L A B I E N U S, Lieutenant de Céſar dans les Gaules, qui ſuivit depuis le parti de Pompée, & qui fut tué en Eſpagne, comme nous le voyons dans les Commentaires du même Céſar, & dans la continuation de Hirtius. On doit encore diſtinguer ce dernier d'un autre L A B I E N U S, qui ſuivit le parti de Brutus & de Caſſius; & qui ayant été envoyé chez les Parthes, pour demander du ſecours à Orodès leur Roi, ſe mit à la tête de ſes troupes quand il apprit la défaite des ſiens, & voulut être appellé le *Parthique.* Il ſurprit pluſieurs villes des Romains, & fut défait par Ventidius, & pris par Démétrius, Affranchi de Céſar, qu'Antoine avoit fait Gouverneur de Cypre l'an 40 avant J. C. * Strabon, *l.* 4. Dion, *l.* 48. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 23.

L A B I N E T. *Voyez* L A B Y N I T E.

L A B O R A D O R ou T E R R E de L A B R A D O R, que les uns confondent avec l'Eſtotiland, & que d'autres placent entre l'Eſtotiland & le Canada, eſt un grand païs dans le nord de l'Amérique. Quelques uns le prennent pour une Iſle étendue vers Groenland, autour de laquelle pluſieurs Voyageurs tant Eſpagnols qu'Anglois & François ont été, afin de trouver quelque détroit pour aller aux Indes Orientales; mais la grande quantité de neiges & de glaces a rendu leur entrepriſe inutile. Il s'y trouve force ours blancs & même de grands grifons tout blancs, différens de ceux d'Orient & d'Afrique, qui ſont de couleur griſâtre & un peu rouge ſous le ventre. Les uns & les autres n'ont que deux piez, quoiqu'on les peigne avec quatre. Ils s'y trouve auſſi des perdrix & quantité de petits oiſeaux, & tout le païs eſt plein de bois, de montagnes & de bêtes ſauvages. Les Habitans ſont bien proportionnez de corps, de bonne conſtitution & fort propres au travail. Ils ſe peignent le viſage & le corps, croyant en être plus agréables, & ils portent aux oreilles des bagues d'or & d'argent. Leurs habits ſont faits de peaux de martres & d'autres ſemblables bêtes, dont ils mettent en hiver la fourrure contre leur corps, la tournant en dehors l'été. Ils ſe ceignent avec des bandes de coton & de cuir de poiſſon & choſes ſemblables; & le poiſſon, ſur tout le ſaumon, eſt leur principale nourriture. Leurs maiſons ſont faites de bois & couvertes de peaux de poiſſons & d'autres animaux. * Davity, *Amérique ſeptentrionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L A B O R A D O R, la petite L A B O R A D O R ou L A-

BRADOR. C'eſt la partie orientale & la méridionale de l'iſle qu'on nomme le *Cap Breton*. C'eſt en ce païs qu'eſt le Lac de Labrador. * Maty, *Dict. Géogr.*

LABOROSOARCHODUS ou LABOSSARDACH, Roi de Babylone & d'Aſſyrie, étoit fils de Nérigliſſor, auquel il ſuccéda l'an avant J. C. 554. Son régne ne fut que de neuf mois, après leſquels il fut tué par une conſpiration des Seigneurs Babyloniens, qui mirent en ſa place Labynite ou Nabonide.

LABORUM. *Cherchez* LABARUM.

LABOTAS, Roi des Lacédémoniens de la famille des Euryſthénides, ſuccéda à ſon pére Echeſtrate l'an 994 avant J. C. & régna 37 ans: ſous lui commença la premiére guerre contre les Argiens. * Hérodote. Pauſanias.

LABOUR (Terre de) *Voyez* TERRE de LABOUR.

LABOURD, en Latin *Lapurdenſis Tractus*, contrée de la Gaſcogne, province de France. Elle a au midi les Pyrénées & la Baſſe Navarre; au Levant & au nord les Landes, & au Couchant la Mer de Biſcaye. Ce païs n'eſt guéres fertile ni en froment, ni en vin; mais il abonde en fruits, & particuliérement en poires & en pommes dont on fait du cidre excellent. On y recueille auſſi du millet & des Simples merveilleux pour la Médecine. Bayonne en eſt la capitale. Ses autres lieux un peu conſidérables ſont S. Jean de Luz, Andaye & Ciboure. * Maty, *Diction. Géogr.*

LABOUREUR (Jean le) né à Montmorency prés de Paris l'an 1623, étoit fils & petit-fils du Baillif de ce lieu. A peine avoit-il dix-huit ans, qu'il ſe fit connoitre par le Recueil des Tombeaux des perſonnes illuſtres, dont les ſépultures ſont dans l'égliſe des Céleſtins de Paris, avec leurs éloges, Généalogies, armes & deviſes; & cet Ouvrage qui parut en 1642, *in quarto*, quoique ſi imparfait, que l'Auteur auroit voulu depuis le déſavouer, fut ſi bien reçu, que dès l'année ſuivante on en fit une ſeconde édition *in folio*. Le Laboureur étoit en 1644 à la Cour, en qualité de Gentilhomme ſervant, lorsqu'il fut choiſi pour accompagner la Maréchale de Guébriant, nommée Ambaſſadrice extraordinaire de France, à la conduite de la Princeſſe Marie de Gonzague, qui alloit en Pologne pour y épouſer le Roi Ladiſlas IV. Le Laboureur accompagna la Maréchale à ſon retour. Ce voyage fut d'un an. Quelque tems après être revenu, il fit imprimer en 1647, à ſes dépens, la Rélation de ce voyage, qui eſt remplie de choſes curieuſes & agréables. Ayant pris le parti de l'Egliſe, il fut fait Aumonier du Roi, & on lui donna le Prieuré de Juvigné. Depuis, l'an 1664, le Roi par une grace ſpéciale le fit Commandeur de l'Ordre de S. Michel. Il avoit travaillé de bonne heure à la Traduction de l'Hiſtoire de Charles VI, par un Religieux de S. Denys, & de ſa continuation par Jean le Févre, dit de S. Remy; mais quoiqu'elle fut finie dès l'an 1656, elle ne parut qu'en 1663, & avec une très-petite partie des Commentaires qu'il avoit promis, & qui devoient contenir deux volumes, ſans qu'on ſache ni pourquoi il n'a pas tenu ſa parole, ni ce que ſont devenues toutes les piéces qu'il avoit recueillies, & qui devoient être d'une très-grande utilité. M. Clairembaut, Généalogiſte de l'Ordre du S. Eſprit, qui par ſon conſeil s'étoit engagé dans les recherches généalogiques des familles, a eu ſes dépouilles littéraires. Il avoit publié l'an 1656, l'Hiſtoire du Maréchal de Guébriant, avec la Généalogie des Budos, & de quelques autres Maiſons de Bretagne; & l'an 1659, il avoit donné une nouvelle édition des Mémoires de Michel de Caſtelnau, avec pluſieurs Hiſtoires généalogiques. L'édition des Mémoires de Caſtelnau par le Laboureur, laquelle eſt en deux volumes *in folio*, eſt très-recherchée & très-rare. Elle fut pouſſée à la vente de la bibliothéque de M. de Colbert, juſques à 180 livres. Il mourut au mois de juin 1675, dans ſa 54 année. Après ſa mort, le P. Ménétrier publia, en 1682, les Tableaux généalogiques, ou les ſeize quartiers des Rois de France depuis S. Louïs. On donna auſſi, en 1684, ſon Traité de l'Origine des Armoiries; & on garde ſon Hiſtoire de la Pairie dans la Bibliothéque du Roi de France. Louïs le Laboureur, frére de Jean, Baillif de Montmorency, mort le 21 Juin 1679, eſt Auteur de quelques Poëſies. En 1647, il publia en pluſieurs Poëmes les Conquêtes du Duc d'Anguien; en 1664, le Poëme de Charlemagne; en 1669, les avantages de la Langue Françoiſe ſur la Latine: & les Promenades de S. Germain. Ils avoient l'un & l'autre un oncle, nommé Dom CLAUDE le Laboureur, ancien Prevôt de l'Abbaïe de l'Iſle-Barbe ſur la Saone, près de de Lyon, qui, en 1643, publia des Notes & des corrections ſur le Bréviaire de Lyon: & en 1665, 1681, & 1682, *les Maſures de l'Iſle-Barbe*, c'eſt à dire, un Recueil Hiſtorique de tout ce qui concerne cette Abbaïe. L'indiſcrétion avec laquelle Dom Claude avoit parlé du Chapitre de S. Jean de Lyon, l'obligea à réſigner ſon Bénéfice, & lui fit un ennemi en la perſonne de Béſian d'Arroy, Théologal de Lyon, qui l'an 1644, refuta ſes Notes & ſes corrections dans ſon *Apologie de l'Egliſe de Lyon*, & qui, l'an 1668, oppoſa à la premiére partie de ſes Maſures, une petite Hiſtoire de l'Abbaïe de l'Iſle-Barbe. Dom Claude donna encore un Traité de l'Origine des Armes, contre le P. Ménétrier, & l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de Sainte-Colombe, imprimée l'an 1673. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.* Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 14. *p.* 126 & 127.

LABOUREUR (Louis le) *Voyez* l'article précédent de LABOUREUR (Jean le)

LABOUREUR (Claude le) *Voyez* l'article de LABOUREUR (Jean le)

LABOURLOTE (Claude) l'un des plus braves Capitaines de ſon ſiécle, ne fut redevable de ſa fortune qu'à ſon courage; car il étoit de ſi baſſe condition, qu'on diſpute encore s'il étoit Lorrain ou Francomtois. On dit qu'il avoit été Barbier du Comte *Charles* de Mansfeld, & qu'il lui rendit un ſervice ſignalé en le délivrant d'une mauvaiſe femme qu'il avoit. L'Hiſtorien de l'Archiduc Albert le nie; mais Grotius le dit poſitivement, ſans témoigner qu'il en doute. Il paſſa par tous les degrez de la milice, juſqu'à celui de Commandant des troupes Wallonnes au ſervice du Roi d'Eſpagne. Il y avoit plus de bonheur que de conduite dans ſon fait; car jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entrepriſe, que lorsqu'elle étoit fort périlleuſe. Il fut bleſſé en diverſes occaſions & enfin tué d'un coup de mouſquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faiſoit travailler à un retranchement entre Bruges & le Fort Iſabelle. Il eut beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'Amirante commirent ſur les terres de l'Empire l'an 1598. Il laiſſa un fils qui ſe fit Dominicain, & une fille qui épouſa *Robert* de Celles, Baron de Foi au païs de Liége. * Bayle, *Dict. Crit.*

LABRADOR. *Voyez* LABORADOR.

LABRIT, ville de France en Gaſcogne dans l'Archiprêtré de Marſan, l'un des ſix Evêchez d'Aire. Elle eſt ſituée dans les petites Landes au bout d'un grand bois, qui porte auſſi le nom de Labrit. C'étoit autrefois une bonne ville où les Ducs d'Albret faiſoient leur ſéjour. Elle étoit accompagnée d'un fort château qui eſt préſentement ruïné. Ses Landes & ſes bois qui s'étendent loin, ſont d'un revenu conſidérable. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LABSA ou LASSACH, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie. Elle eſt à vint lieues d'Elcatif, du côté du midi dans une contrée que Sanſon appelle le Béglerbey de Labſa, & Viſcher la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LABYNITE: c'eſt le nom qu'Hérodote donne au Roi de Babylone, quand cette ville fut priſe par Cyrus. * Hérodote, *l.* 1. ou Clio. *Voyez* NABONIDUS.

LABYRINTHE, nom que les Anciens donnoient à certains lieux remplis de tours, de détours, & de différentes routes qui ſe rendoient les unes dans les autres: de ſorte qu'il étoit très-difficile à ceux qui s'y engageoient de s'en pouvoir retirer. Il y en a eu quatre fameux, comme nous l'apprenons de Pline; celui de l'iſle de Créte bâti par Dédale, où fut enfermé le Minotaure; celui d'Egypte bâti dans l'iſle de Mœris, ouvrage admirable, & que Pline qui l'attribue à Peteſuccus ou Tithoës appelle *Portentoſiſſimum humani impendii opus*. Pomponius Méla dit que c'étoit un vaſte enclos de marbre qui enfermoit trois mille édifices, entre leſquels il y avoit douze maiſons royales, & que lorsqu'on croyoit être ſorti d'un lieu, on y revenoit inſenſiblement ſans y prendre garde. Le troiſiéme labyrinthe étoit celui de Lemnos, eſtimé par la magnificence de ſes colomnes; & le quatriéme celui d'Italie, que Porſenna Roi d'Etrurie deſtina pour ſa ſépulture, & pour celle de ſes ſucceſſeurs. *Voyez* MOERIS. * Pline, *l.* 36. *c.* 13. *Sect.* 19. Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 9.

L A C.

LAC, eſt un amas d'eaux, qui a aſſez de profondeur pour être diſtingué des marais, & qui n'a point de communication avec la mer, ou qui ne s'y décharge que par des riviéres. Il y en a quelques-uns auſquels on donne le nom de Mer, comme la Mer Caſpienne, la Mer de Galilée & la Mer Morte. Les autres Lacs les plus conſidérables ſont le Lac de Genéve, appellé autrement le Lac Léman, de l'eau la plus pure & la plus tranſparente qu'on puiſſe voir, & les Lacs de Conſtance, de Ladoga & d'Onéga, &c. en Europe. Ces deux derniers peuvent paſſer pour des Mers, par rapport à leur grandeur, en comparaiſon des deux précédens. Le Lac de Nicaragua, & ceux d'Ontario, de Karegnoudi, le Lac Supérieur, & celui des Puants, &c. en Amérique. Le Lac de Chiamay en Aſie. Ceux de Zaïre, de Zaflan, de Dambea, & de Niger, en Afrique. * Maty, *Diction. Géogr. Memoires du tems.*

LACARRY (Gilles) Jéſuite d'Auvergne, tient un rang illuſtre entre les Gens de Lettres du XVII ſiécle, & montre dans ſes Ecrits une profonde connoiſſance de l'Hiſtoire des Gaules & des premiers François, avec un jugement ſolide. Ce n'eſt que par ſes Ouvrages qu'on le connoit: le premier parut en 1660, & n'eſt que l'Hiſtoire de la Vie de François d'Eſtaing; & le dernier qui fut imprimé en 1680, *in quarto*, eſt une Diſſertation *de primo & ultimo anno Regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii.* Ses autres Ouvrages ſont, *Hiſtoria Romana a Julio Cæſare ad Conſtantinum Magnum*, &c. 1671; *Notitia antiqua Magiſtratuum Imperii & Galliarum*, 1675, *in quarto*; *Hiſtoria Galliarum ſub Præfectis Prætorio Galliarum*, 1672, *in quarto*; *Hiſtoria Coloniarum tum a Gallis in exteras Nationes miſſarum, cum exterarum Nationum in Gallias deductarum*, 1677, *in quarto*; *De Regibus Franciæ & Lege Salica*, 1677, *in quarto*; *Diſſertatio de anno & die obitus S. Roberti Conditoris & primi Abbatis Caſæ Dei*, 1674, *in quarto*. Tous ces Ouvrages entre leſquels il y en a ſur des matiéres fort importantes, ont été imprimez à Clermont, où le Pére Lacarry faiſoit ſon ſéjour.

LACAVA, ville. *Voyez* CAVE.

LACCIVOLO, *la Punta de Laccivolo*, en Latin *Actium* ou *Actium Promontorium*. C'eſt un Cap, qui eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Corſe, à ſept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de San-Fiorenzo, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LACÉDÉMONE ou SPARTE, ancienne & fameuſe ville du Péloponnéſe, dont le nom & la gloire ont fait grand bruit dans le monde, & dans les Ecrits des plus célébres Hiſtoriens. Le nom de SPARTE qu'elle a auſſi porté, eſt plus ancien que celui de Lacédémone; & même les Auteurs n'employent guére ce dernier, ſans y ajoûter en même tems le mot de ville; encore y font-ils une diſtinction. Ils donnent le nom de Spar-

tiates

tiates aux Habitans de la ville, & celui de Lacédémoniens aux Habitans de la campagne. Hérodote, Xénophon & Diodore, l'ont preſque toujours ainſi obſervé, quand ils ont fait le dénombrement des troupes de la République, pour diſtinguer celles de la ville d'avec celles du païs. Cette ville a été bâtie par Lacédémon, qui régnoit avec Eurotas en Laconie la 67 année de l'Ere Attique, la 1539 avant Jesus-Christ. Il la nomma Sparte, du nom de ſa femme. C'eſt le véritable ſentiment, quoique quelques-uns attribuent la gloire d'avoir bâti cette ville à Spartus, fils du Roi Amyclas; & d'autres à Cécrops, qu'on a fait auſſi Fondateur d'Athénes; & enfin quelques autres au Prince Spartus, fils de Phoronée, Roi d'Argos, qui mourut après ſoixante ans de régne l'an 1782 avant J. C. Pour le nom de Misitra qu'elle porte aujourd'hui, il ne lui a été donné que ſous les derniers Empereurs de Conſtantinople. Cette ville eſt ſous le 35 degré, 26 minutes de latitude, à ſix lieues de la mer, ſur les bords de l'Eurotas, riviére de Laconie. Son circuit étoit autrefois de figure ronde, ſelon que le décrit Polybe, qui ajoûte que ſon terrain étoit inégal, & coupé par des collines: ce qui eſt confirmé par Strabon. Le premier de ces deux Auteurs nous en trace le plan dans ſon quatriéme livre; & dans le neuviéme, il lui donne 48 ſtades de tour. Ces 48 ſtades, revenoient, ſuivant l'opinion commune à ſix mille pas géométriques, donnant à chaque ſtade cent vint-cinq pas, qui reviennent à ſix cens vint-cinq piez de la meſure de ceux que nous appellons piez de Roi. Ainſi le circuit de la ville de Lacédémone pouvoit, ſelon ce calcul, être d'environ deux lieues d'une heure de chemin. Ce circuit étoit bien différent de celui d'Athénes, qui approchoit de 200 ſtades. C'eſt là-deſſus que Thucydide fait une ſi belle remarque ſur la fortune de ces deux fameuſes villes, qui ont autrefois partagé toute la Gréce pour leurs intérêts, quand il les compare enſemble dans le livre premier de la Guerre du Péloponnéſe. *Imaginons-nous*, dit-il, *que la ville de Lacédémone ſoit raſée, & qu'il en reſte ſeulement les temples & le plan de ſes édifices: en cet état la poſtérité ne ſe pourroit jamais figurer que ſa puiſſance & ſa gloire fuſſent montées au point où elles ſont; mais au contraire, ſi nous ſuppoſons que la ville d'Athénes ne ſoit plus qu'une eſplanade, ſon aſpect nous devroit toujours perſuader, que ſa puiſſance aura été deux fois plus grande qu'elle n'eſt.* Dans les premiers tems, la ville de Lacédémone n'avoit point de murailles, d'où Xénophon & Cornélius Népos prennent ſujet de louer Agéſilaüs, de ce qu'étant ainſi ouverte, il ne laiſſa pas de la défendre contre Epaminondas après la bataille de Leuctres. Elle demeura de la ſorte près de 800 ans, comme Lycortas de Mégalopolis en fait ſouvenir les Lacédémoniens dans le 39 livre de Tite-Live. Ils conſultérent s'il étoit à propos de la fermer, lorſque les Perſes envahirent la Gréce. Le même Tite-Live remarque en un autre endroit que ſous la domination des derniers Tyrans, on plaça des corps-de-garde dans les poſtes élevez de la ville, & que le terrain plat fut fortifié de murailles. Juſtin écrit qu'ils commencérent à lui donner cette enceinte pendant la guerre que leur fit Caſſander Roi de Macédoine. Pauſanias aſſure que ce fut lorſque Lacédémone fut attaquée par Démétrius, & par Pyrrhus, & que ce fut le Tyran Nabis qui mit ces murailles dans un état de défenſe très-avantageux: ce qui eſt confirmé par Tite-Live. Plutarque témoigne qu'enſuite Philopœmen les fit abbatre; & Pauſanias rapporte *dans ſes Achaïques*, que le Romain Appius Claudius les fit rebâtir bien-tôt après. Aujourd'hui la ville & le château ont chacun leurs murailles particuliéres; & Miſitra eſt diviſée en quatre parties détachées l'une de l'autre, comme nous le dirons cy-deſſous.

GOUVERNEMENT & COUTUMES des Lacédémoniens.

La forme du gouvernement des Lacédémoniens a été ſi diverſe, & compoſée de tant de ſortes de Magiſtrats, qui avoient chacun leurs droits abſolus, qu'il eſt impoſſible de la bien définir. Ils avoient deux Rois, qui étoient comme les Chefs du Sénat, compoſé de trente perſonnes, que leur âge autant que leur ſageſſe rendoient vénérables, & qui étoient nommez *Gerontes* ou *Vieillards*: outre cela, cinq *Ephores* ou *Surveillans*, qui étoient comme les Tribuns à Rome; (*Cherchez* EPHORES) enfin les *Ecclesiæ*, qui étoient les aſſemblées générales du peuple: de ſorte qu'à regarder la dignité royale, le gouvernement tenoit de la Monarchie, (ſi toutefois ce nom peut convenir au pouvoir égal de deux Rois concurrens.) A regarder la puiſſance des Gerontes ou des Sénateurs, c'étoit une Ariſtocratie, qui eſt le gouvernement d'un petit nombre d'honnêtes gens; & à conſidérer l'autorité des Ephores, qui étoient choiſis tous les ans parmi le peuple, c'étoit une Démocratie, ou gouvernement populaire. Pour ce qui eſt du peuple, il avoit ſes aſſemblées générales & particuliéres. Tous les Habitans de la Laconie ſe trouvoient aux premiéres; & les ſeuls Citoyens de Sparte compoſoient les autres. Le droit de faire publier les aſſemblées & d'y propoſer les matiéres, n'appartenoit qu'aux Rois & aux Gerontes, & ſur la fin il fut uſurpé par les Ephores. On y délibéroit de la paix, de la guerre, des alliances, & de l'élection des Magiſtrats. Le peuple avoit une maniére de donner ſes ſuffrages toute particuliére. Pour autoriſer une propoſition, il faiſoit de grandes acclamations; & pour la rejetter, il gardoit le ſilence; & comme quelquefois un ſimple murmure pouvoit être pris pour une acclamation, on évitoit l'ambiguité, en ordonnant à ceux de l'aſſemblée qui tenoient une opinion, de ſe ranger d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire, de ſe ranger de l'autre; ainſi le plus grand nombre étant connu, décidoit la conteſtation. Le peuple étoit diviſé en Tribus ou Lignées. Les principales étoient celles des Héraclides & des Pitanates, dont Ménélas étoit iſſu; & celle des Egides, différente de la Tribu de ce nom à Athénes. Ce qui étoit ſingulier pour la diſtinction des familles de Lacédémone, c'eſt que le fils étoit toujours de la profeſſion ou du métier de ſon pére, comme Hérodote l'a remarqué. Les Rois des Lacédémoniens s'appelloient *Archagetes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres Rois de la Gréce, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers Magiſtrats de la République, ſemblables aux deux Conſuls de Rome; car un des deux Rois ſervoit de contrepoids à la puiſſance de l'autre, & les Ephores balançoient l'autorité de tous les deux. Pendant la guerre, leur pouvoir étoit fort étendu, mais dans la paix, il ne conſiſtoit guéres qu'à préſider aux aſſemblées & aux ſacrifices publics. Il ne leur étoit pas permis d'épouſer une femme étrangére. Les jeunes Princes deſtinez à la Couronne, étoient diſpenſez de l'auſtére éducation des enfans; & le peuple avoit un tel reſpect pour ſes Rois, qu'après leur mort, il leur rendoit des honneurs divins. Nous en donnerons plus bas la ſucceſſion Chronologique. On les diſtingue en quatre races, dont la derniére ſe diviſe en deux branches; & ce fut ſeulement dans cette quatriéme race, que la dignité royale commença d'être partagée entre deux Princes, qui étoient iſſus des deux branches. Lélex a été le premier Roi du païs, & Chef de la premiére race. De celle-là, la Couronne paſſa dans la race de Lacédémon; enſuite dans celle de Ménélas, d'où elle fut transférée aux Héraclides, c'eſt à dire, aux Princes de la race d'Hercule; & ce fut proprement où commença la ſeconde Dynaſtie, la premiére ayant continué dans les trois premiéres races. Proclès & Euryſthéne, fréres jumeaux, iſſus du ſang d'Hercule, ſuccédérent à leur pére Ariſtodéme, qui avoit uſurpé le thrône de Sparte. Proclès eſt appellé Patrocle par Strabon. Chacun de ces deux fréres ayant laiſſé le pouvoir royal à ſes enfans, les Rois de la branche d'Euryſthéne furent appellez *Agides* ou *Euryſthénides*; & ceux de la branche de Proclès, *Proclides*, *Eurytionides*, ou *Eurypontides*. Selon le ſentiment de Plutarque, le Légiſlateur Lycurgue étoit de cette ſeconde branche. *Voyez* ſa Vie dans cet Auteur, & les conteſtations de la Chronologie ſur le tems auquel il a vécu. *Conſultez* auſſi ſon article. Ces fameuſes loix, qu'on peut regarder comme un chef d'œuvre de la prudence humaine, furent formées ſur celles de l'iſle de Créte, & obſervées à Sparte l'eſpace de ſept cens ans, comme nous l'apprenons d'Iſocrate, en deux ou trois endroits; & de Cicéron, *en l'Oraiſon pour Flaccus*; mais Tite-Live en marque huit cens.

Avant Lycurgue, les Lacédémoniens vivoient comme des peuples barbares. Ce fut lui qui commença à leur donner de l'éclat, lorſqu'étant Tuteur de Charilaüs, fils poſthume de ſon frére Polydecte, il eut la générosité de lui conſerver la Couronne. Il diminua pourtant le pouvoir des Rois, & modéra la licence des peuples, en établiſſant un Sénat, qui tenoit le milieu entre la tyrannie des uns & l'inſolence des autres. Cette compagnie étoit compoſée de trente perſonnes, au nombre deſquelles étoient les deux Rois qui régnoient à Sparte avec une puiſſance égale. Ils pouvoient propoſer tout ce qu'ils trouvoient avantageux pour le bien public. Ils avoient auſſi la liberté de rompre les aſſemblées; mais il ne leur étoit jamais permis de rien conclurre, ſans le conſentement du peuple. Les Sénateurs ne pouvoient être reçus dans ce corps qu'à l'âge de 60 ans: ce qui, comme nous avons dit, les fit appeller *Gerontes*; & il falloit qu'ils euſſent donné pendant toute leur vie des marques de probité. Iſocrate compare leur prudence, leur gravité, & leur fonction, à celle des Aréopagites. Platon dit qu'ils étoient les modérateurs de l'autorité royale. Ariſtote blâme en quelques endroits leur inſtitution, & la loue en quelques autres. Pour les Ephores, tous les Auteurs ne demeurent pas d'accord qu'ils ayent été de l'inſtitution de Lycurgue; & quelques-uns rapportent leur création à Théopompe, un des Rois de Sparte de la quatriéme race. Ils étoient cinq, & quelques-uns ont écrit que les Romains réglérent ſur les Ephores le nombre & l'autorité des Tribuns du peuple. Xénophon repréſente leur pouvoir en peu de mots. Ils aboliſſoient la puiſſance des autres Magiſtrats: ils pouvoient appeller chacun d'eux en Juſtice; les mettre en priſon, ſi bon leur ſembloit; & leur faire rendre raiſon de leur maniére de vivre. Ils eurent l'adminiſtration des deniers publics, lorſque pour le malheur de la République, Lyſandre y apporta les thréſors qu'il avoit tirez de ſes conquêtes. Enfin, ils ne contrebalançoient pas ſeulement l'autorité du Sénat; mais ils faiſoient à Sparte ce que les Rois faiſoient ailleurs, réglant les délibérations du peuple, les déclarations de guerre, les emplois des armées, les traitez de paix, les alliances étrangéres, & les récompenſes, auſſi bien que les châtimens. Leur charge ne duroit qu'un an; & l'unique reméde contre leur pouvoir immenſe étoit de les brouiller les uns avec les autres, comme fit adroitement Pauſanias, lorſque jaloux des victoires de Lyſandre, il gagna trois des Ephores, pour ſe faire donner la commiſſion de continuer la guerre contre les Athéniens. Le Roi Cléoméne, III. du nom, a été le ſeul qui ait bravé le pouvoir de ces fameux Concurrens, & qui ait vengé les injures du thrône: il fit égorger les Ephores, & ſupprima leur autorité. Mais le docte Meurſius reprend Cragius avec raiſon, d'avoir dit qu'ils furent exterminez pour jamais. Il prouve par des paſſages de Polybe, de Joſéphe & de Philoſtrate, qu'ils furent rétablis après la mort de Cléoméne. Enfin les Ephores étoient ſi conſidérez à Sparte, que les Lacédémoniens prenoient leur nom du principal de ces Magiſtrats, comme ceux des Athéniens le prenoient de leur premier Archonte ou Eponyme. Nous apprenons de Thucydide, *au cinquiéme livre*, que l'élection des Ephores ſe faiſoit vers le ſolſtice d'hiver. Ainſi c'étoit là que commençoit l'année des Spartiates. Pour les autres Magiſtrats inférieurs aux Ephores, Cragius en parle avec beaucoup d'exactitude, & on le peut conſulter. Les loix que Lycurgue établit à Sparte, paroiſſent très-raiſonnables. Nous ne

ne rapporterons ici que les principales, en y ajoûtant ce qui se trouve de plus singulier dans les Auteurs, touchant le génie & les coutumes des Lacédémoniens. Lycurgue bannissoit rigoureusement les Etrangers de sa République, de peur que leur commerce & le mélange des coutumes opposées ne corrompissent la discipline & les bonnes mœurs des Habitans. Par la même raison il défendoit aux Lacédémoniens de voyager, si ce n'étoit par la nécessité de porter la guerre dans les Etats étrangers, ou d'envoyer des Ambassadeurs chez les Princes éloignez. Cette exception ne laissa pas de produire dans la suite des effets pernicieux: l'armée qu'Agésilaus ramena de l'Asie, & le séjour que les troupes de Lysandre avoient fait à Athènes, portérent à Lacédémone la mollesse & les vices de ces peuples effeminez.

Cette exclusion des Etrangers fit crier les Athéniens, & tous leurs Ecrivains se déchainérent contre cette coutume qu'ils nommoient barbare, contraire à l'humanité & à la Société Civile. Non seulement les Poëtes, les Orateurs & les Philosophes s'en sont plaints, mais aussi les Capitaines: & nous apprenons de Thucydide, que Periclès proposa d'envoyer des Ambassadeurs à Sparte, pour demander entre autres choses, qu'on y souffrît le séjour des Athéniens, des Alliez & des Etrangers. Il n'y a que Platon, qui s'étant dépouillé des intérêts & des préventions de sa patrie, s'est conformé à ce réglement de Lycurgue, dans une des loix de sa République, voulant qu'on n'y souffrît les Etrangers qu'en de certains jours. Et c'est aussi comme il faut entendre la loi de Lycurgue. Les Etrangers étoient reçus à Sparte pendant les solemnitez des Fêtes, des combats publics, des jeux, & autres spectacles, & même étoient placez sur des siéges à couvert, pendant que les Habitans n'avoient point de place fixe. Les Magistrats nommez Proxénes n'étoient établis dans Lacédémone que pour cela. Xénophon & Plutarque font l'éloge du Spartiate Lychas, sur son hospitalité envers les Etrangers; & nous voyons dans la Vie d'Agésilaüs, que quand on porta à Lacédémone les premiéres nouvelles de la bataille de Leuctres, toute la ville étoit pleine d'Etrangers. Ce n'étoit pas assez à Lycurgue d'éviter la corruption qui pouvoit venir du dehors, il voulut aussi prévenir celle du dedans, & qui peut être engendrée par la mollesse & l'oisiveté. Ce sage Législateur, pour rendre le corps plus vigoureux, plus sain, & plus propre à la guerre, obligeoit ses Citoyens aux exercices de la chasse & de la danse. Ils avoient appris l'une & l'autre de Castor & de Pollux, derniers Rois de la seconde race; & l'on tenoit que la Déesse Pallas avoit montré la danse Pyrrhique à ces deux jumeaux. Athénée l'a ainsi assuré: du moins il est certain que les enfans de Sparte étoient obligez d'apprendre la Pyrrhique dès l'âge de cinq ans. On la dansoit en habillement de guerre, chacun frappant de l'épée sur le bouclier de son compagnon, & mêlant dans la gravité des pas toutes les postures martiales qui pouvoient représenter un combat. La danse n'étoit pas seulement entre eux l'image de la guerre, elle en étoit un monument effectif. Ils alloient à la charge, & attaquoient l'ennemi avec des démarches compassées, mais fiéres & belliqueuses, quoique mesurées au son de la flûte, qui étoit leur seul instrument de guerre. C'étoit un secret pour faire garder les rangs & les files; ce qui est l'essentiel de l'exercice militaire, n'étant pas possible que les Soldats ne gardassent bien leurs distances, & ne gagnassent le terrain en même tems, après s'être concertez là-dessus dès l'âge de cinq ans. Le spectacle des balets est dû aussi à l'imitation des Lacédémoniens, & les leurs étoient sans comparaison plus ingénieux que les nôtres. Avec des pas réglez, ils trouvoient le moyen d'enseigner l'Histoire; leurs piez & leurs mains parloient; & il y avoit un si grand art, & une si naïve expression dans leurs postures, que les spectateurs déchiffroient intelligiblement les circonstances les plus mystérieuses de leurs Divinitez. *Voyez* ce que Lucien en a dit en divers lieux. A l'égard de la danse, qu'ils appelloient *Bibasis*, on comptoit le nombre des sauts qu'on y faisoit; & pour y exceller, il falloit lever les piez bien haut, & donner du talon beaucoup au dessus du jarret. Elle étoit si peu grave, en comparaison des autres, que Cragius conjecture qu'on la laissoit pour les Hélotes, & pour les autres Esclaves. Mais on peut douter, si ce qu'Aristophane en a dit dans la Comédie de Lysistrate, s'accorde bien avec cette conjecture. Pour la *Gymnopédie*, qui leur étoit particuliére, elle étoit composée de deux chœurs. Les hommes dansoient tous nuds dans l'un, & les enfans de même dans l'autre; & tous chantoient des Hymnes à Apollon. Il y avoit encore une autre sorte de danse, où les enfans, les hommes faits & les vieillards paroissoient distinguez en trois chœurs différens, & venoient chanter les louanges de ces trois âges. C'étoient là les trois principales danses, de quinze ou vint espéces qui étoient particuliéres aux Lacédémoniens, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Athénée. La danse n'étoit pas moins commune aux filles de Lacédémone. Plutarque dit que Thésée y devint amoureux d'Heléne, la voyant danser avec les autres filles de Sparte, devant l'autel de Diane, surnommée *Orthia*; & que ce fut après cette danse qu'elle fut enlevée pour la premiére fois. Mais on leur a reproché qu'elles dansoient toutes nues en public, & peu de gens sont persuadez qu'il y eût de la modestie dans ce spectacle. Il faut toutefois que les Lacédémoniens eussent leur raison, & que la chose étant commune parmi eux, comme il se fait une habitude de l'œil & de l'objet, qui dispose à l'insensibilité, & qui bannit les sales délits de l'imagination, elle ne fit pas dans leur ame une impression dangereuse & criminelle. Une coutume perpétuelle rebute plus les yeux qu'elle ne les tente, & si l'on se met bien dans l'esprit l'intégrité des mœurs de la nation, on demeurera persuadé de ce bon mot, *les filles de Sparte n'étoient point nues, l'honnêteté publique les couvroit.* Elles étoient aussi dressées à tous les autres exercices des garçons, à la course, à la lutte, à lancer le javelot; & ces occupations violentes ne servoient pas seulement à les détourner des molles voluptez, mais aussi à les rendre robustes & adroites, pour secourir les hommes au besoin dans la défense de la patrie, & pour mettre au monde des enfans capables de souffrir les fatigues de la guerre. Dans tous ces exercices publics, qui se faisoient en la présence des Rois, des Magistrats & des peuples, on blâmoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir, & on donnoit des louanges à ceux qui les méritoient: ce qui servoit merveilleusement pour animer les uns & les autres à la vertu. Si la pudeur & la modestie étoient essentielles aux filles de Sparte, la sagesse & la chasteté ne l'étoient pas moins aux femmes. Elles avoient une si grande passion pour leurs maris, qu'elles n'oublioient rien, pour leur donner de l'amour. Plutarque en parlant du fleuve Eurotas, dit que le Mont-Taygéte produisoit une herbe appellée *Charisien*, que les femmes de Sparte s'attachoient au col pendant le printems, parce qu'elle avoit la propriété de redoubler l'affection conjugale. Aristote a écrit avant lui la même chose. L'adultére étoit parmi elles un crime inoui, & il ne faut que produire pour cela la réponse de Gérédas. Un Etranger demanda à ce Lacédémonien, comment on punissoit à Sparte les gens qui faisoient commerce de galanterie avec une femme mariée. Il ne s'en trouva jamais, repliqua Gérédas. Mais supposons qu'il s'en trouvât, ajoûta l'Etranger. En ce cas, dit le Spartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une grandeur si énorme, qu'il pût boire de la pointe du Mont-Taygéte, dans la riviére d'Eurotas. Mais, reprit l'Etranger, vous ne songez pas qu'il est impossible de trouver un si grand taureau. Le Spartiate, en souriant: Mais vous ne songez donc pas vous-même, qu'il est impossible d'entretenir un commerce de galanterie criminelle avec les Dames de Lacédémone. Il ne faut pas croire ici, que les anciens Auteurs se contredisent eux mêmes, quand ils assurent qu'on ne voyoit point d'adultére à Sparte; car Xénophon témoigne, & Plutarque aussi, qu'un mari qui se croyoit stérile, appelloit souvent un homme de bonne mine dans son lit nuptial, pour en avoir des enfans bien faits: ils n'appelloient pas cela un adultére. Les Spartiates croyoient que dans le partage d'un bien si précieux, le consentement ou la répugnance d'un mari fait ou détruit tout le crime; & qu'il étoit de cela, comme de ces trésors qu'un homme donne de son bon gré, quand il lui plait; mais qu'il ne veut pas pourtant qu'on lui vole. Dans ces rencontres, la femme ne trahissoit pas son mari, & toutes les personnes intéressées étant d'accord, comme on n'y sentoit point d'offense, on n'y trouvoit point de honte. Le mari ne demandoit point à une femme des voluptez, il lui demandoit des enfans: ces facilitez réciproques étoient un véritable secret, pour déraciner la jalousie, & empêcher les divorces. Aussi l'Histoire, qui marque que les divorces étoient fréquens parmi les autres nations, ne parle que de celui du Roi Ariston chez les Spartiates, comme Hérodote le rapporte.

Les Lacédémoniens avoient si peur que le sang royal des Héraclides ne se mêlât à quelque sang étranger, que les Ephores avoient charge expresse de garder les Reines de Sparte, & répondoient de leur conduite. Ainsi de toute la nation, il n'y avoit que les Rois seuls qui eussent droit de répudier leurs épouses, sur des raisons légitimes. Mais enfin il faut regarder ce partage des femmes de Sparte, comme une tolérance; & la chose étoit volontaire. La loi le permettoit, & ne le commandoit pas. Pour ce qui est des loix & des coutumes du mariage, voici ce que les Auteurs nous en apprennent de plus singulier. Athénée remarque qu'il y avoit à Sparte une maison obscure, où l'on enfermoit les jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe, qui étoient d'âge à se marier; & que le garçon épousoit sa premiére fille qui lui tomboit sous la main. Ils prétendoient qu'il est plus honnête & plus de la pudeur, de se marier en aveugle, que d'en croire les œillades lascives des amans; & qu'en cette occasion les autres peuples qui pensent faire les fins, ne laissent pas de donner beaucoup au hazard. Plutarque, s'éloignant du témoignage d'Athénée, dit qu'il falloit que le garçon enlevât par force la fille qu'il devoit épouser: peut-être afin que la pudeur prête à succomber, trouvât une excuse dans la violence du ravisseur. Il ajoûte que quand le mariage se consommoit, la femme étoit vêtue de l'habit d'un homme. Les Auteurs n'en disent point de raison, & on ne peut guéres en imaginer de plus modeste, ni de plus apparente, sinon, que c'étoit le symbole du pouvoir égal qui étoit à Sparte entre le mari & la femme; car il est certain, qu'il n'y a jamais eu de nation, où les femmes ayent été plus absolues qu'à Lacédémone. C'est ce que nous persuade la réponse que fit Gorgonne, femme de Léonidas, Roi de Sparte, à une femme étrangére, qui lui disoit, *Il n'y a que vous autres femmes de Lacédémone qui commandiez à vos maris.* *Cela est vrai*, repliqua la Reine; *mais aussi il n'y a que nous qui mettions des hommes au monde.* Elle entendoit des hommes braves & vertueux. Julius Pollux assure que non seulement les Lacédémoniens punissoient les hommes qui ne se marioient point; mais aussi qu'il y avoit des peines pour ceux qui se marioient mal, & qui contractoient des alliances mal assorties. Athénée ajoûte qu'en un certain jour de Fête, les femmes de Lacédémone traînoient autour de l'autel les hommes qui fuyoient le mariage; & que là elles leur donnoient force soufflets, pour leur inspirer par la honte encore plus que par les coups, un penchant à l'union conjugale. Enfin, il n'étoit pas permis à Sparte de vivre dans le veuvage; & le mariage n'étoit interdit qu'à ceux qu'on appelloit *Trésantes*, c'est à dire, ceux que la lacheté & l'effroi avoient fait fuir d'une bataille; & cette ignominie passoit jusqu'à leurs filles, que personne n'osoit épouser. A moins que de se marier, tous les autres remédes contre les tentations de la lasciveté y étoient très-dangereux: & quiconque violoit une fille, y étoit puni de mort. Les enfans qui naissoient de ces mariages contractez entre pére & mére, à qui de fréquens exercices de corps, la chasteté & la tempérance, donnoient une santé vigoureuse, de-

ve-

venoient forts & robustes: & c'est par cette raison que les Etrangers envoyoient quérir des nourrices à Sparte, parce qu'elles excelloient dans ces premiers soins de la vie; & que même elles avoient une maniére d'emmailloter les enfans, propre à leur rendre la taille plus dégagée. Amycla vint de Lacédémone à Athénes pour allaiter Alcibiade. Les Spartiates, pour éprouver le tempérament de leurs enfans dès leur naissance avoient accoutumé de les laver dans du vin; parce que cette liqueur avoit la proprieté d'augmenter la force de la bonne constitution, ou de détruire tout d'un coup la langueur de la mauvaise.

L'Histoire de notre tems remarque à peu près la même chose d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, qui recevant entre ses bras, des mains de la Sage-femme, son fils Henri, qui depuis fut Roi de France, & l'un des plus vigoureux & des plus vaillans Princes qui eussent jamais été, lui fit sucer d'abord une gousse d'ail, & lui mit un peu de vin dans la bouche.

Ceux qui sortoient heureusement de cette épreuve, que les Lacédémoniens faisoient de leurs enfans, avoient leur portion de terres que la République assignoit pour leur subsistance, & entroient dans le droit de bourgeoisie. Les infirmes étoient rejettez: & pour rendre raison de cette inhumanité, on alléguoit qu'un Lacédémonien ne naissoit pas pour soi même, ni pour son pére, mais seulement pour l'Etat, dont ils vouloient que la gloire & l'intérêt fussent toujours préférez aux devoirs du sang. Athénée assure que de dix en dix jours les enfans passoient en revue tous nuds devant les Ephores, pour examiner si leur santé & leur vigueur pouvoit rendre à la République le service qu'elle en attendoit. Chaque pére de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui, comme les siens propres: & s'il le négligeoit, on tournoit contre lui la peine que les Auteurs du mal avoient meritée. Tout cela pour les tenir dans une vigilance perpétuelle, & faire souvenir les enfans qu'ils appartenoient à la République. Ils se soumettoient eux mêmes à la censure de tous les Vieillards de la ville; & jamais ils ne rencontroient un homme d'age dans les rues, qu'incontinent ils ne s'arrêtassent par respect, jusques à ce qu'il fut passé. C'est ce qui faisoit dire aux autres Grecs, *Que si la vieillesse avoit quelque chose d'agréable, ce n'étoit que dans la ville de Lacédémone.* L'oisiveté étoit parmi les jeunes gens un crime honteux, & ceux qui s'y laissoient aller étoient sévérement punis. Pour les hommes mariez, c'étoit une marque d'honneur, & elle servoit à discerner les Lacédémoniens de leurs Esclaves. Pour inspirer aux enfans de l'horreur contre la débauche du vin qui abrutit l'homme, les péres en faisoient boire par excès à ces Esclaves, & les leur produisoient en cet état ridicule & méprisable, qui leur donnoit de l'aversion pour l'ivrognerie. Le larcin étoit toléré parmi les enfans Lacédémoniens pour les rendre plus adroits; mais ceux qui se laissoient prendre sur le fait, étoient chatiez pour leur imprudence. Ils se piquoient de railler de bonne grace, de dire de bons mots, & d'exprimer beaucoup en peu de paroles, & c'est ce qu'on appelle parler *laconiquement*. Comme ils aimoient la briéveté dans les discours, ils l'aimoient dans l'action: ils étoient actifs & vigilans dans toutes les entreprises: cependant quand les choses traînoient en longueur, pour venir à bout de leur dessein, ils souffroient toutes sortes de travaux avec une constance admirable.

Comme la Chasse chez tous les peuples a toujours été une école & un prélude de la guerre, les Lacédémoniens qui étoient naturellement vaillans, aimoient passionnément cet exercice: à quoi pouvoit contribuer la nature du païs, qui est encore aujourd'hui rempli de bêtes noires, & de bêtes fauves, & où se trouvent les meilleurs chiens de toute la Gréce. Les plus célébres Auteurs, comme Platon, Aristote, Xénophon, Pline, & entre les Poëtes, Sophocle, Virgile, Horace, Sénéque, &c. parlent souvent des chiens de Laconie.

Entre tous ces Auteurs, il faut voir particuliérement Xénophon au Traité qu'il a fait de la Chasse, & Aristote en son Histoire des animaux, qu'on peut dire avoit été traduite par Pline, puisque ce dernier la suit pas à pas. Ainsi la quantité des bêtes & la bonté des chiens rendoient les Lacédémoniens grands Chasseurs; mais ce n'étoit que pour fuir l'oisiveté dans le tems de paix, & pour se tenir toujours en haleine, quand la guerre les appelloit au combat. Ils y étoient si ardens & si intrépides, qu'il ne falut que trois cens Lacédémoniens conduits par leur Roi Léonidas, pour s'opposer à une armée effroyable de Persans au passage des Thermopyles. Ils y perdirent tous la vie; & ils s'étoient si bien munis de cette héroïque résolution, qu'avant que de sortir de la ville, on leur fit une espéce de pompe funébre, où ils assistérent eux mêmes. Ces peuples étoient dans une si haute réputation de vertu & de valeur, qu'ils ont donné lieu à plusieurs de dire, qu'il semble que la nature n'ait jamais produit des hommes que dans la fameuse ville de Lacédémone; que par tout le reste de l'univers le secours des Sciences, ou les lumiéres de la Religion, ont contribué à distinguer l'homme d'avec la bête: mais qu'à Lacédémone on apportoit en naissant des semences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité; qu'on venoit au monde avec un caractére de Philosophe & de Conquérant; & que le seul air natal y faisoit des Sages & des Braves. Aussi on a remarqué que Diogéne *le Cynique* avoit raison, lorsque sortant de Sparte pour retourner à Corinthe & à Athénes, il répondit à ceux qui lui demandoient d'où il venoit, *Je quitte des hommes.*

HISTOIRE DES LACEDEMONIENS
jusques à notre tems.

Ce seroit ici le lieu de remonter à l'origine du Royaume de Lacédémone, depuis Lélex, Eurotas, Lacédémon, & autres Rois des tems fabuleux, jusqu'à Eurysthéne & Proclés, & depuis ces deux derniers, tige des deux familles qui ont régné conjointement à Lacédémone, jusqu'à la ruïne de cet Etat. Mais pour éviter les répétitions, nous nous contenterons de débrouiller autant que nous le pourrons, cette suite de Rois dans la Table Chronologique que nous donnerons à la fin de cet article. Au reste, nous ne spécifierons point ici les querelles particuliéres des Lacédémoniens contre les peuples voisins, & nous ne toucherons que les événemens les plus remarquables. Ils terminérent avec beaucoup de gloire deux guerres sanglantes contre les Messéniens, la premiére 722 ans, la seconde *669* avant J. C. Ensuite ils jouïrent d'une longue paix; & l'année 510 avant l'Ere Chrétienne, ils envoyérent un secours aux Athéniens, & contribuérent à ruïner la Tyrannie des Pisistratides. Les Athéniens ayant brûlé la ville de Sardes, attirérent les armes des Persans dans la Gréce, & envoyérent demander des troupes auxiliaires aux Lacédémoniens. Mais ceux-ci retenus par le superstitieux prétexte de ne point donner la bataille avant la pleine Lune, firent marcher le secours trop tard: de sorte qu'il ne combatit point à la fameuse bataille de Marathon, qui se donna 490 ans avant JESUS-CHRIST. Depuis, les Lacédémoniens prirent un intérêt particulier à la défense de la Gréce; & c'est le tems de la plus grande splendeur de cette République. Elle devint l'effroi des Persans & la vénération des Grecs, qui y trouvoient leur azyle. Les Athéniens furent alors tellement persuadez de la valeur des Spartiates, qu'ils n'hésitérent point à leur céder le commandement de l'armée des Grecs. Thémistocle ne dédaigna pas de servir sous le Lacédémonien Eurybiade, & ce fut sous les ordres de ce Général que la bataille navale de Salamine fut gagnée sur les Persans dix ans aprés la journée de Marathon. L'année suivante, le Lacédémonien Pausanias, Capitaine Général de l'armée Gréque, triompha encore des Persans à la bataille de Platée, l'une des plus célébres de ce tems-là. Ensuite il porta ses armes dans l'isle de Cypre & vers l'Hellespont, & outre ses autres conquêtes, il se rendit maître de Byzance. Ce fut alors que la jalousie commença à brouiller Lacédémone & Athénes. Un grand tremblement de terre ayant ruïné la ville de Sparte, & la rebellion des Hélotes étant survenue au même tems, les Lacédémoniens démandérent du secours aux Athéniens, & s'en repentirent incontinent, s'étant imaginé que les Athéniens seroient les premiers à les opprimer. Cela les obligea de faire eux-mêmes un effort, ils battirent les Rebelles, & renvoyérent le secours à moitié chemin. Les Athéniens irritez de cet affront, firent éclater leur ressentiment au bout de quatre années. Aprés quelques combats, les Athéniens, conduits par le Capitaine Tolmidas, vinrent ravager la Laconie. Cimon ménagea une tréve de quinze ans, qui fut rompue la quatorziéme année par les Athéniens. Quatre ans aprés commença la célébre guerre du Péloponnése, décrite par Thucydide. Dans la dixiéme année de cette guerre, Brasidas Général des Lacédémoniens, & Cléon Général des Athéniens, étant morts tous deux à la bataille de Torone en Thrace, les deux Républiques firent une tréve de cinquante ans. Elle fut rompue au bout de huit ans, par la guerre de Sicile, fatale aux Athéniens, qui furent battus, & où Nicias fut tué. La valeur d'Alcibiade balança quelque tems la prospérité des Lacédémoniens, jusques à ce que s'étant refugié chez eux, il leur persuada d'augmenter leurs forces navales. Ainsi, ils furent les maîtres de la mer dix-sept ans entiers. Lysandre gagna la bataille d'Ægos-Potamos: ce fut le coup fatal pour les Athéniens. Leur ville se rendit, & reçut garnison Lacédémonienne: ses murailles furent rasées, & elle fut réduite sous leur joug. Le fameux Athénien Thrasybule rétablit six ans aprés, la liberté dans Athénes, & en chassa les Lacédémoniens, qui depuis se liguérent avec le jeune Cyrus contre son frére Artaxerxès, Roi de Perse. Ils envoyérent Agésilaüs dans l'Asie, où il fit de trés-belles actions. Ce fut alors que les Grecs se liguérent aussi contre les Lacédémoniens, & qu'Agésilaüs donna une bataille aux Béotiens, dont l'issue fut douteuse. Bien-tôt aprés, les affaires des Lacédémoniens commencérent à décliner. Ils perdirent la bataille navale de Cnide, que gagna l'Athénien Conon, Général des Perses. Depuis, les Lacédémoniens s'emparérent par adresse de Thébes, d'où ils furent chassez quatre ans aprés par Pélopidas. Mais ils perdirent la bataille de Leuctres contre Epaminondas, l'an 371 avant JESUS-CHRIST, & cette sanglante déroute leur ôta l'empire de la Gréce. Ensuite les Arcadiens les vainquirent, & Sparte fut assiégée par Epaminondas, qui saccagea toute la Laconie. Ils implorérent inutilement le secours des Athéniens; mais enfin les Persans les réconciliérent avec les Thébains. Cette paix ne dura guéres. Les Lacédémoniens perdirent encore la bataille de Mantinée contre Epaminondas, qui pour leur bonheur mourut en cette sanglante journée. Depuis, ils secoururent avec peu de succés les peuples de la Phocide, attaquez par les Thébains, & par Philippe Roi de Macédoine. Cette guerre qui fut appellée la Guerre sacrée, commença 355 ans avant JESUS-CHRIST. Ils virent avec jalousie la prospérité des Macédoniens, & furent les seuls de la Gréce qui ne voulurent point reconnoître Alexandre *le Grand* pour Capitaine Général contre les Persans. Pendant les conquêtes d'Alexandre, ils attaquérent son Lieutenant Antipater, qui gagna sur eux une bataille, où périt leur Roi Agis. Quelque tems aprés, Cléonyme, II. du nom, Roi de Lacédémone, se voyant exclus de la Couronne, équipa une armée navale, & vint faire la guerre aux Romains en faveur des Tarentins. Il gagna quelques batailles contre les Alliez de Rome, & fut enfin vaincu par le Consul Æmilius, l'an 452 de la fondation de Rome, & 302 avant J. C. Ensuite les Lacédémoniens continuérent à se brouiller avec les successeurs d'Alexandre, & furent vaincus par Démétrius.

Cléonyme, à son retour d'Italie, appella Pyrrhus à la conquête de la Laconie; mais la valeur des Habitans de Sparte contraignit Pyrrhus de lever le siége qu'il avoit mis devant la ville. La-

cédémone tourna alors ses propres armes contre elle-même, selon la destinée des grandes puissances, quand elles sont parvenues à leur période. Le Roi Agis y voulant reformer les mœurs & rétablir l'ancienne discipline, s'attira la haine de l'autre Roi Léonidas, avec le malheureux succès que l'on peut voir dans Plutarque. Cléomene, III. du nom, qu'on peut appeller le dernier des Braves de Lacédémone, après avoir fait des actions admirables pour soutenir les projets d'Agis, perdit malheureusement la bataille de Sellasie, & se sauva en Egypte, où il mourut en l'année 223 avant Jesus-Christ. Ce fut alors que toute la splendeur de Lacédémone s'évanouit. Un Lycurgue, qui n'étoit pas de la race des Heraclides, corrompit les Ephores, & se fit élire Roi, il a été le dernier. Le Tyran Machanidas usurpa l'autorité, & fut enfin tué devant Mantinée par Philopœmen. Le cruel Nabis prit sa place, & fut tué par les Etoliens. Alors Philopœmen associa Lacédémone à la Ligue des Achéens. Elle s'en détacha neuf ans après: ce qui obligea Philopœmen à la priver de ses loix anciennes, & à ruiner ses murailles. Elle rentra dans l'alliance des Achéens, mais avec tant de répugnance, qu'elle envoya des Députez à Rome pour s'en plaindre: ce qui attira la ruine des Achéens. Elle eut quelques démêlez avec le dernier Philippe, Roi de Macédoine, qui fut enfin vaincu par les Romains, & se vit contraint de laisser Lacédémone en repos. Les Romains rendirent la liberté aux Lacédémoniens, & leur permirent de vivre selon leurs loix, sans autre sujettion, que celle de fournir des troupes auxiliaires, quand la République de Rome les en solliciteroit. Cette condition étoit délicate pendant les guerres civiles des Romains, où chaque Chef de parti prétendoit représenter le corps de la République. Par bonheur pour les Lacédémoniens, ils suivirent le parti de César; & après sa mort, s'attachant aux intérêts de son successeur, ils combattirent contre Brutus à la bataille de Philippes, où il y eut deux mille Lacédémoniens de tuez du côté d'Auguste. La douziéme année de l'empire de Tibére, qui étoit la 25 de Jesus-Christ, la ville de Lacédémone eut un différent à Rome contre les Messéniens, pour le temple de Diane *Limnatide*, rapporté dans le quatriéme livre des Annales de Tacite. L'affaire fut jugée à l'avantage des Messéniens. Lacédémone jouit d'une profonde tranquillité sous les autres Empereurs Romains, qui lui laissérent l'usage de ses loix. Xiphilin a remarqué que lorsque Néron visita les villes de Gréce, & qu'il entreprit de couper l'Isthme, il n'osa entrer dans Lacédémone; parce que la maniére de vivre de ce Prince, répugnoit à l'autorité des loix de Lycurgue, qui y étoient encore observées. Ce qui est confirmé par Philostrate, qui dit, qu'Apollonius de Tyane, qui vivoit sous l'empire de Domitien, passa à Lacédémone, & y trouva les loix de Lycurgue dans leur premiére force. La réputation de l'ancienne valeur des Spartiates, continua jusques dans le Bas Empire. Hérodien écrit, que l'Empereur Caracalla entretenoit parmi les Légions, une Phalange Laconique; & outre cela une Compagnie levée dans Lacédémone, & composée de l'élite de la Jeunesse. Les successeurs de Constantin *le Grand* entretenoient aussi auprès de leur personne une Garde Lacédémonienne.

Après la division qui fut faite de l'Empire d'Orient, Lacédémone fut donnée en appanage aux fréres ou aux fils aînez des Empereurs. La ville reprit alors son premier nom de Sparte, & celui de Lacédémone fut presque supprimé. On donna le nom de *Despotes* aux Princes de Sparte, & le nom de *Despotat* à la forme du gouvernement. La Morée en dépendoit, & la résidence de ces Despotes étoit ordinairement à Sparte, & quelquefois à Corinthe. Un Seigneur François nommé Philibert de Naillac, Prieur d'Aquitaine, & Grand-Maître de Rhodes, traita au nom de l'Ordre de S. Jean, pour le Despotat de Sparte, l'an 1403. Cette souveraineté étoit alors entre les mains de Théodore *Porphyrogenete*, frére d'Andronic & d'Emanuel, qui furent successivement Empereurs de Constantinople. Le Sultan Bajazet venant de gagner la bataille de Nicopolis, sur Sigismond Roi de Hongrie, & sur Jean Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, le Despote Théodore desespera de pouvoir disputer la Morée à cet heureux Conquérant, & voulut céder Sparte & Corinthe aux Chevaliers de Rhodes, qui n'étoient plus en pouvoir de les conserver. Mais lorsque l'invincible Tamerlan eut triomphé de Bajazet, sa victoire releva le courage des Spartiates, qui se crurent alors assurez contre les Turcs. Comme ils haïssoient la domination des Latins, ils ne voulurent jamais souffrir que Théodore aliénât la Tzaconie. C'est ainsi que le païs fut appellé dans les derniers tems, n'y ayant eu qu'une lettre de changée au nom ancien: & la ville prit aussi celui de *Misitra*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. Ainsi le traité fut rompu: les Chevaliers rendirent Corinthe, où ils s'étoient déja établis; & il fallut que Théodore rendit aussi les deniers qu'il avoit touchez pour le prix de Sparte. Il laissa par sa mort le Despotat à un autre Théodore, qui étoit son neveu, & fils de l'Empereur Emanuel. Ce second Théodore épousa une Italienne, qui étoit de la Maison de Malatesta: ce qui a depuis fait passer le titre de Duc de Sparte dans cette famille. Théodore II alla à Constantinople, dans l'espérance d'hériter de l'Empire en la place de son frére Jean; & laissa le Despotat de Sparte à son autre frére Constantin, surnommé *Dragosès*, qui a été le dernier Empereur d'Orient. Ce Prince, après avoir pris la Couronne Impériale, partagea la Morée entre ses deux fréres, Démétrius & Thomas, les deux derniers des six enfans de l'Empereur Emanuel. Ils furent les deux derniers Despotes du païs. La ville de Sparte échut à Démétrius, & celle de Corinthe à Thomas. Une haine mortelle s'alluma entre ces deux fréres; & la Morée fut également la proye des Grecs & des Etrangers. Thomas fut soutenu des Latins, & Démétrius des Turcs. Les deux Despotes s'accusérent réciproquement devant Mahomet II. Chacun d'eux lui paya tribut, & implora sa protection contre l'autre. A la fin l'effort des Turcs tomba sur Thomas, qui fut contraint de se sauver à Rome. Mahomet se rendit maître de Sparte, & fit scier le Gouverneur du château par le milieu du corps. Il dépouilla en même-tems Démétrius de son Despotat, l'envoya à Andrinople, & épousa la Princesse sa fille, qu'il n'osa pourtant jamais appeller dans son lit, de peur qu'elle ne le tuât; parce que cette jeune Princesse avoit un très-grand courage. Chalcondyle, Sansovin, & l'Histoire Politique publiée par le docte Crusius, rapportent au long les malheurs déplorables de ces deux Despotes. Ce fut en l'année 1460, que la ville de Sparte tomba sous la domination des Turcs, sept ans après la perte de Constantinople, cinq ans après celle d'Athénes, & 3210 après sa fondation. Les Turcs ne gâtérent point la ville. Ils laissérent sur pié les magnifiques bâtimens de l'Antiquité, qui y subsistoient encore. Les Italiens sont les auteurs de la desolation de cette ville. La troisiéme année après que les Turcs s'en furent emparez, c'est à dire, en 1463, Sigismond Malatesta, Prince de Rimini la vint assiéger, & la prit après une longue résistance; mais il ne put emporter le château; & se voyant contraint de lever le siége, il mit le feu dans la ville dont il ruina la plus grande partie. Ce Prince avoit été excommunié par le Pape Pie II pour des barbaries insignes, & avoit cru peut-être les réparer en faisant la guerre aux Turcs: mais de la façon qu'il traita les Chrétiens de Sparte, on l'accusa d'avoir voulu expier ses premiers crimes par de plus énormes. Benedetto Colleone Général de la République de Venise la prit en 1475; mais sa mort empêcha qu'il ne se rendît maître du château. Les Vénitiens rentrérent dans Misitra l'an 1687, sous la conduite du Généralissime Morosini après la prise de Corinthe, & ils l'ont perduë depuis. Le Gouvernement que le Grand Seigneur y avoit alors, consistoit en un Bey, un Aga, un Vaivode, un Mula, & quatre Gérontes ou Sénateurs. Le Bey étoit Gouverneur de la Laconie & indépendant du Sangiac ou Bacha de la Morée. Il commandoit à Misitra, à Malvoisia, & à Coron. L'Aga commandoit dans le château & sur la milice du païs. Le Vaivode étoit comme un Prévôt de la Maréchaussée, qui veilloit à la sûreté des chemins, & à la recherche des Brigands. Le Mula faisoit la fonction de Moufti ou de Grand Prêtre de la Loi Mahométane, & de Cadi, ou Juge: ainsi il régloit les affaires spirituelles & celles de la Police. La charge des Gérontes ou Sénateurs étoit possédée par des Chrétiens de Misitra, qui étoient choisis des meilleures familles Grecques de la ville. Ils connoissoient des affaires civiles des Chrétiens; mais il y avoit appel au Mula.

ETAT PRESENT DE LACEDEMONE.

Cette ville est divisée en quatre parties différentes, détachées l'une de l'autre, savoir, le château, la ville & deux gros fauxbourgs, l'un appellé *Mesochorion*, ou bourg du milieu, & l'autre *Exochorion* ou bourg de dehors. Les Turcs nommoient aussi ce dernier *Marathe*. Le château, la ville & le Mésochorion sont séparez de l'Exochorion par la riviére appellée autrefois *Babyx*, & aujourd'hui *Vasilipotamo*, sur laquelle il y a un beau pont de pierre. Ce château nommé en Grec *Kastron*, est situé sur une montagne faite en pain de sucre, fort haute & fort escarpée. L'église, dont les Turcs avoient fait une mosquée, est au milieu du château. Ce château n'est pas celui de l'ancienne Lacédémone, duquel on voit encore les masures sur une colline opposée, & qui ne commandoit pas assez la ville. C'est pourquoi les Despotes firent bâtir celui ci sur le déclin de l'Empire. Sa situation est si avantageuse, que tous les Historiens conviennent que cette Forteresse n'a jamais été emportée de vive force, mais seulement par capitulation. La ville est au pié du château, qui la couvre du côté du Nord. Elle a deux grandes rues & plusieurs petites qui y répondent. L'ancienne place publique qu'on nommoit *Agora*, & que les Turcs appelloient *le grand Bazar*, c'est à dire, *le grand marché*, est ornée d'une très-belle fontaine, qui jette de l'eau par trois gros tuyaux de bronze; & il y a tout proche une église bâtie sur les ruines du temple de Minerve *Agoræenne*. Aux environs de ce grand marché, on voit quelques restes de quatre édifices de marbre, qui sont aujourd'hui les plus remarquables antiquitez de Misitra, savoir, du portique des Persans, du temple d'Héléne, du temple d'Hercule & du temple de Venus armée. Le portique des Persans que le vulgaire nomme les maisons du Roi Ménélas, étoit soutenu par des statues d'hommes, au lieu de colomnes. Vitruve en rapporte la raison, & nous apprend que les Lacédémoniens ayant défait une grande armée de Perses à la bataille de Platée, sous la conduite de Pausanias, menérent leurs captifs en triomphe, & de leurs dépouilles bâtirent une galerie qu'ils appellérent *Persique*. La voûte étoit soutenue par des statues en forme de Perses captifs avec leurs vêtemens ordinaires, afin de laisser à la postérité un monument de la victoire des Lacédémoniens, & de l'opprobre des Perses. L'église métropolitaine des Chrétiens, s'appelle *Panagia*, parce qu'elle est dédiée à la *Vierge toute-sainte*. Elle a sept dômes, & les colomnes y sont toutes de très-beau marbre. Le pavé est un ouvrage à la Mosaïque, ou de piéces rapportées de différentes couleurs, qui font un effet admirable à la vue. L'Archevêque de Misitra a son Palais près de l'église, où il y a un appartement pour dix ou douze Caloyers, qui possédent les dignitez de la Panagia. Non loin de là est le célébre monastére *Pantanessa*, qui appartient à des Caloyéres ou Religieuses de l'Ordre de S. Basile. Cette église est beaucoup plus magnifique que la métropolitaine, quoiqu'elle soit très-petite. Le marbre de ses murailles & de ses colomnes est plus riche & mieux travaillé. La Mosaïque de son pavé est de couleurs plus vives, & la disposition de ses dômes est mieux entendue. Il n'y a que cinq dômes, mais leur symmétrie est très-belle.

Dans la Mésochorion, on voit encore une église dédiée à la Panagia ou *Vierge toute-sainte*, dont la magnificence surpasse cel-

le

le de la cathédrale, & du Pandaneffi. Ils l'appellent *Perileptos.* Le dedans eſt enrichi de peintures très-vives; la beauté du marbre des colomnes égale la délicateſſe du travail, & la ſtructure du portail & des dômes eſt admirable. Toutes ces égliſes ont chacune leur *Ginekite*, c'eſt à dire, une enceinte particuliére, où les femmes Gréques entendent le ſervice divin, ſéparées des hommes, pour bannir des lieux ſacrez les converſations profanes & dangereuſes. La plus ſuperbe moſquée des Turcs, eſt dans le Méſochorion. Sa conſtruction a épuiſé les riches débris des Antiquitez de Lacédémone, d'où on a tiré le marbre & les autres matériaux qui ont ſervi à la bâtir: le portique des Perſes étant le ſeul monument où l'on n'a point touché. Cet édifice a deux dômes qui ſont encore plus beaux que ceux des égliſes; & les minarets, ou tours, ſont prodigieuſement hauts & délicatement travaillez. Tout proche étoit leur *Imaret*, ou hôpital, dans lequel on traitoit toutes ſortes de malades; Turcs, Maures, Juifs, ou Chrétiens, même les chiens & les oiſeaux. On fait une remarque très-ſérieuſe touchant les chiens de Miſitra. Comme les Turcs ne gardent point de chiens dans leurs maiſons, ſi ce n'eſt de ces chiens de Malte & de Pologne, que les Dames nourriſſent pour leur divertiſſement, ils les ſéparoient par bandes, & avoient des rues particuliéres qui leur étoient deſtinées: de ſorte que chaque bande ne quittoit jamais ſon quartier; & s'il arrivoit que quelqu'un de ces animaux avançât dans le quartier des autres, il étoit très-mal reçu. Ils couchoient dans les rues, où les Turcs leur donnoient à boire & à manger; & quand une chienne étoit prête à faire ſes petits, quelqu'un lui accommodoit une place avec du foin & de la paille auprès de ſa maiſon. Hors de l'enceinte de la ville, on voit encore le *Dromos*, & le *Plataniston*. Le *Dromos*, que les Turcs appelloient *Alméidan*, étoit anciennement un lieu d'exercice pour la lutte, la courſe, & les autres jeux publics. Le *Plataniſton*, eſt un petit bois fort agréable planté de planes, dont l'ombrage eſt délicieux. Les Chrétiens de Miſitra ont un Prélat, qui porte le titre de Métropolitain. Les Patriarches de Conſtantinople, qui ont réglé les rangs & les préſéances des Prélats de l'Egliſe Gréque dans les Synodes & aſſemblées générales, ont fixé le ſiége métropolitain de Miſitra, à la ſoixante & dix-huitiéme place au deſſous du thrône Patriarchal. Nous marquerons ici par occaſion, que le rang du Métropolitain de Corinthe eſt à la 27 place, celui d'Athénes à la 28, celui de Lariſſe à la 32, & celui de Thébes à la 57. Quant aux Egliſes Latines, il n'y en a aujourd'hui aucune dans Miſitra. Les Juifs y ſont en grand nombre, & ont trois Synagogues dans l'Exochorion, ou bourg de dehors. Ils les appellent *Kahal*. Les Saducéens, qu'ils nomment *Karaim*, ont leurs Synagogues & leurs cimetiéres ſéparez, & ne ſe marient jamais avec les autres Juifs. Voilà quel a été l'état ancien, & quel eſt l'état préſent de la ville de Lacédémone, qui a été l'admiration de l'Antiquité, & qui portera ſa gloire auſſi loin & auſſi long-tems que pourra s'étendre le progrès des Belles-Lettres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de LACEDEMONE.

Tems fabuleux.

Lélex, *donne le nom de* LELEGES, *aux Habitans du païs, appellé depuis* Laconie.
Miles, *fils aîné de* Lélex.
Eurotas, *fils de Milès, donne ſon nom au fleuve* Eurotas, *& ne laiſſe point de fils.*
Lacédémon, *fils de Jupiter & de Taigéte, régne après avoir épouſé Sparte, fille d'Eurotas: de leurs noms ſe formérent ceux de* Lacédémone *& de* Sparte.
Amyclas, *fils de Lacédémon, bâtit la ville d'Amycles dans la Laconie.*
Argalus, *fils aîné d'Amyclas.*
Cynortas, *fils d'Argalus.*
Oebalus, *fils de Cynortas, épouſa Gorgone fille de Perſée.*
Tyndare, *ou* Tyndarée, *fils d'Oebalus, eſt chaſſé par ſon frére* Hippocoon, *& rétabli par Hercule.*
Caſtor & Pollux, *fils de Tyndare, ne laiſſent point d'enfans.*

Ans du monde.	*Avant J. C.*	
2826	1209	Ménélaüs, *fils d'Atrée, époux d'Héléne, fille de Tyndare, régna à Sparte du tems de la priſe de Troye.*
		Oreſte, *fils d'Agamemnon, neveu de Ménélaüs, & époux de ſa fille Hermione.*
		Tiſaméne, *fils d'Oreſte, chaſſé par les Heraclides l'an 1129 avant J.-C.*

Sous le régne de Tiſaméne, les *Heraclides*, ou Deſcendans d'Hercule, rentrérent dans le Péloponnéſe, d'où ils avoient été chaſſez autrefois par Euryſthée. *Ariſtodéme*, l'un d'eux, laiſſa deux fils, *Euryſthéne & Proclès* ſous la tutelle de leur oncle Théras, qui après avoir gouverné le nouvel Etat pendant près de 25 ans, mena une Colonie dans l'Iſle de Calliſte, qui fut appellée Thérée. Ces deux fils d'Ariſtodéme qui régnérent conjointement à Sparte, firent deux ſucceſſions de Rois à Lacédémone. Le retour des Héraclides eſt une époque très-célébre dans les Hiſtoriens Grecs. Nous la plaçons en l'année 55 après la priſe de Troye, 1129 avant Jesus-Christ.

ROIS de la famille des AGIDES, appellez d'abord EURYSTHENIDES.

Commencement de leur régne. *Ans du monde.*	*Avant J. C.*		*Durée de leur régne.*
2931	1104	Euryſthéne, *fils d'Ariſtodéme.*	24
2955	1080	Agis, *fils d'Euryſthéne, donne ſon nom à ſa famille.*	50
3005	1030	Echeſtrate, *fils d'Agis.*	35
3040	995	Labotas, *ou* Léobotes, *fils d'Echeſtrate.*	37
3077	958	Doryſſus, *ou* Dorillus, *fils de Labotas.*	29
3106	929	Agéſilaüs I, *fils de Doryſſus.*	44
3150	885	Archélaüs, *fils d'Agéſilaüs.*	60
		Lycurgue donne ſes loix.	
3210	825	Téléclus, *ou* Télectus, *fils d'Archélaüs.*	44
3254	781	Alcaméne, *fils de Téléclus.*	38
3292	743	Polydore, *fils d'Alcaméne.*	17
Régnent vers les années			
3309	726	Eurycrate, *fils de Polydore.*	
3333	702	Anaxander, *fils d'Eurycrate.*	
3351	684	Eurycrate, *fils d'Anaxander.*	
3367	668	Léon, *fils d'Eurycrate.*	
3371	664	Anaxandride, *fils de Léon.*	
3478	557	Cléoméne, *fils d'Anaxandride, différent de celui qu'on vient de nommer.*	
3554	481	Léonidas, *frére de Cléoméne.*	
Commencement de régne.			
3555	480	Pliſtarchus, *fils de Léonidas.*	1
3556	479	Pliſtonax, *arriére-petit-fils d'Anaxandride.*	38
3601	434	Pauſanias, *fils de Pliſtonax.*	39

ROIS de la famille des EURYPONTIDES, appellez d'abord PROCLIDES.

Commencement de leur régne *Ans du monde.*	*Avant J. C.*		*Durée de leur régne.*
2931	1104	Proclès, *fils d'Ariſtodéme.*	
		Soüs, *fils adoptif de Proclès.*	
		Eurypon, *fils de Soüs, donne ſon nom à ſa famille.*	
		Prytanès, *fils d'Eurypon.*	
		Eunomus, *fils de Prytanès.*	
		Polydecte, *fils d'Eunomus, tué d'un coup de couteau dans une ſédition.*	
		Lycurgue, *frére de Polydecte, régne ſeul huit mois.*	
3165	870	Charilaüs, *fils poſthume de Polydecte.*	
		Nicander, *fils de Charilaüs.*	
		Théopompus, *fils de Nicander.*	
3316	719	Zeuxidamus, *petit-fils de Théopompus.*	
3346	689	Anaxidamus, *fils de Zeuxidamus.*	
		Archidamus, *fils d'Anaxidamus.*	
		Agaſiclès, *fils d'Archidamus.*	
		Ariſton, *fils d'Agaſiclès.*	
		Démaratus, *fils d'Ariſton, eſt chaſſé.*	
		Léotychide, *fils de Ménarès, de la famille des Eurypontides.*	
3565	470	Archidamus, *petit-fils de Léotychide.*	42
3607	428	Agis, *fils d'Archidamus.*	37
3644	391	Agéſilaüs, *frére d'Agis.*	35

Commencement de leur régne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur régne.
3640	395	Agésipolis, *fils de Pausanias.*	15
3655	380	Cléombrote, *fils d'Agésipolis.*	9
3664	371	Agésipolis, *fils de Cléombrote.*	1
3665	370	Cléoméne, *fils de Cléombrote.*	34
3699	336	Arée, *neveu de Cléoméne, supplante Cléonyme.*	44
3743	292	Acrotatus, *fils d'Arée.*	
Vers les années.			
3766	269	Arée, *fils d'Acrotatus, ne vit que huit ans.*	
3770	265	Léonidas, *fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléoméne.*	
		Cléombrote, *gendre de Léonidas*, chasse son beau-pére.	
3797	238	Léonidas, *rétabli.*	
3801	234	Cléoméne, *fils de Léonidas.*	

Commencement de leur année. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur régne.
3679	356	Archidamus, *fils d'Agésilaüs.*	23
3702	333	Agis, *fils d'Archidamus.*	9
		Eudamidas, *frere d'Agis.*	
		Archidamus, *fils d'Eudamidas.*	
3711	324	Eudamidas, *fils d'Archidamus.*	
		Agis, *fils d'Eudamidas, tué dans sa prison par le décret des Ephores.*	
		Eurydamidas, *fils d'Agis empoisonné par Cléoméne, qui lui substitua son propre frere.*	
		Epiclidas, *frere de Cléoméne, de la famille des Agides.*	

Cléoméne engagea les Lacédémoniens dans la Ligue des Etoliens, qui furent vaincus près de Sellasie par les Achéens secourus par *Antigonus Doson*, Tuteur de Philippe Roi de Macédoine. Epiclidas ayant été tué dans cette bataille, Sparte fut prise par *Aratus*, & son Royaume détruit la seconde année de la CXXXIX Olympiade, la 3812 du monde, & la 223 avant J. C. *Cléoméne*, qui après la perte de la bataille de Sellasie, s'étoit réfugié en Egypte, y fut tué quatre ans après dans une sédition qu'il prétendoit exciter contre *Ptolomée*.

Il y a peu de suite Chronologique de Princes, dans l'Histoire ancienne, plus difficile à débrouiller que celle des Rois de Lacédémone. Pausanias dans ses Laconiques, nous a donné par ordre le nom des Rois de l'une & de l'autre famille; mais sans marquer le commencement, la durée & la fin de leur regne; il est vrai qu'il rapporte les événemens les plus considérables, où ils ont eu part. On s'en peut servir d'époque, pour juger que ces Rois ont vécu vers telle année, & telle année; mais on n'en peut rien tirer de plus étendu. D'ailleurs cet Auteur a fait un catalogue séparé des Rois des deux familles: & il étoit à souhaiter qu'il les eût au contraire mis en paralléle les uns avec les autres dans un même catalogue, puisqu'ils ont été Collégues. Eusébe même dans sa Chronologie, se contente de marquer les premiers *Agides*, & ne fait aucune mention des *Eurypontides*: bien plus il finit par Alcaméne neuviéme Roi: ainsi point de secours de ce côté-là. Les autres Anciens qu'on pourroit consulter, comme Plutarque, ne nous fournissent que quelques lambeaux, qui peuvent tout au plus donner lieu à des conjectures, & n'apprennent rien de plus positif que Pausanias. A l'égard des Modernes qui se sont exercez sur cet endroit de l'Histoire, nous n'en voyons point qui l'ayent traité avec plus d'exactitude que Meursius & Sigonius. Nous avons sur tout suivi le plan du dernier, lorsqu'il s'est agi d'opposer Collégue à Collégue; mais sans néanmoins adopter ses fautes. Par exemple, il confond après Plutarque, le Roi Acrotatus fils d'Arée, avec le Prince Acrotatus son ayeul, & le fait mourir à la bataille de Mégalopolis. Nous nous sommes écartez de lui dans cet endroit, & nous nous sommes attachez à marquer les années ausquelles ont commencé les régnes connus, ce qu'il n'a point fait. Quant aux régnes obscurs, & dont on ignore la durée, nous avons cru au moins les devoir fixer à quelque point de leur étendue par quelque événement distingué: c'est ce que nous avons pratiqué depuis *Alcaméne* jusqu'à *Plistarque*, fils de Léonidas, & depuis *Cléoméne* dernier Roi. Nous avons distingué dans notre catalogue ces régnes incertains par des blancs, & par ces mots *vers les années*, d'avec les autres régnes dont le commencement & la durée étoient plus sûrs.

Voici sur quel fondement nous avons établi le tems auquel vivoient ces Rois, dont les Chronologistes ne nous apprennent rien de sûr. Ce fut sous POLYDORE, que les Messéniens furent soumis, & qu'Ithome fut prise l'an du monde 3304, le second de la XII Olympiade, & 731 avant J. C. Les restes de ce peuple vaincu demeurérent en paix pendant vint-neuf ans, & portérent, sans remuer, le joug des Lacédémoniens, sous le régne d'EURYCRATE, fils de Polydore. Ce Prince a donc vécu jusques vers l'an 3333 du monde, le troisiéme de la XIX Olympiade, & le 702 avant J. C. Car en cette année, sous le régne d'ANAXANDRE, les Messéniens se revoltérent & suscitérent la seconde guerre Messénienne, qui dura quatorze ans, au bout desquels ceux qui échapérent de leur forteresse du mont Ira, se refugiérent en Sicile. Le régne suivant fut celui d'EURYCRATE fils d'Anaxander, & est distingué, selon quelques-uns, par la guerre des Tégéates, qui s'éleva entre ce peuple & les Lacédémoniens au sujet des os d'Oreste, vers l'an du monde 3381, vers la XXXI Olympiade, & l'année 654 avant J. C. Mais il avoit commencé à régner la premiére année de la XXIV Olympiade, 684 avant Jesus-CHRIST, & sous lui finit la guerre des Messéniens. Celle des Tégéates commença aussi-tôt, mais elle dura très-longtems, ou fut peut-être reprise à plusieurs fois; car Pausanias marque que les Lacédémoniens y furent d'abord vaincus. Ils ne furent pas plus heureux sous LÉON, fils d'Eurycrate vers l'an 3367 du monde, vers la premiére année de l'Olympiade XXVIII, & l'an 668 avant J. C. Longtems après, CLÉOMÉNE succéda à son pere Anaxandride, & entre autres exploits par lesquels il se signala, il chassa Pisistrate d'Athénes l'an du monde 3478, la quatriéme année de la LV Olympiade, & la 557 avant J. C. LÉONIDAS successeur de Cléoméne finit un régne très-long, par une action très-héroïque, car ce fut lui qui se dévoüant pour le salut de toute la Gréce attaquée par Xerxès, périt avec trois cens Lacédémoniens au passage des Thermopyles l'an du monde 3556, la seconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant Jesus-CHRIST. La suite des Rois de Lacédémone est plus certaine jusqu'à ACROTATUS fils d'Arée, où elle retombe dans l'obscurité. Pour l'éclaircir, il faut observer, qu'Acrotatus fut tué devant Mégalopolis l'an du monde 3775, la premiére année de la CXXX Olympiade, & 260 avant J. C. Ainsi son fils ARÉE commença à régner en cette année même. Il ne vécut que huit ans, & laissa la Couronne à son successeur LÉONIDAS qui régnoit vers l'an 3779 du monde, sous la CXXXI Olympiade, & l'an 256 avant J. C. Il fut contraint de céder le sceptre à CLÉOMBROTE son gendre, & fut rétabli l'an du monde 3797, la premiére année de la CXXXVIII Olympiade, & 238 avant J. C. Enfin CLÉOMÉNE son fils & le dernier des Rois de Lacédémone, après dix années ou environ de régne, fut tué à Alexandrie, comme nous l'avons marqué, l'an du monde 3815, la premiére année de la CXL Olympiade, & la 220 avant J. C.

AUTEURS QUI ONT PARLÉ de Lacédémone.

Thucydide. Xénophon. Pausanias, *in Laconicis*. Strabon, *l.* 8. Tite-Live. Diodore. Justin. Plutarque. Athénée. Meursius, *de regno Laconico*, & *Miscellanea Laconica*. Cragius, *de Republica Lacedæmoniorum*. Carolus Sigonius, *de temporibus Atheniensium & Lacedæmoniorum*. Guillet, *dans sa Lacédémone Ancienne & Nouvelle*.

LACERDA (Manuel de) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né à Lisbonne, est célébre en Portugal par ses Ecrits, qui consistent en un volume *in folio*, de Questions sur diverses parties de la Théologie, & un Traité *de Sacerdotio Christi Domini, & utroque ejus Regno*. Ces deux Ouvrages ont été imprimez à Coïmbre en 1619 & 1625. Le Pére Manuel étoit Docteur en Théologie dans l'Université de cette ville, où il enseigna avec applaudissement. En 1628, il fut fait Provincial de son Ordre, auquel il acquit deux couvens, à Lamego, & à Fonte-Réal, & il mourut le 13 novembre 1634, âgé de 65 ans. * *Mémoires du Portugal.*

LACERDA. *Voyez* CERDA (de la)

LACERNE, *Lacerna*, sorte d'habillement que les Romains portoient par dessus leurs robes, comme une espéce de casaque, pour se garantir du froid & de la pluye. Les Soldats, le peuple & les Empereurs en portoient, même dans les spectacles. Les Empereurs les portoient de pourpre. Ovide, *au 2. l. des Fastes, v. 745*, nous apprend que Lucréce pressoit fort ses Esclaves d'achever cette sorte de vêtement pour l'envoyer à son mari Collatin qui assiégeoit Ardée,

Mittenda est Domino, nunc nunc properate, Puellæ,
Quam primum nostra facta lacerna manu.

Lampridius parlant de l'Empereur Sévére Alexandre, dit qu'il s'en retournoit du bain avec le peuple, n'ayant rien qui le distinguât que sa *lacerna* de couleur de pourpre. *Hoc solum Imperatorium habens, quod lacernam coccineam acciperet.* Quelques uns ont voulu dire, fondez sur deux passages mal entendus de Juvénal, *Sat. 1. v. 62*, & d'Horace, *l. 1. Sat. 7. v. 17*, que cet habillement étoit à l'usage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvénal parle d'un certain Sporus que Néron épousa, comme s'il eût été une femme,

Ipse lacernatæ cum se jactaret amicæ;

Et qu'il y a faute dans le vers d'Horace, puisque Lambin veut qu'au lieu de *sub clara nuda lucerna*, on lise *sub clara nuda lacerna*; étant ordinaire que ces prostituées dont il parle, attendoient des Galants la lampe allumée.

LACETANIENS, peuples anciens de l'Espagne Tarraconnoise en deçà de l'Ebre, dont Plutarque parle dans la Vie de Caton. Strabon, *l. 3*, les appelle *Jaccetani*, & leur pais *Jaccetanie*. Il semble les placer aux environs de la ville de *Jacca*, à present *Jaca*, au Royaume de Navarre, près des Pyrenées, & de

de Pampelune. Ptolomée les nomme auſſi *Jaccetani*, & on a gravé dans les Cartes *Accetanicus*. Il les met beaucoup plus au Midi dans la Catalogne entre l'Ebre & la Segre, ſuivant ce que dit le Pére Lubin, qui ajoûte dans ſes Tables Géographiques, que Pline, *l.* 3. *ch.* 3, s'accorde pour le nom de ces peuples avec Plutarque, & pour la ſituation avec Strabon. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LACHARÉS, Sophiſte Athénien, fils d'un autre du même nom & Diſciple d'Héracléon, vivoit dans le cinquiéme ſiécle ſous le régne des Empereurs Marcien & Léon II. Il écrivit une Hiſtoire ſommaire, *Hiſtoria ſecundum Cornelium*. * *Conſultez* Suidas.

LACHARÉS, Roi de Dioſpole en Egypte, vers l'an 1677 avant J. C. ſucceſſeur de Séſoſtris, regna huit ans. On croit que c'eſt lui qui fit le Labyrinthe ſuperbe qui étoit dans le Nome Arſinoïte. * Manethon, *apud Euſeb.* Martham, *Can. Chron.* Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

* LACHEN, joli bourg du Canton de Zurich dans la Suiſſe, eſt bâti comme une ville, & l'on y a bâti depuis peu une égliſe magnifique. Il eſt ſitué au bord méridional du Lac de Zurich: auſſi tire-t-il ſon nom du mot Latin *Lacus*. C'eſt l'abord de ceux qui veulent aller par eau de Zurich dans les Cantons des montagnes. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 436. Edit. d'Amſterdam 1730.

LACHESIS, l'une des trois Parques, qui, ſelon les Anciens, tenoit le fuſeau de la vie, que la ſœur Clotho filoit, & dont Atropos coupoit le fil. Lacheſis étoit ainſi nommée, parce qu'elle diſpoſoit du ſort de la vie, ſelon le ſens du mot Grec *Λαγχάνω*, c'eſt à dire, *ſortior*. * Lilio Giraldi & Cartari, après Héſiode, *in Theogonia*.

LACHI, en Latin *Lachium* & *Petra*. C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Macédoine. C'eſt maintenant un bourg de l'Albanie, ſitué ſur la Mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LACHIS, ancienne ville de la Paleſtine, de la Tribu de Juda, entre Jechtel & Haſenar, à quatre lieues de Jéruſalem du côté du midi. Euſébe dit que Lachis étoit éloignée de ſept mille d'Eleuthéropolis, du côté du midi dans le Daroma. L'Ecriture nous apprend qu'un Ange y défit l'armée de Sennachérib Roi des Aſſyriens. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 18. Baudrand. Relandi *Paleſtina*, *l.* 1.

LACIDE. *Voyez* LACYDE.

LACISIUS (Paul) Chanoine Régulier de la Congrégation de Latran au XVI ſiécle, étoit de Vérone. Il enſeigna la Langue Latine dans le Prieuré de S. Frigidien à Luques, pendant que Pierre Martyr y étoit Prieur; & ayant goûté avec lui les dogmes des Proteſtans, il le ſuivit en Allemagne, où ils en firent une profeſſion ouverte l'an 1542. S'étans arrêtez quelque tems à Zurich, puis à Bâle, ils furent attirez à Straſbourg par Martin Bucer, qui procura à Pierre Martyr une chaire de Profeſſeur en Théologie, & à Paul Laciſius la profeſſion de la Langue Gréque. Ce dernier mourut à Straſbourg. Sa Verſion Latine des Chiliades de Tzetzès fut imprimée avec le Grec, l'an 1546, à Bâle, chez Jean Oporin. * Bayle, *Dict. Crit.*

LACONIE, province du Péloponnéſe ou de la Morée, a porté autrefois le nom de Lélégie, d'Oebalie, & quelques autres noms pris de ceux des Rois qui y régnoient. Elle porte aujourd'hui le nom de Tzaconie, & ſes peuples celui de Tzaconi. Sa principale ville étoit Sparte ou Lacédémone, & les autres, Leuctres, Epidaure, Ténare, *&c.* Elle contient aujourd'hui le Païs des Mainotes, & les villes de *Miſitra*, *Malvaſia*, *Maina*, *Coroni*, *Colochina*, & *Zarnata*. * Strabon, *Géogr. l.* 8.

LACROMA, petite iſle de la Mer Adriatique qui n'eſt éloignée de Raguſe que d'une demi lieue. Richard I. Roi d'Angleterre, étant abordé à cette iſle, y vouloit accomplir un vœu qu'il avoit fait pendant une grande tempête, de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge, ſur la premiére terre qu'il rencontreroit. Mais les Raguſiens lui ayant repréſenté que cette iſle étoit en quelque façon de leur territoire, puis qu'elle leur appartenoit, l'engagérent à faire rebâtir leur Cathédrale, ce qui fut l'accompliſſement de ſon vœu. L'iſle de Lacroma a une heure de circuit, & l'on y trouve une ancienne Abbaïe de l'Ordre de St. Benoît, unie à la Congrégation du Mont-Caſſin. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LACTANCE FIRMIEN, ou plutôt FIRMIEN LACTANCE, *Lucius Cælius Firmianus Lactantius*, célébre dans le troiſiéme ſiécle, & au commencement du quatriéme, étoit Africain, ou ſelon d'autres natif de Fermo, ville de la Marche d'Ancone, d'où l'on croit qu'il prit le ſurnom de FIRMIEN. Il eut Arnobe pour Précepteur en Rhétorique, fit de ſi grands progrès ſous cet excellent Maître, qu'il enſeigna depuis lui même à Nicomédie, & fut choiſi par l'Empereur Conſtantin, pour être Précepteur de ſon fils Criſpe Céſar. Il a écrit en Latin pluſieurs livres, qui ſont ſi éloquens, qu'ils lui ont fait mériter le nom de Cicéron Chrétien. Les ſept livres des Inſtitutions ſont ſon principal Traité. Il les compoſa vers l'an 320 de Jesus-Christ, pour défendre notre Religion, & pour répondre à tous ceux qui avoient écrit contre. Il en fit un abrégé dont on n'a qu'une partie, & y ajoûta un livre de la *Colére de Dieu*. Il avoit fait auparavant un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, dans lequel il établit la Providence, en faiſant voir l'excellence de ſon principal ouvrage, qui eſt l'homme. S. Jérôme parle encore d'autres Ouvrages de Lactance, ſavoir, de deux livres à Aſclepiade; de huit livres de Lettres; d'un livre intitulé le *Feſtin*, qu'il avoit fait avant que d'aller à Nicomédie; d'un Poëme en vers hexamétres, contenant la deſcription de ſon voyage; d'un Traité qu'il avoit intitulé le *Grammairien*, & d'un livre de la *Perſécution*. De tous ces Ouvrages, il y a des gens qui prétendent qu'il nous reſte le dernier, donné au public par M. Baluze, ſous le titre de la *Mort des Perſécuteurs*; mais cet Ouvrage n'eſt pas de Lactance, & c'eſt Lucius Cæcilius qui en eſt l'Auteur. Le but qu'il s'y propoſe, eſt de montrer que les Empereurs qui ont perſécuté les Chrétiens, ſont tous péris malheureuſement. Le Poëme du Phénix qu'on attribue à Lactance n'eſt pas d'un Chrétien, mais d'un Payen. Le Poëme ſur la Pâque eſt d'un Auteur Chrétien, mais plus nouveau que Lactance; celui de la paſſion de Jesus-Christ n'eſt pas de ſon ſtyle. Les argumens ſur les Métamorphoſes d'Ovide, & des Notes ſur la Thébaïde de Stace, ſont de Lactance-Placide Grammairien. Il eſt remarqué dans la Chronique d'Euſébe, que Lactance vécut ſi pauvre au milieu de la Cour, que ſouvent il manquoit des choſes néceſſaires, bien loin de rechercher les richeſſes & les plaiſirs. Il eſt le plus éloquent de tous les Auteurs eccléſiaſtiques. Son ſtyle eſt pur, égal, naturel, & entiérement ſemblable à celui de Cicéron. Il réfute avec beaucoup de force la Religion des Gentils, & établit peu ſolidement celle des Chrétiens; ayant eu, ſuivant S. Jérôme, plus de facilité à détruire les erreurs, que de ſcience pour établir les Dogmes des Chrétiens. Il traite la Théologie d'une maniére trop philoſophique; il n'a pas aſſez approfondi nos myſtéres, & il a même donné dans pluſieurs erreurs. Les Ouvrages de cet Auteur ont été imprimez pluſieurs fois. La premiére édition a été faite à Rome l'an 1468, *in folio*, par Conrad Sweynheim; la ſeconde à Rome l'an 1470, revûe par un Evêque Italien; la troiſiéme eſt de Veniſe l'an 1472. Ils ont été depuis imprimez dans cette même ville, dans les années 1483, 1490, 1493; par Bennalius l'an 1509, 1511, 1515; par Maurice l'an 1521, & 1535; à Paris, chez Petit l'an 1509; à Rome l'an 1574, 1583, & 1650; à Florence l'an 1513; à Bâle l'an 1521, 1533, 1536, & 1563; deux fois l'an 1556; à Lyon l'an 1532, 1570; à Anvers chez Plantin l'an 1539, 1570, 1532, 1587, 1553, & 1556; à Genéve l'an 1613; à Leide l'an 1662; à Amſterdam l'an 1650. La derniére édition eſt celle qui a été imprimée à Amſterdam, avec les Commentaires de pluſieurs Auteurs: elle n'eſt pas des plus exactes. Eraſme, Thomaſius, Iſæus, Betulius, Thyſius, Thaddeus, Galæus, ont fait ſur cet Auteur des Notes qui ſont rapportées dans cette derniére édition. Le Pére Dom Le Nourri, Religieux Bénédictin, a donné, en 1710, une nouvelle édition du livre de la Mort des Perſécuteurs qu'il n'attribue pas à Lactance; mais comme on l'a dit cy-deſſus à Lucius Cæcilius qui vivoit au commencement du quatriéme ſiécle. * Saint Jérôme, *in Chron. Anno Chr.* 317. *Epiſt.* 13. *ad Paulin. in Catal. c.* 180. *&c.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles*.

* LACTANCE ou LACTANTIUS, comme d'autres écrivent ce nom, Martyr Africain, qui ſouffrit l'an 200, à Carthage. *Voyez Acta Conſummata Martyrum Scillitanorum*, *apud* Theod. Ruinartum.

LACTUCINE, Déeſſe reconnue par les Anciens, pour celle qui préſidoit aux fruits, lorſqu'ils étoient encore dans leur lait & dans leur premiére ſéve. Ce nom vient du Latin, *Lac*, *lactis*, lait. * Varron.

LACUNA (André) *Voyez* LAGUNA.

LACYDE (*Lacydes*) Philoſophe Grec, fils d'Alexandre, natif de Cyréne, fut Diſciple d'Arceſilaüs & ſon ſucceſſeur dans l'Académie. Diogéne Laërce écrit qu'il fonda une nouvelle Académie; mais Cicéron aſſure qu'il ſuivit les ſentimens d'Arceſilaüs, & les Auteurs conviennent que c'eſt Carnéade qui eſt le Fondateur de la troiſiéme Académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude, & malgré les incommoditez de la miſére & de la pauvreté, il ne laiſſa pas de devenir habile Philoſophe, & d'être fort agréable dans ſes diſcours. Il enſeignoit dans un jardin qu'Attalus Roi de Pergame lui donna, & qui fut appellé de ſon nom *Lacydien*. Il répondit à ce Prince, qui le demandoit en ſa Cour, qu'il falloit regarder de loin le portrait des Rois. Plutarque rapporte que Lacyde aſſiſtant à un jugement pour ſon ami Céphiſocrate accuſé de crime de Léze-Majeſté, le ſauva en mettant le pié ſur un anneau, que Céphiſocrate avoit laiſſé tomber dans le tems que ſon accuſateur demandoit cet anneau pour le convaincre. L'accuſé étant abſous, alla remercier ſes Juges, entre leſquels il y en eut un qui, s'étant apperçu de ce qui s'étoit paſſé, lui dit, *Remerciez-en Lacyde à qui vous en avez l'obligation.* Lacyde avoit une oye qui le ſuivoit par tout: quand elle fut morte, il lui fit des funérailles auſſi magnifiques que ſi elle eût été ſon fils ou ſon frére: c'étoit une grande petiteſſe pour un Philoſophe. La maniére dont il mourut eſt encore fort indigne d'un homme ſage. Athénée rapporte que Lacyde & un autre Philoſophe nommé *Timon*, ayant été conviez pour deux jours à un feſtin, s'accommodant à l'humeur de la compagnie, ils burent tant, qu'ils s'en trouvérent mal. Lacyde quitta le premier, mais il en eut une maladie, qui le fit mourir. Numénius raconte que Lacyde avoit ſoin de renfermer lui même ſes proviſions dans ſa dépenſe, & qu'il en mettoit la clef dans un coffre qu'il cachetoit. Ses valets s'en étant apperçûs, prirent la clef, burent & mangérent ſes proviſions, & remirent la clef dans le coffre, qu'ils trouvérent moyen de recacheter avec ſon cachet, qu'ils avoient ſurpris. Lacyde regarda la diminution de ſes proviſions comme une choſe incompréhenſible, & s'en ſervoit d'exemple pour prouver qu'il avoit raiſon de ſuſpendre en toutes choſes ſon jugement. Ses valets ſe ſervirent du même principe pour lui perſuader qu'il ſe trompoit quand il croyoit avoir cacheté ſon coffre. Il avoit beau ſe plaindre de ce qu'on le voloit, ils lui ſoutenoient qu'il ſe trompoit, & il n'avoit rien à leur repliquer, ſuivant ſes principes: mais enfin, las de ſe voir pillé, & ne voulant plus qu'ils ſe ſerviſſent de la même raiſon pour ſoutenir leur vol, il leur dit: *Mes enfans, nous diſputons d'une maniére dans l'Ecole, & nous vivons autrement à la maiſon.*

Cette Histoire, quoique rapportée par Numenius & par Diogène Laërce, a bien l'air d'un conte. Lacyde commença à enseigner la quatriéme année de la CXXXIV Olympiade, 241 ans avant J. C. & enseigna pendant 26 ans, selon Diogène Laërce, & ainsi il mourut la deuxiéme année de la CXLI Olympiade, 215 ans avant J. C. * Ciceron, *Academicar. Quæstion. l.* 2. Diogène Laërce, *l.* 4. Plutarque, *de Discrimine Adulatoris & Amici.* Pline, *l.* 10. *c.* 22. Elien, *l.* 7. Athenée, *l.* 10. Numenius, *apud Eusebium, l.* 10. *Præpar. Evang. l.* 10.

L A D.

* LADENBURG ou LADEBOURG, *Ladiburgum*, anciennement *Lupodunum*, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans le Palatinat, sur le Nécre, au nord-ouest d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Cette ville a un vieux château, & elle appartient en partie aux Evêques de Wormes, & en partie aux Electeurs Palatins. Avant qu'on eut bâti Heidelberg, Ladenburg étoit la capitale du Palatinat. Les Evêques de Wormes ont souvent fait leur résidence dans le château de Ladenburg. * Maty, *Dict. Geogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

LADERCHI (Jacques) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, a fait imprimer à Rome, l'an 1705, une Dissertation Historique sur les Basiliques de Rome, dédiées sous le nom des saints Martyrs Marcellin Prêtre, & Pierre Exorciste, martyrisez l'an 302, & décapitez à dix mille de Rome, dans un endroit appellé *Sylva Nigra*, qui depuis fut appellé, *Sylva Candida*. On y bâtit une église en l'honneur des saintes Rufine & Seconde, martyrisées au même lieu. Les corps de saint Marcellin & de saint Pierre furent transportez peu après leur martyre dans le lieu où saint Tiburce avoit été martyrisé, à trois milles de Rome, sur le chemin nommé *Via Lavicana*, où Constantin bâtit une église en l'honneur de ces Martyrs. Il y en a une troisiéme bâtie en leur honneur dans l'enceinte de Rome. Le P. Laderchi prétend que c'est celle-ci qui a été érigée en titre du tems de saint Grégoire *le Grand*. Cela lui donne occasion de traiter des titres des Cardinaux. Il croit que ces titres n'ont été dans leur commencement que les maisons de quelques Chrétiens distinguez par leurs richesses, où l'on recevoit les Fidéles, non seulement pour les admettre à la célébration des saints mystéres, mais aussi pour subvenir à leurs besoins temporels, & les mettre à couvert de la persécution. Les Evêques de Rome, dans la suite préposerent un Prêtre à chacune de ces maisons, devenues autant d'églises. On attribue d'ordinaire cette institution au Pape Evariste, que l'on prétend avoir divisé la ville de Rome en vint cinq titres. Les Prêtres attachez à ces titres ou paroisses, & obligez à résidence, furent appellez *Cardinaux*, du mot *incardinare*, qui signifie *ordonner un Evêque, un Prêtre ou un Diacre, & l'attacher au gouvernement d'une église particuliére.* Ce nom étoit commun dans le commencement à tous les Clercs chargez du soin d'une église; depuis ce tems-là il est devenu particulier à ceux qui partageoient avec le Pape le gouvernement de l'Eglise de Rome. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle.*

LADIK ou LADIKIA. *Voyez* LAODICEE.

ROIS de HONGRIE.

LADISLAS, I. de ce nom, Roi de Hongrie, fils de Bela, I. du nom, naquit l'an 1041 en Pologne, où son pere s'étoit retiré pour éviter les violences du Roi Pierre, successeur d'Etienne. Béla conquit ensuite le Royaume de Hongrie sur André, qu'il tua dans un sanglant combat l'an 1062. Ce Prince étant mort l'an 1065, Ladislas voulut établir sur le thrône Salomon, fils d'André, au préjudice de son propre frére Geiza; mais Salomon étant devenu odieux à ses Sujets par ses cruautez, Ladislas se joignit à Geiza pour le chasser. Geiza ne régna que trois ans, & Ladislas lui succeda l'an 1080. Il joignit au Royaume de Hongrie, la Dalmatie & la Croatie, qui lui furent cédées par sa sœur la Princesse Sélomire, veuve du Duc de ces provinces. Il fit rentrer les Bohémiens dans leur devoir, chassa les Huns qui ravageoient la Hongrie, & conquit une partie de la Bulgarie & de la Russie. Nous voyons dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, des témoignages du zéle & de la pieté de ce Roi. Il défit les Tartares, mena une vie innocente, & mourut en odeur de sainteté le 30 juillet 1095, après un régne d'environ 17 ou 18 ans. Il a été canonisé par le Pape Célestin III, l'an 1198. Le Martyrologe Romain fait mémoire de lui au 27 de juin. * Turocius. Bonfinius, *Gemal. Reg. Hung.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

LADISLAS II, fils d'EMERIC, ne régna que six mois, vers l'an 1204, & eut ANDRE' II, pour successeur. Quelques Auteurs ne mettent ce Roi que le III. de ce nom, & font mention avant lui de LADISLAS II, fils de *Béla* II, qu'on plaça sur le thrône, qui appartenoit légitimement à son neveu Etienne III, & où il ne resta que six mois. Ainsi on ne le doit point considérer comme un Roi légitime, mais plutôt comme un Usurpateur.

LADISLAS III, surnommé *Cumne*, fut Roi après ETIENNE V, son pére, l'an 1272. Les Historiens qui parlent de lui, comme d'un Prince extrémement débauché, témoignent qu'il repudia son épouse légitime, pour entretenir diverses femmes Payennes, du païs des Tartares Cumans. Il maltraita les Ecclésiastiques, pilla leurs biens, & se rendit l'objet de la haine publique. En vain l'Empereur & les Papes, voulurent s'opposer à ces déréglemens; il se moqua des armes de l'un, & des censures des autres. Dans la suite, les Tartares, ausquels il avoit eu tant de confiance, & qui néanmoins avoient déja ruiné son Etat l'an 1285, l'assassinérent dans sa tente l'an 1290. *Charles*, dit *Martel*, fils de sa sœur *Marie*, & de *Charles* II, Roi de Sicile, fut son successeur. * Turocius, *Chron. Hung. partie* 2. Bonfinius, *decade* 2.

LADISLAS IV, dit aussi ULADISLAS, étoit Grand Duc de Lithuanie & Roi de Pologne, lorsque les Hongrois l'élurent, l'an 1440, pour leur souverain, après la mort d'*Albert* d'Autriche, Roi des Romains, & Roi de Hongrie par sa femme *Elisabeth*. Elle étoit fille unique de *Marie* de Hongrie, femme de *Sigismond* de Luxembourg, Empereur, & héritiére de *Louis*, dit *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne. Albert d'Autriche, en mourant, laissa grosse cette Princesse, qui accoucha heureusement de Ladislas V, qu'on fit couronner à l'âge de quatre mois, pendant que celui dont nous parlons, se mit la couronne sur la tête. Il fit d'abord la guerre à Amurat, Sultan des Turcs, & envoya contre lui Jean Huniade, qui remporta des avantages très-considérables sur les Infidéles. Alors le Turc se voyant pressé d'aller en Asie, fit la paix avec Ladislas. Ce traité surprit les Princes Chrétiens, qui se préparoient à unir leurs forces à celles du Roi de Hongrie, pour opprimer entiérement l'Empire Ottoman. Ils firent agir le Pape, qui envoya le Cardinal Jules Césarini, à dessein de faire rompre cette paix, & de dégager Ladislas du serment. Cela fut exécuté; mais la suite en fut extrémement desavantageuse à la Chrétienté, par la perte de la bataille de Varnes, donnée le onziéme novembre de l'an 1444. Ladislas y fut tué à la fleur de son âge, très-digne par son courage & par sa pieté d'une plus heureuse destinée. On lui fit cette Epitaphe,

> *Romulidæ Cannas, ego Varnam clade notavi.*
> *Discite, mortales, non temerare fidem.*
> *Me nisi Pontifices jussissent rumpere fœdus,*
> *Non ferret Scythicum Pannonis ora jugum.*

Toute l'Europe pleura la mort de ce Prince. La Hongrie plaint encore le malheur de Ladislas, qui a causé sa ruine, aussi bien que celle de l'Empire de Gréce, & qui a ouvert le chemin aux progrès des armes Ottomanes. * Turocius. Bonfinius. Dubravius.

LADISLAS V, fils d'ALBERT d'Autriche, fut fait Roi après la mort de Ladislas IV, que les Hongrois lui avoient préferé, & qui n'étant âgé que de cinq ans, fut élevé sous la tutelle de Jean Huniade, qui prit soin de ce Prince. Il fut dans la suite fort affectionné à la Religion Catholique; & s'opposa fortement aux Hussites dans la Bohéme, & aux Turcs, qui assiégérent inutilement Belgrade l'an 1451. On attendoit de grands succès de sa valeur & de sa conduite, lorsqu'il fut empoisonné par les Hussites à Prague, où il attendoit *Magdelaine* de France, fille du Roi *Charles* VII, qu'il devoit épouser. Elle fut depuis donnée en mariage à *Gaston* de Foix l'an 1457. * Bonfinius, Eneas Silvius, &c.

LADISLAS, ou ULADISLAS VI, étoit fils de CASIMIR, Roi de Pologne, qui lui avoit fait obtenir le Royaume de Bohéme. Il parvint par son adresse & par sa valeur, à celui de Hongrie l'an 1490, après la mort de Matthias Corvin, fils de Jean Huniade. Béatrix veuve de Matthias, crut que Ladislas l'épouseroit, ce qui l'engagea à prendre son parti. Il eut à combattre trois puissans Compétiteurs, Jean, fils naturel de son prédécesseur; Maximilien d'Autriche; & son propre frere Albert, que leur pére Casimir vouloit mettre sur le thrône de Hongrie, prétendant que Ladislas se devoit contenter de celui de Bohéme. Il fut néanmoins assez heureux pour éluder les desseins de ces prétendans, ou par des traitez, ou par les armes; mais son bonheur ne fut pas de durée, car il eut diverses guerres à soutenir, tant contre les Princes ses voisins, que contre les Infidéles, & vit tous ses Etats en trouble. Il épousa *Anne* de Foix, de laquelle il eut *Anne* & *Louis*; & pour laisser la paix dans ses Etats, il fit couronner son fils à l'âge de deux ans, mais ces précautions furent inutiles, ce fils ne vécut pas longtems, & Ladislas mourut lui-même à Bude, le jeudi 13 mars 1516, après un régne de vint-cinq ans. On peut remarquer ici en passant que Louis XIV Roi de France descend par son pére & par sa mere de Ladislas. Louis XIII étoit fils de *Marie* de Médicis fille de *Marguerite*, laquelle étoit fille de *Ferdinand* I, qui avoit épousé Anne fille de Ladislas & d'Anne de Foix. *Anne-Marie* d'Autriche, femme de Louis XIII, & mere de Louis XIV, étoit fille de *Jeanne* d'Autriche laquelle étoit fille de Ferdinand I, & d'Anne fille de Ladislas & d'Anne de Foix. *Voyez* ULADISLAS. * Dubravius, *Rer. Hung. l.* 32.

ROI de NAPLES.

LADISLAS ou LANCELOT, Roi de Naples, que ses Partisans ont surnommé le *Magnanime* & *le Victorieux*, prenoit la qualité de Roi de Hongrie, & de Comte de Provence. Il succeda à son Pere CHARLES de Duras l'an 1386, fut proclamé Roi à Naples le 15 du mois de février, & fit approuver son élévation, l'an 1390, par le Pape Boniface IX, qui le fit couronner à Gaiete. Les Napolitains avoient appellé Louis II d'Anjou, leur légitime Souverain, & ces diverses prétentions causérent des guerres très-fâcheuses, dans lesquelles Ladislas eut d'abord tout l'avantage. Il prit Naples & Capoue, & ensuite étant appellé par les Hongrois qui avoient empoisonné leur Roi Sigismond, il alla recevoir à Javarin la Couronne de Hongrie le cinquiéme août de l'an 1403, mais il ne la garda pas longtems. Le Schisme qui étoit dans l'Eglise, lui donna occasion de se rendre maître de Rome, troublée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & d'usurper diverses terres de l'Eglise, dans lesquelles il commit mille violences. Depuis, les Romains lui cédérent la sou-

souveraineté de leur ville l'an 1408. Cependant Louis, que le Concile de Pise & le Pape Alexandre V, investirent du Royaume de Naples, & auquel ils donnérent la charge de Lieutenant Général de l'Eglise, reprit les places que Ladislas avoit usurpées. Il le chassa même de Rome, qu'il remit au Pape Alexandre V, & ce Pape excommunia Ladislas. Ce dernier se retira à Tortonne, & perdit peu après la bataille de Roquesêche, donnée sur les bords du Garigliano le 19 mai 1411. Mais Louis ne sut pas pousser sa victoire aussi loin qu'il le pouvoit; & cette faute fit que son Compétiteur demeura entiérement maître du Royaume de Naples. Le Pape Jean XXIII, l'investit encore du Royaume de Naples, & s'en repentit peu après: car Ladislas le surprit dans Rome, se rendit maître de cette ville, puis tournant ses armes contre les Florentins, les obligea d'acheter la paix l'an 1413. De là il marcha à Pérouse, où il fut empoisonné par la fille d'un Médecin, dont il étoit passionnément amoureux. Elle crut lui donner encore plus d'amour, en s'appliquant une certaine composition qu'elle avoit reçue de son pére, gagné, à ce que l'on dit, par les Florentins, qui se défioient toujours de ce Prince sans parole & sans foi. Ladislas se sentant frappé d'un mal inconnu & très-violent, se fit porter à Naples, où il mourut sans postérité le sixiéme août de l'an 1414, âgé de 38 ans. Ce Prince étoit vaillant, généreux & libéral; mais il avoit tant de défauts, qu'on peut dire que ses mauvaises qualitez ont effacé les bonnes. Son corps fut enterré dans l'église de saint Jean de Carbonaléres. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'A N J O U. * Collenutio, *Hist. Neapol. l.* 5. Summonte, *l.* 4. Monstrelet, *l.* 1. Sponde, Rainaldi & Bzovius, *in Annal.* Théodoric de Niem. Bonfinius. Le Pére Anselme. Ammirato, &c.

ROIS de POLOGNE.

L A D I S L A S ou U L A D I S L A S, I. de ce nom, Roi de Pologne, surnommé *Herman*, fils de Casimir I, fut élu l'an 1081 après Boleslas, dit *le Cruel & le Hardi*, son frére. Il se contenta du nom de Prince & d'héritier de Pologne, & mérita des éloges par sa prudence & sa retenue, qui le portérent à maintenir la paix, sans se soucier de porter les armes chez ses voisins. Il fut pourtant obligé de les prendre contre les Habitans de Prusse & de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de son tems que les Russiens secouérent le joug de la Pologne. Ce Prince épousa 1. *Judith*, fille d'*Uratislas*, Roi de Bohéme, Princesse d'un grand mérite, dont il eut Boleslas III, son successeur: 2. *Sophie*, sœur de l'Empereur *Henri* IV, & pour lors veuve de *Salomon*, Roi de Hongrie, dont il eut trois filles. *Il laissa un fils* naturel, *nommé* Sigrée. Ladislas mourut le 26 juillet 1102, après un régne de 20 ans. * Cromer, *Hist. de Pologne.*

L A D I S L A S, II. du nom, Roi de Pologne, succéda à son pére Boleslas III, l'an 1139. Il avoit trois ou quatre fréres, qu'il prétendoit avoir été trop avantageusement partagez par leur pére. A la persuasion de *Christine* sa femme, sœur de l'Empereur *Henri* V, il leur fit la guerre, mais avec peu de succès: car dans le tems qu'il attaquoit Posna sur son frére *Mieczislas*, après avoir pris Sandomir sur *Henri*, & Plosco, sur *Boleslas*, ces fréres unis surprirent son armée & la défirent. Il fut vaincu en diverses autres rencontres, & fut obligé de fuir en Allemagne vers l'Empereur Conrad III. Boleslas IV, dit *le Frisé*, l'un de ses fréres, fut mis sur le thrône l'an 1146. Depuis, l'Empereur Frédéric *Barberousse*, successeur de Conrad, obtint de Boleslas qu'il donneroit la Silésie à Ladislas, qui mourut l'an 1159 à Oldenbourg. Il laissa trois fils, *Boleslas*, surnommé *le Long*, Duc de Breslaw; *Conrad* de Lasconogue, Duc de Glogaw & de Crossen; & *Miceslas*, Duc d'Oppelen, de Ratibor, & de Teschen. * Cromer, *Hist. de Pologne.* Crantz, &c.

L A D I S L A S III, dit *Lokiek*, c'est à dire, *d'une coudée*, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit extrêmement petit de taille, & parvint à la Couronne après Premislas, en 1295. Il étoit frére de Lesko, ou Lescus *le Noir*, & possédoit en souveraineté des terres très-considérables. D'ailleurs il étoit guerrier & politique: ce qui néanmoins ne parut pas au commencement de son régne: car lorsqu'il se voulut déclarer héritier de la Couronne, il permit à ses Soldats de commettre toute sorte de desordres, & de piller les biens des Ecclésiastiques, leur en donnant lui même l'exemple. Par cette conduite violente & extraordinaire, il s'attira la haine des peuples, qui le déclarérent déchu de la royauté, & élurent Venceslas, Roi de Bohéme, l'an 1300. Ladislas se retira en Hongrie, puis à Rome; mais comme il conservoit toujours des intelligences dans l'Etat, il ne lui fut pas difficile de se faire encore élire après la mort du même Venceslas l'an 1305. Depuis il gouverna sagement, étendit les bornes de son Etat, & se rendit redoutable à ses ennemis. Il ne se fit couronner qu'en 1320, avec *Hedwige* sa femme, fille de *Boleslas*, dit *le Pieux*, Duc de Calisse. La Poméranie se revolta presque en même tems. Ladislas mit des troupes en campagne, & demanda du secours aux Chevaliers de Prusse. Ceux-ci prirent Dantzic, qu'ils gardérent: ce qui fut le sujet d'une longue guerre. Ils firent d'autres entreprises sur la Pologne, jusques à ce que Ladislas en défit vingt mille dans une bataille. Ce Prince mourut le dixiéme mars 1333, en réputation d'être le plus sage Roi de son tems. Il laissa Casimir, surnommé *le Grand*; & *Elizabeth*, mariée à *Charles*, Roi de Hongrie. * Michovius, *Histor. Polon. l.* 4. Cromer, *l.* 12.

L A D I S L A S IV, dit J A G E L L O N, Grand Duc de Lithuanie, de Samogitie, &c. parvint à la Couronne de Pologne, par son mariage avec *Hedwige*, fille de *Louis* Roi de Hongrie, élue Reine de Pologne, à condition qu'elle épouseroit celui qui lui seroit choisi par les Grands du Royaume. Jagellon s'offrit, & se fit batiser l'an 1386, à Cracovie, où il reçut au batême le nom de Ladislas. Il unit la Lithuanie à la Pologne, défit les Chevaliers de Prusse, soumit les Lithuaniens rebelles, refusa la Couronne de Bohéme, que les Hussites lui offroient, & se rendit très-recommandable pendant un régne de 48 ans. Il mourut le 31 mai 1434, âgé de 80 ans. *Hedwige* sa femme étoit morte dès l'an 1399 ou 1400. La Couronne que Ladislas avoit obtenue à cause d'elle, lui demeura. Il épousa en secondes noces *Anne*, fille de *Guillaume*, Comte de Cilley, qui mourut sans enfans l'an 1415. Ladislas se remaria à *Elizabeth de Pilecza*, fille de quelque Castillan, agée, infirme, chargée d'enfans, veuve de trois maris, & d'une conduite fort suspecte. Il l'épousa malgré le sentiment de son Conseil, qui lui représenta inutilement qu'une telle alliance étoit indigne de lui & désavantageuse au Royaume. Comme la mére d'Elizabeth avoit été Marraine de Ladislas il falut une dispense pour se marier. Il s'adressa pour cet effet au Concile de Constance en 1417, & n'obtint que difficilement ce qu'il souhaitoit, & avec cette condition, qu'il ne s'engageroit pas dans un quatriéme mariage si sa femme venoit à mourir. Cependant il ne laissa pas, malgré cette défense, & le sentiment des Grands de Pologne, d'épouser, après la mort d'Elizabeth, *Sophie* fille d'un Palatin de Kiovie, dont il eut *Ladislas* V, *Casimir* III, & *Hedwige*. Les Chevaliers Teutoniques causant de grands ravages dans la Lithuanie & dans la Pologne, Ladislas Roi de Pologne & Alexandre Vitold, Grand Duc de Lithuanie, adressérent des lettres à toute la Chrétienté pour se plaindre des violences de ces Chevaliers, & en particulier à l'Empereur Robert. En 1415, ces Princes inutilement traitez eurent recours au Concile de Constance; à la sollicitation du Pape Jean XXIII, & ensuite ils écrivirent aux Péres du Concile pour les solliciter à leur procurer une paix solide & durable. Ladislas Jagellon contribua beaucoup à la conversion au Christianisme des *Samogites* qui habitent une Province de la Lithuanie, ayant détruit leur *bois sacré*, sans qu'il lui en fût arrivé aucun mal. Les Samogites s'imaginoient que personne ne pouvoit toucher à ce bois impunément; ayant donc vu qu'il n'arrivoit aucun mal à Jagellon ni aux Soldats Polonois, ils eurent mauvaise opinion de leurs Dieux; de sorte que par le consentement de tous, un de leur plus vieux Concitoyens déclara publiquement au Roi, *que puisque leurs Dieux avoient été assez lâches pour se laisser vaincre par celui des Polonois, ils étoient résolus d'abandonner leur culte, & de s'attacher à celui du plus puissant.* Ensuite le Roi leur apprit lui même l'Oraison dominicale & le symbole des Apôtres, parce que les Prêtres Polonois qu'il avoit amenez avec lui ne parloient pas le Samogitien, qu'il savoit parfaitement comme étant de ce païs-là. Il leur donna des Prêtres pour les batiser, leur fonda des Eglises, & leur fit des présens afin de les encourager. Ce Prince acheva cette conversion en 1418, & ce fut à cause du zéle qu'il avoit témoigné dans la conversion de ces Infidéles & pour la réunion des Grecs avec le Siége de Rome, qu'il obtint divers priviléges des Papes, qui lui furent confirmez par Martin V, qui lui donna la qualité de Vicaire Général de l'Eglise dans le Royaume de Pologne, & dans la Russie Polonoise. * Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, p.* 163. 342, *&c.* & 457.

L A D I S L A S V fut Roi de Pologne, après son pére Ladislas IV, puis Roi de Hongrie. *Voyez* L A D I S L A S IV, entre les Rois de Hongrie.

L A D I S L A S-S I G I S M O N D, VI. du nom, fils de Sigismond III, Roi de Suéde, puis de Pologne, & d'*Anne* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc d'Autriche, naquit l'an 1595; & succéda à son pére le 23 novembre 1632. Avant son avénement à la Couronne, il avoit donné des marques de sa piété & avoit signalé son courage dans la guerre contre les Moscovites, & dans la défaite d'Osman, Sultan des Turcs, auquel il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverses rencontres. Il avoit aussi fait un voyage de dévotion à Rome. Ce Prince aimoit la vertu, parloit diverses Langues, & avoit joint à la valeur, un parfait amour de la justice. Il défit les Moscovites peu après son couronnement, & conclut ensuite avec eux la paix de Viasinia. Les Turcs, qui s'étoient jettez dans la Pologne, eurent sujet de s'en repentir. Ce Prince épousa 1. *Cecile-Renée* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand* II, & en eut *Sigismond-Ladislas*, né l'an 1640, & mort en 1647: 2. l'an 1645, *Louise-Marie* de Gonzague de Cleves, & mourut en 1648, âgé de 52 ans, onze mois & onze jours. Casimir, son frére, lui succéda à la Couronne de Pologne.

L A D I S L A S, fils aîné d'Etienne Dragutin, épousa un peu avant la mort de son pére la fille de Ladislas, Vaivode de Transilvanie, qui à cause de cette alliance-là, prise avec un Prince Schismatique fut excommunié par le Cardinal de Montefiore, Légat du Saint Siége. Ladislas étoit l'héritier présomptif de la Couronne de Servie, & son pére en y renonçant, avoit reservé le droit de ses enfans. Peut-être que Ladislas interprêtant cette convention à son gré, prétendit ne devoir pas attendre la mort de Milutin son oncle, qui régnoit de fait: peut-être aussi que Milutin espérant toujours de laisser de la postérité, ne put se résoudre à regarder son neveu comme son successeur. Quoi qu'il en soit, Milutin fit arrêter Ladislas aussi-tôt après la mort de son pére, & le tint en prison jusqu'à sa mort, qui arriva au mois de novembre de l'an 1321. Ladislas devenu alors Roi de Servie, refusa l'appanage à Constantin son frére, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut fait prisonnier, & Ladislas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, & ensuite écarteler. Cette barbarie à laquelle on ne peut penser sans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la Couronne à Etienne fils naturel de Milutin, banni alors à Constantinople; & Ladislas abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, & jetté dans une prison d'où il ne sortit plus. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

* LADOCO, LOS CODOS DE LADOCO, *Ladicus Mons*, montagne du Royaume de Léon, au Couchant de la ville de ce nom, n'est remarquable que par cette Inscription qu'on y a trouvée *Jovi Ladico*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LADOGA, grand Lac dans l'Europe septentrionale, sur les confins des Etats de Suéde & de Moscovie, entre la Principauté de Novogorod-Weliki, l'Ingrie & la Kexholmie. Ce Lac reçoit les eaux du Lac Ilmen, par la riviére de Wolchova, celles de plusieurs Lacs & marais de la Finlande, par la riviére de Woxen ou Wozen, & il se décharge dans le Golfe de Finlande par celle de Niéva. Il passe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au sud, & vint-cinq du Levant au Couchant. On y prend une prodigieuse quantité de saumons, & une espéce de poisson particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*, & c'est de là, dit-on, que ce Lac a pris le nom de Ladoga. Au reste le païs, qui se trouve entre ce Lac & celui d'Onéga, étoit autrefois une province particuliére, qui portoit le nom de Ladoga. Elle est maintenant incorporée à la province de Novogorod-Weliki. * Maty, *Dict. Geogr.*

LADOGA, petite ville de la Moscovie, dans la province de Novogorod-Weliki, sur la riviére de Wolchova, à cinq ou six lieues du Lac de Ladoga, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LÆ. LAE. LAF.

LÆLIA. *Voyez* ÆLIA LÆLIA CRISPIS.

LÆLIUS (C.) Consul Romain, & grand Orateur, fut surnommé *le Sage*, & est célébre dans l'Histoire, par l'amitié dont il fut lié avec Scipion, qu'il suivit à la guerre d'Afrique. Dans la bataille que le même Scipion donna en même jour à Asdrubal & à Syphax, qu'il attaqua dans leurs retrenchemens, Lælius & Massinissa poursuivirent les fuyards, surprirent le Roi Syphax, & prirent par composition la ville capitale de son Royaume de Masæsyles, l'an 551 de Rome, & 203 avant Jesus-Christ. Depuis, Scipion envoya Lælius à Rome pour y conduire son prisonnier de guerre. Cicéron parle très-souvent de lui avec éloge. C'est ce même Lælius qui, selon le sentiment de quelques-uns, aidoit Térence à composer ses Comédies. Il semble que Térence ait voulu confirmer ce que l'on avançoit à cet égard, lorsqu'il dit dans le Prologue des Adelphes, *v.* 15. *& suiv.*

Nam quod isti dicunt malevoli, homines nobiles
Eum adjutare, assiduèque unà scribere,
Quod illi maledictum vehemens esse existumant,
Eam laudem hic ducit maximam, cum illis placet
Qui vobis universis & populo placent.

* Tite-Live, Plutarque, &c. en font aussi mention. Quintilien fait aussi mention d'une fille de Lælius, qui étoit très-savante, *l.* 2. *c.* 1.

LÆLIUS, Poëte Latin. *Voyez* LÆVIUS.

LÆLIUS (Laurent) Théologien Allemand, naquit en 1572, & mourut en 1634. Il a composé *Scriptura loquens*; *Index Hæresium*; *Criterium Fidei*, *&c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAER ou LAAR (Pierre de) dit *Bamboche*, Peintre de Harlem, avoit un merveilleux génie pour la Peinture, quoiqu'il ne l'ait cultivé qu'à peindre en petit. Il étoit universel & fort studieux dans toutes les choses qui regardoient sa profession. Il fit un grand séjour à Rome, où il s'attira l'amitié & l'estime des premiers Peintres. Sa maniére est fort suave & vraye. Le nom de *Bamboche* lui fut donné par les Italiens à cause de sa figure extraordinaire. Il avoit les jambes fort longues, le corps fort court, & la tête enfoncée dans les épaules; mais cette difformité étoit bien réparée par la beauté de son esprit. Il mourut à Harlem âgé de soixante ans, s'étant laissé tomber dans un fossé où il se noya. On prétend que ce fut en punition d'un crime qu'il avoit commis étant à Rome, & qu'on raconte de cette maniére. De Laer & quatre autres Hollandois furent surpris mangeant de la viande en carême dans une maison qui étoit sur le bord du Tibre. Un Ecclésiastique qui les avoit souvent avertis de ne plus le faire, les surprit encore une fois; & comme il vit que les voyes de la douceur étoient inutiles, il les menaça un soir, comme ils soupoient, de les déférer à l'Inquisition; & la chose s'étant extrêmement aigrie, les Hollandois jettérent l'Ecclésiastique dans la riviére. On prétend que ces cinq Hollandois ont tous péri par les eaux. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 415.

LAER, province. *Voyez* LAAR.

LAERCE. *Cherchez* DIOGENE LAERCE.

LAERTA, ville ancienne de la Cilicie. Elle est sur tout connue pour avoir donné naissance à Diogéne l'Historien, qui, à cause de cela, est nommé Diogéne Laërce. Il vivoit dans le second siécle. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* LAERTE, Roi d'Ithaque, fut fils d'Arcésius & pére d'Ulysse qui porte à cause de cela le nom de *Laërtiades* dans les Poëtes.

LAES, peuples d'Asie qui habitent au dedans du païs de Camboya & de Siam. C'est une nation barbare. Ils se tiennent le long de la grande riviére de Macon, & des grands Lacs qu'elle fait, & vivent dans les cabanes des bois & dans les bateaux. Ils sont voisins de la Tartarie & de la Chine. Plusieurs croyent que l'or que l'on porte à Péking vient de ce païs: & ce qui les fait être de ce sentiment, c'est qu'un Portugais s'étant trouvé parmi eux lorsqu'ils vinrent en Camboye, assura qu'il leur avoit vu tant de feuilles & de lames d'or, dont ils se servoient au lieu de monnoye, que plusieurs Camboyens en devinrent riches. Ils sont de belle taille & presque blancs, & ont beaucoup d'Ouvriers qui travaillent en or & en argent. Ils ne font trafic qu'avec les

Chinois & les Tartares. * Davity, *Royaume de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAET (Jean de) natif d'Anvers, mort en 1649, a fait une Description des Indes Occidentales en 18 livres. Il a aussi fait des Notes & une réponse à la Dissertation de *Grotius* sur l'origine des peuples de l'Amérique. C'est aussi par ses soins qu'on a publié une bonne partie de ces Républiques & Royaumes du monde. Voici les titres des livres qu'il a composez, *Hispania sive de Regis Hispaniæ regnis & Opibus Commentarius*; *Gallia, sive de Francorum Regis Dominiis & opibus*; *Belgii confœderati Respublica*; *Turcici Imperii status*; *Persia, sive Regni Persici status*; *De Imperio Magni Mogolis*; *Novus Orbis, seu Descriptionis Indiæ Occidentalis libri decem & octo, cum Iconibus & Tabulis Geographicis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 522 & 523. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTA, Dame Romaine, fille d'Albin, Grand Pontife, épousa sur la fin du quatriéme siécle, Toxace fils de sainte Paule. Ce mariage fut si saint, qu'Albin admirant la vertu de son gendre, & la sagesse de sa fille, abandonna le Paganisme, & se fit batiser. Læta fut mére d'une fille, nommée Paule, comme son ayeule; & c'est à cette occasion que S. Jérôme, dont elle étoit la Disciple, lui écrivit une Epître, dans laquelle il lui donnoit des instructions pour l'éducation de cet enfant. C'est celle qui commence ainsi, *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios & rudem Christi Ecclesiam*, *&c.*

LÆTUS, Capitaine de la Garde Prétorienne de l'Empereur Commode dans le second siécle, empêcha que ce Prince barbare ne fît brûler la ville de Rome, comme il l'avoit résolu. Depuis, ayant sçu que le même Commode le vouloit faire mourir avec quelques autres, il le prévint, & de concert avec eux il lui fit donner du poison l'an 193. Lætus éleva Pertinax à l'Empire; & trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétablissoit trop sévérement la discipline militaire, & que par l'innocence & la droiture de ses mœurs, il lui reprochoit tacitement sa dissolution. * Lampridius, *in Commodo.* Xiphilinus, *in Pertinace.* Hérodien, *dans Commode & dans Pertinax.*

LÆTUS CALVIDIUS. *Cherchez* QUILLET.

LÆTUS. *Cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

LÆTUS (Erasme-Michel) étoit Danois, & commença à se faire connoître vers l'an 1560. Il a composé un Poëme en onze livres sur l'Histoire des Danois, onze livres sur la Guerre des Goths, quatre sur la Navigation, autant sur la République de Nuremberg. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTUS (G.) de Moravie, mourut en 1642. Il a fait un Commentaire sur la Conversion de S. Paul. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTUS (Jean) publia un Abbregé d'Histoire ecclésiastique en 1642. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆVINUS TORRENTINUS, vulgairement *Vander Beken* ou *Torrentin*, second Evêque d'Anvers, & depuis quatriéme Archevêque de Malines, étoit natif de Gand. Il étudia en Droit & en Philosophie à Louvain, & fit un voyage en Italie, où sa vertu lui fit avoir part en l'amitié des plus illustres personnages de ce tems, comme les Cardinaux Sirlet, Borromée & Moron, & dans celle de Manuce, de Gambara, &c. A son retour dans le Païs-Bas, il fut fait Chanoine de Liége, & ensuite Grand-Vicaire d'Ernest de Baviére qui en étoit Evêque. Depuis, après s'être dignement aquitté d'une ambassade auprès de Philippe II, Roi d'Espagne, il fut jugé digne de l'Evêché d'Anvers, où il succéda à François Sonnius qui en avoit été le premier Prélat. De cette église il fut transféré à la Métropole de Malines, & mourut le 26 avril 1595. Il fonda à Louvain un Collége de Jésuites ausquels il légua sa Bibliothéque, & plusieurs médailles & piéces curieuses. Ce grand homme a composé divers Poëmes, *De Partu Virginis, libri tres*; *De Vita D. Pauli, libri duo*; *De cruento Sacrificio, libri quinque*; *De Bello Turcico & Victoria navali apud Naupactum*; *Odarum ad Amicos, libri quinque*; des Commentaires sur Horace; & des Poësies, qu'il dédia au Pape Pie V, & qui lui firent mériter le nom de Prince des Poëtes Lyriques après Horace. Il donna aussi une édition de Suétone, avec d'excellentes Notes. * Sandére, *de Gandav. Erud. Claris*, *l.* 2. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 608 & 609. Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire. Juste-Lipse. Havensius, *de Erect. Novor. in Belg. Episc.*

LÆVINUS LEMNIUS. *Voyez* LEMNE.

LÆVIUS ou LÆLIUS, Poëte Latin, fut Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Erotopægnia*, c'est à dire, *Jeux d'Amour*, dont Aulu-Gelle cite deux vers, & Apulée six. C'est le même qui a écrit un Poëme des Centaures, cité par Festus. * Lilio Giraldi, *Dial.* 4. Vossius, *de Poet. Lat.* Bayle, *Dict. Crit.*

LAFON (Jacques) né à Toulouse le dixiéme juin 1656, entra dans l'Ordre de S. Dominique en 1678, fut choisi pour continuer l'année Dominicaine, & mourut dans sa patrie le sixiéme janvier 1715. Il a eu quelque part au mois de septembre de l'année Dominicaine, & c'est lui qui a donné le mois d'octobre en 1712. Il avoit publié en 1708 à Toulouse, des remarques sur la Théologie Morale de M. Bonal, & lorsqu'il mourut, il venoit de mettre entre les mains d'un Libraire d'Avignon, un grand Traité de Morale suivant les principes des Thomistes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LAG. LAH.

LAGALLA (Jules-César) Italien de nation, a passé pour un des plus habiles Médecins & Philosophes de son tems. Il naquit l'an 1571, & fit de si grands progrès qu'au sortir de l'enfance, il fut reçu Docteur à Naples d'une maniére distinguée à portes ouvertes, & sans payer aucune finance. Peu après il fut créé Médecin de la flote du Pape Sixte V: ce qui lui donna oc-

occaſion de venir à Rome, où étant à peine âgé de 19 ans, il prit encore le bonnet de Docteur en Philoſophie & en Médecine, avec l'applaudiſſement de tout ce qu'il y avoit d'habiles Gens. Quoiqu'il fût dans un âge ſi peu avancé, on le donna pour Médecin au Cardinal de Sainte-Séverine; & ſans ſa trop grande jeuneſſe, il l'eût été du Pape Clément VIII. Il ſe fit des affaires au ſujet d'une femme, à l'occaſion de laquelle il faillit d'être aſſaſſiné: homme très-régulier au reſte, & vraiment Philoſophe dans toute ſa conduite. Dès l'âge de 33 ans il fut attaqué de la gravelle, & d'un grand nombre d'autres incommoditez qu'il ſouffrit le reſte de ſa vie, avec une patience incroyable. Il mourut âgé de 53 ans l'an 1624, & fut enterré aux Chartreux de Rome, où l'on voit ſon Epitaphe compoſée par lui-même. Lagalla avoit enſeigné la Médecine à Rome pendant 33 ans, avec un concours extraordinaire d'Auditeurs. Ses Ouvrages ſont, un livre de l'Immortalité de l'ame; & pluſieurs autres Traitez de Philoſophie qu'il recommanda en mourant à Léo Allatius, ſon Diſciple & ſon ami qui a écrit ſa Vie. * *Conſultez cet Ouvrage.*

L A G A M ou L E G H E M - R A I; c'eſt à dire, *le Raja Leghem*, nom d'un Prince fort puiſſant dans les Indes, au tems que Schehab-eddin régnoit dans le païs de Gaznah & de Multan. Il tenoit ſon ſiége dans la ville de Belhar, où il rendoit ſi équitablement la juſtice, qu'il étoit aiſé de reconnoitre qu'il étoit parvenu à ce dégré d'honneur, & même juſqu'à la dignité royale, par ſon ſeul mérite. Après avoir gouverné ſes Etats juſqu'à l'âge de quatre-vints ans ſans aucun reproche, exerçant exactement la juſtice, & donnant ſouvent à ſes Sujets des marques de ſa libéralité & de ſa magnificence, il éprouva dans un âge fort avancé un cruel revers de fortune. Il jouiſſoit d'une profonde paix, lorſque Bakhtiar Général des armées du Sultan Schehab-eddin, l'attaqua à l'impourvu & lui enleva ſes Etats. On raconte diverſes prédictions faites à la mére de Lagam lorſqu'elle étoit groſſe. On peut les lire dans la *Bibliothéque Orientale* de M. d'Herbelot, qui nous fournit cet article.

L A G A N, *riviére* de l'Ultonie en Irlande. Elle baigne Dromore & Belfaſt, & ſe décharge après dans la Baye de Carlefergus ou Knocfergus. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A G A R A. Ce ſont les ruïnes de l'ancienne *Lagaria*, ville des Lucains en Italie. Elles ſont dans la Calabre Citérieure ſur la riviére de Carniſtaſo environ à une lieue de Caſſano, & à deux du Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A G E, petite ville ou bourg de la Seigneurie de Roſtock dans le Duché de Meckelbourg. Ce lieu eſt ſur la riviére de Rebnitz, à quatre lieues de la ville de Roſtock du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A G E L A N D ou L A N G E L A N D, iſle du Royaume de Danemarck, à l'entrée de la Mer Baltique, a ſept lieues d'Allemagne en longueur, & deux milles ſeulement en largeur. Il n'y a que ſeize villages avec le bourg de Rudkoping, & le château de Trancker, Tancker, Tanckier ou Tanckiar. Elle n'eſt éloignée que de trois milles d'Allemagne de l'Iſle de Laland. On en tire quantité de grains. * Sanſon. Baudrand.

L A G E'N I E ou L E I N S T E R. *Cherchez* L E I N S T E R.

L A G E R L O O F (Pierre) en Latin *Laurifolius*, Profeſſeur en Eloquence à Upſal, avoit été choiſi par le Roi de Suéde pour écrire l'Hiſtoire ancienne & moderne des Royaumes du Nord. On a de lui un livre, *de Orthographia Suecana*; Un autre *de Commerciis Romanorum*, &c. On a promis de ramaſſer ſes Diſcours & ſes Harangues pour les imprimer en un volume. Son Latin étoit fort goûté dans le Nord. Il mourut au mois de janvier 1699. * *Nova Litter. Maris Baltici*, 1699, *Febr. p.* 43.

* L A G G A N, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Lochabyr. Il s'étend du ſud-oueſt au nord-eſt, juſques vers les confins de la province de Badenoch.

L A G G A N, riviére. *Voyez* L A Y A.

L A G H I & L A S A A, ville de l'Arabie Heureuſe. Elle eſt à trente lieues de la ville d'Aden, & environ à quinze de la Mer d'Arabie. Baudrand dit que Laghi a ſon Prince particulier. Sanſon la renferme dans le Béglierbéglic d'Aden, & Viſſcher dans la Principauté de la Mocca. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A G H L I N, L O W G L Y N ou L E I G H T I, ville d'Irlande, dans le Comté de Caterlagh en Lagénie. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, ſuffragante de l'Archevêché de Dublin; mais cet Evêché a été uni à celui de Fearnes. Elle eſt à neuf milles de Caterlagh au ſud-ſud-oueſt, & à huit de Kilkenny au nord-eſt. Cette ville, quoique réduite en village, a encore ſéance au Parlement. * Camden. Baudrand.

L A G I E R (Bertrand) Cardinal, né en Auvergne, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François, & fut pourvu dès l'an 1345, par le Pape Urbain V, de l'Evêché d'Ajazzo, d'où il fut transféré l'an 1348, à Aſſiſe, & vint après à Glandéves. En 1371, il fut créé Cardinal du titre de ſainte Priſque par Grégoire XI, & peu après il eut le titre de ſainte Cécile. Il aſſiſta à l'élection d'Urbain VI, qui le fit Evêque d'Oſtie; mais depuis ſe perſuadant que l'élection de Clément VII étoit plus canonique, il ſe ſoumit à ce dernier, & mourut le huitiéme du mois de novembre de l'an 1392, à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers. Ce Cardinal compoſa un Traité du Schiſme; un autre contre les Héréſies, &c. * S. Antonin, *partie* 3. *tit.* 94. *c.* 15. Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Min.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gallia Purpur.* Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 1. Aubéry. Ciaconius. Onuphre, &c. Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

L A G I N, nom propre d'Al Malek Almanſour, XI Sultan des Mamlucs Baharites ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Eſclave d'Al Malek Almanſour Kélaoun; c'eſt pourquoi on lui a donné le ſurnom d'*Almanſouri*. Il fut tué par de jeunes Mamlucs qu'il tenoit auprès de lui, l'an de l'hégire 698, de J. C. 1298, après avoir regné ſeulement deux ans & trois mois. Son prédéceſſeur fut Al Malek Al Adel Ketboga, & il eut pour ſucceſſeur, Al Malek Al Naſſer, fils de Kélaoun, qui régna pour la ſeconde fois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

L A G N I. *Voyez* L A G N Y.

* L A G N I E U, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, eſt ſur la rive droite du Rhône, au nord-eſt de Lyon, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

L A G N Y, ville de France en Brie avec titre de Comté, eſt ſituée ſur la Marne, à ſix lieues au deſſus de Paris. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benoît, fondée par ſaint Furſy ou Fourſy, Gentilhomme Irlandois dans le huitiéme ſiécle, & ruïnée par les Normans dans le neuviéme. Herbert de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux la répara, fit rebâtir l'égliſe, & y fut enterré l'an 993. Divers Seigneurs firent de grands biens à cette Abbaïe, & entre autres Thibaud *le Jeune*, Comte de Champagne, qui lui donna le Comté de Lagny: c'eſt pourquoi l'Abbé de cette Abbaïe eſt Comte de Lagny. Aimoin & Albéric parlent de la fondation & de la réparation de l'Abbaïe. Dans la ſuite, la ville qu'on avoit bâtie auprès, & que les Auteurs Latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit conſidérablement. On voit au milieu de la place de Lagny une fort belle fontaine d'excellente eau, & ſi abondante, qu'elle en fournit à toute la ville & à l'Abbaïe. On dit que ſaint Furſy l'obtint de Dieu par ſes priéres. Ives Légat du ſaint Siége y tint l'an 1142 un Concile, pour terminer quelques differens, qui s'étoient élevez entre l'Evêque d'Arras & les Religieux de l'Abbaïe de Marchiennes. Jean Duc de Bourgogne, s'arrêta deux mois à Lagny l'an 1416, en attendant qu'il pût paſſer à Paris, & y voir le Roi Charles VI; mais comme il ne reçut point de réponſe, il s'en retourna dans le Païs-Bas, au deſeſpoir de ce que ſes ennemis l'appelloient en raillant, *Jean de Lagny qui n'a point de hâte*: ce qui a paſſé depuis en proverbe. Sur la fin du XVI ſiécle, le Roi Henri *le Grand*, qui qui aſſiégeoit Paris, étoit maître de Lagny. Le Duc de Parme qui avoit obligé ce Monarque à lever le ſiége de Paris, avoit ſon armée près de Chelles en préſence de celle du Roi. Il décampa le ſeptiéme ſeptembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, ſe ſaiſit des poſtes avantageux près de Lagny, & attaqua cette place à coups de canon, la riviére de Marne entre deux. La bréche ayant été faite en peu de tems, il dreſſa un pont de bâteaux, fit donner l'aſſaut, & l'emporta ſi promtement, que les troupes que le Maréchal d'Aumont y menoit par deſſus le pont de Gournay, qui eſt deux petites lieues au deſſous, n'y purent arriver aſſez à tems. La ville fut ruïnée. Pierre d'Orgemont premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de France étoit de Lagny. C'étoit auſſi la patrie de Géofroy, ancien Poëte François.

L A G N Y (Géofroy ou Godefroy de) *Voyez* G O D E F R O Y.

* L A G O N, nom d'un Lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'Iſle de Saint-Domingue, ſous le 19 dégré de latitude. * M. Deliſle, *Carte du Mexique, de la Floride*, &c.

L A G O N, riviére. *Voyez* L A G A N.

* L A G O - N E'G R O, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Baſilicate, entre les ſources du Gino & du Négro, à trois lieues de la ville de Policaſtro, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A G O S, ancienne ville de Portugal, ſituée ſur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du Cap de Saint-Vincent, eſt une ville fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un aſſez bon port, & elle eſt capitale de la *Commarca de Lagos*, qui eſt la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu conſidérable que la ville de Silves. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A G O S T A. *Voyez* A G U S T A.

L A G U L A, bourg de la Natolie en Aſie. Il eſt ſur la Mer Noire, à ſept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Ateus* ou *Acous*, petite ville de la Bithynie, laquelle d'autres placent à *Naxia*, village qui ſert de port à Pendarachi. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A G U N A (André de) Médecin Eſpagnol, né à Ségovie l'an 1499, paſſa preſque toute ſa vie à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, s'arrêta cinq ou ſix ans à Metz, & mourut dans ſon païs vers l'an 1560. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Anatomica Methodus*; *De Ponderibus & Menſuris*; une Vie de Galien, avec l'Abbregé de ſes Ouvrages, &c. Laguna étoit bon Critique, comme il l'a fait voir dans les Corrections & les Commentaires qu'il a donnez ſur Dioſcoride, ſur divers endroits d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, &c. & dans les diverſes cenſures qu'il a faites des Verſions des autres. Il a auſſi traduit pluſieurs Ouvrages Grecs des Anciens; & ſes Verſions en général ſont eſtimées de ceux qui ſavent le Grec. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. *p.* 56. *n.* 365: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 354. *n.* 848, & *p.* 584. *n.* 1032. édit. d'Amſterdam 1725. Huet, *de Claris Interpretibus.*

L A G U N A (San Chriſtoval de la) *Voyez* S A N C H R I S T O V A L D E L A L A G U N A.

* L A G U N E S (Les) de Veniſe, *Venetæ Paludes*, anciennement *Gallicæ Paludes*, *Hadriatica Stagna*. Ces Lagunes ſont la partie du Golfe de Veniſe qui eſt le long de la côte du Dogado. On l'appelle *Lagunes* ou *petits lacs*, parce qu'il y a peu de profondeur d'eau, & une grande quantité de petites iſles ou bancs de ſable qui l'entrecoupent: & *Lagunes de Veniſe*, parce que la ville de Veniſe y eſt bâtie ſur 72 de ces petites iſles. * Maty, *Dict. Géogr.* ſous le mot V E N I S E.

L A G U S T A. *Voyez* A G U S T A.

L A H A, ville. *Voyez* L A B A.

* L A H A, riviére de Suéde. Après avoir coulé du nord-eſt au

au ſud-oueſt, elle prend ſon cours de l'eſt à l'oueſt ; ſépare la Scanie de la Weſtrogothie, baigne Laholm, & ſe jette dans la mer un peu au deſſous de cette ville.

* L A H A D ou L A A D, ſecond fils de *Jahad* ou *Jahath* de la Tribu de Juda. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2.

* L A H D A, fils de *Scéla* de la Tribu de Juda & pére de *Mareſça.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 21.

* L A H D A N ou L A L A D A N, fils de *Tébah* & pére de *Hammiud*, de la Tribu d'Ephraïm. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 26.

* L A H D A N ou L E'H D A N, Lévite de la famille de Guerſçom. * I. *Coroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 7 ; *ch.* 26. *v.* 21.

L A H E'L A. *Voyez* C H A L E' & H A L A ou H A-L A H.

* L A H I J O N, ville de Perſe, eſt à 74 degrez, 25 minutes de longitude, & à 37 degrez, 15 minutes de latitude. On fait dans cette ville pluſieurs ouvrages de ſoye, & particuliérement une étoffe rayée, que ceux du païs appellent *Taffile*, laquelle eſt moitié ſoye & moitié coton, & dont ils font leurs vêtemens qu'ils nomment *Kabayes.* * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande 1692.

L A H I R E (Laurent de) Peintre, qui fut de ſon tems en grande réputation, natif de Paris, fut un des vint-deux Peintres ou Sculpteurs, qui compoſérent le corps de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, lorſqu'elle fut établie en 1648. Quoique Diſciple de Vouet, il ne ſuivit point ſa maniére. La ſienne n'étoit pas d'un meilleur goût, mais elle étoit plus recherchée, plus fine, & plus naturelle, mais toujours inſipide. Ses Païſages ſont plus eſtimez que ſes figures ; il les finiſſoit fort bien & les peignoit proprement. Il étoit tellement attaché à la Perſpective aërienne, qu'il confondoit toujours ſes lointains dans l'exhalaiſon, ſelon la méthode qu'il avoit appriſe de *Deſargues.* Il en uſoit dans ſes figures, comme dans ſes lointains : car à la reſerve de celles qui étoient ſur les premiéres lignes, toutes les autres ſe perdoient dans un brouillard, à meſure qu'elles s'éloignoient. Il fut un des douze Profeſſeurs de l'Académie juſqu'à ſa mort, qui arriva le 28 décembre 1656. Il étoit âgé alors de 51 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 479.

L A H I R E (Philippe de) fils du précédent, naquit à Paris le 18 mars 1640, & fut d'abord deſtiné à la profeſſion de ſon pére ; mais il fit lui-même un choix & plus élevé, & plus digne de ſon goût. Son pére lui avoit fait étudier la Perſpective & la Gnomonique pour la Peinture, où il le deſtinoit ; mais il enviſagea ces Sciences du côté de la Géométrie, à laquelle il étoit réſolu de ſe donner tout entier. Il perdit ſon pére à l'âge de 17 ans, & tomba dans de ſi grandes infirmitez, qu'il crut devoir entreprendre un voyage en Italie, où aprés avoir rempli ſon imagination des reſtes précieux de la ſavante Antiquité, il s'appliqua fortement à la Géométrie, & principalement aux Sections Coniques d'Apollonius. Le caractére ſage & ſérieux de M. de la Hire l'attachoit à l'Italie, où il auroit peut être fixé ſon ſéjour, ſans les fortes inſtances de ſa mére dont il étoit aimé. Il en revint au bout de quatre ans, & continua ſes études Géométriques. Il donna la *ſeconde partie du Traité de la Coupe des pierres*, que M. Boſſe fit imprimer en 1672. Cet Ouvrage fit connoître M. de la Hire comme un excellent Géométre, & il en ſoutint dignement le nom par quelques Ouvrages qu'il donna en 1672 & 1676. Enfin ſa réputation le fit ſouhaiter dans l'Académie des Sciences, où il fut reçu en 1678. L'année ſuivante, il publia dans un volume, 1. *Les Nouveaux Elemens des Sections Coniques* ; 2. *Les Lieux Géométriques* ; 3. *La conſtruction ou effection des Equations.* Il alla la même année en Bretagne, & en 1680 en Guienne, par ordre du Roi avec M. Picard, pour faire une Carte générale du Royaume, plus exacte que les précédentes : ils firent une correction importante à la côte de Gaſcogne, en la rendant droite de courbe qu'elle étoit, ce qui ſervit beaucoup à aſſurer la navigation. En 1681, il eut ordre d'aller ſeul déterminer la poſition de Calais & de Dunkerque ; il meſura auſſi la largeur du Pas de Calais, depuis la pointe du baſtion du Riſban, qui eſt du côté de la mer, en allant vers Boulogne, juſqu'au château de Douvres en Angleterre & la trouva de 21360 toiſes. En 1682, il fit un voyage en Provence pour finir la Carte générale. Dans ces différens voyages, il exécutoit les Ordres du Roi, & ſatisfaiſoit en même tems ſon goût pour les Sciences. Il fit *des Obſervations ſur la variation de l'aiguille aimantée, ſur les réfractions, & ſur les hauteurs des montagnes par le Barométre* : il donna cette même année un *Traité de Gnomonique*, qu'il fit réimprimer en 1698, fort augmenté. En 1683, M. de la Hire continua du côté du nord de Paris, la fameuſe Méridienne commencée par M. Picard, pendant que M. Caſſini la pouſſoit du côté du ſud ; mais cette grande entrepriſe ayant été interrompue par la mort de M. Colbert, M. de Louvois l'occupa à faire le nivellement de la riviére d'Eure, que le Roi Louis XIV vouloit faire venir à Verſailles par des aqueducs ; il la trouva à dix lieues au delà de Chartres de quatre-vint-un piez plus haute que le réſervoir de la grotte de Verſailles. Quelque occupé que parût M. de la Hire à ces différens ouvrages, il ne put ſe refuſer à ſes amis, & M. Picard lui ayant remis tout ce qu'il avoit fait ſur le nivellement, pour le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos, il exécuta ſon intention en 1684, en donnant au public, *le Traité du Nivellement de M. Picard.* En 1685 parut ſon livre intitulé, *Sectiones Conicæ in novem libros diſtributæ*, *in folio.* Cet Ouvrage contient toute la théorie des Sections Coniques, & c'eſt la premiére fois qu'on la vit toute entiére & en corps ; & continuant ſes études avec une application infatigable, il mit au jour en 1686, le *Traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides*, *Ouvrage poſthume de M. Mariotte* : ce Traité a eu pluſieurs éditions. Il fit imprimer en 1687, des *Tables du Soleil & de la Lune*, *avec des méthodes plus faciles pour le calcul des Eclipſes*, auquel

il joignit, en 1689, *un Probléme important d'Aſtronomie*, & la deſcription d'une machine de ſon invention, qui a été exécutée dans des pendules, & qui montre toutes les éclipſes paſſées & à venir, les mois & les années lunaires, avec les épactes. Sa Géométrie pratique parut la même année, ſous le titre de l'*Ecole des Arpenteurs*, & fut réimprimée en 1692, avec des augmentations conſidérables. Il fit paroître, en 1694, quatre Traitez qui furent inſérez à la ſuite du ſecond volume des Mémoires que l'Académie donna en 1692 & 1693. Le premier eſt ſur les *Epicycloïdes courbes*, *compriſes dans la même formation générale que la Cycloïde*, *mais plus compoſées.* Il découvrit tout ce qui appartenoit aux Epicycloïdes, leurs tangentes, leurs rectifications, leurs quadratures, leurs développées ; c'eſt là tout ce que peut ſur les courbes la plus ſublime Géométrie. Le ſecond Traité eſt une *Explication des principaux effets de la glace & du froid.* Le troiſiéme roule ſur *les différens Sons de la trompette marine* ; & le quatriéme *ſur les différens accident de la vue.* Son Traité de *Mechanique*, fut le préſent qu'il fit au public en 1695. En 1702, il publia la ſeconde édition de ſes *Tables Aſtronomiques du Soleil & de la Lune*, *augmentées de celles de toutes les Planetes* : on ne peut avoir en Aſtronomie rien de plus pur, & de plus exemt de tout mélange d'imaginations humaines. Il fit auſſi graver la même année deux Planiſphéres de ſeize pouces de Diamétre, ſur les deſſeins qu'il en avoit faits. M. de la Hire fut chargé par le Roi, en 1704, de placer dans les deux premiers pavillons de Marli, les deux grands Globes qui ſont préſentement au Louvre. Outre tous les Ouvrages dont on a donné le détail, & dont le dénombrement n'eſt pas même entiérement exact, à cauſe de la multitude, on trouve une grande quantité de morceaux importans, répandus & dans les Journaux, & dans les Hiſtoires de l'Académie : mais ſur tout dans les Hiſtoires, où il n'y a point d'année qu'il n'ait enrichie de pluſieurs préſens également conſidérables, par leur beauté, & par leur variété. Toujours occupé, ſes journées étoient une étude continuelle, ſes nuits même étoient ſouvent interrompues par des obſervations Aſtronomiques ; nul exercice corporel, que d'aller de l'Obſervatoire à l'Académie des Sciences, à celle d'Architecture, & au Collége Royal dont il étoit Profeſſeur. Tant de travaux & ſi différens auroient ruïné une ſanté moins vigoureuſe que la ſienne ; car quoique chargé d'années, on peut dire qu'il n'a été vieux qu'environ un mois, pendant lequel il a ſouffert, pluſieurs infirmitez dont il mourut ſans agonie le 21 avril 1718, âgé de plus de 78 ans, autant recommandable par ſa piété que par la grandeur de ſon génie. *Il avoit été marié deux fois* ; du premier mariage eſt ſorti Philippe de la Hire, dont nous parlerons dans l'article ſuivant, & le ſecond nous a donné Jean-Nicolas de la Hire, né en 1685. Son pére n'ayant pas réüſſi à faire de ſon fils aîné un Médecin, deſtina ſon cadet à cette profeſſion, qu'il embraſſa avec plaiſir. Son goût pour cette Science ſe fit bien-tôt connoître ; il étudia les plantes à fond ; & fut reçu en 1709 dans l'Académie des Sciences, en qualité de Botaniſte, & depuis en celle de Méchanicien. En 1710, il a été reçu Docteur en la Faculté de Médecine à Paris, où il exerce cette profeſſion, avec tout le ſoin, toute l'application, & tout le travail d'un homme qui ne veut rien céder à la réputation de ſes ancêtres : auſſi appliqué qu'eux, ſes heures de repos ſont un nouveau travail. Il a fait un Recueil conſidérable de plantes deſſinées d'une maniére ſinguliére, dont il eſt Inventeur. C'eſt un Ouvrage unique & d'une variété ſurprenante ; quoiqu'il n'entre dans ces deſſeins que deux ſortes de couleurs, tout y eſt ſi bien exprimé, que l'on reconnoît parfaitement chaque eſpéce de plante. Il a pouſſé la découverte plus loin, & a trouvé la maniére, en les colorant, de les répréſenter d'un naturel inimitable. Enfin on a déja en lui, un Médecin fort expérimenté, un bon Deſſinateur, & un habile Peintre de païſages. * *Mémoires du tems.*

L A H I R E (Philippe de) naquit à Paris le 25 juillet 1677. Son pére, dont on vient de parler dans l'article précédent, le deſtinoit pour la Médecine ; & l'envoya au ſortir du Collége chez M. du Vernay au Jardin Royal, pour apprendre l'Anatomie. Il s'y appliqua quelque tems, mais ſe ſentant plus de goût pour les Mathématiques que pour la Médecine, il quitta celle-ci pour ſe donner entiérement à l'autre, où il fit de ſi grands progrès, qu'il fut reçu dans l'Académie des Sciences dès l'an 1699. Uniquement occupé des Mathématiques, il a compoſé pluſieurs Mémoires qu'il liſoit dans les aſſemblées de cette Académie, & qu'elle a fait imprimer dans ſes Mémoires. En 1701, il publia une année des Ephemérides qu'il avoit calculées ſur les tables Aſtronomiques de ſon pére : Ouvrage qu'il a continué pendant cinq années, & qu'il fit paroître ſous le nom de Gabriel-Philippe, pour le diſtinguer de ceux de ſon pére. Il donna, en 1702, le livre de Charpenterie de Mathurin Jouſſe, avec des corrections, & des augmentations conſidérables. Il fut choiſi, à ſa mort de ſon pére, pour lui ſuccéder dans tous ſes emplois, mais il ne crut pas que ſa ſanté, altérée par ſes études depuis quelques années, pût lui permettre d'accepter la charge de Profeſſeur en Mathématiques au Collége Royal ; & plus à la ſollicitation de ſes amis, que par la crainte du travail, il ſe déchargea de cet emploi. Il entreprit cependant avec Meſſieurs Caſſini & Maraldi, de faire le voyage de Dunkerque, pour déterminer la ligne méridienne depuis Paris juſqu'à l'extrémité ſeptentrionale du Royaume, qui avoit été commencée par Meſſieurs Picard & de la Hire ſon pére. Parmi une infinité de découvertes qu'il avoit faites, il avoit trouvé un moyen facile, & très-ſûr pour faire de grands verres de lunettes : il en a fait de très-excellens qui avoient plus de cent piez de foyer. Le Roi en a pris pluſieurs que l'on conſerve à l'Obſervatoire. Sa mort prématurée, arrivée en 1719, a privé le public de l'Ouvrage où il avoit rédigé en corps tous les préceptes qui regardent la taille des verres de lunettes. Il y avoit joint quantité de figures dans le deſſein de le faire imprimer. Ou-

tre

tre un profond favoir, il avoit une érudition très-variée, & une grande facilité de bien parler, malgré fon peu de fanté, il avoit une gayeté naturelle, & le courage d'un fage Phyficien qui fait à quoi le corps humain eft fujet, & qui pardonne à la nature. * *Mémoires du tems.*

* L A H M A S ou L E'H E'M A N, ville de la Tribu de Juda. * *Jofue, ch. 50. v. 40.*

L A H N E. *Voyez* L O H N E.

L A H O L M, ville de Suède dans la province de Halland, en la Weftrogothie ou Gothie occidentale, eft nommée *Laa-Holm*, par ceux du païs. Elle eft fur la Mer Baltique vers les frontiéres de Schonen, avec un port & un château. Elle avoit été autrefois fortifiée par les Danois, qui la cédérent aux Suédois par le traité de Bromsbroo l'an 1645. Elle a été fort maltraitée durant la derniére guerre de Suéde. Elle eft au fud eft de Helmftede, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues; & au nord nord-eft d'Elfinbourg, dont elle eft éloignée de dix bonnes lieues, à la bouche de la petite riviére de Laha, qui lui donne le nom. * Baudrand.

L A H O R, ville & province des Indes dans les Etats du Grand Mogol. *Cherchez* P E N G - A B.

L A H R, ville & Royaume en Perfe. *Voyez* L A R.

L A J. L A I. L A K. L A L.

LAJAZZO ou A J A Z Z O, ville de l'Afie dans la Cilicie, eft fituée fur la Mer Méditerranée au pié du *Mont-Amana*, & fur un Golfe auquel elle donne fon nom. C'eft l'*Iffus* des Anciens, célébre par les batailles qu'on a données dans fon voifinage, au lieu dit, *le Pas de Cilicie.* Alexandre *le Grand* y défit Darius Roi de Perfe, la premiére année de la CXII Olympiade, & la 332 avant J. C. Ventidius Baffus, Capitaine Romain, *y* remporta une victoire fur les Parthes l'an 714 de Rome, & 40 avant Jesus-Christ. L'Empereur Sévére *y* en gagna une autre fur Pefcennius Niger, fon Compétiteur à l'Empire, l'an 194 de J. C. Enfin le Sultan d'Egypte y défit l'armée de Bajazet II, l'an 1486. * Baudrand.

L A I C H E U, ville de la Chine. Elle eft la fixiéme de la province de Quantung, & fituée près de la côte, où elle a un bon port vis à vis de la ville de Hainan. Laicheu eft capitale d'un Territoire, où il y a fix autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A I C O C E P H A L E S, nom que quelques Catholiques, donnérent aux Schifmatiques Anglois, qui fous la difcipline de Samfon & de Morifon, étoient obligez d'avouer fous peine de prifon & de confifcation de biens, que le Roi du païs étoit le Chef de l'Eglife. * Sandére, *Her.* 120.

L A I C T O U R E. *Cherchez* L E I C T O U R E.

* L A I D R A D E, du Norique, floriffoit du tems de Charlemagne. Il laiffa des Lettres. Rivinus publia à Leipfic en 1653, un Poëme de Confolation de Laidrade à fa fœur, fur la mort de fon fils & de fon frere. * *Voyez* Oléarius *in Alunco, p.* 285.

* L A I G N E, bourg de France, dans l'Anjou. Le Dictionnaire Univerfel de la France lui donne entre fept à huit cens Habitans.

* L A I G N E', bourg de France, dans le Maine. Le Dictionnaire dont on vient de parler, lui donne plus de huit cens Habitans.

* L A I G N E S, bourg de France dans la Champagne. Il a felon le même plus de 1300 Habitans.

* L A I L L Y & Monfay, bourg de France dans l'Orleanois. Il a felon le même près de 1500 Habitans.

L A I M A N ou L A Y M A N N (*Paul*) Jéfuite Allemand, natif de Deux-Ponts, enfeigna la Philofophie, le Droit Canon, & la Théologie Morale dans divers Colléges d'Allemagne, & mourut à Conftance le 13 novembre 1635, âgé de 60 ans. Il a compofé divers Ouvrages, *Theologia Moralis, libri quinque: Quæftiones Canonicæ de Prælatorum Ecclefiafticorum electione, inftitutione & poteftate, ex libro primo Decretalium; Defenfio Romani Pontificis, Cæfaris, &c. in caufa monafteriorum.* Un Religieux Bénédictin nommé Romain Haye répondit à cet Ouvrage par un autre intitulé, *Aftrum inextinctum*; & le Pére Laiman repliqua par un Traité que nous avons, fous le titre d'*Aftrologia Ecclefiaftica & Aftri inextincti Conjura.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jefu.* Le Mire, *de Script. fæc. XVII. &c.*

* L A I N D R Y, bourg de France en Champagne. Le Dictionnaire Univerfel de la France lui donne neuf mille cens à Habitans.

L A I N E Z (Jacques) Général des Jéfuites, étoit Efpagnol, & s'aquit de l'eftime dans le XVI fiécle, par fa prudence, par fon favoir & par fa piété. Après avoir été reçu Docteur à Alcala, il vint à Paris, où il étudia à fond la Théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de faint Ignace, contribua beaucoup à l'établiffement de fa Compagnie, & lui fuccéda en la charge de Général l'an 1556. Il affifta au Concile de Trente, comme Théologien du Pape Paul III en 1545 & 1546, & il y affifta encore depuis comme Théologien des Papes Jules III, & Pie IV. Le dernier l'engagea, l'an 1561, à accompagner le Cardinal Hippolyte d'Eft, qui vint Légat en France pendant le Colloque de Poiffy. Le P. Lainez fit un Difcours pour oppofer à ceux de Béze, & de Pierre Martyr; & dit hardiment à la Reine Catherine de Médicis, que ce n'étoit pas l'affaire d'une femme d'ordonner des conférences de Religion. Il mourut à Rome le 19 janvier 1565, âgé de 53 ans, après avoir refufé le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul IV lui voulut donner. On a quelques Traitez de fa façon. Il en avoit commencé de plus importans, que fes grandes occupations l'empêchérent de finir. * Ribadeneira. Sacchini. Alegambe. De Thou. Le Mire, &c.

L A I N G Æ U S (Jean) Ecoffois, eft Auteur d'un Traité fur les Mœurs des Hérétiques de notre tems, imprimé à Paris en 1581. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A I N O B O R G O, bon bourg de la Calabre Citérieure, fur la rive droite de la riviére de Lao, à quatre ou cinq lieues au deffus de Scalea. Quelques Géographes prennent Laino pour la petite ville des Bruttiens, nommez *Laus* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scalea. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A I N O C A S T R O, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre Citérieure, fur la rive gauche de la riviére de Laino ou Lao, dans le voifinage du bourg précédent.

L A I N O ou L A O, riviére d'Italie, dans le Royaume de Naples. Elle eft dans la partie feptentrionale de la Calabre Citérieure. Elle coule d'abord du fud au nord, puis du nord-eft au fud-oueft, & fe décharge dans la Mer de Tofcane.

* L A I R E S ou L A R E S S E (Gérard de) fut l'un des plus célébres Peintres des Païs-Bas. Il naquit à Liége en 1640. Il étudia la Peinture fous fon pére, & fous Bartelet, & après avoir fait de grands progrès fous de fi bons Maîtres, il quitta la ville de fa naiffance pour aller chercher fortune ailleurs. Il vint d'abord à Utrecht, & quelque tems après, il alla à Amfterdam où il fit des piéces qui lui attirérent l'admiration des Connoiffeurs. En 1690, il devint aveugle, & comme il ne pouvoit plus fatisfaire l'inclination qu'il avoit pour la Peinture, il s'appliqua à donner des préceptes fur ce bel Art. Il les écrivoit avec de la craye fur des toiles préparées pour cela, & l'un de fes fils les copioit enfuite fur le papier. Après cela on en fit un Recueil qui fut imprimé. Il mourut en 1711. Il laiffa trois fils, 1. *André* qui n'ayant point d'inclination pour la Peinture, alla fe placer en France chez un Marchand, après la mort duquel, il fe tranfporta dans les Indes; 2. 3. *Abraham & Jean*, qui furent Peintres.

* L A I R E S (Ernest) frére du précédent fut un habile Peintre. Il excella fur tout à peindre des infectes. Le Prince de Liége ayant vu de fes ouvrages, les trouva fi beaux qu'il le fit venir auprès de lui, pour le prendre à fon fervice; mais afin de le rendre plus capable, il l'envoya en Italie, où il l'entretint à fes propres dépens. Lorfqu'il fut de retour, il entra au fervice du Prince où il demeura jufques à fa mort, arrivée dans fa quarantiéme année.

* L A I R E S (Jacques) frére des deux précédens, & Peintre comme eux pouvoit peindre toutes fortes de fujets; mais il s'appliquoit particuliérement à peindre des fleurs, en quoi il réüffiffoit parfaitement bien. Il vint de Liége s'établir à Amfterdam où il finit fes jours.

* L A I R V E L L (Servais) de Hainaut, Religieux de l'Ordre de Prémontré, & Docteur en Théologie, a donné au Public, *Optica Regularium, five Commentarius in Regulam S. Auguftini: Catechifmus Novitiorum & eorundem Magiftri.* Il mourut l'an 1631. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 807 & 808.

L A I S, ville de la Tribu de Nephtali, fituée dans l'extrémité de la Terre-Sainte, à la fource du Jourdain: c'eft la même que *Céfarée de Philippe.* *Voyez* C E'S A R E'E. On dit qu'elle a auffi été nommée *Lafem, Dan & Paneas.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

L A I S, pére de Phalti de la ville de Gallim, à qui le Roi Saül donna en mariage Michol fa fille, femme de David. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 25. *v.* 44.

L A I S, Courtifane célébre, native d'une petite ville nommée Hyccare en Sicile, vivoit fous la CVI Olympiade, vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 ans avant Jesus Christ. On la croyoit fille de Timandra, concubine d'Alcibiade, & on la furnomma *la Corinthienne*, parce qu'elle demeura longtems à Corinthe, où elle enchantoit tous ceux qui la voyoient. Cette Courtifane vendoit chérement fes faveurs, & demanda pour une nuit dix mille drachmes à Démofthène, qui répondit *qu'il n'achetoit pas fi cher un repentir.* Depuis, étant amoureufe d'un jeune homme de Theffalie, elle abandonna Corinthe pour le fuivre. Quelques femmes, jaloufes de fa beauté, l'affafinérent dans un temple de Venus, qui fut depuis nommé *l'Homicide.* * Plutarque, *Vie d'Alcibiade, Vie de Nicias, Traité de l'Amour, &c.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 1. *c.* 18. Bayle, *Dict. Géogr.*

* L A I S E, petite riviére de France en Normandie dans le diocéfe de Bayeux. Elle a fa fource aux environs de Tournebut. Après avoir arrofé le territoire de l'Abbaïe de Barbery, elle paffe par le bourg de Butevile & par quelques autres lieux pour fe jetter dans l'Orne à trois lieues au deffus de Caen. * *Dict. Univ. de la France.*

* L A I S O N, petite riviére de France en Normandie, a fa fource dans le diocéfe de Séez affez proche de celle de Laife. Après avoir traverfé plufieurs paroiffes, & fait moudre beaucoup de moulins, elle fe jette dans la Dive, deux lieues au deffus de l'Abbaïe de Troarn. * Le même.

L A I T H ou L E I T H, étoit un Chauderonnier, qui éleva trois enfans nommez Jacob, Amrou & Ali. Le pére & les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith fe mit donc en campagne avec fes trois enfans, & ayant ramaffé quelques gens de fortune, dont il fe fit le Chef, il devint Capitaine de Bandouliers, c'eft à dire, de Voleurs. Il voloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entiérement ceux qui tomboient entre fes mains, fe contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu & eftimé pour fa bravoure & pour celle de fes enfans par Darham, qui régnoit alors dans le Segeftan. Ce Prince l'attira à fa Cour, & découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualitez, il l'avança jufqu'aux premiéres charges de l'Etat, de forte que Laith finiffant glorieufement fa vie, laiffa en mourant à fon fils Jacob l'efpérance & les moyens de parvenir à quelque chofe de plus grand. En effet, ce fut Jacob fon fils qui fonda la Dynaftie des Soffarides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAITOURE. *Voyez* LEICTOURE.

LAIUS, fils de Labdacus, Roi de Thébes, épousa Jocaste, & en eut Oedipe qui le tua, selon la prédiction de l'Oracle. * *Voyez* OEDIPE.

LAIZE, riviére. *Voyez* LAISE.

LAKIUM, ou BISKOPSLACK, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Carniole sur la petite riviére de Zeir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques Géographes prennent Lakium pour la petite ville de la Pannonie Supérieure, nommée anciennement *Praetorium Latovicorum*, laquelle d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, situé sur la riviére de Gurck vers le Lac de Czernicz. * Maty, *Dict. Geogr.*

LALA, fille native de Cyzique, ville de la Mysie dans l'Asie Mineure, se rendit célébre à Rome vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant JESUS CHRIST, par son pinceau & par son adresse à travailler en ivoire. Elle s'appliquoit principalement à faire des portraits de femmes, & fit même le sien dans un miroir. Ses ouvrages étoient faits avec tant d'art, qu'ils étoient vendus beaucoup plus cher que ceux des plus habiles faiseurs de portraits de ce tems-là, tels qu'étoient Sopyle & Denys, dont les tableaux se conservent encore, à ce qu'on prétend, dans les cabinets des Curieux. Cette fille mourut sans avoir été mariée. Sa statue se voit à Rome dans le Palais du Prince Justiniani. * *Acad. Pict. partie 2. l. 1.*

LALAIN, bourg avec un château & titre de Duché, ou selon d'autres, de Comté. Il est dans la Flandre sur la Scarpe, environ à une lieue au dessous de Douay. * *Maty, Dict. Geogr.*

* LALAIN, famille de Comtes dans le Hainaut. Il est fait mention de *Ricolde* en 1139, & de *Simon* vers l'an 1198. Un autre du nom de *Simon* fut Grand Bailli de Hainaut en 1386. Son petit-fils *Othon*, & son arriére-petit-fils *Guillaume* possédérent la même charge. Guillaume fut outre cela Gouverneur de Hollande en 1480. *Simon*, frére de Guillaume, Seigneur de Montigny & Chevalier de la Toison d'Or, rendit à la guerre, de grands services à la Maison de Bourgogne & fut tué dans une bataille en 1487. *Josse* fils de ce dernier fut Chevalier de la Toison d'Or, & Stadholder de Hollande, & eut pour fils *Charles* I, & *Antoine*. Celui ci aquit par mariage la Seigneurie de Hoogstraten, qui en sa faveur fut érigée en Comté. En 1559, il fut fait Chevalier de la Toison d'Or, Colonel dans les troupes Espagnoles, & en 1566 Commandant de Malines; mais s'étant rangé du parti des Confédérez, il fut dépouillé de toutes ses dignitez en 1567, & accusé du crime de léze-majesté. Depuis cela il se trouva à plusieurs batailles; & en 1568, il fut si dangereusement blessé qu'il en mourut le lendemain. Comme il mourut sans héritiers, son neveu *Philippe* lui succéda dans le Comté de Hoogstraten. Il étoit Chevalier de la Toison d'Or & Stadholder de Gueldre. Il eut par mariage le Comté de Renneberg & laissa deux fils, *George* qui aura un article à part, & *Antoine*, Comte de Hoogstraten & Baron de Borssele. Ce dernier se distingua par sa valeur & par sa capacité. En 1567, il quitta son païs pour se joindre à Guillaume, Prince d'Orange, mais dans sa premiére expédition, il reçut au pié une blessure dont il mourut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Carpentier, *Histoire de Cambray, l. 2. p. 712.* Spener, *Hist. Insign. l. 2. c. 49. p. 482 & suiv.* Strada, *de Bello Belgico.* De Méteren.

LALAIN (George de) Comte de Renneberg, Chevalier & Baron de Villa, & Gouverneur de Frise, se distingua par sa valeur pendant les troubles des Païs-Bas dans le XVI siécle. Il s'attacha d'abord au service des Etats confédérez, qui le firent Colonel de dix Compagnies d'Infanterie, & qui, l'an 1576, lui donnérent le Gouvernement de Frise. Depuis il prit Campen & Déventer, & l'an 1578, il fut nommé Chef des Finances; mais s'étant rendu maître de Groningue, & ayant fortifié Coeverden, il se détacha du parti des Etats, & embrassa le parti de Philippe II, Roi d'Espagne. Il servit ce Prince en diverses occasions, prit plusieurs places sur les Confédérez, & mourut sans alliance le 22 juillet 1581. * Emanuel de Méteren, *Hist. des Païs-Bas.*

* LALAIN (Antoine de) Seigneur de Montigny, premier Comte de Hoogstraten en Brabant, Grand Thrésorier, Chevalier de la Toison d'Or, a fait en François la Rélation du Voyage de Philippe I, Archiduc d'Autriche, des Païs-Bas en Espagne, & d'Espagne dans les Païs-Bas. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 69.*

* LALAIN (Jacques de) de l'illustre famille de ce nom, a écrit en François un récit des choses arrivées de son tems & de ses propres exploits. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 415.*

LALAND, isle de Dannemark dans la Mer Baltique, est située entre les Isles de Langeland, de Zéland & de Falster, & n'est même séparée de cette derniére, que par un petit trajet. Naskow est sa ville capitale. On y trouve encore celles de Marybo, de Nysted, de Rodby, &c. * Baudrand.

LALANE (Pierre) natif de Paris, fils d'un Garderolle du Conseil Privé, de fort bonne famille, originaire de Bourdeaux. Il n'eut point d'autre emploi que celui des Belles Lettres. Il ne fit jamais imprimer que trois piéces, la délicatesse de son goût ne lui permettant pas d'en faire paroître davantage. Aussi voit-on dans ces trois piéces une grande noblesse de pensées, beaucoup de pureté & une délicatesse de goût extraordinaire. Il épousa une fort belle femme, qui s'appelloit *Marie Galtelle des Roches* qu'il aima beaucoup, & pour laquelle il fit de fort belles stances. Il en a aussi parlé dans ses autres Ouvrages, comme dans cette belle stance adressée à Gilles Ménage,

Chacun sait que mes tristes yeux
Pleuroient une Compagne fidelle,
Amarante qui fut si belle,

Que l'on n'a rien vu sous les Cieux,
Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Ce Savant a fait en Italien l'Epitaphe de la femme de Pierre Lalane, qu'on ne sera pas fâché de trouver ici.

Bontà, virtù, one stade,
Gentilezza, beltade,
Scherzi, trastulli, amori,
Qui stan sepolti, con la bella Dori.

Il fit aussi en Latin celle du mari,

Conjugis ereptae tristi qui tristior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis,
Proh dolor! ille tener tenerorum Scriptor amorum
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

L'amour a souvent inspiré des Poëtes, & leur a dicté des vers fort passionnez pour leurs Maîtresses; mais on n'en a guéres vu faire de leurs femmes le sujet de leurs Poësies, & pleurer leur mort en vers. Ceux de Lalane marquent un bel esprit, un beau naturel, & un cœur tendre. * Mad. d'Aunoy. *Recueil des plus belles piéces des Poëtes François, tome 2. p. 71.* édit. de Hollande.

LALANNE (Noël de) Abbé de Notre-Dame de Val-Croissant, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Royale Société de Navarre, issu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, a été fort versé dans la Théologie de saint Augustin & de saint Thomas, & fut un zélé partisan de ceux qu'on nomme *Jansenistes*. Etant tout jeune, mais déja Docteur, il fit le livre *de Initio piae voluntatis*, qui fut reçu du public avec applaudissement, & celui de *la Grace victorieuse*. Il fut à la tête des Théologiens, que les Evêques de France envoyérent à Rome, pour défendre la doctrine de saint Augustin touchant la Grace. Au mois de mai de 1653, il prononça devant le Pape Innocent X, la harangue rapportée au chapitre 22 de la sixiéme partie du *Journal de S. Amour*, dans laquelle il présenta l'Ecrit à trois colonnes, où les sens Hérétiques & Catholiques des cinq propositions, sont distinguez, & dans lequel ces Théologiens protestérent qu'ils ne soutenoient que le sens de la colomne du milieu. Etant de retour de Rome, il s'appliqua pendant quelques années à éclaircir si Jansénius avoit enseigné ces cinq propositions, dans son livre intitulé *Augustinus*, & s'étant joint avec Claude Girard, Licencié de Sorbonne, il composa avec lui un Ouvrage, qui parut en 1660, où ils prétendoient démontrer clairement qu'elles ne s'y trouvoient point. Ce livre a pour titre, *Eclaircissement du Fait & du Sens de Jansenius par Denys Raimond, &c.* Deux ans après il donna au public l'Ecrit du Pape Clément VIII, & *la conformité de la doctrine soutenue par les Disciples de saint Augustin sur les controverses présentes de la Grace, avec la doctrine contenue dans l'Ecrit de ce Pape, & confirmée par plusieurs témoignages de saint Augustin qui y sont rapportez.* En 1668, il fit un autre volume intitulé, *Conformité de Jansenius avec les Thomistes sur le sujet des cinq propositions.* Enfin ce fut lui qui fut l'Auteur de ces dix Mémoires, qui parurent sur la cause des quatre Evêques, qui avoient distingué le Fait du Droit dans les Mandemens qu'ils avoient faits, pour la signature du Formulaire, en exécution de la Bulle du Pape Alexandre VII, & qu'on peut dire avoir été la cause de la négociation, que firent quelques Evêques de France avec le Nonce du Pape Clément IX, qui procura, en 1668, la paix aux Eglises de France, sur les matiéres de la Grace & de la Prédestination. Cet Abbé avoit de la modestie & de la piété. Il étoit libéral & charitable. Il mourut à Paris le 23 février 1673, âgé de 55 ans. Il a été inhumé à saint Eustache dans le tombeau de son pére & de sa mére. * *Mémoire manuscrit.*

LALEMANDET (Jean) Minime, natif de Bourgogne & Professeur à Vienne, florissoit en 1644. Il publia un Cours de Philosophie Scholastique, qui a été fort estimé en son tems. Il est aussi l'Auteur d'un Cours de Théologie publié en 1656. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LALEMANT (Louis) *Voyez* LALLEMANT.

LALI, CASILIMAK, ou OTMAGIUCHI, en Latin *Halys*, riviére de la Natolie en Asie. Elle baigne Otmagiuch, & se décharge dans la Mer Noire, à sept lieues de Sinisso, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LALLEMANT (Pierre) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de sainte Geneviéve, dite *de France*, & Chancelier de l'Université de Paris, natif de Rheims, étudia à Paris, & fit de grands progrès en Théologie dans l'Université de cette ville. Après y avoir pris le degré de Bachelier, il fut choisi pour en être Recteur, & fut même continué plusieurs fois en cette charge. Il s'en aquitta très-bien, & soutint avec vigueur les priviléges de cet illustre Corps. Pendant ce tems, il s'appliquoit avec succès à la prédication. Il lui vint un jour en pensée qu'il ne pratiquoit pas tout ce qu'il enseignoit aux autres: ce qui le toucha si vivement, qu'il résolut de quitter le monde, & de se faire Religieux à Sainte-Geneviéve, où il avoit un frére. Après avoir donc renoncé à la charge de Recteur, qu'on le vouloit encore obliger de reprendre, il se retira secrettement dès le lendemain à Saint-Vincent de Senlis, pour prendre l'habit de Chanoine Régulier, & fit ensuite, étant déja âgé de 35 ans, sa profession à Sainte-Geneviéve de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de Chancelier de l'Université, dépendante de l'Abbaïe de Sainte-Geneviéve, étant venue à vaquer en 1662, par la mort du Pére Fronteau, l'Université demanda le P. Lallemant pour Chancelier. L'Abbé le nomma, quoique le Pére s'en défendit autant qu'il le put, disant qu'il ne feroit que changer de théatre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit tant de fois

données de son érudition & de son éloquence, dans les Eloges qu'il étoit obligé de faire aux Actes publics, & fit paroître sa pieté & sa prudence, dans les commissions qui lui furent souvent adressées par le Conseil du Roi & par le Parlement, pour régler plusieurs affaires des Ecclésiastiques & des Réguliers. C'est à quoi il s'occupoit utilement, exerçant outre cela la charge de Prieur dans son Abbaïe. Lorsqu'il se sentit attaqué d'une maladie qui le minoit insensiblement, & le conduisoit à la mort, il s'appliqua si fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant pénétré de ces véritez importantes, il en composa trois livres, savoir, *le Testament Spirituel; la Mort des Justes; & les saints desirs de la Mort*, qu'il avoit en effet tant désirée. Il la vit venir sans crainte, & la reçut avec un visage assuré, le 18 février 1673, âgé de 51 ans.

LALLEMANT (Jean) Médecin d'Autun se rendit célébre dans le XVI siécle, par un grand nombre de livres, sur tout par ses Ouvrages de Mathématiques; *De collatione anni Romani, præcipuarumque Gentium exterarum, &c.*

* LALLEMENT (Louis) naquit à Châlons sur Marne, étudia en Humanitez & en Rhetorique à Verdun, & entra au Noviciat des Jésuites de Nanci le dixiéme décembre 1605. Après sa profession, il fit son Cours de Philosophie & de Théologie, un mal de tête & d'estomac, auquel il étoit sujet, ne lui ayant pas permis d'enseigner les basses Classes. Le 28 octobre 1621, il fit sa Profession solemnelle des quatre voeux à Paris, enseigna en divers lieux trois ans la Philosophie, quatre les Mathématiques, trois la Théologie Morale, & deux la Scholastique. Ensuite il fut quatre ans Recteur du Noviciat & Maître des Novices, & quelques mois Recteur de Bourges. Il se confessoit tous les jours, & conseilloit à quelques Péres de la Compagnie d'en faire de même. Il avoit une dévotion particuliére à *S. Joseph*, & pratiquoit chaque jour quatre petits exercices en son honneur. Lorsqu'il vouloit le faire honorer par les autres, il les assuroit, qu'il n'y avoit point de grace qu'ils n'obtinssent par son entremise. Il en usa de la sorte à l'égard du Pére Jaques Nouet qui étoit Régent des basses Classes au Collége de Bourges, pendant que le P. Lallement en étoit Recteur. La Fête de S. Joseph approchant, il lui promit de lui faire obtenir par l'intercession de ce Saint ce qu'il demanderoit, s'il vouloit exhorter ses Ecoliers à faire quelque chose le jour de sa Fête en son honneur. Le Pére Nouet s'y engagea, fit communier ce jour-là ses Ecoliers, & alla ensuite déclarer au Pére Lallement, qu'il souhaitoit d'obtenir la grace de parler & d'écrire dignement de notre Seigneur. Le lendemain étant allé trouver le Pére Lallement pour lui dire, qu'après y avoir bien pensé, il croyoit devoir demander une autre grace, qui étoit plus utile pour sa perfection, le Pére Lallement lui répondit qu'il n'étoit plus tems de demander une autre grace; que la premiére lui avoit déja été accordée, & qu'il ne s'étoit engagé que pour celle-ci. On assure que cette grace parut avec éclat dans les Predications & dans les livres du Pére Nouet. L'Auteur de sa Vie, qui est le Pére Champion, assure, que les visions, dont le Pére Lallement étoit souvent favorisé, lui rendoient comme évidentes les véritez de la Foi, & que pendant son troisiéme Noviciat, notre Seigneur lui donna un second Ange d'un ordre supérieur pour lui servir de Conducteur dans les voyes spirituelles. Il assure encore que l'un de ces deux Anges ou quelque Saint éveilloit quelquefois le Pére Lallement, & l'invitoit à prier, mais le plus souvent c'étoit Nôtre Seigneur même ou S. *Ignace*, qui lui faisoient cette faveur. En voilà assez pour mériter la canonisation. Le Pére Lallement mourut à Bourges, le cinquiéme avril 1635. Le Pére *Rigoulet* a fait un Recueil de ses Maximes, que le Pére Champion a ajoutées à sa Vie, imprimée *in douze*, à Paris, en 1694. * *Journal des Savans, tome* 23. *p.* 88.

LALLI, connu sous le nom de *Joannes Baptista Lallius*, ou *de Riguardatis*, natif de Norcia, dans l'Ombrie, étoit Jurisconsulte, & Poëte Burlesque Italien. Il mourut le troisiéme de février 1637, âgé de 64 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, dont Jean Lalli, son fils, a publié une partie avec la Vie de son pére. Cet Auteur étoit Jurisconsulte de sa profession; mais comme il avoit le naturel enjoué & plaisant, il tourna en vers burlesques, les *Eclogues* & l'*Enéide* de Virgile. Parmi ses compositions burlesques on compte encore sa *Mojchéide*, ou *Défaite des Mouches par Domitien*, & sa *Franciade*, c'est à dire, son Poëme *de la Vérole*, appellée en Italie *Mal François*. L'Italien n'avoit encore rien vu de pareil dans ce genre d'écrire. M. Naudé remarque que c'est peut-être l'Enéide travestie de Lalli, qui a donné lieu à Scarron d'en faire autant en notre Langue, & de le prendre même pour son modéle. Lalli étoit né Poëte. Il avoit fait dans sa premiére jeunesse un Poëme Italien sur saint Eustache, Martyr, & des Poësies Latines dédiées au Duc de Ferrare. Depuis il opposa à la Jérusalem délivrée du Tasse, un Poëme héroïque intitulé *l'Anti-Tasse* ou *Jérusalem ruïnée*. Il étoit, dit-on, porté aux vers avec tant d'impétuosité, qu'il ne lui étoit souvent pas possible de se retenir; mais ce feu n'étoit pas bien réglé, & sa profession de Jurisconsulte ne lui permettoit pas de suivre son inclination. Ce fut en vain que son Oncle, qui lui tenoit lieu de pére, voulut l'appliquer à l'étude du Droit pour le détourner de la Poësie. Car bien qu'il ait toujours porté par considération la qualité de Jurisconsulte, & qu'il ait composé des Ouvrages dans l'un & dans l'autre Droit, on peut dire qu'il n'y a point réussi comme dans les vers, & l'on remarque assez dans sa mauvaise méthode, que son naturel étoit forcé dans cette profession. Outre ses Poësies, on a de lui un Ouvrage intitulé, *Viridarium practicarum materiarum in utroque Jure, ordine alphabetico concinnatum*, c'est à dire, *le Verger des matieres praticables, en l'un & l'autre Droit*: c'est le plus estimé de tous ceux qu'il a faits. * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca, partie* 1, *apud Leonem Allatium in Apibus Urbanis*. Naudé, *Mascurat*, ou *Jugement des Ecrits contre Mazarin*. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 409 *& suiv. n.* 1354: *& tome* 5. *partie* 1. *p.* 184. *n.* 60. édit. d'Amsterdam, 1725.

L A M.

LAMA, nom d'un Grand Pontife de la Religion des peuples de Barantola, dans la Tartarie méridionale en Asie. Ce Royaume dépend de deux Souverains; le premier, qu'on appelle *Deva*, s'applique au gouvernement politique, l'autre, qui vit retiré du monde & libre de tout soin, est non seulement adoré des Habitans du païs, comme une Divinité, mais encore des autres Rois de la Tartarie, qui lui envoyent de riches présens, pour avoir son agrément avant que de monter sur le thrône, & qui lui sont sujets pour la Religion. Ils entreprennent même des pélerinages, pour lui aller rendre leurs adorations, comme au Dieu vivant & véritable, qu'ils appellent *Lamacongiu*, c'est à dire, *Dieu le Pére, Eternel & Celeste*. Il se fait voir dans un lieu secret de son palais, éclairé de plusieurs lampes, où il paroît tout couvert d'or & de pierreries, élevé sur un lieu éminent, orné de précieux tapis, & assis sur un coussin, ayant les jambes croisées. On va se prosterner devant lui, la face contre terre, en signe de respect & de vénération, sans qu'il soit permis de lui aller baiser les piez. Ce faux Dieu est appellé, *Grand Lama*, c'est à dire, *Grand Prêtre*, ou le *Lama des Lamas*, le *Prêtre des Prêtres*. Afin de faire croire qu'il est éternel, les *Lamas* ou petits Sacrificateurs, qui sont continuellement avec lui pour le servir, & pour prononcer ses Oracles à ceux qui le viennent consulter, ont le soin d'avoir toujours un homme qui lui soit semblable, qu'ils mettent en sa place lorsqu'il est mort: ce qui couvre la tromperie. Ces Sacrificateurs persuadent au peuple que le Grand Lama est le Pére Eternel; qu'il est ressuscité des enfers depuis plus de sept cens ans, & que depuis ce tems-là, il a toujours vécu & vivra éternellement. Il est tellement respecté de tout le monde, principalement des grands Seigneurs, que ceux-là s'estiment bienheureux qui peuvent obtenir par de riches présens des excrémens du grand Lama, qu'ils portent pendus au col dans une boëte d'or, comme un préservatif assuré contre toutes sortes de maux. * Kircher, *de la Chine*. Grueber, *Epist.*

LAMAS de ORELHANO, bourg de Portugal dans la province de Tra Los Montes, est au sud-ouest de Bragance dont il est éloigné de six à sept lieues.

LAMBACH. *Voyez* LAMPACH.

LAMBALE, ville de France en Bretagne, dans le Territoire de Saint-Brieu, à cinq lieues de laquelle elle est, appartenoit autrefois à la Maison de Clisson. Vigénere a cru qu'elle étoit la capitale des Ambiliates de César: mais comme quelques Savans croyent que ce nom d'Ambiliates est corrompu, & qu'il faut mettre Ambibatiens, Nicolas Sanson, qui a fait de savantes Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, croit que ces peuples étoient du diocése d'Avranches. Lambale est encore aujourd'hui considérable, tant par l'abondance du bétail, que par ses manufactures de tanneries, & par le grand nombre de Teinturiers qui y sont établis. Elle est regardée comme le chef-lieu du Duché de Penthiévre, parce que c'est là que sont le château, les Archives, & les principaux Officiers de ce Duché. * Du Chêne, *Antiq. des villes*.

LAMBATH ou LAMBETH, bourg près de Londres, au delà de la Tamise, est le séjour des Archevêques de Cantorbéry, & est renommé par un Concile que Jean Peckham, Archevêque de Cantorbéry y assembla en 1280, & par un autre que Thomas Bourchier, Archevêque de la même ville, & Cardinal, y tint l'an 1486, contre Rainaud Reacock, Evêque de Saint-Asaph, puis de Chichester en Angleterre, qui soutenoit des opinions hérétiques. On lui fit faire un désaveu public de ses erreurs, on brûla ses livres, & on l'enferma dans un monastère, où il mourut bien-tôt aprés. * Sponde, *A. C.* 1486. *num.* 5.

LAMBECIUS (Pierre) né à Hambourg en 1628, alla étudier de bonne heure dans les païs étrangers, aux frais de Luc Holstenius, son oncle. Il donna à l'âge de 19 ans, un Ouvrage intitulé, *Lucubrationum Gellianarum Prodromus*. Il s'arrêta huit mois à Toulouse, dans la maison de l'Archevêque Charles de Montchal, & fut deux ans à Rome chez le Cardinal Barberin. Il fut nommé Professeur en Histoire à Hambourg le 13 de juin 1652, & Recteur du Collége de cette ville en 1660. Il eut mille chagrins à essuyer dans sa patrie, tant parce que les Ecoliers ne vouloient pas lui obéir, qu'à cause que ses ennemis l'accusérent d'Hétérodoxie, & même d'Athéisme, & critiquérent aigrement ses études & ses Ouvrages. Un malheureux mariage qu'il contracta en 1662, avec une vieille femme riche & avare, ayant mis le comble à ses infortunes, il écouta volontiers les propositions de la Reine de Suéde, qui lui conseilla de se retirer ailleurs. Il quitta donc & sa femme & sa patrie, & fit un voyage à Vienne, d'où aprés avoir eu l'honneur de saluer l'Empereur, il passa à Rome, où il fit profession publique du Catholicisme. Il avoit abjuré depuis longtems la Religion Luthérienne, mais il n'avoit pas laissé de la professer. Il retourna à Vienne vers la fin de 1662, & y fut trés-bien reçu de l'Empereur, qui le fit d'abord son Bibliothécaire en chef. Il conserva cet emploi jusques à sa mort, & s'y aquit une trés-belle réputation par les Ouvrages qu'il publia. Il travailloit à plusieurs autres, qu'il n'eut pas le loisir d'achever, étant mort au mois d'avril 1680, âgé de 52 ans. Il a donné au public, *Origines Hamburgenses ab anno 808 ad ann.* 1292: *Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*; plusieurs Harangues: & le Catalogue des Manuscrits de la bibliothéque de l'Empereur à Vienne. * Mollerus, *Isagoge ad Histor. Chersonesi.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 1. *p.* 219. *n.* 218. édit. d'Amsterdam, 1725. Meibomius. Nesselius. Bayle, *Dict. Crit.*

* LAMBERG, famille de Barons & de Comtes dans la Carniole. Bucelin la commence à *Volcard* qui vivoit en 1161. *Herman* tenoit un rang distingué en 1260. Il fut Grand Maréchal de la Cour des Empereurs Rodolphe I, & Albert II, & l'Archiduc Albrecht le déclara premier Directeur de la Régence. *Guillaume* florissoit en 1330, & fut fort considéré par les Princes de la Maison d'Autriche. Guillaume II, son fils, épousa *Diemuth*, fille de *Nicolas* de Podwein, dont il eut entre autres enfans Jacques, Balthasar & George qui continuérent la postérité. Ce dernier eut pour fils *Gaspard*, *Sigismond*, *Henri*, *Frideric*, George & Jean. *Gaspard* fut Capitaine sous Ernest, Duc de Brunswic-Lunebourg, & rendit dans la suite de grands services par la découverte d'une mine de vif-argent. *Sigismond aura un article à part.* Les quatre autres ont continué la postérité. Frédéric eut d'*Elisabeth* de Fladnitz un fils nommé *Jean* & trois filles. Henri laissa deux fils, *Christophle* & *Jérôme* dont la postérité s'éteignit dans son petit-fils. Christophle épousa *Rosine* de Ratmansdorf, de laquelle il eut *Ladislas* & *Urbain* dont la postérité s'éteignit dès la première génération.

George, fils de George, dont il est parlé plus haut, épousa *Anne* de Hohenwart, dont il eut *Gaspard*, pére de *Jacques* qui devint pére de plusieurs enfans, parmi lesquels on compte *Jean-George* qui de *Félicité*, Dame de Harrach, eut *Jean-Jacques* qui mourut en 1595, laissant de sa femme *Elisabeth*, Comtesse de Thurn, *Jean-George* qui de *Catherine* de Tettenbach eut neuf fils.

Jean, frére du précédent eut pour fils *Christophle* de Lamberg, pére de *Guillaume*, dont la postérité finit dans la personne de son arriere petit fils, de même nom que lui.

Jacques, fils de Guillaume II, oncle des deux précédens, fonda une autre branche. Il épousa *Magdelaine* de Greifneck, & il en eut, 1. *Sigismond*, dont le fils fut pére d'*André*, dont la postérité n'alla pas plus loin que jusqu'à *Magdelaine* sa petite-fille; 2. de *George*; & 3. de *Jean* dont le fils *Sébastien* eut entre autres enfans *Guillaume*, qui en 1598, perdit la bataille contre les Turcs, & qui de sa femme *Sabine* Baronne d'Aversperg, laissa *Jean-Guillaume*; *Christophle*; *Frederic*; *Maximilien*; *Gabriel*; & *Jean-George*. Ce dernier eut de *Félicité* Baronne d'Aversperg, *Sébastien* qui épousa *Elisabeth* Gallin de Gallenstein & devint pére de *Sigismond-Frederic*. George second fils de Sigismond, petit-fils de Jaques qui est au commencement de cet article, & frére d'André & de Jean, eut entre autres fils *Valentin* qui fut pére de *Sigismond-Frédéric* qui mourut en 1598, dans une bataille contre les Turcs.

Balthasar, frére du précédent & fils de Guillaume II, est la souche de la branche qui fleurit encore aujourd'hui. Il épousa *Marguerite* d'Apffaltern, de laquelle il eut deux fils, George qui suit; & *André* dont la postérité s'éteignit à la quatriéme génération.

George eut deux femmes. La premiére le fit pére 1. de *Christophle*, Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg; 2. de *Sigismond*, pére de *George*. De la seconde qui fut *Madelaine*, Comtesse de Thurn, il eut 3. *Balthazar*, Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg; 4. *Melchior*, Maréchal de la Cour de l'Empereur Ferdinand I, & pére d'*Ulalrie* & de *Reine*; 5. *Ambroise*, Doyen de la cathédrale de Saltzbourg; 6. 7. *Wolfgang* & *Josephe*, dont la postérité finit dans leurs petits-fils; & 8. *Gaspard*, pére de Sigismond qui suit.

Sigismond, Maréchal de l'Archiduc d'Autriche sous Ens, épousa en premiéres noces *Sigune-Eléonor*, Comtesse de Fugger, & en secondes, une Baronne de Meggau. De ses deux femmes il eut quatre fils qui n'eurent point de postérité, & trois d'où sont descendus les Comtes & le Prince de Lamberg d'aujourd'hui. Ceux qui n'ont point laissé de Descendans, sont, 1. *Jean-Jaques* Evêque de Gurck; 2. *Charles*, Archevêque de Prague, mort le huitiéme septembre de l'an 1612; 3. *Christophle*, Baron de Lamberg; 4. *George-Adam*, Baron de Lamberg. Les trois premiers sont fils de la premiére femme & le quatriéme est fils de la seconde. Les fils qui ont procréé lignée sont 5. Raimond, qui suit; 6. 7. George-Sigismond & Jean-Albert, *desquels il sera parlé aprés le frere aîné.* Les deux premiers sont fils de la premiére femme, & le troisiéme est fils de la seconde.

I. Raimond, fils aîné du précédent épousa *Marguerite*, Baronne d'Anneberg, de laquelle il eut quatre fils, 1. Constantin qui suit; 2. Alphonse; 3. *Victor*, mort jeune; & 4. *Jean-Sigismond*, Chanoine de Saltzbourg.

Constantin, fils aîné de Raimond eut deux femmes. La premiére fut *Sabine*, Baronne de Neuhausz, veuve de Zingel de Riedern, Stadholder de la Carinthie, & il n'en eut point d'enfans. La seconde fut *Louise*, Comtesse de Thurn, fille de *Raimond*, Comte de Thurn, & il en eut, 1. *Jean-Antoine*, qui mourut sans avoir été marié; 2. *Jean-Matthias*, mort sans héritiers; 3. *Jean-Raimond*; & 4. *Jean-Louis*, Comte de Lamberg.

Alphonse, second fils de Raimond, épousa une Comtesse de Nothaft, mais il n'en eut point d'enfans. Il institua pour héritier universel le fils aîné de Constantin son frére aîné, à condition que s'il mouroit sans laisser de légitimes héritiers, la succession appartiendroit au second fils.

Jean-Sigismond eut deux femmes. La premiére fut *Justine*, Comtesse de Dietrichstein, & la seconde *Mathilde-Claire* de Seyboltzdorff. Il eut de la premiére *Raimond*, Comte de Lamberg, qui aprés avoir été Capucin fut fait Evêque titulaire d'Aulon & Vicaire de celui de Passau.

Jean-Louis, fils de Constantin épousa la Baronne *Renée* Casser, de laquelle il eut 1. Jean-Antoine qui suit; & 2. *Jean-Joseph*, qui fut Colonel au service de l'Empereur & Sous-Châtelain de Castel-Nuovo à Naples.

Jean-Antoine, Comte de Lamberg, Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Chambellan de l'Empereur & Membre du Conseil Privé s'établit dans la Stirie. Il épousa, 1. *Marie-Isabelle*, Baronne d'Eybeslandt, qui le fit pére de *Jean-Philippe*, qui mourut l'année suivante: 2. *Anne-Lucie*, Baronne de Waldbot, de Bassenheim, qui avoit été Dame d'honneur de l'Imperatrice Eléonor Thérése, & il en eut un fils nommé *Charles*.

II. George-Sigismond, sixiéme fils de Sigismond, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche & de *Sigune-Eléonor*, Comtesse de Fugger, Conseiller Privé de l'Empereur, & Grand-Maître d'Hôtel, eut trois femmes, 1. *Sophie* Altin, de laquelle il eut une fille qui mourut sans avoir été mariée: 2. *Eve* de Neidegg qui lui donna trois fils, *Christophle*; *George-Adam*; & *Jean-Sigismond*: 3. *Jeanne* Della Scala, la derniére héritiére de l'ancienne famille de Vicence & de Vérone. Il en eut entre autres enfans Jean-Maximilien & Guillaume qui suivent.

Jean-Maximilien, *dont il sera parlé dans un article séparé*, fut la tige d'une nouvelle branche, qui fut appellée *Maximilienne*, & qui en 1707, fut élevée à la dignité de Princes de l'Empire. Il épousa *Judith-Rebecca-Eleonor*, fille de *George l'ancien*, Comte de Wurben & de Freudenthal, & il en eut, 1. *Eléonor-Françoise*, mariée à *Henri-Guillaume*, Comte de Starremberg, Conseiller Privé & Grand-Maréchal de la Cour; 2. *Marie-Isabelle*, mariée à *Jean-Adam* Hersan, Comte de Harras; 3. Joseph-François qui suit; 4. Gaspard-Frederic, qui de *Françoise-Therése*, Comtesse d'Isterl eut *Charles-Benoît* qui eut plusieurs fils d'une Comtesse de Khévenhuller; 5. *George-Sigismond*, Chevalier de Malte, mort à Eger; 6. *Jean-Philippe*, Cardinal & Evêque de Passau, *qui aura un article séparé*; 7. *Jeanne-Therése*, mariée à *Ferdinand-Bonaventure*, Comte de Harrach, Grand-Ecuyer de l'Empereur; 8. *Anne-Hélène* à *Jean-Charles*, Prince de Portia; 9. *Claire-Catherine-Marie*, mariée à *Ernest-Emeric*, Comte de Tilly.

Joseph-François, *qui aura un article séparé*, épousa *Anne-Marie*, fille d'*Adam-Matthieu*, Comte de Trautmansdorf & d'*Eve-Jeanne*, Comtesse de Sternberg. Il en eut dix-neuf enfans, dont il n'y eut que douze qui parvinrent à un âge parfait, 1. *Leopold-Matthias, dont il sera parlé dans un article séparé*, & qui épousa en 1691 *Marie-Claude*, fille de *Jean-George*, Comte de Kunigl, morte en couches d'une fille en 1710, à l'âge de 41 ans, & il en eut *Marie-Josephe-Therése*, née en 1692; *Jean-Philippe*, né le septiéme mars 1694; *Philippe-Marie-Anne-Josephe*, née en 1695, au mois de mars; *Léopold*, né en 1702; & *Marie-Philippine*, née le huitiéme février 1706; 2. *Charlotte-Antoinette*, née en 1669, mariée au Comte de Kuofstein, Maréchal de la Cour à Passau; 3. *Françoise-Therése*, née en 1670, mariée en 1691 à *François-Sigismond*, Comte de Lamberg; 4. *Maximilienne-Michelle*, née en 1671, mariée à *Jean-Erenryk*, Comte de Sprintzenstein; 5. *Jean-Adam*, Comte de Lamberg, Chambellan de l'Empereur, Grand-Veneur d'Autriche, &c. né en 1677, marié en 1704 avec *Marie-Antoinette*, fille d'*Antoine-Florien*, Prince de Lichtenstein, & Grand-Maître d'Hôtel de l'Empereur Charles VI, mort en 1708, *sans laisser aucun héritier*; 6. *François-Antoine*, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lamberg, Grand Ecuyer héréditaire du Duché de Carniole & de Windismark, Grand-Chambellan & Grand-Veneur héréditaire de l'Archiduché d'Autriche au dessus de l'Ens, né le 30 septembre 1678, *lequel aura un article séparé*; 7. *Joseph-Dominique*, Comte de Lamberg, né en 1680, *lequel aura un article séparé*; 8. *Josephe-Antoinette-Cajetane*, née en 1683, mariée au Comte de Schallenberg; 9. *Jean-Philippe*, Chambellan de l'Empereur, Grand-Veneur du Tirol, marié avec une Comtesse de Montfort de laquelle il n'eut point d'enfans; 10. *Jean-Ferdinand*, né en 1689, Chanoine de Passau en 1705, & ensuite Officier au service de l'Empereur; 11. *Eloïse-Antoinette*, née en 1690; 12. *François-Aloysius*, né en 1692, Chanoine de Saltzbourg & de Passau.

Guillaume, fils de George-Sigismond, Comte de Lamberg, épousa *N.* . . de Sunenwaldt, de laquelle il eut 1. *François-Antoine*, marié avec *Eleonor*, Comtesse de Lamberg sa cousine germaine, veuve du Comte de Starremberg, de laquelle il ne laissa point d'héritiers; 2. *Guillaume*; 3. *Frédéric*, Seigneur d'Amerang en Baviére, marié avec une Comtesse de Toring, mort en 1713, laissant plusieurs enfans.

III. Jean-Albert, septiéme fils de *Sigismond*, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche, & d'une Baronne de Meggau sa seconde femme, fut marié trois fois, 1. avec *N.* . . de Heisperg: 2. avec une Comtesse de Kienburg: 3. avec *N.* . . Schiffer de Freyling. Ses fils furent, 1. Jean-François qui suit; 2. *Albert*, marié avec une Baronne d'Opel, de laquelle il eut *Adam-François-Antoine*, Seigneur de Stockhern, qui a des enfans mâles de sa femme *N.* . . de Hohburg; 3. *George*, marié avec une Baronne de Keisler, de laquelle il ne laissa point d'héritiers; 4. *Sigismond*, marié 1. avec *Marguerite* Gryman, Baronne: 2. avec *Marie-Polyxéne*, Comtesse de Heissenstein, ne laissant point d'enfans, & donnant par son testament la Seigneurie de Stokhern à son neveu Adam-François-Antoine, fils d'Albert son second frére.

Jean-François, fils aîné de Jean-Albert, épousa *Marie-Constance*, Baronne de Questenberg, de laquelle il eut, 1. *Léopold-Joseph*, *qui aura un article séparé*, & qui épousa en 1679 à Vienne *Catherine-Eléonor*, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de Sprintzenstein, morte le 29 novembre 1704, de laquelle il eut *Marie-Josephe* & *Ferdinand-Joseph*, qui moururent jeunes, & *Charles-Joseph*, Comte de Lamberg, Chambellan de l'Empereur, Grand Ecuyer héréditaire du Duché de Carniole & de Windismark, Chevalier de S. Jacques, né le 19 avril 1686, marié le 12 avril 1706, avec *Marie-Françoise*, fille de *Sébastien* Wunibalde, Ecuyer de bouche héréditaire du Saint-Empire, Comte de Zeil, de laquelle il eut *François de Paula*, né le 27 août 1707; *Sigismond-Gundacker*; & *Marie-Anne*; 2. *Charles-Adam*, qui mourut au siége de Mayence sans avoir été marié; 3. *François-Sigismond* Membre du Conseil de guerre, & Grand-Maréchal des Logis de la ville de Vienne, auquel en 1705 on confia les affaires qui concernoient la guerre en Baviére, & qui épousa *Françoise-Therése*, de

de laquelle il eut un fils & deux filles: 4. 5. 6. 7. quatre filles, mariées à des Comtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germ. Stemmat. partie* 3. *p.* 114 *& suiv.* Weingarten, *Miroir des Princes de la Maison d'Autriche*, en Allemand, *p.* 18. 277. 316. 385. Balbini *Miscell. Boh. Dec.* 1. *l.* 6. *p.* 70. Imhof, *N. P. Souverains de l'Europe. Collectanea Genealogica & Historica Austriaca*, *p.* 31 *& suiv.*

* L A M B E R G (Sigismond) premier Prince & Evêque de Laubach, après avoir reçu les Ordres, fut fait Curé de S. Martin dans le voisinage de Krainburg. Il alla dans la suite à Vienne où il devint Chapelain de l'Empereur Frédéric IV. Il eut là pour contubernal le célébre Enéas Silvius qui étoit pour lors Sécretaire de l'Empereur, & qui dans la suite fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Lorsqu'en 1457, il fut honoré du chapeau de Cardinal, Lamberg lui dit, *il ne vous reste plus qu'à devenir Pape:* à quoi Enéas Silvius répondit, *si je deviens Pape, je vous ferai Evêque.* L'un & l'autre arriva. En 1457, l'Empereur ayant découvert une conspiration tramée contre lui, il lui apparut en songe un Evêque, qui l'avertit de se mettre en sûreté. Alors il résolut d'ériger un Evêché à Laubach où il s'étoit retiré, & Sigismond de Lamberg en fut le premier Evêque. D'un autre côté Enéas Silvius étant devenu Pape en 1458, ne se contenta pas de confirmer la fondation de cet Evêché, mais il l'exemta outre cela de la dépendance du Patriarche d'Aquilée & de l'Archevêque de Saltzbourg. En 1464, Sigismond fut choisi pour prêcher la Croisade. Il mourut le huitiéme juin 1488, après avoir gouverné d'une maniére édifiante son diocése pendant 27 ans. On dit aussi qu'il a été pendant plusieurs années Chancelier de la Cour de l'Empereur Frédéric. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *l'Honneur du Duché de Carniole*, en Allemand, *VIII. b.* 3. *k. p.* 653. 660.

* L A M B E R G (Joseph Baron de) Baron d'Ortenegg, Capitaine du Duché de Carniole & Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice Anne, l'un des plus habiles Ministres de son tems à la Cour de l'Empereur, naquit en 1489, dans le château d'Ortenegg. En 1499, il perdit son pére, & comme il avoit beaucoup d'inclination pour la guerre, Ruprecht de Reichenberg, Capitaine du Duché de Stirie, le prit à son service à l'âge de 13 ans. Lorsqu'en 1503 la guerre de Baviére commença, il y accompagna son Maître. Cette guerre fut terminée au bout de l'an, & Reichenberg mourut deux ans après, lorsqu'il se disposoit à servir dans la guerre de Hongrie. Lamberg en avoit aussi une forte envie, mais comme il étoit encore trop jeune, on ne lui permit pas de la satisfaire. La paix s'étant faite six mois après, il se rendit à l'âge de 17 ans à la Cour de l'Empereur Maximilien, & la guerre étant survenue entre l'Empereur & la République de Venise, il entra au service de son Prince, où il demeura cinq années de suite. En 1513, il épousa *Elisabeth* d'Erlach, & peu de tems après il fut député par les Etats de Carniole pour faire quelque remontrance à l'Empereur. En 1515, les Païsans de Carniole se soulevérent, & maltraitérent la Noblesse; mais comme il s'étoit bien fortifié dans son château d'Ortenegg, ils ne purent rien faire contre lui. En 1518, sa femme mourut, & il lui prit aussi-tôt envie de rentrer dans le service. L'Empereur Maximilien mourut l'année suivante, & Charles-*Quint* son fils & son successeur, fit Lamberg Chevalier à son couronnement, & lui donna en 1523 le Gouvernement du Duché de Carniole. En 1526, Louïs, Roi de Hongrie, mourut, & l'année suivante Bude qui étoit la ville de sa résidence fut prise par les Turcs. Alors il fut appellé en Hongrie pour y exercer la charge de Conseiller à la Cour & pour être en même tems Membre du Conseil de guerre. Dans la suite il fut envoyé à la Porte en qualité d'Ambassadeur, & à son retour en 1531, il arriva à Lintz, justement dans le tems que Ferdinand y fut couronné Roi des Romains. Après avoir demeuré quelque tems auprès de ce Prince, il fut honoré de la dignité de Maréchal de la Cour. En 1532, l'Empereur l'envoya encore une fois à la Porte avec le Comte Nagarol. Dans la suite il fut envoyé diverses fois auprès de plusieurs différens Princes, mais à la fin étant las de tant courir, il songea à se remarier pour passer sa vie tranquillement. Il épousa *Marguerite-Kuene* de Bélasy & fixa son séjour à Vienne, où l'Empereur lui donna place dans son Conseil, & en 1535 le Roi Ferdinand le fit Grand-Maître d'Hôtel de la Reine son épouse, laquelle il accompagna à son voyage d'Inspruk, où il apprit que sa femme étoit morte en couche, après avoir mis au monde un fils nommé *Balthasar.* Depuis cela il accompagna leurs Majestez à Trente, & de là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohéme. En 1538, il se maria pour la troisiéme fois, & épousa *Anne* de Schweckowits, Dame d'honneur de la Reine des Romains. En 1541, la peste le fit sortir de l'Autriche, mais il y revint l'année d'après. Depuis ce tems-là, il se tint presque toujours en Bohéme avec le Reine sa Maîtresse. En 1544, à la Diéte de Spire où se trouvoient l'Empereur & le Roi Ferdinand, il fut honoré du titre de Baron. Ensuite, on lui donna le Gouvernement du Duché de Carniole: ce qui l'obligea à s'y transporter avec son épouse, mais il revint dans la même année remplir son poste à Vienne où le Roi Ferdinand se tenoit pour lors. En 1545 & 1546, il voyagea avec ce Prince en Bohéme, en Moravie, & en Silésie, d'où il vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué une Diéte. De là il se rendit à Prague, où la Reine mourut en couche le 24 avril 1547. Alors il fut chargé du soin de conduire les quatre Archiduchesses à Lintz, où le Roi lui fit l'honneur de l'établir Grand-Maître d'Hôtel de ces quatre Princesses. Après cela il retourna dans la Carniole pour y exercer son emploi, & il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers Allemans sa Vie & une excellente Exhortation à ses enfans. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Baron de Lamberg, qui de *Justine*, Comtesse de Lodron, eut plusieurs filles qui moururent sans avoir été mariées, à l'exception de *Madelaine* qui épousa *Hermes*, Comte de Portia: du second, 2. BALTHASAR qui suit: du troisiéme, six filles, qui furent toutes avantageusement mariées, & un fils & une fille qui moururent jeunes.

* L A M B E R G (Balthazar Baron de) naquit en 1535. Il épousa *Anne* Weltzer de Spiegelfeldt, & il en eut, 1. *Josephe*; 2. *George-Balthasar*, dont le fils *George-Sigefroy*, obtint pour sa famille la dignité de Comte. A ce dernier succéda *François-Joseph*, qui en 1673 fut adopté par *François-Adam*, Langenmantel de Rotenthurn, dont il prit le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *Ebre des H. C. l.* 9. *c.* 4. 5. *&* 6. *l.* 40. *p.* 432. Isthuanf, *Hist. Hungar*, *l.* 11. *feuille* 115.

* L A M B E R G (Jean-Maximilien, Comte de) Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Seigneur de Stockern & d'Amerang, Burgrave de Stirie, premier Chambellan héréditaire de l'Archiduché de la Haute Autriche, Grand Ecuyer Héréditaire de Carniole & de Windismark, Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, premier Chambellan de S. M. I. & l'un des plus consommez Ministres d'Etat du XVII siécle, étoit fils de *George-Sigismond*, & naquit en 1608. Après avoir fait ses études, il voyagea, en Italie, en France, en Espagne & apprit parfaitement les Langues de ces trois grands païs. A son retour, l'Empereur Ferdinand II l'honora du titre de Chambellan, dignité qu'il exerça aussi auprès de Ferdinand III, dans le tems qu'il n'étoit encore que Roi. Il accompagna ce Prince en 1634, lorsqu'il se remit en possession de Ratisbonne, & en 1635, lorsqu'il gagna la bataille de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la Cour, le Comte de Lamberg fut fait Conseiller Aulique, & employé en d'importantes negociations. En 1636, lorsque Ferdinand fut couronné Roi des Romains à Ratisbonne, il obtint pour lui & pour ses Descendans le titre de Comte du Saint Empire. Ferdinand III, devenu Empereur, l'envoya en 1643 en qualité de Plenipotentiaire au Congrès de Munster, & il fut un de ceux qui signérent le traitté de paix au nom de l'Empereur, le 24 octobre 1648. A son retour de Westphalie il fut fait Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold, qui fut depuis Empereur. En 1651, il fut envoyé en Italie en la même qualité vers la Princesse *Marie-Eléonore* de Mantoue, que l'Empereur Ferdinand III devoit épouser en troisiémes noces, & il la conduisit à Vienne. Ce même Prince le fit ensuite Membre du Conseil Privé, & l'envoya Ambassadeur en Espagne où il demeura sept ans pour veiller aux interêts de son Maître. Il y fut honoré par Philippe IV, de l'Ordre de la Toison d'Or, & il eut en 1665 l'honneur de conclurre le mariage de *Marguerite-Thérese*, fille de ce Monarque, avec l'Empereur Léopold. Peu de tems après il fut rappellé à la Cour, & l'Empereur récompensa ses services par la charge de Grand Chambellan. Il accompagna dans la même année l'Empereur Léopold, lorsqu'il alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce Comté qu'il avoit hérité par la mort de l'Archiduc Sigismond-François. Il eut aussi le même honneur l'année suivante, lorsqu'il fit son entrée à Vienne avec la Princesse d'Espagne. En 1675, l'Empereur lui conféra la charge de Grand-Maître d'Hôtel, qu'il exerça jusqu'à sa mort qui arriva le 12 décembre 1682. *Voyez* sa postérité cy-dessus dans l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Les portraits des hommes illustres qui ont vécu dans le XVII siécle.* Erath, *Augustus Velleris Aurei Ordo*, *in parergis de illustr. domibus Lamberg. & Scalig. p.* 180, *& suiv. Status particularis Regiminis S. C. M. Ferdinandi II*, *p.* 98. Pfanneri *Hist. Pacis Westph. l.* 2. *§.* 5. Priorato, *Vita di Leopoldo*, *partie* 3. *l.* 1. *p.* 1: *partie* 2. *l.* 6. Valvasor, *Ebre der H. C. l.* 6. *ch.* 2. Wurmbrand, *Collectanea Hist. Genealog. p.* 800. Fuggeri *Ehren-Spiegel*, *l.* 6. *ch.* 16. Balbinus, *Miscellanea Regni Bohem. Decade* 2. *l.* 2. *feuillet* 2. Joseph Mayer, *La parfaite Noblesse de la Maison de Lamberg*, en Allemand, *p.* 159. 174.

* L A M B E R G (Jean Philippe, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Prince du Saint Empire & Evêque de Passau, Conseiller Privé, & principal Commissaire à la Diéte de Ratisbonne, l'un des plus renommez Ministres d'Etat, étoit le fils aîné du précédent, & naquit le 26 novembre de l'an 1651. Après qu'il eut achevé ses études & ses voyages, l'Empereur Léopold lui conféra les dignitez de Chambellan & de Conseiller Aulique. Il l'employa aussi en diverses ambassades, & particuliérement à la Cour de l'Electeur de Saxe pour le porter à secourir Vienne. Peu de tems après, il l'envoya vers Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg pour conférer avec lui touchant la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686, il fut envoyé à la Diéte de Ratisbonne en qualité de principal Commissaire de l'Archiduché d'Autriche, & il demeura dans cette fonction jusques en 1689. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il étoit déja Chanoine à Saltzbourg, à Passau & à Olmutz, il fut élu Evêque de Passau le 25 mai 1689, à la place de Sébastien, Comte de Potting, & obtint, en 1696, de la Cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'Archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'Empereur le fit Membre de son Conseil Privé, & l'année suivante il l'envoya à la Diéte de Pologne, assemblée pour l'Election d'un Roi. Ce Ministre travailla avec succès à faire tomber le choix sur l'Electeur de Saxe, & assista à son couronnement. A son retour il fut envoyé vers le Roi de Portugal, mais il fut rappellé en 1698 pour être Plénipotentiaire & principal Commissaire de l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. Dans la derniére promotion de Cardinaux faite par le Pape Innocent XII, il reçut le chapeau de Cardinal à la recommandation de l'Empereur & du Roi de Pologne, le 20 juin de l'an 1700, sous le titre de S. Silvestre. Aussitôt après, ayant appris la mort du Pape, il se hâta d'aller à Rome pour se trouver au Conclave qui devoit lui choisir un Successeur, & où Clément XI fut élu. En 1701, il revint à Vienne, & retourna le 27 octobre à sa Commission de Ratisbonne où il employa ses

soins

ſoins à porter tous les Princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Lorſque le Duc de Baviére qui s'étoit rangé du parti de la France, ſe fut rendu maître de Ratisbonne, le Cardinal Lamberg ſe retira à Paſſau le 23 mai 1703, & de là à Vienne, où il eut, au commencement de l'année ſuivante, le chagrin d'apprendre que les Bavarois s'étoient emparez de Paſſau, qu'ils évacuerent cependant la même année en conſéquence du traitté de Straubing. En 1705, il retourna le 13 février à Ratisbonne pour y exercer ſa charge. L'Empereur Léopold étant mort la même année, le Cardinal fut confirmé dans tous ſes emplois par l'Empereur Joſeph, & enſuite par l'Empereur Charles VI, ſon ſucceſſeur. Ce Cardinal mourut à Ratisbonne le 20 octobre de l'année 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Erath, *in Epiſt. dedic. Auguſti Velleris Aurei Ordinis*, p. 18. *& ſuiv.* Puffendorf, *de Rebus geſtis Frederici Wilhelmi*, l. 18. p. 108. 110. Imhof, *N. P. l.* 3. *ch.* 15. *Mantiſſ. n.* 86. *Europ. Herold, partie* 1. 362. *& ſuiv. Theatr. Europ. tome* 15. *ad ann.* 1697. *La Vie de l'Emp. Léopold*, en Allemand, *p.* 1297. *Mercure Hiſt. & Polit. tome* 31. Ertels, *Atlas de Baviere*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 220. *La Vie de l'Empereur Joſeph*, en Allemand, *partie* 2. *p.* 81. Mayer, *de la Nobleſſe de la Maiſon de Lamberg*, en Allemand, *p.* 41–54.

* L A M B E R G (Joſeph-François) Landgrave de Leuchtenberg, Prince du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Membre du Conſeil de l'Empereur pour les Conférences, Chambellan & Capitaine en chef de l'Archiduché d'Autriche au deſſus de l'Ens, fils aîné de Jean Maximilien, naquit en 1637, & eut le bonheur d'être élevé avec l'Archiduc Léopold qui fut depuis Empereur. Quand il eut atteint un âge fait, il voyagea juſques à l'an 1662, & fut fait à ſon retour Chambellan par l'Empereur. En 1666, il fut envoyé juſques ſur les frontiéres de la République de Veniſe au devant de l'Infante *Marguerite-Thereſe*, pour la conduire à Vienne. En 1685, il fut honoré de la charge de Capitaine en Chef de la Haute Autriche, & la conſerva juſqu'à ſa mort. En 1686, il fut fait Conſeiller Privé. Sa capacité dans les affaires d'Etat le firent choiſir par l'Empereur pour l'envoyer en Eſpagne, où il devoit traitter d'affaires de la derniére importance. En 1694, il reçut la dignité de Chevalier de la Toiſon d'Or. En 1702, il devint Membre du Conſeil des Conférences. Il fut enſuite confirmé dans tous ſes emplois par l'Empereur Joſeph, & depuis par ſon ſucceſſeur l'Empereur Charles VI. En 1707, l'Empereur Joſeph donna à la branche Maximilienne la dignité de Princes de l'Empire, de laquelle fut honoré Léopold-Matthias, fils de celui qui fait le ſujet de cet article, & qui, ce fils étant mort en 1711, ſans laiſſer d'enfans mâles, fut revêtu de la même dignité. Il mourut le premier de novembre de l'an 1712. *Voyez* ſa poſtérité dans l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Galeazzo Gualdo Comte de Priorato, *Hiſt. di Leopoldo*, *tome* 3. Mayer, *de la Nobleſſe de la Maiſon de Lamberg*, en Allemand.

* L A M B E R G (Léopold-Matthias) Prince du Saint Empire, Landgrave de Leuchtenberg, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, Seigneur de Steyr, Chevalier de la Toiſon d'Or, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, Grand Ecuyer, Grand Véneur héréditaire de l'Autriche au deſſus de l'Ens, Ecuyer héréditaire de Carniole & de Windiſmark, Favori de l'Empereur Joſeph, étoit fils du précédent, & naquit en 1667. Après qu'il eut fait ſes études & ſes voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan & Conſeiller de la Chambre de la Cour. Comme il étoit d'une humeur gaye & d'une converſation divertiſſante, il trouva le moyen de ſe rendre agréable à Joſeph, Roi des Romains, & devint ſon Grand Véneur. La chaſſe étant la paſſion favorite de ſon Prince, il s'appliquoit entiérement à lui plaire par ce côté-là. L'Empereur avoit ſon Grand Véneur particulier qui étoit le Comte Chriſtophle-Jean d'Althan, & cette concurrence cauſoit quelquefois de l'embarras. Pour le lever, on fit conſentir le Comte d'Althan à céder ſa charge au Comte de Lamberg, qui par là devint tout à la fois Grand Véneur de l'Empereur & du Roi des Romains. En 1699, lorſque le Roi Joſeph alla au devant de ſa future Epouſe, le Comte de Lamberg fut un des quatre Seigneurs qu'il mena avec lui, pour leur procurer l'honneur de baiſer la main de cette Princeſſe. En 1700, le cinquiéme de mai, l'Empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui même au cou le collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, qui avoit été envoyé d'Eſpagne pour ce Seigneur. En 1704, il accompagna le Roi Joſeph au ſiége de Landau, & fut de toutes les parties de plaiſir de ce Prince qui avoit pour lui une telle affection qu'il ne pouvoit ſe paſſer de lui. Il lui donna une véritable marque de ſa tendreſſe, lorſqu'en 1707 il lui conféra pour lui & pour ſes Deſcendans la dignité de Prince de l'Empire, qu'il lui donna les revenus entiers de la Seigneurie de Steyr dans la Haute Autriche, & qu'il y ajoûta une penſion de douze mille florins, en attendant qu'il pût l'inveſtir de quelque fief de l'Empire. Peu de tems après, il eut occaſion de ſatisfaire à cet égard ſon inclination bienfaiſante, en le mettant en poſſeſſion du Landgraviat de Leuchtenberg, nonobſtant les proteſtations du Duc de Meckelbourg-Swérin: cela arriva le dixiéme mai de l'an 1709. En 1708, la charge de Grand Ecuyer étant venue à vaquer par la mort de Léopold, Prince de Dietrichſtein, arrivée le 13 juillet, l'Empereur l'en revêtit le 25 du même mois, & lui donna outre cela pour lui & pour tous ceux de ſa Maiſon la charge de Grand Véneur de l'Autriche au deſſus de l'Ens. Le Comte de Lamberg avoit épouſé *Marie-Claude*, Comteſſe de Kunigl, qui mourut le ſixiéme décembre 1710. Quelque tems après on lui propoſa de ſe marier avec une certaine Dame de la Cour; mais il répondit à ceux qui lui faiſoient cette propoſition, qu'il croyoit que pour l'aggrandiſſement de ſa Maiſon, il lui feroit plus avantageux de s'allier avec quelque Princeſſe. Il mourut le dixiéme mars 1711, dans la 45 année de ſon âge. On l'ouvrit après ſa mort, & on lui trouva deux excreſcences dans le cœur. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L A M B E R G (Léopold-Joſeph) Comte du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, Conſeiller privé & Chambellan de l'Empereur, Ambaſſadeur à la Cour de Rome, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Miniſtre d'Etat, étoit fils de *Jean-François*, Comte de Lamberg & de *Conſtance*, Comteſſe de Queſtenberg, & naquit le 13 mars de l'an 1653. Il n'avoit que treize ans quand il perdit ſon pére, & cette perte lui inſpira l'envie de ſe rendre capable de ſervir par lui même la Maiſon d'Autriche. Cette louable application trouva ſa récompenſe dans l'honneur que l'Empereur lui fit de lui donner une place de Chambellan. Sa capacité lui procura la charge de principal Commiſſaire de l'Empereur à la Diete de Ratisbonne. Deux ans après il fut fait Membre du Conſeil privé. En 1699, au mois de mars, il fut envoyé à la Cour de Rome en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à la place de George Adam, Comte de Martinitz. Il eut en 1700, le onziéme février, audience du Pape Innocent XII, qui en fut fort ſatisfait, & qui commença à eſpérer de voir bientôt terminez les différens qu'il avoit avec la Cour de Vienne. En 1700, il reçut le Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or qui lui fut préſenté de la part du Roi d'Eſpagne par le Prince Jules Savelli, Doyen de l'Ordre. Au mois de ſeptembre ſuivant, il eut quelque démêlé avec Rainuccio Pallavicini, Gouverneur de Rome, parce que les Sbirres avoient arrêté quelcun dans ſon quartier; mais la déclaration que lui fit le Gouverneur, fut cauſe que cette affaire n'eut point de ſuite. Dans ce tems-là, le Pape Innocent XII mourut, & Clément XI fut élu pour lui ſucceder. Le premier novembre, la mort enleva auſſi Charles II, Roi d'Eſpagne, qui par ſon teſtament déclara pour ſon ſucceſſeur à la Couronne le Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin, & petit-fils de Louis XIV. Cette grande révolution obligea le Comte de Lamberg de prolonger ſon ſéjour à Rome pour faire entrer le nouveau Pape dans les intérêts de la Maiſon d'Autriche, & eut pour cela auprès de ſa Sainteté une audience accompagnée d'une pompe extraordinaire. Mais voyant que le Pape étoit porté pour la France, il prit le parti de quitter Rome, & d'aller avec le Marquis del Vaſto qui étoit demeuré fidéle à l'Empereur, attendre à Lucques les ordres de la Cour de Vienne. Il retourna à Rome le 13 de juin, fut admis le lendemain à l'audience du Pape, & prit au nom de l'Empereur poſſeſſion des terres cédées par le Prince de Caſerta. Dès qu'il eut appris que l'Archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne Roi d'Eſpagne, il donna une Fête dans ſon palais, parce que le Pape n'avoit pas voulu lui permettre de la faire dans l'Egliſe nationale des Allemans. Enſuite il alla à Livourne & ſe rendit ſur les flottes Angloiſe & Hollandoiſe pour y faire proclamer Roi d'Eſpagne le même Archiduc. De là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'Empereur, qui étant venu à mourir en 1705, eut pour ſucceſſeur l'Empereur Joſeph, par qui le Comte de Lamberg fut confirmé dans ſes dignitez. La Cour de Vienne voyant que tous les efforts du Comte n'aboutiſſoient à rien, le rappella. Le Comte ſortit de Rome le 15 juillet ſans prendre congé du Pape, ſe retira à Lucques, & laiſſa en partant un Mémoire qui contenoit 27 articles. Cela n'embarraſſa pas peu le Pape, d'autant plus que le Nonce qu'il avoit à la Cour de Vienne, eut ordre d'en ſortir. Il s'arrêta quelque tems à Lucques pour voir ſi l'on ſongeroit à lui donner quelque ſatisfaction ſur ſon Mémoire, mais comme il vit qu'il n'y avoit rien à eſpérer à cet égard, il retourna à Vienne où il arriva le dixiéme de novembre. Le 29 décembre ſuivant, il prêta ſerment pour la charge de Conſeiller Privé. Il mourut d'apoplexie à Vienne, le 29 juin 1706, âgé de 53 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Erath, *Auguſtus Velleris Aurei Ordo.* Imhof, *Mantiſſa ad Not. Proc. S. R. I. n.* 53. *Mercure Hiſtorique & Politique*, *tome* 28, *p.* 59: *tome* 29, *p.* 16. 358: *tome* 32, *p.* 130. 451. 612: *tome* 33, *p.* 8. 245: *tome* 35, *p.* 474: *tome* 39, *p.* 277: *tome* 41. *p.* 25.

L A M B E R T (Saint) Evêque de Tongres & de Maſtricht, iſſu d'une des plus illuſtres familles du païs de Liége, naquit peu de tems après l'an 640, & fut élevé par Théodard, Evêque de Maſtricht, auquel il ſuccéda l'an 668. Childeric II, Roi de France, informé du mérite de ce ſaint homme, voulut l'avoir auprès de lui, pour ſe ſervir de ſes avis dans le gouvernement de ſon Etat; mais après la mort de ce Prince aſſaſſiné l'an 673, il fut chaſſé de la Cour par la faction d'Ebroïn, & privé de ſon Evêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Alors il ſe retira dans le monaſtére de Stavelo, ſur les limites de ſon diocéſe, où il demeura ſept ans. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, Pepin de *Hériſtel*, Maire du Palais, l'envoya prier de retourner à Maſtricht, où il fut reçu avec une joye incroyable de tout le peuple. Quelque tems après, ayant ſçu que les Taxandres, Habitans des iſles de Zélande, vivoient encore dans l'idolâtrie, il entreprit de les convertir à la Religion Chrétienne, & y réuſſit: ce qui le fit appeller *l'Apôtre des Taxandres*. Depuis, Pepin prit une ſeconde femme, nommée *Alpaïde*, après avoir répudié Plectrude. Saint Lambert fit là-deſſus de fortes remontrances à ce Prince: ce qui irrita ſi fort Alpaïde, qu'elle forma le deſſein de ſe défaire de ce Prélat. Pour y parvenir, elle employa ſon frére Dodon, qui alla, ſuivi de gens armez, à Liége, où le ſaint Evêque s'étoit retiré, & le perça de pluſieurs coups d'épée le 17 ſeptembre vers l'an 708. Godeſcalque Diacre, & Etienne Evêque de Liége, qui ont écrit les premiers ſon Hiſtoire, ne parlent point d'Alpaïde, parce que Charles *Martel*, fils de Pepin & d'Alpaïde, vivant encore, ils n'oſoient rapporter la vraye cauſe de la mort de ſaint Lambert; mais Gilles d'Orval, qui écrivit longtems après, n'en donne point d'autre que la vengeance d'Alpaïde. Anſelme, Chanoine de Liége, qui

qui vivoit au milieu du onziéme fiécle, Réginon & Sigebert, dans leurs Chroniques, font du même fentiment. Néanmoins M. Godeau dit que Pepin, touché des remontrances du faint Evêque, fe réconcilia avec Plectrude, & que plus de feize ans avant la mort de faint Lambert, il renferma Alpaïde dans le monaftére d'Orp: ce qu'il prouve par des Actes que ce Prince fit avec Plectrude aprés cette réconciliation, l'an 692, l'an 696, l'an 701, l'an 706, & l'an 714. Ainfi la vraye caufe du martyre de faint Lambert, fut de s'être oppofé aux violences de deux Seigneurs, Gal & Riold, fréres de Dodon, que fes neveux tuérent. Dodon pour s'en venger, tua faint Lambert, pendant qu'il prioit Dieu dans l'Oratoire de faint Côme & de faint Damien à Liége, qui n'étoit alors qu'un village. Son corps fut enterré dans une petite églife de faint Pierre, hors de la ville de Maftricht. Plufieurs années aprés, faint Hubert le fit tranfporter à Liége, où il avoit fouffert le martyre, & y transféra en même tems le fiége épifcopal de Tongres. * Réginon & Sigebert, *dans leurs Chroniques.*

LAMBERT, Empereur ou Roi d'Italie, fils de Gui, Duc de Spoléte, fut couronné à la follicitation de fon pére, l'an 893, par le Pape Formofe, comme le Cardinal Baronius le conclut, fur le rapport de Flodoard. Depuis cette élection, Bérenger, Duc de Frioul, fon Compétiteur à l'Empire, aprés avoir fait aveugler Louïs, fils de Bofon, qui y prétendoit auffi, fe fit couronner par force par le Pape Jean IX; mais l'an 904, ce couronnement fut déclaré nul, & celui de Lambert fut approuvé vers l'an 910. Ce Prince fut tué en trahifon à la chaffe, par Hugues, Comte de Milan. * Luitprand, *Hiftor. l.* 1. Flodoard, *Hift. Rom. l.* 4. *c.* 2. Baronius, *A. C.* 893.

☞ Il faut fe fouvenir, pour ne pas tomber dans l'erreur de quelques Hiftoriens, que ce Lambert eft différent d'un autre de ce nom fon ayeul, pére de Gui, le même qui avec Albert, Marquis de Tofcane, tous deux partifans de Carloman qui prétendoit à l'Empire, mit en prifon le Pape Jean VIII, en 878, & pour cela, confidéré comme ennemi du faint Siége. * Luitprand. Aimoin, &c.

* LAMBERT ou LANTBERT, Comte de Nantes fous le régne de Louïs *le Débonnaire*, prit d'abord le parti de Lothaire contre Louïs, & enfuite, aprés la mort de celui-ci, contre Charles *le Chauve.* Mais dans la fuite, il fe déclara pour ce Prince, & contribua beaucoup à la victoire de Fontenay en 841. Cependant, comme Charles ne vouloit pas lui donner le Comté de Nantes qu'il demandoit pour recompenfe de fes fervices, il quita fon parti & fe ligua avec Néoméne qui de Gouverneur de Bretagne cherchoit à s'en rendre le fouverain. Ces deux Rebelles battirent les troupes du Roi, & tuérent Renaud Comte de Poitiers à qui le Roi Charles avoit donné Nantes. Néoméne fit alors Lambert Comte de Nantes; mais ce dernier en ayant été chaffé peu de jours aprés pour quelque divifion qui furvint entre Néoméne & lui, il alla malheureufement querir les Normands, & les amena par la riviére devant Nantes qu'ils prirent par efcalade le jour de la S. Jean. Ils égorgérent la plupart des Habitans qui s'étoient refugiez dans l'Eglife de S. Pierre, maffacrérent l'Evêque fur le grand autel, comme il difoit la Meffe, emportérent tout ce qui reftoit en vie, & de là allérent brûler le monaftére des Ifles, autrement Noir-Moutier. Ainfi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tâcha de s'y maintenir. Aprés cela il fe raccommoda avec Néoméne, par qui à l'inftance de Charles, il fut chaffé dans la fuite. Alors il fe retira dans le Bas Anjou, & y bâtit le château d'Oudun où il fit fa réfidence jufques à l'an 852, auquel il perdit la vie dans une bataille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bertini, *Annales, ad ann.* 843. Réginon. Mézeray, *Abbrégé de l'Hiftoire de France, tome* 1. *p.* 321 & 322. *de l'edition d'Amfterdam en* 1688. Le Pére Daniel, *Hift. de France, tome* 1. *col.* 674 & *fuiv.*

* LAMBERT, Marquis de Tofcane, fils d'Adelbert & de Berthe fuccéda en 928 à fon frére Gui. Hugues Roi d'Italie, craignant que les Italiens ne fe déclaraffent pour lui, voulut faire paffer fa naiffance pour illegitime; mais quoique Lambert l'eût juftifiée par un duel, Hugues ne laiffa pas de lui faire crever les yeux, & de lui ôter le Marquifat de Tofcane, dont il revêtit fon frére Bofon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Luitprand, *l.* 4. *c.* 14. Sigonius, *de Regno Italiæ, l.* 4. *p.* 158.

LAMBERT, natif de Schawembourg, ou, felon Voffius & Serrarius, d'Afchaffembourg, ville de Franconie, vivoit dans le onziéme fiécle. Il fe fit Religieux de faint Benoit dans l'Abbaïe d'Hirfchfeldt, au diocéfe de Mayence & reçut l'habit de l'Abbé de Meghiner l'an 1058, comme il l'écrit lui même. Aprés avoir été confacré Prêtre, il fit le voyage de Jérufalem; & à fon retour il compofa une Hiftoire depuis le commencement du monde, jufqu'à l'an 1050, laquelle n'eft qu'un abbrégé d'Hiftoire; & une Hiftoire d'Allemagne, d'une jufte étendue, depuis cette année jufqu'à 1077. Il y a peu d'Auteurs Allemans qui ayent écrit avec autant de politeffe que celui-ci. Cet Ouvrage fut continué, par un autre Moine jufques en 1472; mais cette continuation n'eft pas conduite fi réguliérement que l'Ouvrage de Lambert. * Trithéme, *de Vir. Illuft. & in Chron.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Lipfe, *in Not. ad Poët. l.* 1. *c.* 9. Barthius, *Adverf. l.* 49. *c.* 4. Scaliger, *de Emend. Temp.* Poffevin, *in Appar. facro.* Voffius, *de Hift. Lat.*

LAMBERT de Liége, Moine, compofa deux livres de la Vie & des Miracles de l'Apôtre S. Matthieu en vers, & deux de S. Agrice. Il vivoit vers l'an 1080, & non pas vers l'an 1480, comme d'autres l'ont affuré. * Trithéme. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *c.* 57. Opmeer, *in Catal. Vir. Illuftr. & in Chronico Hirfaugienfi.*

LAMBERT *de Guines*, ainfi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville où il fut Chantre de l'Eglife, Archidiacre de Térouane, Chanoine de Lille, premier Evêque d'Arras, & enfin Cardinal. Lorsque cet Evêché fut rétabli, Lambert fut facré à Rome par le Pape Urbain II, l'an 1093. Il fut Légat du faint Siége dans la province de Rheims, & fut commis par Pafchal II, l'an 1102, pour abfoudre le Roi de France Philippe I, de l'incefte qu'il avoit commis, par fon mariage avec Bertrade de Montfort, Comteffe d'Anjou. Ce Prince obéiffant au faint Siége, alla trouver Lambert; & en préfence des Archevêques & des Evêques qui affiftoient à cette cérémonie, tenant la main fur les faints Evangiles, il promit de fe féparer de Bertrade, qui fit le même ferment: enfuite de quoi Lambert leva l'excommunication. Il mourut le 16 juin 1115, & fut enterré dans l'églife cathédrale d'Arras, où l'on voit fon Epitaphe gravée fur du marbre. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Meyer. Aubert le Mire, &c.

LAMBERT de Liége, Religieux de la Congrégation de Cluni, dans le monaftére de S. Laurent de la même ville de Liége, d'où il a tiré fon nom, compofa la Vie de S. Héribert, Archevêque de Cologne aprés Everger, & écrivit encore des Epigrammes, & quelques autres piéces. * Arnoud Wion, *in Ligno Vitæ*, Trithéme, Voffius, &c. parlent de lui. Il eft différent de deux autres Religieux de Liége qui ont porté le même nom.

LAMBERT LI CORS, c'eft à dire, *le Court*, ancien Poëte François, natif de Châteaudun, traduifit de Latin en Roman, les Faits d'Alexandre *le Grand*, Roi de Macédoine. Il étoit Eccléfiaftique, ou de longue robe, comme on le voit par ces vers de fon Poëme,

La verté de l'Hiftoir, fi com li Roi la fit,
Un Clerc de Châteaudun Lambert li Cort l'écrit.
Qui de Latin la trêt, & en Roman la mit.

Il vécut quelque tems aprés Mre Euftache, dans le XII fiécle. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

LAMBERT de Liége, Moine Bénédictin de l'Abbé de S. Jacques, a écrit les Vies des Evêques de Liége, depuis l'an 988, jufques en 1174, auquel il vivoit.

LAMBERT de SERICO, nom défiguré. Cet Auteur s'appelloit *Lobard*, & non *Lambert*. *Voyez* LOBARD.

LAMBERT, dit *Pafcual*, Prieur de la Chartreufe de Coblents, vivoit dans le XVI fiécle. Il écrivit divers Traitez, & fit réimprimer quelques uns de ceux de Denys *le Chartreux.* * Petreius, *Biblioth. Carthuf.*

LAMBERT LOMBARD, de Liége, Peintre excellent, & fameux Architecte, floriffoit dans le XVI fiécle. * Dominique Lampfon a écrit fa Vie.

LAMBERT (François) d'Avignon, étoit Cordelier de l'étroite Obfervance, & avoit été Profeffeur dans fa patrie pendant 15 ans. Ayant embraffé les fentimens des Réformez, il fut contraint en 1522, de fortir de fa patrie. Il prêcha à Genéve, à Fribourg, & à Laufanne. L'Evêque de cette derniére ville l'écoutoit avec plaifir, le faifoit venir dans fon château, & s'entretenoit familiérement avec lui. Lorsqu'il partit, l'Evêque lui donna des lettres de recommandation pour divers Cantons. Il prêcha à Berne en Latin, & à Zurich. Comme il étoit encore dans le fentiment de l'*Interceffion des Saints*, il eut une conférence le 17 juin 1522, avec Zwingle fur cette matiére. Lambert changea d'opinion, quitta l'habit de Cordelier, & fe retira en Saxe, où l'Electeur lui fit à Wittenberg une penfion pendant une année. Il y enfeigna la Théologie, & donna au public une explication du Prophéte Ofée, imprimée à Strasbourg, en 1525, *in octavo.* Il la dédia à Frédéric, Duc de Saxe. Il publia auffi un Traitté intitulé, *De Arbitrio hominis vere captivo contra impios Liberi Arbitrii Adfertores.* Il avoit auffi mis au jour une Explication du Cantique des Cantiques, dédiée à François I, Roi de France, auquel il dit dans fon Epitre qu'il lui a déja dédié fon Traitté *de facro & fideli Conjugio*, & qu'il y avoit inféré une lettre dans laquelle il rend compte des raifons qui l'ont porté à abandonner l'Eglife Romaine & à fe marier. En 1526, il quitta Wittenberg & paffa dans la Heffe, où le Landgrave Philippe fe fervit de lui pour introduire la Réformation dans fes Etats. Ce Prince lui donna la charge de Profeffeur en Théologie dans l'Univerfité de Marpurg. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, il a fait des Commentaires fur les petits Prophétes, fur S. Luc, fur les Actes, & fur l'Apocalypfe. On a auffi de lui un Traitté fur les Caufes de l'aveuglement de plufieurs fiécles. * Oléarius, *in Abaco, p.* 164. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Ruchat, *Hift. de la Réformation de Suiffe, tome* 1. *p.* 102 & *fuiv.*

* LAMBERT (N....) vivoit en Angleterre fous le régne de Henri VIII. En l'an 1538, il fut déféré à la Juftice comme Sacramentaire. Le Roi convoqua une grande affemblée dans la falle de Weftminfter, où il voulut lui même difputer publiquement contre l'accufé. La partie n'étoit pas égale. Lambert étoit feul fans aucun fecours, & le Roi étoit environné d'une foule de gens qui applaudiffoient à fes argumens & les trouvoient invincibles, au lieu que perfonne n'ofoit ouvrir la bouche pour approuver ce que Lambert oppofoit. La difpute finit par l'alternative que le Roi donna au malheureux Lambert, ou d'abjurer fes fentimens ou d'être brûlé. Mais quelque avantage que le Roi parût avoir, on peut dire qu'il fut lui même vaincu, puifqu'il fut obligé de fe fervir d'un moyen fi rigoureux pour convaincre fon adverfaire, aprés s'être flaté de le perfuader par la force de fes raifons, fans quoi, vraifemblablement il ne fe feroit pas engagé à cette difpute. Encore ne réüffit-il pas par cette voye extraordinaire, puifque Lambert choifit la mort, plutôt que d'abjurer fes fentimens dont il demeuroit toujours perfuadé. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiftoire d'Angleterre, tome* 7. *l.* 15. *p.* 378.

LAMBERT, Hollandois, Capitaine de vaiffeau, s'eft rendu célébre dans le XVII fiécle, par une action des plus har-

dies qui ſe ſoient paſſées ſur mer. L'an 1624, les Etats de Hollande ayant armé ſix vaiſſeaux contre les Algériens, en donnérent le commandement à ce brave homme, qui s'empara d'abord de deux vaiſſeaux Corſaires, & mit cent vint-cinq pirates à la chaine. Aprés cette premiére expédition, il alla mouiller devant Alger avec ſon eſcadre de ſix vaiſſeaux; & étant à portée du canon de cette ville, il fit arborer l'étendart rouge, en ſigne de guerre. Cette hardieſſe ſurprit ceux d'Alger; mais le Capitaine Lambert voyant qu'on différoit trop longtems à lui rendre les Eſclaves qu'il avoit demandez, fit lier dos à dos une partie des Turcs & des Maures qu'il tenoit dans ſes vaiſſeaux, les fit jetter en mer, & fit pendre les autres aux antennes, en préſence des Algériens, qui regardoient de leur port cette ſanglante exécution. Il fit faire enſuite une décharge contre la ville; & ayant levé l'ancre, fit voile pour s'en retourner. Sur ſa route il fit une ſeconde rencontre de deux vaiſſeaux d'Alger; & s'en étant encore rendu maître, il revint avec ſa proye devant cette ville, & contraignit enfin ces Corſaires de rendre tous les eſclaves Hollandois qu'ils avoient en leur puiſſance, en échange de ceux qu'il tenoit dans ſes vaiſſeaux. Comblé de gloire, & accompagné de ſes compatriotes, qu'il avoit tirez d'eſclavage, il aborda heureuſement en Hollande, où ſa valeur reçut les applaudiſſemens qui lui étoient dûs. * Pierre Daniel, *Hiſt. de Barbarie & des Corſaires.*

LAMBERT (Jean) Général des troupes d'Angleterre pour les Parlementaires, fut élevé aux premiéres dignitez de la République par Cromwel. Il étoit Lieutenant Général en l'année 1649, & en cette qualité il diſſipa la faction des Communes libres, que les Anglois appellent *Levellers*. Depuis, il ſignala ſa valeur à la bataille de Neſterton, qui fut gagnée par les Parlementaires, & prit enſuite le château de Dumbarton. Cromwel ayant caſſé le Parlement l'an 1653, établit un Conſeil, dont Lambert fut le Chef. Quelque tems aprés on l'envoya en Ecoſſe à la tête de dix mille hommes, pour y appaiſer les nouveaux troubles. Lorſque Cromwel fut déclaré Protecteur de la République, Lambert empêcha qu'il ne fût déclaré Roi, parce qu'il eſpéroit être reconnu Protecteur aprés lui. Ce fut pour cette raiſon que Cromwel lui ôta, l'an 1658, la charge de Général. Aprés la mort du Protecteur, qui arriva cette même année, Lambert qui étoit indigné, & qui ne pouvoit demeurer en repos, ſe ligua avec le Chevalier Vane contre le Parlement, & contre le nouveau Protecteur, Richard Cromwel, fils du défunt. Enſuite il s'oppoſa de toute ſa force au rétabliſſement de la Monarchie, mais inutilement; car toutes les troupes qu'il commandoit ayant été défaites, il fut pris par le Général Monck, qui le fit mettre dans la Tour de Londres, avec le Chevalier Vane, où, aprés avoir été convaincu d'avoir appuyé les pernicieux deſſeins d'Olivier Cromwel, & de s'être oppoſé au rétabliſſement du Roi Charles II, il fut condamné à mort l'an 1662. L'arrêt ne fut point exécuté, parce que le Roi, par une bonté extraordinaire, en modéra la rigueur, & ſe contenta de reléguer Lambert dans l'iſle de Jerſey, où il paſſa le reſte de ſa vie, qui fut encore de 12 ou 15 ans. * Th. Skynner, *Troubles d'Angleterre. Mémoires du tems.*

☞ M. de Rapin-Thoyras, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre, tome 9. p.* 207, dit que ce fut dans l'iſle de Guerneſey qu'il fut relégué, & qu'il y vécut encore trente ſix ans.

LAMBERT, *'s Land van Lambert*, c'eſt à dire, *le païs de Lambert.* C'eſt une côte de la Groenlande. Elle eſt ſous le 78 degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois en 1670; mais on n'en dit rien de particulier. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LAMBERTI (Jean) de Bruxelles, Licentié en Droit Civil & Canonique, & Avocat au Grand Conſeil de Brabant, publia un Ouvrage intitulé, *Elenchus Practicarum & Juridicarum Quæſtionum, libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 523.

* LAMBERTINI (Jean-Baptiſte) d'Anvers, iſſu de la noble famille des Lambertini de Bologne, fit ſes Humanitez à Courtray, & y étudia la Philoſophie & la Juriſprudence. Aprés cela, il fit le voyage de Rome, parcourut preſque toute l'Italie, & s'arrêta quelque tems à Bologne juſqu'à ce qu'il s'y fût fait recevoir Docteur en Droit Civil & Canonique. Il retourna enſuite dans les Païs-Bas, & au bout de deux ans il fit le voyage d'Eſpagne. Enfin étant revenu dans ſa patrie, il fut fait Baillif de la ville & du territoire de Halle. On a de lui, *Theatrum Regium, ſive Tabulæ Regum Hiſpaniæ; Parænesis ad virtutem capeſſendam & adulterinam voluptatem contemnendam.* Il traduiſit auſſi d'Italien en Latin la Vie de la Bienheureuſe Imelde Lambertini. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 454.

LAMBESC, petite ville de France en Provence, eſt ſituée dans un lieu agréable. On y tient tous les ans les aſſemblées de la province, parce qu'elle eſt jolie, bien bâtie, que l'air y eſt pur, & le terroir fort beau. Elle eſt à trois petites lieues de Salon, & à cinq d'Aix au couchant, ſur le chemin d'Avignon, dont elle eſt à ſept lieues. Elle a ſon Député aux aſſemblées: la juſtice eſt en partage entre le Roi & le Seigneur. On y trouve des Religieux Trinitaires, & des Urſulines. Antoine Pagi, Frére Mineur conventuel, & célébre entre les Critiques du XVII ſiécle, étoit né dans cette ville. *Voyez la Chorographie de Provence, par* Bouche.

LAMBÉSE ou LAMBESCE, en Latin *Lambæſa*, ou *Lampæſa ad fluvium Ampaſgam*, ville d'Afrique dans le Royaume de Conſtantine, ſoumis à celui de Tunis, étoit autrefois ville épiſcopale de Numidie.

CONCILE de LAMBESE.

Le Concile de Lambéſe fut tenu par quatre-vints-dix Evêques, vers l'an 240 de Jesus Christ, & ſous le pontificat du

L A M.

Pape Fabien, contre Privat, Evêque de cette ville, accuſé d'héréſie, & de crimes atroces. C'eſt le même qui ſe voulut depuis défendre devant un Synode d'Afrique, où l'on refuſa de l'écouter: ce qui fut cauſe qu'il fit créer à Carthage, contre S. Cyprien, le faux Evêque Fortunat. * S. Cyprien, *Epiſt.* 30. 54. 55. *&c.* edit. Rigaltianæ. Baronius, *Anno Chriſti* 242. *& ſuiv.*

LAMBETH. *Voyez* LAMBATH.

LAMBEY, petite iſle du Comté de Dublin en Irlande, eſt près de la côte, entre la ville de Dublin, & celle de Droghéda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Limnos*, laquelle d'autres placent à *Ramſey*, petite iſle ſur la côte du Comté de Pembrock, en Angleterre, vis à vis de la ville de S. David. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAMBIN (Denys) natif de Montreuil-ſur-mer, en Picardie, dans le XVI ſiécle, fit de grands progrés dans l'intelligence des Auteurs, & dans les Belles Lettres. Aprés avoir demeuré longtems en Italie, avec le Cardinal François de Tournon, à ſon retour à Paris, il fut Profeſſeur Royal des Belles Lettres, qu'il avoit déja enſeignées à Amiens. Il publia des Commentaires ſur Plaute, ſur Lucréce, ſur Cicéron & ſur Horace, avec pluſieurs autres Ouvrages. Son Commentaire ſur Horace fut dédié au Roi Charles IX. Lambin traduiſit auſſi de Grec en Latin les Morales & les Politiques d'Ariſtote, & diverſes piéces de Démoſthéne & d'Eſchine. Il mourut l'an 1572, à l'âge de 56 ans, pénétré de déplaiſir de la mort de Ramus ſon ami, qui fut égorgé à la journée de ſaint Barthélemi, & craignant pour ſa propre perſonne, quoique d'ailleurs il fût bon Catholique. Un fils qu'il eut de ſa femme, qui étoit de la Maiſon des Urſins, fit imprimer quelques uns de ſes Ouvrages poſthumes. Lambin s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſes Ecrits; mais le grand ſoin qu'il prend de rapporter les diverſes leçons avec trop de ſcrupule, ennuye ſouvent ceux qui liſent ſes Commentaires. Celui qu'il a fait ſur Horace eſt eſtimé de tous les Gens de Lettres. Il n'en eſt pas de même des corrections qu'il a faites ſur les Oeuvres de Cicéron, à cauſe de la liberté qu'il s'eſt donnée de changer à ſa fantaiſie le texte de cet Auteur, ſans être appuyé des anciens Manuſcrits; & d'ôter les mots qui ſe trouvent dans les éditions qui ſont entre les mains de tout le monde, pour en ſubſtituer de nouveaux. Les Oeuvres imprimées de Lambin, ſont, *Commentarii in Æmilium Probum ſeu Cornelium Nepotem; Commentarius in Horatium; Commentarius in Plautum; Commentarius in Lucretium; Emendationes & Annotationes in Ciceronem; De Utilitate Linguæ Græcæ, & recta Græcorum Latine interpretandorum ratione; Oratio de Rationis Principatu, & recta Inſtitutione; Oratio habita pridie quam librum tertium Ariſtotelis de Republica explicaret; De Philoſophia cum Arte dicendi conjungenda, Oratio; Annotationes in Alcinoum de Doctrina Platonis; Vita Ciceronis ex ejus Operibus collecta; Epiſtolæ Præfatoriæ; Epiſtolæ Familiares; Ariſtotelis Politica, & libri de Moribus, Lambino Interprete; Adverſariæ Demoſthenis & Æſchinis Orationes, in Linguam Latinam tranſlatæ; Demoſthenis Oratio pro Cteſiphonte cum Argumento ejus Latino.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 319 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715. Sainte-Marthe, *in Elog. Doctor. Gall. l.* 2.

* LAMBOY (Jean) iſſu de famille noble des deux côtez, Chanoine Régulier de Tongres, & Directeur des Religieuſes du même Ordre à Ruremonde, a laiſſé en manuſcrit un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de Philoſophicis ac Theologicis aliquot Quæſtionibus, in partes duas diſtributus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 523.

LAMBRECHT (Matthias) Evêque de Bruges, natif du bourg de Saint-Laurent, dans le Païs-Bas, étoit Licentié en Théologie, & fut Pénitencier, Archiprêtre, & Archidiacre de Bruges, avant que d'être élevé à l'épiſcopat de cette égliſe, l'an 1596. Il s'employa fortement à faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine ceux qui en étoient ſortis, & compoſa une Hiſtoire Eccléſiaſtique, & une Vie des Saints, en langage du païs, pour la conſolation du peuple. Il mourut le premier juin de l'an 1602, dans la 63 année de ſon âge. * Sandére, *Flandria Illuſtr.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 660 *&* 661. Gazey, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas, &c.*

LAMBRO, riviére du Duché de Milan en Italie. Elle a ſa ſource près du Lac de Como, paſſe près de la ville de Milan, baigne Mélignano, & ſe décharge dans le Pô, environ à deux lieues au deſſus de Plaiſance. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LAMBRUISSE, village de France en Provence, dans cette partie de la Viguerie de Caſtellane qui porte le nom de Val de Barréme. Il eſt au nord de la ville de Caſtellane, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues. Il eſt dans le diocéſe de Senés, & doit être aſſez conſidérable, puis que le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne 2268 Habitans.

LAMBRUN (Marguerite) mérite autant par ſon courage d'occuper une place dans l'Hiſtoire du XVI ſiécle, que pluſieurs Dames Romaines dans celle des premiers tems. C'étoit une Ecoſſoiſe de la ſuite de Marie Stuart. Aprés la mort tragique de cette infortunée Princeſſe, le mari de Marguerite Lambrun, ne put ſurvivre à la perte de ſa Maîtreſſe. Il en mourut de douleur, & ſa femme prit auſſi-tôt la réſolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla donc en homme, prit le nom d'*Antoine Sparch*, & ſe rendit à la Cour de la Reine Elizabeth. Elle portoit toujours ſur elle deux piſtolets, l'un pour tuer cette Princeſſe, l'autre pour ſe tuer elle même, afin d'éviter les mains de la Juſtice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la Reine, qui ſe promenoit dans ſes jardins, elle laiſſa tomber un de ſes piſtolets. Les Gardes qui s'en apperçurent, ſe ſaiſirent d'elle, & voulurent la traîner en priſon; mais la Reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle même, & lui demanda ſon nom, ſa patrie & ſa qualité; à quoi elle répondit avec hardieſſe & fermeté, *Madame, je ſuis femme, quoique*

je porte cet habit; je m'appelle Marguerite Lambrun; j'ai été plusieurs années au service de la Reine Marie ma Maîtresse que vous avez si injustement fait mourir, & par sa mort vous avez été cause de celle de mon mari, mort de déplaisir de voir périr aussi injustement une Reine si innocente: c'est ce qui a fait qu'aimant l'un & l'autre beaucoup, j'avois résolu au péril de ma vie de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter qu'il n'y a ni raison ni force, qui soit capable d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la vengeance. Quoique la Reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement de la sorte, *Vous avez donc cru faire votre devoir, & rendre à l'amour que vous avez pour votre Maîtresse & pour votre mari ce qu'il demandoit; mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous?* Cette femme répondit à la Reine avec fermeté, *Je dirai franchement à votre Majesté mon sentiment, pourvu qu'il lui plaise me dire, premiérement si elle demande cela en qualité de Reine, ou en qualité de Juge.* La Reine lui répondit, que c'étoit *en qualité de Reine. Votre Majesté doit donc accorder la grace,* lui répliqua cette femme. *Quelle assurance me donnera-vous,* lui dit la Reine, *que vous n'en abuserez pas, & que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable, dans quelque autre occasion?* A quoi la Lambrun repartit, *Madame, la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace; & ainsi votre Majesté peut agir contre moi comme Juge.* La Reine s'étant retournée vers quelques personnes de son Conseil qui étoient présens, leur dit, *Il y a trente ans que je suis Reine; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui m'ait donné une pareille leçon.* Ainsi elle voulut lui donner la grace entiére & sans condition, quoique le Président de son Conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la Reine d'avoir la générosité de la faire conduire surement hors du Royaume, & jusqu'aux côtes de France, ce qu'elle lui accorda: & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme. * Gregorio Leti, *Vie de la Reine Elizabeth, année* 1587.

LAMBRUSSE. *Voyez* LAMBRUISSE.

LAMECH, fils de Mathusalem, & pére de Noé, naquit l'an du monde 874, & 3161 avant JESUS CHRIST. Son pére étoit alors âgé de 187 ans, & il en avoit lui même 182, lorsqu'il eut Noé pour fils. Les saints Péres disent qu'il fut Prophéte, lorsque parlant de Noé, il dit, *Iste consolabitur nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, &c.* ou, comme porte le texte des Septante, *Iste requiescere nos faciet ab operibus nostris, & a tristitiis manuum nostrarum, &c.* C'est pour cette raison qu'il donna à ce fils le nom de *Noé,* qui signifie *Repos.* Lamech mourut cinq ans avant le déluge, âgé de 777 ans, en la 1651 du monde, & la 2384 avant JESUS CHRIST. * *Genése, ch.* 5. Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Usser. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test. An. M.* 875. 1057. & 1651.

☞ Ce LAMECH est différent d'un autre dont il est parlé dans le quatriéme chapitre de la Genése. En effet, l'ancien LAMECH étoit de la famille de Seth; & l'autre étoit petit-neveu de Caïn, qu'il tua à la chasse, selon la tradition des Hebreux. Outre cela, LAMECH de la race de Seth, fut homme de bien; & l'autre est considéré comme un homme peu continent. Il fut le premier qui épousa deux femmes, savoir *Ada* ou *Hada,* de laquelle il eut *Jabal* & *Jubal*; & *Sella* ou *Tsilla,* qui le rendit pére de *Tubalcaïn.* * *Genése, ch.* 4. *v.* 19. *& suiv.* Rupert. Liranus. Cajétan. Pererius, *in c.* 4. *&c.*

* LAMEGAL, *Lama.* C'étoit anciennement une ville des Vettons, peuple de la Lusitanie: maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Tra-Los-Montes en Portugal. Il est à sept lieues de Guarda du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAMEGO, que les Latins nomment *Lameca,* ou *Lamecum,* près du Duero ou Douro, ville de Portugal dans la province de Beira, capitale d'une *Comarca* ou Jurisdiction, avec Evêché suffragant de Brague. Elle est assez grande & peuplée, à trois milles pas de la riviére de Duero au midi, à douze lieues au dessus de Porto à l'orient, & presque au milieu entre Brague & Guarda. Ptolomée en fait mention sous le nom de LAMA, & il en est parlé dans le troisiéme Concile de Carthage. Il s'y tint, l'an 1143, une assemblée des Etats sous Alfonse premier, Roi de Portugal, pour dresser les Loix fondamentales du Royaume. Son terroir est fertile en excellent vin, dont plusieurs provinces se fournissent.

LAMENTANO, en Latin *Nomentum, Nomentum.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte-Rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le septentrion oriental. Elle étoit capitale des Nomentiens dont les Auteurs anciens parlent souvent. Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 905. l'appelle *Nomentum.* On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio,* appellé anciennement *Lamentanum* & *Nomentanum.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* LAMERAC, bourg de France, dans la Xaintonge, au diocése de Xaintes.

LAMERI, isle de la Mer des Indes, située entre la Ligne équinoctiale & la fin du premier climat vers l'orient. C'est de là que le bois, que nous nommons aujourd'hui de Bresil, se tiroit autrefois, avant que l'Amérique fût découverte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMFRIDE, Religieux Benédictin, Anglois de nation, vivoit sous le régne d'Ethelred, dans le dixiéme siécle. Il laissa quelques Ouvrages Historiques, & sur tout la Vie de S. Suithin, Evêque, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. l.* 2. *c.* 41. *&c.*

LAMI (Bernard) naquit au Mans l'an 1640, apparemment dans le mois de juin, puisqu'il fut batisé le 29. Alain Lami, Seigneur de la Fontaine, son pére, quoi qu'assez mal à son aise, lui donna d'abord des Maîtres particuliers sous lesquels il ne profita pas beaucoup. L'obligation qu'on lui imposoit d'apprendre par cœur les régles de la Syntaxe, le dégoutoit de l'étude. Les premiers Elemens de l'Histoire Romaine & de la Géographie, qu'un de ses Maîtres lui enseigna, lui plurent davantage & dissipérent le dégout qu'il avoit pris pour la Langue Latine. Lorsqu'il fut un peu avancé, on l'envoya au Collége du Mans étudier sous les Prêtres de l'Oratoire, & il y fit de grands progrès dans les Humanitez & dans la pieté. Le genre de vie de ses nouveaux Maîtres lui plut autant que leurs Leçons, & il résolut de l'embrasser. Il vint pour cela à Paris en 1658, & entra à l'Institution. Aggrégé à la Congrégation, il s'appliqua avec ardeur à en remplir tous les devoirs, & à se perfectionner l'esprit par l'étude & l'application; & le cœur par la pratique des vertus Chrétiennes. Il avoit une grande disposition pour les Sciences, & il les a toutes embrassées. „ Il a sçu, *dit M. Du Pin,* accorder „ les amusemens des Belles Lettres, & les fleurs de la Rhétori- „ que & de la Poësie avec l'application à l'étude des Langues; „ les Méditations profondes des Mathématiques avec les épines „ de la Critique; la Philosophie Payenne avec la Morale Chré- „ tienne; & les Arts Libéraux avec l'étude de l'Ecriture Sainte, „ des Rabbins & de la Théologie. " Après avoir fait sa Philosophie à Saumur sous le Pére de la Fontenelle, il alla en 1661 à Vendôme professer les Humanitez. Il fut tiré de ce lieu en 1664, & on l'envoya à Julli continuer le même emploi. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1667, & fut ensuite chargé pendant deux ans de l'éducation de la jeunesse au Collége du Mans, d'où il retourna à Saumur pour y étudier en Théologie. Le Pére le Port, & le Pére Martin, y furent ses Maîtres dans cette Science. Son Cours achevé, il enseigna la Philosophie dans la même ville, & ensuite dans celle d'Angers. Son attachement à la nouvelle Philosophie déplut à quelques personnes qui vivoient encore sous le joug d'Aristote; & on lui procura un ordre de la Cour qui l'obligea de sortir d'Angers. On l'envoya donc en 1676, à Grenoble, où le Cardinal le Camus ayant eu l'occasion de le connoître, conçut beaucoup d'estime pour lui, voulut l'avoir auprès de sa personne, & en retira des services considérables pour le gouvernement de son Diocése. Après avoir pendant plusieurs années contribué à l'instruction & à l'édification de ce Diocése, il alla demeurer à Rouen, où il est mort le 29 janvier 1715, âgé de 75 ans. Il étoit modeste, aimoit la paix, fuyoit autant qu'il pouvoit les disputes, n'attaquoit jamais, se défendoit avec modération. Il avoit l'esprit aisé, & l'élocution facile, il écrivoit bien en François & en Latin, & poussoit les conjectures & les raisonnemens jusqu'où ils pouvoient aller. L'Auteur de sa Vie observe une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que presque tous ses Ouvrages étoient imparfaits au sortir de ses mains, sa vivacité ou son inconstance naturelle, qui le dégoûtoit d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettant pas de les limer; mais lorsqu'il vouloit les faire paroître, il les revoyoit avec un très-grand soin, en retranchoit le superflu, & y faisoit des additions. C'est ce qui fait que les derniéres éditions de ses livres sont beaucoup meilleures que les premiéres; tout y est mieux digéré, mieux prouvé, & en meilleur ordre. Au reste il n'étoit pas de ces Savans en qui la Science étouffe la pieté, il joignoit à une profonde érudition les vertus d'un Ministre du Seigneur, & sa charité, son humilité, son esprit de pauvreté, ses mortifications, ont toujours été un sujet d'édification pour ceux avec qui il a vécu. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Rhétorique ou l'Art de parler; Nouvelles Reflexions sur l'Art Poëtique; Traité de Méchanique, de l'Equilibre des Solides & des Liqueurs; Traité de la grandeur en général, qui comprend l'Arithmetique, l'Algébre & l'Analyse; Entretiens sur les Sciences, dans lesquels on apprend comme on se doit servir des Sciences pour se faire l'esprit juste & le cœur droit, avec la méthode d'étudier; Elemens de Géométrie; Nouvelle maniere de démontrer les principaux Théorêmes des Elemens des Méchaniques; Apparatus ad Biblia Sacra per Tabulas dispositus, in quibus quæ ad illa intelligenda in genere necessaria sunt, oculis subjiciuntur ac dilucide explicantur; Démonstration de la vérité & de la sainteté de la Morale Chrétienne, premier & deuxiéme Entretien; Harmonia sive Concordia quatuor Evangelistarum, in qua vera series Actuum & Sermonum Domini nostri Jesu-Christi, hoc est vera Vitæ ejus Historia restituitur, adjectis suis locis novi ordinis ratione; Lettre du Pére Lami au R. P. F. P. D. L'O.* (Fourré Prêtre de l'Oratoire) *dans laquelle il éclaircit quelques points de la nouvelle Harmonie des Evangiles; Argumens pour les deux prisons de S. Jean; Argumens qui prouvent que Jesus-Christ dans la derniére Céne dans laquelle il institua le Sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'Agneau Pascal; De la Magdelaine; Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la Question célébre, si J. C. fit cette Pâque la veille de sa mort, & ce que l'on en a cru, avec de nouvelles preuves des deux prisons de S. Jean-Batiste; Premiére suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Reflexions sur le nouveau Systême du R. P. Hardouin Jésuite, touchant la derniére Pâque de J. C.; Seconde suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Reflexions sur quelques Dissertations de l'Auteur de l'Analyse des Evangiles, & sur un livre intitulé, Apologie de M. Arnaud & du Pére Bouhours; Troisiéme suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Réponse à la Lettre de M. de Tillemont sur la derniére Pâque de Notre Seigneur; Quatriéme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Reflexions sur le Systême de Louis de Léon touchant la derniére Pâque de J. C. nouvellement proposé par le Révérend Pére Daniel avec les preuves des deux prisons de S. Jean-Batiste, mises en ordre géométrique; Réponse à une Lettre de M. Pitmul, insérée dans le* Journal des Savans du 21 mars 1695; *Cinquiéme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Reflexions sur la Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Docteur de la même Maison, & sur l'Histoire*

D 2 Evan-

Evangelique du Révérend Pére Pezron; *Lettre pour servir de Réponse à un Mémoire de M. Witasse*, inséré dans le Journal des Savans; *Réplique à la Lettre de M. Witasse*; *Sixiéme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs*; *Lettres au Révérend Pére D. G. B. Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, au sujet de ses Reflexions sur le Systême du Pére Lami*; *Apparatus Biblicus, sive Manuductio ad Sacram Scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam, nova editio aucta & locupletata omnibus quæ in Apparatu Biblico desiderari possunt*; *Commentarius in Harmoniam sive Concordiam quatuor Evangelistarum, cum Apparatu Chronologico & Geographico*; *Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise Latine touchant l'Office de sainte Magdelaine, ou Suite de la Dissertation Latine sur le même sujet, imprimée dans le Commentaire sur l'Evangile*; *Méthode de lire l'Ecriture en une année*; *Traité de Perspective où sont contenus les Fondemens de la Peinture*; *De Tabernaculo Fœderis, de sancta Civitate Jerusalem, & de Templo, libri septem*. * Sa vie à la tête de son livre de *Tabernaculo Fœderis*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 6. p. 96.

LAMI (Dom François) Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, natif du village de Montireau dans le Diocése de Chartres, Gentilhomme, après avoir porté les armes pour le service du Roi, entra dans l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de S. Maur, pour servir Jesus-Christ. Il fit profession dans l'Abbaïe de S. Remi de Rheims le 30 juin 1659, âgé de 23 ans. Il fit tant de progrès dans la Philosophie, qu'il fut en peu de tems en état de l'enseigner. En 1687, il fut fait Prieur de Rebais. Il quitta la Supériorité en 1690, & se retira dans l'Abbaïe de S. Denys, où tout le reste de sa vie s'est passé à écrire. Il s'est aquit l'estime de tous les honnêtes gens, tant par la beauté de son esprit, que par la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, la régularité de ses exercices monastiques, & sa piété singuliére. Il devint par son application, excellent Philosophe, Ecrivain sublime & poli, homme judicieux, & savant dans la connoissance du cœur humain. Les livres qu'il a donnez au public sont le fruit de ses méditations. Il a donné cinq tomes *de la Connoissance de soi-même*; *Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse selon la Regle de S. Benoît*, Suscipe me Domine secundum eloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea; Un Traité *de la Vérité évidente de la Religion Chrétienne*; le nouvel *Athéisme renversé*; des *Sentimens de piété sur la profession religieuse*; les *Leçons de la Sagesse sur l'engagement au service de Dieu*; un *Recueil de Lettres Théologiques & Morales*; *l'Incrédule amené à la Religion par la raison*; des *Conjectures Physiques sur divers effets du tonnerre*; *Lettre pour répondre à la Critique du Pére Malebranche, sur les trois derniers éclaircissemens de la Connoissance de soi-même, touchant l'Amour désinteressé*; *Lettre d'un Théologien à un de ses Amis, sur un Libelle qui a pour titre, Lettre de l'Abbé... aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin*; *Plainte de l'Apologiste des Bénédictins, à MM. les Prélats de France*; *Les saints gémissemens de l'ame sur son éloignement de Dieu*; *Les premiers Elémens des Sciences*; *Reflexions sur le Traitté de la Priére publique*; *Lettre à M. l'Abbé Brillon Docteur de Sorbonne, pour la défense d'une Démonstration Cartésienne de l'existence de Dieu*; *Réfutation du Systême de la Grace universelle de M. Nicole*; *Des Lettres Philosophiques sur divers sujets importans*; *Un Traité contre l'Eloquence*, intitulé, *la Rhétorique du College, trahie par son Apologiste*; & un autre *de la Connoissance & de l'Amour de Dieu*. Il mourut à Saint-Denys le onziéme avril 1711. * Du Pin, *Bibliotéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 3. p. 355 & *suiv*.

LAMIA, famille Romaine. C'étoit une branche de la Maison des Æliens, & apparemment elle n'y étoit entrée que par adoption; car on la fait descendre de *Lamus* fils de *Neptune*, & Roi des Lestrigons qui demeuroit dans une ville qu'on nomma depuis *Formia*. C'est le sentiment d'Horace. Une aussi ancienne Généalogie que celle dont ce Poëte flate Ælius Lamia son ami, est sans doute cause que Juvénal voulant désigner une Dame de la premiére qualité, l'a désignée par ces paroles, *quædam de numero Lamiarum*. Il y a beaucoup d'apparence, que celui à qui Horace adresse l'Ode 17 du troisiéme livre, & dont il parle en divers autres endroits avec des marques d'estime, étoit pére de *Lucius Ælius Lamia*, qui mourut vers la fin de l'empire de Tibére, l'an 786 de Rome, après avoir été Gouverneur de la Syrie, d'où on l'avoit tiré pour lui donner le Gouvernement de Rome. Il fut honoré des funérailles de Censeur. De lui descendoit, peut-être ÆLIUS LAMIA, mari de Domitia Longina, laquelle Domitien lui ôta. Il le fit mourir quelque tems après. Il y a eu aussi LUCIUS ÆLIUS LAMIA, qui pour avoir embrassé avec trop de zéle le parti de Cicéron contre Pison, fut relégué. Ensuite il fut Edile, puis Préteur après la mort de César, l'an de Rome 711. On croit que c'est lui, qui ayant passé pour mort de telle sorte qu'on avoit déja mis le feu au bucher, recouvra le sentiment par l'action du feu. * *Consultez les Familles Romaines de* Streinnius, & l'*Onomasticon de* Glandorp. Bayle, *Dict. Crit.*

LAMIA, ville de Thessalie. Elle est principalement mémorable par la bataille, qui se donna dans son Territoire, entre les Athéniens secourus des autres Grecs, & Antipater Gouverneur de la Macédoine. Ce fut après la mort d'Alexandre. Le succès de cette journée fut très-funeste aux Athéniens, & à plusieurs autres villes de la Gréce. Suidas se trompe, quand il dit qu'Antipater perdit la bataille. * Bayle, *Dict. Crit.*

LAMIA ou SCALA MARMOREA, anciennement *Amycli*, *Amyci*, *Daphne*. C'est un port du Détroit de Constantinople, sur la côte de la Natolie, près de la ville de Chalcédoine. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAMIAT: c'est ainsi que les Arabes nomment les Poëmes dont tous les vers finissent en *L*; car il n'est pas rare parmi eux de faire de grands Poëmes dont chaque vers se termine par la même syllabe ou par la même lettre, ce que la richesse de la Langue Arabe leur rend assez facile. Il y a sur tout deux *Lamiat* célébres, *Lamiatol Arab*, ou *Lamiat de l'Arabe*, dont l'Auteur étoit le Poëte *Schanplari*, Arabe de nation; *Lamiat-l Aschum*, ou *le Lamiat du Persan*, écrit en Arabe par *Abu Ismaël Tograi*, Persan de naissance. Ce dernier a été publié à Oxford par Ed. Pococke en 1661, avec une Version Latine & une Analyse Grammaticale. * *Dict. Allemand de Bâle.*

LAMIE, monstre marin, si prodigieux qu'on en a vu qui pesoient jusqu'à trente mille livres. A Nice & à Marseille on a pris des Lamies, dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes entiers, & même tout armez. Rondelet dit qu'il en a vu une en Xaintonge qui avoit la gueule si grande qu'un homme gros & gras y fut aisément entré; il ajoute que si l'on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gésner confirme la même chose & en fait la même description. C'est le plus goulu de tous les poissons, & qui digére en moins tems. Il a trois rangs de dents grosses & aigues. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LAMIE (*Lamia*) fille de Neptune, née selon la plupart des Auteurs, en Afrique, étoit selon Suidas une femme dont Jupiter fut amoureux, mais contre laquelle Junon conçut tant de jalousie, qu'elle fit mourir tous ses enfans. Ce malheur lui inspira une telle rage, qu'elle dévoroit tous ceux qu'elle rencontroit. C'est de là, au sentiment de quelques Auteurs, qu'on a tiré le nom de LAMIAS, que les Anciens ont aussi appellées *Lemures*, *Larves* & *Empuses*, qui se nourrissoient de chair humaine. Horace en parle ainsi dans *l'Art Poëtique*, v. 340.

Neu pransæ Lamiæ puerum vivum extrahat alvo.

Quelques uns ont pris ces Lamies, pour de mauvais *Génies*; & d'autres, pour des bêtes féroces, comme des loups-garoux. C'étoit aussi le nom d'un poisson, dont il est parlé dans l'article précédent. * Philostrate. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect.* l. 29. c. 5. Bayle, *Dict. Crit.*

LAMIE, fille de Neptune, une des Prophéteisses, qui est différente de la précédente.

LAMIE, fille de Cléonor Athénien, célébre joueuse de flûte, & fameuse Courtisane, fut aimée de Ptolomée I, Roi d'Egypte. Elle fut prise dans la bataille navale que Démétrius Polyorcétes gagna sur ce Prince auprès de l'Isle de Cypre. Ayant été amenée à Démétrius, elle lui parut si aimable, quoiqu'elle eût déja atteint un âge fort avancé, qu'il la préféra à toutes ses autres Maîtresses. Elle excelloit en bons mots & en reparties agréables. Les Athéniens & les Thébains lui élevérent un temple sous le nom de *Venus Lamie*. * Athénée, l. 6. Plutarque, *in Demetrio*.

LAMIE & AUXESIE. *Voyez* AUXESIE & LAMIE.

LAMINA, en Latin *Lamia*, ville de la Gréce, située dans la Thessalie, sur la riviére d'Agriomela, vers le Golfe de Zeiton. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAMIRS. *Voyez* LAMYRS.

LAMLEM, province du païs des Négres, qui est au midi de la Maczarath, autre province du même païs, où sont les villes de Tocrur, de Salah, & de Bérissah, dont les Habitans font de fréquentes courses sur les Lamlem, & leur enlévent un grand nombre d'Esclaves. Ceux de cette province sont distinguez des autres par des marques de feu, qu'ils portent au front. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMO, en Latin *Lamus*, petite ville de la Natolie. Elle est dans la Caramanie, près de Tarse, du côté du Couchant. Elle a eu un Evêché suffragant de Séleucie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAMO, Royaume d'Afrique. Il est presque vis à vis de celui de Patay, & plus occidental, comme étant plus avancé dans l'embouchure de la riviére de Chimanchi. Il joint au nord le Royaume de Mélinde, & à l'est celui de Patay. La ville qui porte le nom du Royaume est située d'une telle sorte, selon les Relations modernes, que lorsqu'on part du Royaume de Mélinde, il faut passer la ligne équinoctiale pour y arriver. Elle est fermée de murailles, & quoique ses Habitans trafiquent avec les Payens de la Terre-Ferme, ils s'entrefont quelquefois la guerre. Il y a un port de mer: ce païs est gouverné par un Roi Mahométan, dont les Sujets, qui suivent la même Religion, sont Vassaux du Roi de Portugal. L'un de ces Rois, nommé *Pambarita* ayant livré aux Turcs *Roch-Britto* Portugais, Gouverneur de la côte de Mélinde, fut pris dans sa ville en 1589, par l'Amiral *Thomas Sousa Coutinho*, & condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté dans la ville de Patay en présence des Rois de Patay, de Siam, & d'Ampasa. Il mourut Mahométan, & tous ses biens furent confisquez au Roi de Portugal. * Davity. De la Croix, *Relation d'Afrique*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAMOIGNON, l'une des plus anciennes Maisons du Nivernois. Elle tire son nom du fief de *Lamoignon*, situé dans le fauxbourg de Donzy, dont elle est en possession depuis le XIII siécle, & qui est encore possédé par le Chef de la branche de Bâville. La plus grande partie de la ville de Donzy & son fauxbourg entier, sont mouvans de ce fief.

I. GUILLAUME de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Channey & Nannay, trois Seigneuries situées en Nivernois, vivoit sous les régnes de saint Louis, de Philippe III, dit *le Hardi*, & de Philippe IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le neuviéme avril, vendredi après les octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit Guillaume de Lamoignon, Chevalier, ainsi qualifiée dans le contract, aquit de Hugues d'Angeron, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame Alix sa femme, la Maison-forte

forte-de-Pomay en Nivernois, mouvante de Louïs de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent 1. Pierre qui ſuit: & 2. *Jean* de Lamoignon, Ecuyer, qui le vendredi avant la Réſurrection de Notre-Seigneur 1292, aquit de Géofroy Broceau, Chevalier, un tenement en la Juſtice du Prieuré de Saiſy.

II. Pierre de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, de Mannay, de Channay & Nannay, aquit avec noble Damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contract du dimanche avant la Fête de la Purification de la B. Vierge Marie 1291, pluſieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard ſon fils. Il eut pour fils Charles qui ſuit.

III. Charles de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, &c. qui fournit deux aveux à Louïs de Flandre, II. du nom, Comte de Nevers, le vendredi après les octaves de Pâques le huitiéme avril 1323, le premier pour ſa Maiſon-forte-du-Pomay, dans lequel il eſt dit fils de noble homme Monſieur Pierre, dit Lamoignon, Seigneur de Pomay; le ſecond au nom de ſa premiére femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la Haute & Baſſe Juſtice du Champ-de-Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le ſamedi après les octaves de la Fête de S. Jean-Batiſte 1327, & le lundi après la Fête de S. Martin d'hiver, le 13 novembre 1335. Il ſervit le Roi Philippe *de Valois*, dans l'oſt de Bouvines, ayant en ſa compagnie un autre Chevalier & huit Ecuyers, depuis le 22 juin juſqu'au 27 ſeptembre 1340, comme on l'apprend du compte de Jean Du Cange, Thréſorier des guerres; fit ſon teſtament le ſamedi après les octaves du Corps de Chriſt le quatriéme juin 1345, & mourut avant le ſecond dimanche de carême 1346. Il avoit épouſé 1. avant le huitiéme avril 1323, *Jeanne* d'Anlézy, Dame en partie du Champ-de-Sancy, fille de *Guillaume* d'Anlézy, Chevalier, iſſu des Seigneurs de Chazelle en Bourgogne, qui portoient d'hermines à la bordure de gueulles, & que l'on croyoit par cette briſure Cadets de la Maiſon de Bretagne: 2. *Agnès* de Saiſy. Du premier lit, naquirent 1. Plamon de Lamoignon, qui ſuit; 2. Michel, qui *continua la poſtérité rapportée cy-après*; 3. *Jeanne*, mariée à *Dreux* de Merry, Ecuyer, nommée dans le teſtament de ſon pére, qui la rappella à ſa ſucceſſion, pour prendre une telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eût renoncé par ſon contract de mariage; & 4. *N.*..., mariée à *Thevenin* de Chazault, nommée dans une tranſaction du lundi, après le dimanche auquel on chante *Reminiſcere* (c'eſt le ſecond dimanche de carême) 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur germaine de *Plamon* de Lamoignon, Seigneur de Pomay. Du ſecond lit vint 5. *Perrin* de Lamoignon, Ecuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'Homme d'armes, dans la compagnie de Dreux de Mello, Chevalier, comme on l'apprend du rôlle de cette compagnie, en datte du quatriéme octobre 1359, qui ſe trouve en la Chambre des Comptes.

IV. Plamon de Lamoignon, Seigneur de Pomay, tranſigea en préſence de *Jean* d'Anlézy, ſon oncle, avec *Agnès* de Saiſy, ſa belle-mére, veuve de *Charles* de Lamoignon ſon pére, le lundi après le ſecond dimanche de carême 1346. Il fut pére de Pierre qui ſuit.

V. Pierre de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve *Jeanne* de Mornay, ſe remaria à *Odet* de Senac Damoiſeau, avec lequel elle contracta le mardi après la Fête de S. Laurent, & le 15 août 1386 avec Philippe de Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit Jean qui ſuit.

VI. Jean de Lamoignon, Damoiſeau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contract de 1386, mourut ſans poſtérité.

IV. Michel de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay & de Nannay, fils puîné de Charles, Seigneur de Lamoignon, & de *Jeanne* d'Anlézy ſa premiére femme, prit en mémoire de ſa mére un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa Maiſon, ce qui a été retenu par ſes Deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois titres, l'un du dimanche, jour de l'Apparition de Notre-Seigneur 1330, le ſixiéme janvier 1331, ſuivant le calcul préſent; l'autre du dimanche *Lætare*, qui eſt le quatriéme dimanche de carême, le 26 mars 1348, vieux ſtyle; & le troiſiéme du mardi devant la Fête de S. Vincent, le 19 janvier 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief du fief de Huban, aſſis en la paroiſſe de Champlemis, au Val de Barges, 1. à Raoul de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, à cauſe de ſa femme Jeanne de Mello, le vendredi après la Fête de S. André, le quatriéme décembre 1338: 2. à la même Dame, pour lors veuve, en 1345: 3. après la Purification de Notre-Dame en 1349: 4. à Jeanne de Brienne, Comteſſe d'Eu & Ducheſſe d'Athénes, veuve de Gautier de Brienne, Connétable de France, le vendredi jour de la Fête de S. Silvain 1357. Il rendit un autre aveu en qualité de Tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le dimanche avant les Brandons, c'eſt à dire, le dimanche de la *Quinquagéſime*, le 27 février 1350, vieux ſtyle. Le nom de ſa femme eſt ignoré. Son fils fut Guillaume qui ſuit.

V. Guillaume de Lamoignon, Damoiſeau, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Nannay, de Laleuf, & d'Arthe en partie, fit aveu en 1371 pour la Seigneurie de Mannay, mouvante du Châtel-Neuf, au Val de Barges, & le ſamedi avant la Fête de la Nativité de S. Jean-Batiſte, le 21 juin 1376, à Louïs, III. du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maiſon d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Monthenaiſon. Il en avoit fait un autre à Louïs, II. du nom, Duc de Bourbonnois, le mécredi devant la Madeleine, le 19 juillet 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du Chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Ainay. Il fit ſon teſtament au mois d'avril 1388, & ſa veuve *Jeanne* de Trouſſebois, Dame de Laleuf, fit le ſien le jeudi après la Fête de Notre-Dame de la mi-août, le 19 de ce mois 1389, tous deux inhumez en l'égliſe de Mannay ſuivant les teſtamens. Leurs enfans furent, 1. Pierre de Lamoignon qui ſuit; 2. *Regnault*, Seigneur de Nannay, de Channay, de Montifault & de Champdevis, nommé avec Pierre ſon frére aîné, exécuteurs des teſtamens de ſes pére & mére. Il aquit par contract du cinquiéme mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifault, en cédant en échange la dixme de blez de la paroiſſe de Channay; par contract du 26 mars 1420, conſtitua par autre contract du ſixiéme août 1444, dix livres de rente, au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le neuviéme du même mois & an, par *Marguerite* du Deffans, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume* du Deffans, Ecuyer, & de *Colette* de Fougeroy. Le 28 du même mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec Milès de Prenay & Guyot de Lamoignon, neveux & héritiers de ſon mari. Les autres enfans de Guillaume de Lamoignon ſont 3. *Jeanne* de Lamoignon, femme de *Pierre* de Baugy, mentionnée au teſtament de ſon ayeule maternelle en 1389; & 4. *Philippe* de Lamoignon, Dame d'Arthe en partie, épouſe de *Jean* de Prenay, Ecuyer, qui le mercredi, 30 juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la Maiſon-Forte-d'Arthe. Leur fils *Milès* de Prenay, fut héritier en partie de *Regnault* de Lamoignon ſon oncle paternel, &c. Sa poſtérité vivoit en la perſonne de *Pierre* de Prenay ſon petit-fils, le 29 janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. Pierre de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Vieil-Mannay, de Riviére, de Laleuf, & en partie d'Arthe, eſt nommé comme aîné dans les teſtamens de ſes pére & mére. Il fut Homme d'armes de la Compagnie de Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôlles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-ſur-Loire le douziéme mai 1412, en l'oſt du Roi au païs de Berri le 14 juin ſuivant, & devant Bourges le 15 juillet de la même année; fit ſon teſtament le vendredi 21 juillet 1421, par lequel il élut ſa ſépulture en l'égliſe du Prieuré de Notre-Dame de l'Eſpault-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniverſaires ſolemnels & quatre Meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux égliſes de S. Kéradon de la même ville, de S. Martin du Pré, de Mannay, des Baignaux, de Viz & de Channay, nommant pour ſes exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînez, & Regnault de Lamoignon ſon frére. Il avoit épouſé *Marguerite* de Fougeroy, fille de *Jean*, Seigneur de Riviére, & d'*Iſabeau*, ſon épouſe, dont il eut 1. Guyot qui ſuit: 2. Jean, tige de la *branche de* Baville, *qui ſubſiſte encore avec tant d'éclat à Paris, rapportée cy-après*; & 3. *Louïs*, Religieux de l'Abbaïe de S. Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau* ſon ayeule maternelle, légua par ſon teſtament du mécredi avant la Fête de S. Valentin, le ſeptiéme février 1419, vieux ſtyle, cent ſols de rente juſqu'à ce qu'il fût pourvu d'un Bénéfice.

VII. Guyot de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Riviére, de Mannay, de Vieil-Mannay, de la Chaſtiére, de Montifault, de Villorgeul, de Bretinelles, de Grandpré, & en partie de Thorigny, fut nommé par ſon pére exécuteur de ſon teſtament, avec ſon frére *Jean*, & ils le confirmérent en préſence de leur oncle *Regnault* de Lamoignon, Seigneur de Nannay, le 22 ſeptembre 1424. Il partagea avec Milès de Prenay ſon couſin germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Il avoit épouſé *Alexandra* de Maiſonconte, fille de *Triſtan* de Maiſonconte, Ecuyer, Seigneur de Villorgeul, de Bretinelles & de Thorigny, & de *Jeanne* de Bazoches, & ce fut au nom de ſon épouſe qu'il fit aveu, en 1455, à Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ſes pére & mére au Prieuré de l'Eſpault, le 17 avril 1457. Ses enfans furent, 1. Robert qui ſuit; 2. Charles, *qui continua la lignée, rapportée après ſon frére aîné*; 3. Pierre de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Meurtin, de la Chaſtiére, & de Montifault, Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, & Comte de Nevers & de Réthel. Il étoit ſous la tutelle de ſa mére, lorſque l'on fit avec ſes fréres & ſœur le partage des biens de feu leur pére, le premier juin 1472. Par cet acte, les Terres de la Chaſtiére & de Montifault lui échurent, avec une partie des dixmes inféodées de la paroiſſe de Channay, pour leſquelles il eut procès avec *Charles* de Lamoignon, Sieur de Riviére ſon frére, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entre eux le neuviéme février 1477, vieux ſtyle, dans lequel il eſt qualifié Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 avril 1479, pour ſa Terre de la Chaſtiére, à Louïs, I. du nom, Sire de la Tremoille, Seigneur de Sully. On propoſa de le marier à *Jeanne* Baſtart, & pour y parvenir, Robert de Lamoignon, ſon frére aîné, lui donna par contract du premier août 1481, une maiſon dans la ville de Donzy: mais cette alliance ne s'effectua pas, & il épouſa par contract du onziéme mai 1484, *Marie* Deſchamps, fille de *Philippe* Deſchamps, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette* Doroër, morte en 1493; & il ſe remaria à *Marguerite* de Maury, & mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre, ſavoir, de la premiére, *Françoiſe* de Lamoignon, à laquelle Alexandra de Maiſonconte mére de ſon pére, donna par contract du cinquiéme juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles; *Jeanne*, mariée à *Charles* Chauvin, Ecuyer, avec lequel elle obtint des lettres royaux le 18 août 1512, pour aſſigner au Parlement de Paris, Antoine de Maury, Tuteur de ſes fréres & ſœur du ſecond lit de ſon pére; *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame de la Chaſtiére & de Montifault, mariée à *Guillaume* Davy, Sieur de la Brûlerie, dont elle eut entre autres enfans, *Jean* Davy, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Les enfans du ſecond lit de Pierre de Lamoignon, furent *Jean*, Sieur de

de la Chaffiere, nommé ès lettres royaux obtenues par Jeanne Palaée, sa sœur du premier lit, & dans un partage du sixiéme avril 1537 : *Guillaume* de Lamoignon, Sieur de Montifault, nommé dans les mêmes lettres & le même partage, tous deux morts sans alliance ; *Anne*, non nommée dans le partage de 1537 : *Madelaine*, mariée 1. par contract du quatriéme janvier 1517, vieux style, à *Charles* de Corcette, Ecuyer : 2. à *Erard* du Couldray, Ecuyer. Ils donnérent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux sont nommez dans le partage de 1537 ; *Cesne* de Lamoignon, nommée avec ses fréres & sœurs du même lit dans les lettres royaux de 1512 ; 4. *Jeanne* de Lamoignon, fille de Guyot, Seigneur de Lamoignon, &c. laquelle épousa par contract du neuviéme juillet 1501, *Jean* d'Armes, Sieur de Trucy-l'orgueilleux, Président au Parlement de Paris, dont il y a posterité rapportée par François Blanchard, en son *Histoire des Présidens du Parlement de Paris.*

VIII. Robert de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannay, fut condamné par sentence de l'Official d'Auxerre du vendredi après la S. Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Espault douze bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon son ayeul y avoit légué par son testament de 1424. Il partagea avec ses fréres & sœurs le premier juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu Guyot de Lamoignon leur pére avoit laissées ; & le fief de Lamoignon avec la Seigneurie de Vieil-Mannay lui échurent. Il succeda à celles de Villorgeul & de Bretinelles par la mort de sa mére, & testa le huitiéme février 1500, vieux style, élisant sa sépulture au Prieuré de l'Espault, où il fonde un Anniversaire solemnel, & une Messe basse de Notre-Dame, par chacun an, au jour annuel de son trépas. Nonobstant la ruine de cette église, on y voyoit encore en 1618 son tombeau, où il étoit représenté armé de toutes piéces, avec ses armoiries lozangées au franc quartier d'hermines. Il ne fut point marié, & *laissa seulement une fille naturelle*, Jeanne, *bâtarde de Lamoignon, nommée dans le testament de son pére, mariée à* Guillaume *Mathery.*

VIII. Charles de Lamoignon, frére puîné de Robert, continua la lignée. Il fut Seigneur de Riviére & en partie de Vieil-Mannay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie & des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de sondit frére. Il en fit hommage à Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Nevers le 25 février 1507, fit son testament le 27 janvier 1516, vieux style, ordonnant sa sépulture, près de ses ancêtres au Prieuré de l'Espault, où il fonda un Anniversaire. De son épouse *Claude* d'Auroux, nommée dans une transaction entre ses enfans du quatriéme septembre 1519, il eut les enfans suivans, tous mentionnez dans son testament, 1. Blaise qui suit ; 2. Etienne, Seigneur de Vieil-Mannay, *rapporté après son frére* ; 3. *Perrette*, mariée du vivant de son pére à *Jean* Régnier, Ecuyer, laquelle renonça alors à la succession de son pére, qui ordonna par son testament que cette renonciation auroit lieu ; (son frére Blaise lui fit un legs par son testament du 30 décembre 1541) 4. *Marie*, alliée aussi par son pére, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe* de Poyseulx, Sieur de Channay, dont elle étoit veuve, le 22 août 1517, qu'elle passa une transaction en qualité de Tutrice de *Louis* de Poyseulx, Sieur de Channay, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité le deuxiéme novembre 1526, lequel *Louis* de Poyseulx mourut sans enfans, & eut pour héritiers *Blaise*, *Edme* & *Marie* de Lamoignon, ses cousins germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 août 1561 ; 5. *Jeanne*, Dame de Champromain, laquelle épousa 1. *Pierre* de la Barre, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec lequel elle est nommée dans une transaction du quatriéme septembre 1519, & duquel elle eut trois fils, & une fille *Jeanne* de la Barre, à laquelle son oncle Blaise de Lamoignon fit un legs : 2. *Pierre* Marion, Ecuyer ; (Elle fit son testament le cinquiéme mai 1530, ordonnant sa sépulture au Prieuré de l'Espault, auquel elle légua un septier de blé-froment par chacun an) 6. autre *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannay, mariée 1. à *André* de Château-Vieux, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle est nommée dans la transaction du quatriéme septembre 1519, & dont elle eut deux fils : 2. à *Claude* Le Cœur, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. Blaise de Lamoignon, Sieur de Lamoignon, de Vieil-Mannay, de Riviére, de la Brosse, des Aduits, &c. Ecuyer d'Ecurie de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comtesse Douairiére de Nevers, eut pour sa part dans la succession de son pére, la Seigneurie de Riviére, partie de celle de Vieil-Mannay, & la moitié du fief de Lamoignon, & il aquit depuis l'autre moitié d'*Etienne* de Lamoignon son frére, par contract du 16 juin 1520. Il avoit épousé avant l'année 1505, *Jeanne* de Laveine, fille de *Pierre* de Laveine, Seigneur de la Brosse & des Aduits, & de *Dauphine* Bréchard. Il donna sa déclaration au Roi le 30 mars 1540, qu'il possédoit la Terre & Seigneurie de la Brosse, en la paroisse de Notre-Dame du Pré, le fief de Lamoignon sis à Dunny & ès environs, la Seigneurie de Riviére & les deux tiers de celle de Mannay ; fit son testament le 30 décembre 1541, & ordonna sa sépulture au Prieuré de l'Espault, où il fonda un Anniversaire, tant pour lui que pour *Dauphine* Bréchard sa belle-mére, & mourut le 18 novembre 1544 : son cœur fut inhumé dans l'église des Recollets de Nevers, où se voit son Epitaphe. Ses enfans furent 1. *François*, mort avant ses pére & mére le deuxiéme février 1572, inhumé dans l'église de S. Laurent de la ville d'Eu sous une tombe, sur laquelle est gravée son Epitaphe : 2. *André*, Seigneur de la Brosse des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannay en partie, &c. nommé dans le testament de son pére. Il obtint des lettres royaux le onziéme septembre 1546, pour être restitué contre un acte qu'il avoit passé le quatriéme mars 1544, vieux style, par lequel il s'étoit désisté de deux donations faites le 17 mars 1536, l'une par son pére des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de Pierre de la Barre ; & l'autre par Jeanne de Laveine sa mére, des biens de Pierre de Laveine son frére. Lui & son frére Etienne fournirent un aveu à Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, Abbé de S. Germain d'Auxerre le neuviéme novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannay, qui leur étoient échus par la mort d'*Helin* de Lamoignon leur frére ; & mourut sans enfans de *Marguerite* de Vieuxbourg, qu'il avoit épousée par contract du 14 janvier 1557, vieux style, & qui étoit fille de *Pantaleon*, Seigneur de Vieuxbourg, & de *Dynette* d'Arucé. Les autres enfans de Blaise de Lamoignon sont, 3. *Etienne* de Lamoignon, Chanoine de S. Etienne d'Auxerre, & Curé de Bitry & de Romilly, qui fut présent le huitiéme février 1557, à la quittance que son frére *André* donna d'une partie de la dote qui avoit été promise à Marguerite de Vieuxbourg sa femme, qui hérita en partie de son frére *Helin*, eut ensuite toute la succession de son frére aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit possédées, vivant encore en 1573 ; 4. *Helin* de Lamoignon (mort sans enfans en 1555) Sieur de Riviére, de la Brosse près de Donzy, & en partie de Vieil-Mannay, Gentilhomme ordinaire de François de Cléves, I. du nom, Duc de Nivernois, qui le choisit comme un des plus adroits Gentilshommes de son tems, pour l'accompagner en un tournoi célébre, à Paris, aux mois de juin & de juillet 1549, & qui lui fit épouser *Françoise* de Cléves, fille *naturelle de François* de Cléves, Abbé de Tréport, son oncle, à laquelle il donna en la mariant la Terre de la Brosse près de Donzy, mort sans enfans en 1555, & qui se remaria à *Antoine*, Sieur de Pernay ; 5. *Claude* de Lamoignon, qui survéquit à ses fréres & qui recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée par contract du 12 juin 1526, à *Antoine*, Sieur de Maulmigny & de la Boue, dont elle laissa posterité.

IX. Etienne de Lamoignon, Seigneur de Vieil-Mannay & de Grandpré, Capitaine & Gouverneur de Donzy, second fils de Charles de Lamoignon, fut institué par son pére pour un de ses héritiers. Il vendit à *Blaise*, son frére aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon par contract du 16 juin 1520. *Jeanne*, sa sœur femme de *Pierre* Marion, Ecuyer, lui légua un septier de blé-froment de rente annuelle à perpetuité, par son testament de 1530 : il passa une transaction le 17 juin 1533, tant en son nom, que comme Tuteur des enfans mineurs de feu André de Château-Vieux, & d'autre Jeanne de Lamoignon, dite *la Jeune*, son autre sœur, & se faisant fort de Jeanne d'Anlézy, sa première femme, conjointement avec Blaise de Lamoignon, son frére aîné ; avec Jean d'Armes, Ecuyer, Sieur de Busseaux, & Guillaume Berthiel, Ecuyer, Tuteurs & Curateurs des enfans mineurs de Louis d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers & d'Anne Berthier d'autre part ; & par un contract du 23 mars 1538, il transporta en la même qualité de Tuteur des enfans mineurs d'André de Château-Vieux ses neveux, à Charles d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers, trente sols que ces mineurs avoient à prendre sur la Terre & Seigneurie de Villorgeul. Blaise son frére le nomma exécuteur de son testament en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frére fait le 14 mars 1547, vieux style. Il n'eut point d'enfans de ladite *Jeanne* d'Anlézy, sa premiére femme ; mais de la seconde *Eugenie* de la Grange, naquirent, 1. *Blaise* de Lamoignon, II. du nom, Seigneur de Vieil-Mannay & de Channay, qui hérita des biens maternels de Louis de Poyseulx, Seigneur de Channay, son cousin germain, fils de Philippe de Poyseulx & de Marie de Lamoignon, Dame de Channay, dont le Tuteur Jean Olivier, transigea en cette qualité avec les héritiers paternels dudit Louis de Poyseulx par acte du 19 août 1561, tué au siége de la Rochelle sans avoir été marié ; 2. Edme, Sieur de Vieil-Mannay, qui suit ; & 3. *Marie*, héritiére pour sa part de Louis de Poyseulx son cousin, étant comme ses fréres sous la tutelle de Jean Olivier en 1561.

X. Edme de Lamoignon, Sieur de Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré & du Mets, hérita pour son tiers de Louis de Poyseulx son cousin, & fut maintenu dans l'exemption des tailles par deux jugemens du neuviéme juin 1586, & du neuviéme mars 1599. Il se maria par contract passé à S. Sauveur en Puisaye le 26 octobre 1578, à *Anne* Anseau, fille de *Claude* Anseau, Ecuyer, Sieur du Mets, & de *Marguerite* de Gayot, dont il eut 1. Loup qui suit ; 2. Gilbert, Seigneur de Beaulieu, *tige d'un Rameau, rapporté cy-après* ; 3. Louis, Seigneur du Mets, *tige d'un autre Rameau, rapporté après celui de son frére* ; 4. *Jean*, Enseigne de la Compagnie du Baron de Joux, batisé à Marcy le 22 octobre 1589, présent en 1615 au contract de mariage de *Gilbert*, son frére ; 5. *Claude*, Sieur de Belleroche, batisé le onziéme mars 1597, qui fut présent au second contract de mariage de Loup son frére en 1644, à l'acte de tutelle de ses enfans en 1652, au contract de mariage de *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, son neveu en 1664, & à la tutelle des enfans de *Gilbert* de Lamoignon, Seigneur de Beaulieu, son petit-neveu en 1668, marié avec *Antoinette* Fadelle, dont il eut *Toussaints* de Lamoignon, inhumé le 16 janvier 1645 ; *Louis* & *Loup*, morts en bas âge ; *Gilberte*, batisée à Marcy le 13 mars 1625, femme de *Jean* Hanequin ; *Louise*, mariée à *Louis* Desreau ; & *Edmée*, née le 13 mai 1636, alliée à *Edme* Collion ; 6. *Adrien* de Lamoignon, mort sans alliance ; 7. *François*, tué au siége de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié ; & 8. *Edmée* de Lamoignon, mariée à *Thibault* Farnault, Ecuyer, dont sont venus des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut présent le sixiéme juin 1622, à la tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, son neveu, & parrain le 16 janvier 1627, de *Loup*, fils de son frére *Claude*, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par sentence de l'Election de Clamecy du

20 juin 1634, répréſenta ſes titres de nobleſſe avec *Gilbert*, *Louis* & *Claude* de Lamoignon ſes fréres, le cinquiéme mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Thréſorier de France à Orléans, Commiſſaire député pour l'exécution de l'édit du mois de novembre 1640, & fut préſent en 1642, au contract de mariage de *Gilbert*, Sieur de Beaulieu, ſon neveu. Il mourut avant le 17 janvier 1652, ayant épouſé 1. *Jeanne* de Mulor, fille de *François* de Mulor, Ecuyer, & de *Claude* de Corquiller, morte ſans enfans le 20 février 1642: 2. par contract du 18 janvier 1641, *Catherine* de Leuvault, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de S. Aubin, & de *Marguerite* de Châlons. Comme l'on reconnut après la célébrattion du mariage qu'ils étoient parens au troiſiéme degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariez de nouveau dans la chapelle de S. Laurent de Migny, le ſixiéme mars 1646. Les enfans nez de cette alliance furent, 1. Charles qui ſuit; 2. *Mathurin*, né le ſeptiéme janvier 1646; 3. *François*, né le 30 avril 1647, marié à *Marie* de Chanpuit, dont il eut *Edme* de Lamoignon, batiſé à Marcy le 28 ſeptembre 1664; 4. *Jean-Eléonard*, né le 28 février 1650; & 5. *Marie* de Lamoignon, née le 19 avril 1648. *Catherine* de Leuvault leur mére, ſe remaria à *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 mai 1652.

XII. Charles de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 janvier 1645, fut le troiſiéme août 1649 Parrain de *Catherine*, fille de *Loup* de Lamoignon, Sieur de Cruzy, ſon couſin Germain. Sa mére qui s'étoit remariée étant morte, *Gilbert* de Lamoignon, ſon couſin germain, Sieur de Beaulieu, II. du nom, fut nommé ſon Tuteur & de ſes fréres, par ſentence du Bailliage de Varzy du 14 mai 1652, & en cette qualité, il paſſa le 20 juillet ſuivant un Acte avec Antoine de Viry, ſon beau-pére, par lequel ils partagérent les biens de la premiére & de la ſeconde communauté de feue ſa mére. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du huitiéme ſeptembre 1670, mourut le huitiéme janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épouſé par contract du 21 janvier 1664, *Françoiſe* de Lamoignon, ſa couſine du ſecond au troiſiéme degré, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle* de Veilhan. Elle mourut le huitiéme juillet 1688, & fut enterrée à Marcy, ayant eu *Marie* de Lamoignon, batiſée le quatriéme octobre 1685.

RAMEAU DES SEIGNEURS de BEAULIEU,
ſorti des Seigneurs de Grandpré.

XI. Gilbert de Lamoignon, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, ſecond fils d'Edme, Sieur du Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré, &c. & d'*Anne* Anſeau, fut maintenu avec ſon frére *Loup*, dans l'exemption des tailles en 1634, préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contract de mariage de ſondit frére en 1644. Il avoit épouſé par contract du 13 juillet 1615, *Madelaine* de Sargéres, fille de *Jean* de Sargéres, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine* Ballard, morte avant le ſixiéme juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de Gilbert ſon fils, qui ſuit.

XII. Gilbert de Lamoignon, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, batiſé à Marcy le 23 octobre 1618, fut préſent avec ſon pére au contract de mariage de *Loup* de Lamoignon, ſon oncle en 1644; fit la foi & hommage le deuxiéme février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy; tint ſur les fonts en 1664, *Edme* de Lamoignon, fils de *François*, ſon couſin germain; & étoit mort avant le 15 mai 1668, que ſa veuve fut nommée Tutrice du fils qui lui reſtoit & de la derniére de ſes filles. Elle ſe nommoit *Gabrielle* de Veilhan. Il l'avoit épouſée par contract du deuxiéme novembre 1642, fille de *Philibert* de Veilhan, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine, qui étoit fille de François, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent 1. *Eugin*, mort le ſeptiéme ſeptembre 1644; 2. *Gilbert-Charles*, mort jeune avant ſon pére; 3. *Jean*, né le cinquiéme janvier 1654, reçu Chevalier de Malte, au grand Prieuré de France le 18 juin 1676, mort à Malte; 4. *Hilaire*, batiſée à Varzy le neuviéme avril 1647, morte avant ſon pére; 5. *Françoiſe*, mariée par contract du 21 janvier 1664, à *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, couſin germain de ſon pére; 6. 7. *Marie* & *Catherine*, nées jumelles, batiſées à Varzy le troiſiéme mai 1648, mortes avant leur pére; 8. *Françoiſe*, batiſée à Marcy le 12 novembre 1652, morte avant ſon pére; & 9. *Charlotte* de Lamoignon, née le 26 décembre 1656, qui reſta ſous la tutelle de ſa mére, & mourut Religieuſe à l'Abbaïe de Ronceray.

RAMEAU DES SEIGNEURS DU METS,
ſorti des Seigneurs de Grandpré.

XI. Louïs de Lamoignon, Ecuyer, Sieur du Mets & en partie du Vieil-Mannay, troiſiéme fils d'Edme, Sieur de Grandpré, & d'*Anne* Anſeau, Dame du Mets, fut préſent le ſixiéme juin 1622, à l'acte de tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, ſon neveu, & fut inhumé à Marcy le ſixiéme mars 1645. Il avoit épouſé *N*.... Guignault, de laquelle il avoit eu quatre fils, qu'ils reconnurent pour leurs enfans lors de la célébration de leur mariage, outre leſquels il eut encore deux fils. Par le partage fait le 20 juillet 1652, entre les Tuteurs des enfans de *Loup* de Lamoignon Sieur de Grandpré d'une part, & *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, leur beau-pére, d'autre part, l'on apprend que *Louis* de Lamoignon & ſa veuve étoient morts inſolvables. Leurs enfans furent 1. *N*.... de Lamoignon, mort jeune; 2. Loup, Sieur de Curſy, qui ſuit; 3. Etienne, qui *continua la poſtérité*; 4. Claude, Sieur de la Bouille, *mentionné en ſon rang*; 4. Hubert, Sieur de la Bourdonniére, *rapporté après ſes fréres*; & 6. Jean, *par qui nous finirons ce rameau*, tous ayant eu des enfans.

XII. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Curſy, fut marié 1. à *Jeanne* du Bois: 2. par contract du 14 ſeptembre 1665, en préſence de *Hubert* ſon frére, à *Anne* Berthier, fille de *Jean* Berthier, Ecuyer, Seigneur de Vaſnay, & de *Jeanne* de Meullot. Du premier lit, il eut 1. *Catherine* de Lamoignon, batiſée à Vouzy le troiſiéme août 1649. Du ſecond lit, naquirent 2. 3. *René* & *Jacques*, morts au berceau; 4. *Paul* de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Curſy & de Vaſnay, Capitaine au régiment de Piémont, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louïs, né le premier avril 1670, vivant en mai 1724; & 5. *Anne*, mariée 1. à *Achille* Philippe: 2. à *Pierre* de Vaujoly.

XII. Etienne de Lamoignon, Ecuyer du Roi, épouſa *Jeanne* de Veilhan, ſeconde fille de *Philibert*, Sieur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine-Ragny, dont il eut 1. *Gilbert*, né le 19 mai 1655, filleul de *Gilbert*, II. du nom, Sieur de Beaulieu, mari de ſa tante maternelle; 2. *Joſeph-François*, né le 21 décembre 1667; 3. *Edmée*, né le 16 mars 1659, filleule de *Claude* de Lamoignon, Sieur de la Bouille, ſon oncle, & d'*Edmée* Billard, épouſe de ſondit oncle; 4. *Anne*, née le 20 août 1665, filleule de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, ſon oncle à la mode de Bretagne.

XII. Claude de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, dernier des enfans nez avant le mariage de ſes pére & mére, épouſa *Edmée* Billard, dont il eut Jean qui ſuit; & *Gilbert* de Lamoignon, né le quatriéme mai 1661.

XIII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, batiſé à Varzy le cinquiéme janvier 1654, vivoit le 29 décembre 1705, ayant épouſé *Edmée* Colleſſon, vivante le 30 août 1695, fille d'*Anne* Colleſſon & de *Laurence* Maillot. Il en eut 1. *Jean*, II. du nom, Ecuyer; & 2. *Claude* de Lamoignon, né le quatriéme juillet 1682.

XII. Hubert de Lamoignon, Sieur de la Bourdonniére & des Ruiſſeaux, naquit après le mariage de *Louis*, Sieur du Mets & de *N*.... Guignault, ſes pére & mére, reçut le batême à Marcy en Nivernois le 27 novembre 1634, & fut préſent le 21 janvier 1664, au contract de mariage de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, ſon couſin germain, & au ſecond mariage de *Loup*, Sieur de Cruzy, ſon frére. Il épouſa 1. *Urbaine* de Pont-S. Pierre: 2. par contract du 23 janvier 1663, *Anne* de Creſſonville. Il eut de la premiére 1. Isier qui ſuit: de la ſeconde 2. *Charles*, né le huitiéme juin 1664; 3. *Batiſte-Dominique*, né le 16 mars 1666, mort jeune; & 4. *Jean* de Lamoignon, né le 20 avril 1668.

XIII. Isier de Lamoignon, Ecuyer, fut batiſé à Orcuſe le 28 juillet 1658, & épouſa *Marie* Boullé. Il mourut en 1705, laiſſant 1. *Hubert* de Lamoignon, né en 1688, Lieutenant dans le régiment de Poitou en 1722; 2. *Claude*, né le 26 août 1695, filleul d'Edmée Colleſſon, femme de Jean de Lamoignon, Sieur de la Bouille; & 3. *Jean*, né poſthume le 28 novembre 1705, filleul dudit Jean de Lamoignon, Sieur de la Bouille, & une fille.

XII. Jean de Lamoignon, dernier des fils de Louïs, Seigneur du Mets, fut préſent, en 1664, au contract de mariage de *Charles*, Sieur de Grandpré; & le 15 mai 1668, à l'acte de tutelle des enfans mineurs de *Gilbert* de Lamoignon, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne* de Violaines, dont il eut 1. *Daniel*, né le 29 mai 1664; & 2. *Claude* de Lamoignon, batiſé à Marcy le onziéme ſeptembre 1665.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAVILLE.

VII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, &c. & de *Marguerite* de Fougeroy, épouſa *Jeanne* Erard, fille de *Guillaume* Erard, ce qui s'apprend par un contract de ſa fille. Ses enfans furent, 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Huguette* de Lamoignon, qui étant veuve de *Pierre* de Salle, Ecuyer, vendit par contract du 27 mars 1483, une maiſon ſiſe dans la ville de Nevers, aux Tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. Jean de Lamoignon, II. du nom, Sieur d'Arthe & de Laleuf, Sécretaire & Contrôlleur de la Maiſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. eſt nommé en cette qualité dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il épouſa à Nevers le 25 novembre 1477, *Marie* de Leſtang, laquelle mourut le 17 mai 1482, mére 1. de François, qui ſuit; & 2. de Jean de Lamoignon, III. du nom, Conſeiller de Marguerite d'Orléans, Reine de Navarre, Ducheſſe de Berry. Il naquit le ſixiéme novembre 1481, épouſa *Jeanne* Alabat, fille de *Louis* Alabat, Sieur de la Chabotiére, & de *Jeanne* d'Orléans, mourut le 28 juin 1530, & fut enterré dans la chapelle de Beauquant de S. Auſtrille en la ville de Bourges, où ſe voyoit autrefois ſon épitaphe. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. François de Lamoignon, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigny, Sécretaire & Contrôlleur de la Maiſon de Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. naquit le 17 mai 1480, & contreſigna en qualité de Sécretaire de cette Ducheſſe, un Acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 février 1507, par *Charles* de Lamoignon, qui étoit ſon oncle à la mode de Bretagne, pour les terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épouſa à Donzy en préſence de la Ducheſſe, le 14 janvier 1509 vieux ſtyle, *Marie* du Coing, fille de *Vincent* du Coing, Sieur de Grateiz & de Marigny, & de *Marguerite* Bourgoing, morte le 21 décembre 1520, de laquelle il eut 1. Charles qui ſuit; 2. *Helin*, Abbé de Bellevaux & Prieur de S. Pier-

Pierre-le-Moûtier, qui fut Parrain d'*Hélin* de Lamoignon, Seigneur de Riviére, fils de *Blaise* de Lamoignon, cousin issu de germain de son pére. Il tint aussi sur les fonts en 1570, *François*, son propre neveu. *Il eut un fils naturel, nommé* Louis *de Lamoignon, pour lequel il consigna le 18 septembre 1577, une somme de 1800 livres entre les mains de François du Broc, Sieur de Noizet son neveu, qui promit par écrit de délivrer cette somme à cet enfant lorsqu'il seroit en âge, & qu'il auroit trouvé un parti pour le marier. Ce bâtard fut Procureur au Bailliage & siége présidial de S. Pierre-le-Moustier.* François de Lamoignon eut encore 3. *Françoise* de Lamoignon, née le 23 février 1510, vieux style que Françoise d'Albret, Duchesse Douairiére de Brabant, Comtesse de Nevers, &c. tint sur les fonts, & qui épousa *Pierre* Luillier, Contrôlleur ordinaire de la Maison du Roi, dont il est venu de la postérité; & 4. *Marie*, qui épousa 1. *François* du Broc, Seigneur de Noizet: 2. *Loui* Olivier, Seigneur d'Aureau & de Surpaliz, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1570, & laissa postérité de l'un & de l'autre.

X. CHARLES de Lamoignon, Seigneur de Baville, de Launay-Courson, de la Folleville, des Tuilleries, Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, né le premier juin 1514, eut pour Parrain Charles de Lamoignon, Sieur de Riviére, oncle à la mode de Bretagne de son pére. Il fut le premier de son nom, qui se détermina à embrasser la profession de la robe, & après avoir pris le bonnet de Docteur ès loix à Ferrare le 20 juillet 1543, il vint à Paris s'y faire recevoir Avocat au Parlement le 16 décembre de l'année suivante. Il parut avec tant d'éclat dans le Barreau, que le Roi François I, promit par son brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de Conseiller au même Parlement qui vaqueroit, ce qu'il confirma par autre brevet du huitiéme avril 1546. Ces promesses ayant été sans effet, Charles de Lamoignon se fit recevoir Conseiller en la Jurisdiction des Eaux & Forêts au Siége de la Table de Marbre le 23 décembre 1547. Il n'en fit les fonctions que durant peu de tems, & ayant repris celle d'Avocat, François de Cléves, I. du nom, Duc de Nivernois, qui l'avoit établi Chef de son Conseil, lui donna par contract du premier février 1552, vieux style, la Terre & Seigneurie de Launay-Courson, près de Montlhéry, dont il fit la foi & hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France le 13 du même mois. Le Parlement le proposa l'onziéme mars 1555, & le cinquiéme septembre 1556, pour être pourvu d'un office de Conseiller, auquel il parvint enfin par provisions du 30 septembre 1557, & il y fut reçu le quatriéme octobre suivant. Ce fut par son avis & par celui de Pierre Séguier, Président au Parlement, que le même François de Cléves, Duc de Nivernois, fit le partage de ses Terres & Seigneuries entre ses enfans le 24 mars 1560, & ce Duc le nomma pour exécuteur de ses derniéres volontez par son testament du 26 octobre 1561. Le Roi Charles IX, voulant l'approcher de sa personne, le pourvut d'un Office de Maître des Requêtes par lettres données à Carcassonne au mois de janvier 1564, dont il prêta serment dans la ville de Moulins entre les mains du Chancelier de l'Hopital, le huitiéme février suivant. On trouve dans les regîtres du Parlement des 23 & 28 février 1564, deux lettres qui furent écrites à ce sujet, datées à Carcassonne le 22 janvier précédent, l'une par le Roi, & qui fut présentée par le Maréchal de Montmorency, & l'autre par Catherine de Médicis, Reine de France, qui marquent l'empressement que le Roi avoit qu'il fût promptement reçu, attendu qu'il lui avoit commandé de se rendre au plutôt auprès de lui, pour l'employer en aucunes affaires concernans grandement son service: ce sont les expressions de ces lettres. Il y fut donc reçu le deuxiéme mars de la même année, & au Grand Conseil le 21 juin 1566. Enfin, le même Roi le pourvut d'un office de Conseiller en son Conseil d'Etat, dont il prêta serment le troisiéme octobre 1572, il lui accorda des lettres le septiéme du même mois, pour avoir entrée & séance dans tous les Parlemens, Chambres des Comptes & Cours des Aides du Royaume, & y avoir voix déliberative tant ès assemblées des Chambres, qu'aux jours de conseil & de plaidoyeries, en conséquence desquelles, il fut reçu & prit place en cette qualité, au Parlement de Paris le même jour; mais il jouît peu de ces honneurs, étant mort en sa maison de Paris, sur la paroisse des Saints Côme & Damien le .... novembre suivant, extrémement regretté du Roi, qui lui fit l'honneur de le visiter plusieurs fois durant sa maladie, & témoigna qu'il avoit perdu en sa personne un serviteur capable de remplir les premiéres charges de l'Etat. Son corps fut inhumé dans la nef de l'église des Cordeliers à Paris devant le crucifix. Il avoit été marié en l'église de S. Merry à Paris le 26 juillet 1547, en conséquence du contract qui avoit été passé le 19 juin précédent, avec *Charlotte* de Besançon, née le dixiéme octobre 1526, fille de *Louis* de Besançon, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* Potier. Elle fut élue Tutrice de leurs enfans le 23 décembre 1572, & mourut le 17 octobre 1594, ayant eu vint enfans, qui furent, 1. *Charles*, né & mort le 16 mars 1548, après avoir reçu le batême, inhumé dans la nef des Cordeliers; 2. autre *Charles*, né le 25 juillet 1552; 3. *Pierre*, Seigneur de Baville, de Launay-Courson, & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, & Prieur d'Andoye au diocése d'Auxerre, né le 27 août 1554, qui fut l'un des esprits les plus délicats & des plus savans hommes de son tems, ayant dès l'âge de 15 ans, composé deux Poëmes, l'un Grec, l'autre Latin, qui furent imprimez à Paris chez Denys du Prat en 1570, sous ce titre, *Climades Nivernius, sive altera calamitatum Galliæ deploratio*, &c. mort le 14 août 1584, après avoir fait son testament le 27 juillet précédent, en faveur de sa mére qu'il institua sa Légataire universelle, enterré aux Cordeliers de Paris; 4. *Nicolas*, né le 25 février 1555, vieux style; 5. *Charles*, né le 18 juillet 1558; 6. autre *Charles*, né le 23 décembre 1559; 7. *Antoine*, né le neuviéme avril 1560, mort aussi-tôt qu'il eut été batisé; 8. *Barthélemi*, né le sixiéme mars 1562, vieux style; 9. *Charles*, Seigneur de Bâville & de Launay-Courson, né le 23 janvier 1563, vieux style, reçu Sécretaire du Roi le 15 novembre 1585, mort à Messe près de Melun le 28 septembre 1590, & inhumé dans le même lieu; 10. CHRE'TIEN qui suit; 11. *Jean*, né le 19 février 1569; 12. *François*, né le 19 mai 1570: 13. autre *François*, né le 27 mai 1571, mort en novembre 1572; 14. *Charlotte*, née le huitiéme août 1549, mariée par contract du 23 février 1567, à *Jean* de Bullion, Sieur d'Argny, Maître des Requêtes dont elle eut postérité; 15. *Marguerite*, née le 24 juillet 1550, tenue sur les fonts par le Cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nivernois; 16. *Madeleine*, née le 25 août 1551, mariée par contract du 19 mai 1573, à *Jean* Midorge, Sieur de la Maillarde, Conseiller au Parlement, dont elle eut postérité; 17. *Jeanne*, née le cinquiéme octobre 1553; 18. *Marie*, née le 16 février 1556, vieux style, Religieuse en l'Abbaïe de Chelles le 22 juillet 1574; 19. *Henriette*, née le troisiéme février 1564, filleule de Henriette de Cléves, Duchesse de Nivernois, mariée 1. par contract du deuxiéme juillet 1591, à *Charles* de la Villeneuve, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi: 2. à *Jean* Spifame, Sieur des Granges, Conseiller au Siége des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris: 3. à *N*.... de Louviers, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 février 1637; & 20. *Louise* de Lamoignon, née le neuviéme janvier 1566, fit profession de Religion en l'Abbaïe de S. Antoine des Champs à Paris, fut Prieure de cette maison, passa en 1624 à Port-Royal des Champs, où on lui donna le nom de sainte Praxéde, & fut l'une des discrétes du monastére du Port-Royal de Paris, où elle mourut le 19 janvier 1638. Tous les Poëtes de son tems déplorérent sa mort, & ornérent son tombeau de quelque Epitaphe. Béze même, à qui les Lettres & l'amour de la Poësie rendoient Lamoignon extrémément considérable, prit occasion de se plaindre de sa mort par ces vers,

Lamonii exuviæ exstincti, florente juventa,
Viator, hic sunt conditæ,
Quem truculenta licet flevit miserata cadentem
His ipsis Parca vocibus:
Testor numen, ait, juvenili in corpore cana
Tua me fefellit indoles.
Et te scribentem, te demirata loquentem
Ætate credidi senem.
Ille autem vitæ certus melioris, & inter
Jamjam locandus Sydera,
Tolle moras, inquit, nam cui juvenive, Senive
Cœlum placet, sordet Solum.

XI. CHRE'TIEN de Lamoignon, Seigneur de Bâville, de Launay-Courson, de la Folleville, des Tuilleries, du Breuil-Pont & de Loré, Président au Parlement de Paris, né le 22 août 1567, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement le 18 mai 1595, où il fut reçut le 24 janvier 1596, puis d'un Office de Président aux Enquêtes le 22 février 1623, & installé le premier avril de l'année suivante. Enfin, le Roi le pourvut d'un Office de Président au même Parlement, qu'il avoit créé par son édit du mois d'avril 1633, & il lui en fit prêter serment en sa présence, Sa Majesté séant en son Lit de Justice le 12 du même mois. Il mourut le 18 janvier 1636. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'église des Cordeliers de Paris, où se voit son Epitaphe; & son cœur porté en l'église des Recollets de S. Denys en France. Il avoit épousé en l'église de S. Leu-S. Gilles à Paris le dixiéme juin 1597, *Marie* de Landes, née le 28 septembre 1576, fille de *Guillaume* de Landes, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de *Bonne* de Vitry, Vicomtesse de Meaux. Elle mourut le 31 décembre 1651. Son cœur fut placé aux Cordeliers; mais son corps qu'elle avoit ordonné être porté aux Recollets de S. Denys, étant en dépôt en l'église de S. Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa famille, par les pauvres de cette paroisse, où son fils le premier Président lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon Sculpteur, avec une Epitaphe en Langue Latine. Leurs enfans furent 1. *Guillaume*, né le 19 août 1603, mort à Bâville le cinquiéme octobre 1605, enterré dans le chœur de l'église de S. Chéron; 2. GUILLAUME, premier Président, qui suit; 3. *Marie*, née le 13 septembre 1601, morte le 28 octobre 1609, inhumée aux Recollets de S. Denys; 4. *Anne*, née à Bâville le 24 octobre 1605, mariée par contract du dixiéme septembre 1624, à *François-Théodore* de Nesmond, Sieur de S. Dysan, depuis Président au Parlement de Paris, dont elle eut trois garçons morts sans postérité, morte le 28 mars 1663, & lui le 29 novembre 1664, étant l'un & l'autre enterrez en une chapelle de l'église du monastére de la Conception, rue-S. Honoré à Paris, où leur fille étoit Religieuse, & où on leur a érigé des Epitaphes; 5. *Elizabeth*, née le 24 avril 1608, qui fit profession le quatriéme avril 1630, dans le monastére de la Visitation de sainte Marie, au fauxbourg-S. Jacques, où elle mourut la nuit du onziéme au douziéme août 1658; & 6. *Madeleine* de Lamoignon, née le 18 septembre 1609, qui après avoir passé sa vie sans alliance, dans la pratique de toutes sortes de vertus, sur tout de charité envers les pauvres, mourut le 14 avril 1687, & fut inhumée aux Cordeliers.

XII. GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Bâville, Comte de Launay-Courson, Baron de S. Yon, premier Président au Parlement de Paris, né le 20 octobre 1617, fut reçu Avocat au Parlement le 19 avril 1635, Conseiller au même Parlement le 14 décembre suivant, Maître des Requêtes le 15 décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Président le deuxiéme octobre 1658, dont il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi

le

le quatriéme du même mois, & fut reçu le 16 novembre suivant. Ses Terres & Seigneuries de Bâville, de Bussy, &c. furent érigées en Marquisat en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par lettres patentes du mois de décembre 1670, regitrées au Parlement le huitiéme, & en la Chambre des Comptes le 20 janvier 1671, & celles de Cincehour, de Launay-Courson, &c. en Comté sous le nom de Launay-Courson, aussi en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par d'autres lettres du même mois de décembre 1670, aussi regitrées ès mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 21 février suivant. Il fit la foi & hommage au Roi, pour raison de ce Marquisat & de ce Comté entre les mains du Chancelier Séguier le 31 janvier 1671, & au mois de juillet suivant, il obtint d'autres lettres, par lesquelles la Châtellenie de Bry fut unie à son Comté, & qui furent regitrées au Parlement le 27 août, & en la Chambre des Comptes le premier septembre suivant. Il mourut le dixiéme décembre 1677, & fut inhumé le lendemain dans la cave de sa famille en l'église des Cordeliers. Son cœur fut posé sous les piez du cercueil de sa mere, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut universellement estimé durant sa vie, & sa mémoire est restée en vénération à la postérité pour sa piété, sa sagesse, sa douceur & son affabilité, & pour son amour pour les Sciences. Les Remontrances qu'il a faites, & les Harangues qu'il a prononcées à la tête du plus Auguste Parlement du monde; le procès verbal des ordonnances des mois d'avril 1667, & d'août 1670, & les doctes Arrêtez qu'il a faits sur plusieurs matiéres du Droit François, font connoître l'étendue de son génie, & combien son éloquence étoit sublime & sa doctrine profonde. Il protégea toute sa vie les Gens de Lettres, & au milieu de ses importantes occupations, il se fit un plaisir d'assembler chez lui toutes les semaines un nombre des plus distinguez d'entre eux: aussi s'efforcérent-ils comme à l'envi de célébrer son nom, & d'honorer sa mémoire dans leurs Ouvrages. *Voyez* son Oraison funébre en Latin prononcée au Collége de la Marche le septiéme décembre 1678, par le Sieur Bernard Colon, Professeur en Rhétorique, & une autre en François, prononcée à S. Nicolas du Chardonnet le 18 février 1679, par M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes. Il avoit épousé par contract du 14 novembre 1640, *Madeleine* Potier, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Nicolas* Potier, Sieur d'Ocquerre, Secretaire d'Etat, & de *Marie* Barré. Elle mourut le 18 octobre 1705, & fut inhumée aux Cordeliers près de son mari. Leurs enfans furent, 1. *Chrétien-André*, né le 30 octobre 1641, mort le cinquiéme avril 1643; 2. *Chrétien-Auguste*, né le 30 mai 1643, mort le 28 mars 1644, enterrez l'un & l'autre aux Cordeliers; 3. Chrétien-François, qui suit; 4. *René*, né le 17 septembre 1646, mort le 30 septembre 1652, inhumé aux Cordeliers; 5. Nicolas de Lamoignon, Comte de Launay-Courson, qui a fait un *rameau rapporté cy-après*; 6. *Marie*, née le deuxiéme août 1645, mariée le 29 août 1666, à *Victor-Maurice*, Comte de Broglio, depuis Marechal de France; 7. *Madeleine*, née le 14 avril 1649, alliée le douziéme septembre 1667, à *Achille* de Harlay, Comte de Beaumont, Seigneur de Grosbois, &c. depuis premier Président du Parlement de Paris, morte au château de Stains, près de S. Denys en France le huitiéme octobre 1671, 41 ans avant son mari, & inhumée en l'église de S. Eustache à Paris dans la chapelle de Sillery, & son cœur en l'église paroissiale de Beaumont en Gâtinois, où l'on voit son Epitaphe; 8. *Elisabeth*, née le 30 juin 1650, qui fit profession aux Filles de S. Martin du fauxbourg S. Jacques le 25 mars 1667; 9. *Anne*, née le huitiéme mars 1654, qui fit profession au même monastére le 13 décembre 1670; & 10. *Christine* de Lamoignon, née le 18 février 1657, morte le premier janvier 1659, inhumée aux Cordeliers.

XIII. Chrétien-François de Lamoignon, Marquis de Bâville, Baron de S. Yon, Seigneur de Blancménil, du Plessis-aux-Bois & de Cérisay, Président au Parlement de Paris, Académicien honoraire dans l'Académie royale des Inscriptions & des Médailles, naquit le 26 juin 1644, prêta serment d'Avocat au Parlement le deuxiéme août 1663, y fut reçu Conseiller le douziéme avril 1666, puis fut pourvu d'un Office de Maître des Requêtes le 15 février 1671, & fut reçu le 19 du même mois, Avocat Général du Roi le septiéme décembre 1673. Il fut pourvu en survivance de Guillaume de Nesmond, son cousin germain, de l'Office de Président au même Parlement par lettres du cinquiéme janvier 1690, qui furent regitrées le 14 du même mois, & y fut reçu le 16; mais ledit Sieur de Nesmond étant mort le 19 mars 1693, il résigna cet Office à Adrien-Alexandre de Hannyvel, & continua ses fonctions d'Avocat Général, jusqu'au 28 mars 1698, qu'il fut pourvu d'un Office de Président au même Parlement, vacant par la mort de Denys Talon, & y fut installé le neuviéme avril suivant. Il mourut le huitiéme août 1709, âgé de 65 ans, & fut inhumé au tombeau de sa mére en l'église de S. Leu, où on lit son Epitaphe. Il avoit épousé le septiéme janvier 1674, *Marie-Jeanne* Voysin, fille de *Daniel*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cérisay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* Talon, dont il a eu 1. Chrétien-François qui suit; 2. *Guillaume*, né le 17 juin 1677, mort le 20 juillet 1679; 3. Guillaume, Seigneur du Blancménil, *tige d'un rameau rapporté cy-après*; 4. *Charles-François*, né le 25 septembre 1689, mort le lendemain; 5. *Armand*, né le 28 décembre 1690, mort le 28 avril 1691; 6. *Marie-Madeleine*, née le sixiéme juillet 1675, mariée le 13 avril 1693, à *Claude* de Longueil, Marquis de Maisons, Président au Parlement, morte le 15 septembre 1694, sans postérité; 7. *Françoise-Elisabeth*, née le 15 novembre 1678, mariée le 26 novembre 1705, à *Jean-Aymar* Nicolaï, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, dont il est venu des enfans; 8. *Jeanne-Christine*, née le neuviéme juin 1686, mariée le 17 septembre 1707, à *Joseph-Gaspard* de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c. Conseiller, puis Président au Parlement de Toulouse, & premier Président au même Parlement, dont il a prêté serment entre les mains du Roi le 14 octobre 1721; & 9. *Eléonore* de Lamoignon, née le 24 juillet 1688, Religieuse professe le 17 mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques.

XIV. Chrétien de Lamoignon, Marquis de Bâville & de Milhars, Baron de S. Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, de Gignac, d'Auterive, de Sainte-Yvoine, de la Queilhe & de Boisjardin, Président au Parlement, Commandeur des Ordres du Roi, né le 14 mars 1676, fut reçu au Parlement le 26 janvier 1693, fait Avocat du Roi au Châtelet par lettres du 24 mai 1694, & reçu Conseiller au Parlement le troisiéme septembre 1698. Le Roi lui accorda le 30 août 1706, l'Office de Président au Parlement en survivance de son pére. Il y fut reçu le deuxiéme septembre suivant, & y prit place le septiéme mai 1707. Il prêta serment entre les mains du Roi le 13 décembre 1713, pour la charge de Commandeur & de Greffier des Ordres de sa Majesté, dont il s'est démis le . . . . . février 1716, sa Majesté lui en ayant conservé les honneurs. Il a épousé le cinquiéme septembre 1706, le contract ayant été passé le premier, *Marie-Louise* Gon, fille de *Louis* Gon, Seigneur de Broc, de Bergonne, de Gignac & de la Queilhe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite* Chaudesolle-d'Auterive, dont il eut, 1. *Guillaume-Chrétien*, né le 28 août 1708, mort le premier octobre suivant; 2. *Chrétien-Guillaume*, Marquis de Milhars, né le premier octobre 1712; 3. *Nicole-Marie*, née le sixiéme avril 1714, morte le 20; & 4. *Catherine-Louise* de Lamoignon, née le 16 novembre 1715.

RAMEAU DES SEIGNEURS du BLANCMENIL, sorti des Marquis de Bâville.

XIV. Guillaume de Lamoignon, Seigneur du Blancménil, de Malesherbes & de Cérisay, Président au Parlement, troisiéme fils de Chrétien-François, Marquis de Bâville, & de *Marie-Jeanne* Voysin, né le sixiéme mars 1683, prêta serment d'Avocat au Parlement le dixiéme juillet 1702, fut reçu Conseiller au même Parlement le quatriéme juin 1704, ses provisions étant du 18 mai précédent, puis Avocat Général le deuxiéme juin 1707, sur ses provisions du 22 mai précédent. Enfin il a été reçu Président au Parlement le 20 décembre 1723. Il a épousé 1. le premier septembre 1711, *Marie-Louise* d'Aligre, née le 25 juillet 1697, fille d'*Etienne* d'Aligre, Seigneur de la Riviére, aussi Président au même Parlement, & de *Marie-Magdeleine* le Pelletier sa premiére femme, morte le huitiéme janvier 1714: 2. le quatriéme mars 1715, *Anne-Elisabeth* Roujault, fille de *Nicolas-Etienne* Roujault, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, successivement Intendant en *Berry*, en Hainault, en Poitou & à Rouen, & de *Barbe-Magdeleine* Maynon. Il a eu du premier lit, 1. *Chrétien-Etienne-François*, né le 16 octobre 1712, mort le 15 septembre 1719; & 2. *N*. . . de Lamoignon, né & mort le 24 septembre 1713, sans avoir été nommé. Du second lit sont issus, 3. *N*. . . . né & mort le 23 novembre 1720, sans avoir été nommé; 4. *Chrétien-Guillaume*, né le sixiéme décembre 1721; 5. *Marie-Elizabeth*, née le dixiéme mars 1716; 6. *Barbe-Nicole*, née le 25 juin 1717; 7. *Anne-Nicole*, née le sixiéme juin 1718; 8. *Marie-Louise*, née le 16 juillet 1719, & 9. *Agathe-Françoise* de Lamoignon, née le quatriéme février 1723.

RAMEAU DES SEIGNEURS de LAUNAY-COURSON, sorti des Marquis de Bâville.

XIII. Nicolas de Lamoignon, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courson & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavagnes, Conseiller d'Etat ordinaire, Baillif d'épée, Gouverneur-Capitaine des chasses & Gruyer du Comté de Limours, s'est rendu célébre en son tems sous le nom de *Bâville*. Il étoit cinquiéme fils de Guillaume de Lamoignon, premier Président du Parlement, & de *Magdeleine* Potier, & naquit le 26 avril 1648. Il fut reçu Avocat au Parlement le 23 novembre 1666, Baillif d'épée du Comté de Limours, reçu en Parlement le 27 mars 1668, Gouverneur du château de Limours, Capitaine des chasses & Gruyer du même château, par deux differentes lettres patentes du onziéme septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 décembre 1670, & Maître des Requêtes le septiéme décembre 1673. Après avoir été Intendant à Poitiers en 1682, sa Majesté l'envoya en la même qualité en Languedoc l'an 1685. Il y séjourna durant trente-trois années consécutives sans revenir à Paris, & y signala sa capacité & son zéle dans des conjonctures très-difficiles. Il fut fait Conseiller d'Etat sémestre en 1685, puis ordinaire le 19 février 1697. Il s'en démit par la suite, le Roi lui en ayant conservé les honneurs. Sa Majesté par ses lettres du mois de mai 1677, unit la Terre & Seigneurie de Vaugrineuse à son Comté de Launay-Courson, ce qui fut regitré au Parlement le 15 juin, & à la Chambre des Comptes le 19 du même mois, & il fit foi & hommage au Roi pour ce Comté le 19 juillet de la même année. Au mois d'octobre 1700, le Roi érigea encore en sa faveur la Terre & Seigneurie de la Mothe, en Marquisat, dont l'enregitrement fut fait au Parlement le 31 août 1701. Il mourut à Paris le 17 mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé le 18 avril 1672, le contract ayant été passé le neuviéme du même mois, *Anne-Louise* Bonnin de Chalucet, fille de *Jean-François* Bonnin, Marquis de Chalucet-Messignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, de Thimart & du Vau de Chavagnes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des ville & château de Nantes, pais & Comté-Nantois, & d'*Urbaine* de Maillé-Brezé. Il en eut 1. *Guillaume-Urbain*, né le septiéme mars 1673, mort le neuviéme mars

mars 1674; 2. URBAIN-GUILLAUME qui fuit; 3. *Nicolas-Chrétien*, né le 13 octobre 1675, mort le quatriéme avril 1680; 4. *Charles*, né le feptiéme octobre 1677, mort le 14 mai 1681; 5. *Marie-Louife*, née le 21 août 1676, morte le 23 mai 1682; 6. *Jeanne-Louife*, née le troifiéme novembre 1678, morte le 18 novembre 1680; 7. *Louife*, née à Poitiers en 1683, & qui y mourut peu après; & 8. *Madelaine*, née à Montpellier le . . . . & mariée le 12 feptembre 1706, à *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, Comte de S. Fargeau, Confeiller d'Etat ordinaire & au Confeil Royal des Finances.

XIV. URBAIN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courfon & de Montrevaux, &c. Confeiller d'Etat, Bailli d'épée, Gouverneur, Capitaine des chaffes & Gruyer du château & Comté de Limours, eft né le 29 octobre 1673. Après avoir foutenu fes théfes pour être admis au degré de Licentié en l'Univerfité de Montpellier le 14 juillet 1692, en préfence de Frédéric, Prince, depuis Roi de Dannemarck, des Etats de la province de Languedoc, & de la Cour des Comptes, des Aydes & des Finances de Montpellier, il prêta ferment d'Avocat dans la même Cour le 22 août fuivant, fut reçu Confeiller au Parlement de Paris le dixiéme décembre 1692, & Commiffaire aux Requêtes du Palais le huitiéme janvier fuivant, Maître des Requêtes le troifiéme feptembre 1698, Intendant à Rouen le troifiéme novembre 1704, puis à Bourdeaux le 24 août 1709, & Confeiller d'Etat le . . . . 17 . . . Il a époufé par contract du 23 octobre 1695, *Marie-Françoife* Méliand, fille de *Claude* Méliand, Seigneur de Brévlande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de Gomont, dont il a eu 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *Chrétien-Nicolas*, Sieur de Bournan, né le 25 décembre 1700, Confeiller au Parlement le 23 juillet 1721; 3. *Elie-Urbain*, né à Bourdeaux le 17 feptembre 1713, reçu Chevalier de Malte au Temple à Paris le 22 juillet 1716, mort; 4. *Anne-Victoire*, née à Montpellier le cinquiéme feptembre 1696, mariée le feptiéme mai 1710, à *Charles-René* de Maupeou, Seigneur de Bruyères, Préfident au Parlement; 5. *Marie-Françoife*, née le troifiéme octobre 1699, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques; 6. *Marie-Charlotte*, née le deuxiéme août 1702, morte le 26 mars 1708; & 7. *Elizabeth-Henriette* de Lamoignon, née le dixiéme février 1710, morte au mois d'octobre 1711.

XV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, né le feptiéme octobre 1697, reçu Confeiller au Parlement & Commiffaire aux Requêtes du Palais le 29 juillet 1718, puis Maître des Requêtes le 29 avril 1724.

Les armes de Lamoignon *font lofangé d'argent & de fable au franc quartier d'hermines.*

* LAMOIGNON (Chrétien-François de) On a parlé de lui plus haut dans la Généalogie de fa Maifon, & l'on en fera ici un article féparé pour être joint au premier. Son pére, qui avoit toutes les qualitez néceffaires à un excellent Magiftrat ne fe repofa fur perfonne de l'éducation de fon fils. Il entra dans les moindres détails de fes premiéres études. L'amour des Lettres, un goût droit & fûr, une connoiffance exacte des vrais principes & de la meilleure méthode d'étudier, furent les fruits que le Difciple tira d'une fi précieufe éducation. Mais c'en furent les moindres fruits; le pére étoit plus attentif à former dans fon fils le Chrétien, le Sujet, le Magiftrat futur, qu'à former le Savant. Il lui infpira plus d'amour pour la Religion, que pour les Lettres; plus de zéle pour l'Etat & pour le Prince, que de goût pour les Arts; plus de probité & de juftice, que d'application & de capacité. Il fut mis en Rhétorique au Collége des Jéfuites, & ces Péres choifirent le P. *Rapin* pour diriger les études d'un Ecolier, qui promettoit beaucoup. Il vit trois ans après l'Angleterre & la Hollande, & il revint pour fe faire admirer dans les Affemblées, que des Savans du premier mérite tenoient réguliérement chez Mr. fon pére. Mr. *Patin* étoit furpris de la connoiffance que le jeune Lamoignon avoit de l'Antiquité, & de l'habileté qu'il faifoit paroître dans le choix & dans l'explication des Médailles. Le P. Rapin confultoit fon Difciple fur les Ouvrages qu'il donnoit au Public, & les plus fameux Poëtes de fon tems fe rapportoient à fon goût de la perfection de leurs Piéces. Ces diverfes connoiffances n'étoient pourtant que fes amufemens. La Jurifprudence étoit fa véritable occupation. Le Premier Préfident nommé par le Roi avec d'autres Magiftrats du premier rang, pour la réformation des Ordonnances, fit entrer fon fils dans ce travail important. Il voulut qu'il parût dans le Barreau, comme fimple Avocat deux ans de fuite. Ses Plaidoyers changérent la face du Barreau: les imitateurs du célébre *Le Maître* eurent honte de leur enflure & de leur érudition affectée. Ils fentirent qu'un Avocat ne doit pas fonger à fe faire eftimer, mais à fe faire croire; qu'il doit fe borner à fa caufe, & que les circonftances du fait & l'application des Loix, doivent être le feul objet de fon éloquence; qu'on peut être fublime fans hyperboles; & qu'un langage fimple mais noble, eft le feul qui convienne aux défenfeurs de la juftice & de l'innocence, qui ne cherchent ni à furprendre, ni à éblouir. Sur ce même modéle les imitateurs de *Patru* fe corrigérent des défauts oppofez. Ils apprirent qu'on peut être pur & exact dans fa diction, fans tomber dans la féchereffe & dans la froideur. En un mot, on affure, que l'Eloquence du Barreau en France doit à M. de Lamoignon la perfection où on la voit aujourd'hui. En 1666, il fut reçu Confeiller. Parmi les Commiffions importantes dont on le chargea, celle qu'il exerça en 1669, fut de la part de fon pére un grand facrifice. La pefte étoit à Soiffons. Il s'agiffoit d'en arrêter le cours, emploi périlleux, mais utile à l'Etat. Mr. de Lamoignon partit le lendemain de l'Arrêt, & montra dans le cours de fa commiffion autant de prudence, qu'il avoit témoigné de fermeté en l'acceptant. Mr. de Lamoignon paffa de la Charge de Confeiller à celle de Maître des Requêtes; & le Roi, qui l'avoit entendu rapporter plufieurs affaires de conféquence, le mit au nombre des Commiffaires, dont il vouloit prendre confeil, quand après la mort du Chancelier *Seguier*, ce Prince tint le fceau lui-même pendant quelque tems. Enfin la place d'Avocat Général venant à manquer par la mort de Mr. *Bignon*, Mr. de Lamoignon lui fuccéda. Il s'aquit une grande réputation dans cette Charge. Il fit abolir l'ufage du *Congrès*, ufage bizarre & contraire à la pudeur, mais ancien & foutenu par la pratique d'une longue fuite d'années. Une fois il fit revenir les juges d'un avis pour lequel ils s'étoient declarez; & ce que l'éloquence de *Ciceron* put fur *Céfar* dans la caufe de *Ligarius*, fa fienne en cette caufe le put fur toute une Chambre. En 1690, il obtint l'agrément d'une Charge de Préfident à Mortier, récompenfe bien due à dix-fept ans de travail. Mr. de Lamoignon n'accepta cette preuve de la fatisfaction que le Roi avoit de fes fervices, que comme un engagement à les continuer. Il différa de profiter de la grace que le Prince lui avoit faite, & le Barreau le poffeda encore huit ans. Il ne le quitta que quand fa fanté, ufée par le travail, ne répondit plus à fon zéle. En 1707, il remit à fon fils aîné la Charge de Préfident à Mortier, & le Roi lui accorda des Lettres de Préfident honoraire. Mais les Hommes tels que Mr. de Lamoignon ne trouvent pas le repos, lors même qu'ils en ont befoin. En vain tâchoit-il de fe dérober aux affaires, elles le fuivoient jufques dans fa retraite. Ceux qui ne l'avoient pas pour Juge, vouloient l'avoir pour Arbitre. Au milieu de tant d'occupations, il n'avoit jamais négligé les Lettres. C'étoit fon feul plaifir. Une Bibliothéque auffi nombreufe, que choifie, fon affiduité aux Affemblées de l'Académie Royale des Infcriptions, où il entra en 1704, & dont le Roi le nomma Préfident pour l'année 1705, la protection qu'il a toujours donnée aux gens de Lettres, la liaifon, qu'il entretenoit avec les plus célébres Ecrivains de notre tems, font des preuves que fon goût dominant n'a jamais été combattu que par les obligations indifpenfables de fes emplois. Le feul de fes Ouvrages, auquel il ait permis de voir le jour, c'eft fon Plaidoyer pour le Sieur *Gérard Vanobftal* Sculpteur, où l'on voit un monument de fon éloquence & de fon inclination pour les Beaux Arts. Il aimoit tendrement fes Amis, & on en doit immortalifer un trait qui lui fait beaucoup d'honneur. Le Roi l'interrogeant fur ce qu'il pouvoit avoir appris d'un Ami malheureux & difgracié, *Je vous le dirois, Sire*, répondit-il, *fi vous me l'ordonniez, mais je fuis fûr que vous ne me l'ordonnerez pas. Sous un Prince tel que vous, les devoirs de l'obeïffance ne feront jamais contraires aux obligations de l'amitié.* Outre le Plaidoyer dont nous avons parlé, on n'a vu de lui qu'une Lettre fur la mort du P. *Bourdaloue*, imprimée à la fin du troifiéme tome du Carême de ce Pére. * *Journal des Savans, Octobre* 1710. *p.* 350. *& fuiv.*

LAMON, ville de la côte de Zanguebar en Ethiopie. Elle eft fur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Mélinde du côté du Nord. Elle eft capitale d'un petit Royaume qui porte fon nom. Les Efpagnols en tuérent le Roi l'an 1589. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMORAL. *Voyez* EGMONT.

LAMORMAINE (Guillaume) étoit né dans les Ardennes. Il fut Jéfuite, & Docteur en Théologie. Il enfeigna à Gratz avec applaudiffement la Philofophie & la Théologie. Il fut enfuite Recteur des Colléges de Gratz & de Vienne, & Confeffeur de l'Empereur Ferdinand II. On a de lui, *Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris Virtutes; Oratio in funere Sereniffimæ Mariæ, Matris Ferdinandi II.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 321 & 322.

LAMORMAINE (Henri) frére du précédent, naquit auffi dans les Ardennes, & entra, comme lui, dans la Société des Jéfuites, en 1596, dans la 21 année de fon âge. Il a traduit de François en Latin, *Le Catechifme de Controverfes de Guillaume Baile; L'Académie d'honneur de Louis Richeome; La Cour Sainte du Pere Cauffin; Le Prélat Chrétien; Le Chevalier Chrétien; Le Politique Chrétien; L'Impiété des Cours, dans l'exemple d'Herode; La piété des Cours, dans l'exemple de Theodofe; La Converfion des Saxons par Charlemagne; La Noble Femme Chrétienne, dans l'exemple de Clotilde, Reine des François; L'Aimant de l'Amour* qui attire très-efficacément le cœur humain à la dilection de J. C. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 358 & 359.

LAMPACH, LAMBACH, LEEMBACH, en Latin *Lampacium & Tergolape*, ancien bourg du Norique, fitué dans la Haute Autriche fur le Traun, à fix lieues de Lintz, vers le midi: il y a un monaftére célébre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMPADIUS, Préfet de la ville de Rome, fous l'Empire de Valentinien & de Valens, l'an 366, fit de très-grandes libéralitez aux pauvres. * Ammien Marcellin, *dans le* 27. *livre de fon Hiftoire.* Un autre LAMPADIUS, homme confulaire fous l'Empire d'Honorius l'an 408, s'oppofa à Stilicon, qui étouffoit, pour ainfi dire, dans le Sénat la liberté des fuffrages, dans le deffein qu'il avoit de donner quatre mille livres d'or à Alaric pour acheter la paix. Lampadius réfifta généreufement à cet avis, & lui dit, qu'en ufer ainfi, ce n'étoit pas acheter la paix, mais faire un pacte honteux de fervitude. Depuis, Attalus qui s'étoit fait Empereur, le créa Préfet du Prétoire. * Orofe, *l.* 7. Zozime, *l.* 6.

* LAMPADIUS, Préfet du Prétoire fous *Arcadius* & Honorius. *Voyez la Profopographie du Code Théodofien, par* Jaques Godefroi.

LAMPADIUS (Jacques) fameux Jurifconfulte né dans le païs de Hanovre en 1593, commença fes études à Hildesheim, à Hamelen & à Hervorden, & les continua à Helmftadt, à Tubingue & à Heidelberg. Ce fut dans ce dernier endroit qu'il reçut le degré de Docteur en Droit des mains de Reinerus Bachovius. Il s'exerça enfuite pour le Barreau devant la Chambre Impériale à Spire, & corrigea dans fes heures de loifir fa

Dissertation *de Jurisdictione Imperii Romano-Germanici*, que Conringius fit dans la suite imprimer avec le titre *De Republica Romano-Germanica*. En 1621, il fut nommé Professeur extraordinaire en Droit à Helmstadt, & peu de tems après Conseiller de Frédéric Ulric, Duc de Brunswick. Dans la suite il fut Conseiller d'Etat du Duc George, & enfin Vice-Chancelier du Duc George-Guillaume. Sous tous ces Ducs il assista, en leur nom, aux Diétes de l'Empire & fut employé à diverses légations dans les Cours d'Allemagne & même auprès de l'Empereur. Il rendit surtout des services fort utiles pendant le Congrès de la paix à Munster & à Osnabrug, où il s'appliqua si fort, qu'il mourut d'abord après la paix le quatriéme mai 1649. Il laissa un fils nommé *Christian* Lampadius, qui fut Conseiller à la Cour de Brunswick-Lunebourg. * *Memoriæ Jurisconsultorum Helmstadiens. Dict. Allemand.*

* LAMPADIUS (M. Jean) Ministre Allemand de la Religion Réformée, entreprit de combattre les Ubiquitaires & écrivit contre eux un livre intitulé, *Censura Ubiquitatis*, hoc est, *succincta Confutatio Argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolai librorum.* Il attaqua encore les Luthériens sur la Prédestination par un autre Ouvrage, sous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de solido Prædestinationis Sanctorum Fundamento.* Jean Wéber, Ministre Luthérien de Hesse, entreprit de réfuter ces deux livres par un seul Ecrit qui a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in subsidium Censuræ Ubiquitatis & specialiter Dogmatis de Prædestinatione absoluta Calvinistarum emisit.* Lampadius lui fit une Réponse, qui attira une Replique de la part de Wéber, sous le titre de *Lampadius vapulans*, id est, *Renovata Confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius in Censuræ subsidium Ubiquitatis & specialiter de absoluta Calvinistarum Prædestinatione emisit, sed prætensa ignorantia hactenus scire noluit.* On ne sait pas si Lampadius repartit par quelque Ecrit nouveau; mais il paroît que Wéber voulut terminer la querelle par son *Anti-Lampadius.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tom. 6. partie 1. p.* 283 *& suiv. n.* 62. édit. d'Amsterdam, 1725.

LAMPADOUSE ou LAMPEDOSA, petite isle de la Mer Méditerranée, entre la Sicile, la côte de Tunis, & l'Isle de Malte, est nommée par Ptolomée, LIPADUSA. L'Arioste qui lui donne le nom de LIPEDUSA, en fait le lieu du furieux combat d'Agramant, de Gradasse & de Sobrin, contre Roland, Olivier & Bradimar. C'est peut-être pour cette raison que les Mariniers Italiens appellent une maison ruïnée qui leur sert de cale, *la Casa d'Orlando.* Lampadouse est déserte, & néanmoins célèbre, parce qu'il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui sert d'asyle à tous les Esclaves, tant Chrétiens que Turcs qui s'y peuvent sauver. Tous les vaisseaux qui y abordent, ce qui arrive assez souvent, y laissent quelques vivres, quelques habits, & une somme d'argent; les Chrétiens dans une moitié de la chapelle, qui est destinée pour les Chrétiens; & les Turcs dans l'autre moitié, qui est pour les Turcs. On dit qu'autant de fois que quelque Matelot y a osé prendre la moindre chose, il lui a été impossible de faire sortir son vaisseau du port, jusqu'à ce qu'il eût restitué le larcin qu'il avoit fait. Les galéres de Malte ont le pouvoir de prendre l'argent qui se trouve sur l'autel, & de le porter à Notre-Dame de Trapani en Sicile, où l'on a transporté l'image de la sainte Vierge, qui étoit dans l'isle de Lampadouse. Ce fut auprès de cette isle que la flotte de l'Empereur Charles Quint fit naufrage l'an 1551. * Ptolomée, *l.* 4. Sanut, *Geograph. l.* 5. Arioste, *Orlando Furioso*, *Canto.* 4. Baudrand.

* LAMPE (Frédéric-Adolphe) Docteur & Professeur Ordinaire en Théologie, Recteur du Collége Illustre de Bréme, & Pasteur de l'église de S. Ansgaire, naquit à Detmolt dans le Comté de la Lippe le 19 février 1683. Son pére qui pour lors étoit Ministre dans cette ville, fut depuis appellé à Francfort sur le Mein, & ensuite à Konigsberg en Prusse, où il est mort Chapelain de l'Electeur de Brandebourg. Après sa mort le jeune Lampe se retira ici, & y fit de si grands progrès, que dans un âge peu avancé, il fut en état de publier un Traité *de Cymbalis* qui fut bien reçu, & qui depuis a été réimprimé en Hollande. L'érudition qu'il avoit acquise à Bréme lui servit beaucoup à Franeker, où il alla faire ses études Académiques. En 1703, il fut appellé au Ministère pour l'église de Wees dans le Duché de Cléves, & en 1706 à Duisbourg. Trois ans après il alla à Bréme en qualité de second Pasteur, & fut fait premier Pasteur en 1719. Quelque tems après, on lui offrit à Francfort sur l'Oder & à Utrecht les charges de Professeur en Théologie & de Pasteur combinées. Il accepta la derniére de ces deux Vocations, mais au bout de quelques années, il retourna à Bréme où il mourut le huitiéme décembre 1729, dans la 47 année de son âge, d'une hémorrhagie dont il fut attaqué subitement, dans le tems que sa santé qui avoit été fort altérée à Utrecht, sembloit s'être passablement rétablie. Il avoit épousé en 1717, *Marie-Sophie-Eléonore*, Baronne de Diemar, fille de *George-Sébastien* de Diemar, Baron de l'Empire, Seigneur de Waldorf & de Wasungen. Des cinq enfans que ce mariage a produits, il ne reste que trois filles. Outre le Traité *de Cymbalis* il a publié divers Recueils de Sermons; le Mystére de l'Alliance de Grace, en Allemand; un Commentaire Latin sur le Pseaume 45; Quelques Dissertations Académiques, & divers Ouvrages de Controverse tant en Latin qu'en Allemand. La plus considérable de ses productions literaires, est, sans contredit, le Commentaire sur l'Evangile de S. Jean qu'il publia d'abord en Latin, puis en Allemand. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 19. *p.* 196 *& suiv.*

LAMPEDOUSE. *Voyez* LAMPADOUSE.

LAMPES SEPULCHRALES, lampes que les Anciens enfermoient dans les sépulchres ou tombeaux, dont la lumiére se conservoit toujours, à ce qu'on prétend, parce qu'on y mettoit une huile qui ne se consumoit pas, & une méche incombustible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, sous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullie, fille de Cicéron, où elle avoit été enfermée 1550 ans auparavant. Solin rapporte aussi qu'on trouva dans un sépulchre une chandelle qui brûloit depuis plus de quinze siécles, & qui tomba en poussiére entre les mains de ceux qui la retirerent. On assure que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces lampes éternelles. Ferrari néanmoins soutient que toutes les Histoires qu'on débite de ces lampes sépulchrales, sont autant de fables. Pietro Santi-Bartholi, n'est point de ce sentiment, puisqu'il a fait un beau Recueil de ces lampes sépulchrales, qu'il a fait graver en taille douce; & Jean Pierre Bellori y a joint des observations très-curieuses. Ce livre a été traduit de l'Italien en Latin, par Alexandre du Kerus, aussi-bien qu'un autre des mêmes Auteurs, sur les anciens Mausolées ou tombeaux des Romains, qui ont été trouvés dans la ville de Rome. L'Abbé Trithéme assure que son huile, faite de fleur de soufre, avec du borax & de l'esprit de vin, brûle plusieurs années sans se consumer. Barthélemi Korndorferen en donne deux autres sortes dans son livre intitulé, *Velus aureum*; & le Pére Kircher s'est vanté de réduire la flamme en cire. On fait de la méche perpétuelle avec de l'amiante, qui est une espéce d'alun incombustible, ou avec de l'or preparé, par une opération de Chymie, en sorte qu'il devienne spongieux. Quelques uns croyent, plus raisonnablement, que les lampes sépulchrales ne sont que des phosphores, qui commencent seulement à brûler lorsqu'on les ouvre. *Voyez* PHOSPHORES. La lampe de Cardan est une lampe de l'invention de cet Auteur, qui se fournit elle même son huile: c'est une petite colomne de cuivre ou de verre, bien bouchée par tout, à la reserve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot, où se met la méche; car l'huile ne peut sortir qu'à mesure qu'elle se consume, & fait découvrir cette petite ouverture. Ces sortes de lampes sont devenues d'un très-grand usage parmi les gens d'étude, & les Religieux. Lucien a feint une isle des lampes, où il étoit arrivé. Il dit qu'elle est située entre les Hyades & les Pleïades, un peu plus bas que le Zodiaque; que ces lampes vont & viennent comme les Habitans d'une ville, qu'elles ont toutes leur nom & leur logis, comme les Citoyens d'une République. Le Palais du Roi est au milieu de la ville, où il rend justice toute la nuit, & chacun est obligé de s'y trouver, pour rendre compte de ses actions: celles qui ont failli ne souffrent point d'autre peine, sinon qu'on les éteint: ce qui est une espéce de mort civile parmi elles. * Lucien, *Dialog.* Roger Bacon, *de Mirabili potestate artis & naturæ.* *Voyez* aussi les articles de LICETO, & de FERRARI.

LAMPETIE, fille d'Apollon & de Clyméne, & sœur de Phaëton & de Phaëtuse, s'affligea tellement de la mort de son frére, que les Dieux la changérent, avec sa sœur, en peuplier, & leurs larmes en ambre. Les Poëtes les font filles du Soleil & de Neéra. * Ovide, *Metam. l.* 2. *v.* 349. Homére, *Odyssée*, *l.* 12. *v.* 375.

LAMPETIENS, Hérétiques sortis d'un certain Lampétius, qui débitoient ses erreurs dans le septiéme siécle, condamnoient les vœux monastiques, permettoient à ceux qui vivent en communauté, de porter des habits à leur fantaisie, & approuvoient quelques dogmes des Ariens. S. Jean de Damas en fait mention: ce que Prateole a ignoré, lorsqu'il a confondu ces errans avec les Sectateurs de Wiclef, l'an 1352. * Sandére, *Hæres.* 326. Gauthier, *Chron. sæcul. VII. c.* 15.

* LAMPON (Le Port de) Port de mer d'Asie, dans l'Isle de Luçon, l'une des Isles Philippines. Il est sur la côte orientale de cette isle dans l'endroit où finit le 15 degré de latitude, & sous le 141 de longitude. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* LAMPON, ville d'Asie dans les Indes Orientales. Elle est dans la partie méridionale de l'Isle de Sumatra, au fonds d'un Golfe que forme là le Détroit de la Sonde. * Le même.

* LAMPONIANO (Jean-André) issu d'une illustre famille Milanoise, fut l'un des trois Domestiques de Galéas Sforce, Duc de Milan, qui conspirerent contre ce Prince, & qui lui ôterent la vie dans l'église de S. Etienne, le 26 de décembre 1476. Ce fut Lamponiano, qui lui donna les deux premiers coups. Il faisoit semblant d'écarter la foule, & d'avoir des lettres à présenter à ce Duc. Il étoit fâché contre lui pour un procès, où il n'avoit pu faire intervenir contre sa partie les offices de ce Prince, & il espéroit de trouver son compte dans une révolution d'Etat; car il avoit besoin de quelque ressource, parce qu'il avoit mangé la principale partie de son patrimoine, & se sentoit aussi vain & aussi adonné au luxe qu'auparavant. Ses deux Complices étoient Charles Visconti, & Jérôme Olgiati. Ce dernier fut engagé dans ce noir complot par la gloire, qu'un Maître d'Ecole, ennemi du Duc, lui faisoit voir dans le meurtre d'un Tyran. Quant à Charles Visconti, deux raisons puissantes l'y engagérent, l'une qu'il croyoit que les Sforces avoient usurpé la domination, au préjudice de sa famille, l'autre que Galéas avoit débauché sa sœur, & l'avoit communiquée à un beau jeune homme son mignon. Lamponiano se voulant sauver à travers des femmes fut tué par un More. Son cadavre mordant la poussiére fut livré à la populace, qui en fit son jouet pendant quelque tems. Pierre Crinitus a fait des vers à la louange de cet Assassin. Ils sont au second livre de ses Poësies, & ont pour titre, *De Virtute Johannis Andreæ Lamponiani Tyrannicidæ.* En voici les six premiers,

Parabat olim sacra Bruti Manibus
Antiqua virtus Italûm.
Ac forte lectam dum rependit hostiam
Marti dicatam vindici,
Frontem retorsit illico ad acres Insubres
Mirata fortem dexteram.

On dit que ce Duc de Milan avoit de belles qualitez, & qu'il gouvernoit en bon Prince. Mais il avoit une extrême impudicité, & les Dames de sa Cour faisoient gloire de leurs galanteries. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi LAMPUGNANO qui est le même que LAMPONIANO.

LAMPOURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAMPRA, bourg de l'Attique, dont parle Pausanias, dans ses *Attiques*. Suidas dit qu'il étoit de la Tribu Erechtheïde, & qu'il y en avoit deux de ce nom, l'un maritime, l'autre sur un lieu fort élevé. Velser le met au Golfe Saronique, à l'orient d'hiver de la ville d'Athénes, près d'un lieu dit *Ægilia*. Plutarque dans la Vie d'Aristide, dit qu'Eschine étoit du bourg de Lampra. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque*.

* LAMPRIDE, vingtiéme Roi des Assyriens, régna après Bellepares, depuis l'an 2678 du monde jusqu'en 2707, qu'il eut Sosare pour successeur. * Eusébe, *in Chron.*

LAMPRIDE ou ÆLIUS LAMPRIDIUS, Historien Latin, vivoit sous le régne de Dioclétien, & de Constantin *le Grand*, dans le quatriéme siécle. Nous avons de lui quatre Vies d'Empereurs, sçavoir, de Commode *Antonin*, d'Antonin *Diadumene*, d'Antonin *Elagabale*, & d'Alexandre *Sévére*, dont il a dédié les deux derniéres à Constantin. La premiére édition de Lampride, qui fut faite à Milan, lui attribue la Vie d'Alexandre *Sévére*, que le Manuscrit de la bibliothéque Palatine, & Robert à Porta de Bologne, attribuent à Spartien. Quelques Auteurs, s'appuyant sur ce que Lampride & Spartien portoient tous deux le surnom d'*Ælius*, se sont persuadez que ce n'étoit qu'un même Ecrivain. Vopiscus témoigne que Lampride est un de ceux qu'il a imitez dans la Vie de *Probus*. * Vossius, *de Hist. Lat. l. 2.*

LAMPRIDE (Benoît) de Crémone, Poëte célébre, dans le XVI siécle, suivit Jean Lascaris à Rome, & y enseigna les Langues Grecque & Latine. Après la mort du Pape Léon X, l'an 1521, il se retira à Padoue, où il s'employa à instruire la jeunesse, avec plus d'égard pour son intérêt, que pour sa gloire. Frédéric de Gonzague l'appella à Mantoue, pour lui donner l'éducation du Prince son fils. On remarque qu'il étoit si timide, que ses amis ne purent jamais lui persuader de parler en public. On a de cet Auteur des Epigrammes & des vers Lyriques, tant en Grec qu'en Latin, & que l'on trouve séparement, & parmi les délices des Poëtes d'Italie. Ses Odes sont graves & savantes, & il a tâché d'imiter Pindare; mais il n'a pas eu assez de force pour suivre le vol de ce Poëte. * Paul Jove, *Elog. c. 9.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 4. partie* 1. *p.* 164 & 165. *n.* 1269. édit. d'Amsterdam 1725.

LAMPSAQUE, ville célébre de Mysie, ou de la province de l'Hellespont, sur le bord de ce bras de mer, dit *de saint George*, ou *la Chersonese Thracienne*, est très-ancienne, & fut bâtie par les Phocéens, la deuxiéme année de la XXXI Olympiade, & 653 avant Jesus-Christ. Il y avoit un port très sûr à 270 stades d'Abyde. Elle fut nommée *Pityusa*, selon le témoignage de Strabon; selon le Noir on l'appelle présentement *Lapsico*, ou *Lampsico* selon Sophien, & *Lepsecki* comme le veut Leunclavius. Priape fut particuliérement révéré dans ce lieu, qui étoit celui de sa naissance. Aussi Virgile en parle en ces termes, *Georg. l.* 4. *v.* 110 & 111.

> *Et custos furum atque avium, cum falce saligna*
> *Hellespontiaci servet tutela Priapi.*

& Ovide, *Tristium l. 1. Eleg.* 10. *v.* 26.

> *Et te ruricola, Lampsace, tuta Deo.*

C'étoit une des trois villes que Xerxès donna à Thémistocle pour son entretien. *Magnesie* étoit pour son pain, *Myunt* ou *Myonte* pour sa viande, & *Lampsaque* pour son vin. Les Turcs qui y habitent, ne sont pas si scrupuleux que dans d'autres lieux, où ils n'osent cultiver les vignes ni boire du vin. Ici sous prétexte d'avoir des raisins, ils ne laissent pas de faire des vins cuits qui leur sont permis, & de l'eau de vie qu'ils boivent comme les Européens. Cette ville est encore assez peuplée pour le païs, avec un Archevêché des Grecs, à dix milles de Gallipoli, au Levant. * Ptolomée. Strabon. Pline. Mela, & les autres Géographes, font très-souvent mention de cette ville. Spon, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 211. de l'édition de Lyon 1678.

CONCILE DE LAMPSAQUE.

Les demi-Ariens célébrérent, l'an 365, ce Concile, sous le Pontificat du Pape Libérius, & sous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils y condamnérent les Formules de Foi publiées dans Rimini & dans Constantinople, & confirmérent celle qui avoit été faite à Antioche, l'an 341, du tems de la dédicace du temple doré, laquelle le Synode de Séleucie, célébré l'an 359, avoit reçue. Mais on n'y parla point du Symbole de Nicée: ce qui a fait croire que cette Assemblée n'étoit pas composée de Prélats Orthodoxes: cependant S. Basile, & les autres Evêques Orthodoxes, l'ont reconnu, quoique Socrate assure que l'erreur des Macédoniens y parut plus à découvert qu'elle n'avoit encore fait. Eudoxe & Acacius, Chefs des Ariens, y furent aussi déposez, & Eustathius fut remis sur le Siége de Sebaste. *Consultez le sixiéme tome des Conciles* de la derniére édition de Paris, *p.* 820, 887, où il est aussi rapporté quelque chose d'un autre Synode de Lampsaque, tenu contre Eudoxe, Evêque Arien, & assemblé vers l'an 360, entre le second & le troisiéme Concile que le Pape Damase tint à Rome. * S. Basile, *Epist.* 72. 79 & 81. Socrate, *l.* 4. *c.* 4. Sozomene, *l.* 6. *c.* 7. *Conciles*, *tome* 2.

LAMPSON (Dominique) natif de Bruges, Peintre & Poëte, passa une partie de sa vie en Angleterre dans la maison du Cardinal Polus. Après la mort de ce Cardinal, il repassa dans les Païs-Bas, où il servit en qualité de Sécretaire trois Evêques de Liége, & où il mourut l'an 1599, âgé de 67 ans. Lipse dit que Lampson étoit un bel Esprit, & un des ornemens de la Flandre. Ses Ouvrages imprimez sont, *In Tumulum Cocetii Carmina; Ode ad Bonifacium Bauarium; Vita Lamberti Lombardi; Elogia in Effigies Pictorum celebrium Germaniæ Inferioris*, *carmine*; *Psalmi septem Pœnitentiales Lyricis versibus redditi*. * Valére André, *Bibliot. Belgica*, *p.* 174. Lipsii *Epist. ad Belg. Cent.* 2. *Epist.* 4. De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 341 & 342, édit. de Hollande 1715.

* LAMPSON (Nicolas) frere du précédent, naquit aussi à Bruges. Il fut Protonotaire de l'Eglise Romaine, Chanoine & Doyen de l'église collégiale de Liége, & Conseiller du Prince, aima & cultiva la Poësie comme son frere, & fit quelques petites piéces en vers, insérées parmi celles que son frere publia. Il mourut en 1635 dans un âge fort avancé. * Valére André, *Bibliot. Belgica*, *p.* 690.

LAMPTA, bourg du Royaume de Fez. Il est près de la ville de Fez, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vorbis* ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMPTAH & LAMTHOUNAH, grande campagne en Afrique, qui s'étend depuis les racines du Mont-Atlas, jusqu'à Ségelmesse à l'orient, & jusqu'à Tocrur & Sala vers le midi. C'est dans cette grande étendue de païs que l'on place le Desert que nous nommons *Sahara*, qui n'est éloigné de l'Océan Ethiopique que de trois journées de Caravane. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMPUGNANI (Jean-André) Domestique de Galéas Sforce, Duc de Milan, fut l'un des trois Conjurez qui assassinérent ce Prince, dans l'église de saint Estienne, le 26 décembre 1476. Il ne se porta à cette perfidie, que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du Duc, qui avoit refusé de lui rendre justice, au sujet d'un bénéfice, dont il avoit été pourvu, & dont l'Evêque Côme, de la Maison des Castillons, l'avoit dépouillé. Lampugnani, assisté de ses deux complices, Charles Visconti, & Jérôme Olgiati, porta les deux premiers coups au Duc, feignant d'avoir des lettres à lui présenter, & fut aussi-tôt percé lui même de plusieurs coups. Il ne laissa pas de fuir; mais étant tombé de foiblesse dans l'endroit de l'église où les femmes étoient assemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris & punis par les plus cruels supplices. On admira la fermeté d'Olgiati; car voyant que le bourreau détournoit la tête en le tourmentant, *Prens courage*, lui dit-il, *& ne crains point de me regarder: les peines que tu crois me faire souffrir, font toute ma consolation, puisque je ne les endure que, parce que j'ai voulu, c'est pour avoir tué le Tyran, & rendu la liberté à ma patrie.* Cependant Sforce étoit assez bon Prince, & avoit peu de vices éclatans, hors celui d'être trop adonné aux femmes. * Paul Jove, *dans l'Eloge de Galeas Sforce.* Egnatius, *l.* 3. *c.* 2. *l.* 8. *c.* 15. Brutus, *in Hist. Florent.* Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi LAMPONIANO qui est le même que LAMPUGNANI.

LAMPUGNANI (Jérôme) de Milan, Jurisconsulte, dans le XVII siécle, a enseigné dans plusieurs villes d'Italie, & a composé quelques Ouvrages, comme, *Commentarium introductionis ad Justinianeas Institutiones; De ratione studendi in utroque Jure*, &c. Il mourut l'an 1644. * Janus Nicius Erythræus a fait son Eloge, *Pinac. II. Imag. Illust. c.* 38.

LAMPURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAMUS, Roi des Lestrigons, duquel la famille des Lamies à Rome prétendoit descendre, étoit fils de Neptune. Il en est parlé dans Homére, *Odyss. l.* 10. *v.* 81. & dans Horace, *Carmin. l.* 3. *Ode* 17. *v.* 1. Il y a eu un autre Lamus fils d'Hercule & d'Omphale, Ovide, *Epist. Heroïd.* 9. *v.* 54. & *Metam. l.* 14. *v.* 233; & un troisiéme de Sparte, commandant des Péloponnésiens, qui étoient à la solde de Nectanebus Roi d'Egypte. Le premier avoit donné le nom à la principale ville des Lestrigons, qui étoit proche de Formies & de Gaëte, ou plutôt à l'une de ces deux villes. Il y en avoit une autre de même nom dans la Cilicie près de Tarse. * Silius Italicus, *Punic. Bell. l.* 8. *v.* 531.

LAMY. *Voyez* LAMI.

* LAMYRS, montagne de l'Ecosse méridionale dans la province de Lothiane, du côté de celle de Merche. La plus haute de ces montagnes s'appelle *Lomure Law*. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1129.

LAMZWERDE (Jean-Batiste de) Médecin, publia à Amsterdam, en 1672, un livre in *octavo*, sous ce titre, *Exercitatio Respirationis Swammerdammianæ una cum Anatomia Neologica Joh. de Raei, quibus adjecta est utriusque Philosophiæ Genius, & narratio de Carbonum, Arenarum & Lapillorum excretione per alvum & vesicam, urinaque comitu Historia.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

L A N.

LAN (le Mont de) qu'on croit être le lieu de la Gaule Narbonnoise, nommé anciennement *Mellosedum*. C'est un village du Dauphiné, situé entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au sommet de la montagne de Lan qui est fort haute, & qui a sur le sommet un chemin sur la roche vive, bordé de gardefoux, parce qu'il est au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la riviére de Romanche. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANA (Jean de) de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Augustin dans le XV siécle, étoit Docteur de Paris, & écrivit sur le Maître des Sentences, &c. Ce qu'on pourra voir dans les Auteurs de l'Histoire de Bologne. Il mourut le 22 juillet 1357, âgé de 93 ans.

LANAR ou LANARC. *Voyez* LANERCK.

* LANASSA (*Lanassa*) petite fille d'Hercule. Pyrrhus, Roi

Roi des Epirotes, étant entré dans le temple de Dodone, pour y consulter l'Oracle, il y enleva Lanasse, l'épousa & en eut huit enfans. * Justin, *l. 17. ch. 3.* *Voyez l'article d'*EPIRE.

LANBEDER, ville avec marché de la contrée de Moython, dans le sud-est du Comté de Cardigan, située à l'occident de la riviére de Twy, qui la sépare du Comté de Cardigan, à 145 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* LANCAN ou LANKAN, riviére d'Asie, prend sa source, à l'ouest de la Chine dans la Tartarie au Royaume du Boutan. Après avoir coulé l'espace d'environ vint lieues, elle entre dans la Chine, où elle traverse du nord-nord-ouest au sud-sud-est la province de Younnan. Ensuite elle entre dans le Royaume de Tonquin, qu'elle traverse d'un bout à l'autre, puis en continuant son cours à peu près de la même maniere, elle traverse deux Lacs; après quoi coulant de l'ouest à l'est elle se rend dans le Golfe de la Cochinchinne.

LANCASTRE, province d'Angleterre, qui faisoit autrefois partie du Royaume de Mercie, a pour bornes à l'ouest, l'Océan occidental, autrement la Mer d'Irlande; au midi, le Comté de Chester; à l'Orient le Duché d'York; au nord, la province de Westmorland; & au nord-ouest celle de Cumberland. Elle a 57 milles de longueur, 31 milles de largeur, & 163 de tour. L'air y est fort bon & fort peu sujet aux brouillards, & les Habitans y sont généralement robustes & vigoureux. Une partie de ce païs est platte & unie, produisant sur tout beaucoup de froment & d'orge, & le plus des montagnes de très-excellente avoine: mais les endroits montagneux qui sont du côté de l'est, sont la plupart pierreux & stériles. Il y a dans le plat païs des marais, mais qui ne sont pas tout à fait inutiles, car on en tire d'excellentes tourbes; &, ce qui est surprenant, on y trouve quelquefois des arbres entiers qui croissent sous la terre, comme font d'autres plantes, selon l'opinion de Camden. Le Mersey, la Ribble & le Lon ou Lune, sont les principales riviéres de cette province, & leur cours est de l'est à l'ouest. Elles se jettent toutes trois dans la Mer d'Irlande. Le Mersey la sépare du Cheshire au midi; la Ribble arrose le milieu de la province, & le Lon les parties septentrionales. Il y a aussi dans cette province divers Lacs dont les principaux sont le Winder & la Merton. Le premier s'étend l'espace de dix milles en longueur & de quatre en largeur. C'est le plus grand Lac qu'il y ait en Angleterre. Il sépare une partie de la province de Lancastre de celle de Westmorland, son eau est fort claire, & le fond est couvert de petites pierres. On y trouve quantité de truites, de brochets, de perches, mais particuliérement un poisson très-délicat qui s'appelle Charr, & que l'on ne trouve point ailleurs, hormis dans Ulleswater, autre Lac sur les confins du Cumberland & du Westmorland. Quelque stériles que soient certains endroits de cette province, le reste est très-fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier & en poisson; & les bœufs de ce païs, comme ceux de Sommersetshire, sont d'une grandeur prodigieuse. Pour le chauffage, il y a non seulement des tourbes, mais aussi abondance de charbon de terre, dont on fait plusieurs ustensiles, presque aussi beaux que si c'étoit du jayet. Pour bâtir, il y a diverses carriéres, & pour faire de la toile, le chanvre y croît à merveille. De toutes les provinces d'Angleterre, il n'y en a point où il y ait tant de Catholiques Romains que dans celle-ci. Les femmes y sont très-belles, & c'est peut-être de là que vient cette expression *les Sorciéres de Lancastre.* Enfin cette province est du nombre de celles que l'on appelle Palatines, & elle a donné le titre de Duc à plusieurs Princes du sang. Il s'y trouve quinze tant villes que bourgs qui ont droit de marché, & 26 églises paroissiales fort nombreuses, sans compter les chapelles. Après Lancastre, capitale de ce Comté, les principaux endroits sont Manchester, Preston, Blackburn, &c. Elle est divisée en sept Hundreds ou Quartiers. * Du Chêne, *Hist. d'Anglet. en Henri V. & suiv.* Camden, *Descr. d'Anglet.* Polydore Virgile, *Hist. d'Anglet.* Monstrelet. Beeverell, *Délices d'Anglet. p. 286.*

LANCASTRE, ville capitale du Comté de Lancastre, est ancienne, & située sur la rive droite du Lune à 221 milles de Londres. L'an 1322, les Ecossois ayant mis le feu à la vieille ville, dont on montre encore les ruines, on la rebâtit quelque tems après sur une belle & agréable colline plus proche du Lune, & aujourd'hui l'on y remarque un magnifique pont sur cette riviére, un château bien bâti & fortifié à l'antique, & une belle église. Lancastre est passablement grande, & médiocrement peuplée. Le Lune qui y porte bateaux, & qui n'est pas loin de son embouchure, lui procure une grande commodité tant pour la pêche que pour le commerce. Le premier Comte de *Lancastre* a été *Jean*, frére du Roi *Richard* I. Après lui, *Edmond*, dit *le Bossu*, fils puîné du Roi *Henri* III, obtint de son pere la même dignité, & la transmit à ses fils *Thomas* & *Henri*. Celui-ci eut un fils nommé aussi *Henri*, qui reçut du Roi Edouard III le titre de Duc de Lancastre. Il eut deux filles, l'une nommée *Mathilde*, qui mourut sans enfans, & l'autre *Blanche* qui épousa *Jean de Gand*, quatriéme fils d'*Edouard* III, en faveur duquel le Roi son pere érigea la Terre de *Lancastre* en *Comté Palatinat*, lui donnant en même tems le titre de Duc. Ce *Jean de Gand* devint si puissant par cet héritage, & par quelques autres qu'il eut encore, qu'il donna de la jalousie aux Rois mêmes d'Angleterre. Il prenoit les titres de *Duc d'Aquitaine & de Lancastre; Comte de Derby, de Lincoln & de Leicester*, auxquels il ajoutoit celui de *Sénéchal d'Angleterre.* Ce furent les Descendans de ce Jean de Gand, qui susciterent les funestes divisions des Maisons de *Lancastre* & d'*York* dont les partis se distinguoient par la Rose Rouge pour *Lancastre*, & par la Rose Blanche pour *York*. Ils déchirérent l'Angleterre par des guerres civiles pendant le XV siécle. Ces guerres durérent 86 ans, depuis l'an 1399, jusqu'à l'an 1485. Elles commencérent par *Henri*, fils de *Jean de Gand*, qui ayant contraint le Roi *Richard* II, de résigner la Couronne, & s'étant fait élire & couronner Roi, prit le titre de *Henri* IV. Les divisions se perpétuerent sous trois Rois de la Maison d'*York*, & sous quatre de la Maison de *Lancastre*, tous quatre nommez *Henri*. Elles produisirent treize batailles rangées, & coûterent la vie à trois Rois d'Angleterre, à un Prince de Galles, à douze Ducs, à un Marquis, à dix-huit Comtes, à vint-trois Barons, & à quantité de Noblesse. Enfin l'an 1485 vit renaître la paix par le mariage de *Henri* VII, de la Maison de Lancastre avec *Elizabeth*, fille d'*Edouard* IV, de la Maison d'York. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 288, & suiv.*

* LANCEA (Blaise) Gentilhomme de Catane en Sicile, célébre Jurisconsulte, fit honneur à sa famille par son savoir, par ses hauts emplois & par ses richesses. Il étoit un excellent Avocat & un éloquent Orateur, & s'étoit attiré l'estime de toute la Sicile, aussi-bien que celle de l'Empereur Charles-*Quint* & de Ferdinand son frére. Il étoit un des Juges de la Cour Souveraine du Royaume, & en fut souvent Vicaire général. En 1517, il contribua beaucoup à étouffer une sédition qui s'étoit élevée en Sicile. Il n'en vint pas à bout sans avoir eu beaucoup à souffrir, & l'Empereur pour le récompenser de ses services l'honora de la charge de Conseiller. Il mourut le huitiéme octobre 1535. On dit que l'on a de lui, *Consiliorum; Apostillæ super ritu Regni Siciliæ; Commentaria ad cap. Volentes; Responsa Feudalia; Consilia plura; Allegationes.* * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

LANCEANUS (Silvius) Médecin, florissoit en 1605. Il est Auteur d'un livre sur l'Hydropisie, pour prouver que la cause n'en est pas toujours dans le foyer; & d'un autre sur la génération, de la cure des moles, & de la formation du fœtus. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANCELLA (Antoine) naquit à Palerme le troisiéme février 1641, il entra dans la Société des Jésuites, & il enseigna à Palerme & à Messine les Humanitez, la Philosophie & la Théologie Morale. Il étoit aussi fort habile dans le Droit Canonique. On a de lui en Latin, *Hecatombe Eucharistica, seu Epigrammatum Centuria, triticeis sub columnulis; Dei Opt. Max. dicata; Liber Amorum Jesuitæ Jesu fuder, elegiacis numeris exaratus:* & en Italien, *La Vie & la Doctrine de N. S. J. C. tirée des quatre Evangelistes, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

LANCELOT ou VOESIN, Seigneur de la Popeliniére, Gentilhomme Gascon, vivoit sur la fin du XVI siécle, l'an 1582. Il écrivit une Histoire de France, qui contient les régnes des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, & tout ce qui s'est passé dans les provinces de l'Europe & païs voisins, soit en paix, soit en guerre, depuis l'an 1550 jusqu'en 1577; un Ouvrage intitulé les trois Mondes; l'Histoire des Historiens, &c. La Popeliniére étoit Calviniste, comme on le peut voir par son Histoire, qui n'est pas toujours favorable aux Catholiques. François de la Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier-Vauprivas parlent de lui dans leurs Bibliothéques. * Du Chêne. Vossius, &c.

LANCELOT (Jean-Paul) Jurisconsulte célébre à Pérouse dans le XVI siécle, composa divers Ouvrages, entre autres celui des Institutes du Droit Canon, à l'imitation de ceux que l'Empereur Justinien avoit fait dresser pour servir d'introduction au Droit Civil. Il dit dans la préface de cet Ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du Pape, & que ses Institutes furent approuvez par les Commissaires qu'on avoit députez pour les examiner. Nous en avons diverses éditions, avec des Notes de Jérôme Clara, & de Jean Doujat. Lancelot a composé d'autres Traitez, *De Substitutionibus; Breviarium Prætorium & Curiale, ac de Decursionibus*; la Vie de Barthole; une Apologie pour Barthole & pour Balde, &c. Il mourut à Pérouse sa patrie l'an 1591, âgé de 80 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *La Bibliothéque des Ecrivains d'Ombrie*, par Louis Jacobilli.

LANCELOT (Robert) frére de Jean-Paul, fut Docteur en Droit, & Professeur de l'Université de Pérouse. Il brilla dans le Barreau à Rome, où il mourut vers l'an 1585. Nous avons de lui, *De Appellationibus; De Attentatis & innovatis; De Restitutione in integrum, &c.* * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.*

LANCELOT, connu sous le nom de SECONDUS LANCELOTUS, Général de l'Ordre des Olivetains étoit de Pérouse, & s'aquit beaucoup de réputation par son éloquence & par son savoir, dont on voit des marques dans ses Ouvrages. Les plus considérables sont, l'Histoire de son Ordre; l'*Hoggidi, overo gli ingegni moderni; Farfalloni degli antichi Historici; Azur Nautica, &c.* Il étoit venu à Paris pour faire imprimer ce dernier Ouvrage, & il y mourut le 13 janvier 1643. * Thomasini, *de Vir. Illustr. Viror.* Jacobilli, *Biblioth. Umbr. &c.*

LANCELOT (Claude) Religieux Bénédictin, natif de Paris, fut élevé dès l'âge de 12 ans dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, où il entra l'an 1627. Après avoir fait ses études, il se retira à Port-Royal, & fut chargé de l'instruction de quelques enfans. Il s'aquitta de cet emploi avec tout le soin & toute l'application possible, & s'exerça si bien dans l'art d'instruire les autres, qu'il dressa ces excellentes Méthodes Latine, Grecque, Italienne & Espagnole, dites communément *de Port-Royal*: Méthodes autant recommandables par l'ordre & la facilité, que par la science profonde des principes & de l'Analyse de la Grammaire de ces Langues. Il passe pour avoir fait la Grammaire générale & raisonnée, traduite en diverses Langues. Il est aussi l'Auteur du *Jardin des Racines Grecques.* S'élevant à des Sciences plus hautes, mais qui consistoient toujours dans des faits, il travailla avec assiduité à l'édition de cette belle Bible de Vitré, à laquelle il joignit des Dissertations Chronologiques (dans l'édition *in folio*) qui ont été généralement estimées, aussi bien que les tables de l'édition *in quarto* à cause de leur netteté & de leur justesse, lesquelles on a mises aussi à la fin des Discours de M. Royaumont sur la Bible. Il fit aussi une Dissertation sur l'hé-

l'hémine de vin & la livre de pain, dont il est parlé dans la Régle de S. Benoît, par où il fait voir combien il avoit étudié la matiére des poids & des mesures des Anciens, & les Régles des Moines. Elle fut premiérement *in douze*, & puis *in octavo*, fort augmentée. Il a traduit les Fables de Phédre, & quelques Comédies de Térence purgées de leurs saletez. Ces Ouvrages lui ont aquis beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. On dit qu'il a aussi laissé sur la Régle de S. Benoît, un Traité qui passe pour un chef-d'œuvre. On lui doit encore une nouvelle disposition de l'Ecriture Sainte, pour lire toute la Bible pendant l'année; & une nouvelle Méthode pour apprendre le chant, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne. Son mérite le fit choisir par Madame la Princesse de Conty, pour être auprès des Princes ses enfans. Il soutint avec peine cette place honorable jusqu'à la mort de cette Princesse. Du depuis, M. le Marquis de Louvois voulut l'avoir pour ses enfans, lui offrant mille écus de pension viagére, sur telle nature de biens qu'il voudroit choisir; mais il aima mieux se retirer à l'Abbaïe de S. Cyran, pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-tems de se faire Moine. Aprés avoir distribué aux pauvres tout ce qu'il possédoit, il se renferma dans cette Abbaïe, y fit profession, & y mena une vie exemplaire. Ayant été compris dans quelques brouilleries qui arrivérent dans cette Abbaïe, il fut relégué à l'Abbaïe de Quimperlé, où, aprés avoir vécu encore seize années, il mourut en odeur de sainteté, à ce qu'on dit, le 15 avril, âgé de prés de 80 ans, d'une fluxion sur la poitrine accompagnée de fiévre, d'oppression & de crachement de sang. On ajoûte que dés que le bruit de sa mort se fut répandu, on vit accourir du monde de toutes parts pour le révérer, & comme l'on s'apperçut que l'on coupoit des piéces de ses habits, pour les garder comme des Reliques, on fut contraint de fermer promtement son cercueil. Dom Lancelot étoit d'un naturel doux, simple, plein de droiture & de pieté, assidu au travail & à la priére, aimant la retraite, fuyant la gloire, cherchant la paix, ennemi des Disputes & des contestations. Ayant été dés son bas âge tiré des occasions du péché, il a passé sa vie dans l'innocence. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siecle.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. édition.

LANCELOT (André) Evêque de Winchester en Angleterre, vivoit sous le régne d'Elizabeth, de Jacques I, & de Charles I. Il étoit né à Londres & étoit fils d'un bon Marchand. Il étudia à Cambridge avec succés. Il fut fait Membre du Collége de Jésus à Oxford, par celui qui en fut le Fondateur. Aprés avoir été reçu Maître és Arts, il s'attacha entiérement à l'étude de la Théologie. Henri, Comte de Huntington, le prit pour l'accompagner dans le Nord d'Angleterre dont il étoit Président, & par l'éloquence de ses Prédications il y porta plusieurs Catholiques Romains à se faire Réformez. François Walsingham Sécretaire d'Etat lui procura la charge de Vicaire de S. Gilles. Aprés divers autres emplois, il fut fait Chapelain ordinaire de la Reine Elizabeth, qui le fit premier Prébendaire, & peu de tems aprés Doyen de Westminster. Le Roi Jacques I, le fit Evêque de Chichester, d'où il passa à l'Evêché d'Ely, puis à celui de Winchester: il fut fait en même tems Doyen de la chapelle. Il étoit pieux, subtil & prudent Prédicateur, d'une vie sans reproche, & fort charitable. Les six derniéres années de sa vie, il dépensa treize cens livres sterling en aumones particuliéres: & en mourant il laissa un fonds de quatre mille livres sterling pour l'entretien des pauvres. Il mourut le 25 septembre 1626, l'an troisiéme du régne de Charles I, & le 71 de son âge. Il a écrit plusieurs Ouvrages qu'on a encore à présent, & entre autres un Corps de Sermons, où il y en a 96. * *Diction. Anglois.*

LANCELOT, Roi de Naples. *Cherchez* LADISLAS.

LANCELOTTE ou LANCEROTTE, est une des Isles Canaries qui est vers les côtes du Royaume de Sus en Afrique, à cinq lieues de l'Isle de Forteventura du côté du Nord. Cette isle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieues de long & quatre de large, & a un beau bourg qui porte son nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANCESTON. *Voyez* LAUNSTON.

* LANCHESTER, *Longovicum*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes; mais ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Durham, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

LANCHIDOL, en Latin *Mare Anchidolium*. C'est une partie de l'Océan oriental. Elle est entre l'isle de Java & les Moluques qui la terminent vers le Nord, & la Nouvelle Hollande, partie des Terres Australes vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANCIANO, ville d'Italie avec Archevêché, dans l'Abruzze Citérieure, province du Royaume de Naples, est trés-renommée par les foires qui s'y tiennent au mois de mai & d'août, & qui y attirent des Marchands de toutes sortes de nations. Ceux du païs l'appellent aussi *Lanzano*, & quelques-uns croyent qu'elle a été bâtie sur les ruïnes d'Auxane, qui est l'*Auxanum* des Anciens. Les Péres de l'Oratoire de Rome y firent en 1598 un établissement, & on leur donna l'Abbaïe de S. Jean *in Venere*, qui est proche de la ville. Elle a dix bourgs dans sa dépendance. Ces Péres y ont établi un Séminaire pour élever de jeunes gens destinez à l'état ecclésiastique. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Mazello & Baccon, *Descr. Regni Neapol.* Le Mire, *Geogr. Eccles.*

LANCIA-ROTTO GALLIA, Jurisconsulte. *Cherchez* GALLIA.

LANCILOT (Corneille) de Malines, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Docteur en Théologie, frére de *Henri* Lancilot, qui fait le sujet de l'article suivant, savoit, outre sa Langue maternelle, les Langues Françoise, Espagnole & Italienne. Il eut plusieurs emplois dans son Ordre, fut Recteur de plusieurs Colléges, & Prieur Provincial de tout l'Ordre dans les Païs-Bas. Il établit un couvent de son Ordre à Anvers, aidé pour cela des charitez des personnes pieuses. On a de lui *Nectar & Ambrosia ex Operibus D. Augustini collectum & digestum ordine alphabetico, contra Sectarios quosdam; Pancarpium Augustinianum, continens Vitas S. Augustini, ejusdem Matris, S. Nicolai Tolentinatis, & Beatæ Mariæ Antoninianæ; Sodalitatis Corrigiatæ Privilegia, Indulgentiæ, &c. Vita D. Augustini fusius scripta; Lucerna Vitæ perfectæ, cum Sacerdotalis, tum Monachalis, juxta Regulam D. Augustini.* Ce dernier Ouvrage n'a paru qu'aprés sa mort. Il mourut de la peste le 26 octobre 1622. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 156 & 157.

LANCILOT (Henri) frére du précédent, naquit à Malines en 1576. A l'âge de 18 ans il entra à Malines dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, & fut de là envoyé à Louvain pour y faire son Cours de Philosophie & de Théologie. A l'âge de 25 ans, il commença à avoir des emplois dans son Ordre. Il fut Prieur à Hasselt, à Tréves, à Gand, à Anvers, jusqu'à trois fois dans la ville de Bruxelles, puis Définiteur de son Ordre dans les Païs-Bas, enfin Commissaire général le long du Rhin & en Souabe. On a de lui, *Pharus Apostolica, sive Missionis illegitimæ omnium Ministrorum, præsertim Lutheranorum & Calvinistarum, Demonstratio Apostolica; Quadratum Humanum, sive Apologeticus pro Demonstratione de illegitima Missione, &c.; Anatomia Calvinismi deformati, sive Exegesis Theologica, Catholica, Moralis Epistolæ Canonicæ D. Judæ Apostoli; Anecdotorum Luthero-Calvinisticorum; De Libertate Religionis a Republica Christiana proscribenda; Parallelismus tres Augustini Romano-Catholici, & Augustini Magistri Hæretici; Corona Calviniana quinque margaritis in gratiam Evangelicorum adornata; Parænesis ad Ferdinandum II, Imperatorem, pro Calvinismi a toto Imperio proscriptione; Parænesis ad Romano-Catholicos Ducis-Silvios; Os blasphemum Calvini; Corona justitiæ Ecclesiæ Triumphantis, de beatitudine animæ & corporis; Funiculus triplex Religiosæ obligationis, perfectionis & observationis; Virtute Mariana viginti flosculis mysticis adornata; Lapis Adjutorii, hoc est, Psalmi quarti,* Cum invocarem, &c. *Exegesis Theologica, Catholica, Moralis; Commentarius in omnes utriusque Testamenti libros.* Il n'a conduit ce dernier Ouvrage que jusqu'au Prophéte Jonas, & la mort l'empêcha de l'achever. Il mourut à Anvers en 1643, & fut mis dans le même tombeau que son frére. * Le même, p. 359 & 360.

LANCINUS CURTIUS de Milan, célébre au commencement du XVI siécle, fut Disciple de Mérula, & excella dans la connoissance des Langues Grecque & Latine. On connoît par les Poësies qu'il publia, qu'il écrivoit avec assez de négligence. Il mourut l'an 1511 à Milan, étant déja âgé, & sans s'être jamais voulu marier. Paul Jove a fait son Eloge, entre ceux des Hommes de Lettres, & il y rapporte l'Epitaphe qu'Etienne Dulcin de Cremone fit de Lancinus.

> *En virtutem mortis nesciam:*
> *Vivet Lancinus Curtius*
> *Sæcula per omnia;*
> *Tantum possunt Camænæ.*

Cet Auteur a laissé des Sylves & des Epigrammes, qui ne lui ont pas aquis beaucoup de réputation. Ses Sylves sont de vrayes forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile. Ses Epigrammes ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assez agreables, qui portent le Lecteur à rire, lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression. Ce Poëte se plaisoit à faire de ces sortes de vers qu'on appelle *Serpentins, Retrogrades, Acrostiches*, &c. tous Ouvrages que l'on peut appeller *la question*, ou la torture de l'esprit. * Paul Jove, *Elog.* Jules César Scaliger, *Hypercritic. Poet.* l. 6. Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Poëtes Modernes*, tome 4. partie 1. n. 1226. édit. d'Amsterdam 1725.

LANCISI (Jean-Marie) naquit à Rome d'une famille honnête le 26 octobre 1654. Il acheva de bonne heure ses Humanitez, aprés lesquelles il fit sa Philosophie dans le Collége Romain, & étudia quelque tems en Théologie. Il avoit eu dés sa premiére jeunesse du goût pour la connoissance des choses naturelles, & ce goût l'engagea à s'appliquer à la Médecine, ce qu'il fit avec beaucoup d'ardeur. L'Anatomie, la Chymie & la Botanique l'occupérent d'abord également; il étudia aussi la Géométrie, qu'il crut pouvoir lui être utile, & en apprit les élémens de *Vitale Giordani*. Il se fit enfin recevoir en 1672, Docteur en Philosophie & en Médecine. Les connoissances qu'il aquit depuis ce tems, & la réputation qu'il se fit, lui procurérent en 1675, une place de Médecin ordinaire de l'Hopital du S. Esprit *in Sassia*. Il y fit de nouveaux progrés sous les yeux de *Jean Tiracorda*, premier Médecin de cet Hopital, par son attention à suivre les malades & à en écrire l'Histoire. Il quitta ce poste en 1678, ayant alors été reçu au nombre des Membres du Collége de S. Sauveur *In Lauro*, où il passa cinq ans à lire avec soin les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur la Médecine. En 1684, il fut fait Professeur d'Anatomie dans le Collége de la Sapience & il s'est aquitté de cet emploi, pendant treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688, le Pape Innocent XI le choisit pour son Médecin & son Camérier secret, quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre ans, & lui donna quelque tems aprés un Canonicat de l'Eglise de S. Laurent & de S. Damase, qu'il ne conserva que pendant la vie de ce Pontife, & dont il se démit aprés qu'il fut mort. Le Cardinal Altiéri Camerlingue le fit aussi son Vicaire pour l'Installation des Docteurs en Médecine, charge dans laquelle le Cardinal Spinola, qui succéda à Altiéri, le continua, & que le Pape Clément XI lui donna ensuite pour toute sa vie. Innocent XII étant tombé malade en 1699, Lancisi fut un de ceux qui furent appellez pour le voir, & il ne le quitta point pendant toute sa maladie. Aprés sa mort, il fut choisi pour Médecin du Con-

Conclave ; & lorsque Clément XI eut été élu, il le prit pour son premier Médecin & son Camerier secret. Tout le reste de sa vie s'est passé dans la pratique de la Médecine, & dans la composition de plusieurs Ouvrages. Il est mort le 21 Janvier 1720, âgé de soixante cinq ans. Il avoit amassé une bibliotheque de plus de vingt mille volumes, qu'il a donnée de son vivant à l'Hôpital du S. Esprit, pour l'usage du public, & sur tout pour celui des jeunes Chirurgiens & Médecins qui servent les pauvres malades dans cet Hôpital. L'ouverture s'en fit l'an 1716, en présence du Pape & d'un grand nombre de Cardinaux. Voici le Catalogue de ses Ouvrages : *Joannis Mariæ Lancisii Archiatri Pontificii & intimi Cubicularii Opera, quæ hactenus prodierunt omnia, Dissertationibus nonnullis adhuc dum ineditis locupletata, & ab ipso Auctore recognita & emendata, quæ collegit & in ordinem digessit Petrus Assaltus, in Romano Archilyceo Botanices Professor*, Genevæ, 1718, deux volumes, *in quarto*. Dans le premier volume on trouve les Ouvrages suivans, *de subitaneis Mortibus libri duo*, Romæ, *in quarto*; item Lucæ, 1707, *in quarto*; item Venetiis, 1708, *in quarto*; item Lipsiæ, 1709, *in quarto*; *Dissertatio de nativis deque adventitiis Romani cœli qualitatibus, cui accedit Historia Epidemiæ Rheumaticæ quæ per hiemem anni 1709 vagata est*, Romæ 1711, *in quarto*; *de noxiis Paludum effluviis, libri duo*, Romæ 1717, *in folio*. Le second volume comprend : *Dissertatio Historica de Bovilla Peste ex Campaniæ finibus, anno 1713, Latio importata, deque præsidiis per Sanctissimum Patrem Clementem XI, Pont. Max. ad avertendam obicem labem & annonæ caritatem opportune adhibitis, cui accedit Consilium de Equorum Epidemia, quæ Romæ grassata est anno 1712*, Romæ, 1715, *in quarto*; *Dissertatio de recta Medicorum Studiorum ratione instituenda, habita ad novæ Academiæ Alumnos & Medicinæ Tyrones in Archinosocomio Sancti Spiritus in Saxia*, Romæ, 1715, *in quarto* & *in octavo*; item Avenione, 1715, *in octavo*; item ibid. 1716, *in Octavo*; *Humani Corporis Anatomica Synopsis*; *Epistola ad Joannem Baptistam Bianchi de Humorum secretionibus in genere, ac præcipue de bilis in hepate separatione*; *An acidum ex sanguine extrahi queat*; *Epistolæ duæ de triplici Intestinorum Polypo*; *de Physiognomia*; *De sede cogitantis animæ*; *de Ortu, Vegetatione & Textura Fungorum*; *de Plicatis Vitæ vulneribus*; *Ratio ac Methodus describendæ Morborum Historiæ*; *Lucubratio de Virgine quadam Cataleptica, mirabili excitata symptomate, habita in congressu Medico-Romano in ædibus Hieronymi Brasavolæ*, Romæ, 1682, *in octavo*; *Anatomia per uso & intelligenza del disegno ricercata non solo sugli ossi e muscoli del corpo umano, ma dimostrata ancora sulle statue antiche più insigni di Roma, delineata in più tavole con tutte le figure in varie faccie con le spiegazioni & indice*; *Dissertatio de ratione philosophandi in Arte Medica ad Senensem Physiocriticorum Academiam*; *Epistola ad Joannem Fantonum*; *Dissertatio Epistolaris de Lumbrico lato*; *Dissertazione Epistolare intorno all' Epidemia de' Buoi*; *Ragionamento intorno all' epidemia de' Cavalli succeduta in Roma nella primavera del anno 1712, disteso per ordine della sacra Consulta*; *Lettera al Sign. Antonio Vallisnieri sopra il ritrovamento delle famose Tavole Anatomiche di Bartolomeo Eustachi da San-Severino*; *Tabulæ Anatomicæ Clariss. Viri Bartholomæi Eustachii quas e tenebris tandem vindicatas & Sanctissimi Dom. Clementis XI, Pont. Max. munificentia dono acceptas, præfatione Notisque illustravit, ac ipso suæ Bibliothecæ dedicationis die publici juris fecit Joannes Maria Lancisius*, Romæ, 1714, *in folio*; *De morbo, interitu & funere Amplissimi Viri D. Horatii Albani, Sanctissimi D. Clementis XI, Pont. Max. germani fratris*; *Lettera al Sign. Antonio Vallisnieri con la quale si ritrattano alcuni suoi errori, scorsi nel libro* de noxiis Paludum effluviis; *Michaelis Mercati Samminiatensis Metallotheca, Opus posthumum, auctoritate & munificentia Clementis XI, Pont. Max. e tenebris in lucem eductum, opera autem & studio Joannis Mariæ Lancisii illustratum*, Romæ, 1718, *in folio*; *Appendix ad Metallothecam Vaticanam Michaelis Mercati, additis Notis & novis iconibus*, Romæ, 1719, *in folio*; *Dissertatio de Vena sine pari*; *De structura usuque gangliorum Dissertatio*; *Epistolæ duæ ad Joannem B. Morgagnum*; *Dissertatio Epistolaris de natura & præsagiis Diffusorum Nautis in tempestate apparentium*, Romæ, 1725, *in octavo*. * *Son Eloge par* Pietro Assalti. *Journal de Venise*, *tome* 33, *partie* 2. *p.* 191. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 12. *p.* 351 *& suiv.*

L A N C K V E L D. *Cherchez* M A C R O P E D I U S.

L A N Ç U, troisième Secte de la Religion des Chinois. Ils sont ainsi appellez d'un Philosophe, qui vivoit du tems de Confucius, Auteur de la Secte des Loytias, & qui fut nommé *Lanqu* ou *Lanzu*, c'est à dire, *Philosophe ancien*, parce qu'on feint qu'il demeura 80 ans dans le sein de sa mére avant que de naître. Ceux de cette Secte croyent que leur ame & leur corps vont jouir au ciel d'une infinité de délices. Ils se vantent aussi d'avoir des charmes contre toutes sortes de malheurs, & de pouvoir chasser les Démons du corps qu'ils possédent, ou des lieux qu'ils occupent. * Kircher, *de la Chine*. *Voyez* L A N T H U.

* L A N C U T, ville de Pologne dans la Russie Rouge, où l'on voit plusieurs belles églises que Stanislas Lubomirsky, Vaivode de Cracovie, a fait bâtir. On y voit aussi un château fortifié contre les incursions des Tartares. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Connor, *Etat de Pologne*, en Anglois, *partie* 1. *Lettre* 5.

L A N D A (Catherine) doit être comptée parmi les femmes savantes. Elle étoit encore fort jeune, lorsqu'elle écrivit à Pierre Bembo, en 1536, une lettre Latine, qui a été imprimée parmi celles de cet Ecrivain; avec la réponse qu'il lui fit. Hilarion de Coste, qui la nomme mal *Landa*, observe qu'elle étoit de Plaisance & très-belle, *sœur du Comte Augustin Landa, & femme du Comte Jean Ferme Trivulce*. Il devoit dire *du Comte Augustin Landi*. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A N D A F F, ville d'Angleterre dans le Comté de Glamorgan au païs de Galles, avec titre d'Evêché, suffragant de Cantorbery, est nommé par les Auteurs Latins *Landavum* ou *Landava*. Elle est peu considérable, & est située près de Cardif, sur la petite riviére de Taff, Tave ou Tef, bien différente de celle d'Ecosse. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 437, dit que Landaff n'est à présent qu'un petit bourg qui ne mériteroit aucune attention, si l'on n'y voyoit un vieux château & sur tout une église épiscopale, dont l'institution est fort ancienne. L'Evêché de Landaff s'étend sur 150 Paroisses.

CONCILES DE LANDAFF.

Oudocée, troisième Evêque de Landaff, publia les Constitutions de trois Synodes qu'il y avoit tenus vers l'an 560. Les Prélats qui gouvernerent cette église dans le neuvième siécle, célébrerent aussi divers Synodes; le premier sous Gueircam, où l'on excommunia un certain Tewdur, qui avoit commis un homicide; Berthgwin tint deux Synodes; Cerenhir deux; Gulfride un; & Cimelliauc, aussi Evêque, un autre. Nous en trouvons un dans le dixiéme siécle vers l'an 948, tenu par Pater Evêque, pour absoudre un Roi qui avoit commis un sacrilege, & violé un lieu de refuge; un autre l'an 958; & un autre tenu par Gucaune l'an 982, contre le Prince d'Arnaulfe qui avoit tué son frére. Joseph célébra le Synode de 1034, où Mouric fut excommunié, pour avoir osé violer des lieux saints, qui servoient de refuge. Le dernier Synode dont nous ayons connoissance, est celui de l'an 1056, qui fut célébré par Herguald, qui excommunia toute la famille du Roi Caradocain, à cause de certaines violences faites au Médecin & au neveu de l'Evêque, le jour de la Fête de Noël. *Voyez* la derniére édition des Conciles, *Paris*, 1671.

L A N D A I S (Pierre) natif de Vitré en Bretagne, étoit Tailleur d'habits, & entra, l'an 1475, au service du Tailleur de François II, Duc de Bretagne. Ce fut par ce canal qu'il eut entrée dans la chambre du Duc, & qu'il se fit aimer de ce Prince, qui lui fit confidence de ses plus grands secrets. Ainsi Landais après avoir passé par les charges de Valet & de Maître de la Garderobe du Duc, parvint à celle de Grand Thrésorier, qui étoit la premiere charge de Bretagne; mais s'étant laissé aveugler par sa bonne fortune, il abusa de son pouvoir, opprima les innocens, persécuta les Barons, trahit l'Etat, & s'enrichit par mille vexations. Ces crimes irritérent tellement les Barons & le peuple, que le Duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer Landais au Chancelier Chillitian, qui le condamna à être pendu: ce qui fut exécuté à Nantes l'an 1485. On n'en dit rien au Duc qu'après l'exécution, de peur que ce Prince qui aimoit passionnément son Favori, ne lui donnât sa grace. Son corps fut porté dans l'église de Notre-Dame de Nantes, & mis en une chapelle qu'il avoit fait bâtir. * Du Puy, *Hist. des Favoris.*

L A N D A N O. *Voyez* L O N D A N O.

L A N D A U ou L A N D A W, ville d'Allemagne, dans la Basse Alsace, qui a été cédée par la paix de Munster, est située sur la riviére de Queich, qui passe au milieu dans le Vasgow, sur les frontiéres du Palatinat, à quatre lieues de Spire & autant du Rhin. C'étoit une des dix villes Impériales de la Prefecture provinciale de Haguenau. Elle fut engagée à Othon, Evêque de Spire, par l'Empereur Louïs de Baviére, & dégagée l'an 1511, par l'Empereur Maximilien, qui lui redonna la liberté dont elle jouissoit avant cet engagement. Elle fut cédée à la France par la paix de Munster. Les Auteurs Latins la nomment *Landavia*. Elle fut prise l'an 1702 par les Impériaux, reprise l'an 1703 par les François, & prise une seconde fois par les Impériaux l'an 1704, reprise en 1713 par les François, à qui elle est restée par le traité de Rastadt de l'an 1714. La plupart des Bourgeois sont Luthériens, & la grande église leur est commune avec les Catholiques. Il y a un Chapitre de Chanoines, autrefois Abbaïe de l'Ordre de S. Augustin. Ce Chapitre n'est composé que d'un Doyen, de deux Chanoines, & d'un Vicaire qui dessert la Cure. * Sanson. Baudrand. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

* L A N D A W, petite ville du Duché de Baviére. Elle est située sur l'Iser, au dessous de Dingelfing à huit lieues au dessous de Landshut. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A N D A W, petite ville du Cercle du Haut Rhin en Allemagne, dans le Comté de Waldeck. Elle est à peu près au nord de la ville de Waldeck, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* L A N D E, petite ville de France dans la Guienne propre, au diocèse de Bourdeaux. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 1200 Habitans.

L A N D E (Jaques de la) publia en 1673 *in folio*, à Orléans sa patrie, *La Coutume d'Orléans*, avec un bon Commentaire. Un Avocat Parisien, nommé Perreaux, a donné, environ 30 ans après, ce même Ouvrage de la Lande, en deux volumes *in folio*, avec des additions. Les Connoisseurs disent qu'il a gâté l'Ouvrage. M. de la Lande étoit Docteur de l'Université d'Orléans. Il a donné plusieurs Ouvrages de Droit, & est mort le cinquiéme février 1703. * *Biblioth. de Richelet* de 1728.

L A N D E B E R G. *Voyez* L A N D E N B E R G.

* L A N D E C K, petite ville de Bohéme dans le Cercle, la Préfecture ou le Comté de Glatz ou Glatzko. Elle est au sud-est de la ville de Glatz, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* L A N D E L E A U ou L A N D E L L E A U, bourg de France dans la Bretagne, est situé sur la rive gauche de la riviére d'Ausen ou d'Auen, au nord-ouest de la ville de Cornouaille ou Quimpercorentin, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

* L A N D E L L E, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Coutances, au sud-est de la ville de Coutances, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

L A N D E N, petite ville des Païs-Bas dans le Brabant Espagnol, aux confins de l'Evêché de Liége, à trois lieues de Tillemont,

mont, du côté du Couchant, & à deux de Leeuwe, vers le midi. Cette petite ville eſt capitale d'une Mairie, & paſſe pour la plus ancienne des *Païs-Bas.* Elle eſt célèbre par la bataille, qui s'y donna le 29 juillet 1693, & qui dura une grande partie du jour. Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit l'armée de France, y attaqua le Roi Guillaume que les François appelloient ſimplement le Prince d'Orange, dont l'armée étoit beaucoup affoiblie par des détachemens, que ce Prince avoit été obligé de faire. La bataille fut ſanglante, & ſi le champ de bataille reſta au Duc de Luxembourg, il en coûta cher à la France; auſſi l'armée Françoiſe ne fit-elle pas grande choſe le reſte de la campagne. Cette bataille porte le nom de bataille de Landen ou de Neerwinden. * *Mémoires du tems.*

* L A N D E N B E R G, beau & grand château de Suiſſe dans le Canton de Zurich, au voiſinage de Kybourg. C'eſt là où réſident les Nobles de ce nom, dont la Maiſon eſt conſidérable par ſon antiquité. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p. 46.* édit. d'Amſterdam, 1730.

L A N D E N B E R G, Gouverneur du Canton d'Underwald en Suiſſe, pour l'Empereur Albert I, fit arracher les yeux à Henri de Melchtal: ce qui porta Arnold de Melchtal ſon fils, à ſe joindre à Stauffacher & à Furſt l'an 1307, pour délivrer leur patrie d'oppreſſion. Depuis, Landenberg ayant voulu contraindre une femme mariée de venir aux bains avec lui, fut tué par les Habitans du lieu. * Simler, *de Rep. Helvet.* L'Auteur de l'*Etat & des Délices de la Suiſſe*, de l'édition de 1730, *tome 1. p.* 163, dit que l'on aſſure que le Gouverneur Landenberg perdit la vie en voulant ſéduire la femme d'un Bourgeois d'Underwald; mais à la page 176 & 177, après avoir parlé du ſuccès qu'eut l'entrepriſe de ceux qui travailloient à délivrer leur patrie des vexations qu'elle ſouffroit depuis ſi longtems, il ajoute, *A cette nouvelle le Gouverneur Landenberg & ſes Adhérans voyant qu'il leur étoit impoſſible de réſiſter au torrent d'un peuple furieux, tout contre eux, & craignant d'eſſuyer les effets de ſa rage, tâchèrent de s'eſquiver. Le peuple les pourſuivit & les atteignit; mais, ſans leur faire aucune inſulte, il les conduiſit ſur les frontières, & les relâcha après avoir pris leur ſerment qu'ils ne retourneroient jamais dans le païs.*

* L A N D E R N E A U, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol de Léon, eſt ſituée ſur la rive gauche de la rivière de Landerneau, vers les confins de l'Evêché de Quimpercorentin. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Saint-Pol de Léon, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* L A N D E R N E A U, rivière de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſépare à ſon embouchure, cet Evêché de celui de Quimpercorentin, à l'orient de Breſt. De Wit & Jaillot, *Carte de Bretagne.* D'autres lui donnent le nom d'*Elhorn.*

* L A N D E R O N (Le) petite ville de la Principauté de Neufchâtel. Le Landeron eſt à environ deux lieues de Neufchâtel près de la Thiele, dans un lieu aſſez marécageux. On prétend, dit M. Ruchat, que cette ville a été bâtie des ruines d'une grande ville nommée *Neronica*, & en François *Neriva*, qui tenoit depuis le Mont-Jura juſqu'à la Thiele, & depuis le Landeron juſques à Creſſier qui eſt un village de cette Châtellenie. Le Landeron & Creſſier ſont les ſeules paroiſſes dans la Principauté de Neufchâtel, qui ayent retenu la Religion Romaine. Les Seigneurs de Berne travaillérent à y introduire la Réformation, mais inutilement. Comme ils étoient Collateurs de l'égliſe du Landeron, ils écrivirent au Conſeil du lieu le 27 avril 1537, de congédier leur Curé & de mettre un Miniſtre à ſa place. Le Conſeil refuſa d'obéir: ce qui engagea les Seigneurs de Berne à écrire le 27 juin à George de Rive, Baron de Prangin, Gouverneur de Neufchâtel, pour l'exhorter à prendre ſoin de cette affaire. Cela engagea les Habitans du Landeron & de Creſſier à ſe fortifier de l'alliance du Canton de Soleurre. Jean Hardi, Châtelain du Landeron, zélé Réformé, ayant obtenu, ſur le milieu du mois d'août 1538, du Gouverneur de l'iſle de S. Jean, de faire prêcher au Landeron, y conduiſit Farel; mais les gens du lieu s'en plaignirent au Canton de Soleurre. On tint une conférence au Landeron le 14 mai 1543, & les deux Paroiſſes étant aſſemblées, examinèrent à la pluralité des ſuffrages, s'ils ſe réformeroient ou non. La pluralité dans le Landeron fut pour retenir la Religion Romaine, mais à Creſſier la pluralité fut pour la Réformation. Cependant Creſſier même reſta dans la Religion Romaine, & on y aſſaſſina deux Miniſtres, qui y furent envoyez en 1546. * *Délices de la Suiſſe, &c. par* Gotlieb Kypſeler, *p.* 537. Ruchat, *Hiſtoire de la Réformation de Suiſſe, &c. tome 6. p.* 466. *&c.*

L A N D E S, ou les *Landes de Bourdeaux*, contrée de la Gaſcogne, province de France. Elle eſt bornée au nord par la Guienne propre, au Levant par le Bazadois, le Condomois & la Gaſcogne propre; & au midi par le Béarn & par la Terre de Labour: la Mer des Baſques la baigne au Couchant. C'eſt un païs qui répond aſſez à ſon nom, il eſt plein de bruyères & de ſablon. Ses lieux principaux ſont Dax capitale, Tartas, & Albret. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A N D E V E N E C, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin ſur la Baye de Breſt, au ſud-oueſt de la ville de Breſt, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il y a dans ce bourg une Abbaïe d'hommes, fondée en 405, par Wallon ou Grallon Comte de Cornouaille. * *Dict. Univ. de la France.*

* L A N D G R A V E, titre de dignité dans l'Empire d'Allemagne. Les plus conſidérables de ceux qui portent ce nom, ſont les Landgraves de *Heſſe-Caſſel*, de *Heſſe-Darmſtadt*, de *Heſſe-Rheinfelds*, & de *Heſſe-Hombourg.* Il y a dans l'Empire des Landgraves de moindre conſidération comme ſont ceux de *Baar*, de *Klegow*, de *Leuchtenberg*, de *Nellenberg* & de *Stulingen.* Il y avoit autrefois un Landgrave de *Thuringe* en chef, mais depuis que la Thuringe eſt partagée entre pluſieurs Princes, il n'y en a point qui porte en particulier le titre de Landgrave de Thuringe. *Voyez* auſſi l'article de D U C.

L A N D I (Baſſiano) *Voyez* L A N D O (Baſſiano).

L A N D I (Beretti) *Voyez* B E R E T T I L A N D I.

L A N D I E N N E, Compagnie de Voleurs. *Voyez* L A N D O N (Conrad)

L A N D I N I ou L A N D I N O (Chriſtophle) de Florence, vivoit l'an 1520, & compoſa divers Ouvrages ingénieux, *De gli habiti & de Magiſtrati di Fiorenza; Dialoghi dell' Anima.* Il traduiſit l'Hiſtoire Naturelle de Pline en Latin, & fit des Commentaires ſur Horace, ſur Dante, &c.

* L A N D I V I Z I A U, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, ſur la rive droite de la rivière de Landerneau ou Elhorn. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Saint-Pol de Léon, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

L A N D M E T E R (Laurent) étoit de Tournay. Il publia en 1621 un Commentaire ſur la Regle de l'Ordre de Saint Auguſtin, en 1645, l'Eloge de la Vérité; & en 1635, un *in quarto*, du Clerc, du Moine, & du Clerc-Moine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N D O. La famille de Lando de Veniſe, eſt noble & ancienne, & a donné de grands hommes à la République. Pierre Lando, fut Doge de Veniſe l'an 1539 après André Gritti, & mourut l'an 1545. Marc Lando, Evêque de Veniſe, fut élu après Bembo l'an 1401, & mourut l'an 1417. Jérôme Lando, fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Conſtantinople pour les Latins, depuis l'an 1474, juſqu'en 1485. Auguſtin Lando, Comte de Campiano, fut un des Conjurez contre Pierre-Louis de Farnèſe, Duc de Parme, l'an 1547. Marc Antoine Lando, fut tué à la bataille de Lépante l'an 1571, &c.

L A N D O (François) Cardinal, Patriarche de Grade né à Veniſe, ſe rendit habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique, & fut élevé à la dignité de Patriarche de Grade l'an 1408. Il témoigna beaucoup de zèle pour la paix de l'Egliſe pendant le Schiſme, ſous Grégoire XII & Benoît XIII. Il ſe trouva au Concile de Piſe l'an 1409, & fut fait Cardinal par Jean XXIII, en 1411. Depuis, il ſe diſtingua par ſon mérite au Concile de Conſtance, & eut ſeize voix dans l'aſſemblée qui s'y tint pour élire un Pape, en la place du même Jean XXIII. Ce Prélat mourut le 26 décembre de l'an 1427, à Rome, où l'on voit ſon tombeau & ſon Epitaphe à ſainte Marie Majeure. * Contelorio. Onuphre. Aubéry. Ughel, *&c.*

L A N D O (Conſtant) étoit de Plaiſance. Il publia en 1557, la Méthode de conſerver la ſanté; & en 1560 à Lyon, des Explications ſur les anciennes Médailles des Romains. * Hanckius, *de Hiſt. R. R. partie 2. p.* 137. Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N D O (Baſſiano) Médecin, natif de Plaiſance en Italie, étudia à Padoue, & enſeigna avec applaudiſſement dans l'Univerſité de cette ville, où il fut aſſaſſiné l'an 1562. Il ſe retiroit le ſoir du 24 octobre chez lui, lorſqu'il fut attaqué par un ſcélérat, qui le perça de ſept coups de bayonnette; dont il mourut le 31 du même mois. Lando avoit compoſé divers Ouvrages remplis d'érudition. On a de lui un beau Commentaire ſur les Images des Anciens; *de Humana Hiſtoria; de Incremento; Introdugis; de Origine & cauſa peſtis Patavinæ*, anni 1555; *Præfatio in Aphoriſmos Hippocratis; de Venatione; de Motu; de Loco; de Tempore; Dialogus qui Barbaro-Maſtix ſeu Medicus inſcribitur; Dialogus ad Herculem Eſtenſem, quibus continetur Methodus ad cognoſcendos & curandos morbos. Comment. in Artem parvam Galeni; Liber Epiphyſium; Paraphraſis in librum Ariſtotelis de Animo; Annotationes in Terentium; Orationis Demoſthenis contra Androtionem Latina Converſio.* * Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. partie 2.* Vander Linden, *de Script. Med.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 97. édit. de Hollande 1715.

L A N D O (Hortenſio) Médecin, natif de Milan, vivoit au XVI ſiécle. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, & il ſe plaiſoit à les publier ſous de faux noms. On le croit Auteur d'un Dialogue, publié ſous le nom de *Philalethes*, contre la mémoire d'Eraſme; & cette conjecture eſt bien fondée. Il fit deux Dialogues, l'un intitulé *Cicero relegatus*, & l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été fauſſement attribuez au Cardinal Aléandre. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A N D O A L D (Saint) Miſſionnaire des Païs-Bas, & Compagnon de ſaint Amand, partit de Rome avec ce dernier l'an 653, & fut retenu à Maſtricht par ſaint Remacle, Evêque de cette ville. Il travailla fortement à la converſion des peuples du païs, & mourut vers l'an 667. On fait ſa Fête au 19 de mars. * Bollandus. Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints*, mois de mars.

L A N D O I S. *Voyez* L A N D A I S.

L A N D O N, Pape Indigne, étoit du païs des Sabins, & ſuccéda à Anaſtaſe III, l'an 912. Il fut apparemment redevable de ſon élévation au crédit de Théodore, femme très-puiſſante à Rome, par l'empire qu'elle avoit pris ſur l'eſprit d'Adalbert, Marquis de Toſcane, & auſſi célèbre par ſes débauches, que par celles de ſes deux filles, Théodore & Marozie. Elle ſe ſervit de Landon pour élever un de ſes Favoris, appellé Jean, ſur le ſiège de Ravenne. Voici de quelle manière Luitprand rapporte la choſe. „ En ce tems-là, *dit-il*, Pierre, Archevêque de Ravenne „ (que l'on croit être le premier Archevêque après celui de Rome) envoyoit ſouvent à Rome un Diacre de ſon égliſe, appellé Jean, pour rendre au Pape les devoirs & les ſoumiſſions „ qui lui étoient dus. Théodore, cette impudente débauchée, „ l'ayant vu, l'aima éperdûment, & l'obligea d'avoir un honteux commerce avec elle. Pendant qu'ils vivoient ainſi enſemble, l'Evêque de Bologne mourut. Jean fut élu en ſa place; mais avant qu'il fût conſacré, celui qui étoit nommé à „ l'Archevêché de Ravenne, mourut auſſi, & Théodore mit en „ tête à Jean de quitter l'Evêché de Bologne, pour prendre cet

„ Ar-

„ Archevêché. Etant donc revenu à Rome, il fut ordonné Ar„ chevêque de Ravenne. Peu de tems après, le Pape, qui l'a„ voit ordonné, vint à mourir. Alors Théodore, pour n'être „ pas éloignée de son amant, lui fit encore quitter l'Archevê„ ché de Ravenne, pour s'emparer de l'église de Rome. Lan„ don tint le Siége deux mois seulement, ou selon d'autres „ quatre mois & 22 jours. D'autres prétendent qu'il le tint au „ moins six mois, & peut-être huit. Jean X l'occupa après „ lui. " * Luitprand, *l.* 2. *c.* 13. Léon d'Ostie, *Chron. Cassin. l.* 1. Baronius, *ad ann.* 912.

LANDON (Conrad) Allemand dans le XIV siécle, fut un des Chefs de cette compagnie de Voleurs, qui de son nom fut appellée *Landinoue*, & qui fit de grands ravages en Italie, dans le tems que les Papes tenoient leur Siége à Avignon. Ils continuérent leurs violences depuis les années 1353, 1355, & les suivantes, jusqu'en 1358, où les Florentins, qui avoient à leur tête le fameux Malatesse, les obligérent de se retirer du côté de la Lombardie. * Villani, & Aretin, *l.* 8. S. Antonin, &c.

LANDORA (Berenger de) né vers l'an 1262, dans une des plus illustres familles de Rouergue, dont les biens ont passé dans celle d'Estaing, entra le dixiéme mai 1282 dans l'Ordre de S. Dominique, & par degrés en devint Général l'an 1312. Le Pape Jean XXII, qui l'estimoit beaucoup, l'employa à la Cour du Roi Philippe *le Long*, & avant qu'il eût terminé les affaires dont il l'avoit chargé, lui donna l'Archevêché de Compostelle. Berenger fut sacré le 30 avril 1318, alla peu après en Espagne, où il n'eut pas peu de peine à retirer les biens de son église des mains de ceux qui les avoient usurpez, & gouverna ensuite en Pasteur également sage & charitable. Si l'on en croit quelques Auteurs, il fut blessé mortellement en combattant contre les Maures, & mourut l'an 1325 à Cordoue; mais il est certain que sa mort fut naturelle, & qu'elle n'arriva que le 18 septembre 1330 à Séville. Son corps fut porté comme il l'avoit ordonné dans la maison de son Ordre à Rodès, où on le conserve avec beaucoup de vénération: on dit qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. On conserve les lettres circulaires qu'il écrivit étant Général. Il y a un livre intitulé *de Eventibus rerum*, imprimé à Ausbourg en 1518, & dont l'Auteur est Bérenger, Archevêque de Compostelle; mais on ne sait si ce Bérenger est le Jacobin, ou le Moine de l'Ordre de S. Benoît, car il y a eu deux Prélats de ce nom. * Echard, *Script. Ord. Fratr. Præd. tome* 1.

LANDRECIES, ville des Païs-Bas en Hainaut, soumise aujourd'hui à la France, est située sur la riviére de Sambre, dans une plaine basse & très-unie, à trois lieues du Quénoi, & à six de Valenciennes. La résistance qu'elle fit l'an 1543, à l'Empereur Charles-*Quint*, est très-célébre dans l'Histoire. Ce Prince qui l'avoit assiégée avec cinquante mille hommes & cinquante piéces de canon, fut obligé de se retirer après six mois de siége. Landrecies est encore aujourd'hui plus forte. Le Cardinal de la Valette la prit l'an 1647. Elle fut reprise par les Espagnols; & l'armée du Roi Louis XIV s'en empara l'an 1655, à la vue de trente-cinq mille hommes des ennemis. Cette ville est restée à la France par l'article 37 du traité de paix des Pyrénées en 1659. Elle fut encore investie par les Alliez, avec une armée nombreuse, commandée par le Prince Eugéne de Savoye, le 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le siége, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du Roi, commandée par M. le Maréchal de Villars. Cette victoire fut suivie de la prise de Marchiennes, & de plusieurs autres postes importans, dans lesquels étoient toutes les munitions des Alliez pour la campagne, & de quoi faire plusieurs siéges. La prise de Douai, & la paix ensuite avec la Hollande furent un fruit de cette Journée. Mais la sincérité eût dû faire ajouter que la séparation honteuse des Anglois d'avec les autres Alliez, dans le tems qu'on ne s'y attendoit point, fut la véritable cause de cette catastrophe.

* LANDRIANO (Bernard) a fait un Ouvrage en deux tomes sur *les Couches de la Vierge*, & des Additions à la *Pratique* de J. P. de Ferrariis, à Venise, l'an 1496, *in folio*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANDRIANO (Gerard) Cardinal, Evêque de Lodi & de Côme, naquit à Milan, d'une famille des plus considérables. La faveur de François Landriano son frére, auprès de Philippe Marie Visconti, Duc de Milan, le fit élever aux dignitez ecclésiastiques. Il se trouva au Concile de Bâle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la Harangue qu'il fit au Roi, pour lui persuader d'envoyer à Bâle les Prélats de son Royaume. Depuis, Landriano changea de parti, & par le crédit du Duc de Milan, obtint un chapeau de Cardinal du Pape Eugéne IV, à Florence, le 18 décembre 1439. Il fut ensuite Légat en Lombardie; & n'y parut point avec la modération qu'on devoit attendre d'une personne de son caractére. Son autorité devint suspecte au Duc de Milan, qui le fit emprisonner. Il mourut en s'en retournant à Rome, dans la ville de Viterbe, à ce que l'on prétend, le huitiéme octobre de l'an 1445. * Garimbert, *l.* 4. Onuphre. Ughel. Sponde, &c.

* LANDROAL (A) & en un mot ALANDROAL, ou selon d'autres ALONDROAL, petite ville de Portugal dans la province d'Alentejo, au sud-ouest d'Elvas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

LANDROVE, petite riviére d'Espagne dans le Royaume de Galice, coule du sud au nord, arrose Vivero, & se jette un peu au dessous dans la mer. Elle forme à son entrée dans l'océan un port large & capable de contenir une nombreuse flotte.

LANDRY, surnommé par quelques uns *de la Tour*, étoit Maire du Palais. Il est cru Auteur de la mort de Chilpéric, qui avoit, dit-on, découvert une intrigue amoureuse entre Landry & la Reine Frédegonde son épouse; mais quelques uns des Historiens François s'inscrivent en faux contre ce fait. Landry pendant la minorité de Clotaire II, s'opposa généreusement aux ennemis de ce Prince, & les défit vers l'an 593, à Truce dans le Soissonnois. * Gaguin, *Hist. Franc.* Aimoin, *l.* 3. Dupleix. Mézeray. Cordemoy, *in Chilperic & Clotaire II.*

LANDSBERG. *Voyez* LANDSPERG.

LANDSBERG (Philippe) *Voyez* LANSBERG.

LANDSCROON. *Voyez* BRASSAW.

LANDS-END, Cap le plus occidental de l'Angleterre dans le Comté de Cornouaille. Le mot de *Lands-end*, veut dire, *Bout du païs*. Anciennement on l'appelloit *Promontorium Bolerium* ou *Antivestæum*, & les Habitans l'appellent *Penwith*. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 656.

LANDSHUT, ville de la Basse Baviére dans l'Evêché de Frisingen sur l'Iser. Elle a son nom d'un vieux château, que Louis, Duc de Baviére fit bâtir en 1208, contre les Brigands, sur la montagne au pié de laquelle cette ville se trouve. Le Chateau ayant été bâti, plusieurs particuliers firent faire des maisons dans le voisinage & s'y établirent, à cause de la situation agréable & de l'air sain qu'on y respire. Il y en a d'autres qui en attribuent la fondation à Othon de Wittelspach, pére de Louis. L'Eglise de S. Martin a un clocher si haut qu'on l'appelle *le chapeau du païs*, parce que de ce clocher on découvre presque toute la Baviére. Les Jésuites y ont fait bâtir un Collége superbe; une Dame de Haunsberg leur fit dans cette vue un présent de 68000 florins. Les Franciscains, les Dominicains & les Capucins y ont aussi des Couvents. En 1632, cette ville fut prise par le Roi de Suéde qui en exigea une contribution de 100000 écus, après quoi il en sortit. Deux ans après Bernard, Duc de Saxe-Weymar, la prit d'assaut & y fit un terrible dégât. * Aventin, *Annal. Boiorum.* Munster, *Cosmogr.* Velserus. Brunnerus & Adzreiterus, *Annal. Boiorum.* Ertels Beyr, *Atlas. Dict. Allemand.*

* LANDSHUT, ville au Duché de Silésie, sur le Bober, dans la Principauté de Schweidnitz, à l'ouest de Schweidnitz tirant vers le sud, à la distance d'environ sept lieues.

* LANDSHUT, petite ville du Royaume de Bohéme en Moravie, sur la rive droite de la branche occidentale de l'isle que la Morave forme, un peu au dessus de l'endroit où elle reçoit la Teya.

* LANDSHUT, Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne. Il est petit, & ne contient que deux paroisses. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 223 & 224. édit. d'Amsterdam, 1730.

LANDSKROON, ville de Suéde, dans la province de Scanie, a été souvent en danger pendant les guerres des Suédois & des Danois. Le Roi de Danemarck la prit le 20 juillet de l'an 1676, & attaqua le château qui se rendit par composition le 13 août suivant. Depuis ce tems, les Suédois ont travaillé en vain à reprendre cette place; mais la paix de 1679 la leur fit recouvrer. * Sanson.

* LANDSKROON, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Chrudim, à l'est de Chrudim, tirant vers le sud, à la distance d'environ onze lieues, sur les confins de la Moravie. On dit que ce nom lui a été donné, à cause que la couronne du païs y est gardée. Elle est sur la rive gauche de la petite riviére de Sasawa.

LANDSKROON, forteresse du Suntgow, assise sur une partie du *Blauen* dans le voisinage du village & des bains de *Fluen* & à deux bonnes lieues de Bâle, qu'on découvre depuis la forteresse, aussi-bien qu'une grande étendue de païs. Cette place étoit autrefois la résidence de l'ancienne famille noble des *Manchens* de Bâle, qui en portoient aussi le nom en se faisant appeller Manchen de Landskroon. *Jean*, le dernier de cette famille, mourut vers le milieu du XV siécle & le Fort de Landskroon vint ensuite par succession à la famille des Reichs de Reichenstein qui en furent les restaurateurs. Mais le Suntgow ayant été cédé à la France par la paix de Westphalie en 1648, le Fort de Landskroon tomba aussi entre ses mains. En 1687, Louis XIV commença à fortifier cette place par de grands ouvrages, de sorte qu'aujourd'hui elle est très-considérable par sa force. Les Cantons Suisses se formalisérent d'abord de ces fortifications, mais on leur fit comprendre par Mr. *Tambonneaux*, Ambassadeur du Roi en Suisse, que leur crainte étoit sans fondement. Le Roi y tient un Commandant & une garnison d'invalides. * Urstisius. Rahn, *p.* 969. *Dict. Allemand de Bâle.*

LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, est située sur la Warte, qui se jette ensuite dans l'Oder, vers les frontiéres de la Pologne. Cette ville fut souvent prise par les Suédois dans les derniéres guerres d'Allemagne. * Sanson. Baudrand.

* LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, à l'est-nord-ouest de Berlin, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Cette ville est appellée *Olden* ou *Alten Landsperg*, c'est à dire, *la vieille ville de Landsperg*, pour la distinguer de Landsperg sur la Warte, dont on vient de parler dans l'article précédent.

* LANDSPERG, petite ville de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, dans le Cercle de Natangen, Natangie ou Natangerland. Elle est à peu près au sud de Konigsberg, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

* LANDSPERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Misnie, au nord-nord-ouest de Leipsic, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, en Baviére, est bâtie sur une colline, qui est arrosée par le Lech, sur les frontiéres de la Souabe, environ à 20 lieues au dessous d'Ausbourg.

* LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Deux-ponts, à l'est-sud-est de la ville de Deux-ponts, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* LANDSQUENETS, mot Allemand composé de ces deux

deux, *Land* qui veut dire *païs*, & *Knecht* qui signifie *garçon*, *valet*. On entend par le mot de Landsquenets des Soldats qui servent en Allemagne dans les Corps d'infanterie.

* LANDSTEIN, petite ville d'Allemagne avec château. Le Grand Dictionnaire Universel Hollandois la place en Bohême dans la Préfecture de Bechin; & cite Tromsdorf & Dubliu, *Misc. Boh.* Cependant les cartes la mettent dans l'Autriche aux confins de la Bohême & de la Moravie.

LANDSTUHLL ou LANDSTOUL, bourg ou petite ville avec un château fort, situé sur une montagne, dans le Duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom & celle de Caiserslautre ou Keisers-Lautern; appartenoit autrefois aux Comtes de Saarwerden, après l'extinction de la famille desquels cette Seigneurie, aussi-bien que le reste de la succession, devoit appartenir à la Maison de Nassau-Saarbruck. Mais l'Evêque de Metz, qui est Seigneur Feudataire d'une partie du Comté de Saarwerden traita la Seigneurie de Landstuhll comme un fief vacant, & en donna l'investiture au Duc de Lorraine son frère, qui, pendant la guerre de 30 ans, s'est maintenu dans cette possession, tant par la faveur de la Chambre Impériale que par la force des armes. Quoique par la paix de Westphalie il fût réglé que Landstuhll, & les autres biens venant des Comtes de Saarwerden seroient restitués à la Maison de Nassau-Saarbruck, on n'en a jamais rien pu obtenir du Duc de Lorraine. L'Electeur Palatin profitant de cette occasion, s'empara de Landstuhll sous prétexte de quelques prétentions. * Schweder, *Pracotsf. p.* 692. *Europ. Herold.*, *partie* 1. *p.* 630. Lundorp, *Acta Publica*, *tome* 6. *p.* 884. & *tome* 9. *p.* 167. 169. *Dict. Allemand.*

LANDSTRASS, château, ville & Seigneurie du Duché de Carniole, à onze lieues de Laybach. La ville est située sur une Isle, formée par le Gurck, & doit avoir été appellée autrefois *Landestrost*, parce qu'en tems de guerre elle servoit d'asile assuré à ceux qui s'y retiroient. Les Barons de Landestrost y résidoient autrefois, mais leur famille s'éteignit dans le XIV siècle. Après que ce Château eut souvent changé de Maîtres, il tomba finalement entre les mains des Comtes de Cilley, & leur Maison s'étant éteinte en 1456, la Maison d'Autriche en prit possession & le fit gouverner par des Capitaines jusques en 1570, qu'elle vendit aux de *Valvasors* le Château & la Seigneurie, mais non pas la ville. Les de Mosbrau, les Comtes de Barbo & les Princes d'Auersperg les possédèrent ensuite successivement, & les derniers le vendirent sur la fin du XVII siècle à l'Abbaïe de Landstrass de l'Ordre de Citeaux qui est dans le voisinage. * Valvasor, *Ehre des Herzogth. Crain*, *l.* 11. Megiser, *Carinth. Chron.* Lazius, *de Migrationi Gentium*, *l.* 6. Tromsdorf, *Geogr. Dict. Allemand.*

LANDULPHE. *Cherchez* COLUMNA.

LANEBOURG, petite ville de la Savoye. Elle est dans le Comté de Maurienne sur la rivière d'Arc, au pié du Mont-Cenis, qui est un célèbre passage des Alpes, pour aller en Italie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANERICK, LANRIK, LANCICK, ou LANAR. *Voyez* LANERCK.

* LANERK, ville de l'Ecosse méridionale, est le lieu principal du Cluydesdale sur le Cluyd, d'où vient que quelques uns l'appellent *the Shire of Lanerk*. C'est un Vicomté de la Maison d'Hamilton, & le Duc d'Hamilton en est Shérif héréditaire. L'Evêque Lesley dérive le nom de Lanerk *a lanarum area*, comme étant un magasin de laines, qui ont fait autrefois le grand commerce de cette province. Lanerk, avant la réünion, avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. * *Etat de la Grande Bretagne*, *sous George II*, *tome* 2. *p.* 255.

* LANESTOSA, petite ville d'Espagne dans la Biscaye propre, vers les confins de la Castille Vieille. Elle est au sud-ouest de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

LANFRANC, Italien, natif de Pavie, dans le onzième siècle, & fils d'un Conseiller du Sénat de la ville, ayant perdu son père fort jeune, alla faire ses études à Bologne, & passa ensuite en France, sous le régne du Roi Henri I. Il vint à Avranches, où il enseigna pendant quelque tems. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, il fut dépouillé par des voleurs, & attaché dans un bois. Le lendemain ayant été délié par des Païsans, il alla se retirer dans l'Abbaïe du Bec, nouvellement établie, où il fit profession. Il en fut élu Prieur l'an 1044. Il fit un voyage à Rome l'an 1049, où il déclara ses sentimens au Pape Léon IX, contre la doctrine de Bérenger, qui lui avoit écrit une lettre, laquelle donnoit lieu de soupçonner Lanfranc d'être dans ses sentimens. Il assista au Concile de Verceil, dans lequel il combattit les sentimens de Bérenger. Il retourna une seconde fois à Rome, l'an 1059, sous le Pape Nicolas II, & assista au Concile de Latran, dans lequel Bérenger abjura la doctrine qu'il avoit soutenue jusques-là: & il obtint du Pape la dispense du mariage de Guillaume, Duc de Normandie, avec la fille du Comte de Flandre, sa parente. Lanfranc étant revenu en France, fit rebâtir l'Abbaïe du Bec; mais le Duc de Normandie l'en retira bientôt, pour le faire Abbé de S. Etienne de Caën. Ce Duc s'étant mis en possession du Royaume d'Angleterre, fit venir Lanfranc. Il fut ensuite élu Archevêque de Cantorbéry l'an 1070, à la place de Stigand, qui fut déposé par les Légats du Pape. Il ne fut pas plutôt sacré qu'il écrivit au Pape Alexandre II, pour lui demander la permission de quitter son Archevêché, mais il ne put rien obtenir. Il envoya ensuite des Légats à Rome pour demander le *Pallium*, mais Hildebrand lui répondit au nom du Pape qu'on ne le donnoit qu'à ceux qui étoient présens. On avoit oublié, dit M. de Rapin Thoyras qu'on l'avoit envoyé à Augustin, à Justé, & à Honorius Archevêques du même siége. Il fit rebâtir la grande église de Cantorbéry, rétablit son Chapitre, répara les autres églises & monastères de son diocèse, fit revenir les biens de l'Eglise, qui avoient été aliénés, & maintint l'immunité des Ecclésiastiques. Un grand procès qu'il gagna contre Odon Evêque de Bayeux & Comte de Kent, le mit en possession de vint-cinq Terres dont cet Evêque s'étoit emparé. Il alla à Rome, pour demander lui même le pallium. Il y soutint les droits de son église contre l'Archevêque d'Yorck, & les fit régler dans un Concile tenu à Winchester l'an 1072. Ce fut en l'an 1071, que Lanfranc alla à Rome demander le *Pallium*. Le Pape Alexandre II l'honora jusques à se lever en lui donnant audience, parce qu'il avoit étudié sous lui dans l'Abbaïe du Bec, & le baisa au lieu de lui présenter la pantoufle. Ensuite Alexandre lui donna, non seulement le *Pallium* qu'on avoit accoutumé de donner, mais encore *le pallium* dont le Pape se servoit lorsqu'il célébroit la Messe. Il assembla un Concile national à Londres l'an 1075, où il fit des réglemens pour la Discipline. Lanfranc ayant voulu faire des remontrances respectueuses au Roi Guillaume II, qui opprimoit ses Sujets, le Roi l'écouta avec chagrin, & lui demanda en jurant, s'il croyoit qu'il fut possible à un Roi de tenir toutes ses promesses. Depuis ce tems-là, l'Archevêque perdit toute sa faveur, & ne fut plus regardé de bon œil. Grégoire VII avoit voulu engager l'Archevêque quelques années auparavant, à venir à Rome pour rendre raison de sa créance. Le Pape lui fit même savoir par plusieurs sommations, qu'il seroit suspendu s'il ne se rendoit pas à Rome dans quatre mois. Lanfranc n'obéit point. Il mourut le 28 de mai 1089, la 19 année de son épiscopat. On fait néanmoins sa Fête, par erreur, au troisième de juillet. Il passoit pour un grand Homme d'Etat, aussi bien que pour un Prélat très-savant. Il a composé contre Bérenger, un livre *du Corps & du Sang du Seigneur*, que nous avons encore, avec divers autres Ouvrages, que le P. Dom Luc d'Achery, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fit imprimer l'an 1647, comme, des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul; des Notes sur quelques Conférences de Cassien; un livre de Lettres, &c. On pourra voir sa Vie au commencement de ses Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 155. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 14. Trithême & Bellarmin, *in Catal.* Pierre de Natalibus, *in Catal. SS.* Arnoul Vion, *in Ligno Vitæ.* Hugues Ménard, *in Martyrol. Bened.* Guillaume de Malmesburi. Edmer, &c. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du onzième siècle.* M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 33. Pictet, *Hist. Ecclés. du onzième siècle*, *p.* 317. Basnage, *Histoire de la Religion Reformée*, *tome* 1. *p.* 159. & *suiv.* Antonin, *Chron. tome* 2.

LANFRANC (Jean) excellent Peintre d'Italie, dans le XVII siècle, naquit à Parme l'an 1581; & par la pauvreté de ses parens, fut contraint d'aller à Plaisance, où il entra au service du Comte Horace Scotti. Ce fut là qu'il commença à faire connoître l'inclination qu'il avoit pour le dessein, en traçant avec du charbon mille figures sur les murailles. Son génie se trouvoit trop resserré, lorsqu'il ne dessinoit que sur quelques feuilles de papier, & il cherchoit des espaces plus vastes pour étendre ses pensées. Le Comte Scotti, voyant les dispositions que Lanfranc avoit pour la Peinture, le mit sous Augustin Carache. Après la mort d'Augustin, Lanfranc alla à Rome, où il étudia sous Annibal Carache, & où il fit ensuite de très-beaux ouvrages. Le Pape Urbain VIII le fit Chevalier, & tous les habiles gens l'estimèrent beaucoup. Il réüssissoit dans les grands sujets & dans les lieux vastes; mais son talent n'étoit pas de peindre des tableaux de Chevalet; outre qu'il donnoit trop à son imagination. Il mourut en 1647, âgé de 66 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 7. *tome* 3. *p.* 512 & *suiv.* édit. de Trevoux, 1725.

LANG (Matthieu) Cardinal, Evêque de Gurck, de Saltzbourg, de Carthagène, &c. étoit natif d'Ausbourg, & s'avança à la Cour de l'Empereur Maximilien I, où il devint premier Secretaire d'Etat, puis Chef du Conseil de ce Prince, qui l'employa dans diverses affaires très-importantes. Ce fut lui qui vint en France conférer avec le Roi Louis XII, après le traité de Cambray, où il s'étoit trouvé l'an 1508. Depuis, il alla en Italie; & enflé de sa faveur, prétendit avoir le pas à la Cour de Rome au dessus du Doyen des Cardinaux; mais on se moqua de ses prétentions. Il obtint au second voyage qu'il y fit, que l'Empereur lui donna le titre de son Lieutenant Général; nouvelle qualité, qui ne le rendit pas plus considérable, & qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Le Pape Jules II, qui étoit fin & adroit, tâcha de ménager cet esprit ambitieux, & lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1511. Lang n'avoit rien d'ecclésiastique, ni en ses habits, ni en sa conduite. On dit qu'il donna le bal aux Dames, dans un voyage qu'il fit en Hongrie, & qu'il avoit grand soin de faire admirer son pouvoir & sa magnificence. La mort de l'Empereur Maximilien mit des bornes à son ambition, & lui ôta tout son crédit. Il mourut l'an 1540, âgé de 72 ans. * Guichardin, *l.* 7. 8. & 9. Onuphre. Victorel. Ciaconius. Aubery, &c.

LANG. *Voyez* LANGUE (Jean).

LANGANICO, LONGANICO, ou, LONGAVICO. *Voyez* LONGANICO.

LANGARUS, Roi des Agrianiens, (*Agriani*) vivoit vers la CXI Olympiade, & l'an 334 avant JESUS CHRIST. Il étoit allié d'Alexandre le *Grand*, auquel il demanda permission d'attaquer les Autariates, ennemis des Macédoniens. Alexandre loua son zèle, le renvoya avec des présens, & lui promit de le marier à Cyna sa sœur, que Philippe son père avoit eue d'une femme d'Illyrie, & qu'il avoit donnée en mariage à Amyntas. Langarus tint sa parole, & exécuta ce qu'il avoit promis; mais il mourut bientôt après. * Freinshemius, *Supp. in Q. Curt. l.* 1.

* LANGBAIN (Gérard) Savant Anglois, naquit en 1627 à Barton-Kirke dans la Province de Westmorland. Il fit ses études à Oxford dans le College de la Reine, dont il fut ensuite Membre & enfin Prépofite. Il fut reçu Docteur en Théologie.

gie. Il étoit fort versé dans les Langues, dans la Philosophie, dans la Théologie & dans le Droit Coutumier de l'Angleterre. Il s'appliquoit aussi à la recherche des Antiquitez. Il mourut en 1657, à l'âge de trente ans. On a de lui, *Longini liber de Grandiloquentia è Græco Latinè redditus, & Notationibus illustratus; Prologus ad D. Joh. Cosin librum de Rebellione; Federis Scotici Examen; Concilii Tridentini è Gallico in Anglicum transfusi Examen.* * Wood, *in Hist. & Antiq. Universitat. Oxon.* [illegible], *in Theatro.* Gr. *Dict. Univ. Holl.*

* LANGDALE (Marmaduke) Seigneur Anglois. Dans les guerres civiles du siècle passé entre Charles I, Roi d'Angleterre & le Parlement, il se tint toujours attaché au parti du premier. Dès le commencement il leva à ses propres dépens trois Compagnies d'Infanterie & soixante & dix Maîtres, & avec cette petite troupe, il battit un corps d'Ecossois à Corbridge dans le Northumberland. Dans la suite il commanda un détachement contre le Général Rossiter dans la province de Lincoln, & remporta sur lui quelque avantage, aussi bien que sur le Général Fairfax, auquel il fit lever le siège du Château de Pontefract. Lorsque le Roi se fut mis entre les mains des Ecossois, Langdale se rendit maître de Barwik & de Carlisle. Il eut un jour le malheur de tomber entre les mains des ennemis; mais il trouva le moyen de s'échapper, se sauva dans les Païs-Bas, & s'attacha au Prince dans son exil. Les Royaux ayant par tout du dessous, il se retira en Flandre auprès du Roi, qui le quatrième février 1658 le fit Lord de Langdale dans Spaldingmore. Il mourut en 1661. Il avoit épousé une fille du Chevalier Jean Rhodes de Barlborough; & il en eut grand nombre d'enfans dont il n'y eut que deux fils *Marmaduke* & *Philippe*, & deux filles, *Lennox* & *Marie* qui parvinssent à un âge parfait. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England.*

LANGDELL. *Voyez* LANGDALE.

LANGDEN (Jean) Anglois, Moine Bénédictin, puis Evêque de Rochester, est Auteur d'une Chronique, qu'il continua jusqu'en l'an 1420, & de quelques autres Ouvrages. * *Consultez* Pitseus, &c.

LANGE (Paul) Prêtre Allemand, & ensuite Religieux de l'Ordre de S. Benoît, natif de *Zwickau* dans le Voigtland en Misnie, se fit Moine Bénédictin l'an 1487, au monastère de Bozau, près de Zeitz en Misnie. L'Abbé Trithème l'envoya l'an 1515, dans les couvens d'Allemagne, pour ramasser tous les Manuscrits, qui pourroient servir à l'illustration de l'Histoire, ou à l'augmentation de son livre des Auteurs Ecclésiastiques. Il composa la Chronique des Evêques de Zeitz en Saxe, que nous avons avec les Historiens d'Allemagne, recueillis par Pistorius. Cet Ouvrage de Paul Lange comprend ce qui s'est passé à Zeitz depuis l'an 968, jusqu'en l'an 1515. Pistorius a publié la Chronique de ce Moine, l'an 1583. On trouve dans cette Chronique un Eloge de Luther, de Carlostad & de Mélanchthon. * Wolfius, *Lection. Memorab. tome* 2. Vossius, *de Hist. Latinis & de Arte Historica.* Aubert le Mire, *Geographia Ecclesiastica.* Du Plessis Mornay, *Mystère d'Iniquité.* Coëffeteau, *Réponse au Mystère d'Iniquité.* Bayle, *Dict. Crit.*

LANGE (Rodolphe) Chanoine de Munster, dans le XV siècle, & au commencement du XVI, étoit neveu d'Herman Lange, Doyen de la même église de Munster, qui le fit élever avec beaucoup de soin. Il voyagea en Italie, où les Lettres Grèques & Latines commençoient à refleurir, & il en prit le goût, qu'il apporta en Allemagne. Depuis, il composa un Poëme de la prise de Jérusalem, qu'il dédia à Herman son oncle; un de la sainte Vierge; un autre de saint Paul; un Poëme des trois Rois, &c. & mourut, non pas l'an 1490, mais l'an 1519, âgé de 81 ans. Alexandre Hégius, qui vivoit dans le même tems, parle ainsi de lui;

——— *Jam fecere Poetas*
Barbaries in media Westphalia [illegible]
Langius hunc dominus, *Magnorum sanguine clarus*,
Monasteriensis [illegible],
Primus [illegible] *qui* [illegible],
Cum [illegible] *Pauli* [illegible]
Rufinus [illegible]
Cum te, Virgo parens, [illegible] &c.

* Gesner, *Biblioth. de Vit. Illustr. Germ.* David Chytræus, *Saxon.* l. 5. Melchior Adam, *in Vitis Germ. Philos.* &c.

LANGE (Jean) Médecin Allemand, né à Lewenberg en Silésie, l'an 1485, étudia à Leipsic en Allemagne, à Bologne, & à Pise en Italie. Il enseigna premièrement à Leipsic la Cosmographie. Ensuite il alla en Italie, & étudia en Médecine sous le fameux Nicolas Léonicène. De retour en Allemagne, il exerça la Médecine à Heidelberg avec beaucoup de distinction, & fut honoré de la charge de Médecin de quatre Electeurs Palatins, savoir, de Louis, de Frédéric II, d'Othon Henri, & de Frédéric III. Il mourut le 21 juin 1565, âgé de 80 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme, *Epistolarum Medicinalium Opus Miscellaneum*, livre rempli d'une rare érudition, & dont la lecture est utile à tous ceux qui désirent d'apprendre l'Histoire de la Nature; *De Novitate Epistolæ duæ; De Syrmaismo & ratione purgandi per vomitum, ex Ægyptiorum invento & formula; Generalis & compendiaria curandi febres Methodus; Consilia Medica.* Ces deux derniers n'ont pas été imprimez. * Gesner, *Biblioth.* De Thou, *Hist.* l. 38. Melchior Adam, *in Vitis Medicor. German.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 195. édit. de Hollande, 1715.

* LANGE, LANGHE ou LANGIUS (Charles) Chanoine de Saint-Lambert de Liège, natif de Gand, & fils de Jean de Langhe, Secrétaire de l'Empereur Charles Quint, qui le fit instruire dans les Belles Lettres & dans le Droit. Il composa divers Commentaires, entre autres celui qu'il a publié sur les Offices de Cicéron, sur l'Amitié, sur la Vieillesse, sur le Songe de Scipion, &c. Sa curiosité pour les fleurs lui acquit beaucoup de réputation. Il fut le premier qui s'occupa à cultiver les fleurs étrangères, & les plantes nouvellement apportées des Indes. Il en faisoit venir de tous côtez, non seulement de celles qui sont agréables d'elles mêmes, mais encore des autres dont la Médecine fait quelque estime. C'est ce jardin que Juste Lipse vit avec tant de plaisir dans son voyage d'Allemagne. Langhe retint quelque tems dans sa Maison ce Grand Homme, qui prit occasion de travailler au Dialogue de la Constance, que nous avons de lui, & qui est pour le moins aussi docte qu'il est sérieux. Enfin chagrin de ce que le païs de Liège, qu'il avoit choisi pour y être en repos, n'étoit pas plus exemt des troubles, que les provinces voisines, il mourut sur la fin du mois de juillet 1573. Valère André met la mort de Lange au 29 juillet 1573. Charles Lange étoit savant en Grec & en Latin, bon Poëte, l'un des plus judicieux Critiques de son siècle; & il avoit joint à une érudition extraordinaire une vertu très-distinguée: c'est pourquoi Juste Lipse le traite du plus docte & du plus homme de bien de tous les Flamans. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il a donné, *Carmina quædam de Laudibus artis* [illegible]*; In* [illegible] *Christianorum de Turcis* [illegible]*; Hymnus in Natalem Domini; Paraphrasis in Orationem Dominicam; Variæ Lectiones in Plauti Comœdias.* André Schottus assure que Langius est le plus savant & le plus judicieux de tous les Auteurs qui ont corrigé & expliqué les Oeuvres de Cicéron. Il a encore laissé quelques Ouvrages imparfaits, qui auroient été sans doute dignes de la postérité. Il laissa encore une très-belle Bibliothèque, presque toute de Manuscrits Grecs & Latins, qui furent dissipez. Lævinus Torrentius, son parent, son compagnon d'étude, son ami, & son confrère, le fit enterrer dans l'ancien chœur de l'église cathédrale, où l'on voit son Epitaphe. * De Thou, *Hist.* l. 56. Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 121. 122. Sanderus. Le Mire, &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 365 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

LANGE (Nicolas de) Avocat du Roi au Présidial de Lyon, & Conseiller au Parlement de Dombes, sur la fin du XVI siècle, étoit fils d'un autre Nicolas de Lange, d'une famille noble, originaire de Nivernois, & mourut l'an 1606. * *Voyez* son Eloge parmi ceux de Papire Masson, *Elog. partie* 2.

LANGE (Joseph) Allemand, natif de Kelsersperg, dans la Haute Alsace, étoit Mathématicien, & Professeur de la Langue Grèque à Fribourg, dans le Brisgaw, vers l'an 1610. Il composa divers Ouvrages, & entre autres *Elementale Mathematicum*, qu'on réimprima l'an 1625 à Strasbourg, avec les Notes d'Isaac Habrecht, & le fameux recueil intitulé *Polyanthea*, qui a été imprimé plusieurs fois. Il vécut plusieurs années dans la Communion des Protestans, après quoi il embrassa la Foi Romaine avant l'an 1600. * Bayle, *Dict. Crit.*

LANGE (Chrétien) né l'an 1587, à Altenburg, village de Saxe, près de Naumburg, étoit fils d'un Brasseur de bière, qui mourut lorsque son fils n'avoit encore que quatre ans, & le laissa fort pauvre. Néanmoins par la libéralité de l'Electeur de Saxe, il ne laissa pas d'étudier, & devint enfin Ministre, Professeur en Théologie, & Surintendant des églises de Leipsic & des églises voisines. Il mourut l'an 1657, & a laissé des fils, qui ont eu aussi postérité, sur quoi l'on peut voir le Théâtre des Hommes illustres de *Freher*.

LANGEAC. *Voyez* LANGHAC.

LANGEAIS. *Voyez* LANGEST.

* LANGEBROEK, haut & bas Langebroek nom de deux villages dans la Province d'Utrecht, situez le long de la rive gauche d'une petite rivière qui garde le nom de Rhin, après que ce fleuve a perdu son nom à Wyk te Duurstede, où il prend celui de Lek.

* LANGECRUCIUS (Jean) de Hilvarenbeek, dans cette partie du Brabant Hollandois, connu sous le nom de Mairie de Boisleduc, vécut longtems à Louvain, où il enseigna les Humanitez, & fut ensuite Professeur extraordinaire en Droit Civil. On a de lui, *Speculum Ecclesiasticorum; Tractatus, de Malorum horum Temporum Remediis; de Vita & honestate Canonicorum & aliorum Ecclesiasticorum; Flores Spirituales.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 523 & 524.

LANGE EYLAND. *Voyez* LONGUE, l'Isle Longue.

LANGELANDT. *Cherchez* LAGELANDT.

LANGELIER (Nicolas) Evêque de Saint-Brieu en Bretagne, natif de Paris, fut élevé à cette dignité après Jean du Tillet l'an 1567. Ce fut l'un des plus zélez Prélats de son tems, & l'un des plus illustres Défenseurs des libertez de l'Eglise Gallicane. Il se trouva à diverses assemblées du Clergé du Royaume, qui le nommèrent pour faire des remontrances aux Rois de France, assista l'an 1583 au Concile provincial de Tours, dont il recueillit les Actes, & mourut l'an 1595. * Sainthe-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Briocens.*

* LANGEN (Pierre) Recteur du Collège de Weert, a donné au jour, pour l'usage de la jeunesse, *Exhortationes ad Virtutem*, en vers élégiaques; *Admonitorium aliquot Præceptiunculæ ad Pietatem; Dialogus de Mundi Cupidine* [illegible], en vers élégiaques. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 745 & 746.

LANGENACKERSSCHANS, ou NIEUWSCHANS, bon Fort des Provinces Unies. Il est dans la Seigneurie de Groningue, sur le bord méridional du Golfe de Dollert, aux confins du Comté d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LANGENBERG ou LANGENBOURG, petite ville avec château sur la rivière de Jagst, vers les confins de la Souabe & de la Franconie. Elle est au nord-est de Hall en Souabe, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

LANGENMANTEL (Jérôme-Ambroise) est Auteur d'un Dictionnaire Mathématique, publié en 1670, & d'un autre Dictionnaire Pansofophique, publié en 1672. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANGENSALTZA, ville d'Allemagne en Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe, appartient aux Ducs de Saxe-Weissenfels. Elle est située sur l'Unstrutt au sud-est de Mulhausen dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* LANGENTHAL, beau & grand village de Suisse, dans le Canton de Berne, est un lieu d'un grand passage. Il est au nord-ouest de la ville de Berne, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* LANGENZENN, ville d'Allemagne dans la Franconie sur la rivière de Zenn à l'ouest de Nuremberg dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

LANGES, ville. *Voyez* LANGEST.

LANGES (Claude de) Ecuyer, né à Grenoble de M. *André* de Langes, célèbre Avocat qui faisoit profession de la Religion Réformée, comptoit parmi ses ancêtres M. Jean de Langes de la ville d'Orange, illustre par la noblesse de son sang, par ses emplois & par son attachement à la susdite Religion. Les Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX, imprimez à Middelbourg en 1578, *nous apprennent* qu'il perdit la vie avec deux de ses fils dans un massacre que commirent à Orange au mois de février 1571, les gens du Comté d'Avignon, & que le troisième fils eut le bonheur d'échaper. Il devint la tige d'une branche qui s'établit en Dauphiné.

M. Claude de Langes qui en est descendu, tourna ses études du côté du Droit, & il y aquit de si grandes lumières, qu'il étoit en état de remplir dignement la charge de Conseiller dans la Chambre de l'Edit de Grenoble, si sa Religion n'eût pas été un obstacle à son avancement. Car les églises Réformées de France, dont il avoit soutenu les privilèges par ses veilles & ses travaux, avec beaucoup de zèle, pendant tout le tems qu'il resta dans le Royaume, perdirent alors plusieurs de leurs temples & un grand nombre de leurs prérogatives par la persécution du Clergé. M. de Langes avoit été marié dès le mois de juin 1674, avec Dame *Anne* Sarasin, fille aînée de M. *César* Sarasin qui étoit d'une ancienne famille de Genève. La triste situation où étoit l'Eglise, les porta l'un & l'autre à former la généreuse résolution de renoncer à un bien considérable & aux douceurs de l'établissement qu'ils avoient à Grenoble. Ainsi peu de tems avant la révocation de l'Edit de Nantes, qui *arriva en octobre* 1685, ils se retirèrent de concert dans les païs étrangers pour y exercer en liberté les fonctions de leur Religion. M. de Langes fixa son séjour dans les dernières années à Genève, où il fut d'abord par son esprit & par sa politesse l'agrément des sociétez qu'y formérent des personnes distinguées par leur érudition & par leurs vertus. Comme il ne possédoit pas seulement les qualitez qui font l'honnête homme, mais aussi celles d'un véritable Chrétien, sa douceur & son humilité faisoient rechercher son commerce de tous ceux qui le connoissoient & l'on retiroit tant d'utilité de ses entretiens que l'on en revenoit plus éclairé & plus attaché à ses devoirs. Il étoit dévot sans ostentation, réglé dans sa conduite, officieux envers tout le monde, équitable dans ses jugemens, prudent dans ses conseils, reconnoissant des moindres services, fidéle à ses amis & compatissant aux disgraces des malheureux.

Bien qu'il possédât dans un haut dégré, les talens de la Poësie, il étoit si éloigné de rechercher les occasions de les faire valoir, qu'à moins qu'elles ne se présentassent naturellement, il négligeoit la réputation qu'elles auroient pu lui procurer. Mais il faisoit ses délices ordinaires de la science du salut, & il s'appliquoit avec un soin si assidu à perfectionner ses connoissances de ce côté-là, malgré la délicatesse de son temperament, qu'il tira des Saintes Ecritures des armes capables de confondre l'erreur, & de nouveaux secours pour affermir les Protestans dans la profession de la Doctrine de *Jesus-Christ* & de ses Apôtres : ce qui lui a donné lieu de composer divers Ouvrages sur la Religion; & si sa modestie ne lui a pas permis d'en publier aucun pendant sa vie, des personnes qui s'interessoient à l'edification de l'Eglise, ont cru ne devoir pas la priver de celle qu'elle pouvoit recevoir de son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament par demandes & par réponses, à laquelle il avoit joint des Réflexions Morales. Ce qui les obligea à la faire imprimer à Genève en trois volumes, *in octavo*, chez Cramer & Perachon, un an après son décès. On a encore trouvé parmi ses papiers des Réflexions sur le livre de M. Papin, *de la Voye de l'Examen & de celle de l'Autorité*, qui peuvent servir de réponse à ce Traité. Il a fait aussi une réfutation abbregée du 14 chapitre des Préjugez contre les Calvinistes, attribuez à feu M. Nicole. L'on composeroit un juste volume de ses Maximes de Morale dans le goût de celles de M. de la Rochefoucault. Il a écrit contre l'infaillibilité que l'Eglise Romaine s'attribue, plusieurs Dialogues dont le but est de convaincre tout esprit attentif & desintéressé, que cette voye est absolument inutile pour attirer à cette Communion ceux qui font profession d'une Religion opposée, non plus que les Payens, les Juifs & les Mahométans.

M. de Langes poussa sa carrière jusqu'à l'âge d'environ 74 ans, & Dieu qui vouloit lui épargner les horreurs de la mort, après douze heures seulement d'apoplexie le plaça dans son repos le 13 de janvier 1713. Il ne laissa point d'enfans, & il fut universellement regretté pour sa solide pieté & les aimables qualitez qui le rendoient un modéle digne d'imitation. * *Cet article a été fourni.*

* LANGEST, *prononcez* LANGETS ou LANGET, petite ville de France en Touraine à l'ouest de Tours, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu est fort renommé pour ses bons melons.

* LANGE STRAAT, contrée des Païs-Bas, dans la partie méridionale de la Hollande, & dans la septentrionale du Brabant Hollandois dans la Mairie de Bolleduc.

LANGEVIN (Eléonor) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de Carentan au diocèse de Coutances, reçut le bonnet de Docteur le 30 septembre 1692, & mourut le 20 juillet 1707. Il nous a laissé un Ouvrage de Controverse, imprimé l'an 1701, contre le livre de M. Masius, Docteur & Professeur en Théologie à Copenhague, intitulé, *Défense de la Religion Luthérienne, contre les Docteurs de l'Eglise Romaine*, dans lequel M. Langevin entreprend de prouver l'impossibilité du changement de Doctrine dans l'Eglise Romaine, dans tous les points controversez. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle.*

LANGFORDE. *Cherchez* THOMAS LANGFORDE.

LANGHAC, LANGEAC, petite ville de France. Elle est dans l'Auvergne, sur l'Allier, à cinq lieues au dessus de Brioude, & à six ou sept de S. Flour, du côté du Levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

LANGHAM (Simon) Anglois, Cardinal, fut Abbé de Westminster, ensuite Evêque d'Eli en 1361, & enfin Archevêque de Cantorbéry en 1366. Edouard III, Roi d'Angleterre le fit Thrésorier d'Angleterre. Il fut fait Cardinal par le Pape Urbain V, l'an 1368, & en 1371 Légat en Angleterre : en 1373, il fut fait Evêque de Palestrine, & enfin il mourut à Avignon le 22 juillet de l'an 1376. Son corps fut enterré dans l'eglise de la Chartreuse de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, qu'il avoit eu soin de faire rebâtir. Les Auteurs Anglois disent qu'on le transporta trois ans après en Angleterre. * Goodwin, *de Episc. Angl.* Bosquet, *in Urbano V & Gregorio XI.* Onuphre. Ciaconius. Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1.

LANGHAM. *Cherchez* RENAUD de LANGHAM.

LANGHANS (Jean-Louis) natif du Duché de Deux-Ponts, étoit d'abord Ministre d'un village du Palatinat, & enfin il parvint à être Chapelain, & Conseiller Ecclésiastique & Privé de l'Electeur. Il fut fort avant dans les bonnes graces de l'Electeur Charles, qui entretint une correspondance familière avec lui & s'en souvint aussi genereusement dans son testament. Mais cet Electeur étant mort en 1685, la fortune de Langhans changea, car il fut non seulement accusé d'avoir induit l'Electeur à faire son testament tel qu'il étoit, *mais aussi de lui avoir conseillé* le divorce & plusieurs autres démarches dangereuses, egalement opposées à l'honneur & à la Morale Chrétienne. On le convainquit de tout par ses propres lettres & les Théologiens Réformez à qui on avoit remis toute cette affaire, à la réquisition de l'Envoyé de Danemarc, ayant jugé qu'il étoit un impie, qui avoit tordu le sens de l'Ecriture contre sa conscience, pour séduire une ame foible, il subit le deuxième mars 1686, le supplice suivant à Heidelberg. Après qu'il eut entendu dans la Maison de ville sa sentence de la part du Conseil de la ville, il fut porté au lieu du Carcan par le Bourreau & ses valets; là on le fit asseoir sur un siége placé sur un échaffaut dressé exprès, on lui mit le Carcan au cou & une verge à la main. Il demeura pendant une heure dans cette situation & fut ensuite conduit à la tour des Voleurs sur la charrette du Bourreau. On le tira de là pour le transporter au château de Dielsberg à trois lieues d'Heidelberg, où en conséquence de sa sentence il devoit demeurer 20 ans. On le changea encore de prison dans la suite & on l'enferma dans le château de Zwingenberg. Mais les François étant entrez dans le Palatinat en 1689, le Dauphin ordonna que Langhans fût élargi; ce qui ayant été exécuté, il se rendit à Strasbourg & de là à Bâle où il passa le reste de ses jours au logis de la Cigogne. Il avoit écrit auparavant en Allemand un livre intitulé *Suspiria Passionalia*, qui est fort estimé & qui mériteroit d'avoir eu un Auteur plus dévot. * Zieglers, *Histor. Labyrinth. p.* 130 *& suiv. Dict. de Bâle.*

LANGHE. *Voyez* LANGE.

* LANGHORNIUS (Daniel) publia à Londres en 1673, un Ouvrage *in octavo*, sur les Antiquitez des peuples d'Albion, des Bretons, des Ecossois, des Danois, des Anglo Saxons jusques à l'an 449, avec une Chronique des Rois Pictes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANGIA, petite rivière de la Sacanie, en Morée. Elle se décharge dans le Golfe de Lépante, à deux ou trois lieues de la ville de Corinthe, du côté du Couchant. * Mary, *Diction. Géogr.* *Voyez* aussi NEMÉE.

LANGIVEDEL (Bernard) de Hambourg, entreprit la défense d'Hippocrate en 1647. Il écrivit aussi sur les Aphorismes de ce Prince de la Médecine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANGIUS, LANGE (Nicolas) étoit de Krempe dans le Holstein. Il naquit en 1586, & mourut en 1645. Il fut Professeur en Droit à Groningue. Il publia des Exercitations accommodées aux Institutes de Justinien, & un Abbrégé grand & petit des mêmes Institutes. * L'Auteur *des Vies des Professeurs de Groningue*, p. 79.

LANGIUS. *Voyez* LANGE.

LANGIUS. *Voyez* LANGUE.

LANGIUS (Matthieu) Shinner, surnommé *Langius ou le Long*. *Voyez* l'article de SHINNER.

LANGLE (Jean-Maximilien de) Ministre de l'Evangile, naquit à Evreux en 1590. Il fut appellé à l'Eglise Réformée de Rouen en 1615, n'étant alors âgé que de 25 ans. Il y fit toutes les fonctions du Ministère pendant 52 ans, toujours avec beaucoup de réputation, de pieté, & d'éloquence. On a de lui deux volumes de Sermons, l'un *sur le huitième ch. de l'Ep. aux Romains*, l'autre sur divers Textes de l'Ecriture; & une Dissertation, en forme de lettre, pour la défense de Charles I, Roi d'Angleterre. Sept ans avant sa mort, il tomba dans une paralysie, qui lui

lui tenoit la langue empêchée ; mais il ne laiſſoit pas de plaire & d'édifier par des converſations pieuſes & ingénieuſes tout enſemble. Il mourut en 1674, en la 84 année de ſon âge, laiſſant pluſieurs enfans, qui héritérent de ſon mérite & de ſa vertu. Il eut entre autres une fille à qui nous devons la Traduction d'un excellent livre Anglois, dont le titre ſignifie dans l'Original les *Devoirs de l'Homme*; mais elle a donné à ſa Traduction celui de *Pratique des Vertus Chrétiennes*, de laquelle on a fait un grand nombre d'éditions, & qu'on ne peut jamais aſſez lire. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoires du tems*.

L A N G L E (Samuel de) fils du précédent, naquit à Londres, fut porté en France à l'âge d'un an, & y a toujours demeuré, juſqu'à ce que la derniére perſécution l'obligea de ſe retirer en Angleterre. Il fut Miniſtre à peu prés dès la même année de ſon âge que ſon pére, & ſervit avec lui l'Egliſe Réformée de Rouen pendant 23 ans. Il fut enſuite appellé à Paris en 1671, pour l'Egliſe qui s'aſſembloit à Charenton, fort honoré dans l'une & dans l'autre pour ſes mœurs graves, ſon ſavoir ſolide, & une prudence conſommée, lié d'une amitié particuliére avec le célébre M. Claude. Les perſécutions de France, & en particulier celle qui ôtoit aux péres leurs enfans, l'obligérent à chercher une retraite en Angleterre. L'Univerſité d'Oxford ſe fit honneur de lui donner le degré de Docteur en Théologie, ſans qu'il l'eût demandé, & le Roi Charles II lui marqua auſſi ſon eſtime, en lui donnant un Canonicat à Londres, dans l'Abbaïe de Weſtminſter. Il étoit né en 1622. Il tomba malade en la 71 année de ſon âge, en juin 1693, d'une maladie violente, qui dura huit jours; mais cela n'empêcha point, qu'il ne conſervât toute la force de ſon eſprit, faiſant à toute heure d'excellens diſcours à ſes proches & à ſes amis, & ſur tout à ſes enfans, à qui il avoit donné la même éducation, qu'il avoit reçue de ſon pére. Il mourut en 1699. On n'a vu de lui qu'une Lettre ſur les différens d'entre ceux que l'on nomme Epiſcopaux & Presbytériens en Angleterre. Ce fut le Docteur Stillingfleet, Evêque de Worcheſter, qui la fit imprimer à la fin d'un de ſes livres ſur le même ſujet. Mais on a trouvé parmi ſes Manuſcrits un Traité de la Vérité Chrétienne, qu'il avoit commencé quelques années avant ſa mort, & qu'il acheva peu avant que de mourir. On eſpéroit que M. de Langle ſon fils, & Miniſtre comme lui, le donneroit au public. Il avoit auſſi fait pluſieurs Remarques Critiques ſur divers endroits de l'Ecriture, & en particulier ſur les Pſeaumes, leſquelles on croit qu'il eût donné lui-même, s'il eût vécu encore aſſez de tems, pour les mettre dans l'ordre & dans l'état, qu'il ſembloit s'être propoſé. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A N G L O I S. *Cherchez* S I M O N L A N G L O I S.

* L A N G O, autrefois *Co* ou *Coos*, eſt une des iſles de l'Archipel. Elle eſt vers la côte de la Natolie, près du Cap Crio. Sa ville capitale porte auſſi le nom de Lango. Elle a un Evêché, & elle eſt défendue par une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A N G O N, A L E N G O N, en Latin *Alingonis Portus*, petite ville de Gaſcogne, dans le Bazadois ſur la Garonne, à une lieue au deſſus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Elle eſt connue par ſes vins, dont il s'y fait un aſſez gros commerce, ainſi que d'eau de vie.

L A N G O N, ville de l'Elide dans le Péloponnéſe. Plutarque ſeul en parle dans la Vie de Cléomene. Elle ſemble avoir été ſituée près de l'Achaïe. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque*.

L A N G P O R T, ville avec marché de la contrée de Pitney, au nord de Paret dans la partie méridionale du Comté de Sommerſet. Ce lieu eſt remarquable pour le combat qui s'y donna entre les troupes du Roi Charles I, commandées par le Lord Goring, & celles du Parlement, où les premiéres furent défaites. Cette ville eſt à 109 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

L A N G R E S, ancienne ville de France en Champagne, avec Préſidial, Evêché ſuffragant de Lyon, & Duché-pairie, eſt ſituée très-avantageuſement ſur une montagne près de la Marne naiſſante en Baſſigny, petit païs de Champagne. Le Territoire de Langres eſt, à ce qu'on croit, le plus haut de la France, & donne naiſſance à cinq ou ſix riviéres. Les Latins la nomment *Lingonæ*, *Andematunum*, ou *Andomadunum Lingonum*. Jean le Maire débite, que *Longho*, ſixiéme Roi des Gaules, en a été le Fondateur, & que les peuples ont été nommez de lui *Longhonenſes*, & dans la ſuite *Lingonenſes*. Pline, Ptolomée, Aimoin & Céſar en font ſouvent mention, mais ſur tout le dernier dans ſes Commentaires. Tacite, Polybe, Tite-Live, Frontin & divers autres en parlent auſſi avantageuſement, & marquent les conquêtes de ceux de Langres en Italie, du tems de Sigovéſe & de Belloveſe. Tacite même dit que l'Empereur Othon leur donna le Droit de Bourgeoiſie Romaine; mais Juſte-Lipſe croit que ce paſſage a été falſifié: ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen. Les Vandales ruinérent Langres au commencement du quatriéme ſiécle, & firent mourir, en 407, S. Didier Evêque, que ſon mérite avoit fait reſpecter dans divers Conciles. Depuis, la ville ſe rétablit dans ſon ancienne ſplendeur, & Pierre le Vénérable lui donna le nom de *Nobilis*, *Magna* & *Fidelis*. Nous avons pluſieurs Epîtres Décrétales des Papes aux Evêques de Langres, qui ſont du nombre des ſix Pairs eccléſiaſtiques de France. Ils ſont Seigneurs ſpirituels & temporels, ayant Bailliage, Juges & autres Officiers de Juſtice, & fiefs de Ducs, Marquis & Barons. Le plus ancien des Prélats dont nous ayons connoiſſance, eſt ſaint Sénateur; le ſecond ſaint Juſt; & le troiſiéme ſaint Didier. La cathédrale eſt dédiée en l'honneur de ſaint Mammez, Martyr. Outre les Prélats de Langres dont nous avons parlé, on y reconnoit pour ſaints, Urbain, Grégoire, Terrique. Les autres les plus illuſtres ſont, Iſaac ſurnommé le Bon, Geilon, Bruno de Rouci, Hugues de Breteuil, Harduin, Robert & Gauthier de Bourgogne, Manaſſès de Bar, Gauthier de Rochefort, Robert de Châtillon, Guillaume de Joinville, Hugues de Montréal, Hugues de Clunı, Jean & Gui de Rochefort, Gui de Genéve; Bertrand de la Tour, Louis de Bar & Claude de Longui de Givri Cardinaux, Jean d'Amboiſe, &c. Le Chapitre de l'égliſe de Langres a un Doyen, un Thréſorier, ſix Archidiacres, un Chantre & quarante-deux Chanoines. Le diocéſe a ſix cens paroiſſes, ſous dix-ſept Doyennez. Au reſte, la ville de Langres, pour avoir été très-ſouvent attaquée ſans être priſe, a été ſurnommée la *Pucelle*. Elle s'eſt toujours ſignalée par ſa fidélité pour les Rois de France. Divers Auteurs en font mention avec éloge. Les places les plus conſidérables qui relévent de la juriſdiction de Langres, ſont *Vandæuvre*, petite ville & fortereſſe, qu'on croit avoir été bâtie par les Vandales; *Vignori*, autre petite ville près de la Lorraine entre deux montagnes, ſur l'une deſquelles il y a un bon château; *Montéclair*, autre château bâti ſur la croupe de la plus haute montagne de tout le païs, & que les Rois François I, & Henri II, firent fortifier pour défendre la frontiére contre les Lorrains; *Andelou*, autrefois grande ville frontiére, aujourd'hui ſimple bourg avec juriſdiction & Prévôté royale de grande étendue; *Rimaucourt*, proche d'Andelou, ne lui céde point en marques d'Antiquité: ce qui perſuade que ce doit auſſi avoir été une grande ville, & même une place forte. * Pline, *l.* 4. *c.* 1. & 17. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Tacite, *Hiſt. l.* 1. & 4. Céſar, *in Comment.* Eutrope, *l.* 7. Frontin, *Stratag. l.* 4. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 3. & 5. Polybe, *l.* 2. Antonin, *in Itiner.* Aimoin, *l.* 5. *c.* 5. Ripamont, *Hiſt. Mediol. l.* 6. Pierre le Vénérable, *l.* 4. *Epiſt.* 36. S. Bernard, *Epiſt.* 59. Innocent III, *cap. cum Capella*, *de Privil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Antiq. des villes*.

C O N C I L E S   D E   L A N G R E S.

Le premier Concile de Langres fut aſſemblé au commencement du mois de juin de l'an 859, & l'on y fit ſeize Canons ou Chapitres, qu'on approuva quelques jours après dans le Synode de Savoniéres, tenu aux fauxbourgs de Toul. C'étoit dans le même tems qu'Anſcaire, Sous-Diacre, avoit voulu uſurper l'Evêché de Langres ſur l'Evêque Iſaac, dit *le Bon* ou *le Pieux*, comme nous le voyons par le cinquiéme Canon du même Concile de Savoniéres. L'an 1080, ou 1077 ſelon Baronius, Hugues de Die, Légat du ſaint Siége, tint un Concile à Langres contre l'inveſtiture des biens eccléſiaſtiques par les ſéculiers. Hugues de Flavigni ne parle point de cette aſſemblée: mais il en eſt fait mention dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, qui gouvernoit alors l'Egliſe, *l.* 4. *Epiſt.* 22. Dans l'addition de la Chronique de l'Abbaïe de la Fontaine de Béſe, qui eſt en Bourgogne, & dans le diocéſe de Langres, il eſt parlé d'un Synode diocéſain, tenu l'an 1080, par l'Evêque Raînard, que les autres nomment Hugues de Bar, & le même qui ayant fait un voyage à la Terre-Sainte, apporta de Conſtantinople un bras de ſaint Mammez, Martyr de Cappadoce, en l'honneur duquel on conſacra la cathédrale, auparavant dédiée à ſaint Jean l'Evangeliſte. Hugues de Flavigni parle très-avantageuſement de lui. Divers Evêques de Langres, ont célébré des Synodes, dont il nous reſte quelques Mémoires, comme de celui de l'an 1116, aſſemblé par Robert de Bourgogne, après Pâques. La Chronique de ſaint Pierre-le-Vif de Sens parle d'un autre tenu la même année. On en met un tenu l'an 1404, par le Cardinal Louïs de Bar; un l'an 1451, par Philippe de Vienne; un l'an 1455, par Gui Bernard, qui y mit S. Robert au Calendrier de Langres. Jean d'Amboiſe publia des Statuts Synodaux l'an 1481. Claude de Longui l'an 1535, & Sébaſtien Zamet l'an 1622. * *Voyez* le huitiéme & le neuviéme tome des Conciles.

L A N G T O N (Etienne) Anglois, Chancelier de la Faculté de Paris, Cardinal du titre de S. Chryſogone, vivoit dans le XIII ſiécle. L'Archevêque de Cantorbéry, ſavoir *Hubert*, étant mort en 1205, les Moines de S. Auguſtin élurent *Reginald* leur Sous-Prieur. Mais le Roi Jean *ſans Terre*, ayant deſaprouvé cette élection, fit choiſir l'Evêque de Norwich. Les Evêques envoyérent des Deputez à Rome pour ſe plaindre contre les Moines qui s'arrogeoient l'élection de l'Archevêque: d'un autre côté Reginald ſe rendit auprès du Pape pour faire confirmer ſon élection. Innocent III caſſa d'abord les deux élections & choiſit en 1206, *Etienne* Langton qui étoit alors auprès de lui, & enſuite il défendit aux Evêques de ſe mêler de l'élection des Métropolitains. En 1213, Langton donna au Roi l'abſolution de l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre lui, & lui fit prêter ſerment de protéger l'Egliſe. L'Archevêque proteſta hautement contre la ſoumiſſion que le Roi fit en 1213, de ſon Royaume au Pape, & mit ſa proteſtation ſur l'autel. Le Pape ayant en 1215 excommunié les Barons qui s'étoient liguez contre le Roi, Langton refuſa de publier l'excommunication & fut ſuſpendu lui-même par les ordres d'Innocent. L'Archevêque fut contraint de ſe rendre à Rome, où il courut riſque d'être dépoſé. Il eut la mortification de voir que le Pape caſſa l'élection de *Simon*, frére de Langton, qui avoit été élu Archevêque d'Yorck, & que l'on mit à ſa place moyennant la ſomme de dix-mille livres ſterling Walter Gray, ennemi de l'Archevêque de Cantorbéry. Enfin après pluſieurs mortifications que Langton eſſuya à Rome, il fut relevé de ſa ſuſpenſion, à condition qu'il ne retourneroit en Angleterre qu'après que tous les troubles y ſeroient entiérement appaiſez. En 1216, Langton étoit en Angleterre où le Prince Louïs, qui avoit envahi le Royaume, le fit grand Chancelier. Langton mourut, en 1228. Il compoſa des Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte, & donna au public pluſieurs autres Ouvrages. * Trithême, *au Catal.* Sponde, *A. C.* 1207. *n.* 4. 1228. *n.* 10. Polydore Virgile, *Hiſt. Angl. l.* 15. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 56. Pitſeus, *de Script. Angl.* Aubéry, *Hiſt. des Card. &c.* M. De Ra-

d'un Thoyras, *Hist. d'Angl. &c. tome 2. p. 302, & 321. & suiv.* Voyez JEAN SANS TERRE.

LANGTON. Cherchez SIMON LANGTON.

LANGTON (Jean) Carme, Anglois de nation, parut avec avantage au Concile de Bâle, l'an 1436, & composa une Histoire d'Angleterre. * Pitseus.

LANGUE ou LANG (Jean) ou, selon Lipenius dans sa *Bibliot. Realis Juridica, Joannes Langius*, Jurisconsulte Allemand, natif de Freistadt, ville du Duché de Teschen en Silésie, étoit d'une condition si basse & si abjecte, & d'une famille si pauvre qu'il fut obligé de mendier son pain pendant qu'il faisoit ses études; mais la bassesse de sa naissance & sa pauvreté n'empêcherent point qu'il ne fit de grands progrès dans les Sciences, & qu'il ne devint un des plus doctes & des plus habiles hommes de son tems. Il apprit les Langues savantes, le Droit & les Belles Lettres, qu'il enseigna en divers endroits. Depuis, il fut Chancelier de l'Evêque de Breslaw, Conseiller Ordinaire de l'Empereur Ferdinand I, qui l'employa en diverses négociations importantes, dont il s'aquitta très-bien. Un Seigneur Espagnol lui vantoit un jour la douceur de sa Langue, & se railloit sur la dureté de la Langue Allemande: *Il me semble*, lui disoit-il, *que j'entens tonner, quand j'entens parler Allemand, & je crois que Dieu se servit de cette Langue, quand il chassa nos premiers parens du Paradis terrestre, pour les effrayer davantage. Cela peut être*, lui répondit froidement Langue; *mais il y a apparence que le serpent pour tromper Eve se servit aussi du langage Espagnol, dont vous vantez tant la douceur.* Langue mourut à Schweidnitz dans la Silésie, le 26 août 1567, âgé de 64 ans. Il s'est rendu considérable par la Traduction de l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore Callixte, qu'il entreprit sur l'unique exemplaire qu'il y eût alors en Europe. Il ajouta de petites Notes à cet Ouvrage, qui est en dix-huit livres, & qui fut imprimé la premiere fois chez les Oporins à Bâle, l'an 1552. Il traduisit d'autres pièces de saint Grégoire de Nazianze & de saint Justin Martyr, & composa divers Poëmes, &c. Il y a encore de lui un Ecrit contre Staphylus; *Carmina Lyrica; Panegyris carmine heroïco ad Ilerisfolium Bernslaum; Elegia; Poëmata Christiana.* Il écrivoit également bien en prose & en vers, & il possédoit si bien la Langue Grèque, qu'il la parloit avec facilité & avec élégance. * Gesner, *Biblioth.* De Thou, *Hist. l. 41.* Melchior Adam, *in Vitis Jurisconf. Germanorum.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 289. édit.* de Hollande 1715.

LANGUE, certaines expressions dont les peuples sont convenus pour se faire entendre les uns aux autres. L'origine des Langues est venue de la confusion, dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui édifierent la Tour de Babel.

1. Plusieurs prétendent que la LANGUE HEBRAÏQUE est la plus ancienne des Langues: elle est appellée *la Langue Sainte.* Les Rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure & si chaste, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles, par où on se décharge le ventre. On distingue l'Hébreu sans points, d'avec celui dont les voyelles sont marquées par des points. Le Pere Morin prétend, contre les Rabbins modernes, que Moïse avoit écrit sans points & sans distinction de mots. Vossius soutient qu'excepté les livres saints, du tems même de saint Jérôme, il n'y avoit aucun livre en Hébreu, mais seulement en Grec, & que ce n'a été que sous Justinien qu'on a commencé d'en voir. La raison qu'il en donne est, que cet Empereur ayant défendu aux Juifs, par un Edit, de lire dans leurs Synagogues, le *δευτέρωσις* ou leurs Traditions, ils s'aviserent de le traduire en leur Langue, & ce livre, dit-il, s'appelle *Misna.* Les points dans la Langue Hébraïque ne furent inventez, pour désigner les voyelles, que vers le dixiéme siécle, par les Massoretes.

2. LA LANGUE PUNIQUE, n'étoit autre, selon Guillaume Postel, que le Phénicien, qu'il compare à l'Hébreu, dont il est sorti, avec le Chaldéen & le Syriaque.

3. LA LANGUE ARABIQUE, ou l'ARABE, est la plus abondante de toutes les Langues. Les Arabes ne se disent pas moins anciens que les Hébreux, prétendant descendre d'Ismaël. On donne beaucoup d'Eloges à leur esprit & à leur langage. Leur écriture ancienne a presque toutes les lettres jointes ensemble; mais un certain Elcabil a été obligé d'inventer & d'introduire des points, pour pouvoir lire l'Arabe plus aisément. Il y en a qui les mettent dessus les mots, & d'autres dessous. Kinlenius, parlant de cet usage dans son Epître dédicatoire à l'Empereur Rodolphe II, semble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leur écriture, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. L'ancien caractére Arabe s'appelle *Cufique.* Le plus ancien est fort large, & l'autre moins gros & moins large. Celui dont les Tartares se servent aujourd'hui, paroît plus lié, plus menu, & plus courbé que les autres.

4. LA LANGUE EGYPTIENNE avoit des figures d'animaux, qui étoient des symboles mystérieux, qui servoient à couvrir, & à envelopper tous les secrets de leur Théologie. On les appelloit des *Hiéroglyphes*, & on trouve encore plusieurs obélisques ou tombeaux, qui sont chargez de caractéres & de figures hiéroglyphiques. Les mots de cette Langue exprimoient la nature & les propriétez de chaque chose. Le COPTE, qui est la Langue qui a précédé le Grec en Egypte, est une Langue mere, & indépendante de toutes les autres, si l'on en croit le Pere Kircher. Saumaise dit que ce mot de *Copte*, vient d'une ville, nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conservé une partie de l'ancien langage. Le même, en un autre endroit, estime que ce nom est tiré du mot *Αἰγυπτος*; ce qui est confirmé par le Pere Vansleb, Dominicain, quoiqu'il en attribue l'origine à Coptos, petit-fils de Noé. Il reste encore des Descendans de ces premiers Egyptiens, dit-il, qui parlent cette Langue; cependant on peut dire qu'elle est perdue il y a plusieurs siécles. Ce Dominicain, a trouvé dans le célebre monastére de Saint Antoine, une Grammaire & un Vocabulaire écrits en cette Langue, dont les caractéres approchent de l'ancien Grec. Les Coptes d'aujourd'hui n'ont point d'autre Langue que le vulgaire d'Egypte, qui est mêlée d'Arabe & de Turc. Le Pere Kircher veut que l'ancien Copte soit altéré par la Langue Grèque, dont il a pris beaucoup de mots & de caractéres.

5. LA LANGUE HETRUSQUE a des caractéres qui ressemblent assez aux Latins, & l'écriture se fit de droit à gauche. Bagutinus nous a donné en cette Langue une Inscription, qui fut trouvée cinquante ans avant Sylla. Les Romains étoient fort curieux de savoir cette Langue, & ils mettoient tous leurs soins à l'apprendre.

6. Les caractéres de la LANGUE GREQUE ont moins changé que ceux des autres Langues. Les premiers & les plus anciens sont plus quarrez, & approchent davantage de leur origine, qui est la Phénicienne ou l'Hébraïque: puisque, selon Hérodote, les premiers caractéres qui s'introduisirent dans l'Ionie, étoient à peu près semblables. Pline parlant des caractéres Grecs, après avoir dit qu'ils ressembloient aux Lettres Romaines de son tems, n'en cite point d'autre exemple, qu'une Inscription antique sur une lame d'airain, que Vespasien & Tite avoient donnée à la Bibliothéque publique. „ Les anciens caractéres Grecs, dit-il, „ sont presque semblables aux Latins d'à présent: témoin cette „ lame antique d'airain, tirée du temple de Delphes, qu'on „ voit aujourd'hui dans la Bibliothéque du Palais, dédiée à Mi„ nerve par les Princes,

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΚΟΡΑ ΚΑΙ
ΑΘΗΝΑ: ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'est à peu près de cette figure qu'étoient les caractéres Grecs anciens, dont parlent Pline & les autres, car il est constant que les anciens Grecs ne connoissoient point d'autres lettres que les majuscules: & Jean Lascaris, Grec de nation, le confirme dans un prologue d'un recueil d'Epigrammes Grèques, imprimées l'an 1494 à Florence, en lettres capitales. La ponctuation ni la distinction des mots n'étoit point en usage dans ces premiers tems: ce qui a duré jusques à la CLXXIV Olympiade, selon Lipse & Léon Allatius. On remarque dans les anciens monumens, que les Grecs ne divisoient leurs discours que par la perfection & l'accomplissement du sens. Ils n'en mettoient pas plusieurs dans une même ligne; mais ils en recommençoient une autre par un nouveau sens, comme on le peut voir par les inscriptions des Marbres du Comte d'Arondel: tellement qu'ils n'écrivoient point de suite comme nous faisons; mais par articles. Suidas parle d'une maniére d'écrire qu'on appelloit ΒΟΥΣΤΡΟΦΗΔΟΝ, *Boustrophidon*, comme qui diroit, *en lignes semblables à celles que les bœufs font lorsqu'ils labourent*; ce qui est confirmé par Pausanias, dans la description qu'il fait du coffre de Cypselus, qui étoit dans le temple de Junon de la ville d'Elide. „ Il y a sur ce coffre, dit-il, „ des Inscriptions gravées en lettres anciennes, & en lignes droi„ tes. Il y en a aussi quelques autres d'une maniére que les „ Grecs appellent Boustrophidon, parce que le second verset „ suit immédiatement le premier, & le joint en tournant dans la „ même figure que le font les courses redoublées du Stade ou „ du Cirque. " Plusieurs Auteurs croyent que les versets distinguez & séparez par des lignes, ont duré longtems, même après qu'on eut introduit les accens & les points, comme on le voit dans Diogéne Laërce. Aristophane, Grammairien de Byzance, fut celui qui les introduisit vers la CXL Olympiade, sous les Rois d'Egypte, Philopator & Evergétes, 20 ans avant J. C.

7. LA LANGUE LATINE a eu, comme les autres, son accroissement & ses révolutions. La même chose est arrivée dans ses caractéres, comme on le peut remarquer par les Inscriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont suivies, même avant la destruction de l'Empire. Les caractéres de celle de Duillius, publiée par le P. Sirmond, comme ils approchent davantage de leur origine, tiennent un peu plus de l'Hétrusque & du Grec: ils marquent une main tremblante de gens qui ne font encore que commencer. Les sept volumes Latins qu'on trouva dans le tombeau de Numa, n'étoient pas écrits de ce caractére, puisque Quintilien nous assure qu'il y avoit très-peu de lettres dans ces premiers tems, & que leur figure même & leur valeur étoient différentes: & l'Empereur Claude ne procura pas une utilité médiocre à la Langue Latine, en introduisant la lettre Æolique F. Tacite, *dans le livre dixiéme de ses Annales*, parlant de la figure des lettres Romaines, dit qu'elles étoient semblables aux plus anciens caractéres Grecs, qui étoient majuscules.

LES PRINCIPALES LANGUES
du monde: 1. en Europe, selon l'ordre alphabétique.

LA CAMBRIQUE, Galloise ou ancienne Bretonne, est selon Scaliger, une des dix Langues matrices mineures de l'Europe: elle est en usage dans la Cambrie ou le païs de Galles, partie occidentale de l'Angleterre, & dans la Basse Bretagne en France, en sorte que les Bas Bretons, & les Habitans de la province de Galles en Angleterre, n'ont point de peine à s'entendre.

2. LA CANTABRIQUE, se parle encore dans les Monts Pyrénées par les peuples, appellez Cantabres & Gascons.

3. LA CHAUCHIQUE ancienne, est la Langue ordinaire dans la Frise orientale parmi les Habitans, lorsqu'ils parlent entre eux; mais lorsqu'ils parlent à des Etrangers, ils se servent de la Langue Allemande.

4. L'EPIROTIQUE est usitée dans les montagnes d'Epire.

5. L'ESPAGNOLE, une des trois branches de la Latine, qui se sub-

fubdivife en Caftillane, qui eft la plus pure & la plus belle; en Andalousfique, en Portugaife, & en Grenadoife.

6. La Finnique dans la Finlande & dans la Laponie.

7. La Françoise eft une branche de la Latine : elle a plusieurs dialectes, le Poitevin, le Wallon, & d'autres encore. Scaliger dit qu'en France, il y a trois Langues, & que ceux qui les parlent, ne s'entendent point les uns les autres, le Basque, le Breton, & le Romain; que le Romain eft divifé en Langue Tortue & Langue Françoife; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du fang; l'un à Paris, pour la Langue Françoife, & l'autre à Montpellier, pour la Langue Tortue.

8. La Grecque eft une des quatre matrices majeures, qui étant dans les parties auftrales de l'Europe, s'eft fort étendue. Aujourd'hui elle a fait place à une Langue Grèque barbare, laquelle fait encore plufieurs branches, favoir, la dialecte Athénienne, qui eft la plus barbare de toutes, la Péloponnéfienne, que l'on eftime la plus pure & la plus belle; la *Tzaconique*; & le Grec vulgaire, que l'on appelle la commune, &c. *Voyez* fur toutes ces dialectes de la Langue Grèque, Crufius, *in Turco-Græcia.*

9. La Hongroise a été apportée en Europe par les Huns, & par les Avares.

10. La Jazyge dans la partie feptentrionale de Hongrie, eft fort ufitée entre le Danube & Tibiscum : elle eft bien différente de la Hongroife.

11. L'ancienne Langue Illyrique, eft encore en ufage dans l'Ifle de Veggia, à l'orient de l'Illrie.

12. L'Irlandoise, que l'on parle en Irlande & dans une partie de l'Ecoffe.

13. L'Italienne, eft une branche de la Latine.

14. La Latine eft une des quatre Langues matrices majeures, en ufage parmi tous les Savans de l'Europe. Elle a ceffé d'être une Langue commune depuis l'irruption des Francs, des Lombards, & des Goths dans l'Empire Romain : elle a produit trois dialectes, l'Italienne, la Françoife & l'Efpagnole.

15. La Sclavone eft auffi une des quatre Langues matrices majeures de l'Europe, & ufitée dans les parties orientales de l'Europe.

16. La Tartare eft la Langue des Cofaques & des Tartares Précopites, qui habitent entre le Tanaïs & le Boryfthène.

17. La Teutonne eft une des quatre matrices majeures : elle a plufieurs branches, la Langue *Saxone*, la Françoife & la Danoife; & ces Langues fe fubdivifent encore en d'autres dialectes.

Il y a encore quelques reftes de la Langue Arabe dans les montagnes efcarpées du Royaume de Grenade, comme auffi dans plufieurs endroits d'Andaloufie, de Valence, & d'Aragon. Chaque Langue a auffi une efpèce de jargon, qui eft le langage des petites gens, des paifans, & du menu peuple. *Confultez* Gefner, qui a fait une efpèce de Dictionnaire des différens jargons de l'Europe, fous le titre de *Mitridates.* * Alftedius, *Encyclopæd. tome* I. *l.* 11, & Philander von Sittwald, *Satyrifche Vifionen*, *l.* 7.

LES PRINCIPALES LANGUES DE L'ASIE.

1. L'Antiochienne, ou la Syriaque, eft celle que les Chrétiens fe rendirent autrefois particulière dans l'Orient, & dans laquelle ils ont eu des Verfions de l'Ancien Teftament : c'étoit auffi leur Langue dans le fervice divin. Cette Langue eft une dialecte de l'ancienne Syriaque.

2. L'Arabe eft non feulement la plus abondante & la plus riche en mots, mais une des Langues des plus étendues de tout le monde. Elle eft commune dans l'Afie, depuis la Cilicie, par toute la Syrie, la Méfopotamie, la Paleftine, l'Arabie, & en Afrique le long des côtes de la Mer Rouge, dans l'Egypte, & fur les bords de la Méditerranée, jufqu'au détroit de Gibraltar. Dans tous ces différens païs, elle eft un peu mélangée de différentes dialectes. On a déja remarqué cy-devant qu'elle eft en ufage en quelques endroits de l'Europe.

3. L'Armenienne ne paffe point le païs des Arméniens.

4. La Babylonienne eft la plus pure de toutes les dialectes de la Langue Syriaque. Quelques Chapitres de Daniel, d'Efdras & du Thamuld Babylonien, ont été écrits en cette Langue.

5. La Chaldaique eft une des trois dialectes de la Langue Hébraïque : elle ne diffère pas beaucoup de la Syriaque.

6. La Chinoise, à laquelle il faut joindre la Coréenne & la Japonoife, eft fort en vogue dans le grand Empire de la Chine, & dans le Japon.

7. L'Hébraïque paffe pour la plus ancienne & la première des Langues. Babylone a été deux fois fatale à cette Langue; car dans la feconde captivité, les Juifs fe fervirent d'une Langue mêlée d'Hébreu, de Chaldaïque & de Syriaque. Ses dialectes, font, le Samaritain, le Chaldaïque, le Syriaque; & ces trois langues ont ceffé d'être en vogue en même tems que l'Hébraïque.

8. La Hierosolymitaine eft celle dans laquelle ont été écrits le Thalmud, & le Targum Hierofolymitain. C'eft une dialecte de l'ancien Syriaque.

9. La Langue Malaye eft la plus pure de toutes les Langues des païs de l'Inde Orientale, & tous les Négocians de ce païs-là la favent parfaitement. * Il y a un Dictionnaire Malais-Latin, de David Haex, imprimé à Rome en 1631.

10. La Persienne a plufieurs mots Allemands, comme *fader*, *mother*, *brother*, père, mère, frère. Entre autres mots, le nom même de Perfe, vient de *pferd*, qui en Allemand fignifie *un cheval.*

11. La Samaritaine eft une dialecte de l'Hébraïque.

12. La Syriaque, qui n'eft pas fort différente de la Chaldaïque, a été la Langue ordinaire de Notre-Seigneur Jesus Christ & de fes Difciples. Elle fe fubdivife en Babylonienne, en Hierofolymitaine, en Antiochienne (c'eft-à-dire, en Syriaque particulière) & en Arménienne.

13. La Langue Turque approche de la Perfienne & de la Tartare, & elle n'a de commun avec l'Arabe que les lettres.

LES PRINCIPALES LANGUES de l'Afrique.

1. L'Ethiopique eft en ufage parmi les Abyffins. Il y en a de deux fortes, l'une qui approche de la Chaldaïque, & qu'ils employent dans l'Office divin, & l'autre dans l'Hiftoire. Scaliger, Ludolphe, Petreus, Niffelius, & d'autres, en ont publié les caractères & leur manière d'écrire.

2. La Copte eft formée de l'ancienne Egyptienne & de la Grèque. Elle prend fon nom de Copto, autrefois métropole de la Thébaïde. *Voyez* là-deffus Kircher, *Prodrom. Ling. Copticæ.*

3. La Sorgaique. Les Relations des Voyageurs font mention de cette Langue, & ils difent qu'elle eft fort ufitée parmi les Habitans des païs de Sconbaya, de Muffumde, de Zeneu, de Guinée, de Quanle, de Hea & de Suz. On a déja remarqué cy-devant que l'Arabe étoit en vogue fur les côtes de la Mer Rouge & de la Méditerranée.

LES PRINCIPALES LANGUES de l'Amérique.

1. La Caribane. L'Auteur de l'Hiftoire des Antilles, imprimée à Roterdam l'an 1658, en a donné un Dictionnaire.

2. La Mexiquaine fe prononce en pouffant la Langue vers les dents, & on y trouve fouvent les lettres *T* & *L*, jointes enfemble, & quelquefois féparées. Quant aux autres Langues de l'Amérique, on n'en a point encore une connoiffance bien exacte.

REMARQUES PARTICULIERES fur quelques Langues.

La Cambrique eft pleine d'afpirations, & fouvent elle a des mots fans aucune voyelle, fe prononçant du fonds du gofier. Ainfi dans leur Oraifon dominicale, *libera nos à malo*, ils difent, *Eithr gwared, ni thag drwg.* La Langue Chinoife n'a point d'*R*; & tous les mots font monofyllabes, fort variés par les diphthongues & les triphthongues. La Langue Françoife a beaucoup de grace : elle eft fort propre à parler aux Dames. L'Allemande eft *mâle* : il y en a qui difent qu'elle eft propre à parler aux ennemis, & naturellement elle imprime de la terreur. Verulamius, *de Augment. Scientiar. l.* 6. *c.* 1, a remarqué que les Langues dérivées de la Gothique, ont beaucoup d'afpirations. La Langue Grèque eft pleine de diphthongues & de mots compofez. L'Hébraïque eft la plus pure de toutes les Langues, & celle qui a le moins de compofez : elle les évite tellement, qu'elle aime mieux, pour les éviter, fe fervir de périphrafes. L'Efpagnole eft noble, & fi majeftueufe, que les Efpagnols difent, *que c'eft la feule Langue qui mérite de parler à Dieu.* La Japonoife eft fort mâle. L'Italienne eft grave, & digne des Princes. La Mexiquaine fe fert à tout moment des lettres *T. L.* comme dans ces mots, *Tetotl*, *Mecaxuchitl*, *Tlaxcalli*, &c.

La Langue Françoise, étoit dans fon origine, un mélange du Gaulois, du Latin, & du Tudefque, ou Allemand. Dès que les Romains fe furent rendus maîtres des Gaules, leur Langue commença à y avoir cours, & les Gaulois corrompirent leur langage, en le mêlant avec celui des Romains; d'où il fe forma un jargon, qu'ils appellérent *Roman*, pour le diftinguer du Latin. Les Francs, qui vinrent enfuite, vers l'an 420, & qui chafférent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accoutumérent eux mêmes; & mêlérent beaucoup de mots Allemands à ce Latin Gaulois. Il y a apparence auffi que les Goths & les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules avant les François, & les Huns & les Vandales qui vinrent après, ajoutérent au langage du païs où ils s'établirent, plufieurs termes, que le commerce répandit dans toutes les provinces. Les Rois de la première race tâchérent de polir ce langage, qu'ils parloient eux mêmes; car outre le Tudefque, qui étoit la Langue naturelle des premiers Rois de France, le Roman étoit en ufage à la Cour; mais cette entreprife n'eut point de fuccès; & Chilpéric, qui fe piquoit d'efprit, de doctrine & d'éloquence, s'oppofa inutilement au torrent de l'ufage. Ainfi, à dire vrai, le langage de ce fiécle-là n'étoit qu'une pure barbarie, auffi bien que celui des fiécles fuivans. La Langue ne commença proprement à changer que fur la fin de la feconde race des Rois de France, après que l'Empire fut féparé de la maifon de France, vers l'an 900. Ce fut en ce tems-là que le Roman l'emporta tout à fait, fur le Tudefque, & devint la Langue dominante dans tout le Royaume. Dans tous les premiers voyages d'Outre-mer, les François prirent auffi des Grecs plufieurs mots qu'ils accommodérent à leur langage, & imitérent en quelque chofe le tour & le génie de la Langue Grèque. De là vient probablement la conformité qu'a la Langue Françoife avec la Grèque, plutôt que des Colonies que les Phocenfes établirent à Marfeille, avant que les Romains fe rendiffent maîtres des Gaules. Sous le régne de Louis *le Jeune*, vers l'an 1150, on commença à écrire en Roman; & ce langage devint plus pur & plus poli du tems de Philippe *Augufte*. Les Poëtes qui parurent alors fous le nom de *Trouveres*, & de *Jongleurs*, contribuérent beaucoup à former le ftyle, & à polir la Langue. Les Auteurs qui vinrent après, fous faint Louis, & fous Philippe *le Bel*, y ajoutérent de nouveaux ornemens. Le plus célébre d'entre ces Auteurs, fut Jean de Meun, furnommé *le Pere & l'Inventeur de l'Elo-*

l'Eloquence Françoise. Le Roman *de la Rose*, qu'il continua après la mort de Guillaume de Loris, est le premier livre François qui ait eu quelque réputation. La Langue se polit beaucoup vers le milieu du regne de Philippe *de Valois*, comme on le voit dans les registres de la Chambre des Comptes de Paris, dont le stile étoit alors beaucoup plus pur qu'auparavant. Du tems de Charles VII, Alain Chartier, Sécretaire de ce Roi, ajouta de nouvelles beautez à la Langue: ce qui le fit nommer aussi *le Pere de l'Eloquence Françoise.* Depuis ce tems-là le langage se perfectionna toujours de plus en plus, & perdit à la fin son nom de *Roman.* Comme dans les guerres du Levant la Langue Françoise avoit pris beaucoup de mots & d'expressions de la Langue Greque, elle prit aussi quelque chose de la Langue Italienne, dans les guerres d'Italie, sous Charles VIII & ses successeurs. François I, ayant rétabli les Belles Lettres, plusieurs Savans entreprirent tout de nouveau de polir la Langue Françoise. Amyot, Joachim du Bellay, & Ronsard, contribuerent le plus à ce changement: mais Desportes, du Perron, Malherbe, & Coeffeteau, polirent & enrichirent encore le langage. Balzac vint ensuite, qui donna à la Langue Françoise un arrangement & une cadence qu'elle n'avoit pas. Vaugelas s'attacha depuis à établir la netteté du style; & la Langue Françoise semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris d'en bannir tout ce qui étoit opposé à la pureté & à la clarté du style, & de lui donner un beau tour dans toutes ses expressions, évitant sur tout le galimatias & le phébus, que Nervèze & des Escuteaux avoient autrefois introduits à la Cour. * Le Pére Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eugene.* *Pasquier* touchant l'Origine de la Langue Françoise. *Samuel Bochart*, dans ses Remarques sur le livre d'Antoine Gosselin, intitulé, *Hist. des anciens Gaulois.*

L A N G U E dans l'Ordre de Malte. *Voyez* cy-dessous L A N G U E S.

L A N G U E D O C, province de France, s'étend le long de la Mer Méditerranée, qu'elle a au midi avec la Catalogne. Elle a les montagnes d'Auvergne au septentrion, avec le Lyonnois, le Rouergue & le Querry. Le Rhône la sépare de la Provence & du Dauphiné, au Levant: & au Couchant, elle tient à la Gascogne, c'est à dire, à l'Armagnac & au païs de Comminges. Catel croit que le Languedoc est la première Narbonnoise, dans la division que l'Empereur Auguste fit de toute la Gaule en dix-sept provinces, mais cette division est bien plus récente. Cluvier, Pierre de Marca, & divers autres ont été de ce sentiment, que la Gaule Narbonnoise, auparavant dite, *Gaule Porte-Chausse*, ou *Braccata*, comprenoit le Languedoc, la Savoye, le Dauphiné & la Provence. Le Pére Sirmond, dans ses Notes sur Sidoine Apollinaire, dit que la ville & le Territoire de Béziers, a été appellé *Septimanie*, de la septième Légion, & que de là ce nom fut donné à toute la province. D'autres veulent, avec Scaliger sur Ausone, que Sidoine & Grégoire de Tours ont bien donné le nom de *Septimanie* à la province, mais que ce nom est venu de celui de sept provinces, qui sont les deux Narbonnoises, sous Narbonne & Aix; les deux Aquitaines sous Bourges & Bourdeaux; la Novempopulanie sous Æause, la Viennoise, sous Vienne, & celle des Alpes maritimes sous Ambrun. Une partie de cette province a porté le nom de *Comté de Saint-Gilles.* Elle est une des plus belles & des plus considérables de France, & se divise en Haut & en Bas Languedoc; l'un vers l'occident, l'autre vers l'orient, sur la Mer Méditerranée. Le premier comprend le Toulousain, l'Albigeois, de Lauragais, & le Comté de Foix. L'autre se distingue en trois quartiers, de Narbonne, de Béziers & de Nimes, & comprend aussi le Gouvernement, où sont le Gévaudan, le Vivarais & le Vélay. Le Languedoc propre est très fertile en blez, en fruits, en vins, & abonde en toute sorte de venaison. En quelques endroits, il y a abondance d'encens, de poix, de liége, de marbre, de jaspe, & d'ardoise. On y trouve aussi quelques mines considérables; & le pastel, dont on se sert pour les teintures, lui est particulier. Cette province est arrosée de belles rivières: celles qui entrent dans la Mer Méditerranée sont, le Rhône, le Vistre, le Vidourle, la Bérange, la Cadoule, le Salazon, le Pallas, le Lés ou Lez, l'Eraut, le Lerron, l'Orbe, l'Aude, la Berre, &c. Les autres rivières sont le Tarn, l'Agout, le petit Lerz, le grand Lerz, la Lauriege, &c. & contribuent toutes à la fertilité de cette province. Le peuple y a naturellement de la vivacité d'esprit, & les Ouvrages des grands Hommes que le Languedoc a produits en sont une preuve incontestable. Ce païs tomba sous la domination des Romains, par la proximité qu'il avoit avec la Provence. Les Goths, dans le cinquiéme siécle, commencérent de s'y établir; & c'est d'eux qu'on pense que la province a pris le nom de *Languedoc*, comme qui diroit, *Langue de Goth*, ou *Landt-Goth*, c'est à dire, *Terre* ou *Païs de Goth.* D'autres assurent que ce nom vient du mot *Oc*, que ceux de la province prononcent pour *oui*; & qu'elle est appellée *Languedoc*, comme qui diroit *Langue d'oc.* Ceux qui donnent dans cette pensée, divisent la France en *Langue d'oui*, & *Langue d'oc*: celle-ci est au delà de la Loire, & l'autre en deçà de cette riviére. Quoi qu'il en soit, les Goths établirent la ville de Toulouse, pour capitale de leur Royaume, & étendirent depuis leur Empire jusques à la riviére de Loire. Ce fut sous Erric ou Euric, pére d'Alaric, que Clovis défit Alaric, Roi des Visigoths, l'an 507, dans les plaines de Vouglay ou Vouillé de Civaux, entre le Clain & la Vienne, assez proche de la ville de Poitiers. Aimoin & Bernard Gui, nous apprennent que Charlemagne y établit des Gouverneurs, qui furent appellez Comtes de Toulouse, & que le premier l'an 778, fut Corson, le même que plusieurs des Ecrivains François ont appellé Torsin. Les deux Auteurs que nous avons citez, lui donnent le nom de *Duc*, qui avoit été autrefois accordé à Launebode, dont parle le Poëte Fortunat. On avoit accordé le même titre de *Duc* à Didier, qui fut tué en combattant à Carcassonne contre les Visigoths, & un autre nommé *Austroalde*, dont Grégoire de Tours, Aimoin, &c. font mention. Le second Comte de Toulouse fut saint Guillaume, *au Court-nez*, ou, selon d'autres, *aux Cornets*, duquel ceux de la Maison d'Orange, qui portent un cornet dans leurs armes, étoient descendus. C'est ce même Guillaume qui fonda l'Abbaïe de Saint-Guillem-le-Desert, au diocése de Lodéve, dans laquelle il prit l'habit de Moine. Il y eut de grands changemens dans le Comté de Toulouse, sous Louis *le Débonnaire*, sous Charles *le Simple*, sous Hugues Capet, &c. Le Languedoc avoit encore des Ducs de Septimanie, qu'on nomma aussi *Marquis de Gothie*; parce qu'ils défendoient le païs, qui avoit été tenu par les Goths, dont les peuples suivoient les loix & les coutumes. On dit que ce fut Louis *le Débonnaire*, qui confia le Duché de Septimanie à BERNARD l'an 829. Bérenger, Comte de Barcelone, le lui disputa, comme nous le voyons par les Actes du Parlement ou Concile, tenu à Stramiac dans le Lyonnois l'an 836. Mais il resta au premier, qui fut tué par Charles *le Chauve* l'an 844. RAIMOND PONS, Comte de Toulouse, se rendit propre le Gouvernement de la Septimanie. Il ne comprenoit pas tout le Languedoc. On y trouvoit encore les Comtez de Carcassonne, de Melgueil & de Foix, les Vicomtez de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Nimes, de Lodéve, d'Usés, & d'autres petits Etats, dont les Seigneurs s'étoient rendu maîtres pendant les troubles de la France. Ils étoient avant cela simples Gouverneurs de ces villes, & dépendoient des Ducs ou Gouverneurs de la Septimanie. Depuis, les Comtes de Toulouse les laissérent jouir de leur usurpation, & se contentérent de l'hommage des Vicomtes. Dans la suite ils aquirent, par mariage, ou autrement, les Comtez de Quercy, de Perigord, d'Albi, l'Agénois, le Milhau, le Gévaudan, le Comté Venaissin, Melgueil, Armagnac, &c. RAIMOND VI, dit *le Vieil*, prit le parti des Albigeois. Cette conduite lui fit des affaires très-facheuses. Le Concile de Latran tenu l'an 1215, le dépouilla de ses Etats, qu'il donna à SIMON, Comte de Montfort. Ce dernier mourut l'an 1218, & laissa AMAURI, son fils, lequel n'étant pas en état de conserver les conquêtes que son pére avoit faites, céda au Roi Louis VIII, l'an 1224 le droit qu'il y avoit. RAIMOND VI, étoit mort l'an 1222, & son fils RAIMOND VII, dit *le Jeune*, lui succéda. C'étoit un Prince sage, courageux & entreprenant, qui ne négligea rien pour se rétablir dans les Etats que les Croisez avoient enlevez à son pére. Il y réussit, se reconcilia avec l'Eglise l'an 1228, & fit en même tems un Traité avec le Roi saint Louis. Raimond avoit une fille unique nommée *Jeanne*, qu'il fiança alors à *Alfonse* de France, Comte de Poitiers, frére du même saint Louis, à condition que s'ils mouroient sans enfans legitimes, les Etats des Comtes de Toulouse seroient réünis à la Couronne. La chose arriva ainsi: car *Jeanne* mourut le 15, & *Alfonse* le 21 août 1271, au retour du voyage d'Outre-mer. Leur mariage avoit été consommé l'an 1241, & *Raimond* VII étoit mort l'an 1249. Le Roi Philippe *le Hardi* se rendit maître du Comté de Toulouse l'an 1271, après la mort d'Alfonse son oncle. Le Roi Louis, son pére, y avoit aquis diverses Seigneuries. Les autres Rois ses successeurs, en joüirent; & l'an 1361, le Roi Jean réünit à la Couronne les Comtez de Toulouse & de Champagne, & les Duchez de Normandie & de Bourgogne. Les lettres datées du mois de décembre, sont rapportées par Catel. Nous remarquons ailleurs comment toute la province a été ainsi réünie à la Couronne: ce qui fut confirmé par l'assemblée de ses Etats Généraux, sous ces trois conditions, qu'il ne seroit donné au Languedoc aucun Gouverneur qui ne fût Prince du sang; que le Roi n'imposeroit point de tailles sans le consentement des Etats de la province; que ses priviléges lui seroient conservez, & qu'elle ne seroit point obligée d'user d'aucun Droit que du Droit écrit, c'est à dire, de l'ancien Droit Romain. Ces Etats s'assemblent toutes les années, & sont tenus par les trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat. Le premier est composé de trois Archevêques, & de dix-neuf Evêques. Le second, de vint-deux Barons, pris de chaque diocése; & le troisiéme, de vint-deux Consuls, des villes capitales de chaque diocése, &c. Toulouse est la ville capitale du Languedoc, avec Archevêché; aussi bien que Narbonne. Les autres sont Albi, Archevêché: Montpellier, Nimes, Carcassonne, Béziers, Agde, Uzés, Mende, le Puy, Viviers, Montauban, Lavaur: Castres, S. Papoul, Alet, S. Pons-de-Tomiers, Lodéve, Mirepoix, Pamiers, Rieux, Alais, qui ont toutes Evêché: Castel-Sarrasin, Castelnaudari, Limoux, Pezenas, Beaucaire, &c. Nous allons donner une table des Ducs de Septimanie, & des Comtes de Toulouse, principaux Seigneurs du Languedoc: & nous parlerons des autres, en faisant mention de leurs Etats, ou des villes capitales. Il y a peu de provinces de France où l'on trouve autant de monumens de l'Antiquité qu'en Languedoc; le Pont du Gard, les Arénes de Nimes, & grand nombre d'autres Ouvrages excellens, ont de quoi satisfaire la curiosité des Etrangers, qui doivent sur tout y admirer le nouveau Canal.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Septimanie, ou Marquis de Gothie, & des Comtes de Toulouse.

L'an 778, Corson.	
Vers 790, saint Guillaume, au Court-nez.	
Vers 806, Théodoric ou Thierri.	
Vers 819, Bérenger mort l'an	836.
Bernard assassiné l'an	844.
Guillaume II.	
Egfrid, nommé par Nithard sous	853.
Frédelon, mort avant l'an	862.
Humfroid & Fulguald.	

Vers

Vers 855, Raimond I.
Vers 864, Bernard II.
Vers 870, Eudes ou Odon.
Vers 883, Raimond II.
Ermengaud.
Vers 907, Raimond III, dit *Pons*.
Guillaume III, *se fit Moine* avant 994.
Pons I, vers 986.
Vers 1020, Guillaume IV, dit *Taillefer*.
En 1045, Pons II. 16 ans.
1065, Guillaume V. 29.
Vers 1090, Raimond VI, dit *de Saint-Gilles*. 15.
1105, Bertrand.

GUILLAUME X, DUC DE GUIENNE.

1122, Alfonse. 25.
1147, Raimond V, dit *le fils d'Alfonse* ou *de Faidide*. 47.
1194, Raimond VI, dit *le Vieil*. 28.
1222, Raimond VII, dit *le Jeune*. 27.
1249, Jeanne de Toulouse, & Alfonse de France. 22.
1271, le Roi Philippe *le Hardi*.

CANAL DE LANGUEDOC.

Ce Canal fut commencé l'an *1666*, par le Sieur Riquet, homme d'un génie & d'une capacité extraordinaire. Il forma le dessein de ce grand ouvrage, & eut la gloire de l'achever; mais il mourut avant que d'en faire le premier essai. M. de Bonrepaus, & le Comte de Caraman ses fils, l'un Maître des Requêtes, depuis Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'autre Capitaine aux Gardes, depuis Lieutenant Colonel de ce Régiment, Lieutenant Général des armées du Roi, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, eurent cet avantage, & la chose se fit au mois de mai 1681. La longueur de ce Canal est de cent soixante-quatre lieues de France, sur une largeur de trente piez. Les principaux Ouvrages que l'on y a faits, sont le reservoir de Saint-Ferreol, le bassin de Naurouse, le Pont de Répudze, & la voute du Malpas. Le reservoir de Saint-Ferreol a plus de deux mille toises de circonférence. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne Noire qui y sont retenues par une levée de terre, soutenue de trois murailles très-fortes; & il a quatre-vints-dix piez de profondeur en l'endroit le plus creux. Le bassin de Naurouse, que l'on a choisi pour être le point du partage des eaux, & où celles de Saint-Ferreol descendent, a deux cens toises de longueur, & cent cinquante de largeur, & est tout revêtu de pierres de taille. Il a été creusé à l'endroit le plus élevé du Canal, d'où les eaux y étant ramassées, se divisent & coulent des deux côtez opposez. Le Pont du torrent de Répudze, bâti de pierre de taille, long de soixante-dix toises, n'est pas moins admirable par la nouveauté de son usage: car en même tems que des vaisseaux assez grands naviguent sur ce Pont, où il y a sept piez d'eau par tout, on voit passer au dessus les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus hardi & de plus surprenant dans tout le Canal, c'est la voute & la structure de l'endroit nommé *le Malpas*. C'est ainsi qu'on appelle une montagne de roche dure, que l'on a percée pour faire passage aux eaux. La voute a quatre-vints toises de large, & quatre & demie de haut. Aux deux côtez du Canal on a pratiqué deux banquettes pour le tirage des barques. On voit encore dans ce merveilleux Ouvrage, des endroits de quinze à vint mille toises de Canal creusé dans la roche, des rigoles longues de quatre lieues de France, & d'autres d'onze; quantité de chaussées de pierre de taille, qui coupent & qui arrêtent les rivières, comme entre autres celle de Cesse, qui donne une reculade d'eau de plus de huit lieues d'étendue dans le canal sans aucune écluse, & dans un parfait niveau: les Ouvrages du port de Cete, & cent quatre écluses d'une solidité extraordinaire, par le moyen desquelles on peut passer en onze jours d'une mer à l'autre, avec autant de sureté que de facilité. * *Memoires du tems*.

Divers Auteurs parlent du Languedoc, & quelques-unes de ses villes ont leurs Historiens. Le Sieur Catel a fait l'Histoire de cette province. * Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse, & Memoires de Languedoc*. De Marca, *Hist. de Bearn*. Bernard Guy, *de Comit. Tolos.* Sirmond, *in Epist.* 1. l. 3. *Sidon.* Isaac Pontan, *Itiner. Gall. Narbon.* Du Puy, *Droits du Roi*. Nicole Bertrandi, *des Gestes des Tholosains*. Pierre des Vaux-de Cernay, *Hist. Albig.* Andoque, *Hist. de Languedoc*. Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*. Caseneuve. Sincerus. Davity. Clavier. Papyre Masson. Du Chêne. Pâquier. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Mérula. Orderic Vitalis. Guillaume de Puy-Laurens. Matthieu Paris. L'abbé Besse, *Hist. de Carcassonne*, &c.

LANGUES (Les) C'est un païs du Duc de Savoye. Il est en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivières de Sture, & de Tenaro d'un côté, & le Belbo de l'autre. C'est un païs fertile, distingué en *Hautes Langues* qui sont vers le midi, & dont Albe est la capitale, & en *Basses Langues* qui sont vers le nord entre Albi & Ast. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANGUES, nom de huit nations qui composent l'Ordre des Chevaliers de Malte, lesquelles sont, selon leur rang, la Langue de Provence; la Langue d'Auvergne, la Langue de France; celle d'Italie, d'Aragon, d'Angleterre, d'Allemagne, & de Castille. Ainsi il y a trois Langues pour le Royaume de France, savoir, Provence, Auvergne, France; deux pour l'Espagne, savoir, Aragon & Castille; une pour l'Italie; une pour l'Allemagne; & une pour l'Angleterre. Chaque Langue à son Chef, nommé *Pilier*. *Voyez* PILIER.

LANGUET (Hubert) François de naissance, & Ministre d'Etat d'Auguste, Electeur de Saxe, s'est rendu recommandable par son esprit dans le XVI siècle. LAMBERT Languet l'un de ses ancêtres, s'étoit établi à Viteaux, ville du Bailliage de Semur en Auxois, où il avoit été attiré par Jean de Montagu, Seigneur de Sombernon, sorti d'une branche cadette des Ducs de Bourgogne de la première race, issus des Rois de France, & qui pour l'engager à y rester lui avoit donné de grands privilèges l'an 1373. GERMAIN Languet, l'un de ses Descendans, Capitaine du château de Viteaux, eut entre autres enfans de *Jeanne* Devoyot, native d'Autun, celui qui donne lieu à cet article, né à Viteaux l'an 1518. Il fit ses études en sa patrie, puis passa en Italie pour y apprendre le Droit Civil l'an 1547, & fut reçu Docteur à Pavie. De là il fut faire quelque séjour à Bologne, & ce fut dans cette ville, qu'ayant lu un des Ouvrages de Philippe Mélanchthon, il conçut un si grand desir d'en connoître l'Auteur, qu'il prit résolution de l'aller joindre à Wittenberg en Saxe. Il y arriva en 1549, & peu après il quitta la Religion Romaine, pour embrasser la Protestante. Ces deux hommes se lièrent ensemble par une amitié très-étroite. Languet ne pouvoit quitter Mélanchthon, & celui-ci étoit charmé du nouvel ami qu'il s'étoit aquis. Il trouvoit en lui (au rapport de Joachim Camerarius ami commun des deux) un homme qui parloit savamment sur les intérêts des Princes, qui savoit à fonds l'Histoire des Hommes Illustres; dont la mémoire ne bronchoit jamais sur les circonstances du tems, ni sur les noms propres; & qui avoit une sagacité extraordinaire pour discerner les inclinations des hommes, & pour prévoir l'issue des choses. Cette liaison avec Mélanchthon, n'empêcha pas que la passion que Languet avoit pour les voyages, ne lui fît prendre la résolution en 1551, de visiter chaque année quelque partie de l'Europe; consacrant à ces courses curieuses la saison de l'automne, & revenant passer l'hiver à Wittenberg. Entre ces courses, il en fit une à Rome en 1555, & une en Livonie & en Laponie en 1558. Ce fut durant celle-ci que Gustave Roi de Suède, qui le vit dans ses Etats, le prit en affection, & l'engagea d'aller faire un tour en France, pour en attirer dans son Royaume des personnes habiles, soit dans les Sciences, soit dans les Arts. Il lui donna une lettre de créance datée du premier septembre 1557. Deux ans après, Languet accompagna en Italie Adolphe, Comte de Nassau, Prince d'Orange. A son retour, il passa par Paris pour y voir le fameux Turnèbe; & ce fut là qu'il apprit la mort de son cher Mélanchthon. Auguste, Electeur de Saxe l'attira à sa Cour en 1565, & le 27 juillet de la même année, il le nomma son Envoyé à la Cour de France. Il le députa en 1568, à l'assemblée des Etats de l'Empire, convoquée à Ausbourg par l'Empereur Maximilien; puis le dépêcha à Heidelberg pour négocier avec l'Electeur Palatin; & de là il se rendit à Cologne, où il s'aquit l'estime & la confiance de la Princesse d'Orange, Charlotte de Bourbon. Enfin, il fut par ordre de l'Electeur son Maître à la Diète de Spire; & à Stettin l'an 1570, en qualité de son Plénipotentiaire, pour y ménager la paix entre les Suédois & les Moscovites, qui avoient choisi Auguste pour leur Médiateur. Ce Prince, par ses lettres du 20 septembre de la même année, l'envoya une seconde fois en France vers le Roi Charles IX, & vers la Reine-Mère Catherine de Médicis. Ce fut là qu'il fit au Roi une Harangue très-hardie, au nom des Princes Protestans d'Allemagne. Il étoit encore à Paris, lors de la sanglante journée de la S. Barthélemi en 1572. Il y sauva la vie à son hôte André Wechel, fameux Imprimeur, & contribua beaucoup à faire évader Philippe de Mornay, Seigneur du Plessis; mais se confiant trop aux égards dûs à son caractère d'Envoyé, il auroit eu peine lui-même à échaper sans les bons offices de Jean de Morvillier, qui avoit été Garde des Sceaux. Son Maître en le rappellant lui donna ordre de passer par Vienne, & il y étoit le premier janvier 1574. L'année suivante, il fut un des principaux Arbitres du diférent qui duroit depuis trente années entre les Maisons de Longueville & de Bade, pour la succession de Rothelin. Les disputes qui survinrent en Saxe, entre les Luthériens & les Zuingliens, touchant le Mystère de l'Eucharistie, firent soupçonner Languet d'être Fauteur des derniers. Cela l'obligea de demander à l'Electeur, dont il étoit un des premiers Ministres, la permission de se retirer; elle lui fut accordée avec la faculté d'aller où il lui plairoit. C'est ce que l'on apprend d'une lettre qu'il écrivit de Prague, à Camerarius le fils, le premier mars 1577. Cette retraite ne l'empêcha pas d'avoir toujours de grandes liaisons avec l'Electeur de Saxe. Il s'attacha à Jean-Casimir, Comte Palatin, & le suivit à Gand, dont les Habitans avoient appellé ce Prince pour être leur Gouverneur; mais Jean-Casimir les ayant quittez, peu content de leur procédé à son égard, Languet invité par Guillaume, Prince d'Orange, de se rendre auprès de lui, fut le joindre à Anvers. Ses conseils furent très-utiles à ce Prince, mais sa mauvaise santé le força de s'en éloigner pour aller, en avril 1579, chercher du soulagement aux bains de Bade, & il ne retourna à Anvers que le 20 janvier 1580. L'année suivante, le Prince d'Orange l'envoya en France, pour tâcher d'y réconcilier Charlotte de Bourbon sa femme, avec Louïs, Duc de Montpensier son frère, ce qui réussit. Il reçut ordre de s'unir au Seigneur de Sainte-Aldegonde, Député des Gantois & autres Confédérez, pour engager le Duc d'Alençon à aller se mettre à leur tête. Ils allèrent trouver ce Prince au Plessis-lès-Tours. On fait le succès de cette négociation, après laquelle Languet retourna à Anvers, où il mourut le 30 de septembre, sans avoir été marié. Son corps y fut solemnellement inhumé dans l'église de S. François, le Prince d'Orange conduisant en personne le convoi. Voici l'Epitaphe de Languet.

Deo Patri & Domino Jesu Christo Sacrum.

Huberto Langueto Viro nobili ac diserto, nato Vitelli Heduorum oppido, egregiam laudem in omni doctrinæ genere, Jurisque Civilis Scientia, propter excellens ingenium, promptam memoriam, & perpetu- ju-

judicium consecuto, prudentia vero, quam ex diligenti Historiarum perscrutatione, & plurimarum civitatum hominum solo quaesitis utriusque amicitia, ac variis ad quaslibet Europae Nationes, Gentes, Urbes, & Principes missus, itemque ad praecipuos nonnullos peregrinationibus, atque longo rerum & annorum usu, natura quadam ut, non mediocrem est adeptus. Valde praestanti Viro, conditione coelebi, morum elegantia, comitate, gravitateque persingulari, fide pietate, animique magnitudine, sapientia, & probitate; qui uti christiane non solum vita, verum etiam, quod caput est, moriens, intestatus fuit, fusis ad Deum, toto morbi quo decessit tempore, gemitibus & ardentissimis in extremum usque vitae spiritum, precibus, habitis insuper ad familiares, utres utrisque, de Divinis, humanis, publicis, privatisque rebus & de nostri seculi perfidia variis sermonibus expressit, ob quae felicis universae civitatis Antverpiensium Senatus mortuo funebres honores legitime decrevit, atque ipsa exhibuit, longe clarissimo Amici superstitis memoriae causa bene merenti. Vixit annos LXIII, obiit Kalend. Octobr. 1581. Cette Epitaphe est trop instructive sur le sujet de Languet, pour n'être pas insérée ici.

La Vie de Hubert Languet, écrite en Latin sans nom d'Auteur, mais que l'on fait être l'Ouvrage de Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, a été imprimée à Hall en Saxe l'an 1700. L'on y avoit imprimé l'année précédente les *Lettres* que Languet avoit écrites à l'Electeur de Saxe pendant le cours de ses négociations. On a encore un autre volume de ses *Lettres* Latines aux Camérarius, pére & fils, imprimées en 1646, & depuis avec quelques autres de lui, à Leipsic l'an 1685; & un troisième Recueil de ses *Lettres* en même Langue, au Chevalier Philippe Sidney, fils du Viceroi d'Irlande, imprimé en 1633, chez Elzevier. Rien n'est si tendre que ce qu'il écrit à Sidney, & il paroit qu'il avoit pour ce jeune Seigneur une amitié toute singuliére. Il y est aussi parlé des troubles des Païs-Bas, des causes de ces troubles & des moyens de les appaiser. Elles contiennent plusieurs choses remarquables. On y voit enfin de très-bons avis, sur la conduite que doit tenir un jeune homme qui pense à entrer un jour dans les affaires du Gouvernement. La lecture en est très-agréable. L'on a encore de lui la *Relation* de l'Expédition de l'Electeur Auguste de Saxe, contre Guillaume Grumbach & autres Revoltez de Saxe, avec l'*Histoire* de ce que l'Empereur fit contre ce Prince; sa *Harangue* en Langue Françoise, au Roi *Charles IX*, en 1570; & l'Ouvrage intitulé *Vindiciae contra Tyrannos*, qui parut peu après la mort de Languet, sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*. L'on y feignit que cette première édition avoit été faite à Edimbourg dès l'an 1579. Ce libelle Républiquain, un des plus violens qu'il y ait eu dans ce genre, a été durant plusieurs années attribué à divers Auteurs; mais M. Bayle a rapporté dans une Dissertation sur cet Ouvrage, laquelle se trouve à la fin de son Dictionnaire, de fortes raisons qui portent à croire, que ce libelle est sorti de la plume de Hubert Languet. On lui attribue encore l'*Apologie* de Guillaume, Prince d'Orange, contre le Roi d'Espagne en 1581; & un *Discours des Etats de l'Empire*, qui n'a point été imprimé, & dont le Manuscrit a été long-tems conservé dans la bibliothéque de M. de Thou. Du Plessis-Mornay, intime ami de Hubert Languet, a fait son Eloge en peu de mots dans sa préface du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, lorsqu'il y a dit; *Is fuit qualis multi videri volunt, is vixit qualiter optimi mori cupiunt.*

La famille de Languet subsiste encore avec honneur. Claude Languet, Seigneur de S. Côme, l'un des fréres de Hubert, eut une des premiéres charges à la Chambre de la Reine Catherine de Médicis, & s'étant retiré de la Cour, il épousa en Bourgogne *Marcelline* Pyvert. Son petit-fils Denys Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre & de Gergy, qui fut successivement Conseiller au Parlement de Rouen, & Procureur Général au Parlement de Dijon, mort le 20 d'août 1680, laissa les enfans qui suivent, tous vivans en novembre 1723. 1. *Guillaume* Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon; 2. *Jacques-Vincent* Languet, Comte de Gergy, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, cy-devant Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Envoyé extraordinaire de sa Majesté auprès du Duc de Wirtemberg, puis du Duc de Mantoue & du Grand Duc de Toscane, ensuite Ministre Plénipotentiaire de sa Majesté à la Diéte de l'Empire, enfin Ambassadeur pour le Roi à Venise où il est arrivé le cinquiéme décembre 1723, né à Paris le 29 avril 1667, mort dans la même ville le 17 novembre 1734, ayant épousé le 21 octobre 1715 *Anne* Henry, fille de *Jean-Baptiste* Henry, cy-devant Thrésorier général des galéres de France, & de *Marie-Anne* Le Large du Moulon, dont il n'eut que des filles; 3. *Pierre-Bénigne* Languet, Baron de Montigny-sur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Baviére, Maréchal de camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wirtemberg, & son Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que sa Majesté avoit fait rendre à ce Prince, lorsqu'il avoit passé par ses Etats, pour aller prendre possession de la Principauté de Montbelliard; 4. *Thérese* Languet, mariée à *Claude* Rigoley, Seigneur de Puligny, premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon; 5. *Jean-Baptiste-Joseph* Languet, Docteur de la Maison de Sorbonne, Curé de S. Sulpice à Paris depuis l'an 1714, par les soins de qui se continue le somptueux édifice de cette église paroissiale; 6. *Jacques* Languet, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de S. Sulpice en Bugey depuis l'an 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur général de son Ordre; 7. *Jean-Joseph* Languet, Docteur de Sorbonne de la Maison de Navarre, Abbé de Coëtmaloën en 1709, & de S. Just en 1723, cy-devant Aumonier de feue Madame la Dauphine, puis sacré Evêque de Soissons le 23 juin 1715, reçu à l'Académie Françoise en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731. Ce Prélat s'est fait connoître dans ces derniers tems par la multiplicité de ses Ouvrages Polémiques. * Joachim Camerarius, in *Vita Philippi Melanchthonis*. M. de Thou, *Hist. l.* 74. Du Plessis-Mornay, *Préface de l'édition Latine du livre de la Vérité de la Religion Chrét.* Bodin, *Demon. l.* 2. *c.* 6. Jean Wolf, *Préface des Annales de Gaguin*, *Burgrave de Dohna*, &c. Bayle, *Dissertation sur le livre de Steph. Junius Brutus*.

Languet porte *d'azur au triangle cléché & renversé d'or, chargé de trois molettes de gueules sur les angles.*

LANGUISSEL (Bernard) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit François de nation, frere de *Bertrand*, Evêque de Nîmes, & d'*André*, Evêque d'Avignon. Il fut Archidiacre de Toulouse, & fut élevé l'an 1260 sur le siége de l'église d'Arles, après Bertrand de Malferrat. Les Auteurs parlent avantageusement de son zèle pour soutenir les priviléges de son église, & pour s'opposer à toutes sortes d'abus. Il célébra pour cela deux Conciles provinciaux. Le Pape Martin II, dit IV, le fit Cardinal, Evêque de Porto le 23 mars 1281, & l'envoya depuis Légat dans la Lombardie, dans la Romagne, & dans la Toscane. On dit que le Cardinal Languissel mourut l'an 1291, à Orviete. * Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Ughel, *Italia Sacra.* Ciaconius. Aubery, &c.

* LANHOSO ou LINDOSO, ville de Portugal dans la province nommée Entre Douro & Minho, à l'est-nord-est de Braga dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a pour sa défense, non seulement un château dont il est difficile d'approcher, mais encore outre cela une citadelle avec cinq bastions. * Colmenar, *Delices de Portugal*, *p.* 502 & 508.

LANIADO (Samuel) Rabbin, a composé un Commentaire sur les cinq livres de Moïse, intitulé, *Keli hemdah*, c'est à dire, *Vaisseau de desir*, qui a été imprimé in-folio, à Venise, par Jean de Gara. Les Savans ont remarqué que le Commentaire de ce Rabbin n'est qu'un tissu d'allegories: ce qui est aussi confirmé par Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* qui observe que ce sont des Homélies tirées des Gloses, auxquelles on donne le nom de *Rabbot*: or il est certain que ces *Rabbot* sont purement allegoriques.

LANION. *Voyez* LANNION.

LANIANG, petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale d'un petit Royaume, qui est entre ceux de Pegu & de Siam, & tributaire de ce dernier. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANKAN. *Voyez* LANCAN.

LANMEUR ou LANDMEUR, autrefois *Kerfeuntenm*, ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne près de la côte, est à six ou sept lieues de la ville de Tréguier, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANNE (Noël de la) *Voyez* LALANNE (Noël de)

* LANNEPAX, selon le Dictionnaire Universel de la France; LANEPATZ, selon la Carte du Gouvernement général de Guienne par M. Delisle; & LASNEPAS, selon la même par Sanson. C'est une petite ville du Bas Armagnac, vers les confins du Condomois, au nord-ouest d'Auch, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

LANNES, Sénéchaussée de Gascogne en France. Les Gascons appellent ainsi, tant cette Sénéchaussée que l'entier païs des Landes. La Sénéchaussée dont le siége principal est celui d'*Acqs* est d'une grande étendue. Elle a quinze lieues de long & autant de large. Le païs est arrosé de plusieurs riviéres qui se rendent presque toutes dans l'Adour. Ces riviéres sont la *Douse*, le *Gabas*, le *Luy*, les deux *Luys*, les *Gaves Bearnois*, la *Fabarie*, les *Nivelles* & la *Nive*. Ce qu'il y a de terres aux Landes a son utilité pour le pâturage du bétail que l'on y nourrit en fort grand nombre. Elles sont stériles en certains endroits, mais ailleurs assez fertiles, principalement aux lieux où l'on se sert de la marne, terre chaude qui étant mêlée, avec le sablonneuse, fait un tempérament propre à la production des fruits. Cette terre se trouve en divers endroits de ses campagnes. * Davity, *Guienne*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LANNION, bourg ou ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne, à trois lieues de Tréguier vers l'occident méridional. On y fait assez grand commerce des vins de la Rochelle & de Bourdeaux, & des chanvres que le païs produit. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANNION, Maison de Bretagne, qui tire son nom de la ville de Lannion. *Voyez* l'art. précédent. Elle a toujours été considérée en cette province comme une des plus distinguées parmi la meilleure Noblesse. On voit par une transaction passée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Roland de Dinan s'engage à dédommager Guiomar de Lannion d'un retour de partage sur la Terre de Leon. Il y a des titres anciens & conservez dans le Prieuré de Kermaria dans la ville de Lannion, qui font foi que Guiomar étoit fils de Juhael d'Avaugour.

Il fut pére de Briant, I. du nom, qui d'*Aliette* de Kergorlai eut Briant, II. du nom. Celui-ci fut un de ces braves Bretons qui furent Compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin; & à la prise de Mante il fit prisonnier Loger d'Orgeslin fils de Jean d'Orgeslin, Seigneur de Sainte-Mesme & Grand-Véneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois.

Briant, II. du nom, reçut plusieurs gratifications du Roi Charles V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance. Mais dans la guerre civile de Bretagne pour la succession à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, qui décida ce long différent. Il fut ensuite un des députez par les Etats de Bretagne, au Roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes graces envers le nouveau Duc avec la paix; ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'Ambassadeur; & l'an 1382, il signa à la fondation de l'Eglise de S. Michel près d'Auray, où est maintenant une célébre Chartreuse. Il avoit épousé *Marguerite* de

Cri-

Cruguil, de laquelle il eut Jean, I. du nom, qui épouſa *Anne* de Languevoes, & fut pére de Roland qui ſuit.

Du mariage de Roland avec *Guyonne* de Grézy, vinrent 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; 2. *Olivier*; & 3. *Yves*. Ces deux derniers furent honorez par le Duc d'Orléans de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent l'un aprés l'autre Vice-Amiraux de Bretagne, & Yves fut auſſi Maitre d'Hôtel du Duc de Bretagne. Leur aîné eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, avec les charges de ſon Chambellan & de Maitre de ſon Hôtel: il fut auſſi Gouverneur des villes de Dol, de Guerrande & de Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthiévre, & qu'il fut arrêté avec lui. Aprés ſa délivrance & ſur un ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les Penthiévres qui s'y étoient retirez, & prit ſur eux Avênes, dont il traita avec le Duc de Baviére.

Jean de Lannion, II. du nom, épouſa *Héléne* de Cliſſon, & en eut François, I. du nom, duquel & de *Françoiſe* Lots, naquit François, II. du nom, qui s'enferma dans Metz avec le Duc de Guiſe l'an 1552; & qui l'an 1554 reçut ordre d'aſſembler & de commander la Nobleſſe pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne* Pinart, ſœur de *Jeanne* Pinart, mariée dans la Maiſon de Goulaine; & il fut pére 1. de Claude qui ſuit; & 2. de *Jean*, Seigneur des Aubrais, dont la branche eſt tombée, & a porté de grands biens dans la Maiſon de Poncalec.

Claude I, épouſa *Renée* de Quelen, Dame du Vieux-Châtel. Son fils Pierre I, épouſa *Renée* d'Amilon, fille unique & héritiére de *René* d'Aradon, Seigneur d'Aradon, de Quinipili, de Camor, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de cinquante Hommes d'Ordonnance. Ce Pierre de Lannion, Baron du Vieux-Châtel entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Enfin il ſe remit à l'obéiſſance de Henri IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. Pierre I eut Claude II, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, d'Aradon, de Quinipili, de Camor & d'autres lieux, Baron de Malétroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du Ban & de l'Arriére-ban du diocéſe de Vannes, des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. Claude II, épouſa en premiéres noces *Thérèſe* Huteau de Cadillac, & il en eut pluſieurs enfans, 1. Pierre I, *dont il ſera parlé cy-aprés*; 2. l'Abbé de Lannion; 3. le Chevalier de Lannion, qui étant Capitaine de vaiſſeau, fut tué au combat de Malaga l'an 1704; 4. l'aînée des filles, mariée au Marquis de Carcado; 5. 6. 7. 8. 9. & cinq autres filles Religieuſes. Claude II, prit une ſeconde alliance avec *Jeanne-Françoiſe* de Beringhem, dont il eut 10. *François-Armel* de Lannion, Marquis de Crenan, tué avec ſon frére le Chevalier de Lannion, du même coup de canon au combat de Malaga.

Pierre II, Comte de Lannion, a ſuccédé à tous les titres de ſon pére. Il a ſervi dés ſa premiére jeuneſſe, ayant fait ſa premiére campagne en Hongrie ſous le Comte de Coligny, & depuis il s'eſt aquis la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Aprés avoir été Capitaine de cavalerie, il fut fait Sous-lieutenant des Gendarmes d'Anjou avec un brevet de Meſtre-de-camp; eut enſuite la charge de Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine; l'an 1688, fut fait Brigadier des armées du Roi; l'an 1693, Maréchal de camp; & l'an 1702, Lieutenant Général. Entre pluſieurs Commandemens importans dont il a été honoré, il conduiſit l'arriére-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc de Baviére, & il ſe diſtingua dans les deux batailles de Hochſtet. Le Roi le gratifia du Gouvernement de S. Malo, par ſes lettres du 14 février 1710. Il mourut le 27 mai 1727, âgé de 75 ans & trois mois. Son épouſe eſt *Françoiſe* Echallard de la Marck, élevée fille d'honneur auprés de la Reine, morte le 27 avril 1726, dans la 76 année de ſon âge. Ses enfans ſont 1. Anne-Bretagne de Lannion, Colonel du Régiment de Xaintonge, & Brigadier des armées du Roi; 2. *Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph*, Chevalier de Malte, Colonel du régiment de Lannion; 3. *Hyacinthe-François*, Vicomte de Malétroit & Colonel des régimens de Bretagne; 4. *Julie-Françoiſe*, mariée à *Charles-Félix-Hyacinthe* des Yſſarts, Marquis de Caſtelet, Colonel d'un régiment qui porte ſon nom, Brigadier des armées du Roi, mort le dixiéme de novembre 1719; & 5. *Eléonore*, Chanoineſſe-Comteſſe de Munſter-Bilſen.

Anne-Bretagne, Marquis de Lannion, a épouſé *N*. . . . de Mornay, fille unique de *Louis*, Comte de Monchevreuil, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Arras.

* LANNOY, petite ville des Païs-Bas, dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay à deux lieues de la premiére, & à trois lieues de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANNOY, maiſon conſidérable en Flandre, qui tire ſon origine de la petite ville de Lannoy, a produit quinze Chevaliers de la Toiſon d'Or. L'on ne la rapportera ici que depuis Hugues qui ſuit.

I. Hugues, Seigneur de Lannoy & de Lys, premier du nom, épouſa *Marguerite*, Dame de Maingoval, dont il eut 1. *Robert* de Lannoy, Seigneur de Maingoval & de Lys, mort ſans poſtérité; 2. Hugues, II. du nom, qui ſuit; & 3. Gilbert de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Santes, *de* Willerval *&* *de* Rollaincourt, *rapportée cy-aprés*.

II. Hugues, II. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épouſa *Marie* de Barlemont, dont il eut Jean, I. du nom, qui ſuit.

III. Jean, I. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épouſa *Jeanne* de Croy, fille de *Jean*, Seigneur de Croy, Grand Bouteillier de France, dont il eut 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; & 2. Antoine de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Maingoval, *mentionnée cy-aprés*.

IV. Jean, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1451, Ambaſſadeur en Angleterre, Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens, & Gouverneur de Hollande, de Zélande & de Friſe, fit conſtruire le château & l'égliſe de Lannoy, & mourut en 1492. Il épouſa 1. *Jeanne* de Poix, Dame de Brimeu: 2. *Jeanne* de Ligne, fille de *Michel*, Seigneur de Barbançon. Du premier lit vint 1. *Jeanne* de Lannoy, Dame de Brimeu, mariée à *Philippe* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; & du ſecond ſortirent 2. *Bonne*, Dame de Lannoy, alliée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Santes & de Rollaincourt, ſon couſin; 3. *Marie*, femme de *Jean*, Seigneur de Beaufort en Artois; & 4. *Jacqueline* de Lannoy, mariée à *Jean* de Hénin, Seigneur de Fontaines.

SEIGNEURS de MAINGOVAL,

IV. Antoine de Lannoy, fils puîné de Jean, I. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Marie* de Barlemont, fut Seigneur de Maingoval, & épouſa *Marie* de Ville, Dame de Sanzelles & d'Audregnies, dont il eut 1. Jean, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Lannoy, mariée 1. à *Philippe* Villain, Seigneur de Liſle; 2. à *Philippe* de Poitiers, Seigneur de la Ferté.

V. Jean de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, de Rieulay, &c. mourut en 1498. Il épouſa 1. *Catherine* de Neuville; 2. *Philippote* de Lalain, fille de *Simon*, Seigneur de Hautes. Du premier lit vint 1. Jean, IV. du nom, qui ſuit; & du ſecond ſortit 2. Charles de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Sanzelles *&* *des Princes de* Sulmone.

VI. Jean de Lannoy, IV. du nom, Seigneur de Maingoval, d'Audregnies, &c. épouſa 1. *Marguerite* de Flandre, dite *de Praet*: 2. *Philippe* de Planes. Du premier lit ſortirent 1. *Antoine* de Lannoy, Seigneur de Maingoval, Grand Ecuyer de l'Empereur, mort ſans alliance; & 2. *Louiſe* de Lannoy, Dame d'Audregnies, mariée à *Louis*, Seigneur de Revol: du ſecond lit vinrent 3. Nicolas, qui ſuit; & 4. *Claude* de Lannoy, alliée à *Charles* de Fiennes, Seigneur d'Eſquerdes.

VII. Nicolas de Lannoy, Seigneur de Maingoval, &c. épouſa *Anne* de Lalain, dont il eut 1. *Charles*, mort en Eſpagne en 1591; & 2. *Bonne* de Lannoy, mariée à *Philippe* de Sainte-Aldegonde, Seigneur de Noircarmes.

SEIGNEURS de SANZELLES,
Princes de Sulmone.

VI. Charles de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, &c. & de *Philippe* de Lalain, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Sanzelles, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1516, & mourut en 1527. *Il aura cy-aprés un article ſéparé.* Il épouſa *Françoiſe* de Montbel, fille de *Jacques*, Comte d'Entremonts, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Sanzelles, mort . . . . . . 2. Philippe qui ſuit; 3. *Ferdinand*, qualifié Duc de Bayonne, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* de la Falu, & de *Marguerite* Perrenot de Granvelle ſes deux femmes; & 4. *Pompée* de Lannoy deſtiné à l'Egliſe.

VII. Philippe de Lannoy, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, ſervit avec le Duc d'Albe aux ſiéges de Tunis & de la Goulette, fut bleſſé à celui d'Algézire; & ſecondé du Prince de Salerne, il défit le Général Strozzi en 1544. Deux ans aprés il commanda la cavalerie légére des Eſpagnols & des Italiens dans la guerre contre les Proteſtans d'Allemagne, & ſe ſignala à la journée de Mulberg en 1547. Il épouſa 1. *Iſabelle* Colonne, fille de *Veſpaſien* Colonne, & de *Béatrix* Appia: 2. *Léonore* Doria, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. *Charles* de Lannoy, II. du nom, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans poſtérité de *Conſtance* Carréto, fille du Marquis de Final; 2. *Proſper*, mort ſans lignée; 3. *Horace* de Lannoy, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1597, ſans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Peſcaire, & de *Marie* d'Arragon; 4. *Béatrix* alliée, à *Balthaſar* d'Aquaviva; 5. *Marie*, Religieuſe; & 6. *Victoire* de Lannoy, mariée à *Albert* d'Aquaviva, Duc d'Atri.

SEIGNEURS de SANTES,
de Willerval & de Rolaincourt.

II. Gilbert de Lannoy, troiſiéme fils de Hugues, I. du nom, Seigneur de Lannoy, & de *Marguerite*, Dame de Maingoval, fut Seigneur de Santes & de Beaumont, & épouſa *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fille unique de *Jean*, Seigneur de Molembais, dont il eut 1. *Hugues* de Lannoy, Seigneur de Santes, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Maître des Arbalétriers de France, mort le premier mai 1456, âgé de 72 ans, ſans enfans de *Marguerite* de Boncourt; 2. Gilbert II, qui ſuit; 3. Baudouin, dit *le Bégue*, I. du nom, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Molembais, *rapportée cy-aprés*; 4. *Goſſelin* de Lannoy, Seigneur de Breuſe, qui de *Marie* de Mongardin, eut pour fille unique *Marie* de Lannoy, Dame de Breuſe, alliée à *Antoine*, Seigneur de Hiérin; 5. Jean, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* Moterie, *mentionnée cy-aprés*; & 6. *Agnés* de Lannoy, mariée à *Jean* de Roubaix, Seigneur de Herzelles, Chevalier de la Toiſon d'Or, morte le huitiéme juillet 1464.

III. Gilbert de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Willerval & de Tronchines, Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toiſon d'Or en 1429, mourut en avril 1462. Il épouſa 1. *Léonore* des Quênes, veuve de *Jean*, Seigneur de Montiguy en Oſtrevant, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Ghiſtelles, fille de *Jean* de Ghiſtelles, Seigneur d'Uxzel: 3. *Iſabelle* de Flandre, fille de *Jean*, Seigneur de Drincamp, morte en février 1452. Du ſecond lit ſortirent 1. Philippe qui ſuit; & 2. *Jacques* de Lannoy, mort ſans lignée: & du troiſiéme vint

3. *Pierre* de Lannoy, Seigneur de Frênoy, Confeiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien I, Chevalier de la Toifon d'Or, mort en 1492, ayant eu de *Joffine* de Grimberghes, fille de *Philippe*, Seigneur de Grimberghes, & de *Jeanne* de Hamal, *Marie* de Lannoy, mariée à *Jean* de Lier, Seigneur d'Immerfel; *Marguerite*, alliée à *Philibert*, Seigneur de Vere, Chevalier de la Toifon d'Or; & *Ferry* de Lannoy, Seigneur de Frénoy, qui époufa *Marie* Jauffe de Maftaing, Dame de Baufermez, & eut pour enfans *Philippe* de Lannoy, Dame de Frênoy, mariée à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Courières, Chevalier de la Toifon d'Or; & *Louife* de Lannoy, alliée à *Antoine* de la Barre, Seigneur de Mouferon, Baillif de Courtray.

IV. PHILIPPE de Lannoy, I. du nom, Seigneur de Willerval, de Santes, de Tronchines, &c. vivoit en 1473, & époufa *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, de Sompuis & de Rolaincourt, fille de *Valeran* de Châtillon, Seigneur de Beauval, de Dampierre, &c. & de *Jeanne* de Saveufe, dont il eut 1. PHILIPPE, II. du nom, qui fuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Dampierre & de Beaumont; & 3. *Gilbert* de Lannoy, Seigneur de Willerval, qui époufa *Jeanne* de Neuville, dont il eut *Bonne* de Lannoy, mariée à *François* d'Ognies, Seigneur de Beaurain.

V. PHILIPPE de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Santes & de Rolaincourt, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, Confeiller & Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, époufa *Bonne*, Dame de Lannoy, fa parente, fille & heritiere de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Jeanne* de Ligne, fa feconde femme dont il eut 1. HUGUES qui fuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Ognies, Seigneur de Watines, Gouverneur de Tournay; & 3. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Henri* de Witthen, Seigneur de Berzelles.

VI. HUGUES de Lannoy, Seigneur de Tronchines & de Rolaincourt, mourut avant fon pere en 1527, laiffant de *Marie* de Bouchault, Dame de Boulers, une fille unique, nommée *Françoife* de Lannoy, Dame de Rolaincourt, de Santes & de Boulers, mariée à *Maximilien* d'Egmond, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toifon d'Or.

SEIGNEURS de MOLEMBAIS.

III. BAUDOUIN de Lannoy, I. du nom, dit *le Bégue*, troifiéme fils de GILBERT de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fut Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toifon d'Or, & Gouverneur de Lille, & mourut en 1470. Il époufa 1. *Marie*, Dame de Melles, de Caucourt & de Dolhaim, morte fans enfans le dernier mai 1433: 2. *Adrienne* de Barlemont, Dame de Solre-le Château, fille de *Jacques*, Seigneur de Solre-le Château, & de *Catherine* de Roberfart, morte le 29 avril 1439, dont il eut 1. BAUDOUIN, II. du nom, qui fuit; & 2. *Philipotte* de Lannoy, mariée à *Jean* Jauffe, Seigneur de Maftaing.

IV. BAUDOUIN de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Molembais & de Solre, Chevalier de la Toifon d'Or, Confeiller, Chambellan & premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc Maximilien, fervit le Duc de Bourgogne au fiége de Beauvais en 1472, prit Vallery, & mourut le feptiéme mai 1501. Il époufa *Michelle* d'Efne, Dame de Cauroy, fille d'*Amé*, Seigneur d'Efne, & d'*Ifabelle* d'Ocoche, dite *de Neuville*, morte le 22 avril 1511, dont il eut 1. PHILIPPE qui fuit; 2. *Françoife*, alliée à *Antoine* de Montmorency, Seigneur de Croifilles; & 3. *Magdelaine* de Lannoy, mariée à *Jean* Rofin, Seigneur de Rongnies & des Cordes.

V. PHILIPPE de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, de Cauroy, &c. Chevalier de la Toifon d'Or, mourut le 12 feptembre 1543, âgé de 56 ans. Il époufa 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Baudouin*, Seigneur de Fallais: 2. *Françoife* de Barbançon, fille de *Jean*, Seigneur de Cany, morte le 25 mai 1555, âgée de 60 ans. Du premier lit vint 1. JEAN qui fuit: & du fecond fortirent, 2. *Baudouin* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, Chevalier de la Toifon d'Or, Gouverneur & Grand Baillif de Tournay & du Tournefis, & qui époufa *Adrienne* de Hornes, fille de *Philippe*, Baron de Boxtel, Seigneur de Bauffignies, &c. & d'*Anne* de Reneffe, dont il eut *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, mort en Efpagne en 1594, & *Marie* de Lannoy, morte jeune; 3. *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Beauvoir, qui époufa *Jeanne* de Bois-Trelon, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort fans poftérité en 1594; 4. *Louis* de Lannoy, Protonotaire Apoftolique; 5. *Yolande*, troifiéme femme de *Jacques* de Croy, Seigneur de Sempy; 6. *Joffine*, mariée à *Jean* de Halewyn, Seigneur de Commines; 7. *Marie*, alliée à *François* de Noyelles; & 8. *Catherine* de Lannoy, femme de *Gabriel* Jauffe, Seigneur de Maftaing.

VI. JEAN de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, &c. Chevalier de la Toifon d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, & Gouverneur du Comté de Hainault, mourut en 1560, laiffant de *Jeanne* de Ligne, fille de *Louis*, Seigneur de Barbançon, & de *Marie* de Berghes, pour fille unique, *Marie* de Lannoy, Dame de Molembais, de Solre, &c. mariée à *Jean*, Marquis de Berghes, Comte de Valhain, Gouverneur de Hainault, &c.

SEIGNEURS de la MOTERIE & d'Orgemont.

III. JEAN de Lannoy, I. du nom, cinquiéme fils de GILBERT de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, eut en partage la Terre de la Moterie, & époufa *Marie* des Cordes, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; 2. ANTOINE, I. du nom, Seigneur de la Moterie, *qui continua la poftérité rapportée aprés celle de fon frere aîné*; 3. PIERRE de Lannoy, tige des branches des Seigneurs de Lefdaing, des Marets, d'Erpinghen, d'Hardiplanquet & de Haultpont; & 4. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Thomas* Mallet, Seigneur d'Orcimeaux, Gouverneur d'Ath.

IV. JEAN de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie & d'Orgemont, époufa *Ifabelle* du Metz, dite *de Croix*, dont il eut ROBERT qui fuit.

V. ROBERT de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, &c. époufa *Marie* Ruffaut, dont il eut 1. PIERRE qui fuit; & 2. *George* de Lannoy, Seigneur de la Courbe, qui de *Duelle* des Prez eut pour enfans *George* de Lannoy; *Jacques*; & *Anne* de Lannoy, mariée à *Jean* de Ryves, Seigneur de Rumes.

VI. PIERRE de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, laiffa de *Marie* Monnoyer, dite *de Hermes*, *Jeanne* de Lannoy, Dame d'Orgemont, mariée 1. à *Jean* de Bonniéres, Seigneur de Souaftre: 2. à *Charles* de Miraumont, Seigneur de Sombry.

IV. ANTOINE de Lannoy, I. du nom, fecond fils de JEAN de Lannoy, I. du nom, Seigneur de la Moterie; & de *Marie* des Cordes, fut Seigneur de la Moterie & époufa *Philippe* de Homel, dont il eut ANTOINE, II. du nom, qui fuit.

V. ANTOINE de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie, prit alliance avec *Jacquette* de la Forêt, dite *du Bois*, dont il eut LOUIS qui fuit.

VI. LOUIS de Lannoy, Seigneur de la Moterie, époufa 1. *Michelle* d'Ognies, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eftrées, & d'*Anne* de Prandt: 2. *Marie* Boulongier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme furent 1. JACQUES qui fuit; 2. *Marie*, alliée à *N*.... Seigneur de Cuvilliers; 3. *Gilbert*; & 4. *Claude* de Lannoy, Seigneur du Moulin, qui époufa *Helene* de Bonniers-Souaftre, dont il eut *Helene* de Lannoy, mariée à *Jean* de Thiennes, Seigneur de Villergy.

VII. JACQUES de Lannoy, Seigneur de la Moterie & de Carnoye, mourut en 1587, ayant eu de *Sufanne* de Noyelles, fa femme, fille d'*Adrien*, Seigneur de Croix, & de *Jacqueline* de Ligne, 1. CLAUDE qui fuit; 2. *Valentin*, Gouverneur de Huift; 3. *Floris*, Prieur de Saint-Pelx; 4. *Anne*; 5. *Sufanne*; 6. *Helene*, Chanoineffe à Mons; 7. *Adrienne*, Chanoineffe à Nivelle; 8. *Marguerite*, Chanoineffe à Maubeuge; & 9. ADRIEN de Lannoy, Seigneur de Warines, qui époufa 1. *Henriette* Bauduyn de Mauville: 2. *Anne* de Longueval. Du premier lit vinrent trois enfans, *Claude-François*, & deux filles Religieufes: du fecond lit fortirent *Michel-Euftache*; *Marie* & *Anne* de Lannoy; & *François* de Lannoy, Seigneur de Rouffleurs, qui époufa *N*.... de Grips.

VIII. CLAUDE de Lannoy, Comte de la Moterie, Chevalier de la Toifon d'Or, Meftre-de-camp général de l'armée Efpagnole aux Païs-Bas, Gouverneur de Namur, &c. mourut en 1643. Il époufa 1. *Marie-Françoife* le Vaffeur, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval, &c. Gouverneur de Gravelines: 2. *Claude*, Comteffe d'Eitz. Du premier lit vint 1. PHILIPPE qui fuit; & du fecond fortirent 2. *Albert*, Comte de Clervaux; & 3. *Magdelaine-Therefe* de Lannoy, mariée à *N*.... de Mérode, Comte de Thianne.

IX. PHILIPPE de Lannoy, Comte de la Moterie, Seigneur de Conteville, &c. Meftre-de-camp d'une Terce d'infanterie Wallone, fut bleffé mortellemet au combat des Dunes prés de Dunkerque en 1658. Il époufa 1. *Anne-Jeanne* de Daver, Baronne de Hauteville: 2. *Louife-Michelle* d'Ognies, fille de *Maximilien*, Marquis de Beaurepaire. Du premier mariage fortirent 1. CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoy, qui fuit; 2. *François-Hyacinthe*, Abbé de Monthenoît en Franche-Comté; 3. *Ignace*; 4. *Adrien-François*; 5. *Alonfe-Magdelaine*; & 6. *Marie-Charlotte* de Lannoy.

X. CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoy, Comte de la Moterie, &c. Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine des Chevaux-legers. * Pontus Heuterus, *Chevaliers de la Toifon* par Maurice. *Le Maufolée des Chevaliers de la Toifon d'Or.* Le P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers*, &c.

LANNOY (Charles de) fils de JEAN de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, & de *Philippe* de Lalain, Chevalier de la Toifon d'Or, Gouverneur de Tournay, & Viceroi de Naples pour l'Empereur Charles-*Quint*, eut le commandement général des armées, aprés la mort de Profper Colonne, l'an 1523. Aprés qu'il eut fait prifonnier François I. Roi de France, à la bataille de Pavie l'an 1525, craignant que fes troupes n'entrepriffent de fe faifir de la perfonne de ce Prince, pour s'affurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Pifqueton, & enfuite pour lui faire trouver bon de paffer en Efpagne, il le flatta de l'efpérance qu'il pourroit s'aboucher avec l'Empereur, & qu'ils s'accorderoient facilement enfemble; lui promettant qu'au cas qu'ils ne puffent convenir, il le raméneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-*Quint* & François I, ce fut Lannoy qui conduifit le Roi prés de Fontarabie, fur le bord de la riviére de Bidaffoa, qui fépare la France & l'Efpagne. L'Empereur Charles-*Quint* lui donna la Principauté de Sulmone, le Comté d'Aft, & celui de la Roche en Ardenne. Il mourut en 1527, d'une fiévre ardente qui l'emporta en quatre jours. * Mézeray, *en François I.*

* LANOBRE, Bourg de France, dans l'Auvergne. Le Dictionnaire de la France lui donne plus de onze cens Habitans.

LA NOUE. *Voyez* NOUE (LA)

* LANQUART, riviére de Suiffe dans le Païs des Grifons, traverfe une partie de la Ligue des Dix Droitures à peu prés du fud au nord, puis tournant de l'eft à l'oueft, va fe rendre dans le Rhin un peu au deffus de Mayenfeld.

LANRICK. *Voyez* LANERCK.

LANSANO. *Voyez* LANCIANO, ville.

LANSBERG (Philippe) Mathématicien du XVII fiécle, né en Zélande l'an 1561, fut plufieurs années Miniftre à Anvers, & à Ter-Goes en Zélande. Il fe retira fur la fin de fes

jours

jours à Middelbourg l'an 1632, & a fait les Ouvrages ſuivans, *Coronologiæ Sacræ Libri ſex*, imprimez l'an 1626; *Progymnaſmata Aſtronomiæ reſtitutæ*, imprimez à Middelbourg, l'an 1629; *Triangulorum Geometricorum libri quatuor*, ibid. 1631; *Uranometriæ libri tres*, ibid.; *Commentationes in motum diurnum & annuum*, où il ſe déclare pour l'opinion de Copernic. Il avoit écrit ce dernier Ouvrage en Flamand; mais il fut traduit en Latin par Martin Hortenſius, & imprimé à Middelbourg l'an 1630. Fromond, Docteur de Louvain, le refuta dans ſon livre intitulé *Anti-Ariſtarchus, ſive Orbis terræ immobilis*.

JACQUES Lanſberg fils du précedent, l'an 1633, fit à Fromond une Réponſe qui fut réfutée par un nouveau livre de ce Docteur. * Voſſius, *de Scient. Mathemat.* Bayle, *Dict. Crit. ſeconde édition*, 1702.

* L A N S B E R G (Pierre) de Limbourg, a compoſé les deux Ouvrages ſuivans, *Commendatio Simplicitatis; Paræneſis ſive Adhortatio ad pietatem*, en vers élegiaques. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 746.

L A N S C H E T. *Voyez* L E N C I C I, ville.

L A N S D O W N, lieu remarquable ſur les limites des Comtez de Wilt & de Somerſet, par la bataille qui s'y donna le 23 juillet 1643. Ce fut plutôt une eſcarmouche perpétuelle, qu'une bataille en forme, le terrain ne permettant pas de combattre autrement. L'avantage fut à peu prés égal de part & d'autre; mais cinq jours aprés, les troupes du Parlement furent vaincues à la bataille de Roundway. * *Dict. Anglois.*

L A N S I U S (Thomas) célébre Juriſconſulte, naquit le 16 février de l'an 1577, à Bergen dans la Haute Autriche. Il fit ſes premiéres études en partie dans ſa patrie, en partie à Lintz, ſous George Calaminus, & les pouſſa enſuite vigoureuſement à Tubingue & à Marpurg. Après cela, il ſe mit à voyager en Italie, en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & en France. Il viſita pluſieurs fois ce dernier Royaume. Il aquit dans ſes voyages une grande connoiſſance des mœurs & des Loix de différentes nations. Il retourna enfin à Tubingue, où en 1601, il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique. Deux ans aprés, Frédéric, Duc de Wirtemberg, le fit Membre de ſon Conſeil, & l'honora de la charge de Profeſſeur ordinaire en Juriſprudence. Enſuite il fut fait Viſitateur & Commiſſaire de l'Académie de Tubingue, & il exerça cet emploi avec beaucoup de réputation juſqu'à ſa mort qui arriva en 1657. On a de lui, *Orationes ſeu Conſultatio de Principatu inter provincias Europæ; Orationum Mantiſſa; Commentaria de Academiis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freher, *in Theatro.* Chriſtiani Caldenbachii *Panegyricus Th. Lanſio dictus*, Magni Heſenthaleri *Cineres Th. Lanſii.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N S P E R G I U S (Jean) dit *le Juſte*, à cauſe de ſa vertu, natif de Lanſperg, ville du Duché de Baviére en Allemagne, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle. Il fit ſes études à Cologne, où il prit l'habit de Religieux chez les Chartreux: il fut Prieur d'une maiſon qui eſt près de Juliers. On eſt ſurpris qu'il ait pu compoſer tant d'Ouvrages, étant ſi attaché à la méditation & à la priére. Il travailla avec beaucoup de zéle à faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine ceux qui avoient embraſſé la doctrine de Luther & de Calvin, ou à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à les ſuivre, ne vinſſent à ſe déclarer ouvertement pour la Réformation. Nous avons de lui *des Paraphraſes*, & *des Sermons ſur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches de l'année; les Entretiens de* Jesus Christ *avec l'ame fidéle; les Canons de la vie ſpirituelle*; & divers autres Traitez de dévotion. Lanſpergius mourut à Cologne, au mois d'août 1539, en la 30 année de ſa profeſſion. * Petreïus, *Biblioth. Carth.* Dorlandus, *in Chron.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Sutor, &c.

* L A N S S E L (Pierre) de Gravelines en Flandre, Jéſuite, fut ſavant dans la Langue Gréque & dans les Langues Orientales, & particuliérement dans la Langue Hébraïque qu'il enſeigna à Madrit, où il mourut à la fleur de ſon âge, le 17 août 1632. On a de lui, *S. Dionyſii Areopagitæ Opera; Diſpunctio calumniarum quæ Juſtino Martyri inuruntur ab Iſaaco Caſaubono; Scholia in ea Bibliorum Sacrorum loca, ubi Emanuel Sa & Johannes Mariana deficiunt.*

* L A N S T E I N ou L A H N S T E I N, ville d'Allemagne, appellée autrement O B E R-L A N S T E I N, eſt ſituée ſur le Rhin à l'embouchure du Lohn. Les bateaux qui paſſent devant cette ville doivent y payer un péage.

L A N T B E R T. *Voyez* L A M B E R T, Comte de Nantes.

L A N T E R N I S T E S, nom des Membres d'une Académie de Savans, établie à Toulouſe en France. En voici l'origine, & l'occaſion de ce nom. Quelques Conſeillers du Parlement de cette ville, quelques Cavaliers, quelques Abbez, & enfin des Savans de tous étages, voulant former entre eux une Société réglée, pour ſe communiquer leurs lumiéres les uns aux autres, réſolurent de choiſir un jour fixe dans lequel ils puſſent s'aſſembler chez quelcun de la Société. Ils exécutérent leur deſſein; & pour n'être pas troublez dans leurs converſations, ils convinrent de ne les faire que le ſoir, afin que l'heure des viſites ordinaires fût paſſée. Ils tinrent exactement leurs conditions, & pour conſerver un entier ſecret à ces aſſemblées, on ne ſe faiſoit point porter de flambeau pour y aller, & l'on ſe contentoit de s'éclairer ſoi-même avec une petite lanterne. Ces Meſſieurs continuérent quelque tems ces converſations ſecrettes & ſavantes avec beaucoup de plaiſir & de fruit. Mais enfin il n'y a rien qui ne ſe découvre. On fut informé de leurs aſſemblées, & tous les honnêtes gens louérent extrémement leur projet. Quand il fut connu, ils le pouſſérent encore plus loin. Ils augmentérent leur Société & firent une Compagnie en forme. A cauſe de leurs petites lanternes, quelques Savans enjouez leur donnérent le nom de *Lanterniſtes*. Ils l'acceptérent agréablement, à l'imitation des doctes Académies d'Italie, qui toutes ont des noms badins comme chacun ſait; & pour conſerver le ſouvenir de leur origine, ils priſent pour deviſe une étoile, avec ces mots, *Lucerna in nocte.* Enſuite ils établirent un prix pour être donné tous les ans à celui ou celle qui feroit le plus beau ſonnet à la louange du Roi, ſur des bouts rimez, que la Compagnie publieroit. Ce prix eſt une fort belle médaille, qui repréſente l'étoile qui eſt le corps de la deviſe de la Compagnie, & qui eſt entourée de mots qui lui ſervent d'ame. Au revers de la médaille, il y a un Apollon qui joue de la lyre, aſſis ſur un des ſommets du Parnaſſe, avec ces mots, *Apollini Toloſano.* * *Mercure Galant*, juin 1698.

* L A N T I O R T (Jean) de Boisleduc, ſe diſtingua par la connoiſſance des Langues Gréque & Latine qu'il enſeigna près de cinquante ans. Il poſſedoit ſur tout Térence, & compoſa pluſieurs petits Ouvrages pour la jeuneſſe, ſans y mettre ſon nom. Tels ſont, *Præcepta Syntaxeos in compendium redacta; Annotationes ſeu Scolia in diverſos Grammaticos, Oratores, Poëtas, &c.; Tomi quatuor Epiſtolarum ſeu Tomorum Diſcipulis prælectorum.* Il mourut en 1611, dans la 87 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 524.

L A N T H I L D E, fille de Childeric I, & ſœur de Clovis I, Rois de France, étoit née d'un Prince Payen, & fut convertie par les Ariens. Elle étoit engagée dans leurs erreurs; mais lorſque ſon frére Clovis fut batiſé, elle abjura l'héréſie l'an 496. * Gregoire de Tours, *l. 2. c. 31.*

L A N T H U, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, peuples voiſins de la Chine. Les Japonois & les Chinois ont beaucoup de vénération pour l'Auteur de cette Secte, nommé *Lantéu*; mais les peuples de Tonquin ajoûtent encore plus de foi à ſes impoſtures. Il étoit Chinois de nation, & l'un des plus fameux & des plus ſavans Magiciens qui ayent jamais été en Orient. Il fit quantité de Diſciples, qui pour autoriſer les menſonges de leur Maître, perſuadérent aux peuples que ſa naiſſance étoit miraculeuſe, & que ſa mére l'avoit conçu ſans perdre ſa virginité, & l'avoit porté dans ſon ventre l'eſpace de ſoixante-dix ans. Ce faux Prophéte leur a enſeigné une partie de la doctrine de Chacabout; mais ce qui lui a le plus attiré l'affection de ces peuples, c'eſt qu'il a excité les riches à faire bâtir des hôpitaux dans toutes les villes, où il n'y en avoit point auparavant. Il y a même pluſieurs Grands du Royaume qui s'y ſont retirez pour ſervir les malades, avec quantité de Bonzes, qui s'y ſont auſſi rendus pour le même deſſein. * Tavernier, *Voyage des Indes.* *Voyez* L A N Ç U.

L A N T I N (Jean-Batiſte) naquit à Dijon en 1619, & dès ſa premiére jeuneſſe fit paroître une mémoire, une vivacité, un diſcernement, & un goût pour les bonnes choſes, dont ſes Maîtres furent étonnez. M. Lantin ſon pére, Conſeiller au Parlement de Dijon, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer de ſi belles diſpoſitions; & comme il étoit très-habile, il n'oublia rien pour les entretenir & pour les accroître. Le fils répondant parfaitement aux ſoins qu'on prenoit de ſon éducation, fit de grands progrès dans la Langue Latine & dans la Gréque; apprit l'Italienne, l'Eſpagnole, l'Angloiſe & l'Hébraïque, & s'ouvrit par là l'entrée aux Sciences. Il s'inſtruiſit à fond de l'ancienne Philoſophie, ſans négliger la moderne, parcourut toutes les parties des Mathématiques, & s'arrêta principalement à l'Architecture, à la Muſique, & à l'Algébre. Quoiqu'incertain de l'emploi qu'il choiſiroit, il étudia le Droit Civil, qui ſembloit héréditaire à ſa famille, & dans lequel ſon pére & ſes fréres, s'étoient extrêmement diſtinguez. Avant que de prendre aucune charge, il voyagea en France & en Italie. Il fut connu à Rome du Cardinal Ricci, & de pluſieurs autres illuſtres, & y aquit de rares connoiſſances. Les bons Auteurs qu'il avoit lus lui ſervirent à expliquer les plus beaux monumens, comme ces mêmes monumens lui ſervirent à mieux entendre les Auteurs. Il contracta une amitié particuliére à Paris avec Mrs de Valois, Boulliau, Roberval, Mariote, Auzout, Juſtel, d'Ablancourt, Gomberville, Pelliſſon, Ménage, Mademoiſelle de Scuderi, & entretint toujours depuis commerce de lettres avec eux. Etant de retour à Dijon, il y fut reçu Conſeiller aux Requêtes du Palais, puis au Parlement, en la place de ſon frére aîné. Dans ces deux charges, qu'il exerça quarante ans, il fit conſtamment paroître une parfaite équité, un zéle ardent pour la juſtice, & un entier déſintéreſſement. Il y eut ſouvent occaſion d'employer ſon éloquence. Lorſque M. d'Entremont fut pourvu de la charge de Lieutenant-de-Roi de Breſſe, ſur la démiſſion du Comte de Montreval, il fit le rapport des lettres en préſence du Prince de Condé, en des termes, qui méritérent l'applaudiſſement de la Compagnie. Le Parlement ayant reçu, en 1686, la nouvelle de la mort de ce Prince, il fut député vers le Prince ſon fils, pour lui témoigner l'extrême douleur de la perte que la province venoit de faire. Quoiqu'il s'acquitât de ſa charge avec une approbation générale, il s'en démit en faveur de ſon fils. Dans le repos d'une vie privée, il continua ſes études, dont le Public auroit recueilli le fruit, s'il avoit vécu plus longtems. Mais les rigueurs de l'hiver, jointes aux ardeurs d'une fiévre maligne, l'emportérent le quatriéme mars de 1695, à l'âge de 76 ans. Quoiqu'il n'ait rien donné au public, il s'occupa toujours à la compoſition de divers Ouvrages. Il a écrit des lettres ſavantes en François & en Latin, compoſé une Diſſertation ſur la plante nommée *Geranium noctu olens*, des Epigrammes Latines ſur divers ſujets, traduit en Latin des Epigrammes Gréques, fait un petit Poëme Grec, intitulé, *La Guerre des Faucons & des Corbeaux.* Il traduiſit auſſi dans ſa jeuneſſe en vers techniques le premier livre des *Elemens d'Euclide*, pour ſe l'imprimer plus avant dans l'eſprit. Il avoit auſſi compoſé des Poëſies Italiennes, des Remarques ſur l'origine des Arts, & des Notes ſur Diogéne Laërce. Ayant beaucoup étudié la Muſique des Anciens, & l'eſtimant plus parfaite que celle d'aujourd'hui, il fit noter environ

cinquante Odes d'Horace, & fit un air fur l'Ode de M. Huet, Evêque d'Avranches, au fujet de fon Abbaïe d'Aunay. Il avoit deffein de faire une Traduction Latine des Ouvrages que Nicomaque & Pappus nous ont laiffez fur les Nombres, & de les accompagner de fes Obfervations. M. Auzout le choifit, entre tous fes Savans amis, pour revoir & pour faire imprimer tous les Ouvrages de Mathématique qu'il avoit compofez. Mais étant mort à Rome, fa derniére volonté eft demeurée fans exécution à cet égard. M. Lantin avoit auffi compofé un Traité de la Joye & de la Douleur. Il avoit lu les Médecins & les Auteurs qui ont écrit touchant les Plantes, ce qui porta M. Dodart à l'inviter de fe faire aggréger à l'Académie Royale des Sciences, & à entreprendre l'Hiftoire Naturelle de Bourgogne. Il avoit promis de traduire l'*Anthologie*, copiée par Claude Saumaife fur l'exemplaire manufcrit d'Heidelberg, & d'y joindre un Commentaire pour expliquer les Epigrammes les plus difficiles. La copie de ce Manufcrit lui avoit été mife entre les mains avec les autres Ecrits de Saumaife, en exécution du teftament de M. de Grigni fon fils aîné, afin qu'il prît foin avec M. de La Mare, Confeiller au Parlement de Dijon, de les donner au public. Ce fut pour cet effet, que M. Lantin envoya depuis aux deux autres fils de Saumaife retirez en Hollande, le Traité que leur pére avoit laiffé fur les Plantes de même nom. Ils en procurérent eux mêmes l'impreffion à Utrecht avec une favante préface de M. Lantin. Ce Traité a été mis à la fin de la derniére édition des Exercitations de Saumaife fur *Solin*, faite à Utrecht en 1689. Comme M. Lantin avoit eu de fréquentes & de longues converfations avec ce Savant, il avoit recueilli quantité de bons mots & de remarques d'érudition, qu'il lui avoit ouï dire, & dont il auroit pu faire un jufte volume. Un des amis de M. Lantin avant lui avoit pareillement recueilli un grand nombre de penfées ingénieufes, & de remarques folides, qui lui étoient échappées dans leurs entretiens. Il y a lieu d'efpérer qu'entre tant de fruits de fes veilles, il y en aura quelques uns, qui fe trouvant parvenus à une jufte maturité, mériteront d'être communiquez au public. Voici l'Epitaphe que M. de *la Monnoye* a compofée en Grec, en Latin, en François, & en Italien, à l'honneur de M. Lantin, fon intime Ami.

Αἱ αἱ τοι Λαντῖνος ὁ καινὰ παλαιά τε εἰδὼς
Δεύτερος, ὦ Δίβιον, κάτθανε Σαλμάσιος.
Πολλὰ μὲν ὁ πρότερος συνεγράψατο, δεύτερος οὐδὲν
Αἰδόμενος νικᾶν τοῦ προτέροιο κλέος.

Hic tibi Salmafides, ô Divio, conditur alter,
Qui nova Lantinus prifcaque doctus erat.
Quod fi multa prior, nulla hic monumenta reliquit,
Illius hunc laudi confuluiffe fcias.

Lantin repofe en ce Tombeau,
Toi qui fus nous donner ce Saumaife nouveau,
Dijon, révére fa mémoire:
La plume a du premier fait paroitre l'efprit,
Et le fecond n'a rien écrit,
De peur que du premier il n'obfcurcît la gloire.

Giace Lantino; li tuoi allori verdi
Secchino mai, Digione,
Piangi, che di pianger ai ben cagione,
Nuovo Salmafio perdi
Empir feppe l'antico il mundo intero
Delle fue dotte carte.
Non mancò al nuovo l'arte,
Scriver potea, è vero:
Mà nulla fcriffe uom modefto, temendo
Di fcemar à colui l'onor fcrivendo.

On a auffi fait à l'honneur de ce Magiftrat, deux autres petites piéces que le Lecteur ne fera pas fâché de trouver ici.

In Obitum Clariffimi Senatoris Lantini.

Inclyta Burgundæ Lantinus gloria Gentis,
Occidit & fecum gaudia noftra rapit.
Ille voluptatum pariter comitumque dolorum
Secum promiffas abftulit Hiftorias.
His poterat triftes animi depellere curas,
Atque aliis clari fontibus ingenii.
Pectore fed volvens mortalis lubrica vitæ
Gaudia, divinis omnia poftbabuit.
Talia fic nobis moriens documenta reliquit.
Qualia nec fcriptis linquere nemo queat.

In Obitum Clariffimi & Ampliffimi viri Joannis Baptiftæ Lantini, Senatoris Divionenfis.

Quid fruftra lacrymaus averfo numine Divûm,
Non exauditam, Divio, pofcis opem?
Ille tuus Superos Lantinus amorque decufque
Jam colit: Aftreæ proximus ille fedet.
Foverat hunc, facras huic fponte indulferat artes,
Nunc quoque dat toto numine Diva frui.
Aft aliæ comites manibus per mutua nexis,
Lantini rapidum pone fequuntur iter.
Quæque Syracofias radio defcribit arenas,
Quæque Poli rutilas, candida Dion, faces,
Quæque docet veteri rerum primordia ritu,
Quæque nova infuetas repperit arte vias,
Et quæ contentis movet ora fonantia linguis,
Et quæ Pieriis ora canora modis,
Eloquio vinctis & blanda leporibus ora,
Quæ, puto, fic etiam frigida rifus habet.
Audiat ergo hilares gelido fub marmore cantus,
Aptavit citharæ quos, Vemefine, tuæ.
Ferte rofas tumulo, tumulo date lilia, florum
Mollis & affiduo munere vernet humus.
Pr. D. M. Senat. Divion.

* *Journal des Savans*, tome 23. p. 240 & 300.

LANTRIGUET, ville. *Voyez* TRE'GUIER.

* LANTZ, ou felon la Carte de Suiffe de M. Delifle, dreffée fur les Mémoires de M. Merveilleux, LENTZ, village de Suiffe dans le Païs des Grifons, & dans la Communauté d'Alveneu, vers les confins de la Ligue de Cadée, eft au fud-fud-oueft de Coire, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

LAN-VETHLIN, LANVILLIN, bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Montgomery, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le Comté de Denbig. On croit que ce bourg eft l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, Cité des *Ordovices*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANUZA (Jérôme-Batifte de Sellan de) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, puis Evêque d'Albarazin, étoit Efpagnol, fils de *Michel-Batifte* de Sellan, & de *Catherine* de Lanuza. Il naquit à Ixar, bourg de l'Aragon dans le diocéfe de Saragoce, le 23 octobre 1558, & entra jeune dans l'Ordre de faint Dominique, dans lequel il fe rendit confidérable par fes bonnes qualitez. Il enfeigna la Théologie à Valence & à Saragoce, & y exerça les premiéres charges. Il étoit Provincial pour la feconde fois l'an 1616, lorfqu'il fut fait Evêque de Balbaftro. On le transféra l'an 1622 à l'Evêché d'Albarazin, où il mourut le 15 décembre de l'an 1625. Il a compofé en Efpagnol pour tous les jours du Carême, des Homélies, qu'Onéfime de Kien, Capucin de Cologne, a traduites en Latin, fous le titre de *Medulla Cedri Libani*, & qu'on affure être très-utiles. Louïs Amariton les a auffi données en François, mais peu exactement. Lanuza avoit publié d'autres traitez, comme, *De Quadragefimæ inftitutione; De Jejunio; De Eleemofyna; De inimicorum Dilectione, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan.*

LANZANO. *Voyez* LANCIANO.

L A O. L A P.

LAO ou LAOS, Royaume des Indes, au Levant du Royaume de Tonquin; au midi du Royaume de Camboje; au Couchant de ceux de Siam & de Pégu; & au feptentrion du Royaume d'Ava, de la province nommée *U*, & *Lû*, & des peuples appellez *Gnai*, voifins des Chinois. Les montagnes dont il eft environné de tous côtez, le défendent contre les invafions des Etrangers. Des forêts entiéres de haute futaye, qui font au pié de ces montagnes, régnent également autour de ce Royaume, & y forment une clôture fort agréable. La grande riviére de Lao qu'ils appellent *la mere des Fleuves*, eft divifée en plufieurs canaux, qui deviennent prefque tous navigables, & fertilifent toutes les campagnes. Ce grand fleuve que les Géographes anciens & modernes ont mal fitué, a fa fource dans un marais très-profond en forme de Lac vers le nord, fur de hautes montagnes qui font dans la province d'Yunnam aux frontiéres de la Chine, d'où fe précipitant, il fort de la vallée avec impétuofité, & groffit peu à peu fes eaux, en recevant plufieurs ruiffeaux qui s'y rendent. A quelques lieues de là & à vint-trois degrez de latitude, il commence à porter bateau, & fe divife en deux grandes riviéres, dont l'une tirant vers le Couchant, paffe par le Pégu pour fe décharger dans le Golfe de Bengale; l'autre fe répand en plufieurs branches par tout le Royaume de Lao, & le partage du feptentrion au midi en deux grandes provinces. Quelques torrens que cette riviére reçoive de tous côtez, jamais elle ne fe déborde, parce que la chauffée qui borne fon lit eft fort élevée. C'eft une chofe remarquable, que fi les poiffons qui vivent dans la riviére de Lao, fuivent le cours de fes eaux jufques dans Camboje, ils meurent incontinent; & réciproquement ceux de Camboje, qui remontent dans le Lao, n'y peuvent vivre. Il eft dangereux de voguer fur ce fleuve, quand les eaux font groffes, c'eft à dire, depuis le mois de feptembre jufqu'en janvier, à caufe de leur rapidité extraordinaire.

QUALITEZ DU PAIS.

Tout le païs qui eft à l'orient de cette grande riviére eft très-fertile. Les éléphans y font grands & forts, & les licornes fort belles. Le ris y eft très-bon & d'une certaine odeur & faveur particuliére à tout ce qui croît en cette partie orientale du Royaume. Les bois des forêts y font prefque incorruptibles. Les terres enfemencées de ris produifent immédiatement après la moiffon une efpéce d'écume, qui s'affermit au foleil & fe convertit en fel, dont on fait un grand commerce. Les principales machandifes du Royaume font le benjoin, qui y croît en abondance, & qui eft fort eftimé; la laque dont on fait la cire d'Efpagne; l'ivoire; les cornes de licornes, & le mufc, qui vient des cerfs mufquez, que les Chinois appellent *Ye-Hiam*. On trouve dans ce Royaume de l'or, quelques pierres précieufes, fur tout des rubis, fans parler des perles, dont la production eft bien furprenante dans un lieu fi éloigné de la mer. Le climat y eft un peu plus tempéré, & beaucoup plus fain que dans le Tonquin; de forte que l'on y voit plufieurs vieillards, qui font auffi robuftes & vigoureux à 100, & à 120 ans, que s'ils n'en avoient que 50.

CAPITALE DU ROYAUME, ET FORCES du païs.

La principale ville, où le Roi fait son séjour ordinaire, est située au milieu du Royaume, à dix-huit degrez de latitude, & s'appelle *Langione*. Elle a d'un côté de bons fossez, & des murailles fort hautes, & de l'autre le grand fleuve, qui la défendent contre les entreprises des ennemis. Le Palais du Roi est d'une si grande étendue, qu'on le prendroit pour une ville; les bâtimens y sont superbes & magnifiques: les salles & les chambres de l'appartement du Roi sont toutes de bois incorruptible, & ornées en dehors & en dedans de bas-reliefs fort riches, & dorez si délicatement, qu'ils semblent plutôt être couverts de lames d'or, que de feuilles de ce métal. Les appartemens des femmes du Roi & des Mandarins sont bâtis de briques, & enrichis de précieux ameublemens. Ils ne font point de pierres de taille, parce qu'il n'y a que les Talapoins ou Prêtres des idoles, ausquels il soit permis de bâtir leurs maisons de pierre. Les personnes de qualité se servent, au lieu de tapis, de certaines nattes de roseaux, dont le tissu est si délicat, & si artistement orné de figures & de feuillages differens, qu'il n'y a rien de plus agréable à la vûe. Ce Royaume est très-peuplé; & dans un dénombrement du peuple qui se fit vers le milieu du XVII siécle, on y compta cinq cens mille hommes capables de porter les armes, sans y comprendre les vieillards, qui pourroient encore rendre service à l'âge de cent ans, s'il étoit necessaire de les employer. Mais tout ce peuple n'est pas fort expérimenté au fait de la guerre, peut-être à cause de la situation avantageuse du Royaume, qui est fermé de montagnes, & de précipices inaccessibles, ou parce que leurs principaux préparatifs de guerre, sont les poisons qu'ils jettent dans les rivieres, pour faire mourir les ennemis qui entrent dans leur païs. Il n'y a pas long-tems que le Roi de Tonquin se mit en campagne à la tête d'une armée très-considérable, dans la résolution d'unir ce Royaume au sien; mais il fut contraint de retourner sur ses pas, pour ne pas voir périr son armée par les eaux qui étoient empoisonnées.

MOEURS, COUTUMES, ET RELIGION des peuples de Lao.

Le peuple de Lao ou les Langiens sont fort dociles, & traitent bien les Etrangers. Ils se piquent d'être francs, sinceres & fidéles, & après avoir rendu quelque bon service à une personne qui s'est confiée à eux, ils croyent être bien récompensez, lorsqu'on les loue de leur fidélité. Ils souhaitent tout ce qui leur paroît utile ou agréable, principalement les Mandarins, qui commettent souvent des injustices, pour se rendre maîtres des belles marchandises, & des curiositez qu'on porte en leur païs. Ils font par jour quatre grands repas, qui consistent en ris, en poisson, en chair de buffle, & en diverses sortes de légumes. Ils mangent rarement de la volaille, de la vache, & d'autres viandes. Lorsqu'ils font rôtir des poulets ou semblables animaux, ils les mettent à la broche avec toutes leurs plumes, & ne craignent point le mauvais goût de la fumée qui en sort. Ils ne s'appliquent guére qu'à l'agriculture & à la pêche, & négligent entierement les Sciences & les Arts. Il s'y fait peu de vols sur les grands chemins ou ailleurs; & lorsque cela arrive, les Habitans des lieux les plus proches sont obligez de rendre la valeur de ce qui a été pris. Mais les Sorciers & les Magiciens y commettent d'étranges crimes; car ils ont des charmes pour endormir ou pour étourdir ceux qui sont dans une maison, & pillent ainsi hardiment tout ce qu'ils y trouvent. On dit aussi qu'ils ont le pouvoir de faire entrer le Démon dans le corps de ceux qu'ils veulent tourmenter pendant un certain tems. A l'égard de la Religion, ils sont idolâtres, & extrémement superstitieux. Ils ne font point de sacrifices, & n'immolent point de victimes à leurs idoles; mais ils leur donnent seulement des parfums, des fleurs & du ris, qu'ils mettent sur les autels. Ils croyent la transmigration des ames dans d'autres corps, & de semblables extravagances, selon la Doctrine de Xaka, Auteur de leur Loi. Leurs Prêtres ou Docteurs sont appellez *Tangui* ou *Talapoins*, dont la plupart sont Magiciens & Enchanteurs. Ils vivent dans des convents, d'où ils peuvent sortir pour se marier. Le langage des Habitans de Lao est le même que celui de Siam, à cela près que les premiers ne peuvent prononcer ni *L* ni *R*. Ils ressemblent aux Chinois pour l'air & la taille, si ce n'est qu'ils sont plus basanez & plus minces. A l'exemple des Péguans, ils aiment fort les oreilles longues ausquelles les filles seules mettent pour ornement quelques piéces d'or. Les hommes se font peindre des branches & des fleurs depuis la cheville du pié jusqu'au genou; ce qui est en même tems une marque de sexe & un symbole de Religion.

GOUVERNEMENT DU ROYAUME, & magnificence de la Cour.

Les Langiens s'étant soulevez contre les Chinois, ausquels ils obéissoient, se rendirent puissans en leur païs, & formerent une espéce de République, qui subsista jusqu'en l'an 600 de la naissance de Jesus-Christ, que leur Etat devint Monarchique. Alors il y avoit à Lao plusieurs Habitans originaires du Royaume de Siam qui s'y étoient établis depuis long-tems, à cause de la bonté de l'air, & des commoditez de la vie, que ce païs fournit en abondance. Le parti des Siamois se trouva fort puissant: de sorte que le premier Roi qui fut élevé sur le thrône, étoit de la famille des Rois de Siam. On croit que depuis ce tems-là, quoiqu'il y ait plus de mille ans, les Rois de Lao en sont descendus successivement, & qu'ils en retiennent l'ancien langage & la maniere de se vêtir. Le Roi est absolu, & possède toutes les Terres du Royaume en propriété, & ne donne aux enfans des défunts que quelques meubles, ou quelque pension. Il y a huit dignitez ou charges principales, dont la premiére est celle de Viceroi général, sous lequel sont sept autres Vicerois, qui sont Gouverneurs de sept provinces du Royaume; mais ils résident toujours en Cour auprès du Roi, en qualité de Conseillers d'Etat; & ils ont permission d'envoyer des Lieutenans dans leurs Gouvernemens. Il y a encore d'autres Gouverneurs qui commandent dans de petits païs, qui dépendent des grandes provinces. Chacune de ces provinces a ses milices, qui consistent en Infanterie & en Cavalerie, & qui ont des fonds & des revenus affectez pour leur subsistance. Le Roi ne se fait voir à son peuple que deux fois l'année, pendant trois jours; & ne sort guére de son Palais, que pour aller à quelque temple d'idoles. Il paroît alors avec un diadême, comme en portoient les anciens Empereurs, c'est à dire, avec une bande tissue d'or, qui forme une espéce de couronne sur la tête, & sert encore à lier ses cheveux, de la maniére qu'il lui plaît. Ses oreilles sont percées & ornées de grosses perles. Il est monté sur un éléphant, où il paroît tout brillant de diamans & de pierreries, & où l'on peut dire qu'il porte les richesses d'un Royaume. Il est précédé d'un choeur de musique & de symphonie, qui commence la marche. Après cette musique viennent les Mandarins, suivis chacun d'un Page, qui porte des boëtes d'or & d'argent, dont la différence fait connoître la qualité & le rang de ces Seigneurs. Ensuite marchent les Confidens du Roi, & les Grands du Royaume, qui sont, le Viceroi général, monté sur un éléphant, & les sept autres Vicerois, portez dans des chaises garnies de drap d'or; après lesquels on voit le Roi, suivi de quantité d'Officiers superbement vêtus, & montez sur des chevaux de prix, qui terminent cette cavalcade. Le plus bel avantage du Roi de Lao, est d'avoir plusieurs petits Rois tributaires, qui le reconnoissent pour leur Souverain, & de ne payer tribut à aucun autre, comme fait le Roi de Tonquin, qui est beaucoup plus riche & plus puissant que lui, mais qui reléve de l'Empereur de la Chine. Autrefois le Roi de Lao étoit aussi tributaire de cet Empereur, mais il s'est servi des avantages de la situation de son Royaume pour secouer ce joug, & se rendre indépendant. * Riencourt, *Traduction de l'Hist. de Lao*, du Pére Martini. Engelbert Kæmpfer, *Hist. du Japon*.

LAO, riviére. *Voyez* LAINO.

LAOCOON, fils de Priam & d'Hécube, selon quelques-uns; d'Acetès, selon Hygin; de Capys, selon Apollodore; & d'Anténor, selon Tzetzès, fut élu par le sort, Prêtre d'Apollon *Thymbréen*, à Troye, & s'opposa selon Virgile, au dessein que l'on avoit de recevoir dans cette ville le Cheval de bois consacré à *Pallas* par les Grecs, qui y avoient enfermé des gens armez. Il osa même lancer un dard contre cette machine; mais en punition de sa hardiesse, deux serpens, qui vinrent par mer de l'isle de Ténédos, tuérent de leur venin les deux fils de Laocoon, appellez par Hygin, *Antiphas* & *Tymbræ*, & par Servius, *Ethro* & *Melanthus*. Laocoon voulant secourir ses enfans, périt de la même mort qu'eux. Servius dans son Commentaire sur le second livre de l'Enéide, rapporte que Laocoon fut la victime du courroux d'Apollon, pour avoir connu sa femme Antiope, devant le simulacre de ce Dieu. * Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 40. & *suiv.* Servius, *sur cet endroit.* Apollodore. Hygin.

LAODAMIE, fille de Bellérophon & d'Achéménie, fut aimée de Jupiter, qui en eut Sarpédon, Roi de Lycie. Diane ne pouvant souffrir son orgueil, la tua à coups de fléches; & son fils, aussi vain qu'elle, mourut malheureusement à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade*, *l.* 6. Hofman, *Lex. Univ.*

LAODAMIE, fils d'Acaste & de Laodothée, desespérée d'avoir perdu son mari Protésilaus, tué par Hector, souhaita de voir son ombre, & mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treiziéme de ses Epitres.

LAODICE, nom commun à plusieurs personnes. Laodice, fille du Roi Priam & d'Hécube, fut mariée à Hélicaon, fils d'Anténor. Elle devint amoureuse d'Acamas, qui étoit venu à Troye avec Dioméde, pour redemander Héléne; & elle en eut un fils nommé *Munitus*. Il y a eu une autre Laodice, femme de Phoronée; Une autre de ce nom, fille de Cinyre, & femme d'Elatus; Une autre, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, qu'on offrit en mariage à Achille; Une autre enfin femme d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, laquelle, pour se conserver long-tems le Gouvernement de ses Etats, fit mourir, après la mort de son mari, cinq de ses enfans. * Apollodore. Hygin. Parthénius de Nicée, *c.* 16. Du Pin, *Hist. Profane*, *tome* 2.

LAODICE, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mére de Séleucus *Nicator*, l'un des Généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, & Roi de Syrie, après la mort de ce Prince. On dit que neuf mois avant la naissance de Séleucus, Laodice songea que le Dieu Apollon étoit dans son lit, & lui avoit donné une pierre précieuse, où étoit gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans son lit un anneau, dont le chaton étoit enrichi de cette pierre précieuse, avec la marque qu'elle avoit vûe en songe; que l'enfant étant né portoit cette même marque sur la cuisse; & que ses Descendans la conservérent sur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorsqu'il se mit au service d'Alexandre. Séleucus étant devenu Roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de sa mére. * Plutarque.

LAODICE, femme d'Antiochus, surnommé *Theos*, Roi de Syrie. Son mari la répudia pour épouser Bérénice; mais vaincu par les charmes de Laodice, il la fit revenir à la Cour avec Séleucus Callinicus, & Antiochus Hiérax, qu'elle avoit eus de ce Prince avant que de quitter la Cour. Cette femme crai-

gnant

gnant que son époux, qui étoit d'une humeur fort changeante, ne se raccommodât avec Bérénice, le fit mourir par le poison; & afin d'avoir le tems d'assurer le Royaume à son fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du Roi un nommé Artémon qui ressembloit à ce Prince, & comme si c'eût été le Roi, elle fit entrer le peuple dans la chambre, le trompa par cet artifice, & cacha la mort de son mari jusqu'à ce qu'elle eût pris des mesures pour mettre sur le thrône son fils qui commença à régner en Syrie l'an 246 avant J. C. Laodice pour éviter les guerres civiles que Séleucus eut pu essuyer, fit condamner à mort Bérénice & son fils Antiochus. Bérénice, ayant sçu que l'on envoyoit des gens pour la massacrer, se renferma dans le temple de Daphné. Elle appella à son secours les villes d'Asie & son frére Ptolomée Evergétes. Avant que ces secours fussent arrivez, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice, & supposa ensuite un autre enfant en sa place, voulant par là persuader à Bérénice que son fils vivoit encore, & l'engager à traiter de paix. Bérénice entra en conférence. Pendant ce tems Laodice la fit percer de coups dont elle mourut. Ptolomée étant venu pour venger la mort de sa sœur, fit mourir Laodice & soumit entiérement la Syrie & presque toute l'Asie à sa domination. * Du Pin, *Hist. Profane*, tome 2.

LAODICÉE ou LAUDIESA, en Latin *Laodicea*, *Laodicea Cabiosa*, petite ville de Syrie, située à la source du Farfar, à six ou sept lieues au dessus d'Hems. Laodicée étoit autrefois épiscopale, suffragante de Damas. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAODICÉE ou LADICK, en Latin *Laodicea combusta*, étoit anciennement une ville considérable de la Galatie dans l'Asie Mineure. Elle fut ruïnée par un tremblement de terre, & par les flammes qui en sortoient. Elle n'est plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, situé au Levant de Cogni, & au septentrion de Tachia ou Antioche. * Maty, *Diction. Geogr.*

LAODICÉE, ville de Phrygie, province de l'Asie Mineure, nommée par les Modernes, *Nove Leske* ou *Eskihissar*, étoit sur le fleuve Lycus, dans la Phrygie surnommée *Pacatienne*. Elle est différente de LAODICÉE de Syrie, qui est appellée *Illadchiet* ou *Liche*, au pié du Mont-Liban, ville maritime, bâtie, selon quelques-uns, par Séleucus, qui avoit été aussi Fondateur d'Antioche & d'Apamée, & qui fut cause qu'on appella ces trois villes, *les trois Sœurs*. C'est de la même dont Denys d'Afrique parle, *de Situ Orbis*, *l.* 1.

Laodicem pariter positam prope littus amœnum.

Il y a encore une LAODICÉE dans la Médie. Saint Paul parle des Laodicéens, dans l'Epître qu'il écrit aux Colossiens. Tertullien dit, que les Hérétiques de son tems, & sur tout Marcion, avoient une certaine lettre qu'ils se communiquoient, assurant que cet Apôtre l'avoit écrite à ceux de Laodicée. Saint Epiphane dit la même chose; & saint Jérôme & Philastre ajoûtent que les Fidéles en avoient une sous le même nom; mais qu'elle étoit sans autorité dans l'Eglise. Saint Jean se plaint dans le livre de l'Apocalypse, de la chûte de l'église de Laodicée. Tacite & Eusébe parlent d'un tremblement de terre qui bouleversa cette ville, du tems de Néron; mais comme les Habitans étoient riches, elle fut bientôt réparée. Aujourd'hui Laodicée est entiérement ruïnée. On y trouve seulement quatre théâtres de marbre, & une Inscription Gréque en l'honneur de l'Empereur Tite Vespasien. Quelques Auteurs ont pris le bourg de Laotik près d'Angoura, pour Laodicée. * Saint Paul, *Epître aux Coloss.* Saint Jean, *Apocal. ch.* 2. Tertullien, *contra Marcionem.* Saint Epiphane, *Hær.* 42. Saint Jérôme, *de Script. Eccl.* Philastre, *de Hæres. c.* 90. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 79: *l.* 4. *c.* 55: *l.* 14. *c.* 27. Eusébe, *in Chron.* Pline. Strabon. Ptolomée. Le Noir. Olivari. Ortelius. Spon, &c.

CONCILE DE LAODICÉE.

Ce Concile fut assemblé à Laodicée de Phrygie; mais les Savans ne sont pas d'accord sur l'année en laquelle il fut célébré. Le Cardinal Baronius, qui a parlé de ce Concile sur la fin du quatriéme volume de ses Annales, croit qu'il fut tenu l'an 314, avant le Concile de Nicée, non sous Théodose, qui n'étoit Evêque que de Laodicée de Syrie, comme quelques uns l'ont écrit; mais sous Nounechius, Métropolitain de Phrygie, qui se trouva depuis au Synode général de Nicée. D'autres croyent que ce Concile ne fut assemblé que l'an 319. Bini, dans son édition des Conciles, a suivi le sentiment de Baronius; mais d'autres se persuadent que cette assemblée, qui fut de trente-deux Prélats, se tint seulement du tems du Pape Libérius, qui ne commença de gouverner l'Eglise que le troisiéme mai 352. Ces derniers rapportent des raisons assez plausibles, pour confirmer leur opinion, & pour détruire celle de Baronius & des autres. Ce Concile fut assemblé pour réformer les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers: c'est ce qu'on y propose en cinquante-neuf Canons. En quelques uns on voit des preuves évidentes du sacrifice de la Messe, du jeûne du Carême, de la distinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Pénitence publique. Nous avons les Canons de ce Concile en Grec, avec la Traduction Latine de Gentien Hervet; l'interprétation de Denys, dit *le Petit*; & celle de la collection d'Isidore Mercator. Gabriel de Laubépine, Evêque d'Orléans, a fait d'excellentes Notes sur le second Canon de ce Concile, qui parle de la communion des Pénitens après la Confession. Nous avons ces Notes dans la derniére édition des Conciles, où il est aussi fait mention d'un Synode assemblé environ l'an 476, à Laodicée, en faveur d'Etienne II, Evêque d'Antioche, que les Eutychiens tuérent à l'autel, comme nous l'avons marqué en son lieu. * Baronius, *A. C.* 314. Cabassutius, *Not. Concil.*

LAOMEDON, Roi de Troye, régna après Ilus son pére, pendant 36 années. C'est lui qui fit bâtir les murailles de la ville capitale, des thrésors qui avoient été consacrez à Apollon & à Neptune: ce qui a donné lieu à la Fable, selon laquelle ces Dieux bâtirent eux-mêmes ces murailles. Laomédon ayant refusé de leur payer ce qu'il leur avoit promis, fut, disent les Poëtes, puni d'Apollon par la peste, & de Neptune par une inondation extraordinaire. Ils ajoûtent que l'Oracle lui conseilla d'exposer sa fille Hésione à un monstre, & qu'Hercule la délivra; mais Laomédon refusa encore de récompenser le victorieux qui le tua, & maria Hésione à Telamon. * Eusébe, *en sa Chron.* Ovide, *Metam. l.* 11.

LAOMEDON, Mytilénéen, à qui on donna la grande Asie, la Syrie & la Phénicie, après la mort d'Alexandre *le Grand*. * Quinte-Curce, *Hist. l.* 20. Du Pin, *Hist. Profane*, tome 2.

LAOMEDON, Magistrat de Messine, détourna les Habitans de Messine de se joindre aux autres Siciliens pour faire la guerre à Denys *le Tyran*. Ceci arriva la deuxiéme année de la LXXXXV Olympiade. * Diodore de Sicile.

LAON (prononcez LAN) ville de France en Picardie, avec Evêché suffragant de Rheims, est rangée ordinairement sous le gouvernement de l'Isle de France. Elle est capitale du *Laonnois*. Les Anciens ont nommé cette ville *Laodunum*, ou *Lugdunum Clavatum*. L'Evêque est Duc & Pair de France, & porte la sainte Ampoulle au Sacre des Rois de France. Cette ville, dans sa premiére origine, n'étoit qu'un château bâti sur la croupe d'une montagne, & appellé *Laodunum*, d'un nom commun parmi les Gaulois à toutes les places pratiquées de la sorte. On dit que Clovis *le Grand* en fit une ville, & que saint Remi de Rheims employant une partie des possessions que ce grand Monarque lui avoit données, y fonda une église episcopale, dont saint Génebaud fut le premier Prélat: ce que Hincmar, Flodoard, & Matthieu Paris confirment. On assure encore que Hugues *Capet* fit Duc & Pair de France Adalbéron, dit aussi *Ascelin*, Evêque de Laon, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, dernier Prince de France de la race des Carlovingiens; mais tous ces faits ne sont pas sans difficulté. Le Roi Louïs d'*Outre-mer* assiégea deux fois cette ville, où l'on le retint prisonnier; & le Roi Hugues *Capet* l'assiégea aussi sur Charles de France l'an 988. Laon eut part aux malheurs de la France sur la fin du XVI siécle, pendant les guerres civiles. Son église a quatre-vint-quatre Chanoines, entre lesquels il y a quatre Dignitez. Elle a eu des Prélats illustres par leur mérite, par leur doctrine, & par leur qualité. * Hincmar, *Epist.* 6. Flodoard, *Hist. Remens. l.* 1. *c.* 14. Matthieu Paris, *in Hist. Angl.* Guibert, *l.* 3. Aubert le Mire, *Chron. Ordin. Præmonstr.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* tome 2.

CONCILES DE LAON.

Plusieurs Evêques assemblez en Concile à Laon, dans l'église de S. Vincent l'an 948, excommuniérent Thibaud, Comte de Blois, qui avoit causé de grands maux à cette ville & à l'Etat, & écrivirent de leur part & de celle de Marin, Légat du saint Siége, à Hugues *le Grand*, pour l'exhorter à réparer le tort qu'il avoit fait au Roi, qui étoit Louïs IV, dit d'*Outre-mer*, & aux Evêques. Celui de Laon étoit alors Roricon, *fils naturel* de Charles *le Simple*. Il faut consulter l'Histoire & la Chronique de Flodoard, & voir le neuviéme volume des Conciles. Henri de Dreux, Archevêque de Rheims, & Légat du saint Siége, célébra l'an 1232 un Concile à Laon. Il en est fait mention dans la derniére édition des Conciles, aussi bien que des Ordonnances synodales de Charles de Luxembourg, Evêque de Laon l'an 1402.

LAONIC CHALCHONDYLE, Historien Grec. *Cherchez* CHALCONDYLE.

LAONNOIS, petite contrée de France dans la Picardie, fait aujourd'hui partie de l'Isle de France. Elle est bornée au Septentrion par la Tiérache; au Levant par la Champagne; au Midi & au Couchant par le Soissonnois. La capitale de ce païs est Laon, dont l'Evêque est un des douze anciens Pairs de France. Il y a dans son Diocése la célébre dévotion à Notre-Dame de Liesse, & l'Eglise de S. Marcoul, renommée, parce que les Rois de France vont s'y disposer après leur sacre, à recevoir de Dieu le don miraculeux de guérir les écrouelles. Ce païs faisoit partie des anciens Rémois du tems de César. * Audiffret, *Geogr.* tome 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAORINA. *Voyez* LAURIA.

* LAOSTHENE, trente-uniéme Roi des Assyriens. Il succéda à Eupale l'an 3029 du monde, & régna 45 ans. Il eut Pirictade pour successeur. * Eusébe, *en sa Chron.*

* LAP (Gisbert) dit *de Waveren*, naquit en 1511 d'une famille distinguée à Wésep, petite ville de Hollande. Après avoir fait ses Humanitez à Naarden, il alla à Louvain pour y étudier en Médecine. De là il se transporta à Bologne où il fut reçu Docteur en 1545. Il pratiqua la Médecine à Campen & à Utrecht, où il épousa *Jeanne* de Wellerzene, & où il mourut en 1574. On a de lui, *Institutiones Grammaticæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 290.

* LAP (Gisbert) *de Waveren*, petit-fils du précédent, né à Utrecht, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il étoit Catholique Romain. Après avoir fait ses études à Louvain & à Douay, il fit un voyage en France d'où il revint avec le titre de Docteur en Droit. Il a mis en ordre la collection des Historiens d'Utrecht, à laquelle Arnold Buchelius avoit travaillé. Il a revu Lambert Hortensius touchant les troubles d'Utrecht, l'a accompagné de plusieurs Notes marginales, & y a ajouté la Vie de

cha-

chaque Auteur dans l'endroit qui lui convenoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire de l'Evêché d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 1. *p.* 562. de l'édition, *in octavo.*

LAPACCI (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut aussi appellé *Rambertini*, naquit à Florence, ou en 1396, ou trois années plus tard, fut reçu Bachelier dans l'Université de Florence l'an 1426, & reçut l'année suivante le degré de Docteur en Théologie. On assûre qu'au Concile de Florence, il fut un des dix Théologiens qui dressérent les articles de l'union de l'Eglise Gréque avec l'Eglise Latine, & que le Pape Eugéne IV le récompensa de ses services en le nommant, à la fin de l'an 1439, Maître du Sacré Palais à la place de Jean de Torquémada qu'il faisoit Cardinal; mais on ne cite point ses garans, & il est sûr qu'on s'est trompé, lorsqu'on a avancé qu'étant déja Evêque de Coron en 1442, il alla en qualité de Nonce en Hongrie, puisqu'Eugéne IV lui même, dans ses lettres, nomme Christophle, l'Evêque de Coron qu'il avoit envoyé dans ce païs-là. On observera en passant que par les lettres du même Pape, on apprend que Christophle avoit déja été envoyé à Constantinople pour y affermir l'union; & qu'Ughell parlant de ce Prélat & de quelques autres, a fait des fautes énormes. En effet, il fait ce Christophle, Evêque non de Coron, mais de Cortone, il le fait mourir au Concile de Florence, & dit que son prédécesseur fut Matthieu, déposé par Eugéne IV, le neuviéme septembre 1439, à cause qu'il adhéroit au Concile de Bâle; quoiqu'on sache qu'il assista à celui de Florence, qu'il souscrivit au Décret d'union, & qu'il gouverna l'église de Cortone jusqu'en 1455. Ughell y met encore au nombre des Evêques de Cortone le Jacobin qui fait le sujet de cet article, & veut qu'il l'ait gouvernée pendant dix ans depuis le 14 janvier 1440: ce qui se détruit par ce qu'on vient de dire de Matthieu. Ceux qui ont dit que Barthélemy fut envoyé, en 1443, en Gréce, dans la compagnie du Cardinal François Condelmerio, & qu'il fut fait alors Evêque d'Argoli, paroissent avoir été plus exacts: au moins est-il certain que deux ans après il étoit à Constantinople, où il disputa publiquement avec Marc d'Ephése, le plus opiniâtre des Schismatiques, qu'il confondit. Il avoit succédé dès lors à Christophle dans l'Evêché de Coron, ainsi qu'on l'apprend de S. Antonin: & il y a bien de l'apparence qu'il alla ensuite résider dans son église; mais lorsque les Turcs furent maîtres de Coron, il se retira à Florence, où il s'appliqua à la Prédication pour laquelle il avoit un merveilleux talent; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 21 juin 1466, ainsi que l'assure le Prêtre qui tira de son vivant une copie de ses Ouvrages, & qui assista à ses obséques. Cette copie qu'on conserve à Florence, contient des Traitez *de sanguinis pretiosissimi crucifixi divinitate; De Incarnatione; De Spiritus Sancti distinctione a Filio*; des Sermons; & une Lettre à Côme de Médicis pour le consoler de la mort de son fils. On imprima à Venise en 1498, un Traité du même Auteur *de sensibilibus Deliciis Paradisi.* Il est certain qu'il fut Nonce en Allemagne, mais on ne sait en quel tems; quoiqu'on ne puisse douter que ce ne soit depuis l'an 1445. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LAPARA (Louïs) de Fieux, Gentilhomme originaire du païs d'Aurillac, né à Paris, s'est rendu recommandable dans les armées de France sous le régne du Roi Louis XIV. Il commença dès sa premiére jeunesse à porter les armes, ce qu'il continua avec honneur pendant trente-neuf années. En 1667, il servit en qualité d'Enseigne-Colonel dans le régiment de Sourches; & en 1672, il eut une Compagnie dans celui de Piémont. S'étant tourné du côté du Génie, il servit d'Ingénieur aux siéges de Mastricht & de Tréves en 1673, & l'année suivante à ceux de Besançon, de Dole & du Fort S. André-de-Salins, à tous lesquels il fut blessé. La même année il fut encore blessé, lorsqu'on alla secourir Oudenarde assiégée par le Prince d'Orange. En 1675 & 1676, il continua ses services d'Ingénieur aux siéges de Dinant, d'Huy, de Limbourg, de Condé, de Bouchain & d'Aire. En 1677, après avoir servi en la même qualité aux siéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer, il se trouva à la bataille de Cassel, & revint ensuite aider à la prise de S. Guillain, où il fut blessé. Le Roi le récompensa par la majorité de cette place. En 1678, il se trouva aux prises de Gand & d'Ypres, & fut blessé dangereusement devant cette derniére place. En 1684, il fit encore ses fonctions d'Ingénieur au siége de Luxembourg: on le chargea d'y conduire la grande attaque, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Il y reçut encore une blessure, & fut fait Major de la ville. La guerre ayant recommencé, le Sieur de Lapara fut nommé Ingénieur en chef dans l'année que commandoit M. de Catinat contre le Duc de Savoye, & en cette qualité il conduisit le siége de Suze en 1690; & l'année suivante ceux du château de Nice, de la citadelle de Villefranche, de S. Auspice, de Montalban, de Coni, & celui de Montmélian, où il reçut trois blessures, dont une fut au visage. Le Roi lui donna le Gouvernement de Niort, & le fit Brigadier d'armée l'an 1693. La même année après avoir conduit les travaux du siége de Roses, il ramena en qualité de Brigadier les troupes du Roi en Piémont, & il y servit avec beaucoup de distinction à la bataille de la Marsaille. En 1694, après s'être trouvé à la bataille du Ter en Catalogne, & avoir conduit le siége de Palamos & celui de Gironne, il reçut ordre d'aller commander à Dieppe: ce qu'il fit le reste de cette année & la suivante. En 1697, il fut chargé de la conduite des siéges de Dixmude & de Deinse, des travaux qui furent faits devant Bruxelles, du siége de Valence dans le Milanois, & de celui de Barcelone, où il fut dangereusement blessé d'un coup de canon. En 1702, il fut fait Maréchal de camp, & servit en cette qualité sous les ordres de M. le Duc de Bourgogne, qui lui ordonna de se jetter dans Keiserswert pour en soutenir la défense. En 1703, il servit aux attaques du siége de Brisack; & en 1704, à celui de Suze, après lequel il fut fait Lieutenant-Général. On l'envoya en 1705, devant Vérue pour en diriger le siége, qui duroit depuis longtems, & peu après son arrivée, il contribua beaucoup à la prise du Fort qui conservoit la communication de la place avec l'armée du Duc de Savoye; ce qui entraîna la reddition de la ville. En 1705, il eut en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, le commandement lui seul de celle qui assiégea la Mirandole. Il y fit prisonniers de guerre neuf bataillons impériaux, & revint ensuite conduire les attaques de Chivas, & les dix derniers jours de ce siége, il fut encore honoré du commandement de l'armée. En 1706, le Roi l'envoya à Barcelone, pour y conduire le siége sous les Ordres du Roi d'Espagne. Le Sieur Lapara avoit pris congé de sa Majesté, lorsqu'elle le nomma Gouverneur de Montdauphin, dont elle lui envoya le brevet le premier mars; mais il n'en jouït que jusqu'au 17 avril, qu'il fut tué à l'attaque de Montjouy, près de Barcelone, dans le tems qu'il pouvoit espérer d'être élevé par tant de services au comble des honneurs, n'étant encore âgé que de 54 ans. * *Memoires du Tems.*

LAPATHOS, ancien château sur les frontiéres de l'Epire & de la Thessalie, vers le vallon de Tempé. Il y a eu une LAPATHOS, ville épiscopale de ce nom, dans l'Isle de Cypre, vers le nord, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Lapathios.* Cette ville a été appellée autrefois *Lapothos*, par Strabon; *Lapethos*, par Pline & Etienne; & *Lapitos*, par Ptolomée.

LAPETHOS. *Voyez* LAPATHOS.

LAPIDAN ou LAPIDANUS (Guillaume) étoit de Flandre. Il publia une Méthode Dialectique; des Explications sur les Pseaumes Pénitentiaux, &c. en 1530.

LAPIDE (Jean de) Théologien Allemand du XV siécle, vint à Paris & y enseigna les Humanitez après avoir reçû le degré de Maître ès Arts. S'étant beaucoup appliqué à la Théologie, on lui en conféra le degré de Docteur avec beaucoup d'applaudissement. Il passa ensuite à Bâle & y apporta le premier, la Doctrine des *Realites.* Après avoir jetté les fondemens de l'Académie à Tubingue, il revint à Bâle, où il fut Prédicateur & Chanoine de la Cathédrale, il fut aussi Thrésorier de l'Eglise Collégiale de Bade. Finalement il quitta tous ses emplois, & se jetta dans les Chartreux, où il vaqua uniquement à la priére & aux saintes Méditations. Trithéme le loue comme un homme savant, pieux & doué de beaux talens. Il florissoit à Bâle en 1490; & en 1494, il y vivoit encore dans la Chartreuse. Voici la liste de ses Ecrits, *Introductio Grammatica; De Officio Sacerdotis; De Passione & Ascensione Domini; Dialogus de Arte punctandi; Comment. in varios libros Aristotelis*, &c. On voit plusieurs de ses Manuscrits dans la Bibliothéque publique de Bale. * Trithéme. Pantaléon, *Prosopogr. Catalog. Bibliotb. Basil. Dict. Allemand de Bâle.*

LAPIDE (Cornelius a) *Cherchez* PIERRE (Corneille de la)

LAPIDE (Joannes a) *Voyez* PIERRE (Jean de la)

LAPIDOTH ou LAPPIDOTH, mari de la Prophétesse Débora, est nommé dans l'Ecriture, & n'est considérable que pour avoir été l'époux de cette Héroïne. * *Juges, ch.* 4.

LAPITHE, ville. *Voyez* LAPATHOS.

LAPITHES, peuples de la Thessalie, qui habitoient les environs de Larisse & du Mont-Olympe, furent ainsi nommez de Lapithe, fille d'Apollon, & domptérent les premiers des chevaux, comme le remarque Virgile, *Georg. l.* 3. *v.* 115.

Frena Pelethronii Lapithæ gyrosque dedere
Impositi dorso.

Ils étoient assez courageux, mais extrémement vains: de sorte qu'au rapport d'Eustathius & de Plutarque, pour signifier un homme orgueilleux, on disoit, *il est plus arrogant qu'un Lapithe.* Les Poëtes parlent de leurs combats contre les Centaures. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Ovide, *Metamorphoses*, *l.* 12.

LAPO ou JACOPO, célébre Architecte Italien, rebâtit l'an 1218, l'église de Notre-Dame d'Assise, que Frére Hélie, Disciple de S. François, avoit élevée du vivant de ce Saint. Cet édifice aquit beaucoup de réputation à Lapo, principalement à Florence, où il passa la plus grande partie de sa vie, & où il mourut vers l'an 1262. Son fils, ARNOLDO DI LAPO, devint le plus célébre Architecte & Sculpteur d'Italie, & ne surpassa pas moins son pére par ses belles connoissances, que celui-ci avoit surpassé les Architectes Italiens qui l'avoient précédé. Il mourut l'an 1300, lorsqu'il achevoit la belle église de Sainte-Marie-del-Fiore, à Florence. * Félibien, *Vie des Architectes.*

LAPONIE. *Voyez* LAPPONIE.

LAPONS. *Voyez* LAPPONS.

LAPOURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAPPIDOTH. *Voyez* LAPIDOTH.

LAPPONIE, LAPPIE, ou PAYS des LAPPONS, région septentrionale, entre la Norvége, la Suéde & la Moscovie. Ses Habitans sont nommez par les Allemands *Lappen*, & par les Moscovites *Loppi.* On leur donne encore le nom de *Lopes*, de *Lapes*, ou de *Leupes.* On assûre que tout ce grand païs a été connu des Anciens, sous le nom de *Biarmie* & de *Scritfinnie.* Il comprenoit plusieurs peuples, & s'étendoit entre les montagnes de la Norvége, vers l'occident; entre l'Océan septentrional ou Mer Glaciale, vers le nord; entre la mer Blanche, & le Lac Ladoga, à l'orient; & enfin au midi, entre la Fionie, la Carélie & la Tavasthie. Les peuples septentrionaux donnent à ce païs le nom de *Lappenlande.* Cluvier dit que les Lappons sont divisez en occidentaux, qui obéïssent au Roi de Suéde; & en orientaux, qui sont sujets du Grand Duc de Moscovie; & ceux-là sont appellez en langage Russien, *Dicki-loppi*, c'est à dire, *les Lappons cruels & barbares.* En effet, ces peuples le sont extraordinairement; mais il est sûr que la Lapponie

nie eſt diviſée en trois parties, qui ſont la Suédoiſe, la Norvégienne, & la Moſcovite; celle-ci ſoumiſe au Grand Duc de Moſcovie, eſt entre le Lac Enarak & la Mer Blanche, & renferme trois contrées; celle du côté de la mer, dite *Mourmanskoi Leporie*, eſt ſituée vers le ſeptentrion, où eſt le port de Kola, aſſez connu aux Hollandois; la ſeconde, eſt *Terskoi Leporie*, ſur la Mer Blanche: & la troiſiéme, eſt *Bellamoretskoi Leporie*. Les Moſcovites appellent ce païs *Treſcbana Foloch*. La Lapponie de Norvége, qu'on nomme autrement *Finmarke*, ou gouvernement de Wardhus, eſt au Roi de Danemarck, entre le Lac Enarack, le fleuve Pacs, & la mer. La troiſiéme partie de la Lapponie, qui eſt la Suédoiſe, qu'on nomme *Lapmarke*, ou *Lapponie Meridionale*, comprend tout le païs qui eſt depuis la Mer Baltique, juſqu'aux montagnes qui ſéparent la Suéde de la Norvége. Elle eſt diviſée en ſix contrées ou païs, dont chacun a le nom de *Marck*, c'eſt à dire, *Terre* ou *Préfecture*, & elles prennent leur nom d'une riviére, ſavoir, Anger-Manland, Uma, Pitha, Luhla, Torna, Kimi. Les Lappons ont en hiver trois mois de nuit, & autant de jour en été. Ils ont pendant cette longue nuit un crépuſcule le matin & un autre le ſoir. Le froid y eſt inſupportable en hiver, & la chaleur ne l'eſt guéres moins en été. La neige & les vents les incommodent furieuſement.

QUALITEZ DU PAIS.

Ce païs nourrit une prodigieuſe quantité de bêtes ſauvages, de gibier, & de poiſſon. Les peaux de ces bêtes & le poiſſon, ſont le commerce ordinaire des Lappons, qui les échangent pour d'autres marchandiſes, dans les foires qu'ils ont dans leur païs, ou dans celles de Norvége. Ils ont un animal nommé *Renne*, à peu prés de la grandeur d'un cerf, qui fait leur plus grande richeſſe, & dont ils tirent de grands ſervices: c'eſt proprement leur bétail. Ils en mangent la chair; il font du fromage de leur lait; & ils ſe ſervent encore de ces animaux, pour tirer durant l'hiver des traineaux, dans leſquels ils ſe mettent pour aller ſur la neige. Ils y courent eux mêmes ſur des ſouliers de bois avec une viteſſe incroyable. Les Lappons ſont les plus petits hommes du ſeptentrion. Ils ſont laids, ſoupçonneux, fourbes, menteurs, brutaux, & font conſiſter leur plaiſir à tromper quand ils négocient. Ils ont cela de bon, qu'ils ſont charitables envers les pauvres de leur païs, & qu'ils ne ſe volent point les uns les autres. Leur principal exercice eſt la chaſſe. Ils changeoient autrefois ſouvent de demeure; mais le Roi de Suéde le leur a défendu.

Les Lappons ont une prodigieuſe quantité de loups, dont la couleur tire ſur le blanc: ce qui a porté quelques Auteurs à leur donner le nom de *Loups blancs*. Les ours y ſont auſſi en grand nombre & font de grands dégâts, de ſorte qu'il n'y a rien de plus glorieux parmi eux, que d'avoir tué un ours: c'eſt pourquoi ils affectent de porter en public des marques d'une ſi belle action, mettant au devant de leur bonnet autant de filets d'étain, qu'ils en ont tué. On y voit d'autres animaux, qui bien loin d'être nuiſibles, rapportent un grand profit à ces peuples. La Lapponie eſt remplie de caſtors & de loutres, à cauſe que la grande quantité de poiſſon leur fournit très-abondamment de quoi vivre, & qu'ils y ſont plus en paix, les courſes continuelles des Bateliers ne les inquiétant pas comme ſur le Danube & & ſur le Rhin, où il ſe fait toujours beaucoup de bruit. Les renards noirs y ſont fort eſtimez; & les perſonnes de la plus haute qualité en Moſcovie s'en font faire des chapeaux: c'eſt pourquoi une peau ſe vend ordinairement dix ou douze écus d'or. Les martres y ſont très-belles, & ſe trouvent dans les forêts en grand nombre, auſſi-bien que les écureuils qui changent tous les ans de couleur, & de roux deviennent gris en hiver, qui eſt la couleur de leur peau dont on fait le plus d'état. Ces écureuils ont coutume de s'en aller par troupes de tems en tems, de ſorte qu'il en reſte fort peu: ainſi ils ſont tantôt très-rares, & tantôt fort communs. On n'a pas encore pu ſavoir la cauſe de cette fuite: quelques uns croyent que c'eſt pour éviter la rigueur de la ſaiſon qui approche. Lorſqu'ils ſe diſpoſent à partir, ils viennent en troupes ſur le bord des lacs, & ſe mettant ſur des morceaux d'écorce d'arbres de pins ou de ſapins, ils s'expoſent ainſi ſur l'eau, où le vent les porte juſqu'à ce que les vagues les ayent noyez. Le corps de l'écureuil ne coule point à fond, & revient à bord, où l'on prend ſa peau qui eſt fort bonne s'il n'y a pas demeuré longtems. Les écureuils qui ſont demeurez dans le païs, ont bientôt réparé & multiplié leur eſpéce; car chaque femelle porte d'une ſeule ventrée quatre ou cinq petits & quelquefois davantage. On trouve auſſi en Lapponie des zibelines ou ſébelines, dont les peaux ſont d'un grand prix. C'eſt un animal qui reſſemble à la belette ou à la martre. Plus leur couleur eſt noire, plus elles ſont eſtimées; mais ſi elles ſont d'un blanc fort luiſant, on ne les eſtime pas moins que les noires, & les Ambaſſadeurs de Moſcovie en font quelquefois des préſens aux Rois auſquels ils ſont envoyez. Ce païs nourrit encore des hermines ou hermelines, qui ſont des belettes blanches, leſquelles ont une pointe fort noire au bout de la queue. Cette petite bête n'eſt blanche qu'en hiver, & ſa peau, comme celle des autres belettes, reprend ſa premiére couleur de roux clair, & de verd-de-mer ſur la fin du mois de mai. Les liévres de la Lapponie ſon fort recherchez à cauſe de leur peau qui eſt extrémement blanche en hiver; car il eſt à remarquer que tous les liévres des païs ſeptentrionaux changent tous les ans de couleur, commençant à blanchir & à quitter leur couleur griſe, aprés l'équinoxe d'automne au mois de ſeptembre, & l'on en prend aſſez ſouvent vers ce tems-là, qui ſont à moitié gris & à moitié blancs.

Les animaux qui ſervent le plus aux Lappons, ſont les rennes qui reſſemblent aux cerfs; mais ils ſont plus grands & plus hauts; & de leurs deux cornes qui vont ſur leur dos, il ſort une petite branche partagée en deux andouillers ou pointes, qui ſont tournées vers la tête; de ſorte que le renne paroit avoir quatre cornes, deux grandes en arriére, & deux petites ſur le devant. Il s'en trouve qui ont trois cornes, n'en ayant qu'une ſur le devant du front. D'autres en ont ſix ou trois rangs, deux courbées en arriére, deux au milieu de la tête, & deux tournées au devant, mais cela n'eſt pas ordinaire. Ces bêtes ſont ordinairement ſauvages; mais les Lappons en ont apprivoiſé une grande quantité pour leur uſage, car ils s'en ſervent comme de chevaux pour tirer leurs traineaux, & porter leur bagage.

La Lapponie eſt remplie de lacs, de marais, de forêts, & de montagnes: c'eſt pourquoi il y a quantité d'oiſeaux de riviére & de bois, comme des cygnes, des canards, des hupes, des faiſans, des perdrix, des francolins & des gelinotes. Ces cygnes paſſent en grand nombre du côté de l'océan Germanique, au commencement du printems, & les hupes y vont faire leurs petits en la même ſaiſon. Lorſqu'elles volent en troupes, elles ſemblent couvrir le ciel, & on les entend crier d'une demi-lieue. Ce païs abonde auſſi en excellent poiſſon. Les ſaumons y montent du Golfe de Bothnie par les riviéres; & l'on en voit en plein midi un très-grand nombre qui paſſent à la file. Les lacs fourniſſent des brochets d'une grandeur ſi extraordinaire, qu'il s'en trouve de plus grands qu'un homme. Les ſycks ou brêmes, qui ſont quelquefois de la longueur d'une aune, ont un goût ſi délicieux, qu'il n'y a pas ce ſemble de meilleur poiſſon. Les perches y ſont d'une groſſeur & d'une longueur incroyable, & l'on garde dans l'égliſe de Luhla, la tête d'un de ces poiſſons deſſéchée, qui a huit pouces de largeur depuis le haut juſqu'au bas des machoires.

La Lapponie n'a ni pommiers, ni poiriers, ni ceriſiers, ni aucun arbre fruitier; l'air n'étant pas aſſez doux, & la terre étant trop ſtérile pour produire aucun fruit. On n'y trouve pas même les arbres des forêts, qui ne peuvent réſiſter au grand froid; comme ſont le chêne, le noyer, le hêtre, le plane, & le tilleul: il y a ſeulement des pins, des ſapins, des genévriers, des bouleaux, des peupliers, des ſaules, des aulnes, des cormiers, des cornoilliers, & des groſeliers. Encore ces arbres ne viennent-ils pas indifféremment par tout; car les montagnes *Fellices* ou *Fields* entre la Norvége & la Lapponie n'ont point d'arbres, à cauſe du froid exceſſif qui y régne continuellement.

On y découvrit l'an 1635, & l'an 1660, quelques mines d'argent & de plomb dans la province de Pitha, & dans celle de Luhla. L'an 1654 & 1655, on trouva deux mines de cuivre dans la Province de Torna, où il y a encore des mines de fer dont la veine eſt excellente. Il ſe voit auſſi un grand nombre de pierres métalliques dans les montagnes Fellices, dans la province de Luhla. En l'an 1671, on fit courir le bruit qu'on y avoit découvert une veine d'or.

On rencontre en Lapponie des pierres précieuſes, mais elles ſont brutes & peu conſidérables. Les diamans ne ſont véritablement que des cryſtaux attachez à des rochers, & leur figure eſt ordinairement de ſix pans, qui finiſſent en pointe. Quelques uns approchent de la groſſeur de la tête d'un enfant, comme il s'en voit un dans le cabinet du grand Chancelier de Suéde. Il y a des cryſtaux forts nets & ſans taches. Ils ſont tous plus durs que les cryſtaux ordinaires, & même que ceux qu'on appelle diamans de Bohéme. Les Lapidaires les poliſſent quelquefois avec tant d'adreſſe, qu'ils reſſemblent aux véritables diamans. Les améthyſtes ſont preſque pâles & obſcurcies de pluſieurs petits nuages, & ne ſont pas ſi belles que celles de Bohéme. Il en eſt de même des topazes. On voit encore un grand nombre de pierres aſſez curieuſes; mais elles ne peuvent être taillées ni façonnées au marteau, ni être employées à de beaux ouvrages. Il s'en trouve ſur le bord des riviéres & des lacs, qui répréſentent en quelque maniére la figure de certains animaux. Les Lappons les eſtiment fort, & les placent en des lieux éminens, pour les adorer comme des Divinitez. On trouve dans la province de Torna, des pierres de métal à huit faces, toutes égales, polies, éclatantes, & ainſi travaillées par la nature. Elles tiennent quelque choſe du cuivre; mais elles participent beaucoup plus du ſoufre. Leur groſſeur égale celle d'une noiſette. Il y a quelques riviéres où l'on pêche des perles, qui ſont un peu pâles, à cauſe de la froideur de l'air; mais il s'en trouve beaucoup qui ne cédent guéres aux perles Orientales, parce qu'elles ſont plus groſſes, & parfaitement rondes. Depuis quelques années, un Lapidaire en vendit une, ſix-vints écus, à une Dame de Stockholm, & proteſta que s'il eût eu ſa pareille, il n'auroit pas donné cette paire de perles, à moins de cinq cens écus. Les perles n'y naiſſent pas dans des coquilles ſemblables à celles d'Orient, qui ſont larges & preſque rondes, comme les écailles des huitres. Celles de la Lapponie ſont longues & creuſes, à peu prés comme les écailles des moules ou moucles; & on ne les pêche pas dans la mer, mais dans les riviéres.

On y voit pluſieurs cataractes, les fleuves paſſant ſouvent par des montagnes d'où ils tombent dans des précipices, avec une impétuoſité & un bruit épouvantable; mais quoique ces chûtes d'eau cauſent de grands empêchemens à la navigation, elles ſont utiles aux forges des métaux, qui ſont bien bâties en ces endroits, & il s'y trouve une quantité incroyable de poiſſon.

Entre les lacs de la Lapponie, le plus grand eſt celui d'Enare ou Enarak, appellé Enaratre, par ceux du païs dans la province de Kimi: on y voit une infinité d'iſles toutes inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides.

MOEURS DES LAPPONS.

Les Lappons ne ſont hauts que de trois coudées dans les par-

tées qui approchent le plus du ſeptentrion: & cette taille leur vient du froid qui y eſt exceſſif, & de la qualité de leurs alimens, qui ſont très-peu nourriſſans. Nous avons dit que les Lappons ſont la plûpart laids & courbez; mais les Lappones ne ſont pas difformes, & ont ſur le viſage un rouge naturel mêlé de blanc, qui eſt aſſez agréable. Les Lappons ont les cheveux & la barbe fort noirs: ce qui eſt extraordinaire dans les païs ſeptentrionaux. Leur force & leur agilité ſurpaſſent celles des autres hommes. Ils plient ſans peine des arcs que le plus robuſte Norvegien ne ſauroit courber juſqu'à la moitié. Leur exercice ordinaire eſt de courir, de grimper ſur les rochers, & de monter ſur les plus hautes branches des arbres. Les Lappons ſont lâches & timides: ce qui fait que l'on ne ſe ſert point d'eux dans les armées. Ainſi il n'eſt pas vrai que le Roi Guſtave-Adolphe ait joint des regimens de Lappons à ceux de Suéde. Ces peuples ne peuvent vivre hors de leur païs, & tombent malades auſſi-tôt qu'ils s'en éloignent. Le pain, les viandes que nous mangeons, & le ſel, nuiſent autant à leur eſtomac, que leurs poiſſons ſéchez & leur chair à demi crue nuiroient à notre ſanté. Il n'eſt jamais venu de Lappon en Allemagne, quelques appointemens qu'on lui ait promis pour l'y retenir, qui n'ait préferé le ſéjour de ſon païs à un climat plus doux, & qui ne ſoit mort de chagrin, après avoir perdu l'eſpérance de retourner dans la Lapponie. Il y a un grand nombre de Lappons qui font profeſſion de la Religion Chrétienne, & l'on a bâti dans ce païs pluſieurs égliſes dans le XVII ſiécle, avec une école publique en la ville de Pitha, pour inſtruire les enfans des Lappons, en la Religion & aux Lettres. Les Maîtres ont ſoin de traduire de Suédois en Lappon tous les livres les plus utiles pour ce deſſein. Les premiers livres qui parurent en la Langue des Lappons, furent imprimez à Stockholm l'an 1619. On commença par l'alphabet, accompagné du Catéchiſme & des principales priéres des Chrétiens; puis on donna au public le Manuel, qui contient les Pſeaumes de David, les Evangiles, les Proverbes de Salomon, &c.

L'an 1631, le Roi de Suéde fonda un autre Collége à Lickſala, dans la province d'Uma. Mais tous ces ſoins n'empêchent pas que les Lappons ne demeurent la plûpart engagez dans leur ancienne idolâtrie, & dans leurs ſuperſtitions magiques. Ils obſervent le tems & les ſaiſons, & établiſſent deux ſortes de jours, dont ils appellent les uns jours blancs, & les autres jours noirs. Ils tiennent pour jours malheureux, le lendemain de Noël, les *Fêtes* de ſainte Catherine, de ſaint Clément & de ſaint Marc. Ils joignent à l'adoration du vrai Dieu, le culte de certains Dieux imaginaires, qui ſont Thor, Stoorjunkare & Baive. Quand Goüs & Peucer aſſurent qu'ils adorent des troncs de bois, des ſtatues de pierre, & le feu, il faut entendre que ces troncs ſont les idoles de Thor; ces ſtatues celles de Stoorjunkare; & le feu l'image de Baive, qui eſt le ſoleil. On tient que ceux de Torne & de Kimi en adorent un qu'ils nomment *le grand Seita*, & qui eſt le chef de pluſieurs autres petits Seitas ou Seites. Les Lappons révérent auſſi les Manes, c'eſt à dire, les ames des défunts, & les craignent fort, dans la croyance qu'ils ont que ces ames ſont malfaiſantes, juſqu'à ce qu'elles rentrent dans d'autres corps. Ils ont encore de la vénération pour certains Démons qu'ils croyent rodez autour des montagnes & des lacs; & pour d'autres Génies appellez *Juhles*, qui courent dans l'air, à ce qu'ils s'imaginent, & qui peuvent faire du bien ou du mal, principalement au tems des Fêtes de Noël. Cette derniére ſuperſtition eſt peut-être venue de ce qu'ils ont mal entendu ce qu'on leur a enſeigné autrefois, qu'au jour de la Naiſſance de Jesus-Christ, les Anges deſcendirent du Ciel; & qu'en les voyant, les Paſteurs furent ſaiſis de frayeur à cauſe de la nouveauté de ce miracle. L'idole de *Thor* eſt un tronc d'arbre; celle de *Stoorjunkare*, eſt une ſorte de pierre qui ſemble avoir été une tête; Baive n'a point de figure, ou c'eſt la même que celle de Thor. (Voyez ces trois articles en leur lieu.) A l'égard des Manes qu'ils nomment *Sitte*, c'eſt à dire, *les Morts*, les Lappons n'érigent point d'idoles en leur honneur, & leur immolent ſeulement des victimes. Les Juhles n'ont point auſſi d'images ni de ſtatues; & on leur offre des ſacrifices au pié de quelque arbre. Ces Idolâtres fêtent la veille de Noël, qu'ils appellent *la Fête des Juhles*, & mettent à part quelque morceau de ce qu'ils mangent ce jour-là. Le lendemain ils font grand'chère, & gardent encore un morceau de leur viande. Deux jours après la Fête, ils jettent ces deux morceaux dans un petit coffre d'écorce de bouleau, fait en forme de navire avec ſes voiles & ſes rames, & le portent au pié d'un arbre derriére leur cabane, où après quelques cérémonies ſuperſtitieuſes, ils pendent ce petit coffre à une branche pour les Juhles qui courent en l'air par les forêts & par les montagnes. Les Auteurs font des diſcours ennuyeux ſur la Magie & les enchantemens des Lappons. Voici ce que nous en avons remarqué de plus conſidérable. Les anciens peuples de ce païs, principalement ceux de Biarmie vers la Mer Blanche, faiſoient des choſes prodigieuſes par leurs ſortiléges; mais depuis que le Chriſtianiſme y a été reçu en pluſieurs endroits, la Magie n'y a pas été ſi commune. Il ne laiſſe pas néanmoins d'y avoir des Maîtres qui enſeignent cet Art diabolique. Les parens même apprennent à leurs enfans ce commerce avec les Démons, & leur donnent en forme d'héritage les malins eſprits qui étoient attachez à leur ſervice, afin qu'ils puiſſent ſurmonter les Démons des autres familles qui leur ſont ennemies. Ainſi non ſeulement chaque famille, mais encore chaque Lappon idolâtre a en ſon particulier un ou pluſieurs Démons, ſoit pour exécuter ſes deſſeins, ou pour empêcher les efforts de ceux qui voudroient lui nuire. Ils exercent leur Magie par l'uſage d'un certain tambour qu'ils font d'un gros tronc d'arbre qu'ils creuſent, & cet arbre doit être de pin, de ſapin, ou de bouleau. On étend une peau deſſus, ſur laquelle les Lappons deſſinent leurs Dieux, Jesus-Christ, les Apôtres; & plus bas le ſoleil, la lune, les étoiles, des oiſeaux, des ours, des liévres, &c. Ils ſe ſervent pour marquer ces choſes d'une couleur rouge, qui eſt faite de bois d'aulne broyé & bouilli. Ils frappent ſur ces tambours avec un petit marteau de bois fait exprès. Ils font remuer un ou divers anneaux de laiton qu'ils mettent deſſus, & qui parcourent ces figures bizarres avec leſquelles ils croyent deviner ce qu'ils veulent. Ainſi ils prétendent ſavoir ce qui ſe paſſe dans les païs éloignez, connoître le bon ſuccès de leurs affaires, & ſur tout de leur chaſſe, & guérir les maladies. Ils ſe ſervent encore d'autres ſortiléges, comme des nœuds, des javelots, des imprécations, & ſemblables maléfices.

Les Lappons ne ſe nourriſſent pas tous de la même ſorte. Ceux qui demeurent ſur les montagnes, n'allant preſque jamais à la pêche, ne ſe nourriſſent que de rennes, dont ils mangent la chair & boivent le lait, duquel ils font auſſi du fromage. Quelquefois néanmoins ils achetent des bœufs, des vaches, des brebis & des chevres à la foire de la Saint-Jean, qui ſe tient tous les ans en Norvége. Pendant l'hiver, ils expoſent à l'air la chair des rennes, afin que le vent en deſſéche l'humidité, & l'empêche de ſe corrompre. Cela ſert auſſi à l'attendrir & à la mortifier; de ſorte qu'elle eſt à demi cuite. Les Lappons des forêts vivent de poiſſons & de gibier. Ils aiment plus la chair d'ours que celle des autres animaux, & ils en régalent leurs meilleurs amis. La plûpart n'ont point l'uſage du pain ni du ſel; mais ils font ſécher des poiſſons au ſoleil ou au froid, puis ils en tirent une poudre qui leur ſert de farine. L'écorce des pins pulvériſée leur tient lieu de ſel & de ſucre pour aſſaiſonner leurs viandes. Ils ne boivent point de biére, parce qu'il ne croît dans leur païs ni orge, ni houblon, & que la biére qu'ils pourroient avoir d'ailleurs ne ſe ſauroit conſerver chez eux, particuliérement en hiver. Ils aiment les eaux de vie de France dont ils achetent le plus qu'ils peuvent en Norvége à la foire de la Saint-Jean. Ils y achetent auſſi du tabac dont ils ne peuvent ſe paſſer, quittant toute autre nourriture, pour ſe repaître de la fumée de cette herbe. Les Lappons ſont fort adroits à la chaſſe. Ils abbattent les écureuils avec des fléches qui ne ſont point armées de pointes, mais dont le bout eſt gros & poli, de peur que le coup ne déchire la peau, dont la beauté eſt la ſeule cauſe qui les fait rechercher. La chaſſe des martres zibelines ſe fait de la même façon. Si la peau de l'animal paroît précieuſe, ils tirent ſi juſte, qu'ils frapent la bête au muſeau, & la tuent ſans la gâter. Après avoir tué un ours, ils s'en réjouiſſent comme d'une grande victoire. Ils l'attachent ſur un traîneau tiré par un renne, & le ſuivent en chantant juſqu'à leur cabane; & il n'eſt pas permis de faire travailler ce renne pendant toute l'année, qui eſt un tems de repos pour cette bête. Leurs armes ſont des arcs & des arbalétes, dont l'anſe eſt faite d'os de rennes, & la poignée ornée de plaque d'os de ce même animal. Ils ont deux ſortes de fléches; les unes pointues pour leur uſage ordinaire; & les autres émouſſées pour tirer contre les bêtes dont la peau eſt précieuſe, comme les hermines, les martres & les écureuils. Les Lappons ont auſſi des mouſquets & d'autres armes à feu qui leur viennent de la ville de Suederhambn dans la Bothnie ou de Norvége, auſſi bien que la poudre & le plomb.

Ces peuples courent ſur la neige gelée avec une viteſſe prodigieuſe, ſe ſervant de deux piéces de bois en forme de longues ſandales. Ces deux planches ſont un peu plus larges que la plante du pié; celle du pié droit égale en longueur la hauteur du Lappon qui s'en ſert; & celle du pié gauche eſt plus longue d'un pié. Les bouts ſont recourbez en haut par le devant; & le deſſus de la planche eſt couvert de poix-réſine. Les piez du Lappon ſont poſez ſur le milieu des planches, & y ſont attachez avec un petit cercle de bois pliant. Pour conduire cette petite machine, & pour ſe lancer avec plus de force, le Lappon tient à la main un bâton, dont le bout d'embas porte ſur un petit ais rond, afin qu'il n'entre pas dans la neige. Ceux-là ſe trompent, qui s'imaginent que cette maniére de chauſſure a la forme de ſabots fort longs, & relevez en haut par le bout: ce ne ſont que deux planches, comme nous venons de le dire. Les Lappons ne courent pas ſeulement ſur des endroits unis avec ces ſemelles de bois, ils vont auſſi ſur les montagnes où ils s'élevent peu à peu, tournant toujours en rond, & biaiſant par de continuels détours qui les ménent juſqu'au ſommet. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt qu'ils en deſcendent ainſi avec une rapidité qui ſurpaſſe l'imagination, ſans ſe laiſſer tomber dans les précipices qui ſont aux environs. Souvent ils garniſſent ces planches de peaux de veaux marins. Cette admirable induſtrie a fait donner le nom de *Skrittfinnes* ou *Skridfins* aux Lappons, du mot *Skrida*, qui ſignifie en Langue Suédoiſe, la courſe que les Suédois font ſur la glace, ou ſur les neiges durcies par la gelée, ayant à leurs piez des ſabots ou ſouliers de bois, & du nom *Fins* ou *Finnons*, c'eſt à dire, *les peuples de la Finnonie*, d'où les Lappons ſont originaires. L'autre machine dont les Lappons ſe ſervent pour aller ſur la neige, c'eſt le traîneau, qu'ils appellent *Pulca*. Il eſt fait comme une petite barque coupée d'un bord à l'autre, avec une proue aiguë & une poupe toute plate. Le deſſous eſt convexe & en demi-rond, auſſi bien que les bords, afin qu'il puiſſe aller tantôt ſur un côté, tantôt ſur l'autre, & être plus facilement mené au travers des plus hautes neiges. Le Lappon qui eſt ſur ſon traîneau, conduit lui-même le renne qui le tire, & tient en main la bride, laquelle eſt attachée aux cornes de cet animal, & non pas à la bouche. Il n'y a parmi les Lappons aucuns chariots avec des roues, comme quelques-uns l'ont dit. Ils tranſportent leur bagage & leurs meubles en hiver, ſur des traîneaux, qu'ils nomment *Achie*, leſquels ſont plus grands que les *Pulca*; & en été, ſur le bât des rennes. L'induſtrie des Lappons paroît encore dans la conſtruction de leurs barques, qu'ils font de

bois de pin ou de sapin. Les planches ne sont pas jointes avec des clous de fer; mais avec des liens, qui forment une espéce de couture: c'est pourquoi les Latins appelloient ces sortes de barques *Sutiles*, c'est à dire, *cousues*. Ils prennent, pour cet effet, des plus tendres racines des arbres fraîchement tirées de la terre, dont ils font des cordes, presque semblables à celles de chanvre. Les autres prennent des nerfs d'animaux, particuliérement des rennes, qu'ils amollissent & tournent ensemble en forme de cordes, & font ensuite sécher au vent & au soleil. Ils cousent donc réguliérement les ais de leurs bateaux, avec des cordes de racines ou de nerfs, de la même maniére qu'on a coutume de coudre du drap avec du fil, & ils remplissent les jointures de mousse, afin que l'eau ne puisse pas entrer par ces endroits-là. Ils vont dans ces barques sur les riviéres les plus rapides, & les conduisent à deux ou à quatre rames, attachées sur les côtez à de grosses chevilles. Les Lappons ont encore une adresse particuliére pour faire des corbeilles & des paniers, avec des racines d'arbres battues & rendues maniables. On en voit dont les cercles sont joints si fortement les uns aux autres, qu'ils retiennent l'eau comme des vaisseaux de matiére solide; & l'on en transporte dans la Suéde, & dans les autres païs.

Tous les emplois laborieux sont communs aux hommes & aux femmes, & particuliérement dans les voyages, qui sont presque continuels parmi les Lappons: c'est pourquoi les femmes portent en hiver des haut-de-chausses comme les hommes, à cause des grandes neiges. Ils marchent en été à pié, la femme aussi bien que le mari; & en hiver, ils vont sur des traîneaux, chacun dans le sien. Il n'est pas vrai que l'on ait vu des Lappons montez sur des rennes comme sur des chevaux; car le renne n'est pas pour la selle, & sert seulement à tirer ou à porter un bât. La plupart des Lappons vivent souvent jusqu'à cent ans dans une parfaite santé, & meurent plutôt de vieillesse que de maladie. Quoiqu'ils soient avancez en âge, ils sont alégres & vigoureux; & les cheveux ne leur blanchissent point, ou très-rarement. Ceux qui n'ont pas reçu le Christianisme, enterrent avec le corps du défunt sa hache, un caillou, & un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent pour raison de cette superstitieuse coutume, que le mort se trouvant au jour du jugement dans les ténébres, il aura besoin de quelque lumiére, & que sa hache lui servira à couper les branches qu'il trouvera en son chemin; car ils croyent qu'il faudra passer par des lieux obscurs & des forêts fort épaisses. Quelques-uns disent qu'il y a des Lappons qui croyent que les Morts étant ressuscitez, ils reprendront le même genre de vie qu'ils auront mené avant que de mourir; & que les enfans mettent dans le cercueil de leur pére, un caillou & un morceau d'acier avec son arc & ses fléches pour aller à la chasse qui est leur principal exercice. Trois jours après l'enterrement on fait le festin des funérailles, où sont conviez tous les parens, & les alliez du défunt; & s'il a laissé beaucoup de bien, ce festin se renouvelle tous les ans. Ceux qui auront la curiosité d'être instruits plus particuliérement de ce qui regarde la Lapponie, consulteront l'Histoire que Jean Scheffer en a composée en Latin, & que le Pére Lubin Religieux Augustin a mise en Langue Françoise. * Scheffer, *Hist. Lap.* Petrus Claudi, *Descript. Norveg.* Peucer, *de Divinat.* Olaüs Magnus, *Hist.* Cluvier, *Intr. in Geogr. l.* 3. *c.* 22. Damien de Goez, *des Lapp.* Ferrari, *Lexic.* Magin & Ortélius, *Geogr.* Paul Jove, &c.

LAPPUS, dit *le Castiglioni*, ou selon d'autres, *de Biragus*, Auteur d'un Traité de Droit allégué par Forster, traduisit aussi quelques Vies de Plutarque, & les Antiquitez Romaines de Denys d'*Halicarnasse*. Il vivoit vers l'an 1440. * Forster, *Jur. l.* 3. *c.* 26. Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacr.* Philippe de Bergame, *in Chron. Suppl. l.* 6. Albertinus, *de Laud. Florentiæ.*

LAPUS, Abbé, natif de Florence, & savant Canoniste, dans le XV siécle, mourut fort jeune, & laissa quelques Ouvrages. Hugolin Ferrin, *Florent. Illust. l.* 3, en parle en ces termes.

Te, Lape, mors juvenem nimis invidiosa peremit,
Ingenii sed multa tui monumenta supersunt.

L A R.

LAR, ville & petit Royaume d'Asie en Perse, dans la province de Farsistan, est située entre Ispahan & Ormus. Les eaux y sont très-mauvaises en beaucoup de lieux, & engendrent des vers aux jambes entre cuir & chair, aux Etrangers qui en boivent. Ces vers sont fort déliez, & ont jusqu'à deux aunes de longueur. Lorsqu'ils viennent à percer la peau, il faut les dévider adroitement autour d'une plume, vû qu'autrement, s'ils se rompent, la partie qui demeure dans la chair, y cause beaucoup de mal. La ville de Lar est sur le fleuve Tisindon, vers la Caramanie; & le Roi Cha-Abas, vers la fin du XVI siécle, aquit ce Royaume & celui d'Ormus à la Couronne de Perse, dont ils avoient été détachez durant les divisions de ce grand Empire. * J. B. Tavernier, *en ses Relations, au tome de la Perse.*

LAR, fleuve de l'Arabie Heureuse, autrement nommé *Om*, dont il est fait mention dans Ptolomée. LAR, certain lieu de la Mauritanie Césarienne, dans l'Itinéraire d'Antonin.

LAR, riviére de Provence. *Voyez* ARC.

LARA ou LARANDA, l'une des Naïades, étoit fille du fleuve Almon, & fut aimée de Mercure, qui en eut les Dieux Lares. Jupiter étant devenu amoureux de Juturne, sœur de Turnus, & n'en ayant pu jouir, à cause qu'elle s'étoit jettée dans le Tibre, lorsqu'il voulut s'en approcher, appella toutes les Naïades du païs, qu'il pria d'empêcher que sa maîtresse ne se cachât dans leurs riviéres. Toutes lui ayant promis leurs services, il n'y eut que Lara, qui, loin d'imiter les autres, alla déclarer à Juturne & à Junon la volonté de Jupiter. Ce Dieu en fut tellement irrité contre elle, qu'il lui fit perdre l'usage de la parole, & donna ordre à Mercure de la conduire aux Enfers; mais en chemin Mercure épris de la beauté de cette Nymphe, s'en fit aimer, & en eut deux enfans, qui furent appellez *Lares*, du nom de leur mére. * Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 599.

LARA, petite ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, sur la riviére d'Arlanza. On y voit dans l'église de S. Pierre, le tombeau de Ferdinand Gonsalés, Comte de Castille, & les superstitieux disent que l'on entend craquer ses os avec un grand bruit, toutes les fois que les Espagnols doivent remporter quelque victoire; ou selon d'autres, lorsque les Chrétiens doivent avoir quelque grand avantage sur les Infidéles: ce que l'on remarqua, dit-on, lorsque le vaillant Huniade vainquit les Turcs l'an 1456. * Eusébe Nieremberg.

LARA, nom d'une illustre famille d'Espagne, pris de la ville de Lara, dans la Castille Vieille. L'Histoire des sept Infans de ce nom, est assez curieuse, pour en marquer ici les principales circonstances. Gonçalo Gustos, Seigneur de Salas & de Lara, issu des Comtes de Castille, épousa Dona *Sancha*, sœur de Roi Vélasquès, Seigneur de Bylaren. Il en eut *sept fils*, qui se rendirent célébres, sous le nom des *sept Infans de Lara*. Le Comte Dom Garcia Fernandès, (qui étoit leur cousin, & fils de Dom Fernand Gonçalès, frére aîné de leur pére,) les fit tous Chevaliers en un même jour. Ils étoient dans la fleur de leur âge, lorsque Ruy Vélasquès, leur oncle, prit pour femme Dona Lambra, cousine de pére & de mére de Dom Garcia Fernandès. Les noces se firent dans la ville de Burgos, où Gonçalo Gustos, & Dona Sancha sa femme, se trouvérent avec les sept Infans, & leur Gouverneur Nugno Salido. Pendant la réjouissance de ces nôces, il survint un différent entre Gonçalo Gonçalès, le plus jeune des sept Infans, & un Chevalier, nommé Alvare Sanchès, cousin germain de la nouvelle épouse Dona Lambra, & on eut bien de la peine à appaiser les deux partis. Quelques jours après, Dona Lambra fut accompagnée à Barbadillo par les sept Infans; & comme elle avoit toujours caché dans son ame un desir de vengeance contre Gonçalo Gonçalès, étant dans le jardin, elle appella un de ses Esclaves, à qui elle commanda d'aller tremper un concombre dans du sang, & d'en frapper le visage de Gonçalès, qui baignoit un faucon dans le bassin d'une fontaine. Cet Esclave obéit promptement; mais il fut aussi-tôt poursuivi par Gonçalès & ses fréres, qui le tuérent aux piez de Dona Lambra, où il s'étoit refugié; après quoi ils prirent leur mére Dona Sancha, & s'en allérent à Salas. Ruy Vélasquès entra trop facilement dans les sentimens de sa nouvelle épouse, & forma le dessein de perdre Gonçalo Gustos & ses enfans. Pour en venir à bout, après avoir fait une réconciliation feinte de son côté, il pria son beau-frére d'aller trouver le Roi de Cordoue, qui étoit alors le Maure Hassem, afin de le remercier de quelques graces que Vélasquès en avoit reçues. Gustos ne se méfiant de rien, porta à ce Roi Maure une lettre, où Vélasquès lui donnoit avis, que celui qui lui rendoit la lettre étoit son plus dangereux ennemi, aussi bien que les fils appellez les sept Infans. Le Roi de Cordoue, quoique Mahometan, ne voulut point faire mourir Gustos, comme Vélasquès le lui conseilloit; mais se contentant de le faire mettre en prison, il envoya ses troupes du côté d'Almenar, pour arrêter les sept Infans. Vélasquès les y conduisit, sous un prétexte supposé, à dessein de les faire tomber dans une embuscade, où n'étant accompagnez que de deux cens Cavaliers, ils se virent contraints de combattre contre dix mille Maures. Les deux cens Cavaliers furent tous tuez, & avec eux Fernand Gonçalès, l'un des sept Infans, & Nugno Salido leur Gouverneur. Les six fréres qui restoient, reçurent un secours de trois cens Cavaliers, qui se détachérent des troupes de Ruy Vélasquès sans son ordre, & donnérent un sanglant combat; mais ces vaillans hommes furent entiérement défaits, & les six Infans furent pris par les Maures, qui après les avoir fait mourir, envoyérent leurs têtes avec celles de Fernand Gonçalès & de leur Gouverneur au Roi de Cordoue. Ce Maure fut touché du malheur de ces jeunes Seigneurs, & mit leur pére en liberté. Gustos avant que de partir, fit secrettement ses adieux à la sœur du Roi, dont il s'étoit fait aimer & qui étoit enceinte. Un peu après qu'il fut arrivé à Salas, il apprit que la Princesse Maure étoit accouchée d'un fils, que l'on nomma Mudara Gonçalès.

On dit que les corps de ces sept Infans ayant été retirez d'entre les mains des Maures, furent portez dans le monastére de S. Pierre d'Arlança, où les Religieuses montrent encore aujourd'hui leur sépulture, comme aussi celle de Gonçalo Gustos leur pére, & de Dona Sancha leur mére. Néanmoins les Religieux du convent de S. Milan de la Cogolla, font voir chez eux neuf tombeaux fort anciens, qu'ils disent être ceux des sept Infans, de leur pére & de leur Gouverneur.

Quant à Mudara, il fut élevé à la Cour du Roi Maure son oncle. Ayant sçu qu'il étoit fils de Gonçalo Gustos, il obtint la permission de l'aller voir, & le Roi lui donna un corps de Cavalerie pour l'accompagner jusques à Salas. Lorsqu'il y fut arrivé, il quitta la Secte de Mahomet, & reçut le Batême. Il résolut ensuite de venger la mort de ses fréres, & tua premiérement Ruy Vélasquès, puis il fit brûler Dona Lambra, ou selon d'autres, il la fit lapider & brûler ensuite. Dona Sancha l'adopta depuis pour son fils, par une cérémonie assez bizarre. Cette belle-mére pour marque de son adoption prit une chemise; & au lieu d'en revêtir Mudara à la maniére ordinaire, elle le fit seulement entrer dans la manche qui étoit fort large, de sorte que la tête sortoit par le haut de la manche, & par le cou de la chemise. Cette cérémonie donna lieu à une espéce de proverbe, qui disoit, *Il est entré par la manche, & est sorti par le collet.* Ce jeune Seigneur se fit fort considérer par ses belles qualitez, & demeura seul héritier de tous les biens de la Maison de Lara. C'est de lui que sont

sor-

fortis les de Lara en Espagne, dont étoit issue Mafalda Manrique, femme d'Alfonse I, Roi de Portugal. Ceux qui ont écrit la mort des sept Infans, ne conviennent pas de l'année sous laquelle elle arriva. Les uns disent que ce fut vers l'an 967, les autres en 993. L'Auteur de l'explication qui est sous les figures que l'on petit a gravées, pour représenter cette Histoire ou ce Roman, met leur naissance l'an 1304; mais c'est une erreur évidente. Il nomme aussi le Roi Maure, qui commandoit à Cordoue, Almançor: en quoi il s'est encore trompé; car Mariana assure qu'Almançor étoit Gouverneur de Cordoue pour le Roi Hissem, & non pas Roi de ce païs. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tom. 3. Entr. 7. p. 338—344. édit. de Trevoux, 1725.

LARA. *Cherchez* MANRIQUE de LARA.

LARACHE ou L'HARIS, ville & riviere. *Cherchez* LIXE.

LARAD, ville. *Voyez* LARA.

LARAIRE, *Lararium.* Le Laraire étoit un petit Oratoire, où les Payens tenoient les idoles qu'ils appelloient *Lares.* Spartien a écrit en la Vie d'Alexandre, fils de Mammée, que ce Prince adressoit tous les matins dans son Laraire ses vœux aux statues des Dieux, au nombre desquels il mettoit Apollonius, Orphée, Abraham & Jesus-Christ; & que dans son second Laraire il mettoit Virgile, Ciceron, Achille & plusieurs autres grands Hommes. * Pitiscus, *Lexicon antiq. Rom.*

LARANDA, ancienne ville épiscopale suffragante de Cogny. Elle est dans la Caramanie en Natolie, sur la source du Cydnus, ou Carsin, à dix-sept lieues de Cogny du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LARANDA, Nafadel. *Voyez* LARA.

* LARCABAU, bourg de France dans la Basse Navarre. Il est au sud-ouest de Saint-Palais, & au nord-est de Saint-Jean-pie-de-port, à trois lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes.

LARCHANT (Saint-Mathurin de). *Voyez* SAINT-MATHURIN de LARCHANT.

LARCHER, famille originaire de Paris, qui a fait plusieurs belles alliances, & s'est distinguée par les differentes places qu'elle a remplies successivement dans la Magistrature.

I. *N...* Larcher étoit Lieutenant de Simon Morhier Prévôt de Paris en 1429, & fut pere de Pierre qui suit.

II. Pierre Larcher, I. du nom, qui vivoit en 1460, fut ayeul de Simon, qui suit.

III. Simon Larcher, Conseiller de la ville de Paris en 1502, fut bisayeul de Benoit qui suit; & de Gervais, qui fut aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, & pere de *Guillaume*, qui exerça la même charge en 1542, qui eut de son mariage avec *Magdelaine* Hennequin, *Guillaume* & *Jeanne* Larcher, morts sans posterité.

IV. Benoit Larcher, Conseiller du Roi, & Général de sa Cour des Aides en 1508, épousa en 1515, *Marthe* Gilbert, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoise* Brinon, dont il eut 1. Michel, I. du nom, qui suit; 2. Claude, *qui a fait branche, rapportée ci-après;* 3. *Marie*, alliée à *Guillaume* du Moulinet, Procureur général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; & 4. *Françoise*, qui épousa *Eustache* Allegrain, Seigneur d'Herbelay sur Seine, Correcteur des Comptes en 1537.

V. Michel Larcher, I. du nom, Seigneur d'Olisy, de Bajacourt, &c. fut reçu Conseiller de la Cour des Aides en 1548, Conseiller au Parlement en 1554, Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes en 1570. Il avoit épousé *Magdelaine* de Barillon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perrette* Olivier, dont il eut 1. Pierre, II. du nom, qui suit; 2. François, *qui fit la branche des Seigneurs de* Pocancy, *rapportée ci-après;* 3. *Marthe*, alliée à *Guillaume* Gonifault, Seigneur du Chêne, Conseiller du Parlement en 1580; & 4. *Magdelaine*, qui épousa *Girard* Teixier, Seigneur de Granvilliers, Maître des Comptes en 1586, morte en janvier 1646.

VI. Pierre Larcher, II. du nom, Seigneur d'Olisy, &c. Maître des Comptes en 1588, Conseiller d'Etat en 1623, avoit épousé *Jeanne* de Lyon, de laquelle il n'eut que Michel, II. du nom, qui suit.

VII. Michel Larcher, II. du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Reveillon, de la Fortelle, d'Olisy, de Bajacourt, &c. qui fut reçu Conseiller au Parlement en 1612, Sécretaire ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, Maître des Requêtes en 1623, Président de la Chambre des Comptes en 1626, & Conseiller d'Etat en 1629, mourut en juillet 1654. Il avoit épousé 1. *Anne* de Flexelles, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marie* Morault, fille de *Claude*, Seigneur de la Fossée, Maître des Comptes, & de *Jeanne* le Comte de Montauglan, morte en mai 1657; dont il eut 1. Pierre, III. du nom, qui suit; 2. *Germain*, Prieur de S. Gaon en Champagne, Conseiller-Clerc au Parlement en 1658; 3. *Michel*, Marquis d'Olisy, &c. Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1648, Enseigne des Gens-d'armes de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg en 1653, Capitaine & Major du régiment de Picardie en 1652, Grand-Bailli d'épée de Vermandois en 1666, & Capitaine des Chasses en Champagne en 1667, mort sans enfans de *Françoise* Martin, & de *Simonne* de Blanchebarbe ses deux femmes; 4. *Marie* [illegible], alliée à *Nicolas* le Camus, Procureur général, puis Président de la Cour des Aides, morte en février 1686; & 5. *Genevieve*, femme d'*Edouard* Colbert, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des Bâtimens du Roi, morte le 17 avril 1712.

VIII. Pierre Larcher, III. du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, &c. Conseiller au Grand Conseil, Président de la Chambre des Comptes sur la demission de son pere en 1651, & Conseiller d'Etat en 1654, mourut le 14 novembre 1712, en sa 82. année. Il avoit épousé en 1651, *Françoise* Mangot, fille d'*Anne*, Seigneur de Villarceaux, Conseiller d'Etat, & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie* Phelypeaux, & petite-fille de *Claude* Mangot, Garde des Sceaux de France, morte en décembre 1662, dont il eut 1. Michel, III. du nom, qui suit; 2. *Pierre-Germain*, Chevalier de Malte en 1664, mort en janvier 1682; & 3. *Marie-Anne*, alliée à *Jacques* Pollart, Seigneur de Villequoy, Conseiller au Parlement, morte en janvier 1688.

IX. Michel Larcher, III. du nom, Marquis d'Olisy, de Bajacourt, Baron de Baye, d'Ormoy, &c. Conseiller au Grand Conseil en 1681, Grand Rapporteur de France en 1682, Maître des Requêtes en 1687, Commissaire de la Chambre souveraine pour la réformation de la Justice aux grands jours en 1688, Intendant de la Généralité de Rouen en 1690, puis de celle de Champagne en 1691, & Président de la Chambre des Comptes, sur la demission de son pere en 1700, mourut le neuviéme avril 1715. Il avoit épousé 1. par contract du cinquiéme mars 1685, *Gabrielle* Rioult de Douilly, fille de *Pierre*, Seigneur de Douilly, de Curlay, d'Estouy, &c. & de *Marie* Mesayer: 2. *Marguerite* le Cornier, morte sans enfans. Il eut du premier mariage 1. Pierre, IV. du nom, qui suit; & 2. *Marie-Louise*, qui a épousé en 1712, *Antoine* Gouffier, Marquis de S. Chamant, de Méthieres, &c. Mestre-de-camp du régiment Royal étranger, Maréchal des camps & armées du Roi, Enseigne d'une Compagnie de ses Gardes du Corps, & Gouverneur de la ville de Puy-Laurens, dont il est venu trois enfans.

X. Pierre Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & de Vildiey, Seigneur d'Availly, &c. Conseiller au Chatelet en 1709, Grand Bailli d'épée de Vermandois en 1710 après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Olisy, son grand oncle, Conseiller au Parlement en 1712, Président de la Chambre des Comptes en 1715, dont il étoit le quatriéme de pere en fils, mourut le 17 juillet 1724. Il avoit épousé le douziéme juillet 1712, *Marie-Anne* de Jaucen, fille de *Jean-Martial* de Jaucen, Baron de Crône & de Noisy-sur-Seine, & de *Marguerite* de la Live, dont il eut 1. Michel, IV. du nom, qui suit; 2. *Pierre-Martial*, mort jeune; & 3. *Marie-Marguerite* Larcher.

XI. Michel Larcher, IV. du nom, né en 1713.

BRANCHE DE CLAUDE LARCHER.

V. Claude Larcher, I. du nom, second fils de Benoit, Conseiller de la Cour des Aides, & de *Marthe* Gilbert, fut reçu Conseiller de la Cour des Aides, puis du Parlement en 1567, où étant depuis Conseiller de la Grand Chambre, & âgé de près de 70 ans, il eut l'honneur de servir de victime de sa fidelité pour son Roi & sa patrie, dont il donna des marques à la posterité, lorsqu'il fut exécuté honteusement pendant la Ligue, par la faction des Seize au commencement du regne de Henri IV, avec Barnabé Brisson, Président du Parlement, & Jean Tardif, Conseiller au Chatelet le 15 novembre 1591; & fut enterré en l'eglise des Chanoines Réguliers de sainte Croix de la Bretonnerie, lieu de la sépulture de sa Maison. Il avoit épousé *Marie* Courtin, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Rosay, & d'*Anne* le Cirier, dont il eut 1. Claude, II. du nom, qui suit; 2. *André*, Conseiller au Parlement, mort sans enfans; 3. *Michelle*, mariée à *Jérôme* Crépin, Conseiller au Parlement, puis Président des Enquêtes en 1569; & 4. *Marie*, qui épousa *Antoine* d'Epinoy, Conseiller de la Grand Chambre en 1583.

VI. Claude Larcher, II. du nom, Conseiller au Parlement en 1598, eut de son mariage avec *Marie* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Louise* Bretiar, morte en novembre 1645, 1. Jean qui suit; & 2. *Louise*, mariée à *Barthelemi* de Mascranni, Lieutenant Général de la Maison de S. A. R. Gaston de France, Duc d'Orléans.

VII. Jean Larcher, Seigneur de la Motte-Goyot, Maître d'Hôtel, & Sécretaire des commandemens de S. A. R. Madame, Duchesse d'Orléans, avoit épousé *Anne* Foullé, fille de *Jean* Foullé, Maître des Requêtes, & de *Marie* Chatrau, dont il eut 1. 2. *André* & *Edmée* Larcher, morts sans enfans; & 3. *Louise*, femme de *François* Lotin, Seigneur de S. Peravy & de Charny, Président de la Cour des Aides, morte en décembre 1687, où cette branche a cessé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Bajacourt & de Pocancy.

VI. François Larcher, fils puîné de Michel, Intendant de la Généralité de Lyon, & Président des Enquêtes, & de *Magdelaine* de Barillon, fut Seigneur de Bajacourt, &c. & reçu Maître des Comptes en 1606. Il avoit épousé *Claude* Godet, Dame de Pocancy, morte en août 1670, fille de *François* Godet, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite* Molé, dont il eut 1. Edouard qui suit; 2. *N...* Abbesse de Crisenon en Bourgogne; 3. *Magdelaine*, femme de *Jean* le Clerc de Courier, Marquis d'Aunay, morte en mars 1684; & 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Gourgues, Marquis d'Aunay, Comte de Vayres, Président à Mortier du Parlement de Bourdeaux, morte en décembre 1664.

VII. Edouard Larcher, Seigneur de Bajacourt & de Pocancy, Conseiller au Grand Conseil, épousa *Gabrielle* de Loubert, dont il eut 1. Jean-Baptiste qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Pocancy, Conseiller au Grand Conseil, mort sans posterité; & 3. *Marie*, Abbesse de Vinetz à Chalons en Champagne.

VIII. Jean-Baptiste Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. Conseiller de la Cour des Aides en 1675, laissa de *Marie* le Clerc, 1. Pierre qui suit; 2. *Magdelaine*, mariée à *Charles-Joseph* de Fortia, Conseiller au Parlement en 1698, morte sans enfans; & 3. *Marie*, Abbesse de Vinetz après sa tante.

IX. Pierre Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le second de juillet 1704, & mourut le 19 février 1706, âgé de 25 ans. Il avoit épousé le 27 avril 1705, *Anne-Thérèse* Hébert, fille de *Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne* le Gendre. Elle prit une seconde alliance le 25 novembre 1718, avec *Antoine François* Talon, Capitaine au régiment des Gardes, ayant eu de son premier mariage, *Anne* Larcher, née posthume le sixième mars 1706, mariée le 24 mai 1719, à *Marc-Pierre* de Voyer de Paulmy, Comte d'Argenson, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre Militaire de saint Louis, Maître des Requêtes honoraire, & Lieutenant général de Police, puis Conseiller d'Etat, &c. * *Voyez le Nobiliaire de Champagne.* Mézeray. Le Père Daniel, *Hist. de France. Mémoires Domestiques.*

Larcher *porte d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

* LARD, bourg du Royaume de Tripoli en Afrique, dans la Barbarie. C'étoit anciennement la ville d'Afsis. * Marmol.

* LARDENOIS (Martin) Parisien, fit profession dans l'Ordre des Célestins le onzième mars 1635, & fit son étude principale de la Théologie à laquelle il s'étoit appliqué dès sa première jeunesse. Il y joignit l'étude de l'Ecriture Sainte & de la Tradition, & aquit par là une érudition ecclésiastique très-étendue. Entre les Pères, il s'attacha particulièrement à S. Augustin. Il se démit de la Supériorité où son mérite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & pour employer plus de tems à la prière & à l'étude. Il mourut d'apoplexie le neuvième janvier 1671, après avoir passé 37 ans dans son Ordre. On n'a imprimé qu'un Ouvrage de sa composition. C'est une Explication de l'Oraison Dominicale, tirée des Ouvrages de S. Augustin, sous ce titre, *Pii Iterum Palæologi Monachi de Oratione Dominica liber, ex variis S. Augustini Sententiis, summa fide contextus*, &c. Guillaume le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, la fit imprimer en François sous le titre d'*Explication de l'Oraison Dominicale*, &c. Les autres Ouvrages du Père Lardenois qui sont encore en manuscrit, sont, *Considérations Théologiques touchant l'infaillibilité attribuée au Pape en ce qui regarde la Foi; Animadversiones in Concilia; Tabulæ Augustinianæ; Collectio septuaginta locorum S. Augustini, de modo quo Deus Creaturam rationalem vivificat & justificat; Animadversiones practicæ in librum cui titulus est, Præcisio Theologica de morte Christi juxta mentem Augustini, autore P. Joan. Caleff.; Brevis Discussio Theologici Problematis, an post Adami lapsum detur ejus Posteris Gratia sufficiens; Disquisitio Theologica de Romani Pontificis Decretis circa Fidem, ex Tabulis suffragationum Thomæ Angli excerpta, paucis adjectis; Præcipua Doctrinæ capita de Gratia Dei a S. Thoma juxta S. Augustinum sensum asserta*; Un *Abregé Latin de l'Ouvrage du Père Thomassin sur l'Incarnation*, &c. * Becquet, *Hist. des Célestins de France. Supplément de Paris 1736.*

* LARDIA (Clément) né à Messine, fut Religieux de l'Ordre de S. François de Paule. Il se fit fort estimer par son savoir, & florissoit vers l'an 1660. On a de lui en Italien, une courte Relation de l'arrivée de S. François de Paule à Messine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LARE, rivière de Provence. *Voyez* ARC.

LARE ou LARONDE, en Latin *Lara & Larunda*, la mère des Lares, selon la Fable, que Jupiter rendit muette pour avoir découvert ses amours à Junon. Aussi l'appelle-t'on, *Muta.* * *Voyez* LARES, *cy-après.*

LAREDO, petite ville d'Espagne sur la côte de Biscaye, où elle a un port fort grand & fort sûr, à onze lieues de Bilbao du côté du Couchant. Il faut remarquer que ce fut près de cette place, que l'Archevêque de Bourdeaux défit la flote d'Espagne en 1663. Ce fut là aussi que débarqua l'Empereur Charles *Quint*, après avoir résigné l'Empire. On dit qu'en mettant pié à terre il tomba. L'Amiral & une bonne partie de la flote périrent dans le port, immédiatement après leur arrivée. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Geogr.*

LARENTALES. *Voyez* LAURENTALES.

LARES, appellez aussi *Pénates* ou *Dieux du Foyer*, Dieux Domestiques des Payens, étoient selon quelques-uns fils de Jupiter & de la Nymphe Larunde, & selon les autres de Mercure & de Lara ou Larunda. Les Anciens rendoient de grands honneurs à ces sortes de Divinitez, dont ils avoient les statues dans leurs maisons, & leur offroient assez souvent des sacrifices de vin & d'encens. Ils étoient protecteurs des villes & des peuples, qui célébroient des Fêtes en leur honneur, & ils étoient adorez dans les maisons des particuliers, sous la figure de certains petits marmousets d'argent, de bronze ou de terre cuite. On tire l'étymologie du mot *Penates*, de ce que *penes nos nati sunt*, ou du mot *penus*, qui signifie *le dedans de la maison.* Il y avoit de ces Lares qui présidoient aux chemins, & étoient appellez *Lares Viales.* C'est pourquoi Plaute, *Mercator*, *Act.* 5. *Sc.* 2. *v.* 14, introduit Charinus, qui se préparant à un voyage, invoque les Lares des chemins, afin de le préserver de tout accident pendant son voyage,

Invoco
Vos, Lares Viales, ut me bene tutetis.

J'implore votre secours, Lares Dieux des chemins, daignez me protéger dans mon voyage. Il y a apparence que ce mot *Lar*, est emprunté de la Langue Toscane. *Lars*, parmi les Toscans, étoit *le Prince du peuple.* Lactance écrit que la Mère des Dieux Lares, étoit la Déesse que l'on nommoit *Muta, Lara, Larunda.* Ovide dit que Lara s'appelloit auparavant *Lalara*, parce qu'elle étoit un peu trop causeuse, du verbe Grec λαλεῖν, *loquor, je parle*: car elle découvrit à Junon les amours de Jupiter & de Juturne. Jupiter la rendit muette, & la donna à Mercure pour la conduire aux enfers. Mercure abusa d'elle, & en eut deux enfans qui furent les *Lares.* Voilà comme cette Déesse devint muette, & comme ses enfans qui sont les *Lares*, sont chargez de la garde des chemins, aussi bien que des maisons. *Facta fuit Naïs, Lara nomine, &c.* *Voyez* le reste dans Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 600. On honoroit ces Dieux, ou dans la maison en brûlant au feu, en leur honneur, les prémices de ce qu'on servoit à table; ou publiquement, en leur immolant une truye, comme aux gardiens des rues & des chemins. On les dépeignoit habillez d'une peau de chien, & auprès d'eux un chien mâtin, comme pour montrer leur vigilance & leur fidélité à garder la maison & à défendre leur Maître. C'est ce que nous apprenons de Plutarque dans les Questions Romaines. Pourquoi, dit-il, met on un chien auprès des Lares, qu'on appelle *Præstites*? & pourquoi sont-ils eux-mêmes couverts de peau de chien? Les Anciens appelloient *Lares* ou *Penates*, les Dieux choisis pour protéger les Etats, les chemins, les forêts & autres choses semblables. Nigidius Figulus, dit Arnobe, appelle les *Lares*, tantôt *Custodes* & tantôt *Indigetes.* Mais Asconius Pédianus expliquant ces mots de Virgile, *Dii Magni*, prétend que ces grands Dieux sont les Lares de la ville de Rome; & Properce nous dit que ce furent eux qui chassèrent Annibal de devant Rome, parce que ce furent quelques phantômes nocturnes qui lui donnèrent de la frayeur.

Annibalemque Lares Romana sede fugantes.

Voici une Inscription qui justifie ce qu'avance Asconius Pédianus.

D. M.

GENIO AUGG. LAR. FAM.
Fortunatus,
Aug. Lib.

c'est-à dire,

Au grand Dieu,
Au Génie des Empereurs. Au Lare familier.
Fortunatus,
Affranchi d'Auguste.

On distinguoit plusieurs sortes de Lares, des Lares publics, des Lares des chênes, des Lares de la mer, des Lares des chemins, des Lares des champs, des Lares ennemis. Il est certain que les Anciens mettoient au nombre de leurs Lares, toutes les petites figures qu'ils avoient de leurs ancêtres & des autres, lors principalement que ceux dont ils avoient des statues, avoient excellé dans quelque vertu: & dans la suite tout devenoit chez eux indifféremment *Lar, Præstitem*, à cause de l'association qu'ils avoient faite de ces statues avec celles des autres Dieux communs: ce que nous apprenons de Pline, *l.* 2, lorsqu'il parle de cet usage ancien de déifier ceux dont on a reçu des faveurs considérables, & de leur témoigner sa reconnoissance par ce degré d'honneur où on les élève. On ne doit pas s'imaginer que ce soit dans les temples publics qu'ait commencé cet usage; & il est constant, au contraire, que ç'a été dans les maisons privées; car les particuliers n'avoient pas droit de proposer à la vénération publique les sujets de leur gratitude personnelle. Cela n'empêcha pas que les grands Dieux ne fussent aussi mis au nombre des Lares. Macrobe rapporte que Janus étoit un des Lares qui présidoit aux chemins: parce qu'on le représentoit tenant dans les mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & Gouverneur des chemins. *Nam & cum clavi & virga figuratur, quasi omnium & portarum custos & rector viarum.* Apollon lui même, dit-il encore au même endroit, étoit aussi appellé chez les Grecs, *ἀγυιεύς*, comme *présidant aux rues des rues de la ville.* Diane pareillement, & Mercure étoient aussi des Dieux Lares; parce que Diane est appellée par Athénée, *ἐνοδία*, *présidant aux chemins*, & une des Lares qui y présidoit. Et en effet, si les Lares n'avoient été que des Dieux incertains & inconnus, on ne leur auroit pas consacré ces jeux si célèbres, appelez *Compitalia*, comme qui diroit, *la Fête des carrefours*, qu'on solemnisoit selon la loi du Préteur, le onzième avant les calendes de janvier, c'est à dire, le 22 décembre, & qui ne se célébroient pas seulement en leur honneur, parce qu'ils étoient les gardes des chemins & des carrefours; mais parce que l'on croyoit qu'ils présidoient à la garde des Empires, & veilloient à la conservation des particuliers: puisque parmi ces jeux on faisoit des sacrifices pour le salut de la République, & des familles de l'Empire. Il est donc constant que tous les Dieux qui étoient choisis pour Patrons & Tutelaires des lieux & des particuliers, étoient appellez *Lares.* L'on en gardoit de petites statues & figures dans un Oratoire particulier de chaque maison, & des Palais des Empereurs, qui avoient même des Officiers qui étoient commis à la garde de ces Lares. Les monumens qui nous restent en font foi.

HYMNUS. CÆSARIS L. AUG. VOLUSIANUS,
DECURIO LARIUM VOLUSIANORUM.

Hymnus Volusien, Affranchi de l'Empereur, Décurion des Lares Volusiens.

Et cet autre

M. FABIO ASIATICO SEVIRO
MAG. LARIUM AUG.

A. M. Fabius Asiatique, Sextum-Vir,
Maître des Lares de l'Empereur.

Les Lares étoient donc toutes sortes des Dieux indistinctement, que

que les villes, les Empereurs & les particuliers avoient pris pour leurs Dieux Tutelaires, & dont ils avoient les ſtatues en petit: auſſi la Fête des Lares, qui arrivoit le onziéme avant les Calendes de janvier, eſt appellée par Macrobe, *la ſolemnité des petites ſtatues; Sigillariorum celebritas.* On mettoit brûler des lampes devant ces ſtatues; on les couronnoit & parfumoit, leur faiſant des effuſions preſque tous les jours. * Horace, *l.* 1. *Satyr.* 5. *v.* 65. *& ſuiv.* Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 616. Claudien, *de Sexto Conſ. Honor. Carm.* 28. *v.* 528. Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 11. *v.* 15. Thomas Bartholin, *de Puerp. Vet. p.* 47. Arnobe. Pétrone. Suétone, *en Auguſte, ch.* 31, *en Domitien, ch.* 17.

L A R G A R A Y, ville de l'Inde delà le Gange. Elle eſt près du Lac Chiamay, & de la riviére d'Ava, & elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R G E N T I E R, Médecin. *Cherchez* A R G E N T I E R (L')

* L A R G E T, petite riviére de France, dans le Comté de Foix, en Languedoc. Elle prend ſa ſource d'une des montagnes des Pyrénées, appellée la Cabirole. Elle arroſe la vallée de Verguilliére, & ſe jette dans l'Ariége près de la ville de Foix. L'on veut que l'on trouve dans ſon ſable des paillettes d'or & d'argent, d'où l'on prétend tirer l'étymologie de ſon nom. * *Dict. Univ. de la France.*

L A R G I S, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, ſitué dans la province de Cuningham ſur le Golfe de Cluyd, à ſept lieues de la ville de Reinfrew vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R G I U S L E P I D I U S, Commandant de la dixiéme Légion Romaine, fut un de ceux que Tite Veſpaſien aſſembla, lorſqu'il voulut délibérer ſur ce qu'il feroit du temple de Jéruſalem. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 24.

* L A R G U E, petite riviére ou ruiſſeau de France en Provence. Elle prend ſa ſource dans le terroir de Leſpitalet au Comté de Sault, arroſe le terroir de Forcalquier & ſe jette dans la Durance près de Vouls ou Voulx. * *Dict. Univ. de la France.*

L A R G U S, Poëte Latin, dont nous avons connoiſſance par un paſſage d'Ovide, *de Ponto, l.* 4. *Epiſt.* 16. *v.* 17.

Ingeniique ſui dictus cognomine Largus,
Gallica qui Phrygium duxit in arva Senem.

Pétrarque allégué par Lilio Giraldi, a remarqué que ce Poëte avoit chanté l'arrivée d'Anténor à Padoue. On trouve trois autres perſonnes de ce nom: un T. Largus qui fut Dictateur, & qui dédia un temple à Saturne dans la place publique; un autre nommé Valerius Largus, qui fut Préfet ou Gouverneur d'Egypte; & un troiſiéme nommé Licinius Largus, Préfet de l'Eſpagne Citérieure. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

* L A R G U S, Martyr dont il eſt fait mention dans l'ancien Martyrologe Romain, ſur le huitiéme d'août.

* L A R G U S, Proconſul d'Afrique ſous Honorius, en 415. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

L A R I G N U M, fort château proche les Alpes, fut aſſiégé par Jules-Céſar, lorſqu'étant campé près de ces montagnes, & ayant fait commander dans tous les lieux circonvoiſins de fournir les choſes néceſſaires pour la ſubſiſtance de ſon armée, ceux qui étoient dans cette place refuſérent de lui obéir, ſur l'opinion qu'ils avoient que les avantages du lieu rendoient ce château imprenable. Céſar ayant fait approcher ſes troupes, trouva devant la porte du château une tour, faite d'un bois que les Latins appelloient *Larix*, & que quelques uns croyent être le *Méleze*, laquelle étoit d'une telle hauteur, que ceux qui étoient dedans pouvoient aiſément en empêcher l'approche, en lançant des leviers, ou en jettant des pierres. Il ordonna à ceux qui étoient commandez pour faire les approches, de jetter au pié de cette tour quantité de fagots, & d'y mettre le feu: ce qui fut incontinent exécuté, de ſorte que la flamme l'ayant environnée, fit croire que toute la tour étoit conſumée; mais peu de tems après le feu s'éteignit de lui même, & la tour parut toute entiére. Alors Céſar réſolu de réduire ces mutins, fit faire une tranchée tout autour hors de la portée des armes des aſſiégez, & les contraignit enfin de ſe rendre. Comme il avoit remarqué un effet extraordinaire dans l'incendie de cette tour, qui avoit réſiſté aux flammes, il leur demanda quelle en pouvoit être la cauſe, & apprit qu'elle étoit faite d'un bois appellé *Larix*, qui avoit donné le nom de *Larignum* à ce château; & que ces ſortes d'arbres, qui étoient fort communs dans le païs, ne pouvoient être endommagez des flammes, ni réduits en charbon. Voilà ce que rapporte Vitruve: cependant le larix étant réſineux & odoriférant, comme il le dit, il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit incombuſtible: & cette Hiſtoire qu'il rapporte, doit paſſer pour fabuleuſe. La plupart croyent que le larix des anciens eſt l'arbre que nous appellons *Méléze:* ſi cela eſt, il eſt certain qu'il ne réſiſte pas au feu: car on en fait de très-bon charbon, dont on ſe ſert pour fondre les mines de fer, dans les montagnes de Trente. * Vitruve, *l.* 2. *c.* 9.

* L A R I N E, l'une des Compagnes de Camille, Reine des Volſques, qui alla au ſecours de Turnus contre Enée. Virgile en fait mention, *Enéide, l.* 11. *v.* 655.

At circum lectæ comites, Larinaque Virgo,

L A R I N E, que les anciens nommoient *Larinum*, ville & Evêché d'Italie, ſuffragant de l'Archevêché de Bénévent, dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples. * Pline en fait mention, auſſi bien que Silius Italicus, *l.* 15. *v.* 568.

Quaque jacet ſuperi Larinas accola Ponti.

L A R I S, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Syrie, ſur la riviére de Farfar au deſſus de Hama. Elle eſt aujourd'hui preſque déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A R I S S A ou M E G A R I S E, *Lariſſa, Melas*, riviére de la Romanie, prend ſa ſource dans les montagnes qui ſont vers les confins de la Bulgarie, baigne Bergas, Ipſala, Aſpri, &c. & ſe va décharger dans l'Archipel, entre la preſqu'Iſle de la Romanie & l'embouchure de la Mariza. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R I S S E, ville de Gréce en Theſſalie, ſituée ſur le fleuve Pénée, & nommée auſſi *Larſa*, a été célébre par la naiſſance d'Achille, qui eſt nommé *Lariſſæus* par Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 197. Il y a eu un Archevêché à Lariſſe.

L A R I S S E, ville de Syrie, avec Evêché ſuffragant d'Apamée. Léonard Sidonite dit que l'Itinéraire d'Antonin la nomme *Laris.* Pline, Strabon & Ptolomée, font mention de quelques autres villes de ce nom moins importantes, auſſi bien que du fleuve Lariſſus, dans le Péloponnéſe.

L A R I S S E, autre ville dans la Theſſalie nommée autrement *Cumaſte.*

L A R I S S E, montagne de l'Arabie Petrée, eſt le long de la Mer Méditerranée vers les confins de la Judée. C'eſt le lieu où Pompée *le Grand* fut tué & enterré. Elle a pris ſon nom de l'ancienne *Laris*, ou *Lariſſa* ville d'Idumée, ſituée à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I, Roi de Jéruſalem, mourut dans cette ville l'an 1118. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R I S S E ou L A R I Z Z O, en Latin, *Lariſſa Penſilis*, ancienne petite ville de la Gréce, eſt dans la Theſſalie, ſur une colline, entre le Golfe de Zeiton & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieues de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A R I S S E ou L A R I S S U S, riviére du Péloponnéſe, qui, au rapport de Tite-Live, ſépare le païs des Eléens de celui des Dyméens.

* L A R I S T A N, païs d'Aſie dans le Royaume de Perſe, tire ſon nom de la ville de Lar, & fait partie du Farſiſtan.

L A R I U S, eſt aujourd'hui le fameux Lac de Côme, en Italie, dans le Milanois. Il reçoit & voit ſortir de ſon baſſin l'Adde, qui ſe jette dans le Pô. *Cherchez* C O M E.

L A R I X. *Voyez* L A R I G N U M.

L A R I Z Z O. *Voyez* L A R I S S E.

L A R N E C A, que les Anciens nommoient *Piſcopia*, petite ville avec un port fréquenté par les Européens ſur la côte de l'Iſle de Chypre. Larnéca n'eſt plus qu'un petit bourg où il y a pluſieurs Marchands Européens. Il y a des Salines ſur le rivage de la mer. Auprès de ces baſſins, on voit une moſquée, où les Turcs diſent qu'eſt le ſépulchre de Mina, mére de Mahomet leur Prophéte. Il y a auſſi une petite égliſe ancienne dédiée à S. Lazare, où l'on montre le tombeau de ce Saint, qui, ſuivant les Moines du lieu, a exercé l'épiſcopat pendant trente ans dans l'Iſle de Chypre. L'on veut que ſon corps ſoit préſentement à Marſeille. * Maty, *Dict. Géogr.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant, ch.* 72. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L A R O B O, ancienne petite ville de Numidie, dans la Conſtantine, province du Royaume d'Alger, entre la ville de Colle & celle de Bone. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R R A C H E ou L A R A C H E. *Voyez* L I X E.

* L A R R E Y, bourg de France avec titre de Marquiſat, dans le Duché de Bourgogne, eſt au pié d'une montagne, en païs plat & montagneux. Il y a des vignes, mais il n'y a point de riviére. * *Dict. Univ. de la France.*

* L A R R E Y, petit lieu de France dans le Duché de Bourgogne près de la ville de Dijon. * Le même.

* L A R R E Y (Iſaac de) étoit un Gentilhomme du païs de Caux en Normandie. Dès le milieu du XVI ſiécle, ſes ancêtres furent reconnus pour nobles & diſtinguez dans la province par des emplois honorables. Il naquit à Lintot près de Bolbec le ſeptiéme ſeptembre 1638. Il perdit ſon pére dès ſon enfance, & ſes parens qui remarquérent en lui d'heureuſes diſpoſitions pour former un homme de Lettres, l'envoyérent étudier à Caen. Il s'y diſtingua, & toute la ville admira ſes beaux talens pour la Poëſie, lorſqu'on lui entendit prononcer un Poëme Latin qu'il avoit compoſé ſur l'abdication de la Reine Chriſtine. Un jeune homme, de ſi grande eſpérance, ne pouvoit manquer d'être ſollicité à changer de Religion. La crainte qu'en eurent les parens les engagea à le retirer de Caen, après qu'il y eut achevé ſes Humanitez. De là étant allé à Montivilliers, il forma le deſſein de s'attacher à la Juriſprudence & au Barreau. Il alla pour cet effet prendre ſes Licences à Caen, d'où il paſſa à Harfleur, pour s'y former au Droit Coutumier de la Province, chez un habile Avocat dont il épouſa bientôt une fille, n'ayant pas encore vint ans accomplis. De Harfleur il retourna à Montivilliers, où il commença à ſe diſtinguer dans le Barreau. Il étoit ſur tout ſi habile dans les matiéres bénéficiales, que les Eccléſiaſtiques du païs lui confioient volontiers leurs affaires, malgré la diverſité de Religion. Sa réputation alla juſqu'au Parlement, & ſes Ecrits y furent ſi fort goûtez, que pluſieurs Membres de cet auguſte Corps penſérent à l'y attirer; mais le nombre des Avocats de la Religion Réformée ſe trouvant alors complet, il ne leur fut pas poſſible d'y réüſſir. Il ne ſongea donc plus qu'à paſſer le reſte de ſes jours dans ſa patrie, & pour les y paſſer agréablement & utilement, il joignit aux occupations que lui donnoit ſa profeſſion, l'étude des Belles Lettres, de l'Hiſtoire & de la Religion. En 1671, il fit un voyage à Paris, où il fit connoiſſance avec les Péres Rapin & Maimbourg, qui tentérent inutilement de l'attirer à la Religion Catholique. De retour de Paris, il perdit ſa femme. Quoique cette perte lui eût été très-ſenſible, il ſe vit obligé par l'impuiſſance où il étoit de veiller ſeul à l'éducation de ſes enfans qui étoient en aſſez grand nombre, de penſer à de ſecondes nôces. Il rechercha pour cet effet la plus jeune des ſœurs de M. Dalençon de Mireville, Préſident de Montivilliers. Le mariage ſe fit, & il ſe promettoit de ne trouver que des douceurs dans cette union; mais une nouvelle affliction vint trou-

bler ſon repos. Il aimoit tendrement ſes enfans, ſa fille aînée encore plus que les autres. Cette fille abandonna la maiſon paternelle; ſe retira chez l'Abbeſſe du lieu, & déclara qu'elle vouloit changer de Religion. La conduite de cette fille étoit autoriſée par les Edits du Roi; car elle avoit douze ans accomplis, âge où il étoit permis aux enfans des Réformez, de ſe ſouſtraire à l'autorité de leurs péres, & de renoncer à leur Religion. Il fit tout ce qu'il put pour faire revenir ſa fille, qui perſiſta toujours dans la réſolution de ſe faire Catholique, & rendit ainſi les démarches de ſon pére inutiles. Quelque tems après, le 17 juin 1681, le Roi donna une nouvelle Déclaration, par laquelle les enfans des Réformez de l'un & de l'autre ſexe pouvoient à l'âge de ſept ans embraſſer la Religion Catholique, ſans que leurs parens puſſent les en empêcher. Ce fut alors que M de Larrey forma le deſſein de ſortir du Royaume avec ſa famille; mais la difficulté étoit de l'exécuter à cauſe des Déclarations du Roi qui défendoient à tous ſes Sujets, de s'aller établir dans les païs étrangers ſans une expreſſe permiſſion de ſa part. En 1682, il tenta une voye qu'il crut pouvoir lui réüſſir. Ce fut de faire un voyage à Berlin pour tacher d'obtenir de l'Electeur de Brandebourg une recommandation en ſa faveur auprès de la Cour de France, afin de faciliter ſa ſortie du Royaume. Il l'obtint, mais les circonſtances du tems la rendirent inutile. Il fit pluſieurs tentatives pour échaper ſecrettement, mais aucune ne réüſſit. Une nuit qu'il s'étoit caché ſur le bord de la mer, avec ſa famille & ſes effets les plus précieux qu'il y avoit fait conduire ſecrettement, pour s'y embarquer dans un vaiſſeau qui devoit les y venir prendre à l'heure de la marée, ils furent malheureuſement découverts, arrêtez & conduits au Havre qui n'en étoit pas loin, lui, ſa femme & quatre enfans, deux fils & deux filles chacun ſéparément & dans des priſons différentes. Tous leurs effets furent enlevez & perdus pour eux ſans reſſource. Ses amis Catholiques qui avoient ſeuls la liberté de le voir, obtinrent enfin ſon élargiſſement & celui de ſa famille à condition qu'il ſe retireroit à Montivilliers, où il étoit obſervé de près. Enſuite par l'entremiſe de ſes amis, il eut la permiſſion de ſe retirer à Rouen & d'y mener ſa famille. Il y demeura un an ou deux, attendant toujours l'occaſion favorable pour ſortir du Royaume. Elle ſe préſenta enfin. Un vaiſſeau marchand chargeoit pour la Hollande; il s'y embarqua ſecrettement avec ſa famille, & eut le bonheur de n'être point découvert. Il ne s'arrêta pas longtems en Hollande, & partit bientôt après pour Berlin avec ſa femme & ſes quatre enfans, attiré par les promeſſes de l'Electeur de Brandebourg. Il fixa là ſa demeure & fut gratifié d'une penſion, avec le titre de Conſeiller de Cour & d'Ambaſſade. Ce fut dans cette retraitte qu'il compoſa les Ouvrages que nous avons de lui. Une colique qui étoit la ſeule incommodité à laquelle il fût ſujet, commença la maladie qui l'emporta le 17 mars 1719, dans ſa 81 année. On doit rendre ce témoignage à ſa mémoire, qu'il a marqué, dans ſes plus vives douleurs, & juſqu'à ſa fin, une grande confiance en Dieu, de l'humilité, de la patience, en un mot des ſentimens véritablement Chrétiens. Il étoit d'une complexion plus ſaine & plus vigoureuſe, que ne le promettoit ſon extérieur. La vivacité de ſon eſprit rendoit ſon humeur un peu inégale, & le portoit quelquefois aux extrémitez oppoſées. Comme il ſe piquoit d'une grande probité, il faiſoit cas des gens de bien, & n'épargnoit pas ceux qu'il croyoit d'un autre caractére. Il aimoit ſa Religion; mais il jugeoit quelques fois avec précipitation ſur les matiéres les plus délicates, que les Théologiens eux mêmes ne doivent traiter qu'avec beaucoup de retenue. Il travailloit avec une prodigieuſe facilité, & étoit capable de ſoutenir un long travail. Aidé d'une mémoire excellente, il prenoit rarement la peine de tirer des extraits des livres qu'il conſultoit hors de chez lui; ainſi il ne faut pas être ſurpris s'il ſe trouve quelques inexactitudes dans ſes Ouvrages. C'eſt un grand relief au mérite de M. de Larrey d'avoir eu part à l'eſtime & à la diſtinction de deux grandes Reines. *Charlotte-Sophie*, Reine de Pruſſe, lui avoit donné un appartement dans ſon château de *Charlottenburg*. Elle en faiſoit ſon Lecteur ordinaire, & elle l'employoit à compoſer des piéces galantes en proſe & en vers, où il réüſſiſſoit fort bien. La Reine qui eſt aujourd'hui ſur le thrône, faiſoit tant de cas de M. Larrey qu'elle a voulu avoir ſon portrait après ſa mort, & a fait reſſentir à ſa famille des effets conſidérables de ſa générosité. C'eſt lui qui a fait les vers qu'on lit au bas des eſtampes qui ornent ſon Ouvrage de l'Hiſtoire d'Angleterre. Il a laiſſé un frére, Miniſtre de l'Egliſe Walonne de *Schiedam* à une lieue de Rotterdam, & auquel on doit pluſieurs particularitez de la vie de cet illuſtre défunt. Les Ouvrages qu'on a de lui, ſont, *La Cenſure du Commentaire de Pierre-Jean Olive, ſur l'Apocalypſe, traduite en François, avec des Remarques*, Amſterdam, 1700. *in octavo*; *Hiſtoire d'Auguſte, contenant les plus particuliers évenemens de ſa vie, avec l'idée générale de ſon ſiécle, & le plan de ſa politique & de ſon gouvernement*, Rotterdam (où plutôt Berlin) 1690, *in douze*; *L'Héritiére de Guienne, ou l'Hiſtoire d'Eleonor, fille de Guillaume, dernier Duc de Guienne, femme de Louis VII, Roi de France, & enſuite de Henri II, Roi d'Angleterre*, Rotterdam, 1691, *in octavo*; *Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, avec un abbrégé des évenemens les plus remarquables, arrivez dans les autres Etats*, Rotterdam, *in folio*, quatre volumes; (Quoique l'Hiſtoire de M. de Larrey ait été goûtée, il lui manquoit un ſecours qui n'eſt venu qu'après coup, & dont M. de Rapin-Thoyras a bien profité; j'entends parler des Actes Publics d'Angleterre, qui ont été donnez en pluſieurs volumes. Le Pére Liron, *à la p. 274, des Aménitez de la Critique, tome* 1, critique l'Hiſtoire d'Angleterre de M. de Larrey) *Reponſe à l'Avis aux Réfugiez*, imprimée avec le livre à Rotterdam, 1709, *in douze*, réimprimée à Rouen en 1714 & 1716, en deux volumes, *in douze*; *Hiſtoire des ſept Sages*, Rotterdam, *in octavo*, deux tomes, réimprimée à la Haye en 1721, édition augmentée & très-belle, *in octavo*; *L'Hiſtoire de France ſous le régne de Louis XIV*, Rotterdam, 1718 & 1719, trois volumes, *in quarto*, neuf volumes, *in douze*. Si les Mémoires du Cardinal de Retz & de Joli euſſent paru plutôt, cette Hiſtoire eut été moins fautive. * *Nouvelles litteraires, tome* 10. *p.* 455. *Biblioth. Germanique, tome* 1. *p.* 222. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome* 1. *& ſuiv. Bibliotheque de* Richelet *de* 1728.

LARROQUE (Matthieu de) étoit de Lairac petite ville de Guienne, au voiſinage d'Agen, où il naquit en 1619. Son pére & ſa mére, qui moururent en même tems, le laiſſérent fort jeune ſous la conduite de ſes parens; &, par un ſort très-ordinaire aux Gens de Lettres, ſans beaucoup de bien. Son amour pour l'étude le conſola de tout dans ce triſte état. Les ayant commencées ſous divers Maitres, il les alla continuer dans l'Académie de Montauban, & s'étant attaché à la Théologie ſous Meſſieurs Charles & Gariſſoles, Profeſſeurs célébres, il y fit en peu de tems des progrès aſſez conſidérables, pour être jugé digne du Miniſtére. Il y fut donc admis de bonne heure, & envoyé par le Synode de Guienne à une petite égliſe nommée Poujols. A peine y avoit-il été une année, que ceux de l'Egliſe Romaine lui conteſtérent le droit d'exercice, ce qui l'obligea d'aller à Paris. Il s'y fit connoitre à Mrs le Faucheur & Meſtrezat, qui augurérent dès-lors avantageuſement de lui. Il prêcha à Charenton avec beaucoup de ſuccès, & plut ſi fort à feue Madame la Ducheſſe de la Tremouille, qu'elle le demanda pour l'Egliſe de Vitré en Bretagne, où elle demeuroit ordinairement. Il aquieſça pour bien des raiſons aux inſtances de cette Princeſſe, & ſe tranſporta à Vitré, où il demeura vint-ſix ans. Il s'y maria deux fois. Il étoit ſi attaché à ſon cabinet, qu'il y paſſoit quatorze ou quinze heures chaque jour. Le public s'en apperçut bientôt, par l'Ouvrage que M. de Larroque publia contre un Miniſtre, qui ayant changé de Religion avoit fait imprimer les motifs de ſon changement. On vit dans cette Réponſe, que l'Auteur avoit déja une grande connoiſſance de l'Antiquité, jointe à un jugement fort ſolide & fort net, ce qui fut toûjours le caractére d'eſprit de M. de Larroque. Quelques années après, ſavoir l'an 1665, il fit une ſavante Reponſe au livre de l'*Office du S. Sacrement*, compoſé par Mrs de Port-Royal, dans laquelle il montra à ces illuſtres Solitaires, qu'ils avoient cité & traduit les paſſages des Anciens, ou avec une grande négligence, ou avec beaucoup de mauvaiſe foi. Son *Hiſtoire de l'Euchariſtie*, qu'on peut appeller ſon Chef-d'œuvre, parut quatre ans après, & acheva de faire connoître le mérite de ce ſavant Homme. Après tant de productions conſidérables, les Proteſtans de Paris le regardérent comme un ſujet capable de leur faire honneur, & réſolurent de l'appeller au milieu d'eux. Ce juſte projet auroit eu ſon accompliſſement, ſi un parti d'envieux, que ſa gloire & ſon attachement pour deux illuſtres perſonnes, dont le nom eſt aſſez connu, avoient formé contre lui, n'eût prévenu l'eſprit du Roi de France. On obtint par ce moyen une défenſe de ſonger à cette nomination. Le Marquis de Ruvigny fut en Cour pour cette affaire, & répondit au Roi du zéle & de la fidélité de M. de Larroque pour ſon ſervice. Le Roi dit là-deſſus à M. de Ruvigny, *qu'on lui avoit voulu donner d'autres impreſſions; mais, puis qu'il vouloit bien être la caution de l'Accuſé, qu'il permettoit à ce Miniſtre d'exercer ſa profeſſion par tout où on l'appelleroit, excepté à Paris*. Une action de cet éclat fit tout le bruit qu'on ſe peut imaginer, mais elle ne nuiſit pas à M. de Larroque, autant que ſes ennemis l'euſſent voulu; car il fut demandé auſſi-tôt après par pluſieurs Egliſes conſidérables. Il n'écouta aucune propoſition, que celle qu'on lui fit pour Saumur. L'Egliſe & l'Académie avoient alors à remplir une place de Miniſtre & une place de Profeſſeur en Théologie. On lui offrit l'une & l'autre; mais, ſoit par modeſtie, ſoit qu'il ne voulut pas abandonner ſon premier genre d'étude, aſſez différent de celui que doit avoir un Profeſſeur, il n'accepta que la premiére. Il ſe diſpoſoit à l'aller remplir, lorſque l'Intendant de la province s'y oppoſa, je ne ſai pourquoi. Le Conſiſtoire de Saumur fit de ſi fortes inſtances pour lever cette oppoſition, qu'enfin elle fut levée. Cependant M. de Larroque ne voulut plus accepter l'emploi, de l'avis de M. Conrart, pour lequel il avoit une entiére déférence, & qui lui répréſenta, que l'Intendant ſeroit toujours ſon ennemi, & qu'ainſi il ne falloit point ſe mettre ſous ſon reſſort. Ce conſeil donna lieu à M. de Larroque d'écouter d'autres vocations, qui lui furent addreſſées en même tems de divers endroits. L'Egliſe de Montauban, celle de Bourdeaux, & celle de Rouen, le demandérent pour leur Miniſtre. Il préféra la derniére aux deux autres par le conſeil de ſes amis. Il ſe tranſporta donc à Rouen, pour y exercer ſon Miniſtére, & ce fut là qu'en faiſant valoir les talens dont le ciel l'avoit orné, il travailla juſques à ſa mort au ſalut des ames, & à l'éclairciſſement de la vérité, avec une application infatigable. Rouen étoit un lieu fort propre pour un homme comme lui. C'eſt une ville pleine de Gens d'eſprit & de ſavoir & bien fournie de bibliothéques. Il s'y aquit une grande réputation, même parmi les Savans de l'Egliſe Romaine, & l'illuſtre M. Bigot, qui les aſſembloit toutes les ſemaines dans ſa maiſon, pour des converſations libres & curieuſes, étoit fort aiſe que M. de Larroque s'y rendit. Il y alloit en effet, & y faiſoit admirer ſa profonde connoiſſance dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Peu après ſon arrivée à Rouen, M. David, ſi connu parmi les Savans par ſon érudition, & par la guerre qu'il a faite à Meſſieurs de Marca, Juſtel & de Launoi, l'attaqua ſur l'une des deux Diſſertations Latines qu'il avoit publiées l'an 1670. M. de Larroque avoit renverſé le ſentiment du Pére Pétau, ſur le tems de la naiſſance & de la condamnation de l'Héréſie de Photin. Ses preuves avoient paru ſolides à bien des gens. Mais M. David, qui d'ailleurs étoit fort perſuadé que l'Epoque du Pére Pétau étoit fauſſe, ne trouva pas que M. de Larroque l'eût bien ruinée.

née. C'est pour cela qu'il écrivit contre lui; & c'est ce qui donna lieu à la Réponse que lui fit M. de Larroque, & qu'il dédia à M. Conrart leur ami commun. Depuis ce tems, il publia divers Ouvrages sur des matières différentes. Il en fit un sous le nom de *Considerations sur la Nature de l'Eglise*; un autre beaucoup plus gros, où il montre la conformité de la Discipline des Protestans de France avec celle de la Primitive Eglise; un autre en Latin pour défendre le sentiment de M. Daillé sur les Lettres de S. *Ignace*, & sur les Constitutions Apostoliques, contre messieurs *Pearson* & *Beveregius* deux Docteurs Anglois fort célèbres. Ils ont écrit une seconde fois pour défendre leur opinion, & il avoit dessein de leur répliquer, comme on l'a vu par l'Ouvrage manuscrit, qu'on a trouvé fort avancé, parmi ses papiers; mais à la prière de quelques personnes, qui penchoient un peu trop du côté des Episcopaux, il n'acheva pas cette Réponse. Le dernier Ouvrage qu'il publia fut une Réponse au Traité de M. *Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux, de la Communion sous les deux Espèces. Quoiqu'il n'y eût pas mis son nom, on ne laissa pas de connoître, qu'elle venoit de lui. On le reconnut à la manière dont elle est écrite, bornée, déchargée de digressions, & d'ornemens superflus, & pleine de Remarques puisées dans la plus profonde Antiquité.

Mais quelque grande idée que tous les Ouvrages imprimés de feu M. de Larroque nous donnent de l'étendue & de l'exactitude de son savoir, on la peut appeller médiocre en comparaison de ce que l'on auroit vu, si Dieu lui eût fait la grace d'achever ce qu'il avoit commencé. Comme il y avoit peu de Savans aussi capables que lui de composer une bonne *Histoire Ecclésiastique*, tous ses amis l'avoient exhorté à l'entreprendre, & il y travailloit effectivement avec la dernière application. Il se proposoit d'en publier un volume tous les ans, & d'y joindre plusieurs Dissertations qui auroient également fait paroître sa bonne foi & sa science. Il n'avoit conduit son Ouvrage que jusqu'à la moitié du quatrième siècle. On a trouvé aussi parmi ses papiers un Traité fort exact de la *Regale*, où il prouve que les Rois de France depuis Clovis ont eu ce droit sur toutes les Eglises Cathédrales de leur Royaume. M. de Larroque son fils a publié depuis la mort de son père, *Matthæi Larroquani, Adversariorum Sacrorum libri tres*, *Opus posthumum*, avec la Vie de son père, la dernière édition de l'Histoire de l'Eucharistie, & le Traité de la Regale, à Rotterdam, 1685, *in-douze*. Il y ajouta une Dissertation de sa façon sur la *Légion fulminante*. Matthieu de Larroque mourut à Rouen le 31 janvier 1684, âgé de 65 ans. Il n'étoit pas moins distingué par sa piété que par son savoir. C'étoit un grand & rigide observateur de la discipline: il ne se contentoit pas de déclamer en Chaire contre le vice en général, mais il le persécutoit en tous lieux au hazard de se faire des ennemis par la sévérité de sa Morale. Il étoit réglé dans sa conduite, ferme dans les différens accidens de la vie, & exact jusqu'au scrupule lorsqu'il s'agissoit de remplir les fonctions de sa charge. L'Auteur de la Bibliothèque du Richelet de 1728, nous apprend au sujet de *Daniel de Larroque*, fils de *Matthieu de Larroque*, qu'il a changé de Religion pour entrer dans l'Eglise Romaine. On lui attribue la Satyre intitulée, Les véritables motifs de la Conversion de M. de Rancé, & la Vie de François Eudes de Mézeray, Historiographe de France, qui parut à Amsterdam en 1726, & que l'on a mise en 1728, au devant de la suite de l'Histoire de France abrégée par Mézeray, qui est de Mademoiselle Limiers, *in-quarto*. M. l'Abbé d'Olivet dans sa *Continuation de l'Histoire de l'Académie Françoise*, prétend qu'il y a bien des fautes dans cette Vie de Mézeray. * *Nouvelles de la République des lettres, mai 1684*, p. 50. Bayle, *Dict. Crit. Bibliothèque du Richelet de 1728. Mémoires particuliers*. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 21, p. 143, & suiv.*

L A R R O S, L A R R O T ou L A R R O Z. *Voyez* A R R O Z.

L A R S T O L U M N I U S, Roi des Veïentins, attira les Fidénates à son parti, contre les Romains l'an 316 de Rome, & 438 avant Jesus-Christ. Il fut tué l'an 317 de Rome, par Cornelius Cossus, dans la bataille que le Dictateur Mamercus Emilius gagna contre ces peuples. * Tite-Live, *l.* 4.

L A R S A. *Voyez* L A R I S S E.

L A R T A, ville. *Voyez* A R T A.

L A R T I U S F L A V U S (Titus) Consul Romain pour la seconde fois, avec Clélius, appaisa sagement une sédition excitée par les pauvres à Rome, l'an 256 de la fondation de cette ville, & 498 ans, avant J. C. Denys d'Halicarnasse dit qu'il fut choisi par son Collègue pour être Dictateur, qu'il fut le premier qui ait jamais porté ce titre: & qu'il s'associa pour Général de la Cavalerie, Spurius Cassius. * Tite-Live, *Hist. l.* 2.

* L A R T I U S (Jean-Baptiste) naquit à Noto. Il étoit savant en Philosophie, en Médecine & en Jurisprudence. Il florissoit vers l'an 1590. On a de lui, *De Perfectionibus humanæ Mentis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L A R V E S, en Latin *Larvæ*, âmes des méchans, qui errent çà & là après leur mort, Loups-garoux, spectres, qui épouvantent les bons & font du mal aux méchans. Ce mot *Larva* au singulier se prend pour un masque, qui épouvante les enfans, comme les Larves ou les mauvais Génies. * *Antiq. Rom.*

L A R Y M N E, une des trois villes ruinées par Sylla, & dont Plutarque parle dans la Vie de ce Romain, étoit de la Béotie, à l'embouchure du fleuve Céphise, sur la côte de l'Euripe. * Lublin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque.*

* L A R Z I C O U R T, bourg de Champagne sur la rive droite de la Marne, vis à vis de l'endroit où la Blaise tombe dans la Marne. Il est au sud-est de Vitry-le-François, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L A S.

L A S A R A. *Voyez* L A S S A R A.

L A S C A R ou L E S C A R, ville de France en Béarn, avec titre d'Evêché, autrefois suffragant d'Eause, & aujourd'hui d'Auch, a été nommée par les Latins, *Beneharnum Civitas*, puis *Lascara*. Elle est nommée *Beneharnum*, dans l'Itinéraire d'Antonin, & *Benarnensium civitas*, dans la Notice de l'Empire d'Honorius. Grégoire de Tours l'appelle aussi *Benarna*; mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, qui fut détruite par les Normans environ l'an 845. Elle fut rebâtie par les soins des Ducs de Gascogne vers l'an 980, sur une petite colline arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Cette ville est située sur une colline à une lieue au dessous de Pau, à cinq d'Oleron & d'Ortez, & à dix-sept de Bayonne. Dans le XVI siècle, elle fut exposée à d'étranges ravages, causés par les guerres de Religion. L'an 1569, le Comte de Montgommery en fit enlever les vases sacrés, & entre autres, la châsse de S. Galactoire, Evêque de Lascar, dont il fit brûler les Reliques: ainsi ce Saint, qui avoit été martyrisé par les Ariens, souffrit un second martyre en ses ossemens, par ceux du parti des Huguenots. Il avoit succédé à saint Julien, & il y a eu d'illustres successeurs entre lesquels on peut nommer avec éloge, Sanche, Gui de Foix, Jacques de Foix, Jean-Pierre d'Abadie, Jean de Salette, &c. La cathédrale de Notre-Dame renfermoit les Mausolées des Rois de Navarre, qui furent ruinés dans les guerres civiles. L'Evêque est Président des Etats de Béarn, & premier Conseiller au Parlement de Pau. Le Chapitre de la cathédrale est composé de seize Chanoines, & de huit Prébendiers. M. de Marca tire le nom moderne de cette ville, du détour de divers ruisseaux qui l'arrosent, & que ceux du païs nomment *Lescourre*. * Oihenart, *in Notit. utriusque Vascon.* De Marca, *Histoire de Béarn*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *&c.*

L A S C A R I S, Seigneurie aux confins de la France & de l'Italie, proche de Nice.

L A S C A R I S, Maison Grèque, a été célèbre en Orient. Théodore de Lascaris, Empereur à Nicée, mourut l'an 1222. Théodore de Lascaris, dit *le Jeune*, Empereur, mourut l'an 1258 ou 1259. Il avoit épousé *Helene*, fille d'*Asan*, Roi de Bulgarie, dont il eut Jean Lascaris, surnommé *Ducas*, Empereur de Constantinople, que Michel Paléologue dépouilla de l'Empire; & cinq filles, entre lesquelles *Eudoxie* Lascaris, épousa *Guillaume-Pierre* Balbo, Comte de Vintimille, dont la postérité est rapportée à l'article de V I N T I M I L L E. Il y a encore dans le Comté de Nice, des Seigneurs du nom de Lascaris, issus de Vintimille, qui ont fait diverses branches. Celle de Castellar, produisit Jean-Paul de Lascaris, Grand-Maître de Malte, qui fut élu après la mort d'Antoine de Paule, le douzième juin 1636, & qui mourut le 14 août 1657. Un autre de cette Maison rendit de bons services aux Chrétiens, lorsque l'Isle de Malte fut assiégée par les Turcs l'an 1565: c'étoit Philippe de Lascaris. Les Infidèles l'avoient enlevé fort jeune à la prise de Patras, & lui avoient donné de grands biens; mais il conserva toujours une affection sincère pour les Chrétiens: de sorte qu'étant au siège de Malte, il passa à la nage de leur côté, & méprisa généreusement tous les avantages dont il jouissoit parmi les Turcs, pour pouvoir faire profession de la Foi de Jesus-Christ. Il donna de bons avis au Grand-Maître de la Valette, sur les desseins des ennemis, & fit prendre des mesures, qui eurent une suite très-heureuse. * Jean-André Alberti, *Elog. Lascar.* Du Cange, *Histoire de Constantinople*. Guichenon, *Hist. de Savoye*. De Thou, *Hist. l.* 38. Jules du Puy, *Hist. Geneal. Lascar.* Gualtius, *in Annal. Meliss.* Jofredi, *Hist. Nicæn. &c.*

L A S C A R I S (Louis de) Comte de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, étant jeune, s'étoit fait Religieux, & avoit ensuite pris l'Ordre de Prêtrise. Dans la suite, entraîné par la passion qu'il conçut pour une femme, il l'épousa vers l'an 1360, & en eut des enfans. Jeanne Reine de Naples, donna le commandement de son armée, dans le Comté de Provence, à Lascaris, qui chassa de ce Comté les Anglois. Après plusieurs belles actions, le Pape Urbain V, qui tenoit le siège à Avignon, lui commanda de quitter la femme qu'il avoit épousée, & de rentrer dans le monastère où il avoit fait profession. Mais la Reine Jeanne, qui avoit encore besoin de Lascaris, fit en sorte que ce commandement du Pape ne fut point exécuté, ce souverain Pontife lui ayant permis à la recommandation de cette Princesse, de rester encore vingt-cinq ans dans le monde, ce que le Pape Grégoire XI son successeur confirma; mais Lascaris Religieux, Prêtre, & marié, mourut dans ce dernier état l'an 1370, avant le terme expiré. Il étoit habile Poëte, & laissa quelques Traitez en rimes Provençales. * Nostradamus, *Hist. de Provence*, *l.* 4. Du Verdier, & La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.*

L A S C A R I S (André Jean de) Grec, sorti d'une illustre famille, qui avoit tenu l'Empire de Constantinople, passa en Italie, après la prise de cette ville l'an 1453, lorsque la Grèce fut devenue la proye des Ottomans. La Maison de Laurent de Médicis, qui étoit l'asyle des Gens de Lettres, fut celui de Lascaris. Ce Seigneur, qui étoit occupé à former l'admirable bibliothèque, que les Doctes ont tant louée, envoya deux fois Jean à Constantinople, pour chercher des Manuscrits Grecs. A son retour, le Roi Louis XII l'attira dans l'Université de Paris: & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de son mérite, il l'envoya Ambassadeur à Venise l'an 1503 & 1505. Quelque tems après, le Cardinal Jean de Médicis fut élevé l'an 1513, au Pontificat, sous le nom de *Léon* X. Lascaris, qui étoit son ancien ami, alla le trouver à Rome, où il eut la direction d'un Collège de Grecs. Il revint en France sous le Roi François I, & étant repassé en Italie, il mourut en 1535 à Rome, de la goutte, âgé d'environ

90 ans, au commencement du Pontificat de Paul III. Ce favant homme, quoique Grec, avoit une parfaite connoiffance de la Langue Latine. Il compofa quelques Poëfies. Nous avons de lui quelques Epigrammes, en l'une & en l'autre Langue, imprimées à Bâle, dans lefquelles il paroît vif & harmonieux. On dit pourtant qu'il étoit pareffeux, & que la plus grande obligation que nous lui ayons, c'eft d'avoir corrigé les manufcrits Grecs qu'il put trouver. Une grande partie fut apportée en France par Catherine de Médicis, pour être mife dans la bibliothèque de François I, qui avoit été dreffée par les confeils de Lafcaris & de Budé. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c. 31.* Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de Poet. fui avi, & ex eo* Laurent. Craff. *de Poetica Græcorum.* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes Modernes, tome 2. partie 3. p. 140 & fuiv. n. 696. edit. d'Amfterdam 1725.*

LASCARIS (Conftantin de) fe retira de Conftantinople, fa patrie, l'an 1454, lorfque cette ville fut prife par Mahomet II, & vint en Italie. Il fut un de ceux qui rétablirent en Occident la connoiffance des Belles Lettres, qu'il enfeigna à Milan, où il avoit été appellé par François Sforce. Enfuite il alla à Rome, trouver le Cardinal Beffarion, qui le reçut favorablement. Il fe rendit enfuite à Naples, où il enfeigna avec applaudiffement la Rhétorique & la Langue Grecque. Enfin, il alla à Meffine, & y demeura le refte de fes jours. Il y eut beaucoup d'Ecoliers, entre autres, *Pierre Bembo*, qui fut depuis élevé à la dignité de Cardinal par Clément VII, *Angelo Gabrieli*, d'une famille patricienne de Venife, *Urbain Bolzanius*, *François Maurolicus* qui fe diftingua dans les Mathématiques & dans toute forte de belle Litterature, *François Joannatius*, & *Bernard Riccius* de Meffine, Sénateur, & Auteur d'un Ouvrage intitulé, *De Urbis Meffanæ pervetufta Origine*, imprimé à Meffine en 1526. Alde Manuce dans une Epître dédicatoire à la tête de la Grammaire de Lafcaris, dit que fous ce grand Homme, l'étude de la Langue Gréque ne floriffoit pas moins à Meffine qu'autrefois à Athènes. Il laiffa au Sénat de Meffine fa bibliothèque, compofée d'excellens livres, qu'il avoit apportez de Conftantinople. Le Sénat l'avoit honoré, l'an 1465, du droit de Bourgeoifie, & le fit enterrer aux frais du public. Son tombeau de marbre dans l'églife des Carmes, a été *ruiné* par les injures du tems. Lafcaris a compofé quelques Ouvrages de Grammaire Gréque, qui ont été imprimez par Alde Manuce. * Jérôme Ragufe, *in Elogiis Siculorum.* Baillet, *au même endroit.*

LASCARIS. *Voyez* THEODORE LASCARIS.

LASCE'NA. *Voyez* LA-SE'NA.

* LASCHANSKI, famille très-noble & très-ancienne de Comtes en Bohême, avec le furnom de *Buchowe.* *George* Lafchanski fut un des Députez qui furent chargez de mener en 965 Dambrowka, fille de Boleflas I, Duc de Bohême, en Pologne à Micilas fon Epoux. Sa poftérité s'eft auffi établie en Pologne où elle a formé plufieurs branches. En 1552, *Etienne* Lafchanski, Général au fervice de l'Empereur & Commandant de Temifwar, fut obligé après une vigoureufe réfiftance de rendre cette place aux Turcs par capitulation; mais fans avoir aucun égard à l'accord qu'on venoit de faire avec lui, il fut inhumainement maffacré. *Ferdinand-Rodolphe* Lafchanski, Confeiller de la Chambre du Roi de Bohême, fut Lieutenant Colonel, & Chambellan de l'Archiduc Albert. Il entendoit le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Turc, l'Efpagnol, le François & l'Italien. Pendant les troubles de Bohême, il rendit de grands fervices à la Maifon d'Autriche. Lorfqu'il étoit en Turquie il fit avoir au Prince Kereski, Polonois, qui étoit en prifon, une corde de foye & une bouteille d'eau forte, pour travailler à fe mettre en liberté, & il lui deftinoit fa fœur pour femme; mais avant que de pouvoir executer fon projet, il fut repris par les Turcs qui l'étranglérent. Il a laiffé un fils nommé *Charles-Maximilien* qui fut fait Comte. *Wenceflas-Jofeph* fon fils, étoit en 1705 Chambellan de l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingart, *Miroir des Princes*, en Allemand, *p.* 217 & *fuiv.* 324. Balbin, *Epift. Hift. Rerum Bohemicarum, p.* 120.

LASCIUS (Martin) Polonois, mourut en 1615. Il publia un livre, qu'il intitula *le Meffie des nouveaux Ariens, felon l'Alcoran Turc.* Il prétend prouver dans cet Ouvrage, que les nouveaux Ariens ont la même opinion de JESUS-CHRIST, que celle qu'en a publiée Mahomet dans fon Alcoran. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LASE'E, qu'on nomme auffi *Thalaffe*, ville & ifle près de celle de Créte, & d'un lieu appellé *Beaux-Ports*, où l'Apôtre S. Paul aborda, lorfqu'il étoit conduit prifonnier à Rome. * *Actes des Apôtres, ch. 27. v. 8.*

LA-SE'NA ou LASCE'NA (Pierre) naquit à Naples le 25 feptembre 1590. *Jordan Lefcyne*, fon pére, dont il changea le nom pour le rendre plus doux aux oreilles des Italiens chez qui il vivoit, étoit natif de Normandie. Mais ayant longtems fervi dans les troupes en Italie, & fe voyant accoutumé à l'air & aux maniéres du païs, il s'établit à Naples, & y époufa *Jeannette Mufcettola*, dont il eut *Pierre* dont il s'agit ici, & quelques autres enfans. Son principal foin fut de le bien élever, dans le deffein de le mettre dans le Barreau, & il eut le bonheur de trouver en lui d'excellentes difpofitions qui fuppléérent au peu de capacité des Maîtres fous lefquels il le fit étudier. Quoique l'inclination de Pierre La-Sena fe portât à fe fixer aux Belles Lettres, cependant pour répondre aux intentions de fon pére, il fe donna à l'étude de la Jurifprudence, & fe fit recevoir Avocat. Son habileté lui procura bientôt un grand nombre de Cliens, qu'il défendit toujours avec zéle, quoique par un définterefsement fans exemple, il ne voulut jamais recevoir d'eux le moindre honoraire. Cependant fon bien étoit fort médiocre; mais comme il fe contentoit de peu, il fuffifoit à fes befoins. On lui offrit alors plufieurs fois des partis très-avantageux; mais il les refufa toujours, & perfifta conftamment jufqu'à la fin de fa vie dans la réfolution qu'il avoit prife de ne fe point marier. La mort de fon pére lui laiffant la liberté de fe livrer plus qu'il n'avoit fait jufques-là à fon inclination pour les Belles Lettres, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la Langue Gréque, dont il n'avoit aquis dans fes premiéres études qu'une connoiffance fort médiocre, & il l'étudia fous plufieurs Maîtres fameux, & principalement fous Antoine Arcudius, Archiprêtre de Solito dans la province d'Otrante, lequel la plupart ont confondu avec Pierre Arcudius, natif de Corfou, qui a paffé une grande partie de fa vie à Rome, & qui n'a jamais demeuré à Naples. Il apprit auffi le François & l'Efpagnol, & s'appliqua quelque tems aux Mathématiques. Ses fréquentes indifpofitions, caufées par fa trop grande application aux affaires & à l'étude qui partageoient tout fon tems, le firent penfer à quitter la profeffion d'Avocat, & il y fut déterminé par les confeils de Jean-Jaques Bouchard Parifien, habitué à Rome, qui fit alors un voyage à Naples, où il contracta une étroite amitié avec lui. Il fe laiffa même perfuader par ce nouvel ami de quitter Naples, & d'aller s'établir à Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il y aquit la protection du Cardinal François Barberin & d'autres Prélats, & l'amitié de Luc Holftenius, de Léon Allatius & de plufieurs autres Savans. Il profita alors de l'état de tranquillité & de repos où il fe trouvoit, pour achever quelques Ouvrages qu'il avoit commencez à Naples; mais fa trop grande application, fes veilles trop continuées, & fa trop grande abftinence, (car il ne mangeoit jamais qu'une fois le jour) lui cauférent une fiévre qui l'emporta le troifiéme feptembre 1636, dans fa 46 année. Il fut enterré à S. André della Valle, où Jean-Jaques Bouchard avec lequel il avoit contracté une étroite amitié, lui fit mettre cette Epitaphe,

Petrus La-Sena Neapolitanus,
Divini humanique Juris,
Et liberalium Difciplinarum
Peritiffimus,
Bona fide Patronus,
Antiquis urbanique moris,
Vir Bonis omnibus,
Doctis maxime charus,
Obiit III. Nonas Septembris, An. C. N.
MDCXXXVI.
Ætatis fuæ XLVI.
Johannes Jacobus Buccardus,
Nobilis Parifienfis,
Studiorum Vitæque
Confortii Amico
M. P.

Il laiffa en mourant au Cardinal Barberin deux Difcours Latins qu'il avoit prononcez en fa préfence dans l'Académie Gréque des Moines de S. Bafile, *De Lingua Hellenistica*, & où examinant cette difpute qui partageoit alors les Savans, il difcutoit favamment les raifons des deux partis. Ces Difcours n'ont point été imprimez. Au rapport de Toppi, La-Sena fut Bibliothécaire de ce Cardinal; mais aucun autre ne fait mention de cette qualité. Il légua auffi au Cardinal François-Marie Brancaccio fon livre qui a pour titre *Ginnafio Napolitano* qui fut donné enfuite au public par fes foins. Ce livre contient une Defcription des Jeux, des Spectacles & des Combats qui fe donnoient autrefois au peuple de Naples. On a de lui encore quelques Ouvrages, *Homeri Nepenthes, feu de abolendo luctu liber, in quinque partes divifus*, Lugduni, 1624, *in octavo*: *Cleombrotus, five de iis qui in aquis pereunt Philologica Differtatio.* Il fit cet Ouvrage à l'occafion des fept Galéres Efpagnoles brifées fur les côtes d'Italie en 1635[?], fur lefquelles il avoit des parens & des amis. L'édition de cet Ouvrage, commencée lorfqu'il mourut, fut achevée après fa mort, felon l'ordre qu'il en avoit laiffé dans fon teftament, par lequel il laiffa à chacun de fes amis un Exemplaire de ce livre. Il publia auffi en Italien, un Mélange d'Obfervations fur les Poëtes Italiens. * Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. Letter. part.* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuftr. c.* 58.

LASITIUS (Jean) Polonois, a compofé un Traité fur la Difcipline eccléfiaftique, fur les Mœurs & les Régles des Fréres de Bohême, & fur les Dieux de la Samogitie. Il floriffoit en 1585. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LASIUS (Wolfgang) *Voyez* LAZIUS.

LASKI ou LASKO (Jean de) iffu d'une famille diftinguée de Pologne. Après avoir fait fes études dans fon païs, il fe mit à voyager. Etant à Zurich, il fit connoiffance avec Zwingle qui lui fit goûter la Réformation. Etant de retour dans fa patrie, il fut fait Prevôt de Gnefne, & enfuite Evêque de Vefprim en Hongrie; mais ces deux dignitez ne l'empêchérent pas de faire une profeffion publique de la Réformation. Ce changement le fit auffi-tôt condamner comme Hérétique, & il s'en plaignit au Roi de Pologne, difant qu'on l'avoit condamné fans l'entendre fuffifamment. Il fut cependant obligé de quitter le païs, & en 1542[?] il fe retira à Emden, où il fut l'un des Pafteurs de l'Eglife de cette ville-là. L'année fuivante, il fut appellé par Anne, Comteffe d'Oldenbourg pour travailler à la Réformation de l'Oost-Frife: ce qu'il fit avec fuccès. Peu de tems après il reçut une vocation de la part d'Albert, Duc de Pruffe, mais cela n'eut pas de fuite. Après avoir demeuré près de dix ans dans l'Oost-Frife, & n'ofant fe tenir en Allemagne à caufe de la guerre de Smalcalde, il prit le parti d'aller en [illegible] où il avoit été appellé par l'Archevêque Crammer. Voici ce qu'en dit M. de Larrey dans fon Hiftoire d'Angleterre fur les années 15[illegible] & 1553. Il vint dans le tems que la publication de l'*Interim* contraignit plufieurs Réformez à fe retirer dans un lieu où ils puffent être tolérez. Le Roi Edouard VI leur accorda plufieurs priviléges. Trois cens quatre-vints d'entre eux furent réputez régnicoles. On les

érigea en un Corps politique, qui se gouvernoit selon ses loix, & qui retenoit ses cérémonies dans la Religion, sans être assujetti à la Liturgie Anglicane. On leur donna une église dans Londres avec les fonds qui en dépendoient. C'étoit pour faire subsister leurs Ministres que le Roi nomma, ou dont il agréa la nomination & fixa le nombre. Il y eut quatre Ministres & un Surintendant. Le Surintendant étoit Laski, qui dans les lettres patentes du Roi, est appellé homme d'une naissance illustre, d'une probité singuliére, & d'une grande Littérature. Il étoit frere de ce *Jerôme* de Laski, qui servit si utilement le Comte de Sépus auprès de Soliman, dans la concurrence qu'il eut avec Ferdinand pour le Royaume de Hongrie. Laski étoit aussi neveu de l'Archevêque de Gnesne & si estimé d'Erasme, que ce dernier déclare *avoir appris de lui la sobrieté, la temperance, la pudeur, la discretion, la modestie & la chasteté, quoi qu'étant déja vieux & Laski encore jeune, il eût dû en être le Maître plutôt que le Disciple.* Les Historiens de ce tems-là louent beaucoup Laski. Il fut pourtant assez imprudent pour écrire en Angleterre contre les cérémonies de l'Eglise Anglicane, les vêtemens des Evêques & des Prêtres, & la communion à genoux. Cependant ce livre ne fit aucun bruit, & Laski & son troupeau vécurent toûjours paisiblement sous le régne d'Edouard. Mais sous le régne de Marie en 1553. Laski & la Société des Réformez qu'il gouvernoit, furent congédiez. Jean de Laski s'embarqua le 17 septembre avec 175 personnes de son troupeau & ses Collégues: à la réserve de deux qui demeurérent cachez en Angleterre aussi bien que le reste de la Société des Allemands Réformez, à qui on avoit ôté ses temples & ses priviléges. Les Exilez qui s'embarquérent, abordérent en Danemarck, au commencement d'un hiver très-rigoureux. On ne voulut pas leur permettre de débarquer, dès que l'on sut qu'ils suivoient la Doctrine des Eglises Réformées de la Suisse. On ne leur donna que deux jours pour demeurer à l'ancre, sans oser débarquer leurs femmes & leurs enfans. Ceux de Lubek, de Wismar, & de Hambourg, les traitérent avec la même dureté. Finalement Laski & sa troupe se retirérent à Emden, capitale de la Frise orientale, où ils n'arrivérent qu'au mois de mars de l'année suivante. Cette ville les reçut favorablement, & permit à Laski de s'établir dans le païs avec ses Réfugiez. En 1555, il alla à Francfort sur le Mein, & obtint du Sénat la liberté d'y faire bâtir une église pour les Réformez étrangers, & sur tout pour les Gens du Païs-Bas. Ce fut là qu'il écrivit en 1556, à Sigismond, Roi de Pologne une lettre apologetique contre les fausses accusations de Joachim Westphale, de Timann & de Pomeran qui le traitoient de Vagabond. Dans la même année, il eut, du consentement du Duc de Wirtemberg, une Conférence avec Brentius au sujet de l'Eucharistie. Ce dernier en publia une Rélation, dans laquelle l'autre prétend qu'il se trouve bien des faussetez. Enfin il revint en Pologne sa patrie après vint ans d'absence. Les Evêques & les autres Ecclesiastiques firent tous leurs efforts pour l'en chasser, mais ils ne réussirent pas, parce que le Roi Sigismond l'estimoit, & qu'il se servoit de lui dans les affaires les plus importantes. Il mourut le 13 janvier 1560. On a de lui, *De Cœna Domini liber; Epistola continens summam Controversiæ de Cœna Domini, contra Mennonem Anabaptistarum Principem, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanderus, *Heresi* 72. *l.* 4. *c.* 10. *n.* 2. Spondanus, Florimond de Raymond, *ad ann. C.* 1555 *&* 1560. Melchior Adam, *in Vit. Theolog. exterorum, p.* 10 *& suiv.* Verheide, *Effigies Theologor. p.* 88. Freher, *in Theatro, partie* 1. *p.* 182.

* L A S K O U S K I, famille noble de Pologne, issue de la Maison de Leliva qui florissoit dès le dixiéme siécle. Elle a fourni plusieurs Généraux d'armée, & un Vaivode de Ploksko. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L A S N E, habile Graveur François, dont il est fait mention dans les *Mêlanges d'Hist. & de Litterature* de Vigneul Marville *tome* 1. *p.* 182. édit. de Rotterdam, 1700.

* L A S N I E R (Guy) Conseiller au Grand Conseil, étoit d'une famille illustre. Il a compilé un Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane, qui est encore en manuscrit entre les mains de M. Pocquet de Livonniére, Professeur en Droit à Angers. Ce Magistrat est mort à Angers le 23 octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'église de S. Julien sa paroisse. * *Supplément de Paris* 1736.

L A S O. *Cherchez* G A R C I L A S S O D E L A V E G A.

L A S P I, L A S P I A, autrefois *Priapus, Priapum*, ancienne ville de l'Asie Mineure, dans la Natolie, sur la Mer de Marmara, un peu au nord de Lampsaque. * *Maty, Dict. Geogr.*

L A S S A N, petite ville de la Pomeranie royale. Elle est dans le Comté de Gutzkow sur la riviere de Pêne, à trois lieues au dessus de Wolgast, & vis-à-vis du Lac de Lassan, que le Pêne forme dans l'isle d'Usedom. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A S S A R A, L A S A R R A ou L A S A R R A Z, château, petite ville & Baronnie, près de la Vénoge, dans le Bailliage de Romainmotier au Canton de Berne. Lassara est à une petite lieue au dessous de Romainmotier, au milieu d'une vaste campagne de champs, de vignes & de prez. Elle est située, & comme serrée dans un rocher escarpé d'un côté & très-élevé, ce qui fait croire que cette situation a donné lieu au nom qu'elle porte. Elle est petite, mais les Habitans soutiennent qu'autrefois elle s'étendoit jusques au delà de la Vénoge qui en est éloignée d'un bon quart d'heure. Elle est la capitale & la résidence d'une ancienne Baronnie d'où dépendent plusieurs villages voisins. On trouve dans les carriéres voisines de très-bonnes pierres pour bâtir. C'est de là que sort la Maison noble de Lassara qui s'éteignit en 1512. Il y eut à cette occasion de grandes difficultez entre *Huguette* de Saint-Trivier, veuve du dernier de la Maison de Lassara, & *Jaques & François* de Gingins, Seigneurs de Castelar, de sorte qu'ils s'armérent les uns contre les autres. On les accommoda, & par le traité qu'ils firent, Huguette demeuroit en possession de la Baronnie sa vie durant, & après sa mort elle devoit appartenir aux Nobles de Gingins, qui en sont encore aujourd'hui en possession. Les Suisses s'emparérent de ce château en 1475, tuérent 20 hommes, & en pillant ils trouvérent dans le château un pot d'airain d'une si vaste capacité qu'on pouvoit y faire bouillir un bœuf tout entier. En 1536, la ville & le château se donnérent à la ville de Berne. *Aymon* de Lassara fut Gouverneur du païs de Vaud en 1332. *François* eut le même poste en 1345, & *Guillaume* en 1460. *Daniel Morlet*, Baillif d'Yverdun, fit faire un beau Canal au dessous de Lassara, avec plusieurs écluses, pour pouvoir faire venir jusques à Yverdun des bâtimens chargez. Près de Lassara on voit un endroit nommé *Entre Roche*, très-remarquable parce qu'il est taillé dans la roche. *Voyez* E N T R E - R O C H E. * Gruneri *Mangeri, Dict. Allemand de Basle, Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 304 *& suiv.* édit. d'Amsterdam, 1730.

* L A S S A Y, petite ville de France dans le Maine, avec titre de Marquisat vers les confins de la Normandie, sur un petit ruisseau qui peu après tombe dans la Mayenne. Il y a un château fortifié de six ou huit grosses tours. Elle est au nord ouest du Mans, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

L A S S E N I U S (Jean) naquit le 26 avril 1636, à Wallau en Pomeranie. *Jean* Lassenius son pere, & Ministre à Dantzick, étoit fils de *Jean* Lasinski, Gentilhomme Polonois, & Pasteur de Friedland en Pologne. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à l'Ecole de Stolpe, & ensuite à celle de Dantzick & de Stettin. Le Magistrat de Dantzick lui fournit les frais, pour pousser ses études dans l'Université de Rostock. En 1657, il commença à voyager en qualité de Gouverneur d'un jeune Patricien de Dantzick, & après avoir vu la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, il revint heureusement à Dantzick. Il fit ensuite un autre voyage dans la même qualité en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne & en Portugal, & lia connoissance avec plusieurs grands Hommes. Quoique les connoissances qu'il aquit dans ses voyages eussent pu lui être très-utiles dans l'Etat Politique, il se voua néanmoins à la Théologie & s'y appliqua à Leipsic, à Wittenberg, à Prague, à Iéne, à Bâle, à Zurich, à Strasbourg où il prit le degré de Maître ès Arts, & à Tubingue. Enfin il alla à Nuremberg où il écrivit son *Classicum Belli Turcici*, contre les deux Jésuites Othon d'Ausbourg & Neuhauser de Ratisbone, & contre le D. Jean Gaspard Jager. Comme par là il s'étoit fait plusieurs ennemis, on l'enleva secrettement dans le tems qu'il partit de Nuremberg, & on le conduisit en Autriche & de là en Hongrie, où on le mit en prison & où on le traita fort mal. Il obtint enfin sa liberté, revint en Allemagne & fit quelque séjour à Magdebourg & à Helmstadt, jusques à ce qu'en 1666 il obtint le Rectorat du Collége d'Itzehoe dans le Holstein avec la charge de Prédicateur du Lundi. L'année suivante il fut créé Licencié en Théologie à Gripswalde. Deux ans après, le Comte de Rantzau, Lieutenant du Roi de Danemarc dans les Principautez de Sleeswik & de Holstein, le choisit pour son Prédicateur, & lui conféra outre cela la charge de Prevôt des églises de son Comté & le Pastorat de Bramstadt. En 1676, il fut appellé à Coppenhague au Pastorat de l'Eglise Allemande de S. Pierre, & à cette occasion il prit le degré de Docteur en Théologie à Gripswalde. En 1678, le Roi de Danemarc le nomma Professeur en Théologie à Coppenhague. Il publia 36 Ouvrages en Allemand, & se rendit fort célébre. Il mourut à Coppenhague le 29 août 1692. * *Ex ejus Vita. Dict. Allemand.*

L A S S I. *Voyez* L A S S Y.

L A S S O. *Voyez* G A R C I L A S S O D E L A V E G A.

* L A S S U S (*Garcias*) Espagnol, composoit des Odes qui égaloient la beauté de celles d'Horace. Voulant acquérir de la gloire dans la guerre, il mourut malheureusement & d'une maniére peu glorieuse. Etant à Aix-la-Chapelle, des Païsans le tuérent d'une pierre qu'ils jettérent d'une petite tour, en présence de l'Empereur. * Paul Jove, *Eloges.*

L A S S U S (Roland ou Orland) natif de Mons en Hainaut, a été le plus savant Musicien du XVI siécle. Après avoir demeuré quelque tems avec Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut Maître de Musique à Naples, puis à Rome pendant deux ans. Ensuite il voyagea en France & en Angleterre avec Jules César Brancaccio, puis il retourna en Flandre, & demeura quelque tems à Anvers; d'où ayant été appellé par Albert, Duc de Baviére, il alla s'établir à sa Cour. Quelque tems après il partit avec sa famille pour aller en France, où il étoit attiré par la libéralité du Roi Charles IX, qui le vouloit faire Maître de sa Musique; mais ayant appris en chemin la mort de ce Prince, il retourna en Baviére, où il s'attacha auprès de Guillaume, fils d'Albert. Enfin après avoir donné au public pendant vint-cinq ans diverses piéces de Musique, tant sacrées que profanes en plusieurs Langues, il mourut à Munick en Baviére l'an 1594, âgé de 70 ans. Du Verdier parle de Lassus en ces termes: „ C'étoit, *dit-il*, le plus excellent Musicien qui ait été „ avant lui; & il semble avoir seul dérobé l'harmonie des cieux „ pour nous réjouir sur la terre, surpassant les Anciens, & se „ montrant en son état la merveille de notre tems. L'on disoit „ de lui,

Hic ille Orlandus lassum qui recreat orbem.

Ses Oeuvres sont, *Theatrum Musicum; Patrocinium Musarum; Motetarum & Madrigalium libri; Liber Missarum*, & plusieurs autres. Voici comme on a fait son Epitaphe,

Etant enfant, j'ai chanté le dessus,
Adolescent, j'ai fait la contre-taille,
Homme parfait j'ai résonné la taille

Mais maintenant je suis mis au bassus:
Prie, passant, que l'esprit soit là-sus.

* De Thou, *Hist.* Du Verdier, *Biblioth.* Antoine Teissier, *Eloges des Hommes sçavans*, *tome 4. p.* 203. édit. de Hollande 1715.

* LASSY, bourg de France, dans la Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Malo. Il est à peu près au sud-ouest de Rennes, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. * Jaillot & de Witt, *Cartes de Bretagne.*

LASTHENES, Gouverneur d'Olynthe dans la Thrace, s'étant laissé corrompre par argent, pour livrer cette ville à Philippe, Roi de Macédoine, la troisiéme année de la CVII Olympiade, & 349 avant J. C. eut le chagrin de s'entendre surnommer *le Traître* par les Courtisans. Il s'en plaignit à ce Prince, qui se contenta de lui répondre, que les Macédoniens, gens naturellement fort simples, appelloient les choses par leur nom. * Plutarque, *Apophtheg.* Cœl. Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 8.

LASTHENES, Prince de Créte, envoya de nombreuses troupes à Démétrius *Nicanor* contre Alexandre *Viles* ou *Balés.* Il étoit Gouverneur de Syrie & des confins de la Judée. * I. *Machab. ch.* 11. *v.* 31. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *ch.* 8.

LASTHENIE de Mantinée, femme savante, qui aimoit la Philosophie, fut Disciple de Platon aussi bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre furent aussi Ecoliéres de Speusippe, Athénien. Diogéne Laërce parle de toutes les deux, *in Platone*, *l.* 3. *& in Speusippo*, *l.* 4.

LASTIC (Jean de) trente-cinquiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda à *Antoine* Fluvian le sixiéme novembre 1437. Il étoit François, né en Dauphiné, & Grand Prieur d'Auvergne, lorsqu'il fut élu à Rhodes quoiqu'absent. On donne le nom de *Grand-Maître* à tous ses prédécesseurs; mais il est constant que ce fut lui qui porta le premier ce titre dans l'Ordre. Quelques-uns néanmoins l'attribuent à Foulques de Villaret, qui fit la conquête de Rhodes. Lastic prévoyant l'arrivée du Soudan d'Egypte, qui se préparoit au siége de Rhodes, fit une Ligue avec l'Empereur de Constantinople contre les Infidéles, & fortifia toutes les places pour s'y mettre en sureté à la venue des ennemis. Au commencement du mois d'août 1444, le Soudan parut à la vue de Rhodes, avec une flote composée de dix-huit mille combattans; mais après plusieurs assauts soutenus valeureusement par le Grand-Maître & ses Chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le siége, qui avoit duré quarante jours. L'an 1446, l'Ordre tint un Chapitre général à Rome, où il y eut une grande contestation formée par les Chevaliers des Langues d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne & d'Angleterre, qui soutenoient que les Dignitez & grands Prieurez devoient être communs à toutes les Langues; & qu'il n'étoit pas raisonnable que les trois Langues Françoises, de Provence, de France & d'Auvergne, en eussent seules la meilleure partie. Mais les François alleguérent leur ancienne possession, & le droit qu'ils y avoient, en considération des services qu'ils avoient rendus à la Religion; étant certain que dans l'Histoire de la Terre-Sainte, il est principalement fait mention des François, outre que les François avoient plus laissé de biens, & fait plus de fondations au profit de l'Ordre que les autres nations. Dans le Chapitre tenu à Rhodes l'an 1449, on ordonna que la dignité de Grand Thrésorier demeureroit à la Langue de France; mais on créa la charge de Conservateur général, pour administrer les deniers du Thrésor. Au même tems le Grand-Maître de Lastic fit la paix avec Amurat II, Empereur des Turcs, & la renouvella l'an 1450, avec Mahomet II, lequel jura d'observer aussi la paix avec l'Empereur de Constantinople; mais il ne laissa pas d'assiéger cette ville capitale de l'Empire l'an 1453, & s'en rendit le maître. Sept mois après la prise de Constantinople, Mahomet envoya un Ambassadeur à Rhodes, pour demander à la Religion deux mille ducats de tribut par an, à faute de quoi il lui déclaroit la guerre. Le Grand-Maître fit réponse qu'il ne souffriroit jamais que son Ordre fût tributaire du Turc, & dépendît d'autre que du saint Siége Apostolique. Il fit ensuite toutes ses diligences pour mettre Rhodes en état de défense; mais dans cet intervalle il fut attaqué d'une maladie qui finit ses jours au mois de mai 1454. *Jacques* de Milly lui succéda. * Bosio & Baudouin, *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

* LASTIC, bourg de France dans l'Auvergne, au nord-est de la ville de Saint-Flour, vers la source de l'Alagnon. Il est éloigné de Saint-Flour de trois à quatre lieues.

LASTRE. *Voyez* AGUSTA.

LASUS, Poëte Grec, fils de Chabrinus, né dans une ville du Péloponnése nommée Hermione, fut le premier d'entre les Grecs, qui écrivit de la Musique. Il excella en un certain genre de vers qu'on nommoit *Dithyrambiques*, parce que cette sorte de Poësie étoit particuliérement dédiée à Bacchus, qui fut surnommé *Dithyrambe.* Ce Poëte vivoit du tems de Darius fils d'Hystaspe, c'est à dire, vers la LXX Olympiade, & l'an 500 avant Jesus-Christ, & sa réputation fut si bien établie, qu'on le mit au nombre des sept Sages de Gréce, en la place de Périandre. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans la faute du savant André Schottus, qui a fait trois Poëtes de *Lasus Chabrinus Hermioneus*, pour dire, *Lasus fils de Chabrin d'Hermione.* * Suidas. Théon de Smyrne, *Math. l.* 2. *c.* 12. Diogéne Laërce, *l.* 1. Athénée. Hérodote. Plutarque, &c. Vossius, *de Poët. Græc. c.* 4. *de Scient. Math. c.* 20. §. 6. *c.* 59. §. 1.

L A T.

LAT, nom d'une idole des anciens Arabes du Paganisme, dont le nom est corrompu selon les Mahométans de celui d'*Allah*, lequel signifie seulement le véritable Dieu, qui doit être adoré. C'est aussi le nom d'une idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa statue étoit d'une seule pierre, haute de cinquante brasses, posée au milieu d'un temple soutenu de 56 colonnes d'or massif. Mahmoud fils de Sebecteghin, qui conquit cette partie des Indes où étoit située la ville de Soumenat, brisa de ses propres mains cette idole, & établit autant qu'il put le Mahométisme dans les Indes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* LATAN, petite riviére de France dans l'Anjou, prend sa source vers les confins de la Touraine, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord-est au sud-ouest jusques à un peu au dessous de Longué, & le continuant de l'est à l'ouest, va se décharger dans la Loire au Pont-de-Cé.

* LATARACO ou LATTARICO, ancien bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure entre S. Marco & Cosence à deux lieues de la premiére de ces deux villes & à trois de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

LATERAN, étoit chez les anciens Gentils, le Dieu du foyer. Son nom vient de *later*, qui signifie *brique*, dont le foyer est composé; & de là vient peut-être que le foyer est appellé en François l'*Atre.* * Arnobe.

LATERAN, église de Rome. *Voyez* LATRAN.

LATERANUS (Plautius) fut désigné Consul l'an de Jesus Christ 65, & avant que de prendre possession de son consulat, fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Pison contre ce Prince. Epaphrodite, Affranchi de Néron, tâcha vainement de tirer de Lateranus quelques circonstances sur la conjuration. Ce Sénateur ne révéla rien, & se contenta de dire à cet Esclave, *Si j'ai quelque chose à dire, je le dirai à votre Maître.* On le conduisit au supplice, sans lui avoir donné le tems d'embrasser ses enfans; & ce fut en ces derniers momens que sa constance parut dans toute son étendue. Quoique le Tribun, qui alloit lui trancher la tête, fût lui même de la conspiration, il ne daigna lui faire aucun reproche; & le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le blesser, il secoua seulement la tête, & la tendit ensuite avec autant de fermeté qu'auparavant. C'est de Plautius Lateranus, que le célébre Palais de Latran a tiré son nom: car c'étoit autrefois la maison qu'habitoient ceux de cette famille. Les Auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome. * Tacite, *Annal. l.* 15. *ch.* 60. Arrien, *in Epict. l.* 1. *c.* 1. S. Jérôme, *Epist.* 30.

* LATERE, village situé près de la côte occidentale de Corse, vers la ville d'Adjazzo. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenosum Litus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LATES (Bonet de) *Voyez* BONET de LATES.

LATHBER (Jean) Cordelier, Anglois, florissoit en 1406. Il a fait des Commentaires sur les Pseaumes, sur Jérémie & sur les Actes des Apôtres. Wadingue le loue beaucoup pour son savoir dans la Philosophie & dans la Théologie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATHURE. *Cherchez* PTOLEMEE VIII, dit LATHURUS.

LATICHES, ville de Syrie, est située dans un païs plat & très-fertile sur le bord de la mer. Cette ville fut bâtie par Séleucus Nicanor, lequel la nomma Laodicée à l'honneur de sa mère, dont elle retient encore le nom avec très-peu de changement. C'étoit autrefois un lieu magnifique, mais elle fut réduite à un état déplorable par la révolution générale qui arriva en ce païs-là, & elle est demeurée longtems dans cet anéantissement. Mais elle a été rétablie depuis, & est devenue la plus florissante de cette côte. Elle doit son rétablissement & son négoce à Coplan Aga, homme riche & de grande autorité en ces quartiers-là, lequel aimoit fort le négoce. * Maundrell, *Voyages, &c. p.* 28.

LATICLAVE, en Latin, *Latusclavus*, *Laticlavium*, & *Tunica clavata*, veste sur laquelle on attachoit des boutons à tête de cloux larges, étoit un habillement de distinction & de dignité parmi les Romains. Les Sénateurs avoient droit de le porter, & on les appelloit d'un seul nom *Laticlavii*, comme le dit Suétone, *binos Laticlavios singulis aliis*, *il donna à deux Sénateurs le commandement des deux ailes de l'armée.* Les Consuls, les Préteurs & ceux qui triomphoient avoient droit de porter cette tunique; elle se donnoit sous les Empereurs aux Gouverneurs de provinces & à ceux qui avoient bien servi l'Etat, comme une marque d'honneur. Isidore nous apprend dans son livre onziéme, que quoique quelcun fût de race de Sénateur, il n'étoit pourtant que Chevalier, jusqu'à un certain âge; après quoi il reçevoit la dignité de Sénateur. Selon l'ancienne coutume les fils des Sénateurs jusqu'à l'âge de vint-cinq ans n'étoient que Chevaliers, & c'étoit alors seulement qu'ils avoient le droit du Laticlave. César fut le premier qui ayant conçu de grandes espérances d'Octavius son neveu, & voulant le mettre au plutôt dans les affaires, lui donna le droit de Laticlave avant le tems marqué par les loix. Auguste ensuite, afin que les enfans des Sénateurs s'accoutumassent de meilleure heure au gouvernement de la République, leur permit tout d'un tems de prendre la robe virile, la marque des Sénateurs, & d'entrer dans la chambre du Conseil. Au reste on ne pouvoit jouir de ce privilége sans la permission du Prince. Les péres étoient obligez de le demander pour ceux de leurs enfans qu'ils destinoient aux affaires. Il arrivoit même souvent que de deux fréres, l'un jouïssoit de ce privilége, pendant que l'autre en étoit privé, parce que le pére le vouloit ainsi, ou que celui qui en étoit privé n'étoit pas jugé propre pour entrer dans les affaires du gouvernement. Enfin il arriva que ceux qui n'étoient que Chevaliers, furent aussi honorez du Laticlave, d'où vint la distinction de Sénateurs, en jeunes, & en ceux qui avoient passé par les charges de la République. *Voyez* COTTE d'ARMES. * Danet, *Antiq. Rom.* Hofman, *Lexic. Univ.* Suétone, *in Aug. c.* 38.

LATICZOW, *Laticzovia*, petite ville de la Russie Rou-

ge

ge en Pologne. Elle eſt dans la Haute Podolie ſur le Bog, à vint-cinq lieues au deſſus de la ville de Braclaw. Elle eſt le ſiége d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LATIMER (Hugues) né dans le Comté de Leiceſter vers l'an 1475, après avoir été pendant quelque tems Docteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Cambridge, où il avoit enſeigné les ſentimens des Réformez, fut fait Evêque de Wincheſter ſous Edouard VI. Mais ſous le régne de Marie il fut mis en priſon, & condamné à être brûlé pour crime d'héréſie, avec Nicolas Ridley. Cette ſentence fut exécutée le 16 octobre 1555. Latimer étant alors âgé de 80 ans. Il a laiſſé un volume de Sermons en Anglois, prononcez devant Edouard VI, & devant la Ducheſſe de Suffolk. * *Heroolog. Anglican.* Latimer fut un de ceux qui contribuérent à la Réformation en Angleterre ſous Henri VIII, comme cela paroît par les plaintes que la Chambre Baſſe fit porter à la Chambre Haute par ſes Députez. Ces plaintes regardoient *Crammer*, *Cromwell*, *Shaxton*, *Latimer* & quelques autres, qui étoient regardez comme les Chefs & les fauteurs de la Réformation. Latimer étoit Evêque de Worceſter, lorſque le Roi fit dreſſer les ſix fameux articles pour montrer qu'il n'abandonnoit point la Religion Romaine. Il étoit donc porté par cette loi que la peine du feu ou du gibet regarderoit 1. tous ceux qui de bouche ou par écrit, nieroient la Tranſubſtantiation; 2. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la Communion ſous les deux eſpéces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chaſteté; 5. Que les Meſſes privées ſont inutiles; 6. Que la Confeſſion auriculaire n'eſt pas néceſſaire pour le ſalut. Latimer ne voulant pas donner ſon approbation à ces ſix articles, crut qu'il lui convenoit de réſigner ſon Evêché. Dès qu'il eut mis ſon acte de réſignation entre les mains du Roi, on l'accuſa d'avoir des ſentimens oppoſez aux ſix articles, & fut envoyé à la Tour. Il y demeura juſques à la mort du Roi. Les Communes ayant préſenté en 1549, une adreſſe au Protecteur pour rétablir Latimer dans ſon Evêché, le Prélat aima mieux prendre les ſoins pénibles d'aller prêcher de lieu en lieu, que de ſe charger de nouveau de l'Epiſcopat. Le bruit ayant couru en 1550, que le Roi Edouard VI devoit épouſer la Princeſſe Elizabeth, fille de France, Latimer prêcha fortement & efficacément devant le Roi pour l'en détourner. En 1553, Latimer & Crammer furent envoyez en priſon par les ordres de Marie. Il fut un des trois Théologiens que le Conſeil nomma pour aſſiſter de la part des Réformez à la Conférence qui devoit ſe faire à Oxford. On s'aſſembla le 14 mai 1554, & le Préſident Weſton fit une équivoque ſinguliére qui le déconcerta quelque tems, & qui fit rire l'aſſemblée. *Vous êtes*, dit-il, *aujourd'hui aſſemblez*, en s'adreſſant au Clergé Romain, *pour confondre la deteſtable héréſie de la préſence corporelle de J. C. dans le Sacrement.* Latimer & Ridley qui perſévérérent conſtamment dans les ſentimens des Réformez furent condamnez au feu & exécutez en 1555. Latimer dit un moment avant ſon ſupplice à Ridley, *que dans le tems que les flammes conſumeroient leurs corps, il s'allumoit dans le Royaume une lumiére plus agréable, qui éclaireroit les eſprits, & que toute la puiſſance des hommes ne pourroit éteindre.* M. de Rapin Thoyras, dit que Latimer, ſous le régne de Henri VIII, étoit fort imprudent & d'une ſimplicité mépriſable. * Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome 2. p.* 425. 624. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 5. *p.* 358. 380. 388: *tome* 6. *p.* 93. & 125.

* LATIN, l'uſage du Latin dans le ſervice public du Culte divin, pour ceux qui ne l'entendent pas, s'introduiſit dans le ſeptiéme ſiécle, le Pape *Grégoire* & ſes ſucceſſeurs faiſant tous leurs efforts, pour répandre l'uſage de l'Office Romain dans toutes les Egliſes d'Occident; quoique pluſieurs Moines ne l'entendiſſent point. Mais les Chrêtiens d'Ecoſſe & des autres parties de la Grande Bretagne, refuſérent abſolument dans ce ſiécle-là d'accepter les Traditions Romaines. * *Spanheim.*

LATIN (Païs) ou Païs des Latins. *Voyez* LATIUM.

LATINI. *Voyez* LATINUS LATINIUS.

LATINIUS (Janus) de Calabre, a compoſé la nouvelle Marguerite de l'Art de Chymie & de la Pierre Philoſophale. Il avoit auſſi promis une Méthode ſur tous les livres de Raymond Lulle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATINIUS. *Cherchez* LATINUS LATINIUS.

LATINO LATINI. *Voyez* LATINUS LATINIUS.

LATINUS, I. de ce nom, Roi des Latins ou Aborigénes en Italie, étoit fils de Faune. Il commença de régner vers l'an du monde 2819, & 1216 avant Jesus Christ, & régna 46 ans, ſelon la ſupputation de Denys d'Halicarnaſſe, de Tite-Live, de George Syncelle & de quelques autres. Quelques uns diſent qu'il s'oppoſa à la deſcente d'Enée, & qu'après avoir été vaincu, il fit enfin alliance avec lui. D'autres diſent qu'il n'y eut point de combat. Quoiqu'il en ſoit, Enée tua Turnus, Roi des Rutules, & épouſa Lavinie, fille unique de Latinus. Virgile s'étend ſur les avantures d'Amata, femme de ce Roi; de Pallas fils d'Evandre, &c. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquitez Romaines*, *l.* 1. Tite-Live, *l.* 1. Aurélius Victor, *de Origine Gentis Romanæ.*

LATINUS II, dit *Sylvius*, ſixiéme Roi des Latins, régna 51 ans, & commença ſon régne l'an du monde 2968, & avant J. C. 1067. De ſon tems Prénеſte, Tibur, Gabie, Tuſculi, Pométie, Coré, Locres, Cruſtumie, Caméne, Rouille, & toutes les autres villes près d'Albe-la-Longue, furent réduites en Colonies. Alba Sylvius lui ſuccéda. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquitez Romaines*, *l.* 1. Aurélius Victor, *de Origine Gentis Romanæ.*

LATINUS PACATUS DREPANIUS ou de DREPANE, c'eſt à dire, de Trapano, Orateur Latin, né dans l'Aquitaine, vivoit dans le quatriéme ſiécle. Nous avons de lui un Panégyrique de l'Empereur Théodoſe *le Grand*, qu'il prononça devant ce Prince l'an 389, après la défaite du Tyran Maxime. Sidoine Apollinaire fait mention de cet Auteur, en écrivant à Loup, *nunc Drepanium illis, modo iſtis reſtitutis Anteditum*, &c. Auſone en parle ſouvent comme d'un bon Poëte, & fait mention d'un de ſes fils de même nom. * Auſone, *Edill.* 7. Sidonius Apollinaris, *l.* 8. *Epiſt.* 11.

LATINUS (Jean) Ethiopien de nation, né vers l'an 1515, fut enlevé fort jeune de ſon païs & mené en Eſpagne, où il fut Eſclave de Gonçalés-Ferdinand de Cordoue, Duc de Seſſa. Il étudia avec ſoin, & fit du progrès dans la Langue Latine qu'il enſeigna après avoir été affranchi. C'eſt apparemment en conſidération de ſa capacité qu'on le ſurnomma *Latinus*. Dom Pédro Guerréro, Archevêque de Grenade le fit Régent dans l'Ecole de ſon égliſe. Il compoſa un Poëme Latin au ſujet de la victoire de Lépante, intitulé *Auſtrias*, outre quelques autres Poëmes, & mourut en 1573, dans la même ville de Grenade, où l'on voit dans la paroiſſe de ſainte Anne ſon tombeau, avec une Epitaphe rapportée par Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpanica.* * Bayle, *Dict. Crit.*

LATINUS LATINIUS ou LATINO LATINI, ſavant Eccléſiaſtique, né à Viterbe, vers l'an 1513. Il fit ſes premiéres études à Sienne, & les ayant achevées, il voulut apprendre la Juriſprudence; mais ſa mauvaiſe ſanté l'empêchant de s'y attacher, il ſe divertiſſoit dans la lecture des livres qui pouvoient le rendre ſavant dans les Belles Lettres. Il devint par là très habile dans la Critique des Auteurs anciens. Les Remarques de Pierre Victorius ſur les Epîtres de Cicéron, donnérent à Latinus pour cet Orateur un ſi grand amour, qu'il imita avec ſuccès ſon éloquence. Etant allé à Rome en 1554, il s'y appliqua à l'étude de la Théologie. Il y paſſa une partie de ſa vie, & ſon mérite lui fit là des amis illuſtres. Après avoir été Sécretaire de trois Cardinaux, ſavoir de Puteo, de Rodolphe Pie, & de Rainuce Farnéſe, qui étoient morts pendant qu'il étoit à leur ſervice, il réſolut de vivre dans la retraite, parce que les Grands le regardoient comme un oiſeau de mauvais augure, & qu'ainſi ils ne vouloient pas le recevoir chez eux. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne lui aſſigna une maiſon proche de ſon palais, afin qu'il travaillât pour l'utilité de la République des Lettres. On le mit l'an 1573, entre ceux qui étoient deſtinez pour la correction du Décret de Gratien, tous gens conſidérables par leur érudition & par leur dignité, tels que Buoncompagno & Montalte, qui furent depuis Papes, ſous les noms de *Grégoire XIII*, & de *Sixte V*, les Cardinaux Sirlet, S. Charles, Paléote, François Alciat, Marc Antoine Colonna, Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, Franciſco de Torrès, Petrus Ciaconius, &c. Latinius ſe diſtingua entre ces grands hommes, & travailla treize années de ſuite à ce grand Ouvrage. Lipſe en parlant de lui, le traite de *probiſſimus Senex*, & *omni Literarum genere inſtructiſſimus.* Colomiez le loue comme un homme docte & diligent, *sed*, ajoûte-t'il, *pontificiis magis addictiſſimum.* Quoiqu'il eût peu de ſanté, il la ménagea ſi bien, qu'il vécut juſqu'à l'age de 80 ans, & mourut à Rome le 21 janvier 1593. Dans ſa grande vieilleſſe quoiqu'il ne bougeât pas du lit, il dictoit le jour ſes compoſitions à un Sécretaire, & la nuit dans ſes inſomnies il ſe divertiſſoit à faire des vers. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, entre autres, *Obſervationes & Emendationes in Tertullianum*, dans l'édition des Oeuvres de Tertullien, par Pamelius, depuis celle qui ſe fit à Paris l'an 1608; *Bibliotheca ſacra & profana, ſive Obſervationes, Correctiones, Conjecturæ & variæ Lectiones*, que Dominique Macri a publiée à Rome l'an 1667; *Epiſtolæ; Conjecturæ; Lucubrationes; Rei novæ propoſita conſideratio, nempe de Anno magno apud Ciceronem in Somnio Scipionis; Des Lettres écrites au nom du Pape & des Cardinaux*, & imprimées à Rome en 1639, *in octavo.* La Vie de Latinus Latinius ſe voit à la tête de cet Ouvrage, que les Curieux pourront conſulter auſſi bien que les Additions d'Antoine Teiſſier, *aux Hommes Savans de* M. de Thou, *tome* 4. *p.* 181. édit. de Hollande, 1715.

☞ Les Proteſtans ſe récrient fort contre Latinius: ils le traitent de corrupteur de l'Antiquité, & diſent qu'il ſupprimoit autant qu'il lui étoit poſſible ce qui n'étoit pas conforme à ſes ſentimens, & que cela ſe prouve par le retranchement qu'il a fait de de l'Epître de Firmilien de Céſarée, dans l'édition des Oeuvres de S. Cyprien par Manuce. *Voyez* ſa Bibliothéque, & ce que M. Jean Fell, Evêque d'Oxford a écrit contre ce ſavant homme.

LATINUS URSINUS ou LATIN ORSINI. *Cherchez* MALABRANCA.

* LATITUDE, terme de Géographie, diſtance compriſe depuis un certain lieu, juſques à la ligne équinoctiale. Cette diſtance eſt toujours égale à la hauteur du pole de l'horizon de ce même lieu. La Latitude eſt ſeptentrionale, lorſque le lieu eſt compris entre la Ligne & le Pole Arctique, que l'Etoile Polaire fait diſcerner aux Pilotes; & elle eſt méridionale, quand le lieu eſt ſitué entre la Ligne & le Pole Antarctique. Th. Corneille, *Dict. des Arts & des Sciences.* On compte 90 degrez de Latitude depuis l'Equateur juſqu'à l'un & à l'autre Pole.

LATIUM, PAIS LATIN, ou Païs des LATINS, contrée d'Italie, étoit ſituée au deſſous des Sabins, & proche des Toſcans. Elle étoit d'une fort petite étendue; car elle ne comprenoit au commencement que ce qui ſe trouve depuis le Tibre juſqu'au Cap de Circelli, qui eſt le *Circæum Promontorium*; mais depuis que les Herniques, les Æques, les Volſques, & les Auſoniens furent compris ſous le ſeul nom des *Latins*, les bornes du nouveau *Latium* s'étendirent juſqu'à la riviére de Garigliano, que les Latins nomment *Liris.* De tout tems Rome a été la capitale du *Latium*, dit aujourd'hui *Campagna di Roma*, païs qui fut premiérement habité par les Aborigénes. Les autres villes anciennes étoient Tivoli, Paleſtrine, Freſcati, Aricia, Albe, Paterno, Oſtie, avec les Volſques, les Herniques, les Rutules, &c. Aujourd'hui on y voit Alatri, Anagni, Aquino,

Gaëta, Fondi, Piperino, Sazze, Segni, Sora, Velétri, Monte-Circello, &c. Ces peuples avoient des loix particulières qu'ils nommoient *Droit Latin*, *Jus Latii*, qui ne fut accordé d'abord qu'aux peuples Latins, & qui fut ensuite communiqué à d'autres. Ce droit consistoit en ce que ceux qui le possédoient étoient reçus dans les Legions Romaines, & pouvoient avoir part aux emplois & aux charges militaires. Ils pouvoient même demander & exercer les Magistratures à Rome, quoiqu'ils n'eussent pas le droit de suffrage, ni le pouvoir de décerner des honneurs. Mais ce droit fut accru avec le tems, & devint enfin égal à celui des naturels Citoyens Romains, en y joignant le droit de suffrage, & celui de créer les Magistrats. Alors on appella ce droit ainsi amplifié, *le Droit des Citoyens Romains*; & *le Droit Italique*, lorsqu'il fut donné à toute l'Italie sans exception: & le premier droit fut nommé l'*Ancien Droit Latin*, pour le distinguer du nouveau, qui étoit plus ample & plus étendu. Ce païs a eu des Princes particuliers pendant 515 années sous dix-neuf Rois, depuis Pic ou Picus fils de Saturne, jusqu'à Numitor ayeul de Romulus.

SUCCESSION CHRONOLOGQUE des Rois des Latins.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de regne.*
2738.	1297.	Picus, fils de Saturne,	37.
2775.	1260.	Faune,	44.
2819.	1216.	Latinus, I. de ce nom.	46.
2865.	1170.	Enée,	4.
2869.	1166.	Ascanius,	38.
2907.	1128.	Sylvius,	30.
2937.	1098.	Enéas *Silvius*,	31.
2968.	1067.	Latinus II.	51.
3019.	1016.	Alba *Silvius*,	39.
3058.	977.	Capetus I.	26.
3084.	951.	Capys,	28.
3112.	923.	Capetus II.	13.
3125.	910.	Tiberinus *Silvius*,	8.
3133.	902.	Agrippa *Silvius*,	41.
3174.	861.	Allade ou Arémulus *Silvius*, surnommé *le Sacrilege*,	19.
3193.	842.	Aventinus *Silvius*,	37.
3230.	805.	Procas,	23.
3253.	782.	Amulius chasse Numitor,	28.
3281.	754.	Numitor fut rétabli sur le thrô-	

ne par son petit-fils Romulus, qui bâtit l'année suivante la ville de Rome, la première année de la VII Olympiade, l'an du monde 3182, & 753 avant Jesus-Christ. *Consultez* Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Velleius Paterculus, Florus, Plutarque, Aulu Gelle, Aurelius Victor, Censorin, Eusébe, Ptolomée, Strabon, Pline, Léandre Alberti, De Marca, *Hist. Hispan.*

☞ Celui qui a dressé la succession chronologique rapportée cy-dessus, ne donne à Amulius que 28 ans de régne: cependant les Chronologistes & les Historiens lui en donnent 40, 41 ou 42. Il ne s'est apparemment pas souvenu que dans l'article d'AMULIUS, il le fait régner quarante ans.

* LATIUS (Charles) Prêtre Sicilien, naquit le 31 juillet 1613. Après avoir fait toutes ses études, il fut reçu Docteur en Philosophie, en Théologie & en Jurisprudence, & s'attira l'estime de tout le monde. Il fut Commissaire de l'inquisition, & les Evêques de Mazara lui ont souvent confié l'inspection des églises de leur dépendance. Il mourut le 14 décembre 1667. On a de lui, *Bullæ Cruciatæ absolutissima Dilucidatio*. Il a aussi publié une Traduction Italienne d'un livre Espagnol avec le titre d'*Antidoto pretioso*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LATOME, *Latomus* (Jacques) natif de Cambron, petit bourg avec une Abbaïe dans le Hainaut, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit Docteur de Louvain, Chanoine de S. Pierre dans la même ville. Les Ouvrages de Latome sont, *Contra articulos quosdam Martini Lutheri a Theologis Lovaniensibus damnatos; Responsio ad libellum à Luthero emissum pro iisdem articulis; de Primatu Pontificis, ad Lutherum; De variis Quæstionum generibus de quibus certat Ecclesia intus & foris; de Ecclesia; de Ratione discendi humanæ Legis; de Confessione secreta; ad Mellebarum Joannis Oecolampadii Responsio; de Fide & Operibus; de Monachorum Institutis, Votis & Obligationibus; de trium Linguarum & Studii Theologici ratione*, contre Erasme qui refuta cet Ecrit; *Apologia pro iisdem*, contre Erasme; *adversus Librum Erasmi de sarcienda Ecclesiæ Concordia; Confutationum adversus Guilielmum Tindalum libri tres; de Matrimonio; de quibusdam Articulis in Ecclesia controversis; Disputatio quodlibetica, tribus Quæstionibus absoluta.* Latome mourut le 29 mai 1544. Il étoit un des plus habiles Docteurs qu'il y eût de son tems dans la Faculté de Louvain: il avoit beaucoup de bon sens & de lecture; il écrivoit facilement en Latin, mais sans beaucoup de politesse; il ne savoit point de Grec ni d'Hébreu, & étoit fort prévenu en faveur de la Théologie Scholastique. * Coccius, *in Catal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Génébrard, *in Leone X.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 416. Le Mire. Sweert. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiastiques du XVI siécle.*

Voici ce que Gérard Brandt dans son *Histoire de la Reformation*, tome 1. p. 78, dit de Latome. *Jaques Latome*, dit-il, *Docteur & Professeur en Théologie à Louvain, parut d'abord fort disposé à embrasser la Réformation; mais ensuite il fit tous ses efforts pour en arrêter le progrès. Il écrivit contre Erasme, contre Luther, contre Oecolampade & contre Tyndal. Etant monté en chaire à Bruxelles, pour prêcher en présence de l'Empereur, il lui fut impossible de parler assez haut pour se faire entendre; & toute l'assemblée se mit à rire. Il retourna à Louvain, & comme sa conscience lui faisoit de grands reproches, il mourut desespéré. Il s'écrioit souvent qu'il étoit damné, & qu'il ne pouvoit pas espérer d'être sauvé, puisqu'il avoit combattu contre Dieu.*

LATOME, *Latomus* (Barthélemi) né à Arlon, dans le Luxembourg l'an 1487, savoit la Langue Latine, qu'il enseigna aussi bien que la Rhétorique à Tréves, à Cologne, à Fribourg, à Paris, & ailleurs. On a de lui des Notes sur vint Oraisons de Cicéron, sur les Offices, l'Amitié, la Vieillesse, le Songe de Scipion & les Paradoxes du même Auteur; *Enarrationes in Topica Ciceronis ad Trebatium, & in Partitiones Oratorias; Summa de ratione disserendi; Epitome Commentariorum Dialecticæ Inventionis Rod. Agricolæ; Scholia in Dialecticam Georgii Trapezuntii; Scholia in Terentii Comœdias; Scholia in Horatii Sermones & Artem Poëticam*, en manuscrit; *Oratio de Peregrinatione sua per Italiam; Oratio funebris in obitum Richardi, Principis Trevirensis; Factio memorabilis Francisci à Sickingen contra urbem Trevirensem, cum obsidione quadam*, en vers héroïques; *Imperator Cæsar Maximilianus Imperator; Gratulatio in Coronationem Regis Romanorum ad Carolum V, Cæsarem, & Ferdinandum Regem, fratres augustos*, en vers héroïques; *Elegia de Austriæ nomine; Refutatio columniarum Martini Buceri; Bartholomæi Latomi & Joannis Sturmii Epistolæ aliquot de dissidio periculoque Germaniæ, & per quos fiet quo minus concordia ratio inter partes ineatur.* On a aussi de lui une Réponse à Pierre Dathenus qui avoit quité la Religion Romaine pour embrasser la Protestante; & deux à Jaques André, l'une *pro sanctissimo Eucharistiæ atque sacrosancto Missæ Sacrificio*, l'autre *de dictis sanctorum primæ Ecclesiæ, & de usu Calicis ac de sanctissimo Eucharistiæ Sacrificio.* L'an 1545, il fit une réponse à Martin Bucer, sur quatre choses, savoir, sur la distribution de la Communion sous une espéce, sur l'invocation des Saints, sur le Celibat des Prêtres, & sur l'Autorité de l'Eglise. Bucer ayant répondu à cet Ouvrage, Latome repliqua. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 108. *& suiv.* Le Mire. Simler, &c.

LATOME, *Latomus* (Jean) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de Val-vert, dans le XVI siécle, étoit natif de Berg-op-zoom dans le Brabant, & fut Prieur de S. Tron. Il fut employé dans les affaires de la Congrégation, pour lesquelles il fit même un voyage à Rome. Ses occupations ne l'empêcherent pas de traduire le Pseautier en vers, de mettre en Latin les Sermons Allemands de Jean Fére ou Ferus, de publier l'Histoire du monastère de S. *Tron*, de donner un Traité de l'Origine & de l'accroissement de l'Abbaïe de Corsendonk, & le Paradis de la Bienheureuse Vierge Marie. Valére André dit qu'en 1577 Latome étoit dans la 53 année de son âge, & qu'il mourut en 1578: d'où il semble qu'il faille conclurre qu'il est mort dans sa 54 année. Il mourut à Anvers le premier juillet 1578, âgé de 53 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 524 *&* 525. Le Mire. Ghilini, &c.

LATOME (Jacques) neveu de Jacques Latome, *dont nous avons parlé plus haut*, fit imprimer tous les Ouvrages de son oncle, en un volume *in folio*, l'an 1550, & mourut l'an 1596.

* LATOME (Jean) naquit à Francfort le 24 janvier 1524. Il fit ses études dans la ville de sa naissance, à Cologne, à Mons, à Mayence & à Fribourg. En 1545, on le rappella à Francfort pour le service de l'église de cette ville. En 1581, il fut fait Doyen de la Fondation impériale de S. Barthélemi, & il s'aquitta de cette charge au grand contentement de toute la ville. L'Empereur qui lui avoit donné plusieurs marques de son estime, le fit Inquisiteur ou Inspecteur de tous les livres que l'on apporte à la Foire de Francfort. Mais comme cet emploi lui causoit trop d'embarras, il y renonça. Il mourut l'an 1619. On a de lui, *Historia de Moguntinis Episcopis; Hist. Principum Austriæ a Carolo Hessano, usque ad Philippum III; Hispaniæ Regem; Antiquitates Francofordienses Corfendonk*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boissard, *in Vitis 50 Virorum Doctrina illustrium.*

LATOMIES, lieu en Sicile, appellé aujourd'hui *le Tagliate*, est une caverne ou carriére, que Denys, Tyran de Syracuse, fit creuser dans un rocher près de cette ville, pour servir de prison aux Criminels. Elle a environ un stade de longueur, & deux cens piez de largeur. Ce Tyran y retenoit fort longtems les prisonniers: de sorte qu'ils s'y marioient, & y avoient des enfans. Il y avoit un endroit, qui étoit appellé du nom de *Philoxene*, à cause que ce Poëte n'ayant pas voulu approuver quelque Ouvrage que ce Roi avoit composé, y fut renfermé par son ordre. On croit que ce fut là qu'il composa son Poëme du Cyclope, où il raille ce Prince. Ciceron reproche aussi à Verrès, d'avoir fait enfermer dans ces prisons plusieurs Citoyens Romains. * Cluvier, *Sicilia Antiqua*, l. 1.

LATONE, fille de Cœus, & de Phœbé, sœur de ce Titan, fut aimée de Jupiter, duquel elle devint grosse. Junon qui le sut, la bannit de toute la terre, & la fit poursuivre par le serpent Python: mais Neptune en eut pitié, & fit paroître l'Isle de Délos, auparavant cachée sous l'eau, où Latone accoucha de Diane & d'Apollon, qui tua depuis le serpent Python. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. Apollodore, *l.* 1.

LATOS (Jean) natif de Cracovie, a passé pour un Philosophe Mathématicien, & Medecin excellent. Il s'aquit beaucoup de réputation par un Traité sur les Révolutions des Royaumes. On a aussi ses Observations sur quelques éclipses & quelques comètes. Il attaqua la correction du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII, assurant qu'il auroit pu faire quelque chose de meilleur; quoique les Astronomes qui l'ont examiné depuis, ayent reconnu qu'il étoit difficile de faire rien de plus parfait en ce genre. Latos publia donc sa correction du Calendrier, qui fut approuvée par quelques uns. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATRAN, ou SAINT JEAN DE LATRAN, Basilique de Rome, est la première église du Siége des Papes. On voit gravez sur un vieux marbre, au portique de ce temple,

ple, ces deux vers, où la quantité n'est pas scrupuleusement observée,

Dogmate Papali datur simul & Imperiali,
Ut sim cunctarum mater & caput Ecclesiarum.

On y voit aussi cette Inscription en prose,

Sacrosancta Ecclesia Lateranensis, omnium Ecclesiarum
mater & caput.

Le Cardinal Baronius, après S. Jérôme, dit que la place où l'église & le Palais de Latran sont batis au Mont-Célius, avoit appartenu à Plautius Lateranus, Consul désigné, que Néron fit mourir, & qu'apparemment l'Empereur Constantin donna la maison au Pape Melchiade, puisqu'il y célébra le Concile assemblé l'an 313, pour l'affaire de Cécilien de Carthage, persécuté par les Donatistes. On lui a donné plusieurs noms, outre celui de Basilique de Latran. 1. On l'a appellée la Basilique de Fausta, parce que la Princesse Fausta y avoit eu son Palais; 2. la Basilique de Constantin, parce que l'Empereur Constantin l'avoit fait batir; 3. la Basilique de S. Jean, à cause de deux chapelles qui furent construites dans le Baptistère de Constantin, l'une, en l'honneur de S. Jean-Baptiste, & l'autre, sous le nom de S. Jean l'Evangéliste; 4. la Basilique de Jules, peut-être parce que le Pape Jules I y fit des augmentations considérables. Mais le plus considérable de ses titres, est celui de Basilique de S. *Sauveur*, parce que Jesus Christ y est particulièrement honoré comme Chef de l'Eglise. L'Empereur Constantin la meubla de riches ornemens, & fixa un revenu considérable pour l'entretien des lampes & des Ministres: ce qu'on pourra voir dans le livre qu'Anastase *le Bibliothécaire*, a intitulé, *De la magnificence de Constantin*. Le Poëte Prudence parle de l'église de Latran, en écrivant contre Symmaque, *l. 1. v. 586.*

Cœtibus aut magnis Lateranas currit ad ædes.

Le pavé de cette fameuse Basilique est tout de marbre, & la voûte est soutenue de quatre rangs de colonnes, le tout doré & orné avec grand artifice. Cette église fut brulée en 1308 sous le Pontificat de Clément V, & l'an 1361 sous Innocent VI, & a toujours été réparée. On remarque même que la première fois les Dames Romaines trainoient elles mêmes les chariots chargez de pierres, pour avoir l'avantage de contribuer à la réparation de cette première Basilique du Monde Chrétien; car elle est appellée telle par une déclaration du Pape Grégoire IX, faite l'an 1372. Les Chanoines de Latran, étoient autrefois Réguliers, S. Léon le Grand les ayant obligez l'an 440, à vivre en commun sous la conduite de Gélase, qui depuis fut un de ses successeurs. Ayant renoncé ensuite à la vie commune, on les contraignit l'an 1063 de la reprendre, & de se conformer aux réglemens du Concile tenu à Rome cette année-là: d'autres églises furent mises sous la dépendance de celle de Latran, & formèrent ensemble une Congrégation, qui subsista jusques vers l'an 1295. Boniface VIII chassa alors les Réguliers pour mettre des Séculiers en leur place, & ceux-ci furent paisibles possesseurs de l'église de Latran jusqu'en 1442: mais Eugène IV, ayant voulu alors qu'ils la cédassent à des Réguliers de la Congrégation de Sainte-Marie de la Frisonaire, ce changement causa tant de contestations, & les Romains prirent si vivement les intérêts des Séculiers, que le Pape Sixte IV, se contenta de donner en 1472, le titre de Chanoines Réguliers de S. Sauveur de Latran, à ses Réguliers étrangers, pour qui il fit batir l'an 1483, au milieu de Rome, l'église de Notre-Dame de la Paix, laissant celle de Latran aux Séculiers, qui n'y ont pas été troublez depuis. Les Rois de France présentent deux de ces Chanoines à sa Sainteté, en considération des biens qu'ils ont faits à l'Eglise. Voici les Conciles qui ont été tenus dans la Basilique de Latran.

I. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile, qui est le neuvième Général, fut assemblé sous le Pontificat de Calixte II, l'an 1122 selon Baronius, mais plutôt l'an 1123, le 25 de mars, indiction première. On le convoqua principalement contre l'Empereur Henri IV, touchant les investitures aux Bénéfices, & sur tout aux Evêchez. Grégoire VII, s'étoit opposé aux prétentions des Empereurs; mais cette résistance n'avoit fait que causer une mésintelligence scandaleuse. Calixte II, poussé du même esprit, célébra ce Concile, où se trouvèrent 300 Prélats, comme le rapporte Suger, Abbé de S. Denys, qui y étoit, & non pas 997, comme l'assure Pandulphe. Il y vint aussi un très-grand nombre de Princes, tant ecclésiastiques, que séculiers; & on y parla de faire la guerre aux Sarrasins, les affaires de la Terre-Sainte étant alors en très-mauvais état, depuis la bataille que Baudouin II, Roi de Jérusalem avoit perdue. Nous avons vint-deux Canons de ce Concile, que Gratien, qui vivoit en ce tems-là, a presque tous insérez dans son Décret. Le premier Canon est contre les Simoniaques. Le second & le vint-unième, contre les Ecclésiastiques concubinaires. Le cinquième confirme la défense des mariages à un certain degré. L'onzième donne des indulgences aux Croisez. Le quinzième est contre les Faux-Monnoyeurs. Le seizième, contre ceux qui maltraitoient les Pélerins. Le dix-septième défendoit aux Abbez & aux Moines de donner des pénitences publiques, &c. * *Conciles, tome 2.*

II. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Le Pape Innocent II, voulant entièrement détruire le parti de l'Antipape *Pierre Léon*, dit Anaclet II, s'opposer aux erreurs d'Arnaud de Bresce, Disciple de Pierre Abailard, & corriger les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers, extrêmement dépravées, résolut d'assembler un Concile général: c'est ce qu'il fit le huitième avril 1139, se donnant au reste tant de soins pour y appeller les Prélats, qu'il s'y en trouva près de mille. Ce Concile qui est le X Oecuménique, contient trente Canons, dont le premier est contre les Simoniaques. Le second & le neuvième regardent les Excommunications, dont les seuls Evêques diocésains pouvoient absoudre. Le quatrième régle les habits ecclésiastiques. Le sixième est contre les Prêtres concubinaires. Le septième défend d'entendre la Messe de ces malheureux. L'autre défend aux Ecclésiastiques & aux Moines d'exercer la profession d'Avocats ou de Médecins. Le dixième est contre les Laïques qui prennent les dixmes. Le treizième est contre les Usuriers qu'il prive de la sépulture ecclésiastique. Le quatorzième en prive de même ceux qui se hazardent à des combats, pour faire montre de leur force. Le quinzième excommunie ceux qui frappent les Ecclésiastiques. Le dix-septième défend les mariages entre parens. Le vint-unième exclut les fils des Prêtres de la Prêtrise. Le vint-troisième est contre Arnaud de Bresce & ses Sectateurs. Le vint-neuvième, contre ceux qui faisoient des machines de guerre pour les Infidèles. * *Conciles, tome 10.*

III. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile qui est l'onzième général, fut tenu par le Pape Alexandre III, à la tête de 300 Evêques, le cinquième mars, le lundi de la troisième semaine de carême de l'an 1179, qui étoit le vintième du pontificat du même Alexandre. Le sujet de cette convocation fut la réformation des mœurs, & la nécessité de s'opposer au Schisme suscité dans l'Eglise par l'Empereur Frédéric I, qui avoit opposé aux pontifes de Rome, trois Antipapes, Octavien, Gui de Crémone, & Jean de Strama, sous les noms de Victor IV, de Paschal III, & de Calixte III. On eut aussi dessein d'y condamner quelques nouveaux Hérétiques qui s'étoient élevez. Guillaume Evêque de Tyr, Albert de Bethléem & quelques autres Prélats orientaux, étoient du nombre de ceux qui formoient cette assemblée. Ils y firent vint-sept Decrets ou Canons. Le premier regarde l'élection des Pontifes Romains. Le second révoque les ordinations des Antipapes. Le troisième régle l'âge des Evêques, des Curez & des Archidiacres. Le cinquième défend qu'aucun Clerc ne soit élevé aux Ordres, sans titre de Bénéfice. Le sixième ordonne aux Prélats d'avertir avant que d'excommunier, & défend aux Religieux d'appeller de la sentence du Chapitre ou du Supérieur. Le huitième défend les expectatives aux Bénéfices. Le onzième est contre les Ecclésiastiques qui ont des femmes chez eux. Le douzième leur défend de se mêler d'affaires temporelles. Le treizième & le quatorzième sont contre la pluralité des Bénéfices. Le quinzième veut qu'on ne puisse employer les biens ecclésiastiques que pour l'Eglise. Le seizième régle les Résolutions des Chapitres. Le dix-huitième ordonne l'érection des prébendes, dites préceptoriales dans les cathédrales. Le dix-neuvième excommunie les Puissances séculières qui usurpent les droits ecclésiastiques. Le vintième défend les combats à la barrière & les tournois. Le vint-quatrième défend de fournir des armes aux Infidèles. Le vint-cinquième ordonne de refuser la communion aux Usuriers publics. Le vint-sixième défend aux Chrétiens d'habiter avec les Juifs, Sarrasins, &c. Le vint-septième excommunie les Cathariens, Patarins, & autres Hérétiques. * *Conciles, tome 10.* Guillaume de Tyr. Roger. Barthélemi Laurens.

IV. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile qui est le douzième général, est nommé *le Grand*, à cause du grand nombre d'Evêques qui s'y trouvèrent. Le Pape Innocent III, qui le tint l'an 1215, y présida, & le fit commencer le onzième de novembre. Les Patriarches de Constantinople & de Jérusalem y assistèrent en personne; ceux d'Alexandrie & d'Antioche y envoyèrent leurs Députez; de sorte qu'il y eut, outre les Orientaux soixante & onze Archevêques, trois cens quarante Evêques, & plus de huit cens Abbez ou Prieurs. Les Orateurs de Henri, Empereur de Constantinople, de Frédéric Roi des Romains, de Philippe *Auguste* Roi de France, de Jean Roi d'Angleterre, d'André Roi de Hongrie, de Jean Roi de Jérusalem, de Hugues Roi de Cypre, de Jacques Roi d'Aragon, & ceux de divers autres Princes se trouvèrent à ce Concile. Il fut assemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d'Amaury, & contre celles de l'Abbé Joachim. On y parla aussi du recouvrement de la Terre-Sainte. Il contient soixante & dix Chapitres, insérez la plupart dans les Décrétales de Grégoire IX. Voici les plus considérables. Le premier contient divers articles de la créance de l'Eglise Romaine; & approuve le terme de Transsubstantiation, pour exprimer le changement de la substance du pain & du vin en la substance du Corps & du Sang de Jesus Christ au Sacrement de l'Eucharistie. Le second condamne les erreurs de l'Abbé Joachim. Le troisième & les suivans jusqu'au neuvième, traitant de la manière d'extirper les hérésies, défendent de prêcher sans approbation, & réglent l'Inquisition. Le onzième renouvellant le 18 Canon du troisième Concile de Latran, ordonne l'établissement des prébendes pour les Ecolâtres & Théologaux. Le douzième pourvoit à la réforme des Ordres Religieux; & le treizième défend l'établissement d'aucun Ordre nouveau. Le quatorzième est contre l'incontinence des Clercs; & le quinzième punit ceux qui ne sont pas assez sobres. Le seizième leur prescrit un réglement de vie. Le dix-septième regarde l'Office divin. Le dix-neuvième défend d'exposer des meubles pro-

profanes dans les églises. Le vint & uniéme est ce fameux Canon qui commence, *Omnis utriusque sexus*, & qui ordonne aux Chrétiens de se confesser pour le moins une fois l'an à son Curé, & de communier aux Fêtes de Pâques. Le vint-deuxiéme commande aux Medecins de faire appeller les Confesseurs pour leurs malades. Le vint-quatriéme parle des élections, & en met trois, l'inspiration, le scrutin & le compromis. Le vint-cinquiéme & les suivans sont pour l'élection aux Benefices, & le vint-neuviéme en défend la pluralité. Le trente uniéme défend aux fils des Chanoines de posseder les Benefices de leurs peres. Le trente-deuxiéme & le trente-troisiéme réglent la portion congrue des Curez. Le trente-sixiéme est pour les appels. Le quarante-sixiéme est pour les privileges ecclesiastiques. Les cinquantiéme & cinquante-uniéme sont pour les mariages. Le soixante-uniéme défend d'exposer légérement les Reliques des Saints. Le soixante-quatriéme est contre les Réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelcun à la profession Religieuse. Le soixante-septiéme & le soixante-huitiéme sont contre les Usures des Juifs, &c. * *Concil.*, *tome* 11. L'Abbé d'Ursperg. Matthieu Paris. Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccl. A. C.* 1215.

LE V. CONCILE DE LATRAN.

Ce Concile a commencé l'an 1512, sous Jules II. & ne fut conclu qu'en 1517, sous Leon X. On le celebra pour s'opposer à l'assemblée de Pise, pour porter les Princes Chrétiens à une ligue contre les Turcs, & pour établir la réforme des mœurs. Il contient douze Sessions, dont les premiéres condamnent l'assemblée de Pise; & la huitiéme quelques erreurs touchant l'ame. Le Canon de la neuviéme Session veut que les Beneficiers, qui manquent de réciter l'Office divin, soient privez de leur Benefice; & la dixiéme Session régle les Monts de Pieté, où les pauvres peuvent trouver de l'argent à prêt. On ne reconnoît point ce Concile pour general en France.

AUTRES CONCILES DE LATRAN.

Le Pape Martin I. célébra un Concile à Latran le cinquiéme octobre, indiction VIII. de l'an 649, composé de cent cinq Evêques. Il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, proposée par l'Empereur Constant, & Cyrus, Serge, Paul & Pyrrhus, Hérétiques Monothélites. Dans un autre Concile tenu l'an 1051 par Leon IX. Gregoire, Evêque de Verceil, accusé d'adultere, fut excommunié. L'année suivante, le même Pontife en assembla un autre pour la canonisation de saint Gerard, Evêque de Toul. Alexandre II. en célébra un l'an 1063, contre les Simoniaques, à l'occasion de Pierre, Evêque de Florence, accusé de simonie & d'heresie. Le Pape assembla plus de cent Evêques, & fit dresser douze Canons. Il tint deux autres Conciles l'an 1065, contre les Hérétiques nommez *Incestueux*, les condamnant, non pas seulement par la force des loix civiles, mais par l'autorité des sacrez Canons. Nous avons quatre Conciles célébrez au Palais de Latran, sous Paschal II. Le premier fut tenu l'an 1102, après la mi-carême, contre l'Empereur Henri IV, qui troubloit la paix de l'Eglise: le second l'an 1109; le troisiéme l'an 1112, où Girard, Evêque d'Angoulême, fut la révocation du privilége des investitures des Benefices, que l'Empereur avoit extorqué du Pape par force; dans le quatriéme tenu le sixiéme mars, lundi de la troisiéme semaine de carême l'an 1116, le Pape défendit, avec anathême, les investitures, sans néanmoins prononcer sentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres Prélats avoient fait à ce sujet. Calixte II, qui avoit célébré le premier Concile General de Latran l'an 1122 ou 1123, en assembla un autre, pour la paix concluë avec l'Empereur, que trois Cardinaux étoient allez trouver à Wormes. Alexandre III, dans un Concile tenu à Latran, environ l'an 1166, excommunia l'Empereur Frederic I, son persécuteur & ennemi du saint Siége. Il y en a eu quelques autres dont nous ferons mention en parlant des Conciles de Rome. Benoît XIII y en a tenu un en 172...

LATRE (Guillaume de) Evêque de Tournay, mourut en 1473. Il laissa deux livres sur la *Toison d'Or*, où il traite de l'origine de cet Ordre, & de plusieurs autres choses qui le concernent. Cet Ouvrage fut publié *in folio* en 1530. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 322.

LATRONIANUS, Poëte Espagnol, vivoit dans le quatriéme siecle, lorsque Maxime envahit l'Empire contre Gratien. Saint Jérôme dit qu'il avoit laissé divers Ouvrages en vers, comparables à ceux des Anciens. Ce Poëte étant tombé dans les erreurs de Priscillien, fut condamné au Concile de Bourdeaux; & ayant été conduit à Tréves, où se tenoit Maxime, il eut la tête tranchée avec ses Compagnons l'an 385, par ordre de ce Prince. * Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 122. Sulpice Sévere, *l.* 2. Mariana, *Hist. l.* 4. *ch.* 20.

☞ Ce Poëte est nommé par quelques-uns MATRONIANUS. C'est le nom que lui donne Erasme dans son édition de S. Jérôme. Sulpice Sévere le nomme pourtant *Latronianus*, quoique le célébre Traducteur qui nous a donné une nouvelle version de cet Auteur en Langue Françoise, ait préferé celui de Matronianus.

LATSCH. *Voyez* LATZ.

LATSCHOFKA, qu'on écrit *Lassowka*, petite ville de Pologne peu considérable, bâtie dans les sables sur les confins du Palatinat de Russie, dont elle dépend. * *Memoires du Chevalier* de Beaujeu.

LATTARICO. *Voyez* LATARACO.

* LATTAY ou SAINT-LAMBERT, bourg de France, en Anjou, doit être assez considérable, puisque le Dictionnaire Universel de la France lui donne près de 1700 Habitans.

LATTE, *Latara*, ancien village ou bourg dans le Languedoc, à mille pas de Montpellier, sur le Lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le Lac de Latte. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LATZ ou LATSCH, riviére de Suisse, au païs des Grisons, dans la Ligue de Cadée, prend sa source vers le village de Bergun, coule à peu près du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se rend dans l'Albula.

L A V. L A U.

* LAVAGGI (Augustin) né à Mazara en Sicile, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & l'un des plus célébres Avocats de Mazara. En 1507, il fut fait Protonotaire de Messine; & en 1509, Protonotaire de Sicile. Il fut aussi Conseiller du Roi. Il mourut à Palerme le premier octobre 1524. On a de lui, *Volumina Allegationum & Consiliorum*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Bibliotheca Sicula.*

* LAVAGGI (Nicolas) de Palerme, célébre Jurisconsulte & Docteur en Droit Civil & Canonique, fut l'un des plus fameux Avocats de Palerme. Les Ouvrages que l'on a de lui sont en Espagnol. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicul.*

LAVAGNA. *Voyez* LAVAGNE.

LAVAGNE, ville & Comté d'Italie, sur la côte de Gênes, appartient à la Maison de Fiesque. Il y a eu quelques Papes Romains de la Maison des Comtes de Lavagne, que les Italiens nomment *Lavana* & *Lavagna*. *Cherchez* l'article de FIESQUE.

* LAVAGNE, riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes, prend sa source à l'est de la ville de Gênes, dont elle est éloignée de quelques milles, coule à peu près de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, jusques à ce qu'elle reçoive la riviére de Grandvegila, puis tournant son cours du nord au sud, arrose la ville de Lavagne, & se rend un peu au dessous dans la mer.

LAVAL, autrement LAVAL-GUION, *Vallis Guidonis*, ville de France, sur la riviére de Mayenne, dans le Bas Maine, diocese du Mans, appartient aux Seigneurs de la Maison de la Tremoille, & est renommée par le trafic des toiles qu'on y fait, & par un Concile qui y fut tenu l'an 1242, dont il est fait mention dans la derniére édition des Conciles, *tome* 11. Cette ville est située dans un vallon sur le bord de la riviére de Mayenne. Ce qui l'a fait appeller *Laval-Guion*, c'est que le nom de Guy fut comme héréditaire aux aînez de l'ancienne Maison de Laval, ainsi qu'on peut le voir dans l'article suivant. Il y a dans cette ville deux églises collégiales, dont l'une est paroissiale, deux autres paroisses, des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Filles de sainte Claire, des Benedictines, des Ursulines, & des Hospitaliéres. Il y a aussi un grand nombre de Tribunaux, une Justice Royale, une Justice Comtale, une Maîtrise des eaux & forêts, Election, Grenier à sel, Justice des traites, & Maison de ville. Elle a deux fauxbourgs, dont l'un est au delà de la riviére, sur laquelle il y a un grand pont revêtu de maisons des deux côtez, qui fait la communication de ce fauxbourg avec la ville.

LAVAL, Maison noble & ancienne, a produit de grands Hommes. GUY, I. du nom, Seigneur, Baron de Laval, qui vivoit sous les enfans de Charlemagne, fut pere de GUY, II. du nom. Celui-ci ne laissa qu'une fille, laquelle épousa HAMON, qui prit le nom de Laval, & qu'il conserva, quoiqu'il n'en eût point d'enfans, mais de *Hildegarde* de Bretagne, sa seconde femme, dont il laissa GUY, III. du nom, dit *le Chauve*, Seigneur de Laval, qui épousa *Denyse* de Mortain, fille de *Robert*, Comte de Mortain, & niéce de *Guillaume le Conquerant*, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre. Il en eut GUY, IV. du nom, qui d'*Emma*, sœur naturelle de *Henri* II, Roi d'Angleterre, eut GUY, V. du nom, lequel d'*Havoise* de Craon, laissa une fille unique, *Emme* de Laval, qui fut mariée à *Matthieu* de *Montmorency*, II. du nom, surnommé *le Grand*, Connétable de France, qui avoit déja des enfans de *Gertrude* de Soissons, sa premiére femme. Il eut entre autres enfans de cette seconde alliance, GUY, VI. du nom, qui suit.

I. GUY de Montmorency, Seigneur de Laval, VI. du nom, souche de la seconde race des Seigneurs du nom de Laval, qui a depuis été porté par sa posterité, en retenant néanmoins les armes de la Maison de Montmorency, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix, pour marque de juveignerie, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1247, & mourut l'an 1267. Il avoit épousé 1. l'an 1239, *Philippe*, Dame de Vitré & de Châtillon, fille d'*André* III, Seigneur de Vitré, & de *Catherine* de Thouars, dite *de Bretagne*, morte le 16 septembre 1254: 2. *Thomasse* de Mathefelon, Dame de Nanteuil, veuve d'*André* III. Seigneur de Vitré. Il eut de sa premiere femme 1. GUY, VII. du nom, qui suit; 2. *Catherine*, Dame de Lanslaure, mariée en 1265 à *Hervé* de Léon, Chevalier; & 3. *Emmette* de Laval: de sa seconde il eut 4. *Matthieu* de Laval, vivant l'an 1265; 5. GUY, Evêque de Cornouailles, puis du Mans; 6. *Guillaume*, vivant l'an 1318; & 7. BOUCHARD de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs d'ATTICHI, rapportée cy-après.

II. GUY, VII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Châtillon, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi S. Louis l'an 1270, & mourut en l'Isle-Jourdain le 22 août 1295. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Beaumont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pacy-sur-Marne, Comte de Caserte, &c. 2. l'an 1280, *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, Dame de Loué, fille de *Louis* de Brienne, & d'*Agnès*, Vicomtesse de Beaumont. Il eut de sa premiére femme 1. GUY, VIII. du nom, qui suit; & 2. *Guillaume*, Seigneur de Pacy, mort sans posterité: de la seconde, 3. ANDRÉ de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs de Loué, de LEZAY, de la FAIGNE, & de TARTIGNY, rapportée cy-après; 4. *Guy*, dit *Guion*, Seigneur d'Olivet, mort sans posterité de *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chemillé; 5. *Louis*, Seigneur

d'Aubigné, vivant en 1325 ; 6. *Thibault*, Seigneur de Loué, mort sans postérité ; 7. *Philippe*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, d'Acerac & de Chateauneuf ; 8. *Agnès*, Abbesse du Mans[illegible] ; & 9. *Catherine* de Laval, Religieuse à Etival.

III. Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, Comte de Caserte, servit à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, & rendit de grands services en Flandre, jusqu'à la paix faite l'an 1320, & mourut l'an 1323. Il avoit épousé *Béatrix*, Dame de Gavre, fille unique de *Rasse*, Seigneur de Gavre en Flandre, dont il eut 1. Guy, IX. du nom, qui suit ; 2. *Rasse*, Seigneur de Morlhem, en Flandre vivant en 1340 ; 3. Jean, qui a fait la branche de Pacy, rapportée cy-après ; 4. *Pierre*, Evêque de Rennes, mort le onzième janvier 1357 ; 5. Foulques, Seigneur de Chaloyau, qui a fait la branche des Seigneurs de Retz, aussi rapportée cy-après ; 6. *Isabeau*, alliée à *Jean*, Seigneur de Lohéac & de la Roche-Bernard ; 7. *Catherine*, mariée à *Gérard* Chabot, IV. du nom, Seigneur de Retz ; & 8. *Jeanne* de Laval, qui fonda l'Abbaïe de S. George de Rennes.

IV. Guy, IX. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. fut tué au service de Charles de Blois, Duc de Bretagne, à la bataille de Roche-derien, en juin 1347. Il avoit épousé l'an 1315, *Béatrix* de Bretagne, seconde fille d'*Artus* II, Duc de Bretagne, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut 1. Guy, X. du nom, Sire de Laval & de Vitré, qui épousa l'an 1338 *Isabeau*, Dame de Craon, & mourut sans lignée l'an 1348 ; 2. Guy, XI. du nom, qui suit ; & 3. *Catherine* de Laval, première femme d'*Olivier*, Seigneur de Clisson, Connétable de France.

V. Guy, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré & de Gavre, Gouverneur de Bretagne en l'absence du Duc, mourut le 14 avril 1412. Il avoit épousé, 1. l'an 1348, *Louise*, Dame de Châteaubriant, sœur & héritière de *Geofroy* VIII, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. morte sans enfans ; 2. le 28 mai 1384, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, de Tinteniac, &c. veuve du Connétable du Guesclin, dont il eut 1. *Guy* de Laval, Seigneur de Gavre, qui tomba dans un puits en jouant à la paume, dans la grande rue de Laval, dont il mourut le 25 mars 1413, étant alors fiancé à *Catherine*, fille de *Pierre* II, Comte d'Alençon ; & 2. Anne qui suit.

VI. Anne, Dame de Laval, de Vitré, de Gavre, d'Acquigny, de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, &c. épousa par contract du 22 janvier 1404, *Jean* de Montfort, Seigneur de Kergolay, à condition de porter le nom, cri, & pleines armes de Laval, par lui & ses Descendans : ce qui fut verifié au Parlement en janvier 1407. Depuis, ayant succedé au droit de sa femme, à toutes les Terres & Seigneuries de Guy XI, l'an 1412, il prit le nom de Guy XII, Sire de Laval, de Vitré, &c. & mourut à Rhodes l'an 1414, au retour de Jerusalem & de la Palestine ; & sa veuve ne mourut que le 25 janvier 1465, ayant eu pour enfans 1. Guy, XIII. du nom, qui suit ; 2. *André* de Laval, Seigneur de Lohéac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1486, âgé de 75 ans, sans laisser de postérité de *Marie* de Laval, Dame de Retz ; 3. *Louis* de Laval, Seigneur de Châtillon & de Gaure, Gouverneur de Dauphiné, puis de Genes, de Paris, de Champagne & de Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, mort sans postérité, le 21 août 1489 ; 4. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme, mariée l'an 1424, morte le 18 décembre 1468 ; & 5. *Catherine* de Laval, mariée à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux.

VII. Guy, XIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. succeda à Raoul de Montfort, son ayeul paternel, aux Terres & Seigneuries de Montfort, de la Roche-Bernard, &c. & ce fut en sa faveur que la Baronnie de Laval fut érigée en Comté le 17 août 1429. Il mourut le second septembre 1486, ayant épousé 1. par contract du 20 mars 1430, *Isabelle* de Bretagne, fille de *Jean* VI, Duc de Bretagne ; 2. *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, &c. veuve de *Gilles* de Bretagne, Seigneur de Chantocé, & fille unique de *Jacques* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant, Grand-Bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan. Il eut de sa première femme : 1. Guy, XIV. du nom, Comte de Laval & de Montfort, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. né le 16 novembre 1435, lequel fut nommé *François* au Baptême, nom qu'il changea en celui de Guy, après la mort de son pere. Il servit le Roi Louis XI, qui lui fit épouser, par contract du huitième janvier 1461, *Catherine* d'Alençon, fille de *Jean* II, Duc d'Alençon. Il fut aussi établi Grand-Maître de France, par le Roi Charles VIII, & mourut le 15 mai 1500, n'ayant eu que *Jean* de Laval, mort au berceau. Les autres enfans du premier lit de Guy XIII, Comte de Laval, furent 2. Jean, qui suit ; 3. *Pierre* de Laval, Archevêque & Duc de Rheims, mort le 14 août 1493 ; 4. *Yolande* de Laval, mariée 1. l'an 1443, à *Alain* de Rohan, Comte de Porrhoët ; 2. l'an 1554, à *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville & de Montgommery ; 5. *Françoise*, morte quatorze jours après sa naissance ; 6. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *René*, Roi de Naples, de Sicile & de Jerusalem, Duc d'Anjou, mariée le dixième septembre 1454, morte l'an 1498 ; 7. *Anne*, morte à six semaines ; 8. *Arthuse*, morte sans alliance ; 9. *Hélène*, femme de *Jean* de Malestroit, Seigneur de Derval & de Combourg ; & 10. *Louise* de Laval, mariée par contract du [illegible] mai 1468, à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthièvre. Ceux du second lit, furent 11. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilan, mort sans alliance ; 12. François de Laval, par qui fut la branche des Seigneurs de Châteaubriant, rapportée cy-après ; & 13. *Jacques* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, père d'un fils, nommé *François* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort sans postérité l'an 1522.

VIII. Jean de Laval, Seigneur de la Roche-Bernard & de Belisle, mourut le 14 août 1476, âgé de 38 ans, laissant de *Jeanne* du Perrier, Comtesse de Quintin, Dame du Perrier, Guy, XV. du nom, qui suit.

IX. Guy, XV. du nom, Comte de Laval, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. hérita du Comte Guy XIV, son oncle. Il fut Gouverneur & Amiral de Bretagne, & mourut le 20 mai 1531. Il avoit épousé, 1. l'an 1500, *Charlotte* d'Aragon, Princesse de Tarente, fille aînée de *Frédéric* d'Aragon, Roi de Naples & de Sicile, & d'*Anne* de Savoye, sa première femme ; 2. l'an 1517, *Anne* de Montmorency, fille de *Guillaume*, Sire de Montmorency ; 3. *Antoinette* de Daillon, fille de *Jacques*, Seigneur du Lude. Il eut de sa première femme 1. 2. Guy & *Louis* de Laval, morts jeunes ; 3. *François* de Laval, Comte de Montfort, tué au combat de la Bicoque l'an 1522 ; 4. *Catherine* de Laval, mariée l'an 1518 à *Claude*, Sire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, Comte de Harcourt, dont est venue *Renée* de Rieux, qui succeda au Comté de Laval, à son oncle Guy XVI, & prit le nom de Guionne XVII, morte l'an 1567, sans enfans de *Louis* de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, qu'elle avoit épousé en 1540 ; & 5. *Anne* de Laval, mariée l'an 1521 à *François* de la Tremoille. De la seconde femme de Guy XV, Comte de Laval, vinrent 6. *Claude*, dit *Guy*, XVI. du nom, Comte de Laval, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1547, sans laisser postérité de *Claude* de Foix, fille d'*Odet*, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France ; 7. *Marguerite* de Laval, Dame du Perrier, mariée à *Louis* de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guémené ; & 8. *Anne* de Laval, Dame d'Acquigny, mariée à *Louis* de Silly, Seigneur de la Roche-Guïon. De la troisième femme sortirent 9. *François* de Laval, mort jeune ; 10. *Louise* de Laval, aussi morte jeune ; & 11. *Charlotte* de Laval, mariée l'an 1547 à *Gaspard* de Coligny, II. du nom, Seigneur de Chastillon-sur-Loing, Amiral de France ; morte l'an 1568.

Outre ses enfans legitimes, ce Comte laissa un fils naturel, nommé François *de Laval, qui fut Evêque de Dol, & qui mourut le dixième juin 1554.*

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châteaubriant.

VIII. François de Laval, second fils de Guy, VIII. du nom, Comte de Laval, & de *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, de Candé, &c. sa seconde femme, fut Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Montafilan, de Beaumanoir, &c. & mourut le cinquième janvier 1503. Il épousa *Françoise* de Rieux, Dame de Derval, de Rougé, de Malestroit, de Chateaugiron, &c. fille unique de *Jean*, V. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & de *Françoise* de Raguenel, Dame de Malestroit sa premiere femme, dont il eut 1. Jean qui suit ; & 2. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilan, de Beaumanoir, &c. mort l'an 1524, à l'âge de 30 ans, sans laisser de postérité de *Françoise* de Tournemine, fille unique de *George*, Baron de la Hunaudaye.

IX. Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. né en janvier 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Gouverneur & Amiral de Bretagne. Se voyant sans enfans, il vendit & aliena plusieurs de ses Terres, & en donna d'autres à ses amis, entre lesquels Anne, Duc de Montmorency, Connétable de France, obtint de lui les Terres de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Derval, de Vioreau, de Rougé & autres, en vertu de la donation qu'il lui en fit le cinquième janvier 1539, & mourut l'an 1542. Il avoit épousé l'an 1509, *Françoise* de Foix, sœur d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, morte l'an 1537, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Anne* de Laval, morte jeune le douzième août 1521. *Voyez* CHATEAUBRIANT.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PACY.

IV. Jean de Laval, troisième fils de Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Pacy-sur-Marne, de Tournebelle près d'Angers, & de Chalonges, rendit des services considérables à Charles de Blois, Duc de Bretagne, & laissa d'*Aliénor* le Bigot, fille unique & héritière de *Jean* le Bigot, Seigneur de Laigné-le-Bigot en Anjou, de la Bernardière, &c. qu'il avoit épousée avant l'an 1340, Jean qui suit.

V. Jean de Laval, Seigneur de Pacy, de Tournebelle, de Laigné-le-Bigot, &c. ne vivoit plus l'an 1396, & laissa de *Jeanne* de Montauban, sa femme, 1. *Philippe* de Laval ; & 2. *Jeanne* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villiers, Seigneur du Hommet.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHALOYAU & de Retz.

IV. Foulques de Laval, cinquième fils de Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Chaloyau en Bourgogne. Il fut fait prisonnier avec quinze cens Chevaliers, en défendant le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, en septembre 1350, & vivoit l'an 1358. Il avoit épousé *Jeanne* Chabot, dite de *Retz*, fille de *Gérard* Chabot, VIII. du nom, Sire de Retz, & de *Marie* de Parthenay, dont il eut 1. Guy, I. du nom, qui suit ; 2. *Marie* de Laval, alliée à *Guillaume* Sauvage, Seigneur du Plessis-Guérif ; & 3. *Philippe* de Laval, mariée à *Alain* de Saffré, Chevalier, Seigneur de Saffré & de Sion.

V. Guy de Laval, I. du nom, dit *Brumor*, Chevalier, Seigneur de Chaloyau & de Blazon, rendit de grands services à la France contre les Anglois & Navarrois, & mourut l'an 1383. Il avoit

avoit épousé 1. *Jeanne* de Montmorency, Dame de Blazon, fille de *Charles*, Baron de Montmorency, Maréchal de France, morte sans enfans: 2. *Tiphaine*, dite *Béatrix* de Husson, Dame de Ducé, fille de *Foulques* de Husson, Seigneur de Ducé & de Charencé, & de *Clémence* du Guesclin, dont il eut 1. *Foulques* de Laval, II. du nom, Seigneur de Chaloyau, mort sans alliance l'an 1398: & 2. Gui, II. du nom, qui suit.

VI. Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, mourut avant l'an 1416. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Craon, fille de *Jean*, Seigneur de la Suse, & d'*Anne* de Sillé, dont il eut 1. Gilles de Laval qui suit; & 2. René de Laval, *dont il sera parlé après son frere aîné.*

VII. Gilles de Laval, Seigneur de Retz & de Blazon, d'Ingrande, &c. Conseiller, Chambellan du Roi, étoit Maréchal de France l'an 1429, comme on l'apprend par un titre de la Chambre des Comptes. *Ses actions & sa mort tragique, seront rapportées dans un article séparé, cy-après.* Il avoit épousé par contract du 30 novembre 1420, *Catherine* de Thouars, fille de *Miles*, Seigneur de Pousauges, & de *Béatrix* de Montéjan, dont il eut *Marie* de Laval, Dame de Retz, qui épousa 1. *Prégent*, Seigneur de Coëtivi, Amiral de France: 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac, Maréchal de France, mort le premier novembre 1458.

VII. René de Laval, fils puîné de Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, fut Seigneur de la Suse & de Retz, & mourut l'an 1474. Il avoit épousé *Anne* de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Champagne-au-Maine, & de *Marie* de Sillé, dont il eut *Jeanne* de Laval, Dame de Retz & de la Suse, mariée à *François* de Chauvigny, Vicomte de Brosse.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHATILLON-en-Vendelais.

III. André de Laval, fils aîné de Gui, VII. du nom, Sire de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, sa seconde femme, fut Seigneur de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, de Loué, de Montseur, d'Olivet, &c. & étoit mort l'an 1356. Il avoit épousé *Eustache* de Bauçay, Dame de Benais, fille aînée de *Hugues*, Seigneur de Bauçay en Loudunois, surnommé *le Grand*, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. Gui de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de Loué, rapportée cy-après*; 3. *Marie* de Laval, Dame de Bonnefoy & de Codroy, mariée à *Jacques* de Surgéres, Seigneur de la Flocelliére; 4. *Jeanne* de Laval, qui épousa *Guillaume* Pelleton, Chevalier Anglois; & 5. *Gilonne* de Laval, alliée à *Gui* Larchevêque, Seigneur de Soubise & de Taillebourg.

IV. Jean de Laval, Seigneur de Châtillon, d'Aubigné, &c. suivit le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & ayant été fait prisonnier l'an 1364, il paya plus de quarante mille écus de rançon. Il mourut l'an 1398, & fut enterré en l'église collégiale de Montseur qu'il avoit fait rebâtir, laissant de son mariage, avec *Isabeau* de Tinteniac, Dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille unique de *Jean*, Seigneur de Tinteniac, & de *Jeanne* de Dol, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon, d'Aubigné, &c. mariée 1. à *Bertrand* du Guesclin, Connétable de France: 2. le 28 mai 1384, à *Gui* XI, Sire de Laval, morte le 27 octobre 1433.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LOUE & de Brée, issus des Seigneurs de Châtillon.

IV. Gui de Laval, I. du nom, fils puîné d'André de Laval, Seigneur de Châtillon-en-Vendelais, & d'*Eustache* de Bauçay, fut Seigneur de Loué, de Benais, de Brée & de S. Aubin, & mourut le sixiéme juin 1386. Il avoit épousé *Jeanne* de Pommereux, Dame de Pommereux & de S. Aubin, dont il eut 1. *Jean* de Laval, Seigneur de Loué, de Benais & de Brée, mort sans laisser de postérité de *Marie*, Dame de Beaupréau, ni de *Mahaut* le Vayer, Dame de la Clarté, de Brétignolles, de la Frénaye & du Plessis-Rusier, ses deux femmes; 2. Thibaut qui suit; & 3. *Gui* de Laval, Seigneur de Pommereux, mort l'an 1430, sans postérité de *Marguerite* Machefer, fille unique de *Geofroy*, Seigneur de Mache-Ferriére, de Montéjan & de Boucan, qu'il avoit épousée l'an 1407, ni de *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Crissé & de Vihers, ses deux femmes.

V. Thibault de Laval, Seigneur de S. Aubin, de Loué, de Benais & de Brée, Chambellan du Roi Charles VI, ne vivoit plus l'an 1433. Il avoit épousé *Jeanne* de Maillé, fille aînée de *Jean* de Maillé, Seigneur de Brezé, dont il eut 1. Gui, II. du nom, qui suit; 2. Thibault de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Bois-Dauphin, *rapportée cy-après*; 3. *Anne* de Laval, Dame de Bassèque, mariée avant 1429, à *Gui* Turpin, Seigneur de Crissé; 4. *Jeanne* de Laval, alliée à *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Courcelles; 5. *Marie* de Laval, qui épousa *Pierre* de Champagne, Seigneur de Parcé & de Coulaines, Chevalier de l'Ordre du Croissant: & 6. Jean de Laval, Seigneur de Brée, qui épousa *Françoise* Gascelin, Dame des Hayes-Gascelin, dont il eut Louis de Laval, Seigneur de Brée, qui suit; *Jeanne* de Laval, mariée 1. à *Jean* Hérisson: 2. à *Joachim* Sanglier, Seigneur de Boisrogues; *Françoise* de Laval, alliée à *Edmond* de Bueil, Seigneur de Marmande; & *Gabrielle* de Laval, mariée à *François* du Plessis, Seigneur de Richelieu. Louis de Laval, Seigneur de Brée, épousa *Renée* Sanglier de Boisrogues; dont il eut *Louis* de Laval, II. du nom, Seigneur de Brée, mort sans postérité d'*Anne* Acarie.

VI. Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, &c. Chambellan du Roi Charles VII, s'attacha depuis à René, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, qui le fit son Chambellan & Grand Véneur, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Maître de ses Eaux & Forêts, & Sénéchal d'Anjou. Il mourut le 19 décembre 1484, laissant de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fille de *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Nêle & de Montgauger, & de *Jeanne* des Roches, Dame de la Faigne, 1. *André* de Laval, mort du vivant de son pere; 2. *Gilles* de Laval, Evêque de Sées, mort l'an 1501; 3. Pierre qui suit; 4. René, *qui a fait la branche des Seigneurs de* la Faigne *& de* Tartigny, *rapportée cy-après*; 5. *François*, Seigneur de Marcillé & de Sevonniéres, mort vers l'an 1530 sans postérité, de *Catherine* de Batarnay, ni de *Marie* de Beaufort ses deux femmes; 6. *Marie* de Laval, alliée l'an 1450 à *Jean* de Daillon, Seigneur du Lude, Favori du Roi Louis XI; 7. *Jeanne*, mariée à *Louis* de Bouliers, Vicomte de Démont, Seigneur de Cental; 8. *Adrienne*, alliée à *Jacques* de Beauvau, Seigneur de Tigny; 9. *Jeanne*, femme d'*Olivier*, Seigneur de la Noue, & 10. *Jeanne* de Laval *la Jeune*, Abbesse d'Estival.

VII. Pierre de Laval, Seigneur de Loué, de Benais, &c. mort le 18 octobre 1528, âgé de 85 ans. Il avoit épousé l'an 1482, *Philippe* de Beaumont, Dame de Bressuire, de Lézay, &c. fille aînée & principale héritiére de *Jacques* de Beaumont, Seigneur de Bressuire, de la Mothe-Sainte-Hérave, de Lézay, &c. Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne* de Rochechouart, dont il eut 1. Gilles qui suit; 2. *Gui*, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Lezay, *rapportée cy-après*; 3. *François*, Abbé de Clermont; 4. *Marguerite*, alliée le 29 août 1496 à *René*, Seigneur du Bellay & de Thouarcé; & 5. *Hardouine* de Laval, mariée à *Emond* de Fonséques, Seigneur de Surgéres.

VIII. Gilles de Laval, I. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Bressuire, de Maillé, de Rochecorbon, de la Haye en Touraine, de la Mothe-Sainte-Hérave & de Pontchâteau, Vicomte de Brosse, étoit mort l'an 1559. Il avoit épousé 1. vers l'an 1500, *Françoise* de Maillé, fille aînée de *François*, Seigneur de Maillé, de Rochecorbon, de la Haye, de la Mothe-Sainte-Hérave & de Pontchâteau, Vicomte de Tours & de Brosse, & de *Marguerite* de Rohan: 2. après l'an 1534, *Renée* Bajot. Il eut de sa première femme 1. *René* de Laval, Seigneur de Bressuire, de Maillé, de la Mothe-Sainte-Hérave, Vicomte de Brosse, mort avant son pere, sans postérité de *Jeanne* de Brosse, dite *de Bretagne*, qu'il avoit épousée le onziéme mars 1531; 2. Gilles, II. du nom, qui suit; & 3. *Anne* de Laval, mariée le 15 janvier 1530 à *Philippe* de Chambes, Seigneur de Montsoreau.

IX. Gilles de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Maillé, de Bressuire, de la Haye, de Rochecorbon, Vicomte de Brosse, &c. mourut vers l'an 1559. Il avoit épousé l'an 1536, *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Jean*, Comte de Nêle & de Joigny, & d'*Anne* d'Humiéres, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *René* de Laval, Seigneur de Loué, Baron de Maillé, Chastelain de Rochecorbon, de Benais & des Ecluses, né le troisiéme février 1548, & mort peu après son mariage avec *Renée* de Rohan, fille de *Louis*, V. du nom, Seigneur de Guemené & de Montbazon, dont il eut un seul fils nommé *Louis*, mort fort jeune; 3. *Gabrielle* de Laval, née le 29 janvier 1540, qui fut mariée à *François* aux Epaules, Seigneur de Pisy, de Presles & de Ferriéres, & en eut *René* aux Epaules, Marquis de Nêle, Chevalier des Ordres du Roi, qui prit le nom & les armes de Laval, & mourut le 19 mai 1650, âgé de 76 ans; 4. *Anne* de Laval, de Saumoussai, née le 25 juin 1543, mariée à *Claude* de Chandio, Seigneur de Bussy en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 5. *Jeanne* de Laval, née le troisiéme septembre 1549, alliée à *François* de Saint-Nectaire, dit *de Senneterre*, Seigneur de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi.

X. Jean de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Brosse, Baron de Bressuire & de la Mothe-Sainte-Hérave, Seigneur de Loué, &c. né le 25 avril 1542, fut Marquis de Nêle & Comte de Joigny, après la mort de Charles de Sainte-Maure, son cousin. Le Roi Charles IX. le fit Chevalier de son Ordre, & Gentilhomme de sa Chambre; & le Roi Henri III lui donna la charge de Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, & érigea en sa faveur la Baronnie de Maillé en Comté. Il mourut le 20 septembre 1576. Il avoit épousé 1. *Renée* de Rohan, veuve de *François* de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger, & de *René* de Laval, Seigneur de Loué son frere: 2. *Françoise* de Birague, fille de *René* de Birague, Chancelier de France, & Cardinal. Il eut de sa premiére femme 1. Gui, III. du nom, qui suit; 2. *Louis*, né le 30 mai 1568, mort jeune; & 3. *Charles* de Laval, né le 27 juin 1570, mort peu après: & de sa seconde femme, il eut 4. *Marguerite* de Laval, morte jeune.

XI. Gui de Laval, III. du nom, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Brosse, Baron de Bressuire, Seigneur de Loué, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances, né le 28 juillet 1565, mourut de la blessure qu'il reçut à la bataille d'Ivry le douziéme avril 1590, combattant pour le Roi Henri IV, sans laisser de postérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Philippe*, Comte de Chiverny & de Limours, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Sa veuve se remaria l'an 1593, à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry, &c. Lieutenant de Roi au Gouvernement de Brie, Mestre-de-camp de la Cavalerie legére, mort au siége de Laon l'an 1594: & prit une troisiéme alliance avec *Armand* le Dangereux, Seigneur de Beaupuy. Elle mourut le 13 juin 1614.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LEZAY, issus des Seigneurs de Loué.

VIII. Gui de Laval, I. du nom, second fils de Pierre de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Philippe* de Beaumont, Dame de Bressuire, de Lezay, &c. fut Seigneur de Lezay, de Bréhabert

bert, & de Machefeirriére, demeura prisonnier à la bataille de Pavie l'an 1525, & vivoit l'an 1532. Il eut pour femme *Claude* de la Jaille, fille de *René*, Seigneur de la Jaille, & de *Jeanne* de Herisson, Dame de Nançay & du Plessis-Benoit, d'où sortirent 1. Pierre, I. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée le 26 mai 1547 à *Nicolas* de Champagne, premier Comte de la Suse; 3. *Philippe* de Laval, Prieure du monastére de la Pénitence à Laval; & 4. *Renée* de Laval, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

IX. Pierre de Laval, I. du nom, Seigneur de Lézay, de Bréhabert, de la Chetardiére, du Verger, de Machefeirriére, &c. élevé à la Cour du Roi Henri II, fut pris par les Huguenots auprès de sa maison de la Chetardiére en Touraine, & conduit à la Rochelle, n'en sortit qu'après avoir payé sa rançon, & mourut en mai 1582. Il avoit épousé par contrat du cinquiéme juillet 1550, *Jacqueline* Clerembault, fille aînée & heritiére de *Jacques* Clerembault, Seigneur de la Plesse, & de *Claude* d'Avaugour; dont il eut 1. Pierre, II. du nom, qui suit; 2. *Gui*, mort jeune; 3. *Renée*, Dame de Montgilbert, mariée le 10 novembre 1575 à *René* de Bouillé, Comte de Créance, Gouverneur de Périgueux; 4. *Claude* de Laval, Dame du Plessis-Clérembault, alliée par contrat du 15 juillet 1580, à *René* Gillier, Seigneur de Puygarreau, de Marmande, & de Faye-la-Vineuse; 5. 6. *Catherine* & *Jeanne* de Laval, mortes jeunes.

X. Pierre de Laval, II. du nom, Seigneur de Lézay, de Tréves, de Bréhabert & de la Plesse, se trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, suivit le Roi Henri IV, jusqu'à la paix conclue à Vervins, & mourut le 25 mai 1623. Il avoit épousé par contrat du quatriéme mars 1592, *Isabeau* de Rochechouart, fille de *René*, Baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saulx-Tavanes, dont il eut 1. *Hilaire*, Marquis de Tréves, dit le *Marquis de Laval-Lézay*, qui servit à la journée du Pont de Cé, au siége de S. Jean d'Angély, à la défaite des Anglois dans l'isle de Ré, à la prise de Royan & autres places, & mourut à Paris le douziéme février 1670, en sa 70 année, sans enfans de *Françoise* du Puy-du-Fou, fille unique & heritiére d'*Eusebe* du Puy-du-Fou, Seigneur de la Seurie, & de *Françoise* Tiraqueau, morte en mars 1686; 2. *Gui* de Laval, mort jeune; 3. Gui qui suit; 4. *Gaspard*, mort jeune; 5. *Jeanne-Apollonie* de Laval, mariée à *Honorat* d'Aigné, Comte de Grandbois; 6. *Judith*, morte Novice à la Régrepierre, Ordre de Fontevraud; 7. *Catherine*, Prieure de la Fidélité de Tréves, fondée par ses pére & mére; & 8. *Gabrielle* de Laval, Religieuse à S. Pardoux en Périgord, puis à la Fidélité de Tréves.

XI. Gui de Laval, Marquis de la Plesse, avoit épousé *Françoise* de Sesmaisons, morte le premier mai 1683, dont sont issus, 1. Pierre, III. du nom, qui suit; 2. *Hilaire*, dit l'*Abbé de Laval*, puis Marquis de la Plesse, de Saint-Clément, &c. mort sans alliance le 23 avril 1710, âgé de 57 ans; 3. *Marie-Louise* de Laval, mariée l'an 1683 à *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, Duc de Roquelaure, Maréchal de France; & 4. *Françoise* de Laval, Abbesse de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, où elle fit profession le 24 octobre 1680, élue Abbesse au mois d'avril 1698, morte en 1726, âgée d'environ 65 ans.

XII. Pierre de Laval, III. du nom, Marquis de Laval-Lézay & de Magnac, Comte de Fontaine-Calendray, Lieutenant-de-Roi en la Haute & Basse Marche, mourut le dixiéme juillet 1687, âgé de 30 ans. Il avoit épousé l'an 1681, *Marie-Françoise* de Salignac, fille d'*Antoine*, Marquis de la Motte-Fénelon, dont il eut 1. Gui-André qui suit, & 2. *Françoise* de Laval, née le 21 décembre 1685, morte le 30 mai 1689. La veuve de Pierre de Laval se remaria à l'âge de 42 ans, le 23 février 1694, avec *Henri-Joseph* de Salignac de Fénelon, Seigneur de Beau-Séjour & de Saint-Abre, son cousin, Exempt des Gardes du Corps, & mourut en 1726.

XIII. Gui-André de Laval, appellé *le Comte de Laval*, Marquis de Lézay, de Magnac, de Tréves & de la Motte-Fénelon, Comte de la Bigeotiére & de Fontaine-Chalendray, Baron de la Plesse, premier Baron de la Marche, né à Paris le 21 d'octobre 1686, fut fait en 1707 Colonel du régiment d'Infanterie, cy-devant de Conflans, puis en 1710 d'un autre régiment, cy-devant de Mortemart. Il reçut au siége de Fribourg, à l'attaque de l'ouvrage appellé l'*Escargot*, le 13 d'octobre 1713, une blessure singuliére d'un coup de mousquet, dans les deux oreilles, qui lui perça les deux joues. Il quitta le service & se démit de son régiment au mois d'octobre 1729. Pendant 22 ans qu'il fut Colonel, le Roi lui donna, comme à ses prédécesseurs, la qualité de *Comte* dans toutes ses commissions, & dans les lettres qui lui furent adressées pour recevoir des Officiers. Il épousa en 1722, *Marie-Anne* de Turmenyes, veuve de *Matthieu* de la Rochefoucauld, Marquis de Bayers, mort le douziéme de juin 1721, & fille de *Jean* de Turmenyes, Seigneur de Nointel & de Presles, Conseiller d'Etat & Garde du Thresor Royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en a eu un fils né le 21 septembre 1723.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA FAIGNE,
issus des Seigneurs de Loué.

VII. René de Laval, I. du nom, quatriéme fils de Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fut Seigneur de la Faigne au Maine, & de Pontvallain, & ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé par contrat du huitiéme février 1494, *Antoinette* de Havart, Dame de Ver, fille & heritiére de *George* de Havart, Seigneur de la Roziére, &c. Vicomte de Dreux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maitre des Requêtes, & d'*Antoinette* d'Estouteville, Dame d'Aussebosc, dont il eut 1. René, II. du nom, qui suit; & 2. *Magdelaine* de Laval, mariée à *Guillaume* de Pisseleu, Seigneur de Heilly.

VIII. René de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, de Ver, de la Roziére, de Montigny, &c. né l'an 1495, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut l'an 1552, laissant de *Marie* de Bussu, sa femme, fille unique & heritiére d'*Artus*, Seigneur de Bussu, de Tartigny & d'Auvillers, & de *Marguerite* de Donquerre, 1. Louis qui suit; 2. Hugues, qui a *fait la branche de* Tartigny, *rapportée cy-après*; 3. *Jacques* de Laval, l'aîné, Seigneur de Bussu & d'Anglebermer, né l'an 1526, mort l'an 1579, sans enfans de *Marie* de Villiers, Dame de Lestang, fille aînée de *Jean* de Villiers, Seigneur de Lestang, & de *Marguerite* de Mésiéres; 4. Jacques de Laval, *le Jeune*, qui a *fait la branche des Seigneurs d'*Auvillers, *rapportée cy-après*; 5. *Françoise* de Laval, née l'an 1520, mariée 1. à *George* de Crévecœur, Seigneur de Gaillarbois; 2. à *Jean* de Gilly, Seigneur de Bertangles; 3. à *Jean* d'Outreleau, Seigneur du Houssier-Alpin; 6. *Jacqueline* de Laval, mariée 1. à *Jean* de Fourneau, Seigneur de la Fourneriére en Anjou; 2. à *Jean* de Gallain, Seigneur de Saint-Mars; & 7. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Pierre* de Normanville, Seigneur de Boncault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre.

IX. Louis de Laval, Seigneur de la Faigne, de la Roziére, de Ver, &c. né l'an 1522, mourut l'an 1557, laissant d'*Aimerie* de Castillo, fille unique de *Léonard* de Castillo, Seigneur de Bançay en partie & de Mathefelon, Bailli & Gouverneur d'Etampes, & de *Françoise* de Chateaubriant, pour fille unique & heritiére, *Louise* de Laval, Dame de la Faigne, de la Roziére, de Ver, de Payfaye, &c. mariée 1. à *François* de Chasteigner, Seigneur de la Rocheposay, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2. à *Pierre* de Montmorency, Seigneur de Lauresse.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TARTIGNY,
& de la Faigne, issus des Seigneurs de la Faigne.

IX. Hugues de Laval, second fils de René de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, &c. & de *Marie* de Bussu, Dame de Tartigny, &c. naquit l'an 1524, fut Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, & de Frénay-le-Sanson, & vivoit l'an 1574. Il avoit épousé *Marie* de Méziéres, Dame de Montbaudry, fille de *Jacques*, Seigneur de Montcavrel, de Montbaudry, de Fléville, de Montigny, &c. & de *Marie* de Trousseauville, dont il eut, entre autres enfans, Jean qui suit.

X. Jean de Laval, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, de Frénay-le-Sanson, de Gournay-le-Guerin, &c. épousa *Claude* de Pronelé, fille d'*André*, Seigneur de Gazeran & d'Esneval, & de *Marguerite* le Veneur, dont il eut 1. Gabriel qui suit; 2. *Charles*, Seigneur de la Roziére, mort le deuxiéme février 1626; 3. *Hugues* de Laval, Seigneur de Montigny, qui eut entre autres enfans de *Michelle* Péricart, fille de *Nicolas*, Seigneur de S. Etienne, *François* de Laval-Montigny, qui après avoir été Grand Archidiacre d'Evreux, fut sacré à Paris en 1658, par le Nonce du Pape, Evêque de Pétrée *in partibus*, & passa en Canada, où il fut fait premier Evêque de Quebec en 1673. Il y fonda un Séminaire, & se démit de cet Evêché en 1688; mais il resta toujours dans le pais, jusqu'au sixiéme mai 1708, qu'il mourut à Quebec âgé de 86 ans, universellement regretté de ses peuples, qui étoient charmez de ses vertus, & il opéra même des merveilles à son tombeau après sa sépulture. Les autres enfans de Jean de Laval, Seigneur de Tartigny, furent 4. *Albert* de Laval, Chevalier de Malte, mort l'an 1611; 5. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Christophe* le Conte, Seigneur de Serviére en Normandie; 6. *Hélene*, mariée à *François* Moreau, Seigneur de la Poissonniére au Maine; 7. *Elizabeth*, femme de *Pierre* d'Espinay, Seigneur d'Auvergny en Normandie; 9. *Marie*, Religieuse à la Chaise-Dieu; & 10. *Susanne* de Laval, Religieuse à Caen.

XI. Gabriel de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, &c. mourut le 13 mai 1664. Il avoit épousé *Anne* Viole, fille de *Pierre*, Seigneur d'Athis, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne* Benard, dont il eut 1. Thomas qui suit; 2. *Jean* de Laval, Seigneur de Gournay, tué en duel; 3. *Louis* de Laval, Chevalier de Malte, Commandeur d'Artains; 4. *François*, aussi Chevalier de Malte; & 5. *Charles* de Laval, tué en une rencontre.

XII. Thomas de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, de Gournay, d'Aveluis, de la Rosiére & de Fresnay-le-Sanson, fut assassiné le 27 février 1652 par le Précepteur de ses enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contract du premier février 163.. avec *Louise* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, Seigneur de Pescheray & de *Marie* du Raynier de Droué, femme en secondes noces de *Charles* d'Angennes, Seigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, Comtesse d'Olonne; & *Magdelaine* d'Angennes, Maréchale, Duchesse de la Ferté. *Louise* de Vallée, leur sœur uterine, vivoit encore le huitiéme de novembre 1668, ayant eu pour enfans 1. Charles de Laval, Seigneur de la Faigne, qui suit; 2. Gabriel de Laval, *dont il sera fait mention cy-après*; 3. *Henri* de Laval, Chevalier de Tartigny, âgé de 26 ans en 1666, mort depuis sans alliance; 4. *Etienne* de Laval, Ecclésiastique, âgé de 24 ans en 1666, mort depuis; 5. *Louise* de Laval, Religieuse à Arcisses, & 6. *Catherine-Louise* de Laval, batisée à Paris, en la paroisse de S. Sulpice, le cinquiéme août 1651, aussi Religieuse.

XIII. Charles de Laval, Seigneur de la Faigne, de Gournay, d'Aveluis, de la Rosiére, d'Anglebermer en partie, de Pontvallain, du Buat, &c. eut acte avec ses fréres, le troisiéme de novembre 1666, de la représentation de leurs titres par devant l'Intendant d'Alençon, se disant alors âgé de 32 ans. Il mourut le 15 de mars 1709 à midi, âgé de 75 à 76 ans, suivant son extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'église paroissiale de Gournay le Guérin, auprès de Gabriel de Laval, Seigneur de la Faigne, &c. son ayeul, mort le mécredi 14 de mai 1664, dont le corps fut trouvé alors encore tout entier sans aucune putréfaction, ainsi que le porte un extrait des

des Regitres mortuaires de cette paroiffe, délivré par le Curé d'icelle en 1714. Il avoit été marié à Paris le 19 de mars 1668, avec *Louife* le Mufnier, fille & héritiere de *Pierre* le Mufnier, Seigneur de Saint-Prix, de Rubelles, & du *Fief* de la Trémoille à Paris, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, Préfident à mortier au Parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Morot. De cette alliance vinrent 1. *Louife* de Laval, née le 15 janvier 1669; 2. *Henri-Marie* de Laval, née le 12 janvier 1671, morte jeune; 3. Claude-Charles de Laval, Seigneur de la Faigne, qui fuit; 4. *Marie-Angelique* de Laval, née le huitiéme d'avril 1674, Religieufe; & 5. *Claude-Charles* de Laval, né le quatriéme mai 1676, Eccléfiaftique, mort à Paris le 30 décembre 1708, & inhumé le 31 à Saint-André des Arcs.

XIV. Claude-Charles de Laval, Seigneur Chatelain de la Faigne, de Chefnebrun, de Gournay-le-Guérin, de Pontvallain, du Buat, &c. né à Paris le 12 décembre 1672, étoit Capitaine dans le régiment du Roi en 1699. Il fut fait Exemt des Gardes du Corps de Madame la Ducheffe de Berri, le premier mai 1719, & Chevalier d'honneur de fon Alteffe Royale Madame la Ducheffe, Douairière d'Orléans, au mois de mai 1728. Il a été marié le 29 de juin 1692, avec *Marie-Therèfe* de Hautefort, âgée alors de 23 ans, fille de *Gilles*, Marquis de Hautefort & de Surville, Comte de Montignac, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Ecuyer de la Reine, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & de *Marie* d'Eftourmel de Surville. Elle fut Dame du Palais de feue Madame la Ducheffe de Berri, au mois de feptembre 1717. De ce mariage font venus 1. Gui-Louis-Charles, Comte de Laval-Montmorency, qui fuit; & 2. *Marie-Louife-Auguftine* de Laval-Montmorency, âgée d'environ deux ans le 26 juillet 1714, & mariée le 29 décembre 1726, avec *Louis-Antoine Crozat*, Baron de Thiers, Capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. Gui-Louis-Charles, Comte de Laval-Montmorency, étoit âgé d'environ neuf ans, lorfque par fentence du Chatelet de Paris, du 16 de juillet 1714, il lui fut nommé & à fa fœur & autres enfans à naître de leur pére & mére, un Tuteur à l'effet de l'exécution du teftament olographe de feue Madame la Comteffe d'Olonne, en date du premier d'avril 1710, dépofé chez Renard l'aîné, Notaire au Chatelet de Paris, le 14 de juin 1714, portant fubftitution en faveur des enfans des Marquis & Comtes de Laval, neveux de la Teftatrice. Il fut fait Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandre, au mois d'août 1733. Il a été marié le onziéme d'août 1728, avec *Louife-Adelaïde* d'Efpinay, fille de *François-Rodrigue* d'Efpinay, Marquis de Boifgueroult, Comte de Rofendal, Seigneur & Patron de S. Paer, Chatelain de Toubloville, Seigneur Haut Jufticier de Franvillers, de Buiton, de Goibrou, &c. Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Colonel de Dragons, & de feue *Marie-Anne* d'O, Dame d'Atours de fon Alteffe Royale Madame la Ducheffe d'Orléans. Il en a eu *Louife-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorency, née le 13 d'avril 1731, batifée dans la chapelle du Palais Royal, & tenue fur les fonts par *Louis* Duc d'Orléans, & par *Philippine-Elifabeth* d'Orléans, Damoifelle de Beaujolois.

XIII. Gabriel de Laval, Seigneur de Gournay, fecond fils de *Thomas* de Laval, Seigneur de la Faigne, & de *Louife* de Vallée, mourut au Mans au mois de mars 1723, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1. avec *Renée* Barbe de la Forterie, fille de *Claude* Barbe, Seigneur de la Forterie, Théforier de France à Tours, & Grand Prevôt de la Touraine, & d'*Elizabeth* Cloxier, & fœur puînée d'*Elizabeth* Barbe de la Forterie, femme d'*Antoine* le Bigot, Seigneur de Gaftines, Confeiller en la Cour des Aydes de Paris, toutes deux niéces de *Marguerite* Barbe de la Forterie, femme du Garde des Sceaux de Marillac: 2. au mois d'août 1710, étant alors feptuagénaire, avec *Emilie-Marie-Adelaïde* de Grimoard du Roure, née le fixiéme de janvier 1689, fille de *Louis-Scipion* de Grimoard, de Montlaur, de Beauvoir, Marquis du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, Gouverneur du Pont-Saint-Efprit, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, tué à la bataille de Fleurus, le premier de juillet 1690, & de *Louife-Victoire* de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent 1. *Claude-Rolland*, Comte de Laval-Montmorency, qui fuit; 2. *Robert* de Laval, mort jeune; 3. *Cyprien-René* de Laval, Prêtre du diocéfe de Paris, Chanoine de l'Eglife du Mans & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Manlieu, Ordre de S. Benoît, diocéfe de Clermont, laquelle fut préconifée pour lui à Rome le 25 de juin 1727; & 4. *Louife* de Laval, née le neuviéme janvier 1689, mariée avec *N*. . . des Efcotais, Seigneur de Chantilly en Touraine: du fecond mariage eft forti 5. *Jofeph-Augufte* de Laval, âgé de douze à treize ans en 1727.

XIV. Claude-Rolland, Comte de Laval-Montmorency, Seigneur de Valon, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée par commiffion du 14 de juin 1702, puis Colonel-Lieutenant de celui de Bourbon auffi Infanterie, au mois de mars 1705. Il reçut au mois de novembre fuivant une contufion au côté, d'un boulet de canon, au fiége de Nice. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le 19 de mars 1710, & auffi Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. Ayant été détaché le dixiéme de juillet 1712, à la tête de 900 hommes par le Prince de Tingry, Gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupes des Alliez, les chaffa du village de Beuvrage, & des maifons, & du cimetiére du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logez pour favorifer un fourrage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs bleffez. Il fut fait Maréchal de camp à la promotion du premier de février 1719, & depuis il obtint le Gouvernement de Philippeville. Il fut un des Officiers Généraux qui furent nommez au commencement d'avril 1734, pour fervir dans l'armée de France en Allemagne, & il fervit au fiége de Philisbourg en qualité de Maréchal de Camp. Il fut fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le premier d'août de la même année. Il a été marié avec *Elizabeth* de S. Simon, fille de feu *Euftache-Titus*, Marquis de S. Simon, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine au régiment des Gardes Françoifes, & Brigadier des armées du Roi, mort le premier de feptembre 1712; & d'*Elizabeth-Claire-Eugénie* de Hauterive, & il en a eu 1. *Marie-Louife* de Laval, née le 21 de mars 1723; 2. *Gui-Claude-Louis* de Laval-Montmorency, né le 29 mars 1724, mort le 21 avril 1726; 3. *Cyprien-Jofeph-Rolland* de Laval, né le 31 mars 1725, mort au mois de feptembre 1730; 4. *Charles-Louis* de Laval né le 12 d'avril 1727, mort le 21 août fuivant; 5. *Jofeph-Pierre* de Laval-Montmorency, né le 28 mai 1729; 6. une fille née & morte le 18 février 1731; & 7. *Henriette-Charlotte* de Laval-Montmorency, née le 27 de juin 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUVILLERS, iffue des Seigneurs de la Faigne.

IX. Jacques de Laval, *le Jeune*, quatriéme fils de René de Laval, Seigneur de la Faigne, & de *Marie* de Buffu, Dame d'Auvillers, &c. naquit l'an 1528, fut Seigneur de la Faigne en partie, d'Auvillers & de Montceuil, & époufa [illegible] janvier 1551, *Marguerite* de Mézieres, Dame de Montceuil, dont il eut 1. René qui fuit; 2. *Sufanne*, mariée à *Efprit* d'Allonville, Seigneur de Louville & d'Herville; & 3. *Elifabeth* de Laval, alliée à *Gabriel* du Bofquet, Seigneur de la Gadeliére.

X. René de Laval, Seigneur d'Auvillers, &c. avoit époufé *Catherine* de l'Hopital, veuve de *Jean*, Baron d'Orbec, & fille de *Jean* de l'Hopital, Comte de Choify, & d'*Eleonore* Stuart d'Aubigny, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Bois-Dauphin, iffue des Seigneurs de Loué.

VI. Thibault de Laval, fecond fils de Thibault de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Jeanne* de Maillé, fut Seigneur de Saint-Aubin & des Coudrayes, & mourut l'an 1481. Il avoit époufé vers l'an 1440, *Anne* de Maimbier, Dame de Bois-Dauphin, d'Avenay, &c. fille de *Jean*, Seigneur de Maimbier, & de *Jeanne* Pointeau, Dame de Bois-Dauphin, dont il eut 1. René qui fuit; 2. *Gabrielle*, femme de *Jean* de Lage, Seigneur de Chazelet; 3. *Yolande*, mariée à *Macé* de Souvré, Seigneur de Gervaife; 4. *Françoife*, alliée 1. à *Bertrand* de Hauffart, Seigneur du Bourg: 2. à *Gui*, Seigneur de Fournentiéres; & 5. *Louife* de Laval, femme de *Gui* de Brec, Seigneur de Montchatier & de Fouilloux.

VII. René de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, &c. vivoit l'an 1502, & laiffa de *Guyonne* de Beauvau, Dame de Précigny, &c. fille de *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Précigny & de Louaille, & d'*Ide* du Chatelet, qu'il avoit époufée l'an 1478, 1. *François* de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, mort fans poftérité de *Marguerite* d'Aiffe; & 2. Jean qui fuit.

VIII. Jean de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, de Précigny, de Louaillé, d'Avenay, &c. vivoit l'an 1516. Il avoit époufé *Renée* de S. Mars, Vicomteffe de Brefteau, Dame de S. Mars, de Roupereux, &c. fille & héritiere de *Maturin* de S. Mars, Vicomte de Brefteau, &c. & de *Thomine* de Biffay, dont il eut 1. René II, qui fuit; 2. *Claude* de Laval, furnommé *le gros Boifdauphin*, Seigneur de Toligny, &c. Maître d'Hôtel du Dauphin, fils du Roi François I, marié à *Claude* de la Jaille, veuve de *Gui* de Laval, Seigneur de Lezay, après la mort de laquelle, fans enfans, il embraffa l'état eccléfiaftique, & fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun; 3. *Hardouin*, mort fans alliance; 4. *Catherine* de Laval, mariée 1. à *François*, Seigneur du Puy-du-Fou: 2. à *Louis* d'Ailly, Baron de Péquigny, Vidame d'Amiens, &c. 5. *Anne* de Laval, alliée à *Jean*, Seigneur de Champagne & de Pécheféul; & 6. *Hieronyme* de Laval, Religieufe à Bellomer.

IX. René de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Précigny, Vicomte de Brefteau, mourut l'an 1557. Il avoit époufé 1. *Catherine* de Baïf: 2. le douziéme décembre 1547, *Jeanne* de Lenoncourt, fille de *Henri*, Comte de Lenoncourt, & de *Marguerite* de Broyes, Dame de Nanteuil-le-Haudouin. De la premiére il n'eut qu'une fille unique, nommée *Françoife* de Laval, mariée 1. à *Henri* de Lenoncourt, Seigneur de Coupuray; 2. à *Louis* de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené; de la feconde, il eut 2. Urbain, I. du nom, qui fuit; 3. *Anne* de Laval, mariée à *George* de Créquy, Seigneur de Riffé; & 4. *Urbaine* de Laval, alliée à *Philippe* de Créquy, Seigneur des Bordes.

X. Urbain de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, Comte de Brefteau, Marquis de Sablé, Maréchal de France, *dont les actions feront rapportées dans un article féparé cy-après*, mourut le 27 mars 1629. Il avoit époufé *Magdelaine* de Monteclair, Dame de Bourgon, &c. fille & héritiere de *René* de Montéclair, Seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, Dame de Fontenailles, dont il eut 1. Philippe-Emanuel qui fuit; & 2. 3. deux autres enfans, morts jeunes.

XI. Philippe-Emanuel de Laval, Marquis de Sablé, Seigneur de Bois-Dauphin, mourut d'apoplexie le quatriéme juin 1640. Il avoit époufé *Magdelaine* de Souvré, fille de *Gilles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, & de *Françoife* de Bailleul, Dame de Renouard, morte le 16 janvier 1678, âgée de 70 ans, dont il eut, 1. *Marie* de Laval, Religieufe à S. Amand de Rouen; 2. Urbain II, qui fuit; 3. *Henri* de Laval, Evêque de S. Pol de Léon, puis de la Rochelle, mort en décembre 1693; & 4. *Gui* de Laval, dit *le Marquis de Laval*,

Lieu-

Lieutenant-Général des armées du Roi, mort la nuit du 17 au 18 octobre 1646, en sa vint-quatriéme année, d'une blessure qu'il reçut devant Dunkerque, laissant de *Marie* Seguier, veuve de *Pierre-César* du Camboust, Marquis du Coislin, Colonel Général des Suisses, & fille de *Pierre* Seguier, Chancelier de France, morte le 31 août 1710, âgée de 91 ans, *Magdelaine* de Laval, mariée le 30 avril 1662, à *Henri-Louis* d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Lorraine, &c.

XII. Urbain de Laval, II. du nom, Marquis de Bois-Dauphin, &c. mourut en mai 1661. Il avoit épousé 1. *Marie* de Riantz, fille de *François*, Seigneur de Houdangeau, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* Barentin, veuve de *Charles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, morte le huitiéme février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut 1. *Charles* de Laval, Marquis de Boisdauphin, Capitaine au régiment de Picardie, tué en une sortie au siége de Woerden en octobre 1672, sans avoir été marié; & 2. *Jacques* de Laval, tué par les Turcs au combat de Candie le 25 juin 1669, en sa 18 année.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'Attichy, issue des Sires de Laval.

II. Bouchard de Laval, fils de Gui de Montmorency, Sire de Laval, & de *Thomasse* de Mathefelon, sa seconde femme, fut Seigneur d'Attichy-sur-Aine, de la Malmaison & de Conflans en partie, & vivoit l'an 1288. Il avoit épousé *Beatrix* d'Erquery, fille de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, Grand Pannetier de France, dont il eut 1. *Smaltissime*, vivant l'an 1322; 2. *Marguerite*, femme de *Philippe* de la Roche, Seigneur de Veaux, de Beauregard, de Chantemerle, &c. 3. *Herpin* de Laval, Seigneur d'Attichi & de Conflans, mort sans alliance; 4. *Jean*, Seigneur de Malmaison, d'Attichy, de Nointel, &c. 5. *Bertrand*, mort sans laisser de posterité de *Marie* de Beaumont, dite *de Preuteville*; & 6. Gui qui suit.

III. Gui de Laval, I. du nom, Seigneur de Coymel & de Mery en Picardie, fut tué à la bataille de Crécy l'an 1346, laissant de *N*.... sa femme, dont on ignore le nom, Gui II, qui suit.

IV. Gui de Laval, II. du nom, Seigneur d'Atticby, de la Malmaison, de Chantilly, de Mouchy-le-Neuf, de Nointel, de Conflans, de Coymel, de Mery, &c. vendit l'an 1386, le Château & la Seigneurie de Chantilly, à Pierre d'Orgemont, Seigneur de Mery-sur-Seine. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Chatillon, Dame de Bonnverger & d'Orly, fille de *Jean* de Chatillon, souverain Maître d'Hôtel du Roi: 2. *Ade* de Mailly, veuve d'*Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, & de *Jean* de Nesle, Seigneur d'Offemont, & fille de *Gilles* de Mailly, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans; mais de sa premiere femme, il laissa Gui qui suit.

V. Gui de Laval, III. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaison, de Nointel, de S. Aubin, &c. mourut l'an 1408, sans laisser posterité de *Jeanne* de Nesle, dite d'Offemont, fille de *Jean* de Nesle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, & d'*Ade* de Mailly, sa belle-mere. * *Voyez l'Histoire Genéal. de la Maison de Montmorency*, par André du Chêne, le P. Anselme, &c.

Il ne reste plus de mâle de la branche des Seigneurs de Montigny que *Joseph* de Laval né le 21 d'octobre 1672, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem au Grand-Prieuré de France le 31 de mars 1683, ayant été présenté le 13 novembre précédent. Il est neveu du premier Evêque de Québec. Il a resídé longtems à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du Roi en 1709. Il fut en 1720 Envoyé extraordinaire de sa Religion à Londres, où sa grande naissance & son mérite personnel le firent beaucoup respecter. L'Abbaïe de Maulieu, diocèse de Clermont, lui fut donnée le huitiéme janvier 1711; mais il s'en démit au mois de février 1712. Il étoit en 1720 Commandeur de Louviers, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait Grand Bailli & Thresorier de son Ordre. Gabriel de Laval, Seigneur de Montigny au diocèse de Chartres, & de Montbaudry, son frere aîné, mort au mois d'août 1720, âgé d'environ 59 ans, avoit été marié le 30 juin 1696, avec *Charlotte-Marie-Therese* de Besançon, morte au mois d'août 1710, âgée de 44 ans, fille de *Charles* de Besançon, Seigneur de Courcelles, Baron de Bazoches, Vicomte de Neufchâtel, Colonel d'Infanterie & de *Jeanne* Van-Beringen; mais il n'a laissé de ce mariage que trois filles. Le Bailli de Laval étoit aussi frere de *Charles-François-Gui* de Laval, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne du 14 mai 1700, Chanoine de l'église & Vicaire général du diocèse de Tournay, & ensuite de Cambray, mort le 26 d'août 1713, ayant été nommé quelque tems auparavant à l'Evêché d'Ypres.

L A V A L (Urbain de) Marquis de Sablé, Comte de Bresteau, Seigneur de Précigny, de Bois-Dauphin, &c. Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Gouverneur d'Anjou, fils de René de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Jeanne* de Lénoncourt-Nanteuil, sa seconde femme, commença de se faire connoître au siége de Livron l'an 1575, puis au siége de la Fére l'an 1580, au combat d'Auneau l'an 1587, & ailleurs. Depuis il servit la Ligue, fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Ivry l'an 1590. Quelque tems après, il fit son accommodement avec le Roi Henri IV, lui remit Sablé, Château-Gontier, &c. & il fut fait par ce Prince, Maréchal de France, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur d'Anjou. Le Roi Louis XIII le fit Lieutenant de l'armée qu'il envoya contre les Princes l'an 1615. Il se retira ensuite de la Cour, & mourut le 27 mars 1629. *Voyez* le nom de sa femme & sa posterité, dans la généalogie de la branche de Bois-Dauphin. * Pierre le Baud, *Hist. de Vitré*. Du Chêne, *Histoire de la Maison de Montmorency*. De Thou. Dupleix. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

L A V A L (Gilles de) Seigneur de Retz, d'Ingrande, de Chantocé, Maréchal de France, Conseiller & Chambellan du Roi dans le XV siécle, étoit fils de Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz, &c. cadet de la Maison de Laval, & de *Marie* de Craon-la-Suse, *dont il est parlé ci-dessus*. Il se signala dans les armées, & étoit Maréchal de France l'an 1429, sous le régne de Charles VII. Avant cela il avoit servi au siége d'Orléans, à la prise de Gergeau, de Mehun, &c. il se trouva au sacre du même Roi Charles VII. L'an 1431, il contribua à chasser les Anglois qui assiégeoient Lagny; mais depuis il flétrit par son impiété la mémoire de ses belles actions, & finit honteusement ses jours. Monstrelet, Dupleix, Mézeray, &c. en font mention. Le dernier en parle ainsi dans son *Abrégé de l'Histoire de France*, sous le régne de Charles VII, & sous l'an 1440. *Il étoit fort vaillant de sa personne; mais grand dissipateur de biens, & qui étoit si fort dépravé d'imagination, qu'il s'adonnoit à toutes sortes de péchez contre Dieu & contre nature, entretenant des sorciers & enchanteurs pour trouver des trésors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit après pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. Sur le scandale public il fut déferé à la Justice. L'Evêque de Nantes lui fit son procès avec le Senéchal de Rennes, Juge general du païs qui y assista, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes. Le Duc de Bretagne assista à sa mort; mais nonobstant la sentence, il permit qu'on l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps, qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flammes. Il me semble avoir remarqué dans son procès qu'il y avoit du crime d'Etat envers ce Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense en vengeant celle de Dieu.* Gilles de Laval fut executé le 25 decembre 1440.

L A V A L (André de) Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, étoit second fils de Jean de Montfort, Seigneur de Kergolay, & d'*Anne* héritiere de Laval, dont il prit le nom & les armes. On dit qu'il fut fait Chevalier à l'âge de 12 ans, au combat de Gravelle l'an 1423. Depuis il fut pris par les Anglois l'an 1428 dans le château de Laval, & fut mis à 24 mille écus de rançon. L'année suivante il servit au siége d'Orléans & à la bataille de Patay, & fut fait Amiral de France par le Roi Charles VII, vers l'an 1437. Il quitta cette charge en 1439, pour être fait Maréchal de France. Il rendit des services signalez aux prises de Pontoise, du Mans, de Coutances, de Caen, de Cherbourg, de Bayonne, de Cadillac, &c. aux batailles de Formigny & de Castillon l'an 1453, à la reduction de l'Armagnac l'an 1455. On lui suscita des affaires à la Cour au commencement du régne de Louis XI, qui le suspendit de sa charge; mais il y fut rétabli l'an 1465, & on lui donna derechef celle d'Amiral. Il reçut même de ce Prince le Collier de l'Ordre de S. Michel l'an 1469. André de Laval mourut l'an 1486, âgé de 75 ans, sans avoir laissé d'enfans de *Marie* de Laval sa femme.

L A V A L (Pierre de) Archevêque de Rheims, Administrateur des Evêchés de S. Malo & de S. Brieu, Abbé du S. Michel-en-l'Erm, de S. Aubin, & de S. Nicolas d'Angers, &c. fils de Gui, XIII. du nom, Comte de Laval, Baron de Vitré, Seigneur de Gavre, &c. & d'*Isabeau* de Bretagne, fut élu Archevêque de Rheims, après Jean Juvénal des Ursins l'an 1472, & fut dans la suite Administrateur de S. Brieu l'an 1484, & de S. Malo l'an 1486. Ce Prélat sacra le Roi Charles VIII, & mourut le 14 août 1493. Son corps fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de S. Aubin où l'on voit son Epitaphe.

* L A V A L (Antoine de) Sieur de Belair, Géographe du Roi, Capitaine de son Parc & de Château-les-Moulins, en Bourbonnois mort après l'an 1630, étoit savant dans les Langues, dans l'Histoire, dans la Géographie & même dans la Théologie Polemique. Il fut lié de bonne heure avec la famille de Retz, dont il a reçu toute sa vie des marques d'estime & de bienveillance. Il fut invité & se trouva à plusieurs Conférences, que l'on fit exprès à Paris dans le XVI siécle pour tenter de faire rentrer les Huguenots dans le sein de l'Eglise Romaine. Il entreprit ensuite de traduire de Grec en François trois Homélies de S. Jean Chrysostome avec les cinq Catecheses Mystagogiques de S. Cyrille, Evêque de Jerusalem, & un Traité de l'Ame, de S. Grégoire Thaumaturge, en Grec & en François, suivi d'un Discours du Traducteur, qui a pour titre, *Des Prédicateurs qui affectent le bien dire*. Il est encore Auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Eglise*, & d'une Paraphrase en François des Pseaumes de David, avec une Epitre dedicatoire au Roi Henri IV, en 1605. On en a fait plusieurs éditions dans les années 1610, 1615, 1619, 1620, 1630. Elle a été très-estimée en son tems. Le dernier de ses Ouvrages, dont on ait connoissance, est un recueil intitulé, *Desseins de Professions nobles & publiques, contenant plusieurs Traitez divers & rares, avec l'Histoire de la Maison & du Connétable de Bourbon, écrite par son Secretaire Marillac*. Il a passé les dernieres années de sa vie dans sa retraite de Belair, après avoir été longtems à la Cour de France, & à la suite de plusieurs Princes qui l'affectionnoient, & dans la compagnie des Gens de Lettres qui avoient beaucoup d'estime pour lui. * *Supplément de Paris* 1736.

L A V A M Y N D. *Voyez* L A V E M U N D E.

L A V A N T, riviére du Cercle d'Autriche, prend sa source dans la Haute Stirie, traverse une partie de la Carinthie, & se décharge dans la Drave à Lavant-Mynd ou Lavemunde. La vallée de Lavant que cette riviére baigne, est la plus fertile de la Carinthie. * Mary, *Dict. Géogr.*

L A V A N T, ville, ou L A V A N T-M Y N D. *Voyez* L A V E M U N D E.

* L A V A N T, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Sussex. Elle coule du nord au sud, jusques à la ville de Chichester qu'elle arrose, & un peu au dessous de laquelle elle se jette dans une petite baye que la mer forme dans le voisinage de Chichester.

* LAVARDENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au nord de la ville d'Auch ou Aux, dont elle est éloignée de près de trois lieues.

LAVARDIN (Jean de) Gentilhomme du Vendomois de la Maison de Ranay, Abbé de l'Etoile, Maître de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, &c. vivoit sur la fin du XVI siécle l'an 1584. Il savoit les Langues, & traduisit divers Traitez de S. Grégoire de *Nazianze* de Grec en François, & d'autres Latins, du Cardinal Hosius, de Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, &c. Il étoit frére de Jacques de Lavardin, Seigneur du Plessis-Grolet, qui composa la Vie de Scanderbeg. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise*.

LAVARDIN (Hildebert de) Archevêque de Tours. *Cherchez* HILDEBERT de LAVARDIN.

LAVARDIN. *Cherchez* BEAUMANOIR.

LAVATER (Louis) naquit à Kibourg dans le Canton de Zurich, le premier mars 1527, de *Jean Rodolphe Lavater*, distingué par sa valeur, par sa prudence & par sa vertu. Il fut honoré de plusieurs Ambassades, & en 1531, il fut élu Général des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Ensuite il fut élevé à la premiére dignité de la République. Il avoit épousé *Anne Rosenstok*, de laquelle il eut deux fils, *Henri* & *Louis*. Louis qui fait le sujet de cet article, fut élevé avec beaucoup de soin. Après avoir fait ses études à Cappel & à Zurich il alla voyager en Allemagne & en France. Il fit quelque séjour à Paris, où il mérita l'estime de Taleus, de Turnébe, de Dorat, de Lambin, de Ramus, & de plusieurs autres Savans. De France il passa à Lausanne & de là en Italie. De retour à Zurich il s'attacha entiérement à la Théologie, & se voua au service de l'Eglise. Ayant été reçu Ministre, & après avoir desservi quelque tems une Eglise à la campagne, il fut aggrégé aux Chanoines de Zurich, & fut un des Ministres établis pour prêcher dans la Cathédrale de cette ville. En 1564, il fut choisi pour occuper la place de *Théodore Bibliander*, Professeur en Théologie, mais il refusa cet emploi, aimant mieux se borner à la charge de Pasteur, où pendant trente-six ans, il se distingua par son zéle, son éloquence, & son savoir. A l'érudition il joignit beaucoup de piété & de prudence. On voyoit en lui une gravité & une sévérité, mêlées de douceur & de gayeté, qui lui attiroient & le respect & l'amour. Il étoit fidéle dans ses promesses, ardent à servir ceux qui avoient besoin de lui, exact à s'aquitter de tous les devoirs de l'amitié. Il étoit sobre, sincére, charitable & généreux. Il avoit épousé la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, *Felix*, & *Henri* qui a donné au public quelques Traitez de Médecine. Louis Lavater a fait plusieurs Ouvrages. On estime sur tout son Histoire Sacramentaire, & son Traité des Spectres traduit en différentes Langues. Il a écrit encore, de *Ritibus & Institutis Ecclesiæ Tigurinæ*; *Conciliorum Catalogus*; *Commentarii in librum Josue*, *in primum & secundum librum Paralipomenon*; *Vita Conradi Pellicani*; *Homiliæ in librum Ruth*; *De curitate nominis & fama*; *Un Commentaire sur les Proverbes de Salomon*; *La Vie de Henri Bullinger*, en Allemand. Louis Lavater mourut le 15 juillet 1586. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 407 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715. Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* Verheiden, *in Elog.* Ruchat, *Hist. de la Reform. de Suisse*, *tome* 5. *p.* 395, 408 & 410.

LAVATER (Henri) publia, en 1610 une Défense des Médecins Galéniques contre Sala, Médecin Italien & Chymiste. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LAVATER (Jean) arriére-neveu de *Louis* Lavater, a écrit sur l'Origine des Fontaines; sur les Atomes; sur la Connoissance des sourds & muets, & sur la maniére de les instruire; & une Préparation à la sainte Céne. * Hofman, *Lexicon. Univ.*

LAVATER (Jean-Rodolphe) publia, en 1610, un Traité sur la Descente de Jesus Christ dans les Enfers. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LAVAUR, que quelques uns nomment l'Avaur ou la Vaur, en Latin *Vaurum*, ville de France en Languedoc, avec Evêché suffragant de Toulouse, est située sur la riviére d'Agout, à six lieues de Toulouse, en allant vers Castres, dont elle n'est guére plus éloignée. Isarne, Evêque de Toulouse, donna La Vaur l'an 1098 à Flotard, Abbé de S. Pons-de-Tomiers, à condition d'y établir un Prieuré, où depuis l'an 1318, le Pape Jean XXII fonda un Evêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier Prélat. La Cathédrale a douze Chanoines, entre lesquels il y a trois dignitez, savoir, un Prevôt, un Archidiacre, & un Sacristain. Ce diocése contient quatre-vints-huit paroisses, & l'Abbaïe de Sorese. On célébra l'an 1213, un Concile à Lavaur, contre Pierre d'Aragon, qui avoit pris le parti des Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernay en fait mention dans son *Histoire des Albigeois*. Catel parle d'un autre Concile tenu l'an 1368, en la présence de Pierre de Narbonne, & de Geofroy de Toulouse. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hist. Albig. c.* 39 & 52. Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc*. Sainthe-Marthe, *Gall. Christ.*

* LAVAUR (Guillaume de) Ecuyer, Seigneur de la Boisse, Avocat au Parlement de Paris, né à Saint-Céré dans le Vicomté de Turenne-en-Quercy, le onziéme de juin 1653, de *Paul* de Lavaur, Avocat au Parlement de Toulouse. Après que Guillaume eut fini son Cours de Droit à Toulouse, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta le Barreau pendant quelque tems, & s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence avec beaucoup d'assiduité. Il cultiva en même tems les Belles Lettres, qu'il a toujours aimées avec affection. De retour en sa province, il se maria avec *Marie-Charlotte* Maynard, fille de *Charles*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & petite-fille de *François*, Président à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à Saint-Céré, d'où il n'est jamais sorti que par nécessité. Il étoit le conseil, l'arbitre & l'Oracle du païs. Il en avoit toute l'estime, & il se l'étoit attirée par sa générosité, par la bonté de son cœur, par son attention pour le Prochain, par son zéle & son amour pour le Public. Il joignoit à ces bonnes qualitez une profonde érudition. Il étoit Philosophe, Orateur & Poëte. Il savoit parfaitement le Grec & l'Hebreu, & il possédoit toutes les finesses de la Langue Latine. On n'a que deux Ouvrages de sa composition, le premier est *l'Histoire secrette de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, traduits de Pétrone, avec des Remarques Historiques, *in-12*, à Paris 1726; le second est intitulé, *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte*, *où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mystéres du Paganisme, ne sont que des copies altérées des Histoires, des Usages & des Traditions des Hébreux*, avec un *Discours préliminaire*, à Paris, 1730, deux volumes *in-douze*. Il y a de l'érudition dans ce livre, mais plusieurs Auteurs avoient dit presque la même chose avant lui, entre autres M. Huet dans sa *Démonstration Evangélique*. M. de Lavaur est mort à Saint-Céré, le huitiéme d'avril 1730. * *Supplément de Paris* 1735.

* LAUBACH, *Klein Laubach*, c'est à dire, *le petit Laubach*, petite ville de la Carniole, située sur la riviére de Laubach, à deux ou trois lieues au dessous de la grande Laubach. Cette ville, & même la riviére sur laquelle elle est, ont été appellées par les Anciens *Nauportus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUBACH, *Ober Laubach*, c'est à dire, [illegible] Laubach, bourg de la Carniole, est situé sur la riviére de Laubach près de sa source, & du Comté de Goritz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUBACH, ville & Evêché. *Cherchez* LABACH.

LAUBACH, *Laubacum*, bon bourg du Comté de Solms, en Weteravie, est aux confins du Comté de Nida & du Landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUBAN, *Lauba*, petite ville de la Lusace, est aux confins de la Silésie sur la riviére de Queiss, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUBANIE (Yrier de Magontier de) né à S. Yrier en Limosin le sixiéme février 1641, s'est aquis la réputation d'un des meilleurs Officiers dans les armées de France. Dès l'an 1671, n'étant encore qu'Aide-major du régiment de la Ferté, il fut fait Major de Bommel en Hollande par le Vicomte de Turenne, qui le préféra à plusieurs Officiers ses anciens. Il s'éleva ensuite par degrez: en 1684, il étoit Major général de l'armée commandée par le Maréchal de Crequy; en 1686, Brigadier des armées du Roi; l'année suivante Inspecteur d'infanterie. Il commanda peu après à Huy, puis à Chiéry, & le Roi le récompensa de ses services en 1689, en le faisant Maréchal de camp. Il eut aussi en 1693 le Gouvernement de Mons où il fut fait Commandeur de l'Ordre de S. Louis. On le dédommagea de la perte de ce gouvernement en 1699, en lui donnant celui du Neuf-Brisach, auquel on joignit le commandement de l'Alsace en l'absence du Maréchal d'Huxelles. La guerre qui recommença, lui donna de nouveaux moyens de s'avancer. Dès le commencement de 1702, il fut fait Lieutenant Général, & on lui donna en 1703 une nouvelle marque de distinction, en lui confiant le Gouvernement de Landau, place importante & fort exposée. Il y étoit déja assiégé par une armée de six-vints mille hommes, commandée par le Roi des Romains, depuis Empereur sous le nom de Joseph, lorsqu'il fut fait Grand-Croix de S. Louis. Il l'avoit défendue avec toute la valeur & toute la prudence possibles; mais étant allé donner les ordres pour secourir la batterie d'une des portes, il y perdit la vue le onziéme octobre 1704, par le feu d'une bombe qui creva à ses piés, & qui lui fit d'autres blessures: ce qui n'empêcha pas qu'il ne se défendît encore jusques au 23 novembre, qu'il capitula. Il mourut à Paris le 25 juillet 1706, & comme il n'étoit pas marié, ses biens entre lesquels étoit la Terre de Langeas & celle d'Alerac qu'il avoit aquises, passérent à son frére François de Magontier de Laubanie, qui avoit été Capitaine dans le régiment du Roi. * *Mémoires du tems*.

LAUBEGOIS (Antoine) de Douai, mourut en 1626, âgé de 53 ans. Il enseigna les Langues Grecque & Hébraïque à Coimbre en Espagne. Il a laissé un Abrégé de la Langue Grecque. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 69.

LAUBEN. *Voyez* LEUBEN.

LAUBESPINE. *Cherchez* AUBESPINE.

LAUBS ou LAUBIUS (George) Médecin Allemand, né à Ausbourg l'an 1554, étudia dans son païs, puis en France & en Italie. Outre la Médecine, il savoit les Langues & les Belles Lettres, & laissa un Ouvrage intitulé, *Rosa Medica*, avec quelques Traductions. Il mourut le 13 novembre 1597, âgé de 43 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Vander Linden, *de Scriptor. Medic.* &c.

* LAUCHA, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur l'Unstrut, est au nord-ouest de [illegible]bourg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* LAUCHSTADT, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, est au nord-ouest de Mersbourg dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

LAUD (Guillaume) naquit à Reading dans le Berkshire. Son pére étoit un des principaux Bourgeois de cette ville. Le nom de sa mére étoit Web, sœur de Guillaume Web, qui avoit été Lord-Maire de Londres. Il fut Membre du Collége de S. Jean à Oxford, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie en 1608. Après plusieurs autres avancemens, il fut fait Evêque de S. David en 1621, & passa en 1626 à l'Evêché de Bath & Wels, & fut fait la même année Doyen de la Chapelle du Roi. Deux ans après il passa à l'Evêché de Londres, & enfin en 1633, il fut élevé à l'Archevêché de Cantorbéry. Son zéle pour procurer une uniformité dans les églises à l'égard du service divin lui attira beaucoup d'ennemis, & on l'accusa d'avoir usé de trop de roideur

&

& trop de zéle pour les cérémonies de l'Eglise. On dit qu'il ne cherchoit qu'à introduire de nouveau le Papisme; on ne l'accusoit pas moins d'être le fauteur de l'Arminianisme dans le Royaume. On lui attribua la proclamation par laquelle le Roi defendoit de parler pour ou contre l'Arminianisme: & l'expulsion de trois Docteurs en Théologie de l'Université d'Oxford qui ayant prêché contre l'Arminianisme, furent chassez de l'Université, & dépouillez de leurs charges. Son aversion pour la pratique des Presbyteriens étoit extrême, & il n'oublia rien pour engager les Eglises étrangeres établies en Angleterre, avec privilége, à se servir de la Liturgie Anglicane. En 1640, on porta plusieurs plaintes contre l'Archevêque: on l'accusoit de tous les maux qui étoient arrivez à l'Etat & à l'Eglise. Le Chevalier Harbottle Grimston fit dans la Chambre Basse un discours qui engagea les Communes à accuser Laud de haute trahison, & les Seigneurs le donnerent en garde à leur Huissier, & quelque tems après il fut envoyé à la Tour. Il y resta jusques au 28 octobre 1643, que les Communes ayant ajouté dix articles à l'accusation, les Seigneurs ordonnerent qu'il répondroit le 30 du même mois. Il répondit pertinemment, à ce qu'on dit, à toutes ces accusations. Mais le parti du Roi ayant été défait à Marston-Moor, les Parlementaires crurent n'avoir plus rien à craindre, & condamnerent Laud à la mort. Les procédures tirerent fort en longueur. Le quatriéme janvier 1644, il fut résolu dans la Chambre Basse qu'il seroit exécuté à mort le dixiéme du courant. Le septiéme les Seigneurs présenterent aux Communes un pardon du Roi pour l'Archevêque, daté du douziéme avril 1643, mais on n'y eut aucun égard. Laud eut beaucoup de peine à obtenir qu'on se contentât de lui trancher la tête. La sentence fut exécutée le dixiéme de janvier 1644, vieux stile. Lorsqu'il fut sur l'échafaud il fit un long discours, où il insinua qu'il mouroit pour n'avoir pas voulu abandonner le Temple de Dieu, & suivre les veaux de Jeroboam, faisant allusion au Schisme des Presbytériens. Il protesta n'avoir jamais eu dessein de rétablir la Religion Romaine. On laissa prendre son corps à quelques-uns de ses amis, qui le firent enterrer dans l'église de Barking. Il souffrit la mort tranquillement, témoignant beaucoup de pieté & de résolution. Il étoit régulier dans sa conduite, & charitable. Il avoit de très-grands talens naturels & aquis, beaucoup d'expérience & de lecture. Tous ces avantages le rendoient habile, & pour le cabinet, & pour les affaires qui concernent l'Eglise, bon Politique & bon Théologien. Le plus considérable de ses Ouvrages, est celui qu'il a publié, contre Fisher, dans lequel il défend l'Eglise Anglicane contre les objections de ses adversaires. * *Cyprianus Anglicus, Memoires de Lloyd.* Wharton, *Vie de l'Archevêque Laud*, &c. M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, tome 8. p. 18. J'ajouterai ici le caractére de Laud, tel qu'il nous a été donné par le Lord Clarendon, dans son excellente Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre. Il ne doit pas être suspect, puis qu'il étoit des plus avant dans les intérêts de Charles I. „ Il étoit, *dit-il*, orné de „ dons excellens, de vertus exemplaires, mêlées de quelques „ défauts naturels, qui ne plaisoient pas au peuple. Outre sa „ maniére de s'expliquer un peu trop aigre, & trop précipitée, „ il se persuadoit, que la droiture du cœur, & la pureté des „ mœurs sont un préservatif assuré contre tous les périls, qui „ se rencontrent dans le voyage de ce monde, en quelque compagnie qu'on soit & quelque route que l'on tienne. Dans „ son élévation, il conserva trop de ressentiment contre ceux „ qui l'avoient persécuté, & tombant dans le même défaut, „ qu'il leur reprochoit, il devint à son tour le Persécuteur de „ ceux qui l'accusoient d'avoir quelques sentimens particuliers, „ qu'ils prétendoient ressentir le Papisme. Il les traitoit comme „ des ennemis de la Discipline de l'Eglise, sous prétexte qu'ils „ se conformoient aux Calvinistes en quelques points de Doctrine, quoiqu'ils respectassent le Gouvernement établi par les loix, „ & qu'ils eussent autant de zéle & de ferveur pour les Cérémonies de l'Eglise Anglicane qu'aucuns de la nation. Quand il „ commença de paroître dans le monde, il n'avoit pas assez de „ pouvoir pour arrêter le progrès des Nonconformistes, contre „ lesquels il s'étoit hautement declaré, ni pour reprimer ceux „ qui avoient du penchant à les favoriser. Il étoit retenu par „ l'autorité d'un Supérieur, qui avoit des vues différentes. Mais, „ quand il se vit la Primatie en main, & que le Roi étoit animé „ du même zéle que lui, il crut qu'il étoit de son devoir d'appliquer promptement les remédes nécessaires à un mal si dangereux & qui augmentoit de jour en jour. " En voilà plus qu'il n'en falloit pour fournir aux Parlementaires, qui n'étoient pas d'humeur de pardonner à leurs ennemis, un prétexte pour le faire mourir. *

L A U D A, bon bourg avec château, dans l'Evêché de Wurtzbourg en Franconie sur le Tauber, à deux lieues au dessous de Marienthal. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A U D E N. *Voyez* L O T H I A N E.

L A U D E N B U R G (Rumold de) Moine de l'Ordre de S. Augustin, a laissé des Sermons sur l'Histoire de la Passion de Jesus-Christ, tirée des quatre Evangelistes, qui furent imprimez à Nuremberg, 1501. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U D E R, *Lodera*, petite ville de l'Ecosse méridionale. Elle est à huit ou neuf lieues de Barwick, du côté du couchant, & capitale de Lauderdale, qui est une petite province environnée par la Lothiane, la Marche, la Twedale, & la Tividale, dans laquelle quelques Cartes la renferment. * Maty, *Diction. Geogr.*

* L A U D E R, petite riviére de l'Ecosse méridionale, traverse du nord au sud le païs qui porte le nom de Lauderdale, & qui fait partie de la province de Merche. Elle se rend dans la Twede vis à vis de Melrose.

L A U D E R D A L E. *Voyez* l'article de L A U D E R, ville.

L A U D I C E, étoit sœur & femme de Mithridate. Son mari l'ayant quittée, sans lui en rien dire, pour aller reconnoître la situation des lieux où il devoit un jour faire la guerre, & ne lui ayant pas fait savoir de ses nouvelles, elle le croyant mort, s'abandonna aux plaisirs & lui fut infidéle. Quand son mari fut de retour, elle voulut l'empoisonner, pour éviter les reproches qu'il lui pourroit faire. Son dessein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avoit une sœur de même nom, encore plus méchante qu'elle. * Justin, *Hist.* l. 37. c. 3.

L A U D I C K, *Laudicum*, petite ville de la grande Pologne. Elle est sur la riviére de Warte dans le Palatinat de Kalish, à douze lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A U D I C K, L A U D I C K I A, L A U D I E S A. *Voyez* L A O D I C E E.

* L A U D U N ou L O D U N, petite ville de France, en Languedoc dans le diocèse d'Uzès. Elle est sur la Tave, à l'est-nord-est de la ville d'Uzès, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* L A U D U N O (Guiardus de) C'est ainsi que le nomme Valere André *Biblioth. Belgica*, p. 301. Il étoit Evêque de Cambray. On a de lui *De Officiis Divinis sive ecclesiasticis; Dialogus de Creatione Mundi; Sermones duo de Passione Domini.* Il mourut à Affligheim en 1247.

* L A U D U S (Victorius) Sicilien, habile Musicien, & Maître de la Musique de la Cathédrale de Messine florissoit vers l'an 1597. * *Biblioth. Sicula.*

* L A V E, petite riviére des Païs-Bas dans l'Artois. Elle coule du sud-sud-ouest, au nord-nord-est, arrose Bethune, & va se rendre dans la Lys un peu au dessus de la Gorgue.

* L A V E D A N, vallée de France dans le Comté de Bigorre, est située entre les Monts-Pyrénées, & peut avoir dix à douze lieues de longueur, sur sept à huit de largeur. Sa principale place est Lourde. Quoique ce païs soit environné des plus hautes montagnes, il ne manque de rien pour la vie. Il est traversé par le Gave de Lavedan. * *Dict. Univ. de la France.*

L A V E L L E ou L A V E L L O, ville d'Italie, assez peuplée, avec titre d'Evêché, suffragant de l'Archevêché de Bari, nommée par les Auteurs, Latins, *Labellum* & *Lavellum*, est dans la Basilicate, province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Le Mire, *Geograph. Ecclesiast.* &c.

L A V E L L O. *Voyez* L A V E L L E.

L A V E L L U S (Jacob) de Castro-Novo, est Auteur d'un Abbrégé de Médecine, & d'un Commentaire sur le livre du Pouls, publié en 1609. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U E M B U R G. *Voyez* L A W E M B O U R G.

L A V E M E N T *de la grande mere des Dieux*, *Lavatio Matris Deum*, Fête qui se célébroit le vint-sixiéme mars. Elle fut instituée en mémoire du jour que cette Deesse fut apportée d'Asie, & lavée dans le fleuve Almon, à l'endroit où il se décharge dans le Tibre. Ses Prêtres appellez *Galli Cybeles*, conduisoient la statue de la Deesse dans un chariot, accompagnez d'une grande foule de peuple, à l'endroit où elle avoit été lavée la premiére fois. Là ils la lavoient & frotoient soigneusement comme le dit Ovide, *Fast.* l. 4. v. 397.

Est locus in Tiberim qua lubricus influit Almo,
Et magno nomen perdit in amne minor.
Illic purpurea canus cum veste Sacerdos
Almonis Dominam Sacraque lavit aquis.

Saint Augustin rapporte ainsi cette fête dans le livre onziéme *de la Cité de Dieu.* „ Le jour où on lavoit solemnellement Cybele, cette vierge & mére de tous les Dieux, de malheureux „ Boufons chantoient devant son char des choses si sales, qu'il „ n'eût pas été bien séant, je ne dirai pas que la mére des Dieux, „ mais que la mére d'aucune personne de moindre qualité, ni de „ ces Boufons même les eût entendues. Car il y a une certaine „ pudeur que la nature nous a donnée pour nos parens, que la „ malice même ne nous peut ôter. Ainsi ces Baladins auroient „ eux-mêmes eu honte de répéter chez eux & devant leurs méres „ pour s'exercer, toutes les paroles & les postures lascives qu'ils „ faisoient en public devant la mére des Dieux, à la vue d'une „ multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui ayant „ été attirées à ce spectacle par leur curiosité, devoient au „ moins s'en aller avec beaucoup de confusion, d'y avoir vu „ des choses qui blessoient si fort la pudeur. * *Antiq. Rom.*

L A V E M U N D E, ville de Carinthie, en Allemagne, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est appellée par les Allemand, *Lavemunde*; & par ceux qui écrivent en Latin, *Lavamunda*, ou *Ostium Laventi.* Elle est bâtie sur le fleuve de ce nom, qui se jette dans la Drave. * Cluvier. Sanson.

L A U E N B U R G. *Voyez* L A W E M B O U R G.

L A V E N H A M. Il y a deux petites villes de ce nom en Angleterre, l'une est dans le Comté de Wilt à 73 milles Anglois de Londres; l'autre est dans le Comté de Suffex, sur la riviére de Breton, & honorée d'une belle église. * *Dict. Anglois.*

L A U E N S T E I N. *Voyez* L O B E N S T E I N.

* L A V E N Z A, petite riviére d'Italie, coule du nord au sud dans la Principauté de Massa, & après avoir arrosé une jolie petite ville, nommée aussi Lavenza, elle se jette dans la Mer de Gênes.

L A V E R N E, étoit le nom d'une certaine Deesse, que les Romains croyent être l'Intendante des Larcins, & la Protectrice des Voleurs. Ils appelloient même les Voleurs du nom de cette Deesse, *Laverniones.* On avoit bâti un temple à Laverne, dans un bois près de Rome, qui, de là, fut nommé *Lavernale*; & ce

temple servoit d'une retraite commode aux Voleurs, dans un endroit obscur & peu fréquenté, où ils pouvoient en assurance aller partager le butin de leur brigandage. C'est ainsi que le Paganisme autorisoit dans une ville, qui a donné des loix aux autres pour le réglement de la Justice, un crime qui est le plus directement opposé à la conservation de la Société Civile. Plaute fait mention de la Déesse Laverne dans son *Aulularia*; & Horace, l. 1. *Epist.* 16. v. 60 & *suiv.* en exprime bien le caractére, dans l'Epître à Quintius, où il introduit un scélérat, priant cette Divinité en ces termes,

> ———————— *Pulchra Laverna*,
> *Da mihi fallere, da justum sanctumque videri:*
> *Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.*

O belle Laverne, donnez-moi l'adresse nécessaire pour bien tromper: faites que je sois estimé juste, & que je passe pour un saint homme; couvrez pareillement mes crimes, & couvrez mes fourberies d'une nuit impénétrable. Quelle Religion, que celle qui admettoit des Divinitez, auxquelles on pouvoit faire de telles priéres! La statue de cette Divinité étoit une tête sans corps. *Voyez* FURINE. * Festus. Varron. Plaute, *in Aulul. Act.* 3. *Sc.* 2. v. 31. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanorum.*

LAUFFEN, il y a plusieurs villes de ce nom en Allemagne.

Lauffen, dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burkhausen.

Lauffen ou *Lauf* en Franconie, sur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

Lauffen en Suisse, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schaffouse.

Lauffen en Souabe, dans le Duché de Wirtemberg sur le Necker, à deux lieues au dessus de Hailbron. * Maty, *Diction. Géogr.*

LAUFFENBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle est une des quatre qu'on appelle Forêtiéres, & qui appartiennent à la Maison d'Autriche. Cette ville est à six lieues de Bâle, sur le Rhin qui la divise en deux, & elle est assez bien fortifiée. Le Duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUFFER (N...) Professeur en Eloquence & en Histoire à Berne, mourut en 1735 d'une chûte. Ses Ouvrages imprimez sont, *L'Abus démontré de raison; De fortuitis de Hellenism ... Dis fatalis & fortuitis*, 1717; *Praelectio Litteraria, Quis sit vere literatus?* 1726; *Dissertatio Literaria contra literatorum ... nimium abundantiam*, 1722; *Dissertatio Literaria de recta literarum educatione*, 1723; Trois Harangues, *sur la Superstition, sur le Renoncement de Dieu*, & *sur la véritable Religion*. On a trouvé après sa mort divers Manuscrits qui mériteroient bien de voir le jour, entre autres un Traité *de la Superstition*; *Geographia Vetus & Nova* avec des Cartes, une *Histoire nouvelle de la Suisse*. * *Biblioth. Germanique*, tome 32. p. 198. & 199.

LAUGIER, Maison des plus anciennes de Provence, qui subsiste en trois branches, savoir, deux en Provence, & une en Lorraine, porte d'argent à un lion de gueules lampassé de même.

I. RAIMOND Laugier, I. du nom, Chevalier, & un des Barons de Provence, vivoit dans l'onziéme siécle. Nostradamus, & après lui Bouche dans son *Histoire de Provence*, tome 2. p. 123, fait mention de *Raimond* Laugier parmi les Seigneurs & les Gentilshommes de la Provence qui suivirent le parti de Raimond-Berenger, Comte de Provence, contre la Maison de Desbeaux l'an 1144 & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons de Provence dans la ville de Tarascon, au Comte Raimond-Berenger, *Raimond* Laugier y est compris, comme il paroît dans les Archives de la province conservées dans la ville d'Aix, *Pergamenorum folio* 48, du mois de février de l'an 1146. C'est donc là le premier dont l'on ait connoissance. Il eut pour fils PIERRE qui suit.

II. PIERRE de Laugier, Damoiseau, eut trois enfans, savoir, 1. GUILLAUME, I. du nom, qui suit; 2. 3. *Bertrand* & *Raimond*, desquels on ignore la postérité. L'on voit dans le contract du mariage entre André de Bourgogne, Dauphin de Viennois, & Beatrix de Forcalquier, passé au mois de juin de l'an 1202, au camp sous Sisteron, où il y avoit une nombreuse armée, le nom de ce *Raimond* de Laugier, énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres Seigneurs de cette armée. Dans une notable assemblée tenue à Manosque en 1202, sur le différent intervenu entre Guillaume IV, Comte de Forcalquier, & quelques Seigneurs du païs, le jugement en fut remis à Guillaume, Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raimond de Laugier, & à Roustan de Sabran, Connétable des états, qui en firent la décision & furent garans du traité: voilà comme en parle Nostradamus, & après lui Bouche en son *Histoire de Provence*, p. 184. tome 2.

III. GUILLAUME de Laugier, I. du nom, Damoiseau, paroît dans un Acte passé à Manosque au mois de février 1222, dans lequel il fut nommé par Raimond, Comte de Provence, pour être l'un des Tuteurs qui furent donnez aux enfans de Raimond d'Agoult. *Guillaume*, *Bertrand* & *Raimond* de Laugier, fréres, furent présens à l'hommage que rendit au Comte de Toulouse, Guillaume, Comte de Forcalquier en 1194, ainsi qu'il est porté dans Nostradamus, p. 161. Il eut ISNARD qui suit; & 2. *Matthieu*, qualifié Chevalier d'Aurel, qui est une Terre du Comté de Sault. Il en est fait mention dans une transaction passée à Carpentras dans le Palais épiscopal en 1254, entre Raimond d'Agoult, Seigneur de Sault & l'Abbé de S. André-lez-Avignon. Ledit *Matthieu* eut une fille nommée *Heléne*, mariée à *Guillaume* de Laugier, son cousin.

IV. ISNARD de Laugier, Damoiseau, possédoit quelques droits Seigneuriaux dans la Baronnie de Sault, desquels il fit transport à Raimond d'Agoult en 1238; ce qui fait croire qu'il avoit quelque alliance avec les Seigneurs de Sault. Il eut BERTRAND qui suit.

V. BERTRAND de Laugier, Damoiseau, fut Tuteur des enfans de Raimond d'Agoult comme il est justifié par une donation que lui fit Isnard d'Entrevénes, Seigneur de Sault en 1256. Il eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Damoiseau de Laugier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épousa *Heléne* de Laugier, sa cousine, comme il apert dans les anciens Anniversaires de l'église cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette église où ils firent élever un tombeau en Mausolée qui est proche de la petite porte, duquel leurs Descendans ont fait aussi leur sépulture. Il eut 1. RAIMOND, II. du nom, qui suit; 2. *Decane*, Religieuse en l'Abbaïe de Sainte Croix d'Apt, où elle fut élue Abbesse le septiéme avril 1330; & 3. *Berengere*, aussi Religieuse en la même Abbaïe.

VII. RAIMOND II, de Laugier, qualifié Chevalier, fit son testament en 1361, le 20 d'août, par devant Bertrand Gale, Notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'église paroissiale de Gnégas, de laquelle il laissa le droit de collation & de patronage à son fils aîné nommé *Elzear*. Il avoit épousé *Decane* de Remusat, fille de Dame *Raimonde* de Sabran & sœur de *Pons* de Remusat, Seigneur de Rousset, dont il eut 1. ELZEAR qui suit; & 2. *Louis*, tous deux qualifiez Damoiseaux dans un acte du septiéme octobre 1337, par devant Roustan Aimant, Notaire à Apt. *Louis* fit une branche qui finit en la personne de *Huguette* de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathédrale d'Apt, le troisiéme juillet 1327.

VIII. ELZEAR de Laugier, Damoiseau, conféra la chapelle fondée par son pére par acte du ... juillet 1360, dans lequel il est intitulé noble Damoiseau, ainsi que dans une transaction entre lui, son frére, & noble *Pons* de Remusat, Seigneur de Rousset, leur oncle maternel, à cause de la succession de Dame *Raimonde* de Sabran, leur ayeule maternelle, ledit acte passé à Apt, par devant Roustan Aimant Notaire, le septiéme octobre 1378. Le nom de sa femme est inconnu, mais il laissa pour fils JEAN qui suit.

IX. JEAN de Laugier, Damoiseau, Coseigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agoult, Seigneur de Forcalquier, & Isnarde d'Agoult sa femme, firent procuration le 24 de mai 1396, avec pouvoir de disposer de leurs biens, d'aliéner leurs Seigneuries, de s'en faire prêter hommage, de destituer & d'instituer leurs Officiers, & généralement de faire tout ce qu'il trouveroit bon. Il leur rendit de si grands services qu'ils lui donnérent la part qu'ils avoient à la Seigneurie de Thoard, de laquelle il fit ensuite hommage au Comte de Provence le sixiéme juin 1404. La même Fouquette d'Agoult lui fit, l'an 1405, don de la Terre de Saint-Paul-le-Fougassier, au diocèse d'Aix, pour en jouir pendant sa vie. Il épousa *Huguette* du Bot, fille de *Bertrand* du Bot, Coseigneur de Seignon, l'une des plus anciennes Maisons de Provence, qui a donné quatre Evêques d'Apt. Il testa le septiéme février 1463, par devant Etienne Toillettii, Notaire d'Apt, & est inhumé avec sa femme en l'église des Religieuses de sainte Catherine. Il eut 1. ANDRÉ de Laugier, *qui fit la branche de* COULOUBRIERES, de laquelle étoient issus *Honoré* & *André* de Laugier, l'un Président, & l'autre Avocat général au Parlement d'Aix, dont les biens sont passez par le moyen des filles dans la Maison de Gombert, & la Terre de Couloubriéres dans celle de Carbonels, de Margalet, & de celle-ci, dans celle de Saqui; & 2. LOUIS qui suit.

X. LOUIS de Laugier, Coseigneur de Thoard, *lequel fut obligé avec André* son frére de faire preuve de sa généalogie, qu'il fit dresser l'an 1450, laquelle se trouve encore en original écrite en lettres Gothiques. Elle a pour titre *Genealogia nobilium Laugeriorum*, & remonte de pére en fils jusqu'à *Raimond* Laugier Damoiseau, qui vivoit l'an 1131. *Louis* se retira à Thoard, à cause de la portion de jurisdiction que son pére lui avoit donnée, dont il fit hommage au Roi René d'Anjou, Comte de Provence, l'an 1454. Il se fit prêter hommage par les Habitans dudit Thoard, & reconnoissance, tant en sa faveur que d'André son frére depuis 1443, jusqu'en 1444. Il épousa *Lucréce* de Guiraman, des Seigneurs de la Gremuse & de la Palue, de laquelle il eut ANTHONIN qui suit.

XI. ANTHONIN de Laugier, Coseigneur de Thoard, naquit l'an 1432, & épousa le dixiéme novembre 1458, *Rosanne* de Barras. La même année il fit avec elle hommage au Roi René, & le 15 mars 1481, il obtint par patentes permission de faire bâtir une maison à Thoard avec tours & fossez. Il mourut en 1512, laissant 1. *Elzear* de Laugier, Sacristain de la Cathédrale de Digne; 2. PIERRE qui suit; & 3. LOUIS, qui a fait la branche de BAUCOUSE, rapportée ci-après.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VERDACHES.

XII. PIERRE de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Thoard, épousa *Jeanne* de Richiéres de Montgardin, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Marcelin*, Sacristain de la cathédrale de Digne; & 3. *Antoine*, qui épousa *Dauphine* de Lincel, de laquelle il eut *Gaspard*, & *Antoine* Chevalier de Malte. *Gaspard* épousa *Yolande* de Barras, dont il eut *Melchior* & *Louis*, morts jeunes; & *Catherine* héritiére, mariée dans la Maison de Sentoules, Desquincs.

XIII. LOUIS de Laugier, Seigneur de Verdaches, épousa *Françoise* de Pontis, dont il eut JAQUES qui suit.

XIV. JAQUES de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa *Lucréce* de Verdelix, dont il eut JEAN qui suit.

XV. JEAN de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Chateauredon, fut Lieutenant au siége de Digne, & épousa *Jeanne* de Roux, dont il eut 1. HONORÉ qui suit; 2. *Balthasar*, Prince de

Col-

Colmar: & 3. *Louis*, reçu Chevalier de Malte, & fait Capitaine au régiment d'Auvergne.

XVI. HONORÉ de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa 1. *Jeanne* du Puget des Barons de Saint-Marc: 2. *Marguerite* de Baillis, des Seigneurs de Broues & de Callian. Il eut du premier lit entre autres enfans *Hubert*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAUCOUSE.

XII. LOUIS de Laugier, Coseigneur de Thoard, épousa *Isabelle* de Glandevès, dont il eut PIERRE qui suit.

XIII. PIERRE de Laugier, Coseigneur de Thoard, épousa Yolande de Pontevès, issue d'une des plus illustres Maisons de Provence, de laquelle il eut ESPRIT qui suit.

XIV. ESPRIT II, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Valentine* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, Seigneur des Ferres en Provence. Le contract fut passé le quinzième août 1542, par devant Gaudemar, dans lequel elle est dénommée, fille de noble & généreux Seigneur, *Pierre* des Ferres, Seigneur dudit lieu & de Dame *Catherine* de Berre. Il en eut [illegible] SEBASTIEN qui suit, & 2. *Vincent*, qui a fait la branche du Puy, rapportée ci-après.

XV. JEAN-SEBASTIEN de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Catherine* Giraudy, dont il eut LOUIS qui suit.

XVI. LOUIS III, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Barchanaches, dont il eut 1. ALEXANDRE qui suit; & 2. *Jean-Louis*, qui d'*Anne* de Barras n'eut qu'un fils Religieux.

XVII. ALEXANDRE de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Lucrèce* de Chais-la-Penède, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Ignace*, reçu Capitaine dans Carignan, l'an 1651; & 3. *Catherine*, femme du Sr. de Barlès, Seigneur de St. Pierre.

XVIII. LOUIS IV, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Barras.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU PUY.

XV. VINCENT de Laugier, Seigneur du Puy, second fils d'*Esprit* de Laugier & de *Valentine* des Ferres, naquit le 29 octobre 1550. Son père le fit émanciper le 30 novembre 1573. Il fut Juge Mage de la Comté de Sault ou Juge Général des Places & Seigneuries de ladite Comté. Il épousa *Françoise* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimanetis, laquelle lui apporta la Terre du *Puy*, par acte du 14 janvier 1580. Il en eut 1. ESPRIT qui suit; & 2. *Françoise*, mariée à *Annibal* de la *Pierre*, Seigneur de Chateauneuf.

XVI. ESPRIT de Laugier, fut Officier dans le Régiment de Sault, & ensuite épousa par contract du 12 février 1616, *Magdeleine* de Rians, fille de *Joseph* de Rians & de *Sibylle* d'Etienne de Villemurs, sœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi des Comtes de Beuil, dont sont issus *Pierre* & *Annibal* de Grimaldi, Marquis du Beuil. Ledit Esprit de Laugier passa un contract en faveur d'*Alexandre* de Laugier, Seigneur de Baucouse, & Coseigneur de Thoard, son cousin germain portant acquit de certaine somme, reste des droits qu'il avoit encore à prétendre sur l'héritage d'*Esprit* son grand-père, passé le sixième août 1633, par devant Barbier, Notaire à Sault. Il fit son testament en 1644, & il fit mourir en 1645. Il avoit épousé en premières noces, *Magdeleine* de la Pierre, sœur de son beaufrère, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers où il fut inhumé avec sa première femme, dans le tombeau de la Maison de la Pierre. Il eut du second lit, 1. JEAN qui suit; 2. *Marc-Antoine*, Capitaine de Dragons du Dauphin, par commission du dixième décembre 1676, marié à *Louise* de Fioule, veuve du sieur de Reillane, dont il n'eut pas d'enfans; 3. *Marie*, Religieuse en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt; & 4. *Joseph*, Religieux des Pères de la Doctrine Chrétienne.

XVII. JEAN de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, servit le Duc de Savoye, dans un escadron que commandoit le Marquis de Beuil, son oncle à la mode de Bretagne: & ensuite fut fait Capitaine des Gardes du même Prince. Il épousa en 1655, *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Susanne* de Bély, dont il eut, 1. JEAN-JOSEPH qui suit; 2. *Marc-Antoine*, tué à la bataille de Steenkerque, Lieutenant dans le Régiment de Mr. le Dauphin; 3. *François*, tué au siége de Verue, Capitaine au Régiment d'Auvergne; 4. *Jean-Batiste-André*, établi en Lorraine, dont on rapportera les Descendans ci-après; & 5. *Dominique*, Capitaine dans Auvergne tué au siége de Tortose.

XVIII. JEAN-JOSEPH de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, fit sa première campagne dans les premières guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie générale des Dragons, que son oncle *Marc-Antoine* de Laugier, commandoit. Il se trouva au passage de l'Issel, à la prise du Fort de Schenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois. Il fut fait Cornette de Dragons dans la Compagnie de son oncle, au Régiment de Mgr. le Dauphin, ensuite Lieutenant & Capitaine dans le même Régiment, d'où on le tira pour le faire Major, dans Morlan-Dragons, & enfin il parvint à la Lieutenance Colonelle de ce Régiment.

BRANCHE DE LAUGIER
Etablie en Lorraine.

XVIII. JEAN-BATISTE-ANDRÉ de Laugier, Chevalier, quatrième fils de *Jean* de Laugier & de *Blanche* de Rippert, fut reçu à la Compagnie des *Cadets* établie à Sarlouis, à l'âge de 16 ans en 1687. Il en sortit en 1689, pour remplir une Sous-Lieutenance au Régiment de Languedoc, après quoi il fut fait Lieutenant en 1691, & enfin Capitaine au même Régiment dans le second bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochstet, étant encore jeune. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine, *Marguerite-Reine* de Rennel d'Andilly, fille de *Charles-Jean* de Rennel Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat de S. A. R. & Maître des Requêtes de son Hôtel & de *Thérèse-Françoise* Rouillelet, & il en eut 1. CHARLES qui suit; & 2. *François* de *Paule* de Laugier.

XIX. CHARLES de Laugier, Chevalier, Seigneur de Happes, étoit pour ainsi dire au berceau quand il perdit son père. Il fut élevé Page de S. A. R. de Lorraine, d'où il sortit pour aller servir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes & ensuite Chambellan. Il a épousé à Trieste *Marguerite* de Bridarcy, fille de Messire *Louis-César* de Bridarcy, Gouverneur pour le Roi des villes & châteaux d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Manuel.

LAUGINGEN, LAUINGEN ou LAVINGEN, petite ville avec citadelle & Académie. Elle est du Cercle de Bavière, située sur le Danube, entre Ulm & Donawert, à sept lieues de la première, & à huit de la dernière. Cette ville a été impériale. Elle dépend maintenant du Duché de Neubourg. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

LAUGNAC. *Voyez* LOGNAC.

LAVICA. *Voyez* LAWERS.

LAVIELLO. *Voyez* LAVELLE.

LAVIGNAC, ville de France proche de Toulouse. Elle est située à côté de la Forêt-Baconne, & considérable par un riche Monastère de Filles. * Du Chêne. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAVINIE ou CITTA LAVINIA, bourg de la Campagne de Rome, qui appartient au Duc Césarini, est, selon quelques uns, l'ancienne LAVINIE, dont Strabon, Appien, Tite-Live, &c. font mention, & que l'on dit avoir été fondée par Enée. D'autres croyent que celle-ci étoit en l'endroit où est aujourd'hui *Pratica*; & Luc Holstenius dit que l'ancienne Lavinie étoit batie sur le *Mont di Lavano* d'aujourd'hui. Virgile parle de cette Lavinie, *Enéide*, l. 4. v. 236. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum*.

LAVINIE, fille de Latinus, Roi du *Latium*, & d'Amata, avoit été promise à Turnus. Elle épousa Enée, duquel elle eut un fils posthume, qu'on nomma *Sylvius*; parce qu'elle l'enfanta dans un bois désert où elle s'étoit retirée, craignant d'être maltraitée par Ascanius, fils d'Enée. * Denys d'Halicarnasse, l. 1. Virgile, *Enéide*, l. 12.

LAVINIUM, ville où étoient les Dieux Pénates des Romains, & de laquelle ils tiroient leur origine. Elle étoit de l'ancien *Latium*. On croit que c'est la place dite à présent *Citta Lavinia*, dans la Campagne de Rome, à 18 milles vers l'orient. Holstenius croit qu'elle étoit où est à présent une colline appellée *Monte di Lavano*, à 1500 pas au dessus de Patrica dans le même pais. * Lubin, *Tables Géogr. sur les Vies de Plutarque*.

LAVINO, en Latin *Lavinius*. C'est une petite rivière remarquable, parce que ce fut sur ses bords qu'Octavius, Marc-Antoine & Lépidus formèrent leur Triumvirat. Elle coule dans le Bolonois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Bologne vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAVIT ou VIT & VIC de Lomagne, petite ville ou bourg de France dans la Lomagne, vers les confins du Verdunois. Cette place est au sud-sud est d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* LAVIZARO ou BORGO LAVIZARO, *Lavizarium*, autrefois *Forum Lebuorum* ou *Libicorum*, étoit anciennement une petite ville des Insubriens dans la Gaule Cisalpine; maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Milan, dans le Novarois sur la Gogna, au sud de Novare dont il est éloigné de deux à trois lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUMAGNE. *Voyez* LOMAGNE.

LAUMELLINA, province du Duché de Milan en Italie. Elle est entre Pavie & Casal le long du Pô, qui la sépare en deux parties, dont la septentrionale est beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en sont les villes principales. L'ancienne *Laumellum* qui lui a donné le nom, est aujourd'hui le village de Lumello situé sur la Gogna, entre Valence & Vigévano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUN. *Voyez* LAUNY.

* LAUNAI (Pierre) Savant du XVII siécle, étoit Avocat. Il a écrit sur les Epîtres de S. Paul, sur les Proverbes & sur l'Ecclésiaste, des Paraphrases fort estimées. Il a aussi écrit sur le Règne de mille ans: Un Traité de la Cène: & l'Explication de quelques passages difficiles. Il a fait des Commentaires sur l'Apocalypse sous le nom de *Jonas le Buy de la Perye*. Il a fait des Remarques sur le texte de la Bible, imprimée à Genève en 1667, *in quarto*. * Pictet, *Théologie Chrétienne*, tome 3. p. 150.

* LAUNAY, famille de Comtes dans les Païs-Bas Autrichiens, issue, à ce que l'on prétend de *Gauthier*, Burgrave de Launay, & Comte de Rethel, qui vendit ses Comtez à Charles, fils de Philippe VI, Roi de France. L'un de ses fils nommé *Guillaume*, surnommé *Gelin*, a vécu vers l'an 1329. C'est lui qui a fait bâtir le château de *Launay-Gelin*, dans le voisinage de St. Quentin. L'un de ses Descendans, appellé *Dominique-Olivier*, qui avoit épousé à Madrit la fille du Seigneur de Lugau, dans la maison de qui François I, Roi de France, qui fut fait prisonnier en 1525, à la bataille de Pavie, fut détenu pendant quinze mois entiers. Ce fut ce Dominique Olivier qui négocia le mariage d'Eléonor sœur de l'Empereur avec le Monarque prisonnier. A cette occasion il fut honoré de la dignité de Comte. Il ne laissa point d'héritiers mâles; mais son frère eut quatre fils,

1. *Pierre*, qui pendant les troubles se retira de France dans les Païs-Bas; 2. *Jaques*, Docteur de Sorbonne, & Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs; 3. *Adrien*, Conseiller au Parlement de Paris lequel se retira en Espagne du tems de la Ligue; & 4. *Pierre* II., dont on confisqua tous les biens, parce qu'il avoit porté les armes contre Henri IV. Il avoit épousé la fille unique de son oncle Dominique Olivier, & il eut d'elle, *Pierre-Albert*, Baron de Launay, Seigneur d'Oiffelet & de Fontaine, Conseiller du Roi, Contrôlleur & Grand-Maître de l'Artillerie dans les Païs-Bas & en Bourgogne; *Jean*, Comte de Zélande & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de Portugal, Seigneur de Montigny & d'Alsfeld, Grand-Maître des Eaux & Forêts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 3.

LAUNAY (François de) naquit à Angers le douziéme août 1612. Après y avoir fait ses études en Philosophie & en Droit, il se rendit à Paris, où il fut reçu Avocat en Parlement le 20 janvier 1638. Depuis ce tems-là, il suivit toujours le Barreau assidûment, & y fut employé à plaider, à écrire & à consulter jusqu'en l'année 1680, qu'il fut le premier pourvu par le Roi de France de la charge de Professeur en Droit François, par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 novembre 1680, dont il prêta le serment quelques jours après entre les mains du Chancelier le Tellier. Il fit l'ouverture de ses Leçons le 28 décembre de la même année, par un Discours qu'il prononça publiquement en la sale du Collége de Cambray, en présence & avec l'applaudissement d'une nombreuse assemblée, dans laquelle se trouvérent plusieurs personnes distinguées par leur dignité & leur savoir. Il en fit faire depuis plusieurs éditions, tant pour satisfaire à la curiosité de ses amis, que pour faire voir que la proposition qu'il y avoit avancée étoit soutenable, ainsi qu'il l'a fait voir encore depuis dans la préface de son Commentaire sur les Institutes Coutumiéres d'Antoine Loysel qu'il fit imprimer en 1688. Outre ces Ouvrages qu'il a mis au jour, il a encore donné au public les Institutes de Droit Canonique de M. de la Coste, dont M. Nivard son ami particulier & son compatriote, aussi Avocat au Parlement & Académicien d'Angers, avoit donné plusieurs années auparavant les Institutes du Droit Civil; *Institution du Droit Romain & du Droit François, divisée en quatre livres par un Auteur Anonyme, avec des Remarques pour l'intelligence de l'Ouvrage; Contredits des Doyen, Chanoines & Chapitre de S. Marcel de Paris, Demandeurs contre la production nouvelle des Doyen, Chanoines & Chapitre de S. Germain de l'Auxerrois.* Il a traduit la premiére partie du Commentaire de Gabriel du Pineau sur la Coutume d'Anjou. Il auroit été à souhaiter que M. de Launay eut assez vécu, pour nous donner lui-même tout ce qu'il avoit amassé de particulier sur les Coutumes & sur le Droit François, auquel il s'étoit attaché très-soigneusement dès qu'il s'étoit donné au Barreau, & qu'il méditoit même de continuer à donner dans la suite de ses Commentaires sur les Régles d'Antoine Loysel. Il avoit aussi dessein de l'enseigner à ses Ecoliers. Pour lui, il en avoit une parfaite connoissance, tant par la lecture des livres anciens, que par celle des chartres & des autres piéces manuscrites qu'il avoit eu très-grand soin de recueillir, & qui lui avoient été fournies par Messieurs Tarin, Loyauté, Jobert, Du Cange, Bigot, Cotelier, Ménage, & par d'autres Savans avec lesquels il avoit entretenu une étroite amitié. Beaucoup de personnes se faisoient un grand plaisir de le visiter souvent, & trouvoient dans sa conversation un fonds inépuisable des Maximes les plus certaines de la Jurisprudence, & des plus belles Sentences des Anciens. Il avoit amassé une grande quantité de livres rares & curieux qu'il communiquoit volontiers à ses amis. Ses mœurs étoient très-pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il refusoit rarement l'aumône aux pauvres, mais en la donnant il leur recommandoit de travailler pour gagner leur vie, en leur disant qu'il se levoit lui-même tous les matins à cinq heures pour gagner la sienne. Tant de bonnes qualitez furent suivies d'une heureuse fin, ayant conservé un jugement très-sain jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit le neuviéme de juillet 1693, sur les quatre heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il fut enterré le lendemain dans la cave du S. Sacrement de l'église de S. Severin sa paroisse, dans l'étendue de laquelle il avoit toujours demeuré. * *Journal des Savans, tome* 21. *p.* 634. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 15. *p.* 55. *& suiv.*

LAUNCESTON, LAUNSTON, LAUSTON & LANCESTON, anciennement *Lanstuphadon*, porte encore le nom de *Dunhivid.* C'est selon les uns un beau bourg & selon les autres une bonne ville du Comté de Cornouaille en Angleterre. Ce lieu est situé près du Tamer qu'il a à l'est, sur la petite riviére de Kensy, vers les confins de la province de Dévon, à l'ouest d'Excester, dont il est éloigné d'environ onze lieues. Il est à 170 milles de Londres. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Son nom Latin est *Lanstonia*, *Lanstephadonia & Fanum S. Stephani.* * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 657. *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 1. *p.* 51.

LAUNI. *Voyez* LAUNY.

LAUNOY (Matthieu de) François de nation naquit à la Ferté-Alais, entre Melun & Estampes, au diocése de Sens. Il avoit exercé plusieurs années la charge de Ministre de l'Eglise Réformée & s'étoit marié; mais ayant commis adultére, & n'espérant point qu'on se relâchât en sa faveur des Loix de la Discipline, il rentra dans la Communion Romaine, dans laquelle il étoit né. On ne sait pas bien s'il étoit Prêtre, lorsqu'il se fit Protestant. Quelques-uns l'assurent fortement. Quoiqu'on l'eût flétri à Sedan d'une maniére tout à fait ignominieuse, à cause de son adultére, il ne laissa pas d'être reçu à bras ouverts par les Catholiques Romains. On fit des quêtes pour lui. On lui donna un Canonicat dans la cathédrale de Soissons. Il fut un des plus ardens Ligueurs de son tems, & il présida à toutes les assemblées des Seize, qui furent tenues pour faire mourir Barnabé Brisson, Président au Parlement de Paris. S'il ne se fût sauvé promptement, il auroit tenu compagnie à ceux que le Duc de Mayenne fit pendre, pour avoir été les promoteurs de la mort de cet illustre Magistrat. Il se retira en Flandre, & y passa apparemment le reste de ses jours. Depuis sa réunion à l'Eglise Romaine, il publia quelques livres de Controverse, entre autres, les motifs de son changement; & une réponse aux calomnies qu'il prétendoit que les Ministres avoient semées contre lui, où il témoigne beaucoup de foiblesse; & comme sa conduite au tems de la Ligue fait voir que c'étoit un scélérat, il ne faut point ajouter foi aux contes, qu'il a publiez contre ceux de la Religion Réformée. Il vivoit encore en 1608. * La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist. l.* 86. *Memoires de la Ligue.* Cayet, *Chronol. Novennaire.* Bayle, *Diction. Critiq.*

LAUNOY (Jean de) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre, étoit de la province de Normandie, où il naquit dans le Valdesis à deux lieues de Valogne, ville du diocése de Coutances, le 21 jour de décembre de l'an 1603. Son pére avoit nom *Pierre* de Launoy, & sa mére *Michelle* Jean. Après avoir été élevé dans les études à Coutances, par Guillaume de Launoy, Promoteur de l'Officialité, il vint à Paris où il s'avança dans les Lettres. Il prit les *Ordres* sacrez l'an 1634, & le bonnet de Docteur au mois de juin de la même année. C'étoit un homme extrémement laborieux, & qui faisoit son unique occupation de l'étude. Il fit en peu de tems de grands Recueils de Passages des Péres, & des Théologiens, sur toutes sortes de matiéres. Il fut en grande liaison d'amitié & d'étude avec les plus habiles Gens de Paris, & principalement avec le Pére Sirmond; & fit un voyage à Rome, dans lequel il eut la connoissance de Luc Holsténius, & de Léon Allatius. Etant de retour à Paris, il continua ses études ordinaires & donna au public une grande quantité d'Ouvrages sur des matiéres d'Histoire, de Critique, & de Discipline ecclésiastique. Il entretenoit toujours commerce avec les Gens de Lettres, & tint pendant longtems chez lui des conférences tous les lundis, où se trouvoient quantité de Savans. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. Il tomba malade au mois de mars 1678, dans l'hôtel du Cardinal d'Etrées, où il logeoit, & y mourut après avoir reçu tous ses Sacremens, le dixiéme du même mois. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'église des Minimes de la place Royale, où il disoit d'ordinaire sa Messe. Il leur légua par son testament, deux cens écus d'or, tous les Rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ses livres. Il laissa l'autre moitié au Séminaire du diocése de Laon; fit une fondation au Collége de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il avoit laissé de son vivant à ses fréres & à ses parens la jouissance du peu de patrimoine qu'il avoit, & leur en laissa la propriété par son testament. Il est rare de trouver un Docteur de mérite qui ait eu moins d'ambition & plus de désintéressement que M. de Launoy. Non seulement il n'a point cherché les Bénéfices; mais il n'a pas voulu même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il a toujours vécu pauvrement & simplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'Ouvrages qu'il a faits, & la maniére dont ils sont composez, font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit: son style n'est ni orné ni poli: il se sert de termes durs & peu usitez: il s'énonce d'une maniére toute particuliere, & donne des tours singuliers aux choses dont il traite: il accable non seulement ses Adversaires, mais encore ses Lecteurs par le grand nombre, & par la longueur des Passages qu'il rapporte tous entiers, & qu'il répete continuellement dans ses Ouvrages: mais au reste il est abondant dans ses citations, & épuise une matiére quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son Ouvrage. Quant à ses mœurs, il étoit simple, sincére, bon ami, desintéressé, sobre, laborieux, ennemi du vice, sans ambition, charitable & bienfaisant, appliqué à ses devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit sur tout en recommandation la vérité: il ne pouvoit souffrir les Fables ni les suppositions. Il a défendu avec fermeté les droits de l'Eglise & du Roi, & attaqué avec liberté les Maximes contraires des Théologiens Ultramontains. Enfin l'on ne peut douter que la République des Lettres, l'Eglise de France, & l'Ecole de Paris, ne lui soient bien redevables des découvertes qu'il a faites sur les points d'Histoire & de Critique; de la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des Conciles, les droits des Rois & des Evêques; de sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques Histoires des Saints, & la supposition de quantité de priviléges. Il n'y a que ceux qui préférent leurs préventions & leurs opinions à la vérité qui puissent se déclarer contre sa mémoire. Nous ajoûterons ici l'Epitaphe qui avoit été faite par M. le Camus, Président de la Cour des Aides, pour être mise sur son tombeau.

D. O. M.

Hic jacet JOANNES LAUNOIUS, *Constantiensis, Parisiensis Theologus:*
Qui veritatis assertor perpetuus, jurium
Ecclesiæ & Regis acerrimus vindex, vitam
privatam exegit:
Opes neglexit, & quantulumcumque, ut relinqueret,
Satis habuit:
Multa scripsit nulla spe, nullo timore:
Optimam famam maximamque contemptionem
Apud probos adeptus.
Annum septimum & septuagesimum excessit:

Ani-

Animam Christo consignavit die 10. martii,
Anno M. DC. LXXVIII.

Si la date de sa mort est juste dans l'Epitaphe, il faut qu'il y ait faute dans celle de sa naissance, & qu'il soit né l'an 1601.

On a de lui un très-grand nombre d'Ouvrages, & entre autres, *De varia Aristotelis in Academia Parisiensi fortuna; Dissertatio duplex de Auctore Vitæ sancti Maurilii, & de Historia Renati Andegavensis; De recta Nicæni Canonis sexti, & prout a Rufino explicatur, intelligentia; De vero Auctore Fidei professionis, quæ Pelagio, Hieronymo, Augustino tribui solet; De mente Concilii Tridentini, circa satisfactionem in Sacramento Pœnitentiæ; De veteri ciborum delectu in Jejuniis Christianorum; Epistolarum tomi octo; Judicium de Auctore librorum de Imitatione Christi; De duobus Dionysiis; De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in Provinciam appulsu; De vera causa secessus sancti Brunonis in desertum; Historia Renati Episcopi Andegavensis, & Vitalini; Dissertatio de Auctoritate negantis argumenti; De Concilio in quo Donatistæ damnati; De Simonis Stockii viso; De Sabbatinæ Bullæ privilegio, & de Scapularis Carmelitarum sodalitate; Inquisitio in Privilegia Ordinis Præmonstratensis; Inquisitio in Chartam immunitatis quam Beatus Germanus, Episcopus Parisiensis, suburbano Monasterio dedisse fertur; Inquisitio in Privilegium quod Gregorius I. Monasterio S. Medardi Suessionensis, dedisse dicitur; De Cura Ecclesiæ pro Sanctorum ac Sanctarum Reliquiis; Traditio circa Simoniam, &c.* M. de Launoy étoit un homme désintéressé, sans ambition, & d'un travail infatigable; au reste, bon Logicien, habile Théologien, mais hardi Critique. Il avoit beaucoup profité des entretiens familiers qu'il avoit eus avec le Père Sirmond. Il a combattu presque toutes les anciennes Traditions, touchant la fondation des églises de France, appuyant son sentiment sur les Epoques de Sulpice Sevère, & de Grégoire de Tours. Gui Patin parle de la sorte de Jean de Launoy à l'occasion d'un des livres de ce Critique. „ C'est un Docteur en Théologie, Normand de „ mauvaise mine, mais savant & principalement dans l'Histoire „ Ecclésiastique. Il y en a ici qui l'appellent esprit ferré & ame „ damnée, disant qu'il faut se garder de lui, qu'il ôte tous les „ ans un Saint du Paradis, & qu'il y a du danger qu'il n'en ôte „ à la fin Dieu même. Néanmoins jusques ici personne ne lui a „ répondu. Un de ses amis m'a dit qu'il avoit été long-tems „ Pensionnaire des Jésuites, qui se servoient de lui pour approu- „ ver leurs livres; mais qu'enfin ils l'ont cassé aux gages, pour „ n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nou- „ velle Doctrine qu'ils vouloient publier. " M. Bayle ne croit point qu'il y ait apparence que de Launoy ait été Pensionnaire des Jésuites. Ce Critique éprouva sur ses vieux jours qu'il avoit choqué un parti fort redoutable. On lui défendit de tenir des assemblées dans sa chambre. On ne s'y entretenoit que de Sciences, néanmoins on lui fit dire que le Roi souhaitoit que ces assemblées cessassent. On fit en 1675 des affaires à son Imprimeur. Il falloit imprimer son livre de la Simonie, où entre autres choses il attaque les Annates, & refute le Jésuite Azorius, qui fit un livre vers la fin du XVI siécle pour le purger de Simonie. On fit saisir chez l'Imprimeur les exemplaires de l'Ouvrage de M. de Launoy, on emporta ceux qu'il livra, & on lui défendit de vendre les autres; mais moyennant une amende de 50 livres cette défense fut levée. M. de Launoy avoit rayé de son Calendrier sainte Catherine Vierge & Martyre. Il disoit que sa Vie étoit une Fable, & pour montrer qu'il n'y avoit aucune foi, tous les ans aux jours de la Fête de cette Sainte il disoit une Messe *de Requiem*. Ce laborieux Docteur est mort la plume à la main. Le jour avant sa mort il corrigeoit une épreuve d'un livre qu'il faisoit pour défendre les intérêts du Roi, selon le rapport de M. de Vizé; mais l'Auteur de l'Eloge de M. de Launoy dit, que le livre qu'on imprimoit alors étoit une Réponse au Père Alexandre. Jean de Launoy n'approuvoit pas la Doctrine de saint Augustin au sujet de la prédestination. On a imprimé à Cambridge l'an 1689, les huit tomes de ses *Lettres* en un seul volume *in folio*. Tous les Ouvrages de ce Docteur, viennent de paroître à Genève en plusieurs volumes *in folio*, avec des *Notes*; un *Launoiana*; une Vie de ce Savant, & plusieurs piéces nouvelles. On donne l'honneur de cette édition à M. l'Abbé Granet. Ce savant Editeur avoue que ce grand Critique, de même que ceux qu'il attaque, étoient trop prodigues en injures. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle. Bibliothèque du Richelet de 1728.* Bayle, *Dict. Crit.* quatrième édition.

LAUNSTON. *Voyez* LAUNCESTON.

LAUNY, bourg du Cercle de Satz en Bohême, est sur la rivière d'Eger, à cinq ou six lieues de Leitomeritz, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAVOLA, rivière. *Voyez* LABA.

LAVONA, bourg ou petite ville de l'Amasie, en Natolie, est sur la Mer Noire entre Chirisonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Hermonassa*, qui étoit en Cappadoce. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUPEN, petite ville du Canton de Berne, confine à celui de Fribourg. Elle est sur la Sane, à l'ouest-sud-ouest de Berne, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un château où demeure le Baillif. Laupen est remarquable dans l'Histoire par une célèbre bataille que les Bernois y gagnérent l'an 1339, contre leurs ennemis qui, outre deux mille morts restez sur la place, perdirent quatorze Comtes & quatre-vints Gentilshommes. * *Etat & Délices de la Suisse*, tome 2. p. 166. Stumpf, *Chron. Helvet.*

LAURA, bourg de l'Alentejo en Portugal. Il est sur la petite rivière de Laura, à huit lieues d'Evora, vers le Couchant septentrional. Quelques Géographes prennent Laura, pour l'*Arcobriga* ou *Arcobrica* de l'ancienne Lusitanie, laquelle d'autres mettent à *Arcos de Estremadura* ou de *Val de Vez*, qui est un village de l'Estrémadure Portugaise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAURA, petite rivière de Portugal dans l'Alentejo coule de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, & après avoir arrosé la petite ville de Laura, elle se rend dans la rivière de Canha.

LAURA, Maîtresse de Pétrarque. *Voyez* LAURE.

LAURAGAIS, petit païs de France en Languedoc, aux environs de Castelnaudari, qui en est la capitale, reçoit son nom de Lauraé, château dont il ne reste que des ruines, & est proprement dans le Toulousain. Il s'y fait un grand commerce de pastel. L'an 1258, Jacques, Roi d'Arragon, céda au Roi saint Louis tout le droit qu'il avoit sur ce païs, qui dépendit du domaine de la Couronne, jusques en l'an 1477 ou 1478. Au mois de janvier de cette année, le Roi Louis XI l'érigea en Comté, pour Bertrand de la Tour, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi, après la mort de Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne; & Bertrand de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut pour fils Jean III, père d'*Anne*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albanie; & de *Magdelaine* de la Tour, femme de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin. La première mourut sans enfans, & eut pour héritière universelle, *Catherine de Médicis*, sa nièce, femme du Roi *Henri* II. Ce fut en faveur de cette Reine, que le Roi établit l'an 1553, un Présidial à Castelnaudari pour le Lauragais. CHARLES de Valois, fils *naturel* du Roi CHARLES IX, avoit eu ce Comté, & celui d'Auvergne par donation; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contract de mariage du Roi Henri II & de Catherine de Médicis du 27 octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtez furent adjugez à la Reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit par donation entre vifs, à M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne. Outre Castelnaudari, il y a dans le Lauragais S. Papoul, Le Mas de Saintes-Puelles, Avignonet, &c. * Du Puy, *Droits du Roi.* Justel, *Hist. d'Auvergne.* Catel, *Histoire & Mémoires de Languedoc, &c.*

LAURATI (Pierre) Peintre de Sienne, Disciple du fameux *Giotto*, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud sous les draperies, & à observer plus régulièrement la perspective. Il travailla à Sienne & à Arezzo, & vivoit dans le quatorzième siécle. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 136.

LAURE, ancien mot Grec, qui se prend dans les Auteurs ecclésiastiques pour un monastère. Il est devenu même si commun, qu'on dit en Latin *Laura*, & en François *Laure*. * M. Simon. Le Père Helyot, *Histoire des Ordres Religieux*.

LAURE ou LAURETTE, Demoiselle, native de Provence, vulgairement appellée *la belle Laure*, vivoit vers l'an 1341, & devint célèbre par sa beauté, par son esprit, & par l'amour que Pétrarque eut pour elle. Nostradamus dit qu'elle étoit d'Avignon, de la Maison de Sade, & qu'après la mort de ses parens, Etiennette de Cranteline, ou selon d'autres Gantelme, sa tante, eut soin de son éducation. Elle fut du nombre de ces Dames qui composoient les cercles & les conversations, qu'on appelloit la *Cour d'Amour*; parce qu'on y décidoit avec esprit les questions galantes qu'on y proposoit. L'Auteur de la Vie de Pétrarque, qui est au commencement de ses Oeuvres, semble croire que Laure étoit de la Maison de Cabrières, qui prenoit son nom d'une Terre près d'Avignon, non loin de Vaucluse, où Pétrarque vivoit dans la solitude; mais il n'y a point eu en Provence de famille de ce nom, & qui ait possédé la Terre de Cabrières dans le Comtat. On dit qu'un jour de vendredi saint, allant à l'Office à Lille, qui est une ville du même païs, il y vit cette fille, dont il admira l'esprit & la beauté. Il eut une si forte tendresse pour elle, qu'il l'aima vint-ans pendant sa vie, & dix ans après qu'elle fut morte. Il a célébré dans ses Ecrits sa passion toute respectueuse pour cette vertueuse fille. On assure que Laure naquit le quatrième juin 1314, & qu'elle mourut 31 ans après, dans le même mois, le même jour & la même heure que Pétrarque en devint amoureux: ce qu'on a remarqué dans ses Poësies, où les moindres circonstances de son amour sont exactement décrites. Voici celles dont je parle,

Era il giorno, ch'al sol si scoloraro
Per la pietà del suo fattor i rai;
Quando i fui preso; e non me ne guardai
Che ben vostri Occhi Donna mi legaro.
Sai, ch'in mille trecento quaranta otto
Il dì sesto d'Aprile in l'hora prima
Del Corpo uscio quell' anima beata.

Laure est enterrée aux Cordeliers de la ville d'Avignon, où elle mourut. Le Roi François I composa lui-même l'Epitaphe suivante, pour mettre sur son tombeau,

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue & le savoir,
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille Ame, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

Savellius, dans sa *Vie de Pétrarque*, dit que la belle Laure se retira du monde avant la mort de Pétrarque, & qu'elle exhorta son Amant à l'imiter. En effet, dit Savellius, Pétrarque embrassa l'état ecclésiastique. Cette retraite n'étoit ni bien sûre, ni peut-être convenable après la vie qu'il avoit menée. * *Consultez* la Vie & les Poësies de Pétrarque, avec son Epitre à la postérité. Nostradamus, *Hist. de Provence*, & c. 65. *des Poëtes Prov.*

Provençaux. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*. Thomassin, *in Vita Petrarchæ*.

* L A U R É A T S (Poëtes Lauréats) C'est le nom que l'on a donné aux Poëtes qui ont été couronnez avec cérémonie, & par autorité publique. L'usage de couronner les Poëtes est presque aussi ancien que la Poësie même, mais il a fort varié dans tous les tems. *Voyez* sur ce sujet ce qu'en a écrit M. du Resnel, Chanoine de Saint-Jacques l'Hopital, & Membre de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres, dans une Dissertation très-curieuse, à laquelle il a donné le titre de *Recherches sur les Poëtes couronnez*, & qui fut lue dans la séance publique de l'Académie des Belles Lettres, le 13 de novembre 1733.

L A U R E M B E R G (Pierre) fut Docteur en Médecine & Professeur en Poësie à Rostok, & se distingua dès l'âge d'onze ans par sa facilité à traduire des vers Grecs en Latin. Il a publié un Apparat des Plantes; un Traitté de la culture des jardins; un Abbrégé de l'Histoire, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

L A U R E M B E R G (Jacques-Sébastien) fils du précédent, fut Jurisconsulte, naquit à Hambourg le 24 novembre 1619. A l'âge d'onze ans, il fit & prononça une Oraison Latine en présence des Professeurs de Rostok. Après avoir achevé ses études, il enseigna la Jurisprudence à Gripswalde & à Helmstadt, où il s'aquit une si haute estime que M. Simon Hennings l'appella à Coppenhague, pour lui confier l'instruction de son fils Jean Ulric. Mais comme sa santé ne s'accommodoit pas de l'air de cette ville, il retourna en Allemagne, où, quelque tems après il fut appellé Professeur en Histoire à Rostok. Il accepta cet emploi, à condition qu'avant que de l'exercer on lui permettroit de faire un tour en Hollande. En 1650, il revint à Rostok, où il se fit recevoir Docteur en Droit. En 1659, il fut fait Professeur pour enseigner les Pandectes. Il s'aquitta de cette charge jusques à sa mort qui arriva en 1660. On a de lui, *Orbis bacchans, sive Oratio, in qua seculi nostri mores repræsentantur; Panegyricus in funere Adolphi Frederici Ducis Mecklemburgici; Temeritas temerata*. * Frehar, *Theatrum*.

L A U R E M B E R G (Jean) fils de Guillaume, Professeur en Médecine & en Mathématiques à Rostok. Il enseigna d'abord dans son païs la Poësie & les Mathématiques. Il excelloit à faire des vers satyriques. En 1623, il fut fait premier Professeur de Sora, où il mourut en 1658, dans la 68 année de son âge. On a de lui, *Antiquarius; Cromatica libri tres; Græcia antiqua; Oratio Sorana; Aritmetica & Algebra; Satyræ, &c.* Hallervord ne veut pas dans sa *Bibliotheca Curiosa* le reconnoître pour l'Auteur de l'*Antiquarius*, parce qu'il y prend le nom de *Janus Wilhelmus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomnem*.

L A U R E M B E R G (Guillaume) Médecin de Coppenhague, publia, selon le témoignage de Bartholin, une Déscription Historique de la pierre d'aigle, avec un Traité d'une autre pierre qu'il nomme *Cassuce*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

L A U R E N S (André du) natif d'Arles, Médecin du Roi Henri IV, s'est rendu célébre par les Ouvrages que nous avons de lui. Il étudia en Médecine à Paris sous Louïs Duret pendant sept années, après lesquelles s'étant fait recevoir Docteur, il alla exercer la Médecine à Carcassonne. De là il revint à la Cour, avec une Comtesse de Tonnerre, à la recommandation de laquelle il fut fait Médecin du Roi par quartier, & Professeur Royal à Montpellier, contre les Statuts de l'Ecole. Il obtint pour cela, un arrêt du Conseil Privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouse. Ensuite il fut fait Médecin de la Reine l'an 1603, & l'année 1606 premier Médecin du Roi. Il mourut l'an 1609, le 16 jour d'août, ayant eu d'*Anne* Sanguin de Livry, N. du Laurens, Seigneur de Ferriéres, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans postérité. * Gui Patin, *Lettres 27 & 31*.

L A U R E N S (Honoré du) Archevêque d'Ambrun, frére d'*André*, fut Avocat Général au Parlement de Provence, & se distingua dans cette charge importante. Il publia, l'an 1586, un excellent Traité intitulé, *Henoticon*, ou Edit du Roi Henri III, pour réünir ses Sujets à l'Eglise Catholique. Son zéle l'engagea dans le parti de la Ligue, & lui fit même faire un voyage à Rome pour l'y servir. Depuis il se trouva, l'an 1590, aux Etats assemblez à Paris, & y parla avec beaucoup d'éloquence. Quelque tems après, lorsqu'il fut devenu veuf, le Roi Henri IV lui donna l'Archevêché d'Ambrun. Il n'avoit eu d'*Anne* d'Ulme, fille de *François* d'Ulme, ou *de Ulmo*, Seigneur de Montravail, Avocat Général de Provence, que *Jean-Baptiste*, Abbé de Sinanque; & *Louïse* du Laurens, mariée à *Hubert* de Laincel, Seigneur de S. Martin. Ainsi dégagé de toutes les choses qui le pouvoient attacher à la terre, il ne songea qu'à remplir les devoirs d'un saint Prélat. Il y réüssit, & mourut le 24 janvier de l'an 1612, à Paris, où il avoit fait l'Oraison funébre de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, Roi d'Espagne. * Saxi, *Pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bouche, *Histoire de Provence*. Robert, *Etat de la Noblesse de Provence*.

L A U R E N S (Gaspard du) Archevêque d'Arles l'an 1603, & Abbé de Saint André de Vienne, étoit frére d'*André* & d'*Honoré* du Laurens, & mourut l'an 1630.

RICHARD OU ANTOINE du Laurens, frére des précédens, fut Avocat aux Conseils du Roi, mourut l'an 1639 âgé de 87 ans, & fut pére d'*Antoine* & de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois Conseillers au Parlement de Paris, & de *Pierre* du Laurens, Docteur de Sorbonne, Grand-Prieur, & Vicaire de Cluni, & depuis Evêque du Bellay, mort le 13 janvier 1705, âgé de 87 ans.

L A U R E N T (Saint) Martyr dans le troisiéme siécle, naquit dans la ville d'Huesca au Royaume d'Aragon. Etant allé à Rome, il fut ordonné Diacre en 260 par le Pape Sixte II, qui en 257, avoit été élevé sur le saint Siége après la mort d'Etienne. Il eut le premier rang parmi les Diacres, ce qui l'a fait nommer Archidiacre par saint Augustin, & par saint Pierre Chrysologue. A cette dignité étoit attaché le soin des biens de l'Eglise, c'est à dire, les deniers qui étoient destinez pour l'entretien des Officiers, & pour le secours des pauvres, avec les ornemens & les habits sacerdotaux. Ce fut en ce tems-là que l'Empereur Valérien persécuta les Chrétiens, & publia un Edit, l'an 258, contre les Evêques, les Prêtres, & les Diacres des Chrétiens. Saint Sixte fut arrêté. Comme on le menoit au supplice, saint Laurent le suivit fondant en larmes, & lui demanda pourquoi il l'abandonnoit, & alloit au sacrifice sans être accompagné de son Diacre. Saint Sixte qu'on attachoit à la croix, lui répondit pour le consoler, qu'il n'auroit que trois jours à attendre, & lui ordonna de distribuer les thrésors de l'Eglise aux Pauvres Chrétiens, qui s'étoient cachez dans des caves, afin de les soulager dans cette extrémité. Après que Sixte eut consommé son martyre, saint Laurent étant retourné chez lui, assembla tous les pauvres qu'il put ramasser dans la ville, & leur distribua tout l'argent de l'église, sans épargner même les vases sacrez, qu'il vendit pour les assister. Ces grandes largesses le firent bientôt découvrir & arrêter, par ordre du Préfet de la Ville (Cornelius Secularis) lequel étant encore plus idolâtre de l'or que des fausses Divinitez, lui demanda où étoient les thrésors de l'Eglise. Saint Laurent lui promit de les lui faire voir avant trois jours. On lui accorda le délai qu'il demandoit, pendant lequel il ramassa tous les pauvres, à qui il avoit distribué les biens de l'Eglise, & les amenant au Préfet, il lui dit qu'il lui présentoit là les thrésors de l'Eglise, que ce que l'on leur donnoit ne périssoit pas, mais qu'on le retrouvoit au ciel avec usure. Le Préfet irrité de cet affront, commanda qu'on lui déchirât la peau à coups d'épines & de fouets plombez, & qu'on l'étendit sur le chevalet pour disloquer tous ses membres. Ensuite il le fit étendre sur un gril de fer tout rouge, & rôtir peu à peu. Pendant ce supplice, saint Laurent dit au Préfet, *Faites-moi retourner*; & ensuite, *il est assez cuit, mangez-en*. Il tourna ensuite les yeux vers le ciel, & rendit l'esprit le dixiéme août de l'an 258. Plusieurs personnes admirant sa constance, se convertirent, emportérent son corps, & l'enterrérent dans une grotte du champ Véran, sur le chemin de Tivoli, au lieu où l'Empereur Constantin fit bâtir à son honneur une église magnifique qui est une des cinq patriarchales, & où sont aujourd'hui les Chanoines Réguliers de S. Augustin. Dès le tems de saint Augustin, on honoroit à Rome les Reliques de saint Laurent, & sa mémoire étoit en vénération dans toute l'Eglise d'Occident. * Baronius, *Martyrologe & Annales*. S. Ambroise, *Officior. l. 1. c. 41.* S. Augustin, *Serm. 302 & 303*. Prudence, ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Hymne 2.* S. Pierre Chrysologue, *Serm. 135.* S. Léon, *Serm. 83.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l. 1.* S. Grégoire, *l. 2. Epist. 33.* Tillemont, *Memoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints*.

L A U R E N T (Saint) Archevêque de Cantorbéry, dans le sixiéme & septiéme siécle, étoit Moine & Prêtre à Rome, dans le monastére de S. Grégoire *le Grand*. Il fut envoyé par ce Pape, avec S. Augustin & les autres Missionnaires, en Angleterre, sur la fin du sixiéme siécle. Ils furent renvoyez l'an 596 par Augustin, pour rapporter au Pape des nouvelles du succès de leur Mission. A son retour en Angleterre, Laurent fut choisi pour être successeur d'Augustin à l'Archevêché de Cantorbéry. Il convertit plusieurs Anglo-saxons, qui étoient idolâtres, & tâcha de rétablir la Discipline parmi les anciens Chrétiens d'Ecosse. Il convertit & batisa le Roi Eanbaud ou Ebaid, & mourut l'an 619. Les Martyrologes font mention de lui au deuxiéme février; & les autres au 12 de novembre. * Grégoire, *Epistolar. l. 9. Epist. 55 & 56.* Béde, *Hist. Angl.* Henschenii *Dissertat.* Usser, *de Eccles. Britannic.* Baillet, *Vies des Saints au deuxiéme février*.

L A U R E N T (Saint) Archevêque de Dublin en Irlande, naquit dans la partie occidentale de cette isle, d'une famille du sang royal. Son pére se nommoit *Maurice*, & possédoit la Lagénie, qui est une province de l'Irlande. Sa mère avoit un nom qui signifie, *fille de Prince*. Maurice envoya son fils un peu après sa naissance, à Donat, Comte de Kildare, pour le faire batiser, & lui manda qu'il desiroit qu'on le nommât *Conconer*; mais ceux qui le portoient, rencontrérent en chemin un homme qui passoit pour Prophéte en ce païs-là, ainsi que Merlin en Angleterre, & qui ordonna de l'appeller *Laurent*. Dix ans après, Dermécé Roi d'Irlande, conçut de la haine contre Maurice, lequel pour éviter la cruauté de ce Prince furieux, lui envoya en ôtage Laurent son fils. Ce jeune Seigneur fut fort maltraité du Roi Dermécé pendant deux ans, & fut ensuite renvoyé à l'Evêque de Glindale, qui eut grand soin de son éducation. Après la mort de ce saint Evêque, Laurent alors âgé de 25 ans, fut élu Abbé de Glindale, dont l'église avoit cela de particulier, qu'elle étoit Evêché & Abbaïe; mais le revenu temporel de l'Abbaïe surpassoit de beaucoup celui de l'Evêché, parce que de tout tems le peuple élisoit pour Abbez les plus grands Seigneurs du païs, pour être les protecteurs de cette province. Quatre ou cinq ans après, l'Evêque de Glindale étant mort, on voulut donner cette dignité à Laurent, qui s'en défendit, sur ce qu'il étoit encore trop jeune. Il fut ensuite élu Archevêque de Dublin, & se vit obligé de consentir à cette élection. Quelques affaires importantes de son diocése lui firent entreprendre le voyage de Rome, d'où le Pape, qui lui donna de grandes marques d'estime, le renvoya dans son païs, avec le titre de Légat Apostolique en Irlande. Le zéle qu'il eut pour établir la paix entre Henri II, Roi d'Angleterre, & Déronogue Roi d'Irlande, le fit passer en Angleterre, où il proposa des articles très-raisonnables; mais Henri n'en voulut point entendre parler, & par une cruauté digne d'un Tyran, il fit publier un Edit, pour empêcher le Saint

de

de retourner en Irlande, en lui faiſant fermer tous les ports où il auroit pu s'embarquer. Laurent ſe voyant ainſi banni de ſon païs, ſe retira dans le monaſtére d'Abbendon, où il attendit pendant trois ſemaines le retour du Roi, qui étoit paſſé en Normandie. Mais la crainte qu'il eut de demeurer trop longtems ſéparé de ſon peuple, le fit réſoudre à aller vers ce Prince, pour voir s'il ne le trouveroit point plus diſpoſé à faire la paix. Il s'embarqua à Douvres, d'où il arriva à la ville d'Eu en Normandie, vers les frontiéres de la Picardie. Ce fut là qu'il tomba malade, & qu'il mourut peu de jours après, le 14 novembre 1181. Il fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe d'Eu, deſſervie par des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, en préſence du Cardinal Alexis, Légat du ſaint Siége en Ecoſſe, qui ſe trouva pour lors dans cette ville. Le Pape Honorius III canoniſa ce ſaint Evêque l'an 1225. * Surius, *tome 6.* Baillet, *Vies des Saints.*

LAURENT, Antipape, étoit Archidiacre de la Baſilique de Sainte-Marie Majeure à Rome, & fut oppoſé à Symmaque, élu Pontife après Anaſtaſe II, l'an 498. Ce Schiſme cauſa de grands deſordres dans la ville, où Feſtus & Probinus, Sénateurs très-puiſſans, prirent la protection de l'Antipape. On dit même que Laurent n'avoit été élu que par les brigues & l'argent de ce Feſtus, qui s'étoit engagé à Anaſtaſe Empereur, de faire ſouſcrire le Pape à la Formule de Foi, publiée par Zénon, en faveur des Hérétiques Eutychiens. Pour faire ceſſer ce Schiſme, les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric, Roi des Goths, quoiqu'Arien, lequel jugea en faveur de Symmaque. Laurent ſouſcrivit le premier à l'élection du véritable Pape, & fut fait Evêque de Nocére. Mais ayant depuis cauſé de nouveaux troubles, il fut dépoſé & envoyé en exil par le Concile, dit *de la Palme, Palmaris*, tenu l'an 502. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Paul Diacre. Nicéphore. Baronius, *in Annal. &c.*

LAURENT de NOVARE, Evêque de cette ville, dans le ſixiéme ſiécle, vers l'an 507, compoſa diverſes Homélies. Il nous en reſte deux dans la Bibliothéque des Péres, une de la Pénitence; & l'autre de l'Aumône, &c. Il eſt Auteur d'une Chronique, ſelon Trithéme. Quelques Auteurs croyent que Laurent de Novare eſt le même que LAURENT, Archevêque de Milan; mais ils ſont différens. Pluſieurs croyent encore qu'il eſt le même qui eſt nommé dans les Ecrits d'Ennodius. D'autres jugent qu'il peut être le même que LAURENT Melliſluus, dont nous parlerons cy-deſſous. * *Conſultez* le Mire, *Biblioth. Eccleſ.* Ripamontius, *de Epiſcop. Mediolan.* Ughel, *Italia Sacra, &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques, du ſixiéme ſiécle.*

LAURENT (Jean) grand Mathématicien, vivoit du tems de Juſtinien, vers l'an 540. Photius en fait mention, *Cod.* 180, & Voſſius, *de Mathemat. c.* 33. §. 27, ſous ce nom, *Joannes Laurentius Philadelphenſis Lydus.*

LAURENT MELLIFLUUS, ainſi nommé, parce qu'il prêchoit avec beaucoup d'éloquence & de douceur, vivoit vers le dixiéme ſiécle. Il compoſa un Ouvrage hiſtorique qui avoit deux parties, la premiére, depuis Adam juſqu'à JESUS CHRIST; & l'autre, juſques à ſon tems. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 120.

LAURENT de LIÉGE, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le XII ſiécle, compoſa une Chronique des Evêques de Verdun, & des Abbez de S. Vanne à Verdun, depuis l'an 1048, juſqu'en 1144, imprimée dans le XII tome du Spicilége. Il avoit demeuré dans le monaſtére de S. Laurent de Liége, dont il porta le nom, & dans celui de S. Vanne à Verdun. * Richard de Waſſebourg, *de Antiq. Gall. Belg.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques, du XII ſiécle.*

LAURENT de BRIANÇON, en Dauphiné, fut Recteur de l'Univerſité de Valence l'an 1560, & devint depuis un des meilleurs Avocats du Parlement de Grenoble. Il compoſa en langage du païs un Poëme, qu'il nomma, *le Banquet de la Foye.* * *Conſultez l'Hiſtoire de Dauphiné*, du Sieur Nicolas Chorier.

LAURENT CORVIN. *Voyez* CORVIN (Laurent)

LAURENT de DURHAM. *Cherchez* DURHAM. (Laurent de)

LAURENT JUSTINIEN (S.) *Cherchez* JUSTINIANI.

LAURENT (S.) fleuve du Canada. *Cherchez* CANADA.

LAURENT (Jacques) Théologien Proteſtant, a publié un Traité contre le Purgatoire, &c. un Commentaire ſur les Epîtres de S. Jacques; l'Explication des paſſages difficiles de S. Paul. Il a donné à cet Ouvrage le titre de *Paulus Δυσνόητος*, faiſant alluſion à ce que dit S. Pierre dans ſa ſeconde Epître, *ch.* 3. *v.* 16, qu'il y a dans les Epîtres de S. Paul des choſes difficiles à entendre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAURENT (Arnoul) de Berchem, fit voir par ſes *Pia Carmina*, qu'il entendoit bien la Poëſie. Il mourut en 1559. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 82.

LAURENT (Jacques) Poëte François & Hiſtorien, fils d'un Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, a été Sécretaire de feu M. le Duc de Richelieu, pére du Duc de même nom qui vit aujourd'hui. Après avoir porté l'habit eccléſiaſtique juſqu'à un âge fort avancé, il le quitta ſans autre raiſon que ſa propre volonté. Il a fait de la Poëſie un de ſes amuſemens les plus ordinaires, pendant la plus grande partie de ſa vie, & il communiquoit volontiers ſes piéces à ſes amis. Il y en a pluſieurs qui ont été imprimées, entre autres *les Etrennes de la Muſe Hiſtorique, pour l'année* 1678, *dédiées à Mgr le Dauphin, in douze,* 1678, à Paris. C'eſt un Recueil de Rondeaux & d'Epigrammes. Chaque piéce eſt adreſſée à une perſonne diſtinguée & en contient l'éloge; *La Campagne triomphante de Louis le Grand* en 1684, en vers héroïques, ſuivie de deux petites piéces; l'une à Madame la Ducheſſe d'Arpajoux, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, l'autre à Madame la Ducheſſe de Ventadour; *Lettres en vers* ou *Relation* de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable au mois d'août 1680, & au mois de mai 1681 juſqu'au 15 de juin, & quelques autres lettres ſemblables. L'Ouvrage, le plus conſidérable que M. Laurent ait publié, eſt une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman, écrite en Italien par Sagrédo, Procurateur de S. Marc. Cette Traduction a été imprimée à Paris en 1724, en ſix volumes *in douze.* Il avoit auſſi traduit Tite-Live, excepté les Supplémens de Freinshemius; mais cette Traduction eſt encore manuſcrite. Le Traducteur après avoir pouſſé ſa carriére juſqu'à l'âge d'environ 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de la maiſon où il demeuroit, la nuit du cinquiéme au ſixiéme de mars 1726. * *Supplément de Paris*, 1735.

* LAURENT, Habitant des Iſles de Schetland. Buchanan rapporte que de ſon tems on y vit un nommé *Laurent*, qui ſe maria à l'âge de cent ans, & qui à l'âge de 140 ans montoit ſur ſon petit bateau, & alloit courageuſement pêcher, au milieu même de la tempête, & ſavoit ſi bien manier ſon fuſil, qu'il tuoit les oiſeaux à la volée. Il mourut enfin de vieilleſſe plutôt que de maladie, ayant près de 150 ans. * Baeverell, *Délices de l'Ecoſſe, p.* 1345.

LAURENTALES, en Latin *Laurentalia*, Fêtes inſtituées par le peuple Romain en l'honneur d'*Acca Laurentia.* Elles ſe célébroient pendant les ſaturnales, & en firent une partie dans la ſuite. Les Auteurs veulent qu'il y ait eu deux *Laurentia*, l'une Nourrice de Romulus, & l'autre célébre Courtiſane, qui avoit inſtitué le peuple Romain ſon héritier, & qui étoit diſparue au tombeau de la premiére. C'eſt ce qui a fait dire que l'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, qui conſiſtoient à leur faire une effuſion de vin & de lait dans le Vélabre par le Flamine de Mars. * Danet, *Antiq. Rom.*

LAURENTIA (Acca) femme de Fauſtulus. *Voyez* ACCA LAURENTIA.

LAURENTIEN (Laurent) Italien, enſeigna la Philoſophie, & fut Profeſſeur en Médecine à Florence & à Piſe, dans le XV ſiécle. Il traduiſit auſſi Hippocrate de Grec en Latin, & fit ſur les Oeuvres de Galien de très-belles remarques, que nous avons encore. Ses bonnes qualitez étoient obſcurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit inſupportable à lui même. Un jour il eut envie d'avoir une maiſon en propre; il en acheta une, & donna la troiſiéme partie du prix, à condition que ſi dans ſix mois il ne payoit le reſte, l'argent qu'il avoit avancé reſteroit au premier poſſeſſeur de la maiſon. Faute d'avoir bien pris ſes meſures, il ne put trouver la ſomme promiſe à la fin des ſix mois; ce qui le rendit ſi chagrin, que manquant de confiance pour ſes amis, qui lui auroient fourni cet argent, il ſe précipita dans un puits. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 59. Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litterat. &c.*

* LAURENTIN, Soldat Africain, qui ſouffrit le Martyre vers l'an 250, comme *S. Cyprien* le témoigne dans ſon *Epître* 39.

* LAURENTIO (Nicolas) vulgairement appellé COLA-DI-RIENZO, Homme de Lettres du XIV ſiécle, quoique de baſſe naiſſance, s'appliqua ſi fort à l'étude qu'il devint ſavant. Il obtint une Charge de Notaire à Rome; & ayant été député vers Clément VI, qui avoit transféré le ſiége de Rome à Avignon, il le harangua ſi éloquemment, qu'il s'attira l'eſtime & la bienveillance de ce Pape. Etant de retour à Rome, il déclama contre les Seigneurs qui y tyranniſoient cette ville: & ſe prévalant de l'abſence d'Etienne Colonne, il ſe fit déclarer Tribun-Auguſte, & Libérateur du peuple l'an 1346. Cette qualité le rendit Chef d'une nouvelle République; mais ſa fortune ne dura pas longtems. Après avoir abbatu les Tyrans de Rome, il devint lui même Tyran; & le peuple ne pouvant plus le ſouffrir, il fut obligé de prendre la fuite. On le pendit en effigie à Rome. Cependant il eut la hardieſſe d'aller trouver le Pape, qui le fit d'abord mettre en priſon; mais voyant bien qu'il lui pouvoit être utile à Rome, il l'y envoya avec ſon Légat. Les amis qu'il y avoit relevérent le parti du Pape contre les Colonnes; mais la rigueur dont il uſa envers le peuple, & ſes exactions le rendirent ſi odieux, qu'on mit le feu à ſa maiſon. S'étant voulu ſauver en habit de gueux, il fut reconnu & percé de mille coups. On traina ſon corps par les rues, & on le pendit par les piez. Il fut deux jours en cet état, après quoi les Juifs le brûlérent. On a encore quelques Lettres & quelques Harangues de lui. * Proſper Mandoſio, *Biblioth. Rom. Cent.* 2. Bayle, *Dictionnaire Critique*, ſeconde édition, 1702.

* LAURENTIO (Scipion de) natif de Palerme, fut un célébre Aſtronome & un habile Poëte. Il floriſſoit vers l'an 1600, & publia, *Pronoſtico, e Diſcorſo della revolutione dell' anno* 1596, *calcolato al meridiano dello regno di Sicilia, e in particolare di quello della Citta di Meſſina; Diſcorſo dell' ignea colonna apparuta nel Palermitano Orizonte nell' anno* 1605 *a* 17 *di novembre.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURENTIO (Marianus de) Prêtre & Chanoine de la ville de Noto en Sicile, étoit fort verſé dans la connoiſſance de la Muſique, comme cela paroît par les Oeuvres qu'il a données au public. Il floriſſoit vers l'an 1620. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURENTIO (Auguſtin de) natif de Palerme, fut Docteur en Philoſophie & en Médecine. Il ſe diſtingua beaucoup dans l'Académie de cette ville, & les éclairciſſemens qu'il publia ſur la Médecine, lui aquirent une haute eſtime. Il cultiva auſſi les Belles Lettres & la Poëſie. Il mourut à Palerme le 14 ſeptembre 1661. On a de lui, *Diſceptationum Medicarum De-*

cas prima; Paneratus, Deliciarum hortus; Oratio in anniversaria Academiæ Fundationis solemnitate. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LAURENTUM, ville ancienne du Latium près de Lavinium, de laquelle il n'y a plus de vestiges. On croit néanmoins qu'elle étoit là où est à présent un lieu dit *Lorenzo*, vers la mer entre Ostie & Capo d'Antio. On l'appelloit Laurentum à cause de ses lauriers. Elle fut quelque tems la capitale du Latium, & la résidence de Picus, de Faunus & de Latinus Rois des Aborigènes. L'Empereur Vitellius, qui craignoit le tonnerre, se retiroit volontiers dans la forêt de Laurentum dans les tems d'orage, à cause qu'on dit que la foudre ne tombe point sur les lauriers. Hérodian rapporte que les Médecins conseillérent à l'Empereur Commode de se retirer à Laurentum dans un tems de peste. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque*. E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome* 2. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

LAURET (Chrêtien) étoit de Sens. Il a composé un livre qu'il a intitulé *Hazoar*, ou l'Explication des Prophetes sur la plénitude du tems du Messie, imprimé à Paris en 1610. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAURET (Matthieu) Moine du Mont Cassin, a fait des Notes sur la Chronique de Léon d'Ostie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAURET ou LAURETI (Jérôme) de Cervéra en Italie, publia à Venise en 1575, des Forêts d'Allégories, *Sylvæ Allegoriarum*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAURETTE, ville d'Italie. *Voyez* LORETTE.

LAURETTE, fille. *Cherchez* LAURE.

LAURIA (François Laurent Brancati de) étoit de Lauria, ville de la Basilicate dans le Royaume de Naples; & quoiqu'il s'appellât *Brancati*, nous le mettons sous le nom de *Lauria*, parce qu'il étoit connu sous ce nom. Il étoit de l'Ordre des Mineurs conventuels, Professeur en Théologie, & Consulteur du S. Office. Il étoit savant, & on prétend qu'il y a peu de Modernes qui ayent écrit sur la Théologie, avec plus de netteté & d'érudition que lui. Mais ses livres sont plus connus en Italie qu'ailleurs. Le plus célébre de ses Ouvrages est celui où il traite de la Prédestination, de la Reprobation & des graces actuelles. Il est en Latin. C'est un *in quarto*, imprimé d'abord à Rome en 1687 ou 1688, & réimprimé à Rouen en 1705, avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'Auteur déclare dans sa préface qu'il n'a point d'autres sentimens que ceux de S. Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & suivie par les Papes, par les Conciles, par les saints Péres, par les anciens Théologiens, & par les plus célébres Universitez Catholiques. On dit dans le second *Menagiana*, que le Pape Clément IX, de qui il étoit grand ami pendant qu'il étoit Cardinal, avoit résolu de l'honorer de la même dignité. Mais voici ce qui l'en empêcha. Le Pére Lauria fut voir le Pape Clément IX après sa création, mais long-tems après les autres. Le Pape lui en fit un reproche obligeant, & le Pére Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre Religieux comme lui de se présenter devant Sa Sainteté parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes maniéres. Ensuite le Pape s'entretint fort familierement avec lui, & lui dit fort obligeamment qu'il feroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le feroit Cardinal, que c'étoit là son intention, & qu'il devoit s'y attendre. Mais le Pére Lauria lui dit en parlant à la Napolitaine, *Santissimo Padre, tu non sai ancora cosa è l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai Cardinale.* Le Pape fut étonné de ce sentiment du Pére Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas Cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire. Le Pére Lauria lui repartit, *si, si, io te lo dico, tu non mi farai Cardinale.* Il faut remarquer que les Papes dans les premiéres promotions, quand ils ont un Neveu, ne font point de Cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être. Le Pape Clément IX avoit fait en quelque maniére la liste de ceux qu'il devoit faire Cardinaux; & comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un Théologien fameux, il avoit mis le Pére Lauria dans sa liste, non seulement comme son ami, mais comme un grand Théologien connu par ses Ouvrages & par les emplois qu'il avoit eus dans plusieurs Congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liste à son neveu, qui étoit Internonce en Flandre dans le tems de sa création, & qui après avoir traversé la France, pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont. Le Duc de Savoye avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le Neveu se rendit à Rome auprès de son Oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des Cardinaux. Il lui en fit voir la liste. Le Neveu les approuva tous, excepté le Pére Lauria. Il lui fit comprendre qu'il seroit toujours tems de donner cette marque d'amitié à ce Pére; qu'il valoit mieux dans cette occasion obliger le Duc de Savoye; & qu'il s'étoit comme engagé de faire donner le chapeau au Pére Bona, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour lui dans sa maladie. Le Pape Clément IX, ne voulant desobliger ni son Neveu, ni le Duc de Savoye, préféra le Pére Bona qui étoit aussi d'un très-grand mérite & digne de la pourpre, au Pére Lauria qu'il remit à une autre promotion; mais la mort le prévint. Ce fut Innocent XI, qui fit le Pére Lauria Cardinal dans la promotion du premier septembre 1681. Le Cardinal Lauria étoit brouillé avec l'Espagne, quoiqu'il fût né Sujet de cette Couronne, ce qui fit que les Espagnols lui donnérent l'exclusion dans le Conclave où Alexandre VIII fut élu. Il eut quinze voix dans un scrutin. Le Cardinal Lauria mourut à Rome la nuit du 30 de novembre au premier de décembre 1693, âgé de 82 ans, & fut inhumé au couvent des saints Apôtres dont il étoit Titulaire. * *Menagiana. Mélanges de Vigneul-Marville. Lettres Historiques.*

* LAURIA (Roger) célébre Amiral & Général, naquit dans la Calabre, & rendit de grands services aux Rois d'Aragon vers la fin du XIII siécle. Dom Pedro III étoit redevable du Royaume de Sicile à la valeur de ce grand Homme. En 1284, le huitiéme juin, il remporta près de l'Isle de Malte une victoire signalée sur vint Galéres de France; & quinze jours après il en remporta une autre encore plus considérable près de Naples avec 42 galéres contre 70, commandées par Charles Prince héréditaire d'Anjou. Il fit même ce Prince prisonnier, & fit ensuite la conquête de plusieurs places en Italie. L'année suivante, peu de tems après s'être rendu maître de la ville de Tarente, il battit de nouveau les François près de Roses sur les côtes de Catalogne. En 1287, le 16 juin, il livra près de Naples, aux François, un nouveau combat naval où il prit 42 vaisseaux & fit cinq mille prisonniers. En 1289, il eut du dessous près de Cantazaro, où il fut blessé. Il se retira en Aragon. Peu de tems après il revint à la charge avec une armée navale de 80 galéres, & remporta de grands avantages en Sicile sur le Roi Frédéric. Après cela, il alla faire un tour en Espagne, & en son absence Jean Lauria son neveu, voulant avec vint galéres tenter le secours de la ville de Pati, fut battu par les Messinois, qui le prirent & le firent décapiter. L'année suivante, il attaqua le quatriéme de juillet, près de Pati, avec 56 galéres, la flotte du Roi Frédéric, forte de quarante, & la ruina entiérement. Pour se venger de la mort de son neveu, il traitta les prisonniers avec la derniére dureté. Il mourut le 17 janvier de l'an 1305 en Catalogne & fut enterré dans le couvent de Sainte-Croix, auprès de Dom-Pédre III, Roi d'Aragon qui avoit toujours eu une haute estime pour lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hist. d'Espagne, l.* 13, 14 & 15. Turquet, *Hist. d'Espagne, l.* 12. *p.* 517.

LAURIA, autrefois *Ulci*, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, province du Royaume de Naples. Il est vers le Golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LAURIACUM, lieu dont il est parlé dans les anciens Historiens de France: c'est aujourd'hui le lieu appellé *Laire* sur les confins du diocése de Nantes, dans le voisinage de Candé, ou plutôt *Lire*, lieu situé dans le diocése même sous le Territoire d'Anjou. Charles *le Chauve* y assembla l'an 843 un Concile, dont il nous reste six Canons. * *Supplement de Paris*, 1735.

LAURIER, arbre toujours verd, dont on couronnoit les victorieux, & qu'on plantoit à la porte du Palais des Empereurs le premier jour de l'année & en d'autres tems, lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le Sénat rendit à Auguste, dit qu'il fit planter des lauriers devant son Palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. Tertullien parlant de ces lauriers dit, *Qui seroit assez témeraire que d'assiéger les Empereurs entre deux lauriers? Qui sunt qui Imperatores intra duas lauros obsident?* Aussi Pline appelle le laurier le portier des Césars, le seul ornement & le fidéle gardien de leur Palais, *Gratissima domibus janitrix quæ sola & domos exornat, & ante limina excubat.* La Fable veut que Daphné fuyant les poursuites amoureuses d'Apollon fut changée en laurier. * Danet, *Antiq. Rom.*

* LAURIERE (Eusébe-Jacob de) fils de *Jacob* de Lauriére, Chirurgien, né à Loudun, le troisiéme juin 1618, mais établi à Paris, naquit dans cette derniére ville le 31 juillet 1659. Il fut nommé *Jacob* du nom de son pére, & *Eusébe* à cause d'Eusébe Renaudot, Docteur en Médecine, qui fut son Parrain, & qui étoit son grand oncle paternel. M. de Lauriére fit ses *études* au Collége des Jésuites à Paris. Sorti du Collége, il se consacra à la Jurisprudence, & fut reçu Avocat le sixiéme de mars 1676. Mais il fréquenta peu le Barreau, & son cabinet emporta presque tout son tems. Il avoit appris les Langues savantes, & celles d'entre les modernes qui sont le plus necessaires. Il s'étoit appliqué à la Critique, & même à la connoissance des livres, qui fait en quelque sorte une Science à part. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'Ecriture Sainte, sur tout par rapport à la Critique. Mais le Droit François fut toujours l'objet principal de ses études. On le regardoit avec raison comme un homme qui avoit amassé un thrésor immense de connoissances rares & singuliéres. On avoit recours à lui comme à une ressource assurée, & quelquefois unique dans les matiéres & dans les questions qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Il s'étoit lié avec tous les Savans de son tems, & avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fût. Ses Ouvrages imprimez sont un *Traité de l'origine du droit d'amortissement; Texte des Coutumes de la Prevôté & Vicomté de Paris* avec des Notes nouvelles, &c.; *Dissertation sur le Tènement de cinq ans; Traité de M. du Plessis, ancien Avocat au Parlement sur la Coutume de Paris*, avec des Notes pour servir de preuves, & des Dissertations de Mrs Berroyer & de Lauriére; *Bibliotheque des Coutumes; Glossaire du Droit François; Institutes coutumiéres de M. Loysel, Avocat au Parlement*, avec des Notes; *Traité des Institutions & Substitutions contractuelles; Table Chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la troisiéme race depuis Hugues Capet jusqu'en 1400*, avec bien des Notes où l'on voit une profonde érudition. M. de Lauriére mourut à Paris le neuviéme de janvier 1728, âgé de 68 ans, cinq mois & dix jours. * *Supplement de Paris*, 1736.

* LAURIFEX (Adam) Sicilien, florissoit vers l'an 1645, & publia en Latin la Vie de Jesus-Christ. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURIMAN (Corneille) Recteur des Ecoles Latines d'Utrecht, a composé plusieurs Poëmes Dramatiques en Latin. Tels sont *Miles Christianus; Hestera* ou *Esthera Regina; Exodus, sive Transitus Maris Rubri; Thamar; Tobias; Naboth*, & d'autres: *Odæ Annales Juventuti Scholæ Ultrajectinæ modulandæ.* Il a aussi pu-

publié avec une double préface le *Rationale de divinis Officiis* de Jean Belet, Docteur de Sorbonne, après en avoir ôté les fautes. Il mourut au mois d'avril 1573. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 157.

L A U R I O L, bourg de France en Dauphiné, est pris par quelques Auteurs pour l'*Æria* des Anciens. Il est assez considérable & situé près de la riviére de Drome, qui se jette un peu au dessous dans le Rhône, entre Valence & Montélimar. Ce bourg souffrit beaucoup durant les guerres civiles du XVI siécle, & fut souvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*.

L A U R I S H A M ou L O R S C H, bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Evêché de Worms, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du Levant, sur une petite isle formée par la riviére de Weschnitz. Il y a dans ce lieu un monastére célébre où Tassillon, Duc de Baviére, & son fils Théodon, Louis II & Louis III, Rois de Baviére, ont été inhumez. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A U R O (Jean-Batiste) de Pérouse, fut Camérier du Pape Urbain VIII, après avoir été Domestique d'un Cardinal. Il mourut l'an 1629, & composa divers Ouvrages en prose & en vers, *De Cæl. Poëma; Theatri Romani Orchestra; De Viris Illustribus; Epistolæ, &c.* * Argoli, *de Dieb. Critic. partie* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 141. *&c.*

* L A U R O (Cosmo) Auteur qui étoit de la ville de Bresse. Il a écrit l'Histoire des Evêques & des familles de la ville de Bresse sa patrie.

L A U R O. *Cherchez* V I N C E N T L A U R O, Cardinal.

L A U R O N, ville de l'Espagne Tarraconoise, à cinq lieues au dessus de Valence. Plutarque en parle dans la Vie de Sertorius. Moralès croit que c'est *Laurigi*, d'autres que c'est la ville de *Liria*, qui en est fort proche dans le Royaume de Valence. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque*.

* L A U S A N E, ville de Moldavie, vers la fin du 47 degré de latitude & au commencement du 46 de longitude, au nord-est de Jassy, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie*.

L A U S A N E, ville de Suisse. *Voyez* L A U S A N N E.

L A U S A N N E, ville considérable de Suisse, dans le Canton de Berne, près du grand Lac Léman ou de Genéve, est la capitale du païs de Vaux. On peut assurer qu'elle est une des plus anciennes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monumens certains de sa fondation. Quelques-uns croyent qu'elle doit ses commencemens à Arpentras, ancienne ville qui étoit près du Lac, où est maintenant le village de Vidy, ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs sont remplis. J. B. Plantin en sa Description de la Suisse, remarque qu'un Païsan en labourant la terre, trouva en ce lieu-là, l'an 1629, un taureau avec son sacrificateur qui est d'airain. Mercator débite qu'Arpentras fut bâtie par Arpentin, l'un des Capitaines de la suite d'Hercule; & qu'ayant changé de nom, elle fut transportée du tems de Martin, Evêque de Lausanne, sur l'éminence où elle est aujourd'hui, vers l'an de Jesus-Christ 593. Les Chroniques du païs de Vaux assurent, selon lui, que l'Empereur Aurélien qui regnoit l'an 274, rétablit la ville de Genéve, qui avoit été presque réduite en cendres par un incendie, & qu'il commença de bâtir la ville de Lausanne des ruines d'Arpentras. Mais Mercator se sera trompé, & aura pris Aurélien pour Marc-Auréle-Antonin, qui vivoit vers l'an de Jesus-Christ 162, comme cela se peut vérifier par une Inscription antique qui est à Genéve. Guilliman croit que Lausanne étoit déja florissante du tems de Jules-César, & que les Suisses la brûlérent avec leurs autres villes; ensuite de quoi elle fut rebâtie. Ptolomée en fait mention sous le nom de *Disanum*, ou plutôt *Lausanium*, cette faute s'étant glissée par la négligence des Imprimeurs qui ont mis en Grec un Δ pour un Λ. Il y a quelques autres opinions, soit touchant l'origine de cette ville, soit touchant l'étymologie de son nom; mais elles tiennent beaucoup de la Fable. Lausanne n'a proprement pris ce nom que depuis qu'elle a reçu le Christianisme: ce qui arriva sous l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule, par la dissipation de la Légion des Thébains, de laquelle S. Maurice étoit le Chef, & dont la plus grande partie souffrit le martyre au païs de Valais. Depuis, comme l'Empire Romain vint à être déchiré en plusieurs parties, par des irruptions de peuples qui de ces vastes païs du Nord se jettérent dans les Gaules & en Italie, la ville de Lausanne ne fut pas à l'abri de cette tempête. Quelque tems après, les François sous Mérouée leur Roi, s'assujettirent les villes du Rhin, des Grisons, les Vallesans, & tout le païs de Vaux. Ainsi Lausanne a été quelquefois soumise aux Rois de France, & fort long-tems aux Rois de Bourgogne, jusqu'à ce que, par la libéralité des Empereurs & des Rois très Chrétiens, les Evêques en prirent le titre de Princes, tant pour le temporel que pour le spirituel, sous les reserves toutefois de diverses concessions Impériales faites à la ville de Lausanne. Lausanne est une ville de moyenne grandeur, située sur trois collines, au bas desquelles passent deux ruisseaux, qui se joignent ensemble avant que de sortir de l'enceinte. Sur celle qui regarde le midi, & d'où l'on a la vue libre du Lac & de la campagne, sont les trois plus beaux édifices de la ville, l'église collégiale, le Collége, & le château, qui est la demeure du Baillif. L'église est un bâtiment superbe, & dont la structure a quelque chose de singulier. Les Chroniques du païs disent qu'un Evêque de Lausanne, nommé Alfonse, commença de la bâtir vers le milieu du huitiéme siécle. Lazius rapporte que Conrad III, Roi de Bourgogne, qui est enterré à Payerne, avec sa femme Mechtilde, acheva cet édifice que son pere Conrad II avoit commencé; mais Lazius se trompe, & ce Conrad, qu'il appelle III, étoit fils de Raoul II, Roi de Bourgogne, & non de Conrad II. Cette ville tomba l'an 1536, sous la puissance des Seigneurs de Berne qui y ont établi une Académie, toujours pourvue de Savans Professeurs. Le peuple y est fort honnête & fort poli; & outre les Magistrats qui ont des priviléges particuliers, on y voit ordinairement quantité de Noblesse des environs; car il y a peu de païs au monde, qui dans une pareille étendue renferme un aussi grand nombre de Gentilshommes qu'il s'en voit au païs de Vaux. * *Voyez* J. B. Plantin, qui fait une ample & exacte description de cette ville. La ville de Lausanne embrassa la Réformation en 1536, en conséquence de la Dispute publique qui y fut faite sur divers articles controversez. La Dispute fut ouverte le deuxiéme octobre par *Guillaume* Farel. Les Présidens de l'Assemblée étoient *Pierre* Giron, Sécretaire de Berne, *Nicolas* de Watteville, *Pierre* Fabri, Docteur ès Droits & Chanoine de l'église cathédrale de Lausanne, & *Girard* Grand, Docteur ès Droits & Conseiller de la ville de Lausanne. On établit aussi quatre Notaires pour en écrire les Actes. La Dispute finit le huitiéme octobre & Guillaume Farel en fit la clôture. Enfin *Jean-Jaques* de Watteville, ancien Avoyer & un des Deputez de Berne, remercia & congédia l'assemblée. Le volume des Actes fut pendant douze ans entre les mains de *Pierre* Viret, qui s'étoit fort distingué dans la Dispute; & en 1548, Leurs Excellences en firent faire une copie fort exacte pour leur Bibliothéque publique, & c'est cette copie qui subsiste encore aujourd'hui. Le quatriéme novembre on établit deux Ministres à Lausanne, *Pierre* Caroli, qui rentra ensuite dans l'Eglise Romaine, (*Voyez* son article) & *Pierre* Viret, qui n'avoit alors que 25 ans, & qui avoit le plus contribué à la Réformation de cette ville. Ce n'est pas ici la seule assemblée ecclésiastique de conséquence qui se soit tenue à Lausanne. Les Péres du Concile de Bâle se rendirent à Lausanne en 1449, & y tinrent cinq séances. Le Pape Félix V y résigna sa dignité Papale, & la céda à Nicolas, & par là le Schisme fut éteint. En 1538, on tint un Synode à Lausanne au sujet de la célébration des quatre grandes Fêtes, du pain azyme dans l'usage de la Céne, & des fonds baptismaux. Calvin & Farel assistérent à cette assemblée, mais ils n'étoient point d'avis que l'on retînt ces cérémonies; & c'est cette résistance soutenue qui déplut au Conseil & au peuple de Genéve, qui fut la principale cause qu'on fit sortir de Genéve ces deux Réformateurs & Corault leur Collégue. Lorsque les Bernois eurent chassé le dernier Evêque, ils laissérent aux Lausannois la Haute, Moyenne & basse Jurisdiction sur leur ville & sur sa Banlieue, & ils leur donnérent encore toutes les églises paroissiales & les deux couvens qui étoient hors de la ville, savoir S. Sulpy, Monthéron & Belles-Vaux, à cette condition qu'une partie de ces rentes serviroit à l'entretien des Ministres de la ville. Il y a à Lausanne un Conseil de 200, dont le Chef a le titre de Bourguemaître, un Conseil de 60, & un Conseil de 28. Il y a deux Châtelains pour administrer la Justice à Monthéron & à S. Sulpy. La connoissance des affaires criminelles appartient aux Citoyens de la rue du Bourg par une concession de l'Empereur Sigismond. Quand on a quelque Criminel à juger, on est obligé de prendre des juges de ce quartier-là. Le Baillif ne commande point à la ville, la jurisdiction qu'il y a ne s'étend qu'à l'Académie & aux Etudians; mais outre cela il a jurisdiction sur les quatre Paroisses de la Vaux. Leurs Excellences de Berne fondérent en 1537, une Académie & un Collége à Lausanne, où ils entretiennent ordinairement six Professeurs & six Régens. L'Académie a toujours été célébre & l'est encore par l'habileté de ses Professeurs. Dans ce rang l'on met, avec justice, *Pierre* Viret; *Théodore* de Béze; *Conrad* Gesner; *Antoine* de Chandieu; *Fr.* Hottoman; *Cœlius* Secundus Curio; *Æmilius* Portus; *Guillaume* Bucanus; *Marc* de Saussure; *Gabriel* de Pétra; *Elie* Merlat, &c. En 1711, les Seigneurs de Berne érigérent une Profession en Droit & en Histoire. Le célébre Mr. *Barbeyrac* fut appellé de Berlin pour remplir ce poste. * Ruchat, *Histoire de la Réformation de Suisse*, *tome* 6. *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 258. *&c.* *Histoire de Genéve par* Spon, édit. de 1730, *p.* 277, *&c.*

L A U S A N N E (l'Evêché de) On ne sait pas bien à quel tems, ni à qui, on en doit rapporter la fondation. Les Evêques de Lausanne qui n'avoient pas alors comme aujourd'hui leurs Siéges dans un lieu, s'appelloient *Episcopi Aventicorum*, & non *Episcopi Aventicenses*. Il n'est pas facile de savoir précisément en quel tems cet Evêché a été transféré & fixé à Lausanne, & quels en ont été les premiers Evêques. Il y a sur ce sujet diverses opinions. Paradin veut que cette ville ait été honorée du Siége épiscopal du tems du Pape S. Grégoire *le Grand*, vers l'an 590. Les Chroniques du Païs de Vaux ajoûtent qu'il y avoit eu huit Evêques à Avenches, le dernier desquels s'appelloit Gundes, que ce fut de son tems que le Siége fut transféré à Lausanne; & qu'il eut un nommé Martin pour successeur. D'autres disent que ce fut seulement du tems de ce Martin, que ce changement arriva. Il y en a encore qui tiennent que c'est sous un certain Marius, qui souscrivit au Concile de Mâcon l'an 586, *Marius Episcopus Aventicorum*. Quoiqu'il en soit, il est vraisemblable que cela est arrivé du tems de Childebert, Roi de France & de la Suisse. On veut que ç'ait été le même Roi qui fonda l'Evêché de Constance, qui étoit auparavant en l'ancienne Vindomisse. Pour ce qui est des premiers Evêques d'Avenches & de Lausanne, nous en trouvons peu de connoissance dans les Auteurs; & les Manuscrits anciens sont fort défectueux & embrouillez sur ce sujet. Plantin, de qui nous avons tiré ces remarques, dit qu'il avoit entre les mains des Manuscrits, qui font voir que le Siége épiscopal de Lausanne est fort considérable. Cet Evêché commença dans l'ancienne ville d'*Avenches*, & quelques uns nomment un certain *Eric* ou *Henri*, qui doit avoir présidé à l'Eglise d'Avenches & de ses environs. Mais cette ville ayant été entiérement détruite par les Allemands dans le quatriéme siécle, il y a apparence que

le

le Siége Episcopal vaqua pendant quelque tems, d'autant plus que ce païs-là étoit très-peu peuplé, ce qui donna occasion aux Bourguignons & aux Nalcains de faire une irruption dans le païs & de l'envahir. Ils y introduisirent d'abord l'Arianisme qui y demeura jusques au tems de Gudewilde & de *Sigmond* son fils vers le commencement du sixiéme siécle, où l'on trouve que S. *Protaise* est nommé Evêque d'Avenches, & qu'il fut enterré dans l'Eglise de S. Prex ou S. Preux. (*Protasius appellant*) *Superius* Evêque d'Avenches assista au Synode d'Auvergne en 535. *Marius* se trouva en 581, au Synode de Mâcon & se signa Evêque d'Avenches. Mais comme les anciennes Chartres du Chapitre de Lausanne disent qu'il fut aussi appellé Evêque de Lausanne, on en peut conclure, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il fut le premier qui fixa pour toujours le Siége épiscopal à Lausanne; ce qui arriva, selon l'opinion de Paradin, en 590. Il voua à S. *Sygon* l'Eglise que Félix Gravalous, Gentilhomme, & Hermentrude son épouse, avoient fait bâtir à Balme, du tems que S. Protaise étoit Evêque. La lettre par laquelle il a consacré cette Eglise à S. Sygon est datée de *Châlons en Champagne 12. Cal. Maji an. Chr. 600.* Stumpfius place la mort de cet Evêque en 602. *Ericius*, Evêque de Lausanne, fut présent au Concile de Cavaillon en 661. *Alexandre*, Evêque de Lausanne, fut déposé en 752; *Udalric* fut Evêque vers l'an 794; *Fridaire* en 815, & *Fusconis* en 819. Les Empereurs Carlovingiens & les Rois depuis Louis *le Débonnaire*, aussi bien que les Rois de Bourgogne dans la suite, firent de grandes largesses à l'Eglise de Lausanne & rendirent ainsi ses Evêques fort considérables. L'Evêché de Lausanne comprenoit presque tout le païs des Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre, & la ville de Bienne. L'Evêque de Lausanne a le droit de consacrer son Métropolitain, qui est l'Archevêque de Besançon, comme il se prouve par un Manuscrit de plus de 700 ans, conservé dans les Archives de Besançon. Depuis la Réformation l'Evêque est à Fribourg. Les grands priviléges de Lausanne la mettoient souvent aux prises avec les Evêques. Elle étoit en procès actuel avec *Sébastien de Montfalcon*, son dernier Evêque & Prince. Les difficultés qui duroient dès 1505, rouloient sur divers articles, dont les principaux étoient de la part de l'Evêque, que la ville avoit créé un Hérault portant l'écu de ses armes; qu'elle s'étoit formée de sa pure autorité un Conseil de 200 personnes; & fait sans sa participation des alliances étrangéres, &c. La ville avoit de son côté divers griefs considérables qu'elle se proposoit de soutenir vigoureusement en Cour de Rome où *Aimé de Montfalcon* avoit adroitement évoqué la cause. Ce fut dans cet état de crise que *Charles* III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, vint à Lausanne en grand cortége, dans l'espérance de profiter de ces troubles domestiques. Ses prédécesseurs n'avoient pu s'accoutumer à voir que les villes de Genéve & de Lausanne enclavées dans leurs Etats reconnussent d'autres Souverains. La qualité de *Vicaire Impérial* que le Comte *Amédée* VI avoit obtenue des Empereurs *Charles* IV & *Wenceslas*, sur toute l'étendue de ses Etats, & sur Lausanne (quoique revoquée dans la suite) fournissoit à ce Duc un prétexte pour aspirer à la qualité de Haut Seigneur sur le temporel de cet Evêché. Il prétendoit en avoir reçu la confirmation de l'Empereur *Maximilien* I, & prenoit hautement dans ses titres la qualité de *Sacri Romani Vicarius perpetuus*. Le Conseil de Lausanne qui connoissoit ses intentions & ses artifices ne laissa pas de lui faire de grands honneurs à son entrée; il lui députa un Gentilhomme nommé *Louis Seigneur*, Membre de son Corps pour lui présenter les clefs de la ville, avec ordre sans doute, de ne rien dire au Prince qui pût le flatter dans ses chimériques prétentions. Ce Député s'en acquitta en des termes si choisis & si pleins de force qu'on les coucha mot à mot dans les Régistres publics. *Serenissime Princeps*, dit-il, *has claves civitatis nostræ tibi trado, non ut in ea domineris, sed ut in ea securius dormias.* La suite justifia les soupçons qu'on avoit conçus. *Charles* extorqua de l'Evêque & de la ville un compromis daté du dixiéme novembre 1517, qui l'établissoit Arbitre de leurs différens, en vertu duquel il prononça à Lausanne le quatriéme décembre en l'absence de l'Evêque, d'une maniére qui ne tournoit qu'à son propre avantage. Le cinquiéme il se fit reconnoître devant l'assemblée générale du peuple pour *leur Haut Seigneur & Protecteur sous la réserve de leurs droits & de ceux de l'Evêque leur Seigneur immédiat.* L'Evêque irrité cita le Duc & les Lausannois devant le Pape, la cause y fut plaidée en 1518: mais lassez les uns & les autres des longueurs de ce tribunal, ils s'accommodérent le dixiéme octobre de la même année, par l'entremise des louables Cantons de *Berne*, de *Fribourg* & de *Soleurre*, moyennant une renonciation réciproque à la prononciation frauduleuse du Duc, & au traité que les Lausannois venoient de faire avec lui. * Stumpf, *l.* 8. c. 23. Plantin, *Abrégé*, p. 184. *& suiv.* Ruchat, *Histoire Ecclésiastique du Païs de Vaux. Dict. Allemand. Mémoires communiqués.*

* LAUSERTE, ville du Gouvernement de Guienne, en France, dans le Quercy. Elle est au sud-ouest de Cahors, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * M. Delisle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LAUSIERES-THEMINES, Maison considérable, descend d'ARNAUD qui suit.

I. ARNAUD, Seigneur de Lausiéres, épousa en 1327, *N*. . . niéce de *Raimond* de Mercurolles, Cardinal, Evêque de S. Papoul, dont il eut 1. ANGLE, dit *Anglesian*, qui suit; 2. *Arnaud*, Seigneur de Montesquiou & de Pézére; & 3. *Pons* de Lausiéres, Prieur de Saint-Martin-de Colombez, mort en odeur de sainteté.

II. ANGLE, dit *Anglesian*, Seigneur de Lausiéres, fut élu par les Etats de Languedoc, pour Conservateur de leurs délibérations l'an 1359, & laissa de sa femme, nommée *Guillemette*, 1. RAIMOND, I. du nom, qui suit; & 2. *Arnaud* de Lausiéres.

III. RAIMOND, I. du nom, Seigneur de Lausiéres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Clermont-Lodéve, dont il eut 1. *Robert*, mort sans alliance; 2. ROSTANG qui suit; 3. *Angle*, Seigneur de Saint-Jean de la Cotie, qui laissa postérité; & 4. *Bossquet* de Lausiéres.

IV. ROSTANG, Seigneur de Lausiéres, &c. épousa 1. *Agnès* de Clermont-Lodéve: 2. le 13 novembre 1398, *Catherine* de Penne, fille de *Rainier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélène* de Cardaillac, Dame de Thémines, de Seiran, d'Espadaillac, &c. Du premier lit vinrent, 1. 2. *Arnaud* & *N*. . . de Lausiéres, morts sans alliance: & du second lit, il eut 3. RAYMOND, II. du nom, qui suit; 4. *Dordet*; 5. *Arnaud*, Seigneur de Montesquiou; 6. *Pons*; 7. *Dominique*, Prieur de Saint-Jean de Bodie; 8. 9. 10. *Agnès*, *Elisabeth* & *Marguerite*, Religieuses; 11. *Isabelle* & 12. *Jeanne* de Lausiéres.

V. RAYMOND, II. du nom, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, Coseigneur de Cardaillac, vivoit l'an 1451, & laissa de *Jeanne* Nogaret-Cauvisson, sa femme, 1. *Bastang*, Seigneur de Lausiéres, pére de *Dordet*, Seigneur de Lausiéres, mort sans alliance; 2. DORDET qui suit; & 3. *Gabriel*, Seigneur de la Chapelle; & autres enfans.

VI. DORDET de Lausiéres, Seigneur de Penne, vivoit l'an 1477. Il avoit épousé l'an 1452, *Miracle* de Cardaillac, fille de *Pons*, Baron de Varains, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Jean*, Protonotaire; 3. *Bertrand*, Seigneur de Lonbillo; 4. *Olivier*; 5. *Gui*; 6. *Louise*, mariée à *Arnaud* de Saint-Felix, Seigneur de Clapieu; 7. *Catherine*, alliée à *Jean* de Salagnac, Seigneur de la Mothe; & 8. *Marguerite* de Lausiéres, femme de *Tristan* de Murat.

VII. GUILLAUME, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, &c. vivoit l'an 1504. Il avoit épousé l'an 1487, *Souveraine* Ebrard, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice; dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Antoine*; 3. *Jean*, Prieur d'Anthon; 4. *Flotard*; 5. *Jeanne*, mariée à *N*. . . Seigneur de la Verquantiere; 6. *Catherine*; 7. *Marguerite*, alliée à *N*. . . de Touchebœuf, Seigneur de Clermont-Vertillac; 8. *Louise*, femme de *Gaston* de Sautal; 9. *Marie*, alliée à *Arnaud* de Rofet, Seigneur de Mathas; 10. *Marguerite* la jeune, femme de *N*. . . Seigneur de Mainac; & 11. *Marie* de Lausiéres la jeune.

VIII. LOUIS, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, &c. vivoit l'an 1558, & épousa *Marguerite* de Roquefeuil, fille de *Bérenger*, Seigneur de Roquefeuil, & d'*Anne* de Tournel, dont il eut 1. *François*, Seigneur de Lausiéres, mort avant son pére, ayant eu de *Magdelaine* de Bazillac, sa femme, *Pierre*, Seigneur de Thémines, mort sans alliance, & *Louise* de Lausiéres, morte avant son frére; 2. JEAN qui suit; 3. *Pierre*, Prieur de Villeneuve; 4. *Gabrielle*, mariée à *François* de Roffignac, Seigneur de Coutures; 5. *Magdelaine*, alliée à *Raymond* de Pellegrin, Seigneur du Vigan; 6. *Marguerite*, épouse de *Mallord* de Turenne, Seigneur d'Aynac, Chevalier de l'Ordre du Roi; 7. *Anne*, femme de *N*. . . Seigneur de Salvaison; 8. *Jeanne*; 9. *Isabelle*; & 10. *Catherine* de Lausiéres, Religieuses à Nonanques.

IX. JEAN, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, vivoit l'an 1576. Il avoit épousé *Anne* du Puymisson, dont il eut 1. *Gabriel*, mort sans alliance; 2. PONS qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de la Tude, Seigneur de Fonies; 4. *Glorianda*, alliée à *N*. . . Seigneur de Conac; 5. *Claire*, épouse de *N*. . . Vicomte de Bosquès; & 6. *Gabrielle* de Lausiéres.

X. PONS, Seigneur de Lausiéres, Marquis de Thémines, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa 1. le 26 janvier 1587, *Catherine* Ebrard de S. Sulpice: 2. *Marie de la Noue* Brasde-fer, veuve du Seigneur de Chambray, & du Seigneur de Bellangerville, & fille d'*Odet*, dit *François*, Seigneur de la Noue, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de la premiére femme furent, 1. ANTOINE qui suit; 2. CHARLES, qui a continué la postérité *rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Claude*, mariée à *Jean* de Gontault, Marquis de Cabreres; & 4. *Glorianda*, premiére femme de *Louis* d'Arpajon, Marquis de Sévérac, depuis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi.

XI. ANTOINE de Lausiéres, Marquis de Thémines, fut tué du vivant de son pére, au siége de Montauban, le quatriéme septembre 1621, laissant de *Susanne* de Montluc, Dame de Montsalés, fille de *Blaise* de Montluc, & de *Marie* Balaguier, Dame de Montsalés, qu'il avoit épousée le 31 décembre 1620, une fille unique, nommée *Susanne* de Lausiéres, mariée le 20 mars 1634, à *Charles* de Lévis, Duc de Ventadour, morte sans postérité.

XII. CHARLES, Seigneur de Lausiéres-Thémines, second fils de PONS, Marquis de Thémines, Maréchal de France, fut tué du vivant de son pére, devant Monheurt le onziéme décembre 1621. Il avoit épousé le onziéme octobre 1618, *Anne* Habert de Montmort, depuis remariée à *Annibal*, Duc d'Etrées, Maréchal de France, fille de *Jean*, Seigneur de Montmort, dont il eut 1. *Pons-Charles*, Marquis de Thémines, Mestre-de-camp du régiment de Navarre, tué au siége de Mardick l'an 1646, âgé de 26 ans, sans alliance; 2. *Marie*, morte à Rome, sans alliance; & 3. *Catherine* de Lausiéres, Dame de Thémines, mariée à *François-Annibal*, II. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, morte en septembre 1684. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

LAUSIERES-THEMINES-CARDAILLAC, (Pons de) Marquis de Thémines, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, fils de JEAN de Thémines, Seigneur de Lausiéres, & de *Jeanne* de Puymisson, servit les Rois Henri III, & Henri IV, & se signala au combat de Villemur le premier septembre 1592. Ensuite ayant été fait Maréchal de France l'an 1616, au siége de Montauban, par le Roi Louis XIII, il prit plusieurs places sur les Huguenots en Languedoc, l'an 1625; & l'année suivante, il fut commis au Gouvernement de Bretagne, où il mourut à Auray le premier novembre 1627, âgé de 74 ans.

* LAUSIGK ou LAUSSIG, bourg d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe au sud-est de Leipsic, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LAUSITZ, LAUSNITZ ou LAUSZNITZ. *Voyez* LUSACE.

* LAUSNICZ, riviére du Royaume de Bohême, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Bechin. Elle prend sa source dans l'Archiduché d'Autriche. Elle coule d'abord à peu près du sud au nord, puis de l'est à l'ouest jusques à Lomnitz, ensuite du sud au nord jusques à Tabor où elle continue son cours de l'est à l'ouest pendant l'espace de deux à trois lieues. Enfin elle tourne du nord au sud, & va se décharger dans le Muldaw ou la Mulde un peu au dessus de Teyn.

LAUSNITZ, mot Allemand. *Voyez* LUSACE.

LAUSTON. *Voyez* LAUNCESTON.

LAUSUN. *Voyez* LAUZUN.

LAUSUS. On trouve anciennement en Italie deux hommes de ce nom; l'un fils de Mézence, qui fut tué par Enée en défendant son pére, & que Virgile qualifie de la maniére suivante, *Eneide, l. 7. v. 651.*

Lausus equûm domitor, debellatorque ferarum.

& l'autre fils de Numitor, & frére d'Ilia Sylvia, que son oncle Amulius fit mourir après avoir dépossédé son pére. C'est de celui-ci qu'Ovide dit, *Fast. l. 4. v. 54 & 55.*

Ilia cum Lauso de Numitore sati.
Ense cadit patruo Lausus. ————

* LAUTEMBACH (Conrad) a traduit en Allemand l'Histoire de Joseph, & ce qui porte le nom d'Hégésippe. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. n. 1045-2.* édit. d'Amsterdam 1725.

LAUTER, petite riviére du Palatinat du Rhin. Elle baigne Caseloutre, Lautereck, Meisenheim, & ayant reçu le Glan, elle se décharge dans la Nahe, à deux ou trois lieues au dessus de Creutznach. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUTER, riviére d'Alsace, prend sa source dans le Duché de Deux-Ponts, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, passe à Weissenburg, & se jette dans le Rhin à Lauterbourg.

LAUTERBACH (Erard) publia en 1606, un Traité, pour savoir s'il étoit bon de conserver les images dans les églises. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAUTERBACH (Jean) Poëte Latin & Recteur du Gymnase de Hailbron, naquit à Liebau dans la Haute Lusace le 16 juin 1531, de *Gregoire* Lauterbach qui sortoit d'une famille fort obscure. Il commença ses études à Liebau & fit d'abord paroître beaucoup de penchant pour la *Poësie*. En 1549, il alla à Wittenberg où il entendit Mélanchthon dont il fit un cas extraordinaire. Outre la Poësie & les Humanitez il s'appliqua à la Théologie jusques en l'an 1554. Louis-Casimir, Comte de Hohenloe-Neuenstein, ayant demandé à Mélanchthon un Précepteur pour ses deux fils Jean-Wolfgang & Philippe, Mélanchthon lui envoya *Jean* Lauterbach, dont on fut parfaitement content, puisque, quand en 1556 il épousa une des Demoiselles d'honneur de la Comtesse, le Comte voulut bien faire les frais de la noce. Il fut ensuite Recteur à Oetingen pendant dix ans; & en 1567, le Conseil de Hailbron lui offrit le Rectorat de son Collége: poste dans lequel il demeura 25 ans. Il comptoit parmi les bonheurs signalez de sa vie, celui d'avoir été couronné Poëte à Vienne le 15 septembre 1558, avec *Elie Corvin*, & *Vite* Jacobæus, par *Paul* Fabricius Docteur en Médecine & Professeur Impérial des Mathématiques. L'Empereur Ferdinand I l'annoblit alors & lui donna un lion pour ses armes. Depuis ce tems-là Jean Lauterbach avoit la coutume de se dire *Poëta Nobilis*. Voici la liste de ses Ouvrages, dont quelques-uns ont été mal à propos attribuez jusques à présent à Lauterbach le Jurisconsulte dont l'article suit, *Oratio Metrica de Cæsaribus Austriacis recitata, cum Lauro Poëtica ornaretur Viennæ; Ad pictatem commonefactio Salomonis paraphrasi reddita ex Eccles. c. 12. Viennæ, 1561, in quarto; Epigrammatum libri quatuor*, Francofurti, 1562, *in quarto; Carmina Gratulatoria ad Maximilianum II, Romanorum Regem, & Epigrammata in ejusdem coronationem; Opus Biblicum versu elegiaco, & subjunctis rythmis Germanicis; Drama in Nuptiis Joh. Jac. Reinh. Strasseri; Φυσιοσοφία, seu Theatrum Sapientiæ naturalis; Cithara Christiana; Psalmodiarum Sacrarum libri septem;* [illegible] *libri septem; Satellitium Christianum.* Il mourut le dixiéme octobre 1593, & sa mémoire fut honorée par une très-belle Epitaphe dressée dans l'église de S. Kilian. * *Biographia MSS.* Joh. Lauterbachii, *ab ipso conscripta.* Hommoldi *Panegyr. Lauterbachio dictus, MSS. Dict. de Bayle.*

LAUTERBACH (Jean de Noskowitz) Docteur en Droit, issu d'une bonne famille noble de Misnie, ou selon d'autres de Silésie, naquit vers l'an 1550. Il commença ses études au Collége de Meissen, & dix ans après il alla à l'Université de Wittenberg, où il fut fort bien auprès de Philippe Mélanchthon, & de son gendre Gaspard Peucerus. Il fut aussi à Leipsic & y fréquenta Joachim Camerarius. Il s'appliqua particuliérement à la Poësie & au Droit, & prit le degré de Docteur à Wittenberg. Il fit ensuite un voyage à Paris pour se perfectionner sous François Hottoman, & sous Hugues Doneau. Mais comme peu après son arrivée à Paris, se fit le fameux Massacre de la S. Barthelemi, il se sauva avec ces deux grands Hommes, & accompagna le dernier jusques à Heidelberg, d'où il partit ensuite pour l'Italie afin d'en voir les meilleures villes & les plus célébres Universitez, dont il fit ensuite l'éloge dans ses Poëmes. Quoiqu'il eût de très-beaux talens, il ne voulut accepter aucune charge à la Cour, & il aima mieux couler ses jours dans quelques Terres qu'il possédoit, & se divertir avec les champs, les forêts & les ruisseaux

dont il a fait des Descriptions Poëtiques. Voici la liste de ses Ouvrages, *Poëmata*, Wittenbergæ, 1591, *in quarto; Tractatus novus de armis & literis, in quo de prærogativa Militis & Doctoris disseritur; Disputatio an bona ecclesiastica recte possideantur a Laicis; Commentarium de Bello contra Turcas suscipiendo & confusione Sectæ Mahommedicæ; Princeps Christianus; Historia expugnatio Byzantii, an. 1453; De Origine & progressu Juris Civilis præcipue, vel maxime judiciarii; Tractatus de optimo Politiæ genere.* On ne sait pas bien le tems de sa mort. Il y en a qui en mettent la date au dixiéme octobre 1593; mais comme c'est là la date de la mort de Jean Lauterbach, Recteur à Hailbron, il y a toute apparence qu'ils ont encore été confondus à cet égard, puisqu'il paroît presque incroyable que deux Savans du même nom, soient morts précisément le même jour. * Freheri *Theatrum*, p. 931. Bucholtzeri *Index Chron.* Lotichius, *in Bireto. Poët. Dict. de Bayle.*

* LAUTERBACH (Wolfgang-Adam) célébre Jurisconsulte, naquit à Schlaitz en Haute-Saxe dans le Voigtland. Il fut Professeur en Jurisprudence à Tubingue, Conseiller Privé du Duc de Wirtemberg, & Directeur du Consistoire de Stutgard. Il mourut le 18 août 1678, dans la soixantiéme année de son âge. On a de lui, *Conclusionum Forensium Exercitationes 19; Tractatus de Bonorum societate conjugali; Differentiæ Juris communis & Wurtembergici in criminalibus; De Epistola; De Fidejussore indemnitatis; De singulari fratrum Jure; De Juramentis; Disputationum Juris Tubingici volumina tria; Compendium Juris; Collegium Theoretico-practicum in Pandectas, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diar. Biogr.* Planer, *Hist. Varisciæ*, §. 17.

LAUTERBACH (Jean-Wolfgang) célébre Jurisconsulte, florissoit en 1678, & étoit Professeur en Droit à Tubingue. Il a écrit sur la Jurisdiction volontaire. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAUTERBACH, petite ville de la Haute Alsace, pas loin de la ville & Abbaïe de Murbach, dans la jurisdiction de laquelle elle se trouve. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LAUTERBACH, petite ville d'Allemagne dans la Hesse, au midi de Cassel, dont elle est éloignée de treize lieues. On y fait grand négoce de toile, de fil, & de draps. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Duché de Glogaw dans la Silésie. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Royaume de Bohême dans la Préfecture d'Elnbogen, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. On trouve dans son voisinage de l'étain le plus fin en grande abondance. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans la Principauté de Grubenhague. On trouve dans ses environs de bonnes mines d'argent. Elle appartient à l'Electeur de Hanovre. * *Le même.*

LAUTERBERG. *Voyez* LUTTERBERG.

* LAUTERBOURG, ville d'Alsace dans la partie septentrionale d'Alsace, sur le Lauter un peu au dessus de son embouchure dans le Rhin. Elle est au nord-nord-est de Strasbourg, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

LAUTERECK ou LAUTRECK, en Latin *Lutra*, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle est située sur le Lauter au confluent du Glan, & à sept lieues au dessous de Caseloutre. Cette ville avec son territoire est une dépendance du Comté de Veldentz, & a donné le nom à une branche de la Maison Palatine. *Voyez* BAVIERE. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUTERSHAUSEN. *Voyez* LEUTERSHAUSEN.

LAUTHERDALE. *Voyez* LAUDERDALE.

LAUTIER (Anne de) Dame de Champ-Baudouin, vivoit sur la fin du *XVI* siécle, l'an 1584, & mérita d'avoir place entre les personnes savantes de son siécle. Elle étoit de Paris & originaire de Dauphiné, niéce de Philippe de Lautier, Général des Monnoyes, & veuve du Sieur Grosiot, Conseiller du Roi en son Conseil. Cette Dame entendoit le Latin, écrivoit agréablement en prose & en vers, & avoit de la curiosité pour toutes les belles Sciences, & particuliérement pour les Mathématiques. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p. 10.*

* LAUTIUS (Camille) a écrit un livre sur l'adoration dans l'Eucharistie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Ce pourroit bien être le même que le suivant.

LAUTIUS (Camille) de Gand, florissoit vers l'an 1615. Il composa des Notes sur Paul Orose, sur Catulle, sur Tibulle & sur Properce. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valere André, qui l'appelle *Laut.* & non *Camille*, *Biblioth. Belgica*, p. 636.

LAUTREC, petite ville de France en Languedoc dans l'Albigeois, est située à deux lieues de Castres, sur une montagne qui produit d'excellens vins. Il y avoit autrefois un château qui est ruiné. Le Chapitre de S. Pierre de Burlas y a été transféré depuis les troubles de la Religion. Lautrec a titre de Vicomté, & ses Vicomtes ont tenu un rang considérable parmi les grands Seigneurs de Languedoc. Les derniers Comtes de Foix ont eu le Vicomté de Lautrec, par donation du Roi Philippe *de Valois*; & par mariage ou par alliances, les Seigneurs de Ventadour, de Rioule, d'Arpaion, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Monfa, &c. ont porté la même qualité de Vicomtes de Lautrec. Odet de Foix, Général de l'armée, si célébre du tems du Roi François I, étoit Comte de Lautrec. * *Consultez* le Traité du Domaine du Roi, de du Puy; l'Histoire des Comtes de Toulouse; & les Mémoires de Languedoc, de Catel, &c. *Cherchez* aussi FOIX.

LAUTRECK, ville d'Allemagne. *Voyez* LAUTERECK.

* LAUXMIN (Sigismond) né en Samogitie, province de Pologne, entra en 1616 dans la Société des Jésuites. Il mourut en 1670 à Vilna, dans la 71 année de son âge, après avoir exercé plusieurs fois la charge de Recteur en différens Colléges, & celle de Sous-Provincial de Lithuanie. On a de lui, *Demonstra-*

tis Catholicæ Ecclesiæ; Praxis Oratoria; Epitome Institutionum Linguæ Græcæ; Ars Musica, &c. * Sotwel, *Biblioth. S. J.*

LAUZANE. *Voyez* LAUSANE.

LAUZUN (Comte & Duc de) *Voyez* CAUMONT.

* LAUZUN, petite ville de France dans le Gouvernement de Guienne, & en particulier dans l'Agénois. Elle a titre de Duché. Elle est à peu près au nord d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * M. Delisle, *Carte du Gouvernement general de Guienne.*

LAW. LAX. LAY. LAZ.

* LAWBORCH ou LAWEBORCH. *Voyez* LOBURG.

LAWEMBOURG (le Duché de) est un petit Etat du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est borné au Levant par le Duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawembourg capitale, Wittenberg, Mollen, Ludersbourg & Weningen. Ratzebourg y est enclavée; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la Maison de Lawembourg a eu pour tige *Jean* I, fils de *Bernard* I, Electeur de Saxe, lorsque la branche Electorale d'*Albert*, fils aîné de Bernard fut éteinte, les Ducs de Lawembourg prétendirent que l'Electorat étant un fief masculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de *Saxe-Lawembourg.* Cette branche fut aussi éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendans au Duché de Lawembourg. La Maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le Duc de Zell ou maintenant de Hanovre, en vertu d'un traité de confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'Electeur de Saxe par un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce Duché, en attendant la décision. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAWEMBOURG, bourg ou ville de la Poméranie. *Voyez* LOWEMBORCH ou LOUWEMBOURG.

* LAWEMBOURG, en Latin *Leoburgum*, capitale du Duché dont on vient de parler, est située sur l'Elbe, à l'est de Hambourg tirant vers le sud, & au nord-est de Lunebourg, à douze lieues de la première, & à cinq lieues de la seconde. Lawembourg a un château sur la montagne, appartenant au Duc de Saxe-Lawembourg. Elle doit avoir tiré son nom du Duc Henri *le Lion* qui la bâtit en 1157. D'autres disent que l'Empereur Frédéric l'ayant mise au Ban de l'Empire, Henri *le Lion* donna cette contrée à Bernard, Duc de Saxe & Comte d'Ascanie, qui fit démolir l'ancienne Ertenburg, & en employa les débris à la construction de Lawembourg sur l'Elbe, que les Vandales nommoient *Lave*, de sorte qu'ils appellérent Lavenburg cette nouvelle ville bâtie sur la Lave. Il y a à Lawembourg un bon passage sur l'Elbe dont les Suédois se servirent très-utilement dans la guerre de trente ans. Waldemar Roi de Danemarc s'empara de Lawembourg dans le XIII siécle; & en 1627, le Général Impérial Tilly s'en rendit aussi maître. Le dernier Duc de Saxe-Lawembourg de la branche Ascanienne, étant mort en 1689, George-Guillaume Duc de Lunebourg-Zell, fit fortifier Lawembourg: ce qui choqua les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & le Roi de Danemarc. L'affaire fut accommodée avec les deux premiers; mais le Roi de Danemarc ne voulant absolument pas souffrir de nouvelles fortifications sur ses frontiéres, la guerre ne cessa point, jusques à ce qu'on eût démoli tous les nouveaux Ouvrages. * Crantzii, *Saxonia*, *l.* 6. *c.* 44. Wolter, *Chron. Brem. apud Meibomium. Rerum Germ. tome* 2. *p.* 51. Chytræi *Saxonia*, *l.* 2. Danckwerts *Holstein. Chron. fol.* 244. Zeiler, *Topogr. Saxoniæ Infer. p.* 152. Lucæ *Furstensaal*, *p.* 679, &c. *Dict. Allemand.*

LOWENSTEIN. *Voyez* LOBENSTEIN.

LAWERS ou LAWICA, en Latin *Lavica*, *Labacus*, *Labais*, *Lauus*, riviére des Provinces-Unies. Elle coule sur les confins de la Frise & de la Seigneurie de Groningue, & se décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAWICA. *Voyez* LAWERS.

LAWINGEN. *Voyez* LAUGINGEN.

LAXEMBOURG, bourg ou petite ville de l'Autriche, sur la petite riviére de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un Palais à Laxembourg, où il va souvent se délasser. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAXFORD, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Strath-Navern, est remarquable par l'abondance des saumons qu'on y pêche. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1304.

LAXI, ville avec marché dans l'Isle de Man, située sur une Baye appellée de son nom la Baye de Laxi, dans la partie orientale de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAXIENS. *Cherchez* LAZIENS.

* LAY, riviére de France dans le Poitou, coule à peu près du nord au sud, dans la partie occidentale de cette province, & se rend dans la Mer de Gascogne, au nord de l'Isle de Ré.

* LAYA, riviére de l'Isle d'Ila ou Yla, l'une des Isles Westernes à l'ouest de l'Ecosse méridionale. On l'appelle aussi *Lisa* & *Laggan.* Elle traverse presque toute l'isle du nord au sud, & l'on y prend quantité de poisson. Elle tombe dans un Golfe où l'on trouve une infinité de harangs, lorsque la saison en est venue. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1361.

LAYBACH. *Voyez* LABACH.

LAYMAN, LAYMANN. *Cherchez* LAIMAN.

LAYRAC. *Voyez* LEYRAC.

LAYRUELZ (Servais de) On a donné cy-dessus l'article de LAIRVELL en quatre ou cinq lignes, pris de Valére André. C'est le même que *Layruels* dont on va parler plus amplement. Etant Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Abbé de Sainte-Marie-de-Pont-à-Mousson, Docteur de Sorbonne, il fit profession dans l'Abbaïe de S. Paul de Verdun en 1580, & sa Théologie dans l'Université de Paris. Sa piété égale à sa science, le rendit de bonne heure recommandable dans son Ordre. Il fut choisi Vicaire-Général n'étant encore que simple Religieux; il remplit les devoirs de cet emploi avec tout le zéle qu'on pouvoit attendre de sa grande vertu, & avec tout le succès que faisoit espérer sa doctrine. Il visita les monastéres de France, des Païs-Bas, d'Allemagne, de Bohéme, &c. y rétablit la discipline, & fut en habile homme tirer parti de ses voyages, par les morceaux d'antiquité qu'il recueillit dans les monastéres, & dont il enrichit sa bibliothéque. Le Pére Daniel Picart, Abbé de Sainte-Marie, touché du mérite du Pére Layruelz, le choisit pour son Coadjuteur en 1599. Il lui succeda en 1600, & pour seconder les vues de son vertueux prédecesseur il acheva l'ouvrage de la réforme de son monastére, qui n'avoit été qu'ébauché. Il conduisit pas à pas cette entreprise délicate & difficile; il y interessa les Généraux de l'Ordre, François de Long-pré, & Pierre Gosset, qui sentant comme lui les besoins que l'Ordre avoit de réforme, appuyérent de leur autorité les projets du Pére de Layruelz, dans l'espérance que la discipline se communiqueroit du monastére de Sainte-Marie, dans les autres Abbaïes de l'Ordre. Sous leur approbation il fit revivre dans son Abbaïe le premier esprit de S. Norbert, & rétablit l'abstinence, le jeûne, depuis l'exaltation de la Croix jusqu'à Pâques, la dureté du coucher, du vêtir, & les autres observances que l'abus avoit proscrites. Il fit confirmer les articles de sa réforme par une Bulle de Paul V, en 1617. Le Cardinal de Lorraine, Evêque de Verdun, fut chargé de son exécution. Tout cela n'étoit que pour l'Abbaïe de Sainte-Marie, & pour quelques Maisons de Lorraine qui adoptérent cette réforme, mais comme elle prit d'autres accroissemens par la jonction d'autres monastéres, & que le Général Gosset ne souhaitoit rien plus que de la voir répandue par tout l'Ordre, on jugea avec lui qu'il falloit s'adresser à *Grégoire XV*, pour obtenir une confirmation nouvelle, qui ratifiât non seulement la Bulle de Paul V, mais encore qui donnât force à certains réglemens que le Général avoit ajoûtez pour la perfection de la réforme même. On obtint cette Bulle en 1621, & c'est elle qui fixe la discipline & les droits de la réforme, connue sous le nom de Congrégation de l'ancienne rigueur de l'Ordre de Prémontré, & qui comprend quarante & une Maisons répandues en Lorraine, en France, & en Normandie, dont le régime immédiat appartient au Chapitre annuel de la réforme, & le Chapitre vacant, au Vicaire-Général & à trois Définiteurs élus par le Chapitre. Le Général de Prémontré a droit de visite & de recevoir toutes les causes & les plaintes qui sont portées à son tribunal par appel de celui du Vicaire Général. Le Pére de Layruelz mourut le 18 octobre 1631, âgé de 71 ans. Il avoit un génie heureux, orné de l'érudition de son tems; sa prudence étoit féconde en ressources, & toutes ses ressources ne tendoient qu'au bien; il donna retraite dans son Abbaïe au Pére Pierre Fouvrier de Matincourt, & au Pére Didier de la Cour; l'un Réformateur des Chanoines Réguliers de Nôtre-Sauveur, l'autre Instituteur de la Congrégation réformée de S. Vanne, & de S. Hidulphe, & tous deux illustres par leur sainteté. Il y a plusieurs Manuscrits du Pére Layruelz qui n'ont pas encore vu le jour, & qui mériteroient de le voir. Il a donné au public *Optica Regularium*, imprimé chez Bernard du Pont-à-Mousson en 1603. C'est un Commentaire sur la Régle de S. Augustin: on y lit un mélange d'Histoires & de principes de Morale, tels que ces tems où il écrivoit le permettoient, sous l'autorité des Casuistes peu versez dans la Morale des Saints Péres & des Conciles. En 1623, il fit imprimer dans son Abbaïe *Catechismus Novitiorum.* Cet Ouvrage dans son genre est accompli & il est un des meilleurs entre les Ascétiques. * *Cet article a été fourni.*

LAZACH, Royaume de l'Arabie Heureuse, avec une ville de même nom, est maintenant possédé par le Turc. * Sanson.

LAZAMATES, peuples anciens qui habitoient proche du Lac Mæotide. Juigné qui en parle dans son Dictionnaire Cosmographique, dit sur le rapport d'Alexandre *ab Alexandro*, *l.* 1. *ch.* 24, que les hommes combattoient à pié, & les femmes à cheval & qu'elles n'avoient la liberté de se marier qu'après avoir tué quelqu'un de leurs ennemis. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAZARE, pauvre véritable, ou symbolique, dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile, étoit couvert d'ulcéres, & couché devant la porte d'un riche, où il ne désiroit *que les miettes* qui tomboient de sa table, sans que personne *les lui* donnât. L'Ecriture assure que les chiens venoient lécher les playes de Lazare. Dieu voulant récompenser sa patience, le retira du monde, & son ame fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & fut condamné aux tourmens de l'enfer, où, levant les yeux en haut, il vit le bonheur de celui qu'il avoit méprisé dans le monde, & demanda qu'il le soulageât d'une goutte d'eau; mais Abraham lui répondit qu'ayant goûté les délices de la terre pendant que Lazare souffroit, il étoit juste qu'il fût dans les tourmens, dans le tems que Lazare seroit dans la joye. Plusieurs saints Péres ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare & du mauvais riche, est une Histoire, & non pas une simple parabole. * S. Luc, *ch.* 16. Tertullien, *de Resurr. carn. c.* 17. Euthyme, *in c.* 16. *Lucæ.* S. Augustin, &c.

LAZARE (Saint) frere de Marie & de Marthe, qui logeoit à Béthanie, bourg à quinze stades de Jérusalem. Il avoit le bonheur d'être aimé de Nôtre Seigneur. Etant tombé malade, ses sœurs firent dire à JESUS-CHRIST que leur frére étoit malade. Le Seigneur ayant appris cette nouvelle, dit que cette maladie n'alloit pas à la mort; mais qu'elle serviroit à glorifier le Fils de Dieu. Quelque tems après, il dit à ses Disciples, *Nôtre ami Lazare dort, & je vais l'éveiller.* Ses Disciples lui répondirent, *s'il dort, il sera guéri*; mais JESUS entendoit parler de la

mort,

mort, & eux croyoient qu'il leur parloit du fommeil ordinaire. C'eft pourquoi Jesus-Christ leur dit nettement, *Lazare eft mort, & je me rejouis pour l'amour de vous, que je n'étois pas là, afin que vous croyiez; mais allons le trouver.* Etant allé à Béthanie, il y arriva quatre jours après la mort de Lazare. Il demanda où on l'avoit mis, fit ôter la pierre de fon tombeau, & l'appella à haute voix, en difant, *Lazare, fortez dehors.* Auffi-tôt Lazare fortit, ayant les piez & les mains liez de bandes, & le vifage envelopé de linges. Jesus dit aux Affiftans de le délier, & de le laiffer aller. Ce miracle ayant été rapporté au Prince des Prêtres & aux Pharifiens, ils prirent la réfolution de tuer Lazare. On ne lit point qu'ils ayent exécuté leur deffein. S. Epiphane rapporte qu'il a vécu encore 33 ans, & qu'il avoit 30 ans dans le tems que Notre Seigneur le reffufcita. Les Grecs difent qu'il eft mort dans l'ifle de Cypre, où il étoit Evêque, & que fes Reliques ont été tranfportées à Conftantinople, fous l'Empereur Leon *le Sage*: les anciens Martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'eft que dans les derniers tems que l'on a inventé la Fable de fon voyage en Provence, avec Marie-Magdelaine & Marthe, fes fœurs, & que l'on a fuppofé qu'il eft mort Evêque de Marfeille. Sa Fête, avec celle de fainte Marthe, eft marquée dans les Martyrologes, au 17 decembre. * S. Jean, *ch.* 11 & 12. Epiphane, *Hæref.* 66. Zonare, *Annal. tome* 3. Les Martyrologes. De Launoy, *de commentitio Lazari in Provinciam appulfu.* De Tillemont, *Memoires pour l'Hiftoire Ecclefiaftique, tome* 2.

LAZARE, Religieux Grec, & excellent Peintre, fut cruellement tourmenté, vers l'an 830, par Théophile, Empereur de Conftantinople, parce qu'il peignoit des images de Jesus-Christ, de la Vierge, & des Saints, dont ce Prince avoit défendu l'ufage & le culte. Ce Prince Iconoclafte fit d'abord déchirer Lazare à coups de fouet, avec tant de violence, qu'on n'en attendoit que la mort. Comme il eut appris quelque tems après, que ce faint homme, étant revenu de cette extrémité, continuoit à peindre des images, il lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Ce tourment n'empêcha pas Lazare d'employer encore ces mêmes mains, toutes brûlées qu'elles étoient, à peindre quantité de faintes images. Il en fit entre autres une du Sauveur du monde, qui fut mife, après la mort de Théophile, fur la grande porte du Palais impérial, à la place de celle que Léon l'*Arménien* en avoit fait ôter. Lazare fut envoyé l'an 856, par l'Empereur Michel, pour être Ambaffadeur vers le Pape Benoît III. On prétend qu'il y fut renvoyé une feconde fois, & qu'étant mort, fon corps fut rapporté à Conftantinople. Ce faint homme mourut vers l'an 867. Les Grecs font mémoire de lui le 17 novembre, & les Latins le 23 février. * Cédrène. Maimbourg, *Iconoclaftes.* Baillet, *Vies des Saints, au* 23 *fevrier.*

LAZARE (Saint) Ordre Militaire, fut établi par les Chrétiens occidentaux, dans le tems qu'ils tenoient la Terre-Sainte. Il étoit différent des Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de S. Jean de Jérufalem. Son Inftitut étoit de recevoir les Pélerins dans des maifons fondées exprès, de les conduire par les chemins, & de les défendre contre les Mahometans. Les Papes lui donnérent de grands privileges, & les Princes de riches poffeffions. Le Roi Louis VII, dit *le Jeune*, lui donna l'an 1154, la Terre de Boigny, près d'Orléans, où les Chevaliers de Saint-Lazare fixérent leur réfidence, après que les Chrétiens eurent été chaffez de la Terre-Sainte. Ils y gardoient leurs titres, & ils y ont toujours tenu leurs affemblées. Dans la fuite, comme ils étoient devenus inutiles, ils devinrent auffi méprifables: de forte que les Chevaliers de Malte obtinrent facilement d'Innocent VIII, la fuppreffion de cet Ordre, & fon union avec le leur. Mais ceux de France s'en étant plaints au Parlement, il y fut ordonné que cet Ordre fubfifteroit féparé de tout autre. Le Pape Pie IV en donna la Maîtrife en Italie feulement, à Jannot de Caftillon, fon parent l'an 1565: ce qu'il confirma par une Bulle, où parlant de l'ancienneté de cet Ordre, il en rapporte l'établiffement au tems de S. Bafile, ajoûtant qu'il fut augmenté fous Damafe I, fous Julien, & fous Valentinien Empereurs. A la vérité, S. Grégoire *de Nazianze* parle d'un Hôpital fondé par S. Bafile, fous le nom de S. Lazare: mais non pas d'un Ordre Militaire. Il en eft de même de ce qu'on dit de cet Ordre, du tems du Pape Damafe I, & des autres. Après la mort de Jannot de Caftillon en l'an 1572, le Pape Grégoire XIII, déféra la dignité de Grand-Maître au Duc Emanuel-Philibert de Savoye, & à tous fes fucceffeurs, & unit cet Ordre avec celui de Saint-Maurice de Savoye: mais ce changement n'eut point de lieu à l'égard de la France, où Aimar de Chattes, Chevalier de Malte, conçut l'envie de faire refleurir cet Ordre. Philibert de Nereftang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, lui fuccéda dans ce deffein, & employa fi heureufement fon pouvoir auprès du Roi Henri IV, que ce Monarque l'en fit Grand-Maître l'an 1608. Il obtint une Bulle du Pape fort avantageufe pour cet Ordre, qui eft pour la France, ce que celui de Saint-Maurice & de Saint-Lazare eft pour ceux de delà les monts. Ces Chevaliers, entre autres priviléges, ont pouvoir de fe marier, & de tenir des penfions fur des Bénéfices Confiftoriaux. Cet Ordre a encore été rétabli & mis en un plus haut luftre, fous le régne de Louis XIV. M. le Duc d'Orléans en eft aujourd'hui Grand-Maître. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 20. *de Laud. Bafilii.* Mennius, *Deliciæ Equeftrium.* Aubert le Mire, *Origine des Ordres Militaires.* Favin, *Hiftoire des Ordres Militaires.* De Belloy, *Origine & Inftitution de divers Ordres de Chevaliers.* De Thou, *Hift. l.* 38. Sponde, *A. C.* 1565, 1572 & 1608. Mézeray, *Hiftoire de France.* *Voyez* auffi le Bullaire, *Conft.* 95. *Pii IV: Conft.* 28. *Pii V: Conft.* 7. *Gregorii XIII.*

GRANDS-MAITRES de l'ORDRE de S. LAZARE & Commandeurs de BOIGNY.

1099. Frére Gerard, fuivant le Pére de S. Luc.
1277. M. Thomas de Semville, Maître & Procureur général de l'Ordre, & Chevalier de S. Ladre de Jérufalem & Chapitre de Boigny. *Acte aux Archives de l'Ordre, ch.* 8. *liaffe* 1.
1300. Frére Jean de Paris, mort en 1304. Le Pére de S. Luc, *p.* 148 & 149, cite cette Infcription de la fainte Chapelle de Boigny: *Cy gît Fr. Jean de Paris, Chevalier, jadis Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jérufalem qui trépaffa l'an de Grace* 1304, *le lundi deuxiéme jour du mois de janvier; Priez Dieu pour l'ame du défunt.*
1354. Frére Jean de Couras, Chef & Maître de tout l'Ordre de S. Lazare de Jérufalem. Touffaint de S. Luc, *p.* 46 & 149.
1377. Jean de Beynes, Chef général, & Maître de tout l'Ordre de S. Lazare tant deçà que delà la mer. S. Luc, *p.* 47 & 150. Il eft enterré à Boigny, & on lit fur fa tombe ce qui fuit: De Beynes, *Chevalier, jadis Maître de l'Ordre de S. Ladre de Jérufalem.* (Tout le refte eft effacé jufqu'à ces mots) *Priez Dieu pour l'ame du défunt. Acte aux Archives, ch.* 75. *liaffe* 2. *piéce* 2.
1400. jufqu'à 1453. Pierre de Ruaulx, Maître de tout l'Ordre de S. Lazare de Jérufalem. * S. Luc, *p.* 57. 59 & 150. *Actes aux Archives & Arrêts du Parlement de* 1448, 1449 & 1453.
1481. Frére Pierre le Cornu. S. Luc, *p.* 77, dit que dans un Acte Capitulaire du mardi des Féries de la Pentecôte 1481, il eft fait mention que ledit le Cornu avoit fuccédé au Grand-Maître des Ruaulx, & qu'il prenoit dans cet Acte la qualité de Chevalier, Grand-Maître général de tout l'Ordre & noble Chevalerie de S. Lazare de Jérufalem deçà & delà la mer.
1488. Frére François d'Amboife, Maître & Chef général de tout l'Ordre de S. Lazare de Jérufalem. * S. Luc, *p.* 71 & 151.
1491. 1506. 1511. } Frére Agnan de Mareuil.
1521. Frére François de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18 de juin 1521.
1547. Frére Claude de Mareuil. S. Luc cite l'Arrêt du Parlement du 16 février 1547, où ledit Claude de Mareuil eft établi Commandeur de Boigny, & Maître général de l'Ordre de S. Lazare de Jérufalem. Cet Arrêt eft aux Archives. Il y en a d'autres de janvier 1544, du 20 août 1547, du 18 août 1548, du 15 juin 1548, & du 18 juillet 1551.
1554. Frére Jean de Conti. S. Luc cite un Acte capitulaire d'un Chapitre général, tenu à Boigny aux Fêtes de la Pentecôte, dans lequel ledit Frére Jean de Conti eft établi Maître général de tout l'Ordre & Chevalerie de S. Lazare de Jérufalem deçà & delà la mer, & donne à un Chevalier natif de Calabre, l'adminiftration des biens dépendans de l'Ordre, au territoire de Sucffano, en la Pouille, à la charge de 220 florins.
1565. Frére Jean de Lévi. S. Luc dit qu'il fut pourvu de cette charge par Henri II, qu'il obtint des Bulles en Cour de Rome, & qu'il fe démit de fa charge entre les mains du Roi. Il cite un Arrêt du Grand Confeil du dixiéme décembre 1565, dans lequel ledit de Lévi eft nommé Prieur & Commandeur du Prieuré & Commanderie de Boigny, Grand-Maître & Adminiftrateur de l'Ordre de S. Lazare.
1567. 1571. 1574. Frére Michel de Seure. *Aux Archives, Arrêts du Parlement du* 18 *de janvier* 1571 & *du* . . . . 1574, où ledit de Seure eft établi Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem, Commandeur de la Commanderie de Boigny, Grand-Maître & Adminiftrateur de S. Lazare de Jérufalem, *ch.* 3. *liaffe* 1. & *liaffe* 1. *du ch.* 8.
1578. Frére François de Salviati. Arrêts du Parlement de Paris, du 31 août 1584: du 29 janvier, 8 avril, & 24 mai 1585: du 8, 16 & 22 mai, & 5 août 1586: du 9 & 10 mars 1587: & du 4 juin 1597. Chapitres généraux de l'Ordre, tenus à Boigny par ledit Salviati en 1578, 1579, 1580, jufqu'en 1585.
Frére Aymart de Chattes. * S. Luc.
M. Charles de Gayant.
1604. 8. oct. 30 oct. 1608. M. Philibert de Néreftang, Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare, fur la démiffion de M. Charles de Gayant, & Grand-Maître de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel.
1612. 26 oct. M. Claude de Néreftang, Grand-Maître de S. Lazare, & de Notre-Dame de Mont-Carmel.
1639. 16 août. M. Charles-Achille, Marquis de Néreftang, reçu en furvivance.
1645. Ledit M. Charles-Achille, Marquis de Néreftang.
1673. 4. févr. M. François le Tellier, Marquis de Louvois, Grand-Vicaire général de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérufalem, fur la démiffion volontaire de M. Charles-Achille, Marquis de Néreftang.
1693. 24 dec. } M. Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau.
1721. Monfeigneur le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, Grand-Maître actuellement en 1736.

* LAZARE (Le Guet de Saint-) ou la Courfe du cheval de S. Victor. C'étoit une ancienne cérémonie, moitié Chrétienne

& moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marseille S. Victor qui en est regardé comme le Patron. Cette cérémonie ou Fête commençoit le soir de la veille de S. Victor, par une magnifique cavalcade qui duroit le reste de la nuit aux flambeaux & tenoit toute la ville dans la joye. On peut voir une description de cette Fête dans le *Mercure de France*, 1729. p. 1740.

LAZARELLI. *Voyez* LAZZARELLI.

LAZARI (Pierre-Antoine) Ecclésiastique, Chevalier de Latran, & Prevôt de l'église de Notre-Dame de Pavie, dans le XVII siécle, mourut dans cette ville sa patrie, le 24 septembre de l'an 1630, âgé de 58 ans. Il laissa un Abbrégé des Ouvrages de Martin Aspilcueta, dit *Navarre*, & d'autres Ouvrages de dévotion. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. partie* 1.

* LAZAY, bourg de France dans le Poitou, sur la Dive, est au sud-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

LAZIARD (Jean) ou plutôt *le Jars*, Religieux Célestin, sur la fin du XVI siécle, est Auteur d'un Abbrégé de l'Histoire Universelle, qui a été donné au public par Edmond le Févre, & qui a été continué jusqu'à la cinquiéme année du régne de François I, par Hubert Velleius, que quelques uns nomment *la Vallée*. La préface commence par ces mots, *Qui in terris gignuntur;* & l'Ouvrage par ces autres, *Deum esse, universi pulchritudo, atque dispositio testatur*, &c. Vossius s'étonne, avec raison, que Gesner, Simler & Possevin n'ayent point eu connoissance de cet Ouvrage.

LAZIENS ou LAXIENS, peuple de la Sarmatie d'Europe, habitoient autrefois sur le bord des Palus Méotides, & aux portes Caspiennes, sur les confins des Ibéres. Ces peuples se convertirent à la Foi vers l'an 522, sous le pontificat du Pape Hormisdas. Zatus, leur Roi, vint à Constantinople trouver l'Empereur Justin, qui fut son Parrain au saint batême, & qui lui donna à son départ une couronne & un habillement royal. * *Consultez* l'Auteur de l'*Histoire mêlée, l.* 15. Zonare, *Annal. l.* 3. Cédréne, *in Compendio*.

LAZIUS (Wolfgang) fils de Simon Lazius Médecin, naquit à Vienne en 1524. Il fut fait Professeur des Belles Lettres à Vienne, qu'il enseigna pendant 19 ans, puis il fut fait Professeur en Médecine. De Médecin de l'Empereur, Ferdinand le mit au nombre de ses Conseillers & le fit Chevalier pour les bons services qu'il lui rendit, & à la République des Lettres. Il fiança une Demoiselle qui ne voulut pas l'épouser, c'est pourquoi il se maria à une Paisanne, à laquelle il laissa tout son bien. Afin d'écrire avec plus d'exactitude les Ouvrages qu'il vouloit donner au Public, il feuilleta les vieux Manuscrits qui étoient dans les Monastéres d'Autriche, de Carinthie, de Stirie, de Souabe, du Brisgau, du Suntgow, de la Forêt Noire, & de plusieurs autres lieux. Il se donna beaucoup de peine pour illustrer l'Histoire de la ville de Vienne & de l'Autriche. Les Etats d'Autriche jugérent ce travail digne d'une récompense honorable, laquelle ils firent donner à ce savant Ecrivain. Il mourut en 1565. C'étoit un homme fort habile, mais qui ne fait pas paroitre dans ses Ecrits, tout le jugement que l'on désireroit. On a de lui, *Rerum Viennensium Commentaria; Commentaria Reipublicæ Romanæ; Chorographia Pannoniæ; De rebus fortiter simul ac feliciter gestis à Ferdinando Romanorum Rege, in Hungaria, Bohemia & Saxonia; Commentariorum in Genealogiam Austriacam libri duo; Declamatio de Artis Medicæ præstantia; Scriptum de commientione, in Caroli Magni Imperatoris aliorumque incerti nominis fragmenta de veteris Ecclesiæ ritibus; Tabulæ Imperatorum in ære exstantium, adhibita Numismatum interpretatione; Regni Hungariæ Archæologiæ liber; Libri tres Conjurationis Smalcaldensis; Pictura sive Mappa, in qua delineatum est bellum gestum ab Imperatore Carolo V, adversus Smalcaldenses in Bavaria; Liber solennitatum trium coronationum; Vetustissimorum Numismatum Commentarius; Austriaca Historia.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 207, & *suiv.* édit. de Hollande, 1715. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Gesner, *Biblioth.* Reusner, *in Iconib.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. & Philosoph.* De Thou. Lambécius. Le Mire.

LAZZARELLI (Jean-François) natif de Gubio en Italie, a été un fort bon Poëte. Il fut quelque tems Auditeur ou Juge à la Rote de Macérata, puis il se consacra à l'état ecclésiastique, & fut Prêtre & Prevôt de la Mirandole. Il mourut l'an 1694, à l'âge de plus de 80 ans. Il publia un Ouvrage intitulé la *Cicceide*, qui est quelque chose de fort singulier. C'est un Recueil de Sonnets & de quelques autres sortes de Poësies, où il déchire cruellement Arrighini, natif de Luques, qui avoit été son Collégue à la Rote de Macérata. Il le traite comme si ç'eût été un personnage *tout composé de parties honteuses*. Sa versification est la plus aisée, la plus naturelle, la plus coulante, qui se puisse voir. On y trouve une fécondité surprenante d'imagination, & de pensées ingénieuses & vives; mais tout cela roule sur un sujet si obscéne, & est animé d'un esprit si satyrique, si vindicatif, & quelquefois si profane, qu'on peut s'en scandaliser légitimement. La préface de son livre contient des excuses, qui ne l'excusent point. * Bayle, *Dict. Crit.*

L E A. L E B.

LE'A, Dame Romaine, sur la fin du quatriéme siécle, fut une des Disciples de S. Jérôme. Après la mort de son mari, elle s'enferma dans un monastére de Vierges, & y mourut saintement l'an 383. S. Jérôme a fait son éloge dans une lettre qu'il écrivit à sainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuse de cette Dame, à la fin malheureuse d'un Payen, nommé *Prætextat*, qui étant désigné Consul, étoit mort en même tems. * S. Jérôme, *Epist.* 24.

* LEA ou LEY, riviére d'Angleterre, dans la province de Hartford, la traverse de l'ouest à l'est, arrose la ville de Hartford, coule ensuite du nord au sud, & va se rendre dans la Tamise, environ à deux lieues au dessous de Londres.

LE'A, femme du Patriarche Jacob. *Cherchez* LIA.

LEA, riviére d'Irlande. *Voyez* LE'E.

* LEADE (Jeanne) Dame Angloise fort connue par ses Ecrits, qui doit avoir eu plusieurs révélations, dont elle fait mention dans ses Ouvrages, dans lesquelles elle pousse fur tout les sentimens des Millénaires, & le rétablissement de toutes choses. Elle se sert d'expressions sublimes & obscures, & parle à peu près dans le style de Jaques Böhm, des Mystéres divins & naturels. Elle a eu aussi fort à cœur l'avancement de la Société des *Philadelphes*, & dans son Sermon funébre elle fait sentir qu'elle n'étoit pas le moindre des Membres de cette Société, car il faut remarquer qu'en 1702, elle prononça elle même son Sermon funébre, sur ce passage de l'Epître de S. Paul aux *Philippiens, ch.* 1. *v.* 21. *Christ m'est gain à vivre & à mourir.* Ce Sermon fut imprimé sous ce titre, *Sermon funébre prononcé du vivant de la personne*, ou, *la mort noyée & vaincue par la vie de Christ.* Il parut en 1705, à Amsterdam un petit Traitté, intitulé, *Les dernières heures de Jeanne Leade, dans lequel on trouve comment elle se prépare à la mort, & quelques autres evenemens de sa vie.* Elle mourut le 19 août 1704, dans la 81 année de sa vie, & dans la 65 depuis sa vocation à la vie intérieure & divine. Voici les titres des Ouvrages mystiques qu'elle a publiez, *La Nuée céleste; La Révélation des Révélations; La Vie qui marche avec Dieu comme Enoch; La Loi du Paradis, ou, le sens mystique des dix Commandemens; La Fontaine du jardin, ou, le Journal spirituel; L'Evangile éternel; La Montagne de visions; L'Allarme spirituelle, ou, les Guerres de David & le régne paisible de Salomon; Raisons & Fondemens de la Société Philadelphienne.* * Arnold, *Histoire des Heresies*, en Allemand. *Idea Theologiæ pacif. & myst. ac hujus Auctarium, N.* 41. 49. & 58. Feistking, *Gynæc. Haret. Fanat. p.* 412. & *suiv. Dict. Allemand.*

LEAKE. *Voyez* LEKE.

LE'AL (Manuel) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de Coïmbre, & composa en Portugais une Histoire des Moines d'Afrique, sous la conduite de S. Augustin, avec celle de la continuation de cet Ordre en Portugal. Ici on est persuadé qu'il y a eu un très-grand intervalle entre le tems où il cessa d'y avoir en Afrique des Moines de l'Institut de S. Augustin, & celui où il commença à paroitre en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, & ailleurs des Hermites qui se parérent du nom de S. Augustin. Léal mourut le 17 novembre 1681. * *Memoires de Portugal.*

* LEAME, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Warwick. Elle sort des frontiéres de la province de Northampton, & entre dans le Comté de Warwick près du bourg de Sugbury. De là laissant le bourg de Southam sur la gauche, elle arrose Lémington, puis va se jetter dans l'Avon à un mille au dessus de Warwick. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 488.

LEAMINGTON. *Voyez* LE'MINGTON.

LE'ANDER (François) publia en 1654, des Questions Morales sur le S. Sacrement, divisées en quatre parties. Tous ses Ouvrages furent imprimez à Lyon en huit tomes en 1664. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'ANDRE ALBERTI de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Cherchez* ALBERTI.

LE'ANDRE (*Leander*) jeune homme de la ville d'Abydos en Asie, étoit Amant d'Héro, qui demeuroit dans la ville de Sestos en Europe, de l'autre côté de l'Hellespont. Lorsque la mer étoit calme, Léandre passoit de nuit ce Détroit à la nage, pour aller voir sa Maitresse, qui allumoit un flambeau au haut d'une tour de sa maison, pour servir de phare à son Amant: mais s'étant exposé un soir à la violence des flots, dans le tems que la mer étoit orageuse, il fut malheureusement noyé. Sa Maitresse ayant vu le lendemain matin son corps sur le rivage, se précipita du haut de la tour. * Musée. Ovide, *in Epist. Heroid.*

LE'ANDRE (*Leander*) de Milet, Historien Grec, est cité par divers Auteurs, qui ne nous apprennent point en quel tems il a vécu. * Diogéne Laërce, *in Thalete.* Clément Alexandrin, *Strom. l.* 6. Eusébe, *Præp. Evang. l.* 2. Théodoret, *Serm.* 1. & 8. Arbonius, *l.* 6. &c.

LE'ANDRE (*Leander*) dit *Nicanor*, natif de Cyréne, & Grammairien d'Alexandrie, florissoit sous le régne de l'Empereur Hadrien, & composa divers Ouvrages, comme une Histoire d'Alexandrie, un Traité des changemens de noms arrivez, tant aux païs & aux villes, qu'aux hommes illustres, &c. * *Consultez* Suidas, & Etienne de Byzance, *in Parif. Alexand.* &c.

LE'ANDRE (Saint) Evêque de Séville en Espagne, dans le sixiéme siécle, & l'un des plus célébres Prélats d'Occident pour sa science & pour sa piété, étoit fils de *Sévérien*, Gouverneur de Carthagéne, & frére de *Fulgence*, Evêque de la même ville, & d'*Isidore*, qui lui succéda au Siége de Séville. Après avoir fait profession de la vie monastique, il fut élevé sur le Siége de Séville. Le Prince Herménigilde l'envoya à Constantinople, où il fut connu de saint Grégoire *le Grand*, qui exerçoit alors la charge de Nonce Apostolique. Ce fut à sa persuasion que saint Grégoire entreprit l'excellent Ouvrage des Morales sur Job que ce Pape lui dédia. A son retour en Espagne, Léovigilde, Roi Arien, l'envoya en exil. On le rappella bientôt, & ce fut alors qu'il s'employa avec un soin extrême pour la conversion des Goths Ariens, dont il vint heureusement à bout, après une conférence, dans laquelle il les confondit. Il se trouva au troisiéme Concile de Toléde de l'an 589, & en célébra un à Séville. Le Pape saint Grégoire & lui s'écrivoient souvent.

vent, & ce premier envoya le *Pallium* à Léandre, lui marquant que c'étoit pour s'en servir seulement en disant la Messe. Il mourut l'an 601, selon la plus probable opinion, quoiqu'on mette le commencement de l'épiscopat de son frère Isidore l'an 597 ou 598. Il avoit composé plusieurs Ouvrages, dont Isidore nous a laissé le catalogue; il ne nous en reste que la lettre à sainte Florentine sa sœur, qui est dans la troisiéme partie du Code des Régles de S. Benoît d'Aniane: c'est une Régle fort sage & fort utile pour des Religieuses. Saint Léandre, outre quelques Ouvrages dogmatiques contre les Ariens, a composé un Traité, en forme de lettres, adressées à sa sœur sainte Florentine, qui s'étoit retirée dans un monastére. C'est une belle instruction pour les Vierges consacrées à Jesus Christ, touchant le mépris du monde. Il travailla encore aux Offices divins; fit diverses Oraisons, & composa des Chants. Quelques uns le font Auteur du Rite Mosarabique. On trouve encore à la fin des Actes du troisiéme Concile de Tolède, un Discours qu'il y fit sur la conversion des Goths. On fait sa Fête au 13 de mars. D'autres prétendent qu'il est mort le 27 février. * Sigebert, *de Vir. Illust.* Mariana. Arnoul Wion. Baronius. Vasée. S. Isidore, c. 28. *de Vir. Illust.* Trithême, Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

LEAO, ville de la Chine, l'une des plus grandes citez de la Province de Xansi, après ses cinq capitales. Le trafic du musc dont son territoire abonde, l'a rendue célébre. * *Ambassades des Hollandois à la Chine*, ch. 52. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

* LEAO, riviére d'Asie, dans le païs de Léaotung au nord de la Chine. Elle coule du nord au sud, & porte ses eaux dans le Golfe de Cang.

LEAOTUNG, païs de la Chine, renfermé entre le Golfe de Cang, la grande muraille & la riviére de Linhoang, qui le sépare de Peking. Il comprend deux grandes villes, qui sont Leaoyang & Ningyven, quelques citez, & plusieurs Forts, qui sont des places de guerre, & qui ne laissent pas d'être aussi peuplez, que les principales citez. Les Habitans sont guerriers, parce que leur païs a été presque toujours en guerre, à cause du voisinage des Tartares. On y trouve de riches peaux de castors & de martres zibelines. La terre y produit en abondance du froment & du millet; mais il n'y a point de ris. Ils ont la même religion que les Chinois, & sont attachez au culte des idoles, & à la doctrine de la Métempsycose, ou passage des ames dans d'autres corps. Ils ont cela de particulier, qu'ils se servent de certaines Prêtresses, qui font métier de chasser les maladies des maisons, ou d'en faire sortir les malins esprits. Elles battent jour & nuit leurs tambours, & frappent sur leurs bassins, sautant & dansant sans cesse aux environs de la maison où est le malade: ce peuple superstitieux croit que cette cérémonie détourne toutes les mauvaises influences & tous les malheurs qui peuvent tomber sur quelque lieu. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

* LEAOYANG, l'une des principales villes de la province de Léaotung.

LEARQUE (*Learchus*) fils d'Athamas & d'Ino, fut tué par son pére, qui le prit pour un lionceau, & sa mére pour une lionne: ce qui fâcha si fort Ino, qu'elle se précipita dans la mer, avec son fils Melicerte, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes marines. * Ovide, *Metam. l.* 4. *Fab.* 13. Apollodore, *l.* 1.

LEAUTAUD ou LEOTAUD (Vincent) étoit d'Embrun en Dauphiné, où il florissoit en 1640. Il publia en 1660, quatre livres d'Institutions Arithmétiques; & une Magnétologie en 1668. On a encore de lui une Cyclomathie imprimée en 1663, quelque Traité sur le premier Mobile, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEAWARA ou selon M. Delisle LEAWAWA, ville de l'Isle de Ceylan. Elle est entourée de montagnes du côté de la terre & du côté de la mer. Il n'est pas sûr pour les vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. Quand le vent d'est régne, il fait entrer l'eau de la mer dans le port de Léawara; & ensuite, après que le vent d'ouest a amené le beau tems, cette eau se congéle, & fournit à tout le païs plus de sel qu'il n'en faut pour les Habitans. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la ville de Léawara est située d'une telle maniére que jamais les Portugais ni les Hollandois n'ont pu ôter ce sel-là aux Chingulais qui en font grand cas, & qui le mettent entre les principales provisions que l'on doit faire pour les tems de troubles: aussi la plupart en font de petits magasins. Le païs est fort mal-sain, ce qu'ils attribuent à la puissance d'un grand Dieu qui se tient sur le grand chemin d'un village des environs, appellé *Cattragam*. Tous ceux qui vont se pourvoir de ce sel, grands & petits, se croyent obligez de faire quelque offrande à ce Dieu, dont la puissance & le nom jettent la terreur dans l'esprit de ces Idolâtres, jusques là que ceux qui ont trahi leur propre Prince, & servi les Portugais & les Hollandois contre lui, n'ont jamais voulu se joindre aux uns ni aux autres, pour faire une irruption du côté où ce Dieu a sa demeure. * Robert Knok, *Rélation de Ceylan*, *partie* 1. *ch.* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEBADIE, ville dont parle Plutarque dans la Vie de Lysander. Pausanias dans ses Bœotiques la nomme *Lebadeia*; c'est pourquoi les Interprétes Latins l'appellent *Lebadea*. Le même Pausanias dit qu'elle se nommoit autrefois *Medeia*. C'est de cette ville, qu'Homére parle sous ce nom, *au second livre de l'Iliade*, v. 507. C'étoit une ville de la Bœotie, bâtie sur une hauteur sous le nom de *Midea*. Les Habitans descendirent au pié des montagnes de la Phocide, la rebâtirent & lui donnérent le nom de *Lébadie*: on la nomme aujourd'hui *Badia*. * Lubin, *Tabl. Geogr. sur les Vies de Plutarque.*

* LEBANA, un Israëlite du nombre des Néthiniens, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Néhemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 48.

LEBAOTH. Il y a eu deux villes de ce nom, l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans celle de Siméon. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 32.

LEBEDA ou LEPEDA, en Latin *Leptis magna*, *Neapolis*, ville avec une bonne citadelle & un bon port. Elle est dans le Royaume de Tripoli vers le levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

LEBEDUS, étoit autrefois une ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, où l'on célébroit tous les ans des Jeux en l'honneur de Bacchus, & il y eut depuis un Evêché suffragant d'Ephése. Ses ruïnes, qui sont dans la Natolie sur l'Archipel, à cinq lieues de Smyrne du côté du midi, portent le nom de *Lebedirzi-Chisar*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LEBEGUIN, LEBGUIN ou LEBGUN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, sur la riviére de Funa. Elle est au nord de Hall en Saxe, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. * Sanson, *Cartes des Cercles de la Haute & de la Basse Saxe.*

* LEBER, petite riviére de la Haute Alsace, prend sa source dans la Lorraine vers les confins de l'Alsace, coule d'abord du sud-ouest au nord-est jusques à Sainte-Marie-aux-Mines, puis à peu prés de l'ouest à l'est. Lorsqu'elle est entrée dans la Basse Alsace, elle se partage en deux branche, dont l'une se rend à Schlestat, & l'autre dans l'Ill. * Nicolas Visscher, *Carte d'Alsace.*

LEBERAW, LE LEBERAW, LE LEBERTHAL, ou la Vallée de Liébre, *Vallis de Lebra*, est un petit païs de la Haute Alsace. Il s'étend depuis la Lorraine jusqu'aux environs de Schlestat, autour de la riviére de Leber. Ce païs est connu à cause de ses mines, & ses lieux principaux sont Ste-Marie aux Mines, le grand & le petit Léberaw, celui-là au dessous de Ste-Marie, & celui-ci au dessus. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEBERBERG. *Voyez* JURA.

LEBERON, montagne de Provence, qui s'étend d'Orient en Occident depuis la ville de Manosque, jusqu'à celle de Cavaillon, qui est dans le Comté de Venaissin. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEBID, son nom entier est *Abou Akil* ou *Okail*, *Lébid Ben Rabiat*. Il a été le plus ancien des Poëtes Arabes, qui ont vécu depuis l'origine du Mahométisme: car il étoit encore dans l'idolâtrie, lorsque Mahomet commença à publier sa Loi. Ses Ouvrages étoient si estimez par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Méque. Un de ses Poëmes qui commençoit par ces vers,

Toute louange qui n'est pas rapportée à Dieu, est vaine,
Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'est qu'une ombre de bien,

ayant été attaché à la porte de ce temple il ne trouva aucun Poëte Arabe qui osât rien faire en concurrence de cet Ouvrage; mais le chapitre de l'Alcoran intitulé *Bacrat*, ayant été peu après attaché à la porte du même temple, Lébid, après en avoir lu les premiers versets, avoua que les paroles qu'ils contenoient, ne pouvoient sortir de la bouche des hommes, sans une inspiration particuliére de Dieu. L'on ajoûte que ce motif lui fit embrasser dès lors le Musulmanisme. Afin que le Lecteur en juge, nous rapporterons ici ces paroles de l'Alcoran. *Voici le livre dans lequel il n'y a aucun doute; qui doit servir de régle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, à ceux qui croyent aux choses qu'il a revélées par lui même, qui s'exercent fréquemment dans la priére, qui font part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité de Dieu, qui croyent à ce qu'il a revélé à son Apôtre, & à ce qu'il a revélé aux autres Prophetes, & enfin à ceux qui tiennent pour certain qu'il y a une autre vie après celle-ci; car tous ces gens-là sont dans la voye de Dieu, & jouïront du bonheur éternel.* Mahomet eut une très-grande joye du changement de Lébid: car ce Poëte passoit pour le plus bel esprit des Arabes de son tems, & il lui ordonna de faire des vers, pour répondre aux invectives & aux satyres, qu'Amrilcais autre Poëte des Arabes infidéles, composoit souvent contre sa nouvelle Religion, & contre ceux qui en faisoient profession. Amasi écrit que Lébid après avoir embrassé le Musulmanisme, ne fit plus d'autres vers que ceux par lesquels il remercia Dieu de son changement. On lui attribue cependant un distique, qu'il fit, dit-on, en mourant, & dont le sens est, *On dit que toute nouveauté a quelque agrément, je n'en trouve cependant aucun dans la mort qui me paroît nouvelle.* Mahomet disoit que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de Lébid, *Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien.* Lébid faisoit son séjour ordinaire dans la ville de Coufah, où ayant vécu jusqu'à l'âge de 140 ans, il mourut l'an 141 de l'Hégire, & de J. C. 758. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LEBNA, lieu dans le Désert où campérent les Israëlites après leur sortie d'Egypte. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 20. & 21.

LEBNA, ville sacerdotale de la Tribu de Juda, dans la Palestine que Josué avoit saccagée. * *Josué*, *ch.* 10. *v.* 29.

* LEBNAW, village du Cercle de Baviére, dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur la riviére de Saltz, au dessous de la petite ville de Lauffen. Quelques uns prennent ce lieu pour l'*Artobriga*, bourg de la Vindélicie, lequel d'autres placent à Artabourg, village situé sur le Danube. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEBONA, ville de la Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. * *Juges*, *ch.* 21. *v.* 19. Il est dit que Silo est au septentrion de Béthel & au midi de Libona. Maundrel dans son Voyage d'Alep à Jérusalem, croit que c'est un lieu nommé *Chan-Leban* à quatre lieues de Sichem vers le midi & à deux lieues de Béthel. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* LEBRILLA, village ou bourg d'Espagne dans le

Royaume de Murcie. Il eſt à peu près à l'oueſt de la ville de Murcie, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues. * Sanſon, *Carte de la Nouvelle Caſtille, de l'Andalouſie, de Grenade & de Murcie.*

LE'BRIXA. *Cherchez* ANTOINE de LE'BRIXA.

LE'BRIXA (Françoiſe de) ou *Franciſca Nebriſſenſis*, fille du célèbre Auteur Antoine de Lébrixa, connu ſous le nom d'*Antonius Nebriſſenſis*, avoit appris les Belles Lettres; & lorſque ſon pére étoit ou incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle faiſoit pour lui la leçon de Rhétorique dans l'Univerſité d'Alcala. * Ribera, *l. ult. art.* 33. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

LE'BRIXA, en Latin *Nebriſſa*, ville ancienne de l'Andalouſie, médiocrement grande, & fort agréable. Elle étoit autrefois ſur la branche orientale du Guadalquivir, mais cette branche ayant été bouchée avec le tems, la ville eſt préſentement à deux bonnes lieues du fleuve, & à trois lieues de Cabeças au ſud-oueſt. Les dehors de cette ville ſont charmans: de quelque côté qu'on jette les yeux, on n'y voit que des objets qui font plaiſir, de belles prairies, des champs fertiles en grains, des vignes qui produiſent de bon vin, & des bois d'oliviers, dont on tire une huile excellente. On ne doute point que cette ville ne ſoit la *Nebriſſa* dont Pline & Ptolomée font mention, & que l'on a cru avoir été batie par Bacchus, comme *Silius Italicus* le témoigne par ces vers,

Et Nebriſſa Dionyſæis conſcia ſacris,
Quam Satyri coluere leves.

Elle eſt célèbre pour avoir été la patrie du fameux *Antoine de Lébrixa. Voyez* ANTOINE (*Nebriſſenſis*) * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. Journal du Voyage d'Eſpagne.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LE BRUN (Pierre) Prêtre de l'Oratoire. *Cherchez* BRUN (Pierre le)

* LE'BUIN, LE'BWIN ou LIAFWIN (Saint) vint d'Angleterre en Friſe dans le tems que S. Grégoire gouvernoit l'égliſe d'Utrecht, & il le fit dans la vue d'y annoncer l'Evangile, & d'y prêcher la Religion Chrétienne. Avant la Réformation, les Catholiques Romains de Déventer le regardoient comme le Patron de leur ville, & batirent à ſon honneur l'égliſe cathédrale. L'Auteur de la Vie de S. Ludger en parle ainſi. Il eſt venu encore, dit-il, un autre ſaint perſonnage, nommé Liafwin, envoyé d'Angleterre en ce païs, par les ſoins de la divine Providence. Dès qu'il y fut arrivé, il demanda à Grégoire de lui indiquer le lieu où Dieu l'appelloit. Grégoire l'envoya à Déventer, & lui donna pour compagnon dans l'œuvre du Seigneur, un homme Anglois de naiſſance, élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe par les ſoins de Wilbrod Evêque d'Utrecht. En 772, Lébuin s'occupoit uniquement de la prédication de l'Evangile. Hugbalde Moine d'Eino, aujourd'hui S. Amand en Flandre, qui vivoit ſous le régne de Charles le Chauve, & qui a écrit la Vie de Lébuin, rapporte entre autres choſes que dans le tems que les Saxons tenoient l'Aſſemblée des Etats, Lébuin s'y tranſporta pour leur annoncer les jugemens de Dieu, s'ils ne quitoient l'idolâtrie. Les Saxons choquez de ſes prédictions alloient le percer avec des bâtons pointus, lorſque le principal de la troupe leur dit qu'il falloit recevoir avec un eſprit de paix un homme qui ne leur propoſoit que leur bien & leur avantage, de peur que les menaçantes prédictions qu'il leur avoit faites ne vinſſent à s'accomplir. Là-deſſus il fut réſolu d'un commun accord que bien loin de moleſter l'Envoyé du Seigneur, il falloit lui laiſſer la liberté d'aller par tout où il jugeroit à propos pour exercer ſa Miſſion. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia Sacra*, *partie* 1. Revius, *Urb. Daventr.*

LE'BUSS, en Latin *Lebuſſa*, ville d'Allemagne ſur l'Oder, dans les Etats du Markgrave de Brandebourg, avec Evêché Proteſtant, ſuffragant de l'Archevêque de Gneſne. Elle eſt près de de Francfort ſur l'Oder. * Cluvier, *Deſcriptio Germaniæ.*

LE'BUSSE, en Latin LIBYSSA. *Voyez* GE'BISE.

L E C.

* LE'CALE ou LE'KEALE, preſqu'iſle d'Irlande. Elle eſt ſur la côte orientale de l'Ultonie entre Strangford & Dondrum. C'eſt là qu'eſt la ville de Downe capitale du Comté de ce nom. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1458.

LECCE ou LECCIE, en Latin *Aletium*, ville du Royaume de Naples avec Evêché, en la Terre d'Otrante, eſt à ſix ou ſept lieues de la Mer Adriatique. * Baudrand.

LECCO, *Leccum*, bourg du Duché de Milan en Italie. Il eſt dans le Comaſc, ſur le bord du Lac de Come, à l'endroit où l'Adda ſort de ce Lac. * Maty, *Dict. Geogr.*

LECH, *Lechus*, *Licus*, *Lycias*, grande riviére d'Allemagne. Elle prend ſa ſource dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Baviére, baigne Ausbourg, & va ſe décharger dans le Danube, à deux lieues au deſſous de Donawert. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LECH, petite riviére d'Angleterre dans la province de Glocester. Elle prend ſa ſource près d'un lieu qui porte auſſi le nom de Lech, coule à peu près du nord au ſud, & ſe rend dans la Tame à Lechlade. * Sanſon, *Carte du Royaume de Weſtſex.*

LE'CHÆUM, étoit une ville, le port & le havre de la ville de Corinthe avec un promontoire avancé ſur le Golfe de Corinthe, dans le territoire de cette ville. On dit que Léchæum s'appelle aujourd'hui *Leſtεiacori.* Plutarque en parle dans la Vie de Cléoméne. * Lubin, *Tables Geographiques ſur les Vies de Plutarque.*

LE'CHE, riviére. *Voyez* CESSE.

LE'CHENICH, en Latin *Legionacum*, petite ville fortifiée, eſt dans l'Electorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LECHFELDT, contrée d'Allemagne, arroſée du Lech, & ſituée autour de la ville d'Ausbourg. En 955, le dixiéme août, les Huns y furent entiérement défaits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromſdorf.

LE'CHI ou LE'HI, mot Hébreu, qui ſignifie *une machoire.* C'eſt le nom d'une ville dans la Tribu de Dan, qui s'appelloit autrefois *Thamna* ou *Timna* de la dépendance des Philiſtins. Ce fut là où Samſon épouſa une fille de cette nation, qu'il abandonna depuis, pour avoir découvert un ſecret qu'il lui avoit confié. Cette femme ſe voyant mépriſée, épouſa du conſentement de ſon pére un des amis de Samſon, qui avoit été l'entremetteur de leur mariage. Samſon ſe mit dans une telle colére de ce procédé, qu'il réſolut de ſe venger de cette femme & de toute ſa nation. Il prit trois cens renards, qu'il attacha deux à deux avec des flambeaux allumez à leurs queues, & les laiſſant aller ainſi à travers la campagne & les blez, il fit brûler toutes les moiſſons des Philiſtins. Cette action les irrita tellement, qu'ils proteſtérent à ceux de la Tribu de Juda, que s'ils ne leur mettoient Samſon entre les mains, ils les extermineroient entiérement. Ceux de la Tribu ſe mirent en devoir de ſatisfaire les Philiſtins, & dans cette vue ils ſe rendirent au nombre de trois mille hommes tous en armes près du roc d'Etam, où Samſon ſe retiroit, dès qu'il avoit tué quelque Philiſtin; car il avoit contre eux une haine implacable.

Ces trois mille hommes lui firent de grands reproches de ce qu'il irritoit ſi fort leurs ennemis, qui pouvoient ſe venger ſur toute la Tribu & la détruire. Ils lui dirent que pour éviter un ſi grand mal, ils étoient venus pour le prendre & le livrer entre leurs mains; qu'ils l'exhortoient à y conſentir, ſans les contraindre d'en venir à la force, & qu'au reſte ils donnoient parole de ne lui faire aucun mal. Samſon y aquieſça, deſcendit de ſa roche, ſe mit entre leurs mains, & permit qu'on le liât avec des cordes, & qu'on l'emmenât ainſi lié à ſes ennemis. Ceux-ci en ayant eu avis vinrent au devant de lui avec de grands cris de joye, comme ayant déja leur plus mortel ennemi en leur puiſſance. Mais quand ils furent arrivez dans ce lieu, qui à cauſe de ce qu'on va dire fut appellé *Leci* ou *Lechi*, il rompit ſes cordes, & n'ayant d'autres armes qu'une machoire d'âne qu'il rencontra par hazard, il ſe jetta ſur les Philiſtins, en tua mille, & mit tout le reſte en fuite. On bâtit depuis une belle ville en ce lieu, à laquelle on donna le nom de *Lechi*, & la ville de Thamna ou Timna perdit le ſien pour prendre ce dernier. * *Juges*, *ch.* 15. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 10.

Il y en a qui veulent que cette mâchoire fût un inſtrument de guerre fait en forme de mâchoire d'âne, dont les Philiſtins ſe ſervoient en ce tems-là, & que Samſon l'ôta à quelcun d'eux. Mais l'Ecriture dit en termes formels que c'étoit la machoire d'un âne qu'il rencontra par hazard.

* LECHLADE, bourg d'Angleterre dans la province de Glocester ſur le Lech, dans l'endroit où il entre dans *la Tame.* On préſume que ſous l'empire des Romains, il y eut dans ce lieu une Académie qui depuis fut transférée à Oxford. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 595.

LECHNER (Gaſpard) de Hall, mourut en 1634. Il enſeigna la Théologie à Ingolſtad & à Prague. Il publia des livres ſous ces titres ſinguliers, *Digitus Dei in Bivio*; *Sodalis Parthenius*; *Ubiquitas Eutychi-Neſtoriana*; *Refutatio Thummii de Papa Antichriſto.* Les titres devroient faire connoître la matiére de l'Ouvrage, mais c'eſt ce que pluſieurs Auteurs ſemblent ne pas rechercher. Il eſt vrai que pourvu qu'ils mettent un *c'eſt à dire*, ou qu'ils commentent leur titre, il leur ſemble que cela ſuffit; mais ne vaudroit-il pas mieux parler clairement, que d'avoir beſoin de Commentaire? * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'CHUS, ſorti du Boſphore Cimmérien, ſe rendit maître de la Pologne vers l'an 550, & en fut le premier Duc. Ses ſucceſſeurs la gouvernérent pendant cent cinquante ans ou environ; & depuis, les Polonois eurent pour Chefs douze Vaivodes ou Palatins, juſques à Cracus Fondateur de Cracovie, qui fut déclaré Duc. Celui-ci laiſſa Lechus II, qui tua ſon frére Cracus à la chaſſe, & mourut ſans enfans vers l'an 750. * Sanſovin, *Cronic. l.* 2. André Cellario, *Nova Deſcript. Polon.* Cromer, &c.

LECK, en Latin *Lecca*, *Leccus*, & *Foſſa Corbulonis*, ſelon Ortélius, fleuve du Païs-Bas en Hollande, ou plutôt bras du Rhin, appellé par les Latins, *Foſſa Corbulonis.* Le Rhin après s'être ſéparé au Fort de Schenk, en Hollandois *Schenkenſchans*, en deux bras, dont le droit retient le nom de Rhin, ſe diviſe de nouveau un peu au deſſus d'Arnhem, en deux autres bras dont le gauche conſerve le nom de Rhin juſques à Wyk te Duerſtéde, où il prend le nom de Leck. Le Leck après avoir arroſé les villes de Cuilembourg, de Vianen, de Nieuport & de Schoonhoven, ſe jette dans la Meuſe à Krimpe, à trois lieues ou environ de Rotterdam. Le Leck, depuis Wyk te Duerſtéde, juſques à ſon embouchure, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt. *Voyez la Deſcription du Païs-Bas* de Guichardin. Ne confondez pas ce bras du Rhin avec le Lech, fleuve d'Allemagne entre la Souabe & la Baviére. Cluvier a voulu réfuter le ſentiment d'Ortélius, dans ſon livre, *De tribus Rheni alveis*, *tom.* 6, & dans ſa *Germanie*, *l.* 2. *c.* 2. Il croit que c'eſt un canal qui va de Leyde à Delft, & de là à la Meuſe. Pluſieurs Auteurs des Païs-Bas avoient ſuivi juſques ici le ſentiment de Cluvier; mais Théodore Ricklus, Profeſſeur en Hiſtoire à Leyde, l'a réfuté à ſon tour dans ſes Notes ſur Tacite, *Annales*, *l.* 11. *ch.* 2, & a défendu le ſentiment d'Ortélius.

* LECKERKERK, beau village de la Hollande méridio-

dionale, sur le bord du Leck, à l'est de Rotterdam, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* LECKERLAND, autre village de la Hollande méridionale, sur l'autre bord du Leck, dans la même situation à peu près que le précédent.

* LECKSMOND, beau village de la Hollande méridionale, sur la rive gauche du Leck, entre Vianen & Nieuport.

* LECSINSKI ou LECZINSKI. *Voyez* LESZCZYNSKI.

LECT (Jacques) fameux Jurisconsulte de Genéve, Professeur en Droit, & l'un des Principaux Magistrats de la République, fut très-utile à sa patrie par ses différentes négociations. La ville de Genéve étant en guerre avec le Duc de Savoye, & accablée par les frais qu'il falloit soutenir, envoya Lect en Angleterre au mois de septembre 1589. La Reine Elizabeth, dont il eut plusieurs fois audience, s'excusa de ne pouvoir point par elle même, assister d'argent une République qu'elle aimoit & considéroit beaucoup, sur tout à cause de son attachement pour la Religion. Mais elle lui permit de faire une collecte dans le Royaume sous la direction de l'Archevêque de Cantorbéry. Cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lect ayant repassé la mer obtint aussi des Etats de Hollande la liberté de collecter, & il ramassa quatorze mille francs. Les Etats ne permirent cette levée de deniers qu'à condition que cet argent seroit employé à rétablir l'Académie de Genéve, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux Professeurs depuis le commencement de la guerre. Lect fut de retour à Genéve au commencement de l'année 1591. En 1603, Jacques Lect qui étoit alors ancien Syndic fut député avec *Daniel Roset* à Berne & à Zurich, pour prier les Cantons de secourir Genéve dans la guerre où elle se trouva engagée avec la Savoye après la fameuse escalade. Lect fit un discours très-pathétique à Berne & à Zurich, dissipa les vains prétextes dont le Comte de Tournon s'étoit servi pour colorer l'action du Duc, & obtint le secours que l'on souhaitoit. Il fut encore choisi la même année, pour informer le Canton de Berne, & ensuite la Diéte tenue à Soleurre, des dispositions du Duc à la paix. Ces négociations produisirent enfin le traité de S. Julien, où Lect se trouva, avec quelques autres Membres du Petit & du Grand Conseil de Genéve. Jaques Lect mourut au mois d'août 1611. Sur le témoignage que Théodore de Béze rendit au Conseil en octobre 1583, du grand savoir que Jacques Lect avoit dans la Jurisprudence, il fut créé Professeur en Droit, pour faire des leçons alternativement avec *Jules* Pacius très-habile Jurisconsulte. Au mois de janvier 1584, Jacques Lect fut élu Conseiller du Petit Conseil. Il retint sa Profession & en retira les appointemens. Il fut depuis Collégue de *Denys Godefroy*, & succéda à Pacius en 1585. Il avoit une éloquence majestueuse. Outre ses Discours politiques, il a fait de très-belles Harangues dans les solemnitez de l'Académie. Tel fut le Discours Latin qu'il prononça aux Promotions de l'an 1603, au sujet de l'escalade; & celui qu'il prononça au mois de février 1611, par la permission du Conseil, sur la mort du Roi Henri IV. Il fut quatre fois Syndic, savoir dans les années 1597, 1601, 1605 & 1609. Il ne fut qu'une fois *Lieutenant*, parce qu'ayant été fort exact & fort sévére dans cette charge, le peuple ne l'y voulut plus nommer. On voit par ses Poësies Latines imprimées, qui sont très-élégantes, qu'il étoit ami intime de Théodore de Béze. * *Histoire de Genéve par* Spon, *de l'édition de* 1730, *p.* 383, &c.

LECTEURS. La charge de Lecteur n'a été établie dans l'Eglise que dans le treiziéme siécle. Cotteliér dit que Tertullien est le premier qui fasse mention des Lecteurs. M. Basnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'Eglise Chrétienne suivoit, dans la lecture des Ecritures, la méthode de la Synagogue, où le jour du Sabbath un Sacrificateur, un Lévite & cinq du peuple, au choix du Président, lisoient les saintes Ecritures. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît point qu'il y ait eu aucune Eglise que celle d'Alexandrie où l'on ait permis aux Laïques, & même aux Catéchuménes, de lire l'Ecriture. Il présume que tantôt les Diacres, & tantôt les Prêtres & les Evêques s'aquitérent d'abord de cette fonction. Dans l'Eglise Gréque les Lecteurs étoient ordonnez par l'imposition des mains; mais suivant *Hébert*, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'Eglise Latine. Le quatriéme Concile de Carthage ordonne que l'Evêque, en présence du peuple, donne au Lecteur la Bible entre les mains en lui disant, *Recevez ce livre & soyez Lecteur de la parole de Dieu: si vous remplissez fidélement & utilement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui administrent la parole de Dieu.* C'étoit au *Pupitre* que la lecture se faisoit: de là viennent ces maniéres de parler de S. Cyprien *super pulpitum imponi, & ad pulpitum venire.* Des personnes de considération ne dédaignoient pas la fonction de Lecteur. Il paroît par Sozoméne & par Socrate que *Julien* & son frére *Gallus*, furent Lecteurs dans l'Eglise de Nicomédie. Par la Novelle 123 de Justinien, il fut défendu de choisir pour Lecteurs des personnes au dessous de dix-huit ans. Avant ce réglement on avoit vu des enfans de huit ans comme *Epiphane*, & de sept ans comme *Césaire d'Arles*, honorez de la charge de Lecteurs. Cela venoit de ce que les parens ayant consacré leurs enfans de bonne heure à l'Eglise, on vouloit les mettre par là en état de se rendre capables des emplois les plus difficiles du Ministére. * Jean Bingham, *Antiquitates Ecclesiæ*, *tome* 2. *p.* 29, &c.

LECTISTERNE, *Lectisternium*, grande cérémonie qui ne se pratiquoit parmi les Romains, que pour quelque grande calamité publique, ou lorsqu'il y avoit quelque sujet de joye extraordinaire. On descendoit les statues des Dieux de dessus leurs bases ou piédestaux, & on les couchoit sur des lits dressez exprès dans leurs temples, avec des oreillers sous leurs têtes; & en cette posture on leur servoit à manger magnifiquement. On dressoit trois lits les plus superbes qu'on pouvoit, sur lesquels on couchoit les statues de Jupiter, d'Apollon, avec celles de Latone, de Diane, d'Hercule, de Neptune & de Mercure, afin de les appaiser: celles de Junon & de Minerve étoient assises. Alors toutes les portes étoient ouvertes, & l'on voyoit de toutes parts des tables dressées & chargées de vivres; les Etrangers connus & inconnus étoient nourris & logez gratuitement; l'on oublioit tous les sujets de haine & de querelle; l'on conversoit familiérement avec les ennemis comme avec les amis, & l'on donnoit la liberté à tous les prisonniers. Cette Fête se faisoit dans un tems de peste, ou de quelque grande calamité publique. Le premier Lectisterne se fit à Rome par l'ordre des Duumvirs l'an 335 de la fondation de Rome, & 419 ans avant J. C. Tite-Live marque l'origine des Lectisternes, *l.* 5. *c.* 13. *Voyez* encore Cicéron, *in Orat. de Harusp. Resp.* Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. & 10, fait mention d'un Lectisterne en l'honneur de Jupiter. Suétone, *in Cæsare*, *c.* 78. Casaubon croit que les Lectisternes n'étoient pas seulement en usage parmi les Romains: mais encore chez les Grecs. * *Ex Scholiaste* Pindari, *Olymp. Od.* 1. *Voyez* aussi Jacques Spon, *Voyage de la Gréce*, *partie* 2. *p.* 118, où il fait la description du Lectisterne d'Isis & de Sérapis, qui se voit encore aujourd'hui à Athénes. Ce lit est de marbre; il a deux piez de long & un pié de hauteur; l'on voit Sérapis dessus, tenant un boisseau sur sa tête, avec une corne d'abondance, & des fruits devant lui. Isis est représentée assise plus bas: à l'entour de ces deux Divinitez, sont représentez quatre ou cinq hommes en sculpture. Le même Spon rapporte que l'on voit quelque chose de semblable dans la ville de Salamine. * *Antiq. Rom.* Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LECTOURE. *Voyez* LEICTOURE.

LECTUM, Promontoire de la Troade, où le Mont-Ida vient finir sur la Mer Egée. On le nomme à présent *Scorpiata*. Il étoit proche de la ville de Troas. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque.*

LECUM, ville ou lieu situé sur les confins de la Tribu de Nephtali du côté de l'Orient. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 33.

L E D. L E E.

LEDA, fille de Thestius, & femme de Tyndare, Roi d'Oebalie, fut aimée de Jupiter, qui pour la tromper, se transforma en cygne, lorsqu'elle se baignoit dans le fleuve Eurotas. Elle en conçut un œuf, dont elle accoucha dans la ville d'Amycle, & dans lequel Pollux & Héléne se trouvérent. Au même moment elle accoucha d'un autre œuf qu'elle avoit conçu de Tyndare qui renfermoit Castor, & Clytemnestre femme d'Agamemnon. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. *Her. Epist.* 17. *v.* 55.

LEDEN, riviére d'Angleterre qui a sa source dans le Comté de Héreford, qui traverse ensuite le Comté de Glocester, jusqu'à ce qu'elle se joigne à la Saverne. Ledencourt ville qui en a tiré son nom, est située sur ses bords.

* LEDENBERG ou LEEDENBERG (Gilles de) Sécretaire des Etats d'Utrecht, partisan des Arminiens ou Remontrans, fut pris en même tems que le Grand Pensionnaire Jean d'Olden-Barneveld, Hugues de Groot, & Rombout Hoogerbeets, & fut mené à la Haye, dans le mois d'oût 1618. Après avoir été environ un mois en prison, il se coupa la gorge avec un canif, la nuit du 22 au 23 septembre. Comme il se disposoit à se mettre au lit, il dit à son fils que l'on lui avoit donné pour le soigner, que si pendant la nuit il entendoit quelque bruit, il pouvoit demeurer tranquillement au lit, parce qu'il croyoit qu'il pourroit bien être obligé de se relever pour quelque nécessité. En même tems il lui remit en main un billet écrit en François & lui dit de le bien conserver. Il disoit dans ce billet, que comme on avoit résolu de lui donner la question pour le faire parler contre ses plus fidéles amis, & de prononcer une sentence flétrissante contre lui, il vouloit aller à Dieu par un plus court chemin; & qu'au reste il n'y avoit point de confiscation de biens contre un homme mort. On voit dans sa sentence les accusations dont on le chargeoit, & que sa condamnation portoit que son corps seroit transporté au lieu de l'exécution, où il seroit mis dans un cercueil que l'on pendroit au gibet par le bout d'enhaut. Bientôt après que cela fut fait, on enleva le cercueil avec le corps qu'il contenoit, & on le transporta à Zuilen où il fut enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baudart, *l.* 10. *Hist. de la vie & de la mort de Jean Olden-Barnevelt.*

LEDESMA, ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, sur la riviére de Tormes, & à huit lieues au dessous de Salamanque, est prise par quelques Auteurs, pour la *Bletisa* des Anciens.

LEDESMA (Diégo ou Jacques de) Jésuite, natif de Cuellar en Espagne dans le XVI siécle, étudia à Alcala, à Paris & à Louvain, où il se fit Religieux l'an 1556, âgé de 32 ans. Depuis il alla à Rome, s'y aquit l'estime du Pape Grégoire XIII, & mourut le 28 de novembre 1575. Il a écrit divers Ouvrages, *De divinis Scripturis quavis passim Lingua non legendis, simul & de Sacrificio Missæ, cæterisque Officiis in Ecclesia Christi Hebræa tantum, Græca aut Latina Lingua celebrandis*, &c. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Le Mire, *de Script. sæculi XVI.*

LEDESMA (Martin de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, entra dans l'Ordre de S. Dominique l'an 1525, & s'aquit tant de réputation, que Jean III, Roi de Portugal, lui donna la premiére Chaire de Théologie dans l'Université de Coïmbre, qu'il occupa trente ans de suite, n'ayant pas voulu la quitter pour l'Evêché de Viseu, que la Reine Catherine, Régente pendant la minorité de Sébastien son fils, le pressoit d'accepter. Son application à enseigner ne lui permit de publier que deux volumes en 1555 & 1560 à Coïmbre, sur le quatriéme livre des Sentences. On trouve qu'il a trop négligé son style. Il mourut fort âgé le 15 août 1584. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LEDESMA (Barthélemi de) Evêque d'Oaxaca ou de Guaxaca, dans l'Amérique ſeptentrionale, natif de Niéva, près de Salamanque, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1545, & fut envoyé dans l'Amérique, où il enſeigna longtems la Théogie à Mexique & à Lima. Depuis en 1583, il fut fait Evêque d'Oaxaca, où il remplit tous les devoirs d'un bon Paſteur, ayant établi & doté un College à Antéquéra, fondé une Chaire de Morale dans ſon égliſe, & un couvent de Religieuſes de ſon Ordre, &c. Il mourut ſur la fin de février de l'an 1604. On a de lui un Traité des Sacremens; &c. * Gilles Gonçalès d'Avila, *in Theat. Ind.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

LEDESMA (Pierre de) de Salamanque, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, qui mourut le neuviéme ſeptembre 1616, étoit entré en Religion l'an 1563, & avoit enſeigné longtems dans les Colléges de Ségovie, d'Avila, & de Salamanque. Il a fait un Traité du Mariage, intitulé, *de Magno Matrimonii Sacramento*, qui parut en 1592; une Somme des Sacremens en Eſpagnol, qui a été traduite en Latin, dont la premiére partie parut l'an 1630, à Donay, & la ſeconde l'an 1618, à Cologne: *De divina Gratia auxiliis; De divina Perfectione, &c.* * Louis de Souſa, *in Hiſt. Dominic. Luſit. l. 3. c. 5.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script. ſæcul. XVI. &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

LEDESMA (Antoine de) natif de Ségovie, Poëte Eſpagnol, mort l'an 1623, âgé de 71 ans, a fait des Poëſies compriſes en trois parties, ſous le titre de *Conceptos et Spirituales.* Il eſt Auteur des Divertiſſemens de la bonne nuit, ſous le titre de *Juegos de Noche buena;* de la répréſentation du monſtre, ſous celui d'*El Monſtro imaginado;* des *Epigrammes* & des *Hiéroglyphes*, ſur la Vie de Jesus Christ. Il a auſſi donné en vers les Fêtes de Notre-Dame; l'excellence des Saints; & la grandeur de la ville de Ségovie. Lédeſma étoit un Poëte ingénieux & élégant; & il a ſi bien réüſſi dans les petits vers, qui ſont particuliers aux Eſpagnols, & qu'il a employez pour décrire des ſujets importans pris de l'Ecriture-Sainte, qu'il en a mérité le ſurnom de *Poëte Divin* parmi ceux de ſa nation. Son plus grand talent conſiſtoit principalement dans les inventions métaphoriques, & dans l'art d'exprimer noblement une même choſe par divers ſynonymes, en quoi conſiſte la principale richeſſe de la Langue Eſpagnole: en ſorte que ceux qui connoiſſent la gravité, la force & les beautez de cette Langue, prennent beaucoup de plaiſir à lire les Poëſies de cet Auteur. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan. tome 1.*

LEDNICE, ville. *Voyez* EISGROEBE.

LEE ou LEA, riviére d'Irlande dans la Mommonie. On l'appelle en Latin *Savarnus.* Elle ſort d'une montagne d'un petit canton nommé Muskeray, coule à l'orient & va paſſer à Corke. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 1408.

LEE, riviére d'Angleterre. *Voyez* LEA.

LEEDENBERG. *Voyez* LEDENBERG.

LEEDS, en Latin *Ladeſia*, ville d'Angleterre. Elle eſt ſur la riviére d'Are dans le Comté d'Yorck, à ſept lieues de la ville de ce nom vers le couchant. C'étoit une ville ancienne, où les Rois de Northumberland avoient leur Palais. Elle eſt maintenant une des meilleures du Comté d'Yorck, bien peuplée, ſur tout d'un grand nombre de Drapiers qui y font fleurir le négoce. Elle eſt à 116 milles Anglois de Londres. Le Roi Guillaume III conféra le titre de *Duc de Leeds*, à Thomas Osburn, Duc de Danby, & Marquis de Caermarthen, qui étoit Préſident du Conſeil. * *Dict. Anglois.*

* LEEDS (Duc de) On a vu dans l'article précédent que le Roi Guillaume III avoit conféré le titre de Duc de Leeds à Thomas Osburn; mais dans celui-ci on rapportera quelque choſe de plus particulier touchant ce Seigneur. Comme il avoit témoigné un grand zéle pour le rétabliſſement de Charles II, ce Prince ne fut pas plus tôt monté ſur le thrône, qu'il le fit tout d'abord Thréſorier de la flotte. En 1672, il lui donna une place dans ſon Conſeil Privé, bientôt après celle de Gouverneur de Dumblain en Ecoſſe, & le 19 juin 1673, il lui conféra la dignité de Grand Thréſorier d'Angleterre, & le fit Pair d'Angleterre, avec le titre de Baron Kiveton. En 1674, le 27 juin, il le créa Comte de Danby, & en 1677 enfin il lui donna le collier de l'Ordre de la Jarretiére. En 1679, il fut accuſé de trahiſon par la Chambre Baſſe. Les chefs d'accuſation portoient qu'il avoit fait avec la Cour de France des traitez deſavantageux à l'Angleterre; qu'il avoit donné au Roi de dangereux conſeils par rapport aux libertéz & aux priviléges de la nation: qu'il s'étoit enrichi par des moyens illicites, &c. La Chambre Haute concourut avec la Chambre Baſſe, & ce Seigneur fut enfermé dans la Tour. Le Parlement étant diſſous, le Roi qui avoit de l'amitié pour lui, le fit élargir ſous une caution de 20000 piéces, en 1683, le douziéme février. Dans les années 1688 & 1689, il fit voir plus d'empreſſement qu'aucun autre pour l'élevation du Prince d'Orange ſur le thrône d'Angleterre. Ce fut lui qui douze ans auparavant contribua le plus à faire le mariage de ce Prince avec la Princeſſe Marie, fille du Duc d'Yorck. En conſidération de ſes ſervices, le Roi Guillaume, au mois de février de l'an 1689, le fit Préſident du Conſeil Privé; le neuviéme d'avril ſuivant, Marquis de Caermarthen; & le quatriéme mai de l'an 1695, la Chambre Baſſe lui intenta de nouvelles accuſations, & l'accuſa ſur tout d'avoir reçu des préſens illicites. Cependant cela n'eut point de ſuite, & toute la procédure fut annullée en 1701 par la Chambre Haute. Il épouſa *Brigitte*, fille du Comte de Lindſey, & il en eut trois fils & ſix filles, 1. Edouard qui ſuit; 2. *Thomas*, mort jeune; 3. Péregrin qui ſuivra; 4. *Elizabeth*, morte ſans avoir été mariée; 5. *Anne*, mariée avec *Robert* Coke de Holtham, & en ſecondes noces avec *Horace* Walpole; 6. *Brigitte*, mariée 1. avec *Charles*, Comte de Plimouth: 2. avec *Philippe* Bis Docteur en Théologie; 7. *Catherine*, qui prit alliance avec *Jacques*, fils de *Jacques* Herbert, qui étoit un fils cadet de *Philippe*, Comte de Pembrok & de Montgommery; 8. *Marthe*, alliée à *Charles*, fils & héritier de *Jean*, Comte de Bath; 9. *Sophie*, mariée 1. à *Donat*, connu ſous le nom de Lord *Obrian*, petit-fils & héritier de *Henri*, Comte de Thomond: 2. à *Guillaume* Carmer, connu ſous le nom de Lord Lempiter.

Edouard, fils aîné du précédent, connu ſous le nom de Latimer, épouſa *Elizabeth*, fille de *Simon* Bonnet-Beechampton, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut avant ſon pére.

Péregrin, troiſiéme fils du Duc de Leeds, fut du vivant de ſon pére connu ſous le nom de Lord Dumblain, & depuis ſous celui de Marquis de Caermarthen, prit en 1690 ſéance au Parlement en qualité de Lord Osburn de Kiveton. Il chercha à pouſſer ſa fortune en ſervant ſur mer, & parvint à la dignité d'Amiral. Il épouſa *Brigitte*, fille unique & héritiére du Chevalier *Thomas* Hide de North Myins, & il en eut, 1. *Guillaume-Henri*, Comte de Danby; 2. *Peregrin*; 3. *Brigitte*; 4. *Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylyn, *Supplément à l'Hiſtoire d'Angleterre*, en Anglois. *Peerage of England, partie 1. p. 92: partie 2. p. 124. Hiſtoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome 3.*

* LEEDS, château d'Angleterre dans le Comté de Kent. Il eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville de Cantorbery, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* LEEFDAAL, ancienne Baronnie des Païs-Bas, dans le Duché de Brabant, dans le Quartier de Bruxelles, à l'eſt de la ville de Bruxelles, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues.

* LEEGE-MEDEN, un des neuf villages qui ſont dans le Vredewolde, contrée des Omlandes, dans la Seigneurie de Groningue.

* LEEGE-MEER, un des quatorze villages, qui ſont en Friſe dans la Grietenie de Donlawerthal, dans le Quartier de Zevenwolden.

* LEEG-KERKE, un des villages du Quartier de l'oueſt dans les Ommelandes, contrée de la Seigneurie de Groningue.

LEEK, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Stafford à 116 milles Anglois de Londres, eſt la principale ville des païs marécageux, renommée par une eſpéce d'excellente biére qu'on y fait, & que les Anglois appellent *Ale*, & par les beaux édifices qu'on y voit. * *Dict. Anglois.*

LEEMBACH. *Voyez* LAMPACH.

* LEEMDE ou LIEMDT, village de la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, au ſud-ſud-eſt de Boiſleduc dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* LEEMPUTTE (Henri Van den) naquit à Boisleduc en 1588. Il eut pour ayeul maternel *Jean* Lantfort, duquel il apprit la Langue Latine. Il s'appliqua aux Langues Gréque & Hébraïque ſous Pierre Vladeracq; après quoi il alla à Louvain où il fit ſon Cours de Philoſophie & de Théologie. Il profeſſa pendant pluſieurs années la Théologie Scholaſtique & Morale à Malines & à Boisleduc. Il fut enſuite Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale. On a de lui, *Theſes Theologicæ; Dialepſis Quæſtionum conducentium ad intelligentiam variorum locorum & verborum S. Scripturæ; Refutatio prolixa & ſolida libri Miniſtri cujuſdam Calviniſtæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 361.

LEENE (*Leæna*) Courtiſane d'Athénes, ſous la LXVI Olympiade, & l'an de Jesus Christ 513, ſut la conſpiration d'Harmodius & d'Ariſtogiton, de la famille d'Alcméon contre Hipparque fils de Piſiſtrate, & aima mieux ſe couper la langue avec les dents, que de découvrir les Conjurez, lorſque par ordre d'Hippias frére d'Hipparque, elle fut miſe à la queſtion. Les Athéniens élevérent en ſon honneur une ſtatue qui répréſentoit une lionne ſans langue. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. Hérodote. Thucydide, &c.

* LEENE, petite riviére d'Angleterre dans la province de Nottingham, arroſe la ville de Nottingham, & ſe rend un peu au deſſous dans le Trent.

LEERBERG ou SCHAFFMAT, montagne de la Suiſſe, qui fait partie du Mont-Jura. Elle s'étend ſur les confins des Cantons de Bâle, de Soleurre & de Berne entre les petites villes d'Araw & de Hombourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi lieue de celle d'Aſperen, & à deux lieues de Gorcum en Latin *Leerdamum.* Elle eſt ſituée ſur la riviére de Lingue, preſque quarrée, & il y a beaucoup de jardins. C'eſt un fief de la noble & ancienne Maiſon d'Arkel. Frédéric, Comte d'Egmond, ayant épouſé Marie, fille du Seigneur d'Arkel, fut le premier Comte de Leerdam. Cette ville appartenoit au Prince d'Orange, qui a été Guillaume III, Roi d'Angleterre. Le Prince Philippe ſon grand oncle l'avoit eue comme héritier de ſa mére Anne d'Egmond. * Parival, *Délices de la Hollande.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LEERMIS, village des Ommelandes dans la Seigneurie de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo. Il eſt au nord-eſt de Groningue dont il eſt éloigné d'eviron quatre lieues.

LEEROORT, bonne fortereſſe du Comté d'Embden en Weſtphalie. Elle eſt à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville d'Embden, & fort près de celle de Leer, qui eſt ſans murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEERPOL. *Voyez* LEVERPOOL.

* LEERSUM, village des Provinces-Unies dans la Seigneurie d'Utrecht, à l'eſt-ſud-eſt de la ville d'Utrecht, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* LEEUW (Gabriel Vander) autrement *Gabriel* de Lione, naquit à Dordrecht le onziéme novembre 1643. Il étoit fils de *Baſtiaan-Govertz* Vander Leeuw, Peintre qui excelloit à peindre des animaux. Gabriel excité par l'exemple de ſon pére, fut en peu d'années plus habile que ſon pére, & devint célébre en peu de tems. Il quitta ſa ville natale pour aller à Amſterdam afin de paroître ſur un plus grand théatre, & il s'y maria avec la fille d'un

d'un fameux Peintre, nommé *David* Vander Plaats. Son mariage ne lui ôta pas l'envie de voyager, & ne hâta pas son retour, puisqu'il fit une absence de quatorze ans, ayant demeuré quatre ans à Paris & à Lyon, deux à la Cour de Savoye, un à Rome & sept à Naples. Quelque tems aprés être retourné dans sa patrie, il résolut de faire une seconde fois le voyage de Rome & de Naples, mais étant allé à Dordrecht pour y prendre congé de sa mére, il y fut surpris par la mort le troisiéme de juillet 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Theatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

LEEUWAARDEN. *Voyez* LEUWAARDEN.

* LEEUWE (Albert) en Latin *Leoninus*, étoit d'Utrecht, d'une famille noble, Docteur en Droit & habile Mathématicien. On a de lui, *De vera Quantitate anni Tropici; De Ratione restituendi annum civilem*; (ce Traité, publié l'an 1578, est dedié au Pape Grégoire XIII.) *Commentarius in doctrinam præcessionis Æquinoctiorum & obliquitatis Zodiaci; Contra Genethliacos; Rhetorica sive de Arte dicendi; Comœdia moralis de renuncenda pace.* Il mourut à Utrecht le 30 mai 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 37 & 38.

LEEUWE (Elbert ou Engelbert) en Latin *Leoninus* de Gueldre. *Voyez* LE'ONIN (Engelbert)

LEEUWEN (Gerbrand van) *Voyez* LEUWEN.

LEEUWEN (Simon van) *Voyez* LEUWEN.

LEEUWENHOEK (Antoine) LEUWENHOEK.

LEEWE (Engelbert) *Cherchez* LE'ONINUS.

LEEWE (Albert de) *Voyez* LEWE (Albert de)

LEEWE ou LEUWE, bourg bien fortifié & défendu par une bonne citadelle. Il est dans le Brabant sur la Geete entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tillemont vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEEWIS (Denys) *Voyez* LEWIS.

* LEFFINGEN, petite ville de Flandre dans les Païs-Bas, sur le Canal qui est entre Nieuport & Oudenborgh, à peu prés au sud d'Ostende, dont elle est éloignée de prés d'une lieue & demie. En 1708, pendant le siége de Lille, les Anglois & les Hollandois y mirent une garnison qui fut obligée de se rendre aux François le 25 octobre de la même année, prisonniére de guerre, aprés huit jours de tranchée ouverte.

LEFFY, LIFFE'E, LIFFIE & LUFFE'E, est une des plus célébres riviéres de toute l'Irlande. La ville de Dublin est située dessus. Quoique sa source ne soit qu'à 15 milles Anglois de la mer, cependant pour y arriver elle fait de fort grands détours. Elle coule premiérement au sud à travers les campagnes de S. Patrick pendant 15 milles; ensuite à l'ouest dix milles; puis au nord prés du Comté de Kildare dix milles; puis cinq milles au nord-est; enfin coulant vers l'est prés du château de Knock & de la ville de Dublin, l'espace de dix milles, elle se décharge dans la mer. Au commencement de décembre de l'an 1687, elle déborda tellement par les pluyes continuelles, que non seulement il y eut une grande quantité d'hommes, de bétail & de biens qui périrent, mais même les ponts furent emportez, & la ville de Dublin se trouva tellement sous l'eau, qu'on alloit en bateau dans les rues, ce qu'on ne sait pas être jamais arrivé auparavant. * *Diction. Anglois.*

LEG. LEH. LEI.

* LE'GANE'S, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, capitale d'un Marquisat de ce nom. Elle est au sud-sud-ouest de Madrit, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

LE'GAT. Ce nom se donne à diverses sortes de personnes. On appelle *Légats* ceux que les Papes envoyent aux Conciles Généraux pour y présider de leur part, & ceux-ci comme tenant la place du Pape, & le répréſentant, précédent tous les autres. On nomme aussi *Légats*, les Vicaires Apostoliques perpétuels, que le Pape établit dans les Royaumes, ou dans les provinces éloignées de Rome; comme l'ont été en France les Archevêques d'Arles & de Rheims, qui portent encore le titre de *Légats nez du saint Siége Apostolique*; en Espagne, ceux de Séville & de Tolède; en Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry; en Illyrie, ceux de Thessalonique, & de la premiére Justinianée. Il y a encore des *Légats* ou Vicaires Apostoliques par commission, & déleguez pour un tems en divers lieux pour y assembler des Synodes, afin de rétablir la Discipline ecclésiastique. Tels furent en France Boniface sous les Papes Grégoire II & III; Hildebrand, sous Victor II; & Hugues Evêque de Digne, puis Archevêque de Lyon, sous Grégoire VII & Urbain II. Enfin on donne le nom de *Légat* aux Ambassadeurs extraordinaires que les Papes envoyent aux Empereurs & aux Rois. Cette légation étoit autrefois commise aux Evêques, comme on le voit en plusieurs exemples tirez de l'Histoire ecclésiastique. Mais aujourd'hui, comme les Cardinaux l'ont emporté sur les Evêques, il n'y a plus qu'eux qui y soient employez sous le titre de *Légats à latere*. Ce titre anciennement signifioit seulement un homme dont le Pape se servoit, & qui étoit envoyé de sa part pour s'aquitter de quelque commission que ce fût. C'est à peu prés dans ce sens qu'on appelloit *Laterales* ou *de Latere missi*, ceux que les Rois de France envoyoient avec autorité dans les provinces; parce qu'ils étoient pris du nombre de leurs Officiers. Maintenant le titre de *Légat à latere* ne se donne qu'aux Cardinaux qui sont envoyez par le Pape, comme Ambassadeurs extraordinaires aux têtes couronnées, avec autorité & jurisdiction dans les lieux de leur legation, sur plusieurs choses, dont la connoissance leur est attribuée. En France on ne reconnoit point les Légats, que les Bulles de leur légation n'ayent été enregîtrées au Parlement. Ils y sont contraints de renoncer à celles de leurs prérogatives, qui sont contraires aux priviléges de l'Eglise Gallicane. On nomme encore *Légats* les Gouverneurs de provinces de l'Etat ecclésiastique, tels que les Légats d'Avignon, de Bologne, de Ferrare, &c. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de S. Grégoire* le Grand.

LE'GAT (Laurent) de Crémone, fut Professeur de la Langue Gréque à Bologne, où il florissoit en 1667. Il a publié divers livres sous ces titres, *Agriomeleis*, *Chrysomeleis*, *Neocasta*; une Ode Pindarique en Grec & en Latin; le Lycée de Crémone, ou des Ecrivains de cette ville.

LE'GER (Saint) Evêque d'Autun, Gentilhomme François d'une Maison trés-illustre, fut envoyé fort jeune par ses parens à la Cour de Clotaire II, au commencement du septiéme siécle. Ce Prince le mit sous la conduite de l'Evêque de Poitiers, qui le fit Diacre à 20 ans, puis grand Archidiacre de son église. Saint Léger fut ensuite élu Abbé de Saint-Maixant; & six ans aprés il fut demandé par la Reine Batilde, qui gouvernoit l'Etat comme Régente pendant la minorité du Roi Clotaire III, fils de Clovis II, pour l'aider de ses conseils dans l'administration des affaires publiques. Il s'aquit une si grande estime à la Cour, qu'il fut bien tôt pourvu de l'Evêché d'Autun, à la charge néanmoins qu'il ne laisseroit pas de donner quelques soins au gouvernement de l'Etat. Pendant qu'il s'attiroit l'amour & l'admiration de ses Diocésains, le Roi Clotaire mourut l'an 669, & les Grands du Royaume s'assemblérent pour mettre Childéric II sur le thrône, malgré les poursuites d'Ebroïn qui tâchoit de faire donner la Couronne à Thierri, cadet de Childéric. Saint Léger se trouva à cette assemblée, & obtint qu'Ebroïn fût seulement rélégué dans l'Abbaïe de Luxeuil au Comté de Bourgogne, & non pas condamné à mort selon l'avis des Seigneurs du Royaume. Childéric retint saint Leger à sa Cour, & Ursin rapporte qu'il le fit Maire de son Palais: mais comme cette dignité ne convenoit guére à un Evêque, & que d'ailleurs on lit que Wulfoad étoit Maire du Palais sous Childéric, il y a apparence que cet Auteur a seulement voulu dire que saint Léger étoit Conseiller & Ministre d'Etat. Ceux à qui la probité de saint Léger ne pouvoit être agréable, le calomniérent malicieusement auprés du Roi, qui se laissa surprendre par les artifices de ces envieux: de sorte que ce Prince étant allé à Autun au tems de Pâques, ne voulut point assister au service de son église la veille du samedi saint. On dit même qu'il résolut de le faire tuer le lendemain; mais plusieurs croyent que le Roi n'avoit pas ce dessein, & qu'on en donna seulement la peur à saint Léger pour l'obliger de s'enfuir. Quoi qu'il en soit, ce saint Prélat jugea à propos de se retirer la nuit; mais on courut aprés lui; & l'ayant ramené, on le conduisit devant ce jeune Prince, qui le condamna à se renfermer dans le monastére de Luxeuil où étoit Ebroïn. Le meurtre du Roi qui arriva peu de tems aprés l'an 673, changea extrêmement les affaires; car Ebroïn se rétablit sous le régne de Thierri, & saint Léger revint dans son diocése. Alors le Maire du Palais résolu de se venger du saint Prélat, qu'il accusoit d'avoir autrefois contribué à sa disgrace, envoya à Autun Didon & Waimar avec des troupes pour se saisir de lui. Les Bourgeois fermérent les portes; mais saint Léger ne voulant pas exposer la ville au pillage, sortit généreusement, & se vint rendre entre les mains de ses ennemis, qui lui crevérent les yeux, & l'enfermérent dans un monastére. Au bout de deux ans, Ebroïn le fit venir à la Cour avec le Comte Guérin son frére, & les accusa devant le Roi, d'avoir trempé dans le meurtre de Childéric. Il les fit ensuite séparer & mettre en différens lieux, & commanda qu'on assommât le Comte Guérin à coups de pierres, & que l'on coupât la langue à saint Léger, qui fut depuis mené au monastére de Fécamp. Peu de tems aprés, le Roi Thierri fit tenir une assemblée d'Evêques, où saint Léger fut cité comme coupable du meurtre de Childéric; mais il y fit connoître son innocence. Quelques-uns disent qu'il n'y entra pas, mais qu'il eut un entretien à part avec le Roi. Enfin Ebroïn pour consommer ses crimes, le fit tuer dans une forêt au diocése d'Arras, où un des Assassins lui trancha la tête l'an 678. Son corps fut enterré dans un village nommé *Sarsingue*, d'où il fut transféré deux ans & demi aprés dans le diocése de Poitiers. On fait sa Fête au deuxiéme d'octobre. * *Anonym. apud* Du Chêne. Surius, *au deuxiéme d'octobre. Annales de France.*

LE'GER (Antoine) de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, naquit à Ville Seiche en 1594. Ayant étudié à Genéve & ailleurs, il fut appellé à exercer le Ministére dans sa patrie. M. *Cornelius* Haga étant Ambassadeur des Etats Généraux à la Porte, souhaita un Pasteur pour sa maison & pour plusieurs familles Réformées qui étoient à Constantinople & aux environs, & en même tems, un homme qui fût en état de conférer avec les Conducteurs des Eglises Orientales. Messieurs les Pasteurs de l'Eglise de Genéve, ayant été priez de faire le choix de la personne, qu'ils jugeroient la plus propre au but de l'Ambassadeur, jettérent les yeux sur Antoine Léger. Sa piété, son érudition, & sur tout la grande connoissance qu'il avoit de la Théologie, & des Langues Orientales, le firent préférer à tout autre. Sa patrie ne le laissa partir qu'avec peine, & on ne le prêta d'abord que pour deux ans. Il se rendit à Constantinople en 1628, & ce fut là qu'il lia une amitié trés-étroite avec *Cyrille* Lucar, qui l'honora de son estime & de sa bienveillance, comme cela paroît par les lettres du Patriarche, & au Magistrat, & aux Pasteurs & Professeurs de Genéve, dont les originaux se trouvent dans la bibliothéque de la même ville. Plusieurs de ces lettres ont été imprimées dans les *Monumens authentiques de la Religion des Grecs*, *par* J. Aymon. Antoine Léger écrivit aux Vallées en 1630, pour leur apprendre le succés heureux de son voyage & de son Ministére. Il marquoit aux Eglises de Piémont, qu'il avoit trouvé une grande conformité entre la créance des Eglises Gréques & celle des Eglises Réformées, même dans les articles controversez avec l'Eglise Latine. Pour le leur prouver il leur envoya la Confession des Eglises Gréques & Orientales, signée par Cyrille Lucar, d'abord Patriarche d'Alexandrie, & ensuite de Constantinople. Il

fut contraint de quitter Conſtantinople pour ſe rendre dans les Vallées, où la peſte avoit enlevé, en 1630, tous les Paſteurs, excepté deux. Il partit en 1636, & arriva au commencement de 1637 dans les Vallées, où il étoit attendu avec impatience, & où il fut reçu avec joye. Cyrille Lucar lui remit pluſieurs copies de ſa Confeſſion de Foi, ſignées de ſa main. Il y en a un exemplaire dans la bibliothéque de Genéve, & un autre entre les mains de M. Michel Léger, qui en 1731 étoit Paſteur à Genéve, & petit-fils d'Antoine Léger. Ce dernier fut remplacé par David Sartoris de Genéve. Cyrille Lucar, dans une lettre à Antoine Léger, dit beaucoup de bien de la vertu & de la capacité de ſon ſucceſſeur, & lui marque qu'il ſe faiſoit eſtimer de tout le monde. Antoine Léger fut fait Paſteur de l'égliſe de S. Jean, & eut à ſoutenir, peu après, c'eſt à dire, dans le mois de novembre 1637, pluſieurs Diſputes par écrit & verbales, avec le Moine Placido Corſo, que la *Propagande* avoit envoyé en Miſſion dans la Vallée de Luſerne. Antoine Léger eut à eſſuyer en 1639 & en 1642, pluſieurs perſécutions de la part des Eccléſiaſtiques, à qui ſon ſavoir faiſoit ombrage, & s'étoit fait une belle réputation parmi les Grecs, par ſes Ecrits & par ſes Diſputes, ſur tout avec un Grec nommé Coreſſi, & un Jéſuite nommé Fournier. Ses ennemis firent tant auprès du Duc de Savoye, qu'en 1643 il prononça contre Antoine Léger une ſentence de mort, qui l'obligea à prendre la fuite, & à ſe retirer à Genéve. Après y avoir exercé ſon Miniſtére pendant quelque tems, dans l'Egliſe Françoiſe, & dans l'Egliſe Italienne, il fut fait Profeſſeur en Langues Orientales & en Théologie. Son neveu JEAN Léger (*dont l'article ſuivra après celui de ſon fils*) lui ſuccéda dans l'égliſe de S. Jean, pour lors la premiére & la plus importante de la Vallée de Luſerne. On imprima à Genéve, par les ſoins d'Antoine Léger, un Teſtament en Grec vulgaire, & en Grec original, en deux volumes, *in quarto*. En 1652, il eut de *Catherine* Clément, ſon épouſe, fille d'un Paſteur de l'égliſe du Roure, dans la Vallée de Pragelas, un fils nommé ANTOINE qui ſuit. La même année au mois de novembre, le Magiſtrat de Genéve lui fit préſent de la Bourgeoiſie, pour lui & pour ſon fils. Il mourut en 1661. * *Monument authentiques de la Religion des Grecs*, *par* J. Aymon, à la Haye, en 1708, *in quarto*. *Hiſtoire générale des Egliſes Evang. des Vallées de Piemont*. *Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées des Vallées*, &c. *par* Pierre Gilles, à Genéve en 1655, *p.* 468. &c. *Mémoires particuliers.*

L E'G E R (Antoine) fils du précédent, naquit à Genéve en 1652. Son pére l'ayant laiſſé fort jeune, il s'appliqua néanmoins aux études avec beaucoup de ſuccès. En 1680, il fut fait Paſteur de l'Egliſe de Chanci où il reſta juſques en 1684, qu'il fut appellé au ſervice de l'Egliſe de Genéve. La même année il épouſa *Marie* Trembley, fille de M. *Michel* Trembley, qui a été premier Syndic de la République de Genéve. En 1686, on lui donna la Chaire de Philoſophie. C'étoit un très-judicieux & très-pénétrant Métaphyſicien, qui avoit des idées fort nettes & fort dévelopées de ce qu'il enſeignoit. Il déteſtoit le jargon de l'Ecole, & cette ſcience vaine, qui ne conſiſte que dans la connoiſſance de termes de l'art. Il s'exprimoit avec beaucoup de préciſion, & il falloit avoir l'eſprit bouché pour ne le pas comprendre. Il puiſoit dans ſon propre fonds, par une méditation qui l'a ſouvent épuiſé, ce que d'autres cherchent vainement dans les livres. La vénérable Compagnie des Paſteurs de Genéve le pria, en 1713, de quitter la Chaire de Philoſophie, pour remplir celle de Théologie, pour laquelle on le jugeoit le plus propre. C'eſt dans l'exercice de cette Profeſſion qu'il a donné quelques Théſes raiſonnées, & qu'il eſt mort au mois de janvier de l'an 1719, regretté de tous ceux qui ſavent combien il eſt rare de trouver dans un même homme, une ame grande, généreuſe, & ferme; un eſprit pénétrant, judicieux, éclairé; un Philoſophe qui ne cherche que la vérité; un Théologien ſolide, zélé, mais prudent & pacifique; un Prédicateur qui n'a pour but que d'éclairer & de ſanctifier les ames de ſes Auditeurs, & qui confond l'incrédulité & la paſſion par des raiſons ſans replique, propoſées avec une noble ſimplicité, mais avec zéle; un Patriote tellement attaché au bien & à l'honneur de ſa patrie, qu'il eſt prêt à ſe ſacrifier en ſa faveur; & un Chrétien dévot, qui ne cherche qu'à plaire à ſon grand Maitre. Tous ceux qui ont ouï M. Léger en chaire n'ont pu s'empêcher de reconnoître, qu'il y avoit peu de Prédicateurs de ſa force. Voici ce que penſoit ſur cet article un célébre Prédicateur, très-bon Juge, en parlant de M. Léger quelques jours après ſa mort. " Que n'ai-je, *dit-il*, cette noble imagination, cette élévation divine de cet illuſtre Serviteur de „ Dieu, dont nous pleurons tout récemment la perte? Combien „ de fois n'a-t'il pas touché & ébranlé nos eſprits, *Nos cœurs brûloient au dedans de nous* quand il parloit des choſes qu'on eſpére. On a donné en 1720 & 1728, cinq volumes de ſes Sermons. S'il les avoit publiez lui-même, ils auroient été plus achevez & plus exacts. Souvent il n'écrivoit que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit à être en Chaire, pour donner à ſes penſées toute l'étendue & toute la force néceſſaires, & ce feu qui couloit de ſource. Il a laiſſé deux fils, 1. M. *Michel* Léger, aujourd'hui Paſteur de l'Egliſe de Genéve, & de l'Egliſe Italienne. Depuis la mort de ſon pére, il a été chargé du ſoin des Egliſes des Vallées du Piémont. Il fut chargé de s'y rendre dans le mois d'août 1730, après en avoir obtenu une gracieuſe permiſſion de Sa Majeſté, le Roi de Sardaigne, & de ſes Supérieurs, pour faire la diſtribution de diverſes ſommes conſidérables qu'il avoit reçues de la bénéficence de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas; des Egliſes Wallonnes de la Hollande; des Louables Cantons Evangéliques; du Roi de Pruſſe; de l'Egliſe Françoiſe Réformée de Berlin; de quelques particuliers dudit lieu; du Magiſtrat de Genéve, & de M. le Paſteur Dumont, pour ſoulager dans leur miſére, les pauvres Habitans des Vallées, expoſées en mai 1728, à des tempêtes & des inondations qui y cauſérent d'horribles ravages. M. Léger nous fait eſpérer qu'il donnera dans peu quelques excellens Traitez de feu M. ſon pére; un *Traité ſur l'Idolâtrie*; *ſur le Juſte & l'injuſte*; *ſur l'Egliſe*; un long *Commentaire ſur l'Epitre aux Romains*. Ces Ouvrages étoient achevez lorſque l'Auteur mourut, & il les auroit publiez lui-même, s'il n'eût eu des occupations qui lui prenoient preſque tout ſon tems, & ſur tout s'il n'avoit pas trop fuï la qualité d'Auteur dont il étoit très-digne. Le ſecond de ſes fils ſe nommoit *Jaques*. Il avoit fait des progrès conſidérables dans les Sciences, & ſe deſtinoit à une Profeſſion de Philoſophie & de Mathématiques, lorſqu'une mort prématurée l'enleva en mai 1722. * *Mémoires Domeſtiques. Sermons de M. Gallatin*, *p.* 61.

L E'G E R (Jean) naquit le deuxiéme février 1615, à Ville-Seiche, dans la Vallée de Saint-Martin. Son pére *Jaques* Léger étoit noble, Syndic de la Communauté du Faët, & Conſul général de toute la Vallée. Le Duc Victor-Amédée lui conféra cette charge en 1631, à la requête de toutes les Communautez de la Vallée, pour qu'il aſſiſtât dans tous les Conſeils & Aſſemblées générales des autres Syndics, Conſuls & Députez des onze Communautez qui la compoſent. Perſonne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda juſques à ſa mort, arrivée en janvier 1640. Il avoit épouſé *Catherine* Laurens, fille d'un Médecin, de laquelle il eut *Jean* Léger. Il commença ſes claſſes à Genéve en 1629. En 1638, il eut le bonheur de ſauver la vie au Prince Palatin de Deux-Ponts, depuis Roi de Suéde, qui ſe baignant dans le Lac, ſe ſeroit noyé ſans le promt ſecours que lui donna Jean Léger au péril de ſa vie. Après avoir fait ſa Théologie ſous l'illuſtre M. Spanheim, il fut rappellé dans ſa patrie, où il fut reçu Miniſtre le 27 ſeptembre 1639, & fait Paſteur des égliſes des Prals & Rodoret. Il ſe maria en 1640, avec *Marie* Pollenc, fille d'un Capitaine des milices de S. A. R. dont il eut onze enfans. Son oncle *Antoine* Léger, ayant été obligé de quitter ſon égliſe de S. Jean, & de chercher un azyle à Genéve, Jean Léger lui ſuccéda. Il eut à ſoutenir un grand nombre de Diſputes particuliéres & publiques avec les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine. Les Marquis de Pianeſſe ayant fait un maſſacre dans les Vallées en 1655, Jean Léger n'échappa que par une direction particuliére de la Providence, & raſſembla ceux qui étoient échapez à la boucherie. L'aſſemblée de ces infortunez le choiſit, pour leur Député général dans les différentes Cours qui pourroient les ſecourir. Il répandit un Mémoire pour manifeſter leur état, & pour réfuter les crimes dont on les chargoit, comme *d'avoir écorché des Moines tout vifs*; *d'avoir fait des étendarts de leur peau*; *d'avoir tué des Prêtres*; *d'avoir introduit des ânes dans les égliſes des Catholiques pour leur faire manger les Hoſties conſacrées*, &c. Il étoit déja à Dieppe pour paſſer à Londres, dans la vuë d'informer Cromwel de l'état des Réformez des Vallées; mais comme on lui eut fait comprendre, que ce voyage ſeroit mal pris par le Roi de France, il ſe contenta d'écrire. Le Protecteur députa *Samuel* Morland au Duc de Savoye, pour lui faire les repréſentations néceſſaires. Mais Cromwel n'en demeura pas là, il écrivit fortement au Duc, au Roi de France, & à tous les Princes Proteſtans. La France déſavoua ce que ſes troupes avoient fait dans le maſſacre des Habitans des Vallées, intercéda auprès du Duc, & permit aux Réformez de France de faire une collecte pour leurs fréres de Piémont. Jean Léger repaſſa inceſſamment dans les Vallées & fut choiſi par toutes les Communes pour être, en 1655, leur Député général au traité de Pignerol, qui ramena la paix dans les Vallées. Mais il ne laiſſa pas d'être toûjours perſécuté par la Cour de Turin, & courut ſouvent riſque d'être aſſaſſiné. Il fut Député en 1661, auprès de pluſieurs Puiſſances Proteſtantes, pour les informer des infractions que l'on faiſoit au traité de Pignerol. La Cour de Turin ayant eu le vent de cette Députation, fit raſer la maiſon de Jean Léger à S. Jean, & y placer une ſtatue de marbre, avec cet écriteau, *Alla memoria infame di Giovanni Legero reo di leza Majeſta*. La Députation de Léger ne fut pas inutile, & il procura aux Vallées une ſomme de 11741 livres tournois. Etant de retour à Genéve, on lui adreſſa de Leide une vocation, à quatre repriſes, pendant le cours de l'année 1662; mais les Vallées le conjurérent de reſter à Genéve, & elles offrirent de l'y entretenir avec ſa famille. Cependant leur ayant fait ſentir qu'il pourroit leur être plus utile en Hollande qu'à Genéve, il ſe rendit à Leide, où il arriva au mois de février 1663. La même année il collecta cent-vint mille livres pour les Vallées, & alla s'aboucher à Paris avec M. *Servien* Ambaſſadeur de Sa Majeſté Britannique auprès du Duc de Savoye, qui avoit prié par lettres Jean Léger de ſe rendre à Paris. Etant de retour à Leide en 1664, il fut ſollicité de faire un voyage dans les Vallées. Les Egliſes lui firent à Genéve un préſent de cent piſtoles, pour lui témoigner leur eſtime & leur reconnoiſſance. Il revint à Leide en 1665, où il ſe maria en ſecondes noces avec *Catherine* le Maire du Corbeth, veuve de *Guillaume* de Roſſignol, Lieutenant dans les troupes de Hollande. Il s'eſt illuſtré par ſon zéle infatigable pour le bien de ſa patrie, & par ſon *Hiſtoire générale des Egliſes Evangéliques des Vallées de Piémont*, *in folio*, que l'on peut conſulter ſur cet article. *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire de l'Edit de Nantes*; *tome* 3. *pag.* 191 & *ſuiv.*

* L E G G E, famille diſtinguée d'Angleterre. C'eſt de cette famille qu'étoit iſſu *Thomas* Legge qui dans le XIV. ſiécle fut Shérif & deux fois Lord-Maire de Londres. Il eut pour fils *Simon* qui de ſa femme *Jeanne* Clavering eut *Thomas*, mari de *Marguerite* Blount & pére de *Guillaume*. Celui-ci alla s'établir en Irlande où il épouſa *Anne*, fille du Lord Bermingham, de laquelle il eut *Edouard* qui fut fait Préſident de la Mommonie par ſon parent *Charles* Blount, Comte de Dévonshire, qui étoit pour lors Viceroi d'Irlande. Il épouſa *Marie* Walſch dont il eut ſix fils & ſept filles. Le quatriéme de ſes fils nommé *Jean*, eſt mort en 1702, âgé de 108 ans, laiſſant une nombreuſe poſtérité. *Guillaume* ſon fils aîné alla chercher fortune dans les guerres des Païs-

Bas

Bas sous Maurice Prince d'Orange. A son retour, Charles I, après lui avoir donné quelques emplois dans sa maison, le fit Lieutenant-Général de l'Artillerie, & ensuite Gouverneur de Chester & d'Oxford. Charles II, après son rétablissement, lui conserva sa charge de Lieutenant-Général de l'Artillerie dont il le fit outre cela Thrésorier & Inspecteur. Il épousa *Elizabeth*, fille du Chevalier *Guillaume* Washington de Packington, & d'*Anne* Villiers, sœur du célébre *George* Villiers, Duc de Buckingham. Il mourut le 13 octobre 1676, dans la 83 année de son âge. Il eut de ce mariage, 1. GEORGE qui suit; 2. *Guillaume*, qui fut Page de Charles II, & Gouverneur de Kingsale en Irlande, sous Jaques II, mort sans laisser de légitimes héritiers; 3. *Marie*, mariée au Chevalier *Henri* Gooderik de Ribston, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Conseiller Privé de Guillaume III; 4. *Susanne*, mariée au Chevalier *Thomas* Bilson.

GEORGE, fils aîné de GUILLAUME, fut d'abord Commandeur de deux vaisseaux de guerre, Ecuyer & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'York qui fut depuis Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général & puis Général de l'Artillerie, Conseiller Privé de Charles II, fait en 1682 Pair d'Angleterre; avec le titre de Lord Darmouth. En 1683, il fut envoyé en qualité d'Amiral de la flotte Angloise à Tanger en Afrique pour démolir cette place. Le Roi Jaques II, lui laissa sa charge d'Ecuyer & de Général de l'Artillerie, & le fit outre cela Gouverneur de la Tour de Londres; & Colonel du Régiment de Fuseliers. Il lui donna ensuite la charge de Conseiller Privé, & lui conféra en 1688 la dignité d'Amiral de la flotte Angloise. En 1691, il fut accusé d'entretenir intelligence avec Jaques II, & fut renfermé dans la Tour, ou trois mois après il mourut subitement d'apoplexie âgé de 44 ans. Il avoit épousé *Barbe*, fille du Chevalier *Henri-Archbold* d'Abbots-Bromley, de laquelle il eut un fils & sept filles. Son fils, nommé *Guillaume*, lui succéda dans la dignité de Lord Darmouth, & fut fait en 1702 Conseiller Privé de la Reine Anne. Il fut ensuite l'un des Commissaires du commerce & des Colonies, & en 1710 Secrétaire d'Etat. De sa femme *Anne*, fille du Lord Guernsey, il a eu 1. en 1702, *George*; 2. en 1704, *Heneage*; 3. en 1708, *Henri*; 4. *Barbe*. * *Peerage of England, partie 2. p.* 117. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEGGE ou LEGGEE, ancienne famille noble de Venise. A la fin du XVII siécle, il n'en restoit plus que deux fréres. Cette famille a donné à la République divers Procurateurs de S. Marc, *Luc* en 1464; *Jean* en 1522; en 1537 un autre du même nom; *Priam* en 1556; & *André* en 1573. Ce dernier étoit fils de *Jean* II. Au commencement du XVII siécle *Benoît* fut Provéditeur dans l'Istrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 177. 544. *Histoire des Uscoques*, *p.* 258.

LEGION, certain nombre de Gens de pié & de Cavaliers employez dans la Milice Romaine, dont le nombre n'étoit pas fixe: il fut pendant un certain tems de dix cohortes d'Infanterie, & de dix de Cavalerie. Du tems de Romulus, qui les institua le premier, la Légion étoit de trois mille hommes, & de trois cens Cavaliers, qu'on divisoit en trois ordres de bataille. Après la défaite des Sabins, selon Plutarque, ou sous le Roi Tullus Hostilius, selon Lipse, on y ajoûta mille hommes de pié. Depuis, le nombre des Soldats d'une Légion varia extrémement, & fut tantôt de quatre, tantôt de cinq, & tantôt de six mille hommes d'Infanterie, & de deux cens, ou trois cens, ou même, selon d'autres Auteurs, de quatre cens hommes de Cavalerie. Sous les Consuls, la Légion étoit de quatre mille hommes, & avoit sa Cavalerie de deux ou trois cens Maitres. Depuis Marius, la Légion fut ordinairement de cinq ou six mille hommes, & toujours de dix cohortes ou régimens. Si chaque cohorte étoit de cinq cens hommes, la Légion étoit de cinq mille hommes; si chacune en contenoit six cens, la Légion en avoit six mille. La Cavalerie étoit, comme nous l'avons dit, de trois ou quatre cens chevaux.

Le nombre des Légions n'a pas non plus été fixe. Avant la premiére guerre Punique, sous les Consuls, on n'en levoit que quatre à la fois: lorsque la puissance Romaine fut accrue, les Alliez en joignirent quatre autres à ces quatre entretenues. Dans la seconde guerre Punique on en comptoit près de vint-cinq en diverses provinces. Dans les guerres de Sylla & Marius, L. Cinna en eut jusques à trente; Pompée & César, dans la guerre civile, en avoient quarante; Antoine & les Consuls cinquante, dans la guerre de Modéne; & Auguste, quarante, dans les guerres contre Antoine, qui n'avoit pas moins de troupes que lui. Les Légions, composées de Citoyens Romains, faisoient comme un corps séparé; & leurs Alliez en faisoient un autre de Cavalerie & d'Infanterie, qui s'appelloient *Extraordinaires*. Dans les Légions Romaines, les Gens de pié étoient divisez en ceux qu'ils nommoient *Velites*, *Hastati*, *Principes*, & *Triarii*. Ceux qui étoient nommez *Velites*, c'est à dire, *armez à la legére*, se servoient d'une longue épée à l'Espagnole, d'une lance de trois piez de long, & de ces petits boucliers ronds, qu'ils appelloient, *Parma tripedalis*. Ils se couvroient la tête d'une espéce de bonnet nommé *Galea*, qui étoit fait de cuir, ou de la peau de quelque animal, comme on voit en plusieurs endroits d'Homére que les Grecs en avoient de peau de belette, de chevreau, de chien, & d'autres sortes de bêtes. Ces bonnets pouvoient ressembler à ceux dont se servent aujourd'hui les Polonois, & ne différoient de ceux qu'ils appelloient *Cassis*, que dans la matiére, ceux-ci étant de métal. Ces *Velites*, qui étoient les Soldats les plus dispos, étoient choisis parmi toutes les troupes, pour suivre la Cavalerie dans les plus promtes & les plus périlleuses entreprises. On remarque que ces sortes de Soldats ne furent établis que dans la seconde guerre Punique; & peut-être les Romains firent-ils cela, à l'exemple des Gaulois & des Allemands, qui avoient aussi des fantassins armez à la legére, pour suivre leur Cavalerie, comme on le voit dans César & dans Tite-Live. Parmi les *Velites* sont compris ceux qui lançoient le dard, les Archers & les Frondeurs. Ceux que les Romains nommoient *Hastati*, *Principes* & *Triarii*, portoient un bouclier long de quatre piez, & large de deux. Leur épée étoit à l'Espagnole, c'est à dire, longue, à deux tranchans, & ferme de pointe. Leur casque étoit d'airain avec sa crête de même matiére. Ils avoient une espéce de botte qui couvroit particuliérement le devant de la jambe. Ils portoient deux javelines, l'une plus grande qui étoit ronde ou quarrée; & l'autre plus petite. Leurs corselets qu'ils appelloient *Lorica*, étoient de diverses façons: les uns étoient de fer; les autres d'airain; quelques-uns étoient faits de petites mailles ou de petites écailles, & ceux-ci se nommoient *Lorica hamata*.

Quant à la Cavalerie, elle avoit pour armes offensives une javeline & une épée; & pour se défendre des ennemis, elle étoit couverte d'une cuirasse, d'un casque, & d'un écu. Les Porte-enseignes appellez *Imaginiferi*, portoient une aigle au bout d'une pique. Il y en avoit d'autres qui portoient une main en signe de concorde; d'autres qui portoient un dragon dont la tête étoit d'argent, & le reste de taffetas. Le *Labarum* qui étoit l'enseigne particuliére de l'Empereur, ne paroissoit que quand il étoit dans le camp. Elle étoit de couleur de pourpre, bordée d'une grande frange d'or, & enrichie de pierreries. Les Archers à cheval portoient un arc, un carquois & des fléches. Les Officiers que nous appellons *Cornettes de Cavalerie*, portoient une aigle au bout d'une lance; & par dessus leur casque, ils se couvroient de la dépouille d'un lion, d'un ours, ou de quelque autre bête sauvage; comme faisoient aussi ceux qui portoient les enseignes dans l'Infanterie. Il y avoit de trois sortes de trompettes; les unes étoient toutes droites; les autres courbées, presque comme un cor de chasse; & les autres n'étoient que de petits cornets. Mais les Romains n'ont pas toujours été armez de la sorte. Ils ne portoient au commencement que de petites rondaches; & peu de tems après ils imitérent les Samnites, & se servirent de ces grands boucliers de forme quarrée, qui d'abord n'étoient que de bois ou d'osier couverts de peau: ce qui se pratiquoit, non seulement parmi les Allemands & les Gaulois, mais encore parmi les Perses & les Macédoniens, avant qu'ils eussent pris des boucliers d'argent pendant les grandes conquêtes d'Alexandre. Les Romains portoient autrefois leur épée au côté droit. Joséphe écrit qu'ils en avoient deux, l'une longue au côté droit, & l'autre courte au côté gauche. Ammien a remarqué qu'il y a eu des Capitaines revêtus d'habits de fer, si artistement faits, & si propres à leurs corps, qu'ils n'étoient nullement empêchez dans aucun de leurs mouvemens, & que chez les Parthes les chevaux mêmes étoient ainsi armez. * Tite-Live & Plutarque. Goltzius, *in Thes. Antiq. c.* 7. Sigonius, *de Antiquo Jure Populi Romani*. Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. Juste-Lipse, *de Militia Romana*. Le Pére Cantel, *de Romana Republica*. *Voyez* sur tout Saumaise dans son excellent Ouvrage, *de Re Milit. Roman.*

NOMS DES LEGIONS ECRITS SUR UN morceau rompu d'une ancienne colomne trouvée à Rome.

II. Augusta.	XI. Claudia.
VIII. Augusta.	XV. Apollinea.
XXX. Ulpia.	IV. Scythica.
XIV. Gemina.	X. Fretensis.
IV. Flavia.	II. Trajana.
V. Macedonica.	III. Parthica.
XII. Fulminatrix.	XX. Victrix.
II. Parthica.	I. Minervia.
XI. Terratensis.	X. Gemina.
XII. Gemina.	II. Adjutrix.
II. Italica.	I. Italica.
VI. Victrix.	XIII. Gemina.
XXII. Primigenia.	VII. Gallicana.
I. Adjutrix.	XVI. Flavia.
I. Parthica.	III. Cyrenensis.
VII. Claudia.	III. Augusta.

LEGION FULMINANTE, étoit la douziéme Légion, suivant Dion Cassius, à laquelle Eusébe & d'autres après lui, ont donné le surnom de *Fulminante*. L'an 176 de JESUS-CHRIST, l'Empereur Marc-Auréle, faisant la guerre dans le septentrion aux Marcomans, aux Quades, aux Sarmates & aux Suéves, après que son entreprise eut duré quatre ans, se trouva un jour réduit à un extréme danger. Il s'étoit renfermé par imprudence entre des montagnes, & outre la difficulté d'en sortir sans un péril éminent, son armée fut affligée de la maladie contagieuse; & pour surcroît de malheur, étant dans un lieu sec & stérile, il souffrit une extréme soif. Toute ressource lui manquant, il fut contraint d'implorer le secours des Chrétiens qui combattoient sous lui, & qui s'étant mis en priéres, obtinrent sur le champ une grande abondance de pluye, & attirérent les foudres & les tonnerres sur l'armée des ennemis. L'Empereur témoin d'un prodige si extraordinaire, écrivit une rélation au Sénat, dans laquelle ne se contentant pas de donner toute la glóire de cet avantage aux priéres de cette Légion Chrétienne, il défendit qu'aucun fût assez hardi pour appeller quelqu'un d'eux en jugement au sujet de leur créance, & commanda de faire brûler leurs accusateurs. Eusébe rapporte que cet Edit étoit encore en vigueur du tems de l'Empereur Commode, qui fit châtier un Esclave, pour avoir eu la hardiesse de prendre à partie un certain Apollonius Sénateur, par la seule raison qu'il étoit Chrétien. Tertullien fait mention de cette lettre de l'Empereur au Sénat; & saint Justin la rapporte tout au long dans l'Apologie qu'il écrivit en faveur des Chrétiens. Jules Capitolin fait une belle description de cette victoire, obtenue par le moyen des Chrétiens; mais

Dion & les Payens n'ont pas manqué de l'attribuer au mérite de l'Empereur, quelque viſible que ſoit le démenti qu'il leur a donné lui-même, pour en donner la gloire à cette douziéme Légion, qui pour cela mérita le ſurnom de *Fulminante*. Pour ſavoir à quoi s'en tenir préciſement au ſujet de cette Hiſtoire, après Dion Caſſius, *conſultez* Euſébe, *Hiſt. l.* 35. Tertullien, *in Apologet.* S. Juſtin, *in Apolog.* Le Pére Pagi, *ad ann.* 174. *in Crit. Baron.*

* L E'G I O N T H E'B A I N E : C'eſt cette Légion que pluſieurs prétendent que Maximien fit venir de l'orient l'an 297 pour la joindre à ſon armée. Cette Légion avoit pour Chef un nommé Maurice & elle étoit compoſée de Chrétiens qui avoient été convertis à la Foi par Zamdas Evêque de Jéruſalem, où ils avoient eu leur quartier d'hiver, & en paſſant à Rome, ils furent confirmez dans la Religion par le Pape Marcellin. Etant arrivez à *Octodurum*, qu'on appelle à préſent *Martinach* dans le Vallais, ils apprirent que l'Empereur vouloit faire jurer tous les Soldats ſur les Autels des Idoles. La Légion Thébaine s'éloigna du camp de huit milles, & lorsqu'on la ſomma de ſe rendre à l'armée pour ſacrifier aux Dieux, elle le refuſa conſtamment. Après une premiére & une ſeconde décimation elle ne fut pas moins ferme, de ſorte que l'Empereur envoya ſon armée pour l'inveſtir le 22 ſeptembre, & il la fit paſſer toute entiére au fil de l'épée auprès de la ville d'Agaunum, qu'on nomme aujourd'hui S. Maurice, en mémoire du Chef de cette Légion. M. Jean du Bourdieu, d'abord Miniſtre à Montpellier, & enſuite dans l'égliſe de la Savoye de Londres, entreprend, dans une longue Diſſertation Hiſtorique & Critique, de montrer que cette Légion n'a jamais exiſté; Que la Rélation de leur martyre attribuée à S. Eucher, Evêque de Lyon, eſt une piéce ſuppoſée; Que les Actes du Concile d'Agaunum touchant la Légion Thébaine, ſont faux; Que la paſſion des Martyrs d'Agaunum que Pierre-François Chifflet a publiée dans ſon édition de Paulin, eſt auſſi fauſſe que celle qu'ont ſuivie Surius & Baronius; Que les premiers qui ont parlé de ce martyre ſont deux Auteurs qui vivoient ſur la fin du ſixiéme ſiécle, *Grégoire de Tours* & *Venantius Fortunatus*. Ce qui engagea M. du Bourdieu à examiner ce point d'Hiſtoire, ce fut le Sermon qu'un Jéſuite prêcha à Turin le jour de la Fête des trois Soldats Thébains Solutor, Adventor & Octavius, que la ville de Turin vénére comme ſes Patrons. Ce Miniſtre avoit accompagné en 1691, Mylord Duc de Schomberg, en Italie, en qualité de Chapelain. La ville de Turin attribue de grands miracles à ces Protecteurs, & les Ducs de Savoye, ſur tout Emanuel, Philibert & Charles-Emanuel ont marqué d'une maniére bien ſignalée leur dévotion pour ces Martyrs. Le premier obtint du Pape Grégoire XIII des Indulgences pour tous ceux qui témoigneroient leur dévotion pour les Soldats Thébains par leurs offrandes & leurs priéres; & le ſecond céda aux Valeſans la ville de S. Maurice & d'autres lieux qu'ils avoient uſurpé ſur lui pendant les guerres que ſon ayeul avoit eues avec François I, à condition que les Valeſans lui permettroient de faire tranſporter à Turin le corps de S. Maurice, duquel il avoit déja un bras qu'il avoit fait venir de Bohéme, où il avoit été tranſporté l'an 1250 par le Roi Ottocare V. M. Spanheim dans ſa grande Introduction à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, avoit déja donné quelque atteinte à cette Hiſtoire de la Légion Thébaine, mais M. du Bourdieu eſt le premier qui l'ait attaquée en forme. M. Le Sueur dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire ſur l'année 297 fait aſſez comprendre qu'il doute de cette Hiſtoire, lorſque l'ayant rapportée, il ajoûte, „ Il eſt à remarquer que les Ecrivains Eccléſiaſtiques qui ont „ été proches de ce tems, ne font point mention de cette Hiſtoi- „ re, & que Grégoire de Tours, qui a écrit près de 300 ans de- „ puis, eſt le premier qui l'a fort célébrée *au livre de la Gloire des* „ *Martyrs, c.* 76. Mais à ceci, *ajoûte* M. le Sueur, on peut ap- „ pliquer ce que le Cardinal Baronius dit en l'an 109, *Sect.* 49, „ qu'il faut donner ces choſes, comme auſſi pluſieurs autres à la „ ſimplicité de Grégoire de Tours, qui reçoit facilement quan- „ tité de choſes, &c.

L E'G I O N, en Latin *Legiodunum*, étoit anciennement une petite ville de l'Inſubrie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Duché de Milan, ſitué ſur le bord oriental du Lac Majeur. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L E'G I O N, ville de Paleſtine, célébre dans les Ecrits de S. Jérôme & d'Euſébe. Elle étoit au pié du Mont-Carmel, a 15 lieues de Nazareth vers l'occident. C'eſt apparemment le même lieu qui eſt aujourd'hui nommé *Legune*. C'étoit un camp où les Romains entretenoient une Légion de Soldats, pour garder le paſſage de Ptolémaïde à Céſarée de Paleſtine. C'étoit comme la clef du païs de ce côté-là. Il s'eſt donné pluſieurs combats aux environs de Légion. * Le Pére D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

L E'G I O N: c'étoit le nom des eſprits malins, dont un certain homme étoit poſſédé, comme nous l'apprenons dans S. Marc, *ch.* 5, & dans ſaint Luc, *ch.* 8. Cet homme faiſoit ſa demeure dans des ſépulcres, & étoit ſi furieux, que perſonne ne pouvoit le domter. Car ayant été ſouvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux piez, il avoit rompu ſes chaînes & briſé ſes fers. Cet homme ayant vu Jesus-Christ de loin, courut à lui, & lui dit, ou plutôt le Démon par ſa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entre eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. Jesus-Christ lui demanda ſon nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Légion*, parce qu'ils étoient pluſieurs. Il guérit enſuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces Démons.

L E'G L E U S (Gilbert, ou M. Gilbertus) Médecin vers l'an 1210, étoit Anglois, & compoſa divers Ouvrages, *Compendium Medicinæ; De Viribus aquarum & ſpecierum; De Re Herbaria; Theſaurus Pauperum; De tuenda valetudine, &c.* * Symphorien Champier, en Latin *Campegius, de Claris Medicinæ Script.* Pitſeus & Balæus, *de Script. Angl. &c.*

L E G N A G O. *Voyez* L E'G N A N O.

L E'G N A M E (Didier de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit né à Padoue, d'une famille où il y avoit eu un Evêque de Concordia nommé Jean, que le Pape Eugéne IV envoya en qualité de Nonce en Eſpagne, & enſuite à Veniſe, où il mourut; & un autre Evêque premiérement de Feltro, puis de Ferrare, nommé François, qui mourut le onziéme février 1462 à Rome. Celui qui fait le ſujet de cet article joignit à l'étude de la Théologie celle des Belles Lettres, & Bernardin Scardéoni lui donne de grands éloges. Il demeura pendant dix ans dans l'Iſle de Candie, où il enſeigna les Belles Lettres; & d'où il revint vers l'an 1544. Il fit imprimer ſes Poëſies à Padoue: quatre ans après il donna le tombeau de Cicéron, & en 1561 un volume *in folio* d'Inſcriptions qu'il avoit recueillies. On ne ſait en quelle année il mourut, mais ſeulement qu'en 1573, étant Doyen du Collége de Padoue, il fut nommé avec trois autres Religieux de divers Ordres, pour reformer les Statuts de la Faculté de Théologie. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

L E'G N A N O (*Leonicum*) ville d'Italie dans le Véronois, qui eſt une province du Domaine de Veniſe. Elle eſt ſur la rive droite de l'Adige, au ſud-eſt de Vérone dont elle eſt éloignée de près de dix lieues. * Léandre Alberti.

L E'G N A N O (Jean de) Juriſconſulte d'une noble famille de Milan dans le XIV ſiécle, ſavoit le Droit, la Philoſophie, & les Mathématiques, & mourut à Bologne le 16 février 1382. Il a laiſſé divers Ouvrages, *Super Clementinis; De Cenſura Eccleſiaſtica; De Interdicto Eccleſiaſtico; De Horis Canonicis; De Beneficiorum Eccleſiaſticorum pluralitate, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter. &c.*

L E'G N E U S (Pierre) Juriſconſulte de Gravelines, a écrit ſur les Inſtitutes. Il a auſſi compoſé une Tragédie intitulée *Didon*, tirée des quatre premiers livres de l'Enéïde. * Sanderus. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E'G R A P A N. *Voyez* L E'G R U S A N A.

L E G R O S (Pierre) fils de Pierre le Gros, Sculpteur ordinaire du Roi, naquit à Paris le douziéme avril 1666. Tout jeune, il montra tant de diſpoſition pour la profeſſion de ſon pére, qu'à l'âge de 21 ans, il remporta avec applaudiſſement le premier prix à l'Académie royale. On voit encore cet ouvrage dans une ſalle de l'Académie, c'eſt un bas relief d'environ quatre piez de long, qui répréſente Noé qui entre dans l'arche avec ſa famille. Ce morceau promettoit beaucoup, ce qui fit, que M. de Louvois pour lors Surintendant des Bâtimens, l'envoya à Rome pour y perfectionner ſes études. Il y fit de ſi grands progrès, que peu d'années après on lui confia les plus beaux ouvrages qu'il y eût à faire; & on peut dire qu'il trompa & qu'il ſurpaſſa tous ſes Compétiteurs; il les ſurpaſſa tous même de leur propre aveu. Le Pére del Pozzo, & le Pére Bonacini, Jéſuites, avoient pour lors la direction de tous les ouvrages qu'on faiſoit au *Jeſus*. Comme ils connoiſſoient ſa capacité, ils lui commandérent un modéle d'un des deux groupes qu'on devoit poſer aux côtez de l'autel de S. Ignace; mais comme l'envie fait juger avec prévention, l'ouvrage devant être mis au concours, le modéle fut fait *incognito*. Lorſqu'il fut achevé, on l'encaiſſa, & on feignit lorſqu'il fut apporté avec les autres modéles, qu'il arrivoit de Gênes. Tous ceux qui concouroient étoient préſens, lorſqu'on le tira de la caiſſe; outre cela, on appella tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans Rome pour juger de ces différens morceaux. On s'en rapporta à ceux même qui avoient travaillé & qui concouroient, qui jugérent tous l'ouvrage du Génois être le plus beau; mais ils furent bien étonnez, lorſqu'ils en apprirent l'auteur. L'ouvrage lui fut donné tout d'une voix, & il s'en acquitta ſi bien, que depuis il a toujours eu part aux plus beaux morceaux de ſculpture qui ayent été faits dans Rome; tel eſt ſon grand & beau bas-relief du bienheureux Louïs de Gonzague qui fut poſé ſur l'autel du Collége Romain, & qui a été gravé: tel eſt ſon beau bas-relief du Mont-de-piété, ſon tombeau du Cardinal Caſanate, ſa belle ſtatue mourante du bienheureux Staniſlas Koſca, au noviciat des Jéſuites, dont M. Croiſat le jeune poſſéde le modéle, qui fait l'admiration de tous les Connoiſſeurs: tels ſont quantité de ſtatues qu'on admire dans Rome, comme à S. Pierre, à S. Jean de Latran, à S. Jacques, &c. Il ſe préparoit à finir de grands ouvrages pour le Mont-Caſſin, lorſqu'il mourut à Rome d'une inflammation de poitrine, le troiſiéme mai 1719, âgé de 54 ans. C'étoit un homme bienfait, ſage, d'une belle phyſionomie, un peu mélancholique. La trop grande application lui avoit cauſé la pierre, dont il ſe vint faire tailler à Paris. Il n'a pas depuis joui d'une heureuſe ſanté; ce qui ne l'empêcha pas cependant de retourner à Rome quelque tems après, où il entreprit les grands ouvrages qu'il faiſoit lorſque la mort le ſurprit. Il avoit été marié deux fois, il a laiſſé trois enfans, deux filles & un garçon de ſa derniére femme, qui eſt fille de M. Houaſſe, Peintre ordinaire du Roi, & pour lors Directeur de l'Académie que ſa Majeſté entretient à Rome.

* L E'G R U S A N A, village ou bourg d'Eſpagne dans l'Eſtrémadure ſur la rive droite de l'Almonte, à l'eſt-nord-eſt de Mérida, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues. Dans les *Délices d'Eſpagne*, ce lieu eſt nommé *Legrapan*.

L E H A L, ou L E H A L, petite ville avec une bonne citadelle, eſt dans la Livonie ſur un golfe à dix lieues de Pernaw vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

L E'H E'M A N. *Voyez* L A H M A S.

L E'H E'L A N, Capitaine de Dragons. *Voyez ſa fin tragique* dans l'article de R A G O T Z K I.

L E I B (Chilien) floriſſoit en 1550. Il vit les guerres de Baviére, des Païſans, & d'Allemagne, & les décrivit fort au long. * Bruſchius, *de Monaſteriis*, p. 102.

L E I B (Jean) compoſa contre les *Sorciers*, des Conſeils imprimez en 1666. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEIBNITZ (Godefroy-Guillaume de) naquit à Leipsic le quatriéme juillet 1646. Son pére *Fréderic* Leibnitz étoit Professeur de Morale & Greffier de l'Université de Leipsic. Il le perdit à l'âge de six ans, le cinquiéme septembre 1652, & sa mére eut un soin particulier de son éducation. Elle le confia aux soins de Mrs. Hornschuchius & Bachusius, pour l'instruire dans les Langues Gréque & Latine; & il y fit des progrès qui surpassérent les espérances de ses Maîtres, quelque grandes qu'elles fussent. Lorsqu'il étoit chez lui, il lisoit avec beaucoup d'application les anciens Auteurs, sur tout Tite-Live, quoique ses Maîtres lui en eussent défendu la lecture. Il ne se borna pas à l'Histoire, il étudia aussi les Poëtes & sur tout Virgile, qu'il se rendit si familier que dans sa vieillesse même il en récitoit par cœur un grand nombre de vers sans hésiter, & il profita si bien de cette étude, qu'il composa dès lors en un seul jour un Poëme de 300 vers sans aucune élision. A l'âge de quinze ans, il commença ses études Académiques, & joignant au goût des Belles Lettres celui de la Philosophie & des Mathématiques, il étudia la premiére de ces Sciences sous *Jaques* Thomasius, & les Mathématiques sous *Jean* Khunius, & sous *Erhard* Weigelius, qu'il alla trouver exprès à Iene, où il profita aussi des leçons de *Jean* Bovius célébre Professeur en Belles Lettres & en Histoire, & de celles des Falcknerius sur le Droit. En 1663, étant de retour à Leipsic il soutint sous Thomasius une Thése de *principiis Individuationis*. L'année suivante il fut reçu Maître-ès-Arts, & faisant servir la Philosophie à l'interprétation de la Jurisprudence, il soutint plusieurs Questions Philosophiques prises du Droit. Il s'appliqua dans ce tems-là particuliérement à la lecture des Philosophes Grecs, & chercha les moyens de concilier Platon avec Aristote, comme il a voulu depuis concilier Aristote avec Descartes: ce qu'il faisoit avec une si grande application, qu'on l'a vu souvent passer des journées entiéres à méditer dans une forêt auprès de Leipsic. Cependant la Jurisprudence faisoit sa principale étude, & il fut reçu Bachelier en cette Faculté en 1665. L'année suivante il voulut se faire passer Docteur, mais il fut refusé sous prétexte qu'il n'avoit que vint ans, & pour des raisons qu'on ignore. Irrité de ce refus, il alla à Altorf, où il soutint avec tant d'honneur une Thése, *de Casibus perplexis*, qu'on lui donna le dégré de Docteur, & qu'on lui offrit même une Chaire de Professeur extraordinaire en Droit, qu'il refusa. D'Altorf il passa à Nuremberg, pour visiter les Savans qui y étoient. Ayant appris qu'il y avoit dans cette ville des personnes qui travailloient à chercher la Pierre Philosophale, il eut envie de se faire initier dans leurs mystéres. Il fut introduit dans leur laboratoire à l'aide de leur jargon qu'il avoit étudié. On le pria même de recevoir des appointemens, pour écrire, en qualité de Sécretaire, tous leurs progrès & toutes leurs expériences, & pour extraire des livres des meilleurs Chymistes, ce qui pourroit servir à leurs travaux. Le Baron de Boinebourg, premier Ministre de l'Electeur de Mayence, passant dans ce tems-là par Nuremberg se trouva à un repas avec lui, & conçut une si bonne idée de son esprit & de sa science, que lui conseillant de s'attacher particuliérement au Droit & à l'Histoire. il l'assura qu'il engageroit l'Electeur (Jean Philippe de Schœnborn) à l'appeller à sa Cour. Mr. de Leibnitz lui promit de son côté qu'il travailleroit à se rendre digne de sa protection. Pour être plus à portée d'en sentir les effets, il alla à Francfort sur le Mein, dans le voisinage de Mayence. En 1668, Jean-Casimir, Roi de Pologne, remit à la République la Couronne qu'il tenoit d'elle. Le Comte Palatin étant un de ceux qui y aspiroient & le Baron de Boinebourg étant allé en Pologne, pour ménager ses intérêts, M. de Leibnitz fit un petit Ouvrage, pour prouver que les Polonois ne pouvoient se choisir un meilleur Roi. Cet Ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & plut extrémement au Comte Palatin, qui voulut attirer l'Auteur à sa Cour. Mais le Baron de Boinebourg l'empêcha d'y aller, & le fit nommer par l'Electeur de Mayence Conseiller de la Chambre de Révision de sa Chancellerie. Mr. de Leibnitz n'avoit cependant alors que 22 ans. Mr. de Boinebourg avoit des rélations à la Cour de France, & quoiqu'il eût un fils à Paris, ce fils étoit trop jeune pour lui confiér de certaines affaires, dont il pria Mr. de Leibnitz de vouloir se charger. Il fut charmé de trouver cette occasion de marquer sa reconnoissance à un si zélé Protecteur, & partit en 1672, pour venir à Paris. Il se proposoit de tirer de grands avantages de son voyage, & il ne se trompa pas. Il vit tous les Savans de cette ville, forma des rélations avec la plupart d'entre eux, & s'appliqua d'ailleurs aux Mathématiques, dans lesquelles il n'avoit pas fait jusqu'alors des progrès fort considérables. Mais il s'y perfectionna tellement dans ce voyage, qu'il entrevit dès lors le calcul différentiel, dont il a été depuis regardé comme l'inventeur. Il a reconnu qu'il devoit principalement les progrès qu'il avoit faits dans les Mathématiques, aux Ouvrages de Pascal, de Grégoire de S. Vincent, & sur tout à l'excellent livre de Huygens, *de Horologio Oscillatorio*. Ayant remarqué quelque imperfection dans la Machine Arithmétique de Pascal, à laquelle cet habile homme n'avoit pas mis la derniére main, il en inventa une nouvelle dont il expliqua le dessein à Mr. Colbert. Ce dessein plut à ce Ministre, & fut approuvé par l'Académie des Sciences, qui lui offrit dès lors une place de Pensionnaire. Il auroit pu s'établir avantageusement à Paris, mais il falloit pour cela embrasser la Religion Catholique, & M. de Leibnitz ne voulut pas abandonner le Lutheranisme, dans le sein duquel il étoit né. L'année suivante 1673, M. de Boinebourg mourut, & les affaires de ce Seigneur ne retenant plus M. de Leibnitz à Paris, il fit un voyage en Angleterre, où il lia un commerce particulier avec Mr. Collins & M. Oldembourg. Il apprit peu de tems après la mort de l'Electeur de Mayence, & par là, la perte de la pension qu'il recevoit. Cette nouvelle l'engagea à retourner en France, d'où il écrivit au Duc de Brunswic-Lunebourg, pour l'informer de la situation où il se trouvoit. Ce Prince lui écrivit une lettre pleine de sentimens d'estime: & pour lui rendre plus certaines les assûrances qu'il lui en donnoit, il le nomma Conseiller de sa Cour avec des appointemens, & lui permit de rester à Paris jusqu'à ce que sa Machine Arithmétique fût faite; mais elle ne l'a été qu'après sa mort, & après y avoir beaucoup dépensé. L'année suivante 1674, il repassa en Angleterre, d'où il alla en Hollande, pour se rendre à Hanovre, où il songeoit à s'établir. Dès qu'il y fut arrivé, il travailla à enrichir la Bibliothéque du Prince des meilleurs Ouvrages en tout genre. Le Duc de Brunswic-Lunebourg étant mort en 1679, son successeur *Ernest-Auguste*, alors Evêque d'Osnabrug, conçut pour M. de Leibnitz autant d'estime que son prédécesseur en avoit eu, & lui ordonna même d'écrire l'Histoire de la Maison de Brunswic. M. de Leibnitz l'entreprit, & parcourut l'Allemagne & l'Italie pour ramasser les matériaux qui lui étoient nécessaires, & revint à Hanovre en 1690, avec une ample moisson. Dans le tems qu'il étoit en Italie pour ramasser les Mémoires qui avoient occasionné son voyage, il lui arriva un plaisant accident qui auroit pu être très-sérieux. Comme il alloit par mer dans une petite barque de Venise à Mésola dans le Ferrarois, il s'éleva une furieuse tempête, & le Pilote qui ne croyoit pas être entendu par un Allemand & qui le regardoit comme la cause de la tempête, parce qu'on le jugeoit Hérétique, proposa de le jetter dans la mer, en conservant néanmoins ses hardes & son argent. Sur cela M. de Leibnitz sans marquer aucun trouble, tira un chapelet & le tourna d'un air assez dévot. Cet artifice lui réüssit, un Marinier dit au Pilote, que puisque cet homme là n'étoit pas Hérétique, il n'étoit pas juste de le jetter dans la mer. En 1700, il fut reçu à l'Académie Royale des Sciences de Paris. L'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse, en fonda une la même année à Berlin par le Conseil de M. de Leibnitz qui en fut nommé Président perpétuel, quoique ses affaires ne lui permissent pas de rester toûjours à Berlin; mais il en enrichit les Mémoires de plusieurs Dissertations sur la Géométrie, sur les Belles Lettres, sur la Physique & même sur la Médecine. Il avoit projetté d'établir à Dresde une Académie semblable à celle de Berlin. Il en avoit entretenu le Roi de Pologne en 1703, & son dessein auroit été exécuté, sans les troubles qui survinrent en Pologne. Un dessein plus vaste l'occupoit depuis longtems. Il vouloit trouver une Langue si facile & si claire, qu'elle put servir à tous les peuples. Wilkins Evêque de Chester, & d'Algarme y avoient travaillé; mais M. de Leibnitz n'approuvoit pas leur méthode, & s'en étoit fait une toute nouvelle. Pour hâter l'exécution de ce projet, il chargea un jeune homme de mettre en ordre les définitions de toutes les choses; mais quoique M. de Leibnitz se soit appliqué à cette recherche dès 1703, sa vie n'a pas été assez longue pour exécuter son dessein. Outre la qualité de Conseiller intime de Justice que l'Electeur de Hanovre lui avoit donnée, l'Empereur, à la sollicitation d'Antoine Ulric Duc de Brunswic, le fit en 1711, Conseiller Aulique; & le Czar le fit aussi son Conseiller intime de Justice, avec une pension de mille ducats, après une conversation qu'il avoit eue avec lui à Torgaw dans le tems du mariage de la Princesse de Wolfenbuttel avec le fils de ce Prince. Il entreprit dans le même tems d'établir à Vienne une Académie des Sciences, mais son projet échoua. On dit que la peste en fut cause: quoiqu'il en soit, il n'eût que la gloire de l'avoir tenté, & de recevoir comme une marque de la bienveillance de l'Empereur une pension de deux mille florins. Ce Prince lui fit de plus promettre une pension de quatre mille florins s'il venoit s'établir à Vienne: ce qu'il auroit fait, mais la mort ne lui en a pas donné le tems. De retour à Hanovre en 1714, il trouva que l'Electeur, devenu Roi d'Angleterre, lui avoit associé M. *Eckhard*, pour travailler à l'Histoire de Brunswic. Cet Ouvrage fut souvent interrompu par d'autres qu'il composoit suivant les occasions. La derniére chose qui l'occupa; fut une dispute qu'il eut avec M. Clarcke, & que sa mort termina. La goutte jointe à la pierre l'emporta le 14 novembre 1716, âgé de 70 ans. M. Leibnitz étoit d'une taille médiocre, plutôt maigre que gras. Il avoit l'air appliqué, la physionomie douce, la vue très-courte, mais infatigable, & qui s'est bien soutenue jusqu'à la fin de sa vie. Il mangeoit & buvoit peu; la faim seule marquoit les heures de ses repas, & on ne lui servoit que des mets assez grossiers. Il aimoit à voyager, & les voyages n'altéroient point sa santé. Pour imprimer vivement dans sa mémoire les choses qu'il vouloit retenir, il les écrivoit, ensuite il ne les relisoit jamais. Sa mémoire étoit si bonne, qu'il auroit encore dans sa vieillesse recité Virgile mot pour mot. Son tempérament le portoit à la colére, & ses premiers mouvemens étoient très-vifs; mais il savoit bientôt calmer un trouble que la raison desapprouvoit. Il étoit fort sensible à la gloire de passer pour un des plus grands hommes de l'Europe. Il rechercha soigneusement la faveur des Princes, & s'en servit utilement pour lui, & pour l'avancement des Sciences. Sa conversation étoit douce & polie, & il avoit de l'aversion pour les disputes. Il a passé pour aimer l'argent; on compte que le Bien qu'il a laissé montoit à soixante mille écus, il en avoit placé 15 ou 20 mille à intérêt, tout le reste a été trouvé dans sa chambre en ducats, & en autres espéces qu'il gardoit dans de grands sacs à blé. Il a toûjours fait profession de la Religion Luthérienne, cependant il n'alloit pas aux prêches, & étant prêt de mourir, son cocher, qui étoit son domestique favori, l'ayant prié de faire venir un Ministre, il ne voulut pas l'écouter, & répondit, qu'il n'en avoit pas de besoin; aussi n'aimoit-il pas les gens d'Eglise. Il n'a pas été marié. Il avoit seulement pensé l'être à l'âge de 50 ans: la personne qu'il vouloit épouser demanda quelques jours pour faire ses réflexions; pendant ce tems là il en fit aussi de nouvelles, & conclut, que le *mariage est bon, mais que l'homme sage y*

deitsſonger toute ſa vie. M. *Læſlerus*, fils de ſa ſœur utérine, & Miniſtre prés de Leipſic a été ſon unique héritier, & cette ſucceſſion lui a fait perdre ſa femme, qui mourut ſubitement de joye à la découverte du thréſor de ſon oncle. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Specimina Juris*, *I. Specimen difficultatis in Jure, ſeu Diſſertatio de Caſibus perplexis: II. Specimen Encyclopediæ in Jure, ſeu Quæſtiones Philoſophiæ amæniores ex Jure collectæ: III. Specimen certitudinis ſeu Demonſtrationum in Jure, exhibitum in Doctrina conditionum*, *Lipſiæ*; *Specimen Demonſtrationum politicarum pro eligendo Rege Polonorum, novo ſcribendi genere ad claram certitudinem exactum, Auctore Georgio Ulicovio, Lithuano, Vilnæ*, 1669; *Nova Methodus diſcendæ docendæque Juriſprudentiæ, Francofurti*, 1668, *in douze*; *Corporis Juris reconcinnandi ratio, Moguntiæ*, 1668, *in douze*; *Marii Nizolii de veris Principiis & vera ratione philoſophandi contra Philoſophos, cum Præfatione & Notis G. G. Leibnitzii, Francofurti*, 1670, *in quarto*; *Sacro-Sancta Trinitas per nova inventa Logicæ defenſa*, 1671; *Confeſſio naturæ contra Atheos*; *Nova hypotheſis Phyſica, qua phænomenorum natura, plerorumque cauſæ ab unico quodam Univerſali motu in globo noſtro ſuppoſito repetuntur, ſeu theoria motus concreti & abſtracti, Moguntiæ*, 1671; item *Londini*; *Notitia Opticæ promotæ*; *Cæſarini Furſtnerii de Jure ſuprematus ac legationis principum Germaniæ*, 1677; *Entretiens de Philarete & d'Eugéne ſur la Queſtion du tems agitée à Nimégue, touchant le droit d'Ambaſſade des Electeurs & Princes de l'Empire, in douze*; *De Arte combinatoria, Francofurti*, 1690, *in quarto*; *De la tolérance des Religions*; *Lettres de M. de Leibnitz, & réponſes de M. Peliſſon*; *Paris*, 1692, *in douze*; *Codex Juris Gentium Diplomaticus in quo Tabulæ authenticæ Actorum publicorum, pleræque ineditæ, vel ſelectæ continentur, Hanoveræ*, 1693, *in folio*. Ce curieux Ouvrage, dont les piéces ſont rangées ſelon l'ordre des tems, commence à l'an 1096, & finit en 1499. Il fit paroître en 1693, un petit Traité *de l'Etat de l'Allemagne*, tel qu'on pouvoit conjecturer qu'il étoit avant ce que l'Hiſtoire, nous apprend, auquel il donna le nom de *Protogæa*, & dont on voit un petit eſſai dans le Journal de Leipſic de janvier 1692; *Noviſſima Sinica Hiſtoriam noſtri temporis illuſtratura*, 1697, *in octavo*; *Lettre ſur la connexion des maiſons de Brunſwick & d'Eſte*, 1698, & traduite en Italien par l'Abbé Guidi; *Acceſſiones Hiſtoricæ, quibus utilia ſuperiorum temporum Hiſtoriis illuſtrandis ſcripta, monumentaque nondum hactenus edita, inque iis ſcriptores diu deſiderati continentur*, Lipſiæ, 1698, *in quarto*; *Acceſſionum Hiſtoricarum, tomus ſecundus, continens potiſſimum Chronicon Alberici Monachi Triumfontium*, Hanoveræ, 1698, *in quarto*; *Specimen Hiſtoriæ arcanæ, ſive Anecdota de vita Alexandri VI, Papæ*, Hanoveræ, 1696, *in quarto*; *Mantiſſa Codicis Juris gentium diplomatici*, Hanoveræ, 1702, *in folio*; *Scriptores rerum Brunſwicenſium illuſtrationi inſervientes, antiqui omnes, & Religionis Reformatione priores*, Hanoveræ, *in folio*, trois volumes, le premier en 1707, le ſecond en 1710, & le troiſiéme en 1711; *Eſſais de Théodicée ſur la bonté de Dieu, ſur la liberté de l'homme & ſur l'origine du mal*, Amſterdam, 1710, *in douze*, deux tomes. La Reine de Pruſſe engagea M. de Leibnitz à répondre aux difficultez de Mr. Bayle, au ſujet de la liberté de l'homme, & de l'origine du bien & du mal. Mr. de Leibnitz entreprit ce livre dans ce deſſein, du moins en apparence; car M. Pfaff aſſure dans un de ſes Ouvrages, que M. de Leibnitz a été du ſentiment de M. Bayle, quoiqu'il voulût paroître l'attaquer, & que ce Savant le lui a avoué lui même dans une de ſes lettres. M. le Clerc, *tome* 15. *de la Biblioth. Anc. & Mod. p.* 179, avoue qu'il en a toûjours jugé de même. Le P. Tournemine, Jéſuite, aſſure au contraire que, ce que M. Pfaff & M. le Clerc ont avancé au ſujet de la Théodicée de M. de Leibnitz, eſt faux, & que ce Savant lui avoit écrit que ce livre contenoit ſes véritables ſentimens; *De origine Francorum diſquiſitio*, Hanoveræ, 1715, *in octavo*. M. de Leibnitz dans cet Ouvrage fait venir les François de la Poméranie & des rivages de l'Oder. Il fut attaqué en Allemagne par M. *Grundiingius*, Profeſſeur dans l'Univerſité de Hall, & en France par le Pére Tournemine Jéſuite: *L'Anti-Jacobite*, 1715; *Réponſe du Baron de la Hontan à la lettre d'un particulier, oppoſée au Manifeſte de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Hanovre, contre la Saxe*; *Collectanea Etymologica illuſtrationi Linguarum veteris Celticæ, Germanicæ, Gallicæ, aliarumque inſervientia, cum præfatione Jo.-Georgii Eccardi*, Hanoveræ, 1717, *in octavo*; *Recueil de divers Ecrits compoſez par feu M. de Leibnitz & M. Clarcke en 1715 & 1716, ſur les principes de la Phyſique & de la Religion naturelle*, en Anglois & en François, Londres, 1717, *in octavo*; Item traduit en Allemand, Francfort, 1720, *in octavo*; *Otium Hanoveranum, ſive Miſcellanea ex ore & ſchedis G. G. Leibnitzii quondam notata & deſcripta, cum ipſi in colligendis & excerpendis rebus ad Hiſtoriam Brunſwicenſem pertinentibus operam navaret Joachim Fridericus Fellerus*, Lipſiæ, 1718, *in octavo*; *Recueil de diverſes piéces ſur la Philoſophie, la Religion naturelle, l'Hiſtoire, les Mathématiques, &c. par Mrs de Leibnitz, Clarcke, Newton, & autres célébres Auteurs*, Amſterdam, 1720, *in octavo*, deux tomes. Deux Diſputes que M. de Leibnitz a eues avec les Savans d'Angleterre, font la matiére de ce recueil; l'une de ces Diſputes eſt purement hiſtorique, & roule ſur une queſtion de fait, ſavoir, lequel des deux, ou de lui, ou de M. Newton eſt le véritable, ou du moins le premier inventeur du fameux calcul infinitéſimal; l'autre roule ſur la Philoſophie de M. Newton, attaquée par M. de Leibnitz, & défendue par M. Clarke. * *Son éloge*, dans les *Acta Erud.* de Leipſic, 1717, *p.* 312. *Europe ſavante, novembre* 1718. *Nouvelles Litter. du* 14 *août* 1717. *Mémoires de Trévoux d'août* 1721. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 2. & 10. *Voyez* ſur tout l'Eloge de M. Leibnitz par M. de Fontenelle, dans ſon *Hiſt. du renouvellement de l'Académie Royale des Sciences, tome* 2. *p.* 274, où l'on verra l'Hiſt. de la découverte du Calcul différentiel: & dans ſes *Eloges des Académiciens, tome* 2. *p.* 9—58.

LEIBNITZ, bourg. *Voyez* LEYBNITZ.

LEICESTER, en Latin *Leiceſtria*, ville capitale de *Leiceſtershire* ou province de Leiceſter, à 80 milles Anglois de Londres vers le nord-oueſt. Elle eſt fort agréablement ſituée ſur le bord de la *Stoure* dans une contrée fertile & où l'air eſt parfaitement ſain. Il y a deux ponts ſur la riviére de Stoure. La ville eſt diviſée en trois Paroiſſes, a pluſieurs beaux édifices & eſt très-bien peuplée. Ethelréde, Roi de Mercie, l'érigea en Siége Epiſcopal en 680; mais ce Siége ayant été transféré ailleurs, quelque tems après, la ville de Leiceſter perdit beaucoup de ſon luſtre. Mais ſelon Matthieu Paris elle ſe releva dans la ſuite, fut ceinte d'un mur, & devint ſi floriſſante qu'elle ne céda en rien aux meilleures villes du Royaume. Elle demeura dans cet heureux état juſques au tems de Robert dit le *Boſſu*, Comte de Leiceſter, dont la revolte contre Henri II attira la ruïne de Leiceſter. Car ce Roi s'en étant emparé la réduiſit en cendres, raſa ſon château & accabla d'impôts ſes malheureux Habitans. Cette ville ſe remit un peu dans la ſuite, & Robert pour témoigner ſa repentance y fit bâtir le Couvent de *Ste Marie des Prez*, dans lequel il vécut pendant 15 ans comme Moine, ne vaquant qu'au jeûne & à la priére. Henri I, Duc de Lancaſtre, y fit auſſi bâtir, par dévotion, une Egliſe Cathédrale, dans laquelle il établit un Doyen, douze Chanoines & autant de Vicaires, qu'il pourvut de revenus néceſſaires. Le corps de Richard III y fut auſſi enterré après la bataille de Red-Moor. Cette ville eſt auſſi célébre, parce que les Beaumonts, les Montforts, les Lancaſtres, les Gands, & les Dudleys ont porté le titre de Comtes de Leiceſter, qui fut donné en 1618, par Jaques I, à *Robert Sidney*. Enfin la ville de Leiceſter envoye deux Députez au Parlement. * Camden, *Deſcr. Britann.* Beeverell, *Délices de la Grande Bretagne.* Hamb, *Remarques*, 1704. *Dict. Allemand.*

LEICESTERSHIRE, ou le Comté de Leiceſter, a vers le Nord les provinces de *Derby* & de *Nottingham*, vers le ſud celle de *Northampton*, vers l'eſt celles de *Rutland* & de *Lincoln*, & vers l'oueſt celle de *Warwick*. Sa longueur du nord au ſud eſt de 33 milles & ſa largeur de l'eſt vers l'oueſt de 27. On y compte 200 Paroiſſes & 13 villes à marché, dont les Habitans auſſi-bien que ceux des Provinces voiſines citées cy-deſſus, furent nommez *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce païs faiſoit partie du Royaume de Mercie; aujourd'hui il eſt du Diocéſe de Lincoln. Pour ce qui regarde ſon terrain, voici ce qu'en dit *Burton*: la partie qui regarde le ſud-oueſt eſt fertile en froment & en pâturages, mais elle manque de bois; ce qui eſt ſitué vers le nord-oueſt eſt dur & ſtérile, & l'on n'en tire rien qu'avec peine & à grands frais; la partie qui eſt vers le ſud-eſt reſſemble aſſez à la précédente, mais elle produit une grande quantité d'excellent bois. Les principales riviéres de la province de Leiceſter ſont l'*Avon*, qui la ſépare de celle de Northamton, la *Stoure* & le *Wreack*, qui traverſe le Comté & le coupe en deux parties égales. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt que tous ceux qui ſont nez à *Charleton*, ne peuvent pas prononcer l'R. * Camden. Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 337. & *ſuiv. Dict. Allemand.*

LEICHNER (Eccard) a fait un Traité de la Phthiſie, un autre de la Réformation philoſophique des Ecoles, publié en 1652; Vint Diſſertations Anti-péripatétiques touchant la génération des animaux, la multiplication des plantes & des minéraux, & la propagation de l'ame de l'homme, imprimées à Erfurt, l'an 1649, *in quarto*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 138. *p.* 71. édit. d'Amſterdam, 1725.

LEICTOURE, LAICTOURE, LECTOURE ou LEITOURE, ville ancienne de France ſur une montagne, au pié de laquelle paſſe la riviére de Gers, eſt la ſeconde de l'Armagnac, dans le petit païs de Lomagne en Gaſcogne, & a titre d'Evêché ſuffragant d'Auch. Les Latins l'ont nommée diverſement comme les François, *Lactora*, *Lactura*, *Lectorium* & *Civitas Lactoracium*. Il eſt fait mention de cette ville dans l'Itinéraire d'Antonin, dans les anciennes Deſcriptions des Gaules, en pluſieurs Inſcriptions des Romains, & dans la Table de Peutinger. Belle-Forêt & Du Chêne ſe ſont trompez quand ils ont cru que Leictoure avoit été nommée *Tauropolium*: ce qui n'étoit qu'un ſacrifice de taureaux fait à la Mére des Dieux; comme il eſt facile de le prouver par une Inſcription qui eſt rapportée par Goltzius, par Gruter, par de Marca, par Oihénart, & par Scaliger, & qu'on voit encore dans cette ville. Elle eſt ſur un marbre ancien, & eſt conçue en ces termes, *Pro ſalute Imperatoris M. Anton. Gordiani Pii Felicis Auguſt. & Sabinæ Tranquillinæ Aug. totiuſque domus divinæ, proque ſtatu Civitatis Lactorat. Taurobolium fecit ordo Lactor. D. N. Gordiano Aug. II. & Pompeiano Coſ. vj. Idus Decemb. curantibus M. Erotio Feſto; & M. Carinio Caro Sacerd. Trajano Nundinio.* Cette ville eſt aujourd'hui fermée d'une triple muraille, ſur un mont preſque inacceſſible de trois côtez. Elle a auſſi un ſiége du Sénéchal d'Armagnac, & elle fut autrefois Vicomté. La cathédrale eſt dédiée aux ſaints Gervais & Protais, le Chapitre eſt compoſé de quatre Archidiacres, d'un Précenteur, & de douze Chanoines. Euter en eſt le plus ancien Prélat dont nous ayons connoiſſance. * Oihénart, *in Notit. Vaſcon.* De Marca, *Hiſt. Bearn.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Scaliger, *in Auſon. l.* 2. *c.* 7.

* LEIDANUS (Florent) Hollandois de l'Ordre des Fréres Mineurs, a donné au public un Recueil qui a pour titre *Hiſtoria Novorum in Germania Inferiori ſui Ordinis Martyrum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 218.

LEIDEKKER. *Voyez* LEYDEKKER.

LEIDEN ou LEYDEN, ville des Provinces-Unies du Païs-Bas en Hollande, eſt celle que Ptolomée nomme *Lugdunum* ou *Lugdunum Batavorum*; & Antonin en ſon Itinéraire, *Caput Germanorum.* Elle eſt une des ſix anciennes capitales de la province-

vince de Hollande, est Chef de Rhinland, & a sous elle quarante-neuf bourgs & villages. Les rues y sont extrêmement nettes, larges, longues, & divisées par de très-beaux canaux. On peut assurer que c'est après Amsterdam, la plus agréable de la Hollande par la beauté de ses édifices, & une des plus agréables de l'Europe. Sa situation est très-avantageuse, étant presque au milieu entre les autres villes de Hollande. Son circuit est d'une lieue & demie, ses fossez sont bordez de beaux arbres, & on voit d'un côté le rempart & de l'autre des jardins & des prairies. Elle est située sur l'ancien lit du Rhin, qui passant au travers de la ville, va se perdre dans les sables de Katwyk. Elle a dans son circuit trente & une isles, & l'on va de l'une à l'autre par bateaux; outre dix-neuf autres ou l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. On compte dans Leiden 145 de ces ponts, dont il y en a plus de cent de pierre de taille. L'Antiquité de Leiden se prouve par un lieu fort élevé, nommé le *Burgt*, qui a environ cent cinquante pas de circuit, & qui eut autrefois des Burgraves ou des Vicomtes issus de l'illustre famille de Wassenaar, dont plusieurs ont été Chevaliers de la Toison d'Or. On croit que ce lieu a été bâti par les Romains ou par les Saxons. On découvre de là tout le païs d'alentour. La principale église, une des plus belles de Hollande, dont la nef est soutenue de trois rangs de colonnes, a été dédiée à S. Pierre en 1321. On y voyoit aussi une tour fort haute qui a été ruïnée en 1512, & qui servoit de fanal aux vaisseaux qui passoient devant Katwyk. Du tems des Catholiques Romains il y avoit plusieurs couvents de Religieux & de Religieuses, & une Commanderie de l'Ordre Teutonique. En 1389, la ville fut aggrandie du côté du midi. En 1419, elle fut assiégée & prise par le Comte Albert de Baviére, contre qui elle avoit tenu le parti de Florent de Wechelinchoven, Evêque d'Utrecht. En 1574, les Espagnols s'étant emparez de Harlem, & ayant été obligez de lever le siége d'Alcmar, vinrent assiéger la ville de Leiden. Le Comte Louïs de Nassau, frére du Prince d'Orange, accourut avec les troupes de l'Etat; mais les Espagnols en étant avertis, & ne se sentant pas assez forts, abandonnérent leur entreprise. Quelque tems après, étant renforcez par de nouvelles troupes, ils retournérent devant Leiden pour en faire le siége sous le commandement de François Baldés. Ce Général ayant pris les dehors de la place, & ne croyant pas qu'elle pût être prise par la force, résolut de l'affamer par un blocus. On ne sauroit exprimer ce que souffrirent alors les Bourgeois qui signalérent leur constance en cette occasion, en soutenant un siége de cinq mois, sans que ni la famine, ni la peste, qui les réduisoient à l'extrémité, leur fissent perdre courage. Les femmes mêmes bordoient les remparts, & faisoient tous les devoirs de Soldats, animées par l'exemple d'une nommée *Kennaos*, femme d'un courage mâle. Elle parut avec ses Compagnes dans toutes les sorties qu'on faisoit sur les Espagnols: ce qui ne donna pas moins de courage aux Assiégez que d'admiration aux Assiégeans. Cependent la misére devint si grande, que plus de six mille personnes y moururent, & qu'il n'y restoit plus que 107 muids de blé pour nourrir les quatorze mille Habitans qui restoient. Baldés ayant appris cela, les fit sommer de se rendre, mais ils répondirent généreusement, qu'ils ne manqueroient pas de vivres, tandis que le bras gauche leur resteroit, & qu'ils le mangeroient s'il en étoit besoin, se reservant leur bras droit pour défendre leur liberté. Adrien de Werf Bourguemaître de la ville, fit paroître en cette conjoncture une constance & un courage admirable. Se voyant excité par quelques Habitans à se rendre, il leur dit, *mes Amis puisque je dois mourir, il n'importe que ce soit pour vous ou pour l'ennemi. Mettez mon corps en piéces, & partagez-le entre vous. Je mourrai content si ma mort vous peut être utile.* On fit pendant le siége, une espéce de monnoye de papier ou de carton, dont il se trouve encore des piéces chez les Curieux, avec ces inscriptions, HÆC LIBERTATIS ERGO; PUGNO PRO PATRIA. Vers le mois d'octobre, lorsque les Assiégez étoient sur le point de se rendre, on leur fit savoir par le moyen de quelques pigeons qu'on vouloit les secourir. On les lâchoit vers la ville ayant à leurs pattes de petits tuyaux, qui renfermoient des lettres, & on les garde encore aujourd'hui embaumées dans la Maison-de-ville, pour une mémoire perpétuelle. Enfin le troisiéme d'octobre, les digues de la Meuse & de l'Issel ayant été percées, Louïs Boisot Amiral de Zélande fit entrer dans Leiden un considérable secours, par le moyen d'un nombre de bateaux à fond plat. Les Assiégeans épouvantez d'une inondation si subite, & voyant que la ville étoit secourue, abandonnérent les Forts, qu'ils avoient construits pour l'affamer. Pour mémoire éternelle de cette délivrance, les Habitans de Leiden en célébrent tous les ans l'Anniversaire dans toutes les églises, & répréfentent de sept ans en sept ans le spectacle de ce siége. Guillaume Prince d'Orange, quoiqu'il ne fût qu'à demi guéri d'une maladie dangereuse, se fit transporter dans cette ville pour remercier les Bourgeois de leur généreuse résistance. Il y fit plusieurs gratifications tant à l'Amiral Boisot, qu'à Janus Douza ou Vander Does Seigneur de Noortwyk qui avoit commandé dans la ville. Il en fit de même aux Officiers & aux Soldats. Il accorda plusieurs beaux priviléges à la ville, dans laquelle il fonda, en 1575, cette fameuse Université qui est la premiére & la plus considérable de toutes les Provinces-Unies. On y enseigne la Théologie, la Jurisprudence, la Philosophie, la Médecine, les Langues, les Mathématiques, & l'Astronomie. Janus Douza en fut le premier Curateur. Le huitiéme de février, on commença à y faire des Actes, & a y donner des leçons publiques; & tous les ans au même jour, on fait l'installation du Recteur Magnifique, qui fut autrefois choisi par le Prince d'Orange, entre trois sujets les plus capables qui lui étoient présentez. Maintenant ce choix appartient aux Etats. Outre le Recteur, il y a trois Curateurs de cette Académie qui ont soin de la maintenir dans son lustre, & d'y attirer les plus beaux Esprits des païs étrangers. Les Etudians y jouïssent de plusieurs priviléges, moyennant qu'ils se soient fait immatriculer. La maison de l'Université est très-belle. C'étoit autrefois un couvent de Religieuses. On voit au dessus une tour pour servir d'Observatoire aux Astronomes; & on y trouve tous les instrumens nécessaires pour l'Astronomie. Il y a une très-belle & très-exquise Bibliothéque, avec quantité de rares & d'anciens Manuscrits. Le Jardin Botanique, mérite aussi la vue des Etrangers, ainsi que la Sale d'Anatomie qui servoit autrefois de chœur à l'église des Beguines. On y voit quantité de squélettes grands & petits tant d'hommes que d'animaux. Entre les choses de remarque qu'on voit dans cette Sale, il y a le portrait d'un Païsan de Prusse, nommé André Grunheim, qui à l'âge de 22 ans avala un fort grand couteau, comme il s'en servoit pour enfoncer une grosse arrête qu'il avoit dans la gorge, & qui l'étouffoit. On fut contraint de lui ouvrir l'estomac, pour en tirer le couteau; après quoi il vécut encore huit ans. Vis à vis de l'Anatomie on voit un Collége que les Etats de Hollande & de Zélande fondérent dans le XVI siécle pour 30 à 40 Etudians en Théologie. Ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Université de Leiden sont, Janus Douza, Joseph Scaliger, Adrien Junius, Pierre Forêt, Rambert Dodonæus, François Rapheleng, Jean Cocceius, François Gomarus, Paul Merula, Charles Clusius, Conrad Vorstius, Jaques Arminius, Daniel Heinsius, Dominique Baudius, Antoine Matthæus, Antoine Leuwenhoek, & plusieurs autres Savans du premier ordre. Mais Arminius, Gomarus, Vorstius & Cocceius, ont excité par leurs Ecrits plusieurs factions & troubles, non seulement dans l'Université, mais aussi dans toute la République. Leiden est renommée pour la fabrique des draps par dessus toutes les autres villes de Hollande. Le Conseil de ville qu'on appelle *Vroedschap*, est composé de quarante personnes qui doivent être natives de la Province, âgées au moins de vint-huit ans, faisant profession de la Religion Réformée. Ce Conseil a droit d'élire les Bourguemaîtres, & il en nomme tous les ans trois à la S. Martin, qui gouvernent la ville avec un des quatre de l'année précédente. Il nomme aussi tous les ans le 25 juillet, seize personnes, desquelles huit sont choisies, pour être Echevins, par les Etats de la Province qui se sont reservé ce choix depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre & dernier Stadhouder de Hollande. Ce même Conseil nomme pareillement trois sujets capables, aux Etats de la Province qui en choisissent un pour remplir la charge de Grand Baillif de Leiden, laquelle est très-honorable. Les Armes de la ville de Leiden sont d'argent à deux clefs de gueulles passées en sautoir. Elle porte ces clefs, à cause que S. Pierre en étoit autrefois le Patron, & que la principale église lui étoit dédiée. * *Délices des Païs-Bas, de l'édition de Bruxelles* 1720, *tome 4. p.* 88 *& suiv.*

* L E I D E N (L'Isle de) petite isle d'Asie, au sud-ouest de la partie la plus septentrionale de l'Isle de Ceylan, c'est à dire, du Royaume de Jafanapatan. Elle peut avoir environ cinq lieues de long & trois de large. Elle a à peu près la forme d'un ovale.

L E I D E N (Philippe de) vivoit dans le XIV siécle. Il étoit originaire des Païs-Bas, & selon quelques uns de Leiden même. Il étoit sorti d'une famille noble, & fut un des plus célébres Canonistes de son tems. Il enseigna le Droit Canonique dans l'Université d'Orléans, & depuis dans celle de Paris, où il fut fait Professeur en 1369. Ensuite ayant été pourvu d'un canonicat de l'église de Sainte-Marie, il retourna en son païs, où il devint Conseiller de Guillaume de Baviére, cinquiéme de ce nom, Comte de Hollande, de Zélande & de Hainaut. Il fut fait, en 1373, Grand Vicaire d'Arnoud de Horn, Evêque d'Utrecht, & fut député par Albert de Baviére à Avignon vers le Pape Grégoire XI, de qui il obtint un canonicat dans l'église d'Utrecht. Il mourut dans cette derniére ville l'an 1380, & fut enterré à Leiden, où il avoit fondé deux prébendes dans l'église de S. Pancrace. Les Ouvrages qu'il a laissez ont été imprimez la premiére fois à Leiden chez Jean Sévérin l'an 1616. Comme il n'en étoit resté que très-peu d'exemplaires, un des principaux Magistrats de la ville d'Amsterdam communiqua le sien au Libraire, qui en fit une nouvelle édition en 1701, *in quarto*, sous ce titre, *Philippi de Leiden Tractatus Juridico-Politici quorum seriem sequens pagina exhibet. Accedunt huic Editioni, Auctoris Vita, Medulla Tractatuum, & Index Legum ad quas scripsit. Recensuit & Indice auxit Sebastianus Petzoldus Regiæ Majestatis Borussiæ Bibliothecarius.* Ce livre contient quatre petits Traitez. Le premier intitulé *De Reipublicæ Curâ & sorte Principantis*, renferme 85 Cas, qui sont autant de Décisions tirées du Code & des Novelles de Justinien, concernant le gouvernement & le bien d'un Etat ou République. Le second est une Table que l'Auteur a dressée des matiéres & des maximes qui sont répandues dans le premier Traité. Le troisiéme concerne l'Art de gouverner une République, sous ce titre *de Formis & Semitis Reipublicæ utilius & facilius gubernandæ*. Le quatriéme enfin, *de Modo & Regula rei familiaris facilius gubernandæ*. C'est une instruction pour bien régler sa maison. Cet Auteur a une mauvaise Latinité & un style bas. Il ne faut pas en être surpris. Les Belles Lettres ne florissoient pas encore de son tems en Europe. Du Pin ajoûte dans sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, que Philippe de Leiden avoit composé des leçons sur trois livres des Décrétales. * *Journal des Savans, tome* 34. *p.* 453. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 775.

* L E I D E N (Jean de) ainsi nommé parce qu'il étoit de Leiden, s'appelloit autrement *Jean Bucold*, *Becold* ou *Beukelsz*, Fanatique du XVI siécle, étoit un simple Tailleur. Cependant il eut le crédit de se faire Chef des Anabatistes. En 1534, il s'empara de la ville de Munster avec ses Adhérens Jean-Matthieu Boulenger, Knipperdolinck & autres, en fut créé Roi, & la défendit longtems contre les troupes de François, Comte de Waldeck, Evê-

Evêque de cette ville. La grande famine que les Anabatiftes fouffrirent pendant ce fiége ne les put faire réfoudre à fe rendre. Il y eut même une femme qui s'imaginant qu'elle alloit imiter l'action de Judith, fe mit en devoir d'affaffiner l'Evêque; mais elle fut découverte & punie de la même épée avec laquelle elle vouloit faire le coup. Enfin l'Evêque fe rendit maître de la ville en 1535 par ftratagéme, & fit prendre ce prétendu Roi avec fes principaux Compagnons, aufquels ayant reproché leur fureur, il les fit mourir par de très-rigoureux fupplices. Leur Roi, comme principal auteur de tous les defordres, fut pincé avec des tenailles ardentes, & fon corps fut mis dans une cage de fer, & pendu au haut de la tour de S. Lambert, où il demeura expofé, jufqu'à ce que le tems qui vient à bout de tout, l'eût réduit en pouffiére. On dit qu'aux reproches que l'Evêque faifoit à Jean de Leiden fur les cruautez qu'il avoit exercées, il avoit répondu qu'il répareroit cette perte, s'il le faifoit mener par les villes, prenant un liard de tous ceux qui le viendroient voir. Il avoit eu quatorze femmes, & il en avoit maffacré une de fes propres mains, parce qu'elle avoit refufé d'obéïr à fes ordres. Lorsqu'il paffoit à cheval dans les rues, il avoit la couronne fur la tête, & deux jeunes hommes marchoient devant lui, l'un avec une épée & l'autre avec le Vieux Teftament. Il en coutoit la vie à tous ceux qui ne vouloient pas fe mettre à genoux devant lui. On garde encore dans la ville de Leiden la table qui fervoit d'établi à ce fantôme de Roi, lorsqu'il travailloit à fon métier de Tailleur. * *Délices des Païs-Bas, de l'édition de Bruxelles*, 1720, *tome* 4. *p.* 99 *& fuiv.*

* LEIDEN (Lucas van) fut tout à la fois habile Peintre, & Graveur en cuivre & fur le verre. Il naquit en 1494, vers la fin du mois de mai ou au commencement de Juin. Hugues Jacobfz fon pére fut auffi en fon tems un affez bon Peintre, & fut le premier Maître de fon fils qui fut enfuite Difciple de Corneille Engelbrechtfz; mais il eft allé bien plus loin que l'un & l'autre. A l'âge de douze ans, il peignit en détrempe fur de la toile l'Hiftoire de S. Hubert pour le Seigneur de Lokhorft qui lui en donna autant de piéces de 28 fols qu'il avoit d'années. A l'âge de feize ans il grava un *Ecce Homo* qui au jugement des Connoiffeurs paffe pour une excellente piéce. Il grava encore dans la même année quelques ouvrages dignes d'admiration. On remarque qu'il commença à graver dès l'âge de neuf ans, & qu'à quatorze il a fait des planches confidérables par la quantité & par la beauté du travail qui s'y rencontre. Sa peinture alloit de pair avec fa gravure, & l'une & l'autre étoient faites avec un foin & une propreté admirables. Il époufa une fille de la noble famille de Bofchhuizen. Il ne laiffa qu'une fille richement mariée. Il étoit magnifique dans fa dépenfe & dans fes habits; mais quoiqu'il aimât la bonne chére, il ne perdoit pas pour cela un moment du tems deftiné à fon travail. Il fembloit même, quand il avoit plus bu qu'à l'ordinaire que le vin lui donnoit davantage d'efprit; ce qu'on remarquoit dans quelques piéces qu'il avoit gravées au fortir de la débauche, & qui paroiffoient meilleures que les autres, comme l'Hiftoire de Saül qui lance un javelot contre David qui joue de la harpe; un Païfan à qui une femme tire de l'argent de fa bourfe, pendant qu'un Charlatan lui arrache une dent, &c. Il y eut entre Lucas & Albert Durer un commerce d'amitié très-fincére, & une émulation fans jaloufie; de forte que quand Albert mettoit au jour quelque planche, Lucas en produifoit une autre, & pendant qu'ils en laiffoient le jugement au public, ils fe donnoient des louanges l'un à l'autre. Cette amitié s'augmenta beaucoup dans leur entrevue, lorsqu'Albert fit un voyage en Hollande. Quelque tems après, en 1527, Lucas en fit un pour vifiter les Peintres de Zélande & de Brabant, & pour fe divertir. Il traitta par tout fplendidement ceux de fa profeffion. Il connut à Middelbourg un Peintre nommé Jean de Maubeuge, avec lequel il fit plufieurs fois la débauche. Ils étoient égaux en richeffes & en réputation, de forte qu'il y eut entre eux beaucoup de jaloufie, & c'étoit à qui paroitroit avec le plus d'éclat. Ils entrérent dans une fi grande défiance l'un de l'autre que Lucas s'imagina qu'on l'avoit empoifonné dans un repas, & cette opinion fit un tel effet fur fon efprit, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & fut fix ans au lit, toujours languiffant. Cet état d'infirmité ne pouvoit l'empêcher de travailler fur fon lit, & quand on lui répréfentoit que cette application avanceroit fa mort, *Hé bien*, dit-il, *je veux que mon lit me foit un lit d'honneur.* Il mourut à l'âge de trente neuf ans. * Orler, *Defcription de Leiden*, en Hollandois. Félibien, *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 4. *tome* 2. *p.* 322 *& fuiv.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 345 *& fuiv.*

* LEIDEN (Adrien van) naquit à Leiden en 1498. Son véritable nom étoit *Adrien Claarzen.* Il étoit fils d'un Foulon, & travailla du métier de fon pére jufques à fa dixhuitiéme année. Il avoit une inclination naturelle pour la Peinture, & pour la feconder, on le mit chez Corneille Engelbrechtz, fous lequel il fit de merveilleux progrès. Il travailloit à l'huile & en détrempe & étoit fort ingénieux dans fes ordonnances, mais il n'exécutoit pas avec propreté. Il demeuroit dans une chétive maifon près du rempart. Un jour François Floris, habile Peintre d'Anvers, vint à Leiden pour y voir Adrien; mais ne le trouvant pas au logis, il demanda permiffion d'aller dans l'endroit où il travailloit & qui étoit dans le grenier fous les tuiles. Adrien de retour au logis, fut tout honteux quand il apprit la vifite d'un fi grand Maître, & eut bien de la peine à fe réfoudre de l'aller voir dans fon auberge où il l'avoit fait inviter. Cependant à la fin il s'y rendit, & Floris fit tout ce qu'il put pour lui perfuader de venir avec lui à Anvers, où il feroit mieux payé de fon travail & pourroit faire une fortune confidérable. De fi belles offres ne furent pas capables de le tenter, & il lui répondit qu'il fe plaifoit dans fa petiteffe autant qu'un autre dans fa grandeur. On a de fa façon quantité de piéces où l'on voit régner une belle ordonnance à laquelle l'exécution ne répond pas toujours. Il finit fes jours par une trifte cataftrophe. Un certain jour, comme il avoit reçu de l'argent pour une piéce qui étoit le premier jugement de Salomon, & qu'il revenoit tard au logis, il fut obligé pour fatisfaire à quelque néceffité preffante, fur le bord d'un canal, d'ôter fa robe qu'il mit fur le mur. Quand il eut fait, & qu'il voulut la reprendre, il fit un faux pas, & tomba dans le canal, où il fe noya. Cela arriva en 1564, dans la 66 année de fon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Orler, *Defcription de Leiden*, en Hollandois.

* LEIDERDORP, beau village de Hollande fur le Rhin à une demi-lieue de Leiden.

LEIDRADE, Archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été Bibliothécaire de Charlemagne qui l'eftimoit beaucoup. Ce Prince lui confia des emplois confidérables, & le commit avec Théodulfe, Evêque d'Orléans, pour excercer la Juftice dans toute la Gaule Narbonnoife. Ces Officiers étoient nommez *Miffi Dominici.* Théodulfe parle lui-même de cette commiffion, *in Parænefi ad Judices*,

Hæferat hac nobis Laidradus forte fodalis
Cederet ut magnus hoc revelante labor.
Norcius hunc genuit. Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem fperas relligionis ope.
Arte cluit, fenfuque viget, virtute redundat,
Cui vita ad fuperam tranfitus ifta manet.

Depuis, Leidrade fut Archevêque de Lyon avant l'an 799, comme on le peut recueillir de ce que dit de lui Adon de Vienne, & même d'une lettre de Félix d'Urgel, que nous avons parmi celles d'Alcuin. Elle eft adreffée à l'églife & au peuple de la ville d'Urgel où Leidrade avoit été envoyé pour citer Félix au Concile affemblé à Aix-la-Chapelle, auquel il fe trouva lui-même. Eginhart dit que Leidrade fut préfent au teftament de l'Empereur Charlemagne, auquel il écrivit cette lettre que nous avons encore fur la fin des Oeuvres de S. Agobard, dans laquelle il lui rend compte des réparations qu'il a faites en l'églife de Lyon. Cette lettre commence ainfi, *Summo Carolo Imperatori, Leidradus Epifcopus Lugdunenfis, S. Dominus nofter, &c.* Nous avons encore une autre lettre de Leidrade à fa fœur, pour la confoler de la mort de fon fils & de fon frére. Papire Maffon, & après lui M. Baluze les ont publiées à la fin des Oeuvres d'Agobard. Enfin le Pére Mabillon dans le *troifiéme tome de fes Analectes*, a donné une réponfe de Leidrade à Charlemagne fur les cérémonies du Batême, avec une lettre particuliére adreffée à Charlemagne; & un Ecrit fur les renonciations que l'on fait quand on reçoit le Batême. Leidrade eut, par la faveur de Charlemagne, des Reliques de S. Cyprien & de quelques autres Saints. Il les mit dans l'églife de S. Jean; & le même Agobard qui étoit fon Coadjuteur & qui lui fuccéda, compofa en l'honneur de cette tranflation l'Hymne qui commence *Rector magnificus piufque Princeps, &c.* Nous apprenons d'Adon de Vienne, que vers l'an 816, Leidrade fit une abdication volontaire de l'Epifcopat, & fe retira dans le monaftére de S. Médard de Soiffons où il mourut faintement. * Adon, *in Chron.* Alcuin, *adverfus Elipant. & Epift.* 69. *l.* 1. Eginhart, *in Vit. Caroli Magni.* Paradin, *Hiftoire de Lyon.* Sévert, *Hiftoria Epifcoporum Lugdun.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

*LEIDSCHEN-DAM, beau village de Hollande dans le Quartier de Rhynland, entre Leiden, Delft & la Haye.

LEIE, riviére. *Cherchez* LIS.

LEIGH (Guillaume) fils de *Thomas* Leigh, Lord-Maire de Londres, fut fait Chevalier par Jacques I, Roi d'Angleterre. Il époufa *Marie*, fille de *Thomas* Egerton, Chevalier & fils aîné de *Thomas* Ellefmére, Chancelier d'Angleterre. De ce mariage naquit *François*, qui continua la famille. Celui-ci fut créé Chevalier Baronnet par Jacques I. Il devint enfuite Baron du Royaume, fous le titre de *Lord Dunmore* fous Charles I. En 1643, il fut fait Capitaine de la Compagnie des Penfionnaires. En confidération de fes bons & fidéles fervices, il fut créé Comte de Chichefter, à condition que fes enfans mâles feuls fuccéderoient à cette dignité, & qu'à leur défaut elle feroit dévolue à Thomas, Comte de Southamptom, & à fes enfans mâles defcendant de lui & d'Elifabeth fa femme, fille aînée dudit François. Il mourut en 1653, laiffant ladite *Elifabeth*, & *Marie*, qui époufa *George* Villers, Vicomte de Grandifon. * *Dict. Anglois.*

LEIGH (Thomas) defcendoit d'un fecond fils de *Thomas*, Lord Maire de Londres. Jacques I le fit Chevalier. Il époufa *Marie*, une des filles & héritiéres de *Thomas* Egerton, Chevalier, fils aîné du Lord *Thomas* Ellefmére, Chancelier d'Angleterre, & qui fut toujours fortement attaché au parti de C[illegible] Il fut fait Baron du Royaume, fous le titre de *Lord Leigh de Stonely.* Il mourut en 1671. Son fils Thomas qui mourut avant lui, fut marié deux fois, 1. à *Anne*, fille & héritiére univerfelle de *Richard* Brigham de Lambeth, dans le Comté de Surrey: 2. avec *Jeanne*, fille de *Patrick-Fitz-Maurice*, Baron de Kerry en Irlande. De ce mariage naquirent *Thomas*, fils unique, Comte de Leigh, & trois filles; *Honora*, mariée à *Guillaume* Egerton, Chevalier, fecond fils de *Jean*, Comte de Bridgewater; *Marie* & *Jeanne.* * *Dict. Anglois.*

LEIGH (Edouard) de Stafford en Angleterre, vivoit encore en 1670. Il a compofé une Critique facrée Hébraïque & Gréque, qui a été [illegible] eftimée, & fix livres de la liaifon qu'il y a entre la Religion & la Litterature. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEIGH, petite ville dans le Comté de Lancaftre, à 145 milles Anglois de Londres.

* **LEIGNE ou LEIGNES**, bourg de France en Cham-

pa-

pagne, vers les confins du Duché de Bourgogne, dans le Comté de Tonnerre. Il eſt à peu près à l'eſt de la ville de Tonnerre, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

* LEIGNE ou LEIGNES, petite riviére de France, dans la partie méridionale de la Champagne, & dans le Comté de Tonnerre. Il prend ſa ſource près du bourg de Leigne, coule à peu près du ſud au nord, & va ſe rendre dans la Seine à Bar-ſur-Seine.

LEIGNI (Géofroy ou Godefroy de) *Voyez* GODEFROY.

LEIGTHON, ville avec marché dans le ſud-oueſt du Comté de Bedford en Angleterre, eſt ſituée ſur les frontiéres du Comté de Buckingham, ſur une petite riviére, qui coule de là dans la riviére d'Ouſe. Leighton eſt une aſſez grande ville, renommée pour ſon gras bétail, éloignée de 33 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LEIL, Roi fabuleux des anciens Bretons en Angleterre, étoit fils de Brutus II, auquel il ſuccéda. On dit qu'il fit bâtir ſur les froutiéres d'Albanie une ville qu'il appella *Carleil.* * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.* Sanſovin, *Chron. l.* 2.

* LEILIZ, l'une des treize villes du Comté de Cépuſz en Hongrie, qui furent engagées à la Couronne de Pologne. Cette ville eſt paſſablement grande, & a une Juriſdiction fort étendue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEIMBACH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt dans le Comté de Mansfeldt qui fait partie de la Thuringe. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de Wipra, dans le voiſinage de la ville de Mansfeldt.

LEINE, riviére d'Allemagne, que les Auteurs Latins nomment *Linius* & *Leina*, a ſa ſource dans la Saxe, & traverſe le Duché de Brunſwick, où elle arroſe Gottingen, Eimbeck, &c. Elle reçoit l'Innerſt, & quelques autres riviéres: elle coule enſuite près de Hanovre & de Newſtadt, & peu après elle ſe jette dans l'Aller. * Cluvier, *Deſcript. German.* Baudrand.

LEININGEN, ville d'Allemagne dans le Weſterreich. Il y a le vieil & le nouveau Leiningen que ceux du païs appellent *Alt & Neu Leiningen.* Les Comtes de Leiningen ſont diviſez en deux familles. L'une eſt celle des Comtes de Leiningen de *Dachspurg*; l'autre des Comtes de Leiningen de *Weſterbourg* & de *Schombourg.* Ils poſſédent dans le Weſterreich, outre les deux Leiningen, Dachſpourg, Schombourg & Weſterbourg, la ville de Tourakein avec le château de Hartenbourg, Hédesheim & Bockenheim avec leurs châteaux & quelques villages, la ville de Grunſtad près de Wormes, Rixingen & Forbach. Ils ont encore en la Baſſe Alſace la ville d'Oberbrun, le château de Rausdunbourg, de Niderbrun, & quelques autres villages. * Davity, *Comtez de Leiningen.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

LEINSTER ou LAGE'NIE, province du Royaume d'Irlande, nommée quelquefois *Lemſter*, en Latin *Lagenia*, & plus anciennement *Lagen*, eſt appellée *Leighnigh* ou *Leighningh* par les naturels du païs, & *Lein* par les Gallois. Elle eſt bornée à l'eſt par la Mer d'Irlande, ou le Canal de S. George; à l'oueſt par la Province de *Connaught* ou *Connacie*, dont le Shannon la ſépare; au nord par l'*Ulſter* ou *Ultonie*; au ſud par l'Océan; & au ſud-oueſt par le *Munſter* ou la *Mommonie* que la *Shure* en ſépare durant un petit eſpace de chemin. Pour ſa figure elle approche un peu de celle d'un triangle. Sa longueur depuis les parties les plus ſeptentrionales *d'Eſt-Meath* juſques à *Hooke-Tower* qui eſt la pointe méridionale du Comté *de Wexford*, eſt d'environ 112 milles; & ſa largeur depuis la ville de *Wicklow* juſques à la partie la plus occidentale du *Comté du Roi* ou *Kings-County* eſt de 70 milles ou environ. Elle peut avoir à peu près 360 milles de circuit à compter ſes tours & retours. Ses principales riviéres ſont le *Barrow* qui a ſa ſource dans *le Comte de la Reine* ou *Queens-County*, court d'abord à l'eſt, après au ſud, baigne *Caterlogh* & *Laghlin*, reçoit la Shure près de *Waterford*, & ſe jette enſuite dans l'Océan; la *Boyne*, fameuſe par la bataille qui s'y donna en 1690, qui a ſa ſource dans *le Comté du Roi*, coule vers le nord-eſt, baigne *Trim* ou *Tryme*, *Navan* ou *Navant*, *Slaine* ou *Slayne* & *Drogheda*, & va ſe perdre auſſi-tôt dans l'Océan; la *Liffe*, *Liffie*, ou *Leffy*, qui a ſa ſource dans le Comté *de Wicklow* à 15 milles ou environ de l'endroit où elle tombe dans la mer, fait un long circuit & ſe jette dans la mer à Dublin; la *Nure* ou *Nuer* qui a ſa ſource dans *le Comté de la Reine* ou *Queens-County*, baigne *Kilkenny* & *Thomas-Town*, & ſe joint à la riviére de *Barrow* un peu au deſſus de *Roſs*; *l'Urrin* ou la *Slane*, qui a ſa ſource dans le Comté *de Wicklow*, baigne *Ballingloſs* ou *Baltenglas* & *Iniſhcortby*, & ſe jette dans la mer à *Wexford*; & *l'Inny*, qui prend ſa ſource dans *le Comté du Roi* ou *Kings-County*, & tombe dans le *Shannon* à *Lough-Ree.* L'air de cette Province eſt doux & ſérein; le chaud & le froid n'y ſont jamais exceſſifs. Elle eſt très-fertile en grains & en pâturages, en gros & en menu bétail, en poiſſons & en oiſeaux aquatiques; elle nourrit auſſi de très-bons chevaux. Ses Habitans approchent beaucoup de la politeſſe des Anglois, dont ils ſont la plupart deſcendus: & c'eſt la plus conſidérable de toutes les Provinces d'Irlande. Après que le Roi Guillaume III eut fait le Maréchal de Schomberg Duc & Pair d'Angleterre, ſous le titre de Duc *de Schomberg*, & que celui-ci eut laiſſé le titre à ſon plus jeune fils *le Comte Charles*, préférablement à ſon aîné le Comte Ménard, avant que ce titre échût au dernier, le même Roi le fit Duc de Leinſter. Il y a dans cette Province un Archevêché qui eſt celui de *Dublin*, & trois Evêchez; 16 villes qui ont des marchez publics; 47 autres de commerce; autant de villes ou de bourgs qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement; 102 châteaux bien fortifiez par les Anglois; & 926 Paroiſſes. La principale de toutes les villes eſt Dublin, qui eſt auſſi la Capitale du Royaume. Cette Province étoit partagée autrefois en deux Royaumes, celui de *Leinſter* & celui de *Meath*,

dont chacun avoit ſon Roi juſques à ce qu'ils vinrent à ſe brouiller enſemble, & donnérent ainſi occaſion à Henri II, Roi d'Angleterre de les conquérir l'un & l'autre. Leinſter a toûjours été depuis inſéparablement annexé à la Couronne d'Angleterre; mais pour Meath, il fut donné à un Seigneur Anglois nommé *Hugues Lacy* en titre de fief à cenſe; quoique dans la ſuite il fut réüni à la Couronne d'Angleterre, & qu'il ne forme aujourd'hui qu'une ſeule Province avec Leinſter. D'ailleurs elle étoit anciennement partagée entre les *Brigantes* qui occupoient Kilkenny, Caterlagh, & les Comtez du Roi & de la Reine; les *Menapii*, qui habitoient à Wexford & aux environs; les *Cauci*, qui avoient Wicklow & ſes dépendances; & les *Blanii* ou *Elbanii*, qui tenoient Dublin, Eſt-Meath & Oueſt-Meath. Enſuite la Province fut diviſée en deux, celle de Meath & celle de Leinſter. Meath renferme les Comtez d'Eſt-Meath, d'Oueſt-Meath, & de Longford. Elle ſe diviſe aujourd'hui en onze Comtez qui ſont Longford, Oueſt-Meath, Eſt-Meath, Dublin, Wicklow, Kildare, le Comté du Roi, le Comté de la Reine, les Comtez de Kilkenny, de Caterlagh, & de Wexford. Quatre de ces Comtez, c'eſt à dire, ceux d'Eſt-Meath, de Dublin, de Wicklow, & de Wexford, confinent à la mer, & les ſept autres ſont enclavez dans les terres. Les onze Comtez ſe ſubdiviſent en quatre-vints-dix Baronnies. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1. *p.* 19. *& ſuiv.*

* LEIPE, ville de Bohéme dans la Préfecture de Leitomeritz, avec un ancien château, ſur la riviére de Pulſnitz au nord-eſt de Leitomeritz, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues. Le château fut ruïné dans la guerre des Huſſites, mais dans la ſuite il a été rebâti. Elle trafique en ouvrages de fine terre & de verre, & l'on y fabrique auſſi de fins draps. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Bohem. p.* 41.

* LEIPHEIM ou LIPHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-nord-eſt d'Ulm, dont elle eſt éloignée de trois lieues.

LEIPSIC, belle & grande ville d'Allemagne en Miſnie, dans le Cercle de la Haute Saxe, eſt nommée en Latin *Lipſia.* Elle eſt ſur la Pleiſſe, qui y reçoit deux autres riviéres. Leipſic eſt conſidérable par ſon Univerſité, qui fut fondée l'an 1408, par Frédéric *le Guerrier*, Duc de Saxe; par ſes foires, qui s'y tiennent trois fois l'année; & par cette aſſemblée de Savans, leſquels à l'imitation des François, ſe ſont fait une coutume de nous donner tous les mois des Journaux très-inſtructifs & remplis d'érudition. Celui de Leipſic ſe publie en Latin. Il y avoit auſſi dans cette ville de belles égliſes & des monaſtéres magnifiques, que les Proteſtans ont pris & changez en d'autres uſages. Leipſic fut ſouvent aſſiégée durant les guerres d'Allemagne. Les Impériaux furent deux fois battus par les Suédois, près de Leipſic, à la bataille de Lutzen, puis par Torſtenſon l'an 1642. Ce Chef ayant pris Glogau, Olmutz, & quelques autres places, battit l'Archiduc Léopold & Piccolomini à Leipſic, qui ſe rendit à lui. La fameuſe Bibliothéque de cette ville, eſt nommée *Pauline*, parce que lorſque les Habitans embraſſérent la doctrine de Luther en 1539, l'on donna à l'Univerſité des Docteurs Luthériens, le monaſtére des Dominiquains, le plus grand & le plus commode qui y fût, & qu'on nommoit le monaſtére de *S. Paul*, d'où cette Bibliothéque a pris ſon nom. Elle eſt ample & conſidérable, ayant été compoſée de tous les livres qui ſe trouvérent alors dans tous les couvents de la ville & des environs. Il y a ſur tout près de 8000 manuſcrits qui n'ont jamais été imprimez. Le Sieur Feller en donna le Catalogue en 1686. * *République des Lettres de ſeptembre.* Cluvier, *Deſcript. German.* Berthius, *l.* 3. *Germ.* Zeiler, &c.

LEIR, ancien Roi Breton, qu'on range entre les Princes fabuleux, ſuccéda à Bladul, ſon pére, petit-fils de Leil. On dit qu'il fit bâtir une ville, qu'il nomma *Charlair*, & qu'on croit être *Leiceſter.* Leïr eut trois filles, & maria les deux premiéres aux Ducs de Cornubie & d'Albanie, leur donnant pour dot des terres conſidérables; mais il ne voulut rien donner à la troiſiéme, nommée *Cordeille*, qu'il n'aimoit pas. Comme elle étoit très-belle, Aganipus Roi des Gaules, l'épouſa. Leïr fut chaſſé de ſon Etat par les maris de ſes deux filles aînées; & la cadette fit en ſorte que le ſien le rétablit ſur le thrône. Cette marque de tendreſſe toucha ſi fort Leïr, qu'il laiſſa Cordeille héritiére de ſes Etats. * Dolioni, *in Amph. Europæ.* Du Chéne, *Hiſtoire d'Angleterre.* Polydore Virgile, &c.

* LEIRAC, ville de France en Gaſcogne. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Gers près de la Garonne, & a été démantelée. Le Prieur de Leirac en eſt Seigneur conjointement avec le Roi. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEIRIA ou LE'RIA, ville de Portugal, capitale d'une *Comarca* ou Juriſdiction, dans la province d'Eſtrémadure. Elle a un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Liſbonne depuis l'année 1544, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape Paul III. Elle eſt entre les torrens de Lys & de Linarès, à trois lieues de la côte de la mer Océane, au Levant, en allant vers le Tage, & à dix-ſept lieues de Liſbonne au ſeptentrion, en allant vers Coïmbre, dont elle n'eſt qu'à onze lieues. Son terroir eſt très-fertile, & dans ſon voiſinage elle a une vaſte forêt de pins, de ſix lieues de longueur, d'où l'on tire quantité de bois à bâtir des navires.

* LEISNICK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, ſur la riviére de la Multe, au ſud-eſt de Leipſic dont elle eſt éloignée de ſept lieues.

LEITAON (François) Portugais, entra chez les Jéſuites étant âgé de 16 ans, le 20 novembre 1647, fut reçu Docteur en Théologie à Evora, & ayant exercé pendant 20 ans l'Office de Cenſeur des livres à Rome, mourut dans cette ville le onziéme ſeptembre 1705. Il y avoit publié en 1695 & 1699, deux volumes *in folio*, l'un ſous le titre, *Impenetrabilis Pontificiæ dignitatis*

Clypeus; l'autre *Synopsis de Ecclesia militante*. * *Mémoires de Portugal.*

* LEITENBERG ou LEUTENBERG, ville d'Allemagne dans la Thuringe au Cercle de la Haute Saxe, au sud de Iéna, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Elle appartient au Prince de Swartsbourg.

LEITERSHAUSEN. *Voyez* LEUTERSHAUSEN.

LEITH ou LYTH, bourg ou petite ville de la Lothiane en Ecosse. Il est sur le Golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la riviére de Leith. Il s'y fait beaucoup de commerce. Cromwel y avoit fait construire une citadelle, qui est maintenant démolie. * Maty, *Diction. Géogr.*

LEITLAND. *Voyez* LETTONIE.

LEITOMERITZ. *Cherchez* LEUTMARIS.

LEITOURE. *Voyez* LEICTOURE.

* LEIVA (Francisque de) Espagnol de Cordoue, a composé avec Aguilar, Docteur en Médecine de la Faculté d'Alcala de Hénarès, un livre qui a pour titre *Antiparadoxa de Motu duplici*. On le trouve parmi les Ouvrages de Médecine, & fut imprimé à Cordoue, l'an 1634, *in quarto*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 208. *p.* 210 & 221. édit. d'Amsterdam, 1725.

LEIVA, ville. *Voyez* LEUWENTZ.

LEK. LEL. LEM.

LEK. *Voyez* LECK.

LEKE (François) Chevalier, natif de Sutton dans le Comté de Derby en Angleterre, descendoit d'une ancienne & noble famille de ce païs-là, & étoit très-riche. Il fut fait Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Deincourt de Sutton*. Ensuite pour les bons services qu'il rendit à Charles I, durant les troubles, où deux de ses fils perdirent la vie, il fut élevé à la dignité de Comte, sous le titre de *Scarsdale*. Il épousa *Anne*, fille d'*Edouard* Carey, Chevalier, & sœur de *Henri*, Vicomte de Falkland, de laquelle il eut sept fils & six filles, savoir, 1. *François*, tué en France; 2. NICOLAS, qui hérita des dignitez de son pére; 3. 4. *Edouard* & *Charles*, qui moururent tous deux en combattant pour leur Souverain, comme nous l'avons dit; 5. *Henri*, qui mourut sans avoir pris alliance; & 6. 7. deux autres fils qui moururent dans l'enfance. Les filles furent 8. *Anne* mariée à *Henri* Hillyard; 9. *Catherine*, mariée à *Cutbbert* Morley de Normanby, Chevalier; 10. *Elizabeth*; 11. *Muriel-Françoise*, mariée au Vicomte Gormanston en Irlande; 12. *Pénélope*, qui eut pour époux le Lord *Lucas* de Shenfield; & 13. *N*.... François Leke dont nous parlons, fut si affligé de la mort tragique de son Souverain, qu'il se revêtit d'un sac, & fit faire longtems avant sa mort son tombeau, où il se couchoit tous les vendredis par pénitence, s'adonnant à la méditation & à la priére. Il mourut dans sa maison de Sutton en 1655. NICOLAS, son fils qui lui succéda, épousa *Françoise*, fille de *Robert*, Comte de Warwick, de qui il a eu deux fils, ROBERT, connu sous le nom de *Lord Deincourt*, & *Richard*; & une fille nommée *Marie*. ROBERT, épousa *Marie*, une des filles & héritiéres de *Jean* Lewes de Ledston, dans le Comté d'Yorck, Chevalier Baronnet. * *Dict. Anglois.*

LEKKERKERK & LEKKERLAND. *Voyez* LECKERKERK & LECKERLAND.

LEKSMOND. *Voyez* LECKSMOND.

LELA, en Langue Turque, signifie *Dame*. Ce nom se donne ordinairement aux grandes Dames dans l'Afrique; & c'est aussi le titre d'honneur qu'on y donne à la bienheureuse Vierge, Mére de JESUS CHRIST, pour laquelle les Mahométans ont beaucoup de vénération, aussi bien que pour son Fils. C'est la remarque de Diégo de Torrès: ils appellent, *dit il*, (parlant des Maures,) *Notre-Seigneur* JESUS CHRIST, *Cidena-Iça*, ou *Sidna-Iça*, c'est à dire, *Notre-Seigneur* JESUS; & la sainte Vierge, *Lela Mariam*, c'est à dire, *la Dame Marie*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

LELAND (Jean) natif de Londres, s'appliqua avec tant de soin à la recherche des Antiquitez d'Angleterre, & parut si propre à y réüssir, que le Roi Henri VIII l'honora d'une très-bonne pension, & du titre d'Antiquaire. Cette charge commença & finit en lui. Pour en bien remplir les devoirs, il parcourut toutes les provinces d'Angleterre, il examina tous les débris des vieux monumens, il feuilleta les Manuscrits des couvents & des Colléges, & ayant employé six ans à ce voyage, & recueilli autant de Mémoires qu'il lui fut possible, il entreprit plusieurs Ouvrages considérables; mais il n'eut pas le tems de les achever, ni même de les avancer. La Cour ne lui fournit point les appointemens qui lui étoient dus: & soit à cause de cela, soit pour quelques autres raisons, il tomba dans une noire mélancolie, qui lui fit perdre l'esprit. Il mourut dans ce triste état, à Londres, le 18 d'avril 1552. On trouve ses Manuscrits dans la Bibliothéque d'Oxford. Ce sont des masses informes, qui témoignent néanmoins sa grande capacité. On le reconnoît encore plus clairement par un Ouvrage auquel il mit la derniére main, & qui feroit digne d'être imprimé. Il a pour titre *de Scriptoribus illustribus Britannicis*. Léland est aussi Auteur de deux Ouvrages qui ont pour titre *Anti-Philarchia*. Dans l'un des deux il attaque en particulier un Controversiste Catholique, nommé *Albert Pighius*. On accuse Camden de s'être fort prévalu des Manuscrits de Jean Léland. M. Smith a refuté cette accusation. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 166. *p.* 154. édit. d'Amsterdam, 1725.

LELEGES (*Leleges*) anciens peuples de la Carie en Asie. Les Locriens, appellez *Epicnimidiens*, dans la Béotie, & les premiers Habitans de la Laconie, avoient porté autrefois le nom de LELEGES. La ville de Milet, dans l'Ionie, avoit été aussi nommée LELEGES. * Pline, *l.* 4. & 5. Strabon, *l.* 9. & 13.

LELEX, Roi de Lacédémone, établit la première Dynastie des Rois de Sparte. *Cherchez* LACEDEMONE. On nommoit le païs de Sparte *Lélégie*, mot que l'on dérive de *Lelex*; mais que d'autres tirent du Phénicien *Lachlach*, qui signifie *produire de l'herbe*; parce que ce païs-là étoit un païs de pâturages. * *Voyez* l'extrait du livre, *de Regno Laconiæ.*

LELI (Pierre) Peintre Anglois, a fort bien fait les portraits dans la maniére de Van-Dyk, tant pour les têtes, que pour les habits & les ajustemens. Il mourut d'apoplexie en 1680. Il fut fort estimé de Charles I, Roi d'Angleterre, & ensuite de Charles II, qui le choisit pour son Peintre & le créa Chevalier. N'ayant pas pu voyager, il répara ce défaut en ramassant le plus qu'il put des ouvrages des plus excellens Peintres, ce qui lui réüssit parfaitement. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres. Diction. Anglois.*

LELIEN (Ulpius Cornelius Lælianus) est un de ces Généraux qui prirent le titre d'Empereurs dans les Gaules, sur la fin du régne de Gallien, & le même que Trébellius Pollion, & d'autres nomment Lollien. Quelques uns l'appellent Elien, mais ses vrais noms sont connus par ses médailles. Pollion dit qu'il eut part à la mort de Postume, qui selon d'autres lui fit vivement la guerre, & reprit sur lui Mayence dont il s'étoit emparé. L'Histoire de ces Princes est fort embrouillée, & il est difficile d'en rien dire de certain.

* LELIENDAL, village de Zélande, dans l'isle de Schouwe, est à l'ouest-sud-ouest de Brouwershaven, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

LELIUS, *Voyez* LÆLIUS.

LELLI ou LELLIS (Camille de) Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers, Ministres des infirmes, naquit le 25 mai 1550, à Bucchianico, petit bourg de l'Abruzze, & du diocése de Chiéti dans le Royaume de Naples. Son pére homme de guerre eut peu de soin de son éducation, & en mourant ne lui laissa que la cape & l'épée, avec une passion démesurée pour le jeu. Un ulcére qui lui vint à la jambe lui fit souhaiter d'être reçu dans l'Ordre de S. François, mais sa demande ayant été rejettée, il alla servir à l'hopital de S. Jacques des Incurables à Rome, où on le guérit pour un tems, & d'où on le chassa ensuite. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de Venise, y servit quelque tems, & ayant été congédié après la guerre, fut réduit à une si grande indigence, que pour subsister il alla servir de manœuvre à quelques édifices que les Capucins de Manfrédonia faisoient construire. Ce fut alors que renonçant au jeu, & suivant les mouvemens de la Grace, il prit la résolution de se faire Religieux, s'il trouvoit quelque couvent où on le reçût; mais son ulcére qui se r'ouvrit trois ou quatre fois, s'opposant toujours à son bon dessein, il retourna à l'hopital de S. Jacques, où sa bonne conduite, lui procura bientôt après l'emploi d'Oeconome. Il s'y fit quelques amis, avec lesquels il se proposa dès lors de prendre, pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'il voyoit employer, & jugeant qu'il auroit peine à y réüssir tant qu'il seroit Laïc, il n'eut pas honte d'apprendre à trente-deux ans les Rudimens de la Langue Latine, & d'aller au Collége des Jésuites pour y faire ses études, en commençant par la sixiéme. Une personne de piété lui ayant donné une pension pour son titre, il reçut l'Ordre de prêtrise, fut chargé de la desserte d'une église, & s'étant défait de son œconomat en 1584, il jetta les fondemens d'une nouvelle Congrégation, laquelle trouva un illustre Protecteur en la personne du Cardinal de Mondovi, qui à sa mort, arrivée au mois de décembre 1592, lui laissa tous ses biens. Camille se servant avantageusement du crédit de ce Cardinal, avoit fait approuver sa Congrégation dès l'an 1586, par le Pape Sixte V, & l'avoit fait ériger ensuite en Ordre Religieux l'an 1591, par le Pape Grégoire XIV: ce que Clément VIII, avoit confirmé au mois de mars 1592. Il s'occupa ensuite à faire divers établissemens, & enfin étant persuadé que son Ordre solidement affermi n'avoit plus besoin de ses services, il se démit de la supériorité au mois d'octobre 1607, pour ne plus travailler qu'à sa propre perfection jusqu'à sa mort, qui arriva à Rome le 14 juillet 1614. * Pierre Halloix & Jean-Batiste Rossi, *Vita Camilli de Lellis.*

LELOW, ville avec châtellenie. Elle est dans la Haute Pologne, située sur la riviére de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à dix-sept lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEMAN (*Lemanus*) Lac de l'Europe méridionale, est appellé aujourd'hui *Lac de Genéve*, en Allemand *Jensferzée*, en Italien *Logo di Geneva*, du nom de cette ville, située dans l'endroit où le Rhône sort du Lac Léman. Sa figure représente un arc, qui s'étend de l'est à l'ouest, l'espace d'environ 20 lieues, entre la France, la Suisse, la Savoye, & la République de Genéve. Sa plus grande largeur est de quatre lieues vers le milieu; & l'on tient qu'en quelques endroits on ne peut sonder sa profondeur: ce qu'il semble que le Poëte Lucain n'a pas ignoré, lorsqu'il dit dans sa *Pharsale*, *l.* 1. *v.* 396.

D... [illegible] cavo tentoria fixa Lemano.

C'est le plus propre de tous les Lacs pour la navigation. Les Seigneuries de Berne & de Genéve y entretiennent plusieurs frégates, pour le besoin, sans parler des grandes barques, & d'une infinité de petits bateaux, pour le transport des denrées & des marchandises. Ses bords ne sont pas trop élevez; & l'on ne découvre de tous côtez que de belles campagnes, ou de beaux vignobles, plusieurs villes, & de petits bourgs. La France ne régne qu'une lieue le long du rivage, où elle n'a que le village de Ver-

Verſoy, qui avoit autrefois un bon château. La Seigneurie de Genéve occupe de côté & d'autre l'extrémité du midi, & quelqu'autre petite partie du côté de la Suiſſe. Mais la Suiſſe au couchant, & la Savoye au levant tiennent tous les rivages du Lac. Les villes les plus conſidérables du côté de la Suiſſe, ſont, Nion, Morges, Lauſane & Vevay; & l'on y voit auſſi (à prendre les lieux par ordre de ſituation) Copet, Prengin ou Prangin, Rolle, Saint-Prex ou Saint-Prez, Lutry, Chillon, &c. du côté de Savoye, Evian, Ripaille, Thonon, Yvoire, Névry & Armance, Armence ou Hermance. Les Genevois ont du même côté Cologny; & de l'autre Jantou & Céligny, lieux célébres par leurs vignobles. Le Rhône entre dans le Lac vers le païs de Valais, trois lieues au deſſous de l'Abbaïe de Saint-Maurice, & en ſort à Genéve, ſans qu'on puiſſe diſtinguer, ni ſon eau, ni ſon cours d'avec l'eau du Lac que proche le lieu de ſa ſortie. C'eſt un fait contraire à l'opinion vulgaire, qui veut que la plupart des fleuves ne mêlent point leurs eaux avec celles du Lac qu'ils traverſent. Pline, l'Itineraire d'Antonin, Cluvier pluſieurs autres en parlent aſſez particuliérement. Céſar, *au livre premier de ſes Commentaires*, parle ainſi du Rhône & du Lac Léman, *Lacus Lemanus qui in flumen Rhodanum influit*; & le Poëte Auſone dit preſque la même choſe, *dans le dénombrement des villes illuſtres, à la Deſcription de Narbonne, ville treiziéme, v. 7.*

Qua rapitur præceps Rhodanus genitore Lemano.

Il y a quelques Commentaires de Céſar qui corrigent ce paſſage, & le prennent à contre-ſens; comme s'il y avoit *Lacus Lemanus, quem fluvius Rhodanus influit.* Sanſon dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, dit que l'un & l'autre ſens ſe peut raiſonnablement ſoutenir, ſavoir, que le Rhône fait le Lac de Genéve, eu égard à la partie de ce fleuve, qui eſt au deſſus du Lac dans le païs de Valais; & que le même Lac fait le Rhône, en conſidérant la partie du fleuve qui eſt au deſſous lorsqu'il en ſort. Quelques uns ont publié que ce Lac a un flux & un reflux reglé: ce qui n'eſt pas vrai. Il eſt ſûr qu'il s'enfle en été, lorſque les neiges des Alpes & du Mont-Jura viennent à fondre; & que même, en de certains tems, il hauſſe & baiſſe, ſans qu'on en puiſſe bien ſavoir la cauſe, à moins qu'on ne la veuille rapporter à des vents qui peuvent chaſſer l'eau d'un rivage à l'autre. Quelquefois même on le voit ému, ſans que l'air ſoit agité d'aucun vent. Il prend ſouvent auſſi diverſes couleurs à la fois, qui font un aſſez bel effet à la vue: ſur quoi Daniel Puérari, ſavant Médecin, & Profeſſeur en Philoſophie dans l'Académie de Genéve, a fait une Diſſertation. Au reſte, il n'y a point de Lac au monde ſi abondant en poiſſon de toutes les ſortes, & il eſt particuliérement renommé pour ſes truites monſtrueuſes; car il s'y en eſt trouvé qui peſoient près de cent livres. Celles de trente juſques à ſoixante livres, y ſont aſſez communes. * *Voyez*, outre les Auteurs nommez, J. B. Plantin, *en la Deſcription de la Suiſſe.* Céſar, *l.* 1, *Comment.* Auſone, *de Flum.* Sanſon, &c.

Le Lac de Genéve ou le Lac Léman eſt environné de cinq Etats ſouverains. Il aboutit à l'oueſt au nord & à l'eſt au Païs de Vaux, dépendant de la République de Berne; au ſud il touche le païs de Valais, au ſud & à l'eſt il confine au Duché de Chablais qui fait partie des Etats de Savoye. La ville de Genéve & quelques terres & villages appartenants à cette République, ſont ſituez au midi, au Levant & au Couchant du Lac, lequel a auſſi le Bailliage de Gex dépendant de la France à ſon Couchant. La figure du Lac approche un peu de celle d'un croiſſant, dont les deux cornes ſeroient émouſſées, & dont l'une des mêmes cornes auroit une grande échancrure par dedans. Les Cartes des environs de Genéve & celles de Suiſſe & de Savoye répréſentent le Lac Léman d'une maniére qui différe beaucoup de ſa véritable figure. Ce Lac s'étend bien plus contre le Nord, & moins du côté d'Orient que les Cartes ne le marquent. La diſtance de Morges juſqu'à Yverdon n'eſt que de ſix lieues, & n'excéde pas celle qui ſe trouve d'Yverdon juſqu'à Neufchatel; cependant les Géographes font la premiére de ces diſtances beaucoup plus grande que la ſeconde. Le Lac Léman eſt ſitué entre le 24 dégré dix minutes, & le 25 de longitude à compter cette longitude depuis l'Iſle de Fer; & entre le 46 degré 12 minutes, & le 46 degré 31 minutes de latitude. La longueur du Lac depuis Genéve juſqu'à Ville-Neuve en paſſant par le Païs de Vaud eſt de 15 lieues de marine, dont il y a 20 au degré, & ces quinze lieues font 18 lieues communes de France & trois quarts, mais cette diſtance priſe en ligne droite par deſſus le Chablais n'excéde pas douze lieues de marine. La plus grande largeur du Lac, à la prendre dès Rolle juſqu'au voiſinage de Thonon, eſt de trois à quatre lieues: ou plutôt, à cauſe du biais qui ſe trouve entre ces deux lieux, la plus grande largeur du Lac dès une Baye entre Morges & Prévérenges, juſqu'à une Baye proche d'Enſion, entre les riviéres de Drance & d'Evian, eſt environ de 7000 toiſes de France de ſix piez de Roi, ou du Châtelet de Paris chacune, & ces 7000 toiſes font plus de trois lieues communes, du même Royaume. A quatre lieues de Genéve, le Lac s'étrecit beaucoup & depuis là juſqu'à cette ville, il n'eſt en aucun endroit large d'une lieue de marine. La ſurface du Lac eſt d'environ 26 lieues communes de France quarrées, dont chacune a deux mille deux cens quatre-vints deux toiſes & deux cinquiémes de côte. Quelques perſonnes diſtinguent deux Lacs dans celui de Genéve, le grand Lac & le petit Lac. Le premier s'étend depuis Ville-Neuve juſqu'à une ligne tirée dès le cap de Promentou juſqu'à Névry; & le ſecond dès cette ligne juſqu'à Genéve. La profondeur du grand Lac eſt très-conſidérable & particuliérement du côté de Savoye: mais les barques & les Pêcheurs ne s'accordent point entre eux ſur ce ſujet. On n'a pu recueillir autre choſe de ce qu'ils diſent, ſinon que ſa plus grande profondeur proche de *Melleria* eſt pour le moins de 200 braſſes: quelques uns la font monter a plus de 400 braſſes, & ſuivant le rapport de pluſieurs, le petit Lac n'a nulle part, depuis la hauteur de Nion juſqu'à Genéve, paſſé 40 braſſes de profondeur, mais on ne peut pas s'aſſûrer ſur ce qu'ils en diſent. * *Hiſtoire de Genéve par* Spon, de l'édition de 1730.

LE'MANO. *Voyez* ODESSE.

LEMBA, province du Royaume de Kakongo dans l'Afrique. Elle eſt ſur les confins de celui de Goy, & porte le nom de ſa principale habitation. C'eſt un village proche duquel il y a des mines de cuivre, ce qui oblige les Européens à s'y venir fournir de ce métal, ainſi que d'ivoire & d'Eſclaves. Le païs produit force féves pour les nourrir. * De la Croix, *Rélation d'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEMBE'GE, ville de France dans le Béarn, capitale d'une petite contrée, appellée le Parſan de Viévilli, qui confine avec le Bas Armagnac, & qui eſt mêlée de vignobles, de terres labourables & de châtaigniers. Quoique cette ville ſoit petite, les Habitans l'élévent comme ſi c'étoit la principale du païs. Le quartier où elle eſt ſituée produit de bons vins dont les vallées ſe fourniſſent. Cette ville eſt au nord-eſt de Pau, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEMBERG, Palatinat. *Voyez* LEMBOURG.

LEMBERG, ville. *Voyez* LUWOW.

LEMBERG ou LEWEMBERG, en Latin *Leoberga*, bourg du Comté de Jawer en Siléſie. Il eſt ſur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à ſept ou huit lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LEMBOULAS, petite riviére de France dans le Quercy, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans le Tarn, un peu au deſſus de Moiſſac.

LEMBOURG (le Palatinat de) province de la Ruſſie Rouge en Pologne. Elle eſt bornée au Couchant par la Haute Pologne; au nord par le Palatinat de Bielsk; au Levant par la Podolie & par la Moldavie; & au ſud par la Tranſſylvanie & par la Haute Hongrie. Ce Palatinat eſt bien arroſé, fertile & aſſez étendu. On le diviſe en quatre Territoires ou Châtellenies, qui prennent le nom de leurs capitales qui ſont Lembourg dont il eſt parlé ſous le mot de Luwow; Prémiſlie, Sanock & Halicz ou Halitz, dont le Territoire porte le nom de Pokutie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEMBRO, L'EMBRO ou IMBROS, eſt une iſle de l'Archipel, ſituée au nord-oueſt de celle de Ténédo, près de la preſqu'iſle de la Romanie. Elle n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte ſon nom & a un Evêché & une citadelle. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEMBRUN, petit païs de France en Auvergne: on en ignore les bornes. S. Germain de Lembrun, ſitué entre Iſſoire & Brioude en conſerve le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

LE'ME'NE. *Voyez* LIME'NE.

LE'MERY (Nicolas) naquit à Rouen le 17 novembre 1645 de *Julien* Lémery, Procureur au Parlement de Normandie, & qui étoit de la Religion Réformée. Il fit ſes études dans le lieu de ſa naiſſance, & après qu'elles furent finies il alla apprendre la Pharmacie chez un Apothicaire de Rouen, qui étoit de ſes parens. Il s'apperçut bien-tôt que la Science qu'on appelloit Chymie, & qu'il ne connoiſſoit guéres que de nom, devoit être plus étendue que celle que ſavoit ſon Maître, & il vint en 1666, chercher cette Chymie à Paris. Il s'adreſſa à M. Glazer, alors Démonſtrateur de la Chymie au jardin du Roi, & ſe mit en penſion chez lui pour être plus à portée de profiter de ſes inſtructions, mais malheureuſement M. Glazer étoit un de ces Chymiſtes pleins d'idées obſcures, & avare de ſes idées, & par conſéquent trop peu ſociable. M. Lémery le quitta donc au bout de deux mois & prit le parti de voyager par la France, pour voir les plus habiles gens en ce genre, & pour ſe compoſer une Science des différentes connoiſſances qu'il en tireroit. Il demeura trois ans à Montpellier chez M. Vernant, Apothicaire, où il eut la commodité de travailler, & même de donner des leçons à pluſieurs jeunes Etudians qu'avoit ſon Hôte. Ces leçons qui lui furent fort utiles pour avancer dans la connoiſſance de la Chymie, attirérent bien-tôt tous les Profeſſeurs de la Faculté de Médecine & les Curieux de Montpellier, car il avoit déja des nouveautez pour les plus habiles. Quoiqu'il ne fût point Docteur, il ne laiſſa pas de pratiquer la Médecine dans cette ville, où ſa réputation lui ſervoit de titre. Il revint à Paris en 1672, après avoir fait le tour de la France. Il y fit connoiſſance avec M. Martin, Apothicaire de M. le Prince, & profitant du Laboratoire qu'il avoit à l'Hôtel de Condé, il y fit un Cours de Chymie qui le fit connoitre & eſtimer du Prince chez qui il travailloit. Il voulut enfin avoir un Laboratoire à lui. Il pouvoit également ſe faire recevoir Docteur en Médecine ou Apothicaire, mais la Chymie le détermina au dernier parti, & il en ouvrit auſſi-tôt des Cours publics où l'affluence du monde devint bien-tôt ſi grande qu'à peine avoit-il de la place pour ſes opérations. La Chymie avoit été juſques là une Science où un peu de vrai, comme il le dit lui-même, étoit tellement diſſous dans une grande quantité de faux qu'il en étoit devenu inviſible, & tous deux preſque inſéparables. M. Lémery diſſipa le premier les ténébres affectées de la Chymie, la réduiſit à des idées plus nettes & plus ſimples, abolit la barbarie inutile de ſon langage, & ne promit de ſa part que ce qu'elle pouvoit exécuter. Quoi qu'il eût découvert au public par ſon Cours de Chymie qu'il lui donna, les ſecrets de cette Science, il s'en étoit réſervé quelques uns, par exemple, un émétique fort doux & plus ſur que l'ordinaire, & un *Opiat méſentérique* avec lequel on prétend qu'il a fait des cures ſurprenantes, & que pas un de ceux qui travailloient ſous lui n'a pu découvrir. Sa vie commença, en 1681, à être fort troublée à cauſe de ſa Religion. Il reçut ordre de quitter ſon emploi dans un tems marqué. L'Electeur de Brandebourg lui fit alors propoſer par M.

Span-

Spanheim, fon Envoyé en France, de paffer à Berlin, où il créeroit pour lui une charge de Chymifte, mais l'amour de la patrie, l'embarras de tranfporter fa famille dans un païs éloigné, & l'efpérance de quelque diftinction le retinrent. Il fit même encore après fon tems expiré quelques Cours de Chymie à un grand nombre d'Ecoliers, qui fe preffoient de profiter d'un refte d'indulgence. Mais elle ceffa enfin & il fut obligé de paffer en Angleterre en 1683. Il fut fort bien reçu du Roi Charles II, qui lui donna de grandes efpérances, mais comme les troubles qui paroiffoient alors devoir s'élever en Angleterre le menaçoient d'y trouver une vie auffi agitée qu'en France, il fe réfolut à y revenir fans avoir pris encore de parti bien fixe. Il crut que la qualité de Docteur en Médecine lui procureroit quelque tranquillité; ainfi il en prit, fur la fin de 1683, le bonnet à Caen. Quand il fut de retour à Paris il y trouva en peu de tems beaucoup de pratique, mais non pas la tranquillité dont il avoit befoin. Les affaires de la Religion Réformée empiroient de jour en jour: enfin l'Edit de Nantes ayant été revoqué en 1685, l'exercice de la Médecine lui fut interdit, de même qu'à ceux de fa Religion. Il demeura ainfi fans fonction & fans reffource avec peu de bien, & dans l'embarras de ce qu'il deviendroit. Il ne laiffa pas de faire encore deux Cours de Chymie, mais fous de puiffantes protections, l'un pour les deux plus jeunes fréres de M. le Marquis de Ségnelai, Sécretaire d'Etat, l'autre pour Mylord Salisbury, qui n'avoit pas cru pouvoir trouver en Angleterre la même inftruction. Au milieu des traverfes qu'effuyoit M. Lémery, il fe réfolut d'entrer dans l'Eglife Romaine avec toute fa famille au commencement de 1686. Il reprit alors de plein droit l'exercice de la Médecine, mais il eut befoin de lettres du Roi pour les Cours de Chymie & la vente de fes remédes, parce qu'il n'étoit plus Apothicaire. Il les obtint facilement, & les Ecoliers, les Malades, & le débit des préparations Chymiques, lui revinrent bien-tôt. Au renouvellement de l'Académie des Sciences en 1699, M. Lémery obtint une place d'Affocié Chymifte qui, à fa fin de la même année, en devint une de Penfionnaire, par la mort de M. Bourdelin. En 1707, il commença à fe reffentir beaucoup des infirmitez de l'âge. Il eut quelques attaques d'apoplexie, aufquelles fuccéda une paralyfie d'un côté, qui ne l'empêchoit pourtant pas de fortir. Il alloit toûjours à l'Académie, mais enfin il fallut qu'il renonçât aux affemblées, & qu'il demeurât chez lui. Il fe démit de fa place de Penfionnaire qui fut donnée à l'aîné des deux fils qu'il avoit dans fa compagnie. Il fut frappé en 1715, d'une derniére attaque d'apoplexie qui dura fix à fept jours, & mourut le 19 juin 1715, âgé de 70 ans. Prefque toute l'Europe a appris de lui la Chymie, & la plupart des Chymiftes François & Etrangers lui ont rendu hommage de leur favoir. C'étoit un homme d'un travail affidu. Il ne connoiffoit que la chambre de fes Malades, fon Laboratoire & fon cabinet. On a de lui, *Cours de Chymie contenant la maniére de faire les opérations qui font en ufage dans la Médecine par une méthode facile; Pharmacopée univerfelle contenant toutes les compofitions de Pharmacie qui font en ufage dans la Médecine, tant en France que par toute l'Europe, leurs vertus, leurs dofes, les maniéres d'opérer les plus fimples & les meilleures, avec plufieurs remarques & raifonnemens fur chaque opération*, Paris, 1697, *in quarto; Traité univerfel des Drogues mifes en ordre alphabétique; Traité de l'Antimoine contenant l'Analyfe Chymique de ce minéral, & un Recueil d'un grand nombre d'opérations*, Paris, 1707, *in douze*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome 4. p.* 212——220. *Hiftoire de l'Académie des Sciences*, 1715.

L E M G O W, ville Anféatique du Cercle de Weftphalie. Elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant du Comté de la Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, fur la petite riviére de Péga, à quatre lieues de Hervorden, & à fix ou fept de Minden, & de Paderborne. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E M G O W, Comté d'Allemagne dans le Cercle de Weftphalie. *Voyez* l'article de L I P P E (Comté)

L E'M I N G T O N. Il y a deux villes de ce nom en Angleterre; l'une, qui n'eft proprement qu'un bon bourg, eft dans la partie du Comté de Hamp, qui eft au fud-oueft, dans un païs qu'on appelle *l'Eglife de Chrift*, à 72 milles Anglois de Londres.

La feconde eft dans le païs du Comté de Warwick, qu'on nomme *Knightlow*. Elle eft remarquable par deux fources d'eau, qui ne font qu'environ à deux pas l'une de l'autre, mais qui ont pourtant un goût, & produifent des effets tous différens. L'une eft douce & l'autre falée, quoiqu'elle foit fort éloignée de la mer. * *Diction. Anglois.*

* L E'M I S E *la Neuve*, anciennement *Neapolis*, étoit autrefois une ville épifcopale de l'Ifle de Cypre: ce n'eft maintenant qu'un village fitué fur la côte méridionale de l'ifle.

L E M M I C H (Henri) de Lubec, a publié une Défenfe des livres Apocryphes & Canoniques du Vieux & du Nouveau Teftament en 1638. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E M N E, connu fous le nom de Lævinus Lemnius, né à Ziriczée en Zélande l'an 1505, étudia en Médecine à Louvain, & fe rendit très-habile. Il exerça long-tems la Médecine dans fon païs, où il fe maria; & après avoir perdu fa femme, il fe fit Prêtre, fut Chanoine de Ziriczée, & mourut l'an 1568, laiffant un fils, nommé Guillaume Lemne, habile Médecin, & plufieurs Ouvrages, entre autres, *De occultis Naturæ miraculis libri quatuor; De Aftrologia; De honefto animi ac corporis oblectamento; De Habitu & Conftitutione totius Corporis; De Vita animi & corporis recte inftituenda; De præfixo ftatoque Vitæ Termino; Similitudinum ac Parabolarum quæ in Bibliis ex herbis atque arboribus defumuntur, Explicatio*. Il promettoit encore au Public deux Ouvrages intitulez, l'un *Defcriptio Algæ* qu'il devoit inférer dans le troifiéme livre *de occultis Naturæ miraculis*; & l'autre *Compendium de Pifcium trivialibus Nomenclaturis*: mais la mort l'empêcha de les achever. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 608 & 609.

L E M N I U S (Simon) vivoit en 1550. Il étoit de Coire dans le païs des Grifons, fi c'eft du moins ce qu'il faut entendre par *Curia Helvetiorum*. Il tourna en vers Héroïques le Traité de Dionyfius, *de Situ Orbis*. Il rendit auffi en vers Héroïques Latins l'Odyffée d'Homére. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E M N I U S (Lævinus) *Voyez* L E M N E.

L E M N O S, ifle de la Mer Egée, ou de l'Archipel, proche de la Thrace & du Mont-Athos, fous la domination des Turcs, qui la nomment *Stalimene*, eft affez fertile, avec quelques ports. Les lieux les plus confidérables de cette ifle, font, Mandro, Cochino, Paleo-Caftro, &c. Cette ifle avoit été habitée d'abord par les Sinties, peuples de Thrace, & on n'y comptoit que deux villes, *Hephæftia*, & *Myrina*. Lemnos étoit célébre par fon Labyrinthe, & par la forge fabuleufe de Vulcain, que les Poëtes y avoient placée, parce que fes Habitans furent les premiers qui forgérent des armes. Avant l'expédition des Argonautes, les femmes Lemniennes avoient toutes tué leurs maris, & s'abandonnérent à ces Héros Grecs, dont elles eurent des enfans. Depuis, les Pélafges ayant enlevé des femmes Athéniennes, les menérent à Lemnos, & en eurent des enfans, qu'ils tuérent depuis, avec leurs méres, parce qu'ils leur voyoient des inclinations contraires aux leurs. C'eft de là que font venus les Proverbes, *Malum Lemnium*, & *Lemnia manu*. Cette ifle avoit été prife autrefois par les Perfes, fous Darius, fils d'Hyftafpe, & fut foumife long-tems après par Miltiade. Sous le bas Empire, elle avoit appartenu aux Vénitiens, qui furent obligez de la céder à Mahomet II, trois ans après que les Turcs y eurent mis le fiége inutilement l'an 1475. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent affez particuliérement. *Confultez* auffi les Auteurs qui en font mention, comme, Hérodote, *Erato*, ou *l.* 6. Euripide, *in Hecuba*. Erafme, *in Adagiis*. Ovide, *in Epiftola Hypfipyles ad Jafonem*, *v.* 50 & 117. Bayle, *Dictionnaire Critique*. *Cherchez* S T A L I M E'N E.

L E'M O ou L I M, en Latin *Lemuris*, petite riviére d'Italie. Elle naît dans l'Etat de Gênes, où elle baigne Gavi, & va fe joindre à l'Orbe, dans l'Alexandrin. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E'M O S (Louïs) Médecin Portugais, publia en 1592, un Ouvrage en fix livres fur la meilleure maniére de prognoftiquer dans les maladies. On a encore de lui un Jugement fur les Oeuvres d'Hippocrate. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E'M O S (Thomas) Dominicain, iffu de l'illuftre famille de Lémos en Efpagne, naquit vers l'an 1550, à Rivadavia, ville de la Galice. Etant entré dans l'Ordre des Dominicains, il s'appliqua fortement à l'étude de la Théologie. Il étoit à Valladolid quand la difpute fur la Grace, entre les Dominicains & les Jéfuïtes, s'y éleva l'an 1594. Il défendit dès lors la Doctrine de S. Thomas, & combattit celle de Molina. Etant envoyé l'an 1600 au Chapitre général de l'Ordre qui fe tenoit à Naples, il y fit foutenir le 21 du mois de mai, une Théfe fur la Grace, dédiée au Cardinal d'Avila, dans laquelle il défendit avec tant de force la Doctrine de S. Thomas, qu'il fut chargé par le Chapitre de pourfuivre cette affaire à Rome avec Alvarès. Ce fut lui qui foutint le poids de toutes les difputes tenues dans les Congrégations *de Auxiliis*, affemblées à Rome fous les Papes Clément VIII & Paul V, dont il a laiffé un Journal fort étendu, imprimé à Louvain l'an 1702. Il a encore compofé un grand Ouvrage, contenant plufieurs Traitez fur la liberté & fur la Grace, imprimé l'an 1676, à Béziers, fous le titre de *Panoplia Gratiæ*. Il eft Auteur d'un grand nombre d'Ecrits faits fur ces Queftions, dans le tems de la Congrégation *de Auxiliis*. Il avoit près de foixante ans, quand ces Congrégations finirent fous Paul V. Il s'y étoit aquis tant de réputation, que le Roi d'Efpagne lui offrit un Evêché qu'il refufa. Il fut choifi pour Confulteur général le 15 de novembre 1607. Le Roi Catholique lui donna une penfion qu'il accepta, pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans le 23 août 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. * *Voyez* la Vie du Pére Lémos, à la tête de fon Journal de la Congrégation *de Auxiliis*. *Catéchifme Hiftorique & Dogmatique* 1729, *tome* 1.

L E'M O S, petite province d'Efpagne dans le Royaume de Galice, a pour capitale *Monfuerte de Lémos*, où les Comtes de Lémos font leur réfidence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *des Grands d'Efpagne, p.* 304.

* L E'M O S (Francifco de Caftro, Comte de) fut à caufe de fes belles qualitez revêtu des plus hauts emplois dans un âge peu avancé. Il monta par degrez & devint enfin Préfident du Confeil des Indes, Viceroi de Naples & Préfident du Confeil d'Italie, & s'aquitta de cette charge avec applaudiffement. Dans la fuite il fut difgracié pour avoir tenu quelques difcours injurieux contre le Roi Philippe III, & fut envoyé en exil dans le Royaume de Galice, où il paffa le refte de fes jours dans fon château de Monfuerte de Lémos. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Juan de [illegible]no, *Comment. fobre el Comineo.*

L E M P S T E R. *Voyez* L E M S T E R.

L E M P T A, Défert d'Afrique, dans le Zaara ou Lybie, avec une ville de ce nom. * Jean Léon & Marmol, *Defcription d'Afrique.*

L E M S T E R, bourg d'Angleterre, a féance & voix au Parlement. Il eft fitué dans le Comté de Héreford fur le Lug, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L E M S T E R (Guillaume Lord) étoit fils de *Guillaume* Fermour, qui fut toujours attaché au parti de Charles I. Son fils aîné, de même nom que lui, fut fait Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume III, fous le titre de Lord Lemfter. Il époufa 1. *Jeanne*, fille d'*André* Parker de Fairford dont il eut 1. *Elizabeth*, morte fans avoir été mariée: 2. *Catherine*, fille de *Jean* III, connu fous le nom de Mylord Paulet, & il en eut 2. *Marie*, mariée au Ba-

Baronnet *Jean* Woodhouse de Kimberly: 3. *Sophie*, sixiéme fille de *Thomas* Osborne Duc de Leeds, veuve du Lord *Donat* O Brian, & il en eut 3. *Thomas* en 1698; 4. *Guillaume* en 1704; 5. *Catherine*; & 6. *Mathilde*. * *Peerage of England*, p. 126.

LEMURIES, Fêtes que les Romains célébroient le neuviéme jour de mai, en l'honneur des Dieux *Lémures*. Ils appelloient *Lémures*, les ombres & les fantômes des Morts, qui apparoissoient de nuit. Cette Fête duroit trois nuits, non pas consécutivement, mais avec l'intervalle d'une nuit entre deux. On jettoit des féves dans le feu qui brûloit sur l'autel, & on croyoit que cette cérémonie chassoit les Lémures des maisons, ou les empêchoit d'y entrer. Les temples étoient fermez pendant le tems de cette Fête, & on ne célébroit aucunes noces, parce que les Romains croyoient avoir remarqué que tous les mariages qui s'étoient faits durant cette Fête, avoient été malheureux: ce qui a donné lieu à une espéce de Proverbe, *malum mense Maio nubere*. On rapporte l'institution de cette Fête à Romulus, qui, pour se délivrer du fantôme de son frére Rémus qu'il avoit fait tuer, & qui lui paroissoit toujours devant lui, ordonna une Fête, qu'il appella de son nom *Remuria* ou *Lemuria*. On faisoit des sacrifices durant trois nuits. Voici quelle étoit la principale cérémonie de ce sacrifice. Vers le milieu de la nuit, celui qui sacrifioit, étant nuds piez, ayant les doits de la main joints au pouce, faisoit un signe par lequel il s'imaginoit empêcher que l'esprit malin, ou le fantôme ne se présentât à lui. Après cela, il se lavoit les mains dans de l'eau de fontaine; & prenant des féves noires, il les mettoit dans sa bouche, & les jettoit derriére lui, proférant ces paroles, *Je me délivre par ces féves, moi & les miens*, accompagnant ces paroles d'une espéce de charivari avec des poêles & d'autres vaisseaux d'airain qu'on battoit, priant ces Lutins de se retirer, & leur répétant par neuf fois qu'ils s'en allassent en paix, sans troubler davantage le repos des vivans. * Varron, *de Vita Pop. Rom. l.* 1. Ovide, *Fast. l.* 5. *v.* 421.

L E N.

* LEN, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Kent, arrose le bourg de Lenham, auquel elle donne son nom.

LENA, nom d'une riviére de la grande Tartarie. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. Witsen l'a marquée dans la sienne, & le Pére Avril en fait mention dans ses voyages. Elle a sa source vers celles de l'Amur & du Jenisey, coule au devant de cette derniére, d'un cours presque paralléle au sien, & après avoir traversé de vastes contrées presque entiérement inconnues, elle se décharge dans l'Océan septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENCICI, Palatinat ou province de la Basse Pologne est entre celles de Kalisch, de Sirad, de Sendomir, de Rava & de Breste ou Brzestye. Outre Lencici sa capitale, on y voit encore Bresini, Inowlocz, & Uniehow. * Maty, *Dict. Géogr.*

LENCICI ou LANSCHET, en Latin *Lencia*, *Lancicia* & *Lancicium*, ville de la Basse Pologne, capitale d'un Palatinat du même nom, est bâtie sur une colline, à neuf ou dix lieues de Gnesne, & a un bon château entouré d'un marais. Cette ville fut presque toute brûlée l'an 1655, &c. * Starovolscius, *Descr. Polon.*

CONCILES DE LENCICI.

On célébra l'an 1181 à Lencici un Concile, où on régla diverses affaires du Royaume, & l'an 1188, on y résolut de porter les armes contre Saladin. Pierre Cardinal, Légat du saint Siége, y tint un Concile l'an 1219. Foulques, Archevêque de Gnesne, y en célébra un l'an 1240, contre Conrad, Duc de Massovie; un autre pour le même sujet l'an 1246; & un l'an 1258, contre Boleslas *le Chauve*, Duc de Silésie, qui avoit mis en prison l'Evêque de Breslaw, avec deux de ses Prêtres. L'an 1285, les Evêques s'assemblérent en cette ville, contre Henri IV, Duc de Breslaw. Nous avons connoissance de divers autres Conciles, tenus par les Prélats de Gnesne, l'an 1462, 1466, 1506, 1522, 1523 & 1527. Jean Laski célébra les deux derniers contre la Doctrine de Luther. On en fit deux autres pour la même raison l'an 1547 & 1557.

LENDENARA ou LENDINARA, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans la Polésine de Rovigo sur l'Adigetto, à deux ou trois lieues au dessus de la ville de Rovigo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENE, petite riviére de France en Languedoc dans le diocése de Béziers, va se rendre dans la Touque qui entre dans le diocése d'Agde, & qui va se jetter dans l'Erault au nord d'Agde.

LENEHAM. *Voyez* LENHAM.

* LENET (Pierre) fils & petit-fils de deux Présidens du Parlement de Dijon, a été lui-même Conseiller audit Parlement, ensuite Procureur général, & enfin Conseiller d'Etat. Il fut pendant le siége de Paris l'un des Intendans de Justice, de Police & des Finances; & le siége fini il retourna à la Cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même Cour le destina en 1649, pour l'Ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son tems. On a imprimé ses *Mémoires*, contenant l'Histoire des Guerres Civiles des années 1649 & suivantes, principalement celle de Guienne. Ils ont paru en deux volumes *in douze*, en 1729, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces Mémoires ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéressans. L'Auteur n'y dit presque que ce qu'il a vu, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la Maison de Condé, & l'on y voit que pendant la prison des Princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes. * *Supplément de Paris*, 1736.

* LENFANT (Nicolas) Procureur au Bailliage & Siége Présidial de Meaux, pendant les guerres de Religion & de la Ligue, eut part lui-même aux troubles qui agitérent le Royaume dans ces tems funestes, & il a écrit jour par jour ce qui se passoit alors de considérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti dans toute l'étendue du diocése de Meaux. On voit régner dans ses *Mémoires* un air de sincérité & d'impartialité qui fait plaisir au Lecteur judicieux. On doit les regarder comme une suite de ceux de Bordereau, Avocat ou Procureur à Meaux son Allié, & le travail de l'un & de l'autre ne compose aujourd'hui qu'un seul & même corps d'Ouvrage que l'on n'a que manuscrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau est peu de chose: le Journal de Lenfant fait seul tout le mérite de l'Ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'Abbaïe de S. Faron de Meaux. * *Supplément de Paris*, 1736. D. Toussaints Du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, *préface*.

LENFANT (David) natif de Paris, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1620, s'y fit beaucoup estimer, & mourut le 31 mai de l'an 1688, étant âgé de 85 ans. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui. Après avoir fait une étude de toute particuliére des Ouvrages de S. Augustin, qui le mit en état de procurer, en 1650, une édition plus complette du *Milleloquium* de Jean Collier, il entreprit les Concordances Augustiniennes, *Concordantiæ Augustinianæ*, qui parurent en deux volumes *in folio* en 1656 & en 1665, où il ramassa toutes les Sentences de S. Augustin; & en 1661, il donna aussi en deux autres volumes *in folio* l'explication de tous les passages de l'Ecriture qu'on trouve dans ce saint Docteur, sous le titre de *Biblia Augustiniana*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1655, *in quarto*, une pareille Bible de S. Bernard, *S. Bernardi Abbatis Biblia*; & en 1657 & 1659, il avoit donné en trois volumes *in quarto*, les passages de l'Ancien Testament employez par S. Thomas d'Aquin, *S. Thomæ Aquinatis Biblia*, sans qu'on sache ce qui l'a empêché de donner depuis cela les passages du Nouveau. On a encore de lui un Ouvrage curieux, intitulé, *Histoire générale de tous les siécles*, où il observe ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Eglise & dans le monde chaque jour de l'année depuis la naissance de Jesus-Christ. Cette Histoire parut d'abord l'an 1680, en trois volumes *in douze*; mais l'Auteur la redonna plus ample l'an 1684, en six volumes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LENFANT (Jacques) naquit à Bazoche en Beauce le 31 avril 1661, de *Paul Lenfant*, Ministre de Chatillon-sur-Loing, mort à Marpourg au mois de juin 1686, & d'*Anne* Dergnoust de Pressinville décédée à Berlin le huitiéme décembre 1692. Il commença ses études de Théologie à Saumur, où il logeoit chez M. *Jaques* Cappel Professeur en Hébreu, & les alla continuer à Genéve. Il étoit très-sensible aux douceurs qu'il avoit goûtées dans ce séjour & aux bontez qu'on avoit eues pour lui. Il sortit de cette derniére ville vers la fin de l'année 1683, & passa à Heidelberg où il reçut l'imposition des mains, au mois d'août 1684. Il y exerça ensuite son Ministére en qualité de Chapelain de l'Electrice Douairiére Palatine, & de Pasteur ordinaire de l'Eglise Françoise. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea à sortir d'Heidelberg en 1688, dans la crainte des suites facheuses que pouvoient lui attirer deux lettres qu'il avoit écrites auparavant contre les Jésuites & qu'il a insérées à la fin de son *Préservatif*. Il en sortit au mois d'octobre & se retira à Berlin où il arriva le mois suivant. Quoique l'Eglise Françoise de Berlin eût déja un nombre suffisant de Pasteurs, l'Electeur de Brandebourg Frédéric ne laissa pas de lui donner encore M. Lenfant qui commença ses fonctions le 21 mars, jour de Pâques 1689, & qui les a continuées dans cette Eglise pendant 39 ans & quatre mois. Il épousa en 1705, *Emilie Gourgeaud de Venours*, d'une famille illustre de Poitou dont il n'a point eu d'enfans. Le 25 juillet 1728, il eut une légére attaque de paralysie qu'on ne crut pas dangereuse, mais qui le conduisit en peu de jours au tombeau; car elle revint le quatriéme août suivant beaucoup plus forte que la premiére fois. Il tomba même dans une espéce de léthargie, & mourut le septiéme du même mois dans sa 68 année. Il fut enterré deux jours après aux piez de la chaire de l'Eglise Françoise que l'on appelle du Werder à cause du quartier où elle est située. C'étoit celle ou il prêchoit ordinairement depuis l'année 1715, dans laquelle le Roi de Prusse avoit affecté à chaque Eglise ses Pasteurs particuliers. Il étoit d'une taille au dessous de la médiocre; sa physionomie avoit quelque chose de fin, quoique son air fût simple & négligé. Il parloit peu, mais il disoit les choses d'une maniére délicate & insinuante. Lorsqu'il s'élevoit quelques disputes dans la conversation & qu'on le contredisoit, il ne s'en fâchoit jamais, mais se servoit de l'Ironie fort à propos. Il aimoit la Société & passoit peu de jours sans voir quelques uns de ses amis, mais ses Ouvrages n'y perdoient rien; il revenoit à son travail avec de nouvelles forces, le reprenoit sur le champ à l'endroit où il l'avoit laissé, & ne composoit jamais mieux que lorsqu'il s'étoit égayé dans une compagnie qui lui plaisoit. Il étoit bon ami & rendoit service avec plaisir; doué d'une humeur douce & pacifique, il en usoit généreusement à l'égard de ceux dont il avoit sujet de se plaindre. Désintéressé, il se servoit de son crédit & de ses amis pour faire du bien aux autres, & ne les employoit que très-rarement pour lui même. Il excelloit dans la prédication, il composoit en maître & récitoit avec beaucoup de grace: ce fut ce qui lui procura le poste de Prédicateur de la Reine *Charlotte-Sophie*. Après la mort de cette Princesse, il fut fait Chapelain du Roi son fils. Il a été outre cela Conseiller du Consistoire supérieur & Membre d'un Corps, nommé le Conseil François, & formé pour diriger les affaires générales de la nation. Il fut aggrégé en 1710, à la Société de la Propagation de la Foi, qui est établie en Angleterre, & le douziéme mars 1724, à l'Académie des Sciences de Berlin. Il fit en 1707, un voyage en Hollande & en Angleterre. Il eut alors l'honneur de prêcher devant la Reine *Anne*, & s'il eût voulu se résoudre à quitter Berlin, il au-

auroit pu demeurer à Londres avec le titre honorable de Chapelain de la Reine, qu'on lui offrit. Il fit depuis d'autres voyages à *Helmstad* en 1712, à *Leipsic* en 1715. Son but étoit de découvrir les livres rares & les Manuscrits dont il avoit besoin pour composer les Histoires qu'il a écrites. On a de lui les Ouvrages suivans, *Considérations generales sur le livre de M. Brueys*, intitulé *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans, & par occasion sur ceux de même caractère; Lettres choisies de St. Cyprien aux Confesseurs & aux Martyrs avec des Remarques Historiques & Morales; Innocence du Catechisme d'Heidelberg; De Inquirenda veritate*; (C'est une traduction du livre du P. Malebranche) *Histoire de la Papesse Jeanne, fidélement tirée de la Dissertation Latine de Mr. Spanheim; Remarques sur l'edition Greque du Nouveau Testament par M. Mill; Lettre Latine sur le Nouveau Testament Grec publié par Mr. Mill; Lettre Latine sur l'édition du Nouveau Testament Grec publié par les soins de M. Kuster; Réflexions & Remarques sur la Dispute du P. Martianay avec un Juif; Memoires Historiques touchant la Communion sous les deux Especes; Critique des Remarques du Pére Vavasseur sur les Reflexions du Pére Rapin, touchant la Poëtique; Reponse à M. Dartis au sujet du Socinianisme; Lettres sur le sens litteral des anciens Oracles à l'occasion de la Dissertation sur le Pseaume* 110; *Lettres sur une Dispute avec le Pére Vota Jésuite; Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'Auteurs qui ont assisté au Concile*; (il est peu d'Histoires, *dit le P. Niceron*, aussi exactes & aussi sagement écrites que celle-ci, qui pour être de la main d'un Protestant, ne porte aucune marque de partialité. Si les Historiens des différens partis avoient cet amour pour la vérité, on liroit leurs livres avec plus de confiance & on ne perdroit pas tant de tems à se refuter les uns les autres) *Apologie pour l'Auteur de l'Histoire du Concile de Constance contre le Journal de Trevoux du mois de décembre; Discours prononcé dans l'Eglise du Werder le 26 décembre de l'année 1715, Jour du Jubilé sur les 15 premiers versets du ch. 44. de l'Ecclesiastique; Le Nouveau Testament de Nôtre Seigneur Jesus-Christ traduit en François sur l'original Grec avec des Notes litterales, pour eclaircir le texte*, par Messieurs de Beausobre & Lenfant; *Poggiana* ou *la Vie, le caractère, les sentences & les bons mots de Pogge Florentin, avec son Histoire de la République de Florence, & un supplément de diverses piéces importantes*; (M. Recanati a attaqué cet Ouvrage) *Lettre de l'Auteur du Poggiana à M. de la Motte pour servir de supplément à cette piéce; Lettre à M. de la Crose; Réponse aux Remarqus de M. de la Monnoye sur le Poggiana; Lettre à M. de Vignoles pour prouver contre M. Bayle que les Payens croyoient qu'il falloit demander la sagesse aux Dieux; Dissertation sur cette question, si Pythagore & Platon ont eu connoissance des livres de Moïse; Eclaircissement sur ce qu'il avoit fait descendre Charles VI, de Charlemagne; Lettre sur les paroles inutiles; Dissertation Historique sur la premiére édition des Actes du Concile de Constance; Préservatif contre la réünion avec le Siége de Rome, ou Apologie de nôtre séparation d'avec ce Siége, contre le livre de Mademoiselle de B. Dame Prosélyte de l'Eglise Romaine & contre les autres Controversistes Anciens & Modernes*, avec un cinquiéme volume intitulé, *l'Innocence du Catechisme d'Heidelberg démontrée contre deux libelles d'un Jésuite du Palatinat, où l'on a joint des Discours sur les Catechismes, sur les Formulaires & sur les Confessions de Foi; Histoire du Concile de Pise & de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce Concile jusqu'au Concile de Constance, enrichie de portraits*; (Cette Histoire n'est pas moins applaudie par le P. Niceron que celle du Concile de Constance) *Seize Sermons sur divers textes; Préface générale sur l'Ancien & le Nouveau Testament*, à la tête d'une Bible Françoise imprimée en 1728, à Hanovre & à Leipsic. On a ajoûté des Remarques de sa façon dans une édition du livre du Pére Gisbert qui a paru sous ce titre, *l'Eloquence Chrétienne dans l'Idée & la pratique, par le Pére Gisbert de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition où l'on a joint les Remarques de M. Lenfant.* Il avoit fini, peu avant sa mort, *l'Histoire de la Guerre des Hussites, & du Concile de Bâle*, qui a été imprimée en Hollande. Il a fait la préface de la Bibliothéque Germanique & a travaillé à ce recueil depuis le quatriéme tome inclusivement. * *Bibliothèque Germanique tome* 16. *p.* 115. *&c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 9. *p.* 243—256.

* L E N G E F E L D T, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe dans le voisinage de la ville de Plawen qui est la capitale du Voigtland. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L E N G E F E L D T, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans la Misnie, dans cette contrée que l'on appelle *Ertzgeburg*, au voisinage de Wolkenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L E N G L E T (Pierre) natif de Beauvais, Professeur royal en Eloquence à Paris, Syndic & ancien Recteur en l'Université, mourut le 28 octobre 1707. N'étant âgé que de 26 ans, & étant déja Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis, il fut fait Recteur de l'Université l'an 1660. Il publia l'an 1673, un petit Recueil de Poësies Héroïques, pour la plupart, qu'il choisit parmi un grand nombre de diverses piéces, qu'il avoit faites en différentes occasions. Le choix des piéces n'est pas moins l'effet du jugement de l'Auteur, que la composition des vers. La diction en est fort pure & fort Latine, les expressions nobles; & l'on sent dans toutes ses piéces, qu'il a le goût très-fin. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *n.* 1545. *p.* 510. édit. d'Amsterdam 1725.

L E N G O W. *Voyez* L E M G O W.

* L E N H A M, bourg d'Angleterre dans le Comté de Kent, sur la petite riviére de Len, à peu près au milieu de la province. Ce bourg est ancien & s'appelloit, selon quelques Géographes *Durolevum* ou *Durolenum*; mais d'autres le mettent à Charinge, village à une lieue de Lenham. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 757.

L E N N O X. *Voyez* L E'N O X.

* L E'N O N C O U R T, Seigneurie de Lorraine, à l'est-sud-est de Nancy, dont elle est éloignée d'une lieue & demie. Elle donne le nom à la noble famille qui fait le sujet de l'article qui suit.

L E'N O N C O U R T, noble & ancienne Maison en Lorraine. On dit qu'elle a eu autrefois le nom de Nancy, & que Ge'rard, fils de *Thierri*, Baillif de Lorraine, sous le Duc Ferri ou Frédéric II, changea ce nom pour prendre celui de Lénoncourt, qui est un bourg du même païs. Henri de Lénoncourt, I. du nom, descendu de ce *Gerard*, fut en partie Seigneur de Lénoncourt & d'Harouel, & Baillif de Chaumont. Il avoit épousé *Jacquette* de Baudricourt, sœur de *Robert*, Maréchal de France, dont il eut 1. Thierri qui suit; & 2. *Robert*, Archevêque de Rheims.

Thierri de Lénoncourt, Seigneur de Lénoncourt & de Château-Thierri, Baron de Vignory, Baillif de Vitri, Conseiller & Chambellan du Roi, &c. laissa deux fils, 1. Henri, II. du nom, qui suit; & 2. *Robert*, Cardinal.

Henri de Lénoncourt, II. du nom, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Baron de Vignory & Gouverneur de Valois, épousa *Marguerite* de Broyes, dont il eut 1. Henri, III. du nom, qui suit; 2. *Philippe*, Cardinal de Lénoncourt; & 3. *Jeanne*, femme de *René* de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, mére d'*Urbain*, Maréchal de France.

Henri de Lénoncourt, III. du nom, Seigneur dudit lieu & de Coupvrai, Maréchal de camp, fui fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1580. Il épousa *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin, dont il eut *Magdelaine* de Lénoncourt, Dame de Coupvrai, premiére femme d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand-Véneur de France.

L E'N O N C O U R T (Robert de) Cardinal, *Archevêque* d'Ambrun, &c. fils de Thierri, Seigneur de Lénoncourt, Baron de Vignory, Baillif de Vitri, &c. fut nommé par le Roi François I, à l'Evêché de Châlons en Champagne l'an 1535. Depuis il fut Evêque de Metz, & contribua beaucoup à remettre cette ville aux François l'an 1552. Il avoit été fait Cardinal par le Pape Paul III l'an 1538, & fut aussi Archevêque d'Ambrun & d'Arles, Evêque de Sabine, Abbé de Saint-Remi de Rheims, Prieur de la Charité, &c. Ce Prélat fit achever dans son Abbaïe de Rheims le magnifique tombeau de S. Remi. Il mourut à la Charité-sur-Loire le quatriéme février 1561. Les Huguenots qui prirent l'année suivante cette ville, ouvrirent son tombeau, & eurent la fureur d'en tirer son corps. Robert de Lénoncourt, oncle du Cardinal, & Archevêque de Rheims, avoit fait commencer le tombeau de S. Remi. Ce fut un saint Prélat qui s'aquit le titre *de Pére des pauvres.* Il avoit sacré le Roi François I, & mourut le 25 septembre 1531. * *Consultez l'Histoire de* M. De Thou; *celle des Evêques de Metz; les Annales de Châlons* du Pére Rapine; Frizon; Sainte-Marthe; Aubéry, &c.

L E N O N C O U R T (Philippe de) Cardinal, Archevêque de Rheims, Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de Henri, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Gouverneur de Valois, & de *Marguerite* de Broyes. Son oncle le mena avec lui en Italie, où il ne se fit pas moins estimer par son esprit que par sa naissance. A son retour en France, il prit l'habit ecclésiastique, & eut plusieurs Bénéfices. Le Roi Henri III, l'honora de sa confidence & de son amitié, le fit Commandeur de ses Ordres à la premiére création le 13 décembre 1578, & le nomma à l'Evêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce Prélat eut encore les Abbaïes de Rebais, d'Oigni, &c. & le Prieuré de la Charité. Henri IV avoit beaucoup d'estime pour lui; & le Pape Sixte V, pour lui témoigner la sienne, le fit Président de l'assemblée qu'on ordonna de son tems, pour l'Indice des livres défendus. Il fut fait Cardinal l'an 1586, & le Pape Sixte V le nomma Archevêque de Rheims après le Cardinal Louïs de Lorraine l'an 1589. Il mourut à Rome le 13 de décembre 1591, âgé de 65 ans. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, &c.

L E'N O X, Province de l'Ecosse méridionale, entre Menteith au nord, & la riviére de Clyde au sud, est autrement appellé *the Shire of Dumbarton*, du nom de sa capitale située sur le Leven. Une partie de cette Province est très-fertile en blez; mais le reste est rempli de montagnes où l'on nourrit quantité de bétail. Lénox a donné le titre de Comte, & ensuite celui de Duc, à une branche de la famille des Stuarts. *Matthieu*, Comte de Lénox, pére de *Henri* Lord Darley, le pére de Jaques VI, annexa par son mariage avec la Reine Marie, cette Province à la Couronne. Ensuite elle fut donnée par Jaques VI, à *Esme*, fils du Seigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lénox, laquelle a été éteinte il n'y a pas longtems par la mort de la Duchesse de Richemont & Lénox. On trouve dans cette Province le Lac de Lomond. *Voyez* L O M O N D. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 2. *p.* 253.

L E N S, que les Latins nomment *Nometacum, Lendum, Lentiacum* ou *Lentium*, & Balderic *Lenense Castrum*, petite ville du Païs-Bas en Artois, à cinq lieues d'Arras, a une jurisdiction fort étendue. Elle est située sur la petite riviére de Souchet, & a une collégiale fondée par Eustache, Comte de Boulogne l'an 1070. Lens a été autrefois assez forte; mais depuis elle a été ruïnée. Les François la prirent l'an 1557, ceux de Cambray la pillérent l'an 1582, & huit jours après, le Marquis de Roubais, Général Espagnol, la reprit. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, y défit les Espagnols l'an 1648, & prit ensuite cette ville, qui est demeurée à la France, par le 35 article de la paix des Pyrénées l'an 1659. * Balderic, *in Chron. l.* 1. *c.* 22. Guichardin, *Description du Païs-Bas.* Le Mire. Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 58.

* L E N S (Arnaud de) consacra toute sa vie à l'utilité du Public. Il étoit de la Campigne ou Kempenland, dans le Brabant d'un village sans nom, & fut appellé Péraxynus, d'un nom qu'il s'étoit fait lui même. *Voyez* P E'R A X Y N U S.

LENS (Jean de) *Voyez* **LENSE'E.**

LENS (Arnoul de) *Voyez* **ARNOUL.**

LENSE'E ou **LENSÆUS** (Jean de Lens ou Lensei) Chanoine de Tournay, s'aquit beaucoup de réputation par sa doctrine, dans le XVI siécle. Il étoit de Bailleul ou Belliollane dans le Hainaut, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Louvain, où il mourut l'an 1593, après avoir composé divers Traitez de Controverse, *De una Christi in terris Ecclesia; De unica Religione; De Verbo Dei non scripto; De Libertate Christiana; De Fidelium Purgatorio; De Limbo Patrum; De Verbo Dei non scripto; De Ecclesiastica Satisfactione Pœnitentis, adversus Bened. Aretium; De Fide, Spe & Charitate contra Hæreticos; de Piorum Persecutionibus; De Officio hominis Christiani constituti in persecutione; Contra Pseudopatriotas & Genethliacos; De sui ac Reipublicæ Christianæ contra impium invasorem Defensione; Confutatio libelli cujusdam Antuerpiæ editi contra Serenissimum Ducem Johannem Austriacum.* Il fut l'un de ceux qui composérent la fameuse censure de Louvain l'an 1588, sur la doctrine de la Grace, & travailla à sa défense. *Voyez* la premiére partie de l'Apologie de cette Censure. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 525 & 526.

LENSE'E ou **LENSÆUS** (Arnoul de Lens ou Lensei.) *Voyez* **ARNOUL.**

LENSI ou **LENSIUS** (Eustache) Abbé de l'Ordre de Prémontré aux Païs-Bas, dans le XIII siécle, mourut l'an 1225, & laissa les Ouvrages suivans, *Cosmographia Mosis, libri duo; De Mysteriis sacræ Scripturæ; Seminarium Verbi Dei, alphabetico digestum ordine; In Regulam S. Augustini; In Hymnos ab Ordine Præmonstratensi receptos; De Metris, liber unus; De Tropis & Schematibus, liber unus; De Significationibus Nominum & Qualitatibus rerum; Tractatus de S. Trinitate.* La mort l'empêcha d'achever ce dernier Ouvrage. On dit qu'il a aussi écrit des Commentaires sur la *Genése*, sur l'*Exode*, sur le *Deuteronome*, & sur les *Paralipoménes* ou *Chroniques*. Il mourut fort âgé. Il y a apparence que cet Abbé étoit natif de Lens en Artois, & que c'est de là qu'il a eu le surnom de Lensius. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 214.

* **LENTA**, bourg de France dans le Haut Languedoc, est sur la riviére de Souc, selon M. Delisle, ou de Sonc selon Sanson. Il est dans le diocése de Toulouse, au sud-est de la ville de Toulouse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* **LENTILLAC**, bourg de France, dans le Quercy. Il est au nord-est de Cahors, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

LENTINI. *Voyez* **LE'ONTINI.**

* **LENTO** (Joseph) Italien, natif d'Ascoli dans la Marche d'Ancone. Il donna de bonne heure des preuves de sa capacité, & n'avoit pas encore 17 ans, lorsqu'il mit en lumiére un livre contenant les Eloges & les belles actions des Hommes Illustres de la ville d'Ascoli, qui fut dédiée au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622, *in octavo.* Bajanus dit que cet Ouvrage est d'autant plus admirable qu'il se sent moins de cet âge, & de la foiblesse qui s'y trouve ordinairement attachée. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 5. *partie* 1. *n.* 62. *p.* 187. édit. d'Amsterdam, 1725.

LENTULUS. La famille des LENTULUS, qui est une branche de celle des Cornéliens, étoit très-ancienne & très-considérable à Rome. On dit qu'ils avoient pris ce surnom d'un de leur famille, qui vint au monde avec une lentille sur le visage. L. CORNE'LIUS LENTULUS fut Consul avec Q. Publius Philon l'an 427 de Rome, & 327 avant JESUS CHRIST. On croit qu'il étoit frére de SER. CORNE'LIUS LENTULUS, que son mérite éleva au consulat, avec L. Génutius l'an 451 de Rome, & 303 avant J. C. Ils chassérent les Voleurs qui se retiroient dans les cavernes de l'Ombrie. Ce Lentulus eut pour fils Titus, qui laissa deux fils; L. CORNE'LIUS LENTULUS qui suit; & S. P. CORNE'LIUS LENTULUS, Consul en 479, avec Marcus Curius Dentatus, qui défit Pyrrhus près de Tarente.

L. CORNE'LIUS LENTULUS fut aussi Consul, & triompha des Samnites. Il eut deux fils, L. CORNE'LIUS LENTULUS qui suit; & P. CORNELIUS LENTULUS, Consul l'an 518 & avant J. C. 234 avec C. Licinius Varus.

L. CORNE'LIUS LENTULUS avoit possédé la même dignité l'année précédente 517, & avoit triomphé des Liguriens. Il fut ensuite Censeur avec Q. Luctatius, & eut deux fils, L. CORNE'LIUS LENTULUS, qui suit; & CN. CORN. LENTULUS, Consul l'an 553, & 201 avant J. C. avec P. Ælius Pætus. Il se signala à la guerre, & fut pére de CN. CORN. LENTULUS, Consul l'an 608 de Rome & 146 avant J. C. & de L. CORNELIUS LENTULUS LUPUS, Consul l'an 598 de Rome, & 156 avant J. C. avec Martius Figulus.

L. CORNELIUS LENTULUS fut Proconsul en Espagne, & obtint le consulat l'an 555 de Rome, & 199 avant J. C. Il fut pére de P. CORN. LENTULUS, Consul l'an 592, & Censeur l'an 606 de Rome, & 148 avant J. C.

P. CORN. LENTULUS eut deux fils, PUBLIUS & CNEÏUS.

PUBLIUS laissa P. CORN. LENTULUS SURA, Consul l'an 683 de Rome, & 71 avant J. C. avec Cn. Aufidius Oreste. Depuis, il entra dans la conjuration de Catilina, pour laquelle il fut arrêté & étranglé en prison.

CN. CORN. LENTULUS fut Consul l'an 657 de Rome, & 97 avant J. C. avec C. Licinius Crassus. Il eut pour fils CN. CORN. LENTULUS CLODIANUS, Consul l'an 682 de Rome, & 72 avant J. C. avec L. Gellius Poplicola, puis Censeur avec le même. Il y a apparence que c'est de lui que sortirent P. CORNE'LIUS LENTULUS SPINTER, Consul l'an 697 de Rome, & 57 avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Nepos; & CNEÏUS CORNE'LIUS LENTULUS MARCELLINUS, qui le fut l'an 698 de Rome, avec L. Martius Philippus. Nous trouvons d'autres Consuls de cette maison dans les années 705, 736, 751 & 753, sous laquelle l'on met la Naissance de JESUS CHRIST. COSSUS LENTULUS Isauricus fut Consul l'an 25 de l'Ere Chrétienne. CN. CORNE'LIUS LENTULUS, dont nous avons parlé, le fut l'année suivante avec T. Calvisius Sabinus. On verra les autres dans les Fastes Consulaires de Prosper, de Cassiodore, &c. & on pourra consulter Tite-Live, Eutrope, Pline, Florus, &c.

LENTULUS, Romain, Gouverneur de Syrie, crut devoir être ce nouveau Roi, qui étoit prédit par la Sibylle, & se flatta de cette prédiction, que l'on appliqua à Auguste. On dit qu'ensuite il fut un des Admirateurs des actions de JESUS CHRIST, & qu'il en écrivit une lettre au Sénat & au peuple de Rome; mais la supposition de cette lettre paroît évidente aux Critiques, parce que depuis qu'il y a eu des Empereurs, les Gouverneurs leur écrivirent, & non pas au Sénat; que le style est éloigné de la politesse du siécle d'Auguste; & que pas un des Anciens n'en a fait mention. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.*

LENTULUS GETULUS (Cneus) fils de Cn. Lentulus Cossus Getulicus, Consul, vivoit du tems de Tibére & de Caligula, & fut élevé au consulat l'an 25 de l'Ere Chrétienne, avec C. Calvisius Sabinus. Il étoit Proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome, & il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de Séjan. Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il fit exiler son Délateur, & qu'il échappa du danger qui le menaçoit. Mais depuis, l'affection des Soldats pour Lentulus, donna de la jalousie à Tibére qui le fit mourir. Suétone parle, dans la Vie de Caligula, d'une Histoire écrite par ce Lentulus. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses Epigrammes, qu'il étoit Poëte. Probus le Grammairen, le cite dans ses Notes sur le premier des Géorgiques. Sidoine Apollinaire parle de Lentulus, & de Césennia sa Maîtresse, dans la dixiéme Epître du deuxiéme livre, *Cesennia cum Getulico.* * Tacite, *Annal. l.* 4. & 6. Dion Cassius, *l.* 49. & 52. Suétone, *in Tiberio, c.* 39. & *Caligula, c.* 8. Gesner, *Biblioth.* Vossius, *de Histor. Lat. l.* 1. *c.* 25. &c.

LENTULUS (Cyriaque) Jurisconsulte, a composé divers Traitez, Un du Droit de la guerre & de la paix; Des Institutions de Droit; Europe en vers Heroïques; Les Secrets des Royaumes & la Cour de Tibére. Il a encore refuté la Philosophie de Descartes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LENTULUS, Prélat, qui vivoit dans les premiers siécles de l'Eglise, & auquel on attribue une Epître qui nous reste, dans laquelle il parle de l'Assomption de la sainte Vierge: Ouvrage supposé, aussi bien que l'Auteur.

LENTULUS (Scipion) Napolitain, abandonna l'Eglise Romaine, & embrassa la Religion Réformée au XVI siécle. Il prêcha quelquefois à Ferrare devant la Duchesse Renée de France. Il fut ensuite établi Ministre de l'Eglise de St. Jean dans les Vallées. C'est là qu'il répondit à un Ouvrage du Jésuite Possevin qui en 1560 avoit été envoyé dans ce païs-là en qualité de Convertisseur, & qui se servoit de la violence pour arriver à ses fins. Lentulus fut fort exposé à la persécution de *Castrocaro*, qui commandoit dans les Vallées de Piémont. Cela l'engagea à se retirer à Chiavenne, dans le Païs des Grisons. Il y fut Ministre jusques à sa mort & il employa sa plume à la défense d'un Edit que les Ligues Grises publiérent l'an 1570, contre les Sectaires. Ils ne manquérent pas d'opposer à cet Edit les raisons de tolérance, que les Réformez alléguoient aux Catholiques Romains. Lentulus répondit à ces raisons, apparemment fort mal, car il ne pouvoit le faire autrement dans les principes de sa Secte. Le livre de Lentulus fut imprimé en 1592, avec ce titre, *Responsio orthodoxa, pro Edicto illustrissimorum D. D. trium Fœderum Rhætiæ, adversus Hæreticos, &c.* Ces Hérétiques étoient des Ariens ou quelque chose de pis. M. Bayle remarque que ceux qui sont fugitifs pour la Religion, font souvent sonner le tocsin contre les Sectes. Lentulus est Auteur d'une Grammaire Italienne, qui fut imprimée à Genéve l'an 1568. * Bayle, *Dict. Crit.* Gilles, *Hist. des Vallées, &c. p.* 401. & *suiv.*

* **LENTZ** (Jean Gaspard) célébre Jurisconsulte, naquit à Ratisbonne le cinquiéme février 1630, & fut fils de D. Salomon Lentz qui étoit Surintendant des églises de ce lieu-là. A l'âge de quinze ans, il alla à Strasbourg pour y continuer ses études, & prit deux ans de suite des leçons sous le fameux Bœcler, Professeur en Politique, en Histoire & en Morale, qui fut appellé en Suéde. Il étudia en Droit sous Othon Tabor & Biccius, & fut reçu Docteur avec applaudissement en 1651. Il alla dans la même année de Strasbourg à Montbéliard, où il fit connoissance avec Christophle Forstner. Au mois de septembre, il traversa la Suisse pour aller à Genéve, où il vit Jaques Godefroy. En 1652, il fit un voyage en France, où il s'aquit une estime si générale, qu'il eut un libre accès dans toutes les Bibliothéques & auprès de tous les Savans. Ses principales connoissances étoient Gabriel Naudé, Jaques Du-puy, Ismaël Bouillaud, les deux Valois, les Sainte-Marthe, Ménage & quelques autres. Il eut le même agrément dans les Païs-Bas & en Hollande, en conversant avec les Savans du païs. Il retourna la même année dans son païs, où il fut d'abord fait Consul. On l'employa dans la suite en plusieurs affaires importantes, & dans quelques députations. Il devint aussi Conseiller pour le Brandebourg. Lorsqu'en 1664, l'Empereur Léopold vint à Ratisbone, il fut si charmé de son éloquence, de son savoir & de ses belles qualitez qu'il le créa Comte Palatin, & lui fit présent d'une chaîne d'or. Peu de tems après il fut fait Membre du Conseil intime de Ratisbonne, & revétu de la charge de Bourgmestre. Il mourut le 18 décembre 1667. On a de lui, *Judicium de Bello Turcico; Opus prolixum de liberarum Civitatum origine, initiis & progressu; De Voto liberarum Civitatum decisivo, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LENTZ, village. *Voyez* **LANTZ.**

LENTZBURG ou **LENTZBOURG**, petite ville de Suisse, qui a titre de Comté, & est située dans le Canton de Ber-

Berne, ſur une petite riviére entre Araw & Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENTZEN, petite ville marchande du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans cette contrée de Brandebourg que l'on appelle le Pregnitz. Elle eſt ſur la rive droite de l'Elbe, tout près des confins du Duché de Meckelbourg. L'Empereur Henri l'*Oiſeleur*, battit, à ce qu'on dit, près de cette ville, les Vandales en 930, & les en chaſſa. Ils la reprirent enſuite, & en 1066 tuérent leur Roi Godtſchalk qui tâchoit à leur faire embraſſer la Réligion Chrétienne. Cette ville fut dans la ſuite incorporée à la Marche de Brandebourg. Louïs I, Electeur de Brandebourg l'engagea en 1328 au Comte de Zwérin; mais Louïs le *Romain* ſon frére & ſon ſucceſſeur la dégagea. Le Markgrave Joſſe l'engagea de nouveau en 1408 au Seigneur de Putlitz, qui en 1416 fut obligé de la rendre à l'Electeur Frédéric I. En 1542, l'Empereur Charles-*Quint* accorda à l'Electeur Joachim le droit d'y avoir ſur l'Elbe un péage qui rapporte par an, à ce qu'on dit, pluſieurs tonnes d'or. Du tems de la guerre de Suéde, cette ville eut beaucoup à ſouffrir, & en 1707 elle fut preſque entiérement réduite en cendres; mais elle fut bientôt rebâtie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie Politique de Brandebourg & de Pruſſe*, en Allemand.

LENZA ou LENZO, riviére d'Italie, a ſa ſource dans l'Apennin, coule ſur les confins du Parméſan & du Modénois, & ſe décharge dans le Pô à Berſello. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENZUS (Coſmas) Eccléſiaſtique de Meſſine de l'Ordre des Réguliers, ſe rendit recommandable par ſon ſavoir & par ſa vertu. Il mourut à Rome en 1657. On a de lui, *Annalium Clericorum Regularium miniſtrantium infirmis, tomus primus; De Judicio Univerſali hexametris carminibus.* Ce dernier eſt encore en manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L E O.

LÉO ALLATIUS, ALLATIO ou ALLAZZI. *Cherchez* ALLAZZI (Léo.)

LÉOBARD ou LIBERD, Reclus en Touraine, dans le ſixiéme ſiécle, étoit d'Auvergne. Il ſe retira dans un hermitage, proche de Marmoutier. S. Grégoire de Tours, prit ſoin de ſa conduite. Il paſſa vint-deux ans dans ſa ſolitude avec quelques Fréres, & mourut l'an 592 ou 594. On fait ſa Fête au 18 janvier. * Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum.* Bulteau, *Hiſtoire Monaſtique*, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de janvier.*

LÉOBN. *Voyez* LEUBEN.

LÉOBSCHUTZ. *Voyez* LUBSCHUTZ.

LÉOCADIE (Sainte) Vierge & Martyre, dans le quatriéme ſiécle, en Eſpagne. On dit qu'elle étoit de la ville de Tolède; que dans le tems de la perſécution de Dioclétien, Dacien, Gouverneur de la province Tarragonoiſe, la fit arrêter; & qu'il la condamna à mort. Cependant dans le quatriéme Concile de Tolède, tenu l'an 633, on lui donne ſeulement le titre de Confeſſeur: ce qui fait croire qu'elle eſt plutôt morte en priſon, comme Adon & Uſuard le rapportent. Ils marquent ſa Fête au neuviéme décembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

LÉOCATE. *Voyez* LEUCATE.

LÉOCRATE, Général des Athéniens, vainquit ceux de Corinthe & d'Epidamne, ravagea les côtes du Péloponnéſe, & remporta ſous la LXXX Olympiade, vers l'an 460 avant J. C. une ſeconde victoire près du Promontoire, nommé *Cécriphale.* * Diodore de Sicile, *Bibliothéque Hiſtorique.*

LEODRISIUS, CRIBELLI, Auteur Italien, dans le XV ſiécle, du tems du Pape Pie II, compoſoit en proſe & en vers; & travailla à l'Hiſtoire de François Sforce, & à celle de ſon pére. Il laiſſa auſſi d'autres Ouvrages. * Pie II, *Hiſt. Europæ*, *c. ult.* Paul Jove, *in Elog. Franc. Sfor.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

LÉOGANE, bourg de l'Iſle Hiſpaniola en Amérique. Il eſt ſur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'Iſle. Les François s'y ſont établis depuis quelques années. * Maty, *Dict. Géogr.*

LÉOLIN ou LLEWELYN ou LHEWELYNAP GRIFFITH, le dernier Prince de l'ancien ſang des Bretons, qui régna dans la partie ſeptentrionale du païs de Galles. Edouard I, Roi d'Angleterre le fit inviter à ſon couronnement & dans ſon premier Parlement il en exigea l'hommage qu'il lui devoit. Mais ce Prince répondit, que parce que ſon pére *Griffith* avoit perdu la vie dans la Tour de Londres il ne pouvoit y venir. Il offrit néanmoins qu'après que le Roi lui auroit envoyé des ôtages, il ſe rendroit en toute autre ville qu'on lui nommeroit pour prêter le ferment, ou au Roi, ou à ſes Commiſſaires. Après cette fiére réponſe, Edouard I marcha contre lui avec une puiſſante armée, d'autant plus qu'il regardoit Léolin comme un des principaux boutefeux des derniers troubles inteſtins arrivez en Angleterre. Il ſaccagea & déſola tout ce qui lui appartenoit, & le réduiſit tellement à l'étroit qu'il ſe vit obligé à demander la paix, qu'il obtint aux conditions ſuivantes, qu'il poſſéderoit ſa Principauté juſques à ſa mort comme relevant de la Couronne d'Angleterre à laquelle il payeroit 1000 livres ſterling de tribut par an & 50000 d'abord après la concluſion du traité. Le Roi lui accorda pour lui & pour ſes héritiers la poſſeſſion de l'Iſle d'Angleſey, moyennant 5000 marcs d'argent, & 1000 marcs de tribut annuel. Ce qui fit le plus de plaiſir à Léolin, ce fut qu'on lui rendit ſur le champ Eléonore ſa promiſe, fille de Simon de Montfort, Comte de Leiceſter, laquelle avec Alméric ſon frére, avoit été enlevée allant en France pour joindre ſon époux, & amenée au Roi Edouard I, qui créa Chevalier *David*, frére de Léolin, & le maria avantageuſement avec une riche veuve, fille du Comte de Darby. Il lui donna encore le château de Denbigh & une penſion annuelle de 1000 livres ſterling. Tous ces bienfaits ne furent cependant pas capables de diſſiper le chagrin de ces deux fréres & de leur faire perdre l'envie de devenir Souverains. Le traité qu'ils avoient conclu avec le Roi, avoit à peine duré trois ans qu'ils levérent ouvertement le maſque. Léolin ſurprit les châteaux de Flint & de Rutland & s'empara en même tems de la perſonne de Roger Lord Clifford: il cauſa auſſi de grands dommages ſur les frontiéres. Jean Peckham, Archevêque de Cantorbéry alla le voir en perſonne & l'exhorta à ſe ſoumettre au Roi, mais les griefs de Léolin contre les Anglois étoient ſi forts & en partie ſi bien fondez, & l'envie qu'avoit Edouard I, de ſubjuguer à cette occaſion la Principauté de Galles étoit ſi grande, que l'eſpérance d'un accommodement diſparut bientôt. On dit qu'outre cela Léolin comptoit beaucoup ſur une ancienne Prophétie de Merlin, ſelon laquelle la Couronne de Brutus devoit être miſe ſur la tête de Léolin. Le traité de paix n'ayant pas eu lieu, l'Archevêque excommunia Léolin & ſes Adhérans, & le Roi marcha contre lui avec une armée formidable. Il ſe défendit vaillamment, mais nonobſtant toute ſa réſiſtance, il fut tué le onziéme décembre 1283, dans une bataille près de Landweyr dans la province de Radnor, par un Soldat nommé Etienne Deſfrancton. On dit que ce malheur lui arriva par la trahiſon des Habitans de Buelt. Sa tête ayant été préſentée au Roi, il la fit couronner de lierre, & planter ſur la Tour de Londres. David ſon frére eut un ſort plus tragique encore, car ayant été fait priſonnier dans le païs de Galles, on l'attacha à la queue d'un cheval qui le traîna autour de la ville de Shrewsbury. Enſuite on le décapita, on écartela ſon corps, on brûla ſon cœur & ſes entrailles, on plaça ſa tête auprès de celle de Léolin & l'on expoſa les quatre quartiers de ſon corps à Briſtol, à Yorck, à Northampton & à Wincheſter. D'abord après cette exécution la Principauté de Galles fut réünie à la Couronne d'Angleterre. Les Chroniques diſent que Léolin ayant trouvé Réginald, Lord Brecknock, en flagrant délit avec ſon épouſe, il le fit pendre. * *The compleat Hiſt. of England*, *vol.* 1. *p.* 191. *ch.* 142.

LÉOMINSTER, ou LIMSTER, grand, ancien & beau bourg d'Angleterre, ſur la riviére de Lug, dans le Comté de Héreford, eſt ſitué dans un terroir fertile. Il y a ſur la riviére pluſieurs ponts, qui le traverſent. Il eſt eſtimé pour ſa laine, qui eſt d'une fineſſe extraordinaire. Ce bourg eſt à 136 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LÉON, ancien Royaume d'Eſpagne, *Legionenſe Regnum*, appellé par ceux du païs, *Reino de León*, a la Caſtille au Levant, la Galice & le Portugal au Couchant, l'Eſtremadure Eſpagnole au midi, & les Aſturies au ſeptentrion. Ce païs, qui eſt fort montueux, eſt diviſé en deux parties par le Douro. Ces villes ſont, LÉON, appellée par les Latins *Legio Germanica*, qui a donné ſon nom au Royaume, dont quelques uns mettent la fondation ſous l'Empire de Nerva, & qui eſt le ſiége d'un Evêché, ſuffragant de la métropole de Compoſtelle, & a une égliſe cathédrale, la plus belle de toute l'Eſpagne: les autres villes de Léon ſont, Aſtorga, Avila, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, célébre par ſon Univerſité, Palencia, Médina del Campo, Toro, où fut donnée en l'année 1479, la bataille qui aquit le Royaume de Caſtille à Ferdinand, Prince d'Aragon, ſur Alfonſe, Roi de Portugal, &c. Pélage, Roi d'Oviédo, conquit Léon ſur les Maures l'an 722. Ses ſucceſſeurs ſe nommérent Rois d'Oviédo, juſques à Ordogne II, qui prit le titre de Roi de Léon, & qui mourut vers l'an 923. Ferdinand III, Roi de Léon, hérita de ſon petit neveu Henri, Roi de Caſtille, & unit en ſa perſonne, & pour tous ſes ſucceſſeurs ces deux Royaumes vers l'an 1217. Avant cela Ferdinand I, fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Nugna de Caſtille, avoit tué dans une bataille, ſon couſin Wermond, ou Bermond III, Roi de Léon l'an 1037, & s'étoit fait couronner Roi de cet Etat & des Aſturies, le jeudi 22 juin 1038. Ce Royaume a environ 55 lieues dans ſa plus grande longueur, du midi au ſeptentrion, & peut en avoir environ 40 de largeur. Il produit quantité de vin, mais peu de blé. On y trouve des turquoiſes proche de Zamora. On y a auſſi découvert depuis environ cent ans la vallée de Vatuégas, entre les montagnes. Elle n'avoit été nullement connue depuis l'invaſion des Maures. Outre la riviére de Douro, qui partage le Royaume de Léon, les autres qui l'arroſent ſont, le Torto, la Piſuerga, le Tormes, &c. Voici la ſuite Chronologique des Rois de Léon, depuis Pélage, juſques à Ferdinand II, qui tua Wermond ou Bermond. Nous rapporterons le nom des autres en parlant de la Caſtille.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Léon & des Aſturies.

L'an 717.	Pélage,	régna 18. ans.
736.	Favilla,	2.
738.	Alfonſe I.	[illegible]
757.	Froila,	9.
766.	Aurélio,	9.
775.	Silo Sarraſin, Régent,	8.
783.	Mauregat, *Bâtard* d'Alfonſe I.	6.
789.	Wermond *ou* Bermond I.	2.
791.	Alfonſe II, dit *le Chaſte*,	33.
824.	Ramir I.	26.
850.	Ordogne,	12.
862.	Alfonſe III, dit *le Grand*,	48.
910.	Garcias,	3.
913.	Ordogne *ou* Ramir II,	10.
923.	Froila, dit *le Lépreux*,	1.
924.	Alfonſe IV, dit *le Moine*,	7.
931.	Ramir III,	18.
950.	Ordogne III,	5.
955.	Ordogne IV, dit *le Mauvais*	1.
956.	Sanche I, dit *le Gros*,	12.

L'an

L'an 967.	Ramir IV.	régna 15. ans.
982.	Wermond II,	17.
999. ou 1000.	Alfonse V,	28.
1027.	Wermond tué	l'an 1037.

* Mérula, *Descript. Hispan.* Mariana & Turquet, *Histor. Hisp.* Ambrosio Moralès, *Histoire générale d'Espagne & Antiquaire des villes de ce Royaume, en Espagnol.* Athanasio de Lobéra, *Hist. de la Ciud. de Léon, &c.*

LE'ON, ville d'Espagne. *Voyez* l'article précédent.

LE'ON de GUANUCO. *Voyez* GUANUCO.

LE'ON, S. PAUL de LE'ON, S. POL de LE'ON ou LE'ONDOUL, ville de France en Bretagne, avec titre d'Evêché, suffragant de Tours, est nommée par les Latins *Leona*, *Leonum*, ou *Civitas Osismiorum*. César fait mention des Osisimiens dans ses Commentaires. Leur ville capitale étoit *Vorganium*, selon Ptolomée, qui est sans doute la *Vorgium*, dans l'Itinéraire Romain, & *Osismii* dans la Notice de l'Empire. Aujourd'hui cette place est encore nommée dans Bertrand d'Argentré, *Cozqueoudet*, c'est à dire, *Cité ancienne*. On dit qu'après avoir été ruinée il y a longtems, de son ancien diocése il s'en est formé trois, S. Paul de Léon, S. Brieu, & Tréguier. La ville de Léon sur la mer, entre Morlaix & Tréguier, est capitale du petit païs, dit le LE'ONOIS, qui a eu des Princes particuliers, jusques à environ l'an 1254, que Jean I, Duc de Bretagne, acheta cette Principauté. Le plus ancien Evêque de Léon, est S. Paul, qui a donné le nom à la ville, & qui mourut l'an 600. S. Golvéne lui succéda. L'Evêque est Seigneur de la ville, & prend le titre de Comte. Le Chapitre est composé d'un Chantre, de deux Archidiacres, d'un Thrésorier, de seize Chanoines, de sept Prébendez dits Vicaires, &c. La ville de Léon est assez agréable. Quelques Ducs de Bretagne y ont fait leur séjour. Etienne Bauni a publié des Ordonnances synodales que René de Rieux, Evêque de Léon, y fit l'an 1629 & 1630. * D'Argentré, *Histoire de Bretagne*. Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Claude Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

LE'ON, ville de Cappadoce, que d'autres nomment Vatiza. On croit que c'est le *Polomenium* des Anciens.

LE'ON, ou LE'ON de NICARAGUA, ville de l'Amérique septentrionale dans le Nicaragua, province de la Nouvelle Espagne. C'est la résidence de l'Evêque de Nicaragua, suffragant de l'Archevêché de Mexique. Elle est près du Lac de Léon, à huit lieues seulement de la côte de la Mer du Sud, & de Realejo au Levant, en allant à Grenade. On voit près de la ville de Léon un Volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pousse encore au dehors de la fumée. Il y a près de la ville un Lac qui a environ 25 lieues de circuit, & qui n'est qu'à trois lieues de la côte de la Mer Pacifique. Il renferme trois petites isles, & se décharge au Levant dans le Lac de Grenade, par le moyen d'une riviére qui en sort, & qui se rend dans ce Lac.

* LE'ON, riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Louïsiane. Elle coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la riviére de Hondo. * M. Delisle, *Carte de la Louisiane, &c.*

PAPES.

LE'ON (Saint) I. de ce nom, Pape, dit *le Grand*, natif de de Toscane, selon quelques uns, & de Rome selon les autres, fut élevé sur le saint Siége le deuxiéme mai de l'an 440, après Sixte III. Il avoit été Diacre de l'Eglise Romaine, sous les Papes S. Célestin & Sixte III, & lorsque son prédécesseur mourut, il étoit allé dans les Gaules, pour travailler à la réconciliation d'Aëtius & d'Albinus, Généraux de l'armée. Il en fut rappellé par une Légation publique; & après avoir été mis sur le Siége de S. Pierre, il répondit parfaitement aux espérances que l'on avoit conçues de son pontificat. A son avénement, l'Eglise Orientale étoit encore agitée par les Nestoriens, quoique condamnez au Concile Général d'Ephése; celle d'Afrique, ruïnée par les Vandales; & celle d'Occident, troublée par les Manichéens, qui fuyant la persécution des Barbares, étoient venus à Rome, & par les Pélagiens, qui ne pouvant souffrir leur condamnation, défendoient opiniâtrément leurs erreurs. Le saint Pontife s'opposa à tous ces desordres. Il tint d'abord l'an 444 un Concile contre les Manichéens, pour condamner juridiquement leurs hérésies, & fit autoriser par l'Empereur Valentinien ce jugement ecclésiastique. Ensuite il acheva d'exterminer en Italie les Pélagiens, dont on tâchoit de faire revivre les opinions. Il se servit contre eux de Prosper d'Aquitaine, qu'il retint auprès de lui pour être son Secrétaire. Pour donner la paix aux églises, il composa l'état de celles des Gaules, à l'occasion de la dispute qu'il y avoit entre celle de Vienne & d'Arles; & cette dispute s'étant depuis renouvellée, il prononça conformément à ce que ses prédécesseurs avoient ordonné. D'autres côté, Eutychès qui avoit publié son hérésie, fut condamné dans un Synode tenu à Constantinople l'an 448; mais depuis ayant cabalé avec ses amis, il fit si bien qu'on approuva ses erreurs dans le Concile, dit *le Brigandage d'Ephése*, l'an 449. Léon, qui par ses lettres & par ses Légats, n'avoit rien oublié pour remédier à ce mal en sa naissance, témoigna un déplaisir extrême de ce qui s'étoit passé en cette assemblée, dans laquelle ses Légats seuls s'opposérent à la décision du faux Concile, protestant hautement de la nullité des Actes qu'on y fit. S. Léon assembla la même année 449, un Concile à Rome, & y cassa tout ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Ephése. Ensuite il procura la convocation du Concile général de Chalcédoine, où il envoya ses Légats l'an 451. Il s'opposa néanmoins au Canon qui s'y étoit fait en faveur de l'Eglise de Constantinople, & qui lui donnoit le second rang, au préjudice de celle d'Alexandrie. L'année suivante, Attila qui avoit perdu une grande bataille dans les Gaules, passa en Italie, où il fit des ravages extraordinaires. Il s'avançoit même jusqu'à Rome. S. Léon alla au devant de lui, & lui parla avec tant d'éloquence, qu'il lui persuada de retourner en son païs. On dit que les Capitaines de l'armée du Tyran, surpris de ce changement, lui demandérent ce qui l'avoit obligé de faire la volonté d'un Prêtre; & qu'il répondit que, tandis que le Pape parloit, il avoit vu à ses côtez un homme habillé en Evêque, qui le menaçoit de le faire mourir, s'il ne faisoit ce que Léon vouloit de lui. Mais Jornandès, Suidas, Cassiodore, & S. Léon lui même, ne font aucune mention de cette prétendue apparition, que les Savans tiennent pour fabuleuse. Après un si heureux succès, le Pape fut sensiblement affligé d'apprendre que les ennemis de l'Eglise & ses envieux, l'accusoient faussement de ne pas approuver le Concile de Chalcédoine, & de favoriser les erreurs d'Eutychès. Il écrivit à tous les Evêques de ce Concile, pour se purger de cette imposture, & à l'Empereur Marcien, à Eudoxie, & à Pulchérie. On n'eut pas de peine à se convaincre de son innocence & de son zéle pour le bien de l'Eglise. Il en donna de nouvelles marques, lorsque Genseric, appellé par Eudoxie, veuve de Valentinien, prit Rome l'an 455, & que cette grande ville fut exposée pendant quinze jours au pillage des Barbares. L'Auteur de l'Histoire Mêlée dit que le Pape parla si efficacément à Genseric, qu'il obtint de lui que ses gens ne mettroient point le feu dans la ville, & qu'il sauva du pillage les trois principales basiliques, que Constantin avoit enrichies de présens magnifiques. Anastase remarque que S. Léon renouvella les églises de S. Pierre & de S. Paul, où il fit faire des voûtes, & qu'il embellit d'images du Sauveur & de divers ornemens. Il établit à leur sépulchre des Gardes ou Caméricrs qu'il choisit dans le Clergé, & bâtit un monastére auprès de la Basilique du Prince des Apôtres. Ce saint Pape mourut le onziéme avril de l'an 461, & eut pour successeur S. HILAIRE, après avoir gouverné l'église 21 ans, moins 32 jours. S. Léon a écrit sur la Doctrine & sur la Discipline de l'Eglise un très-grand nombre de belles lettres, qu'un Auteur récent attribue sans raison à S. Prosper; car quand bien même S. Prosper auroit fait la fonction de Secrétaire auprès du Pape, ce qui n'est pas certain, il ne s'ensuit pas qu'il ait été Auteur de toutes ces lettres. Le Recueil des lettres de S. Léon en contient 141. Ce Pape a aussi composé plusieurs Sermons qu'il a prêchez dans l'église de Rome. Son style est poli & affecté; son discours est composé de périodes, dont les membres sont bien distinguez & bien mesurez; il a une cadence rimée qui surprend; il est enflé de nobles épithètes & d'antithèses agréables. Il étoit fort attaché aux droits & aux prérogatives de son Siége; mais il faut avouer qu'il usoit de sa puissance avec beaucoup de douceur & de modération. Enfin l'on peut dire que jamais l'Eglise de Rome n'a eu plus de véritable grandeur, & jamais moins de faste que du tems de ce Pape. Jamais l'Evêque de Rome n'a été plus honoré, plus considéré, ni plus respecté, & jamais il ne s'est conduit avec plus d'humilité, plus de sagesse, plus de douceur & plus de charité. La premiére édition des Oeuvres de S. Léon a été faite à Venise l'an 1485. Elle ne contient qu'un petit nombre de lettres. Canisius en publia une nouvelle beaucoup plus ample, imprimée à Cologne l'an 1546. Surius en donna une autre l'an 1591. Celle-ci fut suivie de celle des Chanoines de S. Martin, imprimée à Louvain l'an 1575, & à Anvers l'an 1583. L'an 1614 & 1618, les Oeuvres de S. Léon furent imprimées, avec les Homélies de S. Maxime & de S. Chrysologue; mais ces éditions étant fort imparfaites, le Pére Quênel Prêtre de l'Oratoire, en a donné une nouvelle, imprimée à Paris l'an 1675, puis à Lyon. * Gennade, *c.* 70. Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 69. Anastase, *in Vitis Pontif.* Photius, *Cod.* 52. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

LE'ON II, Sicilien, parvint au Pontificat après Agathon, & fut sacré le 15 août de l'an 682. Il étoit savant, & avoit pour son tems une grande connoissance de la Musique. Aussi tôt après son élection, il confirma le sixiéme Synode général, & s'employa avec un soin extrême pour le bien de l'Eglise. Nous avons six Epîtres sous son nom. Le Cardinal Baronius croit mal à propos qu'elles sont supposées, parce qu'on y condamne le Pape Honorius. Léon tint le Pontificat un an, sept mois & cinq jours, mourut le 24 mai 683, & a été mis au Catalogue des Saints. On fait mémoire de lui au 28 juin, qui est le jour auquel il fut enterré dans l'église de S. Pierre. BENOIT II fut son successeur. * Anastase, *in Vitis Pontif.* Baronius, *in Annal. Ch.* 683. 684. Adon de Vienne, *in Chron.*

LE'ON III, Romain, fils d'*Atipe*, fut élu Pape après Adrien I, le 26 décembre de l'an 795, le propre jour de la mort de son prédécesseur. Paschal & Campulus neveux d'Adrien, qui possédoient les deux plus belles charges de l'Eglise, & qui s'étoient flattez de l'espérance d'être élus l'un ou l'autre au lieu de leur oncle, furent au desespoir de son élection. Après avoir attenté secrettement à la vie du nouveau Pontife, ils en vinrent à la force ouverte l'an 799, & s'étant saisis de lui par des gens armez, lorsqu'il étoit à la procession des grandes Litanies de Rome le 25 avril, ils commandérent qu'on lui coupât la langue, & qu'on lui arrachât les yeux. Les Satellites accablérent Léon de mille coups dans l'église de saint Sylvestre où ils l'avoient traîné, & le jettérent tout couvert de sang & de playes dans la prison d'un monastére. Quelques Officiers du Pape ayant eu l'adresse de l'en tirer, il se trouva qu'il voyoit clair; soit que cela fût arrivé par miracle, comme on le dit communément; ou qu'on ne lui eût pas entiérement crevé les yeux. Ceux qui recherchent la vérité de cette Histoire, ont de la peine à croire que le Pape Léon ait recouvré miraculeusement la vue & la parole, & s'attachent au récit du saint Abbé Théophane, lequel

quel après avoir dit, *Et l'ayant pris ils l'aveuglérent*, ajoûte, *ils ne purent pas néanmoins le priver entiérement de l'usage de la lumiére; ceux qui lui devoient crever les yeux étant devenus sensibles à la compassion, & l'ayant épargné.* Eginhart qui écrivoit en ce même tems, faisant le récit de l'aveuglement, rend la chose incertaine par cette parenthése, (*selon que quelques uns l'ont cru.*) Zonare qui raconte la même chose que Théophane, ajoûte que ceux à qui l'on commanda de crever les yeux à Léon, se contentérent de lui ensanglanter les paupiéres. Contre les témoignages de ces Historiens, Nicolas Alemannus soutient hardiment que le miracle est véritable; qu'on a inséré dans les Annales d'Eginhart cette parenthése, (*comme quelques uns l'ont cru;*) que Zonare a inventé le mensonge qu'il ajoûte au récit de Théophane: & que cet Auteur dit clairement qu'on creva les yeux à Léon. Mais Alemannus dissimule ce qui suit dans Théophane, touchant la compassion que les gens de Paschal eurent pour le Pape; ce qu'il n'a pu ignorer, puisque les paroles que nous avons rapportées cy-devant, sont non seulement dans les exemplaires Grecs, mais aussi dans les Traductions Latines d'Anastase le Bibliothécaire, & de l'Histoire Mêlée. On les lit dans deux exemplaires du Vatican à Rome, qui sont conformes à celui de la Bibliothéque du Roi de France, dans tous les Manuscrits & dans tous les imprimez. Quoiqu'il en soit, les amis de Léon lui donnérent moyen de se sauver chez les Ambassadeurs de France, qui étoient logez à saint Pierre, & qui l'ayant mené à Spoléte, l'envoyérent l'an 799, avec bonne escorte à Charlemagne, qui étoit alors à Paderborn en Allemagne. Ce Roi renvoya le Pape à Rome pour être rétabli sur son siége, & lui promit de se transporter dans peu de tems sur les lieux pour lui faire justice. En effet, bientôt après Charlemagne se rendit à Rome l'an 800, & reçut le Pontife à se purger par serment des crimes qu'on lui imposoit. Ensuite il fit faire le procès à ceux qui avoient été les Auteurs d'un si détestable attentat contre la personne de Léon, lequel imitant la douceur de Jesus Christ, obtint leur pardon du Roi François. Ce fut en ce tems que ce même Pontife couronna Charlemagne Empereur d'Occident, le peuple criant par trois fois, *Longue & heureuse vie & victoire à Charles-Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu.* L'an 804, le Pape vint à Mantoue, pour s'informer du Sang miraculeux de Jesus Christ qu'on y avoit trouvé, & de là il passa en France pour y voir l'Empereur. Charlemagne envoya son fils au devant de lui jusqu'à S. Maurice en Chablais, & lui même le vint trouver à Rheims, d'où il le mena à son château de Quiersy passer la Fête de Noël, & de là à Aix-la-Chapelle pour en consacrer l'église. Le Pape, après y avoir été huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviére. Depuis cela, l'Empereur lui envoya le partage qu'il avoit fait entre ses enfans, pour le signer & le rendre plus authentique. Ce procédé de Charlemagne fait voir l'estime qu'il faisoit de Léon. Après la mort de ce Prince l'an 814, les ennemis du Pape le voyant sans protecteur, l'attaquérent de nouveau, & conspirérent contre lui. Il en fit mourir quelques uns par justice: ce qui offensa si fort les Romains, que lorsque Léon fut tombé malade, ils pillérent tous les châteaux qu'il avoit à la campagne. Louïs *le Débonnaire* improuva le procédé de Léon, qui lui avoit envoyé des Légats pour se purger auprès de lui, & donna ordre à Bernard, Roi d'Italie, de s'informer de la vérité. Celui-ci fit prendre quelques séditieux qu'il envoya en France. Le Pape mourut le 12 juin de l'an 816. Etienne V lui succéda. On a treize lettres de ce Pape dans la Collection des Conciles. Il eut l'an 809, une dispute avec les Evêques d'Espagne, sur l'addition de la particule *Filioque* au Symbole de Nicée, que ces Evêques faisoient chanter dans leurs églises, désapprouva leur conduite, & fit mettre, à ce qu'on dit, dans l'église de S. Pierre deux tables d'argent, sur l'une desquelles ce Symbole étoit écrit en Latin, & sur l'autre en Grec. * Anastase, *in Vit. Pont.* Eginhart, *in Vita Caroli Magni.* Adhémar, *in Ludovico Pio.* Platina, *in Leone III.* Baronius, *An. Chr.* 795. *& suiv.* Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du huitieme siécle.*

LE'ON IV, Romain, succéda à Serge II, le 12 avril 847. Ce Pape s'employa à réparer la ville de Rome, & sur tout le quartier du côté de saint Pierre qu'on nomma *la Ville Léonine*; & donna si bon ordre à reprimer les courses des Sarrasins, qu'ils furent vaincus par sa flote, jointe à celle de Naples, en l'année 849. Il fit aussi réparer une ville que les mêmes Sarrasins avoient ruïnée, à dix milles de Centumcelles, & la fit nommer *Leopolis* de son nom. Enfin après s'être utilement employé pour le bien temporel & spirituel de l'Eglise, il mourut en odeur de sainteté le 17 juillet 855, ayant tenu le pontificat huit ans, trois mois & cinq jours. Il ne nous reste que deux des lettres qu'il avoit écrites. * Anastase & Platine, *in Leone IV.* Onuphre, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

☞ Le siége pontifical vaqua durant cinq jours seulement, depuis la mort de Léon jusqu'à l'élection de Benoît III, son successeur, ou bien deux mois & 12 jours, à compter jusqu'à ce qu'il fut paisiblement reconnu de tous: ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la Papesse Jeanne entre ces deux Pontifes.

LE'ON V, d'Andrea, fut Pape après Benoît IV, l'an 905, & ne tint que 40 jours le pontificat, lequel lui fut enlevé par Christophle qui le retint en prison. * Du Chêne, *Hist. des Papes.* Génébrard, *en la Chron.*

LE'ON VI, Romain, succéda à Jean X, que Marosie fit mettre en prison. Il n'occupa le saint Siége que six mois & quinze jours, jusqu'au septiéme avril de l'an 928, qu'il fut mis en prison. Etienne VII ou VIII lui succéda. * Flodoard, *in Chronico Romano.* Luitprand, *l.* 3. *c.* Baronius, *in Annal.*

LE'ON VII, Romain, parvint au pontificat après Jean XI, l'an 936. Il tâcha de rétablir l'état monastique à Rome par le moyen d'Odon, Abbé de Cluni qu'il y appella; & gouverna l'Eglise avec assez de douceur. Son pontificat ne fut que de trois ans & demi; car il mourut l'an 939. Son successeur fut Etienne VIII ou IX. * Baronius, *in Annal.*

LE'ON VIII, Antipape, selon quelques uns, fut installé sur le Siége pontifical par l'Empereur Othon, qui assembla pour ce sujet un Synode d'Evêques à Rome, où il fit déposer Jean XII, l'an 963. Jean célébra un Concile à Rome, & y fit condamner l'élection de Léon. Le Clergé & le peuple élûrent Benoît V; mais Othon, qui prit Rome par famine, le fit déposer comme intrus, lui fit ôter ses habits pontificaux, & l'envoya prisonnier à Hambourg en Allemagne. Léon mourut le 17 avril de l'an 965. * *Consultez* Léon d'Ostie; Platine, &c.

LE'ON IX, dit auparavant *Brunon*, Evêque de Toul en Lorraine, étoit de l'illustre Maison d'Aspurg ou Asbourg en Alsace, fils de *Hugues*, qui étoit cousin germain de la mére de l'Empereur Conrad *le Salique*. Il naquit le 21 juin de l'an 1002, fut fait Evêque de Toul l'an 1026, & travailla à la réforme de la Discipline ecclésiastique & monastique de son diocése. L'Empereur Conrad l'envoya en ambassade près du Roi Robert. Enfin l'Empereur Henri III, surnommé *le Noir*, le fit élever au souverain pontificat dans une assemblée des Prélats & des Grands, tenue à Wormes, l'an 1048. Les Romains avoient envoyé des députez à ce Prince pour lui demander un Pape, qu'ils élûssent ensuite suivant l'usage, & qu'ils pûssent opposer à Benoît IX, lequel après avoir été chassé l'an 1043, avoit continué sous les Papes précédens, & continuoit encore d'exercer ses violences. Brunon alla passer les Fêtes de Noël en son église de Toul, qu'il céda à Udon en 1050. Il partit de Toul en habit de Pélerin qu'il garda jusques à son arrivée à Rome. Après son élection en cette ville, il fut nommé Léon IX, le 12 février, premier dimanche de carême de l'an 1049, & fut reconnu de Benoît même qui se soumit. Léon tint quelques Synodes à Rome & à Pavie contre les Simoniaques; & après la Pentecôte il alla trouver l'Empereur à Cologne, tint un Concile à Rheims, & régla quelques autres affaires, sur tout celle de Godefroy *le Preux*, Duc de Lorraine, qu'il réconcilia avec l'Empereur; terminant ainsi la sanglante querelle qui étoit entre ce Duc, soutenu du Comte de Flandre, & les Maisons d'Alsace & de Luxembourg. Il retourna à Rome en janvier 1050; & après Pâques, il célébra un Concile à Verceil contre Bérenger. Ensuite il fit un second voyage en France; & à son retour en Italie, il mena une troupe de Braves pour les opposer aux Normans, qui s'étoient emparez de la Pouille. L'an 1053, il fit refuter les erreurs des Grecs, & envoya des Légats à Constantinople. Depuis il alla trouver l'Empereur à Wormes pour quelques affaires importantes, ramena des troupes en Italie contre les Normans, & fut fait prisonnier dans une occasion où son armée fut surprise & défaite. Il fut mené à Bénévent, d'où il ne sortit que le 12 mars de l'an 1054; & il mourut le 15 avril suivant, après cinq ans, deux mois & sept jours de siége. Quoique Pierre de Damien ait reproché à ce Pape les expéditions guerriéres où il se trouvoit, néanmoins sa piété & son érudition l'ont fait mettre au nombre des Saints, & des Auteurs Ecclésiastiques. On a souvent donné au public ses Sermons & ses Epitres décretales. Un Auteur du tems fit ce Distique à son sujet,

Victrix Roma, dole, nono viduata Leone;
Ex multis talem, vix habitura parem.

Wibert, Archidiacre a composé la Vie de ce Pape, que nous avons par les soins du Pére Sirmond. Anselme, Moine de Rheims, avoit composé une Rélation de ses voyages, comme nous l'apprend Sigebert. D'autres parlent de lui avec éloge. Victor II fut Pape après lui. On fait sa Fête au 19 avril. * Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 152. Wibert, *Vita Leonis.* Bruno Astensis, *Vita Leonis. Leonis Itinerarium.* Desiderius Cassinensis. Leo Ostiensis. Hermannus Contractus. Hugues de Flavigni, *en sa Chron.* Sigebert, *in Chron. &c.* 149. *Catal.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Le Pére Vignier, *en l'Histoire Généalogique de la Maison de Lorraine.* Du Chêne & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

LE'ON X, fils de *Laurent* de Médicis, & de *Clarice* des Ursins, succéda à Jules II l'an 1513. Il avoit été fait Cardinal à l'âge de 15 ans, par le Pape Innocent VIII, & parvint au pontificat le onziéme mars 1513, âgé seulement de 36 ans. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle, & Urbain Bolzane avoient été ses Maîtres, & Pic de la Mirande, Marsile Ficin, Jean Lascaris, Christophle Landi & divers autres, ses amis particuliers. Cette éducation fit qu'il aima les Sciences comme son pére, & qu'il se fit honneur de protéger les Savans, & de faire refleurir les Beaux Arts. Il étoit Légat de Jules II, à la bataille de Ravenne, où il fut fait prisonnier l'an 1512. Aussi-tôt après son élection, il se mit bien avec tous les Princes, & sur tout avec le Roi Louïs XII, puis avec son successeur François I, qu'il attira à Bologne l'an 1515. Ce fut là que le Roi, par le conseil de son Chancelier Antoine du Prat, se laissa aller à abolir la Pragmatique Sanction, & à signer le Concordat que les Pontifes Romains avoient tant souhaité. Le Pape conclut l'an 1517, le Concile de Latran, où l'on résolut de faire la guerre à Sélim, Empereur des Turcs, qui menaçoit la Chrétienté après avoir défait Ismaël Sophi & les Mammelucs en Egypte, & qui se vantoit qu'en qualité de successeur de Constantin, il rangeroit bien-tôt toute l'Europe sous son Empire. Léon qui vouloit opposer les forces de tous les Chrétiens au progrès de cet Infidéle, envoya des Légats vers tous les Princes, & fit prêcher la Croisade. L'émulation qui divisa les Augustins d'avec les Dominicains, au sujet du privilége de prêcher cette Guerre sainte, donna occasion à Luther de publier sa Doctrine. Il commença de prêcher contre l'Egli-

glife Romaine, l'an 1518. Le Pape après avoir effayé vainement de le ramener, le condamna l'an 1520, & donna le titre de Défenfeur de l'Eglife à Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui avoit écrit contre ce Docteur. Quelque tems auparavant il avoit découvert une confpiration dreffée contre fa perfonne, par Alfonfe Pétrucci, Cardinal de Sienne, qu'il fit mourir. Les autres Conjurez furent condamnez à une prifon perpétuelle, dont ils fortirent bientôt. L'an 1521, Léon fit ligue avec l'Empereur Charles-*Quint* pour chaffer les François d'Italie, pour rétablir François Sforce à Milan, & pour retirer Parme & Plaifance que Jules II avoit poffédées. Il eut tant de joye d'apprendre les bons fuccès de cette Ligue, que le foir même il fut faifi d'une petite fiévre, de laquelle il mourut à Rome le deuxiéme décembre 1521, ayant gouverné l'Eglife huit ans, huit mois & 20 jours. D'autres attribuent la mort de Léon à une caufe plus cachée. Il avoit de bonnes qualitez, il aimoit les Beaux Arts & les Sciences, il compofoit des vers très-polis & de belles lettres; mais ces bonnes qualitez étoient obfcurcies par un grand nombre de mauvaifes: car on l'accufoit d'avoir eu peu de Religion, d'avoir été voluptueux, partial, ambitieux & extrémement vindicatif. Son corps fut enterré dans l'églife de S. Pierre du Vatican, qu'il avoit fait achever, & l'on lui fit cette épitaphe

Leonis X Pontif. Maximi depofitum.

Deliciæ humani generis, Leo maxime, tecum
Ut fimul illuxere, interiere fimul.

Adrien VI lui fuccéda. * Paul Jove, *en fa Vie.* Guichardin, *l.* 12 & 13. Onuphre & Victorel, *in Leone X.* Sponde, *in Annal. Ecclef.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Bayle, *Dict. Crit.*

Léon étoit extrémement magnifique. Le jour de fon couronnement il dépenfa cent mille ducats. Il voulut être couronné le même jour auquel il perdit la bataille de Ravenne, & monter le cheval Turc qu'il avoit alors. Suivant Jove il étoit extrémement voluptueux & accufé du crime de Sodomie. M. Bayle montre qu'on n'eft pas affuré de la vérité de ce qu'on attribue à ce Pape d'avoir dit que *la Fable de l'Evangile lui avoit été fort utile.* „ Mais „ Pic de la Mirandole difoit en parlant de Léon X, qu'il avoit „ vu un Pape, lequel ne pouvoit pas être Pape, *parce qu'il ne „ croyoit pas qu'il y eût un Dieu.* Il étoit, *dit-il*, tombé dans les „ derniers excès de l'impiété, & il le prouvoit affez par fa con„ duite, puifque non feulement il avoit acheté le Pontificat, „ mais qu'il fe plongeoit dans toutes fortes de crimes, & dogma„ tifoit en déclarant à quelques-uns de fes Domeftiques, qu'il „ *ne croyoit pas en Dieu, lors même qu'il étoit Pape.* " Voici une Epigramme de Sannazar au fujet de la Simonie de Léon X,

Sacra fub extrema, fi forte requiritis, hora,
Cur Leo non potuit fumere, vendiderat.

Le Concile de Latran flatte extrémement la vanité de Léon. „ Saint Pére, *dit le Concile*, toute puiffance vous eft donnée. „ Tous les Rois de la terre connoiffent la puiffance qui vous eft „ donnée au Ciel & fur la terre. Nous refpectons vôtre Divine „ Majefté; vous êtes l'époux de l'Eglife, le Prince des Apôtres, „ le Prince & le Roi de tout l'Univers. " Ce Pape s'eft donné beaucoup de peine pour déterrer un grand nombre d'anciens Manufcrits, comme cela paroit par des lettres qu'il a écrites à ce fujet à Albert, Archevêque de Mayence. * Bayle, *Dict. Critiq. quatriéme édition.* Bafnage, *Hiftoire de la Religion des Eglifes Reformées, &c. tome* 3. *p.* 9. *& fuiv.* Sannazarii *Opera*, *p.* 184 & 198.

L E'O N X I, de Florence, de la Maifon de Médicis, étoit fils d'*Octavien*, & fuccéda à Clément VIII. Avant fon exaltation, il avoit nom *Alexandre*, Cardinal de Saint-Jean & de Saint-Paul, & avoit été envoyé Légat en France par fon prédéceffeur. Il fut élu le premier jour d'avril 1605, âgé de 70 ans, & mourut le 27 du même mois. Son fucceffeur fut Paul V. * Sponde, *A. C.* 1605. Du Chêne. Bini, &c.

EMPEREURS D'ORIENT.

L E'O N, I. de ce nom, Empereur d'Orient, dit *Macelles*, *le Vieil* ou *le Grand*, étoit de Thrace, & parvint à l'Empire après Marcien, par la faveur d'Afpar, Patrice, le feptiéme février 457. Il reçut des lettres du Pape faint Léon, auffi-tôt après fon élection, & à fa priére il publia un Edit, par lequel il confirmoit tout ce qu'avoient fait fes prédéceffeurs contre les Hérétiques, pour autorifer le Concile de Chalcédoine. Sur la plainte des Evêques d'Egypte, contre les violences de Timothée, faux Evêque d'Alexandrie, il renvoya la connoiffance de cette affaire au Patriarche Anatolius. Il eut auffi deffein d'affembler un Concile général pour la paix de l'Eglife; mais le Pape s'y oppofa, lui faifant connoître qu'il fuffifoit de s'en tenir aux décifions de celui de Chalcédoine. Léon avoit promis à Afpar, qui n'ofoit fe promettre l'Empire à lui-même, à caufe qu'il étoit Alain, qu'il donneroit une de fes filles en mariage à un des fils d'Afpar, qui devoit être en même-tems honoré de la dignité de Céfar; mais n'étant pas d'humeur de contribuer tant à l'élevation d'un homme qui avoit déja tant de pouvoir, il maria en 1459 fa fille aînée, nommée Ariadné, à un Ifaurien, qui changea fon nom barbare en celui de Zénon, & qui après avoir paffé par diverfes charges eut le Gouvernement d'Orient en 463. Il donna auffi le Gouvernement de la Thrace à Bafilifque, frére de l'Impératrice Vérine, lequel fut retenir dans leurs limites les Goths & les Huns; & pour contenter Afpar, en attendant que la Cadette des Princeffes fes filles pût être mariée, il honora de la qualité de Patrice Ardabure, fon fils aîné, donna Patrice, qui étoit le fecond, à le confulat en 459, & accorda en 465, le même honneur à Erménéric, qui étoit le dernier. Ricimer, homme auffi célébre par fa perfidie, que par fon habileté dans la guerre, retenoit alors l'Italie & une petite partie des Gaules, fous l'autorité apparente du Sénat Romain; voyant que malgré fes efforts l'Empire d'Occident dépériffoit de jour en jour, il appréhenda avec raifon qu'en voulant conferver feul le pouvoir fouverain, il ne le perdît entiérement, & pour engager Léon à défendre l'Italie, il lui demanda un Empereur. Anthéme qui fut revêtu de cette dignité en 467, fut fuivi de près de Bafilifque, qui amena une puiffante flotte pour aller chercher les Vandales jufques dans l'Afrique; mais s'étant laiffé corrompre par l'or de Genféric, il fouffrit que cette flotte, qui étoit de mille vaiffeaux de toute forte, fut brûlée, après avoir pris Carthage, & une fi lâche trahifon ne fut punie que du banniffement: ce qui étoit contre les régles de la Politique, qui vouloient qu'une action fi noire fût punie exemplairement, & contre la fureté de la Foi Orthodoxe dont Bafilifque étoit ennemi. Cette perte fut compenfée par la défaite de Denzycès, un des fils d'Attila, dont la tête fut envoyée à Conftantinople par Anagafte, qui avoit fuccédé à Bafilifque dans le Gouvernement de la Thrace. Patrice, l'un des fils d'Afpar, fut fait alors Céfar, & Léonce, fille de Léon, lui fut fiancée; mais quelque tems après, Zénon lui ayant cédé le Gouvernement d'Orient pour prendre celui de Thrace, Afpar conçut tant de jaloufie, de voir ce gendre de l'Empereur avec un commandement aux portes de Conftantinople, qu'il n'oublia rien pour le perdre: ce qui lui attira enfin l'indignation de Léon, qui le fit mourir l'an 471, avec fon fils Ardabure, exclut Patrice de toute prétention à l'Empire, & donna Léonce fa fille en mariage à Marcien, fils d'Anthéme. La guerre des Vandales venoit d'être finie par un traité de paix, où la Lybie de Tripoli avoit été laiffée à l'Empire qui l'avoit reconquife. Les amis d'Afpar vangérent fa mort par des courfes que ni Zénon ni Bafilifque ne purent arrêter; & pour mettre fin aux defordres, il fallut s'obliger l'an 473, par un traité, à donner la fucceffion d'Afpar à Théodoric, fon beau frére, à lui confier en même tems le commandement de la Garde Prétorienne, & d'un certain nombre de troupes; & à payer aux Goths qui avoient foutenu ce Rebelle un tribut annuel de trois mille livres d'or. Tel étoit alors l'Etat de l'Empire. Léon furvécut peu à une paix fi honteufe, & mourut au mois de janvier 474, après un régne d'un peu moins de dix-fept ans. On le compte ordinairement entre les bons Empereurs; & rien ne diminue la gloire de fa vertu, que l'indulgence qu'il eut pour les Hérétiques, qui vivoient dans fa Cour. Il fit publier diverfes loix, que nous avons dans le Code Juftinien; & bâtit plufieurs églifes, entre lefquelles, celle où il mit une robe de la fainte Vierge, étoit célébre par fa magnificence. * Nicéphore, *l.* 29. Evagre, *l.* 2. Procope, *de Bello Vandal. l.* 1. Cédréno, *in Compend.* Marcellin & Caffiodore, *in Chron.*

L E'O N I I, dit *le Jeune*, étoit fils d'Ariadné & de Zénon l'*Ifaurien*, & petit-fils de Léon l'*Ancien*, qui le fit déclarer *Augufte* l'an 473. Léon fuccéda à fon ayeul maternel au mois de janvier de l'année fuivante, & au mois de février il fe laiffa perfuader d'affocier fon pére à l'Empire. Il étoit âgé alors au plus de dix-fept ans, mais il étoit déja fort débauché: auffi altéra-t'il bien-tôt fa fanté, & mourut dès le mois de novembre. Le bruit courut que Zénon voulant régner de fon chef, & non comme Tuteur de fon fils, employa le poifon pour s'en délivrer. D'autres ont écrit que l'Impératrice fa mére ayant découvert les mauvaifes intentions de Zénon, le fit cacher, & qu'il vivoit encore fous le régne de Juftinien dans le Clergé. Tout cela a bien l'air d'une fable. Ceux qui difent qu'il n'étoit qu'enfant, & âgé d'environ trois ans lorfqu'il mourut, fe trompent, parce qu'ils placent mal le mariage de Zénon & d'Ariadné. *Voyez* ce que nous en avons dit dans l'article précédent. * Candidus Ifaurus, *Hift. Byzant. tome* 1. Marcellin & Caffiodore, *en la Chron.* Nicéphore. Suidas, &c.

L E'O N I I I, natif d'Ifaurie, furnommé *Conon* & l'*Ifaurien*, étoit un petit Mercier, qui portoit fes marchandifes dans les villages fur un âne. Pendant qu'il faifoit ce métier, il fut rencontré par deux Juifs, qui avoient féduit Jézid II, Calife des Sarrafins, & ces deux Impofteurs ou Magiciens, lui ayant perfuadé qu'il feroit un jour Empereur, il changea de nom, & prit celui de Léon, & s'enróla dans l'armée que le Patrice Sifinnius commandoit en Ifaurie. Quelque tems après l'Empereur Juftinien II le fit paffer à Méfembrie, ville de Thrace fur le Pont-Euxin, le prit enfuite parmi fes Gardes, & le choifit enfin pour un de fes Confidens. Mais comme on le lui eut rendu fufpect, il voulut l'éloigner avec honneur & l'envoya faire la guerre à des Barbares au delà du Mont-Caucafe vers l'Albanie, où il s'aquit beaucoup de réputation par fa conduite, & par fon courage. Dans cet intervalle l'Empereur Juftinien fut affaffiné par fes Officiers, qui élurent en fa place Philippique Bardanès; & qui ayant crevé les yeux à ce dernier la feconde année de fon régne, proclamérent Empereur Artémius, qu'ils appellérent *Anaftafe.* Ce nouveau Prince donna le commandement de l'armée & la Préfecture de l'Orient à Léon, & fut enfuite contraint de céder l'Empire à Théodofe III, qui n'ayant pas affez de cœur pour foutenir cette dignité, y renonça, pour laiffer monter Léon fur le thrône, & fe retira dans un monaftére. Ainfi Léon entra dans Conftantinople l'an 717, & fut couronné Empereur le 25 mai. Au commencement de fon empire, la ville de Conftantinople fut affiégée par les Sarrafins, conduits par Mafalma, leur Prince, & fut délivrée par le fecours de la fainte Vierge. Le vénérable Béde & Paul Diacre, difent que ce fiége dura trois ans, & Anaftafe *le Bibliothécaire* affure qu'il ne fut que d'environ deux années; mais Théophane, & plufieurs autres prouvent qu'ayant été commencé au mois de feptembre de la quinziéme indiction, qui étoit l'an 717, il finit au mois d'août de l'année fuivante. Léon fe déli-

vra auſſi, l'an 719, d'Anaſtaſe II, ſorti du monaſtére, par le moyen des Bulgares; & eut un fils, qu'il nomma *Conſtantin*, & qu'il fit couronner le 31 mars, jour de Pâques de l'an 720. Sous prétexte de tenir la promeſſe qu'il avoit faite aux deux Impoſteurs dont nous avons parlé, & à la perſuaſion d'un cetain Bezére, Chrétien renégat, qui s'étoit fait Mahométan en Syrie, où il avoit été mené Eſclave, il déclara une cruelle guerre aux Images. Il fit fondre une ſtatue de Jesus-Christ, qui étoit de bronze, & qu'on avoit placée ſur une des portes de la ville. Cette nouveauté excita une ſédition, qui irrita tellement Léon, qu'il abolit par un Edit toutes les Images l'an 726. Il exerça des cruautez horribles contre ceux qui les révéroient, & fit brûler la nuit dans leurs maiſons, avec tous leurs livres, douze Eccléſiaſtiques, que les Empereurs mêmes conſultoient dans les grandes affaires; parce qu'il n'avoit pu les faire entrer dans ſon ſentiment. Saint Germain, Patriarche de Conſtantinople, fut le ſeul qui oſa réſiſter à Léon. Ce Prince diſſimula au commencement, eſpérant de le gagner; mais il l'envoya depuis en exil l'an 730. Le Pape Grégoire II excommunia l'Empereur, lequel arma une grande flotte pour paſſer en Italie, qui en fut délivrée par une tempête. Grégoire III, travailla auſſi inutilement auprès de ce Prince aveuglé, qui n'eut aucun égard à ſes lettres, & qui maltraita ceux qui les lui apportérent: de ſorte que ce Pape ayant aſſemblé l'an 732 un Synode à Rome, y excommunia tous ceux qui combattoient les Images. Léon en devint plus furieux, & éprouva enſuite toutes ſortes de malheurs, entre leſquels furent des tremblemens de terre épouvantables l'an 740. Enfin il mourut d'hydropiſie le 18 juin de l'an 741, après avoir régné 24 ans, deux mois & 25 jours. Constantin *Copronyme*, ſon fils, lui ſuccéda. * Béde, *de ſex Ætat. in fine.* Paul Diacre, *l. 6. c. 47. & ſuiv.* Anaſtaſe, *in Gregorio II & III.* Théophane. *L'Hiſtoire Mêlée. Les Actes du ſecond Concile de Nicée.* Cédréne. Batiſte Egnace. Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes.* M. Baſnage, *Hiſtoire des Juifs, tome 5. p. 1478, & ſuiv.* refute par pluſieurs obſervations l'opinion de ceux qui croyent que deux Juifs furent la cauſe que Léon Iſaurien attaqua & renverſa les Images. Ce Savant obſerve entre autres choſes que Léon étant monté ſur le thrône, ordonna aux Juifs & aux Montagnards d'embraſſer le Chriſtianiſme; que les Montagnards ou Manichéens ſe firent brûler avec leurs temples plutôt que d'obéïr; & que pour les Juifs, ils furent batiſez & communiérent. Tout cela ſe fit d'une maniére forcée. Or il n'eſt pas apparent que Léon eut perſécuté les Juifs, s'il leur avoit eu les obligations que l'on dit, & ſi pour leur complaire il avoit attaqué le culte des Images.

LE'ON IV, ſurnommé *Chazare*, fils de *Conſtantin* Copronyme, & d'*Irene*, fille du Chagan ou Prince des Chazares, naquit le 25 janvier 750, & ſuccéda à ſon pére le 24 ſeptembre de l'an 775. Il affecta d'abord de paroître pieux & magnifique; mais on reconnut bien-tôt qu'il avoit hérité de l'impiété de ſon pére & de ſon ayeul Léon l'*Iſaurien*; car il ſe déclara, comme eux, grand perſécuteur des Images. Son régne ne fut que de cinq ans, moins ſix jours, & le dernier jour de ſa vie fut le huitiéme ſeptembre de l'an 780. Il mourut d'une fiévre chaude, dont il fut ſaiſi, après avoir été frappé de quelques charbons à la tête, pour avoir oſé porter une couronne garnie de pierres précieuſes, qu'il avoit enlevée dans la grande égliſe de Conſtantinople. Il avoit eu quelques avantages ſur les Sarraſins, & avoit tranſporté dans la Thrace pluſieurs familles Chrétiennes des païs qui leur étoient ſoumis. Conſtantin VII lui ſuccéda. * Cédréne, *in Compend.* Théophane, *l. 23.* Baronius, *in Annal.*

LE'ON V, dit l'*Arménien*, fils de Bardas Patrice, qui fut tué en combattant contre les Bulgares l'an 778, exerça divers emplois honorables, & fut mis en la place de Michel *Rangabe*, qu'on obligea de renoncer à l'Empire en faveur de Léon, auquel il envoya le diadême, le manteau de pourpre, les ſouliers rouges, & les autres ornémens Impériaux. Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, couronna Léon un lundi onziéme jour de juillet de l'an 813. Ce Prince promit beaucoup à ſon avénement à l'Empire, où il fut élevé avec applaudiſſement de tout le monde. Il n'eût point trompé l'eſpérance qu'on avoit de lui, s'il n'eût terni ſes excellentes qualitez, par la cruauté qu'il exerça envers ſes proches, & par ſon hétérodoxie; car après avoir remporté une glorieuſe victoire ſur les Bulgares, conduits par leur Roi Crumne, il rougit ſes mains dans le ſang de quelques-uns de ſes parens, & ſe déclara ennemi des Images. Il chaſſa le Patriarche Nicéphore, qui les défendoit, & ſubrogea Théodore en ſa place. Le Pape Paſchal I excommunia ce Prince l'an 818, & reçut à Rome les Grecs exilez, pour le culte des mêmes Images. Ainſi Léon, haï de ſes Sujets, fut maſſacré la nuit de Noël de l'an 820, dans la chapelle du Palais, par les Partiſans de Michel *le Bégue*, qu'il tenoit en priſon. Il avoit réſolu de faire mourir après les Fêtes, Michel, qu'on mit ſur le thrône après lui. Le régne de Léon fut de ſept ans, cinq mois & 14 jours. * Zonare. Batiſte Egnace. Blondus, &c.

LE'ON VI, ſurnommé *le Sage*, ou *le Philoſophe*, parvint à l'Empire le premier mars 886. Il étoit fils de Basile *le Macédonien*, qui l'avoit fait couronner l'an 870, par ſaint Ignace, Patriarche de Conſtantinople, en préſence d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, Légat de l'Empereur Louïs II, au huitiéme Concile général célébré contre Photius. Pendant le régne de Baſile, Théodore *Santabaréne*, qui poſſédoit les bonnes graces de cet Empereur, entreprit de perdre le Prince Léon. Dans la vue de s'en défaire, il perſuada à Léon un jour qu'il alloit à la chaſſe, de porter un poignard pour ſe défendre des bêtes farouches, & enſuite il fit accroire à Baſile que le Prince ſon fils le vouloit aſſaſſiner, & qu'il portoit un poignard pour faire le coup. Baſile donna dans ce piége, & fit arrêter ſon fils l'an 885. Il l'auroit fait mourir, ſi le peuple & le Sénat n'euſſent demandé grace pour lui. Elle leur fut accordée avec peine; mais le Prince fut mis en une priſon, où il demeura trois mois. Curopalate & les autres Grecs aſſurent, qu'un jour que Baſile faiſoit un feſtin aux principaux Seigneurs de ſa Cour, un perroquet qui étoit dans la ſalle du Palais, prononça diſtinctement ces mots Grecs, ἒ, ἒ, κύριε Λέων, c'eſt à dire, *Hélas*, *Hélas*, *Seigneur Léon.* Ces paroles touchérent extrémement les Conviez, qui parurent fort mélancoliques. L'Empereur leur en demanda la cauſe; & ils lui répondirent qu'un oiſeau leur apprenoit leur devoir, en leur inſpirant du déplaiſir pour le malheur du Prince. Baſile, touché de ces paroles, examina le crime dont ſon fils étoit accuſé, & l'ayant trouvé innocent, le mit en liberté; par ſa mort il le laiſſa maître de l'Empire. Léon chaſſa Photius, Patriarche de Conſtantinople, qui avoit cauſé de grands malheurs par ſon ambition, & punit l'impoſture de Santabaréne. Il fit la guerre contre les Hongrois & les Bulgares, mais ſans ſuccès. Sous ſon régne les Sarraſins ravagérent la Sicile, & prirent l'Iſle de Lemnos. Pour les chaſſer, il mit une flotte en mer, ſous la conduite de Nicétas, qui leur livra une bataille, où les deux partis firent de très-grandes pertes. Léon n'avoit point eu d'enfans de ſes trois femmes, *Théophanie*, morte en odeur de ſainteté, & qu'il voulut lui-même qu'on honorât comme Sainte, quoiqu'il l'eût traitée indignement; *Zoé*, qu'il avoit entretenue du vivant de Théophanie; & *Eudoxe.* Il en épouſa une quatriéme, nommé auſſi *Zoé*, de laquelle il eut *Conſtantin*, dit *Porphyrogenéte.* Le Patriarche Nicolas l'excommunia, parce que ſuivant la Diſcipline de l'Egliſe Gréque, les quatriémes noces ſont défendues; mais Léon fut bien-tôt terminer cette affaire, en faiſant dépoſer Nicolas, & en lui donnant pour ſucceſſeur Euthyme, qui approuva tout ce qu'on voulut. Un homme furieux dans une Proceſſion, faillit à tuer ce Prince, qui mourut le onziéme mai, mardi de la Pentecôte de l'an 911, après avoir regné 25 ans, trois mois & dix jours. Alexandre ſon frére fut ſon ſucceſſeur.

Cet Empereur, ſurnommé *le Sage*, laiſſa divers Ouvrages de ſa façon. Il ſe plaiſoit à compoſer des Sermons. Baronius a donné la liſte de trente-trois, qui ſe trouvent dans la bibliothéque Vaticane. Gretſer en a fait imprimer neuf à Ingolſtad l'an 1600; & depuis, le Pére Combefis en a inſéré dix dans la continuation de la Bibliothéque des Péres. On a outre cela un Diſcours de Léon, ſur la Vie de S. Jean *Chryſoſtome*, dans l'édition des Oeuvres de ce Pére, faite par Savil; un Sermon ſur ſaint Nicolas, imprimé à Toulouſe l'an 1644, & quelques Oracles, ou prédictions ſur la ville de Conſtantinople, donnez avec Codinus par Lambécius. On lui attribue une Epître à tous les Fidéles, pour les exhorter à vivre ſaintement, traduite par Frédéric Métius, Evêque de Termuli, Termole ou Termini, dans le Royaume de Naples; & un autre de la Vérité de la Foi Chrétienne, écrite au Roi des Sarraſins, & traduite par Sébaſtien Champier de Lyon. Divers autres ont publié des Traitez qui lui ſont attribuez, comme *Tactica ſive de inſtituendis aciebus*, Ouvrage important pour la connoiſſance du Bas Empire, & de la maniére de combattre des Hongrois & des Sarraſins; *Opus Baſilicon; Novellæ Conſtitutiones, &c.* * Stilitzès. Zonaras. Glycas. Manaſsès. Cédréne. Bellarmin, *de Scrips. Eccleſ.* Baronius, *in Annal. &c.*

ROIS D'ARMENIE.

LE'ON, I. de ce nom, Roi d'Arménie, de la Maiſon de Luſignan, étoit fils de Hugues III. Il mourut ſans enfans, & eut pour ſucceſſeur ſon oncle Le'on II. Celui-ci épouſa *Irene* de Tarente, veuve de *Léon* I, & en eut Le'on III, lequel fuyant la cruauté des Turcs qui avoient conquis ſon Royaume, & qui retenoient ſa femme & ſes enfans priſonniers, roula long-tems dans toutes les Cours de l'Europe, pour mendier un ſecours qui le pût remettre ſur le thrône. Il s'arrêta en France, où le Roi Charles IV lui donna un entretien digne de ſa naiſſance; & il mourut à Paris l'an 1393. On voit ſon tombeau aux Céleſtins. *Cherchez* LUZIGNAN.

HOMMES ILLUSTRES.

LE'ON (Saint) Apôtre des Baſques, Evêque de Bayonne, naquit à Carentan en Baſſe Normandie vers l'an 856. Son pére, mal ſatisfait du Roi Charles *le Chauve*, alla s'établir avec ſa famille vers le Rhin, & envoya ſon fils à la Cour de Louïs de Germanie, fils de Louïs *le Débonnaire.* Léon n'étant pas propre à la Cour, vint faire ſes études à Paris. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été fait Archevêque de Rouen; mais c'eſt un fait fort incertain. Il eſt beaucoup plus ſûr qu'il entreprit une Miſſion chez les Baſques; qu'étant entré à Bayonne avec deux de ſes fréres, ils y prêchérent l'Evangile, & convertirent un grand nombre de peuples: il en fut Evêque, & on croit qu'il y a ſouffert le martyre. * Bollandus. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Pommeraye, *Hiſtoire des Archevêques de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mars.*

LE'ON, Martyr dans le quatriéme ſiécle à Patare en Lycie, au lieu d'aller rendre le culte à Sérapis, ſuivant l'ordre de l'Intendant, alla faire ſes priéres ſur le tombeau de ſaint Parégoire, Martyr célébre. De là il entra dans le temple de la Fortune, en briſa les lampes, & fut arrêté par la populace, conduit devant le Gouverneur, fouetté cruellement, traîné & précipité dans le torrent où il rendit l'eſprit. Ses Actes marquent ſa mort au 30 de juin. Néanmoins les Grecs célébrent ſa Fête & celle de ſaint Parégoire au 18 février. * *Actes dans* Henſchenius, & *dans* Dom Thierri Ruinart. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de février.*

LE'ON de BYZANCE, ainſi nommé du nom de cette ville, dont il étoit natif, étudia pendant ſa jeuneſſe ſous Platon. Suidas

das qui l'a fait Diſciple d'Ariſtote, n'a pas fait réflexion que dès le tems de Philippe de *Macédoine*, ſous la CVI Olympiade, & vers l'an 406 avant Jesus-Christ, Léon étoit déja en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de ſon tems, pendant les guerres de la Gréce contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de ſa patrie, & s'aquitta avec honneur de pluſieurs ambaſſades. Enfin le Roi Philippe ayant trouvé par une lettre le moyen de rendre ſa fidélité ſuſpecte aux Byzantins, il s'éleva une ſédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé, ſe ſauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler lui-même pour ſe dérober à la fureur du peuple. Il avoit écrit huit livres des affaires de Byzance, & de celles du Roi Philippe; un Traité des ſéditions; des Bœotiques; quelques livres des Fleuves, &c. * Philoſtrate, *in Vitis Sophiſt.* Suidas. Athénée, *l.* 12. Plutarque, *de Flum.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

LE'ON de SALAMINE, de qui Diogéne Laërce fait mention en la Vie de Socrate. Cet Auteur parle d'un autre Le'on Tyran, dans celle de Pythagore.

* L E'O N, nom d'un certain Héros qui dévoua ſes filles pour le ſalut de ſa patrie, & de qui la Tribu Léontide, l'une des treize Tribus de l'Attique, a tiré ſon nom. *Voyez* ATTIQUE.

L E'O N, dit *Pellæus*, Auteur Grec, ſemble avoir écrit de la Nature des Dieux, ſelon ce qu'en dit Arnobe, dans le quatriéme livre contre les Gentils.

L E'O N d'ALABANDA, ville de Carie, étoit Orateur, & eſt confondu par quelques-uns avec Le'on de Byzance. Il laiſſa divers livres, *Caricorum, libri quatuor; Lyciacorum libri quatuor.* Hygin, Suidas, &c. parlent de lui. Il peut être le même qui eſt cité par Cédréne & Curopalate, & *Leo Aſianus*, ou *Léon d'Aſie.* Voſſius croit pourtant, après le Pére Philippe Labbe, que ce *Leo Aſianus* eſt le même que ce Le'on *Grammairien*, qui ajouta ſept Vies d'Empereurs, à l'Hiſtoire de Théophane. * Hygin, *Poët. Aſtron.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. p.* 500. Labbe, *in Append. ad Byzant. Hiſtoriam, p.* 45.

L E'O N, Juriſconſulte & Miniſtre d'Etat d'Euric, Roi des Goths, & d'Alaric ſon fils, vers la fin du cinquiéme ſiécle, étoit de Narbonne. Quoiqu'élevé parmi les Barbares, il ne laiſſa pas de faire paroître une ſi grande érudition, que Sidoine Apollinaire dit qu'il ſurpaſſa les plus habiles de ſon tems. Il devint aveugle ſur la fin de ſes jours: ce que Grégoire de Tours attribue à une punition divine, parce qu'il avoit fait abbattre l'égliſe de ſaint Félix, qui offuſquoit le Palais du Roi, & qui lui ôtoit la vue d'un agréable fauxbourg, qu'on nommoit *la Livie.* * Sidonius Apollinaris, *Epiſt. l.* 8. *Epiſt.* 3, *& Carm.* 23, intitulé *Narbo.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l.* 1.

L E'O N ou LEO MARSICANUS, dit d'*Oſtie*, & connu ſous le nom de *Leo Oſtienſis*, étoit natif de Marſi, ville d'Italie, ſelon Ciaconius. Il prit l'habit de Religieux de ſaint Benoît dans le monaſtère du Mont-Caſſin, & fut enſuite créé Cardinal & Evêque d'Oſtie. Onuphre marque cette promotion ſous les ſix premiéres années du pontificat de Paſchal II: ce qui eſt confirmé par Ciaconius, qui dit que Léon d'Oſtie ſouſcrivit aux Actes du Concile de Guaſtalla, convoqué l'an 1106. Il a écrit une Chronique de l'Abbaïe du Mont-Caſſin diviſée en trois livres, qui commence au tems de ſaint Benoît, & finit à l'Abbé Didier, qui fut élu Pape ſous le nom de *Victor* III. Cette Chronique a été imprimée à Veniſe l'an 1513, à Paris avec celle d'Aimoin l'an 1603, à Naples l'an 1616, & à Paris l'an 1668. On dit que Pierre Diacre ajoûta un quatriéme livre à cette Chronique. Il compoſa auſſi des Sermons, les Vies des ſaints Mennat & Janvier, &c. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort. * Pierre Diacre, *de Vir. Illuſtr. Caſſinenſibus & in Chron. c.* 31. Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Bellarmin. Baronius. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

☞ Ce Léon d'Oſtie eſt différent d'un autre Le'on, qui fut auſſi Moine du Mont-Caſſin, Cardinal, Evêque d'Oſtie, puis Sécretaire du Pape Urbain II. Ce que nous remarquons par rapport à l'erreur de Baronius, de Poſſevin, de Voſſius & de quelques autres qui confondent ces deux Cardinaux. Pierre Diacre les diſtingue aſſez clairement; car parlant de ce dernier, il dit, *Leo Romanæ Eccleſiæ Cardinalis Caſſinenſis Cœnobii Monachus, inſignis ſtudio eloquentiæ, ſcripſit ex nomine Urbani complures Epiſtolas, fecit & Regiſtrum ejus.* Il parle ailleurs de l'autre Léon, & fait le catalogue de ſes Ouvrages. * Pierre Diacre, *de Vir. Illuſtr. Caſſinenſibus, c.* 31. Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux, tome* 1. *&c.*

L E'O N, dit *Stypiota*, étoit Patriarche de Conſtantinople dans le douziéme ſiécle. Il ſuccéda l'an 1134 à Jean IX, & mourut l'an 1143. Théodore Balſamon interprétant l'Epître de ſaint Baſile à Amphilochius, & le Canon 83, dit que ce Léon condamna ceux qui employoient le ſecours de la Magie & des enchantemens, pour venir à bout de leurs deſſeins. Nous trouvons auſſi dans le Code du Droit Oriental, un Décret de ce Patriarche, touchant les noces de deux fréres. Il eut pour ſucceſſeur Michel, dit *Oxytes.* * Nicétas. Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

L E'O N, Archevêque de Sens dans le ſixiéme ſiécle, s'oppoſa au Roi Childebert qui vouloit établir un Evêque dans la ville de Melun, qui étoit du Royaume de ce Prince, quoique du diocéſe de Sens. Léon lui écrivit une lettre très-forte ſur ce ſujet, & l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VI ſiécle.*

* L E'O N, Evêque de Nantes en Bretagne dans le cinquiéme ſiécle. Ce fut lui qui aſſiſta au Concile d'Angers de l'an 453. Ceux qui le placent à Bourges & qui y font tenir ce Concile, ſe ſont trompez. De ſon tems, quantité de Bretons de l'Iſle de Bretagne, paſſérent dans l'Armorique l'an 458, & quelques uns d'eux s'établirent alors ou peu après, ſur les confins de Vannes du côté de Croiſil, ville du diocéſe de Nantes, ſur le bord de la mer, où la Langue qu'ils apportérent, ſi plutôt elle n'y étoit pas la même que celle qu'ils parloient, c'eſt à dire, la Celtique, ſubſiſte encore. Ce fut auſſi dans ce tems-là que Nantes ſecoua le joug des Romains. * *Supplément de Paris* 1736. Travers, *Hiſt. abbrégée des Evêques de Nantes, tome* 7.

* L E'O N, Evêque d'Agde au milieu du ſixiéme ſiécle, étoit un Prélat recommandable par ſa piété & par ſa fermeté. Le Comte Gomacharius, Gouverneur de la ville d'Agde, Arien, ayant uſurpé un bien de l'égliſe d'Agde, Léon alla le trouver & lui dit, *Mon fils, prenez garde de ne pas retenir le Patrimoine des pauvres, & craignez que les larmes de ces malheureux auſquels vous l'enlevez, ne vous attirent la malédiction de Dieu, & peut-être la mort.* Gomacharius peu ſenſible à ces juſtes remontrances, conſerva ce qu'il avoit uſurpé; mais une groſſe fiévre l'ayant peu après réduit à l'extrémité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétabliſſement de ſa ſanté, & promit de rendre le champ qu'il retenoit injuſtement. Léon pria & le Comte fut guéri, mais ſon cœur ne fut pas changé. Quelque tems après il eut une rechûte qui l'obligea à avoir de nouveau ſon recours à l'interceſſion du Prélat, avec promeſſe de rendre le champ uſurpé, & d'y en ajoûter un autre. Le Prélat répondant à ſes priéres par un refus, il ſe fit tranſporter dans un chariot vers l'Evêque qu'il força de le mener à l'égliſe; mais à peine fut-il arrivé à la porte qu'il expira. * *Supplément de Paris* 1736. *Hiſt. générale du Languedoc par les Bénédictins, l.* 5. *en l'an* 541.

L E'O N, Archevêque d'Acride, ville que Juſtinien fit réparer, & qui fut nommée *Juſtinianée*, & la même que les Turcs appellent encore *Giuſtandil*, & les autres *Ocrida.* Ce Prélat, Métropolitain de Bulgarie, ſe joignit vers l'an 1052 à Michel Cérularius, Patriarche de Conſtantinople; & l'un & l'autre écrivirent contre l'Egliſe Romaine. Le Pape Léon IX, qui la gouvernoit alors, fit refuter leurs erreurs, & envoya à Conſtantinople Humbert & Frédéric, Cardinaux; Pierre, Archevêque d'Amalphi, &c. qui excommunia Léon l'an 1055. * *Conſultez* Sigebert & Lambert d'Aſchaffembourg, rapportez par Baronius, *A. C.* 1054 *&* 1055.

L E'O N (Jean) Romain, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a été célébre dans ſon tems, & fut employé par le Pape Eugéne IV, à qui il adreſſa un Traité *de Synodo & Eccleſiaſtica poteſtate*, qu'on conſerve manuſcrit, de même que l'Hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé aux Conciles de Ferrare & de Florence. Eugéne IV le fit Evêque de Larina le 17 août 1440. On ne ſait combien il vécut depuis, mais on ne lui trouve point de ſucceſſeur avant l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

L E'O N (Jean) natif du Modénois, ſurnommé *Poëticus*; parce qu'il s'attacha fort à la Poëſie, vivoit vers l'an 1470, & compoſa divers Ouvrages. * Giraldi, *de Poët. ſui temp. Dial.* 1.

L E'O N (Henri) que Poſſevin appelle *Lengen*, & Sixte de Sienne de *Logen*, Chartreux, célébre par ſa doctrine dans le XV ſiécle, écrivit des Commentaires ſur le Pſeautier, & ſur les Morales d'Ariſtote. Il étoit de Louvain, où il fut un des premiers Fondateurs & Recteurs du Collége du Porc. Ce bon Religieux mourut l'an 1481. * Sixte de Sienne, *in Biblioth. Sacra.* Poſſevin, in *Appar. Sacro.* Boſtius, *de Vir. Illuſt. Ord. Carth. c.* 34. Dorlandus, *Chron. Carthuſ. c.* 31. Petreius, *in Biblioth. Carthuſ. p.* 135.

L E'O N (Jean) dit l'*Africain*, étoit natif de Grenade; & lorſque cette ville fut priſe l'an 1492, par les Rois d'Eſpagne Ferdinand & Iſabelle, il ſe retira en Afrique, d'où il prit le ſurnom d'*Africain.* Il apprit avec ſoin la Langue du païs à Fez, & ayant long-tems voyagé en Europe, en Aſie & en Afrique, ou par ordre de ſon Roi, ou pour ſon plaiſir, il fit en Arabe la Deſcription de l'Afrique. Depuis il fut pris ſur mer par des Pirates, & vendu à un Patron, qui le donna au Pape Léon X. Ce Pontiſe ayant connu l'érudition de Jean Léon, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui ayant fait abjurer ſa créance pour recevoir celle de Jesus-Christ, le nomma Jean Léon au batême. Le nouveau batiſé apprit l'Italien, & traduiſit en cette Langue la Deſcription d'Afrique, que Jean Florien, ou Florian, mit depuis en Latin, quoique peu fidélement. Jean Temporal, Libraire à Lyon, la traduiſit en François & l'imprima. On dit que l'original Arabe de Jean Léon, étoit dans la bibliothéque du célébre Vincent Pinelli. Marmol l'a copié preſque par tout, ſans le nommer une ſeule fois. Jean Léon avoit compoſé une Grammaire Arabe, qui étoit dans le cabinet d'un Médecin Juif, nommé Jacob Mantin, comme nous l'apprenons de Ramuſio. Il parle auſſi lui-même dans ſon Hiſtoire de divers autres de ſes Ouvrages, comme, *De rebus Mahumeticis; De lege Mahumetica; Collectio Epitaphiorum quæ ſunt in Africa; De Vitis Philoſophorum Arabum, &c.* mais de tous ces Ouvrages nous n'avons que le dernier, qu'Hottinger fit imprimer l'an 1664, à Zurich, dans ſon *Bibliothécaire*, & ſur une copie que Cavalcanti lui avoit envoyée de Florence. On dit que Jean Léon mourut vers l'an 1526. Widmanſtadius eſt le ſeul qui ait dit dans ſon Epître dédicatoire ſur le Nouveau Teſtament Syriaque, imprimé l'an 1555 à Vienne, & dédié à l'Empereur Ferdinand, que Léon retourna au Mahométiſme. * Bodin, *in Meth. Hiſt. c.* 4. Bernard Aldréte, *Antiq. Hiſp. & Afric. l.* 3. *c.* 5. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Jean Henri Hottinger, *in Biblioth.* Libertus Fromondus, *Meteor. l.* 5. *c.* 3. Voſſius, *Hiſt. Lat. l.* 3.

L E'O N (Ambroiſe) de Nole, Médecin & Philoſophe vers l'an 1520 & 1525, a laiſſé divers Ouvrages, dont les plus conſidérables ſont, une Hiſtoire de Nole en trois livres; un Traité intitulé, *Opus Quæſtionum*, imprimé à Veniſe l'an 1623, &c. * Léandre Alberti, *Deſcriptio Italiæ.* Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſtoricis Latinis.* Vander Linden, *de Scriptoribus Medicis, &c.*

L E'O N de MODE'NE ou JEHUDAH ARIE', Rabbin de Veniſe, a laiſſé un petit Traité écrit en Italien, intitulé, *Hiſtoria de riti Hebraïci, vita & oſſervanze de gli Hebrei di*

quesiti tempi. Il y explique en peu de mots ce qui regarde les cérémonies & les coutumes des Juifs. Paul Colomiez, dans sa Bibliothéque Choisie, dit que M. Simon a eu grande raison de traduire en François ce livre pour l'utilité du public; parce que nous n'en avons point qui nous instruise des Coutumes des Juifs plus exactement & en moins de mots. Il y en a deux éditions italiennes, dont la premiére est de 1637, à Paris, par les soins de Gaffarel. Mais l'Auteur l'ayant trouvée pleine de fautes, en fit une nouvelle édition à Venise l'an 1638. L'Italien en est difficile, à cause de la matiére qui nous est peu connue: ainsi il vaut mieux le lire dans la Version Françoise. M. Simon a joint dans le corps de l'Ouvrage deux supplémens, dont l'un regarde la Secte des Caraïtes, & l'autre la Secte des Samaritains d'aujourd'hui. Ces deux piéces sont fort curieuses, & ont été prises sur des manuscrits.

Léon de Modéne naquit dans la ville dont il a pris le nom. Il haïssoit fort les Chrétiens & il ne dissimuloit pas sa haine; car il leur remettoit entre les mains les découvertes qu'il avoit faites sur le nom de *Jesus Christ*, par où il prétendoit prouver qu'il étoit ou l'Antechrist ou un Dieu étranger. Pour cet effet il trouvoit le nombre de 666 dans le nom de Jesus Nazarien ישו נצרי. Il trouvoit le nombre de 612, dans les deux mots *Jésu* & *Miraim*, & il combinoit ces paroles avec celles du Deuteronome *les Dieux étrangers de la terre*, qui font aussi le nombre de 612. Enfin le mot de *Jésus* donne le nombre de 616, & ces deux mots *Elohe Nechar*, les *Dieux etrangers*, renferment le même nombre. Il a fait un Ouvrage intitulé *la Bouche du Lion*, où il a recueilli les mots qui ne sont pas tout à fait Hébreux, ni tout à fait Chaldéens dont les Rabbins se servent. C'est, *dit M. Basnage*, un Glossaire souverainement utile à ceux qui veulent entendre les Docteurs modernes. On vante fort un Poëme qu'il composa à l'âge de quatorze ans. Il mourut à Venise en 1645, âgé de soixante & dix ans. * M. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 2040.

LE'ON (Aloisius ou Louïs de) que quelques uns ont confondu avec LE'ON DE MODE'NE, de l'Ordre des Fréres Hermites de saint Augustin, Docteur en Théologie, & Professeur des saintes Lettres à Salamanque, excella dans la science de l'Ecriture Sainte. Il a fait un savant Traité Latin sur le tems de l'immolation de l'agneau typique ou figuratif, & de l'agneau réel, *De utriusque Agni typici & veri immolationis legitimo tempore*, où il examine les difficultez que l'on fait sur la derniére Céne de Notre Seigneur, & il soutient que Notre Seigneur fit la Pâque légale au soir du 14 jour de la Lune, c'est à dire, au commencement du quatorziéme selon les Juifs. Ce Traité a été imprimé à Salamanque l'an 1587, & a été depuis donné en François avec des Réflexions par le Pére Daniel. Louïs de Léon a encore fait une Explication du Cantique des Cantiques, imprimée aussi à Salamanque l'an 1589, à Paris l'an 1607 avec une Explication du 26 Pseaume, & à Venise l'an 1640; & trois livres des noms de JESUS-CHRIST. On ne doit pas omettre qu'il fut suspect d'Hérésie, & renfermé près de cinq ans dans une obscure prison, pour avoir traduit le Cantique des Cantiques en Espagnol. Les Oeuvres Poëtiques de Louïs de Léon, parurent à Madrit, *in seize*, l'an 1631, par les soins de François Quévédo de Villégas, qui les dédia au Comte-Duc d'Olivarès. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* 2. *p.* 36, 37, 38, dit que Louïs de Léon étoit né Poëte, & qu'il avoit si heureusement cultivé ses talens, qu'outre le génie extraordinaire qui paroît dans ses vers, on y trouve une grande pureté de stile, jointe avec la force & la douceur du discours. Cet Auteur mourut le 23 août 1591, âgé de 64 ans. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XVI siecle. & dans son XVII*, où il est parlé de tous ceux qui ont écrit touchant le tems de la célébration de la Pâque. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 368. *n.* 1341. édit. d'Amsterdam 1725.

LE'ON, *le Grammairien*, est Auteur de la Continuation de la Chronique de Théophane, depuis l'an 813, jusqu'à l'an 1013, qui est apparemment l'année qu'il écrivoit. Elle a été donnée par le Pére Combesis à la fin de la Chronique de Théophane, imprimée à Paris l'an 1655. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du onziéme siécle.*

LE'ON (Pierre Ciéça de) sortit de l'Espagne sa patrie, à l'âge de 13 ans, pour aller en Amérique, où il séjourna 17 ans. Il s'y appliqua à étudier les mœurs des Habitans du païs. C'est principalement sur cela que roule son Histoire du Pérou, dont il n'y a que la premiére partie d'imprimée, à Séville, l'an 1553. Il l'avoit commencée l'an 1541, & il la finit l'an 1550, étant à Lima, ville capitale du Pérou, âgé de 32 ans. Cet Ouvrage a été traduit en Italien, & imprimé à Venise l'an 1557. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Ciéça, *Proœmio.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, seconde édition, 1702.

* LE'ON (Aelsius Edouard) Frison, a composé en vers héroïques la Description de la Frise, & l'a dédiée au Seigneur de Zuichem: & un Poëme de félicitation pour François de Valois Duc d'Anjou. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 31.

LE'ON (Louïs) surnommé *le Padouan.* *Voyez* PADOUAN (Le)

LE'ON (Sibrand) *Voyez* SIBRAND LE'ON.

LE'ONARD (Saint) Solitaire en Limosin, dans le sixiéme siécle. On dit qu'il fut un des François qui se convertirent du tems de Clovis; qu'il fut tenu sur les fonts par ce Prince, élevé & instruit par saint Remi, Archevêque de Rheims; qu'il vint à la Cour d'un des fils de Clovis, & que l'ayant quittée il se retira dans l'Abbaïe de Micy; qu'ensuite il se retira dans le Limosin, où il bâtit un monastére qui eut le nom de *Nobiliac* ou *Noüailles*, parce que le fonds sur lequel il étoit bâti, lui avoit été donné par Childebert, Roi d'Austrasie. C'est à présent une petite ville à cinq lieues de Limoges, que l'on appelle *saint Léonard-le-Noblat.* Il ne reçut dans son monastére qu'un petit nombre de Solitaires, qui vivoient comme lui dans une grande pauvreté, parce qu'il employoit les revenus de la Terre que le Roi lui avoit donnée, à nourrir des pauvres, & à racheter des captifs. On ne sait point l'année de sa mort, arrivée vers le milieu du sixiéme siécle. Son culte a été établi en France & en Angleterre, & on fait mémoire de lui au cinquiéme de novembre; mais l'Histoire de sa Vie écrite par un Anonyme est pleine de faussetez & de fables. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de novembre.*

LE'ONARD d'ABECK. *Cherchez* ECHIUS.

LE'ONARD d'UDINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, s'appelloit *Mattei*, de son nom de famille. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il étoit déja célébre en 1428, ayant été nommé cette année-là Recteur du Collége de Bologne, après avoir professé la Théologie; & il vivoit encore après 1463, ayant publié un Traité *de Sanguine Christi in triduo mortis effuso*, à l'occasion d'une dispute qui s'éleva cette année-là. Ce Traité a été imprimé en 1617, à Venise. C'étoit un des plus célébres Prédicateurs de son tems. Eugéne IV, & toute la Cour Romaine l'écouta plusieurs fois avec plaisir l'an 1535, à Florence. Il eut aussi divers emplois dans son Ordre, & fut Provincial de la Basse Lombardie. Ses Sermons des Saints furent imprimez dès l'an 1466, à Udine. Il les avoit mis en ordre dès l'an 1446, à la priére des Habitans de cette ville, & on en a fait plusieurs éditions depuis. On imprima à Lyon l'an 1496, ses Sermons des Dimanches & de quelques Fêtes; & à Paris en 1477, ses Sermons de Carême, *de Legibus animæ fidelis, simplicis & devotæ.* Les uns & les autres ont été réimprimez plusieurs fois. On a encore de lui les Lieux Communs des Prédicateurs: le reste de ses Ouvrages est conservé dans quelques Bibliothéques. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

* LE'ONARD (Thomas) né à Utrecht en 1600, publia à Cologne en 1642, un Thrésor du Rosaire. * Valére André, *in Fastis Lovaniensibus.*

LE'ONARD de VINCI, Peintre. *Cherchez* VINCI.

LE'ONARDI (Jean) instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers de la Mére de Dieu, de Luques, naquit l'an 1541, à Décimo, bourg de la dépendance de la République de Luques, de parens qui vivoient de leur bien, & qui eurent soin de cultiver ses bonnes inclinations. Après qu'on lui eut fait prendre une legére teinture de la Langue Latine à la campagne, on l'envoya à Luques, pour apprendre le métier d'Apothicaire, ce qu'il fit avec soin; mais ayant résolu ensuite de s'engager dans l'état ecclésiastique, il reçommença ses études à l'âge de vint-sept ans, & étant âgé de trente, il reçut la Prêtrise au mois de décembre l'an 1571. Ses premiers soins alors furent d'engager quelques uns de ses amis à assister à des conférences spirituelles, que faisoit un Religieux de l'Ordre de saint Dominique: ce fut lui même ensuite qui fit ces conférences avec beaucoup de succès. L'Evéque de Luques le chargea aussi de prendre de justes mesures pour l'instruction de la Jeunesse, à l'usage de laquelle il composa un Catéchisme, dont on se sert encore dans ce diocése; & son zéle attira auprès de lui quelques Prêtres pieux, & des premiéres Maisons de Luques, avec qui il se mit sous la conduite des Religieux de saint Dominique. Tant que Léonardi parut n'avoir en vue que d'animer les Ecclésiastiques à prendre un soin particulier de l'instruction de la Jeunesse, toute la ville de Luques rendit à son mérite toute la justice possible; mais dès qu'on entendit parler d'une Congrégation, dont cette instruction devoit être la principale fin, presque tout le monde se déclara contre lui, & il n'y eut que le Sénateur Nicolas Narducci, mort Gonfalonier de la République, & l'Evéque de Luques, qui le protégérent. Celui-ci érigea canoniquemement la Congrégation le huitiéme mars 1583, & lui donna le titre de Clercs Séculiers de la Bienheureuse Vierge, & peu après approuva les Constitutions dressées par Léonardi, qui en fut le premier Supérieur sous le nom de Recteur. Quelques affaires l'ayant obligé d'aller à Rome, il ne put plus depuis rentrer dans Luques, qu'à chaque fois il n'obtint une permission du Sénat; mais en récompense le Pape Clément VIII, lui donna des marques de son estime, non seulement en donnant un établissement à sa Congrégation dans Rome, mais en employant le pieux Fondateur en 1596, à la réforme des Moines du Mont-Vierge, & en 1601, à celle de l'Ordre de Vallombreuse. Le Grand Duc de Toscane, qui étoit aussi très-persuadé de son mérite, le commit à la visite du Mont-Sénaire, qui est le Chef-d'Ordre des Servites. Enfin, après avoir travaillé avec un soin infatigable à affermir solidement sa Congrégation, malgré la haine des Luquois, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir engagé par des vœux à une vie pauvre & laborieuse, les jeunes Ecclésiastiques des meilleures familles de la ville, il mourut à Rome d'une maladie contagieuse le huitiéme octobre 1609, étant âgé de 69 ans. * Louïs Maracci, *Vita del Vener. P. Giovanni Leonardi.*

* LE'ONARDI (Lupercio ou Lobergo) LE'ONARDI (Barthélemy) fréres, Poëtes Espagnols. Le premier fut Gentilhomme de la Chambre du Cardinal Albert d'Autriche, Archevêque de Toléde, & Sécretaire de l'Impératrice Marie d'Autriche, qui mourut à Madrit, parmi les Sœurs Déchaussées de S. François. L'autre fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sarragosse, Aumonier de la même Impératrice, & Recteur de Villa Hermosa. Les Poësies de ces deux Auteurs furent imprimées ensemble après la mort de l'un & de l'autre. Nicolas Antonio prétend que les Poësies de ces deux fréres sont beaucoup au dessus de tous les éloges qu'on en pourroit faire, soit que l'on considére la pureté de leur stile, la beauté & la richesse de leurs expressions, leur facilité, leur douceur, leurs agrémens, & en même tems la force & les nerfs de leurs discours; soit qu'on veuille avoir égard à l'érudition & au jugement qui régne

dans

dans leurs vers. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p.* 194 & 195. *n.* 1497. édit. d'Amsterdam, 1725.

L E'O N A R D I (Thomas) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit à Mastricht vers la fin du XVI siécle. Il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain l'an 1642, fut Prieur de diverses maisons, & étoit Provincial lorsqu'il mourut le premier septembre 1667. Il étoit alors âgé d'environ 72 ans. On a de lui un livre intitulé *Christus Crucifixus*, imprimé à Bruxelles en 1648, & trois autres de Controverse: le premier est une exposition de la doctrine de S. Thomas, *de prima hominis institutione, ejus per peccatum corruptione, & per Christum reparatione*, contre un Docteur Luthérien, qui avoit prétendu prouver que le saint Docteur avoit enseigné ce qu'on lisoit dans la Confession d'Ausbourg. Ce livre parut à Bruxelles en 1661, *in folio*. Le second est une réponse à un Ecrit publié par Jean de Hamerstede, Ministre à Maitricht, sous le titre de *Capucinus excapuciatus*. Cette refutation irrita tellement les Calvinistes, que quelque tems après ils auroient arrêté Léonardi, s'il n'avoit pris la fuite. Le Ministre répondit, & Léonardi repliqua encore, par ce livre, *Unicæ Christi Sponsæ*, &c. *integritas & sanctitas. Calvinismus de violata mystici thori fide clare convictus*. Ces deux livres furent imprimez en 1662 & 1664, à Louvain. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* L E'O N B E R G, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle est dans le Duché de Wirtemberg, à l'ouest-nord-ouest de Stutgard, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. En 1248, Eberard, Comte de Wirtemberg la fonda & l'entoura de murailles. En 1635, après la bataille de Nortlingue, les Impériaux s'étant emparez de tout le Wirtemberg, le Général Gallas eut pour sa part Léonberg & Boblingen; mais à la paix de Westphalie, il fut obligé de les restituer au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crusius, *Annal. Suev. l.* 2. *partie* 3. *c.* 6. *Hist. Eph. Wurtemb. ad an.* 1635.

L E'O N C E, Arien, Prêtre, puis Evêque d'Antioche, avoit été Disciple de saint Lucien, Martyr. Pour se délivrer des tourmens, il sacrifia aux idoles durant la persécution de Dioclétien. Depuis il se fit lui même Eunuque, pour pouvoir demeurer sans soupçon, & contre les Canons, avec une jeune fille nommée Eustolie qu'il aimoit éperdûment, & que Nicéphore nomme entre celles qui sacrifiérent aux idoles. Eustathius d'Antioche l'ayant sçu, dégrada Léonce qui se jetta parmi les Ariens, où il fut consideré. En effet, dans le Concile que ces Hérétiques assemblérent à Antioche l'an 349, ils dépossédérent Etienne, Patriarche de cette ville, & mirent en sa place Léonce, qui mourut l'an 358. * S. Athanase, *Apolog. de fuga*. Socrate, *l.* 2. Théodoret, *l.* 2. Nicéphore, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 311. 325. 347. 356.

L E'O N C E, Evêque de Césarée en Cappadoce, fleurit dans le quatriéme siécle. Il soutint par son zéle les Chrétiens pendant la persécution, assista au Concile d'Ancyre l'an 314, & à celui de Nicée l'an 325. Les Ariens prétendoient qu'il avoit été de leur parti; mais saint Athanase soutient qu'il a toujours défendu la Foi Catholique. Il convertit au Christianisme le pére de saint Grégoire *de Nazianze*. Le nom de Léonce ne se trouve ni dans les Ménologes des Grecs, ni dans les anciens Martyrologes. Baronius l'a inséré dans son Martyrologe au 13 de janvier. * S. Athanase, *Orat. contra Arianos. Gregorii Nazianzeni Vita*. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier*.

L E'O N C E, Philosophe Athénien dans le cinquiéme siécle, éleva avec beaucoup de soin sa fille Athénaïs, qui étoit parfaitement belle. Il crut que l'excellente éducation qu'il lui avoit donnée, & sa beauté naturelle devoient lui tenir lieu de succession; & par son testament il institua ses héritiers deux fils qu'il avoit, à l'exclusion de leur sœur. Cette injustice fut la cause du bonheur d'Athénaïs; car étant allée à Constantinople pour implorer la protection de Pulchérie, cette Princesse fut si charmée de son esprit & de sa beauté, qu'elle la fit épouser à l'Empereur Théodose *le Jeune* son frére, l'an 421. * Socrate. Evagre. Nicéphore. Ménage, *Histor. Mulier. Philos.*

L E'O N C E (Saint) Evêque de Fréjuls dans le quatriéme & le cinquiéme siécle, succéda, selon l'opinion commune, à Acceptus, au sujet duquel le Concile de Valence fit un Décret contre ceux qui s'accusoient d'un crime capital, pour se donner une exclusion canonique, ce que la même assemblée fit savoir au Clergé & au peuple de Fréjuls; mais il y a plus d'apparence qu'il succéda à Quilien ou Guilien après l'an 405. Cassien dédia les dix premiéres de ses conférences à Léonce. Il avoue dans la préface, qu'il a composé les douze livres des Institutions des Moines, & entrepris ses conférences à la priére de S. Castor; & que ce saint Pontife étant mort, cet Ouvrage est dû à Léonce, puisqu'il étoit uni particuliérement avec Castor par les liens fraternels, & par la dignité de l'épiscopat. Ce Castor étoit Evêque d'Apt & natif de Nimes, comme on le voit par la Légende de l'église, qui en fait la Fête au mois de décembre: ce qui fait croire que S. Léonce étoit frére de S. Castor, & que la ville de Nimes étoit leur commune patrie. Les Papes Boniface & Céléstin I, font mention de lui dans leurs Epitres aux Evêques des Gaules; & S. Léon *le Grand* le nomma l'an 445, comme Doyen des Evêques, pour exercer les fonctions de Métropolitain. Ce fut au sujet de S. Hilaire d'Arles. La tradition de l'église de Fréjuls le reconnoit pour Martyr; mais les preuves dont on appuye cette tradition sont trop foibles. Nous ne disons rien de l'Epitre de Sidoine Apollinaire, *Epist.* 3. *l.* 6, à Léonce, qu'on croit être celui de Fréjuls, ni de celle du Pape Hilaire au sujet d'Ingénuus d'Ambrun, qui se plaignit au Synode tenu à Rome l'an 465, des usurpations d'Auxanius de Céméle. On peut consulter là-dessus Joseph Antelmi, Chanoine de Fréjuls, dans l'Ouvrage qu'il a donné au public, *De initiis Ecclesiæ Forojuliensis*. On est encore en peine de fixer le tems de l'Episcopat de Saint Léonce. Saint Hilaire nous assure, dans l'Oraison Funébre de Saint Honoré, premier Abbé de Lérins, & depuis Archevêque d'Arles, qu'il ne s'établit dans cette Isle déserte, que pour avoir la consolation d'être auprès de S. Léonce: *Sancti ac Beatissimi in Christo Viri Leontii oblectatus vicinia & caritate constrictus*. On suppose que ce Saint étoit déja Evêque, quoique Saint Hilaire n'en parle point; & que Saint Honoré vint à Lérins environ l'an 375. J'ai plusieurs raisons qui me persuadent, que Saint Léonce ne fut Evêque qu'au commencement du cinquiéme siécle. * Baronius, *in Annal.* Du Saussay, *in Martyrol. Gall.* Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Guesnay, *Vita Joh. Cassiani*. Du Four, *in Vita sancti Leontii*. Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidonium Apollinarem*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

L E'O N C E, Evêque d'Arles, sur la fin du cinquiéme siécle, est différent de ceux que nous venons de nommer.

L E'O N C E, Evêque d'Arabisse, ville d'Arménie, Auteur de deux Oraisons touchant la Création, & le Lazare ressuscité. * Photius en fait mention, *Cod.* 272.

L E'O N C E, Patrice d'Orient, se fit couronner Roi sous l'Empire de Zénon l'an 482. Vérine femme de Léon l'*Ancien*, qui favorisoit son usurpation, le fit proclamer hors des portes de la ville de Tarse en Cilicie, où elle avoit été réléguée, & délivrée par Illus, complice de cette revolte. L'un & l'autre furent punis de leur rebellion, & Léonce battu en plusieurs rencontres, fut contraint de se renfermer dès l'an 484, dans un château, où il soutint un siége de près de quatre ans: enfin s'étant rendu, il eut la tête tranchée l'an 488. On a des médailles de ce Léonce. * Nicéphore, *l.* 16. Evagre, *l.* 3. Jornandès, &c.

L E'O N C E I, Evêque de Bourdeaux, dans le cinquiéme siécle, vivoit l'an 480. Sidoine Apollinaire parle de lui, aussi bien que Fortunat, qui rapporte son Epitaphe, *l.* 4. *c.* 9.

L E'O N C E II, Evêque de Bourdeaux, sorti d'une illustre famille d'Aquitaine, avoit exercé des emplois très-considérables dans le monde, où il avoit épousé *Placidine*, parente des Empereurs. Depuis, s'étant séparé d'avec elle, pour se donner plus parfaitement à Dieu, il fut choisi pour gouverner l'église de Bourdeaux, & se trouva à divers Conciles. Dans le troisiéme de Paris, les Evêques avoient défendu à tous les Clercs de se servir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiscopat. Un certain Emérite négligea cette défense, & par la faveur de Clotaire I, fut fait Evêque de Saintes, contre le consentement du Métropolitain, de ses Suffragans & du Clergé. Après la mort du Roi, Léonce de Bourdeaux assembla un Synode dans la même ville de Saintes, où Emérite fut déposé, comme ordonné contre les formes canoniques, & Héraclius mis en sa place l'an 563. Le Roi Chérebert, fils de Clotaire, n'approuva pas ce zéle de Léonce, qui n'en fut pas moins estimé. Vénance Fortunat dans son Epitaphe, a laissé à la postérité un monument éternel de sa vertu. Léonce mourut sur la fin du sixiéme siécle, après s'être encore trouvé au quatriéme Concile d'Orléans l'an 541, & à ceux de Paris de 555 & 557. * Grégoire de Tours, *Hist. l.* 4. *c.* 26. *de Gloria Martyrum, c.* 65. Fortunat, *l.* 4. *c.* 9. Christophle Brower, *in Not. ad Fortun.* Elie Vinet, *in Antiq. Burdig.* Claude Robert & Sainthe-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1.

L E'O N C E, *Scholastique*, c'est à dire, Professeur, ou comme veulent quelques autres, Prêtre de l'église de Constantinople, vivoit dans le sixiéme siécle. Il fut depuis Solitaire de la nouvelle Laure de S. Sabas, dans la Palestine. Il a fait un Traité du Concile de Chalcédoine divisé en dix chapitres, qu'il appelle *Actions*, dans lequel il a donné la liste des Evêques d'Alexandrie, & l'a continuée jusques à S. Euloge, qui a fleuri dans l'Eglise depuis l'an 581, jusqu'en l'an 608: ainsi il faut que cet Auteur ait écrit vers la fin du sixiéme siécle; car s'il avoit écrit depuis la mort du même S. Euloge, il auroit parlé de son successeur. Ses Ouvrages ont été recueillis dans la Bibliothéque des Péres. Outre le Traité du Concile de Chalcédoine, on lui en attribue un autre des Sectes des Hérétiques, trois livres contre les Eutychiens & les Nestoriens; deux contre les Apollinaristes, & d'autres que le P. Turrian a traduits de Grec en Latin. Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres, & dans le quatriéme volume des Anciennes Leçons de Canisius. * Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *c.* 28. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle*.

☞ Quelques Auteurs ont cru que ce Léonce pourroit être celui dont S. Basile fait mention dans la Vie de S. Sabas, Abbé, *ch.* 9. & dans celle de S. Quiriace Anachoréte; mais comme celui-ci étoit Origéniste & Sectateur de Théodore de Mopsueste, & qu'au contraire Léonce *le Scholastique* a écrit contre tous ces Chefs de parti, il ne faut pas croire qu'il soit le même. Vossius se persuade qu'il pourroit être le même qui fut Evêque dans l'Isle de Cypre; mais si Léonce de Constantinople est mort avant l'an 588, il ne peut pas être le même que l'autre, qui a vécu jusqu'en l'an 620. Il y a plus d'apparence que ce Léonce est celui qui a écrit, *de duplici Natura in Christo, contra Hæresim Monophysitarum*, avec une Dispute contre un Philosophe Arien. Ce qu'on trouve manuscrit dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne en Autriche.

L E'O N C E ou L E'O N T I U S, Evêque de Napoli, dans l'Isle de Cypre, qui est *Lemisse* ou *Némosie*, & non pas Famagouste, comme quelques Auteurs l'ont cru, vivoit au commencement du septiéme siécle, vers l'an 620. Il est cité avec honneur dans le septiéme Concile, *Acte* 4. On y rapporte un long fragment, que l'on dit être tiré du cinquiéme livre d'une Apologie pour les Chrétiens, contre les Juifs. Il y soutient que l'on n'adore ni les croix ni les images; mais qu'on leur rend des respects extérieurs qui se rapportent à Dieu & à Jesus-Christ. On remarque au même endroit qu'il est Auteur de la Vie de S. Jean l'*Aumonier*, de celle de S. Siméon *le Simple*, & de quelques autres

tres Ouvrages, & qu'il a vécu fous l'Empereur Maurice. Le Pére Combefis nous a donné deux Homélies de cet Auteur; l'une fur le Bienheureux Siméon, quand il prit Jesus-Christ entre fes bras; & une fur la Fête qui fe fait entre Pâques & la Pentecôte, le mécredi de la quatriéme femaine d'après Pâques. Sixte de Sienne lui attribue un Traité contre les Iconoclaftes, qui ne peut être de lui, puifque la doctrine des Brife-images n'a éclatté que fous l'empire de Léon III, qui y parvint feulement l'an 716. * Sigebert, *de Vir. Illuft. c.* 57. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Gretfer, *Hortus Crucis.* Voffius, *de Hift. Græc.* Rofweide, *in Not. ad l.* 1. *de Vit. Patrum.* Poffevin, *in Appar. Sacro, &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du feptiéme & huitiéme fiécles.*

LE'ONCE, Patrice d'Orient, puis Empereur, avoit donné des marques de fon courage contre les Barbares fous l'Empire de Juftinien *Rhinotméte*, qui lui avoit donné la conduite de fon armée. Quelque tems après, fes envieux le mirent mal dans l'efprit de l'Empereur, qui le fit arrêter, & le tint trois ans en prifon, jufqu'en l'an 694 ou 695, qu'en ayant été tiré, il dépofféda Juftinien, & fe mit fur le thrône. Il gouverna l'Empire jufques vers l'an 698, que Tibére *Abfimare* lui fit couper le nez & les oreilles, & le confina dans un monaftére. Depuis, Juftinien s'étant rétabli par le fecours des Bulgares, fit couper la tête à Léonce l'an 705. * Théophane & Cédréne, *in Græc. Annal.*

LE'ONCE *de Conftantinople*, l'un des Continuateurs de Théophane, compofa les Vies de Léon l'*Arménien*, de Michel *le Bégue*, de Théophile, de Michel fon fils, & de Léon *le Sage.* Cet Ouvrage, tiré de la Bibliothéque du Cardinal François Barberin, a été mis dans le Corps de l'Hiftoire Byzantine.

LE'ONCE, fille de Léon I, Empereur d'Orient. *Voyez* l'article de cet Empereur.

LE'ONCE, Courtifane. *Voyez* LEONTIUM.

LE'ONCLAVIUS. *Voyez* LE'UNCLAVIUS.

LE'ONDARI, & LARISSA, petite ville de la Morée. Elle eft dans la Tzaconie aux confins du Duché de Clarence, à la fource de la riviére de Rifo, & à quatre lieues de Dimizana vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ONDARI. *Cherchez* ME'GALOPOLIS.

LE'ONDOUL, ville. *Cherchez* LE'ON (Saint Paul de)

LE'ONESSA, bourg du Royaume de Naples, eft dans l'Abruffe Ultérieure, aux confins du Duché de Spoléte, & à deux lieues de Citta Ducale vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LE'ONI ou LIONI, famille noble de Venife, d'une grande ancienneté. Dès l'an 737, on trouve un Dominique Léoni, qui fut fait par la République *Magifter Militum.* Depuis ce tems-là, plufieurs de cette famille ont été élevez à la dignité de Procurateurs de S. Marc, Nicolas en 1355; André en 1473; en 1496, Nicolas II, qui eut auffi l'honneur d'être Doge de Candie; Nicolas III, en 1493; André II, en 1522. Cette famille portoit un lion dans fes armes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Léo Matina, *in Ducali Regia.* Amelot de la Houffaye, *Hift. du Gouvernement de Venife, p.* 544.

LE'ONI (Denys) natif de Lecce, dans le Royaume de Naples, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, s'eft rendu illuftre dans fa patrie, où il vivoit encore en 1670, ayant été reçu Docteur en Théologie dès l'an 1629. Il a fait imprimer à Lecce en 1665 une Logique, & en 1670 une Phyfique. On imprima auffi en 1651, & en 1655, deux volumes *in folio*, de Differtations fur quelques Queftions de la premiére partie de la Somme de S. Thomas; & en 1671, le troifiéme volume de ces Differtations parut à Naples. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'ONI (Pierre) de Spoléte, Aftrologue & Médecin célébre, eut tant de déplaifir, felon quelques Hiftoriens, d'avoir laiffé mourir par fa faute Laurent de Médicis l'an 1492, qu'il fe jetta dans un puits. D'autres difent qu'il y fut précipité malgré lui. Un Auteur moderne ne fait point de difficulté de l'affurer, & ajoûte que ce favant homme ayant connu par l'Aftrologie qu'il devoit être noyé, évita les riviéres avec un foin extrême. Il avoit même refufé plufieurs fois de vifiter Laurent de Médicis, parce qu'il y avoit un pont à paffer pour l'aller trouver. Enfin il s'y réfolut, paffa ce pont, & eut le déplaifir de voir mourir ce Prince entre fes bras. On crut que c'étoit par la faute de Léoni, qui s'étoit oppofé aux remédes dont on avoit voulu fe fervir. Pierre II de Médicis, pour s'en venger, l'arrêta au fortir de la chambre du défunt, & le précipita dans un puits qui fe trouva dans une Cour du Palais. Paul Jove a fait fon éloge parmi ceux des Hommes de Lettres. Pierre Léoni s'étoit diftingué dans les plus célébres Univerfitez d'Italie, & avoit compofé un Traité *De Urinis.* Ange Politien, qui étoit préfent, raconte la chofe autrement, & témoigne dans l'une de fes lettres, que Léoni, de déplaifir de n'avoir fçu guérir ce Seigneur, comme il fe l'étoit promis, fe noya lui même. * Varillas, *Anecdotes de Florence.* Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiftoire & de Littérature, tome* 2. édit. de Rotterdam, 1700.

LE'ONIC. *Voyez* LE'ONICUS.

LE'ONICE'NE (Nicolas) de Vicence, Médecin, Philofophe & Orateur, qui a écrit fur Diofcoride, floriffoit à Ferrare dans le XV fiécle, & mourut l'an 1524, âgé de 96 ans. Il enfeigna pendant plus de 60 ans la Médecine à Ferrare, & fut le premier qui traduifit les Oeuvres de Galien. Nous avons divers Ouvrages de fa façon, *De Plinii & plurium aliorum Medicorum, in Medicina erroribus; Epiftolæ, &c.* * Juftus, *in Chron. Medic.* Caftellan, *in Vit. Illuft. Medic. &c.*

LE'ONICUS (Nicolas) floriffoit en 1524, & mourut en 1531. Paul Jove dit que c'eft le premier des Philofophes Latins qui ait expliqué en Grec Ariftote à Padoue. Il a commenté quelques Ouvrages de ce Philofophe. Il traduifit en Latin l'explication de Proclus fur le *Timée* de Platon. Erafme dit que Léonicus avoit pénétré dans les lieux les plus fecrets de la Philofophie, fur tout de celle de Platon; qu'il voulut imiter les Dialogues de Platon & de Cicéron; & qu'il avoit autant d'éloquence, qu'on en pouvoit exiger d'un tel Philofophe; que c'étoit un homme de bonnes mœurs, d'un profond favoir, & qui ne fe piquoit pas d'être Cicéronien. On a encore d'autres Traductions de quelques Ouvrages anciens, comme du Traité de Ptolomée fur les étoiles fixes; &, fi l'on en croit M. Huet, *de Clar. Interpr. l.* 2, toutes fes Traductions font exactes & châtiées.

* LE'ONIDA (Fabio) paffoit pour un des meilleurs Poëtes d'Italie, durant fon fiécle, fur tout pour la Poëfie Latine. On a de lui en cette Langue le *Gémiffement du Pénitent*, divifé en fept Odes, qui font comme autant de paraphrafes des fept Pfeaumes de la Pénitence; des Paraphrafes fur quelques autres Pfeaumes & quelques Cantiques, & deux volumes de Poëfies Latines. Tous les vers Lyriques qu'il a compofez en Italien fe divifent en deux parties. Il a fait outre cela un petit Poëme à la louange de S. Grégoire, en ftances de huit vers, fous le titre de *Rome délivrée de la pefte.* Léonida mourut d'apoplexie. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 52. *& fuiv. n.* 1424. édit. d'Amfterdam, 1725.

LE'ONIDAS, I. de ce nom, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit courageufement le Détroit des Thermopyles contre une armée effroyable de Perfes conduite par Xerxès, & avec trois cens hommes s'oppofa à leur paffage la premiére année de la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant Jesus Christ. Avant que de tenter cette entreprife il étoit réfolu d'y mourir avec les fiens, qui fe dévouérent pour le falut de toute la Gréce, & qui y périrent effectivement avec lui, accablez par le nombre, mais fûrs d'une gloire immortelle. On dit que quand Léonidas partit de Sparte, fa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander? *Rien*, répondit-il, *finon que tu te remaries après ma mort à quelque brave homme, qui faffe des enfans qui me reffemblent.* Comme quelcun lui rapportoit, pour l'étonner, que le foleil feroit obfcurci des fléches des Perfes, *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre.* Xerxès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'Empire de la Gréce, *J'aime mieux mourir pour mon païs*, dit-il, *que d'y commander injuftement.* On lui demandoit pourquoi les braves gens préféroient la mort à la vie? *Parce qu'ils tiennent celle-ci de la fortune*, dit-il, *& l'autre de la vertu.* On ignore combien d'années a régné Léonidas. *Voyez* la Table Chronologique dans l'article de LACE'DE'MONE. * Hérodote, *Polymnia, ou livre* 7. Juftin, *l.* 2. Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 32. Plutarque. Diodore. Eufébe, &c. Jean Meurfius, *de regno Laconico, c.* 12.

LE'ONIDAS II, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, ou Euryfthénides, fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléoméne II, fut Collégue d'Agis, fils d'Eudamidas, & fuccéda à Arée II. On ne fait pas en quelle année ce fut: tout ce qu'on peut conjecturer, c'eft qu'il régnoit dès la CXXI Olympiade, & 256 ans avant Jesus Christ. Il fut chaffé par Cléombrote, fon gendre, & fut rétabli la troifiéme année de la CXXXV Olympiade, & 238 ans avant Jesus Christ. *Confultez* la Table Chronologique, dans l'article de LACE'DE'MONE. * Jean Meurfius, *de Regno Laconico, c.* 14. Sigonius, *de temp. Regum Lacedæmon.*

LE'ONIDAS, ami de Parménion, fut Chef de la Compagnie qu'Alexandre *le Grand* compofa de ceux qui s'étoient plaints de la mort de ce Général, & qui le regrettoient. * Quinte-Curce, *l.* 7. *c.* 2, ou, *felon l'édition in Ufum Delphini, c.* 8.

LE'ONIDE, Philofophe & Martyr d'Alexandrie, pére d'Origéne, éleva fon fils avec un foin extraordinaire. Il fut arrêté prifonnier au commencement de la perfécution de l'Empereur Sévére vers l'an 203. Origéne vouloit le fuivre; mais fa mére l'en empêcha en cachant fes habits. Léonide eut la tête tranchée le 22 d'avril. * Eufébe, *Hift. l.* 6. *c.* 1. *&* 2. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

LE'ONIDE'S, de Byzance, fils de Métrodore, a écrit fur la Pêche & fur les Animaux. Elien en fait mention dans *l'Hiftoire des Animaux, l.* 2. *ch.* 6: *l.* 12. *ch.* 42: *l.* 17. *ch. dernier.*

LE'ONIDE'S, de Rhodes, Philofophe Stoïcien. Strabon en parle au *livre* 14. Tzetzès le cite dans fes Scholies fur Lycophron. Héfychius en fait mention, & Vitruve *dans fa Préface du l.* 7. Il eft fait mention d'un autre Le'onide's, qu'Athénée dit avoir écrit touchant les peuples de l'Attique.

LEONIN (Albert) d'Utrecht. *Voyez* LEEUWE (Albert)

LE'ONINUS ou en Flamand DE LEEWE (Engelbert ou Engelbrecht) natif de Bommel, Chanchelier de la province de Gueldre, où il avoit pris naiffance dans le XVI fiécle, enfeigna le Droit à Louvain avec tant de capacité, qu'on le confultoit de toutes parts. Le Cardinal de Granvelle, Marguerite Ducheffe de Parme, Guillaume Prince d'Orange, & les perfonnes les plus confidérables du Païs-Bas, prenoient ordinairement fes avis. Il entra depuis dans les deffeins du Prince d'Orange, fe déclara pour la nouvelle République des Etats Généraux, & contribua à fon établiffement. On le fit Chancelier de Gueldre, on l'envoya Ambaffadeur en France, & on l'employa dans les plus grandes affaires. Ce favant homme mourut à Arnheim le 30 novembre 1598, âgé de 79 ans, & laiffa divers Ouvrages, *Centuria Confiliorum; Oratio habita in conventu Ordinum Generalium; Emendationum, five Obfervationum libri feptem; Prælectiones ad Tit. Cod. de Jure Emphyteutico; Item ad lib.* 9. *Cod. in quo tituli & leges omnes ad inftar proceffus criminalis explicantur; Commentarius ad Tit. D. de Ufufructu; Notæ in quinque libros Decretalium; Commentarius in libros* 5. 6. 7. *&* 8 *Pandectarum; Differtatio de Trapezitis Belgii.* Il a auffi laiffé encore deux autres Centuries de Confeils; *Notæ in quinque libros Decretalium, juffu Gregorii XIII congeftæ; Commentarius in libros quintum, fextum, feptimum*

&

& *octavum Pandectarum; Dissertatio de Trapezitis Belgii*, vulgo *Lombardis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 197 & *suiv.* De Thou, &c.

* LEONIUS (Jean) en Flamand *Johan de Leeuw*, né à Liége, Jésuite, Religieux Observateur du culte de la Sainte Vierge, fut le premier qui institua à Rome, en 1568, le Consistoire de la Vierge, & qui en dressa les régles qui ont été approuvées des Papes. Il mourut à Turin. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 527.

* LEONIUS (Jean) en Flamand *Johan de Leeuwis*, ou *Jan de Leeuw*, Moine d'Affligem, a laissé en Flamand les Ouvrages suivans, *des Dix Commandemens; de l'Oraison; de l'Inspiration; de l'ardent Amour de Dieu; Des trois Mages; De la différence entre la génération naturelle & la surnaturelle; de l'Election divine; des sept Calamitez; De sept Signes du Zodiaque dans un sens spirituel; de l'Origine de toutes choses; Des neuf Chœurs d'Anges; de la Pauvreté en esprit; Contre l'erreur de M. Eckard; de la Manducation spirituelle du corps de Jesus Christ; des huit Beatitudes; des Jugemens*, &c. Il mourut en 1367, le jour de la Fête de Ste Agathe. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 527.

LEONOR d'ORLEANS, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchâtel, &c. Pair, Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Picardie, fils de FRANÇOIS d'Orléans, Marquis de Rotelin, & de *Jacqueline* de Rohan, recueillit l'an 1551 la succession de François, Duc de Longueville son cousin. Depuis il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557. Il se trouva à la journée de Montcontour l'an 1569, au premier siége de la Rochelle l'an 1573, & mourut à Blois au mois d'août de la même année, âgé de 33 ans. Ce Prince avoit épousé, l'an 1563, *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, veuve de *Jean* de Bourbon, Comte d'Enguien, & fille unique de *François* de Bourbon, Comte de S. Paul, & d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, morte le septiéme avril 1601, dont il eut des enfans, rapportez à l'article d'ORLEANS-LONGUEVILLE.

LEONOR, nom de femme. *Voyez* ELEONOR ou ELEONORE.

LEONORE (Saint) Evêque régionaire en Bretagne, dans le sixiéme siécle, étoit né dans le Païs de Galles, & y fut élevé dans un monastére par S. Eltut. Il passa en Bretagne, & fut ordonné Evêque régionaire de ce païs. Il fit un voyage à Paris, où il fut bien reçu par le Roi Childebert. Etant retourné en Bretagne, il prêcha dans le païs qui étoit sous l'obéissance de Rigwald. Un autre Seigneur nommé Commor, ayant fait tuer Rigwald, & enlevé sa femme, s'empara de ses Etats, & chassa son fils Judwal. Léonore fit sauver celui-ci, & vint à la Cour de France, où il obtint le rétablissement de ce jeune Prince dans les Etats de son pére. On ne sait point l'année de la mort de Léonore. * *Anonym. apud* Du Chêne, *Historia Francorum.* Usserius, *Britannia Eccl. Vita Samsonis.* Baillet, *Vies des Saints*, au *premier juillet.*

LEONTARI. *Cherchez* MEGALOPOLIS.

LEONTIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

LEONTIN ou LEONTAIN (Alain) Président de la Chambre de Justice du Royaume de Sicile l'an 1285, fut l'Auteur des Vêpres Siciliennes. Il voulut ensuite se réconcilier avec les François; mais les Siciliens l'ayant découvert, le firent arrêter par les Aragonois, qui le firent périr en prison pour récompense de ses trahisons. * Louis de Mayerne Turquet, *Hist. d'Espagne.*

LEONTINI, LENTINI, ville de la vallée de Noto en Sicile, étoit considérable: mais elle fut extrémement endommagée par un furieux tremblement de terre l'an 1693. Elle est à deux lieues de Catane, sur la riviére de Léontini, appellée anciennement *Lissus*, & fort près du Lac de Léontini, qui est l'*Herculeus Lacus* des Anciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEONTINS, Habitans de la ville de Léontium en Sicile, à présent *Lentini*, ancienne demeure des Lestrigons. Ce peuple étoit autrefois fort belliqueux; mais ayant été subjugué par Phalaris, il s'adonna aux plaisirs. * Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 8. Pomponius Méla, *l.* 2.

LEONTIUM, Courtisane Athénienne, fut femme ou concubine de Métrodore, l'un des principaux Disciples d'Epicure, & soutint avec vigueur les dogmes de ce Philosophe, auquel quelques uns on dit qu'elle se prostitua, aussi-bien qu'à d'autres de ses Disciples. Epicure vivoit vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant JESUS CHRIST. Ce fut pour la défense de la Secte Epicurienne, qu'elle écrivit contre Théophraste, Sectateur d'Aristote. Léontium laissa une fille nommée *Danaé*, qui se gouverna très-mal, & dont la fin fut très-malheureuse. Athénée parle d'une autre LEONTIUM, qui fut Maîtresse du Poëte Herméfianax. Quelques uns croyent que c'est pourtant la même dont on vient de parler. * Diogéne Laërce. Ménage, *Historia Mulierum Philosoph.* Bayle, *Dict. Crit.*

LEONTIUS. *Cherchez* LEONCE.

LEONTOCEPHALE, c'est à dire, *Tête de Lion*, ville que quelques uns mettent sur la Mer Egée, trompez par un passage de Plutarque qui ne dit pas cela. Cet Historien assure seulement que Themistocle allant vers la mer, le Satrape de la Haute Phrygie le vouloit faire assassiner, quand il passeroit par la ville de Léontocéphale; en sorte qu'il faut que cette ville fut de la Phrygie Supérieure, & une place forte, comme Appien l'assure. * Lubin, *Tables Geograph. sur les Vies de Plutarque.*

LEOPARD (Paul) Homme de Lettres dans le XVI siécle, étoit natif d'Isemberg, paroisse du territoire de Furnes en Flandre. Il étoit savant dans les Langues Gréque & Latine, comme il paroît par son Ouvrage intitulé, *Miscellaneorum sive Emendationum libri viginti.* Une partie fut imprimée d'abord après sa mort, & l'autre fut publiée depuis par Jean Gruter. Paul Léopard avoit traduit quelques Vies de Plutarque de Grec en Latin, sous le titre de *Vita & Comparationes*… *Vitæ & Coretæ Aristippi, Diogenis, Demonactis, Demosthenis & Aspasiæ.* C'étoit un homme sans ambition, qui aima mieux demeurer caché & inconnu dans un petit Collége à Bergues-Saint-Vinox, que de recevoir dans une grande ville les honneurs dont il étoit digne; car on lui offrit à Paris la Chaire de Professeur Royal en la Langue Gréque. On a toujours admiré le profond savoir de Léopard, mais on a encore plus admiré la modestie avec laquelle il cachoit son propre mérite. C'est ainsi que tout le monde en parle. Scaliger, Nannius, Casaubon, Juste Lipse, Colomiez & plusieurs autres, lui donnent de grands éloges. Il mourut le troisiéme juin 1567, âgé de 57 ans. Pierre Nannius assure qu'il ne connoit personne qui surpasse Léopard en savoir & en Humanitez, & que ses Remarques Critiques sont écrites avec soin & remplies de beaucoup de doctrine. Casaubon dit que c'étoit un personnage d'une grande érudition & d'un jugement droit, & que toutes ses Oeuvres sont utiles aux Gens de Lettres. Joseph Scaliger témoigne que Léopard étoit un des plus savans hommes que la Flandre eût produits. * De Thou, *Hist. l.* 41. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 714 & 715. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. *p.* 68 & 69. *n.* 372. édit. d'Amsterdam, 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 296 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715.

LEOPOL, ville de Pologne. *Cherchez* LUWOW.

LEOPOLD (Saint) fils de LEOPOLD *le Bel*, cinquiéme Marquis d'Autriche, & de la Princesse *Ithe*, fille de l'Empereur *Henri* III, succéda aux Etats de son pére l'an 1096, & commença ses exploits militaires sous l'Empereur Henri IV, qui étoit en guerre contre son fils Henri V, l'an 1104. Lorsque cet Empereur eut été excommunié par le saint Siége, Léopold embrassa le parti de Henri V, & épousa sa sœur, nommée *Agnés*, & qui étoit veuve de *Frédéric*, Duc de Souabe, duquel elle avoit eu Conrad, qui fut depuis Empereur, & Frédéric pére du fameux Frédéric *Barberousse*. Ce mariage se fit l'an 1106, & leur donna dix-huit enfans, savoir huit garçons & dix filles. Léopold poussé de zéle pour la gloire de Dieu, fit bâtir une église magnifique sous le nom de la Vierge dans un lieu appellé *Neubourg*, proche de Vienne, & y mit des Chanoines Séculiers; mais parce que leur vie n'étoit pas assez exemplaire, il y fit venir des Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, auxquels le Pape accorda de grands priviléges. Dans la lettre qu'il en écrivit à Léopold, il lui donna le titre de *Fils de saint Pierre*. Ce pieux Prince fonda encore l'an 1127, un riche monastére de l'Ordre de Citeaux, qu'il fit dédier sous le nom de la sainte Croix. Sa valeur & sa vertu firent que les Electeurs le désignérent Roi des Romains, avec Frédéric Duc de Saxe, & Charles Comte de Flandre, pour succéder à l'Empereur Henri V; mais comme l'élection de Lothaire prévalut, il accompagna généreusement ce Prince en Italie, sans avoir égard qu'il avoit été son Concurrent à l'Empire. Il mourut l'an 1139, & fut canonisé par le Pape Innocent VIII, l'an 1485. * Surius, *tome* 6.

LEOPOLD I, Empereur, Archiduc d'Autriche, &c. fils de FERDINAND III, & de *Marie* d'Autriche, sœur de *Philippe* IV, Roi d'Espagne, nommé au Batême, *Léopold-Ignace-François-Baltazar-Joseph-Felicien*, naquit le neuviéme juin 1640, & fut élu Roi de Bohéme l'an 1654, & de Hongrie l'an 1655. Il fut élu Empereur le 18 juillet 1658, & couronné à Francfort: Prince le plus heureux de tous ses prédécesseurs, puisque sans jamais avoir couru le risque des armes, ni paru à la tête d'aucunes troupes, il vit une partie de l'Europe réünie pour le maintenir sur le thrône, & lui conquérir des Royaumes. L'an 1661, Chimin Janos, qui venoit d'être élu Prince de Transsylvanie, fut attaqué par les Turcs. L'Empereur, qui le protégeoit, lui envoya des troupes, sous les ordres du Comte de Montécuculi: cette armée eut beaucoup à souffrir faute de vivres, & fut encore affoiblie par les maladies. Le Comte de Starèmberg, Lieutenant Général, en mourut. Cependant toute affoiblie que fût cette armée, elle empêcha les Turcs de s'emparer de Clausembourg; mais l'année suivante Chimin Janos fut défait; ce Prince en se retirant, fut écrasé sous la chûte de son cheval; & Michel Abafi, son Concurrent pour la Transsylvanie, fut établi dans cette Principauté par la protection des Turcs, qui l'an 1663 battirent le Comte de Forgatz, Général des Impériaux, prirent Neuhausel, Novigrad, Levins & Nitra. Ces deux derniéres places furent reprises l'année suivante, par le Baron de Souches, François, qui s'étoit mis à la solde de l'Empereur & qui commandoit dans la Haute Hongrie. Le Comte de Sérin de son côté, prit Cinq-Eglises, & ruïna le pont d'Esseck, passage important pour les Turcs. Il y démolit le fameux Mausolée de Soliman. Ce Comte assisté du Comte Budiani, assiégea Canise au mois d'avril; mais les Turcs l'obligérent de lever le siége le 31 mai. Ensuite conduits par le Grand-Visir, ils s'emparérent du Fort de Sérin, & du petit Comorre. Le Baron de Souches arrêta ces progrès, par une action du 19 juillet, qui ne fut qu'un prélude de la défaite entiére de ces Infidéles. Car le Roi de France Louis XIV, poussé par un motif de générosité, ayant envoyé six mille François, parmi lesquels se trouva nombre de gens de qualité, ils joignirent si à propos l'armée Impériale, commandée par le Général Montécuculi, que les Turcs ayant passé la riviére de Raab, & étant venus fondre le premier d'août sur les Impériaux, campez proche de S. Gothard, ceux-ci se trouvérent si ébranlez par cette attaque imprévue, que l'aile droite lâcha pié sans beaucoup de résistance: en sorte que c'étoit fait de l'armée Impériale, si les troupes Françoises ne fussent accourues de l'aile gauche où elles étoient, sous la conduite du Comte de Coligny, & n'eussent percé à travers les Turcs. Ils en firent un carnage de plus de six mille. Il y en eut un plus grand nombre qui périt dans la riviére, le ca-

non resta, & le Grand-Visir fut si épouvanté, que quoiqu'il eût encore quarante mille hommes, il conclut peu de jours après une tréve de vint années entre les deux Empires. La récompense des François fut de leur refuser l'étape pour leur retour. L'Empereur alla l'an 1665 dans le Tirol, pour y recueillir la succession de l'Archiduc Sigismond-Auguste, son cousin. Il visita la célébre église de Marienzel en Stirie: & ce voyage parut si important, que Lambécius en fit la Rélation.

Les troubles de Hongrie succédérent à ce voyage. Les peuples animez par le Comte Pierre de Sérin, se plaignirent que l'Empereur violoit leurs priviléges, & ce Comte leva des troupes l'an 1666, sous différens prétextes. Il engagea même dans ses intérêts, son beau-frére le Comte Frangipani, son gendre le Prince Ragotski, & le Comte Nadasti, Président du Conseil souverain de Hongrie. Tout cela occupa la Cour de Vienne jusqu'en 1671, que les Comtes de Sérin, Frangipani & Nadasti, ayant été arrêtez, eurent la tête tranchée, le 30 avril. (*Voyez* toute l'Histoire de cette revolte, à l'article de S E'R I N.) Ces exécutions n'étouffèrent point les troubles de Hongrie, & l'Empereur fut obligé d'envoyer l'an 1672, des troupes dans la Haute Hongrie, contre le Comte Tékeli. La même année il entra dans la Ligue avec l'Espagne, & les autres Puissances, pour le secours des Hollandois. Ce Prince leva une armée de trente mille hommes, dont il fit la revue à Egra en Bohême l'an 1673, & l'envoya sous la conduite du Comte Montécuculi. Celui-ci se joignit au Prince d'Orange, & ils prirent ensemble la ville de Bonne par capitulation le douziéme novembre. L'Empereur attira ensuite dans cette guerre la plupart des Princes d'Allemagne; & comme il espéroit par les armes s'établir plus puissamment dans l'Empire, il fit rompre les conférences de paix commencées à Cologne, par l'enlévement qu'il fit faire du Prince Guillaume de Furstemberg, qui y étoit en qualité de Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne. Ce fut par là qu'il commença l'année 1674, qui ne lui fut pas glorieuse, puisqu'il eut le chagrin d'apprendre que son armée, commandée par le Comte de Souches, & jointe à celle des Espagnols & des Hollandois, avoit été défaite à Senef, & ses autres troupes battues par le Maréchal de Turenne à Zintzheim le seiziéme de juin; au passage du Nékre, près de Ladembourg le cinquiéme de juillet; à Ensisheim le quatriéme d'octobre; & à Turckheim le cinquiéme janvier suivant.

L'année 1675, qui avoit commencé si mal pour l'Empereur, lui fut plus heureuse par la suite; puisque le Maréchal de Turenne, qui avoit passé le Rhin, fut tué dans le tems qu'il avoit réduit l'armée Impériale commandée par le Comte Montecuculi, à ne pouvoir se retirer sans une perte considérable. Cette mort obligea les François à repasser le Rhin. Montécuculi les attaqua dans leur retraite; mais cette attaque lui couta quatre mille hommes. Il passa ensuite le Rhin sur le pont de Strasbourg, mit le siége devant Haguenau, & devant Saverne; mais il leva l'un & l'autre aux nouvelles de l'arrivée du Prince de Condé, qui lui fit repasser le Rhin honteusement. Cette honte fut tempérée par la défaite du Maréchal de Créqui, par l'armée des Cercles, sous la conduite des Ducs de Lorraine & de Zell, à Consarbrik le onziéme août, qui fut suivie de la perte de Tréves, où ce Maréchal fut fait prisonnier.

L'an 1676, le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit les armées Impériales en Allemagne, prit Philisbourg le 17 septembre, après trois mois de siége. Et l'année suivante il passa le Rhin, s'avança jusqu'à Mouson, animé par l'espérance de rentrer dans la Lorraine, dont il avoit hérité, après la mort de son oncle le Duc Charles. Aussi avoit-il fait mettre sur ses étendarts, *Maintenant* ou *Jamais*. Mais le Maréchal de Créqui sut si bien lui couper les vivres, enlever ses convois, battre ses partis, fatiguer son armée par des marches & des contremarches, & rompre toutes ses mesures, qu'il l'obligea à repasser le Rhin. Le Maréchal le suivit, battit plusieurs escadrons Impériaux à Kockbert le septiéme d'octobre, & prit Fribourg, capitale du Brisgau, au grand mécontentement de l'Empereur, parce qu'elle étoit de son patrimoine. Les Mécontens de Hongrie profitérent de ces conjonctures, pour prendre les armes, & sous la conduite d'Emeric, Comte de Tékeli, fils de celui dont nous avons parlé cy-dessus, ils se mirent en campagne cette année 1676, & battirent l'armée Impériale à Neapel en Hongrie le dixiéme d'octobre. Ces fâcheux succès furent suivis l'an 1678, de la défaite d'une partie des troupes Impériales, près de Rhinfeld par le Maréchal de Créqui, de la prise de différens Forts, sur tout de celui de Kehl, qui fut rasé, aussi-bien que l'abandon par les Impériaux de la ville de Landau, que le Maréchal occupa; pendant que Tékeli se rendoit maître de la campagne dans la Haute Hongrie, & qu'il prenoit Lewents dans la Basse, ayant déja une armée de plus de vint mille hommes. Tout cela obligea l'Empereur & le Roi d'Espagne, que les Hollandois venoient d'abandonner, en faisant leur paix particuliére avec la France, de penser aussi à faire la leur. L'Espagne signa la sienne le 17 septembre 1678, & les Plénipotentiaires de l'Empereur le cinquiéme février 1679. Le Roi de France céda à l'Empereur ses droits sur Philisbourg; & l'Empereur céda Fribourg au Roi, & consentit que toute l'Alsace lui restât en pleine souveraineté. Il relâcha aussi le Prince de Furstemberg; & l'on convint de la restitution de la Lorraine au Prince Charles, à de certaines conditions que ce Prince ne voulut point accepter. La peste attaqua la ville de Vienne & ses environs, cette année, & y fit de si grands ravages, que depuis le mois de juin jusqu'en décembre, il mourut dans la ville près de cinquante mille personnes, plus de trente mille dans les fauxbourgs, & plus de cinquante mille dans les hopitaux des environs. L'année suivante 1680, l'Empereur fit une tréve avec les Mécontens. (*Voyez* là-dessus T E'K E L I.) Elle ne dura pas long-tems; on en fit une seconde l'an 1681, durant laquelle l'Impératrice fut couronnée à Oedembourg, en Hongrie. Elle finit l'an 1682, que Tékeli surprit Cassovie, Eperies, & autres places, ayant même pris le titre de *Prince de Hongrie*.

L'année suivante 1683 pensa être bien funeste à l'Empereur. Il fit une ligue offensive & défensive avec le Roi de Pologne, mit son armée en campagne, dont il se contenta de faire la revûe près de Presbourg le sixiéme de mai, & en donna le commandement au Prince Charles de Lorraine: celui-ci assiégea Neuhausel inutilement. Tékeli, durant ce siége, prit quelques places. Les Tartares s'approchérent, & firent de si grands ravages, que l'Empereur crut devoir sortir de Vienne le septiéme juillet, avec sa famille, pour s'aller mettre en sûreté à Passau. Sept jours après, Mustafa, Grand-Visir, vint mettre le siége devant cette capitale de l'Autriche, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le siége fut poussé vigoureusement, & la place, quoique défendue par le brave Comte de Staremberg, feroit tombée au pouvoir des Infidéles, si le Roi de Pologne, Jean Sobieski, ne fût accouru à son secours. Ce Monarque se joignit au Prince Charles, & fondit sur les Turcs le douziéme septembre, avec tant de valeur, qu'il les força de se retirer & d'abandonner leur camp, & toutes leurs munitions. L'Empereur revint à Vienne le 14, pour rendre graces à Dieu de ce miraculeux événement, & visita le Roi de Pologne dans le camp des Infidéles. On poursuivit ceux-ci, & on les chassa de différens postes. Ils furent encore battus, près du Fort de Barkam sur le Danube, le dixiéme octobre. Le fruit de la victoire fut la prise de Gran, en cinq jours de siége. L'Empereur étoit retourné à Lints.

Ce succès fit faire à l'Empereur l'an 1684, une ligue avec le Roi de Pologne & la République de Venise. L'armée Impériale, conduite par le Prince Charles de Lorraine, emporta Vicegrad, défit le Bacha de Bude, qui s'étoit avancé avec quinze mille hommes, près de Veitzen ou *Vaccia*, que l'on prit, aussi-bien que Pest; mais on ne put emporter Bude, quoiqu'on eût battu une fois le Séraskier, qui étoit venu secourir la place; & après trois mois & demi de siége, l'armée Impériale diminuée de plus de dix mille hommes, fut obligée de se retirer. Le Général Schultz, à la tête d'un autre corps, défit une partie des troupes de Tékeli, emporta Wirowitza, & quelques autres places, & se présenta devant Eperies, qu'il ne put prendre. Du côté de la France, la guerre s'étoit rallumée avec l'Espagne pour des limites. L'Empereur jaloux de ce que la ville de Strasbourg venoit de se soumettre à l'obéïssance du Roi de France comme Souverain d'Alsace, dont elle est capitale, & enflé de ses nouveaux avantages contre les Infidéles, empêchoit l'Espagne d'entendre à aucun accommodement; mais le Roi ayant pris Luxembourg l'an 1684, on conclut à Ratisbonne avec sa Majesté très-Chrétienne une tréve de vint années.

L'année 1685 fut glorieuse pour les armes Impériales: elles forcérent les Turcs à lever le siége de Gran, après quoi le Prince Charles, secondé de l'Electeur de Baviére, & des Princes de Conti & de la Roche-sur-Yon, qui étoient venus chercher de la gloire en Hongrie, défit entiérement ces Infidéles le 16 août. Neuhausel, dont le siége étoit commencé avant cette victoire, fut emporté l'épée à la main; trois jours après Eperies se soumit; & Tékeli ayant été arrêté par les Turcs, la ville de Cassovie se rendit, aussi-bien que plusieurs autres places. Bude fut prise l'année suivante; mais ce fut après une opiniâtre défense, quoique l'armée grossie par les troupes auxiliaires, fût de plus de cinquante mille hommes, animez par la présence de l'Electeur de Baviére, & d'un nombre considérable de Volontaires de la premiére qualité. Le Séraskier s'approcha pour secourir la place; il fut battu en détail durant plusieurs semaines, & il eut la douleur de la voir emporter l'épée à la main le second septembre. Le Gouverneur, qui étoit un vieux Renégat, fut tué sur la bréche. L'autorité du Prince Charles de Lorraine, ne put empêcher les Vainqueurs de souiller leur victoire par des cruautez & des abominations indignes du nom de Chrétien. On trouva dans Bude quatre cens piéces de canon, & soixante mortiers. La réduction de Ségedin, de Cinq-Eglises, de Darda, & de Caposwar, terminérent cette campagne.

Celle de 1687 fut signalée par la ruïne du Pont d'Essek, dont une partie fut brisée, & l'autre brûlée. Le Prince Charles de Lorraine passa la Drave, & la riviére de Valpo, pour tâter le camp des Turcs, mais inutilement: il revint sur ses pas. Le Grand-Visir le suivit, mais ce Prince l'ayant attendu près de Mohatz, il s'y donna un sanglant combat le dixiéme août, dans le même endroit à peu près où Soliman II avoit fait périr Louis II, Roi de Hongrie, avec vint-deux mille Chrétiens l'an 1526. Les Infidéles furent battus dans cette occasion, avec perte de douze mille hommes; & le Prince de Lorraine toujours secondé de l'Electeur de Baviére, resta maître du champ de bataille, de quatre-vint dix piéces de canon, du camp des Infidéles, & de toutes leurs richesses. On prit Essek, Valpo, & autres lieux; puis, sur la nouvelle qu'Abaffi, Prince de Transsylvanie, s'étoit remis sous la protection des Turcs, les armées Impériales passérent en ce païs-là, se saisirent de Clausembourg, où les Etats étoient assemblez, & forcérent enfin les Transsylvains, à donner des quartiers d'hiver, & à se remettre sous la protection de l'Empereur: le traité fut fait l'année suivante. Sa Majesté Impériale profitant de ces conjonctures heureuses, engagea les Hongrois à reconnoître son fils aîné pour Roi de Hongrie, & à déclarer le Royaume héréditaire à tous ses enfans mâles, & à la branche d'Espagne, au défaut de la sienne: ce jeune Roi fut couronné dans Presbourg le neuviéme décembre: peu après les Turcs évacuérent Agria, après un long blocus.

L'année 1688 commença par la reddition de Mongatz, la Princesse Ragotski qui y étoit enfermée, n'ayant pu soutenir le blocus que jusqu'au 17 janvier. Albe-Royale eut le même sort deux mois après. Lippa fut pris ensuite l'épée à la main; Illoc & Pétri-Waradin, abandonnez des Turcs, tombérent d'eux-mêmes

au pouvoir des Impériaux ; & l'Electeur de Baviére, qui étoit à la tête de la principale armée, alla aſſiéger Belgrade, qui fut emportée d'aſſaut le ſixiéme ſeptembre ; neuf mille Turcs y furent paſſez au fil de l'épée. Le Prince Louïs de Bade, d'un autre côté, ſe rendit maître d'une grande partie de la Boſnie & de l'Eſclavonie, & battit les Turcs en pluſieurs rencontres. Mais le Roi de France ſachant que l'Empereur avoit fait contre lui, dès l'année 1686, une ligue à Ausbourg, avec le Roi d'Eſpagne, les Etats Généraux des Provinces-Unies, les Electeurs Palatin, de Saxe & de Brandebourg, & généralement tous les Proteſtans d'Allemagne, réſolut d'en prévenir les entrepriſes. Il fit donc aſſiéger Philisbourg par le Dauphin, qui fit ſon entrée dans la place le premier novembre, jour de ſa naiſſance. Les priſes de Keiſerslauter ou Caſeloutre, de Creutznach, d'Heilbron, de Mayence, d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, de Spire & de Wormes, accompagnérent & ſuivirent celle de Philisbourg ; & l'Electeur Palatin ſe trouva le premier puni d'être entré dans la Ligue : tout le païs juſqu'à Ausbourg, fut mis à contribution. Le Prince d'Orange qui avoit été le premier mobile de la Ligue d'Ausbourg, paſſa en Angleterre, & y réüſſit de la maniére que chacun ſait, pendant que l'Empereur occupé contre les Turcs ſe défendoit le mieux qu'il pouvoit contre toutes les forces de la France.

L'an 1689, les affaires de l'Empereur s'avancérent de plus en plus en Hongrie. Sigeth ſe rendit à compoſition, & les propoſitions que les Turcs avoient fait faire par des Envoyez venus exprès à Vienne, ayant été rejettées, ces Infidéles furent battus par trois fois par le Prince Louïs de Bade, qui commandoit l'armée Impériale, ſavoir, le 30 août à Jagodina ſur la Morave ; près de Niſſa le 24 ſeptembre ; & dans la plaine de Widin le 14 octobre. Quatorze mille Turcs reſtérent ſur la place en ces trois occaſions ; ils y perdirent beaucoup de canon ; & les priſes de Niſſa & de Widin furent les fruits de ces victoires. Du côté du Rhin, l'Empereur ayant eu le crédit de faire déclarer la France ennemie de l'Empire, & de faire réſoudre dans la Diéte de Ratisbone, qu'aucun Membre de l'Empire ne pourroit ſous aucun prétexte, demeurer dans la neutralité, on mit le Prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreuſe armée. Aſſiſté des Electeurs de Baviére & de Saxe, il aſſiégea Mayence, dont il ne put ſe rendre maître qu'après cinquante jours de tranchée ouverte, & une perte de plus de douze mille hommes, parmi leſquels il y eut quatre Princes de l'Empire, & pluſieurs Officiers Généraux & ſubalternes. Pendant cette expédition, les François achevérent de ruïner le Palatinat, & de faire le dégât dans le païs de Bade. Le Prince Charles courut après cela au ſecours de l'Electeur de Brandebourg, qui après avoir pris Keſſersweert, aſſiégeoit Bonne depuis long-tems ſans ſuccès. Le brave Asfeld qui défendoit la place, la voyant enfin abſolument ruïnée, après un bombardement & un ſiége de quatre vint-dix-ſept jours, la rendit le 14 octobre par une capitulation des plus honorables.

L'année 1690, ne fut heureuſe à l'Empereur, que par l'élection qu'il fit faire de ſon fils l'Archiduc Joſeph, pour Roi des Romains, le 24 janvier : élection qui fut précédée du couronnement de l'Impératrice à Ausbourg. Les Turcs ayant repris courage, attaquérent les troupes Chrétiennes à Kaſaneth en Albanie le premier janvier, & les défirent, prirent Kaſaneth & Priſtina, dont ils paſſérent la garniſon au fil de l'épée, & s'emparérent enfin de toute l'Albanie, après une perte de douze mille Impériaux, tant tuez que priſonniers. La ville de Canis-ka ou Caniſe ſe rendit aux troupes de l'Empereur au mois d'avril ; mais dans le mois d'août, le Comte Tékeli qui avoit été remis en liberté, défit le Général Heuſler, qui l'attendoit à un paſſage de la Valaquie en Tranſſylvanie, & le fit priſonnier, après lui avoir tué quatre mille hommes. Le Vainqueur ſe fit reconnoître par les Tranſſylvains pour leur Prince. Il y reſta peu en cette qualité ; car le Prince Louïs de Bade étant arrivé dans le païs, raffermit les peuples, & obligea Tékeli d'en ſortir ſur la fin de l'année. Le Grand-Viſir de ſon côté raccommodoit les affaires de ſon Maître ; Niſſa, Widin & Semendria furent emportez ; Belgrade eut le même ſort, une bombe ayant fait ſauter un magazin de poudre, & en même tems une partie des fortifications, ſous leſquelles plus de mille hommes furent enſevelis ; la place fut emportée d'aſſaut, & ſix mille Impériaux paſſez au fil de l'épée. Le Grand-Waradin, Téméſwar & Giula, bloquez par les Impériaux, furent ſecourues ; Lippa, Pétri-Waradin & Illock, ſubirent le joug des Vainqueurs, qui brûlérent Walcowart ; & maſſacrérent la garniſon d'Orſowa, qui venoit de ſe rendre à eux. Il n'y eut rien de conſidérable ſur le Rhin. Le Dauphin paſſa cette riviére, ſe poſta ſur les Terres des ennemis, & tint en reſpect les armées Impériales commandées par les Electeurs de Saxe & de Baviére. Ce qui pût conſoler l'Empereur de cette triſte année, furent les ſix-vint mille piſtoles qu'il reçut du Duc de Savoye, afin que ſes Ambaſſadeurs fuſſent reçus à la Cour de Vienne, avec les mêmes honneurs qu'on leur avoit accordez gratuitement à la Cour de France : en conſéquence de quoi, ce Prince ſe déclara en faveur de la Ligue, qu'il avoit déja ſignée plus de deux ans auparavant.

Le Prince Louïs de Bade fut aſſez heureux pour rétablir, l'an 1691, les affaires de l'Empereur en Hongrie. Il alla chercher les Turcs en Eſclavonie, & les trouva campez près de Salankemen ſur les bords du Danube. Comme il s'étoit avancé ſans proviſions, il penſoit à la retraite, lorſque ces Infidéles le vinrent attaquer. Le combat fut vif, & peut-être auroit-il mal tourné pour l'armée Chrétienne, ſi le Grand-Viſir Cuproli n'eût été emporté d'un coup de canon. Cette mort & celle du Janiſſaire Aga, déconcertérent les Turcs, la fortune les abandonna, & ils ſe retirérent en confuſion, après une perte de plus de vint mille des leurs : celle des Impériaux fut de près de dix mille. Ce fut le 19 d'août que ſe paſſa cette action. Le Vainqueur paſſa le Danube, & aſſiégea le Grand-Waradin, qu'il ne put prendre. Il changea le ſiége en blocus, & Lippa pris par le Général Vétérani le conſola d'avoir manqué l'autre place. Sur le Rhin, l'Electeur de Saxe, qui commandoit l'armée de l'Empire, paſſa ce fleuve pour venir en Alſace. Le Maréchal de Lorges qui commandoit l'armée de France le paſſa auſſi pour aller dans le Palatinat, ce qui obligea le Général Allemand de retourner ſur ſes pas. La maladie ſe mit dans ſon armée, & lui-même en fut emporté.

La campagne de 1692, fut peu brillante : il ne ſe paſſa rien en Hongrie, que la priſe du Grand-Waradin, par le Général Heuſler le cinquiéme juin ; & ſur le Rhin, les François battirent un corps de 6000 hommes de cavalerie, que commandoit le Duc Frédéric-Charles, Adminiſtrateur de Wirtemberg : il y reſta priſonnier. L'Empereur érigea un neuviéme Electorat en faveur du Duc de Hanovre : ce qui excita quelque jalouſie & quelques murmures dans l'Empire. Les entrepriſes de 1693 ſe terminérent à prendre Jeno, & à aſſiéger Belgrade inutilement. Du côté du Rhin, le Prince de Bade prit le parti de s'enterrer dans des endroits inacceſſibles, pour ſe mettre à couvert des entrepriſes du Dauphin, qui avoit traverſé le Rhin & le Nékre pour le battre. L'année ſuivante ne fut marquée d'aucun événement conſidérable. Le Prince de Bade paſſa le Rhin, & vint dans la Baſſe Allemagne ; mais le Maréchal de Lorge ayant paru, le Prince ſe retira. En Hongrie les Turcs s'étant préſentez devant l'armée Impériale, poſtée ſous Pétri-Waradin, on ſe retrancha ſi bien, qu'après que cette armée eut ſoutenu une eſpéce de ſiége, les pluyes obligérent les Infidéles à ſe retirer. Les deux campagnes de 1695 & 1696, ne furent pas heureuſes à l'Empereur ; Giula à la vérité ſe rendit au commencement de 1695, mais le Grand Seigneur Muſtapha II, s'étant mis à la tête de ſes armées, après avoir emporté l'épée à la main Lippa & Titul, dont les garniſons furent maſſacrées & les fortifications renverſées, il ſurprit près de Karanſebès, le Général Vétérani, commandant les troupes Impériales en Tranſſylvanie. Son armée fut entiérement défaite, plus de quatre mille chevaux reſtérent ſur la place, beaucoup d'Infanterie, & le Général bleſſé fut pris, & mourut peu après de ſes bleſſures. L'année ſuivante, le nouvel Electeur de Saxe ayant le commandement en Chef de l'armée de l'Empereur voulut avoir ſa revenche de l'année précédente. Il aſſiégea donc Téméſwar ; mais ſur la nouvelle de l'approche du Sultan, il leva le ſiége pour aller à lui. Les Turcs l'attendirent près d'Olaſch. Le combat fut rude, mais les Impériaux y furent les plus maltraitez : le Général Polland y reſta, & beaucoup d'autres Officiers furent tuez ou bleſſez.

L'année 1697 fut plus heureuſe. Il eſt vrai que pluſieurs Mécontens ſe ſoulevérent dans la Haute Hongrie, & ſurprirent Tockai & Mongats ; mais ce mouvement n'eut pas de ſuite. Tockai fut repris l'épée à la main, & les Revoltez ſe diſſipérent. Le Prince Eugéne de Savoye, commandant en Chef l'armée Impériale, attaqua Bihatz, qu'il ne put prendre ; mais ayant attrapé le onziéme ſeptembre l'Infanterie Turque en deçà de la Teiſſe, près de Zenta, il fondit deſſus. Il y avoit vint-quatre mille hommes qui furent défaits ; partie reſta ſur le champ de bataille, avec ſoixante & dix piéces de canon, & huit à neuf cens chariots ; partie ſe noya dans la riviére ; le Grand-Viſir & l'Aga des Janiſſaires furent de ce nombre. De là ce Général paſſa dans la Boſnie, qu'il ravagea entiérement ; Serraïo qui en étoit la capitale, & qui contenoit cent-vint moſquées, fut réduite en cendres. Vipalanka en Tranſſylvanie eut le même ſort, après que la garniſon & les Habitans eurent été paſſez au fil de l'épée. Du côté du Rhin, on s'étoit tenu de part & d'autre ſur la défenſive les deux derniéres campagnes ; & celle-ci on en fit autant. Enfin l'Empereur qui juſques-là avoit éloigné la paix, ſa jalouſie étant aigrie de plus en plus par les ſuccès glorieux que la France avoit eus depuis neuf à dix ans, outre que la guerre augmentoit conſidérablement ſon autorité dans l'Empire, fut obligé de penſer à s'accommoder : le Duc de Savoye l'avoit fait l'année précédente. Les Plénipotentiaires furent donc envoyez de part & d'autre à Riswyck en Hollande ; mais ceux de l'Empereur reculant toujours toute concluſion, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande ſignérent leur traité ; & l'Empereur abandonné de ſes Alliez fut forcé à faire le ſien ſix ſemaines après. Il fut ſigné la nuit du 30 au 31 octobre. Strasbourg reſta au Roi de France, qui rendit toutes les places qu'il avoit au delà du Rhin, ſavoir, Philisbourg, Fribourg, Briſac, le Fort de Kehl, ce Prince voulant que les eaux de ce fleuve ſerviſſent dorenavant de bornes entre l'Allemagne & la France. Cette paix facilita celle de l'Empereur avec les Turcs ; les négociations commencérent l'an 1698, dans une maiſon bâtie exprès, entre Carlowitz & Salankemen ; & le 26 janvier 1699, on convint d'une tréve de 25 ans entre les deux Empires. Les conquêtes de l'Empereur lui reſtérent, & la Tranſſylvanie, à l'exception de la province dépendante de la forteresſe de Téméſwar. On convint de nommer des Commiſſaires de part & d'autre pour régler les limites : leur réglement fut ſigné le 25 juillet 1710.

Cette paix de l'Europe Chrétienne fut de peu de durée, & la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne y mit le trouble. On avoit voulu prévenir toute occaſion de guerre, par un traité de partage de la Monarchie Eſpagnole, auquel l'Empereur ne voulut point entendre ; mais le Roi Charles II, ayant fait un teſtament plein d'équité, où, pour ſatisfaire à ſa conſcience, il inſtituoit ſon héritier, Philippe de France, Duc d'Anjou, lui ſubſtituant Charles ſon frére Duc de Berry, & à ces deux Princes l'Archiduc Charles, il n'en fallut pas davantage pour réveiller la jalouſie de l'Empereur. Plein de chagrin de voir ſortir de ſa famille, en conſéquence du mariage de Marie-Thérése d'Autriche, avec le Roi de France Louïs XIV, tant de riches Etats qui n'y étoient entrez que par des mariages, il engagea dans ſes intérêts les Hollandois, les Anglois, & peu après le Portugal, le Duc de Savoye

& tout l'Empire, à l'exception des Electeurs de Cologne & de Baviére. Tous entrérent par différens motifs dans cette affaire, & firent une guerre générale de l'Empire, d'une querelle qui eût dû ſe vuider entre les Maiſons de Bourbon & d'Autriche.

Pour mieux gagner ſes Alliez, l'Empereur permit à l'Electeur de Brandebourg de prendre au commencement de 1701, le titre de Roi de Pruſſe, & de ſe faire couronner en cette qualité, nonobſtant les oppoſitions de pluſieurs Princes intéreſſez. Enſuite il fit filer des troupes en Italie pour envahir le Milanois. Le Roi de France y en envoya de ſon côté pour défendre les Etats de ſon petit-fils. Il eût été aiſé à ce Monarque d'arrêter les Impériaux dans le Trentin; mais il ne voulut point qu'on lui pût reprocher d'avoir commencé les hoſtilitez. L'Empereur n'eut pas ce ſcrupule. Ses troupes conduites par le Prince Eugéne de Savoye, paſſérent l'Adige, & eurent quelque petit avantage ſur les François à Carpi: elles s'avancérent à Chiari ſur l'Oglio, où elles ſe retranchérent, malgré les attaques de l'armée de France, qui fut obligée de ſe retirer, aprés avoir eſſuyé durant deux heures un feu continuel de mouſquetterie, & de canon chargé à cartouche. Le Prince Eugéne s'empara de quelques poſtes, de la Mirandole, de Berſello, &c. mais auſſi les François étoient conduits par le Duc de Savoye, auquel le Roi de France s'étoit fié du commandement de ſon armée, enſuite du mariage de la ſeconde fille de ce Prince avec le Roi d'Eſpagne.

L'année ſuivante 1702, le Prince Eugéne tenta de ſurprendre Crémone la nuit du dernier de janvier au premier de février: ſon deſſein lui réüſſit. Le Maréchal de Villeroy qui avoit établi ſon quartier dans cette place, fut pris au ſortir de ſa maiſon, lorſqu'il alloit donner ſes ordres ſur le bruit qu'il avoit entendu; & la ville ſeroit reſtée au pouvoir du Vainqueur, s'il ne ſe fût pas trop applaudi de ſa conquête. Il penſoit déja à ſe faire prêter ſerment de fidélité par les Magiſtrats, lorſque les François à demi endormis reprenant courage ſous la conduite du Marquis de Revel *Broglio*, fondirent ſur leurs ennemis; & aprés un combat opiniâtré au milieu des rues, depuis la pointe du jour juſqu'à deux heures de nuit, ils les chaſſérent de la ville avec une perte conſidérable pour eux. Ses troupes furent forcées à lever le blocus de Mantoue. On les obligea d'abandonner différens poſtes. Le Roi d'Eſpagne ayant paſſé de Madrid à Naples, & de Naples à Milan, vint ſe mettre à la tête de l'armée que commandoit le Duc de Vendôme. A peine ce Monarque y eut-il paru, que Viſconti Officier général fut battu à Santa Vittoria. Enſuite le Prince Eugéne qui s'étoit retranché dans le Serraglio, voulut tâter l'armée des Alliez, dans la vue de ſe retirer avec honneur d'un poſte où il ne pouvoit plus ſubſiſter; mais aprés cinq ou ſix attaques, ſoutenues par les François & les Eſpagnols à Luzzara, il fut contraint d'abandonner le champ de bataille couvert de cinq à ſix mille cadavres des ſiens, & à profiter de la nuit pour redoubler ſes retranchemens. L'Empereur fit pourtant chanter le *Te Deum* pour cette affaire, comme ſi les François y euſſent eu du deſavantage, quoiqu'il ne leur en eût couté que 2000 hommes, & que la petite ville de Luzzara, où étoient les magaſins du Prince Eugéne, priſe par eux à diſcrétion le lendemain de la bataille, celle de Guaſtalla forcée à ſe rendre peu de jours aprés, Borgoforte emportée d'aſſaut, Governolo qui eut preſque le même ſort, juſtifiaſſent de reſte, quel étoit le parti que la victoire avoit favoriſé. Enfin le Prince Eugéne réduit d'un côté aux ſeuls poſtes d'Oſtiglia & des tours de Serravalle, & de l'autre à Berſello & à la Mirandole, voyant les François maîtres du Modénois, prit le parti de ſe retirer à Vienne.

Sur le Rhin, il n'y avoit point encore eu d'hoſtilitez; & le Roi de France, ſcrupuleux obſervateur de la paix de Riſwyck, quoique le plus fort, ne voulut point commencer la guerre; & par là il donna le tems à l'Empereur de ſe mettre en état d'agir fortement. Il engagea les trois Colléges de l'Empire à déclarer la guerre aux Couronnes de France & d'Eſpagne, ne qualifiant Philippe V, que de Duc d'Anjou. Son armée commandée par le Prince Louïs de Bade, vint aſſiéger Landau, qui aprés trois mois de défenſe, ſe rendit au Roi des Romains, qui étoit venu au ſiége; mais peu aprés le Marquis de Villars ayant paſſé le Rhin avec une partie de l'armée de France, vint fondre ſur le Prince de Bade à Freidlingen, & eut le premier la gloire de battre ce Généraliſſime des armées de l'Empereur. Trois mille Allemands reſtez ſur le champ de bataille, & grand nombre de priſonniers méritérent à ce nouveau Général le Bâton de Maréchal de France. La priſe du Fort de Kehl, au commencement de 1703, précédée de celles de pluſieurs autres petites places & Forts, fut le fruit de cette victoire.

La déclaration de guerre de l'Empire contre la France, ne fut pas du conſentement unanime de ceux qui y avoient droit. L'Electeur de Baviére, & l'Electeur de Cologne ſon frére, ne crurent pas devoir ſuivre aveuglément les paſſions de l'Empereur. Ils demandérent du moins à demeurer neutres; mais l'Empereur ne voulant point de cette neutralité, ſes troupes s'emparérent de Cologne; ſes Alliez prirent Liége, dont l'Electeur de Cologne étoit Evêque & Seigneur; & pour pouſſer tout ſon reſſentiment à l'extrémité contre la maiſon de Baviére, il permit aprés la mort de l'Evêque d'Hildesheim, dont cet Electeur étoit Coadjuteur, que le Duc de Hanovre, quoique Proteſtant, prit les biens de cet Evêché en ſequeſtre. Ces mauvais traitemens indignérent l'Electeur de Baviére. Ce Prince avoit fait un traité avec les Cercles de Souabe & de Franconie, pour garder la neutralité, & rétablir, s'il leur étoit poſſible, la tranquillité de l'Empire. Ce traité n'accommodant pas l'Empereur, il fit marcher des troupes contre l'Electeur, qui ſe mit ſur la défenſive; & dès le mois de mars de l'an 1703, il défit près de Scharſinberg le Général Schlik, qui avec pluſieurs troupes Saxonnes, vouloit entrer dans ſes Etats. Il lui tua 3000 hommes, & fit mille priſonniers. Il attaqua enſuite le Comte de Stirum, qui vouloit pénétrer dans le Haut Palatinat, & lui défit 600 hommes: le Prince d'Anſpach y fut tué. L'Electeur s'étant ſaiſi du pont de Ratisbone, les François le joignirent; & pendant qu'il les laiſſa ſur le Danube, il paſſa dans le Tirol, ſe rendit maître de Kufſtein, d'Inſpruck, de tout ce qui eſt ſur le haut Lech, & de l'Inn. Les François reſtez ſur le Danube, battirent à Munderkingen, cinq mille chevaux de l'Empereur, en tuérent plus de 1500 & les empêchérent de dreſſer un pont à cet endroit. Le Prince de Bade, Généraliſſime de l'Empereur, s'empara pourtant de la ville d'Ausbourg; mais l'Electeur étant revenu vers le Danube, & ayant joint le Maréchal de Villars, Général des François, ils défirent à Hochſtet le 20 ſeptembre, le Comte de Stirum, lui tuérent 4500 hommes, lui firent plus de 5000 priſonniers, & lui prirent 33 piéces de canon. De là, l'Electeur vint aſſiéger la ville d'Ausbourg, défendue par cinq mille Impériaux, & la prit le 16 décembre. Il y trouva de grandes proviſions, des armes pour 10000 hommes, & 130 piéces de canon, Les Impériaux d'un autre côté ſe ſaiſirent d'Amberg, capitale du Haut Palatinat; mais l'Electeur ſe dédommagea par la priſe de Paſſau au commencement de 1704.

L'Empereur ne fut pas plus heureux ſur le Rhin, ni du côté de l'Alſace. Son armée renfermée dans des lignes, laiſſa prendre au Duc de Bourgogne le vieux Briſac en quinze jours de tranchée. L'Empereur ne put ſe conſoler de cette perte, qu'en faiſant trancher la tête au Comte d'Arco, Gouverneur de la place, aprés quarante-trois ans de ſervice; & en deshonorant pour toujours le Comte de Marſigli qui y étoit Général de bataille, lequel fut dégradé de nobleſſe, & eut ſon épée caſſée ſur ſa tête par la main du bourreau, ſans aucun égard aux ſervices qu'il avoit rendus à ſon Maître durant la guerre, & au traité de Carlowitz, dont il avoit été le principal mobile. La repriſe de Landau par le Maréchal de Tallard, ſuivit la priſe de Briſac; & l'armée impériale, qui accouroit pour ſecourir cette place ſous la conduite du Prince de Heſſe-Caſſel, fut défaite entiérement prés de Spire le 15 novembre; 5000 Allemans reſtérent ſur le champ de bataille, 4000 pris, & pluſieurs piéces de canon: ce qui obligea la place de capituler.

Ses armées en Italie n'eurent pas un meilleur ſort. La ville de Berſello ſe rendit à diſcrétion le 27 juillet; & le Duc de Vendôme pénétrant toutes les montagnes du Trentin, aprés avoir enlevé pluſieurs poſtes inacceſſibles, fit paroître autour des remparts de Trente les drapeaux François; & en bombardant cette place, il apprit à ces peuples le véritable ſuccés de la bataille de Luzzara. La défection du Duc de Savoye, qui dans le tems même qu'il étoit Généraliſſime des armées de France & d'Eſpagne, avoit ſigné avec l'Empereur un traité contre ſon propre gendre Philippe V, dans l'eſpérance dont on le flattoit, de le faire Roi de Ligurie, auroit pu pourtant rétablir les affaires de l'Empereur en Lombardie, ſi le Roi de France averti de ce traité, n'eût fait déſarmer par le Duc de Vendôme environ trois mille hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans ſon armée. Ce fut dans cette conjoncture que l'Empereur fit prendre à ſon fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Eſpagne. La cérémonie s'en fit à Vienne le 12 ſeptembre; & le troiſiéme janvier ſuivant, ce prétendu Monarque en partit pour venir en Hollande, d'où on le fit paſſer en Portugal, dont le Roi venoit de ſe déclarer en faveur de l'Empereur & de ſes Alliez.

Nous nous contenterons de dire ici en abbrégé, que la ſuite de la déclaration du Duc de Savoye, fut la perte de ſes meilleures places, Suze, Ville-franche, Nice, Verceil, Ivrée & Verue, dont les garniſons reſtérent priſonniéres de guerre. Elles étoient compoſées en partie des troupes de l'Empereur, que les Généraux Viſconti & Staremberg avoient conduites au Duc de Savoye l'an 1704, ayant ſacrifié plus de quatre mille hommes, qui furent enlevez ou tuez par le Duc de Vendôme en différentes occaſions durant la marche de ces Généraux. Oſtiglia ſur le Pô fut abandonné par les reſtes de l'armée impériale, qui aprés avoir fait ſauter les tours de Serravalle, ſe retirérent ſur l'Etat de Veniſe, où le Grand Prieur de France, frére du Duc de Vendôme, les ſuivit avec un corps de troupes.

L'année 1704, qui fut la derniére de l'Empereur, lui penſa d'abord être la plus fatale de toutes. D'un côté il ſe trouvoit preſſé par les Mécontens de Hongrie, qui le faiſoient trembler dans ſa capitale. L'an 1701, le Prince Ragotzki avoit été arrêté par les ordres de ſa Majeſté Impériale, & conduit à Neuſtat, où l'on inſtruiſit ſon procés. Heureuſement il ſut s'évader de ſa priſon: ſans cela la ville de Neuſtat eût vu tomber ſa tête ſous le glaive infame d'un bourreau, comme elle avoit vu tomber trente ans auparavant celle du Comte de Serin, ayeul maternel de ce Prince. L'Empereur le proſcrivit auſſi-tôt & mit ſa tête à prix; puis l'an 1703, il le fit condamner à mort par contumace: ce qui obligea ce Prince de ſe mettre à la tête de quelques Hongrois, mécontens des atteintes que l'on donnoit tous les jours à leurs loix les plus anciennes. Les Comtes Bérézini, Caroli, Eſterhaſi, bannis de Hongrie, Budiani, & Forgatz, ſe déclarérent pour Ragotzki, & réſolurent de ſuivre ſa fortune. Ils ravagérent la Haute Hongrie, pénétrérent dans la Moravie, l'Eſclavonie, la Stirie, l'Autriche, la Tranſſylvanie, dont Ragotski fut proclamé Prince l'an 1704, s'emparérent de Caſſovie, de Neuhauſel, d'Eperies, de Zatmar; & parurent aux portes de Presbourg & à celles de Vienne. Les propoſitions d'accommodement que leur fit faire l'Empereur par les Ambaſſadeurs de Hollande & d'Angleterre, furent inutiles: & le Prince Eugéne de Savoye, à la tête d'une armée en Hongrie, ne fut pas capable d'ébranler les cent mille hommes qui ſuivoient les étendarts de Ragotzki, & qui ſe trouvoient diſperſez en différens corps ſur le Danube, dans l'iſle de Schut, ſur la Morave & en d'autres endroits. Tel étoit l'état des affaires l'an 1704.

D'un autre côté, l'Electeur de Baviére, Maître de Paſſau & d'Ens,

d'Ens, n'avoit rien qui pût l'arrêter juſqu'à Vienne; les Cercles de Souabe & de Franconie, étonnez d'une courſe que les François avoient faite au commencement de janvier ſur leurs terres, où ils avoient jetté l'épouvante, ne ſavoient plus quel parti prendre. Le Maréchal de Tallard ayant conduit au commencement de mai, à l'Electeur, un convoi de cinq cens chariots de toutes ſortes de munitions, avec douze mille fantaſſins, trois mille chevaux de recrue, & mille Officiers, tout ſembloit devoir favoriſer ce Prince, lorſque Milord Duc de Marlboroug, Généraliſſime des armées d'Angleterre & de Hollande, abandonna la Flandre, pour venir en hâte ſur le Danube, avec un grand nombre de troupes. Son arrivée raſſura le Prince Louïs de Bade. Ils attaquérent enſemble des retranchemens que l'Electeur avoit fait faire à Schellemberg près de Donawert. Ils étoient défendus par cinq bataillons François & onze Bavarois, qui après une réſiſtance preſque inouïe, furent obligez de céder à la force & de ſe retirer, diminuez d'environ quinze cens hommes. La perte des Vainqueurs fut de près de ſix mille hommes, & autant de bleſſez; quatre Officiers Généraux tuez: & le Comte de Stirum mort peu après des bleſſures qu'il avoit reçues dans cette occaſion. L'arrivée du Duc de Marlboroug obligea l'Electeur de Baviére de demander du ſecours. Le Maréchal de Tallard paſſa une ſeconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy reſtoit avec un corps d'armée, à obſerver le Prince Eugéne, renfermé dans les lignes de Stolhoffen. Le Comte de Tallard joignit l'Electeur; & le Prince Eugéne décampant ſourdement, alla de ſon côté joindre le Duc de Marlboroug. Enfin le 13 août les Impériaux ayant reçu de ſi grands renforts, attaquérent l'armée Françoiſe & Bavaroiſe à Hochſtet. Le Maréchal de Marſin qui commandoit l'aîle gauche, eut de grands avantages ſur l'aîle droite; mais les Impériaux ayant paſſé un marais que l'on avoit cru impraticable, fondirent avec tant de furie ſur l'aîle droite des François, commandée par le Maréchal de Tallard, qu'ils pénétrérent juſqu'au centre. Ce Maréchal fut pris, & vint-ſept bataillons François accompagnez de quatre régimens de Dragons, qui étant coupez, furent obligez de ſe rendre. Il reſta 12000 des François & Bavarois, tant tuez que bleſſez, plus de dix mille priſonniers, nombre conſidérable d'Officiers, & pluſieurs piéces de canon. La perte des Vainqueurs fut de près de 16000 hommes tuez ou bleſſez. L'Electeur fit retraite avec le Maréchal de Marſin, & re[illegible] paſſer le Rhin à Strasbourg. L'armée victorieuſe paſſa ce fleuve à Philisbourg, & vint mettre le ſiége devant Landau où le Roi des Romains ſe rendit. Ils prirent cette place le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Traerbach ſe rendit le 13 décembre, après avoir ſoutenu un ſiége de 34 jours. La ville d'Ulm, défendue par 2500 François, avoit capitulé durant le ſiége de Landau. L'Electrice de Baviére, cédant au tems, fit un traité avec le Roi des Romains, qui fut ratifié par l'Empereur, en vertu duquel les Bavarois évacuérent toutes ſes places fortes de l'Electorat.

Enfin après un régne de 48 années, varié de tant de bons & de mauvais événemens, l'Empereur Léopold mourut à Vienne le cinquiéme mai 1705, en ſa 65 année, avec la réputation d'un Prince pieux; mais qui en ſuivant le génie preſque naturel de ſa Maiſon, avoit ſouvent plus conſulté la Politique que la Religion. Il ne fut pas ſans défauts; mais il les ſut couvrir par des vertus capables de faire honneur aux plus grands Princes. Sous un extérieur ſimple & peu prévenant, il montra toujours un génie droit & ſolide; & eut le bonheur qu'on imputât plutôt à ſon Conſeil, qu'à lui même, certains coups violens qui s'exécutoient ouvertement ou ſourdement, ſelon que l'état de ſes affaires ſembloit le requerir. Il faut convenir qu'il fut toujours égal, & quelquefois même ſupérieur à tous ſes Miniſtres dans ſes Conſeils, & qu'il auroit été au deſſus de tous ſes Généraux, s'il ſe fût trouvé à la tête de ſes armées. *Voyez* ſes femmes & ſes enfans, à l'article d'A U T R I C H E.

On voit aſſez que ce long article a été fabriqué à Paris. On l'a voulu laiſſer tel qu'il eſt, pour faire voir au public comment un Parti fait tourner les choſes à ſon avantage contre le Parti oppoſé. Ce qu'on y dit de l'Empereur Léopold ne ternira point la réputation qu'il s'eſt aquiſe dans le monde. On n'a retranché qu'un ſeul endroit, où l'Auteur diſoit en Prédicateur de groſſes injures à Guillaume III, ne prenant pas garde, que tout cela, s'il étoit vrai, rejailliroit contre la France qui l'a reconnu Roi d'Angleterre, & qui a fait des Traitez avec lui en cette qualité.

* L E'O P O L D, dit *le Preux*, Duc d'Autriche, étoit fils du Duc Albert *II*, & de Jeanne, héritiére d'Ulric, dernier Comte de Fîrt. Après la mort de ſon frére Rodolphe, il partagea avec ſon ſecond frére Albert III, les terres d'Autriche en 1365, pour prévenir les inconvéniens qui ſe trouvent dans une communauté de Régence. Il eut pour ſa part, toutes les Seigneuries appartenantes à la Maiſon d'Autriche dans la Souabe, en Alſace & en Suiſſe; mais le Comté de Tirol demeura en commun. Après cela il prolongea ſes alliances avec les Suiſſes pour ſept ans. En ce tems-là, les Anglois au nombre de quarante mille hommes, n'ayant rien à faire à cauſe de la paix qui venoit d'être concluë entre la France & l'Angleterre, ſe jettérent ſur l'Alſace & la ravagérent. En 1375, il acheta du Comte Rodolphe de Montfort, le Comté de Feldkirch pour la ſomme de trente ſix mille florins; & d'Albert Comte de Werdenberg, les Seigneuries de Pludentz & de Heilligenberg. Dans la même année il célébra un Tournoi à Bâle, & il y courut riſque de la vie, à cauſe d'une émeute du peuple, qui l'obligea de ſe ſauver au delà du Rhin. En 1379, il engagea à l'Empereur Venceſlas le Gouvernement de Souabe pour quarante mille ducats. En 1380, les Vénitiens lui donnérent en préſent la ville de Trévîſe, pour l'attirer par là dans leur parti. Auſſi tôt il s'avança de ce côté-là avec un corps de dix mille hommes, & obligea Corrari à lever le ſiége de cette

place. On dit que dans la ſuite, du tems de la guerre de Suiſſe, il la vendit à ce Général pour 108000 ducats. A ſon retour d'Italie, il obtint de ſon frére Albert les autres terres héréditaires à la reſerve de la Haute & de la Baſſe Autriche. En 1385, il fut engagé dans une guerre contre les Suiſſes, & après avoir fait tous ſes efforts pour terminer de part & d'autre les différens à l'amiable, voyant que tout cela étoit inutile, il ſe mit en état de leur faire la guerre. En 1386, il leur livra bataille où il fut tué avec pluſieurs Comtes & Chevaliers. Il avoit épouſé en 1365, *Viridis*, fille de Barnabon, Duc de Milan, de laquelle il eut, 1. GUILLAUME *le Glorieux*; 2. FRE'DE'RIC *à la poche de cuir*; 3. ERNEST dit *de fer*; 4. & LE'OPOLD *le Gros & l'orgueilleux*, qui fut vaincu par les Suiſſes près de Glaris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fuggers *Ehren Spiegel.* De Roo. Cuſpinianus. Stumpfius.

* L E'O P O L D, dit *l'Illuſtre*, Duc d'Autriche, fut fils de l'Empereur Albert I, & d'Eliſabeth, fille de Mainard, Duc de Carinthie. Après que Jean, Duc de Souabe, eut aſſaſſiné l'Empereur Albert I, Léopold chercha tous les moyens de venger la mort de ſon pére, & ne s'arrêta qu'après avoir fait mourir tous ſes complices. En 1312, il accompagna l'Empereur Henri VII, dans ſon expédition d'Italie, & lui rendit de grands ſervices tant dans le Milanois que devant la ville de Brixen. En 1315, il entra dans une guerre dangereuſe contre les Suiſſes des Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, & fut battu le 16 novembre près de Morgarten. En 1317, il aſſiégea Spire & Soleurre, mais il ſe déſiſta de ces deux entrepriſes, voyant la fidélité des Habitans pour les défendre. Enſuite il aſſiſta Frédéric le Beau contre Louïs, Duc de Baviére, qui ſe diſputoient la Couronne impériale. Mais Frédéric ayant été vaincu par Louïs en 1322, cela cauſa à Léopold un chagrin qui le mena inſenſiblement au tombeau. Il mourut en 1326, laiſſant deux filles de ſa femme Catherine de Savoye. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fuggers *Ehren Spiegel.*

* L E'O P O L D, Archiduc d'Autriche, Evêque de Strasbourg & de Paſſau, puis Régent de Tirol, fils de Charles, Archiduc de Gratz, & de Marie, fille d'Albert, Duc de Baviére, naquit le neuviéme octobre 1586. Après avoir achevé ſes études, il fut fait Coadjuteur de Paſſau, dont il devint Evêque bientôt après. Après la mort de Charles, Cardinal de Lorraine, il eut auſſi l'Evêché de Strasbourg. Dans la ſuite, il ſe rendit à la Cour de l'Empereur Rodolphe II, où il ſe fit tellement aimer que peu s'en falut, à ce qu'on dit, qu'à la ſollicitation des Courtiſans, l'Empereur ne lui mit ſur la tête la Couronne de Bohéme, dans le deſſein de le faire enſuite Roi des Romains. En 1609, après la mort de Jean Guillaume, dernier Duc de Juliers, de Cléves & de Berg, l'Empereur voyant les ſuites dangereuſes qu'alloit avoir la ſucceſſion de ces trois Duchez, à cauſe des différens intérêts de ceux qui y prétendoient, envoya Léopold pour en prendre poſſeſſion. D'abord il s'empara de la ville de Juliers, mais l'année ſuivante elle lui fut enlevée. Il s'arrêta quelque tems avec ſes troupes dans l'Evêché de Strasbourg: mais Joachim-Erneſt, Markgrave de Brandebourg, le pourſuivit juſques là, & l'obligea, pour ne pas voir ſon païs ravagé, à paſſer un accord, en vertu duquel les deux armées devoient évacuer ce diocéſe. Après cela, il alla dans l'Evêché de Paſſau, & leva de nouvelles troupes, en apparence pour les mener au Païs de Juliers, mais en effet pour les faire marcher en Bohéme au ſecours de l'Empereur Rodolphe II, contre ſon frére l'Archiduc Matthias qui lui avoit enlevé les Royaumes de Hongrie & de Bohéme. Mais à l'approche des troupes de Matthias, il fut contraint de ſe retirer, & ſa retraite fut ſuivie d'un accommodement. En 1609, il entra dans la Ligue Catholique avec les trois Electeurs eccléſiaſtiques & avec Maximilien, Duc de Baviére. En 1618, la Régence devenue vacante par la mort de l'Archiduc Maximilien ſon Couſin, lui fut conférée; & en 1627, il obtint encore le Gouvernement du Marquiſat de Burgaw. En 1619, l'Empereur Ferdinand II, ſon frére, le fit Stadholder de la Baſſe Autriche, & pendant l'abſence de ce Prince, Léopold défendit la ville de Vienne contre les attaques de Henri-Matthieu, Comte de Thurn. En 1621, il fit la guerre aux Suiſſes, & voulut les contraindre à embraſſer la Religion Romaine. Dans cette vue, il s'étoit emparé de la Baſſe Engadine & de Prettigau. Mais comme il vouloit pouſſer ſes entrepriſes plus loin, il y trouva des obſtacles de la part de la France, de la Savoye, de Veniſe & du Corps Helvétique: de plus la France l'obligea à abandonner la Valteline, la ville de Prettigau & le Comté de Chiavenne, & la Valteline fut miſe en dépôt entre les mains du Pape. En 1622, il marcha avec une armée contre Erneſt, Comte de Mansfeldt, en Alſace, où il aſſiégea inutilement Haguenau. Mais quand il vit que les troupes de Mansfeldt quittoient l'Alſace, il ſe rendit maître de cette place, de Spire, de Germersheim & de Worms, & laiſſa ſes troupes dans l'armée qui aſſiégeoit Heidelberg. En 1626, il alla à Rome, ſe démit de ſes deux Evêchez en faveur de l'Archiduc Léopold-Guillaume ſon neveu, & ſe maria avec Claude de Médicis, fille de Ferdinand I, Grand Duc de Florence, & Veuve de Frédéric Guido Ubalde, Duc d'Urbin. Il fit la cérémonie de ſon mariage à Inſpruk, lieu de ſa réſidence, en préſence de 150 tant Comtes que Seigneurs. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'A U T R I C H E.

L E'O P O L D-G U I L L A U M E, Archiduc d'Autriche, Evêque de Paſſau, de Strasbourg, &c. Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & Gouverneur des Païs-Bas, fils de l'Empereur Ferdinand II, & de Marie-Anne, fille de Guillaume, Duc de Baviére, naquit le ſixiéme janvier 1614. Il embraſſa de bonne heure l'état eccléſiaſtique, & en 1625 le Pape Urbain VIII lui donna l'Archevêché de Magdebourg & le fit Evêque d'Halberſtadt; mais à la paix de Prague en 1635, il céda le premier au Duc de Saxe, & à la paix d'Oſnabrug, le ſecond à l'Electeur de Brandebourg. En 1626, il devint Evêque de Strasbourg & de Paſſau

avec les Abbaïes de Morbach & de Luder par la démiſſion de ſon oncle comme on le peut voir dans l'article précédent. En 1637, il fut fait Evêque d'Olmutz, & en 1641 Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & enfin en 1655 Evêque de Breſlaw. En 1639, il fut fait Général de l'armée du frére de l'Empereur Ferdinand III, ſe rendit maître de Konigingretz & de quelques autres places de Bohéme dont Banier Général des Suédois s'étoit emparé, le pourſuivit juſqu'en Saxe, & même encore plus loin, malgré ſa jonction avec les troupes auxiliaires de France, de Lunebourg & de Heſſe dans la Thuringe. Il prit Hoxter, & ſe mit aux trouſſes des ennemis qui prenoient le chemin de Ratisbonne; de ſorte qu'en 1641 il ſerra de ſi près Slang, Général Major dans les troupes Suédoiſes, qu'il fut obligé de ſe rendre à diſcrétion avec quatre régimens. Dans la même année il réduiſit Eimbeck ſous ſa puiſſance, & en 1642 il marcha contre Torſtenſon qui étoit en Siléſie, & l'alla chercher juſqu'auprès de Meiſſen. Cela fut ſuivi d'un ſanglant combat qui ſe donna le 23 octobre, & où les Impériaux eurent du deſſous. Alors il quitta le ſervice, mais l'armée impériale ayant bientôt après perdu ſon meilleur Général, il ſe laiſſa perſuader de reprendre en 1645 le commandement de l'armée. Il fit lever le ſiége de Brin en Moravie, tira de là dans la Franconie & dans la Souabe, & contraignit les François à abandonner les places qu'ils y avoient. En 1646, Philippe IV, Roi d'Eſpagne, lui donna le Gouvernement des Païs-Bas. En 1647, il prit Armentiéres, Lens, Landrecy, Courtray, & d'autres places, mais il perdit Ypres, & après la perte de la bataille en 1648, on lui enleva encore quelques autres places. Dans la ſuite, il fomenta autant qu'il put les guerres civiles en France, & ſe rendit maître de la Capelle. Il reprit après cela Ypres & S. Venant. En 1650, dans le tems que le Maréchal de Turenne ſe déclara pour les Princes de Condé & de Conti que l'on avoit arrêtez, il donna quelques troupes à ce Général, & reçut pour ſa ſureté la ville de Stenay qui tenoit pour le Prince de Condé, & s'empara du Catelet & de Guiſe. En Champagne il prit Rhétel & Mouſſon, mais il perdit bientôt après la premiére de ces deux places & le Catelet. En 1651, il réduiſit ſous ſa puiſſance la ville de Bergues-S. Vinox, & en 1652, celles de Gravelines & de Donquerque. En 1653, il perdit Mouſſon, mais il remplaça cette perte par la priſe de Rocroy. En 1654, il fut obligé de lever le ſiége d'Arras avec grande perte, & de voir Stenay, Clermont & le Quênoy tomber entre les mains des François. En 1655, il perdit encore Landrecy, Condé & S. Guiſlain. En 1656, il ſe démit du Gouvernement des Païs-Bas, & retourna à Vienne, où il aſſiſta au couronnement de Léopold ſon neveu. Enſuite il alla prendre poſſeſſion de l'Evêché de Breſlaw. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III ſon frére, il ſe chargea de la tutelle des jeunes Princes, & conduiſit en 1658 Léopold Roi des Romains à Francfort, où ce Prince reçut la Couronne impériale. En 1662, il fit en qualité de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique un accord avec les Etats Généraux, par lequel il faiſoit rentrer, pour la ſomme de 46000 florins, la Commanderie de Gémert de la Mairie de Boisleduc, dans l'Ordre Teutonique d'Allemagne, mais à condition que l'on n'y bâtiroit aucun cloître, & que la Religion Réformée y ſeroit maintenue ſur le pié où elle étoit pour lors. Il convoqua dans la même année une aſſemblée de tous les Commandeurs & Conſeillers de l'Ordre à Vienne, & établit de leur conſentement, pour Coadjuteur, l'Archiduc Charles-Joſeph. Il mourut le 20 novembre de cette année 1662. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Waſſenberg, *Florus Germ.* Brachel, *Hiſt. noſtri temporis. Theat. Europæ ad ann. 1642 & ſuiv.* Chemnitz, *Guerre de Suéde*, en Allemand. Puffendorf, *de Reb. Suec.* Lucæ *Chron. &c.*

LÉOPOLD I, fils de Charles V, & d'Eléonore d'Autriche, Duc de Lorraine, de Bar, de Teſchen, de Montferrat, Roi de Jéruſalem, Prince ſouverain d'Arches & de Charleville, naquit à Inſpruck le onziéme ſeptembre 1679. Il eut pour Gouverneur *François* Taff, Comte de Carlinfort, Maréchal de l'Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, & pour Précepteur le P. Creitz Jéſuite, l'un & l'autre capables de remplir avec ſuccès les eſpérances du pére, & de cultiver les talens naturels du fils. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, Léopold ſuivit le ſort des armes, & ſe ſignala en 1695, à la journée de Téméswar, & l'année ſuivante à la priſe du château d'Eperbourg. Sa valeur, dès les premiéres campagnes, fit juger qu'il alloit faire revivre en ſa perſonne, l'héroïſme de ſon Auguſte pére. La paix de Ryswick de l'année 1697, lui ayant reſtitué le patrimoine de ſes péres, il n'eut pas le tems de vérifier les prédictions de ſa rare valeur, mais en échange il a juſtifié qu'il excelloit en politique. Il n'avoit que 18 ans, lorsqu'il prit avec la Couronne le gouvernement de ſes peuples; & privé des ſecours qu'il attendoit de la Reine ſa mére, que Dieu lui enleva le 17 décembre 1697, il fut chargé du poids des affaires, & il fit voir par ſa prudence, qu'à ſon âge il n'y avoit rien au deſſus de ſon eſprit. Suivant les conſeils de ſa ſainte mére, & dans la confiance que Louïs XIV adouciroit les conditions du traité de paix, il envoya *Stainville*, Comte de Couvonges, demander en mariage *Elizabeth-Charlotte*, Princeſſe d'Orléans & niéce du Roi. Elle lui fut accordée le 12 d'octobre 1698. Le contract paſſé à Verſailles, fut vérifié à Nancy le dixiéme décembre.

A la faveur de ce mariage Léopold eſpéroit que Louïs XIV ſe relâcheroit de la ſervitude de l'hommage du Duché de Bar, & que les rigoureuſes conditions qu'il avoit exigées de Charles IV, lui ſeroient remiſes. Mais il eut beau ſolliciter le Roi, & lui répréſenter la nouveauté de la loi qu'il vouloit lui impoſer, il fut obligé d'aller l'année ſuivante à Verſailles rendre foi & hommage avec les cérémonies & l'appareil, tels qu'ils s'étoient pratiquez ſous Charles IV. L'Hiſtoire Métallique de ce grand Monarque en a conſervé la mémoire, & c'eſt le ſecond monument de l'hommage du Duché de Bar, prêté en perſonne & avec ces dures formalitez. L'Empereur Léopold I, pour le dédommager de cette humiliation, attacha à perpétuité aux Ducs de Lorraine le titre d'Alteſſe Royale. Il y eut pour cela deux Diplomes, tous deux datez du mois d'octobre 1700. Dans le premier Sa Majeſté Impériale diſoit que les Princes de la Maiſon de Lorraine étoient iſſus du même ſang, que les Princes de la Maiſon d'Autriche, & il diſoit vrai; mais les vieux Courtiſans prévenus de la fabuleuſe origine de la Maiſon de Lorraine par *Godefroy de* Bouillon, firent refondre le Diplome, & l'on y ſupprima ce trait ſi honorable à la Maiſon de Lorraine, qui depuis s'eſt repentie d'avoir déſavoué une origine que tous les Hiſtoriens adoptent, & qui lui aſſure le droit d'aîneſſe, & de ſucceſſion.

Le traité de partage de la Monarchie d'Eſpagne ayant été conclu en 1700, & le Duc de Lorraine par ce traité devant échanger ſes Duchez de Lorraine & de Bar contre le Duché de Milan, Calliéres vint à Nancy lui demander ſon conſentement. Léopold qui ſentoit, d'un côté, combien il alloit déſobliger l'Empereur, mais qui prévoyoit, de l'autre, la caducité de ce traité, ſe détermina à le ſigner, & dépêcha le Marquis du Châtelet à Vienne pour informer l'Empereur des motifs qui l'avoient engagé à ſouſcrire au partage, auquel il ne pouvoit réſiſter ſans riſque, & où il n'y en avoit aucun, ni pour Sa Majeſté Impériale, ni pour lui, en ſouſcrivant. Le teſtament de Charles II fit échouer les meſures prématurées de la France, & la ſignature du Prince devint inutile comme il l'avoit prévu. La guerre ſe déclara enſuite; on preſſa Léopold de prendre parti, mais ſavant par le triſte exemple de ſon grand-oncle Charles IV, il ne voulut entrer dans la querelle d'aucun, & reſta neutre. Landau ayant été pris le neuviéme ſeptembre 1702, par Joſeph, Roi des Romains, on craignit que Léopold enhardi par cette victoire, ne ſe rangeât du côté du Vainqueur. On s'aſſura de lui & de ſes Etats par une garniſon Françoiſe, qui s'emparant de Nancy, obligea le Duc de ſe retirer à Luneville le deuxiéme décembre 1702. On s'attendoit à quelque réſolution plus extrême de ſa part, mais ſa prudence le retint dans une modération inaltérable. Il évita par ce ſage tempérament le malheur de ſon grand-oncle, & ſauva ſes peuples des oppreſſions de la guerre. Il ménagea au milieu de tous ces orages la Coadjutorerie de l'Archevêché de Tréves à ſon frére le Prince *Charles*, Evêque d'Olmutz & d'Oſnabruck, Grand-Prieur de Caſtille. *Ferdinand-Charles*, Duc de Mantoue & Prince de Charleville étant décédé le cinquiéme juillet 1708, Léopold comme héritier préſomptif, envoya le Marquis du Châtelet & Bourcier, *Procureur Général* du Parlement de Lorraine, prendre poſſeſſion de la Principauté; mais le Parlement de Paris par Arrêt du 21 août, dix-ſept jours après la poſſeſſion priſe, l'en a dépouillé. L'Empereur Léopold tranſmit les Duchez de Mantoue & de Montferrat au Duc de Savoye, avec promeſſe d'indemniſer le Duc de Lorraine. L'Empereur Charles a commencé de s'aquitter des promeſſes de ſon pére, par la donation du Duché de *Teſchen*. Les guerres obſtinées qui ont agité l'Europe pendant 12 années ont fait admirer la prudence & la politique de Léopold. Il a ſçu ſe maintenir & ſes Etats dans une neutralité ſi exacte, qu'il n'a fait ombrage à aucune puiſſance; & profitant des avantages de ce trouble général, il fit du conſentement des puiſſances intéreſſées tomber à ſon frére l'Electeur de Tréves, le Gouvernement proviſionnel des Païs-Bas, & à ſon frére le Prince François, l'Abbaïe princiére de Stavelo. Il ſe bâtit un Palais magnifique à Luneville, & à la Malgrange, & attira dans ſon païs l'abondance, & le commerce. En 1714, le 25 novembre, après la paix concluë, il rentra dans Nancy & dépêcha vers le Duc de Hanovre, reconnu Roi d'Angleterre, & qui lui avoit notifié ſon inſtallation, le Marquis de Lambertye, premier Gentilhomme de ſa Chambre; mais il n'eut point d'audience du nouveau Roi, fâché de ce que S. A. R. avoit donné azyle au Chevalier de S. George, en ſorte que cet Envoyé revint à Nancy le 13 janvier 1715, ſans avoir paru devant le Roi, parce que le Duç ſon Maître plein de bonté pour un Prince malheureux, n'avoit pas voulu le chaſſer de ſes Etats où il s'étoit réfugié depuis le mois de mars 1713. Les raiſons de politique ne purent prévaloir ſur celles de l'honneur & de la probité: la France lui en fut bon gré, & la Reine Douairiére d'Angleterre vint à Nancy le 12 juillet 1715, en témoigner ſa reconnoiſſance à S. A. R. Jamais Prince ne fut plus libéral, plus acceſſible, plus fécond en reſſources, plus inſinuant par ſes façons & par ſes diſcours, grand ſans fierté, univerſel dans les Arts & les Sciences, parlant de guerre en Capitaine expérimenté, de politique en homme ſavant ſur ſes intérêts & ſur ceux des Princes de l'Europe. La prodigalité dont on lui a fait un crime, ne l'a pas empêché d'acheter le Comté de Ligny & la Baronnie d'Ancerville. Les grandes affaires qui lui étoient devenues comme naturelles, ne le détournoient pas de rendre juſtice à ſes peuples dans les affaires ordinaires. Il étoit l'ame de ſon Conſeil, & le Droit Civil & municipal qu'il poſſédoit en perfection, lui faiſoit toûjours prendre un parti juſte dans les délibérations. Il dormoit peu, il travailloit & écrivoit beaucoup. Les Mémoires inſtructifs & politiques qu'il a laiſſez à S. A. R. régnante, prouvent l'étendue de ſon eſprit, la pénétration & la prévoyance de ce grand Prince à qui rien n'échappoit, & qui anticipoit ſur l'avenir par la ſageſſe de ſes réflexions. Il mourut le 27 de mars 1729, dans la cinquantiéme année de ſon âge à Luneville, ayant eu de ſon mariage 1. *N.* ... Duc de Bar, né le 26 août 1699, & mort le quatriéme avril 1700; 2. *Charlotte-Elizabeth*, née le 21 octobre 1700, morte le quatriéme mai 1711; 3. *Gabrielle*, née le troiſiéme décembre 1702, morte le onziéme mai 1711; 4. *Louïs*, né le 28 janvier 1704, mort le dixiéme mai 1711; 5. *Joſephe*, née en 1705, morte en 1709; 6. *Leopold-Clément*, né le 25 avril 1707, mort le quatriéme juin 1723; 7. *François*, né le huitiéme décembre 1708, aujourd'hui régnant; 8. *N.* ... née le quatriéme juillet 1710, morte le 23 d'août de la même année;

9. *Eli-*

9. *Elizabeth-Christine*, née le 15 octobre 1711; 10. *François*, né le 13 décembre 1712, aujourd'hui vivant; 11. *Charlotte*, née le 17 mai 1714, en vie. * *Voyez* le P. Benoît Picart, *de la véritable origine de la Maison de Lorraine*. Baleicourt, *Traité Historique & Critique sur l'Origine & la Généalogie de la Maison de Lorraine*. D. Calmet, *Histoire Ecclésiastique & Civile de Lorraine*. *La Clef des Cabinets*, du mois d'avril 1729, &c. *Cet article a été fourni tel qu'il est.*

LE'OPOLD, Marquis d'Autriche, se distingua parmi les autres Seigneurs Chrétiens, à la prise d'Acre l'an 1191, quatre ans après que le fameux Saladin s'en fut rendu le maître. Ce fut principalement dans un assaut qu'on donna à la place, où s'étant mis à la tête des plus braves de l'armée, tout habillé de blanc, il poussa si vigoureusement les Infidéles, qu'il ne se retira qu'après l'heureux succès de l'entreprise; mais il en revint si rouge & si couvert de sang, qu'il n'y eût que l'endroit du juste-au-corps que le baudrier couvroit, qui eût conservé sa blancheur. Ce fut pour éterniser la mémoire de cette belle action, que Henri IV, Empereur, lui accorda de porter de gueulles à la fasce d'argent dans l'écu de ses armes, que la Maison d'Autriche conserve encore aujourd'hui, quoique ce brave Léopold ne fût pas de la famille qui régne, mais de celle qui la précéde avant Rodolphe de Habspourg, sous le nom de Marquis d'Autriche. * Lipsius, *in Epistola ad Blasium Husterum*. Cuspinianus, *in sua Hist.*

LE'OPOLD, Archevêque & Electeur de Mayence. *Voyez* LUPOLD.

* LE'OPOLDSTADT, petite ville de Hongrie, sur le Wag, au nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée de près de vint lieues. L'Empereur Léopold la fit bâtir en 1665, deux ans après que les Turcs se furent rendu maîtres de Neuhausel. Elle a de bonnes fortifications. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'est aussi le nom d'un fauxbourg de Vienne en Autriche.

LE'OPOLIS, ville. *Cherchez* LUWOW.

LE'OS. *Voyez* l'article d'EUBULE.

LE'OSTHE'NE, Capitaine Athénien, persuada à ses Citoyens de secouer le joug de la servitude, après la mort d'Alexandre *le Grand*, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, & l'an 325 avant Jesus-Christ. En effet, ils furent les premiers qui commencérent de cabaler, & de faire divers partis pour recouvrer leur liberté. Ils se mirent en campagne sous Léosthéne qui battit Antipater, & l'obligea de s'enfermer dans Lamia ville de Thessalie. Ensuite il l'assiégea dans cette ville; & pressant vigoureusement le siége, il fut tué d'un coup de pierre l'an 324 avant Jesus-Christ, & fut loué publiquement dans Athénes par l'Orateur Hypéride, en l'absence de Démosthéne, qui étoit alors exilé pour avoir pris de l'argent d'Harpalus. * Diodore, *l.* 18. Justin. Plutarque. Suidas, &c.

LE'OTHORIC. *Cherchez* LEUTE'RIC.

LE'OTYCHIDE, Roi de Sparte, de la famille des Eurypontides, étoit fils de Ménaris, & vit enlever par le Roi Démaratus son parent, la Princesse Percala, qu'il étoit sur le point d'épouser. Irrité de cette injure, il mit le Roi Cléoméne dans son parti, par le rapport qu'il lui fit du mépris que Démaratus avoit fait de la conduite de ce Prince, pendant son voyage à l'isle d'Egine. Les choses furent poussées si avant, que Démaratus fut déclaré illégitime & incapable de régner: après quoi Léotychide fut mis en sa place. Il arma d'abord une flote, fut nommé pour commander celle des Grecs, avec Xantippe Athénien, & passa dans l'Asie Mineure, où il défit les Perses dans un combat donné près de Mycale, Promontoire d'Ionie, le même jour que Mardonius, Général de l'armée de Xerxès, fut vaincu proche de Platée par Pausanias & Aristide, Généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, la seconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant Jesus-Christ. Après cette victoire, il alla en Thessalie, contre un Roi de la famille des Alévades, ou Descendans d'Aléva: mais l'argent qu'on lui présenta arrêta ses conquêtes. Ensuite, accusé d'un crime capital devant les Ephores, il fut obligé de se réfugier à Tégée, dans le temple de Minerve, où il mourut. Il eut un fils, nommé *Zeuxidamus*, qui ne lui succéda pas, parce qu'il ne lui survécut point; mais son petit-fils *Archidamus*, régna après lui. Sa mort arriva du tems de Léonidas, qui fut son Collégue après Cléoméne, sous la LXXVI Olympiade, vers l'an 475 avant J. C. * Hérodote, *l.* 6. & 8. Pausanias, *l.* 3.

LE'OVIGILDE ou LEWIGILDE, Roi des Goths en Espagne, fils d'*Athanagilde*, régna après son frére *Lewa* ou *Lubia*, qui lui céda la Couronne l'an 568. L'an 572, il se rendit maître de Cordoue, & de quelques autres villes considérables. Ce Prince avoit eu deux femmes, & deux fils de la premiére, *Herménegilde* & *Récarede*, qu'il associa au gouvernement de ses Etats, après la mort de Lewa l'an 573. Tous ces Princes étoient Ariens. *Hermenegilde*, qui avoit épousé *Ingonde*, fille de *Sigebert*, Roi de France, se fit Catholique à sa persuasion. Cette conversion irrita tellement le Roi, qu'il persécuta cruellement les Catholiques, & fit mourir son fils. Léovigilde mourut aussi la même année 586, qui étoit la 624 de l'Ere d'Espagne. * Jean de Biclare & Isidore, *en sa Chron.* Grégoire de Tours, *Hist. Franç. l.* 5.

LE'OVIGILDE, Prêtre de Cordoue en Espagne, vers l'an 716, écrivit quelques Ouvrages, entre autres, un Traité *De Habitu Clericorum.*

LE'OVITZ. *Voyez* LE'OWICZ.

LE'OWICZ, LE'OVITZ ou LE'OVITIUS, (Cyprien) de Bohême, Mathématicien d'Othon-Henri, Electeur Palatin, dans le XVI siécle, donna au public une Description des Eclipses, des Ephémérides qu'il supputa jusqu'à l'année 1614, & quelques autres Ouvrages, & mourut l'an 1574 à Lawingen. Il se mêla de faire des prédictions, mais il n'y réussit guéres. Il fit courir le bruit que la fin du monde arriveroit l'an 1584: ce qui causa une frayeur si grande & si générale en Allemagne, que chacun jeûna & se confessa; & même quelques uns firent assez ridiculement leur testament. Ce qui fit que sa prédiction épouvanta si fort tout le monde, c'est qu'il passoit pour l'un des plus grands Mathématiciens de son siécle. Ticho Brahé l'estimoit si fort, qu'il fit un voyage exprès en Allemagne pour le voir, & pour profiter de ses lumiéres dans l'Astronomie. Ses Oeuvres imprimées sont, *Tabulæ positionum pro variis Poli elevationibus; Ephemerides ab anno* 1556, *ad annum* 1606; *Expedita ratio constituendi Thematis cœlestis; Loca Stellarum fixarum ab anno* 1349, *usque in annum* 1529, *diligenter annotata; Brevis ratio geneses judicandi; Themata quatuor anni temporum; De Eclipsibus liber; Judicium de novo Phænomeno quod anno* 1572 *apparere cœpit; De conjunctionibus & oppositionibus magnis insignioribus superiorum Planetarum, cum eorumdem affectuum Historica Expositione.* * Vossius, *de Math. c.* 65. §. 31. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 29 *& suiv. de l'édit. de* 1715.

L E P. L E R.

LE'PANTE, anciennement *Naupactus*, ville de Gréce en Achaïe ou Livadie, sur un Golfe de son nom, appellé autrefois *Golfe de Corinthe*, à douze milles de Patras, est située sur une montagne faite en pain de sucre, & est divisée par de bonnes murailles, en quatre parties, qui forment comme quatre villes l'une sur l'autre. Au haut de la montagne, est la forteresse bâtie autrefois par les Vénitiens. Leur saint Marc y paroit encore en plusieurs endroits, & les Turcs, quoiqu'ennemis de la Peinture & de la Sculpture, n'y ont point voulu détruire ces marques de leur domination. L'an 1408, Lépante obéïssoit à l'Empereur de Constantinople; mais Emanuel, qui régnoit alors, remit cette place à la République de Venise. Elle fut assiégée l'an 1475, par trente mille Turcs, qui furent contraints de lever le siége; mais l'an 1498, Bazajet II l'attaqua à la tête de cent cinquante mille hommes, & la prit. Comme le port est petit, il n'y entre que des barques médiocres; & quelquefois, pour en sortir, il faut qu'elles attendent que la mer hausse; car il se fait dans ce golfe une espéce de flux & reflux. Le matin, la mer y entre par le détroit des deux châteaux; & l'après-midi, elle s'en retourne. Cette ville a servi autrefois de retraite aux Etoliens, qui donnérent beaucoup de peine aux Romains. Elle a encore servi de refuge à divers Corsaires, d'où lui étoit venu le nom de *Petit Alger*. Les Turcs avoient autrefois six ou sept mosquées, & les Grecs deux églises seulement; une dans chaque fauxbourg. La principale est celle de Saint Dimitri, qui contiendroit à peine cent personnes. Lépante a été le siége d'un Archevêque, qui a été depuis transféré à Larta. Les Juifs y ont trois Synagogues. Les marchandises qu'on y charge sont, des cuirs, de l'huile, du tabac, du blé, du riz, de l'orge; mais le principal commerce est des maroquins, dont il y a une manufacture. On y voit quantite de citronniers & d'orangers. Le *Golfe de Lépante* reçoit les eaux de la Mer Ionienne, par une embouchure que forment deux petits caps ou promontoires, qui s'avancent des deux côtez dans la mer. Celui qui est dans la Morée, est appellé *capo Antirio*, & est défendu par un Fort, qui se nomme *le château de Patras* ou *de Morée*. L'autre cap qui est dans l'Achaïe, est nommé *capo Rio*, & sa forteresse s'appelle, *château de Romélie*. Ces deux châteaux sont ordinairement appellez, *les Dardanelles de Lépante*. Les Turcs ne vouloient pas permettre autrefois aux Francs, de passer les châteaux avec leurs vaisseaux, mais seulement d'envoyer leurs barques à Lépante. Les Vénitiens prirent cette ville sur les Turcs l'an 1687; mais ils la leur ont rendue par le traité de paix conclu à Carlowitz l'an 1699. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. Memoires Historiques.*

BATAILLE DE LE'PANTE.

Cette bataille est la plus célébre que les Chrétiens ayent jamais gagnée sur mer. Elle fut donnée dans le détroit qui est entre les petites isles de Cursolari, autrefois les Echinades, & la terre ferme, environ à 60 milles du promontoire *Actium*, si renommé par la bataille qui décida de l'Empire Romain, entre César-Auguste & Marc-Antoine. Les Turcs ayant mouillé à Lépante, apprirent que les Chrétiens en quittant Corfou, venoient sur eux à pleines voiles. Ils avoient si mauvaise opinion de la flote Chrétienne, qu'ils ne s'imaginérent pas qu'elle eût assez de hardiesse pour leur présenter le combat. Leurs Généraux néanmoins, allarmez par ce bruit, envoyérent en diligence des barques dans tous les ports de ce golfe pour y chercher des Matelots & des Soldats, & firent embarquer ce qu'ils avoient de Cavaliers. Bientôt après, on leur rapporta que la flote Chrétienne avoit déja gagné au dessus de l'Isle de Céphalonie. Les Turcs levérent promptement les ancres, pour fermer le passage aux Chrétiens. La flote Ottomane commandée par Ali Bacha, étoit composée de deux cens galéres, & de près de soixante-dix frégates & brigantins. Celle des Chrétiens étoit composée de deux cens dix galéres, de vint-huit grands navires d'équipage & de six galéasses garnies de grosse artillerie. La fleur de la Noblesse d'Italie étoit dans cette armée, & plusieurs d'entre eux s'étoient déja signalez à la guerre, comme Sforce, Comte de Sainte Fiore, André Doria, Ascagne, Corneo, Pompée Colonne, Paul Ursin, & Latin son frére, Gabriel Serbelloni, Paul Sforce, Honoré Cajétan, Vincent Vitelli, & quantité d'autres des meilleures Maisons de Naples; Augustin Barbarigo, Marc Quirin, Antoine Canalé, & Paul Duodi, Nobles Vénitiens. Il y avoit entre les Espagnols Louis de Réquésens, Chef du Conseil de Dom Jean d'Autriche; Alvarez Basano, Marquis de Sainte-Croix; Jean de Cordoue, & plusieurs autres personnes qualifiées. Les plus remarquables par l'éclat du rang ou de la naissan-

ce

ce étoient, François-Mario de la Rovére, fils du Duc d'Urbin; Alexandre Farnése, fils du Duc de Parme; Paul Jourdain, Chef de l'illustre Maison des Ursins, & gendre de Côme de Medicis, Grand Duc de Toscane. Le Pape Pie V, y envoya aussi Michel Bonelli, son petit-neveu, frére du Cardinal Alexandrin, pour faire ses premiéres armes sous de si grands Capitaines. Tous ces jeunes Seigneurs ne s'étoient embarquez qu'en qualité de Volontaires. Dom Juan d'Autriche, frére *naturel* de Philippe II, Roi d'Espagne, étoit Généralissime de l'armée; & Marc-Antoine Colonne, Général de la flote du saint Siége, avec pouvoir de commander absolument en l'absence de Dom Juan. Veniéri étoit Général de la flote Vénitienne. Les Chrétiens sortirent du port Alexandrin le deuxiéme du mois d'octobre 1571, & s'élargirent dans le Golfe de Lépante. Les Barbares qui avoient pendant la nuit gagné au delà du Golfe, mouillérent à Galengo; & les Chrétiens qui s'étoient plus avancez, jettérent les ancres entre Pelata & les Isles Cursolaires. Les deux flotes quittérent leurs postes au point du jour du lendemain, sans le savoir de part ni d'autre. Ainsi elles se trouvérent engagées à donner bataille. Les Chrétiens partagérent leur armée en quatre corps. L'aile droite étoit composée de 54 galéres, & commandée par André Doria. Augustin Barbarigo étoit à la tête de l'aile gauche, avec un pareil nombre de galéres. Dom Juan d'Autriche s'étoit réservé le corps de la bataille, composé de 61 vaisseaux, & avoit à ses côtez Colonne, & Veniéri. Le fils du Duc d'Urbin joignit la Capitane de la flote du saint Siége, monté sur celle du Duc de Savoye; & Alexandre de Parme joignit celles des Vénitiens, sur la Capitane de la République de Génes. Pierre Justiniani, qui commandoit les galéres de Malte, & Paul Jourdain, étoient aux deux extrémitez de cette ligne. Le Marquis de Sainte-Croix avoit un corps de reserve de 60 voiles, pour soutenir ceux qui plieroient les premiers. Jean de Cordoue précédoit toute l'armée avec une escadre de dix vaisseaux, pour aller à la découverte; & les six galéasses Vénitiennes faisoient une espéce d'avantgarde. Les deux armées se trouvérent séparées par les Isles Cursolaires à soleil levé. Quelque tems aprés, les Infidéles parurent à peu prés dans le même ordre de bataille, sinon qu'ils n'avoient point de corps de reserve, & qu'ils avoient plus étendu leur ligne, qui étoit selon leur coutume, courbée en forme de croissant. Hali étoit au milieu de l'armée, monté sur la capitane opposée directement à celle de Dom Juan d'Autriche. Pertau étoit à côté d'Hali sur une autre galére. Loucali & Sirocho, qui commandoient les deux ailes, avoient en tête Doria & Barbarigo.

Les deux armées n'étant éloignées que de douze milles, Dom Juan fit donner le signal pour combattre, en faisant arborer l'étendart qu'il avoit reçu à Naples de la part de Sa Sainteté. L'Image de Jesus-Christ sur la Croix, brodée sur cet étendart ne fut pas si-tôt déployée, que toute l'armée la salua avec de grands cris de joye. Alors tous les Officiers donnérent le signal de la priére, & toute l'armée à genoux adora l'image sacrée de Jesus-Christ. C'étoit un spectacle assez surprenant de voir tous ces Soldats armez pour combattre, & ne respirant que le carnage, se prosterner devant le Crucifix, & demander à Dieu la grace de vaincre les Infidéles. Cependant les deux flotes s'approchoient, & celle des Turcs étoit poussée par un vent favorable, mais qui tomba un peu avant qu'on eût commencé le combat. Aussi-tôt il se releva tant soit peu en faveur des Chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie dans l'armée Ottomane: de sorte qu'on regarda ce changement comme une espéce de miracle, & comme un secours envoyé du ciel. Le septiéme d'octobre les deux armées étant à la portée du canon, on fit un si grand feu de part & d'autre, que l'air fut tout obscurci. Aprés qu'on se fut vaillamment battu pendant trois heures avec un avantage égal, la victoire commença de favoriser l'aile gauche des Chrétiens, commandée par Barbarigo, qui coula à fond la galére de Sirocho, lequel fut tué en se défendant comme un lion. Sa mort jetta la consternation dans les galéres qu'il commandoit, & qui vivement pressées par celles de Venise, s'enfuirent vers la côte. Le bruit de la victoire répandu dans l'armée des Chrétiens, parvint jusqu'à Dom Juan d'Autriche, qui se battoit contre le Général Hali, & qui commençoit à remporter l'avantage. Les Espagnols ayant quelque jalousie de ce que les Vénitiens avoient donné le branle à la victoire, firent un nouveau feu sur la Capitane, tuérent Hali, montérent dans sa galére, & en arrachérent l'étendart. Dom Juan fit alors crier victoire; & ce ne fut plus là un combat, mais un horrible massacre des Turcs, qui se laissoient égorger sans se défendre. Doria qui commandoit l'aile droite, n'ayant pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à ceux de Louchali, gagna la mer avec toutes ses galéres. Louchali le poursuivant, investit quelques vaisseaux Vénitiens, dont il se rendit maître, & voulut ensuite attaquer le gros de l'armée Chrétienne; mais ayant apperçu que Doria & le Marquis de Sainte-Croix s'efforçoient de venir sur lui, il s'enfuit à toutes voiles, suivi de 30 galéres: le reste de ses vaisseaux fut pris ou coulé à fond. Pertau, sans être connu, s'échappa dans un esquif au travers des galéres Chrétiennes.

Les Turcs perdirent plus de trente mille hommes dans cette bataille, une des plus sanglantes pour eux qu'ils eussent donné depuis l'établissement de leur empire. Les Chrétiens firent cinq mille prisonniers, entre lesquels se trouvérent les deux fils de Hali, & se rendirent maîtres de cent trente galéres Ottomanes: plus de quatre-vint-dix-sept se brisérent contre la terre, ou furent coulées à fond, ou consumées par le feu. Prés de vint-mille esclaves Chrétiens recouvrérent la liberté; & le butin fut très-considérable, parce que ces Barbares venoient de piller les Isles, & de prendre plusieurs vaisseaux marchands. Les Chrétiens y perdirent huit mille hommes, dont le plus considérable fut Barbarigo, Commandant de l'aile gauche, lequel aprés avoir enfoncé l'aile droite des ennemis, reçut un coup de fléche dans l'œil, dont il mourut quelque tems aprés. Le combat dura depuis cinq heures du matin jusques au soir. L'obscurité & la mer qui devint grosse, obligérent les Vainqueurs à se retirer dans les ports les plus proches, d'où on envoya des Couriers au Pape, à la République de Venise, & à tous les Princes Chrétiens, pour leur faire part d'une si heureuse nouvelle. Le Général Colonne prit le chemin de Rome, & Dom Juan d'Autriche s'en alla passer l'hiver à Palerme en Sicile. Justiniani fut envoyé par Veniéri à Venise, pour avertir promptement la République d'une si grande victoire. Veniéri se voyant seul à la tête de l'armée navale, fit dessein de poursuivre les Turcs, & d'approcher même de Constantinople; mais son irrésolution & sa lenteur ruïnérent ces beaux projets. Il est certain que si l'armée des Chrétiens eut seulement paru le long des côtes de la Morée, les Grecs qui ne respiroient qu'aprés la liberté, auroient secoué le joug des Infidéles, qui étoient dans une étrange consternation. Toute la ville de Constantinople étoit aussi allarmée, que si l'ennemi eût été aux portes. Sélim qui étoit alors à Andrinople, occupé au bâtiment de sa mosquée & de son Caravanséra, revint en diligence pour calmer les esprits, & empêcher le desordre de Constantinople, où la plupart des Turcs donnoient leurs thrésors à garder aux Chrétiens, & les prioient déja de leur permettre la liberté de leur religion en payant tribut, lorsqu'ils seroient maîtres de la ville & de l'Empire. L'arrivée du Grand Seigneur appaisa ces agitations, & retint tout le monde dans le devoir par la crainte des supplices. Le premier Visir fit augmenter la garnison des Dardanelles de crainte de surprise, & donna tous les ordres pour réparer cette perte. * Gratiani, *Hist. de Chypre.*

LE'PANTE, le Golfe de Lépante ou de Corinthe, qui prend aujourd'hui son nom de la ville de Lépante, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, est une partie de la Mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de Lépante, qui le sépare du Golfe de Patras jusqu'à l'Isthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord & la Morée au midi. Ce Golfe forme deux grandes bayes vers le nord. On appelle celle des deux qui est au couchant la *baye de Salone* ou de *Crissa*, & l'autre *la baye d'Asprospitia.* Il en forme deux autres plus considérables vers l'Isthme de Corinthe. *La baye de Corinthe* est vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'Isthme. *La baye de Livadostro* s'avance à l'orient septentrional vers la ville de Mégare. La montagne de Paléovouni, anciennement *Geranie*, sépare ces deux bayes par un espace de quatre lieues à l'endroit le plus oriental, & elle pousse dans le Golfe de Lépante un grand Cap, qui s'éloigne de cinq lieues du Golfe d'Egine. * Whéler, *dans sa Carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaïe.* Spon, *Voyage, tome 2. p.* 349.

LE'PE, en Latin *Lepa*, *Lepa Magna*, étoit autrefois une ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé à une lieue & demie du Golfe de Cadis, entre l'emboûchure de la Guadiane & celle de l'Odier. * Maty, *Dict. Geogr.*

LE'PIDA. Il y a eu plusieurs femmes Romaines de ce nom. La premiére de la famille des Lépides, petite-fille de L. *Sulla*, & de Cn. Pompeïus, fut condamnée à mort par Tibére, étant accusée par son mari Quirinus de l'avoir voulu empoisonner. * Tacite, *Annal. l.* 3. La seconde étoit femme de Caïus Cassius, & tante de Silanus. Elle fut accusée d'inceste avec le fils de son frére, & d'avoir participé à des mystéres défendus. * Tacite, *Annal. l.* 16. La troisiéme étoit sœur de Germanicus, fille de Drusus *le Jeune*, & d'Antonia *la Jeune.* La quatriéme étoit sœur de Domitius Néron, mari d'Agrippine, & fille de Domitius Néron, & de l'ancienne Antonia. Agrippine la fit périr du vivant de Claudius, suivant Tacite, *Annal. l.* 13. * Suétone, *in Nerone Claudio.*

LE'PIDE, ville ancienne d'Afrique dans la province de Tripoli, au Royaume de Tunis. On l'appelle aussi *Ulo* & *Æon.* Elle est fermée de bonnes murailles fort hautes & faites de grandes pierres de taille, & doit sa fondation aux Romains. Les Historiens du païs témoignent qu'elle fut extrémement peuplée autrefois, & que l'Europe y entretenoit un grand trafic. Cette ville que Ptolomée met à quarante degrez trente minutes de longitude, & à trente & un degrez quarante minutes de latitude, fut détruite par l'armée d'Occuba, la premiére fois que les successeurs de Mahomet passérent en Afrique, & se repeupla depuis. Elle demeura sous l'obéïssance du Calife de Carvan, jusqu'à ce qu'une autre armée d'Arabes passant en Afrique, contre le Rebelle qui avoit porté cette place à se soulever, la ruïna entiérement. Quoique la ville de Tripoli ait été bâtie de ses ruïnes, on ne laisse pas de voir encore quelques restes de ses anciens bâtimens. * Marmol, *tome 2. l. 6. ch.* 43. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LE'PIDUS, famille de Rome, qui étoit une branche de celle des Emiliens, est célébre dans l'Histoire par les grands hommes qu'elle a produits. M. Emilius-Paulus, Consul l'an 499 de Rome, & 255 avant Jesus-Christ, avec Servius Fulvius Nobilior, est la tige de cette branche des Lépides, & de celle des Pauls. Il eut pour fils M. Emilius Le'pidus, Consul l'an 522 de Rome, & 232 avant Jesus-Christ, avec M. Publicius Malléolus. Celui-ci laissa M. Emilius Le'pidus Grand Prêtre, Consul l'an 567 de Rome, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Népos; l'an 579 de Rome, & 175 avant J. C. avec P. Mutius Scévola, & Censeur l'an 574 de Rome, & 180 avant J. C. Son fils de même nom, fut Consul l'an 617 de Rome, & 137 avant J. C. avec C. Hostilius Mancinus, & forma deux branches de Lépides, par le moyen de Marcus Lépidus & de Quintus ses enfans. M. Emilius Le'pidus fut Consul l'an 628 de Rome, & 126 avant J. C. avec L. Aurélius Oreste; & laissa M. Emilius Le'pidus Livianus, Consul l'an 677 de Rome, & 77 avant J. C. & pére d'un autre qui fut aussi Consul l'an 688 de Rome, & 66 avant J. C. avec L. Volcatius

tius Tullus. Ce dernier M. Emilius Le'pidus eut un fils de ce nom, qu'on éleva au Consulat l'an 733 de Rome, & 21 avant J. C. Quintus Le'pidus qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut Consul l'an 676 de Rome, & le 78 avant J. C. avec Q. Luctatius Catulus. Sylla qui s'étoit opposé à l'élection de ce Consul, mourut peu après, & Lépidus voulut empêcher qu'on ne lui rendit les honneurs publics de la sépulture; mais Catulus son Collégue, & ancien ami de Sylla, s'y opposa. Il obtint ce qu'il demandoit, & affecta de faire ses obséques avec une très-grande magnificence. Lépidus prenant cette affectation pour une insulte, mit des troupes en campagne, & se présenta aux portes de Rome avec une armée qui effraya le Sénat. Les avantages que Pompée remporta en même tems sur Brutus, l'obligérent de prendre d'autres mesures. Il se retira en Sardaigne, & mourut peu après, accablé des chagrins que lui causérent le mauvais succès de ses affaires, & l'infidélité de sa femme. Il laissa Le'pidus *le Triumvir dont nous parlerons*, & Paulus Emilius Le'pidus, Censeur l'an 732 de Rome, & 22 avant J. C. que son frére avoit mis au nombre des proscrits. Le premier eut un fils que Mécénas fit mourir, parce qu'il avoit conjuré contre Auguste; & celui-là fut pére de M. Emilius Le'pidus Consul en l'année 764 de Rome, & la dixiéme de l'Ere Chrétienne, avec T. Statilius Taurus. Les anciens Auteurs parlent de quelques autres grands hommes de cette famille, comme de Le'pidus excellent Orateur, dont Cicéron fait mention dans le traité de l'Orateur. * Tite-Live. Cassiodore. Plutarque. Velleïus Paterculus. Cicéron. Pline. Polybe. Dion. Appien. Florus, &c.

L E'P I D U S (M. Emilius) Capitaine Romain, d'une illustre famille, qui avoit donné de grands hommes à la République, eut des emplois très-importans; car il fut Grand Pontife, & ensuite trois fois Consul l'an 708, 709, & 713 de Rome, & le 46, 45, & 41 avant J. C. Pendant les desordres de la République, il se mit à la tête d'une armée, & ensuite il s'associa avec Auguste & avec Antoine pour le Triumvirat. Les Historiens disent qu'il n'eut en vue que de s'enrichir; & que pour en venir plus facilement à bout, il exerça des cruautez tout à fait barbares, & qu'il eut l'inhumanité de mettre son propre frére au nombre des proscrits. Après la bataille qu'Auguste gagna sur Sexte Pompée, Lépidus voulant se rendre maître de la Sicile qui favorisoit Pompée, se saisit de Messine; mais il fut obligé de se soumettre au Vainqueur, qui le relégua dans une petite ville d'Italie l'an 718 de Rome, & le 36 avant J. C. *Plutarque, *en la Vie d'Auguste & d'Antoine.* Florus, *l.* 4. Dion, *l.* 41. 47 & 49. Suétone. Orose. Justin. Appien, &c.

L E'P I D U S, Auteur Grec, avoit composé un Abbrégé Historique, cité par Etienne de Byzance, *in Τεγέα & in Βεβρυκός*.

L E'P I S C A. *Voyez* G U I P U S C O A.

L E'P O N T I E N S: c'est le nom des peuples qui habitoient autrefois aux environs des sources du Rhin & du Rhône. Quelques-uns croyent qu'ils occupérent la contrée qui forme aujourd'hui les quatre Bailliages Suisses de Lugano, de Locarno, de Mendrisio & de Magia ou Madia. * Strabon. Jules-César. Pline. Marlian. *Les Délices de l'Italie*, *l.* 1. *p.* 27. *Dict. Allemand.*

L E'P O R I U S, Moine, publia dans les Gaules, au commencement du cinquiéme siécle, la même Hérésie que Nestorius soutint depuis; car il enseignoit que la sainte Vierge n'avoit enfanté qu'un homme, qui depuis par ses bonnes œuvres avoit mérité d'être uni au Fils de Dieu; de sorte qu'il demeuroit toûjours deux personnes en Jesus-Christ. Les Prelats des Gaules s'opposérent aux erreurs de Léporius, qui passa en Afrique, où S. Augustin lui fit connoître la vérité, & l'obligea de renoncer à ses fausses opinions. Sa conversion fut si célébre, & il en écrivit lui-même des lettres remplies de tant d'humilité & de repentir, que Cassien dit que sa conversion méritoit autant de louanges, que la pureté de la Foi de plusieurs autres. On a l'Ecrit par lequel il a retracté ses erreurs, & sa bonne conduite lui mérita l'honneur d'être ordonné Prêtre. * Saint Augustin. Facundus, Evêque d'Hermiane, *l.* 1. *ch.* 4. Cassien, *de l'Incarn. c.* 4. Vigile de Tapse, *de la Trinité*, *ch.* 2. Gennade, *de Vir. Illust. ch.* 59. Baronius, *A.* C. 420. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du cinquiéme siécle.*

L E P T I N E S, frére de Denys le Tyran, & Amiral de sa flotte eut grande part aux expéditions navales de Denys, & fut aussi la cause de la grande perte qu'il souffrit de la part des Carthaginois sous Magon. Car quoique Leptines sût qu'il avoit moins de vaisseaux, il se fia trop sur la valeur de ses gens, & poussa jusques au cœur de la flotte ennemie, au lieu que suivant les ordres de Denys, il devoit se contenter de tenir la sienne serrée. Il répara cette perte par d'autres services fort considérables. Denys l'ayant envoyé secourir les Lucaniens contre les Thuriens, il conseilla aux premiers de ne pas tuer les Thuriens prisonniers, mais de permettre qu'ils se rachetassent moyennant une rançon. Quoique la douceur de Leptines fût louable en elle-même, elle déplut cependant à Denys, qui en vrai Tyran aimoit à voir que les peuples s'entretuassent & s'affoiblissent, afin que par ce moyen il pût se les assujettir plus aisément. C'est pourquoi il ôta le commandement de la flotte à Leptines & le donna à son autre frére Théarides. Cependant Leptines ne cessa pas de servir son frére; il commanda dans la suite l'aile gauche dans le combat naval près de Cronion, dont l'issue fut très-malheureuse, puisque toute la flotte fut défaite, & Leptines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, *l.* 11. *ch.* 15.

L E P T I N E S, Syrien de nation, qui tua en trahison à Laodicée Cn. Octavius, Ambassadeur des Romains. Il dit qu'il n'avoit fait ce coup qu'afin de faire perdre pour une bonne fois aux Romains l'envie de se mêler dans les affaires des nations étrangéres; car Cn. Octavius & deux autres Ambassadeurs avoient été envoyez pour accommoder, suivant les vues du Sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V, &

Démétrius I. Un certain Grammairien, nommé Isocrate, n'avoit pas peu contribué, par ses discours, à faire entreprendre cette action à Leptines. Lorsqu'on voulut les conduire tous deux à Rome, Isocrate en perdit l'usage de la raison & voulut se tuer. Mais Leptines plein de courage, attendoit avec joye la sentence du Sénat. Il fut conduit à Rome sans avoir été chargé de chaînes, parce qu'il y marchoit volontiers, soutenant constamment qu'il feroit aisément sentir au Sénat combien son action avoit été juste, & combien elle étoit agréable aux Dieux. La fin de son procès n'est pas connue, les livres dans lesquels Polybe & Tite-Live la rapportent, ayant été perdus. * Polybe. Appien. Cicéron, *Philippique* 9. *Dict. Allemand.*

L E'P U S C U L U S (Sébastien) Professeur en Hébreu à Bâle, où il naquit en 1501. Quoiqu'il eût fait de beaux progrés dans les études il ne prit, par modestie, les degrez Académiques que fort tard. En 1538, il reçut celui de Bachelier; & en 1541, il fut créé Maître ès Arts. Il fut d'abord Régent dans le Collége de la Sapience chez les Dominicains & ensuite Diacre dans la petite ville. Ayant été aggrégé à la Faculté des Philosophes, il expliqua l'Organe d'Aristote & fut deux fois Doyen de cette Faculté. En 1546, il résigna ses emplois & se transporta à Ausbourg; mais trois ans après il revint à Bâle, y obtint la Chaire de Professeur en Grec, & expliqua Homére. Il fut encore chargé de fonctions ecclésiastiques, & quelque tems après on lui conféra la Chaire de Professeur en Hébreu. Quatre années après il obtint l'Archidiaconat de la cathédrale. Il faisoit un grand cas du Docteur Sam. Grynæus, dont il ne manquoit aucune leçon, & dont il publia le Commentaire, *in octavo*, *Topic. Aristot.* avec une préface dans laquelle il dépeint l'état de l'Eglise & de l'Université de Bâle tel qu'il étoit en 1546. On a aussi de lui *Josippus de Bello Judaico Hebr. & Lat. ex Versione Munsteri*, à quoi il a ajoûté toutes sortes de collections Rabbiniques, des dix captivitez, de l'explication du Décalogue, &c. Il mourut en 1576, au mois de septembre. * Urstisius, *Epitome Hist. Basileensis. Archiv. Acad. ejusd. Opusc. Dict. Allemand. de Bâle.*

L E'Q U E'O. *Voyez* L E'Q U I O S.

L E'Q U E R B A. riviére. *Voyez* G U E R V A.

L E'Q U I O S, Isles de la Mer des Indes. Il y a la grande Léquio & la petite. Toutes les deux ont les Philippines du côté du sud, le Japon au nord & la Chine à l'ouest. L'une & l'autre a quinze lieues de longueur & chacune a sous elle quelques autres Isles. La grande Léquio est située à quatre-vints-dix lieues de la Chine, à cent quarante & cinq degrez 30 minutes du premier méridien, & à vint-huit de l'Equateur du côté du nord; & la petite qui est au sud de la grande, est assise à cent-quarante-quatre degrez du premier point d'occident, & à vint-deux degrez de la Ligne Equinoctiale. Elles abondent en grains, en fruits & en toutes sortes de vivres, & sont bien pourvues d'eau douce. On tient qu'il y a plus d'or qu'en toutes les autres de l'Océan. Les Habitans de quelques-unes sont blancs, forts & bien vêtus, & vivent politiquement sous certaines loix. * Davity, *Philippines.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* L E'Q U I T I O ou L E'Q U E I T I O, petite ville ou bourg d'Espagne, dans la Biscaye propre. Elle est sur la mer à l'est-nord-est de Bilbao, dont ce lieu est éloigné de quatre à cinq lieues.

L E R B E'K E. *Cherchez* H E R M A N L E R B E'K E.

* L E R C A R I (Nicolas-Marie) Génois, né le neuviéme décembre 1675, obtint d'abord le Gouvernement de Pérouse le quatriéme mai 1717, & fut ensuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes graces du Cardinal Orsini, Archevêque de cette ville, depuis Pape sous le nom de Benoît XIII, qui le déclara son Maître de Chambre le 29 mai 1724, jour de son exaltation, & qui le douziéme juin suivant proposa pour lui dans son premier Consistoire l'Archevêché titulaire de Nazianze. Au mois d'août de la même année il lui donna une charge de Ponent de la Congrégation de l'Immunité Ecclésiastique, le nomma premier Ministre & Sécretaire d'Etat le douziéme juin 1726, & le fit Cardinal le neuviéme décembre suivant. Il fut mis en même tems dans toutes les Congrégations de la Cour de Rome, & déclaré Protecteur des Chanoines de S. Jean de Latran le 22 septembre 1727. Il exerça la charge de Sécretaire d'Etat jusqu'au douziéme juillet 1730, de laquelle le nouveau Pape Clément XII disposa en faveur du Cardinal Banchiéri. * *Supplément de Paris* 1736.

* L E'R E. L E R R E & L E Y R E, petite riviére de France, traverse le Duché d'Albret du sud-sud-est au nord-nord-ouest, entre dans la Guienne propre & se décharge dans le Golfe d'Arcachon ou Arcasson.

L E'R E'N A, ville. *Voyez* E L L E'R E'N A.

* L E R G U E, petite riviére de France dans le Languedoc, prend sa source dans le diocése de Lodéve, coule à peu près du nord au sud, arrose la ville de Lodéve, & se rend dans l'Erault, vers les confins du diocése de Béziers.

L E'R I (Jean de) Ministre Protestant, natif de Bourgogne, étudioit à Genéve, lorsqu'on apprit que Villegagnon souhaitoit qu'on lui envoyât quelques Ministres dans le Brésil. Il fit ce voyage avec les deux Ministres, que l'Eglise de Genéve y envoya l'an 1556. Ils arrivérent à l'Isle de Coligny sous le Tropique du Capricorne au mois de mars 1557. Léri partit de ce païs-là avec quelques autres le quatriéme janvier 1558, & arriva au port de Blavet au mois de mai de la même année. Il composa une Rélation de ce voyage, qui a été louée par M. de Thou. Il s'en est fait diverses éditions, & M. Bayle avoue qu'il s'en est servi utilement en divers endroits de son Dictionnaire. Lescarbot a inséré le précis de cette Rélation dans son Histoire de la Nouvelle France. Il fut reçu Ministre après son retour de l'Amérique; mais on ne sait pas où il exerça son ministére. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trouva à Sancerre, quand cette ville fut as-

ſiégée l'an 1573. Il publia la Rélation de ce ſiége, & de la cruelle famine que les Aſſiégez ſouffrirent. Le Maréchal de la Châtre lui donna un ſaufconduit pour aller où il voudroit, avant même que la capitulation fût concluë. Il s'en alla à Berne, & y reçut un bon accueil de M. de Coligny fils de l'Amiral, de quoi il le remercie, en lui dédiant la Rélation de ſon voyage du Bréſil. On ne ſait pas la ſuite de ſes avantures. Mais la Croix-du-Maine a fait ſur ſon ſujet de groſſes fautes, que l'on verra dans le Dictionnaire de M. Bayle, qui nous fournit cet article.

L E'R I A, ville. *Cherchez* L E I R I A.

L E'R I C E ou L E'R I C E'E, petite ville d'Italie, ſur la côte de Gênes à l'Orient de Seſtri-di-Levante, & environ à quatre ou cinq milles de Sarzane, eſt ſelon quelques Auteurs le *Portus Erycis* de Ptolomée, & de l'Itinéraire d'Antonin. Il y a un Golfe qui n'eſt ſéparé que par une langue de terre de celui de Spezzia. Léricée eſt renommée pour les embarquemens qui s'y font, & eſt ſituée aux piez des rochers, d'où on n'a vue que ſur la mer. * Léandre Alberti. Baudrand.

L E'R I D A (en Latin *Ilerda*) ſur la Ségre, ville de Catalogne avec Evêché ſuffragant de Tarragone, eſt conſidérable à cauſe de ſa ſituation importante, ſur une colline dont la pente s'étend inſenſiblement juſqu'au bord de la Ségre, & eſt très-renommée dans l'Hiſtoire par les ſiéges qu'elle a ſoutenus contre les plus grands Capitaines pendant les guerres de France & d'Eſpagne; & par les batailles qu'elle a vu donner ſous ſes murailles l'an 1644, 1646 & 1647. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, fut obligé d'en lever le ſiége, ainſi qu'avoit fait l'année précédente Henri de Lorraine, Comte de Harcourt. En 1707, Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, commandant l'armée de Philippe V, Roi d'Eſpagne, la prit le onziéme novembre après ſix ſemaines de ſiége, ſur le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad, qui la défendoit pour l'Archiduc Charles d'Autriche depuis Empereur, & qui pour lors portoit le titre de Charles III, Roi d'Eſpagne. Elle fut célébre autrefois par les victoires de Jules-Céſar ſur les troupes d'Afranius & de Pétreïus du parti de Pompée. Lérida a auſſi une Univerſité qui a été autrefois célébre. Lucain en parle en ces termes dans ſa *Pharſale*, *l.* 4. *v.* 13. *&c.*

——— Super hunc fundata vetuſta
Surgit Ilerda manu: placidis prælabitur undis
Heſperios inter Sicoris non ultimus amnes.

Le Pape Calixte III, & ſaint Vincent Ferrier y prirent le bonnet de Docteur; le premier en Droit Civil & Canonique, & le ſecond en Théologie. On trouve un Evêque de Lérida, nommé ſaint Licier dès l'an 269. On en trouve encore qui ont ſigné à pluſieurs Conciles juſqu'à l'an 716, que les Maures s'emparérent de cette place. Alors les Evêques établirent leur ſiége à Roda aux confins de la Catalogne & de Ribagorça, où il y a préſentement un monaſtére de Chanoines de ſaint Auguſtin. Ils y ſiégérent juſqu'en 1149, que la ville fut repriſe ſur les Infidéles. Le Chapitre de la cathédrale eſt compoſé de huit dignitez & de 24 Chanoines; & tout le diocéſe à 346 paroiſſes. Son Académie ou Univerſité fut éteinte en 1717, & unie à celle de Cervéra par le Roi Philippe V. * Corbéra, *Cataluna illuſtrada*, *l.* 1. *ch.* 20. Sanſon. Baudrand.

C O N C I L E D E L E R I D A.

L'an 514, huit Evêques s'aſſemblérent à Lérida, & y tinrent un Concile, dont il nous reſte quinze Canons avec quelques fragmens. C'étoit ſous le régne de Théodoric Roi des Oſtrogoths en Italie, & Tuteur d'Amalaric, Roi des Viſigoths, en Eſpagne. * *Conciles*, *tome* 4.

* L E'R I N, petite ville d'Eſpagne dans la Navarre, ſur la rive gauche de l'Ega, au ſud-oueſt de Pampelune, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

L E'R I N S, deux iſles de la Mer Méditerranée ſur la côte de Provence, peu éloignées l'une de l'autre, ſont ſituées vis à vis de Cannes & vers Antibe. Ptolomée & Strabon en parlent ſous le nom de *Planaſia* & de *Lero*, Pline & Antonin, ſous celui de *Lero* & *Lerina*. On ne doute point que *Lero* ne ſoit la grande de ces deux iſles, nommée aujourd'hui *de ſainte Marguerite*; & que *Planaſia* ou *Lerina* ne ſoit la petite, dite l'*Iſle de Saint-Honorat*, à cauſe que ce Saint y fonda le célébre monaſtére qui y ſubſiſte encore aujourd'hui. Tacite *dans le premier livre de ſes Annales*, dit qu'Auguſte y avoit relégué Agrippa ſon petit-fils, qu'il traite d'inſenſé & de furieux: ce que Suétone remarque auſſi dans la Vie du même Empereur. Le monaſtére de cette iſle fut fondé l'an 410, par ſaint Honorat. Il chaſſa de l'iſle les ſerpens qui la rendoient déſerte, y fit couler une fontaine d'eau douce qu'on y voit encore aujourd'hui, & fut depuis Archevêque d'Arles. Cette ſolitude fut durant pluſieurs ſiécles le Séminaire des Evêques de Provence & des provinces voiſines. Elle a donné à l'Egliſe douze Archevêques, autant d'Evêques, dix Abbez, quatre Moines mis au nombre des ſaints Confeſſeurs, avec une infinité de Martyrs, ſans parler d'un très-grand nombre d'hommes illuſtres qu'elle a produits. Ennodius la nomme *la Nourrice des Saints*; & Sidonius Apollinaris en parle très-avantageuſement dans une de ſes piéces en vers, à Fauſte de Riez, *Carm.* 16. *v.* 110.

Fratribus inſinuans, quantos illa Inſula plana
Miſerit in cœlum montes.

où par ces mots *Inſula plana*, il fait alluſion au mot de *Planaſia*. Cinq vers plus haut il l'appelle *Lirinus*,

Si te Lirinus priſcum complexa parentem eſt.

L'air de l'iſle eſt tempéré, & le terroir fertile. Saint Honorat en jettant les fondemens du monaſtére de Lérins, étoit convenu avec Léonce, Evêque de Fréjuls, ſous la Juriſdiction de qui étoit alors cette iſle, qui eſt préſentement du diocéſe de Graſſe, que les Clercs, & ceux qui approchoient des autels, ne ſeroient ordonnez que par l'Evêque, ou par celui à qui il en auroit donné la permiſſion, & que lui ſeul donneroit le ſaint Chrême, mais que tout le corps des autres Moines Laïcs ſeroit ſous la dépendance des Abbez qu'ils auroient élus. L'Evêque Théodore ayant prétendu, malgré cette convention, une Juriſdiction abſolue ſur tout le monaſtére, Ravennius Evêque d'Arles convoqua un Concile de treize Evêques, dans lequel il fut réſolu que Théodore ne pourroit s'attribuer ſur ce monaſtére, que ce que Léonce ſon prédéceſſeur s'étoit attribué: & les troubles furent pacifiez ainſi. On ne ſait pas quelle Régle les Moines de Lérins ſuivirent d'abord, & on conjecture ſeulement que c'étoit celle de ſaint Macaire. Ils prirent depuis celle de S. Benoît, mais ſi ce fut dans le neuviéme ſiécle, après l'ordre qui fut donné à tous les monaſtéres de ſuivre cette Régle, dans le Concile d'Aix-la-Chapelle l'an 817, ou ſeulement lorſque S. Odilon Abbé de Cluny fut chargé du gouvernement de cette Abbaïe, l'an 997, c'eſt ce qu'on ne peut déterminer; car on croit voir que le réglement du Concile d'Aix-la-Chapelle ne fut pas obſervé fort exactement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'an 661, les Moines de Lérins élurent pour leur Abbé Aigulfe, Moine de Fleury, celui même qui avoit apporté en France le corps de ſaint Benoît; & qu'un homme ſi attaché au ſaint Patriarche ne peut guére avoir manqué à propoſer ſa Régle à ceux qui ſe ſoumirent à ſa conduite. Ce pieux Abbé ne trouva pas un eſprit docile dans tous ſes Religieux: Il y en eut qui ſe portérent aux derniers excès contre lui, & le monaſtére même ſouffrit de leurs fureurs. Aigulfe, & quelques autres Moines attachez à lui furent enlevez; on leur coupa la langue, on leur creva les yeux, & après les avoir laiſſez deux ans dans l'Iſle Capraria, on les maſſacra dans une autre iſle déſerte l'an 675. Ce ſont là les premiers Martyrs de Lérins, dont le ſang cimenta, pour ainſi dire, la réforme. La réputation de ſainteté qu'eurent les ſucceſſeurs d'Aigulfe, attira dans l'iſle un nombre prodigieux de gens qui venoient apprendre la perfection ſous leur conduite, & l'on dit que la Communauté étoit compoſée de plus de cinq cens Religieux, lorſque les Saraſins deſcendirent dans l'iſle l'an 730 ou 731. Saint Porcaire qui en étoit Abbé, qui avoit prévu cet accident, avoit eu ſoin de faire retirer en Italie trente ſix jeunes Religieux, & ſeize enfans qu'on élevoit dans le monaſtére: tout le reſte fut maſſacré par les Infidéles, à la reſerve d'un ancien, nommé Eleuthére, qui s'étant caché fut depuis Abbé, & de quatre jeunes Moines, qu'ils ſe contentérent de faire priſonniers, & qui quelque tems après trouvérent moyen de ſe ſauver dans un bois, d'où ils repaſſérent à Lérins. Il y a eu pluſieurs Prieurez, tant en France, qu'en Italie, & en Catalogne, ſoumis à la correction de l'Abbé de Lérins, & dont les Prieurs devoient ſe trouver aux Chapitres généraux. Il y avoit auſſi des monaſtéres de Filles qui en dépendoient comme celui de Taraſcon, qui eſt encore aujourd'hui ſous la juriſdiction de l'Abbé; & même un de Chanoines Réguliers. Auguſtin Grimaldi, Evêque de Graſſe, étant Abbé de Lérins en 1505, ſoumit l'Abbaïe à la Congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Caſſin & de ſainte Juſtine de Padoue, qui en prit poſſeſſion l'an 1515; & depuis ce tems les Abbez n'ont plus été perpétuels, mais la Communauté s'eſt conſervé le droit de les élire, & de les choiſir de ſon corps. Toute l'iſle eſt de la dépendance du monaſtére. Les Eſpagnols la ſurprirent au mois de ſeptembre 1635, & en furent chaſſez en 1637. Ce ſont eux qui deſolérent ce lieu, coupant des forêts de pins, qui y fourniſſoient un ombre agréable contre les ardeurs du ſoleil, & que la nature avoit diſpoſez en allées, au bout deſquelles on trouvoit des Oratoires bâtis en l'honneur des ſaints Abbez ou Religieux de cette iſle. Cette forêt ſi agréable lui avoit fait donner le nom d'*Aigrette de la mer*. * Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Caſaubon, *Suppl. Strabon.* Papire Maſſon, *de Flumin. Galliæ.* Fournier, *in Hydrogr.* Ennodius, *in Vita ſanctæ Epidæ.* Saint Céſaire, *Hom. ad Monach.* Sirmond & Savaron, *in Not. ad Apollin. Sidon.* Fileſac, *in Vincentio Lirino.* Gueſnay, *in Caſſ. illuſtr. l.* 1. *c.* 42. Baronius, *in Annal. Eccleſ.*

* L E'R I Z ou L O R I Z, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Gallice, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, paſſe à Ponte-Védra, & cinq lieues au deſſous ſe jette dans l'Océan.

L E R M A ou L E R M E, ville avec titre de Duché. Elle eſt dans la Vieille Caſtille en Eſpagne ſur l'Arlanza, à neuf lieues de Burgos du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E R N A N D R E. *Cherchez* L E U C A N D R E.

L E R N E, marais du Territoire d'Argos, fameux par l'Hydre à ſept têtes qu'Hercule défit, & qui ravageoit tout le païs. Il ſortoit de ce marais des exhalaiſons fort infectes. On tient que les Danaïdes y jettérent les têtes de leurs maris, qu'elles égorgérent la premiére nuit de leurs noces. Ce qui a donné lieu à la Fable d'Hercule, c'eſt que ce Héros deſſécha ce marais, ce qui lui aquit l'épithéte de *Lernéen*, *Lernæus*. * Virgile, *Enéide*, *l.* 8. *v.* 300.

Lernæus turba capitum circumſtetit anguis.

Il y a un fleuve de même nom; comme auſſi une ville dans la Laconie que Sophien appelle *Phonea*, & Niger *Petrina*. D'autres diſent que c'eſt une ville de l'Argolide, près du marais & du fleuve de même nom, & même de la fontaine Amymone, célébre par les Fables de l'Hydre, au fond du Golfe Argolique, aujourd'hui le *Golfe de Napoli de Romanie.* * Nicolas Lloyd. Pline, *l.* 4. *ch.* 5. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 3.

L E R N E'C A, c'étoit autrefois une grande ville, a en juger par

par les ruïnes qui y paroissent. Aujourd'hui ce n'est qu'un bon village situé sur la côte méridionale de l'Isle de Cypre, où il a une bonne rade & un petit Fort pour sa défense. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LERNUTIUS (Janus) de Bruges, naquit le 13 novembre 1545, & mourut le 29 septembre 1619. On a de cet Auteur un assez grand nombre de Poësies, qui consistent en Elégies, en diverses piéces de galanterie, en Eloges, en Epitaphes, & en Idylles faites à l'honneur de Jesus-Christ & de la sainte Vierge sa mére. Ces Ouvrages ont été imprimez en différentes formes & en divers tems. M. Borrichius témoigne que toutes ces Poësies sont fort mêlées, mais que généralement il n'en a jamais eu beaucoup d'applaudissement de la part des Connoisseurs: que son Poëme de la Paix des Païs-Bas, est fort médiocre; que celui *de la Création du Monde* est plus une preuve de sa piété que de sa capacité; qu'il est froid & insipide dans ses Epigrammes; & que l'on trouve même quelquefois des solécismes dans les autres piéces qui valent mieux d'ailleurs. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 1. p. 500. n. 1393.* édit d'Amsterdam 1725.

* LERNUTIUS (Jacques) fils du précedent, s'attacha, comme son pére à la Poësie & donna au Public, *Preces Metricæ a Macrino, Aurato, Bucherio, Giselino & aliis Poëtis, exercitiis Christianæ pietatis aptatæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

LEROS, isle de la Mer Egée, avec une ville de même nom autrefois épiscopale, étoit célébre par le commerce de l'aloé. Cette isle est située vis à vis de la Carie vers les côtes de la Natolie, entre les isles de Nicaria, de Morgo, & de Lango. Son tour est de dix-huit milles. Quelques-uns lui en donnent trente-cinq. Elle a deux ports, l'un au nord & l'autre au sud. Les Chrétiens Grecs & les Turcs qui l'habitent, la cultivent avec soin. Elle a donné naissance à Phérécyde, Historien Grec, qui vivoit vers l'an 456 avant J. C. & qui a composé l'Histoire de l'Attique. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Strabon, *l.* 10. Magin, *Geogr.*

LERRE. *Voyez* LERE.

LERS: il y a deux riviéres de ce nom dans le Haut Languedoc. Le grand Lers baigne Mirepoix, & se décharge dans la Lauriége ou l'Ariége. Le petit Lers fournit une partie de ses eaux au fameux Canal de Languedoc, va couler près de Toulouse, & se décharger dans la Garonne, à trois lieues au dessous de cette ville. * Maty, *Dict. Geogr.*

LERVELZ (Servais de) *Voyez* LAYRUELZ.

L E S.

LESA, ville de la Palestine peu éloignée de Sodome. * *Genése, ch.* 10. *v.* 19. S. Jérôme croit que c'est la même que Callirhoé. Mais D. Calmet, après Bochart, présume que c'est la ville de Lusa dans l'Arabie, & que Ptolomée met dans une distance égale entre la Mer Morte & la Mer Rouge. Mais Réland remarque que Moïse indiquant les limites des Cananéens du côté du midi depuis Sidon jusques à la Mer Morte, le sentiment de Bochart ne peut pas avoir lieu, parce que Lésa est fort éloignée de là. * Relandi *Palæstina, l.* 3. *in voce* LASCHA. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LESBOCLES, Rhéteur, florissoit à Mityléne, en même tems que Potamon. Sénéque l'appelle un Déclamateur de grande réputation, & dont l'esprit répondoit à la gloire qu'il s'étoit aquise. * Sénéque, *Suasoria* 2.

LESBONAX, Philosophe de Mityléne. Suidas assure qu'il vivoit du tems d'Auguste. Photius, *Cod.* 74, lui attribue XVI Oraisons politiques. On publia deux de ses Harangues à Hanau en 1619, l'une περὶ τῦ πολέμε τῶν Κορινθίων, l'autre Λόγος προτρεπτικὸς aux Athéniens. Cependant André Schot fait Lesbonax l'Orateur, plus ancien que le Philosophe de Mityléne du même nom.

LESBOS, isle de l'Archipel. *Cherchez* METELIN.

LESC ou LESQUE, Prince de Pologne, vers l'an 760, fut d'abord Orfévre & se nommoit Primislas. Après la mort de la Princesse Vende, dans laquelle manqua la famille royale, les douze Palatins reprirent le gouvernement de Pologne: ce qui dura très-peu de tems; car les Polonois qui avoient été souvent battus par ceux d'Autriche & de Moravie, se lassérent bientôt de cette Aristocratie. Alors Primislas assembla une Compagnie de Soldats volontaires, & s'avisa d'un nouveau stratagême. Après avoir préparé un grand nombre de casques & de boucliers faits d'écorces d'arbres peints en couleur d'argent, il les fit ranger sur des pieux durant la nuit, à la vue du camp des ennemis proche d'un bois. Le jour paroissant, les ennemis crurent que c'étoient des troupes Polonoises qui défiloient, & avancérent pour donner dessus. Primislas les voyant venir, fit retirer les casques & les boucliers, pour représenter une fuite dans la forêt, & les attira ainsi dans une embuscade, où ils furent presque tous tuez. Il fondit en même tems sur ceux qui étoient demeurez dans le camp, & les mit en déroute. Les Polonois en reconnoissance de cette action déclarérent Prince de Pologne Primislas, qui prit alors le nom de Lesc. Il y a eu de suite plusieurs autres Rois de Pologne de même nom. LESQUE II, qui découvrit le stratagême de son Antagoniste, qui vouloit obtenir la victoire dans un combat, par le moyen des pointes de fer qu'il avoit semées dans le sable; LESQUE III, qui fut un brave guerrier, & lequel outre POPIEL son fils légitime, eut vint-six fils *naturels* qui partagérent la Pologne, la Bohéme, & les provinces voisines sur la fin du huitiéme siécle. POPIEL eut un fils nommé LESQUE IV, qui fut un Prince pacifique. Il mourut l'an 913. LESQUE V, succéda à son pére CASIMIR l'an 1194, sous la tutelle de sa mére, & de Foulques, Evêque de Cracovie; mais son oncle Micislas voulut s'emparer du gouvernement. Il fut défait à Mosgavie l'an 1199. Lesque périt assassiné dans un bain par Suantopulque, Duc de Pomerélie, l'an 1227. Il laissa pour successeur son fils Boleslas. LESQUE VI, surnommé *le Noir*, fils de Casimir, Duc de Cujavie, adopté par Boleslas, fut un Prince belliqueux. Il battit deux fois Léon, Duc des Russes, enleva aux Lithuaniens le butin qu'ils avoient pris en Pologne, & domta ses Sujets rebelles. Sur la fin de sa vie, les Tartares ayant enlevé de Pologne un grand nombre de filles, sans qu'il les pût sauver, il en mourut de déplaisir l'an 1289. * *Histoire de Pologne.* Cromer, *Hist. l.* 10. & 11. Herbert de Fulstein, *Hist. des Rois de Pologne.*

* LESCAILLE (Jacques) célébre Poëte Hollandois du siécle passé, étoit d'une famille distinguée de Genéve. Ses parens pour se soustraire à la persécution, se retirérent en Hollande. Il s'appliqua à la Librairie & s'aquit de la réputation par l'exactitude & la netteté de ses éditions. Les particularitez que l'on pourroit avoir de l'origine, de la naissance, des avantures & des Ouvrages de ce fameux Poëte, sont péries dans l'incendie de l'Imprimerie de Blauw. Par les vers qui restent de lui, on peut juger jusqu'à quel degré d'élévation & de politesse il avoit porté sa Muse. Il a eu l'honneur d'être déclaré Poëte couronné par l'Empereur Léopold, qui lui en fit donner un Acte dans les formes, en date du premier jour de mai de l'an 1663. Lescaille est mort depuis l'an 1677, à l'âge de 67 ans. Les enfans de sa premiére femme sont tous morts. Il épousa en secondes noces *Alida* Verwou, fille de *Herman* Verwou d'une famille fort considérable dans Amsterdam, & il en eut 1. *Barbe*; 2. *Catherine* qui suit; & *Alette*. L'aînée fut mariée à *Matthias* de Wreed, & n'eut qu'une fille, nommée *Susanne Lescaille de Wreed.* Les deux cadettes n'ont point été mariées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LESCAILLE (Catherine) seconde fille du précédent, s'est aquis une gloire immortelle par son habileté dans la Poësie. Le célébre Vondel, surpris des dons qu'elle avoit dès ses plus tendres années, jugea qu'elle excelleroit dans la science des vers, & que même elle surpasseroit son pére. Ce jugement a été parfaitement confirmé par l'événement, & son mérite lui a aquis le nom de *Sappho Hollandoise.* Les plus habiles Poëtes l'ont révérée comme une dixiéme Muse, & se sont fait un plaisir de la consulter. Dans les derniéres années de sa vie, elle fut fort tourmentée de la gravelle, mais cette douloureuse maladie ne porta aucune atteinte à la beauté de son esprit. Le Libraire Rapk, son beaufrére, a imprimé en 1728, un Recueil de Poësies de cette incomparable fille, & l'on y trouve entre autres piéces les Tragédies qui ont pour titre, *Genseric, Wenceslas, Herode & Marianne, Hercule & Dejanire, Nicomede, Ariadne, & Cassandre.* Cette admirable fille mourut le huitiéme juin 1711, âgée de 62 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LESCAR. *Cherchez* LASCAR.

LESCARA, ville ancienne du Royaume de Chypre. Elle est située proche de la mer, au pié du Mont-Olympe. C'est autour de cette ville que se cueille le *ladanum.* Il vient d'une rosée qui tombe sur les feuilles d'une plante d'un demi-pié de haut, faite à peu près comme la petite sauge. * Le Brun, *Voyage au Levant.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LESCARBOT (Marc) natif de Vervins, Avocat en Parlement, a composé une Histoire de la Nouvelle France, qui contient *les Navigations, Découvertes & Habitations faites par les François ès Indes Occidentales & Nouvelle France sous l'aveu & l'autorité de nos Rois très-Chrétiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses depuis cent ans jusqu'à hui. En quoi est comprise l'Histoire Morale, Naturelle & Géographique de ladite province, avec les tables & figures d'icelle.* La seconde édition *in octavo*, faite à Paris, chez Jean Millot est de 1611. Cet Ouvrage est assez curieux. L'Auteur y entremêle plusieurs remarques de littérature. Il commence par la Description du voyage de Jean Verazzani Florentin, qui fut envoyé en Amérique par François I, l'an 1524. C'est le premier voyage qui ait été fait en ce païs-là sous les auspices de la Couronne de France. Lescarbot dont nous parlons, avoit séjourné quelque tems dans la Nouvelle France. Depuis il suivit en Suisse Pierre de Castille, Ambassadeur de Louïs XIII. Et comme il aimoit à faire des Rélations des païs où il voyageoit, il fit le tableau des XIII Cantons en vers Héroïques, & le publia à Paris l'an 1618. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LESCHASSIER (Jacques) Parisien, fils de *Philippe* Leschassier, Sécretaire du Roi, & de *Claude* Miette, fille de *Jean* Miette, Ecuyer, Sieur du Boisraoul près d'Amiens, naquit en 1550. Il fit d'excellentes études; la Philosophie, la Jurisprudence, les Belles Lettres, lui furent presque également familiéres. Il brilla de bonne heure au Parlement de Paris, mais comme sa santé succomboit sous le poids de ses occupations, il accepta l'offre que lui fit M. de Pibrac de le mener avec lui en Pologne où le Roi l'envoyoit. Lorsqu'il fut de retour, M. le Procureur général le choisit pour un de ses Substituts. Dans le tems de la Ligue, il sortit de Paris & suivit son Roi. En 1605, Henri IV ayant commencé à faire faire des recherches sur les rentes constituées sur l'Hôtel-de-ville de Paris, M. Leschassier, secondé de M. Miron Prevôt des Marchands & Lieutenant Civil, fit à cette occasion deux Requêtes qui portérent le Roi à se desister de son entreprise. Il fut consulté la même année par la République de Venise au sujet des différents qu'elle avoit avec le Pape Paul V. La République fut très-satisfaite de sa Réponse, & lui fit présent d'une chaîne d'or d'un grand prix. Il étoit en commerce de lettres avec les Savans de France, d'Italie & d'ailleurs. Les Ecrits imprimez de M. Leschassier, sont, *De la présentation aux lignes superieures; du Droit de Nature; de la Loi Salique; de la Dot naturelle des femmes; de la Conclusion de la Partie Civile en un procès criminel; de la Confiscation des biens; des Baux à rente perpétuelle; du Cas de simple Saisie; Observation de la renonciation au Velleïen; Observation de la Digamie; la Maladie de la*

*France; des Régences de France; Discours du Moyen de rendre les Offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du Roi; de l'ancienne & canonique Liberté de l'Eglise Gallicane, aux Cours souveraines de France; Procédures contre un Ecrit fait à l'occasion & en haine du précédent Traité; Mémoires extraits des écritures fournies au procès du Chapitre de Senlis, qui a donné sujet aux procédures cy-dessus; de l'Ordination des Prêtres pour les Doyens Chanoines & Chapitre de Senlis, contre M. Antoine Rose, Evêque de Senlis; Contre ceux qui disent que les Juges du Royaume de France doivent dire & compter quelles & combien sont les Libertez de l'Eglise Gallicane, & de quelle autorité elles sont émanées; Discours sur l'acquisition des immeubles que peuvent faire les Gens d'Eglise; les deux Requêtes & la Consulta*tion dont on a déja parlé; *de Suburbicariis Ecclesiis Observatio; de Vocabulis ad Geographiam Juris Romani pertinentibus; de notis locorum communibus Historiæ Sacræ & Exoticæ; Avertissement servant de préface à la Carte de France de François de la Guillotiére; Discours de la Grandeur d'ame; Discours touchant l'Empire & les trois couronnes dont les Empereurs sont couronnez; Discours des Origines en général; des Origines de la Gréce; des choses Humaines Hébraïques & Grecques; Observations sur différentes matiéres historiques, astronomiques & fabuleuses; Traité des Hypothéques & Adjudications par decret.* M. Leschassier mourut le 28 d'avril 1625. *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L E S C H E, petite riviére. *Voyez* L E S S E.

L E S C H E, riviére de Languedoc. *Voyez* C E S S E.

L E S C H E M, ville. *Voyez* D A N.

L E S C H E' S (*Lesches*) de Lesbos, Poëte Grec, vivoit vers la XXX Olympiade, & l'an 660 avant JESUS CHRIST. Il est Auteur de la petite Iliade, dont les Interprétes Grecs citent quelques vers. On dit même que Pindare s'étoit utilement servi de ses Ouvrages en quelques endroits. * Eusébe, *en la Chron.* Vossius, *de Poët. Græcis, c. 3.*

* L E S C H E Z, petite riviére de France dans le Comté de Bigorre où elle prend sa source. Elle coule du sud au nord, baigne Vic-de-Bigorre, & en entrant dans l'Armagnac va se rendre dans l'Adour à Maubourguet.

L E S C H I D E, compagnon d'Euméne, fut un Poëte excellent en vers héroïques, si l'on en doit croire Suidas.

L E S C H U S. *Voyez* L E S C ou L E S Q U E.

L E S C L A C H E (Louïs) natif d'un village d'Auvergne, près de Clermont, étudia assez bien la Logique d'Aristote, & la Somme de Théologie de saint Thomas. Depuis il vint à Paris, où il enseigna la Philosophie avec beaucoup de succès. Il inventa pour cela une nouvelle Méthode, qui étoit de réduire la Philosophie en tables: il les fit même imprimer, & les vendit à ses Ecoliers. Ce commerce lui valut beaucoup; & les profits qu'il faisoit d'ailleurs en enseignant, lui aquirent de grands biens. Un mariage mal assorti qu'il contracta, les lui fit perdre en peu de tems. Il eut encore le malheur de voir que l'estime qu'on faisoit de la Physique nouvelle, lui enleva presque tous ses Ecoliers. Cette révolution lui fit prendre le parti d'aller à Lyon, où il passa deux ou trois ans. Il voulut depuis s'aller établir à Grenoble, & y fit même un voyage qui ne lui fut pas favorable. De là il revint à Lyon, où il tomba malade de chagrin, & où il mourut le 17 août 1671. Son corps fut enterré dans la paroisse de Sainte-Croix. Nous avons sa Philosophie réduite en tables, à laquelle on a ajoûté après sa mort la clef des tables; la conduite du jugement; un Traité de l'usage & utilité de la Science générale.

L E S C L E E S. *Voyez* C L E S (Les)

L E S C L U S E. *Cherchez* E S C L U S E.

* L E S C O A, L E S C O V A ou L E S C O V A Z, ville de Bulgarie dans la Turquie en Europe. Elle est sur la riviére de Lépéritza ou Lipéritza, vers les confins de la Servie, au nord-ouest de Sophie dont elle est éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Cartes de la Hongrie & de la Gréce.*

* L E S C O R N A Y (Jacques de) étoit Conseiller du Roi, & son Avocat à Dourdan, dans le diocése de Chartres. On a de lui, *Mémoires de la ville de Dourdan; Pratique de l'Eglise, recueillie des textes du Droit Civil; Apologie pour l'Honoraire ou reconnoissance due aux Avocats, à cause de leur travail; Explication de la Loi des propres; de la nature des Offices; Histoire de la Maison de Longueville. Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* L E S C O T (Pierre) Sieur de Clagny, Parisien, descendu d'une noble & ancienne famille, se donna tout entier aux Mathématiques qu'il apprit heureusement sous Pierre Postel. Comme il avoit aussi une grande inclination pour la Peinture, il s'y attacha avec beaucoup de succès; mais il s'appliqua principalement à l'Architecture, & il fit connoître par divers bâtimens, & sur tout par celui du Louvre dont il fit le dessein, qu'il surpassoit tous les Architectes de son siécle. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 157. & 158.*

* L E S C U N (Paul) Béarnois, zélé Huguenot, fut député par les Etats de Béarn, pour faire au Roi de très-humbles remontrances au sujet d'un Arrêt que l'on avoit donné contre les Réformez du Béarn, nonobstant l'assurance du contraire donnée à ce Député. Lescun prit en passant les lettres de la Rochelle. Il eut audience le 17 septembre de l'an 1617, & harangua fortement. Il soutint par de vives raisons la Requête qu'il présenta de la part des Etats de Béarn; mais il n'obtint rien qu'une permission de traitter les affaires des Eglises de Béarn conjointement avec celles des autres églises du Royaume, & par les mêmes Députez. En 1618, les Evêques de Béarn avoient voulu recuser Lescun, qu'ils prétendoient faire passer pour leur partie, comme s'il avoit été question d'un procès entre des particuliers; mais la récusation ne fut pas jugée pertinente, parce que Lescun n'avoit rien fait de sa tête, & sans être autorisé. En 1620, dans la persécution exercée contre le Béarn, Lescun ne fut pas oublié. Le Roi le priva de sa charge de Conseiller, & si on l'eût trouvé, on lui auroit fait un mauvais parti. Lescun n'osant paroître chez lui, vint à Montauban, où le Colloque de Rouergue étoit assemblé. Il y fit ses plaintes, & il y fut écouté. Les Cercles du Haut Languedoc prirent son affaire à cœur; mais cela n'empêcha pas les procédures violentes de la Cour. Il avoit été proscrit dès le commencement des troubles; mais passant par Bordeaux en 1622, il fut arrêté, condamné à mort & exécuté en conséquence d'un Arrêt rendu contre lui le 18 du mois de mai. * Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes, tome 2. l. 5. 6. & 8.*

* L E S C U R E, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au diocése d'Alby. Elle est au nord-est & au voisinage de la ville d'Alby.

L E S C U S. *Voyez* L E S C ou L E S Q U E.

L E S C U T (Jean de) né en Anjou d'une ancienne Maison de ce nom, vint en Lorraine avec une Compagnie de cent Lances, qu'il offrit au Roi *René*, au service duquel il entra, & suivit *Jean* d'Anjou, son fils, à la conquête de l'Aragon. Il avoit épousé *Marguerite* de Bouzey, fille de *Jean* de Bouzey, Chevalier, Seigneur de S. Germain, & de *Bonne* de S. Loup, de laquelle il eut Louïs qui suit.

Louïs de Lescut, Conseiller d'Etat des Ducs *René*, *Antoine*, *François* & *Charles*, étant issu de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de par sa mére, fut convoqué aux Etats tenus au Neuf-Château en 1545, après la mort du Duc François. Il avoit épousé *Isabillion-Guérin*, tante du Président de ce nom, de laquelle il eut 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. JEAN qui suit; 3. *Nicolas*, Seigneur de S. Germain, Sécretaire d'Etat des Ducs *Antoine*, *François* & *Charles*, & leur Ambassadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26 août 1542, & du 30 mai 1544. Il obtint un Diplome, par lequel cet Empereur l'éleva à la dignité de Comte du S. Empire, avec clause, que décédant sans postérité, la même dignité passeroit à *Jean* de Lescut son frére & à ses Descendans mâles; & à leur défaut, à la fille aînée dudit *Jean* de Lescut & à sa postérité masculine. Il avoit épousé en 1546, *Claude le Clerc*, fille de *Claude*, Seigneur d'Erise-S. Disier & de Pulligni, & de *Catherine* de Tréves, Dame de Xirocourt. Il décéda sans enfans en 1581. Les autres enfans de *Louïs* de Lescut, sont 4. *Anne* de Lescut, mariée à *Joachim* des Fours, Seigneur de Mont, dont viennent les Comtes des Fours établis en Bohéme; 5. *Barbe* de Lescut, mariée 1. à *Gerard* Valthier, Capitaine de Bouconville: 2. à *Jaques* de Menuceau, Sécretaire d'Etat de Lorraine: 3. à *Jean* du Haultoy, Seigneur de Luzi & de Ville-en-Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Haultoy, mariée à *Charles* de Roucy, Seigneur de Châtel-en-Rhételois, & d'Aspremont-sur-Aine, Mestre-de-camp d'Infanterie en France, Conseiller d'Etat, & Chambellan du Duc de Lorraine, qui eut entre autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel*, Comte d'Aspremont, Sire de Coulomme, grand-oncle de *Marie-Louïse* d'Aspremont, Duchesse de Lorraine & de Bar.

JEAN de Lescut, second du nom, Seigneur de Pixerecourt & de Malzeuille, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, épousa en 1534, *Mayelle* de Beurges, fille de *Jean* de Beurges, Contrôlleur Général de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut 1. JEAN qui suit. Il prit une seconde alliance en 1554, avec *Barbe le Clerc*, Dame de la Cour-de Malocourt, sœur de la femme de *Nicolas* de Lescut son frére, duquel mariage il eut 2. *Barbe*, mariée en 1575, à *Balthasar* de Rennel, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarville & de S. Germain, Conseiller d'Etat, & Président de Lorraine; 3. *Claude*, mariée 1. à *Perrin* Lescuyer, Seigneur de Remesnil, Conseiller d'Etat: 2. à *Jacob*, Seigneur de Hannonville-sous les côtes, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel; 4. *Elisabeth*, mariée à *Antoine* de Berman, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat.

JEAN de Lescut, troisiéme du nom, Chevalier, Seigneur de Pixerecourt & de S. Germain, mourut sans enfans en 1589, de sa femme *Jeanne* Le Pougnant, fille de *Jean* Le Pougnant, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel. La filiation cy-dessus est rapportée dans un Arrêt rendu au Conseil d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine le 31 août 1730.

L E S D I G U I E' R E S, ou F R A N Ç O I S de B O N N E, Duc de Lesdiguiéres, Pair, Maréchal, & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Dauphiné, fils de JEAN de Bonne, Seigneur de Lesdiguiéres, & de *Françoise* de Castelane, naquit à Saint-Bonnet-de Chamsaur, dans la même province de Dauphiné, le dimanche premier jour d'avril de l'an 1543. Il porta fort jeune les armes, les porta toujours avec réputation, & commença à se signaler au secours de la ville de Grenoble l'an 1563. Depuis il défit les Habitans de Gap, & rendit des services importans aux Huguenots dont il avoit embrassé le parti. Il devint, l'an 1577, un de leurs Chefs dans le Haut Dauphiné où il prit plusieurs places, & entre autres Montélimar, Ambrun, Grenoble l'an 1590, &c. Toutes ses entreprises étoient si bien concertées, qu'elles lui réüssissoient ordinairement. Le Roi Henri *le Grand* qui avoit eu beaucoup de confiance en Lesdiguiéres, lorsqu'il n'étoit encore que Roi de Navarre, la redoubla lorsqu'il fut monté sur le thrône de ses ayeux, & le fit Lieutenant Général de ses armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Lesdiguiéres remporta de grands avantages sur le Duc de Savoye, qu'il défit aux combats d'Esparon le 15 avril 1591; de Pontcharra le 18 septembre suivant; de Vigort l'an 1592; de Gresilane; de Salebertan l'an 1597; & des Molettes le quatriéme août de l'an 1597. Il prit Givour, Barcelonette, Cavours, & les Forts d'Exiles, de Chamousset, de la Tour-Carbonniére, de Barraux l'an 1598, & contribua ainsi à la conquête de la Savoye par ses services. Pour les reconnoître, le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau l'an 1608. Depuis on érigea sa Terre de

Lesdiguiéres en Dauphiné, en Duché & Pairie, dont il a porté le nom. Lorsque le Duc de Savoye eut fait sa paix avec la France, Lesdiguiéres lui mena l'an 1617, des troupes qui lui soumirent diverses places. Il fut fait Maréchal de camp Général de toutes les armées du Roi; & en cette qualité il commanda aux siéges de Saint-Jean-d'Angéli & de Montauban. Peu après il fit abjuration du Calvinisme dans l'église de saint André de Grenoble, entre les mains de Guillaume, d'Hugues, Archevêque d'Ambrun. Au retour de cette cérémonie, le Maréchal de Créqui son gendre lui présenta les lettres par lesquelles le Roi le faisoit Connétable le 24 juillet 1622. Elles lui donnoient entre autres cet éloge, d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu. Le jour suivant il reçut le Collier des Ordres du Roi. Le 28 août de la même année, il prêta serment pour la charge de Connétable. Depuis il commanda l'armée en Italie l'an 1625, & prit quelques places sur les Génois, comme Capriata, Gavi, &c. Il se signala à la retraite de Bestagne, & fit lever le siége de Verrue aux Espagnols. Les Huguenots du Vivarais avoient pris les armes pendant l'absence du Connétable. Brison leur Chef y avoit surpris le Pousin, & faisoit des courses en Dauphiné. Montauban qui le favorisoit avoit fortifié Soyans près de Creit, & tenoit Meuillon. Le Connétable fit assiéger cette derniére place, pendant qu'il étoit occupé à Valence, où il fut attaqué d'une maladie mortelle. Il ne laissa pas d'agir avec la même force d'esprit, qui lui avoit aquis tant de réputation. Meuillon fut rendu le 23 septembre après un siége de 46 jours, conduit par les instructions du Connétable qui mourut cinq jours après, le 28 septembre 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1. l'an 1566, *Claudine* Bérenger de Gua, morte l'an 1608: 2. *Marie* Vignon, dite *la Marquise de Tréfort*, qu'il aimoit depuis longtems. Il eut de la premiére 1. *Henri-Emanuel*, mort l'an 1587, âgé de sept ans; & 2. *Magdelaine* mariée l'an 1595, à CHARLES, Sire de Créqui, Maréchal de France. De la seconde femme il eut 3. *Françoise*, mariée l'an 1612, à *Charles-René* du Puy, Marquis de Montbrun, dont elle fut séparée après la mort de sa sœur, & fut seconde femme du même Maréchal de Créqui, depuis Duc de Lesdiguiéres. De ce mariage sortit FRANÇOIS Duc de Lesdiguiéres, pére de FRANÇOIS, connu longtems sous le nom de *Comte de Sault*. Ce dernier qui fut depuis Duc de Lesdiguiéres, laissa de son épouse *Paule-Marguerite-Françoise* de Gondi-de Retz, JEAN-FRANÇOIS-PAUL, Duc de Lesdiguiéres, né l'an 1678, qui épousa l'an 1696, *N*. . . . de Durfort de Duras, fille de *Jacques-Henri* de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, &c. & de *Marguerite-Félice* de Lévis-Ventadour, & mourut à Modéne en Italie le sixiéme octobre 1703, âgé de 24 ans, sans laisser de postérité. ALFONSE de Créqui Comte de Canaples, petit-fils du Duc & du Maréchal de Créqui, qui succéda au Duché de Lesdiguiéres, en prit le nom & le titre, fut reçu au Parlement le onziéme février 1704, & mourut le quatriéme août 1711, âgé de de 85 ans, sans laisser de postérité.

4. La seconde fille du Connétable & de *Marie* de Vignon, fut *Catherine* de Bonne, qui épousa par traité du dixiéme février 1619, son neveu *François* de Bonne d'Agoût, Comte de Sault, puis Duc de Lesdiguiéres, dont elle fut la premiére femme. Elle mourut sans enfans en 1621. *Consultez l'Histoire de la Vie du Connétable de Lesdiguiéres, composée par* Louis Videl *son Sécretaire*; celle *de Dauphiné* de Nicolas Chorier; & *cherchez* C R E'Q U I.

L E S E M, ville. *Voyez* D A N.

L E S E R, *Lesura*, en Latin, petite riviére de l'Electorat de Tréves. Elle arrose le bourg de Manderscheit, & va se décharger dans la Moselle, vis à vis de Veldentz. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E'S I G N A N. *Voyez* L E'Z I G N A N.

L E'S I N A, isle. *Voyez* L E'S I N E.

L E'S I N A, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Capitanate, avec Evêché suffragant de Bénévent, est située près d'un Lac de même nom, qui est le *Lacus Pontinus* des Anciens. Cette ville fut ruinée l'an 1627, par un tremblement de terre. * Léandre Alberti, *Descr. Italiæ.*

L E'S I N E, isle située dans le Golfe de Venise avec une ville épiscopale qui porte le même nom, & qui est sous la Métropole de Spalatro, en Latin *Lesina*, *Pharia*, *Pharos*, *Phara*, & *Paros*. Cette isle qui s'étend en long l'espace de cinquante mille pas d'Orient en Occident, est entre celles de Brazza & de Curzola à trois milles de la premiére, à dix de la seconde, & à dixhuit de Spalatro. Elle appartient aux Vénitiens depuis plus de deux siécles, & a titre de Duché. Les Isles de *Lassa*, de *Bussy*, & de *St. Andrea*, & quelques autres moins considérables en dépendent. Quant à la ville de Lésine elle est assise sur la côte en forme d'amphithéatre & a un bon port. Une citadelle construite sur la montagne voisine lui sert de défense. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L E S K. *Voyez* L E S C.

L E S K A R D, L E S K E R D ou L I S K E R D, est un bourg d'Angleterre, grand & bien peuplé, dans la province de Cornouaille, avec une Ecole considérable: on y fait un grand commerce de fil de laine. Il est à 180 milles Anglois de Londres, sur la riviére de Low. * *Dict. Anglois.*

L E S L E I ou L E S L E' (*Leslæus*) (Jean) Evêque de Rofs en Ecosse, sur la fin du XVI siécle, souffrit de grandes persécutions en Angleterre, où il étoit Ambassadeur de la Reine Marie Stuart l'an 1571; car il y fut arrêté prisonnier, & faillit à y perdre la vie. Il composa divers Ouvrages, entre autres, une Histoire d'Ecosse, qu'il dédia au Pape Grégoire XIII. Nous l'avons sous ce titre, *De origine, moribus & rebus gestis Scotorum.* Jean Leslei mourut à Bruxelles l'an 1596. * De Thou, *Hist. l.* 51. & 55. Du Chêne, *Hist. d'Angleterre*, &c.

L E S L I E, ou comme on prononce en François *Leslé*, en Latin *Leslæus*, Maison illustre d'Ecosse, issue d'un des principaux Gentilshommes qui allérent de Hongrie en Angleterre, puis d'Angleterre en Ecosse, avec la Reine Marguerite, environ l'an 1067. Il s'appelloit *Barthelemi*, & il épousa l'une des filles d'honneur de cette Reine, de qui il eut un fils nommé *Malcolme*. Quelques uns disent que sa femme étoit propre sœur de la Reine. Il se fit tellement estimer du Roi d'Ecosse, entre autres actions, pour avoir construit & courageusement défendu la forteresse d'Edimbourg, qu'il en obtint des récompenses très-honorables. Il mourut chargé d'années & couvert de gloire l'an 1120. Ses successeurs en droite ligne parurent avec éclat, tant par les nouveaux bienfaits qu'ils obtinrent de leurs Princes, que par les mariages, qui les alliérent aux plus illustres familles jusques à *David* de Leslie, qui étoit le huitiéme depuis *Barthelemi*. *David* après avoir fait la guerre dans la Palestine contre les Sarrasins pendant sept ans, revint en Ecosse; & quoiqu'il eût 80 ans, il se maria, & eut un fils, qui fut le premier qui s'appella *Baron de Leslie*. Ses Descendans finirent à la septiéme génération, en la personne de *George*, Baron de Leslie, qui mourut fort endetté. Sa veuve épousa *Jean* Forbes, qui payant les Créanciers, devint possesseur de la Baronie de Leslie. Tous les *Leslies* qui subsistent aujourd'hui, descendent de deux branches collatérales, savoir de celle de *Rothes*, & de celle de *Balquhane*. La branche de Rothes commença à *Normand* Leslie, frére de *David*, & s'accrut merveilleusement en biens & en dignitez. *George*, arriére-petit-fils de Normand, fut le premier qui s'appella *Comte de Rothes*. La droite ligne masculine de ses Descendans finit l'an 1681, par la mort de *Jean de Rothes*, que le Roi Charles II, avoit créé Duc, & élevé aux plus grandes charges. Les branches collatérales sont en grand nombre, & de l'une d'elles descendoit *Jacques* de Leslie, qui se signala dans les armées du Granc Duc de Moscovie, où il étoit Colonel. Pour ce qui est de la branche de Balquhane, elle commença en la personne de *George*, second fils d'*André*, lequel André étoit le sixiéme Seigneur de Leslie depuis *Barthelemi*, Fondateur de la famille. George premier Baron de Balquhane, obtint du Roi David Brus plusieurs Seigneuries, & mourut l'an 1351. Sa postérité divisée en diverses branches, a produit plusieurs personnes de grand mérite. On y comptoit tout à la fois trois Généraux, un en Ecosse, un en Allemagne, un en Moscovie. Le fameux Evêque de Rofs, sous le régne de Marie Stuart étoit de cette maison. *Voyez* L E S L E I *cy-dessus*. * Bayle, *Dict. Crit.*

* L E S N E V E N, petite ville de France en Bretagne dans le diocése de S. Pol de Léon. Elle est au nord-nord-est de Brest, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* L E S N O, L E S S N O, L E Z N O, L I S S A, L I S S E, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Posna, Posnan Posnanie ou Posen, vers les confins de la Silésie. Elle est au sud-ouest de la ville de Posna, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

L E S N O, L E Z N O, famille. *Voyez* L E S Z C Z Y N S K I.

L E S N O W, petite ville de la Volhinie, province de Pologne, est célébre dans l'Histoire, par la fameuse victoire que Casimir, Roi de Pologne, y remporta l'an 1651, sur les Cosaques & les Tartares, qui laissérent vint mille de leurs Soldats sur la place. Cette ville est du côté de la Russie, au midi de Luzuck, dont elle n'est éloignée que de quinze milles. * Baudrand.

L E S O U. *Voyez* L E S S O W.

* L E S P A R R E ou l'E S P A R R E. On en a déja dit quelque chose sous le mot *Esparre*, & l'on ajoûtera ici, que ce bourg est proprement dans le Païs de Médoc, au nord-ouest de la ville de Bourdeaux, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* L E S P A U X, bourg de France, dans cette partie de l'Auvergne qui porte le nom de Combraille, vers les confins du Berry. Il est au nord-ouest de Clermont, dont il est éloigné de quatorze à quinze lieues.

L E S Q U E. *Voyez* L E S C.

* L E S Q U E M I N, petite isle de l'Amérique séptentrionale dans le Canada, sur le fleuve de S. Laurent, dans le voisinage de Tadoussac.

* L E S S A B E'E (Jacques) de Malines, Prêtre, Historien & Poëte, a donné au Public, *de Hannonia Urbibus, locis nominatioribus ac Cœnobiis Libellus*; *de Pænia sive Paupertate Declamatiuncula, cum Farragine Carminum*. Il mourut à Tournay en 1557, le premier de juillet. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

* L E S S A Y, bourg de France dans la Normandie au diocése de Coutances, sur la riviére d'Ay, au nord-nord-ouest de la ville de Coutances, dont il est éloigné de près de quatre lieues. * F. de Witt, *Carte de Normandie*.

L E S S E, riviére du Duché de Luxembourg, laquelle, après avoir passé à Ham sur Lesse, près de Rochefort, se jette dans un antre affreux, où elle se cache entiérement l'espace de près d'une lieue, après quoi on la voit sortir aussi belle & aussi claire qu'elle y est entrée. L'ouverture de ce lieu souterrain a quelque chose d'effroyable, & personne n'a jamais osé se hazarder d'y aller en batteau d'un bout à l'autre, parce qu'on a souvent éprouvé qu'en y jettant quelque matiére, elle n'en ressort qu'un jour ou deux après. Néanmoins depuis peu d'années, quelques Bateliers des plus hardis reconnurent une bonne partie de cette affreuse caverne; & y étant entrez bien avant avec des flambeaux, passérent entre des rochers horribles à voir, parmi lesquels l'eau se précipitoit avec un bruit qui leur fit peur. Ils parvinrent enfin à un lieu plus étendu, qui ressembloit à une petite mer, & au delà duquel ils n'osérent avancer, craignant de s'engager dans des courans & des détours, d'où ils ne pussent sortir. * *Mémoires du tems.*

L E S S E N. *Voyez* L E S S I N E S.

L E S S E V I L L E (Eustache Le Clerc de) Evêque de Coutances, étoit fils de *Nicolas* le Clerc de Lesseville, Seigneur de Thun & d'Evesquemont, mort Doyen de la Chambre des Comptes,

pres, & de *Catherine* Le Boulanger, sœur du Président Le Boulanger, qui avoit été Prevôt des Marchands, & qui mourut dans la Grand' Chambre en opinant. Comme Nicolas le Clerc de Lesseville avoit plusieurs enfans, & qu'Eustache n'étoit que le troisiéme, ayant avant lui *Antoine* Seigneur d'Evesquemont, Correcteur de la Chambre des Comptes mort dans un âge peu avancé, & *Charles* mort Doyen du Grand Conseil, il se destina lui même à l'église, & prit le parti d'étudier en Sorbonne. Il n'avoit pas encore vint ans lorsqu'il fut élu Recteur de l'Université de Paris. Il fut reçu Docteur de la Maison & Société de Sorbonne; & bientôt après, le Roi Louis XIII le choisit pour un de ses Aumôniers ordinaires. Il traita dans la suite d'une charge de Conseiller au Parlement, & fut pourvu de la Cure de Saint-Gervais à Paris dans le tems des troubles, ce qui lui sauva la vie: car étant dans l'Hôtel de ville avec plusieurs Députez, tant du Parlement que des autres Compagnies, le peuple s'étant ému, & ayant massacré plusieurs Députez, & entre autres le Sieur le Gras, Maître des Requêtes, qui avoit épousé la sœur de celui dont nous parlons, quelques Bateliers & autres gens de cette espéce, crurent qu'il étoit de leur devoir de sauver leur Curé. C'est pourquoi ils le furent enlever du milieu de l'Assemblée, & le conduisirent chez lui en toute sureté. Quelque tems après il eut l'Abbaïe de Saint-Crêpin proche de Soissons & la Baronnie de S. Ange, & fut Chanoine d'honneur du Chapitre de Brioude, qui donne le titre de Comte. Enfin le Roi lui donna l'Evêché de Coutances, vacant par la démission de Claude Auvri, Thrésorier de la sainte Chapelle à Paris. Quoiqu'il n'ait pas vécu longtems après, il n'a pas laissé de s'attirer l'estime & l'amitié de tout son diocése, où son nom est encore en vénération. Il étoit particuliérement recommandable par une grande capacité, & par une connoissance profonde de la Théologie & de la Jurisprudence. Il mourut à Paris le quatriéme décembre 1665, pendant l'assemblée du Clergé à laquelle il étoit député, & fut enterré aux Augustins dans la sépulture de ses ancêtres. Le Clerc de Lesseville porte d'azur à trois croissans d'or. * *Mémoire manuscrit communiqué à M. Bayle & tiré de son Dictionnaire.*

LESSINE ou LESSINES, ville du Païs-Bas, dans le Hainaut, est située sur la petite riviére de Dender, à quatre lieues d'Anguien, & à six de Mons. Les Auteurs Latins la nomment *Lessina.* On y fait une grande quantité de toiles. * Baudrand.

LESSINES (Gilles de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est ainsi nommé du lieu de sa naissance, & fleurit du tems de saint Thomas d'Aquin. Il étoit Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. On lui attribue divers Ouvrages, mais il y en a peu qui soient connus, & qu'on trouve dans les bibliothéques. Un de ceux-ci est un Traité *de Unitate formæ* qu'il finit en 1278. Le second est un Traité *de Usuris*, imprimé parmi les Opuscules de S. Thomas, que quelques-uns ont attribué à saint Thomas, & où l'Auteur fait mention d'un Traité fort étendu sur le Décalogue, intitulé *de decem Præceptis*, qui est perdu. Le troisiéme est *de Concordia temporum*, où l'Auteur a dressé une Chronologie des tems qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, & de ceux qui l'ont suivi. Il traite de la Chronologie bien plus exactement que n'ont fait plusieurs qui sont venus après lui. Cette Concordance dont on a un manuscrit dans la bibliothéque de Sorbonne, finit à l'année 1325, qui est apparemment celle où Gilles de Lessine mourut, & on y remarque, des choses curieuses, entre lesquelles on ne doit pas omettre celles-ci, sur l'an 444, *C'est ici comme je croi, que commença le Royaume de France.* Sur l'an 497, *Clovis Roi de France, premier de ce nom mourut, & fut inhumé à Paris dans la chapelle de saint Pierre, que présentement on appelle de sainte Genevieve. Il avoit régné trente ans. Hilderic son pere en avoit régné vint-quatre. Ce sont eux qui ont donné le nom de France à cette partie de la Gaule qui est entre le Rhin & la Meuse. Depuis, les François s'étant étendus dans la Gaule jusqu'à la Loire, cette partie-ci fut appellée France occidentale par rapport à la premiere: & cette premiere fut appellée* Austria, *le nom de Neustrie ayant été donné à la seconde.* Cet Ouvrage meriteroit sans doute d'être imprimé. Le tems auquel son Ouvrage *de Unitate Formæ* a été composé, pourroit faire croire qu'il est ce Gilles, Dominicain & Philosophe, qui vers ce tems-là proposa onze Doutes à Albert *le Grand.* Les autres Ouvrages de Gilles de Lessines sont, *in Libros primum & secundum Sententiarum; Flores Casuum; Quæstiones Theologicæ; De Geometria; De Cometis.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 27.

LESSIUS (Léonard) Jésuite, né dans la paroisse de Brechtan, près d'Anvers, le premier octobre 1554, enseigna à Louvain dans le Collége des Péres de la Société, la Philosophie & la Théologie avec une grande réputation. Il savoit la Théologie, le Droit, les Mathématiques, la Médecine & l'Histoire, & mourut le 15 janvier 1623, âgé de 69 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Justitia & Jure libri quatuor; De Perfectionibus, moribusque divinis, sive de Attributis divinis libri quatuordecim; De Potestate summi Pontificis; De Gratia & Prædestinatione; De summo Bono & æterna beatitudine hominis libri quatuor; De Providentia Numinis & Animi immortalitate adversus Atheos & Politicos; De Fide capessenda Consultatio; De Statu vitæ deligendo & Religionis ingressu; De Bono Statu eorum qui vovent & colunt castitatem in sæculo; De Antichristo ejusque præcursoribus; Hygiasticon, sive de tuenda valetudine; De quinquaginta Dei nominibus Opusculum; Discussio Decreti magni Concilii Lateranensis; Notæ in Martini Navarri Enchiridion; Epistolicæ Casuum Conscientiæ Resolutiones; Apologia, pro Scriptoribus Mysticæ Theologiæ; Commentarii in varias Summæ D. Thomæ partes.* Pendant qu'il étoit Professeur en Théologie chez les Jésuites de Louvain, l'Université de cette ville censura trente & une de ses propositions l'an 1587: celle de Douay en fit autant l'an 1588. L'affaire fut évoquée à Rome par Sixte V, qui imposa silence aux parties, se reservant le jugement de la validité de la censure, lequel pourtant n'a jamais été rendu. Les Lovanistes en firent la justification l'an 1588, & renouvellerent cette censure l'an 1613, la firent imprimer l'an 1641, & la portérent à Rome pour y être examinée l'an 1679: ce qui fut fait par ordre d'Innocent XI, mais ce Pape ne prononça rien. * Alegambe, *de Script. Societat. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 624 & 625. Le Mire, &c.

LESSNO. *Voyez* LESNO.

*LESSOW ou LESOU, petite isle dans la Mer de Danemarc à l'est des côtes du Nord-Jutland. Elle s'étend du sud au nord l'espace d'environ quatre lieues, & d'une lieue & demie dans sa plus grande largeur.

LESTANG (François de) Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'un des plus célébres Magistrats des XVI & XVII siécles, étoit fils d'Etienne de Lestang, Seigneur de la Marque & de *Louise* de Juyé, dont le frére *Sebastien* de Juyé avoit été Ambassadeur en Espagne. Il fut élevé auprès du Duc de Mayenne, & eut ensuite beaucoup de part aux bonnes graces du Chancelier de Birague, qui le fit connoître à la Reine Catherine de Médicis. Sur la démission d'Etienne de Lestang son pére, il fut pourvu de la charge de Président, & de Lieutenant Général au Présidial de Brive. Après l'avoir exercée quelques années, il assista comme Député du Bas Limosin, aux Etats de Blois; & fut depuis Intendant de Justice dans l'armée de M. le Duc de Mayenne. Ensuite il passa dans le Parlement de Toulouse, en qualité de Président à Mortier; & fut nommé premier Président de la Chambre établie à Castres l'an 1595, par le Roi Henri IV, qui s'étoit instruit de son mérite dans quelques députations dont il avoit été chargé vers ce Prince. Le Président de Lestang remplit ce poste avec beaucoup d'intégrité & de réputation; & mourut le neuviéme décembre 1617, âgé de 79 ans à Toulouse, où l'on voit son tombeau de marbre, dans l'église-saint-Etienne. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Bel-Estang, près de Toulouse. Il signala sa piété par la fondation de la maison des Péres de la Doctrine Chrétienne, & du monastére de sainte Ursule à Brive, & par la part qu'il eut à l'établissement des Péres Jésuites à Toulouse. Entre autres Ouvrages, on a de lui un Traité de la Réalité au saint Sacrement de l'Autel; un autre Traité de l'Orthographe Françoise; & une Histoire des Goths & des Visigoths. Ce Magistrat ne laissa point d'enfans d'*Honorée* de la Chalupie son epouse, & institua pour son héritier, son neveu *Christophle* de Mainard, fils de *Jeanne* de Lestang sa sœur, & de *François* de Mainard, Lieutenant Général au Présidial de Brive, d'une ancienne Maison d'Epée, originaire de Limosin, à condition de porter son nom & ses armes. Christophle de Mainard étoit frére d'*Antoine*, nommé Evêque de Lodéve, lorsque Christophle de Lestang son oncle fut transféré à l'Evêché d'Alet. Il avoit épousé *Marguerite* de Pins, sortie d'une Maison, qui a donné deux Grands Maîtres à l'Ordre de Rhodes. Leur fils aîné fut Jean-Baptiste de Mainard de Lestang, Conseiller au Parlement de Toulouse, époux de *Therese* de Garaud de Donneville, & pére de Daniel-Joseph de Mainard de Lestang, Seigneur de Lestang, &c. & Lieutenant-de-Roi dans la province de Languedoc. * Mainard, *Recueil d'Arrêts. Oeuvres de la* Roche-Fleuri. *Lettre du* Président d'Expilly, *dans les Oeuvres d'*Olive du Mênil. M. Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon.*

LESTANG (Christophle de) frére du précédent, Evêque de Lodéve, puis d'Alet, & de Carcassonne, Abbé d'Userche, de Grasse & de Montolieu, Maître de la chapelle du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & Conseiller d'Etat, fut élevé à l'Evêché de Lodéve à vint-un an en 1580, sur la résignation de René de Birague, Cardinal, & fut sacré à 22 ans par dispense du Pape. Dès qu'il fut installé, il s'opposa avec vigueur aux Calvinistes, très puissans en Languedoc, & mérita pour fournir à ses services, une pension de douze mille écus par mois, que le Roi Henri III, lui fit payer pendant quelque tems. Depuis il fut Ambassadeur en Espagne, où il fut en très grande faveur; & à son retour en France, il s'attacha au parti de la Ligue, qu'il appuya de son crédit, qui étoit très-grand, dans l'assemblée des Etats de Languedoc, pendant les guerres qui continuérent. L'an 1585, Henri Maréchal, Duc de Montmorency, depuis Connétable, irrité de ce que l'Evêque de Lodéve avoit détourné les troupes de lui obéir, se rendit maître de sa ville épiscopale, & le troubla dans la possession de ses revenus. Ce Prélat s'en dédommagea, en s'emparant de ceux dont ce Maréchal jouissoit aux environs de Carcassonne: animosité qui dégénera dans la suite en commerce d'amitié, entre ce Seigneur & lui. Christophle de Lestang ayant été pourvu de l'Evêché d'Alet, fit passer celui de Lodéve à Antoine de Mainard, son neveu, & fils de sa sœur puînée, qui fut enlevé par une mort imprévue, avant que d'avoir été sacré. Quelque tems après, l'an 1604, l'Evêque d'Alet fut transféré à l'Evêché de Carcassonne; & par son crédit il éleva à celui de Lodéve, Pierre de Polverol, un autre de ses neveux, & fils de sa sœur aînée. Ce ne fut pas pour long-tems; car ce jeune Prélat mourut à Rome à l'âge de 31 ans, & laissa son Evêché à son frére, Etienne de Polverol, pour qui l'Evêque de Carcassonne en obtint le Brevet du Roi Henri IV, quoique ce jeune Gentilhomme portât actuellement les armes. Ce Prince avoit une extrême considération pour Christophle de Lestang, qui lui rendit de grands services en Languedoc, & qui eut très-grande part à toutes les affaires du Clergé de France, & à celle de sa province. Il ne fut pas moins cher au Roi Louïs XIII, q[illegible] le fit Commandeur de ses Ordres, à la premiére promotion [illegible] 1619, & il ne contribua pas peu à la faveur du Connétable de Luynes auprès de ce Prince. On prétend que ce Favori manqua de reconnoissance, lorsque l'Evêque de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait Chancelier, après la mort de M. du Vair, Garde de Sceaux, l'an 1621. La même année ce Prélat fut pourvu de la commission de Directeur des Finances, avec seize mille livres d'appointemens; & assista au siége de Montauban, que l'on

l'on eût fans doute emporté par les intelligences qu'il avoit dans cette ville; mais il fut atteint d'une maladie, qui l'obligea de fe retirer. Il fe fit porter à Carcaffonne, où il mourut chrétiennement dans fon Palais épifcopal l'an 1621, regretté & du Roi qui lui avoit promis d'obtenir pour lui le chapeau de Cardinal, & du Connétable, & de toute la France. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'Empereur Vefpafien, *Oportet Imperatorem ftantem mori*, & en fubftituant le mot *Epifcopum*, à celui d'*Imperatorem*. Quelque tems auparavant, il avoit fait élire pour fon Coadjuteur, Vital de Leftang, fon petit-neveu, qui fut Evêque de Carcaffonne après lui, & qui mourut l'an 1652. Au refte, Chriftophle de Leftang fut lié d'amitié avec les Cardinaux d'Offat & du Perron, avec l'Evêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, avec les Péres Coton & Arnoux, Jéfuites, & avec les plus grands hommes de fon tems. Ce Prélat fonda les Minimes de Carcaffonne, & fut un de ceux qui appuyérent avec le plus de chaleur, les intérêts des Péres Jéfuites, dans le Confeil du Roi, & dans les Etats Généraux du Royaume: auffi en reçut-il des remercîemens par écrit du Général de cette Socié-te. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* M. Baluze, *Notes fur les Vies des Papes d'Avignon.*

LESPEIOCORI, ou félon Viffcher LASTROCORI, bourg de la *Morée*, eft dans l'Ifthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom fur le Golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechæum navale*, qui étoit un des ports de la ville de *Corinthe*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LESTINES, Palais des Rois de France. *Cherchez* L'ETINES.

LESTITHIEL ou LESTWITHIEL, en Latin *Uxella*, *Uzella*, ancien bourg des Damnoniens. Il eft dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, fur la riviére de Foye ou Fawy, à deux lieues de la Mer de Bretagne. Ce bourg eft l'un des quatre, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a féance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LESTOFFE, ou felon quelques Cartes LESTOTE & LESTOT, bourg d'Angleterre dans la province de Suffolck, fur la côte orientale, eft au fud d'Yarmouth, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

LESTONAC (Jeanne de) Fondatrice de l'Ordre des Religieufes Bénédictines de la Compagnie de Notre-Dame, née à Bourdeaux l'an 1556, étoit fille de *Richard* de Leftonac, Confeiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Jeanne* Deyquem de Montagne, fœur du célébre Michel de Montagne. Sa mére qui étoit de la Religion Réformée fit tous fes efforts pour la lui faire goûter; mais par les foins de fon pére & de fon oncle le deffein de la mére ne réüffit pas. On la forma à la vertu, & elle devint le modéle des perfonnes de fon âge. Son pére la maria à l'âge de dix-fept ans, à *Gafton* de Montferrand, Soudan de Latrau, Seigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du Marquis de Montferrand, Lieutenant-de-Roi en Guienne; & elle eut de ce mariage fept enfans, favoir quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux fe firent Religieufes de l'Ordre de l'Annonciade, & la troifiéme fut mariée au Baron d'Arpaillant, Gentilhomme de Périgord. La mort du Marquis de Montferrand lui ayant laiffé la liberté de fuivre le penchant qu'elle avoit toujours confervé pour la retraite, elle entra l'an 1603, malgré l'oppofition de fon fils & de fa fille, chez les Feuillantines de Toulouse; mais la délicateffe de fa fanté ne lui ayant pas permis d'y faire profeffion, elle revint à Bourdeaux, & fe retira enfuite dans fa Terre de la Motte, où elle fe prépara par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes à la fondation d'un nouvel Ordre qu'elle vouloit mettre fous la protection de la fainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'inftruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient alors guéres d'autre inftruction, que celle qu'on leur donnoit dans les Ecoles Calviniftes. Deux Jéfuites du Collége de Bourdeaux concoururent à ce pieux deffein, & ce fut un d'eux nommé le Pére de Borde, qui dreffa les Conftitutions, toutes tirées de celles de faint Ignace, d'où vient que dans le commencement de l'Inftitution du nouvel Ordre, les Religieufes furent appellées *Jéfuitines*. Le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux, après une légére oppofition, donna fon confentement à l'établiffement de l'Inftitut le 25 mars 1606. Le Maréchal d'Ornano, Gouverneur de Bourdeaux le favorifa de tout fon crédit, & le Pape Paul V l'approuva par un Bref du feptiéme avril 1607; mais l'habit n'en fut donné à la Marquife de Montferrand, & à fes quatre Compagnes que le premier de mai en 1608, & elles ne prononcérent leurs vœux que le huitiéme décembre 1610. La Fondatrice étoit alors dans fa 55 année; & elle avoit obtenu dès le mois de mars 1609, des lettres patentes du Roi Henri IV, qui confirmoient l'établiffement de l'Ordre, qu'elle vit en peu de tems devenir très-nombreux. Ses deux filles ayant obtenu la permiffion de fortir de l'Ordre de l'Annonciade, entrérent dans celui-ci. Elle reçut auffi les vœux de fes trois petites-filles, de deux niéces, de la Demoifelle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer le Calvinifme; & de fon vivant elle vit vint-neuf maifons de fon Inftitut, qui font préfentement au nombre de cinquante. Enfin après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mére de famille, de veuve & de Religieufe, elle mourut le dixiéme février 1640, âgée de 84 ans. Son corps fut inhumé dans la fépulture commune des Religieufes, mais quelques années après on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvens. On affure qu'il s'eft fait des miracles à fon tombeau. * Jean Bouzonie, *Hift. de l'Ord. des Relig. Filles de Notre-Dame.*

LESTRIGONS, peuples de la Campanie, étoient extrémement cruels, & mangeoient de la chair humaine. Leur ville capitale eft celle qui a porté le nom de Formies. Homére la nomme la ville de Lamus, à caufe que Lamus Roi des Leftrigons, & fils de Neptune, l'avoit bâtie. Ses Etats étoient affez étendus. Antiphatés qui y régnoit lorsqu'Ulyffe y aborda, étoit un homme cruel qui auroit mangé tous les Députez d'Ulyffe, s'ils ne fe fuffent fauvez après avoir vu le trifte fort de l'un d'eux. On ne fait point s'ils pafférent de Sicile en Italie, ou d'Italie en Sicile; mais on ne peut douter de leur établiffement en Sicile, puifque les campagnes de la ville de Leontium, s'appelloient *Campi Leftrigonii*. Les Leftrigons ne cultivoient point la terre, mais ils avoient des troupeaux. Ovide en parle en plufieurs endroits, comme dans *Metam. l. 14. v. 233.*

Inde Lami veterem Læftrigonis, inquit, in urbem
Venimus. Antiphates terra regnabat in illa.

& dans *les Faftes*, *l. 4. v. 69.*

——————— *Teftes Læftrigones exftant*
Et quod adhuc Circes nomina litus habet.

& dans *Ex Ponto*, *l. 2. Epift. 9. v. 41.*

Quis non Antiphaten Læftrigona devovet?

& *l. 4. Epift. 10. v. 21.*

Nec tu contuleris urbem Læftrigonis unquam
Gentibus, &c.

Horace parle auffi des Leftrigons, *l. 3. Ode 16. v. 34.*

Nec Læftrigonia Bacchus in amphora
Languefcit mihi.

* Homére, *Odyffée*, *l. 10. v. 81.* Hygin, *Fab. 125.*

LESTWITHIEL. *Voyez* LESTITHIEL.

* LESZCZYNSKI, nom d'une famille de Comtes, auffi ancienne, que le Chriftianifme en Pologne. Elle eft originaire de Bohéme & de Moravie, & a pour tige *Philippe de Perften* qui en 965 conduifit à Miciflas, Duc de Pologne, *Dambrowka* fa Fiancée, fille de *Bolellas* I, Roi de Bohéme. Il s'établit en Pologne. De lui font defcendus *Bezufta*, Archevêque de Gnefne, mort en 1072; *Werner*, auffi Archevêque de Gnefne, mort en 1170; *Broniffius*, Vaivode, Fondateur du monaftére de Paradis, mort en 1234; *Prédiflas*, Vaivode de Kalifch, Capitaine général de la Grande Pologne, qui floriffoit vers l'an 1370, & qui laiffa trois fils, *Frédéric*, Evêque de Cujavie; *Raphaël*, Sous-Ecuyer-tranchant de Pofnanie & Starofte de Siradie; & *Jean*, Châtelain de Kalifch. Le fils de ce dernier, nommé *Raphaël*, Seigneur de Lefno, Général de la Grande Pologne, mourut en 1450, laiffant un fils de fon nom, fait Comte de l'Empire par l'Empereur Frédéric III, & en Pologne Châtelain de Gnefne, puis de Pofnanie, & enfin Grand-Maréchal de la Couronne, mort en 1507, laiffant trois fils, *Raphaël*, Châtelain de Prémiflaw, mort en 1560; *Gafpard*, Châtelain de Kalifch; *Paul*, Châtelain de Rohaczow. Gafpard eut deux fils, *Raphaël*, Châtelain de Prémiflaw, qui fit bâtir la ville de Liffa à laquelle il accorda de beaux priviléges; & *Jean*, Châtelain de Prémiflaw, dont le fils *Raphaël* fut le plus confidérable de ceux qui reçurent en Pologne la Confeffion de Foi de Bohéme. Il fonda plufieurs églifes & Ecoles Luthériennes. Lorsqu'il fut envoyé Ambaffadeur en Mofcovie, il prit avec lui quelques Eccléfiaftiques pour difputer avec les Evêques de l'Eglife Gréque. Il eut trois fils, *Jean*, Capitaine de Radzow; *André*, Vaivode de Brzeftie dans le Palatinat de Cujavie; & *Wenceflas*, Grand-Chancelier & Général de la Grande Pologne. André eut pour fils *Raphaël Lefzczynski*, Comte de Liffa ou Lefno, Vaivode de Belz, qui donna dans fes terres une retraite aux troupes Luthériennes, chaffées de Siléfie, & leur accorda le libre exercice de leur Religion, avec la liberté de bâtir des églifes & d'ériger des Ecoles; de forte que ce fut fous fes aufpices que la premiére églife Luthérienne fut bâtie à Liffa, en 1635. Il mourut en 1636 d'apoplexie, âgé de 75 ans, laiffant quatre fils, *André*, *Raphaël*, *Bogiflas & Ladiflas.* Bogiflas, Comte de Liffa, un des principaux Sénateurs de la République & Grand Thréforier, &c. quitta le Luthéranifme pour embraffer la Religion Romaine. Il époufa *Jeanne-Catherine*, fille d'*Alexandre-Louis*, Prince de Radzivil, & veuve de *Jacques*, Comte de Weyher. Il en eut, *Jean* qui mourut jeune; *Bogiflas*, Chancelier de la Reine Eléonore, puis Evêque de Ploczko; & *Raphaël Lefzczynski*, Comte de Lefno, Général de la Grande Pologne, Thréforier de la Couronne, qui fut envoyé Ambaffadeur à Conftantinople par le Roi Augufte & par la République, mort l'an 1703 à Oels en Siléfie. En 1670, il avoit époufé *Anne*, fille de *Staniflas-Jean* Jablonowski, & il en eut *Staniflas*, qui fut Vaivode de Pofnanie & Starofte d'Adelnau. En 1704, le douziéme juillet à dix heures du foir, il fut proclamé Roi de Pologne par les Confédérez, & couronné le quatriéme d'octobre 1705, fous le nom de Staniflas I. En 1706, le 24 feptembre, le Roi Augufte fut obligé de fe défifter de toutes fes prétentions fur la Couronne de Pologne. Mais après la bataille de Pultawa, que le Roi de Suéde Charles XII, perdit contre les Mofcovites, la chance tourna, & le Roi Augufte profitant de la circonftance pour remonter fur le thrône, Staniflas fe vit contraint d'abandonner la Pologne, & fe retira dans le Duché de Deux-Ponts, d'où, après la mort de Charles XII arrivée la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, il alla à Strasbourg. Il a époufé en 1698 *Catherine* Opalinska, de laquelle il a eu plufieurs filles qui font toutes mortes à l'exception de *Marie*, née le 23 janvier 1703, & mariée à Louïs XV, Roi de France le cinquiéme feptembre 1725. Depuis

puis ce mariage, Staniſlas & la Reine ſon épouſe ont eu leur demeure en France, dans la maiſon royale de Chambort, au voiſinage de Blois. On parlera plus amplement de ce Prince dans l'article de STANISLAS I, Roi de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L E T.

LETHE', une des fontaines ſacrées de Béotie, des eaux de laquelle ceux qui venoient conſulter l'Oracle de Trophonius, étoient obligez de boire. Il y avoit un fleuve de même nom en Afrique près de la grande Syrte, lequel après être tombé dans un goufre, & avoir coulé ſous terre pendant quelques milles, reparoiſſoit près de la ville de Bérénice: ce qui a donné lieu à la Fable, que le fleuve Léthé étoit un fleuve d'Enfer, & qu'il faiſoit perdre la mémoire. Il y a un autre fleuve LETHE en Lydie, qui ſort du Mont-Pactyas, & qui ayant paſſé par la Magnéſie ſe décharge dans le Méandre: on l'appelle à préſent *Fium di Magnesia*. Il y en a un troiſiéme en Macédoine, près de la ville de Triva, ſur lequel on dit qu'Eſculape étoit né: Un quatriéme en Candie, que les Habitans du païs nomment *Anapodari* ou *Naparal*, qui paſſe à Gortin: D'autres en mettent deux en Eſpagne; mais nous n'avons connoiſſance que de celui qui paſſe à *ſaint Eſtevan de Lima*, ou *Puente de Lima*, & à *Viana de Fox de Lima*, en Portugal, & qui ſe jette dans l'Océan. * Strabon, *l.* 10. Lucain, *de Bello Civili*, *l.* 9. *v.* 355. Les Géographes.

LETHMAT (Herman) Doyen & Grand-Vicaire d'Utrecht, & Docteur de Sorbonne, dans le XVI ſiécle, étoit de Gouda ou Ter-Goude en Hollande. Il compoſa divers Ouvrages, entre autres, un *de inſtaurandâ Religione*, dédié à l'Empereur Charles-*Quint*, & qui contient neuf Traitez. Ce Docteur mourut à Utrecht, le ſixiéme décembre 1555, âgé de 63 ans. Alard dans la préface de la Traduction de Théophylacte, Evêque de Bulgarie, rapporte que Lethmat, a publié un Ouvrage en 35 livres, avec ce titre, *Suſpirium ſive Deſiderium Matris Eccleſiæ ſuper redintegrandâ Religione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 382.

* LETI (*Gregorio*) Cet Auteur eſt cité tant de fois dans ce Dictionnaire, & a fait tant de bruit dans la République des Lettres, par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, qu'il eſt juſte d'en dire quelque choſe de plus particulier. Cela eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il s'eſt toûjours propoſé dans ſes Ecrits, de ſuivre cette maxime de Machiavel, *Qu'un bon Hiſtorien ne doit avoir ni Religion, ni Patrie.* La Famille LETI faiſoit autrefois aſſez belle figure à Bologne. MARC, grand-pére de Grégoire, qui étoit demeuré ſeul de cette famille, s'en alla à Rome, ſelon la coutume d'Italie, pour y chercher fortune. Après avoir été deux ans Gentilhomme du Cardinal Aldobrandin, on l'envoya à Ancone, pour y être Juge, ce qui eſt un emploi fort honorable. Les trois années de cette Judicature étant expirées, il s'en retourna à Rome, où il eut divers emplois ſous le Pontificat de Paul V, & fut enfin fait Gouverneur de Rimini, par la faveur du Cardinal Borghéſe, neveu de ce Pape, & qui avoit été au Collége avec lui à Bologne. Auparavant il avoit épouſé *Laure Piani*, fille d'un célébre Avocat. Il mourut Gouverneur de Rimini en 1608, & laiſſa deux fils, qui furent élevez ſous la tutelle de leur mére. L'aîné nommé *Auguſtin-François* ſe fit d'Egliſe, & *Jérôme* le cadet, pére de Grégoire, fut mis Page chez le Prince Charles de Médicis. Etant parvenu à l'âge de ſeize ans, il réſolut de chercher ſa fortune dans l'armée, & après avoir eu quelque emploi militaire dans Piſe, où il vouloit s'établir, il fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, que le Grand Duc de Toſcane devoit envoyer à Milan avec deux autres, au ſecours des Eſpagnols. Il avoit auſſi obtenu le titre de Conſeiller de ſon Alteſſe, par le moyen du même Prince Charles. Il demeura à Milan ſix années, & la premiére qu'il y fut, ſavoir en 1628, il épouſa *Iſabelle Lampognana*, d'une famille très-noble. Deux enfans naquirent de ce mariage, *Catherine*, qui ayant été élevée dans un monaſtére dès ſon enfance, fut mariée enſuite à M. *Rena*, Sécretaire du Sénat, & mourut dans ſa premiére couche, qui fut d'un garçon; & *Grégoire*, qui eſt celui dont nous avons deſſein de parler. Il naquit en 1630, le 20 de mai, & fut batiſé dans l'Egliſe de ſaint Marc. Cependant Auguſtin-François Léti étant devenu Auditeur de la Nonciature à Naples, procura à ſon frére le Gouvernement d'Amantée, dans la Calabre, avec le titre de Colonel de la Garniſon de la Citadelle. Alors ayant laiſſé ſa petite fille dans le Monaſtére où étoit ſa tante, il partit avec ſa femme & ſon fils, qui n'avoit que deux ans, pour ſe rendre à ſon Gouvernement. Dès que Grégoire fut aſſez grand pour cela, on l'envoya chez les Péres Jéſuites de Coſence, où il fit ſes études, ſous les Péres Mérenda & Récupito. Son pére ayant été enſuite appellé à un autre emploi dans la ville de Salerne, il y mourut en 1639, laiſſant ſon fils ſous la tutelle de ſa mére & de ſon oncle, qui le laiſſérent à Coſence juſqu'à l'an 1644, que ſon oncle le fit venir à Rome. Pour ſa mére, elle étoit retournée à Milan, où elle mourut en 1646. Ayant été ſix mois à Rome, chez ſon oncle, qui étoit déja dans la Prélature, il eut envie de revoir ſa mére. Son oncle le fit conduire à Milan, mais ſa mére étant morte, ſur la fin de l'année que l'on vient de marquer, il s'en retourna à Rome chez ſon oncle, où il demeura trois ans; mais non pas conſécutifs, ayant fait quelques voyages entre deux. Au commencement, ſon oncle avoit réſolu de le faire étudier en Droit, pour lui faire avoir enſuite quelque Office de Judicature, ou dans la Chancellerie de la Rote. Depuis il voulut qu'il ſe fit d'Egliſe, mais l'humeur de M. Léti peu conforme à la maniére de vivre des Eccléſiaſtiques, fit qu'il s'y oppoſa fortement. Etant bien fait de ſa perſonne, il avoit plus d'inclination pour un autre genre de vie; & cela fut cauſe qu'il quitta la maiſon de ſon oncle, & ſe retira parmi les parens de ſa mére à Milan où il reſta deux ans. Après cela il fut encore revoir ſon oncle, qui étoit alors Vicaire d'Orviette, & qui lui répréſenta de nouveau que n'ayant pas d'inclination pour les armes, ni aſſez de bien pour vivre en Gentilhomme, & qu'ayant déja quitté les études, il ne voyoit pas d'autre moyen de faire fortune que d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. Mais M. Léti s'obſtina d'autant plus à le refuſer, qu'il avoit commencé de jouïr de la liberté de la jeuneſſe. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, ſon oncle lui remit le gouvernement de ſon propre bien; & devenu depuis Evêque d'*Aquapendente*, il rappella auprès de lui ce neveu, avec beaucoup d'inſtance. Mais M. Léti, qui conſumoit ſon capital en voyages, ne penſoit pas fort à le ſatisfaire, & toutes les fois qu'il lui en parloit, il lui répondoit *qu'il ne vouloit ni Epée, ni Breviaire.* Il voulut néanmoins voir ſon oncle, avec la mitre en tête, & étant allé chez lui, ſon oncle le trouva ſi négligent dans les devoirs de la Religion, qu'il lui dit, en préſence de ſon Vicaire, *Dieu veuille que vous ne deveniez pas un jour un grand Heretique; mais pour moi, je ne vous veux plus dans ma maiſon.* Ces paroles lui firent entrer plus avant dans l'eſprit de certaines penſées, qu'il avoit déja eues, & qui lui étoient venues, en liſant certains livres défendus. Comme il étoit curieux de voir ce qui paroiſſoit de nouveau, il avoit trouvé le moyen d'avoir particuliérement les Oeuvres du *Pallavicini*, ſavoir, *la Bacinata*, *il Divortio celeſte*, *la Battarella*, & quelques autres, qui lui avoient donné ces penſées. Depuis l'âge de 13 ans, il n'avoit bien pu digérer *l'autorité de l'Egliſe, dans une ſeule perſonne, le Purgatoire, la Tranſſubſtantiation & la Préſence réelle du Corps de Jeſus Chriſt dans l'Hoſtie*, ce qui avoit fait qu'il s'étoit abſtenu de la Communion pendant ſix ans. Etant parti peu ſatisfait de la maiſon de ſon oncle, il lui vint la penſée d'aller en France. Mais étant arrivé à Alexandrie, cette ville fut inveſtie, la nuit même qu'il y arriva, ſavoir, le 19 de mai 1657, de ſorte qu'il fut obligé d'y faire trois mois de ſéjour. Etant ſorti de là, il fit connoiſſance, en allant à Gênes, avec M. de *Saint-Lion*, Huguenot, qui étoit au ſervice du *Marquis de Valavoir*, Général de l'Infanterie Françoiſe. Le trouvant d'une humeur aſſez conforme à la ſienne, & ayant logé trois jours enſemble, ils parlérent preſque toûjours de matiéres de Religion, M. de Saint-Lion, ayant avoué à M. Léti qu'il étoit Huguenot. Comme il étoit très-bien inſtruit, il lui parla de toutes les Religions Proteſtantes, & M. Léti lui diſoit, *que s'il avoit à changer de Religion, il prendroit celle qui ſeroit la plus conforme à l'ordre de la nature.*

Ayant repris la réſolution de voyager en France, il acheta deux chevaux, un pour lui, & l'autre pour ſon valet, & rencontra heureuſement M. *Nicolas Santini*, Sénateur des plus riches & des plus accréditez de Luques, Gentilhomme Luquois, âgé de 22 ans, bien fait de ſa perſonne & plein d'eſprit, qui s'en alloit à Paris, pour s'y marier, accompagné de ſix perſonnes. M. Léti croyant pouvoir voyager en ſûreté, en cette compagnie, au lieu de prendre des lettres de change, comme il l'avoit d'abord réſolu, prit juſqu'à mille piſtoles en argent comptant. S'étant mis en chemin, ils demeurérent huit jours à Turin, parce que M. Santini, étant fils d'une ſœur du Cardinal Spada, y fut extrêmement bien régalé, particuliérement du Nonce. De Turin ils allérent à Genéve, où après avoir demeuré trois jours, M. Léti prit congé de M. Santini, qui commença à ſoupçonner qu'il vouloit changer de Religion, & le Chapelain de ce Gentilhomme Luquois, qui ſe nommoit *Dom Dominico*, & qui entendoit parfaitement la Muſique, témoigna en partant à M. Léti, qu'il s'étoit apperçu par ſes diſcours, qu'il avoit dans l'eſprit quelque penſée qu'il ne diſoit pas. M. Santini prit avec lui le valet de M. Léti, qui lui paya ſes gages, & lui fit préſent du cheval qu'il avoit monté. M. Léti demeura à Genéve, quatre mois, ſans changer de Religion, logé chez M. *Miroglio*, qui avoit été Chanoine de Caſal, & qui étoit ſon parent, quoique dans un degré aſſez éloigné. Il vouloit auparavant s'inſtruire du Gouvernement de cette ville-là, & des exercices de Religion que l'on y fait. Etant enſuite allé à Lauſanne, ville du Canton de Berne, à deſſein de ſe promener pendant quelques jours, il y fit connoiſſance avec *Jean Antoine Guerin*, Médecin célébre, homme de bien, éclairé dans les choſes qui concernent la Religion, & d'une converſation fort agréable. Etant allé loger chez lui, & s'étant inſtruit davantage, il fit en peu de jours profeſſion de la Religion Réformée, & épouſa quelques mois après la fille de ſon hôte. Ayant paſſé quelque tems en cette ville, il alla s'établir à Genéve, au mois de mars de l'an 1660.

Etant arrivé quelque différent, entre le Duc de Savoye & la ville de Genéve en 1668, cette ville envoya pour Députez à Turin les Syndics *Dupan* & *Pictet*, dont le dernier étoit accompagné de ſon fils aîné, & l'autre de *Jean Dupan* Avocat ſon frére. Ces Meſſieurs étant à Turin, allérent voir M. Moroſini Ambaſſadeur de Veniſe dans cette Cour, qui leur demanda d'abord des nouvelles de M. Léti. Ces Meſſieurs trouvérent bon de s'informer avec ſoin d'un homme, qui commençoit déja à faire quelque bruit dans leur ville, par la compoſition de pluſieurs livres. J. Dupan eut en particulier la curioſité de s'en inſtruire plus à fond, parce qu'il étoit voiſin & ami de M. Léti, & lui avoit préſenté une fille au Batême. M. Moroſini leur répondit que *M. Léti étoit né de famille noble du côté paternel & maternel; que l'Evêque d'Aquapendente ſon oncle, qui le lui avoit recommandé une fois à Veniſe, étoit de ſes meilleurs amis; & que depuis qu'il étoit dans cette Ambaſſade, ce Prélat lui avoit écrit pour s'employer à le retirer de Genéve.* Dupan fut même ſurpris des paroles que cet Ambaſſadeur ajoûta, *que ces ſortes de commiſſions ne devoient pas ſe donner à un Vénitien*, comme s'il eût voulu dire, que les Vénitiens ſe mettoient peu en peine de quelle Religion l'on ſoit. Ces Meſſieurs étant de retour à Genéve, en firent leur rapport au Conſeil, qui apprit avec plaiſir ces circonſtances, & commença à avoir plus d'eſtime pour la perſonne de M. Léti.

En 1674, ayant reçu une lettre fort honorable de l'Académie de Paris, & l'ayant communiquée au Confeil, dans lequel elle fut lue, l'eftime que l'on avoit pour lui s'accrut davantage: d'où il arriva, par un exemple affez rare, qu'on lui fit préfent de la Bourgeoifie de la ville, pour laquelle on payoit ordinairement 300 écus. Ce fut le premier Bourgeois qui fut fait par des fuffrages fecrets, & ceux des 23 Confeillers furent tous en fa faveur. On voit au refte le rapport des Députez à Turin, duquel on a parlé, dans les Regîtres du Confeil, fur le 25 de novembre 1674, écrit de la main de M. *de la Rive*, Syndic, & alors Sécretaire d'Etat. J'ai dit que c'étoit un exemple rare, que M. Léti eût été fait Bourgeois de Genève; parce que jamais aucune perfonne née en Italie n'avoit eu cette Bourgeoiſie, quoiqu'on ne l'eût pas refufée à fes enfans nez à Genève. Enfuite il eut, dans cette ville, les démêlez, dont il a fait l'Hiftoire au long, dans fon *Hiſtoria Genevrina*, *tome* 5. Etant allé en France en 1679, il lui arriva à la Cour divers chofes, qu'il a écrites dans la Préface de fa *Monarchie de Louis* XIV. Il fe retira après cela en Angleterre en 1680, où il fut reçu du Roi Charles II, avec beaucoup de bonté; & ce Prince, après la première audience qu'il en eut, ordonna qu'on lui fit préfent de mille écus, qui lui furent d'abord payez par Mylord Hyde Grand Thréforier, avec promeffe de la charge d'Hiftoriographe. Il y écrivit l'Hiftoire d'Angleterre, mais cet Ouvrage n'ayant pas plu à la Cour, à caufe de fa liberté ordinaire d'écrire, il eut ordre de fortir du Royaume dans dix jours. Il alla à Amfterdam en 1682, où il eut une penfion de la ville, en qualité d'Hiftorien. Il n'y eut peut-être jamais d'homme plus infatigable que lui. Il fe levoit, en été & en Hiver, de grand matin, & il n'avoit point de plus grand plaifir que de travailler dans fon cabinet. Dans fa jeuneffe il avoit eu de l'inclination pour la Poëfie, & il compofa en Italie divers Epithalames & Sonnets, qu'il préfenta à plufieurs Académies, dont il étoit Membre; & un Difcours Académique, intitulé *L'R bandita*, parce qu'il n'y a aucune R, à la Louange de la Jeuneffe, qu'il offrit aux Humoriftes de Rome Le public ne fera pas fâché de voir ici une lifte de fes Ouvrages, *Teatro Gallico overo la Monarchia della real Caſa di Borbone in Francia ſotto i Regni di Henrico* IV, *Luigi* XIII, & *Luigi* XIV, *dall'anno* 1572, *ſino all'anno* 1697; *Teatro Belgico overo Ritratti Hiſtorici*, *Politici*, *e Geographici*, *delle ſette Provincie unite*; *Teatro Britannico*, *overo Hiſtoria della grande Britannia*; (Cet ouvrage plut d'abord au Roi, mais enfuite il fut la caufe de la difgrace de l'Auteur) *L'Italia Regnante*, *overo Deſcrittione dello ſtato preſente di tutti Principati e Republiche d'Italia*; *Il Nepotiſmo di Roma*, *overo Relatione delle Ragioni che muovono i Pontefici all'aggrandimento de' Nepoti*, *del bene e male che hanno portato alla chieſa doppo Siſto* V, *ſino all'anno* 1667; *Itinerario della Corte di Roma*, *overo Teatro della Sede Apoſtolica*, *Dataria e Cancellaria Romana*; *Europa Geloſa o Geloſia de' Principi d'Europa*; *La Fama Geloſa della Fortuna*, *Panegirico ſopra la Naſcita*, *Vita*, *Attioni*, *Governo*, *Progreſſi*, *Vittorie*, *Glorie e Fortune di Luigi il Grande*; *La Monarchia Univerſale del Re Luigi* XIV; *Hiſtoria Genevrina ò ſia*, *Hiſtoria della Citta*, *e Republica di Geneva*, *comminciando dalla ſua prima fondatione ſino al preſente*, Amfterdam, 1686; (Cette Hiftoire eft très fatyrique) *Ceremoniale Hiſtorico*, *e Politico*; *Raguagli Hiſtorici e Politici delle virtu*, *e Maſſime neceſſarie alla conſervatione degli ſtati con Infiniti eſempii*; *Viſioni Politiche ſopra gli Intereſſi piu reconditi di tutti Principi e Republiche della Chriſtianita*; *Li ſegreti di Stato de' Principi dell' Europa revelati da varii Confeſſori Politici*, *con aggiunta conſiderabile*; *Il Livello Politico*, *o ſia la giuſta Bilancia*, *nella quale ſi peſano tutte le Maſſime di Roma*, *& attioni de' Cardinali viventi*; *Dialoghi Hiſtorici*, *overo Compendio Hiſtorico dell' Italia e dello ſtato preſente de' Principi*, *e Republiche Italiane*; *Dialogi Politici*, *overo la Politica che uſano in queſti tempi Prencipi e Republiche Italiane per conſervare loro Stati e Signorie*; *Vita di Sixto* V; (Léti dit dans une de fes lettres que Madame la Dauphine lui ayant demandé lorfqu'il étoit en France, fi tout ce qu'il avoit écrit dans cette Vie étoit véritable, il lui avoit répondu, qu'une chofe bien imaginée faifoit beaucoup plus de plaifir que la vérité quand elle n'étoit pas mife dans un beau jour) *Vita del Catolico Re Filippo* II, *Monarcha delle Spagne*; *Vita del Invittiſſimo Imperadore Carlo* V, *Auſtriaco*; *Hiſtoria*, *overo Vita di Eliſabeta Regina de Inghilterra detta per ſopranome*, *la Comediante Politica*; *Hiſtoria o Memorie recondite ſopra alla Vita di Oliviero Cromvele detto il Tiranno ſenza Vizi*, *il Principe ſenza virtu*; *Vita di D. Pietro Giron*, *Duca d'Oſſuna*; *Ritratti Hiſtorici*, *overo Hiſtoria dell' Imperio Romano in Germania*; *Ritratti Hiſtorici*, *Politici*, *Cronologici*, *e Genealogici della Caſa ſereniſſima & Elettorale di Brandeburgo*; *Abrégé de l'Hiſtoire de la Maiſon ſereniſſime & Electorale de Brandebourg écrite par Grégoire Léti en Italien & traduite en François ſuivant l'extrait & par les ſoins de l'Auteur*; *Ritratti Hiſtorici*, *Politici*, *Cronologici & Genealogici della Caſa ſereniſſima & Elettorale di Saſſonia*; *Vita di Donna Olympia Maldachini*, *dall' Abatte Gualdi*; (M. Léti s'eft caché dans cet Ouvrage fous le nom de l'Abbé Gualdi) *Roma Piangente*, *overo Dialogi tra il Tevere e Roma*; *Il Sindicato di Aleſſandro* VII, *con il ſuo viaggio nell'altro mondo*; *Il Cardinaliſmo di S. Chieſa*; *Ambaſciata di Romolo a Romani*, *nella quale vi ſono annesſi tutti Trattati*, *Negotiati*, *Satire*, *&c. durante la ſede vacante*; *Li Amori di Carlo Gonzaga*; *Il Vaticano Languente doppo la morte di Clemente* X, *con i remedii*; *Il prodigio della natura & della Gratia*, *Poëma Heroïco ſopra l'Intrapreſa d'Inghilterra del Principe d'Orango*; *Scragge de' Riformati Innocenti*; *L'R Bandita*; (C'eft un difcours fans aucune R, préfenté à l'Académie des Humoriftes de Rome) *Critique Hiſtorique*, *Politique*, *Morale*, *Economique*, *& Comique ſur les Lotteries anciennes & modernes*, *ſpirituelles & temporelles des Etats & des Egliſes*; (Léti s'eft fait beaucoup d'ennemis par ce livre qui eft un fatras où il maltraite un grand nombre de perfonnes) *Lettere ſopra differenti Materie*. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 2. *p.* 361. & 10. *p.* 101.

LETINES, LESTINES ou LIPTINES, en Latin *Liptinæ* ou *Leſtinæ*, autrefois Palais des Rois, près de Binch en Hainaut, dans le diocèfe de Cambray.

CONCILE DE LESTINES.

Saint Boniface, & quelques autres Prélats, formérent l'an 743, un Concile à Leftines, où l'on dreffa quatre Canons, & où l'on en approuva fept d'un autre Synode, tenu peu de tems auparavant. Carloman, qui régnoit en Auftrafie, y fit ordonner du confentement des Eccléfiaftiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour foutenir les guerres qu'il avoit avec fes voifins, il pourroit prendre une partie des terres de l'églife, & les donner à titre de précaire à fes gens.

LETOMERITZ. *Voyez* LEUTMARIS.

LETO MORTO, petite rivière de l'Etat de l'Eglife en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, au fud de la ville de Fermo, & fe décharge dans le Golfe de Venife, un peu au deffus de Fermo. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETRIM (le Comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle eft vers la fource du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les Comtez de Slégo & de Rofcomen. Sa longueur eft de dix-fept lieues, & fa largeur de quatre à cinq. Son terroir eft fort montagneux, mais il produit de fi bons pâturages, qu'on eft obligé d'en chaffer les troupeaux pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux font Létrim capitale, Anchonry, Jamestown, & Carickdrumruffe. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETRIM, petite ville, eft la capitale du Comté dont on vient de parler, fituée fur le Shannon entre Longfort & Slégo, à huit lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETTEN. *Voyez* LETTONIE.

LETTERE, en Latin *Letterum*, *Letteranum*, *Lyderæ*, petite ville épifcopale fuffragante d'Amalphi. Elle eft dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, entre le Golfe de Salerne & celui de Naples, au pié de la montagne de Lattera, que les Anciens nommoient *Lactarius* ou *Lacteus Mons*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETTES. *Voyez* DES-PREZ.

* LETTNITZ, fortereffe de Hongrie vers les confins de Moravie. Les Impériaux la prirent en 1709, & firent la garnifon prifonniére de guerre.

LETTONIE, LETTEN, LITLANDE. C'eft la partie méridionale de la Livonie. Elle a l'Eftonie au nord, la Courlande au fud, la Mofcovie au Levant, & le Golfe de Riga au Couchant. La plus petite partie de ce païs, où font les villes de Dunebourg, de Rofiten, de Lutzen & de Marienhufen, appartenoient aux Mofcovites. Les Suédois poffédoient le refte, où l'on voit la ville de Riga & celles de Kokenhaufen, de Segewold, de Wenden, de Wolmer, &c. Préfentement ce font les Mofcovites qui en font les maîtres. * *Maty*, *Dict. Geogr.*

LETTRE. Figure, caractère, ou trait de plume, dont un peuple eft convenu, pour fignifier quelque chofe, & dont l'affemblage fert à exprimer les mots. On les peut appeller les élemens de la parole.

L'alphabet de chaque Langue eft compofé d'un certain nombre de ces lettres ou caractères, qui ont un fon, une figure, & une fignification différentes. L'alphabet François, comme le Latin, n'a ordinairement que vint-trois lettres, & l'Hébreu vint-deux, fans les points voyelles. L'Art de l'Ecriture ne s'eft pas formé tout d'un coup. Il a eu befoin de plufieurs fiécles, pour fuppléer à ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples fe fervoient, comme on le voit dans Tacite. Les Egyptiens, felon lui, s'en difoient les Inventeurs: mais il eft plus vraifemblable que les Hébreux, ou comme les appellent prefque tous les Anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens ont été leurs Maîtres. C'eft ce que dit Lucain, dans fa *Pharſale*, *l.* 3. *v.* 220.

Phœnices primi, famæ ſi creditur, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.

Ce qu'à fi heureufement rendu Brébeuf par ces vers,

C'eſt de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

De là vient que ces lettres ont été nommées *Phéniciennes* par les Grecs. Cependant Diodore de Sicile dit que cela n'eft pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres. Saint Auguftin & beaucoup d'autres eftiment, que le peuple Juif avoit appris des Patriarches les caractéres; & qu'avant le Déluge même, felon Jofeph, les premiers caractéres en avoient été gravez fur des colomnes, que Seth fit élever, pour conferver les Sciences qu'ils avoient découvertes. Cela a rapport à ce que dit Pline des lettres Affyriennes, qui ne font autres que les Hébraïques ou les Chaldaïques. *Pour moi*, dit cet Auteur, *je crois que les lettres Aſſyriennes ont toujours été.* Hygin attribue aux Parques l'invention de ces lettres Gréques A. B. H. I. T. Y. Et c'eft pour cela que Martianus Capella les nomme les *Secretaires des Cieux*. Jofephe au commencement des *Antiquitez Judaïques*, rejettant l'opinion des Grecs & des Egyptiens, veut qu'on fache que les Grecs ont eu fort tard la connoiffance des lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens & non pas de Cadmus, puifqu'en ce tems-là on ne trouve aucune Infcription aux temples des Dieux, ni dans les lieux publics, étant certain que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les Ouvrages d'Homére; quoi-

quoique Cicéron dans ſon *Orateur* intitulé *Brutus*, nous diſe qu'il y ait eu des Poëtes plus anciens qu'Homére, qui ſe contentoient de réciter leurs Poëſies par cœur, parce qu'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture, ni les lettres. Pline, *l.* 7. *c.* 56, veut que les plus anciennes lettres ſoient les Aſſyriennes, & que Cadmus en ait apporté ſeize de Phénicie en Gréce, ſavoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V, auſquelles Palaméde durant la guerre de Troye, en avoit ajoûté quatre autres, Θ. Ξ. Φ. Υ, nommées dans l'alphabet *Theta*, *Xi*, *Psi*, *Upſilon*.

Hérodote ſoutient que les Phéniciens, qui vinrent en Gréce avec Cadmus, y apportérent les caractéres de l'écriture; ce qu'aſſure auſſi Diodore de Sicile: mais en même tems il fait voir que ces lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puiſqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion; mais qu'il ne fit que les renouveller.

Eupolémus rapporte la premiére origine des lettres à Moïſe qui les donna aux Juifs long-tems avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voiſins. Philon Juif les attribue à Abraham, long-tems avant Moïſe; & Joſephe au *livre premier de ſes Antiquitez Judaïques*, porte la choſe encore plus loin, juſqu'aux enfans d'Adam, juſques à Seth, qui en grava les caractéres ſur deux colonnes.

Ces premiers caractéres de Moïſe n'étoient pas les caractéres Hebreux d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été apportez de Babylone en Judée par Eſdras aprés la captivité; mais ceux qu'on appelle Samaritains, ſelon S. Jérôme dans ſa Préface ſur *le livre des Rois*. Ce qui eſt conforme au ſentiment de quelques Rabbins, fondé ſur ce que les Samaritains eurent de tout tems la Loi de Moïſe écrite en cinq livres, appellez le Pentateuque, en leurs caractéres particuliers, & ſur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jéruſalem & en pluſieurs endroits de la Paleſtine. Mais les Juifs ne conviennent pas de cela; comme on peut le voir dans le Thalmud, où Marſuka dit que la Loi fut premiérement donnée au peuple d'Iſraël en caractéres Hébreux, & qu'elle fut miſe depuis par Eſdras en langage Araméen, & en caractéres Aſſyriens. Il y a quelques Auteurs qui ſoutiennent, que Moïſe s'eſt ſervi de deux ſortes de caractéres, l'un pour les choſes ſacrées, qui eſt l'Hébreu, & l'autre pour les choſes profanes, qui eſt le Samaritain, dont ſe ſervoient les Chaldéens: & de ces caractéres ont été formez les caractéres Grecs & Latins; ces derniers n'étant que des lettres Gréques capitales, comme le témoigne Pline, *l.* 7. *c.* 57, qui le juſtifie par une ancienne Inſcription gravée ſur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

ΝΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΤ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

Et au chapitre 56, il dit que ces lettres ont été les *Aſſyriennes*, ou, ſelon quelques Auteurs, les Syriaques; mais ce ſont plutôt les Samaritaines, qui hormis l'Aleph & le Jod, ſont ſi conformes aux Gréques & aux Latines, ſi on les conſidére & prend à l'envers, que ce n'eſt preſque qu'une même choſe. Euſébe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, ou, à l'imitation du Chaldaïſme, en ajoûtant un *a*, comme *Alpha* au lieu d'*Aleph*; *Beta*; pour *Beth*; *Gamma*, pour *Gimel*; *Delta*, pour *Daleth*, *&c.*

Simonide, Evandre & Démarate furent les premiers, qui apportérent les lettres en Italie, l'un d'Arcadie, & l'autre de Corinthe; celui-ci dans la Toſcane, & l'autre au païs où il s'habitua. En effet, les anciennes lettres Gréques étoient toutes ſemblables aux nôtres; mais nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reſte a été ajoûté dans la ſuite. L'Empereur Claude à l'imitation des Anciens inventa trois lettres, qui furent en uſage durant ſon régne, & abolies aprés ſa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics ſur des tables de cuivre, où l'on gravoit les Décrets du Sénat.

Crinitus dit que Moïſe inventa les lettres Hébraïques; Abraham les Syriaques & les Chaldaïques; les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Gréce, & que Pélaſgus porta en Italie; & Nicoſtrata les Latines. Les Egyptiens avoient pour lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres Hiéroglyphiques, & qu'Iſis inventa. Les lettres Gothiques ou de Toléde furent inventées par Guéfila, Evêque des Goths.

Les lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z, étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dauſquius en ſon *Orthographia*, où il enſeigne l'origine des lettres.

Les Grammairiens diſtinguent les lettres en voyelles & conſonnes; & celles-ci en muettes, doubles, liquides & caractériſtiques. On compte ſix voyelles, A. E. I. O. U. Y. On les appelle voyelles, parce que d'elles-mêmes elles ont un ſon diſtinct, & peuvent ſeules compoſer une ſyllabe. Il y a dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour être prononcées & former une ſyllabe. Des dix-huit conſonnes, l'X & le Z, ne ſont proprement que des abbréviations, du moins comme les prononçoient les Anciens; l'X n'étant qu'un *c* & une *ſ*, joints enſemble, & le Z, un *d* & une *ſ*. C'eſt pour cette raiſon, qu'on les appelle des lettres doubles.

Le Roi Chilpéric voulut tranſporter dans notre alphabet François toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût répréſenter par un ſeul caractére les *th*, *ch*, *ph*, *pſ*, ce qui fut en uſage, tant qu'il régna, ſelon le témoignage de Grégoire *de Tours*.

Des ſeize conſonnes qui reſtent, il y en a quatre qu'on appelle liquides ou coulantes, ſavoir L, M, N, R, quoi qu'à parler proprement il n'y ait que L, & R, qui méritent ce nom; les deux autres, ſur tout l'M, n'étant guére coulantes. Il y en a dix qu'on peut appeller muettes, & qu'on peut diſtinguer en trois claſſes, ſelon le rapport qu'elles ont entre elles.

Muettes { B, P; F, V; C, Q; G, J; D, T.

Des deux qui reſtent l'S fait une claſſe à part, ſi ce n'eſt qu'on lui joigne les deux doubles X, & Z, parce qu'elle en fait la principale. Pour l'H, ce n'eſt qu'une aſpiration, quoiqu'on ne la doive point pour cela retrancher de l'ordre des lettres.

Des Voyelles en général.

Il n'y a rien en quoi nous ayons tant changé la prononciation des Anciens qu'à l'égard des voyelles, car nous n'obſervons preſque plus la diſtinction des longues ni des bréves, hors celles qui ſont longues par poſition. Ainſi prononçant *amabam* & *circumdabam*, on voit bien que *ma* eſt long dans le premier mot, & *da* bref dans le ſecond. Mais prononçant *dobam* & *ſtabam*, on ne ſauroit deviner ſi la premiére de l'un ou de l'autre eſt bréve ou longue. Or les Anciens diſtinguoient exactement dans leur prononciation toutes les longues & toutes les bréves, en quelque place qu'elles ſe rencontraſſent. Ils obſervoient auſſi cette diſtinction de longues & de bréves dans leur écriture, où ils redoubloient ſouvent la voyelle, pour marquer une ſyllabe longue. Ce que Quintilien témoigne avoir été en uſage juſques au tems d'Attius. Il y avoit même quelquefois l'*H*, entre cette voyelle redoublée, pour rendre la prononciation plus forte, comme *Ahala* pour *Ala*. Et c'eſt pour cela qu'on trouve auſſi dans les Anciens *mehe* pour *mee* ou *me*, & *mehecum* pour *mecum*; de même que nous diſons *vehemens* pour *vemens*, & *mihi* pour *mi* des Anciens. Mais depuis, pour abbréger, l'on ſe contenta de marquer ſeulement une ligne au deſſus de la voyelle, pour montrer qu'elle étoit longue, ce que les Copiſtes ne comprenant pas, ils ont pris cette ligne pour une abbréviation d'une lettre, ce qui fait qu'on trouve *totiens* pour *toties*, *vicenſimus* pour *viceſimus*, *formonſus* pour *formoſus*, *aquonſus* pour *aquoſus* & ſemblables, ne ſachant pas que chez les Anciens cette ligne ne ſervoit que pour marquer la quantité.

Des Voyelles en particulier.

On appelle les trois premiéres A, E, I, des voyelles ouvertes, parce qu'elles ſe prononcent d'une bouche plus pleine & plus ouverte, que les autres. Les trois derniéres voyelles ſont O, U, Y, on les appelle fermées, parce qu'elles ſe prononcent d'une bouche plus petite & plus fermée que les précédentes. Les diphthongues que Lipſe appelle *bivocales*, doubles voyelles, ſe prononcent avec un double ſon, comme leur nom le marque; quoiqu'on n'y entende point également les deux voyelles, parce que l'une eſt quelquefois plus foible, & l'autre plus forte; on en compte huit en Latin, ſavoir Æ, AI, AU, EI, EU, OE, OI, UI.

Des Conſonnes.

On compte dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour former un ſon articulé, & compoſer une ſyllabe. On les diviſe en liquides & muettes, en ſifflantes & en aſpirées. Nous avons déja dit qu'il y avoit quatre liquides, c'eſt à dire, qui paſſent vite & facilement, L, R, M, N. L, & R, ont un ſi grand rapport, que ceux qui veulent prononcer l'R, n'y pouvant arriver, retombent naturellement dans l'L. De là vient le changement réciproque qu'il y a entre ces deux lettres; car non ſeulement les Attiques ont dit κρίβανος pour κλίβανος; mais les Latins ont dit *Cantherus* pour Κανθήλιος, & *conflacuit* pour *confracuit*.

L'M a un ſon ſourd & ſe prononce ſur l'extrémité des lévres, d'où vient qu'elle eſt nommée *mugiens littera*. Elle ſe mangeoit ſouvent dans la proſe, comme elle fait encore dans les vers, *Reſtitutu'iri*, dans le Droit pour *reſtitutum iri*. L'N au contraire s'appelloit *tinniens littera*; parce qu'elle a un ſon plus clair & plus aigre, ſonnant contre le palais de la bouche.

On appelle conſonnes muettes celles qui ont un ſon plus ſourd & moins diſtinct que les autres.

Le B & le P ont un ſi grand rapport enſemble, que Quintilien témoigne que dans *obtinuit*, la raiſon vouloit qu'on mît un B; mais que les oreilles n'entendoient qu'un P, *optinuit*. C'eſt pourquoi nous voyons par les anciennes Inſcriptions & par les vieilles Gloſes, que ces deux lettres ont été ſouvent confondues, comme *apſens* pour *abſens*, *obtimus* pour *optimus*: & les Allemands diſent encore *ponum vinum*, pour *bonum vinum*. Ces deux lettres ont auſſi eu cela de commun, qu'elles ſe ſont ſouvent gliſſées dans les mots ſans néceſſité, comme *abſporto* pour *aſporto*.

L'F ſe prononçoit comme le Φ des Grecs, mais non pas avec une aſpiration ſi forte, comme le témoigne Térentien.

Le *Vau* ou l'V conſonne avoit une prononciation plus pleine; mais avec moins de ſouffle, que nous ne lui en donnons maintenant.

Le C & le Q ont un ſi grand rapport entre eux, que pluſieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre ſuperflue, prétendant que le C & l'U peuvent ſuffire pour exprimer ce que nous mettons par un Q, mais c'eſt ſans raiſon qu'on a voulu rejetter le Q, comme fait Varron au rapport de Cenſorin, & Licinius Calvus au rapport de Victorin; car il eſt toûjours utile, puiſque dans l'uſage il ſert à joindre les deux voyelles ſuivantes en une ſyllabe, où le C marque qu'elles ſont diviſées. C'eſt ce qui fait la différence entre le nominatif *qui*, & le datif *cui*.

Le D n'eſt qu'une diminution du T; comme le G du C, ſelon Quintilien: & ces deux lettres ont un ſi grand rapport enſemble, qu'à cauſe de cela on les trouve ſouvent miſes l'une pour l'autre, *at* pour *ad*. Ce qui fait que Quintilien ſe moque de ceux qui ſont difficulté d'écrire indifféremment l'un pour l'autre, *ſet* pour *ſed*, *haut* pour *haud*, *atque* pour *adque*, comme on le trouve dans les inſcriptions & ailleurs.

En François, l'on écrit *voit* avec un *t*, quoiqu'il vienne de *videt*, & toutes les fois que le D eft à la fin d'un mot, & que le fuivant commence par une voyelle ou par une H non afpirée, l'on le prononçe comme un T, & l'on dit, par exemple, *un grant homme*, quoique l'on écrive *un grand homme*. Dans tout le refte, l'on a prefque confervé entiérement la prononciation de ces deux lettres, fi ce n'eft que dans le T on l'adoucit beaucoup, lorfqu'il eft joint avec un I devant une autre voyelle, où l'on le fait prefque fonner comme l'S des Anciens, *pronuntio*, comme s'il y avoit *pronunfio*: les Allemands difent *pronunodcio*.

L'S eft appellée lettre fiflante, à caufe du fon qu'elle fait. Elle a été diverfement reçue parmi les Anciens, les uns l'ayant rejettée autant qu'ils ont pu, & les autres l'ayant affectée. Pindare l'a évitée autant qu'il a pu dans tous fes vers. Quintilien dit qu'elle eft rude & fait un mauvais fon dans la jonction des mots: d'où vient qu'on la rejettoit fouvent tout à fait, *dignu'*, *omnibu'*, & femblables, dans Plaute, dans Térence, & ailleurs. Quelques uns des Latins la changeoient en *t*, à l'imitation des Attiques, difant *mertare* pour *merfare*; les Hollandois font aujourd'hui la même chofe, mettant un *t* prefque par tout où les Allemands mettent une *s*, *water* pour *waffer*, de l'eau; *wat* pour *was*; *dat* pour *das*. D'autres au contraire affectoient de mettre l'*s* par tout, *Cafmena* pour *Camena*, *Dufmofa* pour *Dumofa*: & Quintilien témoigne que du tems de Cicéron & depuis, on la redoubloit fouvent au milieu des mots, *cauffa*, *diviffiones*. Quoiqu'il en foit, il eft certain qu'elle eft rude, fi on la fifle trop, ou fi on en met trop de fuite; ce qui oblige les François de l'adoucir tellement, que quand elle eft au milieu de deux voyelles, ils la prononcent comme un *z*.

L'X fe mettoit quelquefois avec le C, comme *vincxit*, *juncxit*, & quelquefois avec l'S comme *Cappadoxs*, *Conjuxs*. S. Ifidore témoigne que cette lettre n'a point été en ufage avant le tems d'Augufte, & Victorin dit que Nigidius ne s'en voulut jamais fervir.

Le Z fe prononçoit beaucoup plus doucement que l'X, néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout à fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S, comme dans *Mezentius*.

Les Grammairiens font en difpute pour favoir fi l'H doit être mife au nombre des lettres ou non, parce qu'elle ne paroît être qu'une afpiration. Je croi que ce n'eft là qu'une difpute de mots, car fi par le mot de lettre on entend tous les caractéres qui fe mettent dans le même rang, & qui entrent dans la compofition des mots, on ne peut douter que l'H ne foit une lettre, mais fi par une lettre on entend ce qui a un fon particulier, & qui fe diftingue de tous les autres, l'H ne fera pas une lettre, parce qu'elle ne fonne qu'avec une autre voyelle ou confonne, & n'ajoûte que l'afpiration aux lettres aufquelles elle eft jointe.

Les Romains ne mettoient d'ordinaire, que la premiére lettre de leur nom propre, & de quelques autres mots communs & qu'on devinoit fans peine, & cela pour abbréger. On fe fervoit fur tout des abbréviations dans les Infcriptions. On en voit une infinité d'exemples dans les anciens monumens.

A. feul fignifioit *Aulus*, du verbe *alo*, *je nourris*, comme étant né *Diis alentibus*: dans les jugemens A fignifioit *abfolvo*, *j'abfous l'accufé*: dans les affemblées *antiquo*, *je rejette la loi propofée*. A. fignifie auffi *Auguftus*, & AA. *Augufti*.

C. vouloit dire *Caius*, ainfi nommé de la joye de fes parens: C. *Cæfar*, du verbe *cædo*, parce qu'il falut ouvrir le côté de fa mére pour le mettre au monde. C. fe dit pour *Conful*, & CC. pour *Confules*, &c.

D. fignifioit *Decimus*, ou *Decius*, c'eft à dire, *né le dixiéme*.

L. fait *Lucius* de *Lux*, parce que le premier qui porta ce nom, naquit au point du jour.

M. vouloit dire *Marcus*, comme qui diroit *né au mois de mars*: & cette même lettre avec un accent aigu M', & une apoftrophe M' vouloit dire *Manius*, c'eft à dire, *né le matin*, ou plutôt, *qui eft tout bon*, dont le contraire eft *immanis*, *méchant*, *cruel*, &c.

N. vouloit dire *Nepos*, *petit-fils*.

P. fignifioit *Publius* du mot *Pubes*; ou *Populus*, *Peuple*.

Q. faifoit *Quintus*, c'eft à dire, *le cinquiéme enfant de la Famille*; ou *Quæftor*, *Quefteur*; ou *Quirites*, *les Citoyens Romains*.

T. fait *Titus*, du mot *tueri*, comme qui diroit *Tuteur* & confervateur de la patrie.

Les mêmes lettres de l'Alphabet renverfées marquoient les noms propres des Dames Romaines Ɯ, pour dire *Marca*, Ɔ, pour *Caia*.

Ils mettoient quelquefois enfemble deux lettres de leur Alphabet, comme AP. qui fignifie *Appius*, & qui vient du mot *Attius*; car Attius Claudius fut le premier, qui étant chaffé de fon païs vint à Rome, & changea fon nom d'*Attius* en celui d'*Appius Claudius*.

CN. qui veut autant dire, que G N E U S, comme qui diroit *Nævus*, de quelque marque ou tache qu'on avoit fur le corps.

SP. *Spurius*, qui marque quelque chofe de honteux dans la naiffance, ou qui n'eft pas légitime.

T I. pour *Tiberius*, *né auprès du Tibre*.

C O S. pour dire *Conful*. C O S S. pour dire *Confules* au pluriel.

M. F. fignifie *Marci Filius*, *Fils de Marcus*.

M. N. veut dire *Marci Nepos*, *Petit-fils de Marcus*.

P. C. veut dire *Patres confcripti*, les *Péres du Sénat*.

P. R. fignifie, *Populus Romanus*, le *Peuple Romain*.

R. P. *Refpublica*, la *République*.

S. C. *Senatufconfultum*, *Ordonnance* ou *Décret du Sénat*.

S. P. Q. R. pour dire *Senatus*, *Populufque Romanus*. *Le Sénat & le Peuple Romain*.

On trouve auffi qu'une même lettre redoublée fert à augmenter la fignification d'un mot, ou à marquer un degré fuperlatif; ainfi BB. fe met pour *bene bene*: FF. pour *fortiffime* ou *feliciffime*: LL. pour *lubentiffime*.

Les Anciens, avant l'invention du parchemin, n'écrivoient que d'un côté, parce que les feuilles de l'arbre, qu'on nomme *Papyrus*, fur lefquelles on écrivoit, étoient fi minces, que le revers n'auroit pu fouffrir l'impreffion de la plume. On fit la même chofe, lorfque l'on commença à fe fervir du parchemin. Et il étoit fi fort hors d'ufage d'écrire autrement, que lorfqu'on fe vouloit moquer de quelcun, dont la longueur étoit incommode, on difoit qu'il écrivoit des deux côtez, & qu'il ne finiffoit point.

Cette invention du parchemin eft plus ancienne, que quelques Auteurs ne prétendent; puifqu'Hérodote rapporte que les Ioniens, qui reçurent les lettres des Phéniciens, appelloient les peaux des bêtes des *livres*, parce qu'ils s'en fervoient quelquefois pour écrire; & qu'un traité fait entre les premiers Romains, & les Gabiens peuple du Latium, fut écrit en lettres antiques fur du cuir de bœuf, dont on avoit couvert un bouclier de bois, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaffe. On fe fervoit prefque de toutes fortes de matiéres pour écrire, & en particulier d'écorce d'arbre & de tablettes enduites de cire. L'étain fut auffi employé. Ce fut fur ce métal que le peuple de Sparte écrivit à *Simon*, Grand Prêtre des Juifs. On écrivit auffi fur de l'ivoire, comme nous l'apprenons d'Ulpien, *libris elephantinis*; comme auffi fur des peaux de chevre, & fur des inteftins d'animaux, felon Hérodote, Cédréne, & Zonare. Ces deux derniers rapportent que dans la bibliothéque de Conftantinople il y avoit une *Iliade* d'Homére écrite en lettres d'or fur un inteftin de dragon, long de fix vints piez. Les Lombards aprés leur irruption en Italie, écrivirent fur des tablettes de bois, qui étoient fort minces, & ils y traçoient les lettres auffi aifément que fur la cire. Apulée parle en beaucoup d'endroits de livres de lin, *Libri lintei*, qui étoient fi précieux qu'on ne s'en fervoit que pour y conferver les Actes de la Vie des Empereurs Romains, qui étoient gardez dans le temple de *Junon Moneta*. On fe fervoit d'abord d'un ftyle pour tracer les lettres, mais dans la fuite on employa de l'encre de diverfes couleurs, même l'or & l'émail. Pline parle d'une efpéce d'encre particuliére pour les livres, qu'on détrempoit avec du jus d'abfinthe, pour les garantir des rats.

L'ufage de fe fervir de l'or eft fort ancien, puifqu'un Auteur a rapporté, qu'une des Odes de Pindare, qui eft la feptiéme, fut écrite en lettres d'or, & confervée dans le temple de Minerve. L'argent étoit auffi en ufage; mais le pourpre étoit refervé aux feuls Empereurs.

* L E T U S (Frédéric) Sicilien, Jurifconfulte, Juge & Confeiller de la Cour du Roi, a écrit, *Apoftillæ fuper ritu Regni Siciliæ; Ad Bullam Apoftolicam Nic. V. & Reg. Pragm. Alphonfi de Cenfibus Annotationes*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L E T U S (Nicolas) de Palerme, grand Jurifconfulte & célébre Avocat, mourut à la fleur de fon âge. On a de lui, *Regii juris patronatus beneficii S. Mariæ Succurfus Nicoxiæ Defenfio in caufa in Tribunali Confiftorii S. R. C. & CC. DD. Tribunalis Regiæ Monarchiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L E U. L E V.

LEU (Saint) que plufieurs prononcent auffi S. Loup, Evêque de Sens, étoit fils de *Betton*, allié à la famille royale, & d'*Auftregifilde* furnommée *Aige*, fœur de faint *Aunaire*, Evêque d'Auxerre, & d'*Auftrein*, Evêque d'Orléans. Il naquit dans le diocéfe d'Orléans, & parut porté à la piété dés fes plus tendres années. Ses oncles maternels voyant fes vertueufes inclinations, & les belles difpofitions de fon efprit, fe chargérent avec plaifir de fon éducation, & le firent entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu parfaitement inftruit des obligations de cet état, fe mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeller. Il s'appliqua à la priére & à l'oraifon, il étoit affidu aux offices, il fréquentoit les fépulchres des Martyrs, vifitoit les hopitaux, faifoit l'aumône aux pauvres, exerçoit l'hofpitalité envers les Etrangers, & faifoit fentir les effets de fa charité à l'égard de tout le monde. C'eft ainfi qu'il vivoit parmi le Clergé d'Orléans, lorfqu'il fut demandé par le Clergé & par le peuple de la ville de Sens, pour être leur Evêque à la place de faint Artéme. Pendant qu'il poffédoit cette dignité, Clotaire II, Roi de Neuftrie ou de la France occidentale, voulant fe rendre maître de la ville de Sens, aprés la mort de Thierri, Roi de Bourgogne & d'Auftrafie, envoya Blidebod, l'un de fes Lieutenans, pour affiéger cette ville, & ce Général n'y trouva pas beaucoup de réfiftance de la part de la garnifon; mais le S. Evêque ayant eu recours à la priére, fit fonner le tocfin, fans autre deffein néanmoins que d'appeller fon peuple à l'églife; & les Affiégeans en prirent une terreur panique, qui leur fit lever le fiége en defordre. La Bourgogne ayant été depuis foumife à Clotaire, il envoya auffi-tôt pour Gouverneur à Sens un nommé *Faroul*, qui faifant fon entrée, trouva mauvais que le faint Evêque n'allât point au devant de lui avec des préfens, & crut qu'il ne pouvoit pas mieux s'en venger qu'en perdant le faint Prélat dans l'efprit du Roi. Il fit tant d'effet par fes calomnies, que ce Prince, fans rien approfondir, rélégua faint Leu au païs du Vimeux en Neuftrie. Mais Clotaire ayant reconnu fon innocence, le rendit à fon églife. Ce Prince ne voulut point qu'il y retournât, qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand Evêque: il fit même un feftin au Clergé de Sens, qui étoit venu jufques à Rouen où étoit la Cour, pour ramener fon Pafteur, qui mourut l'an 623, dans la Terre de Brinon qu'il avoit eue de fon patrimoine, & qu'il légua par fon teftament à l'églife cathédrale de Sens. On dit que ce Saint fortant de la ville de Sens pour aller en exil, jet-

jetta [illegible]n anneau paſtoral dans les foſſez pleins d'eau, & dit qu'il ne revi[illegible]ndroit point que cet anneau ne fût retrouvé; & qu'en effet, p[illegible] de tems avant ſon retour, on pêcha près de Melun un Barbeau [illegible] dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté da[illegible] la cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui. Vers l'end[illegible]oit où l'on pêcha ce poiſſon, Louïs *le Gros*, Roi de France, fit bâtir ſa célébre Abbaïe de Barbeau, où il choiſit ſa ſépulture, & où ſon corps fut porté l'an 1137. * Baronius. Surius. Pierre *de Natalibus*. Baillet.

LEVA (Antoine de) *Voyez* LEVE.

LEVADIA ou BADIA, petite ville de la Livadie en Gréce, eſt près de la riviére de Céphiſe, & du Lac de Thébes ou Stives, à quinze lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEVANE (*Levana*) Déeſſe, qui, ſelon les anciens Gentils, avoit le ſoin de relever les enfans de terre, auſſi-tôt que leur mére les avoit enfantez. Elle avoit ſes autels à Rome, où on lui offroit des ſacrifices. Lorſque l'enfant étoit né, la ſage-femme le mettoit à terre, & le pére, ou quelcun pour lui, le relevoit & l'embraſſoit. Cette cérémonie étoit ſi néceſſaire, que ſans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. * S. Auguſtin en parle dans *la Cité de Dieu*. Macrobe. Suétone. Dempſter, *Antiquitez Romaines*.

* LEVANT, ſe dit en général de toute contrée qui eſt à l'orient d'une autre, mais dans le commerce des Européens occidentaux, on entend par ce mot, la partie orientale de la Mer Méditerranée & l'Aſie.

* LEVANTE, eſt un terme de Marine ſur la Méditerranée, pour dire, Vent d'Orient.

* LEVANTINS, Habitans des païs que les Européens appellent le Levant.

LEVANZO, petite iſle, où il n'y a que quelques habitations, eſt dans la Mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis à vis de Trapano. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEUBIN. *Voyez* LEUBEN.

LEUBOVERE. *Cherchez* LUBOVERE.

* LEUBUS, Abbaïe de Siléſie ſur la rive droite de l'Elbe dans le Duché de Wolaw, au ſud-oueſt de Wolaw, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Elle a été fondée en 1055 par Caſimir, Roi de Pologne. Dans la guerre de Bohéme, elle fut réduite en cendres par les Huſſites, mais à la fin du ſiécle paſſé & au commencement de celui-ci elle a été magnifiquement rebâtie. Le bourg où elle ſe trouve s'appelle auſſi *Leubus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LEUCADE, iſle de la Mer Ionienne. *Voyez* SAINTE-MAURE.

LEUCANDRE ou LERNANDRE (André) Anglois, & Abbé de l'Ordre de Cluni, dans le onziéme ſiécle l'an 1020, fit le voyage de Jéruſalem, dont il publia une rélation avec quelques autres Ouvrages. * *Conſultez* Léland, Ballée, Pitſeus, &c.

LEUCATE, place autrefois forte de France en Languedoc, eſt ſituée ſur la frontiére d'Eſpagne, près du Comté de Rouſſillon, entre Narbonne & Salſes, ſur le penchant d'une colline, où le Roi François I fit bâtir un Fort. Elle a un rocher inacceſſible d'un côté, & de l'autre elle eſt entre la mer & l'Etang, dit de *Leucate*. Serbelloni, Général des Eſpagnols, aſſiégea inutilement cette place l'an 1637. Charles de Schomberg, Duc d'Hallewin, Gouverneur du Languedoc, y défit leur armée le 29 du mois de ſeptembre de la même année, après l'avoir forcée dans ſes retranchemens. La fortereſſe de Leucate fut détruite ſur la fin du XVII ſiécle.

LEUCE, iſle du Pont-Euxin. Quelques uns mettent ſa ſituation vers l'embouchure du Danube, & d'autres vers celle du Boriſthéne. Les Anciens ont cru qu'elle étoit le ſéjour des Manes de pluſieurs Héros, & entre autres, d'Achille, d'Ajax fils d'Oïlée, & d'Ajax fils de Télamon, d'où vient qu'ils l'ont appellée *Achillea* & *Macharis*. Si l'on s'en rapporte à Philoſtrate, Achille après ſa mort obtint cette iſle de Neptune, à la priére de Thétys ſa mére, & depuis il y ſéjourna toûjours, s'étant marié avec Héléne. On raconte des choſes merveilleuſes de cette Iſle, où l'on dit que non ſeulement on voyoit des ſpectres, mais auſſi qu'on entendoit le bruit d'une Muſique guerriére & les henniſſemens des chevaux. On dit encore que ceux qui abordoient en cette iſle, y ſacrifioient, ſans qu'ils oſaſſent y paſſer la nuit, pendant laquelle ils étoient forcez de demeurer à l'ancre. Durant ce tems, Achille venoit avec Héléne chanter & boire dans leurs vaiſſeaux. Achille avoit dans cette même iſle un Cénotaphe, un Temple, un Oracle & des ſacrifices. Entre les miracles que l'on prétend qu'il y faiſoit, on met la défaite des Amazones qui voulurent piller ſon Temple. * Pline, *l.* 4. *c.* 13. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEUCEAS, en Grec Λευκέας, Poëte d'Argos. Il écrivit ſur les maniéres & les mœurs des nations, au témoignage de Pauſanias.

LEUCES ou LEUCIENS, peuples de l'ancienne Gaule, qui ont habité le Diocéſe de Toul. Ils furent compris dans la Belgique premiére, quand Auguſte partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces Conſulaires. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEUCHT (Chriſtian-Léonard) fameux Docteur du Droit Public, naquit à Arnſtadt en Thuringe le 12 février 1645. Il fit ſes études à Leipſic, à Gieſſen & à Iéne, où il prit le dégré de Docteur. Après s'être diſtingué pendant quelque tems à Dreſde dans la pratique du Droit, il fut Conſeiller Aulique du Comte de Reuſs à Graitz en 1683, & Conſeiller Conſultant du Comte de Limbourg en 1688. En 1690, il fut honoré de la dignité de Comte Palatin, parce qu'il avoit fait la deſcription des deux couronnemens qui s'étoient faits à Ausbourg cette année-là. En 1692, il fut *Conſultant* de la ville de Nuremberg; & en 1694, Aſſeſſeur de Juſtice de la même ville. En 1699, il ſe trouva ſi accablé d'infirmitez qu'il réſigna ſon emploi de premier Conſultant du Sénat: on lui en conſerva néanmoins le titre & le rang. Les Princes de Schwartzbourg-Sondershauſen & de Schwartzbourg-Arnſtadt le nommérent depuis leur Conſeiller. Ce dernier poſte lui fut donné parce qu'il avoit dédié à cette Maiſon le premier tome des Actes d'Etat du Saint Empire du XVIII ſiécle. Il mourut le 24 novembre 1716, à l'âge de 72 ans. Il s'eſt fait beaucoup eſtimer, par les nouvelles éditions qu'il a données de divers livres, avec des additions néceſſaires & utiles, de ſa façon. Il étoit infatigable dans la collection des Auteurs du Droit public, & en a publié pluſieurs ſous divers noms feints. * *Dict. Allemand.*

LEUCHTEMBERG, Landgraviat de l'Empire d'Allemagne, eſt ſitué dans le Haut-Palatinat. Les Landgraves de Leuchtemberg ont ſubſiſté depuis Ulric I, mort l'an 1334, juſqu'à Maximilien-Adam, mort au milieu du XVII ſiécle, ſans poſtérité. Sa tante *Mechtilde* de Leuchtemberg avoit épouſé l'an 1612, *Albert*, Duc de Baviére, & fut mére de *Maximilien-Henri*, Electeur de Cologne, qui hérita de ce Landgraviat; mais après ſa mort arrivée l'an 1688, l'Empereur prétendant que ce Landgraviat étoit réüni à l'Empire, s'en mit en poſſeſſion, & en donna l'inveſtiture le dixiéme mai 1709, à Léopold-Matthias, Prince de Lamberg, Chevalier de la Toiſon d'Or, ſon Grand-Ecuyer, mort le dixiéme mars 1711. * *Conſultez* Cluvier, *Deſcr. German.* Rittershuſius, &c.

* LEUCHTEMBERG, bourg d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, eſt le lieu principal du Landgraviat auquel il donne le nom. Il eſt dans la Haute Baviére, au nord-eſt de la ville d'Amberg, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

LEUCHTER (Henri) publia l'Alcoran de Mahomet, & le Miroir du ſouverain bien & du ſouverain mal, en 1604. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEUCHTIUS (Valére) publia en 1595, un Miroir Hiſtorique des ſaintes Images. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEUCIE, Hérétique Manichéen, oſa publier des Actes des Apôtres, ſous le nom de ſaint Matthieu, ou de ſaint Jacques *le Mineur*, de ſaint Pierre & de ſaint Jean; ce que nous voyons dans la lettre écrite par le Pape Innocent III, à Exupére, *Epiſt.* 3. Quelques uns croyent ce Leucie Auteur du livre de *la Nativité de la ſainte Vierge*, fauſſement attribué à S. Jérôme. * Baronius, *A. C.* 44.

LEUCIENS. *Voyez* LEUCES.

LEUCIPPE, fille de Theſtor, Prêtre ou Devin, étant en peine de ſon pére & de ſa ſœur Théonoé, conſulta l'Oracle, qui lui répondit, que pour ſavoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en Prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéït à l'Oracle, & trouva ſon pére & ſa ſœur dans la Carie. Théonoé, après avoir été enlevée par des Pirates, avoit été vendue à Icare, Roi de ce païs, & ſon pére y avoit été fait priſonnier après un naufrage. Lorſque Leucippé déguiſée en homme, fut arrivée en ce païs, elle inſpira de l'amour à ſa ſœur qui ne la connoiſſoit point, & l'irrita tellement par ſes refus, que cette Amante mépriſée commanda que l'on fit venir quelcun pour la tuer. Ce fut Theſtor qui fut choiſi pour cette exécution: il fut reconnu de ſa fille Leucippé, & la reconnut enſuite auſſi-bien que Théonoé. * Hygin, *Fab.* CXC.

LEUCIPPE (*Leucippus*) Philoſophe Abdérite, ou Eléate, ou Miléſien ſelon d'autres, & Diſciple de Zénon, croyoit que toutes choſes étoient infinies, qu'elles ſe changeoient les unes aux autres; que tout cet univers étoit en partie vuide & en partie rempli de corps; & que les mondes ſe formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & ſe mêloient les uns aux autres. Il ajoûtoit que la nature des aſtres ſe forme par leur mouvement; que le ſoleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre eſt emportée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu; & que ſa figure eſt ſemblable à celle d'un tambour. C'eſt le prémier qui a établi les atomes pour principe de toutes choſes. Voilà ſes opinions que Diogéne Laërce rapporte avec plus de détail. Ce Philoſophe vivoit ſous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 428 avant Jesus Christ. * Diogéne Laërce, *Vit. Philoſ. l.* 9. Héſychius. Galien. Clément Alexandrin & S. Epiphane, citez par Voſſius, *de Phil. Sectis, c.* 7. §. 6.

LEUCK, bon bourg du païs de Valais, Allié des Suiſſes. Il a un pont ſur le Rhône, à cinq lieues au deſſus de la ville de Syon, & des bains renommez, qui ſont à une lieue du bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUCON, en Grec Λεύκων, Poëte Comique, qui ſelon *Suidas*, floriſſoit du tems de la guerre du Péloponnéſe. Il y avoit deux de ſes Comédies, dont l'une avoit pour titre Ὄνος ἀσκοφόρος, & l'autre Φιλέταιρος.

LEUCOS ou PATRASSO, petite riviére de la Morée. Elle coule entre la ville de Guaſtani & la fortereſſe d'Achaïa, & ſe décharge dans le Golfe de Patras à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUCOSA ou LICOSA, petite iſle de la Mer de Toſcane, près d'un promontoire, dit *Capo della Nicoſa*. * Strabon & Pline en parlent, auſſi-bien qu'Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 708.

LEUCOTHOE, fille d'Orchame, Roi de Babylone, fut aimée d'Apollon, qui abuſa d'elle, déguiſé ſous les habits de ſa mére Eurynome. Clytie qui aimoit Apollon, en avertit Orchame; & ce Roi enterra ſa fille toute vive. Son Amant la transforma en un de ces arbres qui portent l'encens. * Ovide, *Métam. l.* 4. *v.* 196 & 220.

LEUCTRES, lieu de Béotie, eſt célébre par la bataille que les Thébains y gagnérent ſur les Lacédémoniens, par la conduite & par la valeur d'Epaminondas, ſous la CII Olympiade,

de, & l'an 371 avant J. C. Strabon, *l.* 9, dit que l'on montroit le lieu de Leuctres sur le chemin qui alloit de Platée à Thespies. Elle étoit dans une plaine au pié du Mont-Cythéron. * Xénophon, *l.* 6. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1. *&c.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEUCTRES, ville ancienne de la Laconie, située au bord de la mer. Plutarque en parle dans la Vie de Pélopidas. Selon Strabon, *l.* 8, c'étoit une Colonie de Leuctres de la Béotie. Paufanias, dans ses Laconiques, dit, qu'elle étoit une des dix-huit villes des Peuples appellez *Eleuthero-Lacones*, c'est à dire, *libres Laconiens*, & que les Messéniens prétendoient que cette ville avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontiére, sur la côte orientale du Golfe Messéniaque. On la nomme à présent *Maina*. Plutarque dans la Vie de Pélopidas, & dans celle de Cléoméne, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Mégalopolis, & située assez près de la ville de ce nom. * Le P. Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEUCUS, fleuve de la Macédoine entre Pydne & le Mont-Olympe, près du fleuve Æson, au dessus de ce fleuve vers le nord, & plus près de Pydne. Plutarque en parle dans la Vie de Paul Emile. * Lubin, *Tab. Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

LEUDE'SE, *Leudesius*, Maître du Palais de Thierri, Roi de France, étoit fils d'*Erchinoald*, qui avoit eu le même emploi pendant 26 ans, depuis l'an 640, jusqu'en 656. Leudése ne fut choisi pour l'exercer après lui, de l'avis de saint Léger Evêque d'Autun, qu'en 673, & il ne l'exerça pas plus d'un an. Ebroïn sorti de l'Abbaïe de Luxeuil, poursuivit Leudése, au delà de la riviére de Somme, dans le païs de Ponthieu; feignit de s'accorder avec lui au château de Crecy; & peu après l'ayant fait assassiner, se saisit du Roi Thierri, & régna sous son nom. * *Voyez l'addition de* Grégoire de Tours, *c.* 96. *Gesta Franc. c.* 5. Pagi, *ad an.* 674.

LE'VE (Antoine de) fameux Capitaine sous l'empire de Charles-*Quint*, étoit Navarrois, & après avoir passé par tous les degrez de la milice, s'éleva du rang de simple Soldat, au comble des honneurs militaires. Il servit dans le Royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, dit *le Grand Capitaine*, & se signala si souvent, qu'on le crut digne de commander. Il rallia les troupes d'Espagne à la bataille de Ravenne l'an 1512, & se trouva en diverses autres occasions importantes, dans lesquelles il aquit beaucoup de gloire & de réputation. Elle s'augmenta sous l'empire de Charles-*Quint* qui lui donna le principal commandement dans ses armées. Ce Général chassa l'Amiral de Bonnivet de devant Milan l'an 1523; servit à la défaite de Rebec l'an 1524; & l'année suivante, il défendit Pavie, contre le Roi François I, qui y fut pris. Il contribua ensuite à dépouiller François Sforce du Duché de Milan, qu'il défendit avec beaucoup de courage, contre l'armée des Confédérez. Depuis il défit François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, au combat de Landriano l'an 1518; & après la paix de Cambray de l'an 1529, il fut nommé par l'Empereur, Capitaine Général en Italie, & fut envoyé contre Soliman, qui assiégea Vienne en Autriche le 26 septembre de la même année 1529. Il suivit Charles-*Quint* en Afrique l'an 1535, & en Provence l'an 1536. Quelques Auteurs disent qu'Antoine de Léve se mit à genoux devant ce Prince, pour le dissuader d'entrer en Provence. D'autres assurent que se fondant sur quelques prédictions qu'on lui avoit faites, que Charles-*Quint* feroit Roi de France, il le pressa d'entreprendre cette guerre. Un Astrologue avoit assuré Léve qu'il seroit enterré à S. Denys: ce que ce dernier entendoit de Saint-Denys en France; mais Charles-*Quint* fut chassé de Provence avec honte, & avec perte de vint-cinq mille hommes. Il s'en prit à Antoine de Léve qui lui avoit conseillé cette entreprise, & qui en mourut de déplaisir, âgé de 56 ans. Son corps fut enterré à saint Denys près de Milan. Ce grand Capitaine fut Prince d'Ascoli, Duc de Terre-Neuve, &c. Il laissa divers enfans, entre autres *Sanche* de Léve, qui fut Colonel du régiment de Naples, & qui se distingua dans les armées; & *Antoine* qui commanda l'armée contre les Morisques l'an 1570, &c. On dit que de Léve, soit le pére, soit le fils, souhaitoit avec une passion extrême de pouvoir se couvrir dans la Chambre de l'Empereur, comme les Grands d'Espagne; mais parce qu'il n'étoit pas de naissance à obtenir le Grandat, on le lui refusa toujours. Un jour qu'il étoit chez ce Prince, après avoir été longtems tourmenté des gouttes, Charles-*Quint* lui parlant de son mal, le voulut faire asseoir. De Léve l'en remercia, & lui dit de bonne grace que sa tête étoit plus malade que ses jambes, voulant insinuer que c'étoit celle qu'il falloit soulager en la faisant couvrir. * Sandoval, *Hist. de Charles-Quint.* Du Bellay, *Memoires.* De Thou, *Hist. l.* 1. *&* 48. Brantôme, *Vies des Capit. Etrang.* Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Paul Jove. Mézéray, &c.

LEVECK. *Voyez* CAMBOJE.

LEVELLERS, nom de faction en Angleterre. *Voyez* EGALEURS.

* LEVEN, petite riviére d'Angleterre dans la province de Cumberland, est composée de deux ruisseaux dont l'un est appellé *black Leven*, c'est à dire, *Leven noir*, & *Whit Leven*, c'est à dire, *Leven blanc.* Cette riviére coule du nord-est au sud-ouest, & se jette dans le Golfe de Solway. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, p. 251.

LEVEN, riviére d'Ecosse. *Voyez* LE'VIN.

L'E'VERA (François) composa une Astronomie Romaine *in folio.* On publia encore de lui à Rome en 1664, un Traité de l'excellence & de la vertu des étoiles fixes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'VE'RANO, Principauté dans le Royaume de Naples en la Terre d'Otrante proche de Lecce. * *Consultez* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

LE'VERPOOL, port de mer considérable en Angleterre dans le Comté de Lancastre sur la Mer d'Irlande. Il est à l'embouchure du Mersey. Du côté du midi, ce port est défendu par un château que le Roi Jean fit bâtir; & vers le couchant il y a sur la riviére une tour belle & forte. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 1. *p.* 81.

LE'VESQUE de la CASSIE'RE (Jean) Grand Maître de l'Ordre de Malte. *Cherchez* CASSIE'RE.

LEUFROI (Saint) en Latin *Leufredus* ou *Leofridus*, Abbé en Normandie dans le huitiéme siécle, étoit sorti d'une Maison noble & ancienne du territoire d'Evreux; mais il renonça dès sa premiére jeunesse à tous les avantages qu'il auroit pu retirer dans le monde, de sa naissance & de ses richesses. Il fit ses études à Evreux, sous le Sacristain de l'eglise de saint Taurin d'Evreux, & de là s'en alla à Chartres pour continuer ses études. Etant revenu dans son païs, il y enseigna quelque tems les enfans; mais il en sortit, & après avoir visité quelques monastéres, il se retira à Jumiéges. Saint Anspert, Archevêque de Rouen, ayant connu son mérite, le renvoya dans le diocése d'Evreux. Leufroi y fonda un monastére dans le païs de Madrie, près de la riviére d'Eure, au lieu où S. Ouen avoit planté une croix, d'où ce monastére fut appellé *la Croix de S. Ouen.* Il mourut le 21 juin 738. * *Anonym. apud* Mabillon, *secul. III.* Baillet, *Vies des Saints.*

* LEUGNE' ou LEUGNEY, village de la Franche-Comté, dans le Bailliage de Baume. Il est à peu près à l'est de Besançon, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * Visscher, *Carte de la Franche-Comté*, ou du Comté de Bourgogne.

LE'VI, troisiéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2287 du monde, & 1748 avant Jesus Christ. Le fils du Roi de Sichem ayant violé Dina, sœur de pére & de mére de Lévi & de Siméon, ces deux fréres vangérent cruellement cet affront contre la parole donnée, & passérent au fil de l'épée tous les Habitans de la ville de Sichem. Jacob leur pére en témoigna un déplaisir extrême, & prédit à Lévi qu'en punition de cette cruauté, sa famille seroit divisée, comme en effet elle n'eut point de portion fixe comme les autres Tribus au partage de la Terre promise. Lévi à l'âge de 43 ans, eut pour fils Caath ou Kéhath, grand-pére de Moïse. Il mourut âgé de 137 ans, en l'année du monde 2423, & 1612 avant Jesus Christ. Ceux de la Tribu de Lévi ne consentirent point à l'idolatrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Israël, & ce fut pour cela que Moïse leur commanda de le suivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontreroient, sans épargner ni le parent ni l'ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette sorte, monta à vint-trois mille. Cette exécution consacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du ministére du tabernacle. Nous avons déja marqué que la Tribu de Lévi fut la seule à laquelle Dieu n'assigna point d'héritage en fonds, voulant lui même être leur héritage. Il leur fit donner seulement quatre-vints-huit villes pour leur habitation, dont six servoient d'azile à ceux qui avoient commis un homicide par accident, & non volontairement. David destina vint-quatre mille Lévites au ministére journalier de la Maison du Seigneur sous les Prêtres, six mille pour être Juges inférieurs des choses concernant la Religion; quatre mille pour être Portiers; & quatre mille pour être Chantres. * *Genése, ch.* 29. *& suiv. Exode, ch.* 6. *&* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. Saint Epiphane, *de Vit. Prophet. &c.*

☞ Les Interprétes ont examiné pourquoi les noms de la Tribu de Lévi & de Joseph n'étoient point gravez sur les pierres précieuses du Rational du Grand Prêtre; car l'Ecriture remarque qu'au lieu de la Tribu de Lévi, Moïse mit au nombre des Princes des Tribus, Manassé, fils de Joseph, & établit Ephraïm en la place de Joseph son pére, selon que Jacob avoit prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter. Les Savans rapportent diverses raisons de ce changement; mais il est sûr qu'il étoit avantageux à la Tribu de Lévi, réprésentée en la personne du Grand Prêtre même: & ainsi il n'étoit pas nécessaire de graver son nom sur quelcune de ces pierres précieuses, qui étoient sur le Rational. Pour la Tribu de Joseph elle étoit réprésentée en celle de ses fils. Il faut se souvenir que ceux de la Tribu de Lévi avoient droit de s'allier à la Maison royale: ce qui se voit très-souvent en la Généalogie des parens de Jesus Christ selon la chair. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 5. Philon, *l. de Monarch.* S. Augustin, *de Consensu Evang. & l.* 83. *Quæst.* 9. 91. Saint Ambroise, *in Luc.* Ribera, *l.* 3. *de Templo.* Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 85.

LE'VI, Evêque de Jérusalem, vivoit dans le second siécle au tems que son Eglise étoit persécutée par les Juifs. Baronius le met après Juste, & lui donne Ephrem pour successeur. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 113.

LE'VI, famille noble. *Voyez* LE'VIS.

LE'VIAS, étoit un des Gardes de Flave Joséphe, lorsqu'il étoit Gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clitus, qui avoit excité une sédition à Tibériade; mais il n'en eut jamais le courage, effrayé de se voir seul au milieu de tant d'ennemis. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 44.

LE'VIAS, & *Sophas* son frére, fils de *Raguel*, de la race royale des Juifs, furent mis en prison par les séditieux de Jérusalem, parce qu'ils s'opposoient à leur tyrannie. Ils moururent ensuite par les mains d'un Bourreau nommé *Orcas.* * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 11.

LE'VIATHAN, est le nom de la baleine, dont il est parlé dans Job, *ch.* 41. Les Rabbins ont écrit de plaisantes choses de ce Léviathan. Ils disent que ce grand animal fut créé dès le commencement du monde, au cinquiéme jour avec sa femelle; que Dieu châtra le mâle, qu'il tua la femelle, & qu'il l'a salée, pour la conserver jusqu'à la venue du Messie, qu'on ré-

galera d'un grand festin, où l'on servira cette Baleine ou Léviathan. Ce sont là les fables des Thalmudistes touchant le Léviathan, dont il est aussi fait mention dans les chapitres du Rabbin Eliézer, & dans plusieurs autres Auteurs Juifs. Les plus sages néanmoins d'entre eux, qui voyent bien que toute cette Histoire du Léviathan n'est qu'une pure fiction, tachent de l'expliquer comme une Allégorie, & disent que les anciens Docteurs ont voulu marquer le Diable par cet animal Léviathan. Il est certain que la plupart des contes qui sont dans le Thalmud & dans les anciens livres des Juifs, n'ont aucun sens, si on ne les prend allégoriquement. Samuel Bochart a montré dans son *Hierozoïcon*, que Léviathan est le nom Hébreu du Crocodile, *p. 2. l. 4. c. 16. 17. & 18.* * Buxtorf, *Synagog. Jud. & Dict.*

L E'V I B E N-A L T A B A N, Rabbin, écrivit avec réputation, dans le XII siécle. * Génébrard, *Chron.*

L E'V I-B E N-G E R S O M, Rabbin, s'étoit fort appliqué à la Philosophie, & a composé sur l'Ecriture des Commentaires, qui en sont remplis. On a remarqué que dans ses Commentaires il a plus de subtilité que de solidité; & que, comme il étoit Philosophe, il détourne quelquefois les miracles qui sont marquez dans l'Ecriture. Il suit la méthode de Rabbi Moïse, & enchérit même par dessus lui, dans tout ce qui regarde les rafinemens de Métaphysique. Il a aussi accompagné de Réflexions morales ses Commentaires sur le Pentateuque. On a encore de lui un livre, aussi bien que de Rabbi Moïse, rempli d'idées métaphysiques, qui est intitulé, *Milhamoth Hasjem*, *les Guerres du Seigneur*. Il y a quelques Juifs qui disent qu'on le devoit plutôt nommer *Milhamoth hal Sem*, *les Guerres contre le Seigneur*. Ces Juifs prétendent qu'il n'y a rien de plus opposé à leurs Traditions, que ces sortes de subtilitez de Philosophie, qui détruisent la Religion. Ce dernier livre du Rabbin Lévi-Ben-Gersom, a été imprimé à Riva ou Reiff, l'an 1560. Buxtorf en a aussi parlé dans sa Bibliothéque. A l'égard de ses Commentaires sur l'Ecriture, quelques uns ont été imprimez dans les grandes Bibles de Venise & de Bâle. Son Commentaire sur le Pentateuque a été imprimé séparément à Venise, aussi bien que la plupart de ses autres Commentaires sur l'Ecriture. M. Simon témoigne qu'il y en a quelques exemplaires manuscrits dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Paris. * M. Simon. Lévi étoit Provençal, petit-fils de Nachmanides, & vivoit en 1290. Il étoit & Médecin & Philosophe, mais imbu de plusieurs opinions erronées. Il avançoit que le monde étoit éternel, que la prophétie étoit un talent naturel, & que toutes les apparitions faites à Abraham, aux Patriarches, & aux Prophétes, n'étoient que des songes & des visions. Il ne pouvoit souffrir que l'on avançat que l'anesse de Balaam avoit parlé: il comparoit cet événement au mariage du Prophéte Osée, qui n'épousa jamais une prostituée dont l'union scandaleuse l'auroit deshonoré. Il prétendoit que le premier événement, tout comme le second s'étoit passé en songe. Il mourut à Perpignan en 1370. L'Auteur du *Juchasin* dit que Lévi avoit fait un si grand nombre de livres qu'on ne pourroit pas les compter. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa*, *p.* 726. Basnage, *Histoire des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1815.

L E'V I-B E N, &c. fils de Chaviv, Rabbin du XVI siécle. Il acheva l'Ouvrage que son pére avoit laissé imparfait, & il fit ensuite un Traité qui a pour titre, *Schëelot* & *Teschouvoth*, *Demandes & Réponses*, imprimé à Venise *in folio*, en 1565. On y trouve un ample Commentaire sur un Traité de Maimonidès, intitulé *Kiddusch Hachodesch*. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa*.

L E'V I N ou L E'W I N, riviére d'Ecosse qui a sa source dans le Mentheit, baigne une partie de la Fife, & se décharge dans le Golfe de Forth au bourg de Lévin, à trois lieues de S. André. Il y a une autre riviére de ce nom dans le Comté de Lénox. Elle traverse le Lac de Lomond, du nord au sud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après se joint au Cluyd. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L E'V I N, L E'W I N, L E'V I N S M O U T H ou L E'W I N S M O U T H, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, est à l'embouchure de la riviére de Lévin, au sud-est de S. André, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* L E'V I R A T, c'est le droit & l'obligation où étoit le frére du défunt d'épouser la veuve, s'il étoit mort sans enfans. Cette pratique paroît avoir eu lieu avant la Loi donnée, puisque Juda donna successivement pour mari à Thamar Her son premier né, Onan son second fils, & qu'il s'oblige de lui donner encore son troisiéme fils. Mais cette pratique fut ensuite de précepte par la Loi qui se lit dans le *Deuteronome*, *ch.* 5. *v.* 25, &c. Les Rabbins ont rapporté de leur chef plusieurs exceptions & plusieurs limitations à cette Loi. Ils croyent que l'obligation au frére d'épouser sa belle-sœur, ne regarde que les fréres nez d'un même pére & d'une même mére, & non pas ceux qui sont nez de divers péres, quoique d'une même mére. De plus, elle ne regarde que l'aîné des fréres du défunt, & encore supposé qu'il ne fût pas marié; car s'il étoit marié, il pourroit prendre ou laisser la veuve de son frére à son choix. Si le frére défunt avoit laissé un fils ou une fille adoptifs ou naturels, un petit-fils ou une petite-fille, le frére n'avoit nulle obligation d'épouser sa veuve. Si le Mort laisse plusieurs femmes, le frére n'en peut épouser qu'une, & il ne peut épouser les autres: si le mort a plusieurs fréres, l'aîné seul jouit du droit, a tous les biens du défunt & touche la dote que la femme lui avoit apportée. Ils ajoûtent que le mariage de la veuve avec son beau-frére se faisoit sans solemnitez; parce que la veuve du frére décédé sans enfans, passoit pour femme de son beau-frére en vertu de la Loi, sans qu'il fût besoin d'autres cérémonies. Cependant la coutume vouloit que cela se fît en présence de deux témoins, & que le frére donnât à la veuve une piéce d'argent. On y ajoûta même la bénédiction nuptiale, & un écrit pour l'assurance de la dot de la femme. Il y en a qui croyent qu'on ne pratiqua plus cette Loi depuis la captivité de Babylone; à cause que depuis ce tems les héritages des Tribus ne furent plus distinguez. Les Juifs d'aujourd'hui ne pratiquent plus cette loi, où du moins la pratiquent très-rarement, sur tout parmi les Allemands & les Italiens: ils aiment mieux mettre les femmes en liberté de se remarier à qui elles jugent à propos. Or voici comme cela se pratique, selon *Léon de Modéne*. Trois Rabbins & deux autres témoins vont choisir la veille un lieu où l'on puisse faire la cérémonie. Le lendemain au sortir des priéres du matin, tout le monde suit les Rabbins & les témoins, qui étant arrivez s'asseyent, & font paroître devant eux la veuve & son beau-frére, qui disent qu'ils se présentent pour être libres. Le principal Rabbin fait plusieurs questions à l'homme, & l'exhorte à épouser la veuve: puis voyant qu'il persiste à ne le vouloir pas faire, après quelques autres interrogations, l'homme chausse un certain soulier des Rabbins, propre à tout pié, & cependant la femme s'approche de lui, & aidée par le Rabbin, elle lui dit en Hébreu, *Le frére de mon mari ne veut point continuer la postérité de son frere dans Israël, & refuse de m'épouser comme beau-frére.* Le beau-frére répond, *Il ne me plait pas de la prendre.* Alors la femme se baisse, dénoue & déchausse le soulier, le jette à terre, crache devant lui, & lui dit en Hébreu avec le secours du Rabbin, *Ainsi fait-on à l'homme qui n'édifie point la maison de son frére, & il sera appellé en Israël, la maison du déchaussé.* Elle dit ces paroles par trois fois, & les Assistans lui répondent autant de fois, *déchaussé*. Aussi-tôt le Rabbin lui dit qu'elle peut se remarier, & si elle demande un Acte de cela, les Rabbins lui en délivrent un. Voici une formule de cet Acte tiré de la Gémare de Jérusalem, où il est plus court que celui qui se trouve chez les Rabbins: „ Par devant nous tels &
„ tels *N.* . . . . *N.* . . . . *N.* . . . . une telle *N.* . . . . . veuve de tel
„ *N.* . . . . à ôté le soulier à tel *N.* . . . . fils de tel *N.* . . . . elle l'a
„ amené par devant nous & lui à ôté le soulier du pié droit, & a
„ craché en nôtre présence, en sorte que nous avons vu son
„ crachat sur la terre; & elle lui a dit, c'est ainsi que sera traité
„ celui qui ne rétablit point la maison de son frére. " M. Jurieu remarque que le beau-frére n'étoit pas obligé dans toutes les occasions de prendre la femme de son frére, ou de souffrir qu'on lui déchaussât le soulier; par exemple, quand la veuve étoit vieille & hors d'âge d'avoir des enfans; quand elle étoit notoirement stérile; quand elle étoit impudique ou convaincue de quelque crime atroce. Le beau-frére étoit alors en droit de répresenter cela aux Juges, & on le dispensoit d'épouser sa belle-sœur sans déchausser son soulier. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Jurieu, *Hist. des Dogmes*, &c. *p.* 164. &c. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 818.

L E'V I S ou L E'V I, Maison illustre & ancienne. On ne doit pas néanmoins s'arrêter à l'opinion fabuleuse de ceux qui la font descendre de la Tribu de Lévi. Les Seigneurs de Lévis étoient en grande considération dès le XI & le XII siécle. Leur famille est divisée en diverses branches, qui toutes ont pris de grandes alliances, & tire son nom de la terre de Lévis, située en Hurepoix près de Chevreuse. Le plus ancien dont on ait connoissance, est Philippe qui suit.

I. Philippe de Lévis, Chevalier, qui vendit l'an 1180, à Meuri, Evêque de Paris, une rente sur ce qu'il tenoit en fief à Vitry, de Valeran de Galardon. Il fut présent à la promesse que fit au Roi, Eudes, Duc de Bourgogne, en novembre 1198, de ne se pas allier au Roi d'Angleterre, & à celle que le Roi fit la même année à Thibault, Comte de Champagne, de le défendre comme son Homme lige, envers & contre tous. Il assista l'an 1200, au traité de paix fait entre les Rois de France & d'Angleterre, & étoit mort l'an 1205. D'*Elisabeth* sa femme, qui vivoit encore l'an 1210, il eut cinq enfans, 1. *Miles*, Seigneur de Lévis, pére de *Marguerite*, Dame de Lévis, mariée à *Jean* de Nanteuil, Chevalier; 2. Gui qui suit; 3. *Pierre*, Archidiacre de Poissy; 4. *Alexandre*, vivant en 1233; & 5. *Simon* de Lévis, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires de Philippe de France l'an 1238. Il avoit épousé 1. une Dame nommée *Petronelle*: 2. une autre nommée *Mabille*. Du premier lit vint *Isabelle*, mariée à *Gautier* de Poissy: du second, il eut *Jean* de Lévis, qui étoit mort l'an 1252, sans laisser de postérité de *Marie* de Cogniéres.

II. Gui de Lévis, I. du nom, fonda l'an 1190, l'Abbaïe de la Roche près de Lévis, & lui fit plusieurs biens. C'est lui qui se croisa sous le Comte de Montfort son voisin, pour la guerre des Albigeois; il fut fait Maréchal de l'armée des Croisez, & donna un grand éclat à sa Maison, avec le titre qui a passé après lui à ses successeurs Marquis de Mirepoix, de *Maréchaux de la Foi*, parce que cette armée avoit été destinée contre ceux que l'on appelloit Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix, avec plusieurs autres, sises en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être signalé dans toutes les expéditions qui se firent contre eux. Il étoit mort l'an 1230, & laissa de sa femme nommée *Guiburge*, 1. Gui qui suit; 2. *Philippe*, Chevalier; & 3. *Jeanne* de Lévis, femme de *Philippe* de Montfort, II. du nom, Comte de Castres.

III. Gui de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, &c. vivoit l'an 1224, & laissa de *Jeanne* sa femme, 1. Gui III., qui suit; 2. *N.* . . . mariée à *Jean* de Bruyéres, Chevalier, 3. *Jeanne*, alliée à *Mathieu*, Seigneur de Marly, après la mort duquel elle se retira à Port-Royal, & y fut enterrée; & 4. 5. 6. 7. quatre autres filles, Religieuses.

IV. Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, de Florensac, &c. Maréchal de la Foi, suivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples l'an 1266, & se trouva au combat donné pour l'Eglise Romaine le quatriéme mars de la même année; fut conservé l'an 1269, par arrêt, en la possession & jouissance de juger & de connoître du fait d'hérésie en toutes ses Terres de Languedoc, & vivoit encore l'an 1286. Il

avoit

avoit épousé *Isabelle* de Marly, veuve de *Robert* de Poissy, Seigneur de Malvoisine, & fille de *Bouchard* de Montmorency, Seigneur de Marly, II. du nom, dont il eut six fils & deux filles, savoir 1. JEAN qui suit; 2. THIBAULT, *qui a fait la branche des Barons de* MONTBRUN *& de* PENNES, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Évêque de Maguelone, puis de Cambrai & de Bayeux, mort l'an 1334; 4. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA ROCHE-EN-RENIER, *de* VILLARS, *de* VENTADOUR, *&c. mentionnée cy-après*; 5. *Eustache*, Seigneur en partie de Florensac, mort l'an 1327, laissant de *Béatrix* de Thurey, Dame de Sessac, fille de *Lambert*, Seigneur de Sessac, pour fille unique, *Isabelle* de Lévis, Dame de Sessac & de Florensac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de Lisle-Jourdain, laquelle fonda le monastère d'Azilhan l'an 1361, & y fut enterrée; 6. *Jeanne* de Lévis, mariée en mars 1277, à *Matthieu*, IV. du nom, Seigneur de Montmorency, Grand-Chambellan de France; 7. *François* de Lévis, second du nom, Seigneur de la Garde & de Montségur, vivant l'an 1351, auquel on donne pour femme, *Saubiranne* d'Aure, fille de *Bernard*, Vicomte d'Aster, & de *Saubiranne* de Joyeuse, dont il eut pour fille, *Elips* de Lévis, Dame de la Garde & de Montségur, mariée l'an 1343, à *Roger-Bernard* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, morte l'an 1364.

V. JEAN de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, accompagna le Sire de Harcourt, Amiral de France, au voyage de mer qu'il fit en 1295, & mourut vers l'an 1318. Il avoit épousé, le second février 1296, *Constance* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Foix, & de *Marguerite* de Moncade, dont il eut 1. *Roger*, mort en mai 1313; 2. JEAN II, qui suit; 3. GASTON, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LERAN, *rapportée cy-après*; & 4. *Isabelle* de Lévis, mariée le 20 octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur de la Tour en Auvergne. Quelques Auteurs lui donnent encore pour fille, *Marquise* de Lévis, qui fit donation à Gaston d'Armagnac, Vicomte de Fessensaguet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Aragon & de Majorque, & au Comté de Barcelone l'an 1310.

VI. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, amortit plusieurs biens l'an 1321, en présence de ses parens, en faveur de l'église de Mirepoix, nouvellement érigée en cathédrale. L'an 1333, le Roi lui accorda que ses Terres & sa Baronnie de Mirepoix fussent régies & gouvernées suivant le Droit écrit. Il servoit ès guerres de Gascogne sous le Comte d'Armagnac l'an 1355, & étoit mort l'an 1372. Il avoit épousé 1. en septembre 1318, *Mahaud* de Sully, fille de *Henri*, Sire de Sully, Bouteiller de France, & de *Jeanne* de Vendôme: 2. vers l'an 1344, *Aliénor* de Montaut, fille de *Sicard*, Baron de Montaut & de Hauterive. De sa première femme il eut, 1. *Jean* de Lévis, qui se trouva en l'ost de Bouvines, servant sous le Duc de Normandie l'an 1340, & qui fut tué en une sortie de la ville de Bergérac, assiégée par les Anglois l'an 1342, sans avoir été marié; & 2. BERNARD-ROGER qui suit: de la seconde vinrent, 3. *Jean*, vivant l'an 1361; 4. *Philippe*, qui étoit mort l'an 1370; 5. *Thibault*, Seigneur de Livrac, vivant l'an 1418; 6. *Eléonore*, mariée 1. à *Bertrand* de Terrides, Vicomte de Gimois: 2. à *Nicolas* de la Jugie, Seigneur de Liviers; & autres enfans.

VII. ROGER-BERNARD de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, servit dans les guerres de Gascogne & de Languedoc. Il eut de grands demêlez avec son fils, qui l'arrêta prisonnier à Mirepoix; & pour s'en venger, il donna tous ses biens au Seigneur de Léran, son cousin, par son testament du cinquième octobre 1388. Il associa aussi le Roi en toutes ses Terres, par traité du 17 juillet 1390, en considération de quoi ce Prince lui transporta certaines Terres l'an 1393. Il mourut peu après, ayant fait auparavant un second testament le 21 mai 1392. Il avoit épousé l'an 1343, *Elips* de Lévis, Dame de la Garde & de Montségur, sa cousine, fille unique de *François* de Lévis, Seigneur des mêmes Terres, & de *Saubiranne* d'Aure, morte l'an 1364, dont il eut pour fils unique JEAN, III. du nom, qui suit.

VIII. JEAN de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montségur, &c. Maréchal de la Foi, eut un long procès avec le Seigneur de Léran son parent, au sujet de la donation que son père avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui avoit été assuré par son contract de mariage, & étoit mort l'an 1397. Il avoit épousé en juillet 1371, *Jeanne* d'Armagnac, fille de *Jean*, Vicomte de Fessensaguet, & de *Marguerite* de Carmain, vivante l'an 1418, dont il eut 1. ROGER-BERNARD, II. du nom, qui suit; 2. *Gaston*; 3. *Jean*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* Tison, dit *Cromnus*, Seigneur de Pujols & de Nerbonnez: 2. à *Louis* de Pierrebuffière, Seigneur de Chateauneuf: 5. *Elips*, alliée à *Philippe* de Lévis, Seigneur d'Arques; & cinq autres filles.

IX. ROGER-BERNARD de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, &c. Maréchal de la Foi, obtint récréance en mai 1399, avec ses frères & sœurs, de tous les biens que son ayeul avoit donnez par son testament au Baron de Léran. La dissipation qu'il fit depuis de la plupart de ses biens, obligea ses parens d'obtenir lettres l'an 1418 pour en arrêter le cours. Il mourut peu après, laissant de *Jeanne* de Voisins, fille de *Gerard*, Seigneur d'Arques & de Magnac, & d'*Alix* de Bruyères, qu'il avoit épousée l'an 1402, 1. *Philippe*, Seigneur de Mirepoix, &c. mort l'an 1442, sans alliance; & 2. JEAN, IV. du nom, qui suit.

X. JEAN de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, né posthume, vivoit l'an 1491. Il épousa 1. l'an 1434, *Marguerite* d'Archiac, fille de *Hugues*, Seigneur d'Archiac, morte sans enfans: 2. *Charlotte* de Lévis, fille d'*Eustache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Cousan, dont il eut 1. *François*, mort du vivant de son père, sans

alliance; 2. JEAN, V. du nom, qui suit; 3. *Philippe*, Évêque de Mirepoix, mort l'an 1537; 4. *Françoise*, mariée à *Philippe* de Bazillac; 5. *Hélène*, alliée à *Jean* de Voisins, Seigneur d'Ambres; 6. *Anne*, mariée le 30 décembre 1487, à *Galobie* d'Espagne, Seigneur de Panassac; 7. *Gabrielle*, femme de *Rigaud*, Seigneur de Pestels; 8. *Marguerite*, Religieuse à Prouillé; & 9. *Jeanne* de Lévis.

XI. JEAN de Lévis, V. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, & Lieutenant Général en Languedoc, pendant l'absence du Connétable de Bourbon, vivoit l'an 1530. Il épousa 1. *Jeanne* de Poitiers, fille d'*Aymar*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne* de la Tour: 2. l'an 1500, *Françoise* d'Estouteville, fille de *Jacques*, Seigneur d'Estouteville, & de *Louise* d'Albret. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Françoise*, mariée à *Gaston*, Seigneur d'Andouins; & 2. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Méraud* de Grolée, Seigneur de Viriville & de Chateauvillain, morte l'an 1518: de sa seconde femme il eut 3. PHILIPPE qui suit; & 4. *Charlotte* de Lévis, femme de *N*. . . Seigneur de Sénaret.

XII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, épousa le 16 septembre 1538, *Louise* de la Trémoille, fille de *François*, Seigneur de la Trémoille, & d'*Anne* de Laval, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Paul*, Seigneur de Bazillac; & 3. *Louise* de Lévis, alliée 1. à *N*. . . de Bruyères, Seigneur de Chalabre: 2. à *Claude* de Lévis, Baron d'Audun & de Bélesta, Cadet des Barons de Léran.

XIII. JEAN de Lévis, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, vivoit l'an 1578. Il épousa par contract du huitième février 1563, *Catherine-Ursule* de Lomagne, fille d'*Antoine*, Vicomte de Gimois, Baron de Terrides, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut, 1. *Jean* de Lévis, VII. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort à Toulouse le 31 août 1603, sans alliance; 2. ANTOINE-GUILLAUME qui suit; 3. *Etienne*, Seigneur de Sainte-Foi, vivant l'an 1616; 4. *Philippe*, Seigneur de Veillanet, mort l'an 1601; 5. *Henri*, Seigneur de Rochefort, Gouverneur de Mirepoix; 6. *Catherine*, mariée le quatrième octobre 1597, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Léran; & 7. *Claude* de Lévis.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME de Lévis, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après son frère aîné, mourut l'an 1617. Il avoit épousé le 26 avril 1593, *Marguerite* de Lomagne, fille de *Gérard*, Seigneur de Sérignac, & de *Louise* de Cardaillac-de-Peyre, dont il eut 1. ALEXANDRE qui suit; 2. *Louise*, mariée le sixième janvier 1619, avec *Antoine-Scipion* de Bassabat, Baron de Pordiac, de Campendu (Terre qui donne entrée aux Etats de Languedoc) & de Fondeilhe, duquel elle eut 18 enfans; 3. HENRI, *qui a fait la branche des Marquis de* GAUDIE's, *rapportée cy-après*; 4. *Jean* de Lévis, Baron de Mirepoix, qui de *Catherine* Caulet, fille de *Jean-George*, Seigneur de Hauterive, & de *Marguerite* Garaut, eut *N*. . . mort jeune; & 5. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Louis*, Vicomte de Fumel en Quercy.

XV. ALEXANDRE de Lévis, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, fut tué l'an 1637, à l'attaque des lignes de Leucate, assiégée par les Espagnols. Il avoit épousé en mai 1620, *Louise* de Béthune, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, &c. & de *Rachelle* de Cochefilet; de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance, le 23 juillet 1635, avec *Louise* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Susanne* de Bassabat, sa seconde femme, laquelle soutint un grand procès contre Louis de Nogaret, Evêque de Mirepoix, qui disputoit à son fils la qualité de Fondateur de l'église cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foi. Ses enfans furent, 1. GASTON-JEAN-BATISTE qui suit; & 2. *Elisabeth* de Lévis, Abbesse de Rionette, assassinée par six Fuseliers sur le grand chemin en juillet 1671, revenant de prendre possession d'une Terre dépendante de son Abbaïe.

XVI. GASTON-JEAN-BATISTE de Lévis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Onesan, & d'Andorre, mourut le sixième mai 1687. Il avoit épousé le 19 mai 1657, *Magdelaine* du Puy-du-Fou, fille de *Gabriel*, Marquis de Combronde, & de *Magdelaine* de Bellièvre, dont il eut 1. *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Onesan & d'Andorre, mort le 26 juillet 1699, âgé de 39 ans, sans laisser de postérité de *Marie-Angélique* de Saint-Nectaire, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique* de la Motte-Houdancourt, qu'il avoit épousée le septième janvier 1689, morte le 31 mars 1713, âgée de 35 ans; 2. PIERRE-CHARLES qui suit; 3. *Marie-Marguerite-Thérèse*, alliée en mai 1703, à *Paul-Louis* de Lévis, Marquis de Léran; 4. 5. *Magdelaine-Henriette* & *Catherine*, Religieuses à la Visitation de la Flèche; & 6. *Louise-Camille* de Lévis.

XVII. PIERRE-LOUÏS de Lévis & de Lomagne, Comte de Terrides, puis Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après son frère, mourut le dixième juin 1702, laissant d'*Anne-Gabrielle* Olivier, sa femme, un fils unique nommé CHARLES-PIERRE-GASTON qui suit.

XVIII. CHARLES-PIERRE-GASTON de Lévis de Lomagne, Maréchal héréditaire de la Foi, Marquis de Mirepoix, Comte de Terrides, Vicomte de Gimois, Baron de Montfourcaul, âgé de

trois

trois ans en 1703, fut fait Colonel du régiment de Saintonge par commission du 16 de mars 1719, puis de celui de la Marine, le 20 février 1734, & Brigadier des armées du Roi, le premier d'août suivant. Il a été marié le 17 d'août 1733, avec *Anne-Gabrielle-Henriette* Bernard, agée de douze ans, fille de *Gabriel* Bernard, Comte de Rieux, Baron & Seigneur de la Livinière, de Ferals, de Fief-Madame, &c. Président en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Susanne-Marie-Henriette* de Boulainvilliers-Saint-Saire, sa seconde femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTBRUN, & de Pennes.

V. THIBAULT de Lévis, I. du nom, second fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. & d'*Isabelle* de Marly, eut en partage partie des Terres de Sérignac & de Florensac, & épousa *Anglésie*, Dame de Montagu, de Montbrun & de Pennes, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Gaillarde* de Lévis, Dame de Montagu, mariée à *Guillaume* de Narbonne, Seigneur de Montagu, à cause de sa femme; & 3. *Anglésie* de Lévis, femme de *Pierre*, Sire de Bueil.

VI. THIBAULT de Lévis, II. du nom, Baron de Montbrun, de Pennes, &c. mourut le 30 mai 1381, laissant de *Seguine* de Cominges sa femme, *Cécile* de Lévis, qui fut enlevée par *Charles* d'Espagne, son parent, lequel s'empara du château de Montbrun l'an 1374, & en chassa son beau-pére, ayant eu d'elle deux enfans, *Thibault* & *Bertrand* d'Espagne, dits *de Lévis*, légitimez en avril 1379, attendu que leur pére avoit été marié sans dispense, étant parent de leur mére au troisiéme degré. *Bertrand* étoit mort l'an 1392, & *Thibault*, qui étoit l'aîné, fut institué héritier universel par son ayeul maternel, prit le nom de Lévis, obtint lettres de confirmation de sa légitimation en juillet 1388, & fut maintenu en la possession des biens de son ayeul, par Arrêt du 30 août 1393.

BRANCHE DES VICOMTES de LAUTREC, Seigneurs de la Roche-en-Renier, Comtes de Villars.

V. PHILIPPE de Lévis, I. du nom, quatriéme fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabeau* de Marly, fut Seigneur en partie de Florensac, étoit au service du Roi en Flandre l'an 1303, & épousa *Béatrix*, Vicomtesse de Lautrec, veuve de *Bertrand* de Gouth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte de Lautrec, dont il eut 1. PHILIPPE, II. du nom, qui suit; & 2. BERTRAND de Lévis, *qui a fait la branche des Seigneurs de* FLORENSAC, *de* COUSAN, *& de* QUÉLUS, *rapportée cy-après.*

VI. PHILIPPE de Lévis, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. Alfonse d'Espagne, Seigneur de Lunel, Lieutenant-de-Roi en Languedoc, lui donna le 26 juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus en la guerre de Gascogne, la forteresse de la Fons qui avoit appartenu à la Vicomtesse de Lautrec sa mére, sur laquelle les Anglois s'en étoient emparez: ce qui lui fut confirmé en juin 1327, avec injonction à sa mére de lui payer 600 livres par an, pour la garde de cette place, & l'entretien de la garnison. Il fit son testament l'an 1346. Il avoit épousé, 1. *Eléonore* d'Apcher, sœur de *Guérin*, Seigneur d'Apcher, morte sans enfans: 2. l'an 1336, *Jausique*, Dame de la Roche-en-Renier, fille de *Guigues*, Seigneur de la Roche-en-Renier, & de *Gillette*, Vicomtesse d'Uzès, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. GUIGUES qui suit; & 3. *Bertrand* de Lévis, Protonotaire du saint Siége, Chanoine & Archidiacre de Dreux en l'église de Chartres.

VII. GUIGUES de Lévis, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, &c. servit le Roi en ses guerres de Gascogne l'an 1355 & 1359, fit son testament l'an 1366, & mourut peu aprés, laissant de *Saure* de la Barthe sa femme, fille de *Géraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe & de *Brunissende*, Vicomtesse de Lautrec, sa troisiéme femme, pour fils unique, PHILIPPE, III. du nom, qui suit.

VIII. PHILIPPE de Lévis, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, &c. mourut l'an 1380. Il avoit épousé en août 1372, *Eléonore* de Villars, Dame de Buys, veuve d'*Edouard*, Seigneur de Beaujeu, & fille de *Humbert*, VI. du nom, Sire de Thoire & de Villars, &c. & de *Béatrix* de Challon sa seconde femme, dont il eut 1. *Guigues*, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. mort sans alliance: 2. PHILIPPE, IV. du nom, qui suit; 3. *Catherine*; & 4. *Béatrix* de Lévis.

IX. PHILIPPE de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, Comte de Villars, &c. Gouverneur de Montargis, accompagna le Roi Charles VII, en son voyage de Dauphiné, pour voir la Reine de Sicile, & mourut l'an 1440, âgé de 60 ans. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il épousa en juin 1395, *Antoinette* d'Anduse, fille de *Louis*, Seigneur de la Voûte, & de *Marguerite* d'Apchon sa seconde femme, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. BERMOND, Seigneur de la Voûte, *qui a fait la branche des Ducs de* VENTADOUR, *& des Comtes de* CHARLUS, *rapportées cy-aprés*; & 3. *Gasparde* de Lévis, mariée en septembre 1427, à *Claude* de la Baume, Comte de Montrével.

X. ANTOINE de Lévis, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert, &c. vivoit l'an 1454. Il épousa en novembre 1425, *Isabelle* de Chartres, fille d'*Hector*, Seigneur d'Ons-en-Bray & du Chêne-doré, & d'*Antoinette* Aimeri, & niéce de *Renaud* de Chartres, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France: 2. *Jeanne* de Chalençon, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Jean*, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, &c. premier Chambellan du Roi, mort sans enfans de *Thomine* de Villequier, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches, aprés avoir dissipé la plus grande partie de ses biens; 2. *Antoine*, Seigneur d'Ons-en-Bray, mort vers l'an 1494, aprés avoir achevé de ruiner sa Maison, sans laisser postérité de *Jeanne* de Chamborant sa femme; & 3. *Catherine* de Lévis, mariée 1. à *Antoine* de Clermont, Seigneur de Surgéres; 2. à *Joachim* de Vélor, Seigneur de la Chapelle-Bellouin.

BRANCHE DES MARQUIS de Gaudiès.

XV. HENRI de Lévis, Marquis de Gaudiès, troisiéme fils d'ANTOINE-GUILLAUME de Lévis & de *Marguerite* de Lomagne, épousa *Marguerite* de Caulet, fille de *François* de Caulet, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts de Languedoc & de *Marie* de Fraxines. Il en eut ALEXANDRE de Lévis, Marquis de Gaudiès, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, Seigneur de Grefeuille, Conseiller au Parlement de Toulouse & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent, 1. *Barthélemy* de Lévis, tué au combat de Senef en 1674; 2. *Antoine* de Lévis, Marquis de Gaudiès; 3. *Joseph* de Lévis, Chevalier de Malte en 1670, Capitaine de galére; 4. *Chrysante* de Lévis, nommé au mois de décembre 1697, Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, & le 15 d'avril 1702 Abbé de Greslain, Ordre de S. Benoît, diocése de Lisieux, mort à Paris au Séminaire de S. Magloire au mois de décembre 1727; 5. *Alexis* de Lévis, aussi Chevalier de Malte, & Officier des galéres du Roi; 6. *Philiberte* de Lévis; 7. *Catherine* de Lévis; & 8. *Catherine-Pauline* de Lévis, Religieuse aux Maltoises de Toulouse. C'est de cette branche que sont le Chevalier de Lévis, fait Capitaine-Lieutenant de galére le 23 de janvier 1713; & le Marquis de Lévis, fait Lieutenant de galére le 15 d'avril 1730.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Léran.

VI. GASTON de Lévis, I. du nom, Seigneur de Léran, second fils de JEAN de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix. Cette branche s'est perpétuée jusqu'à présent par douze degrez de génération, & a pour Chef PAUL-LOUIS de Lévis, Seigneur Marquis de Léran né en 1666, Brigadier des armées du Roi, du premier février 1719, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, cy-devant Lieutenant-Colonel successivement du régiment Royal-Dauphin, & du Royal-Etranger de cavalerie, avec Brevet de Mestre-de-camp. Il a été marié le onziéme de mai 1703, avec *Marie-Marguerite-Thérése-Camille* de Lévis, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis de Lomagne, Maréchal de la Foi, Marquis de Mirepoix, Gouverneur du païs & Comté de Foix, & de *Madelaine* du Puy-du-Fou, & il en a eu entre autres enfans *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis de Léran, appellé le *Comte de Lévis*, né en 1704, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, puis au mois d'août 1725, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, charge dont il fut obligé se démettre en 1733. Il a été marié en 1723, avec *Jeanne* Baillon, fille de *François* Baillon, Seigneur de Blampignon, de Malouin, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & il en a eu plusieurs enfans.

BRANCHE DES BARONS de la VOUTE, Comtes & Ducs de Ventadour.

X. BERMOND de Lévis, *second fils de* PHILIPPE de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduse, Dame de la Voûte, fut Seigneur de la Voûte & de Mirebel, Chambellan du Duc de Bourbon, s'aquit beaucoup de réputation au recouvrement de la Guienne sur les Anglois, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épousé en janvier 1422, *Agnès* de Châteaumorand, Dame de Poligny, de Charlus, & Vicomtesse de Rémond, fille de *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, &c. & de *Marie* de Frolois, dont il eut 1. *Gilbert*, mort avant son pére; 2. LOUIS qui suit; 3. *François*, Abbé de Condat; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* Loup, Seigneur de Beauvoir-en-Bourbonnois; 5. *Agnès*, alliée en février 1467, à *Héliant*, Seigneur de Lugny; & 6. *Jacques* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, dont il prit le nom & les armes, suivant la volonté de sa mére, mort l'an 1521, laissant de *Louise* de Tournon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, qu'il avoit épousée l'an 1484, *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin l'an 1532, mort sans enfans de *Gilberte* d'Estampes sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & de *Marguerite* de Husson; *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque de Saint-Paul-trois-châteaux, & Archevêque d'Ambrun, mort l'an 1536; *Isabelle*, mariée l'an 1509, à *Pierre* Burton, Vicomte de Monthas; *Catherine*, alliée à *Jean* de Saint-Chamant, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes; *Perronelle*, Abbesse de Cusset; & *Jeanne* de Lévis Châteaumorand, Abbesse de Cansalon.

XI. LOUIS de Lévis, Baron de la Voûte, &c. Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il suivit en son expédition du Royaume de Naples, mourut l'an 1521. Il avoit épousé en juillet 1492, *Blanche* de Ventadour, fille de *Louis*, Seigneur de Granges, & de *Catherine* de Beaufort, Dame de Charlus, dont il eut 1. GILBERT, I. du nom, qui suit; 2. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHARLUS, *mentionnée cy-aprés*; 3. *François*, Evêque de Tulles, mort l'an 1535; 4. *Charles*, Abbé de Valette; & 5. Catheri-

therine de Lévis, mariée à *Joachim* de Brion, Seigneur du Cheylar, après la mort duquel elle se rendit Religieuse à Saint-Laurent d'Avignon.

XII. Gilbert de Lévis, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, Seigneur de Vauvert, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi, sous le nom de Baron de la Voûte. Le Roi Charles VIII le fit Pannetier l'an 1496. Il prit ensuite la qualité de Comte de Ventadour, avec le nom & les armes, suivant le testament de son ayeul maternel, se trouva à la bataille de Marignan où il fut blessé, & mourut l'an 1529. Il avoit épousé l'an 1498, *Jacqueline* du Mas, morte l'an 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean*, Seigneur de Lisle, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline* Carbonnel, dont il eut 1. Gilbert, II. du nom, qui suit; 2. *Pétronille*, mariée 1. à *André* de Crussol, Seigneur de Baudisner, &c.: 2. à *Joachim* de Chabannes, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, &c.; 3. *Blanche*, alliée l'an 1527, à *Louis* d'Agoult, de Montauban, Baron de Sault, &c.; & 4. *Jacqueline* de Lévis, épouse de *Jean* de Damas, Baron de Digoine.

XIII. Gilbert de Lévis, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi François I, qui le fit son Pannetier l'an 1531, mort l'an 1547, âgé de 46 ans. Il avoit épousé l'an 1538, *Susanne* de Laire, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette* de Tournon, dont il eut 1. Gilbert, III. du nom, qui suit; 2. *Martial*, Abbé d'Auberive, Aumonier du Roi, mort l'an 1572; 3. *Jacqueline*, mariée à *François* de Chalençon, Seigneur de Rochebaron; 4. *Françoise*, alliée à *François* de la Baume, Comte de Suse, Chevalier des Ordres du Roi; & 5. *Blanche* de Lévis, épouse de *Louis* d'Amboise, Seigneur d'Aubijoux.

XIV. Gilbert de Lévis, III. du nom, Comte, puis créé Duc de Ventadour l'an 1578, Pair de France en juin 1589, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Limosin, puis du Lyonnois, de Forez & de Beaujolois. Ce fut lui qui reprit l'an 1560, le procès qui avoit été intenté l'an 1525, par *Gilbert*, I. du nom, son grand-père, touchant la substitution des Terres d'Annonay & de la Roche-en-Renier, qui fut déclarée ouverte en sa faveur par Arrêt du 23 août 1582, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé en mai 1553, *Catherine* de Montmorency, fille d'*Anne*, Duc de Montmorency, Connétable de France, & de *Magdelaine* de Savoye; dont il eut 1. *Gilbert*, Comte de la Voûte, mort avant son père; & 2. Anne qui suit.

XV. Anne de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas Limosin, & Lieutenant Général de Languedoc, mourut l'an 1622. Il avoit épousé le 26 juin 1593, *Marguerite* de Montmorency, sa cousine, morte le troisième décembre 1660, âgée de 83 ans, fille de *Henri*, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette* de la Marck sa première femme, dont il eut 1. *Henri* de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Prince de Maubuisson, Lieutenant Général en Languedoc, lequel n'ayant point d'enfans, céda sa dignité de Duc, pour se faire Chanoine de l'église de Paris, s'étant auparavant séparé de *Liesse* de Luxembourg sa femme, fille de *Henri* de Luxembourg & de *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré, & mourut le 14 d'octobre 1680, âgé de 84 ans; 2. *François*, Comte de Vauvert, tué dans un combat naval, donné contre les Rochelois en août 1625; 3. Charles qui suit; 4. *François-Christophle*, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, Capitaine de Fontainebleau, & Viceroi de l'Amérique l'an 1655, mort le 19 septembre 1661, âgé de 85 ans, sans postérité d'*Anne* le Camus de Jambeville, veuve de *Claude* Pinart, Vicomte de Comblisy, &c. & fille unique d'*Antoine* le Camus, Seigneur de Jambeville, Président au Parlement, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le dixième février 1651; 5. *Anne* de Lévis, Thrésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, puis Archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662; 6. *Louis-Hercule*, Jésuite, puis Evêque de Mirepoix, mort en janvier 1679; 7. *Catherine*, mariée à *Henri*, Comte de Tournon & de Roussillon, Chevalier des Ordres du Roi; & 8. *Marie* de Lévis, Abbesse d'Avenay, puis de Saint-Pierre de Lyon.

XVI. Charles de Lévis, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France par la cession de son frère aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Limosin, Lieutenant-général de Languedoc, &c. mourut le 19 mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé 1. le 26 mars 1634, *Susanne* de Lauzières, Marquise de Thémines, fille d'*Antoine*, Marquis de Thémines, & de *Susanne* de Montluc, morte sans enfans: 2. le huitième février 1645, *Marie* de la Guiche, morte le 23 juillet 1701, âgée de 78 ans, fille de *Jean-François* de la Guiche, Seigneur de Saint-Géran, Maréchal de France, &c. & de *Susanne* aux Espaules, dont sortirent 1. Louis-Charles qui suit; 2. *Marguerite-Félice*, mariée l'an 1668, à *Jacques-Henri* de Durfort, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, morte le dixième septembre 1717; & 3. *Marie-Henriette* de Lévis, Religieuse de la Visitation à Moulins.

XVII. Louis-Charles de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, &c. mort le 28 septembre 1717, avoit épousé le 14 mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Magdelaine* de la Mothe-Houdancourt, Gouvernante des Enfans de France, puis du Roi Louis XV, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louise* de Prie, Gouvernante des Enfans de France. De ce mariage est issue *Anne-Geneviève* de Lévis, née en février 1673, mariée 1. le 16 février 1691, à *Louis-Charles* de la Tour-de Bouillon, dit *le Prince de Turenne*: 2. le 15 février 1694, à *Hercule-Mériadec* de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, dit *le Prince de Rohan*, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, &c. dont il a eu des enfans.

BRANCHE DES BARONS & COMTES de Charlus.

XII. Jean de Lévis, second fils de Louis, Baron de la Voûte, & de *Blanche* de Ventadour, fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagne, des Granges & des Margerides, par donation que lui en fit *Catherine* de Beaufort, Comtesse de Ventadour, son ayeule maternelle, & mourut avant son père l'an 1519, laissant de *Françoise* de Poitiers, fille d'*Aymar* de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, &c. & de *Jeanne* de la Tour, qu'il avoit épousée le premier octobre 1501, 1. *Gilbert*, Baron de Charlus, mort sans alliance; 2. Charles, I. du nom, qui suit; 3. *Louis*, Seigneur de Beauregard, mort sans alliance; 4. *Jean*, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, tué à la prise d'Alger l'an 1541; 5. 6. *Blanche* & *Renée* de Lévis, Religieuses à Montigny; & 7. *Catherine* de Lévis, mariée le premier février 1553, à *Esprit* de Harville, Seigneur de Paloiseau.

XIII. Charles de Lévis, I. du nom, Baron de Charlus, Vicomte de Lugny, Seigneur de Poligny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, étoit Pannetier du Roi Henri II l'an 1547, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre l'an 1553. Il le fut aussi des Rois François II, & Charles IX, jusqu'en 1564, Capitaine de la grosse Tour de Bourges l'an 1549, & pourvu de la charge de Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France l'an 1554. Il avoit épousé 1. le sixième février 1534, *Marguerite* Brachet, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine* de Rochechouart; 2. l'an 1554, *Guillemette* de Ricametz, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur de Stavayé, & fille de *Jean*, Seigneur de Ricametz, & de *Guillemette* de Maulde, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. Claude qui suit; & 2. *Gabrielle* de Lévis, mariée l'an 1556, à *Antoine* le Long, Seigneur de Châteaumorant.

XIV. Claude de Lévis, Baron de Charlus, &c. Pannetier du Roi l'an 1559, puis Gentilhomme de sa Chambre l'an 1566, Chevalier de l'Ordre, Chambellan du Duc d'Alençon l'an 1577, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, avoit épousé le 23 août 1559, *Jeanne* de Maumont, fille de *Jean*, Seigneur de Maumont & de Châteaufort, & de *Magdelaine* de Coulonges, dont il eut 1. Jean-Louis, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne-Gabrielle* de Lévis, mariée le 24 avril 1597, à *Edme-Robert*, Seigneur de Ligneriac & de Saint-Chamant, Maréchal des camps & armées du Roi.

XV. Jean-Louis de Lévis, II. du nom, Comte de Charlus, Baron de Poligny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut assassiné l'an 1611. Il avoit épousé le 16 mai 1590, *Diane* de Daillon-du Lude, fille de *Gui*, Comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, dont il eut 1. *François*, tué avec son père, à l'âge de 15 ans; 2. *N.* . . mort sans alliance, le douzième février 1612; 3. Charles, II. du nom, qui suit; 4. *Claude*, Chevalier de Malte; & 5. *Jean-Claude* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, par la donation que lui en fit, l'an 1625, Diane de Châteaumorand, Marquise d'Urfé, sa cousine, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand. Il fut aussi Marquis de Valromey, & épousa le 27 octobre 1625, *Catherine* de la Baune, fille d'*Emanuel-Philibert* de la Baune, Comte de Saint-Amour, &c. & d'*Hélène* de Perrenot-de-Granvelle, Dame de Renaix, dont il eut *Gilbert* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, qui fut assassiné; Henri-Louis qui suit dans ce même article; *Hélène*, mariée à *François* d'Espinchal, Baron de Messiac; *Diane*, Religieuse à Bénisson-Dieu; *Gabrielle*, alliée le 25 avril 1663, à *Alexandre* de Falcoz, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné; & *Hélène* de Lévis de Châteaumorand. Henri-Louis de Lévis, Marquis de Châteaumorand, &c. épousa le sixième février 1667, *Marguerite* d'Aultrein, Dame de Gravein, veuve de *Claude-Charles* d'Apchon, Comte de Poncins, dont il a eu *Marguerite* de Lévis-Châteaumorand, mariée à *Pierre* de Séve, premier Président du Parlement de Dombes; *Marguerite* de Lévis-Châteaumorand, morte jeune en 1679; *Diane* de Lévis-Châteaumorand, Religieuse de la Visitation-Sainte-Marie à Lyon; *Marie* de Lévis-Châteaumorand, Marquise de Valromey, non mariée; *Hélène* de Lévis-Châteaumorand, Religieuse avec sa sœur; & *Philippe-Eléazar-François* de Lévis-Châteaumorand, Capitaine de vaisseau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, qui fut marié le sixième janvier 1694, avec *Marie-Anne* de Lévis, fille de *Charles-Antoine*, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoise* de Paule de Béthisi & de Mezières, &c. dont il a entre autres enfans *Charles-François* de Lévis-Châteaumorand, appellé *le Comte de Lévis*, qui fut Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie, vacant par la mort de *François-Honoré* de Lévis son cousin germain par commission du quatrième mars 1727. Il a épousé une fille de *Guillaume* Languet Robelin, Comte de Rochefort-la-Croisette, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon.

XVI. Charles de Lévis, II. du nom, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, &c. Capitaine des Gardes du Corps, fut nommé à l'Ordre du Saint-Esprit; mais il mourut l'an 1662, sans en avoir reçu le Collier, laissant d'*Antoinette* de l'Hopital, fille de *Louis*, Seigneur de Vitry, & de *Françoise* de Brichanteau, qu'il avoit épousée en juillet 1620, Roger qui suit.

XVII. Roger de Lévis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, fut marié trois fois, & épousa 1. l'an 1642, *Jeanne* de Montjouvent, fille de *Marie-François*, Baron de Montjouvent, & d'*Angélique* de Vienne-de-Soligny: 2. l'an 1656, *Louise* de Beauxoncles, fille de *Louis*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne* de l'Hopital-Sainte-Même: 3. *Anne* Perdriel, veuve de *Charles* de Béthisi, Seigneur de Mézières, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut veuve le 25 janvier 1701. Ceux du

pre-

mier lit, furent, 1. CHARLES-ANTOINE qui suit; 2. *Gilbert*, Abbé de Port-Dieu; 3. *Gaspard*, Chevalier de Malte, mort l'an 1675; 4. *Catherine*, mariée avec *Louis* Fouquet, Marquis de Belle-Isle, Baron de Villars, Seigneur de Pomay, morte à Paris le douziéme de juin 1729, âgée d'environ 60 ans; & 5. *Claude* de Lévis, Religieuse à Belle-Chasse: du second lit, sortirent, 6. *Roger*, mort jeune; & 7. *Elisabeth*.

XVIII. CHARLES-ANTOINE de Lévis, Comte de Charlus, &c. Mestre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, mourut le 21 avril 1719. Il avoit épousé *Marie-Françoise-de-Paule* de Béthisi, fille aînée de *Charles* de Béthisi, Marquis de Mézieres, &c. & d'*Anne* Perdriel, troisiéme femme de son pére, morte le 30 janvier 1719, dont il eut 1. CHARLES-EUGÉNE qui suit; 2. *Marie-Anne* de Lévis, mariée le sixiéme janvier 1694, à *Philippe-Eleazar-François* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, son cousin; 3. *Marie-Anne*, morte le 19 août 1705, sans alliance, âgée de 32 ans; 4. *Marie-Hyacinthe* de Lévis, Abbesse de Notre-Dame de Lévis, nommée le premier novembre 1704, morte le quatriéme mai 1731, âgée de 44 ans; *Catherine-Agnès* de Lévis, mariée par contract de mariage du 20 septembre 1720, avec *Alexandre-François* de Montberon, Seigneur d'Esnandes, de Villedeu, de la Cour-d'Usseau, de Beauregard, de la Grignollée & de la Bérengais.

XIX. CHARLES-EUGÉNE de Lévis, Duc de Lévis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Baron de Montjouvent, Seigneur de Poligny, de Saint-Nizier, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & de la province de Bourbonnois, commandant en Chef pour sa Majesté dans le Comté de Bourgogne, Gouverneur particulier de la ville de Bergues & Châtellenies y réünies, mort à Paris le neuviéme de mai 1734, dans sa 65 année de son âge. Il avoit commencé à servir en 1688, & avoit suivi Mgr le Dauphin aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Franckendal. Il eut ensuite un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Neerwinde ou de Landen en 1693, de même qu'aux siéges de Mons, de Namur & de Charleroy, & dans d'autres occasions jusqu'à la paix de Riswyck en 1697. Il fut fait Brigadier le 29 de janvier 1702, eut le commandement de la Cavalerie en 1703, & se distingua à la premiére bataille de Hochstett, donnée le 29 septembre de la même année. Il fut fait Maréchal de camp le dixiéme février 1704, & il servit en cette qualité les années suivantes. Le Roi le fit, seul par distinction, Lieutenant Général de ses armées, le 18 février 1708, & il le nomma en même tems pour servir en cette qualité auprès du Corps de troupes qui étoit destiné pour passer en Ecosse; mais la descente n'ayant pu avoir lieu, & le vaisseau à bord duquel il étoit, ayant été obligé de se rendre aux Anglois le 25 de mars, il fut fait prisonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de servir jusqu'à la paix d'Utrecht. Le Gouvernement des villes & citadelles de Méziéres & de Charleville, lui fut donné au mois de novembre 1713. Il fut fait du Conseil de Guerre établi au mois de septembre 1715; & après la suppression de ce Conseil il eut au mois de juin 1718 le commandement en chef du Comté de Bourgogne. Il obtint, en considération de ses services & de sa naissance, l'érection de ses Terres & Seigneuries de Lurcy le Sauvage, de Poligny, de la Baudriére, de Champroux, & autres situées en Bourbonnois, en titre de Duché & Pairie, sous la dénomination de Lévis, par lettres du mois de fevrier 1723, après la vérification desquelles il prêta serment, & prit séance au Parlement de Paris le 22 du même mois, le Roi séant en son Lit de Justice pour la déclaration de sa majorité. Le Gouvernement de Bergues lui fut donné le 27 de mars 1728, & il fut reçu Chevalier des Ordres de sa Majesté, le deuxiéme de février 1732. Il avoit épousé le 27 de janvier 1698, *Marie-Françoise* d'Albert, fille de *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuse, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Marie* Colbert, morte à Paris le troisiéme novembre de la même année, dans la 57 année de son âge, étant née le 15 d'août 1678. Elle avoit été Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, morte Dauphine. Leurs enfans furent 1. *Charles* de Lévis, Comte de Charlus, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, auparavant de Villepreux, mort le dixiéme décembre 1724, dans la 26 année de son âge, sans avoir été marié; 2. *François-Honoré*, appellé *le Marquis de Lévis*, né le neuviéme d'août 1706, fait Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de Charlus, vacant par la mort de son frére aîné au mois de décembre 1724, & mort le 24 février 1727, dans la 21 année de son âge, sans avoir été marié; 3. *François* de Lévis, mort âgé de quatre ans & demi, le 15 de mars 1714; 4. *Gui-Antoine* de Lévis, né le septiéme de septembre 1715, & mort le quatriéme de juin 1725; 5. *Marie-Françoise* de Lévis, mariée le douziéme de janvier 1722, avec *Joseph-François* de la Croix, Marquis de Castries, Baron de Castelnau, de Gourdiéges & des Etats de Languedoc, Lieutenant-de-Roi dans la même province, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur des ville, citadelle & diocèse de Montpellier, & de la ville & port de Cette, & Forts en dépendans, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1724, restée veuve de lui le 24 de juin 1728, & morte le deuxiéme décembre suivant, âgée d'environ 26 ans, & laissant trois enfans en bas âge; 6. autre *Marie-Françoise* de Lévis, née le 19 de juillet 1707, & morte le lendemain; & 7. *Marie-Louise* de Lévis, née le neuviéme de septembre 1712. Tous les fils de Charles-Eugéne de Lévis étant morts sans lignée, la branche de Charlus s'est éteinte dans sa personne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LEVIS, de Florensac & de Marly.

VI. BERTRAND de Lévis, second fils de *Philippe* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florensac, & de *Béatrix*, Vicomtesse de Lautrec, fut Seigneur de Florensac, &c. Le Roi de Maiorque le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires l'an 1337, & il vivoit encore l'an 1382. Il avoit épousé l'an 1336, *Jourdaine* de la Roche-en-Renier, sœur puînée de *Jonnague*, femme de son frére, & fille de *Guigues*, Seigneur de la Roche, & de *Gillette*, Vicomtesse d'Uzès, dont il eut 1. *Hugues*, Seigneur de Florensac, mort avant son pére; & 2. PHILIPPE qui suit.

VII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Florensac, de Marly, de Magny, &c. servit en Flandre au siége de Bourbourg l'an 1383, & vivoit l'an 1422. Il avoit épousé l'an 1382, *Alix*, Dame de Quélus, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quélus, & petite-fils de *Deodat* de Quélus, & d'*Heléne* de Castelnau, dont il eut 1. BERTRAND, II. du nom, qui suit; 2. EUSTACHE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* COUSAN *& de* QUÉLUS, *rapportée cy-après*; & 3. *Philippe* de Lévis, Evêque d'Agde l'an 1411, puis Archevêque d'Auch l'an 1429.

VIII. BERTRAND de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florensac, &c. épousa *Gaillarde* de Peyre, fille d'*Astorg*, Seigneur de Peyre, & de *Gaillarde* d'Apcher, dont il eut PHILIPPE, II. du nom, qui suit.

IX. PHILIPPE de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florensac, &c. mourut au siége d'Acqs en Gaienne l'an 1451. Il avoit épousé *Isabeau* de Poitiers, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polyxene* Ruffo, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne* de Lévis, Dame de Florensac, née posthume, que le Roi Louis XI, étant encore Dauphin, fit épouser à *Louis* de Crussol, son Favori.

BRANCHE DES SEIGNEURS de COUSAN, & de Lugny.

VIII. EUSTACHE de Lévis, second fils de *Philippe* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florensac, & d'*Alix*, Dame de Quélus fut Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, Baron de Quélus & de Bomac, servit en Languedoc l'an 1421, & étoit mort l'an 1464. Il avoit épousé *Alix* de Damas, Dame de Cousan, fille de *Hugues*, Seigneur de Cousan, & d'*Alix* de Beaujeu, dont il eut 1. *Philippe*, Archevêque d'Auch, puis d'Arles, & Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 2. JEAN qui suit; 3. *Eustache*, Archevêque d'Arles après son frére, mort le 22 avril 1489; 4. GUI, *qui a fait la branche des Seigneurs de* QUÉLUS, *rapportée cy-après*; 5. *Jean*, Religieux de l'Isle-Barbe; 6. *Marie*, alliée à *Guillaume* Rollin, Seigneur de Beauchamp; 7. *Charlotte*, mariée à *Jean* de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix; 8. *Marguerite*, alliée 1. le cinquiéme septembre 1471, à *Guillaume* d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux: 2. à *N.* . . Seigneur de la Queille; 9. *Catherine*, épouse de *Jean* de Pérusse, Seigneur de Saint-Bonnet; 10. *Isabelle*, mariée l'an 1496, à *Bertrand* d'Alégre, Baron de Puysagut, Seigneur de Busset; 11. 12. *Agnès* & *Jeanne* de Lévis, mortes sans alliance.

IX. JEAN de Lévis, Seigneur de Cousan, de Lugny, &c. avoit épousé 1. *Marie* de Lavieu, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles & de Chalain-le-Comtal & de *Jeanne* Cassinel, morte sans enfans: 2. *Louise* de Bresolles, veuve de *Charles* de Lavieu, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine* de Bresolles, Sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine* d'Apchon, dont il eut 1. *Gabriel* de Lévis, Baron de Cousan, mort l'an 1553, sans laisser de postérité d'*Anne* de Joyeuse, fille de *Louis*, Comte de Grandpré, ni de *Jeanne* de Bourbon, qu'il avoit épousée l'an 1525; 2. JEAN, II. du nom, qui suit; 3. *Gui*, Seigneur de Marly, de Leissart, &c. vivant l'an 1500; 4. *Eustache*, Chanoine & Chantre de Montbrison, Comte de Lyon; 5. *Christophle*, Chanoine & Comte de Lyon; 6. *Jean Louis*, Seigneur de Nervieu, mort sans enfans de *Marguerite* de Sainte-Colombe, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Priest, & de *Jeanne* de Damas-Verpré; 7. *Louise*, mariée 1. à *Anne* de Talaru, Seigneur de Chalmazel: 2. à *Guillaume* de Talaru, Seigneur de Nouailly-la-Ferriére; & 8. *Antoinette* de Lévis.

X. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Lugny, du Plessis, &c. mourut avant son frére aîné, laissant de *Jeanne* de Chalençon sa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine* de Brion, 1. CLAUDE qui suit; & 2. *N.* . . . de Lévis, mariée à *N.* . . . Seigneur de la Motte-Morlet.

XI. CLAUDE de Lévis, Seigneur de Cousan, de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. avoit épousé l'an 1541, *Hilaire* de Lettes-Desprez, fille d'*Antoine* de Lettes, dit *Desprez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Liette* du Fou, dont il eut 1. *Pierre* de Lévis, Baron de Cousan, Chambellan du Duc d'Alençon, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* de Rostain: 2. JACQUES qui suit: 3. *Jeanne*, mariée à *François* de la Berandiére, Seigneur de Lisle Rouet: & 4. *Louise* de Lévis.

XII. JACQUES de Lévis, Baron de Cousan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, de Lugny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, vivoit l'an 1613. Il avoit épousé 1. l'an 1584, *Paule* de Gaste, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lupé, & de *Françoise* de Joyeuse, morte l'an 1598: 2. *Louise* de Ryvoire, fille de *Balthasar*, Seigneur de Saint-Palais, & de *Gabrielle* de la Barge. Ses enfans du premier lit, furent, 1. *Gaspard* de Lévis, Baron de Cousan, mort sans alliance l'an 1622; & 2. *Marguerite* de Lévis, épouse de *Louis*, Marquis de Saint-Priest: ceux du second, furent, 3. *Balthasar*, Baron de Cousan, mort sans alliance; 4. CLAUDE qui suit: 5. *Antoinette*: & 6. *Claude* de Lévis.

XIII. CLAUDE de Lévis, Baron de Lugny, Seigneur de Nagu, &c. vendit la Baronnie de Cousan, & se retira en Bourgogne, où il épousa le 24 novembre 1638, *Anne* de Chanlecy, fille de *Pontus*, Baron de Pluvaut, & de *Jeanne* de Pontallier, dont il eut 1. *Pontus* de Lévis, Baron de Lugny; & 2. *N.* . . . de Lévis, Chevalier de Malte.

La branche de Lévis-Lugny a été continuée par JACQUES de Lévis, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy, du Pleffis, &c. & qui épousa *Françoise* de S. George, niéce de *Claude* de S. George, Archevêque & Comte de Lyon, mort le neuviéme de juin 1714, âgé de 82 à 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte de S. George & de Monceaux, mort le 15 de juin 1719, dans la 94 année de fon âge, & de Gabrielle d'Amanzé de Choffailles. De ce mariage font fortis plufieurs enfans, dont deux étoient en 1719, Chanoines & Comtes de Lyon; & un autre, appellé le Marquis de Lévis-Lugny, entra en 1718 dans le régiment des Gardes Françoifes, en qualité d'Enfeigne, & monta en 1720 à une Sous-lieutenance, & depuis à une Lieutenance.

BRANCHE DES BARONS & Comtes de Quélus.

IX. GUI de Lévis, quatriéme fils d'EUSTACHE de Lévis, Seigneur de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Coufan, fut Baron de Quélus, Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, &c. & mourut l'an 1508. Il avoit époufé le 15 février 1475, *Marguerite* de Cardaillac, Dame de Vareyres, & de Privafac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vareyres, & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *Catherine* mariée à *Pierre* de Cardaillac, Seigneur de Bioulle; 3. *Marguerite*, alliée à *Gafton* de Lomagne, Seigneur de Ciaux; 4. *Jeanne*, époufe d'*Antoine* Ebrard, Seigneur de Saint-Sulpice; & 5. *Magdelaine* de Lévis, morte fans alliance.

X. GUILLAUME de Lévis, Baron de Quélus, de Vareyres, &c. mourut l'an 1524, laiffant de *Marguerite* d'Amboife, fa femme; fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Magdelaine* d'Armagnac, 1. *Jean*, Baron de Quélus, mort l'an 1536, fans poftérité de *Baltazarde* de Lettes-Desprez, fille d'*Antoine*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Liette* du Fou; 2. ANTOINE qui fuit; 3. *Jacques*, mort avant fon pére; & 4. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Antoine* d'Arpajon, Baron de Lers.

XI. ANTOINE de Lévis, Comte de Quélus, Seigneur de Florenfac en partie, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut le huitiéme avril 1586. Il avoit époufé 1. en novembre 1536, avec difpenfe, *Baltazarde* de Lettes-Desprez, veuve de fon frére aîné: 2. *Sufanne* d'Eftiffac, veuve de *Jacques*, Seigneur de Balaguier & de Mont-falez, & fille de *Louis*, Baron d'Eftiffac, & d'*Anne* de Daillon. Du premier lit, vinrent, 1. JACQUES qui fuit; 2. *Melchior*, Abbé de Figeac; 3. *Marguerite*, alliée à *Hector* de Cardaillac, Seigneur de Bioulle; 4. *Jeanne* de Lévis, Dame de Quélus, mariée l'an 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur de Peftels & de Salers, vivante l'an 1630; & 5. *Anne* de Lévis, époufe de *Jean* de Caftelpers, Seigneur de Pannat: du fecond lit il eut 6. *Jacques* de Lévis, Comte de Quélus, mort le fixiéme août 1586, âgé de 12 ans.

XII. JACQUES de Lévis, Comte de Quélus, &c. l'un des Mignons du Roi Henri III, mourut le 29 mai 1578, des bleffures qu'il avoit reçues en un combat particulier, contre le Seigneur de Dunes, dit *Entraguet*, & fut enterré en l'églife de S. Paul, fous un magnifique Maufolée que le Roi fit faire, & qui fut détruit par les Parifiens, à la nouvelle de la mort du Duc de Guife à Blois, l'an 1588. * Pierre des Vaux-de Cernay, *Hiftor. Albigenf.* Catel, *Hift. & Memoires de Languedoc.* De Marca. Olhénart. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Guichenon. Le Laboureur. Godefroy. Le P. Anfelme, &c.

LEVIS (Philippe de) fils d'EUSTACHE de Lévis, Baron de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Coufan, fut Evêque d'Agde, & enfuite Archevêque d'Auch. Depuis, le Pape Pie II, dont il avoit été Référendaire, l'éleva, l'an 1462, fur le fiége de l'Eglife Métropolitaine d'Arles, par la ceffion de Pierre, Cardinal de Foix, qui en étoit Archevêque. Le Pape Sixte IV le mit enfuite au nombre des Cardinaux l'an 1473; de forte que Philippe étant obligé indifpenfablement d'aller à Rome, laiffa le foin de fon églife à Antoine Guiramands, depuis Evêque de Digne. Il mourut deux ans aprés à Rome, où il étoit l'ornement du Sacré Collége, & il fut enterré dans l'églife de fainte Marie-Majeure. *Euftache* de Lévis fon frére, qui lui fuccéda en l'Archevêché d'Arles, fut mis dans le même tombeau l'an 1479. * Frifon, *Gall. Purpur.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Chêne, & Aubéry, *Hiftoire des Cardinaux.*

LEVITA, en Latin *Levita*, *Lebinthus*, petite ifle déferte, mais qui a un port fort fûr. Elle eft entre celles de Lango, de Morgo, & de Stampalia dans l'Archipel. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEVITIQUE, livre Canonique de l'Ecriture Sainte, dans l'Ancien Teftament, tire fon nom de la Tribu facerdotale de Lévi. Les Hébreux le nomment *Vajicra*, c'eft à dire, *& vocavit*, parce qu'il commence par ce mot. Il eft divifé en vintfept chapitres, & traite des facrifices, des différentes cérémonies, des degrez de confanguinité, des Fêtes ordonnées, des vœux, des décimes, de la peine du blafphême, du jubilé, &c. Moïfe eft Auteur de ce livre, & des quatre autres qui forment le Pentateuque. * Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 11. *&* 12. *tome* 1. *p.* 518. *&* 519. édit. de Plantin. Du Pin, *Differt. prélimin. fur la Bible.*

LEVITIQUES. On donna ce nom à une forte d'Hérétiques, fortis des Gnoftiques & des Nicolaïtes, dont ils fuivoient les erreurs. * Saint Epiphane, *Hær.* 25. S. Auguftin, *de Hær. c.* 5.

* LEUMMIN ou LAOMIN, troifiéme fils de Dédan, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genefe*, *ch.* 25. *v.* 3.

LEUNCLAVIUS (Jean) Allemand, natif d'Amelborn ou Amelburn en Weftphalie, eut place entre les favans hommes de fon tems. Il favoit affez bien les Langues, & il voyagea dans prefque toutes les Cours de l'Europe. Il s'arrêta affez longtems dans celle du Duc de Savoye, puis il vint à Vienne en Autriche, où il mourut au mois de juin 1593. Les Oeuvres imprimées de Leunclavius font, *Epigrammata de Nuptiis Joh. Cafimiri Frederici Septemviri & Elizabethæ & Augufti Septemviri filiæ*; *Notatorum libri duo quibus nomina & loca Juris Civilis reftituuntur & illuftrantur*; *Hiftoriæ Mufulmanæ Turcarum libri decem & octo, quibus accefferunt Commentarii duo*, *Lugdunarius Index Afiaticus & Apologeticus alter*; *Pandectæ Hiftoriæ Turcicæ*; *Commonefactio de præfenti Rerum Turcicarum ftatu, de Mofcorum Bellis adverfus finitimos geftis*, *Commentatio*; *Supplementum Annalium Turcicorum*; *Oratio ad Principes Romani Imperii*; *Apologia pro Zozymo*; *Notæ in Dionem Caffium*. On a de lui plufieurs Traductions Latines, favoir, *Plutarchus de Confolatione*; *Annales Conftantini Manaffis*; *Annales Michaelis Glycæ*; *Annales Sultanorum Othomanidarum a Turcis fua Lingua fcripti*; *Jus Græco-Romanum tam Canonicum quam civile, cum Annotationibus*; *Nyffeni liber de Hominis Opificio*; *Nyffeni libri quindecim in Canticum Canticorum & ad Flavianum Epiftola*; *Claudii Cardinalis Cefani duodecim Quæftiones, & Græcorum ad eas Refponfiones*; *Operum Gregorii Nazianzeni tomi tres*, avec la Verfion Latine des Commentateurs Grecs de Saint Grégoire de Nazianze, & des Annotations fur les paffages les plus obfcurs; *Cæfarii germani fratris Nazianzeni Dialogi quatuor*; *Apomazaris de Significatione Somniorum*; *Paratitlorum libri tres antiqui*; *Legatio Manuelis Comneni ad Armenios*; *Manuelis Paleologi Præcepta de Educatione Regum*; *Zozimi Comitis Hiftoriæ Novæ*; *Xenophontis Opera cum Annotationibus*, dans lefquelles, il défend fa Verfion contre la critique que Henri Etienne avoit faite fur cet Ouvrage. Il a auffi donné au Public *fexaginta libri* Βασιλικῶν *cum Notis*, & corrigé les Hiftoires de Procope de Céfarée, d'Agathias, de Jornandès & de Léon Aretin. Il a été, au jugement des Savans, un des meilleurs Traducteurs qu'il y ait eu de fon tems. Mr. de Thou dit que Leunclavius étoit très-favant en la Langue Gréque & la Latine, & profond dans la connoiffance du Droit Romain & du Grec; qu'il avoit un jugement merveilleux; qu'il avoit bien lu l'Hiftoire Byzantine; que dans fon voyage à Conftantinople il avoit appris la Langue des Turcs & ce qui regardoit ces peuples; & qu'il mourut n'ayant pas encore atteint fa foixantiéme année. Marquard Freher a fait imprimer à Francfort en 1596, *in-folio*, deux tomes du Droit Grec & Romain, Canonique & Civil, ramaffez & traduits en Latin par Leunclavius, qui les avoit tirez de diverfes Bibliothéques d'Europe & d'Afie. Scaliger qui dit que Leunclavius étoit le plus grand Jurifconfulte de fon tems, dit auffi que fa conduite étoit peu chafte, *habebat fcorta fecum.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 112. *n.* 409. *& tome* 2. *partie* 3. *n.* 883. *p.* 389 *&* 390. édit. d'Amfterdam, 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 185 *& fuiv.* édit. de Hollande, 1715.

LEVOLA. *Voyez* EVOLA.

* LEUPOLD (Jacques) Confeiller & Commiffaire des Mines du Roi de Pologne, Membre de la Société Royale de Berlin, & de diverfes autres, mourut à Leipfic le 12 janvier 1727. On doit le regretter comme un des plus habiles hommes qu'il y eût en Europe pour les inftrumens de Mathématique. Il s'étoit fur tout rendu célébre par fon grand Ouvrage intitulé, *Theatrum Machinarum*, en huit volumes. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 13. *p.* 221 *&* 222. En 1735, on a imprimé à Leipfic, *in folio*, un Supplément à l'ouvrage, dont on vient de parler. Ce Supplément traite des *Moulins* de toute efpéce. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 32. *p.* 217.

* LEUPSCH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Baffe Lufâce, eft au nord de Drefden, tirant vers l'eft, & en eft éloignée de huit à neuf lieues.

* LEUR (N.... Vander) de Breda, naquit vers l'an 1656 ou 1657. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y perfectionner dans le Deffein & dans la Peinture. Il eut le bonheur de s'aquérir la protection d'un Cardinal, amateur de ce bel Art, & cela lui fournit les moyens de copier les plus belles piéces des Peintres Italiens & Flamands. Il excelloit à tirer des copies, de forte qu'il étoit difficile aux Connoiffeurs de les diftinguer des Originaux; mais il n'avoit pas le talent de faire de belles ordonnances de fon chef. Il faifoit de beaux portraits bien reffemblans & bien exécutez, & c'eft dommage qu'il ne s'y eft pas entiérement appliqué. C'étoit un parfaitement honnête homme, & il prenoit un grand foin des Difciples que l'on mettoit fous fa conduite. Il eft mort de phthifie, mais on ne fait pas en quelle année. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 287—291.

* LEURCY-le-SAUVAGE, felon le Dictionnaire Univerfel de la France, & LOURCY-le-SAUVAGE ou LURCY-le-SAUVAGE, felon les Cartes de Sanfon, bourg de France dans le Bourbonnois, au nord-oueft de Moulins, dont il eft éloigné d'environ fept lieues.

LEURES (Martin) de Brabant, floriffoit en 1485. Il fut l'Avocat des femmes; puifqu'il fit un livre pour les défendre contre ce qu'on a accoutumé de dire contre elles, & amaffa en un toutes les belles actions du Sexe qu'il put favoir. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEVROUX, petite ville de France, dans le Berri, à quinze lieues de Bourges, vers le couchant, eft fort ancienne, & on y remarque encore des veftiges de la grandeur Romaine, tels que la place des arénes & l'amphithéâtre. Cette ville fituée dans un fond, eft enfermée de murailles flanquées de leurs tours, & de foffez. Il y a une églife collégiale dédiée à faint Sylvain. Au deffus de la ville eft un grand château, au milieu duquel s'éléve une tour d'une hauteur prodigieufe, accompagnée de deux autres.

LEUSDEN (Jean) fameux Philologue des Païs-Bas, fur tout fort verfé dans l'Hébreu, naquit à Utrecht en 1624, & y jet-

jetta les fondemens de ses études dans les Langues & dans les Mathématiques. Sa plus grande application étoit pour les Langues Orientales, & pour cet effet il passa à Amsterdam afin d'y connoître de plus près les cérémonies des Juifs & d'y profiter de l'instruction des Rabbins. En 1649, il obtint la Chaire de Professeur en Hébreu & des Antiquitez Hébraïques à Utrecht; poste dans lequel il demeura jusques à la fin de ses jours, au grand profit des jeunes gens qui se vouoient à la Philologie. Etant Professeur, il fit un voyage pour voir le reste des Païs-Bas, la France & l'Angleterre, & lia connoissance avec les plus célébres Philologues de son tems. Il mourut vers la fin de septembre 1699, & laissa un fils nommé *Rodolphe*, qui est dans le premier Membre des Etats de la province d'Utrecht; & *Jean-Guillaume* l'un des quarante Magistrats de la ville d'Utrecht, cy-devant Bourguemaître. Quoique M. Leusden ne fît pas de nouvelles découvertes dans la Critique, il l'entendoit cependant à fonds, & avoit le talent de l'enseigner clairement & briévement. Comme il avoit une grande vénération pour les Buxtorfs, il en avoit adopté tous les sentimens, & les enseignoit dans ses leçons, à l'exception de la prononciation du nom יהוה qu'il prononçoit *Jehova* & non *Adonai*. Voici la liste de ses Ouvrages, *Jonas, Joël. & Obadias paraphrasi Chaldaïca*, *Masora & Comment. Rabbin. illustrati*; *Philologus Hebræus*; *Hebræo-Mixtus*; *Hebræo-Græcus*; *Pirke Afot cum Versione Latina & Notis*; *Clavis Hebraïca Veteris Testamenti*; *Clavis Græca Novi Testamenti*; *Lexicon Hebræo-Latinum*; *Manuale Hebraïcum*; *Schola Syriaca*; *Onomasticon sacrum*; *Diverses Grammaires & Pseautiers Hebraïques*; *Deux belles éditions & fort correctes de la Bible en Hébreu*; *Novum Testamentum Syriacum*, dans l'édition duquel il fut secondé par *Charles Schaaf*, Professeur en Langues Orientales à Leyde. Il a encore eu soin de procurer des éditions bien correctes des Oeuvres de Bochart, de Lightfoot, & du livre de Polus, qui a pour titre *Poli Synopsis Criticorum*. * De Vries, *Parent. Leusden*. Ejusdem *Script. & Epist. MSS.* Bentheim, *Holl. Kirchenst. Dict. Allemand de Bâle*.

LEUSE. *Voyez* LEUZE.

LEUTARD, Païsan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocése de Châlons sur Marne, sur la fin du dixiéme siécle, brisoit les croix & les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, & soutenoit que les Prophétes n'avoient pas toujours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de personnes, qui le croyoient inspiré de Dieu. Gibuin, Evêque de Châlons, désabusa & convainquit ces pauvres gens; & le malheureux Leutard, desespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits, la tête la premiére. * Glaber, *l.* 2. *ch.* 11. Baronius, *A. C.* 1000.

LEUTERIC ou LEOTHERIC, Archevêque de Sens, succéda à Sévin, vers l'an 1000. Le Continuateur d'Almoin parle de l'élection de ce Prélat, qui avoit été Disciple de Guibert, & Archidiacre de Sens. Frotmond, qui en étoit Comte, vouloit faire tomber ce Bénéfice sur son fils Brunon, qui étoit ecclésiastique: ce qui fut cause qu'il persécuta Leuteric. Rainard II, dit *le Mauvais*, continua les persécutions commencées par le Comte son pére. Elles furent si violentes, que le Roi Robert en ayant pitié assiégea Sens, & prit cette ville, avec le Comté qu'il ôta à Rainard. Ainsi Leuteric étant en repos, assista à quelques Conciles, qu'on célébra de son tems. Il fut blâmé d'avoir usé d'une façon de parler nouvelle & particuliére, en administrant l'Eucharistie aux Fidéles, & sur tout dans un siécle, où ce mystére adorable commença à trouver un adversaire en la personne de Bérenger. Leuteric donnant la sainte hostie, prononçoit à la vérité ces paroles, *Le corps de Notre-Seigneur* Jesus Christ *soit le salut de votre ame & de votre corps*. Mais il ajoûtoit ces autres mots, *Si vous en êtes digne, recevez-le; si dignus es, accipe*. Son dessein étoit de se servir de l'Eucharistie, pour éprouver si l'on étoit coupable. Le Roi Robert, qui étoit un Prince très-pieux, reprit Leuteric de cette nouveauté; & ce Prélat profita de ses conseils. Voilà précisément ce que lui impute Helgaud de Fleuri, & non d'avoir eu aucune opinion erronée sur le mystére de l'Eucharistie. Il mourut l'an 1032. Le Continuateur d'Almoin, *l.* 5. *c.* 46. Helgaud de Fleuri, *in Vita Roberti*. Fulbert de Chartres, *Epist.* 31. *&c.* Baronius, *A. C.* 1004. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Mathoud, *de vera Senonum origine*.

LEUTERBERG. *Voyez* LEITENBERG.

LEUTERSHAUSEN, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur l'Altmuhl, à l'ouest d'Anspach, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

LEUTGARDE. *Voyez* LUGARDE.

LEUTKIRCK, petite ville impériale de la Souabe. Elle est Protestante & située dans l'Algow sur l'Eschach, à quatre lieues de Memmingen, du côté du midi. Quelques Géographes prennent Leutkirck, pour l'ancienne *Edolturus* ou *Edolturum*, petite ville de la Rhétie, laquelle d'autres placent à *Echtal* village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUTMARIS ou LEITOMERITZ, ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, sur la riviére d'Elbe, au dessous de Melnick, est le siége d'un Evêché suffragant de Prague, & fondé dans le XVII siécle, par le Pape Alexandre VII. Les Auteurs Latins nomment cette ville *Litomerium* ou *Litomerisca*. Il y a une des dix-sept préfectures de la Bohéme; & elle comprend Ussig, Melnick, Dietzin, &c. * Ortelius. Sanson.

* LEUTMARIS, LETOMERITZ ou LEITOMERITZ, Cercle ou Préfecture du Royaume de Bohéme, est borné au nord, & à l'est en partie par la Haute Lusace, à l'est par la Préfecture de Boleslaw ou de Jung-Bancsel, au sud par l'Elbe & par l'Eger, & à l'ouest par la Préfecture de Satz ou de Ziateck. Cette province est traversée par l'Elbe, à peu près du sud au nord. Elle peut avoir dixhuit lieues dans sa plus grande longueur, & quatorze dans sa plus grande largeur. Sa capitale s'appelle aussi Leutmaris.

LEUTMERITZ. *Voyez* LEUTMARIS.

LEUTOMISSEL ou LITTOMISSEL, en Latin *Litomiscum*, ville de Bohéme, qui a eu titre d'Evêché, est renfermée, dans la Préfecture ou dans le Gouvernement de Chrudim. * Sanson.

LEUTSCH, en Latin *Leuconium*, petite ville assez bien fortifiée, est dans le Comté de Cépusz ou de Zips en Haute Hongrie, à douze lieues de Cassovie, au pié du mont Krapack, & à la source de la riviére de Harnat. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUVA ou LIUBA, I. de ce nom, Roi des Visigoths, en Espagne, succéda à Athanagilde l'an 567 ou 568. Il posséda un an ou environ, tout le Royaume des Visigoths, puis céda l'Espagne à son frére Léovigilde, & se contenta pour son partage du Bas-Languedoc, où il régna quelques années, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & de Jean, Abbé de Biclare, qui fixe le tems de la mort de Leuva à l'an 572 ou 573. * *Consultez* aussi Mariana, *Hist. Hispan.*

LEUVA ou LIUBA II, Roi des Visigoths, en Espagne, succéda à son pére Récarede l'an 601, étant encore trop jeune pour gouverner ses peuples. Il régna environ deux ans, & fut tué par Viteric qui usurpa la couronne. * Saint Isidore, *in Chron.* Mariana, &c.

LEUVIGILDE, Roi des Goths. *Cherchez*, LEVIGILDE.

LEUWAARDEN, ville des Provinces-Unies, & capitale de la Frise, est la résidence de la Cour souveraine de Frise. Elle est située entre des marais dans le Quartier d'Ostergoo, dont elle est la capitale. Elle est grande, riche & fortifiée de bons remparts, qui sont des plus beaux & des plus hauts qui se voyent. Ils sont défendus d'un large fossé plein d'eau, de plusieurs bastions & d'autres ouvrages. Elle est à deux lieues de Dockum, & à la même distance de la mer. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que l'on commença d'entourer d'une muraille en en 1190. L'enceinte en étoit fort petite, mais elle s'est depuis fort aggrandie. Ses rues sont droites, larges & belles, divisées par plusieurs canaux. La Maison-de-ville est fort belle & d'une architecture moderne. Le Prince de Nassau Orange, Stadhouder de Frise, en mit la premiére pierre le deuxiéme avril 1715, âgé de trois ans & sept mois, comme on le voit par l'inscription Flamande en lettres d'or. En 1559, le Pape Paul IV y érigea un Evêché suffragant de l'Archevêque d'Utrecht: mais en 1578 les Protestans chasserent l'Evêque, de sorte que cet Evêché a été supprimé dans sa naissance. Leuwaarden se rendit libre en 1566. * Guichardin, *Description des Païs-Bas*. *Délices des Païs-Bas*, *tome* 4. *p.* 311. *& suiv.*

LEUWAARDEN (Jean de) Cordelier, étoit de Frise, & florissoit en 1590. Il a publié un Traité sur la Synagogue des Juifs, & sur l'Eglise de Jesus Christ. Swertius dit qu'il fut envoyé aux Indes occidentales pour y convertir les Infidéles. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LEUWE. *Voyez* LEEUWE & LEONIN.

* LEUWEN ou LEEUWEN (Gerbrand de) Théologien célébre parmi les Réformez, naquit le neuviéme septembre 1643, à Boscop en Hollande. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la Théologie sous les Professeurs Heidanus, Cocceius & Hoornbeeck. Il fut reçu Proposant à l'âge de vint ans, & fut dans sa 22 année appellé Ministre à Velsen. En 1671, il devint Ministre d'Amersfort, & sept ans après, il reçut la vocation de Harlem. Enfin en 1681, il fut fait un des Conducteurs de l'église d'Amsterdam, où en 1686 on lui donna la Chaire de Professeur en Théologie. Il mourut l'onziéme mai 1721, âgé de 78 ans. Il a été marié deux fois, 1. avec *Catherine* van Collen en 1665: 2. avec *Jaqueline* Balke, veuve de M. Jean de Flamerdingen, Docteur en Médecine & Chevalier de S. Marc. De sa premiére femme il eut quatre fils & trois filles, tous morts avant lui, à l'exception d'*Elizabeth* mariée à M. Daniel Nys. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme. On a de lui en Hollandois, *Une Explication de l'Epître aux Romains en quatre volumes in quarto*; *Une Explication des Actes des Apôtres, en deux volumes in octavo & in quarto*; & quelques autres Ouvrages. Il a été un des plus habiles Théologiens & un des plus éloquens Prédicateurs de son tems. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEUWEN ou LEEUWEN (Simon de) célébre Jurisconsulte de Hollande, & grand Connoisseur des Antiquitez de sa patrie, naquit à Leide le 17 octobre 1625. Il s'appliqua d'abord à la Jurisprudence, & il fut reçu Docteur en cette Faculté, mais dans la suite il se donna tout entier à la recherche des Antiquitez des Païs-Bas. Il a été Membre de la Régence de Leide, & en 1681 il devint Sous-Greffier du Haut Conseil de Hollande. Il mourut le 13 janvier 1682, à l'âge de 71 ans. On a de lui un *Corpus Juris Civilis* avec de belles Remarques; *Observationes in Witsenii Tractatum de Avaria*; *Libellus de Origine, progressu, usu atque autoritate Juris Civilis*; *Censura forensis Theoretica & practica*. Il a aussi publié en Hollandois plusieurs Traitez de Droit, & une *Description de la ville de Leide*. Celui de ses Ouvrages qui avoit pour titre *Batavia illustrata*, est demeuré imparfait, & on l'a publié tel qu'il l'avoit laissé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEUWENHOEK ou LEEUWENHOEK (Antoine de) curieux Physicien dans le siécle passé & dans celui-ci, étoit issu d'une ancienne famille de Delft, & naquit à Delft le 24 octobre 1632. Il a fait une infinité d'expériences & de découvertes, par lesquelles il s'est aquis une telle réputation que la Société Royale d'Angleterre lui a donné place dans son Corps. Il excelloit à tailler des verres pour des microscopes & pour des lunettes, & se plaisoit à ramasser toutes sortes de raretez. Il mourut le 26 août 1723, à l'âge de 90 ans, dix mois & deux jours. Les lettres qu'il a écrites à la Société de Londres & à

d'au-

d'autres Savans ont été recueillies & imprimées en 1722 à Leide, *in quarto*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LEUWENTZ, ville du Comté de Strigonie, ou de Gran, dans le Gouvernement de Neuhausel, & sur le Gran, en Hongrie. Ce fut là que M. de Souches, Général des troupes impériales, mit l'an 1694 les Turcs en déroute. Elle est éloignée de six milles d'Allemagne, de Strigonie, vers le septentrion. * Baudrand. Bayle, *Dict. Crit.*

LEVY. *Voyez* LEVIS.

LEUZE, bourg des Païs-Bas, dans le Comté de Hainaut, à trois lieues de Tournay, à trois de la ville d'Ath, & à cinq de Condé, est devenu célébre, par la bataille qui s'y donna entre les François, commandez par François de Montmorency, Maréchal, Duc de Luxembourg, Général des armées de Louïs XIV, Roi de France, & les Alliez sous la conduite du Prince de Waldeck, le 19 septembre 1691.

LEW. LEX. LEY. LEZ.

LEWANCZ, ville. *Voyez* LEUWENTZ.

LEWEMBURG ou LAWEMBOURG, ville & Seigneurie d'Allemagne, en Poméranie. Elle est dans la partie de ce Duché, dite *la Pomerelle*; & a été cédée par le Roi de Pologne à l'Electeur de Brandebourg. * Sanson. Baudrand.

LEWEN ou LEONIN (Albert) *Voyez* LEONIN (Albert).

LEWEN, riviére du Cumberland en Angleterre, qui sort de deux endroits différens du côté du nord. Une source est à l'est appellée *Black*, ou *noire*; & l'autre à l'ouest, appellée le *Lewen Blanc*. Après six milles d'Angleterre de cours, elles se réunissent & se déchargent dans le Kirkfop, & vont toutes ensemble se rendre dans l'Eden. * *Dict. Anglois.*

LEWEN (Jean) *Voyez* LEONIUS.

LEWENKLAW. *Voyez* LEUNCLAVIUS.

LEWENTZ. *Voyez* LEUWENTZ.

LEWES, bon bourg & bien peuplé. Il est dans le Comté de Sussex en Angleterre, entre Chichester & Rye, à neuf ou dix lieues de l'une & de l'autre, & à deux de la Mer de Bretagne. Il est situé sur une éminence & a six paroisses. On y tient ordinairement les Assises, & quelquefois à Grinstead. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 1.*

* LEWIN, petite ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, est au nord-nord-est de la ville de Leutmaris, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

LEWIN ou LEWINSMOUTH. *Voyez* LEVIN, bourg.

LEWIS, isle d'Ecosse, est la plus septentrionale des Westernes, & éloignée de neuf lieues de l'Isle de Skye, & de vint de la côte d'Ecosse. Sa longueur est de dix huit lieues & sa largeur de quatre ou cinq. Elle est séparée en deux parties par un petit isthme de mille pas. La partie septentrionale, qui est la plus grande, conserve le nom de Lewis, & abonde en grains & en bestiaux. Ses principaux bourgs sont Sherbost, Grimsetter & Daneville ou Dalleuille. La méridionale porte le nom de Harray. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages. Rowadill en est le principal bourg. On prend près des côtes de cette isle des baleines d'une prodigieuse grosseur, & on y pêche quantité de saumons & de harengs. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEWIS (Denys de) du Païs de Liége, Chartreux. *Voyez* DENYS de RICKEL ou DENYS le CHARTREUX.

* LEWSHAM, village d'Angleterre, dans le Comté de Kent, sur un ruisseau près de Deptford, à six milles de Londres. En 1651, on y découvrit une fontaine médicinale, dont l'eau prise en quantité purge doucement par les urines & par les selles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 752.*

LEXMOND. *Voyez* LECKSMOND.

LEY, riviére. *Voyez* LEA.

LEYBNITZ, bourg de la Stirie, situé sur la riviére de Sacka, à une lieue de son embouchure dans le Muer, à cinq lieues de Gratz, vers l'orient méridional. On prend ce lieu pour l'ancienne *Polybianum*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEYBNITZ (Guillaume Godefroy, Baron de) *Voyez* LEIBNITZ.

LEYDANUS. *Voyez* LEIDANUS.

LEYDE ou LEYDEN, Fanatique. *Voyez* LEIDEN (Jean de).

LEYDE ou LEYDEN, nom de deux Peintres. *Voyez* LEIDEN.

LEYDE ou LEYDEN, ville. *Voyez* LEIDEN.

LEYDEKKER (Melchior) fameux Théologien des Païs-Bas, naquit à Middelbourg en Zélande le 25 janvier 1642. Il desservit d'abord une Eglise dans sa patrie, & en 1678 il fut appellé à la Chaire de Professeur en Théologie à Utrecht. Il prit le dégré de Docteur en Théologie à Leiden, des mains de Frédéric Spanheim son grand Protecteur. Comme il étoit ennemi déclaré de toute sorte d'innovations dans la Théologie, il s'opposa de toutes ses forces au *Cocceianisme* & au *Cartesianisme*, & eut à cette occasion bien des disputes à soutenir. Faisant très-peu de cas de la Critique, il trouva mauvais qu'on fit en Hollande une nouvelle édition des grands Critiques. Il avoit si peu d'estime pour les Ecrits de Drusius, qu'il fut surpris de les voir rechercher. L'excellent Ouvrage de Spencer *de Legibus Hebræorum*, n'étoit écrit selon lui qu'en faveur des Sociniens. Il étoit extrémement versé dans la Théologie & dans l'Histoire ecclésiastique, & dans sa jeunesse il avoit aquis quelque connoissance de la Littérature Rabbinique. Quoiqu'il ne fût pas des plus moderez & qu'il lâchât souvent la bride à sa langue & à sa plume, il ne laissa pas de souhaiter ardemment la réunion des Réformez & des Luthériens. Il mourut le sixiéme janvier 1721, âgé de 78 ans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Fax veritatis; Synopsis controversiarum de Fœdere; Vis veritatis; Veritas Evangelica; Commentarius in Catechismum Heidelbergensem; Historia Ecclesiæ Africanæ; Oeconomia trium Personarum; Dissertatio contra Beckerum; De mente Pauli in Epistolas ad Romanos & Galatas; Analysis Scripturæ cum Methodo concionandi; Historia Jansenismi, Continuatio & notæ in Hornii Historiam Ecclesiasticam; Sulamit; Respublica Hebræorum*, deux volumes, *in folio*. Ce dernier Ouvrage qui est rempli d'une vaste érudition n'est pas complet. M. *Charles Tuinman*, Pasteur à Middelbourg & digne Eléve de M. Leydekker en a le troisiéme volume en manuscrit. Ce volume continue l'Histoire des Juifs depuis la naissance de J. C. jusques à nos jours, & ne céde en rien aux deux premiers. Il y a même des découvertes qu'on chercheroit en vain dans d'autres livres & que M. Leydekker devoit au Rabbin qui avoit été son Précepteur, qui lui a confié plusieurs rares anecdotes sur le Judaïsme moderne. Pour ce qui regarde l'Histoire du Jansénisme, le Pére Quesnel a prétendu que cet Ouvrage est plein de faux raisonnemens contre l'autorité des Rois, & a entrepris de le refuter par le livre qui a pour titre, *La Souveraineté des Rois défendue, contre Melchior Leydekker, Calviniste.* Tous les Ouvrages de M. Leydekker sont écrits en Latin d'un stile assez dur. * Bentheim, *Holl. Kirch. und Schulst. Biblioth. Bremensis, Class. 3. Fasc. 1. Dict. Flamand. Mémoires du tems.*

LEYNE. *Voyez* LEINE.

* LEYRAC ou LAYRAC, petite ville de France, dans le Bas Armagnac, est sur la rive gauche du Giers au sud-ouest d'Agen, selon la Carte du Gouvernement de Guienne par Sanson, & au sud, selon celle que l'on attribue à M. Delisle. Leyrac n'est qu'à une lieue d'Agen.

LEYRE. *Voyez* LERE.

LEYSNIK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, est dans la Misnie sur la Multe, près de son embouchure dans la Mulde, à six lieues de Meissen vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEYTE, riviére d'Allemagne, naît dans la Stirie, traverse une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la Basse Hongrie, elle se jette dans une branche du Danube, vis à vis de la ville d'Owar. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEYTON, en Latin *Leytonum*, autrefois *Durolitum* ou *Durolitum*, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes: ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté d'Essex, aux confins de celui de Middlesex. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEZ, en Latin, *Ledus*, *Ledum*, petite riviére du Languedoc. Elle baigne Montpellier, & se décharge dans le Lac de Maguelonne. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEZADOIS. *Voyez* l'article de LEZAT.

LEZANA (Jean Batiste de) Espagnol, Religieux de l'Ordre des Carmes, né à Madrid le 23 novembre 1586, fit de grands progrès dans les Sciences; & enseigna avec réputation à Tolède, à Alcala, & à Rome. Il vint en cette derniére ville l'an 1625, y passa le reste de ses jours, & y mourut le 29 mars 1659, en la 73 année de son âge. Les Papes Urbain VIII, Innocent X, & Alexandre VII l'honorérent de leur estime, & l'employérent en diverses affaires importantes. Il fut Procureur de son Ordre, & laissa divers Ouvrages, *Annales sacri prophetici; de Regularium reformatione; Summa quæstionum regularium; Consulta varia, theologica, juridica & regularia; Summa Theologiæ, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez la Bibliotheque des Ecrivains d'Espagne*, de Nicolas Antonio.

LEZARD-POINT, c'est à dire, *le Cap de Lézard*; anciennement *Ocrinum*, *Damnonium Promontorium*. Ce Cap est sur la côte méridionale de Cornouaille en Angleterre, assez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle aussi le *Cap de S. Michel*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEZAT, bourg, chef d'un petit païs nommé le Lézadois. Il est dans le Haut Languedoc sur l'Artiége, à quatre lieues de Toulouse, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEZAY. *Voyez* LAZAY.

LEZCANO (Jean de) né le 18 septembre 1589, de parens nobles dans un lieu du diocèse de Calahorra, dans la petite province d'Alava, entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, parvint par degrez à l'emploi de premier Professeur dans l'Université de Pampelune en 1628, & se fit encore plus estimer par la sainteté de sa vie que par sa capacité, quoique peu commune. Ses austéritez abbrégérent beaucoup ses jours, & il mourut n'étant âgé que de 47 ans le 26 août 1636. On a de lui un Traité Espagnol en deux volumes *in quarto*, de l'Oraison, du Jeûne & de l'Aumône. Il le dédia à sainte Thérése, & le fit imprimer en 1630, à Pampelune. On estime beaucoup ce livre en Espagne. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

* LEZE, petite riviére de France, dans le Haut Languedoc, prend sa source dans le Comté de Foix, coule à peu près du sud au nord, & tombe dans l'Ariége au dessous de Vernes.

* LEZERT. Le Dictionnaire Universel de la France dit que Lezert est une riviére du Rouergue qui passe à Sauveterre, &c. Mais si l'on doit s'en rapporter à la Carte de Languedoc attribuée à M. Delisle, le mot de *Lezert* doit être séparé en deux, de sorte que le nom de la riviére sera le Zert, & non Lezert en un mot.

* LEZIGNAN, petite ville de France, en Languedoc. Elle est dans le diocèse de Narbonne, à peu près à l'est de la ville de Narbonne, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

LEZIGNEN. *Cherchez* LUZIGNAN.

LEZIN (Saint) Evêque d'Angers, dans le sixiéme siécle, allié de la famille royale, vint à la Cour l'an 560, s'en retira l'an 580, & fut élu quelques années après Evêque d'Angers. *Le Pape S. Grégoire lui a écrit la lettre 52 du livre 9.* On croit qu'il est mort l'an 6[illegible]. Il fit bâtir à Angers l'église de saint Jean Batiste, où il fut enterré. Il étoit mort le premier novembre; mais la Fête de tous les Saints a fait transférer sa mémoire au 13 février. * *Voyez sa Vie dans Bollandus. Gallia Christiana.* Godeau. Baillet, *Vies des Saints, mois de février.*

LEZOUX, petite ville de France dans la Limagne d'Auvergne, en Latin *Lezovium*. Elle est située entre les riviéres d'Allier & de Dore à deux lieues de Thiers & à quatre de Clermont, en un païs agréable & d'un air fort temperé. Il y a une Eglise Collégiale du titre de S. Pierre, desservie par douze Chanoines. L'Eglise Paroissiale est sous l'invocation de Nôtre-Dame. On y voit encore un Couvent d'Augustins déchaussez, un Monastére de Bernardines & un Hopital. Le territoire produit des grains, des vins, & des bois. Lezoux est une ville fort ancienne & il s'y trouve quantité de médailles, d'urnes & de marbres antiques. *Les fruits du territoire de Lezoux sont en réputation* pour leur bonté & particuliérement les melons. Aux environs de ce lieu sont les châteaux & bourgs de Muel Vicomté, Molescat, la Sarde Baronie, Codeignac, Crottez Commanderie, Fontenille, Ligonne, Beau-bois, la Terrasse, la Forêt de Buillon, Beauregard, gros bourg où est une belle maison à l'Evêque de Clermont, Verrayon, Verdonnet & autres. Tous ces lieux sont remarquables pour la quantité des blez & des vins. * Davity, *Auvergne. Memoires dressez sur les lieux en 1707.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEZUZA, village d'Espagne, situé dans la Castille Nouvelle à quatre lieues d'Alcazar du côté du nord. On prouve par une ancienne inscription trouvée dans ce lieu, qu'il est l'ancienne petite ville des Carpétans, laquelle on nommoit, *Libysosa, Libisoca, Librisona.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LHA. LHE. LHO. LHU. LIA. LIB.

LHARAIS, HARAIS, & ARAIS. *Voyez* LIXE.

* L'HERITIER (Nicolas) Seigneur de Nouvellon & de Villandon, issu d'une noble & ancienne famille de Normandie, Thrésorier du Régiment des Gardes Françoises, Historiographe du Roi, mourut à Paris, au mois d'août 1680. Il servoit dans les Mousquetaires, mais une blessure considérable l'obligea à quitter le service. Il a écrit les Rélations des campagnes de Rocroi en 1643, & de Fribourg en 1644, & de quelques autres campagnes où les Troupes Françoises se sont signalées. Elles sont demeurées en manuscrit. Ses Ouvrages imprimez sont, une Traduction Françoise des *Annales* & des *Histoires des troubles des Païs Bas* par Hugues Grotius. Tableaux Historiques des principaux évenemens de la Monarchie Françoise. Etant encore Mousquetaire, il donna les deux Tragédies intitulées *Hercule Furieux & Clovis*. Il est aussi Auteur d'un *Recueil de Portraits & d'Eloges en vers & en prose.* Il épousa *Françoise* le Clerc, Niéce de M. du-Vair, Garde des Sceaux de France, morte au mois d'août 1704. Il a laissé un fils & une fille qui se sont distinguez par leurs talens. Le fils, nommé *Nicolas*, comme son pére, fut Ecuyer, Historiographe du Roi, & travailla beaucoup sur l'Histoire de France; mais ses Ecrits ne sont pas imprimez. Il est mort à Paris le 17 janvier 1730. La fille fait le sujet de l'article suivant.

* L'HERITIER de VILLANDON (Marie-Jeanne) fille de *Nicolas* l'Héritier dont on vient de parler, naquit à Paris au mois de novembre 1664, & mourut le 24 février 1734, âgée de 69 ans & trois mois. Elle reçut de son pére une éducation qui fit paroître ses talens dans l'âge le plus tendre. L'étude de l'Histoire ancienne & de la moderne, & celle de la Fable furent les jeux de son enfance. Son pére la forma aussi à la Poësie, dans laquelle elle a assez bien réussi. A l'âge de 14 ans elle avoit déja composé avec succès divers petits Ouvrages en ce genre. Ce goût pour les vers ayant une liaison naturelle avec la Musique, elle s'appliqua aussi à cet Art & y excella. Elle avoit la voix belle & on l'entendoit chanter avec plaisir. En 1692, elle remporta le prix de vers au Palinod de Caen. En 1695 & en 1696, elle eut le prix de l'Académie des Lanternistes de Toulouse, & en lui adjugeant le second, cette Académie l'admit dans son Corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune Dame. L'Académie des Ricovrati de Padoue lui fit le même honneur en 1697. M. l'Abbé Mauroy la présenta à S. A. R. Mademoiselle d'Orléans, & l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette Princesse donna lieu à l'Epithalame qu'elle composa dans le tems de son mariage avec le Duc de Lorraine. Marie d'Orléans de Longueville, Duchesse de Nemours, rechercha Mle l'Héritier, & l'engagea à demeurer presque toujours à sa Cour pendant les douze ans qu'elle vécut depuis qu'elle l'eut connue. En mourant elle lui laissa ses Mémoires qu'elle avoit cachez toute sa vie, & Mle l'Héritier les fit paroître en 1709, avec des Notes Historiques, & un Avertissement où elle fait un bel éloge de cette Princesse. En 1710, il s'étoit formé chez cette Demoiselle une Société dont la Littérature & l'amitié faisoient également les liens. On y lisoit souvent des Ouvrages d'esprit, & l'on y avoit presque toujours lieu de remarquer que la critique de Mle l'Héritier étoit aussi judicieuse que fine. Les dix derniéres années de sa vie se passérent dans d'extrêmes souffrances, sans que son courage en ait été abattu. Elle a laissé des Oeuvres posthumes en prose & en vers, & la quantité en peut égaler les piéces qui ont été imprimées de son vivant & qui sont, *le Printems glacé; l'Apothéose de Mlle de Scudery; Erudition enjouée*, trois volumes; *l'Epithalame* fait à l'occasion du mariage du Duc de Lorraine avec S. A. R. Mademoiselle d'Orléans; *Contes du Roi Richard; la Pompe Dauphine; Tombeau de Mgr le Dauphin*, auparavant M. le Duc de Bourgogne; *les Caprices du Destin; l'Avare puni; Traduction des Heroïdes d'Ovide*, seize en vers & cinq en prose. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

L'HOPITAL. *Voyez* HOPITAL (L').

LHUILLIER. *Cherchez* LUILLIER.

LIA ou LEA, fille aînée de Laban, & femme de Jacob, qui aimoit Rachel, cadette de Lia, & avoit servi sept années de suite pour l'avoir en mariage. Au bout de ce tems Laban, qui ne pouvoit souffrir que la seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel; & fit que Jacob, sans le savoir, la prit pour sa femme l'an du monde 2263, & 1752 avant Jesus-Christ. Elle eut six fils de Jacob, Ruben, Simeon, Levi, Juda, Issachar, Zabulon, & une fille nommée *Dina.* * *Genese, ch. 29. & suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l. 1. ch. 18. Cherchez* JACOB.

LIAMON, *il Limone*, en Latin *Limonius fluvius*, riviére de l'Isle de Corse, prend sa source dans un Lac, qui est vers le milieu de l'Isle, & coulant vers le couchant, elle baigne Cruzani, & se décharge dans le Golfe de Ginerca. * Maty, *Diction. Géogr.*

LIAMPO, Cap célébre de la Chine, le plus oriental qui soit dans tout notre continent, tire son nom d'une ville, ainsi nommée dans la province de Chechiang. * Martini, *Atlas Sinicus.*

* LIANCOUR (Roger du Plessis, Duc de) Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, étoit un des hommes de la Cour de son tems le mieux fait. Il passa sa vie dans tous les plaisirs du siécle jusqu'à l'âge de quarante ans. Il avoit épousé à l'âge de 22 ans Jeanne de Schomberg qui en avoit vint. Après 18 ans de mariage, il lui survint une maladie, dont il crut mourir & qui le fit rentrer en lui-même. Sa femme, qui étoit une Dame très-vertueuse, profita de cette circonstance pour le retirer de ses égaremens, & ses remontrances eurent un si heureux succès qu'il mena jusques à sa mort une vie tout à fait exemplaire. Il n'eut d'elle qu'un fils qui fut pére de Mle de la Roche-Guyon qui fut mariée à M. le Prince de Marillac. Ce fils mourut fort jeune & fut tué dans une occasion devant une place assiégée. M. de Liancour mourut à Paris le premier d'août 1674, à l'âge de 76 ans, sept semaines après la mort de sa femme. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* LIANCOUR (Jeanne de Schomberg, Duchesse de) fille de *Henri* de Schomberg, Comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Durtal, &c. Maréchal de France, & de *Françoise* d'Espinay, sœur & héritiére de Charles Marquis d'Espinay, &c. épousa *Roger* du Plessis, Duc de Liancour *dont il est parlé dans l'article precedent.* Ce fut une Dame des plus accomplies de son siécle. Elle eut de la pieté dès la plus tendre jeunesse, & la conserva jusqu'au tombeau. Elle aima avec ardeur les Belles Lettres, les beaux Arts & les Sciences même les plus abstraites. Elle joignoit à ces qualitez une adresse singuliére de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la Peinture & pour les Langues, & une si belle facilité pour la Poësie Françoise que les Maîtres de cet Art n'ont pu refuser leur admiration à plusieurs piéces en ce genre, que l'on trouva après sa mort parmi ses papiers, avec un autre Ecrit que l'on a donné au Public. Cet Ecrit contenoit des avis pour la conduite de sa petite-fille. Ils ont été imprimez à Paris sous le titre de *Reglement donné par une Dame de haute qualité à M. * * * sa petite-fille, pour sa conduite & pour celle de sa maison.* Cette vertueuse Dame mourut le 14 de juin 1674, à Liancour. * *Voyez* le même.

LIANE ou LIANNE, en Latin *Liana, Elna*, riviére du Boulenois en Picardie. Elle baigne Boulogne & se décharge peu après dans la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIASTO, *Lago Liasto* ou *Lico, Porto Lugudani*, en Latin *Lugudone, Lugudonis, Lugudonensium Portus.* C'est un Lac ou un petit Golfe de l'Isle de Sardaigne. Il est à l'embouchure de la petite riviére de Cedro, & au Levant de la ville de Sargano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIAUTUM. *Voyez* LEAOTUNG.

LIBAN, chaîne de montagnes en Syrie, dont le commencement est vers la ville de Tripoli, & le Promontoire appellé par Strabon θεοῦ πρόσωπον, aujourd'hui le Cap Pongre, & la fin au delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déserte. Cette étendue est du Couchant à l'orient, environ sous le 35 degré d'élévation. L'Antiliban, ainsi appellé à cause de sa situation opposée à celle du Liban, est une autre suite de montagnes, qui s'élevent auprès des ruïnes de Sidon, & vont se terminer à d'autres montagnes du païs des Arabes, sous le 24 degré. Chacune de ces montagnes est d'environ cent lieues de circuit, sur une longueur de trente-cinq à quarante lieues, & elles occupent un espace fort vaste dans trois provinces, qu'on appelloit la Syrie propre, la *Cœlesyrie*, & la Phénicie. Elles ont ensemble la Palestine à leur midi; du côté du nord, l'Arménie Mineure; à l'orient, le Diarbek avec partie de l'Arabie déserte; & du côté du couchant, la Mer de Syrie. Une distance presque égale par tout sépare ces deux montagnes, & forme un petit païs extrêmement fertile, qu'on appelloit autrefois la Cœlesyrie, ou Syrie creuse, parce que ce n'est qu'une profonde vallée renfermée presque de toutes parts. Si néanmoins on navigeoit dans la Mer de Syrie, ou qu'on parcourût par terre tout le rivage, on ne s'appercevroit pas de la division qu'on vient de dire; & on croiroit que le Liban & l'Antiliban ne formeroient ensemble qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement seroit à Tripoli; & le dernier terme un peu au delà de Tyr, s'étendant du nord au midi, ce qui vient de leur figure extérieure, qu'on peut comparer à un double triangle, dont les deux bases regardant la mer, & étant presque jointes, ne

laiſſent voir qu'une continuité de montagnes, qui en deſcendant inſenſiblement, forment les divers caps, & les ports de cette mer. Le nom de Liban, qui ſignifie *Blanc*, convient très bien à ces montagnes, à cauſe de l'abondance des neiges qui les couvrent une partie de l'année. Pour en donner une idée plus diſtincte, nous allons dire un mot des diverſes régions du Liban. La première eſt celle qu'on appelle *Giobbet Bſciarrai*, & qui s'éléve à l'orient de la ville de Tripoli. C'eſt dans cette région, qu'on trouve, après une plaine, ſur une colline d'une élevation médiocre, & au pié de la plus haute montagne, les cédres du Liban, qu'on ne trouve nulle part, & dont il n'y a pas plus de vint qui portent fruit: c'eſt là auſſi qu'eſt le monaſtére de Canubin, ſiége du Patriarche des Maronites. L'on y trouve deux bourgs autrefois villes, dont la premiére Bſciarrai, étoit la réſidence d'un Prince Maronite, dont la Maiſon eſt éteinte, & à la place de qui le Bacha de Tripoli nomme un Gouverneur Maronite. Au midi de cette partie du Liban eſt une autre région nommée *Giobbet-Elmneitra*, du nom de *Mneitra*, ville ruïnée. On y trouve, à environ ſept lieues de la forêt des cédres, la ville d'Aqura, qui eſt le ſiége d'un Evêque Maronite. Du côté oppoſé, c'eſt à dire, dans la partie ſeptentrionale du Liban, on compte trois autres régions nommées *Draiè*, *Dannie* & *Accar*. Ces deux derniéres ſont ſéparées l'une de l'autre, par la riviére *Bered* ou *Barid*, c'eſt à dire, froide. Elles ne contiennent rien de conſidérable, & le païs eſt ſec & ſterile, à cauſe de ſon expoſition, & que les montagnes ſont preſque toutes pierreuſes ou pleines de ſable: cependant on y trouve beaucoup de Maronites. En retournant du côté du *midi*, on entre de la région *Elmneitra* dans celles de *Patron* & de *Gebail*, ainſi nommées de deux villes, connues autrefois ſous les noms de *Botrys* & de *Byblis*, qui ſont aſſiſes au pié des montagnes. Ces deux régions ſont très agréables; les terres y ſont bonnes, & bien cultivées: c'eſt encore un Maronite qui y commande ſous l'autorité du Bacha de Tripoli. De la région de *Gebail*, on entre en tirant toujours vers le midi, dans celle du *Keſroan*, que les Européens appellent *Caſtrevent*: c'eſt une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le Liban. Elle eſt bornée à l'orient par le païs de Balbek, au nord par la région de Gébail, au midi par le païs des Druſes, & au couchant par la Mer de Syrie, dont preſque toutes les côtes ſont au pié des montagnes. Le *Nahr Kelb*, ou le fleuve du chien, diviſe toute cette région en deux parties: la premiére qui regarde le ſeptentrion, eſt nommée *Keſroan Gazir*, & tous ſes Habitans ſont Maronites: la ſeconde eſt appellée *Keſroan Bekfaja*: entre les Maronites, il y a des Grecs Melchites. Rien n'égale la fécondité des terres de ce païs, meuriers pour la ſoye, vignobles dont le vin eſt excellent, oliviers gros comme des chênes, prairies, pâturages, blez, & fruits de toute eſpéce. Ce ſont les richeſſes du Keſroan, qui abonde d'ailleurs en gros & en menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. On y trouve un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban, & ces villages ſont ſur des hauteurs, admirablement bien ſituez, avec des vues charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Telle eſt entre autres la ſituation d'*Auguſta*, ſur les confins du Keſroan, & du païs des Druſes, à trois lieues de la mer. C'eſt la demeure du Prince qui eſt le Chef de la nation Maronite, & le Commandant du païs ſous l'autorité de l'Emir des Druſes. Les Jéſuites ont une maiſon dans un beau village du Keſroan, nommé *Antoura*. Le païs des Druſes confine au Keſroan du côté du midi: on lui donne ce nom, parce qu'il n'eſt preſque habité que de ceux de cette nation, & que l'Emir des Druſes y fait ſa réſidence. Ce païs entiérement ſoumis à ce Prince, s'étend du nord au midi depuis la ville de Baruth juſqu'à celle de Tyr, & du Couchant au Levant depuis la Mer Méditerranée juſqu'au territoire de Damas, embraſſant preſque tout le gouvernement du Bacha de Seyde, une partie du Liban, & preſque tout l'Antiliban. Il eſt diviſé en pluſieurs régions particuliéres, dont la plus belle & la plus conſidérable eſt la région de *Schuf* ou du *Chouf*, qui s'éléve au deſſus du territoire de Seyde, entre l'orient & le nord. Cette région eſt renommée par la fineſſe & la bonne qualité de ſes ſoyes, & l'on y trouve preſque tout ce que fournit le Keſroan. Les vins n'y ſont pas ſi bons, & le blé y eſt plus rare; mais en récompenſe il y a de fort beaux cotons, comme dans tout le reſte du païs des Druſes. Les autres régions ſont celles de *Gior*, de *Matn*, de *Scichbar-Elgard*, & de *Wadettein*: cette derniére eſt du Gouvernement de Damas. Chacune eſt gouvernée par un Seigneur Druſe, qui ne reconnoît point d'autre Supérieur que l'Emir de cette nation, lequel fait ſa demeure à *Dair-el-Gamar*, petite ville du païs de Chouf. Après la région de Wadettein à l'orient, ſont deux autres régions du gouvernement de Damas, qui en Arabe ont le nom commun de *Sgif*, c'eſt à dire, *pierreux*: c'eſt ce que les Anciens appelloient la Trachonitide. Ces deux régions s'appellent *Margiiom*, & *Houran*, & ont des Seigneurs Druſes qui y commandent ſous l'autorité de l'Emir. Le terroir y eſt pierreux, aride & ingrat preſque par tout: c'eſt la fin de l'Antiliban. Voici les riviéres qui ont leur ſource dans les montagnes du Liban & de l'Antiliban. L'Oronte, le *Nahr Kibir*, ou la grande riviére, qui paroît être l'*Eleutbere* des Anciens; le *Nahr Abrach*, ou la riviére des Lépreux; le *Nahr-Acrhar*, ou le fleuve rouge; *Albania-Albaride*, ou l'eau froide; le *Nahr-Kadicha*, ou le fleuve ſaint; le *Nahr-Kalb*, ou le fleuve du chien, anciennement *Lycus*; le *Nahr-Bahrath*; le *Nahr-d'Amer*, que les Anciens appelloient *Amyras*, & que les Européens appellent le *fleuve d'amour*; l'*Airle*, appellé par les Européens *la Fumiére*; & le *Kaſemieeh*. On a rangé ces riviéres dans l'ordre où on trouve leurs embouchures, le long de la côte de la Syrie du nord au ſud. Le Chryſorrhoas appellé autrement *Baradi* & le Jourdain, ont leurs ſources dans l'Antiliban. * M. de la Roque, *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*.

Un autre Auteur moderne nous a donné la Deſcription du Mont-Liban en ces termes: " Le Liban eſt la plus haute & la plus grande „ montagne de la Paleſtine. Elle contient environ cent lieues „ en ſon circuit. Elle a un pié dans la Phénicie, un autre dans „ la Syrie. Ses bords ſont arroſez par la Mer Méditerranée du „ côté de l'occident. Elle a la Terre-Sainte au midi, la Méſopotamie à l'orient & l'Armenie au ſeptentrion. Elle eſt compoſée de quatre ceintures de montagnes les unes ſur les autres. „ La premiére eſt extrémement fertile en grains & en fruits. La „ ſeconde eſt pleine de cailloux & d'épines, heriſſée de pointes „ de rochers & tout à fait ſterile; mais elle a tant de fontaines „ que ces ſources contribuent à ſa beauté. La troiſiéme a un „ Printems continuel, l'ombre des arbres toûjours verds, l'émail naturel des fleurs, les bois, les jardins & les vergers remplis de fruits, la font prendre pour un Paradis terreſtre. C'eſt „ auſſi où eſt Eden. La quatriéme eſt moitié verte par les herbes, & moitié blanche à cauſe des neiges qui la couvrent en partie. Elle eſt faite en forme de Croiſſant & inhabitable à cauſe „ de ſa hauteur & de ſon grand froid. Elle a au pié des Cédres, „ fort renommez dans l'Ecriture. Il ſort quatre riviéres du Liban, „ le Jourdain, le Rochan, le Nahar Roſſens, & le Nahar Cadicha. Celui-ci nommé *le Fleuve Saint* eſt le même que Salomon appelle *Puteus aquarum viventium, quæ fluunt cum impetu de Libano.*

LIBANIUS, natif d'Antioche, a été de tous les Sophiſtes de ſon ſiécle, qui étoit le quatriéme de l'Ere Chrétienne, eſtimé le plus éloquent. On appelloit alors Sophiſtes, les Profeſſeurs en Eloquence. Libanius après avoir fait briller la ſienne à Nicomédie, vint à Conſtantinople, dans la penſée qu'on pourroit lui confier l'éducation du Prince Julien, depuis Empereur & Apoſtat. Mais comme il étoit Payen déclaré, on choiſit pour cet emploi Ecébole qui affectoit pour la vraye Religion un zéle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été envoyé pour quelque tems, l'Empereur Conſtance défendit à ce Prince d'aller écouter ce Sophiſte. Ecébole le lui fit même promettre avec ſerment. Julien reſpecta en effet la défenſe de l'Empereur & ſes propres ſermens; mais il ſe faiſoit apporter en ſecret & à grands frais les piéces de Libanius, en ſorte qu'il vint à bout d'en imiter le ſtile beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les Ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien reſſemble à Libanius, mais en beau, & de la maniére qu'un homme de qualité qui parle bien ſans affectation, peut reſſembler à un Rhéteur qui s'étudie à bien parler. Vers l'an 360, Libanius fut Précepteur de S. Baſile & de S. Jean Chryſoſtome, & le premier l'a toujours eſtimé. Il le loue même avec profuſion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une deſquelles il lui demande une Harangue qu'il avoit faite & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorſque Julien fut parvenu à l'Empire il donna ſa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de Préfet du Prétoire que ce Sophiſte refuſa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les deſordres occaſionnez par la diſette, Julien, perſuadé que les Magiſtrats ne faiſoient pas leur devoir, déja irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient pluſieurs fois montrée à ſes volontez, & aigri par les Flateurs, commanda qu'on mit en priſon le Sénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ſes Concitoyens, & un Courtiſan étonné de ſa hardieſſe, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces ménaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'Empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les Sénateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le Sophiſte plaida ſi bien leur cauſe, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la Satyre que cet Empereur compoſa ſous le titre de *Miſopogon*, c'eſt à dire, *l'Ennemi de la barbe*, vrai Manifeſte, & auſſi ſingulier que ſon Auteur. Julien ſoumettoit en effet à la Critique de Libanius, ſes actions & ſes Ecrits. *Libanius*, diſoit-il, *m'aime plus que n'a jamais fait ma mére; il n'eſt point attaché à ma fortune, mais à ma perſonne.* Ce Sophiſte ſe donne lui-même pour un homme ſi deſintéreſſé, qu'au lieu de rien demander à un Prince, de qui il étoit ſûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre préſent. Mais il vouloit être payé de ſon deſintéreſſement par toutes les attentions qu'un ami formaliſte pourroit exiger de ſon égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius ſe tenant ſur la réſerve ne ſe montra point à la Cour. *C'eſt*, dit-il, *que j'étois ſon ami, & nullement ſon Courtiſan.* Un matin l'Empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le Sophiſte dans la foule ſans empreſſement pour la percer. Sur le ſoir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniére aſſez piquante. Libanius répondit ſur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au Palais qu'auparavant. Enfin le Philoſophe Priſcus ménagea une invitation en forme. Libanius eſt mandé. Il vient, & Julien avec un air embaraſſé entre en éclairciſſement, s'excuſe ſur la multitude des affaires, & prie Libanius à diner. Le Sophiſte répondit qu'il ne dinoit point. *Eh bien, nous ſouperons enſemble*, reprit l'Empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius, *je ne ſuis pour aujourd'hui.* *Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir ſouvent.* Libanius répartit, *Je viendrai quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre importun.* L'Empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les viſites, la converſation, les louanges, & les reprimandes de Libanius. L'ayant choiſi pour Panégyriſte au commencement de l'an 363, il applaudit à l'Orateur pendant & après l'action avec des démonſtrations & des tranſports, où l'on eût trouvé de l'in-

de-

décence, quand même il n'eût pas été le sujet du Panégyrique. On croit que ce Rhéteur & les Philosophes, qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la Religion Chrétienne, que ce Prince composoit pendant les longues nuits de l'hiver. Julien, sur le point de quitter Antioche, dit au Sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, *Je vois*, ajouta-t-il, *que son crédit vous rassure; vous comptez me le dégoûter, mais je vous l'enleverai.* A ces mots il l'embrassa d'un œil sec, & partit. Libanius lui a survécu, mais on ignore le tems de sa mort. Il laissa divers Ouvrages dont il ne nous reste qu'une partie. Photius dit, que dans les Harangues qu'il a faites pour s'exercer, il est plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de stile, il gâte la beauté de son naturel, & tombe dans l'obscurité. Il loue ses Epitres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande estime. Nous devons ce qui nous reste de ses Oeuvres aux soins de Frédéric Morel, de Léo Allatius, de Henri de Valois, &c. * Photii *Bibliotheca*, *Cod.* 60. Saint Basile, *in Epist. ad Libanium.* Julien, *dans ses Ouvrages. Vie de l'Empereur Julien*, par le Pére de la Bletterie, de l'Oratoire, en plusieurs endroits, &c.

LIBANOTI, en Latin *Libanotia*, bourg ou village du Royaume de Naples, situé dans la Principauté Citérieure sur la riviére de Sapri, au Levant de Policastro. Libanoti est l'ancienne *Sapris*, petite ville de la Lucanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBANOVA, anciennement *Stagire*, petite ville de la Turquie en Europe, fut autrefois la patrie d'Aristote. Elle est située sur le Golfe de Contessa, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBATION, *Libatio*, cérémonie qui se pratiquoit dans les sacrifices des Payens dans lesquels le Prêtre versoit du vin, du lait, ou quelque autre liqueur, en l'honneur de la Divinité à laquelle il sacrifioit, après en avoir goûté quelque peu. Les Payens faisoient d'ordinaire ces libations dans les entreprises importantes. Les Deputez qu'on envoya à Achille pour le rappeller au secours de sa nation, commencérent avant leur départ à laver leurs mains, à remplir de vin leurs coupes couronnées, & à en verser à terre en l'honneur des Dieux. Ils en firent autant à leur retour. Ces libations étoient ordinaires avant le sommeil. Ulysse après un petit avantage sur les ennemis, se lava dans les eaux de la mer, & vint faire des libations à Minerve. * *Antiquit. Greq. & Rom.*

LIBAVIUS (André) de Hall en Saxe, Médecin de profession, qui florissoit en 1612, a donné au public, *Tres partes Commentariorum Alchymiæ; Tres libri Chymicarum Epistolarum; Quatuor partes singularium; Praxis Alchymiæ; Contemplatio singularis de universitate & originibus rerum conditarum juxta Historiam Hexaëmeri Mosaici instituta, & in septem libros distributa, &c.; Tractatus de Colloquio Ratisbonæ contra Gretserum, anno* 1604. Ses Poësies furent imprimées en 1601. Il se nomme quelquefois *Basile de Varna*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIBAW, petite ville de la Courlande. Elle a un bon port & est située sur la Mer Baltique à trois lieues de la Samogitie & à douze de Goldingen. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette ville fut souvent prise & reprise dans les guerres des Suédois contre la Pologne. Enfin elle fut rendue au Duc de Courlande par la paix d'Oliva de 1660. * *Memoires du tems.*

LIBELLATIQUES. C'est le nom qu'on donna dans la primitive Eglise aux Chrétiens, qui par la crainte de perdre leurs biens, leurs charges, ou leur vie, pendant la persécution, prenoient des Magistrats idolâtres des billets (*Libelli*) qui leur servoient d'attestations, pour justifier qu'ils avoient obéi aux Edits des Empereurs, & sacrifié aux Idoles. Pour les obtenir, ils avoient protesté, ou eux-mêmes en secret, ou par personnes supposées, en présence de ces Magistrats, qu'ils renonçoient à la Foi, ou du moins en prenant ces billets, ils donnoient lieu de le croire. C'est ainsi qu'ils se délivroient par argent, ou par faveur de la loi générale qui vouloit que cette renonciation se fît en public. Leur crime, quoique caché, ne laissoit pas d'être grand; & l'Eglise d'Afrique le jugeant tel ne recevoit à la Communion ceux qui y étoient tombez, qu'après une longue pénitence. Comme elle les obligeoit à des satisfactions très rudes, ils s'adressoient souvent aux Confesseurs & aux Martyrs, c'est à dire, aux Fidéles, qui avoient, ou confessé devant les Juges le nom de Jesus-Christ, ou souffert quelque tourment, qui étoient en prison, ou qui alloient à la mort, pour obtenir par leur intercession la rélaxation des peines ecclésiastiques qui leur restoient à souffrir: ce qui s'appelloit *demander la paix.* L'abus qu'on fit de ces dons de paix, causa un Schisme dans l'Eglise de Carthage, du tems de saint Cyprien. L'onziéme Canon du Concile de Nicée est en partie pour les Libellatiques. * Saint Cyprien, *libro de Lapsis*, *Epist.* 31. 52. 68, *&c.* Baronius, *A. C.* 250. Godeau, *Histoire Eccles.*

LIBELLI (Hyacinthe) né en Ombrie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, où il entra dès l'âge de douze ans, y fit des progrès si étonnans, que n'ayant encore que vint-cinq ans il fut fait Prédicateur général. Il eut ensuite divers emplois importans, fut deux fois Provincial de la province de Rome, & Maître du sacré Palais depuis l'an 1663, jusqu'en 1673, où il fut fait Archevêque d'Avignon. Il gouverna cette église jusqu'en 1684, qui fut l'année de sa mort. Il publia dès l'an 1631, à Rome, un petit Ecrit pour prouver qu'on ne doit point condamner l'opinion de ceux qui soutiennent que l'immortalité de l'ame ne peut être démontrée. En 1644, il donna d'amples Thêses tirées de tous les Conciles Généraux. Il avoit fait aussi un Catalogue des Ecrivains de son Ordre qui n'a pas été imprimé. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* LIBENUS (Jaques) d'Anvers, Jésuite, a publié les Ouvrages suivans, *Tractatus duæ in sacram Historiam Josephi; Panegyricus Beatæ Mariæ Virginis in cœlos receptæ; Panegyricus Catharinæ Virginis Martyris.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

LIBER. C'est une des Epithétes qu'on donne à Bacchus, ou parce qu'il procura la liberté aux villes de la Béotie, ou parce qu'étant estimé le Dieu du vin, il délivre l'esprit d'inquiétude par ce breuvage. Les Médailles Consulaires de la famille Cassia nous donnent les portraits de *Liber* & de *Libera*, comme ils sont nommez dans les anciennes Inscriptions, c'est à dire, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle. Saint Augustin parle ainsi de cette fausse Divinité dans la *Cité de Dieu*, *l.* 7. *ch.* 21. „ Pour les Mystéres de Liber qu'ils font présider aux semences liquides, c'est „ à dire, non seulement à la liqueur des fruits, où le vin tient „ le premier rang, mais aussi aux semences des animaux, j'ai „ de la peine à dire jusqu'à quel excès d'infamie ils sont montez: „ mais il le faut dire néanmoins pour confondre l'orgueilleuse „ stupidité de nos adversaires. Entre les autres choses, que je suis „ obligé d'omettre sur ce sujet, parce qu'il y en a trop, Varron „ dit qu'en certains lieux d'Italie on célébroit des Fêtes de Liber avec tant de licence, que l'on adoroit en son honneur les „ parties honteuses d'un homme, non dans le secret pour épargner la pudeur, mais en public pour faire triompher l'iniquité; car on les mettoit honorablement sur un chariot que l'on „ conduisoit dans la ville, après l'avoir premiérement promené „ par les champs. Mais dans Lavinium il y avoit pour les seules Fêtes de Liber un mois entier, pendant lequel on disoit „ les plus grandes saletez du monde, jusqu'à ce que ce chariot „ eût traversé la place publique, & fût arrivé au lieu que l'on „ avoit destiné pour mettre ce qu'il portoit. Après quoi il falloit que la plus honnête Dame de la ville allât couronner cet „ infame dépôt devant tout le monde. C'est ainsi qu'on prétendoit rendre le Dieu Liber favorable aux semences, & qu'on „ détournoit des terres les charmes & les sortiléges." Quelques Savans ont cru qu'on avoit confondu une partie de l'Histoire de Bacchus avec celle de Moïse. Par exemple, on dit que Bacchus étoit fils du Nil, qu'il étoit d'une rare beauté, qu'il avoit été renfermé dans un coffre, & exposé sur l'eau; qu'il avoit eu deux méres, qu'il étoit né de la cuisse de son pere. Moïse étoit en quelque sorte fils du Nil, ayant été exposé & trouvé sur le fleuve dans une espece de coffre de jonc. Il étoit d'une beauté extraordinaire; il eut pour premiére mére l'épouse d'Amram, & pour seconde mére la fille de Pharaon. On ne douta point quand on le trouva, qu'il ne fût fils d'un Hébreu, & qu'il ne fût sorti de la cuisse selon l'expression de l'Ecriture, *Egressi sunt de femore illius*; mais on ne connoit point sa mére. Bacchus fut élevé par les Nymphes dans les montagnes de Nyse en Arabie; Moïse fut élevé par les soins de la fille de Pharaon dans le païs de Gessen ou Goscen qui est entre l'Egypte & la Phénicie de même que les montagnes de Nyse. Le premier fit de grandes conquêtes & entreprit de grands voyages; il avoit des Bacchantes dans son armée; il s'avança jusqu'aux Indes, & pendant qu'il étoit dans la lumiére, les Indiens étoient dans les ténébres. Moïse fut à la tête des hommes & des femmes de son peuple dans l'Arabie, autour du Mont Sinaï; ce païs est quelquefois nommé les Indes. Les Bacchantes qui accompagnoient Bacchus, avec leurs cymbales & leurs tambours, marquent fort bien les femmes Israëlites, qui au sortir de la Mer Rouge se mirent à danser & à jouer de ces instrumens. On sait que les Egyptiens furent dans des ténébres palpables pendant trois jours, au lieu que dans la terre de Gessen où les Israëlites étoient, on jouissoit d'une claire lumiére. On dit que Bacchus passa à pié sec les fleuves d'Oronte & d'Hydaspe, après les avoir frappez avec son thyrse, que son bâton de lierre avoit rampé, lorsqu'il l'eut jetté à terre, que les Bacchantes qui accompagnoient ce Dieu firent sortir l'eau d'un rocher, en le frappant avec le thyrse: on ajoute qu'on voyoit couler des ruisseaux de vin, de lait & de miel par tout où elles passérent. Tout cela convient tellement à Moïse, qu'il est impossible de ne l'y pas reconnoître. Le Dieu Liber se revêtoit d'habits somptueux; il se serroit la tête d'un ruban. Il est quelquefois représenté avec des cornes; il donna l'exemption de toutes les charges à ceux qui s'appliquoient à la Musique; il est nommé Législateur, son âne lui parla. Voilà encore des traits de ressemblance tirez de l'Histoire Sainte, & appliquez à Bacchus. Moïse avoit sur la face des rayons, que l'Ecriture appelle des cornes. Il accorda de grands priviléges aux Prêtres & aux Lévites occupez à servir le Seigneur, & à chanter ses louanges. L'ânesse qui parla à Balaam, & les ornemens magnifiques d'Aaron, ne regardent Moïse que comme Législateur & Historien sacré. On peut voir ces choses traitées plus au long dans Vossius, Bochart, Huet, &c. Les Payens ont accusé les Juifs d'adorer Bacchus. Tacite parle de cette accusation: elle étoit fondée, *dit-il*, sur ce que les Prêtres Hébreux jouoient des instrumens de Musique, de la flûte & du tambour, & qu'ils se couronnoient de lierre: & parce qu'on avoit trouvé dans leur temple une vigne d'or, on crut qu'ils adoroient le Dieu Bacchus. Mais, *ajoute-t-il*, les loix & les mœurs des Juifs sont trop éloignées du génie de Bacchus. Ce Dieu aime la joye & la bonne chére, & les Juifs vivent d'une maniére vile, absurde & sordide. *Quippe Liber festos lætosque ritus instituit; Judæorum mos absurdus, sordidusque.* Ce qu'il dit des Prêtres des Juifs, qui se couronnoient de lierre est sans fondement. La vigne d'or qu'on voyoit dans le temple, étoit un présent qu'on y avoit fait, & qui n'avoit aucun rapport à la Religion des Juifs. Ce prétendu culte de Bacchus est aussi réel, que celui d'un âne, que les mêmes Payens imputoient aux Juifs. Antiochus Epiphanes, Roi de Syrie, ayant résolu de faire abandonner aux Juifs la Loi du Seigneur, leur fit une rude persécution, & le jour qu'on célébroit la Fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les rues couronnez de lierre en l'honneur de ce faux Dieu. Le Grec porte à la lettre, qu'on les contraignoit de suivre la marche, ou la procession de Dionysius, ou

de Bacchus, ayant du lierre, ou sur la tête ou dans les mains, c'est à dire, portant des couronnes de lierre, ou des thyrses qui sont des bâtons enveloppez de lierre. Nicanor un des Généraux d'Antiochus les menaçoit, s'ils ne lui livroient Judas Maccabée, de renverser leur temple & d'en ériger à sa place un consacré à Bacchus. Ptolomée Philopator, Roi d'Egypte, ayant pris la cruelle résolution d'exterminer de ses Etats les Juifs, qui ne voudroient pas renoncer à la Religion de leurs Péres, après les avoir auparavant dépouillez de leurs priviléges dont ils jouissoient comme Bourgeois d'Alexandrie, leur fit imprimer avec un fer chaud, la feuille de lierre, qui est la marque de la consécration à Bacchus. On dit que ce Prince s'étoit fait imprimer à lui-même la feuille de lierre, comme on faisoit aux Prêtres de la Grande Déesse. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

LIBE'RALIS. *Cherchez* ANTOINE LIBE'RALIS.

LIBE'RALIS, l'un des Capitaines des Gardes de Tite Vespasien, à qui ce Prince ordonna de faire en sorte que les Soldats éteignissent le feu du temple de Jérusalem, & de frapper à coups de bâton ceux qui refuseroient d'obéir. Mais il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les Soldats étant sourds à toutes ses menaces. * Joséphe, *Guerre des Juifs contre les Romains, l. 6. ch. 26.*

LIBE'RALITE', *Liberalitas*, Divinité honorée par les Romains, & souvent comme une vertu pratiquée par les Empereurs, sur tout par César Auguste, comme le disent Suétone & Tacite. *Congiarium populo, donativum Militibus dedit*; il donnoit le congiaire au peuple, qui étoit de petits sesterces, & le donatif aux Soldats, qui étoit pareille somme de deniers. Marc-Auréle fit frapper des médailles, où est gravée la figure de la Libéralité en Dame Romaine, vêtue d'une robe longue, qui tient de la main droite une tessére: on lit à l'entour LIBERALITAS AUGUSTI. Sur les médailles d'Adrien & d'Alexandre *Severe*, on voit l'Empereur élevé sur une petite estrade & assis, qui fait signe à un homme qui est à ses piez, de donner la somme de deniers qui est marquée par des points sur les côtez de l'estrade, ayant à ses côtez la Libéralité debout, qui a une tessére à la main. Cela se trouve sur les médailles de presque tous les Empereurs. * *Hist. Aug.*

LIBE'RAT (Saint) Abbé du monastére de Capse, dans la province Byzacéne en Afrique au cinquiéme siécle, fut arrêté pendant la persécution de Hunneric, avec Boniface Diacre, Serf & Rustique Soudiacres, Rogat, Septime & Maxime Moines. N'ayant pas voulu renoncer à la Foi orthodoxe, ils furent renfermez dans une étroite prison, où néanmoins la charité industrieuse des Fidéles trouva moyen de les assister. Hunneric en étant averti les fit mettre sur une barque pleine de fagots, auxquels on mit le feu en lançant la barque en mer; mais le feu s'éteignit. Alors ce Prince cruel ordonna qu'on les assommât: ce qui fut exécuté, & les corps des saints Martyrs furent jettez à la mer. Les flots les rejettérent sur le rivage, où le Clergé Catholique les vint prendre pour les enterrer. Ces Saints souffrirent le martyre l'an 483, le deuxiéme de juillet. Cependant on ne fait mémoire d'eux qu'au 17 août. * Victor de Vite, *de Persecutione Vandalica*. Ruinart, *Acta Martyr. Sincera*. Baillet, *Vies des Saints, au 17 d'août*. Goujet, *Vies des Saints*, chez Lottin, 1730.

LIBE'RAT, Médecin en Afrique, y souffrit le martyre pour la Foi Catholique, dans le cinquiéme siécle sous le Roi Hunneric. Les Ariens enlevoient alors les enfans des Catholiques pour les batiser. Les deux fils de Libérat furent du nombre, & Libérat fut mis en prison avec sa femme. On ne sait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis; mais ils sont mis au rang des Martyrs avec leurs enfans, au 23 de mars. * Victor de Vite, *l. 5. ch. 6.* Henschenius. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

LIBE'RAT, Diacre de l'église de Carthage dans le sixiéme siécle, fut envoyé avec deux Evêques, à Rome, par les Péres du Concile de Carthage, tenu l'an 535, & fut employé en diverses autres affaires importantes. Il composa un Ouvrage intitulé, *Breviarium de causa Nestorii & Eutychetis capitibus viginti quatuor comprehensum.* Il commence son Histoire à l'ordination de Nestorius, & finit au cinquiéme Concile, c'est à dire, l'an 553. Cependant elle n'a été achevée qu'en 560. Libérat étoit un défenseur des trois Chapitres. Son Ouvrage a été donné au public l'an 1675, par le Pére Garnier. Libérat avoue qu'il l'entreprit étant de retour des voyages qu'il avoit faits, & qu'il l'avoit recueilli de l'Histoire de l'Eglise, traduite de Grec en Latin, des Actes des Conciles, des Epîtres des saints Péres, des Mémoires qu'on lui avoit fournis, & de ce que plusieurs personnes dignes de foi lui avoient raconté. * Baronius, *A. C.* 535 & 538. Bellarmin, *de Script. Eccles. & in Controv. l. 4. de Pont. Rom. c. 10.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 20.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

LIBERGE (Marin) sçavant Jurisconsulte & Historien, né à Bélon-le-Trichard, au diocése du Mans, étoit Professeur en Droit à Poitiers, lors du siége de cette ville, en 1569. Il a écrit l'Histoire de ce siége, sous ce titre, *Ample Discours de ce qui s'est fait & passé au siége de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen, 1569, *in octavo.* Ce Discours est daté du onziéme de septembre de cette même année, & signé, M. Lib. c'est à dire, Marin Liberge. Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers *in quarto*, avec *les Epitaphes Latines & Françoises de quelques-uns des occis*, à Rouen, *in douze*, 1625. L'Université d'Angers ayant appellé l'Auteur, il y professa le Droit avec un grand applaudissement; mais au lieu de donner ses propres cahiers, il se contentoit d'expliquer Cujas. Il s'étoit acquis une telle estime à Angers, qu'il y appaisa deux fois les séditions du peuple, au commencement de la Ligue. Sa présence seule calmoit la revolte. Le Maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit Echevin perpétuel, lorsqu'il eut réduit la ville sous l'obéissance du Roi, quoiqu'il changeât tous les autres Officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'Echevin, que Liberge harangua Henri IV, lorsque ce Prince passa par Angers en 1595, pour porter le dernier coup à la Ligue, par le traité qu'il fit avec le Duc de Mercœur, de la Maison de Lorraine, & qui fut scéllé par le mariage de la fille de ce Prince avec César, Duc de Vendôme, fils naturel du Roi. Henri IV fut si charmé du Discours de Liberge & des belles maniéres de l'Orateur, qu'il l'embrassa, le loua publiquement, répondit à tous les points de sa Harangue, & donna à l'Université d'Angers le droit d'appetissement des pintes, pour servir de gages aux Professeurs de Droit. Elle jouit encore de ce privilége. On a encore de Liberge une longue mais belle Epître à Guy de Lerrat, Lieutenant-Général d'Angers, à la tête des Harangues de ce Magistrat. On croit aussi qu'il fut un des Députez aux Etats de Blois, & qu'il composa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vues qu'il proposa depuis à Henri IV, pour fournir aux gages des Professeurs de Droit. Liberge mourut en 1599, & fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Angers. * *Mémoires manuscrits.* Le Long, *Biblioth. de la France, p. 401.* Il met la mort de Liberge en 1621, ce qui fait une erreur de 21 ans.

* LIBE'RIEN, fut un des Compagnons de Justin le Philosophe dans le martyre. * Théodori Ruinarti *Acta Sincera.*

LIBE'RIUS, Pape, Romain de naissance, fut élevé après Jules I, sur le Siége de saint Pierre au mois de mai de l'an 352. Les Evêques Ariens avoient écrit à Jules, peu de tems avant sa mort, une lettre par laquelle ils lui demandoient sa communion, & chargeoient saint Athanase de calomnies atroces. Libérius à son avénement au Pontificat, voulant travailler à la réunion de l'Eglise, lui envoya Paul, Luce & Elien pour le citer à Rome, afin qu'on y jugeât son affaire selon la Discipline de l'Eglise, le menaçant en cas de refus, de le séparer de sa communion. Mais il ne passa pas apparemment jusques-là, ou s'il le fit, comme il le semble dire dans sa lettre rapportée par saint Hilaire, que le Cardinal Baronius croit supposée, celle des Prélats d'Egypte, assemblez au nombre de soixante, justifia avantageusement leur Métropolitain, & lui fit changer d'avis. Dans la suite il envoya, l'an 353, Vincent, Evêque de Capoue, Marcel & quelques autres à Arles, où l'Empereur Constance étoit occupé dans une assemblée d'Ariens qu'il favorisoit. Ces Légats demandérent un Concile à Aquilée, & la condamnation d'Arius; mais Vincent n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, souscrivit à la condamnation de saint Athanase. La crainte eut plus de pouvoir sur son esprit, que ses raisons n'avoient eu de force sur celui des Hérétiques. Il tomba avec les autres dans cette dissimulation, comme l'appellent Libérius & saint Hilaire; & par sa chûte il accabla le Pape d'une douleur si sensible, qu'il ne souhaitoit plus rien que de mourir pour JESUS CHRIST, de peur de passer pour le dernier des calomniateurs. Pour tâcher d'apporter quelque remède à ces maux, il envoya de nouveaux Légats à Constance, lui écrivit fortement, & lui demanda un Concile. On le lui accorda, & il fut assemblé à Milan l'an 355; mais il se trompa dans le succès qu'il s'en étoit promis, & ce qu'il avoit procuré avec tant d'empressement, comme le remède de tous les maux dont l'Eglise étoit affligée depuis tant d'années, ne fut qu'un redoublement d'affliction. En effet que pouvoit-on espérer d'une assemblée où un Arien présidoit, & où des Soldats gardoient la porte? Les Prélats orthodoxes furent envoyez en exil, & le Pape compatissant à leurs afflictions, leur écrivit une lettre pour les consoler dans leur bannissement. Constance croyant qu'il lui manquoit quelque chose, envoya tenter Libérius pour tâcher de le corrompre; mais ce fut en vain. Cela l'obligea de le faire venir à Milan. Pour exécuter ses ordres, il fallut enlever le Pape de nuit & avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit passionnément. L'Empereur s'efforça d'attirer Libérius à son parti; & voyant, après lui avoir donné trois jours pour y penser, que c'étoit inutilement qu'on le sollicitoit de souscrire à la condamnation de saint Athanase, il l'envoya l'an 355 en exil à Berée, ville de Thrace. Aussi-tôt après, les Ariens mirent Félix sur le Siége Pontifical, & pendant l'exil de Libérius s'assemblérent à Sirmich, où ils publiérent une Confession de Foi, à laquelle ils ajoûtérent divers Anathêmes, pour se montrer tout à fait Catholiques. Rien ne pouvoit rendre suspecte cette Confession de Foi, sinon l'omission du mot *consubstantiel.* Mais à peine fut-elle sortie de leurs mains, que se repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu, ils en composérent une seconde, contraire à la première, & tout à fait hérétique. Le Pape étoit cependant en exil depuis deux ans. Ses ennemis augmentérent ses maux, en le privant de la consolation qu'il avoit tirée jusqu'alors de ses Ecclésiastiques, que le Commissaire Vénére lui ôta. On le fit tomber de l'ennui & de la tristesse dans la peur, par les menaces qu'on lui fit de lui ôter même la vie: de sorte que cet Evêque qui avoit résisté à un Empereur en colére, ne put souffrir la longueur de son exil, ni vaincre le chagrin qui le dévoroit. La jalousie de voir Félix sur son Siége, & l'amour de la louange des hommes, fut à son égard, comme dit Baronius, ce que Dalila avoit été à Samson pour lui ôter sa force & son courage; & ces deux violentes passions le réduisirent au triste état de rendre honteusement les armes à ses adversaires. En effet, il souscrivit, l'an 357, à la condamnation de saint Athanase, & à la Confession de Foi qu'ils lui présentérent. Le Cardinal Baronius soutient que c'étoit la premiére de celles qu'on fit à Sirmich, & qui pouvoit recevoir un sens Catholique. D'autres assurent que ce fut la seconde, qui étoit tout à fait hérétique. Aussi-tôt après, il écrivit aux Evêques d'Orient, pour avertir qu'il avoit approuvé la condamnation de saint Athanase, & reçu la Confession de Foi de Sirmich. Il s'adressa aux principaux Chefs des Ariens, pour employer leur faveur auprès de l'Empereur;

il donna la paix à d'autres; & se servit de termes tout à fait indignes d'un Pape. Ces démarches furent trouvées si étranges par saint Hilaire de Poitiers, que dans la chaleur de son zéle, il s'écria *Anathema tibi, Liberi; Anathême à vous, Liberius.* Il est vrai que le Cardinal Baronius croit que ces paroles ne sont pas de lui, & qu'elles ont été ajoûtées par quelque Copiste qui les a insérées dans le texte de l'Epître du Pape aux Orientaux: mais on ne peut nier que ces derniers ne fussent Hérétiques, & qu'en ce tems là condamner saint Athanase, ne fût condamner la Foi Catholique. L'an 358, Constance renvoya Libérius à Rome, où il fut reconnu pour le seul Evêque de Rome légitime. Libérius répara sa faute, revint à soi, & témoigna un grand zéle pour la défense de l'Eglise. Il condamna la Confession de Foi de Rimini, & écrivit à saint Athanase pour se réconcilier avec lui. Quoique nous ne puissions pas excuser sa foiblesse, il paroît qu'il manqua seulement de courage, pour fournir une carriére dans laquelle il étoit entré avec fermeté. Il mourut le 24 septembre de l'an 366, selon le témoignage de la Chronique de saint Jérome & de Marcellin, quoique le Cardinal Baronius ne mette cette mort qu'en 367. Il orna de marbre le sépulchre de sainte Agnès, & bâtit une église qu'on prétend être celle que l'on appelle aujourd'hui *sainte Marie Majeure.* Ce Pape s'étoit relevé si heureusement de sa chûte, que l'Eglise n'a pas laissé d'avoir de la vénération pour sa mémoire, & que les Péres Grecs & Latins en ont parlé honorablement après sa mort. Saint Epiphane le qualifie de *bienheureux*, & saint Basile de *très-heureux*; saint Ambroise l'appelle *Evêque d'heureuse & sainte mémoire*, & rapporte un fort beau Discours que ce Pape fit publiquement à Marcelline sa sœur, en lui donnant le voile de virginité le jour de Noël dans l'église de saint Pierre. Le nom de Libérius se trouve encore dans les additions des Martyrologes de Béde & d'Usuard, & même dans celui que Vandelbert a écrit en vers, & que D. Luc d'Acheri rapporte dans son Recueil intitulé *Spicilegium.* DAMASE I. lui succeda. * Saint Athanase, *Epist. ad Solit. Apol.* 1. *&c.* Saint Hilaire, *in Fragm.* Saint Epiphane, *Hær.* 75. *c.* 2. Saint Basile, *Epist.* 74. Saint Ambroise, *de Virgin. l.* 2. S. Jérôme & Marcellin, *in Chron.* Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Anastase. Onuphre. Ciaconius. Platine & Du Chêne, *in Vita Liberii.* Baronius, *A. C.* 352. 353 *& suiv.* Godeau, *in Hist. Eccl.* Herman, *Vie de saint Athanase*, *l.* 7. 8. *& suiv.* D. Luc d'Acheri, *in Spicil. tome* 5. *p.* 334.

* LIBERIUS, Préfet du Prétoire sous l'Empereur Honorius, l'an 412. * Jacobi Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theodos.*

LIBERTAT (Pierre) s'est rendu illustre dans l'Histoire par le zéle & la fidélité qu'il fit paroître pour le Roi Henri IV. Ce fut lui qui réduisit la ville de Marseille sous l'obéïssance de ce Prince, malgré la perfidie des Rebelles: c'est pourquoi les Marseillois lui érigérent une statue, & font encore célébrer aujourd'hui un service solemnel en corps de ville, afin d'honorer sa mémoire. * Soleri, *Hist. de Marseille.*

LIBERTE', fut révérée comme une Déesse par les Romains, qui lui bâtirent un temple à Rome. Les Grecs l'avoient aussi en singuliere vénération, & l'invoquoient sous le nom d'*Eleutheria.* Elle étoit représentée par une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre de la main droite, un bonnet de l'autre, & ayant un chat près d'elle. Dans les médailles anciennes, on la voit avec une massue dans une main & un bonnet dans l'autre, & pour inscription *Libertas Augusti ex S. C.* comme il paroît dans une médaille d'Antonin *Elagabale*, où est ajouté un joug rompu avec un soleil, pour marquer que cet Empereur en étoit Grand-Prêtre. * Cicéron, *Oratio pro Domo sua.* Ripa, *Iconologia.* Angeloni, *Hist. Aug. p.* 268.

LIBERTINS, on prétend que c'étoit une certaine Secte de Juifs qui descendoient de ceux que Pompée & les autres Généraux Romains, comme Gabinius, Sosius, & d'autres, avoient emmenez captifs à Rome, & qui avoient ensuite recouvré leur liberté. Leurs enfans s'appelloient *Affranchis*, *Libertini.* Les autres Juifs qui n'avoient jamais été Esclaves, ne les vouloient point recevoir dans leurs Synagogues ou assemblées, comme étant immondes & profanes. Ce rebut les obligea de faire une Secte à part. Ce furent eux qui disputérent contre saint Etienne, & qui furent cause de sa mort. Oecumenius, Gagneius, Hugo de Lira, entendent par ces *Libertins* ou *Affranchis*, certain peuple qui habitoit un païs entre Cyréne & l'Egypte. Ils se fondent sur ce que ce mot *Libertinus* n'est pas Grec, & ne signifie pas en cet endroit un Affranchi, mais un Egyptien, qui est un nom ou de Secte ou de peuple. C'est aussi le sentiment de Pasor, dans son Dictionnaire des mots Grecs du Nouveau Testament. Mais Hammond croit que ces *Libertins* sont des Juifs qui avoient été faits Citoyens Romains, ou qui étoient nez de péres Juifs dans une ville qui avoit droit de Bourgeoisie Romaine, comme étoit Tarse d'où étoit saint Paul, qui fut un de ceux qui procurérent la mort de S. Etienne. * *Act.*, *ch.* 6. *v.* 9. *& ch.* 7. *v.* 58.

LIBERTINS, Secte d'Hérétiques, avoient pour Chefs Quintin, Tailleur d'habits, Picard de nation, & Copin, qui répandirent environ l'an 1525, leurs Erreurs dans la Hollande, & dans le Brabant. Entre autres blasphêmes ils disoient que tout ce qui semble être fait par les hommes, est fait par cet esprit unique de Dieu, qui opére tout en tous; & de là ils concluoient qu'il ne faut pas reprendre les personnes qui tomboient dans les crimes les plus honteux, puisque tout vient de Dieu. Ils ajoûtoient, que vivre sans scrupule, c'étoit revenir dans l'état d'innocence, & que la pénitence ne consiste qu'à professer qu'on n'a point fait de mal. JESUS-CHRIST selon ces Blasphémateurs, n'étoit qu'un composé de l'Esprit de Dieu & de l'opinion. C'est pour cela qu'ils se moquoient de l'Ecriture, & qu'ils permettoient de se dire Catholiques parmi les Catholiques, & Luthériens parmi les Luthériens. * Pratéole ou Dupreau, *V. Quint. & Libert.* Bellarmin, *de Statu peccati*, *l.* 2. Florimond de Raymond, *de Origin. Hæres. l.* 1. *c.* 16. *num.* 4. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 14. Gautier, *Chron. sæc. XVI. c.* 6. Gérard Brandt dans son Histoire de la Réformation, parle d'une Secte de Libertins sous l'année 1555. C'étoient, *dit-il*, des Gens qui faisoient peu de cas du culte divin & du Ministére. Ils ne fréquentoient des églises que par des raisons d'intérêt. Toutes les Religions leur paroissoient indifférentes, & ils suivoient le parti le plus fort. L'Eglise Romaine étoit alors remplie de ces sortes de Gens. Ces Hypocrites étoient les plus grands ennemis de ceux qui souffroient le martyre pour la Foi. Henri-Antoine Vander Heiden compte parmi ces Libertins, Balthasar, Prieur des Dominicains à Anvers. Calvin, Béze & Pierre Viret parlent souvent de la Secte des Libertins. Calvin exhortoit fortement les Protestans de France à sortir du Royaume, & il se plaint de ce que les Libertins répondoient, *eh quoi! ne sauroit-on aller de Paris en Paradis sans passer par Genéve.*

LIBERTUS AQUILONIUS. *Voyez* AQUILONIUS (Libertus).

LIBERTUS FROMUNDUS. *Voyez* FROIDMONT.

LIBETHRA, ville de Gréce dans la Magnésie, est célébre dans les Poëtes, parce qu'elle étoit particuliérement consacrée aux Muses, nommées pour ce sujet *Libethrides.* Témoin Virgile, *Eclogue* 7. *v.* 21.

Nymphæ, noster amor, Libethrides ———

Méla, *l.* 2. est de ce sentiment; mais Strabon dit que ce nom leur fut donné de *Libethrus*, montagne de Thrace, qui a été sous la domination des Macédoniens, & où il y avoit un antre consacré aux Muses. Quelques Auteurs mettent près du Mont-Olympe une ville de ce nom, qui fut renversée par le débordement d'un torrent, l'Oracle ayant prédit la perte de tous les Libethriens, lorsque le Soleil auroit regardé les os d'Orphée. Ils reposoient sous une colomne près de ce lieu-là, & une grande foule de peuple s'y étant rendue pour ouïr le chant d'un Berger, qui charmoit tout le monde par la douceur de sa voix; cette colomne ébranlée tomba par terre, & découvrit les os d'Orphée. Le même jour le torrent de Sys s'étant extraordinairement enflé, renversa la ville, où tous les Habitans furent ou noyez ou accablez sous les ruines de leurs maisons. * Cælius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 22. On tient qu'ils étoient ennemis de la Musique, & qu'ayant tué Orphée, ils en furent ainsi châtiez.

LIBIE, fille d'Epaphus. *Voyez* LIBYE.

LIBIE, contrée d'Afrique. *Voyez* LIBYE.

LIBITINE, Déesse du Paganisme, avoit un temple à Rome, où l'on gardoit tout ce qui servoit aux funerailles des Morts. Il y avoit des hommes appellez *Libitinaires*, ausquels on s'adressoit pour acheter ou pour prendre à louage toutes les choses nécessaires aux pompes funébres. L'argent même qu'il en coûtoit pour faire cette dépense, s'appelloit aussi *Libitine*; & nous voyons dans la 30 Ode du troisiéme livre d'Horace que l'on donnoit encore le nom de Libitine à cette espéce de lit dans lequel on portoit les corps morts, parce qu'il étoit fourni par les Libitinaires. Plutarque dit que cette Déesse étoit crue par quelques-uns la même que Proserpine, Reine des Enfers, qui avoit intendance sur tout l'équipage de la mort; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus, & tiroient le nom de Libitine, du mot *libitum*, ou de *libido* qui veut dire *plaisir.* Plutarque qui est lui-même de ce dernier sentiment, donne une raison apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Vénus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, *dit-il*, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la sortie de ce monde n'est pas bien éloignée de l'entrée puisque la même Déesse qui présidoit à ce qui donne la vie, présidoit aussi à ce qui accompagne la mort. * Plutarque, *in Numa*, *& in Problem. Rom.* Tite-Live, *l.* 4. Suétone, *in Nerone.* Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 2. *Ex.* 10. Horace, *Carminum*, *l.* 3. *Ode* 30. *v.* 7.

* LIBMUL, LIBMHUL, LIBMUHL, ou LIEBEMUHL, petite ville de la Prusse Ducale dans la Pomésanie, au sud-sud-ouest de Konigsberg dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

LIBNA. *Voyez* LEBNA.

* LIBNA ou LABANA, ville de la Tribu de Juda. * *Josue*, *ch.* 15. *v.* 42.

* LIBNI ou LEBNI, fils aîné de Gerson, de la Tribu de Lévi. Il donna son nom à la famille des Libnites. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 18.

LIBOCHOWITZ. *Voyez* LIBOSCHOWITZ.

LIBOIRE (Saint) en Latin *Liborius*, Evêque du Mans, dans le cinquiéme siécle. * *Anonym. apud Surium.* *Gallia Christ.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 23 *de juillet.*

LIBOLO, contrée d'Afrique, qui a celle de Quisama au nord, le Royaume de Monomotapa au Levant, *Rio longo*, & les Etats de Borguela au midi. Elle est divisée en diverses Seigneuries dont les Habitans sont Sujets des Portugais. Ce païs est propre au bétail, & il y a quantité de miel. On y trouve les mêmes bêtes farouches que dans le Royaume d'Angola. C'est le même climat & le même terroir. Cette contrée en dépend, & on y trouve des mines d'argent & d'autres métaux. On y commerce en ivoire, en civette & en Esclaves. C'est un peuple courageux & robuste, adroit à tirer de l'arc & à chasser. Il y a beaucoup d'Idolâtres à convertir. Ils adorent le Soleil, la Lune & les serpens, & se laissent entraîner à des superstitions ridicules, quoique le Christianisme soit florissant dans le Royaume d'Angola où les Portugais sont maîtres. Les Habitans de Libolo préférent à l'or & à l'argent, de petites coquilles, de couleur grise qu'on apporte des environs de l'Isle de Lovando. Elles y sont rares, & l'on s'en sert au lieu de monnoye pour la nécessité du commer-

merce. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LIBON (Scribonius) Citoyen Romain, fit bâtir le premier à Rome un Bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde & découvert, que l'on appelloit en Latin *Puteal*. * Ciceron, *l. Orat. pro Sextio.* Horace, *Epistolarum l.* 1. *Epist.* 19. *v.* 8. *Fragment de Pompeius Festus.*

LIBON, Consul avec Fabius Chilon, l'an 956 de Rome.

LIBON, parent de Marc-Auréle, que cet Empereur envoya en Syrie avec Lucius Vérus, pour lui servir de Gouverneur. * Capitolinus, *in Vero.*

LIBON, excellent Architecte de l'Elide dans le Péloponnése, vivoit sous la LXXX Olympiade, & vers l'an 460 avant Jesus-Christ. Il bâtit près de Pise en Gréce le fameux temple de Jupiter, auprès duquel on célébroit les Jeux Olympiques. Cet édifice dont Pausanias fait la description, étoit environné de quantité de colomnes, & couvert de petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, dont l'usage avoit été inventé par Byzas. * Pausanias, *Eliacorum part. prior.* ou *l.* 5.

* LIBOSCHOWITZ, ville de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris ou Leitomeritz. Elle est à peu près au sud de la ville de Leutmaris, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est située sur la rive gauche de l'Eger.

LIBOURNE, ville de France dans la Guienne, à l'embouchure de la Lisle dans la Dordogne, à sept lieues de Bourdeaux vers le Levant. Libourne est une ville assez agréable, on y fait beaucoup de commerce, parce que le flux de la mer y porte d'assez gros navires : il y a Presidial & Sénéchaussée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIBRES. On donna ce nom à des Hérétiques, qui dans le XVI siécle suivoient les erreurs des Anabaptistes, & prenoient ce nom de *Libres*, pour secouer le joug du gouvernement ecclésiastique & séculier. Ils avoient des femmes en commun, & appelloient spirituels les mariages contractez entre un frére & une sœur, défendant aux femmes d'obéir à leurs maris, lorsqu'ils n'étoient pas de leur Secte. Ils se croyoient impeccables après le batême; parce que, selon eux, il n'y avoit que la chair qui péchât ; & en ce sens ils se nommoient *les hommes divinisez*. * Prateole. Gaultier. *Chron. siec. XVI. c.* 10.

* LIBSTADT ou LIEBESTADT, petite ville de la Prusse Ducale dans la Pomésanie sur les confins de la Wermelande, au sud-sud-ouest de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ seize lieues.

LIBURNIE, est l'ancien nom d'un païs, qui s'étendoit le long de la Mer Adriatique depuis l'Arsia où finissoit l'Istrie, jusqu'à la Cetina, autrefois *Titius*, qui la séparoit de la Dalmatie. Une ligne tirée des sources de l'Arsia à celles du Kulp la séparoit de la Pannonie au nord, & elle en étoit encore séparée à l'occident, par une chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à la source de l'Onn ; de sorte qu'elle étoit toute sous les 32, 33 & 34 degrés de longitude, entre le 44 & le 45 de latitude. On nomme divers peuples anciens, qui ont habité la Liburnie ; les plus considérables, appellez Iapydes, occupoient toutes les côtes depuis l'Arsia jusqu'au Tedan appellé présentement Zermagna : les autres étoient les Mentores, les Himani, les Encheleæ, les Buni, les Peucetiæ, les Lacinienses, les Stulpini, les Burnistæ, les Olbonoi, ou Arbonnois. Quelques-uns de ces peuples ne subsistoient plus lorsqu'Auguste conquit la Liburnie. On croit avec beaucoup de fondement, qu'elle a été pendant quelque tems soumise aux Rois d'Illyrie, & l'on n'en pourroit douter, s'il étoit vrai que lorsque les Romains commencérent à y porter leurs armes, *Teuta*, veuve du Roi *Agron*, y commandoit. On dit, que cette Reine fit mourir les Ambassadeurs, l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. & qu'ils s'en vangérent, en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus considérables d'entre eux, qui furent condamnez à la mort ; mais Appien qui parle le plus au long de cet évenement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut assurer, c'est que cette province étoit indépendante soixante ans aprés, quand le Royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en aquirent quelques places sur les côtes avant qu'Auguste commençât à régner, puisqu'on parle de la flotte Liburnique de Pompée : mais ce Prince la soumit toute entiére, & ce fut lui qui envoya une Colonie à Zara. Scardonne, qui est ruïnée, devint alors la capitale de la province : c'étoit dans cette ville que les Magistrats Romains tenoient leur jurisdiction : il y en avoit d'autres qui jouissoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie. Les Goths, les Huns ou Avares y firent beaucoup de désordres dans la décadence de l'empire, & l'on dit même que ces derniers s'y établirent du tems de l'Empereur Maurice ; mais les Bulgares l'avoient fait avant eux, si l'on en croit quelques Auteurs Esclavons, qui insinuent qu'une troupe de ces Barbares y entra sous le régne de Justinien, vers l'an 540 de J. C. & qu'ils taillérent en piéces le Général Acume, Hun de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurovlachi, que ces Auteurs donnent aux anciens Habitans, & qui selon eux signifie *les Latins noirs*, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui est celui qu'on donne encore aujourd'hui aux Habitans d'une partie de la Liburnie. Quoi qu'il en soit, ni les Bulgares, ni les Avares ne jouïrent pas longtems de leur conquête. Dès le régne d'Heraclius, vers l'an 640 de J. C. les Croates en détruisirent une partie, & obligérent l'autre à se soumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changea encore de nom, fut nommée Croatie, & fut gouvernée depuis comme on l'a dit à l'article de ces peuples. Il seroit inutile d'en continuer ici l'Histoire : ainsi l'on se contentera de remarquer, que la Croatie ayant eu d'abord le long de la Mer Adriatique la même étendue que la Liburnie, & comprenant encore une partie de la Dalmatie jusqu'à la Cettina, fut resserrée vers l'an 1350, & bornée par la petite riviére de Zermagna, au delà de laquelle commença la Dalmatie. Les Liburniens avoient inventé pour la navigation une sorte de vaisseau fort léger & propre à aller piller les isles de la Dalmatie & de l'Epire. A l'imitation de ces vaisseaux connus dans l'Antiquité sous le nom de *Naves Liburnicæ*, les Romains inventérent une espéce de Litiére, où étant portez ils pouvoient lire, écrire, manger & dormir commodément en chemin. * Juvénal en fait mention. *Sat.* 3. *v.* 240.

> ——— *Turba cedente vehetur*
> *Dives, & ingenti curret super ora Liburno.*

* Pline, *l.* 3. *ch.* 21. Florus, *l.* 2. *ch.* 5. Suétone, *Vie d'Auguste.* Constantin Porph. *du Gouv. de l'Empire.* Lucius, *de la Dalmatie.*

LIBUSSA, fille de Crocus, l'un des premiers Princes qui ont commandé en Bohéme, étant demeurée héritiére des Etats de son pére, les gouverna quelque tems sans être mariée. Enfin pressée par ses Sujets qui lui demandoient un Roi, elle consentit de prendre un mari tel que le sort le lui présenteroit. Pour cet effet elle leur conseilla d'exposer son cheval à l'abandon dans une pleine campagne; & comme elle se mêloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval se retireroit, seroit celui que les Dieux vouloient lui donner pour mari & pour leur Roi. Ce cheval s'enfuit chez un Païsan nommé *Primislas*, que cette Princesse épousa, & qui fut le premier Roi de Bohéme. * Jean Nauclére, *Chron.*

LIBYE, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épousa Neptune, dont elle eut Agénor & Bélus. Ce fut elle qui donna son nom à la Libye. * Apollodore, *l.* 2.

LIBYE, partie considérable de l'Afrique, fut ainsi nommée, selon quelques-uns, de Libye, fille d'Epaphus. Les Grecs appelloient aussi l'Afrique de ce même nom. On la divisoit en Libye extérieure & Intérieure. La premiére, au dessus de l'Egypte tirant vers le midi, le long de la rive gauche du Nil, s'étendoit jusqu'en Ethiopie. C'est aujourd'hui le Désert d'Elsocat & de Gaoga. D'autres mettent cette Libye extérieure entre l'Egypte & la Marmarique, le long de la Mer Méditerranée. La Libye intérieure s'étendoit depuis le Mont Atlas jusqu'au fleuve Niger, dans les horribles solitudes qu'on nomme aujourd'hui *le Désert de Sarra ou Zaara* : ce qui est proprement la Libye. Marmol lui donne le nom de *Beled Genera*. On divise aussi la Libye propre, en Marmarique, & en Cyrénaïque, qui est le Royaume & le Désert de Barca. Les Hébreux nommoient les peuples de Libye *Lehabim* de *Lehabah*, qui signifie *ardeur*, à cause de la chaleur qui régne chez eux. C'est ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot Arabe *Lub*, qui signifie *soif* ; parce que ce païs *aride* & brûlant par ses *sables*, expose ses Habitans aux incommoditez de la soif. * Strabon, *l.* 17. Pline. Ptolomée. Marmol. Jean de Léon. Jean de Barros. Cluvier. Munster, &c. Bochart, *in Phaleg. l.* 4. *c.* 27. *Cherchez* aussi ZAARA.

L I C.

LICAON. *Voyez* LYCAON.

LICAONIE. *Voyez* LYCAONIE.

* LICATA ou LEOCATA, ville de Sicile, dans la Vallée de Noto, vers les confins de la Vallée de Mazara, sur la branche orientale de la riviére de Salso, à son embouchure.

LICEAS. *Voyez* LYCEAS.

LICÉE. *Voyez* LYCÉE.

LICENTIUS, d'Hippone, Poëte Latin, vivoit vers l'an 420, du tems de saint Augustin, & eut part à l'amitié de ce Prélat, qui fait mention de lui. Il composa des Hymnes, un Poëme des amours de Pyrame & Thisbé, & quelques autres piéces. * S. Augustin, *in Quæstionibus Academicis.* Possidonius, *in Vita Augustini.* Paulin, &c.

LICETI ou LICETO, Médecin célébre, connu sous le nom de FORTUNIUS LICETUS, étoit de Rappalo, dans l'Etat de Génes, où il naquit le troisiéme octobre 1577. de *Joseph* Liceti, Médecin, natif de Réco, dans le même Etat. Il vint au monde avant le septiéme mois de la grossesse de sa mére, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en passant de Réco à Rappalo. C'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de FORTUNIO; & que pour être conservé, il fut mis dans une boëte de coton. Son pére eut grand soin de son éducation, & l'instruisit lui-même dans les Lettres. Liceti, aprés avoir étudié à Bologne, depuis l'an 1595, jusqu'en 1599, vint à Génes, où son pére étoit mort depuis deux jours ; & ensuite il alla enseigner la Philosophie à Pise. Un Ouvrage que son pére avoit composé, lui donna la pensée d'en composer un autre, qu'il intitula, *Gonopsychanthropologia.* On crut qu'il n'étoit pas de lui. Cette injustice le chagrina, & c'est pour cette raison qu'il publia de nouveau cet Ouvrage à Pise, sous le titre, *de Ortu animæ humanæ.* Sa grande réputation fit qu'on l'attira, l'an 1609, dans l'Université de Padoue, où il enseigna jusqu'en 1631. Il en sortit, piqué de ce qu'on lui avoit refusé la Chaire, qui étoit vacante par la mort de Crémonini, & qui fut donnée à Thomas Zilioli. Ce fut à Bologne qu'il se retira ; mais l'an 1645, la République de Venise lui fit tant d'instances, pour lui faire accepter une Chaire de Professeur en Médecine, dans l'Université de Padoue, qu'il n'y put résister. Il revint donc dans cette ville, & y mourut l'an 1656, âgé de 77 ans. Fortunio Liceti a composé plus de cinquante Traitez différens, dont les plus importans sont, *De Lucernis antiquis; De Monstris; De Gemmis; De novis Astris; De Immortalitate animæ; De fulminum Natura; De Ortu viventium; De Cometarum attributis; De his qui vivunt sine alimento; Mundi & Hominis Analogia; De Annulis antiquis; De Hieroglyphicis sive furtis muris,* &c. Dans sa Dissertation, touchant les lam-

lampes sépulchrales, il prétend que les Anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point; ou de disposer ces lampes d'une telle maniére, qu'à mesure qu'elles brûloient, la fumée se condensoit insensiblement, & se réduisoit en huile, par un changement perpétuel; qu'à l'égard de la méche, elle étoit d'une sorte de lin, que les Grecs appelloient ἄσβεστον, c'est à dire, *inextinguible*. Il rapporte là-dessus diverses histoires. Sous le Pontificat de Paul III, qui fut élevé au saint Siége l'an 1534, on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva un corps tout entier, dont les cheveux étoient nouez d'un réseau de fil d'or. Il y avoit dans ce tombeau une lampe, qui devoit avoir brûlé pendant seize cens ans, puisque l'Inscription étoit conçue en ces mots, *Tulliolæ, filiæ meæ*: ce qui marque que c'étoit la fille de Cicéron; mais tout cela ne fut pas plutôt exposé à l'air, que la lampe s'éteignit, & que le corps se réduisit en poussiére. On assure qu'on a trouvé dans le territoire de Viterbe quantité de ces lampes éternelles, lesquelles étant exposées à l'air, ne purent conserver leur lumiére que pendant quelques heures. On dit que la plus belle, étoit celle d'*Olybius Maximus* de Padoue. Elle étoit composée de deux phioles, dont l'une étoit d'or, & l'autre d'argent, toutes deux pleines d'une admirable liqueur, qui entretenoit sans diminuer, une lampe placée entre les deux phioles, ou au dessous, comme d'autres disent. Fortunio Liceti rapporte encore d'autres pareilles histoires, & prétend que le feu éternel de la Déesse Vesta n'étoit qu'une de ces lampes; mais à cet égard il se trompe, car tout le monde sait qu'on appelloit ce feu *éternel*, parce qu'on ne le laissoit jamais éteindre, & que les Vestales avoient soin de l'entretenir. Octavio Ferrari, célébre Professeur en Humanitez à Padoue, a refuté le sentiment de Liceti, touchant les lampes éternelles, & l'huile inextinguible, dans un livre imprimé à Padoue l'an 1685, & intitulé, *Dissertatio de Veterum Lucernis sepulchralibus*, où il montre que la plupart de ces sortes de lampes, ne sont que des phosphores qui s'allument pour un peu de tems, après avoir été exposez à l'air. * Soprani, & Michel Giustiniani, *Scritt. della Ligur.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huomini Litterati.*

L I C H ou L I C H A, bourg de la Wetteravie, situé dans la partie orientale du Comté de Solms, sur la riviére de Wetter, à deux lieues de la ville de Giessen, & un peu plus de celle de Butzbach. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I C H A S, Valet d'Hercule, par lequel Déjanire, sa femme, lui envoya la chemise infectée du sang du Centaure Nessus, dont le poison inspira une telle fureur à Hercule, que prenant ce Lichas par les cheveux, il le jetta dans la mer, où il fut changé par Neptune en rocher, qui porte son nom. * Ovide, *Metamorph. l. 9. v. 211. 213 & 229.*

> *Nunc quoque in Euboico scopulus brevis eminet alto*
> *Gurgite, & humanæ servat vestigia formæ:*
> *Quem quasi sensurum, Nautæ calcare verentur,*
> *Appellantque Lichan.*

C'est de là que dans la Mer Euboïque tirent leur nom les trois Lichades, dont Strabon fait mention, *l. 9. p. 246.* Pline, *l. 4. c. 12.*

L I C H E T (François) natif de Bresce, ville d'Italie, & Religieux de saint François, au commencement du XVI siécle, fut élu Général de son Ordre à Lyon le dixiéme juillet 1518. Il composa des Commentaires sur le Maître des Sentences, selon la doctrine de Scot, outre quelques autres Ouvrages. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Wading, *Annal. Minor.* Willot, &c.

L I C H F I E L D ou L I T C H F I E L D, ville du Comté de Stafford en Angleterre, à 118 milles Anglois de Londres. Elle est située dans un fond bas & marécageux, sur un petit Lac ou étang, d'où sort une petite riviére qui se joint au Blithe, & se décharge conjointement dans le Trent. Cet étang & cette riviére partagent la ville en deux parties, qui sont jointes par un pont & par une chaussée. Le mot de Lichfield vient de *Licifeld* qui signifie, le *champ des corps morts*, & l'on croit que c'est à cause de plusieurs corps de Chrétiens, qui y restérent sans sépulture du tems de la persécution de Dioclétien. Il y a dans la ville un College pour apprendre les Humanitez, un hopital & une église cathédrale. Elle fut bâtie par Oswy, Roi de Northumberland en 626, & son Evêque fut pourvu de bons revenus. Mais l'ancienne église ayant été démolie en 1148, par Roger de Clinton, le 37 Evêque de ce diocése, il bâtit celle qui subsiste encore à présent. Cette ville fut le siége de l'Evêque jusqu'en 1088, que Robert de Linsey, le 35 Evêque le transporta à Coventry. Mais Hugues Novant, sixiéme Evêque après lui, transporta de nouveau cent ans après, savoir en 1188, le siége à Lichfield, malgré l'opposition des Moines de Coventry. Enfin cette dispute fut terminée par Savensby, quatriéme Evêque après Novant. On convint que l'Evêque seroit nommé Evêque des deux villes, de même que l'on dit l'Evêque de Bath & Wels: à condition que le nom de Coventry précéderoit, que les deux villes choisiroient leur Evêque alternativement, & qu'ils ne feroient qu'un seul Chapitre, duquel le Prieur de Coventry seroit le Chef. Les choses demeurérent en cet état jusqu'à ce que Henri VIII, ayant aboli le Prieuré de Coventry, par un Acte du Parlement, le Doyen & le Chapitre de Lichfield, furent déclarez le seul Chapitre de l'Evêque, son nom & ses titres continuant comme auparavant. Les revenus de cet Evêché étoient si considérables, qu'en 793 il fut érigé en Archevêché pour Adolphe, ayant pour suffragans, Winmo, Hereford, Sidnacester, Dorcester, North-Elmham, & Dunwich. Depuis Sidnacester & Dorcester furent mis sous la dépendance de l'Evêque de Lincoln, & les deux derniéres sous celle de Norwich. Ce diocése comprend présentement les Comtez de Derby & de Stafford, & une bonne partie des Comtez de Warwick & de Shrop. Il y a en tout 557 paroisses. Bernard Stuart, le plus jeune fils d'Esme, Duc de Lénox & Comte de la Marche, fut fait Comte de Lichfield & Baron de Newbury en 1645. Charles Stuart, son neveu, succéda à ses titres, & fut créé Duc de Richemont & de Lénox par le Roi Charles II, en 1660. Etant mort sans postérité en 1672, lorsqu'il étoit Ambassadeur en Danemarc, le titre de Comte de Lichfield fut donné par le même Prince, deux ans après, à Edouard Henri Lée, créé Baron de Spellesburg, Vicomte de Quarendon, & Comte de Lichfield, le cinquiéme juin 1674. Lichfield fut souvent pris & repris dans les guerres civiles de Charles I, contre les Parlementaires. * *Dict. Anglois.*

L I C H N U S, Orateur & Historien Grec. *Cherchez* A L E X A N D R E d'E P H E S E, *surnommé le Flambeau.*

L I C H O, en Latin *Lycus*, petite riviére de la Natolie. Elle coule près de Bambuzale, & d'Eskihissar, dont le premier est les ruïnes de l'ancienne Hiérapolis, & le dernier celles de l'ancienne Laodicée; & peu après elle se décharge dans le Madre. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I C H T (François de) est Auteur d'un livre, qui a pour titre, *Assertio veritas genuina Nihili.* A Anvers, 1642. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L I C H T E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle appartient à la ville de Nuremberg, mais elle est enclavée dans le Marquisat d'Anspach. Elle est à peu près à l'orient de la ville d'Anspach, dont elle est éloignée d'une lieue & demie. Cette ville est située sur la rive gauche de la riviére d'Onoltzbach ou Retzel.

* L I C H T E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-est de Strasbourg & au sud-ouest de Bade, à quatre lieues de la premiére de ces deux villes & à trois lieues de la seconde. Lichtenaw a un grand territoire coupé par le Rhin, où sont les petites villes de Wilstett, d'Offendorf, & de Drusenheim, & qui appartient aux Comtes de Hanau. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I C H T E N A W (Conrad de) *Voyez* C O N R A D de L I C H T E N A W.

* L I C H T E N B E R G, autrement dit *Claremont*, petite ville de la Basse Alsace dans le Comté de Lichtenberg, entre Haguenau & Saverne. En 1334, Henri de Lichtenberg assiégea son pere dans cette forteresse qu'il prit. En 1676, les Impériaux y mirent garnison, mais les François l'assiégérent, s'en rendirent maitres & la fortifiérent par de nouveaux ouvrages. A la paix de Ryswyk, il fut arrêté que les François la rendroient au Comte de Hanau; mais ils la gardérent jusques à la paix de Rastadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L I C H T E N B E R G, Comté fort considérable de la Basse Alsace sur les deux bords du Rhin dans le voisinage de Haguenau. Il comprend les Bailliages de Lichtenberg, de Bustweiler, d'Ingweiler, de Neuweiler, de Pfaffenhofen, de Westhofen, de Wolfigangsheim, de Brumat, de Lichtenau avec le Fort de Drusenheim, de Willstett, de Lomberg, de Niederbronn, de Wærdt & de Hatten. Les premiers possesseurs furent les Seigneurs de Lichtenberg ou de *Claremont*, qui étoient déja fort considérez en 821, du tems de l'Empereur Louis *le Débonnaire*, & qui depuis ont possédé divers emplois considérables ecclésiastiques & séculiers. Les deux derniers de cette Maison furent *Louis & Jacques.* Louis avoit épousé *Anne*, Marquise de Bade & en laissa deux filles, 1. *Elizabeth*, mariée à *Simon Wecker*, Comte de Deux Ponts; & 2. *Anne* qui épousa *Philippe*, Comte de Hanau. Louis assista en 1428 Guillaume, Evêque de Strasbourg, contre la Bourgeoisie de cette ville & fit ensuite la guerre à Emich l'aîné, & à Schaffried, Comte de Leiningen, qu'il fit prisonnier. Ce différent fut accommodé à Pfortzheim en 1451; à condition que Schaffried cédât la ville de Brumat à Louis de Lichtenberg. Il eut aussi de grandes affaires avec son frére Jacques, qui avoit épousé *Anne*, Comtesse de Meurs & de Sarwerden, dont il n'eut point d'enfans. Ce fut ce mariage qui donna occasions aux disputes qu'il y eut entre ceux de Lichtenberg & les Comtes de Sarwerden. Jacques, comme nous venons de le dire, n'ayant point eu d'enfans de son épouse, s'attacha à une Concubine qui causa bien des malheurs au païs & des querelles de conséquence entre les deux fréres. Louis céda à la fin & à sa mort, arrivée en 1471, il donna sa moitié du Comté de Lichtenberg, avec le consentement de ses gendres, à Jacques son frére. Cette générosité de Louis détermina Jacques à déchirer son testament qu'il avoit déja fait, & par lequel il avoit institué pour son héritier Ruprecht, Evêque de Strasbourg. Jacques eut non seulement le bonheur d'être créé Comte par l'Empereur Frédéric III, qui logea chez lui à Strasbourg; mais il sut faire si bien, que l'Evêque de Metz, dont la plus grande partie du Comté de Lichtenberg relevoit, en accorda l'investiture en commun aux Comtes de Deux-Ponts & de Hanau en 1473. Jacques étant mort en 1480, l'Evêque de Strasbourg enleva une bonne partie du Comté, avant que les deux Comtes fussent informez de la mort de *Jacques.* L'Evêque se servit du prétexte du testament précédent qui avoit été fait par Jacques. Bref l'Evêque contraignit les héritiers à se reconnoître ses Feudataires pour les terres qu'il avoit envahies, aussi-bien que pour le château de Lichtenberg & à lui payer 8000 florins pour l'investiture; après quoi ils se partagérent lesdites Terres. *Simon* Wecker, le cadet des Deux-Ponts, étant mort sans héritiers mâles, donna son païs à son frére Jacques, Comte de Bitsch. *Amélie*, fille de *Simon* Wecker, mariée avec *Philippe*, Comte de Leiningen, s'y opposa fortement, mais Jacques soutint que les mâles excluoient les femelles, même dans des fiefs héréditaires. Quoique Simon Wecker eût fait un testament, par lequel il instituoit pour héritiéres ses deux filles, Amélie s'accommoda avec Jacques & se contenta d'Oberbronn & de quelques villages qu'elle apporta en mariage au Comte de Leiningen, bien que ceux de Leiningen,

difent qu'elle se réserva le droit de succession, au cas que Jacques décédât sans héritiers mâles. Jacques étant mort en 1570, ne laissant que *Louise-Marguerite*, épouse de *Philippe* V, Comte de Hanau, la succession des Deux-Ponts qui pouvoit tomber aux femmes, & où se trouvoit la moitié du Comté de Lichtenberg, parvint à Philippe, Comte de Hanau, qui s'empara du païs, *ex capite simultaneæ Investituræ*, & parce que son épouse avoit dans une occasion donné l'exclusion à Amélie. Sa postérité en a toujours depuis reçu l'Investiture de l'Evêque de Metz & a joui d'une possession tranquille jusques en 1591. En 1598, Louis de Leiningen fit ses plaintes devant la Chambre des fiefs à Metz au nom d'Amélie sa mère, & y allégua entre autres choses que par la médiation de Philippe, Comte de Hanau on étoit convenu entre sa mère & Jacques, Comte de Bitsch, qu'au cas que Jacques vint à mourir sans héritiers mâles, le susdit fief retomberoit à Amélie. On répliqua de la part de Hanau que l'accord en question avoit bien des défauts: que Philippe n'avoit alors agi que comme Tuteur de son épouse, qualité en laquelle il n'avoit pas pu se démettre des droits au préjudice de ses héritiers. De cette manière Hanau est demeuré en possession de ces païs, qui dans ces derniers tems ont été le partage de Jean, frère du Comte Reinhard, qui tira sa résidence à Busweiler, jusques à ce qu'après la mort de Reinhard il devint maître de toutes les dépendances de Hanau. Au reste le Comté de Lichtenberg eut le même sort que les autres fiefs de l'Empire en Alsace. Car quoique par l'article 87 de la paix de Westphalie on fût convenu que le Roi de France conserveroit le droit de relever immédiatement de l'Empire aux Comtes par rapport à leurs Terres en Alsace, il ne laissa pas de s'emparer de tout le païs en 1676, sous prétexte de la fameuse réunion, & de le garder jusques à la paix de Ryswick, dans laquelle il fut conclu que ce Comté seroit restitué à son Maître légitime. La même chose fut confirmée & ratifiée par les traitez de Rastatt & de Bade. Enfin il est à remarquer que l'Empereur Ferdinand II donna en 1625, l'expectative de tous les fiefs de l'Empire des Comtes de Hanau, & par conséquent aussi du Comté de Lichtenberg, à George I, Electeur de Saxe, & que Ferdinand III le ratifia en 1638: ce que les Empereurs suivans ont aussi fait. Les Comtes de Hanau ont séance & un suffrage particulier aux Diètes de l'Empire à cause du Comté de Lichtenberg. * Swéder, *Theatr. Prætens. l. 6. p.* 851. Kœnigshof, *in der Elf. Chron. Dict. Allemand.*

* LICHTENBERG, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Darmstadt, au sud-est de Darmstadt, dont elle est éloignée de près de quatre lieues. L'Empereur Charles IV lui donna de grands privilèges, qui lui furent confirmez par le Landgrave George I, qui en 1570 rebâtit cette place. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Winkelman, *Description de la Hesse*, en Allemand, *partie 2. c. 2. p.* 97.

* LICHTENBERG, Bailliage d'Allemagne avec château dans le Duché de Deux-Ponts, au nord de la ville de Deux-Ponts, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ sept lieues.

* LICHTENBERG, château considérable d'Allemagne, dans la Bavière, sur la rive droite du Lech, à l'ouest de Munich, dont il est éloigné d'environ dix lieues, & au sud d'Ausbourg, à la distance de cinq lieues.

* LICHTENBERG, Seigneurie dans le Païs de Liege dans le Comté de Loots, proche de la rive gauche de la Meuse, à une demi lieue de Mastricht vers le midi.

* LICHTENBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe, au sud-sud-ouest de Brunswick, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* LICHTENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans cette partie de la Misnie qui porte le nom de Voigtland, au sud-sud-ouest de Leipsic, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* LICHTENBERG, nom d'une famille considérable dans la Carniole.

* LICHTENBERG, nom d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Thuringe.

* LICHTENBERG ou LICHTENBURG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, proche de la rive gauche de l'Elbe. C'est là où est morte, en 1706, l'Electrice Douairière Palatine, & où la Veuve de Jean-George III, Electeur de Saxe a tenu sa Cour jusqu'à sa mort, arrivée en 1717. * *Gr. Dict. Univ. Hist.*

* LICHTENEC, place du Brisgau en Allemagne dans le Cercle de Souabe, sur l'Elz, à une demi-lieue de Kentzingen, au sud-est.

* LICHTENFELS, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans l'Evêché de Bamberg au nord-nord-est de Bamberg, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* LICHTENSTADT, petite ville du Royaume de Bohême dans la Préfecture d'Elnbogen, sur la petite rivière de Wesseritz à peu près à l'est d'Elnbogen, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* LICHTENSTEIG, ville de Suisse, est la capitale du Comté de Tockenbourg, & c'est là que le Conseil de cette contrée s'assemble. C'est une jolie ville, située presque au milieu du païs sur le bord du Thur ou Thour. * *Etat & Délices de Suisse, tome 3. p.* 514.

* LICHTENSTEIN, Principauté d'Allemagne dans l'Archiduché d'Autriche.

* LICHTENSTEIN, petite ville d'Italie dans l'Evêché de Trente. Elle est à l'orient de l'Adige dont elle est éloignée d'environ une lieue. Elle est au nord de la ville de Trente, à la distance d'environ dix lieues.

* LICHTENSTEIN, petite ville & Seigneurie d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est au nord-est de Zwickau, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

* LICHTENSTEIN, château d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe, au sud-est de Tubingue, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

LICHTENSTEIN, ville de Suisse. *Voyez* LICHTENSTEIG.

* LICHTENSTEIN. La famille des Princes de Lichtenstein à Niklasburg, Ducs de Troppaw & de Jeggerndorf en Silésie, a possédé, dès les tems les plus reculez, un si grand nombre de Seigneuries que l'on en a compté jusqu'à 73. Elle tire son origine d'Azon IV d'Est, fils de Hugues III, Marquis de Ferrare, mort en Allemagne l'an 1037. C'est de ce Seigneur que sont issues diverses familles des plus distinguées, & entre autres celle de Lichtenstein. Pour éviter la longueur, on commencera par GEORGE I, qui mourut en 1394, & qui de sa femme *Dorothée* de Puchheim eut quatre fils qui sont, 1. GEORGE; 2. MATTHIEU; 3. HENRI qui continua la postérité; & 4. JEAN.

GEORGE II fut Prevôt de S. Etienne à Vienne, & ensuite Evêque de Trente. Il gouverna sagement son diocèse. L'Empereur Sigismond avoit pour lui une si haute estime, qu'en 1412, il le fit son premier Ministre, & Membre de son Conseil secret.

MATTHIEU, Seigneur de Lichtenstein, fut Chambellan d'Albert, Duc d'Autriche. Un jour il fut pris par quelques Nobles qui cherchoient à le traverser; mais après avoir recouvré sa liberté, il eut sa revenche, & se les rendit tributaires en les obligeant de lui fournir pour son service un certain nombre de Cavaliers.

JEAN, fut Capitaine général de la Moravie & mourut en 1412. Il avoit épousé *Agnès* de Chanting, dont il eut, 1. *Ulric*, qui mourut sans laisser d'enfans d'*Ursule*, Dame de Stubenberg; & *Jean*, qui mourut aussi sans héritiers, d'*Hedwige* de Pottendorf.

HENRI, troisième fils de *George* I, fut Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold. Dans la suite, comme il tenoit le parti du Roi de Bohême, contre l'Archiduc, il en fut disgracié, mais quelque tems après il regagna ses bonnes graces. Il mourut en 1418. De sa seconde femme, *Anne*, Dame de Zelcking, il eut 1. GEORGE qui suit; & 2. *Christophle*, qui fut toujours attaché à l'Empereur Frédéric IV, qui lui donna le commandement de ses armées. Il mourut en 1445. Il avoit épousé *Amélie* de Puchheim, de laquelle il eut trois fils, dont deux moururent jeunes, & le troisième ne laissa point d'enfans.

GEORGE III, épousa *Hedwige* de Pottendorf, Veuve d'un de ses Cousins, & il en eut huit enfans, dont les plus remarquables sont 1. HENRI; 2. CHRISTOPHLE; & 3. GEORGE.

HENRI, Seigneur de Lichtenstein à Niklasburg en Stirie, surnommé *le Boiteux*, s'aquit par sa conduite une telle réputation, que le Duc Albert, en 1459, le fit Membre de son Conseil secret, & lui donna une pension annuelle de mille ducats. En 1463, il l'envoya en ambassade vers George, Roi de Bohême. Selon les ordres de l'Empereur Frédéric, Henri se rendit par force maître du château de Schemberg, d'où les ennemis infestoient la Basse Autriche par leurs courses, & l'Empereur pour l'en récompenser lui fit présent & du château & de la Seigneurie. Quoique Henri eût pu garder l'un & l'autre, cependant il s'en désit volontairement en faveur de ceux qui en étoient les légitimes Héritiers. Il reprit sur les ennemis, par ordre de Ladislas, Roi de Hongrie & de Bohême, & Archiduc d'Autriche, une place dans la Haute Autriche. Matthias Roi de Hongrie, lui donna la charge de Capitaine général de la Moravie, & conclut en 1473 avec lui, aussi bien qu'avec d'autres Seigneurs d'Autriche, une ligue contre l'Empereur Frédéric. Henri mourut en 1483. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Jean*, Baron de Starrenberg, & il en eut *George* & *Erasme*, dont la postérité s'éteignit au second degré.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Lichtenstein à Niklasburg en Veldsperg, frère du précédent, eut tant de part en l'amitié de Matthias, Roi de Hongrie, si longtems qu'il fut possesseur de l'Autriche, que ce Prince le fit Grand Maréchal de cet Archiduché. Il exerça cette charge depuis 1471 jusqu'en 1498, & après la mort du Roi, elle lui fut confirmée par l'Empereur Frédéric. Il mourut en 1506. Il avoit épousé *Amélie* de Starrenberg, de laquelle il eut 1. *Wolfgang* qui de sa femme *Geneviève* Baronne de Schaumbourg eut *Jean*, dont la postérité s'éteignit dans ses petit-fils; 2. *Christophle*, mort sans laisser des héritiers; & 3. *Léonard* I, qui eut pour fils *Léonard* II, père de *Christophle* qui après avoir mangé tout son bien, mourut dans la dernière pauvreté en 1585, à Brinn sans laisser d'enfans.

GEORGE IV, frère des deux précédens, Seigneur de Lichtenstein à Niklasburg, tige de la famille des Princes de Lichtenstein, épousa *Agnès* fille de *George*, Seigneur d'Eckartsau, & mourut en 1484. Ses fils furent, 1. *Jean*; 2. HARTMAN qui suit; 3. *George*; 4. *Sebastien*; & 5. *Erasme*.

HARTMAN, fut le le seul des fils de *George* IV, qui continua la postérité. Il épousa 1. en 1507, *Amélie*, Comtesse de Hohenlo, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1511, *Jeanne* fille de *Wernard*, Seigneur de Maimberg, & il en eut, 1. GEORGE-HARTMAN qui suit; 2. *Jean-Christophle*, né en 1517; & 3. *Sebastien*. Ces deux derniers n'ont point laissé d'héritiers.

GEORGE-HARTMAN, naquit en 1513, & mourut en 1562. Il avoit épousé *Susanne*, fille de *George* V, Seigneur de Lichtenstein, & il en eut six fils & quelques filles, 1. HARTMAN IV qui suit: 2. *Sebastien* né en 1545, mort sans laisser de postérité, d'*Amélie* de Puchheim son épouse; 3. *George-Erasme*, né en 1547, Chambellan & Grand-Ecuyer de l'Archiduc Maximilien, fait prisonnier par les Polonois en 1588, déclaré Général à Raab en 1591, qui fut l'année de sa mort: 4. *Henri*, né en 1554, Chambellan de l'Archiduc Matthias, envoyé en ambassade à Constantinople, où il mourut l'an 1585: 5. *Jean-Septimius*, né en 1558, mort en 1598, sans laisser de postérité, de sa femme *Anne-Marie*, Comtesse de Salm: 6. *George-Hartman*, né en

en 1562, mort à Constantinople, où il avoit accompagné *Henri* son frère.

Hartman IV, Baron de Lichtenstein, se distingua par son savoir & eu du penchant pour la Religion Luthérienne. Il mourut en 1595. Il avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortenbourg, morte en 1608, & il en eut, 1. Charles qui suit; 2. *Catherine*, née en 1572, mariée en 1593, à *Wolfgang-Guillaume*, Seigneur de Volkersdorf: 2. en 1595, à *Jean-Joachim*, Baron de Zinzendorf; 3. *Maximilien*, né en 1578, mort le 29 avril 1649, sans laisser de postérité de sa femme *Catherine*, fille de *Jean* Szembora, Baron de Boscowitz & de Tschernahor; 4. Gundakker, *dont on parlera après son frère aîné*. Ces trois frères se firent Catholiques, & furent aussi-tôt après élevez à la dignité de Princes. *Charles* & *Gundakker* firent deux branches dont la première s'est éteinte en 1712.

Charles, Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Silésie, fils aîné de *Hartman* IV, naquit l'an 1569. L'Empereur Rodolphe II, le fit Membre de son Conseil Privé, & Grand-Maître d'Hôtel. En 1612, l'Empereur Matthias l'honora du titre de Prince, & lui donna en 1614 le Duché de Troppau en Silésie. L'Empereur Ferdinand II le fit Viceroi de Bohême, & lui fit, en 1623, présent du Duché de Jeggerndorf. Il mourut l'an 1627. Il avoit épousé *Anne-Marie*, fille & héritiére de *Jean* Szembora, Baron de Boscowitz & de Tschernahor, sœur de la femme de son frère *Maximilien*. Il en eut 1. *Anne-Marie* née le septième décembre 1597, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice *Eléonore* de Mantoue; 2. *Françoise-Barbe*, née en 1604, mariée à *Werner*, Comte de Tilly, morte en 1655; 3. Charles-Eusébe qui suit.

Charles-Eusébe, Prince & Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Silésie, naquit le 12 septembre 1611. Il fut élevé particuliérement à Prague sous la conduite des Jésuites, & s'insinua ensuite dans les bonnes graces des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III. En 1639, le dernier de ces deux Princes l'établit Capitaine général de Silésie, mais il n'exerça cette charge que jusques en 1641. En 1644, il épousa *Jeanne-Beatrix*, fille de sa sœur & de *Maximilien*, Prince de Dietrichstein. Il se retira ensuite de la Cour pour vivre tranquillement sur ses Terres; mais il y vécut avec tant de magnificence, que malgré ses grands biens, il laissa en mourant beaucoup de dettes. Il étoit grand amateur de chevaux, & il a composé sur les Haras un Traité qui n'a pas encore été imprimé. Il nourrissoit environ trois mille chevaux, parmi lesquels il y en avoit d'aussi beaux que ceux d'Espagne & de Naples. Il mourut dans la 73 année de son âge, en 1684. Il n'eut qu'un fils nommé Jean-Adam-André qui suit; & trois filles, 1. *Marie-Eléonore-Rosalie*, mariée en 1666 à *Jean-Siffroy*, Prince d'Eggenberg, morte en 1706, & qui eut une forte inclination pour la Médecine, ayant fait un Recueil des meilleures receptes, qui fut imprimé sous son nom, & dont on a fait diverses éditions; 2. *Marie-Therése*, mariée 1. en 1667, à *Jaques*, Comte de Lesle: 2. en 1692, à *Jean-Balthasar*, Comte de Wagensberg, morte à Gratz en 1716; 3. *Jeanne-Beatrix*, mariée en 1669 à *Maximilien-Jaques-Maurice* son cousin, Prince de Lichtenstein de la branche de Gundakker, morte en 1671.

Jean-Adam-André, Prince & Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Silésie, fils unique de *Charles-Eusébe*, naquit le 30 novembre 1656. Il fut Membre du Conseil Privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or. Il mourut en 1712. Il avoit épousé *Edmuth-Therése-Marie*, fille de *Ferdinand-Joseph*, Prince de Dietrichstein, & il en eut, 1. *Charles-Joseph*, mort en 1704, sans avoir été marié; 2. le fils cadet, mort en 1711, sans avoir été marié.

Gundakker, troisiéme fils de *Hartman* IV, naquit l'an 1586, fut Membre du Conseil Privé de Ferdinand II, qui le fit outre cela l'un de ses Chambellans, & son Grand-Maître d'Hôtel. En 1623, il l'honora de la dignité de Prince. En 1604, *Gundakker* épousa *Agnès* fille d'*Ennon* III, Comte d'Oostfrise, & de *Walpurge*, Comtesse de Reitberg. Elle mourut en 1616, après quoi il se remaria avec *Elisabeth-Lucrece*, fille d'*Adam-Wenceslas*, Duc de Teschen en Silésie, & d'*Elizabeth*, Princesse de Courlande. Les enfans du premier lit sont 1. *Julienne* née en 1605, mariée à *Nicolas*, Comte de Fugger; 2. Hartman ou Herman qui suit; & 3. *Anne*, née en 1615, mariée à *Henri-Guillaume* Schlick, Comte de Passau & de Weiskirchen. Ceux du second lit, furent; 4. *Ferdinand-Joseph*, Prince de Lichtenstein, né le 27 décembre 1622, mort en 1666, sans laisser de postérité de *Dorothée*, Comtesse de Ladron, Veuve du fameux Comte de Gallas, Général des troupes de l'Empereur Matthias; 5 & 6. deux enfans morts en bas âge.

Hartman ou Herman, fils du précédent, Prince de Lichtenstein, naquit le 15 février 1613. En 1640, il épousa *Sidonie-Elizabeth*, fille d'*Ernest-Frédéric*, Comte de Salm-Reifferscheid, morte le 23 septembre 1686. Il mourut l'onziéme février de la même année, après avoir eu d'elle 24 enfans, dont 16 moururent en bas âge. Les autres sont 1. 2. Maximilien-Jacques-Maurice & Antoine-Florien qui suivent: 3. *Therése-Marie*, mariée en 1667, à *Michel-Jean*, Comte d'Althan, dont le fils du même nom, devint Favori de l'Empereur Charles VI, premier Chambellan, Grand-Maître d'Hôtel, Grand d'Espagne & Chevalier de la Toison d'Or; 4. *Sidonie-Agnès*, mariée en 1669, à *Jean-Charles*, Comte de Palffy, Général des troupes impériales; 5. *Anne-Marie*, mariée à *Rodolphe-Guillaume*, Comte de Trautmansdorf, Grand Maréchal du Royaume de Bohême: 6. *Marie-Maximilienne*, mariée en 1680, à *Maximilien*, Comte de Thun, morte le 23 septembre 1686; 7. *Philippe-Erasme*, Prince de Lichtenstein, Chambellan de l'Empereur, Lieutenant-Général, né le 14 septembre 1664, qui fut tué en 1704 près de Castel-Nuovo en Italie, après avoir eu de sa femme *Christine-Therése*, fille de *Ferdinand-Charles*, Comte de Lowenstein-Wertheim, veuve d'*Albert*, Duc de Saxen-Weissenfels, *Joseph-Wenceslas-Laurent*, né le dixiéme août 1696; *Emanuel*; & *Jean-Antoine*; 8. *Hartman*, Prince de Lichtenstein, né le sixiéme novembre 1666, & qui en 1712 fut fait Chambellan, & Grand-Véneur de l'Empereur. Il n'a point été marié & il vit dans le célibat.

Maximilien-Jaques-Maurice, Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Silésie, Comte de Rietberg, naquit le 25 juillet 1641, & mourut le 21 avril 1709. Il épousa 1. en 1669, *Jeanne-Beatrix*, fille de *Charles-Eusébe*, Prince de Lichtenstein, morte en 1671; 2. en 1672, *Eléonore-Marguerite*, fille de *Philippe-Louis*, Duc de Holstein-Sonderbourg, morte en 1702: 3. en 1703, *Marie-Elisabeth*, fille de *Jean-Adam*, Prince de Lichtenstein. Il eut de la première, 1. *Louise-Josephe*, mariée 1. en 1691, à *François-Guillaume*, Comte de Hohenem, qui fut tué à la bataille de Salankemen; 2. en 1694, à *Jaques-Ernest*, Comte de Lesle; 2. *Maximilienne-Beatrix*, mariée à *Jean-Sigismond*, Comte de Rothal. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme. Sa troisiéme femme le fit pére de deux fils & de deux filles. Les deux fils & une fille moururent au berceau.

Antoine-Florien, fils puîné de *Hartman* ou *Herman*, Prince & Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Silésie, Comte de Rietberg, Conseiller Privé & Grand-Maître d'Hôtel, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, &c. naquit le quatriéme mai 1656. Après qu'il eut fait ses études & qu'il fut de retour de ses voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan, & l'employa en plusieurs négociations & en diverses ambassades. En 1687, il l'envoya à Rome en qualité d'Ambassadeur. Cet habile homme soutint vigoureusement l'honneur de son caractére, & le rétablit dans son entier. Ses prédécesseurs, n'ayant pour la plupart été que des Ecclésiastiques, en avoient laissé retrancher plusieurs prérogatives. Il remplit cette dignité pendant six ans & demi, & il en fit presque seul tous les frais. En 1694, il retourna à Vienne, & fut fait aussi-tôt après Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc, qui est présentement Empereur sous le nom de Charles VI. Il eut part à l'éducation de ce Prince, & l'instruisit lui même dans les plus hautes Sciences. En 1695, il fut fait Membre du Conseil Privé, & en 1697 il fut honoré du collier de l'Ordre de la Toison d'Or. Lorsque l'Archiduc Charles, eut été déclaré Roi d'Espagne sous le nom de Charles III, ce Seigneur l'accompagna dans tout son voyage jusques en Portugal & en Espagne, en qualité de son Grand-Maître d'Hôtel, & fut inséparablement attaché à ce Prince dans toutes ses expéditions. Outre les dangers qu'il courut en diverses occasions, il lui en couta beaucoup; mais à son retour en Allemagne avec l'Empereur Charles VI, cette perte fut réparée par deux riches successions, & de plus il continua d'exercer la même charge qu'il avoit eue auprès de ce Prince, avant qu'il fût Empereur. En 1679, il épousa *Eléonore-Barbe*, fille de *Michel Oswald*, Comte de Thun, & il en eut 1. *Marie-Antoinette*, née le 12 janvier 1683, mariée 1. à *Jacques-Adam*, Comte de Lamberg: 2. à *Ehrgott-Maximilien*, Comte de Kufstein, morte le 19 décembre 1715; 2. *Joseph-Jean-Adam*, Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Silésie, Comte de Rietberg, Seigneur de Sternberg, né le 27 mai 1690, Chambellan de l'Empereur en 1712, marié 1. le premier décembre de la même année avec *Gabrielle*, fille de *Jean-Adam*, Prince de Lichtenstein, laquelle lui apporta les Seigneuries de Sternberg & d'Ausse, morte en couche le sixiéme octobre 1713, en mettant au monde *Charles-Joseph-Adam-Brunon*, mort le 25 mars 1715: 2. remarié le troisiéme février 1716 avec *Marie-Anne*, Comtesse de Thun, morte vint jours après ses couches: 3. marié en troisiémes noces le troisiéme août 1716, avec *Marie-Anne*, Comtesse d'Oetingen; 3. *Innocent-Antoine*, né à Rome le deuxiéme octobre 1693, mort jeune; 4. *Marie-Caroline*, née à Rome le 21 octobre 1694, premiére Dame d'Atours de l'Impératrice régnante, mariée le neuviéme septembre 1716 à *Jean-Ernest*, Comte de Thun, mort le 20 mars 1717; 5. *Charles-Joseph-Cajetan*, né le 13 janvier 1697, mort le 16 janvier 1704. * Guillaume Comte de Wurmbrand, *Coll. Geneal. Hist.* C. Tillius, *in Isagog. Chron. Lichtensteinae Geneal.* Streinius. B. de Schwartzenau, *in der Land Handtagen.* Mich. Reinhardi *Breviarium Hist. Lichtenst.* 1595. Mich. Jacques, *Precis de l'Abbaïe de Neubourg, des Princes de la Maison d'Autriche, &c.* en Allemand. Megiseri *Arbor Geneal.* Bucelini *Germania, partie 2. & 3.* Rittershusius, *Tab. Geneal.* Imhof, *N. P. l. 5. p. 12. Gr. Dict. Univ. Hol.*

* L I C H T E N S T E I N, famille de Comtes, originaire des Grisons, & établie dans le Tirol. *Charles*, Chevalier, fleurissoit vers l'an 1127. Environ l'an 1300, il y avoit un nommé *Henri* de cette famille. *Barthélemi*, fut Grand Maréchal de la Cour de Maximilien I; & *Paul* fut Chevalier de la Toison d'Or. Ce dernier fut honoré en l'an 1500, de la dignité de Comte. Son frère *Ulrich*, Evêque de Trente, mourut en 1505. *Guillaume* fut en 1540, Grand Sénéchal du Comté de Tirol. *Jean-Christophle*, Evêque de Chiemsée, remplit cette place depuis 1624, jusqu'en 1643. *Charles* Evêque d'Olmutz en Moravie mourut en 1695; & *François-Charles*, fut Membre du Conseil Privé de l'Empereur Léopold. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Brandis, *Couronne d'honneur du Tirol*, en Allemand. Wurmbrand, *Collect. p. 151.*

* L I C H T E N S T E I N de *Murau*, famille de Barons, a pris le nom de Murau, ville de Stirie. Elle a possédé la charge de Maréchal héréditaire de Carinthie, & celle de Chambellan héréditaire. Elle a fleuri depuis l'an 942, jusqu'au XVII siécle dans lequel elle s'est éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Bucelin. Imhof.

* L I C H T E N S T E I N, famille noble de Franconie, est connue dès l'an 1080. *Apel*, *Henri*, *Matthias*, *Herman*, *Pierre* & *Dietz* ont fleuri vers le milieu du XV siécle, comme Con-

seillers de la Régence de Coburg. *Hans* y exerça la charge de Juge en 1550. *Dietz*, qui avoit été Page à la Cour de Coburg, fut condamné en 1593 à une prison perpétuelle, pour avoir conversé un peu trop familiérement avec la femme du Duc Jean Casimir, qui la répudia pour cela. *Vit* fut Conseiller de Cour en 1613, & *Jean-George* Lieutenant Colonel & Commandant de Coburg en 1615. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Honn. *Cob. Chron.*

LICIDFELD. *Voyez* LICHFIELD.

LICIEN, Poëte. *Voyez* LICINIEN.

LICINIA (*Vierge Vestale*) fut accusée d'impudicité de même que deux autres *Æmilia* & *Marcia*. L'affaire fut portée devant Lucius Metellus Grand Pontife, qui se contenta de condamner Æmilia & épargna les deux autres. Métellus fut accusé de trop de douceur par Sextus Peducæus, Tribun du Peuple. Licinia n'étoit pas moins coupable qu'Æmilia. Elles étoient toutes deux fort décriées, à cause de la multitude de leurs Galans & elles se déchiroient l'une l'autre. D'abord elles n'avoient eu un commerce criminel qu'avec un petit nombre de bons Amis, & cela sous le voile d'un grand secret & en déclarant à chacun, qu'il étoit le seul à qui on faisoit cette grace. Mais, ensuite, le nombre des Galans se multiplia d'une étrange sorte, & en même tems il étoit plus facile de les convaincre de leur crime. Comme elles avoient à craindre les Délateurs, elles ne trouvoient point de meilleur moyen de les obliger au silence, que de les admettre à la même faveur. Cela ne plaisoit point aux premiers Galans; mais ils n'osoient en faire bruit, parce qu'ils se seroient découverts par des plaintes éclatantes. Le mal alla si avant, que les deux Vestales ne firent plus difficulté de se livrer à plusieurs Galans, au sçu & au vû les uns des autres. Ce fut alors apparemment que les deux Vestales étoient de bonne intelligence, & qu'alors Æmilia fut introductrice de son frère auprès de Licinia, & celle-ci l'introductrice du sien auprès d'Æmilia. Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, libres, esclaves, savoient la mauvaise vie de ces Vestales; & néanmoins leur crime demeura caché pendant fort longtems, eu égard à ce qu'on appelle le Public. Enfin un certain *Manius*, qui avoit été le premier instrument ou le premier Médiateur de cette débauche, se porta pour Délateur. Il n'avoit point été affranchi, ni récompensé selon l'étendue de ses espérances; & d'ailleurs, c'étoit un homme qui se plaisoit à faire du mal. Le Grand Pontife, n'ayant pas eu, comme on l'a dit, la sévérité nécessaire, le mécontentement que l'on eut de sa mollesse, fut cause que l'on donna commission à *Lucius Cassius* d'examiner tout de nouveau ce procès. C'étoit un Juge rigoureux & inflexible. Licinia n'eut garde de lui échaper. Comment auroit elle pu éviter le dernier supplice, puisque Marcia sa compagne, qui n'avoit eu commerce qu'avec un seul Chevalier Romain, ne l'évita pas? La sévérité de Cassius à rechercher & à punir les complices fut si grande, qu'on crut qu'elle avoit passé les justes bornes. * Asconius Pedianus, *in Orat. pro Milone*. Dion Cassius. Bayle, *Dict. Crit.*

LICINIEN, Evêque de Carthage en Espagne, fleurissoit dans le sixiéme siécle, du tems de l'Empereur Maurice. Il mourut à Constantinople, empoisonné, comme on croit, par ses ennemis. Saint Isidore assure qu'il avoit lu quelques unes des lettres de cet Evêque, dont il y en avoit une sur le Sacrement du Batême, & plusieurs écrites à Eutrope, Evêque de Valence. Ses autres Ouvrages étoient perdus du tems d'Isidore, & ceux-ci ne se trouvent plus. * Isidore, *de Script. Eccles.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

LICINIEN, Poëte latin, étoit natif de Bilbilis ou Bilbis, ville d'Espagne, dite aujourd'hui *Bobola* ou *Bambola*, selon Zurita & Antonius Augustinus. Cette ville étoit aussi le lieu de la naissance de Martial, contemporain de Licinien. Martial fait mention de lui, *Epigr. l. 1. Epigr.* 62. v. 11. & 12.

Te, Liciniane, gloriabitur nostra,
Nec me tacebit Bilbilis.

& dans l'*Epigr.* 50. *du même livre*, v. 3.

Videbis altam, Liciniane, Bilbilin.

Remarquez que l'on lit ordinairement dans Martial aux deux endroits alléguez *Liciane* au lieu de *Liciniane*. Pline *le Jeune* le met au rang des plus éloquens Avocats de son tems, *Epistolarum l. 4. Epist.* 11. Glandorpius, *Onomast. Rom. p.* 863.

LICINIO (Jules) dit PORDENONE *le jeune*, Peintre de Venise, Disciple du grand Pordenone son oncle, étoit bon Dessinateur, & avoit une grande intelligence de la fresque. La conformité des noms a fait que l'on a confondu les Ouvrages du neveu avec ceux de l'oncle. Cependant il a travaillé en beaucoup d'endroits. Il a peint à fresque la façade d'une maison à Ausbourg. Cet ouvrage s'est très-bien conservé, & pour honorer la mémoire de son auteur, les Magistrats de la ville y ont fait mettre cette inscription, *Julius Licinius, Civis Venetus & Augustanus, hoc Ædificium ... insignivit, ... manum posuit, an.* 1561; c'est-à-dire, *Jules Licinio, Citoyen de Venise & d'Ausbourg, a rendu cette maison célébre par cet Ouvrage de Peinture, qu'il acheva en* 1561. Il vivoit dans le même tems que le Bassan. On n'en fait pas davantage, Vasari ni Rodolfi n'en ayant point parlé, peut-être à cause de la ressemblance des noms & du mérite. *Voyez* PORDENONE. * De Piles, *Abrégé des Vies des Peintres, p.* 285.

LICINIUS, nom de la famille des LICINIENS, l'une des plus considérables entre les plébéiennes à Rome, où elle étoit divisée en diverses branches. P. LICINIUS CALVUS fut le premier du peuple qu'on créa Tribun Militaire, l'an 354 de Rome, & 400 avant JESUS CHRIST, dans l'intervalle où il n'y eut point de Consuls en cette ville. Il eut pour fils, P. LICINIUS, dont nous parlerons dans la suite, & C. LICINIUS. Celui-ci fut pére de C. LICINIUS, Tribun pendant dix années avec Sextius. P. Manlius, Dictateur, l'an 389 de Rome, & 365 avant J. C. le choisit pour Colonel Général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéïen qu'on honora de cette charge, pour persuader au peuple que les gens de son corps n'étoient pas absolument méprisez, comme on se le persuadoit. Il fut surnommé *Stolo*, mot qui signifie *un rejetton inutile*, & qui lui fut donné à cause de la loi qu'il publia pendant son tribunat. Elle défendoit à tout Citoyen Romain de posséder plus de 500 arpens de terre; parce que ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient, comme ce Licinius, les cultiver avec assez de soin & de loisir, pour purger leurs arbres de ces méchans rejettons; ce que Varron a marqué dans le premier livre *de Re Rustica*, *Stolonis illa lex, quæ vetat plus D. jugera habere civem Rom. & qui propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quod nullus in ejus fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores e radicibus, quæ nascerentur e solo quos stolones appellabant.* Licinius & Sextius avoient encore ordonné par leur Loi, *Que les interêts qui auroient été payez par les débiteurs, demeurassent imputez sur le principal des dettes, & que le surplus seroit aquitté en trois diverses années.* Ils y ajoûtérent, *Que l'on ne créeroit plus de Consuls à l'avenir, que l'un ne fût de famille plébéïenne.* Le Sénat s'opposa d'abord à l'établissement de ces loix; mais il ne put empêcher que le dernier article n'eût son effet, & qu'on n'élevât au consulat les familles plébéïennes. Cette grande révolution dans la République Romaine naquit d'une cause fort légére. M. Fabius Ambustus avoit deux filles, l'une mariée avec S. Sulpitius, & l'autre avec Licinius Stolo. Un jour que celle-ci étoit chez sa sœur, elle vit le Licteur qui heurtoit à la porte. Cette vue l'effraya, & elle le témoigna à sa sœur, qui en fit quelque raillerie. Quelque tems après, elle vit venir Sulpitius même, suivi de divers Citoyens, qui le traitoient avec beaucoup de respect. Comme elle étoit fiére & ambitieuse, elle ne put s'empêcher d'avoir du chagrin de ce que son mari ne pouvoit espérer d'arriver à ces magistratures. Ambustus, qui aimoit beaucoup sa fille, la consola, & lui promit de contribuer à l'élévation de Licinius, qu'il fit lier d'amitié & d'interêts avec Sextius. Celui-ci fut le premier Consul, né d'une famille plébéïenne, l'an 388 de Rome, & Licinius mérita le même honneur, l'an 390 de Rome, & 364 avant JESUS CHRIST, avec C. Sulpitius Péticus. P. LICINIUS CALVUS, aîné de la famille des Liciniens, fut Tribun Militaire, l'an 358 de Rome, & 396 avant J. C. Il eut P. LICINIUS VARUS, pére de P. LICINIUS CRASSUS, qui suit, & de C. LICINIUS VARUS, Consul l'an 518 de Rome, & 236 avant J. C. avec Cornelius Lentulus. Celui-ci laissa deux fils de ce nom; le premier Consul, l'an 586 de Rome, & 168 avant J. C. avec Paulus Emilius; & le second, l'an 583, avec Cassius Longinus: ce dernier fut défait par Persée. P. LICINIUS CRASSUS fut Grand-Pontife, Colonel Général de la Cavalerie, Censeur, puis Consul l'an 549, & 205 avant J. C. avec P. Cornélius Scipion. On le surnomma *Agelaste*, parce qu'il ne rioit jamais. Il laissa deux fils, qui firent deux branches; P. LICINIUS CRASSUS, dit MUCIANUS, fut Grand-Pontife, & mourut en faisant la guerre contre Aristonicus. *Voyez* CRASSUS. Son fils, qui fut un excellent Orateur, mourut d'une pleurésie qu'il avoit gagnée en haranguant contre le Consul Philippe, l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Pline fait mention de lui, & de son fils de même nom. M. LICINIUS CRASSUS, fut Consul, l'an 657 de Rome, & 97 avant JESUS CHRIST, avec Cn. Cornélius. Il défit l'année d'après les Lusitaniens, & en triompha. Depuis il fut Censeur, l'an 665 de Rome, & 89 avant J. C. & se tua lui même, pendant les guerres civiles de Marius, craignant de tomber entre les mains de ses ennemis. Il eut deux fils, le puiné fut tué pendant la même guerre civile de Marius; & l'aîné fut défait par les Parthes, comme nous le marquons sous le nom de CRASSUS. Celui-ci eut deux fils, M. LICINIUS qui suit; & un autre qu'on soupçonna d'être batard, parce qu'il ressembloit trop à un Sénateur nommé *Dignus*, ami de sa mére. C'est de lui dont Cicéron fait cette raillerie, *Dignus quidem Crassi est.* Plutarque en fait aussi mention dans la Vie de Cicéron. M. LICINIUS CRASSUS s'étoit signalé dans les Gaules sous Jules-César, & fut tué par les Parthes, avec son pére, l'an 701 de Rome, & 53 avant J. C. Il eut un fils de même nom, Consul avec Auguste, l'an 724 de Rome, & 30 avant J. C. & pére d'un autre LICINIUS CRASSUS, qui mérita le même honneur, l'an 740 de Rome, & 14 ans avant J. C. avec Cn. Lentulus. La famille des Liciniens avoit encore deux autres branches, des LUCULLES & des MURÉNA. *Voyez* LUCULLUS & MURÉNA. * Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Pline. Eutrope. Cassiodore. Streinius, *de Famil. Roman. &c.*

LICINIUS IMBREX. *Voyez* l'article suivant.

LICINIUS TÉGULA (P.) Poëte Comique Latin, vivoit vers l'an 554 de Rome, & 200 ans avant J. C. dans le tems que les Romains entreprirent la guerre contre Philippe, Roi de Macédoine. Tite-Live dit qu'il composa un Cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville. Glandorpius, & quelques autres croyent qu'il est le même que LICINIUS IMBREX, aussi Poëte Comique, dont parle Aulu Gelle: parce que parmi les Latins, les mots *Tegula* & *Imbrex* sont presque de même signification. Mais il y a peu d'apparence que leur conjecture soit véritable, puisque nous apprenons d'ailleurs, que *Publius* étoit le surnom du premier, & *Cajus*, celui de l'autre. Quoiqu'il en soit, Vulcatius Sedigitus, cité par Aulu-Gelle, donne à Licinius Imbrex, le quatriéme rang entre les Poëtes Comiques,

Si erit, quod quarto detur, dabitur Licinio.

* Tite-Live, *l.* 31. *ou dec.* 4. *l.* 1. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 19. *c.* 22. *& l.* 15. *c.* 24. Lilio Giraldi, *Dial.* 8. *Poët.* Glandorpius, *in Onom. Rom.* Vossius, *de Poëtis Latinis*, *c.* 1, dit que ce Poëte pourroit bien être différent de Licinius Imbrex.

LICINIUS CALVUS (C.) Orateur célébre, qui vivoit du tems de Cicéron, étoit fils de LICINIUS MACER, l'un des meilleurs Poëtes de son siécle. Quintilien cite souvent les invectives de Licinius l'Orateur, contre Vatinius. Elles furent si fortes & si éloquentes, que le même Vatinius, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eut achevé son plaidoyer; & s'adressant aux Juges, leur dit, *Hé quoi! Messieurs, parce que mon accusateur est éloquent, est-il juste que je sois condamné? Rogamus, Judices, num si iste disertus est, ideo me damnari oportet?* C'est à quoi Catulle faisoit sans doute allusion dans la 14 de ses Epigrammes à Licinius Calvus.

Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundissime Calve, munere isto
Odissem te odio Vatiniano.

Licinius mourut fort jeune, n'étant âgé que de 30 ans. On lui attribue cette Epigramme contre Pompée,

Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc sibi velle virum?

On le croit aussi Auteur des Annales citées par Denys d'Halicarnasse, & par Tite-Live. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. 4. 5. *&c.* Tite-Live, *l.* 4. Cicéron. Quintilien. Catulle. Horace. J. G. Vossius, *de Rhetoricæ Natura*, *c.* 14. *Institut. Orat. l.* 4. *de Poët. Lat. c.* 3. *de Hist. Latin. l.* 1. *c.* 10. *Cherchez* aussi CALVUS.

M. LICINIUS CRASSUS MUTIANUS. *Voyez* CRASSUS.

LICINIUS (Caius Valérius Licinianus, Licinius *ou* Publius Licinianus Licinius) né d'un Païsan du païs de Dacie, s'avança du rang de simple Soldat aux premiéres charges militaires; & fut créé d'abord César; & peu après, l'onziéme novembre 307, Empereur, par Galére Maximien dont il étoit l'ancien ami, & qu'il avoit très-bien servi dans la guerre de Perse. On dit qu'il étoit rigide observateur de la Discipline militaire: mais il se rendit odieux par son avarice & sa dissolution: en quoi il avoit une très-grande conformité avec ces peuples barbares, parmi lesquels il avoit été élevé. Il leur ressembloit encore par son ignorance, qui le rendit ennemi des Lettres, & de ceux qui en faisoient profession: de sorte que, pour ce seul sujet, il fit mourir plusieurs Philosophes, qu'il appelloit *le venin & la peste publique.* Licinius eut dans son département une partie de l'Illyrie avec la Rhétie, & il devoit avoir aussi l'Italie dont Maxence s'étoit emparé; mais il n'osa pas l'attaquer: & Constantin ayant entrepris la conquête de ce beau païs, l'an 312, il y donna les mains, & voulut bien pour lui faire plaisir faire cesser la persécution contre les Chrétiens. Constantin pour affermir leur amitié lui donna l'an 313, *Constantia* sa sœur en mariage; & peu après, Licinius conservant ces bons sentimens pour les Chrétiens, en fut récompensé par une victoire qu'il gagna le dernier avril, & qui lui aquit tout l'Orient en moins de quatre mois. Maximin qu'il avoit vaincu, s'étoit empoisonné vers le mois d'août. On assure que Licinius alors trop zélé pour les Chrétiens punit inhumainement ceux qui les avoient persécutez sous les ordres de Maximin. L'année suivante 314, l'accroissement de sa puissance lui ayant fait concevoir de trop vastes desseins, il engagea Bassien, que Constantin avoit fait César, à se revolter, & après que celui-ci eut été puni, il donna retraite à Sinice son frére: ce qui irrita tellement Constantin, que pour s'en venger il marcha à la tête d'une nombreuse armée contre Licinius, qu'il joignit à Cibale dans la Pannonie. Ce fut là qu'il se donna le huitiéme octobre une grande bataille où Licinius eut du dessous; mais il répara bien-tôt cette perte, & en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople, où son armée quoique vaincue pour la seconde fois pilla le camp de Constantin. Les deux Princes, las de se ruïner l'un l'autre, résolurent alors de faire la paix, & Licinius l'acheta par la cession de presque tout le païs que Constantin avoit laissé derriére lui; car il ne retint dans l'Europe que la Thrace, partie de la Mésie, & la petite Scythie. Deux ans après, Licinius son fils fut fait César avec le fils de Constantin. Enfin l'an 319, croyant voir dans les Chrétiens de ses Etats plus d'inclination pour Constantin que pour lui, il commença à les prendre en aversion, & l'envie de leur nuire lui en suggéra mille moyens. On assure que d'abord il chassa de sa maison tous ceux qui faisoient profession de l'Evangile, & en fit mourir la plûpart. Ensuite il défendit aux Evêques de conférer avec les Gentils, & d'enseigner aux femmes les Lettres saintes, & aux Chrétiens de s'assembler dans les villes pour l'exercice de leur Religion. Il faisoit garder ces loix avec une cruauté inflexible; & quoique la persécution, qu'il exerça contre l'Eglise, n'ait pas duré longtems, elle ne laissa pas d'être très-cruelle. Constantin qui souffroit impatiemment tout cela, ne fut pas fâché de la déclaration de guerre que Licinius lui fit en 324. Le prétexte de cette déclaration étoit que Constantin en poursuivant quelques Barbares étoit entré sur ses terres sans son agrément. On arma des deux côtez, & le voisinage d'Andrinople devint encore le lieu où ils se battirent. Licinius après une défaite entiére se retira dans Byzance, en attendant les troupes d'Orient; mais ayant appris que Crispus fils de Constantin avoit ou pris ou submergé sa flote, il alla se joindre à ses troupes en Asie. Constantin qui le suivit de près, lui tua cent mille hommes près de Chalcédoine, & l'assiégea dans Nicomédie. En cette extrémité, Licinius se remit à la clémence de son vainqueur, & obtint grace par le moyen de Constantia son épouse, à condition qu'il renonceroit à l'Empire. Constantin lui assigna Thessalonique pour sa demeure; mais ayant sçu que Licinius tachoit de renouveller la guerre par l'assistance des Barbares, avec lesquels il traitoit secrettement, il le fit étrangler vers l'an 325, à l'âge de 60 ans, & après un régne d'un peu plus de dix-sept ans. Le Cardinal Baronius met la derniére bataille que Constantin gagna contre Licinius, l'an 318, mais les Fastes Grecs & Latins, la Chronique d'Eusébe, Socrate, Cédréne & Gélase, la placent l'an 325. Cette date se justifie par plusieurs loix, & par grand nombre de Rescrits, qui sont dans le Code Théodosien, où l'on voit aussi l'Arrêt par lequel les Actes de Licinius furent cassez après sa mort. Licinien son fils fut tué aussi peu de tems après par ordre de Constantin. * Socrate, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Eusébe, *in Chron. & Vit. Constant.* Zosime, *l.* 2. Cédréne, *in Annal.* Morin, *Histoire de la délivrance de l'Eglise.* Code Théodosien, *de infirm. his, quæ sub Tyranno gesta sunt.*

LICINIUS (Flavius Valerius Licinianus) surnommé *le Jeune*, étoit fils de Licinius l'aîné, & fut nommé César par son pére, lorsque Constantin conféra le même honneur à *Crispus* & à *Constantin* ses deux fils. Comme il étoit fils de la sœur de l'Empereur *Constantin*, celui-ci le prit chez lui après avoir vaincu *Licinius*, & le traita fort bien dans les commencemens; mais un an après la mort du pére, il fit aussi tuer le fils. Quelques uns accusent Fauste, l'épouse de Constantin, de cette mort, aussi bien que de celle de Crispus. Licinius mourut à l'âge de 26 ans, & après avoir porté le titre de César pendant dix ans. * Idace, *in Fast. Dict. Allemand de Bâle.*

LICINIUS RUFINUS, Jurisconsulte. On croit qu'il est l'Auteur d'une comparaison entre les Loix de Moïse & les Loix Romaines. Marquard Fréher croit que c'est l'Ouvrage de quelque Moine qui a vécu avant le tems de Justinien. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LICINIUS MACER, Poëte. *Voyez* LICINIUS CALVUS (C.)

* LICINIUS, Préfet du Prétoire sous Valentinien. * Jacobi Gothofredi, *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

LICIS, Poëte Comique. *Cherchez* LYCUS.

LICODIA, bon bourg de la Sicile. Il est vers le milieu de la Vallée de Noto, près de la source du Drillo, à douze lieues de Syracuse, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

LICOLA, LAGO de LICOLA, *ou le Lac Lucrin. Lucrinus & Bajanus Lacus.* C'étoit anciennement un Lac renommé pour la grande quantité d'excellens poissons, qu'on y prenoit. L'an 1538, un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reste en un marais, qui ne produit plus que des roseaux. On donne aussi le nom de Licola aux vestiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire depuis le Golfe de Pouzzol jusqu'à la ville d'Ostie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LICOMEDE. *Voyez* LYCOMEDE.

LICON. *Voyez* LYCON.

LICOPHRON. *Voyez* LYCOPHRON.

LICOPOLIS. *Voyez* LYCOPOLIS.

LICORIS. *Voyez* LYCORIS.

LICOSTHENE. *Voyez* LYCOSTHENE.

LICOSTOMO, en Latin *Scotusa*, *Scotussa*, ancienne petite ville de la Thessalie, située sur le fleuve Pénée près de son embouchure dans le Golfe de Salonichi. Elle a un Evêché suffragant de Larisse. * Maty, *Dict. Geogr.*

LICTEURS, Officiers Romains, créez au nombre de douze par Romulus, premier Roi de Rome, portoient des faisceaux de verges entre lesquelles étoit renfermée une hache dont le fer paroissoit au haut du faisceau, & qui marchoient devant le Roi pour faire ranger le peuple. Sous le gouvernement de la République, les Dictateurs, les Préteurs, & les autres Magistrats qui avoient droit de commander dans l'armée, & de punir de mort, étoient aussi précédez de Licteurs; les Consuls & les Dictateurs, de douze; & les Préteurs, de six. Dans les triomphes, ces Licteurs marchoient devant le char du triomphant, portant leurs faisceaux entourez de branches de lauriers, & en tenant une à la main. Ils punissoient aussi les coupables, qui étoient surpris en flagrant délit, au premier commandement qu'ils recevoient des Magistrats, *I, Lictor, colliga manus, expedi virgas, plecte securi.* Ils étoient prêts à délier leurs faisceaux de verges soit pour fouetter, soit pour trancher la tête aux condamnez. Ils ont été appellez Licteurs à *ligando*, parce qu'ils lioient les piez & les mains des condamnez avant l'exécution. Ils étoient pris d'entre les personnes libres, & jamais il n'y a eu d'Esclaves qui ayent été admis à cette charge. On les tiroit de la portion du peuple que les Romains appelloient *Quirites.* * Rosin, *Antiq. l.* 7. *c.* 4. *&* 48. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanorum.*

LICUNGS, Usurpateur de l'Empire de la Chine, s'étant mis à la tête des Rebelles, & s'étant rendu maître de la province de Xensi, & de celle de Honan, prit l'an 1643 le titre de *Roi*, & le nom de *Kunvung*, c'est à dire, *Prince fortuné.* Il usurpa ensuite la qualité d'Empereur, & donna le nom de *Thien xun*, à la famille qu'il vouloit établir. Ce nom, en Chinois, signifie *obéissant au ciel*; & il le choisit pour faire croire à ces peuples superstitieux que le ciel vouloit qu'il fût Empereur, pour les délivrer de l'oppression. Il poussa ses conquêtes jusqu'à Péking, ville capitale de la Chine, où il entra l'an 1644, & monta sur le thrône de Zunchim, qui étoit alors dans son Palais, & qui se pendit de desespoir. Peu de tems après, il apprit qu'Usangué s'étoit joint aux Tartares, & qu'ils venoient droit à Péking. Cela l'obligea de sortir de cette ville, d'où il enleva les meubles les plus précieux, avec l'or & l'argent que seize Empereurs de la famille

de Thamin avoient amaſſez pendant deux-cens quatre-vints ans qu'ils avoient régné dans la Chine. Il fut pourſuivi par les Tartares, & chaſſé de la province de Xenſi, par Uſangué, qui le tua dans une bataille. * Le Pére Martini, *Hiſtoire de la guerre des Tartares contre la Chine.*

LICUS ou LICIS, Poëte Comique. *Voyez* LYCUS.

LID. LIE.

* LID ou LYDDE, bourg d'Angleterre dans la province de Kent, vers la côte méridionale, eſt au ſud de Cantorbéry, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* LID, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Dévon, coule du ſud-eſt au nord-oueſt, arroſe Lidforde & Lidſton & ſe rend dans le Tamer.

LIDA, petite ville avec Châtellenie, & citadelle, eſt dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, à dix-ſept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. Lida fut preſque entiérement ruïnée par les Moſcovites, l'an 1655. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LIDA, riviére de Suéde, ſort d'un Lac qui eſt à l'oueſt du Lac Veter, coule du ſud-eſt au nord-oueſt avec beaucoup de détours, puis du ſud-oueſt au nord-eſt en ſerpentant beaucoup, & ſe rend dans le Lac Wéner un peu au deſſous de Lidkoping.

LIDBURY, ville avec marché dans la partie orientale du Comté de Héreford en Angleterre, prend ſon nom de la riviére de Lidden, ſur le bord oriental de laquelle elle eſt ſituée, près des montagnes de Malvern. Elle eſt dans un païs gras, & bien bâtie, habitée principalement par des Ouvriers en drap. Elle eſt éloignée de 50 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LIDDE. *Voyez* LYDDE.

*LIDDEL, LIDDES ou LIDDELL, riviére de l'Ecoſſe méridionale. La province de Liddesdale en tire ſon nom. Cette riviére qui coule du nord-eſt au ſud-oueſt, ſépare pendant un certain eſpace la province de Liddesdale, d'avec celle de Cumberland, province de l'Angleterre, & ſe rend dans l'Esk.

LIDDESDALE, province ou Comté d'Ecoſſe, ſur les frontiéres d'Angleterre, à l'orient & au midi, a au ſeptentrion le Comté de Teviotdale, & Exſdale au Couchant. La riviére de Liddel lui donne ſon nom. Ses principales villes ſont, Harlay, Brakenſey, &c. Comme Liddeſdale étoit une province frontiére, les deux nations ont ſouvent eu au ſujet des limites, des diſputes qui furent enfin terminées en faveur des Ecoſſois, après que le Roi Jaques d'Ecoſſe fut monté ſur le thrône d'Angleterre; & ces terres furent données en fief au Chevalier Robert Douglas & à Jaques Maxwel, qui les vendirent au Chevalier Jean Ker, qui les revendit à Walter Scot, Comte de Buccleugh. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome 2. p.* 233. Camden. Sanſon.

LIDDINGTON, Sécrétaire d'Etat en Ecoſſe ſous la Reine Marie, paſſa pour l'Oracle de ſon tems, & ſelon d'autres, il fut l'Achitophel de ſon parti. Dans le fond il étoit habile Miniſtre, doué d'excellens talens, & d'une ſi grande expérience qu'il ne ſe trompa preſque jamais dans ſes avis. Quelques-uns lui ont objecté ſon inconſtance, ſon infidélité & la honteuſe coutume d'avoir ſuivi le parti du plus fort. Lorſqu'après la fin tragique du Roi Henri Stuart, le Comte de Murray, Régent du Royaume, tint de près la Reine Marie ſa veuve, Liddington prit hautement ſon parti, & parla fort contre l'autorité que la Reine Elizabeth s'étoit arrogée dans cette affaire. Le Comte de Murray ayant été aſſaſſiné en 1570, on ſoupçonna Liddington d'avoir eu part à cette action, & cela d'autant plus que peu de tems auparavant le Comte l'avoit fait mettre en priſon, d'où il fut délivré par Mylord Grange. On ſuſpendit effectivement Liddington de ſa charge à cauſe de ce ſoupçon, & comme il ne comparut pas à la citation qu'on lui fit, Matthieu Stuart, Comte de Lennox & Régent du Royaume, à la place du Comte de Murray, le mit au Ban. Liddington chargea là-deſſus le Comte de Suſſex, de ſe plaindre en ſon nom de ce procédé & de déclarer qu'il ne ſe ſoumettroit au jugement de qui que ce fût, qu'à celui de ſa Reine. Son affaire n'en devint que plus mauvaiſe, & le Comte de Lennox l'accuſa encore d'avoir eu part à la mort du Roi Henri Stuart ſon fils. Liddington ſe rangea alors ouvertement dans le parti du Lord Grange, qui en faveur de la Reine Marie priſonniére, défendit le château d'Edimbourg contre le Comte de Motton, nouveau Régent du Royaume. Mais ce château ayant été pris, Liddington fut fait priſonnier & conduit à Leith, où il auroit, ſelon toutes les apparences, ſubi un ſupplice des plus rigoureux, s'il ne l'avoit évité par ſa mort, que quelques-uns ont regardée comme la ſuite naturelle d'une maladie, & que d'autres ont attribuée au poiſon. Il mourut en 1573. Thomas Maitland un de ſes fréres, après l'aſſaſſinat de Mylord Murray, ſe ſauva d'abord en Italie, où il mourut, à ce qu'on dit, dans une grande miſére. Jean Maitland un autre frére de Liddington parvint enſuite à la dignité de Chancelier d'Angleterre. * De Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 2. *p.* 143. 202. 205. 279. Melvil, *Memoires. Dict. Allemand.*

LIDERIC, nom du premier Grand-Forêtier de Flandre, ſelon quelques Auteurs, abuſez par Jacques de Guiſe, Jean le Maire, Richard de Waſſebourg, & autres Ecrivains fabuleux, qui aſſurent que Lideric épouſa Rothilde, fille prétendue du Roi Dagobert I, & que tous les Comtes de Flandre ſont deſcendus de ce mariage. * Aubert le Mire, *de Com. Flandr.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* *Cherchez* FLANDRE.

* LIDFORDE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, vers la ſource de la petite riviére de Lid, eſt à peu près à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

LIDGAT, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolck, a donné ſon nom à JEAN LIDGAT qui ſuit.

LIDGAT (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dans le XV ſiécle, & non de S. Auguſtin, comme l'a cru Joſeph Pamphile, étudia en Angleterre, puis à Paris & à Padoue. Il compoſa divers Ouvrages, *De audienda Miſſa; De Philoſophorum ſecretis, &c.* Lidgat étoit Poëte, Orateur, Théologien, & ſavoit auſſi les Langues & les Mathematiques. Il mourut vers l'an 1440, âgé de 60 ans. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Leland. Balée. Ghilini, &c.

LIDIE. *Voyez* LYDIE.

LIDOIRE (Saint) ou LICTOR, ſecond Evêque de Tours, & prédéceſſeur de ſaint Martin, dans le quatriéme ſiécle, fut ordonné Evêque de Tours l'an 337, gouverna cette égliſe pendant 33 ans, fut enterré dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir, & qui fut nommée de ſon nom, laquelle eſt à préſent renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours. Sa mémoire fut honorée auſſi-tôt après ſa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 1. *ch.* 43. *l.* 10. *ch.* 31. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 13 *de ſeptembre.*

* LIDSTON, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, ſur la petite riviére de Lid, de laquelle il tire ſon nom, vers les confins de Cornouaille, eſt à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

LIEBANA, eſt un petit païs de l'Aſturie de Santillana en Eſpagne. Il eſt aux confins de celle d'Oviédo, dans les montagnes d'Europa. Sa longueur eſt de neuf lieues, & ſa largeur de quatre. Il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le bourg de Potes en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIEBENWALD, LIEBEWALD, petite ville forte du Marggrave de Brandebourg, eſt ſur la riviére de Havel, dans la Marche Ukerane, aux confins de la Moyenne & du Comté de Ruppin. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIEBAUT (Jean) natif de Dijon, pratiqua la Médecine à Paris au XVI ſiécle, avec quelque ſorte de ſuccès: il y épouſa *Nicole* Etienne, qui étoit ſavante, & fille de *Charles* Etienne. Liébaut commença à enſeigner les Humanitez dans l'Univerſité de Paris au Collége de Beauvais en 1556. La Croix-du-Maine dit que Liébaut floriſſoit à Paris l'an 1584, lorſque l'Univerſité de Paris reconnut Henri IV pour Roi, & lui jura obéïſſance par un Acte ſolemnel, ſigné par tous les Docteurs, Profeſſeurs & autres. Liébaut y mit ſon nom. Or cet Acte eſt du 22 avril 1594. Il publia *Theſaurus Sanitatis, paratu facilis, à Paris, chez Jacques du Puy*, 1577; *De praecavendis curandiſque veneris Commentarius; Scholia in Jacobi Hollerii Commentaria in libros ſeptem Aphoriſmorum Hippocratis.* Les plus curieux de ſes livres, ſi l'on en croit M. Bayle, ce ſont ceux qui traitent *des maladies des femmes*, & ceux qui concernent *l'ornement & la beauté des femmes.* Il les compoſa en Latin. Ils furent enſuite mis en François, mais le Traducteur ſe vit obligé d'en omettre quelques endroits, parce qu'ils étoient contre la pudeur. Cette Traduction Françoiſe a été imprimée plus d'une fois. Liébaut traduiſit en François les quatre livres de Gaſpar Wolfius des Secrets de Médecine & de Chymie. Il eut bonne part au livre d'Agriculture appellé *la Maiſon ruſtique*, qui a été imprimé tant de fois, & traduit en Anglois, en Flamand & en Allemand. Charles Etienne en fut le premier Auteur. Liébaut ſon Gendre le retoucha, & l'augmenta conſidérablement. Liébaut mourut ſubitement à Paris au milieu d'une rue de cette ville, le 21 Juin 1596. * Bayle, *Diction. Crit. Biblioth. de* Richelet *de* 1728.

* LIEBAW, ville d'Allemagne dans la Haute Luſace, ſur la riviére de Liebeſche, eſt à l'eſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

LIEBEMUHL. *Voyez* LIBMUL.

* LIEBENAW, petite ville d'Allemagne ſur le Dymel dans la Baſſe Heſſe, au nord-nord-oueſt de Caſſel, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LIEBENAW, petite ville d'Allemagne dans le Comté de Hoye ſur la riviére d'Owe, eſt au ſud de Hoye, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LIEBENAW, village d'Allemagne dans la Baſſe Luſace, ſur la rive gauche de la Sprehe, eſt au nord-nord-oueſt de Cotbuſs, dont il eſt éloigné de ſix lieues.

* LIEBENWALD, petite ville forte d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, eſt ſur le Havel, au nord de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

*LIEBENWERT, LIEBENWERDA ou LIEBENWERDAU, petite ville ou bourg d'Allemagne dans l'Electorat de Saxe ſur l'Elſter, eſt au nord de Dreſde tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſept lieues.

LIECHSTALL, petite ville bien bâtie dans le Canton de Bâle, ſur la riviére d'Ergetz, à trois lieues de Bâle. On ne ſait rien de poſitif de ſa fondation, mais il y a beaucoup de vraiſemblance que les Comtes de Homberg ne contribuérent pas peu à la rendre conſidérable, puiſqu'elle leur appartint pendant pluſieurs ſiécles. De leurs mains elle tomba, par mariage, entre celles de Frédéric, Comte de Tokkenbourg, qui en 1305, la vendit à Pierre d'Aſphalt, Evêque de Bâle. Il lui vendit en même tems le château de Homberg & la métairie d'Ellenwihr en Alſace, le tout pour la ſomme de 2100 marcs d'argent. L'Empereur Albert, I. du nom, fut fort mécontent de cette acquiſition, & commença une guerre contre l'Evêque de Bâle, qui finit par l'aſſaſſinat de cet Empereur. Lorſqu'en 1381, Léopold, Duc d'Autriche & la ville de Bâle furent en guerre avec Jean de Vienne, ce turbulent Evêque de Bâle, le Duc ſurprit & brûla Liechſtall; mais elle fut bien-tôt rebâtie, & en 1400, l'Evêque Humbert l'hypothéqua à Rodolphe, Marquis de Hochberg. L'année ſuivante il la vendit à la ville de Bâle ſous la domination de laquelle elle eſt encore aujourd'hui. Cette ville a ſon Conſeil compoſé de douze Membres, & de deux Avoyers, dont l'un eſt Bourgeois de Bâle & l'autre de Liechſtall. Cette ville ſert de pui-

passage ordinaire pour la Suisse, & il y croit d'assez bon vin. * Urstisius, l. 1. c. 0. Stumpf, l. 12. p. 384. Gilles Tschudy, *Chron. manuscr. partie* 1. *ad ann.* 1303. *Dict. Allemand de Bâle.*

LIECHTENAW. *Voyez* LICHTENAW.

LIECHTENBERG. *Voyez* LICHTENBERG.

LIECHTENSTEIN. *Voyez* LICHTENSTEIN.

* LIECK, belle ville de la Prusse Ducale sur un Lac de même nom, d'où sort la rivière de Lieck, dans la province de Sudavie à quatre ou cinq lieues de la Lithuanie. George-Frédéric, Markgrave de Brandebourg y a érigé une espèce d'Académie pour les Polonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie des États de Prusse*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 84.

* LIEFKENSHOEK, est le nom d'un Fort dans la Flandre Hollandoise proche de la rive gauche de l'Escaut dans la Terre de Kerenès. Il est au nord-ouest d'Anvers, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

LIEGE, païs du Cercle de Westphalie, a pour capitale la ville de Liége, siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêché de Cologne. C'est la *Leodico*, *Leodium*, *Leodicum* & *Legia* des Latins. Les Flamands la nomment *Luick*, & les Allemands *Luttik*. L'Evêque de Liége est Souverain de ce païs, qui est entre le Brabant, la Meuse, le Comté de Namur, & les provinces de Gueldre & de Luxembourg. L'air de Liége est bon & tempéré, & la terre y est fertile en grains, en fruits & en venaison. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrières de marbre, outre une certaine terre propre à brûler, dont les Habitans font grand commerce. L'Evêque est Prince du Saint-Empire, & prend le titre de Duc de Bouillon, de Marquis de Franchimont, & de Comte de Loots & de Hasbain, qui sont des Seigneuries renfermées dans le païs de Liége. L'on y compte aussi cinquante-deux principales Baronnies, grand nombre d'Abbaïes, vint quatre villes closes, avec plus de quinze-cens villages. Les principales villes du païs de Liége, sont, outre Liége qui en est la capitale, Tongres, Huy, Mastricht, Dinant, Bouillon, Fumay, Thuin, Saint-Hubert, Rochefort, &c. La ville de Liége, capitale du païs, est très-ancienne, & quelques-uns ont cru qu'elle a été bâtie par cet Ambiorix, Prince Gaulois, de qui César fait mention dans ses Commentaires. Elle est située dans une agréable vallée, environnée de belles montagnes, que divers vallons séparent, avec des prairies, où coulent les petites rivières d'Ute, de Vése & d'Ambluar, qui se déchargent dans la Meuse, avant que ce fleuve entre dans la ville. Les édifices publics, comme le Palais de l'Evêque, les églises & les ponts, sont magnifiques. Il y a grand nombre d'Abbaïes, de maisons religieuses, & huit églises collégiales. La cathédrale, dédiée à saint Lambert, est célèbre par son Chapitre; & l'on n'y reçoit point de Chanoine, s'il n'est ou Gentilhomme ou Docteur. L'Evêché qui étoit à Tongres, puis à Mastricht, fut transféré à Liége par saint Hubert, successeur de saint Lambert Martyr. Au reste cette ville souffrit beaucoup autrefois par les courses des Normands. Le Duc de Brabant la prit le troisiéme mai, jour de l'Ascension l'an 1212, & la pilla durant six jours. L'élection des Evêques y causa de grands désordres dans le XV siécle. Jean de Baviére gouvernoit depuis long-tems l'église de Liége, quoiqu'il ne fût pas Prêtre. Les Liégeois lui firent la guerre, & l'assiégérent dans Mastricht. Jean Duc de Bourgogne le vint dégager, tua trente-six-mille Liégeois dans une bataille l'an 1409, obligea les autres à se soumettre, & entra ensuite dans la ville, où il fit précipiter dans la Meuse les plus coupables des Revoltez. La ville se rétablit bien tôt. Charles Duc de Bourgogne la prit encore l'an 1468, & ses Soldats y firent des ravages incroyables. Aussi les Liégeois avoient toujours témoigné une haine irréconciliable contre la Maison de Bourgogne. Les différents des Liégeois & de leur Evêque dans le XVII siécle, sont assez connus. Le Chapitre, dont nous avons parlé, est un des plus célèbres de la Chrétienté, & est composé de Princes, de Cardinaux & de personnes de grande qualité, ou de Gens de Lettres. On y a aussi vu des Prélats célèbres. La ville de Liége a beaucoup souffert, aussi-bien que les autres de la Basse Allémagne, durant les guerres du XVII siécle. * Jean Chapeauville, *Gesta Pont. Tong. Traject. & Leod.* Albéric, *in Chron.* Le Mire, *in Fast. Belg.* Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Petrus Divæus, *de Galliæ Belgicæ Antiq.* Pontus Heuterus, *de Veterum ac sui sæculi Belgio.* Valére André, *Topographia Belgica*, p. 95 & *suiv.*

CONCILE DE LIEGE.

Le Pape Innocent II, vint à Liége au mois de mars de l'an 1131, & y célébra un Concile, dans lequel il rétablit Othon Evêque d'Halberstat, & couronna l'Empereur Lothaire II, dans l'église de saint Lambert. *Consultez* le neuviéme volume des Conciles; Dodechein; l'Abbé Suger; & la Chronique d'Othon de Frisinghen. Jean de Los de Hinsberg, Evêque de Liége, y fit des ordonnances synodales l'an 1446, & Ferdinand de Baviére l'an 1620.

LIEGNITZ, en Latin *Lignitium*, une des plus grandes villes de la Silésie, est située dans une plaine fort agréable que les deux petites rivières de Katzbach & de Schwartzwasser fertilisent. Quelques uns en dérivent le nom des anciens *Lygiens*, mais d'autres combattent cette opinion. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en 1175, elle étoit déja ville, & que Boleslas l'aggrandit cette même année & la fortifia un peu. Le Duc Frédéric II en fit autant en 1532, & le Duc George Rodolphe acheva ses fortifications en 1622. L'Eglise Cathédrale que le Duc Wenceslas fonda en 1348, mérite d'être vue. On y voit la tombe & le précieux Mausolée des Ducs, qui fut fait de marbre & d'albâtre en 1677, où il y a entre autres, les statues des derniers Ducs Christian & George-Guillaume & de leurs épouses. Au milieu du chœur de cette même Eglise on remarque le tombeau du Duc Frédéric III. Cette Eglise appartient maintenant aux Jésuites qui l'ont renouvellée. L'Empereur Joseph, en vertu de la convention d'Alt-Ranstatt, employa en 1708, les revenus du Chapitre à l'établissement d'une Académie pour la Noblesse Catholique & Protestante. L'Académie fut dédiée le 19 mars 1709. On voit à Liegnitz quelques autres bâtimens remarquables, comme les Eglises de S. Pierre & de S. Paul, de Nôtre-Dame, la Maison-de-ville, la Douane, &c. La ville de Liegnitz eut le malheur de perdre une bataille contre les Tartares en 1241, & les Vainqueurs la réduisirent ensuite à une telle extrémité que les Bourgeois qui s'étoient retirez dans le château, trouvérent qu'il étoit nécessaire de brûler leur propre ville. Dans les années suivantes 1411 & 1453, elle fut encore réduite en cendres. En 1632, Liegnitz reçut garnison Suédoise, que les Impériaux en chassérent la même année. Ils y restérent jusques en 1638, où elle fut restituée au Duc. Cette ville a obtenu le privilége de ne souffrir aucun Juif. * *Theatr. Europ. tome* 3. *fol.* 275. & *suiv.* Schickfusius & Curæus, *in der Schles. Chron.* Zeileri *Topogr. Siles. p.* 158. & *suiv.* Lucæ *Schles. Chron. p.* 1195. & *suiv.* Henelius, *Silesiogr. c.* 1. & 7. *Dict. Allemand.*

LIEGNITZ (La Principauté de) porte le nom de sa capitale dont l'article précéde. Elle est une des plus anciennes & des plus grandes de la Silésie & se trouve au milieu de la Basse Silésie, ayant vers le Levant les dépendances de Breslaw, vers le midi les Principautez de Jauer & de Schweidnitz, & vers le septentrion celles de Glogaw & de Wolaw. Elle se divise aujourd'hui en trois Cercles. Il y a dans cette Principauté une très-belle Noblesse qui a autrefois rendu de grands services aux Ducs. Depuis l'an 1164, elle eut ses Ducs de la postérité de *Piaste*, qui possédérent en même tems Breslaw & toute la Basse Silesie jusques à ce qu'en 1241, après la mort de Henri II, dit *le Débonnaire*, Boleslas *le Chauve*, un de ses trois fils, l'obtint pour sa part. Son fils Henri V la réunit avec Breslaw & elle en fut derechef séparée par ses trois fils, & gouvernée ensuite par ses Ducs jusques en 1675, où leur branche s'éteignit par la mort de *George-Guillaume*, Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Cette Principauté fut ensuite réunie à la Couronne de Bohéme comme un fief vacant. * Henelii *Silesiographia.* Lucæ *Schles. Chron.* Dlugoss, *Hist. Polon. &c. Dict. Allemand.*

* LIEGNITZ. La famille des Ducs de Liegnitz, de Brieg & de Breslaw, de la race des PIASTES, a produit plusieurs sages Princes, & divers vaillans Héros. *Henri*, dit *le Gras*, fils de *Boleslas*, dit *le Chauve*, & arriére-petit fils de *Ladislas* II, Prince de Pologne, s'aquit une estime universelle, mais il s'attira en même tems l'envie de Henri Probus, Duc de Breslaw, son cousin, qui en 1281, après l'avoir invité à un festin, le retint prisonnier, & ne le relacha qu'à condition qu'il lui fourniroit trente hommes armez, dès qu'il en auroit besoin. Malgré ce traitement, il ne laissa pas d'assister ce même Henri Probus, contre Ladislas Locticus de Pologne, après la mort de Lescon *le Noir*, qui ne laissoit point d'héritiers. Il eut aussi le bonheur de se rendre maître de Cracovie par le moyen de quelques intelligences. Dans la suite il arriva que Henri Probus mourut sans laisser de postérité, & institua pour son héritier Conrad, Duc de Glogaw. Ceux de Breslaw, mécontens de ce choix, élurent à sa place Henri *le Gras*. Il chassa Conrad de Breslaw, mais peu de tems après, un de ses propres Domestiques le trahit, & le livra entre les mains de Conrad, qui le fit enfermer dans une étroite cage de fer, & ne le mit en liberté qu'après en avoir reçu une rançon de trente mille florins, & quelques places considérables. Henri qui fait le sujet de cet article, mourut en 1296. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Boleslas*, Duc de Kalisch en Pologne, & il en eut 1. BOLESLAS qui suit; 2. 3. *Henri* VII & *Ladislas*, morts sans laisser de postérité.

BOLESLAS, Duc de Brieg & de Liegnitz, fut un Prince orgueilleux & prodigue. Sa dépense excessive l'obligea à engager ses Terres, & le réduisit à la nécessité de se soumettre au Roi de Bohéme. Il mourut en 1343, & l'on remarque qu'après s'être amaigri par le jeûne, il avoit, peu de tems avant sa mort, chargé son estomac en une fois de neuf, ou selon d'autres, de treize poulets. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Wenceslas*, Roi de Bohéme, & il en eut 1. 2. LOUIS, I. du nom & WENCESLAS qui suivent.

WENCESLAS, ne se contentant pas de ce qu'il avoit eu en partage, porta par adresse son frére Louis, à lui céder ce qu'il possédoit dans le Duché de Liegnitz; mais il dépensa son bien en toute sorte de débauches & mourut en 1364, dans une grande pauvreté. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Casimir*, Duc de Teschen en Silésie, & quoiqu'elle fût âgée de 43 ans, quand il se maria avec elle, elle le fit pourtant pere de quatre fils, 1. 2. *Henri* VII & *Wenceslas* qui furent Evêques; 3. *Boleslas*, qui perdit la vie dans les divertissemens du Carnaval; & 4. *Robert*, mort sans laisser de postérité.

LOUIS, I. du nom, frére aîné du précédent, eut deux fils, 1. HENRI, VIII. du nom, qui suit; & 2. *Wenceslas*, qui fut Duc de Brieg.

HENRI, VIII. du nom, après la mort de ses cousins qui étoient fils de Wenceslas, devint Duc de Liegnitz. Une playe qu'il reçut à la guerre lui fit donner le surnom de *cicatrise*. Il épousa *Solomé*, fille de *Ziemovitus*, Duc de Mazovie, & il en eut, 1. HENRI, IX. du nom, qui suit; & 2. *Louis*, II. du nom, Duc de Liegnitz & de Brieg, qui fut fort considéré de l'Empereur Sigismond, parcourut une grande partie de l'Asie, visita le saint Sépulchre, fut fait prisonnier par les Turcs, & relâché peu de tems après, & mourut en 1436, sans laisser de postérité mâle de deux femmes.

HENRI de Luben, IX. du nom, continua la postérité & eut deux fils, 1. *Robert*, qui fut Chevalier de Rhodes; & 2. LOUIS, III. du nom, qui suit.

LOUIS, III. du nom, eut à essuyer une rebellion de ses Sujets,

jets, contre lesquels il ne voulut pas employer la force, & qui ne put rien sur eux par la douceur. Il eut pour fils JEAN, I. du nom, qui suit.

JEAN, I. du nom, eut le même sort que son pére, & ses Sujets se soumirent entiérement à la domination du Roi de Bohéme qui en 1451 leur donna un Chef, qui étant à la tête des Rebelles, fit lever en 1452 à Jean le siége de Liegnitz. Il mourut de chagrin en 1453, & eut pour successeur son fils FRÉDERIC, I. du nom, qui suit.

FRÉDERIC, I. du nom, eut plus de bonheur que son pére. Secouru des Bourgeois de Liegnitz, il se rendit maître de cette ville, & fit souffrir aux Sénateurs la peine qu'ils avoient méritée. Comme il s'étoit déclaré pour George, Roi de Bohéme, qui avoit été excommunié par le Pape, parce qu'il professoit la Doctrine des Hussites, il fut lui-même excommunié en 1468; mais l'excommunication lancée contre lui fut levée l'année suivante. Il mourut en 1488. Il avoit épousé *Ludomille*, fille du Roi dont on vient de parler, & il en eut, 1. *George*, Duc de Brieg, qui s'abandonna aux plaisirs, & qui mourut en 1521, sans laisser de postérité; & 2. FRÉDERIC, II. du nom, qui suit.

FRÉDERIC, II. du nom, épousa *Sophie*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg, & il en eut 1. FRÉDERIC, III. du nom, dit l'*Eloquent*, Duc de Liegnitz; & 2. GEORGE, II. du nom, Duc de Brieg qui suivent.

FRÉDERIC, III. du nom, eut pour fils, 1. HENRI, X. du nom, qui suit; & 2. *Frédéric*, IV. du nom, dit *le Bos*, mort sans héritiers mâles.

HENRI, X. du nom, naquit en 1539. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Turcs en l'an 1566. Cela n'empêcha pas que sur un faux rapport, il ne fût privé, en 1576, de sa charge de Régent, & qu'on ne le menât en sureté à Prague, d'où il trouva les moyens de se sauver. Alors il entra au service de l'Angleterre contre l'Espagne, & puis dans celui de Pologne contre l'Autriche. Il mourut à Cracovie en 1588, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Il avoit épousé *Sophie*, fille de *George*, Marggrave de Brandebourg.

GEORGE, II. du nom, dit *le Pieux*, Duc de Brieg, oncle du précédent, naquit le septiéme mai 1524. Il gouverna ses Sujets avec tant de sagesse & de bonté, qu'ils le regardérent comme leur pére. En 1566, il servit en personne l'Empereur contre les Turcs. Il érigea une Ecole illustre à Brieg, & fit bâtir pour cela en 1568 un magnifique édifice. Il mourut en 1586. Il avoit épousé *Barbe*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, & il en eut, 1. *Jean-George*, qui fut fort valétudinaire, & qui mourut en 1592; & 2. JOACHIM-FRÉDERIC qui suit.

JOACHIM-FRÉDERIC naquit le 23 septembre 1550. Il fut Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Il donna à la Cour de l'Electeur de Brandebourg des preuves de son esprit & de sa capacité, & assista au nom de ce Prince au couronnement de Henri de Valois, Roi de Pologne. Il mourut en 1602. Il avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, & il en eut, 1. *George-Rodolphe*, Duc de Liegnitz, Gouverneur de la Silésie, mort en 1653, sans laisser de postérité; & 2. JEAN-CHRISTIAN qui suit.

JEAN-CHRISTIAN naquit le 28 août 1591, commença, en l'an 1609, à prendre les rênes du gouvernement, & obtint dans la même année de l'Empereur Rodolphe II, des lettres pour le libre exercice de la Religion Luthérienne. L'Empereur Matthias lui conféra le Gouvernement de la Silésie. En 1618, il envoya du secours aux Protestans de Bohéme, & reconnut l'année suivante Frédéric, Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, pour son Souverain; mais peu de tems après il rentra dans l'obéissance & mourut en 1639. Il avoit épousé 1. *Dorothée-Sibylle*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, de laquelle il eut, 1. *George*, III. du nom, né le quatriéme septembre 1611, qui fut Duc de Brieg, & qui après avoir achevé ses études à Francfort sur l'Oder, & avoir parcouru à peu près toute l'Europe, mourut en 1664, sans héritiers mâles; mais laissant *Dorothée-Elizabeth*, mariée en 1663, avec *Henri*, Prince de Nassau-Dillenburg; 2. *Louis*, IV. du nom, qui se distingua par la construction de quantité de beaux édifices, & qui mourut sans enfans, le 23 novembre 1663; 3. CHRISTIAN qui suit. La seconde femme de Jean-Christian, fut *Anne-Hedwige*, Dame de Sitsch, qui le fit pére 4. 5. d'*Auguste* & de *Sigismond*.

CHRISTIAN naquit le sixiéme avril 1617. Après la mort de ses deux fréres, il hérita des Duchez de Brieg & de Liegnitz. En 1640, il avoit été pris par un Parti Suédois, mais les Bourgeois de Brieg le dégagérent. Il traitoit quelquefois ses Domestiques fort rudement; mais après cela il leur faisoit plus de bien qu'il ne leur avoit fait de mal. Il mourut en 1672. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Jean-Casimir*, Prince d'Anhalt, & il en eut 1. *Charlotte*, mariée en 1673 à *Frédéric*, Duc de Holstein-Sonderbourg, duquel elle fut séparée dans la suite; & 2. GEORGE-GUILLAUME qui suit.

GEORGE-GUILLAUME naquit l'an 1660. Il fit ses premiéres études à Francfort sur l'Oder, & il les continua à Brieg. Il fit en 1675 le voyage de Vienne, & il y reçut en grande solemnité l'investiture de ses trois Duchez. A son retour, il prit en main l'administration des affaires; mais cela fut de courte durée, puisqu'il mourut le 21 novembre de la même année. En sa personne fut éteinte la famille Ducale des PIASTES. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Curæus & Schickfusius, *in Annal. Siles.* Rittershusius, *in Tab. Geneal.* Frederici Lucæ *Siles. Curios.* Henelii *Silesiogr. renovata.*

LIEK. *Voyez* LIECK.

LIENARES, bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est vers les confins de la Castille Nouvelle, à trois lieues de Baëza, & à cinq de Jaen & d'Andujar. Lienarès a été bâti des ruines de l'ancienne *Castulo*, ville forte & épiscopale, suffragante de Tolède. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIENCOURT. *Voyez* LIANCOUR.

LIENCS ou LONCZ, en Latin *Loncium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant ce n'est qu'un petit bourg, situé dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIENS (Corneille) Médecin ordinaire de Zricsée, &c. a donné au Public un Ecrit qui a pour titre, *Concertatio Epistolica cum Adversariis Phil. Lansbergii.* * Valere André, *Bibliot. Belgica*, p. 157.

LIER, village de Hollande dans le Delflandt, sur la petite riviére de Lier, à peu près à l'ouest de Delft, dont il est éloigné de près de deux lieues.

LIER ou LIERE, ville. *Cherchez* LIRE.

* LIERESSE, ou GLAIRESSE, en Allemand *Ligerta*, village de Suisse, dans le Territoire de Bienne, est sur la côte occidentale du Lac de Bienne. Le Ministre de ce lieu est obligé d'y prêcher alternativement en Allemand & en François aux mêmes Auditeurs, parce que les deux Langues y sont également en usage. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 176. édit. d'Amsterdam, 1730. * Jaillot, *Carte de Suisse*.

LIEROORT. *Voyez* LEEROORT.

LIESINA, Isle. *Voyez* LESINA.

LIESSA. *Voyez* LISSA.

LIESSE, Notre-Dame de Liesse, *Lætitia* ou *Virginis Lætitiensis Fanum*, bourg célébre de Picardie dans le Vermandois, à trois lieues de la ville de Laon. Il y a dans ce bourg une chapelle consacrée à la dévotion de la sainte Vierge Mére de Dieu. On y conserve une image miraculeuse apportée d'Egypte par trois fréres Chevaliers Chrétiens du Laonnois, lesquels ayant été pris & faits captifs par le Sultan d'Egypte, Isménie fille du Sultan, souhaita d'apprendre d'eux la croyance des Chrétiens, & d'avoir l'image de la sainte Vierge Mére de Dieu. Les Chevaliers ayant pris la résolution de lui en tailler une le mieux qu'ils pourroient, & ayant mis pour cela leur confiance en Dieu, trouvérent celle-ci après leur sommeil, la prirent comme un ouvrage du ciel, & la présentérent à la Princesse, laquelle fut tellement embrasée d'amour pour la Reine des Anges & des hommes, qu'elle prit sur l'heure la résolution de se faire Chrétienne. Dans ce dessein elle passa le Nil avec ces pieux Chevaliers, qui par un événement miraculeux, se trouvérent transportez avec l'image & la Sultane en ce lieu du Laonnois, qui fut appellé *Liesse*, à cause de la joye que cette image causa aux Chevaliers, à la Princesse & à toute la contrée, encore désolée de l'incendie de l'église, & d'une grande partie de la ville de Laon, qui avoit été brûlée du feu du ciel l'an 1110. Isménie fut batisée par l'Evêque de Laon, & après son décès fut inhumée dans l'église de l'Abbaïe de Saint-Vincent hors des murs de la ville, où reposent les corps des trois Chevaliers dans le chœur de la même Abbaïe, qui est de l'Ordre de saint Benoît. Cette Histoire arriva environ l'an de grace 1131, comme il est marqué dans les Archives de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, & dans les Annales du même Ordre, aujourd'hui nommé de *Malte*, par frére Melchior Randius, qui en étoit Chevalier l'an 1446, & depuis par frére Jacques Bosio, aussi Chevalier & Procureur Général, *en l'Histoire de Liesse.* * Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes. Consultez particuliérement l'Histoire de Notre-Dame de Liesse par *** Archidiacre de Laon, imprimée à Paris l'an* 1768, dans laquelle, si on en croit l'Auteur, on trouve les piéces originales, & toutes les preuves authentiques de cette Histoire. Néanmoins toute cette rélation n'est appuyée sur aucun témoignage digne de foi, & a d'ailleurs tout l'air d'une fable.

* LIESSIES, Abbaïe dans le Hainaut, en Latin *Lætia*, de l'Ordre de S. Benoît, au sud-sud-est de Mons, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Elle fut fondée en 768 par le Comte de Wigbert. Cette Abbaïe est une des plus magnifiques du païs. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 319, édit. de Bruxelles, 1740.

LIESTEL. *Voyez* LIECHTSTALL.

* LIEU-DIEU, Abbaïe d'Hommes, de l'Ordre de Cîteaux en France, dans la Picardie, sur la Bréle, vers les confins de la Normandie. Elle a été fondée l'an 1190 ou 1191. * *Dict. Univ. de la France.*

* LIEU-DIEU, Abbaïe d'Hommes, de l'Ordre de Prémontré, dans le Bas Poitou vers la mer. Richard, Roi d'Angleterre, a jetté les fondemens de cette Abbaïe, ou plutôt en fut le restaurateur. * Le même.

LIEVRE, nom d'un Ordre de Chevaliers, dont l'institution se fit de cette maniére, selon Jean Froissard. Les deux armées de France & d'Angleterre étant prêtes à combattre, entre Vironfosse & la Flamanguerie, quelques Ecuyers François priérent le Comte de Hainaut de les faire Chevaliers: ce qu'il fit. Et parce qu'en même tems il parut des liévres qui coururent dans le camp, & qu'il n'y eut point de bataille, on les nomma *Chevaliers du Liévre.*

LIEVRE (Le Val de) *Voyez* LEBERAW.

LIEUTENANT de Robbe longue, emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les Baillifs & les Sénéchaux prirent des Lieutenans de Robbe longue pour les soulager dans leurs fonctions. Dès la régence de S. Louis, ils avoient de ces Lieutenans, mais ce n'étoit que dans la nécessité. L'an 1297, les Nobles de Champagne se plaignirent que les Baillifs de la Province ne laissoient personne en leur place pendant leur absence, & il fut réglé aux Grands Jours de Troye, qu'ils laisseroient quelcun en leur place, lorsqu'ils seroient obligez de s'absenter. L'an 1302, Philippe *le Bel* ordonna aux Baillifs & aux Sénéchaux d'exercer eux mêmes leurs Offices, & ne leur permit de prendre des Lieutenans que lorsqu'ils seroient malades, ou qu'ils auroient besoin de Conseil. Il leur enjoignit aussi, lorsqu'ils seroient obligez de s'absenter, de laisser quelque hon-

honnête homme du païs capable & entendu dans les affaires. Voilà l'origine des Lieutenans des Baillages. Au commencement, leurs Offices ne duroient qu'un an, de même que ceux des Baillifs. Mais lorsque ces derniers devinrent perpétuels, leurs Lieutenans le devinrent aussi. Ce ne sont plus les Baillifs qui mettent leurs Lieutenans, c'est le Roi qui les nomme. Ce sont eux qui prononcent les sentences, mais elles sont inscrites du nom du Baillif ou du Sénéchal. Les Baillifs & les Sénéchaux peuvent encore aller prendre séance au dessus des Lieutenans; & dans l'Artois & les autres Païs-Bas, ils conservent toûjours le droit d'inspection sur la discipline de leur jurisdiction. * Piganiol de la Force, *Description de la France, tome 1. p. 310.*

L I F. L I G.

LIFFIE. *Voyez* LEFFY.

* LIFFOU ou LIFOU. Il y a deux villages de ce nom dans le diocése de Toul en Lorraine, distinguez par les noms de *grand* & de *petit*. Ils sont contigus, & l'un & l'autre par conséquent est à peu près à la même distance de Joinville, c'est à dire, à six ou sept lieues de cette ville vers l'orient. Ce lieu est remarquable par deux batailles entre les troupes de Clotaire II, Roi de Paris, & celles de Théodebert, Roi d'Austrasie. La première se donna en 596 ou 597, & la seconde quatre ans après. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

LIGARIUS (Quintus) Lieutenant de Caïus Considius, Proconsul d'Afrique, lui succéda dans cette charge; mais il ne voulut point entrer dans la Guerre Civile de César & de Pompée, & se retira à Rome: cependant il suivit le parti de Pompée, & se trouva en Afrique dans le tems de la défaite de Scipion. César lui fit grace de la vie; mais il lui défendit de revenir à Rome. Tubéron l'ayant accusé de nouveau, Cicéron fit pour lui devant César un discours, qui lui fit obtenir une entiere absolution. Il fut ensuite un des complices de Brutus & de Cassius. * Cicéron, *Orat. pro Q. Ligario.* Hirtius, *de Bello Afric.* Pomponius, *de Orig. Juris.* Plutarque, *in Vita Ciceronis & in Bruto.*

* LIGARIUS (Jean) naquit dans le village de Nes en Oostfrise. Il étudia aux dépens du public, & se faisoit une grande gloire d'avoir été Disciple de Mélanchthon; mais il ne ressembla pas à son Maître. Il devint un des plus rigides Luthériens, & fut un esprit des plus turbulens, troublant tous les lieux où il alloit. La ville de Norden qui avoit embrassé la Religion Réformée & qui l'avoit professée depuis l'an 1519. jusques à l'an 1559, se trouvant sans Pasteurs après la mort de Martin Mikronius & de Fedde Hommius, le Drossard Kramminga qui étoit Luthérien, fit tant qu'on leur donna pour successeur le Ministre Luthérien Ligarius en 1560, mais sous l'apparence d'un Réformé. Ce n'étoit que pour en imposer; car dès la premiére fois qu'il monta en chaire, il prêcha le pur Lutheranisme & causa par là de grands troubles dans l'église de Norden. Il s'emporta contre les Réformez, & en vint à un tel excès qu'en 1564, il fut déposé & chassé de la ville. Il se retira d'abord chez le Seigneur de Wolthuzen; & six mois après il alla à Anvers avec quelques Marchands Luthériens; mais son humeur turbulente l'en fit chasser bientôt après. En 1568, Ligarius devint Ministre de campagne du Prince d'Orange, mais il se conduisit de telle sorte qu'il fut obligé de se retirer honteusement. En 1575, la Comtesse Anne qui étoit de la Religion Réformée, étant venue à mourir, son fils Edzard II, qui par complaisance pour sa femme qui étoit Suédoise & par conséquent Luthérienne, favorisoit le Luthéranisme, fit Ligarius Ministre de la Cour à Aurik. Se voyant ainsi appuyé, il se mit à évaporer sa bile contre les Réformez. D'abord il se déchaîna contre la ville de Norden, qui l'avoit déposé, & fit si bien qu'après la mort d'André de Lareit, Ministre Réformé, la place vacante fut remplie par un Ministre Luthérien, nommé Jean van Antwerpen ou d'Anvers, & qu'Adolphe Empenius, l'autre Pasteur Réformé, fut obligé de se retirer. Cette nouveauté causa un Schisme dans l'Eglise de Norden, de sorte que les Réformez se virent obligez d'aller à l'église à Lutsburg éloigné de Norden d'une lieue. Pour remédier à ce desordre, le Comte Edzard, ordonna le 21 novembre 1579, à Menso Alting, Ministre d'Embden, à Jean Apportanus Ministre de Kanum, à Gibbon Norlochius Ministre de Wirdum, & à W. Mellesius Ministre de Hinte, de se rendre le 24 à Norden, pour avoir une conférence avec Ligarius. Le mauvais tems empêcha Apportanus & Norlochius de se trouver au rendez-vous. Les deux autres y vinrent, & le Comte leur donna ordre de dresser un Formulaire d'union. Alting répondit que sans le consentement du *Cœtus* ils ne pouvoient faire de nouveau Formulaire, mais qu'ils étoient prêts de donner une déclaration particuliére de leurs sentimens. Le Comte l'approuva, & ordonna à Ligarius de présenter le 20 décembre suivant une déclaration sur ces cinq articles, 1. sur la personne de Jesus Christ; 2. sur la communication des propriétez des deux natures de Jesus Christ; 3. sur son Ascension, 4. sur sa séance à la droite de Dieu; 5. sur les cérémonies de l'Eglise. Aussi-tôt après, Alting & Mellesius partirent pour Embden où ils convoquérent le *Cœtus*, & envoyérent, du consentement de l'assemblée, leur Confession de Foi à Aurik le 20 décembre. Ligarius surpris de leur diligence, produisit enfin le septiéme janvier un Ecrit qu'il avoit composé depuis longtems. Le Comte fit dire, à Alting & à son Collégue de se rendre le 15 janvier à Aurik; mais le *Cœtus* demanda que l'on tînt une Conférence à Embden: ce qui arriva le 15 février. Alors Ligarius se trouvant embarrassé, & ne voyant pas comment il pourroit parvenir à son but, eut recours à la feinte, & alla trouver Alting à Embden, où il lui déclara qu'il étoit de son sentiment sur les cinq articles, & le pria en même tems de vouloir bien signer l'Ecrit qu'il avoit présenté; mais Alting le refusa. Ligarius poussa encore la feinte plus loin, & demanda qu'on le fit Membre du *Cœtus*. Mais enfin il éclata le neuviéme février 1582, par une lettre qu'il écrivit à ceux d'Embden, & par laquelle il fit assez connoître qu'il n'y avoit plus d'espérance d'en venir à une réünion. Il fit aussi tous ses efforts pour faire recevoir dans toute l'Oostfrise cet Ecrit dont nous avons déja parlé, intitulé *Isagoge*, &c. le mettant au dessus de la Confession d'Ausbourg & du livre de Luther qui a pour titre *Livre de la Concorde*. Quand il vit le peu de succès de toutes ses machinations, il employa toutes ses forces à détruire le *Cœtus* & à bouleverser toutes les Eglises de l'Oostfrise. Après avoir fait tout le mal imaginable, le Ciel permit qu'il perdît les bonnes graces du Comte Edzard: ce qui l'obligea à se retirer en Hollande, où il causa des troubles comme il avoit fait ailleurs. Il choisit Woerden pour le théatre où il devoit jouer son rôle, & il y fit naître tant de division & de desordres, que les Habitans étoient prêts de prendre les armes les uns contre les autres. Cela obligea leur Hautes Puissances d'y envoyer des Commissaires, pour examiner les choses. Ils apprirent là que Ligarius s'étoit déchaîné contre les Magistrats de Woerden & contre les Etats de Hollande, & lui ordonnérent de se tenir en paix. Mais au lieu de se soumettre, il invectiva contre eux en chaire de la maniére la plus insolente. Les Etats qui par leur prudence empêchérent que les Bourgeois ne s'entr'égorgeassent, citérent Ligarius devant la Cour de Hollande, & ordonnérent au Procureur général de le poursuivre criminellement. On s'assura de sa personne, mais on se laissa fléchir à ses humbles supplications, & on le relacha le 26 septembre 1591, à condition que toutes les fois qu'il en seroit requis, il comparoîtroit en personne devant la Cour *sub pœna confessi & delicti*, & qu'il ne feroit aucune fonction de son ministére dans les provinces de Hollande, de Zélande & de Frise, sous peine de correction arbitraire. Après cela, Ligarius retourna en Oostfrise où il se tint caché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LIGHES, petit bourg d'Angleterre dans le Comté d'Essex, est à l'ouest-sud-ouest de Colchester, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * Sanson, *Carte de Kent, d'Essex, de Middlesex, de Hartford, de Sussex & de Surrey.*

LIGHTFOOT (Jean) naquit le 29 mars 1602, à Stoke, sur le Trent, dans le Comté de Stafford en Angleterre, de *Thomas* Lightfoot, Vicaire du lieu, & d'*Elizabeth* Bagnall, d'une famille qui doit avoir été considérable, puisque la Reine Elizabeth fit trois Chevaliers, qui en étoient. Après qu'il eut fait ses premiéres études, on l'envoya en 1617, à Cambridge, où il s'appliqua dans le College de Christ à l'Eloquence & aux Langues Latine & Greque. Le goût pour les Langues Orientales ne lui étoit pas encore venu, ainsi il ne songea point pour lors à les étudier. Mais il ne demeura pas longtems en cette ville. Dès qu'il eut été fait Bachelier, on le nomma pour servir d'aide au Docteur de Whitehead, qui avoit été son premier Maître, & qui enseignoit alors à Repton dans le Comté de Darby. Après un séjour d'un an ou deux en ce lieu-là, il reçut les Ordres sacrez, & alla demeurer à Norton, où il eut occasion de voir le Chevalier Rolland Cotton. Ce Seigneur qui étoit très-savant & qui possédoit à fond la Langue Hébraïque, ayant pris Lightfoot chez lui en qualité de Chapelain, lui fit naître le desir d'apprendre cette Langue. Il vit bien qu'il ne pouvoit, sans la savoir, entendre bien l'Ecriture, qui devoit faire sa principale étude; ainsi il s'y adonna avec beaucoup d'ardeur, & y fit en peu de tems de grands progrès. Son protecteur ayant quitté la campagne pour aller à Londres, il l'y suivit bientôt. Mais comme il étoit bien aise de voyager hors de l'Angleterre, il fit peu de tems après un tour à Stoke pour prendre congé de son pére & de sa mére. Il se disposoit à exécuter son premier dessein, & s'étoit déja mis en route pour cela, lorsque passant à Stone, dans le Comté de Stafford, il trouva l'Eglise du lieu sans Ministre. Les instances qu'on lui fit de se charger de cet emploi l'engagérent à s'y arrêter. Il épousa en 1628, la fille de *Guillaume* Compton, Gentilhomme du Païs, qui étoit veuve de George Copwood. En 1642, il retourna à Londres, & y fut fait Ministre de l'Eglise de saint Barthélemi. Dans le même tems il fut mis au nombre des Théologiens de l'Assemblée de Westminster, qui avoit entrepris pendant les guerres civiles de réformer, comme ils disoient, l'Eglise d'Angleterre. Il quitta ces emplois à la fin de l'année suivante, pour être Curé de Mundon dans le Comté de Hereford. Il a demeuré dans ce poste jusqu'à la fin de sa vie, sans s'absenter de ce lieu, que lorsque la charge de Recteur du College de sainte Catherine de Cambridge, qu'il a eu pendant plusieurs années, l'obligeoit de s'y rendre. Il fut reçu Docteur en Théologie en 1652, & on l'élut trois ans après, c'est à dire, en 1655, Vice-Chancelier de l'Université de Cambridge. Il est mort le sixiéme décembre 1675, âgé de 73 ans à Ely, où il étoit Chanoine. Ses Ouvrages dont la plupart ont paru séparément, ont été rassemblez en deux volumes *in folio*, & imprimez à Londres en 1684, par les soins de George Bright qui a donné le premier volume qui contient les Ouvrages écrits en Anglois avec une longue préface, & un court abregé de la Vie de l'Auteur aussi en Anglois, & de Jean Strype qui a donné le second, où l'on trouve les Ouvrages que l'Auteur a composez en Latin, mais traduits en Anglois avec une Vie fort étendue de Lightfoot. Il s'est fait une nouvelle édition de ses Ouvrages à Rotterdam en 1686, *in folio*, en deux volumes. Elle est entiérement Latine, & tous les Ouvrages qui sont en Anglois dans la précédente, & qui ont été composez en cette Langue, de même que la préface de George Bright, s'y trouvent traduits en Latin. Cette premiére édition Latine a été suivie d'une seconde qui s'est faite à Utrecht en 1699, *in folio*, par les soins de Jean Leusden qui a revu l'Ouvrage, & qui y a ajoûté un troisiéme volume contenant les Ouvrages posthumes Latins de Lightfoot, qui n'avoient point encore été imprimez, & que Jean Strype lui avoit en-

envoyez d'Angleterre. Enfin le même Jean Strype a donné en 1700, à Londres, *in octavo*, quelques Ouvrages posthumes de Lightfoot qui n'avoient point encore paru. Ils sont en Anglois. Ces Ouvrages posthumes sont, *Des Regles pour une personne qui veut étudier l'Ecriture Sainte; Des Méditations sur quelques matieres difficiles de la Theologie, & des explications de quelques endroits obscurs de l'Ecriture; Une Explication de deux articles choisis du symbole des Apôtres.* Dans l'édition Angloise des Oeuvres de Lightfoot on trouve quarante six Sermons qu'on n'a pas traduits, parce que ce ne sont que des projets de Sermons que l'Auteur avoit jettez sur le papier simplement pour aider sa mémoire. * *Son Eloge à la tête de ses œuvres.* Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illust. tome 6. p. 307 & suiv.* Mr. Ferrand, dans son livre intitulé, *Reflexions sur la Religion Chrétienne, tome 2*, condamne la méthode de Ligthfoot, qui a prétendu expliquer l'Evangile par les usages & coutumes qui étoient chez les Juifs au tems de Nôtre Seigneur, & qui néanmoins ne cite ordinairement que le Talmud, & d'autres livres semblables, dont l'antiquité est fabuleuse ou incertaine; mais il en fait un si bon usage pour l'explication de l'Ecriture que l'on ne peut le lui reprocher.

LIGNANO (Jérôme) Général des Chartreux, né à Gênes, étoit Prieur de la Chartreuse de Bologne, & Visiteur de la province de Toscane, lorsque Jean de l'Ecluse, Prieur de Valenciennes, & Visiteur de la province de Picardie, fut nommé canoniquement l'an 1586, après la mort de Bernard-Pierre Caraffe. Un parti opposé fit nommer Jérôme Lignano, qui étoit alors dans l'Etat de Venise. Ce dernier fit son Vicaire général Matthias Cortin, qui présida au Chapitre de l'an 1587, dans lequel on proposa vainement de faire transférer le siége général à Bologne. Lignano arriva à la Chartreuse, & fut déposé dans le Chapitre suivant. On le renvoya à son Prieuré de Bologne; mais en arrivant au village d'Epernay, il y mourut le 24 mai 1588. Son corps fut rapporté à la Chartreuse, & fut enterré dans le cimetiére des Généraux. C'étoit un bon Religieux, mais trop facile à se laisser persuader. * Sainte-Marthe. Petreius. Chorier, &c.

LIGNE, en Latin *Lignum*, bourg avec titre de Principauté. Il est dans le Hainault sur la Denre, environ à deux lieues au dessus d'Ath, & au dessus de Leuse. * Maty, *Dict. Geogr.* C'est de là que les Princes de Ligne tirent leur nom.

LIGNE, Maison illustre, & l'une des plus anciennes du Comté de Hainault, est connue depuis environ le milieu du XII siécle, comme il paroit *par la Généalogie que l'on va rapporter.*

I. Thierri, Seigneur de Ligne, est nommé dans plusieurs titres des Abbaïes de Cambron, de Cisoing, & de Gislingen, des années 1142, 1150, 1162 & 1176, conjointement avec *Marguerite* de Fontaines sa femme, de laquelle il eut 1. Wauthier, Seigneur de Ligne, qui suit; 2. *Oudine*, femme du Seigneur de Maulde en Hainault, qui vivoit en 1180; & 3. *Fastre* de Ligne, Chevalier, qui vivoit en 1227.

II. Wauthier, Seigneur de Ligne, I. du nom, fut enterré au cloître de l'Abbaïe de Cambron, dans les titres de laquelle il est mentionné sous les années 1180, 1211 & 1229. Il avoit été marié avec *Mahaut*, fille de *Gossuin* de Mons, Seigneur de Baudour, & de *Beatrix* de Rumigny. Il en eut 1. Wauthier II, qui suit; & 2. *Fastre* de Ligne, Seigneur de Monstreuil.

III. Wauthier, II. du nom, Seigneur & Baron de Ligne, vivoit en 1231 & 1245. On lui donne pour femme *Marguerite* de Fontaines. Pontus Heuterus lui donne pour seconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiére 1. Wauthier III, qui suit; & 2. *Hugues* de Ligne, mort sans enfans.

IV. Wauthier III, Seigneur & Baron de Ligne, mort vers l'an 1290, & inhumé avec ses prédécesseurs à Cambron, avoit épousé 1. en 1237, *Julienne* de Rosoy, Dame de Baveignies, & de Piumion, fille de *Nicolas* de Rosoy, Seigneur de Baveignies: 2. *Alix*, fille de *Gobert*, Seigneur d'Aspremont. Il eut de cette derniére 1. Jean, Seigneur de Ligne, qui suit; & 2. *Arnaud* de Ligne, mort sans alliance.

V. Jean, I. du nom, Seigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306, & laissa de la fille du Seigneur de Zevenberghe en Hollande, 1. *Matthieu*, Seigneur de Ligne, Maréchal du Hainault, tué à la bataille de Courtray en 1302; 2. *Jean* de Ligne, Chanoine de Soignies & de Bone en 1306; 3. Fastre, Seigneur de Ligne, qui suit; & 4. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Alard* d'Anthoing, Seigneur de Briffœil.

VI. Fastre, Seigneur de Ligne, d'Ollignies, de Florines, de Monstreuil, de Thumayde, de Maulde sur l'Escaut, &c. Maréchal du Hainault, ne vivoit plus en 1335. Un regître du Thrésor des Chartres, cotté 69, porte que ses héritiers & exécuteurs testamentaires, fondérent une Messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, lieu de sa sépulture. Il avoit été marié 1. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean*, Seigneur de Condé, & de Morlamez, & de *Marie* de Luxembourg-Saint-Paul: 2. avec *Marguerite* de Gavre, fille de *Rasse*, Seigneur de Hérimez, Baron de Lens, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage 1. *Michel*, Sire de Ligne, qui fut tué en 1345, dans un combat contre les Frisons, laissant d'*Anne* d'Anthoing, Dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel*, Sire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387, sans enfans de *Léonor* de Coucy, Dame de Rumps, sa femme, laissant seulement des bâtards, dont la posterité subsistoit encore au commencement du siécle courant; 2. Guillaume de Ligne, Seigneur de Monstreuil, &c. qui suit; 3. *Nicolas* de Ligne, Seigneur d'Ollignies, qui est qualifié *Maître des Arbalêtriers de France*, par Froissart, *vol. 1. chap. 223, sous l'année 1364*, qui est le seul endroit où cette qualité lui soit attribuée; 4. *Robert* de Ligne, Prevôt de Condé, Chanoine de Cambrai en 1332; 5. *Alix* de Ligne, femme en 1346, de *Gilles*, Seigneur de Rœux; 6. *Catherine* de Ligne, mariée 1. avec *Jean*, Seigneur de Rumont: 2. avec *Louis* d'Orgimont, Seigneur d'Espiennes, qui vivoit en 1390; 7. *Marie* de Ligne, Chanoinesse de Nivelle en 1340; 8. *Jeanne* de Ligne, femme de *Girard* d'Enghien, Seigneur d'Havrech, Châtelain de Mons, morte en 1368; 9. *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & 10. *Catherine* de Ligne, Chanoinesse de Maubeuge, qui ayant survécu ses fréres & ses sœurs, hérita du chef de sa mere par la mort de *Jean* de Condé, son cousin, en 1391, des Terres de Condé & de Morlamez, qu'elle donna depuis à *Thierri* de la Hamayde, son neveu, ayant disposé de celles de Belœil & d'Estrembruges, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ses autres neveux.

VII. Guillaume de Ligne, Seigneur de Monstreuil-sur-Aine, & de Thumayde, devint Seigneur de Ligne par la mort de *Michel*, Sire de Ligne, son neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, Dame de Sleyden sur l'Eyse, & en eut 1. *Guillaume* de Ligne, mort avant son pére, sans enfans de *Marie* de Lalain; 2. Jean II, Seigneur & Baron de Ligne, qui suit; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur d'Estrembruges, par la donation que lui en fit sa tante, avec les arrérages d'une rente de vin du Rhin, dûe par les Ducs de Brabant, pour raison de laquelle il fit la guerre en 1395, contre la Duchesse de Brabant, mort depuis l'an 1433, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Cantin, sa femme; & 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, Seigneur de Lalain.

VIII. Jean II, Seigneur & Baron de Ligne, de Belœil, d'Ollignies, de Fauquemberghe, fit hommage à Ferri de Lorraine, Seigneur de Rumigny, le 25 juin 1398, à cause de deux cens livres de rente sur ses Terres de la Forest-au-Bois, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc aleu, au lieu de pareille rente, que Raoul, Duc de Lorraine, avoit donnée en 1342, à *Michel*, Sire de Ligne, son prédécesseur sur la Terre de Wallers en Hainault. Il rompit une des ailes de l'armée Liégeoise à la bataille que Jean de Baviére, Evêque de Liége gagna en 1408, & il mourut en 1440. Il avoit épousé 1. *Eustache*, Dame & héritiere de Barbançon, seconde fille de *Jean*, Sire de Barbançon, & d'*Yolande* de Gavre-Rassenghien: 2. *Isabelle* de Zévenberghe, de Hollande. Il eut de la premiére, 1. *Guillaume* de Ligne, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainault, mort en 1411, sans avoir été marié: 2. *Jean*, Baron de Ligne & de Belœil, Seigneur de Roubais, païs de Hainault, Prevôt de Saint-Lambert de Liége, qui mourut en 1468, & fut inhumé chez les Recolets d'Ath, qu'il avoit fondez; 3. Michel de Ligne, Baron de Barbançon, qui suit; 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; 5. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, Seigneur d'Escornaix; & 6. *Marie* de Ligne, qui épousa *Gilles*, Seigneur de Barleymont.

IX. Michel de Ligne, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainault, Baillif du Cambresis, se trouva à la bataille de Montl'heri, combattant pour le Comte de Charollois, le 27 de juillet 1465, & mourut en 1468. *Bonne* d'Abbeville, sa veuve, fille aînée d'*Edmond* d'Abbeville, Seigneur de Boubére, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472, & fut inhumée auprès de lui à Gouy. De leur mariage vinrent 1. Jean III, Baron de Ligne, qui suit; 2. Guillaume de Ligne, Sire & Baron de Barbançon, *qui a formé une branche, qui sera rapportée cy-après*; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur de Maulde, mort sans posterité, & enterré à Saint Ghislain; 4. 5. *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; 6. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, Baron de Trasignies, Sénéchal de Liége; 7. *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, Seigneur de Lannoy, Gouverneur de Hollande; 8. *Isabelle* de Ligne, mariée 1. avec *Jean* d'Occoch, dit *de Neuville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de Boubére: 2. le sixiéme avril 1481, avec *Jean* de Monchy, Seigneur de Senarpont: 3. avec *Jean* de Karquelevant, Gouverneur de Valois, & Baillif d'Arras; 9. 10. 11. *Marie*, *Catherine* & *Eustache* de Ligne, mortes filles.

X. Jean, III. du nom, Baron de Ligne, Seigneur de Roubaix, Maréchal de Hainault, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, étant resté prisonnier à la bataille de Guinegaste en 1479 vendit sa Terre d'Ollignies à Godefroy de Gavre, Seigneur de Fressin, pour payer sa rançon. Depuis il surprit Oudenarde, & eut quelques avantages sur les troupes Françoises à Grandmont en 1483. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil, auprès de sa femme *Jaqueline* de Croy, morte en 1486, fille d'*Antoine* de Croy, Comte de Porcien, Grand Maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arschot. De ce mariage vint Antoine qui suit.

XI. Antoine de Ligne, premier Comte de Fauquemberghe, Baron de Ligne, & de Belœil, Prince de Mortagne, par la donation qui lui en fut faite par Henri VIII, Roi d'Angleterre, en récompense de ce qu'il s'étoit rendu maître, pour ce Prince, des places de Tournay, de Mortagne, & de Saint-Amand. Il prit aussi la Fere pour l'Empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à Belœil avec *Philipotte* de Luxembourg sa femme, morte en 1525, de laquelle il laissa Jacques de Ligne, fils unique, qui suit. *Il eut aussi deux filles naturelles*, Adrienne, *bâtarde de Ligne, femme de* Gilles *de Thiennes, Seigneur de Rebecque; &* Valentine, *bâtarde de Ligne, mariée avec* Jean *de Souvain.*

XIII. Jacques de Ligne, Comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545, Prince de Mortagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Ambassadeur vers le Pape Clément VII, mourut en 1552, & fut inhumé à Belœil. Il avoit épousé 1. *Marie*, Dame & héritiére de Wassenaer, morte en 1544, fille aînée de *Jean*, Baron de Wassenaer, & de *Justine* d'Egmont: 2. avec *Jeanne* de Hallewin, veuve de *Philippe*, Seigneur de Beaufort en Artois, & de Ranfart, Conseiller & Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, & Grand Baillif de Tournay, de Mortagne, & de

de Saint-Amand, & fille de *George*, Seigneur de Hallewin, & de Comines, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette* de Sainte Aldegonde. Elle mourut le 27 décembre 1557. Du premier mariage vinrent 1. *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; 2. PHILIPPE, Comte de Ligne, qui suit; 3. 4. *Louis* & *Helene*, jumeaux, morts en bas âge; & 5. *George* de Ligne, Seigneur d'Estrembruges & de Montreuil, puis Comte de Fauquemberghe, mort en 1579. Il avoit épousé *Marie* de Renty, Dame d'Embry, fille aînée d'*Oudart* de Renty, Seigneur d'Embry, & de *Marie* de Licques, Dame de Brouay. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. PHILIPPE, Comte de Ligne & de Fauquemberghe, Baron de Wassenaer, de Beloeil, de Ville, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, se trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles considérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à Beloeil. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Lalain, morte en 1598, & enterrée auprès de lui, fille de *Philippe* de Lalain, Comte de Hoochstrate, & d'*Anne*, Comtesse de Revensbourg. Il eut d'elle 1. LAMORAL, Prince de Ligne, qui suit; 2. *George* de Ligne, Seigneur de Montreuil, mort sans postérité; 3. *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de Gavre, Comte de Baurieu; & 4. *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'Ongnies, Baron de Sombres.

XIV. LAMORAL, premier Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Comte de Fauquemberghe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut employé en plusieurs ambassades, tant auprès de l'Empereur Rodolphe III, qui le créa Prince de Ligne, & du Saint Empire en 1601, que vers les Rois de France & d'Espagne. Il servit en plusieurs siéges, armées & rencontres, étant demeuré toujours fidele à son Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de ses biens. Il fut établi en 1610, Capitaine & Gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commission dès 1597, & avoit défendu ce païs contre les François. Il mourut à Bruxelles au mois de janvier 1624. Il avoit été marié par contract du premier de février 1581, avec *Anne Marie* de Melun, Dame de Roubaix, d'Anthoing, & de Cisoing, morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Beloeil, fille de *Hugues* de Melun, premier Prince d'Epinoy, Seigneur de Roubaix & d'Anthoing, Connétable héréditaire de Flandre, Châtelain de Bapaume, & d'*Yolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, Dame de Roubaix, Sénéchale de Hainault. De cette alliance vinrent 1. *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; 2. FLORENT, Prince de Ligne, qui suit; 3. *Yolande* de Ligne, Dame de Thie, mariée par contract du 23 d'octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc de Croy, Marquis d'Hayrech, Prince & Maréchal héréditaire du Saint Empire, Comte de Fontenoy, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Pair du païs & Comté de Cambresis, Conseiller du Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, & Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de ses ordonnances, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Grand d'Espagne, dont elle fut la premiere femme; 4. *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de Cardonne, Marquis de Guadalès, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Ambassadeur d'Espagne aux Païs-Bas, mort en Espagne en 1619; 5. *Lamberte* de Ligne, Dame de Villiers, de Rivitt, de Villebronch, & de Millrenicot, mariée 1. avec *Philibert* de la Baume, troisiéme Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Pesmes & de Bourguignon, Capitaine d'une Compagnie de soixante Maîtres au service du Duc de Savoye; 2. avec *Christophe-Ernest* d'Ostfrise, Comte d'Embden, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or; 3. en 1640, par dispense de Rome, avec *Jean-Baptiste* de la Baume, quatriéme Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Montmartin, de Vaudrey, de Boulons, d'Ornenans, de Pesmes & de Bourguignon, Seigneur de Romain & de Tornans, son beaufrére, Sergent Général de bataille des armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne dans cette province, & Général de l'Artillerie en Allemagne; & 6. *Ernestine* de Ligne, mariée avec *Jean*, Comte de Nassau-Dilhembourg.

XV. FLORENT, Prince de Ligne, & du Saint Empire, Marquis de Roubaix, Comte de Fauquemberghe, Baron d'Anthoing, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, mourut au mois d'avril 1622, avant son pére, & avoit été marié par contract passé à Nancy le 19 de mars 1608, avec *Louise* de Lorraine, fille de *Henri* de Lorraine, Comte de Chaligny, & de Cerny, Marquis de Moy, & de *Claude*, Dame & héritiere de Moy. Après la mort de son mari, elle se rendit Religieuse dans le monastere des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15 novembre, ou selon d'autres, le premier de décembre 1667, dans la soixante-quatorziéme année de son âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans sortis de ce mariage, furent entre autres, 1. *Albert-Henri*, Prince du saint Empire, de Ligne, & d'Amblise, Marquis de Roubaix, & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, d'Anthoing, de Beloeil, de Cisoing, de Villiers & de Jumont, Seigneur de Baudour, de Montreuil, de Hauterange, de Pomereuil, d'Ellignies, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Viceroi de Sicile, mort en 1641, sans enfans de *Marie-Claire* de Nassau, sa cousine, qu'il avoit épousée le 27 de novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de Nassau-Dilhembourg-Siegen, Prince de Rotenac aux Païs-Bas, Marquis de Cavellian Piémont, Chevalier des Ordres de la Toison d'Or, & de l'Annonciade; & d'*Ernestine* de Ligne; & 2. CLAUDE-LAMORAL, Prince de Ligne, qui suit.

XVI. CLAUDE-LAMORAL, Prince du Saint Empire, de Ligne, & d'Amblise, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, d'Anthoing, de Cisoing, de Beloeil, de Villiers, & de Jumont, Seigneur de Baudour, de Montreuil, de Hauterange, de Pomereuil, d'Ellignies, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or en 1647, après avoir été Général de la Cavalerie aux Païs-Bas, Ambassadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Viceroi & Capitaine Général de Sicile, fut nommé le 16 d'août 1673, Gouverneur Général de l'Etat & Duché de Milan, où il fit son entrée le deuxiéme de juillet 1674; & étant près d'avoir achevé son tems dans ce Gouvernement, il fut déclaré le 17 octobre 1678, Membre du Conseil d'Etat & Privé du Roi d'Espagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de tems après son retour de Milan le 21 décembre 1679. Il avoit épousé avec dispense *Marie-Claire* de Nassau, veuve de son frere aîné, morte en son château de Beloeil près de Mons, le quatriéme de septembre 1695, à l'âge de soixante-douze ans, & il eut d'elle 1. HENRI-LOUIS-ERNEST, Prince de Ligne, qui suit; 2. HYACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne, Marquis de Moy, *qui sera mentionné après la postérité de son frere aîné*; 3. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne, Marquis d'Aronchez, *dont il sera aussi parlé après les articles de ses fréres*; 4. *Claire-Louise*, Princesse de Ligne, mariée 1. le premier d'avril 1664, avec *Raimond* de Portugal & Alencastro, Duc d'Aveiro, & des Tours-Neuves en Portugal, & de Maqueda en Espagne, Général de la flotte d'Espagne, dont elle resta veuve le cinquiéme de décembre 1665; 2. en 1666, avec *Inigo* Velez-Ladron de Guevara, Comte d'Onnate, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Général des Postes d'Espagne, morte en 1684; & 5. *Marie*, Princesse de Ligne, morte à Milan le 29 de juillet 1675, étant promise à *Charles* Borromée, Comte d'Arone.

XVII. HENRI-LOUIS-ERNEST, Prince de l'Empire, de Ligne, & d'Amblise, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquemberghe, Baron de Werchin, de Beloeil, d'Anthoing, de Cisoing, de Villiers & de Jumont, Souverain de Faigneules, Seigneur de Baudour, &c. premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Espagne, fut Chevalier de la Toison d'Or en 1687, & depuis Gouverneur & Capitaine Général de la province & Duché de Limbourg, mourut dans son château de Beloeil le huitiéme février 1702. Il avoit épousé au commencement de l'année 1677, *Jeanne* d'Arragon & Benavidès, morte le 18 de janvier 1691, treize jours après être accouchée de son neuviéme enfant. Elle étoit fille de *Louis-Ferdinand-Raimond-Folch* d'Arragon & Cordoue, Duc de Carmonne & de Segorbe, Grand d'Espagne, & de *Marie-Thérese* de Benavidès, sa seconde femme. De ce mariage sortirent 1. *Antoine-Joseph-Gaëtan*, Prince de Ligne, d'Amblise & du Saint-Empire, Marquis de Roubaix, &c. né en 1682; Grand d'Espagne, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, qui étoit à la Cour de Madrid dans le tems de la mort de son pere, qui accompagna le Roi Philippe V, en qualité de son Aide-de-camp pendant sa campagne d'Italie en 1702, qui obtint au mois de juillet 1703 un régiment d'Infanterie Espagnole, & qui est mort depuis sans postérité; 2. CLAUDE, Prince de Ligne, qui suit; 3. *Ferdinand*, Prince de Ligne, & de l'Empire, qui étant Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Espagne, se signala à la bataille de Ramillies, le 23 de mai 1706, & qui depuis ayant quitté le service d'Espagne, fut fait Major Général des armées de l'Empereur au mois de février 1724, & déclaré le 10 juillet 1725, Colonel d'un régiment de Dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporés; 4. *Albert*, Prince de Ligne, mort jeune; 5. *Ernest-Henri*, Prince de Ligne & du Saint Empire, qui reçut les cérémonies du Batême le 12 de février 1703, & qui mourut à Bruxelles au mois de septembre 1710; 6. 7. deux autres enfans morts en bas âge; 8. *Gaspard-Melchior-Balthasar*, Prince de Ligne, né le cinquiéme janvier 1691, & mort peu après; & 9. *Antoinette*, Princesse de Ligne & de l'Empire, mariée en 1694, avec *Philippe-Emmanuel*, Comte & Prince de Hornes, Comte de Baussignies, de Hautkerque, de Bailleul, &c. Grand d'Espagne héréditaire de la premiere Classe, Colonel d'un régiment au service d'Espagne, puis Gouverneur & Capitaine général du païs & Duché de Gueldre, & Lieutenant Général des armées du Roi Catholique.

XVIII. CLAUDE, Prince de Ligne, d'Amblise, & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Marquis de Roubaix, &c. premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, étant Général Major & Colonel d'un régiment d'Infanterie au service de l'Empereur, fut nommé au mois de mars 1718, l'un des six Conseillers d'épée honoraires du Conseil d'Etat de la Régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut chargé en 1719, par sa Majesté Impériale de ses pleins pouvoirs pour aller recevoir en son nom le serment des Magistrats des villes d'Ipres, & de Tournay, & autres places cédées à sa Majesté Impériale par le traité de la Barriére. Il fit son entrée dans la premiere avec beaucoup de magnificence le onziéme de février 1720, & exécuta sa commission le douziéme. Il se rendit ensuite à Tournay, où il fit pareillement son entrée le 28 du même mois. Il fut nommé le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, dont il reçut le Collier à Wesierloo près de Bruxelles le 24 mars 1723, Lieutenant Général des armées de sa Majesté Impériale au mois de février 1724, & Conseiller honoraire au nouveau Conseil d'Etat de la Régence des Païs-Bas Autrichiens, dans lequel il prit séance le 23 de février 1725. Il a été marié le 18 de mars 1721, avec *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princesse de Salm, née le 20 de juillet 1701, seconde fille de *Louis-Othon*, Rhingrave, Prince de Salm, & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née Princesse de Nassau-Hadamar, & il en a eu 1. *Louise-Marie-Christine*, Princesse de Ligne, née à Bruxelles le 27 de

fé-

février 1728; & 2. *Marie-Joſeph*, Princeſſe de Ligne, née le huitiéme janvier 1730.

XVII. HYACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne, & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy, & de Dormans, Baron de la Fauche & de Viéges, Seigneur de Tugny, ſecond fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut inſtitué héritier univerſel par *Henri* de Lorraine, II. du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy ſon grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom, armes & livrées de Lorraine & de Moy. Il entra au ſervice de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Tilladet, & enſuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois, & commandant la Gendarmerie, ayant été reçu le 26 d'août 1682 dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000 livres. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le dixiéme de mars 1690, ſe trouva à la bataille de Fleurus le premier de juillet ſuivant, & ſe retira du ſervice en 1692. Le Roi lui accorda le douziéme de décembre 1695, la confiſcation de tous les biens dont jouiſſoit la Princeſſe Douairiére de Ligne, ſa mére, au jour de ſon décès. Il mourut à Paris le 31 de décembre 1723, âgé de ſoixante-trois ans, & ſon corps fut tranſporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. Ce Seigneur diſſipa la plus grande partie de ſes biens, qui paſſérent par décret dans des mains étrangéres. Il avoit été marié le huitiéme avril 1682, avec *Anne-Catherine* de Broglio, fille unique & ſeule préſomptive héritiére de *Charles*, Comte de Broglio, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Avênes, & d'*Anne-Eliſabeth* d'Aumont. Elle mourut à Paris le quatriéme de décembre 1701, âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfans 1. CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE, Prince de Ligne, qui ſuit; 2. un autre fils, mort en bas âge; 3. *Marie-Anne*, Princeſſe de Ligne, morte jeune; 4. *Catherine-Hyacinthe*, Princeſſe de Ligne, Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation de ſainte Marie à Saint-Denys en France, où elle fit profeſſion le 28 de ſeptembre 1706; 5. *Marie-Hyacinthe*, Princeſſe de Ligne, morte dans le couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue-Saint-Louïs au Marais à Paris, le premier d'octobre 1711, à l'âge de 17 ans, & inhumée le lendemain dans ce monaſtére; 6. 7. deux autres filles, mortes en bas âge; & 8. *Claire-Marie*, Princeſſe de Ligne, & du Saint-Empire, qui fut mariée le 22 de mars 1722, avec *Scipion-Louis-Joſeph* de la Garde, Marquis de Chambonas, & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix, & des Etats de Languedoc, fait Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant-de-Roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite vérole à Paris le cinquiéme de novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'égliſe de ſaint Sulpice ſa paroiſſe, fut tranſporté le premier d'août 1732, avec ceux de ſes enfans à Dormans, pour y être inhumée dans l'égliſe de ce lieu.

XVIII. CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE, Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Marquis de Dormans, fut marié le 20 de décembre 1729, avec *Henriette-Eugenie* de Béthiſy de Méziéres, née le 17 d'avril 1710, fille de feu *Eugéne-Marie* de Béthiſy, Marquis de Méziéres, de Cavermon, d'Inocourt, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand Baillif, & Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, & de Corbie, & d'*Eleonor-Marie-Thereſe* de Joſton d'Ogletorp, Angloiſe de nation, ſa veuve, qui ſe retira dans un couvent le 26 d'octobre 1730.

XVII. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne & du Saint Empire, Sénéchal de Hainault, né à Baudour en Hainault le 20 août 1661, & troiſiéme fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut d'abord Capitaine d'Infanterie, & ſe ſignala en Sicile. Il fut enſuite Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan: depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint ſecond Marquis d'Arronchés, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & Gouverneur de Port-à-Port. Il fut nommé en 1695, Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté Portugaiſe à la Cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de ſeptembre 1695. Il y fit ſon entrée publique le 13 d'avril 1696. Il lui arriva peu de tems après une affaire fâcheuſe à l'occaſion de la mort de Ferdinand-Léopold, Comte de Halweil. Il avoit engagé à Vienne ce Seigneur, qui lui avoit gagné 100000 livres au jeu, à monter dans ſa propre chaiſe le dixiéme d'août de la même année 1696, ſous prétexte de le mener à la chaſſe; mais le Comte de Halweil ayant été tué dans cette occaſion, il fut accuſé par les parens du défunt de l'avoir aſſaſſiné, ou fait aſſaſſiner. Il fut même obligé de ſortir de Vienne pour ſe dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller inſulter juſques dans ſon hôtel. Il ſe retira à Veniſe. L'Empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni Juge, ni partie, ſe contenta d'écrire au Roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, ſans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parens, & le Mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef ſans avoir gardé autrement les formes de la Juſtice. Cette affaire fut connue en premiére inſtance à Liſbonne par le Juge des Chevaliers des Ordres, qui rendit une Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchés fut déclaré libre & abſous de toute accuſation: mais pour que cette Sentence eût ſon entier effet, il la fallut porter au Tribunal ſupérieur des Chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations ſur les lieux, afin d'être inſtruit du fait qui ne paroiſſoit pas aſſez éclairci. Depuis ce tems-là il vint de nouvelles informations de Vienne ſur leſquelles le même Juge des Chevaliers prononça au mois de ſeptembre 1699, une ſeconde Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchés fut condamné à un banniſſement perpétuel dans les Indes, à 400000 livres de réparation envers les héritiers du défunt, à 4000 livres d'amende, & tous les frais du procès. Le Marquis d'Arronchés appella de cette derniére Sentence à la *Meſa*, ou Conſeil de Conſcience, où ſe décident en Portugal les affaires d'importance, & où le Promoteur avoit renvoyé la déciſion du ſecond fait, qui regardoit la prétendue déſertion de l'Ambaſſade par le Marquis d'Arronchés, & ſur lequel le Juge des Chevaliers avoit prononcé dans la ſeconde Sentence. Le Tribunal de Conſcience après s'être inſtruit de tout le détail de cette affaire, rendit le quatriéme de février 1700, un jugement définitif par lequel la Sentence du Juge des Chevaliers fut caſſée & révoquée, & le Marquis d'Arronchés déclaré libre & abſous de tous les chefs d'accuſations mentionnez au procès à l'occaſion du meurtre du Comte de Halweil, le même Tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné ſelon la rigueur de la Juſtice les plaintes portées à l'Empereur par les parens du défunt, la lettre que ſa Majeſté Impériale avoit écrite ſur ce ſujet au Roi de Portugal, & les informations & dépoſitions des témoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve ſuffiſante contre ce Seigneur, & que pour le fait de la déſertion de l'ambaſſade, c'étoit mal à propos que le Promoteur en faiſoit mention, & que le Marquis d'Arronchés en avoit uſé avec prudence quand il étoit ſorti de Vienne, puiſque s'il ne l'avoit pas fait, il auroit expoſé, non ſeulement ſa perſonne à la fureur d'une populace irritée par les ſuggeſtions de ſes ennemis, mais même la dignité de ſon caractére, & l'autorité du Roi ſon Maître. Le Marquis d'Arronchés ayant été ainſi juſtifié dans tous les chefs, fut rappellé en Portugal pour y baiſer la main du Roi, & pour y jouïr de tous ſes privilèges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23 d'avril 1713. Il avoit été marié le 23 d'avril 1684, avec *Marie-Anne-Louiſe-Françoiſe* de Souſa-Tavarès-de-Silva & Maſcarenhas, héritiére de la Maiſon d'Arronchés, née poſthume le 25 d'avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopès* de Souſa, Comte de Miranda, & de *Marguerite* de Vilhena, femme en ſecondes noces de *Louis* d'Ataïde, X Comte d'Atougia. De ce mariage vinrent 1. *Claire-Marie* de Naſſau & de Souſa, née le 13 de février 1689; 2. *Marguerite* de Naſſau & de Souſa, née le troiſiéme d'octobre 1690; & 3. *Louiſe-Antoinette-Caſimir* de Naſſau & de Souſa, reſtée fille unique, qui ayant été mariée le 29 de janvier 1715, avec Dom *Michel*, fils naturel de Dom *Pierre*, Roi de Portugal, fut créée Ducheſſe de la Foëns au mois de juillet 1718, & obtint par Sentence du Tribunal de la Rélation du ſeptiéme de décembre 1722, le titre d'Alteſſe, & les mêmes honneurs dont jouiſſoit ſon mari, dont elle reſta veuve le 13 de janvier 1724. Elle mourut à Liſbonne après une longue maladie le 16 de mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans; & ſon corps fut mis en dépôt dans le monaſtére des Religieux Arrabidos de Sainte-Catherine de Ribamar.

S E I G N E U R S de B A R B A N Ç O N,

depuis Princes & Ducs d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy.

X. GUILLAUME de Ligne, ſecond fils de MICHEL de Ligne, Baron de Barbançon, & de *Bonne* d'Abbeville, ſa femme, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Buiſſiére & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne* de Hallewin, fille de *Joſſe* de Hallewin, Seigneur de Piennes, ſouverain Baillif de Flandre, & de *Jeanne* de la Tremoille, ſa troiſiéme fille. Il en eut 1. LOUIS, Baron de Barbançon, qui ſuit; 2. *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Thérouanne; 3. *Jeanne* de Ligne, mariée 1. avec *Joſſe* Stavele, Seigneur de Glayon; 2. avec *Louis* de Blois, Seigneur de Trélon; 4. *Jaqueline* de Ligne, femme de *Jean* de l'Iſle, Baron de Fréne; 5. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, Seigneur de Bouſſut; & 6. une autre fille, Chanoineſſe à Mons.

XI. LOUIS de Ligne, Baron de Barbançon, épouſa *Marie* de Berghes, Dame de Zévenberghe, fille de *Corneille* de Berghes, & de *Magdeleine* de Zévenberghe, & en eut 1. JEAN, Baron de Barbançon, qui ſuit; 2. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean* de Launoy, Seigneur de Molembais, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or; 3. *Adrienne*, mariée avec *Charles* de Barlemont, Baron de Lens, auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or; 4. 5. *Marie* & *Iſabeau* de Ligne, Chanoineſſes à Mons; 6. une autre fille, Abbeſſe de la Chambre; & 7. *Catherine* de Ligne, Abbeſſe à la Thure, ſuivant Ruteau.

XII. JEAN de Ligne, Baron de Barbançon, Comte d'Aremberg, ſe rendit célébre dans les guerres de Flandre, & demeura toûjours fidéle à l'Eſpagne pendant les diviſions de ce païs. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or par l'Empereur Charles-*Quint*, & fut établi Gouverneur des provinces de Friſe & de Drente par le Roi Philippe II. L'Empereur Maximilien II le créa Prince de l'Empire en 1568 en conſidération de ſes ſervices. Il fut tué le 24 de mai de la même année 1568, à la bataille de Heigerlo dans le païs de Groningue. Il avoit épouſé *Marie* de la Mark, Comteſſe ſouveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, Comte d'Aremberg, & de *Walburge* d'Egmont, de laquelle il laiſſa 1. CHARLES, Prince d'Aremberg, qui ſuit; 2. ROBERT de Ligne, Comte d'Aigremont & de Barbançon, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; 3. *Marguerite* de Ligne d'Aremberg, mariée avec *Philippe*, Comte de Lalain, Baron d'Eſcornaix, Grand Baillif de Hainault; 4. *Claude* d'Aremberg, morte fille; & 5. *Antoinette* d'Aremberg, laquelle étant veuve de *Salentin*, Comte d'Iſembourg, fut faite Camaréra-mayor de l'Infante.

XIII. CHARLES, Prince d'Aremberg, Baron de Zévenberghe, Seigneur de Mierewaert, & de Naeltwyck, Pair de Hainault, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Chef des Finances de l'Archiduc d'Autriche aux Païs-Bas, fut déſigné en 1587, par le Roi Philippe II, pour Gouverneur général des Païs-Bas Eſpagnols, en cas de mort de Pierre-Erneſt, Comte de Mansfeld. Il mourut le 18 de juin 1616

à Enghien, dont il avoit acquis la Seigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins qu'il avoit fondez. Il avoit été marié le quatriéme de janvier 1587, avec *Anne* de Croy, fille aînée de *Philippe*, Sire de Croy, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Comte de Porceau & de Beaumont, Seigneur de Seneghem, de Rotzelaer, de Bierbeeck, de Héverlo, d'Avénes, de Landrecies, de Lillers, de Saint-Venant, &c. Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette*, Dame de Hallewin, & de Comines, Vicomteſſe de Nieuport. Elle devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, Princeſſe de Chimay, &c. & hérita des grands biens de ſa Maiſon par la mort de *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, ſon frére, arrivée le 13 de janvier 1612. Elle mourut le 26 février 1635, dans la 71 année de ſon âge, étant née le quatriéme de janvier 1564. De ce mariage vinrent 1. Philippe-Charles, Prince d'Aremberg, qui ſuit; 2. Alexandre d'Aremberg, Prince de Chimay, *qui laiſſa poſtérité, qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; 3. 4. 5. *Charles*, *Antoine* & *Eugene* d'Aremberg, Capucins; 6. *Erneſtine* d'Aremberg, mariée le troiſiéme de novembre 1615, avec *Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg & de Roubaix, Vicomte de Gand & de Beauſſart, Connétable & Sénéchal de Flandre, Grand Baillif de Hainault, & Chevalier de la Toiſon d'Or, dont elle reſta veuve le huitiéme de ſeptembre 1635; 7. *Claire* d'Aremberg, mariée 1. avec *Oudart* Spinola, Comte de Brouay, mort en Italie en 1618: 2. en 1621, avec *Octave* Viſconti, Comte de Gamelèze; 8. *Albertine* d'Aremberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Mérode, Marquis de Trélon; 9. *Dorothée* d'Aremberg, mariée en 1625, avec *Philippe* de Hornes, Comte de Houtkerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondeſcote: & 10. *Caroline* d'Aremberg, Chanoineſſe de Mons, puis Religieuſe à Caën.

XIV. Philippe-Charles de Ligne, Prince d'Aremberg, Duc d'Arſchot & de Croy, Comte de Porceau, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, fut fait Grand Fauconnier des Païs-Bas Eſpagnols en 1627, & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1. en 1610, avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16 de février 1615, & inhumée à Quiévrain, fille de *Pierre* de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, Baron d'Antholng, Sénéchal & Gouverneur de Hainault, & d'*Hippolyte* de Montmorency de Bours, ſa ſeconde femme: 2. en 1621, avec *Iſabelle* de Barlaymont, morte au mois d'août 1630, fille de *Florent*, Comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, née Comteſſe de Lalain: 3. avec *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronkhorſt, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, Comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Eliſabeth* de Culembourg, ſa ſeconde femme. Cette troiſiéme femme mourut le 26 de février 1685, dans la quatre-vint-ſixiéme année de ſon âge, étant née le onziéme de juin 1599. Du premier mariage vinrent 1. *Claire-Eugénie* d'Aremberg, mariée avec *Albert* d'Aremberg, Duc de Croy, Prince de Chimay, ſon couſin-germain, reſtée veuve en 1648, & morte en 1660; & 2. *Anne* d'Aremberg, Ménine de l'Infante Iſabelle: du ſecond ſortirent 3. Philippe-François, Prince & Duc d'Aremberg, qui ſuit; 4. *Marie-Deſirée* d'Aremberg, morte à ſix ans; 5. *Marguerite-Alexandrine* d'Aremberg, mariée le 28 d'avril 1649, avec *Eugéne* de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Comte d'Eſtaire, Vicomte d'Aire, & morte le 18 de juillet 1651; 6. *Jeanne-Erneſtine-Françoiſe* d'Aremberg, mariée le 14 de mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte-Balthaſar*, Duc & Prince de Bournonville, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c. morte en couches le dixiéme d'octobre 1663, & inhumée dans l'égliſe des Carmes Déchauſſez de Bruxelles; & 7. *Eliſabeth-Claire* d'Aremberg, mariée en 1653, avec *Maximilien-Guillaume* Truchſes, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviére, & du Haut Palatinat, & morte le ſeptiéme ſeptembre 1670: enfin du troiſiéme vinrent 8. Charles-Eugéne, Prince d'Aremberg, qui ſuivra après Philippe-François, ſon frére; & 9. *Marie-Théréſe* d'Aremberg, mariée en 1658, avec *François-Chriſtophle*, Comte de Furſtemberg & de Moskirken, reſtée veuve le 22 de ſeptembre 1671, & morte au mois de janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. Philippe-François, Prince & Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Beaumont, de Seneghem & de Lalain, Baron de Zévenberghe, de Commeren, de Rotzelaer, de Bierbeecke, de Héverlo, Seigneur des villes d'Enghien, de Halle, de Braine-le-Comte, de Judoigne, de Floyon, de Prowy, de Neufchâtel, de Landrecies, d'Avénes, de Quiévrain, de Caumont & de Beuraye, né en 1625, fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1646, & fut ſucceſſivement Capitaine Général de l'armée navale d'Eſpagne dans les Mers des Païs-Bas, Gouverneur du païs & Comté de Hainault, & de la ville de Valenciennes, & Capitaine des Archers de la Garde Bourguignonne des Rois Catholiques Philippe IV & Charles II, en Flandre. Il mourut le 13 de décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut enterré dans le couvent des Céleſtins de Héverlo, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeleine-Françoiſe* Borgia d'Arragon & de Vélaſco, fille de *Charles* Borgia d'Arragon & de Vélaſco, ſeptiéme Duc de Gandie, Grand d'Eſpagne, & d'*Artemiſe* Doria-Caretto des Princes de Melfe, & en avoit eu 1. 2. *François* & *Iſabelle-Claire* d'Aremberg, qui moururent en bas âge.

XV. Charles-Eugéne, Prince d'Aremberg, né en 1633, fils de Philippe-Charles, Prince & Duc d'Aremberg & d'Arſchot, & de *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, ſa troiſiéme femme, fut d'abord Chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état eccléſiaſtique, il fut fait Lieutenant au Gouvernement de la province de Hainault, Gouverneur de Mons, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1678. Il mourut le 25 de juin 1681, à l'age de 48 ans, généralement regretté, s'étant acquis la bienveillance de tous les gens de bien, grands & petits, par ſon attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663, à Jean Prooſt, Conſeiller de la ſouveraine Cour de Brabant, Vorſſellaer, bourg conſidérable & ancien Domaine ſous la Prévôté de Ghelen dans le Territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la ſucceſſion de ſa mére, avec le Domaine de Lichtert, & ſa dépendance de Rielen. Il avoit épouſé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cuſance, héritiére du Comté de Champlite, & des Baronnies de Perweys en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Claude-François* de Cuſance, Baron de Belvoir, & d'*Erneſtine* de Witthem. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent Philippe-Charles-François, Duc d'Aremberg, qui ſuit; *Alexandre-Joſeph*, Prince d'Aremberg, & né le 20 de mai 1664, & qui s'étant rendu à la Cour de l'Empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de ſon courage dans la premiére irruption que ces Barbares firent dans l'Autriche le ſeptiéme de juillet 1683; & *Marie-Théréſe*, Princeſſe d'Aremberg, née le 25 de ſeptembre 1667, mariée 1. à Enghien le 14 de mai 1683, avec *Othon-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Comte de Miléſime, Baron de Weiswaſſer & de Neukirchen, Gouverneur Général de la Flandre Eſpagnole: & 2. le dixiéme février 1687, avec *Louis-Erneſt*, Comte d'Egmont, & de Gavre, dont elle reſta veuve ſans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles ſur les cinq heures du matin le 31 de mai 1716, dans la quarante-neuviéme année de ſon âge.

XVI. Philippe-Charles-François, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, né le dixiéme de mai 1663, fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Capitaine Général des Gardes de l'Empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25 d'août 1691, des bleſſures qu'il avoit reçues à la ſanglante bataille de Salankemen contre les Turcs le 19 précédent. Il avoit été marié le 12 de février 1684, avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Othon-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Gouverneur Général de la Flandre Eſpagnole, & de *Marie-Théréſe*, née Comteſſe de Herbeſtein, ſa premiére femme. Il en laiſſa 1. Léopold, Duc d'Aremberg, qui ſuit; & 2. *Marie-Anne*, Princeſſe d'Aremberg & de Croy, née le 31 d'août 1689, morte à Utrecht le 24 avril 1736, dans ſa 47 année, mariée le 20 de novembre 1707, avec *François-Egon* de la Tour des Ducs de Bouillon, appellé *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-Zoom, Lieutenant Général des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, dont elle reſta veuve le 26 de juillet 1710, avec une fille unique qui a été la premiére femme de *Jean-Chriſtian* de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach.

XVII. Léopold, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Lalain & de Champlite, Baron de Perweys, Seigneur d'Enghien, de Beerſel, &c. premier Pair de Hainault, né le 14 d'octobre 1690, fut bleſſé à la bataille de Malplaquet le onziéme de ſeptembre 1709, & la ville de Mons ayant été priſe par les Alliez de l'Empereur le 20 d'octobre ſuivant, il fut fait Grand Baillif de Hainault. L'Empereur Charles VI le déclara ſon Chambellan de la clef d'or au mois de février 1712. Il ſervit en 1716, en qualité de Major Général des armées de l'Empereur, & de Colonel d'un régiment d'infanterie au ſiége de Teméſwar, & il y fut bleſſé au viſage, mais ſans danger, le 22 de ſeptembre. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal Général Lieutenant de camp, ſervit au ſiége de Belgrade, ſe trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 d'août, étant un des Généraux de l'aile droite de l'Infanterie Impériale, fut fait au mois de mars 1718, un des ſix Conſeillers d'Etat d'épée honoraires au Conſeil de Régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut pourvu le 13 de novembre de la même année du Gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prêta ſerment entre les mains du Prince Eugéne de Savoye, Gouverneur Général des Païs-Bas Autrichiens, enſuite de quoi il partit de Vienne le ſeptiéme de décembre pour en aller prendre poſſeſſion, ce qu'il fit en perſonne le onziéme d'avril 1719. Depuis il a encore été fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & a pris ſéance au nouveau Conſeil d'Etat de Régence des Païs-Bas Autrichiens en qualité de Conſeiller honoraire le 23 de février 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29 de mars 1711, avec une fille de *Nicolas* Pignatelli, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comteſſe d'Egmont, & en a eu 1. un fils, né le 26 d'octobre 1714; 2. une fille, née à Enghien le troiſiéme de ſeptembre 1719; 3. un autre fils né à Enghien le premier août 1721; 4. une autre fille, née à Bruxelles le 30 d'octobre 1726; & 5. un troiſiéme fils, né à Bruxelles le 13 de ſeptembre 1730.

PRINCES de CHIMAY, DUCS de CROY.

XIV. Alexandre d'Aremberg, né en 1590, fils puîné de *Charles*, Prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, Ducheſſe d'Arſchot, Princeſſe de Chimay, fut Prince de Chimay, Duc de Croy, Comte de Beaumont, Seigneur d'Avénes, Chevalier de la Toiſon d'Or, & fut tué à la ſurpriſe de Weſel le 16 d'août 1629. Il avoit été marié en 1613, avec *Magdeleine* d'Egmont, morte le ſeptiéme de novembre 1663, fille de *Charles*, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de la ville & Comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent 1. *Albert*, Duc de Croy, Prince de Chimay, né en 1618, & mort en 1648, ſans enfans de *Claire-Eugénie* d'Aremberg, ſa femme & ſa couſine-germaine; 2. Philippe, Prince d'Aremberg & de Chimay, qui ſuit; 3. *Iſabelle* d'Aremberg de Chimay, mariée avec *Louis* de Gonzague, des Comtes de Saint-Martin; & 4. *Anne-Catherine* d'Aremberg, mariée

riée avec *Eugène* de Hennin, Comte de Bouffut, Baron de Liedekerque, Vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombecque, Grand baillif du Comté d'Alost, & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & morte en 1656, agée de quarante ans.

XV. PHILIPPE, Prince d'Aremberg, de Chimay & du Saint Empire, Comte de Beaumont & de Fresin, Baron de Comines & de Hallewin, Seigneur d'Avênes, Souverain de Fumay & de Revyne, Ber de Flandre, Pair de Hainault, né en 1619, Mestre-de-camp d'un Terce ou régiment d'Infanterie Wallonne pour le service du Roi d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Leopold, Gouverneur du Comté de Namur, & depuis Gouverneur & Capitaine Général du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1647, succéda en 1648, aux titres & aux biens de son frere aîné, & mourut au mois de janvier 1675, à l'âge de cinquante-six ans. Il avoit été marié au mois de mars 1642, avec *Théodore-Maximilienne-Josine* de Gavre, Comtesse de Fresin, morte au mois de novembre 1676, fille & héritiere de *Pierre-Ernest* de Gavre, Comte de Fresin, & de *Catherine-Isabelle* de la Marck. Il n'en laissa qu'un fils, qui suit.

XVI. ERNEST-DOMINIQUE, Duc d'Aremberg, Prince du Saint Empire & de Chimay, Comte de Beaumont & de Fresin, Baron de Hallewin & de Comines, Seigneur d'Avênes, &c. Ber de Flandre, Pair de Hainault, né le 26 de décembre 1643, fut marié à Madrid en 1675, avec *Marie* de Cardennas, Ménine de la Reine d'Espagne, & sœur du Comte de Villalonso, & la même année il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Gouverneur du Duché de Luxembourg. Après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la Viceroyauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pampelune au mois de juin 1686, dans la quarante troisiéme année de son âge, sans laisser de postérité, de sorte que sa Principauté de Chimay passa avec ses autres Terres à *Philippe-Antoine* de Hennin, Comte de Bouffut, son cousin germain.

DUCS & PRINCES de BARBANÇON.

XIII. ROBERT de Ligne, né en 1594, second fils de *Jean* de Ligne, Baron de Barbançon, premier Prince d'Aremberg, & de *Marie* de la Marck, Comtesse d'Aremberg, fut Comte d'Aigremont & de Barbançon, Capitaine des Archers de la Garde de l'Archiduc, & mourut le troisiéme de mars 1614. Il avoit épousé *Claudine* Wild-& Rhin-Grave, morte en 1632, fille de *Jean-Philippe* Wild-& Rhin-Grave, Comte de Salm, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reitres pour le service du Roi de France, & de *Diane* de Dompmartin, Dame de Fontenoy, Marquise de Havré-Croy en secondes nôces. De ce mariage il ne resta qu'un fils, qui suit.

XIV. ALBERT de Ligne d'Aremberg, créé Duc & Prince de Barbançon par l'Empereur Ferdinand III, en 1644, Comte d'Aigremont & de la Roche, né en 1600, fut Gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'avril 1674, étant Doyen des Chevaliers de la Toison d'Or. Il avoit épousé *Marie* de Barbançon, fille & héritiere d'*Evrard* de Barbançon, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, & de *Louise* d'Ostfrise, de laquelle il laissa 1. OCTAVE-IGNACE d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, qui suit; 2. *Jacques* d'Aremberg, Prince d'Aigremont, qui se noya dans la Meuse; 3. *Isabelle* d'Aremberg, mariée 1. avec *Albert-François* de Lalain, Comte de Hoochstrate, Baron de Leuse; 2. le quatriéme de mai 1651, avec *Ulric*, Duc de Wirtemberg, restée veuve de lui le 1 de décembre 1671, & morte à Paris, en son Hôtel rue d'Enfer, paroisse de saint Jacques du Haut Pas, le 17 d'août 1678, & 4. *Dorothée* d'Aremberg, morte fille en 1644.

XV. OCTAVE-IGNACE, Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, & du Saint Empire Romain, Comte d'Aigremont, & de la Roche, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, né en 1640, fut fait Grand Fauconnier des Païs-Bas Espagnols en 1658, & nommé Gouverneur de Namur au lieu & à la place de feu son pere en 1674, & il prit possession de cette charge au mois d'octobre 1675. Il fut fait aussi Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Ce fut lui qui soutint le siége de Namur en 1692, contre l'armée Françoise, qui s'en rendit maîtresse. Il fut tué l'année suivante le 29 de juillet à la sanglante bataille de Neerwinde, à l'âge de 53 ans. Il avoit été marié à Madrid le septiéme de juillet 1672, avec *Thérèse-Marie* Manrique de Lara, fille d'*Inigo* Manrique, Comte de Frigilliana, Vicomte de la Fuente, Seigneur de la Tour de Alcozyna, Nerja & Chilches, & de *Marguerite* de Tavora & Souza. De cette alliance vinrent 1. *Marie* d'Aremberg de Barbançon, née le 19 de novembre 1673, mariée 1. en 1695, avec *Isidore-Thomas* de Cardone, septiéme Marquis de Guadaleste, Amirante d'Aragon, dont elle resta veuve le quatriéme d'août 1699; 2. en 1700, avec *Gaspard* de Zuniga, des Marquis d'Aguilafuente, Viceroi de Galice; & 3. en 1715, avec *Henri-Auguste* de Lannoy; 2. *Emmanuelle* d'Aremberg, née le 26 de décembre 1675; & 3. un fils, né au mois de juin 1680, & mort à Namur en 1682.

Les armes de Ligne sont *d'or à une bande de gueules*: celles d'Aremberg, *de gueules à trois quintefeuilles d'or écartelées de la Marck, qui est d'or à une fasce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits*; & celles de Barbançon, *d'argent à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or*. * Imhoff, *Notitia Imperii. Table Généalogique* de Hubner. *Grands Officiers de la couronne*, édit. de 1712. *Etat de l'Europe* de Sainte-Marthe, *de* 1680, *tome* 2. & 3. *Mémoires du tems*.

* LIGNE (Julien de) Prêtre de Cambray, a publié à Douay *Tabula Monastica*; *Tabula ad præparationem & dignam Missæ celebrationem*; *Tabula de Sanctis qui contra pestem invocantur*; *Chronologia brevis Sanctorum illorum quorum in Canone Missæ fit mentio*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 598.

LIGNERES (Des) *Voyez* DES-LIGNERES.

* LIGNERES, petite ville de France, dans le Berry, sur la riviere d'Arnon, au sud-sud-ouest de Bourges, dont elle est éloignée de sept lieues.

* LIGNEROLLES, Gentilhomme François, se fit tellement aimer de Henri III, lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, qu'il devint son principal Favori. Ce Prince le fit Chevalier de ses Ordres, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, & Gouverneur du Bourbonnois. Sa faveur lui fit des ennemis, entre autres le Vicomte de la Guerche, qui en 1571, l'attaqua en pleine rue & le tua. Son Maître ne fit aucune démarche pour venger la mort de son Favori, & cela a fait croire que le Vicomte n'avoit rien fait en cela que par l'ordre du Prince, ou du moins de son consentement. Les sentimens sont fort différens sur la cause de la mort de Lignerolles. Les uns disent, que ce fut pour avoir découvert au Roi une conspiration que son Maître avoit dessein de faire avec l'Espagne. Les autres prétendent que le Roi lui même le regardant comme un homme qui l'empêchoit de vivre en paix avec son frere, ou bien pour avoir découvert au Duc d'Anjou le dessein du massacre des Réformés, qui se fit l'année suivante, le jour de la Fête de S. Barthelemi, avoit donné ordre de s'en défaire. D'autres enfin assurent, (& cela paroît le plus vrai-semblable) que le Duc d'Anjou avoit ordonné ce coup, parce qu'il s'étoit vanté qu'il étoit aussi bien venu que lui auprès de la Maîtresse de ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hist. l.* 50 & 51. Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 3. *p.* 242.

* LIGNEUS, nom Latin de *Pierre van den Houte*, de Gravelines, Jurisconsulte, est Auteur des Ouvrages suivans, *Annotationes in libros quatuor Institutionum Juris Civilis*; *Dido*, *Tragœdia*; *Annotationes in libros quatuor priores Æneidos Virgilianæ*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746.

LIGNITZ. *Voyez* LIEGNITZ.

LIGNON, petite riviere de Forez province de France. Elle a sa source vers les confins de l'Auvergne, & se décharge dans la Loire, vis à vis de la ville de Feurs, après sept lieues de cours. Elle est bien connue à tous ceux qui ont lu le Roman de l'Astrée. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIGNY, petite ville ou bourg du Barrois en Lorraine. Ce lieu est sur l'Orne, à deux lieues de Bar-le-Duc. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIGONOUS, province du Royaume de Damot dans l'Abyssinie. Le Pere Lobo qui y avoit été envoyé en Mission & qui avoit demeuré deux mois dans cette province, en parle de la maniere suivante. „ C'est peut-être, *dit-il*, un des meilleurs, des „ plus beaux & des plus agréables païs du monde. L'air y est très-„ sain & très-tempéré. Les montagnes n'y sont pas fort hautes & „ toutes couvertes de cedres. On y seme, on y fait la recolte „ dans toutes les saisons, la terre ne se lasse point de produire & „ n'est jamais sans fruit. Il semble que toute la province ne soit „ qu'un parterre, fait pour réjouir la vue, tant la variété y est gran-„ de; je doute que les Peintres se soient encore formez des idées „ de païsages aussi beaux que ceux que j'ai vus. Les forêts n'y ont „ rien d'affreux ni de sauvage, & l'on diroit qu'on ne les a plan-„ tées, que pour donner de l'ombre & du frais. Parmi un nombre „ prodigieux d'arbres, dont elles sont remplies, il y en a une „ espece que je n'ai vue que là, & nous n'en avons point qui en „ approche, ni qui lui puisse être comparé. Ses feuilles sont si „ grandes que deux suffisent pour couvrir un homme devant & „ derriere. Cet arbre qu'on nomme *Ensete* est d'une utilité mer-„ veilleuse. Comme les feuilles sont fort larges on en tapisse des „ chambres, on s'en sert au lieu de tapis de pié, de napes & de „ serviettes, & le verd en est très-beau. Lorsqu'elles sont séches „ on les teille comme du chanvre, on les teint en toutes sortes de „ couleurs & on en fait de très-beaux tapis, on moud les branches „ ou les grosses côtes des feuilles, & on en fait une farine très-fine „ & très-blanche, qui trempée & cuite avec du lait est un manger „ délicieux. Le tronc & les racines, sont plus nourrissantes que les „ branches, & les pauvres gens qui voyagent ne font guéres d'au-„ tres provisions. On coupe le tronc par morceaux comme des na-„ vets, on le fait cuire de même avec de la viande, & je n'y ai pas „ trouvé beaucoup de différence pour le goût; ce qui a fait nom-„ mer encore l'*Ensete* arbre contre la faim, ou arbre des pauvres, „ bien que les riches en mangent souvent par régal. Si on le cou-„ pe à une palme de terre & qu'on y fasse différentes incisions, il „ en renaît quatre ou cinq rejettons, qui étant transplantez repren-„ nent, & deviennent des arbres considérables. Les Abyssins disent „ que quand on le coupe, il pousse des soupirs comme un homme, „ & quand ils veulent dire qu'ils vont couper un Ensete, ils di-„ sent nous allons tuer un Ensete. Enfin il porte à son sommet „ une gousse longue qui contient jusqu'à cinq ou six cens figues „ qui sont d'abord vertes & deviennent jaunes à mesure qu'elles „ meurissent. Le goût à la vérité n'en est pas fort agréable, mais „ on les plante pour avoir des arbres de cette espece." Le P. Lobo trouva les peuples fort attachez à leurs sentimens. L'Empereur de l'Abyssinie ayant ordonné à ses Sujets de se faire Catholiques Romains, soixante Moines aimérent mieux se précipiter du haut d'un rocher & se tuer que d'obéir à cet ordre. Ce ne fut que par la force des armes, comme l'avoue Lobo, que leur Mission fit des progrès. * *Voyage de l'Abyssinie par le* P. Lobo, *traduit par* M. le Grand, *tome* 1. *p.* 148. &c.

LIGOR, ville d'Asie, capitale d'un Royaume de même nom. Elle est située sur la côte orientale de la presqu'isle de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieues de la ville d'Odiaa ou Siam, du côté du midi. Le Royaume de Ligor est un païs de la presqu'isle de l'Inde delà le Gange, & s'étend le long du Golfe de Siam. Il a eu autrefois ses Rois & n'est

plus aujourd'hui conſidéré que comme une Province du Royaume de Siam, auquel il a été réüni.

L I G O R I O (Pyrrho) *Pyrrhus Ligorius*, ſortoit d'une noble famille de Naples dans le XVI ſiécle, & dès ſa jeuneſſe étudia les Lettres, le Deſſein & la Peinture. Il aimoit l'Antique avec tant de paſſion, qu'il deſſina d'après environ quarante livres de figures où édifices à la plume, dont il y a en pluſieurs dans le cabinet du Duc de Savoye. Ce fut ſa principale occupation, tant à Rome, que dans toutes les provinces où il ſe trouve des bâtimens & des fragmens antiques. Il étoit grand Deſſinateur, & excellent Topographe, comme le marque ſa Rome ancienne gravée en grand; & il compoſa un livre des Cirques, des Théatres & des Amphithéatres. La Peinture fut encore à Rome un de ſes emplois; car il peignit en cette ville pluſieurs ouvrages dans l'O*ratoire de la Miſericorde*, la façade de la maiſon de *Torrelini*, dans la rue du cours, & une autre façade du Palais au *Campo Marzo*, de camayeu, en jaune & en verd. Depuis, Ligorio s'appliqua entiérement à l'Architecture, & fut Architecte du Pape, & de l'égliſe de ſaint Pierre, ſous les Papes Paul III, Paul IV & Pie IV. Après la mort de Michel Ange, le Vignole fut choiſi avec Ligorio, pour conduire le bâtiment de ſaint Pierre, avec ordre de ſuivre le deſſein de Michel Ange. Ligorio ſe piqua d'y vouloir faire du changement: ce qui chagrina le Pape Pie V, qui lui ôta ſon emploi: de ſorte que la conduite de ce grand édifice demeura au Vignole. * *Hiſtoire des Arts qui ont rapport au Deſſein.*

L I G O U R N E ou L I V O U R N E, *Ligurnus & Liburnus Portus*, ville nouvelle & fameux port de mer d'Italie en Toſcane, eſt bien bâtie, avec des rues droites & des maiſons toutes peintes, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un bourg mal ſain, à cauſe des eaux croupiſſantes & des marais voiſins. Elle a été long-tems aux Piſans, puis aux Génois qui la changérent pour Sarzane, & enſuite aux Florentins. Côme de Médicis, l'a unie abſolument aux Etats de Toſcane. Les Grands Ducs François & Ferdinand l'ont fermée de murailles, & en ont fait une belle ville, défendue de trois forts conſidérables. Il y a le grand & le petit port. Le premier a été rendu commode par le moyen d'un beau mole, & de quelques tours; l'autre, dit *le Darſe*, n'eſt que pour les galéres, avec une entrée fort étroite. On y voit une très-belle ſtatue de fonte du Duc Ferdinand, qui tient ſous ſes piez quatre Eſclaves enchaînez. Le Palais du Grand Duc y eſt fort conſidérable pour ſa beauté & pour ſa commodité. Il ſert ordinairement de demeure au Gouverneur de la ville. Ses Arcenaux ſont auſſi très-beaux, & Ligourne eſt une des villes du monde où il y a le plus grand abord de Marchands étrangers, que le commerce y attire & qui s'y établiſſent, parce qu'on n'y peut pas être arrêté pour dettes.

L I G O U R N E (le Golfe de) en Latin *Liburnus Sinus*, autrefois *Piſanus Sinus*. C'eſt un petit Golfe de la Mer Méditerranée. Il eſt vers les embouchures de l'Arno en Toſcane. La ville de Piſe lui donnoit autrefois ſon nom, aujourd'hui c'eſt celle de Ligourne. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I G U A (le Volcan de) montagne qui vomit des flammes. Elle eſt entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan de la Frontéra vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I G U E, c'eſt le nom général que l'on donne aux trois corps, qui compoſent la République des Griſons; qui ſont la Ligue Griſe, la Ligue de la Maiſon-de-Dieu, ou la Cadée, & la Ligue des dix Droitures. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I G U E D E S D I X D R O I T U R E S. C'eſt la plus ſeptentrionale & la derniére en ordre des trois Ligues des Griſons. Elle eſt entre la Ligue de la Maiſon-de-Dieu, le Tirol & les Suiſſes deſquels le Rhin la ſépare. Elle prend ſon nom des dix Communautez ou Juriſdictions dont elle eſt compoſée. Ces Communautez ſecouérent le joug de la Maiſon d'Autriche, & ſe liguérent entre elles l'an 1470 & l'année 147*, avec les autres Ligues des Griſons. Elles ſe liguérent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs Habitans ſuivent la Religion Réformée, & les principaux lieux ſont les petites villes de Meyenfeld, & le bourg de Tafaas ou de Tavos. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I G U E G R I S E. C'eſt un des Corps, qui compoſent la République des Griſons. Cette Ligue eſt bornée au Levant par la Ligue de la Maiſon-de-Dieu: au midi par le Comté de Chiavenne, & par le Bailliage des Suiſſes en Italie; au Couchant & au nord par la Suiſſe propre. Elle eſt la premiére en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Diſentis, par le Comte de Maſox, & par le Baron de Betzuns, qui s'unirent entre eux contre les Etrangers & les Voleurs l'an 1424. Les Habitans de cette Ligue entrérent enſuite en alliance avec les ſept plus anciens Cantons des Suiſſes l'an 1497. Cette Ligue contient 19 Communautez. Elle élit tous les ans ſes Magiſtrats, & occupe un païs fort montagneux, où le Rhin a ſes deux ſources. Ses principaux bourgs ſont Ilantz & Tromb.

L I G U E de la M A I S O N de D I E U. *Voyez* C A D E'E.

L I G U E, parti qui ſe forma en France l'an 1576, pour la défenſe, diſoit-on, de la Religion Catholique, porta auſſi le nom de *la ſainte Union*. Le premier qui conçut le deſſein d'une Ligue générale des Catholiques ſous un autre Chef que le Roi, fut le Cardinal de Lorraine, lorſqu'il étoit au Concile de Trente. Il repréſenta aux principaux de l'Aſſemblée, & par eux au Pape, que pour maintenir la Religion contre les Hérétiques, il n'y avoit point de moyen plus ſûr que de faire une Ligue, où l'on fît entrer tout ce qu'on pourroit trouver de Princes & de grands Seigneurs, & principalement le Roi d'Eſpagne. Il ajoûta qu'il falloit que le Pape s'en déclarât le Protecteur, & qu'il choisît un Chef auquel tous les Catholiques fuſſent obligez d'obéir. Ce deſſein fut approuvé, & on alloit élire pour Chef le Duc de Guiſe, frére du Cardinal de Lorraine, lorſqu'on apprit la nouvelle de ſa mort. Le Cardinal n'abandonna pas ſon entrepriſe; mais il attendit dix ou onze ans, juſqu'à ce que le jeune Duc de Guiſe, Henri de Lorraine, ſon neveu, fût en âge de l'exécuter. Alors il propoſa la même choſe au Pape & au Roi d'Eſpagne, qui entrérent dans ſes ſentimens, quoique par des motifs bien différens; le Pape, par le déſir qu'il avoit de voir l'Héréſie exterminée: & l'Eſpagne par l'envie de profiter des deſordres que la Ligue exciteroit en France. Le Cardinal de Lorraine étant mort ſur ces entrefaites, le Duc de Guiſe travailla ſur le même plan à former un parti, qui le pût mettre en état de faire la loi à la plus grande partie de la France. Il fit dreſſer en 1576, un projet de la Ligue, pour le faire courir ſecrettement dans le Royaume par les Catholiques qui paroiſſoient les plus zélez ou qu'on ſavoit être les plus attachez à la Maiſon de Guiſe. Mais il ſe confia particuliérement au Seigneur d'Humiéres, Gouverneur de Péronne, lequel voyant que les douze articles, dont le Formulaire de la Ligue étoit compoſé, choquoient trop ouvertement la Majeſté Royale, changea le Formulaire, & dreſſa dix-huit autres articles, par leſquels il ſembloit que la Ligue n'entreprenoit rien que pour le ſervice du Roi. La ſubſtance de ce Formulaire étoit, que l'on rendroit toute obéiſſance au Roi; que l'on promettoit de maintenir l'exercice de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine; que la Nobleſſe ſerviroit en perſonne, ou fourniroit des gens, des chevaux & des armes; & que les Eccléſiaſtiques avec le Tiers Etat contribueroient aux dépenſes de la Ligue, ſuivant les taxes qui ſeroient réglées. Cet Acte fut ſigné à Péronne le douziéme février 1577, par près de deux cens Gentilshommes & Officiers de la province. L'exemple des Picards fut bien-tôt ſuivi dans toutes les provinces du Royaume; mais celui qui ſe déclara le plus hautement pour ce parti, fut le Seigneur de la Trémoille, qui fut depuis Gouverneur du Poitou.

Au mois de novembre de cette même année, on tint les Etats de Blois, où l'on défendit tout exercice de la Religion Réformée, parce que ceux de la Ligue y furent les plus puiſſans. Le Roi qui voyoit bien que les Ligueurs agiſſoient plus pour affoiblir ſon autorité, que pour abbattre le parti des Huguénots, voulut lui-même ſe déclarer Chef de la Ligue, afin de s'en rendre le maître. mais n'aimant pas la guerre, il accorda aux Huguenots en 1578, l'Edit de Poitiers, par lequel il leur permettoit l'exercice de leur Religion, ſuivant les Edits de pacification précédens. La Ligue qui n'avoit oſé rien entreprendre depuis que le Roi s'en étoit fait Chef, ſe déclara tout à coup en 1581, ſous la conduite du Duc de Guiſe. Son prétexte fut que le Roi de France s'étoit lié avec le Roi de Navarre Hérétique. Le Duc de Guiſe attira le Cardinal de Bourbon, auquel il fit eſpérer la Couronne, & rendit ſon parti encore plus puiſſant par la jonction de la Ligue des Pariſiens, ſous le fameux nom des *Seize*. Cette Ligue particuliére fut commencée par un des Bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, lequel aſſembla une troupe de factieux, dont les Chefs furent au nombre de quarante; mais parce qu'ils diſtribuérent à quelques-uns d'eux les ſeize quartiers de Paris, pour y faire exécuter ce qui auroit été réſolu dans leur Conſeil, on les nomma les *Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des perſonnes qui conduiſoient cette Ligue. En 1584, le Duc de Guiſe ſe retira de la Cour en ſon Gouvernement de Champagne, & ſe rendit à Joinville, où ſe trouvérent les Envoyez du Cardinal de Bourbon & ceux du Roi d'Eſpagne. On y arrêta que le Cardinal de Bourbon ſuccéderoit à la Couronne, au cas que le Roi mourut ſans enfans, à l'excluſion de tous Princes Hérétiques; que le Roi d'Eſpagne fourniroit tous les mois cinquante mille piſtoles, pour les frais de la Ligue: & que réciproquement les Princes liguez aideroient ſa Majeſté Catholique à réduire ſous ſon obéiſſance ſes Sujets rebelles des Païs-Bas. La guerre commença l'an 1585; mais quelques mois après, le Roi accorda à la Ligue un Edit, par lequel il révoqua tous ceux qui avoient été faits en faveur des Huguenots, & défendit tout exercice de la Religion Réformée.

Auſſi-tôt après la publication de cet Edit, la guerre ſe ralluma par toute la France; car le Roi de Navarre & le Prince de Condé, avec tout le parti Huguenot, attirérent de leur côté le Maréchal Duc de Montmorency, Gouverneur de Languedoc, & Chef des Politiques ou Royaliſtes. Ceux-ci étoient des Catholiques mécontens, qui proteſtoient de vouloir maintenir l'autorité Royale contre ceux qui excitoient des deſordres dans l'Etat. Ce fut pour lors qu'il fut aiſé de découvrir que cette guerre avoit quelque autre motif que la Religion, puiſque les Royaliſtes étoient Catholiques, & prenoient les armes contre la Ligue. Le Pape Sixte V s'intéreſſa pour les Ligueurs, & fulmina une Bulle contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, par laquelle il les priva de tous leurs Etats, & les déclara incapables de ſuccéder à quelque Principauté que ce fût. Le Roi de Navarre fit afficher dans Rome ſa proteſtation contre cette Bulle, & fortifia ſon parti pour maintenir ſes droits. L'an 1587, les Princes Proteſtans d'Allemagne mirent ſur pié une puiſſante armée, pour ſecourir les Huguenots; mais ces troupes furent défaites, & contraintes de ſe retirer: ce qui rendit la Ligue plus fiére, & fit retentir tout Paris des louanges du Duc de Guiſe. Au mois de juillet 1588, le Roi fit publier en faveur des Ligueurs, un Edit qu'on appella l'*Edit de réunion*, par lequel il déclara qu'il vouloit exterminer l'Héréſie de ſon Royaume, & que tout Prince Hérétique ſeroit exclus de la ſucceſſion à la Couronne, s'il mouroit ſans enfans mâles. On tint enſuite les Etats de Blois, où le Roi s'apperçut que le Duc de Guiſe s'y vouloit rendre plus puiſſant que lui; car outre que les Députez avoient été choiſis par les brigues que les créatures de ce Duc avoient faites dans les provinces, ceux qui préſidoient à chaque Ordre, ſavoir, les Cardinaux de Bourbon & de Guiſe au Clergé, le Comte de Briſſac & le Baron de Magnac à la Nobleſſe, & le Prevôt des Marchands,

chands, la Chapelle-Marteau, au Tiers Etat, étoient entiérement dans ſes intérêts. En effet lorſqu'on lut les cahiers des trois Ordres, le Roi vit qu'ils contenoient pluſieurs propoſitions qui tendoient manifeſtement à diminuer l'autorité Royale. Cela fit réſoudre le Roi à ſe défaire du Duc de Guiſe & du Cardinal ſon frére. La mort de ces deux Princes irrita furieuſement les Ligueurs qui pour s'autoriſer dans leur revolte, obtinrent un Décret rendu le ſeptiéme janvier 1589, par les Docteurs de Sorbonne, auquel les mieux intentionnez furent obligez de ſouſcrire pour éviter la fureur de la Ligue. Ce Décret (que la Sorbonne condamna & tint pour abominable, lorſqu'elle fut libre) portoit que les François étoient déliez du ferment de fidélité & d'obeïſſance qu'ils avoient prêté au Roi, & qu'ils ſe pouvoient armer pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Le 16 du même mois le Duc d'Aumale, Gouverneur de Paris, & le Conſeil des Seize ſe défiant du Parlement & ayant réſolu de ſe ſaiſir de tous ceux de ce corps qui leur étoient ſuſpects, Jean le Clerc, dit *Buſſi*, auparavant Procureur au Parlement, & alors Gouverneur de la Baſtille, ſe chargea de cette commiſſion, & conduiſit à la Baſtille le premier Préſident, Achille de Harlay, avec les Préſidens Potier de Blancmênil, & de Thou, & les plus anciens Conſeillers de cette Cour, dont les places furent remplies par les Ligueurs. Quelque tems aprés, le Duc de Mayenne, frére du Duc de Guiſe arriva à Paris, où il tâcha d'affoiblir le Conſeil des Seize, pour ſe rendre le plus puiſſant, & où il ſe fit donner la qualité de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Le Roi pour réſiſter à cette faction, s'unit avec le Roi de Navarre, & publia une Déclaration, pour faire entendre à ſes Sujets, que cette union n'apporteroit aucun préjudice à la Religion Catholique.

Aprés l'aſſaſſinat du Roi Henri III en 1589, la Ligue triompha de joye; mais le Roi de Navarre qui ſuccéda à la Couronne, ſous le nom de Henri IV, ſe rendit peu à peu maître du Royaume. D'abord le Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, ſous le nom de Charles X, au mois de janvier 1590. Le Pape Sixte envoya Légat en France le Cardinal Cajétan, avec ordre exprés de travailler à faire élire un Roi bon Catholique. D'autre part, Mendoze, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, ſoutenu de la faction des Seize, fit des propoſitions qui paroiſſoient fort avantageuſes à la Ligue, & demanda ſeulement que le Roi ſon Maître fût déclaré ſolemnellement Protecteur du Royaume de France. Le Duc de Mayenne, pour aſſurer le titre de Roi au Cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la Ligue, retenant toujours la qualité de Lieutenant Général de la Couronne. Enſuite il ſe remit en campagne, pendant que le Légat qui étoit à Paris, travailloit à empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour Roi. Enfin la célébre bataille d'Yvri, l'an 1590, fut fatale à la Ligue, & ruïna preſque toutes ſes forces. Peu de tems aprés, le Roi Henri IV aſſiégea Paris, où pour encourager le peuple à ſoutenir le ſiége, plus de douze cens Eccléſiaſtiques & Religieux, même les plus réformez, comme les Chartreux, les Minimes & les Capucins, firent une eſpéce de montre, marchant en ordre par les rues, revêtus d'armes de Soldats ſur leurs habits ordinaires, & ayant à leur tête Guillaume Roze, Evêque de Senlis, précédé d'un grand étendart, où étoient les images du Crucifix & de la Vierge. Ce ſpectacle fit croire au peuple de Paris, qu'il ne falloit pas épargner ſa vie pour défendre la Religion, puiſque les Religieux même prenoient les armes pour ce ſujet. Le Roi n'ayant pû entrer dans Paris, alla prendre Chartres l'an 1591. Le Pape Grégoire XIV ſe déclara pour la Ligue, & le Roi d'Eſpagne faiſant fonds ſur la faction des Seize, propoſa d'élire pour Reine de France l'Infante Iſabelle ſa fille, & petite-fille de Henri II, Roi de France: mais le Duc de Mayenne rompit ce deſſein, & fit pendre ſous d'autres prétextes les principaux de cette faction. Les Papes Innocent IX & Clément VIII favoriſérent encore le parti des Ligueurs, qui obligérent le Duc de Mayenne d'aſſembler les Etats l'an 1593, aprés la mort du Cardinal de Bourbon, pour y procéder à l'élection d'un nouveau Roi qui fût de la Religion Catholique. A l'ouverture de l'Aſſemblée, il déclara qu'il empêchoit cette nouvelle élection; ce qu'il fit, parce que la brigue du Roi d'Eſpagne appuyée du Pape tendoit toujours à faire élire l'Infante d'Eſpagne pour Reine de France. Les Catholiques Royaliſtes qui étoient à la ſuite de Henri IV firent ſignifier à l'aſſemblée des Etats un Acte authentique, par lequel ils demandoient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs Députez. Sur quoi le Duc de Mayenne malgré le Légat du Pape, fit accepter une Conférence entre les Catholiques des deux partis, laquelle ſe tint à Surêne au mois d'avril. L'Archevêque de Bourges y déclara que le Roi étoit réſolu d'abjurer l'Hereſie: mais le Légat ſoutint qu'avant que de le reconnoître pour Roi, il falloit que le Pape l'eût reconcilié à l'Egliſe. Cependant le Roi d'Eſpagne, pour faire élire l'Infante Reine de France, propoſa de la marier avec un Prince François qu'il choiſiroit, y compris ceux de la Maiſon de Lorraine, à la charge que ſon gendre & ſa fille ſeroient déclarez Roi & Reine de France *ſolidairement*. Mais le Parlement de Paris ne pouvant ſouffrir cette propoſition, qui étoit contre la Loi fondamentale du Royaume, qu'on appelle *Loi Salique*, rendit un célébre Arrêt qui déclara nuls tous les traitez que l'on pourroit faire ſur ce point. Le parti d'Eſpagne ne laiſſa pas de preſſer l'élection d'un nouveau Roi, & les Députez Eſpagnols montrérent un pouvoir qu'ils avoient de nommer le Duc de Guiſe, pour gendre du Roi d'Eſpagne. Le Duc de Mayenne en eut bien du chagrin, parce qu'il ne pouvoit ſouffrir ſon neveu pour Maître, & qu'il eût voulu faire tomber la Couronne ſur ſa tête, ou ſur celle de ſon propre fils; mais il diſſimula ſon déplaiſir, & trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection, dans le deſſein de faire ſa paix avec le Roi Henri IV. Enfin au mois de juillet de la même année 1593, Henri IV fit abjuration dans l'égliſe de ſaint Denys en France, & fut réconcilié à l'Egliſe par Renault de Beaune, Archevêque de Bourges. Les Chefs & les villes de la Ligue quittérent les armes, & le Duc de Mayenne ſe voua entiérement au ſervice du Roi. *Voyez* P A C I F I C A T I O N. * De Thou. D'Avila. D'Aubigné. Maimbourg, *Hiſt. de la Ligue*, &c.

L I G U R I E, païs d'Italie, qui faiſoit anciennement partie de la Gaule Ciſalpine, donnoit ſon nom à la mer voiſine, qu'on appelloit *Liguſtique*. On croit qu'elle le tiroit de Ligur, fils de Phaëton *l'Egyptien*, qui vint habiter avec ſon pére cette partie d'Italie, long-tems avant qu'on entendît parler des Grecs, ni de l'Attique, ni de l'Arcadie. * Fabius Pictor. On diviſoit la Ligurie en Ligurie maritime, & Ligurie des montagnes. La premiére, qui comprenoit autrefois pluſieurs villes de Provence, eſt maintenant renfermée entre les riviéres de Var & de Magre, & eſt nommée vulgairement *Riviére de Gênes*. La ſeconde s'eſt étenduë juſqu'au Pô & à l'Arne, & comprenoit pluſieurs peuples, qui donnérent aſſez de peine aux Romains. Les plus renommez étoient les Saliens, les Oxubiens & les Décentes. Pline en fait mention, *l.* 3. *c.* 5. Ils furent vaincus par le Conſul Q. Opimius, qui vangea le tort qu'ils avoient fait aux Marſeillois alliez des Romains, en pillent leurs villes. Fulvius Flaccus acheva de les ſoumettre entiérement. *Voyez* Florus *dans ſon Abbrégé*, & Tite-Live, *l.* 47 & 60. Cette ſeconde Ligurie comprenoit une partie des païs connus aujourd'hui ſous le nom de *Piemont*, de *Montferrat*, & de *Milanois*, comme nous l'apprenons d'Antonin en ſon *Itinéraire*, de Paul Diacre en *l'Hiſtoire des Lombards*, & d'autres anciens Auteurs. La Ligurie d'aujourd'hui eſt enfermée dans l'Etat de Gênes, qui s'étend aſſez loin le long de la mer, & du Couchant au Levant, mais qui a peu de largeur du nord au ſud, & qui eſt toute coupée de montagnes. On diviſe ce païs en riviére du Ponant, & riviére du Levant; & Gênes qui ſe trouve au milieu, donne lieu à cette diviſion. * *Voyez* l'article G E N E S; & outre les Auteurs qui ont été citez, *conſultez* Strabon, *l.* 14. Diodore de Sicile, *l.* 6. & Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

L I G U R I N U S, Poëte Latin, vivoit du tems de Martial, qui lui adreſſe la quarante-quatriéme Epigramme du troiſiéme livre, & ſe plaint à lui de ce qu'il vouloit paroître trop Poëte.

Occurrit tibi nemo quod libenter,
Quod quacumque venis, fuga eſt, & ingens
Circa te, Ligurine, ſolitudo,
Quid ſit ſcire cupis? nimis Poëta es, &c.

L I G U R I N U S, eſt le nom que le Cardinal Baronius donne à ce Gonthaire ou Gontier, qui avoit compoſé un Poëme de Frédéric *Barberouſſe*. Il en parle ſous l'an 1160. *Voyez* G O N T H A I R E ou G O N T I E R, &c.

L I K. L I L. L I M.

L I K I A N G, ſixiéme ville militaire de la province de Junnan dans la Chine. Elle eſt habitée par quelques anciens peuples Chinois, qui en ont fort peu retenu les mœurs, à cauſe du voiſinage de certains peuples groſſiers & mal élevez avec qui ils ont commerce. Il ſont fort adonnez à boire & prennent plaiſir à s'enivrer, à ſauter & à chanter. Ils manient un cheval fort adroitement & ſavent tirer des fléches. Leur païs eſt gras, fertile & très-riche en or, en pommes de pin, & en ambre. On y voit le Mont-de Sire, vers le Royaume de Tibet. Ce Mont eſt toujours couvert de neige. Celui de Rincin eſt renommé pour les pierres de différentes couleurs qui s'y trouvent, & qui ne répréſentent que des figures de chevaux. * *Ambaſſades des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L I L E'E, L I L Æ A, ville de la Phocide à une journée de Delphes. Homére en fait mention en donnant le dénombrement des vaiſſeaux que chaque peuple de la Gréce fournit pour le ſiége de Troye. Cette ville fut enſuite ruïnée dans la guerre ſainte que les Grecs firent aux Phocéens qui avoient pillé le temple de Delphes & enlevé les thréſors immenſes qui y étoient. Il faut cependant qu'elle ſe ſoit d'abord remiſe, puiſque Démétrius Poliorcétès s'en rendit depuis maître par compoſition. Mais les troupes de Démétrius furent bien-tôt aprés obligées à fuïr. Patron, bourgeois de Lilée ayant invité ſes Concitoyens à les attaquer courageuſement, cette action valut à Patron une ſtatue qu'on lui dreſſa à Delphes. * Homére, *Iliade* 2. Pauſanias, *Phocica*. Strabon, *l.* 9. *Dict. Allemand de Bâle.*

L I L E R S, bourg de l'Artois dans les Païs-Bas, eſt ſur la petite riviére de Navés, à ſept lieues d'Arras vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I L I O G R E'G O R I O G I R A L D I. *Voyez* G I R A L D I.

L I L I S. *Voyez* L I L I T H.

L I L I T H. Les Juifs ſe ſervent de ce mot, pour marquer un ſpectre de nuit, qui enléve les enfans & les tue. C'eſt pourquoi, comme l'a remarqué R. Léon de Modéne, lorſqu'une femme eſt accouchée, on a accoutumé de mettre ſur de petits billets, aux quatre coins de la chambre où la femme eſt en couches, ces mots, *Adam & Eve: Lilith hors d'ici*, avec le nom de trois Anges; & cela pour garantir l'enfant de tout ſortilége. M. Simon, dans ſa remarque ſur ces paroles de Léon de Modéne, obſerve que Lilith, ſelon les fables des Juifs, étoit la premiére femme d'Adam, laquelle refuſant de ſe ſoumettre à la Loi, le quitta & s'en alla dans l'air par un ſecret de Magie. C'eſt cette Lilith que les Juifs ſuperſtitieux craignent comme un ſpectre qui apparoît en forme de femme, & qui peut nuire à l'enfantement. Buxtorf, *au ch.* 2. *de ſa Synagogue*, parle aſſez au long de cette Lilith, dont il rapporte cette Hiſtoire tirée d'un livre Juif. Dieu ayant créé Adam, lui donna une femme qui fut appellée Lilith, la-

laquelle refusa de lui obéir: après plusieurs contestations ne voulant point se soumettre, elle prononça le grand nom de Dieu *Jehova*, selon les Mysteres secrets de la Cabale, & par cet artifice elle s'envola dans l'air. Quelque instance que lui eussent faite plusieurs Anges qui lui furent envoyez de la part de Dieu, elle ne voulut point retourner avec son mari. Cette Histoire n'est qu'une fable; & cependant les Juifs Cabalistiques, qui sont les Auteurs d'une infinité de contes ridicules, prétendent la tirer du premier chapitre de la Genese, qu'ils expliquent à leur maniére. * R. Léon de Modène, *Cerem. partie 4. ch.* 8. M. Basnage ayant rapporté l'Histoire de Lilith suivant les rêveries des Rabbins, ajoûte, que lorsqu'une femme Juive est en couche en Allemagne, on grave sur les murailles de sa chambre, *Qu'Adam & Eve soient ici présens, & que Lilith en sorte.* Et sur la porte on met *Sennoi, Sansennoi, Samangeloph*, les noms des trois Anges que Dieu envoya à la poursuite de Lilith, & qu'ils croyent suffisans pour chasser les Démons. Les hommes écrivent les noms de ces Anges sur du parchemin, & les portent collez contre leur peau. Ils y ajoûtent diverses figures & d'autres mots, qu'ils croyent capables de faire fuir Lilith & les autres Démons. Quelques Docteurs croyent que *Lilith* est la Lune, qui a emprunté ce nom de *Leil*, qui signifie la nuit en Hébreu, & dont les influences pouvoient être, suivant eux, avantageuses ou nuisibles aux enfans qui naissent. La pleine Lune, dit Abravanel, est heureuse aux enfans; mais s'ils naissent dans le croissant ou dans le décours, les cornes de cet Astre leur causent la mort; ou s'ils vivent, ils commettent des crimes énormes. * M. Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 155. *&c.*

* LILIUS (Aloysius) Médecin à Rome s'est appliqué à la réforme du Calendrier Romain. * *Mélanges d'Histoire & de Litterature de* Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 225. édit. de Hollande 1700.

* LILIUS (George) ou George LESLEY, Anglois, fils de *Guillaume* LILLY qui vivoit sous le régne d'Edouard VI, a fait les Eloges de quelques Anglois. Ils parurent au commencement du XVII siécle, mais il n'y en a qu'un fort petit nombre. Ils furent imprimez à Bâle à la fin des Hommes Illustres de Paul Jove, du tems duquel il vivoit. * Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 166. & 167. *n.* 160. édit. d'Amsterdam, 1725.

LILIUS (Guillaume) *Voyez* LILLY.

LILLE, ville du Païs-Bas en Flandre sur la Deule, est nommée en Latin *Insula* & *Insulæ*, parce qu'elle étoit autrefois environnée de divers marécages qui ont été desséchez par l'industrie des hommes. Elle fut bâtie l'an 1007, par Baudouin, IV. du nom, dit *le Barbu*, Comte de Flandre, & fut environnée de murailles par Baudouin V, dit *de Lille*, son fils l'an 1046. Cette ville qui est très belle & capitale de la Flandre dite *Gallicane*, a été souvent prise & saccagée: à présent elle est forte, bien munie & très-riche, depuis qu'après avoir été soumise par le Roi Louis XIV, l'an 1667, elle étoit restée à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Ce Prince y a fait élever une forte citadelle flanquée de cinq grands bastions royaux, & a fait remplir des eaux de la riviére de la Deule ses doubles fossez, distinguez par ses demi-lunes. Ces nouvelles fortifications enferment un fauxbourg qui rend la ville extrêmement grande. On y entretient diverses sortes de manufactures, & on y voiture des marchandises par un canal qui se joint à la riviére de Lys, laquelle n'est pas fort éloignée de Lille. Baudouin de Lille, Comte de Flandre, y fonda la collégiale de saint Pierre, qui est aujourd'hui la plus considérable. Philippe *le Hardi* y établit l'an 1283, une Chambre des Comptes. La Châtellenie de Lille est grande, & comprend plusieurs villages. Elle a eu autrefois ses Châtelains, dont Florent Vander Haer, Chanoine & Thrésorier de Lille, a publié l'Histoire depuis l'an 1039, jusqu'en 1537. Il y a à Lille plusieurs Tribunaux, la Gouvernance ou souverain Bailliage, qui connoit de tous les cas royaux dans la ville & dans la Châtellenie; le Bailliage de Lille qui a la police à la campagne & l'ensaisinement des fiefs tenus du Roi; le Bailliage de Falempin, ou de la Châtellenie de Lille, où les hommes de fiefs jugent à la semonce du Baillif; le Magistrat qui a la Justice Civile & Criminelle à la réserve des cas royaux, & la police dans la ville & banlieue: un Bureau des Finances créé l'an 1691, pour tous les païs du Gouvernement Général de Flandre, & pour l'Artois; un Hôtel des Monnoyes érigé en 1685: une Maitrise particuliére des Eaux & Forêts; & une Jurisdiction des traites. Le Prince Eugéne de Savoye, commandant l'armée des Alliez contre la France, prit cette ville en 1708. après un siége de quatre mois, soutenu par le Maréchal de Boufflers; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1713. * *Consultez* Florent Vander Haer. Aubert le Mire, *Notit. Eccl. Belg. c.* 86. Valére André, *Topogr. Belg. p.* 51. Guichardin, *Description du Païs-Bas, &c.*

LILLE, ville de Provence dans le Comté Vénaissin, porte ce nom, parce qu'elle est entourée par la riviére de Sorgue, qui a sa source près de là à Vaucluse, célébre par les Ecrits de Pétrarque. Lille est agréable, & située dans une campagne fertile, à cinq ou six lieues d'Avignon, & un peu moins de Carpentras.

LILLE, riviére de France, a sa source dans le Limosin près de Meysse, passe à Saint-Yrier, & traverse le Périgord, où elle reçoit la Haute Vézére. Elle arrose Périgueux, Mucidan, Montpont, &c. puis entrant dans la Guienne, elle y reçoit la Dronne au dessous de Coutras, célébre par la bataille de 1587, arrose Libourne, & se jette dans la Dordogne. * Baudrand.

LILLEBONNE ou ISLEBONNE, *Juliobona*, & par corruption *Islebonna*, & *Juliabona*, ville de France, autrefois capitale du païs de Caux, dans le diocése de Rouen. Lillebonne a donné son nom à une branche de la Maison de Lorraine. *Voyez* dans l'article de LORRAINE, ce qui concerne cette branche.

CONCILE DE LILLEBONNE.

Les Evêques de Normandie assemblez à Lillebonne, y célébrérent un Concile le jour de la Pentecôte l'an 1080, en présence de Guillaume, dit *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & des grands Seigneurs du païs. Ce fut Guillaume, I. de ce nom, Archevêque de Rouen, dit *Bonnesame*, qui y présida; & on y fit quarante-sept Canons, rapportez par Orderic Vitalis, *Hist. Eccles. l.* 5. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *in Arch. Roth. in Guill. p.* 576.

LILLO, forteresse des Païs-Bas, est bâtie sur l'Escaut, à deux lieues au dessous d'Anvers, dans le Duché de Brabant. Tous les vaisseaux sont obligez d'y jetter l'ancre, & d'y payer les droits à la Douane des Etats Généraux des Provinces-Unies, à qui cette place appartient, en vertu de ce qui a été conclu par le traité de paix fait à Munster l'an 1648; ce qui est cause qu'on l'appelle souvent *la Bride d'Anvers*, à cause d'un grand dommage que cela porte au commerce de cette ville, dont elle est éloignée de près de trois lieues à son nord-nord-ouest, à une lieue de Santvliet, & à quatre de Berg-op-zoom, vis à vis de la Flandre Hollandoise, & du Fort de Liefkenshoeck.

LILLY (Guillaume) naquit à Odcham ou Odiam, au Comté de Hauton Angleterre. Après avoir été quelque tems dans l'Université d'Oxford, sur la fin du XV siécle, il alla à Jérusalem par dévotion. A son retour, il fit quelque séjour à Rhodes, où il se perfectionna dans les Langues Gréque & Latine. Il se rendit de là à Rome où il étudia sous deux grands Maitres de ce tems-là, Jean Sulpitius & Pomponius Sabinus. A son retour en Angleterre il s'établit à Londres, où il enseigna avec succès la Grammaire, la Poësie & la Rhétorique. Enfin il fut fait premier Maitre de l'Ecole de saint Paul, par le Docteur Colles Fondateur de cette Ecole. Outre ses Ouvrages sur la Grammaire, il écrivit trois *Antibossicons*, contre un certain Whitington, qui avoit écrit satyriquement contre lui sous le nom supposé de *Bossus*; *Poëmata Varia*; *de Laudibus Deiparæ Virginis*, *&c.* Il mourut de peste l'an 1522. * *Athenæ Oxonienses.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 84. *n.* 653: & *tome* 6. *partie* 2. *p.* 140. édit. d'Amsterdam, 1725.

* LILYBEE (le Cap de) étoit un des trois Caps du Royaume de Sicile qui à cause de cela portoit autrefois le nom de *Trinacrie*. On l'appelle aujourd'hui *Capo Boco*. Il est sur la côte occidentale de l'isle, où l'on voit la ville de Marsala. Du tems des Romains il y avoit dans cette même contrée, une ville nommée Lilybée. * *Dict. Allemand.*

LIMA ou LOS REYES, ville de l'Amérique, capitale du Pérou, séjour d'un Viceroi pour le Roi d'Espagne, avec titre d'Archevêché, a pour suffragans Cusco, Quito, Arequipa, Truxillo, Guamanga, San Jago de Chili, la Conception de Chili, & Panama en Terre-ferme. Cette ville est située à peu près au 12 degré 30 minutes de latitude méridionale, & au 307 degré 30 minutes de longitude. François Pizarro jetta les fondemens de cette ville l'an 1535, & la nomma la ville des Rois, *Ciudad de los Reyes*, parce que les Habitans vinrent s'y établir la Fête de l'Epiphanie ou des Rois. Le nom de Lima lui a été donné, à cause de la vallée de Lima où elle est située. Cette ville qui est la plus célébre, la plus grande, & la plus magnifique de tout le Pérou, est divisée en trente-six quartiers, chacun de cent cinquante pas en quarré. Les rues y sont également larges, & les maisons d'une même symmétrie en ligne droite, sans aucune courbure ni détour. Le fauxbourg de Saint-Lazare vers le nord, est aussi divisé par quartiers bâtis selon le même alignement. Vers l'orient il y a un autre fauxbourg où demeurent environ huit cens familles d'Indiens, qui sont fort riches, & qui savent la Langue Espagnole. On y voit un beau Collége de Jésuites, & l'Hôtel d'un Lieutenant Particulier, qui exerce aussi sa jurisdiction sur quelques bourgs des environs. Au milieu de la ville est le palais royal, qui est la demeure du Viceroi, & le siége du Parlement composé de huit Juges, de quatre Conseillers nommez *Alcades de Corte*, de deux Avocats fiscaux & autres Officiers. Le Viceroi même y préside le plus souvent: il a plusieurs Sécretaires, & reçoit quatre mille ducats de pension par an, outre trois mille ducats pour sa dépense quand il va à Callao, & dix mille lorsqu'il va en d'autres provinces. Il donne les offices de Capitaine de ses Gardes, de Gouverneur du port, de Capitaines, ou *Maistres de campo*, & toutes les autres charges, excepté celles de Conseillers du Conseil Royal. Entre ces charges, on compte plus de cent Lieutenances, dont le Viceroi tire des sommes immenses. La ville est aussi le siége d'un Archevêché, qui a 30000 ducats de revenu; & tous les Ecclésiastiques, principalement les Chanoines, y sont extrêmement à leur aise. Les églises y sont en grand nombre. On y voit plusieurs couvens & monastéres de Religieux & de Religieuses, & deux riches hopitaux, l'un pour les Espagnols, & l'autre pour les Négres. Les Jésuites, qui y sont appellez *Theatins*, y ont trois beaux Colléges. De la plus haute partie de la ville coulent deux larges canaux, qui se répandent dans tous les quartiers: de sorte qu'il n'y a pas une maison qui n'ait son aqueduc. Les bâtimens particuliers n'ont qu'un étage, & les murailles ne sont presque que de poutres & de planches, remplis entre deux de mortier. Les toits sont couverts de toiles peintes: ce qui suffit en ce païs-là, parce qu'il n'y pleut jamais. Lima est encore une ville magnifique, parce que le Viceroi y tient sa Cour, & que la Chancellerie du Roi y est établie. Elle est la plus marchande de toute l'Amérique méridionale: car on y améne tout l'or & l'argent des provinces voisines du Pérou & du Chili, & presque toutes les marchandises de l'Europe y sont transportées de Panama, & de la nouvelle Espagne. La ville n'est ceinte d'aucune murailles, quoique d'autres assurent qu'elle a de bons remparts. On y compte

pte environ cinq mille Espagnols, & quarante mille Négres. D'autres disent qu'il y a à Lima vint cinq à vint huit mille ames tant Blancs que Métifs, Mulâtres, Noirs & Indiens, sans oublier les Moines & les Religieuses qui occupent au moins le quart de la ville. En 1682, les Marchands pour honorer l'entrée du Duc *de la Palata*, firent paver dans l'étendue de deux quartiers les rues de la *Merced* & *de los Mercaderes* de lingots d'argent qui pésent ordinairement environ deux cens marcs. Il y a plusieurs Tribunaux ecclésiastiques à Lima, 1. celui de l'Archevêché; 2. celui de l'Inquisition, où le Délateur est compté pour témoin, où l'on ne donne aucune connoissance aux accusez de ceux qui les accusent, & où il n'y a point de confrontation de témoins, de sorte que tous les jours on arrête des innocens, dont tout le crime consiste à avoir des ennemis qui s'intéressent à leur perte. Cette Inquisition fut établie à Lima en 1569. Le troisiéme Tribunal est celui de la Croisade établi à Lima en 1603; & le quatriéme est celui des testamens. Il y a une Université que Charles-*Quint* fonda en 1545, sous le titre *de S. Marc*. Il lui accorda plusieurs priviléges qui furent confirmez par Paul III & par Pie V, l'incorpora en 1572, à celle de Salamanque pour qu'elle jouît des mêmes prérogatives. Il y a trois Colléges royaux avec vint Chaires bien rentées, & l'on y compte ordinairement près de deux mille Etudians. On voit à Lima une Maison de la fondation de *Toribio* pour les femmes en divorce. On s'y démarie avec la derniére facilité. Des plaintes de mésintelligence, de peu de santé & de contentement suffisent; & ces personnes ainsi séparées ne se font pas de la peine de se remarier à d'autres. La corruption y est fort grande, non seulement parmi le peuple, mais aussi parmi les Religieux & les Religieuses. Les Moines cachent si peu leur vie déréglée qu'ils ont souvent avec eux les enfans qui ont été le fruit de leur mauvais commerce. Le port de Lima, qui est nommé *Callao*, est éloigné de la ville d'environ deux lieues. Il y demeure environ six cens familles d'Espagnols, & plusieurs Négres & Indiens. Il y a deux monastéres de Religieux, & une maison de Jésuites. De là on transporte à Lima toutes les marchandises sur des charrettes & des bêtes de charge, dont on voit tous les jours le chemin rempli. Ce port est très-grand & très-assuré. Le bourg est bien fortifié, & défendu de deux châteaux. Tous les ans au mois de février, il part de Callao une flote, nommée *la Armadilla*, qui va à Arica dans la province de Charcas, d'où elle revient sur la fin du mois de mars, chargée d'or & d'argent, que l'on y a transporté des mines de Potosi. Ce thrésor se décharge au port de Lima, & de là il se transporte dans la ville. Au commencement de mai on transporte ces richesses de Lima à Panama. La ville de Lima est fort sujette aux tremblemens de terre. L'an 1619, au mois d'octobre, il en arriva un si rude & si violent, que plus de cinq cens maisons en tombérent, & presque toutes en furent endommagées.

La vallée de Lima est un lieu extrêmement fertile, l'air y est très-sain, & le païs fort agréable. On n'y est incommodé, ni de la chaleur, ni du froid. La plus grande chaleur est dans les mois de décembre, de janvier, de février & de mars, & c'est alors leur été. Les jours sont les plus longs en janvier, & ont quatorze heures; les plus courts n'y ont guére moins de douze heures: on y moissonne le froment en décembre & en janvier; les raisins sont mûrs au mois d'avril. Depuis le mois de mai jusqu'en septembre c'est l'hiver de ce païs. En ce tems le ciel est un peu couvert, & la rosée y produit quantité d'herbages. C'est la plus agréable & la plus commode saison de l'année. Les oliviers & les autres arbres sont chargez de fruits, & tous les jardins y font paroître leurs beautez. Il croît dans ce terroir force cannes de sucre; les bestiaux y ont de bons pâturages; & les chevaux y trouvent une certaine herbe qui les nourrit bien mieux que le foin ou l'orge. * Laët, *Hist. du Nouveau Monde*. Linschoten, *Descript. Americ.* Herrera, *in America, c.* 19. & 20. On doit sur tout consulter *les Voyages* de M. Frézier, Ingénieur ordinaire du Roi, *p.* 185, &c. & celui de M. le Gentil, *lettre* 4, qui ont été sur les lieux, & qui ont tout examiné avec soin.

CONCILES DE LIMA.

Nous avons connoissance de trois Conciles assemblez à Lima dans le Pérou; mais nous ne savons en quelle année fut célébré le premier. On tint le second l'an 1567, & le troisiéme fut assemblé par l'Archevêque de Turin Alfonse Magrouci, l'an 1583, pour la réforme des mœurs. Les Canons en furent publiez l'an 1614. On y condamna aussi un Professeur de Théologie, qui s'étant laissé tromper par une femme, qu'on croyoit possédée, osoit dire qu'il avoit un Ange familier, qui lui apprenoit toutes choses; qu'il s'entretenoit souvent avec Dieu; qu'il seroit Pape; qu'il transféreroit le saint Siége au Pérou; & qu'il avoit refusé l'union hypostatique, &c. * *Acosta*, *l.* 2. *de Noviss. c.* 2. *&c.*

LIMA, PONTE de LIMA, ville de Portugal, est dans la province d'entre Douro & Minho, sur la riviére de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. Lima est capitale d'une contrée qui porte son nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMA, en Latin *Limius*, *Limia*, *Limeus*, anciennement *Lethes*, *Belion*, riviére de Portugal, naît dans la Galice, entre les villes d'Orense & de Monte-rei dans un lieu marécageux, traverse la province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de Lima, & Viana de Fos de Lima, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Les Anciens l'ont appellé quelquefois *Lethe* ou *riviére de l'Oubli*. On y pêche de bons poissons, particuliérement des saumons & des eturgeons. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMAGNE, païs de France, dans la Basse-Auvergne, le long de l'Allier, a environ douze lieues de longueur, est fort fertile, & est estimé l'un des meilleurs de France. Les Ecrivains Latins le nomment *Alimania*. * Baudrand.

* LIMALE, Baronnie de Brabant au sud-est de Bruxelles, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Thomas Lopès d'Ulloa, Chevalier de l'Ordre d'Avis, & Membre du Conseil de Guerre Espagnol, en fut fait Baron en 1633. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LIMAT, LIMMAT, LINT, riviére de Suisse. Elle a sa source aux confins du païs des Grisons, baigne la ville de Glaris, & après avoir traversé le Lac de Zurich, arrosé la ville de ce nom, & celle de Bade, elle se décharge dans la riviére d'Aar. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMBACH. *Voyez* LYMBACH.

LIMBORCH (Philippe de) Professeur en Théologie dans l'Ecole des Remontrans à Amsterdam, étoit sorti d'une famille originaire de Maistricht. Nicolas de Limborch qui a vécu & est mort dans le fauxbourg de Maistricht, qu'on nomme de *Saint-Pierre* de la Jurisdiction de Liége, avant l'an 1557, est comme la tige de cette famille. On dit qu'il avoit cent quinze ans quand il mourut; & qu'il étoit encore alors si vigoureux qu'il pouvoit faire beaucoup de choses de ses mains. Il eut un fils nommé FRANÇOIS, qui fut Gouverneur & Echevin de ce fauxbourg, pour l'Evêque de Liége jusques à sa mort. Il épousa l'an 1518, *Marie* Schenk de Niddegam, de la même famille de Gueldre, dont étoit *Martin* Schenk, qui s'aquit tant de réputation dans les guerres d'Espagne par des actions fort hardies & fort courageuses. Il eut treize enfans de cette femme, & douze d'une seconde & d'une troisiéme; en sorte qu'il fut pére de vint-cinq enfans. De *Marie* Schenk naquit en 1530, *François* Limborch, qui épousa à Malines en 1550, *Catherine* Wjls, avec laquelle, sept ans après, il se retira à Emden dans la Frise orientale, parce qu'il suivoit les dogmes de Mennon, Chef de ceux qu'on nomme *Mennonites*; & qu'il craignoit les suites d'une persécution fort allumée dans ces tems-là. Il lui naquit en 1563, étant à Emden un fils nommé aussi *François*, qui se maria avant la mort de son pére, & qui jouïssoit de biens assez considérables. Mais la populace d'Emden s'étant soulevée contre les Magistrats, les ayant deposez, & en ayant mis d'autres à leur place, *François* de Limborch, ne voulant point se mêler dans ces troubles, se retira à Amsterdam avec sa femme en 1595. Il lui naquit dans cette derniére ville un fils qu'il nomma aussi *François*. Celui-ci épousa en 1623, *Gertrude* Episcopius, fille de Rembert qui étoit frére de Simon Episcopius, dont il eut plusieurs enfans, entre autres *Rembert* de Limborch né en 1629, qui étudia en Droit, & qui s'aquit tant de réputation dans la Jurisprudence, que, quoique Remontrant de profession, sans aucune sollicitation, & sans jamais changer de religion, il fut fait Avocat Fiscal de la province de Hollande, qui est une charge très-importante, & qui ne peut être bien exercée que par un homme du premier mérite. Le second fils fut PHILIPPE, celui-là même qui fait le sujet de cet article, qui naquit le 19 juin 1633. Il y en a un troisiéme appellé *Simon*, qui a postérité, qui exerçoit en 1714, avec réputation la charge d'Avocat à la Haye. *François* leur pére avoit bien résolu d'étudier; mais il en fut détourné par son beau-pére *Rembert* Episcopius, & s'adonna durant sa vie au négoce. Mais ce beau-pére étant mort, il retourna à l'étude, qu'il continua à Utrecht, puis à Leide; enfin il alla s'établir à Amsterdam, où il exerça la profession d'Avocat avec réputation, étant souvent choisi pour Arbitre dans des affaires importantes & difficiles. *Philippe* de Limborch passa les premiéres années de sa vie à Amsterdam dans la maison paternelle. En 1647, il monta du Collége aux leçons publiques. Il commença alors de profiter des leçons de Gaspard Barlaus sur la Morale; & de celles de Jean Gérard Vossius sur l'Histoire sacrée & profane. Il étudia en Philosophie sous Arnold Senguerd. Après ces études, il s'attacha sérieusement à la Théologie, sous Etienne de Courcelles, qui fut Professeur chez les Remontrans dans cette Faculté, après Episcopius. D'Amsterdam il se rendit à Utrecht où il fréquenta les Leçons de Gisbert Voëtius & des autres Théologiens Réformez, pour voir comment ils établissoient & défendoient leurs opinions. Il retourna à Amsterdam environ au mois de mai de l'an 1654, & fit sa premiére prédication d'épreuve au mois d'octobre suivant. Il subit l'examen en Théologie au mois d'août de l'année suivante 1655, & fut reçu Proposant à Harlem. La même année on lui adressa une vocation à Alcmar, pour y exercer les fonctions de Ministre ordinaire parmi ceux de son parti. Mais il refusa cette vocation, ne croyant pas être assez fort pour bien remplir les devoirs d'un Ministre de l'Evangile. Cependant il publia les sermons d'Episcopius son grand oncle maternel, *sur le ch.* 5. *de saint Matthieu*, qui parurent en 1657. La même année, il fut appellé pour être Ministre des Remontrans à Gouda ou Ter Goude, où il y a une assemblée nombreuse de Chrétiens de cette Secte. Il accepta cette vocation, & exerça son Ministére dans cette ville, jusqu'à ce qu'il fut appellé à Amsterdam. Ayant hérité des Ecrits d'Episcopius, il trouva un grand nombre de lettres qui concernoient les affaires des Remontrans. Lui & Chrétien Hartsoeker, Ministre Remontrant à Rotterdam, les mirent en ordre & les publiérent en 1660, sous le titre d'*Epistolæ præstantium & eruditorum Virorum*. Ayant ramassé un grand nombre d'autres lettres, & les exemplaires de la premiére édition étant venus à manquer, il en publia une seconde *in folio*, beaucoup augmentée en 1684. Depuis, cette édition ayant passé de la main d'un Libraire en celle d'un autre en 1704, il y ajoûta vint lettres, & par ce moyen on a une suite presque complette de ce qui concerne l'Histoire des Arminiens depuis Jacques Arminius, jusqu'aux tems, qui ont suivi le Synode de Dordrecht. Le 15 août de la même année, en laquelle il publia ces lettres, il se maria à *Elisabeth* van Zorgen, fille du célébre Jurisconsulte *Nicolas* van Zorgen, qui avoit été intime ami du fameux Jean Utenbogard. Il n'en eut qu'une fille, qui mourut jeune, après avoir perdu sa mére. En 1661, il publia en Flamand un petit livre en forme de Dialogue sur la Tolérance en matiére de Religion, contre Jean Scépérus, qui avoit

avoit combattu cette même Tolérance. Etienne de Courcelles ayant fait imprimer le premier volume des Ouvrages d'Episcopius, qui lui avoient été communiquez par *François* de Limborch, *Philippe* procura l'édition du second en 1661. Il y ajoûta une préface, où il défend la réputation d'Episcopius & des Remontrans. Ce fut en 1667, qu'il fut appellé pour être Ministre à Amsterdam. Arnold Poelembourg avoit succédé à Courcelles, dans la charge de Professeur en Théologie; & celui-ci étant mort, on avoit mis à sa place Isaac Pontanus Ministre dans la même ville. Celui-ci, dont les talens étoient sur tout pour la prédication, céda sa place à Limborch, pour une année, puis pour toujours le 19 avril 1668. Alors, il tourna toutes ses études de ce côté-là & s'aquit une grande réputation non seulement parmi ceux de son parti; mais même parmi les Etrangers. Sa douceur & sa modestie n'y contribuérent pas peu. Deux ans après il mit au jour divers Sermons Flamands d'Episcopius, qui n'avoient pas paru jusques alors. Le neuviéme de janvier 1674, il prit une seconde alliance, avec *Cornelie* van de Kerck, de qui il a eu deux enfans. L'année suivante il procura une édition de toutes les Oeuvres de Courcelles son Maître, dont plusieurs n'avoient pas paru jusques alors; mais comme ni Episcopius ni de Courcelles n'avoient pas eu le tems de donner un systême complet de la Théologie Remontrante, il résolut d'en composer un, moins ample que celui que ses prédécesseurs avoient commencé, mais qui fût tout à fait complet. Quelques maladies & diverses occupations & distractions ne lui permirent pas de l'achever avant l'an 1684, & il ne parut qu'en *1686*. Cet Ouvrage fut reçu avec beaucoup d'empressement par les Remontrans. Aussi s'en est-il fait déja quatre éditions. La même année 1686, il eut une dispute premiérement de vive voix, & ensuite par écrit avec Isaac Orobio, Juif de Séville, qui étoit sorti des prisons de l'Inquisition, & qui s'étoit retiré à Amsterdam, où il exerçoit la Médecine avec réputation. Cette dispute a procuré un Ouvrage, qui a pour titre, *Collatio amica de Veritate Religionis Christianæ, cum erudito Judæo.* Il y fait voir que le Juif ne peut apporter aucun argument qui ait quelque force en faveur de la Religion Judaïque, qu'on ne puisse employer avec plus de raison & plus de force en faveur de la Religion Chrétienne. Le Juif opiniâtre ne voulut pas se rendre; mais il en vint jusques à dire que chacun devoit demeurer dans sa Religion; parce qu'il étoit bien plus facile de combattre la Religion d'autrui, que de prouver la sienne. Il alla même jusques à avancer que, s'il étoit né de parens qui adorassent le Soleil, il ne voyoit pas de raison pourquoi il abandonneroit cette Religion & la changeroit pour une autre. On a joint au livre contre Orobio un petit Traitté contre Uriel à Costa, Déiste Portugais, où Limborch détruit par des raisons très-solides, celles par lesquelles il prétendoit prouver qu'il n'y avoit point de Religion véritable que la naturelle. Peu de tems après M. de Limborch donna au public un petit livre Flamand d'Episcopius, qui contient une dispute qu'il avoit eue par écrit avec Guillaume Bom, Prêtre Catholique, dans lequel il prétend montrer que cette Eglise n'est point exemte d'erreurs, & qu'elle n'est point le Juge souverain des Controverses. En 1692, le livre des sentences de l'Inquisition de Toulouse étant tombé entre les mains d'un ami de M. de Limborch, qui comprend toutes les sentences prononcées par ce Tribunal depuis 1307, jusques en 1335, il résolut de les donner au public, & cela lui fournit l'occasion d'y joindre l'Histoire de ce terrible Tribunal, tirée des propres Ecrits des Inquisiteurs. En 1693, on fit par les soins de M. de Limborch une nouvelle édition en un gros volume *in folio*, de tous les Sermons d'Episcopius, ausquels il joignit non seulement une préface, mais aussi une Histoire fort longue de la Vie d'Episcopius, qui a été traduite en Latin par un jeune homme, & imprimée *in octavo*, à Amsterdam en 1701. En 1694, une jeune fille séduite par des Juifs, résolut de quitter le Christianisme pour se faire Juive. On la fit parler à quelques Théologiens, qui ne la persuadérent pas; parce qu'ils entreprenoient de prouver le Christianisme immédiatement par l'Ancien Testament. M. de Limborch, ayant suivi avec elle la même méthode qu'il avoit employée avec le Juif Orobio, eut le bonheur de la persuader dans quelques conférences. M. de Limborch en a fait le récit à M. Locke, dans une lettre qui n'a pas encore vu le jour. Jean de Goede en a donné le précis dans une préface qu'il a mise à la tête de la Traduction Flamande de la dispute de Limborch avec Orobio, & imprimée à Amsterdam en 1723. En *1698*, il fut accusé de calomnie par M. Vander Wayen, Professeur en Théologie à Franeker, pour avoir dit que feu M. Burman Professeur en Théologie à Utrecht avoit copié un passage de Spinosa dans sa Théologie Chrétienne. M. de Limborch répondit à ce Théologien & réfuta en même tems quelques autres de ses sentimens: cette réponse a été mise à la fin de la troisiéme édition de sa Théologie Chrétienne. On ne doit pas oublier, que Mrs Burman, l'un pour lors Professeur en Histoire & en Eloquence à Utrecht, & l'autre Ministre à Amsterdam, ont justifié la mémoire de leur pére dans un livre, qui a pour titre *Burmannorum pietas*. M. de Limborch n'a rien repliqué. En 1700, on vit de lui un livre de piété, sur la maniére de bien mourir, & celle de consoler les malades. Il commença en même tems un Commentaire sur les Actes des Apôtres, & sur les Epîtres aux Romains & aux Hébreux, qui a vu le jour en 1711. On y demanderoit un peu plus de Critique dans un siécle où cette Science est cultivée avec tant de soin & avec tant de raison. Dans l'automne de 1711, M. de Limborch commença à être attaqué d'une maladie de la peau, que les Médecins nomment *Herpes* ou *feu sacré*. Son mal augmenta l'hiver suivant. Enfin il mourut le dernier d'avril 1712, dans sa 79 année. Il avoit beaucoup d'amis parmi les Savans, tant dans sa patrie, que dans les païs étrangers, & principalement en Angleterre, où il étoit fort estimé. Il étoit d'un caractére franc & sincére; mais il savoit assaisonner sa franchise & sa sincérité de beaucoup de douceur & de discrétion; grave sans orgueil ni chagrin, civil sans affectation, gai & agréable selon les conjonctures, sans basse plaisanterie & sans malignité, il possédoit l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Il s'exprimoit avec beaucoup de netteté, & avoit une mémoire excellente. Il savoit l'Histoire de sa patrie, sur tout depuis 150 ans avec tant d'exactitude, qu'il se souvenoit des moindres circonstances, & même du tems auquel chaque chose s'étoit passée. Il souffroit sans peine qu'on ne fût pas de son avis; il refutoit les autres avec douceur, & voyoit sans chagrin qu'on attaquât ses sentimens. * Jean le Clerc, *dans l'Oraison funébre de M. de Limborch, & Bibliothéque choisie*, tome 24. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 11. p. 39. *& suiv.* Adriani à Cattenburg, *Bibliotheca Scriptorum Remonstrantium*, Amsterdam, 1728.

L I M B O U R G, l'une des dix-sept Provinces des Païs-Bas, avec titre de Duché, & une ville de ce nom, appartenoit cy-devant au Roi d'Espagne, & est maintenant à l'Empereur depuis le traité d'Utrecht. Cette province est située entre le Païs de Liége & le Duché de Juliers. Limbourg, sa ville capitale, est sur la riviére de Wéser, à trois lieues d'Aix, & à quatre de Liége, & est située très-avantageusement, avec un château sur un rocher. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1633, mais elle fut depuis reprise par les Espagnols. Les troupes de Louïs XIV, commandées par M. le Prince & par M. le Duc son fils, prirent Limbourg l'an *1675*, & la ruïnérent. Depuis elle a été rendue aux Espagnols par la paix de Nimégue, l'an 1678. Le Limbourg a eu des Ducs particuliers, jusques sur la fin du XIII siécle. Henri, Duc de Limbourg, mourut sans enfans. Jean, I. du nom, Duc de Brabant, acheta ce Duché d'Adolphe, dit *Comte de Mont.* Rainault, I. de ce nom, Duc de Gueldre y prétendit. Ce fut le sujet d'une guerre qui devint fatale au dernier; il perdit la bataille de Woring, près de Cologne, le cinquiéme juin 1288, ses Alliez y périrent, & il fut contraint de tout céder au victorieux. Au reste, le Limbourg est assez fertile en grains, en fruits, & sur tout en herbes, & en eaux propres à la médecine. Spa, fameuse par ses eaux, n'est qu'à trois lieues de Limbourg. * Guichardin, *Descr. du Païs-Bas.* Pontus Heuterus. Meyer.

* L I M B U R G, ville & Comté de Westphalie dans le Comté de la Marck. La ville est sur la Lenne, au sud de Ham dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

L I M B U R G, en Franconie. *Voyez* L I M P U R G.

L I M E, en Latin *Limæ*, anciennement *Elatas*, petite riviére de la Natolie propre, se décharge dans la Mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippo. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I M E, L Y M E-R E G I S, bourg d'Angleterre situé sur la côte du Comté de Dorchester, aux confins de celui de Dévon. Il prend son nom d'une petite riviére à l'embouchure de laquelle il est situé. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Il y a un petit port, dans lequel le Duc de Montmouth mouilla avec trois grands vaisseaux l'an 1685, dans le dessein de se faire reconnoitre fils de Charles II, Roi d'Angleterre, & d'occuper le throne, où il prétendoit que Jacques II avoit été injustement élevé; mais sa petite armée ayant été défaite & lui ayant été pris, il eut la tête tranchée. * *Dict. Anglois. Memoires du tems.*

L I M E I L ou L I M E U I L, bourg de France dans le Périgord, à l'embouchure de la Vézére dans la Dordogne, & à cinq lieues au dessus de Bergerac. * Maty, *Dict. Anglois.*

L I M E N A R Q U E S, ou Stationaires, en Latin *Limenarchæ* ou *Stationarii.* C'étoit des Soldats, que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les désordres, & principalement ceux que les Voleurs & les Bandits pouvoient causer sur les grands chemins. Auguste les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les Soldats, qu'on avoit licentiez ne ravageassent l'Italie. Tibére en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la Vie de cet Empereur. Le Chef de ces Soldats fut appellé *Irenarcha*, comme qui diroit, *Prince de la paix*, parce qu'il procuroit la paix & la tranquilité publique. C'est aussi un des noms de Priape. * *Antiq. Rom.*

L I M E N E, L E M E N E, anciennement *Romatinum*, petite riviére du Frioul en Italie, qui baigne Porto Gruaro, Concordia, & se décharge dans le Golfe de Venise à Palata di Léméne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L I M E N I U S (*Ulpius*) Préfet du Prétoire & Gouverneur de Rome, sous Constans en 349. Il y a eu encore un autre Limenius, Comte des sacrées Libéralitez, sous Honorius en 407. Il fut ensuite Préfet du Prétoire des Gaules. *Voyez* Zosime, *l.* 5, & Jacobi Gothofredi, *Cod. Theodosiani Prosopogr.*

L I M E N T I N U S, Dieu du Paganisme, ainsi nommé du mot *Limen*, qui présidoit aux seuils des portes. *Cherchez* F O R I C U L E.

* L I M E R A Y, bourg de France dans la Touraine, sur la petite riviére de Cisse est à l'est-nord-est de Tours, dont il est éloigné de six à sept lieues.

L I M E R I K ou L I M R I C K, Comté d'Irlande, a le Comté de *Tipperari* à l'est, celui de *Kerry* à l'ouest, le *Shannon*, qui le sépare du Comté de Thomond, avec un petit quartier de celui de Tippéray au nord, & le Comté de *Cork* au sud. Il a 48 milles de long, & 27 de large. Ce païs est fertile & bien peuplé; mais il y a peu de bonnes villes. Il est montagneux à l'ouest, mais plain & uni par tout ailleurs. On le divise en neuf Baronnies, qui sont celles de *Clonello*, de *Kenry*, de *Limerick*, d'*Ownybeg*, de *Connaugh*, de *Clanwilliam*, de *Smale-County*, de *Corbma*, & de *Corblea*, dans laquelle est Limerick. Cette ville, qu'on appelle aussi *Lough-Meath*, a le droit de tenir un marché public, envoye deux Députez au Parlement, & est un Siége épis-

piscopal, aujourd'hui la Métropole de *Munster* ou *Mommonie*. Elle est belle, riche, bien peuplée & très-forte, située en partie sur une Isle que forme le Shannon, & divisée en deux villes, la haute & la basse. On entre dans la haute où est le château & la Cathédrale, par deux grandes portes, à chacune desquelles il y a un beau pont de pierre, dont l'un conduit à l'ouest, & l'autre à l'est, avec des boulevards & de petits ponts-levis. La ville basse, fortifiée d'une muraille & d'un château, n'a qu'une porte & se joint au pont de la haute qui conduit à l'est. Quoiqu'elle soit à 50 milles de la mer, de gros vaisseaux de charge peuvent venir jusques à ses murailles. Elle est d'ailleurs à 95 milles ou environ presque à l'ouest de Dublin. Ireton, gendre de Cromwel, assiégea Limerick en 1651, & la prit après une vigoureuse résistance. Le Roi Guillaume III, ayant sommé *Boisselau*, Gouverneur de Limerick, de rendre cette place, & ayant reçu pour réponse qu'il la défendroit jusques à l'extrémité, y mit le siége en 1690; mais il fut contraint de le lever. Le Général *Ginckel* qui l'assiégea l'année suivante, fut plus heureux & la força à capituler. On accorda au Général d'*Usson*, Commandant François, les conditions les plus avantageuses pour lui, pour sa garnison, & pour celles des autres places qui voudroient se retirer en France; de sorte que la réduction de cette place fut comme la fin de la guerre en Irlande. La capitulation fut signée le 14 octobre 1691. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p.* 52. Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome 4. p.* 302. 687. 708. *&c.*

LIMEUIL (Isabelle de la Tour, Demoiselle de) fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, vérifia par sa conduite le bon mot qu'on trouve dans le *Menagiana*, que la charge de fille d'honneur d'une Reine est très-mal aisée à exercer. Elle l'étoit sur tout dans une Cour aussi débordée que l'étoit alors celle de France. Elle succomba sous le poids de sa dignité à la vue de toute la Cour; car elle accoucha chez la Reine sans avoir été mariée. Le Prince de Condé étoit pére de l'enfant; & Brantome nous apprend, que ce Prince s'étant marié, lui envoya redemander tous les bijoux qu'il lui avoit donnez; & qu'elle les rendit, mais avec des marques de dépit, qui faillirent à lui couter cher. Il y en a qui prétendent, qu'après cette avanture la Demoiselle fut chassée, & d'autres qu'elle ne perdit point les bonnes graces de la Reine. Quoi qu'il en soit, elle étoit fille de *Gilles* de la Tour Seigneur de Limeuil, & se maria ensuite avec *Scipion* Sardini, Baron de Chaumont sur Loire, noble Luquois. Sa sœur aînée fille d'honneur de Catherine de Médicis mourut à la Cour. Si Brantome en est cru, cette derniére n'avoit aucune religion, comme elle le fit assez voir par la maniére dont elle mourut. * Bayle, *Dict. Crit.*

LIMEUIL, bourg. *Voyez* LIMEIL.

LIMFIORD. *Voyez* ALBORG (Canal d')

LIMISSO, ville située sur la côte de l'Isle de Chypre, environ à seize lieues de Baffo, du côté du Levant méridional. Limisso qui a un Evêché suffragant de Nicosie, est presque ruinée. Plusieurs Géographes la prennent pour l'ancienne Amathonte ou Amathusie, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un temple célébre. Mais d'autres soutiennent que les ruines de cette ancienne ville sont à plus de deux lieues de Limisso. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LIMMEN, un des plus anciens & des principaux villages du Kennemerland dans la Nord-Hollande. Il est au sud de la ville d'Alkmar, tirant vers l'ouest, & en est éloigné de deux lieues.

LIMNES, lieu proche de la ville d'Athénes, renfermoit un célébre temple de Bacchus, où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, où pendant les premiers siécles d'Athénes, on lisoit un Décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorsqu'il se vouloit marier, de prendre une femme dans le païs, & qui n'eût pas été mariée auparavant. * Pausanias, *in Atticis.* J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

* LIMNÆUS (Jean) célébre Jurisconsulte, naquit le neuviéme janvier 1592. Son pére qui étoit Professeur en Mathématiques à Iéne, le fit étudier dans les Ecoles triviales de cette ville & ensuite à Weimar. Quelque tems après il revint à Iéne pour y étudier sous les Professeurs. Il perdit alors son pére, & il quitta Iéne en 1614, pour aller à Altorf, où il demeura jusqu'en 1617. Dans la même année, on lui confia deux jeunes Gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie, où un troisiéme vint les joindre. En 1618, la crainte de tomber entre les mains de l'Inquisition, leur fit quitter l'Italie sans avoir vu ni Rome ni Naples. Ils allérent en France, & arrivérent sur la fin du mois d'avril à Lyon. Après avoir passé deux ans en France, ils passérent en Angleterre, d'où ils se rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arrivérent le premier octobre 1620. Peu de tems après Limnæus alla de nouveau à Altorf, & l'année suivante à Iéne, où, en 1623, il fut fait par Guillaume, Duc de Saxe, Auditeur d'un Régiment; mais la détention de ce Prince l'obligea peu de tems après à abandonner ce poste. Il se retira à Iéne, d'où le Chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier la conduite de son fils. Il s'aquitta avec honneur de cet emploi, & l'exerça pendant sept ans. Depuis cela, en 1631, les Tuteurs de Frédéric, Markgrave d'Anspach, lui mirent entre les mains leur Pupille, pour avoir inspection sur ses études. L'année suivante, il accompagna par l'ordre des mêmes Tuteurs les Markgraves de Brandebourg Albert & Christian dans le voyage de France. Le second des Princes étant mort, il demeura au service de l'aîné jusques à l'an 1639. Alors ce Prince le fit Chambellan, & Membre de son Conseil Privé. Il exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. On a de lui, *Tractatus de Academiis*; *Notitia Regni Franciæ*; *Jus Publicum Imperii Romano-Germanici*, en cinq tomes; *Dissertatio Apologetica de Statibus Imperii Romano-Germanici*; *Capitulationes Imperatorum & Regum*; *Observationes ad Bullam Auream Caroli IV.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diarium.*

LIMOGES & LIMOSIN. Le Limosin province de France, a pour frontiéres, la Marche au septentrion, l'Auvergne au Levant, le Quercy au midi, & une partie du Poitou, du Périgord & de l'Angoumois au Couchant. Tout le païs en général est assez froid & stérile; il n'y croît presque point de bon vin, sinon dans le Bas Limosin, où l'on recueille le fameux vin de Puy-d'Arnac; peu de froment, mais quantité de ségle, d'orge & de châtaignes. César dit dans ses Commentaires, que ce païs fut taxé à fournir dix mille hommes, lorsque les plus puissans peuples des Gaules se liguérent contre les Romains. Aujourd'hui ses Habitans sont ingénieux, prudens, laborieux, & extrêmement ménagers. Ce païs a donné cinq ou six Papes à l'église; & a produit divers Hommes de Lettres, comme Bernard de la Guyonie, Jean d'Aurat, Marc-Antoine Muret, dans ces derniers tems M. Baluze, & plusieurs autres renommez par leur esprit & par leur doctrine. On divise ordinairement cette province en Haut & Bas Limosin. Le Haut Limosin contient Limoges, Saint-Yrier, Saint-Junien, Chalus renommée par les foires de chevaux, Saint-Léonard, & Pierre-Bussiére. Le Bas Limosin comprend Tulle Evêché, Brive-la-Gaillarde qui est néanmoins du diocése de Limoges, Uzerche place autrefois très-forte, d'où est venu le proverbe, *qui a maison d'Uzerche, a château en Limosin*; Argentat, Roche-Abeille renommée par le combat de l'an 1569; le Vicomté de Turenne; le Duché de Ventadour; la belle Seigneurie de Pompadour, &c. Les principales riviéres du Limosin sont, la Dordogne, la Vienne, la Vezére, la haute Vezére, &c. Il y a un Sénéchal d'épée pour toute la province, qui a dans l'étendue de sa charge les Présidiaux de Limoges, Brive & Tulle, & les Sénéchaussées de Limoges, Brive, Tulle & Uzerche. Le Roi n'y jouït d'aucun domaine en fonds de terre, parce que tout ce qui appartenoit aux Vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, soit avant ou après son avénement à la Couronne: on n'a pas eu égard aux intentions de ce Prince, qui déclara expressément en 1602, que ces aliénations étoient immuables, parce qu'il avoit voulu tenir ce domaine & les autres lieux de son domaine, séparément de celui de la Couronne.

Limoges est la capitale de la province, avec Evêché suffragant de Bourges, & Présidial sous le Parlement de Bourdeaux, & avec Bureau des Finances, Hôtel des Monnoyes, & Election du ressort de la Cour des Aides de Clermont. C'est une ville marchande, située en partie sur la croupe d'une petite colline, en partie dans un vallon sur la riviére de Vienne, bien fortifiée de murailles, & entourée par tout de profonds fossez. Quelques Auteurs prétendent qu'un ancien Prince Gaulois fit bâtir cette ville, & lui donna son nom. César témoigne que de son tems, elle étoit grande & peuplée. Ptolomée lui donne le nom de *Rastiatum*; Ammien Marcellin la nomme *Lemovix*; les autres *Lemovica*, *Lemovicum* & *Lemovicina*. Apollinaris Sidonius témoigne que cette ville a extrêmement souffert en divers tems. Les Goths furent les premiers qui la pillérent: les François la traittérent ensuite de même; & les Anglois y causérent de grands ravages sous le régne de Charles V. Bertrand du Guesclin, Connétable de France, la prit sur les Anglois l'an 1371, & le Prince de Galles la reprit quelque tems après par assaut. Il étoit tellement irrité contre les Habitans, qu'il se vangea même sur les femmes & sur les enfans, & en fit passer au fil de l'épée plus de quatre mille. Les François s'en rendirent encore maîtres. L'église cathédrale reconnoît S. Etienne premier Martyr pour son Protecteur; & l'on croit que S. Martial, premier Evêque de Limoges, en jetta les premiers fondemens. Outre S. Martial, on y reconnoît pour Saints entre les Evêques, Ferréol, Loup & Cessator. Ils ont eu d'illustres successeurs, Turpion d'Aubusson, Hilduin de Limoges, Jourdain de Loron, Itier & Saibrand Chabot, Aiméric de Suérac, Jean du Cros Cardinal, Philippe de Montmorency, Jean de Langeac, Sébastien de l'Aubépine, Louïs Lascaris d'Urfé, &c. Il y a à Limoges deux Chapitres, celui de la cathédrale, composé de vint-huit Canonicats, & de dix-huit Semiprébendes, ou Vicairies; & celui de saint Martial, composé d'un Abbé Prevôt, d'un Chantre, de dix-sept Chanoines, & de douze Semiprébendes; l'Abbaïe de Saint-Augustin, de l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de Saint-Maur, dont l'Abbé est régulier, électif & triennal; celle de S. Martin qui est unie à l'Ordre des Feuillans; celle de la Régle, qui est de Religieuses Bénédictines, & diverses autres maisons Religieuses, avec un beau Séminaire, sous la direction des Prêtres de la Congrégation de S. Sulpice de Paris, & un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez. Il n'est pas inutile de remarquer que l'Evêque de Limoges est Seigneur des Châtellenies d'Allezat, & que pendant la vacance du siége le Vicomte de Comborn jouït du revenu de ces Châtellenies, & en fait exercer la Justice, sans que le Droit de Régale, ait aucun lieu à cet égard. * Ptolomée, *l. 2. ch.* 7. César, *Comment. l. 7. & 8.* Apollinaris Sidonius, *Epistolarum, l. 7. Epist.* 6. Grégoire de Tours, *l. 9. & 10.* Jean Fayan, *Descr. Lemovic.* Sincerus, *Itin. Gall.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

DES VICOMTES de LIMOGES.

La ville de Limoges a eu des Vicomtes héréditaires, qui l'étoient aussi du Limosin, & qui portoient d'or à trois lions d'azur, armez & lampassez de gueulles. Diverses Chartres du neuviéme siécle ont parlé des Comtes de Limoges. La Chronique manuscrite de cette ville en fait aussi mention, comme Justel l'a remarqué dans son Histoire de la Maison de Turenne. On prétend que le Roi Eudes donna ce païs à FULCHER ou FULCO, qui en fut le premier Vicomte. D'autres assurent que Guillaume *le Dévot*, Comte d'Auvergne, le donna à Ebles II, Duc d'Aquitaine,

ne, & que celui-ci y mit des Vicomtes qui s'en rendirent maîtres. Quoi qu'il en soit, on dit que FULCHER eut pour fils GERAUD, cru premier Vicomte de Limoges, qui vivoit encore l'an 975. Il épousa *Rotilde*, dont il eut 1. GUI, I. du nom, qui suit; 2. 3. *Hildegaire* & *Hilduin*, Evêques de Limoges; 4. AIMERI, qu'on fait tige des Vicomtes de Rochechouart; 5. *Geraud* d'Argenton; 6. *Geofroi*, Abbé de saint Martial. Le Sieur Besly ajoute *Aldemodie*, mariée 1. à *Ademart* I. Vicomte de Perigord; 2. à *Guillaume* V., Comte de Poitiers, & Duc de Guienne.

GUI, I. du nom, Vicomte de Limoges, & Seigneur de Brosse, mourut l'an 1025. Il épousa *Emme*, fille d'*Aimar*, dit *Comte de Mussidan*, & laissa 1. AIMAR, I. du nom, dit *le Begue*, qui suit; & 2. *Pierre*, nommé avec sa femme *Sulpice*, dans une Charte de l'église de saint Etienne de Limoges.

AIMAR, I. du nom, prit alliance avec *Senegonde*, dont il eut AIMAR, II. du nom, qui suit; & divers autres enfans.

AIMAR, II. du nom, Vicomte de Limoges, épousa *Humberge*, qui vivoit encore l'an 1073, & laissa AIMAR, III. du nom, qui suit.

AIMAR, III. du nom, laissa une fille unique *Humberge* ou *Brunissende*, qui succeda au Vicomté de Limoges, & qui épousa *Archambaud* III., dit *le Barbu*, Vicomte de Comborn. Ils eurent six fils & trois filles, 1. GUI, II. du nom, qui suit; 2. AIMAR, IV. du nom, qui continua la postérité; 3. *Archambaud*, Vicomte de Comborn; 4. *Pierre*; 5. *Gui*; 6. *Bernard*; 7. *Marie*, Abbesse de Notre-Dame de la Regle; 8. *Beatrix*, femme de *Gaucelin* de Pierre-Buffiere; & 9. *Almodie*, mariée à *Olivier* de Tours.

GUI, II. du nom, Vicomte de Limoges, mourut sans lignée de la Marquise de Marche sa femme.

AIMAR, IV. du nom, son frere lui succeda. Il vivoit l'an 1127, & épousa *Marguerite* de Turenne, fille de *Raimond* I., Vicomte de Turenne, & de *Mathilde*, fille de *Rotrou*, Comte du Perche. *Marguerite* prit une seconde alliance avec *Ebles*, Vicomte de Ventadour, dont elle fut séparée sous prétexte de parenté; & une troisiéme avec *Guillaume* IV, dit *Taillefer*, Vicomte d'Angoulême. AIMAR IV eut AIMAR, V. du nom, qui suit.

AIMAR, V. du nom, fut marié par Henri, III. du nom, Roi d'Angleterre, à *Sara* de Cornouaille, & mourut l'an 1199, laissant trois fils & quatre filles. L'aîné des fils fut GUI, III. du nom, qui suit.

GUI, III. du nom, fut Vicomte de Limoges, & mourut l'an 1230, ayant eu d'*Ermengarde* sa femme, 1. GUI, IV. du nom, qui suit; & 2. *Marie*, femme d'*Archambaud*, V. du nom, Vicomte de Comborn.

GUI, IV. du nom, dit *le Jeune*, Vicomte de Limoges, épousa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & il *Yoland* de Dreux, & il en eut MARIE, fille unique qui suit. Il mourut le 13 août 1263, & fut enterré dans l'église de saint Martial de Limoges.

MARIE, fille unique du précédent, née l'an 1260, lui succéde. Elle fut mariée à Tours l'an 1274 à *Artus*, Comte de Richemont, puis Duc de Bretagne, II. du nom, & elle mourut l'an 1290. Leurs enfans furent 1. *Jean*, III. du nom, dit *le Bon*, Duc de Bretagne, Vicomte de Limoges, &c. qui mourut le 30 avril 1341, sans postérité légitime; 2. GUI, V. du nom, qui suit; & 3. *Pierre*, mort jeune.

GUI de Bretagne, Comte de Penthiévre, V. du nom, Vicomte de Limoges, &c. mourut à *Nigeon* près de Paris le 27 mars 1331. Il avoit épousé *Jeanne* d'Avaugour, dont il a laissé JEANNE qui suit.

JEANNE, surnommée *la Boiteuse*, Duchesse de Bretagne, Vicomtesse de Limoges, &c. épousa par traité passé le quatriéme Juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut depuis tué à la bataille d'Auray l'an 1364. Le Vicomté de Limoges lui fut ajugé par Arrêt du dixiéme Janvier 1344. *Jeanne* le donna au Roi Charles V, par donation entre vifs le neuviéme juillet 1369, & mourut au mois d'octobre 1384. Elle eut entre autres enfans, 1. JEAN de Bretagne, Comte de Penthiévre, &c. Vicomte de Limoges, qui mourut l'an 1403, laissant de *Marguerite* de Clisson sa femme, *Olivier* & *Jean* II, morts sans postérité; 2. GUILLAUME qui suit; & 3. *Charles*, Baron d'Avaugour.

GUILLAUME de Bretagne, Vicomte de Limoges, laissa trois filles, dont l'aînée FRANÇOISE, Vicomtesse de Limoges, fut mariée à *Alain*, Sire d'Albret. Ils eurent JEAN, Roi de Navarre, pére de HENRI d'Albret. Celui-ci laissa *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Bourbon: d'où vint le Roi HENRI *le Grand*, qui unit l'an 1607 à la Couronne, le Vicomté de Limoges, & son Domaine particulier. * Justel, *Histoire de Turenne*. Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*. Du Chêne, *Hist. des Chast.* Du Puy, *Droits du Roi*. Argentré. Froissard. *La Chronique de Limoges*. *La Bibliothéque* de Fleury, &c.

CONCILES DE LIMOGES.

Les Prélats d'Aquitaine célébrérent deux Conciles à Limoges dans le onziéme siécle, & pour un même sujet. Le premier fut tenu l'an 1029, & Gauzelin de Bourges y présida. Il s'agissoit de décider, s'il falloit donner à saint Martial, Evêque de Limoges, le titre d'*Apôtre*, comme le vouloient les Limosins, ou celui de *Confesseur*, comme d'autres le soutenoient. Le Concile ne put terminer cette question, qui fut encore agitée dans un autre Concile tenu à Bourges, puis à Limoges l'an 1032, & non l'an 1034, comme le disent Baronius & Binius. On consulta le saint Siége, qui décida que saint Martial devoit être reveré comme Apôtre. Aimoin de Bourbon, Archevêque de Bourges, présida à ce dernier Concile; & Jourdan, Evêque de Limoges, se trouva à l'un & à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le second, touchant les absolutions que les Papes accordoient à ceux qui étant excommuniez avoient recours au saint Siége, il fut dit que personne ne pouvoit recevoir pénitence ou absolution du Pape, s'il n'y étoit envoyé par son Evêque. On met un autre Concile à Limoges tenu par Henri, Légat du saint Siége l'an 1182. * *Conciles, tome 9*. Glaber, *Hist.* Labbe, *tome 2. p. 766. Biblioth. manuscriptorum librorum.*

LIMON (le Col de) c'est un passage des Alpes, qui est dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom & celle de Coni. Il prend son nom du village de Limon, nommé anciennement *Limonus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMON (le Cap de) anciennement *Heracleum Promontorium*, Cap de l'Amasie en Natolie. Il s'avance dans la Mer Noire, entre dans l'embouchure du Casalmach & dans celle de Pormon. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMONA, petite Isle de la Mer de Rhodes. Elle est entre l'Isle de Rhodes & celle de Stampalia, sur la côte de la Natolie. Cette isle a un bon port, mais peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMONA ou LIMONE, fille d'Hippoméne, Archonte de la République d'Athénes, se laissa corrompre par un jeune Athénien, qui étoit passionné pour elle. Hippoméne ne pouvant souffrir ce deshonneur dans sa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma sa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, sans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainsi peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle en ces termes, dans son Poëme intitulé *Ibis*, v. 459.

Solaque Limone pœnam ne senserit illam,
Et tua dente fero viscera carpat equus.

* Erasme, *in Adagiis.*

* LIMONE, riviére de l'Isle de Corse. Elle tire sa source d'un Lac qui est au milieu de l'isle, coule vers le Couchant, baigne Cruzani, & se décharge dans le Golfe de Siberna. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMOSA, anciennement *Æthusa*, petite Isle de la Mer Méditerranée, située environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malte. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMOSIN. *Voyez* l'article de LIMOGES.

* LIMOURS, bourg de France, dans cette partie de l'Isle de France que l'on appelle le Hurepoix. Il est au sud-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne le nom de ville, & remarque qu'il y a là un château royal où Henri IV alloit souvent se délasser.

LIMOUX, petite ville de France dans le Haut Languedoc est sur la riviére d'Aude entre Alet & Carcassonne, à une lieue de la premiére, & à trois de la derniére. C'est la capitale du Comté de Rases, & le siége d'une Sénéchaussée, dans laquelle il y a deux Bailliages royaux, savoir, celui de Sault, & celui d'Esperaza. Limoux a été le siége d'un Evêché qu'érigea le Pape Jean XXII, en 1317, & qu'il transféra deux ans après en l'abbaïe d'Alet. Ces deux villes sont si voisines qu'elles envoyent en commun un Consul aux Etats; & quand leur voix y est appellée, on dit Alet & Limoux. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LIMPIUS (Pompée) Jurisconsulte, a publié *Repetitiones in varias Juris Civilis leges*, imprimées à Venise en 1608; & *Dactylisimus Ecclesiasticus*, in *folio*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIMPO (Balthazar) natif de Moura, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, entra dans l'Ordre des Carmes en 1494, étant âgé de 16 ans, fit ses études à Salamanque, & depuis aquit au concours la premiére Chaire de Théologie de Lisbonne. Le Roi Jean III le fit Prédicateur de sa chapelle, & la Reine Catherine le voulut avoir pour Confesseur. Il fut deux fois Provincial de son Ordre, dont il fut tiré le 15 de novembre 1536, pour être Evêque de Porto, où il tint l'an 1540 un Synode, dont les Constitutions ont été imprimées. On assure qu'il régla parfaitement bien le temporel de toutes les églises de son diocése. Le Roi l'envoya l'an 1543, au Concile de Trente, où il assista à trois Sessions. A son retour il passa à Rome, où il se fit beaucoup estimer, & obtint diverses graces qu'il demandoit pour le bien du Royaume. Le 23 mars 1550, il fut transféré sur le siége Archiépiscopal d'Evora, qu'il gouverna aussi très-sagement; & après avoir fait beaucoup de bien à son Ordre, il mourut dans son Palais le 31 mars 1558, âgé de 80 ans, & plus rempli de mérites que d'années. * *Memoires de Portugal.*

LIMPURG, petite ville autrefois Impériale, maintenant sujette à l'Archevêque de Tréves, est située sur la riviére de Lohn, à une lieue & demie au dessous de la ville de Dietz. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMPURG (la Baronnie de) petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, est presque entiérement enclavée dans la Souabe, & située au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir six lieues de long, sur deux ou trois de large. Gaildorf & Chronberg, auprès duquel est le château de Limpurg, en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMSTER. *Voyez* LEOMINSTER.

LIMYRA, petite ville autrefois épiscopale, dans le Menteseli en Natolie, entre la ville de Menteseli & celle de Finica. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I N.

LIN (Saint) Pape, étoit de Volterre dans la Toscane, & si l'on suit le sentiment de quelques Anciens, du vivant même de S. Pierre, il avoit déja pris soin de l'Eglise comme Coadjuteur de cet Apôtre. Les Auteurs ne conviennent pas du tems où

à com-

a commencé fon Pontificat, fi c'eft du vivant de S. Pierre, ou après fa mort. Ceux qui prétendent qu'il a gouverné l'Eglife Romaine du vivant de faint Pierre, affurent qu'il commença de la gouverner en qualité de Vicaire de Jesus-Christ fur la fin du mois de juin de l'an 67. Pearfon dit qu'il a été fur le Siége Apoftolique depuis l'an 55, jufqu'en 67. Dodwel foutient au contraire qu'il n'a occupé le fiége que très-peu de tems l'an 64, Anaclet lui ayant fuccédé cette même année, ou la fuivante. Il conduifit l'Eglife dans un tems qu'elle étoit cruellement perfécutée, & l'arrofa de fon fang par un glorieux martyre le 23 feptembre de l'an 73; car il eut la tête coupée par ordre de Saturnin, Confulaire, fous l'empire de Vefpafien. Saint Lin avoit ordonné que les femmes entreroient voilées dans l'églife. Nous avons des Actes de la paffion de S. Pierre & de S. Paul qui portent fon nom; mais ils font remplis de tant d'erreurs, qu'il n'eft pas difficile de voir qu'ils font fuppofez, quoique Sixte de Sienne, Trithéme & quelques autres en faffent mention. Ainfi on ne fait rien de fa vie ni de fa mort, & il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Martyr. * Saint Irénée, *adv. Hæref. l.* 4. Saint Epiphane, *Hær.* 27. Eufébe, *Hift. l.* 3. S. Auguftin, *contra Donat. l.* 2. Saint Jérôme, *in Lino.* Onuphre, *in Vit. Pontif.* Baronius, *A. C.* 69 *& fuiv.* Bellarmin, *Rom. Pontif. l.* 9. *ch.* 9. *& de Script. Ecclef.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques des trois premiers fiécles.*

☞ L'Auteur des Conftitutions Apoftoliques dit que faint Lin fut ordonné par S. Paul, & S. Clément par S. Pierre: ce qui revient au fentiment de Tertullien, qui dit dans fes Préfcriptions, que S. Clément fuccéda immédiatement à S. Pierre. S. Epiphane, *Hæref.* 27, dit que S. Pierre avoit d'abord ordonné S. Clément; mais que ce Saint n'ayant pas voulu accepter le pontificat, & s'étant retiré, S. Lin fut mis en fa place. Ruffin affure que faint Lin a gouverné du vivant des Apôtres. L'Auteur du livre pontifical a fuivi ce fentiment; mais il n'y a aucune apparence que faint Pierre & faint Paul ayent ordonné des Evêques pour Rome pendant qu'ils y étoient; & encore moins que faint Paul en ait ordonné un, & faint Pierre un autre. Il faut donc fuppofer que faint Lin a fuccédé à faint Pierre & à faint Paul, après leur martyre arrivé le 25 juin de l'an 65. Eufébe lui donne onze ou douze ans de pontificat; & les autres Auteurs conviennent à peu près du même nombre d'années; mais quelques-uns fuppofent qu'il eft mort l'an 77, d'autres l'an 80. Suivant l'époque que nous avons marquée, il faut qu'il foit mort en 77.

LINACER (Thomas) naquit vers l'an 1460, à Cantorbéry. Il commença fes études à Oxford, où il fut reçu en 1484, Membre du Collége de toutes les Ames. Le defir extrême qu'il avoit d'apprendre, & de fe fortifier dans ce qu'il favoit déja, lui infpira le deffein de voyager & d'aller chercher ailleurs ce qu'il ne trouvoit pas dans fa patrie. Les Sciences commençoient alors à fleurir en Italie. Linacer attiré par la grande réputation des Maîtres qui y enfeignoient, crut devoir la préférer à tout autre païs. Il alla d'abord à Florence, où il fut reçu avec beaucoup de bonté par Laurent de Médicis, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres, & qui lui fit la grace de permettre qu'il eût les mêmes Maîtres que fes enfans. Ces Maîtres étoient Démétrius Chalcondyle & Politien, fous lefquels il fit de grands progrès dans l'étude des Langues Gréque & Latine. Il paffa enfuite à Rome pour vifiter les bibliothéques, & pour confulter les livres qui pouvoient lui être utiles. Il fit dans cette ville connoiffance avec Hermolaüs Barbarus, dont le commerce lui fervit beaucoup pour fe perfectionner dans ce qu'il avoit acquis. Il retourna enfuite en Angleterre, où la réputation de fon mérite l'avoit précédé, & il fut auffi-tôt choifi pour être Précepteur du Prince Artus, fils aîné du Roi Henri VII. La lecture des livres de Gallien en Grec lui donna du goût pour la Médecine, & depuis ce tems-là il abandonna toutes fes autres études pour s'y livrer entiérement. Il devint bientôt un des plus habiles du païs, & profeffa quelque tems la Médecine. Il fut enfuite appellé à la Cour, & fut fucceffivement Médecin de Henri VII, de Henri VIII, & de la Reine Marie. On lui donna un Bénéfice en 1515, & il reçut l'Ordre de Prêtrife. Il n'en étoit pas pour cela meilleur Chrétien ni plus dévot; car il fe mettoit fi peu en peine de connoître fa Religion, qu'il ne jetta jamais les yeux fur l'Ecriture Sainte qu'à la fin de fa vie, & que même ce qu'il en lut alors le mit dans une colére extrême. Se fentant fort mal, il lui prit envie de lire la Bible: à l'ouverture du livre il tomba fur l'endroit de faint Matthieu, où Jesus-Christ défend à fes Difciples de jurer par le Ciel, &c. Comme il étoit grand jureur, cela lui parut fi furprenant, qu'il fe prit à jurer de toute fa force en difant, ou que ce livre n'étoit pas l'Evangile, ou qu'il n'y avoit point de Chrétiens au monde. C'eft Selden qui rapporte ce fait, *de Syned. l.* 2. *c.* 11. Il mourut après une longue maladie le 20 octobre 1524, âgé de foixante & quatre ans. Les fondations qu'il a faites montrent affez combien il avoit à cœur l'honneur de fa profeffion; car il fonda deux Chaires de Médecine à Oxford & une à Cambridge, dont les Profeffeurs devoient expliquer Hippocrate & Gallien. Il forma outre cela le deffein de faire à Londres un Collége de Médecine, fe donna bien du mouvement pour cela, & en vint enfin à bout. Il fut le premier Préfident de ce Collége, à la tête duquel il demeura les fept années qu'il vécut encore après l'avoir établi. Les affemblées fe faifoient dans fa maifon qu'il laiffa en mourant à cette Société, qui la poffède encore. Ces établiffemens lui ont fait beaucoup d'honneur, & lui ont attiré de grandes louanges. Voici fes Ouvrages, *Proclus de Sphæra, Græce & Latine; De emendata Latini Sermonis ftructura libri fex; Grammatices Rudimenta ex Anglico in Latinum tranflata per Georgium Buchananum; Galeni de tuenda valetudine libri fex Latine, Interprete Thoma Linacro; Galeni de Temperamentis libri tres, & de inæquali temperie unus, Latine; Galeni de pulfuum ufu liber, & Pauli Æginetæ de diebus Criticis ex interpretatione Thomæ Linacri; Galeni de Symptomatibus libri quatuor.* * Wood, *Antiquit. Oxonienfes.* Caftellani *Vitæ Medic.* Pitfeus, *de Illuftr. Angliæ Scriptoribus.* Freind, *Hiftoire de la Médecine.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, &c. tome* 4. *p.* 263 *& fuiv.*

LINANGE (Le Comté de) petit païs d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal vers le Couchant. Ses lieux principaux font Linange ou New-Leiningen, Turcheim, Crunftadt & Lampsheim. * Maty, *Dict. Geogr.* *Voyez* auffi LEININGEN.

LINARE'S. *Voyez* LIENARE'S.

* LINAS, bourg ou village d'Efpagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Barcelone, eft au nord-nord-eft de la ville de Barcelone, dont il eft éloigné d'environ huit lieues.

* LINAS, bourg de France, dans cette partie de l'Ifle de France qui porte le nom de Hurepoix. Il eft dans le voifinage de Monthéry au fud-fud-oueft de Paris, dont il eft éloigné d'environ fix lieues.

* LINCHANCHI, petite ville de l'Amérique feptentrionale, dans cette partie de la Nouvelle Efpagne que l'on nomme la Prefqu'ifle de Jucatan.

LINCHIANG, ville de la Chine, fur la riviére de Lan, dans la province de Kianfi, où elle tient le huitiéme lieu. Elle a trois autres villes dans fon Territoire, & fous fa jurifdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINCK (Henri) de Mifnie en Saxe, célébre Jurifconfulte, né en 1642, de *George* Linck ou Lincken, Miniftre dans le même païs, fut Profeffeur en Droit à Altorf où il vivoit encore en 1678. Il a compofé un Traité du Droit des temples, imprimé en 1674. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LINCKE (le Fort de) ou le *Lincks.* C'eft une petite forte-reffe de la Flandre. Elle eft fur la Colne, & à une lieue & demie de Bourbourg vers l'orient. Les François la prirent en 1676. * Maty, *Dict. Geogr.*

LINCOLN, en Latin *Lincolnia* ou *Lindum*, ville capitale de la province de Lincoln, fiége Epifcopal, eft fituée à côté d'une montagne à 103 milles de Londres. La partie inférieure de cette ville eft arrofée par la riviére de Witham, qui y a un pont très-commode. Elle eft fort ancienne, & les monumens antiques qu'on y voit font foi de fon ancienne grandeur. Selon Guillaume de Malmesbury, la ville de Lincoln étoit une des meilleures villes, des plus marchandes & des plus peuplées de toute l'Angleterre du tems des Normands, & *Edouard* III lui accorda le droit de foire des laines & du plomb. Elle avoit alors 50 églifes Paroiffiales, dont le nombre fut dans la fuite réduit à 15 par les guerres, par les incendies & par les tremblemens de terre. Le plus bel ornement de cette ville eft l'églife bâtie à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints: elle eft fituée fur un monticule, s'apperçoit de loin, & eft fur tout fameufe à caufe de la grande cloche qu'on y voit & qu'on appelle *Tomolf-Lincoln.* Remy de Fefcamp, Archevêque de Lincoln, fonda cette églife après qu'il eut transféré dans cette ville le fiége Epifcopal de Dorcefter dans la province d'Oxford, ce qui fe fit dans le onziéme fiécle, peu de tems après la conquête des Normands: parce qu'alors on avoit fait un Canon, en vertu duquel tous les Evêques étoient obligez de fixer leur Siége dans les villes les plus célébres & les plus confidérables de leurs Evêchez. Peu de tems après fa fondation, cette Cathédrale eut le malheur d'être prefque ruinée par le feu, mais Alexandre, un des fucceffeurs de Remy, la rétablit & l'orna magnifiquement. Quelques-uns de fes fucceffeurs imitérent fon exemple, de forte qu'elle devint un très-fomptueux édifice. Le Diocéfe de Lincoln a été refferré de tems en tems, Henri I en ayant féparé l'Evêché d'Ely, & Henri VIII ceux de Peterborough & d'Oxford. Nonobftant cela, l'Evêché de Lincoln a encore aujourd'hui la plus vafte jurifdiction du Royaume, comme autrefois il avoit eu les plus grands revenus. Cet Evêché comprend les Comtez de Lincoln, de Leicefter, de Huntington, de Bedford, de Buckingham & une partie de la province de Hereford, dans lefquels il y a 1255 paroiffes, pour l'infpection defquelles il y a fous le diocéfain encore fix Archidiacres à Lincoln, à Leicefter, à Bedford, à Buckingham, à Stow & à Huntington. Remy, dont il a été parlé cy deffus, transféra à Lincoln le Siége épifcopal de Dorcefter en 1072 ou 1076, & eut pour fucceffeurs Robert Blovet, Alexandre, Robert de Queriéto, Geoffroy Plantagenet, &c. Voici la fuite des Evêques de Lincoln depuis le régne d'Edouard VI, jufques à nos jours.

1552. *Jean* Tailour, Profeffeur en Théologie, fut dépofé l'année fuivante.
1554. *Jean* White, fut fait Evêque de Winchefter en 1556.
1556. *Thomas* Wattfon, fut dépofé en 1559.
1560. *Nicolas* Bullingham, fut fait Evêque de Worchefter en 1570.
1570. *Thomas* Cowper, Docteur en Théologie, fut nommé Evêque de Winchefter en 1581.
1584. *Guillaume* Wickham, Bachelier en Théologie, fut nommé Evêque de Winchefter en 1594.
1595. *Guillaume* Chaderton, Evêque de Chefter, mourut en 1608.
1608. *Guillaume* Barlow, Evêque de Rochefter, mourut en 1613.
1613. *Richard* Neyle, Evêque de Lichfield & Coventry, fut nommé à l'Evêché de Durham en 1617.
1617. *George* Mountain, Profeffeur en Théologie, fut nomnommé à l'Evêché de Londres en 1621.
1621. *Jean* Williams, Profeffeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché d'Yorck en 1641.
1641. *Thomas* Winniffe, Profeffeur en Théologie, mourut en 1651, & le fiége fut vacant pendant fix ans.
1660. *Robert* Sanderfon, Profeffeur en Théologie, mourut en 1662.

1663. *Benjamin* Lancy, Evêque de Péterborough, fut nommé à l'Evêché d'Ely en 1667.

1667. *Guillaume* Fuller, Evêque de Limerick en Irlande, mourut en 1675.

1675. *Tomas* Barlow, Professeur en Théologie, mourut en 1691.

1691. *Tomas* Tenison, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbery en 1694.

1694. *Jaques* Gardiner, Professeur en Théologie, mourut en 1704.

1705. *Guillaume* Wake, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbery le 16 janvier 1716.

1616. *Edmund* Gibson, Professeur en Théologie & Archidiacre de Surrey.

Outre que la ville de Lincoln a l'honneur d'être une ville épiscopale, elle porte aussi le titre de Comté, dont Edouard Fiennes fut en possession vers le commencement du XVIII siécle. Ce titre lui étoit parvenu en droite ligne d'Edouard Fiennes, Lord Clinton & Lord Amiral sous la Reine Elizabeth, qui le nomma Comte de Lincoln en 1572. Ce titre avoit été porté auparavant par diverses familles. La ville de Lincoln est aussi connue dans l'Histoire, parce que les Bretons sous leur Roi Arthure en chassérent les Saxons. Ironside en chassa aussi les Danois qui l'avoient pillée. En 1140, il se livra une bataille près de Lincoln entre l'Impératrice Mathilde & le Roi Etienne, qui fut alors fait prisonnier. Henri III eut un sort plus heureux lorsqu'il s'empara de Lincoln le 19 mai 1217, quoique les Etats du Royaume la défendissent sous le Prince Louis, qui se vit obligé de se retirer à Londres & peu de tems après en France. * *Dict. Allemand.*

LINCOLNSHIRE ou la province de LINCOLN, en Latin *Lincolnia* ou *Comitatus Lincolniensis*, est un Comté situé sur la mer dans la partie septentrionale d'Angleterre: vers le nord il a le Duché d'Yorck, qui en est séparé par le Humber; vers le sud il a Cambridge & Northampton; vers l'est il a la Mer d'Allemagne, & vers l'ouest il touche Nottingham & Leicester. Du nord au sud il a 55, & de l'est à l'ouest 35 milles d'Angleterre. On divise ce Comté en trois parties nommées Lindsey, Kesteven & Holland. Holland est située vers le sud-est; Kesteven vers le sud-ouest, & Lindsey vers le nord. Lindsey est encore subdivisée en 17 Centuries, Kesteven en dix, & Holland en trois. On y compte en tout 630 Paroisses, & 34 villes à marché, dont les Habitans, aussi-bien que ceux des provinces de Leicester, de Rutland, de Nottingham & de Northampton, ont été appellez Coritains, *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce Comté faisoit partie du Royaume de Mercie & aujourd'hui il est du diocése de Lincoln. L'air est ordinairement épais & chargé de brouillards dans les parties orientales & méridionales de ce Comté à cause des marais qui y sont: il est pourtant fort temperé. Le terrain y est peu fertile en grains, mais ce défaut est compensé par la quantité d'oiseaux & de poissons qu'on y trouve, & à cet égard la province de Lincoln surpasse toutes les autres contrées de l'Angleterre, tellement qu'on y prend fort souvent 3000 canards sauvages à la fois. Dans les parties septentrionales & occidentales de ce Comté le terrain est riant & fertile en grains & en pâturages. Entre les châteaux de la Noblesse de la province de Lincoln on remarque sur tout celui de Belvoir, appartenant au Comte de Rutland & qui est situé fort avantageusement; celui de Tattershall appartenant au Comte de Lincoln; & celui de Grimstorp, appartenant aux Comtes de Lindsey. Charles Brandon, Duc de Suffolck, avoit fait bâtir ce château à la hâte, pour y recevoir Henri VIII, lorsqu'il fit un tour dans ces provinces. Le plus bel ornement de ce Comté sont ses églises, toutes bâties de pierres taillées & polies, de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point de Comté en Angleterre où il y ait de plus belles églises & de plus mauvaises maisons. On ne trouve ni rats ni souris à Fichtost, quoique les environs en soient fort peuplez. On remarque encore que sous le régne de la Reine *Elisabeth* on vit tout à la fois plusieurs dignitez éminentes occupées par des personnes de la province de Lincoln, savoir, celles d'Amiral, de Thrésorier, d'Archevêque, de Général des troupes en France, de Lord Juge & de Sécretaire d'Etat, par Edouard Clinton, Guillaume Cécil, Jean Whitgift, Pérégrin Bertue, Sir Edmund Anderson, & Thomas Willson, qui s'étoient tous élevez par leurs mérites, secondez de la faveur de la Reine. Il y a dans l'isle d'Axholm une carrière d'albâtre. Dans la partie de cette province qui est vers le sud-ouest on trouve des Astroïtes à cinq rayons, qui étoient autrefois fort estimez, parce qu'on croyoit qu'ils avoient la vertu de procurer la victoire sur les ennemis. Du tems de Henri VIII, on découvrit près de Harlaxton dans cette province en labourant un champ avec la charrue, un casque d'or massif, garni de pierres précieuses, qu'on offrit à la Reine Catherine. Lincoln, Stamford, Grantham, Boston & Grimsby, donnent chacune, outre les deux Baronnets, deux Membres au Parlement. * Camden, *Descr. Angl.* Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 143 *& suiv. Dictionnaire Allemand.*

LINCOPEN ou LINDKOPING, *Lingacopia* ou *Lincopia*, ville de Suéde, avec Evêché suffragant d'Upsale. Nicolas Anglicus, Légat du Pape Eugéne III, y célébra l'an 1148 un Synode, dont il est fait mention dans la derniére édition des Conciles, *tome* 12.

LINCUS, Roi de Scythie. *Voyez* LYNCUS.

LINDANUS (Guillaume) de Dordrecht en Hollande, premier Evêque de Ruremonde, puis de Gand, fut un des plus célébres Prélats & des plus habiles Ecrivains du XVI siécle. Il fit ses études à Louvain: & ayant voulu se perfectionner dans les Langues Hébraïque & Gréque, il alla en France, prendre les leçons de Mercérus & de Turnébe. Etant retourné à Louvain, il fut ordonné Prêtre, & reçu Licentié en Théologie l'an 1552. Il fit ensuite pendant trois ans des Leçons sur l'Ecriture Sainte à Dilingen. Enfin il fut chargé de divers emplois, & fait Inquisiteur de la Foi contre les Hérétiques dans la Hollande & dans la Frise. Il fut nommé à l'Evêché de Ruremonde, dans la nouvelle institution qui s'en fit du tems de Philippe II, Roi d'Espagne, & n'en prit possession que sept ans après, l'an 1567. Quelques affaires importantes l'obligérent d'aller à Rome l'an 1568, où le Pape Grégoire XIII le reçut avec des marques particuliéres de bonté. Il fit un second voyage à Rome l'an 1584, après lequel il fut transféré en 1588, à l'Evêché de Gand après la mort de Corneille Jansenius. Il mourut trois mois après, le quatriéme novembre de la même année, âgé de 63 ans. Ce grand homme, sévére observateur de la Discipline ecclésiastique, a composé divers Ouvrages de Controverse, dont le plus considérable est, *la Panoplie Evangélique*, divisée en cinq livres, imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques Ouvrages de Morale & de piété. Il donna l'an 1567, un Pseautier purgé de fautes, & éclairci par les textes Hébreu & Grec. Le style de Lindanus est véhément, un peu enflé, & cependant assez pur. Il peut passer pour un des Controversistes du premier ordre. Il savoit l'Antiquité; il avoit de bons principes de Théologie & de Morale; il étoit versé dans la lecture des Péres & des Conciles; il savoit le Grec & l'Hébreu; il avoit beaucoup d'élévation d'esprit, & étoit très-fort dans le raisonnement. Havésius a écrit sa Vie. Voici la liste de ses Ouvrages, *De optimo genere interpretandi Scripturas, libri tres; Tabula analectica omnium Hæreseon hujus sæculi; Panoplia Evangelica, sive de Verbo Evangelico, libri quinque; Stromatum libri tres pro defensione Concilii Tridentini; De Sacrificio Missæ audiendo; Dubitantius, Dialogus, de Origine Sectarum hujus sæculi; Ruewardus, Dialogus, de animi tranquillitate; De vera apud Romanos Ecclesia; Apologeticon libri tres ad Germanos, pro concordia cum Catholica Christi Ecclesia, contra novam Protestantium Confessionem Augustanam ex Lutherana calvinizantem; Refutation de la Confession d'Anvers*, en Flamand; *Apologie de la même*, en Flamand; *Paraphrasis & Castigationes in Psalmum CXVIII* (c'est le 119 dans l'Hébreu) *cum Isagoge & Oratione parasceuastica in eundem; Commentatiuncula brevis de Cantico Angelico Alleluia; Responsio pro vero ac vivo Christi corpore in sancta Eucharistia, adversus Joh. Campani blasphemias; De Sapientia Christi; Psalterium vetus à sexcentis mendis repurgatum, & de Græco atque Hebraico fonte illustratum; De la maniere d'une veritable Confession*, en Flamand; *Oratio Synodica de Officio Pastorum; Paraphrasis in Psalmos triginta priores; Paraphrasis in Psalmos ad laudes antelucanas decantari solitos; Un Catechisme*, en Flamand; *Speculum Sacerdotale; Exhortatio ad Hollandos ut redeant ad Catholicam Christi Ecclesiam; Mysticus Aquilo, sive Declaratio Vaticinii Jeremiæ Prophetæ*, ab Aquilone pandetur omne malum; *De Apostolico Virginitatis Voto, atque Evangelico Sacerdotum Cœlibatu, libri quinque; De fugiendis hujus sæculi Idolis, novisque isthorum Evangelicorum Dogmatibus; De la Vertu de l'Eglise*, en Flamand; *Contre ceux qui mangent de la chair dans des tems défendus*, en Flamand: 23 *Sermons de Controverse*, en Flamand; *Concordia discors, sive Confessionis Augustanæ adulteratæ Confutatio; Le Labyrinthe Chrétien*, en Flamand; *Le Guide du chemin qui mene à Jesus-Christ vrai Dieu*, en Flamand; *Conciones per Quadragesimam & Adventum; Conciones in Festis Sanctorum habitæ; Conciones Catechisticæ aliquot; Catechismus juxta Concilii Tridentini Doctrinam; L'Illuminateur des Calvinistes aveuglez*, en Flamand; *Missa Apostolica, seu Liturgia S. Petri Apostoli cum Annotationibus & Apologia pro eadem; Glaphyra in Epistolas Apocalypticas S. Johannis Apostoli; Eusebius, sive de fugienda impœnitentia & de ingrediendo jerio angusta vitæ Evangelicæ via; Paraphrasis in septem Psalmos Pœnitentiales.* Les suivans n'avoient pas encore vu le jour du tems de Valére André, *Theophilus, sive de Officio pii viri; Pro Decreto Concilii Tridentini de Purgatorio; Epistola Apologetica pro Concilio Tridentino; Exhortatio secunda ad Hollandos de Gog & Magog in Belgium adventantibus; Lacrymæ Germaniæ ad Pontificem Gregorium XIII; Cur necessaria sit Sacrorum Bibliorum castigatio, ad Gregorium XIII; Epistolarum libri tres, nempe Politicarum, Theologicarum & Miscellanearum; Hebraicæ Quæstiones; Romanum Pontificem vere ac merito appellari Universalem Episcopum Ecclesiæ Christi; De Victoria Christi contra Judæos & judaizantes Bibliorum Interpretes; Paraphrasis in Psalmum LXVII*, Exsurgat Deus (c'est le 68 dans l'Hébreu) *Paraphrasis in Cantica Canticorum cum Annotationibus variarum Lectionum & trium Linguarum; Missa Apostolica, in qua est luculenta & solida Rituum & Apostolicarum Ceremoniarum Explicatio; Christomachia Calvinistica; Defensio locorum ab Hæreticis nostri sæculi in Patribus aut ademtis aut pervertendis depravatorum; Epistola ad N. . calvinizantem, ut ad Catholicam redeat Ecclesiam; Tabula Naufragii Nicæni; Acta Colloquiorum Religionis per Germaniam conciliandæ causa habitorum.* * Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 323 *& suiv.* Possevin. Sandére. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle.*

* LINDANUS (David) de Gand, Jurisconsulte, a donné au jour, *Oratio de Homine ejusque Institutione; De Teneræ-mondanæ urbis Antiquitate, Situ, Nobilitate libri tres; Diverses Poësies*, en Latin & en Flamand, & en Manuscrit *Paradoxon, pro meditatione contra vestes.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 173 *&* 174.

LINDAU ou LINDAW, en Latin *Landavia* ou *Lindavium*, ville libre Impériale sur une isle du Lac de Constance. Elle communique avec la terre ferme par le moyen d'un pont de 290 pas géométriques de longueur: on l'appelle communement à cause de cela la Venise d'Allemagne. On ne sait rien de positif sur l'origine de cette ville. Il y a beaucoup de vraisemblance que l'isle qu'elle occupe est la même sur laquelle Tibére, le Gendre d'Auguste, avoit son camp, & d'où il faisoit partir ses vaisseaux contre les Vindéliciens. Les anciens murs qu'on y voit encore & qui ont l'air fort antique, rendent la chose presque indubitable. Après que les Romains furent chassez de la Souabe par les Francs, cet-

cette isle étoit inhabitée & pouvoit appartenir à l'ancienne ville d'Æschach connue jusques dans l'onziéme siécle, & qui avoit bâti l'église de S. Pierre sur cette isle, avant qu'il y eût eu d'autres Habitans. Mais la ville d'Æschach ayant été réduite entiérement en cendres en 1066, & ses Habitans n'étant pas en sûreté à cause des irruptions des Hongrois, ils achetérent leur liberté du Comte Hugues de Brégentz leur Maître, & se retirérent dans cette isle où ils bâtirent peu à peu la ville de Lindau. Il paroît par le privilége de l'Empereur Rodolphe I, de l'an 1275, que dans ce tems-là & long-tems auparavant, Lindau étoit une ville libre de l'Empire & pourvue de très-beaux priviléges. Voici ceux dont cette ville jouit, par les concessions de divers Empereurs. L'Empereur Rodolphe lui donna le privilége que lorsque l'on vendroit ou donneroit par testament quelques biens fonds au Clergé, il ne pourroit les garder que pendant un an, au bout duquel ils retourneroient à la famille d'où ils étoient sortis; elle a le droit de monnoye & d'exiger un péage des barques; Maximilien I lui accorda en 1518, la permission de poursuivre ses ennemis sur les territoires étrangers; Charles IV ordonna en 1348, qu'elle ne pourroit ni être hypothéquée, ni vendue par l'Empire. En 1264, elle fut presque entiérement réduite en cendres, ce qui engagea l'Empereur Rodolphe à lui accorder de si beaux priviléges. Elle eut le même malheur en 1347, & en 1720, elle vit brûler son magnifique Arsénal & 30 maisons bourgeoises. Toute la ville est divisée en huit Tribus. En 1496, on y tint une Diéte de l'Empire, dans laquelle on dressa les Statuts de la Chambre Impériale. En 1647, les Suédois l'assiégérent en vain pendant neuf semaines, & les François la convoitérent aussi inutilement pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ce que cette ville a de plus considérable, est le Chapitre de Chanoinesses séculiéres, qui sont Catholiques, quoique le reste de la ville soit Protestant. Elles étoient anciennement Religieuses Bénédictines: & l'on croit que l'Abbaïe fut fondée par le Comte Albert, Maire du Palais de Charlemagne. Le Chapitre n'est composé présentement que de l'Abbesse, & de quatre Chanoinesses, qui doivent faire preuve de Noblesse de trois races, & qui sont vêtues en séculiéres par tout hors du chœur, où elles portent un grand manteau noir doublé d'hermines. L'Abbesse est Princesse de l'Empire, & a le droit d'envoyer aux Diétes ses Députez, qui ont leur place dans le Cercle de Souabe. Dans le tems de guerre, elle doit fournir pour son contingent cinq hommes de pié. Autrefois quand elle sortoit du monastére pour quelque cérémonie, on portoit toujours devant elle une épée nue: présentement elle a encore le droit, lorsqu'elle est nouvellement élue, de délivrer un Criminel coupable de mort. L'Abbaïe sert aussi d'asyle aux Criminels. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 2. Gaspar Brusch, *Chronol. Monaster. Germ.* Franc. Petr. *Suevia Ecclesiast.* Knipschild, *de Jur. Civ. l.* 3. *toto capite* 31. Pfeffinger, *ad Vitriarium, l.* 11. *t.* 15.

L I N D A W, ville de la Basse Saxe. *Voyez* L I N D O W.

* L I N D E, petite ville de France, dans le Périgord. Elle est sur la rive gauche de la Dordogne, à l'est de Bergérac, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * Sanson, *Carte du Gouvernement general de Guienne.*

L I N D E B E R G (Pierre) naquit en 1562, & mourut en 1596. Il composa quatre livres *des choses remarquables arrivées en Europe*, depuis 1586, jusqu'en 1591. Il a fait encore un livre sur les Songes; on a aussi ses *Ἐλεγεῖα* & ses *Poëmata Juvenilia.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L I N D E B E R T ou L U D I B E R T, Archevêque de Mayence fut élu en 863. Lorsque Lothaire *le Jeune*, Roi d'Austrasie répudia sa femme Teutberge pour prendre une Concubine pour laquelle se déclarérent les Archevêques de Tréves & de Cologne, Lindebert prit le parti de la répudiée, & avec le secours du Pape il vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. En 872, il se trouva en Bohéme à l'expédition contre les Esclavons. L'année suivante il exorcisa & chassa le Démon du corps de Charles *le Gros*, fils puîné de Louis, Roi de Germanie, & lorsque ce malheureux Prince fut déposé en 887, il l'assista libéralement dans ses besoins. Lindebert mourut en 889, après avoir bâti à ses dépens l'église cathédrale de S. Maurice.

L I N D E M B R O G E ou L I N D E M B R U C H (Frédéric) mort vers l'an 1638, a fait des Corrections avec des Notes & des Observations sur *Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverses Leçons. Le même Ouvrage fut augmenté & réimprimé beaucoup plus correct l'an 1681. Il a encore fait des Notes sur les Comédies de *Térence*, sur le Supplément de *Virgile*, & sur les fragmens des anciens *Poëtes*; sur *les Loix anciennes* des Bourguignons, des Allemands & des Visigoths, & sur les Formules de *Marculfe.* On a aussi de lui un Glossaire sur les Loix de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire.* Erpold Lindembroge a donné une édition d'Historiens d'Allemagne. Henri Lindembroge, qui vivoit un peu après les deux autres, a donné des Notes sur Censorin. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 234 & 235. *n.* 495. édit. d'Amsterdam 1725.

L I N D E N, famille noble. *Voyez* L Y N D E N.

L I N D E N (Jean-Antoine Vander) *Cherchez* V A N D E R L I N D E N.

* L I N D E N F E L S ou L I N D E R F E L S, petite ville du Palatinat du Rhin, au nord d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Les Comtes Palatins du Rhin l'achetérent en 1277, des Markgraves de Bade pour 5030 marcs d'argent.

L I N D E R H A U S E N (Jean) Jurisconsulte, né en 1571, enseigna la Jurisprudence à Leiden. Il a composé *Disputationes Institutionum Imperialium.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L I N D E Z S A S, petite ville de Suéde dans la Westmanie ou Westmanland, au nord-ouest d'Arboga dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. * *Carte seconde des Couronnes du Nord*, attribuée à M. Delisle.

L I N D H O U T (Henri) de Bruxelles, florissoit en 1608. On a de lui *Speculum Astrologiæ*, & *Introductio in Physicam Judiciariam*, imprimée en 1597. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 361.

L I N D I S F A R N, isle sur les côtes de Northumberland en Angleterre. C'est la riviére de Tyde qui la rend une isle, car quand l'eau est basse, on voit tout autour le rivage à sec. On l'appelle aujourd'hui *Holy Iland*, c'est à dire, *Isle sainte.* La partie la plus occidentale, qui est la plus étroite, est pleine de retraites pour les lapins, & du côté de l'orient elle est jointe à une petite langue de terre. La partie méridionale est plus large. Il y a une jolie ville, avec une église & un château. Il y avoit un Evêché fondé par Aidan l'*Ecossois*, appellé pour prêcher l'Evangile aux Habitans de Northumberland. Il y eut onze Evêques dans cette petite isle. Mais quand les Danois pillérent toutes les côtes de la mer, le siége épiscopal fut transféré à Durham. Au dessous de la ville il y a un port bon & commode, avec un Fort situé sur un côteau au sud-est. * Camden, *Britannia.*

L I N D K O E P I N G, ville. *Voyez* L I N C O P E N cy-dessus.

L I N D O, petite ville ou bourg de l'isle de Rhodes. C'étoit autrefois l'un des trois principaux lieux de l'isle. Strabon au livre quatriéme, dit qu'elle étoit située sur une montagne vers le midi, à l'égard de la ville même de Rhodes tirant vers Alexandrie. Il remarque qu'il y avoit un fort beau temple de Minerve Lindienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I N D O S O, ville de Portugal. *Voyez* L A N H O S O.

L I N D O W, petite ville ou bourg du Marquisat de Brandebourg, dans la Haute Saxe. Il est sur le bord d'un petit Lac dans le Comté de Ruppin, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L I N D O W, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Sanson la met dans la Principauté de Grubenhague, & M. Audiffret la place dans le païs d'Eichfeld. Elle est au nord de Helligenstad, dont elle est éloignée de cinq lieues. Elle appartient à l'Archevêque de Mayence.

L I N D R E (L'Etang de) est dans la Lorraine, à deux lieues de Marsal vers le Levant. Il a quatre lieues de circuit, & il est la source de la riviére de Seille. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I N D S E Y, partie du Comté de Lincoln en Angleterre; car ce Comté se divise en Lindsey, Kesteven & Holland. Lindsey qui est au nord est la plus grande de toutes. On croit qu'elle a pris son nom de Lindissi, qui est l'ancien nom du Comté de Lincoln selon Béde. Elle est entiérement environnée d'eau. Elle fut honorée du titre de Comté dans la personne de Robert Bertue, Comte de Lindsey, & Grand Chambellan d'Angleterre. Son ayeul étoit le Lord Willoughby d'Eresby, créé Comte de Lindsey par le Roi Charles I, l'an 1626. Il fut tué à la bataille d'Edge-Hill le 23 octobre 1642. * *Diction. Anglois.*

L I N D W O O D (Guillaume de) célébre Jurisconsulte Anglois dans l'Université d'Oxford, fleurit sous le régne de Henri V, Roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce Prince, Ambassadeur en Espagne & en Portugal l'an 1422. Après le décès de ce Prince, qui mourut en France dans le château de Vincennes, il quitta la Cour, & se retira en Angleterre, où il fut fait Evêque de Saint-David l'an 1434, & mourut l'an 1446. Il a composé un Recueil des Constitutions des Archevêques de Cantorbéry, depuis Etienne de Langton, jusqu'à Henri Chicheley, divisé en cinq livres, imprimé à Paris l'an 1505, à Londres l'an 1557, & à Oxford l'an 1579 & 1663. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

L I N E U S (Thomas) en Flamand *Vlas*, Jurisconsulte, fit en 1531 une Harangue, à la louange de la guerre. Il publia aussi en 1555, des Annotations sur les Institutes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L I N G, L I N G E, L I N G H E ou L I N G U E, petite riviére des Provinces-Unies, prend sa source dans le Haut Betau, coule de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Asperen, Leerdam & Heukelom, se jette dans la Meuse à Gorkum.

L I N G A M ou L I N G U M, image infame qui se trouve dans toutes les Pagodes d'Isuren, Divinité adorée dans les Indes. Le Lingam répresente l'union des principes de la génération. C'est à cette Idole monstrueuse que se rapporte le culte le plus religieux. Les Bramines se sont réservé à eux seuls le privilége de pouvoir lui présenter des offrandes, ce qu'ils ne font qu'avec un grand respect, & quantité de cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette Idole, environnée de plusieurs autres lampes à sept branches, entiérement semblablables au chandelier des Juifs, qui se voit dans l'Arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorsque les Bramines font leurs offrandes à cette Idole. C'est par cette représentation qu'on prétend enseigner que l'Etre supréme qu'ils adorent sous le nom d'Isuren, est l'Auteur de la création des animaux de différente espéce. * La Croze, *Histoire du Christianisme des Indes, p.* 463.

L I N G A N, ville de la Chine. Elle est dans le Junnan aux confins de Tunquin; la troisiéme en ordre de sa province, elle a une grande jurisdiction qui renferme neuf autres villes. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I N G E (Geofroy) Cordelier d'Angleterre, dans le XIII siécle, laissa une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1290, auquel il vivoit. Guillaume Botoneri fait mention de lui. * Vossius, *de Histor. Lat.* Botonerus, *in Antiq.* Henri Willot, *in Athen. Francisc.*

L I N G E, riviére. *Voyez* L I N G.

L I N G E L S H E I M (George-Michel) Précepteur, puis Conseiller de l'Electeur Palatin, florissoit au commencement du XVII siécle. Il étoit né à Strasbourg. Il a passé pour être l'Auteur d'un livre intitulé, *Idolum Hallense*, où Lipse est fort mal-

traité. Ce qui le faisoit croire, c'est qu'il en envoyoit des exemplaires à ses amis, & les prioit avec cet empressement, qui ne convient guère qu'à un Auteur de lui en dire leur avis. Scaliger étoit du même sentiment, moins fondé sur les raisons que je viens de dire, que sur ce qu'il croyoit voir dans cet Ouvrage le génie de Lingelsheim. Mais l'Auteur véritable de l'*Idolum Hallense* est Pierre Denaisius à qui Melchior Adam le donne sans hésiter. Ce livre fut imprimé en 1605. Lingelsheim entretenoit commerce de lettres avec Bongars; & M. Morhof, pour être peu attentif, s'est trompé, quand il a dit qu'il avoit été Secretaire de Bongars, & qu'il avoit publié les lettres qu'ils s'étoient écrites. M. de Thou lui avoit confié le Manuscrit de son Histoire.

LINGEN, *Lingen*, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, sur la rivière d'Embs, capitale du Comté de Lingen. Elle est au nord de Munster, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ quinze lieues. Cette ville est fortifiée & a un bon château.

LINGEN (le Comté de) en Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, est borné à l'ouest par l'Embs, au nord & au sud par l'Evêché de Munster, à l'est par l'Evêché d'Osnabrug. Il appartenoit cy-devant au Prince d'Orange, Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, mais présentement il appartient au Roi de Prusse, selon le partage qui s'est fait de la succession de Guillaume III, en 1732, entre sa Majesté Prussienne & le Prince de Nassau-Orange.

LINGENDES (Claude de) Jésuite, qui a passé pour un des plus excellens Prédicateurs du XVII siécle, naquit à Moulins en 1591, & se fit Jésuite à Lyon l'an 1607. Il fut pendant onze ans Recteur du Collége de Moulins. Il devint ensuite Provincial de la province de France. On le députa trois fois à Rome aux assemblées générales de la Société, & il mourut à Paris Supérieur de la maison professe, le douziéme avril 1660, âgé de 69 ans. Les débris de ses Sermons qu'on a publiez après sa mort, témoignent que sa doctrine étoit profonde, & son éloquence admirable. La seconde édition de ses Sermons a été faite à Mayence en trois tomes *in quarto*, en 1661. Ils sont en Latin, & l'on remarque dans l'avertissement qu'on les a donnez tels qu'ils se sont trouvez en Latin dans le cabinet de l'Auteur: ce qui sûrement paroît assez singulier qu'un Prédicateur, qui prononce ses Discours en François, les écrive en Latin. * Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

LINGENDES (Jean de) Poëte François, célébre en son tems, étoit de Moulins, & vivoit sous le régne de Henri IV. Il se fit un nom par ses Poësies. On a entre autres de lui un Poëme sur la naissance de M. le Duc de Rételois. La meilleure de ses piéces est son *Elégie pour Ovide.* Il mourut jeune en 1616.

LINGRNDES (Jean de) natif de Moulins, & cousin du précédent, fut illustre Prédicateur, & parvint par son éloquence à l'Evêché de Sarlat l'an 1642, puis de Mâcon l'an 1650. Il prononça l'Oraison funébre de Louis XIII à saint Denys. Il avoit été Précepteur du Comte de Moret, fils *naturel* du Roi Henri IV, l'an 1619. Il mourut l'an 1665. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LINGENDES (Nicolas de) frére de ce Prélat, fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & fut envoyé en Espagne pour la négociation du mariage du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche. De sa premiére femme *Marie* d'Abra de Raconis, tante de Charles d'Abra de Raconis, Evêque de Lavaur, il eut *Charles* de Lingendes Maître-d'Hôtel du Roi, mort Sous-Doyen des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, le 15 mai 1697, âgé d'environ 80 ans, pére de JEAN-AUGUSTIN de Lingendes, Capitaine de Cavalerie en 1689. * *Mercure* du mois de juin 1689. Bayle, *Diction. Crit.*

* LINGEUS (Godefroy) Cordelier Anglois, florissoit dans le XIII siécle.

LINGONS, étoient les anciens peuples qui habitoient la contrée où se trouve aujourd'hui la ville de Langres. Ce nom fut aussi donné à de certains Celtes qui avoient fixé leur demeure dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Territoire de Ferrare & de Bologne. * Ptolomée. Grégoire de Tours. *Délices de l'Italie, tome* 1. *p.* 13. *ch.* 14. *Dict. Allemand.*

* LINHARE'S ou LINNARE'S, ville de Portugal dans la province de Beyra, est à l'est-sud-est de la ville de Conimbre, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

LINIERES, l'une des plus anciennes Maisons de la province de Berry, tiroit son origine d'EUDES qui suit.

I. EUDES, Seigneur de Liniéres, qui restitua à l'Abbaïe de Chézal-Benoît l'église de Fougerolles du consentement de ses enfans, dont SEGUIN qui suit, étoit l'aîné.

II. SEGUIN, Seigneur de Liniéres, vivoit vers l'an 1070, & fut pére de GE'RAUD qui suit.

III. GE'RAUD, Seigneur de Liniéres, de Rézay & de Thevé, eut de *Marule* sa femme plusieurs enfans, dont JEAN, I. du nom, qui suit, étoit l'aîné.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur de Liniéres, de Rézay & de Thevé, vivoit en 1113, & épousa *Ænor*, qu'on dit fille de *Sulpice*, Seigneur d'Amboise, dont il eut 1. GUILLAUME, I. du nom, qui suit; & 2. *Giraud* de Liniéres, Thrésorier de Saint-Martin de Tours.

V. GUILLAUME, I. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, &c. vivoit en 1148, & assista Sulpice, Seigneur d'Amboise en ses guerres contre le Comte d'Anjou. On lui donne pour enfans 1. JEAN, II. du nom, qui suit; & 2. *Eudes* de Liniéres en 1177.

VI. JEAN, II. du nom, Baron de Liniéres, &c. eut guerre avec Raoul dernier du nom, Prince de Déols, à l'occasion de laquelle il brûla le Prieuré de Berthenoux, à cause de quoi il fut excommunié par l'Archevêque de Bourges, ce qui l'obligea de s'accommoder avec l'Abbé de Maçay en 1177. Il vivoit encore en l'année 1200, ayant eu d'*Alix* sa femme, 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Jean* & *Pierre* de Liniéres.

VII. GUILLAUME, II. du nom, Baron de Liniéres, &c. épousa *Hersende*, qu'on dit fille d'*Hervé*, I. du nom, Seigneur de Vierzon, veuve en 1226, dont il eut 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; & 2. *Ænor* de Liniéres.

VIII. GUILLAUME, III. du nom, Baron de Liniéres, &c. vivoit en 1227 & 1262, & épousa *Marguerite*, dont il eut GUILLAUME, IV. du nom, qui suit.

IX. GUILLAUME, IV. du nom, Baron de Liniéres, fonda en 1268, le Prieuré de Saint-Hilaire, & vivoit en 1289. Il avoit épousé *Jeanne* de Villebéon, fille & héritiére d'*Ursin*, III. du nom, Seigneur de Méreville, d'Achéres, de Rougemont & de Brécy, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Liniéres, mariée 1. à *N*. . . 2. à *Pierre* de Blanchefort, Chevalier.

X. JEAN, III. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Méreville, d'Achéres, de Rougemont, de Brécy, &c. mort en 1338, avoit épousé *Floris* de Jarez, fille de *Godemar*, II. du nom, Seigneur de Saint-Chaumont, & de *Béatrix* de Roussillon, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Méreville, accordé le 15 mars 1325, avec *Aliénore*, fille de *Henri*, Seigneur de Sully, Bouteiller de France, & mort avant l'accomplissement du mariage; 2. GODEMAR qui suit; 3. *François*, Seigneur de Rougemont & d'Achéres, mort avant l'année 1344, sans enfans d'*Alix* de Culant, veuve de *Geofroy* de Surgéres, & fille de *Jean*, Baron de Culant & de Châteauneuf, & de *Jeanne* de Bouville; & 4. *Béatrix* de Liniéres, mariée le quatriéme mai 1339, à *Gaucher* de Frolois, Seigneur de Rochefort.

XI. GODEMAR, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, de Méreville, d'Achéres, &c. se trouva en l'ost de Bouvines l'an 1304, & mourut la même année. Il avoit épousé 1. *Agnès* de Sancerre, fille de *Louis*, Seigneur de Sagonne, &c. & d'*Isabeau* de Thouars: 2. *Marguerite* de Précigny, fille de *Renaud*, Seigneur de Lalen, de Marans, de Lommeau, &c. & d'*Eustache* de l'Isle-Bouchard. Du premier mariage sortirent 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; & 2. *Agnès* de Liniéres, mariée à *Guillaume* de la Châtre, Seigneur de Bessigny: du second mariage vinrent 3. GODEMAR, *qui fit la branche des Seigneurs de* MEREVILLE, *rapportée cy-après*; & 4. *Florie* de Liniéres, Dame d'Estableau & de la Bretiniére, mariée 1. à *Jean* le Maingre, dit *Boucicaut*, Maréchal de France: 2. à *Guillaume* Mauvinet, Chevalier, vivant en 1375.

XII. JEAN, IV. du nom, Baron de Liniéres, de Rézay, &c. fut l'un des Barons du Berry, qui accordérent au Roi le onziéme juin 1348, une imposition sur leurs Terres pour l'entretien de 300 Hommes d'armes, servit sous Hue de Châtillon, Sire de Dampierre, Maître des Arbalétriers, & sous Raoul de Rayneval en 1368; & fut établi à la garde du pont & château de Saintes en 1380. Il servit sous le Maréchal de Sancerre en 1382, & fut retenu la même année à Paris avec d'autres Chevaliers pour la garde & sureté de la personne du Roi. Il avoit épousé *Jacquette* de Mussy, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Brécy, qui épousa *Blanche*, fille de *Guichard*, VI. du nom, Seigneur de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteauvillain sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance avec *Eudes*, Sire de Culant, ayant eu de son premier mariage, trois filles nommées *Philippe*, *Jeanne* & *Marguerite* de Liniéres; 2. PHILIPPE qui suit; & 3. *Marguerite* de Liniéres, alliée à *Arnoul* de Saint-Germain, Seigneur de Montrond & de Rochetaillé, duquel elle étoit veuve en 1375. Elle pouvoit être fille de *Blanche* de Beaujeu.

XIII. PHILIPPE, Baron de Liniéres, de Rézay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne, servit sous le Maréchal de Sancerre, fut fait Grand-Queux de France en 1401, & mourut en 1411. Il avoit épousé le troisiéme mai 1366, *Marguerite* de Chauvigny, Dame de Céû, fille de *Guy* premier du nom, Baron de Chateauroux, & de *Blanche* de Brosse, dont il eut 1. JEAN V, qui suit; 2. *Louis*, vivant en 1403; 3. *Andri*, que l'on croit avoir été Comte de Lyon; 4. *Fleurie*, mariée 1. le 17 novembre 1393, à *Guillaume*, Seigneur de Tucé: 2. à *Ingelger* d'Amboise, Seigneur de la Roche-corbon & de Marne, morte avant l'an 1414; 5. *Jeanne*, alliée 1. à *Antoine* de Preuilly, Seigneur de la Rochepofay: 2. à *Yves* de la Brocuraye, Seigneur de Grillemont; & 6. *Marguerite* de Liniéres, qui épousa le 27 janvier 1414, *Jean* de Prie, V. du nom, Seigneur de Busançois, Grand Pannetier de France, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges.

XIV. JEAN, V. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne, fut Grand-Queux en 1412, après la mort de son pére. Le Duc de Guienne lui fit payer la même année une somme pour se mettre en équipage, & le suivre en son voyage de Bourges. Il s'attacha toute sa vie au service du Roi, en haine de quoi le Roi d'Angleterre confisqua toutes les Terres qu'il avoit tant de son chef que de celui de sa femme, aux Bailliages de Rouen, Caux, Mantes, Meullant, Senlis, & Prevôté de Paris, qu'il donna en janvier 1423, à Thomas de Ruis, Anglois, Ecuyer d'honneur du Duc de Bedford. Il vivoit encore en 1432, mais il mourut peu après, ayant eu de *Jaqueline* de Chambly, Dame de Vaux, fille de *Jean* de Chambly, dit le *Haze*, & de *Béatrix* de la Rocheguyon, Dame de Vaux, pour fille unique *Jaqueline*, Baronne de Liniéres, héritiére de tous les grands biens de sa Maison, mariée à *Edouard* de Beaujeu, Seigneur d'Amplepuis, &c.

SEIGNEURS de MEREVILLE,
de Rougemont, d'Achéres, &c.

XII. GODEMAR de Liniéres, fils de Godemar, Baron de Linié-

niéres, & de *Marguerite* de Précigny fa feconde femme, fut Seigneur de Méreville, de Rougemont, d'Achéres, de Marans, de Nancey, & vendit en 1372, la Terre de Nancey à Guillaume de la Châtre, fon beau-frére; celle de Marans à Triftan Rouault, Vicomte de Thouars; & celle de Rougemont en janvier 1385. Il avoit époufé *Jeanne* de Broffe, fille de *Louis*, Seigneur de Ste-Sévére & de Bouffac, & de *Conftance* de la Tour fa feconde femme, dont il eut 1. GODEMAR qui fuit; 2. *Jean*, Evêque de Viviers, mort en 1443; 3. 4. *François* & *Pierre*, morts fans alliance; 5. *Ifabelle* de Liniéres, mariée à *Jean* de Chateauneuf.

XIII. GODEMAR de Liniéres, dit *le Jeune*, Seigneur de Méreville, de Ménetou-fur-Cher, de Rougemont, & d'Achéres, mourut au voyage de Hongrie en 1396. Il avoit époufé *Agnès* Trouffeau, fille de *Jacques*, Vicomte de Bourges, & de *Philippe* de la Châtre, dont il eut 1. *Godemar*, qui vivoit en 1406; 2. *Jeanne*, Dame de Méreville & de Ménetou fur-Cher, mariée 1. en 1411, à *Jean*, Seigneur de Bellay: 2. à *Dreux* de Vaudenay, Seigneur de la Motte-de-Sully; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Argenton; & 4. *Françoife* de Liniéres, qui époufa *Jean* de Gamaches, Seigneur de Rofemont. * Thaumas de la Thaumaffiére, *Hiftoire de Berry*. Le P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers*, &c.

L I N I E R E S (Marquis de) *Cherchez* C O L B E R T.

L I N I E R E S, ville. *Voyez* L I G N E R E S.

L I N L I T G O, L I N L I T Q U O, L I N L I T G O W ou L I T Q U O, en Latin *Lindum*, ancienne ville des Damniens, eft ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois Bailliages de Lothiane province d'Ecoffe, & fituée près du Golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant. C'eft une jolie ville, confidérable par trois ou quatre endroits, fon Lac, fon Parc, fon Palais royal & fon antiquité. Elle eft fituée fur les bords d'un beau lac d'un mille de long, qui eft fort poiffonneux & fur tout abondant en perches. La ville eft coupée par une longue rue, qui s'étend d'un bout à l'autre, & qui eft bordée de beaux édifices de chaque côté. On y voit un beau Palais royal, bâti fur une petite hauteur, vers le milieu de la longueur du Lac, dans lequel il fe trouve une Ifle qui s'éléve par degrez en forme d'amphithéatre. Ce Palais eft d'une ftructure magnifique de belles pierres de taille. Il fut achevé par le Roi Jaques I. Si l'on paffe le lac, on arrive dans un grand & beau Parc qui eft de la dépendance du Palais, & qui occupe toute la longueur du lac du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre d'Ecoffe & d'Irlande*, *p.* 1130. *& fuiv.*

L I N N, ville. *Voyez* L Y N N.

L I N N A R E S, ville. *Voyez* L I N H A R E S.

L I N O I S, bourg. *Voyez* L I N A S.

* L I N O S A, Ifle de la Mer Méditerranée, proche de la côte de l'Ifle de Malte, dont elle dépend. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L I N S C H O T E N, village avec Bailliage, dans la province d'Utrecht, à peu près à l'oueft de la ville d'Utrecht dont il eft éloigné de trois à quatre lieues.

* L I N S C H O T E N (Jean Hugues de) natif de Harlem, s'eft fait connoître par fes Voyages vers le nord, à la Chine & aux Indes. Dans fes plus jeunes ans, il prenoit plaifir à la lecture des Voyages, & conçut une forte envie d'apprendre la navigation, & d'aller vifiter les païs les plus éloignez. En 1579, fa premiére courfe fut en Portugal & en Efpagne, & enfuite dans les Indes Orientales, où il paffa douze années entiéres. Lorfqu'il fut de retour au païs, il fit encore deux courfes en 1594 & 1595, vers le nord, pour tâcher d'y trouver un paffage pour aller dans la Chine; mais elles furent fans fuccès. Après cela, il vint s'établir à Enkhuifen, où l'on lui donna la charge de Thréforier. Il y mourut le huitiéme février 1611, à l'âge de 48 ans. Il a publié une Rélation de tout ce qu'il avoit obfervé dans fes Voyages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *La Vie & les actions des grands Hommes de mer*, en Hollandois. Van den Boof, *Defcription de la ville d'Enkhuifen*, en Hollandois.

* L I N S K I ou G L I N S K I (Michel) iffu du fang royal de Ruffie paffa une partie de fa jeuneffe en Allemagne, & eut occafion de faire connoître fa valeur en Frife dans l'armée d'Albert, Duc de Saxe. Il alla enfuite en Pologne où il acquit une fi haute eftime, qu'Alexandre Roi de Pologne le choifit pour en faire fon Miniftre d'Etat le plus affidé. Mais fous le Roi Sigifmond, fucceffeur d'Alexandre, il fut tout à fait difgracié parce que l'on le foupçonnoit d'afpirer à la Couronne. Cela l'obligea à quiter le fervice de Pologne, & à entrer dans celui de Ruffie. Depuis ce tems-là, il fit à la Pologne tout le mal qu'il put, & prit en 1514 Smolensko & quelques autres places. Mais comme Bafile refufa de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée, de lui donner le Gouvernement de cette ville & de fes dépendances, il chercha à fe réconcilier avec le Roi de Pologne, qui lui envoya un de fes Confeillers pour l'affurer avec ferment qu'il lui accordoit fa grace. Mais ayant eu le malheur de tomber entre les mains des Ruffes, il fut refferré dans une étroite prifon, où l'on le laiffa croupir longtems, quoique l'Empereur Maximilien I. & la femme du Grand Duc employaffent leur interceffion en fa faveur, & il n'obtint fa liberté qu'après qu'il eut quitté la Religion Romaine pour embraffer la Grecque. Après la mort de Bafile, il fut chargé de la tutelle des enfans de ce Prince: mais dans la fuite, s'étant mis fur le pié de faire des remontrances à la Veuve, mére de ces jeunes Princes, on le condamna comme traître à une prifon perpétuelle, dans laquelle il mourut, avant qu'il y eût paffé une année entiére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* L. B. de Herberftein, *Comment. de Rebus Mofcov.* Chytræi *Saxonia.* Sernecii *Annales Pol. l.* 7. *p.* 1200.

L I N S T O C K, anciennement *Olenacum*, ancien bourg des Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, près de la Mer d'Irlande, & des ruines de la muraille, qui féparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecoffe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L I N T, petite riviére de Suiffe dans le Canton de Glaris, coule du fud au nord, jufqu'au deffous du Lac de Walenftat, puis du fud-eft au nord-oueft, jufqu'à ce qu'elle fe rende dans le Lac de Zurich. Cette riviére donne le nom à la vallée de Lint, qu'en langage du païs on appelle *Lint-Thal*, & au village du même nom. * M. Merveilleux & Jaillot, *dans leurs Cartes de Suiffe.* *Voyez* auffi L I M A T qui eft la même chofe.

* L I N T E L O, ancienne famille noble de Frife, de laquelle eft iffu Everard de Lintelo, Seigneur d'Ehfe, &c. qui a été en 1711 Ambaffadeur extraordinaire à la Cour de Berlin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 1. *p.* 206.

L I N T E R N E, c'étoit autrefois une ville de la Campanie. Scipion l'*Africain* y mourut, s'y étant retiré par une efpéce d'exil volontaire. Elle fut enfuite épifcopale. Maintenant elle eft ruinée, & on en voit les ruines près de la *Torre di Patria*, qui eft une tour bâtie fur le Golfe de Gayette, entre la ville de Pouzzol & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit auffi près de cette tour le *Lac di Patria*, que les anciens nommoient *Literna* ou *Linterna Palus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L I N T H E I M, petite ville d'Allemagne dans le Comté d'Ifenbourg près de la rive gauche du Nidder. Elle eft à peu près au nord-eft de Francfort fur le Mein, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues. Elle étoit connue dès avant le régne de l'Empereur Rodolphe de Habspourg, & elle a beaucoup fouffert par la guerre pendant l'interrégne, mais elle fut rebâtie en 1289. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Defcription de Heffe*, en Allemand, *p.* 161.

L I N T O N, petite ville avec marché dans la contrée de Chilford, dans le fud-eft du Comté de Cambridge, à 39 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* L I N T R U P (Sévérin) Confeffeur du Roi de Danemarc. Sa premiére charge fut celle de Recteur du Collége de Bergen en Norvége. En 1702, il fut appellé à Coppenhague, & établi Préfet ou Infpecteur de la Communauté Royale des Etudians. Bientôt après, il devint Profeffeur extraordinaire en Théologie, puis en 1708 Profeffeur ordinaire en Eloquence. En 1720, le Roi le nomma Evêque de Wibourg en Jutlande. Il mourut le 13 mars 1731, laiffant une belle & nombreufe bibliothéque. Il avoit publié plufieurs petits Ouvrages fur l'Ecriture Sainte, & d'autres de Controverfe, & il a laiffé divers Manufcrits qui font en état de paroître, comme, *Dubia vexata Novi Teftamenti; Harmonia Confeffionis Auguftanæ & Anglicanæ; Orthodoxia Evangelico-Lutherana inter errorum extrema ubique media; Deliciæ Oratoriæ Danorum; Acta Literaria ex Manufcriptis*, &c. * *Biblioth. Germanique, tome* 22. *p.* 182.

L I N T-T H A L. *Voyez* l'article de L I N T.

* L I N T Z (Hubert) de Cologne, mourut en 1634. Il publia des Tables des Sinus, accommodées à la toife. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L I N T Z, ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche fur le Danube, eft nommée par Aurélien *Lyncia* & *Lyncium*, *Itin. l.* 5. C'eft une ville affez agréable, fituée dans un païs fertile, & qui a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres des Suédois. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Arelate* de Ptolomée. * *Confultez* la troifiéme partie de la Defcription d'Allemagne de Bertius.

L I N T Z, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, fur le côté droit du Rhin entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I N U S (Saint) Pape. *Voyez* L I N.

L I N U S de Chalcide, fils d'Apollon & de Terpfichore, ou de Mercure & d'Uranie, & frére d'Orphée, inventa felon quelques uns, les vers Lyriques. On croit auffi qu'il eft le premier qui de Phénicie apporta les lettres dans la Gréce. Diogéne Laërce dit qu'il écrivit de la Génération du monde; du Cours du foleil & de la lune; & de la Production des animaux & des plantes. Son Ouvrage commençoit par un vers Grec, qui dit que tout avoit été créé en même tems: ce qui fut depuis l'opinion d'Anaxagore. Nous trouvons dans Stobée quelques vers attribuez à ce Poëte. Il s'établit à Thébes, où on le mit au nombre des Citoyens de cette ville, & il y montra l'Art de jouer de la Lyre à Hercule. Ce Difciple irrité de fe voir reprimandé trop rudement par Linus, le tua d'un coup de fa lyre. * Stobée, *libro de Prudentia & de Spe.* Plutarque. Suidas. Diogéne, *in Præfat.* Gefner, *in Biblioth.* &c.

☞ Quelques Auteurs diftinguent deux LINUS; l'un de Chalcide, fils de Pfamathe & de Mercure, & felon d'autres, d'Apollon & de Terpfichore, ou felon Paufanias, d'Uranie & d'Amphimarus; l'autre Thébain, fils d'Ifméne: mais comme on les fait tous deux Inventeurs de la Lyre, & qu'on leur attribue la même chofe, il eft à croire que c'eft le même. Les Poëtes feignent qu'il fut tué à Thébes par Apollon, pour avoir appris aux hommes à mettre des cordes au lieu de fil aux inftrumens de mufique. On fit fur ce fujet une chanfon lugubre, qui fut appellée *Linus*, dont il eft parlé dans Homére, dans Paufanias, dans Athénée & dans Suidas. Diogéne Laërce dit que Linus avoit décrit en vers la Cofmogonie, ou la formation & le cours du foleil & de la lune, & la génération des animaux & des fruits, & qu'il commençoit fon Poëme par ces termes, *Quand le tems produifit toutes chofes à la fois.* Mais Paufanias dit que Linus n'avoit rien laiffé par écrit; & Origéne dans le premier livre contre Celfe, affure qu'il n'y avoit ni Loix ni Ecrits de Linus. Néanmoins Sextus Empiricus met Linus au rang de ceux qui avoient écrit avant Homére; & Eufébe & Stobée rapportent quelques uns de

ses vers. On ne peut pas nier que les Anciens n'ayent cru qu'il avoit composé des vers comme Orphée, puisque Virgile, suivant la commune opinion, le compte pour le premier Poëte, *Eglogue 4. v. 55. & suiv.*

Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus; huic mater quamvis, atque huic pater adsit,
Orphei Calliopea, Lino formosus Apollo.

Diodore de Sicile rapporte, sur la foi de Denys *le Mythologue*, que Linus fut le premier inventeur des Rythmes & des airs, & qu'il appliqua à la dialecte des Grecs, les lettres que Cadmus avoit apportées de Phénicie. Diodore ajoute encore que ce Linus avoit écrit les actions du premier Denys ou Bacchus, & d'autres Mythologies. Jamblique dans la Vie de Pythagore, cite deux vers que les Pythagoriciens attribuoient à Linus, mais qui sortoient de leur école. * Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof.*

LINUS, Historien Grec, étoit natif d'Oechalie. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Etienne de Byzance a parlé de lui; & Suidas parle d'un autre LINUS de Thèbes, dit *le Jeune*, pour le distinguer du premier, surnommé *l'Ancien*. * Vossius, *de Hist. Græc.*

LINYAO, ville de la Chine. Elle est la sixiéme de la province de Xiensi, & a quatre autres villes sous sa jurisdiction. Elle est située au pié des montagnes, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de la Chine. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I O.

LION, l'un des douze Signes du Zodiaque, composé de vint sept étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un Lion. Le soleil entre dans ce Signe au mois de Juillet. Les Poëtes ont feint que le lion de la forêt de Némée, qu'Hercule tua, & dont il prit la dépouille, fut mis par Jupiter dans le ciel, & forma cette constellation. * Cœlius, *Astronom. Poet.*

LION, ville de France. *Voyez* LYON.

LION-en-BEAUCE. *Voyez* LYON, &c.

LION-sur-LOIRE ou LION-en-SULLIAS. *Voyez* LYON, &c.

LION le SAUNIER. *Voyez* LYON, &c.

LION (Jean) *Voyez* LYON.

LIONA, Sierra-Liona. *Voyez* SIERRA-LIONA.

LIONE, Sierra-Lione. *Voyez* SIERRA-LIONA.

LIONI. *Voyez* LEONI.

LIONNE, Maison de Dauphiné, noble & ancienne, étoit déja connue du tems des anciens Dauphins, & possédoit dès lors plusieurs Terres vers Saint-Quentin en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette province. Cette famille y a été en si grande considération, qu'un petit païs de ce voisinage du Royanois en a pris le nom, ou le lui a donné. On y trouve même encore une petite riviére fort rapide & fort poissonneuse, appellée de ce nom. Le Dauphin Humbert, l'an 1339, fit don à HUMBERT de Lionne, Gentilhomme, *Gardien de sa chambre*, ainsi qu'il l'appelle, de quelques fiefs & Terres, situez vers Saint-Nazaire; & cette liberalité fut depuis confirmée par le Roi Jean, & par Charles son fils aîné, Dauphin, tous deux ensemble l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Maison ont souvent fait éclater leur zéle pour le service des Rois de France. PIERRE de Lionne, fils de *Humbert*, parut longtems dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui sous le Dauphin Charles rendirent leur nom & leur réputation célebres, par leur fidélité pour le service du Roi Jean. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorsqu'il fut Roi, sous le nom de Charles, V. du nom, & pour son successeur Charles VI. Il combattit en Picardie, en Bourgogne, en Forés, en Auvergne, en Périgord, dans le Limosin, où les Anglois avoient fait tant de ravages l'an 1367. Enfin il se signala à la journée de Rosébeque, où les Flamans furent défaits l'an 1382, par l'armée du Roi Charles VI; & s'étant retiré en Dauphiné, il fit son testament le 28 juin 1398, où il légua à sa femme *Jacquemette* Roberte, fille de *Robert* de Polléne, l'usufruit de ses biens, lui substituant ses fils CLAUDE & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'église de la paroisse au devant de la chapelle de la Vierge. ALBERT survécut peu à son pére, & mourut l'an 1413, laissant, entre autres enfans, *Amardis* de Lionne, femme de *Guigues* d'Arces, d'une des illustres familles de Dauphiné; & ALBERT II; qui fut tué à la bataille de Patay, où les Anglois furent défaits par la Pucelle d'Orléans l'an 1429. CLAUDE de Lionne, fils aîné de *Pierre*, ne voulut jamais reconnoître le Dauphin Louis, au préjudice du Roi Charles VII, son pere, quoique la plus grande partie de la Noblesse de Dauphiné eut rendu hommage au Dauphin l'an 1446, & les années suivantes. Il se rendit donc à Saint-Priest, auprès de la personne du Roi, & le suivit à Lyon, sa Majesté étant venue sur les frontiéres de Dauphiné, pour y rétablir son autorité. Le Dauphin irrité de la conduite de Lionne, le fit arrêter prisonnier, & mener au Fort de Cornillon, où il mourut l'an 1455, laissant de *Jeanne* Allemand, d'une des premiéres Maisons de Dauphiné, fille de *Jean*, Seigneur de Rochechinard, PIERRE II, de Lionne, qui dans deux révisions de feux, des années 1457 & 1458, comme noble, annoblit les domaines non nobles qu'il avoit à S. Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geissans, & qui d'*Henriette* de Girondes, eut JEAN de Lionne, qui de sa premiére femme *Catherine*, fille de *Claude* Brun, Seigneur de Flandennes, laissa BRETON de Lionne, Seigneur de Bernin de Flandennes; lequel de *Polie* de Ferrantête, fille d'*Arnauld* de Ferrantête, Seigneur de Gusinetiéres, eut SEBASTIEN de Lionne, Seigneur de Flandennes, de Lesseins, d'Aoulte, de Triors, &c. Celui-ci se jetta dans le Pont-de-Royan, place alors considérable en Dauphiné, pour le Roi Henri *le Grand*, & contribua beaucoup par ses soins & par son autorité à faire revenir les places & les forteresses du Royanois, sous l'obéïssance du Roi. ARTUS, fils cadet de *Sebastien* de Lionne, & de *Bonne* de Porte, fut Conseiller au Parlement, & épousa *Isabelle* de Servien, fille d'*Antoine*, Seigneur de Biviers, Syndic de la Noblesse, & Procureur des trois Etats de Dauphiné, d'une Maison fort ancienne & fort noble de la même province, & sœur d'*Abel* de Servien, Comte de la Roche des Aubiers, & Surintendant des Finances de France. Il fut si vivement touché de la perte de cette épouse vertueuse, que la mort lui enleva à l'âge de vint & un ans, qu'encore qu'il fut encore jeune, il tourna toutes ses pensées vers Dieu, & s'engageant dans une dévotion exemplaire, il se lia aux Ordres sacrez. L'an 1638, le Roi le nomma à l'Evêché de Gap, qu'il eut beaucoup de peine à accepter, & qu'il ne voulut jamais changer pour l'Archevêché d'Ambrun, auquel le Roi le nomma depuis. Il éleva son fils HUGUES avec des soins extraordinaires; & dès l'âge de dix-huit ans, il le confia à son oncle Abel de Servien, qui en ce tems-là, étant Secretaire d'Etat, pouvoit ne pas laisser inutiles les talens qui brilloient dans le jeune Hugues, & lui faciliter l'élévation aux grandes charges où il arriva depuis. Aussi, bien que Hugues n'eût que dix-huit ans, son oncle lui donna la premiere commission de sa charge; & dans un âge si jeune, le Cardinal de Richelieu qui avoit un merveilleux discernement pour le choix des hommes, conçut tant d'estime pour M. de Lionne, que quoique M. de Servien fût disgracié dans la suite, il le voulut faire demeurer dans l'administration des affaires; mais il le refusa, & s'en alla faire un voyage à Rome l'an 1636. Là il eut le bonheur d'aquérir l'amitié & la confiance du Cardinal Mazarin; & l'on peut dire, que depuis ce tems, il fut presque toujours un de ses principaux Confidens. L'an 1642, il fut envoyé en Italie pour faire finir la guerre de Parme, & il en vint heureusement à bout. Il fut ensuite fait Secretaire des Commandemens de la Reine Régente. Quoiqu'il servît toujours heureusement & fidélement dans des tems aussi fâcheux, on lui suscita néanmoins des affaires pendant les troubles de l'Etat, & il fut obligé de se retirer de la Cour. Il fut bientôt rappellé; & après avoir été honoré de la charge de Grand-Maître des Cérémonies, & de Commandeur des Ordres du Roi; il fut envoyé par sa Majesté l'an 1654. Ambassadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, où il fit réussir l'élection du Pape Alexandre VII, comme il en avoit l'ordre. Le Roi le retira de là sur la fin de l'année 1656, pour l'envoyer traiter la paix à Madrid. Son pouvoir fut tout entier écrit de la propre main du Roi: ce qui n'étoit jamais encore arrivé à nul Sujet. Il avança tellement une négociation si glorieuse & si importante, que tous les articles de la paix y furent arrêtez, à la réserve d'un seul point: ce que marque assez le grand traité des *Pyrénées*, dans lequel il est dit que ce traité de paix est fondé sur la négociation de Madrid. Ensuite l'an 1658, il fut envoyé conjointement avec le Maréchal Duc de Gramont à la Diéte de Francfort, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire & de Plénipotentiaire de France dans l'Empire, & dans tous les Royaumes du Nord, pour l'élection de l'Empereur, & pour la pacification de tous les peuples Chrétiens. C'est là qu'il rendit à la France un service considérable, en faisant la Ligue du Rhin, qui partageant comme en deux parts tout l'Empire entre le Roi & l'Empereur, opposoit à la Maison d'Autriche la moitié des Princes d'Allemagne, pour fermer le passage à toutes les troupes qu'elle vouloit envoyer au secours de l'Espagne en Flandre: ce qui dans la suite obligea les Espagnols à donner les mains à une paix aussi désavantageuse pour eux, que le fut celle des Pyrénées. La gloire de ces trois importans emplois est assez bien exprimée par les paroles, que M. de Lionne écrivit lui même sans préparation, dans le livre des Bourguemestres de Francfort, dans lequel ils ont coutume de prier les personnes de marque qui passent dans leur ville, de signer, pour en conserver la mémoire à la postérité. Voici ces paroles,

Quod nulli forsan Mortalium contigit,
(Vana absit gloria) ob fidem enim non sapientiam,
Intra triennii terminum,
A Domino Domino meo Clementissimo,
Christianissimo Rege præfectus,
Romæ, Madriti, Francofurti,
Creationis summi Pontificis, Unicus pacis arbiter, Electionis Imperatoriæ,
Primo id bonum orbi Christiano feliciter perfecto,
Secundo in ejus perniciem ab Hispanis dilato,
Tertium, quod Deus bene vertat, expecto.

Pour récompense de ses services, le Roi lui accorda l'an 1658 des lettres patentes, par lesquelles sa Majesté le gratifioit de la dignité, état & charge de Ministre d'Etat: & ce fut en cette qualité, que pendant que le Cardinal Mazarin négocioit la paix des Pyrénées, & le mariage du Roi & de l'Infante, avec Dom Louis de Haro, premier Ministre d'Espagne, M. de Lionne travailloit aussi avec beaucoup d'application, pour vaincre toutes les difficultez qui s'y présentoient. Le Roi ayant ensuite pris lui même la conduite de l'Etat, le retint l'an 1660, pour être une de ses trois premiéres têtes, par lesquelles il faisoit exécuter ses principales volontez dans le gouvernement de l'Etat. C'est dans ce Ministére, que pendant onze ou douze ans, M. de Lionne rendit à la France des services très-considérables. Parmi ceux qui ont éclaté, on ne doit pas oublier ce qui se passa dans la supercherie que le Baron de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, fit à Londres au Comte d'Estrade, Ambassadeur de sa Majesté; & dans l'insulte que les Corses de la Garde du Pape firent à Rome à M. le Duc de Créqui, Ambassadeur du Roi. M. de Lionne

en

en porta la réparation si haut, & poussa les choses avec tant de vigueur, que deux victoires n'auroient pas aquis tant de gloire au Roi, que les satisfactions publiques qu'on lui en fit. Il ménagea aussi la cession que le Duc de Lorraine fit au Roi de ses États; & quelque tems aprés, l'achat de l'importante ville de Dunkerque. L'an 1663. pour avoir une autorité plus précise sur les affaires étrangéres, qu'il dirigeoit déja comme Ministre d'Etat, il traita de la charge de Sécretaire d'Etat, avec le Comte de Brienne. Enfin il mourut à Paris le premier septembre 1671, âgé de 60 ans. Voici comment Saint-Evremont parle de M. de Lionne dans une lettre à Isaac Vossius: „ Je suis surpris „ qu'un homme aussi consommé dans les negociations, si pro- „ fond dans les affaires, puisse avoir toute la délicatesse des „ plus polis Courtisans pour la conversation & pour les plaisirs. „ On peut dire de lui ce que Salluste a dit de *Sylla*, que son „ loisir est voluptueux, mais que par une juste dispensation de „ son tems avec la facilité de travail dont il s'est rendu le mai- „ tre, jamais affaire n'a été retardée par ses plaisirs. Personne „ ne connoit mieux que lui les beaux Ouvrages; personne ne „ les fait mieux; il fait également juger & produire; & l'on est „ en peine si l'on doit estimer plus en lui la finesse du discerne- „ ment ou la beauté du génie. M. de Lionne fut fort regret- „ té, suivant M. de *Saint-Evremont*. C'est le seul, *dit-il*, en „ parlant des Ministres d'Etat, qui ait fait apréhender de le „ perdre & fait connoître ce qu'on a perdu au même instant „ qu'il est mort. " M. de Lionne laissa entre autres enfans, de *Paule* Payen, qu'il avoit épousée l'an 1645, & qui mourut le 20 mars 1704, âgée de 74 ans, 1. Louis, Marquis de Lionne & de Claveson (par le mariage qu'il avoit contracté l'an 1675 avec sa cousine, *Jeanne-Renée* de Lionne, héritiére du Marquisat de Claveson, & de la branche aînée de la Maison de Lionne, morte en décembre 1680) Maître de la Garderobe du Roi, mort le 22 août 1708, âgé de 62 ans, laissant un fils Colonel, qui fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet en 1704, & nommé Brigadier des armées du Roi en 1710; 2. *Jules*, Abbé de Marmoutier, de Chalis, de Cercamp, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs, mort le cinquiéme juin 1721; 3. *Artus*, Evêque de Rosalie, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*; 4. *Luc*, Chevalier de Malte; & 5. *Magdelaine*, mariée le dixiéme février 1670, à *François-Annibal* d'Etrées, Marquis de Couvres, depuis Duc & Pair de France, morte en septembre 1684. * Dupleix, *Histoire de Louis* XIII. Gualdo Priorato, *Histoire de la paix*. La Barde & Priolo, *de Reb. Gall.* Fauvelet. Du Toc.

L I O N N E (Artus de) Evêque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la province de Suchuen dans la Chine, né à Rome en 1655, pendant l'ambassade de Hugues de Lionne son pére, Ministre & Sécretaire d'Etat, vers les Princes d'Italie, fut nommé Abbé de Cercamp, dont il se démit en 1671, en faveur de son frére; s'engagea dans les Missions d'Orient, où il travailla avec un zéle infatigable pendant plus de vint années; & aquit une grande connoissance des Lettres & des Sciences Chinoises. Il vint en France en 1686, avec les Ambassadeurs du Roi de Siam, qu'il remena en leur païs l'année suivante. De là il passa à la Chine, & revint à Rome en 1703, pour les affaires de la Religion, & ensuite à Paris, où il mourut le deuxiéme août 1713, âgé de 58 ans, au Séminaire des Missions étrangéres, & où il est inhumé. * *Mémoires du tems*.

L I O N N O I S. *Voyez* L Y O N N O I S.

* L I O N S, ville & Vicomté de France en Normandie dans le diocése de Rouen. Il est à l'est-sud est de la ville de Rouen, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* L I O N S ou L I H O N S, bourg de France, dans le diocése de Noyon, qui fait aujourd'hui partie du Gouvernement de l'Isle de France. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de douze cens Habitans.

L I O N S-en-F O R E T. *Voyez* L Y O N S, &c.

L I O N S-en-S A N T E R R E. *Voyez* L Y O N S, &c.

L I P. L I R.

L I P A, petite ville de la Croatie, sur la riviére de Dobra, prés du Windisch-Marck à deux lieues de Mathing, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I P A D U Z A. *Cherchez* L A M P E D O U Z E.

L I P A R I, isle de la Mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, ainsi nommée, selon Pline, du Roi Lipare, successeur d'Eole. Elle est la plus importante des sept isles qui sont nommées LipARIES, & autrefois *Eolies* ou *Vulcanies*; parce que les Poëtes feignoient que c'étoit le séjour de Vulcain & d'Eole Roi des Vents. La ville principale de l'Isle de Lipari fut ruïnée par Barberousse, Capitaine des Turcs l'an 1544. Depuis on l'a rétablie, avec une forteresse considérable, dite *la Pignataro*. Il y a aussi le siége d'un Evêché suffragant de Messine. * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3. *c.* 9. Cluvier, *Sicilia Antiqua, l.* 2. *c.* 14. Virgile en fait aussi mention, *Eneïde, l.* 8. *Cherchez* E O L I E S.

* L I P A R I S (Michel) Prêtre de Messine, & Docteur en Philosophie & en Médecine, enseigna l'une & l'autre avec applaudissement à Messine & à Naples. Il s'étoit un peu trop engagé dans les troubles de Messine, & il lui en couta la vie, ayant été décapité le dixiéme mars 1676. On a de lui, *Galenistarum Triumphus*, &c.; *Cursus Medicinalis adversus Joh. Baptistam van Helmont*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* L I P E N I U S (Martin) Luthérien, naquit le onziéme novembre 1630, à Gortze dans le Brandebourg, de *George* Lipen, Laboureur de ce lieu & de *Marguerite* Hermann. Il fit ses premiéres études dans les Ecoles de Brandebourg & de Ruppin, & passa ensuite à Stetin en Poméranie, où il fit de grands progrés sous Micrelius & sous les autres Professeurs de ce Collége. En 1651, il alla faire ses études Académiques à Wittenberg, & s'y appliqua à la Philosophie & à la Théologie. Aprés deux années de séjour dans cette ville, il y fut reçu Maître és Arts. On lui offrit des lors des postes avantageux, mais il ne put se résoudre à quiter si tôt cette Université, sentant bien qu'il avoit encore besoin d'instruction. Enfin il accepta en 1659 la place de Sous-Recteur de Hall qu'il conserva pendant treize ans, c'est à dire, jusqu'à ce qu'il fut appellé à Stetin pour y être Recteur & Professeur du Collége Carolin. Il quita cette ville en 1676 & passa à Lubec pour y être Sous-Recteur, emploi qu'il a rempli jusqu'à sa mort. Il mourut épuisé de travail, de chagrins & de maladies, le sixiéme novembre 1692, âgé de 62 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Disputatio Theologica de mirabili Animæ rationalis Origine*; *Disputatio Ethica de affectibus in genere*; *Disputatio Politica de Tyrannide*; *Disputatio Metaphysica de Regula*; *Disputatio Metaphysica de Mensura & Mensurato*; *Disputatio Logica de prima Mentis Operatione*; *Disputatio publica de Philosophia*; *Disputatio Metaphysica de Toto & Partibus*; *Disputatio Physica de Montibus*; *Disputatio Metaphysica de Necessitate & Contingentia*; *Dissertatio Historica de Mariæ ortu*; *Dissertatio juridica de Cruce Christi*; *Dissertatio moralis de violentis Manibus*; *Biga Problematum Physicorum de Iridis ante Diluvium existentia, & sermonis in Brutis carentia*; *Discursus Metaphysicus de communicationis Quidditate, Veritate & Varietate*; *Exercitationes Aretologicæ quatuor*; *Fasciculus Disputationum, quarum prima Jonæ Diaplus Thalassius, ex sacra Historia desumptus ex Philologia illustratus, altera de Navigio Salomonæo, & tertia de Ophir*; *Navigatio Salomonis Ophiritica*; *L'heureuse Mort de Chrétien-Charles Mylius, Docteur en Droit*, en Allemand; *Eloge funébre de Marie-Catherine Schultzin*; *Camera cœlestis*; *Vale Hallense*; *Decas Thesium Philosophicarum*; *Programma de Dario Medo*; *Physica Lapidum Consideratio*; *Programmata Stetinensia*; *Integra Stremarum Civilium Historia a prima origine*, &c.; *Strenæ Ecclesiasticæ*; *Bibliotheca Realis Theologica*, deux volumes *in folio*; *Biblioth. Realis Philosophica*, deux volumes *in folio*; *Bibliotheca Realis Juridica*; *Bibliotheca Realis Medica*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 19. p. 185. & *suiv.*

* L I P H E I M, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le territoire d'Ulm, est sur la rive droite du Danube, au nord-nord-est de la ville d'Ulm dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L I P I N G, ville de la Chine, septiéme capitale de la Province de Queichen. Elle commande à quatorze tant Citez que forteresses qui sont *Jungcung*, *Cu*, *Hung*, *Tanchi*, *Paclien*, *Sixan*, *Cootie*, *Hual*, *Leangsui*, *Geuiang*, *Sinbax*, *Chunglin*, *Cheki*, & *Langli*. La Langue des Habitans est entiérement inconnue aux Chinois, & les malades y offrent les os de leurs poules à leurs Idoles afin d'obtenir leur guérison. Ils font des habits d'un drap de chanvre cru, ou d'une herbe qui lui ressemble, nommée *Co*. Ces habits sont extrêmement commodes pour l'Eté. On voit à Liping un pont très-rare bâti par la nature sur le Torrent de Tancki, que ceux du païs nomment *Tiensem*, c'est à dire, *Pont fait par le Ciel*. On lui donne deux perches de largeur & vint de longueur. Le mont de *Paiung* est au sud-est de la ville; celui de Kinping, qu'on nomme la muraille dorée à cause de sa beauté, est à son Levant; la montagne de *Tungquore*, haute & presque inaccessible, a une belle campagne sur son sommet, & celle de *Taipingest*, renommée pour une belle caverne qu'elle renferme & qui est creusée en maniére de maison: l'un des côtez a trois stades & il y a un petit ruisseau qui la coupe & qui passe par le milieu. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, ch. 51. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

L I P M A N, Rabbin Allemand, composa en Hébreu l'an 1399, un livre intitulé, *Nitsachon*, c'est à dire, *victoire*, contre la Religion Chrétienne, & contre les Sadducéens. Théodoric Hakspan, Professeur à Altorf, le publia l'an 1644, avec un Traité de sa façon, intitulé, *de Scriptorum Judaicorum in Theologia usu vario & multiplici*, *in quarto*. Lipman fit lui même un Abbrégé de son Ouvrage en vers Rabbiniques. Il a été publié par Christophle Wagenseil, avec une longue réfutation dans son recueil intitulé, *Tela ignea Satanæ*, imprimé à Altorf l'an 1681.

L I P P A, ville de Hongrie, située sur la riviére de Maros ou Marisch dans un païs fertile, est environnée de bonnes murailles, & d'un fossé plein d'eau. Il y a un château au milieu de la ville, fortifié de quatre bastions, & entouré aussi d'un bon fossé. Cette ville fut prise d'assaut le 19 juin 1688, & il y eut plus de six cens Turcs tuez, & peu du côté des Impériaux. Le château se rendit ensuite à discrétion le matin du 21 du même mois. On y trouva dix-huit piéces de canon, & quantité d'autres munitions de guerre. La garnison qui étoit au nombre de plus de 2200 hommes fut faite prisonniére de guerre, avec le Commandant de la place, & ceux de Téméswar & de Jéno. Le Commandant avoit déja été pris deux fois prisonnier par le Général Caraffa, qui commandoit à ce siége, il lui avoit promis de ne plus porter les armes contre les Chrétiens: c'est pourquoi il se jetta à ses piez pour lui demander la vie que ce Général lui promit sous le bon plaisir de l'Empereur. Les femmes & les enfans, au nombre de 1200, furent envoyez à Téméswar avec escorte. Il y avoit à demi-lieue de l'autre côté de la riviére un fort château, dont les Impériaux se saisirent en même tems. * *Mem. du tems.*

*L I P P A Y (George) de Zombor, issu d'une des principales familles de Hongrie, fut Evêque de Wesprim, devint en 1635 Chancelier du Royaume de Hongrie, & fut obligé par sa charge à résider à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Membre de son Conseil Privé. En 1642, il fut fait Archevêque de Gran, & fut nommé Commissaire par l'Empereur pour travailler au traité de paix à Tirnau, conjointement avec le Prince George Ragotsky. En 1648, il couronna à Presbourg le Roi Ferdinand IV. En 1649, il assembla à Tirnau, où il se tenoit ordinairement, un Synode où fut déposé George Drascowicz Evêque de Raab. A la Diéte de 1649, il s'opposa aux Prote-

teſtans, contribua à l'élection du Comte Palfy pour Palatin, & ſe rendit à Vienne. Quelque tems après, il fit environner de murailles la ville d'Eſſek, travailla en 1655 à faire élire l'Archiduc Léopold pour Roi de Hongrie, & fit la cérémonie du couronnement le ſeptiéme juillet de la même année. En 1659, il ſe trouva encore à une Diéte, & dans celle qui ſe tint en 1662, il traverſa les Proteſtans autant qu'il lui fut poſſible, de ſorte que l'aſſemblée ſe ſépara infructueuſement. La guerre contre le Turc étant ſurvenue, il eut à ſouffrir de grands dommages dans ſon Archevêché, & ſe retira de Presbourg, pour ſe mettre dans un lieu de ſûreté où il mourut en 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Szentivani *Miſcellanea, décade 3. partie 1.* Meyer, *Continuation* d'Ortelius. Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu, p. 469.* Czvittingeri *Liter. Hung.*

* LIPPAY (Jean) frére du précédent, naquit à Presbourg, le 30 janvier de l'an 1606, & entra en 1624 dans la Société des Jéſuites. Il fut Profeſſeur à Gratz & à Vienne, où il enſeigna les Belles Lettres & les Langues ſaintes. Il eut la direction de pluſieurs Colléges & du Séminaire Hongrois à Vienne. Il paſſa le reſte de ſes jours à la Cour de ſon frére l'Archevêque, & il mourut à Trenſchin le deuxiéme juin 1662. Il a publié en Hongrois un Almanac pour l'Economie de la Campagne, & il y traitte de l'Art d'enter & de ſemer, & de la production de différens fruits. * Les mêmes.

LIPPE (Le Comté de la) eſt l'un des Etats du Cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt ſéparé en deux parties par le Comté de Ritberg. La partie méridionale qui porte proprement le nom de *Comté de la Lippe*, & qui avoit autrefois celui de *Comté d'Oberwald*, du bourg de ce nom, ſur les ruïnes duquel la Lippe fut bâtie vers le douziéme ſiécle; cette partie méridionale, dis-je, eſt ſituée autour de la riviére de Lippe, entre le Comté de Ritberg, la Weſtphalie, & les Evêchez de Paderborn & de Munſter. C'eſt un petit païs, qui n'a rien de conſidérable que la ville de Lippe. La partie ſeptentrionale, qu'on nomme quelquefois *le Comté de Lemgow*, eſt entre les Comtez de Ritberg, de Ravensberg, & l'Evêché de Munſter. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux ſont Lemgow, Diemelle ou Dethmold & Oldenbourg. La Maiſon de la Lippe eſt diviſée en trois branches principales, qui ſont celles de *Dethmold*, de *Bracke* & de *Buckenburg*, dont la premiére eſt l'aînée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*, riviére dans la Weſtphalie en Allemagne. Elle a ſa ſource au village de Lippeſprinck, nom qui ſignifie *ſource de la Lippe*, dans l'Evêché de Paderborn; elle baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorſten, & ſe décharge dans le Rhin immédiatement au deſſus de Weſel. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia* ou *Luppia*, ville, avec Comté & riviére d'Allemagne dans la Weſtphalie. Les Allemands lui donnent le nom de *Lippſtadt*. Charlemagne fit aſſembler les Prélats à Lippe d'Allemagne l'an 780, pour donner des Evêques aux Saxons, qu'il avoit ſoumis. * Baronius, *A. C.* 780.

* LIPPE, famille de Comtes en Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, eſt une des plus anciennes & des plus conſidérables de toute l'Allemagne, & tire ſon origine de la Nobleſſe Romaine. Sous le régne de Charlemagne, elle étoit tellement diſtinguée qu'en tems de guerre, lorſqu'il s'agiſſoit d'élire quelcun pour Roi, on en prenoit de cette famille. Charlemagne éleva ceux de cette Maiſon à la dignité de Comtes. Pour en avoir une ſuite généalogique, on ne ſauroit remonter plus haut que juſques à Bernard qui fût Général d'armée de l'Empereur Lothaire II, qui lui donna en fief Lemgow, Dethmold, Saſſenburg, &c. que dans la ſuite il réünit avec le Comté d'Oberwaldt qu'il avoit hérité de ſon pére. D'autres diſent qu'il fut inveſti de ces fiefs par l'Evêque de Paderborn. Il épouſa *Peronnelle* d'Arne parente de l'Empereur Lothaire, & il en eut un fils qui bâtit ſur la riviére de Lippe, la ville de Lippe ou Lippſtadt, dans l'endroit où étoit auparavant Oberwaldt. L'attachement qu'il eut pour Henri *le Lion*, Duc de Baviére, lui fit perdre Saſſenburg & ſes biens patrimoniaux qui lui furent enlevez par les Evêques de ſon voiſinage; mais Henri répara la perte que ce Seigneur avoit faite pour l'amour de lui, en lui donnant la Seigneurie d'Engern & d'autres Terres. Au reſte il s'aquit par ſa ſage conduite & par ſa valeur une ſi haute eſtime, qu'on lui donna le ſurnom d'*Achille de l'Allemagne*. En l'an 1150, il embraſſa la vie monaſtique, mais cela ne l'empêcha pas d'aller avec les autres Chevaliers en Livonie, où d'Abbé il devint Evêque de Léal. Il eut cinq fils, entre autres 1. *Gebhard*, Archevêque de Bréme & Evêque d'Oſnabrug, aprés la mort de ſon couſin appellé auſſi Gebhard; 2. *Bernard*, Evêque de Paderborn; 3. *Othon*, Evêque d'Utrecht; 4. *Théodoric* ou *Thierri*, Prevôt de Deventer; 5. Herman qui ſuit.

Herman, homme de tête & de diſtinction, continua ſeul la poſtérité. Il avoit épouſé *Gertrude*, fille de *Wittikind*, Seigneur de Réden, & il en eut 1. *Simon*, Evêque de Paderborn; 2. *Othon*, Evêque de Munſter; 3. *Gebhard*, qui fut élu Archevêque de Bréme, mais qui voyant la diviſion des Chanoines, ſe déſiſta de ſon droit par amour pour la paix; 4. Bernard qui ſuit.

Bernard, eut pluſieurs enfans, entre autres Simon qui ſuit.

Simon, qui vivoit vers l'an 1280, eut avec l'Evêque d'Oſnabrug une guerre qui eut pour lui de fâcheuſes ſuites, puiſqu'il ne put être relâché qu'en démantelant le château d'Engern & la ville de Réden. Depuis cela il alla demeurer à Blumberg. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Louis*, Comte de Zwalenberg, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entre autres 1. *Bernard*, qui a été plus de vint ans Evêque de Paſſau, mort en 1340; & 2. Simon qui ſuit.

Simon laiſſa deux fils, qui aprés la mort de *Henri*, dernier Comte de Zwalenberg, héritérent du chef du leur grand' mére les deux tiers de ce Comté, & l'autre tiers fut pour l'Evêque de Paderborn. L'un étoit Othon qui ſuit; & l'autre *Bernard*. Ce dernier qui avoit fixé ſa demeure à Horn, obtint par le moyen de ſa femme, fille du dernier Comte de Stoppelberg, la moitié de ce Comté, mais ſa race s'éteignit dans la perſonne de ſa fille.

Othon qui eut pour ſon partage Dethmold, Lemgow, Falckenberg, Blumberg & Bracke, épouſa *Ermgarde*, Comteſſe de la Mark & en eut, outre deux fils qui ſe firent Religieux, Simon qui ſuit.

Simon, qui fut fait priſonnier dans un combat contre ceux de Tekelenburg, & qui mourut en 1410, avoit épouſé *Jutte*, Comteſſe de Hoye, de laquelle il eut Bernard qui ſuit.

Bernard eut un petit-fils de même nom que lui, qui ſuit.

Bernard, petit-fils du précédent, fut un excellent Homme de guerre, & donna d'éclattantes preuves de ſa valeur, pendant la longue guerre contre Thierry, Archevêque de Cologne, & ſes Alliez. Il mourut en 1416, laiſſant de ſa femme *Anne*, fille d'*Othon*, Comte de Holſtein & de Schaumbourg, qui lui apporta le Comté de Sternberg, qui fut dans la ſuite la cauſe d'un grand procès, 1. *Bernard*, Chanoine de Cologne, qui avant que d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, avoit eu ſous ſon pére part à l'adminiſtration des affaires, & qui fut fiancé avec la fille d'*Othon*, Comte de Waldek, laquelle mourut pendant le tems des fiançailles; 2. Simon qui ſuit.

Simon, qui étoit extraordinairement zélé pour la Religion Romaine, prit par aſſaut la ville de Lippe, d'où il chaſſa les Miniſtres Luthériens. Il eut de *Magdeleine*, Comteſſe de Mansfeld, entre autres enfans, 1. Bernard qui ſuit; & 2. *Herman-Simon* qui eut pour ſon partage Sternberg, Zwalenberg & Stoppelberg, auſquels il joignit les Comtez de Spiegelberg & de Pyrmond que ſa femme lui avoit apportez en mariage, mort en 1576, laiſſant pour fils *Philippe*, qui mourut à Cologne en 1583.

Bernard, qui fut élevé dans la Religion Lutherienne par Philippe, Landgrave de Heſſe-Caſſel, & par Joſſe Comte de Hoye, ne manqua pas, dèsqu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, de travailler à ſon avancement & l'introduiſit dans tous ſes Etats. Il mourut en 1563, laiſſant, 1. Simon qui ſuit; 2. *Magdeleine*, mariée à *George*, Landgrave de Heſſe; & 3. 4. deux autres filles.

Simon, qui fut pendant vint ans Conſeiller de Cour & Chambellan de l'Empereur, & dans la ſuite Général des troupes des Cercles du Rhin, de Franconie, de Weſtphalie & de Baſſe-Saxe, contre François de Mendoza Général des Eſpagnols, épouſa 1. *Irmengarde* qui lui apporta le Comté de Rietberg, qui après ſa mort retourna en 1584, au Comte d'Ooſtfriſe, mari de ſa ſœur: 2. *Elizabeth*, Comteſſe de Schaumbourg, de laquelle il eut pluſieurs enfans, dont, lorſqu'il mourut en 1613, il reſtoit encore quatre fils, 1. 2. 3. 4. Simon, *Herman*, Othon & Philippe, qui partagérent entre eux la ſucceſſion de leur pére comme il l'avoit ordonné. *Herman* qui mourut ſans avoir été marié laiſſa à ſes fréres Zwalenberg, Stoppelberg, Aldenburg & Schieden. Simon a fait la branche de *Dethmold*, Othon celle de *Bracke*; & Philippe celle de *Bukkebourg*.

Simon, tige de la branche de *Dethmold*, mourut le 26 mars 1627. Il eut deux femmes dont la premiére nommée *Catherine*, Comteſſe de Naſſau, le fit pére de pluſieurs enfans, & entre autres de quatre fils, 1. *Simon-Louis* qui mourut en 1636, laiſſant trois fils, dont l'un nommé *Philippe-Louis* mourut à Florence en 1650; 2. *Jean-Bernard*, qui aprés la mort des enfans de ſon frére aîné, hérita de ſes biens qu'il ne poſſéda pas longtems, puiſqu'il mourut en 1652, ſans avoir été marié; 3. *Othon* qui en 164[illegible] par un coup fatal eut le malheur d'être tué par Jean Caſimir, Co[illegible] de Leiningen-Dagsbourg; 4. Herman-Adolphe qui ſuit.

Herman-Adolphe, le plus jeune des quatre fils de *Simon*, hérita de tous les biens de la branche de Dethmold. Il épouſa 1. *Erneſtine*, Comteſſe d'Iſenbourg de laquelle il eut 1. 2. 3. trois filles; & 4. Simon-Henri qui ſuit: 2. *Amélie* de la branche de Bracke, de laquelle il eut pluſieurs enfans, 5. Jean-Auguste *qui a fait la branche collatérale de Bieſterfeldt*, né en 1657; 6. *Julienne-Elizabeth*, née en 1656, mariée en 1687, à *Chriſtophle-Chrétien*, Comte de Leiningen-Weſterbourg; 7. *Sophie-Charlotte*, auſſi mariée; 8. *Théodore-Adolphe*, mort en 1709; 9. *Marie-Chriſtine*; 10. *Chriſtine-Erneſtine-Eléonor*; 11. *Anne-Auguſte*; 12. *Jean-Frédéric*; 13. *George-Louis*; 14. *Rodolphe-Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, né le 17 mars 1701, marié le 22 février 1705, avec *Julienne-Louiſe*, Comteſſe de Cunowitz; 15. *Elizabeth-Charlotte*; 16. *Sophie-Julienne*, mariée à *Henri-Albert*, Comte de Witgenſtein; & 17. *Juſtine-Hermine*.

Simon-Henri, né en l'an 1648, épouſa en 1666, *Amélie* fille de *Chrétien-Albert*, Comte & Burgrave de Dohna, qui hérita des Comtes de Dohna ſes fréres, les biens de la famille de Bréderode. Il eut d'elle 1. Frédéric-Adolphe qui ſuit; 2. *Ferdinand-Chrétien*, né le 13 ſeptembre 1668, Général des troupes du Duc de Zell, marié le 30 mars 1695, avec *Henriette-Urſule*, fille de *Frédéric*, Comte de Dohna, Gouverneur d'Orange; 3. *Henriette-Sophie*, née le 25 octobre 1669, morte deux jours après ſa naiſſance; 4. *Henri-Erneſt*, né le 24 janvier 1671, mort à Raab en 1691, après avoir donné des marques éclattantes de ſa valeur à la bataille de Salankemen contre les Turcs; 5. *Jean*, 6. *Sophie*, 7. *Albertine*, 8. *Guillaume-Simon*, 9. *Théodore-Auguſte*, 10. *Henriette*, & 11. *Guillaume-Philippe-Charles*, qui tous moururent jeunes; 12. *Charlotte-Albertine*, née le 14 ſeptembre 1674, Abbeſſe de Capel, Chanoineſſe de Herford en 1690, depuis mariée au mois de février 1701, à *Charles*, Comte de Neuwied; 13. *Chriſtophle-Louis*, né le troiſiéme avril 1679; 14. *Théodore-Emilie*, né en 1680, mort en 1709; 15. *Simon-Charles*, né le 23 mars 1682; 16. *Sophie-Florentine*, née le huitiéme ſeptembre 1683, mariée le 28 août 1704 à *Maximilien-Henri*, Comte de Wied; & 17. *Auguſte-Wolfard*, né en 1688.

Frédéric-Adolphe, Comte du Saint Empire, Seigneur de la Lippe, de Vianen, d'Ameide, Burgrave héréditaire d'Utrecht, Seigneur de Nortelois, de Clutingen, &c. fils aîné de *Simon-Henri*, naquit le deuxiéme septembre 1667. En 1692, il épousa *Jeanne-Elizabeth*, fille d'*Adolphe*, Prince de Naffau-Schaumbourg, de laquelle, il a eu, 1. *Simon-Henri-Adolphe*, né en 1693; 2. *Charles-Frédéric*, né en 1694; & 3. *Amélie*, née en 1695. Ces trois font morts auffi bien que leur mére. En 1700, il fe maria en fecondes noces avec *Florentine-Marie*, fille de *Louis*, Comte de Hohenlo.

Othon, tige de la branche de Bracke, eut pour fon partage Bracke, Blomberg, & Bartendorp, à quoi il ajoûta Schieden aprés la mort de fon frére *Herman*. Il avoit époufé une Comteffe de Naffau dont il eut fept fils & cinq filles, defquelles il y a eu trois de mariées, favoir *Amélie* avec *Herman-Adolphe*, Comte de la Lippe-Dethmold; *Dorothée* avec *Jean-Theodore*, Baron de Kunowitz; & *Ottilie* avec *Frédéric-Everard*, Comte de Lowenftein & de Wertheim. Des fept fils on en remarque fix, qui font, 1. Casimir qui fuit; 2. *Guillaume*, Colonel dans le fervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui paffa en Angleterre avec le Prince d'Orange, connu fous le nom de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & qui mourut au mois de fevrier de l'an 1690, laiffant de fon époufe *Louife-Marguerite* fille de *Maurice*, Comte de Tekelenbourg, *Frederic-Guillaume*, mort en Hongrie au fervice de Saxe; *Dorothée-Sophie-Wilhelmine*, & deux autres filles; 3. *Maurice*, mort en 1666 fans avoir été marié; 4. *Frederic*, Chanoine de Halberftadt, mort en 1684, laiffant de fon époufe *Sophie-Louife*, fille d'*Augufte*, Duc de Holftein-Sonderburg, *Sophie-Amélie*; & *Louis-Ferdinand*, qui aprés la mort de fon pére, prit en 1707 l'adminiftration des affaires, & qui mourut le 21 février 1709; 5. *George*, Lieutenant-Général des troupes de Wolfenbuttel, Chevalier de l'Ordre Teutonique, marié en 1691, avec *Marie* Sauerman, mort le 17 février 1703; 6. *Augufte*, Général des troupes de Heffe, Commandeur du Bailliage de Heffe-Marpurg, mort à Neuwied le 19 juin 1701.

Casimir, Comte du Saint Empire, mourut en 1700, dans la 73 année de fon âge. Il avoit époufé *Anne-Amélie*, fille d'*Erneft*, Comte de Sayn & de Witgenftein-Hombourg, & il en eut, 1. *Rodolphe*, né en 1664, mort en 1707, marié en 1691, avec *Dorothée-Elizabeth*, fille de *Chrétien-Louis*, Comte de Waldek, de laquelle il eut *Amélie Charlotte*, née en 1692; 2. *Ferdinand*, né en 1668; 3. *Hedwige-Sophie*, mariée à *Louis-François*, Comte de Witgenftein-Berlebourg; 4. *Chriftine-Marie*, née en 1673, mariée à *Frederic-Maurice*, Comte de Tekelenbourg & de Limpurg; & quelques autres enfans qui font morts.

Philippe, tige de la branche de Bukkebourg ou de Schaumbourg, & fils cadet du Comte *Simon*, naquit le 18 juillet 1601. Par la mort d'*Othon* fon neveu fils de fa fœur, dernier Comte de Holftein & de Schaumbourg, il hérita des Seigneuries de Bukkebourg, de Stadthagen, de Hagenbourg & d'Arensbourg, avec un beau château fitué prés de Bukkebourg. Il époufa en 1644 *Sophie*, fille de *Maurice*, Landgrave de Heffe, de laquelle il eut fix filles, & quatre fils. Des filles, les fuivantes ont été mariées, *Jeanne-Dorothée* en 1664, à *Jean-Adolphe*, Comte de Tekelenbourg, morte en 1695; *Hedwige-Louife*, née le fixiéme mai 1650, devenue en 1676 la femme d'*Augufte*, Duc de Holftein-Sonderbourg; *Elizabeth-Philippine*, mariée à *Chriftophle*, Comte de Breuner, Chambellan de l'Empereur: & *Charlotte-Julienne*, alliée avec *Jean-Henri*, Comte de Kufftein, Chambellan de l'Empereur & Colonel. Les fils furent 1. 2. *Guillaume-Bernard* & *Charles-Herman*, morts dans leur tendre jeuneffe; 3. *Frédéric-Chrétien*, né le 16 août 1655, qui époufa le quatriéme janvier 1691, *Jeanne-Sophie*, fille de *Henri-Frédéric*, Comte de Hohenlo-Langenbourg, de laquelle il eut *Frédéric-Augufte*, *Guillaume-Louis*, & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Albert-Wolfgang*, né au mois de mai de l'an 1699; 4. *Philippe-Erneft*, né le 20 décembre 1659, qui époufa en 1686, *Dorothée-Amélie*, fille d'*Augufte*, Duc de Holftein-Sonderbourg-Beck, de laquelle il eut, *Philippe-Augufte*, *Charles-Philippe* & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Augufte-Wilhelmine-Philippine*, née en 1693; *Frédéric-Erneft*, né en 1694; *Charles-Louis*, né en 1695; *Ferdinand-Philippe*, né en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crantz, *Metrop. l.* 11. *c.* 47. Reufner, *in Auctario Operis geneal.* Rittershufius, *Tab. Geneal.* Piderit, *Chron. Lipp. partie* 2. *p.* 502. *& fuiv. p.* 581. *p.* 605. Gerhardus, *in Hift. Narrat. de Henrici Leonis poftremis Rebus geftis apud Meibomium, tome* 1. *Rerum Germ. p.* 430. *& fuiv.* Juftinus Lippienfis, *in Lippiflorio, apud eundem, tome* 1. *p.* 578. Spéner, *Opus Herald.* Imhof, *N. P. l.* 9. *Souverains de l'Europe.*

LIPPE ou LIPUS BRANDOLINI. *Cherchez* BRANDOLINI (Aurelius)

LIPPI (Philippe) de Florence, fut élevé dans un couvent de Carmes dés l'âge de huit ans, & y prit l'habit à feize. Un jour que Maffaccio peignoit une chapelle dans le même couvent, Lippi qui le vit travailler plufieurs fois, conçut une fi grande paffion pour la Peinture, qu'il fe mit à deffiner avec attache. La grande facilité qu'il y trouva, réveilla les talens qu'il avoit pour cet Art, & l'empêcha de vaquer à l'étude des Lettres, & aux exercices de fon couvent. Les louanges de Maffaccio, qui étoit furpris des progrès du novice, fortifiérent tellement la tentation qu'il avoit de quitter fon habit, que n'y pouvant plus réfifter, il fortit de fon monaftére. Il s'en alla dans la Marche d'Ancone, où il trouva quelques amis, avec lefquels s'étant mis par divertiffement fur un vaiffeau, il fut pris par des Corfaires, qui le menérent en Barbarie. Il y fouffrit extrémement pendant dix-huit mois, jufqu'à ce que s'amufant à deffiner un jour fur une muraille avec du charbon le portrait de fon Patron, dont il avoit l'idée pleine, il s'attira l'admiration par la reffemblance qu'on y trouva. Cela amollit le cœur du Patron, qui aprés lui avoir fait faire quelques portraits, le mit en liberté. De là Lippi paffa à Naples, où le Roi Alfonfe l'employa; mais entraîné par l'amour de fa patrie, il prit le parti de retourner à Florence. Ce fut là qu'il travailla pour le Duc Côme de Médicis, duquel il gagna l'affection. Comme le penchant qu'il avoit pour les femmes le détournoit beaucoup de fon travail, & lui faifoit perdre trop de tems, ce Duc qui étoit impatient de voir finir un tableau qu'il lui avoit ordonné, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler, & lui fit donner abondamment tout ce qui lui étoit néceffaire. Lippi au bout de deux jours coupa fes draps par bandes, defcendit par fa fenêtre & fe mit en liberté. Un Citoyen de Florence lui fit faire enfuite un tableau de la Vierge pour un monaftére, où il avoit une trés-belle fille penfionnaire. Ce pére & les Religieufes du couvent voulurent bien lui permettre de fe fervir de cette penfionnaire pour modéle. Tandis qu'il la peignoit, fe trouvant avec elle, il la corrompit par fes difcours & l'enleva lorfque l'ouvrage fut fini. Il en eut un fils appellé Philippe, qui fut Peintre. A quelque tems de là, faifant un ouvrage dans l'églife de Spolette, il devint amoureux d'une femme; & s'étant opiniâtré à la pourfuivre, malgré les avis qu'on lui donnoit, il fut empoifonné l'an 1488, en la 57 année de fon âge. Le Grand Duc lui fit faire un fépulchre de marbre; & Ange Politien fit fon épitaphe en vers Latins. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Philippe) fils de celui dont on vient de parler, & Eléve de Sandro Boticello, avoit beaucoup de vivacité & de génie, & renouvella dans les ornemens de clair obfcur qu'il faifoit, la maniére antique telle qu'on la voit dans les frifes d'Architecture & ailleurs. Il peignit à Rome plufieurs Ouvrages, & entre autres une chapelle pour le Cardinal Caraffe dans l'églife de la Minerve. Il fit auffi quelques tableaux pour Matthias Corvin, Roi de Hongrie. Ce Lippi étoit de fort bonnes mœurs, & auffi réglé que fon pére avoit été débauché. Il mourut l'an 1505, âgé de 45 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Laurent) de Florence, Difciple de Matthieu Roffelli, s'eft encore plus diftingué par les talens de fon efprit, que par les productions de fon pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui s'élevent au deffus du commun. Mais rien ne l'a tant illuftré que le fameux Poëme Burlefque dont il eft Auteur, intitulé *Malmantile Racquiftato*, publié fous le nom de Perlone Zipoli, qui eft l'Anagramme de fon nom, en 1688, à Florence, *in quarto*, avec des Notes pleines d'érudition de Paul Minucci qui s'y eft caché fous le nom de Puccio Lamoni. Ce Poëme trés-eftimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en vient de faire à Florence, en 1730, une nouvelle édition, qui eft augmentée de nouvelles Notes auffi curieufes que les premiéres, & qui font du favant Antoine-Marie Salvini & de M. Bifcioni. Lippi eft mort en 1664. * *Abecedario Pittorico*, *p.* 294. *Memoires du tems.*

LIPPO, anciennement *Hyppio*, petite ville de Natolie. Elle eft prés de la Mer Noire, au midi de Penderachi, & fur la riviére de Lippo, qui eft l'*Hyppius* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIPPO (N. . .) Peintre de Florence vivoit fur la fin du XIV fiécle & au commencement du XV. Il fe mit fort tard à la Peinture, mais il ne laiffa pas, par la bonté de fon efprit, de devenir habile homme. Il a été le premier qui a fait voir de l'intelligence dans le coloris. Il avoit un procés dans lequel il s'étoit fort opiniâtré; & ayant un jour maltraité de paroles fa partie, elle l'attendit le foir au coin d'une rue, & lui donna un coup d'épée à travers le corps, dont il mourut environ l'an 1415. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPOMAN (Jérôme) Noble Vénitien, un des plus habiles hommes de la République en fon tems. Il avoit été Ambaffadeur en Stirie auprés de l'Archiduc Charles d'Autriche; en Savoye auprés d'Emanuel Philibert; en Pologne auprés de Henri III, Roi de France & de Pologne; à Naples auprés de Jean d'Autriche; enfin, étant Baile à Conftantinople en 1591, il fut accufé devant les Inquifiteurs d'Etat, d'avoir montré fes inftructions, & d'avoir vendu le fecret de fa patrie aux Princes avec qui il avoit eu à traiter. Le Sénat envoya Laurent Bernardi pour fe faifir de fa perfonne, & l'envoyer à Venife; mais Lippoman prévint fon fupplice par fa mort; car un jour ayant amufé fes Gardes, il fe jetta dans la mer pour fe fauver à la nage; & quoiqu'il eût été repris & ramené à bord par les Mariniers, il mourut quelques heures aprés. * André Morofini, *Hift. Venet. l.* 14. *an.* 1591. Amelot de la Houffaye, *Hiftoire du Gouvernement de Venife.*

LIPPOMAN (Louïs) Evêque de Vérone, natif de Venife, s'aquit une grande réputation dans le XVI fiécle. Il favoit les Langues, l'Hiftoire de l'Eglife, la Théologie, & avoit fait une étude particuliére de l'Ecriture & des Péres. On l'employa en diverfes ambaffades, comme en Portugal & ailleurs; & il fe fit admirer dans le Concile de Trente. Aprés l'interruption du Concile, il fut envoyé Nonce en Allemagne l'an 1548, & en fut rappellé deux ans aprés par le Pape Jules III, qui le fit l'un des trois Préfidens du Concile. Paul IV l'envoya Nonce en Pologne l'an 1556, & le fit fon Sécretaire. M. de Thou lui donne cet éloge, d'avoir été un perfonnage illuftre par fa doctrine & par l'innocence de fa vie. Lippoman fut Evêque de Modon, & non pas de Modéne, comme le difent quelques Auteurs, que la conformité du nom a trompez; puis de Vérone, & enfin de Bergame. Ses emplois & fes diverfes ambaffades ne lui firent point abandonner l'étude, & il ne ceffa point d'écrire jufqu'à fa mort arrivée l'an 1559. Nous avons de lui huit volumes de Vies des Saints; *Catena in Genefin, Exodum & Pfalmos; Sermones Sanctorum totius anni; Expofitio Orationis Dominicæ; Expofitio Salutationis Angelicæ, & decem Præceptorum Decalogi; Conftitutiones Synodales fuper Reformatione Cleri; Confirmazione de' dogmi de tutti i Catholici; Sermoni; Efpofitioni Volgari fopra il Symbolo Apoftolico, il* Pa-

Padre nostro, e i duoi precetti della carita; *In Apocalypsin*; *Scholia in Historiam Damasceni de Barlaamo Eremita, & Josaphato Rege*; *Epistola ad Nicolaum Radevitium Palatinum*. * Possevin, *in Appar. Sacro*. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*. De Thou, *Hist. l.* 21. Le Mire. Simler. Ghilini. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 1. *p.* 366. édit. de Hollande 1715.

* LIPPSPRINCK, petite ville dans l'Evêché de Paderborn, vers la source de la Lippe, d'où elle a pris son nom. Elle est au nord-est de Paderborn, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

LIPPSTADT. *Voyez* LIPPE, ville.

LIPSCIUS ou LIPSKI (André) Grand Chanceller de Pologne, est Auteur de deux Centuries d'Observations de Droit; & d'une Décade de Questions pour la liberté des biens ecclésiastiques. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIPSE (Martin) natif de Bruxelles, & Chanoine Régulier de saint Augustin à Louvain, étoit grand oncle de Juste Lipse, & fut célébre par sa piété & par sa science. Il mourut l'an 1555, après avoir travaillé aux éditions de saint Augustin, de saint Hilaire, de Symmaque, de Macrobe, &c. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 652 & 653.

LIPSE (Juste) né à Isch, petit village près de Bruxelles dans le Brabant, le 18 octobre de l'an 1547, étoit fils de *Gilles* Lipse, & petit-neveu de *Martin* Lipse, ami d'Erasme, & Auteur de divers Ouvrages. Juste Lipse voulut se faire Jésuite, & en fut empêché par ses parens. A six ans il commença ses études dans la ville de Bruxelles: à l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où en peu de tems il apprit la Langue Gréque & la Philosophie sous les Jésuites: à 19 ans il alla continuer ses études à Louvain, où ayant dédié ses diverses Leçons au Cardinal de Grandvelle, il le reçut dans sa maison, le mena en Italie, & le prit pour son Sécretaire des lettres Latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il s'achemina à Vienne en Autriche, & parce que la guerre l'empêcha de retourner dans son païs en 1572, il s'arrêta à Iéne, où s'étant déclaré hautement en faveur de la Religion Luthérienne, il fut fait Professeur en Histoire & en Eloquence le 20 septembre de la même année. Lipse quitta cette ville à la dérobée en 1574, & vint à Louvain, où il reçut le dégré de Docteur en 1576, & où il expliqua publiquement les Loix des Décemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandre, il se retira en Hollande & il demeura 13 ans à Leide où il fut Professeur en Histoire. Lorsqu'il fut à Leide, il se joignit aux Réformez. Schlussenbourg, qui avoit été Collégue de Lipse à Iéne, l'étant allé voir en 1582 à Leide, lui demanda en présence de Henri Latome, Ecclésiastique d'Anvers, pourquoi il avoit abandonné le parti des Luthériens? Lipse répondit, je n'ai point abandonné J. C. quoique je ne professe pas la Religion Luthérienne, mais la Calviniste, car toute sorte de Religions & nulle Religion, sont à mon égard la même chose. Je considére également la Religion Luthérienne & la Calviniste. Je fais le même jugement de la Religion Catholique que de la Luthérienne. Il soutint cependant dans un de ses livres qu'on ne devoit tolérer qu'une seule Religion dans chaque païs, & qu'il étoit permis de punir les Hérétiques. Théodore Volkarts Koornhert refuta cette Doctrine. Lipse ayant quitté Leide alla à Louvain, où il enseigna les Belles Lettres jusqu'à sa mort. Après avoir vécu jusqu'à sa 45 année dans la Religion des Protestans, il embrassa la Catholique Romaine, & témoigna une dévotion extraordinaire pour la Mére de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ. Aubert le Mire dit que Lipse étant à l'agonie ordonna à sa femme d'offrir à la Vierge Marie la meilleure de ses robes fourrées de peau; ce qui donna lieu à quelque Protestant de faire cette raillerie qu'il avoit voulu donner une fourrure à Nôtre-Dame, parce que ses miracles qu'il avoit tant vantez étoient extrémement froids. On ne trouva pas à propos de placer cette robe sur un autel. On la vendit, & l'on employa cet argent à l'honneur de la Vierge. Il écrivit l'Histoire de Nôtre-Dame de Hal, & fit attacher près de l'Image de la sainte Vierge une plume d'argent, comme reconnoissant que c'étoit sous sa protection qu'il avoit entrepris d'écrire, & qu'il s'en étoit aquité si glorieusement. Surquoi Scaliger fit ces vers,

Post opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicare,
Ni forte est levius quod tibi scripsit opus.

Les vers qu'il fit lorsqu'il consacra cette plume à la Vierge, sont tout à fait singuliers, tant à cause des éloges qu'il s'y donne, qu'à cause des hommages excessifs qu'il y rend à la sainte Vierge. Les Voici:

Hanc, DIVA, PENNAM interpretem mentis meæ
Per alia spatia quæ volavit ætheris,
Per ima quæ volavit & terræ & maris:
Scientiæ, Prudentiæ, Sapientiæ
Operata semper, ausa quæ CONSTANTIAM
Describere & vulgare; quæ CIVILIA,
Quæ MILITARIA, atque POLIORCETICA,
Quæ, ROMA, MAGNITUDINEM adstruxit tuam.
Variaque luce Scripta prisci sæculi
Affecit, & perfudit: Hanc PENNAM tibi
Nunc, DIVA, merito consecravi LIPSIUS.
Nam numine istæc inchoata sunt tuo.
Et numine istæc absoluta sunt tuo,
Porro, ô, benignitatis aura perpetim
Hæc spiret! & famæ fugacis in vicem
Quam PENNA peperit, tu perenne gaudium
Vitamque, DIVA, LIPSIO pares tuo.

Lipse épousa *Anne* Calistrie, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Louvain, âgé de 58 ans, le 23 mars l'an 1606. On dit que se sentant frappé de la maladie qui l'enleva du monde, il s'écria, *ad lectum, ad lethum*. Les Protestans l'accusent d'inconstance en matiére de Religion, & veulent qu'il ait suivi successivement le Luthéranisme & le Calvinisme, du moins quant au dehors, pendant le tems qu'il professa à Iéne & à Leide. Aubert le Mire a écrit sa Vie, & plusieurs grands Hommes ont travaillé à son éloge, comme le Président de Thou, Beyerlinck, Meursius, Imperialis, Valére André, Lorenzo Crasso, Melchior Adam, &c. Les Ouvrages de Juste Lipse, que nous avons en six volumes *in folio*, sont divisez par matiéres, *Historica Sacra*; *Historica Romana & externa*; *Politica & Ethica*; *Apologetica*; *Epistolæ*, &c. Lui-même avoit fait son Epitaphe en ces termes.

Quis hic sepultus quæris? Ipse edissceram.
Nuper locutus & stylo & lingua fui;
Nunc altero licebit: ego sum Lipsius,
Cui litteræ dant nomen, & tuus favor:
Sed nomen; ipse abivit, abivit hoc quoque,
Et nihil hic orbis, quod perennet, possidet.
Vis altiore voce me tecum loqui?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,
Et Scenæ imago, & verbo ut absolvam, Nihil.
Extremum hoc te, alloquor;
Æternum ut gaudeam, tu apprecare.
Justus Lipsius vixit annos LVIII Menses V.
Obiit A. C. M. DC. VI. 10 *Kalend. April.*

Sa femme lui fit dresser un beau sépulchre de marbre dans l'église des Cordeliers de Louvain, où paroît sa statue en bronze; & le Magistrat d'Anvers lui en dressa une autre de même matiére dans sa ville, avec cette Epitaphe,

Si simplex animi candor, si nescia fuci
Integritas, similes nos facit esse Diis;
Nemo te propius, Lipsi, se æquabit Olympo,
Nam te candidior nemo, nec integrior.

& avec cette Inscription sépulchrale

Justi Lipsii
Quod claudi potuit
Hic jacet.
S. P. Q. Antuerp.
Inclyti Viri
Famæ Orbi notæ
Virtuti cælo receptæ
H. M. P.

Tout le monde tombe d'accord que Juste Lipse a été l'un des plus savans Hommes, & des plus judicieux Critiques de son tems. Il commença à écrire presque en commençant à vivre; car à l'âge de neuf ans il fit quelques Poëmes, & à celui de douze, il composa des Oraisons. A peine avoit-il atteint sa 19 année, qu'il donna au public ses *Diverses Leçons*; & ces coups d'essai furent suivis d'un grand nombre d'autres Ouvrages, qui lui ont aquis une réputation extraordinaire. Il avoit une parfaite connoissance de l'Antiquité Romaine, & l'avoit enseignée à Leide & à Louvain, avec beaucoup d'applaudissement. A Leide, le Prince d'Orange *Maurice* fut un de ses Ecoliers; à Louvain, l'Archiduc *Albert* & l'*Infante Isabelle* sa femme eurent la curiosité de l'aller entendre, & menérent la Cour au Collége. Sa réputation ne fut pas renfermée dans son païs; son mérite le fit rechercher du Roi Henri IV, du Pape Paul V, & de la Seigneurie de Venise. Plusieurs Princes voulurent l'attirer, pour en faire l'ornement de leurs Etats. Lipse étoit lui-même un Prince parmi les Savans de son siécle; & Scaliger, Casaubon & lui, étoient comme on les nommoit, les Triumvirs, de la République des Lettres. Mais quelque grand qu'ait été son savoir, il faut avouer que son style a été censuré, avec raison, par tous ceux qui ont le goût bon. S'il en faut croire quelques Savans, Lipse a été un insigne Plagiaire, & a paré ses Ouvrages des pensées des autres, & des découvertes qu'ils avoient faites dans les Sciences, sans faire connoître les Auteurs d'où il les avoit prises. 1. Muret prétend que la plupart des Remarques que Lipse a faites sur Tacite, ont été tirées de ses Ecrits. 2. Le Président P. Faber dit que le livre des Saturnales n'est composé que des Observations, que l'on trouve dans deux chapitres de son livre intitulé, *Semestria*. 3. Le Chevalier de Montaigu assure que Lipse a copié plusieurs endroits des Oeuvres d'Onuphrius Panvinius. 4. Il a pris, si l'on en croit Saumaise, tout son Traité, *de Militia Romana*, des Paralléles Militaires de François Patrice; & Lipse auroit encore mieux réüssi dans ce Traité de la Milice Romaine, s'il avoit bien sçu le Grec. 5. Torrentius se plaignoit de ce que Lipse avoit copié ses Ecrits sans le nommer. La troisiéme Centurie des lettres de Lipse est le plus mauvais de ses Ouvrages; & les meilleurs sont, ses Commentaires sur Tacite; ses Electes; ses Saturnales; ses Oraisons de la Concorde, & sur la mort du Duc de Saxe. Plusieurs ont cru que le livre de la Constance devoit être préféré à tous les autres. Le style de ses diverses Leçons, est, selon quelques-uns, le plus pur & le plus élegant. Quant à son Traité de la Politique, quoiqu'il n'ait fait qu'y coudre divers textes de quantité de bons Auteurs, avec des filets de son cru, & avec bien plus de travail que d'industrie, il ne laisse pas de le recommander dans ses Epîtres, & c'est sans doute par la même passion qu'ont les méres, qui chérissent les plus infirmes, & souvent les plus imparfaits de leurs enfans; mais les personnes habiles n'ont pas été de son avis, & n'ont pas estimé cette composi-

tion. On prétend que Lipse savoit par cœur toute l'Histoire de Tacite. Nous ne nous arrêterons point à rapporter ici sa tendresse pour les chiens, sa grande passion pour les fleurs, & son aversion pour la Musique. Ses Oeuvres imprimées sont, *Epistolarum Miscellanearum Centuriæ quinque; Ad Belgas Centuriæ tres; Ad Germanos & Gallos Centuria singularis; Epistolica Institutio; De recta Pronuntiatione Linguæ Latinæ, Dialogus; Variarum Lectionum libri tres; Antiquarum Lectionum libri quinque; Epistolicarum Quæstionum libri quinque; Electorum libri duo; In Valerium Maximum Notæ; In Velleium Paterculum Notæ; Commentarii in Tacitum; In Senecam Commentarii; Animadversiones in Senecæ Tragœdias; Judicium de Consolatione Ciceronis; Satyra Menippæa; Manuductio ad Stoicam Philosophiam; Physiologia Stoicorum; De Constantia; Civilis Doctrinæ libri sex; Ad libros Civilis Doctrinæ Notæ, & de una Religione liber; Monita & exempla Politica; Leges Regiæ & Leges Decemvirales; Dissertatiuncula apud Principes; Commentarius in Plinii Panegyricum; De Militia Romana; Poliorceticon libri quinque; Admiranda, sive de Magnitudine Romana; De Amphitheatro; De Amphitheatris quæ extra Romam; Saturnalium Sermonum libri quinque; De Vesta & Vestalibus, Syntagma; De Cruce; Diva Virgo Hallensis; Diva Virgo Sichemensis; Rejectiuncula Suasoris cujusdam Batavi pro Diva Virgine Hallensi; De Bibliothecis, Syntagma; Tractatus peculiares octo ad cognoscendam Historiam Romanam apprime utiles; Epistola quæ suadet bellum, pacem, inducias, Regi Hispanorum cum Gallo, Anglo, Batavis; Oratio de obitu Ducis Saxoniæ; Auctarium & præfatio in Inscriptiones antiquas a Martino Smetio collectas*: Quelques Epitres de Lipse à Théodore Livinelus, publiées par Boxhornius; *Dispunctio Notarum Mirandulani Codicis*, qui est une réfutation du livre intitulé, *J. Lipsii in Corn. Tacitum Notæ, cum manuscripto Codice Mirandulano collatæ a Pompeio Lampugnano*, que quelques uns ont cru être Hippolyte a Collibus, Conseiller Archipalatin, & d'autres Freherus. Il y a aussi de lui quelques Ouvrages qui n'ont pas été publiez, savoir, *Commentarius in Florum; De Lectione & utilitate Historiæ Orationes duæ; Duo Panegyrici Virgini Mariæ dicti; Miracula Divæ Virginis Lovaniensis; De Magistratibus Romanis; Notæ excerptæ ex ore Lipsii in lib. 17. Rhetor. ad Herennium; Notæ in Cæsarem de Bello Gallico, in Epistolas Senecæ, & in lib. 14. Martialis Epigrammatum.* * Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Aubert le Mire, *Elog.* Grotius, *Annal. Holland. l. 5.* Baudius, *Epist. Cent. 2. Epist. 27.* Thomson, *Vindex Veritatis.* Joseph Scaliger, *Epist. l. 2. Epist. 120.* Salmasius, *Epist. l. 1. Epist. 93.* La Mote-le-Vayer, 22. *Homel. Academ.* Balzac, *Socrate Chrét. Imper. Musæ. Histor.* De Thou, *Hist.* Antoine Teissier, *les Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 325 & suiv.* edit. de Hollande 1715.

LIPSPRINCK. *Voyez* LIPPSPRINCK.

LIPSTADT. *Voyez* LIPPE, ville.

LIPTINES. *Cherchez* LETINES.

LIPUDA, ou selon quelques Cartes *Lacineto*, en Latin *Lipuda, Aretas*, petite rivière de la Calabre Citérieure. Elle baigne la ville d'Umbriatico, & se décharge dans la Mer Ionienne, entre la ville de Strongoli & le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIPUS de FLORENCE. *Cherchez* BRANDOLINI (Aurelius)

LIRE, bourg avec Abbaïe de saint Benoît & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie sur la Rille à neuf lieues d'Evreux, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIRE ou LIERE, ville de Brabant, sur la rivière de Néthe, entre Anvers & Malines, est forte par sa situation, & célébre par ses Manufactures. On y tient une foire de bétail, un jour de chaque semaine, depuis la Fête de saint Jean, jusques à celle de saint Martin. C'est la plus agréable ville du Brabant, & il y demeure ordinairement beaucoup de Noblesse. * Guichardin, *Descript. des Païs-Bas.*

LIRE. *Cherchez* NICOLAS de LIRE.

LIRIA. *Voyez* LLIRIA.

LIRIC, Moine. *Cherchez* ERIC.

LIRIO, en Latin *Liris*, anciennement *Thermiscyra*, ancienne ville de Cappadoce. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un Evêché suffragant d'Amasie. Elle est maintenant peu de chose. On la trouve dans l'Amasie en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le *Casalmach*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIRIOPE, Nymphe, fille de l'Océan & de Thétys, femme de Céphise, & mére de Narcisse. C'est une fontaine de Béotie, où Narcisse devint amoureux de son image, en se regardant dans l'eau. * Ovide, *Metam. l. 3. v. 342.*

Prima fide vocisque ratæ tentamina sumsit
Cærula Liriope, quam quondam flumine curvo
Implicuit, clausæque suis Cephisos in undis
Vim tulit.

LIRIS, rivière d'Italie en la Terre de Labour, nommée *Garigliano.* * Martial en fait mention, *l. 13. Epigr. 83*, qui est la 80, dans l'édition de Scriverius, chez Jean Maire, 1619,

Cæruleus nos Liris amat, quam silva Maricæ
Protegit: hinc squillæ maxima turba sumus.

L I S. L I T.

LIS ou LA LIS, que les Flamans nomment *Leye*, & les Latins *Legia*, rivière du Païs-Bas, naît dans l'Artois, au village de Lisbourg, près de Terouane, arrose Aire, Armentiéres, Menin, Courtray, & coule à peu près du sud-ouest au nord-est jusques à Gand, où elle se joint à l'Escaut. * Guichardin, *Description du Païs-Bas.*

* LIS, petite rivière de Portugal dans l'Estrémadure, coule dans le voisinage de la ville de Leiria.

LIS (L'Ordre du) fut institué en 1546, par le Pape Paul III, qui chargea les Chevaliers de défendre le patrimoine de saint Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'Ordre de *Lorette* dans la Marche d'Ancone & celui de *S. George* dans la Province de Romandiole ou Romagne. Le nombre des Chevaliers du Lis étoit premiérement de 50, qu'on appelloit aussi *Participans*, parce qu'ils avoient fait au Pape un présent de 25000 écus. Cet Ordre fut non seulement muni de beaux privileges, mais on lui assigna encore sur le Patrimoine de S. Pierre 3000 écus de rente. La marque de l'Ordre est une médaille d'Or que les Chevaliers portent sur la poitrine: d'un côté l'on voit l'*Image de Notre-Dame du Chêne*, dont l'église est fort fameuse près de Viterbe, & de l'autre côté il y a *un Lis de bleu celeste sur un fond d'Or*; avec cette inscription, *Paulus III Pont. M. munus.* Paul IV confirma cet Ordre en 1556, par de nouvelles Constitutions & lui donna le pas sur tous les autres Ordres. Les Chevaliers du Lis portent le Dais lorsque le Pape marche dessous & qu'il n'y a point d'Ambassadeurs de Princes. Le nombre de ces Chevaliers fut aussi augmenté la même année 1556 jusques à 350. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ.* Gryphius. *Dict. Alemand.*

LIS ou NOTRE-DAME DU LIS, Ordre Militaire, fut institué, si l'on en croit Favin, par Garsias VI, Roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuse de la sainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagera. Ce Roi malade à l'extrémité fut guéri, dit cet Auteur, au tems qu'on trouva cette image. Pour la placer honorablement, il fit bâtir en 1048, une église & un monastére, où il mit des Religieux de Cluni; & ensuite il forma l'Ordre Militaire du Lis, dont il voulut que lui & ses successeurs fussent les Grands-Maîtres. Il le composa de trente-huit Chevaliers nobles, qui faisoient vœu de s'opposer aux Maures, ennemis du Royaume. Ils portoient sur la poitrine un lis d'argent en broderie; & aux Fêtes solemnelles, une chaîne entrelacée de plusieurs MM. Gothiques, d'où pendoit un lis d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de sinople, & surmonté d'une grande M. Tout cela paroît fabuleux, parce qu'on ne peut se persuader qu'il y ait eu aucun Ordre Militaire avant le XII siécle, & parce que les autres Ecrivains ne s'accordent pas avec Favin dans les circonstances. En effet Yépez, dans sa Chronique de l'Ordre de saint Benoît, place l'institution de cet Ordre, & la fondation du monastére de Nagera à l'an 1052. Il prétend que ce fut le Roi Garsias IV, qui étant à la chasse trouva l'image miraculeuse: il ajoûte qu'auprès de cette image on trouva un vase plein de lis, & enfin il donne au nouvel Ordre le nom de *Vase de lis.* Selon le même Auteur, au bout du Collier de l'Ordre qui étoit composé de chaînes d'or & d'argent, il y avoit un vase plein de lis; & afin qu'il n'y ait rien dans sa narration de semblable à celle de Favin qui répréfente cet Ordre florissant sous les Rois successeurs de Garsias VI, il ajoûte qu'il fut éteint aussi-tôt après la mort du Prince qui l'avoit institué. Les autres Ecrivains ne sont pas plus d'accord entre eux à ce sujet; mais il n'y en a point qui ayent donné dans un plus grand ridicule que Giustiniani dans son Histoire des Ordres Militaires, où après avoir dit que les Rois de France & d'Espagne, s'attribuent chacun la qualité de Grand-Maître de l'Ordre du Lis, s'est avisé de donner une suite Chronologique de ses Grands-Maîtres, qui commence à Garsias VI, & finit à Louïs XIV, Roi de France, conjointement avec Charles II, Roi d'Espagne. Ce qu'il y a donc de certain à cet égard, & ce qui a été rapporté par Jérôme Roman, cité par Yépez, savoir, que Ferdinand, Infant de Castille, depuis Roi d'Aragon, institua l'Ordre du Vase de Lis, le jour de l'assomption de l'an 1403, & fit ce jour là plusieurs Chevaliers dans la ville de Médina del Campo, voulant donner par là des marques de sa dévotion à la Vierge. Et la faute que fait cet Auteur de donner dès lors le titre de Roi d'Aragon à Ferdinand, qui ne le fut qu'en 1410, ne doit point faire naître des doutes sur la vérité de ce qu'il a rapporté, ces sortes de fautes étant ordinaires aux Ecrivains peu exacts dans leurs expressions. On ne sait pas en quel tems cet Ordre a été supprimé.

LIS (Isle du) *Voyez* LYS (Isle du)

LISA. *Voyez* LAYA.

LISANDER. *Voyez* LYSANDRE.

LISANIAS. *Voyez* LYSANIAS.

LISBONNE, en Latin *Olissipo*, ville capitale du Royaume de Portugal, & le siége du Patriarchat & d'un Archevêché, est située sur le Tage, qui y forme un des plus fameux ports de l'Europe, où le flux monte à la hauteur de trois toises, & où les vaisseaux sont dans un bon abri, à cause des montagnes circonvoisines, & peu éloignées de la rivière, qui en cet endroit a près de trois lieues de large. On voit arriver dans ce port des vaisseaux de toute sorte de nations que le négoce y attire; ce qui ne contribue pas médiocrement à la richesse de Lisbonne, dont le séjour d'ailleurs est délicieux, à cause la beauté du climat, & des agrémens de la campagne des environs. Le palais du Roi fait la principale beauté de la ville: sa grandeur jointe à sa magnificence persuade aisément que ce doit être le séjour de ce Prince: les vues des appartemens donnent sur une terrasse poussée jusqu'à la mer, où l'on se proméne à pié, & qui est terminée par des balcons, & par une tour bâtie à l'une de ses extrémitez. Les divers avantages dont jouït Lisbonne, ont fait dire aux Espagnols, que, *qui non ha visto Lisboa, non ha visto cosa boa.* On voit dans le troisiéme Concile de Tolède tenu en 589, que Paul Evêque de cette ville, étoit du nombre des Prélats qui y signérent. En 1390, le Pape Boniface IX érigea son Evêché en Archevêché; & au mois de novembre 1716, le Pape Clément XI érigea la chapelle royale de Lisbonne en église patriarchale.

La ville & le diocése de Lisbonne sont partagez présentement en

en deux parties. L'ancien Archevêché est connu sous le nom de Lisbonne orientale, & le nouveau Patriarchat sous celui de Lisbonne occidentale. L'église patriarchale est une des plus magnifiques églises que l'on connoisse aujourd'hui en Europe, soit par l'abondance & la richesse de tout ce qui sert au culte divin, soit par le nombre des Ministres, tous habillez en Evêques, soit par l'ordre qui y est établi pour le service, soit enfin par le chœur de musique qu'on y entend, composé des plus habiles Musiciens qu'on ait pu trouver en Italie. Le Patriarche porte toujours l'habit de Cardinal, sans aucune différence: il en a tous les honneurs à la Cour; & ceux de *Légat à latere* par tout ailleurs. Il jouït de la préséance sur tous les Grands, sur tous les Evêques & Archevêques du Royaume, & sur le Primat de Brague, même dans leurs églises. Le Collége des Chanoines est composé de plusieurs Seigneurs de la première qualité, qui ont rang parmi les Grands du Royaume, ont l'usage de la mitre, & célébrent en habits pontificaux tant en public qu'en particulier. Chacun d'eux a la préséance sur toutes les dignitez ecclésiastiques du second ordre, & sur tous les Chapitres du Royaume, même dans leurs propres églises: & ce qui a achevé de rendre ces Chanoines considérables, c'est qu'on a uni à leur Collége la quatriéme partie des revenus de tous les Evêchez de Portugal.

Le Roi Dom Jean V, institua le huitiéme décembre 1720, à Lisbonne, l'Académie Royale de l'Histoire de Portugal, & voulut qu'elle fût composée d'un Directeur, de quatre Censeurs, d'un Secrétaire & de cinquante Académiciens. Entre ces Messieurs il y en a treize destinez à recueillir des Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique du Royaume & treize autres pour digérer ces Mémoires, & composer l'Histoire en Latin. Il y en a aussi dix-sept qui doivent donner les mêmes soins à l'Histoire Politique; deux qui sont chargez d'éclaircir les difficultez sur la Géographie, & de dessiner les cartes; deux encore qui ont pris sur eux de décider des matiéres de Droit; & enfin trois autres qui, n'étant pas attachez à une partie de l'Histoire plutôt qu'à l'autre, les embrassent toutes, & se veulent bien charger de résoudre ce qui paroît trop difficile aux autres. Il y en a aussi quelques uns d'entre eux, qui joignent à l'un des emplois qu'on a marquez, l'étude particuliére de l'Histoire des Ordres Militaires, de l'Inquisition, &c. suivant les Statuts que le Roi approuva le quatriéme janvier 1721. Les rangs sont confondus dans cette Académie, où chacun prend place à mesure qu'il arrive; & elle ne tient que de 15 jours en 15 jours ses séances, qu'elle ne tiendroit pas même aux jours marquez, s'il ne s'y trouvoit au moins douze Académiciens avec le Directeur & deux des Censeurs. Les Académiciens sont élus à la pluralité des suffrages; mais il faut que le Roi approuve l'élection du nouvel Académicien, & s'il ne l'approuvoit pas, on en éliroit un autre. Quand l'un d'eux vient à mourir, le Directeur nomme celui qui doit faire l'éloge du Défunt & l'abbrégé de sa vie, pour être lu en pleine assemblée. Il n'est pas permis à un Académicien de se parer de ce titre à la tête d'un Ouvrage de sa composition, s'il ne l'a fait approuver par l'Académie, dont les armes sont les mêmes que celles du Roi, au dessus desquelles on voit un temple attaché avec des chaînes. Sa devise est l'image de la vérité, telle que les Anciens la répréséntent, avec ces mots *Restituit omnia.* * Damien Goës, *Descript. Olissip.* Resendius. Le Quien de la Neuville, *Hist. générale de Portugal.*

LISBONNE (Marc de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, étant âgé de 16 ans, entra dans l'Ordre de saint François, dont il a donné l'Histoire écrite en Portugais, en trois parties qui parurent en 1556, 1557, & 1570. La derniére fut imprimée à Salamanque en Espagnol, les deux autres à Lisbonne. Pour réüssir dans ce travail, il avoit fait le voyage d'Italie à pié. Le Roi Philippe II, l'ayant nommé à l'Evêché de Porto, il fut sacré le 21 janvier 1582, changea peu de choses à sa maniére de vie, quoi qu'il ne négligeât rien pour embellir son église & le palais épiscopal, & tint en 1585 un Synode dont les Constitutions sont à peu près les mêmes que celles de Balthazar Limpo, ausquelles on jugea à propos de faire quelques changemens. Marc de Lisbonne mourut le 13 septembre 1591. * *Mémoires de Portugal.*

LISCA BIANCA, en Latin *Insula Alba*, est une petite isle déserte de la Mer de Toscane. Elle est parmi celles de Lipari, à deux lieues de celle qui porte particuliérement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Euonymus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LISER. *Voyez* LYSERUS.

* LISHAM, petite riviére de l'Ultonie ou Ulster en Irlande dans le Comté de Tirone, se jette dans le Lac Neaugh. Elle vient d'une montagne où il y a une mine de fer. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1476.

LISI. *Voyez* LISY.

LISIARD DE CREPY, Evêque de Soissons dans le XII siécle, fut Prevôt, puis Evêque de Soissons après Manassés l'an 1108. Il fut présent à diverses fondations & à divers Conciles, & eut part à l'amitié d'Ives de Chartres, qui lui écrivoit assez souvent. L'Auteur de la Vie de saint Godefroi, Evêque d'Amiens, parle de Lisiard avec éloge; & Guibert Abbé de Nogent, lui dédia son Histoire de Jérusalem, intitulée, *Gesta Dei per Francos.* On lui attribue aussi la Vie de saint Arnoul, qu'il adressa à Rodolphe, Archevêque de Rheims. Lisiard mourut l'an 1127. * Albéric, *in Chron.* Ives de Chartres, *Epist.* 203. 229. 246. 279. & 280. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vossius, *de Hist. Latinis*, l. 2. c. 46. Meyer, *in Annal. Fland.*

LISIEUX, ville de France, en la Haute Normandie, avec siége épiscopal suffragant de Rouen. Les anciens Auteurs, comme Pline, Strabon, César & Ptolomée, font mention des peuples du territoire de Lisieux, dit aujourd'hui *le Lieuvin*; & parlent de la ville capitale, qu'ils nomment, les uns *Neomagus*, & les autres *Lexovium.* La ville est bâtie en partie sur une côte, & en partie dans une vallée, où sont des prairies d'un grand revenu, au confluent de la petite riviére d'Orbec qui passe au travers de la ville, & de celle de Gassey qui en arrose les murailles. Ces deux riviéres se joignent à la porte du jardin des Jacobins, & dès lors celle de Gassey prend le nom de Touques. Cette ville est environnée de bons fossez, & ceinte de murailles. Elle a quatre portes & autant de fauxbourgs. Son église cathédrale reconnoît saint Pierre pour son titulaire. Le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance, est Théoband, qui assista au troisiéme Concile d'Orléans l'an 538. Il a eu d'illustres successeurs, comme, Fréculfe, Hugues d'Eu, Gilbert Maminot, Jean Arnoul, Rodolphe de Varneville, Nicolas Oresme, Branda Castiglioni, Cardinal, aussi-bien que Jacques le Veneur & Jacques d'Annebault, Thomas Basin, Nicolas Hennuyer, Guillaume du Vair, Philippe Cospéan, &c. L'Evêque est Comte de Lisieux. Le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Trésorier, d'un Chefecier, d'un Ecolâtre, d'un Théologal, d'un Pénitencier, de trente-six Chanoines, &c. La veille & le jour de saint Ursin, c'est à dire, le dixiéme & l'onziéme juin ils sont Comtes, & toute la Justice civile & criminelle leur appartient. * Strabon, *l.* 4. César, *l.* 3. & 7. Pline, *l.* 4. *ch.* 17. Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 8. Aimoin, *l.* 3. *c.* 53. Guillaume le Breton, *Philippide, ch.* 5. Robert Cénalis, *de Re Gall. l.* 1. *Perioche* 4. Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE LISIEUX.

Les Auteurs qui ont travaillé à la derniére édition des Conciles, font mention de deux assemblées ecclésiastiques tenues en cette ville. La premiére fut tenue au mois d'octobre 1106, selon Ordéric, *l.* 11, en présence de Henri I, Roi d'Angleterre; peut-être pour apporter quelque remède aux maux que souffroit l'église de Lisieux, depuis la mort de son Evêque Gilbert Maminot, jusques au sacre de Jean, lequel étant Archidiacre de Seez, fut mis sur le siége de cette église l'an 1107. Hugues de Harcourt, Evêque de Lisieux, célébra l'an 1321 un synode, dont nous avons dans la même édition des Conciles, les Ordonnances tirées de la Bibliothéque de Saint-Victor-lès-Paris. Jean le Veneur Cardinal, & Prélat de cette ville, célébra deux Synodes l'an 1531, & 1540.

LISIMACHUS. *Voyez* LYSIMACHUS.

LISIPPUS. *Voyez* LYSIPPUS.

* LISIS. *Voyez* LYSIS.

LISKERD. *Voyez* LESKERD.

* LISLE, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne, prend sa source vers les confins du Limosin, traverse tout le Périgord, coule d'abord du nord au sud jusques à Périgueux, puis de l'est à l'ouest jusques à Coutras au dessous duquel elle se jette dans la Droune. * M. Delisle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

* LISLE, petite ville de France dans le Périgord. C'étoit autrefois une place forte, & ce fut en l'assiégeant que fut tué en 1593 David Bouchard qui commandoit en Périgord les troupes de Henri IV, Roi de France. Elle est au nord-ouest de Périgueux dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

LISLE, ville de Flandre. *Voyez* LILLE.

LISLE (de) *Voyez* DELISLE.

LISMANIN (François) natif de Corfou, Docteur en Théologie, & Cordelier, entra dans l'Eglise Protestante; mais il ne s'arrêta pas où il devoit; car il poussa jusques à l'Arianisme. Cela se fit par degrez. Il étoit Confesseur de Bonne Sforce, Reine de Pologne, & son Prédicateur en Langue Italienne; lorsque Jean Tricessius, homme docte & de qualité, répandoit clandestinement à Cracovie les semences de la Réformation. Lismanin fort ébranlé par la lecture des Sermons de *Bernard Ochin*, dont la Reine lui avoit fait présent, se confirma dans ses soupçons contre l'Eglise Romaine, en conférant avec Jean Tricessius, qui, outre cela, lui prêtoit les livres des Réformateurs. Il devint bientôt suspect d'héresie; mais il joua de tant d'adresse, que l'Evêque de Cracovie ne put jamais le convaincre d'avoir les livres de *Luther* & de *Calvin.* Il évita les piéges que ce Prélat lui tendit à Rome. Lismanin y étoit allé l'an 1550, pour féliciter de la part de la Reine Bonne le nouveau Pape, Jules III. L'Evêque écrivit à Rome, que c'étoit un Hérétique caché, & qu'il falloit le mettre en prison, & l'empêcher de revoir jamais la Pologne. Cet avis arriva un peu trop tard. Lismanin s'en retournoit déja auprès de la Reine sa Maîtresse. Dès qu'il fut arrivé à Varsovie, où elle faisoit sa résidence, il reçut des Lettres du Roi de Pologne Sigismond Auguste, fils de cette Reine, qui le chargeoit de travailler à la faire revenir de sa colére; car elle étoit fort irritée de ce que ce Prince s'étoit marié avec Barbe Radzivil. Il fit trois voyages pour mettre la paix entre les deux Reines. Le Roi en fut si content qu'il lui fit promettre le premier Evêché qui vaqueroit. Sur ces entrefaites, Lilius Socin, qui arriva en Pologne l'an 1551, conseilla à Lismanin de jetter le froc, & de s'en aller dans les païs Réformez, & plutôt en Suisse qu'ailleurs. Lismanin auroit suivi ce conseil, s'il n'eût vu dans l'esprit du Roi une forte disposition à la Réforme. Il l'entretint dans ce goût, & reçut même de lui une commission de voyager, pour aquérir les lumiéres qui leur étoient nécessaires, afin de dresser un meilleur gouvernement ecclésiastique. Il vit l'Italie, la Suisse, Genéve, Paris; & s'aquitta fidélement de sa commission. Mais étant retourné à Genéve il s'y maria par les conseils de Calvin & de Socin, & malgré les remontrances très-judicieuses de Budzinius son Secretaire. Le Roi de Pologne en fut si fâché, qu'il abandonna son projet de Réformation: quoi que Lismanin lui eût fait tenir les lettres de plusieurs Ministres touchant cette affaire. Le premier Synode, qui fut tenu en Pologne par les Réformez, écrivit à Lismanin, qui étoit alors en Suisse, une lettre fort obligeante, pour le prier de revenir. Il

partit de Suisse l'an 1556, & s'en alla en Pologne, où il se tint caché quelque tems; car il n'ignoroit pas qu'il y avoit contre lui une sentence de proscription. Plusieurs grands Seigneurs intercédérent si puissamment pour lui, qu'il lui fut permis de se montrer. Il n'adhéra point d'abord à deux Novateurs, dont l'un, nommé François Stancarus, soutenoit que *Jesus Christ* n'étoit point Médiateur selon sa nature divine; & l'autre, qui s'appelloit *Paul Gonesius*, enseignoit la prééminence de Dieu le Pére. Mais lors qu'il eut eu quelques conférences avec Blandrata, l'an 1558, il commença de douter du Mystére de la Trinité, & se rendit si suspect d'Arianisme, qu'il fut déféré au Consistoire de Cracovie. Il se justifia mal, & comme Blandrata eut des fauteurs, & que d'autres disputes avoient déja divisé les esprits, on ne vit que confusion dans tous les Synodes. Lismanin chercha un milieu pour accorder les Parties: il vouloit que l'on s'en tînt à l'autorité de quatre Péres de l'Eglise, savoir S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, & S. Chrysostome. Pour cet effet il fit un centon de divers passages de ces quatre Péres, qui auroit servi d'azyle à plusieurs sortes d'interprétations. Ce projet fut rejetté. Alors Lismanin se retira à Konigsberg dans la Prusse, où il mourut misérablement environ l'an 1563, car étant tombé en frénésie, il se jetta dans un puits où il se noya. On dit que sa femme suspecte d'infidélité le jetta dans ce desespoir. Il n'écrivit presque rien. Voici ce que l'on trouve sur ce sujet dans le Recueil des Ecrivains Antitrinitaires. *Libera ad generosum Dominum Stanislaum Ioannem Karninjenum, data Pinczoviæ, die 10 septembris an. 1561. Manuscr. in quibus sententiam Stancari oppugnat, ac multis testimoniis Patrum, probat Patrem esse causam ac originem Filii, eoque majorem: porro se ipsum ab Arianismi sibi objecto purgat: Stancaro autem Sabellianismum imputat. Ab hoc tempore ansa ex hac Epistola arrepta, cæpit Gregorius Pauli, in Ecclesia Cracoviensi, fortius urgere eminentiam Dei Patris, prout refert Budzinius, qui dictam Epistolam Operis sui Historici, cap. 20, inseruit. Brevis explicatio Doctrinæ de Sanctissima Trinitate, quam Stancaro & aliis quibusdam opposuit, præmissa ad Regem Sigismundum Augustum Epistola Apologetica, Kal. Jun. 1563, Cracoviæ scripta. Subscripserunt ei cum ipso, Felix Cruciger Superintendens Ecclesiarum in minori Polonia, aliique circiter triginta Seniores & Ministri: inter quos erat Gregorius Pauli, Senior in Ditione Cracoviensi. Apologia hæc excusa est typis, anno* 1565. Le Centon dont nous avons parlé a aussi été imprimé; quoi que Lubieniecius ne l'eût point vu. * Bayle, *Dict. Crit.*

* L I S M O I R, petite isle dans la partie occidentale de l'Ecosse, est à l'est de l'isle de Mul, & au sud de la province de Loch-Aber, ou Lochquaber. Elle s'étend de l'est à l'ouest l'espace d'environ trois lieues.

L I S M O R E, petite ville de la Momonie en Irlande sur la riviére de More ou de Blackwater, entre Corke & Waterford, à onze lieues de la premiére, & à treize de la derniére. Lismore a un Evêché uni à celui de Waterford. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I S M O R E ou K I L M O R E, ville & Evêché sur la côte occidentale de l'Ecosse, proche du Comté de Lorne.

L I S N I A, bonne forteresse dans la Bosnie, que les Impériaux surprirent le 18 de juillet 1690, après l'avoir attaquée deux fois inutilement les deux années précédentes. * *Dict. Anglois.*

L I S O L A (François de) s'est rendu illustre par ses Ambassades en plusieurs Cours de l'Europe. Il étoit né en 1613, à Salins, dans le diocése de Bezançon, & il entra au service de l'Empereur vers l'an 1639. Depuis ce tems-là jusques à sa mort, il fut attaché aux intérêts de la Cour Impériale avec un zéle très-ardent, & il employa au bien & à l'avantage de la Maison d'Autriche tous les talens de sa plume & toute la vigilance d'un habile Négociateur. Il n'avoit pas plus de trente ans, lorsqu'il exerçoit en Angleterre la Charge de Résident de l'Empereur Ferdinand III. Il s'en aquitta si bien, qu'on lui continua cet emploi plus de quatre ans. Il étoit Envoyé extraordinaire à la Cour d'Espagne, au tems de la mort de Philippe IV, en 1665. Le Comte de Chavagnac remarque dans ses Mémoires, que Lisola avoit arrêté la conclusion du Mariage de l'Infante avec l'Empereur, *& avoit fait résoudre le Roi avant sa mort, d'entretenir par un des Articles, une Armée dans les Païs héréditaires, pour secourir la Flandre, le Milanois, & l'Empereur.* Le Comte de Marsin en devoit être le Général, & le Comte de Chavagnac devoit la commander sous Marsin. Lisola eut ordre de passer en Angleterre, & s'embarqua à Barcelone sur une flûte, afin de passer à Final. Il traversa le Piémont & se rendit en Franche Comté. Le livre qu'il intitula *Bouclier d'Etat & de Justice* a été estimé très-bon; & quoi que les affaires ayent bien changé depuis, il est encore recherché des Politiques. C'est un *in douze*, imprimé en 1667. Il y refute solidement ce que la France avoit publié touchant les *Droits de la Reine sur divers Etats de la Monarchie d'Espagne* l'an 1667. Tout l'Ouvrage est composé de ces six Articles. 1. *Des fins que la France se propose dans la guerre qu'elle commença alors & dans ses Libelles.* 2. *Que l'entrée du Roi de France dans les Etats du Roi Catholique aux Païs-Bas, est une évidente rupture.* 3. *Que cette rupture est injuste, quand même le Droit de la Reine de France seroit bien fondé.* 4. *Que la renonciation de la Reine de France est juste, irrévocable, nécessaire, utile au bien public, & ne contient en soi aucune cause de nullité ou lesion, & que la Reine de France a été duement dottée.* 5. *Que la succession de la Souveraineté du Duché de Brabant, & autres Provinces specifiées en ces Libelles, ne doit pas être réglée par les Coutumes particuliéres.* 6. *Discours sur l'intérêt des Princes Chrétiens dans cette guerre, & sur l'obligation précise des Etats de l'Empire, à la garantie du Cercle de Bourgogne.* On ne doute presque pas que Lisola ne soit l'Auteur de plusieurs petits Ouvrages contre la France, qui lui sont attribuez: mais, peut être, lui en donne-t'on plusieurs, qu'il n'avoit pas faits: artifice de Libraire, pour donner cours à une méchante Piéce. Il se rendit odieux à la France par cette maniére d'écrire, & il y eut des

François, qui le maltraitérent beaucoup dans quelques livrets. Ils se plaignirent de son humeur emportée & satyrique, qui n'épargnoit pas même la personne du Roi Très-Chrétien. Il se justifia là-dessus fort sérieusement, dans un autre petit livre, qui a pour titre, *le Dénouement des Intrigues du tems.* Il n'y a personne qui ait écrit contre lui d'une maniére plus ingénieuse & plus piquante que M. Verjus, connu depuis sous le nom de Comte de Crecy, & qui a été l'un des Plénipotentiaires de France, aux Negociations de Ryswick, l'an 1697. Par une allusion assez grossiére à ce nom de Verjus, Lisola avoit publié un Libelle, sous le titre de *la Sauce au Verjus*, piéce tout à fait sanglante contre celui dont le nom est désigné. M. de Lisola fut honoré de la qualité de Baron. Il mourut avant l'ouverture des Conférences de Nimégue. Il y auroit été, sans doute, Plénipotentiaire pour l'Empereur, & peut-être, auroit-il mieux réussi, que ne firent ceux qui furent nommez à régler le Traité de Paix; car l'on a remarqué qu'il étoit plus propre à faire continuer une guerre qu'à la terminer; & il savoit tellement jetter l'allarme dans les esprits, qu'il animoit à se liguer ceux mêmes qui avoient le plus de passion à demeurer neutres. On prétend, mais sans en avoir de bonnes preuves, qu'il ne faisoit point de scrupule de semer dans plusieurs Cours, comme des lettres interceptées, je ne sai combien de plans & de projets d'alliances, & d'instructions d'Ambassadeurs, qui faisoient voir que la France vouloit dévorer toute l'Europe: toutes Piéces qu'il forgeoit lui même dans son Cabinet, à ce qu'on dit. Il faudroit de bonnes preuves avant que d'ajouter foi à ces bruits; & d'ailleurs ces fraudes sont bien bonnes pour le peuple, *ad populum phaleras*; mais les Princes pénétrans & pacifiques ne s'y laisseroient pas tromper. Il eut le malheur de se rendre desagréable au Roi de Pologne. Le sujet en est trop curieux pour ne pas le rapporter ici, en nous servant des propres termes de *Wicquefort*, qui nous l'apprend. „ François, *dit-il*, Baron de Lisola, Ambassadeur de la part de l'Empereur à Varsovie, qui avoit de l'esprit, s'étoit rendu fort agréable au Roi & à la Reine de Pologne, qui en tiroient d'assez importans services; jusques à ce que voyant en l'an 1661, que la Reine entreprenoit de faire élire un Successeur du vivant du Roi, & qu'elle travailloit à faire réussir l'élection en faveur d'un Prince François, il s'opposa assez ouvertement aux intrigues qui se faisoient pour cela parmi les Sénateurs. La Reine, qui ne le pouvoit pas ignorer, & qui étoit, pour le moins, aussi capable de régner que le Roi, fit résoudre que l'Evêque de Warmie, & le Palatin de Pomérolie iroient dire à Lisola, *que les cabales qu'il faisoit dans le Royaume, empêchoient Leurs Majestez de le plus admettre à l'audience.* Lisola, pour s'assurer de leur intention, & pour savoir si en cela il y avoit quelque chose au delà du personnel, & si les défenses s'étendroient jusques à la negociation qu'il avoit à faire de la part de l'Empereur son Maître, demanda à voir le Roi, qui lui fit dire, que s'il avoit quelque proposition à faire il le pouvoit faire par écrit. Lisola refusa de le faire, & en donna avis à la Cour de Vienne, d'où on lui fit réponse, que l'Empereur étoit d'autant plus étonné du procédé du Roi de Pologne, *que devant que d'en user d'une maniére si opposée à la bonne intelligence qui devroit être entre des Princes voisins & si proches parens & au Droit des Gens même, il en devroit avoir fait ses plaintes.* Le Roi de Pologne écrivit depuis sur ce sujet à l'Empereur, & son Résident Vespasien Landscoronski, seconda de ses offices les raisons du Roi son Maître. Mais l'Empereur à qui il importoit d'empêcher l'élection d'un Prince François, approuva la conduite de son Ambassadeur. Toutefois considérant, qu'il ne lui pourroit plus rendre service dans une Cour, à laquelle il s'étoit rendu desagréable, il le revoqua, à son instance même, & sous un autre prétexte. Lisola en partit sans prendre congé du Roi & de la Reine; & l'Empereur l'a toujours employé depuis dans les négociations de la derniére importance: à quoi il s'est appliqué avec beaucoup de suffisance; quoique souvent avec peu de succès. " On a cru que Lisola fut le premier Auteur, & le principal directeur du dessein qu'on exécuta dans Cologne, sur la personne du Prince Guillaume de Furstemberg, qu'on arrêta prisonnier durant les Conférences de la Paix, le 14 de février 1674. Lisola mourut en 1677. * Bayle, *Dict. Crit.*

L I S O N Z O ou I S O N Z O, riviére de la Carniole qui traverse le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom & celle de Gradisca, traverse une petite partie du Frioul, & va se décharger à l'entrée du Golfe de Trieste, vis à vis de Capo d'Istria. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I S P O R, petite ville du Royaume de Décan, dans la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans la province de Balaguate, près de la riviére de Guenga, entre Doltabat & Béder. Lispor est un lieu fortifié. Il y a des foires, où il se fait un grand commerce de diamants, & d'autres pierres précieuses. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolomée, que d'autres mettent à Onor. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I S S A, isle du Golfe de Venise, au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Lessina. Lissa peut avoir six lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L I S S A, ville de Bohême dans la Préfecture de Jungbunczel, sur la rive droite de l'Elbe, est à peu près au sud de Jungbunczel, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

L I S S A ou L I S S E, ville de Pologne. *Voyez* L E S N O.

L I S S E (*Lissus*) fleuve de Thrace, que l'armée de Xerxès dessécha en y buvant, si l'on en croit Hérodote, *l.* 7.

L I S S E (*Lissum*) ville de Gréce, la même que Strabon nomme *Lyssus*, & Ptolomée *Lyssus*, dite aujourd'hui *Pinissi*, comme l'assure le Noir. Autre Lisse, dite aujourd'hui *Alessio*, selon Sophien, ville de Macédoine dans l'Albanie, près du Golfe du

Drin,

Drin, située fur une éminence, d'où la vue s'étendoit jufques à Dyrrachium. * Pline, *l.* 3. Alexandre Comméne, *Annal. l.* 12.

LISSO (Guillaume de) floriffoit en 1340. Il employa prefque toute fa vie à étudier les Oracles des anciens Prophétes. Il a écrit fur Jérémie & fur prefque tous les petits Prophétes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LISTEE ou LIFFY, en Latin *Liffius*, *Libnius*, petite riviére de la Lagénie en Irlande. *Voyez* LEFFY.

LISTHYELL. *Voyez* LESTITHIEL.

LISTO & GNIOSA, autrefois *Mylæ Infulæ*. Ce font deux petites ifles de la Mer Méditerranée. Elles doivent être vers la côte méridionale de l'ifle de Candie. * Maty, *Diction. Geogr.*

LISTRE. *Voyez* LYSTRE.

* LISTRIUS (Gérard) de Rhénen, Grammairien & Médecin, eft Auteur des Ouvrages fuivans, *De Tropis ac Schematibus; De octo Figuris Conftructionis; Commentarius in Dialecticam Petri Hifpani; Commentarius in Encomium Moriæ Erafmi; Ultrajectinæ Regionis Defcriptio, heroico carmine.* Opmeer dit que le Commentaire fur l'Eloge de la Folie par Erafme, n'eft pas de Liftrius, mais d'Erafme même fous le nom de Liftrius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 276 & 277.

* LISY, bourg & Seigneurie de France dans la Champagne, fur la petite riviére d'Ourque, au nord-nord-eft de Meaux, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

LISZINSKI (Cafimir) Gentilhomme Polonois, fut accufé d'Athéifme à la Diéte de Grodno l'an 1688, par les Evêques de Wilna & de Pofnanie, & particuliérement par ce dernier; & en effet on trouva chez lui des Ecrits, où l'on avançoit entre autres propofitions, que Dieu n'étoit pas le Créateur de l'homme; mais que l'homme étoit le Créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant. Ce blafphême, étoit écrit de la propre main de Liszinski: ce qui parut affez fort pour l'arrêter malgré le privilége de la Nobleffe de Pologne, qui ne peut être faifie au corps qu'aprés une entiére conviction. Car encore que quelques Nobles s'oppofaffent, la Diéte eut égard aux remontrances des Evêques, qui alléguérent que fi dans les crimes de léze-majefté humaine, on pouvoit arrêter un Gentilhomme, avant qu'on eût un fuffifant nombre de preuves, à plus forte raifon le pouvoit-on faire en cas d'Athéifme, qui eft un crime de léze-majefté divine au premier chef. Cela arriva au mois d'octobre l'an 1688, mais d'autres affaires qui furvinrent furent caufe qu'on prorogea le procés jufqu'au 15 février 1689. Les Juges Eccléfiaftiques ayant déclaré Lifzinski convaincu d'Athéifme, le renvoyérent au jugement de la Diéte. Son accufation rouloit principalement fur ce qu'on avoit trouvé chez lui un manufcrit d'environ 15 feuilles, où il avoit ramaffé tous les argumens des Athées anciens & modernes, ce qu'il ne paroiffoit pas qu'il eût fait pour difputer contre eux, mais comme étant perfuadé de leur mauvaife doctrine. On lui objectoit outre cela, qu'il avoit écrit à la marge de la plupart des argumens, qui fe trouvent dans un Traité d'Alftédius contre les Athées, c'eft à dire, apparemment dans fa *Theologia Naturalis*, imprimée à Hanau *in quarto*, en 1623, qu'il avoit, dis-je, écrit à la marge de ce livre, que cet Auteur étoit fort crédule & peu judicieux. On l'accufoit encore de n'avoir pas eu de refpect pour le Sacrement du mariage, & qu'il avoit marié fa fille avec un de fes proches parens, ce qui lui avoit attiré une excommunication de la part du Clergé; fur quoi fes Accufateurs concluoient à ce qu'il fût brûlé tout vif & fes cendres jettées au vent. Lifzinski répondit à toutes ces accufations d'une maniére fort foumife & fort humiliée. Il avoua fon Ecrit; mais il dit en même tems qu'il ne contenoit point fes fentimens. Qu'il n'avoit ramaffé les fentimens des Athées que pour les réfuter dans la feconde partie de l'Ouvrage qu'on lui objectoit, & qu'il avoit réfolu d'y inférer de nouvelles preuves de l'exiftence de Dieu. Là-deffus un de fes Accufateurs l'interrompit, & lui demanda fur quels fondemens il établiffoit principalement cette exiftence. Lifzinszi rapporta un argument qui fe trouva dans Alftedius, quoiqu'il ne le citât point: ce qui a fait croire qu'il ne rejettoit pas toutes les preuves de cet Auteur, & néanmoins ces paroles lui échapérent en pleine audience le 25 de février 1689, *Je foutiens, que les argumens d'Alftedius font tels, qu'ils méritent d'être cenfurez.* Lifzinski aprés de grands efforts pour fe défendre, s'offrit d'entrer dans un monaftére, protefta qu'il n'avoit jamais douté de l'exiftence de Dieu, & tâcha de prouver fon Chriftianifme par fa vie paffée, par fon affiduité à la Meffe & aux Sacremens. On dit qu'il avoit communié peu de jours avant qu'il fût arrêté. Mais tout cela fut inutile & il fut condamné à mort. On le conduifit dans une églife, où on lui fit faire amende honorable. On l'expofa en fpectacle fur un échafaut, où aprés qu'on lui eut lu fa fentence, il fit fon abjuration les larmes aux yeux, & reçut l'abfolution des mains de l'Evêque de Livonie, qui lui donna quelques coups de baguette fur les épaules, pour lever l'excommunication, qu'il avoit encourue. Cette cérémonie étant finie, le Grand Maréchal de Lithuanie prononça fentence de mort contre lui. Son arrêt portoit, que fes Ecrits feroient brûlez entre fes mains dans la place publique, qu'enfuite il feroit conduit hors de la ville, pour y être brûlé tout vif, que fes biens feroient confifquez & fa maifon renverfée. L'Evêque de Pofnanie, s'employa auprés du Roi, pour obtenir qu'il eût la tête tranchée avant que d'être brûlé: ce qui lui fut accordé. La fentence fut exécutée le 30 de mars. Le corps de Lifzinski fut brûlé aprés l'exécution, & fes cendres furent mifes dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. * La Croze, *Entretiens fur divers Sujets d'Hiftoire*, &c.

LIT (Godefroi de) Religieux de l'Ordre de Sainte-Croix, étoit du village de Venrald en Gueldre. Il vivoit en 1634. Il a compofé quarante Sermons fur l'Hiftoire de la Paffion, fous le titre de *Sacrifice du foir*; & *Lucerna fplendens fuper Candelabrum fanctum, feu Explanatio Conftitutionum facri ac canonici Ordinis Fratrum Sanctæ-Crucis.* * Valére André, *Biblioth Belgica*, *p.* 293. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIT de Juftice, féance du Roi de France dans le Parlement. Il fe tient ordinairement en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, qui eft la Cour des Pairs; mais lorfqu'il plaît au Roi de le tenir ailleurs qu'à Paris, il le convoque où bon lui femble. Ainfi il a été quelquefois affemblé à Montargis, à Vendôme, & en plufieurs autres villes du Royaume. Le Lit de Juftice n'a accoutumé d'être tenu que pour ce qui concerne l'Etat; comme il arriva fous le régne de Charles VI, pour publier & autorifer fon Ordonnance, qui porte qu'il n'y aura plus de Régent en France, fous la minorité des Rois; & du tems de François I, pour fa rançon, & pour la délivrance des Enfans de France, qui étoient en Efpagne. On l'a auffi tenu plufieurs fois pour juger les Pairs de France. A l'égard d'un Prince du fang, il eft incertain fi, pour le juger, on doit tenir le Lit de Juftice. Quand le Roi tient fon Lit de Juftice, les Officiers du Parlement font en robes rouges, les Préfidens avec leurs manteaux, & le Greffier avec fon épitoge, tant en été qu'en hiver. Aux hauts bancs font les Princes du fang, les Pairs, & autres Seigneurs qu'il plaît au Roi d'y faire affeoir. Aux piez du Roi, fur les degrez, felon leur ordre, font affis le Grand-Maître, le Grand-Chambellan, & le Prevôt de Paris. Au dedans du parquet, fur les fiéges d'enbas, font le Chancelier de France, les Préfidens, & les Confeillers du Parlement. Les Huiffiers de la Chambre font à genoux dans le parquet devant le Roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a auffi au dedans du parquet plufieurs fiéges pour les Archevêques, les Evêques, les Ambaffadeurs, les Chevaliers des Ordres, & autres Seigneurs, qui n'ont point place au haut rang. Si c'eft au Confeil, & qu'il faille opiner, nul n'entre aprés le Roi, que ceux qui doivent opiner, & qui font du Confeil. Quand le Roi vient en fon Parlement, fans tenir Lit, les Officiers du Parlement ne font vêtus que de robes noires à l'ordinaire. Si c'eft au Confeil, le Roi a accoutumé de s'affeoir en une chaire parée, qui eft au dedans du parquet, & non fur fon haut fiége. Le Chancelier & les Préfidens fe placent au banc qui eft au deffous des hauts fiéges des Gens d'églife; les Princes du fang, & les Pairs Laïcs, aux bas fiéges, & les Cardinaux & Pairs d'Eglife, aux bas fiéges qui font à l'oppofite du côté de la Chambre des Enquêtes; & les Confeillers, au banc de devant le Roi, & au fecond banc à l'entour du parquet. Si c'eft au Plaidoyer, le Roi eft affis en fon haut fiége, & à main gauche le Chancelier, le Préfident, les Cardinaux, & les Pairs d'Eglife; à main droite, les Princes du fang, les Pairs Laïcs, le Connétable, les Gouverneurs de provinces, & autres qu'il plaît au Roi d'honorer de cette faveur. S'il y a place à l'un & à l'autre côté, les Maîtres des Requêtes, ou les plus anciens Confeillers, s'y placent felon leur rang; & les autres au banc d'enbas du parquet. Les Rois viennent ordinairement au Parlement aprés leur entrée, afin de recommander la Juftice, premiérement au Confeil, & enfuite au Plaidoyer. * Godefroy, *Cérémonial de France.*

LITA, en Latin *Lete*, *Leta*, petite ville, autrefois épifcopale. Elle eft dans la Macédoine, vers le Golfe de Salonichi, à fept lieues de la ville du même nom, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LITANIES, mot qui vient du Grec λιτανεία, qui fignifie en Latin *Rogationes*, & en François *Priéres publiques*. Il y en a de grandes & de petites. Les grandes Litanies, appellées autrement *Romaines*, font celles de la Fête de faint Marc, inftituées par le Pape faint Grégoire *le Grand*, l'an 590. Les petites Litanies, nommées *Litanies Françoifes* ou *Rogations*, furent inftituées par faint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, vers l'an 474, & fe chantent avant l'Afcenfion. Les Litanies de faint Marc ne fe chantent que ce jour-là même. Il eft vrai que le Concile de Mayence, l'an 813, ordonna qu'elles dureroient pendant trois jours, de même que les Litanies de l'Afcenfion: mais enfuite on les réduifit à un feul jour, felon l'ufage de Rome; & au lieu que l'on avoit obfervé le jeûne dans le premier établiffement de ces Litanies, on fe contenta de l'abftinence; comme il eft arrivé aux Rogations, pendant lefquelles on jeûnoit autrefois. A préfent les Litanies fe célébrent différemment; dans l'églife de Milan, il y a abftinence & jeûne; en France, abftinence fans jeûne; & à Rome, ni abftinence ni jeûne. Le nom de *Litanies* a depuis été donné aux priéres que l'on récitoit dans les Proceffions, dans lefquelles on s'adreffoit à Dieu pour lui demander nos befoins, & aux Saints pour les prier d'interceder pour nous: c'eft ce que l'on nomme à préfent plus communément *Rogations*. *Voyez* ROGATIONS. * Le Pere Thomaffin, *Traitez Hift. & Dogm. des Jeûnes de l'Eglife.*

LITAR (le Cap) en Latin *Cenarum* ou *Ceneum Promontorium*. Ce Cap eft la pointe la plus occidentale de l'Ifle de Négrepont, qui regarde la Theffalie. Il y a fur ce Cap une petite ville qui porte fon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

LITCHFIELD. *Voyez* LICHFIELD.

LITES, en Grec Λιταὶ, étoient, felon Homére, des Déeffes, filles de Jupiter, dont l'office étoit de faire obtenir aux hommes les graces qu'ils demandoient, ou à Jupiter même, ou aux autres hommes. Homére fait le portrait de ces Déeffes, & les répréfente comme des filles boiteufes, louches & ridées. Les Lites ne font autre chofe que les priéres, les vœux & les fupplications. C'eft la fignification du mot Grec λιτὴ, d'où eft venu dans l'Eglife le mot de *Litanies*, λιτανεία, & celui de *litare*, *faire un facrifice agréable à la Divinité.* Plutarque, dans le Traité qu'il a fait de l'Amour, parlant des Dieux qui font admis par les uns, & rejettez par les autres, fait mention d'autres Divinitez, appellez LITES, qui font, dit-il, les Dieux des diffenfions & des réconciliations.

LITHOCOME (Ludolphe) a écrit des Etymologies Latines, comme auffi une Grammaire & une Syntaxe, que G. J.

Vof-

Vossius revit & publia en 1628. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* C'est apparemment le même que celui que Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 446, appellé *Joachim.* Ce nom est Grec & traduit du mot *Steenbouwer* qui signifie la même chose en Flamand.

*LITHODOMUS (Walric) Ce mot qui est composé d'un mot Grec & d'un mot Latin, répond à celui de *Steenhuise*, nom Flamand, qui est celui de cet Auteur. Il étoit de Delft en Hollande, & fut Régent dans le Collége de Dordrecht. On a de lui *Latinæ Linguæ Crepundia sive Progymnasmata; Progymnasmatum altera pars quæ continet Syntaxeos Præcepta & figuras.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 848.

LITHOSTROTOS, nom du lieu, où Pilate, Gouverneur de Judée, tenoit son Tribunal, quand il condamna Jesus-Christ, appellé en Hébreu *Gabbatha*: l'un & l'autre signifie *un lieu pavé de pierres.* * *Jean*, *ch.* 19. *v.* 13.

LITHQUO. *Voyez* LINLITHQUO.

LITHUANIE. *Voyez* LITUANIE.

LITIÉRE. *Lectica*, Brancard. L'usage & l'invention de cette sorte de chariot est venu de Bithynie & de Cappadoce, & l'on s'en servoit à porter les corps des vivans & des morts, comme le dit Cicéron, *Nam, ut mos fuit Bithyniæ, lectica ferebatur.* Il y avoit deux sortes de litiéres, les unes couvertes, pour se garantir des injures de l'air; & les autres découvertes, pour jouïr du beau tems. Pline appelle les premiéres, *une chambre de voyageur*, *Cubiculum viatorium*, parlant de Néron. Suétone rapporte qu'Auguste étant à la campagne, faisoit souvent arrêter sa litiére pour y dormir: il y avoit des panneaux ou rideaux aux côtez, qui se tiroient lorsqu'on vouloit. Les litiéres étoient portées par des hommes, six ou huit, qu'on appelloit *lecticarii*, & la litiére, *lectica hexaphora* ou *octophora* du mot *lectus*, *un lit*; parce qu'on y mettoit un petit lit & un oreiller. * Cicéron, *Orat. quinta in Verrem.* Tite-Live, *l.* 24. *c.* 42. Cornélius Népos, *dans la Vie d'Hannibal*, *c.* 4. Valére Maxime, *ch.* 10. *Ex.* 5. & *l.* 4. *c.* 1. *Ex.* 12. Polyænus. Plutarque. Quinte-Curce, *l.* 7.

LITLAND. *Voyez* LETTONIE.

LITLE, LITLEBOROUGH, LITLECHESTER, LITLEPORT, LITLETON. *Voyez* LITTLE, LITTLEBOROUGH, LITTLE CHESTER, LITTLEPORT, LITTLETON.

* LITOLPHI-MARONI (Henri) Evêque de Bazas, étoit de la famille des Marquis de Suzarre-Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illustres d'Italie. Il donna dès sa premiére jeunesse des marques de sa vertu & de sa vocation au sacré ministére. Il fut Aumonier du Roi, ce qui l'obligea de passer quelques années à la Cour, où sa vertu parut avec tant d'éclat, que le Roi Louis XIII le nomma à l'Evêché de Bazas. Aussi-tôt qu'il en eut pris possession, il édifia son troupeau par ses Prédications & par son exemple. Il voulut ensuite quitter son Evêché & une Abbaïe qu'il possédoit, & passa plusieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la priére & le jeûne, résolu de ne plus mener d'autre vie; mais on l'obligea de reprendre ses travaux Apostoliques. Etant de retour dans son diocése, il y établit un Séminaire, pour y retirer les jeunes gens destinez à la Cléricature. Pour avoir plus de moyens de secourir ceux qui avoient besoin de son assistance, il retrancha toutes les dépenses qui paroissoient nécessaires à une personne de sa condition, il quitta son Palais épiscopal, se réduisit à vivre en pension chez son Vicaire général, & ne se réserva qu'une personne pour le servir. Il mourut le 22 mai 1645. M. Godeau, Evêque de Grasse, prononça l'Oraison funébre de ce Prélat. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

LITOMIERSK. *Voyez* LEUTMARIS.

LITS de table. La coutume ancienne de se coucher à table, n'étoit pas si universellement pratiquée, qu'on ne s'assît quelquefois sur des siéges. On peut remarquer dans le premier livre de l'Odyssée d'Homére, que ce Poëte parlant d'un festin de Courtisans, les répresente assis sur des escabeaux. Dans le premier livre *de Samuel* ou *des Rois*, on voit que Saül étoit assis à table dans une chaise, ayant à ses côtez Jonathas & Abner. A Sparte & dans l'Isle de Créte on se servoit anciennement de siéges, & de lits dans toute l'Asie. Les lits n'ont pas été de tout tems en usage ches les Romains, & au commencement de la République, ils mangeoient assis; & dans la suite, ils ne se couchérent que sur des paillasses ou des matelas. Il y a apparence que cet usage de se coucher sur des lits, autour d'une table, est venu de la coutume qu'avoient les Anciens de se baigner avant leur repas; car au sortir du bain, ils se mettoient sur un lit proche de la table, comme on le voit dans plusieurs bas reliefs antiques. Lorsqu'ils s'y mettoient aprés le bain, ils étoient presque nuds, & enveloppez seulement de leurs lacernes, qui étoit une robe faite exprès pour cela; car les lieux où ils mangeoient, n'étoient pas éloignez de leurs bains & de leurs étuves. Cet usage s'étoit rendu si commun dans l'Italie, que les Païsans mêmes se mettoient ainsi à table, dont Columelle les reprend, & les avertit de ne se coucher sur des lits, du moins qu'aux jours de Fête. Ces lits étoient rangez autour de la table; & dans les grands festins, cette table étoit longue, ayant des lits à un des bouts, & aux deux côtez. Le Maître du logis se mettoit au bout de la table sur le lit du milieu, parce que de là il voyoit tout l'ordre du service, & commandoit plus aisément à ses gens. Les places qui étoient destinées pour sa femme & le reste de sa famille étoient au dessous; celles d'au dessus étoient reservées pour les principaux conviez, avec lesquels il pouvoit s'entretenir. Les femmes Romaines s'asseyoient d'abord à table auprès de leurs maris, & eurent ensuite le privilége de se coucher auprès d'eux. Chez les Perses, la place la plus honorable étoit celle du milieu; chez les Grecs, la place d'honneur étoit la premiére place du bout; & chez les Romains, la derniére place du lit du milieu étoit la plus noble, & celle qu'ils appelloient *Consulaire.* * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 142. & *suiv.* édit. de Trevoux 1725.

LITTA (Alfonse) Cardinal, fils du Marquis *Pompée*, Noble Milanois, & de *Luce* Cusana, naquit le 19 septembre 1608. Aprés avoir été Commissaire général des armées ecclésiastiques, il fut nommé Archevêque de Milan. Le Pape Alexandre VII le nomma Cardinal, le 14 janvier 1664; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, & lui donna le titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Il mourut à Rome le huitiéme août 1679, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'église de saint Charles Borromée.

* LITTARA (Vincent) naquit à Netinum en Sicile le 31 décembre 1550. Il donna de bonne heure des preuves d'un esprit supérieur. A l'âge de 18 ans, il enseigna avec applaudissement. Il fut fait Prêtre à Catane où il avoit fait ses études, & fut honoré du titre de Docteur en Philosophie, en Théologie & en Jurisprudence. Il avoit aussi du talent pour la Poësie. Il mourut le troisiéme mai 1602. On a de lui, *De Literis & Accentibus liber; Accedunt Epitome & quædam carmina non injucunda una cum Triumpho Mortis; Grammaticæ Dialogi; Donati Majoris Rudimenta, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LITTESTER (Jean) étoit Teinturier à Norwich, lorsqu'en 1381 le peuple impatient de porter les charges qu'on lui imposoit, se souleva, & l'élut pour Chef. Aussi-tôt qu'il fut revêtu de cette dignité, il fit ruïner les biens de ceux qui déplaisoient au peuple. Le Lord Scales, & plusieurs Chevaliers se virent obligez de prendre extérieurement le même parti, s'ils ne vouloient avoir le même sort que le Chevalier Robert Saile à qui sa résistance couta la vie. Littester tout fier du poste qu'il occupoit, poussa l'orgueil si loin qu'il se faisoit nommer Roi du peuple, & servir à genoux à table par les Seigneurs dont nous avons parlé, & qui furent si bien dissimuler leur chagrin, qu'ils devinrent bientôt ses Favoris. Mais ils travaillérent sous main si bien que la même année cette populace fut reprimée. L'Evêque de Norwich ayant ramassé quelques Soldats, quelques Gentilshommes, & d'autres bien intentionnez, attaqua les Rebelles, les battit & les dissipa. Littester & plusieurs autrs de son parti étant tombez entre ses mains, il leur fit trancher la tête. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. *p.* 247.

LITTLE ou LE PETIT (Guillaume) surnommé *de Newbridge*, à cause du Collége où il demeuroit, étoit Chanoine Régulier de saint Augustin en Angleterre. Il vivoit dans le douziéme siécle, & composa divers Traitez, entre lesquels on estime les cinq livres de l'Histoire d'Angleterre, que cet Auteur commence depuis l'année 1066, où Guillaume I, dit *le Bâtard*, conquit l'Angleterre, jusqu'à l'an 1135, qui fut celui de sa naissance. Cette Histoire a été conduite jusqu'en l'année 1197. Quelques-uns disent que Little mourut l'an 1308. Son Histoire avoit été imprimée à Anvers l'an 1565; mais Jean Picard, Chanoine Régulier de Saint-Victor-lez-Paris, en procura l'an 1610, une belle édition *in octavo*, avec des Commentaires. On attribue à Guillaume Little un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qu'il interpréte à l'avantage de la sainte Vierge. * Pitseus. Balæus. Vossius. Bellarmin. Maraccius, *Biblioth. Mariana.* Delrio, *in Canticum Canticorum.*

LITTLEBOROUGH ou LITTLEBOURG, bourg d'Angleterre situé sur la riviére de Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom vers le Couchant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocum* ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LITTLE-CHESTER, bourg d'Angleterre dans le Comté de Darby, sur le Darwen, un mille au dessus de Darby. Ce lieu paroît avoir été quelque chose dans l'antiquité: du moins on y a deterré plusieurs médailles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 330.

LITTLE-PORT, c'est à dire, *Petit-Port*, petite ville avec marché dans la contrée d'Ely, dans la partie septentrionale du Comté de Cambridge. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Charles) de Frankley, dans le Comté de Worcester, Chevalier & Baronnet. Cette famille tire son origine de *Thomas* Littleton-de-Frankley, dans la 19 année du régne de Henri III, dont l'arriére-petit-fils *Thomas* Littleton-de-Frankley fut Ecuyer de Henri IV, & de Henri V. Celui-ci épousa *Maud*, fille & héritiére de *Richard* Quatermaine du Comté d'Oxford, Ecuyer. Il n'en eut qu'une fille nommée *Elisabeth*, & voulant transmettre son nom à la postérité, il la donna en mariage à *Thomas* Westcote, d'une ancienne famille, à condition que leur fils aîné porteroit le nom de Littleton. De ce mariage naquit *Thomas* Littleton, créé Chevalier du Bain & l'un des Juges des Communs Plaidoyers, sous le régne d'Edouard IV. Il composa un livre sous le titre de *Littleton's Tenures*, par lequel il fut aussi utile au Droit coutumier d'Angleterre, selon le jugement de Cambden, que Justinien l'avoit été au Droit Civil. C'est de ce Thomas, que par une succession non interrompue, descend Charles Littleton, Chevalier Baronnet, dont la résidence a été depuis à Hagley dans le Comté de Worcester, l'ancienne demeure de Frankley ayant été brûlée dans les derniéres guerres civiles. Ce Chevalier porte d'argent, à un chevron, avec trois poissons à écaille de sable, avec une tête de more pour cimier. L'écu est porté par une Siréne qui a à l'autre main un trident. Le mot est, *un Dieu*, *un Roi.*

LITTLETON (Edouard) fils aîné d'*Edouard* Littleton de Munslow, dans le Comté de Shrop, fut élevé dans le Collége de l'église de Christ à Oxford, où il fut fait Maître ès Arts, & fut ensuite un des Juges du Nord-Wales, Recorder ou Juge Assesseur de Londres, & solliciteur du Roi Charles I. De là il monta à la charge de Chef-Justicier des Communs Plaidoyers, & de Conseiller privé. Enfin il fut fait Garde du Grand Sceau

& Baron de Munflow. Il fut Membre du Parlement en 1628. Ce fut lui qui eut la direction de l'accufation de haute préfomption intentée contre le Duc de Buckingham, après la mort du Roi Jacques, dans laquelle il s'appliqua à tenir un jufte milieu pour ne point s'attirer la jaloufie du peuple, & ne rien faire contre l'honneur de la Cour. Il fuivit le Roi Charles I, à Yorck, au commencement des troubles, & l'accompagna à Oxford, où il mourut le 21 d'août 1655. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Thomas) fils de *Thomas* Weftcote du Comté de Worcefter, & d'*Elifabeth* Littleton, qui étant fille & héritiére de *Thomas* Littleton Ecuyer, porta à fon époux de grands biens, & convint avec lui avant fon mariage, que leurs enfans prendroient le nom de fa famille. Il étudia en Droit, & eut des charges à la Cour du Roi Henri VI. La fixiéme année du régne d'Edouard IV, il fut fait Juge des Communs Plaidoyers, & le 15 du même régne, il fut fait Chevalier du Bain. Nous avons parlé de fon excellent ouvrage dans l'article de *Charles* Littleton. Le fçavant Edouard Cook l'a commenté. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Adam) fameux Théologien Anglois naquit le huitiéme novembre 1627, à Hafelowen dans le Comté de Salop ou Shrop, où fon pére Thomas Littleton étoit Pafteur, & fit fes premiéres études dans le Collége de Weftminfter du D. Busby. Il paffa enfuite à Oxford où il fut reçu dans le Collége de l'Eglife de Chrift, mais le nombre des Parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en fortir. Après le rétabliffement de Charles II, il en obtint la Cure de Chelfey & une Prébende de Weftminfter. Il fut outre cela nommé Prédicateur du Roi, pofte qu'il conferva, même après la mort de ce Monarque, & mourut le 30 juin 1694. Il étoit fur tout fort verfé dans les Langues favantes. Son Dictionnaire Latin en fait foi, & le Grec ne lui auroit pas fait moins d'honneur fi la mort ne l'eût empêché de l'achever. La Litérature Orientale & Rabbinique lui étoit auffi fort familiére, & il y étoit tellement addonné qu'il employa une bonne partie de fon bien à acheter des livres orientaux dont il avoit formé le deffein de rendre la connoiffance plus aifée. Sa profonde érudition dans les Hiftoriens, les Orateurs & les Poëtes anciens, le faifoit appeller par quelques uns *le Grand Dictateur de la Literature.* Il étoit auffi bon Mathématicien & a laiffé fur la *Numération myftique*, &c. plufieurs Manufcrits qui n'ont pas encore été imprimez. Au refte il étoit bienfaifant, affable & doux, & fur tout fort porté à communiquer fes lumiéres. Voici la lifte des Ouvrages imprimez qu'on a de lui en Anglois & en Latin, *Salomons Gate*, c'eft à dire, *la Porte de Salomon*, ou explication de l'Oraifon Dominicale, du Symbole des Apôtres & du Décalogue; un volume de *Sermons*, *in folio*; Une Traduction Angloife de l'Ouvrage obfcur de J. Selden intitulé, *Janus Anglorum; Dictionarium Linguæ Latinæ; Pafor metricus; Elementa Catechetica Religionis; Differtatio de Juramento Medicorum; Præfatio in opera Ciceronis*, imprimées à Londres en deux volumes *in folio*, en 1681; *Tragi comœdia Oxonienfis; Diatriba in octo Tractatus diftributa, in qua agitur de flectendi, derivandi & componendi ratione; Complicatio Radicum in primæva Hebræorum Lingua.* Il a auffi traduit du Grec en Anglois la Vie de Thémiftocle par Plutarque. * *Dict. Allemand de Bâle.*

LITTOMISSEL. *Voyez* LEUTOMISSEL.

* LITTRE (Alexis) né à Cordes dans l'Albigeois le 21 juillet 1658, fit fes études à Villefranche en Rouergue, d'où il vint enfuite à Montpellier. Il alla de là à Paris où il s'appliqua fortement à l'Anatomie. Il fut reçu Docteur Régent de la Faculté de Paris; & en 1699, M. du Hamel étant paffé dans la Claffe des Anatomiftes à l'Académie Royale des Sciences, nomma M. Littre pour fon Eléve, qui en 1702 n'étoit encore monté qu'au grade d'Affocié, & qui fit en ce tems-là une cure fi extraordinaire, qu'elle lui attira une eftime finguliére. Ce fut peu de tems après qu'il fut fait Médecin du Chatelet. Il mourut d'apoplexie le troifiéme de février 1725. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

LITUANIE ou LITHUANIE, province du Royaume de Pologne, avec titre de Grand Duché, eft nommée par les Polonois *Litwana*, & par les Allemands *Littawen.* Elle a la Mofcovie au Levant; la Mofcovie, la Livonie & la Courlande au nord; la Samogitie, la Pruffe Ducale & la Polaquie à l'oueft; la Polefie & la Volhynie au fud. Tout le païs eft divifé en Palatinats, qui font Wilna, Braflaw, Minsko, Mfcizlaw, Novogrodeck, Poloczko, Troki, Witepsk, avec le Duché de Sluczk. Ces Palatinats tirent leur nom de leurs villes capitales. Celle de Wilna l'eft de toute la Lithuanie, avec Evêché. Les autres font, Kouno, Grodno, Mohilou, Orffa, Smolensko, Troki, &c. La Lithuanie eft le plus grand & le plus vafte païs de la Pologne, & on lui donne de longueur de l'oueft à l'eft cent cinquante lieues, depuis la Pruffe Ducale jufques au Duché de Novogorod en Mofcovie. Sa largeur eft du fud au nord, & comprend environ cent lieues, depuis la Volhynie jufqu'aux frontiéres de Mofcovie. C'eft un grand païs plat, couvert de grands bois, & de plufieurs marais. L'air y eft extrêmement incommode: ce qui eft caufe qu'en certains endroits, il eft plus habité par les bêtes fauves que par les hommes. Les Païfans y font prefque tous Efclaves des Gentilshommes, qui ont pouvoir de vendre ceux qui font de mainmorte. Les Mofcovites, après plufieurs évênemens, fe font rendu maîtres de la ville de Smolensko, & de tout le Palatinat de ce nom, qui leur a été cédé pour jamais par la République en la Diéte de Léopol. Les Polonois en retiennent néanmoins le nom pour avoir lieu de gratifier un Seigneur, du droit de Sénateur. Il y a auffi des Tartares qui habitent une forêt de très-grande étendue, & peuplée de hameaux du côté de Grodno. Ces peuples vinrent autrefois en Pologne après avoir abandonné leur païs, ou pour en chercher un meilleur, ou pour éviter la punition d'une revolte. Ils obtinrent des contrées, & firent des habitations en Volhynie & en Lituanie. La différence des provinces les fit auffi nommer différemment pour les diftinguer: ceux de la premiére, furent nommez *Tartares Chemerits*; ceux de la Lithuanie, *Tartares de Lipka.* Les uns & les autres ont cultivé avec foin leur nouvelle demeure. Cependant le tems, ni la fréquentation des Habitans naturels du païs, n'ont pu encore fi bien les apprivoifer, que le fang Mahométan n'ait fouvent infpiré des mouvemens de revolte aux enfans de ces transfuges. Il s'en eft fauvé un grand nombre, tant des Lipka que des Chemerits, lefquels font devenus les plus dangereux ennemis de la Pologne; car comme ils en favent la Langue, les coutumes & les chemins, ils conduifent les autres Tartares dans leurs incurfions; forment des partis fréquens fur les frontiéres; fe mêlent dans les marches aux Soldats du païs; entrent au camp fans être connus, & deviennent ainfi des efpions inévitables. C'eft de ces Tartares de Lipka qu'étoit compofée la cavalerie de la garnifon de Kaminiek; & c'eft des mêmes que font peuplez de ce côté-là les premiers villages de Lithuanie. Le Roi Jean Sobieski en mit encore grand nombre dans fes Oeconomies du même païs, après fa campagne d'Ukraine, l'an 1674, où il en prit beaucoup dans les villes de Bar, de Kalnic & autres, qu'il remit fous l'obéïffance de la République.

GOUVERNEMENT, MOEURS & RELIGION.

La Lituanie avoit autrefois fes Princes, qui prenoient le titre de Grand-Duc. KYNAZ le fut l'an 1170. Il laiffa KIERNUS qui fuit; & *Gaimbuth*, Duc de Samogitie. KIERNUS ne laiffa qu'une fille, nommée *Porta*, mariée à ZIWIBOND DESPRUNGOWICZ, qui fubjugua la Ruffie l'an 1217. KUCOVOICUS lui fuccéda, & foutint de grandes guerres contre les Chevaliers de Livonie. UTENUS, fon fils, bâtit une ville de fon nom. Il fut fuivi de SUINTOCORUS ou SUINTOROCUS, qui laiffa GUERIMOUT, Grand-Duc de Lituanie & de Samogitie. Celui-ci fit affez longtems la guerre contre les Polonois, & contre les Croifez de Pruffe & de Livonie. Il fut pére de GILOIN, mort l'an 1278; & de *Troinus*, Prince de Samogitie. GILOIN eut ROMANUS, pére de *Narimond*, mort jeune; de *Troidemus*, Duc de Lituanie; & de *Doümantus*, &c. Ce dernier fit tuer fon frére *Troidenus*, qui avoit un fils nommé *Romuntius*, alors Religieux Grec. *Romuntius* fortit de fon monaftére, pour venger la mort de fon pére, tua dans un combat fon oncle *Doümantus*, fe retira enfuite dans fa folitude, & confeilla aux Lituaniens de choifir le plus vaillant d'entre eux pour les gouverner. Ceux-ci jettérent les yeux fur WITHENES, Maréchal de *Troidenus*, & l'élurent l'an 1283. Il remporta de grands avantages dans la Ruffie. GEDEMIN lui fuccéda, & fit la guerre aux Polonois, fur lefquels il prit grand nombre d'Efclaves. On dit qu'il avoit affaffiné fon prédéceffeur, dont il époufa la veuve. Il laiffa divers enfans, & entre autres *Keyftuth* & OLGERD, qui firent de grandes conquêtes dans la Pruffe. OLGERD eut une partie de la Lituanie, & ufurpa le refte fur fon frére, qu'il fit mourir en prifon. Il époufa une Dame Chrétienne, & en eut entre autres enfans, JAGELLON, Grand-Duc de Lituanie. Celui-ci par fon fon mariage avec *Hedwige* de Pologne, l'an 1386, & par l'élection des Polonois, devint Roi de cet Etat, & reçut le batême avec le nom de *Ladiflas.* Les Lituaniens étoient idolâtres & plus fuperftitieux que les Egyptiens mêmes; car ils adoroient des ferpens qui étoient leur Dieux domeftiques. Jagellon travailla à leur converfion, établit un Evêché à Wilna, dont André Vazilon Polonois fut premier Evêque, & retira prefque tous ces peuples des ténébres du Paganifme. Il leur donna pour les gouverner ULTOLT fon coufin, fils de *Keyftuth*, qui avoit été batifé & nommé *Alexandre.* Ce Prince ambitieux & entreprenant ne négligea aucun moyen de s'aggrandir, & vit borner fes conquêtes par Tamerlan en 1399. Il fut plus heureux contre les Mofcovites l'an 1406. Depuis il fervit Jagellon ou Ladiflas contre les Chevaliers de Pruffe, & fe trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut fans enfans l'an 1430, âgé de 80 ans. Un de fes fréres nommé *Coributh*, conduifoit alors une partie des troupes des Huffites. Le Roi Ladiflas donna le Duché de Lituanie à fon frére SUITRIGELLON ou BOLESLAS, qui s'en rendit indigne par fes revoltes, & mourut l'an 1452. *Sigifmond*, Duc de Starodub frére d'*Ultolt*, s'oppofa à Boleflas, & confentit avec fon fils *Michel*, qu'après fa mort, la Lituanie fût unie avec la Pologne. Le pére & le fils furent affaffinez peu après par *Jean*, Duc de Czattorie. Le même Boleflas qui s'étoit contenté du Duché de Luski, fe mit encore en campagne; mais *Cafimir* fon neveu, troifiéme fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres mefures. Depuis, au commencement du régne d'Alexandre, Roi de Pologne l'an 1501, les Polonois & les Lituaniens joignirent leurs Etats. Ils convinrent que l'élection de leurs Rois fe feroit toujours en Pologne; que ceux de Lituanie y auroient féance; que les charges de leur Duché fubfifteroient: & que chaque peuple fuivroit fes anciennes coutumes. Ainfi le grand Duché n'a pas été reduit en province, comme les autres qui compofent le Royaume; mais il a été feulement uni à la République, en maniére de Principauté alliée. Il a fon armée à part avec fes Généraux indépendans de ceux de la Couronne. Cette armée campe, agit, marche, prend fes quartiers, & fait fes levées féparement. Son thréfor & fes Officiers n'ont rien de commun avec le thréfor de Pologne. Dans la diftribution des charges de la Cour, on obferve le même ordre & le même rang, que s'il y avoit encore un Grand Duc. Le Grand Duché a pareil nombre de dignitez, & d'auffi grand éclat que la Couronne de Pologne. Il a même de femblables Miniftres d'Etat, excepté des *Référendaires*, en la place defquels il y a des Officiers de même emploi, fous un nom différent: ils font appellez *Piffars*, c'eft à dire, *Sécretaires*, proprement *Ecrivains.*

La Lituanie a un fupréme Tribunal comme la Pologne. Il eft

éta-

établi à *Wilna*, à *Novogrodec* & à *Minski*, trois de ses villes où l'on tient séance par semestre: d'abord c'est à *Wilna*, ensuite à *Novogrodek*, puis à *Wilna* encore, & enfin à *Minski*; de sorte que *Wilna*, par distinction, posséde le Parlement six mois de l'année, & les deux autres villes ne l'ont que d'une année à l'autre. Outre cette différence du Tribunal de Lituanie d'avec celui de Pologne, il y en a une considérable, quant au pouvoir. Le tribunal de Pologne est souverain; on n'appelle de ses décisions ni au Chancelier, ni au Roi, ni à son Conseil suprême; ses Décrets sont adressez au Staroste, sous la jurisdiction duquel les biens en question sont situez; & cet Officier est obligé de souscrire ces Décrets, & de les faire exécuter sous peine d'une grosse amende pécuniaire pour le déni de justice; & en ce cas les parties s'adressent au Staroste le plus prochain, & de celui-là à un autre; faisant condamner tous ceux qui leur refusent l'exécution des Décrets du Parlement. Le Tribunal de Lituanie est subordonné au Chancelier, auquel on appelle de ses jugemens. Lors même qu'il n'y a pas lieu d'appel, les Décrets sont adressez au Grand-Chancelier, pour être signez & scêllez de lui; car c'est lui qui les fait exécuter & qui leur donne la derniére vigueur: en quoi sa charge est plus considérable que celle du Grand-Chancelier de la Couronne. L'Etat de Lituanie & celui de Pologne forment un corps composé de deux parties égales sous un seul chef qui est le Roi. Ce Prince donne toujours les charges de Lituanie, de même que celles de la Couronne, mais à des Lituaniens. Les Sénateurs de Lituanie sont placez dans les Diétes alternativement avec ceux de Pologne; les Ministres ont un banc à part, à gauche de ceux de la Couronne; mais vis à vis de la droite du Roi, & du côté du Grand-Archevêque: ce qui rend ce poste à peu prés égal. La Lituanie a ses douanes, ses impôts sur les entrées, sur les riviéres, & autres droits. Elle assigne au Roi des Oeconomies pour son entretien à proportion de sa cotte, qui est un quart, son armée n'étant que de neuf mille hommes effectifs, au lieu que la Couronne en fournit trente-six. Les Oeconomies royales sont *Grodno* & *Brest*. La premiére vaut quarante mille livres de rente, & avoit été laissée au Roi Casimir, même aprés son abdication.

La Lituanie conserve ses prérogatives avec une fierté & une hauteur extraordinaire, l'humeur de la Noblesse étant plus altiére & plus rude que celle des Polonois. Le peuple y est aussi moins civilisé, moins traitable & plus emporté, le païs plus sauvage & plus couvert, le climat moins doux & plus glacial.

Les forêts de Lituanie sont pleines d'élans, de taureaux sauvages, de bufles, d'ours, de cerfs, de sangliers, de chevreuils, de loups, & de renards blancs & noirs: on y trouve aussi des hermines & des *petits gris*, qui sont les écureuils de ce païs-là, & une infinité d'autres bêtes sauvages fort particuliéres. Il y a en Pologne, une espéce de loups-cerviers, appellez *rich*, dont la fourrure est très-fine & très-belle. Ceux de Perse ont un fonds blanc moucheté de taches noires, avec un poil long, fin & fourni; ceux de Suéde sont rougeâtres; ceux de Lituanie sont de couleur de gris de fer, & tous ont la tête d'un chat, & la cruauté d'un tigre. On voit aussi en Lituanie des aigles blancs & noirs, des cigognes, des grues, des vautours, des coromans, &c. Les bois y sont remplis d'essaims de mouches à miel, qui font leurs ruches dans les troncs des arbres. Leur miel est blanc, d'un gout de violette, & d'une délicatesse admirable: ce qui fait voir que ce n'est pas toujours des plus belles fleurs ni des plus odoriférantes, que les abeilles tirent le suc pour le composer; car la Lituanie n'en produit guére de cette espéce; c'est un climat trop rude.

La Lithuanie a plusieurs villes & Palatinats, dont nous avons donné les noms plus haut. Wilna qui est la capitale, est placée presque au centre de la province, & est l'une des plus grandes & des plus magnifiques villes de tout le Nord. On y voit de belles églises, des palais de brique fort apparents, avec de riches Bourgeois, de gros Marchands, des Ouvriers, & des Artisans de toutes les façons. Elle a le titre de Castelan & de Palatin tout ensemble. Ces deux dignitez sont possédées par les premiers Sénateurs de Lituanie, & sont ordinairement remplies par le Grand Général, & par le Petit Général de ce païs-là. Son Evêché est très-considérable, & le seul qu'il y ait dans la province: ce qui en rend l'étendue fort grande. Son Tribunal y attire grand nombre de Plaideurs & de Noblesse. Les autres villes sont d'un ordre beaucoup inférieur.

Le Grand-Duc n'a pas un Clergé fort riche, parce que tout le païs n'est pas Catholique. La doctrine de Calvin & de Luther s'y est cantonnée, & s'est maintenue jusqu'à présent en certains recoins de Lituanie, d'où l'on a chassé les Sociniens, les Anabatistes, & avant eux, les Idolâtres qui partageoient ce vaste païs. La premiére Noblesse n'est infectée d'aucune hérésie, & le Sénat est aujourd'hui tout Catholique Romain.

On compte en Lituanie plusieurs familles fort riches, des Seigneurs puissans & magnifiques, pour le moins autant que ceux de la Russie & de la Podolie: ce qui paroit dans les Diétes au pompeux équipage, & à la suite nombreuse des Domestiques dont les Seigneurs Lituaniens se font accompagner. Les Sapiéha, les Princes de Radziwil, & autrefois les Patz ont soutenu leur élevation par des dépenses inouïes.

Les Rois de Pologne alloient autrefois passer certaines saisons en Lituanie pour chasser. Dans ces chasses extraordinaires, on prenoit jusqu'à sept ou huit cens bêtes en cinq ou six fois. La Noblesse du païs se faisoit un devoir de régaler le Prince & sa suite à leur passage, chacun dans ses Terres: on n'avoit besoin que d'un lit & d'un chariot pour charger les provisions dont on accabloit les Voyageurs. Tous les équipages vivoient aux dépens du Seigneur chez lequel on passoit, & ce Seigneur alloit même au devant de la Cour pour la régaler. Ces maniéres sont entiérement abolies, la chasse est dénuée de tout cet éclat fastueux; mais on y en feroit encore d'aussi belles; car les forêts & les champs y sont aussi peuplez de gibier & de bêtes féroces qu'elles l'étoient autrefois. * Cromer & Michow, *Hist. Polon.* Alexandre Guagnini, *de Samogitia*. Cluvier. Ortelius. Starovolscius. Briet, &c.

LITURGIE, mot Grec, *Λειτουργία*, signifie toute sorte de *ministére* en général; mais l'usage l'a déterminé dans l'Eglise Romaine à signifier le sacrifice de la Messe, & le corps des priéres & des cérémonies qui accompagnent cet auguste sacrifice. Il y a diverses Liturgies, de l'ancienneté desquelles plusieurs Savans ont écrit, mais presque tous, pour en juger, n'ont employé que cette régle, qu'elles ne peuvent être attribuées aux Auteurs sous les noms de qui elles ont paru, s'il s'y trouve des choses qui ne conviennent pas au tems de ces Auteurs: ce qui les a toujours trompez, parce qu'au lieu de chercher qui avoit écrit ces Liturgies, il falloit examiner quelle étoit leur autorité, par l'emploi qu'on en a fait & par la comparaison des formules qu'on y lit avec l'usage & la doctrine des églises. On sait que Jesus-Christ ayant institué le Sacrement de l'Eucharistie dans la derniére Céne, ordonna à ses Apôtres de faire *en mémoire de lui*, ce qu'il avoit fait, & l'on ne peut douter qu'il ne leur ait appris la maniére dont ils devoient remplir ce devoir, comme tout le reste de ce qui étoit nécessaire pour l'établissement de la Religion Chrétienne. Les Disciples l'apprirent depuis des Apôtres, mais pas un d'eux n'en mit la formule en écrit, & il est certain que tant que l'Eglise fut exposée aux persécutions des Empereurs Payens, on n'écrivit point la Liturgie. Cette vérité se prouve par deux raisons invincibles, la 1. si l'on étoit alors si réservé à enseigner les Mystéres aux Catéchuménes, qui ne les apprenoient, ainsi que le Symbole, que de vive voix, & si dans les homélies on ne parloit qu'obscurément de certains Mystéres qu'on se gardoit même de nommer, on devoit entiérement cacher aux Fidéles les paroles saintes du Sacrifice qui ne devoit être offert que par les Evêques & par les Prêtres: la 2. il est souvent parlé dans l'Histoire Ecclésiastique de la faute que faisoient quelques lâches Chrétiens de livrer aux Magistrats les livres de l'Ecriture Sainte; mais on ne voit nulle part qu'ils ayent livré les livres sacramentaux, quoique les Payens recherchassent, par toute sorte de supplices, à faire déclarer aux Chrétiens, ce qui se passoit dans leurs *synaxes*. Tout ce qu'ils en purent connoître se termina donc d'abord à ce qu'on en lit dans Pline *le Jeune*, *l.* 10. *Epist.* 97, que les Chrétiens s'assembloient en de certains jours, qu'ils chantoient des Hymnes en l'honneur de Jesus-Christ comme Dieu, qu'ils s'obligeoient par serment non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; & qu'enfin ils mangeoient ensemble. Saint Augustin Martyr leur en apprit depuis un peu davantage. *On présente*, dit-il, *du pain, avec du vin & de l'eau dans un vase, à celui qui préside à l'assemblée: après les avoir reçus, il donne louange & gloire au Pére par le nom du Fils & du saint Esprit, & lui rend de longues actions de graces de ce qu'il a daigné nous les donner: ses priéres & son action de graces étant finies, tout le peuple présent s'écrie,* Amen. *Ensuite ceux que nous appellons Diacres, distribuent le pain, le vin & l'eau à ceux qui sont présens, & le portent aux absens. C'est cet aliment que nous appellons Eucharistie.* On voit par là qu'il y avoit toujours un Président de l'assemblée, qui ne pouvoit être autre qu'un Evêque ou un Prêtre; mais saint Augustin ne commençant à parler des sacrez Mystéres que depuis l'oblation, où le Prêtre seul parloit sans que les Diacres & le reste du peuple y prissent d'autre part que par un respectueux silence qu'ils n'interrompoient que pour dire *Amen*, nous remarquerons sur l'autorité de Pline, qu'il étoit d'usage dès lors que l'oblation fût précédée d'Hymnes chantées par le peuple. Ces Hymnes sont sans doute celles dont Eusébe fait mention *l.* 5. *ch.* 28, de son Histoire Ecclésiastique, & qu'il dit avoir été composées dès le commencement de la Religion. On peut s'assurer qu'elles n'étoient pas en vers, puisqu'on n'a aucune ancienne Poësie Chrétienne, & qu'on remarque une très-grande simplicité dans toutes les Liturgies, en quelque Langue qu'elles ayent été écrites. Pour ce qui regarde la lecture de l'Ecriture sainte, & la prédication, on en trouve des exemples de si bonne heure, qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'ayent été introduites avec tout le reste; & il en est de même de la récitation de l'Oraison Dominicale, du baiser de paix, & de l'adoration de l'Eucharistie, dont les Auteurs du second siécle font mention; mais pour ne me pas trop étendre sur cette matiére, & passer au détail des Liturgies, je n'ajoûterai plus que cette réflexion générale, que s'il y a des choses que l'on trouve encore aujourd'hui dans toutes les Liturgies, dont on est certain qu'elles ont été ou qu'elles sont en usage dans quelques églises, sans qu'on y puisse trouver une seule exception, dès lors il est certain que ces choses sont très-anciennes, & des tems Apostoliques. Or ce qui se trouve dans toutes, c'est ce que nous appellons la préface, dont saint Justin parle assez distinctement; & après cette préface des priéres prononcées par le Prêtre, qui contiennent des louanges & des actions de graces à Dieu pour les biens qu'il a daigné faire au genre humain, dont le principal est notre salut par l'incarnation, & par la mort de son fils unique Jesus Christ notre Seigneur: ensuite la commémoration de la derniére Céne, & de l'institution du Sacrement; la répetition des paroles employées alors par Jesus-Christ; l'invocation pour demander l'avénement du saint Esprit sur les dons, soit devant ou un peu après la prononciation de ces divines paroles; les oraisons pour toutes sortes de choses & pour toutes sortes de personnes, avec la commémoration des vivans & des morts. Voilà ce qui ne manque dans aucune Liturgie: tout y est exprimé très-distinctement, quoiqu'il y ait de la différence dans les expressions: & c'est aussi tout ce qu'il y a d'essentiel. Quoique l'Eglise Romaine ait toujours prétendu avoir un droit particulier de gouvernement sur les églises d'Occident, elle a néanmoins laissé un long tems s'écouler avant qu'el-

qu'elle prescrivit à ces églises de se conformer à elle dans la maniére d'offrir le saint Sacrifice: d'où vient que non seulement il y avoit un Rit particulier dans les Gaules, appellé le Rit Gallican, & un autre dans l'Espagne & dans la Gaule Narbonoise, appellé Rit Gothique; mais à Milan même il y en avoit un singulier qu'on appella Ambrosien, peut-être parce que ce fut saint Ambroise qui le mit par écrit, au lieu qu'auparavant il avoit été conservé par la tradition des Prêtres de cette église. Le Rit Gallican n'a pas été le même dans toutes les églises des Gaules. Joseph Thomasi en a publié trois différens, qu'il avoit trouvez dans la Bibliothéque de la Reine Christine, & le Pére Dom Jean Mabillon y en a joint un quatriéme: on trouve dans ces quatre Rits les priéres que le Prêtre récitoit à l'autel. Les Péres Dom Edme Marténe & Dom Ursin Durand ont donné dans le cinquiéme volume du nouveau Thrésor d'Anecdotes, une explication de ce que le Chœur devoit chanter pendant le Sacrifice: ainsi tout ce qui regarde ce Rit est très-connu présentement.

Les Latins attentifs à conserver leurs anciens usages, n'ont point cherché à leur faire honneur lorsqu'ils les mirent par écrit, en en attribuant l'institution à un Apôtre, ou à quelqu'un voisin du tems des Apôtres. Gelase premier, & après lui saint Grégoire *le Grand*, ayant mis le Canon de l'Eglise Romaine dans l'état où on le voit aujourd'hui, on l'appella *Grégorien*; & ce fut le Grec qui se donna la peine de traduire ce Canon, qui s'avisa de l'appeller *Liturgie de saint Pierre*. Un autre Grec fut ensuite plus hardi, & composa une nouvelle Liturgie, partie du Canon Grégorien & partie de la Messe de saint Jean Chrysostome sous le nom de saint Pierre; mais on ne se servit en aucune église de cet Ouvrage, qui par cette raison doit être regardé comme supposé.

Il en est à peu près de même de ce que quelques Modernes ont appellé la *Liturgie de saint Clément*, parce qu'elle est inférée dans le dernier livre des Constitutions Apostoliques. Ces Constitutions qui ont été compilées avant le Concile de Nicée, ne sont pas venues jusqu'à nous telles qu'elles étoient sorties des mains du premier Auteur, & si la Liturgie est de lui, on s'est donné la liberté d'y ajoûter encore plus qu'à tout le reste; mais suivant le principe qu'on a établi cy-dessus, ce ne sont pas ces additions qui doivent la rendre suspecte, puisqu'aucune Liturgie n'a été écrite au tems où vivoit l'Auteur dont elle porte le nom, si ce n'est celles de saint Grégoire & de saint Ambroise; & ce qui la doit faire rejetter, c'est qu'on ne trouve pas qu'aucune église l'ait jamais employée, quoiqu'au fonds il n'y ait rien qui ne soit très-conforme à ce qui est établi dans l'Eglise Gréque.

Les Liturgies dont on va parler ont été regardées comme supposées, & par les Protestans, & par un assez grand nombre de Catholiques: cependant elles sont très-authentiques, puisqu'elles ont été & sont encore en usage dans plusieurs églises. La première est celle qui porte le nom de *saint Jacques*. Marc d'Alexandrie consultant Balsamon sur cette Liturgie, observe qu'elle étoit employée dans les églises de Palestine; & celui-ci pour prouver qu'on doit la rejetter, se sert de cette impertinente raison, que toutes les églises devoient se conformer au Rit de l'église de Constantinople. Il est aisé de voir que ce qui lui a fait donner le nom de saint Jacques, c'est que c'étoit celle de l'église de Jérusalem, dont cet Apôtre a été le premier Evêque. On en trouve des parties assez considérables dans les Catéchéses de saint Cyrille; & Rivet se rend ridicule, quand supposant que les catéchéses & la Liturgie sont des piéces modernes, il se trouve embarrassé à décider lequel des deux Ouvrages a été fait sur l'autre. Il auroit peut-être été plus réservé, s'il avoit sçu que les anciens Chrétiens Syriens ont aussi cette Liturgie dans leur Langue, & que la Version en a été faite avant le Concile de Chalcédoine, puisque non seulement les Syriens Jacobites, mais aussi les Syriens orthodoxes la regardent comme la principale de celles qu'ils employent.

La Liturgie *de saint Marc* est celle qui est en usage dans l'église orthodoxe d'Alexandrie, & la même à peu près que les Cophtes ou Jacobites ont dans leur Langue sous le nom de *saint Cyrille*. On voit qu'en la nommant ainsi les Alexandrins n'ont voulu dire autre chose, sinon que c'étoit pour le fonds la Liturgie conservée par tradition depuis saint Marc leur premier Evêque, sans néanmoins prétendre, comme ont fait ceux qui sont venus après eux, qu'il n'y avoit été fait aucun changement dans ce qui n'est pas essentiel. Il doit passer pour constant qu'elle est écrite avant le Concile de Chalcédoine, puisqu'elle est commune aux Orthodoxes & aux Cophtes: on n'oppose rien de raisonnable à cette époque.

On ne peut pas douter non plus de l'autorité des Liturgies de *saint Basile* & de *saint Chrysostome*, puisqu'elles sont employées l'une en certains jours, l'autre en d'autres jours dans l'église de Constantinople & dans les églises qui en dépendent: il est même certain qu'elles étoient écrites avant que l'hérésie de Nestorius fût prescrite dans le Concile d'Ephése, puisque dans la Liturgie des Nestoriens, on trouve des choses importantes qui ne se trouvent que dans celle de saint Chrysostome; & que d'ailleurs Pierre Diacre cite, vers l'an 515, un endroit de la Liturgie de saint Basile, sous le nom de ce Pére.

Rivet a joint à ces quatre Liturgies qu'il prétendoit supposées, le Canon général des Ethiopiens imprimé à Rome en 1547, & pour détruire son autorité par le même moyen dont il se servoit pour détruire celle des autres, il l'a appellé la *Liturgie de S. Matthieu*; ce qui ne sert qu'à faire voir qu'il n'étoit pas incapable de joindre la mauvaise foi à l'ignorance. Cette Liturgie est presque toute semblable à celle que les Cophtes attribuent à S. Basile: ce qui vient de ce que les Ethiopiens ont reçu de l'église d'Alexandrie tout ce qui concerne le culte divin: & c'est une nouvelle preuve de l'ancienneté de cette Liturgie. Il y a en Orient un très-grand nombre d'autres Liturgies sous des noms moins célébres; & l'on remarque dans toutes quelque différence, soit dans le choix des expressions employées pour les priéres; soit dans l'ordre des cérémonies; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un si grand détail, qui devient peu important aprés ce qu'on a dit, & qui seroit très-ennuyeux: ainsi on se reduira à quelques remarques sur diverses Langues dans lesquelles elles sont écrites. Il est certain qu'on a célébré de tout tems en Latin dans l'église d'Occident, en Grec dans une grande partie de l'Orient, c'est à dire, dans toute l'Asie Mineure, la Gréce, l'Egypte, & les autres provinces qui ont fait partie de l'Empire Macédonien: cependant comme en Syrie il étoit assez ordinaire que les peuples de la campagne ne sussent pas le Grec, l'Office s'y fit en Grec en certains lieux, & en d'autres lieux en Syriaque. On n'en peut douter, quoiqu'aucun Ancien ne l'ait dit, parce qu'on en a d'ailleurs des preuves convainquantes. En effet il est certain que l'on ne s'est jamais avisé de demander aux Evêques qu'ils célébrassent dans une Langue qu'ils n'entendoient pas, & ce seroit néanmoins ce qui seroit arrivé, si l'on n'avoit pu offrir le Sacrifice qu'en Grec en Syrie: car on trouve dans plusieurs Conciles des exemples d'Evêques qui y parlérent & y souscrivirent en Syriaque, parce qu'ils ne savoient pas le Grec. La parfaite conformité de la Liturgie Syriaque des Jacobites avec celle des Orthodoxes, est aussi une preuve qu'elle a été écrite avant le tems des Schismes, & elle n'a été écrite, que parce qu'elle étoit en usage dès les tems Apostoliques. On est persuadé aussi qu'en divers endroits d'Egypte on célébra dès les commencemens en Langue Egyptienne, puisque S. Antoine qui ne savoit pas le Grec, entendit si bien ces paroles, *allez, vendez tout ce que vous avez*, qu'on lisoit pendant la Liturgie. On a vu aussi que les Ethiopiens ont une Liturgie en leur Langue, & de tout cela on peut conclurre que dans les premiers tems on célébra en autant de Langues différentes, qu'il fut nécessaire pour être entendu du peuple qui assistoit au Sacrifice; mais ce que les Protestans ont prétendu prouver par cet ancien usage n'est nullement raisonnable. Il faut donc, disent-ils, pour se conformer à la discipline de la primitive Eglise, célébrer encore aujourd'hui dans la Langue vulgaire; & le Latin qui n'est entendu que de ceux qui l'ont étudié, doit être banni de l'Office eccésiastique. Ils n'auroient peut-être pas parlé d'une maniére si décisive, s'ils avoient sçu que l'usage de toutes les Eglises du monde leur est contraire. La Langue Syriaque étoit autrefois la Langue vulgaire des Syriens; mais ceux qui se servent des Liturgies Syriaques, il y a plusieurs siécles qu'ils ne l'entendent pas, s'ils ne l'étudient comme on fait ici le Latin: & les Nestoriens qui ont fondé tant d'églises dans la Tartarie, dans la Perse, dans les Indes, & même dans la Chine, mirent ceux qui devoient embrasser l'état ecclésiastique dans la nécessité d'apprendre le Syriaque en leur donnant la Liturgie en cette Langue: tout cela est prouvé par un très-grand nombre d'exemples. Il en est de même des Liturgies en Langue Cophte, qui n'est entendue depuis longtems en Egypte que par ceux qui en font une étude particuliére: la plupart des Prêtres même en ont une si légére connoissance, que, pour les aider à entendre la Liturgie, on y a joint la Version Arabe; & tout ce qu'on a cru pouvoir faire en faveur du peuple, à qui la Langue Cophte est entiérement inconnue, c'est qu'on a établi l'usage de lire l'Epître & l'Evangile en Arabe, après les avoir lus en Cophte. On assure aussi que l'ancienne Langue Ethiopique, qui est celle qu'on conserve dans le Canon général des Ethiopiens, est la Langue savante de ce païs-là, & que le peuple ne parle & n'entend que la Langue Amharique. Le vulgaire des Arméniens n'a pas plus de connoissance de la Langue Arménienne employée dans ses Offices; & il est presque inutile d'observer que c'est la même chose dans la Gréce, tout le monde sachant quelle différence il y a entre le Grec moderne, & le Grec ancien qui est celui des Liturgies & des Offices. Il paroît par tout cela que par tout on a voulu conserver religieusement l'usage qu'on trouvoit établi; & que les Protestans sont les seuls qui employent la Langue vulgaire dans les Offices: dans l'Eglise Anglicane on n'a conservé de l'ancienne Liturgie que la préface & les paroles de JESUS-CHRIST qui y ont paru si nécessaires, qu'il a été ordonné que s'il n'y avoit pas assez de pain pour le nombre de ceux qui se présenteroient à la Communion, on en apporteroit de nouveau, & que le Prêtre recommenceroit le Canon depuis ces paroles, *qui pridie quam pateretur*; les autres Calvinistes se sont récriez contre cette Rubrique, & prétendent que ces divines paroles ne sont pas plus nécessaires dans la Liturgie que tout le reste. * Renaudot, *Dissert. de Liturg. Orient. Orig. & Auctor.*

☞ Quoique l'article de LITURGIE soit déja fort étendu dans l'édition de Paris, on ne fait pas difficulté d'y joindre celui de l'édition de Hollande, parce qu'il contient plusieurs particularitez qui ne se trouvent pas dans l'autre.

Il est bon de remarquer que, dans les premiers siécles de l'Eglise, on offroit le Sacrifice de la Messe tous les dimanches, les Fêtes des Martyrs, les jours de jeûne, ou plus souvent selon la coutume de chaque église. On disoit aussi des Messes votives pour des dévotions publiques ou particuliéres. Quelquefois on disoit plusieurs Messes en un jour, comme quand l'Office de quelque Saint concouroit avec une autre Fête, ou quand il y avoit quelque enterrement. C'étoit toûjours l'Evêque, ou le même Prêtre qui les célébroit toutes. On voit quelque chose de semblable à Noël dans la célébration des trois Messes. Les Chrétiens étant assemblez dans l'Eglise, le Lecteur faisoit d'abord quelque lecture de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, c'est à dire, des Actes ou des Epîtres des Apôtres. Cette lecture étoit entremêlée de Pseaumes & d'Antiennes, & du chant d'*Alléluia*. Ensuite le Prélat faisoit le Sermon, expliquant l'Evangile ou quelque autre partie de l'Ecriture Sainte. Car alors tous les Evêques prêchoient, & il n'y avoit guéres qu'eux qui prêchassent. Dans le tems des persécutions on commença en Orient à

faire

faire quelquefois prêcher des Prêtres d'un talent extraordinaire, comme Origéne, & l'on vit auſſi en Occident ſaint Félix prêcher à Nole, n'étant que Prêtre; mais ces exemples étoient ſi rares, que pluſieurs ont régardé S. Jean Chryſoſtome, & S. Auguſtin, comme les premiers Prêtres, à qui leurs Evêques ayent confié ce Miniſtére. Le Sermon étant fini, les Diacres faiſoient ſortir tous ceux qui ne devoient pas aſſiſter au Sacrifice. On renvoyoit premiérement les Infidéles, à qui l'Egliſe étoit ouverte pendant le Sermon, puis les Catéchuménes, & les Pénitens. Alors l'Evêque étant à l'autel recevoit des mains des Diacres les oblations ou offrandes qu'ils avoient reçues des Fidéles. On mettoit ſur l'autel le pain & le vin, mais les Diacres portoient dans un autre lieu, le luminaire, l'argent, & tout ce que les Chrétiens offroient pour les beſoins de l'Egliſe. L'Archidiacre avoit ſoin d'arranger tous les pains ſur l'autel, & d'y mettre le calice du vin qui devoit être conſacré. L'Evêque ayant béni le pain & le vin, & offert l'encens, diſoit tout haut les priéres de la Préface, & ce que l'on appelle le Canon de la Meſſe. Après la conſécration, le Prélat prenoit la Communion, puis la donnoit aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; enſuite aux Aſcétes, ou Religieux & Moines, aux Diaconeſſes, aux Vierges, & aux autres Religieuſes; aux enfans & enfin à tout le peuple. Pour abbréger le tems de cette action, qui étoit fort long, à cauſe du grand nombre des Communians, pluſieurs Prêtres diſtribuoient le Corps de nôtre Seigneur, & pluſieurs Diacres donnoient le calice. Les hommes recevoient le Corps de Jesus-Christ dans leurs mains, & les femmes dans les linges deſtinez à cet uſage, & ſe communioient eux-mêmes. On donnoit aux enfans les particules qui reſtoient de l'Euchariſtie, & on donnoit à ceux qui ne communioient pas les reſtes du pain qui avoit été béni, & non conſacré: d'où eſt venue la cérémonie du pain bénit. Dès le quatriéme ſiécle, la Communion n'étoit plus ſi fréquente qu'auparavant; & ſaint Chryſoſtome ſe plaint que pluſieurs aſſiſtoient aux ſaints Myſtéres ſans communier, & ne communioient qu'à l'occaſion des Fêtes. Il marque même qu'il y en avoit qui ne communioient qu'une fois ou deux l'année.

Tout l'Office étoit accompagné de chant, & il en eſt parlé dès les premiers tems de l'Egliſe. S. Auguſtin attribue à S. Ambroiſe d'avoir introduit en Occident le chant des Pſeaumes, à l'imitation des Egliſes Orientales, & on trouve que le Pape S. Damaſe l'ordonna vers le même tems, ſur la fin du quatriéme ſiécle. S. Baſile témoigne que de ſon tems on chantoit les Pſeaumes, même dans les maiſons particuliéres & dans les places publiques, & que les chants en étoient fort agréables. Il eſt à croire que pour l'Office Divin, on choiſiſſoit ceux qui convenoient à la majeſté & à la ſainteté de la Religion. Toutefois S. Auguſtin trouvoit encore quelque choſe de trop doux au chant des Occidentaux, & eſtimoit davantage la coutume de S. Athanaſe, qui faiſoit réciter les Pſeaumes avec ſi peu de flexion de voix, que c'étoit plutôt une prononciation qu'un chant. Notre plein chant peut avoir quelque rapport avec celui des anciens Chrétiens. Quant au chant des Oraiſons & des Leçons, il eſt aiſé de voir qu'il ne conſiſte qu'en très-peu de tons, pour aider à ſoutenir la voix, & marquer la diſtinction des périodes. * L'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens.*

LITURGIE ARMENIENNE. Les Arméniens ont leur Liturgie écrite en ancien Arménien. Galanus rapporte dans ſon Hiſtoire, qu'ils font Auteur de leur Liturgie un de leurs Patriarches nommé Jean, qui vivoit quelque tems après le Concile de Chalcédoine, mais les Cenſeurs de Rome l'ont reformée en quelques endroits.

LITURGIE COPHTE. Les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte ont auſſi leurs Liturgies écrites en langage Cophte ou Egyptien, qui n'eſt plus entendu de perſonne. C'eſt pourquoi, dans leurs exemplaires manuſcrits, on voit une Verſion Arabe, ſur laquelle elles ont été traduites en Latin par Victor Scialac, Maronite du Mont-Liban, & elles ſe trouvent dans la Bibliothéque des Péres, attribuée à S. Baſile, à S. Grégoire, & à S. Cyrille.

LITURGIE ETHIOPIENNE. Les Ethiopiens, auſſibien que les Syriens, donnent à leurs Liturgies le nom de Chaldéennes, bienqu'elles ne ſoient pas écrites en langage Chaldéen ou Syriaque, mais en ancien Ethiopien qui en eſt fort éloigné. On a imprimé à Rome en 1548, quelques Liturgies Ethiopiennes en Ethiopien, où ſe trouve avec deux autres celle qui a pour titre, *Canon Univerſalis Eccleſiæ Æthiopum*, qui a auſſi été imprimée l'année ſuivante au même lieu en Latin, & depuis réimprimée dans la Bibliothéque des Péres. Celle que les Ethiopiens attribuent à Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, a été imprimée en Ethiopien & en Latin à Londres en 1661, à la fin du Dictionnaire Ethiopien de M. Ludolf. Cette derniére Liturgie eſt fort courte, au lieu que celle qui a été imprimée ſous le nom de *Canon Eccleſiæ Æthiopum*, eſt aſſez longue.

LITURGIE GREQUE. Les Grecs ont quatre Liturgies en Grec, qui ſont la Liturgie de S. Jaques, celle de S. Marc, celle de S. Jean Chryſoſtome, & la Liturgie de S. Baſile. Mais ils ne ſe ſervent dans l'uſage ordinaire que des deux derniéres, la Liturgie de S. Jaques ne ſe liſant que dans Jéruſalem, & celle de S. Marc que dans la ville d'Alexandrie. La plupart des Orientaux croyent que ces Liturgies ont été en effet compoſées par ceux, dont elles portent les noms. Léo Allatius même, & le Cardinal Bona, aſſurent que la Liturgie attribuée à S. Jaques eſt de cet Apôtre, & qu'elle eſt l'origine de toutes les autres Liturgies; qu'on l'a ſeulement augmentée dans la ſuite des tems, comme il arrive à tous les livres eccléſiaſtiques. Mais R. Simon, dans ſes Remarques ſur Gabriel de Philadelphie, & dans ſon Supplément aux Cérémonies des Juifs, eſt dans un ſentiment contraire: ce qu'il prouve par une Réponſe de Théodore Balſamon, rapportée dans le livre cinquiéme du D[illegible] Grec Romain. On avoit demandé à Balſamon par lettres, ſi les Liturgies, qu'on a ſous les noms de S. Jaques & de S. Marc, ſont véritablement d'eux. Il répond, que *ni l'Ecriture Sainte, ni aucun Concile, n'avoient attribué à S. Marc la Liturgie qui portoit ſon nom; qu'il n'y avoit que le 32 Canon du Concile Général* in Trullo *qui attribuât à S. Jaques la Liturgie qui étoit auſſi ſous ſon nom; mais que le 85 Canon des Apôtres, & le 59 Canon du Synode de Laodicée, dans le dénombrement qu'ils ont fait des livres de l'Ecriture Sainte, qui ont été compoſez par les Apôtres, & dont on devoit ſe ſervir dans l'Egliſe, ne faiſoient aucune mention des Liturgies de S. Jaques & de S. Marc.* Pour ce qui eſt des Liturgies de S. Jean Chryſoſtome & de S. Baſile, on ſe ſert ordinairement de l'autorité de Proclus, Archevêque de Conſtantinople, qui aſſure que S. Jaques eſt le premier Auteur de la Liturgie Gréque, & que cette Liturgie s'étant beaucoup augmentée avec le tems, S. Jean Chryſoſtome & S. Baſile l'abbrégérent. D'où il eſt arrivé que ces deux Liturgies ont eu le nom de ces deux Saints.

LITURGIE SYRIAQUE. Il y a un bien plus grand nombre de Liturgies Syriaques, que de Gréques. Le Pére Simon obſerve dans ſon Supplément aux Cérémonies des Juifs, que les ſeuls Jacobites en comptent plus de quarante différentes ſous différens noms, & qui ſont toutes manuſcrites. Il n'y a que les Maronites qui ayent fait imprimer à Rome en 1592 leur Miſſel, ſous le titre de *Miſſale Chaldaicum juxta uſum Eccleſiæ nationis Maronitarum.* Il contient treize Liturgies écrites en Syriaque, ſous les noms de S. Sixte Pape, de S. Jean Chryſoſtome, de S. Jean l'Evangéliſte, de S. Pierre Chef des Apôtres, de S. Denys, de S. Cyrille, de Matthieu le Paſteur, de Jean Patriarche ſurnommé Suſan, de S. Euſtathe, de S. Maruta Métropolitain de Tagrit, de S. Jaques Apôtre & frére de Nôtre Seigneur, de S. Marc Evangéliſte, & une ſeconde de S. Pierre Chef des Apôtres.

Les Neſtoriens ont auſſi leurs Liturgies écrites en Syriaque, & ils s'en ſervent dans le ſervice public. Le Pére Simon témoigne dans ſes Remarques ſur Gabriel de Philadelphie, d'avoir eu un exemplaire manuſcrit de ces Liturgies, qui appartenoit à un Prêtre Chaldéen du Rit Neſtorien, qui s'appelloit Elie. Ce Manuſcrit ne contenoit que trois Liturgies, ſavoir celle des douze Apôtres, celle de Théodore, ſurnommé l'Interpréte, c'eſt à dire, de Théodore de Mopſueſte, & la troiſiéme ſous le nom de S. Neſtorius. Les Chrétiens des Indes, qu'on appelle de S. Thomas, & qui ſont de la Secte des Neſtoriens, ſe ſervent de ce Miſſel Syriaque, qu'ont lit à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans les autres lieux des Indes, où il y a de ces Chrétiens de S. Thomas. * Le Pére Simon.

L I V. L I U.

LIVA. *Voyez* LIW.

LIVADIA (le Lac de) anciennement *Copaïs Lacus*, prend aujourd'hui ſon nom de la ville de Livadie, & en eſt éloigné de de deux ou trois lieues vers le Levant. Il eſt à une lieue du Lac de Stivo, ou de Thébes, qu'il a au Levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il ſe forme par la riviére de Céphiſo & par pluſieurs moindres, & il n'a point de décharge ſenſible: auſſi s'enfle-t'il quelquefois fort conſidérablement. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* auſſi COPAIS.

LIVADIE, nommée autrefois Achaïe, eſt une province de la Gréce, bornée au nord par l'Epire, par la Theſſalie, & par le Golfe de Négrepont. L'Archipel la baigne au Levant, & les Golfes de Lépante & d'Egine, avec l'Iſthme de Corinthe la ſéparent de la Morée du côté du midi. On diviſe ce païs en quatre contrées, qui ſe ſuivent en cet ordre du Couchant au Levant, 1. le Deſpotat ou la petite Gréce; 2. la Livadie propre; 3. la Stramulipe; 4. le Duché d'Athénes. Ses principales villes ſont Lépante, Livadie, qui donne le nom au païs, Thébes, Mégare & Athénes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVADIE, anciennement *Lebadia*, *Lebadea*, ville capitale de la Livadie en Gréce, eſt grande, bien peuplée de Chrétiens, de Turcs & de quelques Juifs, & ſituée dans les terres à cinq lieues des ruïnes de Delphes vers le Levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & à environ autant du Lac de Livadie. Cette ville célébre anciennement par l'Antre de Trophonius, eſt défendue par une vieille forteresſe & a une fontaine, qui à une portée de fléche de ſa ſource, eſt aſſez grande pour faire tourner vint moulins. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVADOSTA, ville de la Livadie, eſt ſur le Golfe de Lépante dans l'Iſthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle eſt épiſcopale ſuffragante d'Athénes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Pagæ* ou *Pegæ*, ville de la Mégaride; mais Sanſon & de Wit dans leurs Cartes de la Morée, diſtinguent ces deux villes, & mettent cette derniére à quelques lieues de la premiére vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIVAROT, bourg de France en Normandie, dans le diocéſe de Liſieux, eſt au ſud-oueſt de la ville de Liſieux, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LIUBA. *Cherchez* LEUVA.

LIVE (Tite) *Voyez* TITE-LIVE.

LIVELEIUS (Edouard) Anglois, Profeſſeur en Langue Hébraïque à Cambridge, mourut en 1605. Nous avons de lui des Notes ſur les cinq premiers petits Prophétes. * Caſaubon, *Exercit. contra Baronium*, *p.* 413.

LIVENZA, riviére de l'Etat de Veniſe en Italie, coule ſur les confins de la Marche Tréviſane & du Frioul, & après avoir reçu le Célino, elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, entre l'embouchure de la Piave & la petite ville de Caorlie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVERDUN, petite ville de la Lorraine, ſituée ſur une montagne près de la Moſelle, à quatre lieues au deſſous de Toul. * Maty, *Dict. Géogr.* Ce fut dans cette ville que ſe conclut un

certain traitté entre Louïs XIII, Roi de France, & Charles V, Duc de Lorraine, le 16 juin 1632.

LIVERSAY, bourg. *Voyez* S. JEAN de LIVERSAY.

* LIVIANO (Barthélemy) fameux Général dans le quinziéme & le seiziéme siécle, naquit à Alviano dans la Toscane. Il se comporta si bien à la guerre, que Virginius Orsini, sous lequel il avoit porté les armes, l'estima digne d'en faire son gendre. Ce fut au service de Louïs XII, Roi de France, qu'il donna les premiéres preuves de sa valeur, dans l'expédition de Naples. Ensuite il defendit Bracciano contre les troupes du Pape Alexandre VI. Dans un combat qu'il eut à soutenir pour la famille des Orsini, contre celle des Colonna, il eut du dessous, & fut obligé de plier. Dès qu'Alexandre VI fut mort, Liviano chassa de Todi, de Viterbe, & d'autres places de l'Etat Ecclésiastique, les garnisons que César Borgia y avoit mises, & il contraignit cet ennemi des Orsini, de se retirer à Népi. Les François, dans la guerre qu'ils avoient contre les Espagnols dans le Royaume de Naples, ayant manqué d'égard pour Orsini, Liviano quitta leur parti pour embrasser celui des Espagnols sous Gonzalve de Cordoue, qui eut une haute estime pour lui, & qui pour le récompenser de ce que dans l'heureuse bataille de Garigliano, il avoit attaqué le premier les François, lui donna en présent la ville de San-Marco. Dans la suite il assista Pierre de Médicis contre les Florentins, qui eurent quelque avantage sur lui dans la rencontre de Campiglia. Il entra aprés cela au service des Vénitiens, & battit près de Cadoro les troupes de l'Empereur Maximilien. Il lui enleva aussi la ville de Trieste & plusieurs autres places. Pour tous ces services, la République lui donna en fief le bourg de Pordenone dans le Frioul. En 1509, il s'engagea près de Ghiéra d'Adda avec les François dans un combat dont les commencemens lui promettoient une victoire que la trahison des siens ne lui permit pas de conserver. Il y fut dangereusement blessé, & tomba entre les mains des ennemis. Après la conclusion de la paix il fut remis en liberté, & les Vénitiens lui donnérent le commandement de leurs troupes contre l'Empereur & les Espagnols. Bientôt après il se rendit maître de Crémone. Il est vrai que près de Vicence il eut quelque desavantage, mais cela ne l'empêcha pas de se mettre en état d'empêcher, en 1515, la jonction des Espagnols avec les Suisses près de Plaisance. Ensuite il alla au secours du Roi François I, & se trouva à la bataille de Marignan qui eut un heureux succès pour ce Prince. Il faisoit des préparatifs pour se rendre maître de Bresce, lorsqu'il tomba malade à Ghéda, où il mourut la même année, dans la 60 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritraitti di cento Capitani illustri*, p. 88.

LIVIAS ou LIBIAS, ville au delà du Jourdain. Elle n'étoit pas éloignée de la montagne de Péor. Hérode *le Grand*, lui donna le nom de Livias à l'honneur de Livie femme d'Auguste. Cette ville se nommoit auparavant Bétaramphta. Ce fut ensuite une ville épiscopale. L'Evêque Letoius souscrivit au Concile d'Ephése, & Pancratius à celui de Chalcédoine. * Rélandi, *Palæst. l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LIVIE DRUSILLE (*Livia Drusilla*) Impératrice, étoit fille de Livius Drusus Calidianus, qui se jetta dans le parti de Brutus & de Cassius, & qui se tua après la bataille de Philippes l'an 712 de Rome, & 42 avant JESUS-CHRIST, craignant de tomber entre les mains d'Auguste & de Marc-Antoine. Elle épousa Tibére Claude Néron, dont elle eut l'Empereur Tibére & Drusus, surnommé *Germanicus.* Depuis, l'Empereur Auguste, après avoir répudié Scribonie son épouse, ravit Livie à Tibére Néron; & quoi qu'elle fût grosse, il ne laissa pas de l'épouser. Il n'en eut point d'enfans; mais il adopta ceux qu'elle avoit eus de son premier mari. En effet, Tibére, fils de Livie, lui succéda à l'Empire. Elle étoit d'une humeur altiére, mais extrémement politique: de sorte que par son adresse elle sut toûjours gouverner l'esprit d'Auguste, & se maintenir dans le rang où sa beauté l'avoit élevée. Tacite dit qu'elle mourut dans une extrême vieillesse, sous le Consulat de Rubellius & de Fusius, surnommé *Geminus*, c'est à dire, l'an 29 de l'Ere Chrétienne. Dion assure qu'elle étoit âgée de 86 ans. Le même Tacite ajoûte qu'elle étoit un peu moins sévére que les Dames Romaines, quoiqu'elle les égalât en chasteté & en vertu: impérieuse envers ses enfans, mais complaisante pour son mari; & d'une humeur qu'elle savoit accommoder également à la magnanimité d'Auguste, & à la dissimulation de Tibére. Celui-ci n'eut pas pour elle toute la reconnoissance qu'il lui devoit; car sa pompe funébre fut médiocre, & son testament demeura long-tems sans être exécuté. Elle fut louée publiquement par son petit-fils Caligula, qui fut depuis Empereur. On dit, que comme on vouloit faire mourir quelques jeunes hommes indiscrets, qui s'étoient présentez nuds devant elle, elle leur sauva la vie, disant de bonne grace, *Qu'un homme nud étoit comme une statue à l'égard d'une honnête femme.* On lui demandoit un jour de quelle maniére elle s'étoit rendue maîtresse d'Auguste, elle répondit en habile femme, *Que ç'avoit été en lui obéïssant aveuglément, en ne voulant point trop pénétrer dans ses secrets, & en feignant de ne pas savoir ses intrigues amoureuses.* * Tacite, *in Annal. l.* 1. 2. 5. Suétone, *in Augusto.* Dion, *Hist. l.* 56. 58.

LIVIE (*Livia* ou *Livilla*) fille de Drusus, second fils de Livie Impératrice, épousa un autre Drusus, fils de Tibére, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula; & une fille qui fut mariée deux fois, la premiére à Néron fils aîné de Germanicus; & après sa mort à Rubellius Blandus, pére de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoisonna Drusus son mari l'an 23 de JESUS-CHRIST, dans l'espérance de se donner à Séjan, qui l'avoit débauchée; mais Tibére ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ses crimes en l'année 31, peu après le supplice de Séjan son adultére. Antonia son ayeule, la réduisit à mourir de faim. * Tacite, *in Annal.* Dion. Suétone, &c.

LIVIE ORESTILLE (*Livia Orestilla*) que Dion Cassius nomme *Cornélie*, Dame Romaine d'une famille très-noble, fut enlevée par l'Empereur Caligula, qui la prit pour femme le jour même qu'elle épousoit C. Pison. Peu de jours après il la répudia, & deux ans après la rélégua, sur un simple soupçon qui lui fit croire qu'elle voyoit son premier mari. * Suétone, *in Caligula*, c. 25. Dion, *Historiarum l.* 59.

LIVINEIUS (Jean) de Gand ou de Dendermonde, élevé à Gand par son oncle Lévinus Torrentius, a été un des habiles Grammairiens du XVI siécle. Il fit imprimer la Bible Gréque de Plantin; & étant venu à Rome, il fut employé par les Cardinaux Sirlet & Caraffe, à traduire & à donner au public les Ouvrages des Péres Grecs. Comme il étoit sur le point de donner au public toutes les Oeuvres de S. Grégoire de Nysse, il mourut à Anvers l'an 1599, âgé de 50 ans, Chanoine & Théologal de cette ville, sous son oncle Lévinus Torrentius, qui en étoit Evêque. Ses Oeuvres imprimées sont, *Emendationes & Notæ in duodecim Panegyricos Veteres*; les Traductions suivantes, *Gregorius Nyssenus & Johannes Chrysostomus de Virginitate; Theodori Studitæ Catecheses 135 cum Scholiis; Andronici Imperatoris Disputatio cum Judæis.* Il a aussi traduit en Latin les Tragédies d'Euripide, & les Oeuvres d'Athénée, qui n'ont pas été publiées. Barthius assure que Livineius est beaucoup plus judicieux que la plupart des Critiques. * Aubert le Mire, *de Scriptor. Eccles.* De Thou. Barthius, *Adversariorum l.* 32. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 363. édit. de Hollande 1715. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 527 & 528.

LIVIUS ANDRONICUS, ancien Poëte Latin, fut le premier qui fit jouer des Comédies à Rome, comme le remarque Cicéron. Aulu-Gelle, qui parle de lui, dit qu'il y avoit pour lors près de 160 ans, depuis la mort des célébres Poëtes Tragiques Sophocle & Euripide, & près de 52, depuis celle de Ménandre: selon ce calcul ce seroit l'an 514 de Rome, & 240 avant JESUS-CHRIST. Cicéron veut que Livius ait commencé à paroître l'an 510 de Rome, & 244 avant JESUS-CHRIST, c'est à dire, l'année avant la naissance d'Ennius, qu'il prend pour garant de ce qu'il avance, & sous le Consulat de C. Claudius & de M. Tuditanus. Cœlius Rhodiginus, Simler, La Popelinière, Glandorpius, & quelques autres, attribuent dix-huit livres de l'Histoire Romaine à Livius Andronicus. * Cicéron, *de Claris Orat. & de Senectute.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 17. *c.* 21. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 7. *c.* 4. Simler, *in Biblioth. p.* 546. La Popelinière, *de Hist. l.* 5. Glandorpius, *in Onomastico.* L. Gregorio Giraldi, *de Poëtis.* Vossius, *de Hist. Lat. & de Poëtis.* *Voyez* aussi ANDRONIC.

LIVIUS (Titus) *Voyez* TITE-LIVE.

LIVONIE, province de la Sarmatie d'Europe, que les Allemands nomment *Lifflandt* ou *Liefflandt*, a été autrefois au Roi de Pologne, puis à celui de Suéde, & appartient aujourd'hui presque toute entiére au Czar, Empereur de Moscovie. Elle a le Golfe de Finlande au septentrion; la Mer Baltique au Couchant; la riviére de Nerva & la côte orientale de la Moscovie & de la Lituanie au Levant; & au midi la riviére de la Dwina, qui la sépare du Duché de Courlande. On la divise en deux parties, en Esten ou *Estonie*, & en Letten ou *Lettonie*, l'une vers le septentrion, & l'autre vers le midi. Les autres ajoûtent la Courlande & la Sémigalle; mais ce sont des Duchez qui ont maintenant des Princes souverains, Feudataires de la Couronne de Pologne. Les isles d'Oesel & de Dagho, sont une portion de la Livonie, & appartenoient autrefois au Roi de Danemarck. Depuis, l'an 1645, elles furent cédées aux Suédois par la la paix de Bromsbroo. Le Roi de Pologne posséde présentement très-peu de chose dans la Livonie hors la ville de Dunenbourg. Riga est la capitale du païs dans la Lettonie, où sont aussi Dunemond, Mariembourg, Creutsburg, &c. Les autres dans l'Estonie sont, Derpt, Volmer, Felin, Nerva, Hapsel, Revel, Pernaw, Lehal, Cockenhaus, &c. Le païs de Livonie est assez abondant en blé; car bien que les guerres l'ayent désolé, on ne laisse pas d'y défricher les bois, qui y sont en grand nombre. Les Livoniens sont d'une humeur assez sauvage, & adoroient diverses sortes de bêtes. Ils furent convertis à la Foi dans le douziéme siécle, vers l'an 1186. Beltold, Abbé de l'Ordre de Livonie, y travailla beaucoup, & y répandit son sang, pour la défense des véritez Evangéliques. Les Chevaliers de cet Ordre, dits *Porte-Glaives*, contribuérent extrémement à cette conversion. Ils faisoient profession de s'opposer aux Infidéles. Depuis, cet Ordre fut uni à celui de Prusse, dit *Teutonique* en 1234. Albert de Brandebourg, qui étoit Grand-Maître de cet Ordre dans le XVI siécle, donna dans les sentimens de Luther. Alors Gautier sépara l'Ordre de Livonie de celui de Prusse. Il en fut Grand Maître, & eut pour successeur Guillaume de Furstemberg. C'est de son tems que la Livonie fut cruellement attaquée par les Moscovites: dans la suite le Schisme se mit parmi les Chevaliers. Ce païs fut le théatre de la guerre, & la proye des Protestans; & le Grand-Maître Gotard Kethler s'empara de la Courlande. Il y a pourtant encore des Catholiques dans le païs, où les Païsans sont presque tous Esclaves de la Noblesse. Le dessein de conquérir la Livonie mit en armes plusieurs Princes; mais les peuples se donnérent au Roi de Pologne. Les Suédois & les Moscovites y firent des conquêtes. Etienne Bathori, Roi de Pologne en chassa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres l'an 1617, par intelligence & par force. Le Moscovite céda ses droits sur la Livonie à Ladislas Roi de Pologne l'an 1634. L'année suivante, le même Roi fit le traité de Stumsdorf avec les Suédois le douziéme septembre. C'étoit une tréve qui devoit durer 26 ans jusqu'en 1661, & les mêmes Suédois devoient joüir durant ce tems de ce qu'ils possédoient au septentrion de la Dwina: c'est ce qui leur fut depuis en-

entiérement cédé par la paix d'Oliva de l'an 1660; mais depuis, le Czar de Moſcovie les en a chaſſez. * Starovolſcius, *Deſcr. Polon.* Ortelius, *Geogr.* Chytræus, *Hiſt. Saxon.* Neugobaud, *Hiſt. Polon.* Sponde, *in Annal. &c.*

LIVONIE (Le Golfe de) *Voyez* RIGA (Le Golfe de)

LIVONNIE'RE (Claude Pocquet de) *Voyez* POCQUET.

LIVORNO, LIVOURNE, en Latin *Liburnum*, petite ville du Montferrat Savoyard en Italie, eſt ſituée dans des marais, près de la ſource de la petite riviére de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIVOURNE, ville & port de mer. *Cherchez* LIGOURNE.

LIVOURNE, ville du Montferrat. *Voyez* LIVORNO.

LIVRE, certain poids déterminé, dont on ſe ſert comme de meſure, pour peſer les choſes, dont on détermine la quantité par le poids. Elle n'étoit que de douze onces chez les Romains, qui avoient une livre de poids, & une livre de meſure pour les liqueurs. Le poids de la livre fut pris par les Romains, des Siciliens qui la nommoient *litra*; & les Romains changeant le *t* en *b* en ont fait *Libra*. Ils avoient auſſi une eſpéce de monnoye, qu'ils nommoient de même nom, de *Libra* ou *Libella*, & qui faiſoit la dixiéme partie du denier, à cauſe qu'elle valoit un *As*, qui au commencement peſoit une livre de cuivre. Scaliger ajoûte qu'ils ſe ſervoient auſſi du mot de *Libra* pour une monnoye de compte, *Libra non erat nummus, ſed collectio nummorum.* * *Antiq. Rom.*

LIVRE, c'eſt un amas de pluſieurs feuilles jointes enſemble, & ſur leſquelles il y a quelque choſe d'écrit ou d'imprimé. La maniére dont les Anciens relioient leurs livres n'eſt point ſemblable à la nôtre. Les livres de figure quarrée n'ont preſque point été en uſage ni chez les Grecs, ni chez les Romains, que long-tems après Catulle. A la vérité, le Roi Attalus voyant qu'on avoit trouvé le ſecret de préparer les parchemins de telle ſorte qu'on y pouvoit écrire de chaque côté, fit donner une figure quarrée à quelques-uns de ſes livres; mais néanmoins l'ancienne maniére, qui étoit de donner aux livres en les roulant, la figure d'une petite colomne, ſe maintint ſi bien, qu'au ſiécle de Cicéron & long-tems après, toutes les bibliothéques étoient compoſées de ces rouleaux. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier, dont on faiſoit les livres roulez, étoit cauſe qu'on n'en voyoit preſque point d'autres. Pour ce qui eſt de la reliure, on n'y apportoit point d'autre façon, que de coler en long pluſieurs feuilles de papier les unes au bout des autres, autant qu'il en falloit, ſelon la grandeur de chaque livre. Quand elles étoient remplies d'un côté, on ſe trouvoit à la fin: car on n'écrivoit point des deux côtez: on les rouloit toutes enſemble, commençant par la derniére, qu'on appelloit *Umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton de bouis ou d'ébéne, ou de quelqu'autre matiére, afin de tenir le rouleau en état. On colloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin, qui couvroit tout le volume, & ſervoit non-ſeulement à conſerver le papier; mais auſſi à lui donner de l'ornement, parce qu'il étoit peint de couleur de pourpre ou de cramoiſi. Le titre du livre étoit écrit en lettres d'or ſur le parchemin par dehors; mais l'épitre dédicatoire s'écrivoit ſur le côté intérieur. Après que le rouleau étoit fait, on le rognoit par les deux bouts, & on mettoit ſur chaque tranche bien polie avec une pierre ponce des morceaux d'or, ou d'argent, ou d'ivoire, que l'on attachoit au bâton enchaſſé dans l'*Umbilicus*. * *Antiq. Rom.*

LIVRON, bourg du Duché de Valentinois en Dauphiné. Il eſt près de la Drome, environ à quatre lieues au deſſous de Creſt, & à une lieue du Rhône: il en eſt ſouvent parlé dans l'Hiſtoire des guerres de la Religion en France. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVRY, village avec Abbaïe dans l'Iſle de France, environ à deux lieues de Paris, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIW. LIX. LIZ.

LIW, en Latin *Liva*, petite ville de la Mazovie en Pologne, eſt capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czerſko, & ſituée ſur la riviére de Liwier, à dix ſept lieues de Varſovie vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIWA, Rabbin, vivoit encore du tems de l'Empereur Rodolphe. Il enſeigna pluſieurs années la Loi de Moïſe en Moravie, en Bohême & en Pologne. Il a compoſé un livre intitulé *Gur Ariah*, *Guiburat baſem* & *Derech Chajin.* Ganz l'appelle *un grand Docteur, la Couronne des Sages, le Miracle du ſiécle, à la lumiére duquel tous les peuples ont marché, & des eaux duquel a bu tout Iſraël diſperſé.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIWIN (Saint) Evêque en Irlande, & Apôtre de Brabant dans le ſeptiéme ſiécle, vint trouver le Moine ſaint Auguſtin, envoyé d'Italie en miſſion en Angleterre, & ſe mit ſous ſa diſcipline. Après la mort de ce Saint, il paſſa en Irlande, y fut ordonné Evêque; & enfin preſſé par un mouvement intérieur d'aller annoncer la parole de Dieu aux Infidéles, il paſſa en Flandre, & fut reçu dans l'Abbaïe de Saint-Pierre de Gand, d'où il alla prêcher la Foi aux extrémitez du Brabant à des peuples idolâtres. Il y ſouffrit le martyre l'an 656, le douziéme novembre. * *Vita apud* Mabillon. Surius. Baillet, *Vies des Saints au douziéme novembre.*

LIXE (*Lixa*) appellée par les Européens *Larache*, *la Rache*, *Larrache*, *Arache*, *Araiſ*, par les Africains, *l'Harix*, *l'Haraix* & *Arays*, eſt une ville d'Afrique ſur l'Océan, à l'embouchure de la riviére de *Lixe*, qui a encore beaucoup d'autres noms, en la province d'Aſgar, dans le Royaume de Fez en Barbarie, avec un bon port pour les petits vaiſſeaux, ſur la côte de l'Océan Atlantique, & une fortereſſe aux confins de la province de Hasbat. Elle eſt fermée de bonnes murailles. On recueille beaucoup de coton aux champs d'alentour, & la riviére fournit quantité d'aloſes excellentes. Elle fut autrefois Colonie Romaine. Pline, Solin, Ptolomée & Marmol, en font mention ſous différens noms. Les Anciens ont feint qu'elle étoit capitale du Royaume d'Antée, qui y combattit contre Hercule, & qu'on y voyoit le fameux jardin des Heſpérides. Cette ville eſt importante, quoique petite, & étoit ſujette aux Eſpagnols depuis l'an 1610, qu'elle leur fut livrée par Meley-Chéque, qui ſe retira chez eux, mais ils l'ont perdue l'an 1688 ou 1689 par la priſe qu'en fit le Roi de Maroc, à qui elle appartient préſentement. * Pline, *l.* 5. Martianus, *l.* 6. Solin, *c.* 24. *Itinéraire* d'Antonin. Gramaye, *l.* 4.

*LIXE, *Lixus*, riviére d'Afrique à l'embouchure de laquelle eſt ſituée la ville de Lixe, a encore beaucoup d'autres noms. On la nomme *Luſſo*, *Luſſia*, *Luque*, *Loucous*, *Luccus*, *Fiume di Litache*, *Rio de Larache*, *Laroche.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes d'Erriſis, traverſe la province de Habata, & entrant dans celle d'Aſgar, elle y baigne la ville de Caſar & celle de Lixe ou Larache, & ſe décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Silius *Italicus* en fait mention, *l.* 3. *v.* 258.

Et Tingin rapidè mittebat ab æquore Lixus.

LIZARD-POINT. *Voyez* LE'ZARD-POINT.

LIZET (Pierre) premier Préſident au Parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par ſon mérite aux premiéres dignitez. Après avoir fait du progrès dans l'étude du Droit, & avoir longtems ſuivi le Barreau dans le Parlement de Paris, il fut reçu Conſeiller de la Cour, & trois ans après il fut honoré de la charge d'Avocat général du Roi. Lizet s'aquit de la réputation dans l'exercice de cette ſeconde charge, & ſur tout au procès que Louïſe de Savoye fit à Charles de Bourbon, Connétable de France, où il parla avec beaucoup d'éloquence pour les droits du Roi & de la Couronne. Le Roi François I, qui avoit conçu de l'eſtime pour lui, le choiſit l'an 1529, pour remplir la charge de premier Préſident au même Parlement, qu'il exerça durant vint ans avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Lorraine, irrité de ce qu'il avoit fait refuſer dans le Parlement le titre de Prince à ceux de ſa Maiſon, & de ce qu'il lui avoit fait tête à lui même dans le Conſeil, réſolut de le perdre. Il engagea la Ducheſſe de Valentinois, Maîtreſſe de Henri II, dans cette intrigue; & ayant chargé Lizet de quelques crimes imaginaires, il l'obligea l'an 1550, à ſe défaire de ſa charge en faveur de Jean Bertrand. Le Préſident Lizet étoit extrémement pauvre; & dans les différens emplois qu'il avoit remplis, il n'avoit pas aquis un pouce de terre: ce qui engagea le Roi de lui donner l'Abbaïe de S. Victor-lez-Paris, pour le faire ſubſiſter. Il ſe fit alors Prêtre, & mourut le ſeptiéme juin 1554, âgé de 72 ans, après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, & avoir fondé cinq Bourſes dans le Collége de Juſtice. Son corps fut enterré dans le chœur de l'égliſe de ſaint Victor, où l'on voit ſon Epitaphe. Depuis ſa retraite, il écrivit contre les Proteſtans quelques Ouvrages peu dignes de ſa réputation. Lizet avoit beaucoup de lecture & d'érudition: il cite quantité de paſſages des Péres; mais, comme il n'étoit pas Théologien, il ne raiſonne pas aſſez, & avance quelquefois des propoſitions inſoutenables. Son ſtile eſt ampoullé, & ſe ſent du zéle ardent dont il étoit animé contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. M. Arnaud traite de livre pitoyable l'Ouvrage que Lizet avoit fait pour prouver qu'il ne falloit pas traduire l'Ecriture-Sainte en Langue vulgaire. Théodore de Béze qui étoit encore jeune, s'aviſa de tourner en ridicule les Ouvrages de l'Abbé, par un Ecrit Macaronique, où il ſuppoſe que *Magiſter Benedictus Paſſavantius*, envoyé à Genéve par Pierre Lizet, pour ſavoir ce qu'on y diſoit de ſes Ouvrages, lui rend compte de ſa commiſſion. * De Thou, *Hiſt. l.* 6. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoiſe.* Blanchard, *Hiſt. des premiers Préſidens, &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

LLA. LLI. LLO.

LLANANDIFRY. *Voyez* LLANYMTHEFRY.

*LLAN-BADERN-VAUR, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Radnor, eſt, à peu prés à l'oueſt de la ville de Radnor dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

*LLANBEDER, eſt un bon bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Cardighan, ſur la rive droite du Tivy, vers les confins du Comté de Caermarden. Il eſt à l'eſt-nord-eſt de Cardighan, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

*LLANDEWYE, bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Glamorgan, dans une preſqu'iſle que la mer forme dans la partie occidentale & méridionale de cette province.

*LLANDILOUAWRE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, ſur la rive droite du Towy, eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Caermarden, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

*LLANELTHY ou LLANELTHYE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, vers les confins du Comté de Glamorgan & dans le voiſinage de la mer, eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Caermarden, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

LLANES, en Latin *Lana*, petite ville ou bourg dans l'Aſturie de Santillana, à cinq lieues de S. Vincent du côté du couchant, & à deux de la mer de Biſcaye. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LLANGADICK ou LLANGADOCK, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden fur la rive gauche du Towy, à l'eft-nord-eft de la ville de Caermarden, dont il eft éloigné d'environ fix lieues.

* LLANIDLOS, petit bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Montgomery, eft un peu au deffous de la fource de la Saverne, à peu près à l'oueft de Montgomery, dont il eft éloigné d'environ fix lieues.

* LLANWILLING ou LLANVETHLIN, beau bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Montgomery, eft au nord-nord-oueft de Montgomery, dont il eft éloigné de cinq à fix lieues.

* LLANYMTHEFRY, ou LLANANDIFFRY, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, eft au nord-oueft de Caermarden, dont il eft éloigné de fept à huit lieues.

LLIRIA ou LLIRIAS, en Latin *Leriæ*, bourg d'Efpagne, fitué fur la riviére de Guadalaviar, dans le Royaume de Valence, à fix lieues au deffus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Conteftans, nommée *Lauro*, *Lauron*, *Laurona*, où les troupes de Céfar défirent & tuérent Sextus Pompeius. Mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg fur la même riviére, à cinq lieues au deffus de Llirias. Ils prétendent que Llirias eft l'ancienne ville des Edetans, nommée *Leria*, *Edeta* & *Hedeta*: ce qui eft affez vraifemblable. * Maty, *Dict. Geogr.*

LLIVIA, en Latin *Livia*, *Julia*, *Lybica*. C'étoit autrefois une ville confidérable, forte, épifcopale, & capitale du Comté de Cerdagne en Catalogne. Ce n'eft maintenant qu'un bourg tout ouvert, fitué fur la Ségre, à une lieue au deffus de Puicerda. * Maty, *Dict. Geogr.*

LLOBREGAT, en Latin *Rubricatus*, riviére de la Catalogne, ainfi nommée parce qu'elle roule du fable rougeâtre, naît aux confins de la Cerdagne, traverfe toute la Viguerie de Manréfa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardoner & la Noya, & fe décharge dans la Mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelone, vers le couchant. Cette riviére eft fort groffe en hiver; mais en été elle n'a qu'un filet d'eau. Tout fon cours eft du nord au fud. * Maty, *Dict. Geogr.*

LLOBREGAT, en Latin *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*, riviére d'Efpagne dans la Principauté de Catalogne, coule dans le Lampourdan, baigne le château d'Empurias, & fe décharge dans le Golfe de Lyon près de Rofes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LLOGOR, riviére d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, coule à peu près du nord-eft au fud-oueft, fépare les Comtez de Caermarden & de Glamorgan, arrofe le château de Llogor & fe jette dans la mer.

* LLOGOR, en Latin *Loghoricum*, autrefois *Leucarum*, étoit anciennement une petite ville des Silures: maintenant ce n'eft qu'un village avec château, dans la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Glamorgan fur une riviére de même nom, à une lieue & demie de fon emboûchure dans le Canal de Saint George.

LLORA. *Voyez* LORA.

LLOYD (Guillaume) un des plus favans Anglois du XVII fiécle, naquit en 1627, à Tylehurft en Berkshire. Son pére s'appelloit *Richard* Lloyd, étoit Bachelier en Théologie & Recteur d'une églife Anglicane. Guillaume paffa la meilleure partie de fa jeuneffe à Oxford où il profita des inftructions du célébre Wilkins, qui d'ailleurs paffa la plus grande partie de fes jours dans l'Univerfité de Cambridge, où il fit quelques autres excellens Difciples qui portérent fort loin la gloire des Anglois dans l'érudition. Lloyd poffédoit parfaitement la Critique des Auteurs Grecs & Latins, auffi-bien que l'Hiftoire & la Chronologie, à laquelle il prêtoit de grandes & de nouvelles lumiéres, tirées des anciennes Médailles & Infcriptions. Il n'étoit pas moins verfé dans l'Ecriture-Sainte dont il entendoit toutes les expreffions & les maniéres de s'exprimer, & favoit les comparer judicieufement les unes avec les autres. Ce qu'il y avoit de plus louable en lui, c'eft que nonobftant fes vaftes connoiffances & fon attachement à la lecture, il eut toûjours fort à cœur les fonctions de fes charges eccléfiaftiques, dont il s'aquitta avec une grande exactitude. Après qu'il eut pris le degré de Docteur en Théologie en 1667, & qu'il eut deffervi plufieurs emplois, il obtint celui de Pafteur de S. Martin-des Champs, qui eft la paroiffe de toute l'Angleterre la plus nombreufe & qui comprend le Palais de Whitehall. Toute fa conduite étoit fort édifiante; l'humilité, la patience, la douceur, la bénéficence & une grande piété formoient fon caractére. Quoique dans le fond il fût fort zélé contre la Religion Romaine, il ne laiffa pas d'être foupçonné par certains Efprits trop bouillants, de favorifer les Catholiques. Voici le fait. Lorsqu'en 1679, on fit divers réglemens contre les Catholiques qu'on prévoyoit que Jaques II favoriferoit, Lloyd compofa un Ecrit dans lequel il propofa de faire une grande différence entre le Clergé Catholique régulier qui eft étroitement lié à la Cour de Rome & entre le Clergé féculier, qui renonçoit publiquement en Angleterre à l'infaillibilité du Pape & au pouvoir qu'il s'arroge de dépofer les Rois. Lloyd conclut que les derniers pouvoient être tolérez en Angleterre, pendant qu'on excluroit totalement les premiers de la tolérance. On ne peut douter que les vues de Lloyd n'ayent été fort bonnes, mais comme alors les Efprits étoient échauffez, & que les déguifemens des Moines, fous des habits féculiers, rendoient tout leur parti fort fufpect, Lloyd ne put éviter d'être foupçonné: ce qui redoubla encore, lorsqu'en 1680 il fut nommé par la Cour à l'Evêché de Saint-Afaph. Mais outre que tout le refte de fa conduite rendoit témoignage à fon innocence, elle fut fur tout mife dans un grand jour, lorsque, fous le régne de Jaques II, Lloyd s'oppofa ouvertement à la Religion Romaine dans un tems où ce zéle étoit accompagné de dangers beaucoup plus grands que fous Charles II. Il étoit auffi du nombre des fix Evêques qui avec Sancroft, Archevêque de Cantorbéry, préfentérent une Requête au Roi pour le fupplier de vouloir révoquer les ordres qu'il avoit donnez de publier dans toutes les Chaires, fon Edit au fujet de la tolérance des *Non-Conformiftes*. Le Roi traita d'abord cette affaire de rebellion, & cita les fept Prélats devant fon Confeil qui les envoya inceffamment à la Tour. Tout le peuple Anglois en témoigna fon chagrin & les Catholiques les plus fenfez confeillérent au Roi de ceffer cette perfécution, dont les fuites funeftes n'étoient nullement difficiles à prévoir. Le Roi s'opiniâtra à vouloir qu'on prononçât une fentence contre les accufez. Mais quoique le Roi fouhaitât fort leur condamnation & que les Juges paruffent s'intéreffer pour la Cour, ils furent néanmoins abfous à la pluralité des fuffrages, au grand contentement du peuple & de l'armée qui fe trouva dans le voifinage de Londres: de forte qu'alors on pouvoit aifément prédire la chûte du Roi Jaques. En 1688, Lloyd fe déclara d'abord en faveur de Guillaume Prince d'Orange & de la Princeffe Marie fon époufe, dont il célébra l'heureufe arrivée en Angleterre par un Sermon folemnel d'action de graces, qui fut imprimé. Ce Prince devenu Roi d'Angleterre le nomma alors fon Aumonier. En 1692, le Roi lui donna l'Evêché de Coventry & Litchfield, & en 1699 celui de Worcefter. Il mourut en feptembre 1717, ayant prefque atteint l'âge de 90 ans. Voici la lifte de fes Ecrits, *An Account of Church Gouvernement as it was in Great Britain and Ireland, wen they first received the Chriftian Religion*, c'eft à dire, *Defcription du Gouvernement eccléfiaftique tel qu'il étoit en la Grande Bretagne & en Irlande, lorsqu'on y reçut la Religion Chrétienne*; *Series Chronologica Olympionicarum*, 1700, *in folio*; *Hiftoire Chronologique de la Vie de Pythagore & d'autres grands Hommes fes contemporains, avec une Lettre à M. Bentley fur les Vies de Pythagore écrites par Jamblique & par Porphyre.* Quelques Savans font mention d'un Ouvrage manufcrit qui contient un Commentaire fort favant, fur les Lettres de Pline *le Jeune*. Dans les derniéres années de fa vie il travailloit à un Commentaire fur les Prophétes & fur l'Apocalypfe de faint Jean. Guillaume Lloyd fon fils, auffi Docteur en Théologie fut Chancelier de l'Evêché de Worcefter pendant que le pére en étoit Evêque. On loue beaucoup fon favoir dans les Antiquitez & dans la Chronologie, auffi-bien que dans la belle collection de médailles qu'il poffédé. * *Diction. Allemand de Bâle.*

LLOYD (Nicolas) favant Philologue Anglois, naquit à Holton environ l'an 1634, & étoit fils de *George* Lloyd, Miniftre dans le voifinage de Winchefter. Il fit fes études au Collége de Wadham à Oxford; il y prit le degré de Maître ès Arts & en fut fait Membre. En 1665, il fut Chapelain du Dr. Blandford, Evêque d'Oxford: il obtint enfuite le Paftorat de S. Martin dans cette ville, & en 1672 il parvint à celui de Newington en Surrey, où il mourut le 27 feptembre 1680. Il étoit d'un naturel paifible & grand Philologue. On a de lui un Dictionnaire intitulé *Dictionarium Hiftor. Geograph. Poëticum*, dont la premiére édition parut à Oxford en 1670, *in folio*. Cet Ouvrage n'étoit prefque d'abord qu'une compilation corrigée de ce que les Dictionnaires d'Etienne & de Ferrarius contenoient. L'Auteur en donna, dans la fuite, une édition beaucoup plus correcte & augmentée de près de la moitié. Ce qui donna occafion à Lloyd de compofer cet Ouvrage fut le deffein qu'il avoit de publier une édition de Denys l'Africain avec des Remarques; car il éprouva, par fa propre expérience, combien le Dictionnaire d'Etienne étoit défectueux. Hofman s'eft beaucoup fervi de l'Ouvrage de Lloyd dans la compofition du fien, où il a fouvent fourré des paffages entiers de Lloyd fans les changer en rien, quoique les changemens fuffent de la derniére néceffité. * A. Wood; *Athenæ Oxon. Præfatio in primam editionem Dictionarii* Llodii. *Biblioth. Univerfelle*, *tome* 1. *Dict. Allemand de Bâle. Voyez la Préface de ce Dictionnaire.*

LO. LOA. LOB.

LO (Saint) en Latin *Lato* ou *Laudus*, Evêque de Coutances, dans le fixiéme fiécle, fut élevé fur le fiége de Coutances l'an 528. Il n'y avoit guéres qu'un an qu'il étoit Evêque, lorsqu'il alla à une affemblée de Prélats à Angers. Il fe trouva aux funérailles de S. Melaine à Rennes; affifta au fecond Concile d'Orléans, tenu l'an 533, au troifiéme l'an 538, & au cinquiéme l'an 549: & mourut entre l'an 565 & 568. Il eut pour fucceffeur Romachaire. On fait fa Fête au 21 feptembre. * *Vita Melanii*, *apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

LO. *Voyez* LOO.

LOAH. *Voyez* LOUAN.

LOAISA. *Voyez* LOAYSA.

* LOANDA, petite ifle d'Afrique vers le Royaume de Congo. Elle eft felon la Carte de M. Delifle au neuviéme degré trente minutes de latitude méridionale, & fous le 33 degré de longitude.

LOANDA S. PAULO, ville bâtie fur une petite ifle de même nom, & qui eft tout auprès de la côte de Congo en Afrique. Cette ville, qui appartient aux Portugais, & qui eft la réfidence de l'Evêque d'Angola, a un fort grand & vafte port. Elle eft grande & belle pour le païs. On prétend qu'il y a environ trois mille maifons de Blancs ou Européens, qui font bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maifons de Négres ou Congolans, qui ne font bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'Efclaves. On dit que les Jéfuites, qui y font les fonctions de Curez & ont foin des Ecoles, en ont jufqu'à deux mille à leur fer-

service. Il y a encore d'autres Religieux, qui sont, des Carmes, des Observantins & des Capucins. Il n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les riviéres de la Terre-Ferme avec des canots. On y mange du pain de manioque, comme dans le Bresil, & des moutons, dont la queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers; mais mal saine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé. Pour petite monnoye on se sert de Zimbis, qui sont une espéce de coquilles de Congo; & la grande monnoye est des piéces de toile & des Négres. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi LOVANDO-SAN-PAULO.

LOANGO. *Voyez* LOVANGO.

LOANO. *Voyez* LOUAN.

LOANS. *Voyez* LOUANS.

* LOARRE, gros bourg d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, au pié des Pyrenées, au sud de Jaca, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est arrosé par quantité de belles fontaines, & défendu par une bonne forteresse, où le malheureux Comte Julien qui avoit livré sa patrie en proye aux Infidéles, fut détenu prisonnier jusqu'à sa mort. * Colmenar, *Délices d'Espagne*, p. 667.

LOAYSA (Garcias de) natif de Talavéra en Castille, entra vers l'an 1495, dans l'Ordre de saint Dominique, & s'y aquit tant de réputation que peu aprés avoir fini ses études il fut en même tems Lecteur de Théologie, & Recteur du Collége de Palencia. Il eut ensuite divers emplois dans son Ordre, & étoit Provincial d'Espagne en 1518, lorsqu'il fut élu Général. Ce fut dans cet emploi qu'il fut connu de l'Empereur Charles-Quint, qui le choisit pour son Confesseur en 1523. Ce Prince voulant le retenir auprès de lui, le nomma dès l'année suivante à l'Evêché d'Osma, l'admit dans son Conseil, & bientôt aprés le fit Président du Conseil des Indes, & Préfet général de la Croisade. Il procura aussi sa promotion au Cardinalat, qui se fit le 19 mars 1530, & le fit transférer d'Osma à Siguença le 22 avril suivant. C'étoit avant cette translation, & même avant son Cardinalat, qu'assistant au Conseil où l'on délibéra sur la conduite que l'Empereur devoit tenir à l'égard de François I, Roi de France, fait prisonnier de guerre à Pavie, il soutint qu'il falloit lui rendre la liberté, sans rançon & sans conditions; & l'événement justifia qu'on eut grand tort de ne pas suivre cet avis. Enfin en 1538, il fut transféré par le même Empereur sur le siége Archiépiscopal de Séville; & ayant sçu conserver sa faveur jusqu'à la fin, il mourut le 21 avril 1546 à Madrit, d'où son corps fut porté dans l'église de son Ordre à Talavéra, qu'il avoit fait rebâtir entiérement. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Sponde, *ad ann.* 1525.

LOAYSA (Giron Garcias de) *Voyez* GIRON GARCIAS de LOAYSA.

LOAZE'S (Ferdinand) Archevêque de Valence, dans le XVI siécle, étoit natif d'Oriol, bourg du Royaume de Valence, en Espagne. Il étudia à Bologne, se rendit très-habile dans le Droit Civil & Canon, & fut employé en divers siéges de Justice, à Barcelone & ailleurs. Depuis il fut Evêque d'Elne, de Lérida, de Tortose, de Tarragone; & fut enfin transféré sur la fin du mois d'avril 1567, à l'Archevêché de Valence, où il mourut au mois de février suivant, dans le tems que le Pape Pie V, le devoit faire Cardinal. Ferdinand Loazés a composé divers Ouvrages de Droit. * Ferdinand Vasquez Menchaca, *in Contrav. Illustr.* André Schot. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

LOBAO. *Voyez* LOBON.

LOBARD SIRICHI ou LOMBARD de SIRICHO, natif de Padoue, comme veulent Simler & Scardéoni, vivoit dans le XIV siécle, & fut Disciple de Pétrarque. Celui-ci travailloit à un Ouvrage des Hommes Illustres, qu'il laissa imparfait en mourant, & que Sirichi acheva. Nous avons cet Ouvrage dans les Oeuvres de Pétrarque, & dans un volume particulier, imprimé à Bâle l'an 1562. * Scardéoni, *Rer. Patavin. l.* 2. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 3. Simler, *in Epit. Biblioth. Gesneriana.*

LOBAW, petite ville avec citadelle: elle est dans la Michovie, contrée de la Prusse Ducale, vers les confins du Palatinat de Ploczko en Pologne, & au midi de la riviére de Dribents. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOBBE ou LOBBES. *Voyez* LOBE.

LOBBETIUS. *Voyez* LOBETIUS.

LOBCOWITZ (Bohuslas de Hassenstein, Baron de) étoit de l'ancienne Maison de Lobçowitz de Bohéme, féconde en personnages illustres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie, & de Bohéme, aussi bien qu'à la Cour des Empereurs. On ignore l'année du la naissance de Bohuslas, mais on sait qu'il florissoit sur le milieu du XV siécle. Il avoit de très grands talens pour les études & sur tout pour la Poësie. Il alla à Bologne, où il se lia d'amitié avec Pierre Schot de Strasbourg, Jurisconsulte, Historien, Poëte, &c. La peste étant à Bologne, Bohuslas alla étudier en Droit Canonique à Ferrare & c'est là que l'on croit qu'il reçut le dégré de Docteur en Droit. Il s'attacha beaucoup à l'étude du Grec & des Antiquitez. Pour se perfectionner dans les Sciences il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie d'Egypte du cinquiéme novembre 1490, à Jean de Seinberck, Chancelier de Bohéme, il paroit qu'il avoit déja vu la Judée, Jérusalem, l'Egypte, le Grand Caire, & qu'il vouloit visiter encore les Isles Cyclades, les ruïnes de Troye, Constantinople, & les différens lieux célébres dans l'Histoire. Ce furent ses voyages & ses études qui lui aquirent en Bohéme le nom d'*Ulysse* & de *Pline*. A son retour il prit, pendant quelque tems, le parti des armes, où il se signala. S'il avoit suivi le conseil de Schot, il n'auroit jamais tâté de la guerre. Non, lui écrivoit-il, les Muses & les armes ne s'accommodent point,

Haud bene conveniunt nec in una sede morantur
Mars & Calliope. . .

Après avoir quitté les armes, il prit des emplois à la Cour. Il fut Sécretaire d'Etat en Hongrie, & grand Chancelier de Bohéme. Il paroit peu content de la conduite des Courtisans & sur tout des Ecclésiastiques. „ Les Ecclésiastiques, *dit-il*, parlent plus „ souvent de l'argent que du Ciel, & ils ont moins Jesus-Christ „ dans la bouche, que *Nemesis* & *Lais*. Ce qui sur tout est in„ tolérable, ils étudient plus Virgile & Plaute que l'Evangile, „ & ils sont plus soigneux de s'instruire des dogmes d'Epicure, „ que des Décrets des Papes. " On le souhaita souvent pour Evêque. Il fut appellé à l'Evêché de Wladislaw en Pologne, de Breslaw en Silésie, & d'Olmutz en Moravie. Le Chapitre, d'Olmutz l'avoit appellé; l'Empereur Frédéric III, & Ladislas, Roi de Bohéme, avoient confirmé cette élection; mais le Pape Innocent VIII refusa d'y consentir, parce qu'il vouloit y mettre le Cardinal de Mont-Réal. L'Evêque de Trente recommandant Bohuslas au Cardinal de Julien, lui dit, que ce Savant que l'on souhaitoit pour Evêque d'Olmutz, savoit le Latin, le Grec, qu'il étoit Orateur, Philosophe, Jurisconsulte, & bien versé dans l'Ecriture Sainte, d'où il avoit puisé tant de vertus, la continence, la chasteté, le mépris du monde & de ses délices. Bohuslas dégoûté de la Cour & du monde, choisit la retraite pour vaquer tout entier à l'étude des Belles Lettres. Il étoit fort attaché au Siége de Rome & au culte de la Vierge. Cependant il ne canonise pas les Papes Jules II, & Alexandre VI: voici ce qu'il dit du premier, par où l'on verra en même tems un échantillon de sa Poësie.

——— *At tu, si fas est dicere, Præsul*
Optime, Romana lætus requiescis in Arce,
Et digitis aurum versas, & multa modeste
Dissimulanda facis, jussusque abscondere ferrum
Decernis ferro, turbarique omnia sævo
Marte finis. Taces Cælum venale, Deumque,
Et Dominos veteres pulsos, ingensque pudenda
Imperium sobolis. Sed non sic itur ad astra,
Non jubet hæc Cæli Frænator.

Voici encore l'Epitaphe d'Alexandre VI, de la plume de Bohuslas.

Cui tranquilla quies odio, cui prælia cordi,
Et rixa, & cædes, seditioque fuit,
Mortuus hac recubat, populis gaudentibus, urna,
Pastor, Alexander, maxima Roma, tuus.
Vos Erebi Proceres, vos Cæli claudite portas,
Atque animam vestris hanc prohibete locis.
In Styga nam veniens pacem turbabit Averni,
Committet Superos, si petat astra Poli.

Bohuslas avoit une très grande passion pour les livres, & il n'épargnoit rien pour se procurer les plus rares. Il donna deux mille ducats d'or pour un Platon. Il donnoit une pension annuelle à des Marchands d'Ausbourg pour lui faire venir des nations étrangéres où ils avoient commerce, des livres Grecs & Latins. Aussi ramassa-t'il la plus belle bibliothéque de toute l'Allemagne. Elle périt en partie à Chomuts par un incendie. On sauva cependant 7000 volumes dont Thomas Mitis a donné le Catalogue. Il y avoit des Manuscrits Grecs & Latins en toutes sortes de Sciences. Bohuslas avoit ordonné par son testament que sa bibliothéque ne fût ni vendue, ni distraite, mais qu'elle vînt à celui de la famille qui se distingueroit le plus dans les Lettres. Il mourut dans son château de Hassenstein le 13 novembre 1510. Roderic Dubraw, Jurisconsulte de ce tems-là & qui connoissoit particuliérement ce grand Homme en fait cet Eloge: „ Il a aquis, *dit-il*, de grandes richesses non par la fraude, la „ flaterie, & l'oppression, mais par ses belles actions. Il n'exi„ ge jamais d'argent de ses Sujets. Quand il punit, il ne porte „ point la rigueur au delà de l'équité. Il partage son bien avec „ les pauvres, & il n'épargne pas la dépense quand il s'agit de „ marier les filles de ses amis. Entre autres qualitez, il posséde „ celle de bon ami dans un dégré fort éminent. " On a de lui des Poësies qui ont été imprimées en 1563, & en 1570, à Prague. Dans la derniére édition, outre les Poësies, il y a *des Piéces d'Eloquence*; un *Traité de la misére humaine*; un *Traité de l'Avarice*; un *Eloge de Pierre Schot*; un *Fragment touchant la félicité*; *cinq livres de Lettres*; & *la Vie de Hassenstein par* Thomas Mitis. * Christ. Coleri, *Commentatio Historica de Bohuslai Hassenstenii Liberi Baronis Lobcovici Vita, &c. Bibliothéque Germanique, tome* 14. *p.* 68, *&c.*

LOBE, village avec un monastére de l'Ordre de saint Benoit, autrefois fort célébre, dans l'Evêché de Liége sur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuin. C'est le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni Castra*, & ensuite *Laubium* & *Laubacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOBE'DA, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, sur la rive droite de la riviére de Sala, au midi de Iéna, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

LOBELIUS (Matthias) *Voyez* OBEL (Matthias de l')

* LOBENSTEIN, LAUENSTEIN & LAWENSTEIN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, sur les confins du Voigtland, province du Cercle de la Haute Saxe. Elle est au nord de Culembach, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ huit lieues.

LOBERA (Athanase de) Moine de l'Ordre de Citeaux, Historiographe de Philippe II, Roi d'Espagne, publia en 1602, une

une Chronologie des Rois d'Espagne jusqu'à Philippe II. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOBET (Jacques) en Latin *Lobetius*, de Liége, fut Jésuite & Théologien dans la Société. Il enseigna plusieurs années la Philosophie dans l'Université de Douay, & fut Recteur des Colléges de Liége & de Tournay. On a de lui, *De Peccato, ejusque naturæ, pœnis ac remediis, libri quinque; Speculum Ecclesiasticorum ac Religiosorum; De Vita ac Morte, libri tres; De Fortitudine ac Constantia Christiana, libri tres; Flagella Peccatoris; Quadragesima, sive Quæstiones Theologicæ, Historicæ, Morales, in Evangelia Dominicarum Quadragesimæ; Tractatus de sacra Christi Passione & Cruce; Templum Domini, sive de religioso Templorum cultu.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

* LOBINEAU (Dom Gui-Alexis) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666, fit profession le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de 17 ans. Il s'est appliqué toute sa vie à l'étude de l'Histoire. Il a publié sur cette matiére *Histoire de Bretagne*, commencée & déja bien avancée par le Pére le Gallois, achevée & perfectionnée par le Pére Lobineau, en deux volumes *in folio*. Par rapport à cet Ouvrage il a eu pour Adversaires l'Abbé de Vertot & Claude Moulinet, Abbé des Thuilleries. Il a traduit de l'Espagnol de Miguel de Luna, Interpréte de Philippe II, Roi d'Espagne, un Ouvrage sous ce titre, *Histoire des deux Conquêtes de l'Espagne par les Maures, & des Révolutions arrivées dans l'Empire des Califes, pendant près de 50 ans, avec la Description de l'Espagne & la Vie du Grand Almanzor.* On a encore de lui, *Reflexions sur l'Apologie pour les Armoricains*, publiée par le Pére Dom Liron. Depuis l'an 1708, il a été chargé d'achever l'*Histoire de la ville de Paris*, que Dom Félibien avoit entreprise & bien avancée avant sa mort. Elle a paru en 1725, en cinq volumes *in folio*. Dom Lobineau a aussi eu part à l'*Histoire des Saints de Bretagne*, & on lui attribue les *Avantures de Pomponius, Chevalier Romain*, Ouvrage satyrique que d'autres donnent à M. de Themiseuil. Le Pére Lobineau est mort le troisiéme de juin 1727. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

LOBKOWITZ. *Voyez* LOBCOWITZ.

LOBNA, ville de la Tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette Tribu. Elle fut donnée aux Lévites & déclarée ville de refuge. Eusébe & S. Jérôme disent qu'elle étoit dans le canton d'Eleuthéropolis. C'est la même que *Lebna* ou *Libna*, au voisinage de laquelle les Israëlites campérent dans le Désert. * *Josue, ch.* 15. *v.* 42. Relandi *Palæstina*, *l.* 2. Le Pére Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

☞ Sanson *dans sa Géographie Sacrée*, distingue deux Lebna, l'une dans le Désert au 29 degré 45 minutes de latitude, & au 66 & 45 minutes de longitude; l'autre dans le nord de la Tribu de Juda, sur les frontiéres de la Tribu de Dan, au 31 degré 47 minutes & demie de latitude, & au 66 & huit minutes de longitude. On ne trouve dans sa Carte de la Terre-Sainte ou de la Judée aucun lieu du nom de *Lebna* dans la partie méridionale de la Tribu de Juda, mais bien *Labana* qu'il place au 31 degré 17 minutes de latitude, & au 66 & six minutes de longitude.

LOBO ou LOUP (Alfonse) Espagnol, natif de Médina Sidonia, ou, selon d'autres, de Madrid, Religieux de l'Ordre des Capucins, étoit l'un des plus habiles Prédicateurs du XVI siécle. Les Papes Pie V, & Grégoire XIII, l'estimoient beaucoup; & ce dernier lui commanda de passer de l'Ordre des Observantins dans celui des Capucins. Lobo avoit prêché à Milan, & dans les principales villes d'Italie, où l'on disoit ordinairement, que Tolet enseignoit par son érudition; que Panigarole charmoit l'esprit par sa façon de prêcher; & que le Pére Lobo enlevoit le cœur par la force de sa Morale. Ce Religieux mourut à Barcelone l'an 1593. On lui attribue un Commentaire sur Isaïe, qui n'a point été publié. * Le Cardinal Frédéric Borromée, *de Sacr. sui temp. Oratoribus.* Zacharie Boverius, *in Hist. Capucin.* Wadingue, *in Biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

LOBO (Rodrigues-François) Poëte Portugais, qui vivoit vers l'an 1610, se noya en revenant dans un esquif d'une maison de campagne à Lisbonne. Ses Ouvrages lui ont aquis beaucoup de réputation en Portugal. Les plus considérables sont, un Poëme Héroïque, *ó Condestable de Portugal don Nugno Alvarez Pereira; Conteus Aldea, 3 noites de Inverno; Primaveras; Eglogas; los Romances, &c.* Lobo publia aussi l'*Euphrosyne*, qui est la Comédie favorite des Portugais. Son Auteur ne prend le nom que de *Juan Spera in Leo.* * Faria de Sousa, *in Fonte Aganip.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispanica.*

LOBO (Jérôme) né à Lisbonne, entra chez les Jésuites à Coïmbre le premier mai 1610, étant âgé de 14 ans, & en 1631 fut envoyé en Ethiopie, où il demeura trente ans, & où il souffrit beaucoup. A son retour il fut fait Recteur du Collége de Coïmbre, où il mourut le 29 janvier 1678, âgé de 85 ans. Il a donné une rélation fort exacte de l'Abyssinie, avec une Carte dressée sur les lieux. Il y traite des sources du Nil, de la licorne, & de quantité d'autres choses curieuses. Thévenot l'a inserée dans le quatriéme volume des Voyages divers qu'il a recueillis, & fait imprimer à Paris l'an 1674. M. le Grand avance que ce que Thévenot a donné dans son grand Recueil des Voyages, n'est pas la Rélation de l'Abyssinie par le P. Lobo; mais seulement le résultat de quelques conversations que M. Sotwel, Envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Toinard ont eues avec le P. Lobo dans les années 1666 & 1667. * *Memoires de Portugal. Préface du Voyage historique de l'Abyssinie, par le Pére* Lobo, traduit en François par M. le Grand, qui a joint plusieurs Dissertations de sa façon, à la Rélation du Missionnaire, en particulier pour refuter Ludolf. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOBON ou LOBAO, anciennement *Lacon*, ancien bourg de l'Estrémadure d'Espagne. Il est sur la Guadiane, entre Mérida & Badajos, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOBOS, isles qui ne sont qu'à deux lieues de la Terre-Ferme de l'Amérique à six degrez 24 minutes de latitude méridionale. On leur a donné ce nom à cause de quantité de veaux marins qui se trouvent aux environs, & que les Espagnols nomment *Lobos*. Ce sont deux petites isles d'environ un mille de circuit chacune. Il y a des lions & plusieurs oiseaux. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LOBREGAT, nom de deux riviéres de Catalogne. *Voyez* LLOBREGAT.

LOBUCH. *Cherchez* LABACH.

* LOBURG, LAWBORCH ou LAWEBORCH, petite ville du Cercle de la Basse Saxe dans le Duché de Magdebourg sur la riviére de Struma, à l'est de Magdebourg, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* LOBWASSER (Ambroise) Membre du Conseil souverain de Konigsberg en Prusse, a traduit en vers Allemands les Cantiques François qui sont à l'usage des Réformez. Il mourut le 27 novembre 1585, dans la 71 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krugers, *Catal. Hist.*

L O C.

LOCAMER (George-David) naquit à Landau en 1588. Il fit ses études à Strasbourg, & en 1608 il commença à fréquenter l'Académie. Aprés avoir fait son Cours de Philosophie, il s'adonna à la Jurisprudence, & profita merveilleusement des instructions du Professeur Juste Meierus, dont dans la suite il devint le Collégue. On le pria de vouloir bien se charger de la conduite de quelques jeunes gens qu'il accompagna dans les Académies de Wittenberg, de Leipsic & de Giessen. Il visita avec eux la Bohéme, la Marche de Brandebourg, la Poméranie, le Danemarc, les villes Anséatiques, & d'autres païs encore. Etant de retour de tous ces voyages, il fut reçu Docteur à Heidelberg en 1618, & peu de tems aprés, il fut revêtu de la charge de Professeur à Strasbourg. Il mourut d'hydropisie le 28 avril 1637. On a de lui, *Notæ in Institutiones; Notæ Justinianeæ; Quæstionum Juris Centuria aliquot; Enantiophanæ; Feudorum Synopsis.* * Witte, *in Memor. Jurisconsultorum*, p. 172. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LOCARNO. *Cherchez* BAILLIAGE de LOCARNE.

LOCATE. *Voyez* LEUCATE.

LOCATELLI (Eustache) Evêque de Reggio, né à Bologne, se fit Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, où il se fit estimer par sa doctrine & par sa piété. Il étoit Procureur général de son Ordre l'an 1561. Le Pape Pie V, le choisit pour être son Confesseur, & lui donna le 20 avril 1569, l'Evêché de Reggio, où il mourut le sixiéme octobre de l'an 1575, étant âgé de 57 ans, sept mois & trois jours. On lui a attribué un Ouvrage sur le Maître des Sentences, & quelques autres Traitez de Théologie, qui étoient d'un autre Religieux de son Ordre, appellé Eustache comme lui. * Razzi, *Huom. Illustr. Pred.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidoli. Ghilini. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LOCCENIUS (Jean) Professeur Royal à Upsal, florissoit en 1670. Il a donné des Notes sur Cornélius Népos; un Recueil de Dissertations Politiques; une Histoire de Suéde, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOCCHEM. *Voyez* LOCHEM.

LOC-DIEU. *Voyez* LIEU-DIEU.

LOCENA. *Voyez* LUCENA.

LOCHANS. *Voyez* LOUANS.

* LOCHAY, petite riviére de l'Ecosse septentrionale dans la province de Broad-Albain ou Braid-Albain, entre dans un Lac d'où sort la riviére de Tay. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1264.

* LOCHDEN, ville de Livonie dans la province de Wik, au sud-ouest de Revel, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues, selon la Carte de la Livonie publiée par Sanson.

LOCHEM, petite ville des Provinces-Unies. Elle est sur la riviére de Berckel, dans le Comté de Zutphen, à l'est de la ville de Zutphen dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Les François la prirent l'an 1672, & l'abandonnérent en 1674. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOCHES, ville de France en Touraine, sur la riviére d'Indre, avec un fort château, & une forêt, fut autrefois du patrimoine des Comtes d'Anjou, qui y tenoient leurs prisonniers d'Etat. Ce fut dans la suite le séjour presque ordinaire du Roi Charles VII. Louis XI y ajoûta divers appartemens au château, & y fit faire un donjon, où, entre autres prisonniers, il tint longtems le Cardinal Balue. Louis XII, y retint aussi en prison Ludovic Sforce, qui y mourut, & qui fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit encore le tombeau d'Agnès Sorel, Maîtresse de Charles *VII.* Loches a un siége royal, qui est du ressort du Présidial de Tours. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.*

LOCHOW. *Voyez* LUCHOW.

LOCHQUABEIR. *Cherchez* LOQUABER, Comté.

LOCHTA, bon bourg de Suéde: il est dans la Cajanie en Finlande, sur le bord du Golfe de Bothnie, environ à vint-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LOCHYR, riviére de l'Ecosse méridionale, dans la province d'Annandale, coule à peu prés du nord au sud, & se rend dans le Golfe de Solway.

LOCKE (Jean) naquit à Wrington, à sept ou huit milles de Bristol, aumidi: & si l'on ne sait pas le jour de sa naissance, on sait dumoins qu'il fut batisé le 29 d'août 1632. Son pé-

re

re avoit hérité beaucoup plus de bien de ses parens, qu'il n'en laissa à son fils, & fut Capitaine dans l'armée du Parlement du tems des guerres civiles sous Charles I. Il y a apparence que ce fut dans ce tems-là, & durant les malheurs de la guerre, qu'il perdit une partie de son bien. Le fils fit ses premiéres études jusqu'en 1651, à Londres, dans l'Ecole de Westminster; d'où il alla au Collége de l'église de Christ, à Oxford, où il eut une place de *Socius* ou de *Fellow*, comme l'on parle en ce païs-là. On regardoit dès-lors M. Locke comme le plus habile & le plus ingénieux jeune homme, qui fût dans ce Collége. Il se plaignoit pourtant de ses premiéres études, parce qu'il n'avoit pas appris ce qu'il devoit apprendre, & qu'on ne connoissoit alors à Oxford qu'un Péripatétisme embarrassé de mots obscurs & de recherches inutiles. Dégoûté de ces études épineuses, il lia commerce de lettres avec des personnes d'un esprit aisé & agréable, plutôt que savantes; & on assure qu'il n'étoit pas inférieur à Voiture, à l'égard du tour fin & délicat. Il n'approuvoit point les Disputes en forme de l'Ecole; & il soutint toûjours, que c'étoit une maniére de se quereller, ou de faire une vaine ostentation de son esprit, mais qu'elle ne servoit point à découvrir la vérité. Les premiers livres qui lui donnérent du goût pour la Philosophie, furent ceux de Descartes, quoique dans la suite il ait suivi des sentimens bien opposez à ceux de ce Philosophe. Ayant recommencé à étudier, il s'attacha à la Médecine, mais il ne la pratiqua pas dans les formes, parce qu'il ne se trouva pas assez robuste, pour en supporter la fatigue. Il n'a pas laissé d'être estimé par les plus habiles Médecins de son tems, & en particulier par le fameux Thomas Sydenham, comme cela paroît par le témoignage qu'il en a rendu dans la dédicace de son livre des Maladies aigues, mis au jour en 1675. Il ne fut jamais Docteur en Médecine, mais seulement Maître ès Arts.

En 1664, il alla en Allemagne comme Sécretaire du Chevalier Guillaume Swan, Envoyé du Roi d'Angleterre chez l'Electeur de Brandebourg & chez quelques autres Princes de l'Empire. Le voyage n'ayant pas duré un an, il reprit ses études dans l'Université d'Oxford, & s'attacha principalement à la Physique. Il fut connu du Lord Ashley en 1666, & ils liérent entre eux une amitié, qui ne se termina que par la mort. En 1668, il accompagna en France le Comte & la Comtesse de Northumberland. De retour en Angleterre, il rentra dans la maison du Lord Ashley, où il avoit logé auparavant, & eut soin de ce qui restoit à faire pour l'éducation du fils de ce Seigneur, qui avoit alors 15 ou 16 ans. Il s'en aquitta avec succès. Il lui choisit ensuite une femme par les ordres du pére, & il sortit de ce mariage une nombreuse postérité, & entre autres le Lord Shaftsbury, qui s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & de l'éducation duquel M. Locke eut aussi soin. En 1670 & 1671, il commença à penser à son Ouvrage touchant l'*Entendement*; mais ses occupations & ses voyages l'empêchérent de l'achever en ce tems-là. En 1672, le Lord Ashley ayant été fait non seulement Comte de Shaftsbury, mais encore Grand Chancelier d'Angleterre, il donna à M. Locke l'Office de Sécretaire de *Sa présentation des Benéfices*, qu'il garda jusqu'à la fin de 1673, que ce Lord rendit le grand Sceau au Roi. M. Locke fut disgracié avec ce Seigneur, & contribua dans la suite à quelques Ecrits, que ce Seigneur fit publier, pour exciter la nation Angloise à veiller sur la conduite des Catholiques, & à s'opposer à leurs desseins. Au mois de juin de 1673, M. Locke fut fait Sécretaire d'une commission touchant le commerce, emploi qui lui devoit rendre cinq cens livres sterling par an; mais cette commission fut dissoute au mois de septembre 1674. L'été de l'année suivante 1675, étant menacé de phthisie, il alla à Montpellier, où il demeura assez longtems. Ce fut là qu'il fit connoissance avec M. Herbert, depuis Comte de Pembrok. Il conserva toûjours cette liaison, & dédia à ce Seigneur son livre *de l'Entendement*. De Montpellier il alla à Paris, où il connut M. Justel, dont la maison étoit alors le rendez-vous des Gens de Lettres. Il y vit aussi M. Guénelon Médecin d'Amsterdam, qui y tenoit des conférences Anatomiques, & cette connoissance ne lui fut pas inutile dans la suite. Il lia encore une amitié particuliére avec M. Toinard, qui lui confia un exemplaire de son Harmonie Evangélique, quoiqu'il n'en eût que cinq ou six. Elle a été imprimée depuis. M. Locke avoit fait une étude particuliére du Nouveau Testament. Le Comte de Shaftsbury ayant été absous des accusations, que la Cour lui avoit intentées, se retira en Hollande où il se fit recevoir Bourgeois d'Amsterdam, de peur que l'Angleterre ne le demandât comme Criminel d'Etat. M. Locke ne se croyant pas en sûreté dans le Royaume, suivit en Hollande le Lord Shaftsbury, qui mourut bientôt après. Etant en Hollande il renouvella connoissance avec M. Guénelon, en fit de nouvelles avec d'autres personnes habiles, & principalement avec M. de Limborch, Professeur en Théologie chez les Remontrans: l'amitié entre ces deux Savans dura jusques à la mort. Ce fut en Hollande qu'il travailla à son Ouvrage de l'*Entendement* & qu'il l'acheva. Il n'y avoit pas un an, qu'il étoit sorti d'Angleterre, lorsqu'on l'accusa à la Cour d'avoir fait contre le Gouvernement certains petits livres, que l'on disoit être venus de Hollande, mais qu'on reconnut dans la suite avoir été faits par d'autres. Cela lui fit perdre la place qu'il avoit dans le Collége de l'église de Christ à Oxford. Après la mort du Roi Charles II, on voulut obtenir un pardon pour M. Locke; mais il répondit qu'il n'avoit que faire de pardon, puisqu'il n'avoit commis aucun crime. Lors de l'entreprise du Duc de Monmouth, Jacques II fit demander aux Etats par ses Ambassadeurs 84 personnes, entre lesquelles étoit M. Locke, qui n'avoit pourtant jamais eu de commerce avec ce Duc, ne l'estimant pas assez pour cela. Comme il étoit en danger, M. Guénelon lui procura une retraite chez M. Veen, où il demeura caché deux ou trois mois. Ne se croyant pas encore en sûreté, il se retira à Cléves, d'où il revint quelque tems après pour reprendre son ancienne retraite. Ce fut là où il composa sa lettre Latine sur la tolérance, qui fut ensuite imprimée à Goude en 1689. Elle est intitulée *Epistola de Tolerantia ad clarissimum Virum T. A. R. P. T. O. L. A. scripta à P. A. P. O. J. L. A.* Les premiéres lettres signifient *Theologiæ apud Remonstrantes Professorem, Tyrannidis Osorem, Limburgium Amstelodamensem*; & les secondes, *pacis amico, persecutionis Osore, Joanne Lockio Anglo.* On traduisit ce petit Ouvrage en Anglois, & il fut imprimé deux fois à Londres en 1690. On l'a imprimé en François avec ses Oeuvres posthumes en 1710. En 1686, M. Locke commença de nouveau à paroître, parce qu'on fut assez informé qu'il n'avoit aucune part dans l'entreprise du Duc de Monmouth. On publia alors dans le second tome de la *Bibliothéque Universelle sa nouvelle methode de dresser des recueils*, dont tant de personnes se servent avec beaucoup de succès. Il fit quelques voyages & quelque séjour à Utrecht & à Rotterdam. En 1687, il composa lui même en Anglois un abbrégé de son livre *de l'Entendement*, que M. Le Clerc traduisit en François & qu'il inséra dans le huitiéme tome de la *Biblioth. Universelle*. Enfin la révolution de 1688, ouvrit à M. Loche, le retour en son païs. Il s'y rendit au mois de février 1689, sur la même flotte, qui y conduisit la Princesse d'Orange, depuis Reine d'Angleterre. Son mérite lui eût pu faire obtenir divers emplois; mais il se contenta d'être l'un des Commissaires des appels, charge qui rend deux cens livres sterling par an, & qui l'accommodoit, parce qu'elle ne demande pas une grande assiduité. Vers le même tems on lui offrit un caractére public, & il fut à son choix, d'aller chez l'Empereur ou chez l'Electeur de Brandebourg, ou en une autre Cour en qualité d'Envoyé, où il croiroit pouvoir trouver un air plus propre à sa santé, qui étoit foible. Mais craignant que si l'air ne lui convenoit pas où il iroit, le service du Roi n'en souffrît ou que sa vie ne fût en danger, à moins qu'il ne revînt promptement, il refusa un emploi de cette nature. Cependant un Théologien ayant attaqué sa premiére lettre de la Tolérance, il y répondit par une seconde en 1690. Quoiqu'il n'y mît pas son nom, on le reconnut assez à sa maniére & à son stile. Ce fut aussi la même année que son Ouvrage de l'*Entendement* parut *in folio* pour la premiére fois en Anglois. Il a été publié trois fois depuis en cette même Langue en 1694, en 1697, & en 1700. Cette derniére année on le publia en François à Amsterdam, par les soins de M. Coste, qui le traduisit sous les yeux de l'Auteur. Cet Ouvrage fut aussi traduit en Latin en 1701. Il y en a encore un petit Abbrégé en Anglois par M. Vynne. La quatriéme édition Angloise est la plus ample & la meilleure. Il publia aussi la même année son livre du *Gouvernement civil*, qui fut traduit, mais assez mal, en François. Il fut réimprimé en Anglois en 1694 & 1698. On en a fait depuis une édition Angloise beaucoup plus correcte que les précédentes. M. Locke séjourna quelques années à Londres, en sortant seulement de tems en tems pour respirer un meilleur air; mais il fut obligé ensuite de penser à quitter Londres, du moins tout l'hiver, & à s'en éloigner davantage. Il alla demeurer à Oates, à plus de vint milles de cette ville, chez le Chevalier Marsham qui l'aimoit & l'estimoit. Ce fut là où il passa le reste de sa vie.

En 1692, il publia sa troisiéme lettre sur la Tolérance, pour répondre aux nouvelles objections qu'on lui avoit faites. Ce fut lui qui reveilla en quelque sorte la nation Angloise sur les desordres des monnoyes. Il disoit que si on n'y mettoit ordre au plutôt, on manqueroit d'argent en Angleterre pour acheter du pain. C'est ce qui arriva en 1695, & qui obligea le Parlement à y mettre ordre dès le commencement de l'année suivante. Pour exciter la nation Angloise à y prendre garde, il publia en 1692, un petit Traité sous ce titre, *Considération de conséquence sur la diminution de l'intérêt de l'argent, & l'augmentation du prix de la monnoye.* Il reprit ensuite cette matiére en 1695, lorsque l'accomplissement de sa prédiction obligea le Parlement à y penser sérieusement. En 1693, il publia ses *Pensées sur l'Education des Enfans*, & il s'en fit encore en 1694 & 1698, deux autres éditions qui sont augmentées. Ce livre fut aussi traduit en Hollandois, & en François, & imprimé par deux fois. En 1695, M. Locke fut fait Commis du Commerce & des Colonies. Ceux qui sont de cette commission composent un Conseil, qui prend soin de ce qui concerne le Commerce & les Colonies Angloises, & ils ont chacun mille livres sterling par an. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de soin & d'approbation, jusqu'à l'année 1700, qu'il le quitta; parce qu'il ne pouvoit plus faire de séjour à Londres comme il avoit fait auparavant. Il ne dit à personne son dessein, avant que de remettre sa commission entre les mains du Roi, qui la reçut avec peine, & qui lui dit que quelque peu d'assiduité qu'il apportât aux fonctions de son emploi, son service étoit agréable, & qu'il ne souhaitoit pas qu'il demeurât dans la ville un seul jour au préjudice de sa santé. Mais il répondit qu'il ne pouvoit pas retenir une charge, à laquelle il y avoit des gages considérables attachez, sans en faire les fonctions; & qu'il prioit très-humblement le Roi de l'en décharger. Il fut l'un de ceux qui contribuérent le plus à faire comprendre au Parlement, qu'il n'y avoit point de moyen de sauver le commerce d'Angleterre, qu'en faisant refondre la monnoye aux dépens du public, sans en hausser le prix. Pour cet effet il composa un petit livre qui renfermoit de *nouvelles considérations touchant l'augmentation du prix de la monnoye*, qu'il publia en 1695. Ce Traité & quelques autres furent réimprimez l'année suivante, sous le titre de *Papier touchant la monnoye, l'intérêt & le commerce.* La même année 1695, M. Locke publia son livre, intitulé en Anglois *the reasonableness of Christianity*, & qui a été traduit en François sous ce titre, *que la Religion Chrétienne est très-raisonnable, &c.* On l'a aussi traduit en Flamand. Avant cela il avoit paru à Londres un livre intitulé, *le Christianisme non mystérieux.* L'Auteur prétendoit y montrer qu'il n'y a rien dans la Religion Chré-

Chrétienne, non feulement de contraire à la raifon, mais même qui foit au deffus d'elle. Cet Auteur s'étoit fervi de quelques raifonnemens femblables à ceux de M. Locke, dans fon Traité de l'*Entendement Humain*. Il y eut auffi quelques Sociniens Anglois qui publiérent divers petits livres, où ils parloient beaucoup de la raifon, & de ce qui lui eft oppofé, & qui foutenoient qu'il n'y a rien de tel dans le Chriftianifme. M. Locke avoit auffi enfeigné qu'il n'y a rien dans la révélation, qui foit contraire à aucune notion affurée de la raifon. Tout cela engagea feu M. Stillingfleet, Evêque de Worcefter, à mêler M. Locke avec ces gens-là dans une défenfe qu'il fit contre eux de la doctrine de la fainte Trinité, & qu'il publia en 1697. Il attaqua dans ce livre quelques penfées de M. Locke touchant la connoiffance que nous avons des fubftances, & fur quelques autres articles, qui pouvoient favorifer des héréfies. M. Locke lui répondit; M. Stillingfleet repliqua la même année. Cette réponfe fut refutée par une feconde lettre, ce qui lui en attira une feconde de ce favant Evêque en 1698, à laquelle M. Locke oppofa une troifiéme réponfe en 1699. Cet Evêque mourut quelque tems après, ce qui termina la difpute. En 1697, M. Locke fut obligé d'aller à Londres, où le Roi vouloit lui parler, parce qu'il étoit attaqué de l'afthme comme M. Locke. Il lui donna quelques avis dont le Roi ne jugea pas à propos de profiter. Mais dès-lors il fentit lui même toute la grandeur de fon mal; puifqu'il ne put point fe coucher pendant trois jours qu'il fut à Londres. Il employa les derniéres années de fa vie à l'étude de l'Ecriture; & ce fut cette étude qui a produit le livre dont nous avons parlé, *que la Religion Chrétienne eft très-raifonnable*; & *des Paraphrafes avec des Notes fur les Epîtres de S. Paul, aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates & aux Ephefiens, avec un Traité préliminaire, de la maniére d'entendre les Epîtres de S. Paul en le confultant lui même*, en Anglois. Il mourut le vint-huitiéme d'octobre, vieux ftile, de l'année mille fept cens quatre. Outre les Ouvrages dont on a fait mention cy-deffus, on a encore de M. Locke, Regitre des changemens de l'air, obfervez à Oxford par le barométre, le thermométre & l'hygrométre, depuis le 24 juin 1666, jufqu'au 28 mars 1667; Oeuvres pofthumes; Lettres familiéres de M. Locke & de quelques uns de fes amis, (Angloifes & Latines.) On a imprimé après fa mort fes Oeuvres pofthumes. On lui a attribué quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas faits, & entre autres un petit *Traité fur l'Amour divin*, imprimé en Anglois & traduit en François, qui eft l'Ouvrage d'une Dame Angloife de mérite. On pourra voir fon portrait affez au long dans le tome fixiéme *de la Bibliothéque Choifie*, qui nous a fourni cet article, *p.* 342. *& fuiv.* *Voyez* auffi le Pére Niceron, *Memoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 1. *p.* 35. *& fuiv.*

* LOCKENITZ, petite ville dans la Marche Uckerane de Brandebourg, à l'oueft-nord-oueft de Stettin, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

LOCMAN, furnommé *le Sage*, dont il eft parlé dans l'Alcoran, étoit natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces Efclaves noirs à groffes lévres, qui fortent de ce païs-là, & que l'on portoit vendre en divers lieux. On prétend que Locman fut porté & vendu parmi les Ifraëlites fous le régne de David & de Salomon. Les Mahométans en racontent plufieurs fables, qui dans quelques circonftances, font les mêmes qu'on trouve dans la Vie fabuleufe d'Efope: ce qui fait croire à quelques uns qu'Efope pourroit bien être le même perfonnage; fur tout puifqu'on attribue à ce dernier un livre intitulé *Anthal*, qui fignifie *proverbes* & *apologues*. Mais il y a grande apparence que ce livre de Locman eft moderne, & qu'il a été tout au plus tiré de fes difcours & de fes entretiens. Quoiqu'il en foit, il feroit affez difficile de décider, fi les Arabes ont emprunté ces apologues des Grecs, ou fi les Grecs les ont pris des Arabes. Il eft vrai que la maniére d'inftruire par les fables eft plus conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples de l'Occident. Quelques uns donnent à Locman le métier de Charpentier, d'autres celui de Tailleur d'habits, & quelques autres difent qu'il étoit Berger: quoi qu'il en foit, c'étoit un excellent homme, tant dans la connoiffance des chofes naturelles, que dans la pratique de la vertu. Il gardoit ordinairement le filence, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation, & fur tout à l'exercice de l'amour de Dieu, de forte que l'on difoit de lui, que parce qu'il aimoit beaucoup Dieu, Dieu le favorifoit auffi d'un amour particulier. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Suivant M. Chardin *Locman* eft originaire de *Casbin* ville de Perfe. „ C'eft, *dit-il*, l'Efope des „ Orientaux, ou Efope même, au dire des gens favans de l'Eu„ rope en Litérature Arabefque, qui prétendent que le Loc„ man des Orientaux eft l'Efope des Grecs. Il eft certain, *ajoû*„ *te-t'il*, qu'à confidérer la vie de ces hommes illuftres, telle „ que les Auteurs nous la donnent, on diroit que ce font deux „ hommes différens, mais quand on examine les Fables, il pa„ roit que c'eft le même Auteur: ce qui feroit affez croire, fe„ lon l'aveu des Grecs eux mêmes, qu'ils tirent leurs Fables „ des Orientaux. Les Perfans font leur Locman fi ancien qu'il „ doit avoir été contemporain de Moïfe; d'autres qui ne le „ croyent pas fi ancien, difent qu'il vivoit du tems de David, „ & c'eft l'opinion de *Mircond*, Hiftorien Perfan très-fameux. „ Chacun convient qu'il a été le premier Philofophe célébre „ dont le nom foit venu jufques à nous. Comme Mahomet a „ parlé de Locman d'une maniére avantageufe dans fon Alco„ ran, cela a porté les Mahométans, à en faire plus de cas, & „ quelques uns d'entre eux, à compofer de gros Commentaires „ & de beaux Traitez de Morale fur fes Apologues. Quelques „ Auteurs Arabes prétendent qu'Empédocle étoit fon Difciple. „ On rapporte qu'il vécut trois mille ans. *Sabdi*, célébre Poë„ te Perfan fait là-deffus ce conte, favoir, que Locman fur la fin „ de fa vie, demeuroit fur le bord d'un marais de rofeaux, où il „ s'étoit dreffé une cabane, dans laquelle il s'occupoit à faire „ des paniers d'ofier. L'Ange de la mort s'apparut à lui & lui „ dit, comment eft-ce, Locman, que depuis trois mille ans que „ tu ès au monde, tu n'ayes fçu bâtir une maifon? Locman lui „ répondit, ô *Efraïl* (c'eft le nom de l'Ange de la mort) on fe„ roit bien fou, fachant qu'on t'a toûjours à fes talons, de fe „ mettre à bâtir une maifon. " * Chardin, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 198: *tome* 2. *p.* 165.

LOCRENAN ou LOCRENAN. *Voyez* SAINT-RENAN.

LOCRES (Ferry de) *Voyez* LOCRIUS (Ferréol)

LOCOMORIE. *Cherchez* LUCOMORIE, province.

LOCRES, ville des Brutiens dans la grande Gréce. On dit qu'elle a aujourd'hui le nom de *Gierace*. Il y avoit une autre Locres dans la Gréce, où l'on trouvoit les Locriens, dits *Ozoles*, dans la contrée, ou vers la ville de Lépante; & les Locriens, *Epicnemidiens*, où étoient les villes de Cnémides, d'Elatie, de Lilée, d'Opunte, &c. * Pline, Strabon, Solin, Cluvier, &c. parlent de ces peuples, auffi-bien que Virgile, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 399.

Hic & Noricii pofuerunt mœnia Locri.

LOCRIDA. *Voyez* OCRIDA.

LOCRIN, que les Auteurs fabuleux d'Angleterre font fecond Roi de leur ifle, étoit fils de Brutus, & frére de Camber & d'Albanacte. On dit que ce dernier fut tué par Humbert Roi des Huns, qui avoit fait une irruption dans le païs, & que fes deux fréres vengérent la mort par la défaite de Humbert & de fon armée. Depuis, Locrin refta Souverain de tout l'Etat par la mort de Camber, furvenue peu de tems après la défaite des Huns. Les Anglois retinrent leurs femmes efclaves. Une d'entre elles plut à Locrin, qui pour l'époufer, répudia fa femme Gondoléne, fille de Corinée, Duc de Cornouaille, quoiqu'il en eût un fils nommé *Madan*. Les Cornubiens, pour venger l'injure faite à leur Princeffe, affaffinérent Locrin, & jettérent dans une riviére l'Efclave qu'il avoit époufée. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, *Hiftoire d'Angleterre*.

LOCRIS, contrée de la Gréce fur les frontiéres de la Phocide entre la Béotie & l'Etolie. Ceux qui habitoient derriére les Etoliens étoient appellez *Ozoles*; ceux qui occupoient le Nord par rapport aux Etoliens portoient le nom d'*Epicnemidiens*, du Mont *Cnémis*, & ceux qui étoient vers le Sud s'appelloient *Opuntiens* de la ville d'*Opus*; mais tous enfemble étoient compris fous le nom de *Locriens*. Il y avoit auffi de ce nom une ville des Brutiens de laquelle il eft parlé cy-deffus fous le nom de LOCRES. * *Dict. Allemand.*

LOCRIUS (Ferréol) ou *Ferry de Locres*, Curé de faint Nicolas d'Arras, né l'an 1571, mourut l'an 1614, laiffant entre autres Ouvrages, une Chronique du Païs-Bas depuis l'an 1257, jufqu'en 1600; *Maria Augufta, libri fex*; *Chronica Anacephalæofis*; *Oratio funebris Matthæi Moullarbi*; *Hiftoria Comitum ac Comitatus Sancti Pauli*. On a auffi de lui quelques piéces en vers. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 217. Le Mire, *de Script. fæculi XVII. &c.*

LOCRUS, fils du Roi Phéaque. Après la mort de fon pére, il difputa avec *Alcinoüs* fon frére, à qui appartiendroit le Royaume. Ils convinrent enfin qu'Alcinoüs demeureroit Roi de la Phéacie, autrement l'Ifle de Schérie dans la Mer d'Ionie; & que Locrus fe retireroit du païs avec une Colonie & de riches meubles. Locrus paffa en Italie, & fut bien reçu par Latinus Roi des Latins, qui lui donna fa fille Laurine en mariage. C'eft pourquoi les Phéaques reconnurent les Locriens d'Italie pour leurs compatriotes. Il arriva en ce tems-là qu'Hercule enleva d'Erythie les bœufs de Géryon, vint en Italie, & fut bien reçu de Locrus. Latinus qui étoit venu rendre vifite à fa fille, vit ces bœufs & les fit enlever. Hercule l'ayant appris tua Latinus d'un coup de trait, & reprit fes bœufs. Locrus ayant craint qu'Hercule ne fût maltraité par Latinus, Prince brave & courageux, fe déguifa pour venir au fecours de fon Hôte; mais Hercule le voyant venir & croyant que c'étoit un autre qui accouroit au fecours de Latinus, lui décocha un trait dont il le perça. Ayant enfuite connu ce qu'il avoit fait, il pleura fon ami, lui rendit les derniers devoirs; & après qu'il fut mort il apparut au peuple, & lui ordonna de bâtir une ville au lieu où étoit le fépulchre de Locrus. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs profanes*, *p.* 47, *dans le précis de la troifiéme narration de Conon.*

LOCUSTA, célébre Empoifonneufe, vivoit à la Cour de Néron vers l'an 60 de Jefus Chrift. Ce Prince fe fervit de fon miniftére pour fe défaire de Britannicus, & l'employa fouvent en de femblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit fi fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faifoit garder à vue. Parce que le poifon qu'on donna à Britannicus, n'opéroit pas affez tôt, il la voulut faire mourir. Suétone ajoûte qu'il la battit de fa propre main; qu'il lui fit préparer fes poifons dans fon palais; & que pour recompenfe, il ne lui donna pas feulement l'impunité de fes autres crimes, mais encore de grandes poffeffions, & même des Difciples pour apprendre fon métier. * Tacite, *Annal. l.* 11. *&* 12. Suétone, *in Nerone*, *c.* 33.

LOCUTIUS. *Voyez* AIUS.

LOD. LOE. LOF.

LOD, ville de la Paleftine dans la Tribu de Benjamin, bâtie par Samadi, fils d'Elphaal. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 12.

LOD, Ifraëlite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone. Quelques-uns l'appellent *Lod Hadid*, ne faifant qu'un feul nom de ces deux; mais d'autres croyent que c'étoit le nom de deux perfonnes différentes. * *Efdras* ou I. *Efdras*, *ch.* 2. *v.* 33.

LODABAR, ville de la Tribu de Gad, où Méphiboſeth, fils de Jonathas, & petit-fils de Saül, fut nourri par Machir. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 6. *art.* 275.

* LODDON, petite riviére d'Angleterre, prend ſa ſource dans la province de Hant ou de Southampton, dont elle traverſe la partie ſeptentrionale, puis entre dans la province de Bark, & ſe rend dans la Tamiſe entre Sanning & Henley.

* LODE, petite ville de l'Iſle de Sardaigne vers la côte orientale de l'Iſle, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

LODEGA. *Voyez* LADOGA.

LODESAN, en Latin *Laudenſis Ager*, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle eſt entre le Paveſan, le Milanois propre, le Crémaſc, le Crémonois & le Plaiſantin. Les fromages du Lodéſan ſont eſtimez, & ſes lieux principaux ſont Lodi capitale, & Codogno. * Maty, *Dict. Geogr.*

LODEVE, ville de France en Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Narbonne, vers les frontiéres de Rouergue, à neuf lieues d'Agde, eſt plus conſidérable par ſon ancienneté que par ſa grandeur. Pline la nomme *Forum Neronis*; & Iſidore *Luteva*. L'Evêque, qui en eſt le Seigneur, y a Haute Juſtice, & ſe dit Comte de Montbrun, qui eſt un château près de la ville, qui portoit autrefois le titre de Vicomte. Saint Flour ou Flore eſt le plus ancien Prélat de cette ville, dont nous ayons connoiſſance. Helvadius, qui eſt le quatriéme, eſt nommé dans l'Epître des Evêques de France à ſaint Léon l'an 451. Lodéve eſt bâtie entre des montagnes, près des riviéres de Lergue & de Solondre, qui ſe jettent dans l'Eraut. Elle fut expoſée à de grands malheurs pendant les guerres des Goths & des Albigeois; mais ſur tout l'an 1573, pendant celle des Huguenots, qui y déſolérent tout, & brûlérent le corps de ſaint Fulcran, l'un des Evêques & des Protecteurs de la ville. On y honore encore la mémoire de ſaint Amantius, l'un des Prélats de Lodéve; & celle de ſaint Geniez, Martyr d'Arles. Gaucelin de Montperoux, Pierre Froter, Pierre de Lodéve, Guillaume de Caſouls, Guillaume de Mandagot Cardinal, auſſi-bien que Pierre Giraldi, Guillaume Grimoard, Guillaume d'Eſtouteville, Gui-Aſcagne Sforce, René de Birague, Bernard de la Guyonnie, Denys Briçonnet, Jean de Plantavit de la Pauſe, François Boſquet, ont été Evêques de Lodéve. Geldin, Vicomte de Lodéve, eſt nommé dans la Vie de ſaint Fulcran; & Catel rapporte dans ſes *Memoires de Languedoc*, que Raimond Guilhen, frére du Seigneur de Montpellier, qui mourut l'an 1201, acheta tous les droits qu'il avoit ſur le diocéſe de Lodéve. C'eſt pour cette raiſon que les Evêques de Lodéve ont pris le titre de Comtes. On aſſure que huit cens Gentilshommes ont autrefois relevé de ces Prélats, & que leur Evêché en fut ſurnommé, pour cette raiſon, *le Noble*. Le Chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Précenteur, d'un Sacriſtain, & de douze Chanoines. * Bernard de la Guyonnie, *in Chron.* Plantavit de la Pauſe, *in Chron.* Catel, *Memoires de Languedoc.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* „ Lodéve, dit M. Piganiol de la Force, étoit autrefois ſous la domination des Comtes de Rhodès; „ mais Pierre de Poſquiéres, l'un de ſes Evêques, aquit le droit „ de ce Comté, & le Comté de Montbrun, ce qui le rendit Seigneur de tout ſon diocéſe. Il fit enſuite fermer Lodéve à ſes „ dépens; & en 1160, le Roi Louïs VII lui accorda le droit de „ régales & les mines d'argent & autres de ſon diocéſe. Cette „ conceſſion fut depuis confirmée par Philippe-Auguſte, avec „ pouvoir de battre monnoye, de bâtir des tours & fortereſſes, „ & de connoître des cauſes civiles & criminelles. Le diocéſe „ de Lodéve eſt un païs ſec & ſtérile, qui ne produit pas aſſez de „ blé pour ſes Habitans, mais il eſt cependant un des plus riches par ſes manufactures de draps & de chapeaux. * Piganiol de la Force, *Deſcription de la France*, *&c. tome* 4. *p.* 36 *&* 90.

LODI ſur l'Adde, *Laus Pompeii*, ville d'Italie, avec titre d'Evêché ſuffragant de Milan, eſt entre Milan & Crémone, & eſt capitale du Lodeſan, dans un terroir extrémement fertile pour les pâturages. L'ancienne ville, qui tira ſon nom de la Colonie que Pompée y mit, a été ruïnée: c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *Lodi Vecchio*, bourg près de Pavie, où l'on trouve encore diverſes marques de ſon antiquité, comme, des médailles, des inſcriptions, &c. Les Gaulois avoient bâti cette ville, ſelon Pline. Les Milanois la ruïnérent; & l'Empereur Frédéric I la fit rebâtir ſur l'Adde vers l'an 1158. On y tranſporta le jeudi quatriéme mars 1169, les Reliques de S. Baſſien, qui en avoit été Evêque du tems de S. Ambroiſe. DEFENDENTE Lodi, Chanoine de cette ville, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, en compoſa l'Hiſtoire, avec celle de ſes Evêques, que les Curieux pourront conſulter. Cette Hiſtoire a pour titre *Diſcorſi Hiſtorici intorno la Citta di Lodi*, imprimée à Lodi en 1629, *in quarto*. On peut conſulter auſſi l'Hiſtoire commencée par Othon Moréna, & qu'Acerbus Moréna ſon fils a continuée. Félix Oſio, Profeſſeur de Rhétorique à Padoue, a fait ſur cette Hiſtoire de longues Notes, qui méritent bien d'être lues. * Léandre Alberti. Maty, *Dict. Geogr.*

LODRIN ou LODRINO, Golfe. *Voyez* DRIN.

LODRISIO CRIBELLI. *Voyez* LEODRISIUS CRIBELLI.

* LODRON, LODRONE ou LONDRONE, bourg ou petite ville de l'Evêché de Trente, en Italie, ſur le petit Lac d'Idro, à l'endroit où il reçoit la riviére de Chiéſe, & à la frontiére du Breſſan, contrée de l'Etat de Veniſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

LODUN, ville de France dans la province de Poitou. *Voyez* LOUDUN.

* LODUN, petite ville de France en Languedoc. *Voyez* LAUDUN.

LOEBAW. *Voyez* LIEBAW.

LOECKENITZ. *Voyez* LOCKENITZ.

LOEHNE. *Voyez* LOHNE.

LOELIUS (Théodore) Evêque de Feltre, qui mourut nommé Cardinal, l'an 1464, fit une Replique très-bien écrite contre l'Acte d'appel de Grégoire Heimbourg. Celui-ci oppoſa à cet Ecrit une Apologie pleine d'injures, & fit une invective encore plus emportée contre le Cardinal de Cuſa. Toutes ces piéces nous ont été données par Goldaſte dans ſon premier & ſecond tome de la Monarchie, & imprimées ſéparement à Francfort l'an 1608. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

* LOEN (Henri) Bourgeois & Théologien de Louvain, fut le premier Recteur du Collége du Pourceau. On a de lui, *In Ethica Ariſtotelis*; *In Pſalmos Davidicos*; *Sermones*, *&c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 361.

* LOENDERSLOOT, village ſur le chemin d'Utrecht, à Amſterdam, à peu près à moitié chemin d'une ville à l'autre ville.

* LOENEN, beau village qui eſt en partie dans la province de Hollande & en partie dans celle d'Utrecht. Il eſt ſitué ſur la rive gauche du Vecht, au nord-nord-oueſt d'Utrecht dont il eſt éloigné de trois bonnes lieues.

* LOENEN, village de Gueldre dans le Bétau, ſur la rive gauche du Wahal. Il eſt à l'oueſt de Nimégue, tirant vers le nord, & il en eſt éloigné d'environ deux lieues.

* LOER (Thierry ou Théodoric) de Brabant, Vicaire de la Chartreuſe de Cologne, puis Prieur de celle d'Hildesheim dans le Cercle de la Baſſe Saxe, & enfin Provincial de ſon Ordre dans la Saxe, mourut dans la Chartreuſe de Wirtzbourg, le 26 août 1554. Il a publié *Dion. Rickelii Carthuſ. Opera*, & a mis à la tête la Vie de l'Auteur. On a encore de lui, *De Miraculis quæ in ſanctiſſima Euchariſtia Bruxellis acciderunt.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 823 *&* 824.

LOET (le) en Latin *Loa*, petite riviére de France, qui coule dans la Beauce, & ſe décharge dans la Juine à Etampes, n'eſt remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, Rois de France. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOEVENSTEIN, ancien château de la province de Hollande, à la pointe du Bommeler-Waert, vis à vis de la ville de Worcum. On avoit accoutumé d'y enfermer les priſonniers d'Etat. Le célébre Hugues Grotius y fut auſſi transféré en 1619, pour y demeurer le reſte de ſes jours. Mais deux ans après il en ſortit heureuſement par une ruſe de ſa femme. Lorſqu'en 1650, après la guerre d'Eſpagne, quelques-uns des Etats Généraux, & particuliérement la province de Hollande trouvérent bon de réformer les troupes, afin de diminuer les dépenſes, Guillaume II, Prince d'Orange & Stadthouder, trouva que cela ne convenoit ni à ſes intérêts, ni à la République: ce qui cauſa de grands débats. Enfin le Prince fit ſaiſir ſix des Etats de Hollande, & les fit conduire priſonniers au château de Loevenſtein. Ils n'y demeurérent pas long-tems, mais après que l'affaire fut accommodée on les remit en liberté. Quand on parloit alors de cette affaire, on l'appelloit communément *la Faction de Loevenſtein*. Les Hiſtoriens qui en parlent ſe ſervent preſque tous auſſi de cette expreſſion. Lorſqu'en 1672, les François furent en Hollande, ils ne purent pas ſe rendre maîtres de Loevenſtein. * Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire*, *tome* 1. *c.* 6. Aubéry, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande.* Bizot, *Hiſtoire metallique de Hollande*, *p.* 217. 218. Neufville, *Hiſtoire de Hollande.* Le Vaſſor, *Hiſtoire de Louïs XIII*, *l.* 12. *Dict. Flamand.*

LOEWENSTEIN, païs d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté, en Latin *Louenſtenienſis Comitatus*. Sa longueur eſt de quatre lieues, ſa largeur de deux, & il eſt preſque enclavé dans le Duché de Wirtemberg, n'ayant rien de remarquable qu'un château de ſon même nom. Des Comtes d'une Maiſon fort ancienne ont joui long-tems de ce Comté. Frédéric *le Victorieux*, Electeur Palatin du Rhin, l'acheta en 1441 du dernier Comte appellé Louïs, pour la ſomme de quatorze mille florins d'or du Rhin. Cet Electeur, dont deſcendent les Comtes de Loewenſtein, fit donation de ſes biens, l'an 1452, à *Philippe*, fils unique de l'Electeur Louïs IV, ſon frére, à condition qu'il conſerveroit la dignité Electorale ſa vie durant, & qu'il ne ſe marieroit pas; mais il ne laiſſa pas d'épouſer *Claire* de Tettingue, dont il eut deux fils, *Fréderic* & *Louïs*, que l'Empereur Maximilien I fit Comtes, leur aſſignant les Seigneuries de Weinſperg, de Mekmul & de Scharffeneck. Frédéric étant mort en 1576, Philippe reprit ces terres & donna en échange le Comté de Loewenſtein. Louïs, ayant pris le parti de Robert *le Vertueux*, Comte Palatin, contre Albert *le Sage*, Duc de Baviére, qui ſe faiſoient la guerre pour la ſucceſſion de George *le Riche*, Duc de Baviére, fut mis au Ban de l'Empire & dépouillé de ſes Etats par Ulric, Duc de Wirtemberg, qui ne les rendit qu'à la charge qu'il lui en feroit homage. *Louïs* ſon petit-fils, épouſa *Anne*, fille de *Louïs*, Comte de Stolberg, de laquelle il eut les Comtez de Wertheim, de Rochefort & de Mont-Aigu, les Seigneuries de Herbemont & de Chaſſepierre & une partie de celle de Brenberg. Il laiſſa quatre fils & ordonna par ſon teſtament que ſes aînez *Chriſtophle-Louïs* & *Louïs* auroient le Comté de Loewenſtein; que les Cadets *Wolfgang-Erneſt* & *Jean-Thierri* jouïroient des biens ſituez dans les Païs-Bas, avec la partie de la Seigneurie de Brenberg, & que le Comté de Wertheim ſeroit poſſédé indiviſiblement par les quatre fréres, & par leur poſtérité. Louïs & Wolfgang-Erneſt étant morts, les deux autres fréres partagérent leur ſucceſſion. *Chriſtophle-Louïs* a fait la branche de VIRNEMBOURG, ainſi nommée du Comté de Virnembourg qu'il acquit en épouſant *Eliſabeth*, fille de *Joachim*, Comte de Manderſcheid. Jean-Thierri a fait celle de ROCHEFORT. * Audiffret, *Geogr. ancienne & moderne*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* *Voyez* ſa poſtérité plus amplement à l'article de BAVIERE.

* LOEUVRE (Jacques de) étoit de Coutances, Prêtre & Proviseur de la maison de la Charité de sainte Marie: ce sont les titres qu'il prend au devant de son édition de Plaute, à l'usage de M. le Dauphin, qui a paru en 1679, à Paris, en deux volumes *in quarto*, & qu'il a publiée sous le nom d'*Operarius*. L'Abbé de Marolles parle de cet habile homme dans son dénombrement: il y dit qu'il étoit Professeur en Eloquence, & Principal du Collége des Lombards. Nous lisons aussi dans la Rélation manuscrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664, en passant par Provins, où ce Savant étoit Principal du Collége. M. de Pontchâteau en fait un grand Eloge en peu de mots: M. de Lœuvre, *dit-il*, a de l'esprit & de l'étude & beaucoup de désinteressement. Enfin, M. de Lœuvre a été Principal du Collége de Harcourt à Paris. Il étoit revêtu de cet emploi, lorsqu'il prononça en 1670, un éloquent Panégyrique Latin de Pierre Padet, qui a fait beaucoup de bien à ce Collége dont il avoit été Proviseur. Ce Discours a été imprimé *in quarto*, avec le portrait de Padet. On a encore de lui un Panégyrique Latin de M. de Morangis & plusieurs autres piéces. * *Supplement de Paris* 1736.

LOFTUS (Dudley) Irlandois de nation, fameux Jurisconsulte, Politique, & sur tout versé d'une maniére extraordinaire dans les Langues Orientales, naquit dans le voisinage de Dublin en 1618, au château de Réfernham, qu'Adam Loftus un des ses ancêtres & Archevêque de Dublin avoit fait bâtir. Son pére étoit *Adam* Loftus, Vice-Thrésorier d'Irlande. Il fut élevé au Collége de la Trinité à Dublin, & l'Archevêque Ussérius ayant remarqué sa capacité & ses progrès dans les Langues, conseilla à son pére de l'envoyer à Oxford où il fut reçu dans le Collége de l'Université en 1639, & s'appliqua outre les Langues à la Jurisprudence. De retour dans sa patrie il obtint le Gouvernement du château de Réfernham, qu'il défendit vigoureusement pendant quelque tems durant la rebellion de 1645; mais à la fin une trahison l'obligea à le remettre aux Rebelles. En considération de ses grands services, il fut nommé *ancien Maître de la Chancellerie, Vicaire Général d'Irlande & Juge de la Cour Royale des Prerogatives, &c.* & demeura dans tous ces emplois jusques à sa mort, arrivée en 1695. Il paroît aussi qu'il fut Docteur & Professeur en Droit & en Langues Orientales à Dublin. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé, sur tout par rapport à la Litérature Orientale, peu de ses Ouvrages ont vu le jour. Voici la liste de la plus grande partie de ses Ecrits, une Traduction Latine des Pséaumes de David, faite sur la Traduction Arménienne; Traduction du Nouveau Testament Ethiopien, laquelle se trouve dans les Polyglottes d'Angleterre; *Dionysii Syri Comment. in Evangel.; Moses Barkepho, Comment. in Epist. Pauli; Gregorii Maphrini Comment. in Acta & Epist. Cathol. Jacobi. Bar. Zalibi, Comment. in Lucam; Dionysii Syri Sermones, &c.* traduits du Syriaque; une Traduction de la Vie d'Abulpharage écrite en Arabe; diverses Liturgies traduites du Syriaque, & de l'Ethiopien. Il communiqua aussi en Syriaque à Jérôme Taylor la priére que Jesus-Christ doit avoir prononcée lorsque S. Jean Batiste le batisa. Il l'avoit tirée d'un ancien Commentaire Syriaque sur S. Luc. Taylor l'inséra dans sa Vie de J. C. & cette priére passa pour authentique. On a outre cela de lui en Anglois, *Proceedings of the consecration of the 12 Bishops; Oratio funebris in obitum J. Brambel; Reductio litium de Prædestinatione & libero Arbitrio; Διγαμίας ἐκδικία*, &c. * Wood, *Athenæ Oxon.* Walton, *Prol. in Polyg.* Taylor, *Life of Jesus. Dict. de Bâle.*

L O G. L O H.

LOG, mesure Hébraïque, qui tenoit le quart du *Cab*, & par conséquent un demi-sétier, un posson, un pouce cube & un peu plus. Il est parlé du *Log*, II ou IV. *Rois*, *ch. 6. v. 25*, sous le nom de *quatriéme partie du Cab*. Dans le Lévitique le nom de Log se trouve souvent pour marquer la mesure d'huile d'olive, que les Lépreux devoient offrir au temple, après qu'ils étoient guéris de leur maladie. M. Jurieu dit, que le Log contenoit autant que six œufs, ou à peu prés un sétier de France. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Jurieu, *Histoire des Dogmes, &c.* p. 250.

LOGAN, LUGAN, LOGANO & LUGANO. *Voyez* LUGANO.

LOGAU (George, Baron de) Protonotaire, Comte Palatin, Conseiller du Roi Ferdinand, Chanoine de S. Jean & Prevôt du Chapitre de la Sainte-Croix à Breslau, se trouva à la suite de Ferdinand, Roi des Romains, en 1530, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg. L'air de la Cour ne l'accommodant plus, il retourna en Italie, & s'appliqua de nouveau à ses premiéres études. Il reçut l'argent qui lui étoit nécessaire de Stanislas Thurso, Evêque d'Olmutz, & de quelques autres. Dans l'été de 1533, il fit connoissance à Rome avec Jean-Lucréce Æsiander, jeune Allemand fort savant, qui lui remit trois anciens Auteurs Latins, qui avoient été long-tems cachez, & dont personne ne savoit presque rien. Æsiander les avoit copiez d'un Manuscrit fort ancien, écrit avec des caractéres Lombards, que Sannazar avoit apporté de France. Comme Æsiander n'avoit pas pu tout déchiffrer, il restoit diverses lacunes dans sa copie, qu'il pria cependant Logau, de faire imprimer. Logau étant allé à Venise, où Paul Manuce, soutenu par Jean-Batiste-Egnace, avoit rétabli l'Imprimerie de son pére Alde, dans laquelle on n'avoit pas travaillé depuis plusieurs années, y publia les Ouvrages en question en 1534, & les dédia à Antoine Fugger. Voici le titre du livre, *Gratii Poëtæ, qui Augusto Principe floruit, de Venatione liber; P. Ovidii Nasonis Halieuticon, liber acephalus; M. Aurelii Olympii Nemesiani Cynegeticon, l. 1.; Ejusdem carmen Bucolicum; T. Calphurnii Siculi Bucolica; Adriani Cardinalis Venatio.* Etant en Hongrie il acquit un Manuscrit Grec apporté de Constantinople, contenant l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore-Calliste Xantopulus, qu'il fit traduire en Latin par Jean le Long. Logau étant de retour d'Italie, passa la plupart de son tems à Breslau, & mourut à Schlaupitz le onziéme avril 1553, âgé de 68 ans, dans la réputation d'homme fort savant & de bon Poëte. Au reste il aimoit beaucoup la conversation & se trouvoit volontiers dans des repas; dans la conversation il étoit fort agréable pendant qu'il ne touchoit pas la matiére de l'ancienneté de sa famille, car alors il en faisoit la Généalogie, & la dérivoit d'Achille, ce qui fit qu'Ambroise Molbanus lui dit, *Est sane, ut dicis, Logorum familia vetusta, nam & Terentio Logi noti sunt.* * George Logius, *in Præf. ad Ant. Fuggerum.* Paul Jove, *in Elog.* Melchior Adam, *Vitæ Theol. p.* 257. Gesneri, *Biblioth.* Nic. Henelii *Silesiographia, c. 7. p.* 136. *c.* 8. *p.* 516. Hanckius, *in Program.* Conradi *Silesia Togata, p.* 177. *Dict. Allemand.*

LOGENHAGUEN, d'Anvers, mourut en 1611. Il a fait des Commentaires sur l'Evangile selon S. Luc, & sur l'Epître de S. Jacques. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOGES (Marie Bruneau Dame des-) a été une des plus illustres femmes du XVII siécle. Elle fut mariée l'an 1599, avec *Charles* de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur des-Loges, qui quatre ans après fut Gentilhomme de la Chambre du Roi de France. Madame des-Loges fit toûjours profession de la Religion Réformée. Elle mourut le septiéme juin 1641, & fut enterrée en un lieu qu'elle avoit choisi elle.même, à deux cens pas de sa Maison en Limosin. Son zéle pour la Religion Réformée, dont elle fit toute sa vie une constante profession, sa piété, & la grandeur de son ame parurent avec un nouvel éclat sur la fin de sa vie, dont les derniéres années & quelques autres aussi avoient été traversées de plusieurs chagrins domestiques. Cela, sans doute, lui fit faire de très-bonnes réflexions sur le néant des Créatures. Elle eut neuf enfans, dont il ne restoit que cinq de vivans, trois fils & deux filles, lorsqu'elle mourut. L'un des fils porta les armes en Hollande, & s'y maria avec une Demoiselle de la famille des Vander Myle. Il ne reste que des filles de ce mariage. Madame des-Loges avoit une sœur, qui fut mariée avec M. de Béringhen. De ce mariage étoit sorti le Marquis de Béringhen, mort à l'âge de 89 ans au mois de mars 1692, après avoir été fort long-tems premier Ecuyer du Roi de France. Cette alliance a donné de petites-niéces fort illustres à Madame des-Loges par les sœurs du Marquis de Béringhen. Madame d'Aunoy, Auteur de plusieurs livres, & entre autres, des *Mémoires*, & du *Voyage d'Espagne*, est une de ces petites-niéces. Il y en eut deux autres, nommées Mesdemoiselles de la Luzerne, refugiées en Hollande pour la Religion, & qui relévent par leur piété toutes les autres belles qualitez dont elles sont ornées. Madame des-Loges étoit estimée, non seulement des plus beaux esprits, tels que Malherbe & Balzac, mais aussi des plus grands Princes, tels que le Roi de Suéde, le Duc de Weymar, &c. M. de Wicquefort observe qu'elle avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Duc d'Orléans; & qu'à cause de cela on défendit les assemblées qui se faisoient chez elle. Malherbe visitoit Madame des-Loges réglément de deux jours l'un. Balzac lui a écrit diverses lettres qui marquent l'estime qu'il en faisoit, de même que ce qu'il en dit à ses amis dans celles qu'il leur écrit. Il avoue dans un de ses Ouvrages, que s'il est devenu meilleur ménager de son encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. „ La bonne Dame des-Loges, *dit-il à la fin* „ *du Socrate Chretien*, me fit de terribles reprimandes sur ce sujet „ quelque-tems avant sa mort; elle me reprocha que j'étois la „ dupe de tous les régnes; (ce sont ses propres termes) que je „ me laissois excroquer mes louanges à tous ceux qui faisoient „ semblant de valoir quelque chose; que je croyois trop au rap„ port d'autrui, à la premiére couleur du bien, à l'apparence de „ la vertu." Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la sévére vertu de cette Dame, en rapportant mal une avanture que presque chacun fait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus assidus Courtisans de Madame des-Loges, ayant trouvé sur la table de son cabinet le gros livre du Ministre Du Moulin contre le Cardinal du Perron, & l'enthousiasme l'ayant pris à la seule lecture du titre, il demanda une plume & du papier, sur lequel il écrivit ces dix vers,

Quoique l'Auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toûjours de suivre
Le prône de notre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range,
Il n'est permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des-Loges ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponse,

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté:
Vous aimez mieux croire à la mode,
C'est bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmez:
Les femmes y sont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la chose s'étoit ainsi passée, fit imprimer ce récit dans ses observations sur les Poësies de Malherbe,

tout

tout tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de son livre, qu'il avoit été mieux instruit par M. de Racan, que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribuez à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponse qu'on attribue à Madame des-Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé *le Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire; que M. de Racan, après l'avoir lu, fit sur ce livre cette épigramme que Balzac a altérée en plusieurs endroits,

Bien que Du Moulin en son livre
Semble n'avoir rien ignoré, &c.
Je vais où mon Pasteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, &c.

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de sa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à Madame des-Loges de la part de M. de Racan. Cette Dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour sa Religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même Religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant aussi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à Madame des Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'est en effet. Ajoûtons que Balzac a fait une semblable faute, attribuant à la même, la chanson de l'Amant qui meurt, dont le refrain est,

Ah! c'en est fait! Je céde à la rigueur du sort:
Je vais mourir, je meurs, je suis mort.

M. Habert Cérisi, l'un des plus beaux esprits du XVII siécle, en est l'Auteur. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LOGH, riviére de la Connacie. Elle naît près de Shroule; & après avoir coulé quelque-tems entre les Comtez de Mayo & de Galloway, elle traverse les Lacs de Carrib & d'Horrib, baigne la ville de Galloway, & peu après elle se décharge dans la baye de ce nom. On prend cette riviére pour l'*Auloba* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOGHOR, riviére & village. *Voyez* LLOGOR.

* LOGITZ, *Logitzium*, village de la Carniole, situé à sept ou huit lieues de Laubach, du côté du midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum* ou *Longanicum*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOGNAC, ou LOIGNAC, ou LONGNAC, ou plutôt LAUGNAC, car c'est ainsi qu'écrit Dupleix, qui étoit du même païs, se rendit extrémement considérable sous le régne de Henri III, Roi de France, & eut beaucoup de part à la faveur de ce Prince. Il étoit brave, & sur ce point il avoit trés-bien établi sa réputation par quelques duels, & par des querelles que la Maison de Guise lui avoit suscitées, & dont il s'étoit tiré honorablement. Il fut Capitaine des 45 Gentilshommes qui furent choisis pour la plus grande sûreté de Henri III. Il fut aussi Maître de la Garderobe, & Gentilhomme de la Chambre de ce Prince. Tout le monde convient qu'il l'anima à se défaire du Duc de Guise, & qu'il fut présent à l'exécution; mais on ne convient point sur la maniére dont il y participa. Les uns disent que le Duc défiant crut que Lognac vouloit le tuer, & entreprit de le prévenir en tirant son épée le premier. Les Partisans de la Ligue, & d'autres, racontent l'affaire autrement. On en pourra voir les rélations dans l'Auteur que nous citerons à la fin de cet article. On ne convient pas non plus sur les causes de la disgrace de Lognac; car les uns disent tout court qu'il fut chassé à cause qu'il demandoit un Gouvernement; & les autres disent qu'on lui accorda un Gouvernement afin de l'éloigner de la Cour; & ils ajoûtent, que par une perfidie de du Guast, il perdit ce Gouvernement, & se vit réduit à se confiner dans la Gascogne sa patrie. Il y fut tué quelque tems après. Il semble que Messieurs de Thou & Davila assurent que Lognac étoit chez le Roi, lorsque le Moine Jacques-Clément tua ce Monarque; mais si cela est, ils se trompent, Lognac n'étoit plus alors à la Cour. Il y en a qui prétendent que les Lognacs qui furent tuez en duel sous le régne de Louis XIII, étoient parens de celui-ci. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LOGNINA STATIONE ou IL PORTO DI LOGNINA. C'est un village avec une tour & un port, sur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le Golfe de Catane & celui de Sainte-Técle, vis à vis des isles de *Faragluini.* On prend Lognina pour le lieu appellé anciennement *Ulyssis Portus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LOGODURO, CAPO DI LOGODURO ou EL JUDICADO DI SALLATI, en Latin *Caput Logodurium* ou *Loci Aurei*, *Caput Sassaritanum*, *Provincia Turritana.* C'est une des deux provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie septentrionale de l'isle. Ses villes principales sont, Sassari capitale, Alghéri, Bosa, Castel Aragonése, Terra Nova & Sarda, qui a donné le nom à l'isle. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOGOTHETE. Ce mot signifie proprement celui qui a la vue sur tout ce qui regarde les Comptes; & il y en avoit de deux sortes dans l'Empire Grec, l'un pour le Palais, & l'autre pour l'Eglise. Codin, parlant du Logothéte de l'Eglise de Constantinople, dit qu'il étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires, tant du peuple que des Seigneurs. Dans le Catalogue des Grands Officiers de cette Eglise, il est marqué que le Logothéte tient le sceau du Patriarche, & qu'il en scelle tout ce que le Patriarche écrit. Il a séance aussi dans les Jugemens. Le même Codin parlant du Grand Logothéte, dit qu'il met en ordre les dépêches de l'Empereur, & généralement tout ce qui a besoin du Sceau ou de la Bulle d'Or. C'est pourquoi Nicétas explique le mot de Logothéte par celui de Chancelier. Λογοθέτης vient de λόγος, *raison, compte;* τίθημι, *mettre, établir.*

LOGOTHETE ou ACROPOLITE (George) Auteur Grec, florissoit dans le XIII siécle, sous l'empire de Michel *Paléologue*, & fut comme Grand-Maître de la Garderobe. Il composa la Chronique de Constantinople, qui contient l'Histoire d'environ cinquante-huit années, c'est à dire, depuis l'an 120 que Baudouin, Comte de Flandre, fut couronné Empereur de Constantinople, jusqu'à l'an 1261, que Michel *Paléologue* se mit à la place de Baudouin II. Grégoire de *Cypre*, Patriarche de Constantinople, le compare à Aristote & à Platon. C'étoit un homme d'un mérite singulier, qui écrivit divers autres Ouvrages, même de Mathématique. George Douza avoit trouvé en Orient sa Chronique, que Théodore publia l'an 1614; mais Allatius en ayant recouvré un Manuscrit, le publia l'an 1651 en Grec, avec sa Traduction Latine. Elle fut imprimée à Paris, de l'impression du Louvre. Ce fut même à ce sujet que Léo Allatius composa ce Traité, dans lequel il fait une recherche exacte des Auteurs Grecs qui ont eu le nom de *George.* Les Curieux le pourront consulter, aussi-bien que Vossius, Douza, Labbe, &c.

LOGRONO ou LOGROGNO en Latin *Lucronium*, ville de la Castille Vieille en Espagne, est dans la contrée de Rioxa sur l'Ebre, aux confins de la Navarre. Logrono s'est aggrandie des ruïnes de la petite ville des Bérons, nommée anciennement *Varia*, qui n'est plus qu'un petit village, qui porte le nom de *Varea*, & qui est environ à une lieue de Logrono, sur la petite riviére de Madres. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOGUDORO ou LOGUDORI. *Voyez* LOGODURO.

LOHANS. *Voyez* LOUANS.

LOHARRE. *Voyez* LOARRE.

* LOHELIUS (Jean) Archevêque de Prague, naquit de parens de basse extraction à Eger, en l'an 1549. Il fit ses premiéres études dans le Monastére de Tepel de l'Ordre des Prémontrez, & après qu'il eut été reçu dans l'Ordre, on l'envoya à Prague, où il étudia en Philosophie & en Théologie. Ensuite il fut fait Prieur du Mont de Sion à Prague, & il en devint Abbé en 1586. Après cela, le Général de l'Ordre le nomma Visitateur & Vicaire général, & le Pape lui envoya quelque tems après un Brevet qui l'autorisoit à établir l'étroite Observance dans tous les monastéres de son Ordre en Hongrie, en Bohéme, en Pologne en Silésie & en Moravie. Il alla cependant à Rome rendre compte au Pape de l'état de l'Ordre. En 1604, Zbinko, Archevêque de Prague & Comte de Berka, le revêtit de la dignité de Vicaire de son diocése; & son successeur Charles, Comte de Lamberg le confirma dans le même emploi. En 1612, il devint lui même Archevêque de Prague. En 1619, lorsque Frédéric Electeur Palatin, eut pris possession de la Couronne de Bohéme, Lohelius fut obligé de se retirer auprès de l'Empereur Ferdinand II, mais après la bataille de 1720, il revint à Prague, où dans la suite, il eut l'honneur de mettre la couronne de Bohéme sur la tête de l'Impératrice Anne, Epouse de l'Empereur Matthias. Après avoir repris possession de la Cathédrale, il fit en personne un pélerinage pour aller visiter l'image de Notre-Dame d'Alt-Bunslau. Il mourut le 22 novembre 1622. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoire manuscrit.*

LOHENSTEIN, (Daniel Gaspard de) Conseiller de l'Empereur & Syndic de la ville de Breslau, naquit à *Nimptsch* en Silésie, le 15 janvier 1635. A l'âge de sept ans il fut envoyé au Collége de la Magdelaine à Breslau, où il demeura pendant neuf ans. Son génie extraordinaire se montra bientôt; car à peine avoit-il accompli sa quinziéme année qu'il composa les trois Tragédies d'*Ibrahim Bassa*, d'*Agrippine* & d'*Epicaris*, dans lesquelles on voit une grande érudition & une force d'esprit tout à fait mâle. A l'âge de 16 ans il visita les Universitez, entendit Carpzovius à Leipsic & Lauterbach à Tubingue, où il soutint des Théses sous la présidence du dernier. Après avoir appris dans l'espace de deux ans tout ce qu'il pouvoit apprendre dans ces Universitez, il visita les Cours d'Allemagne, vit la Diéte de l'Empire à Ratisbonne, passa de là en Suisse & descendit le long du Rhin jusques à Leyde, où il fit quelques séjour aussi-bien qu'à Utrecht pour voir les Savans de ces deux Académies. Enfin il s'en revint en Silésie par Hambourg, & fut assez heureux pour se trouver sur celui des 14 vaisseaux qui se sauva seul, pendant que les 13 autres firent malheureusement naufrage par une terrible tempête. Arrivé à Breslau, l'envie lui prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déja en chemin pour l'Italie, lorsque la peste le contraignit à s'en retourner à Vienne. Il visita la meilleure partie de la Hongrie & s'en retourna chez lui. Il se maria en 1657, & eut un fils & trois filles. Quelque tems après, le Duc d'Oels le nomma son Conseiller. Après qu'il se fut attaché à la ville de Breslau, il y parvint au Syndicat dont il s'aquitta avec distinction tant dans la ville que dans les Députations dont on le chargea auprès de l'Empereur Léopold, qui l'honora du titre de son Conseiller. Il fut le premier qui porta à sa perfection le sublime du style Allemand. On peut dire qu'il étoit excellent Jurisconsulte, Historien, Philologue, Philosophe & Poëte. Il mourut à l'âge de 49 ans le 27 avril 1683. Il excelloit en tout genre de Poësie, mais sur tout dans les Tragédies, les siennes étant sublimes, sententieuses, touchantes & peut-être un peu trop savantes. On voit qu'il avoit lu tous les Poëtes Tragiques Grecs & Latins & qu'il les surpassoit dans l'invention & dans les chœurs. Ses Réflexions Poëtiques sur le 53 chapitre d'Isaïe montrent avec combien de pénétration il méditoit les Saintes Ecritures. Il a traduit en Allemand *Ferdinand le Catholique*, de Gratian, en lui conservant toute l'énergie de l'Original Espagnol; sa conduite étoit toûjours proportionnée aux circonstances dans lesquelles il se trouvoit: libéral, magnifique, infatigable, il faisoit toutes ses délices de la conversation des Savans,

vans. Il en venoit peu à Breflau qu'il ne régalât avec toute la politeffe imaginable. Il confacroit le jour aux devoirs de fa charge & la nuit à fes amis & aux études. Il a écrit un Roman en deux volumes, *in quarto*, intitulé, *Le généreux Capitaine Arminius, vaillant Défenfeur de la liberté Germanique*; &, quoique ce ne foit là qu'un Roman, il n'y a point de Savant qui n'y trouve de quoi apprendre. Son but étoit en l'écrivant d'infpirer de l'ardeur pour les Arts & les Sciences aux jeunes perfonnes qui fe deftinent aux emplois politiques. * *Obfervat. Hallenf. tome 6. Obferv.* 10. Thomafius. Neumeifter. *Dict. Allemand.*

LOHES, pére de *Sellum*, Seigneur de la moitié d'une rue de Jérufalem. Il bâtit des maifons proche de la Tour des fours après le retour de la captivité. Il en eft parlé dans le livre de *Nehémie*, ou II. *Efdras*, *ch.* 3. *v.* 12.

* LOHMEN, bourg ou petite ville de la Haute Saxe dans le Marquifat de Mifnie fur le Weiznitz. Ce lieu appartient à la branche Electorale de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LOHNE, en Latin *Logonus*, *Logona*, riviére de la baffe partie du Cercle du Haut Rhin, prend fa fource aux confins de la Haute Heffe, traverfe la Baffe & les Etats de Naffau, & fe décharge dans le Rhin au deffus de Coblents, près d'Ober-Laenftein, après avoir baigné Marpurg, Giefen, Wetzlar, Weilburg, Limpurg, Dietz & Naffau. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOHNEISEN (G. Engelh.) publia en 1625, un *in folio*, curieux & enrichi de figures, fur l'Art de monter à cheval. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOHR, petite riviére de Franconie, prend fa fource dans la partie feptentrionale du Comté de Reineck qu'elle traverfe du nord au fud, & fe jette dans le Mein un peu au deffus de la petite ville de Lohr.

* LOHR, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Comté de Reineck, fur le Mein à l'endroit où la petite riviére de Lohr y tombe. Elle eft à l'oueft-fud-oueft de Reineck dont elle eft éloignée de près de quatre lieues.

LOHR ou LOHRA, ville de Thuringe. *Voyez* LORA.

L O I.

LOI: ce mot fignifie en général toute ordonnance faite par un fupérieur, & qui oblige ceux qui font fous fa jurifdiction. Ce font auffi les maximes dont les Etats & les peuples font convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs Princes & Magiftrats, pour vivre en paix & en focieté. Ainfi on dit les Loix de Solon & de Lycurgue. Les Loix de Draco étoient très-rigoureufes & fanguinaires. Les Loix des douze Tables font les anciennes Loix des Romains, qu'ils envoyérent chercher en Gréce par les Décemvirs, & qui ont toûjours fervi de fondement à leur Jurifprudence. Le *Code* & les *Authentiques* font des Loix & des Conftitutions des Empereurs. Le *Digefte* eft une compilation faite par l'Ordre de Juftinien de plufieurs fentences & réponfes de Droit des plus célébres Romains, aufquelles il a donné la force de Loi par l'Epitre qui eft au devant de l'Ouvrage; & c'eft ce qui compofe le *Droit Romain* ou les *Loix Romaines*.

Moïfe, dit Jofèphe dans le fecond *livre de fes Antiquitez Judaïques*, a été le premier Légiflateur, & la Loi de Moïfe a été la premiére donnée aux hommes, & donnée tant de fiécles avant tous les Légiflateurs & avant toutes les autres Loix, enfin donnée de Dieu en un tems où Dieu feul pouvoit la donner, tous les hommes étant tombez après les premiéres peuplades de tant de provinces éloignées, dans une ignorance & une confufion incroyables, & n'étant pas même prefque capables de recevoir des Loix, bien loin de les donner. C'eft ce qui fit qu'au tems d'Homére & quelques fiécles après on n'entendit point encore parler de Loix, ni de Légiflateurs, les Etats étant gouvernez, non par des Loix, mais par les ordonnances des Rois & par les coutumes reçues.

La Loi du *Talion* eft peut-être la plus ancienne des Loix, comme une des plus équitables. Elle étoit obfervée chez les Hébreux, & ordonnée par la Loi de Moïfe, *œil pour œil*, & *dent pour dent*, comme il eft dit dans l'Evangile. Le Talion eft une juftice naturelle. Il y a plufieurs Loix fameufes, qui ont été propofées par divers Magiftrats Romains; & qui donnent le nom à plufieurs Titres du Droit, comme la Loi *Falcidie* qui fut faite fous le triumvirat pour les teftamens, la Loi *Julie*, la Loi *Cornelie*, la Loi *Agraire*, la Loi *Somptuaire*, &c.

Voici ce que Tacite nous dit des Loix *dans le troifiéme livre de fes Annales.* „ Les premiers hommes vivant fans ambition & „ fans envie, n'avoient que faire de Loix, ni de Magiftrats, „ pour les retenir dans le devoir, & fe portant volontairement „ au bien, n'avoient point befoin auffi d'y être excitez par des „ récompenfes. Comme ils ne défiroient rien qui ne fût permis, „ rien ne leur étoit défendu. Mais à la fin l'égalité étant ban„ nie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modeftie & „ de la pudeur. Il y eut des peuples qui aimérent mieux d'a„ bord le gouvernement des Loix, ou qui y eurent recours, „ après une longue domination. Elles étoient fimples au com„ mencement comme les efprits, & la renommée a célébré prin„ cipalement celles de Créte, de Sparte, & d'Athénes, établies „ par Minos, par Lycurgue, & par Solon; mais celles-ci plus „ fubtiles & en plus grand nombre. Rome, fous le gouver„ nement de Romulus n'eut point d'autres Loix, que la volon„ té du Prince. Numa en établit pour la Religion. Tullus & „ Ancus firent quelques réglemens politiques; mais notre grand „ Légiflateur eft Servius Tullius, qui foumit même le Prince à „ fes Loix. Depuis le banniffement des Tarquins, le peuple en „ inventa quelques unes, pour fe défendre de l'oppreffion des „ Grands & pour maintenir la concorde & la liberté. Après, les „ Décemvirs furent créez, & les plus excellentes Loix de la Gréce „ compilées, dont on compofa les douze Tables, qui furent la „ fin des bonnes Loix: car quoique depuis on eût fait quelques ré„ glemens contre les vicieux à la naiffance des vices, la plupart „ néanmoins font les fruits des diffenfions du peuple & du Sé„ nat, ou l'établiffement violent de quelques perfonnes dans les „ dignitez, ou le banniffement de quelques têtes illuftres, & „ autres pareils déréglemens. De là ont pris naiffance les Loix „ féditieufes de Gracchus & de Saturninus, & les largeffes de „ Drufus au nom du Sénat. Les guerres d'Italie, & enfuite les „ guerres civiles produifirent diverfes ordonnances, qui fe dé„ truifoient réciproquement; mais à la fin le Dictateur Sylla „ changea ou abolit les précédentes, afin d'établir les fiennes. „ Elle ne furent pas de longue durée, quoiqu'elles fuffent en „ plus grand nombre; car auffi-tôt le peuple fut agité par les „ Loix turbulentes de Lépidus. Ce ne fut depuis que nouveaux „ réglemens fur chaque crime, & la République étant corrom„ pue, le nombre des Loix devint infini. Enfin Pompée élu „ pour Réformateur des mœurs, après avoir inventé des remé„ des pires que les maux, vit périr fes Loix avec lui. Depuis „ par l'efpace de vint-cinq ans, que durérent les guerres civiles, „ il n'y eut ni droit, ni coutume. Mais Augufte Conful pour la „ fixiéme fois, abolit les Loix qu'il avoit faites dans une puif„ fance illégitime, & en donna d'autres pour vivre en paix fous „ fon Empire. Parmi ces Loix, il établit celles du mariage.

Les Romains ont eu des Loix fous leurs Rois, & d'autres du tems de la République. Romulus a été le premier Légiflateur des Romains, comme le témoignent Tite-Live, Plutarque, & Cicéron. Il ne nous refte que quelques fragmens des Loix de ce Roi dans Varron & dans Feftus. Voici la premiére.

SEI PATRONOS CLIENTEI FRAUDEM FAXSIT, SACER ESTOD. *Si un Patron fait quelque fraude à fon Client, qu'il foit exécrable.* Servius cite le fragment de cette Loi fur le fixiéme de l'*Enéide*, comme tiré des douze Tables: cependant elle eft conftamment de Romulus; car dans Servius manufcrit la chofe eft rapportée ainfi, *Ex lege Romuli & XII tabularum*, SI PATRONUS CLIENTI FRAUDEM FAXIT, SACER ESTO. Il eft même certain par le témoignage de Denys d'Halicarnaffe & de Tite-Live, que Romulus avoit établi le droit de *clientelle* & celui de *patronage*; & que même, au rapport de Scaliger & de Cujas, les Décemvirs, qui avoient compilé les Loix des douze Tables, y avoient compris les Loix faites par les Rois. *Ex his non dubium eft leges regias in XII Tabulas a Decemviris conjectas fuiffe; & primâ, fecundâ, tertiâ tabulâ leges regias, de patria poteftate in quartam tabulam relatas, auctor eft Dionyfius.* „ Il eft certain par ce que nous venons de di„ re que les Loix faites par les Rois ont été inférées dans les „ Loix des douze Tables par les Décemvirs; que la premiére, „ la feconde, & la troifiéme Table comprennent les Loix des „ Rois; comme auffi la Loi, qui regarde la puiffance des péres „ fur leurs enfans, eft tranfcrite dans la quatriéme Table, ainfi „ que le dit Denys d'Halicarnaffe.

Sei pour *fi*. Les Anciens écrivoient ainfi un i long par la diphthongue *ei*, comme on le prouve par les anciennes infcriptions, & par celle-ci qui fe voit encore à Rome. *Quod ejus agrei, locei publicum populei Romanei erit.*

Patronos pour *patronus*. Les Anciens fe fervoient fort fouvent de l'*o* au lieu de l'*u*.

Clientei pour *clienti*, par la même raifon de *fei* pour *fi*.

Faxfit, pour *Faxit*, à caufe de la rudeffe de l'*x*. Les Anciens y ajoûtoient une lettre entre deux, pour rendre la prononciation plus douce, comme on le voit par les anciens marbres, *vicxit*, *juncxit*, &c.

Sacer eftod, pour *efto*. Les Anciens joignoient fort fouvent la lettre *d*, après l'*o* final d'un mot, comme on le peut voir par la colomne de *Duilius* dans le mot *pugnandod*.

On peut voir fous le mot de CLIENT ce que c'eft que droit de *patronage* & de *clientelle*. Romulus permit à fon peuple de fe choifir des Patrons d'entre la Nobleffe, fous la protection defquels il fe mettoit, & il établit des droits réciproques & du Patron à l'égard de fes Clients, & des Clients envers leurs Patrons; & s'ils venoient à y manquer, ils les donnoient au démon, & on les pouvoit tuer impunément. C'eft ce que veut dire le mot *facer eftod*.

La feconde Loi de Romulus étoit conçue en ces termes: SEI NOROS PARENTEM VERBEEIT, AST OLE PLORASIT, SACRA DIVEIS PARENTUM ESTOD.

„ Si une belle-fille frappe fon pére, & qu'il s'en plaigne, „ qu'elle foit exécrable & punie par les Dieux des péres & mé„ res.

Outre ces deux Loix, dont les termes fe font confervez jufqu'à nous, il en a fait encore plufieurs, dont nous avons perdu les paroles par l'injure des tems, & dont le fens nous eft refté dans les Auteurs Latins. On en trouve feize dans Denys d'Halicarnaffe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, dont les unes regardent le Droit Divin, & quelques autres le Droit Civil. Il y en a fix, qui regardent le Droit Divin, dont voici la premiére rapportée par Denys d'Halicarnaffe.

I.

NE *quid Deorum fabulis in quibus probra eorum & crimina commemorarentur, adhiberetur fidei: fed omnes fanctè, religiofe cafteque de Diis immortalibus fentirent & loquerentur: nihil quod beatis naturis indecorum affingentes.*

„ De ne point ajoûter foi à ce que la Fable rapporte des Dieux „ touchant leurs crimes & leurs infamies; mais d'avoir d'eux „ des fentimens faints & religieux, & de n'en point parler, que „ d'une maniére chafte, n'attribuant rien de deshonnête à des „ natures bienheureufes.

La feconde eft de la fainteté des murailles d'une ville.

I I.

Ut *muri facrofancti effent, neve quis, nifi per portas urbem ingrederetur, neve egrederetur.*

„ Que les murailles d'une ville feroient facrées & qu'aucun ne „ paffât par deffus, pour y entrer ou pour en fortir; mais feule- „ ment par les portes.

Sur cette Loi Plutarque demande dans fes *Queftions Romaines, Queft.* 27, pourquoi les Anciens vouloient que les murailles de leurs villes fuffent facrées & non pas les portes. C'eft, répond-il, afin que les Citoyens foient plus difpofez à les defendre, à caufe de leur fainteté & de leur confécration; & c'eft pour les avoir violées & fauté par deffus, que Romulus fit mourir fon frére Rémus. Mais les portes des villes n'étoient point faintes ni confacrées, parce qu'on y faifoit entrer toutes les chofes néceffaires à la vie, & qu'on y faifoit paffer les corps morts pour les brûler hors de la ville. Auffi lorsqu'il falloit tracer les murailles d'une ville, on conduifoit la charrue attelée d'un bœuf & d'une vache, & on ne labouroit point l'efpace qui devoit fervir aux portes. C'eft ainfi qu'en parle Plutarque: à quoi on peut ajoûter ce que dit Pomponius *le Jurifconfulte, fi quis violaverit muros, capite punitur;* on fait mourir celui qui a violé les murailles.

I I I.

Ne *quis ex afylo, ut facro tutoque loco, vi abftrahatur.*

„ Qu'on ne tire point par violence quelcun de l'afyle, où il fe „ feroit refugié, comme étant un lieu faint.

La fainteté des afyles a toûjours été recommandable parmi les Grecs & les Romains. Cadmus fut le premier, qui ouvrit un afyle à Thébes, où ceux qui fe retiroient, foit libres, foit efclaves, avoient l'impunité du crime qu'ils avoient commis. Les Defcendans d'Hercule établirent un afyle à Athénes. Tacite fe plaint de l'abus qu'on faifoit des afyles à Rome.

I V.

Ne *quid in adminiftratione Reipublicæ nifi augurato fieret.*

„ Qu'il ne fe fit rien dans le gouvernement de la République, fans avoir pris auparavant l'augure, pour favoir la volonté des Dieux.

Ce qui eft confirmé par Cicéron au *livre premier de la Divination*, & par Denys d'Halicarnaffe, *dans l'onziéme livre des Antiquitez Romaines*, qui nous apprennent que Romulus ayant été établi Roi par la volonté des Dieux, qu'il avoit confultez en prenant les aufpices, il avoit ordonné, que dans la fuite des tems cette coutume feroit gardée religieufement, foit dans l'élection des Magiftrats, ou dans les affaires importantes de la République.

V.

Ut *penes Reges facrorum omnium & graviorum judiciorum effet arbitrium & poteftas: Patricii eadem facra cuftodirent & curarent, Magiftratus foli regerent, jufque de levioribus caufis redderent: Plebeii denique colerent agros, pecora alerent, quæftuofa exercerent opificia & artes, non tamen fellularias & fordidas, fervis, libertinis, & advenis relinquendas.*

„ Que les Rois auroient la fouveraine autorité fur les chofes „ de la Religion, comme auffi pour rendre la juftice dans les af- „ faires les plus importantes: Que les Patriciens veilleroient à „ la confervation des facrifices, qu'ils exerceroient feuls les Ma- „ giftratures, & qu'ils rendroient la juftice fur les moindres af- „ faires: Que les Plébeïens cultiveroient les champs, nourri- „ roient le bétail, & qu'ils exerceroient les arts & les métiers; fi „ ce n'eft les plus fordides, qui feroient refervez aux Efclaves, „ aux fils d'Affranchis & aux Etrangers.

Les Rois eurent le foin des facrifices, & joignirent d'abord la puiffance facerdotale à la puiffance royale, d'où vient que les Romains, après avoir chaffé les Rois, établirent un Roi, qu'ils appellérent *Rex facrificulus, le Roi pour les facrifices*, comme nous l'apprenons de Tite-Live, *Regibus exactis, & parta libertate, rerum deinde divinarum habita cura, & quia quædam publica facra per ipfos factitata erant, necubi Regum defiderium effet, Regem Sacrificulum creant:* & la femme de ce Roi des Sacrifices s'appelloit *Regina, la Reine*, comme l'enfeigne Macrobe, *l. 4. c.* 15. Les affaires fur lefquelles le Roi rendoit la juftice, étoient les maléfices, les délits publics, les crimes de Léze-Majefté, les brigues, la retraite donnée à des fcélérats, & les affemblées illicites,

Les Patriciens, comme Juges inférieurs, connoiffoient des meurtres, des incendies, des vols, des concuffions, du tranfport des bornes, & d'autres délits de particulier à particulier. Ils exercérent feuls d'abord les charges de la Religion; mais dans la fuite, fous la République, elles furent données aux Plébeïens; car l'an CCCCLIV. de la fondation de Rome, fous le confulat de P. Apuleius Panfa, & de Marcus Valérius Corvinus, on créa cinq Augures du peuple. Ils vinrent même à pofféder le fouverain pontificat.

Les Patriciens devoient occuper feuls les Magiftratures, mais feize ans après avoir chaffé les Rois, elles furent communiquées au peuple; car l'an CCCXLI de la fondation de Rome, on fit des Queffeurs pris du peuple, comme auffi des Tribuns des Soldats, l'an CCCLIII; des Confuls l'an CCCLXXXVIII; des Ediles Curules l'an CCCLXXXIX; des Dictateurs l'an CCCXCVIII; des cenfeurs l'an CCCCIV; & enfin des Préteurs l'an CCCCXVII; & il n'y eut que l'interrégne qui demeura aux feuls Patriciens.

V I.

Ut *populus, accedente Senatus auctoritate, Magiftratus crearet, leges juberet, bella decerneret.*

„ Que le peuple, conjointement avec l'autorité du Sénat, é- „ liroit les Magiftrats, feroit des Loix, & ordonneroit de la „ guerre.

Ce qui fe faifoit dans les affemblées du peuple par Curies ou paroiffes, ou par Tribus & par Centuries.

V I I.

Ut *Regi Magiftratuique auguftior femper in publico effet habitus, fuaque infignia.*

„ Que le Roi & les Magiftrats auroient toûjours en public des „ habits de diftinction & des marques d'honneur.

Les Rois, les Empereurs & les Confuls portoient la *trabée*, la *robe peinte* & la *prétexte*.

V I I I.

Ut *Senatus publicum effet & commune civitatis Confilium, & in eum Patriciis tantum pateret aditus.*

„ Que le Sénat feroit le Confeil commun de Rome & de l'Em- „ pire, & que les feuls Patriciens y auroient entrée.

Romulus établit d'abord cent Sénateurs: il les augmenta d'un pareil nombre huit ans après, à caufe de la paix faite avec les Sabins. L'ancien Tarquin en ajoûta encore cent: depuis fous le Triumvirat, le nombre alla jufqu'à neuf cens, & dans la fuite jufqu'à mille; mais Céfar Augufte en diminua le nombre.

I X.

Ut *Coloni Romani mitterentur in oppida bello capta, vel faltem hoftes victi, frangendis illorum viribus, agri multarentur parte.*

„ Que les Romains envoyeroient des Colonies Romaines dans „ les villes des vaincus, ou qu'au moins les ennemis feroient „ privez d'une partie de leurs terres, pour affoiblir leurs forces.

Voici comment Tacite parle de cette coutume dans le *livre onziéme de fes Annales, ch.* 12. „ Nous repentons-nous d'avoir „ été chercher la famille des Balbes en Efpagne, & d'autres non „ moins illuftres dans la Gaule Narbonnoife? Leur poftérité „ fleurit encore parmi nous, & ne nous céde en rien en l'amour „ de la patrie. Qui eft-ce qui a caufé la ruïne de Sparte & d'A- „ thénes, qui étoient fi floriffantes, que d'avoir traité en Efcla- „ ves les vaincus, & leur avoir fermé l'entrée de leurs Républi- „ ques? Romulus, notre Fondateur, fut bien plus fage de faire „ de fes ennemis en même jour des Citoyens.

X.

Annus *Romanus decem effet menfium.*

„ Que l'année Romaine feroit de dix mois.

Voyez ce que nous avons dit fur le mot A N N E'E.

X I.

Ut *mulier quæ viro juxta facratas leges nupfit, illi facrorum fortunarumque effet focia, neve eam defereret; & quemadmodum ille familiæ Dominus, ita hæc foret Domina, neque defuncto viro, non fecus ac filia patri hæres effet, in portionem quidem æquam, fi liberi extarent; ex affe vero fi minus.*

„ Qu'une femme qui auroit époufé un homme felon les loix „ facrées, entreroit en communauté de facrifices & de biens avec „ fon mari; qu'elle feroit la Maîtreffe de la famille, comme lui „ en étoit le Maître; qu'elle feroit héritiére de fes biens en por- „ tion égale, comme un de fes enfans s'ils en avoient de leur „ mariage, finon qu'elle hériteroit de tout.

Par les loix facrées dans les mariages, il faut entendre, ou les mariages qui fe pratiquoient par la *confarréation*, qui fe faifoit avec un gâteau de froment en préfence de dix témoins, & avec certains facrifices & des formules de priéres; & les enfans qui naiffoient de ce mariage, s'appelloient *confarreatis parentibus geniti:* ou les mariages qui fe faifoient *ex coemtione*, par un achat mutuel, d'où les femmes étoient appellées *matres familias, méres de famille.* Ces deux fortes de mariages font appellez par les anciens Jurifconfultes *juftæ nuptiæ*, pour les diftinguer d'une troifiéme forte de mariage, qu'on appelloit *matrimonium ex ufu, injuftæ nuptiæ, concubinage.*

Cette fociété de facrifices & de biens dans laquelle la femme entroit, doit s'entendre de facrifices privez de certaines familles, qui étoient en ufage parmi les Romains, comme du jour de la naiffance, des expiations & des funérailles, à quoi même étoient tenus les héritiers & les Defcendans des mêmes familles. D'où vient que Plaute a dit qu'il lui étoit échu un grand héritage, fans être obligé à aucun facrifice de famille, *fe hæreditatem adeptum effe fine facris effertiffimam.*

La femme devoit être Maîtreffe de la famille, comme le mari en étoit le Maître. C'étoit une coutume ufitée parmi les Romains, que la femme mettant le pié fur le feuil de la porte de fon mari, on lui demandoit qui elle étoit, & elle répondoit, *Caia fum, je fuis Caia;* parce que Caia Cécilia, femme du vieux Tarquin, avoit été fort attachée à fon mari & à filer. Plutarque dans la XXX Queftion Romaine dit, que le mari difoit à fa femme, lorsqu'il la recevoit chez elle, *ego fum Caius, je fuis Caius*, & qu'elle répondoit, *ego Caia, je fuis Caia.*

X I I.

Ut *Matronis de via decederetur, nihil obſcœni præſentibus iis vel diceretur vel fieret, neve quis nudum ſe ab iis conſpici pateretur, alioquin criminis capitalis reus haberetur.*

,, Qu'on ſe retireroit pour laiſſer paſſer les Dames de qualité; qu'on ne diroit, ni ne feroit rien d'obſcéne en leur préſence; & qu'aucun ne ſe laiſſeroit voir nud devant elles: autrement, qu'il ſeroit coupable de mort.

X I I I.

Ut *monſtroſos partus necare parentibus liceret.*

,, Qu'il ſeroit permis aux parens de faire mourir leurs enfans qui ſeroient venus monſtrueux au monde.

Mais il falloit prendre des témoins pour juſtifier du monſtre, dit Denys d'*Halicarnaſſe.*

X I V.

Ut *parentibus liberos religandi, vendendi, occidendi jus, aliiſque modis de iis ſtatuendi plena poteſtas eſſet.*

,, Que les péres auroient une ſouveraine puiſſance ſur leurs enfans, de les lier, de les vendre, de les faire mourir, & d'en diſpoſer de quelle maniére ils voudroient.

X V.

Ut *ſi qua in re peccaſſet mulier, pœnam lueret ex mariti arbitrio: ſi veneficii circa prolem, vel adulterii eſſet accuſata, cognitionem ejus rei vir & cognati mulieris haberent; ſin convicta eſſet, ex illorum ſententia multaretur: ſi vinum bibiſſet domi, ut adultera puniretur. Si vir extra veneficium natorum vel adulterium mulierem repudiaſſet, rerum ejus pars uxori daretur, pars autem Cereri cederet.*

,, Si une femme tomboit en quelque faute, ſon mari l'en puniſſoit à ſa volonté; ſi elle s'étoit ſervie de poiſon pour tuer ſes enfans, ou ſi elle avoit commis adultére, la connoiſſance de ces crimes étoit réſervée au mari & aux parens de la femme; & lorſqu'elle venoit à en être convaincue, ils étoient les maîtres de la peine; ſi elle buvoit du vin, elle étoit punie comme adultére. Que ſi le mari venoit à répudier ſa femme, hors les cas d'empoiſonnement & d'adultére, une partie de ſon bien étoit donnée à la femme, & l'autre conſacrée à Cérès.

L'uſage du vin étoit interdit aux Dames Romaines, & le mari les pouvoit tuer impunément lorſqu'elles en avoient bu, comme Pline nous l'aſſure, *l.* 14. *c.* 13. *Non licebat vinum Romanis feminis bibere. Invenimus inter exempla, Egnatii Mecenii uxorem, quod vinum bibiſſet e dolio, interfectam fuiſſe a marito, eumque cædis à Romulo abſolutum. Cato ideo propinquos feminis oſculum dare inſtituit ut ſcirent an temetum olerent (hoc tum nomen vino erat.)* ,, C'eſt pour cela que Caton avoit ordonné que les femmes baiſaſſent leurs parens, pour ſavoir ſi elles ne ſentoient point le vin.

X V I.

Ut *omnes parricidæ capite plecterentur.*

,, Que tous les parricides ſeroient punis de mort.

Voici les Loix que fit Numa, ſecond Roi des Romains.

Pisces *quei ſquamoſei non ſunt, nei poluceto: ſquamoſos omnes præter ſcarum poluceto.*

,, Qu'on n'offre point aux Dieux en ſacrifice des poiſſons ſans écailles; mais ceux qui ſont couverts d'écailles, excepté le ſcarre.

Sarpta *vinia nei ſiet, ex ea vinum diis libarier neſas eſtod.*

,, Il n'eſt pas permis d'offrir aux Dieux du vin d'une vigne qui n'aura point été taillée.

Feſtus interprétant le mot *ſarpta*, dit, *ſarpta vinea putata, id eſt, pura facta: ſarpere enim Antiqui pro purgare ponebant.* Car les Dieux ne vouloient point recevoir de ſacrifices, qui ne fuſſent purs. Les Anciens offroient du vin pur aux Dieux, en diſant ces paroles, *Mactus hoc vino inferio eſto.*

Quojus *auſpicio claſſe procincta opeima ſpolia capiuntur, Jovei Feretrio bovem cædito; quei cepit aeris trecentum darier oporteto, ſecunda ſpolia endo Martis aſam endo campo ſuovetauriliad, utra veled, cædito; quei cepit aeris ducentum darier oporteto: quojus auſpicio capta Diis placolom dato.*

Plutarque nous aſſure avoir trouvé dans les Annales des Pontifes, que Numa avoit parlé des dépouilles opimes, qu'un Général d'armée prenoit ſur un autre Général, & qu'il ordonnoit que les premiéres ſeroient conſacrées à Jupiter *Férétrien*, les ſecondes au Dieu Mars, & les troiſiémes à Quirinus.

Quojus pour *cujus*, terme ancien. *Claſſe procincta*, cela ſignifie une armée rangée en bataille, ſelon Feſtus. D'où vient que les Anciens appelloient une armée *claſſis clupeata. Opeima ſpolia*, pour *opima ſpolia*, des dépouilles opimes, qu'un Chef gagnoit ſur un autre Chef, comme le dit Feſtus; & on les appelle *opimes*, ſelon lui, parce qu'il arrive fort rarement qu'on en prenne: ce qui n'eſt arrivé que trois fois à l'Empire Romain; l'une, que Romulus remporta ſur Acron; la ſeconde, que Cornélius Coſſus prit ſur Tolumnius; & la troiſiéme, que Marcus Marcellus prit ſur Vindomare, & qu'il conſacra à Jupiter *Férétrien*, comme le marque Tite-Live. *Quei* pour *qui cepit*, *aeris* pour *æris*, *darier* pour *dari*, *oporteto* pour *oportet*. *Endo Martis Aſam*, pour *in Martis aram*, *endo campo* pour *in campo*, *ſuovetaurilid* pour *ſue, ove, tauro*, un ſacrifice d'un pourceau, d'une brebis & d'un taureau.

Sei quis *hemonem leiberom ſciens dolo malo mortei duit, parricidad eſtod. Sei im imprudens, ſe dolo malod occiſit, pro kapito occiſei & nateiis ejus endo concione arietem ſobjicito.*

,, Si quelqu'un tue un homme libre volontairement & par malice, qu'il ſoit déclaré parricide: que s'il le fait par imprudence, qu'il ſoit obligé en pleine aſſemblée de ſacrifier un belier, pour la vie qu'il lui a ôtée.

Hemonem pour *hominem*, *leiberom* pour *liberum*, *mortei* pour *morti*, *duit* pour *dedit*, *parricidad* pour *parricida*, *eſtod* pour *eſto*, *occiſit* pour *occidit*, *kapito* pour *capite*, *occiſei* pour *occiſi*, *nateiis* pour *natis*, *endo* pour *in*, *ſobjicito* pour *ſubjicito.*

Chez les Athéniens, celui qui avoit commis quelque crime, étoit obligé, pour expiation, de ſacrifier un belier.

Mulier quæ prægnans mortua ne humator, antequam partus ei excidatur; quei ſecus faxit, ſpei animantis cum gravida occiſæ reus eſtod. Negat lex regia, dit Marcellus Juriſconſulte, *mulierem quæ prægnans mortua ſit humari, antequam partus ei excidatur: qui contra fecerit ſpem animantis cum gravida peremiſſe videtur.* Cette Loi de Numa défendoit expreſſément d'enterrer une femme qui mouroit étant groſſe, avant qu'on eût tiré ſon fruit de ſon corps; & celui qui en uſoit autrement étoit cenſé avoir fait mourir l'enfant avec la mére. Valére Maxime rapporte qu'un certain Gorgias ſortit du ſein de ſa mére, lorſqu'on la portoit en terre, & obligea par ſon cri ceux qui la portoient de s'arrêter.

Sei *hemonem folminis occiſit, im ſopera genua nei tollito; ſei folmine occiſus eſcit, ei juſta nulla fieri oporteto.*

Cette loi eſt obſcure, & l'on n'en peut avoir l'intelligence que par les coutumes que les Romains obſervoient dans les funérailles. Numa ne vouloit pas que ceux qui étoient morts de la foudre fuſſent portez ſur les épaules, comme les autres morts, & qu'on fit aucune cérémonie à leurs funérailles, parce qu'ils étoient morts par la colére des Dieux.

Folminis eſt mis pour *fulmen*, les anciens Latins ne connoiſſant point les nominatifs terminez en *en. Sopera* pour *ſupra*, *nei* pour *ne.*

Veino *rogum ne reſparcito.*

,, Qu'il ne falloit point arroſer le bucher de vin, mais de lait.

Pelex *aſam Junonis ne tagito, ſei tagit, Junonei crenebis dimiſeis acuam feminam cædito.*

,, Qu'une concubine ne touche point l'autel de Junon: & ſi elle le touche, qu'elle ſoit condamnée de ſacrifier une petite brebis à Junon, ayant les cheveux épars.

Aſam eſt mis pour *aram*, *tagito* pour *tangito*, *crenebis* pour *crinibus*, *dimiſeis* pour *dimiſſis*, *acuam* pour *agnam.*

Par cette Loi, il n'étoit pas permis à un homme marié d'épouſer une autre femme. C'étoit la coutume dans les mariages, que la femme prenoit le coin de l'autel de Junon.

Si quis *aliuta faxit, ipſos Jovei ſacer eſtod.*

Aliuta pour *aliter.* Il ne ſe trouve que ce lambeau de cette Loi, le reſte eſt péri par l'injure des tems.

Voici encore d'autres Loix de Numa, dont les paroles ne nous ſont point reſtées; mais ſeulement le ſens dans les Auteurs.

La premiére eſt de la Nature de Dieu, dont voici le ſens.

Ne quis *Deum, vel hominis ſpeciem, vel animalis alicujus formam habere exiſtimaret.*

,, Que perſonne ne donne à Dieu la figure d'un homme, ni d'aucun animal.

Il ſemble que Numa faiſant cette Loi, ait eu connoiſſance du commandement de Dieu, dans le 20. *ch. de l'Exode: Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune reſſemblance des choſes, qui ſont ou dans le ciel, ou ſur la terre, &c.*

Ad Deos *caſte adiretur, pietas adhiberetur, opes amoverentur. Separatim nemo Deos haberet, neve novos, neve advenas, niſi publice adſcitos privatim colerent. Sacra Diis inſtituta ſancte ſervarentur; fruge moloque ſalſa litaretur. Templa Diis conſtructa profanis uſibus ne pollucrentur. Templum Jani belli paciſque indicium eſſet.*

,, Qu'il ne falloit s'approcher des Dieux qu'avec pureté & piété, & éloigner d'eux les richeſſes; qu'aucun n'eût des Dieux nouveaux ou particuliers; que les ſacrifices inſtituez en l'honneur des Dieux fuſſent religieuſement obſervez; qu'on répandît ſur les victimes de la pâte ſalée; que les temples élevez en l'honneur des Dieux ne fuſſent point employez à des uſages profanes; que le temple de Janus fût la marque de la paix & de la guerre.

C'eſt pour cette raiſon qu'on le fermoit en tems de paix, & qu'on l'ouvroit en tems de guerre.

Ut Divis *aliis alii ſacerdotes eſſent. Curiones triginta ſacra Curiarum quibus præfecti curarent; proque Curialibus publice rem divinam facerent. Tres Flamines, Dialis Jovi, Martialis Marti, Quirino Quirinalis aſſidui ſacerdotes eſſent. Tribunus Celerum ſacris ſibi aſſignatis operam daret. Augures ſigna de cœlo ſervarent, publicaque a privatis diſcernerent, quæve vitioſa diræve dixerunt irrita ſævaque haberentur. Veſtales Virgines ignem foci publici in urbe ſempiternum cuſtodirent; quæ ſtupri convictæ ad portam Collinam vivæ defoderentur; qui vitiaſſet virgis in foro ad mortem cæderetur. Salii duodecim Deorum belli præſidum univerſim laudatores, Marti Gradivo ſacra in palatio celebrarent. Feciales fœderum, pacis, induciarum Oratores Judiceſque eſſent; viderent ſedulo ne ulli fœderatæ civitati injuſtum bellum inferretur, de Legatorum judicarent injuriis; ſi quid Imperatores contra juſjurandum peccaſſent, cognoſcerent & expiarent. Pontifices denique de omnibus cauſis, quæ ad ſacra, tam inter Sacerdotes quam profanos, judicarent; novas leges de ſacris ex ſua ſententia & arbitratu conderent; Sacerdotes omnes examinarent, ſacrorum miniſtros in officio continerent; de Deorum Geniorumque cultu, totoque religionum ac ceremoniarum negotio conſulentes docerent; præſcripta a ſe contemnenter pro delicti qualitate & magnitudine multarent; nullius poteſtati eſſent obnoxii.*

,, C'eſt à dire, que chaque Dieu eût ſes Prêtres particuliers; qu'aux trente Curies des Romains, il y eût un Curion à chacune pour faire les ſacrifices; trois Prêtres Flamines, dont le premier

pour Jupiter, s'appelleroit *Dialis*; le second pour Mars, *Martialis*; & le troisiéme pour *Quirinus*, *Quirinalis*: que celui qui est nommé *Tribunus Celerum*, s'acquitteroit des sacrifices qui lui seroient assignez: que les Augures observeroient les signes du ciel, & distingueroient ceux qui regardent le public de ceux qui ne concernent que le particulier, marquant soigneusement les vicieux & les cruels: que les Vestales auroient soin d'entretenir continuellement le feu sacré, que celle d'entre elles qui se seroit laissé corrompre, seroit enterrée vive hors de la porte Colline, & que son corrupteur seroit fouetté jusqu'à rendre l'ame dans la place publique: qu'il y auroit douze Prêtres appellez *Saliens*, qui feroient des sacrifices dans le Palais à Mars, surnommé *Gradivus*: que les Féciaux seroient les Juges des alliances, de la paix & de la tréve, qu'ils prendroient garde qu'on ne fît aucune guerre injuste aux Alliez du peuple Romain, qu'ils jugeroient des outrages faits aux Ambassadeurs, & que si les Généraux d'armée avoient manqué à leur parole, ils expieroient leur faute: que les Pontifes seroient les Juges des affaires de la Religion, tant entre les Prêtres qu'entre les Laïques, qu'ils feroient de nouvelles loix à leur volonté pour les sacrifices, qu'ils examineroient les Prêtres, qu'ils rendroient raison du culte des Dieux & des Génies, de toute la Religion, & des cérémonies qu'on y pratique, à ceux qui s'adresseroient à eux, que ceux qui mépriseroient leurs ordonnances seroient punis par eux selon la grandeur de leur desobéïssance, & qu'ils ne seroient soumis à personne.

Toutes ces Loix sont rapportées par Tite-Live, par Plutarque & par Florus; & la raison que rend S. Augustin de la multiplicité de ces Prêtres, c'est à cause du grand nombre de Dieux que les Payens adoroient, & de peur qu'on ne les confondît.

ANNUS *duodecim esset mensium.*

,, Que l'année seroit composée de douze mois. " Il y avoit deux mois d'ajoûtez à l'année de Romulus, savoir, janvier & février.

Dies omnes in fastos, nefastosque distribuerentur.

,, Que les jours seroient divisez en *fastes* & *néfastes*, c'est à dire, en jours ouvriers ou de travail & jours de fête.

UT *si pater filio concesserit uxorem ducere, quæ futura illi juxta leges sacrorum bonorumque omnium particeps, eidem patri postea nullum jus vendendi filium esset.*

,, Que si le pére a permis à son fils de se marier à une femme, qui devoit entrer en communauté de biens & de sacrifices avec lui, le pére ne pouvoit plus vendre son fils.

UT *contractus dubii & sine testibus fide ac jurejurando terminarentur, utique Magistratus ac Judices in dubiis causis ex alterius fide & sacramento suam interponerent sententiam.*

,, Que les contracts douteux & faits sans témoins, seroient certifiez avec serment; & que les Juges donneroient leurs sentences dans les causes douteuses sur le serment d'une des parties.

Il faut parler présentement des Loix faites par les autres Rois. Tullus Hostilius, troisiéme Roi des Romains, fit une Loi, que lorsqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, ils seroient nourris & élevez aux dépens du public jusqu'à l'âge de puberté, *Ut trigeminis quoties nascerentur, alimenta ex publico, iisque usque ad pubertatem traderentur.*

Il renouvella en second lieu la Loi de Romulus touchant les Féciaux, *Ut Feciales Fœderum, belli, pacis, induciarumque Oratores Judicesque essent, & bella disceptarent.*

Tarquinius *Priscus* ou l'*Ancien*, donna les Loix suivantes.

UT REGIA *Romanorum majestas corona aurea, sceptro, sella eburnea, toga picta, lictoribus duodecim, aliisque ornamentis insignis esset.*

,, Que les Rois porteroient une couronne d'or & un sceptre; qu'ils auroient un siége garni d'ivoire & une robe brodée; & qu'ils seroient précédez de douze Licteurs.

UT *quisque civis veram bonorum suorum, quæ qualiacunque essent, æstimationem jurejurando probaret, probatamque ad Regem deferret, genus item, ætatem, nomina uxorum, liberorum familiæque omnis: quæ cujus generis prædia, quis servorum peculiumque numerus, quæ qualiacunque fundorum instrumento singulatim sine dolo malo profiteretur, quaque urbis in parte, quove extra urbem loco habitaret, suasque res possideret, sancte indicaret: qui secus fecisset, bonis publicatis civitatem amitteret, cæsusque virgis sub hasta veniret.*

,, Que chaque Citoyen seroit tenu de donner un dénombrement de tous ses biens au Roi, de quelque nature qu'ils fussent, & de le certifier véritable par serment; comme aussi de déclarer son origine & son âge, les noms de sa femme, de ses enfans & de toute sa famille; de dire le nombre de ses terres & leur qualité, & le tout sans aucune fraude: Que si quelqu'un y manquoit, il perdoit le droit de bourgeoisie, son bien étoit confisqué; & aprés avoir été fouetté, on le vendoit à l'encan comme esclave.

UT QUISQUE *paterfamilias pro nascentibus quidem ad ædem Junonis Lucinæ, pro sumentibus vero togam virilem ad Juventutis, pro defunctis denique ad Libitinæ certas stipes penderent, easque quotannis Æditui in tabulas referrent, ex quibus puerorum, puberum, ac mortuorum certus numerus singulis annis cognosceretur.*

,, Que chaque pére de famille donneroit une certaine somme au temple de Junon *Lucine* pour les enfans nouveaux nez, une autre au temple de la Jeunesse, lorsque leurs enfans prendroient la robe virile, & une troisiéme au temple de la Déesse Libitine lorsqu'ils viendroient à mourir. Les Sacristains de ces temples étoient tenus d'en faire des catalogues tous les ans, afin qu'on pût connoître le nombre des enfans nouveaux nez, de ceux qui prenoient la robe virile, & de ceux qui mouroient.

UTI *in Tribus urbanas atque jus civitatis servi ab Civibus Romanis manumissi, qui vellent, adsciscerentur; & Libertini ad omnia plebeiorum admitterentur munia.*

,, Que les Esclaves à qui les Romains auroient donné la liberté, pourroient être reçus dans les Tribus de la ville, s'ils le vouloient, & jouïr du droit de Citoyen; & que les enfans des Affranchis seroient aussi admis à toutes les charges du peuple.

NE QUIS *ob debitum fœnus in vincula traheretur, neve fœneratoribus jus in libera corpora, sed debitorum contenti facultatibus essent.*

,, Qu'on ne mettroit personne en prison pour les arrérages dûs, que les Rentiers n'auroient aucun droit sur les personnes libres, & qu'ils se contenteroient des biens de leurs débiteurs.

Nous n'avons que la Loi suivante de Tarquin *le Superbe*.

UTI *sacrorum causa quotannis semel in montem Albanum Romani Latinique nomine populi Romani a supremo Magistratu Romano cogerentur, Jovi Latiali consensu communi sacra facturi, ferias & mercatus celebraturi & una epulaturi.*

,, Que tous les ans le souverain Magistrat de Rome assembleroit les Romains & les Latins au Mont-Alban, pour faire d'un commun accord un sacrifice à Jupiter *Latial*, y faire une fête & un festin commun, & y tenir un marché.

Voila toutes les Loix faites par les Rois, & que Sextus Papirius Jurisconsulte a ramassées en un corps, pour les conserver à la postérité: on appelle ce Recueil *Jus Papirii* de son nom. Il nous faut parler maintenant des Loix du tems de la République, dont les unes ont été faites par les Décemvirs, & les autres par les Consuls, par les Dictateurs & par les Tribuns du peuple.

Les Loix des Décemvirs, comprises sous le nom des douze Tables, ont été les plus considérables; puisqu'ils les avoient prises des Républiques les mieux policées de la Gréce, & des coutumes les plus justes des Romains & des autres peuples, ausquelles, comme nous avons dit, ils joignirent les Loix royales.

Cette compilation se fit avec soin, par les plus habiles gens qu'il y eût parmi les Romains. Ensuite les Décemvirs convoquérent une assemblée du Sénat, à qui ils les donnérent à examiner. Le Sénat, après un sérieux examen, les autorisa tout d'une voix par un arrêt; & le peuple les confirma ensuite par un *Plébiscite*, dans une assemblée des Centuries. On les fit ensuite graver sur des tables d'airain, & on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique. Ce fut l'an CCCIII de la fondation de Rome. Dans l'année suivante, comme on vit qu'il manquoit encore quelque chose pour la perfection du Droit Romain, les Décemvirs ajoûtérent encore d'autres Loix, qu'ils gravérent sur deux autres tables d'airain, qu'on joignit aux dix autres: ce qui fit le nombre de douze. Denys d'*Halicarnasse*, Tite-Live & Plutarque traitent cette matiére à fond. On les pourra consulter, si l'on veut en être mieux instruit. Cicéron, *Orat. l. 1. n. 43 & 44*, fait l'éloge de ces Loix, & les préfére à toutes les bibliothéques du monde. Voici ses paroles, *Est in duodecim Tabulis antiquitatis effigies, quod & verborum prisca vetustas cognoscitur, & actionum genera quædam Majorum consuetudinem vitamque declarant: sive quis civilem scientiam contempletur, totam hanc, descriptis omnibus civitatis utilitatibus ac partibus, duodecim Tabulis contineri videbitis*, (ou plutôt selon la remarque de M. Jacques Gronovius, *videbit*.) *sive quem ista præpotens & gloriosa Philosophia delectat, (dicam audacius) hosce habet fontes omnium disputationum suarum, qui jure civili & legibus continentur . . . ; Bibliothecas me hercule omnium Philosophorum unus mihi videtur duodecim Tabularum libellus, si quis Legum fontes & capita viderit, & auctoritatis pondere & utilitatis ubertate superare.* Il est sans doute bien fâcheux, que l'injure des tems nous ait privez d'un si grand thrésor, dont il ne nous reste que quelques fragmens répandus dans divers Auteurs, que nous rapporterons ici pour l'utilité du Lecteur.

PRÆCO *fonus endeicito: quom fonus ecfertor, nei encomitiato.*

,, Que le Crieur invite aux funérailles, & qu'on ne tienne point d'assemblées pendant qu'on les fait. " *Fonus* pour *funus*; *endeicito* pour *indicito*; *quom* pour *quum*; *ecfertor* pour *effertur*; *nei* pour *ne*; *encomitiato* pour *ito in comitium*.

Voici les termes dont le Crieur se servoit pour inviter aux funérailles des Grands de Rome: OLLUS QUIRIS LETO DATUS EST, ou L. TITIUS VIXIT, L. TITIO EXEQUIAS IRE CUEI COMMODUM EST JAM TEMPUS EST, OLLUS EFFERTUR. *L. Titius est mort; il est tems d'assister à son enterrement pour ceux qui en ont le loisir; on l'emporte du logis.*

MOLIERES *faciem nei carpunto, neive cenas radunto: lesum foneris nee habento.* Ce sont trois fragmens qui se lisent dans divers Auteurs. Cette Loi régloit le deuil, & prescrivoit des bornes à la douleur. *Molieres* est mis pour *mulieres*; *cenas* pour *genas*.

Cette Loi défendoit aux femmes de déchirer leurs visages dans la douleur & de faire des lamentations. Cicéron nous assure dans le *second livre des Loix*, que cette Loi avoit été faite par Solon, & que les Décemvirs l'avoient prise de lui. *Postea quam, ut scribit Phalereus, sumptuosa fieri funera & lamentabilia cœpissent, Solonis lege sublata sunt, quam legem eisdem prope verbis nostri Decemviri in decimam Tabulam conjecerunt.*

ENDO *fonere tribos riciniels, rica porporea, decemque tibicinebos vetier liceto: hoc plous nei facito. Tribos riciniels* pour *tribus riciniis*; *porporea* pour *purpurea*; *tibicinebos* pour *tibicinibus*; *vetier* pour *uti*. Il étoit ordonné par cette Loi, que les femmes se vêtiroient de trois robes de pourpre, & qu'on n'employeroit que dix Joueurs de flûte dans les pompes funébres.

SERVALIS *unctura circumpotatioque, quom fonus exsequiantor, neive respersio fuat; acerras sepolcris aut longas koronas nei endeponito.* Cette Loi défendoit d'oindre les corps des Esclaves, & de faire un festin à leurs funérailles, non plus que des effusions de vin, & de couronner leurs sépulcres de festons, ou de brûler de l'encens.

Servalis, pour *servilis*; *exsequiari*, pour *exsequias ire*; *fuat*, pour *fiat*; *sepolcris*, pour *sepulcris*; *koronas*, pour *coronas*; *endeponito*, pour *imponito*.

MURINAM *mortuo nei indito.* Qu'on ne se servit point de ce

breuvage délicieux qu'ils appelloient *murina* aux enterremens des morts.

Les Auteurs ne conviennent point fur la compofition de ce breuvage; mais tous tombent d'accord que la dépenfe en étoit grande: c'eft pourquoi les Décemvirs, qui vouloient retrancher les grandes dépenfes qu'on faifoit aux funérailles des perfonnes de qualité, en avoient défendu l'ufage.

PLUSA *fonera unei nei facito, neive plufes lectos endoferto.* „ Il n'étoit pas permis de faire marcher plufieurs lits dans les pompes „ funébres. " Cependant Augufte voulut que les funérailles de Marcellus fuffent honorées de fix cens lits; & on en compta jufques à fix mille à celles de Sylla. Ils tenoient cela à grand honneur. Pour ce qui eft du peuple, on portoit leurs corps fimplement dans des biéres.

Plufa eft mis pour *plura*; *unei* pour *uni*; *plufes* pour *plures*; *endoferto* pour *inferito*.

AUSOM *in fonere nei addito: aft quoi aufo denteis vinctei fient, im cum ole fepelire urereve fe fraude liceto.*

Aufom eft mis pour *aurum*; *aufo*, pour *auro*; *quoi*, pour *cui*; *vinctei*, pour *vincti*; *ole*, pour *illo*.

Il étoit défendu de brûler de l'or avec les corps des défunts, fi ce n'eft qu'ils euffent des dents ratachées avec des filets d'or; car alors on ne contrevenoit point à la Loi de le brûler avec le corps.

ROGUM *afcia nei poleito.* Que le bucher ne feroit point fait de bois poli, mais de fimple bois.

HONORATORUM *virorum laudes endo concione memorantor, enfque næniæ ad Tibicinem profequantor.*

„ Qu'on feroit publiquement l'Oraifon funébre des perfonnes „ illuftres, & qu'on chanteroit des lamentations au fon des in- „ ftrumens.

P. Valérius Publicola fut le premier, qui fit publiquement l'Oraifon funébre de Junius Brutus fon Collégue dans le Confulat. Cette coutume fut fuivie depuis durant la République, & fous les Empereurs.

DOMINUS *foneris endo ludeis Accenfo Lictorebufque oetitor.*

Lictorebufque eft mis pour *Lictoribufque*; *oetitor* pour *utitor*.

„ Que celui qui préfide aux funérailles, fe ferve dans les Jeux „ d'*Accenfe* & de *Licteurs*.

Dominus Ludorum, le maître des Jeux, qu'Augufte a nommé le premier, felon Quintilien, *Munerarius*. Cette coutume de donner des Jeux pour honorer les funérailles des Grands, eft très ancienne; puifqu'Homére & Virgile en font mention. Ces Jeux étoient ou des combats de Gladiateurs, ou des courfes de chevaux.

HOMINI *mortuo ofa nei lecito, quo poft fonus faciat, exftra quam fei quis foris militiæque mortuos fiet.*

Cette Loi eft rapportée par Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. *n.* 24. *Homini, inquit, mortuo ne offa legito, quo poft funus faciat: excipit bellicam peregrinamque mortem.* Et il donne enfuite le fens de cette Loi, *ut poftea quam corpus crematum effet, offa a cineribus legantur, ftatimque loco proximo in terram condantur, ne, fi alium in locum fepeliendi caufa deportarentur, luctus duplicaretur & fumptus*; de peur qu'on ne renouvellât le deuil & la dépenfe. On excepte de cette Loi ceux qui feroient morts en guerre ou dans un païs étranger, dont on rapporteroit les os pour être mis dans le fépulcre de leurs ancêtres. On ne laiffoit pas de brûler les corps de ceux qui étoient morts, foit en guerre, foit dans les païs étrangers; mais on leur coupoit feulement un doit qu'on rapportoit à Rome, afin de leur rendre les honneurs de la fépulture, comme nous l'apprenons de Feftus. *Membrum abfcindi mortuo dicebatur, quum digitus ejus decidebatur, ad quod fervatum jufta fierent, reliquo corpore combufto.*

HOMINEM *mortuum endo urbe nei fepeleito, neve urito.*

„ Qu'on ne devoit point brûler les corps, ni les enterrer dans „ la ville.

Cette Loi eft rapportée par Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. *n.* 23. *Hominem mortuum, inquit lex in duodecim Tabulis, in urbe ne fepelito, neve urito.* On trouve néanmoins que les grands hommes, les Empereurs & les Vierges Veftales ont été exceptées de cette Loi: car Valérius Publicola & Pofthumius Tubertus ont eu leurs fépulcres au bas du Capitole, de même que la famille des Claudiens. Mais les autres Citoyens étoient enterrez dans leurs terres, ou fur les grands chemins de Rome.

PATREI *endo fidiom qui ex fe matreque familias natus eft, vitai necifque poteftas eftod, terque im venumdarier jous eftod: fei pater fidiom ter venomduit, fidios a patre leber eftod.*

„ Que le pére auroit puiffance de vie & de mort fur fon fils, „ qui feroit né de lui & de fa femme dans un légitime mariage; „ qu'il le pourroit vendre trois fois comme efclave: mais qu'après avoir été vendu trois fois, il redevenoit libre & hors de „ la puiffance paternelle. " *Fidiom* eft mis pour *filium*; *fidios* pour *filius*; *vitai* pour *vitæ*; *im* pour *eum*; *jous* pour *jus*; *venomduit* pour *venumdederit*; *leber* pour *liber*.

La puiffance paternelle étoit grande chez les Romains; & l'Empereur Juftinien nous apprend que ce Droit étoit particulier à ces feuls peuples: *Jus poteftatis quod habemus in liberos proprium eft civium Romanorum. Nulli enim funt homines, qui talem in liberos habeant poteftatem, qualem nos habemus.* Denys d'Halicarnaffe dit, que cette fouveraine puiffance avoit été donnée aux péres par Romulus, *Hanc autem poteftatem non recentem fuiffe, fed jam inde ab Romulo permiffam.* Du tems des Empereurs il ne fut plus permis aux péres de faire mourir leurs enfans, ni de les faire efclaves, non pas même de les deshériter, fi ce n'étoit pour des caufes confidérables, qu'ils devoient dire devant le Préteur.

PATREI *libereis fueis quofque habet in poteftate cujufcumque fexus, Tutoris teftamento dandi jous eftod.*

„ Qu'un pére pourroit donner des Tuteurs à fes enfans par „ fon teftament.

SI QUIS *Tutor pupillum fraudarit, remque ejus interverterit, infamiâ notator, pœnaque moltator duplionis.*

„ Si un Tuteur fraude fon Pupille, & diffipe fon bien, qu'il „ foit noté d'infamie & condamné à l'amende du double. " Car le Tuteur eft obligé de tenir compte, non feulement de ce qu'il a perçu des biens du Pupille; mais auffi de tout ce qu'il a pu & dû honnêtement percevoir, & ce avec autant & plus de diligence qu'en fes propres affaires: & s'il étoit convaincu d'avoir agi frauduleufement en cela, il n'en étoit pas quitte pour la fimple reftitution de ce qu'il avoit pris ou détourné; mais il étoit tenu à la reftitution du double, par une action que les Jurifconfultes appellent *de rationibus diftrahendis*, & outre cela noté d'infamie.

SEI *foufiofos efit, adnatorum, genteiliumque endo eo pequniaque ejus poteftas eftod:*

Si furiofus eft, agnatorum gentiliumque in eo pecuniaque ejus poteftas efto.

Cette Loi des douze Tables veut, que fi un Pupille après être venu en âge, devenoit fou ou furieux & incapable de pouvoir adminiftrer fon bien, il foit mis en la curatelle de fes plus proches perens, pour avoir le foin de fa perfonne & de fes biens.

PATER FAMILIAS, *utei foper familiâ pecuniaque foua legafit, ita jous eftod.*

„ Qu'un pére de famille auroit la liberté de léguer fes biens. "

Utei eft mis pour *uti*; *foper* pour *fuper*; *foua* pour *fua*; *legafit* pour *legaverit*.

Par la Loi des douze Tables, il étoit libre au Teftateur de léguer tout fon bien, à qui bon lui fembloit; mais il arrivoit le plus fouvent, que quand les Teftateurs avoient ainfi difpofé & abforbé leurs biens en legs particuliers, les héritiers inftituez voyant qu'il ne leur reftoit rien, répudioient l'hérédité, & ainfi l'inftitution d'héritier, qui étoit le fondement du teftament, étoit rendue inutile, & les Légataires n'avoient rien. Pour prévenir cet inconvenient, on fit la Loi *Falcidie*, par laquelle il fut ordonné, que les Teftateurs ne pourroient léguer que les trois quarts de leur bien, & qu'ils feroient tenus d'en laiffer le quart à l'héritier inftitué. C'eft ce qu'on appelle la *Quarte Falcidie*, ou fimplement la *Falcidie*, qui fut faite un peu avant l'empire d'Augufte fous le *Triumvirat*.

FILII *filiæque familias bonorum paternorum fui fuæque hæredes funto.*

Par la Loi des douze Tables, il n'y avoit que deux fortes d'héritiers, ou deux fortes de fucceffion *ab inteftat*, favoir, *fuorum* & *agnatorum*, des enfans & des parens. Le degré en ligne mafculine étoit tellement confidéré dans l'ancien Droit Romain, & l'on faifoit fi peu de cas du degré en ligne féminine, que les enfans ne fuccédoient point à leur mére, ni la mére à fes enfans. Mais on fit dans la fuite fur cela deux *Senatufconfultes*, par lefquels le droit de mutuelle fucceffion fut introduit, favoir, l'*Orphicien*, qui appella les enfans à la fucceffion de la mére, & le *Tertullien*, qui appella les méres à la fucceffion de leurs enfans.

SEI QUA *molier poft virei mortem in decem proximeis menfebos pariat, quei queve ex ea nafcatur, fouus, fouave, in virei familia heres eftod.*

„ Si une femme vient à accoucher dix mois après la mort de „ fon mari, que l'enfant qui en naîtra, fils ou fille, foit héri- „ tier du pére.

Ulpien veut, qu'un enfant qui eft né dix mois après la mort de fon pére, ne puiffe en être héritier, *poft decem menfes mortis natus non admittitur ad legitimam hereditatem.* Cependant l'Empereur Adrien a déclaré, qu'une honnête femme accouchant le onziéme mois après la mort de fon mari, l'enfant qui en naîtroit, pourroit légitimement fuccéder à fon pére, fondé en cela fur l'autorité des Philofophes & des Médecins; ce qui a fait dire à Varron dans une Satyre, qui a pour titre, *Teftamentum*, *Si quis undecimo menfe κατ' Ἀριστοτέλη natus, efto heres*, fur quoi Cujas dit, qu'on doit entendre cela du onziéme mois commencé & non pas révolu.

PATREBOS *cum plebed conubia nei funto.*

„ Que les mariages feroient défendus entre les Patriciens & les „ Plébeïens, " c'eft à dire, entre les Nobles & le peuple. En faifant cette Loi, qui fut abrogée dans la fuite, les Décemvirs avoient voulu mettre la divifion entre les Nobles & le peuple, & rendre par ce moyen leur Magiftrature perpétuelle.

SEI *vir aut molier alter alteri nontiom mifeit, devortiom eftod; molier res fuas fibei habentod, vir molierei claves adimited exicitoque.*

Nontiom mifeit, eft mis pour *nuntium mifit*; *exicitoque*, pour *exigitoque*. Les autres vieux termes font faciles, ou ont déja été expliquez.

Le divorce dans les mariages a été inconnu aux premiers Romains, jufques à la Loi des douze Tables, & encore ne le voyons-nous pratiqué que vint-un ans depuis la Loi faite. Ce fut Spurius Carvilius Ruga, qui quitta fa femme, à caufe de fa ftérilité, l'an de la fondation de Rome DXXIII fous le confulat de M. Pomponius Mathon, & de C. Papirius Maffon; en quoi il eft blâmé par Valérius, d'avoir préféré à l'amour conjugal le défir de fe voir des enfans.

Mais le divorce fut depuis commun dans l'Empire Romain, non feulement durant le Paganifme & la Jurifprudence ancienne; mais auffi fous les premiers Empereurs Chrétiens durant & après Juftinien même. Cela étoit tellement conftant, & eftimé fi raifonnable, qu'il n'étoit pas permis aux contractans de fe priver de cette liberté par une ftipulation pénale; & il falloit fe contenter des peines que la Loi impofoit à celui qui caufoit un injufte divorce. Il fe faifoit ou par le mutuel confentement des parties, qu'ils appelloient *bona gratia*, auquel cas il dépendoit abfolument de la convention des parties de fe quitter réciproquement les droits nuptiaux, ou de s'avantager comme bon leur fembloit; ou bien par la feule inftance & opiniâtreté de l'un con-

contre le gré de l'autre; & s'il n'y avoit point de cause légitime, celui qui le requeroit étoit sujet aux peines *injusti dissidii*, d'un injuste divorce. S'il y avoit cause légitime, le mari rendoit à sa femme ce qu'elle avoit apporté, lui ôtoit les clefs de la maison, & la renvoyoit, comme nous l'apprenons de Cicéron, *frugi factus est, Mimam illam suam, suas res sibi habere jussit ex duodecim Tabulis, claves ademit, exegit.* „ Il est devenu homme de bien, „ il a renvoyé sa Comédienne, il lui a rendu ce qui lui appar„ tenoit, conformément aux Loix des douze Tables, il lui a „ ôté les clefs, & l'a chassée.

Sei *quis injuriam alteri faxit*, XXV *æris pœnæ sunto.*

„ Si quelcun fait quelque injure à un autre, qu'il paye vint„ cinq livres d'airain.

L'injure dans la Jurisprudence Romaine comprend tout ce qu'un homme fait au mépris de son prochain. L'injure se commet en trois maniéres, par effet, quand quelcun excéde un autre en son corps de coups & de blessures; par paroles, quand quelcun profére contre un autre des paroles, qui offensent son honneur & sa réputation; par écrit, quand quelcun fait des libelles diffamatoires, ou des vers contre un autre.

La Loi ancienne punissoit différemment l'injure qui se fait par effet. Si l'excès étoit allé jusques à rompre un membre, il étoit permis par la Loi des douze Tables, à celui qui avoit été mutilé de prendre lui même sa satisfaction, en faisant souffrir une pareille peine, c'est à dire, pareille rupture & mutilation. C'est ce qu'on appelle *talion*, parce que la peine étoit & devoit être semblable à l'injure; & quand il n'y avoit rien de rompu, mais seulement un soufflet ou un coup de poing donné, on en étoit quitte pour une peine pécuniaire de vint-cinq as.

Pour les injures & les satires contre la réputation des Grands de Rome, on les punissoit d'une amende pécuniaire ou de l'exil, & quelquefois même de mort, comme saint Augustin le rapporte d'un passage de Cicéron, au *livre quatriéme de la République*.

„ Nos Loix des douze Tables, *dit-il*, sont bien contraires à „ cela. Car quoiqu'elles soient fort retenues à punir de peines „ capitales, elles ne laissent pas de les ordonner contre ceux qui „ noircissent la réputation d'autrui, par des vers ou des répré„ sentations injurieuses; en quoi elles ont très-grande raison: „ car notre vie doit être exposée à la censure légitime des Magi„ strats, mais non pas à la licence effrénée des Poëtes; & il ne „ doit être permis de nous dire une injure, qu'à condition „ que nous y puissions répondre & nous défendre en jugement.

Quei *cum telo hominis occidendi causâ deprehensus fuerit, kapital estod.*

„ Celui qui aura été trouvé avec une arme pour tuer quelcun, „ qu'il soit puni de mort.

L'homicide volontaire a été toûjours puni du dernier supplice par les Anciens, & cette punition, par la rigueur de la Loi, a lieu, non seulement quand la mort s'en est ensuivie, mais aussi quand on s'est mis en devoir d'exécuter le mauvais dessein, qui n'a pu avoir d'exécution. Ainsi on punit celui, qui, avec port d'armes, va guetter ou attaquer quelcun pour le tuer, quoiqu'il n'en meure pas. De même celui qui a donné le poison, qui l'a acheté, vendu, & préparé, quoiqu'il ait été rendu inutile, ne laisse pas d'être puni comme homicide.

Quei *nox fortum faxsit, sei im aliquips occisit, joure cæsos estod: sei loucei fortom faxsit teloque se defenderit, sei im aliquips cum clamore occisit, joure cæsos estod: sei loucei fortom faxsit, neque telo se defenderit sei leiber siet, Prætor im verberarier joubetod, eique quoi fortom factum esit addicito: sei servos siet, virgis cæsos ex saxo deicitor; sei impubes siet, Prætoris arbitratu verberatos noxsiam sarcito.*

„ Si quelcun fait un vol la nuit, il est permis de le tuer: que „ si c'est le jour, & que le voleur se défende avec des armes, il „ est aussi permis de le tuer: que s'il ne se défendoit point à „ main armée, & qu'il soit libre, que le Préteur le condamne „ au fouet; que s'il est esclave, il soit précipité de la roche „ Tarpeïenne, après qu'il aura été fouetté: que le Voleur, „ s'il n'est pas encore en âge de puberté, soit fouetté & con„ damné aux dommages & intérêts, selon la volonté du Pré„ teur.

Quei *falsum testimonium dixserit ex saxo deicitor.*

„ Que celui qui aura rendu faux témoignage contre quelcun, „ soit précipité de la roche Tarpeïenne.

Cette Loi est conforme à la Loi du Décalogue, *tu ne diras point de faux témoignage*. Il y en a qui croyent que Platon & les autres Philosophes Grecs avoient lu les livres de Moïse, & qu'ils en avoient tiré la plupart de leurs Loix, que les Décemvirs compilérent ensuite.

On ne rapportera point ici plusieurs fragmens de la Loi des douze Tables touchant la maniére de juger & d'instruire une accusation; (on pourra en parler ailleurs) non plus que de celles qui regardent les assemblées du peuple Romain par Tribus, par Centuries & par Curies: on les trouvera cy-dessus sous le mot de C O M I C E S. Je vais parler présentement des Loix particuliéres des Romains & des Empereurs.

Lex Sulpitia. La *Loi Sulpitienne* faite par les Consuls P. Sulpitius Saverrio ou Averrio, & Sempronius Sophus l'an de la République CCCCI.

Ne Scilicet *quis templum vel Aram injussu Senatus aut Tribunorum plebis majoris partis dedicaret.*

„ Il n'étoit point permis de dédier un temple ou quelque au„ tel, sans le consentement du Sénat ou des Tribuns du peuble.

Lex Papiria. La *Loi Papirienne*. Ne quis *injussu plebis ædes, terram, aram, aliamve rem ullam consecraret.*

„ Il n'étoit pas permis de consacrer des temples, une terre, „ des autels, &c. sans le consentement du peuple.

Lex Hortensia. La *Loi Hortensienne* vouloit que les foires, qui avoient été d'abord des jours de féries, fussent *fastes* dans la suite, c'est à dire, jours de travail, dans lesquels le Préteur rendoit justice, en prononçant ces trois mots, *do*, *dico*, *addico*. Cette Loi fut faite par Q. Hortensius, Dictateur, l'an de la fondation de Rome CCCCLXVIII.

Lex Publicia. La *Loi Publicienne* faite par Publicius. Ne *quibus nisi ditioribus Cerei Saturnalibus mitterentur.*

„ Qu'on n'envoyât des cierges qu'aux plus riches aux Fêtes „ des Saturnales. " C'étoit la coutume de faire plusieurs présens les jours de ces Fêtes, & particuliérement des cierges, pour marquer que Saturne avoit fait passer les hommes des ténébres à la lumiére, c'est à dire, d'une vie obscure & sauvage, à une vie polie & instruite.

Lex Cornelia. La *Loi Cornelia*, que fit P. Cornelius Dolabella Consul, après la mort de Jules César l'an de Rome DCCX, Ut *idibus Julii quibus Cæsar interfectus in senatu est, Urbis natales haberentur.*

„ Qu'aux ides de Juillet, que César avoit été tué dans le sé„ nat, on célébrât le jour de la naissance de Rome.

Lex Licinia. La *Loi Licinienne* touchant les Jeux Apollinaires en l'honneur d'Apollon, fixoit le jour auquel ces Jeux se devoient réprésenter, n'ayant point eu auparavant de jour certain. *P. Licinius Prætor Urbanus legem ferre ad populum jussus, ut hi ludi perpetuum in statam diem voverentur.*

Lex Roscia. La *Loi Roscienne & Julienne* dont L. Roscius Othon, Tribun du peuple, selon Florus, fut Auteur, l'an de Rome DCLXXXVI, *Ut in theatro equitibus Romanis, qui H. S. quadringenta possident, quatuordecim spectandi gradus assignarentur, exceptis iis, qui ludicram artem exercuerant, quique sive suo, sive fortunæ vitio rem decoxissent.*

„ Que les Chevaliers Romains riches de quatre cens mille se„ sterces (qui font environ 40000 livres) auroient 14 degrez au „ théatre, pour voir les Jeux; excepté ceux qui auroient fait „ le métier de Baladin, & ceux qui auroient dissipé tout leur „ bien en débauches. " Voici ce qu'en dit Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 32. L'Empereur sépara les Chevaliers Romains du peuple dans le Cirque, en leur donnant les siéges les plus proches des Sénateurs. Car auparavant, ils assistoient à ce spectacle confusément, parce que la *Loi Roscia* n'avoit réglé que les séances du théatre.

Lex Cincia. La *Loi Cincia*, pour reprimer l'avarice des Orateurs, qui exigeoient de grosses sommes d'argent; la *Loi Calpurnia* touchant le larcin des Magistrats; & celle qui porte le nom de Jules César, contre leur avarice & leurs brigues, pour monter aux charges de la République.

Lex Papia. La *Loi Papia Poppea* établie par Auguste en sa vieillesse, pour inviter les hommes au mariage, par la peine infligée au célibat, & pour accroître les revenus de la République.

Lex Agraria. La *Loi Agraire* touchant la distribution des terres prises sur les ennemis. Cette Loi fut la semence de grandes divisions dans l'Empire Romain, sous la République.

Lex Julia. La Loi faite par Auguste contre l'adultére. Ce fut la premiére qui établit des peines & une accusation publique contre ceux qui séduisoient les femmes mariées, & corrompoient les filles ou les veuves de condition. Ce n'est pas qu'avant Auguste l'adultére fût impuni; mais il n'y avoit point d'accusation introduite, & il ne se punissoit que d'une peine arbitraire. Or la Loi *Julia*, qu'Auguste eut le malheur de voir lui même exécutée en sa famille, & en la personne de ses propres enfans, n'établit pour peine de ce crime d'adultére, que le bannissement; mais depuis, cette peine fut augmentée par les constitutions des Empereurs, qui punirent de peine capitale ceux qui en étoient coupables.

Lex Oppia. *Voyez* O P P I E N N E.

Lex Sumptuaria. La *Loi Somptuaire*, que fit Cornélius Sylla, Dictateur, l'an de Rome DCLXXIII, qui régloit la dépense des festins & des funérailles, condamnant à une peine pécuniaire ceux qui excédoient ce qui étoit permis par la Loi.

Lex Papia. La *Loi Papia* touchant les Vierges Vestales, qui gardoient le feu sacré dans le temple de la Déesse Vesta. Celle qui le laissoit éteindre étoit fouettée par le souverain Pontife; & si elle se laissoit corrompre, on l'enterroit toute vive dans le *Champ Scélérat* hors de la colline.

Lex Repetundarum, ou de Repetundis. La *Loi de Péculat* ou de Concussion.

Lex Ælia. La *Loi Elienne* touchant les Augures, que fit Q. Ælius Pætus Consul, l'an de Rome DLXXXVII.

Lex Fusia. La *Loi Fusia*, touchant le tems des assemblées, qui ne se devoient faire qu'aux jours comitiaux.

Lex Valeria, Sempronia. La *Loi Valérienne & Sempronienne*, touchant ceux qui avoient droit de suffrage dans les assemblées à Rome. C. Valerius Tappo, Tribun du peuple, en fut l'Auteur, l'an de Rome DLXVI.

Lex Villia. La *Loi Villia*, dont L. Villius, Tribun du peuple, est l'Auteur, régloit l'age compétant pour monter aux charges de la République. Cette Loi s'appelloit aussi *Lex Annalis*. *Voyez* cet article cy-dessous.

Lex Cornelia. La *Loi Cornelia*, touchant la qualité que devoient avoir ceux qui prenoient les charges de la République.

Lex Hircia. La *Loi Hircienne*, qui n'admettoit aux charges, que ceux qui avoient tenu le parti de César contre Pompée.

Lex Visellia. La *Loi Visellienne*, qui accordoit aux fils d'Affranchis le droit de parvenir aux Magistratures.

Lex Pompeia & Claudia. La *Loi Pompeïenne & Claudienne*, qui vouloit que ceux qui aspiroient aux charges fussent toûjours présens.

Lex Rhodia. La *Loi Rhodienne*, touchant le négoce sur mer. Cette Loi vouloit que quand un vaisseau étoit rempli de marchandises appartenantes à divers Marchands, s'il arrivoit que pour éviter le naufrage, l'on eût jetté les marchandises de quelques uns & que celles des autres eussent été sauvées, l'estima-

tion fût faite de toutes les marchandiſes, & que la perte & le dommage fût ſupporté par chacun, à proportion de ce qu'il avoit eu dans le vaiſſeau. Cette Loi fut faite par les Rhodiens; & elle a été trouvée ſi raiſonnable, qu'elle a été généralement reçue par tous les peuples. * *Antiquitez Greques & Romaines.*

LOI ANNALE, *Lex Annalis*; c'étoit la Loi qui régloit l'âge, pour parvenir aux charges de la République Romaine. Il falloit avoir dix-huit ans, pour être fait Chevalier Romain, & vint-cinq pour obtenir le conſulat, & ainſi des autres charges. Les Romains avoient pris cette Loi des Athéniens. * *Antiq. Romain.*

LOI *des ſix articles*, ou STATUT DE SANG C'eſt ainſi qu'on nomma en Angleterre le réglement que Henri VIII fit en 1539, au ſujet de la Religion. On décerna la peine du feu ou du gibet contre ceux, 1. Qui de bouche, ou par écrit, nieroient la Tranſubſtantiation; 2. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la Communion ſous les deux eſpéces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chaſteté; 5. Que les Meſſes privées ſont inutiles; 6. Que la Confeſſion auriculaire n'eſt pas néceſſaire pour le ſalut. Gardiner, Evêque de Wincheſter, étoit le véritable Auteur de ces Loix. Il avoit fait entendre au Roi que c'étoit le ſeul moyen d'empêcher qu'il ne ſe formât une ligue contre lui; que ce qu'il avoit aboli n'étoit pas eſſentiel à la Religion, & que perſonne de bon ſens ne le regarderoit comme hérétique pendant qu'il maintiendroit ces ſix articles. On fit des recherches exactes pour découvrir ceux qui condamnoient ces ſix articles. Il *y* eut en peu de tems dans la ville de Londres, plus de 500 perſonnes empriſonnées. Le nombre des coupables porta le Roi à ſe relâcher, ſur tout à la répréſentation du Chancelier. En 1540, on modéra la peine contre ceux qui étoient condamnez par le quatriéme article, & au lieu de la mort on mit la confiſcation des biens. En 1547, ſous Edouard VI, la Loi des ſix articles fut révoquée. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 5. p. 385. &c. tome 6. p. 23.*

LOI ORALE. Les Juifs reconnoiſſent deux ſortes de Loi; *la Loi écrite* que nous avons dans l'Ecriture Sainte, & *la Loi orale* qui n'eſt fondée que ſur la Tradition de leurs Anciens. Ils prétendent que l'une & l'autre a été donnée à Moïſe ſur le Mont de Sinaï, mais qu'il n'y eut que la première qui fut écrite, que l'autre n'avoit été donnée que de bouche & qu'elle a paſſé de main en main d'une génération à l'autre par le moyen de leurs Anciens. Donnant donc une égale autorité à l'une & à l'autre, par cela même qu'ils les croyent de même origine & également émanées de Dieu, ils ſe croyent également obligez à les obſerver l'une & l'autre, & vont même juſqu'à donner la préférence à l'orale: car l'écrite, *diſent-ils*, eſt en pluſieurs endroits obſcure, imparfaite & défectueuſe, & ne pourroit pas ſervir de régle ſans l'orale, qui contenant ſelon eux une explication complette & parfaite de ce qui eſt écrit dans l'autre, ſupplée tout ce qui y manque & en léve toutes les difficultez. Auſſi n'obſervent-ils l'écrite, qu'avec les modifications des gloſes & des explications de l'orale. Et c'eſt une eſpéce de maxime parmi eux que l'alliance fut faite avec eux non pas ſur le pié de la Loi écrite, mais ſur le pié de l'orale, de ſorte que par cette conduite ils anéantiſſent en quelque maniére la premiére pour mettre la derniére ſur le thrône; & réduiſent au bout du compte toute la Religion à la Tradition. Cette corruption étoit montée à un tel point parmi les Juifs du tems de Nôtre Seigneur qu'il leur reproche dans *S. Marc, ch. 7. v. 13*, qu'ils ont anéanti la Parole de Dieu par leurs Traditions: mais c'eſt bien encore pis aujourd'hui, car ils déclarent hautement & ſans détour la préférence qu'ils donnent à la derniére. De là vient que nous voyons ſi ſouvent dans leurs Ecrits, „ Que les paroles des Scribes ſont plus aimables que celles de la Loi: Que les paroles de la Loi ſont tantôt de poids „ & tantôt légéres, mais que celles des Scribes ſont toûjours „ de poids: Que les paroles des Anciens étoient de plus grand „ poids que celles des Prophétes." Dans toutes ces propoſitions des Juifs, les paroles des Scribes & des Anciens ſont leurs Traditions. Dans d'autres endroits ils comparent le texte ſacré à de l'eau & la *Miſna* ou le *Talmud*, qui contiennent leurs Traditions, à du vin ou à de l'hipocras. Ailleurs la Loi écrite eſt du ſel, mais la *Miſna* & le *Talmud* ſont du poivre & d'autres épiceries délicates. Voilà l'idée qu'ils ont de leur Loi orale; voyons l'origine qu'ils lui donnent. En même tems, *nous diſent-ils*, que Dieu donna la Loi à Moïſe ſur la montagne de Sinaï, il lui en donna auſſi le Commentaire & lui ordonna d'écrire la premiére, mais de ne donner l'autre que de bouche, pour être conſervée dans la mémoire des hommes, & y être tranſmiſe d'une génération à l'autre par la voye de la Tradition ſans Ecriture. Et de là vient qu'on appelle la premiére Loi, la Loi écrite & l'autre la Loi orale. Encore aujourd'hui les Juifs traitent les déterminations & les déciſions de la derniére, de Conſtitutions de Moïſe ſur le Mont-Sinaï, parce qu'ils croyent auſſi fermement qu'il les y reçut toutes de Dieu pendant les quarante jours qu'il y converſa avec lui, qu'ils croyent qu'il y reçut l'écrite, & qu'à ſon retour il rapporta ces deux Loix, & les commit aux Iſraëlites de la maniére qui ſuit. Dès qu'il fut de retour dans ſa tente, il envoya quérir Aaron, & lui mit entre les mains le texte qui eſt la Loi écrite; enſuite il lui en donna le Commentaire de vive voix dans le même ordre qu'il l'avoit reçu de Dieu: c'eſt là la Loi orale. Alors Aaron ſe leva & s'étant mis à la droite de Moïſe, on fit entrer Eléazar & Ithamar ſes deux fils, qui après avoir appris ces deux Loix aux piez du Prophéte, comme avoit fait Aaron, ſe levérent auſſi à leur tour & s'allérent aſſeoir l'un à la gauche de Moïſe & l'autre à la droite d'Aaron. Alors les ſoixante & dix Anciens qui compoſoient le Sanhédrin ou le Grand Conſeil de la nation, entrérent, & après avoir été inſtruits des deux Loix de la même maniére que les précédens, ils allérent auſſi s'aſſeoir dans la tente. Après ceux-ci, on fit venir tous les autres qui avoient envie de ſavoir la Loi de Dieu, & on la leur enſeigna de la même maniére. Cela fait, Moïſe ſe retira, & Aaron répéta l'une & l'autre Loi comme il l'avoit reçue de lui, & ſe retira auſſi. Puis Eléazar & Ithamar en firent autant & ſe retirérent. Après quoi les 70 Anciens firent la même répétition au peuple qui ſe trouva préſent: de ſorte que chacun ayant ouï répéter quatre fois ces deux Loix, elles furent bien gravées dans leur mémoire. Au ſortir de là ils ſe diſperſérent parmi le peuple & communiquérent à tous les Iſraëlites ce qu'ils avoient appris du Prophéte de Dieu. Ils écrivirent le texte, mais pour l'explication ou le Commentaire, ils ne le donnérent aux générations ſuivantes, que de bouche. Le texte ſacré écrit contenoit les ſix cens treize préceptes dans leſquels ils diviſent la Loi, & l'explication non écrite, avec toutes les maniéres & les circonſtances qu'il falloit y obſerver. Ils ajoûtent qu'enſuite vers la fin de la quarantiéme année de leur ſortie d'Egypte, vers le commencement de l'onziéme mois (vers le milieu de nôtre mois de janvier) Moïſe fit aſſembler tout le peuple, lui apprit que ſa mort approchoit, & lui commanda que ſi quelqu'un avoit oublié quelque choſe de ce qu'il leur avoit commis, il le vint trouver & qu'il lui répéteroit de nouveau ce qui lui étoit échappé, & lui expliqueroit les difficultez & les doutes qu'il pouvoit avoir ſur ce qu'il leur avoit enſeigné de la Loi de Dieu: Que là-deſſus on s'étoit adreſſé à lui & que tout le reſte de ſa vie, c'eſt à dire, depuis le commencement de l'onziéme mois juſqu'au ſixiéme jour du douziéme, avoit été employé à les inſtruire de nouveau du texte, ou de la Loi écrite & de ſon explication: Que ce ſixiéme jour il leur donna treize exemplaires de la Loi écrite, tous de ſa propre main, depuis le commencement de la *Geneſe* juſqu'à la fin du *Deuteronome*, un à chaque Tribu, pour y être conſervé dans leurs générations: & le treiziéme aux Lévites pour le mettre dans le Tabernacle en préſence de l'Eternel: Qu'enſuite après avoir encore répété la Loi orale à Joſué ſon ſucceſſeur, il monta le ſeptiéme ſur la montagne de Nébo, & y mourut: Qu'après ſa mort Joſué la tranſmit aux Anciens qui lui ſuccédérent, & ceux-ci aux Prophétes, & les Prophétes de l'un à l'autre juſqu'à Jérémie qui la délivra à Baruch, & Baruch à Eſdras, qui la donna aux Membres de la grande Synagogue, dont le dernier fut Simon le Juſte: Que ce dernier la mit entre les mains d'Antigone de Socho, de qui elle paſſa à Joſé, fils de Jehanam, & de lui à Joſé le fils de Joëſer, de là à Nathan l'Arbellite & à Joſué, le fils de Pérachiah; de ceux-ci à Juda le fils de Tabbai, & à Simon le fils de Shérah; de là à Schemaiah & à Abtallon; de ces deux à Hillel, & d'Hillel à Siméon ſon fils, que l'on croit être celui qui prit l'enfant Jeſus entre ſes bras quand on le préſenta à Dieu dans le Temple à la purification de la Vierge ſa mére: Que de Siméon elle fut tranſmiſe à Gamaliel ſon fils, celui aux piez de qui S. Paul fut élevé, & de celui-ci à S. Siméon ſon fils, qui la laiſſa à ſon fils Gamaliel, & ce dernier à ſon fils Siméon, de qui elle paſſa à Rabbi Judah Haccadosh ſon fils, qui l'écrivit dans le livre qu'on appella la Miſna. Mais tout ceci n'eſt qu'une pure fiction, & la production de la fertile invention des Talmudiſtes qui n'a nul fondement dans l'Ecriture, ni dans aucune autre Hiſtoire de quelque poids. Mais parce que les Juifs en ont fait un article de leur foi & qu'ils croyent auſſi fermement que leurs Traditions ſont émanées de Dieu de la maniére dont je viens de le dire, qu'ils croyent la parole de Dieu écrite, & qu'ils ont réduit toute leur Religion à ces Traditions, il n'y a pas moyen d'entendre cette Religion ſans cela. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome 2. p. 122. &c.*

LOJA, en Latin *Loxa*, petite ville d'Eſpagne, ſituée ſur le Xenil, dans le Royaume de Grenade, à ſix lieues au deſſous de la ville de ce nom, aux piez des montagnes, qui ont de très-bons pâturages pour les brebis. *Loja* eſt en quelque conſidération à cauſe de ſon chanvre & de ſes laines. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi LOXA.

LOJA, petite ville du Royaume du Pérou dans l'Amérique méridionale, dans la province de Quito, & à quatre-vint-cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi LOXA.

LOING, en Latin *Lupia*, riviére du Gâtinois en France. Elle baigne Châtillon ſur Loing, Montargis, Château-Landon, Nemours, & ſe décharge dans la Seine entre Melun & Montereau-faut-Yonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOJOWOGROD, *Lojovogradum*, petite ville de la Baſſe Volhynie en Pologne, ſituée ſur le Boryſthène, aux confins de la Lithuanie, environ à vint-trois lieues de *Kiovie* vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOIR, en Latin *Lædus*, riviére de France, qui naît dans le Perche, a pour ſource les étangs de l'Abbaïe du Loir. Elle paſſe à Illiers, à Chateaudun, à Cloye, à Vendôme, à Lavardin, à Montoire, au Vau-du-Loir, à Château-du-Loir, au Lude, à la Fléche, à Duretal, & ſe perd dans la Sarte à Briolé, demi-lieue au deſſus de l'Iſle de Saint-Aubin. On pourroit la rendre navigable depuis Vendôme.

LOIR (Nicolas) Peintre natif de Paris, fils d'un habile Orfévre, ne manquoit pas de génie pour inventer, ni de feu pour exécuter. Il n'y avoit néanmoins rien en cela qui paſſât le Peintre ordinaire. On n'y remarque ni fineſſe de penſée, ni caractére particulier qui eût quelque élevation. Il avoit un bon goût de deſſein, de la propreté & de la facilité dans ce qu'il faiſoit; & ſans ſe donner le tems de digérer ſes penſées, à peine les avoit-il produites qu'il les exécutoit, ſouvent même en diſcourant avec le monde, par la grande habitude qu'il s'étoit aquiſe, & par l'heureuſe mémoire des choſes qu'il avoit vues en Italie. Il ne demeuroit court ſur aucun ſujet, & faiſoit également bien les figures, le païſage, l'architecture & les ornemens. On voit à Paris quantité de ſes Ouvrages, tant publics que particuliers,

plusieurs galeries & appartemens, & entre autres pour le Roi dans le Palais des Tuileries. Il mourut en 1679, âgé de 55 ans, étant pour lors Professeur en l'Académie de Peinture. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LOIRE, en Latin *Ligeris*, la plus grande riviére de France, a sa source dans une montagne des Cévennes qu'on nomme *le Mont-Gerbier de Joux.* Elle partage le Royaume en deux parties presque égales, & passe près du Puy-en-Vélay, à Montbrison, à Roane, où elle commence de porter bateau, puis elle arrose Nevers, la Charité, Sully, Gien, Gergeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, le Pont-de-Cé, & se jette dans la mer près de Nantes en Bretagne. Son cours est de près de deux cens lieues: elle est navigable l'espace de cent soixante lieues, & reçoit immédiatement ou médiatement 112 riviéres, dont les principales sont, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Maine ou la Mayenne. * Papire Masson, *Descript. Flumin. Galliæ.* César. Pline Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 8.

LOIRET, en Latin *Ligerula*, *Ligeretus*, petite riviére de France, qui coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de Loiret, & se décharge dans la Loire du côté du midi, à une lieue & demie au dessus d'Orléans. Cette riviére a cela de remarquable, qu'encore que son cours soit fort court, & seulement de deux lieues, elle est navigable presque jusqu'à sa source. On observe qu'elle ne géle jamais: on la passe sur deux ponts de pierre, à Olivet, & à Saint-Mesmin. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOIS, *Lois*, ayeule de Timothée, Disciple de S. Paul, de laquelle cet Apôtre loue la foi. * II. *Timothée, ch.* 1. *v.* 5.

LOIS, ville. *Voyez* LOYTZ.

LOISEL (Antoine) d'une famille ancienne de la ville de Beauvais: elle a produit des personnes de grand mérite. JEAN Loisel, dit *Avis*, fut Médecin des Rois Louis XII & François I. ANTOINE Loisel, né à Beauvais au mois de février 1536, de *Jean* Loisel & de *Catherine* d'Auvergne, étudia à Paris dans le Collége de Prêles, sous Pierre la Ramée, dit *Ramus*, qui le fit exécuteur de son testament. Depuis il étudia en Droit à Toulouse & à Bourges, sous le célébre Jacques Cujas, qui lui donna beaucoup de part dans son amitié, & qui parle très-souvent de lui avec éloge. Dans la suite il s'établit à Paris, où il se distingua tellement entre les plus habiles Avocats de son tems, que Batiste du Mênil, Avocat du Roi, lui procura la charge de Substitut, & lui fit épouser une de ses niéces, nommée *Marie* Goulas, qu'il élevoit dans sa maison comme sa propre fille. L'an 1581, on lui donna la charge d'Avocat du Roi dans la Chambre de Justice de Guienne. Il publia depuis huit Discours qu'il avoit prononcez en cette occasion, & que nous avons sous le titre de *la Guienne de M. Antoine Loisel.* Il fut employé encore l'an 1594, au rétablissement du Parlement de Paris, & fut Conseiller au Thrésor. Loisel fut lié d'amitié avec divers grands hommes de son tems, entre lesquels il suffit de nommer le Président de Thou, le Chancelier de l'Hopital, Pierre Pithou, Claude du Puy, & Scévole de Sainte-Marthe, qui parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, nous avons de lui le Dialogue des Avocats du Parlement de Paris; les Régles du Droit François; les Mémoires de Beauvais, &c. Il mourut à Paris le Lundi vint-quatriéme avril de l'an mille six cens dix-sept, âgé de 81 ans. L'aîné de ses fils, nommé *Antoine* Loisel, Conseiller au Parlement de Paris, Gendre du Président Bailli, mourut en 1610, & laissa un fils de même nom, aussi Conseiller au même Parlement. Le second de ses fils fut le célébre Gui Loisel, Conseiller-Clerc au même Parlement, Chanoine de Paris, puis de Beauvais, Prieur de la Chaize, & l'un des plus illustres Magistrats de son tems, qui mourut le 20 décembre 1631, âgé de 60 ans. * *Consultez* leur Vie, écrite par M. Joly, Chanoine & Chantre de l'église de Paris, dont Antoine Loisel, Avocat, étoit l'ayeul maternel. Cette Vie, qui est fort curieuse, se trouve au devant des divers Opuscules, tirez des Mémoires de M. Antoine Loisel.

LOIZ, ville. *Voyez* LOYTZ.

LOK. LOL. LOM.

LOKEMAN (Pierre) étoit de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, où il fut Curé, & florissoit en 1622. Il est l'Auteur d'un Poéme en vers Elégiaques, qui a pour titre, *Deus, Omnia, Trinus.* Il est mort en 1633, âgé de 53 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOKET, ville. *Voyez* ELLEBOGEN.

LOKHORST. *Voyez* LOCKHORST.

LOLADA, Royaume des Indes compris dans l'Isle de Gilolo, en Latin *Lolada regnum.* Celui qui le gouvernoit autrefois étoit le plus puissant de toutes ces mers; mais il en est devenu le plus foible, par les conquêtes que les Rois de Ternate & de Tidor ont faites dans les contrées où il commandoit. Ce Royaume a pris son nom de sa ville capitale, que l'on appelle aussi *Lolada.* * Davity, *Isle de Gilolo.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LOLHARD WALTER, Hérétique, Chef des Lolhards, étoit Anglois, selon Pratéole, & avoit enseigné la doctrine de Wiclef; mais il est sûr, comme Sandere, Génébrard, & Sponde le disent, que Lolhard prêchoit en Allemagne vers l'an 1315, les erreurs qu'il avoit tirées de celles des Pétrobusiens & Henriciens. Ses Sectateurs disent que Lucifer & ses compagnons étoient damnez à tort & que Michel & les bons Anges méritoient bien mieux cette peine; ajoûtant d'infâmes blasphêmes contre la sainte Vierge; & soutenant que Dieu ne punit point les fautes qu'on commet ici-bas. Les Auteurs disent, à ce sujet, qu'une fille de cette malheureuse Secte, condamnée au feu, & interrogée si elle étoit vierge, répondit qu'elle l'étoit sur la terre, mais non pas sous la terre. Ils enseignoient encore que la Messe, le Batême & l'Extrême-Onction, étoient inutiles, improuvant la Pénitence, & refusant de se soumettre aux Puissances ecclésiastiques & aux séculiéres. Lolhard fut brûlé à Cologne l'an 1422. * Hocseme, *de Gest. Pont. Leodien. c.* 31. Pratéole, *V. Lolh.* Sandére, *Hær.* 163. Trithéme & Génébrard, *in Coron.* Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 5. Lolhard, *dit M. Basnage*, après avoir enseigné avec beaucoup de zéle en Piémont, passa en Angleterre, où ses Disciples furent nombreux & appellez de son nom *Lolhards.* Les Wicléfites furent aussi nommez *Lolhards.* Ils se séparérent de l'Eglise Romaine en 1389, & se choisirent des Prêtres pour célébrer parmi eux le service divin. En 1395, les efforts que les Lolhards avoient faits en l'absence du Roi pour faire approuver leur doctrine par le Parlement, engagérent les Evêques à prendre des mesures plus efficaces pour les détruire. Mais comme les Lolhards se sentoient appuyez d'un nombre infini de personnes qui avoient embrassé leur doctrine, ils présentérent une rémontrance à la Chambre des Communes qui renfermoit ces douze articles. 1. Que dès que l'Eglise Anglicane avoit fait un mauvais usage de son temporel, la foi & la charité avoient commencé à disparoitre; 2. Que la Prêtrise dérivée de Rome, telle qu'elle l'étoit en Angleterre, & qui se prétendoit supérieure aux Anges, n'étoit pas celle que Jesus-Christ avoit établie par le moyen des Apôtres; 3. Que la Loi du célibat étoit cause d'une infinité d'irrégularitez & de scandales dans l'Eglise; 4. Que la doctrine de la Transsubstantiation faisoit tomber la plus grande partie de la Chrétienté dans l'idolâtrie; 5. Que les exorcismes, les bénédictions de l'eau, du pain, de l'huile, des pierres des Autels, des Eglises, des vêtemens des Prêtres, les mitres, les crosses, les batons de pélerins, tenoient plus de la Necromancie que de la Religion; 6. Que c'étoit une grande faute de joindre dans une même personne les charges ecclésiastiques & civiles; 7. Que les priéres pour les Morts, dans lesquelles on présentoit certaines personnes à d'autres, n'étoient pas conformes à la charité prescrite par l'Evangile; 8. Que les pélerinages & les offrandes faites aux images des Saints, & aux croix, & principalement les peintures par lesquelles on prétendoit représenter la très-Sainte Trinité, étoient une espéce d'idolâtrie; 9. Que la Confession auriculaire ne servoit qu'à donner de l'orgueil aux Prêtres, & qu'en leur faisant connoître les secrets de leurs pénitens, elle leur donnoit occasion de commettre beaucoup de péchez, & d'entrer dans plusieurs intrigues scandaleuses; 10. Qu'ôter la vie à quelcun, soit à la guerre, soit par la voye de la Justice, étoit contraire à l'Evangile qui est une œconomie de grace; 11. Que le vœu de chasteté fait par les femmes, donnoit occasion à une infinité de désordres, & causoit la mort à beaucoup d'enfans sans Batême, ou même avant leur naissance; 12. Qu'il seroit nécessaire de bannir de la société civile, tous les métiers inutiles qui ne font qu'entretenir le luxe & l'orgueil. Tous ces articles étoient appuyez de preuves. Cette remontrance allarma tellement le Clergé qu'il députa incessamment au Roi l'Archevêque d'Yorck & l'Evêque de Londres, pour le supplier de retourner incessamment en Angleterre, afin de rémédier au mal qui menaçoit l'Eglise. Quelque tems après *Thomas Arundel*, Archevêque de Cantorbéry fit assembler à Londres un Synode qui condamna dix-huit propositions extraites d'un livre de Wiclef, intitulé *Trialogus.* En 1410, sous le régne de Henri IV, les Lolhards étoient si appuyez dans la Chambre des Communes qu'elle présenta une adresse au Roi en faveur des Wicléfites, pour demander que l'Acte passé contre eux la septiéme année de ce régne, fût révoqué, ou du moins mitigé autant qu'il seroit possible. Le Roi écouta si peu favorablement cette adresse qu'il fit brûler un Lolhard nommé *Thomas Badby.* Dès le commencement du régne de Henri V, en 1413, le Clergé convoqué sous la présidence de Thomas Arundel, chercha les moyens les plus efficaces de détruire les Lolhards & sur tout *Jean Oldcastle*, Baron de Cobham leur Fauteur, domestique du Roi, & fort estimé du Prince. L'Archevêque, chargé de parler au Roi, lui dit qu'il n'y avoit que le fer & le feu qui fussent capables d'extirper l'hérésie. Le Roi lui répondit *qu'il ne pouvoit approuver qu'on employât la rigueur pour ramener les Hérétiques, d'autant plus que l'experience avoit trop souvent fait voir, que cette voye pouvoit faire autant d'effet contre la vérité que contre l'erreur.* Cependant on fit une proclamation pour défendre aux Lolhards leurs conventicules, & à tous les autres Sujets d'assister à leurs prédications. Ils ne discontinuérent pas néanmoins de s'assembler, mais en secret, & à la campagne. On rapporta au Roi, en 1414, qu'*Oldcastle*, qui s'étoit évadé de la Cour, étoit à S. Gilles avec vint mille hommes de sa Secte & qu'il y avoit une conspiration contre le Roi. Le Roi y alla & n'y trouva que quatre-vint ou cent personnes dont vint furent tuées sur la place & soixante arrêtées. Quelques uns intimidez confessérent tout ce qu'on voulut. La même année le Parlement fit contre les Lolhards un nouveau réglement qui portoit; „ que tous les Magistrats du „ Royaume depuis le Grand-Chancelier, jusqu'au moindre de „ ceux qui avoient quelque inspection sur le peuple, & généra„ lement tous ceux qui exerçoient quelque emploi public, prê„ teroient serment qu'ils feroient tous leurs efforts pour exter„ miner les Hérétiques, & qu'ils assisteroient les Evêques dans „ l'exécution de ce dessein. " Dès lors les Lolhards furent violemment persécutez. Plusieurs furent brûlez vifs, quelques uns sortirent du Royaume, & d'autres abjurérent leur Religion pour éviter les supplices. * M. De Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre, &c. tome* 3. *p.* 308, *&c.* Basnage, *Hist. de la Religion des Eglis. Ref. tome* 2. *p.* 109. *Voyez* WICLEF.

LOLLEN, LELLEN, petite ville de la Livadie dans la Gréce, située près de la source du Céphiso, est l'ancienne *Lilæa*, que quelques uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOLLIA PAULINA. *Voyez* PAULINA (Lollia)

. LOLLIEN, Sophiste d'Ephése, & Disciple d'un Assyrien nommé *Isaïe*, vivoit sous l'Empire d'Adrien, dans le second siécle. Il composa divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas, de Simler, *in Epit. Biblioth. Gesneriana*, &c.

LOLLIEN, Tyran des Gaules, suivant Pollion, qui assure qu'il se revolta contre Postume. On produit quelques médailles où il est appellé *Spurius Servilius Lollianus*; mais ceux qui les produisent sont suspects, & on a d'autres médailles d'un Lélien Tyran, qui paroît être le même que Lollien de Pollion. *Voyez* ce qu'on en dit à son article, & consultez le recueil de médailles du P. Banduri.

* LOLLIEN, *Mavortius*, Gouverneur de Rome en 342 sous Constans, & Consul en 355. *Julius Firmicus* lui dédia son Ouvrage Astronomique, sous Constantin, & nous apprend diverses particularitez de lui, dans sa Préface. *Voyez* aussi Ammien Marcellin, *l.* 16, & la *Prosopographie du Code Théodosien par* Jaques Godefroy.

LOLLIUS (Marcus) Consul Romain, sous l'empire d'Auguste, étoit meilleur déclamateur que bon guerrier. Il fut vaincu en Allemagne, & cette défaite est connue dans l'Histoire sous le nom de *Lolliana clades*. On le mit ensuite en qualité de Lieutenant Général, mais en effet comme Gouverneur auprès de Caius, que l'on envoyoit en Orient, avec une puissante armée, l'an de Rome 753, & l'année qui précéde la naissance de JESUS CHRIST. Ce jeune Prince instruit de la lâcheté de Lollius, qui tiroit des présens de tous les Rois pour s'enrichir, l'accusa auprès de l'Empereur. Quelque tems après, Lollius mourut de poison, laissant de grands biens à sa petite-fille, Lollia Paulina. * Dion, *l.* 54. Pline, *l.* 9. *c.* 35. Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 48.

LOLLIUS, dit URBICUS, Historien Latin, est cité par Lampridius, qui dit dans la Vie de Diadumène, que ce Lollius, surnommé *Urbicus*, avoit écrit une Histoire de son tems. Jules Capitolin fait mention d'un homme de ce nom dans la Vie d'Antonin *le Pieux*.

LOLLIUS, connu sous le nom d'ALBERTO LOLLIO, Poëte & Orateur de Ferrare dans le XVI siécle, composa divers Ouvrages ingénieux, comme des lettres; *La virtù di gli Academici passati; Nobile Creanza de'*, &c.; *Orazioni; L'Aretusa, &c.* * *Consultez* la premiére partie du *Théâtre des Hommes de Lettres, de l'Abbé* Ghilini.

LOLODA. *Voyez* LOLADA.

LOMAGNE, petit païs de la Gascogne, en France, entre l'Armagnac, le Comté de Gaure & la Garonne, qui le sépare de l'Agénois. Le bourg de Vic en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOMAZZI (Jean-Paul) né à Milan l'an 1558, se rendit habile dans la Peinture & dans les Belles Lettres; & y auroit fait de plus grands progrès, s'il n'eût perdu la vue à la fleur de son âge. Il souffrit avec beaucoup de constance ce malheur que Cardan lui avoit prédit, & ne laissa pas de composer divers Ouvrages ingénieux en prose & en vers, comme, un Traité de la Peinture en sept livres, qu'il dédia à Charles-Emmanuel Duc de Savoye; des Poësies diverses, &c.

* LOMBARD (Charles) Jésuite de Sicile, né à Palerme le troisiéme octobre 1633, enseigna dans cette ville les Humanitez & la Philosophie, & à Syracuse la Théologie. Il mourut à Palerme le 14 avril 1665. On a de lui, *Decas Philosophica, seu Conclusiones ex decem Prædicamentis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LOMBARD (Jérôme) Sicilien, célébre Musicien, florissoit vers l'an 1600. Il publia *Infidi Lumi, Madrigali a 5 voci di diversi Autori Siciliani.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LOMBARD. *Cherchez* DIDIER LOMBARD, & PIERRE LOMBARD.

LOMBARD (Etienne de) Sieur du Trouillas. *Cherchez* TROUILLAS.

LOMBARD DE SIRICHO. *Cherchez* LOBARD.

LOMBARD (Le Droit) est le Droit que les Lombards établirent parmi eux. Dans les commencemens leurs Loix n'étoient pas écrites, mais lorsque dans le sixiéme siécle ils se tournérent du côté de l'Italie sous Alboïn leur Chef, & qu'ils établiren un Royaume particulier dans la partie supérieure de l'Italie, Rothaire leur Roi fit mettre par écrit leurs Loix en 640, & les publia sous le titre d'*Edit*. Grimoalde, Luitprand, Rachise, & Aistulphe, tous Rois Lombards, y ajoûtérent depuis plusieurs articles. Les Rois Lombards usérent néanmoins d'une fort grande modération & n'obligérent pas leurs Sujets Romains à suivre leurs Loix; mais ils leur laissérent le choix de s'y soumettre ou non, comme cela paroît par la *Constitution de* Luitprand, *l.* 1. *Cod. Longob. tit.* 39 *l.* 11. Charlemagne s'étant assujetti le Royaume des Lombards, laissa leurs Loix en leur entiére vigueur & y en ajoûta quelques autres. D'autres Empereurs & Rois Allemands en ont fait autant, comme, Louis, Lothaire, Pepin, Guidon & Othon. La *Constitution* de Lothaire, *l.* 2. *c.* 51, est sur tout remarquable, parce qu'elle donnoit à chacun la liberté de se déclarer s'il vouloit vivre & être jugé selon les Loix ou Romaines, ou Lombardes, ou Saliques. Ce choix des Loix dura jusques à Lothaire *le Saxon*. On a fait une collection de ces Loix anciennes & nouvelles des Lombards, divisée en trois livres & subdivisée en plusieurs titres, que les anciens Glossateurs citent sous le titre de *Lombarda*; mais il est très-incertain par qui & en quel tems cette collection a été faite. Quelques-uns l'attribuent à Charlemagne, mais ce sentiment n'a pas besoin d'être refuté. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut que cette collection ait été faite vers le milieu du douziéme siécle, parce que le Droit Lombard, *l.* 1. *titre* 10. *l.* 1. *titre* 22. 58, se fonde sur la *Lombarde*. Charles Cottus *le Sicilien*, qui fut Disciple de Placentin, & qui vécut au commencement du douziéme siécle a écrit des Commentaires là-dessus. Goldaste a inséré ce livre dans ses *Consuetudines & Leges Imperiales*, & Lindenbroge lui a aussi donné place dans son *Codex Legum antiquarum*. Les Glossateurs lui déférent beaucoup, & la plupart d'entre eux le regardent comme authentique, tellement qu'on le peut alléguer selon eux pour la décision des procès; mais sans doute que cela ne doit s'entendre que de l'Italie. * Paulus Warnefrid, *l.* 4. *c.* 49, *l.* 5. *c.* 33. Sigonius, *de Regno Italiæ*, *l.* 2. & 3. Goldaste *in Prolegom. ad Consuetud.* Lindenbrogius, *in Prolegom. ad Cod. L.L. Antiq.* Gryphiander, *de Weichbild. c.* 40. 41. Conringius, *de Juris Germanici Origine*, *c.* 11. 12. *Dict. Allemand.*

LOMBARD (Le Droit Feudal) se divise en deux livres. Les titres qui suivent le 72 du second livre s'appellent *Capitula extraordinaria*, parce qu'ils y ont seulement été ajoûtez dans les tems postérieurs, & qu'on ne les trouve pas dans les plus anciens Manuscrits. Cujas divise ce Droit en cinq livres, mais cette division, quoique meilleure que l'ancienne n'a pas été reçue dans les citations. Cette collection a été faite du tems de Fréderic I, & d'autorité privée. On croit communément qu'elle est l'Ouvrage de Gerhard Niger & d'Orbert de Orto, autrement dit *Capagistus*, qui furent en même tems Consuls à Milan. Quoique ce sentiment ne soit pas tout à fait à rejetter, l'examen de l'Ouvrage lui-même fait voir clairement qu'il ne peut pas être sorti des mains de ces deux seules personnes, mais que d'autres y ont ajoûté en divers endroits. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet Ouvrage contient une partie du Droit Feudal des Lombards, qui fut encore observé en Italie depuis la destruction de leur Royaume. Hugolin ayant ajoûté ce livre du tems de Fréderic II, aux *Nouvelles* de Justinien, & en ayant fait la dixiéme collation, il arriva que non seulement ce livre aquit une grande autorité en Italie dont les Savans le commentérent à l'envi; mais qu'aussi, vers la fin du XV siécle, il s'introduisit en Allemagne comme un appendice du Droit de Justinien & que depuis ce tems-là il y fut regardé comme un Droit Coutumier dans les fiefs. Il faut cependant remarquer qu'on ne l'a regardé que comme un Supplément du Droit Feudal d'Allemagne. * Alvarottus, *in Proëm. Feud.* Gentilis, *de libris Jur. Civ. c.* 8. Pancirolle, *l.* 2. *c.* 14. Conringius, *de Juris Germanici Origine*, *c.* 32. Bitschius, *in Proœm. Comm. ad Consuetud. Feud.* Struvii *Syntagma Jur. Feud. c.* 1. *aph.* 7. *n.* 4. Stryk, *in Præcogn. Jur. c.* 7. *Dict. Allemand.*

LOMBARDIE, païs d'Italie, ainsi nommée des Lombards qui y établirent leur Royaume, contenoit la plus grande partie de la Gaule Cisalpine des Anciens, & est divisée en supérieure & inférieure. La premiére contient le Piémont, le Duché de Milan & le Montferrat. La Lombardie inférieure contient les Duchez de Mantoue, de Modéne, de Parme & de Ferrare; les territoires de Padoue, de Bresce, de Crémone, de Vicenze, de Vérone & de Bergame, qui appartiennent aux Vénitiens, & celui de Bologne, dépendant du saint Siége. Les autres divisent ce païs en Lombardie de deça le Pô, *Gallia Togata*, ou comme disent les Italiens, *Lombardia di qua dal Pô*; & en celle de delà le Pô, *Italia Transpadana* ou *Lombardia di la dal Po*. La premiére est aussi dite *Emilie*, & contient les Etats de Parme & de Modéne, le Montferrat, Ferrare, & une partie du Piémont. L'autre comprend les Duchez de Milan & de Mantoue, & l'autre partie du Piémont, avec les Terres des Vénitiens. Cette partie de l'Italie est très-féconde & très-belle. Ceux qui l'habitérent & qui lui donnérent leur nom, étoient les anciens Winiles, qui furent depuis appellez LOMBARDS, *Langobardi* & *Longobardi*, lorsqu'ils demeuroient encore dans la Scandinavie, dans la Poméranie & dans les autres provinces plus septentrionales de l'ancienne Germanie. Les Auteurs nous assurent sur la foi de Prosper, que les Lombards qui avoient perdu leurs Ducs, choisirent l'an 389, pour Roi, AGELMOND, fils du Duc *Aon*, lequel après 34 ans de régne, eut pour successeur LAMISSE, qu'il avoit eu d'une Concubine. Sous le régne de BALDATE l'an 548, Justinien donna la ville des Noriques & plusieurs places dans la Pannonie aux Lombards, qui servirent avec valeur contre Totila. L'an 568, ils passérent en Italie sous la conduite d'ALBOIN leur Roi, que Narsès y avoit appellé. Alboin emporta Pavie, après un siége de trois ans, & fut proclamé Roi d'Italie par son armée l'an 571. CLEPHIS lui succéda, & après Cléphis, les Lombards furent gouvernez par trente Ducs pendant dix ans, jusques en 586, qu'AUTHARIS fut salué *Roi*. Il eut divers successeurs jusques à DIDIER, dernier Roi, que Charlemagne déthrôna. Ainsi le Royaume des Lombards fut aboli en Italie l'an 774, c'est à dire, 206 ans depuis l'arrivée d'Alboin. Roëgaud, Duc de Frioul, voulut ensuite se faire reconnoître Roi des Lombards; mais il perdit la vie & ses troupes dans cette entreprise. On trouvera quantité de choses concernant l'origine, les coutumes & les Loix des Lombards, qui ont les premiers introduit le Droit Féodal, dans un livre intitulé, *Pauli Hachenbergi Germania Medio.* On y apprendra qu'ils n'ont pas été nommez *Longobardi*, parce qu'ils portoient la barbe longue; mais à cause de leurs longues pertuisanes qu'ils nommoient *Barden*. * Aimoin, *de Gestis Francorum.* Paul Diacre, *de Rebus Longob.* Prosper & Marcellin, *in Chron.* Sigonius, *de Regno Ital.* Volaterran, *Geogr. l.* 7. Lazius, *de Migrat. Gentium*, *l.* 12. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Cluvier & Mérula, *Descript. Ital.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Ducs & des Rois des LOMBARDS.

ANCIENS DUCS.

L'an 389.	Angelmond régna	34. ans.
	Lamisse,	
	Zeth *ou* Leth,	
	Gildeoch ou Kuildeoch,	
	Gedeoch,	
	Glasso,	

L'an

	Dado Adelinge *ou* Bachen,		
	Wachon, fils de Zuchilon,		
	Valtaire *ou* Vautier,		
526.	Andouin,		
	Baidate,	18. ans.	

ROIS DES LOMBARDS.

L'an 568.	Alboin régna	6. ans.	
574.	Cl[illegible]s *ou* Cléphis *ou* Cléfe,		18. mois.
576.	Les trente Ducs, durant	10. ans.	
586.	Autaris *ou* Antariche,	5.	
591.	Theudelinde,	1.	
592.	Agilulfe,	24.	
[illegible]6.	Adelwalde,	10.	
62[illegible].	Arioalde *ou* Ariwalde,	12.	
63[illegible].	Rotharis,	15.	
653.	[illegible]odoald,	4.	
657.	A[illegible]pert *ou* Aribert I,	5.	
6[illegible]3.	Gri[illegible]oald,	9.	
	* Garib[illegible],		3. mois.
673.	Pertha[illegible] *ou* Partheric,	16.	
689.	Cunibe[illegible],	12.	
701.	Luithb[illegible]t,		8. mois.
701.	Raginbert, Duc de Turin,		3. mois.
702.	Aripert II,	10. *ou* 11. mois.	
712.	Aniprand *ou* Arisprand,		3. mois.
713.	Luitprand,	31.	
744.	Rachis, Duc de Frioul,	5. *ou* 6. mois.	
750.	Aristulfe,	7.	
756.	Didier,	18.	

* *Voyez* C. Sigonius, *de Regno Italiæ.*

* L O M B A R D I N (Paul) de l'Ordre de S. François, naquit à Trapano le 26 juillet 1660. Après s'être diligemment appliqué à la Philosophie & à la Théologie, il alla à Rome, où il se mit à enseigner, & où il se fit recevoir Docteur. Il passa pour un des plus sublimes Esprits de son Ordre. Il étoit fort versé dans la lecture de l'Ecriture Sainte & des Péres. Son mérite lui procura dans son Ordre des emplois honorables, & il fut trois fois Procureur général. Il traduisit de François en Italien le livre qui a pour titre *Réflexions morales sur l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament* de M. de Royaumont. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L O M B A R D O. *Voyez* C A S T E L - L O M B A R D O.

L O M B E R S. *Voyez* L O M B E Z.

L O M B E R T (Pierre) si connu par ses Traductions, étoit de Paris, & fut Avocat au Parlement. Il fut uni à Mrs de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette maison. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & de mœurs excellentes. Sensible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inspirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire en François plusieurs Ouvrages des Péres de l'Eglise, & de quelques Auteurs qui ont le mieux écrit sur la piété. La plus connue des Traductions qu'il donna, est celle de tous les Ouvrages de saint Cyprien, Evêque & Martyr. Cette Traduction parut en deux volumes *in quarto*, à Paris en 1672. On y trouve aussi une nouvelle Vie du saint Martyr, & des Remarques utiles sur ses Oeuvres. La Chronologie des lettres est due en partie au célébre M. Antoine le Maître, qui la communiqua à M. Lombert. Cette Traduction des Ouvrages de saint Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716, aussi en deux volumes *in quarto*. Avant cet Ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670, une Traduction de l'explication du Cantique des Cantiques par saint Bernard, à Paris. En 1681, il donna une Traduction de la Guide du Ciel écrite en Latin par le Cardinal Bona; & en 1683, une Traduction des Commentaires de saint Augustin sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne. Cette Traduction a été réimprimée en 1701. Il avoit entrepris avant ce tems-là une Traduction du grand & savant Ouvrage de saint Augustin, intitulé, *La Cité de Dieu*. Gentien Hervet avoit déja traduit cet Ouvrage. Mrs Cérisier & Giry de l'Académie Françoise avoient fait la même chose, si ce n'est que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vint-deux livres, a revu le texte sur plusieurs anciens Manuscrits, & a joint à sa Traduction, qui est fidéle & élégante, des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte Latin. Cet Ouvrage a paru en 1675, à Paris en deux volumes, *in octavo*, & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert est mort vers l'an 1710.

L O M B E Z sur la Séve, ville de Gascogne, avec Evêché suffragant de Toulouse, est la *Lombaria* ou *Lumbaria* des Latins. L'ancienne Abbaïe de Notre-Dame, de l'Ordre de saint Augustin, fut érigée en cathédrale l'an 1317, par le Pape Jean XXII, qui nomma Arnoul-Roger de Cominges pour en être le premier Evêque. La ville au delà de la Garomne est du ressort du Parlement de Toulouse. * Du Chêne, *Antiquit. des Villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DE LOMBEZ.

Roger de Hovéden & quelques autres, parlent de ce Concile, où plusieurs Evêques assemblez avec Giraud d'Albi, excommuniérent les Hérétiques Albigeois, dits *Bons-Hommes & Bonoses.* * Roger, *Annal. partie* 2. *p.* 555. Guillaume de Puy-Laurens, *in Chron. Conciles, tome* 11.

L O M B I E R. *Voyez* L U M B I E R.

L O M B R O S O (Jacob) a publié une Bible Hébraïque, imprimée à Venise l'an 1639, & fort estimée des Juifs Espagnols & de ceux qui sont dans le Levant, à cause des petites Notes littérales qui y sont jointes, ausquelles il ajoûte ordinairement en Langue Espagnole, qu'il écrit néanmoins en Hébreu l'explication des mots Hébreux les plus difficiles. Cet Auteur est judicieux dans le choix qu'il fait des interprétations; & son livre a cela de commode, qu'on y voit tout d'un coup l'explication Grammaticale de ce qu'il y a de plus embarrassant dans l'Ecriture-Sainte. * *Mémoires Savans.*

* L O M E J E R (Jean) a fait un Traité Historique & Critique des plus célébres Bibliothéques anciennes & modernes, ayant fait remonter les choses jusques à leur premiére origine. On ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup pris des autres, & qu'il ne dise aussi des choses inutiles & incertaines; mais au reste c'est le plus considérable de ceux qui se sont exercez sur ce sujet. Ce Traité fut imprimé à Zutphen en 1669, *in douze.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 239. *n.* 12. édit. d'Amsterdam 1725.

L O M E L L I N I, l'une des 28 familles nobles de Gênes, a produit de grands hommes. Jacques Lomellini fut Doge de la République l'an 1625. Jean-Jérôme Lomellini, Archevêque de Raguse, eut beaucoup de part en l'estime du Pape Jules II. Jean-Jérôme Lomellini, né l'an 1607, exerça divers emplois sous le Pontificat d'Urbain VIII, fut fait Cardinal l'an 1652, par Innocent X, & Légat de Bologne, & mourut le cinquiéme avril 1659. * Foglieta, *in Elog. Genuens.* Giustiniani, *Scritt. della Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena d'Huom. Illust. d'Ital.*

L O M E L L I N I (Benoît) Cardinal, né à Gênes l'an 1517, s'avança dans les Lettres; & étant allé à Rome, il se fit estimer en cette Cour. Il fut fait Cardinal 1565, par le Pape Pie IV, qui l'avoit employé en diverses occasions. Depuis, il fut Légat de la Campagne de Rome, & mourut le sixiéme juillet 1579 en cette ville, où il fut enterré dans l'église de saint Grégoire. * Foglieta, *in Elog. Genuens.* Petramellario. Aubéry.

L O M É N I E (Antoine de) Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, étoit fils de Martial, Seigneur de Versailles, Greffier du Conseil, qui fut tué à la saint Barthélemy à Paris l'an 1572, & de *Jacqueline* Pinault. Le Roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, avoit toûjours estimé le zéle & la fidélité de Martial de Loménie, & voulut avoir auprès de lui son fils. Lorsqu'il se fut rendu capable des grandes affaires, il le fit Sécretaire de ses Commandemens, & se servit de lui en cette qualité, pendant les guerres de la Ligue; & après être parvenu à la Couronne, il le fit Sécretaire de son Cabinet. Ce Prince l'employa en diverses négociations; & Loménie étoit en chemin pour en conclurre une, lorsqu'il fut arrêté prisonnier par ceux de la Ligue, & conduit à Pontoise l'an 1591. Il fit servir sa captivité aux intérêts du Roi, par les conférences qu'il eut pour la paix, avec M. de Villeroi, alors Gouverneur de Pontoise. Elle se conclut heureusement. Henri *le Grand* l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1595, & l'honora l'an 1606 de la charge de Sécretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité. En l'an 1615, il obtint pour son fils la survivance de cet emploi, & mourut à Paris le 17 jour de janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épousé l'an 1562, *Anne* d'Aubourg, fille de *Charles*, Seigneur de Porcheux, morte le huitiéme avril 1608, de laquelle il eut 1. Henri-Auguste de Loménie qui suit; 2. *Antoinette*, mariée 1. à *André* de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye: 2. à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau; & 3. *Catherine-Henriette*, femme de *Henri* d'Orléans, Marquis de Rothelin.

Henri-Auguste de Loménie, Comte de Brienne & de Montbron, Baron de Pougi, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, Prevôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, fut Sécretaire du Cabinet du Roi; & après divers emplois, il obtint la survivance de la charge de son pére l'an 1615. Le Roi Louïs XIII le fit Capitaine du Château des Tuileries l'an 1622, après la mort du Connétable de Luynes; & deux ans après, il l'envoya Ambassadeur en Angleterre, pour régler les articles du mariage d'Henriette de France sa sœur, avec le Prince de Galles. Depuis, le Sieur de la Ville aux-Clercs suivit le Roi au siége de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc; & après la Journée que l'on appelle *des Duppes* l'an 1630, il eut ordre d'aller trouver la Reine, mére de Sa Majesté, pour lui persuader de ne pas tant donner à son ressentiment. Cette Princesse prévenue ne l'écouta point, & s'en repentit. Dans la suite, l'an 1632, le Roi fit Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, le Sieur de la Ville-aux-Clercs, qui se démit l'an 1643, de sa charge de Sécretaire d'Etat en faveur du Sieur du Plessis. Peu après, au commencement du régne de Louïs XIV, la Reine-Mére lui donna la même charge que le Seigneur de Chavigny avoit exercée. Il eut alors le département des affaires étrangéres, & servit très-utilement durant les troubles de Paris. Enfin il mourut le cinquiéme novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épousé l'an 1623, *Louïse* de Béon, fille de *Bernard*, Seigneur de Masses, &c. Gouverneur de Xaintonge, d'Angoulême & du païs d'Aunis, & de *Louïse* de Luxembourg-Brienne, morte le deuxiéme septembre 1667, dont il eut 1. Henri-Louïs qui suit; 2. *Charles-François*, Evêque de Coutances, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Eloy de Noyon, & de Saint-Cyprien de Poitiers, mort en avril 1720, étant le plus ancien des Prélats de France; 3. *Alexandre-Bernard*, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c.; 4. *Marie-Antoinette*, mariée le quatriéme juin 1642, à *Nicolas-Joachim* Rouault, Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roi, morte le huitiéme décembre 1705, âgée de 80 ans; 5. 6. *Jeanne & Magdelaine*, mortes jeunes. On a de lui des Mémoires manuscrits contenant les évenemens les plus remarquables du régne de Louïs XIII, & de celui de Louïs XIV, jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin. L'Auteur

teur les avoit composez pour l'instruction de ses enfans. On a encore de lui d'autres Mémoires aussi manuscrits, depuis l'an 1630, jusqu'en 1660, qui ne sont peut-être qu'une partie des précédens. Le Pére Le Long le conjecture ainsi dans sa *Bibliothéque Historique de la France*, p. 507. C'est de ces Mémoires qu'est tiré l'Ouvrage suivant, *Mémoires* de Henri-Auguste de Loménie, Comte de Brienne, depuis 1613, jusqu'en 1681, à Amsterdam en 1719, trois volumes, *in douze*. Cet Ouvrage est curieux, & plein de choses instructives & nécessaires.

LOMÉNIE (Henri-Louis de) Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, étoit fils de HENRI-AUGUSTE de Loménie, aussi Sécretaire d'Etat, dont il fut pourvu de la survivance en août 1651, dès l'âge de 16 ans, avec permission d'exercer cette charge, lorsqu'il auroit 25 ans, en cas d'absence ou de maladie de son pére. Le douziéme de septembre suivant, il fut fait Conseiller d'Etat. Comme la plus importante partie de l'exercice de sa charge regardoit les Etrangers, il se résolut d'aller voir les Etats qui auroient à traiter avec lui, pour connoître leurs mœurs, leur conduite, & leurs intérêts. Il partit l'an 1652, & alla à Mayence où il continua ses études, & apprit la Langue Allemande. L'an 1654, il passa en Hollande, & de là en Danemarck, puis en Suéde, où il reçut une commission du Roi de France, de féliciter en son nom le Roi Charles-Gustave, sur le mariage qu'il venoit de contracter avec la Princesse de Holstein. Ce Roi lui fit les mêmes honneurs qu'aux Ambassadeurs extraordinaires, & les mêmes présens, lorsqu'il prit son audience de congé. De Stockholm il alla au païs des Lappons, & passa sur des traîneaux le Golfe de Bothnie qui étoit glacé, pour se rendre en Finlande, & de là en Pologne. Ensuite il voyagea dans tous les Etats d'Autriche, dans la Baviére, & en Italie. Nous avons de lui une petite Histoire de ses voyages en Latin, dont on admire l'élégance & la netteté. La réputation qu'il s'aquit parmi les Etrangers, le mit si bien auprès du Roi, qu'à son retour sa Majesté lui permit d'exercer la charge de Sécretaire d'Etat, quoiqu'il n'eût encore que vint-trois ans. Il en fit les fonctions dans tous les voyages où son pére ne put suivre la Cour, comme en celui de Saint-Jean de Luz. L'an 1665, il se dégoûta de la Cour, après la mort de sa femme, qu'il aimoit extrêmement, arrivée en janvier 1664, & la douleur qu'il en conçut fut si sensible, qu'il résolut de quitter le monde. Il y fit consentir son pére, il en obtint permission du Roi, & traita de sa charge avec M. de Lionne; puis il se retira chez les Péres de l'Oratoire pour embrasser l'état ecclésiastique, & mourut le 14 avril 1698. Il avoit épousé l'an 1656, *Henriette* Bouthillier, fille de *Leon* Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Sécretaire d'Etat, dont il eut 1. *Louis-Henri* de Loménie, Comte de Brienne, qui a épousé *Jacqueline-Charlotte* Brûlart, fille de *Nicolas* Brûlart, premier Président au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Caset de Vautorte; 2. *Anne-Marie-Therése* de Loménie, mariée en mai 1678, à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny, Capitaine-Enseigne des Gendarmes de la Garde du Corps du Roi, morte en mars 1680, âgée de 23 ans; & 3. *Louise-Magdelaine* de Loménie, mariée à *Claude-Jean-Batiste-Hiacynthe* Rouault, Comte de Cayeux, Lieutenant-Général des armées du Roi. * Fauvelet du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat*. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOMER ou LAUMER (Saint) en Latin *Launomarus*, Abbé au diocése de Chartres, vivoit dans le sixiéme siécle. Il naquit dans un village du diocése de Chartres, à trois lieues de cette ville, sous le régne de Clovis I. Il fut élevé à la Cléricature & fait Oeconome de l'église de Chartres. Il se retira secretement l'an 558, dans une forêt du païs de Perche, où il bâtit une cabane. Il y vécut quelque tems seul; mais ayant été découvert, d'autres Chrétiens vinrent le trouver & bâtirent des cellules auprès de la sienne; ce qui forma un monastére, appellé *Bellomére*. Mais étant trop connu & honoré en ce lieu, il alla chercher avec ses fréres, un autre hermitage à six lieues de Chartres, où il s'établit l'an 563. Il mourut à Chartres le 19 janvier de l'an 594. Son corps fut enterré au fauxbourg de Chartres, dans l'église de saint Martin; mais les Religieux l'enlevérent. L'an 872, ils sortirent de leur monastére avec le corps de saint Lomer; & après avoir demeuré quelque tems dans une terre du diocése d'Avranches, ils s'établirent à Blois, où l'on fonda dans le siécle suivant un monastére qui porte le nom de saint Lomer. On fait sa Fête au 19 de janvier. La Vie de ce Saint a été écrite par un de ses Disciples. Elle a été donnée par Bollandus, & par le Pére Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mai*.

* LOMIA (Jacques la) Sicilien de l'Ordre de sainte Marie-du Mont-Carmel, Théologien, enseigna à Pavie & à Florence, & se distingua par son éloquence. On lui attribue les Ouvrages suivans, *Super Sententias*; *In Metaphysicam Aristotelis*; *In Logicam*; *Conciones per sacrum quadragesimale tempus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* LOMIA (Jacques la) fut Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique. Après avoir amassé beaucoup de bien, il fixa son domicile à Palerme, où il mourut en 1610. On a de lui, *Allegationes Jurium in causa asserti spolii infra bimestre*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

LOMMATZSCH, LOMMIZ, LOMMITSCH LOMNITSCH, & LAMITGK. *Voyez* LUMMITSK.

* LOMME (Josse) de Buuren dans le Bétau, l'un des Quartiers de la province de Gueldre, fut Médecin à Bruxelles. On a de lui *Medicinalium Observationum libri tres*; *De curandis Febribus continuis*; *De sanitate tuenda*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 594.

LOMOND ou LOMUND, Lac d'Ecosse, dans le Comté de Lennox, nommé par les Habitans *Loch-Lomond*, est extrêmement vaste, entouré de villes & de bourgs, & couvert d'isles, dont il y en a une flottante, que le vent pousse de côté & d'autre, & où le bétail trouve de bons pâturages. Les Auteurs rapportent d'autres particularitez de cette isle, & disent que les poissons n'y ont point de nageoires, que ses eaux s'enflent quelquefois & sont agitées extraordinairement, quoiqu'il ne fasse point de vent, &c. * Camden, *Descript. Magn. Britan.* Du Chêne, *Histoire d'Angleterre & d'Ecosse*. Buchanan, *Histoire d'Ecosse*. Boëthius.

Le Lac de Lomond est un des plus considérables d'Ecosse. Sa longueur du nord au sud est de 24 milles, & sa plus grande largeur de huit milles. Dans ce Lac il y a 30 isles, dont trois ont des églises, & la plus grande partie des autres est habitée. Ce Lac est fort poissonneux, & c'est là seulement que l'on trouve cette anguille délicate que les gens du païs appellent *Pollac* ou *Poan*. En quelques endroits de ce Lac on trouve des planches attachées ensemble, & couvertes de mottes de terre. On s'en sert comme d'un bateau pour aller d'un endroit à l'autre, ce qui a donné lieu à la Fable, que ce Lac a des isles flottantes. *Inchmurin*, la principale des isles de ce Lac, abonde en blé & en pâturages. Les Rois d'Ecosse y alloient souvent à la chasse du daim. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, tom. 2. p. 254 & 255.

* LOMPRE', bourg de France en Picardie, dans le Ponthieu. Il est au sud-est d'Abbeville, & au nord-ouest d'Amiens, à quatre lieues de la premiére & à cinq de l'autre.

L O N.

LON, riviére. *Voyez* LUNE.

LONATO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé dans le Bressan, à une lieue du Lac de Garde du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDANO, LANDANO, petite ville de la Morée, dans la Zaconie, ou selon d'autres, dans le Belvédére, à huit lieues de Calamata, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDON-DERRY, ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'isle d'Owen, sur la riviére nommée le *Lac Foyle*, environ à une lieue au dessus de la Baye qui porte le même nom. Cette ville capitale du Comté de London-Derry, est une Colonie de la ville de Londres, qui lui a donné son nom. Elle a un Evêché suffragant d'Armagh. Elle tenoit dans le XVII siécle pour la Ligue contre Charles I. Elle fut assiégée par les Ecossois qui tenoient le parti de ce Prince, mais ils furent obligez de lever le siége. Elle se rendit encore célébre dans la révolution d'Angleterre, qui éleva Guillaume III sur le thrône, par le siége qu'elle soutint, jusqu'à souffrir les derniéres extrémitez de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siége; quoique la place soit très-peu de chose. Cette défense opiniâtrée procura dans la suite la reddition de toute l'Irlande. Dans le tems du siége, on choisit le Ministre Walker pour Gouverneur de la place. La belle résistance qu'il fit, lui aquit beaucoup de gloire. Il fut mandé à Londres, où il fut présenté à leurs Majestez qui a de justes éloges ajoutérent un présent de vint-mille écus. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDON-DERRY, Comté dans l'Ultonie en Irlande, entre les Comtez d'Antrim, de Tyrone & de Doneghal ou Tyrconel, est baigné par l'Océan Calédonien du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieues de long & huit de large, ou selon d'autres 50 milles de long & 30 de large. Il est composé de l'ancien Comté de Colraine & de la partie septentrionale de celui de Tyrone. On le divise en cinq Baronnies qui sont celles de *Colraine*, de *Loghinsholm*, de *Kenought*, de *Tyrekeri* & de *London-Derry*. Ses lieux principaux sont *Colraine*, *Lamnevady* & *London-Derry*, capitale. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONDRES, ville capitale d'Angleterre, dans le Comté de Middlesex, à trente milles de la mer, sur la Tamise, est le séjour ordinaire des Rois, & la principale ville du Royaume. Son nom Latin est *Londonia*, *Londinum* & *Lundinum*; & ceux du païs la nomment *London*. Elle est une des plus grandes, des plus riches, & des plus marchandes de l'Europe, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Londres est très-ancienne. Pline, Tacite, Ammien Marcellin, & quelques autres Auteurs citez par les Historiens d'Angleterre, & sur tout par Camden, en font souvent mention. Elle est séparée d'un fauxbourg par la riviére, & se rejoint par un très-beau pont de pierre, de dix-neuf arches, long de six-cens pas, & garni de boutiques des deux côtez. Le château, appellé communément *la Tour de Londres*, est un lieu remarquable pour sa situation, & renferme le thrésor, l'arcenal, & la monnoye: il est sur la riviére. Le Palais des Rois, dit *Whitehall*, est médiocre en bâtimens, mais considérable pour les meubles & pour les peintures. La salle est un bâtiment nouveau pour les audiences extraordinaires, & pour y traiter les Ambassadeurs: c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom de *Salle des festins*. Près de ce Palais est le beau Parc *Saint-James*. Westminster est un bâtiment plus régulier: c'est là que l'on couronne les Rois, & que les Parlemens s'assemblent. Dans l'église, qui est très-spacieuse, sont les monumens des Rois & des Reines d'Angleterre. Dans la Chambre des Seigneurs est le siége sur lequel le Roi se met; au dessus est un dais de broderie de soye & d'or, que Marie Stuart, mére du Roi Jacques I, travailla en prison. La deuxiéme Chambre est appellée la Chambre des Communes. La troisiéme est une Chambre de Justice, composée d'un Président & de six Conseillers, tirez de l'autre. La quatriéme est la Chambre des Juges du circuit, ou des Assises, que le Roi envoye par ses provinces, pour y être Intendans de la Justice. Le Commun Jardin, Lincolns-Inn-Fields, Morfields, & Smithfields, sont les places les plus considérables de Londres. Il y a aussi le Bedlam, maison des foux, près de Morfields; la nouvelle Bourse, où les Marchands s'assemblent pour les affaires du négoce; Guildehall, qui est la maison de ville, &c. Une partie

tie de la ville de Londres fut brûlée l'an 1666, mais depuis ce tems, ses ruïnes ont été réparées avec beaucoup plus de magnificence qu'auparavant. La ville s'est aussi aggrandie du côté de Westminster; & l'on pourroit faire une grande ville des maisons qui y ont été bâties depuis ce tems-là. * Goodwin, *de Episc. Angl.* Camden & Jean Speed, *Descr. Lond. Itiner. l.* 4.

CONCILES DE LONDRES.

Les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume d'Angleterre s'assemblérent vers l'an 713, en Concile, à Londres, où le Roi Inas fit publier des Ordonnances pour les mariages entre les Bretons, les Ecossois, & les Saxons. Nous avons ces Décrets dans la derniére édition des Conciles, avec une lettre de l'Abbé Géolfréde, à Naitain, Roi des Pictes, pour la célébration de la Fête de Pâque. Béde en fait aussi mention dans le cinquiéme livre de son Histoire, c. 22. Quelques Auteurs font mention d'un autre Concile, tenu dans le même tems à Londres contre les Images; mais comme le même Béde, qui vivoit alors, & les autres Ecrivains anciens n'en parlent point, on pourroit croire qu'il ne s'en est point tenu alors à cette occasion. Celnoth de Cantorbéry, & Eubald d'Yorck, avec neuf autres Evêques, tinrent un Concile à Londres l'an 833, en présence d'Egbert, Roi des Saxons Occidentaux, & d'Uthlac, Roi de Mercie: ce fut le 26 jour de mai, auquel on célébroit la Fête de saint Augustin, Apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un le jour de la Fête de la Nativité de la sainte Vierge l'an 948, sous le régne d'Edred. On y fit des réglemens très-avantageux pour le bien du Royaume. Celui de 970 ou 971, ne fut assemblé que pour la confirmation des priviléges d'un monastére: ce qui fut encore confirmé par une Bulle du Pape Jean XIII. Lanfranc, Archevêque de Cantorbéry, présida à un Concile tenu l'an 1075, pour la réforme des mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers. Les Prélats s'y assemblérent l'an 1102, & tinrent un Concile, où l'on déposa les Ecclésiastiques de mauvaise vie, & où l'on pourvut de Prélats quelques églises qui en manquoient. S. Anselme de Cantorbéry en célébra un en la même année; & vers la Fête de saint Michel, un autre, dont Guillaume de Malmesbury parle, & dont il rapporte les Canons. Jean de Crême, Cardinal Légat, tint un Concile à Londres le neuviéme septembre 1125, en l'église de saint Pierre de Westminster. Les Métropolitains de Cantorbéry & d'Yorck s'y trouvérent, & on y fit quatorze Canons ou Décrets, distribuez en autant de Chapitres, & rapportez par Matthieu Paris, & par divers autres. Guillaume de Cantorbéry, Légat du saint Siége en Angleterre, célébra, deux ans après, un autre Concile dans la même église. On y parla de la réforme des mœurs: nous en avons les Canons en dix chapitres. Albéric d'Ostie, aussi Légat du saint Siége, assembla encore un autre Concile dans la même église de S. Pierre de Westminster, le 13 décembre 1138. Ce Légat étoit accompagné de seize Evêques, d'environ trente Abbez; & tous ensemble travaillérent à diverses Ordonnances, contenues en seize chapitres. Roger, Matthieu Paris, & divers autres Auteurs font mention d'un Concile tenu à Londres par Henri, Evêque de Winchester, Légat du saint Siége, & frére du Roi Etienne. On y fit des Ordonnances très-considérables contre les Sacriléges, qui violoient le droit des Ecclésiastiques. Bini, Coriolan & quelques autres, croyent qu'il fut célébré l'an 1143, sous le Pontificat de Céléstin II; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous celui d'Innocent II; ou l'an 1144, du tems de Luce II. L'an 1168, l'assemblée des Prélats d'Angleterre mit saint Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry; & l'an 1173, elle fit dix-huit Canons importans pour les droits de l'Eglise. Ils sont rapportez par Roger Hovéden. Hubert de Cantorbéry célébra l'an 1200, un Concile où l'on fit quatorze Canons, & Nicolas Légat du saint Siége en tint un l'an 1214. Le Roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut absous de l'interdit. Othon Légat du saint Siége en assembla un national l'an 1237, dans l'église de saint Paul, le jour d'après l'octave de saint Martin. On y fit trente & un canons, comme Matthieu Paris & d'autres Auteurs nous l'apprennent. Le Continuateur du même Matthieu Paris fait aussi mention d'un Concile que le Cardinal Ottoboni, Légat du saint Siége, célébra l'an 1268, à Londres, pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les Juifs condamnez à un bannissement, l'an 1291. Jean Stanford, Archevêque de Cantorbéry, assembla un Concile à Londres l'an 1344. Guillaume, aussi Archevêque de Cantorbéry condamna, l'an 1382, Wiclef dans un Concile que le Pape Urbain VI approuva. Thomas d'Arondel, successeur de ce Guillaume, condamna dix-huit propositions du même Wiclef, dans un autre Concile qu'il tint à Londres l'an 1396. Wiclef avoit des partisans en Angleterre, & Jean Oldcastle en étoit le Chef. Henri Chichelt de Cantorbéry les condamna dans un Concile tenu à Londres l'an 1423. Simon Ислep de Cantorbéry tint encore un Concile l'an 1356, pour s'opposer au Roi Edouard, qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre. * Harfield, *XIV. sæc. Hist. Eccl. Angl. c.* 10.

LONDRES (Société Royale de) C'est le nom que l'on donne à une savante Académie, établie dans la ville de Londres. Elle doit son origine à des assemblées particuliéres de quelques Savans qui se firent d'abord à Oxford dans la maison de M. Wilkins, alors Chef du Collége de Wadham à Oxford. Mrs Robert Boyle, Jean Wallis, Thomas Willis, & plusieurs autres moins connus en France, se rendoient à ces assemblées. Ce qui y occupoit le plus consistoit en des expériences de Chymie, ou de Méchanique. Les affaires de l'Etat ayant occasionné en 1658, la dispersion de la plupart de ces Savans, ceux qui se retirérent à Londres y renouérent leurs liaisons & leurs assemblées. Ils se trouvérent deux fois chaque semaine au Collége de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de tems. Les agitations du Royaume ne firent que suspendre de nouveau leurs assemblées. Sous Charles II, Mylord Clarendon les appuya de son crédit, & le Roi leur donna des lettres patentes dès l'an 1660, par lesquelles il érigea leur Compagnie en Académie sous le titre de *Société Royale des Sciences*. On fit voir au Roi quel étoit le plan des occupations de cette Société: c'étoit de recueillir de fidéles Mémoires de tous les Ouvrages de la Nature & de l'Art; à la connoissance desquels on peut parvenir; de rétablir les véritez qui avoient paru négligées, d'en séparer les préjugez & les abus en les faisant connoître & en les refutant. Charles II se déclara le Fondateur & le Protecteur de cette Société, en nomma lui même les premiers Membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs Esprits dans son Royaume, & quelques Etrangers d'un mérite très-distingué. Le nombre des Membres de cette Société n'est point fixe. On voit par la liste de 1724, qu'elle étoit composée alors de deux cens-dix-sept personnes des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de soixante-quatre Etrangers; parmi les uns & les autres il y en avoit de la premiére noblesse, & beaucoup qui étoient distinguez dans l'Etat & dans l'Eglise. La Société tient ses assemblées dans le *Crane-Court*, près de *Fleetstreet*. Elle s'assemble tous les Jeudis. Elle est gouvernée par un Conseil de vint-un Membres, dont dix sortent tous les ans, & sont remplacez par dix autres. On en fait l'élection le jour de saint André 30 de novembre. Le Chef du Conseil porte la qualité de Président. Son Office est de convoquer & de renvoyer l'assemblée, de proposer les matiéres qu'on y doit agiter, de faire les questions, de demander que l'on produise les expériences, & d'admettre les Membres qui sont élus. Pour être admis, l'Aspirant doit être proposé dans une assemblée par quelques uns des Membres, & après que l'assemblée a approuvé la proposition, elle en renvoye l'examen au Conseil. Si le Conseil l'approuve, il en fait le rapport à la Société qui ne manque presque jamais d'y donner son suffrage. Le nouveau Membre est obligé de signer qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la Compagnie, en s'appliquant particuliérement aux objets de ses occupations. A son entrée, il paye quarante schelings, & dix-sept par quartier pendant tout le tems qu'il est Membre de la Société. Il y a aussi un Thrésorier. Il n'y avoit autrefois qu'un Sécretaire, aujourd'hui il y en a deux. Le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, Médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces Sécretaires est de lire toutes les lettres écrites à la Société, & d'y faire réponse, d'enregitrer toutes les Expériences, & de publier tout ce que la Société juge à propos de faire paroître. Ces Sécretaires publient aussi les lettres & les Mémoires que les Membres de la Société leur envoyent, lorsqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de tems en tems sous le titre de *Transactions Philosophiques*. La Société a une Bibliothéque & un cabinet qui contient un grand nombre de curiositez de la nature. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. *Histoire de la Société Royale de Londres par* Thomas Sprat. *Bibliothéque Angloise*, *tome* 2. *partie premiére*, &c.

LONDRES, petit bourg du Languedoc dans les Cévennes, à cinq lieues de Montpellier du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONDRES NOUVELLE, dite aussi *New London* & *Boston*, ville de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique.

* LONDRES (François) Religieux de l'Ordre de S. François, né à Palerme, vivoit dans le XVI siécle. Il se distingua par son savoir & par son éloquence. Il enseigna la Philosophie & la Théologie, & se fit souvent entendre en chaire dans la ville de sa naissance. On a de lui, *Magnum humanæ conscientiæ Theatrum, serie alphabetica expositum*; *Advento sacro e feste occurrente*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LONEUX (Lambert de) de Here, bourg du diocése de Liége, près de Limbourg, Docteur en Droit, premier Antecesseur des saints Canons, & Toparque d'Uligersberghe, de Delft, de saint Petersdamme, &c. fut un des plus habiles Jurisconsultes que l'on ait vus dans les Païs-Bas dans ces derniers tems. Pendant son cours d'Humanitez, & pendant sa Philosophie, il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès surprenans qu'il faisoit dans ces Sciences découvrirent de si bonne heure l'étendue & la beauté de son génie, qu'il étoit dès lors un objet d'admiration. Ce fut le même succès dans l'étude du Droit auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce dessein. Le Collége étroit de Droit à Louvain même, l'éleva au degré de Licentié en l'un & l'autre Droit le 19 d'août 1688, & au doctorat le 15 de novembre 1690. En 1696, le 22 de novembre, on lui donna la premiére chaire de Professeur des saints Canons que Jean Guillaume Blanche avoit remplie jusqu'à sa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupa pas avec moins de distinction. Sa connoissance du Droit étoit si profonde que l'on ne connoissoit personne alors qu'on pût lui égaler. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes & même avec beaucoup d'élégance. Les questions les plus difficiles & les plus obscures, il les rendoit claires & à la portée des plus simples par ses explications. Zélé pour les droits de son Université, il les défendit toûjours avec beaucoup de force contre ceux qui oférent les attaquer, & il en maintint les priviléges sans jamais souffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La piété d'ailleurs animoit & sanctifioit toutes ses actions. Les derniéres années de sa vie ne furent qu'une suite de maladies douloureuses pendant lesquelles il montra une patience que le Christianisme seul est capable de soutenir. Elles le conduisirent enfin à une heureuse mort & à une meilleure vie le 23 de février 1710, sur les huit heures du soir à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non seulement de ses amis & de ceux qui avoient été ses Disciples, mais d'un grand nombre d'autres personnes dont il avoit attiré par son érudition & par ses vertus l'e-

ſtime & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille *in folio.*

* LONG (Olivier le) Religieux de l'Ordre de S. Benoît & Prieur de S. Bavon près de Louvain, floriſſoit vers l'an 1449. On a de lui en manuſcrit les Ouvrages ſuivans, *de Reditibus ad Vitam*, dans le Collége des Théologiens à Louvain; *de Defectibus circa Miſſam* à S. Martin de Louvain; *de Vitio Simoniæ in Religione*, à Gand dans le monaſtére de S. Bavon; *de Sacramento Euchariſtiæ*, ibid. *de tenendis & credendis circa Euchariſtiæ Sacramentum*, à S. Martin de Louvain; *Vita Beatæ Coletæ*, *Virginis Gandavenſis.* * Valére André, *Bibl. Belgica*, *p.* 706.

LONG (George le) Prêtre, Docteur, & premier Garde de la Bibliothéque Ambroſienne, étoit un homme ſavant, & digne d'occuper le poſte qu'on lui confia. On a de lui un Traité plein d'érudition, *De Annulis ſignatoriis Antiquorum*, (des Cachets des Anciens) *ſive de vario ſignandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de Traitez *de Annulis*, de divers Auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG (Jaques le) naquit à Paris au mois d'avril 1665. Etant encore fort jeune, il eut le malheur de perdre ſa mére; & ſon pére qui ſe remaria, confia ſon éducation à un Prêtre de ſes parens, Directeur des Religieuſes à Etampes. Après qu'il eut été deux ou trois ans ſous la conduite de ce Prêtre, qui lui apprit les premiers principes de la Langue Latine, ſon pére l'envoya à Malte, pour le faire admettre au nombre des Clercs de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem. A peine y fut-il arrivé, que la contagion ſe répandit dans cette iſle. Le jeune le Long ayant rencontré par hazard des perſonnes qui alloient enterrer un homme mort de la peſte, les ſuivit ou par dévotion, ou par une curioſité naturelle aux jeunes gens. Dès qu'il fut rentré dans la maiſon où il demeuroit avec d'autres François, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la funeſte maladie, dont on croyoit qu'il ſeroit bientôt attaqué. Mais cette eſpéce de priſon lui ſauva la vie, car pendant que la contagion enlevoit un grand nombre de perſonnes des maiſons voiſines, le jeune le Long & ceux qui étoient enfermez avec lui, furent préſervez de la maladie. Délivré de la crainte de la peſte, il commença à s'ennuyer de la vie qu'il menoit à Malte. Il s'imagina que l'air en étoit contraire à ſa ſanté, il le perſuada à ſes Supérieurs, & il obtint d'eux une permiſſion de retourner à Paris, pour y étudier les Humanitez, la Philoſophie, & la Théologie. Comme il n'avoit point fait de vœux dans l'Ordre de Malte, dès qu'il eut fini le cours ordinaire de ſes études, il entra dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Après ſon année d'épreuve, on l'envoya au Collége de Jully, où il enſeigna les Mathématiques. Il paſſa enſuite au Séminaire de Nôtre-Dame-des-Vertus, où il employa à l'étude tout le tems qui lui reſtoit, après avoir aſſiſté au ſervice Divin. Il s'y appliqua particuliérement aux Mathématiques & à la Philoſophie, d'où vint la grande liaiſon qu'il contracta avec le P. Malebranche. On le fit enſuite venir à Paris, pour avoir ſoin de la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Saint Honoré. Perſonne n'étoit plus propre que lui à cet emploi, car il ſavoit non ſeulement le Latin, le Grec, l'Hébreu, & le Chaldéen, mais encore l'Italien, l'Eſpagnol & l'Anglois, & il étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui regarde l'Hiſtoire de la Litérature, des livres, & de l'Imprimerie. La Bibliothéque, dont il faiſoit ſes délices, fut augmentée d'un tiers par ſes ſoins, & il en fit pluſieurs Catalogues. Comme il étoit d'un tempérament fort délicat, ſes travaux litéraires l'affoiblirent de telle maniére, que toutes les meſures qu'on prit dans la ſuite pour rétablir ſa ſanté furent inutiles. Il mourut d'une maladie de poitrine le 13 août 1721, âgé de 56 ans. Pendant toute ſa vie il a partagé ſon tems entre la priére & l'étude, n'en donnant que très-peu à la table & au ſommeil. Une modeſtie, qui n'avoit rien d'affecté, accompagnoit toutes ſes actions & ſes paroles. Il avoit beaucoup de pénétration & de jugement, mais très-peu d'imagination; d'où venoit une eſpéce de dégoût pour la Poëſie, pour la Rhétorique & pour tout ce qu'on appelle communément Ouvrages d'eſprit; mais il aimoit à découvrir la vérité ſur toutes ſortes de matiéres, de Théologie, de Philoſophie, de Mathématiques & d'Hiſtoire. Le P. Malebranche lui reprochoit quelquefois en badinant les mouvemens qu'il ſe donnoit pour découvrir une date, ou quelques faits que les Philoſophes regardent comme des minuties. Mais la vérité eſt ſi aimable, diſoit le Pére le Long, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choſes. En 1708, il fit imprimer à Paris chez Colombat la Méthode Hébraïque du Pére Renon de l'Oratoire, *in octavo*; *Bibliotheca Sacra*, *ſive Syllabus omnium ferme Scripturæ Sacræ editionum ac verſionum*; *Diſcours Hiſtorique ſur les principales éditions des Bibles polyglottes*; en 1718, il fit imprimer un Ouvrage poſthume de *M. Baillet*, qui contient l'Hiſtoire des démêlez du Pape Boniface VIII, avec Philippe *le Bel*, Roi de France, *in douze.* Il y joignit quelques piéces curieuſes, qui peuvent ſervir à éclaircir ce point important de l'Hiſtoire de France; *Bibliothéque Hiſtorique de la France*, *contenant le Catalogue de tous les Ouvrages tant imprimez que manuſcrits qui traitent de l'Hiſtoire de ce Royaume*, *ou qui y ont rapport*, *avec des Notes Critiques.* * *Son Eloge à la tête de ſa Bibliothéque ſacrée. Journal des Savans*, *janvier* 1724. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 1. *p.* 154. *& ſuiv.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

LONG (Matthieu Shinner ſurnommé le) *Voyez* l'article de SHINNER.

LONG, Lac d'Ecoſſe. *Voyez* LOUCH ou LOUNG.

LONGANICO, autrefois *Olympia*, *Olympia Piſa.* C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Péloponnéſe, dont il eſt parlé au mot OLYMPIQUES. Elle étoit fameuſe par les Jeux Olympiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter *Olympien*, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit bourg ſitué dans le Belvédére en Morée, ſur la riviére d'Alphée, à trois ou quatre lieues de ſon embouchure dans le Golfe d'Arcadie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGAROLA, autrefois *Neda*, *Nedar*, riviére de la Morée. Elle naît dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano, traverſe le Belvédére, coulant ſur les confins de l'ancienne Elide, & de l'ancienne Meſſénie, & ſe décharge dans le Golfe de Zonchio. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGAUNAY, Terre en Bretagne, diocéſe de Saint-Malo, a donné le nom à la Maiſon de ce nom, dont l'on ne rapportera la poſtérité que depuis BERTRAND qui ſuit.

I. BERTRAND de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Longaunay, vivant en l'an 1320, épouſa *Alix* de Plumaugart, dont il eut 1. GUYON qui ſuit; & 2. LUCAS de Longaunay, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.*

II. GUYON, Seigneur de Longaunay, épouſa *Alix* de Mauny, dont il eut pour fille unique *Alix*, Dame de Longaunay, mariée à *Alain* de Beaumont, Chevalier. Cette Terre paſſa depuis dans la Maiſon de Hériſſon, par le mariage de *Gillone* de Beaumont, qui fut mariée à *Thomas* Hériſſon, Chevalier, puis dans celle d'Epinay, par le mariage de *Renée* Hériſſon avec *Antoine*, Sire d'Epinay.

II. LUCAS de Longaunay, ſecond fils de BERTRAND; Seigneur de Longaunay, fut Seigneur des Frênes, s'établit en Normandie, & ſervit ſous Bertrand du Gueſclin, Connétable de France, duquel il étoit parent. Il avoit épouſé *Agnès* du Pleſſis, Dame de Damigny, de Maiſons, de S. Eloy, &c. dont il eut HERVE' qui ſuit.

III. HERVE' de Longaunay, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Maiſons, de S. Eloy, &c. ſervit les Rois Charles VI & Charles VII, dans leurs armées, & épouſa 1. par contract du 24 novembre 1416, *Jeanne* d'Octeville, fille de *Guillaume* d'Octeville, Chevalier, & de *Jeanne* de Cully: 2. *Robine* des Moulins. Du premier lit ſortirent, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Guillaume*, qui fut Prêtre; 3. 4. *Anne* & *Laurette* de Longaunay, qui furent mariées à *Alain*, & *Pierre* Davennes, fréres, Seigneurs de Grouchy: & du ſecond lit vint 5. *Amaury* de Longaunay, mort ſans poſtérité.

IV. JEAN de Longaunay, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, &c. Chambellan du Roi Louïs XI, qu'il ſervit dans ſes années, eſt nommé dans un *Arrêt* de l'an 1456, rendu en l'Echiquier. Il avoit épouſé *Jeanne* de Larrey, fille de *Jean*, Seigneur du Ménil-Girard, & de *Perrette* de Tournebu, Dame de Franqueville, de Fribois, & du fief des Jardins, dont il eut 1. HERVE', II. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louïs XI; 3. *François*, mort ès guerres de Naples ſans laiſſer poſtérité; 4 & 5. *Richard* & *Jean* de Longaunay qui furent d'égliſe.

V. HERVE' de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Franqueville, porta longtems les armes, tant dans le Royaume, qu'au delà des Monts, pour le ſervice des Rois Charles VIII, Louïs XII, & François I, & épouſa le dixiéme août 1484, *Blanche* d'Eſneval, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Mars, & de *Louiſe* de la Riviére, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, qui fut d'égliſe; 3. *Jacques*, Homme d'armes des ordonnances des Rois Louïs XII & François I, mort en Italie; & 4. *François* de Longaunay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VI. JEAN de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, &c. ſuivit l'exemple de ſes ancêtres, en ſervant les Rois Louïs XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au delà des Monts. Il avoit épouſé *Marie* Théſart, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, de Saint-Aignan, de Malherbe, &c. fille de *Richard* Théſart, Chevalier, & de *Catherine* de Mauny, dont il eut 1. HERVE', III. du nom, qui ſuit; & 2. *Louiſe* de Longaunay, mariée à *N*.... Seigneur d'Auneville de Chiffrevaſt.

VII. HERVE' de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Dampierre, d'Epinay, de Franqueville, de la Bacconniére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant Général de la Baſſe Normandie, après avoir porté toute ſa vie les armes ſous les Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, finit glorieuſement ſa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le ſervice du Roi Henri IV, au ſecours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu aſſembler de parens & d'amis. Il avoit épouſé le 13 janvier 1553, *Catherine* de Sureau, fille de *Jean*, Seigneur de Farceau, de Boishérout, &c. & de *Marguerite* de la Vieille, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. ANTOINE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BOISHE'ROUT, *rapportée cy-après*; 3. *Françoiſe*, Dame de Pierrepont; 4. *Renée*, Dame de Béliére; & 5. *Catherine* de Longaunay, Dame du Fay & de la Méſangére.

VIII. JEAN de Longaunay, III. du nom, Seigneur de Damigny, d'Epinay-ſur-Odon, de Franqueville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre-de-camp d'Infanterie, & Gouverneur de la ville & du château de Carentan, eut part à toutes les guerres de ſon tems; étoit un des Chefs de l'armée qui défit la garniſon de Falaiſe, & les Gaultiers en 1589: & accompagna ſon pére à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette blanche commandée par le Duc de Montpenſier. Il avoit épouſé *Suſanne* aux Eſpaules, fille de *Robert*, Seigneur de Sainte-Marie-du Mont & de l'Iſle-Marte, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut pour fille unique *Suſanne* de Longaunay, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du Mont, &c. mariée à *Claude-Maximilian* de la Guiche, Comte de la Palice & de S. Géran.

BRAN-

BRANCHE DES SEIGNEURS de Boishérout.

VIII. ANTOINE de Longaunay, I. du nom, fils puîné d'Hervé de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frênes, de Dagigny, &c. & de *Catherine* de Sureau, Dame de Boishérout, fut Seigneur de Dampierre, de Sepuans, de Franqueville, des Frênes, de Boishérout, de Morigny, de Vidouville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses camps & armées, Lieutenant de cent Hommes d'armes de ses ordonnances sous le Comte de Soissons, Gouverneur des ville & château de Carentan, & se trouva en 1590 à la bataille d'Ivry où son pére fut tué. Il avoit épousé le 27 octobre 1588, *Anne* de Grante, fille de *Robert*, Seigneur de Villerville, de Brucourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte* le Véneur, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. HERVE', IV. du nom, qui a fait la *branche des Seigneurs de* DAMPIERRE, *mentionnée cy-aprés*; & 3. *Bernardin* de Longaunay.

IX. CHARLES de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Franqueville, de Boishérout, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII. A l'âge de 17 ans, il fut Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Soissons, fut depuis Gouverneur des ville & château de Carentan, & servit aux siéges de Saint-Jean d'Angély, de Clérac, de Montauban & de la Rochelle; mais le démêlé qu'il eut avec le Seigneur d'Arconnat, parent de la Reine Marie de Médicis, qui fut dangereusement blessé, l'obligea de se retirer dans ses Terres, où il dissipa la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé le neuviéme février 1620, *Susanne* de Bréauté, fille aînée d'*Adrien*, Sire de Bréauté, &c. & de *Françoise* de Roncherolles, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. ADRIEN, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BRUCOURT, *rapportée cy-aprés*; 3. *François*; 4. HERVE', qui a fait *celle des Seigneurs de* FRANQUEVILLE, *aussi mentionnée cy-aprés*; 5. *Alexandre*, Chanoine de l'église de Bayeux; 6. *Claude-Maximilien*, Comte de Longaunay, Seigneur de Dommesnil, &c. qui n'a point laissé de postérité de *Claude* Martel, fille de *Charles* Martel, Seigneur de Fontaines; 7. 8 & 9. trois fils morts jeunes; 10. 11. *N*.... & *N*.... Religieuses; & 12. *Françoise* de Longaunay, alliée à *Michel*, Marquis de Pienne.

X. ANTOINE de Longaunay, II. du nom, Marquis de Boishérout, &c. commandant les Gendarmes du Duc de Longueville, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de sa Maison si embrouillées par les dépenses excessives de son pere, qu'il fut obligé de quitter le service, pour tâcher de les rétablir. Il avoit épousé le 24 août 1692, *Susanne* Jallot, Dame de Gonneville, fille de *Charles* Jallot, Seigneur Châtelain de Gonneville, de Beaumont, de Neuville, de Maupertuis, & de *Susanne* Gigault de Bellefont, dont il a eu 1. *Charles-Pierre*, mort Mousquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, sans alliance; 2. ANTOINE-FRANÇOIS qui suit; & quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS de Longaunay, Marquis de Longaunay, de Boishérout, &c. Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le régiment du Maine, s'est trouvé à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de mousquet, au combat de Steinkerque, & a recueilli la plus grande partie des biens de la Maison de Bréauté en 1716, comme aîné de la Maison descendue de *Susanne* de Bréauté sa grand-mére. Il a épousé *Marie-Elisabeth* Grimoard de Beauvoir-du Roure, fille de *Pierre-Scipion* de Grimoard de Beauvoir-Montlaur, Comte du Roure, & de *Magdelaine* du Guast; dont il a 1. ANTOINE-ANTONIN qui suit; 2. *N*... de Longaunay, Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie, & deux filles.

XII. ANTOINE-ANTONIN de Longaunay, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Brucourt.

X. ADRIEN de Longaunay, second fils de CHARLES, Seigneur de Boishérout, &c. & de *Susanne* de Bréauté, fut Seigneur de Brucourt, & épousa *Catherine* Renault, Dame de Grangues, fille & héritiére de *Jean* Renault, Seigneur de Grangues & de l'Epiné, & de *N*..., de Bouquetot, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Hervé*, Seigneur de Saint-Martin, de l'Epiné, &c. Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrilliére; 3. *François*, Officier de Dragons dans le régiment de son frére aîné; & 4. *Anne-Susanne* de Longaunay, mariée à *Henri*, Seigneur de Couveins.

XI. ANTOINE, Comte de Longaunay, Seigneur de Rabu, de la Baconniére, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrilliére, servit à la bataille de Staffarde en Piémont, où il reçut un coup de mousquet dans le corps, se trouva en plusieurs siéges & combats, & mourut le premier octobre 1712, âgé de 48 ans, laissant d'*Antoinette* du Frênoy, quatre enfans en bas âge.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Franqueville.

X. HERVE' de Longaunay, troisiéme fils de CHARLES de Longaunay, Seigneur de Franqueville, de Boishérout, &c. & de *Susanne* de Bréauté, Seigneur de Franqueville, épousa *Susanne* Davy, fille de *Charles-François* Davy, Marquis d'Amfreville, Lieutenant Général des armées navales du Roi, & de *Jeanne-Susanne* Gigault de Bellefonds, dont il eut 1. *N*... de Longaunay, noyé sur mer, étant dans le vaisseau du Chevalier d'Amfreville, son oncle; 2. *N*... Aide-de-camp du Maréchal de Villars, tué en Allemagne en 1703; 3 & 4. deux filles Religieuses; 5. *N*... morte jeune; 6. *N*... mariée à *N*... de la Cour, Seigneur de Haulieu; & 7. 8. 9. trois autres filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dampierre, & des Frênes.

IX. HERVE' de Longaunay, IV. du nom, second fils d'ANTOINE de Longaunay, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Boishérout, &c. & d'*Anne* de Grante, Seigneur de Dampierre, de Sepuans, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, & épousa le 22 février 1621, *Charlotte* le Tellier, Dame de la Marzeliére, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Alexandre*, Comte des Frênes, mort sans enfans de *N*... de Bouille, fille de *Philippe*, Comte de Créance; 3. *Charles* de Longaunay, Doyen de l'église de Bayeux; 6. & 7. deux fils, morts jeunes; 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. sept filles Religieuses; & 15. 16. 17. trois mortes jeunes.

X. ANTOINE de Longaunay, Marquis de Dampierre, &c. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-légers du Duc de Longueville, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caën, épousa, 1. le sixiéme juin 1655, *Magdelaine* de la Cour, morte sans postérité: 2. *Catherine-Henriette* de la Luzerne, fille d'*Antoine*, Marquis de Beuseville, & de *Magdelaine* le Véneur-de-Tilliéres, dont est venu *N*... de Longaunay, mort à l'âge de 16 ans.

Cette Maison porte pour armes d'azur au sautoir d'argent.

* LONGCHAMP, bourg de France en Normandie, dans le diocése de Roüen. Il est au nord-ouest de Gisors, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LONGEMEAU. *Voyez* LONGJUMEAU.

LONGE-PIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, Seigneur de) Gentilhomme de Bourgogne, Sécretaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc de Berry, commença dès l'âge de 25 ans, à travailler sur les Poëtes Grecs. Il donna l'an 1685, des Notes sur *Anacréon*, sur *Sappho*, *Bion* & *Moschus*, & sur les Idylles de *Théocrite*, avec une Traduction Françoise en vers de tous ces Poëtes. L'on voit par ses Traductions & ses Remarques, qu'il entendoit toute la beauté & les finesses de la Langue Gréque. On a encore de lui, *Recueil d'Idylles*, à la fin duquel on trouve deux Piéces d'un autre genre, adressées à M. le Comte de Toulouse, & deux Tragédies, *Médée* & *Electre*. Il mourut le 31 mars 1721, âgé d'un peu plus de 62 ou 63 ans. * *Nouvelles de la Republique des Lettres, de novembre* 1684. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 387. *n.* 602: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 559. *n.* 981: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 599. *n.* 1557: *tome* 5. *partie* 1. *n.* 84. §. 3. *p.* 315. édit d'Amsterdam 1725.

LONGFORD, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la riviére de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONGFORD (le Comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, est entre les Comtez de Cavan, d'East-Meath, de West-Meath, & la riviére de Shannon qui la sépare de la Connacie. Il a 27 milles de long & 16 de large. C'est un petit Comté, mais riche & agréable, que l'on divise en six Baronnies qui sont Longford, Granard, Ardagh, Moydoe, Rathlin & Shrowle. Ses lieux principaux sont Longford, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de St. John's-Town & de Lanesborough. Ardagh, ville épiscopale du même Comté est privée de ce droit. * Maty, *Dict. Geogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George II. tome* 3. *p.* 43.

LONGI (Guillaume de) *Voyez* LONGIS.

LONGIN, fut fait Gouverneur de Syrie pour les Romains, après Marsus, à qui l'Empereur Claude ôta cette charge, selon la priére que lui en avoit souvent faite le grand Agrippa durant sa vie. Il eut pour successeur Quadratus. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 1.

LONGIN, Chevalier Romain, se distingua par son courage au siége de Jérusalem, conduit par Tite Vespasien. Car les Juifs ayant formé hors de leurs murailles un gros bataillon, & les traits lancez en même tems de leur côté & de celui des Romains volant de toutes parts, Longin perça ce bataillon, & tua deux des plus braves des ennemis, qui voulurent s'opposer à lui. Il frappa l'un au visage, & avec le même javelot qu'il retira de la playe, perça le côté de l'autre qui s'enfuyoit. Ensuite d'une action si courageuse, il revint trouver les siens sans être blessé, & la gloire qu'elle lui aquit, porta par une noble émulation plusieurs autres à l'imiter. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *ch.* 22.

LONGIN, Tribun Romain dans l'armée de Cestius, Gouverneur de Syrie, fut tué, lorsque ce Général fut contraint de lever le siége de devant le temple de Jérusalem. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 40.

LONGIN (Saint) Martyr, étoit, selon quelques-uns, le Centenier qui, au moment de la mort de Notre-Seigneur s'écria, *qu'il étoit veritablement le Fils de Dieu.* D'autres disent, que c'est ce Soldat qui ouvrit d'une lance le côté de Jesus-Christ, & qui en fit couler le sang & l'eau. Métaphraste ajoûte qu'ayant eu ordre de garder le tombeau, il fut témoin des miracles qui se firent à sa résurrection, & qu'il les vint raconter aux Princes des Prêtres, aux Scribes & aux Pharisiens, qui tâchérent de le corrompre par argent, pour dire le contraire au peuple; mais ce saint Soldat refusa d'être le ministre de cette imposture, & publia hautement la vérité, ce qui irrita les Juifs contre lui. C'est pourquoi il quitta la milice, & s'en alla en Cappadoce, accompagné de deux Soldats, pour y annoncer l'Evangile. Pilate en ayant eu avis, envoya un ordre à ses Archers en Cappadoce pour se saisir de sa personne, & lui trancher la tête. Longin s'exposa trés-

trés-volontiers à la mort, en se faisant connoître aux Archers qui le cherchoient, & qui portérent sa tête à Pilate. Au reste il y a peu de fonds à faire sur les Actes, dont on a tiré ce récit. Quelques-unes de ces circonstances se détruisent d'elles-mêmes. Il y a bien de l'apparence que le nom de *Longin*, que l'on a donné au Soldat qui ouvrit le côté de Jesus-Christ, avec une lance, a été tiré de *λόγχη hasta*, lance. Il n'y a aucun Auteur digne de foi, qui témoigne que ni ce Soldat, ni le Centenier, qui assistoient à la mort de Jesus-Christ s'appellassent *Longin*. On croit que le Centenier, qui dit, *cet homme étoit vrayement le fils de Dieu*, se convertit, & il paroît que dès le tems de saint Chrysostome, cette opinion étoit assez commune; mais on sait par le livre des Actes des Apôtres, que Corneille est le premier des Gentils qui se fit Chrétien. Les Actes, tant de Longin *le Centenier*, que de Longin *le Soldat*, sont manifestement faux. La mémoire du premier a été plus célébre que celle du second; les Grecs le mettent comme un Martyr de Cappadoce au 16 d'octobre; les Latins au 15 de mars; les Cophtes au premier de novembre. Le Soldat n'est point mis au rang des Martyrs dans l'Eglise Grecque; les Latins en ont fait mémoire à différens jours, les uns au 15 de mars, les autres au premier de septembre, d'autres le 22 de novembre, ou l'onziéme de décembre. * Bollandus. Henschenius. Tillemont, *Memoires pour l'Hist. Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.* Giry.

LONGIN, Martyr qui souffrit à Marseille, sur la fin du troisiéme siécle ou au commencement du quatriéme. *Voyez* l'Acte de sa passion, parmi les *Acta sincera & selecta* du Pére Ruinart.

LONGIN ou DIONYSIUS CASSIUS LONGINUS, savant Sophiste, & trés-habile Critique, héritier de Fronton, dit *Emissene*, s'aquit une trés grande réputation dans le troisiéme siécle. Il eut pour Disciple Porphyre, qui le loue beaucoup dans la Vie de Plotin. Suidas le nomme Philosophe, & Eunapius dit qu'il étoit une bibliothéque vivante. Il écrivit grand nombre de livres, dont il ne nous reste que celui du *Sublime*, & quelques fragmens de la Vie de Plotin, qu'on trouve dans Eusébe. M. des Préaux nous a donné une trés-belle Version du Traité du Sublime, dont on a publié une édition à Utrecht, l'an 1694, avec les Notes de plusieurs savans hommes par les soins de Jacques Tollius. Au reste, Longin fut Ministre de Zénobie, Reine des Palmyréniens, & fut condamné à mourir l'an 273, par l'Empereur Aurélien, qui le crut Auteur de la lettre hardie que cette Princesse lui avoit écrite en Syriaque. Zosime loue fort son érudition, ses Ecrits, & sa constance à souffrir le supplice qu'on lui fit endurer. Divers Auteurs parlent de lui & de ses Ouvrages. Nous avons principalement connoissance de ceux-ci. *De Oratione contra Ptolom; Dubitationes Homericæ, utrum fuerit Philosophus Homerus; Quoniam contra Historicam fidem tanquam Historica enarrent Philosophi, &c.* * Eusébe, *l.* 15. Suidas. Photius, *Biblioth.* Vopiscus, *in Aureliano.* Porphyre, *in Vita Plotini.* Simler, *in Epit. Biblioth. Gesnerianæ. &c.*

LONGIN, Patrice Romain, & premier Exarque de Ravenne, dans le sixiéme siécle, fut envoyé par l'Empereur Justin *le Jeune*, pour commander en Italie, à la place de Narsés, vers l'an 567 ou 568. Il gouverna 15 ou 16 ans, & s'opposa aux Lombards, qui de son tems s'établirent dans le païs, auquel ils donnérent le nom de Lombardie. Rosemonde, Reine des Lombards, qui avoit fait mourir, l'an 574, Alboin son époux, se retira à Ravenne avec un homme qu'elle aimoit. Longin lui promit de l'épouser, à condition qu'elle se déferoit de son amant nommé *Helmige.* Elle donna du poison à ce dernier, qui l'obligea de prendre le reste. Longin fut rappellé l'an 583, & Smaragde Patrice lui succéda. * Paul Diacre, *de Gest. Longobard. l.* 1. & 2. Blondus, *Hist. l.* 8.

LONGIN, frére de l'Empereur Zénon, dans le cinquiéme siécle, fut haï à cause de ses exactions & de ses débauches. Le Patrice Pélage empêcha qu'il ne fût élu César, & l'Empereur Anastase le fit mourir l'an 498, selon Marcellin, *in Chron.*

LONGIN (Jean) *Cherchez* DUGLOSSE.

LONGINIEN, Gouverneur de l'Egypte sous Constance, en 354. Il y a eu un autre Longinien, Préfet du Prétoire en 406, sous Honorius. Symmaque lui a écrit neuf lettres, où il est mal nommé *Longinianus.* Zosime, *l.* 5. sur l'an 408, parle de lui. Il semble que c'est le même, qui est nommé dans une ancienne Inscription, *Fl. Macrobius Longinianus*, qui est dans le Recueil de Jean Gruter, *p.* 165. *n.* 1. Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

LONGINUS (Cassius) excellent Jurisconsulte Romain & Chef de la Secte Cassienne, étoit fils de la fille de Tuberon & arriére-petit-fils de Servius Sulpitius. Il fut Consul à Rome dans la 17 année du régne de Tibére. Sous Caligula, il fut Gouverneur de l'Asie & courut alors un trés-grand risque de sa vie, car l'Oracle ayant insinué à l'Empereur de se garder de Cassius, Caligula l'entendit de nôtre Cassius & donna ordre qu'on le tuât; mais l'Empereur ayant été tué d'abord aprés par Cassius Chéréas, Longin fut épargné. Sous l'Empereur Claude, il fut Gouverneur de la Syrie & fit tant que les habits pontificaux du Grand Sacrificateur furent mis dans la Tour Antonia & par conséquent sous la garde des Romains. Quoiqu'il ne fût pas homme de guerre, il ne laissa pas de soutenir Méherdes, Prince Parthe, contre l'usurpateur Gotarcès. Mais comme Méherdès prêta plutôt l'oreille aux avis d'Abgare, Roi d'Arabie, qu'à ceux de Cassius, il fut battu & fait prisonnier prés de la ville de Zeugma. A la fin, Néron travailla à inspirer de la haine pour Cassius, parce qu'il avoit beaucoup d'autorité à Rome. Néron fit tant auprès du Sénat qu'on priva Cassius de l'usage de ses yeux & qu'on le relégua dans l'Isle de Sardaigne où il demeura jusques au régne de Vespasien qui le rappella à Rome, où il mourut. Il a écrit divers livres. * Rutilii *Vita Veterum Jurisconsultorum, c.* 51. Bertrand, *de Jurisper. l.* 2. *c.* 29. Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 7. & 8. Grotius, *de Vita Jurisconsultorum, l.* 2. *c.* 1. §. 12. *Diction. Allemand de Bâle.*

LONGIS ou LONGISON, en Latin *Launegisilus*, ou *Leonegisilus*, ou *Lonegilus*, Abbé de Boissellére au Maine, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagé dans le Paganisme. Il quitta ses parens & son païs pour embrasser le Christianisme, & vint à Clermont, où il fut batisé l'an 594, & élevé au Sacerdoce l'an 615. Il alla ensuite dans le païs du Maine, d'où il fit un voyage à Rome. Etant de retour, il s'établit au village de la Boisselière, où il bâtit une chapelle en l'honneur de saint Pierre, & une cellule. Il y établit ensuite un monastére, dont il fut Abbé, & où il mourut l'an 653. Sa Fête est marquée au deuxiéme jour d'avril, & au 13 de janvier. * Bollandus. Bulteau, *Vies des Saints, au mois d'avril.*

LONGIS ou LONGI (Guillaume de) Cardinal, Chancelier du Royaume de Naples, né à Bergame d'une famille noble & ancienne qui avoit eu autrefois le nom de *Longa S[illegible]*, selon Ciaconius, se rendit trés-habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut Chancelier de Charles II, Roi de Naples, &c. Célestin V, qui devoit son élevation au même Roi, fit Cardinal l'an 1294, Guillaume de Longis qui se trouva l'an 1310, au Concile général de Vienne, & y défendit la mémoire du Pape Boniface VIII. Quelques Auteurs croyent que ce Pape avoit employé le Cardinal de Longis à la compilation du sixiéme livre des Décrétales. Ce Prélat mourut à Avignon le neuviéme septembre 1319, & son corps fut porté à Bergame, où il avoit fait diverses fondations. * Collenutio, *l.* 5. Onuphre. Ciaconius. Aubéry, *Histoire des Cardinaux.*

LONGISARIA, anciennement *Apsuchi Fanum*, petite ville du Royaume de Barca en Barbarie. Elle est sur la pointe orientale du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de de Tolométa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LONGJUMEAU ou LONGEMEAU, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, sur la petite riviére d'Yvette, est au sud-sud-est de Paris, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Dans le fauxbourg il y a un monastére dont Théodore de Béze fut Prieur avant que d'embrasser la Réformation. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiller, *Itiner. Gall. p.* 209.

LONGOBARDO, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure, prés de la Mer Ionienne, à deux lieues d'Amantea, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGOBARDUS (Nicolas) Jésuite de Sicile, fut successeur de *Matthieu Ricci* dans la Chine, où il alla étant déja Prêtre, en 1597. Il publia en Chinois, l'an 1624, un livre des causes du tremblement de terre de Péking, & vivoit encore en 1642 ou 1643. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Alegambe.

LONGOLIUS, *Voyez* LONGUEIL.

LONGOMONTAN (Christien) fut un grand Astronome, Professeur en Mathématiques à Copenhague au XVII siécle, & Chanoine de Lunden. Il naquit l'an 1562 dans un village de Danemarck, dont il tira le nom de Longomontan. Il essuya au commencement de ses études toutes les incommoditez à quoi se doivent attendre les Ecoliers, qui comme lui sont fils d'un pauvre Laboureur. Cela n'empêcha pas qu'il n'immortalisât le nom de son pére, en le mettant au frontispice de ses livres, *Christianus Longomontanus Severini filius.* Il vécut tantôt chez son pére, tantôt chez une tante, tantôt chez un oncle, toujours aux prises avec la mauvaise fortune, & contraint de se partager entre la culture de la terre, & les Leçons, que le Ministre du lieu lui faisoit. Enfin, quand il eut atteint l'âge de 15 ans, il se déroba de sa famille, & s'en alla à Wibourg, où il y avoit un Collége. Il y passa onze ans, & quoi qu'il fut obligé de gagner sa vie, il ne laissa pas de s'appliquer à l'étude avec une ardeur extrême, & entre autres Sciences, il apprit fort bien les Mathématiques. Il alla voir aprés cela l'Université de Copenhague, & dans un an, il s'aquit de telle sorte l'estime des Professeurs, qu'ils le recommandérent fortement à l'illustre Tycho-Brahé. Cette recommandation fut efficace; Longomontan fut trés bien reçu de ce fameux Astronome, qui se tenoit alors dans l'Isle d'Huéne. Je parle de l'année 1589. Il demeura pendant huit ans auprès de lui, & l'aida beaucoup, soit à observer les Astres, soit à dresser les calculs. Il se montra si exact, si laborieux, & si habile, que Tycho-Brahé l'estima & l'affectionna trés-particuliérement, & qu'ayant quitté sa patrie, pour s'aller établir en Allemagne, il souhaita passionnément de l'avoir auprés de soi. Cela paroît par des lettres qu'il lui écrivit l'an 1598 & l'an 1599. Longomontan aquiesça à ce désir de Tycho-Brahé, & fut le joindre dans le château de Bénach proche de Prague. Il lui fut d'un grand secours dans tous les travaux Astronomiques; mais, comme il avoit envie d'une Chaire de Professeur dans le Danemarck, Tycho-Brahé consentit à se priver de la présence & des services de cet Eléve, & il lui donna un congé rempli des marques d'une estime trés-glorieuse. Longomontan retournant en Danemarck prit un grand détour, afin de voir les endroits, d'où Copernic avoit contemplé les Astres. Il trouva un bon Patron en la personne du Chancelier, & aprés avoir eu chez lui un emploi honnête, il fut pourvu d'une charge de Professeur en Mathématiques dans l'Académie de Copenhague l'an 1605. Il l'e[illegible]ça dignement jusques à sa mort, qui arriva le huitiéme d'octobre 16[illegible]. Il y avoit dix ans, qu'il avoit perdu sa femme *Dorothée*, sœur de *Gaspar* Bartholin. Il s'amusa à rechercher la Quadrature du Cercle, & prétendit l'avoir trouvée; mais il fut combattu fortement par un Anglois nommé *Jean Pell*, Professeur des Mathématiques au Collége d'Amsterdam. Les Savans se déclarérent pour ce dernier. Il changea quelque chose au systême de Tycho-Brahé, attribuant à la terre un mouvement autour de son centre; mais ce systême eut peu de Sectateurs. Les livres qu'on a de lui font connoître sa grande capacité. En voici le Catalogue,

gue, *Systematis Mathematici pars prima sive Arithmetica*, Hafniæ, 1611, *in octavo*; Hamburgi, 1627; Parisiis, 1664, *in quarto*; *Astronomia Danica*, Amstelodami, 1622, *in quarto*, 1640, & 1663, *in folio*; *Inventio Quadraturæ Circuli*, Hafniæ, 1634, *in quarto*; *Coronis Problematica ex Mysteriis trium numerorum*, &c. Ibid. 1637, *in quarto*; *Problemata duo Geometrica*, ibid. 1638, *in quarto*; *Problemata contra Paulum Guldinum de Circuli Mensura*, ibid. 1638, *in quarto*; *Rotundi in Plano, seu Circuli absoluta mensura*, Amstelodami, 1644, *in quarto*; *Ευρηκα Proportionis sesquitertiæ*, Hafniæ, 1644, *in quarto*; *Controversia cum Pellio de vera Circuli Mensura*, ibid. 1645, *in quarto*; *Admiranda Operatio trium numerorum 6. 7. 8. ad Circulum mensurandum*, ibid. 1645, *in quarto*; *Caput tertium libri primi de absoluta mensura Rotundi Plani una cum Elencho Cyclometriæ J. Scaligeri & Appendice de defectu Canonis*, &c. ibid. 1646, *in quarto*; *Geometriæ Quæsita XIII, de Cyclometria rationali & vera*, ibid. 1631, *in quarto*; *Introductio in Theatrum Astronomicum*, ibid. 1639, *in quarto*; *Disputatio de Matheseos Indole*, ibid. 1630, *in quarto*; *Disputationes Astronomicæ sex*, ibid. 1622, *in quarto*; *De Chronolabio Historico, seu Tempore, Disputationes tres*, ibid. 1627, *in quarto*. C'est là la liste qu'on trouve dans le Traité d'Albert Bartholin, *De Scriptis Danorum*. Elle n'est pas complette. Il y manque plusieurs Dissertations Philosophiques, Astronomiques & Chronologiques, que Longomontan avoit exposées à la Dispute dans son Auditoire en divers tems. On en trouvera le Catalogue dans un Ouvrage que Mollerus a intitulé, *ad librum Alberti Bartholini de Scriptis Danorum posthumum Hypomnemata Historico-Critica passuta à pluribus felicia*. * Bayle, *Dict. Critiq.* Le Pére Niceron outre les Ouvrages cy dessus, fait aussi mention des suivans, publiez par Longomontan *Theses summam Doctrinæ Ethicæ complectentes*, Hafniæ, 1610, *in quarto*; *Disputatio Ethica de Animæ humanæ morbis*, Hafniæ, 1610, *in quarto*; *Disputationes duæ de Philosophiæ origine, utilitate, definitione & addiscendi ratione*, Hafniæ, 1611, & 1618, *in quarto*; *Cyclometria e lunulis reciproce demonstrata, unde tam areæ quam perimetri circuli exacta dimensio, & in numeris diu ante secuta est, hactenus ab omnibus Mathematicis unice desiderata*, Hafniæ, 1612, *in quarto*; Item Hamburgi, 1627, *in quarto*; Item Parisiis, 1664, *in quarto*; *Disputatio de Eclipsibus*, Hafniæ, 1616, *in quarto*; *Disputationes quatuor Astrologicæ*, Hafniæ, 1622, *in quarto*; *Pentas Problematum Philosophiæ*, Hafniæ, 1623, *in quarto*; *Disputatio de tempore trium Epocharum, Mundi conditi, Christi nati & Olympiadis primæ*, Hafniæ, 1629, *in quarto*; *Zetemata septem de summo Hominis malo*, Hafniæ, 1630, *in quarto*. * *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome 18. p. 169 & suiv.*

LONGONE. *Voyez* PORTO LONGONE.

LONGOSARDO, petite ville avec une citadelle. Elle est dans la Sardaigne vers la côte septentrionale de l'Isle. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONGPRÉ. *Voyez* LOMPRÉ.

LONGUAY, village avec Abbaïe de l'Ordre de Citeaux dans la Champagne, province de France, à six lieues de Langres du côté du Couchant. Il y a une autre Abbaïe de ce nom de l'Ordre de saint Benoît dans la même province, à cinq lieues de Méziéres du côté du midi: celle-ci est du diocése de Rheims, & l'autre du diocése de Langres. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONGUE, l'Isle Longue. Il y a deux petites isles de ce nom dans l'Amérique septentrionale. L'une dans le Golfe d'Acadie, & l'autre sur la côte méridionale du Nouveau Païs-Bas, vis à vis de la Nouvelle Amsterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LONGUÉ, bourg de France dans l'Anjou, est à l'est d'Angers, dont il est éloigné de sept à huit lieues. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne le nom de ville.

* LONGUEIL, bourg de France en Normandie, dans le païs de Caux. Il est à une lieue & demie de Dieppe, vers l'ouest-sud-ouest. C'est la patrie du Cardinal de Longueil, Légat à Pérouse, & fort considéré du Roi Charles VII. Il donne le nom à la famille de Longueil qui fait le sujet de l'article qui suit.

LONGUEIL, illustre & ancienne Maison, originaire de Normandie, a produit de grands hommes, & a tiré son nom du bourg de Longueil près de Dieppe.

LONGUEIL (Adam de) vivoit l'an 1066, & accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua à la bataille de Londres, donnée le 14 d'octobre de la même année. Il laissa GUILLAUME de Longueil, I. du nom, qui épousa *Berthe* de Villiers, & en eut un fils, dont le nom nous est inconnu, & une fille mariée au Seigneur de Lorédano de Venise.

* I. HENRI de Longueil, qui vivoit l'an 1248, épousa *Marie* de Saint-Denys, & en eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

II. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville & de la Riviére, fut Chambellan de Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, puis Roi de Naples, de Sicile, &c. & est nommé dans les lettres du Roi saint Louis, l'an 1269. Il avoit épousé 1. *Christine* de Coëtivy: 2. *Briande* de Saux. De la premiére il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, Evêque du Mans, puis Administrateur de l'Archevêché de Tours, qui se trouva au Concile général de Vienne l'an 1311, aux funérailles du Roi Philippe *le Bel* l'an 1314, au Concile de Saumur l'an 1315; & qui mourut l'an 1326 ou 1327. Il eut du second lit, 3. *Pernelle*, mariée à *Jean* de Neufchâtel, Seigneur de Buzançois.

III. JEAN de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Capitaine de Pontoise, &, selon quelques Auteurs, Gouverneur de Normandie, épousa *Pernelle* Bourgot, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, dont il eut GEOFROY-MARCEL qui suit.

IV. GEOFROY-MARCEL de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, Vicomte d'Auge, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile & Gouverneur de Pontoise en 1332 & 1334, fut tué à la funeste bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. De son épouse *Isabelle*, Vicomtesse d'Auge, morte en 1359, il eut 1. *Geofroy-Marcel*, II. du nom, Seigneur de Longueil, &c. mort sans postérité de *Catherine* Havinel sa femme; 2. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 3. *Matthieu*, Docteur de Sorbonne l'an 1392; 4. *Denys*, Seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

V. GUILLAUME de Longueil, III. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Gouverneur de Caen & de Dieppe, fut aussi tué à la bataille d'Azincourt, avec son fils aîné. Il avoit épousé 1. *Gillette* Lalleman, fille de *Geofroy*, Seigneur de Cherville: 2. *Catherine* de Bourguenobles. Les enfans du premier lit furent, 1. *Robert* ou *Raoul*, tué avec son pére; 2. JEAN, II. du nom, qui suit; 3. *Philippe*, Seigneur d'Offrainville, qui fut tué au siége de Falaize l'an 1432, & laissa de *Françoise* de Massi, un fils mort sans postérité, & une fille. Guillaume III eut du second lit 4. *Guillaume*, Seigneur de Varangueville, Capitaine de cent Hommes d'armes des Ordonnances du Roi Charles VII; 5. *Philippe*, Chanoine & Prevôt de l'église de Rheims, Archidiacre de Laon, & Conseiller au Parlement de Paris, mort l'an 1494.

VI. JEAN de Longueil, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville, de la Riviére, de Maisons, & de Rancher, Conseiller du Roi Charles VI, & Président au Parlement de Paris l'an 1418, mourut le 23 mars 1430. De son épouse *Jeanne* Bouju, Dame de Rancher, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, Evêque d'Auxerre l'an 1449, & Grand-Maître de la chapelle du Duc de Bourgogne, mort le 16 février 1473; 3. *Pierre le Jeune*, Seigneur d'Offrainville, Conseiller au Parlement de Paris l'an 1440, & Ambassadeur au traité d'Arras, qui d'*Anne* le Picart, sa femme, laissa des enfans dont on ne connoît point la postérité; 4. *Guillaume*, Thrésorier de l'église de Beauvais, & Grand-Vicaire du Cardinal de Coutances son oncle; 5. *Guillaume le Jeune*, Grand Archidiacre d'Auxerre, & Grand-Vicaire de Pierre son frére; 6. *Philippe*, Conseiller au Parlement de Paris; 7. NICOLAS, Seigneur de Bistelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, *tige de la branche des Seigneurs de* BISTELLES; & 8. *Jeanne*, femme de *Guillaume* du Breuil, Seigneur de la Grosserie, Sécretaire du Roi.

VII. JEAN de Longueil, III. du nom, Président des Requêtes du Palais, avoit été auparavant Conseiller de la Cour, Lieutenant Civil, & Maître des Requêtes. Il fit son testament le 20 décembre 1460, & laissa de *Marie* de Morvilliers, fille de *Philippe*, premier Président au Parlement de Paris, 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; 2. *Antoine*, Evêque de S. Paul de Léon, Chancelier & Grand-Aumonier de la Reine Anne de Bretagne, Ambassadeur dans le Païs-Bas, *où il eut un fils* naturel, *appellé* Christophe *de Longueil, qui fut Abbé de Saint-Ambroise de Milan*, mort à Maisons-sur-Seine, le 25 août 1500; 3. *Pierre*, Archidiacre d'Auxerre; 4. *Christophe*, Prieur de Noyers en Bourgogne; 5. *Jeanne*, mariée l'an 1444, à *Guillaume* de Corbie, Président au Parlement de Dauphiné; 6. *Girarde*, mariée 1. l'an 1456, à *Guillaume* Aguenin, dit *le Duc*: 2. à *Denys* Thumery; 7. *Françoise*, femme de *Michel* de la Grange, Seigneur de Trianon; 8. *Denyse*, mariée à *Jacques* Chambellan, Baron de Vatimbourg, Conseiller au Parlement; 9 & 10. *Marie* & *Jacqueline*, Religieuses à Longchamp.

VIII. JEAN de Longueil, IV. du nom, Seigneur de Maisons, &c. épousa l'an 1462, *Marie* de Marle, Dame de Chévreville, &c. fille d'*Arnould*, Président au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il fut lui-même Conseiller dans cet illustre corps, & mourut vers l'an 1479, laissant 1. JEAN, V. du nom, qui suit; & 2. LOUIS, *tige des Seigneurs de* CHEVREVILLE, *d'*ARGEVILLE, *& de* BOU.

IX. JEAN de Longueil, V. du nom, Seigneur de Longueil, de Maisons, &c. épousa l'an 1496, *Marie* Clutin, fille de *Henri*, Conseiller au Parlement, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. *Christophe*, Prieur du Ménil, nommé par le Roi Henri II, à l'Evêché de Dol, mort d'apoplexie à Lyon, avant que d'en avoir pris possession le 15 juillet 1554; 3. *Nicolas*, Ecclésiastique; 4. *Geofroy*, Seigneur d'Andilly, mort sans postérité de *Jeanne* Frémond sa femme; 5. *Christophe le Jeune*, Chanoine d'Orléans; 6. *Nicolas le Jeune*, Abbé de Trouarn; 7. *Antoinette*, mariée l'an 1513 à *Louis* d'Albiac; 8. *Jeanne*, mariée l'an 1519, à *Henri* de Livre, Seigneur de Sévre; 9. *Marie*, Religieuse, & Prieure de l'Abbaïe de Hiéres, morte le 27 décembre 1578, âgée de 71 ans.

X. JEAN de Longueil, VI. du nom, fut Conseiller au Parlement l'an 1519, puis Président aux Enquêtes, & Conseiller d'Etat l'an 1549. Il fit un Recueil de 271 Arrêts notables, prononcez de son tems, & se rendit célébre par son habileté & par sa prudence. Il mourut le premier de mai 1551, laissant de *Marie* de Dormans, sa femme, 1. JEAN, VII. du nom, qui suit; 2. *Charles*, Prieur d'Alencourt; 3. *Henri*, Chanoine de Chartres, mort l'an 1557; 4. *Pierre*, Chevalier de Malte, nommé Grand-Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut l'an 1566; 5. JACQUES, *qui fit la branche de* SEVRE, presentement éteinte, faute d'enfans mâles; 6. *Marthe*, Religieuse; 7. *Marie* de Longueil, alliée 1. à *Nicolas* Berruyer, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, &c.: 2. à *Jacques-Robert* de Ligneric aussi Conseiller d'Etat, & Maître des Requêtes; 3. à *Pierre* de Selve, Seigneur de Saillies, morte sans enfans l'an 1590.

XI. JEAN de Longueil, VII. du nom, Conseiller au Parlement l'an 1551, épousa en la même année *Marthe* le Maître, fille de *Gilles*, premier Président, & mourut l'an 1558, laissant 1. JEAN, VIII. du nom, qui suit; 2. NICOLAS, *qui fit la branche des Seigneurs de* RANCHER; 3. *Marie*, qui épousa l'an 1575, *André* d'Alesso, Seigneur du Ménil, Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur général des Eaux & des Forêts de France.

XII. JEAN de Longueil, VIII. du nom, Seigneur de Maisons, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & Doyen en sa Chambre des Comptes, né l'an 1554, mourut en 1629. Il avoit épousé *Magdelaine* Luillier, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. RENÉ qui suit; 3. *Pierre*, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Beaulieu, de Valdieu & de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, Chancelier de la Reine mere du Roi Louis XIV, &c. mort le 19 mai 1656, âgé de 57 ans; 4. *Dominique*, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment de Picardie, blessé au siége de Spire, & mort peu après le 13 avril 1635; 5. *Jean*, Maître en la Chambre des Comptes, puis Conseiller d'Etat, & Directeur-général des Finances, mort au mois de juin 1687; 6. *Marie-Marthe*, alliée l'an 1604. à *Michel* des Champs, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes, morte le 21 décembre 1639.

XIII. RENÉ de Longueil, Marquis de Maisons, &c. second Président au Parlement de Paris, fut Surintendant des Finances, Ministre d'Etat, Chancelier de la Reine mere du Roi Louis XIV, Gouverneur des châteaux de Versailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poissy, Gouverneur d'Evreux, & mourut le premier septembre 1677. Il avoit épousé *Magdelaine* de Boulenc de Crévecœur, Dame de Grisoles, morte le onziéme avril 1636, dont il eut 1. JEAN, IX. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*, Conseiller au Parlement, Abbé de Conches, de Saint-Chéron, &c. mort en janvier 1669; 3. *Michel*, mort sans alliance l'an 1640; 4. *Magdelaine* de Longueil, femme d'*Antoine-Maximilien* de Belleforiére, Marquis de Soyecourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, l'an 1660, & cy devant Grand-Maître de la Garderobe du Roi, morte le premier octobre 1712.

XIV. JEAN de Longueil, IX. du nom, Marquis de Maisons, &c. Président à Mortier au Parlement de Paris, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine-Mere, Gouverneur Capitaine des châteaux de Versailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poissy, & mourut le dixiéme avril 1705, âgé de 80 ans. Il avoit pris alliance avec *Louise* de Fieubet, morte le 14 novembre 1698, de laquelle il eut 1. *Jean-René*, Seigneur de Poissy, Conseiller au Parlement, mort sans alliance au mois de mai 1689; 2. CLAUDE qui suit; 3. *Renée-Susanne*, Abbesse de Sainte-Perrine de la Villette, morte le 28 mars 1733, âgée de 75 ans & deux mois, après avoir gouverné cette maison plus de 44 ans, étant devenue titulaire au mois de janvier 1689, par la mort de Charlotte de Harlay, dont elle étoit Coadjutrice depuis neuf ans; 4. *Louise-Marie-Thérèse*, Religieuse à Poissy; 5. *Louise-Françoise*, Abbesse de Notre-Dame de Meaux, morte en 1713; & 6. *N.*... Demoiselle de Maisons, morte l'an 1668.

XV. CLAUDE de Longueil, Marquis de Poissy, &c. Conseiller au Parlement, fut reçu Président à mortier en survivance de son pere l'an 1695, prit possession de cette charge en 1701, & mourut le 22 août 1715, âgé de 48 ans. Il avoit épousé 1. le 13 avril 1693, *Magdelaine* de Lamoignon, fille de *Crétien-François* de Lamoignon, Avocat Général, puis Président à mortier au même Parlement, morte le 15 septembre 1694, âgée de 23 ans, dont il eut *Jean-René-Claude*, né le 22 mai 1694, mort le neuviéme août suivant: 2. le 27 février 1698, *Marie-Charlotte* Roque de Varangueville, fille de *Pierre* Roque, Seigneur de Varangueville, Ambassadeur à Venise, & sœur de *Jeanne-Angélique* Roque de Varangueville, épouse de *François-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte d'apoplexie à Paris le cinquiéme de mai 1727, dans la 46 année de son âge. Il en a eu JEAN RENÉ de Longueil qui suit.

XVI. JEAN-RENÉ de Longueil, Marquis de Maisons, & de Poissy, Seigneur des Terres & des Châtellenies de Longueil, de Serre, &c. né le 14 juillet 1699, a été reçu Conseiller au Parlement en 1716, eut l'agrément de la charge de Président à mortier au lieu de feu son pere, le 27 juin de la même année, à la charge de ne prendre séance en cette qualité qu'à l'âge de 25 ans; mais par dispense il la prit le 17 août 1719, à l'âge de 20 ans & 19 jours, conservant son rang du jour de sa réception. Il épousa 1. en août 1720, *Marie-Charlotte* Charon de Ménars, morte sans postérité le premier décembre 1721, âgée de 14 ans, fille de *Michel-Jean-Baptiste* Charon, Marquis de Conflans & de Ménars, Colonel d'Infanterie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur du château, & Capitaine des Chasses du Comté de Blois, & de *Marie-Charlotte* de Saligné de la Chaise. Il est mort le 13 septembre 1731, dans la 33 année de son âge. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences, en laquelle il avoit été reçu le 23 août 1726. * Blanchard, *Hist. des Présidens au Parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Monstrelet. Aubéry, &c.

Leurs armes sont d'azur à trois roses d'argent au Chef d'Or, chargé de trois roses de gueules.

LONGUEIL (Richard-Olivier, surnommé de) Cardinal, Evêque de Coutances, de Porto, &c. étoit, dit-on, fils de *Guillaume* de Longeuil, III. du nom, & de *Catherine* de Bourquenobles, sa seconde femme. Quelques Auteurs doutent avec raison, si Richard Olivier étoit de cette maison; mais on est aujourd'hui persuadé du contraire, quoiqu'on voye encore dans l'église du Vatican à Rome, ses armes écartelées de Longueil & de Bourquenobles, qui sont au bas de la statue de saint Pierre, que ce Cardinal fit faire de bronze. Il fut Archidiacre d'Eu dans l'église de Rouen, & fut proposé pour en être Archevêque. Depuis, l'an 1453, il fut élu pour gouverner celle de Coutances, & s'en aquitta très-bien. Le Pape le nomma pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*. De Longueil se signala entre les Commissaires, qui découvrirent l'injustice qu'on avoit faite à cette fille. Le Roi Charles VII, lui en sut bon gré, & l'envoya Ambassadeur vers le Duc de Bourgogne; le fit Chef de son Conseil, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris; & pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus, lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Calixte III, lui donna l'an 1456. On le nomma *Cardinal de Coutances*, & quelquefois d'*Eu*, apparemment parce que la premiére dignité ecclésiastique dont il jouït fut l'Archidiaconé d'Eu. Il se trouva au sacre du Roi Louïs XI l'an 1461, & ensuite se retira à Rome. Le Pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les Evêchez de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit Archiprêtre de S. Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoisins. Pour juger de la considération que Pie II avoit pour le Cardinal de Longueil, il ne faut que lire ce que le Cardinal de Pavie, Sécretaire de ce Pape, en dit dans la 97 de ses Epîtres: *Plût à Dieu*, dit-il, *que nous eussions plusieurs Cardinaux de Coutances: l'Eglise ne manqueroit pas de bons Conseillers. C'est un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de sagesse & de bonté, & qui est extrêmement sincére dans les avis qu'il donne.* Le Cardinal de Longueil mourut à Sutri, ou selon d'autres, à Pérouse, le 15 août 1470. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de saint Pierre. * Frizon, *Gall. Purp.* Ughel, *Italia Sacra.* Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.* Christophle de Longueil, *Orat. ad Leonem X.* Ciaconius. Onuphre. Victorel, &c.

LONGUEIL (Christophle de) célébre dans le XVI siécle, entre les Gens de Lettres, étoit fils naturel d'*Antoine* de Longueil, Evêque de S. Paul Léon, & Chancelier de la Reine Anne de Bretagne. Ce Prélat, étant Ambassadeur dans le Païs-Bas, eut ce fils, qui naquit à Malines l'an 1488. On le mena jeune à Paris, & on l'éleva dans les Sciences, dans lesquelles il se rendit très-habile. Il savoit les Belles-Lettres, l'Antiquité, les Langues, le Droit, la Médecine, & la Théologie, & écrivoit en Latin avec beaucoup d'éloquence & de pureté, soit en prose, soit en vers: d'ailleurs, un certain air de sagesse & de prudence le faisoit paroître avancé en âge, quoiqu'encore très-jeune; & sa mémoire à qui rien n'échapoit étoit un prodige. De Longueil voyagea en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, & voulut passer en Orient; mais les guerres des Turcs l'en empêchérent. En passant par la Suisse, avec deux de ses amis l'an 1516, peu après la bataille de Marignan, les Suisses, qui ne pouvoient voir les François qu'avec horreur, prirent de Longueil & ses compagnons pour des Espions, & les poursuivirent jusques sur le bord du Rhône. L'un d'eux fut tué en faisant résistance: l'autre passa le Rhône à la nage; & de Longueil fut blessé au bras, & arrêté prisonnier. Il souffrit beaucoup pendant plus d'un mois que dura sa détention, jusqu'à ce qu'il trouva moyen de se faire connoître à l'Evêque de Sion, qui lui procura la liberté. Le Pape Léon X le vit avec plaisir à Rome, & parla de son éloquence avec admiration, après l'avoir ouï haranguer en sa présence. On lui fit en cette ville des affaires, dont il se tira en homme d'esprit. Depuis, il revint en France, où l'on s'efforça en vain de le retenir. Il retourna en Italie, & y mourut à Padoue, à l'âge de 34 ans, le onziéme septembre 1522. Pierre Bembe, depuis Cardinal, & alors ami particulier de Longueil, lui fit cette Epitaphe, qu'on mit sur son tombeau, dans l'église des Cordeliers de Padoue, où il avoit été enterré en habit de Religieux,

Christophoro Longolio, Belgæ, Romanam Civitatem propter eximiam in Studiis Litterarum præstantiam adepto, summo ingenio, incredibili industria, omnibus artibus prædito, supra juveniæ annos, in qua extinctus est, magno cum Italiæ dolore, cui ingentem spem sui nominis excitaverat, Petrus Bembus amico atque hospiti posuit,

Te juvenem rapuere Deæ, fatalia nentes
Stamina, cum scirent moriturum tempore nullo,
Longoli, tibi si canos seniumque dedissent.

Longueil avoit étudié le Droit dans sa jeunesse sous Philippe Décius, qui professoit à Valence; & exerça quelque tems à Paris la profession de Jurisconsulte, dans laquelle il aquit tant de réputation, qu'il fut fait Conseiller au Parlement: ensuite il se consacra tout entier à l'étude: & ayant entrepris d'examiner & d'approfondir toutes les choses dont Pline traite dans son Histoire Naturelle, soit en lisant les autres Auteurs, soit en consultant la nature, il s'appliqua à la lecture des livres, & entreprit ensuite des voyages. Etant à Rome, il se fit un style Cicéronien, dans lequel il écrivit deux Discours pour sa défense; un Discours contre les Luthériens; quelques lettres à ses amis. Tous ses autres Ouvrages sont écrits d'un autre style. Il demanda en mourant qu'ils fussent supprimez. Ses Oeuvres ont été imprimées à Paris l'an 1530, *Epist. libri quatuor; Comment. ad Jus Civile; Oratio de laudibus C. Plinii; Oratio de Ludovici Francorum regis & gentis laudibus, &c.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c. 67.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 1.* Melchior Adam, *in Vit. Philosoph. Germ.* Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 136. & *suiv.* Le Mire. Fischard. Erasme. Damien de Goes, &c.

LONGUEIL (Gilbert) Médecin, naquit à Utrecht en 1507. Après avoir jetté les fondemens de ses études dans sa patrie, il passa en Italie, où il étudia les Langues, la Philosophie & la Médecine, dont il y prit le degré de Docteur. A son retour dans sa patrie il fut nommé Recteur du Collége de Déventer; de là il fut appellé à Cologne où il enseigna le Grec & le Latin, & exerça en même tems la Médecine. De Cologne il passa à Rostock pour y servir dans l'Académie; il revint à Cologne pour y prendre sa Bibliothéque & la transporter à Rostock, mais il y tomba malade & mourut en 1543. Comme il avoit reçu la Communion sous les deux espéces, on ne voulut pas l'enter-

terrer à Cologne, ce qui obligea ſes amis à tranſporter ſon corps à Bonn. On a de lui, *Scholia in Def. Eraſmi libellum de Civilitate Morum puerilium; Philoſtratus de Vita Apollonii Tyanei, Interprete Alimano Rhinuccino, ad Græcum exemplar emendatus, Annotationibus ad marginem adjectis; Lexicon Græco-Latinum auctum; Annotationes in Metamorphoſin Ovidii; Annotationes ad loca difficiliora Rhetoricorum ad Herennium; Scholia in Plautum & Libros Elegantiarum Laurentii Vallæ; Concilium Nicænum e Græco Latine verſum; Plutarchi Opuſcula aliquot moralia, hactenus non converſa, G. Longolio Interprete; Dialogus de Avibus, & earum nominibus Græcis, Latinis & Germanicis; Carmen Elegiacum protrepticon ad bona ſtudia; Notæ in Epiſtolas Familiares Ciceronis; Scholia ad Vitas Imperatorum Græcorum Æmilii Probi*, c'eſt à dire, *Cornelii Nepotis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 337. Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Melchior Adam, *in Vitis Medicorum German.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tom.* 17. p. 43. *& ſuiv.* Dict. *Allemand*.

L O N G U E-J O U E, famille qui a donné un Garde des Sceaux de France: l'on n'en parlera que depuis JEAN qui ſuit.

I. JEAN de Longue-Joue, fut reçu Conſeiller au Châtelet en 1436, puis Avocat du Roi au Châtelet en 1450, & mourut le onziéme mars 1466, laiſſant entre autres enfans de *Philippe* Aguenin ſa ſeconde femme, fille de *Jean* Aguenin, Préſident au Parlement, & de *Jeanne* de la Porte, JEAN qui ſuit.

II. JEAN de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1465, & mourut le cinquiéme août 1482. Il avoit épouſé *Geneviéve* Baillet, fille de *Jean* Baillet, Maître des Requêtes, & de *Céleſte* des Frênes, dont il eut ſix enfans qui étoient mineurs lors de ſa mort, ſavoir, 1. MATTHIEU qui ſuit; 2. *Guillaume*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Gilles* des Ormes, Seigneur de S. Germain, premier Maître-d'Hôtel du Roi Louïs XII, morte le 24 février 1539; 4. *Jeanne*, Abbeſſe de S. Antoine des Champs; 5. *Claude*, alliée à *Nicolas* de Quatrelivres, Avocat en Parlement; & 6. *Catherine* de Longue-Joue, dont l'alliance eſt ignorée.

III. MATTHIEU de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes, puis Evêque de Soiſſons & Garde des Sceaux de France, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa, avant qu'il eût embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, *Magdelaine* Chambellan, dont il eut 1. THIBAULT qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Longue-Joue, mariée à *Jean* Dauvet, Seigneur de Berneuil, Conſeiller de la Cour des Aides.

IV. THIBAULT de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conſeiller au Châtelet en 1532, puis Maître des Requêtes en ſurvivance de ſon pére, avant lequel il mourut le onziéme ſeptembre 1550. Il avoit épouſé *Magdelaine* Briçonnet, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis-Rideau, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Louïſe* Raguier, dont il eut 1. *Jeanne* de Longue-Joue, mariée à *Antoine* de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Reſnel; 2. *Magdelaine*, alliée à *Jacques* de Renty; 3. *Françoiſe*, qui épouſa, 1. *Pierre* de Foiſſy, Seigneur de Crenay: 2. *Robert* de Harlay, Baron de Montglas; & 4. *Marie* de Longue-Joue, Dame du Pleſſis-Rideau, alliée à *Jean* Taveau, Baron de Mortemer. * *Voyez* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Hiſtoire des Chanceliers*, &c.

L O N G U E-J O U E (Matthieu de) Seigneur d'Yverny, Evêque de Soiſſons & Garde des Sceaux de France, fut reçu Conſeiller au Châtelet l'an 1502, Conſeiller au Parlement l'an 1519, puis Maître des Requêtes l'an 1525, & fut envoyé avec l'Amiral de France l'an 1529, vers l'Empereur Charles-*Quint*, pour en retirer la ratification du traité de paix de Cambray, & paſſa en Eſpagne, pour la délivrance des Enfans de France. Après la mort de ſa femme, il ſe démit de ſa charge de Maître des Requêtes en faveur de ſon fils, & ſe fit d'égliſe. Il fut Abbé de Royaumont, puis Evêque de Soiſſons en 1533, & aſſiſta à l'aſſemblée des Grands du Royaume en 1536. Le Connétable de Montmorency, qui connoiſſoit ſa capacité, l'avança à la Cour, & le fit nommer Conſeiller d'Etat, où il ſervit longtems comme le plus ancien. Après la mort du Chancelier du Bourg, il fut nommé Garde des Sceaux de France en 1538, en attendant que Guillaume Poyet en eût obtenu les proviſions; & il les eut une ſeconde fois en 1544, après la mort du Seigneur de Chemans. Il aſſiſta aux Etats aſſemblez à Paris l'an 1557, & mourut le ſeptiéme décembre 1558, dans un âge fort avancé.

* L O N G U E R U E (Louïs du Tour, plus connu ſous le nom de l'Abbé de) naquit en 1652 à Charleville, avec des diſpoſitions très-heureuſes pour les Sciences. Il eut pour Précepteur M. Richelet, ſous les auſpices de M. Perrot d'Ablancourt, l'un & l'autre fort célébres dans la République des Lettres. A l'âge de 14 ans, au ſortir de ſes Humanitez, il étudia la Langue Hébraïque & les autres Langues Orientales, & ſe donna enſuite tout entier à l'étude de l'Ecriture Sainte, auſſi bien qu'à celle de l'Hiſtoire. Outre les Langues ſavantes, il ſavoit auſſi l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, & nous avons peu de Langues en Europe qu'il ne parlât ou qu'il n'entendît. Il a compoſé très-grand nombre d'Ouvrages, dont pluſieurs ſont entre les mains de différens particuliers, comme une Diſſertation ſur les livres canoniques, une Hiſtoire des Maccabées, prouvée par les textes des Auteurs profanes; une Introduction à l'Hiſtoire de France, avec la Chronologie juſques à Clotaire II. Ces Ouvrages ſont encore en manuſcrit: ceux que l'on a imprimez ſont une *Diſſertation Latine ſur Tatien; Remarques ſur la vie du Cardinal Wolſey; Deſcription Hiſtorique & Géographique de la France ancienne & moderne; Notes ſur les Prologues des Hiſtoires Philippiques de Trogue Pompée; Annales Arſacidarum; la dixiéme & l'onziéme Lettre du Voyage de Normandie; Diſſertation ſur le Dogme de la Tranſſubſtantiation.*

L O N G U E V A L (Charles de) Comte de Buquoy, Baron de Vaulx, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. fils de MAXIMILIEN, premier Comte de Buquoy, tué au ſiége de Tournay l'an 1581, & de *Marguerite* de Lille, fut du Conſeil d'Etat de guerre du Roi d'Eſpagne, Général de ſon Artillerie, Gouverneur & Grand Baillif de Hainault. Etant Maréchal de camp & Général de l'armée Impériale l'an 1619, il réduiſit avec une armée de 8000 hommes, pluſieurs villes Rebelles du Royaume de Bohéme, défit le Comte de Mansfeld qui ſe ſauva avec peine, & lui prit quatorze étendarts, pluſieurs mulets chargez d'argent, & quantité de munitions de guerre. Etant allé en Hongrie en 1621, avec une armée de 20000 hommes, il défit Bethlem Gabor, prit Presbourg & pluſieurs autres places; mais ayant mis le ſiége devant Neuhauſel, qu'il croyoit emporter par les intelligences qu'il avoit dans la ville, (ce qui fut découvert par les ennemis qui y jettérent du ſecours, & qui par leurs courſes lui coupoient les vivres & les fourrages) il fut obligé de marcher à eux avec une partie de ſa Cavalerie, & ayant donné bataille le 12 juillet, ſon cheval fut tué ſous lui. Son corps fut trouvé dans le camp percé de dix-ſept coups ſans être reconnu par les ennemis, & l'ayant été par les ſiens, il fut porté à l'armée, puis tranſporté à Vienne, & y fut enterré en l'égliſe des Cordeliers avec grande pompe, fort regretté de l'Empereur, qui en récompenſe de ſes bons ſervices, lui avoit donné le Comté de Gratz & la Baronie de Roſemberg. Ce vaillant Chef de guerre avoit épouſé *Marguerite* de Biglia de Milan, dont il eut CHARLES-ALBERT qui ſuit.

CHARLES-ALBERT de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratz, Baron de Vaulx & de Roſemberg, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Général de la Cavalerie Eſpagnole aux Païs-Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, Grand Veneur & Grand Louvetier d'Artois, Gouverneur de Hainault & de la ville de Valenciennes, & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut en 1663. Il avoit épouſé le cinquiéme février 1634, *Guillemette* Croy, fille de *Jean*, Comte de Soire, & de *Jeanne* de Lalain Montigny, dont il eut 1. *Ferdinand*, Comte de Buquoy, &c. qui de *Marguerite*, Comteſſe d'Abenſperg & de Traun, eut pour fils unique *Charles-Joſeph* de Longueval, Comte de Buquoy, mort peu après ſon pére; 2. CHARLES qui ſuit; 3. *Lancelin* de Longueval, tué en 1691, au combat de Salankemen contre les Turcs, ſans enfans de *Marie-Magdelaine* de la Pierre, remariée au Comte de Salbourg; & 4. *Albert*, Comte de Buquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conſeiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur, mort en octobre 1714, âgé de 78 ans, ſans poſtérité d'*Eliſabeth-Polixéne*, Comteſſe de Cauriani, veuve de *Sigefroy-Leonard*, Comte de Préiner.

CHARLES de Longueval, Comte de Buquoy, fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, & épouſa *N*.... de Bouſſies, dont il a eu CHARLES-EMANUEL qui ſuit.

CHARLES-EMANUEL, Prince de Longueval, Gentilhomme de la Clef d'Or, a épouſé le 18 juillet 1700, *N*.... Comteſſe de Harach. * Lotichius, *Rer Germanicæ, Laurea Auſtriaca, &c.* Carpentier, *Hiſt. du Cambreſis.* Imhoff, *Notitia Imperii. Le Mauſolée des Chevaliers de la Toiſon d'Or.*

* L O N G U E V A L (Jacques) Jéſuite, de Picardie, fit ſes Humanitez à Amiens & ſa Philoſophie à Paris, & ſe diſtingua dans ces études par ſon génie & par ſa pénétration. Il entra dans la Société des Jéſuites, le 17 ſeptembre 1699, & y profeſſa cinq ans les Humanitez dans le Collége de la Fléche, & quatre ans la Théologie poſitive ou l'Ecriture Sainte. Il a fait pluſieurs Ecrits Anonymes, dont les deux plus conſidérables, deſquels il ne faiſoit pas difficulté de s'avouer l'Auteur, ſont un *Traité du Schiſme*, & une *Diſſertation ſur les miracles*; mais il s'eſt fait encore un plus grand nom par ſon Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane. On doit regretter qu'il n'ait pas vécu aſſez longtems pour achever cet Ouvrage qu'il n'a pu pouſſer que juſques vers le milieu du XII ſiécle. Ce qu'il en a vu d'imprimé va juſqu'à l'an 1137 & contient huit volumes *in quarto*. Il avoit preſque mis la derniére main au neuviéme & au dixiéme volume. Le reſte ſera continué par le Pére Fontenai de la même Société. Il a auſſi laiſſé un Hiſtoire étendue du Sémi-Pélagianiſme qu'il avoit deſſein de mettre au jour. Il eſt mort dans la Maiſon Profeſſe de Paris le 14 de janvier 1735 dans la 54 année de ſon âge. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L O N G U E V I L L E, bourg de France dans le païs de Caux en Normandie, avec titre de Comté, fut érigé l'an 1505, en Duché par le Roi Louïs XII. On fit tranſport l'an 1195, au Roi Philippe *Auguſte*, du Comté de Longueville, qui fut depuis donné à Philippe, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, fils de Louïs de France. On le confiſqua ſur Enguerrand de Marigny, puis ſur Philippe de Navarre, fils puîné du même Roi de Navarre; ce qu'il faut obſerver avec ſoin, parce que divers Auteurs ont confondu le pére, mort l'an 1343, avec le fils qui ſe revolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année ſuivante, le Roi Charles V, dit *le Sage*, donna le Comté de Longueville à Bertrand du Gueſclin, Connétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier l'an 1365, avec Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre; & ce Prince lui céda ſes droits ſur le Comté de Longueville, comme héritier de Philippe ſon pére, auſſi Roi de Navarre, & de Philippe ſon frére Comte de Longueville. Le Roi redonna le même Comté au Connétable du Gueſclin, pour en jouïr ſa vie durant. Il paſſa à Olivier du Gueſclin ſon frére, que le vendit l'an 1391 au Roi Charles VI. Depuis, l'an 1443, le Roi Charles VII le donna au brave Comte de Dunois, JEAN d'Orléans, fils *naturel* de Louïs de France, Duc d'Orléans, dont la poſtérité eſt rapportée à l'article d'Orléans. *Voyez* O R L E'A N S.

L O N G V I C (Claude) *Voyez* L O N G W Y.

L O N G V I C (Jaqueline) *Voyez* L O N G W Y.

L O N G V I C, ville. *Voyez* L O N G W I C.

L O N G U I O N, ville. *Voyez* L O N G W I O N.

LONGUNTICA, ville ancienne des Conteſtans, eſt, ſelon quelques Géographes, la forterelle qu'on appelle *Gadamor* ſur la côte du Royaume de Valence en Eſpagne. D'autres diſent, que cette ancienne ville eſt à Oliva, village de la même côte, à deux lieues de Dénia vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONGUS, Chevalier Romain, s'étant un peu trop avancé en un aſſaut qui ſe donna, dans un portique du temple de Jéruſalem, lorſque Tite Veſpaſien l'aſſiégeoit, & ne pouvant ſe retirer ni ſe dégager, ſans ſe rendre aux Juifs, aima mieux ſe plonger ſon épée dans le ſein, que de commettre cette lâcheté. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch.* 19.

LONGUS, Sophiſte Grec, laiſſa quatre livres des Amours de Daphnis & de Chloé, que Godefroy Jungerman nous a donnez en Latin, avec des Remarques de ſa façon, & qu'il a dédiez à ſon couſin Louïs Camerarius. Laurent Gambara avoit auſſi paraphraſé en vers cette piéce. On ne ſait en quel tems a vécu Longus. * Voſſius, *de Hiſtor. Græcis, l.* 4. Simler, *In Epitome Biblioth. Geſneriana.* Bayle, *Dict. Crit.*

LONGWI. *Voyez* **LONGWY.**

LONGWIC ou **LONGWION**, en Latin *Lugnio*, petite ville fortifiée. Elle eſt dans le Duché de Bar, aux confins du Luxembourg, ſur la petite riviére de Chiers, à ſix lieues de Thionville, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGWY (Claude de) ou le Cardinal de GIVRY, Evêque de Mâcon, de Langres, &c. fils de PHILIPPE de Longwy, Seigneur de Givry, &c. & de *Jeanne* de Baufrémont, fut Chanoine, Archidiacre, & enfin Evêque de Mâcon par la démiſſion d'Etienne de Longwy ſon oncle. Son mérite le rendit digne de cette élevation. La nobleſſe de la Maiſon de Longwy en Bourgogne, & les illuſtres alliances qu'elle avoit, y contribuérent auſſi beaucoup. Il fut enſuite transféré à l'Evêché de Langres, puis à ceux d'Amiens & de Poitiers, & eut les Abbaïes de Saint-Bénigne de Dijon, de Poitiers, &c. Le Pape Clément VII le fit Cardinal l'an 1533. Il eut grande part aux affaires de ſon tems, & mourut le huitiéme août 1561, en odeur d'une grande piété. * Sainte-Marthe & Robert, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux, &c.*

LONGWY (Jacqueline de) Ducheſſe de Montpenſier, a été une Dame de grand mérite & de grand crédit, vers le milieu du XVI ſiécle. Elle étoit fille puînée de Jean de Longwy, Seigneur de Givry, & fut mariée en 1538, à *Louis* de Bourbon, Duc de Montpenſier. Elle fut la Favorite de *Catherine* de Médicis, & ſi elle avoit vécu dans le tems que cette Reine lia les intrigues qui penſérent perdre le Royaume, elle lui auroit, peut-être, fait prendre de meilleures réſolutions. Peut être auſſi que ſes bons conſeils & ſon adreſſe n'euſſent rien pu opérer ſur une ame de cette trempe, dont l'ambition étoit un feu dévorant. Quoi qu'il en ſoit, elle mourut à la veille des grands troubles de Religion, le 28 d'août 1561. Elle avoit nettement fait paroître pendant ſa longue maladie, ce de quoi ſon mari l'avoit ſoupçonnée depuis longtems, ſavoir qu'elle étoit de la Religion Réformée. Et ce fut, ſans doute, par ſes inſtructions particuliéres, qu'elle jetta dans l'ame de quelques unes de ſes filles les ſémences de Réforme, qui fructifiérent quelque tems après; car *Françoiſe* de Bourbon ſa fille aînée, mariée l'an 1558, avec *Henri-Robert* de la Marc, Duc de Bouillon, profeſſa ouvertement la Religion Réformée, ſans que les ſoins incroyables, que ſon Pére ſe donna pour la faire revenir, produiſiſſent aucun effet. *Charlotte*, la quatriéme fille de ce Duc avoit été miſe dans un Couvent, contre l'avis de ſa mére, qui ſouhaitoit de la marier avec le Duc de Longueville. Elle fut Abbeſſe de Jouare; mais comme ce genre de vie ne s'accordoit pas avec les lumiéres que ſa mére lui avoit données, ni peut-être auſſi avec ſon inclination, elle ſe ſauva en Allemagne l'an 1572, y abjura le Papiſme, & fut mariée deux ans après au Prince d'Orange. Des trois autres filles de Jaqueline de Longwy & du Duc de Montpenſier, il y en eut deux qui perſévérérent dans la vie monaſtique, à laquelle on les avoit ſacrifiées, & une qui épouſa le fils du Duc de Nevers. Elle avoit ſuivi en Eſpagne la Reine Elizabeth, qui l'aima beaucoup. Si Jaqueline avoit converti ſon Epoux, elle auroit épargné bien du ſang à ceux de la Religion, & bien des angoiſſes aux perſonnes de ſon ſexe; car il en uſoit avec la derniére dureté, comme on le peut lire dans Brantome. Leur fils, quoi que bon Catholique, ne ſuivit point les Ligueurs. Quand cette Dame n'auroit fait que procurer à la France un Chancelier d'autant de mérite que Michel de l'Hopital, on devroit bénir ſa mémoire; car il n'étoit pas poſſible de choiſir un meilleur ſujet que celui-là, & perſonne ne pouvoit être autant que lui le ſoutien de la Monarchie, dans une conjoncture ſi périlleuſe. La ſageſſe & la fermeté de ſes Conſeils euſſent été le bras d'*Hector*, qui eût maintenu le repos public, ſi la Providence plus puiſſante que toute l'induſtrie des Hommes, n'eût permis que les mal-intentionnez le traverſaſſent & l'obligeaſſent enfin à ſe retirer. Elle mourut étique à Paris le 28 août 1561, & laiſſa poſtérité rapportée à l'article de **BOURBON.** * Bayle, *Dict. Crit.*

LONICER (Jean) Allemand, Profeſſeur dans l'Univerſité de Marpurg, né l'an 1499, à Orthern, bourg du Comté de Mansfeld, ſe deſtina de lui même à l'étude des Lettres, dont on tâcha vainement de le détourner. Il apprit la Langue Hébraïque, la Gréque, la Latine, & ſe rendit extrêmement habile. Il enſeigna à Strasbourg & en diverſes autres villes d'Allemagne; mais principalement à Marpurg, & mourut en cette ville le 20 juillet 1569, âgé de 70 ans. Ses Ouvrages imprimez ſont, *Catechefis de bona Dei voluntate erga quemvis Chriſtianum, deque Sanctorum cultu & invocatione; Methodus Græcæ Grammatices; Artis dicendi Methodus; Demoſthenis Oratio funebris; Græcæ Linguæ Encomium; Concio Cyri Perſarum Regis ex ſecundo libro Cyropædiæ apud Xenophontem; Concio Cleocriti ex ſecundo libro Hellenicôn ejuſdem; Scholia in Dioſcoridis libros de Materia Medica, cum Nomenclaturis Græcis, Latinis, Germanicis & Hebraïcis; Compendium librorum aliquot Ariſtotelis; Meteorologia; Encomium Philoſophiæ Naturalis; Epithalamium Græcum in Juſti Studæi gratiam; Genethliacon Wilielmi junioris Cattorum Principis; Epithalamium Græcum & Latinum Creuceri; Oratio funebris Joannis Ficini, Heſſiæ Cancellarii; Commentaria Græca in Pſalmum* 118; *Ethica; Cæremoniarum & Promiſſionum omnium Veteris Teſtamenti Explicatio, & ad Chriſtum Applicatio; Orationum & Declamationum volumen; Notæ in Catullum, Tibullum & Propertium.* Ses Traductions Latines ſont, *Demoſthenis Oratio de Claſſibus cum Philoſophiæ Encomio; Pindari Opera cum Scholiis; Nicandri Theriaca & Alexipharmaca cum Scholiis; Iſocratis Orationes, cum Vita ejuſdem; Lycurgi adverſus Leocratem Oratio; Sophoclis Ajax Flagelliferus; Callimachi Hymni in Jovem & Apollinem, converſi & carmine redditi; Exegeſis veteris cujuſdam Theologi Græci, Theoduli, ut putatur, in Epiſtolam ad Romanos; Theophylacti Enarrationes in omnes Paulinas Epiſtolas, & in Prophetas aliquot minores; Magentinus in Analytica Ariſtotelis; Pſalterium cum Exegeſi.* Il a auſſi traduit en Grec la Confeſſion d'Ausbourg, & une partie de l'Apologie de cette Confeſſion, & il a mis en Latin divers Ecrits de Martin Luther. Entre pluſieurs enfans qui ſoutinrent ſa réputation, il eut ADAM LONICER qui naquit à Marpurg le dixiéme octobre 1528, fut Médecin à Francfort, & y mourut le 19 mai 1586, âgé de 58 ans. Il a écrit *Botanicon; Hiſtoria Plantarum; Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. German. Philoſ. & Med.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 323. *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

LONIGO, bon bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, eſt dans le Vicentin, à quatre lieues de Vicence vers les confins du Véronois & du Padouan. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONJUMEAU, ville. *Voyez* **LONGJUMEAU.**

LONJUMEAU. *Voyez* **EDIT** de Mars du 23 de ce mois.

LONLAY ou **LONLEY**, Abbaïe de France dans la Normandie, vers la ſource de l'Engraine aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONS le SAUNIER. *Voyez* **LYONS le SAUNIER.**

* **LONSAC**, bourg de France dans la Saintonge ſur la riviére de Seugne. Il eſt au ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* **LONSDALE**, petite contrée d'Angleterre, dans la province de Weſtmorland, vers les confins de celle de Lancaſtre. Elle tire ſon nom de la riviére de Lune. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 281.

L O O. L O P. L O Q.

LOO. Il y a deux petits lieux de ce nom dans les Païs-Bas, l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre Hollandoiſe, environ à trois lieues de Déventer vers le couchant. Le Prince d'Orange qui a été Roi d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III, y avoit fait bâtir une belle maiſon de campagne, dans un lieu très-propre pour la chaſſe, où il alloit ſe délaſſer des fatigues du gouvernement. Elle appartient préſentement au Prince de Naſſau. Orange, Stadhouder héréditaire de Friſe, &c. * Maty, *Dict. Geogr. Mémoires du tems.*

LOOS ou **LOOSEUS.** *Cherchez* **CALLIDIUS** ou **CORNELIUS CALLIDIUS.**

* **LOOSDUYNEN**, village de Hollande à une lieue & demie de la Haye & à deux de Delft. Il y eut autrefois une Abbaïe de filles de l'Ordre de Citeaux, laquelle a été fondée en 1267, par Marguerite Comteſſe de Hollande. C'eſt dans ce lieu qu'arriva, dit-on, ce monſtrueux accouchement de la Comteſſe Mathilde, femme de Herman, Comte de Henneberg, laquelle à l'âge de 42 ans, mit au monde d'une ſeule couche, le jour des Rameaux de l'an 1276, 365 enfans, moitié mâles, moitié femelles. On voit encore cette hiſtoire dépeinte dans l'égliſe de ce lieu, comme auſſi le baſſin de cuivre dans leſquels Guy, ſuffragant d'Utrecht, batiſa ces enfans, donnant le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ils moururent tous le même jour avec leur mére, & furent mis dans un même tombeau. Ce fut, à ce qu'on prétend, un châtiment de Dieu ſur cette Comteſſe, parce que non ſeulement elle avoit refuſé l'aumone à une femme qui avoit à ſon cou deux petits jumeaux, mais qu'elle lui avoit reproché que ce n'étoit pas le fait d'un ſeul homme. La pauvre femme outrée de cette injure ſouhaita à la Comteſſe autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année ce qui ne manqua pas d'arriver. * *Délices des Païs-Bas, tome* 4. *p.* 137 *&* 138. *de l'édit. de Bruxelles*, 1720. Ceux qui ſont curieux de ſavoir ce qui a été dit pour & contre ce récit, peuvent conſulter Junius, *Batav. c.* 30. *p.* 570; Boxhorn, *Theatr. Holl. p.* 172. Lipſe, *Notre-Dame de Halle;* Matthieu, *Analect. tome* 6. *p.* 32. *& ſuiv. & les Annales d'Egmond, p.* 200; Scriverius, *dans ſes Remarques ſur la Chronique de Gouda;* Buchelius *ſur Beke, p.* 71; Alting, *Notit. Germ. Infer. p.* 2. *feuillet* 118; Aldrovandus *de Monſtris, c.* 1; Cœlius Rhodiginus, *l.* 4. *c.* 23; Van Heuſſen, *Antiquitez de Delft & de la Haye, avec les Remarques* de M. van Rhyn, *p.* 164; Guichardin; Snoy; Bokkenberg; van Leeuwen, & pluſieurs autres.

LOOTS, BORCHLOEN, petite ville de l'Evêché de Liége, capitale du Comté de Loots, & ſituée environ à cinq lieues de la ville de Liége, vers le ſeptentrion occidental. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOOTS (le Comté de) contrée des Etats de l'Evêque de Liége. Elle eſt entre la Hasbaye au midi, & la Campine Liégeoiſe au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & celui

lui de Limbourg au Levant. Ce païs avoit autrefois ses Comtes particuliers. Jean Comte de Loots le donna aux Evêques de Liége l'an 1302. Ses principaux lieux sont Loots capitale, Tongres, S. Tron, Herck, Hasselt & Bilsen. Au reste on donne quelquefois une plus grande étendue au Comté de Loots, & l'on y comprend toute la Campine Liégeoise, avec le Comté de Horn. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOP, nom d'un Désert dans la Grande Tartarie. Les Cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant septentrional & au nord de cet Empire. Mais M. Witsen dans sa nouvelle Carte, laissant le Désert de Xamo au couchant de la Chine, place celui de Lop à plus de deux cens lieues de l'autre, vers le Couchant entre les Tartares Monguls & les Kalmakes, au couchant des montagnes d'Imaüs, & au nord occidental du Royaume de Thibet, & les sources du Chéfel. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOPADI, ville de la Mysie. Les Turcs la nomment *Ulubat* & les Francs *Loubat*. Il n'y a qu'environ 220 maisons presque toutes de terre, où il y a à peine mille Habitans. Dans les petits lieux de ces quartiers-là il n'y a presque que le Prêtre qui sache le Grec, tout le reste parle Turc. Cette ville a été considérable sous les Empereurs Grecs; & on y voit quelques débris de son ancienne splendeur. Andronic Comnéne, qui régnoit en 1081, envoya une armée à Lopadi pour ramener à leur devoir les Habitans qui, à l'exemple de ceux de Nicée & de Pruse, avoient abandonné son parti. Après la prise de Constantinople par le Comte de Flandre, Pierre de Bracheux mit en fuite les troupes de Théodose Lascaris, à qui Lopadi resta par la paix qu'il fit avec Henri, successeur de Baudouin, Comte de Flandre & premier Empereur Latin d'Orient. Après que le Grand Othoman eut défait le Gouverneur de Pruse, il poursuivit le Prince de Teck jusques à la tête du pont de Lopadi, qui est sur le bord d'une riviére, & fit dire au Gouverneur de la place, que s'il ne lui envoyoit son ennemi égorgé, il passeroit le pont & mettroit tout à feu & à sang. Le Gouverneur consentit à la demande, à condition que l'Empereur jurât que ni lui ni ses successeurs ne passeroient jamais le pont. En effet depuis ce tems-là les Othomans ont toûjours passé cette riviére en bateau. Othoman fit hacher en piéces le Prince de Teck à la vue de la citadelle, & se saisit de la place. Lopadi est fameuse dans l'Histoire Turque par la défaite de Mustapha, qui fut battu par Amurat son neveu. Spon n'a pas eu raison, *dit Tournefort*, de prendre le Lac de Lopadi pour le Lac *Ascanius*, ni d'assûrer que la riviére de Lopadi se jette dans le Granique. Le Lac Ascanius est le Lac de Nicée que les Grecs appellent *Nicaea*, & les Turcs *Isnic*. Strabon place aussi le Lac Ascanius près de Nicée. Pour ce qui est du Granique il est assez éloigné de Lopadi. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 482. *&c.* Spon, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 284. *&c.*

LOPE, ou LOUP de RUEDA. *Cherchez* RUEDA.

LOPEN (Aurélius Cornélius) Chanoine Régulier. *Cherchez* AURELIUS, &c.

LOPEZ, LOPE'S (Pierre) d'Avis en Portugal, Médecin, composa une Poësie philosophique en six livres, des six choses que les Médecins appellent non-naturelles. Cet Ouvrage, qui est en vers Héroïques & Elégiaques, fut imprimé à Coïmbre en 1618. * Bartholin, *Dissert. de Medicis Poëtis*, *p.* 133.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Cardinal, Archevêque de Capoue, natif de Valence en Espagne, se mit assez jeune au service de Rodrigue Borgia, qui fut depuis Pape sous le nom d'Alexandre VI. Ce pontife lui donna l'Evêché de Pérouse, puis l'Archevêché de Capoue, envoya Nonce en France un de ses fréres, nommé *Jérome* Lopès, le fit lui même Cardinal l'an 1496, & lui confia ses affaires les plus importantes. Jean Lopès fit refaire une fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au delà du Tibre, comme le témoigne une inscription que l'on y voit encore, & mourut le sixiéme août 1501. On crut que César Borgia l'avoit fait empoisonner, jaloux du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Pape Alexandre. * Guichardin, *l.* 6. Zurita. Ciaconius. Onuphre. Aubery, &c.

LOPEZ, LOPE'S de PALACIOS RUBIOS ou de BIVERO (Jean) Jurisconsulte Espagnol, au commencement du XVI siécle, sous le régne de Ferdinand & de Charles-*Quint*, fut envoyé par le premier de ces Princes au Pape Jule. Il fut aussi Conseiller du Conseil des Indes, & vivoit encore l'an 1522. Nous avons de lui, *Repetitio rubricae & cap. Per vestras, &c.*; *De donationibus inter virum & uxorem*; *Allegatio in materia haeresis*; *Glossemata ad L. Tauri*; *Ad Fori L. &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S de ZUNIGA (Diégo) Espagnol, se distingua au commencement du XVI siécle, par la connoissance qu'il avoit des Langues, aussi bien que de l'Histoire, & par sa grande piété. Il écrivit contre Erasme, contre Jacques le Févre d'Estaples, & publia un Abbrégé de l'Histoire d'Espagne, &c. On dit qu'il mourut l'an 1530. * Sépulvéda, *Apolog. ad Erasmum.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

LOPEZ, LOPE'S d'AYALA (Diégo) Chanoine de Toléde, mort vers l'an 1550, a beaucoup enrichi la Langue Espagnole, par les Traductions qu'il a données de quelques Ouvrages Italiens des meilleurs Auteurs, comme de *Boëce, &c.* On lui attribue aussi la Traduction de l'Arcadie de *Sannazar*; mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la prose, & que ce qu'il y a de vers, a été rendu en vers Espagnols par *Diégue de Salazar*, avec toute la pureté & la délicatesse dont cette Langue est susceptible. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S DE GOMORA (François) Prêtre Espagnol, natif de Séville, vivoit l'an 1550, & composa l'Histoire générale des Indes en deux parties, que Bernard Dias del Castillo refute souvent comme peu fidéle, dans celle qu'il a écrite de la Nouvelle Espagne. L'Ouvrage de Lopès de Gomora a été traduit en François & en Italien, * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) surnommé DE TOVAR, Jurisconsulte Espagnol, natif de Guadalupe dans l'Estrémadure, vivoit dans le XVI siécle l'an 1555. Il fut Conseiller du Conseil des Indes, & laissa des Gloses sur les Ordonnances d'Alfonse IX, Roi de Castille, que les Espagnols nomment *Las partidas del Sabio Rey D. Alonso el IX.* On doit le distinguer d'un autre Grégoire Lopès, *dont nous parlons plus bas.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) naquit à Madrid le quatriéme juillet 1542. Dès sa plus tendre enfance, il eut de l'inclination pour la solitude, & quitta secrettement ses parens pour aller en Navarre auprès d'un saint Hermite avec lequel il demeura six ans. Son pére ayant déterré le lieu de sa retraite, l'en retira pour le mener à Valladolid où étoit la Cour, & le fit Page. A l'âge d'environ 20 ans, il se retira de nouveau pour renoncer entiérement au monde. En 1562, il passa dans la Nouvelle Espagne, & de là dans la ville de Mexique. Il alla ensuite visiter les Chichiméques, qui malgré le pauvre équipage où il étoit, lui firent un bon accueil, & lui aidérent à bâtir une petite cellule, dans la vallée d'Amajac à sept lieues de Zacatécas près de la métairie d'un Seigneur Espagnol, nommé Dom Pedro Carillo d'Avila, qui lui envoyoit ses deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire. Lopès changea depuis souvent de demeure, jeûnant toujours très-rigoureusement, & menant une vie des plus austéres. Il passa trente-trois années dans cette vie pénitente, & mourut à l'âge de 54 ans, le 20 juillet 1596, dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexique. Il écrivit en Espagnol une Explication de l'Apocalypse; un Traité de la Vertu des Simples pour la Médecine. François Loza, Curé de l'église cathédrale de Mexique a écrit la Vie de Lopès, laquelle a été traduite d'Espagnol en François par M. Arnaud d'Andilly, & imprimée plusieurs fois. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736. *

LOPEZ, LOPE'S (Augustin) Espagnol, Religieux de l'Ordre de Citeaux, au monastére de Valbonne dans la Castille, vivoit encore au commencement du XVII siécle, & travailla beaucoup pour le renouvellement de la Discipline primitive de son Ordre. Il mourut l'an 1614, après avoir traduit en Espagnol la Consolation de la Philosophie de Boëce, & avoir publié les Constitutions de son Ordre, conformes à l'esprit des premiers Religieux. * Charles de Visch, *Biblioth. Cister.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) dit DE MADERA, Jurisconsulte Espagnol, natif de Madrid, & fils d'un autre *Grégoire* Lopès, Médecin de Catherine d'Autriche, Duchesse de Savoye, puis de Philippe II, Roi d'Espagne, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Professeur en Droit, & exerça diverses charges, entre autres celle que les Espagnols nomment *Alcade de Casa y Corte*, & enfin l'an 1619, & celle de Conseiller au Grand Conseil de Castille. On a de lui divers Ouvrages, *Animadversionum Juris liber*; *Excellentias de la Monarquia y Reyno de España, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S (Diégue) de Toléde, Commandeur de Castelnovo, publia l'an 1621, en Espagnol, une Traduction nouvelle des Commentaires de César. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit en Espagne, & étoit Docteur en Théologie dans l'Université de Salamanque avant l'an 1462, où il fut nommé Recteur du Collége de cette ville. Dona Léonore Pimentel, seconde femme de Dom Alvarès de Zuniga, Duc de Placencia & de Véjar, le choisit pour son Confesseur, & ce fut par ses conseils qu'elle fit un vœu à S. Vincent Ferrier pour récouvrer Jean de Zuniga, son fils unique, qui venoit de mourir, & qui depuis fut Cardinal. Lopès composa à la priére de cette Dame l'Histoire de S. Vincent Ferrier. Il écrivit aussi celle de S. Dominique, & des cinq premiers Bienheureux de son Ordre; un Traité contre les superstitions des Juifs, &c. Il étoit mort avant l'an 1466. * Echard, *Script. Ord. FF. Praed. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Evêque de Monopoli dans la Pouille, né l'an 1524, à Borja en Aragon, entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il eut divers emplois, & se rendit habile Prédicateur. Il fut élevé l'an 1595, à l'Evêché de Cortone dans la Calabre, d'où il fut transféré l'an 1598, à celui de Monopoli dans la Pouille. Il s'en démit depuis, l'an 1608, retourna quelque tems après en Espagne, & mourut à Palencia au mois de janvier de l'an 1632, étant âgé de près de 108 ans. La grande lecture qu'il avoit faite des Péres, lui fit entreprendre d'en faire un Abbrégé pour les Prédicateurs, sous le titre d'*Epitome Sanctorum Patrum*. Nous en avons diverses éditions, dont la meilleure est celle d'Anvers de l'an 1622, que l'Auteur avoit revue. Il continua l'Histoire de l'Ordre de S. Dominique, de Ferdinand de Castille, dont il fit la troisiéme, la quatriéme, la cinquiéme & la sixiéme partie, & composa quelques autres Traitez de piété écrits en Espagnol. Il est bon de remarquer que Lopès commença à travailler à l'Histoire de son Ordre depuis son retour en Espagne, & que la troisiéme partie, qui est la premiére des quatre qu'il donna, parut en 1615, lorsqu'il avoit déja 89 ans: il en avoit 98, lorsqu'il donna la sixiéme en 1622. * Antoine de Sienne, *de Vir. Illustr. Domin.* Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Jean Mariet, *Eccl. Hist. Domin. l.* 14. Blasco Lacusa, *Hist. Eccl. Aragon. &c.*

LOPEZ, LOPE'S (Diégo) d'Estrémadure, mort l'an 1655, a fait sa principale occupation de traduire les Anciens & les Modernes de Latin en Espagnol, avec des Notes: comme *Perse*, en prose; *Virgile*, en prose; *Valere Maxime*; les emblê-

nes d'*Alciat*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. tome* 1. Il y a un autre DIEGO LOPEZ ou LOPE'S, de Cortégana, Archidiacre de Séville, mort vers l'an 1656. C'eſt un Traducteur de réputation pour ſon éloquence. On eſtime fort ſa Traduction Eſpagnole de l'Ane d'or de *Lucien*. Il a encore traduit quelques Ouvrages d'*Enée Silvius*, d'*Eraſme*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S d'AVEYGA (Antoine) Portugais né à Lisbonne, s'établit à Madrid, où il tint un rang conſidérable entre les beaux Eſprits, & où il mourut en 1656, étant âgé de 70 ans. On a de lui divers Ouvrages écrits en Eſpagnol, & imprimez à Madrid, *Lyrica-Poëſia*, 1620; *El perfecto Senor*, 1626; *Heraclito y Democrito de nueſtro ſiglo*, 1641. * *Memoires de Portugal.*

LOPEZ, LOPE'S de ZARATE (François) Poëte Eſpagnol, fut Sécretaire de Dom Rodéric Calderon, qui étoit très-puiſſant auprès du Duc de Lerme, Miniſtre d'Etat ſous le régne de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Après la mort de Calderon, il ſe retira de la Cour, & mourut le cinquiéme mars 1658, âgé de plus de 70 ans. Il a compoſé un Poëme Héroïque, *De la invention de la crux per el Emperador Conſtantino Magno*, & diverſes Poëſies que nous avons dans un Recueil intitulé, *Obras varias de Franciſco Lopez de Zarate*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S de CASTANE'DA. *Cherchez* FERDINAND LOPE'S de Caſtanéda.

LOPEZ, LOPE'S de VE'GA. *Cherchez* VE'GA.

* LOPIK, beau village d'une grande étendue, dans la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Il eſt au ſud-ſud-oueſt d'Utrecht, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

LOPO GONSALVES, Cap qui eſt dans la Baſſe Ethiopie en Afrique ſur la côte du Royaume de Gabon. Il ſépare le Golfe de S. Thomas de la Mer de Congo. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LOPPE' (Charles) naquit au Mans en 1543 ou 1544. Madame de Chourlie de Malicorne, Abbeſſe du Pré au Mans, prit le ſoin de le faire étudier, & le donna enſuite pour Précepteur à Charles de Beaumanoir ſon neveu, qui étant devenu Evêque du Mans, le fit Archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrez en Théologie dans la Faculté de Paris dont il fut Docteur. En 1607, le Roi Henri IV lui donna la Chaire de Profeſſeur Royal en Théologie au Collége de Navarre. Il étoit auſſi Curé de S. André des Arcs depuis environ quatre ans. En 1631, il quitta l'exercice de Profeſſeur, & mourut Curé de S. André des Arcs, le 25 décembre 1633, âgé de 89 ans & quelques mois. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* LOPPER (Gérard de) du païs de Groningue, fut Recteur du Collége de la ville de Groningue, & enſuite de celui de Maſtricht, où il mourut en 1582. Il a compoſé un Ecrit qui a pour titre, *Propugnatio ſententiæ Cardinalis Baronii contra Marſilium Neapolitanum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 277.

LOPPIE, grande étendue de païs au nord de la Lucomorie, entre la province de Baido à l'Orient, & le fleuve Oby, qui le ſépare de la Sibérie au Couchant. Ce païs eſt beau & fertile, mais l'entrée en étant fort rude de tous côtez & les chemins difficiles & étroits, peu de perſonnes ſe ſont hazardées à le parcourir. Les peuples qui l'habitent ſont idolâtres, & n'ont ni villes ni bourgs. Il y en a beaucoup de Bergers, & la chaſſe fait une partie de leur nourriture. Les uns ſe retirent dans des cavernes, & les autres logent dans des cabanes, qui ſont faites de branches d'arbres couvertes de peaux. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Geogr.*

LOPSKI: ce ſont les peuples qui habitent la Loppie. Guaguin les place à l'orient de l'Oby, & au nord de la Lucomorie, ſur les côtes de la Mer Glaciale. Il dit que c'eſt une nation vagabonde, fort barbare, qui ne mange point de pain; mais qui ſe nourrit ſeulement de chair & de poiſſon. Ils ſe couvrent de peaux de bêtes, dont il y a un grand nombre d'eſpéces différentes dans leur païs. Ils négocient en pelleteries avec les Moſcovites, & c'eſt en cela qu'ils payent leur tribut au Czar. Les Marchands leur portent des étofes groſſiéres, des haches, des couteaux, des colliers, des aiguilles, des miroirs. Dans le tems du ſolſtice d'été, il n'ont que deux heures de nuit, le Soleil ne demeurant que ce tems ſous l'horiſon, & alors ils ont un crépuſcule perpétuel. Ce ſont les peuples les plus ſeptentrionaux de ceux qui habitent ſur la Mer Glaciale, & qui ſoient ſujets aux Moſcovites. A l'orient de ces peuples ſont les Tartares, qui dépendent de l'Empereur de Chine.

LOQUABER ou LOCHQUABEIR, *Loquabria*, province ou Comté d'Ecoſſe, dans la partie ſeptentrionale, a l'océan & la province de Roſſe au ſeptentrion, celle de Murray & d'Athol au Levant, Lorne au midi, & l'iſle de Muls au Couchant. Ses bourgs principaux ſont Quabeir, Kintaille, &c. * Camden. Baudrand. Cette province abonde en pâturages, ſes Lacs & ſes riviéres en poiſſons. Le plus grand Lac eſt au cœur de la province. Sa ville la plus conſidérable eſt celle d'Inverlochy, qui a été autrefois conſidérable, juſqu'à ce que les Danois & les Norvégiens l'ayent ruïnée. Guillaume III la fit fortifier, & il y a une bonne garniſon. Cette province eſt remarquable dans l'Hiſtoire par la prophétie de Banquho, vers l'an 1050, portant que ſa poſtérité jouïroit de la couronne pendant une longue ſuite d'années. Le Tyran Macbeth, qui régnoit pour lors en Ecoſſe, le fit aſſaſſiner pour cette prophétie, qui ne laiſſa pas pourtant d'être accomplie, car ſon fils s'enfuit dans le païs de Galles, où il épouſa la fille d'un Prince de Galles. Il en eut un fils nommé *Gautier*, qui prit le nom de *Stuart* en Ecoſſe, & dont la famille Royale de ce nom eſt deſcendue. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 2. p. 263.

L O R.

LOR, LOUR, païs qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Lar* ou *Lariſtan*, qui s'étend de long du Golfe Perſique. Celui de Lor ou Lour eſt montagneux, & dépendoit autrefois de la province nommée Khouziſtan, qui eſt l'ancienne Suſiane. Le païs s'eſt peuplé par la ſuite des tems, de pluſieurs Colonies de Curdes, de ſorte qu'il eſt aujourd'hui compris dans ce que nous appellons le Curdiſtan, qui fait partie de l'Aſſyrie. Le païs de Lor eſt très-abondant en toutes ſortes de fruits. Sa principale forteresse s'appelle *Bervugierd*, qui quoique bâtie dans une plaine, eſt plus eſtimée par ſa force, que les meilleures places, qui ſont ſituées ſur les plus hautes montagnes. Ce château eſt près de la ville de Hamadan, & ſur les confins des deux Iraques, Arabique & Perſienne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LORA, bourg du Royaume de Grenade en Eſpagne. Il eſt aux confins de l'Andalouſie, à ſix lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément Lora, pour l'ancienne *Ilurgis* ou *Ilurgia*. Il y a cependant des Géographes, qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à *Hardales*, bourg de l'Andalouſie, à trois lieues de Lora vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORA, autrefois *Flavium Axatitanum*, *Axatita*, ancien bourg ſitué dans l'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Guadalquivir, à dix lieues au deſſus de Séville. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORA, LOHR, bourg, chef d'une Seigneurie, qui avoit autrefois titre de Comté. Lora eſt dans le Comté de Hohenſtein en Thuringe, entre la ville de Northauſen, & celle de Mulhauſen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Geogr.*

LORBUS, ville du Royaume de Tunis en Afrique. Elle eſt ancienne & ſituée dans une belle plaine à ſoixante lieues de la ville de Tunis vers le midi en tirant du côté de la Numidie & de la Lybie. Ceux du païs diſent qu'elle eſt une Colonie des Romains, qu'on appelloit *Turridis*. Ce mot *Lorbus* eſt un mot corrompu d'*Urbs*. Les campagnes dont elle eſt environnée ſont ſi fertiles en blé & en pâturages, que la contrée paſſe pour une des meilleures de l'Afrique, & fournit non ſeulement la ville de Tunis, mais une partie de la Numidie. Quant les Goths entrérent dans le païs, ils aſſiégérent cette place où la Nobleſſe Romaine s'étoit retirée, & l'ayant priſe de force ils la ſaccagérent. Après qu'elle eut demeuré quelques tems déſerte, elle ſe repeupla à la façon d'un grand village, & l'on y voit encore aujourd'hui les ruïnes des anciens édifices: de grandes ſtatues de pierre; des tables d'albâtre avec des Inſcriptions Latines, & des niches ou creux faits dans les murs qui étoient tous de groſſes pierres de taille. Il y reſte encore un château où l'on voit quelques canons de bronze. Le Roi de Tunis y tient garniſon & un Gouverneur, tant pour la ſûreté de la place, que pour garantir la campagne des courſes des Arabes qui viennent l'été de Numidie pour y faire paître leurs troupeaux, & s'en retournent l'hiver chargez de blé. Entre ce château & les deux quartiers qui ſont peuplez dans la ville, paſſe un courant d'eau par un canal fait d'albâtre. Cette eau qui fait moudre pluſieurs moulins, vient d'une fontaine qui eſt environ à un jet de pierre de la place. Les Habitans ſont tous Laboureurs ou Tiſſerans & payent de grands droits au Roi de Tunis. On a remarqué qu'ils ſont amoureux du changement & ennemis du travail. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 30. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LORCA, *en* Latin *Ilorci*, *Eliocrata*, *Eliocroca*, ancienne ville des Baſtetans en Eſpagne. Elle eſt petite, mal peuplée, quoique dans un païs fertile, & ſituée dans le Royaume de Murcie, ſur une hauteur au pié de laquelle coule le Guadalentin, à huit lieues de la ville de Murcie, & de celle de Carthagéne, vers le Couchant, & à ſix lieues de la mer. Elle a titre de cité, & étoit autrefois le ſiége d'un Evêché, transféré depuis à Carthagéne. La plupart des Habitans ſont de nouveaux Chrétiens, c'eſt à dire, des Mores convertis & batiſez.

LORCA (Pierre de) de Beaumont, mourut en 1612, n'étant âgé que de 32 ans. Il fit quatre tomes de Commentaires ſur S. Thomas, imprimez à Alcala en 1616. * Charles de Viſch, *de Script. Ciſterc. Ord.* p. 263.

LORCH, *Lauriacum*, ville autrefois fort célébre, en Allemagne dans l'Autriche, près de l'emboûchure de l'Ens dans le Danube, étoit le ſiége d'un Archevêché, qui fut transféré à Paſſau, après que cette ville eut été ruïnée l'an 735 par les Huns. Lorch n'eſt plus qu'un bourg, où il y a une Abbaïe, & c'eſt de ſes ruïnes que s'eſt accrue la ville d'Ens, ſur le fleuve de même nom. * *Ex Biblioth. Germanica.*

LORCH, bourg du Duché de Wirtemberg en Souabe, ſitué ſur la riviére de Remms, à huit lieues d'Eſlingen, vers le Couchant ſeptentrional. Ce bourg avoit autrefois une Abbaïe fort riche, dont les revenus ſont employez à l'entretien de l'Univerſité de Tubingue. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORE'DANO, Maiſon très-conſidérable de Veniſe, porte les mêmes armes que celle de Longueil en France. Quelques Auteurs ont cru que c'eſt à cauſe de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Maiſons, parce qu'un Seigneur Lorédano épouſa la fille de Guillaume de Longueil, I. du nom. Les Lorédano ont été connus ſous le nom de *Manlardi*, & ont fourni à la République des Provéditeurs, des Procurateurs de Saint-Marc, des Doges, &c. JEAN Lorédano, Evêque de Veniſe 1385, Prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette égliſe qu'environ un an. LEONARD Lorédano fut élevé à la dignité de Doge l'an 1501, & gouverna la République dans un tems très-ſâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel l'an 1509, la priſe de Breſce, de Crémone, de Bergame, & de pluſieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Veniſe, ne l'étonné-

nérent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut l'an 1520. PIERRE Lorédano fut élu Doge l'an 1567, & mourut l'an 1570. ANTOINE Lorédano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, Sultan des Turcs. PAUL-MARC & BERNARDIN Lorédano, ont écrit divers Ouvrages sur Aristote, sur Cicéron, &c. * Gaspard Contaréno, *de Republica Venet.* Léone Matina, *in Elog. Princip. Venet.*

LOREDANO (Jean-François) Sénateur de Venise, né l'an 1606, étudia sous Colurassi & sous Crémonini, & fit un grand progrès dans les Lettres. Il composa plusieurs Ouvrages en Langue Italienne dans une grande jeunesse, & passa le reste de sa vie dans cette louable occupation. Sa maison étoit une Académie ordinaire des Gens de Lettres, & ce fut lui qui jetta les fondemens de celle de gl' *Incogniti.* D'ailleurs il s'éleva par son mérite aux premiéres charges de la République, à laquelle il rendit de grands services. Nous avons de lui, *Scherzi geniali; Bizzarie academiche; Vita del Marini; Morte del Valstain; Ragguagli di Parnasso; Hoire de' Re Lusignani; Lettere, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illust. d'Ital.* Ghilini, *Teatro d'Huom. Letter. &c.*

LOREDO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé sur l'Adige à huit lieues de Rovigo, vers le Golfe de Venise, dont il n'est éloigné que d'environ deux lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORENZETTI (Ambroise) Peintre de Rome, Disciple du fameux Giotto, joignit à la Peinture l'étude des Belles Lettres & de la Philosophie, & fut le premier qui peignit les pluyes, les tempêtes, & l'effet des vents. Il mourut âgé de 83 ans, & vivoit dans le XIV siécle. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres, p.* 136.

LORENZO DI CREDI, Peintre. *Cherchez* CREDI.

LORERIO (Denys) de Bénévent, Général des Servites, puis Cardinal, Evêque d'Urbin, naquit l'an 1497. Après être entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très-habile dans la Théologie & dans les Mathématiques, qu'il enseigna avec applaudissement à Pérouse, à Bologne, à Rome & ailleurs. Il étoit Général de son Ordre, lorsque le Cardinal Farnése, auquel il avoit prédit son élevation sur le saint Siége, fut élu Pape sous le nom de Paul III. Ce Pontife mit dans le sacré Collége, l'an 1539, Lorério qui avoit été envoyé Nonce en Ecosse trois ans auparavant. On dit que ce Prélat, corrompu par les promesses magnifiques de Charles-*Quint*, osa proposer dans un Consistoire, de priver le Roi de France du titre de très-Chrétien. Presque tous les Cardinaux, ceux-mêmes qui étoient partisans de l'Empereur, eurent horreur d'une proposition si extravagante. Dominique de Cuppi, Doyen du sacré Collége, l'en reprit hardiment; & un autre Cardinal regardant Lorério avec mépris & avec indignation, *Laissez*, dit-il, *abboyer ce chien, on voit bien qu'il cherche quelque morceau.* Il étoit alors Evêque d'Urbin, & Légat de la Campagne de Rome. Il mourut le 17 septembre 1542, âgé de 45 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Marcel, qui étoit son titre, & où l'on voit son Epitaphe. * Paul Jove, *Hist. l.* 42. Sadolet, *l.* 3. *Epist.* 13, 14 & 15. Onuphre. Victorel. Aubéry, &c.

LORESTAN, païs. *Voyez* LOR.

*LORET (Jean) natif de Carentan en Normandie, est fort connu par sa Gazette en vers libres, qu'il commença vers l'an 1650, & qu'il adressoit à Mademoiselle de Longueville, même depuis qu'elle fut Duchesse de Nemours. Il la publioit toutes les semaines sous le titre de *Gazette Burlesque de la Cour*, & sous quelques autres titres. On croit qu'il mourut vers l'an 1666. On a encore plusieurs autres piéces de Poësie de sa façon. Quand M. Fouquet fut arrêté & conduit à la Bastille, Loret perdit par là une pension de deux cens écus que ce Seigneur lui faisoit. Cela n'empêcha pas le Poëte de parler avantageusement dans sa Gazette de ce Ministre, qui pour le dédommager en quelque maniére, lui fit tenir une somme de 1500 livres par Mademoiselle Scudéri. Loret qui ne fut point de quelle part lui venoit cette libéralité, la publia encore dans sa Gazette. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORETTE ou LAURETTE, ville de la Marche d'Ancone, en Italie, est située sur une colline, à une demi-lieue de la côte du Golfe de Venise, & à une lieue de Récanati du côté de Rome. Cette ville est petite, mais bien fortifiée, & soigneusement gardée. C'est pour la défendre des courses des Corsaires Turcs, auxquels il seroit facile de venir par mer piller le thrésor de la chapelle de Lorette, qui est, comme l'on croit, la maison de la sainte Vierge, transportée de Nazareth en ce lieu par les Anges. Voici l'Histoire de ce transport. L'an 1291, les Chrétiens ayant été chassez de toute la Palestine, & ne pouvant qu'avec de grandes difficultez & des contributions excessives visiter les saints lieux, principalement la chapelle de Nazareth, cette sainte maison fut transportée par les Anges qui n'y laissérent que les fondemens, & enlevérent l'édifice pour le porter dans la Dalmatie, à huit cens lieues de Nazareth. Ils le posérent sur une colline proche du rivage de la Mer Adriatique vers le minuit; & le lendemain matin elle fut l'objet de l'admiration & des respects de tous les peuples des environs. Le Curé de saint George de Tersacte eut une révélation que c'étoit la chapelle de Nazareth; & Nicolas Frangipani Gouverneur de la Dalmatie pour l'Empereur, députa quatre personnes considérables pour aller à Nazareth, afin d'en reconnoître la vérité. Ces Députez assurérent à leur retour qu'ils avoient vu les fondemens des murs de cette chapelle transportée en Dalmatie; que les mesures étoient conformes; & que la chapelle de Nazareth avoit disparu le jour qu'on l'avoit vue en Dalmatie. L'an 1294, trois ans & sept mois

après le premier transport, les Anges transportérent cette chapelle en la Marche d'Ancone, traversant la Mer Adriatique, dont le trajet est en cet endroit d'environ cinquante lieues. Elle fut mise dans un bois appartenant à une pieuse Dame appellée *Laurette*, de laquelle elle prit le nom. Frangipani ne voyant plus la chapelle sur ses terres, & ayant sçu qu'elle avoit été transportée en Italie, fit bâtir une chapelle semblable sur la place même où elle avoit été, avec une magnifique église que tiennent les Cordeliers de l'Observance, appellée *Notre-Dame de Tersacte.* On tient que ce second transport se fit aussi de nuit, & que quelques Bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, virent ce prodige & en portérent la nouvelle aux Habitans de Récanati. Huit mois après, l'an 1295, cette sainte chapelle fut encore transportée par les Anges hors du bois, sur une colline à demi-lieue de là, vers le grand chemin. Cette colline appartenoit à deux fréres, qui étoient prêts d'en venir aux mains pour la possession de cette chapelle, lorsque quatre mois après elle fut transportée sur une autre colline, à un trait d'arbalête de distance, en la même année 1295, & c'est le lieu où elle est à présent. Le Pape Jule II, qui tenoit le siége l'an 1510, est celui qui a le plus fortement autorisé l'Histoire de ces transports. Paul IV, l'an 1555, a confirmé la Bulle de Jule II, & le Pape Pie V, a fort approuvé cette pieuse croyance. Pierre-Paul Verger a combattu la vérité de cette Histoire, qui a été soutenue par Rutilius Benzonius, Evêque de Lorette. Celui-ci répond aux objections que Verger tire du silence des anciens Auteurs, tels que Boniface VIII, au tems duquel se fit le transport de Dalmatie en Italie, & plusieurs autres Papes ses successeurs; saint Antonin, saint Vincent Ferrier, Dante, Pétrarque, qui n'ont point parlé de ces fameux miracles; entre lesquels saint Vincent Ferrier parle même de la maison de la Vierge, comme si elle eût encore été à Nazareth; mais les objections sont plus fortes que les réponses. Le Pape Urbain VIII a permis de célébrer le jour anniversaire du miraculeux transport de cette chapelle en Italie le dixiéme décembre.

L'église de Lorette, fut commencée sous le Pontificat du Pape Paul II, vers l'an 1460, & fut achevée sous celui du Pape Jules II. C'est un grand bâtiment magnifique & fort exhaussé, partagé en trois allées, avec un dôme au milieu, sous lequel est directement posée la chambre, que l'on dit de la Vierge, dont on a fait une chapelle qui est longue de 40 piez, large de 20, & haute de 25 ou environ: elle est de brique & revétue par dehors d'une incrustation de marbre, embellie de bas reliefs, & de figures d'un travail inimitable. La petite chambre est sans fondemens, & l'incrustation ne fait que l'entourer, sans toucher à ses murailles. Ceux qui veulent faire leurs dévotions dans la chapelle même, doivent avoir un billet du Gouverneur, qu'on remet à un Sacristain qui se tient proche de la porte. Tout le monde lui laisse l'épée avant que d'entrer dans ce saint lieu; même les Chevaliers de Malte qui cependant la portent en communiant quand ils sont dans leur isle.

Le Pape Sixte V érigea en cathédrale l'église de Lorette, où il y a vint-un Chanoines, quatre Dignitez & plusieurs Chapelains. Lorette dépendoit auparavant de l'Evêché de Récanati, qui n'en est éloigné que d'une lieue ou environ. Quelquefois le Pape donne l'administration de ces deux Evêchez à un seul Prélat. La musique y est excellente, & tous les samedis on y chante solemnellement les Litanies, qu'on appelle communément *les Litanies de Notre-Dame de Lorette.* Il y a un Cardinal Protecteur qui a l'Intendance de cette sainte chapelle pour le temporel & pour la conservation du thrésor. C'est lui qui nomme un Prélat pour Gouverneur de la ville. Son Palais est fort spacieux & magnifique. L'hopital des Pélerins, dont il y a une fort grande abondance, est entretenu du revenu de la chapelle de Lorette, qui consiste en plusieurs fonds de terre & en offrandes.

Le thrésor est peut-être le plus riche qui soit au monde. Il y a toûjours dix lampes d'or & quarante d'argent, qui font une très-belle & continuelle illumination, outre un plus grand nombre d'autres qui ne sont pas allumées ordinairement. Le nombre des diamans, des perles & des autres pierres précieuses est presque incroyable. Autour des images de la Vierge & du petit Jesus, on voit deux chaines enrichies de pierreries, avec une croix d'émeraudes, estimée quatre mille ducats; une robbe donnée par l'Archiduchesse Isabelle, qui est semée de deux mille cinq cens diamans; & une autre donnée par Philippe IV, Roi d'Espagne, qui est enrichie de six mille trois cens quarante-huit diamans, estimée vint mille ducats. L'an 1584, Henri III, Roi de France, y envoya une grande coupe d'une pierre de saphir azuré, couverte d'un crystal, orné de pierres précieuses, avec un Ange d'or au dessus, soutenant une fleur de lys faite de trois diamans. Le Roi Louïs XIII, & la Reine Anne d'Autriche son épouse, y firent présenter deux couronnes d'or, enrichies de diamans, l'une pour la Vierge, & l'autre pour l'Enfant Jesus. Quoique le Pape Jules II, l'an 1506, eût accordé aux Habitans de Récanati, que les deux couronnes qu'ils avoient données demeureroient toûjours sur les têtes de l'Enfant Jesus & de la Vierge, néanmoins le Pape Urbain VIII y fit mettre alors les couronnes envoyées par Louïs XIII. Avec ces couronnes il y avoit un Ange d'argent massif, tenant la figure du Dauphin (qui fut depuis Louïs XIV) d'or massif, couché sur un coussin d'argent, où est cette Inscription, *Acceptum a Virgine Delphinum Gallia Virgini reddit.* Sur une tablette d'argent est une autre Inscription qui exprime les actions de graces du Roi pour ce Dauphin que Dieu lui avoit donné. Cet ouvrage est d'un travail exquis, & est estimé plus de cent mille écus. * Horace Tursellin, *Hist. Laur.* Silvio Séragli, *Hist. Lor.* Bouche & Bralion, *Hist. de la sainte chapelle de Lorette.* Canisius, *de sancta Maria, l.* 5. Turrian, *Apol. pro Laur.* Rutile Benzoni, *de anno Jubil. l.* 6. Henri-Jules de Philaumen, *Mercurius Italicus.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccles. Voyages d'Italie.* Matthias Bernegger, Professeur Luthérien

rien de Strasbourg, a fait imprimer un livre contre les transports de cette sainte chapelle.

LORETTE ou LAURETTE, nom d'un Ordre de Chevaliers, qui furent instituez par le Pape Sixte V, l'an 1587, lorsqu'il érigea l'église de Notre-Dame de Lorette en Evêché. Le nombre de ces Chevaliers fut fixé à deux cens, ils pouvoient, quoique mariez, avoir des pensions sur les Bénéfices jusqu'à la somme de deux cens écus d'or; & même il leur étoit permis de laisser ces pensions à leurs héritiers, qui avoient droit d'en jouir pendant trois ans, après quoi elles retournoient à la Chambre Apostolique. Les autres privileges que ce Pape leur accorda, étoient aussi très-considérables; car ils jouissoient de l'exemption de tous impôts, étoient reputez commensaux du Pape, & pouvoient porter son dais en de certaines occasions. Leurs fils aînez avoient le titre de Comtes de Latran, les puînez de Chevaliers dorez; & si entre leurs enfans quelqu'un embrassoit l'état ecclésiastique, il avoit le droit de porter l'habit de Notaire Apostolique. Mais à ces beaux privileges étoit attachée l'obligation de donner la chasse aux Corsaires le long des côtes de la Marche d'Ancone, aux Voleurs de la Romagne, & de garder la ville de Lorette. Et c'est apparemment le peu de service qu'on tiroit de ces Chevaliers, qui a donné lieu à leur suppression. Ils portoient une médaille d'or, sur laquelle étoit d'un côté l'image de Notre-Dame de Lorette, & de l'autre les armes du Pape Sixte V. Présentement il y a dans la Chancellerie Apostolique des Officiers qu'on appelle Chevaliers Lorétans: ils sont au nombre de deux cens soixante, & leurs Offices coutent cinq cens écus. * André Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.* Héliot, *Hist. des Ordres Religieux.*

* LORETZ, petite riviére de Suisse dans le Canton de Zug, sort du Lac d'Egeri, coule à peu prés du sud-est au nord-ouest, puis de l'est à l'ouest & traverse la partie septentrionale du Lac de Zug, enfin du sud sud-est au nord-nord-ouest, & séparant le Canton de Zug d'avec celui de Zurich, va se perdre dans la Russ.

LORGHA ou LORHOE, en Latin *Lurra*, bourg de la Mommonie en Irlande. Il est dans le Comté de Tipérari, près du Shannon, au dessus du Lac Dergh. * Maty, *Dict. Géogr.*

LORGUE (Nicolas de) vint & uniéme Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, ou saint Jean d'Acre, succéda l'an 1278, à Hugues de Revel. Il se signala par son courage en beaucoup d'occasions, & se fit aimer de tout l'Ordre par sa bonté & par sa prudence. De son tems la forteresse de Margat en Phénicie fut assiégée deux fois; la premiére l'an 1282, par les Sarrasins avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pié, qui furent contraints de lever le siége; & la seconde fois l'an 1285, par le Soudan d'Egypte, qui trouvant une résistance invincible, fit miner toutes les tours, & les fit étayer sur des pilotis: de sorte qu'il ne restoit plus qu'à y mettre le feu. Alors il avertit les assiégez de l'état de la place, & le montra même à quelques-uns. Les Hospitaliers voyant qu'il étoit impossible de soutenir plus long-tems l'attaque, rendirent le château de Margat, & sortirent enseignes déployées pour se retirer à Ptolémaïde. Le Grand-Maître de Lorgue, considérant la décadence des affaires de la Religion dans la Syrie, en conçut un chagrin, qui fut la principale cause de sa mort, arrivée l'an 1288. Il eut pour successeur Jean de Villiers. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*, Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

LORGUES, ville de France en Provence, dans le diocése de Fréjuls, avec Viguerie, est située dans un terroir fertile à deux lieues de Draguignan, à cinq de Fréjuls, & à quatorze d'Aix. Les Auteurs l'ont nommée *Lonat*, *Leonor*, *Leonica* ou *Leonicis*. Il y a une église collégiale, fondée par le Pape Martin V, le 26 août 1421, & diverses maisons religieuses. C'étoit le lieu de la naissance d'Olivier de Lorgues, ancien Poëte. * Bouche, *Hist. de Provence.* Baudrand.

LORICH ou LORICHIUS (Jean) Allemand, natif de Hademar dans la Franconie, s'avança dans l'étude du Droit, qu'il apprit à Orléans & ailleurs, & fut Sécretaire de Guillaume, Prince d'Orange. Il porta aussi les armes avec réputation, se trouva à la défense de Francfort l'an 1552, & depuis se jetta dans le parti des Protestans de France, où il fut tué au mois de juillet 1570. Il avoit composé un livre d'Enigmes, & avoit mis en vers le livre de l'Ecclésiaste & celui de l'Ecclésiastique. Trois ou quatre de ses fréres se signalérent dans les Lettres. Reinard Lorich enseigna la Rhétorique à Marpurg. Joseph Lorich enseigna l'Histoire, & fut Sécretaire de la ville de Cassel, où il mourut l'an 1574. Gérard Lorich quitta la Religion Protestante, se fit Catholique, & publia l'an 1549 à Cologne, une Glose abbrégée sur le Nouveau Testament, *Epitome Glossæ in Testamentum Novum, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

LORICH (Josse) fut Professeur en Théologie dans l'Université de Fribourg, se fit ensuite Chartreux, & mourut vers l'an 1613. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, entre autres, *Thesaurus Sacræ Theologiæ.* * Petreius, *Biblioth. Carthus.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII, &c.*

LORIN, connu sous le nom de Joannes Lorinus, Jésuite, né à Avignon l'an 1559, enseigna avec beaucoup de réputation la Théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole le 26 mars 1634, âgé de 75 ans, & laissa de longs Commentaires sur le Lévitique, sur les Nombres, sur le Deuteronome, sur les Pseaumes, sur l'Ecclésiaste, sur la Sagesse, sur les Actes des Apôtres, & sur les Epitres Catholiques. Il y explique les mots Hébreux & Grecs avec beaucoup de précision & en Critique, & s'étend sur diverses Questions d'Histoire, de Dogme & de Discipline. * Alégambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.*

LORIT, vulgairement appellé GLAREANUS, quoique son véritable nom fût Henri Lorit, naquit l'an 1488 à Glaris, bourg dans la Suisse. Il étudia à Cologne, à Bâle, à Paris, & se fit par tout des amis, entre lesquels Erasme fut un des plus célébres. Par un penchant assez rare dans son siécle, il s'adonna particuliérement à la Musique; & après avoir contribué à l'avancement des Lettres de vive voix & par Ecrit, il mourut âgé de 75 ans, l'an 1563. Il a composé les Ouvrages suivans: *Isagoge in Arithmeticam; Descriptio de situ Helvetiæ & vicinis Gentibus; De quatuor Helvetiorum fœdere Panegyricon; Isagoge in Musicam; De Geographia Liber; Judicium in Terentii carmina; In Horatium Annotationes; Annotationes in Ovidii Metamorphoses; Annotationes in Ciceronis librum de Senectute; Annotationes in Sallustii quæ adhuc exstant Historiarum Fragmenta; Commentarius in Arithmeticam & Musicam Boëthii; Annotationes in Joannis Cæsarii Dialecticam; In Cæsaris Commentaria; Annotationes in T. Livium; Annotationes & Chronologia in totam Historiam Romanam; Annotationes in Dionysium Halicarnasseum; Elegiarum libri duo; De Arte Musica; De Ponderibus ac Mensuris; Annotationes in Valerium, Suetonium & Lucanum; Annotationes in Eutropium; Epistola ad Joannem Hervagium; Scholia in Ælii Donati Methodum; Brevis Isagoge de ratione syllabarum & de figuris quibus Poëtæ utuntur; De Asse libellus.* * De Thou, *Hist. l. 35.* Pantaléon, *Prosopogr. l. 3.* Erasme, *in Epist.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philos.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 128 & suiv.* édit. de Hollande 1715.

LORIZ ou LERIZ. *Voyez* LERIZ.

LORME (Jean de) l'un des plus fameux Médecins de France, vers la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit de Moulins en Bourbonnois. Il fut premier Médecin de la Reine Marie de Médicis; & après avoir suivi fort long-tems la Cour, il se retira à Moulins à cause de sa vieillesse, & y jouit tranquillement de la gloire qu'il avoit aquise. On ne sait point le tems de sa mort. Guy Patin se préparoit à parler de ce Médecin dans les Eloges Latins des François illustres en science qu'il vouloit publier; mais ce livre n'a jamais paru. De Lorme laissa un fils nommé *Charles*, qui n'eut pas moins de réputation que lui dans la profession de la Médecine, qu'il pratiqua dans Paris avec beaucoup de succès, & fit d'ailleurs beaucoup d'honneur à son Art par sa longue vie: car il ne mourut que le 24 juillet 1678, âgé de 94 ans, & il en avoit plus de 85, lorsqu'il s'étoit marié pour la troisiéme fois. De Lorme, quoique vieux, étoit très-agréable dans la conversation. Il avoit été Médecin de Gaston de France, Duc d'Orléans; mais il ne conserva guéres cet emploi. Il exerça beaucoup plus long-tems celui de Médecin des eaux de Bourbon. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LORME (Philibert de) Intendant des bâtimens du Roi, naquit à Lyon vers le commencement du XVI siécle, & dès l'âge de 14 ans il alla en Italie étudier les beautez de l'Antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis Pape sous le nom de Marcel II, & qui avoit beaucoup de goût pour les Arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande estime, & lui communiqua toutes ses lumiéres. De Lorme, ainsi enrichi des dépouilles de l'Antiquité, revint à Lyon en 1536, & il en bannit le Gothique. Ensuite étant allé travailler à Paris, pour le Cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la Cour de Henri II, & dans celle des Rois ses fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le Palais des Thuilleries, & rétablit & orna plusieurs maisons royales, comme Villiers-Coterets, Saint-Germain, nommé alors le château de la Muette, le Louvre, &c. Ces services furent récompensez au delà de ses espérances. Il fut fait Aumonier & Conseiller du Roi, & l'on lui donna l'Abbaïe de Saint-Eloy & celle de Saint-Serge d'Angers. Le Poëte Ronsard, piqué de jalousie, publia contre lui une Satyre sous ce titre, *la Truelle crossée.* De Lorme s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit Gouverneur, à Ronsard, qui de son côté crayonna sur la porte ces trois mots ainsi écrits, *Fort. reverent. habe.* De Lorme qui entendoit fort peu le Latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la Reine Catherine de Médicis. Mais Ronsard répondit que ces trois mots étoient Latins, & le commencement de ces deux vers du Poëte Ausone, qui avertissoit par là les hommes nouvellement élevez par la fortune à ne point s'oublier aisément.

Fortunam reverenter habe quicumque repente
Dives ab exili progrediere loco.

De Lorme mourut en 1577. Il a laissé un Traité sur la maniére de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556, & dix livres d'Architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *Antiquitez de la Chapelle du Roi*, p. 205. Le Pére Colonia, *Histoire Litt. de Lyon*, *tome 2.* Ausone, *Epigr. 8. v. 7. & 8.*

LORN, païs qui joint le Comté d'Argile en Ecosse, & s'étend jusqu'à Loquaber. Le païs est en plaine, & fertile. Il donne le titre de *Lord* au fils aîné du Comte d'Argile. * *Diction. Anglois.*

LORNE, païs avec titre de Comté, en la partie septentrionale d'Ecosse. Camden croit que ce fut en partie l'habitation des anciens Epidiens. * *Descr. Britan.*

LOROUX, Abbaïe de France dans l'Anjou, sur la petite riviére de Latran, à quatre lieues de Beaufort vers l'orient. Maty, *Dict. Géogr.*

* LORRAIN (Jean le) de Rouen embrassa l'état ecclésiastique. Il se distingua par ses vertus & par son érudition. Il avoit une mémoire des plus heureuses, une vaste lecture & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour, des Sermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint Chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le neuviéme décembre 1710, âgé de 59 ans. Il avoit fait une profonde étude des Rits Ecclésiastiques, & il a

don-

donné fur cette matiére deux Ouvrages très-eftimez, favoir, *De indebita Genuflexione in precibus tempore feftivo, & Dominicis, & Pafchali; De l'ancienne Coutume de prier & d'adorer debout, le jour du Dimanche & de Fête, & durant le tems de Pâques*, ou, *Abbrégé Hiftorique des Cerémonies anciennes & modernes*. On a encore de ce favant homme, *Les Conciles generaux & particuliers, leur Hiftoire, avec des Remarques fur leurs différentes Collections*. Il a eu la meilleure part à la révifion, à l'ordre & aux foins de l'impreffion de l'*Hiftoire de la ville de Rouen*. Il a eu part encore à la réimpreffion faite à Rouen d'Eftius & de Fromond fur faint Paul, & on lui attribue communément des *Remarques fur les Canons Apoftoliques*. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORRAIN (Claude-Gelée, dit le) Peintre. *Cherchez* GELE'E.

LORRAINE ou LORAINE, que les Allemands nomment *Lotrich*, & les Latins *Lotharingia*, Duché fouverain de l'Europe, fait partie de la Gaule Belgique, & a la Champagne au Couchant; l'Alface & le Palatinat du Rhin au Levant; le Luxembourg au feptentrion; & le Comté de Bourgogne au midi. On divife ordinairement la Lorraine en deux parties, en Lorraine proprement dite, & en Duché de Bar. Elle eft arrofée de diverfes riviéres, & fur tout de la Mofelle & de la Meufe, qui ont autrefois donné à la Haute Lorraine le nom de *Mofellana fuperior*; & à la Baffe, celui de *Mofellana inferior*. Les autres font, la Sarre, la Meurte, &c. Le païs produit tout ce qu'on peut fouhaiter de néceffaire à la vie de l'homme, & renferme des campagnes fertiles en blé, des coteaux couverts de vignobles; des montagnes remplies de mines de cuivre, d'argent, de plomb, & fur tout de fer, avec des puits falez, toute forte de gibier, & des riviéres poiffonneufes. Ses villes principales font, Nancy, Metz, Toul, Verdun, Pont-à-Mouffon, Mirecourt, Bar-le-Duc, &c. Il y a eu plufieurs fortes places; comme Stenay, Jamets, Danvilliers, Moyenvic, Marfal, Epinal, la Mothe, &c. dont quelques unes ont été démolies. On divife la Lorraine propre en trois bailliages, qui font, Nancy, Vofge, & Vaudrevange. Quant aux Evêchez de Metz, Toul & Verdun, ils ont été foumis fous le régne de Henri II, l'an 1551, & ont été cédez à la France par le XLIV article de la paix de Munfter l'an 1648. Le Duché de Bar, le Comté de Clermont, Moyenvic, Stenay, &c. réduits par les armes du Roi Louïs XIII, furent encore incorporez à la Couronne de France, par le traité de paix des Pyrénées de 1659: ce qui eft exprimé depuis l'article 62, jufqu'au 78. Quelque tems après ce traité, Charles, III. de ce nom, Duc de Lorraine, céda à Louïs XIV, la propriété & la fouveraineté de fes Duchez de Lorraine & de Bar; ce qui fut vérifié au Parlement au mois de février 1662. Depuis, Léopold-Jofeph Duc de Lorraine, fils de Charles IV, eft rentré dans les Duchez de Lorraine, & de Bar, par le traité de paix conclu à Rifwick l'an 1697. Comme divers Auteurs fe font trompez au fujet de la Lorraine, il eft important de remarquer, que par le partage que les enfans de Louïs *le Debonnaire*, firent dans l'affemblée de Verdun au mois d'août 843, Charles *le Chauve* eut la France, depuis la Meufe & l'Efcaut d'un côté jufqu'au Rhône, & jufqu'à la Saône de l'autre. Louïs *le Pieux*, Roi de Germanie, eut ce qui étoit au delà du Rhin, avec les diocéfes de Mayence, de Worms & de Spire: & LOTHAIRE, qui étoit déja Empereur, obtint outre l'Italie ce qui eft entre les riviéres de l'Efcaut, les Comtez voifins de la Meufe, & ceux qui font au delà du Rhône depuis Lyon. Ce Prince mort l'an 855, laiffa *Louïs*, qui fut Empereur & Roi d'Italie; *Charles* Roi de Provence; & LOTHAIRE qui eut ce qui reftoit entre la Meufe, l'Efcaut & le Rhin jufqu'à la mer: c'eft ce qu'on appelle LE ROYAUME DE LOTHAIRE ou LORRAINE; car c'eft à fa confidération qu'on lui donna ce nom, & non pas par rapport à l'Empereur fon pére, dont les Etats étoient beaucoup plus importans. Ce Lothaire III, Roi de Lorraine, mourut l'an 869. Charles *le Chauve*, & Louïs, Roi de Germanie fes oncles, & leurs fucceffeurs, eurent de grandes conteftations au fujet de la Lorraine. Sous le régne de Charles *le Simple*, Gifilbert fut Duc ou Gouverneur de ce païs, & mourut l'an 939. Henri, puis Othon, enfuite Conrad & Brunon, Archevêque de Cologne, gouvernérent la Lorraine jufqu'en 959. Ce fut en cette année qu'on la divifa en Haute Lorraine, dite *Mofellane* ou *Mofellanique*, parce que la Mofelle la traverfe; & en Baffe Lorraine. La premiére comprenoit les diocéfes de Tréves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun, & le Luxembourg: & la feconde renfermoit les diocéfes de Cologne, d'Utrecht, de Liége & de Cambray. Quelques Auteurs l'ont nommée le *Palais des Ripuaires*, parce que fa fituation fe trouve entre le Rhin, la Meufe & la Mofelle. L'Empereur Othon II donna l'an 997, le Duché de cette Baffe Lorraine, dite *le Brabant*, à Charles de France, fils puîné du Roi Louïs IV, dit d'*Outremer*. Ce Prince en fit hommage à Othon, & cette baffeffe lui couta la Couronne de France, qu'on donna l'an 987, à Hugues *Capet*. Charles mourut l'an 991, & Othon fon fils l'an 1004 ou 1005. On donna alors la Baffe Lorraine à GODEFROY, Comte de Verdun, fils de *Godefroy* d'Ardenne. GOTHELON fon frére lui fucceda, & laiffa *Godefroy* II, dit *le Boffu*, qui mourut fans poftérité, & le Duché de la Baffe Lorraine devint l'an 1089 le partage de fon neveu GODEFROY de Bouillon, fils d'*Ide* fa fœur, & d'*Euftache* II, Comte de Boulogne. Godefroy fe croifa peu après pour le voyage d'Outre-mer, & la Baffe Lorraine fut donnée à HENRI de Limbourg, qu'on en priva dans la fuite. GODEFROY de Louvain la poffeda après, & c'eft de lui que font defcendus les Ducs de Brabant, connus fous le titre de Ducs de Lotrich ou de Lorraine, qu'ils ont laiffé à leurs fucceffeurs. Voilà ce qui regarde la Baffe Lorraine. Pour LA HAUTE, qui eft celle dont nous devons principalement parler, parce que nous y trouvons l'origine de la Maifon de Lorraine, que divers Auteurs ont ignorée, il faut remarquer qu'après la divifion des deux Lorraines l'an 959, Brunon, Archevêque de Cologne, retint le titre de Duc principal ou d'Archiduc, & qu'il donna la Haute Lorraine à FRE'DE'RIC, frére d'*Adalberon*, Evêque de Metz. THE'ODORIC fon fils lui fuccéda, & fut fuivi de FRE'DE'RIC II, qui ne laiffa que deux filles, *Beatrix*, mariée à *Boniface*, Marquis de Montferrat; & *Sophie*, femme de *Louïs*, Comte de Monçons. C'eft le fentiment des plus éclairez. Comme ces filles n'étoient pas capables du gouvernement, l'Empereur Conrad le donna à GOTHELON, qui avoit déja celui de la Baffe Lorraine. Après fa mort, l'Empereur donna la Haute à ALBERT, que quelques Auteurs prennent pour Albert II, Comte de Namur, qui époufa *Reguilinde*, fille du même *Gothelon*, furnommé *le Grand*. Albert étant mort, l'Empereur donna ce Duché l'an 1048, à GE'RARD d'Alface, *tige de la Maifon de* LORRAINE. Il étoit petit-fils d'ADALBERT ou ALBERT, Comte-Marchis d'Alface. Ce titre de Marchis, que les Ducs de Lorraine, ont pris, eft à caufe du païs fitué entre les Comtez de Metz & de Tréves, où font, Vaudrevange, Sirk, Boufonville, &c. Adalbert fonda l'Abbaïe de Boufonville vers l'an 1033, & eut de *Judith*, fa femme, *Albert* & GE'RARD. Ce dernier, Comte-Marchis d'Alface, mourut l'an 1048, & laiffa de *Gifele* fa femme, *Theodoric*, Comte; & GE'RARD, qui fut Duc & Marchis de Lorraine. Il époufa *Hedwige* de Namur, fille d'*Albert* I, Comte de Namur, & d'*Ermengarde* de Lorraine, qui étoit fille de *Charles* de France, Duc de Lorraine, & petite-fille du Roi *Louïs* IV, dit d'*Outremer*. GE'RARD laiffa THIERRI, dit *le Vaillant*, Duc de Lorraine, qui mourut l'an 1115, & *Gerard*, Comte de Vaudémont. Telle eft l'origine de l'illuftre Maifon de Lorraine, que divers Auteurs, qui l'ont cherchée en Godefroy de Bouillon, ou en d'autres que lui, n'ont fçu déterrer, parce qu'ils n'avoient pas bien compris la différence des deux Lorraines. Quelque noble qu'ait été la Maifon de Boulogne, celle d'Alface ne lui céde ni en alliances, ni en ancienneté. Depuis GE'RARD, *tige de la Maifon de* LORRAINE, elle a eu pour Defcendans un grand nombre de Princes, dont nous allons donner la fuite. Les Rois de France & toutes les Maifons fouveraines de l'Europe, fe font fouvent alliées à celle de Lorraine. Elle a produit diverfes branches, dont les principales ont été de Vaudémont, de Mercœur, de Guife, de Joyeufe, de Chevreufe, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, de Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, *dont nous parlerons dans leurs articles particuliers*, & que nous ne laifferons pas de raffembler ici pour une plus grande commodité. Il faut remarquer que bien que les Ducs de Brabant ayent pris le titre de Ducs de Baffe Lorraine, ils n'ont pourtant jamais rien poffédé dans ce Duché, mais feulement le Comté de Louvain ou de Brabant leur ancien patrimoine.

LISTE GENEALOGIQUE & CHRONOLOGIQUE DES DUCS de LORRAINE.

ATHIC, Duc d'Alface, pére de fainte *Odile*, eut entre autres fils *Alberic*, qui fut pére d'*Eberard* I, qui a vécu en 750.

EBERARD I eut pour fils *Eberard* II, qui fit de grands maux à l'Abbaïe de Lures vers l'an 869. Il fut pére de *Hugues*, Comte de Ferrette, qui eut pour fils *Eberard* III, *Hugues* II, & *Gontran*. Eberard III fut tige de la Maifon de Lorraine; Hugues de celle d'Egeshem; Gontran de celle d'Autriche, ou de Habfpourg.

EBERARD III fut pére d'*Adalbert*, Duc & Marchis, Fondateur de l'Abbaïe de Bouzonville en 1033.

ADALBERT eut pour fils *Gerard*, mari de *Gifele*, niéce de l'Empereur Conrad le Salique.

GE'RARD mourut en 1046, & laiffa onze enfans, entre autres *Adalbert*, ou *Albert* II, qui lui fuccéda, & *Gérard* II, qui fuccéda à *Albert*.

ALBERT II, nommé par l'Empereur Duc de Lorraine en 1046, fut tué en 1048.

GE'RARD II, fon frére, furnommé d'*Alface*, mari de *Hadwide* de Namur, fut nommé Duc de Lorraine par l'Empereur Henri III, furnommé *le Noir*, en 1048, mort en 1070.

THIERRI, fon fils, régna depuis l'an 1070, jufqu'en 1115. Il avoit époufé *Gertrude*, fille de *Robert*, Comte de Flandre.

SIMON I, depuis 1115, jufqu'en 1139. Il époufa *Adelaïde* de Saxe-Querfurt, fœur de l'Empereur Lothaire II.

MATTHIEU I, depuis 1139, jufqu'en 1176. Il époufa *Berthe* de Souabe, fœur de l'Empereur Frédéric Barberouffe.

SIMON II, depuis 1176, jufqu'en 1207. Il époufa *Ide*, fille de *Gérard*, Comte de Mâcon & de Vienne.

FERRY I, furnommé *de Bitche*, frére de *Simon* II, lui fuccéda en 1205, & gouverna jufqu'en 1207. Il avoit époufé *Ludomille* de Pologne.

FERRY II, depuis 1207, jufqu'en 1213. Il époufa *Agnès*, fille de *Thibaut*, Comte de Bar.

THIE'BAUT I, depuis 1213, jufqu'en 1220. Il époufa *Gertrude* de Darsbourg.

MATTHIEU II, frére de *Thibaut* I, depuis 1220, jufqu'en 1250. Il époufa *Catherine* de Limbourg.

FERRY III, depuis 1250, jufqu'en 1303. Il époufa *Marguerite* de Champagne.

THIE'BAUT II, depuis 1303, jufqu'en 1312. Il époufa *Elizabeth* de Rumigny.

FERRY IV, depuis 1312, jufqu'en 1329. Il époufa *Ifabelle* d'Autriche, fille de l'Empereur *Albert* I.

RAOUL, depuis 1329, jufqu'en 1346. Il époufa *Marie* de Blois.

JEAN I, depuis 1346, jufqu'en 1390. Il époufa en premiéres noces *Sophie* de Virtembourg: & 2. *Marguerite* de Los & de Chiny.

CHARLES II, (en comptant pour Charles I, Charles de France, Duc de la Baffe Lorraine.) depuis 1390, jufqu'en 1431. Il époufa

épousa *Marguerite* de Baviére. Il ne laissa que deux filles, *Isabelle*, mariée à *René* d'Anjou; & *Catherine*, mariée à *Jacques*, Marquis de Bade.

René I, d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, premier Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence, depuis 1431, jusqu'en 1452, mourut en 1480.

Jean II, depuis 1452, jusqu'en 1470. Il épousa *Marie* de Bourbon.

Nicolas, depuis 1470, jusqu'en 1473, n'a pas été marié. Il fut seulement fiancé en 1466, à *Anne* de France, fille de *Louis* XI, & ensuite à *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles le Hardi*.

René II, fils de Ferry, Comte de Vaudémont, & d'Yolande d'Anjou, régna depuis 1473, jusqu'en 1508. Il épousa. 1. *Jeanne* de Harcourt qu'il répudia pour cause de stérilité: 2. *Philippe* de Gueldre.

Antoine, depuis 1508, jusqu'en 1544. Il épousa *Renée* de Bourbon.

François I, depuis 1544, jusqu'en 1545. Il épousa *Christine* de Danemarck.

Charles III, depuis 1545, jusqu'en 1608. Il épousa *Claude* de France, fille du Roi *Henri* II.

Henri II, (en comptant pour Henri I, celui qui en 940, reçut le Duché de l'Empereur Othon le Grand) régna depuis 1608, jusqu'en 1624. Il épousa *Marguerite* de Gonzague.

François II, frére du bon Duc *Henri*, & pere de Charles IV, régna pendant quelques jours de l'an 1625, puis remit le Duché à son fils *Charles* IV.

Charles IV, depuis 1625, jusqu'en 1675. Il épousa *Nicole* de Lorraine, sa cousine germaine, fille du Duc *Henri* II.

Charles V, depuis 1675, jusqu'en 1690. Il épousa *Elénore* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Léopold* I.

Léopold, Duc de Lorraine depuis 1690, jusqu'en 1729. Il épousa *Charlotte-Elizabeth* de France, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans.

François III, depuis 1729, a épousé *Marie-Thérése*, Archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'Empereur *Charles* VI, aujourd'hui régnant.

LISTE CHRONOLOGIQUE & GÉNÉALOGIQUE DES DUCS & COMTES de BAR.

Brunon, Archevêque de Cologne, frére de l'Empereur *Othon* II, surnommé *le Grand*, partagea l'an 958, le gouvernement de la Lorraine avec *Fréderic* I, Comte de Bar, son neveu, qui prit le titre de Duc de Bar, & mourut en 984. Il avoit épousé *Béatrix*, sœur de *Hugues* Capet, & niéce de l'Empereur *Othon*.

Thierri I, Duc de Bar, depuis 984, jusqu'en 1024. Il épousa *Richilde*.

Frédéric II, Duc de Bar depuis 1024, jusqu'en 1032. Il épousa *Mathilde*, fille du Duc de Franconie, & ne laissa que deux filles, 1. *Béatrix*, qui épousa *Boniface*, Marquis de Toscane: 2. *Sophie*, qui épousa *Louis* de Montbelliard, Comte de Monçon & de Ferrette. Ici finissent les premiers Ducs de Bar.

Louis, mari de *Sophie*, fut Comte de Bar depuis 1032. *Sophie* mourut en 1096. On ignore le tems de la mort de *Louis*.

Thierri, Comte de Bar depuis 1096, jusqu'en 1105. Il épousa *Ermensiade*, fille de *Guillaume* II, Comte de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II.

Renaut I, depuis 1105, jusqu'en 1149. Il épousa 1. *Gisele* de Vaudemont: 2. la mére de *Fréderic*, Comte de Toul.

Hugues, Comte de Bar depuis 1149, jusqu'en 1153.

Renaut II, Comte de Bar, frére de *Hugues*, depuis 1155, jusques vers l'an 1160. Il épousa *Agnès* de Champagne, fille du Comte *Thiébaut*.

Henri I, Comte de Bar, depuis l'an 1160 ou environ, jusqu'en 1191. On ignore s'il a été marié.

Thiébaut I, Comte de Bar, depuis 1191, jusqu'en 1214. Il épousa 1. *Lorette* de Los: 2. *Isabelle* de Bar-sur-Seine: 3. *Ermenson* de Luxembourg, qui lui fit prendre le titre de Comte de Luxembourg, avec celui de Comte de Bar depuis l'an 1200.

Henri II, Comte de Bar, depuis 1214, jusqu'en 1240. Il épousa *Philippe* de Dreux.

Thiébaut II, Comte de Bar, depuis 1240, jusqu'en 1297. Il épousa 1. *Jeanne* de Flandre: 2. *Jeanne* de Toci.

Henri III, Comte de Bar, depuis 1297, jusqu'en 1302. Il épousa *Eléonore*, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre.

Edouard I, Comte de Bar, depuis 1302, jusqu'en 1337. Il épousa *Marie* de Bourgogne, fille de *Robert* II, Duc de Bourgogne.

Henri IV, Comte de Bar, depuis 1337, jusqu'en 1344. Il épousa *Yolande* de Flandre, fille de *Robert* de Flandre.

Edouard II, Comte de Bar, depuis 1344, jusqu'en 1352, mort avant sa majorité, & sans avoir été marié.

Robert I, Comte de Bar, depuis 1352, jusqu'en 1411. Sous son régne le Comté de Bar fut érigé en Duché en 1354. Il épousa *Marie* de France, fille du Roi *Jean*.

Edouard III, Duc de Bar, depuis 1411, jusqu'en 1415. Il épousa *Blanche* de Navarre.

Louis, Cardinal de Bar, frére d'*Edouard* III, succéda au Duché de Bar en 1415. Il s'en démit en faveur de *René* I, d'Anjou, son neveu, en 1419, & mourut en 1430.

Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de *René* I, d'Anjou, avec *Isabelle* de Lorraine, fille du Duc *Charles* II. Le contract de mariage entre *René* & *Isabelle* est du 20 de mars de l'an 1418.

Pour donner une idée plus nette de cette succession Chronologique, nous nous contenterons de la reprendre depuis Raoul, & d'en marquer les différentes alliances & les différentes branches.

XIV. Jean Duc & Marchis de Lorraine, fils unique de Raoul, Duc & Marchis de Lorraine, qui fut tué à la bataille de Crecy le 26 août 1346, en combattant pour la France, & de *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, Dame de Guise, sa seconde femme, mourut à Paris de poison le 27 septembre 1290. Il avoit épousé 1. *Sophie* de Wirtemberg, fille d'*Everard*, III. du nom, Comte de Wirtemberg, & d'*Elizabeth* de Henneberg: 2. *Marguerite*, Comtesse de Los & de Chiny, fille unique de *Louis*, Comte de Los & de Chiny, & de *Jeanne* de Blammont, morte le premier octobre 1372, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent, 1. Charles I, qui suit; 2. Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, *qui continua la postérité rapportée cy-après*; & 3. *Isabelle* de Lorraine, seconde femme d'*Enguerrand*, VII. du nom, Sire de Coucy, Comte de Soissons & de Marle, Grand Bouteiller de France, &c. mariée en 1385. Elle prit une seconde alliance avec *Etienne* II, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, Seigneur d'Ingolstat.

XV. Charles, I. du nom, Duc & Marchis de Lorraine, fut nommé Connétable de France, & mourut l'an 1430. Il avoit épousé en 1393, *Marguerite* de Baviére, fille aînée de *Robert*, III. du nom, Empereur, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Elizabeth* de Nuremberg, morte le 26 août 1434, dont il eut 1. 2. *Louis* & *Rodolphe*, morts jeunes; 3. *Catherine*, mariée l'an 1426, à *Jacques*, I. du nom, Marquis de Bade, morte le premier mars 1493; & 4. *Isabeau*, Duchesse de Lorraine, qui étoit l'aînée, & qui fut mariée le 24 octobre 1420, à *René*, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & mourut le 28 février 1452. De cette alliance vinrent *Jean* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, mort le 16 décembre 1470, *Yolande* d'Anjou, Duchesse de Lorraine, mariée à *Ferry* de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont; & *Marguerite* d'Anjou, alliée à *Henri* VI, Roi d'Angleterre, morte le 25 août 1482.

COMTES de VAUDEMONT, puis Ducs de Lorraine.

XV. Ferry de Lorraine, I. du nom, second fils de Jean, Duc de Lorraine, fut Seigneur de Rumigni, devint Comte de Vaudémont, Seigneur de Joinville par son mariage, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. Il avoit épousé *Marguerite* de Joinville, Comtesse de Vaudémont, & Dame de Joinville, veuve de *Jean* de Bourgogne-Comté, & de *Pierre*, Comte de Genéve, & fille aînée de *Henri*, V. du nom, Comte de Vaudémont, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. & de *Marie* de Luxembourg, mort en 1416, dont il eut 1. Antoine qui suit; 2. *Ferry*, Seigneur de Rumigny; 3. *Charles*, Seigneur de Bovines; 4. *Jean-Antoine*, Seigneur de Florines; 5. *Isabelle*, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Nassau-Sarrebruck: 2. en 1412, à *Henri*, Comte de Blammont; 6. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint George, &c. & 7. *Jeanne* de Lorraine, mariée en 1420, à *Jean* III, Comte de Salms.

XVI. Antoine de Lorraine, Comte de Vaudémont & de Guise, Seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épousé, l'an 1417, *Marie*, Comtesse de Harcourt & d'Aumale, Dame d'Elbœuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 avril 1476, en sa 78 année, fille aînée & héritiere de *Jean*, VII. du nom, Comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon, dont il eut 1. Ferry II, qui suit; 2. *Henri*, Evêque de Térouanne, puis de Metz, mort le 20 octobre 1505, âgé de 80 ans; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Jean*, Comte de Harcourt, Gouverneur d'Anjou, qui signala son courage à la conquête de la Normandie l'an 1449; 5. *Marguerite*, Dame d'Arschot, mariée l'an 1432, à *Antoine*, Sire de Croy & de Renty, Grand-Maître de France, Chevalier de la Toison d'Or; 6. *Marie*, seconde femme d'*Alain* IX, Vicomte de Rohan, morte le 23 avril 1455; 7. 8. *Catherine* & une autre *Marguerite* de Lorraine, Religieuses.

XVII. Ferry de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont, de Guise, &c. mort le 31 août 1470, avoit épousé l'an 1444, *Yolande* d'Anjou, Duchesse de Lorraine & de Bar, fille aînée de *René* d'Anjou, Roi de Naples, & d'*Isabeau*, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa premiére femme, morte l'an 1483, âgée de 55 ans, dont il eut 1. René II, qui suit; 2. *Nicolas*, Baron de Joinville, &c. mort sans alliance; 3. *Pierre*, mort jeune; 4. *Jeanne*, mariée en janvier 1473, à *Charles* d'Anjou, IV. du nom, Roi de Naples, morte l'an 1480; 5. *Yolande*, premiére femme de *Guillaume*, II. du nom, dit *le Noir*, Landgrave de Hesse, mariée en 1497, morte l'an 1500; & 6. *Marguerite* de Lorraine, alliée l'an 1488, à *René* Duc d'Alençon, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de sainte Claire, dans le monastére qu'elle avoit fondé à Argentan, & y mourut le premier novembre 1521, en sa 58 année, en odeur de sainteté.

XVIII. René, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, de Guise, d'Aumale & de Harcourt, mort le dixiéme décembre 1508, avoit épousé l'an 1471, *Jeanne* de Harcourt, Comtesse de Tancarville, &c. seconde fille & héritiére de *Guillaume*, Comte de Tancarville, &c. & d'*Yolande* de Laval sa deuxiéme femme, qu'il répudia pour sa stérilité, & prit une seconde alliance l'an 1485, avec *Philippe* de Gueldre, fille d'*Adolphe* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, laquelle après la mort de son mari, se rendit Religieuse aux filles de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, où elle fit profession le huitiéme décembre 1520, & y mourut le 26 février 1547, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfans 1. 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. Antoine, Duc de Lorraine, qui suit; 4. *Nicolas*, mort jeune; 5. Claude de Lorraine, Duc de Guise, *qui a fait la branche des Ducs de* Guise, *qui sera rapportée cy-après*; 5. *Jean*, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, &c. mort le 18 mai 1550; 7. *Louis*, Comte de Vaudémont, mort au siége de Naples l'an 1528, à l'âge de 28 ans, sans alliance;

8. *Fran-*

8. *François*, Comte de Lambesc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1524, âgé de 18 ans; & 9. 10. 11. 12. quatre filles mortes jeunes.

XIX. ANTOINE, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, né le quatriéme juin 1490, mort le 14 juin 1544, eut pour femme *Renée* de Bourbon, Dame de Mercœur, fille de *Gilbert*, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire* de Gonzague-Mantoue, morte en mai 1539, dont il eut 1. FRANÇOIS, Duc de Lorraine, qui suit; 2. NICOLAS, *qui a fait la branche des Ducs de* MERCOEUR, *mentionnée cy-après*; & 3. *Anne* de Lorraine, née le 25 juillet 1522, mariée 1. l'an 1540, à *René* de Nassau, Prince d'Orange: 2. à *Philippe* de Croy, Duc d'Arschot, Chevalier de la Toison d'Or, morte l'an 1568.

XX. FRANÇOIS, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1517, mourut d'apoplexie le 12 juin 1545, laissant de *Christienne* de Danemarck, veuve de *François* Sforce, Duc de Milan, & fille de *Christiern* II, Roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche qu'il avoit épousée l'an 1540, morte le dixiéme décembre 1590, 1. CHARLES II, qui suit; 2. *Renée*, née le 20 avril 1544, mariée le 22 février 1568, à *Guillaume*, V. du nom, Duc de Baviére, morte le 23 mars 1602; & 3. *Dorothée* de Lorraine, née posthume le 24 août 1545, alliée le 26 décembre 1575, à *Erric*, II. du nom, Duc de Brunswic, morte sans postérité l'an 1587.

XXI. CHARLES II, & selon d'autres, III. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1543, mourut le 14 mai 1608. Il avoit épousé le cinquiéme février 1558, *Claude* de France, seconde fille de *Henri* II, Roi de France, & de *Catherine* de Médicis, morte le 20 février 1574, âgée de 27 ans, dont il eut 1. HENRI II, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le premier juillet 1567, mort le 30 novembre 1607; 3. FRANÇOIS, Comte de Vaudémont *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 4. *Christine*, née le sixiéme août 1565, mariée le troiséme mai 1583, à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand Duc de Toscane, morte le 19 décembre 1637; 5. *Antoinette*, née le 26 août 1568, alliée lan 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc de Cléves & de Juliers, morte sans postérité; 6. *Anne*, née le dixiéme septembre 1569, morte le huitiéme août 1576; 7. *Catherine*, Abbesse de Remiremont, née le huitiéme novembre 1573, morte à Paris, le septiéme mars 1648; 8. *Elizabeth*, née le neuviéme octobre 1574, mariée le sixiéme février 1595, à *Maximilien*, I. du nom, Duc de Baviére & Electeur, morte le sixiéme janvier 1635; & 9. *Claude* de Lorraine, sœur jumelle d'*Elizabeth*, morte le deuxiéme octobre 1576.

XXII. HENRI, Duc de Lorraine & de Bar, surnommé *le Bon*, né le huitiéme novembre 1563, mourut le 31 juillet 1624. Il avoit épousé 1. le 30 janvier 1599, *Catherine* de Bourbon, Princesse de Navarre, sœur du Roi *Henri* IV, morte sans enfans le 13 février 1604: 2. le 26 avril 1606, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Vincent*, I. du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eléonore* de Médicis, morte le 27 février 1632, dont il eut 1. *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, née le troisiéme octobre 1606, mariée avec dispense en mai 1621, à *Charles* III, Duc de Lorraine, son cousin germain, morte d'apoplexie à Paris le 13 février 1657, sans laisser de postérité; & 2. *Claude-Françoise* de Lorraine, née le 15 octobre 1612, mariée avec dispense le onziéme février 1634, à *François* Duc de Lorraine, son cousin germain, morte en couches le deuxiéme août 1648.

XXII. FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de CHARLES, II, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Claude* de France, naquit le 27 février 1572, fut Comte de Vaudémont, &c. & mourut le 15 octobre 1632, laissant de *Catherine*, Comtesse de Salms, fille unique de *Paul*, Comte de Salms, & de *Marie* le Véneur-Tilliers, morte le neuviéme décembre 1627, 1. *Henri* de Lorraine, Marquis d'Hotton-le-Chatel, né le septiéme mars 1602, mort l'an 1610; 2. CHARLES III, dit communement IV, qui suit; 3. NICOLAS-FRANÇOIS, *qui a continué la postérite, dont il sera parlé après celle de son frère aîné*; 4. *Henriette* de Lorraine, née le cinquiéme avril 1605, mariée 1. l'an 1621, à *Louis*, bâtard de Guise, Prince de Phalzbourg & de Lixim: 2. à *Jerôme* Grimaldi, Gentilhomme Génois: 3. à *Christophle* de Moura: 4. à *Charles* Guasco: 5. à *N.* . . . de Chanteloup, dit le Prince de Lixim, morte le 16 novembre 1660; & 5. *Marguerite* de Lorraine, née l'an 1613, mariée le 31 janvier 1632, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, morte le troisiéme avril 1672.

XXIII. CHARLES III, dit communement IV, Duc de Lorraine & de Bar, né le sixiéme avril 1604, mourut le 20 septembre 1675, sans enfans de *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine germaine, fille de *Henri*, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le 23 mai 1621, morte le 20 février 1657, ni de *Marie* d'Aspremont, sa seconde femme, fille unique de *Charles*, III. du nom, Comte d'Aspremont, & de *Marie-Françoise* de Mailly, dite de *Coucy*, qu'il avoit épousée le quatriéme novembre 1665, laquelle se remaria l'an 1672, à *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Chevalier de la Toison d'Or, & Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice, & mourut le 23 octobre 1692. *Ce Duc laissa de* Béatrix *de Cusance, Princesse de Cantecroix, qu'il avoit épousée le deuxiéme avril* 1637, 1. CHARLES-HENRI *qui suit*; & 2. Anne *de Lorraine, née le* 23 *août* 1639, *mariée le septiéme octobre* 1660, *à* François-Marie *de Lorraine, Comte de Lillebonne, morte le* 19 *février* 1720. CHARLES-HENRI *de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanois, né le* 17 *avril* 1649, *mourut le* 14 *janvier* 1723. *Il avoit épousé le* 28 *avril* 1669, Anne-Elizabeth *de Lorraine, fille de* Charles *de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbeuf, & d'*Anne-Elizabeth, *Comtesse de Lannoy, sa premiere femme, morte d'apoplexie le cinquiéme août* 1713, *dont il eut* Charles-Thomas *de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de camp, Général des armées de l'Empereur, né le septiéme mars* 1670, *mort en Italie le douziéme mars* 1704, *sans alliance.*

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS de Lorraine, dit communement le Duc FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de FRANÇOIS de Lorraine, Comte de Vaudémont, & de *Catherine* Comtesse de Salms, né le sixiéme décembre 1609, avoit été nommé Cardinal l'an 1627. Ayant depuis quitté l'Etat Ecclésiastique, le Duc Charles son frère aîné, lui fit une démission de ses Etats l'an 1634. Il mourut le 26 janvier 1670, ayant eu de *Claude-Françoise* de Lorraine, seconde fille de *Henri*, Duc Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le onziéme février 1634, morte le deuxiéme août 1648, 1. *Ferdinand-Philippe-Joseph-François-Ignace-Dominique-Gaspard*, dit *le Prince Ferdinand* de Lorraine, né le 30 décembre 1639, mort de la pierre à Paris le premier avril 1659; 2. CHARLES-LÉOPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de Lorraine, qui suit; 3. *Anne-Eléonore-Dorothée*, née le 12 mai 1645, morte le 28 février 1646; & 4. *Marie-Anne-Therése-Judith* de Lorraine, Abbesse de Remiremont, née le 30 juillet 1648, morte à Paris le 17 juin 1661. *Voyez* sous NICOLAS.

XXIV. CHARLES-LÉOPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de Lorraine & de Bar, dit le Duc CHARLES, né le 23 avril 1643, fut Chevalier de la Toison d'Or, Généralissime des armées de l'Empereur, & mourut le 18 avril 1690, en réputation d'un des plus renommez Généraux de son tems. Il avoit épousé le sixiéme février 1671, *Marie-Eléonore*, veuve de *Michel* Wisnowiski, Roi de Pologne, & fille de *Ferdinand* III, Empereur, & d'*Eléonore* de Gonzague-Mantoue sa troisiéme femme, morte le 17 décembre 1697, dont il eut 1. LÉOPOLD-JOSEPH-DOMINIQUE-HYACINTHE-AGAPET, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles-Joseph-Jean-Antoine-Ignace-Felix* de Lorraine, né le 24 novembre 1680, Evêque d'Osnabruck, Archevêque & Electeur de Tréves, mort de la petite vérole à Vienne le quatriéme décembre 1715, âgé de 35 ans; 3. *Ferdinand-Antoine-Joseph-Romain-Laurent* de Lorraine, né le neuviéme août 1683, mort jeune; 4. *Joseph-Innocent-Emmanuel-Felicien-Constant* de Lorraine, né le 20 octobre 1685, mort le 25 août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano en Italie le 16 du même mois; 5. *François*, Abbé de Stavelo, &c. né le huitiéme décembre 1689, mort de la petite vérole le 27 juillet 1715; & 6. *N.* . . . de Lorraine, née le 28 avril 1613, morte trois heures après sans être nommée.

XXV. LÉOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-HYACINTHE-AGAPET, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Blamont, de Vaudémont, &c. né à Inspruck le onziéme de septembre 1679, & créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Ryswick, dans la possession & jouissance de ses Etats qui avoient été vint-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Versailles, il prêta en personne le 25 de novembre 1699, sur les trois heures après midi, la foi & hommage au Roi pour le Duché de Bar, & autres domaines mouvans de la Couronne de France, en exécution du même traité de Ryswick, & en la forme & maniére qu'avoit fait le Duc Charles, son grand oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui se ralluma en 1701, à l'occasion de la succession d'Espagne, & tant qu'elle dura il observa une exacte neutralité. L'Empereur Charles VI lui ayant accordé le Duché de Teschen en Silésie pour équivalent de ses prétentions sur le Duché de Montferrat en Italie, ses Ministres à Vienne en firent hommage en son nom à l'Empereur le douziéme de mars 1722, & allérent ensuite en prendre possession pour lui. Ce Prince, après un régne de trente-un ans, mourut d'un crachement de sang & d'une oppression de poitrine en cinq jours de maladie à Luneville, lieu de sa résidence la plus ordinaire, le 27 de mars 1729 sur les six heures du soir, âgé de 49 ans, six mois & seize jours. Son corps fut transporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'église du noviciat des Jésuites, d'où il fut transféré le septiéme de juin suivant en celle des Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des Ducs de Lorraine, où ses funérailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son Oraison funébre y fut prononcée le huitiéme de juin par le Pére Ségaud, Jésuite. Ce Prince avoit été marié par Procureur à Fontainebleau le 13 d'octobre 1698, avec *Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 de septembre 1678, fille de *Philippe*, fils de France, Duc d'Orléans, & de *Charlotte-Elisabeth* de Baviére. Il en avoit eu 1. un fils, Duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du soir moins trois minutes le 26 d'août 1699, & mort à Nancy le quatriéme d'avril 1700, sans avoir été nommé; 2. *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 21 d'octobre 1700, & morte de la petite vérole à Luneville le quatriéme de mai 1711, ayant été élue peu de tems auparavant Abbesse de Remiremont; 3. une seconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13 de novembre, & morte le 19 de décembre 1701; 4. *Gabrielle* de Lorraine, née le dixiéme de Décembre 1702, & morte de la petite vérole à Luneville le onziéme de mai 1711; 5. *Louis*, né à Luneville le 28 de janvier 1704, batisé au même lieu le 24 de juillet suivant, & tenu sur les fonts de batême au nom de Louis XIV, Roi de France, & de Marie-Magdeleine-Thérése-Eléonor de Baviére-de-Neubourg, Impératrice régnante, mort aussi de la petite vérole à Luneville le dixiéme de mai 1711; 6. *Josephe* de Lorraine, née à Luneville le 16 de février 1705, morte le 16 de mars 1709; 7. un fils né à Luneville le quatriéme de mars 1706, mort en bas âge; 8. *Léopold-Clement*, Prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25 d'avril 1707, à huit heures du matin, nommé par l'Empereur le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, mort de la petite vérole à Luneville le quatriéme de juin 1723, dans la 17 année de son âge; 9. FRANÇOIS-ETIENNE, Duc de Lorraine, qui suit; 11. une fille née le quatriéme de juillet 1710, à cinq heures du matin, & morte le 23 d'août suivant; 11. *Elisabeth-Therése* de Lorraine, née à Lune-

neville la nuit du 15 au 16 d'octobre 1711; 12. *Charles*, Prince de Lorraine, né le douziéme de décembre 1712; & 13. *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Luneville le 17 de mai 1714.

XXVI. François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mouffon & de Nomeny, Comte de Vaudémont & de Blamont, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, Lieutenant-Gouverneur du Royaume de Hongrie pour l'Empereur, né à Luneville à deux heures du matin le huitiéme de décembre 1708, devint Prince héréditaire par la mort du Prince *Léopold-Clément*, fon frere aîné, & ayant été enfuite demandé par l'Empereur Charles VI, au Duc fon pére, pour être élevé à fa Cour, il s'y rendit, & arriva le 13 d'août 1723 à Prague, où étoit alors la Cour Impériale, à la fuite de laquelle il continua de demeurer jufqu'après le décès du Duc, fon pére, auquel ayant fuccédé, il partit de Vienne le neuviéme de novembre 1729, pour fe rendre dans fes Etats. Il arriva à Luneville, lieu de la réfidence de fa Cour, le 29 du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de janvier 1730, & s'étant rendu à Verfailles le premier de février fuivant, il y prêta foi & hommage au Roi pour fon Duché de Bar, & autres Domaines mouvans de la Couronne, en la même forme & maniére que le feu Duc fon pére avoit fait. Il féjourna enfuite quelques jours à la Cour, & partit de Paris le 15 du même mois de février pour retourner dans fes Etats, après avoir été régalé par le Roi d'une riche tenture de tapifferie rehauffée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite fur les deffeins de Raphaël. Il alla voyager en 1731, fous le nom de Comte de Blamont, dans les Païs-Bas Autrichiens, & enfuite en Hollande, d'où il paffa en Angleterre, & après avoir féjourné à Londres près de deux mois, il fe rembarqua le 19 de décembre pour s'en retourner en Allemagne. L'Empereur le déclara le 25 de mars 1732, fon Lieutenant dans fon Royaume de Hongrie, & les Etats & provinces y annexez. La nouvelle lui en fut portée à Breflau, où il fe trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta ferment entre les mains de fa Majefté Impériale pour cette place, le 22 de mai fuivant. Il fe rendit enfuite en Hongrie, & fit fon entrée à Presbourg le fixiéme de juin. Il a époufé le douziéme février 1736, *Marie-Thérefe*, Archiducheffe d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant.

BRANCHE DES DUCS de MERCOEUR.

XX. Nicolas de Lorraine, fecond fils d'Antoine, Duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon-Montpenfier, Dame de Mercœur, né le 17 octobre 1524, fut Marquis de Nomeny, Comte de Vaudémont & de Chaligny. Le Roi Henri III, fon gendre, le créa Duc de Mercœur, par lettres de l'année 1569, vérifiées au Parlement le huitiéme mars 1576, & il mourut le 24 janvier 1577. Il avoit époufé 1. le premier mai 1549, *Marguerite* d'Egmond, fille de *Jean*, III. du nom, Comte d'Egmond, & de *Françoife* de Luxembourg, morte le dixiéme mars 1554: 2. le 24 février 1555, *Jeanne* de Savoye, fille de *Philippe*, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, morte le quatriéme juillet 1568: 3. le onziéme mai 1569, *Catherine* de Lorraine, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, & de *Louife* de Brezé. Il eut des enfans de fes trois femmes. Ceux du premier lit furent, 1. 2. 3. *Henri*, *Marie* & *Catherine* de Lorraine, morts en jeuneffe; & 4. *Louife* de Lorraine, née le 30 avril 1553, mariée le 15 février 1565, à *Henri* III, Roi de France & de Pologne, morte fans poftérité le 29 janvier 1601. Du fecond lit vinrent, 5. Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui fuit; 6. *Charles* de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit, Evêque de Toul, puis de Verdun, né le deuxiéme avril 1561, mort le 30 octobre 1587; 7. *Jean*, mort jeune; 8. *François*, Marquis de Chauffeins, mort fans alliance; 9. *Marguerite*, née le 14 mai 1564, mariée 1. en octobre 1581, à *Anne*, Duc de Joyeufe, Pair & Amiral de France: 2. l'an 1599, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, &c. morte fans poftérité le 20 feptembre 1625; & 10. *Claude* de Lorraine, morte jeune. Et du troifiéme lit fortirent, 11. Henri de Lorraine, Marquis de Mouy, *qui a fait la branche des Marquis de* Mouy, *rapportée ci-après*; 12. *Antoine*, mort jeune; 13. *Eric*, Evêque de Verdun, puis Capucin, & enfuite Evêque de Tripoli, & fuffragant de l'Evêché de Strasbourg; 14. 15. *Christine* & *Louife* de Lorraine, mortes fans alliance.

XXI. Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mayenne, &c. Prince du Saint Empire, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, né le neuviéme feptembre 1558, mourut à Nuremberg le 19 février 1602, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, Ducheffe de Penthiévre, Vicomteffe de Martigues, &c. fille unique & héritiére de *Sébaftien* de Luxembourg, Duc de Penthiévre, &c. & de *Marie* de Beaucaire, qu'il avoit époufée le 12 juillet 1575, morte le fixiéme feptembre 1623, 1. *Philippe*, morte jeune; & 2. *Françoife* de Lorraine Ducheffe d'Etampes, de Mercœur & de Penthiévre, &c. Vicomteffe de Martigues, &c. née l'an 1592, mariée en juillet 1609, à *Céfar*, Duc de Vendôme & de Beaufort, &c. morte le huitiéme feptembre 1669.

BRANCHE DES MARQUIS de MOY.

XXI. Henri de Lorraine, I. du nom, fils de Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur, &c. & de *Claude* de Lorraine-Aumale fa troifiéme femme, né le 31 janvier 1570, fut Marquis de Moy, Comte de Chaligny, &c. & mourut l'an 1601. Il avoit époufé *Claude*, Marquife de Moy, veuve de *George* de Joyeufe, Seigneur de S. Dizier, & fille unique de *Charles*, Marquis de Moy, &c. & de *Catherine-Sufanne* Comteffe de Cerny, morte le troifiéme novembre 1627, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, *qui aura un article féparé*; 2. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Marquis de Moy, &c. né l'an 1596, mort le dixiéme juin 1672, fans poftérité légitime; 3. *François* de Lorraine, né en janvier 1599, Evêque de Verdun l'an 1623, mort en 1655; & 4. *Louife* de Lorraine, mariée à *Florent*, Prince de Ligne, & Chevalier de la Toifon d'Or, morte Religieufe Capucine à Mons le premier décembre 1667, en fa 74 année: elle y avoit pris l'habit après la mort de fon mari, & y avoit demeuré plus de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS de GUISE & de Chevreufe.

XIX. Claude de Lorraine, cinquiéme fils de René, II. du nom, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre fa feconde femme, né le 20 octobre 1496, fut Duc de Guife, Pair & Grand-Veneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbœuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & mourut le 12 avril 1550. Il avoit époufé le 18 avril 1513, *Antoinette* de Bourbon, fille de *François*, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans, dont il eut, 1. François de Lorraine, Duc de Guife, qui fuit; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Archevêque & Duc de Rheims, né le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574; 3. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, qui a fait la *branche des Ducs d'*Aumale, *rapportée ci-après*; 4. *Louis* de Lorraine, Cardinal de Guife, Archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mars 1578; 5. *Pierre*, mort jeune; 6. *François* de Lorraine, Grand-Prieur, & Général des Galéres de France, né le 18 avril 1534, mort le fixiéme mars 1563; 7. René de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, *qui a donné origine aux Ducs d'*Elbœuf, *mentionnez ci-après*; 8. *Marie* de Lorraine, née le 22 novembre 1515, mariée 1. le quatriéme août 1534, à *Louis* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville: 2. le neuviéme mai 1538, à *Jacques* Stuart, V. du nom, Roi d'Ecoffe, morte le deuxiéme juin 1560; 9. *Louife*, née le dixiéme janvier 1520, alliée le 20 février 1541, à *Charles* de Croy, Prince de Chimay, morte fans enfans le 18 octobre 1542; 10. *Renée*, Abbeffe de Saint-Pierre de Rheims, née le 22 feptembre 1522, morte le troifiéme avril 1602; & 11. *Antoinette* de Lorraine, Abbeffe de Farmouftier, née le 31 août 1531, morte le 24 mars 1561. *Il eut auffi pour fils naturel*, Claude *de Guife*, *Abbé de S. Nicaife de Rheims*, *puis de Clugni*, *mort le* 23 *mars* 1612.

XX. François de Lorraine, Duc de Guife & d'Aumale, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan & Grand-Veneur de France, Miniftre & Lieutenant-Général de l'Etat, né le 17 février 1519, fut bleffé devant Orléans par Jean Poltrot le 18 février 1563, dont il mourut le lendemain. Il avoit époufé le quatriéme décembre 1549, *Anne* d'Eft, Comteffe de Gifors, Dame de Montargis, &c. fille d'*Hercule* d'Eft, II. du nom, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France. Après la mort funefte de fon mari, elle prit une feconde alliance l'an 1566, avec *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, & mourut le 17 mai 1607, âgée de 76 ans, ayant eu de fon premier mari, 1. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guife, qui fuit; 2. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui a fait la *branche des Ducs de* Mayenne, *rapportée ci-après*; 3. *Louis* de Lorraine Cardinal de Guife, Commandeur de l'Ordre du Saint Efprit, & Archevêque de Rheims, né le fixiéme juillet 1555, tué à Blois avec fon frere le 24 décembre 1588, *& qui laiffa d'*Aimerie *de Lefcheraine*, *Dame de Grimaucourt fon amie*, *un fils* naturel, *nommé* Louis, *bâtard de Guife*, *Prince de Phalzbourg*, *Baron d'Ancerville*, *&c. qui époufa* Henriette *de Lorraine*, *fille de* François, *Comte de Vaudémont*, *& de* Chriftine *de Salms*, *& mourut fans poftérité le quatriéme décembre* 1631; 4. 5. 6. trois fils, morts jeunes; & 7. *Catherine-Marie* de Lorraine, née le 18 juillet 1552, mariée en février 1570, à *Louis* de Bourbon, Duc de Montpenfier, morte le fixiéme mai 1596.

XXI. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guife, Prince de Joinville, &c. Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Général de fes armées, Gouverneur de Champagne & de Brie, né le 31 décembre 1550, fut tué à Blois le 23 décembre 1588, ayant eu de *Catherine* de Cléves, Comteffe d'Eu, veuve d'*Antoine* de Croy, Prince de Porcean, & fille de *François* de Cléves, Duc de Nevers, Comte d'Eu, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, qu'il avoit époufée en feptembre 1570, morte le onziéme mai 1633, âgée de 85 ans, 1. Charles de Lorraine, Duc de Guife, qui fuit; 2. *Henri*, mort l'an 1574, à l'âge de deux ans; 3. *Louis* de Lorraine, Cardinal de Guife, Archevêque de Rheims, né le 22 janvier 1575, mort le 21 juin 1621, âgé de 46 ans, *laiffant de* Charlotte *des Effars fon amie*, Charles-Louis *de Lorraine*, *Evêque de Condom*, *mort le premier juillet* 1668; Achille, *qui fuit*; Henri *Chevalier de Lorraine*, *mort l'an* 1668; Charlotte, *Abbeffe de Saint-Pierre de Lyon*; *&* Louife *de Lorraine*, *mariée le* 24 *novembre* 1639, *à* Claude *Pot*, *Seigneur de Rhodes*, *Grand-Maître des cérémonies de France*, *morte le* 15 *juillet* 1652. Achille *de Lorraine*, *Comte de Romorantin*, *fut tué en Candie par les Turcs l'an* 1648, *y commandant les troupes des Vénitiens*; *& laiffa de fon mariage avec* Anne-Marie *de Salms Rhingrave*, Charlotte-Chriftine-Françoife-Marguerite *de Lorraine*, *née l'an* 1642, *mariée l'an* 1660, *à* Ignace *Rouault*, *Marquis d'Aug*, *morte le* 13 *mai* 1705. Les autres enfans de Henri, Duc de Guife, furent, 4. *Charles*, né & mort l'an 1576; 5. *François*, né l'an 1581, mort l'an 1582; 6. *François-Alexandre-Paris*, né pofthume, Chevalier de Malte, & Lieutenant Général en Provence, tué d'un éclat de Canon au château de Baux le premier juin 1614; 7. *Chreftienne*, née en feptembre 1571, morte le troifiéme novembre 1573; 8. *Marie*, née le 23 janvier 1575, morte l'an 1582; 9. *Catherine*, née l'an 1579, morte fans alliance; 10. *Louife*, mariée le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, morte le 30 avril 1631; 11. *Renée*, Abbeffe de Saint-Pier-

Pierre de Rheims, morte le 26 juin 1626; 12. *Jeanne*, Abbesse de Jouare, morte le huitiéme octobre 1638; & 13. *Claude* de Lorraine, qui étoit le cinquiéme fils, naquit le cinquiéme juin 1578, fut Duc de Chevreuse, Pair, Grand-Chambellan & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiére, & mourut le 24 janvier 1657, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Marie* de Rohan, veuve de *Charles* d'Albert, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, & fille d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand-Véneur de France, morte le 13 août 1679, en sa 79 année, dont il eut 1. *Anne-Marie* de Lorraine, Coadjutrice de Remiremont, puis Abbesse du Pont-aux-Dames, morte le cinquiéme juillet 1652, en sa 28 année; 2. *Charlotte-Marie*, Demoiselle de Chevreuse, née l'an 1627, morte sans alliance le septiéme novembre 1652; & 3. *Henriette* de Lorraine, Abbesse du Pont-aux-Dames, aprés sa sœur, puis de Jouare, née l'an 1631, morte le 25 janvier 1694.

XXII. Charles de Lorraine, Duc de Guise, de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, Comte d'Eu, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, mourut le 30 septembre 1640. Il avoit épousé l'an 1611, *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, Comtesse du Bouchage, &c. veuve de *Henri* de Bourbon Duc de Montpensier, & fille unique de *Henri* de Joyeuse, Comte du Bouchage, Maréchal de France, & de *Catherine* de la Valette. Elle mourut le 25 février 1656, âgée de 71 ans, ayant eu de son dernier mariage, 1. *François* de Lorraine, Prince de Joinville, né le troisiéme avril 1612, mort sans alliance le septiéme novembre 1639; 2. 3. *N*. . . & *N*. . . jumeaux, nez le quatriéme mars 1613, morts quinze jours aprés; 4. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, &c. Pair & Grand-Chambellan de France, né le quatriéme avril 1614, mort le deuxiéme juin 1664, sans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avoit épousé à Bruxelles le onziéme novembre 1641, *Honorée* de Berghes, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, Comte de Bossu, & fille de *Geofroy*, Comte de Grimberghe; & les héritiers de cette Dame intentérent pour cela un procés vers l'an 1698, aux héritiers de la Maison de Guise, demandant les droits de celle qu'ils répréséntoient; mais ils furent déboutez de leur demande par Arrêt du Parlement de Paris; 5. *Charles-Louïs* de Lorraine, Duc de Joyeuse, né le 15 juillet 1618, mort sans alliance le 15 mars 1637; 6. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuse, qui suit; 7. *Roger*, Chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le sixiéme septembre 1653; 8. *Marie* de Lorraine, Duchesse de Guise & de Joyeuse, &c. aprés la mort de son petit-neveu, née le 15 août 1615, morte le troisiéme mars 1688, sans alliance; 9. *N*. . . Demoiselle de Joinville, née le quatriéme mars 1617, morte sans être nommée le 18 janvier 1618; & 10. *Françoise-Renée* de Lorraine, Abbesse de Montmartre, née le dixiéme janvier 1621, morte le quatriéme décembre 1682.

XXIII. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuse & d'Angoulême, Pair & Grand-Chambellan de France, né le onziéme janvier 1622, fut nommé Grand-Chambellan de France l'an 1644; puis Colonel Général de la cavalerie légére. Il servit comme Volontaire au siége de Gravelines l'an 1644, & en deux autres campagnes, & mourut à Paris le 27 septembre 1654, d'une blessure qu'il avoit reçue au bras droit, chargeant un parti des ennemis proche d'Arras le 22 août précédent. Il avoit épousé le troisiéme novembre 1649, *Marie* de Valois, fille unique & héritiére de *Louïs-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Aletz, &c. & d'*Henriette* de la Guiche, Dame de Chaumont, morte le quatriéme mai 1696, dont il eut pour fils unique, Louïs-Joseph qui suit.

XXIV. Louïs-Joseph de Lorraine, Duc de Joyeuse & d'Angoulême, né le septiéme août 1650, recueillit la succession de *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, &c. son oncle, & mourut de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671, laissant d'*Elizabeth* d'Orléans, Duchesse d'Alençon, fille puînée de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Lorraine sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 15 mai 1667, morte le 17 mars 1696, François-Joseph qui suit.

XXV. François-Joseph de Lorraine, II. du nom, Duc d'Alençon, de Guise, de Joyeuse, d'Angoulême, Pair de France, Prince de Joinville, &c. né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

BRANCHE DES DUCS de MAYENNE.

XXI. Charles de Lorraine, second fils de François de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est-Ferrare, né le 26 mars 1554, fut Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur de Bourgogne, &c. & mourut le quatriéme octobre 1611, âgé de 57 ans. Il avoit épousé par contract du 23 juillet 1576, *Henriette* de Savoye, Marquise de Villars, Comtesse de Tende & de Sommerive, veuve de *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, & fille unique d'*Honorat* de Savoye, II. du nom, Marquis de Villars, Comte de Tende, &c. Maréchal & Amiral de France, & de *Françoise* de Foix, morte en octobre 1611, dont il eut 1. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne, qui suit; 2. *Charles-Emmanuel*, Comte de Sommerive, né le 19 octobre 1581, mort à Naples en 1609, sans alliance, en revenant de Malte; 3. *Catherine*, mariée en février 1599, à *Charles* de Gonzague, Duc de Nevers, puis de Mantoue & de Montferrat, morte le huitiéme mars 1618, âgée de 33 ans; & 4. *Renée* de Lorraine, mariée l'an 1613, à *Marie* Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa Fiore, &c. morte à Rome le 23 septembre 1638.

XXII. Henri de Lorraine Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du

Roi, Gouverneur de Guienne, né le 20 décembre 1578, fut tué au siége de Montauban d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'œil le 17 septembre 1621, âgé de 43 ans, sans laisser de postérité d'*Henriette* de Gonzague-Cléves, seconde fille de *Louis*, Prince de Mantoue, & d'*Henriette* de Cléves, Duchesse de Nevers, qu'il avoit épousée l'an 1599, morte l'an 1601 à l'âge de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS d'AUMALE.

XX. Claude de Lorraine, troisiéme fils de Claude de Lorraine, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le premier août 1526, fut Duc d'Aumale, Pair & Grand-Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére, & Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne; & fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle le 14 mars 1573, âgé de 47 ans. Il avoit épousé le premier août 1547, *Louïse* de Brezé, Dame d'Anet, fille de *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, &c. Grand Sénéchal de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, Duchesse de Valentinois, dont il eut 1. *Henri* de Lorraine, Comte de Saint-Vallier, né le 21 octobre 1549, mort l'an 1559; 2. Charles, Duc d'Aumale, qui suit; 3. *Antoine*, Comte de Saint-Vallier, né le premier novembre 1562, mort jeune; 4. *Claude*, Abbé du Bec, Chevalier de Malte, & Général des galéres de la Religion, dit *le Chevalier d'Aumale*, tué en voulant surprendre Saint-Denys en France pour la Ligue, le troisiéme janvier 1591, en sa 28 année; 5. *Charles*, mort jeune le septiéme mai 1568; 6. *Catherine*, née le huitiéme octobre 1550, troisiéme femme de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur; 7. *Magdelaine*, née le dixiéme février 1554, morte jeune; 8. *Magdelaine-Diane*, née en novembre 1558, mariée le 13 novembre 1576, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, &c.; 9. *Antoinette*, née le neuviéme juin 1560, morte jeune; 10. *Antoinette-Louïse*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, née le 19 septembre 1561, morte le 24 août 1643, âgée de 82 ans; & 11. *Marie* de Lorraine, Abbesse de Chelles, morte l'an 1627.

XXI. Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair, & Grand-Véneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 26 janvier 1558, mourut à Bruxelles l'an 1631. Il avoit épousé le dixiéme novembre 1576, *Marie* de Lorraine, fille de *René*, Marquis d'Elbœuf, & de *Louïse* de Rieux, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, né en décembre 1580, mort sans alliance; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Marguerite*, morte sans alliance; & 4. *Anne* de Lorraine, Duchesse d'Aumale, Comtesse de Maulevrier, &c. mariée le 14 avril 1618, à *Henri* de Savoye, I. du nom, Duc de Nemours, morte le 19 février 1638.

BRANCHE DES DUCS d'ELBOEUF.

XX. René de Lorraine, septiéme fils de Claude de Lorraine, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le 14 août 1535, fut Marquis d'Elbœuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des galéres de France, & mourut l'an 1566. Il avoit épousé le troisiéme février 1550, *Louïse* de Rieux, Comtesse de Harcourt, Dame de Rieux & d'Ancenis, fille de *Claude* I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt, &c. & de *Susanne* de Bourbon-Montpensier, sa seconde femme, dont il eut, 1. Charles de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, qui suit; & 2. *Marie* de Lorraine, née le 22 août 1555, mariée le dixiéme novembre 1576, à *Charles* de Lorraine, Duc d'Aumale, son cousin, morte l'an 1616. *René* de Lorraine eut aussi un fils *naturel nommé* René d'Elbœuf, *Chevalier, Seigneur de Beauménil, né en Ecosse, de* Marguerite-Chrétien, *Demoiselle Ecossoise. Il fut enterré dans le chœur de l'église de saint Sulpice à Paris, le 26 janvier 1629, devant être alors septuagénaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même église, savoir le 27 de septembre 1628, avec Damoiselle* Isabeau *de Lormeau, fille de* Claude *de Lormeau, Ecuyer, Sieur de Momont, & de* Claude *de Poirier. Il en avoit trois enfans, qui furent mis sous le poile nuptial, & qu'il reconnut pour ses vrais & légitimes enfans, ayant declaré alors ne pouvoir signer à cause de son infirmité & tremblement de mains. Ces trois enfans étoient* René *d'Elbœuf; appellé* le Chevalier de Beauménil, *qui avant le mariage de ses pere & mere, obtint des lettres de naturalité & d'annoblissement au mois de septembre* 1627, *& qui vivoit encore en* 1675; *&* Claude-Marie *d'Elbœuf, qui étoit encore fille le* 29 *de décembre* 1654. *Elle étoit mariée en* 1665, *avec* Pierre-Janvier *du Mainblanc, Vicomte de Bois-Herpin.*

XXI. Charles de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair, Grand Ecuyer, & Grand Véneur de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 18 octobre 1556, mourut l'an 1605, ayant eu de *Marguerite* Chabot, sa femme, fille & héritiére de *Léonor*, Comte de Charnay & de Busançois, Grand Ecuyer de France, & de *Jeanne* de Rye, dite *de Longwy*, sa deuxiéme femme, morte le 29 septembre 1652, âgée de 87 ans, 1. Charles de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, qui suit; 2. Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait la *branche des Comtes d'*Armagnac, *rapportée cy-aprés*; 3. *Claude-Eléonore*, Dame de Beauménil, mariée l'an 1600, à *Louis* Gouffier, Duc de Rouanès, morte le premier juillet 1654, en sa 72 année; 4. *Henriette*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte le 24 janvier 1669, en sa 77 année; 5. *Françoise*, morte sans alliance le neuviéme décembre 1626, en sa vint-huitiéme année; & 6. *Catherine* de Lorraine, morte le 30 janvier 1611, âgée de cinq ans.

XXII. Charles de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le cinquiéme novembre 1657, âgé de 61 ans,

ayant eu de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, fille *naturelle* de Henri IV, & de *Gabrielle* d'Etrées, Duchesse de Beaufort, qu'il avoit épousée en février 1619, morte le 20 juin 1663, âgée de 67 ans, 1. CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, qui suit; 2. *Henri*, Abbé d'Hombliéres, mort le troisiéme avril 1648, en sa 26 année; 3. FRANÇOIS de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait *la branche des Comtes de* HARCOURT, *rapportée cy-après*; 4. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, Comte de Lillebonne, qui a fait *la branche des Comtes de* LILLEBONNE, *mentionnée cy-après*; 5. *Catherine*, Religieuse au Port-Royal, morte l'an 1645; & 6. *Marie-Marguerite-Ignace* de Lorraine, dite *Mademoiselle d'Elbœuf*, Dame du Palais de la Reine, morte sans alliance, le septiéme août 1679, âgée de 50 ans, *outre cinq filles naturelles, mortes, ou Religieuses, ou sans alliance.*

XXIII. CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1620, mourut le quatriéme mai 1692, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, 1. le septiéme mars 1648, *Anne-Elizabeth*, Comtesse de Lannoy, veuve de *Henri-Roger* du Plessis, Comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, Comte de Lannoy, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne* d'Aumont, morte le troisiéme octobre 1654, âgée de 28 ans: 2. le 30 mai 1656, *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Frédéric-Maurice* de la Tour, Duc de Bouillon, & d'*Eléonore-Fébronie* de Berghe, morte le 23 octobre 1680, âgée de 45 ans: 3. le 25 août 1684, *Françoise* de Montaut, fille & héritiére de *Philippe* de Montaut, Duc de Navailles, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Susanne* de Baudean, morte le onziéme juin 1717. Du premier lit vinrent, 1. *Charles* de Lorraine, Chevalier de Malte, né le deuxiéme novembre 1650, mort l'an 1690; & 2. *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le sixiéme août 1649, mariée le 28 avril 1669, à *Charles-Henri* de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, morte le cinquiéme août 1714. Du second lit sortirent, 3. *Henri-Frédéric*, né le 26 janvier 1657, mort le 21 octobre 1666; 4. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbœuf, qui suit; 5. *Louis*, Abbé d'Orcamp, né le 18 septembre 1662, mort le quatriéme février 1693, laissant de *Catherine-Antoine* du Fay de la Mésangére, née le 17 de décembre 1668, fille de *Pierre* du Fay, Baron de la Mésangére, de Saint-André-de la Marche, du Bois-Benart, Seigneur de Saint-Ebrion, de Condé-sur-Ille, de Marsilly-sur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny, une fille *naturelle, nommée* Françoise-Henriette-Louise, *appellée la Damoiselle du Tail, née le cinquiéme de février* 1690, *& ondoyée en péril de mort par le Prieur, Curé de saint André en la Marche. Elle reçut les cérémonies du batême dans l'église de saint Sulpice à Paris le* 20 *de janvier* 1711, *& eut pour Parrain & Marraine le Duc d'Elbœuf, son oncle, & la Duchesse Douairiére d'Elbœuf. Depuis, elle prétendit qu'il y avoit eu un mariage célébré entre ses pére & mére, mais par arrêt du Parlement de Paris en mars* 1722, *il fut déclaré, qu'entant que besoin seroit, il y avoit eu abus*; 6. *Emmanuel-Maurice*, dit *le Prince Emmanuel*, né le 20 décembre 1677, qui passa en 1706 au service de l'Empereur, qui le fit dans la suite Général de la Cavalerie du Royaume de Naples, revenu en France en novembre 1719, & ayant obtenu des lettres d'abolition, marié à Naples en octobre 1713, à *N....* fille unique de *N....* Duc de Salsa; 7. 8. *Marie-Eléonore* & *Marie-Françoise*, Religieuses aux Filles-Sainte-Marie. Et du troisiéme lit, il eut 9. *Susanne-Henriette* de Lorraine, née le premier février 1686, mariée le huitiéme novembre 1704, à *Charles* de Gonzague, IV. du nom, Duc de Mantoue, morte à Paris le 16 décembre 1710, en sa 25 année; & 10. *Louise-Anne-Radegonde* de Lorraine, née le dixiéme juillet 1689, Religieuse en l'Abbaïe de Pentemont. Dans la derniére édition des *Grands Officiers de la Couronne, tome* 3. *ch.* 33. *§.* 3. *p.* 495, on donne à CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, trois filles *naturelles*. C'est une erreur. Il est certain que les deux premiéres ne sont au plus que ses petites-filles: pour la troisiéme nommée *Charlotte-Marguerite* d'Elbœuf, *légitimée par lettres du Roi du mois de mai* 1708, *regîtrées le deuxiéme d'avril suivant*, c'est une chose à vérifier, d'autant plus que son pére n'est point nommé dans ces lettres, qui portent seulement qu'elle est née à Elbœuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfans *naturels* que l'on attribue à CHARLES III, Duc d'Elbeuf, 1. Alexis *de Lorraine, légitimé par lettres du mois de mars* 1673; 2. CHARLES *de Lorraine, Chevalier de Quatremares, qui suit; &* 3. Charlotte *de Lorraine, légitimée par lettres du mois de décembre* 1680. C'est peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbœuf, qui étoit mariée en 1681, avec *Léonor* de Brévedent, Chevalier, Seigneur & Patron d'Oissel, & de Béthencourt. Charles *légitimé de Lorraine, par lettres du mois de mars* 1678, *appellé le Chevalier de Quatremares d'Elbœuf, étoit né de* Louise-Vincent, *vers l'an* 1645, *se disant âgé de cinquante ans, lorsqu'il se maria en* 1695. *Il vivoit encore en* 1708, *& se qualifioit alors*, cy-devant Gouverneur de la citadelle de Mantoue. *Il avoit été marié à Paris le* 30 *de mars* 1695, *avec* Anne *d'Anglebierme, âgée alors de quarante ans, fille de feu* Florent *d'Anglebierme, & de feue* Marie *Feri. Il en avoit eu* Marie-Charlotte-Magdeleine *de Quatremares d'Elbœuf, née à Paris, & batisée à saint André des Arcs le* 25 *d'avril* 1682, *reconnue par l'acte de mariage de ses pére & mére, & morte à Paris le* 28 *de mai* 1708, *dans la vint-septiéme année de son âge, inhumée le lendemain à saint Sulpice; &* Anne-Elizabeth *de Quatremares d'Elbœuf, née à Paris le quatriéme, & batisée aussi à saint André des Arcs le sixiéme d'avril* 1686, *& reconnue pareillement par ses pére & mére lors de leur mariage.*

XXIV. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de la province de Picardie, & des Comtez d'Artois & de Haynault, & des ville & citadelle de Montreuil-sur-mer, né le septiéme d'août 1661, fit sa premiére campagne en 1677, & se trouva aux siéges de Valenciennes & de Cambrai, servit en 1678 aux siéges de Gand & d'Ipres, & eut la cuisse cassée à ce dernier; accompagna le Dauphin au siége de Philisbourg en 1688; servit au siége de Mons, après la prise de laquelle place, il fut fait Maréchal de camp au mois d'avril 1691; servit en cette qualité en 1692, au siége de la ville & du château de Namur, & se trouva le troisiéme d'août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693, à la bataille de Neerwinde, & assista ensuite au siége de Charleroi. Il fut déclaré Lieutenant Général des armées du Roi le troisiéme de janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, sa femme, qui étoit séparée d'avec lui depuis longtems d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28 d'avril 1729, dans la soixante-neuviéme année de son âge, & fut inhumée le lendemain à saint Nicolas-des-Champs sa paroisse. Le Duc d'Elbœuf a eu de *Françoise* Gaillard de Marsilly, fille de *Pierre* Gaillard, Bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfans naturels, qui sont *Henri-François* d'Elbœuf de Routot, né à Paris & batisé à saint Gervais le 27 de mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbœuf de Groslay, né & batisé à saint Gervais le 13 de septembre 1703. Ils furent reçus l'un & l'autre Pages du Roi en sa grande Ecurie en 1716.

BRANCHE DES COMTES de HARCOURT.

XXIII. FRANÇOIS de Lorraine, *troisiéme fils* de CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né l'an 1623, fut Comte de Harcourt, de Rochefort, &c. & mourut le 27 juin 1694, ayant eu pour enfans d'*Anne* d'Ornano, Comtesse de Montlaur, Marquise de Maubec, & Baronne d'Aubenas, fille de *François-Alfonse* d'Ornano, Seigneur de Mazargues, premier Ecuyer de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Montlaur, qu'il avoit épousée, en juillet 1645, morte en septembre 1695, 1. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, Prince de Harcourt, qui suit: 2. *César*, Comte de Montlaur, mort en Allemagne d'un coup de canon, qui lui cassa l'épaule, le 27 juillet 1675; 3. *Charles*, dit l'*Abbé de Harcourt*, né l'an 1661, mort le 23 mars 1683; 4. *Marie-Angélique-Henriette*, mariée le septiéme février 1671, à *Nugno-Alvarès* Péreira de Mello, Duc de Cadaval en Portugal, morte en couches le septiéme juin 1674; & 5. *Françoise* de Lorraine, Abbesse de Montmartre, née l'an 1657, morte le 29 octobre 1699, âgée de 42 ans.

XXIV. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, Prince de Harcourt, né le 14 août 1648, mourut en février 1719. Il avoit épousé le deuxiéme février 1667, *Françoise* de Brancas, Dame du Palais de la Reine, morte le 13 avril 1715, fille aînée & héritiére de *Charles*, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & de *Susanne* Garnier, dont il a eu 1. *Charles* de Lorraine, Comte de Montlaur, né l'an 1673, mort jeune; 2. ANNE-MARIE-JOSEPH qui suit; 3. *François*, Prince de Montlaur, né le 31 mars 1684, mort l'an 1705; 4. *François-Marie*, Prince de Maubec, né le dixiéme août 1686, qui fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13 août 1704, & mourut de maladie pendant le siége de Turin l'an 1706; 5. *N....* Demoiselle de Harcourt, née le 16 octobre 1668, morte en janvier 1671; 6. *Marie*, Demoiselle de Montlaur, née le 18 août 1669, morte en janvier 1671; 7. *Anne*, Demoiselle de Maubec, née en octobre 1670, morte en janvier 1671; 8. *Anne-Marguerite*, née en août 1675, morte jeune; & 9. *Susanne* de Lorraine.

XXV. ANNE-MARIE-JOSEPH de Lorraine, Comte de Harcourt, &c. appellé aujourd'hui *le Prince de Guise*, né le trentiéme avril 1679. Ce fut en sa faveur que le Duc de Lorraine renouvella en août 1718 le nom de Guise, qui étoit éteint depuis la mort des derniers Ducs de Guise. Le Prince de Maubec ayant acheté quelques Terres en Lorraine, ausquelles son Altesse Royale en joignit d'autres, dont elle lui fit présent, elle érigea le tout en Comté, sous le nom de Guise-sur-Moselle. Il a épousé, le deuxiéme juillet 1705, *Marie-Louise-Christine* Jeannin de Castille, Dame de Montjeu, &c. fille unique de *Gaspard*, Marquis de Montjeu, &c. & de *Louise-Diane* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu entre autres enfans 1. *Louis-Marie-Léopold* de Lorraine, né à Paris le 17 de décembre 1720; 2. *Louise-Henriette-Françoise* de Lorraine, mariée le 21 de mars 1725, avec *Emmanuel-Théodose* de la Tour, Duc de Bouillon, d'Albret, & de Château-Thierri, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur du Haut & Bas païs d'Auvergne, veuf en troisiémes noces, & âgé de 57 ans; (elle est restée veuve de lui le 17 mai 1730) & 3. *N....* mariée le septiéme d'avril 1734, à *Louis-François-Armand* de Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, &c.

BRANCHE DES COMTES de Lillebonne.

XXIII. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, quatriéme fils de CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né le quatriéme avril 1627, fut Comte de Lillebonne, Damoiseau de Commercy, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le neuviéme janvier 1694, en sa 67 année. Il avoit épousé 1. le troisiéme septembre 1658, *Christine* d'Etrées, fille de *François-Annibal*, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, &c. & d'*Anne* Habert de Montmor, sa seconde femme, morte le 18 décembre suivant: 2. le septiéme octobre 1660, *Anne* légitimée de Lorraine, fille de *Charles* IV, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Beatrix* de Cusance, Princesse de Cantecroix, morte le 19 février 1720, dont il eut 1. *Charles-François* de Lorraine, Prince de Commercy, né le onziéme juillet 1661, Général de la cavalerie des armées de l'Empereur, tué à la bataille de Luzzara, dans le Mantouan, le 15 août 1702,

ſans alliance; 2. *Henri-Louis*, né le 26 octobre 1669, mort le 17 mars 1670; 3. *Jean-Paul*, né le dixiéme juin 1672, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693; 4. *Béatrix-Hiéronyme*, née le premier juillet 1662, Abbeſſe de Remiremont, l'an 1711; 5. *Thérèſe*, née le 12 mai 1663, morte le 17 ſeptembre 1671; 6. *Eliſabeth*, née le cinquiéme avril 1664, mariée le ſeptiéme octobre 1691, à *Louis* de Melun, Prince d'Epinoy; 7. *Marie-Françoiſe*, née le 28 mai 1666, morte le dixiéme mai 1669; 8. *Sébaſtienne*, née le 19 avril 1667, morte le 15 août 1669; & 9. *Jeanne-Françoiſe* de Lorraine, née le ſixiéme ſeptembre 1668, morte l'an 1680.

BRANCHE DES COMTES d'ARMAGNAC.

XXII. Henri de Lorraine, ſecond fils de Charles de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Marguerite* Chabot, né le 20 mars 1601, fut Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marſan, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou, &c. & mourut le 25 juillet 1666, en ſa 66 année, ayant eu de *Marguerite-Philippe* du Cambout, veuve d'*Antoine* de l'Age, Duc de Puy-Laurens, & fille de *Charles* du Cambout, Baron du Pont-Château, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe* de Bruges, ſa premiére femme, qu'il avoit épouſée l'an 1639, morte le neuviéme décembre 1674, 1. Louis qui ſuit; 2. *Philippe*, dit *le Chevalier de Lorraine*, Abbé de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Benoît-ſur-Loire, de Tiron, &c. Chevalier des Ordres du Roi, né l'an 1643, mort le huitiéme décembre 1702; 3. *Alfonſe-Louis* de Lorraine, Chevalier de Malte, Abbé de Royaumont, & Général des galéres de la Religion, dit *le Chevalier de Harcourt*, né l'an 1644, mort le huitiéme juin 1689; 4. *Raimond-Bérenger*, Abbé de Saint-Faron de Meaux, né le quatriéme janvier 1647, mort le . . . août 1686; 5. Charles de Lorraine, Comte de Marſan, *qui a fait la branche des Comtes de* Marsan, *rapportée cy-après*; & 6. *Armande-Henriette* de Lorraine, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, née le ſeptiéme janvier 1640, morte le 19 mai 1684, âgée de 44 ans.

XXIII. Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, Vicomte de Marſan, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, né le ſeptiéme décembre 1641, mourut le 13 juin 1718. Il avoit épouſé le ſeptiéme octobre 1660, *Catherine* de Neufville-Villeroy, Dame du Palais de la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche, fille de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marguerite* de Créquy, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfans, 1. Henri de Lorraine, Comte de Brionne, qui ſuit; 2. François-Armand, *dont on parlera après ſon frére aîné*; 3. *Camille*, né le 25 octobre 1666, Maréchal de camp des armées du Roi, Grand-Maréchal de Lorraine l'an 1704, mort en décembre 1715, ſans alliance; 4. *Philippe*, né le 29 juin 1673, mort l'an 1677; 5. *Louis-Alfonſe-Ignace*, dit *le Bailli d'Armagnac*, né le 24 août 1675, Chef d'eſcadre, tué au combat naval près de Malaga le 29 août 1704; 6. *Anne-Marie*, né le 23 ſeptembre 1680, Abbé de la Chaiſe-Dieu & de Montierander, mort de la petite vérole à Monaco le 19 octobre 1712; 7. Charles, *dont on parlera après ſon frére aîné*; 8. *Marguerite*, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675, à *Nugno-Alvarès* Péreira de Mello, premier Duc de Cadaval en Portugal; quatriéme Marquis de Ferreira, cinquiéme Comte de Tentugal, du Conſeil d'Etat & de Guerre du Roi de Portugal, Préſident du Tribunal du Dezembargo du Palais, Major-Dome-Major des trois derniéres Reines de Portugal, Meſtre-de-camp Général auprès de la perſonne du Roi, & Général de la Cavalerie de la province d'Eſtrémadure, dont elle étoit la troiſiéme femme, morte à Lisbonne le 16 décembre 1730, âgée de 68 ans & 29 jours, inhumée le lendemain de ſon décès dans l'égliſe de la Mére de Dieu, du couvent royal de Xabrégas, qu'elle avoit choiſi par dévotion pour le lieu de ſa ſépulture; 9. *Françoiſe*, née le 28 de février 1664, morte jeune; 10. *Armande-Ferdinande*, née le huitiéme juillet 1668, morte à l'âge de 23 ans ſans alliance; 11. *Iſabelle*, née le douziéme juin 1671, morte au berceau; 12. *Marie*, née le douziéme août 1674, mariée le 13 juin 1688, à *Antoine* de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, &c. morte le 30 octobre 1724, en ſa 51 année; 13. *Charlotte*, Demoiſelle d'Armagnac, née le ſixiéme mai 1678; & 14. *Marguerite* de Lorraine, née le 20 juillet 1680, morte l'an 1681.

XXIV. Henri de Lorraine, II. du nom, Comte de Brionne, né le 15 Novembre 1661, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France en ſurvivance, dont il donna ſa démiſſion en mars 1712, mourut le troiſiéme avril ſuivant. Il avoit épouſé le 23 décembre 1689, *Marie-Magdelaine* d'Epinay, fille & héritiére de *Louis*, Marquis d'Epinay & de Broon, & de *Marie-Françoiſe* de Couſin-de-Saint-Denys, morte le douziéme décembre 1714, dont il a eu 1. Louis, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie-Louiſe* de Lorraine, Demoiſelle de Brionne, née le 24 octobre 1693, morte ſans alliance le 18 octobre 1724. *Il a eu un fils naturel appellé* le Chevalier d'Orgon, *né d'une fille nommée* Pothenot, *qui avoit été Actrice de l'Opera.* Il eſt Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Lambeſch.

XXV. Louis de Lorraine, Prince de Lambeſc, Comte de Braine & de Brionne, Baron de Pontarcy, de Mareuil, de la Vieille-Tour, d'Orgon, &c. Grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du Pont-de-Cé, Brigadier des armées de ſa Majeſté, & Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, né le 13 de février 1692, ſervit d'abord dans les Mouſquetaires du Roi, puis fut fait Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie par la démiſſion du Prince *Charles* de Lorraine, ſon oncle, au mois de mars 1708. Il ſervit en 1709 en Flandre, à la tête de ſon régiment, ſe trouva à la bataille de Malplaquet le onziéme de ſeptembre, & y reçut trois coups de ſabre ſur la tête. Il fut pourvu à titre de ſurvivance du Gouvernement d'Anjou, par la démiſſion du Comte de Brionne, ſon pére, qui en avoit obtenu la ſurvivance en 1689, en prêta ſerment entre les mains du Roi à Verſailles le 14 de mars 1712, & y fut reçu le 19 ſuivant. Il obtint un Brevet de retenue de 300000 livres ſur cette charge le huitiéme de décembre 1720. Il avoit été créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Il naquit un fils à ce Prince au mois de ſeptembre 1725, de ſon mariage avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort-Duras.

XXIV. François-Armand, ſecond fils de Louis de Lorraine, dont on a fait mention cy-deſſus, naquit le treiziéme février 1665. Ayant été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, il obtint le 14 d'août 1676, l'Abbaïe de Notre-Dame des Chaſtelliers, Ordre de Cîteaux, diocéſe de Poitiers. Depuis, le Roi lui donna encore en 1686, celle de Saint-Faron, de l'Ordre de ſaint Benoît, diocéſe de Meaux, & en 1689, celle de Royaumont, Ordre de Cîteaux, diocéſe de Beauvais. Après avoir fini ſes études de Théologie, il fut reçu Docteur de la Faculté de Paris de la Maiſon & Société de Sorbonne le 31 de janvier 1688, n'ayant pas encore vint-quatre ans accomplis. Il étoit auſſi Primat de l'égliſe collégiale & Ducale de Nancy, lorſqu'il fut nommé à l'Evêché de Bayeux le quatriéme de mars 1718. Cette égliſe fut propoſée pour lui dans un Conſiſtoire à Rome par le Cardinal Ottoboni le 18 de ſeptembre 1719, & ayant reçu ſes Bulles, il fut ſacré le cinquiéme de novembre ſuivant dans l'égliſe métropolitaine de Paris par le Cardinal de Noailles, Archevêque, aſſiſté de l'Evêque Comte de Châlons, & de l'Evêque de Blois, & le douziéme du même mois il prêta ferment de fidélité entre les mains du Roi, en préſence du Duc d'Orléans, Régent. Il mourut à Paris, après une longue maladie, le neuviéme de juin 1728, dans la 64 année de ſon âge.

XXVI. Charles de Lorraine, Comte d'Armagnac, appellé *le Prince Charles*, Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 22 février 1684. Il fut fait Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démiſſion du Prince *Camille*, ſon frére, au mois de février 1702, Brigadier le dixiéme février 1704, Maréchal de camp au mois de mars 1708, & enfin Lieutenant Général des armées du Roi le onziéme d'octobre 1712. Il avoit prêté ſerment entre les mains du Roi le 14 de mars précédent pour la charge de Grand Ecuyer de France, dont la ſurvivance lui avoit été accordée. Il en devint titulaire par la mort de ſon pére, arrivée le 13 de juin 1718. Depuis il fut fait encore Gouverneur & Lieutenant Général des provinces de Picardie & d'Artois, en ſurvivance du Duc d'Elbœuf, & il fut propoſé le deuxiéme de février 1724, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi. Il en reçut la croix & le collier le troiſiéme de juin ſuivant. Il a épouſé le 22 mai 1717 *Françoiſe-Adelaïde* de Noailles, fille d'*Adrien-Maurice*, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. & de *Françoiſe* d'Aubigné; mais il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE DES COMTES de Marſan.

XXIII. Charles de Lorraine, cinquiéme fils de Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac, &c. Grand Ecuyer de France, & de *Marguerite-Philippe* du Cambout, né le huitiéme avril 1648, fut Comte de Marſan, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedeille, Marquis d'Ambleville, Baron de Mioſſens, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le 13 novembre 1708. Il avoit épouſé 1. en mars 1683, *Marie* d'Albret, veuve de *Charles-Amanjeu* d'Albret, Sire de Pons, Prince de Mortagne, fille unique de *Céſar-Phœbus* d'Albret, Comte de Mioſſens, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & de *Magdelaine* de Guénegaud, morte ſans enfans le 13 juin 1692: 2. le 22 février 1696, *Catherine-Thérèſe* de Matignon, Marquiſe de Lonré, veuve de *Jean-Baptiſte* Colbert, Marquis de Seignelay, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & fille de *Henri* de Matignon, Comte de Thorigny, & de *Françoiſe* le Tellier de la Luthumiére, morte en couches le ſeptiéme décembre 1699, âgée de 39 ans, dont il eut 1. Charles-Louis qui ſuit; 2. Jacques-Henri, *dont on parlera après ſon frere aîné*; & 3. *Marie* de Lorraine, née le ſeptiéme décembre 1699, morte le 16 du même mois.

XXIV. Charles-Louis de Lorraine, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedeille, Marquis de Mirambeau & d'Ambleville, Baron de Coraze, de Mioſſens, de Gerderetz, Comte de Marſan, &c. né à Paris le 21 octobre 1696, fit la campagne de Hongrie en 1717, & à ſon retour fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, petit vieux corps, qu'il acheta du Marquis de Boufflers-Remiencourt, au mois de mars 1718, reçu Chevalier des Ordres du Roi, le troiſiéme de juin 1724, ayant été propoſé le deuxiéme février précédent, a épouſé le premier mars 1714, *Eliſabeth* de Roquelaure, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, Duc de Roquelaure, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. & de *Marie-Louiſe* de Laval, dont il a 1. *Gaſton-Jean-Baptiſte-Charles*, Comte de Marſan, né le ſeptiéme février 1721; 2. *Louis-Joſeph*, Chevalier de Lorraine, né le troiſiéme octobre 1724; 3. *Léopoldine-Eliſabeth-Charlotte*, Demoiſelle de Pons, née le deuxiéme octobre 1716; 4. *Louiſe-Henriette-Gabrielle*, Demoiſelle de Marſan, née le 30 octobre 1718; 5. *Françoiſe-Marguerite-Louiſe-Eliſabeth*, Demoiſelle de Mirambeau, née le premier janvier 1723; 6. *Louis-Camille*, né entre deux & trois heures du matin le 18 de décembre 1725; & 7. *Louis-Joſeph* de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort le 13 de janvier 1727, âgé de ſix ans & demi. *Léopoldine-Eliſabeth-Charlot-*

te de Lorraine, Damoiselle de Pons, sa fille aînée, qui prit au mois de février 1727, l'habit de Chanoinesse dans l'Abbaïe de Remiremont, avec le nom de *Dame de Marsan*. Elle a été mariée le premier de mars 1733, avec *Joacim* de Zuniga-Soto-Mayor, Comte de Belalcazar, fils de *Jean-Emmanuel-Diegue-Lopez* de Zuniga-Soto-Mayor-Mendoza & Gusman, Duc de Béjar, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Major-Dome-Major du Prince des Asturies, & de feue *Raphaële* de Castro, des Comtes de Lémos, sa seconde femme, & cousine germaine, morte en 1716.

XXIV. JACQUES-HENRI de Lorraine, Prince de Lixim, Marquis d'Ambleville, &c. Grand-Maître de la Maison du Duc de Lorraine, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au service de France, & Chevalier des Ordres du Roi, est né à Paris le 24 de mars 1698, & a été batisé le lendemain à saint Sulpice. Il porta d'abord le nom de Chevalier de Lorraine, & obtint le premier de février 1719, le régiment de Cavalerie de Heudicourt. Le Duc de Lorraine rétablit en sa faveur la charge de Grand-Maître de sa Maison, & lui donna le titre de Prince de Lixim en 1721, lorsqu'il épousa la Damoiselle de Beauvau. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 de mai 1728, ayant été proposé le deuxiéme de février précédent. Il fut tué le deuxiéme de juin 1734, à la tête du pont de Philisbourg dans sa 37 année, sans laisser d'enfans. * Flodoard, *in Chron.* Sigebert, *in Chron.* Guillaume de Nangis. *Les Archives de l'Abbaïe de Bouzonville.* Albéric, *in Chron.* Wipon, *Hist. Conr. Sal.* Chantereau-le-Févre, *Mémoires Historiques des Maisons de Lorraine & de Bar.* Christophle Justel, *Histoire de la Maison d'Auvergne.* Du Chêne, *Histoire de Bar.* Godefroy. Du Bouchet. Sainte-Marthe & Vignier, *Origine de la Maison de Lorraine.* Aubéry, *Vie de saint Sigebert.* Champier, *Chron. d'Austr. & Geneal. Duc.* Edmond du Boullay, *Geneal. des Princes de Lorraine.* Richard de Wassebourg, *Antiq. de la Gaule Belg.* François de Rosiéres, *Stemm. Loth. Duc.* Mérula. Ortélius. Cluvier, *Géographie.* Le Pére Anselme, &c.

Voilà le nom de tous les Princes de la Maison de Lorraine, dont on peut voir les actions particuliéres sous leurs articles particuliers.

☞ La Maison de Lorraine porte coupé de quatre piéces en chef, soutenues de quatre en pointe, au 1. de *Hongrie*, au 2. de *Naples-Sicile*, au 3. de *Jérusalem*, au 4. d'*Aragon*, au 5. & 1. de la pointe d'*Anjou-Ancien*, au 6. de *Gueldre*, au 7. de *Juliers*, au 8. de *Bar*, & sur le tout d'or, à la bande de gueulles, chargée de trois alérions d'argent qui est de *Lorraine*. Les Comtes de VAUDE'MONT, & Ducs de MERCOEUR, mettoient pour brisure sur tout l'écu un lambel d'azur posé en face. Les Ducs de GUISE mettoient ce lambel de gueulles en chef. Les Ducs de MAYENNE écarteloient de Guise & d'Est, parti de Ferrare, soutenu de France. Le dernier Duc de Mayenne écarteloit simplement de Guise & de Ferrare, coupé de France. Les Ducs de CHEVREUSE écarteloient de Guise & de Cléves, parti de la Marck, contre-écartelé de Bourgogne Moderne. Les Ducs d'AUMALE écarteloient de Guise & de Bourbon. Les Ducs d'ELBOEUF mettoient à l'écu de Guise une bordure de gueulles, que les Comtes d'ARMAGNAC chargent de huit besans d'or.

L O R R A I N E (Charles de) Evêque de Verdun, & ensuite Jésuite, étoit fils de HENRI de Lorraine, Marquis de Moi, Comte de Chaligny, &c. & de *Claude*, Marquise de Moi, veuve de *George* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Dizier, &c. Il naquit le 17 de juillet 1592, & fut élevé d'une maniére convenable à sa naissance. Peu après la mort de son pére, arrivée en 1601, le Duc Charles II, qui vouloit lui tenir lieu de pére, l'appella à la Cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, Evêque de Verdun, son oncle le demanda, prit soin de son éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes se manifesta de bonne heure; mais son oncle s'efforça de la porter ailleurs, & crut pouvoir le destiner à être son successeur. Il lui fit embrasser dans ce dessein l'état ecclésiastique, & l'envoya au Collége de Pont-à-Mousson, où il pensoit qu'il pourroit se former aux études propres à cet état, & il y fit quelque séjour. Il n'avoit que 18 ans lorsqu'il fut envoyé à la Cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'Evêché de Verdun, dont son oncle se démettoit en sa faveur, & ce fut dans cette occasion, que sans consulter sa jeunesse ni son défaut d'expérience on l'invita à prêcher dans l'église des Jésuites de Paris. Le jeune Orateur montra en cette rencontre beaucoup de zéle & de hardiesse; son air de piété plut, & son Discours toucha. Sa naissance avoit attiré toute la Cour à son Sermon, & toute la Cour lui applaudit. Il demeura quelque tems à Paris, & il y connut le saint Evêque de Genéve, François de Sales, qui lui conseilla de quitter au plutôt la Cour de France, pour ne pas s'exposer à être ébloui par son éclat, & il suivit ce conseil. Il fut agréé pour l'Evêché de Verdun, & se conduisit d'abord plus en Prince qu'en Evêque. Mais des réflexions plus sérieuses, & l'onction de la Grace qui les rendit efficaces, ne tardérent pas à le réduire à une vie plus conforme à la sainteté que demande cet état. Il fut sacré à Nancy en 1617, revint ensuite dans son diocése, & n'en sortit plus que par nécessité. Cependant craignant toûjours que l'amour du monde, qu'il sentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprît le dessus, il forma le dessein de quitter son Evêché, & d'entrer chez les Jésuites, où il crut trouver un azile plus sûr, & il exécuta cette résolution. Il se rendit secrettement à Rome, vint descendre à la Maison Professe des Jésuites, & le Général de cette Société le conduisit au Noviciat, après une simple audience du Pape. La Princesse sa mére, touchée de son exemple, consacra depuis toute sa vie à la retraite, & entra même en Religion où elle fut un modéle de pénitence. Charles de Lorraine, content de son nouvel état, s'y consacra de plus en plus par la profession, & quelque tems après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de Supérieur de la Maison Professe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa province à Rome. Le Duc de Lorraine prit cette occasion pour solliciter le Pape à l'élever au Cardinalat. Mais le Pére Charles l'ayant appris, répondit à un Gentilhomme que le Duc lui avoit envoyé, „ qu'ayant „ renoncé aux dignitez pour embrasser la croix, il seroit aussi „ coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il „ changeoit de sentimens. Il tint ferme à refuser toute dignité dans l'Eglise. A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des hommes attaquez de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir; mais son Général ne le laissa pas à son zéle, & l'envoya à Toulouse pour y être Supérieur de la Maison Professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire, on voulut l'engager à changer de demeure: „ Il m'importe bien „ moins de vivre, *dit-il*, que de demeurer où la Providence & „ l'obéissance m'ont placé. " Il poussa jusqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré son affoiblissement, l'Evêque de Viviers l'ayant prié d'assister à la mort une Dame de condition, il revint avec la fiévre, qui fut le commencement d'une maladie sérieuse. Il mourut le 28 d'avril 1631, dans la 39 année de son âge. Ses obséques furent honorées du concours de tous les Ordres de la province, & en particulier, Charles de Montchal, Archevêque de Toulouse, accompagné de plusieurs Prélats, voulut lui-même présider à la cérémonie des funérailles. Depuis son entrée chez les Jésuites, il avoit toûjours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'est que passager, & avoit toujours paru plein de désir pour l'éternité. Le Pére de Laubrusse, de la même Compagnie, rapporte dans l'Histoire de sa Vie, imprimée à Nancy en 1733, *in douze*, un grand nombre de traits de sa vertu & de la tendresse de sa piété, que l'on peut voir dans l'Ouvrage même, sur tout dans la quatriéme partie, où il traite principalement ce sujet: cet Ouvrage néanmoins sent trop le Panégyrique. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L O R R I S, dans le diocése d'Angers, en Latin *Lauriacum*. On y célébra l'an 843 un Concile, dont nous avons les Actes en quatre Chapitres. C'est peut-être la même chose que L O R R I S, ville du Gâtinois, cy-dessous.

L O R R I S (Guillaume de) Auteur François, Poëte & Jurisconsulte, vivoit du tems de saint Louïs, vers l'an 1260. Il composa en vers le fameux Roman de la Rose, pour une Dame dont il étoit devenu amoureux. Cette piéce est une imitation de l'Art d'aimer d'Ovide, avec certaines Réflexions morales. Jean Clopinel, dit *de Meun*, le continua quarante ans après la mort de Lorris. Antoine de Baïf mit le sujet de ce Roman dans un Sonnet qu'il présentoit au Roi Charles IX; & qui commence ainsi,

Sire, sous le discours d'un songe imaginé, &c.

* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.* Fauchet, &c.

* L O R R I S, ville de France dans le Gâtinois, au sud-ouest de Montargis, en est éloignée d'environ cinq lieues. On dit ordinairement qu'elle a une coutume particuliére; mais cela ne vient que de ce que l'on a rédigé la Coutume du Bailliage d'Orléans dans cette ville. Il y avoit autrefois un usage par lequel il étoit permis de prouver une dette ou autre fait, dont il n'y avoit point de témoins, par une espéce de duel ou combat sans armes. Le battu payoit l'amende de cinq livres. Lorris est la patrie de Guillaume de Lorris, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Dict. Univ. de la France.*

L O S. L O T.

L O S - A N G E L E S. *Voyez* A N G E L E S.

L O S A D E C O R D O U E (Elisabeth) Espagnole, savoit les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & raisonnoit si savamment de Théologie, que les Docteurs lui donnérent place dans les Universitez. Après la mort de son mari, elle ne s'employa plus qu'aux œuvres de piété, & mourut saintement le cinquiéme mars 1564, âgée de 73 ans. * Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

L O S D U Y N E N. *Voyez* L O O S D U Y N E N.

* L O S E (Wolf ou Loup) né à Fridberg, fut Bourguemestre de cette ville, mais il fut obligé de quitter cette charge, non seulement parce qu'il avoit mal parlé de son Maître le Duc Maurice, mais aussi pour avoir excité une sédition dans la ville. Dans cette conjoncture, il mit sur pié une troupe de 400 hommes, & se rangea du parti de l'Electeur Jean-Fréderic. Mais après le malheureux succès de la bataille de Mulberg, il prit le parti de se retirer en Livonie, où il fut revêtu de la charge de Chancelier. Dans la suite il se rendit à la Cour du Comte de Schwartsbourg, & mourut là vers l'an 1554. Il a fait quelques additions à deux Ouvrages qui ont pour titre en Allemand *Le Miroir de Saxe & le Droit Féodal.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Molleri *Chron. Frisk.*

L O S E O (Alexandre) Jurisconsulte, natif d'Avigliano dans le Piémont, mourut à Turin le septiéme janvier 1571. Il a écrit, *Comment. in tertiam Cod. L. in §. Præterea inutilis instit. de inutili stipulatione, &c.* * Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.*

L O S I N G A. *Voyez* H E R I B E R T.

* L O S O N, petite riviére de France dans le Béarn. Elle prend sa source vers les confins du Comté de Bigorre, coule du sud-ouest au nord-est, & se rend un peu au dessus de Nay dans le Gave de Pau.

L O S - R E Y E S. *Cherchez* L I M A.

* L O S S ou L O S S I E, petite riviére de l'Ecosse septentrionale, coule du sud au nord, arrose la ville d'Elgin puis va se rendre dans le Lac Spiny qui est extrémement abondant en cygnes. Le Loss ne fait pas beaucoup de bien à ses voisins, & il leur fait beaucoup de mal par ses inondations. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1253. & 1254.

LOSS (Luc) *Voyez* LOSSIUS.

LOSSIUS ou LOSS (Luc) Allemand, enseigna long-tems à Lunebourg, & y mourut le huitiéme juillet 1582. Il composa divers Traitez de Grammaire, des Notes sur les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, &c. * Chytræus. Melchior-Adam. Gesner, &c.

LOSTANGE, château dans le Bas-Limosin, a donné son nom à la Maison de Lostange, qui étoit considérable dès le XII siécle.

I. JEAN-AIMAR de Lostange, Chevalier, puiné de cette Maison, épousa le 27 septembre 1446, *Antoinette* de Veyrines, dite *de Limeuil*, Dame de Saint-Alvaire en Périgord, dont il eut 1. *Guy*, mort sans postérité; & 2. JEAN, dit *Janicot* de Lostange, qui suit.

II. JEAN, dit *Janicot* de Lostange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, épousa par contract du troisiéme janvier 1508, *Marie* de Salagnac, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Fénelon, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine* de Lauziéres Thémines, dont il eut entre autres enfans, 1. BERTRAND qui suit; & 2. FRANÇOIS de Lostange, *qui a fait la branche des Seigneurs de* PALHIEZ *en Saintonge*.

III. BERTRAND de Lostange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, laissa de *Marie* de Montbéron HUGUES qui suit.

IV. HUGUES de Lostange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances, servit les Rois Charles IX & Henri III, & épousa *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fille de *Jean*, Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château-Trompette, &c. & de *Jeanne* le Brun, Dame de Boisset, dont il eut 1. JEAN-LOUIS qui suit; & 2. LOUIS-FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Marquis de* BEDUER, *rapportée cy-après*.

V. JEAN-LOUIS de Lostange, Chevalier, Baron de Saint-Alvaire, &c. laissa d'*Elisabeth* de Crussol, fille de *Jacques*, Duc d'Usès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise* de Clermont-Tonnerre, 1. EMMANUEL-GALLIOT qui suit; 2. *Aymar*, Abbé de la Nouvelle-lez-Gourdon; 3. *Galiotte*, mariée à *Guy* de Gontaut-Biron, Seigneur de Lanzac; 4. *Henriette*, alliée à *Jean* Phelippe, Seigneur de Saint-Viance; 5. *Susanne*, Prieure perpétuelle de Lissac; & 6. *Jeanne* de Lostange, Religieuse au même monastére.

VI. EMMANUEL-GALLIOT de Lostange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a laissé de *Claude-Simonne* Ebrard de Saint-Sulpice, Dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon* de Touchebœuf, Comte de Clermont-Vertillac, 1. LOUIS qui suit; 2. *Christophle*, Archidiacre de Cahors; 3. *Emmanuel*, Comte de Saint-Alvaire, Gouverneur & Sénéchal de Quercy, cy-devant Capitaine du régiment de la Marine; 4. *Louis*, Seigneur d'Ussel; 5. *François*, dit le Chevalier de Saint-Alvaire; & 6. *Marie* de Lostange, alliée à *Henri* de Beaumont, Seigneur du Repaire.

VII. LOUIS de Lostange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviére de Dordogne en décembre 1705. Il avoit épousé *Rose* de Cadrieu, fille de *Louis*, Marquis de Cadrieu, & de *Marie* de Saint-Nectaire-de-Veyriéres, dont il a eu 1. LOUIS-EMMANUEL qui suit; & 2. *Claude* de Lostange, Demoiselle de Saint-Alvaire.

VIII. LOUIS-EMMANUEL de Lostange, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a épousé en 1719 *N.* . . . de Longa.

BRANCHE DES MARQUIS de Beduer.

V. LOUIS-FRANÇOIS de Lostange, Chevalier, second fils de HUGUES de Lostange, Seigneur de Saint-Alvaire, & de *Galiotte* de Gourdon-de-Genouillac, fut Baron de Beduer, servit les Rois Henri IV & Louis XIII, dans leurs armées en qualité de Colonel d'un régiment d'Infanterie. Ce fut en sa faveur que la Terre de Beduer, fut érigée en Vicomté en 1610. Il épousa 1. *Jeanne* de Luzech, veuve & donataire de *Jean* de Narbonnés, Baron de Puilaunés & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Marqueissac, veuve de *N.* . . de Saint-Astier, Seigneur des Bories, dont il eut 1. JEAN-LOUIS qui suit; & 2. *Elisabeth* de Lostange, Religieuse de l'Abbaïe de la Régle à Limoges.

VI. JEAN-LOUIS de Lostange, Chevalier, Comte de Beduer, Capitaine commandant le régiment de Candale Cavalerie, fut Député de la Noblesse de Guienne, puis en 1649, de la Noblesse de Périgord aux Etats Généraux. Il avoit épousé *Françoise* de Gourdon-de-Genouillac, fille de *Jean*, Seigneur de Reilhiac, & de *Catherine*, Dame de Corn & de Sonat, dont il eut 1. FRANÇOIS-LOUIS qui suit; 2. 3. *Jean-François* & *Jacques*, Capucins; 4. JEAN-MARGARIT, *qui a fait la branche des Seigneurs de* FELZINS *& de* CUZAC, *rapportée cy-après*; 5. *Claude-Simonne*, mariée à *Laurent* Vervaix, Seigneur de Masclat; & 6. *Catherine* de Lostange, Prieure perpétuelle de Lissac.

VII. FRANÇOIS-LOUIS de Lostange, Chevalier, Marquis de Beduer, fut Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Saussoy, puis Colonel du régiment des milices de Rouergue, fut blessé & fait prisonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épousé *Marie-Renée* de Ménardeau, fille de *Claude* de Ménardeau, Seigneur de Champré, Doyen du Parlement, Conseiller d'Etat, Directeur & Contrôleur général des Finances, & de *Catherine* Henri, morte le 24 août 1710, dont il eut 1. LOUIS-HENRI qui suit; 2. *Jean-Joseph*, Religieux Augustin; 3. *Emmanuel*, Marquis de Lostange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vaillac, tué en Flandre en 1702; 4. *Jacques*, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vivans, tué à la bataille de Fridlingue en 1702; 5. *Laurent*, dit le Marquis de Lostange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Beaujeu, blessé au combat de Leslingue; 6. *Laurent*, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine dans le régiment de Lannoy, blessé à la bataille de Malplaquet; 7. *Laurent*, Baron de Buillac, Cornette dans le régiment de Vivans, tué à la premiére bataille de Hochstet; 8. *Françoise*, Religieuse à Lissac; 9. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Lascases de Roquefort, Seigneur de Saint-Paul; 10. *Jeanne*, alliée à *Louis* de La Mothe, Seigneur de Flomont; 11. *Catherine-Marguerite*, Religieuse à la Présentation de Senlis; & 12. *Barbe* de Lostange, Religieuse à la Visitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. LOUIS-HENRI de Lostange, Chevalier, Comte de Beduer, Seigneur de Corn, &c. a été blessé à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, commandant un escadron du régiment du Rosel; & de son mariage avec *Françoise* du Mont, il a pour enfans, 1. *Louis*, Marquis de Beduer; 2. *Jean*, Seigneur de Goudou; & 3. *Renée* de Lostange.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FELZINS & de Cusac.

VII. JEAN-MARGARIT de Lostange, fils puiné de JEAN-LOUIS de Lostange, Comte de Beduer, & de *Françoise* de Gourdon-de-Genouillac, fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cusac en Rouergue, &c. Capitaine dans le régiment de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Cavalerie, mourut en Flandre en 1691. Il avoit épousé *Marguerite* de Corn-d'Ampare, fille de *François*, Seigneur de Beaumont, & de *Catherine* de Palhasse, dont il a eu 1. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 2. *Hyacinthe*, Chevalier de Felzins, Capitaine dans le Royal-Roussillon, Cavalerie; 3. *Raimond*, Comte de Lostange, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Colonel du régiment de Lostange, Infanterie, qui se signala au siége d'Aire en 1710, & mourut le huitiéme avril 1713; 4. *Anne*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Peret; & 5. *Marie* de Lostange, Religieuse Maltoise à l'Hopital de Beaulieu.

VIII. JEAN-FRANÇOIS de Lostange, Seigneur de Cusac, Cornette du régiment de Monseigneur le Duc de Bourgogne dans la Compagnie de son pére, a épousé le dixiéme août 1711, *Françoise* de La Mothe. * *Mémoires Domestiques.*

Lostange *porte d'argent au lion de gueulles, armé, lampassé, couronné d'azur à l'orle de cinq étoiles de gueulles.*

LOT, riviére de France, en Latin *Lodo* ou *Olda*, sort du Gévaudan, où elle a sa source au village d'Olet, à trois lieues de Mende. Ensuite elle traverse le Rouergue au septentrion, entre dans le Quercy, passe à Cahors, puis à Villeneuve dans l'Agénois, & se jette enfin dans la Garonne au dessous d'Aiguillon, après avoir reçu la Trueyre ou Truyeire en Rouergue, la Sele ou Céle, le Vert & la Masse, en Quercy, &c. * Sanson. Baudrand.

LOT, fils d'*Aran*. *Voyez* LOTH.

* LOTAN, premier fils de *Sehir Horéen*, des Descendans d'*Esaü*, fils de *Jacob*. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 19 *&* 20.

LOTH, fils d'*Aran* ou *Haran*, petit-fils de *Tharé*, natif d'une ville des Chaldéens, quitta son païs, & accompagna Abraham son oncle en Egypte, qu'il suivit aussi dans le païs de Canaan, l'an du monde 2113, & 1922 avant Jesus-Christ. Dans la suite, parce que ses troupeaux & ceux d'Abraham s'étoient fort multipliez, ils furent contraints de se séparer l'an 2115 du monde, & 1920 avant Jesus-Christ, pour éviter la suite des querelles, qui commençoient à se former entre leurs Pasteurs. Loth choisit le païs qui étoit autour du Jourdain, & habita dans Sodome. Codorlahomor, Chedorlaomer ou Kédor-lahomer, Roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits Rois de la Pentapole qui s'étoient revoltez contre lui, enleva Loth avec sa famille & ses troupeaux, comme une partie de sa conquête, l'an 2123 du monde, & 1912 avant Jesus-Christ. Abraham défit ce Roi, & ramena Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Depuis, Dieu voulant détruire les cinq infames villes de la Pentapole, envoya trois Anges à Sodome, qui logérent dans la maison de Loth. Comme ils avoient pris la forme de jeunes hommes, les Sodomites en les voyant, furent embrasez d'une passion abominable, & allérent en grand nombre chez Loth, qu'ils voulurent obliger de leur remettre ces jeunes hommes. Loth résista à ces brutaux; & après qu'ils eurent été frappez d'aveuglement, il sortit de cette ville maudite, & se retira ailleurs avec sa femme & deux filles qu'il avoit. Cette femme tournant la tête, contre l'expresse défense des Anges, fut changée en statue de sel. Loth s'alla cacher dans une caverne. Ses filles croyant que la race des hommes étoit périe, enivrérent leur pére, & pendant son ivresse, conçurent de lui chacune un fils, dont sortirent deux grands peuples, les Moabites & les Ammonites, ceux-là de Moab, fils de l'aînée; & ceux-ci d'Ammon, fils de la plus jeune. Ce fut l'année de l'embrasement de Sodome, l'an du monde 2138, & 1897 avant Jesus-Christ. On ne sait rien, ni de la durée, ni de la fin de la vie de Loth. On ignore aussi le lieu de sa sépulture. On a montré un tombeau sous le nom de Loth, & on a prétendu avoir découvert le corps de sa femme, pétrifiée en statue de sel; mais toutes ces rélations sont si fabuleuses & si fautives, qu'elles ne méritent pas qu'on y ajoûte aucune croyance. * *Genése*, *ch.* 13. 14 *&* 19. Joséphe, *Antiquitez Judaïques*, *l.* 1. Salian & Torniel, *in Annal.*

LOTH (La femme de) On a formé beaucoup de difficultez sur ce qui est dit qu'elle fut changée en une statue de sel. Les uns ont cru que la phrase de l'Ecriture ne marquoit autre chose, sinon qu'elle avoit été surprise & étouffée par le feu & la fumée, & qu'elle étoit demeurée au même endroit aussi roide, &

aussi

aussi immobile qu'un rocher de sel: d'autres que l'on avoit mis sur son tombeau une colomne, où un monument de pierre de sel; d'autres qu'elle fut étouffée dans la flamme, & qu'elle devint pour la postérité un monument de sel, c'est à dire, un monument permanant & durable de sa propre incrédulité & de son imprudence; d'autres prétendent que cette femme ayant été frappée de l'odeur du souffre & de la flamme, tomba morte sur la terre, où son corps se pétrifia, & devint roide & sec comme les momies & les corps des Egyptiens qui ont été salez & embaumez: en sorte qu'une statue de sel seroit équivalente à un corps embaumé, desséché & salé. Mais le sentiment le plus commun & le plus universel est, que cette femme fut tout d'un coup pétrifiée, & changée en une statue de sel de roche; qui non seulement ne se fond pas à la pluye, mais qui est aussi dur que les plus durs rochers. La plupart des Voyageurs qui ont parcouru la Palestine, racontent qu'on leur a montré la femme de Loth, c'est à dire, le rocher en quoi elle a été métamorphosée; mais ce qui rend leur témoignage fort suspect, c'est qu'ils ne s'accordent pas entre eux sur le lieu où on la voit: les uns la mettent au Couchant, les autres à l'Orient, d'autres au Septention, d'autres au Midi de la Mer Morte, d'autres au milieu de ses eaux, d'autres dans *Ségor*, d'autres à une grande distance de cette ville. Quelques Anciens, comme, Saint Irénée, & l'Auteur du Poëme sur Sodome, attribué à Tertullien, assurent qu'elle conservoit encore de leur tems, la forme de femme, & que par un miracle continuel, elle ne perdoit rien de sa grosseur, quoique l'on en arrachât toûjours quelques piéces. Ils ajoûtent encore une chose plus incroyable, qui est qu'elle étoit en cet état sujette à toutes les infirmitez, qui sont naturelles & ordinaires à son sexe. On peut voir la *Dissertation* de M. le Clerc sur la Femme de Loth, celle de Henri Bauman sur le même sujet, celle de M. Hermand Hard, & de Christophle-Auguste Bauman. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LOTHAIRE, I. de ce nom, Empereur d'Occident & Roi d'Italie, étoit fils de Louïs, I. du nom, Roi de France, & Empereur d'Occident, surnommé *le Débonnaire*, qui l'associa à l'Empire dans une assemblée générale de ses Etats, tenue l'an 817, à Aix-la-Chapelle. Il fut couronné Roi de Lombardie à Modoëce, par l'Archevêque de Milan l'an 822; & Empereur à Rome par le Pape Paschal I, le jour de la Fête de Pâques, le cinquiéme avril 823. Le Roi Louïs *le Pieux* ou *le Débonnaire* son pére, avoit épousé 1. *Ermengarde*, dont il eut entre autres enfans 1. LOTHAIRE; 2. *Pepin*, Roi d'Aquitaine; & 3. *Louis*, Roi de Germanie. Son second mariage avec *Judith*, & les intrigues des Grands aliénérent de lui l'esprit de ses enfans. Lothaire se saisit de sa personne l'an 833, & l'enferma dans Saint-Médard de Soissons pour le faire dégrader aprés une pénitence publique. Cet attentat fut exécuté, & ce Prince fut rétabli dans la suite, de la maniére qu'on le voit dans son article. Aprés sa mort, Lothaire s'étant mis dans l'esprit que son droit d'aînesse & sa qualité d'Empereur, devoient le rendre souverain sur ses fréres, voulut soutenir ces droits prétendus les armes à la main. Louïs & Charles ses fréres lui résistérent; & ayant uni toutes leurs forces ensemble, le défirent entiérement à Fontenay, dans le diocése d'Auxerre, le 25 juin 841. On dit qu'en cette occasion il demeura un si grand nombre de François sur la place qu'on n'avoit pas encore vu de bataille plus sanglante. L'année suivante, Lothaire ayant encore été battu & mis en fuite par ses fréres, s'accommoda enfin avec eux, & retint pour son partage l'Italie, la Belgique, depuis dite *Lorraine*, la Provence & la Bourgogne. Enfin dégoûté du monde, il partagea ses Etats entre ses fils, & prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Prum, où il mourut la nuit du 28 ou 29 septembre 855, âgé de 60 ans, aprés avoir tenu l'Empire pendant 15 années: il fut enterré dans l'église de saint Sauveur. *Voyez* sa postérité rapportée à l'article de FRANCE. * Eginhard. Thégan. Réginon. Nithard. *Les Annales de Metz*, de saint Bertin. *La Vie de* Louïs *le Débonnaire.* Le Pére Anselme, &c.

LOTHAIRE, II. du nom, Empereur & Duc de Saxe, fils de GEBHARD, Comte d'Arnsberg, & de *Hedwige*, Burgrave de Nuremberg, fut élu le 13 septembre 1126, aprés un interrégne de trois années & de quelques jours depuis la mort de Henri V. Il voulut réünir à l'Empire le Royaume de Bourgogne; mais Renaud II, Comte de Bourgogne refusa de le reconnoître. Lothaire offensé de ce refus, entreprit de le priver de ce Comté, qu'il donna à Berthold, Duc de Zéringhen. Cette action causa entre ces deux Maisons une guerre trés facheuse, qui ne se termina que par le mariage de *Béatrix*, alliée l'an 1157, à l'Empereur *Frédéric*. *Voyez* l'article de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ. L'an 1133, Lothaire fit un voyage à Rome, où le Pape Innocent II le couronna le sixiéme juillet. Depuis, l'an 1137, il alla trouver le Pape à Viterbe, & entreprit la guerre contre Roger, Roi de Sicile, auquel il enleva Bénévent, & diverses autres places. Il reçut les Ambassadeurs Grecs de la Calabre, & retournant en Allemagne, il mourut ou à Vérone, ou prés de Trente selon les autres, le dernier jour de septembre de la même année 1137, ou bien l'an 1138. Son corps fut enterré dans un monastére de Saxe, qu'il avoit fondé. * Othon de Frisinghen, *l.* 4. Pierre du Mont-Cassin, *in Chron. l.* 4. *&c.*

LOTHAIRE, Roi de France, fils de Louïs IV, dit d'*Outremer* & de *Gerberge* de Saxe, naquit à Laon l'an 941, succéda à son pére à l'âge de 13 ans, & fut sacré & couronné à S. Remi de Rheims le 12 novembre 954. Ce Roi assisté de Hugues *le Grand*, fit la guerre en Poitou contre Guillaume I. Comte de Poitiers. Il mit le siége devant Poitiers, mais il fut obligé de le lever l'an 955. En se retirant il défit les troupes du Comte; & en 965, reprit Arras & Douay. Ensuite il tourna ses armes contre Othon II, Empereur, pour conquérir la Basse Lorraine, que ce Prince avoit donnée à Charles, frére du Roi, comme si cette province eût dépendu de lui. Il l'attaqua à Aix-la-Chapelle, & le mit en fuite. Othon pour se venger s'étant mis à la tête de 60000 hommes, saccagea la Champagne, & s'avança jusqu'à Paris; mais étant obligé de se retirer à cause de l'hiver, il perdit toute son arriére-garde au passage de la riviére d'Aine, & fut poussé jusqu'aux Ardennes l'an 978. Alors il fit la paix avec Lothaire, qui lui remit la Lorraine l'an 980, pour la tenir en fief de la Couronne de France. Ce traité choqua tous les Grands du Royaume, & les aliéna même du service du Roi. Quelque tems aprés, Othon mourut, & Lothaire rentra en Lorraine l'an 984. Il prit Verdun avec Godefroi qui en étoit Comte; mais ayant sçu qu'Othon III avoit été mis en la place de son pére, du consentement de tous ses Grands, il ne s'engagea pas plus avant. Ce Prince mourut à Compiégne de poison, le deuxiéme mars 986, âgé d'environ 45 ans, aprés avoir régné depuis la mort de son pére, 31 ans, quatre mois & 18 jours. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hist. Rem.* Aimoin, *in Continuatione.* Sylvestre II. *in Epist.* Dupleix & Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 1. Le Pére Anselme, &c.

LOTHAIRE, Roi de Lorraine, fils de LOTHAIRE, I. du nom, Empereur & frére de *Louïs* II, aussi Empereur, & de *Charles*, Roi de Provence, épousa 1. l'an 856, *Thietberge*, fille de *Hubert*, Duc d'Outre-le-Mont-Jou, & sœur d'un autre *Hubert*, Abbé de Saint-Martin de Luxeuil & de Saint-Maurice. Cette Thietberge, à qui le Roi Charles *le Chauve* donna depuis, l'an 864, l'Abbaïe d'Avenay est la même que l'Auteur de la Vie de saint Deïcole de *Lure*, nomme *Bersinde*. Lothaire qui avoit peu de considération pour sa femme, résolut de la répudier pour épouser *Valdrade*, sœur de *Gonthier*, Archevêque de Cologne, & niéce de *Thietgaud*, Archevêque de Tréves. Ces deux Prélats, flatteurs & intéressez, assemblérent leurs Suffragans à Aix-la-Chapelle, & les obligérent de dissoudre ce premier mariage; aprés quoi Lothaire épousa Valdrade. Cette affaire eut des suites fâcheuses entre le Pape Nicolas I, & les Evêques Thietgaud & Gonthier. Lothaire promit de se soumettre à l'Eglise; & le Pape l'an 863, envoya des Légats que les deux Evêques corrompirent par des présens, & qu'ils obligérent d'approuver la dissolution. Nicolas assembla un Concile dans l'église de Latran, & les excommunia; de sorte que Lothaire se vit contraint de quitter Valdrade, & de reprendre Thietberge l'an 865. Mais peu de tems aprés, il recommença à la maltraiter, & voulut même lui faire son procès pour adultére; ce qui causa une grande guerre. Cependant les Sarrasins ravagérent l'Italie; ce qui obligea Lothaire d'y passer, pour assister l'Empereur Louïs son frére, & plus encore pour gagner l'esprit d'Adrien II, successeur de Nicolas, dont il espéroit d'obtenir avec le tems la dissolution de son mariage. Le Pape le reçut avec amitié, parce qu'il l'assura qu'il avoit suivi exactement les ordres de son prédécesseur; & pour en être mieux persuadé, lorsque lui & les siens vinrent à la communion, il les obligea tous de jurer qu'il étoit vrai qu'il avoit quitté Valdrade. Aussi-tôt aprés la plupart moururent en si grand nombre, & aussi subitement que s'ils eussent été égorgez par le glaive de l'Ange exterminateur. Lothaire fut attaqué à Lucques d'une fiévre qu'il traina jusqu'à Plaisance, où il mourut le septiéme août 869. *Il laissa de* Valdrade, Hugues *le Bâtard*, *qui fit beaucoup de mal à la France*; Berthe, *qui épousa le Comte* Thibaud, *dont elle eut* Hugues, *Comte d'Arles*, *Marquis de Provence*; *&* Gisle, *mariée à* Godefroi *le Danois*, *Chef des Normands*, *que Charles* le Gras *fit tuer.* * Aimoin, *Continuation. Les Annales de* saint Bertin, de Metz, de Fulde. Réginon. *Les Lettres du* Pape Nicolas I. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

LOTHAIRE, fils de HUGUES, Roi d'Arles, & Comte de Provence, fut fait Roi d'Italie par son pére dés l'an 932, & régna avec lui jusqu'en 945. Berenger & ses autres Compétiteurs lui laissérent le nom de Roi jusqu'en 949 ou 950, qu'il mourut à Milan. Flodoard dit que ce fut de poison. Il avoit pour femme *Alix* ou *Adélaïde*, fille de *Rodolphe*, II. du nom, Roi de Bourgogne. Elle se retira dans la forteresse de Canosa dans la Pouille, où Othon Roi d'Allemagne la vint délivrer de l'oppression de ses ennemis & l'épousa. Elle avoit eu de son premier mariage *Emme*, mariée à *Lothaire*, Roi de France. * Léon d'*Ostie*, *in Chron. Cass. l.* 1. Luitprand, *Hist. l.* 5. Flodoard. Le Pére Anselme, &c.

LOTHIANE ou LOTIANE, province & Comté de l'Ecosse méridionale, autour du Golfe d'Edimbourg. Ses villes sont, Edimbourg, capitale du Royaume, Leith, Haddington, Dumbar, Abercorn, North-Berwyk, &c. C'est la province de toute l'Ecosse, la plus fertile, la plus belle & la plus peuplée. Sa longueur de l'est à l'ouest est considérable. De là vient qu'on la divise en trois parties principales, l'une orientale, l'autre occidentale, & la troisiéme au milieu que l'on appelle *Mid Lothian.* Il y a plusieurs ports, entre autres Leith, Musselbourg, Musklebourg ou Muselcbrug, Dumbar, &c. * Camden. Sanson. *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 2. *p.* 237.

LOTICHIUS (Pierre) Abbé du couvent de Solitaire, ou, selon Mrs de Thou & Teissier, Solitar, en Allemand *Schluchter*, en Allemagne, dans le Comté de Hanaw, naquit l'an 1501. Il fut retiré des Ecoles de Leipsic à l'âge de seize ans, afin d'être consacré à la vie Monastique dans le couvent de Solitaire. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1523, & en fit paisiblement les fonctions jusques en 1525, c'est à dire, jusques à ce que la guerre des Paisans l'eût contraint de se réfugier avec son Abbé & ses Confréres, auprés des Comtes de Hanaw. Cet Abbé ayant ramené son monde dans son Monastére, aprés que ces furieux troubles eurent été appaisez, commit la conduite de son Eglise à Lotichius, qui ayant lu les livres de *Luther* & de *Melanchthon*, se trouva capable de prêcher, & de faire toutes les autres fonctions de sa charge mieux qu'auparavant. L'Abbé mourut l'an 1534,

& Lotichius, qui lui succéda, pensant tout de bon à réformer cette Abbaïe, y ouvrit une Ecole, où un grand nombre de jeunes gens furent instruits, dont plusieurs devinrent Ministres de la Parole de Dieu, après avoir continué leurs études à Wittenberg & à Marpurg. Il établit enfin hautement la Religion Protestante dans son Monastére & dans tous les lieux qui en dépendoient, l'an 1543, & il écrivit une belle Lettre en Latin à l'Abbé de Fulde, pour lui prouver la justice de sa conduite. Il fut la principale cause de la courageuse résolution, que les Ministres du voisinage prirent de rejetter le fameux *Interim*, en 1549. Le reste de sa vie répondit à ce grand zéle, par des actes de piété & de charité. Son Eglise, son Ecole, & plusieurs Savans éprouvérent les effets de son humeur libérale. Il mourut chez le Comte de Hanaw le 23 juin, 1567. Son Corps fut enseveli deux jours après dans l'Abbaïe de Solitaire. * Bayle, *Dict. Crit.*

LOTICHIUS (Pierre) neveu du précédent, se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit à Solitaire ou Solitar en 1528, & après avoir commencé ses études avec succès sous Mycillus à Francfort, il les continua à Marpurg & à Wittenberg sous Mélanchthon & Camérarius. En 1546, il suivit le parti des armes; mais il retourna bientôt à ses études. Il s'adonna sur tout à la Poësie, & fit un voyage en France avec de jeunes gens, dont il étoit Gouverneur. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il fut sur le point de mourir d'une fiévre qui lui fut causée par un filtre préparé pour un autre. Avant que de quitter l'Italie, il prit à Padoue le degré de Docteur en Médecine; & après son retour en Allemagne, il professa cette Science à Heidelberg, où il mourut le septiéme novembre 1560, & laissa plusieurs Poësies de sa façon. Elles furent recueillies & publiées par Jean Hagius, Médecin qui a écrit sa Vie. Lotichius étoit complaisant, civil, modeste, sobre, constant dans ses amitiez, infatigable dans l'étude & intrépide dans les dangers. Il avoit un si grand fonds de bonté & de candeur, qu'il étoit impossible de le connoître sans l'aimer. Morhof prétend que Lotichius a été le Phœnix des Poëtes d'Allemagne, & que s'il n'a pas surpassé tous ceux des autres païs, au moins il les a égalez. Ses Oeuvres imprimées sont, *Epithalamium in Nuptias Sigifridi Hottoni & Elissæ Lotichiæ; Epithalamium Johannis Beuberi; In Natalem Jesu Christi Elegia; Precatio ad Spiritum Sanctum; Epicedium in obitum Crucigeri; Elegiarum libri; Epithalamium Saxo-Palatinum cum Notis Genealogicis; Elegia gratulatoria in Nuptias M. Georgii Cracovii Pomerani, & Saræ filiæ D. Bugenhagii Pomerani; Epithalamium in Nuptias M. Ulrici Sitzingeri, & Annæ D. Sebaldi Munsteri filiæ; Poëmata cum Præfatione Joachimi Camerarii; De Cæde Melchioris Zobelii; Iter Germanicum; Iter Patavinum.* * Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 61 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 26. *p.* 38 *& suiv.*

LOTICHIUS (Christian) frére cadet de Pierre Lotichius Secundus, ne fit pas moins paroître, dès l'enfance, de dispositions à l'étude, que son frére. Ainsi son oncle l'Abbé l'ayant d'abord fait instruire soigneusement dans son Ecole de Solitaire, l'envoya ensuite à Wittenberg, pour y étudier en Philosophie & principalement en Théologie. Ce n'est pourtant point dans cette Université, mais dans celle d'Heidelberg, qu'il reçut le degré de Maître ès Arts, en 1549; après quoi son oncle lui donna la conduite de son Eglise & de son Collége. Pendant qu'il étoit ainsi le Vicaire de l'Abbaïe, il se vit exhorté par plusieurs Savans à recueillir toutes les Poësies de Lotichius Secundus, & à les donner au Public, avec une histoire exacte de la Vie & des études de cet illustre frére. Il travailloit encore, lorsque la mort de l'Abbé Lotichius son oncle vint interrompre ce travail l'an 1567. Il ne tint qu'à lui de succéder à la Dignité Abbatiale; car les suffrages de ceux à qui l'élection appartenoit, se déclarérent pour lui. Mais il aima mieux céder son droit à son Beaufrére Sigefroi Hottenus, Ministre de l'Eglise de Groningue. Il n'eût pas joui longtems de la Dignité d'Abbé, s'il l'eût acceptée; car il mourut en 1568. Il s'étoit assez heureusement mêlé de faire des vers. On en imprima un Recueil en l'année 1602, par les soins de Jean-Pierre Lotichius, son petit-fils, qui le joignit avec ses propres vers. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LOTICHIUS (Jean-Pierre) petit-fils du précédent, s'est fait connoître par un grand nombre de livres, qu'il a publiez, tant en vers, qu'en prose. Il étoit Médecin de profession, & fort versé dans l'étude des Belles Lettres. Le Commentaire, qu'il publia sur Pétrone à Francfort l'an 1629, répond à ces deux qualitez; car il y explique à part tout ce qu'il y a dans Pétrone, qui répond à la Médecine; & puis dans une autre partie il donne des Notes Critiques & Philosophiques sur ce même Auteur. Il paroit avoir plus de lecture & de mémoire, que de pénétration & de jugement. Il dédia ses Epigrammes à Maurice, Landgrave de Hesse, & lui en donna de sa propre main un exemplaire. Ce Prince l'en remercia par une Epigramme, & ce fut là tout le présent qu'il lui fit. Il fut appellé à Rintel, pour y être Professeur en Médecine. Ses Ouvrages imprimez sont, *de Gummi, (ut vocant) Gotta, sive Laxativo Indico Discursus Theoretico-practicus; Paradoxon, sive de Febribus in genere; Dissertatio Theoretico-practica; Gynæcologia, id est, de Nobilitate & perfectione Sexus feminini; Oratio super fatalibus hoc tempore Academiarum in Germania periculis; Bona Mens, Oratio; de Casu nequitiæ Tractatus Medico-Philologicus; Consiliorum & Observationum Medicinalium libri quinque; Oratio de Opinione; in Petronii Satyricon Commentarii, sive Excursus Medico-Philosophicus; Bibliotheca Poëticæ partes quatuor; Holofernes, sive universa Historia Holofernis & Judithæ; Verus Musarum Apollo; Super Poëtis Latinis non antiquis Censura, sive Præmulsis Critica; Poëmata; Petri Lotichii Vita; pro Maria-Anna Hungariæ & Bohemiæ Regina Panegyricus; Gloriæ Austriacæ & Belli nuperi Germanici sub Matthia & Ferdinandis II & III Imperatoribus compendiaria ad Ferdinandum IV Enarratio; Rerum Germanicarum sub Matthia & Ferdinandis II & III ab anno 1617 ad annum 1643 Commentarii; Vita, obitus, & Memorabilia Imperatorum Romanorum a Julio Cæsare ad Ferdinandum II; Serenissimæ Domus Austriacæ Imperatores, Reges, Imperatrices, Reginæ, Archiduces, &c. succinctè descripti.* Bayle, *Dict. Crit.*

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Ethiopie, dont le païs s'étendoit jusqu'à Cyréne proche des Syrtes, furent ainsi appellez, parce qu'ils se nourrissoient du fruit d'un arbre nommé *Lotus* en Latin, & en François *Alisier*. Ce fruit étoit si doux & si agréable, qu'il faisoit, dit-on, oublier aux Etrangers le désir de retourner dans leur païs, comme il arriva aux Compagnons d'Ulysse, qui ayant abordé au païs des Lothophages, & ayant goûté de ce fruit, n'en sortirent qu'à peine. On donnoit par raillerie ce nom de Lotophages à ceux qui demeuroient trop long-tems dans quelque païs, comme s'ils n'eussent pas dû en revenir. Les Lotophages vivoient sans boire, & se contentoient du suc du *Lotus*. * Homére, *Odyss. l.* 9. Ovide, *Trist. l.* 4.

LOTOPHAGITES, isle d'Afrique, habitée par les Lotophages, dite L'ISLE DES GERBES, est appellée *Meninx* par Pline, *Mirmix* par Polybe, & *Gerba* par Antonin. Cette isle est située près du Cap *di Zorbi* auquel elle donne son nom. * Ptolomée. Homére, *Odyss. l.* 9. Strabon, *l.* 3. & 17. Ovide, *Metam. l.* 9. *de Rem. Amor. l.* 2.

LOU. LOV.

LOUAIL (Jean) natif de Mayenne dans le Maine, Prêtre, Prieur d'Auzai, après avoir été quelque tems le compagnon de M. le Tourneux au Prieuré de Villers, que celui-ci possédoit, fit un long séjour avec feu M. l'Abbé de Louvois, pour l'animer dans ses études. Après la mort de cet Abbé, qui dans son testament donna des marques de reconnoissance à M. Louail, M. le Cardinal de Noailles voulut lui confier le soin de sa Bibliothéque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raisons pour ne plus s'engager chez aucune personne élevée en dignité dans l'Eglise, n'accepta pas les offres de cette Eminence. Il se retira sur la paroisse de saint Etienne du Mont, où il partagea son tems entre la priére, l'étude, & le soin des pauvres qu'il a toûjours aimez & qui ont souvent senti les effets de sa charité. A l'égard des fruits de ses études, le plus considérable est la première partie de l'*Histoire du livre des Reflexions Morales sur le Nouveau Testament & de la Constitution* Unigenitus, *servant de préface aux Hexaples*, en six volumes *in douze* à Amsterdam en 1726, & en un gros volume *in quarto*. Cet Ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'Auteur, arrivée le troisiéme de mars 1724. Son corps repose au cimetiére de saint Etienne du Mont. La premiére suite de l'Histoire *dont on vient de parler*, a été donnée en partie sur les Mémoires qu'il en avoit laissez. Lorsque le livre intitulé, *du Témoignage de la Vérité dans l'Eglise*, parut en 1714, M. Louail, qui ne put goûter le systême de l'Auteur, au moins en partie, le refuta par des *Reflexions* étendues qu'il communiqua à ses amis, & qui ont été imprimées. Lorsque feue Mademoiselle de Joncoux, (non *de Joncour*, comme plusieurs l'appellent) eut traduit en François tout ce que M. Nicole avoit ajoûté, sous le nom de Wendrock, aux Lettres Provinciales de M. Pascal, M. Louail revit exactement & corrigea la Traduction de cette Demoiselle, avec qui il étoit lié. Il fit aussi avec elle, l'*Histoire Abbrégée du Jansénisme*, petit volume *in douze*, qui fut fait à l'occasion de la lettre attribuée à M. Duguet, au sujet de l'Instruction Pastorale de M. le Cardinal de Noailles, qui condamna en 1696 l'Exposition de la doctrine de l'Eglise sur la Grace, par M. de Barcos, & de la Réponse du Pére Quesnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit Ouvrage fut imprimé en 1698, *in douze*, & l'on y trouve une lettre préliminaire servant de préface; l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles; la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors Chanoine de saint Honoré, & datée du troisiéme de décembre 1696; & la réponse à cette lettre par le Pére Quesnel de l'Oratoire. Le titre entier est, *Histoire Abbrégée du Jansénisme, & Remarques sur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Paris.* On fit d'autres Remarques sur cette Ordonnance qui sont imprimées à la fin de l'*Exposition de la Foi de l'Eglise Romaine touchant la Grace*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces Remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques Mémoires sur les affaires des Missionnaires de la Chine. *Cherchez* TRONCHAY.

* LOUAN, LOAN & LOANO, petite ville d'Italie sur la côte occidentale de la République de Gênes, avec titre de Comté. Elle est entre Final & Albenga à deux lieues & demie de l'une & de l'autre, & à l'ouest-sud-ouest de Gênes, dont elle est éloignée de quinze lieues.

LOVANDO-SAN-PAULO, ville capitale de la province de Lovando dans le Royaume d'Angola en l'Afrique méridionale, fut bâtie par les Portugais l'an 1578, sous la direction de Paulo Dias de Nevais, le premier Gouverneur que le Roi de Portugal eût envoyé en ce païs-là. C'est une grande ville dont les églises sont assez belles. La cathédrale qui est le siége de l'Evêque d'Angola, est dédiée à Notre-Dame de la Conception. Les autres églises sont, celle du Saint-Sacrement; celle des Jésuites, nommée de saint Antoine; celle de saint Gofer, pour les Négres; celle des Cordeliers; & un hopital appellé la Miséricorde. Proche de cette ville, est l'Isle de Lovando, où l'on pêche quantité de *Simbos*, qui sont des coquilles dont on se sert au lieu de monnoye, & qui ont bien plus d'éclat que celles qui se trouvent vers la côte de Congo. * Dapper, *Descr. de l'Afrique.*

LOVANGO ou LOANGO, Royaume de la Basse Ethiopie, au septentrion du Royaume de Congo dans l'Afrique méridionale, est nommé autrement *le Païs des Bramas*. La capitale

tale où le Roi tient ſa Cour, eſt ſituée à une lieue & demie de la côte, & eſt appellée *Lovango*, ou *Banza Lovangiri*; & dans la Langue des Negres, *Boarie* ou *Bury*. On voit devant les maiſons des allées de palmiers & de bananas, qui leur ſervent d'ornement. Le Palais du Roi eſt environné d'une paliſſade de palmiers, & forme un carré qui a plus d'une lieue d'étendue en longueur & en largeur. Le terroir de ce païs eſt extrêmement fertile: de ſorte qu'on y fait trois recoltes de millet par an. Les Habitans de ce Royaume ſont robuſtes & vigoureux, & ont la taille belle. Ils ſont fort addonnez à boire de leur vin de palme; car ils n'aiment pas les boiſſons de l'Europe. Ils ne vont guéres ſans leurs armes, qui ſont un coutelas fort long, un arc & des fléches. Les hommes portent des robes qui deſcendent depuis la ceinture juſques aux piez, & le reſte du corps eſt nud. Les femmes ont des robes courtes qui ne paſſent pas les genoux. Ce ſont elles qui labourent la terre, qui ſément & qui moiſſonnent, qui ſont le pain & qui cuiſent les viandes. Elles n'oſent parler à leurs maris qu'à genoux; & dès qu'elles les voyent, elles ſe mettent à frapper des mains, pour témoigner leur joye & leur reſpect. Après la mort d'un homme, ce ne ſont pas ſes enfans qui héritent de ſes biens, mais ſes fréres ou ſes ſœurs, à la charge d'élever les enfans, & de leur faire apprendre à gagner leur vie. Leurs principaux métiers ſont ceux de Tiſſerand, de Chapelier, de Forgeron, de Poliſſeur de corail & d'écailles, de Maçon, & de Pêcheur. La monnoye de Lovango conſiſte en des mouchoirs, ou petites piéces quarrées de toile de Matombe. C'eſt un arbre dont ils filent les rejettons comme du chanvre. Les plus petites piéces de toile ont un empan & demi en carré, & valent un ſol de notre monnoye. Le plus grand commerce du païs eſt d'ivoire, de cuivre, d'étain, de plomb & de fer, que les Habitans vont prendre aux mines de Sondi, qui ſont fort éloignées. Ils vendent auſſi des Eſclaves; ce qui fait leur plus grand revenu. Les Européens n'ont point permiſſion de négocier à Lovango, s'ils ne font des préſens au Roi, & aux principaux Officiers de ſa Cour. Ce Prince eſt fort puiſſant, & peut mettre une groſſe armée ſur pié. Il a un très-grand nombre de femmes, qu'il tient enfermées dans un Serrail. Le Conſeil d'Etat choiſit la Princeſſe la plus âgée de la race royale, & lui donne le titre de *Maconda*, c'eſt à dire, *Régente du Royaume*; & le Roi eſt obligé de la conſulter dans toutes les affaires d'importance. On obſerve une coutume aſſez extraordinaire pour le repas du Roi. Il y a deux maiſons deſtinées à cela; dans l'une il ne fait que manger; & dans l'autre il ne fait que boire. Pendant qu'il mange, perſonne ne le voit; & le Maître d'Hôtel ayant ſervi, ſe retire auſſi-tôt, laiſſant le Roi ſeul. Lorſqu'il a mangé, il va dans la maiſon du vin, qui eſt le plus ſuperbe appartement du Palais. Il y eſt accompagné des Seigneurs de ſa Cour, & des principaux Officiers; mais il y a deux Echanſons à ſes côtez, dont l'un fait ſigne que le Roi veut boire, en frappant deux baguettes de fer l'une contre l'autre; & à ce ſon, tous ceux qui ſont préſens ſe proſternent le viſage contre terre, pendant que l'autre Echanſon préſente la coupe au Roi; & lorſqu'il a bu, tout le monde ſe reléve, & bat des mains pour marquer ſa joye. On y garde encore une coutume aſſez ridicule, qui eſt de ne toucher jamais aux viandes que le Roi a laiſſées ſur ſon aſſiette, & de les jetter dans un creux que l'on couvre de terre. Lorſque le Roi meurt, ce ne ſont pas ſes enfans qui ſuccédent à la couronne, mais ſes fréres, chacun en leur rang. Les funérailles ſe font avec beaucoup de pompe, & l'on met le corps du défunt dans une cave, aſſis ſur une chaiſe, & couvert d'habits très-magnifiques, avec pluſieurs figures de cire & de bois autour de lui, qui répréſentent ſes principaux Officiers. A l'égard de la Religion, les peuples de Lovango n'ont qu'une idée fort obſcure de Dieu, qu'ils nomment *Sambian Pongo*. Ils invoquent auſſi des Démons, qu'ils appellent *Moquiſies* ou *Mokiſſer*, & qu'ils croyent être les cauſes des maladies & de leur guériſon, de la mort & de la conſervation de la vie, des orages & du beau tems: de ſorte qu'il y en a ſelon eux de bons & de méchans; ou les mêmes ſont tantôt du bien, & tantôt du mal. Le peuple même donne au Roi le nom de *Moquiſie*, comme un titre qui exprime la puiſſance qu'il a d'élever ou d'abaiſſer, & de rendre heureux ou malheureux. Pour honorer ces Mokiſſes, ils leur dreſſent des idoles, & bâtiſſent des temples, où il y a des *Gangas*, ou Prêtres qui font les cérémonies de leur ſuperſtition. Ces Gangas ſont des Magiciens, ou gens qui feignent de l'être, pour abuſer ces idolâtres par leurs enchantemens. La circonciſion eſt en uſage parmi eux; mais ils ne ſavent pas eux mêmes la raiſon de cette cérémonie. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique*.

L O U A N S, petite ville de la Breſſe Challonnoiſe en Bourgogne, eſt ſituée dans une eſpéce d'iſle, & on n'y aborde que par des ponts jettez ſur les trois petites riviéres de la Seille, de la Salle, & de Solvant, qui ſe joignant à trente pas de la ville du côté de l'Occident, forment un large canal, qui coule au milieu d'une grande prairie. Cette ville eſt à ſix lieues de Challon, à quatre de Tournus, à neuf de Mâcon, à ſix de Pontdevaux, & à quatre de Saint-Amour en Comté. Elle n'a pas plus de 1200 pas de tour: on marche à couvert par tout, les appartemens d'en-haut des maiſons étant avancez ſur les rues. Cette ville eſt du diocéſe de Beſançon, mais la Seigneurie qui a titre de Baronie eſt du Baillage de Challon. On y trouve un couvent de Cordeliers, un Collége occupé par les Miſſionnaires de S. Joſeph de Lyon, & un hopital ſervi par des Religieuſes. Louans a droit de députer aux Etats Généraux de Bourgogne, alternativement avec les autres villes de la Breſſe Challonnoiſe; mais elle n'y nomme que le ſecond Alcade, & jamais d'Elus. La manufacture des étoffes y eſt aſſez conſidérable; & il y a un dépôt établi pour les marchandiſes qu'on fait paſſer de Lyon en Suiſſe, & en Allemagne. * Gareau, *Deſcription du Gouvernement de Bourgogne*.

* L O V A T, riviére de Moſcovie, prend ſa ſource d'un petit lac dans la province de Rzéva ou Rézéva, vers les confins de la Lithuanie. Elle coule d'abord du ſud-eſt au nord-oueſt juſques à la ville de Velikielouki, puis du ſud au nord juſques aux confins du Duché de Novogorod, qu'elle cotoye pendant quelque tems de l'oueſt à l'eſt, & continuant ſon cours du ſud-oueſt au nord-eſt, & enfin du ſud au nord, elle va ſe rendre dans le Lac d'Ilmen, près de Starala Ruſſa, ou Vieille Ruſſa. * M. Deliſle, *Carte de la Moſcovie, partie méridionale. Voyez auſſi* L O U V A T. Dans la Carte de Pologne attribuée au même Auteur, cette riviére eſt appellée L O W A.

* L O U B E R E (Simon de la) naquit à Toulouſe au mois de mars 1642 & y fit ſes études au Collége des Jéſuites. A l'âge de 15 à 16 ans, il compoſa une Tragédie Latine, dont le ſujet étoit tiré de l'Ecriture Sainte, & une Comédie Françoiſe imitée de Plaute; mais dans la ſuite ayant connu la foibleſſe de ces eſſais, il les ſupprima. Il fit une étude particuliére du Droit Public & des Intérêts des Princes, dont il aquit une grande connoiſſance, qui lui fut d'un grand ſecours dans la ſuite de ſa vie. Le premier uſage qu'il en fit, fut auprès de M. de S. Roman, Ambaſſadeur en Suiſſe, qu'il accompagna en qualité de Sécretaire de l'ambaſſade. Peu de tems après, le Roi informé de ſon mérite, l'envoya à Siam avec la qualité d'Envoyé Extraordinaire. Il partit de Breſt le premier de mars 1687, il arriva à Siam vers la fin de ſeptembre, il y reſta juſqu'au mois de janvier ſuivant, & dans cet intervalle qui ne fut que d'environ trois mois, il donna une Rélation de ce païs-là, laquelle a toujours été recherchée avec empreſſement. Après ſon retour de Siam, le Roi l'envoya en Eſpagne & en Portugal, pour y exécuter une commiſſion ſecrette. Sa perſonne fut ſuſpecte & on l'arrêta à Madrid. Il n'eut la liberté de revenir en France, que parce qu'on y uſoit de répréſailles ſur les Eſpagnols qui s'y trouvoient. En 1693, l'Académie Françoiſe le nomma pour y ſuccéder à M. Tallemant l'aîné. L'année ſuivante il fut nommé à une autre place de l'Académie des Belles-Lettres, qui n'étoit encore compoſée que de huit Académiciens, mais tous Penſionnaires. A l'âge de 50 ans, il rechercha Mademoiſelle Bertrand ſa parente, & pour l'obtenir il fit lui même ſon propre portrait, le préſenta à la Demoiſelle ſans ſe nommer, lui demanda ſa main pour cet inconnu & l'obtint. Elle mourut un an avant lui ſans lui laiſſer de poſtérité. Il mourut le 26 mars 1729, âgé de 87 ans accomplis. Il ſavoit non ſeulement le Grec & le Latin, mais auſſi l'Italien, l'Eſpagnol & l'Allemand. Depuis ſa mort, on a imprimé de lui un Traité de Mathématiques, intitulé, *de la Réſolution des équations, ou de l'Extraction de leurs Racines*. * *Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, tome 26. *p.* 151. *& ſuiv.*

L O U B E N S H U G U E S. *Cherchez* V E R D A L E.

L O U C H A L I ou U L U Z Z A L I, ou O C C H I A L I, fameux Corſaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait Eſclave par les Turcs dès ſa jeuneſſe, & fut mis en liberté en renonçant au Chriſtianiſme. La fortune & ſa valeur l'élevérent juſqu'à la Vice-royauté d'Alger. Lorſque les Turcs ſe préparoient au ſiége de Famagouſte l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicoſie dans l'iſle de Chrypre, Louchali alla joindre leur flotte avec ſon eſcadre, compoſée de neuf galéres & de trente autres bâtimens. Les Généraux Hali & Perthau reçurent ce Renégat avec joye, parce qu'il avoit beaucoup de courage & d'expérience. Il fit un grand dégât dans l'iſle de Candie, & ſe ſignala ſouvent au ſiége de Famagouſte, qui fut priſe l'an 1571. Dans la bataille de Lépante, il commandoit l'aîle gauche de l'armée Turqueſque, & étoit oppoſé à l'eſcadre de Doria. Il y combattit vaillamment, & ſe rendit maître de quelques galéres Vénitiennes; mais lorſqu'il s'avança pour ſoutenir le corps de bataille, Doria & le Marquis de Sainte-Croix arrivérent ſur lui, & l'obligérent de fuir à toutes voiles, ſuivi de trente galéres, le reſte de ſes vaiſſeaux ayant été pris ou coulé à fond. Parce qu'il amena avec lui quelques bâtimens Chrétiens, qu'il avoit pris dès le commencement du combat, il ſe fit honneur de ce petit avantage, & rentra comme triomphant dans Conſtantinople. Le Grand Seigneur donna de grands éloges à ſa valeur, & le nomma Bacha de la Mer en la place d'Hali. Le Pape Pie V ſouhaitoit paſſionnément le retour de ce Renégat à la Religion Chrétienne, & fit agréer par Philippe II, Roi d'Eſpagne, qu'on lui propoſât par quelques habiles entremetteurs, une ville ou ſouveraineté dans le Royaume de Naples, dont il étoit originaire, s'il vouloit ſe rendre & livrer à Dom Juan la flotte des Infidéles; mais la mort de ce Pape arrivée peu de tems après, empêcha le ſuccès de ce deſſein. Louchali voulant faire connoître qu'il étoit digne de ſon nouvel emploi, arma promptement deux cens galéres, & remit en mer une nouvelle flotte. L'armée Chrétienne étant l'an 1572, en vue des iſles de Céphalonie & de Zante, pour tâcher d'entrer dans la Morée, Louchali fit ſeulement paroître ſa flotte; mais il évita ſoigneuſement d'en venir aux mains, parce que s'il avoit plus de galéres que les Chrétiens, il avoit auſſi bien moins de matelots, de forçats & de milices, depuis la journée de Lépante. Les deux armées furent aſſez long-tems en préſence à la portée du canon, ſans s'attaquer de part ni d'autre. Enfin l'aile gauche Ottomane ayant avancé ſur les gros bâtimens Chrétiens, dont elle mépriſoit la peſanteur, fut contrainte de ſe retirer en déſordre; & les Chrétiens euſſent remporté une ſignalée victoire, s'ils euſſent chargé au même tems que Louchali prenoit la fuite. Il ſe retira à Matapan, & l'armée Chrétienne alla mouiller à Cérigo, d'où elle fit voile à Corfou. Louchali, qui ſe croyoit perdu ſans reſſource, ſoit qu'il demeurât dans ſon poſte, qu'il combattit, ou qu'il prit la fuite, ne ſavoit quel parti étoit le plus dangereux pour lui, ou de tomber entre les mains des Chrétiens, ou de paroître devant Sélim, & ſongeoit déja à ſe ſauver en Afrique, lorſqu'il apprit la retraite

de

de la flotte Chrétienne à Corfou. Se trouvant ainſi délivré d'un malheur qu'il croyoit inévitable, il retourna fort joyeux à Conſtantinople, où il reçut les louanges du Grand Seigneur, pour avoir conſervé ſa flotte, & obligé ſes ennemis d'abandonner la Gréce: ce qu'il devoit à la mauvaiſe intelligence des Chrétiens, qui les empêcha de profiter d'une ſi belle occaſion, & de remporter une victoire qui auroit rendu la liberté aux Grecs, & jetté la terreur dans tout l'Empire Ottoman, que la bataille de Lépante avoit déja mis dans une grande conſternation. Louchali ſe trouva encore l'an 1574, à la priſe de la Goulette en Afrique, avec Sinan Pacha, & revint avec lui à Conſtantinople. * *Etat de l'Empire Ottoman.* Gratiani, *Hiſtoire de Chypre.*

LOUCOUS, riviére. *Voyez* LIXE.

* LOUDON ou LOWDOUN, château antique de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Cuningham, ſur la rive droite de l'Irwin, vers les confins de la province de Kyle.

LOUDUN, ville de France en Poitou, capitale du petit païs de Loudunois, eſt appellée par les Latins *Juliodunum.* Adrien de Valois prétend que ce nom eſt nouveau, & que ſon ancien nom étoit *Caſtrum Lauſdunum.* Il y a un Bailliage & ſiége royal, qui a ſa Coutume particuliére, & une Election. On y trouve deux paroiſſes, une collégiale, des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Urſulines, des Filles de la Viſitation, des Religieuſes du Calvaire, &c. Sous le régne de Hugues Capet, Guillaume III, Duc d'Aquitaine, donna ce païs à Géofroy, dit *Griſegonelle*, Comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Il fut réüni à la Couronne de France ſous Philippe *Auguſte.* Charles V, le donna encore; & Louïs XI le réünit de nouveau à la Couronne. Le Roi Henri III avoit érigé en Duché le Loudunois, en faveur de Françoiſe de Rohan, Dame de la Garnache; mais les titres en furent ſupprimez après la mort de la Dame. Loudun a été la patrie de pluſieurs hommes de Lettres entre leſquels on compte Salmon Macrin, Scévole & Louïs de Sainte-Marthe, Urbain Chevreau, Iſmaël Bouillaud, &c. Si l'on veut ſavoir ce qui s'y eſt paſſé par rapport aux Urſulines & à Urbain Grandier, dans les années 1633 & 1634, on n'a qu'à lire l'article d'Urbain Grandier. *Voyez* GRANDIER (Urbain) * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Le Prouſt, *Hiſtoire de Loudun.*

LOUDUN, ville de Languedoc. *Voyez* LODUN.

* LOUDUNOIS, contrée de France dans le Poitou, tire ſon nom de la ville de Loudun. Il s'étend le long de la Touraine & de l'Anjou l'eſpace d'environ dix lieues d'orient en occident, & huit à neuf lieues du ſud au nord.

LOVE (Chriſtophle) Prédicateur Anglois du parti des Presbytériens, naquit en 1617, à *Caerdiff* en Glamorgan. En 1634, il alla à Oxford, & y fut reçu dans l'*Hoſpice de Trillek.* En 1642, il prit le dégré de Maître ès Arts, & depuis lors il ſe tourna du côté des Presbytériens & fut Paſteur de pluſieurs aſſemblées, à Londres. Lorſqu'on traitta à Uxbridge avec Charles I, & que l'accommodement fut trouvé fort avantageux par pluſieurs, Love qui y étoit venu avec les Commiſſaires du Parlement, commença à parler dans un Sermon & le fit en des termes ſi forts & ſi peu ménagez que tout l'accommodement ſe diſſipa. On demanda aux Commiſſaires que le Prédicateur fût châtié pour les invectives qu'ils avoit lancées; mais on n'en put obtenir autre choſe ſinon que Love ſeroit renvoyé d'Uxbridge avec des cenſures. Cromwell s'étant enſuite emparé du Gouvernement, abandonna peu à peu les Presbytériens, ce qui déplut autant à Love que le Gouvernement du Roi. Il ſe détermina là-deſſus à prendre le parti des Ecoſſois pour le rétabliſſement du Roi, uniquement dans l'eſpérance de relever par là les affaires du Presbytérianiſme expirant. Mais Cromwell en ayant intercepté quelques lettres adreſſées aux Presbytériens d'Ecoſſe, prit des informations ſi exactes contre lui, qu'il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 22 août 1651, à l'endroit ordinaire à Londres. Sa femme & les Presbytériens s'étoient donné tous les mouvemens imaginables pour le ſauver, ou pour faire commuer ſon ſupplice en exil, dut-il être relégué dans la nouvelle Angleterre. Love parut ſur le lieu du ſupplice avec une grande intrépidité & tâcha de juſtifier dans une longue Harangue toutes ſes démarches. On ne peut rien voir de plus touchant que les lettres que lui & ſa femme ſe ſont écrites pendant ſa priſon; les lettres de la femme ſont ſur tout remplies d'un héroïſme Chrétien. Love avoit publié un grand nombre d'Ouvrages de piété, dont les plus fameux ſont: *Heaven Glory* & *Hells Terrour*, la Gloire du Ciel, & les Terreurs de l'Enfer. Tous ſes Ouvrages ont été traduits en Hollandois & imprimez enſemble en un volume *in folio.* * C. de Clarendon, *Hiſt. de la Rebell. d'Anglet. tome* 4. & 6. Wood, *Antiq. Oxon. Miſcellan. Tigur.* v. 1. *Dict. de Bâle.*

LOVELACE (Richard) fils de *Richard* Lovelace, de Hurley dans le Comté de Berk, Ecuyer, fut fait Baron du Royaume d'Angleterre la troiſiéme année du régne de Charles I, ſous le titre de *Lord Lovelace de Hurley.* Hurley avoit été un monaſtére de Moines Benédictins. Il avoit épouſé 1. *Catherine*, fille de *George* Hill, & veuve de *Guillaume* Hide, de Kinton-Hilſe, dans le Comté de Berk: 2. *Marguerite*, fille unique & héritiére de *Guillaume* Dodsworth, Habitant de Londres, dont il eut deux fils Jean & *François*, & deux filles *Elizabeth* & *Marguerite*, & mourut en 1634. Jean ſon fils, épouſa *Anne*, fille de *Thomas*, Comte de Cléveland, mourut en 1670, & en eut un fils & trois filles, Jean qui ſuit; *Anne*, qui mourut ſans alliance; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Noël, Baronnet; & *Dorothée*, qui épouſa *Henri* Drax, Marchand des Barbades, fils de *Jacques* Drax, Chevalier. Jean épouſa *Marthe*, fille d'*Edmond* Pye, Baronnet, de laquelle il eut pluſieurs enfans. Il fut un des premiers, qui ſe déclarérent pour le Prince d'Orange, lorſqu'il fit deſcente en Angleterre. Il avoit avec lui ſoixante Soldats, & fut ſurpris dans ſon logis à Cirenceſter par quelque milice. Le Capitaine qui la commandoit fut tué, comme auſſi un Officier du parti du Lord Lovelace, qui fut lui-même fait priſonnier. Mais il fut bientôt délivré par quelques autres perſonnes, qui ſe déclarérent pour le Prince. Quand le Prince d'Orange fut parvenu à la Couronne, il fit le Lord Lovelace Capitaine de la Compagnie des Penſionnaires, charge qu'il conſerva juſques à ſa mort. Il ne laiſſa point d'enfans mâles; mais ſeulement une fille mariée à *Henri* Johnſon. Ses titres ne moururent pas pourtant avec lui; mais ils ont continué dans une perſonne du même nom & de la même famille. * *Dict. Anglois.*

LOUET (Jean) mort un ſiécle avant celui *dont nous allons parler*, étoit né à Angers même, & fils de *James* Louet, Thréſorier de René, Roi de Sicile, & Duc d'Anjou. Jean Louet fut Doyen de l'égliſe d'Angers, Chanoine de Paris, & Docteur & Profeſſeur en Droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15 d'août 1515. George Louet étoit de ſa famille. Jean eſt loué dans ſon Epitaphe pour ſa candeur, pour ſon amour pour les pauvres, pour ſa ſcience & ſa piété. On y reléve auſſi la nobleſſe de ſa race. Cette Epitaphe eſt dans la Cathédrale d'Angers. * *Supplément de Paris* 1736.

LOUET (George) Conſeiller au Parlement de Paris, étoit d'une famille diſtinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans Généraux, & autres Magiſtrats. Il prit le parti de l'égliſe, & fut Abbé de Touſſaints-d'Angers, & Doyen de l'égliſe Cathédrale de la même ville. La candeur & la franchiſe formoient le caractére ſingulier de ce Magiſtrat, & le firent choiſir pour premier Agent du Clergé. Il s'aquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & il porta ces qualitez, ſi néceſſaires à un Juge, dans le Parlement de Paris, lorſqu'il y fut Conſeiller. On a de lui un *Recueil de pluſieurs Notables Arrêts* donnez en cette Cour, dont on a fait pluſieurs éditions. Cet Ouvrage étant tombé, après la mort de l'Auteur, entre les mains de Meſſire Antoine Séguier, alors Préſident du Parlement, & de celles de ſon frére, Doyen de l'égliſe de Paris, ces deux Meſſieurs communiquérent ce Manuſcrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Maillet, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célébre Avocat, y fit des Notes & des augmentations conſidérables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onziéme, en 1633. On l'a réimprimé encore pluſieurs fois depuis, entre autres en 1678, & en 1693, en deux volumes *in folio.* Les meilleures éditions ſont celles que Julien Brodeau, Avocat au même Parlement, a enrichies de ſes Commentaires & de nouveaux Arrêts, & dont la derniére eſt en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce Recueil, *Satyre premiére*, v. 115.

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,
Et feuilletant Louet, *allongé par Brodeau,*
D'une robbe à longs plis balayer le Barreau.

M. Louet a donné outre cela un Commentaire ſur l'Ouvrage de Du-Moulin des régles de la Chancellerie. Il mourut en 1608, peu de tems après qu'il eut été nommé Evêque de Tréguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris poſſeſſion de cet Evêché. * *Supplément de Paris* 1736.

LOUGBOROW, LENGBOROW, en Latin *Liegenburgus*, bourg d'Angleterre, ſitué dans le Comté de Leiceſter, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, laquelle d'autres placent à Stény-Stradford, dans le Comté de Buckingham. * Maty, *Diction. Geogr.*

LOUGHLOWMONT, eſt un Lac aux piez des montagnes de Grandsbain en Ecoſſe: il a vint-quatre milles de long, & huit de large. Il y a dans ce Lac vint-quatre iſles. Il abonde en poiſſons, & ſur tout en une eſpéce appellée *Pollacks*, qui n'a point de nageoires, & qui eſt d'un très-bon goût. La riviére de Léven ſort de ce Lac. Il y a un fort château dans l'une de ſes iſles. Il eſt ſur tout remarquable par une iſle flottante, & en ce qu'il eſt perpétuellement agité, même dans le tems le plus calme. * *Dict. Anglois.*

LOUGNON. *Voyez* OUGNON.

LOUHANS. *Voyez* LOUANS.

LOUINO (Bernard) *Voyez* BERNARD LOUINO.

LOUIS (Saint) Roi de France. *Cherchez* LOUIS IX, Roi de France.

LOUIS (Saint) Evêque. *Cherchez* LOUIS, Evêque de Toulouſe.

EMPEREURS DE CE NOM.

LOUIS, I. de ce nom, Empereur. *Cherchez* LOUIS, I. du nom, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, Roi de France

LOUIS II, dit *le Jeune*, Empereur d'Occident, fils de Lothaire I, auſſi Empereur & de ſa femme *Ermengarde*, frére de *Lothaire* II, Roi de Lorraine, & de *Charles*, Roi de Provence. Son pére l'envoya avec Dreux, Evêque de Metz à Rome, où le Pape Serge II le couronna Roi des Lombards l'an 844. Léon IV le couronna depuis Empereur l'an 849, & Louïs *le Germanique*, ſon oncle, l'attira dans ſon parti, dans le deſſein qu'il avoit de dépouiller ſes neveux. Les Sarraſins lui donnérent beaucoup de peine en Italie, où il les défit, & les aſſiégea dans Bari l'an 865. Les factions des Grands ſuſcitérent de fâcheuſes affaires à ce Prince, qui mourut le 31 août 875, & fut enterré à Milan dans l'égliſe de ſaint Ambroiſe. De ſa femme *Engelberge*, qu'on a cru fille du Duc de Spoléte, il eut 1. 2. *Louïs* & *Charles*, morts en bas âge; & 3. *Ermengarde*, femme de *Boſon*, Roi de Provence. * *Les Annales de* S. Bertin & de Fulde.

Adon, *in Chronico.* Aimoin, *in Continuatione.* Anastase. Baronius. Le Pére Anselme, &c.

☞ Onuphre, Baronius, & d'autres Auteurs modernes, mettent Louïs *le Bégue* au nombre des Empereurs, & le placent le troisiéme entre ceux de son nom; mais Mrs de Sainte-Marthe, le Pére Sirmond, & divers autres ont prouvé que le Pape Jean VIII ne le couronna que Roi de France, le septiéme septembre 878, quoiqu'au sentiment de Sigebert, ce Pontife fût assez porté à le faire Empereur, si les Romains ne s'y fussent opposez. * Sigebert, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Le Pére Sirmond, *in Notit. Concil. Gall.* Pétau, *Doctr. Temp.*

LOUIS III, dit IV par ceux qui reconnoissent Louïs *le Bégue* pour Empereur, étoit fils de l'Empereur ARNOUL, & d'*Ote.* Il succéda à son pére l'an 899, quoiqu'il ne fût âgé que de six à sept ans; & l'année suivante il fut couronné à Forcheim, le quatriéme janvier. On commit le soin de sa personne à Othon Duc de Saxe, & à Hatton Archevêque de Mayence; & on donna la conduite de ses armées à Luitpold ou Léopold, Duc de la frontiére orientale de Baviére. Ses Etats furent accrus, l'an 900, par la mort de Suentibolde son frére *naturel*, qui par sa mauvaise conduite, donna sujet aux Lorrains ses Sujets, de se soumettre à Louïs. Ceux qui gouvernoient ce Prince, l'emmenérent exprès à Thionville, où ils le couronnérent. Les Hongrois firent souvent des courses en Allemagne, sous le régne de Louïs, qui mourut à Ratisbonne, le 21 janvier de l'an 911 ou 912, n'étant âgé que d'environ 19 ans. Ce Prince fut le dernier Roi de Germanie, de la race de Charlemagne. Quelques Auteurs disent qu'il épousa *Luitegarde*, & qu'il en eut deux filles, *Placidie* & *Mathilde*; l'une, mariée à *Conrad* de Franconie, & l'autre à *Othon*, Duc de Saxe; mais il est sûr qu'il mourut sans enfans. Les Historiens d'Italie ne mettent point ce Prince entre les Empereurs, parce qu'il n'avoit pas été couronné Empereur par le Pape. * Réginon, *in Chron.* Luitprand, *l.* 1. Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Mézeray & Dupleix, *Hist. de France.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS, IV ou V. du nom, fils de Louïs, Duc de Baviére, II. du nom, dit *le Vieil*, & de *Mathilde* d'Autriche, fut nommé Empereur à Francfort, le 18 octobre 1314 par une partie des Electeurs, pendant que les autres donnérent leurs voix à Frédéric *le Beau*, fils d'Albert, Empereur & Duc d'Autriche. Cette division alluma une guerre très-fâcheuse dans l'Empire, qui avoit été vacant plus de quatorze mois, depuis Henri de Luxembourg. Louïs se fit couronner à Aix-la-Chapelle le sixiéme janvier, jour de la Fête des Rois l'an 1315, & il se mit en campagne pour s'opposer à Frédéric, qu'il défit près de Muldorf en Baviére; il le prit même prisonnier l'an 1322, & le retint trois ans en cet état. A la priére des Romains, Louïs passa les monts, quoique brouillé avec le Pape Jean XXII, successeur de Clément V, qui avoit transféré le saint Siége à Avignon. Ce Pontife fit savoir à l'Empereur, que si dans trois mois il ne retiroit ses troupes d'Italie, il le déclareroit excommunié; & lui ordonna que cependant il cessât de faire les fonctions d'Empereur, jusques à ce qu'il lui eût donné l'investiture de cette dignité. Louïs appella de la sentence de Jean XXII à un Concile général, qui se devoit tenir à Rome, véritable Siége des souverains Pontifes; & du Pape mal informé au Pape mieux informé, qui sont les propres termes de son appel. Ces deux grandes puissances mirent en feu toute l'Italie, où les Guelphes & les Gibelins reprirent leurs anciennes animositez. Le Pape se servit l'an 1328, des censures ecclésiastiques contre Louïs qu'il excommunia, & qu'il déclara déchu de l'Empire; & Louïs perdant toute sorte de respect, eut des Auteurs à gages, qui écrivirent contre le Pontife, qu'il appelloit, par raillerie, *Jaques de Cahors.* Ensuite il entra en Italie, & y fit créer Antipape l'an 1426, un Cordelier, nommé *Pierre Rainalucci de Corberio*, dit *Nicolas V*, qui lui mit la Couronne Impériale sur la tête, & qui déclara que Jean XXII étoit Hérétique, & déchu de la Papauté. Un procédé si violent aliéna l'esprit des créatures de Louïs, qui se vit abandonné de tout le monde. Depuis, il chercha à se réconcilier avec Benoît XII, l'an 1336, & avec Clément VI, l'an 1344; mais n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions honteuses qu'on lui proposoit, qui étoient, qu'après une confession sincére de ses fautes, il remettroit l'Empire & ses biens à l'Eglise, pour ne les tenir que de sa bonté, il fut déclaré contumace. A la sollicitation du même Clément VI, & du Roi Philippe *de Valois*, que Louïs avoit offensé en prenant le parti d'Edouard, Roi d'Angleterre, son ennemi, les Electeurs de l'Empire, assemblez l'an 1346 à Rees, village sur le Rhin au dessus de Coblents, mirent en sa place Charles de Luxembourg, qui fut le quatriéme Empereur de ce nom. Louïs mourut le onziéme octobre de l'année suivante, de poison, ou comme disent les autres, d'une chûte de cheval, en poursuivant un sanglier, sans avoir été absous de son excommunication. Il étoit âgé de 63 ans, & en avoit régné près de 33 depuis son élection. Ses Partisans l'enterrérent à Munick dans l'église de Notre-Dame. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BAVIERE. * Villani, *l.* 9. 10 *& suiv.* Aventin, *l.* 7. Crantz. S. Antonin. Trithême. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

LOUIS, dit l'*Aveugle*, fils de BOZON, qui épousa *Ermengarde*, & se fit couronner Roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne l'an 879. Louïs lui succéda sous la tutelle de sa mére, & fut confirmé dans la souveraineté de ces Etats, par un Décret d'un Concile de Valence tenu l'an 890. Albert, Marquis de Toscane, & les autres ennemis de Bérenger, qui s'étoit fait déclarer Empereur, l'appellérent en Italie, pour y prendre possession d'un Etat qui avoit été possédé par ses ayeux. Louïs suivit ce conseil, & se fit couronner Empereur par le Pape Etienne VII, vers l'an 900 ou 901. Ensuite il se retira à Vérone, où il fut surpris par Bérenger, qui lui fit crever les yeux. Après ce malheur, Louïs retourna dans ses Etats, & y mourut l'an 938 selon du Bouchet, ou l'an 934, comme l'assure le Pére Labbe, après Réginon, Auteur de ce tems. Ce Prince laissa d'*Adelaïde*, son épouse, que quelques uns font fille d'*Edouard* I, Roi des Anglois, *Charles-Constantin*, Prince & Comte de Vienne. Celui-ci fit hommage à Raoul, Roi de France, l'an 931; & l'an 951, reçut Louïs d'*Outremer* en Aquitaine. Il épousa *Teutberge* ou *Tietberge*, & en eut, selon les conjectures de du Bouchet, *Humbert* I, Comte de Maurienne, tige des Ducs de Savoye. * Réginon, *in Chron.* Sigonius, *de Regno Italiæ*, *l.* 6. Du Bouchet. Bouche. Bouis. Chorier, &c.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS, I. de ce nom, Roi de France & Empereur d'Occident, surnommé *le Pieux* & *le Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE & de *Hildegarde* sa seconde femme, naquit à Casseneuil en Agénois l'an 778, & fut alors nommé Roi d'Aquitaine, puis sacré & couronné à Rome en cette qualité par le Pape Adrien I, le jour de Pâques, 15 avril 781. Son pére se voyant extrêmement âgé, & n'ayant plus que lui d'enfant mâle, de l'avis des Evêques & des Seigneurs de sa Cour, dans l'assemblée générale des Etats tenue à Aix-la-Chapelle, le déclara son successeur l'an 813, & lui commanda de mettre sa couronne sur l'autel de la Vierge pour en faire un hommage à la Mére de Dieu: ce qu'il fit dans le tems que tout le peuple applaudissoit à cette action par des acclamations redoublées. Il étoit en Aquitaine lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort de son pére; ce qui l'obligea de se rendre à Aix-la-Chapelle, pour prendre possession de cet Empire. L'an 816, le Pape Etienne V, successeur de Léon III, vint en France, & couronna l'Empereur à Rheims où toute la Cour se trouva. L'année suivante, Louïs partagea ses Etats entre ses trois fils, *Lothaire* qu'il associa à l'Empire; *Louïs* qu'il fit Roi de Baviére; & *Pepin* qu'il établit Roi d'Aquitaine, & ayant sçu que Bernard neveu de son frére Pepin, avoit conspiré contre lui, il envoya des troupes qui le mirent à la raison, & l'obligérent de venir à Challon demander pardon à son oncle. Il fut condamné à mort, mais l'Empereur se contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours après en 818; & par le Décret d'un Synode, les Evêques de son parti furent mis dans un monastére. Depuis, Louïs soumit en quarante jours les Bretons qui avoient créé un Roi nommé Morvan, & à son retour perdit sa femme *Hermengarde*, qui mourut à Angers le troisiéme octobre 818, & qui fut mére 1. de LOTHAIRE, qui continua la lignée des Empereurs d'Occident; 2. de PEPIN, qui fit la branche des Rois d'Aquitaine; & 3. de LOUIS, qui fit celle des Rois de Germanie. Quelque tems après il épousa *Judith*, fille de *Welpe* de Baviére, & en eut CHARLES II, dit *le Chauve*, qui fut son successeur. Ses trois fils du premier lit ne pouvoient souffrir ni leur belle-mére, ni leur frére, ni Bernard, Comte de Barcelone, qui avoit tout le pouvoir & qui passoit pour l'Amant de Judith. Ils se liguérent avec les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, & portérent le peuple à se revolter contre ce Prince légitime. Ces Ligues commencérent l'an 830. Pepin s'étant saisi de l'Impératrice Judith, la força de prendre le voile de Religieuse dans le monastére de Sainte-Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la revolte ouverte contre son pére, se saisit de lui, & le mit sous bonne garde à Saint-Médard de Soissons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embrasser l'état monastique: c'étoit l'an 829. Il fit aussi conduire son frére Charles à l'Abbaïe de Prum dans les Ardennes. Quelque tems après, Pepin & Louïs, las du Gouvernement de leur frére, rétablirent leur pére, qui força Lothaire à se rendre, & qui lui pardonna sa revolte. Mais ce Prince ne fut pas longtems en repos: ses enfans se revoltérent de nouveau, le déposérent encore, soutenus dans leur revolte par le Pape Grégoire IV; & Lothaire ayant assemblé le Parlement à Compiégne le premier d'octobre 833, par le conseil d'Ebbes de Rheims, & de quelques autres Prélats, il contraignit son pére de renouveller à saint Médard la pénitence publique, de quitter ses armes & ses ornemens Impériaux, de sortir de l'église, & d'avouer qu'il étoit criminel. Cet attentat toucha de pitié les bons Sujets de l'Empereur, & excita ses fils Louïs & Pepin à prendre les armes pour le rétablir. Ce Prince fut laissé à S. Denys, où les Evêques lui rendirent la Couronne & la ceinture militaire le premier mars 834. Quelque tems après, il fit revenir sa femme & son fils Charles; & après avoir perdu son fils Pepin l'an 838, il reçut en grace Lothaire. Louïs, son autre fils, jaloux de cet accommodement, se revolta. L'Empereur le mit à la raison & lui pardonna; & en s'en retournant il apprit à Poitiers où il avoit passé les Fêtes de Noël & de la Purification, que ce fils ingrat avoit repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repasser en Allemagne; mais se sentant extrêmement affoibli, il il se fit descendre par le Mein à Ingelheim près de Mayence, où il mourut le Dimanche, 20 juin 840, âgé de 62 ans, après en avoir régné 37 en Aquitaine, & avoir été Empereur 27 ans. On dit que quarante jours avant sa mort, il avoit reçu tous les matins le corps de notre Seigneur Jesus-Christ. Ce Prince étoit d'un naturel doux, mais trop facile & trop crédule: de sorte que ses Conseillers, & même les Ecclésiastiques abusant de sa piété trop simple, le portoient quelquefois à des injustices. Du reste, il étoit laborieux, sobre, vigilant, libéral, instruit dans les belles Lettres, parloit & écrivoit facilement en Latin, avoit une parfaite connoissance du Droit & des Loix de son Etat, & avoit un grand soin de les faire observer. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Eginhart. Thégan. *Les Annales de* Metz, de S. Bertin & de Fulde. Aimoin, *de Gest. Franc.* Réginon & Adon, *in Chron.* Mézeray, *Hist. de France.* Le Pére Anselme.

LOUIS II, dit *le Bégue*, à cause du défaut de sa langue, Roi de France, né le premier novembre 843, fut fait Roi d'Aquitaine l'an 867, & dix ans après succéda à son pére CHARLES *le*

Chau-

Chauve. Il se fit facrer à Rheims, ou selon d'autres à Compiégne par Hincmar, Archevêque de Rheims: & reçut le serment de fidélité de ses Sujets, le huitiéme décembre 877. L'année suivante, le Pape Jean VIII, étant venu en France, le couronna le septiéme de septembre, dans l'église cathédrale de saint Pierre de Troyes, où étoit assemblé un Concile de Prélats François, qui assistérent à la cérémonie. C'est ce qui a donné lieu de croire, qu'il fut couronné Empereur; mais il faut observer que la premiére cérémonie par Hincmar se fit pour le Sacre, & que celle-ci, par les mains du Pape, fut pour le couronnement. Louis s'accorda au sujet de la Lorraine, avec son cousin Louis II, Roi de Germanie, après une entrevue à Marséne sur la Meuse. Il arma pour domter Bernard, Marquis de Gothie; & tomba malade en passant par Autun en Bourgogne, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Alors il renvoya Louis son fils aîné qu'il recommanda aux Grands, & entre autres à Bernard Comte d'Auvergne, à Thierri Grand-Chambellan, & à Hugues l'Abbé; puis prenant le chemin de Troyes & de Jouare, il arriva à Compiégne, où il mourut le soir du Vendredi saint, dixiéme avril 879, & y fut enterré en l'église de Notre-Dame. Sa vie fut de 35 ans, cinq mois & dix jours, & son régne d'un an, six mois & trois jours. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales* de Metz, de saint Bertin & de Fulde. *Un fragment* de notre Histoire de la Chronique de Réginon, sous l'an 878. Mézeray, *Hist. de France*. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS III, Roi de France, à qui son pére Louis II, dit *le Begue*, avoit envoyé un peu avant sa mort, la couronne, l'épée, & les autres ornemens royaux, fut couronné & sacré avec son frére Carloman, dans l'Abbaïe de Ferriéres en Gâtinois, par les mains d'Ansegise, Archevêque de Sens. Louis, Roi d'Allemagne, voulant profiter de la foiblesse de ces jeunes Princes, s'avança jusqu'à Verdun; & ayant obtenu qu'on lui céderoit une partie de la Lorraine, il s'en retourna dans son Royaume. Depuis, Louis & Carloman partagérent le Royaume à Amiens, au mois de mars 880. Le premier eut la France & la Neustrie, & l'autre la Bourgogne & l'Aquitaine. Dès leur avénement à la Couronne, Bozon s'étoit fait déclarer Roi de Provence & de la Bourgogne, au Synode tenu à Mentale, près de Vienne, où il assembla quelques Prélats. Les deux Princes l'assiégérent dans Vienne; mais comme les Normands faisoient alors de furieux ravages dans la Picardie, Louis laissa le soin du siége à son frére Carloman, marcha contre les Barbares, & en tua neuf mille à Saucourt, près d'Amiens l'an 880. Depuis, étant à Tours, pour s'opposer aux mêmes ennemis, il tomba malade, se fit porter en litiére à Saint-Denys en France, & y mourut en la troisiéme année de son régne, le quatriéme août 882. Hariulfe, en sa Chronique de l'Abbaïe de Saint-Riquier, lui donne précisement deux ans, trois mois & 24 jours de régne. Paul Emile dit que Louis ayant poussé son cheval pour courir après une fille qui se sauvoit dans une maison, se rompit les reins dans la porte qui étoit trop basse, & mourut de ce coup. Il mourut sans avoir été marié, & eut CARLOMAN, son frére, pour son successeur. * *Le Continuateur* d'Aimoin, *l.* 5. 39 & 40. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS IV, dit d'*Outremer*, Roi de France, fils unique de CHARLES, III. du nom, dit *le Simple*, & d'*Ogive*, fille d'*Edouard* I, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre. Après le malheur arrivé à Charles l'an 923, cette sage Princesse se refugia avec son fils près d'Adelstan son frére, qui eut soin d'élever ce jeune Prince & le retint en sa Cour jusqu'en l'an 936, auquel les François à la sollicitation de Hugues *le Grand*, lui firent repasser la mer. C'est de ce voyage en Angleterre, qu'il eut le surnom d'*Outremer*. Il fut sacré & couronné à Laon, par Artaud, Archevêque de Rheims, le 19 ou le 20 de juin de la même année, & eut à soutenir plusieurs guerres domestiques & étrangéres. Son premier dessein fut de recouvrer la Lorraine, que son pére, dans le desespoir de ses affaires, avoit abandonnée à Henri, Roi de Germanie; mais il fut repoussé par Othon, fils de Henri, & épousa depuis *Gerberge*, sœur de cet *Othon*, & veuve de *Gilbert*, Duc de Lorraine. L'an 943, il s'unit avec Hugues *le Grand*, pour se rendre maître de la Normandie, faisant servir à ce dessein la qualité de Tuteur de Richard, après la mort du Duc Guillaume son pére. Les Danois qui protégérent Richard, rompirent les mesures de Louis, qui fut pris par Aigrold leur Chef, au village de Crescenville, entre Rouen & Lisieux l'an 945, & fut mené prisonnier à Rouen, d'où il ne sortit que par un traité de paix. Elle fut suivie de la guerre contre Hugues. Louis, pour la soutenir, obtint d'Othon un secours qui lui fut utile, quoiqu'en ayent écrit les Auteurs Allemands. Enfin par l'entremise de l'Empereur, la paix fut conclue entre Hugues & le Roi, qui passa dans l'Aquitaine, pour s'assurer de la fidélité des Seigneurs de ce païs-là. En allant de Laon à Rheims, ayant piqué après un loup qu'il rencontra sur son chemin, son cheval broncha, & le renversa si rudement, qu'il fut entiérement froissé. Cette meurtrissure universelle se tourna en une espéce de maladie, nommée par les Médecins *elephantiasis*, qui le priva de la vie le 15 octobre 954, à Rheims, où il fut enterré dans l'église de saint Remi. Son régne fut de 18 ans, & de près de quatre mois; & sa vie de 38 à 39 ans. LOTHAIRE lui succéda. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *in Chron.* &c. Mezeray, *Hist. de France*. Le Pére Anselme.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, Roi de France, *Juvenis qui nihil fecit*, comme parlent les anciens Auteurs, fils du Roi LOTHAIRE, & d'*Emme*, fut associé par son pére au Gouvernement dès l'an 979, ce qui justifie les neuf ans de régne que lui donnent le Continuateur d'Aimoin, & le Moine Odéran en sa Chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens. D'autres disent qu'il régna trois ans & dix mois avec son pére, & 16 mois seul. Il fut marié, selon quelques Auteurs, à *Blanche*, fille d'un Seigneur d'Aquitaine; & selon d'autres, à *Constance*, fille de *Guillaume*, Comte d'Arles & de Provence, à qui sa beauté fit donner le surnom de *Blanche*. Lothaire, pére de Louis, étant au lit de la mort, l'avoit recommandé à Hugues *Capet*; mais Emme sa mére se défiant de Hugues, avoit résolu de le mener vers sa grand'mére Adélaïde, veuve d'Othon I, & tutrice d'Othon III, Princesse qu'on appelloit *la Mere des Rois*. Cela ne s'exécuta point, parce que Louis mourut le 22 juin 987, du poison que lui fit prendre Blanche sa femme. Il fut enterré à saint Corneille de Compiégne. Odéran, que nous avons déja allégué, rapporte en sa Chronique, que ce Roi donna en mourant, le Royaume à Hugues *Capet*, au préjudice de son oncle Charles de France, Duc de Lorraine. C'est en celui-ci que finit la seconde race des Rois de France, dite *des Carlovingiens*, qui avoit régné 236 ou 237 ans. HUGUES CAPET commença la troisiéme. * Glaber Raoul, *Hist. l.* 2. *c.* 3. Alberic & Odéran, *in Chron.* Aimoin, *Continuation* de Guillaume de Nangis. La Chronique de Maillezais. Le Pére Anselme.

LOUIS VI, dit *le Gros*, Roi de France, fils du Roi PHILIPPE I, Prince de bonne mine, vaillant, courageux, actif, & ami de la justice, naquit l'an 1081, succéda à son pére le 29 juillet 1108, & fut couronné à Sainte-Croix d'Orléans, par Giselbert, ou Daimbert de Sens. Il avoit déja donné des preuves de sa valeur en plusieurs rencontres, & principalement contre Henri, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, contre les Comtes de Roucy & de Beaumont-sur-Oyse, & contre le Sire de Montmorency. D'abord, après son Sacre, il prit des mesures très-justes pour châtier l'orgueil des Seigneurs qui s'érigeoient en Tyrans, usurpant indifféremment les biens de l'Eglise & de la Couronne. Les principaux étoient, Gui *le Rouge*, Comte de Rochefort, Thomas de Marle, Sire de Coucy, Hugues, Seigneur de Puiset, Thibaud, Comte de Chartres & de Champagne, Guillaume *l'Aveugle*, Comte de Macon; & divers autres, que Henri I Roi d'Angleterre sollicitoit contre lui. Il fut réduire ces Seigneurs en divers tems, & défit l'armée du Roi d'Angleterre, qui avoit refusé un combat que Louis lui fit offrir de corps à corps. Il eut d'autres affaires à démêler avec lui, & par sa conduite & son courage, il les termina toutes heureusement. Depuis, il prit la protection du Pape Calixte II, contre l'Empereur Henri V. Il prit aussi celle de l'Evêque de Clermont, contre le Comte d'Auvergne; & vengea le parricide commis en la personne de Charles *le Bon*, Comte de Flandre, qui fut assassiné dans l'église de saint Donatien de Bruges, où il entendoit la Messe, & donna le Comté à Guillaume Criton. Quelque tems après, il se brouilla avec quelques Prélats de son Royaume, & en chassa quelques uns. Etienne de Paris, & Henri de Sens, osérent l'excommunier; mais le Pape Honorius II, annulla leurs censures, que la passion avoit fait fulminer. Ce Prince extrêmement religieux défendit toujours la cause de l'Eglise, & celles des Papes Gélase II, Calixte II, & Innocent II. A ce dernier qui avoit succedé à Honorius II, les ennemis du saint Siége avoient opposé Anaclet. Le Roi Louis *le Gros* assembla à Etampes les Prélats de son Royaume, qui se soumirent à Innocent. Ce Roi fonda l'an 1113, l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, & mourut en la même ville, d'une diarrhée, le premier août 1137, âgé de 58 ans, après un régne de 29 ans & trois jours. Son corps fut porté dans l'église de saint Denys en France. On croit qu'il fut marié à *Lucine*, fille de Gui de Montlehéri, Comte de Rochefort en Ivelines; mais qu'il en fut séparé, pour cause de parenté, l'an 1107, au Concile de Troyes, avant même que le mariage eût été consommé. Il épousa depuis *Adelaïde*, fille aînée d'*Humbert* II, Comte de Maurienne & de Savoye, dont il eut des enfans rapportez à l'article de FRANCE. * *La Vie* de ce Roi qui a été écrite par Suger Abbé de Saint-Denys, & par un Religieux de l'Abbaïe de Morigni. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS VII, dit *le Jeune* & *le Pieux*, Roi de France, fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, naquit l'an 1120, & fut sacré & couronné à Rheims par le Pape Innocent II, le Dimanche 25 octobre 1131. Il épousa *Eléonore* ou *Alienore* fille de *Guillaume* X, Comte de Guienne & de Poitou, & prit possession de ces Comtez l'an 1137. Aussi-tôt après il apprit la mort de son pére, & vint prendre soin des affaires de son Etat. Louis entra dans le différent de Geofroy V, dit *Plantagenet*, Comte d'Anjou, & d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, qui disputoient entre eux la Normandie. Il eut sujet de se plaindre de la conduite de Thibaud, Comte de Champagne. La guerre fut déclarée; le païs de ce Comte fut presque tout désolé, & plus de treize cens personnes furent brûlées dans une église au sac de Vitry le Brulé l'an 1143. Le Roi en témoigna un déplaisir extrême, & se soumit à tout ce qu'on voudroit imposer pour la réparation de cette faute. Saint Bernard lui persuada le voyage de la Terre-Sainte, qu'il entreprit avec zéle. Il reçut la croix, après avoir fait tenir un Concile national à Bourges l'an 1145. Il avoit fait rétablir l'Archevêque Pierre de la Châtre, & il partit la seconde semaine d'après la Pentecôte l'an 1147. L'Empereur Conrad animé d'un même zéle, partit pour la même expédition; & les troupes de ces deux Souverains auroient été capables d'assujettir tout le Levant, si la perfidie des Grecs, plus à craindre que les armes des Barbares, n'eût fait périr ces armées. Celle de Louis fut plus heureuse dans les commencemens, & le Roi dans toutes les occasions donna des marques de sa bravoure. Il alla à Antioche & à Jérusalem, où il fut reçu par le Roi Baudouin III; mais pendant une année que dura cette guerre, ses troupes périrent malheureusement par la jalousie des Grecs. On entreprit le siége de Damas, qui ne réüssit point. Le Roi, après son retour en France, mécontent de la conduite peu réguliere de sa femme *Eléonore*, qui avoit fait parler de ses galanteries jusques dans l'Orient, s'avisa mal à propos, en la répudiant au Concile de Baugenci-sur-Loire, l'an 1152, de lui rendre la Guienne & le

Poitou. Cette Princesse se remariant à Henri II, Roi d'Angleterre, lui porta pour dot ces provinces, qui rendirent l'Anglois très-puissant en France. Henri voulut depuis enlever le Comté de Toulouse à Raymond VI, beau-frére du Roi, à qui le Comte avoit cédé son droit. Ce démêlé fut le commencement de ces guerres entre la France & l'Angleterre, dont les suites ont causé de si grands maux. Le Roi reçut peu après l'hommage de la Normandie, de Henri d'Anjou, auquel il rendit la ville de Vernon qu'il avoit prise. Il obligea Guillaume VIII, Comte d'Auvergne, l'an 1162, de se ranger à son devoir. L'an 1166, il ôta à Guillaume I, le Comté de Challon, & fit deux ans de suite la guerre au Roi d'Angleterre. Elle fut terminée l'an 1170, par la paix concluë à Saint-Germain-en-Laye. Louis ne laissa pourtant pas de soutenir les enfans de l'Anglois, revoltez contre leur pére. L'an 1178, il fit un voyage en Angleterre, où par dévotion il visita le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. A son retour, il fit couronner à Rheims son fils Philippe, le jour de la Fête de la Toussaints de l'an 1179, & mourut de paralysie à Paris le 18 septembre 1180, âgé comme disent plusieurs Historiens, de près de 70 ans; mais plus vraisemblablement de 63 à 64, après en avoir régné 43, un mois & 17 jours, depuis la mort de son pére. Il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Barbeaux près de Melun qu'il avoit fondée. On y voit son tombeau, qui est de marbre blanc, bâti par Alix de Champagne sa troisiéme femme. Le Roi Charles IX, étant à Fontainebleau, eut la curiosité de le faire ouvrir. On trouva son corps presque tout entier, & ses ornemens royaux à demi consumez par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col. Le Roi & les Princes du sang qui se trouvérent présens, les prirent pour les porter en mémoire d'un si bon Prince. Louis étoit pieux, charitable & courageux, mais mauvais Politique, si l'on en juge par la faute qu'il fit en répudiant sa femme *Aliénore*, & en permettant qu'elle se remariât au Roi d'Angleterre. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Gestes* de Louis *le Jeune*. *Les Epitres* du Pape Alexandre III, de saint Bernard & de l'Abbé Suger. *La Chronique* de l'Abbé Robert. *Les Fragmens* de notre Histoire. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS VIII, Roi de France, surnommé *le Lion*, à cause de son grand courage & de sa bravoure, fils du Roi PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, & d'*Isabelle* de Hainault, né le troisiéme ou selon Rigord, le cinquiéme septembre 1187, suivit son pére à la guerre de Flandre, où on le laissa avec un puissant corps de cavalerie, & où il brûla Courtray l'an 1213. De là il fut envoyé en Poitou contre le Roi d'Angleterre, & y gagna une bataille, le même jour que le Roi son pere gagna celle de Bovines. Il se croisa contre les Albigeois l'an 1215, & leur enleva diverses places en Languedoc. Quelque tems après, les Anglois lassez de la tyrannie de Jean *Sans Terre*, appellérent Louis, & le couronnérent à Londres au mois de mai 1216. Mais après quelques conquêtes, il perdit la bataille de Lincoln, & revint le 28 septembre 1217 en France, où il tourna ses armes contre les Albigeois l'an 1219, poussé à cela autant par la vue de ses propres intérêts, que par les sollicitations du Légat Romain Bonaventure, Cardinal du titre de S. Ange. Il succéda à son pére l'an 1223, & fut sacré & couronné à Rheims avec sa femme par Guillaume de Joinville, Archevêque de la même ville, le sixiéme août de la même année. Ensuite il prit sur les Anglois Niort, Saint-Jean-d'Angeli, & tout ce qui étoit deçà la Garonne, après leur avoir déja enlevé le Limosin, le Périgord & le païs d'Aunis. Savary de Mauléon, Général des ennemis, fut contraint de lui remettre le 28 juillet la ville de la Rochelle, dans laquelle il s'étoit défendu assez longtems, en attendant le secours d'Angleterre; mais ayant été trompé par Henri III, Roi d'Angleterre, qui lui envoya des coffres remplis de ferraille, au lieu de l'argent qu'il espéroit pour le payement de sa garnison, il le quitta & se donna à la France; ce qui fut cause que l'appareil d'une grande flotte Angloise, qui menaçoit les côtes de France, s'en alla en fumée. Cette campagne ne fut pas plutôt achevée, que le Roi commença une troisiéme expédition contre les Albigeois, qui s'étoient cantonnez sous le régne précédent, dans la ville d'Albi en Languedoc. Simon, Comte de Montfort, les avoit souvent battus, & sur tout à la célébre bataille de Muret, où il leur avoit tué quatre-vints mille hommes. Ces desavantages n'empêchérent pas ces Rebelles de former sous ce régne de nouveaux mouvemens. Louis fondit sur eux, & après quelques legers succès, le 12 septembre 1226, il leur prit Avignon, dont pour l'exemple il fit abattre les murailles. Il leur enleva ensuite Carcassonne, Béziers, Pamiers, & se rendit le maître absolu de tout le païs jusqu'aux portes de Toulouse, où il laissa Imbert de Beaujeu, pour commander en son absence. Au retour de cette expédition, il fut attaqué d'une dyssenterie fort violente, & mourut, non sans soupçon de poison de la part du Comte de Champagne, qui ayant quitté le camp malgré le Roi, avoit lieu d'appréhender que ce Prince ne l'en punît comme il l'en avoit menacé. D'autres disent que Louis mourut pour avoir été trop continent, car sa femme ne l'avoit point suivi. Ce fut à Montpensier en Auvergne, un Dimanche, le huitiéme novembre 1226, après avoir regné trois ans & quatre mois, moins six jours, & avoir vécu 39 ans, deux mois & trois jours. Son corps fut enterré à saint Denys auprès de son pére, & son cœur & ses entrailles dans l'Abbaïe de Saint-André-lez-Clermont. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Gestes* de Louis VIII, que nous avons en vers Latins. Guillaume le Breton. Rigord. Matthieu Paris. Vincent de Beauvais. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS (Saint) IX. de ce nom, Roi de France, fils du Roi Louis VIII, & de *Blanche* de Castille, naquit au château de Poissi le 25 avril 1215, & parce qu'il y fut aussi batisé, il prit quelquefois lui même le nom de *Louis de Poissi*. Il n'avoit que onze ans & demi lorsque le Roi son pére mourut, & il fut sacré à Rheims, le siége étant vacant, par Jacques de Basoches, Evêque de Soissons, le 29 novembre de l'an 1226. Blanche sa mére, Régente du Royaume pendant sa minorité, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté. Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, Robert Comte de Dreux, Pierre *Mauclerc*, c'est à dire, *mal habile*, son frére, Duc de Bretagne, Thibaud Comte de Champagne, puis Roi de Navarre, Hugues de Lézignem, Comte de la Marche, & divers autres grands Seigneurs, prétendant au gouvernement, firent souvent des entreprises pour surprendre la personne du Roi. Après l'avoir manqué plusieurs fois, ils en vinrent jusqu'à cette extrémité, que d'élire Roi, dans une assemblée secrette, le Seigneur de Coucy, qui étoit en grande réputation de sagesse & de justice parmi eux. Blanche informée de ces desseins, par le moyen du Comte de Champagne, qu'elle engagea dans ses intérêts, les éluda facilement; & par la conduite conserva l'autorité de son fils & le calme dans l'Etat. Le Roi devenu majeur l'an 1236, sçut bon gré au Comte de Champagne de ce qu'il avoit fait pour l'Etat, & le maintint hautement contre les factieux, qui vouloient faire tomber sur lui le dépit d'avoir manqué leur entreprise. Pierre *Mauclerc*, le Comte de Dreux, & Hugues de Lézignem, qui étoient les plus mutins, furent obligez de se soumettre. Le premier rendit hommage au jeune Roi; mais Hugues de Lézignem X. de ce nom, Comte de la Marche & d'Angoulême, refusa de rendre celui qu'il devoit à Alfonse, frére du Roi, comme Comte de Poitou & d'Auvergne. Il avoit épousé Elisabeth d'Angleterre, laquelle étoit veuve de Jean *Sans Terre*, & mére de Henri III, Roi d'Angleterre, & il espéroit que les secours que lui donneroit ce dernier le tireroient d'affaires; mais il se trompa, car le Roi le battit le 22 juillet 1242, & le poussa jusqu'à Xaintes. Hugues rentra dans son devoir, & le Roi ayant assemblé son Parlement à Péronne, termina le différent qui divisoit les enfans de Marguerite, Comtesse de Flandre & de Hainault, au sujet de ces deux Comtez. Raimond, Comte de Toulouse, s'étant joint aux Marseillois rebelles à leur Comte, tâcha de susciter de nouveaux troubles. Le Roi le mit à la raison, & termina heureusement contre les Albigeois la guerre que son pére avoit commencée. Ensuite étant relevé d'une grande maladie, il prit la résolution de se croiser, pour délivrer les Chrétiens de l'oppression des infidéles. On dit qu'il en avoit fait le vœu pendant sa maladie. Après avoir réglé diverses affaires dans son Royaume, il laissa la régence à sa mére Blanche, reçut la croix du Légat, puis du Pape même à Lyon, & s'embarqua à Aigues-mortes en Languedoc le 25 août 1248. Il fit voile deux jours après, & arriva le 25 septembre dans l'Isle de Cypre, où il passa l'hiver, pour attendre le reste de ses troupes & de ses munitions. Il partit de cette Isle le 13 mai de l'année suivante, & aborda le quatriéme juin à la rade de Damiette en Egypte, qu'il assiégea le Vendredi quatriéme juin, & qu'il prit le sixiéme. Ensuite il traversa le Nil, jetta l'effroi de toutes parts, par deux batailles qu'il gagna sur les infidéles entre les canaux du Nil, & se rendit presque maître de tout le païs. Robert, Comte d'Artois, son frére, fut tué en poursuivant trop inconsidérément les ennemis au travers de la ville de la Massoure le huitiéme février 1250. Le saint Roi fit dans toutes ces occasions des actions d'une prodigieuse valeur. Son armée étoit campée près de Pharamis ou Pharamie, pour se rafraichir, lorsque Mélec-Sala, fils du Sultan Mélédin, tué au commencement de cette guerre, vint l'envelopper avec un grand secours qu'il avoit tiré des autres Sultans. Il boucha tous les passages des vivres aux Chrétiens, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui *scorbut*, réduisirent en un état déplorable. On résolut alors de revenir à Damiette; mais il étoit trop tard: l'armée fut défaite, & le Roi fut pris avec ses deux fréres, Alfonse & Charles, le cinquiéme avril 1250. Cette prison fut glorieuse à Louis, car on dit que les Sarasins ayant tué Mélec-Sala, mirent en délibération de le choisir pour leur Souverain, tant son courage & sa vertu avoient charmé ces Barbares. La seule chose qui empêcha cette élection, fut la crainte qu'ils eurent qu'il ne les obligeât à embrasser la Religion Chrétienne. Du moins ils n'eurent pas de peine à traiter pour une tréve, & pour la rançon du Roi & des siens. Il rendit Damiette, & paya huit cens mille besans d'or; mais ne pouvant souffrir qu'on mît sa personne à prix d'argent, il voulut que cette somme fût pour la rançon des siens, & Damiette pour la sienne. Ayant sçu que dans le payement de l'argent, les infidéles s'étoient mécomptez d'une somme considérable, il la leur envoya incontinent. Ensuite montant avec le reste de l'armée Chrétienne sur les galéres des Génois, il aborda à Acre, prit Tyr & Césarée l'an 1251, fortifia d'autres places, & s'occupa à visiter les saints lieux. Bientôt après, ayant appris la mort de sa mére, il revint en France l'an 1254, après une absence de cinq années. Il y trouva toutes choses dans le calme; & pour le maintenir, il fit la paix l'an 1258 avec l'Anglois, qui seul pouvoit troubler son Royaume. Dans la suite il s'adonna à le régler par de bonnes loix, à en bannir la violence & les oppressions, & à instruire ses Sujets par ses bons exemples. Il fit bâtir des églises, des hopitaux & des monastéres, prit sous sa protection les veuves & les orphelins; procura de tout son pouvoir l'avancement de la Religion, & eut soin de pourvoir à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres Demoiselles, & sur tout au soulagement des peuples par la révocation des impôts, que la malignité ou la nécessité des tems précédens avoient introduits. Il recueilloit tous les enfans Juifs qui étoient orphelins, & les faisoit nourrir dans la Religion Chrétienne aux dépens de son domaine. Ce revenu passoit aux veuves, & quelquefois à leurs enfans. Ceux-ci s'appelloient *Baptisés*, & lorsqu'ils étoient en âge, ils se nommoient les *Convertis*. Le Duc de Bourgogne, le Roi d'Angleterre, & quelques autres pratiquérent pareille chose dans leurs Terres; & les successeurs

de

de ſaint Louïs l'ont imité en cela juſqu'au régne du Roi Jean. L'an 1260, parurent les Dévots, depuis nommez *Flagellans*. *Voyez* FLAGELLANS. Louis fit auſſi une Pragmatique pour la diſpenſation des Bénéfices. Enfin il entreprit une ſeconde Croiſade, & laiſſa l'adminiſtration de ſon Royaume à Matthieu, Abbé de Saint-Denys, & à Simon de Clermont, Sire de Néelle. Il fit ſon teſtament à Paris au mois de février 1269, & partit de Marſeille, ou ſelon d'autres, d'Aigues-mortes, un mardi premier jour de juillet 1270. Il aborda en Sardaigne après avoir eſſuyé une furieuſe tempête, & paſſa en Afrique, où il ſe rendit maître de la ville de Carthage. Après cette expédition, il aſſiégea celle de Tunis, où la peſte s'étant miſe dans ſon armée, il fut lui-même attaqué de cette maladie, & finit ſes pieux travaux par une ſainte mort le 25 août 1270, après avoir régné 43 ans, neuf mois & 16 jours. Ses chairs ſéparées de ſes os, & ſes entrailles furent portées en l'Abbaïe de Montréal près de Palerme en Sicile, & y furent miſes dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportez à Saint-Denys en France, le Vendredi d'après la Pentecôte 1271. Le Pape Boniface VIII le canoniſa à Orviette le onziéme août 1297; & l'an 1298, ſes Reliques furent tranſportées de Saint-Denys à la Sainte Chapelle de Paris, que ce Roi avoit fondée. Ce fut en la préſence des Prélats & des Grands du Royaume, le jour d'après la fête de ſaint Barthélemi, auquel l'Egliſe célébre celle de ce Saint. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Guillaume de Nangis. Géofroi de Beaujeu. Guillaume de Chartres. La Serre, &c. *en la Vie de S. Louis*. Joinville. Pierre Matthieu. Maſſon. Sainte-Marthe. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c. Deux Auteurs ont publié deux différentes Vies de ce Prince. Le premier eſt M. de la Chaiſe, dont l'Ouvrage a paru en deux volumes *in quarto*, à Paris l'an 1688. Le ſecond a auſſi publié le ſien dans la même ville *in quarto*, l'an 1689. C'eſt M. l'Abbé de Choiſi, qui n'a entrepris que d'écrire la Vie privée de S. Louïs; au lieu que M. de la Chaiſe a entrepris de décrire ſes fonctions royales.

LOUIS X, Roi de France & de Navarre, ſurnommé *Hutin*, vieux mot qui ſignifie *mutin* & *querelleur*, ſuccéda au Roi PHILIPPE IV, dit *le Bel*, ſon pére, l'an 1314, étant déja du côté de ſa mére *Jeanne*, Roi de Navarre, où il avoit été couronné à Pampelune le premier jour d'octobre 1307. Il ne fut ſacré & couronné à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, que le Dimanche, 24 août 1315. Peu auparavant il avoit fait faire le procès à Enguerrand de Marigny. Il engagea mal à propos ſes gens contre Robert, Comte de Flandre; car il aſſiégea Courtray, & fut contraint de lever le ſiége, à cauſe du mauvais tems; enſuite dequoi il fit un traité deſavantageux. Après un régne de 18 mois & ſix jours, il mourut ſubitement, non ſans ſoupçon de poiſon, au château de Vincennes, le Samedi cinquiéme de juin 1316, à l'âge de 25 ans. Un Hiſtorien preſque contemporain, dit que s'étant trop échauffé à jouer à la paume au bois de Vincennes, il deſcendit dans une cave, & y but du vin ſi frais, qu'il en eut les entrailles glacées, de ſorte qu'il ne vécut depuis que deux ou trois jours. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Le Continuateur* de Guillaume de Nangis. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS XI, Roi de France, fils du Roi *Charles* VII, naquit à Bourges le troiſiéme ou le quatriéme juillet 1423, & dès ſa premiére jeuneſſe, il n'eut point de plus violente paſſion que celle de régner. L'an 1440, il ſe fit Chef de la faction nommée *la Praguerie*, contre le Roi ſon pére, avec lequel il fit ſon accommodement quelque tems après, & ſe trouva à la levée du ſiége de Tartas en Gaſcogne le 23 juin 1442. Il fit depuis lever celui de Dieppe, que les Anglois avoient commencé, le 14 août 1443, paſſa l'année ſuivante en Alſace où il prit Montbéliard, & défit ſix mille Suiſſes près de la ville de Bâle. A ſon retour, il fut envoyé par le Roi l'an 1446 dans la Guienne, où il ſe ſaiſit du Comte d'Armagnac & de ſa femme. Peu après il ſe retira en Dauphiné, où il pilla le peuple & le Clergé, prit les armes contre ſon pére, & ſe ligua même avec les Mécontens & les ennemis de l'Etat. L'appréhenſion qu'il eut d'être enveloppé par les troupes que le Roi avoit mandées pour l'arrêter, l'obligea de ſortir du Dauphiné, d'où il paſſa dans la Franche Comté, puis l'an 1456 dans le Brabant, où le Duc de Bourgogne le traita comme le fils de ſon Souverain. Ce fut là qu'il apprit la mort de ſon pére, arrivée le 22 juillet 1461. Il partit auſſi-tôt, accompagné du Duc de Bourgogne & de ſon fils, & vint à Rheims, où le 15 août il fut ſacré par l'Archevêque Jean Juvénal des Urſins. La conduite que ce Prince avoit tenue envers ſon pére, & envers ſes peuples de Dauphiné, donnoit aſſez à connoître ce qu'en devoient eſpérer ſes Sujets & ſes amis. Dès qu'il fut entré dans ſon Etat, il s'y gouverna comme dans un païs de conquête, maltraitant les créatures du Roi ſon pére, deſtituant tous ſes Officiers, & changeant enfin tout ce qu'il avoit fait. Son humeur particuliére & méfiante lui fit éloigner les Princes & les Grands, qui pour ſe venger, prirent ce prétexte, qui ne manque jamais, de l'oppreſſion du peuple, & engagérent les premiéres perſonnes de l'Etat dans leur Ligue, qu'ils autoriſoient par le nom de *Bien-Public*. Le Duc de Berry, frére du Roi, les Ducs de Bretagne & de Bourbon, & le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, étoient les principaux Chefs de ce parti. Le Roi qui venoit pour défendre Paris, rencontra les Princes liguez près de Montlehéri, où, le Mardi 16 juillet 1465, il y eut bataille avec perte égale. Louïs prévit la ſuite fâcheuſe que pourroient avoir ces deſordres, & rompit adroitement cette Ligue, par la paix concluë au mois d'octobre ſuivant à Conflans. Par le traité, il fut obligé de donner la Normandie à ſon frére; au Bourguignon, quelques places enlevées dans la Picardie; le Comté d'Etampes au Duc de Bretagne; & l'épée de Connétable à Louïs de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Depuis, ſon frére mécontent lui donna lieu de lui ôter la Normandie, & ſe ligua avec le Breton, & avec Charles Duc de Bourgogne, dont le pére venoit de mourir. Louïs déclara la guerre à l'un, & ſouleva les Liégeois contre l'autre. Ce ruſé Politique s'engagea témérairement à Péronne dans une conférence l'an 1468. Le Bourguignon s'y trouva le plus fort, & l'obligea de céder à ſon frére la Champagne & la Brie, en échange de la Normandie; & de l'accompagner avec ſes troupes, pour réduire les Liégeois, dont la ville fut priſe d'aſſaut, ſaccagée, & preſque brûlée le 30 octobre de la même année 1468. Louïs ne ſe rebuta point du mauvais ſuccès de ſa politique en cette rencontre: il trouva bientôt le moyen de contraindre ſon frére à prendre la Guienne, en échange de la Champagne trop voiſine de la Bourgogne, pour le détacher par là de Charles, & pour réduire celui-ci à ſe contenter des conditions d'une tréve d'un an, après avoir repris ſur lui les meilleures places qu'il tenoit en Picardie. Dès que les Etats eurent été tenus à Tours l'an 1470, Louïs envoya un Huiſſier du Parlement de Paris, citer juſques à Gand le Duc de Bourgogne, pour faire raiſon au Comte d'Eu, & enſuite le chaſſa de devant Beauvais qu'il avoit aſſiégé, le dixiéme juillet 1472. Le Roi avoit inſtitué à Amboiſe le premier août 1469, l'Ordre de Saint Michel: le Duc de Bretagne le refuſa, & le Duc de Bourgogne accepta celui d'Angleterre le premier de mai 1472. Louïs ordonna qu'au ſon de la groſſe cloche à midi, on ſe mît à genoux, & que l'on récitât l'*Ave Maria*. Les Anglois, qui étoient deſcendus en France, à la ſollicitation du Bourguignon, s'en retournérent peu après, enſuite du traité conclu le 29 août 1475 à Péquigny, où les deux Rois s'entrevirent, & jurérent une tréve de neuf années, que le Duc de Bourgogne fut obligé de tenir. Enſuite le Roi fit trancher la tête au Connétable de Saint-Paul le 19 décembre de la même année, & à Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, le quatriéme août 1477. Le Duc de Bourgogne, qui avoit été tué devant Nanci au commencement de cette même année, étoit ſans doute le plus dangereux ennemi du Roi. Il ne reſtoit plus que Charles de France, frére de ce Prince, qu'il fit empoiſonner en Guienne, par Jean Favre Verſois, Abbé de Saint-Jean-d'Angely, dans une pêche que la Dame de Monſoreau, Maîtreſſe de ce Prince, lui préſenta, & dont elle fut auſſi empoiſonnée, en ayant mangé la moitié. Louïs ſe défit de quelques autres Seigneurs, qui avoient ſoutenu la rebellion, & détruiſit ſi bien tout ce qui pouvoit affoiblir l'autorité royale, qu'on dit communément de lui, *qu'il avoit mis les Rois hors de page*. Par la mort de Charles, Duc de Bourgogne, il réünit la Bourgogne & l'Artois à la Couronne, & y ajoûta la Provence par la donation des derniers Comtes. Il pratiqua l'alliance des Suiſſes l'an 1474, reſſerra l'Anglois dans ſes Etats, & aſſura de toutes parts la paix à ſon Royaume. Ses conquêtes ne ſoulageoient pas le peuple; car il avoit augmenté les tailles juſqu'à quatre millions ſept cens mille livres, ſomme exceſſive en ce tems-là; & il traitoit cruellement ceux qui s'oppoſoient à ſes exactions. Il donna au mois d'août 1479, la bataille de Guinegaſſe contre Maximilien, Archiduc d'Autriche, avec lequel il fit la paix l'an 1482. Sur la fin de ſa vie, il devint inſupportable par ſa mauvaiſe humeur & par ſes défiances, particuliérement depuis le mois de mars, qu'en un village près de Chinon, il perdit tout d'un coup la parole & la connoiſſance, qui ne lui revinrent qu'au bout de deux jours à Montils; encore étoit-ce ſi imparfaitement, que de dix paroles, à peine en entendoit-on une. Comme il ne ſe ſouvenoit en aucune maniére de ce qui lui étoit arrivé pendant ſon mal, il en demanda des nouvelles à ſes Domeſtiques, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré, de crainte qu'il ne ſe précipitât. Au lieu de les louer de leur fidélité, il diſgracia tous ceux qui s'en vantérent, ſans en excepter le brave Champeroux. Il y en eut même qui perdirent leurs charges pour cette ſeule raiſon. Ce Prince étoit malade dans le château du Pleſſis-lez-Tours, où la crainte de la mort & celle de perdre ſon autorité, lui firent faire des choſes extravagantes. Il envoyoit des Ambaſſadeurs dans les païs étrangers, & faiſoit mourir les Criminels qui étoient dans les priſons, afin qu'on crût qu'il ſe portoit bien. On dit que ſon Médecin Jacques Cottier, abuſant inſolemment de la crainte extrême que ce Prince avoit de mourir, tira de lui cinquante mille écus, & beaucoup d'autres graces en cinq mois de tems. Non ſeulement le Roi qui craignoit la mort, payoit graſſement ſon Médecin, mais de plus, dit Comines, il ſouffroit les rudes & outrageuſes paroles qu'il lui diſoit. Le Roi ſe fit apporter grand nombre de Reliques, & même la ſainte Ampoulle; & ayant ouï parler de ſaint François de Paule, célébre par ſes miracles, il le fit venir de Calabre en France, afin qu'il lui prolongeât ſes jours: mais malgré toutes ces précautions, il mourut un ſamedi 30 août 1483, âgé de 60 ans, un mois & 24 jours, après avoir régné 22 ans, un mois & huit jours. Il fut enterré à Notre-Dame de Cléri, où ſon tombeau fut ouvert & profané par les Huguenots l'an 1562. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. Ce Prince vindicatif, défiant & ruſé, ne prenoit conſeil que de lui-même, & ne pouvoit ſouffrir les perſonnes de qualité, pendant qu'il avançoit des gens de rien: ce qui rendit ſa conduite tout à fait odieuſe. Philippe de Comines nous le dépeint habile, pénétrant & aſſez lettré; ce que Gaguin aſſure auſſi. Il ſavoit mieux que Prince du monde, gagner les hommes, découvrir les ſecrets de ſes ennemis, les embarraſſer de défiances, & diviſer les plus unis; mais dans la joye il ne pouvoit retenir ſes ſecrets, tout lui échapoit, & il étoit encore plus ſujet à faire des fautes, qu'habile à les réparer: ce qu'il faiſoit par toutes voyes, plus ſouvent mauvaiſes que bonnes. On ne ſauroit lui pardonner la perte qu'il fit des Païs-Bas, de la Franche-Comté & de la Caſtille, en manquant de les aquérir par le mariage de ſon fils, ou de Charles d'Orléans, avec les héritiéres de ces Etats. On le loue de ce qu'il ne voulut pas permettre qu'un Ambaſſadeur, que le Sultan Bajazet lui envoyoit, paſſât plus avant que Marſeille; parce

qu'il ne croyoit pas qu'on pût être Chrétien, & avoir communication avec les ennemis de Jesus Christ. Ce fut lui qui institua les Parlemens de Bourdeaux & de Bourgogne, & qui établit la commodité des postes. Il avoit dessein de faire réduire tous les poids & toutes les mesures à une sorte, & de faire dresser une coutume générale pour toutes les provinces de son Royaume. M. de la Houssaye remarque que quoique ce Prince fût & cruel & vindicatif, cependant il se faisoit estimer & respecter de ses Sujets; parce qu'il donnoit volontiers les confiscations aux enfans, ou aux parens des condamnez. Il n'étoit pas assez réservé dans ses discours, d'où vient qu'il a fait lui même cet aveu, *Je sai bien que ma langue m'a porté grand dommage.* Quoiqu'il pillât ses Sujets, il ne souffroit point que les Grands les maltraitassent. Il ne voulut pas que le Dauphin Charles, son fils unique, apprît plus de Latin que ces cinq mots, *qui nescit dissimulare, nescit regnare*, disant que cette maxime contenoit tous les préceptes, & toute l'instruction dont un Prince avoit besoin pour savoir régner, & pour régner heureusement. * Philippe de Comines, *Memoires de Louis XI.* Pierre Matthieu, *Hist. de Louis XI. Chronique scandaleuse de* Jean le Maire de Troyes; *Chronique de Louis XI.* Gaguin. Le Feron. Dupleix. Mézeray, *Hist. de France.* Varillas, *en Louis XI.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS XII, Roi de France, dit *le Juste & le Pére du peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, porta longtems la qualité de Duc d'Orléans. Il succéda l'an 1498, en ligne collatérale, à *Charles* VIII, mort sans enfans, comme le Prince de son sang qui en approchoit de plus près, & fut sacré à Rheims par le Cardinal Guillaume Briçonnet, Archevêque de cette ville, le 27 mai de la même année. Ce Prince étoit fils de CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, & de *Marie* de Cléves sa troisiéme femme, & petit-fils de LOUIS de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi CHARLES V, & de *Valentine* de Milan, du Chef de laquelle la Maison d'Orléans devoit succéder au Duché de Milan. Il s'étoit trouvé au Sacre du Roi Charles VIII, où il représenta le Duc de Bourgogne, & avoit été l'un des Chefs des Seigneurs qui se liguérent contre le Roi, & qui furent défaits à la bataille de Saint-Aubin du Cormier l'an 1488. Il avoit été fait prisonnier, & conduit au château de Luzignan, puis à la grosse Tour de Bourges. Depuis il avoit accompagné le Roi Charles VIII en Italie, & y avoit soutenu vaillamment le siége de Novare contre Ludovic Sforce, Duc de Milan, l'an 1495. Dès qu'il eut la couronne sur la tête, il commença à travailler pour la félicité de ses peuples; & il prit soin de les soulager en diminuant les impôts, & de leur faire rendre bonne justice. Il créa un Parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le Grand-Conseil, dont l'institution avoit déja été projettée par Charles VIII. Il n'y eut pas jusques à ses ennemis, qui ne se ressentissent de sa bonté; & après son élevation, on vit sortir ce beau mot de sa bouche, *Que ce n'étoit pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans.* Ses premiers desseins furent de recouvrer le Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de Valentine son ayeule, & d'où il chassa Ludovic Sforce qui l'avoit usurpé. Il le conquit en quinze jours, au mois de juillet 1499. Quelque tems après, le Milanois se révolta, & Sforce fut rétabli; mais son bonheur fut de peu de durée. Le Roi reconquit ce Duché au printems de l'année 1500, & Ludovic fut pris avec le Cardinal Ascagne son frére, par Louis de la Tremoille, Général de l'armée royale, & mené en France, où il mourut dix ans après dans le château de Loches. Ensuite le Roi songea à faire valoir le droit qu'il avoit sur le Royaume de Naples: & dans ce dessein, il se joignit à Ferdinand V, Roi d'Aragon l'an 1501. Ils en chassérent Frédéric qui en étoit Roi, & à qui ce Monarque donna depuis le Duché d'Anjou, par un excès de générosité. Les deux Rois partagérent ensuite l'Etat de Naples par un traité, suivant lequel les Espagnols se devoient contenter de la Pouille & de la Calabre, & le reste du Royaume devoit demeurer aux François. Quelque tems après, les Espagnols conduits par Gonsalve de Cordoue, qu'ils nomment *le Grand Capitaine*, au sujet du différent qui s'étoit élevé pour quelques limites, entreprirent d'envahir le partage des François. Les commencemens furent favorables à ceux-ci; mais l'an 1503, leur armée fut défaite au combat de Séminare en Calabre le 21 avril, & à la bataille de Sérignoles dans la Pouille le 28 du même mois. Ces malheurs furent suivis de la perte du Royaume de Naples. Le Roi fit la paix l'an 1505; châtia, l'an 1507, la révolte des Génois, & fit son entrée dans leur ville le 28 avril, puis dans Pavie & dans Milan. Il s'aboucha avec le Roi d'Aragon à Savonne au mois de juin: & l'an 1508, il fit le traité de Cambray avec le Pape Jules II, & l'Empereur Maximilien I, contre les Vénitiens, qu'il défit à la célébre bataille d'Aignadel le 14 mai 1539, & sur lesquels il prit Crémone, Padoue & beaucoup d'autres villes. Louis fut investi du Duché de Milan à Trente par l'Empereur le 12 juin 1510. Ensuite il fit rendre Ravenne, & diverses autres places au Pape Jules II; mais ce Pontife jaloux du bonheur de la France qu'il n'aimoit point, & soupçonnant le Cardinal d'Amboise, premier Ministre du Roi, d'aspirer au Pontificat, fit ligue avec l'Empereur, les Suisses & les Vénitiens, contre le Roi. Il éclata d'abord par des excommunications injustes qu'il lança sur le Roi & ses Alliez, dont il prétendoit contre toute sorte de droit & de raison, abandonner les Etats à qui les pourroit occuper. Cependant les Liguez perdirent la fameuse bataille de Ravenne le onziéme avril, jour de la Fête de Pâques 1512. Il est vrai qu'elle fut fatale aux Vainqueurs, par la mort du généreux Gaston de Foix leur Général. Le Pape continuant de pratiquer toutes les puissances contre Louis, lui débaucha les Suisses, qui rendirent le Milanois au fils de Ludovic Sforce, nommé Maximilien. Ils gagnérent la bataille de Novare la nuit du cinquiéme au sixiéme juin 1513, & vinrent assiéger Dijon, où le brave Louis de la Tremoille les arrêta par un traité, qui, quoique desavantageux, ne laissa pas de sauver la France. Jules toujours plus passionné, fit aussi soulever Gênes, & suscita contre la France les Espagnols, puis les Anglois. Ceux-ci défirent quelques troupes Françoises, au combat donné le 18 avril 1513, près de Guinegaste, surnommé *des Eperons*, & prirent Thérouanne & Tournay. Louis se débarrassa sagement de tant d'ennemis. Il s'accommoda avec les Suisses, fit la paix avec les Espagnols, & confirma son alliance avec l'Anglois, épousant en troisiémes noces le neuviéme octobre 1514, *Marie*, fille de *Henri* VII, & sœur de *Henri* VIII, Rois d'Angleterre. Il avoit épousé contre son gré *Jeanne* de France, fille du Roi *Louis* XI, de laquelle il fut séparé le 22 décembre 1498, & s'étoit ensuite marié le huitiéme janvier 1499, à la Reine *Anne* de Bretagne, veuve du Roi *Charles* VIII son prédécesseur. Il la perdit le neuviéme janvier 1513. Peu après son troisiéme mariage, lorsqu'il dressoit une puissante armée pour repasser les Alpes, il mourut à Paris le premier jour de l'an 1515, âgé de 53 ans, après avoir régné 16 ans, huit mois & 23 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys en France, & son cœur dans la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris. Ce bon Roi fut regretté universellement de tous ses Sujets. Il étoit religieux, chaste, libéral, ami des Lettres, magnanime, & aimoit tellement son peuple, qu'il versoit des larmes, lorsque la nécessité l'obligeoit d'imposer quelque subside. On ajoûte qu'il aimoit à se trouver travesti dans les assemblées, où l'on parloit librement, & qu'il se vantoit d'y avoir appris beaucoup de choses importantes, qu'il n'auroit jamais sues par une autre voye. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. C'est sous le régne de ce Prince, que les Epices prirent naissance, charge que les misérables Plaideurs se sont imposées eux-mêmes. FRANÇOIS I lui succéda. * Les Auteurs de la Vie de ce Roi, Jean de Saint-Gélais. Jean d'Auton. Jean Marot. Claude de Seissel, *Histoire de Louis XII.* Paul Emile. Gaguin. Papire Masson. Sainte-Marthe. Dupleix. Mézeray, *Histoire de France.* Paul Jove. Guichardin. Pierre Bembo. Arnoul le Feron. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS XIII, Roi de France & de Navarre, dit *le Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda à son pére HENRI *le Grand*, le 14 mai 1610, fut sacré à Rheims le 17 octobre suivant, par le Cardinal de Joyeuse, & fut déclaré majeur l'an 1614. Avant cela, il avoit régné sous la tutelle de la Reine sa mére. On tint ensuite les Etats à Paris, & l'on dissipa toutes les brouilleries qui se formoient dans l'Etat, par le traité de Sainte-Menéhoud conclu la même année 1614, & par celui de Loudun l'an 1615. On avoit proposé une double alliance avec l'Espagne, & on la conclut heureusement la même année. Le Roi épousa *Anne* d'Autriche, Infante d'Espagne; & *Elisabeth* de France, sœur du Roi, fut mariée à l'Infant *Philippe* IV. Ce fut en ce même tems que la faveur du Maréchal d'Ancre auprès de la Reine, causa le mécontentement des Grands. Lorsque le Roi voulut prendre lui-même le soin des affaires après sa majorité, ce Favori, dit *Concino Concini*, Italien de nation, fut tué dans le Louvre, le 24 octobre 1617. La faveur de Charles d'Albert, qui fut créé Duc de Luynes, puis Connétable de France, fut encore un prétexte de remuement. Les Mécontens se rangérent du côté de la Reine-Mére, qu'on avoit priée de se retirer à Blois; mais leur premiére tentative leur réussit fort mal au Pont-de-Cé, où leurs troupes furent défaites: ensuite de quoi la Reine fit la paix l'an 1620, & fit donner amnistie générale à tout son parti. Depuis, le Roi tourna ses desseins sur le Béarn, pour y rétablir la Religion Catholique, qui en étoit bannie depuis 50 ans. Il en vint heureusement à bout la même année 1620, & donna par là un prétexte de revolte aux Religionnaires de France. Le Roi prit sur eux Saumur; puis assiégea & fit démanteler Saint-Jean-d'Angely, le 24 juin 1621. Sancerre, Nérac, Pons, Castillon, Sainte-Foi, Bergerac, Clérac, & plusieurs autres places de ce parti se soumirent dans la Guienne & dans le Languedoc. Montauban seul arrêta le progrès des armes du Roi. Le Duc de Mayenne y fut tué dans la tranchée; & le Connétable de Luynes, mort de maladie sur la fin de 1621, fit place au Cardinal de Richelieu, qui s'empara de la faveur du Roi. Montheurt, Royans, Tonneins, Sainte-Foi, Negrepelisse, Saint-Antonin, Montpellier, &c. se rendirent l'an 1622. On défit aussi les Huguenots au combat de Riez, & les Rochelois sur mer, & ensuite on leur donna la paix. Le Roi travailla à établir le repos dans la Valteline l'an 1621. Il assista le Duc de Savoye contre les Génois l'an 1625, & le 16 septembre de la même année, il gagna par ses Généraux, une victoire navale sur les Rochelois. Les Anglois qui les protégeoient, furent défaits au combat de l'Isle-de-Ré, le huitiéme novembre 1627, & repoussez honteusement. Depuis, le Roi entreprit le siége de la Rochelle, qui fut contrainte après un an de résistance, & malgré les secours des Anglois, de se soumettre enfin le 29 ou 30 octobre 1628. Le Roi y fit son entrée le premier novembre suivant, & prit ensuite la protection du Duc de Nevers, nouveau Duc de Mantoue. Il partit au milieu de l'hiver; força le Pas de Suze le septiéme mars 1629; défit le Duc de Savoye, qui le lui vouloit disputer; fit lever le siége de Casal à Gonçales de Cordoue, Gouverneur du Milanois, le 15 suivant; & mit son Allié en possession de son Etat. Le Roi, de retour en France, continua la guerre contre les Huguenots dans le Languedoc & dans le Vivarais. Il prit Privas & Alais, & reçut en grace plusieurs villes, comme Nîmes, Castres, Montauban, &c. avec Henri, Duc de Rohan, qui avoit été leur Chef. Les Allemands se prévalurent de sa sortie d'Italie; car Colalte ravagea le Mantouan, & surprit Mantoue le 18 juillet 1630, & le Marquis de Spinola forma le siége de Casal. Ces irruptions obligérent le Roi d'envoyer delà les monts une puissante armée, qui soumit Chambéri, avec toute la Savoye, puis Briquéras, Pignerol, Carignan, Saluf-

luffes & Veillane, où le Duc de Montmorency défit les ennemis. Cette même Armée défit les Espagnols au pont de Carignan; se fit jour jusqu'à Cazal, qu'on délivra une seconde fois; contraignit les ennemis à consentir au traité de Quiérasque, qui fut conclu le 19 juin 1631, & aquit au Roi le titre de *Libérateur de l'Italie.* Quelque tems aprés, Gaston, Duc d'Orléans, frére unique du Roi, fit éclater sa jalousie contre le Cardinal de Richelieu. Il se mit en campagne, & gagna le Duc de Montmorency, qui souleva le Languedoc dont il étoit Gouverneur; mais ce Seigneur fut pris les armes à la main, au combat de Castelnaudary, qui fut donné le premier septembre 1632, & dans lequel le Comte de Moret, frére *naturel* du Roi, fut tué. Le Duc de Montmorency perdit la tête sur un échaffaut à Toulouse le 30 octobre suivant. Monsieur ne réüssit pas mieux du côté de la Lorrinea, où il fut trompé par le Duc, que les armées dépouillérent de son païs. Le Roi prit sur lui Nancy l'an 1633, la Mothe l'an 1634, & chassa les Impériaux d'Heidelberg. L'Electeur de Tréves avoit été maltraité par les Espagnols, parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France, pour être à couvert de l'irruption des Suédois, avec lesquels le Roi avoit fait alliance. Les Espagnols prirent Tréves, y égorgérent la garnison Françoise, & arrêtérent prisonnier l'Electeur. Une conduite si violente donna sujet à la déclaration de la guerre, qui se fit par un Héraut d'armes à Bruxelles le 19 mai 1635. La bataille d'Avein en Flandre gagnée le 16 mai suivant, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui battirent le Prince Thomas, commença cette longue guerre; Philisbourg, Spire, Mayence, la Capelle, le Catelet & Corbie, furent perdues la même année. On reprit Corbie le 14 novembre 1636, & on défit l'armée Impériale, que Galas avoit amenée en Bourgogne, où l'on avoit assiégé vainement Dole dans la Franche-Comté. Le Comte de Harcourt, suivi de la Noblesse de Provence, chassa au mois d'avril 1637, les ennemis qui avoient surpris les Isles de Lérins, dites *de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite.* Le Maréchal de Schomberg fit lever le siége de Leucate à Serbelloni, qui y fut défait avec mille hommes; & on prit sur les Espagnols diverses places dans le Païs-Bas. On les battit trois fois sur mer l'an 1638, & les troupes du Roi en Allemagne jointes à celles du Duc de Weimar, prirent Brisac, & remportérent la victoire de Rheinfelds, où Jean de Vert fut fait prisonnier; celles de Polinckove, de Rhinhaus, & de Wolfembutel, l'an 1641. Avant cela, l'an 1639, le Comte de Harcourt avoit secouru Cazal, défait le Marquis de Léganés, & avoit pris Turin l'an 1640, occupé par les ennemis du Duc de Savoye. Dans le même tems, le Prince de Condé prit Salces dans le Roussillon; & dans l'Artois, les armées du Roi prirent Hesdin, & Arras, à la vue de deux armées de trente mille hommes, & subjuguérent Aire, Bapaume, Lens & la Bassée. Elles eurent du desavantage à Thionville & ailleurs. Salces fut repris, Verceil fut perdu, & le siége de Saint-Omer fut levé. L'an 1641, la Catalogne se soumit au Roi, qui y prit Perpignan l'an 1632, ce qui fut suivi de la reddition de Salces, & de tout le Comté de Roussillon. Le Duc de Lorraine avoit eu recours aux bontez du Roi; mais sa feinte réconciliation ne servit qu'à le faire dépouiller une seconde fois de ses Etats. Le Comte de Soissons, qui s'étoit mis en campagne pour satisfaire son ressentiment, fut tué à l'issue d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les troupes du Roi, le sixiéme juillet 1641, à la Marfée prés de Sedan, qu'on prit l'année suivante. On avoit alors gagné la bataille de Kempen, où Lambo demeura prisonnier, le 17 janvier, & celle de Villefranche le 31 mars. Le Cardinal de Richelieu, Ministre de Louïs *le Juste*, mourut à Paris aprés la conquête du Roussillon, le quatriéme décembre 1642. Le Roi le suivit bientôt aprés, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, fort chrétiennement, le jour de l'Ascension, 14 mai 1643, le même jour qu'il avoit commencé de régner. Il vécut 41 ans, sept mois, 18 jours, & régna 32 ans accomplis. Ce Prince étoit chaste, bon, juste, pieux, mais timide. Un endroit de la Vie de ce Monarque propre à faire connoître sa piété, fut l'Acte solemnel du dixiéme février 1638, par lequel il supplia la sainte Vierge d'être la Protectrice spéciale de son Royaume. La Reine entroit alors dans le troisiéme mois de sa grossesse. Par cette déclaration ce Prince ordonna que tous les ans à perpétuité, on fera le jour & Fête de l'Assomption une procession solemnelle dans toutes les villes, bourgs & villages de son Royaume, en mémoire de cette consécration qu'il fit de sa personne, de son Etat, de sa Couronne, & de ses Sujets sous la protection de la très-sainte & très-glorieuse Vierge. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E. * De Gramont, *Hist. de Louïs XIII.* Jean-Baptiste-Matthieu. Bernard. Malinge de Saint-Lazare, *Histoire de Louïs XIII.* Dupleix, Brianville & de Marolles, *Histoire de France en Louïs XIII.* Le Pére Anselme, &c.

L O U I S XIV, surnommé *le Grand*, fils du Roi Louïs XIII, & de la Reine *Anne* d'Autriche son épouse, qui le donna à la France aprés vint-trois années de stérilité. Cette naissance si long-tems attendue, & qui tenoit en quelque maniére du miracle, fit donner à ce Prince le surnom de *Dieu-donné.* Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le cinquiéme septembre 1638, fut batisé le 21 avril 1643, & n'étant encore âgé que de quatre ans & demi, il succéda à son pére Louïs *le Juste*, le 14 mai de la même année, sous la régence de la Reine sa mére. Les prémices de son régne furent consacrées par un grand nombre de victoires, qui firent dire de ce Prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner. Louïs de Bourbon, II. du nom, Duc d'Enguien, si célébre depuis, sous le nom de *Prince de Condé*, gagna la fameuse bataille de Rocroy, & prit Thionville. Le Maréchal de Brezé battit la flotte Espagnole, à la vue de Cartagéne. Turin en Italie, fut emporté par le Prince Thomas, Général de l'armée du Roi; le Pont-d'Esture, par le Maréchal du Plessis-Prâlin; & Rotweil en Allemagne, par le Maréchal de Guébriant. L'année suivante 1644, ne fut pas moins heureuse. Le Vicomte de Turenne gagna la bataille de Rotweil; & le Duc d'Enguien, aprés s'être couvert de gloire dans celle de Fribourg, emporta Spire, Philisbourg, Mayence, & autres villes, qui suivirent le destin de Gravelines, soumise par Gaston, Duc d'Orléans; & celle de Saint-Ya, dans le Milanois. Les François défaits à Mariendal, se vengérent au double par la prise de Roses, de Balaguier, de la Mothe, de Béthune, de Lincke, de Lens, d'Armentiéres, de Landau, de Tréves, &c. & par les victoires de Llorens en Catalogne, remportées par le Comte de Harcourt; de Nordingue en Allemagne, par le Duc d'Enguien; & de Mora en Italie, par le Prince Thomas. Les conquêtes de Courtray, de Mardick & de Dunkerque l'an 1646, furent traversées par la levée du siége de Lérida, que le Comte de Harcourt assiégea inutilement, & où le Duc d'Enguien, devenu Prince de Condé, par la mort de son pére, échoua lui-même l'année suivante 1647. Cette perte fut compensée par la prise de plusieurs villes en Allemagne & en Flandre, & par le combat naval que le Duc de Richelieu gagna sur les Espagnols, prés de Castel-à-Mare, pendant que le Duc de Guise leur tenoit tête dans Naples, où il s'étoit jetté. Le sort des armes se déclara entiérement pour la France l'an 1648, par la prise de Tortose & d'Ypres, par la défaite des Impériaux, que le Maréchal de Turenne joint au Général Wrangel, défit à Zusmarhausen; & par la célébre victoire de Lens, remportée sur les Espagnols par le Prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munster, entre la France, l'Allemagne, & la Suéde, laissa l'Alsace sous la domination du Roi, & couronna tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la premiére guerre civile de Paris. Les Mécontens en vouloient au Cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient voir sans jalousie dans le Ministére; mais ces troubles furent bientôt appaisez par les extrémitez où se virent réduits les Parisiens, dont le Prince de Condé avoit trouvé le secret de bloquer la ville avec une petite armée de sept à huit mille hommes. L'emprisonnement de ce Prince, & celui du Prince de Conty, & du Duc de Longueville, fut le premier évenement de l'année 1650. La France perdit le Catelet, la Capelle, Porto-Longone, & Mouson; mais elle eut de quoi s'en consoler, par la victoire de Réthel, remportée sur les Espagnols par le Maréchal du Plessis-Prâlin. La délivrance des Princes, l'éloignement du Cardinal Mazarin & la majorité du Roi suivirent l'an 1651. Le Cardinal revint à la Cour au commencement de l'année suivante: ce qui donna naissance à la seconde guerre de Paris. Les Princes qui s'étoient jettez dans le parti des Rebelles, aprés avoir été battus en quelques rencontres par les armées du Roi, le furent encore au combat du fauxbourg-Saint-Antoine, où les troupes du Prince de Condé eussent été entiérement défaites, si les Parisiens ne leur eussent ouvert les portes. Enfin les factieux rentrérent dans le devoir, & le Roi revint à Paris au mois d'octobre; mais les ennemis avoient profité de ces divisions, & aprés avoir repris les villes importantes de Gravelines, de Dunkerque, & de Barcelone, étoient encore rentrez dans Cazal. On vit le bonheur public renaître avec le calme. Les Espagnols, dont le Prince de Condé avoit alors embrassé le parti, furent battus l'an 1653, à la Roquette & à Bordils. Bourdeaux & quelques villes engagées dans le parti des Princes, furent réduites: & le Roi, aprés s'être fait sacrer à Rheims l'année suivante, le septiéme juin, soumit encore à ses armes, Villefranche, Stenay, le Quênoy, & Puycerda. Au mois d'août de la même année, les Espagnols furent défaits, & forcez à lever le siége d'Arras, aprés 52 jours d'attaque. La suivante, le Roi fit en personne le siége de Saint-Guillain, & conclut un traité avec les Anglois contre les Espagnols, aprés que le Duc de Vendôme eut battu la flotte de ces derniers devant Barcelone. L'an 1656, Valence sur le Pô fut emportée, la Capelle fut reprise: mais on avoit été obligé de lever le siége de Valenciennes, & de rendre Condé. Saint-Guillain fut aussi perdu l'année suivante; & Cambray fut assiégé sans succés: desavantages que firent oublier la réduction de Mont-Médy, de Saint-Venant, la levée du siége d'Ardres, & la prise de Mardick. Une suite continuelle de conquêtes signala l'année 1658. Les Espagnols furent vaincus à la bataille des Dunes, par le Vicomte de Turenne, qui soumit avec une rapidité inconcevable Dunkerque, Bergue-Saint-Vinox, Furnes & Dixmude. Gravelines, Oudenarde, Ypres & Mortare, eurent le même sort; & le Prince de Ligne fut battu prés de la Lis. Tant d'heureux succés allarmérent l'Espagne en l'affoiblissant. On parla de paix; & le Roi bornant lui même le cours de ses conquêtes, pour la procurer à ses ennemis, elle fut enfin concluë dans le fameux traité des Pyrénées, par le Cardinal Mazarin & par Dom Louïs de Haro, le septiéme novembre 1659. Huit mois aprés, le Roi épousa *Marie-Thérése* d'Autriche, Infante d'Espagne, & fille de *Philippe* IV. Cette Princesse fit son entrée solemnelle à Paris, avec le Roi son époux, le 26 août 1660, & l'année suivante, elle combla les vœux de toute la France, par la naissance de Monseigneur le Dauphin, qui vint au monde le premier novembre.

Le Roi libre des soins de la guerre, ne songea plus qu'à faire goûter à ses Sujets les fruits de la paix. Une Chambre fut établie pour la réforme des Finances; & au mois de janvier 1662, il y eut une création de Chevaliers des Ordres. Au mois de mai de la même année, sa Majesté donna audience à l'Ambassadeur d'Espagne, qui protesta solemnellement, en présence de vint-sept Ambassadeurs & Envoyez de Princes, que le Roi son Maître ne disputeroit jamais le pas à la France. Telle fut la réparation de l'insulte faite à Londres l'année précédente, par le Baron de Batteville Ambassadeur d'Espagne, au Comte d'Estrades Ambassadeur de France. Peu de tems aprés que l'alliance eut été renouvellée à Paris avec les Suisses, le Roi se fit faire une satisfaction encore plus authentique, de l'attentat des Corses de la

Garde du Pape Alexandre VII, contre le Duc de Créquy, Ambaſſadeur à Rome. Ce différent fut terminé par un traité conclu à Piſe l'an 1664, & le Cardinal Chigi, Légat & neveu du Pape, vint en France, pour en faire au Roi des excuſes publiques. Quoique la paix régnât dans les Etats Chrétiens de l'Europe, les armes du Roi ne demeurérent pas oiſives. Il les tourna contre les Maures, ſur leſquels on prit Gigery, & qui furent battus devant cette place. Les Turcs éprouvérent à leur tour la valeur des François, & ce fut principalement au ſecours de cette nation, conduite par les Comtes de Coligny & de la Feuillade, que les Allemands furent redevables du ſuccès heureux de la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, l'an 1664. Mais ces guerres étoient de trop peu d'importante, pour mériter toute l'attention de ſa Majeſté. Il s'occupoit plus utilement à faire fleurir le Commerce & les Arts. Des Colonies Françoiſes partirent pour s'établir à Madagaſcar & à Cayenne. L'Académie de Peinture & de Sculpture fut établie; & le Canal pour la jonction des deux mers en Languedoc, fut commencé. Le mois de janvier de l'année ſuivante 1665, vit naître à Paris le Journal des Savans, que l'on peut dire avoir comme enfanté tant d'autres journaux de cette eſpéce, que les Savans de toutes les nations de l'Europe ont publiez depuis. Pour mettre les François en état de tirer leurs beſoins du ſein de la France, & de ſe paſſer de l'induſtrie des Etrangers, le Roi érigea dans ſon Royaume des Manufactures de laine, de toile, de points, &c. Pendant que ſes armes triomphoient ſur mer, où le Duc de Beaufort prit & coula à fond grand nombre de vaiſſeaux Algériens, elles proſpéroient auſſi ſur terre, où le Comte de Schomberg, joint au Marquis de Marialva, en Portugal, gagna ſur les Eſpagnols la bataille de *Villa Vicioſa*, ou de *Montes Claros*. Les Anglois avoient refuſé de déférer aux bons offices du Roi, en faveur des Hollandois, avec leſquels ce Prince avoit paſſé une Ligue offenſive quatre ans auparavant. Sa Majeſté leur déclara la guerre, pour ſoutenir ſes Alliez; on envoya contre eux des troupes en Hollande; & ils furent défaits en Amérique, & chaſſez de l'Iſle de Saint-Chriſtophle. La paix qui fut faite à Breda, entre l'Angleterre, la Hollande, la France & le Danemarck au mois de janvier 1667, termina cette guerre, pour faire place à une autre, qui intéreſſoit le Roi de beaucoup plus près. Les Eſpagnols avoient refuſé de le ſatisfaire, après la mort de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, pour les prétentions qu'il avoit ſur quelques provinces des Païs-Bas, à cauſe de la Reine ſon épouſe. Il entra en Flandre au mois de mai, [illegible] prit en moins de trois mois par lui même, ou par ſes Généraux, Armentiéres, Charleroy, Bergues, Furnes, Ath, Tournay, Douay, le Fort de Scarpe, Courtray, Oudenarde, Aloſt & Lille. La cavalerie ennemie commandée par le Comte de Marſin, fut auſſi miſe en déroute près du Canal de Bruges. Sa Majeſté, pour ſe délaſſer de ſes conquêtes, fit bâtir à ſon retour à Paris l'Obſervatoire pour les Mathématiciens, en faveur deſquels, auſſi-bien que des Phyſiciens, l'Académie Royale des Sciences avoit été fondée l'année précédente. Ceux d'entre les Sujets du Roi que leur mauvaiſe deſtinée obligeoit de plaider, reſſentirent auſſi les effets de la vigilance de ce Prince; car ce fut pour réprimer les vexations que la chicane leur faiſoit ſouffrir, qu'on publia le Code-*Louis* dans la même année. Le commencement de l'année 1668, ramena celui de la guerre. Toute la Franche-Comté fut conquiſe dans le mois de février; mais le traité d'Aix-la-Chapelle conclu au mois de mai ſuivant, la fit rentrer ſous la domination des Eſpagnols qui cédérent au Roi toutes les villes qu'il avoit priſes en Flandre. Les puiſſans ſecours dont ce Prince avoit aſſiſté le Portugal, n'avoient pas peu contribué à la paix que les Eſpagnols venoient de faire avec cette Couronne. On envoya peu après des troupes en Candie, au ſecours des Vénitiens aſſiégez par le Turc. Le Duc de Beaufort, qui y en mena d'autres l'année ſuivante, périt dans une ſanglante ſortie que firent les François; & l'on préparoit un troiſiéme ſecours, lorſqu'on apprit que les Vénitiens avoient traité.

Pendant que le Roi s'appliquoit à la réforme des abus, qui s'étoient gliſſez dans ſon Etat, qu'il établiſſoit des Chambres pour la recherche des faux Nobles, qu'il ſongeoit à rétablir la navigation que ſes Prédéceſſeurs avoient négligée, & à former ces braves Officiers de Marine, qui ſont devenus depuis la terreur des nations les plus expérimentées dans les combats de mer; pendant que par la ſuppreſſion de la Chambre de l'Edit, il jettoit les fondemens de cette grande entrepriſe, qui conſiſtoit à éteindre la Religion Proteſtante dans ſon Royaume, l'Angleterre, la Suéde & la Hollande, qui s'étoient unies par une triple alliance une année & demie auparavant, s'engagérent au mois de mai 1669, à la conſervation des Païs-Bas. Les Hollandois n'en demeurérent pas là; ils traitérent encore au mois de janvier ſuivant avec l'Empereur & l'Eſpagne; mais les ſuites de ces Ligues n'éclatérent que deux ans après. Cependant le Roi fit dépouiller par le Maréchal de Créqui, le Duc de Lorraine qui ne ceſſoit de brouiller contre la France. Sa Majeſté paſſa l'année 1671, à viſiter ſes conquêtes, à les fortifier, & à faire la revue de ſes troupes, ſans néanmoins que ſes ſoins guerriers diminuaſſent rien de ſon ardeur pour ce qui regardoit les Arts; car ce fut dans ce même tems qu'il établit l'Académie d'Architecture, & qu'il envoya avec de grands frais en différens endroits de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, d'habiles Mathématiciens, pour y faire ces obſervations ſi curieuſes & ſi utiles au public. On commençoit alors à bâtir l'Hôtel Royal deſtiné pour les Soldats invalides: Inſtitution digne de la grandeur & de la piété du Prince qui en étoit l'Auteur. Enfin l'année 1672 arriva: année ſi glorieuſe au Roi, & ſi funeſte aux Hollandois. Sa Majeſté irritée des fréquens complots que formoient contre lui ces peuples redevables à la France de leur élévation, leur déclara la guerre au mois d'avril. La foudre ſuivit l'éclair de fort près; car au mois de mai il paſſa la Meuſe avec ſon armée, commandée ſous lui par le Prince de Condé, & par le Vicomte de Turenne. Orſoy, Wéſel, Rhinbergue, Emeric & Grol, furent réduites en ſix jours, pendant que la flotte des Hollandois fut très-maltraitée par celles d'Angleterre & de France, commandées par le Duc d'Yorck Amiral, & par le Comte d'Etrées Vice-Amiral. Ces avantages furent ſuivis de l'action la plus hardie & la plus glorieuſe dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. L'armée Françoiſe animée par la préſence de ſon Prince, traverſa le Rhin à la nage près du fort de Schenck, malgré le feu des ennemis qui étoient en bataille ſur le bord oppoſé. On en fit quatre mille priſonniers; & la terreur qui ſe répandit dans le païs ennemi, engagea la province d'Utrecht à prévenir par une ſoumiſſion volontaire, le fort qui la menaçoit. La réſiſtance des villes qui oſérent ſoutenir une attaque, ne ſervit qu'à relever la gloire du Vainqueur, qui ſe fit ouvrir par force les portes d'Arnheim, de Zutphen, de Nimégue, de Grave, de Bommel, & de grand nombre d'autres villes, dont le détail nous conduiroit trop loin. Les Hollandois ne furent pas plus heureux en pleine campagne, qu'ils l'avoient été à l'abri de leurs murailles; car ils furent battus deux fois par le Duc de Luxembourg, l'une près de Woerden, & l'autre près de Bodegrave. Les Princes de l'Europe qui avoient fait entre eux des Ligues particuliéres, effrayez des progrès ſurprenans de la France, ſe réünirent tous enſemble contre elle. Il y eut un traité conclu entre l'Empereur, l'Eſpagne, la Hollande, & l'Electeur de Brandebourg; mais il en couta cher à ce dernier. Dès les premiers jours de l'année 1673, le Vicomte de Turenne qui entra dans ſes Etats de Cléves & de Juliers, s'y rendit maître de tant de places, que l'Electeur qui appréhendoit juſtement la perte de ce qui lui reſtoit, fut obligé de demander une tréve, qu'on lui accorda. Quoiqu'on eût nommé dès le mois de mars, des Plénipotentiaires pour traiter de la paix à Cologne, la guerre ne laiſſa pas de continuer avec vigueur. Le Roi marcha lui même vers Maſtricht, qu'il força de ſe rendre après 13 jours de tranchée ouverte, & ſa flotte jointe à celle d'Angleterre, battit deux fois celle des Hollandois; mais la France perdit Naerden & Bonne, & fut obligée d'abandonner ſes conquêtes de Hollande pour réünir ſes forces, & les employer avec plus d'effet contre les Eſpagnols qui venoient de lui déclarer la guerre. L'Electeur Palatin groſſit le nombre de ſes ennemis au commencement de l'année 1674, & l'enlévement du Prince Guillaume de Furſtemberg, depuis Cardinal, ayant contraint le Roi, irrité de cet attentat exécuté contre le Droit des Gens, de rompre les conférences de Cologne pour la paix, il ne ſongea plus qu'à s'en faire raiſon par les armes. Quelques villes furent emportées ſur le Rhin; mais le plus grand effort tomba ſur la Franche-Comté, qui fut conquiſe une ſeconde fois, malgré la défenſe vigoureuſe de quelques unes de ſes villes. Les Eſpagnols furent battus dans le Rouſſillon, par le Comte de Schomberg; & leur armée jointe à celle des Allemands & des Hollandois, & commandée par le Prince d'Orange, fut défaite à la bataille de Senef par le Prince de Condé, qui fit encore lever le ſiége d'Oudenarde à ce Général. Le reſte de la campagne fut moins favorable à la France. On perdit Grave & Huy; mais la premiére de ces villes ne fut rendue que par ordre exprès du Roi, & après 73 jours de ſiége. Le Comte de Chamilly qui commandoit dans cette place, s'y fit admirer des ennemis mêmes. D'autre côté le Vicomte de Turenne remporta pluſieurs victoires en Allemagne, à Sintzheim, à Ladembourg, à Enisheim & à Mulhauſen.

L'inconſtance de l'Electeur de Brandebourg le fit renoncer à la tréve pour prendre les armes contre la France. Il en fut puni à la bataille de Turckeim, qu'il perdit avec ſes Alliez contre M. de Turenne, au mois de janvier 1675. Les Allemands abattus par tant de diſgraces, abandonnérent l'Alſace, & la France remporta de nouveaux avantages, tant de ce côté-là qu'en Sicile, où peu de jours après que le Marquis de Valavoir y eut mené du ſecours, le Duc de Vivonne mit en fuite l'armée Eſpagnole, près de Meſſine, qui prêta le ferment de fidélité au Roi. Dinant, Huy, Limbourg, dans le Païs-Bas, & Bellegarde dans le Rouſſillon, furent forcées par ſes armes de faire la même choſe; mais tant de proſpéritez furent troublées par la mort funeſte du Vicomte de Turenne, qui fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au delà du Rhin, & dont la perte fut auſſi ſenſible au Roi & à toute la Cour, qu'agréables à ſes ennemis, dont il étoit la terreur. Ils n'eurent pas lieu néanmoins de s'en prévaloir; car le Comte de Lorge qui avoit pris le commandement de l'armée du Roi avec le Marquis de Vaubrun, fit une retraite glorieuſe, & les repouſſa heureuſement à la tête du pont ſur le Rhin. Le Maréchal de Créquy eut moins de bonheur; il fut mis en déroute au combat de Conſarbrik, & s'étant jetté dans Tréves, il y reſta priſonnier de guerre après trente jours de ſiége, par la lâcheté de quelques Officiers de ſa garniſon, qui traitérent malgré leur Général avec les ennemis. Le Prince de Condé qui avoit pris le commandement des troupes Françoiſes en Allemagne, fit changer les affaires de ſituation, & fit lever les ſiéges de Haguenau & de Saverne. La fortune fut moins mêlée l'année ſuivante 1676. M. du Quêne défit la flotte des Eſpagnols près des Iſles de Stromboli; le Maréchal de Vivonne leur tailla en piéces ſept mille hommes près de Meſſine, & vainquit encore Ruiter qui avoit paſſé dans la Méditerranée avec la flotte Hollandoiſe au ſecours des Alliez, & qui mourut d'une bleſſure reçue dans ce combat près d'Agouſta. Cette ville avoit été priſe l'année précédente par le même Maréchal, qui dans celle-ci eut encore la gloire de brûler la flotte ennemie, juſques dans le port de Palerme. Le Roi étoit alors en Flandre, où Condé & Bouchain avoient déja reçu ſes loix, & où la ville d'Aire & le Fort de Lincke eurent le même deſtin. Le Prince d'Orange qui faiſoit le ſiége de Maſtricht, ſoutenu depuis cinquante jours par le Comte de Calvo, fut obligé de le lever à l'approche du Maréchal de Schomberg.

Vers le même tems, la France déclara la guerre au Danemarck, pour soutenir la Suéde, qui avoit fait en sa faveur une assez foible diversion. La seule perte que fit la France pendant cette campagne, fut celle de Philisbourg, glorieuse aux troupes de sa garnison, & sur tout à M. du Fay leur Gouverneur, qui ne rendit cette place que faute de poudre, après un blocus de six mois, & 7. jours de tranchée ouverte. La campagne de 1677 s'ouvrit par la réduction de Valenciennes, que le Roi emporta d'assaut. Cambray fut prise par composition; & les Alliez commandez par le Prince d'Orange, furent défaits à Cassel, par Monsieur, frere unique du Roi, qui se rendit maître de Saint-Omer. Le Prince d'Orange résolu de prendre sa revenche, fit le siége de Charleroy, & le leva dès qu'il eut appris que le Maréchal de Luxembourg marchoit à lui. Peu auparavant le Maréchal de Navailles avoit défait les Espagnols à Epouilles en Catalogne; & dans le même tems, le Maréchal de Créquy harcelant chaque jour l'armée des Allemands qui étoient entrez en Lorraine, les contraignit de sortir de ce Duché. Il les suivit en Allemagne, les vainquit à Kocberg près de Strasbourg, & leur enleva l'importante place de Fribourg en Brisgaw. Dans le nouveau Monde, le Comte d'Etrées, après avoir pris Cayenne sur les Hollandois, & leur avoir brûlé quatorze vaisseaux dans le port de Tabago, au commencement de cette année, s'empara de Gorée sur la fin, & de Tabago. L'an 1678, le Roi forma lui même le siége de Gand & celui d'Ypres, & se rendit maître de ces deux places. Mécontent du procédé des Siciliens, il fit retirer ses troupes de leur Isle par le Duc de la Feuillade, & ordonna de démolir Puycerda en Catalogne qui venoit d'être emporté par le Maréchal de Navailles. L'armée d'Allemagne sous le commandement du Maréchal de Créquy, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinfelds, & brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les Forts en présence de l'armée ennemie. La campagne devoit finir par le traité de paix qui fut signé à Nimégue au mois d'août de cette année, entre la France & la Hollande, & qui fut accepté le mois de septembre suivant par les Espagnols. Cependant le Prince d'Orange ne laissa pas d'attaquer l'armée du Roi à Saint-Denys près de Mons, y causa quelque desordre, & fut repoussé avec grand carnage par le Maréchal de Luxembourg qui la commandoit. Le retardement que les Allemands apporterent à conclurre leur traité, leur couta encore les places de Lichtemberg & de Nuys; après quoi ils signérent à leur tour l'an 1679. Le seul Electeur de Brandebourg, qui n'avoit pu se résoudre de rendre aux Suédois ce qu'il leur retenoit, sentit encore les dommages de la guerre: & après avoir perdu le Duché de Cléves, & la ville de Lipstad, il vit battre deux fois ses troupes à Minden. Enfin il se fit comprendre dans le traité, & fut suivi du Roi de Danemarck.

A peine le calme fut-il rétabli dans toute l'Europe, que le Roi pour soutenir dignement le surnom de GRAND, que ses exploits lui avoient aquis du consentement de toutes les nations, signala son loisir par des occupations aussi glorieuses pour lui, qu'utiles à son Etat. Pour procurer à ses Sujets des héritiers de sa puissance & de ses vertus, il maria Monseigneur le Dauphin avec la Princesse de Baviére, en mars 1680. Dans la même année il établit une Chambre pour réprimer la rage des Empoisonneurs, qui depuis quelque tems commençoient à pululer en France. Rochefort avoit été bâti à l'embouchure de la Charente, & Mont-Louis en Cerdaigne. On commença cette année à jetter les fondemens des forteresses de Sar-Louis & de Huningue; & l'on fortifia Landaw & Philisbourg. Les Arts reçurent leur part des bienfaits du Roi. Une Chaire pour le Droit François fut fondée dans les Ecoles de Droit, que ce Prince avoit fait ouvrir l'année précédente, cent ans après qu'elles eurent été fermées. Le Canal du Languedoc fut enfin navigable l'an 1681. Strasbourg & Cazal se soumirent volontairement, & grossirent le nombre des conquêtes du Roi, lequel sur les instances du Grand Seigneur accorda la paix aux Tripolins. Ces Corsaires accoutumez à violer les traitez, venoient d'être punis de leur perfidie par le Marquis du Quêne, qui avoit canonné & enfoncé leurs vaisseaux jusques dans le port de Scio. La nouvelle paix n'étoit pas encore bien établie. Il y avoit des mouvemens & des inquiétudes du côté de l'Allemagne: en Flandre on ne pouvoit convenir du réglement des frontiéres; & ce fut sur ce different que le Roi fit faire le blocus de Luxembourg, qu'il fit lever, dès qu'il eut appris les apprêts du Turc en Hongrie, de peur que la diversion que causeroit la défense de cette place, n'affoiblît les forces des Chrétiens contre les Infidéles. La piété de ce Prince fut récompensée par la naissance d'un petit-fils, qui fut *Louis*, Duc de Bourgogne, fils de Monseigneur le Dauphin, & de la Princesse de Baviére son épouse, né le sixiéme août 1682. Peu auparavant, le Roi dont la prévoyance s'étendoit par tout, & qui avoit fait enrôler & distribuer par classes, soixante mille matelots, institua des Académies de Gardes-marines & de Cadets, où de jeunes Gentilshommes élevez à ses dépens, & instruits dans toute sorte d'exercices convenables à leur naissance, se rendoient capables de remplir des postes d'Officiers dans les armées de terre & de mer. L'année 1683 couta des larmes à la France, par la perte de sa Reine, *Marie-Therese* d'Autriche, qui mourut le 30 juillet, & qui fut extrémement regrettée de Louis XIV son époux, & de tous ses Sujets. M. Colbert la suivit peu de tems après, & par sa mort priva l'Etat d'un Ministre aussi fidéle qu'expérimenté. Il fut universellement pleuré par les Arts & les Belles Lettres, dont il avoit procuré l'avancement avec un zéle incroyable, sous les auspices & sous l'autorité du Roi son Maître.

Les Espagnols & leur Gouverneur en Flandre le Marquis de Grana, donnoient tous les jours au Roi de nouveaux sujets de mécontentement. Ce Prince pour les en punir, fit prendre Dixmude après Courtray, & fit bombarder Luxembourg, qui fut pris l'année suivante par le Maréchal de Créquy. M. le Duc d'Anjou, aujourd'hui Roi d'Espagne sous le nom de *Philippe V*, naquit le 19 décembre de celle-ci. Au mois de juillet de l'année suivante 1684, les Algériens lassez des mauvais succès d'une guerre de deux années qu'ils avoient soutenue contre la France, envoyérent des Ambassadeurs au Roi pour recevoir ses ordres sur la paix qu'ils avoient demandée. Ils y avoient été contraints par les deux bombardemens qu'ils avoient soufferts, & par la prise de plusieurs de leurs vaisseaux. Les troubles qui agitoient encore l'Europe depuis les traitez de la derniere paix, furent enfin calmez par la tréve conclue entre la France, l'Espagne & l'Empire. La gloire du Roi n'étoit pas renfermée dans les limites de l'Europe; elle passa les mers les plus éloignées, & attira dans sa Cour, des Ambassadeurs de Siam, qui vinrent en France pour y admirer les vertus & la puissance de ce Monarque. Gênes avoit osé le braver, & elle en avoit été châtiée par un nombre effroyable de bombes qui l'avoient ravagée; mais elle ne put faire sa paix qu'en 1685, par l'entremise du Pape Innocent XI; & le Doge de cette ville superbe, accompagné de quatre Sénateurs, fut obligé d'en venir recevoir les conditions. Tunis & Tripoli furent encore forcées à demander une paix qu'elles avoient violée tant de fois, & qui fut aussi honteuse pour ces nations, que glorieuse au Prince qui la leur donnoit. Jusques-là le Roi sembloit n'avoir travaillé que pour sa propre gloire, & pour le bonheur de ses Sujets. C'étoit trop peu pour lui; il fit éclater tout son zéle pour la Religion Catholique, & lui fit recueillir en France le fruit de tant de soins, qu'il s'étoit donnez pour elle. Le Calvinisme, fut entiérement aboli cette année. La révocation du célébre Edit de Nantes acheva de saper cet édifice, ebranlé par les coups redoublez que le Roi lui avoit donnez de tems en tems. On vit encore de nouveaux Ambassadeurs de Siam l'an 1686, & ils obtinrent des Missionnaires & des Mathématiciens, qu'ils emmenérent avec eux l'année suivante. La joye que la France eut de la naissance du Duc de Berry, troisiéme fils de Monseigneur, arrivée le 31 août, ne fut pas d'une longue durée: elle fut convertie en une affliction universelle dans le Royaume, par la maladie dont le Roi fut attaqué; mais les vœux ardens de ses Sujets, qui étoient nuit & jour aux piez des autels, obtinrent du Ciel la conservation d'un Prince qui leur étoit si cher & si nécessaire. Presque en même tems, la Maison Royale de Saint-Cyr fut instituée pour l'éducation de 250 Demoiselles. Ainsi la jeune Noblesse des deux sexes, que la fortune n'avoit pas favorisée de ses biens, trouva de quoi s'en consoler dans les faveurs que le Roi répandit sur elle. Plus la grandeur de ce Prince s'augmentoit, plus l'envie des autres Souverains s'aigrissoit contre lui. Au Carnaval de Venise l'an 1687, le Duc de Savoye, l'Electeur de Baviére, & d'autres Princes prirent des mesures, ou par eux mêmes, ou par leurs Envoyez, pour l'exécution des vastes projets de la Ligue d'Ausbourg, dont les fondemens avoient été jettez l'année précédente. Le Pape même, qui étoit Innocent XI, prévenu par ses Ministres dévouez aux ennemis du Roi, favorisa les desseins de cette Ligue. Irrité de ce qu'on vouloit maintenir la franchise du quartier des Ambassadeurs de sa Majesté à Rome, il refusa de donner audience au Marquis de Lavardin, & mit en interdit l'église de saint Louis, parce que cet Ambassadeur y avoit communié. Il poussa même son ressentiment jusqu'à refuser de confirmer la postulation du Cardinal de Furstemberg à l'Archevêché de Cologne, quoique cette élection fut canonique & revêtue de toutes les formes; mais ce Prélat étoit attaché à la France, & c'en fut assez pour l'exclurre. Le Roi justement offensé de tant de partialité de la part du Pape, rompit avec lui sans rien perdre de son respect pour le saint Siége; & se contenta de se saisir du Comtat d'Avignon, qui fut depuis rendu au Pape Alexandre VIII son successeur. Les complots des Princes liguez étoient trop visibles, & il étoit de la prudence d'en prévenir l'exécution avant que de leur donner le tems de mûrir. Ce fut le parti que prit le Roi, dont l'armée navale, commandée par le Maréchal d'Etrées, venoit de couler bas six vaisseaux des Algériens, & de foudroyer leur ville à coups de bombes. Monseigneur le Dauphin chargé du commandement dans cette campagne, la fit commencer par la prise de Hailbron; & après avoir mis garnison Françoise dans Heidelberg & Mayence, il fit le siége de Philisbourg, qui fut pris le 29 octobre 1688, après dix neuf jours de tranchée: coup d'essai de ce Prince, dans lequel il fit paroître toute la conduite & toute la valeur du Capitaine le plus consommé. Il emporta Manheim en trois jours, & Frankendal en deux jours, pendant qu'on lui soumettoit Spire, Wormes & Oppenheim. Le Roi sûr des précautions qu'il avoit prises de ce côté-là, déclara la guerre aux Hollandois, qui avoient les premiers mis en mouvement les ressorts de la Ligue. On vit des Manifestes de part & d'autre, & toute l'Allemagne se déclara ouvertement contre la France, au mois de mars 1689. Le Roi en usa de même à l'égard de l'Espagne au mois d'avril; & deux mois après à l'égard des Anglois, revoltez contre Jacques II leur Roi. Le Prince d'Orange à la tête de vint mille hommes, avoit fait une descente en Angleterre, où ces peuples l'avoient reçu avec applaudissement, & les villes lui avoient ouvert leurs portes, pendant que leur Roi légitime abandonné de ses armées, avoit été réduit à se sauver en France, où la Reine son épouse l'avoit devancé, avec le jeune Prince de Galles leur fils. Pour premier exploit le Comte de Chateaurenaud mit en fuite avec douze vaisseaux François, l'Amiral Herbert, qui en avoit vint-deux. Peu de jours après, le Duc de Noailles prit Campredon en Catalogne; mais les François reçurent un échec à Valcourt en Flandre, où ils perdirent cinq ou six cens hommes à l'attaque de cette bicoque. Du côté de l'Allemagne la guerre se faisoit avec plus de furie. Jamais l'Empire n'avoit mis sur pié d'armées plus formidables, & jamais ses Princes n'avoient été plus unis ni plus animez contre la France. Cependant tous les efforts de ces Puissan-

fances n'aboutirent qu'à s'emparer de trois places mal fortifiées, dont la conquête leur fut vendue très cher. La petite ville de Keiserswert sur le Rhin, fut emportée par l'armée des Confédérez, après deux mois de siege. Mayence attaquée par le Prince Charles de Lorraine, & par les Electeurs de Baviere & de Saxe, fut défendue avec une vigueur incroyable par le Marquis d'Uxelles, qui ne se rendit qu'après quarante huit jours de tranchée, lorsque les bombes eurent fait sauter ce qui lui restoit de poudre dans les magasins. Bonn, où commandoit le brave Asfeld, étoit battue depuis deux mois avec cent pieces de canon par le Marquis de Brandebourg. Quoique les maisons, les magasins & les fortifications eussent été presque toutes renversées par les bombes, le Prince Charles de Lorraine accourut au secours de l'Electeur; & le Baron d'Asfeld sans retraite, sans munition, & sans espérance de secours, fut enfin obligé de capituler après quatre-vint dix-sept jours de siege, & vint-sept de tranchée. Les Alliez, ausquels ces deux sieges avoient coûté près de vint mille hommes, ne laissoient pas de concevoir de grandes espérances, sur tout depuis la jonction du Duc de Savoye; elles furent considérablement diminuées par les évênemens de l'année 1690, qui fut marquée par la mort de Madame la Dauphine. Le Maréchal Duc de Luxembourg, Général des armées en Flandre, reçut ordre du Roi d'attaquer les ennemis. Il le fit en plein midi le premier juillet 1690, près du village de Fleurus, & après un combat opiniatre, il leur tua six mille hommes, en blessa cinq mille, fit près de huit mille prisonniers (entre lesquels on comptoit neuf cens Officiers) & prit quarante-neuf pieces de canon, quatre vint douze étendards, huit paires de timbales, avec cent cinquante chariots chargez de toutes sortes de munitions. Cette action ne se passa pas sans effusion de sang de la part de la France, qui eut dans cette action trois mille hommes tuez ou blessez dont plusieurs étoient gens de mérite & de naissance. Dix jours après, M. de Tourville, qui étoit entré dans la Manche avec l'armée navale qu'il commandoit, attaqua les flottes de Hollande & d'Angleterre jointes ensemble, quoique supérieures en équipage & en nombre de vaisseaux. Le combat dura sept heures; & les Hollandois qui y furent abandonnez par les Anglois, s'y battirent avec toute la valeur & l'expérience possible: ce qui n'empêcha pas qu'un de leurs vaisseaux de soixante pieces de canon, ne fut pris, un autre brulé, & un troisiéme coulé à fond: douze autres de leurs plus grands étoient si maltraitez, que les ennemis furent obligez eux mêmes de les faire sauter ou couler bas deux jours après. Les armées d'Allemagne demeurérent dans une espéce d'inaction. Il n'en alla pas de même en Piémont, où M. de Catinat, depuis Maréchal de France, remporta sur le Duc de Savoye, qui commandoit les Alliez, une victoire très-complette à Staffarde. L'Infanterie des ennemis abandonnée par leur cavalerie, fut presque toute taillée en pieces; & les Vainqueurs après avoir tué quatre mille hommes sur la place, restérent maîtres du champ de bataille, de l'artillerie, d'une grande quantité de drapeaux, & de toutes les munitions. On se battoit avec autant de vigueur, mais avec moins de succès en Irlande, où le Roi Jacques II, avoit passé dès l'année précédente. Le Prince d'Orange s'y rendit au mois de juin de celle-ci, & vint jours après son arrivée, il donna bataille près de la Boyne, aux troupes Irlandoises, jointes à celles de France. Les François y firent parfaitement leur devoir, aussi-bien que la Cavalerie Irlandoise: mais l'Infanterie de cette nation ayant été mise en deroute, causa la défaite de toute l'armée, & fit tourner la victoire du côté du Prince d'Orange. Il y perdit le Maréchal de Schomberg, que ses exploits avoient autrefois rendu si célébre dans les armées de France, & que l'intérêt de sa Religion, qui avoit été bannie de ce Royaume, avoit jetté dans le parti des ennemis. Le Roi Jacques reprit la route de France; & le Prince d'Orange assiégea Limerick, persuadé que sa victoire y auroit porté la consternation; mais M. de Boisseleau qui defendoit cette place, soutint ses attaques avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de se retirer. En Piémont M. de Catinat réduisit encore la ville de Suze. Dans le nouveau Monde, les Anglois qui avoient été repoussez de devant Québec en Canada, se rendirent maîtres de Saint-Christophle, l'une des Antilles. Le Duc de Savoye qui avoit été le dernier des Alliez à se déclarer, étoit celui auquel il en coutoit déja le plus. Dépouillé de toute la Savoye, & de quelques villes du Piémont, il perdit encore au commencement de l'année 1691, les villes de Villefranche & de Nice, que lui enleva M. de Catinat; pendant que le Roi faisoit en Hainaut le siege de Mons, qui passoit pour imprenable. Cette entreprise imprévue dissipa le Conseil Général de la Ligue, qui se tenoit alors à la Haye. Les Princes assemblez se retirérent dans leurs Etats, & le Prince d'Orange accourut à la tête de quarante mille hommes. Il s'avança jusqu'à Hall, à six lieues de cette place assiégée; mais il n'en remporta que le déplaisir de l'avoir vu prendre, après seize jours de tranchée ouverte. Deux mois après mourut le Marquis de Louvois, Ministre de la guerre. Malgré la prise de Mons, la France étoit menacée en Flandre d'une entreprise d'importance; mais tout se reduisit à la prise de Beaumont, petite place sans défense, & où il n'y avoit que cent cinquante hommes de garnison. Les Généraux François s'emparérent d'Urgel en Catalogne, & de Carmagnole en Piémont, qui fut rendue depuis. Montmélian, place bien plus forte & plus considérable, fut emportée cinq mois après, & fut mieux conservée. Avant cela M. de Boufflers avoit fait sentir la fureur des bombes à la ville de Liége, & le Comte d'Etrées à celle de Barcelone: foibles événemens par rapport à ce qui se passa à Leuze en Flandre, où le Maréchal de Luxembourg, qui avoit suivi les Alliez dans le dessein de donner sur leur arriére-garde, attaqua soixante & quinze escadrons, avec vint-huit seulement. La Maison du Roi se signala dans cette occasion: & les ennemis qui y furent défaits, laissérent quinze cens hommes des leurs sur la place, & trois cens prisonniers. Un avantage si considérable fut balancé par la levée du siege de Coni en Piémont; mais sur tout, par la nécessité d'abandonner l'Irlande, d'où M. de Chateaurenaud fit repasser en France tous les François avec quinze mille Soldats Irlandois.

La premiere action de l'année 1692, fut pour la France la plus malheureuse de toutes celles où elle avoit été engagée depuis cette derniere guerre. Sa flotte composée de quarante quatre vaisseaux, fut mise en mer pour soutenir le Roi Jacques II, qui prétendoit s'être assuré de quelques Officiers Anglois de terre & de mer. Sur la foi de ces intelligences mal fondées, l'armée du Roi attaqua celle des ennemis, qui la reçut avec toute la vigueur possible. M. de Tourville, malgré le grand nombre de vaisseaux ennemis dont il étoit envelopé, fit un feu effroyable, & se soutint, sans perdre un seul bâtiment, jusques à ce que la nuit le fit songer à conduire sa flotte en lieu de sureté. Vint & un des plus grands vaisseaux gagnérent Saint-Malo; mais quatorze autres écartez par l'obscurité, furent jettez sur les côtes de Cherbourg & de la Hogue. L'impossibilité où l'on se vit de les sauver, fit qu'on en retira l'équipage & les canons; après quoi on prit le parti de les brûler. L'idée de cette disgrace fut effacée par la prise de Namur, que le Roi attaqua lui même. Ce siege, l'un des plus fameux qui se soient faits dans ce siecle, fut poussé avec une ardeur extraordinaire. La nombreuse garnison qui défendoit cette place, & les pluyes continuelles qui interrompoient les travaux des Assiégeans, ne firent que retarder la perte de quelques jours. Elle fut prise le cinquiéme juin, & le château se rendit le 30 du même mois. Le Prince d'Orange, joint à l'Electeur de Baviere, à la tête d'une armée de cent mille hommes, s'étoit promis de faire lever ce siege; mais le Maréchal de Luxembourg rompit toutes ses mesures, & l'attendit pendant deux mois campé sur des hauteurs à demi-lieue de la Mehaigne, où les ennemis n'osérent l'attaquer. Ils furent plus entreprenans à Steenkerke, où, pour rétablir leur réputation, ils vinrent fondre sur l'armée du Roi, plus foible d'Infanterie que la leur. On ne laissa pas de soutenir leur attaque, & de les repousser même avec un succès que l'on n'eût peut-être pas osé se promettre; car après un feu qui dura deux heures de part & d'autre, & où les bataillons opposez se trouvoient souvent le mousquet croisé, les François animez par l'exemple du Duc de Luxembourg leur Général, & des Princes du sang, donnérent l'épée à la main, & poussérent l'ennemi si chaudement, qu'ils en taillérent une partie en pieces, & réduisirent l'autre à se sauver dans un bois voisin, aux yeux du Prince d'Orange, de l'Electeur de Baviere, & du Comte de Waldeck, qui firent des efforts inutiles pour arrêter ces fuyards. Le carnage fut d'autant plus grand, que les régimens Anglois ne voulurent point de quartier: de sorte qu'on ne fit que treize cens prisonniers, & qu'il resta près de dix mille des ennemis sur la place. Trois mille François y laissérent aussi la vie. Pour fermer cette campagne, le Marquis de Harcourt défit plus de quatre mille Allemands vers Chiny; & le Marquis de Boufflers bombarda Charleroy. Il y eut moins de sang répandu en Allemagne, où le Maréchal de Lorge ne laissa pas de défaire six mille chevaux à Pfortzheim dans le Duché de Wittemberg; & du côté du Piémont, où le Duc de Savoye avec une armée de trente mille hommes, ne fit que brûler quelques bicoques dans les montagnes de Dauphiné, & prendre Ambrun & Gap, villes sans fortification.

Dunkerque étoit menacée par les ennemis dans la campagne de 1693. Furnes, qui pouvoit favoriser leur dessein, fut emportée en quinze heures par le Marquis de Boufflers, quoique défendue par quatre mille Anglois. Peu de tems après, la valeur des Officiers François fut récompensée par le Roi, lequel après avoir créé Maréchaux de France, Messieurs de Choiseul, de Villeroy, de Joyeuse, de Tourville, de Noailles, de Boufflers & de Catinat, institua l'Ordre Militaire de S. Louis, dont les Commanderies (soutenues par des revenus fixes) furent distribuées à une partie de ceux qui s'étoient le plus signalez. Les Allemands avoient fait lever le siege de Rhinfelds. Le Maréchal de Lorge eut sa revenche, & ruina Heidelberg, après avoir forcé la ville, & pris le château à composition. Roses en Catalogne assiégée par terre & par mer, fut aussi réduite en huit jours. Sur mer les Anglois avoient été repoussez de la Martinique qu'ils avoient attaquée avec quarante cinq vaisseaux. Ils furent encore plus maltraitez entre Lagos & Cadix, vers le détroit de Gibraltar, où le Maréchal de Tourville (qui y attendoit le convoi de Smyrne) leur prit, brûla ou coula bas quatre-vint navires marchands, & trois ou quatre de guerre. Perte qui, de leur propre aveu, monta pour le moins à trente millions, & qui incommoda considérablement leur commerce, déja fort affoibli par les continuelles courses des Armateurs de France. Ce qui s'étoit passé cette campagne en Flandre étoit peu de chose en comparaison de ce qu'on devoit attendre de deux armées aussi nombreuses que l'étoient celle de France & celle des alliez. Le Maréchal de Luxembourg, qui avoit ordre du Roi d'engager un combat, à quelque prix que ce fût, feignit d'en vouloir aux retranchemens de Liége. Ce mouvement trompa le Prince d'Orange qui s'avança pour couvrir cette ville; & alors le Maréchal alla droit à lui, & arriva sur le soir près de son camp à Neerwinde. Le Prince employa toute la nuit à se fortifier d'une palissade, d'un fossé & d'un parapet, qu'il borda de cent pieces de canon: ce qui n'empêcha pas que le lendemain les François n'entreprissent de forcer les Alliez ainsi retranchez au nombre de soixante mille hommes. L'avantage du terrain rendoit le feu de l'artillerie ennemie beaucoup plus terrible & plus meurtrier que celui des François: ce qui les fit résoudre à donner l'épée à la main. Le principal effort fut aux villages de la droite, & sur tout à celui de Neerwinde, qui fut pris & repris deux fois, non sans un grand

grand carnage. Enfin les François en étant demeurez les maſſes, entrérent dans la plaine malgré la réſiſtance de l'Infanterie Angloiſe, & mirent les ennemis en déroute, aprés avoir renverſé leur cavalerie juſques dans la Gheete, où il ſe noya un grand nombre de fuyards. Le Prince d'Orange & le Duc de Baviére ſe laiſſérent eux mêmes entraîner au torrent, & abandonnérent aux Vainqueurs le champ de bataille, avec deux mille priſonniers, ſoixante & ſeize piéces de canon, huit mortiers, & grand nombre de drapeaux, d'armes & d'équipages. Le nombre des morts & des noyez monta du côté des ennemis à plus de douze mille hommes; & du côté des François à trois mille, de tuez & à quatre mille de bleſſez. Cette victoire garantit les Lignes des François, où le Duc de Wirtemberg étoit prêt d'entrer, lorſque la défaite du Prince d'Orange l'obligea de le venir joindre avec ſon armée. L'avantage que les François remportérent à la Marſaille en Piémont, leur couta moins de ſang, & ne fut pas moins complet. Le Duc de Savoye, qui méditoit la conquête de Pignerol, étoit attaché au Fort de Sainte-Brigitte qui couvroit cette ville, lorſqu'il apprit que le Maréchal de Catinat étoit entré dans la plaine de la Marſaille: il leva le ſiége, alla droit à lui, & le trouva qui s'avançoit pour lui donner bataille. Elle fut diſputée quelque tems par les deux aîles de l'armée ennemie, qui ſe ralliérent & revinrent à la charge plus d'une fois, quoiqu'elles euſſent été enfoncées du premier choc. Enfin leur cavalerie fut rompue, & ce ne fut plus qu'une tuerie continuelle juſques aux portes de Turin. Outre cent drapeaux & quatre piéces de canon, les ennemis laiſſérent ſur la place huit à neuf mille hommes, avec deux mille priſonniers, ſans que les François euſſent eu plus de douze ou quinze cens hommes tuez ou bleſſez. Cette bataille fut donnée le quatriéme d'octobre; & le onziéme novembre ſuivant, la ville de Charleroy fut emportée dans les Païs-Bas par le Maréchal de Villeroy. Ainſi finit cette année, pendant laquelle la Cour de France avoit fait ſon accord avec le ſaint Siége. L'année ſuivante 1694, remarquable par la diſette qu'on ſouffrit en France, ne ſe paſſa qu'en bombardemens de la part des ennemis, à Dieppe, au Havre, à Calais & ailleurs, la plupart très-inutiles & ſans effet. La guerre fut plus animée en Catalogne, où le Maréchal de Noailles qui commandoit l'armée du Roi, attaqua les ennemis retranchez ſur le bord du Ter. On paſſa la riviére en leur préſence, on les chaſſa de leurs retranchemens, & on les contraignit d'en venir à une bataille où ils perdirent quatre mille hommes qui furent tuez, & trois mille que l'on fit priſonniers. Les ſuites de cette victoire furent la priſe de Palamos, de Gironne & de Caſtelfolit, qui furent emportées en différens tems de la même campagne. L'entrepriſe que les ennemis avoient formée ſur Dunkerque échoua, par la marche ſurprenante de Monſeigneur le Dauphin, qui pour couvrir cette ville, fit faire à ſon armée prés de quarante-quatre lieues en moins de quatre jours. A la vue inopinée de ce Prince ils ſe retirérent, & ſe contentérent de prendre Huy, qui pendant toute la guerre n'avoit pas été en état de réſiſter à ceux qui avoient tenu la campagne de ce côté-là.

La mort du Maréchal de Luxembourg, qui arriva le quatriéme janvier 1695, fit eſpérer aux ennemis quelque relâche en Flandre; mais elle n'empêcha qu'on n'y tirât de nouvelles lignes depuis la Lys juſqu'à l'Eſcaut, malgré les obſtacles qu'y voulut mettre, mais trop tard, l'Electeur de Baviére à la tête de vint mille hommes. En Italie, Cazal qui étoit aſſiégée par le Duc de Savoye, ſe défendoit vigoureuſement, & n'avoit pas encore ſouffert le moindre dommage, lorſque les puiſſances d'Italie, dont l'intérêt étoit d'empêcher que cette place ne tombât entre les mains de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne, ménagérent un traité, par lequel le Roi conſentit qu'elle fût remiſe entre les mains du Duc de Mantoue, ſous condition que ſa Majeſté ſeroit dédommagée de la dépenſe des fortifications qui ſeroient raſées: ce qui fut exécuté. Les Alliez recommencérent cette année, mais ſans ſuccès, leurs bombardemens ſur Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La vengeance qu'en tira le Roi fut plus ſûre, & ſe fit mieux ſentir; car le Maréchal de Villeroy ayant reçu ordre de bombarder Bruxelles, l'exécuta en préſence d'une armée de 25000 ennemis, qui étoient campez ſous les murs de cette place. Ce fut avec un fracas ſi terrible, que des rues entiéres furent brûlées; l'hôtel-de-ville, & quantité d'autres édifices publics & de Palais, furent renverſez de fond en comble; enfin toute la ville fut preſque entiérement enſevelie ſous ſes ruïnes. Le Prince d'Orange preſſoit pour lors avec ardeur le ſiége de Namur, qui étoit défendu par le Maréchal de Boufflers & le Comte de Guiſcard. L'armée des Aſſiégeans étoit formidable, & faiſoit tonner nuit & jour ſon artillerie compoſée de 130 piéces de canon & de 80 mortiers. Cependant il n'y eut jamais de plus belle défenſe que celle des Aſſiégez. La ville ne capitula qu'aprés vint-quatre jours de ſiége, & aprés avoir ſoutenu deux aſſauts, ſes dehors étant tellement ruïnez qu'on ne pouvoit riſquer ſans témérité d'en eſſuyer un troiſiéme. Le château fut obligé de compoſer à ſon tour; mais plus d'un mois aprés, lorſque tous ſes ouvrages eurent été tellement foudroyez par les bombes, que ce n'étoit plus qu'un monceau de pierres entaſſées les unes ſur les autres. Le Maréchal de Villeroy n'avoit rien négligé pour faire lever ce ſiége; car avant le bombardement de Bruxelles dont on vient de parler, il avoit eſſayé, mais inutilement, d'engager à un combat le Prince de Vaudémont, qui ne voulut point y entendre. Le Maréchal avoit pris Dixmude en 24 heures, & enſuite Deinſe, où 8 à 9000 hommes de troupes réglées qui y étoient en garniſon, avoient été faits priſonniers. Il avoit reconnu lui même les bois, les défilez & les marais impraticables dont s'étoit couvert le Prince d'Orange qui étoit allé au devant du ſecours; mais toutes ſes tentatives furent inutiles dans une entrepriſe qui ne pouvoit être pouſſée ſans la perte inévitable de ſon armée. Les ennemis firent dans le même tems une très-grande perte ſur mer, où quatre Armateurs François enlevérent la flotte Angloiſe des Indes Orientales, riche de plusieurs millions.

Un projet de très-grande importance eût ſignalé les premiers jours de l'année 1696, ſi les vents contraires n'en euſſent empêché l'exécution. Le Roi Jacques II, inſtruit par ſes créatures des mécontentemens du peuple en Angleterre, & ſûr de quelques intelligences, étoit ſur le point d'y faire une deſcente, accompagné de ſeize mille hommes de vieilles troupes que le Roi lui avoit données; mais le mauvais tems le retint à la rade, & donna le tems au Prince d'Orange de découvrir cette entrepriſe, & de la prévenir. Ce Prince donna ſes ordres en Angleterre, & ſe rendit enſuite en Flandre, où il trouva les armées du Roi qui s'étoient déja miſes en campagne. Il ſe paſſa peu d'actions importantes de part & d'autre; & les Généraux François ſe contentérent de réduire les ennemis pendant toute la campagne, à ruïner leur propre païs. Le Maréchal de Choiſeul, qui commandoit pour le Roi en Allemagne, & le Duc de Vendôme, Général de l'armée en Catalogne, en uſoient à peu près de même, pendant qu'en Italie le Duc de Savoye, qui depuis la démolition de Cazal n'avoit plus de vues que pour la paix, conclut avec le Roi ſon traité, par lequel il rentra dans les Etats conquis ſur lui. On convint que le Duc de Bourgogne épouſeroit la Princeſſe *Marie-Adelaïde*, fille de ce Duc & d'une Princeſſe niéce du Roi. Le Duc de Savoye avoit promis de faire accepter aux Alliez une neutralité en Italie: ils la refuſérent, & pour les y contraindre, ce Prince joignit ſes armes à celles de France, & fit avec le Maréchal de Catinat le ſiége de Valence dans le Milanois. La place, après pluſieurs attaques, étoit hors d'état de tenir, lorſqu'on eut nouvelle que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne acceptoient enfin la neutralité propoſée, & s'obligeoient de retirer les troupes Allemandes d'Italie, en même tems que celles du Roi reprendroient la route de France. La Princeſſe de Savoye arriva en France, & fut reçue à Fontainebleau par le Roi le ſixiéme octobre. Il eſt aiſé de juger combien cette paix, qui étoit comme le prélude de la paix générale, fut avantageuſe à la France. Les Alliez s'en apperçurent; & les grandes forces que le Roi mit en campagne l'année 1697, les obligérent de ſonger ſérieuſement à concourir à une paix générale: ce qui fit qu'au milieu du tumulte de la guerre, on vit les Plénipotentiaires nommez par toutes les Couronnes, ſe rendre à Delft & à la Haye, pour tenir leurs conférences au château de Ryſwick. Cependant le Maréchal de Catinat, qui s'étoit avancé vers l'Allemagne à la tête de l'armée qu'il commandoit, fit une contremarche, & rabattit tout à coup ſur Ath en Flandre, qu'il aſſiégea, couvert par le Maréchal de Villeroy d'un côté, & par le Maréchal de Boufflers de l'autre. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Baviére, qui avoient marché au ſecours de cette ville, la laiſſérent prendre en leur préſence le cinquiéme juin 1679. Ce ſiége étant fini, on obſerva le reſte de la campagne une eſpéce de ſuſpenſion, chacun ſe tenant ſur la défenſive, & attendant l'événement des conférences. Cependant le Duc de Vendôme, profitant en Catalogne des conquêtes paſſées, avoit pouſſé juſqu'à Barcelone, qu'il tenoit aſſiégée depuis deux mois. Toute l'Europe étoit partagée ſur le ſuccès de ce ſiége, l'un des plus célébres qui ſe ſoit formé depuis longtems; car la garniſon qui étoit d'onze mille hommes de troupes réglées, & de quatre mille hommes de milice, ſe défendit avec une valeur incroyable, diſputa le terrain pié à pié, & reprit même plus d'une fois les ouvrages que l'on avoit emportez. L'armée de France qui n'étoit que de trente mille hommes au commencement, n'avoit été renforcée que de neuf à dix mille hommes de milice de Languedoc, ſoutenue néanmoins par la flotte qui tenoit le port de Barcelone fermé, ſous le commandement du Comte d'Etrées. Elle avoit réduit les Aſſiégez à de grandes extrémitez, lorſque le Viceroi de Catalogne qui battoit la campagne avec deux ou trois corps ſéparez, réſolut de forcer les lignes des Aſſiégeans, en les attaquant par deux ou trois endroits; mais il fut prévenu par le Duc de Vendôme, lequel parfaitement ſervi de ſes Eſpions, partit avant le jour, & fondit tout à coup ſur le camp du Viceroi, qui eut à peine le tems de ſe ſauver en chemiſe. On tailla en piéces ceux qui s'obſtinerent à ſe défendre, & l'on fit un butin conſidérable. D'un autre côté, le Comte d'Uſſon avoit délogé un autre corps de troupes Eſpagnoles de deſſus les hauteurs qu'elles avoient occupées; mais ces avantages ne furent pas capables de ralentir l'ardeur des Aſſiégez, qui ſoutinrent avec une extrême bravoure l'aſſaut qu'on donna ſept ou huit jours aprés aux bréches de deux baſtions. Enfin perſuadez qu'ils ne pouvoient plus tenir ſans être forcez, ils capitulerent le dixiéme août, & obtinrent des conditions très-honorables. Ce ſiége couta la vie à 6000 des ennemis & à 4000 François, & combla de gloire le Duc de Vendôme d'un côté, & de l'autre le Prince de Heſſe-Darmſtad, qui avoit défendu la place. La joye de cette conquête fut augmentée par celle de Carthagéne en Amérique, dont on reçut la nouvelle dans le même tems. M. de Pointis qui avoit entrepris cette expédition avec l'agrément du Roi, étoit parti avec ſept vaiſſeaux de guerre, trois fregates, deux flûtes, & une galiote à bombes, & avoit été renforcé à S. Domingue de 1500 Flibuſtiers, qui firent des merveilles dans l'attaque des Forts de cette ville. On en prit un d'aſſaut; & l'autre auroit eu le même ſort, ſi les ennemis n'euſſent capitulé. Le butin qui fut fait à Carthagéne, monta à plus de huit ou neuf millions, tant en eſpéces qu'en lingots, ſans compter un million en émeraudes, pierreries, meubles d'or, & plus de cent canons de fonte.

Ces nouveaux avantages déterminérent les Alliez à preſſer la concluſion d'une paix ſi longtems attendue de toute l'Europe. Toutes les nations ſoupiroient aprés le retour du commerce, & des autres avantages que la guerre leur avoit enlevez. Ainſi quoique les armées du Roi n'euſſent jamais été plus complettes

 L O U.

ni plus nombreuses, quoique l'on y comptât trois cens cinquante mille hommes d'infanterie, & soixante & dix mille chevaux, sans comprendre les troupes destinées à servir dans la Marine: ce Prince sacrifia les nouvelles conquêtes, qu'il étoit en état de faire, au bonheur des peuples, qui ne se fait jamais pleinement sentir que dans la paix. Le traité de celle de Ryswick fut signé avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande le deuxiéme de septembre 1697, & six semaines après avec l'Empereur & l'Empire. Strasbourg, qui avoit été la cause de ce retardement, demeura sous la domination du Roi avec son territoire. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne & de la France. Le Roi retint ce qu'il possédoit en deçà de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis au delà. L'Electeur de Tréves rentra dans sa capitale, & le Duc de Lorraine, qui a depuis épousé Mademoiselle, fille de feu Monsieur, frére unique du Roi, fut rétabli dans ses Etats. Le Roi reconnut par ce traité, le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre sous le nom de *Guillaume III.* Enfin les Espagnols recouvrérent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimégue, qui servit presque par tout de fondement à celui de Ryswick.

Telle fut l'issue d'une guerre, dont l'opiniâtreté n'avoit servi qu'à répandre un nouvel éclat sur la gloire du Roi, établie par une longue suite de grandes actions, & vainement attaquée par tant de Puissances jalouses. Quelques-unes d'entre elles, mécontentes d'une paix qu'elles n'avoient acceptée que par force, & qu'elles croyoient opposée à leurs intérêts particuliers, se servirent du loisir qu'elle leur donnoit pour former de nouvelles intrigues, qu'on vit éclater dans la suite au sujet de la *succession* de la Couronne d'Espagne. Le Roi cependant étoit uniquement occupé du soin de faire goûter à ses peuples les fruits du repos qu'il leur avoit procuré. L'Alsace Françoise fut la premiére Province qui ressentit les effets de la bonté du Prince. Elle fut soulagée d'une partie des impôts, ausquels la nécessité de la guerre l'avoit assujettie, & fit élever sur les bords du Rhin, vis à vis de l'ancien Brisac, une ville appellée Neuf-Brisac, dont les Habitans furent favorisez de priviléges & d'immunitez très-amples. Le 13 octobre 1698, on avoit célébré à Fontainebleau le mariage du Duc Léopold-Joseph, qui étoit rentré dans les Duchez de Bar & de Lorraine, avec Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi. Elle partit de la Cour, & fut suivie des regrets de toute la France jusqu'en Lorraine, où le Duc son époux la reçut avec une tendresse égale à la joye de ses Sujets. Un Ambassadeur du Roi de Maroc arriva l'année suivante, & fut congédié sans pouvoir obtenir ce qu'il demandoit. Quelques mois après il y eut du changement dans le Ministère; car M. de Pontchartrain fut élevé à la dignité de Chancelier de France, vacante par la mort de M. Boucherat; & M. Chamillart, Intendant des Finances (*qui a été depuis Ministre & Sécretaire d'Etat avec le département de la guerre*) fut appellé à la charge de Contrôlleur général, occupée jusques là par M. de Pontchartrain, qui conservant le rang & l'emploi de Ministre, laissa à M. le Comte de Pontchartrain son fils, celui de Sécretaire d'Etat, & l'administration de la Marine. Les commencemens de l'année 1700 furent assez stériles en événemens; mais la mort de Charles II, Roi d'Espagne, arrivée le premier de novembre, donna naissance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Ce Prince consultant plutôt les principes de la conscience & de l'équité, & l'intérêt de ses peuples, que les impressions d'une aveugle antipathie, avoit nommé par testament pour héritier de sa Couronne, Philippe de France, Duc d'Anjou, deuxiéme fils de Monseigneur, & petit-fils de Louis XIV, lui substituant Charles, Duc de Berry, son frére, & à ces deux Princes, l'Archiduc Charles II, fils de l'Empereur Léopold, puis le Duc de Savoye. Peu de jours après que le Roi eut appris cette importante nouvelle, la Régence d'Espagne le fit supplier par le Marquis de Castel-dos-Rios, Ambassadeur de cette Couronne, de vouloir bien leur donner le Duc d'Anjou pour Roi, & d'accepter la nomination faite par Charles II: ce que le Roi leur accorda; & dès-lors le Duc d'Anjou fut reconnu pour Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Ce Prince partit le mois suivant pour aller prendre possession de ses Royaumes; & après avoir été conduit jusques sur la frontiére par Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry ses fréres, & avoir été reçu magnifiquement dans toutes les villes de France & d'Espagne, qui se trouvérent sur son passage, il arriva enfin à Madrid, où il fit son entrée publique le 14 avril. Pendant que les Espagnols goûtoient le plaisir de posséder un Prince accompli, & se flattoient de voir sous son régne la gloire de leur Monarchie se rétablir dans son ancien lustre, l'ambition de quelques Puissances de l'Europe jalouses de leur bonheur, avoit recours pour le troubler, aux brigues & aux négociations. L'Empereur dévorant en idée la riche succession de tant d'Etats, qu'il ne pouvoit arracher seul au légitime héritier, engagea dans ses intérêts la plûpart des Princes de l'Empire, & ne put ébranler les Electeurs de Baviére & de Cologne. En attendant que le tems pût mûrir les tentatives qu'il faisoit ailleurs, il jetta une armée du côté de l'Italie sous le commandement du Prince Eugéne de Savoye, & obligea le Roi de lui en opposer une autre composée de troupes de France, d'Espagne & de Savoye. On eût pu enlever les troupes Allemandes dans le Trentin, pendant qu'elles étoient encore peu nombreuses; mais l'attention qu'eut le Roi à exécuter ponctuellement le traité de Ryswick, & à laisser aux ennemis la honte de l'avoir violé, lui fit négliger de faire valoir ses avantages. Le Prince Eugéne se flattant d'être reçu dans quelques villes du Milanois, s'étoit avancé jusqu'à l'Oglio: l'armée de France commandée par le Duc de Savoye, & par les Maréchaux de Villeroy & de Catinat, passa ce fleuve & marcha aux ennemis, résolue de les combattre. On les trouva retranchez dans le village de Chiari appartenant aux Vénitiens; & celles des troupes Françoises qui furent commandées pour l'attaque, furent obligées de se retirer, après avoir essuyé pendant deux heures un feu terrible de Mousquetterie & de canons chargez à cartouche. Ce fut vers le même tems qu'arriva la mort de Jacques II, Roi d'Angleterre, laquelle avoit été précédée quelques mois auparavant de celle de Philippe Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV. Peu après éclata l'horrible conspiration formée par quelques Napolitains rebelles pour assassiner le Viceroi, se saisir de la ville de Naples, & faire ensuite soulever tout le Royaume en faveur de l'Empereur. Les Ministres de ce Prince qui avoient formé & conduit ce projet odieux, eurent la honte de le voir étouffer le jour même de sa naissance: les Rebelles furent dissipez, & leurs Chefs, gens accablez de dettes, ou diffamez par leurs crimes, trouvérent leur salut dans la fuite. Quelques-uns de ceux qui furent pris payérent de leur tête qu'ils portérent sur un échaffaut. Les Hollandois cependant pratiquez par l'Empereur, & résolus de profiter des mouvemens de cette révolution, avoient feint d'être frappez d'une vaine terreur, pour avoir lieu d'exiger des suretez exorbitantes. Favorisez du Roi Guillaume, avec lequel ils étoient liez inséparablement, ils implorérent le secours du Parlement d'Angleterre, & n'en purent obtenir d'abord des secours assez considérables pour se déclarer ouvertement. L'Espagne & la France ne demeurérent pas dans l'inaction: résolues de se défendre & non d'attaquer, elles formérent des armées considérables en Flandre, & passérent un traité de Ligue offensive & défensive avec le Portugal, qui embrassa depuis la neutralité. Il ne se passa néanmoins rien de décisif dans les Païs-Bas, non plus que dans la Manche, où la flotte des ennemis, dont l'équipement revenoit à onze millions, rentra dans ses ports sans avoir rien tenté. Vint-cinq de leurs vaisseaux qui étoient allez croiser au devant de la flotte de la Nouvelle Espagne, furent contraints de retourner à Spithead, ne remportant pour tout fruit de leur expédition que le chagrin d'avoir été fort maltraitez de la tempête. Les Escadres Françoises agissant plus utilement, avoient transporté à Cadix & sur la côte d'Andalousie, les munitions & l'artillerie nécessaires pour soutenir les attaques dont on étoit menacé. Ainsi toutes les démarches des ennemis aboutirent à former de nouveaux desseins pour l'année suivante 1702, & à recourir aux négociations, sur tout dans l'Empire, pour grossir leur Ligue, & la mettre en état de faire quelques progrès. En Italie la guerre continuoit, malgré la rigueur de la saison: les Allemands qui avoient été reçus dans Berfello & dans la Mirande, avoient formé le blocus de Mantoue, dont la garnison les incommodoit chaque jour par de fréquens détachemens. Ils crurent être bientôt en état de percer jusqu'à Milan, sur la foi d'une intelligence qu'ils avoient dans Crémone, où étoit le quartier du Maréchal de Villeroy. En effet, la nuit du dernier janvier au premier février ayant été introduits par un aqueduc dans la ville, ils trouvérent moyen de s'emparer d'une porte, par laquelle ils firent filer sans bruit plus de six mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. Ces troupes occupérent les postes les plus importans, & tuérent d'abord tout ce qui se présenta de François. Le Maréchal de Villeroy, qui étoit dans la place, fut pris en sortant de chez lui, pour donner ordre au tumulte qui commençoit à s'élever. Une partie de la garnison réveillée au bruit, prit les armes à demi-nue, l'autre ayant été investie pendant le sommeil dans les maisons. Celle qui étoit en liberté courut sur les remparts, & à l'esplanade du château, & quoique beaucoup moins forte en nombre, chassa les ennemis de poste en poste avec une valeur incroyable, les Officiers faisant les fonctions de Soldats, & les Soldats dispersez par pelotons se servant à eux-mêmes d'Officiers, lorsqu'il ne s'en trouvoit point à leur tête. Pendant ce combat le Prince Thomas de Vaudémont alloit se rendre avec un corps de dix mille hommes à Crémone, par le pont du Pô que le Comte de Rével fit couper, & ce fut le salut de la place. Alors les François animez par les avantages que leur courage leur donnoit sur les ennemis, firent un dernier effort pour les enfoncer, & les forcérent à se retirer, après un combat qui avoit duré depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures de nuit: action digne d'être célébrée dans toutes ses circonstances, & d'autant plus glorieuse pour les Vainqueurs, que l'Histoire ne nous en produit point d'aussi pleine de vigueur & d'intrépidité. Enfin le nouveau Parlement d'Angleterre, se livrant à l'ambition du Roi Guillaume, s'étoit déclaré en faveur de la Ligue, lorsque ce Prince, dont les intrigues remuoient toute l'Europe, mourut le 19 mars, & laissa la Couronne à la Princesse Anne, femme du Prince George de Danemarck, laquelle marchant sur les traces de son prédécesseur, demeura attachée à l'alliance conclue entre ce Prince, l'Empereur & les Hollandois. Ces derniers commirent les premiers actes d'hostilité près de Bonn & près d'Anvers, se couvrant du prétexte de n'agir que comme troupes auxiliaires de l'Empereur: artifice grossier, qui n'empêcha pas que le Roi ne donnât ordre à ses troupes de leur courre sus, par tout où on les trouveroit. Dans cet intervalle ils assiégérent la petite ville de Keisersweert, dont la défense obstinée leur couta des pertes infinies, & couvrit de gloire le Marquis de Blainville qui y commandoit. Les tentatives qu'ils firent en Flandre, eurent encore moins de succès: ils furent repoussez de Namur, où ils espéroient s'introduire par trahison; & après avoir été long-tems tenus en respect par l'armée de Monsieur le Duc de Bourgogne, qui avoit sous lui le Maréchal de Boufflers, ils furent enfin battus, & forcez de fuir honteusement sous le canon & dans le retranchement de Nimégue, où ils se garantirent d'une entiére défaite. Le reste de la campagne, loin de vouloir en venir à une bataille, leur grande armée se tint sur la défensive, pendant qu'un autre corps faisoit le siége des petites villes de Venlo, de Stévensweert & de Ruremonde qui furent *prises*. M. le Duc de Bourgogne avoit déja quitté l'armée, lorsque les ennemis attaquérent avec quarante piéces de canon & vint-cinq mortiers lais-

ta-

tadelle & la Chartreuse de Liége, mauvaises places qui furent emportées de force sur la garnison accablée par le nombre. Sur le Haut-Rhin, le Prince de Bade, dès le commencement de la campagne, avoit assiégé Landau, qui fut défendu pendant trois mois, avec beaucoup de vigueur, par le Sieur de Mélac, Lieutenant Général, qui fut enfin obligé de se rendre au Roi des Romains. Cette perte qui couta très-cher aux ennemis, fut compensée par l'affaire de la neutralité de Cologne, par l'introduction de troupes Françoises dans Bonn, dans Trêves, dans Traerbach, & par l'établissement des quartiers d'hiver dans le Palatinat du Rhin. D'ailleurs le Marquis de Villars, qui avoit pris le commandement d'une partie de l'armée sur le Rhin, après avoir passé le pont jetté à Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcérent vainement de défendre le passage, s'empara de Neubourg, & remporta une victoire complette à Freidlingen sur le Prince de Bade, qui y perdit trois mille hommes tuez sur la place, & laissa grand nombre de prisonniers. Le gain de cette bataille valut le Baton de Maréchal au Marquis de Villars, qui après avoir mis en défense le poste de Neubourg, repassa le Rhin, & empêcha le Prince de Bade de rien entreprendre. Ces progrès allarmérent d'autant plus l'Empereur, que l'Electeur de Baviére, indigné de la maniére dont on en avoit usé avec l'Electeur de Cologne son frère, & voulant prévenir les complots formez contre lui-même, s'étoit emparé des villes d'Ulme, de Kirchberg, de Bibrach, de Memminghen, de Kempten, de Crunsbourg, postes importans pour couvrir la Baviére, depuis le Tirol jusqu'au Danube.

Le blocus de Mantoue continuoit en Italie, & donnoit lieu à quelques rencontres où les ennemis étoient souvent battus. Le Roi d'Espagne s'étant embarqué à Barcelone sur la flotte de France, commandée par le Comte d'Etrées, arriva à Naples au mois d'avril, & se déroba peu de jours après aux acclamations des peuples, & aux honneurs qui lui furent rendus, pour s'aller mettre à la tête de l'armée des Alliez. A peine le Duc de Vendôme, qui en avoit pris le commandement, avoit-il paru en Italie, que rassemblant là tout ce qu'il avoit de troupes, il passa le Pô, chassa les ennemis de leurs postes, & les obligea d'abandonner ceux qu'ils occupoient dans le Parmesan, dans le Plaisantin, & le long du Pô. Peu après, lorsque la belle saison eut rendu les chemins plus praticables, ce Prince traversa l'Oglio, & s'avança par les Terres de la République de Venise jusques à Ustiano, que les Allemands abandonnérent à son approche; ensuite il se rendit à Caneto qu'il prit, puis il passa la Chiése, s'empara de Castel-Giufré, fit lever le blocus de Mantoue, entra dans cette ville, fit assiéger Castiglione delle-Stivere, qui se rendit, & par la prise des postes de Bozzolo, de Viadana, &c. rendit libre la communication de Mantoue à Crémone. Les choses étoient en cet état, lorsqu'on eut nouvelles que le Roi d'Espagne, qui de Naples avoit abordé à Final, & qui de là avoit passé à Milan, étoit enfin arrivé à Crémone. Il joignit l'armée à Casal-Maggiore; & après avoir jetté des ponts sur le Pô, le Taro, la Lenza & le Crostolo, il défit les ennemis au combat de Santa-Vittoria. Cet avantage fut suivi de la réduction des villes de Reggio & de Modéne, & de l'entiére levée du blocus de Mantoue qui d'un côté avoit eu jusques-là les ennemis en présence. Du camp de Testa, on marcha à Luzzara, où les ennemis, dans le dessein de retirer leurs magasins, avoient envoyé un détachement, qui fut coupé & contraint de s'y renfermer. Le Prince Eugéne résolu d'empêcher le dessein qu'on avoit de jetter un pont de communication sur le Pô, s'avança sur quatre colonnes avec toute son armée, avant que la Françoise fût en ordre de bataille, & fondit impétueusement sur la gauche des François. Depuis cinq heures du soir jusques à dix heures, il y eut un feu terrible de canon & de mousqueterie, que l'Infanterie Françoise soutint avec une extrême vigueur, quoiqu'on n'en eût pu former qu'une ligne, & qu'elle ne pût être renforcée ni soutenue par le reste de l'armée, à cause de la difficulté du terrain. Enfin la nuit sépara les Combattans, avec perte de quatre à cinq mille hommes du côté des ennemis, & d'environ deux mille du côté des François. Le champ de bataille demeura aux François; & le lendemain le château de Luzzara qui fut sommé par ordre du Roi d'Espagne, se rendit à discrétion. Guastalla eut le même sort quelques jours après, & fut fortifiée: ensuite de quoi le Roi d'Espagne prit le chemin de Milan pour retourner en Espagne, & l'armée fut distribuée dans ses quartiers d'hiver, après que Borgo Forte eut été emporté d'assaut.

Pendant que la guerre se poussoit avec vigueur en Italie, la flotte ennemie chargée de quinze mille hommes de débarquement, sous les ordres du Duc d'Ormond, parut sur les côtes d'Andalousie vers Cadix, à dessein de soulever dans le païs un grand nombre d'Espagnols, que le Prince de Darmstad assuroit se devoir déclarer: cependant les ennemis sommérent vainement Dom Brancaccio, Gouverneur de Cadix, & le Marquis de Villa-Darias, Commandant des côtes, qui se trouva par tout avec Fernand Nugnez, pour prévenir les suites de la descente qu'ils firent près du Port-Sainte-Marie. Ils ne laissérent pas d'attaquer le Fort de Matagorda, & n'en remportérent pour fruit que la perte de cinq ou six cens hommes qu'on leur tua, de trois cens qui furent faits prisonniers, & de cinq cens qui desertérent. Après de nouvelles tentatives par terre & par mer, qui ne leur coutérent pas moins que la premiére, ils furent enfin forcez de se rembarquer honteusement, laissant dans leurs retranchemens grand nombre de morts, une partie de leurs poudres, & beaucoup d'outils propres à remuer la terre. Les nouvelles de ce mauvais succès portérent la consternation en Angleterre, d'où l'on envoya de nouveaux convois aux Généraux de l'armée navale, avec ordre d'essayer de se rendre maîtres de la flotte d'argent, que le Comte de Châteaurenaud, Vice-Amiral de France, avoit amenée de la Vera-Crux à Vigo en Galice. Il n'avoit pu la conduire à Cadix selon la coutume, à cause des ennemis, & parce qu'il craignoit d'effaroucher les esprits défians, s'il lui eût fait prendre la route de quelque port de France, où elle eut été plus en sureté. Le Comte de Châteaurenaud prévoyant ce qui pouvoit arriver, prit d'abord le parti de faire débarquer l'argent de la flotte, que l'on porta à trente lieues dans les terres, mit 150 piéces de canon en batterie, fit former des estacades, pour fermer aux ennemis l'entrée du port de Redondelle, & rangea ses vaisseaux au nombre de quinze en ligne courbe, pour présenter le côté à ceux des ennemis. L'événement justifia que ces précautions étoient très-nécessaires; car quelques jours après, la flotte ennemie forte de six-vints voiles, parut à la rade de Vigo, & poussée par un vent favorable, fondit sur les vaisseaux François, sans pouvoir rompre l'estacade. Rebutez de ce premier effort, ils mirent cinq mille hommes à terre à deux lieues de là, & vinrent attaquer par derriére un côté des retranchemens, défendu par les milices du païs, qui lâchérent le pié. De là marchant aux batteries dont ils se rendirent maîtres, après avoir été repoussez par trois fois, ils rompirent enfin l'estacade: ce qui obligea le Comte de Châteaurenaud de commander aux Capitaines des vaisseaux & des gallions de mettre eux-mêmes le feu à leurs bâtimens. Cet ordre ne put être exécuté qu'à l'égard de six des vaisseaux François; quelques autres furent échouez, & six tombérent entre les mains des ennemis. Selon toutes les apparences, ils devoient emporter Vigo, & pousser plus avant dans les terres; mais la résistance qu'ils trouvérent, les obligea de mettre à la voile pour repasser en Angleterre, sans avoir pu s'emparer de l'argent de la flotte, dont la prise étoit le but de cette expédition. Ce fut ainsi que finit l'an 1702, qui fut terminée en Italie, par la prise de Governolo, poste important sur le Mincio.

Au commencement de l'année suivante 1703, le Roi répandit ses bienfaits sur les plus braves de ses Officiers, & donna le Bâton de Maréchal de France à Messieurs le Marquis de Chamilly, le Comte d'Etrées, les Comtes de Châteaurenaud, de Vauban, de Rosen, le Marquis d'Uxelles, le Comte de Tessé, le Comte de Montrével, le Comte de Tallard, & le Duc de Harcourt. Cependant l'Electeur de Baviére malgré la rigueur de la saison, se mit en campagne, & s'empara de Neubourg, capitale des Etats de l'Electeur Palatin. D'autre côté le Maréchal de Villars, sortant tout à coup de ses quartiers, passa le Rhin vers Hunningue, descendit le long de ce fleuve, & après s'être emparé de tous les Forts construits par le Prince de Bade, & des villes impériales d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, vint assiéger Kell, presque en présence de ce Général, pendant que le Maréchal de Tallard faisoit lever le siége de Traerbach. La prise de Kell fut suivie de celle de Kentzingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck, de Burken: après quoi les troupes se reposérent quelques jours, pour se disposer à joindre l'Electeur de Baviére, qui venoit de remporter sur les Impériaux près de Schellenberg une victoire, dans laquelle ils eurent quatre mille hommes de tuez. Le Prince de Bade dans le dessein d'empêcher cette jonction, faisoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le Maréchal de Villars ayant reconnu qu'il étoit impossible de les forcer, pour se faire passage de ce côté-là, tourna vers la vallée de Kintzig, força les postes de Bibrach, & de Gengenbach, prit le château de Haslach, & s'ouvrit ainsi le passage des montagnes, jusques à la source du Danube, où il joignit enfin l'Electeur de Baviére, qui avoit défait le Général Stirum dans le Palatinat de Neubourg. Ce Prince après avoir concerté ce qu'il devoit entreprendre avec le Maréchal de Villars, marcha vers le Tirol; & après avoir forcé Kufstein sur l'Inn, place estimée imprenable, se rendit maître d'Inspruck, & de tout le Tirol. Le Duc de Vendôme en Italie s'étoit emparé de San-Benedetto & de Bersello, qui se rendit enfin à discrétion le 27 juillet 1703, & qui fut entiérement démoli. Dès que la belle saison eut fait écouler les eaux, il se mit en campagne pour investir de tous côtez les ennemis, resserrez aux environs d'Ostiglia; mais une digue du Pô rompue par les ennemis, fit avorter ce projet, en inondant le terrain par où on pouvoit aller à eux, & leur donna lieu de tomber avec un gros corps de troupes, sur M. Albergotti, Lieutenant Général, qui fut obligé d'abandonner Final dans le Modénois, dont il s'étoit rendu maître quelque tems auparavant. Cela n'empêcha pas le Duc de Vendôme de traverser toutes les montagnes du Trentin, & de prendre en chemin des châteaux que l'on eût cru imprenables, & d'aller bombarder la ville de Trente. Il y avoit long-tems qu'en Allemagne les Hollandois menaçoient la ville de Bonn; enfin ils l'attaquérent, & s'en rendirent maîtres après un siége d'environ quinze jours.

Ce fut vers le même tems que l'armée de Flandre, commandée par les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, commença la campagne par l'enlévement de deux bataillons ennemis dans Tongres. La suite se passa en marches & en campemens, sans que le Duc de Marleborough, Général des ennemis, voulût en venir à une bataille, à laquelle on essaya vainement de l'attirer. Outre les armées principales, les François avoient différens corps commandez, l'un par le Prince Tserclas-Tilly, l'autre par le Marquis de Bedmar près d'Anvers, & par le Comte de la Mothe-Houdancourt. D'autre côté les Anglois & les Hollandois formoient deux autres corps, sous les ordres du Général Coëhorn, & du Baron d'Obdam, qui avoient forcé les lignes du païs de Vaës, & menaçoient celles d'Anvers. Sur l'avis qu'en reçurent les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, il se fit sous les ordres du dernier, un détachement de quinze escadrons de Dragons, de quinze escadrons de Cavalerie, & de quinze cens Grenadiers, pour mettre le Marquis de Bedmar en état de combattre le Baron d'Obdam, qui s'étoit avancé jusques à Eckeren. Ces troupes arrivérent le lendemain, & ayant joint le gros, elles investirent les ennemis par différens côtez, les poussérent de poste en

poste, & les obligérent de se faire jour, pour éviter leur ruïne entiére, du côté d'Orderen, vers la digue de Lillo, où ils se sauvérent, après avoir laissé sur la place quatre mille morts, grand nombre de blessez, cinq cens prisonniers, six piéces de canon, quatre grands mortiers, quarante petits, cent cinquante chariots d'artillerie, tentes, bagages, drapeaux, &c. Les ennemis ne furent guéres plus heureux sur mer. Leur flotte équipée avec une dépense prodigieuse se fit voir pendant deux mois sur les côtes de Bretagne, sans y pouvoir faire de descente, & fut accueillie d'une tempête, dont elle fut extrêmement maltraitée. Dans cet intervalle, le Comte de Coëtlogon, commandant cinq vaisseaux de guerre du Roi, en attaqua pareil nombre de Hollandois qui escortoient une flotte de plus de cent voiles, par le travers de la riviére de Lisbonne, & se rendit maître de tous les cinq, dont on fut obligé de brûler un qui étoit en trop mauvais état.

Leur flotte principale s'étant remise en mer, se promena fort inutilement sur les côtes de France, d'Espagne & de Naples: il leur en couta près de 5000 hommes morts de maladie.

En Allemagne sur le Danube, l'armée Françoise défit à Munderkingen un corps de 5000 chevaux de l'Empereur, & les empêcha de faire un pont sur le Danube: défaite qui ne fut que le prélude de la victoire que cette armée remporta à Hochstet le 20 septembre, étant conduite par l'Electeur de Baviére & le Maréchal de Villars. Quatre mille cinq cens hommes restérent sur la place, & plus de 5000 furent faits prisonniers; on prit 33 piéces de canon, 43 drapeaux & étendards, avec tous leurs bagages.

Sur le Rhin, le Duc de Bourgogne qui y commandoit l'armée du Roi son ayeul, après diverses marches pour occuper les ennemis, & pour ruïner les lignes, alla mettre le siége devant le Vieux-Brisac, & le prit en quinze jours de tranchée. Après cette glorieuse expédition, il laissa le commandement de cette armée au Maréchal de Tallard, qui alla assiéger Landau, & enveloppa en chemin un corps de mille hommes des ennemis, dont à peine deux cens purent se sauver: le reste fut pris ou tué. Sur la fin de ce siége, le Prince de Hesse vint secourir la place; mais le Maréchal de Tallard marcha à lui, & le défit entiérement le 15 de novembre, avec perte de 5000 hommes tuez, de 4000 prisonniers, de 32 drapeaux, de six étendards, & de trente piéces de canon: le soir de cette bataille la ville capitula, & la garnison sortit le 18. Les Alliez se consolérent par les prises de Huy, de Limbourg, & de Gueldre, capitale de la province de ce nom.

Ce fut alors que l'Empereur donna à son fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Espagne: la cérémonie s'en fit à Vienne le douziéme septembre. Ce qui anima l'Empereur à lui faire prendre cette qualité, fut l'espérance que lui donna la défection du Duc de Savoye, qui venoit de signer un traité avec lui, & la déclaration du Roi de Portugal en faveur de la Ligue. Le Roi qui étoit averti depuis long-tems des mauvaises intentions du Duc de Savoye, & qui avoit dissimulé jusques-là, crut enfin qu'il étoit de la prudence de faire arrêter & desarmer environ 3000 hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans son armée de Lombardie, & s'empara de Chambéry & de toute la Savoye, à la reserve de Montmélian que l'on bloqua. On prit aussi tout le Modénois, pour punir le Duc de Modéne, qui venoit de reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Espagne.

Tout l'hiver de l'année 1704, on resserra le Duc de Savoye dans le Piémont. Le Général Visconti avoit tâché sur la fin de l'année précédente, de lui conduire deux mille chevaux de secours; mais M. de Vendôme qui l'attrapa dans sa marche, l'avoit défait; en sorte qu'il n'en passa pas 500. Cela obligea le Général Staremberg de tenter la conduite d'un corps plus considérable. Il passa la Secchia dans ce dessein. M. de Vendôme se mit à sa suite, lui défit ou prit en trois occasions plus de 4000 hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au Général Solari, tué le onziéme janvier au passage de la Bormia. Ostiglia fut enfin abandonnée par les Impériaux, qui firent sauter les tours de Sarravalle, & se retirérent sur l'Etat de Venise, où le Grand-Prieur de France, qui commandoit sur le Pô, le suivit pendant que le Duc son frére prenoit Vercell, où près de six mille hommes, qui étoient dans la place, furent faits prisonniers de guerre. Ivrée & ses châteaux eurent le même sort le 30 septembre; onze bataillons y furent arrêtez, & le Duc de la Feuillade après avoir pris Suze, s'empara de tout le Val d'Aouste, & ferma par là le passage de la Suisse au Duc de Savoye.

Du côté de la Baviére, les affaires y avoient commencé assez bien. Une course faite en janvier avoit jetté l'épouvante dans les Cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'Electeur qui avoit pris Ausbourg le 16 décembre, s'emparoit de Passau & de la ville d'Ens, & faisoit trembler l'Empereur dans sa capitale. Le Maréchal de Tallard avoit conduit à cet Electeur au mois de mai un convoi de cinq cens chariots, avec 12000 fantassins, 3000 chevaux, & 1000 Officiers de recrue. Tout avoit passé heureusement sous le canon de Fribourg, par la Vallée de Saint-Pierre & les routes de la Forêt Noire, & l'Electeur étoit venu au devant jusqu'aux sources du Danube. Ce puissant secours obligea les ennemis d'abandonner la Flandre, pour courir au secours de l'Empereur. Milord Duc de Marleborough, Général des Alliez passa en Allemagne, & parut sur les bords du Danube, où il joignit le Prince de Bade. Ils attaquérent en arrivant les retranchemens de Schellemberg sur le Danube près de Donawert, & les emportérent le deuxiéme juillet. Ils n'étoient défendus que par cinq bataillons François & onze Bavarois, qui soutinrent trois attaques, après lesquels ils se retirérent, diminuez d'eviron 1500 hommes. Les ennemis y en perdirent 6000, & eurent presque autant de blessez, quatre Officiers généraux tuez, & le Comte de Stirum qui mourut sept jours après de ses blessures. La supériorité des ennemis obligea l'Electeur de demander un nouveau secours. Le Maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy venu de Flandre, restoit à observer le Prince Eugéne retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais M. de Tallard s'étant arrêté devant Willingen, qu'il ne put emporter, le Prince Eugéne trouva le moyen de s'évader, & joignit le Prince de Bade, & Milord Marleborough. M. de Tallard joignit enfin l'Electeur, & le 13 août le donna la malheureuse bataille de Hochstet. L'aile droite de l'armée Françoise étoit commandée par le Maréchal de Tallard; l'aile gauche par le Maréchal de Marsin; & le corps de bataille par l'Electeur. M. de Marsin enfonça l'aile droite des ennemis, & eut de grands avantages sur elle. M. de Tallard ne fut pas si heureux: les ennemis passérent un marais que l'on croyoit impraticable, & fondirent si vivement sur la droite, qu'ils pénétrérent jusqu'au centre. Ils avoient cinquante escadrons plus que les François: 27 bataillons de ceux-ci enveloppez dans un village, & quatre régimens de Dragons qui furent coupez, se virent obligez de se rendre. Le Maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le Marquis de la Baume, son fils, blessé à mort à ses côtez. Douze mille hommes restérent tant tuez que blessez, & plus de 10000 prisonniers, nombre considérable d'Officiers, & 50 piéces de canon. Les Vainqueurs achetérent la victoire par la perte de 16000 hommes. L'Electeur fit la retraite, & abandonnant son païs, repassa le Rhin à Strasbourg, & alla en *Flandre*, lieu de son Gouvernement. Deux mille cinq cens François restez dans Ulme, *y* furent assiégez, & eurent une composition honorable. Les Impériaux ayant passé le Rhin à Philisbourg, vinrent assiéger Landau defendu par le brave Laubanie, Lieutenant Général, qui y perdit les deux yeux, & ne se rendit que le 25 novembre après 66 jours de tranchée. Le château de Traërbach, assiégé presque en même tems, tint 34 jours. La mortalité pour surcroit de malheurs, se mit parmi les chevaux de l'armée de M. de Villeroy, & il en périt 4000. Rien ne consola de ces pertes, que la réduction des Fanatiques en Vivarais & en Languedoc. Depuis 1702, il s'étoit fait en ces païs-là un soulevement de Huguenots cachez, fomenté & soutenu par des Puissances étrangeres. Ces malheureux animez par de prétendus Prophétes, donnérent bien de la peine. On crut les ramener par la douceur, ensuite les intimider par quelques châtimens: on n'y réüssit pas, il fallut y envoyer des troupes réglées qui les défirent en différentes occasions; enfin tout fut assoupi au commencement de 1705.

Du côté de l'Espagne, le Roi Philippe V se mit à la tête de son armée, augmentée par 20 bataillons, & par autant d'escadrons qui lui étoient venus de France. Il entra en Portugal, & prit quantité de places, ainsi que nous le dirons à son article; & l'armée navale de France, composée de 50 vaisseaux & de 24 galéres, commandée par le Comte de Toulouse, ayant rencontré dans le travers de Malaga la flotte des Alliez, forte de 86 vaisseaux, & de plusieurs galiotes à bombes, il l'attaqua le 24 août, la battit vivement, & l'obligea à fuir devant lui, diminuée d'un de ses gros vaisseaux qui sauta en l'air, & de 3000 hommes tuez dans le combat. La perte des Vainqueurs fut de 1500 hommes, tant tuez que blessez.

Les ennemis bombardérent la ville de Namur; mais ils y firent peu de dégât, & le canon de la place leur tua plus de 1200 hommes.

Le Duc de Vendôme avoit mis le siége devant Vérue à la fin d'octobre. Le Duc de Savoye campé à Crescentin, s'étoit conservé une communication avec la place; ainsi le siége fut long, le Général François voulant ménager ses troupes: il eut à la fin la ville & les châteaux à discrétion. Après quoi il envoya faire le siége de la Mirandole, qui se rendit le onziéme mai 1705. la garnison fut prisonniére de guerre. On assiégea Chivas, que le Duc de Savoye fut forcé d'abandonner, quoiqu'il eût conservé une communication, ainsi qu'il avoit fait à Vérue; & le Duc de Vendôme étant allé faire tête au Prince Eugéne, qui étoit revenu en Italie, celui-ci attaqua l'armée Françoise à Cassano près de l'Adda, le 16 août. Il fut reçu & repoussé avec tant de bravoure, qu'après un combat de quatre grandes heures, il fut obligé de se retirer, laissant 7000 morts sur la place, 1800 prisonniers, & emmenant 4000 blessez. Il le fut lui-même à la gorge & à la jambe; & le Comte de Linange, un de leurs Généraux, fut tué; le Prince d'Anhalt, commandant les Brandebourgeois, perdu; le Duc de Wirtemberg, Général des troupes Danoises, mort peu après de ses blessures, aussi-bien que le Général Bibrach, & le jeune Prince Joseph, dernier des fréres du Duc de Lorraine. La victoire couta aux Vainqueurs 2500 hommes, tant tuez que blessez. Le Duc de Vendôme fit des prodiges.

Du côté d'Allemagne, les Alliez ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sar-Louïs, les trois Evêchez, & de pénétrer dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela des magasins prodigieux dans la ville de Tréves. Le Roi leur opposa une armée moindre de la moitié, sous la conduite du Maréchal de Villars, qui se posta si avantageusement à Sirck près de la Moselle, que Milord Marleborough, qui avoit abandonné la Flandre, pour se rendre en ces quartiers, après avoir tâté ce Maréchal de tous côtez, fut obligé de se retirer honteusement la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de ses provisions de bouche que l'on trouva dans Tréves, lorsque les François s'y présentérent.

Le Maréchal de Villars prit ensuite plusieurs petits châteaux où il y avoit garnison Allemande, & nettoya les lignes de Weissembourg. Mais ayant été obligé de faire de gros détachemens de son armée pour la Flandre & pour l'Italie, il resta sur la défensive le reste de la campagne contre le Prince Louïs de Bade, qui avoit passé le Rhin avec une armée très-nombreuse. Les exploits de celui-ci dans la Basse Alsace se terminérent à différens campemens, & à des menaces de faire le siége du Fort-Louïs, que

M.

M. de Villars couvrit. Il fallut qu'il se contentât de prendre Haguenau, que la garnison commandée par le Marquis de Perry, Liégeois, abandonna nuitamment, après neuf jours de tranchée ouverte, préférant ce parti à celui de rester prisonnière de guerre. Le Roi approuva ce coup de tête, dont il n'y avoit guère d'exemple, & fit ce Gouverneur Lieutenant Général.

En Flandre, pendant que Milord Marleborough étoit sur la Moselle, l'Electeur de Bavière commandant l'armée Françoise avec le Maréchal de Villeroy, prit Huy, & se présenta devant Liége, ce qui obligea les Hollandois de presser le Général Anglois de revenir dans les Païs-Bas. Il reprit Huy, & l'Electeur prit le parti d'entrer dans des lignes, pour empêcher les ennemis de faire des siéges. Il est vrai que le Duc de Marleborough trouva le moyen d'entrer dans les lignes, & que l'on y perdit environ 700 hommes: mais l'armée Françoise s'étant campée sur la Dyle, & ce Général des Alliez ayant voulu tenter de la passer, ses troupes furent repoussées à leur tour. Il leur fit faire ensuite une marche forcée du côté de Bruxelles, dans la pensée de donner le change à l'Electeur, & aux Généraux François. Ils ne le prirent point, & le tout n'aboutit qu'à fatiguer cruellement ses troupes, & à lui faire perdre beaucoup de monde par la désertion. La fin de cette campagne de 1705 fut glorieuse, puisque l'on couvrit les villes principales de la Flandre, que les ennemis menaçoient; & qu'après les avoir chassés de leur camp d'Hérentals, on les obligea à aller chercher des quartiers d'hiver chez eux, après leur avoir enlevé quatre bataillons dans Diest, & quatre escadrons de Dragons: ce qui compensa les 450 hommes qu'ils avoient pris dans Leuwe.

Le Duc de Vendôme, après la victoire de Cassano, poussa le Prince Eugéne de Savoye de poste en poste, & le recogna enfin jusqu'aux piez des montagnes & des environs du Lac de Garde, où ce Général des Impériaux se trouva moins avancé qu'à l'ouverture de la campagne. La réduction de la forteresse de Montmélian, après un long blocus, finit l'année 1705.

La prise de la ville de Nice commença l'année 1706. Cet événement fut suivi d'une victoire remportée en Italie par le Duc de Vendôme à Calcinato, le 19 avril: les Allemands laissérent 3000 hommes sur le champ de bataille, & autant de prisonniers; on leur prit six piéces de canon, presque tous leurs bagages, plus de 1000 chevaux, 24 drapeaux & 12 étendards. D'un autre côté le Maréchal Duc de Villars ayant ramassé son armée en Alsace, marcha droit au Fort-Louis, que la disette des vivres alloit réduire à se rendre, & força les ennemis à en lever le blocus, qu'ils entretenoient depuis plus de six mois. Il renversa les lignes qu'ils avoient faites aux environs, & fit faire le siége de Haguenau par le Marquis du Perry, Lieutenant Général, qui refusa à la garnison de 2500 hommes toute autre condition que celle de rester prisonniers de guerre, leur laissant pourtant la liberté de s'évader s'ils le pouvoient, comme il avoit fait lui-même six mois auparavant. La garnison de Drusenheim eut le sort de Haguenau. De si beaux commencemens promettoient une heureuse campagne; cependant elle fut une des plus malheureuses pour la France. L'armée du Roi commandée par le Maréchal de Tessé, sous les ordres du Roi d'Espagne, fut obligée de lever le siége de Barcelone le douziéme mai, & ce mauvais succès entraîna la révolution dans la Valence & l'Aragon, *dont il est parlé à l'article de* PHILIPPE V. Le Maréchal de Villeroy fut battu le 23 du même mois, jour de la Pentecôte, à Ramillies, petit village situé à deux lieues de Judoigne, & à trois de Namur, près de la source de la petite Ghete. Les François crurent pendant plus d'une heure & demie avoir remporté la victoire; car la Maison du Roi avoit percé & enfoncé à la droite trois lignes des ennemis, gagné six piéces de canon, & fait plusieurs prisonniers; mais Milord Duc de Marleborough, ayant formé son armée de cinq lignes, les troupes Françoises furent déconcertées de trouver deux nouvelles lignes de troupes toutes fraîches, qui donnérent lieu aux trois autres de se rallier. Quelques corps de Cavalerie n'ayant pas soutenu la Maison du Roi, & l'infanterie qui l'avoit suivie, il fallut céder à un gros de réserve qui vint prendre en flanc l'aile droite des François, & abandonner le champ de bataille avec les six piéces de canon que l'on avoit gagnées, & dix autres. La perte des vaincus ne fut pas grande dans le combat: les Vainqueurs perdirent plus de monde, & de part & d'autre on ne compta que 6000 morts: mais les défilez ayant empêché la retraite, les ennemis profitérent de ce contretems: & ce fut là qu'ils s'emparérent des canons, des chariots, des caissons, &c. firent environ 4000 prisonniers. Pour comble du malheur, la désertion se mit dans le débris de cette armée: ce qui joint à la défection de quantité de Walons, qui abandonnérent le parti du Roi d'Espagne, entraîna la perte de Louvain, d'Anvers, de Malines, de Bruxelles, de Gand, de Bruges, de Dam, & de plusieurs autres places, qui ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs sans souffrir un coup de canon. Ostende, si renommée par le siége de trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours, qu'elle avoit soutenu au commencement du XVII siécle, ne tint que huit jours; & quoiqu'on eût fait venir d'Italie en Flandre le Duc de Vendôme pour rassurer les troupes, Milord Marleborough entreprit le siége de Menin, & le prit le 22 août. Le malheur ne fut pas moins grand en Italie, le Duc de la Feuillade y forma le siége de Turin, après de grands préparatifs: mais pour ménager la ville, il n'attaqua que la citadelle. Philippe, Duc d'Orléans petit-fils de France, avoit pris le commandement de l'armée Françoise en Lombardie à la place du Duc de Vendôme. Le Prince Eugéne de Savoye, Général des troupes Impériales dans le même païs, avoit ordre de secourir Turin à quelque prix que ce fût: il risqua donc de passer le Pô, & s'avança à grandes journées en Piémont. Le Duc d'Orléans le suivit en diligence, & entra dans les lignes des Assiégeans. L'avis de ce Prince étoit d'en sortir pour aller combattre l'ennemi: le Maréchal de Marsin, qui servoit sous ses ordres, fut d'avis contraire, & son sentiment l'emporta dans le Conseil de guerre sur celui de son Altesse Royale. On attendit donc l'attaque du Duc de Savoye, que son parent venoit de joindre: mais après un combat fort opiniâtre, où le Duc d'Orléans fut blessé de deux coups de feu à la main & au côté, & le Maréchal de Marsin tué, les lignes, qui avoient une vaste étendue, furent forcées le septiéme septembre. L'épouvante se mit parmi les troupes, qui n'avoient plus de Chefs, & presque tout se débanda. Le peu que le Prince en put faire ramasser, repassa les monts avec lui. Le Comte de Médavi, Lieutenant Général, qui étoit resté dans le Mantouan avec un petit corps de troupes, eut pourtant le bonheur de battre le neuviéme septembre à Castiglione un corps de 12000 hommes, à la tête desquels se trouvoit le Prince héréditaire de Hesse-Cassel. Il en tua 3000, & fit 5500 prisonniers, leur prit 56 tant étendards que drapeaux, & plusieurs canons. La levée du siége de Turin, qui produisoit la perte de tout le Milanois & du Modénois, n'empêcha pas le Comte de Médavy d'hiverner paisiblement dans le Mantouan, d'où il ne sortit qu'au mois d'avril 1707 par un traité fait avec les Alliez, qui lui laissérent les passages libres pour ramener ses troupes en France.

L'année 1707 fut plus heureuse que la précédente: Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha le huitiéme janvier d'un second Duc de Bretagne, qui consola de celui qu'on avoit perdu le 13 avril 1705. Le Maréchal Duc de Berwick, commandant en Espagne les troupes des deux Couronnes, y remporta une signalée victoire sur les Alliez dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. Le Duc d'Orléans le joignit deux jours après, & réduisit à l'obéissance du Roi d'Espagne toute la Valence & l'Aragon; & après plusieurs exploits avantageux, il finit sa campagne par la prise de Lérida: expédition d'autant plus importante, qu'outre la situation de la place qui est des plus heureuses & des plus fortes, de sorte que deux des grands Généraux François y avoient échoué l'un après l'autre au commencement du régne du Roi, elle étoit défendue par une nombreuse & vaillante garnison, commandée par le Prince Henri de Hesse-Darmstad, qui fut obligé de capituler le onziéme novembre.

En Flandre, le Duc de Vendôme eut la gloire de faire échouer par la prudence de ses sages campemens, tous les vastes desseins de Milord Marleborough, qui n'osa jamais rien entreprendre devant ce Prince. Le Maréchal de Villars fut plus hardi; car ayant passé le Rhin, il s'avança droit aux redoutables lignes de Stolhoffen, & le 23 mai il força les ennemis de les abandonner. On y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 40000 sacs d'avoine, autant de blé, & un amas prodigieux de fourrages. A peine le Maréchal de Villars eut-il fait raser ce rempart de l'Empire Germanique, que traversant comme un foudre toutes les gorges, il parut brusquement à la tête du Danube, s'empara de Stutgard, capitale du Duché de Wirtemberg, & mit sous contribution les Cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin: le seul Duché de Wirtemberg lui paya deux millions deux cens mille livres. Le Magistrat d'Ulm, à qui il écrivit avec beaucoup de hauteur, fut obligé de lui renvoyer le Sieur d'Argelos, Colonel du régiment de Languedoc, infanterie, qu'il retenoit injustement depuis le mois de septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de dix-huit millions de contributions, & fait subsister son armée pendant toute la campagne sur les terres des ennemis, il passa le Rhin au mois de novembre, pour mettre ses troupes en quartier d'hiver.

Peut-être le Duc de Vendôme & le Maréchal de Villars eussent-ils fait de plus grandes choses, sans les gros détachemens qu'ils furent obligez de faire l'un & l'autre pour envoyer au secours de la ville de Toulon, devant laquelle le Duc de Savoye s'étoit présenté inopinément. Ce Prince, secondé du Prince Eugéne, du Prince de Hesse-Cassel, & soutenu par une puissante flotte Angloise qui parut en même tems le long des côtes, étoit entré en Provence le onziéme juillet à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il se flattoit d'envahir cette belle province, & d'être par là plus heureux que ne l'avoit été l'Empereur Charles-Quint, & son bisayeul Charles-Emmanuel, qui avoient passé tous deux le Var à même dessein que lui; le premier en 1536, & le second en 1590. Il y pouvoit réussir, la Provence n'étant pas alors pourvue de beaucoup de troupes. Le peu qu'il y en avoit, & les milices du païs, donnérent pourtant le tems au Roi d'en envoyer de Dauphiné, de Flandre & d'Allemagne. Le Maréchal de Tessé pourvut à la défense des principaux postes, & fut se camper à la porte de Toulon du côté de Marseille. Le Duc de Savoye s'étoit présenté de l'autre le 26 juillet; mais après diverses actions, où il fut toujours battu, sur tout le 15 août, qu'on le chassa de ses retranchemens avec une grande perte d'hommes, parmi lesquels se trouva un Duc de Saxe-Gotha, ayant appris que M. le Duc de Bourgogne & M. le Duc de Berry partoient incessamment de Paris, il fit rembarquer sourdement ses malades & son artillerie, & décampa le 22 août, sans autre avantage que la ruïne de quelques maisons par des bombes qu'il jetta dans la place. La flotte y en jetta aussi beaucoup, sur tout les derniers jours, pour faciliter la retraite du Duc de Savoye; mais l'effet n'en fut pas considérable. On suivit ce Prince jusqu'au Var, qu'il repassa le 30 du même mois, son armée diminuée en sept semaines de plus d'un tiers. On avoit mis de l'eau dans le fonds de cale des principaux vaisseaux qui étoient dans le port de Toulon, pour les préserver de la bombe, & ils furent aisément remis à flot: les Officiers de Marine se signalérent dans la défense de cette place. La consolation du Duc de Savoye fut de tomber sur la ville de Suse, qui lui fut rendue en peu de jours.

La petite armée que le Roi avoit en Roussillon sous la conduite du Duc de Noailles, n'y fut pas oisive. Ce Général entra

dans le Lampourdan, & y vécut jusqu'aux grandes chaleurs. Dès qu'elles furent passées, il tourna du côté de la Cerdagne Espagnole, & s'empara de Puycerda, qui en est la capitale; en moins de six semaines il fit élever dans cette ville une citadelle de cinq bons bastions, & fortifia Belver, poste considérable, à trois lieues de là: le tout aux dépens des Catalans rebelles au Roi.

Sur mer, quoique le Roi n'y eût point d'armée navale, quelques petites escadres ne laissérent pas d'os'y signaler, & de porter un grand préjudice aux ennemis. Dans le mois de septembre 1706, une de ces escadres, commandée par le Sieur de Chavagnac, avoit fait descente dans l'Isle de S. Christophle, occupée par les Anglois; & le butin qu'on y fit montoit à la valeur de trois millions. Le Sieur d'Iberville ayant joint le Sieur de Chavagnac, allérent en avril à l'Isle de Nieves dans les Antilles, possédée aussi par les Anglois, & les y forcérent: 6000 Négres, & environ 30 vaisseaux montez en guerre & en marchandise, furent le prix de cette expédition. En octobre de la même année, le Chevalier de Forbin eut la hardiesse, avec cinq petits vaisseaux, d'attaquer près du Texel une flotte ennemie, escortée de six forts vaisseaux de guerre de 50 à 60 canons, dont il enleva un, brûla l'autre, coula bas un troisiéme, & dissipa le reste. Au mois de mai 1707, il se jetta dans la Manche sur une autre flotte marchande, défendue par trois vaisseaux de 70 jusqu'à 76 piéces de canon: il en prit deux, & rentra dans le port de Dunkerque avec eux, & avec 32 vaisseaux marchands. Cette bravoure lui mérita d'être fait Chef d'escadre, sous le nom de *Comte de Forbin*. A peine eut-il pris un peu de repos, qu'il se remit en mer avec sa petite escadre, & cingla vers le nord. Là, en trois actions différentes, il dissipa trois différentes flottes Angloises, destinées pour la Moscovie, en brûla plusieurs bâtimens, & rapporta en France la valeur de six à sept millions, qui étoient la dépouille de 52 vaisseaux ennemis. Cet homme infatigable se joignit à son retour au Sieur du Guay-Trouin; & étant sortis de Brest, ils fondirent le 21 octobre de la même année sur une flotte Angloise de 150 voiles, qui alloit à Lisbonne, convoyée par cinq vaisseaux de guerre, dont trois, parmi lesquels il y en avoit un de 80 piéces de canon furent pris; un quatriéme de 86 chargé de 900 personnes, sauta en l'air; un cinquiéme, monté de 78 canons s'évada: environ 60 bâtimens marchands ou de transport furent la proye des Vainqueurs.

Au commencement de 1708, le Roi crut pouvoir faire tenter le rétablissement du Roi Jacques III en Ecosse; & il y avoit beaucoup d'apparence à cette entreprise. On équipa donc secrettement une escadre à Dunkerque, dont le Comte de Forbin eut le commandement; & S. M. Britannique s'y rendit pour s'y embarquer. Le Roi lui donna de ses troupes pour une descente; mais les vents contraires ayant fait retarder le départ de cette flotte, les ennemis eurent le loisir de mettre des vaisseaux en mer pour traverser cette expédition. Enfin l'on mit à la voile le 17 mars, & l'on parut aux côtes d'Ecosse; mais n'y voyant aucune démarche de la part des Ecossois pour recevoir leur Roi, & la flotte étant pressée par celle des ennemis, qui étoit nombreuse, on revira de bord, & l'on revint au port d'où l'on étoit parti, sans autre perte que d'un vaisseau du Roi qui étoit à l'arriére-garde.

M. le Duc de Bourgogne, dès que la saison le permit, alla prendre le commandement de l'armée en Flandre; ayant avec lui M. le Duc de Berry & le Roi d'Angleterre, qui fit sa premiére campagne sous le nom de *Chevalier de S. George*. Le Duc de Vendôme étoit Général de cette armée, sous M. le Duc de Bourgogne, & il avoit sous lui le Comte de Gacé, qui venoit d'être fait Maréchal de France, & qui prit le nom de *Maréchal de Matignon*. Les commencemens furent heureux; la vigilance de Milord Marlborough fut trompée, & les troupes du Roi furent introduites dans Gand & dans Bruges; mais le Prince Eugéne de Savoye étant accouru des bords de la Moselle au secours du Général Anglois, il y eut une émulation entre les deux armées à qui se saisiroit plutôt du camp d'Oudenarde. On se flatoit d'y arriver avant les Alliez, & les Habitans de cette derniére ville sembloient incliner à imiter les villes de Gand & de Bruges pour rentrer sous l'obéissance de Philippe V. Le Prince Eugéne, par une marche forcée, prévint les troupes du Roi de quelques heures, & passa l'Escaut: ce qui engagea le onziéme juillet une action, qui ne fut pas avantageuse aux François: il n'y eut qu'un tiers de l'armée du Roi qui combattit, & la perte fut égale de part & d'autre: elle ne se monta pas en tout à 2500 hommes; mais l'arriére-garde Françoise étant harcelée, on lui prit environ deux mille hommes. Les avis furent partagez, si on retourneroit à la charge le lendemain; quelques uns le vouloient: le sentiment contraire prévalut, & on crut devoir songer à la conservation de Gand & de Bruges. Le Prince Eugéne profitant de son avantage, alla faire le siége de Lille, pendant que Milord de Marlborough le couvroit avec une armée d'observation: le Maréchal Duc de Boufflers étoit entré dans la place pour la défendre. Les lignes des Assiégeans devinrent si fortifiées, que quoique le Maréchal Duc de Berwick, qui commandoit sur le Rhin, eût joint M. le Duc de Bourgogne avec une partie de son armée, on ne crut pas pouvoir les entamer: il fallut donc se réduire à interrompre leurs convois. Le Maréchal de Boufflers fit tout ce que l'on pouvoit attendre de lui; mais enfin il rendit la ville après deux mois entiers de tranchée ouverte, & la citadelle tint encore presque autant, & il ne la livra que le 17 décembre sur les ordres précis du Roi. Les Alliez y perdirent près de la moitié de leur armée, soit par les armes, soit par la disette; mais ils comptérent cela pour rien, eu égard à leur conquête. On croyoit que l'on pourroit traverser leur retour, & leur disputer le passage de l'Escaut; mais on avoit trop de païs à garder. Milord Marlborough passa cette riviére le 30 novembre à un endroit où il y avoit trop peu de troupes pour s'opposer à lui, & son passage obligea l'Electeur de Baviére à se retirer de devant Bruxelles, qu'il avoit cru emporter brusquement. Ces succès entraînérent la perte de Gand, dont le Général Anglois [illegible] siége à la fin de décembre, & que l'on espéroit qu'il tiendroit [illegible] longtems. Bruges ne crut pas à propos de soutenir un siége: ainsi finit la campagne de Flandre, qui n'avoit jamais été si longue.

Rien ne se passa de considérable en Allemagne ni en Roussillon; mais du côté de la Savoye on estima que le Maréchal Duc de Villars, y avoit fait beaucoup d'empêcher que le Duc n'entrât dans le Dauphiné, qu'il se flatoit d'envahir tout entier; & l'on compta pour très-peu de chose la perte d'Exiles & de Fenestrelle, qui furent les uniques conquêtes d'un Prince qui avoit une armée très-supérieure à celle de France. On ne parle point ici de la prise de Tortose en Espagne par le Duc d'Orléans, suivie de celle de Dénia & d'Alicante, auxquelles les troupes du Roi eurent grande part, *comme on le verra à l'article de* P H I L I P P E V. Ces conquêtes furent tempérées par la perte du Port Mahon, où il y avoit des troupes Espagnoles & Françoises, & que la lâcheté du Gouverneur livra aux Anglois, sans coup férir. Ce qui se passa sur mer, ne mérite pas d'être écrit: tout se termina aux différentes prises que firent les Armateurs François.

Les peuples de part & d'autre étoient bien las d'une guerre si ruineuse; mais la rigueur de l'hiver de 1709, qui fut un des plus rudes & des plus longs qui eût été depuis cent ans, acheva de les faire crier après la paix: tous soupiroient pour l'avoir, & il sembloit que les Hollandois y insistoient plus que tous les Alliez: ainsi le Roi fit passer en Hollande le Président Rouillé, pour commencer à y travailler. La négociation parut si avancée, que sa Majesté envoya à la Haye au commencement de mai le Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat. Tout sembloit promettre ce bien tant desiré; & le Roi plus attentif au repos de ses Sujets qu'à sa propre gloire, se relâchoit de beaucoup de choses dans la vûe de leur procurer sa consolation, après laquelle ils aspiroient; mais la Reine Anne d'Angleterre & ses Généraux, qui trouvoient leur compte particulier dans la continuation de la guerre, n'épargnérent rien pour traverser la négociation. Plus le Roi témoignoit de facilité & d'envie de dissiper les ombrages que ses ennemis affectoient de conserver de sa puissance & de ses desseins, plus ils multiplioient leurs prétentions. Ils les poussérent si loin, & firent des demandes si extraordinaires, jusqu'à vouloir que sa Majesté eût l'inhumanité de s'unir à eux pour chasser son petit-fils des Espagnes, où les peuples le reconnoissoient pour leur Roi légitime depuis neuf ans, qu'il ne se trouva pas un François qui eût voulu faire la paix à ce prix là, *lui en dût*-il couter tout son bien. Ainsi on rompit toutes les conférences au commencement de juin, & l'on se prépara de nouveau à soutenir la guerre. Sa Majesté changea alors le Ministre qui en avoit soin, & en chargea M. Voysin, Conseiller d'Etat ordinaire. M. Chamillard auquel il succéda, avoit déja demandé au mois de février 1708, d'être déchargé du Controlle *Général des Finances*, que le Roi confia à M. Desmarets, neveu du fameux M. Colbert.

A peine eut-on *pris la résolution de* continuer la guerre, que le Roi reconnut plus que jamais l'affection de ses Sujets, & la confiance qu'ils avoient en lui, puisque les Princes & les grands Seigneurs & tout ce qu'il y avoit de plus aisé dans l'Etat, offrirent volontairement leur vaisselle d'argent pour la convertir en espéces, & mettre sa Majesté en état d'obliger ses ennemis à lui faire des propositions de paix moins déraisonnables. Le Roi pour donner lui même l'exemple, envoya à l'Hôtel des Monnoyes la plus considérable partie de sa vaisselle d'or & d'argent.

Les Alliez entreprirent le siége de Tournay au mois de juillet 1709, avec une armée considérable, pendant qu'une autre armée encore très-nombreuse observoit celle des François. La ville qui n'étoit pas assez pourvûe, se rendit à la fin du mois; & la citadelle capitula le troisiéme septembre. Ce siége leur couta beaucoup, & ils jettérent jusqu'à 36000 bombes dans la place. Les troupes de la garnison restérent ôtages de guerre, pour être échangées contre les prisonniers vaincus, qui étoient en France, principalement ceux que l'on venoit de faire à Warneton, puisque le Comte d'Artagnan leur avoit enlevé: ainsi en avoit-on usé, lorsque le Prince de Condé prit Furnes en 1648. Les Alliez profitant du bonheur qui accompagnoit leurs armes, voulurent assiéger Mons, & le Maréchal de Villars qui commandoit l'armée de France, crut devoir s'y opposer. Les deux armées se rencontrérent à Malplaquet près de Mons, ce qui produisit le onziéme septembre une des plus sanglantes batailles qui eût été donnée depuis longtems. Ils avoient 172 bataillons, 300 escadrons, & 120 piéces de canon, ce qui étoit 42 bataillons, 40 escadrons, & 40 piéces de canon plus qu'en avoient les François. Ceux-ci se battirent en vrais lions, & on leur reconnut dans cette occasion leur ancienne valeur. Toutes les apparences étoient, que la victoire s'alloit déclarer en leur faveur, lorsque le Maréchal de Villars fut mis hors d'état de les conduire, par une blessure considérable à la jambe. N'ayant plus de Chef, leur courage se ralentit, & le Maréchal de Boufflers, qui avoit joint l'armée depuis peu, & qui avoit bien voulu, quoique plus ancien Maréchal de France que M. de Villars, combattre sous ses ordres, crut devoir faire battre la retraite. Elle fut une des plus belles qui se fût vue en pareil cas; & les ennemis tout fiers qu'on leur laissât le champ de bataille, n'osérent pourtant les harceler. Cette affaire leur couta [illegible] tuez & plus de 15000 blessez, & nombre considérable d'Officiers & de personnes de distinction: la perte des François fut de [illegible] morts, & de 6000 blessez. Les Alliez furent faire le siége de Mons, qu'on ne put secourir, le Maréchal de Berwick que le Roi avoit en-

voyé

voyé remplir la place du Maréchal de Villars à la tête de son armée, ayant jugé que leurs lignes ne pouvoient être attaquées: ainsi la place capitula le 23 octobre, pour se rendre neuf jours aprés, si elle n'étoit secourue, & l'on accorda à la garnison tous les honneurs de la guerre. Le Comte d'Artagnan qui s'étoit distingué à la bataille, fut honoré du Bâton de Maréchal de France, & se fit appeller le *Maréchal de Montesquiou*, du nom de sa famille.

En Allemagne, le Maréchal de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi, fit tête à l'armée de l'Empire commandée par le Duc de Hanover. Ce Prince fit un détachement considérable sous les ordres du Comte de Mercy, qui passa le Haut Rhin, dans le dessein de traverser l'Alsace, pour se rendre en Franche-Comté. Il avoit 8000 hommes. Le Comte du Bourg Lieutenant Général l'attaqua avec une diligence extraordinaire, & quoique moins fort que lui, il fondit sur ses troupes à Rumelheim dans la Haute Alsace le 26 août, & le défit entiérement; 2500 Allemands furent tuez, prés de 3500 pris, partie du reste se noya en voulant repasser le Rhin, & le Général Mercy blessé en deux endroits, eut bien de la peine à se sauver avec 500 chevaux seulement. La recompense du Vainqueur fut un Collier des Ordres du Roi.

En Savoye & en Dauphiné, le Maréchal Duc de Berwick fit beaucoup d'empêcher le Duc de Savoye de rien entreprendre. Ses troupes se fatiguérent inutilement pendant toute la campagne en marches & contre-marches, & ne firent rien. Le Duc n'avoit pas jugé à propos de se mettre à leur tête cette année-là. Le Duc de Noailles en Roussillon fit subsister sa petite armée dans le Lampourdan prés de trois mois, & battit dans une rencontre un corps de la cavalerie de l'Archiduc prés de Gironne. Slakemberg Maréchal de camp, qui commandoit ce corps, resta prisonnier.

L'année 1710 commença comme la précédente, par des propositions de paix. Le Roi les crut plus sincéres & moins déraisonnables que les premiéres, ainsi sa Majesté, pour mieux marquer le desir qu'elle avoit de procurer le repos de l'Europe, se pressa de faire partir le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac pour en traiter. Ils se rendirent à Gertruydenberg, treize lieues par delà Anvers, dès le mois de mars. Les Etats Généraux nommérent de leur côté deux Députez, pour conférer avec les Plénipotentiaires de France. Les peuples de Hollande souhaitoient avec passion un bon succés de ces conférences. Ils n'en avoient pas moins de besoin que les autres nations de l'Europe; mais on prétend que ces Députez livrez entiérement aux Généraux ennemis, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, n'apportérent aucune facilité pour une heureuse conclusion. Ils demandérent des choses encore plus fortes que l'on n'avoit fait en 1709, puisqu'outre la signature des préliminaires proposez cette année-là, qui étoient fort durs, & qu'ils vouloient qui fussent signez par le Roi, & executez dans le terme de deux mois, il falloit encore que sa Majesté se chargeât seul de forcer le Roi d'Espagne son petit-fils, à céder dans ce même terme l'Espagne & les Indes à l'Archiduc; & que si cette condition n'étoit pas accomplie, le terme expiré, les Alliez recommenceroient la guerre contre la France, munis des avantages que leur auroit donné l'exécution des préliminaires. Ces dures propositions se firent avec tant de hauteur, que les Députez Hollandois dirent nettement aux Plénipotentiaires de France, qu'il n'y avoit qu'à prendre ou à laisser, & qu'on ne leur donnoit que quinze jours pour répondre positivement. Ainsi la patience du Roi étant poussée à bout, il rappella ses Agens à la fin de juillet, & fit une Ligue offensive & défensive avec l'Espagne.

Pendant ces pour-parlers, les Alliez mirent le siége devant la ville de Douay, avec 20 batallions, & 40 escadrons, 70 piéces de canon, 80 mortiers ou pierriers, le tout sous les ordres des Princes d'Anhalt-Dessau, & du Prince Frison de Nassau, dit le Prince d'Orange. Leur armée d'observation commandée par les Princes Eugéne de Savoye & Marleborough, prit de si grandes précautions pour fortifier ses lignes, que les Maréchaux de Villars, de Berwick & de Montesquiou jugérent, qu'il n'étoit pas possible de se flatter de les entamer, ainsi la place où il y avoit 7500 hommes de garnison, aprés 52 jours de tranchée ouverte, pendant lesquels on fit 32 sorties, capitula le 26 juin 1710. Le Comte d'Albergotti Lieutenant Général qui y commandoit, obtint pour lui & pour sa garnison tous les honneurs que sa bravoure méritoit, & le Roi pour lui marquer combien il en étoit content, le fit Chevalier de ses Ordres, & lui donna le Gouvernement de Sar-Louis: les autres Officiers qui l'avoient secondé, reçurent des recompenses proportionnées. Cette conquête couta 8 à 9000 hommes aux ennemis. Elle fut suivie de celle de Béthune, rendue le 28 août par M. du Puy-Vauban, Lieutenant Général aprés 38 jours de tranchée: il en sortit le 31 août avec tous les honneurs de la guerre. La ville de Saint-Vénant capitula le 29 septembre, & la garnison en sortit honorablement le deuxiéme octobre. Le Prince de Nassau avoit commandé au siége. La ville d'Aire où commandoit le Marquis de Goësbriant, soutint 58 jours de tranchée, la garnison en sortit le 12 novembre avec tous les honneurs militaires; & ce Marquis en récompense de sa vigoureuse défense fut fait Chevalier des Ordres du Roi, qui lui donna aussi douze mille livres de pension.

En Allemagne, le Maréchal de Bezons n'eut point d'autre attention que de faire vivre l'armée du Roi aux dépens des ennemis; & en Dauphiné le Maréchal de Berwick qui avoit en tête les Généraux Thaun & Rebinder, qui commandoient l'armée du Duc de Savoye, fit beaucoup de rendre inutiles toutes les tentatives sur la Provence & le Dauphiné, & de les obliger à repasser les monts, sans avoir osé rien entreprendre.

Les Alliez voyant que le Duc de Noailles étoit entré en Lampourdan avec une petite armée, qui obligeoit le Comte de Starenberg, Général de l'Archiduc, à tenir un corps de ce côté là, s'avisérent de faire faire une descente dans le Languedoc, où ils s'emparérent du port de Cette & de la ville d'Agde. Ils avoient 26 vaisseaux de guerre à la rade de Cette, & ils mirent 3000 hommes à terre. A peine le Duc de Noailles en eut-il été averti, qu'il vola du Lampourdan en Languedoc à la tête d'un détachement, & aprés la plus diligente marche dont on ait jamais oui parler, il força les ennemis à se rembarquer précipitamment, laissant prés de 500 des leurs tuez ou prisonniers. Ils ne laissérent pas de tirer de l'avantage de cette diversion, puisque le Comte de Starenberg rappella vîte les troupes qui faisoient tête à ce Duc en Lampourdan; ce qui lui aida à remporter sur le Roi d'Espagne les avantages *dont il est parlé à l'article particulier de ce Monarque.*

Le sixiéme juillet de cette année, le Roi maria le Duc de Berry son petit-fils à Mademoiselle d'Orléans, petite-niéce & petite-fille de sa Majesté. Le Clergé entrant dans les besoins de l'Etat, donna 24 millions pour le rachat de la capitation, & la dîme royale sur tous les biens du Royaume fut établie par édit du 14 octobre.

L'année 1711 commença par la conquête de Gironne. Le Roi aprés la campagne de Dauphiné, fit faire un détachement de l'armée qu'il avoit en ce païs-là, & l'envoya en Roussillon. Le Duc de Noailles s'étant mis à la tête de ces troupes, entra en Lampourdan, & s'étant présenté devant Gironne au mois de décembre, il en continua le siége malgré les rigueurs de la saison, & sans être rebuté par une pluye des plus violentes, qui ayant duré cinq jours entiers sans la moindre discontinuation, avoit inondé tous les environs. Il emporta d'assaut le 26 janvier un des quartiers de la ville, & força la garnison à capituler & à lui livrer le reste de la place, quatre Forts & deux redoutes, s'ils n'étoient secourus dans l'espace de huit jours; & il voulut bien leur accorder les honneurs de la guerre.

La campagne de Flandre se passa en différentes marches, contremarches, & quelques tentatives de part & d'autre sur différens postes. Le Maréchal de Villars fut attentif à empêcher les ennemis de faire de grandes entreprises. Ils se contentérent de la prise de Bouchain, qu'ils investirent le huitiéme août, & qui leur fut rendu le 12 septembre aprés 19 jours de tranchée ouverte. Ils usérent de supercherie pour retenir la garnison prisonniére de guerre.

En Allemagne, l'armée du Roi sous le Maréchal de Harcourt, se contenta de subsister une partie de l'été au delà du Rhin: & & quoiqu'elle fût supérieure à celle des ennemis, sa Majesté ne voulut pas qu'elle entreprit rien, pour laisser tout le loisir aux Membres du corps Germanique de travailler à l'élection d'un successeur à l'Empereur Joseph, mort le 17 avril 1711, & à dresser auparavant une capitulation imperiale, qui pût remédier aux abus qui s'étoient glissez en Allemagne sous les précédens régnes, au préjudice des Membres de l'Empire. Leur choix tomba le 12 octobre sur le frére du défunt: il fut nommé *Charles VI.*

Du côté de la Savoye, le Duc passa les monts avec une armée considérable, & s'empara de la Tarantaise, puis de la Savoye, & poussa jusqu'à Chambéry. Il ne menaçoit pas moins que de ravager le Dauphiné, & de mettre à contribution le Bugey, & même le Lyonnois; mais le Maréchal de Berwick sut distribuer ses troupes si avantageusement, établissant son quartier général sous le Fort de Barrault, qu'il fit avorter tous les desseins de son Altesse royale, & l'obligea de s'en retourner chez lui sans avoir rien fait.

Le Roi avoit envoyé l'année précédente le Duc de Vendôme en Espagne, pour y rétablir les affaires du Roi Philippe V, fort dérangées depuis la bataille de Saragosse. Nous marquons ailleurs les succés de ce Général. Sa Majesté très-Chrétienne lui envoya cette année-ci différens bataillons & escadrons; & ces troupes Françoises sous les ordres du Marquis d'Arpajon, Maréchal de camp, eurent la gloire d'emporter les chateaux d'Arénes, de Vénasque, & de Castelléon, postes des plus importans pour abréger le chemin de France en Espagne; mais le Comte de Muret, Lieutenant Général des armées de France, échoua devant Cardonne, dont aprés six semaines, il fut forcé à lever le siége le 22 décembre. Ainsi finit cette année; mais on se consola de cet événement, par la nouvelle que l'on reçut que le 13 septembre, le Sieur du Guay-Trouin, commandant une escadre Françoise, avoit pris la ville de Rio-Janeiro, sur la côte du Bresil, où la perte des Portugais se monta jusqu'à vint-cinq millions, tant par la prise que l'on fit de quatre vaisseaux marchands richement chargez, & l'échoûment de quatre autres vaisseaux de guerre, qui furent obligez de se brûler eux-mêmes, que par 610000 Cruzades, que la ville envoya pour se racheter du pillage, & plusieurs autres marchandises qu'elle donna: les François furent maîtres de cette place pendant deux mois.

Si l'année 1711 avoit été fatale à la France par la perte qu'elle y fit de Monseigneur le Dauphin, qu'une petite vérole emporta le 14 avril, le commencement de 1712, lui fut encore plus funeste. Marie-Adelaïde de Savoye, Dauphine, mourut le 12 février, & son mari, Dauphin depuis dix mois, nommé auparavant Duc de Bourgogne, la suivit le 18 du même mois: perte d'autant plus sensible, que c'étoit un Prince des plus accomplis. *Voyez cy aprés son article separé.* Leurs corps aprés avoir été exposez à côté l'un de l'autre sur un même lit de parade, furent conduits sur un même chariot funébre, à Saint-Denys, & inhumez ensemble: triste & lugubre spectacle, inoüi dans les personnes de ce rang, & dont il est peu d'exemple parmi les particuliers. Ils avoient deux jeunes Princes encore dans l'enfance: l'aîné qui venoit d'être nommé Dauphin, alla rejoindre son pére & sa mére le huitiéme mars suivant. Ainsi la France en moins d'onze mois de tems, vit périr le pére, le fils & le petit-fils, tous trois Dauphins.

La douleur que toutes ces morts causérent aux François, fut

des plus vives; & il ne falloit pas moins pour la tempérer, que les espérances que l'on conçut d'une paix prochaine. Anne, Reine de la Grande Bretagne, sensible aux maux dont l'Europe étoit accablée par une aussi longue guerre, se rendit attentive aux propositions que le Roi lui fit faire; & sa Majesté très-Chrétienne qui avoit déja accordé aux Anglois qui voudroient prendre ses passeports, la liberté du commerce dans ses ports, écouta volontiers celles de cette Princesse. On étoit convenu de part & d'autre de certains préliminaires; & le Roi fit partir dans le mois de janvier, ses Plénipotentiaires pour Utrecht, lieu destiné au Congrès général. Ce furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, & le Sieur Mesnager, Maître des Comptes à Rouen, & Chevalier de l'Ordre de saint Michel, homme très-intelligent dans le commerce, & qui avoit signé à Londres au nom du Roi, le mois d'octobre précédent, ces préliminaires acceptez par la Reine. Sa Majesté Britannique envoya de son côté pour ses Plénipotentiaires, Milord Robinson, Evêque de Bristol, Garde du Sceau privé; Milord Rabi, Comte de Strafford, & M. Prior, qui entendoit parfaitement les affaires du commerce. Les Alliez envoyérent aussi chacun leurs Ministres à cette assemblée.

Pendant que les conférences se tenoient, les armées se mirent en campagne. Le Prince Eugéne de Savoye qui avoit le commandement de celle des Alliez en Flandre, entreprit le siége du Quênoy, & emporta cette place le troisiéme juillet, & fit la garnison prisonniére de guerre. Il fut ensuite se présenter devant Landrecy, ville dont la prise auroit ouvert aux ennemis l'entrée du Royaume: mais deux évènemens inopinez, déconcertérent cette entreprise. Le premier fut une suspension d'armes, entre l'Angleterre, la France & l'Espagne, qui fut publiée le 17 juillet: en conséquence de quoi, le Duc d'Ormond, qui avoit succédé en la charge de Général des Anglois, au Duc de Marleborough, que la Reine avoit déposé, se sépara avec les troupes qui étoient sous ses ordres, de la grande armée: ce qui l'affoiblit considérablement. Le second évènement fut que les Maréchaux de Villars & de Montesquiou, qui commandoient l'armée du Roi en Flandre, après avoir reçu ordre de Sa Majesté de tout entreprendre pour faire lever ce siége, feignirent d'aller droit aux lignes de Landrecy; puis tournant tout à coup, ils tombérent inopinément le 24 juillet sur un camp de dix-sept bataillons, retranchez à Dénain sur l'Escaut, & le forcérent, de maniére que tout fut tué, noyé ou pris. Un convoi de 500 chariots qui étoit en marche pour le camp de Landrecy, sous l'escorte de cinq cens chevaux, eut le même sort. Cela fut suivi de la prise de Marchiennes, où il y avoit six bataillons, 500 hommes détachez de la garnison de Douay, & trois escadrons de cavalerie, qui reïtérent tous prisonniers de guerre, qui joints à ceux qui furent pris à Dénain, & dans quelques autres postes le long de la Scarpe, firent le nombre de plus de 7000 hommes, avec plus de 400 Officiers, au nombre desquels se trouvérent le Comte d'Albemarle & le Sieur Sickinge, Lieutenans Généraux: un Prince d'Anhalt, un Prince de Holstein, le Sieur Zobel, le Comte Corneille de Nassau, & le Baron d'Alberg, Maréchaux de camp. Le Comte de Dhona, Lieutenant Général & Gouverneur de Mons, & le Comte de Nassau-Woudembourg, Maréchal de camp, furent noyez, & un jeune Prince d'Anhalt tué. On remporta trente-sept drapeaux, & trois étendards, on trouva dans Marchiennes une grande quantité de canons, de même que toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, chargées sur plus de cent cinquante balandres. Ainsi l'armée des ennemis considérablement affoiblie par une perte aussi grande & privée de communication avec les places qu'ils occupoient du côté de la Scarpe, fut obligée de lever le siége de Landrecy pour se retirer du côté de Mons.

Ces avantages donnérent lieu au Maréchal de Villars, d'assiéger Douay, qu'il emporta le huitiéme septembre, après 25 jours de tranchée ouverte, & fit la garnison prisonniére de guerre. Le Quênoy ne tint que 15 jours, & fut repris le quatriéme octobre, la garnison à discrétion: on y trouva 116 grosses piéces de canon, un grand nombre d'autres moyennes & de petites, 40 mortiers, quatre à cinq cens milliers de poudre, & de grands amas de munitions de guerre, qui avoient été préparez pour le siége de Landrecy, le tout estimé plus de trois millions. Le 19 du même même mois, Bouchain eut le même sort, n'ayant tenu que dix jours de tranchée: ce qui termina cette brillante campagne.

Du côté d'Allemagne, l'armée du Roi qui étoit sous les ordres du Maréchal de Harcourt, se contenta de tenir les ennemis en respect. Le Maréchal de Berwick en fit autant en Dauphiné; & à peine arrivé à la Cour au retour de sa campagne, le Roi l'envoya en Catalogne avec un détachement considérable de l'armée qu'il avoit commandée pendant l'été. Il s'agissoit de forcer les ennemis à lever le blocus de Girone. Cette place fermée depuis la fin d'avril, ne subsistoit plus que par la constance de la garnison, animée par le Marquis de Brancas, qui en étoit Gouverneur: elle ne vivoit que de chair de cheval, de mulet & de bourique, depuis le premier novembre: on en étoit venu aux chiens, aux chats & aux rats. L'armée du Roi passa les Pyrénées le 26 décembre. Le Maréchal Comte de Staremberg qui étoit arrivé à ce blocus au commencement du même mois, s'étoit retranché à la Côte Rouge, demi-lieue en deçà de Girone, endroit qu'il croyoit inaccessible, & par où il falloit naturellement passer pour secourir cette ville; mais à la veille d'être attaqué, il ne jugea pas à propos d'attendre l'effort de 20000 hommes de bonnes troupes, commandées par le Maréchal de Berwick: il décampa la nuit du deux au trois janvier 1713, & Girone après huit mois & quelques jours de blocus, fut délivrée sans coup férir.

On eut des nouvelles en même tems que le Sieur Cassard, Chef d'une escadre de vaisseaux François, s'étant présenté au mois d'octobre devant Suriname, Colonie Hollandoise dans l'Amérique, il l'avoit forcée de se racheter du pillage, par une rançon de plus d'un million de livres. Enfin le 15 novembre la suspension d'armes avec le Portugal fut signée à Utrecht par les Plénipotentiaires des deux Rois.

Au commencement de 1713, les conférences se continuérent avec tant de succès à Utrecht, qu'enfin après avoir signé un traité de neutralité pour l'Italie, & un autre pour l'évacuation de la Catalogne par les troupes Allemandes, la paix fut signée en cette ville le onziéme avril, avec l'Angleterre, le Portugal, le Duc de Savoye, le Roi de Prusse, & les Hollandois. Cela avoit été précédé le cinquiéme novembre 1712, d'une renonciation solemnelle du Roi d'Espagne pour lui & sa postérité, à tous les droits qu'il pourroit jamais avoir à la Couronne de France, & d'une pareille renonciation du Duc de Berry, & du Duc d'Orléans, à tous ceux qu'ils pourroient avoir à la Couronne d'Espagne, celle-ci datée du 19 novembre, & celle-là du 24 du même mois, & ces actes après avoir été admis par le Roi dans son Conseil au mois de mars 1713, avoient été enregitrez au Parlement de Paris, en présence du Duc de Berry, du Duc d'Orléans, des Princes du sang, & des Ducs & Pairs, qui étoient alors à Paris: ils le furent de même dans tous les autres Parlemens du Royaume.

Par le traité fait avec l'Angleterre, le Roi reconnut la succession à la Couronne de la Grande Bretagne, ainsi qu'elle avoit été réglée *par les* loix du Royaume, tant sous le régne du Roi Guillaume III, que sous le régne de la Reine Anne, en faveur de la Princesse Sophie Palatine, Douairiere de Brunswick-Hanover & ses héritiers dans la ligne Protestante de Hanover, & promit pour lui & ses successeurs de n'en reconnoître jamais d'autres, & de n'assister en aucune maniére ceux qui dans la suite voudroient s'y opposer; de faire raser toutes les fortifications de Dunkerque, de combler le port, & de ruïner les écluses, dans le terme de cinq mois, après la paix conclue & signée, sans pouvoir jamais les faire réparer, à condition pourtant que cette démolition ne commenceroit qu'après que le Roi auroit été mis en possession généralement de tout ce qui lui devoit être cédé en équivalent. Le Roi restitua encore au Royaume & à la Reine d'Angleterre, la Baye & le Détroit de Hudson, avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves, & lieux qui en dépendent, & tous les Forts construits, tant avant que depuis que les François s'en étoient rendus maîtres, en leur entier & en l'état qu'ils se trouvoient lors de la signature du traité, de même que celui que les François possédoient dans l'Isle de Saint-Christophle; la nouvelle Ecosse, autrement dite l'Acadie, & la ville de Port-Royal, appellée maintenant Annapolis Royale; l'Isle de Terre-Neuve, la ville & Fort de *Plaisance*, *reservant seulement* à la Couronne de France, l'Isle *dite* Cap *Breton*, & toutes les autres situées dans l'embouchure & dans le Golfe de Saint-Laurent.

Quant aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, le Roi par un traité signé avec leurs Plénipotentiaires, s'obligea de leur faire remettre pour la Maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou ses Alliez occupoient des Païs-Bas, que Charles II, Roi d'Espagne avoit possédé conformément au traité de Ryswick, pour que la Maison d'Autriche en puisse jouir à perpétuité, selon l'ordre de succession de ladite Maison, après qu'elle seroit convenue avec les Etats Généraux, de la maniére dont lesdits Païs-Bas Espagnols leur serviroient à l'avenir de barriére & de sureté. On excepta *seulement* une partie de la Gueldre pour le Roi de Prusse, *ainsi qu'on le dira cy-après*, & une Terre dans le Duché de Luxembourg ou dans celui de Limbourg, de la valeur de 30000 écus de revenu, qui seroit érigée en Principauté en faveur de la Princesse des Ursins (Marie de la Tremoille-Noirmoutier) & de ses héritiers. Le Roi promit en même tems, de faire donner par l'Electeur de Baviére aux Etats Généraux pour la Maison d'Autriche, une cession & transport de tout le droit que son Altesse électorale pouvoit avoir ou prétendre sur lesdits Païs-Bas Espagnols en tout ou en partie, à condition pourtant que ce Prince retiendroit la souveraineté & les revenus du Duché de Luxembourg, de la ville & Comté de Namur, & de la ville de Charleroy, jusqu'à ce qu'il eût été rétabli dans tous les Etats qu'il possédoit dans l'Empire avant la guerre, à l'exception du Haut Palatinat, & qu'il eût été mis dans *le rang* de IX Electeur, & en possession du Royaume de *Sardaigne* & du titre de Roi. Enfin le Roi céda aux Etats Généraux pour *la* Maison d'Autriche, la ville de Saint-Menin & *sa verge*; Tournay & le Tournaisis, excepté Saint-Amand & Mortagne; *Furnes* & son territoire; le Fort de la Kenoque; les villes de Loo, de Dixmude, d'Ypres, & la Châtellenie, avec Rousselais, *Poperingue*, Warneton, Commines, & Warwick: & on lui rendit Lille & toute sa Châtellenie, le païs de Laleu, le bourg de la Gourgue, Aire, Béthune, & Saint-Vénant, avec les Forts François, leurs Bailliages, gouvernances, appartenances & dépendances.

Dans le traité fait avec le Portugal, le Roi se désista pour toûjours, en faveur de sa Majesté Portugaise, de tous droits & prétentions sur les Terres du Cap du Nord, situées entre la riviére des Amazones & celle du Japon, ou de Vincent Pinson, avec pouvoir à ce Monarque d'y faire rebâtir les Forts d'Arguais & de Camau ou Massapa, & autres qui avoient été démolis; en exécution du traité provisionel fait à Lisbonne le quatriéme mars 1700, entre leurs Majestez. De plus, sa Majesté très-Chrétienne reconnut que les deux bords & la navigation de la riviére des Amazones, appartenoit en toute propriété & souveraineté au Roi de Portugal; se désistant de tout droit qu'elle pourroit avoir sur quelque autre domaine de Portugal, & promit que les Habitans de Cayenne, ni autres ses Sujets, n'iroient point commercer dans les endroits susmentionnez, & d'empêcher même les Missionnaires François d'entrer dans ce païs.

Par

Par le traité fait avec le Duc de Savoye, ſa Majeſté lui céda la Vallée de Pragélas avec les Forts d'Exilles & de Feneſtrelles, les Vallées d'Oulx, de Sézane, de Bardonache & du Château-Dauphin, & tout ce qui eſt à l'eau pendante des Alpes du côté de Piémont: le Duc de Savoye céda de ſon côté au Roi, la Vallée de Barcelonette & ſes dépendances; & l'on convint que déſormais les ſommitez des Alpes & montagnes, ſerviroient de limites entre la France, le Piémont, & le Comté de Nice; en ſorte que les plaines qui ſe trouveroient ſur les hauteurs, ſeroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté du Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à ſa Majeſté très-Chrétienne; & celles du côté du Piémont, & du côté de Nice, à ſon Alteſſe Royale de Savoye. De plus, le Roi conſentit à la ceſſion faite par le Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, du Royaume de Sicile au Duc de Savoye, & reconnut ce Prince & ſa poſtérité maſculine pour héritiers des Eſpagnes, au défaut de la poſtérité du Roi Philippe V. & approuva les ceſſions faites par le feu Empereur Léopold à ſon Alteſſe Royale de Savoye, par un traité du huitiéme novembre 1703, de la partie du Montferrat, qui avoit été poſſédée par le dernier *Duc de Mantoue*, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les Terres, entre le Pô & le Tanaro, de la Lomeline, de la Vallée de Seſia, & du droit ou exercice de droit ſur les fiefs des Langhes; & ce qui concernoit dans ce traité de 1703 le Vigévanaſque, ou ſon équivalent.

Enfin par le traité conclu avec la Pruſſe, le Roi céda à ſa Majeſté Pruſſienne, au nom du Roi Catholique, la partie du haut Quartier de la Gueldre *Eſpagnole*, dont ce Prince étoit déja en poſſeſſion, & notamment la ville de Gueldre avec les Préfectures, bourgs, terres, &c. qui ſont compriſes dans ce haut Quartier, & le païs de Keſſel avec le Bailliage de Krickenbeck. Outre cela le Roi reconnut le Roi de Pruſſe pour ſouverain Seigneur de la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin; & ſa Majeſté Pruſſienne céda de ſon côté au Roi tous ſes droits ſur la Principauté d'Orange, & ſur les Seigneuries & lieux de la ſucceſſion de Challon & de Châtelbelin, ſituez en France & dans le Comté de Bourgogne, le Roi de Pruſſe ſe chargeant de ſatisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Naſſau & de Friſe. Il fut pourtant permis au nouveau Roi, de revêtir du nom de Principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qui lui fut cédée par ce traité, & d'en retenir le nom & les armes.

Après la ſignature de ces traitez, qui furent ratifiez & publiez dans toutes les formes, le Roi voulut bien encore donner à l'Empereur & aux autres Princes de l'Empire un délai juſqu'au premier juin, pour accepter les propoſitions qu'il leur avoit faites; & les ayant rejettées, il fit marcher ſon armée en Allemagne, ſous les ordres des Maréchaux de Villars & de Bezons, qui par une marche précipitée, qu'ils déroberent au Prince Eugéne de Savoye, Généraliſſime des armées de l'Empire, firent aſſiéger Landau, où commandoit le Prince Alexandre de Wirtemberg, lequel après une vigoureuſe réſiſtance pendant 56 jours de tranchée ouverte, fut obligé de ſe rendre lui & la garniſon priſonniers de guerre par capitulation du 20 août. Quelque tems après, l'armée marcha du côté de Fribourg, & après avoir battu le 20 ſeptembre le Général Vaubonne dans un poſte qui couvroit cette place, on l'inveſtit. La tranchée fut ouverte le premier octobre: il y avoit ſeize bataillons dans la place faiſant 13000 hommes. Le premier novembre, le Gouverneur s'étant retiré dans les Forts & châteaux, abandonna dans la ville à la diſcrétion du Maréchal de Villars, plus de 3500 hommes tant ſains, malades que bleſſez, & les femmes & enfans de ſes troupes avec tous les bagages. Les troupes du Roi entrérent le même jour dans Fribourg: il y eut enſuite des pour-parlers, & ſans tirer un ſeul coup, ce Gouverneur rendit le 16 novembre tous les Forts & châteaux par capitulation. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, & il ſortit le 22 ſa garniſon diminuée de plus de 6000 hommes. Ces heureux ſuccès obligérent l'Empereur de penſer tout de bon à la paix: il envoya au Prince Eugéne de Savoye ſes pleins-pouvoirs, pour en traiter. Le Roi donna les ſiens au Maréchal de Villars; & ces deux Généraux ſe rendirent le 26 du même mois au château de Raſtadt dans le Marquiſat de Bade.

Ce fut là qu'ils ſignérent le ſixiéme mars 1714, un traité de paix entre l'Empereur & le Roi en XXXVII articles, par leſquels ſa Majeſté s'engagea à rendre à ſa Majeſté Impériale le Vieux-Briſac, Fribourg, le Fort de Kell, & tout ce que la France poſſédoit à la droite du Rhin; que les Forts bâtis dans les iſles de ce fleuve ſeroient raſez, à l'exception du Fort Louis, qui reſteroit au Roi, de même que tous les Forts bâtis à la gauche de ce fleuve, & Landau. Le Roi reconnut la dignité Electorale dans la Maiſon de Brunſwic-Hanover. De ſon côté l'Empereur rétablit le Prince Clément de Baviére dans ſon Archevêché de Cologne avec ſa dignité Electorale, de même que dans ſes Evêchez d'Hildesheim, de Ratisbonne, de Liége, &c. & l'Electeur de Baviére ſon frére dans ſa dignité d'Electeur, & dans la poſſeſſion entiére de ſes Etats, comme il les avoit avant la guerre. Les traitez de Weſtphalie, de Nimégue & de Ryſwick, ſervirent de fondement à celui-ci: & l'on convint que la paix avec l'Empire ſe traiteroit à Bade en Suiſſe. Les Plénipotentiaires s'y aſſemblérent: ce furent de la part de la France Meſſieurs le Comte du Luc, Ambaſſadeur de ſa Majeſté en Suiſſe, & Barberye de Saint-Conteſt, Maître des Requêtes & Intendant à Metz, qui applanirent toutes les difficultez, enſuite de quoi le Prince Eugéne de Savoye s'y rendit de la part de l'Empereur à qui l'Empire avoit donné plein-pouvoir de traiter, & le Maréchal Duc de Villars de la part du Roi, & ils ſignérent le ſeptiéme ſeptembre un traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Barcelonois perſiſtans dans leur révolte contre le Roi d'Eſpagne, le Roi prêta au Prince ſon petit-fils, un nombre conſidérable de ſes troupes ſous la conduite du Maréchal Duc de Berwick, pour faire conjointement avec les troupes de ſa Majeſté Catholique, le ſiége de cette capitale de la Catalogne. Ce Généraliſſime l'emporta d'aſſaut le douziéme ſeptembre, après une défenſe déſeſpérée de la part de ſes Habitans, pendant 62 jours de tranchée; & en décembre le Roi donna ordre à ſes troupes d'évacuer Gironne, Roſes, & tout le Lampourdan, qu'elles avoient juſqu'alors gardées & défendues pour le Roi d'Eſpagne contre les ennemis de ce Prince & les Revoltez de Catalogne.

Enfin le Roi Louïs XIV commençoit à jouir des fruits de la paix, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut en ſon château de Verſailles le Dimanche premier ſeptembre 1715, en la 77 année de ſon âge preſque accomplie, & dans la 73 année de ſon régne, le plus long dont il y ait mémoire depuis l'établiſſement de la Monarchie, & même dans l'Hiſtoire. Son corps fut porté en l'Abbaïe de Saint-Denys, ſon cœur aux Jéſuites rue Saint-Antoine, & ſes entrailles en l'égliſe de Paris. Le Roi L O U I S XV, ſon arriére-petit-fils lui a ſuccédé. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de F R A N C E.

L'Hiſtoire que l'on conſacre à la mémoire de ce Prince, inſtruira plus à fond la poſtérité des merveilles de ſon régne, que nous n'avons fait qu'effleurer. Au lieu qu'on ne l'expoſe ici que comme Conquérant, il y ſera répréſenté ſous une idée infiniment plus étendue, ſage, juſte, bien-faiſant, pieux, enfin brillant de toutes les vertus qui peuvent former un Héros accompli. On y verra les loix rétablies dans toute leur pureté; la juſtice rendue ſans diſtinction de rang ni de perſonnes; la fureur des duels étouffée: le commerce étendu juſques aux climats les plus reculez; les Arts & les Sciences élevez au plus haut degré de perfection; des Rois ſecourus & protegez; l'Egliſe gouvernée par des Sujets également ſavans & vertueux; l'impiété proſcrite; la Religion vengée & triomphante; le vice toûjours abattu & puni, & la vertu toûjours heureuſe & recompenſée. Ce Prince paroîtra véritablement grand juſques dans ſon domeſtique, plus fortuné mille fois en cela qu'Auguſte, auquel on l'a comparé tant de fois; bon époux, heureux pére, & plus aimable encore pour ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, dans les momens de ſa vie privée, qu'admirable pour ceux qui le conſidéreront environné du pompeux appareil de toute ſa puiſſance. Un ſi grand ſujet eſt réſervé pour de plus ſavantes mains. Le reſpect & les bornes étroites de cet Ouvrage nous défendent d'y toucher. On peut donner ici place au Diſtique ſuivant compoſé à l'occaſion de la conquête de la Lorraine & de la Franche-Comté, & de celles de l'année 1672 dans les Provinces-Unies.

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos Luna, quid annus erit?

Le Roi Louïs XIV avoit pris le ſoleil pour le corps de ſa deviſe *Nec pluribus impar*, ou bien *Sufficit hic terris*, ou bien *Omnibus unus*, ou bien *Pluribus idem*.

AVERTISSEMENT.

„ Il paroît aſſez que tout ce long article, a été fait à Paris, „ & que l'Auteur a moins cherché à dire la vérité, qu'à relever „ la gloire de ſa Nation, & celle de ſon Souverain. On feroit „ très-mal de l'en croire ſur ſa parole. On doit néceſſairement, „ ſi on ne veut être trompé, conſulter ſur les mêmes faits les „ autres Hiſtoriens, & ſur tout ceux qui écrivent dans un païs de „ liberté tel que la Hollande, où le Souverain permet que l'on „ diſe également ce qui lui eſt avantageux & deſavantageux, „ pourvu qu'on ne diſe rien que de certain & de public. L'Auteur exaggére par tout les avantages de ſon parti, exténue ceux „ du parti oppoſé, & en ſupprime quelques-uns des plus conſidérables & des plus publics. Par exemple, il ne dit qu'un „ mot de la levée du ſiége de Turin, & de la défaite entiére de „ l'armée de France, qui l'aſſiégeoit; ce qui obligea les François „ à abandonner entiérement toute l'Italie, ſans qu'ils y ayent „ jamais remis le pié depuis: entrepriſe dans laquelle le Prince „ Eugéne aquit une gloire immortelle. Il paſſe legérement ſur „ la levée du ſiége de Barcelone, que Philippe V, Roi d'Eſpagne, aſſiégeoit avec toutes ſes forces: événement, qui faillit „ à lui faire perdre tous ſes Etats, ſi on avoit ſu en profiter. Il „ ne dit preſque rien de la victoire remportée ſur l'armée du même „ Prince près de Saragoce, qui fit que les Alliez pénétrérent juſques à Madrid, dont ils furent maîtres pendant quelque tems. „ On n'a pourtant pas voulu omettre cet article, afin qu'il n'y „ ait rien dans l'édition de Paris, qui ne ſe trouve dans celle de „ Hollande. " * La Barde, *de Reb. Gall.* Priolo, *de Reb. Gall.* Gualdo Priorati, *Hiſt. de la Paix.* Malingre de S. Lazare, *Hiſt. de Louïs XIV.* Ceriziéres, *Campagnes de Louïs XIV.* Brianville & de Marolles, *Abrégé de l'Hiſt. de France.* Peliſſon, *Eloge du Roi.* Valdenus & Brachelius, *Hiſt. ſui temp. Memoires de* du Pleſſis. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. de la Couronne. Faſtes de Louïs le Grand. Eſſais de l'Hiſt. de Louïs le Grand.* On peut auſſi conſulter *les Hiſtoires de* Larrey, *de* Limiers, *du* Pére Daniel, *les Memoires de la minorité de Louïs XIV, les Memoires du* Cardinal de Retz, & *de* Joly, Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, &c.*

TESTAMENT DE LOUIS XIV.

Ceci eſt nôtre diſpoſition & ordonnance de derniére volonté, pour la tutelle du Dauphin nôtre arriére-petit-fils, & pour le Conſeil de la Régence que Nous voulons être établi aprés nôtre décés pendant la minorité du Roi.

COmme par la miſéricorde de Dieu, la guerre, qui pendant pluſieurs années a agité nôtre Royaume des événemens differens qui Nous ont cauſé de juſtes inquiétudes, eſt heureuſement terminée, Nous n'avons préſentement rien plus à cœur que de procurer à nos Sujets le ſoulagement que le tems de la guerre ne Nous à pas permis de leur donner, les mettre en état de jouir long tems des fruits de la paix & éloigner tout ce qui pourroit troubler leur tranquillité.

Nous croyons dans cette vue devoir étendre nos ſoins paternels à prévoir & prévenir autant qu'il dépend de Nous, les maux dont nôtre Royaume pourroit être troublé, ſi par l'ordre de la Divine Providence nôtre décès arrivé avant que nôtre arriére-petit-fils, qui eſt l'héritier préſomptif de nôtre Couronne, ait atteint ſa quatorziéme année, qui eſt l'âge de la majorité. C'eſt ce qui Nous a engagé à pourvoir à la tutelle, & à l'éducation de ſa perſonne & à former pendant ſa minorité un Conſeil de Régence capable par la prudence, la probité & la grande expérience de ceux que Nous choiſirons pour le compoſer, de conſerver le bon ordre dans le Gouvernement de l'Etat & maintenir nos Sujets dans l'obéiſſance qu'ils doivent au Roi mineur.

Le Conſeil de Régence ſera compoſé du Duc d'Orléans, Chef du Conſeil, du Duc de Bourbon, quand il aura 24 ans accomplis, du Duc du Maine, du Comte de Toulouſe, du Chancelier de France, du Chef du Conſeil Royal, des Maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard, & de Harcourt, des quatre Sécretaires d'Etat & du Contrôlleur Général des Finances.

Nous les avons choiſis par la connoiſſance que Nous avons de leur capacité, de leurs talens & du fidéle attachement qu'ils ont toûjours eu pour nôtre perſonne, & que Nous ſommes perſuadez qu'ils auront de même pour le Roi mineur.

Voulons que la perſonne du Roi mineur ſoit ſous la tutelle & garde du Conſeil de Régence. Mais comme il eſt néceſſaire que ſous l'autorité de ce Conſeil, quelque perſonne d'un mérite univerſellement reconnu & diſtingué par ſon rang, ſoit particuliérement chargé de veiller à la ſûreté, conſervation & éducation du Roi mineur, Nous nommons le Duc du Maine pour avoir cette autorité, & remplir cette importante fonction du jour de nôtre décès. Nous nommons auſſi pour Gouverneur du Roi mineur, ſous l'autorité du Duc du Maine, le Maréchal de Villeroy, qui animez tous deux par un même eſprit, agiront tous deux avec un parfait concert & qui n'omettront rien pour lui inſpirer les ſentimens de vertu, de Religion & de grandeur d'ame, que Nous ſouhaitons qu'il conſerve toute ſa vie.

Voulons que tous les Officiers de la Garde & de la Maiſon du Roi, ſoient tenus de reconnoître le Duc du Maine, & de lui obéïr en tout ce qu'il leur ordonnera, pour le fait de leurs charges, qui auront rapport à la perſonne du Roi mineur, à ſa garde & à ſa ſûreté. En cas que le Duc du Maine vienne à manquer avant nôtre décès ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons en ſa place le Comte de Toulouſe, pour avoir la même autorité & remplir les mêmes fonctions, pareillement ſi le Maréchal de Villeroy décéde avant Nous, ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons à ſa place le Maréchal de Harcourt.

Voulons que toutes les affaires qui doivent être décidées par autorité ſans aucune exception ni réſerve, ſoit qu'elles concernent la guerre ou la paix, la diſpoſition ou adminiſtration des Finances, ou qu'il s'agiſſe du choix des perſonnes qui doivent remplir les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, & autres Bénéfices, dont la nomination doit appartenir au Roi mineur, la nomination aux charges de Sécretaires d'Etat, à celle de Contrôlleur général des Finances, à celle des Officiers de guerre, tant de terre qu'Officiers de Marine & des galéres, aux Officiers de Judicature, tant des Cours ſupérieures qu'autres, à celle des Finances, à celle de Gouverneurs, Lieutenants Généraux, pour le Roi dans les provinces, à celle des Etats Majors des places fortes, tant des frontiéres que des provinces du dedans du Royaume, aux charges de la Maiſon du Roi, & généralement pour toutes les charges, commiſſions & emplois auxquels le Roi doit nommer, ſoient propoſez & déliberez au Conſeil du Roi, & que les réſolutions ſoient priſes à la pluralité des ſuffrages, ſans que le Duc d'Orléans, Chef du Conſeil, puiſſe ſeul par ſon autorité particuliére rien déterminer, ſtatuer & ordonner, & ſans faire expédier aucun ordre du Roi mineur autrement que ſuivant l'avis du Conſeil de Régence.

S'il arrive qu'il y ait dans quelques affaires diverſité de ſentimens dans le Conſeil de la Régence, ceux qui y aſſiſteront ſeront obligez de revenir à deux avis & celui du plus grand nombre prévaudra toûjours; mais s'il arrivoit qu'il y eût pour les deux avis égalité de ſuffrages, en ce cas ſeulement l'avis du Duc d'Orléans, comme Chef, prévaudra.

Lors qu'il s'agira de nommer aux Bénéfices, le Confeſſeur du Roi entrera au Conſeil de Régence pour y préſenter le Mémoire des Bénéfices, & propoſer les perſonnes qu'il croira capables de les remplir.

Seront auſſi admis au même Conſeil extraordinairement, lorſqu'il s'agira de la nomination aux Bénéfices, deux Archevêques ou Evêques de ceux qui ſe trouveront à la Cour & qui ſeront avertis par l'ordre du Conſeil de la Régence de s'y trouver, & de donner leur avis ſur le choix des ſujets propoſez.

Le Conſeil de Régence s'aſſemblera quatre ou cinq jours la ſemaine, dans la chambre ou cabinet en l'appartement du Roi mineur, & auſſi-tôt que le Roi aura dix ans accomplis, il pourra y aſſiſter, non pas pour décider & ordonner, mais pour entendre & pour prendre les premiéres connoiſſances des affaires.

En cas d'abſence ou empêchement du Duc d'Orléans, celui qui ſe trouvera être le premier par ſon rang tiendra le Conſeil, afin que le cours des affaires ne ſoit pas interrompu; & s'il y a quelque partage de voix, la ſienne prévaudra.

Il ſera tenu regître par le plus ancien des Sécretaires d'Etat qui ſe trouveront au Conſeil, de tout ce qui aura été déliberé & réſolu, pour être enſuite les expéditions faites au nom du Roi mineur par ceux qui en ſeront chargez.

Si avant qu'il plaiſe à Dieu Nous appeller à lui, quelqu'un de ceux que Nous avons nommez pour remplir le Conſeil de la Régence, décéde ou ſe trouve hors d'état d'y entrer, Nous réſervons d'y pourvoir & de nommer une autre perſonne pour remplir la place, & Nous le ferons par un Ecrit qui ſera entiérement de nôtre main, & qui ne paroîtra pareillement qu'aprés nôtre décés, & ſi Nous ne nommons perſonne, le nombre de ceux qui doivent compoſer le Conſeil de la Régence demeurera réduit à ceux qui ſe trouveront vivans au jour de nôtre mort.

Il ne ſera fait aucun changement au Conſeil de la Régence tant que durera la minorité; ſi quelqu'un de ceux que Nous y avons nommez, vient à manquer, la place vacante pourra être remplie par le choix & par la délibération du Conſeil de la Régence ſans que le nombre de ceux qui le doivent compoſer tel qu'il aura été au jour de nôtre décès, puiſſe être augmenté; & le cas arrivant que pluſieurs de ceux qui le compoſent ne puiſſent pas y aſſiſter par maladies ou autres empêchemens, il faudra qu'il s'y trouve toûjours au moins le nombre de ſept, de ceux qui ſont nommez pour le compoſer, afin que les délibérations qui auront été faites, ayent leur entiére force & autorité; & à cet effet dans tous les Edits, Déclarations, Lettres patentes, proviſions & Actes qui doivent être déliberez au Conſeil de la Régence, & qui ſeront expédiez pendant la minorité, il ſera fait mention expreſſe du nom des perſonnes qui auront aſſiſté au Conſeil dans lequel les Edits, Déclarations, Lettres patentes, & autres expéditions auront été reſolues.

Nôtre principale occupation pendant la durée de nôtre régne, a toûjours été de conſerver dans nôtre Royaume, la pureté de la Religion Catholique, d'en éloigner toutes ſortes de nouveautez, & Nous avons fait tous nos efforts pour réünir à l'Egliſe ceux qui en étoient ſéparez. Nôtre intention eſt que le Conſeil de la Régence s'attache à maintenir les loix & les réglemens que Nous avons faits à ce ſujet, & Nous exhortons le Dauphin nôtre arriére-petit-fils, lorſqu'il ſera en âge de gouverner, de ne jamais ſouffrir qu'il y ſoit donné atteinte, comme auſſi de ſoutenir avec la même fermeté les Edits que Nous avons faits contre les duels, regardant les loix ſur le fait de la Religion & ſur le fait des duels comme les plus néceſſaires & les plus utiles pour attirer la bénédiction de Dieu ſur nôtre poſtérité & ſur nôtre Royaume, & pour la conſervation de la Nobleſſe, qui en fait la principale partie.

Nôtre intention eſt, que les diſpoſitions contenues dans nôtre Edit du mois de juillet dernier, en faveur du Duc du Maine & du Comte de Toulouſe, & leurs Deſcendans, ayent toûjours leur entiére exécution, ſans qu'en aucun tems il puiſſe être donné atteinte à ce que Nous avons déclaré être en cela de nôtre volonté.

Entre les différens établiſſemens que Nous avons faits durant le cours de nôtre régne, il n'y en a point qui ſoit plus utile à l'Etat que celui de l'Hôtel royal des Invalides. Il eſt bien juſte que les Soldats qui par leurs bleſſures, & par leurs longs ſervices & leur âge ſont hors d'état de travailler & de gagner leur vie, ayent une ſubſiſtance aſſurée pour le reſte de leurs jours, & que pluſieurs Officiers qui ſont dénuez des biens de la fortune y reçoivent auſſi une retraite honorable. Toutes ſortes de motifs doivent engager le Dauphin, & tous les Rois nos ſucceſſeurs à ſoutenir cet établiſſement & à lui accorder une protection particuliére. Nous les y exhortons autant qu'il eſt en nôtre pouvoir.

La fondation que Nous avons faite en la Maiſon de Saint-Cyr pour l'éducation de 250 Demoiſelles, donnera perpétuellement à l'avenir aux Rois nos ſucceſſeurs, un moyen de faire des graces à pluſieurs familles de la Nobleſſe du Royaume, qui ſe trouvant chargées d'enfans avec peu de biens, auroient du regret de ne pouvoir pas fournir à la dépenſe néceſſaire pour l'éducation convenable à leur naiſſance. Nous voulons que ſi de nôtre vivant les 50000 de livres de revenu en fond de terre que nous avons donnez pour la fondation, ne ſont pas entiérement remplis, il ſoit fait des acquiſitions le plus promtement qu'il ſe pourra aprés nôtre décès pour fournir ce qui en manquera, & que les autres ſommes que nous avons aſſignées à cette Maiſon ſur nôtre domaine & recette générale tant pour augmentation de fondation, que pour dotes des Demoiſelles, ſoient religieuſement payées, en ſorte qu'en nul cas, ni ſous quelque prétexte que ce ſoit, nôtre fondation ne puiſſe être diminuée & qu'il ne ſoit donné aucune atteinte à l'union de la Menſe Abbatiale de l'Abbaïe de S. Denys; qu'auſſi rien ne ſoit changé aux réglemens que Nous avons jugé à propos de faire pour le gouvernement de la Maiſon, & pour la quantité des preuves qui doivent être faites par les Demoiſelles qui retiennent des places dans la Maiſon.

Nous n'avons d'autres vues dans toutes les diſpoſitions du préſent Teſtament que le bien de nos Sujets. Nous prions Dieu qu'il béniſſe nôtre poſtérité & qu'il Nous faſſe la grace de faire un aſſez bon uſage du reſte de nôtre vie, pour effa-

cer

cer nos péchez & obtenir ſa miſéricorde. Fait à Marly le deuxiéme août 1714.

Signé

L O U I S.

C O D I C I L L E.

Par mon Teſtament dépoſé au Parlement, j'ai nommé le Maréchal de Villeroy pour Gouverneur du Dauphin, & j'ai marqué quelle devoit être ſon autorité & ſes fonctions: mon intention eſt que du moment de mon décès juſques à l'ouverture de mon Teſtament il ait toute l'autorité ſur les Officiers de la Maiſon du jeune Roi & ſur les troupes qui la compoſent. Il ordonnera aux ſuſdites troupes auſſi-tôt après ma mort, de ſe rendre au lieu où ſera le jeune Roi, pour le mener à Vincennes, l'air y étant très-bon. Le jeune Roi allant à Vincennes par Paris, ira au Parlement pour y être fait ouverture de mon Teſtament en ſa préſence, des Pairs de France, & autres qui ont droit & qui voudront ſe trouver dans ſa marche pour la ſéance au Parlement: le Maréchal de Villeroy donnera tous les ordres pour que les Gardes du Corps, les Gardes Françoiſes & Suiſſes, prennent leurs poſtes dans les rues & au Palais que l'on eſt accoutumé de prendre lorſque les Rois vont au Parlement, en ſorte que tout ſe faſſe avec la ſûreté & dignité convenable.

Après que mon Teſtament aura été ouvert, le Maréchal de Villeroy ménera le jeune Roi avec ſa Maiſon à Vincennes, où il demeurera tant que le Conſeil de la Régence le trouvera à propos.

Le Maréchal de Villeroy aura le titre de Gouverneur, ſuivant ce qui eſt porté par mon Teſtament; il aura l'œil ſur la conduite du jeune Roi quand même il n'auroit pas encore ſept ans accomplis. La Ducheſſe de Ventadour demeurera, ainſi qu'elle a accoutumé, toûjours Gouvernante & chargée des mêmes ſoins qu'elle a pris juſques à préſent.

Je nomme pour Sous-Gouverneur, Sommery, qui l'a déja été du Dauphin nôtre petit-fils, & Géoffrevil, Lieutenant Général de mes armées.

Au ſurplus Je confirme tout ce qui eſt dans mon Teſtament que Je veux être exécuté en tout ce qu'il contient. Fait à Verſailles le 13 avril 1715.

Signé

L O U I S.

Je nomme pour Précepteur du Dauphin, de Fleury, ancien Evêque de Fréjuls, & pour Confeſſeur le Pére le Tellier, à Verſailles le 23 août 1715.

Signé

L O U I S.

* *Ces deux piéces ont été fournies de bon lieu.*

L O U I S, Dauphin, fils aîné, puis reſté unique du Roi Louis XIV, & de *Marie-Thérèſe* d'Autriche, né à Fontainebleau le premier de novembre 1661, fut batiſé à S. Germain en Laye le 24 mars 1668, par le Cardinal Antoine Barberin, Grand Aumônier de France, & tenu ſur les fonts par le Cardinal de Vendôme, Légat à *Latere* au nom du Pape Clément IX, & par la Princeſſe de Conty, au nom de la Reine-Mére d'Angleterre. Son éducation fut des plus heureuſes: le Duc de Montauſier ſon Gouverneur & M. Boſſuet, Evêque de Condom, puis de Meaux, ſon Précepteur, lui inſpirérent un ſi grand reſpect pour le Roi ſon pére, & une ſi parfaite ſoumiſſion à ſes volontez, qu'il ne s'en départit jamais. Il ſe montra infatigable pour les exercices du corps, ſur tout pour la chaſſe, qui fut pour ainſi dire, ſa paſſion dominante. Il commença en 1674, à voir le feu des armes au ſiége de Dole, que le Roi faiſoit en perſonne, & en 1684, il ſuivit ſa Majeſté en Flandre, lorsqu'elle ſe mit à la tête de ſon armée pour ſoutenir le ſiége de Luxembourg. Ce Monarque voulant faire rendre juſtice à Madame, Ducheſſe d'Orléans, ſa belle-ſœur, pour ce qui lui appartenoit de la ſucceſſion des Electeurs Palatins, pére & frére de cette Princeſſe; & déſirant auſſi prévenir les entrepriſes de la Ligue d'Ausbourg contre lui, envoya le Dauphin à la tête d'une armée, dont il le fit Généraliſſime. Il ſe préſenta devant Philisbourg le ſixiéme octobre 1688, prit cette ville en 18 jours de tranchée, & y fit ſon entrée le premier de novembre, jour de ſa naiſſance. Enſuite il s'empara d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, en un mot de tout le Palatinat, & revint à Verſailles le 28 novembre, ayant gagné le cœur des François, & encore plus celui des troupes par ſon humanité ſurprenante envers tous, mais principalement envers les bleſſez, par ſes libéralitez extraordinaires, & ſur tout par ſa bravoure & ſon intrépidité, qui lui firent donner par les Soldats le ſurnom de *Hardi*. En 1690, il commanda l'armée du Roi ſon pére ſur les bords du Rhin, & paſſa ce fleuve au Fort-Louis le 17 août, fit ſubſiſter plus de deux mois ſes troupes ſur les terres ennemies, ſans que les Electeurs de Baviére & de Saxe oſaſſent accepter le combat. Ce Prince par de bons campemens renverſa tous les projets des Allemands, qui avec une armée de plus de ſoixante mille hommes, avoient menacé de faire des ſiéges en ce païs-là. En 1691, il accompagna le Roi au ſiége & à la priſe de la ville de Mons, de même qu'à la conquête de Namur, l'année ſuivante, & au commencement de la campagne de 1693 en Flandre, d'où il alla ſe mettre à la tête des troupes ſur le Rhin, où il obligea le Prince Louis de Bade de repaſſer le Neckre avec l'armée impériale, & de ſe retrancher dans un camp inacceſſible. En 1694, il commanda en Flandre, & par une marche précipitée de plus de 40 lieues qu'il fit faire à ſes troupes en moins de quatre jours, pour arriver au pont d'Eſpierres, il fit échouer le deſſein que les ennemis avoient ſur Dunkerque. En 1700, il eut la conſolation de voir appeller le Duc d'Anjou ſon ſecond fils, à la Monarchie d'Eſpagne, & lui céda volontiers tous les droits qu'il avoit ſur la ſucceſſion du Roi Charles II, ſon oncle. Depuis il fut toujours d'avis dans les Conſeils, de faire donner à ce Monarque, tous les ſecours néceſſaires pour le maintenir ſur un thrône qui lui appartenoit ſi légitimement. Enfin ce Prince, l'amour & les délices des François par ſon humanité, par ſon affabilité, ſes bontez & ſes libéralitez, l'objet des complaiſances du Roi ſon pére pour ſon attachement plein d'amour & de reſpect dont il ne ſe démentit jamais, à qui tout le monde donna unanimement les beaux titres de très-bon fils & de très-bon pere, de très-bon ami & de très-bon Maître, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711, âgé de 49 ans, cinq mois 14 jours, & par là s'accomplit triſtement la prédiction qui portoit qu'il ſeroit *fils de Roi, & Pére de Roi, ſans jamais être Roi.* Pour ſa poſtérité, voyez l'article de F R A N C E.

L O U I S, Dauphin, auparavant Duc de Bourgogne, fils de Louis auſſi Dauphin, *dont il eſt parlé en l'article précédent*, & de *Marie-Anne-Victoire* de Baviére, & petit-fils du Roi Louis XIV, naquit au château de Verſailles le ſixiéme août 1682. Son éducation fut confiée à Paul, Duc de Beauvillier, Pair de France, & à François de Salignac, de la Mothe-Fénelon, depuis Archevêque de Cambray, en qualité de Précepteur. Ces deux grands hommes répondirent ſi bien aux deſſeins du Roi, qu'ils firent de leur auguſte Elève l'un des plus éclairez, des plus ſages & des plus vertueux Princes de ſon tems. Ce Monarque lui donna au mois de mai 1698, le commandement des troupes qui campérent auprès de Compiégne, ayant ſous lui le Maréchal de Boufflers. Sur la fin de l'année 1700, il conduiſit le Roi d'Eſpagne ſon frére, juſques ſur les confins des deux Royaumes; & après leur ſéparation, il parcourut avec le Duc de Berry ſon autre frére, les provinces de Languedoc, de Provence, de Lyonnois & de Bourgogne. Dans toutes ces courſes, il fut l'étonnement des peuples par ſa grande ſageſſe, de même qu'il fit leurs délices par ſon extrême affabilité. Auſſi avoit-il auprès de lui un de ces hommes rares, qui par ſes ſages conſeils contribuoit à ſeconder ſes inclinations: c'étoit le Maréchal de Noailles, à qui le Roi avoit confié la garde de ces auguſtes Voyageurs. Le Roi Louis XIV le fit Général de l'armée d'Allemagne en 1701, & Généraliſſime de celle de Flandre en 1702. Là il tint long-tems les ennemis en reſpect, & les força enfin de fuir honteuſement ſous le canon & dans les retranchemens de la ville de Nimégue, où ils ſe blotirent pour ſe garantir d'une entiére défaite. En 1703, il commanda l'armée en Alſace & ſur le Rhin, avec laquelle il força la ville du Vieux-Briſac de capituler après quinze jours ſeulement de tranchée. En 1707, le ſeul bruit que le Duc de Bourgogne partoit de la Cour, pour voler au ſecours de Toulon, obligea le Duc de Savoye à lever le ſiége de cette importante place. L'année ſuivante, il eut ſous ſes ordres l'armée de Flandre en qualité de Généraliſſime, & il trouva le moyen d'introduire les troupes du Roi dans Gand & dans Bruges; mais le combat d'Oudenarde qui arriva enſuite, quoique glorieux pour ce Prince, ne lui fut pas ſi avantageux qu'il l'eſpéroit: ainſi il eut le chagrin de ne pouvoir pas empêcher la priſe de Lille. Ayant perdu ſon pére le 14 avril 1711, le Roi ſon ayeul s'appliqua à profiter des belles diſpoſitions qu'il voyoit dans ſon petit-fils, pour en faire un ſucceſſeur digne de lui. Ce nouveau Dauphin, le ſecond qui ait porté ce titre du vivant de ſon ayeul (Charles petit-fils du Roi Charles VI, fut le premier qui mourut avec cette qualité, ſon ayeul étant encore au monde) ſe donna entiérement à la connoiſſance des affaires. C'étoit après la priére & l'étude des Saintes Ecritures, ſa plus favorite occupation, lorsque la mort lui enleva ſon épouſe le douziéme février 1712. Il reçut ce coup en Héros Chrétien, & donna des marques éclatantes de ſa ſoumiſſion aux ordres du Ciel: mais il ne ſurvécut que ſix jours à ce malheur, étant décédé au château de Marly le 18 du même mois 1712, âgé de 29 ans, ſix mois & douze jours. Leurs corps furent portez enſemble à Saint-Denys en France, & leurs cœurs au Val-de-Grace. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de F R A N C E.

L O U I S, XV. du nom, Roi de France & de Navarre, troiſiéme & dernier fils de Louis de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois, & de *Marie-Adelaide* de Savoye, eſt né à Verſailles le 15 de février 1710, à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé auſſi-tôt après par le Cardinal Janſon, Grand Aumonier de France. Le Roi Louis XIV, ſon biſayeul, lui donna en même tems le titre de Duc d'Anjou. Ce Prince étant en péril de mort, reçut le huitiéme de mars 1712, les cérémonies du batême qui lui furent ſuppléées dans ſon lit par l'Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, & il eut pour Parrain Louis, Marquis de Prye, Colonel d'un régiment de Dragons, & pour Marraine, Marie-Iſabelle-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, Ducheſſe Douairiére de la Ferté. Il fut déclaré Dauphin de Viennois immédiatement après la mort du Dauphin, ſon frére aîné, arrivée le même jour huitiéme de mars 1712, à onze heures trois quarts de nuit. Il monta ſur le thrône par la mort du Roi Louis XIV, ſon biſayeul, le premier de ſeptembre 1715; & à cauſe de ſa minorité, la Régence du Royaume fut déférée le lendemain par le Parlement de Paris à Philippe, petit-fils de France, Duc d'*Orléans*, ſuivant le droit de ſa naiſſance, comme étant le premier Prince du ſang. Le jeune Roi fut transféré le neuviéme du même mois de Verſailles au château de Vincennes pour y faire ſon ſéjour. Il vint tenir le 12 ſuivant ſon premier Lit de Juſtice au Parlement, dans lequel l'Arrêt de la Régence fut

fut prononcé par le Chancelier de France. Sur la fin de la même année le Roi fut amené du château de Vincennes à Paris pour faire ſa réſidence dans le Palais des Thuilleries au mois de mars 1716. Il fut établi par ſon autorité une Chambre de Juſtice pour la recherche des abus & malverſations dans les Finances depuis le premier de janvier de l'année 1689. Elle fut ſupprimée le 22 de mars 1717. Tous les différents qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine furent terminez à l'amiable par un traité ſigné le 21 de janvier 1718. Le quatriéme précédent il avoit été ſigné à la Haye un traité d'alliance défenſive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Païs Bas. Le 26 d'août 1718, le Roi tint un ſecond Lit de Juſtice au Palais des Thuilleries, où le Parlement ſe rendit à pié & en robes rouges, & où furent enregîtrez entre autres divers Edits & Déclarations concernant le Parlement, & les Princes légitimez. La France voulant prévenir les ſuites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Eſpagne avoit commencée en 1717, contre les Etats de l'Empereur en Italie, il fut ſigné à Londres le deuxiéme d'août 1718, un traité entre le Roi, l'Empereur & le Roi d'Angleterre pour parvenir à faire la paix entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne. Ce traité fut appellé de la quadruple alliance, parce que les Hollandois étoient invitez d'y accéder. Cependant le Roi d'Eſpagne ayant rejetté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 10 de janvier 1719, & les hoſtilitez commencérent le 21 d'avril au delà de la riviére de Bidaſſoa. On s'empara le 24 de ce mois du Port du Paſſage, & le Maréchal de Berwick, Général de l'armée Françoiſe, y étant arrivé le 12 de mai, fit inveſtir la ville de Fontarabie qui capitula le 16 de juin après vint & un jours de tranchée ouverte. Il fit enſuite le ſiege de Saint-Sébaſtien, dont la ville ſe rendit le premier d'août, & le château le 17 ſuivant. Ce Général marcha de là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & ſon château, appellé Caſtel-Ciudad, qui ſe rendit le onziéme d'octobre, après quoi il alla ſe préſenter le 23 du même mois devant Roſes dans le deſſein d'en faire le ſiege; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été diſperſé par la tempête, il abandonna cette entrepriſe, & ſe retira de devant cette place le 17 de novembre. Ainſi finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une ceſſation d'armes qui fut ſuivie du rétabliſſement de la paix. Le huitiéme de mars 1721, Méhémet Effendi, Grand Thréſorier de l'Empire Ottoman, arriva à Paris, envoyé par le Sultan Achmet III, en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire pour féliciter le Roi ſur ſon avénement à la Couronne. Il fit ſon entrée publique à Paris le 16 du même mois, & eut ſon audience publique du Roi le 21 ſuivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut ſon audience de congé le 12 de juillet de la même année en grande pompe & cérémonie. Le 31 du même mois de juillet, le Roi fut attaqué d'une griéve & violente maladie qui cauſa une allarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureuſement elle fut de peu de durée, ſa Majeſté s'étant trouvée hors de danger le troiſiéme d'août au matin, ce qui cauſa une joye univerſelle. Le peuple donna dans cette occaſion les marques les plus vives de la ſienne, & les réjouiſſances furent générales par tout le Royaume. En 1722, le Roi qui faiſoit ſa réſidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, ayant pris la réſolution d'aller demeurer à Verſailles, partit de Paris pour s'y rendre le 15 du juin ſur les trois heures après midi, accompagné des Princes, des Officiers, &c. Il reçut le neuviéme d'août dans la chapelle du château de ce lieu le Sacrement de Confirmation par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France, en préſence du Duc d'Orléans, des autres Princes, des Princeſſes, & des Seigneurs & Dames de la Cour; & le 15 du même mois, s'étant rendu en cérémonie à l'égliſe de la paroiſſe, il y fit ſa premiére communion. Le 16 d'octobre, il partit de Verſailles pour ſe rendre à Rheims, où il fit ſon entrée le 22. Il y fut ſacré & couronné le Dimanche 25 avec les cérémonies accoutumées dans l'Egliſe Métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, Archevêque & Duc de Rheims, premier Pair eccléſiaſtique de France, aſſiſté de ſes Suffragans. Le 27, le Roi fit le ſerment de Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit, & en reçut le collier par les mains du même Prélat, enſuite de quoi Sa Majeſté donna le Collier du même Ordre au Duc de Chartres & au Comte de Charollois, Princes du ſang. Toutes les cérémonies du Sacre étant terminées, le Roi partit de Rheims le 30 d'octobre; & après avoir été régalé à ſon retour de deux magnifiques Fêtes, l'une à Villers-Coterets par le Duc d'Orléans, & l'autre à Chantilli par le Duc de Bourbon, il arriva à Paris le huitiéme de novembre, où il fut complimenté à ſon entrée par le Corps de ville. Il reçut le neuviéme les complimens du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, du Corps de ville, du Grand Conſeil, de la Cour des Monnoyes, de l'Univerſité, & de l'Académie Françoiſe, ſur ſon retour, & le dixiéme il retourna au château de Verſailles. Le Roi étant parvenu à ſa majorité le 16 de février 1723, ſe rendit à Paris le 20 ſuivant, & vint le 22 tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement pour la déclaration de ſa majorité. Il y fit recevoir trois Ducs & Pairs qu'il avoit honorez nouvellement de cette dignité, & conformément au ſerment fait le jour de ſon Sacre, il fit enregîtrer un nouvel Edit contre les duels, qui, confirmant tous les précédens, y ajoûtoit quelques nouvelles diſpoſitions qui avoient paru néceſſaires pour en aſſurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des Compagnies ſouveraines, du Corps de ville, & de l'Académie Françoiſe ſur ſa majorité, & le 25 après midi il retourna à *Verſailles*. Le douziéme de février 1724, il fit une promotion de ſept Maréchaux de France, & nomma en même tems le Comte de Clermont, Prince du ſang, trois Cardinaux, trois Archevêques, deux Princes Lorrains, & cinquante autres Seigneurs pour être Commandeurs & Chevaliers de ſes Ordres, & le troiſiéme de juin ſuivant il fit dans la chapelle du château de Verſailles la cérémonie de leur donner la Croix & le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Le huitiéme de juin 1725, le Roi vint à Paris tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement, & fit enregîtrer neuf Edits ou Déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantiéme denier du revenu des biens pendant douze années; deux pour la ſuppreſſion de quelques Offices, & en même tems création d'autres; un pour le rétabliſſement du prix des conſtitutions de rentes au dernier vint; trois autres concernant la Compagnie des Indes, & le dernier portant réglement pour les aſſemblées des Chambres du Parlement & autres Cours ſupérieures. Le Roi ayant pris la réſolution de gouverner par lui même ſon Royaume, confirma cette réſolution, & déclara ſes intentions à ce ſujet dans un Conſeil qu'il tint à Verſailles le 16 de juin 1726, après avoir ſupprimé & éteint le titre & les fonctions de la charge de principal Miniſtre, qui avoit été exercée ſucceſſivement depuis 1720, par le Cardinal du Bois, par le Duc d'Orléans, & par le Duc de Bourbon. Sur la fin du mois de juillet de la même année, le Roi eut encore une maladie très-dangereuſe; mais il s'en tira heureuſement en peu de tems, les remédes qui lui furent faits ayant eu tout le ſuccès poſſible. Le Parlement de Paris ayant été informé le 30 de juillet du meilleur état de la ſanté de ſa Majeſté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter ſur le champ dans la ſainte Chapelle du Palais un *Te Deum*, en actions de graces. Le Roi qui, en prenant les rênes du gouvernement, avoit, par une Déclaration, revoqué la levée du cinquantiéme denier en nature de fruits, & ordonné qu'il ſeroit levé en argent par impoſitions, ainſi que le dixiéme avoit été cy-devant levé, ſupprima & révoqua entiérement par une autre Déclaration du mois de juillet 1727, la levée de cette impoſition à commencer au premier de janvier 1728, & ordonna de plus une diminution de plus de ſix millions ſur les tailles, & autres impoſitions de la même année 1728. Le Roi étant à Fontainebleau, fut attaqué ſur la fin du mois d'octobre 1728, de la petite vérole. Elle fut aſſez abondante, mais ſans aucun accident, ce qui fit que les Médecins ſe déterminérent à laiſſer agir la nature, & à ne faire aucun reméde, ainſi cette maladie n'eut point de ſuites fâcheuſes, & le Roi en ſortit parfaitement bien. Sa Majeſté vint tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement de Paris le troiſiéme d'avril 1730, & y fit enregîtrer une Déclaration qu'elle avoit rendue le 24 de mars précédent, pour expliquer de nouveau ſes intentions ſur l'exécution des Bulles des Papes contre le Janſéniſme, & notamment ſur la Bulle *Unigenitus* de Clément XI. Elle tint encore un autre Lit de Juſtice au château de Verſailles le troiſiéme de ſeptembre 1732, pour l'enregîtrement d'une Déclaration du 18 d'août précédent, concernant le Parlement de Paris, & d'une autre Déclaration du troiſiéme du même mois d'août, portant prorogation pour ſix années de la levée des quatre ſols pour livre, & autres droits y énoncez, & ordonnant la ſuppreſſion & modération d'une partie d'aucuns de ces droits. *Voyez* auſſi l'article de F R A N C E.

ROI D'ESPAGNE.

L O U I S, I. du nom, Roi d'Eſpagne, fils aîné de P H I L I P P E V, Roi d'Eſpagne, & de *Marie-Louiſe-Gabrielle* de Savoye ſa premiére femme, naquit le 25 août 1707, & fut reconnu le huitiéme avril 1709, héritier préſomptif de la Monarchie par les Etats du Royaume aſſemblez, qui lui jurérent fidélité, & lui rendirent hommage. Le Roi ſon pére lui ayant remis tous ſes Etats le 15 janvier 1724, il fut proclamé Roi dans le Conſeil le 19 du même mois, & dans la ville de Madrid le 19 février ſuivant, avec toutes les cérémonies accoutumées, & aux acclamations du peuple; mais ce jeune Monarque ne jouit pas longtems de ſa couronne, étant mort de la petite vérole ſans poſtérité, le 31 août 1724, en ſa 18 année. Après ſa mort le Roi ſon pére, nonobſtant la ferme réſolution qu'il avoit priſe de vivre dans la retraite, voulut bien condeſcendre aux inſtantes priéres de ſes peuples, & reprit le gouvernement de ſes Royaumes. *Voyez* ſes ancêtres à l'article de F R A N C E.

ROIS DE GERMANIE.

L O U I S I, dit *le Pieux* ou *le Vieil*, Roi de Germanie, troiſiéme fils de Louis, I. du nom, Roi de France, & Empereur, nommé le *Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, & frére de l'Empereur *Lothaire* & de *Pepin*, Roi d'Aquitaine, fut proclamé Roi de Baviére en l'aſſemblée générale que ſon pére tint l'an 817 à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il déclara quelles provinces il avoit deſtinées à ſes enfans. Depuis, Louis prit le parti de ſon pére contre ſes fréres & contre les Mécontens du Royaume, & s'unit enſuite avec ces Rebelles. L'an 838, il fit ſoulever les Saxons, les Thuringiens & les peuples de la France orientale, pendant un voyage qu'il fit à Francfort. Louis ſon pére mourut en travaillant à réduire ce peuple. Après la mort de cet Empereur, Louis Roi de Germanie, & Charles *le Chauve*, gagnérent ſur l'Empereur Lothaire leur frére, la bataille de Fontenay l'an 841. Enſuite ils s'accordérent dans une iſle ſur la Saône près de Mâcon; & s'étant aſſemblez à Verdun au mois d'août 843, ils y partagérent les Etats de leur pére. Louis eut pour ſa part ce qui eſt au delà du Rhin, avec les Evêchez de Mayence, de Wormes & de Spire. L'an 858, à la ſollicitation de quelques factieux, il revint en France, où il donna libéralement des Abbaïes & des Comtez à ceux qui l'avoient fait venir; mais l'année ſuivante il fut contraint de repaſſer en Allemagne. Enfin les trois fréres s'étant aſſemblez près de Coblents, y jurérent la paix entre eux. Louis étendit les limites de ſes Etats, & ſe rendit redoutable à ſes voiſins. Il étoit actif, généreux, vaillant, libéral, zélateur de la Juſtice & de la Religion, ſavant par rapport à ſon tems, di-

distributeur équitable des emplois; enfin il avoit hérité plus qu'aucun Prince de sa famille, des bonnes qualitez de Charlemagne. Il prétendit à l'Empire après la mort de son neveu Louis II, & eut le chagrin de voir couronner par le Pape, son frére Charles *le Chauve*. Quoique septuagénaire, il arma pour en tirer raison, & fit une puissante irruption dans la Neustrie; mais la mort coupa le fil de sa vie & de ses entreprises, à Francfort le 28 août 876, lorsqu'il étoit âgé de 70 ans, après en avoir régné 59. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *La Chronique de S. Gal, de Fulde. Les Annales de S. Bertin.* Le Pére Anselme, &c.

L O U I S II, Roi de Germanie, dit *le Jeune*, succéda à son pére Louis I, & fut attaqué par son oncle Charles *le Chauve*, qui voulut le déposséder. Il lui envoya des Ambassadeurs pour lui remontrer le traité fait avec son pére, & se soumit à prouver qu'on n'y avoit point contrevenu, par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du feu ardent. Charles *le Chauve* feignit d'écouter ses justifications, & accorda une suspension d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais il ne laissa pas de s'avancer dans ses Etats, par des chemins écartez, & forma le dessein de le surprendre près d'Andernach, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. L'Evêque de Cologne qui étoit avec Charles, ayant fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette perfidie, avertit secrettement de ce complot Louis, qui se mit en état de combattre Charles, & défit son armée le huitiéme octobre 876. Cette victoire affermit les trois fréres, Carloman, Charles *le Gras* & Louis, dans la succession de leur pére. Ce dernier prétendit à la Monarchie de France, où il étoit appellé après la mort de Louis *le Begue*; mais ayant appris à Metz la maladie de Carloman, son frére aîné, qui étoit tombé en paralysie l'an 880, il courut en Baviére, pour empêcher qu'il ne laissât son Royaume à Arnoul, son fils naturel. De là il revint en France, où il défit huit ou neuf mille Normands. Depuis ayant traité avec Louis & Carloman, il joignit ses troupes à celles de ces deux Princes, & défit celles de Hugues, bâtard de Valdrade. Ce Prince mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le tems qu'il fomnoit des troupes pour les opposer aux Normands. On porta son corps auprès de celui de son frére, dans l'église de S. Nazaire, à l'Abbaïe de Lauresheim. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E. * *Les Annales de saint Bertin de Metz.* Réginon. Aimoin. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

L O U I S III, Roi de Germanie. *Cherchez* L O U I S III, Empereur.

ROIS DE HONGRIE ET DE POLOGNE.

L O U I S d'Anjou, I. de ce nom, Roi de Hongrie & de Pologne, surnommé *le Grand*, fils de Charles II ou *Charobert*. Ce dernier étoit fils de *Charles*, surnommé *Martel*, Roi de Hongrie, dont le pére étoit *Charles* II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. sorti de *Charles* I, Comte d'Anjou, frére de S. Louis: ainsi Louis étoit du sang de France. Sa mére étoit *Elizabeth*, fille de *Ladislas*, dit *Loslic*, Roi de Pologne, & sœur de *Casimir*, III. du nom, dit *le Grand*. Il naquit le cinquiéme mars 1326, succéda à son pére l'an 1342, & fut couronné à Albe-Royale. Ce Prince chassa les Juifs de Hongrie, & entreprit diverses guerres, qu'il acheva heureusement, sur tout celle qu'il eut contre les Transilvains l'an 1344, puis contre les Tartares, les Croates & le Vaivode de Valachie. Il conduisit aussi du secours à Casimir Roi de Pologne, son oncle, contre Jean, Roi de Bohéme, de la Maison de Luxembourg, qui assiégeoit Cracovie. Dans le tems qu'il étoit occupé contre les Vénitiens, il apprit que le Prince André son frére, qui avoit épousé sa cousine Jeanne I, Reine de Naples, avoit été malheureusement étranglé le 18 septembre, 1345. Pour venger sa mort, il passa en Italie avec une puissante armée, fit mourir Charles de Duras & quelques autres, & se rendit maître de la ville de Naples, après que la Reine Jeanne se fut refugiée dans ses Etats de Provence, l'an 1350. Louis revint en Italie, & traita avec la Reine Jeanne, par le moyen du Pape Clement VI. Il fit encore la guerre aux Vénitiens pour la Dalmatie l'an 1357. Après la mort de Casimir, Roi de Pologne, son oncle, arrivée l'an 1370, il accepta cette couronne, & s'opposa aux Lithuaniens, & à quelques autres Seigneurs Polonois rebelles. Il convertit les Comans à la Religion Chrétienne, & donna des marques si sensibles de son zéle pour la propagation de la Foi, que le Pape Innocent VI, le fit Grand-Gonfalonier de l'Eglise, & que l'Empereur Charles IV, le déclara Vicaire de l'Empire. Il mourut à Tyrnau le 13 septembre 1382, âgé de 56 ans, six mois & six jours, après avoir régné 40 années. *Voyez* sa postérité à l'article d'A N J O U-S I C I L E. * Michow. Cromer. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S II, dit *le Jeune*, Roi de Hongrie & de Bohéme, fils de Ladislas VI, & d'*Anne* de Foix, succéda à son pére à l'âge de 12 ans l'an 1516. Soliman II, Sultan des Turcs, gagna sur lui le 29 août 1526, la célébre bataille de Mohats, dans laquelle ce jeune Prince perdit la vie, s'étant engagé dans un marais. Il avoit épousé l'an 1521 *Marie* d'Autriche, & avoit marié sa sœur *Anne* à *Ferdinand* frére de sa femme. * Isthuanff, *Rer. Hung.* l. 8. Paul Jove, *in Elog.*

ROIS ET PRINCES DE JERUSALEM,
de Naples & de Sicile.

L O U I S de France, I. de ce nom, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. second fils du Roi Jean, & de *Bonne* de Luxembourg & frére du Roi *Charles* V, naquit le 23 juillet 1339. Après la mort de ce Roi l'an 1380, il prit la Régence de l'Etat pendant la minorité du Roi Charles VI, son neveu, & s'attira la haine du peuple par ses exactions. L'an 1380, il fut adopté par Jeanne I, Reine de Sicile; deux ans après il fut couronné à Avignon par Clément VII, & prit la route d'Italie, accompagné d'Amé VI, Comte de Savoye, pour chasser Charles de Duras, lequel après avoir fait mourir la Reine Jeanne, s'étoit rendu maître des Etats de Naples & de Sicile. Louis, que Charles vouloit faire empoisonner, entra dans le Royaume de Naples, où il prit quelques places, & où il jetta l'épouvante; mais ces succès ne furent pas de longue durée, & tous les thrésors de France qu'il avoit enlevez, ne suffirent pas pour cette expédition. On dit qu'il ne lui resta qu'une cotte-d'armes de toile peinte, & qu'une tasse pour toute vaisselle d'argent. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon, Seigneur Angevin, pour demander de l'argent & du secours. Cet infidéle ami ne se hatant point de revenir, s'amusa à se divertir avec les Courtisanes de Venise. Après que Louis eut attendu longtems sans recevoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut peut-être de poison, au château de Talcsine, ou selon d'autres à Biselia près de Bary, un Mardi 20 septembre 1384. *Voyez* sa postérité à l'article d'A N J O U-S I C I L E. * Summoneta. Collenutio. Du Puy. Mezeray. Nostradamus. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S II, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & d'Aragon, Comte de Provence, &c. né le septiéme octobre 1377, succéda à son pére Louis I, qui le laissa fort jeune sous la tutelle de sa mére *Marie*. Cette Princesse sage & vertueuse fit conduire son fils en Provence, où il fut couronné Roi de Naples à Avignon le premier novembre 1389, & ramena doucement presque toutes les villes de Provence, qui suivoient le parti de son Compétiteur Ladislas, fils de Charles de Duras. Le gouvernement de Marie fut si doux, que les peuples de ce païs se soumirent entiérement à Louis. Ce Roi fit ensuite un voyage à Naples, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires; mais ces peuples inconstans embrassérent encore le parti de Ladislas, dès que Louis fut revenu en France. Il fut rappellé une seconde fois à Naples, où il fut reçu avec la même joye, & abandonné de la même façon après son départ. Cette légéreté empêcha le Roi de retourner dans ce Royaume après la mort de Ladislas. Il eut guerre avec le Duc de Savoye, pour les Comtez de Vintimille & de Nice. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Prince sincére, pieux, libéral, ami de son peuple, & si peu vindicatif, qu'à la fin de ses jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignoit d'avoir offensez. Il garda la ville de Naples depuis l'an 1390, jusques en 1399; l'an 1411, il gagna la bataille de Rochesèche sur Ladislas, le 19 mai; mais sans en savoir profiter. Louis mourut à Angers le 29 avril 1417, & fut enterré en l'église de saint Maurice. Il fit divers legs pieux, & entre autres un, par lequel il ordonnoit qu'on diroit pour le repos de son ame, quinze mille Messes, & qu'on donneroit à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. *Voyez* sa postérité à l'article d'A N J O U-S I C I L E. * Collenutio. Summoneta, *Histoire de Naples.* Nostradamus & Bouche. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S III, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, fils du Roi Louis II, & d'*Yoland* d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda à son pére, & fut attiré en Italie par les promesses du Pape Martin V, & de Sforce, qui l'appellérent pour y déposséder Jeanne II, ou Janelle, Reine de Naples, Princesse perdue de réputation pour ses galanteries continuelles. Les affaires de Louis étoient en assez bon état en ce païs-là, lorsqu'Alfonse, Roi d'Aragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils. Sforce se réconcilia avec cette Princesse, qui le fit son Connétable, & lui donna le Comté de Contignal, & la Principauté de Capoue. Ainsi Louis fut obligé de retourner en France. Quelque tems après, l'ingratitude d'Alfonse obligea Jeanne d'annuller l'adoption qu'elle avoit faite. Elle la cassa, & par le conseil de ses Barons, elle adopta Louis, qu'elle appella en Italie, qu'elle fit reconnoître par ses Sujets, & auquel elle donna le Duché de Calabre. Dans le même tems Alfonse revenant en Aragon, prit en passant Marseille l'an 1423. Louis, secondé de Jeanne, chassa les Catalans du Royaume de Naples, & gagna la bataille d'Aquila l'an 1429, après laquelle il revint en France offrir le secours de sa personne & d'un escadron de vaillans hommes au Roi Charles VII, dans le tems que ce Monarque marchoit à Rheims pour s'y faire sacrer. Ce jeune Prince dans un duel qu'il eut avec un Capitaine Anglois nommé Lanclot, homme redoutable en ces sortes de combats, le vainquit l'épée à la main, & lui coupa la tête. Il mourut à Cosence le 12 ou 15 novembre 1434, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, fille d'*Amé* VIII, premier Duc de Savoye. René son frére lui succéda. * Collenutio, *Histoire de Naples.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Russi. Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Provence.* Le Pére Anselme.

L O U I S, Roi de cette partie du Royaume de Sicile, qu'on nomma *Trinacrie*, étoit fils de Pierre, de la famille des Princes d'Aragon, sortie de *Pierre* III, mari de *Constance*, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Frédéric*, qui usurpa la Sicile. C'est sur ce mariage de Pierre avec Constance, qu'ils fondoient leur droit sur cet Etat. Louis succéda à son pére l'an 1342, & n'étant âgé que de cinq ans, régna sous la tutelle de son oncle Jean. Il mourut sans avoir rien fait de considérable; & eut pour successeur son frére Frédéric, dit *le Simple*. * Fazel. Surita. Villani, &c.

L O U I S de Duras, Comte de Gravine & de Morrone, second fils de Jean d'Anjou ou *de Sicile*, Duc de Duras en Gréce, & petit-fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, Roi de Sicile, sorti de *Charles* de France, Comte d'Anjou, frére de saint *Louis*, succéda à son frére *Charles*, Duc de Duras, Gouverneur du Royaume de Naples, & le même que le Roi Louis de Hongrie fit mourir

l'an

l'an 1348, pour venger sur lui la mort d'André son frére. Louïs aussi malheureux que son frére, fut empoisonné à Naples, par ordre de sa cousine Jeanne I, l'an 1362. *Voyez* sa postérité à l'article d'A N J O U - S I C I L E. * Villani. Fazel, &c.

L O U I S de Tarente, fils de PHILIPPE, Prince de Tarente, quatriéme fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, épousa le 20 août 1346 *Jeanne*, Reine de Naples, & Comtesse de Provence, fille de *Charles*, son cousin germain, après avoir contribué à la mort du Roi André l'an 1341. Il suivit la Reine son épouse en Provence, lorsque Louïs, Roi de Hongrie, vint à Naples venger la mort d'André son frére. Cette affaire fut accommodée l'an 1352, & Louïs, qui étoit un Prince paisible, vécut depuis avec assez de tranquillité, jusqu'au 26 mai 1362. On dit qu'il institua l'Ordre des Chevaliers *del Nodo* ou *du Saint-Esprit au droit desir*. *Voyez* sa postérité à l'article d'A N J O U - S I C I L E. * Collenutio. Nostradamus. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S (saint) Evêque de Toulouse, né au mois de février 1274, au château de Brignoles en Provence, ou à Nocére dans le Royaume de Naples selon Wadingue, second fils de CHARLES II, Roi de Naples, de Jérusalem & de Sicile, & de *Marie*, fille d'*Etienne* V, Roi de Hongrie, quoiqu'héritier présomptif de ces grands Etats, préféra le calme du cloître à ces Couronnes. Il fut donné l'an 1288, avec ses fréres pour ôtage de son pére, alors prisonnier de Pierre, puis d'Alfonse III, & enfin de Jacques II, Rois d'Aragon, où il resta jusqu'en 1294, après quoi il prit l'habit de Religieux de saint François, & reçut les Ordres sacrez dans la ville de Naples en 1296. Le Pape Boniface VIII le fit Evêque de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, & le chargea de l'administration de l'Evêché de Pamiers, qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profession dans le couvent d'*Ara Cœli* entre les mains du Général des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il se gouverna avec tant de zéle & de charité, qu'il se rendit l'admiration de tout le peuple. Il avoit résolu d'aller à Rome pour se délivrer du fardeau de l'Episcopat entre les mains du Pape, mais étant en chemin, il mourut à Brignoles le 19 août 1299, âgé de 23 ans. Le Pape Jean XXII le canonisa le septiéme avril 1317, & écrivit à Marie de Hongrie, mere du Saint, une lettre qui est dans le premier tome du Bullaire, & qui commence ainsi, *Epulari filia*, &c. par laquelle il la félicite d'avoir eu un fils que l'Eglise reconnoissoit pour Saint. Le corps de saint Louïs fut transporté à Marseille l'an 1319, & fut enlevé par les Aragonois l'an 1425. Cette translation de ses Reliques fut célébre par un grand nombre de miracles. Robert son frére, Roi de Naples & Comte de Provence s'y trouva, & composa pour sa Fête un Office que le Pape Sixte IV approuva, & dont les Religieux de saint François se sont servis jusqu'à la réformation du Bréviaire par le Concile de Trente. * François Gonzague, Evêque de Mantoue, & Sédulius, *en sa Vie*. Pierre Rodolphe, *Hist. Seraph. l. 1.* Surius, *in Vit. Sanctorum*. Bzovius & Sponde, *in Annal.* Catel, *Hist. de Toulouse*, *l.* 5. Summoneta, *Hist. de Naples*. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France*, & *Gallia Christiana*. Bouche. Wadingue. Le Pére Anselme, &c.

DUCS ET PRINCES DE SAVOYE.

L O U I S de Savoye, Prince d'Achaïe, de la Morée, Comte de Piémont, &c. fils de JACQUES de Savoye, & de *Marguerite* de Beaujeu sa troisiéme femme, & frére d'*Amé*, Comte de Piémont, auquel il succéda l'an 1402, avoit été laissé au berceau par son pére, sous la tutelle d'Amé IV, dit *le Verd*, Comte de Savoye, qu'il suivit au voyage de Naples, en faveur des Princes de la Maison d'Anjou l'an 1383. Depuis il servit le même Roi de Naples en diverses occasions, aussi-bien qu'Amé VII, Comte de Savoye, dit *le Rouge*. Ce Prince fonda une Université à Turin l'an 1405, se fit aimer de tous les Princes de l'Europe, & fut employé pour appaiser le Schisme, qui de son tems affligea beaucoup l'Eglise. Il se trouva pour cela au Concile de Constance, & mourut à Pignerol le onziéme décembre 1418, laissant *Amé* VIII, premier Duc de Savoye, héritier de ses Etats. *Voyez* sa postérité à l'article de S A V O Y E. * Guichenon, *Hist. de Savoye*.

L O U I S, Duc de Savoye, second fils d'AMÉ VIII, auquel il succéda, & frére d'*Amé*, Prince de Piémont, mort avant son pére, naquit à Genéve le 24 février 1402, & dès sa jeunesse il donna des marques de valeur & de prudence. L'an 1434, il fut chargé par Amé VIII, de la Lieutenance générale des Etats de Savoye. Depuis il se trouva à Bâle, lorsque son pére, après avoir été élu Pape sous le nom de Félix V, y fit son entrée l'an 1440, & mena avec lui dans cette occasion toute la Noblesse de Savoye. La mort de Philippe-Marie, Duc de Milan, arrivée en 1447, causa tant de troubles dans la Lombardie, que Louïs ne put s'empêcher d'y prendre part. Après qu'il se fut rangé du côté des Milanois, ses gens furent défaits près de la riviére de Séxia, & leur Chef Jean de Comeïs ou Compeïs fut fait prisonnier; mais dans une autre rencontre il remporta une victoire qui fut suivie de la paix. Louïs Dauphin, depuis Roi, XI. de ce nom, s'étant retiré en Dauphiné, y fit ligue avec le Duc Louïs, & épousa l'an 1451 sa fille *Charlotte*. Ce mariage fait sans le consentement du Roi Charles VII, pére du Dauphin, ne fut pas approuvé à la Cour de France. Le Duc par sa prudence prévint les suites qui en pouvoient naître, & exécuta généreusement le traité qu'il fit avec le Roi Charles, jusqu'à refuser du secours au Dauphin Louïs. Depuis, sous le régne de Louïs XI, son gendre, il demeura treize mois en France, & mourut à Lyon le 29 janvier 1465. Son corps fut porté à Genéve; son cœur & ses entrailles furent enterrez dans l'église des Célestins de Lyon. Ce Prince, grand Justicier, créa le Sénat de Turin le 15 mars 1459, & recouvra le saint Suaire d'entre les mains de Marguerite de Charny, veuve de Humbert, Seigneur de Villars-Seissel. *Voyez* sa postérité à l'article de S A V O Y E. * Guichenon, *Hist. de Savoye*.

L O U I S, second fils de Louïs, Duc de Savoye, né en juin 1431, fut Roi de Chypre par sa femme *Charlotte*, fille de *Jean* II, Roi de Chypre, morte le 16 juillet 1487. Jacques, *fils naturel de ce Roi* Jean, *quoiqu'Ecclesiastique, usurpa ces Etats, & épousa* Marguerite, *ou, selon d'autres*, Catherine *Cornaro, que le Sénat de Venise adopta*. Louïs voyant qu'avec les troupes qu'il mettoit sur pié, il tentoit inutilement de s'opposer aux desseins de ses ennemis, se retira à Ripaille, où il mourut au mois d'août 1482. Il ne laissa point d'enfans. Sa veuve fit don du Royaume de Chypre au Duc de Savoye, dont les Descendans ont pris le nom & les armes. * Etienne de Luzignan, *Hist. de Chypre*. Guichenon. *Cherchez* C H A R L O T T E & C H Y P R E.

PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE,
Comtes d'Evreux, & Ducs d'Orléans.

L O U I S de France, fils du Roi saint Louïs, & de *Marguerite* de Provence, né le 21 septembre 1243, fut batisé par Guillaume de Paris; & par traité passé au mois d'août 1255, il fut accordé avec *Berengere*, fille d'*Alfonse*, X. de ce nom, Roi de Castille; mais ce mariage ne fut point accompli, car ce Prince mourut à Paris l'an 1260. Guillaume de Nangis dit qu'il fut enterré en l'Abbaïe de Royaumont le jour de l'octave de la Fête des Rois. * Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, &c. fils du Roi PHILIPPE, III. du nom, dit *le Hardi*, & de sa seconde femme *Marie* de Brabant, eut pour son appanage le Comté d'Evreux, & fut Chef de la branche des Comtes d'Evreux, & Roi de Navarre. Il se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, donna des marques de son courage en diverses occasions, & mourut le 19 mai 1319. *Voyez* sa postérité à l'article d'E V R E U X. * Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S de France, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, troisiéme fils du Roi CHARLES VI, & d'*Isabelle* de Baviére, né le 22 janvier 1396, fut marié le 30 août 1404, à *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, Duc de Bourgogne. Il fut depuis Chef du Conseil, & mourut sans enfans le mecredi 18 décembre 1415. Son corps fut enterré devant le grand-autel de l'église de Notre-Dame de Paris.

L O U I S de France, Duc d'Orléans, Pair de France, Comte de Valois, d'Ast, de Blois, &c. second fils du Roi CHARLES V, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13 mars 1371, se trouva à la bataille de Rosebeque l'an 1382, & il eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne de Charles VI son frére. Il se rendit en peu de tems très-puissant, & réünit la Surintendance des Finances avec le Gouvernement du Royaume. Son autorité donna de la jalousie à Jean, Duc de Bourgogne, qui prétendoit aussi au Gouvernement, comme oncle du Roi; & ces deux Maisons se diviserent par ces querelles, si longues & si fatales à la France. Louïs fit alliance avec le Duc de Gueldre, ennemi du Duc de Bourgogne, qui s'en plaignit hautement. Pour faire cesser la mesintelligence de ces deux Princes, on les envoya faire la guerre aux Anglois. Louïs alla dans la Guienne, où il prit Blaye; mais à son retour le Duc de Bourgogne, avec qui Jean, Duc de Berry, leur oncle, l'avoit réconcilié, le fit assassiner misérablement près de la porte Barbette le 23 novembre 1407, par un Gentilhomme Normand, nommé Raoul d'Auquetonville, Ecuyer du Roi, un soir que le Duc ayant été rendre visite à la Reine, qui étoit en couches, revenoit monté sur une mule, suivi de deux ou trois valets seulement. *Voyez* sa postérité à l'article d'O R L E'A N S. * Jean Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*. Enguerrand de Monstrelet. Le Pére Anselme, &c.

PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

L O U I S, I. du nom, Duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. surnommé *le Grand*, fils de ROBERT de France, Comte de Clermont, sixiéme fils du Roi saint *Louïs*, & de *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, se trouva à la bataille de Furnes, donnée contre les Flamands l'an 1297, au combat de Pont-à-Vendin, & à la journée de Courtrey l'an 1302. Dans cette derniére bataille, il commanda l'arriére-garde de l'armée, dont il sauva les débris, & contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. Il accompagna en Angleterre la Reine Isabelle de France; & après qu'on eut déclaré la guerre aux Anglois, il eut le commandement de l'armée de Guienne, où il prit Agen, Montégur, &c. ensuite de quoi le Roi Charles *le Bel* érigea la Baronnie de Bourbon en Duché-Pairie le 27 décembre 1327. L'année suivante, Louïs se signala à la bataille de Mont-Cassel, & au secours envoyé à Cambray l'an 1339, & ailleurs. Ce Prince mourut au mois de janvier 1341, & fut enterré dans l'église des Dominicains de Paris. *Voyez* sa postérité à l'article de B O U R B O N. * Froissard. *Le Continuateur* de Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe. Le Pére Anselme.

L O U I S, II. du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de Forês, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Grand-Chambrier de France, surnommé *le Bon*, fils de PIERRE I. Duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, né le quatriéme août 1337, fut choisi pour un des ôtages qu'on envoya pour la délivrance du Roi Jean en Angleterre, où il demeura huit ans. A son retour, il contribua à la conquête du Poitou & de la Guienne sur l'Anglois, & prit diverses places en Normandie. Il fut un des Princes du sang qu'on mit auprès du Roi Charles VI,

peu-

pendant sa minorité. Il l'accompagna dans les Païs-Bas, & s'y trouva l'an 1382, à la bataille de Rosebeque, où il commandoit l'arriére garde. L'année suivante il servit au siége de Bourbourg, & à la prise du château de Taillebourg l'an 1384. Il accompagna le Roi l'an 1388. contre le Duc de Gueldre; & après le traité de paix, il alla faire la guerre en Afrique, où il assiégea Tunis l'an 1390, & obligea les infidéles d'accepter des conditions avantageuses aux Chrétiens. Lorsqu'il fut de retour en France, il chassa les Anglois de devant Belleperche où étoit sa mére, prit la protection du Sire de Beaujeu contre le Duc de Savoye, & secourut Louïs Roi de Naples, contre Ladislas. Il étoit extrémement consideré à la Cour; mais il la quitta aprés l'assassinat de Louïs de France, Duc d'Orléans, aimant mieux s'en éloigner, que de consentir au lâche accommodement auquel on prétendoit l'obliger. Ce fut alors qu'il se déclara pour les Princes d'Orléans, & qu'il tâcha de faire déclarer le Duc de Bourgogne ennemi de l'Etat. Dans cette vue, il s'assembla à Gien avec le Duc de Berri, & quelques autres Princes; mais ce dessein eut peu de succès, parce que le Duc de Bourgogne étoit le plus puissant. Louïs mourut peu après à Montluçon, le 19 août 1410, aprés avoir fondé l'église de Notre-Dame, & l'hopital de Saint-Nicolas de Moulins, les Célestins de Vichy, la chapelle de Bourbon à Paris, aujourd'hui réünie à celle du Louvre, &c. Il institua l'an 1369, l'Ordre Militaire de l'Ecu d'Or, dit *de Bourbon*, réünit tous les biens de sa Maison, & y en ajoûta de très-considérables par son mariage avec *Anne*, Dauphine d'Auvergne, &c. fille unique de *Bertrand*, II. du nom, Comte de Clermont, &c. dont il eut les enfans rapportez à l'article de B O U R B O N. * Jean d'Orronville. Froissart. Monstrelet. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S de Bourbon, I. du nom, Comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. dit *le Bon*, troisiéme fils de Jean, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en mai 1486, & est enterré à Aigueperse. *Voyez* sa postérité à l'article de B O U R B O N.

L O U I S de Bourbon, Comte de Vendôme, fils puîné de Jean, Comte de la Marche, & de *Catherine*, Comtesse de Vendôme, fut aussi Seigneur de Mondoubleau, Comte de Chartres, &c. Grand-Chambellan & Grand-Maître de France, Gouverneur de Picardie, de Champagne & de Brie. Il fut fait Chevalier à la prise de l'isle de Salmoure, se trouva depuis, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt; & y fut pris & mené prisonnier en Angleterre, où il fut mis à cent mille écus de rançon; & n'en ayant pu payer que cinquante-quatre mille, les Anglois le retinrent pour le reste: mais en 1422, il se sauva de leurs mains d'une maniére miraculeuse, & fonda dans la ville de Vendôme en action de graces à Dieu, une procession qui s'y fait tous les ans, & où un prisonnier convaincu de meurtre, est mis en liberté. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il vint joindre à Poitiers le Roi Charles VII, qui venoit de s'y faire proclamer Roi. Il se trouva aux siéges d'Orléans & de Jargeau, & au sacre de ce Monarque, l'an 1429. L'année suivante il fit lever le siége de Compiégne, & fut présent au traité d'Arras l'an 1435. Il fut employé en diverses autres négociations importantes, & mourut âgé d'environ 70 ans, le 21 décembre 1447. *Voyez* sa postérité à l'article de B O U R B O N. * Monstrelet. Le Pére Anselme, &c.

PRINCES DE CONDE & DE CONTY.

L O U I S de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conty, Comte de Soissons, &c. Gouverneur de Picardie & du Païs Reconquis, septiéme fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, naquit le septiéme jour de mai 1530. Il fit sa premiére campagne sous le Roi Henri II, qui avoit entrepris de recouvrer la ville de Boulogne, & le suivit au voyage qu'il fit sur la frontiére de l'Empire. Depuis, l'an 1552, il se jetta dans la ville de Metz, à la défense de laquelle il contribua contre l'Empereur *Charles-Quint*. Il défit une partie des troupes du Prince de Piémont avant la réduction de Therouanne, se signala aussi au combat de Wigian en Piémont, & fut fait Colonel de la Cavalerie légére. Ensuite il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, & recueillit à la Fére les débris de l'armée. Il continua à servir aux siéges de Calais & de Thionville l'an 1558; mais après la mort funeste du Roi Henri II, le peu de part que les Princes du sang eurent au Gouvernement, & quelques mécontentemens secrets le jettérent dans le parti des Religionnaires. On l'accusa d'avoir eu part à la conspiration d'Amboise, dont il étoit le Chef muet; & ce fut pour cela qu'il fut arrêté à Orléans. Ce fut le Maréchal de Brissac, grand partisan des Guises, qui avoit proposé au Roi de faire arrêter le Prince. Il refusa d'abord de répondre, à moins que le Parlement ne fût en corps, avec les Pairs, & le Roi y présidant. Mais on le menaça que s'il ne vouloit pas répondre on le regarderoit comme convaincu. Ayant été confronté avec plusieurs témoins, il fut condamné en novembre 1560 à perdre la tête. Le Chancelier & quelques autres ne voulurent pas signer cet Arrêt qui ne fut point exécuté à cause de la mort de François II, qui arriva dans ces entrefaites, & qui changea la face des affaires, outre qu'il ne se trouva personne qui fût assez hardi pour se déclarer sa partie. Le Roi Charles IX le mit en liberté, & la Cour des Pairs le déclara innocent. Peu après le Prince de Condé se mit à la tête des Huguenots, & emporta diverses villes dans le Royaume. Il fut pris & blessé à la bataille de Dreux l'an 1562, perdit celle de Saint-Denys l'an 1567, & périt à celle de Jarnac le 13 mars 1569. Ce Prince, qui avoit de grandes qualitez, fut tué de la maniére du monde la plus funeste. Il avoit, à ce qu'on dit, la jambe rompue d'un coup de pié de cheval, & étoit assis au pié d'un buisson, lorsque Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, à qui Louis avoit fait autrefois quelque déplaisir, le tua de sang froid d'un coup de pistolet. Le corps de ce Prince, qu'on enterra depuis dans l'église de saint George de Vendôme, fut alors porté, ou par insulte, ou par hazard sur une ânesse à Jarnac: c'est ce qui donna lieu à cette épitaphe

L'an mil cinq cens soixante neuf
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut porté mort sur une ânesse
Le grand ennemi de la Messe.

Voyez sa postérité à l'article de B O U R B O N. * De Thou, *Hist.* François de Rabutin, & Castelnau-Mauvissiere, *dans ses Mémoires.* Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Le Pere Anselme, &c.

L O U I S de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du sang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Anguien, de Châteauroux, de Montmorency, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne, fils de Henri, II. du nom, Prince de Condé, & de *Marie Charlotte* de Montmorency, né à Paris le huitiéme septembre 1621, porta du vivant de son pére la qualité de Duc d'Anguien, qu'il rendit depuis très-illustre par une suite continuelle de victoires & de belles actions. L'an 1640, il se trouva au siége d'Arras; & deux ans après il se signala à celui de Perpignan. Ensuite il fut fait Général de l'armée du Roi, & gagna la célébre victoire de Rocroy le 19 mai 1643, en la 22 année de son âge, il y eut 10000 hommes de tuez du côté des ennemis, outre le Comte de Fontaines, l'un de leurs Généraux, 5000 prisonniers, grand nombre de drapeaux & d'étendards, avec tout le canon & le bagage. Cet avantage fut suivi de la prise de Thionville le dixiéme août suivant, & de celle de diverses autres places. L'année suivante le Duc d'Anguien défit l'armée Bavaroise dans les combats donnez près de Fribourg le troisiéme & le cinquiéme du mois d'août; il prit Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, &c. & fut pourvu du Gouvernement de Champagne & de Brie. Il passa très-avant dans l'Allemagne l'an 1645, & gagna le troisiéme du mois d'août la sanglante bataille de Nortlingue, où le Comte de Mercy, Général des Bavarois, fut tué. L'année suivante il remporta de grands avantages sur les ennemis de l'Etat, prit plusieurs places sur eux, & soumit la ville de Dunkerque. Sur la fin de l'année 1646, il perdit le Prince de Condé son pére, & lui succéda dans la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & dans les Gouvernemens de Bourgogne, de Bresse & de Berry. Il commanda l'an 1647, l'armée du Roi en Catalogne, où le siége de Lérida ne lui réüssit pas; mais il prit le château d'Ager, sur la frontiére d'Aragon, & fit lever le siége de Constantine, que les Espagnols attaquoient. L'an 1648, il gagna la bataille de Lens en Flandre, où l'armée de l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Païs-Bas, fut taillée en piéces. Peu après les premiéres guerres domestiques, son courage & son pouvoir devinrent redoutables au Ministre qui gouvernoit l'Etat. Ce Prince fut arrêté à Paris avec le Prince de Conty son frére, & le Duc de Longueville son beaufrére avec eux, & fut conduit le 18 janvier 1650 à Vincennes, puis à Marcoussis le 28 août, & enfin au Havre-de-Grace le 26 novembre. On les mit en liberté le 13 février suivant, & le Roi lui donna le Gouvernement de Guienne, où il se retira. Mais peu après, pour se venger de son emprisonnement, il prit les armes, fut suivi par un bon nombre de mécontens, & fit entrer la ville de Paris dans ses desseins. Il se distingua extraordinairement au combat du fauxbourg Saint-Antoine, donné le deuxiéme juillet de la même année 1652, & se retira dans le Païs-Bas, où il soutint avec assez de gloire les affaires des Espagnols. Il en aquit beaucoup par le secours qu'il jetta dans Cambray, & par la fameuse retraite qu'il fit à la levée du siége d'Arras, le 25 août 1654. L'an 1656, il fit lever le siége de Valenciennes, après avoir forcé les lignes; & l'an 1658, il se signala à la célébre journée des Dunes, près de Dunkerque, le 14 du mois de juin. Ce grand Prince fut enfin rendu à la France par la paix des Pyrénées, l'an 1659. Il rentra dans les bonnes graces du Roi, qu'il vit à Aix en Provence au commencement de 1660, se trouva à la magnifique entrée de leurs Majestez à Paris le 26 août suivant, & reçut le Collier des Ordres du Roi l'an 1662. Le Prince de Condé servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté au mois de février 1668, & dans celle de Hollande l'an 1672. Il y prit Wésel, fut blessé près du Fort de Tolhuis le douziéme du mois de juin, & continua les années suivantes à rendre des services importans. L'an 1674, il mit toutes les conquêtes des François en une entiére sureté; s'opposa aux desseins de trois armées, d'Espagnols, de Hollandois & d'Impériaux, & défit leur arriére garde, & plusieurs troupes du corps de bataille, à la célébre journée de Senef le dixiéme du mois d'août. Peu après il fit lever le siége d'Oudenarde; contribua à la prise de Limbourg l'an 1675, & après la mort du Vicomte de Turenne, il alla en Allemagne, où il rompit les projets que les ennemis avoient formez contre la France. Ce Prince mourut à Fontainebleau le onziéme décembre 1686, non moins illustre par les sentimens de piété qu'il a fait paroître dans ses derniers momens, que par les actions de héros, qui ont marqué toutes les années de sa vie. *Voyez* sa postérité à l'article de B O U R B O N. * Le Pére Anselme.

L O U I S, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Anguien, de Châteauroux & de Seurre-Bellegarde, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des provinces de Bourgogne & de Bresse, fils de Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, & d'*Anne* de Baviére, naquit à Paris le onziéme octobre 1668, fut reçu en survivance de la charge de Grand-Maître de France, & du Gouvernement de Bourgogne, le 24 juillet 1685, & fit sa premiére campagne au siége de Philisbourg en 1688. Il se trouva en 1691, au siége de Mons, à celui de

Namur en 1692, & se signala à la bataille de Steenkerque le troisiéme août de la même année, où il chargea plusieurs fois les ennemis. En 1693, il se trouva à la bataille de Neerwinde, où, en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, il se mit à la tête des troupes, & ramena les Officiers & les Soldats rebutez par plusieurs attaques qui n'avoient pas réüssi: il se mêla plusieurs fois parmi les ennemis, & contribua beaucoup par sa valeur & par son exemple à la grande victoire qui y fut remportée. L'année suivante il servit en Flandre sous Mgr le Dauphin, & mourut subitement à Paris le quatriéme mars 1710, en sa 42 année. Son cœur fut porté en l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine, & son corps à Vallery. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON.

LOUIS-HENRI, Duc de Bourbon, d'Anguien, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, fils du précédent, & de *Louise-Françoise* de Bourbon, légitimée de France, naquit à Versailles le 18 août 1692, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1709, prit séance au Parlement le 19 mars de la même année en qualité de Pair, & prêta le serment en qualité de Grand-Maître de la Maison du Roi & de Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, le 24 mars 1710. La même année, & les deux suivantes, il fit la campagne de Flandre dans l'armée commandée par le Maréchal de Villars, & se signala au siége de Douay en 1712, autant par sa valeur, que par ses libéralitez; servit dans l'armée du Rhin en 1713; se trouva à la prise de Landau, à la défaite des Impériaux dans leur camp, retranchez près de Fribourg, & à la prise de cette ville en qualité de Maréchal de camp. Après la mort du Roi Louis XIV, arrivée en 1715, il fut nommé Chef du Conseil Royal de la Régence pendant la minorité du Roi Louis XV, puis Surintendant à l'éducation de ce Monarque, au sacre duquel il répresenta le Duc d'Aquitaine, le 25 octobre 1722. M. le Duc d'Orléans étant mort le deuxiéme décembre 1723, le Roi pria le Duc de Bourbon de se charger du détail des affaires, & des fonctions de la charge de principal Ministre d'Etat, & sa Majesté reçut ensuite le serment de fidelité de ce Prince, qui ayant été nommé en avril 1724 par Louis I, Roi d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, en reçut le Collier à Versailles le 27 juin de la même année.

LOUIS-ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, Prince du sang de France, né le quatriéme avril 1661, étoit fils d'ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, & petit-fils de *Henri* de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, & de *Charlotte-Marie* de Monmorency. Sa mere, après la mort de son pere, eut un soin très-particulier de son éducation, tant pour la piété que pour les Sciences & les exercices convenables à son âge. Après la mort de cette vertueuse Princesse, le Roi le fit venir à la Cour, où il fut élevé avec *François-Louis*, Prince de la Roche-sur-Yon, son frére, depuis Prince de Conty, auprès de Monseigneur le Dauphin. Le 16 janvier 1680, il épousa la Princesse *Anne-Marie*, fille légitimée du Roi Louis XIV, appellée alors Mademoiselle de Blois, dont il n'eut point d'enfans. L'an 1683, il fit sa première campagne, & se trouva au siége de Courtray, où il commença à donner des marques de sa valeur. L'an 1684, il étoit au siége de Luxembourg, où il servit à la tête de son régiment avec une grande bravoure. L'an 1685, il fit la campagne de Hongrie dans l'armée impériale, & se trouva au siége de Neuhausel, & à la bataille donnée près de Gran. A son retour de cette campagne, il fut surpris de la petite vérole à Fontainebleau, où il mourut le neuviéme novembre 1685. Il est inhumé à Vallery dans la sépulture des Princes de sa Maison. * Le Pére Anselme.

PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, DUCS de Montpensier, & Comtes de Soissons.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, Seigneur de Champigny-sur-Veude, &c. fils puîné de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, se trouva l'an 1484, au sacre du Roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples; & l'an 1509, il suivit en Italie le Roi Louis XII, qui l'avoit déja envoyé en ambassade vers le Pape Alexandre VI, l'an 1502. Ce Prince répresenta le Comte de Toulouse au sacre du Roi François I, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut vers l'an 1520. Son corps fut enterré dans la Sainte-Chapelle de S. Louis de Champigny, qu'il avoit fondée. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON.

LOUIS de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier, Pair de France, Souverain de Dombes, Prince de la Roche-sur-Yon & de Luc, Dauphin d'Auvergne, &c. Gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Dauphiné & de Bretagne, surnommé *le Bon*, fils de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c. & de *Louise* de Bourbon, Comtesse de Montpensier, né à Moulins le dixiéme juin 1513, commença à porter les armes sous le régne de François I; & l'an 1536, il se trouva dans l'armée qu'on envoyoit en Provence, à la prise de Hesdin, & ailleurs. Il servit aussi au siége de Perpignan l'an 1542, & l'année suivante en l'armée de Champagne. Depuis il répresenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Henri II, & se signala au siége de Boulogne l'an 1550, à la bataille de Renty l'an 1554, & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier. Ce Prince rendit de grands services pendant les guerres civiles de la Religion, sous le régne de Charles IX, qui le pourvut l'an 1561, des Gouvernemens d'Anjou, de Touraine & du Maine. Il soumit au Roi les villes d'Angers, de Saumur, de Tours, du Mans, de Saint-Jean-d'Angély, de la Rochelle, &c. se trouva à la prise du Havre de Grace sur les Anglois l'an 1562, & obtint ensuite le Gouvernement de Dauphiné. Louis commanda l'avant-garde de l'armée royale, dont le Duc d'Anjou étoit Général, & contribua au gain des batailles de Jarnac & de Montcontour. Avant cela, il avoit eu le Gouvernement de la Bretagne, & avoit défait les Colonels Mouvans & Pierre Gourde, Chefs des Huguenots, à la rencontre de Messignac, le 25 octobre 1568. Il se trouva depuis au premier siége de la Rochelle, l'an 1573, & l'année suivante il commanda l'armée royale dans le Poitou, où il soumit les places rebelles. L'an 1577, il contribua au traité de Poitiers. Après avoir toujours servi avec utilité dans les armées & dans les affaires, il mourut le 23 septembre 1582, en son château de Champigny, qu'il avoit fait bâtir. Le Roi François I, lui avoit restitué pendant sa jeunesse une grande partie de la succession de la Maison de Bourbon, entre autres Terres, le Duché de Châtelerault, le Comté de Forès, Dombes, le Beaujolois, & Montpensier, qui fut érigé en Duché l'an 1538, &c. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila & Pierre Matthieu, *Hist.* Langey & François de Rabutin, *Mémoires.* Brantôme. Coustereau. Du Bouchet. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, Comte de Soissons, de Clermont & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie, fils de CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons, &c. & d'*Anne*, Comtesse de Montafié, né à Paris le onziéme de mai 1604, succéda l'an 1612, à son pere dans la charge de Grand-Maître & de Gouverneur de Dauphiné, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1620. Ce Prince se signala dans la guerre contre les Huguenots au combat de Rié en Poitou l'an 1622, & fit construire le Fort-Louis. Il fut Lieutenant Général du Roi, & Chef du Conseil à Paris, pendant le voyage que sa Majesté fit en Bretagne. Depuis il suivit encore le Roi au siége de la Rochelle l'an 1628, & au voyage d'Italie l'an 1630. L'année suivante le Roi lui donna le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec les Abbaïes de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, de Saint-Michel en Lherm, de la Couture & de Froimont, &c. dont les Bulles furent expédiées à Rome, sous le nom de l'Aumonier de la Comtesse sa mére; mais on lui permit d'en tirer le revenu. L'an 1636, il commanda l'armée de Champagne, où il défit deux mille Cosaques au combat d'Ivoy le 31 mai & le premier juin, & reçut à composition la ville de Corbie. Peu de tems après, sur quelques soupçons qu'il eut qu'on le vouloit arrêter, il se retira à Sedan, où il demeura quatre années de suite; mais s'y ennuyant, il y cabala avec les Mécontens du Royaume, & prévenu par sa passion, il se joignit à une armée d'ennemis, conduite par le Général Lamboy. Il donna bataille au Maréchal de Châtillon, Général de l'armée du Roi, & le défit à la Marsée près de Sedan, le samedi sixiéme juillet 1641; mais il y fut tué lui-même d'un coup de pistolet, en poursuivant trop chaudement sa victoire. On a parlé diversement de cette mort. Le Comte de Soissons n'avoit point été marié, & *laissa seulement un fils* naturel, Louis-Henri, *Chevalier de Soissons, né à Sedan au mois d'août* 1640, & *legitimé l'an* 1643. *Ce dernier prit depuis le nom de Prince de Neufchâtel, & mourut le huitiéme février* 1703. *Il avoit epousé le septiéme octobre* 1694, Angélique-Cunegonde *de Montmorency-Luxembourg, fille de* François *de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, dont il eut* Louise-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, mariée le 24 février* 1710, à Charles-Philippe *d'Albert, Duc de Luynes; &* Marie-Anne-Charlotte *de Bourbon, Demoiselle d'Estouteville, née le 23 septembre* 1701, *morte le* 23 *août* 1711.

LOUIS de Bourbon, Cardinal de Vendôme, Archevêque de Sens, &c. fils de FRANÇOIS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Pol, de Marle, &c. né à Ham en Picardie le deuxiéme janvier 1493, fut élevé au College de Navarre, & fut avant l'âge pourvu l'an 1510, de l'Evêché de Laon, vacant par le décès de Charles, Duc de Luxembourg, son grand-oncle: ensuite de quoi il fut fait Cardinal par le Pape Léon X à 24 ans, l'an 1517. Il succéda au Cardinal du Prat dans l'Archevêché de Sens l'an 1536, & eut l'administration de divers autres Evêchez, comme de ceux du Mans, de Luçon, de Tréguier, & des Abbaïes de Saint-Denys, de Saint-Corneille de Compiégne, de Saint-Faron de Meaux, de Ferriéres, &c. Enfin il mourut à Paris le onziéme mars 1556. Pierre Gemel fit son Oraison funébre, & nous avons la Vie de ce Cardinal dans Petramellarius. * Ughel. Frizon. Aubéry. Du Chêne. Sainte-Marthe, &c. Doublet, *Hist. de l'Abbaïe de S. Denys.* Hilarion de Coste, *in Elog.* Gaucher & Louis de Sainte-Marthe, *l'Histoire Généalogique de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

LOUIS de Bourbon, Evêque de Liége, cinquiéme fils de CHARLES I, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, & frére de *Jean* II, dit *le Bon*, Duc de Bourbon, Connétable de France, se retira jeune à la Cour du Duc de Bourgogne, & eut la Prevôté de Saint-Donatien de Bruges, puis l'Evêché de Liége l'an 1455. Les Liégeois qui ne l'aimoient point, l'arrêtérent prisonnier, & furent presque toujours soulevez contre lui: enfin il fut tué l'an 1482, par Guillaume de la Mark, Seigneur de Lumain, dit *le Sanglier d'Ardennes*, & jetté dans la Meuse. Ce Prélat, qui ne vivoit pas réguliérement, laissa *trois fils* naturels, *rapportez sous le mot de* BOURBON. * Nauclére, *in Chron.* Heuter, *in Maxim. I.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

DUCS DE LONGUEVILLE, D'ANGOULEME, & de Vendôme.

LOUIS d'Orléans, I. de ce nom, Marquis de Rothelin, puis Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel & de Valengin en Suisse, &c. fils de FRANÇOIS, Comte de Dunois, & d'*Agnès* de Savoye, succéda l'an 1515, à *Renée* sa niéce, héritiére de tous les biens de la Maison de Longueville. Il fut Grand-Cham-

Chambellan de France, & Gouverneur de Provence; & se trouva à la bataille d'Agnadel l'an 1509, à la journée des Eperons l'an 1513, & à celle de Marignan l'an 1515. Ce Prince mourut l'an 1516, & laissa postérité, rapportée à l'article d'ORLEANS.

LOUIS d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, &c. fils de Louis I, fut Grand-Chambellan de France, servit le Roi François I, dans ses guerres, & mourut le neuvième juin 1537. *Voyez* sa postérité à l'article d'ORLEANS.

LOUIS-EMMANUEL de Valois, Duc d'Angoulême, Comte d'Alets, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général de la Cavalerie légére de France, & Gouverneur de Provence, fils puîné de CHARLES de Valois, Duc d'Angoulême, & fils *naturel* du Roi *Charles* IX, naquit à Clermont en Auvergne l'an 1596. Il fut destiné à l'Eglise, eut l'Abbaïe de la Chaize-Dieu, & fut même nommé à l'Evêché d'Agde; mais il quitta ces Bénéfices après la démence de son frére aîné, & prit la qualité de Comte d'Alets. Ce Prince servit pendant la guerre contre les Huguenots aux siéges de Montauban, de la Rochelle, de Privas, aussi-bien qu'en Italie & en Lorraine, où il défit la Cavalerie du Duc Charles. Le Roi lui donna la charge de Colonel général de la Cavalerie légére, & le Gouvernement de Provence, l'an 1637. Ce fut lui qui porta l'an 1641, le Prince de Monaco à quitter le parti d'Espagne. Depuis il excita de grands troubles en Provence, au sujet de l'établissement du Sémestre. Le Duc d'Angoulême étoit savant, aimoit les Hommes de Lettres, & mourut à Paris le 13 novembre 1653. *Voyez* sa postérité à l'article de VALOIS.

LOUIS, Cardinal, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, &c. Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Provence, fils de CESAR, Duc de Vendôme, fils *naturel* du Roi Henri *le Grand*, & de *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, naquit l'an 1612. L'an 1630, il suivit le Roi Louis XIII, au voyage de Savoye, & à son retour alla servir comme Volontaire en Hollande, & se trouva au combat de Lille l'an 1631. Depuis, il se trouva à la bataille d'Avein l'an 1635, aux siéges de Corbie l'an 1636, d'Hesdin l'an 1639, & d'Arras l'an 1640; & fut blessé à l'attaque des lignes. Le Roi Louis XIV l'envoya, l'an 1650, Viceroi en Catalogne; & l'an 1656, il prit Valence sur le Pô, avec le Duc de Modéne. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, le septiéme mars 1667. Il se trouva à l'élection de Clément IX, qui lui donna le titre de Légat *à latere* en France, où il tint sur les fonts de batême Monseigneur le Dauphin, le 24 mars 1668, & mourut à Aix en Provence, le sixiéme août 1669. *Voyez* sa postérité à l'article de VENDOME.

LOUIS-JOSEPH, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, de Penthiévre, Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, & Général des galéres, fils de Louis, Duc de Vendôme, &c. puis Cardinal, & de *Laure* Mancini, né le premier juillet 1654, fut pourvu du Gouvernement de Provence en 1669, dont il ne prêta serment au Roi que le 19 janvier 1670. Il suivit le Roi en qualité de Volontaire à la conquête de Hollande en 1672, & dans toutes les campagnes qu'il fit depuis jusqu'en 1678, se distingua aux siéges & prises de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, au combat de Steenkerk & à la bataille de la Marsaille. Il commandoit en Provence & au Comté de Nice en 1695, lorsqu'il eut ordre de passer en Catalogne, pour y servir en qualité de Général & de Viceroi, à la place du Maréchal de Noailles; continua d'y servir les deux années suivantes, & prit Barcelone en 1697, après avoir mis en déroute l'armée ennemie, commandée par Dom Francisco de Velasco, Viceroi de Catalogne. Le Roi le nomma en 1702, pour commander ses armées d'Italie; il y reçut le Roi d'Espagne, qui lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or; eut des avantages considérables sur les Impériaux aux combats de San Vittoria & de Luzzara, fit lever le blocus de Mantoue; chassa les Impériaux du Seraglio; s'avança dans le Trentin; & y prit plusieurs places. Mais sur l'avis qu'il eut que le Duc de Savoye abandonnoit le parti de France & d'Espagne, pour se joindre aux Alliez; il desarma les troupes de ce Duc, qui servoient dans son armée; marcha vers le Piémont; se rendit maître d'Ast & autres places; & en 1704, de Verceil, d'Yvrée & de Vérue après avoir défait l'arriére-garde du Duc de Savoye près de Turin le septiéme mai. Il remporta une victoire complette le 16 août 1705, sur le Prince Eugéne de Savoye près de Cassano, & une autre le 17 août 1706, sur les Impériaux à Calcinato. Le Roi le rappella peu après pour lui donner le commandement des armées de Flandre, où il rétablit les affaires que le combat de Ramillies y avoit dérangées; y eut le même commandement en 1707, & y servit sous Monseigneur le Dauphin en 1708. Ayant été depuis nommé pour commander les troupes d'Espagne, il prit Brihuéga le neuviéme décembre 1710, & remporta le lendemain la victoire à la fameuse bataille de Villaviciosa, qui rétablit les affaires de cette Couronne. Ce Prince continuant de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, mourut sans postérité à Vinaros le onziéme juin 1712, âgé de 58 ans, universellement regretté par les Espagnols & par les François, & est enterré au monastére de l'Escurial dans le tombeau des Infans & des Infantes d'Espagne. *Voyez* ses Ancêtres & son alliance à l'article de VENDOME. * Le Pére Anselme, *Histoire de la Maison de France*, &c.

DUCS DE MILAN, DE MANTOUE, DE BAVIERE,
Comtes de Touringe, & Landgraves de Hesse.

LOUIS ou LUDOVIC Sforce, dit *le More*, Duc de Milan, étoit fils de FRANÇOIS Sforce, usurpateur du Milanois, & frere puîné de *Galeas-Marie*, qui succéda à son pére, & qui laissa un fils nommé *Jean-Galeas*. C'est sur ce dernier que Ludovic, homme sanguinaire & artificieux, usurpa le Duché. Pour en venir à bout, il maria sa niéce Blanche-Marie, veuve de Philibert, I. de ce nom, Duc de Savoye, à l'Empereur Maximilien, qui lui accorda l'investiture de cet Etat, comme vaquant faute d'hommage. Ensuite il appella le Roi Charles VIII en Italie. Ce Roi étant à Plaisance l'an 1494, apprit la mort de Jean-Galéas, empoisonné par Ludovic, qui prit possession du Duché, & recueillit ainsi le fruit de son crime, sans avoir égard au fils de son neveu, qui n'avoit que cinq ans. Quelque tems après ce méchant homme fit ligue avec les ennemis de la France; mais Louis XII, qui étoit monté sur le thrône, ayant sur le Duché de Milan de justes prétentions, se rendit Maître du Milanois, où rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni Chefs, ni places. Ludovic rentra ensuite dans le Milanois, par le moyen des intelligences qu'il y conservoit; mais Louis de la Tremoille, Chef de l'armée de France, le suivit près de Novare, où il fut pris déguisé en simple Soldat, & de là mené à Lyon l'an 1500. Le Roi Louis XII le fit enfermer dans le château de Loches, où il mourut dix ans après. Guichardin faisant le portrait de ce Prince, dit qu'il avoit de l'esprit & de l'éloquence, autant que Prince de son siécle; qu'il étoit doux & bien faisant; au reste vain, inquiet, ambitieux, se souciant peu de garder sa parole, & ne pouvant souffrir qu'on louât en sa présence les autres Princes. * Philippe de Comines, *l.* 7. Guichardin, *l.* 1. 2. 4. Corio, &c.

LOUIS, que quelques-uns font second fils de CHARLES, Duc de la Basse-Lorraine, & d'*Agnès* de Vermandois, fut surnommé *le Barbu*, & fut créé Comte de Thuringe par l'Empereur Conrad *le Salique*. Il mourut à Mayence l'an 1055, & eut cinq successeurs de son nom; le dernier est Louis IV, dit *le Saint*, mort à Otrante en Italie le onziéme septembre 1227, qui eut pour femme sainte *Elisabeth*, fille d'*André* II, Roi de Hongrie, morte Religieuse à Marpurg l'an 1231, & canonisée l'an 1235.

LOUIS. *Cherchez* BAVIERE, HESSE, MANTOUE, &c.

AUTRES PRINCES OU GRANDS HOMMES
de ce nom.

LOUIS de LORRAINE, Cardinal de Guise, Archevêque de Sens, Abbé de Saint-Victor, de Moissac, de Borgueil, de Saint Germain d'Auxerre, fils de *Claude*, I. du nom, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frére de *François*, Duc de Guise, & de *Charles*, Cardinal, Archevêque de Rheims, naquit l'an 1527, & ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut élevé à l'Evêché de Troyes, puis à celui d'Alby, & enfin à l'Archevêché de Sens l'an 1560. Depuis il céda cette dignité à Nicolas de Pellevé, & fut fait Cardinal par le Pape Jules III, l'an 1553. Il se trouva à la création de Pie IV, l'an 1559, & fut pourvu l'an 1568 de l'Evêché de Metz, qu'il gouverna avec beaucoup de zéle & de prudence, jusqu'en 1578, qu'il mourut le 28 mars à Paris, âgé de 56 ans. Ce Cardinal eut beaucoup de part aux affaires de son tems. * Onuphre & Pétramellarius, *in Vit. Pont.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de LORRAINE, autre Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, neveu du précédent, & fils de FRANÇOIS, Duc de Guise, tué au siége d'Orléans par Poltrot, & d'*Anne* d'Est, & frére de *Henri* I, Duc de Guise, succéda à son grand-oncle *Charles*, Cardinal, sur le siége archiépiscopal de Rheims, & tint un Synode provincial l'an 1583. Ce Prince avoit déja été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578. Quelques Auteurs parlent desavantageusement de sa conduite: il est sûr que son ambition étoit extrême, & qu'il fut un des principaux Partisans de la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, n'avoit pour but que de détruire la Monarchie. Le Roi Henri III le fit tuer avec le Duc de Guise son frére, le 23 décembre 1588 à Blois, où il avoit fait assembler les trois Etats du Royaume. Nous voyons par les lettres que le Roi écrivit au Cardinal de Joyeuse, & au Marquis de Pisani, l'un Protecteur, & l'autre son Ambassadeur en Cour de Rome, qu'il se plaignoit fort de ce que le Cardinal de Guise disoit souvent qu'il ne mourroit point qu'il n'eût rasé ce Prince pour le faire Moine. Il ajoûte qu'il avoit eu d'autres raisons plus importantes pour se défaire de lui. * Miron, *Relation de la mort de M. de Guise.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux.* De Thou, *l.* 93. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de LORRAINE, dernier Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, Abbé de Saint-Denys en France, de Clugny, de Saint Remi de Rheims, de Corbie, d'Orcamp, & de Saint-Hilaire de Poitiers, Protecteur de France à la Cour de Rome où il n'alla point, troisiéme fils de HENRI, I. du nom, Duc de Guise, tué à Blois, naquit le 22 janvier 1575, fut fait Cardinal l'an 1615 par le Pape Paul V, & mourut à Xaintes le 21 juin 1621, n'étant que Sous-Diacre, & est enterré à Rheims. *Il avoit eu plusieurs enfans de* Charlotte *des Essarts, Comtesse de Romorentin, fille* naturelle *du Comte des Essarts, & l'une des Maîtresses du Roi Henri* le Grand; *savoir,* 1. Louis, *Abbé de Chailly, puis Evêque de Condom, mort le premier juillet* 1668; 2. ACHILLE *qui suit;* 3. Henri; 4. Charlotte, *Abbesse de Saint Pierre de Lyon;* & 5. Louise, *mariée l'an* 1639 *à* Claude *Pot, Seigneur de Rhodes,*

Grand-Maître des Cérémonies de France. Achille de Lorraine, *Comte de Romorantin, épousa Anne-Marie, fille naturelle de N.* [illegible] *Rhingrave, Prince de Salms. Il passa en Candie l'an 1643, & y mourut l'an 1649, étant Lieutenant Général des Vénitiens. Il laissa une fille*, Charlotte-Christine, *née l'an 1642, qui mourut le 13 août* 1705, *veuve d'*Ignace *Rouault de Gamaches, Marquis d'Assy. Ce fut elle qui l'an 1688, intenta un procès pour avoir la succession de la Maison de Guise, prétendant que ce Cardinal avoit épousé la Comtesse de Romorantin son ayeule, le quatrième février 1641. Elle produisit pour cela différens papiers; mais l'affaire ne fut point jugée.* * Bayle, *Dictionn. Critiq.*

LOUIS de LUXEMBOURG, Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de Jean de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite* d'Enguien, fut élevé l'an 1414, à l'Evêché de Thérouanne, par une partie des Chanoines, quoique les autres se fussent opposez à son élection. Il se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425, par Henri, VI. du nom, Roi d'Angleterre, soi disant Roi de France. Louis exerça cette charge jusqu'en 1435, & obtint l'Archevêché de Rouen l'an 1436. Il ne voulut accepter le chapeau que lui donna le Pape Eugène IV, l'an 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entièrement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & qui lui confia les plus importantes affaires en France. Ce Prélat les poussa avec vigueur, conduisant lui-même du secours aux places assiégées, animant les foibles, s'opposant à ceux qui étoient las du joug des Anglois, & ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jetta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut soumise au Roi Charles VII, mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Hatfield le 18 septembre, & selon d'autres le quatrième octobre 1443. * Monstrelet, *tome* 2. Goodwin, *de Episc. Eliens.* Sainte-Marthe. Aubery. Le Père Anselme, &c.

LOUIS de LUXEMBOURG, Comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny, de Conversan, Châtelain de Lille, Seigneur d'Enguien, &c. Connétable de France, fils de Pierre de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, &c. & de *Marguerite* de Baux d'Andrie, se trouva à la célèbre assemblée d'Arras l'an 1435, suivit le Roi Charles VII au siège de Pontoise l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Ce Seigneur se signala encore en diverses occasions, entre autres à la prise de Caen l'an 1450. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Montlehéry. Il y avoit long-tems que le Roi Louis XI souhaitoit de l'attirer à son service: pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le cinquième octobre 1465, & l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel le premier août 1469. Le Connétable persuada depuis au Roi de faire la guerre au Duc de Bourgogne. Il surprit la ville de S. Quentin, secourut celle de Beauvais l'an 1472, & détourna la conspiration du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgogne contre la personne du Roi Louis XI; mais dans la suite il encourut la disgrace de ce Monarque extrêmement soupçonneux. On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable qui voyoit que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc de Bourgogne, pour se dérober à la colère du Roi; mais ce Duc qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de sa politique, que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du Roi. Louis XI lui fit faire le procès au Connétable, & lui fit trancher la tête en la place de Grève à Paris le 19 décembre 1475. Le Connétable étoit alors âgé de 57 ans. * *Consultez la Chronique scandaleuse du Roi Louis XI, écrite par* Jean le Maire de Troyes, Greffier de l'Hôtel-de-ville de Paris. Philippe de Comines. Le Féron. Godefroy. Pierre Matthieu. Le Père Anselme, &c. Nous parlons des alliances & de la postérité de ce Connétable, sous le nom de LUXEMBOURG.

LOUIS, Archichancelier de France dans le neuvième siècle, étoit selon quelques Auteurs, fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & de *Rotrude*, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*. Il étoit Abbé de Saint-Denys en France en 842, & est nommé en qualité d'Archichancelier en plusieurs titres pour l'église de Nevers, & pour les Abbaïes de Saint-Denys & de Saint-Martin de Tours. Il assista au Concile de Verneuil sur Oise en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut le neuvième janvier 867, suivant les Annales de saint Bertin: d'autres disent la 25 année du règne du Roi Charles *le Chauve*, qui se rapporte à 865. Loup, Abbé de Ferrières, lui adresse quelques lettres, & Flodoard parle de lui au livre quatrième de son Histoire de l'Eglise de Rheims. On le dit frère de *Gauzlin* son successeur en la charge de Chancelier. * Le Père Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

LOUIS DONAT, Vénitien, Evêque de Bergame, qui avoit écrit sur les Sentences, & composé quelques Discours, vivoit dans le XV siècle. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siècle.*

LOUIS (Epiphane) natif de la ville de Nancy, Docteur & Professeur en Théologie, Chanoine Régulier de la réforme de Prémontré, Abbé d'Estival en 1663, Vicaire Général de sa Congrégation, & auparavant Procureur Général en Cour de Rome, étoit habile Théologien, grand Prédicateur, honoré & estimé des Princes, le Confesseur & le Conseil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston, Duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établissement des *Filles de la Charité*, vulgairement de Saint-Charles, ausquelles il donna des *Règles* & dressa le plan de leurs Instituts. C'est lui qui, avec la Mère l'Huillier, Religieuse Bénédictine, introduisit dans différens monastères de Lorraine & de France, *l'adoration perpétuelle du saint Sacrement de l'Eucharistie*, & ce fut à leur prière & pour les former à l'Oraison qu'il publia en 1676, chez George Josse, à Paris, son livre, *de la nature immolée par la Grace, ou la pratique de la mort mystique* en 1676. Pour l'instruction des mêmes Religieuses, il imprima chez Christophe Remy, à Paris, *des Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame pour arriver à la Contemplation du simple regard de Dieu par les lumières de la Foi.* Après sa mort, arrivée le [illegible] septembre 1682, on a recueilli les lettres de ce vertueux & spirituel Abbé, & elles ont été imprimées chez le même Remy en 1688. * *Cet article a été fourni.*

LOUIS de GRENADE. *Voyez* GRENADE (Louis de).

LOUIS ou LUDOVICUS CÆLIUS RHODIGINUS. *Voyez* RHODIGINUS (Cælius).

LOUIS, le FORT-LOUIS, bonne forteresse qui porte le nom de Louis XIV, qui l'a fait construire, est forte par ses ouvrages & par sa situation dans une petite isle du Rhin, au dessus de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle de Haguenau. Il y a une autre forteresse de ce nom dans l'Amérique, dont il est parlé au mot PORT-LOUIS. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, MONT-LOUIS, ancien village de la Touraine en France, est près de la Loire, à deux lieues de Tours vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, le MONT-LOUIS, petite ville de Cerdagne, contrée de la Catalogne, située à deux lieues de Puycerda vers l'orient, fut bâtie l'an 1680. Elle est défendue par une bonne citadelle, & *porte le nom de* Louis XIV, Roi de France, qui en a été le *Fondateur.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, le PORT-LOUIS, village & port de la Mer Méditerranée, est sur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux Canal de Cette, au midi du Lac de Maguelone. On donne aussi ce nom à la ville de BLAVET. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUISE de SAVOYE, Duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, Comte de Bresse, puis Duc de Savoye & de *Marguerite* de Bourbon, née au *Pont d'In* l'an 1476, fut mariée l'an 1488, à *Charles* d'Orléans, Comte d'Angoulême, qui mourut le premier janvier 1496. Elle eut de ce mariage le Roi François I, & *Marguerite* d'Orléans, ou de Valois, mariée 1. à *Charles*, Duc d'Alençon: 2. à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. Louise témoigna une douleur extrême de la mort du Comte son mari, & s'occupa entièrement à l'éducation de ses enfans. C'est par elle que fut formée la jeunesse du Roi François I, son fils, lequel ayant succédé à la Couronne au Roi Louis XII, & ayant entrepris la conquête du Milanois, la laissa Régente du Royaume. *Cette Princesse piquée* contre Charles de Bourbon, Connétable de France, qui *avoit refusé* de l'épouser, *le poussa à bout, & lui intenta* procès pour raison des biens de la Maison de Bourbon, ausquels elle prétendoit en vertu des droits de sa mère. Montholon, qui depuis fut Président & Garde des Sceaux, plaida pour le Connétable; & Poyet, qui a été Chancelier de France, pour Louise, qu'on appelloit *Madame la Régente.* La Duchesse d'Angoulême eut un Arrêt en sa faveur; ce qui fut cause que Charles de Bourbon quitta le parti de France, sortit du Royaume, & s'attacha à Charles-*Quint*. Ensuite le Roi François I fut fait prisonnier au siège de Pavie. Louise faillit à mourir de déplaisir, & n'oublia rien pour travailler à la délivrance du Roi. Elle mourut peu de tems après à Grez en Gâtinois le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Le Père Anselme. François de Beaucaire. De Langey. Guichardin. Paul Jove, &c.

LOUISE de LORRAINE, Reine de France, fille de Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur & Comte de Vaudemont, & de *Marguerite* d'Egmont sa première femme, naquit à Noméni l'an 1554, & fut élevée avec un soin extrême par la Comtesse de Salms. Son esprit, sa beauté & sa vertu la firent estimer de toutes les personnes qui la voyoient. Le Roi Henri III, ayant conçu pour elle en allant en Pologne, des sentimens très-avantageux, l'épousa à son retour en France le 15 février 1575. Après la mort du Roi son époux, elle choisit sa retraite au château de Moulins, qui étoit l'une des Terres de son Douaire, y passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 29 janvier 1601. * A. Mallet, *en sa Vie.* Matthieu, *Hist. de Henri IV.* Avila, *Hist. des guerres civiles de France.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Le Père Anselme, &c.

LOUISE-MARGUERITE de LORRAINE, Princesse de Conti & de Château-Regnault, fille de Henri, Duc de Guise, & de *Catherine* de Clèves, fut mariée par le Roi Henri *le Grand* le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, fils de *Louis* de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, alors veuf de *Jeanne*, fille unique de *Louis* de Coëme. L'an 1610, elle fut mère d'une fille qui mourut âgée de douze jours. Après la mort du Prince son époux, arrivée le treizième août 1614, elle se consola avec les Muses, dont elle étoit la Protectrice. Les plus grands hommes de son tems *firent gloire de lui dédier* leurs Ouvrages: c'étoit avec justice, car elle en connoissoit le prix, & s'occupoit à les lire, ou à composer. Nous n'avons connoissance que de son *Roman Royal* ou *Aventures de la Cour*, publiées l'an 1620, sous le nom du Sieur Du Pilouſt. Cette Princesse mourut à Eu le 30 avril 1631. * Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

LOUISE de BOURBON, fille de *Charles* de Bourbon, Comte de Soissons, & d'*Anne*, Comtesse de Montafié, fut mariée à Paris le 30 avril 1617, à *Henri* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, & mourut le neuvième septembre 1637. Une autre de ce nom, fille de *Gilbert* de Bourbon, Comte de

Mont-

Montpensier, épousa 1. l'an 1499, *André* de Chauvigny ... *Louis* de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon. Elle mourut le cinquiéme juillet 1561.

LOUISE, ELOUISE ou HELOISE, Abbesse du Paraclet, dans le douziéme siécle, est célébre par son esprit, & par ses amours avec ABAILARD. *Consultez cet article.* Nous avons plusieurs de ses lettres, entre celles du même Abailard. Heloïse mourut le 17 mai 1163. Les Auteurs de son tems parlent fort avantageusement de son esprit; mais Jean de Meun, dit *Clopinel*, la traite assez mal dans son Roman de la Rose. * *Consultez* Pierre de Clugni, *in Epist.* Baronius, *A. C.* 1140. *Les Epitres d'Abailard*, publiées par le Sieur François d'Amboise. Bayle, *Dict. Critique.*

LOUISE SIGÉE. *Voyez* SIGÉE (Louise)

LOUISIANE, grand païs de l'Amérique septentrionale qui a l'ancien & le nouveau Mexique à l'ouest, une partie du Canada au nord, une autre partie & les Colonies Angloises à l'est, & le Golfe de Mexique au sud. Il a un peu plus de deux cens lieues du nord au sud, environ quatre cens de l'est à l'ouest dans sa plus grande largeur, & au nord-ouest il n'a point de bornes connues. La riviére des Illinois qui vient de l'est, & qui se décharge dans le Mississipi par les 40 degrez de latitude, lui sert de limites au nord. L'embouchure de ce même fleuve est par les 29 degrez. Par là on peut juger de la beauté du climat sous lequel ce vaste païs est situé. Tout répond à une situation si heureuse: on n'y voit par tout que prairies & bois francs. On ne peut voir un païs mieux arrosé. Outre la riviére des Illinois qui a plus de 150 lieues de cours, le Mississipi dans cette partie de son cours où il traverse la Louisiane, reçoit encore le Missouri qu'on a déja remonté plus de 500 lieues sans en trouver la source, la riviére d'Avabache, celle des Akensas, celle des Yasous, & la riviére Rouge, sans compter plusieurs autres de moindre importance. On ne sauroit douter qu'il n'y ait des mines d'argent en plusieurs endroits. On a déja trouvé du plomb en abondance, du cuivre, & des mines de fer. Les bois de construction, la soye, le coton, l'indigo, & le tabac feront les principales richesses du païs, quand on voudra se donner la peine de les faire valoir. Les terres sont propres pour toutes sortes de grains, de fruits & de légumes. Les riviéres sont fort poissonneuses; l'on y pêche des éturgeons, des saumons, des truites, des brochets, des carpes, & toute sorte d'autres poissons. On y trouve aussi des Castors, & des loutres en assez grande quantité. Les bois & les prairies ont des chevreuils, des cerfs & des bœufs sauvages qui portent une laine très-bonne, & un grand poil meilleur que le poil des chévres. Les Chasseurs y trouvent toute sorte de gibier en abondance. On y voit beaucoup de serpens, de couleuvres, d'aspics, & une autre espéce de serpens qui ont comme des sonnettes à la queue: c'est pourquoi on les appelle *serpens-sonnettes*. Ceux-ci sont longs & gros, & leur morsure est dangereuse; mais on en trouve le remède dans les bois même où ils se retirent. La vigne y vient d'elle-même; mais comme elle est inculte & à l'ombre des arbres, le raisin ne grossit point. Dans une si grande étendue de terrein on y trouve peu de nations Sauvages, & le peu qu'il y en a sont assez traitables. Il y a 40 à 50 ans que les François ont commencé à s'établir dans ce païs, mais ce n'est que depuis quelques années qu'on paroît avoir cet établissement à cœur. Il est actuellement entre les mains de la Compagnie des Indes qui y a établi un Commandant général avec des troupes, des Directeurs, & un Conseil supérieur pour administrer la justice. Quant au spirituel, cette Colonie est du diocèse de Quebec & l'Evêque y a un Grand Vicaire. Le Commandant, les troupes, les Directeurs & le Conseil sont à la Nouvelle Orléans sur les bords du Mississipi, à 30 lieues de la Mer. Cette ville n'a rien encore de regulier, & ne consiste qu'en quelques maisons & plusieurs baraques. Il y a plusieurs autres habitations en différens quartiers. Les plus considérables sont celles des Illinois où est le Fort de Chartres, & où il y a bien deux cens familles composées presque toutes de Créols du Canada. La riviére de la Mobile qui est paralléle au Mississipi & qui en est éloignée d'environ 35 lieues, a été la premiére habitée, mais les Habitans se transportérent presque tous vers ce fleuve, où les terres sont meilleures. La Compagnie y conserve pourtant encore un Fort aussi-bien qu'à l'Isle Dauphine qui est vis-à-vis, & au Biloxi qui est à peu près à moitié chemin de la Mobile au Mississipi. Le Clergé de ce grand païs est encore fort peu considérable, & ne consiste qu'en quelques Prêtres & Religieux qui desservent les principaux postes en qualité d'Aumoniers. Les Prêtres des Missions étrangéres & les Jésuites ont eu diverses Missions parmi les Sauvages. Ils n'en ont plus que chacun une parmi les Illinois, & ce sont ces deux Missions, qui ont commencé par des Jésuites du Canada, qui ont donné naissance à la Colonie. La premiére découverte de la Louisiane fut faite en 1673 par le Pére Marquette Jésuite & le Pére Jolliet. *Voyez* MISSISSIPI. * *Relation du Pére Marquette dans le Recueil des Voyages de* Thevenot. *Voyage de* Touly. *Mémoires du tems.* Le Pére Charlevoix, *Journal d'un Voyage dans l'Amérique.* Le Pére Hennepin, Missionnaire Recolect, *Description de la Louisiane.*

* LOULE, petite ville de Portugal, dans le Royaume d'Algarve, avec titre de Comté. Elle est au nord-nord-ouest de Faro, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

* LOUNG, LOUCH ou LONG, Lac de l'Ecosse méridionale, sépare la province d'Argyle de celle de Lenox. Ce n'est pas au reste tant un Lac, qu'un Golfe ou bras de mer formé par le Cluyd, qui s'avance si considérablement dans les terres au nord: aussi son eau est-elle salée. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1176.

LOUP (Saint) Evêque de Troyes dans le cinquiéme siécle, natif de Toul, épousa *Pimeniole*, sœur de saint Hilaire, Evêque d'Arles. Le désir de vivre saintement, fut cause qu'ils se séparérent d'un commun consentement: l'un & l'autre choisissant une maison religieuse pour s'y consacrer à Dieu. Saint Loup se retira dans le célébre monastére de Lérins; & fut mis sur le siége épiscopal de Troyes en Champagne, l'an 427, âgé de 45 ans. C'est là qu'on vit briller ses vertus avec tant d'éclat, qu'il fut considéré comme le plus excellent Prélat de son siécle. Sidoine Apollinaire lui donne de grands éloges dans la premiére épître du sixiéme livre, car il le nomme *Evêque des Evêques*, & *le premier des Prélats; Benedictus Spiritus Sanctus* ... *tuum tu Pater Patrum, & Episcopus Episcoporum, &c.* Et plus bas, *Cum sis procul ambiguo primus omnium toto, qua patet, orbe Pontificum, &c.* Saint Eucher, Archevêque de Lyon, parle très-avantageusement de lui; & saint Nisier de Tréves en fait aussi mention, en écrivant à Clodovinde, Reine des Lombards. Le Pére Sirmond a publié dans le premier volume des Conciles de France, une Epître de saint Loup & de saint Euphrone d'Autun, écrite l'an 446, à Talasse d'Angers, *De solemnitatibus & de bigamis Clericis, & his qui conjugati assumuntur.* Saint Loup alla dans la Grande-Bretagne avec saint Germain d'Auxerre en 426 & 478, pour y combattre l'erreur Pélagienne, après y avoir été député par les Eglises des Gaules. Il alla aussi au devant d'Attila, & préserva sa ville des armes de ce Barbare, qu'on nomma *le Fléau de Dieu.* Sidoine rapporte à ce sujet, que les Huns disoient ordinairement, *Que le Roi avoit été arrêté par deux bêtes sauvages, par un loup & par un lion*, parce que S. Loup de Troyes, & le Pape saint Léon s'étoient opposez aux desseins de ce Barbare. Saint Loup mourut le 29 juillet 479. * Saint Eucher, *lib. de Laud. Erem.* Prosper, Béde & Sigebert, *in Chron.* Sidonius. Sa Vie est rapportée par Surius, *ad 29 jul.* & par Vincent Baralis, *Chron. Sanctorum & aliorum Abbatum Insulæ Lerin.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ussérius & Stillingfleet, *Antiq. Britan.*

LOUP (Saint) Evêque de Lyon, dans le sixiéme siécle, avoit été Moine dans le monastére de l'Isle-Barbe, sur la riviére de Saône, près des Fauxbourg de Lyon. C'étoit alors un hermitage, dont Loup fut Supérieur. Il succéda à Viventiol dans le siége de Lyon l'an 523, & eut beaucoup à souffrir pour son troupeau, pendant les guerres entre les Rois de France & de Bourgogne: mais la ville de Lyon étant tombée, l'an 534, sous la puissance des Rois de France, il jouit de la paix, assista & présida au troisiéme Concile d'Orléans l'an 538, & mourut l'an 542. On fait mémoire de lui au 25 de septembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

LOUP, Abbé de Ferriéres, né vers le commencement du neuviéme siécle, étoit apparemment de la province de Sens & d'une famille considérable. Il fit profession dans l'Abbaïe de Ferriéres sous Aldric qui en étoit alors Abbé, & qui fut depuis Archevêque de Sens, & fit ses études dans l'Abbaïe de Fulde sous le célébre Raban. A son retour, l'an 830, il fut connu de l'Impératrice Judith, qui le présenta à Louis *le Débonnaire*; & fut choisi par Charles *le Chauve*, pour remplir la place d'Adon Abbé de Ferriéres, que ce Prince vouloit chasser de ce monastére, parce qu'il avoit favorisé le parti de Lothaire. Loup fut reçu Abbé de Ferriéres au mois de novembre de l'an 842, & chassa Adon de l'Abbaïe. L'an 844, il assista au Concile de Verneuil, & fut chargé d'en dresser les Canons. Il assista à plusieurs autres assemblées d'Evêques; & fut envoyé vers le Pape Léon IV par Charles *le Chauve.* Il se trouva au Concile de Soissons l'an 853, & vécut en grande réputation de science & de sainteté jusqu'à l'an 862. On a fait un Recueil de cent trente lettres de cet Abbé sur différens sujets, lesquelles nous donnent de grands éclaircissemens sur les affaires de son tems, où l'on trouve plusieurs points de doctrine, de Discipline ecclésiastique & de Morale très-bien traitez, & qui sont écrites avec pureté, avec agrément, & avec politesse. Papire Masson les publia l'an 1588, en un volume *in-octavo*, & les dédia au Clergé de France. Depuis, André Du Chêne les a inserées dans le troisiéme tome des Ecrivains de l'Histoire de France. Ce Loup, Abbé de Ferriéres, est le même que l'on nomme SERVATUS LUPUS, sous le nom duquel on a un Traité intitulé, *Des trois Questions contre Gothescalque*; & une lettre à Hincmar Archevêque de Rheims, & à Pardulus Evêque de Laon sur la prédestination & la grace: Opuscules donnez par le Pére Sirmond l'an 1648, sur un Manuscrit de Saint-Amand, puis par M. Mauguin. M. Baluze a aussi donné, l'an 1664, une édition de toutes les Oeuvres de Loup, Abbé de Ferriéres, enrichie de Notes & de plusieurs piéces, mises à la fin du volume. * Sigebert, *Catal. c.* 93. Trithême, *in Chron.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal.* Possevin, *in Appar. sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du neuviéme siécle.*

LOUP, dit *Protospata*, natif de la Pouille, ainsi nommé, parce qu'il avoit la charge de premier Capitaine des Gardes du Palais de l'Empereur d'Orient, vivoit au commencement du douziéme siécle, & composa une Chronique de ce qui s'étoit passé de plus mémorable dans le Royaume de Naples, depuis l'an 860 jusques en 1102. Antoine Caracciolo, Théatin, fit imprimer l'an 1626, cette Chronique à Naples, avec une continuation qui finit l'an 1519, & dont l'Auteur n'est pas connu. Il joignit à cette Chronique celle d'Herempert, & celle de Falcon de *Benevent.*

LOUP d'OLIVETO. *Voyez* LOUP d'OLMEDO, ci-dessous.

LOUP d'OLMEDO, ainsi appellé du lieu de sa naissance dans le diocèse d'Avila en Espagne, vint au monde l'an 1370. Les Auteurs ne s'accordent pas sur sa famille: selon les uns il étoit de celle des Gonzalès, d'autres disent des Ferrari de Valence, & il y en a qui prétendent qu'il étoit frére de saint Vincent Ferrier. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit une partie de ses études à Pérouse en Italie, & qu'après avoir été employé en quel-

quelques négociations importantes auprès du Pape, & de quelques Princes d'Italie, il entra dans l'Ordre des Hermites de S. Jérôme en Espagne, dont il fut fait Général l'an 1422. Il falloit que jusques là il n'eût pas fait connoitre l'idée qu'il avoit de la perfection religieuse: il voulut exiger cette perfection de tous ceux qui lui étoient soumis; & n'ayant pu réüssir dans ses desseins, il alla l'an 1424 à Rome se jetter aux piez du Pape Martin V, avec qui il avoit étudié autrefois, & qui lui permit de fonder dans les montagnes de Casalla dans le diocése de Séville, une Congrégaiton de Moines Hermites de saint Jérôme, dont il le déclara Général perpétuel. On assure que quoique les Constitutions qu'il donna à ses Disciples, tirées en partie de celles des Chartreux, fussent extrêmement austéres, il ne laissa pas que d'en avoir assez pour fonder six monastéres avant l'an 1426, où étant retourné à Rome il obtint le monastére de Saint-Alexis au Mont-Aventin. Le desir de grossir sa Congrégation des couvens des Jéronymites dont il étoit sorti, lui fit demander plusieurs réglemens que le Pape eut toûjours la complaisance de lui accorder, mais qui ne produisirent aucun effet. Enfin après avoir aquis quelques maisons en Italie, il se mit en tête que la Régle de saint Augustin ne convenoit pas à des Moines, & en dressa une tirée des Ecrits de saint Jérôme, qui fut aussi approuvée l'an 1420. Loup d'Olmédo eut occasion de montrer bientôt après qu'il étoit capable de plus d'une affaire; car Martin V, l'ayant chargé la même année 1429, de gouverner le diocése de Séville, dont le siége vaquoit, & de rétablir la paix entre les Prélats de Castille, il s'aquitta de ces deux emplois avec autant de succès que de prudence; & ayant donné encore d'autres marques de sa sagesse en d'autres rencontres, il revint à Rome après la mort de son protecteur, auquel il survécut un peu plus de deux ans, étant mort le 13 avril 1433. On assure qu'il pratiqua les deux derniéres années de sa vie encore plus d'austéritez qu'il n'en ordonnoit à ses Religieux; mais il leur avoit interdit l'étude, ce qui n'a pas été observé long-tems, & même on abandonna entiérement sa Régle pour reprendre celle de saint Augustin. * Pierre Rossi, *Vita di Lupo d'Olmedo.* Joseph Siguença, *Hist. de la Orden. de S. Geronymo.*

LOUPPE. *Cherchez* VINCENT de la LOUPE.

LOURCY-le-SAUVAGE. *Voyez* LEURCY-le-SAUVAGE.

LOURDE, LORDE, bourg de France situé dans le Bigorre en Gascogne sur le Gave de Pau, à sept lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOURS, riviére. *Voyez* LERIZ.

LOUS, riviére. *Voyez* LOUX.

LOUTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. Il est à l'est-nord-est de la ville de Lincoln, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

LOUTH, ville ou bourg d'Irlande dans l'Ultonie, donne son nom au Comté de Louth. Elle est au nord-nord-est de Dublin, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

LOUTH, province & Comté d'Irlande. Il est borné à l'est par la Mer d'Irlande, au sud par le Comté d'East-Meath, à l'ouest en partie par le même Comté & par ceux de Monaghan & d'Armagh. Il n'a que 25 milles de long ou du sud au nord, & treize millez de largeur ou de l'est à l'ouest. Il renferme plus de villes qu'aucune autre province du Royaume. C'est un païs rempli de pâturages & assez fertile. Il donne le titre de Baron à Olivier Plunket, Catholique Romain. On divise cette province en quatre Baronnies qui sont, Dundalk, Louth, Ardée ou Atherde, & Ferrand. Il y a dans ce Comté cinq villes qui ont droit de tenir des marchez publics, & quatre qui envoyent des Deputez au Parlement. Ces villes sont Louth, Carlingford, Dundalke, Atherde ou Ardée & Drogheda. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p. 65.*

LOUTHIANE, province, avec titre de Comté en la partie Meridionale d'Ecosse. *Cherchez* LOTHIANE.

LOUVAIN, ville de Brabant dans le Païs-Bas, nommée par ceux qui écrivent en Latin *Lovanium*, par ses Habitans *Loeven*, & par les Italiens *Lovagna* & *Lovania*, est très-vaste & très-ancienne, car quelques uns disent que Jules-César en est le Fondateur; & d'autres prétendent que ce fut un certain *Lupus*, avant César. Cette ville est célébre par son Université, fondée l'an 1426, par Jean IV, Duc de Brabant, & enrichie de beaux priviléges par les Papes Martin V, & Eugéne IV. Il y a vint colléges, où l'on enseigne toutes sortes de Sciences. Les plus fameux sont, le Collége des trois Langues, *Lilium*, *Castrum*, *Porcus Falco*, *&c.* L'Université a pour Chef un Recteur, qui exerce les fonctions de cette charge pendant six mois, & qui est le Protecteur du Collége & des Ecoliers. Louvain est située sur la Dyle, à quatre lieues de Bruxelles, à sept d'Anvers, & elle a près de quatre milles de circuit: il est vrai qu'elle renferme des jardins & de grandes prairies. Il y a diverses églises, dont la principale est, la collégiale de saint Pierre, avec grand nombre de monastéres. On voit de beaux tombeaux dans celle des Célestins. Juste Lipse a cru que le nom de *Louvain* est tiré du mot *lo* & *ven*, qui signifie une *colline*, qui aboutit à une plaine. Ce fut un château nommé *Loven*, où les Normands campérent l'an 885. L'Empereur Arnoul les y défit dix ans après. On y bâtit ensuite des maisons, & on en forma un bourg, qui fut entouré de murailles l'an 1156. Dans la suite on a souvent aggrandi cette ville, qui fut renommée par son commerce. Depuis que l'Université a été établie, Louvain a été féconde en Hommes de Lettres & en célébres Professeurs. Les Ducs de Brabant ont porté le titre de Comtes de Louvain. L'Université de Louvain a eu souvent des demêlez avec les Péres Jésuites touchant la Grace, & sur tout celui que lui attira sa Censure de 1587 sur la doctrine de ces Péres. Elle a eu à cause de cela, plusieurs traverses, & l'on en peut voir l'histoire dans un livre intitulé, *Apologie Historique des Censures de Louvain & de Douay*, & dans *l'histoire des Controverses sur la Grace.* En 1580, le Roi d'Espagne Philippe II établit un Seminaire à Louvain, & un autre à Douay pour y élever des Ecclésiastiques qui se missent en état de résister aux Protestans. * Juste Lipse, *Descript. Lovan.* Jean-Batiste Gramaye, *Antiq. Brabant.* Berthius, *Rer. Germ. l. 3.* Valére André, *in Fast. Acad. Lovan. & in Topogr. Belg.* Erasme, *in Epist.* Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Ortelius, *Itiner. Belg.* L'Auteur de l'Itinéraire, *l. 4*,

> *Postea Musarum sedem, Collegiaque ampla*
> *Lovani aspicienda dedit*, &c.

Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, tome I. p. 287.*

FONDATION
de l'Université de Louvain, &c.

Jean IV, Duc de Brabant, ayant eu dessein de fonder dans cette ville une Académie pour toutes les Sciences, qui y étoient cultivées avec succès par un grand nombre de bons Esprits, s'adressa pour cela au Pape Martin V, qui aimoit les Sciences & les Savans. Il envoya donc plusieurs personnes vers ce Pape, en son nom, & au nom des Prevôt, Doyen & Chapitre de Louvain, & même en celui du Sénat & du peuple; & en 1425, le Pape donna une Bulle d'érection. Il y marque qu'il desire que toutes les Sciences soient cultivées dans cette nouvelle Académie, & qu'elles y soient enseignées publiquement. Il en excepte la Théologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enseignât publiquement avant qu'il en eût encore plus mûrement déliberé. Par cette même Bulle il consent & entend que tous les Docteurs, Maîtres & Ecoliers de cette future Académie, jouissent de tous les priviléges, & de toutes les prérogatives que les Papes, ou autres avoient accordé aux Universitez de Cologne, de Vienne, de Leipsic, de Padoue, de Mersbourg; que les honneurs ou grades du Doctorat & de la Licence soient conférez à ceux qui en seront dignes, par le Prevôt de saint Pierre, qu'il nomme pour être Chancelier perpétuel de cette Université, & en sa place par le Doyen de la même église; que la connoissance & la décision de toutes & chacune des causes concernant les Docteurs, les Maîtres, les Ecoliers, & autres Membres, même des Serviteurs, soit Clercs, ou Laïcs, appartiendront au Recteur, de même que la punition & correction des fautes de quelque nature qu'elles soient; que si le Duc de Brabant, le Sénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne se désaisissent point dans l'espace d'une année de leur jurisdiction sur ce que dessus, pour la donner entiérement au Recteur, & à l'Université, il veut que sa Bulle soit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V eut ce qu'il désiroit: la cession se fit l'année suivante, & fut entiére; & le Prince accorda de plus un sauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle Université, soit pour y venir, soit pendant qu'ils y demeureroient, soit lorsqu'ils en sortiroient. Les Etrangers eurent aussi le droit d'habitation, & de jouissance de tous les avantages des Citoyens; & la même année Martin V accorda aux Académiciens le privilége de n'être point appellé en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des Papes, & ce privilége a été confirmé par quatre Papes, & par plusieurs Princes. Martin V accorda en particulier aux Ecclésiastiques le droit de percevoir le revenu de leurs Bénéfices pendant leur absence pour cause d'étude, d'apprendre & d'enseigner le Droit civil & la Médecine, & quelques autres priviléges semblables. Dès la même année 1426, on fit venir à Louvain des Docteurs célébres à qui l'on donna des appointemens honnêtes. Nicolas de Prum, Jurisconsulte habile, y enseigna le Droit Canon le matin; Jean Groesbeeck, Chanoine de saint Servais de Mastricht, le Droit Civil l'après dîné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier Docteur en Décret fut créé à Louvain en 1435: ce fut Jean de Reyfen. Philippe le Bon qui succéda à Jean IV, & Erard de la Marck, Prince de Liége, obtinrent d'Eugéne IV, successeur du Pape Martin V, en 1431, que l'on enseigneroit aussi la Théologie à Louvain, & Eugéne confirma tout ce que son prédécesseur avoit accordé à cette Université. Philippe le Bon y ajoûta une défense d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des Etudians, sans la permission expresse du Recteur. Dans la suite, les Papes Sixte IV, Léon X, Adrien VI, Grégoire XIII, & Paul V, accordérent à l'Université d'abord, & ensuite à la Faculté des Arts séparément, les priviléges de nomination & de collation. L'Université de Louvain n'a qu'un Chef à qui tous obéissent, c'est le *Recteur magnifique*, qui juge & qui punit les Ecoliers: il prononce les peines selon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'est vu très-rarement. Martin V nomma pour premier Recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, Scholastique, ou Ecolatre de l'église de saint Pierre; mais il se démit l'année suivante. Depuis ce tems-là les Recteurs furent trimestres pendant l'espace d'environ vint ans: le premier fut Jean Groesbeeck. Le premier des semestres fut André Horebort en 1445. Il étoit Professeur en Théologie. On n'a rien changé depuis ce tems-là sur cet établissement. Il y a cinq Facultez dans l'Université de Louvain, celle de Théologie, celle de Droit Canon, celle de Droit Civil, celle de Médecine, & celle des Arts. Le Recteur est tiré de chacune de ces Facultez à son tour. Il doit être Clerc, Docteur, non Religieux. Si la Faculté d'où on le doit prendre n'a personne qui soit capable de cette place, on le choisit dans une autre. Il est élu par cinq personnes, chacune prise de chaque Faculté. L'Université a son Conseil, ses Dictateurs, ses Avocats fiscaux, ses Sécretaires, son Promoteur, sa prison domestique, &c. La seconde dignité est celle du *Chancelier*, que Martin V a affectée au Prevôt de saint Pierre. Il

doit

doit être pour l'ordinaire de la premiére noblesse. Alexis-Antoine-Chrétien de Nassau, mort à Cologne le 22 de mars 1724, a occupé cette place. Ce sont les Chanceliers, *comme on l'a dit*, qui conférent les dégrez Académiques, & en leur absence ce sont les Doyens de saint Pierre. Le dernier mort de ces Doyens étoit Herman Damen. Il mourut à Louvain le 29 d'octobre 1730. La troisiéme dignité est celle du *Conservateur des Priviléges*. Le premier qui en fut pourvu en 1428, fut Walter ou Gautier Mullart, Prevôt de sainte Gertrude de Louvain, que le Pape Nicolas V fit Abbé en 1449. Les deux Conservateurs suivans étoient aussi Abbez de sainte Gertrude. Le quatriéme, élu en 1513, étoit Doyen de sainte Gudule de Bruxelles. Le cinquiéme, le sixiéme, & le septiéme étoient Abbez de sainte Gertrude. Le huitiéme, Doyen de sainte Gudule. Le neuviéme, Abbé. Michel Baïus, Doyen de saint Pierre, fut le dixiéme. Il eut pour successeurs consécutifs trois Abbez de sainte Gertrude. Guillaume Fabrice, qui fut le quatorziéme, étoit Doyen de saint Pierre. Après lui Caius-Antoine Hopper, Prevôt de saint Pierre, François-Jean de Robles, Prevôt de la même église, Winand de Lamargelle, & Claude François de la Viefville, ont été honorez de la même dignité. Martin Steyaert l'obtint après ce dernier, & il eut pour successeur en 1701, Alexandre de Pallant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24 d'octobre 1720. Lorsque le Pape Eugéne IV eut permis qu'on enseignât aussi la Théologie à Louvain, & que le Prince & le Magistrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des Docteurs de réputation pour enseigner. Nicolas de Milly qui fut le premier, étoit Docteur de Sorbonne: il vint en 1432, & fut député l'année suivante au Concile de Bâle. Plusieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre lesquels on vit Emeric du Champ, célébre par ses Ecrits, & par l'honneur qu'il se fit au Concile de Bâle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir professé successivement les Arts & la Philosophie, fut fait en 1491 Docteur en Théologie. Il fut ensuite Pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Egmond, Jean Driedon, si connu par ses Ouvrages, sur tout par ses Ecrits contre Luther; Martin Dorp, Hollandois, aussi célébre par ses Ouvrages, & le premier qui fut joindre à Louvain l'étude de la Théologie avec celle des Belles Lettres & de l'Antiquité; Godeschalc Rosemond, Auteur du livre intitulé, *Confessionale*; le savant Didier Erasme qui fut admis en 1516, au nombre des Docteurs de Louvain; Jacques Latomus; Ruard Tapper, & plusieurs autres ont beaucoup illustré de leur tems la Faculté de Théologie de cette ville. Jean Hessels qui est venu après eux, étoit habile dans les Langues, dans la science des Ecritures, dans la Morale. Il mourut en 1552, à Trente, pendant la tenue du Concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiscopat. Josse Ravestein combattit avec autant de force que de succès les hérésies de son tems. Tout le monde connoît le savant Michel Baïus qui s'est trouvé aussi au Concile de Trente, & dont le Cardinal Tolet a dit, *Nihil Baio doctius, nihil Baio humilius*. Jean Henten, Dominicain, habile dans la Langue Gréque, fut chargé par Charles-*Quint* de travailler à la révision de l'Ecriture Sainte. Martin Rithou, premier Evêque d'Ypres, étoit aussi Docteur de Louvain. Jean Hessels de Louvain, différent de celui dont on vient de parler, fut aussi envoyé au Concile de Trente. Tout le monde estime le grand Catéchisme de ce Docteur. Guillaume Lindanus fut premier Evêque de Ruremonde, & succéda à Corneille Jansénius dans le siége de Gand, dont celui-ci avoit été le premier Evêque. Augustin Hunnée, Cunerus Petri, premier Evêque de Leuwarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus sont tous estimez des Savans. En 1573, Fulgence de Bragance, fils de Jacques, Duc de Bragance, prit aussi le degré de Docteur à Louvain. Les Ouvrages de Guillaume Estius lui ont aquis une réputation universelle. La Théologie de Jean Wiggers est fort estimée. Henri Kuick, les deux Jansons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder Evêque d'Anvers, Harding, Smith, Stapleton, Jean Paludanus, Libert Fromond, Jean Sinnich, André-Laurent, François van Vianen, Gummare Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illustré cette Université, & sont connus dans la République des Lettres. Martin Steyaert étoit aussi un homme de beaucoup d'esprit. Les Théologiens de Louvain ont de fort beaux Colléges, dans lesquels il y a beaucoup de Bourses, ou fondations pour l'entretien des Ecoliers pauvres. Le grand Collége du Saint Esprit, & celui du Pape nourrissent chacun cent Etudians. Il y a aussi des Colléges qui sont communs aux Théologiens & aux Juristes. La Faculté de Droit à Louvain a eu aussi de grands hommes, entre autres Nicolas Evrardi, qui est mort en 1532 Président du Conseil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illustre encore par son érudition; Louis de Schor, mort en 1548; Hermés de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560; Elbert Léonin, connu par ses Ecrits, Conseiller d'Etat, & Chancelier de Gueldre. De notre tems on y a vu le célébre Zéger-Bernard Van-Espen, mort à Amersford le deuxiéme d'octobre 1728, le plus habile Canoniste qu'on ait vu depuis longtems. La Faculté de Droit tient ses Ecoles dans un édifice très-superbe, si ample que ce bâtiment suffit à l'Université en corps & pour chaque Faculté en particulier, & si magnifique que tous les Etrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une Ecole publique si belle & si commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317, & donné dans la suite à l'Université. On fit jetter bas alors l'ancien toit pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajoûta au bâtiment beaucoup d'ornemens & de commoditez. La Théologie, la Médecine & le Droit y tiennent leurs Ecoles. Depuis quelques années M. Snellaert, dont nous donnons un article en son lieu, ayant légué sa riche bibliothéque à l'Université de Louvain, on a ajoûté aux Halles un nouveau bâtiment pour placer les livres. La première pierre fut mise par les Députez des Etats de Brabant au mois d'avril 1725. Ce nouveau bâtiment est de 175 piez de longueur, sur 43 de largeur. Sa hauteur est de plus de 80 piez, y compris le couronnement du frontispice par une grande & belle balustrade. La partie inférieure forme une cave aussi longue & aussi large que tout le bâtiment. On entre de plein pié dans ce souterrain. De la porte on découvre en perspective une voute double, soutenue par un allignement d'une longue suite de colonnes de pierres bleues. Au dessus de ce souterrain, on entre d'un autre côté, aussi de plein pié, par une belle & grande galerie dans une salle de la largeur du bâtiment, & de 62 piez de longueur. Cette salle sert aux assemblées de l'Université en corps, ausquelles préside le Recteur assis sous un magnifique dais, élevé sur une estrade de quatre marches. Au delà de cette salle est la Chambre rectorale, c'est à dire, où le Recteur délibére des affaires qui concernent l'Université avec ses Députez, qui sont le Doyen de chaque Faculté & ses Officiaux, savoir le Dictateur, l'Avocat fiscal, le Syndic, & le Sécretaire. La nouvelle bibliothéque est aussi large & aussi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux piez. Les Ouvrages intérieurs sont très-beaux. L'Université de Louvain a eu & a encore des Médecins célébres dans la Faculté de Médecine. On connoît Winkel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius qui a fondé le Collége des Médecins; Fienus & Castellanus, célébres par leurs Ecrits, Plempius, le célébre Anatomiste Verheld, mort le 28 de janvier 1710, Laurent Péters mort le sixiéme de septembre 1718, Henri Somers mort le 12 de décembre 1717, le Docteur Thomas, mort le 21 de mars 1717, Raeymakers, mort le 13 d'avril 1716, & son frére mort le 17 de février 1715, & plusieurs autres. La Faculté des Arts a son Ecole séparément, que l'on appelle *Vicus Artium*: c'est là où se font les Disputes, & l'on y enseigne la Morale & l'Eloquence Chrétienne. Elle a de plus quatre Colléges fort beaux & très vastes, savoir, *le Château*, ainsi appellé, parce qu'il est voisin de la citadelle; *le Porc*, ainsi nommé d'une maison prochaine appellée *le porc sauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommez ainsi, parce qu'on appelloit de même les maisons que l'on a prises & changées en Colléges. Ces Colléges sont gouvernez par quatre Régens, qui ont chacun un Sous-Régent. Il y a quatre Professeurs dans chaque Collége qui professent chacun deux fois chaque jour la Philosophie, c'est à dire, la logique & la physique; on y enseigne aussi les Mathématiques, les Arts, & la Métaphysique. Il y a dans ces Colléges un grand nombre de Bourses fondées. Dans le Collége des trois Langues, on enseigne le Grec, l'Hébreu, & le Latin. François Martin, mort à Bruges le quatriéme d'octobre 1722, y a enseigné le Grec avec beaucoup de réputation; Jean van Hoven, mort à Louvain le 24 d'avril 1723, n'en a pas moins eu pour l'Hébreu, & il avoit auparavant professé les Mathématiques. Enfin, on y enseigne aussi la Langue Françoise. A l'égard des Mathématiques, on propose pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient, des questions qui méritent souvent l'attention des plus habiles Mathématiciens, & quoiqu'on ne leur donne que 12 minutes pour les résoudre, la plupart y réussissent. Les Thèses soutenues à Louvain sont très-souvent fort recherchées, sur tout celles de Théologie, dont beaucoup ont été plusieurs fois recueillies & réimprimées, principalement celles qui ont été soutenues dans le XVII siécle, & quelques unes antérieures, où l'on voit un grand zéle pour la saine doctrine joint à une grande solidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'Université de Louvain, consulteront l'Histoire Latine qu'en a faite Nicolas Vernulæus ou Verneuil, imprimée *in quarto*, à Louvain en 1627; *Breviarium Academiæ Lovaniensis*, à la fin de l'Ecrit, *in folio*, intitulé, *Repetitis Disputationum XXII*, à Louvain 1712; & *Academiæ Lovaniensis Adumbratio compendiaria*, *in folio*, 1703, avec les *Disputationes duodecim*, &c. soutenues sous Ferdinand Ungar, &c.

*LOOUVAIN (Jean de) Chartreux d'Anvers, a laissé entre autres Ouvrages qui sont des preuves de sa capacité, celui qui a pour titre *de Vitis Summorum Pontificum*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 529.

LOUVAT, petite riviére du Comté de Novogrod-Weliki en Moscovie, se décharge dans le Lac d'Ilmen, & est prise par quelques Géographes pour l'ancienne *Chesinus* ou *Chersinus*, laquelle d'autres prennent pour la riviére de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & qui se décharge dans le Golfe de Finlande. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi LOVAT.

LOUVE (Jean) de Worcester en Angleterre, Religieux Augustin, chéri de Henri VI, florissoit l'an 1436, & a laissé divers livres, dont Balée, Vossius & d'autres font le dénombrement.

* LOUVE, petite riviére de France dans la Franche-Comté, prend sa source dans le Bailliage d'Aval, coule à peu près de l'est à l'ouest jusques à Quingey, du nord au sud jusques à Bene, puis de l'est à l'ouest jusqu'à ce qu'elle se rende dans le Doux, environ trois lieues au dessous de Dole.

LOUVENSTEIN. *Voyez* LOEWENSTEIN.

LOUVENSTEIN, forteresse de Hollande, en l'isle de Bommel. *Voyez* LOEVENSTEIN.

LOUVENT (Saint) en Latin *Lupentius*, Abbé de Saint-Privat-de-Javouls en Gévaudan, fut dénoncé à la Cour d'Austrasie, pour avoir parlé contre la Reine Brunehaud, fut mandé à Metz par la Reine même, & se justifia; mais le Comte Innocent, Gouverneur de Gévaudan, qui l'avoit accusé, le fit arrêter, comme il retournoit en son païs; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens, il ne le laissa aller que pour courir après, & le tuer en chemin. * Grégoire de Tours, *l.* 6. *c.* 37. & 38. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 22 *octobre*, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

LOUVERE (Louis de) de Bergame, mort en 1572, a laiſſé des Sermons ſur les Evangiles & les Epitres de toute l'année. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOUVET (Pierre) Avocat, différent de celui qui fait le ſujet de l'article qui ſuit, étoit de Reluville, village à deux lieues au deſſus de Beauvais. Il s'appliqua de bonne heure à la Juriſprudence & à l'Hiſtoire, & s'y rendit aſſez habile. On a de lui, *Nomenclatura & Chronologia Rerum Eccleſiaſticarum Diœceſis Belovacenſis; Hiſtoire des Antiquitez du Diocèſe de Beauvais; Anciennes Remarques ſur la Nobleſſe Beauvaiſine & de pluſieurs familles de France*; mais on n'en a imprimé que le premier tome qui contient les lettres depuis *A* juſques à *L* incluſivement, & la lettre *M* du tome ſecond avec une famille de la lettre *N*. Il eſt mort en 1645. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* LOUVET (Pierre) différent du précédent, naquit à Beauvais après le commencement du XVII ſiècle, & y fit toutes ſes claſſes inférieures. Il fit ſa Philoſophie à Paris, après quoi le Père Louvet de l'Ordre de S. Dominique l'emmena avec lui à Lyon pour eſſayer quel parti il prendroit. Huit mois après, il réſolut d'étudier en Médecine, & alla pour cet effet à Montpellier. Enſuite il retourna à Beauvais, où ne ſe trouvant pas à ſon aiſe, il reprit le chemin de Provence. A peine y fut-il arrivé qu'on lui propoſa d'enſeigner la Rhétorique & les Humanitez: ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Dans ce tems-là il ſe maria à Siſteron où il étoit alors, & abandonnant la Médecine, il ſe mit à la Géographie & à l'Hiſtoire, où il fit d'aſſez grands progrès. Etant à Digne où il régentoit la Rhétorique, il fit connoiſſance avec le célèbre M. Gaſſendi. Il renonça enſuite à l'emploi de Régent, & alla à Marſeille, où il parut avec honneur en pluſieurs rencontres. Il enſeigna la Géographie à Montpellier. En l'an 1657, le 17 janvier, il préſenta aux Etats de Languedoc, aſſemblez en cette ville, un volume *in quarto*, contenant *Remarques ſur l'Hiſtoire de Languedoc, de ſes Princes ſous la ſeconde & la troiſième lignes des Rois de France, juſqu'à ſa réunion à la Couronne, des Etats Generaux de la Province & des Particuliers de chaque diocèſe.* Cet Ouvrage fut applaudi. Il fut imprimé la même année à Toulouſe, & réimprimé à Nîmes en 1662, ſous le titre de, *Abbrégé de l'Hiſtoire de Languedoc & des Princes qui y ont commandé.* En 1659 il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'Abbregé de l'Hiſtoire d'Aquitaine*, de Guienne & de Gaſcogne juſqu'à préſent, c'eſt à dire, juſqu'au tems où l'Auteur écrivoit. Les autres Ouvrages connus de M. Louvet, ſont, *La France dans ſa ſplendeur, tant par la réunion de ſon Domaine aliéné que par les traitez de Munſter, des Pyrenées & d'Aix-la-Chapelle, & par les Conquêtes du Roi; Abbrégé de l'Hiſtoire de Provence; le Mercure Hollandois, ou les Conquêtes du Roi Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, en Catalogne, & generalement ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe pendant la guerre, depuis l'an* 1672 *juſques à l'an* 1679, *en* dix volumes: *Diſcours Hiſtorique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle de Château-Cambreſis en* 1559, *juſqu'à celle des Pyrenées en* 1659; *Projet de l'Hiſtoire du Païs de Beaujolois; Hiſtoire de Villefranche, capitale du Beaujolois; Hiſtoire des Troubles de Provence, depuis ſon retour à la Couronne en* 1481, *juſqu'à la paix de Vervins en* 1598. Louvet a beaucoup écrit ſur l'Hiſtoire de Provence; mais il l'a fait d'un ſtyle ſi mauvais, & ſi peu eſtimé que parmi les Savans de Provence on oſe à peine le citer. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOUVIERES (Charles de) vivoit dans le XIV ſiècle, ſous le régne de Charles V. On dit que c'eſt lui qui compoſa le livre du *Songe du Vergier*, dans lequel il traite des Puiſſances Eccléſiaſtiques & Séculières, où il défend courageuſement les droits de l'Egliſe Gallicane; & qu'il en fut récompenſé par une charge de Conſeiller d'Etat. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1516, *in quarto*, en lettres Gothiques, & a pour titre, *Aureus de utraque Poteſtate Libellus, temporali ſcilicet & ſpirituali, Somnium Viridarii vulgariter nuncupatum*, &c. Il avoit déja paru en François, l'an 1489, *in folio.*

LOUVIERS, en Latin, *Luparia*, petite ville de France, ſituée en Normandie, ſur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, avec titre de Comté, qui appartient à l'Archevêque de Rouen. Un très-grand nombre d'Ouvriers y fabriquent des draps qui ſont aſſez eſtimez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOUVILLE (Eugéne d'Alonville, dit le *Chevalier de*) naquit au château de Louville en Beauce. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, & Colonel du régiment de Dragons de la feue Reine. Il s'eſt toujours appliqué à l'étude des Mathématiques, & principalement à celle de l'Aſtronomie. En 1715, il fit un voyage en Angleterre, exprès pour y voir l'éclipſe de ſoleil, arrivée le troiſième mai de cette année, parce qu'elle devoit être plus ſenſible là qu'en quelque autre endroit de cet Hémiſphère. Il fut reçu à l'Académie des Sciences de Paris en 1714, & à l'Obſervatoire de la même ville en qualité d'Aſtronome. Il étoit auſſi Membre de la Société Royale de Londres. Il mourut vers la fin de ſeptembre en 1732, âgé de 65 ou 66 ans. On a de lui pluſieurs *Diſſertations de Phyſique & d'Aſtronomie.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* LOUVO, ville d'Aſie, dans le Royaume de Siam, ſituée ſur la rive gauche du Ménam. Elle eſt au nord de la ville de Siam dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

LOUVOIS (Camille le Tellier, Abbé de) naquit le onziéme avril 1675, de *Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Miniſtre d'Etat, & d'*Anne* de Souvré. Il fut deſtiné à l'Egliſe. A l'âge de neuf ans il fut pourvu de la charge de Maître de la Librairie, à laquelle M. de Louvois ſon Pére fit unir en ſa faveur celle de Garde de la Bibliothèque du Roi, & celle d'Intendant & de Garde du Cabinet des Médailles. On ne négligea rien pour lui faire faire de grands progrès, & il répondit ſi bien aux ſoins de ſes Maîtres, que Baillet l'a mis au rang des Enfans célèbres par leur ſavoir. Ayant perdu ſon pére en 1691, il continua ſes études avec le même attachement, & apprit de M. de la Hire la Géométrie, & de M. du Verney l'Anatomie. Après avoir fini ſon Cours de Théologie, il reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne, & fut enſuite employé aux affaires eccléſiaſtiques par l'Archevêque de Rheims ſon oncle. Il parut dans l'Aſſemblée du Clergé tenue en 1700, & s'y fit diſtinguer. Sur la fin de la même année, il fit un voyage en Italie où il acheta 3000 volumes de livres qui manquoient à la Bibliothèque du Roi de France & qu'il y fit tranſporter. De retour, il fut pendant pluſieurs années Grand Vicaire & Official de l'Archevêque de Rheims qui avoit mis ſes ſoins à le former. La mort lui ayant enlevé cet oncle en 1710, il perdit l'eſpérance d'être pourvu aux bénéfices eccléſiaſtiques, à cauſe du parti qu'on ſoupçonnoit qu'il avoit pris au ſujet des matières qui étoient alors agitées, & s'appliqua à embellir la Bibliothèque du Roi. Il l'augmenta non ſeulement de plus de 30000 volumes imprimez, mais auſſi d'un grand nombre de Manuſcrits dont les plus conſidérables ſont ceux de l'Archevêque de Rheims ſon oncle, & de Mrs Favre, Bigot, Thevenot, de Ganières & d'Hozier. Il fut reçu en 1699 dans l'Académie Royale des Sciences en qualité d'Honoraire; dans l'Académie Françoiſe en 1706; & dans celle des Inſcriptions en 1708. Après la mort de Louis XIV, il fut nommé en 1717 à l'Evêché de Clermont, mais la foibleſſe de ſa ſanté l'engagea à refuſer cette nomination. En effet il mourut le cinquième novembre 1718, après avoir ſouffert l'opération de la pierre. * *Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences pour l'an* 1718.

* LOUVOIS, village de France en Champagne, dans l'élection d'Epernay, eſt ſitué au pié de trois montagnes entre Rheims & Châlons, au nord-oueſt de la dernière, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues. Il a été érigé en Marquiſat l'an 1624, en faveur de M. Conflans d'Armentières. Il a depuis appartenu à M. de Louvois, Miniſtre d'Etat, qui y a fait bâtir un château magnifique, revêtu d'un beau foſſé. Cette Terre vaut vint-huit mille livres de rente. * *Dict. Univ. de la France.*

LOUVOIS (Le Marquis de) *Cherchez* TELLIER (Le Marquis de)

LOUVRE (Le) Palais du Roi dans la ville de Paris, a été la demeure ordinaire des Rois, depuis Louis XII, juſques à Louis XIV, qui choiſit Verſailles pour ſon ſéjour. Ce ſuperbe bâtiment fut commencé par Philippe-*Auguſte*, l'an 1214, pour y mettre ſes titres & ſes Finances, & pour y tenir les priſonniers de conſidération; tels que Ferrand Comte de Flandre, qui y fut mis la même année, après avoir été fait priſonnier avec Renaud Comte de Boulogne, trois autres Comtes, & vint-deux Seigneurs portans bannière, à la journée de Bovines, où Philippe vainquit l'Empereur Othon IV. Quelques uns diſent que le nom de *Louvre*, ſignifie *l'ouvrage par excellence*, ou *le chef-d'œuvre*; & que l'on dit *le Louvre*, comme on dit *le loiſir*, où l'article fait partie du mot, auquel on a ajoûté un autre article; car on diſoit d'abord *oiſir*, du mot *otium*; & *l'oiſir*, y joignant l'article: enſuite incorporant l'article avec le mot, on a dit *le loiſir*. De même, pour *l'œuvre* ou *l'ouvrage*, on a dit *le Louvre*. D'autres croyent que ce nom vient de *Loup*, parce que c'étoit une ménagerie, où l'on nourriſſoit des loups, ou parce que les Louvetiers y demeuroient: c'eſt ce que ſemble autoriſer le nom de *Lupara*, qu'on lui donne en Latin. Il eſt à croire que la groſſe tour qu'on voyoit encore dans le XVI ſiècle, au milieu du Louvre, avoit été bâtie par le même Prince, ſoit pour y garder ſes thréſors, ou pour déſigner le lieu ſeigneurial d'où dépendoient les Fiefs mouvans du Roi: car les Seigneurs avoient coutume anciennement de faire bâtir dans leurs châteaux une grande tour, avec une petite au milieu, que l'on nommoit *le donjon*, qui étoit la marque de la Seigneurie. Cette tour du Louvre fut abattue, lorſque François I fit commencer ce qu'on appelle aujourd'hui *le Vieux Louvre*, qui demeura imparfait, à cauſe de la mort de ce Prince. Henri II, fit continuer cet ouvrage ſur les deſſeins de ſon pére, & ſe ſervit pour ce ſujet de Philibert de Lorme, & de Jean Gougeon, tous deux excellens Architectes. Charles IX, fit auſſi travailler au Louvre. Henri III, commença cette belle galerie, qui joint le Louvre avec les Thuilleries, le long du quai. Henri IV, fit achever la galerie, qui s'étend depuis la chambre du Roi, juſqu'au petit jardin du Louvre, du côté de la rivière. Cette galerie, avec une partie de l'appartement, fut brûlée le ſeptième février 1661, & fut réparée. Louis XIII, fit élever le gros pavillon qui eſt au deſſus de la porte. Louis XIV, fit venir de tous les endroits de l'Europe les plus fameux Architectes, & les meilleurs Ouvriers, pour donner au Louvre ſa dernière perfection. La Cour, qui eſt au milieu, eſt parfaitement quarrée, & le Roi y fit élever trois ailes, qui ne ſont pas encore achevées. L'ouvrage eſt à trois rangs de colonnes Corinthiennes & compoſites: & ce qui lui donne une beauté extraordinaire, c'eſt que le comble du bâtiment eſt en terraſſe. La façade, qui eſt un chef d'œuvre d'Architecture, eſt ſoutenue de colonnes Corinthiennes, hors d'œuvre, & le fronton eſt compoſé ſeulement de deux pierres d'une merveilleuſe grandeur, qui ont chacune cinquante piés de longueur. L'Imprimerie du Roi eſt dans les galeries; l'Académie Françoiſe, l'Académie des Sciences, celle des Inſcriptions, & celle de Peinture & de Sculpture ont un appartement dans le Louvre, pour y tenir leurs aſſemblées. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NB. *Ce qui ſuit a été écrit en* 1688. On doit apporter dans ce château la bibliothèque du Roi, fournie de plus de ſoixante mille volumes, & le Cabinet de ſa Majeſté, rempli des plus précieux reſtes de l'Antiquité. Cette bibliothèque & ce Cabinet ſont cependant conſervez dans une maiſon de la rue Vivien. Il eſt bon de remarquer ici que l'on travaille à préſent dans le Louvre à un ſuperbe Monument, où le Roi eſt repréſenté à cheval,

&

& terraffant fes ennemis. Cet ouvrage de bronze eft déja fort avancé, & c'eft le Sieur Girardon, Sculpteur du Roi, qui le conduit. La figure du Roi à cheval fera montée fur un roc qui paroîtra inacceffible, pour faire connoître qu'il n'y a rien qui puiffe réfifter à fon courage. Les ennemis de la France feront repréfentez fous les piez du Roi. L'Héréfie, la Rebellion, & le Duel, y feront auffi diftinguez par leurs attributs. Au bas du roc on verra les quatre principaux fleuves, que fa Majefté a paffez, la [illegible], le Rhin, l'Efcaut, la Meufe, & la Mofelle.

LOUVRES EN PARISIS, bourg de l'Ifle de France, fitué entre Paris & Senlis environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. [illegible], *Dict. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou LOUWENBOURG, ville de la Poméranie Ducale, eft dans la Seigneurie de Louwenbourg fur la riviére de Lobo, environ à dix lieues de la ville de Dantzick vers le couchant. Elle fut cédée avec fon territoire à l'Electeur de Brandebourg par Jean Cafimir, Roi de Pologne, fuivant le traitté conclu à Bidgoft le fixiéme novembre 1637. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou LOUWENBOURG (la Seigneurie de) contrée de la Poméranie Ducale, eft le long de la Mer Baltique, aux confins de la Pomeréllie dont elle dépendoit autrefois. Ce païs a environ onze lieues de côtes & huit de profondeur dans les terres. Ses villes principales font Louwenbourg, capitale, Smolfin & Lebe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOUX, petite riviére de France dans le Gouvernement général de Guienne, prend fa fource vers les confins du Béarn, traverfe la Gafcogne propre du fud eft au nord-oueft, & fe rend dans l'Adour environ deux lieues au deffus de Dacqs.

LOW. LOX. LOY. LOZ.

LOW. *Voyez* LOWE.

LOWA. *Voyez* LOVAT & LOUVAT.

LOWDOUN. *Voyez* LOUDON.

* LOWE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, coule du nord au fud jufqu'à la mer, & a vers fon embouchure les deux bourgs dont il eft parlé dans l'article fuivant.

* LOWE, nom de deux bourgs de la Province de Cornouaille en Angleterre. L'un s'appelle *Eaft-Lowe* ou Lowe oriental, & l'autre *Weft-Lowe* ou Lowe occidental. Ils font tous les deux fur la côte méridionale, & ont voix au Parlement. Ces deux bourgs font joints par un pont de plufieurs arches fur la riviére de Lowe, & font à 196 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

LOWENSTEIN. *Voyez* LOEWENSTEIN.

LOWER (Richard) excellent Médecin Anglois, naquit à Trémére en Cornouaille. Après avoir fait fa Philofophie à Oxford il prit le degré de Maître ès Arts, & s'appliqua enfuite à la Médecine dans laquelle il fit de très-grands progrès, fous les yeux & par les leçons du célébre Thomas Willis. En 1664, étant en voyage avec Willis, il découvrit les eaux médicinales d'Eafthorp en Northamptonshire. On les nomme communément les eaux d'Aftrop qu'on fréquente encore aujourd'hui. Lower fit cette découverte pendant que Willis dormoit à cheval. Willis s'étant réveillé apprit cette nouvelle, fit une épreuve de ces eaux & les confeilla dans la fuite à fes malades. En 1665, il prit le bonnet de Docteur en Médecine & pratiqua la transfufion du fang d'un animal dans un autre: opération dont il fe difoit l'inventeur, mais c'eft ce que d'autres lui conteftent. Il fuivit Willis à Londres, y exerça la Médecine & fut aggrégé au Collége des Médecins de cette ville. Son Précepteur étant mort, il eut le plus de pratique, & fut très-eftimé tant à la Cour que dans la ville à caufe de fon expérience. Après le changement du gouvernement il perdit beaucoup de fon crédit & de fa pratique, parce qu'il étoit du parti des Wiggs. Il mourut le 17 janvier 1691. Il légua des fommes confidérables à l'Hopital de S. Barthélemy, aux Réfugiez François & Irlandois, & aux pauvres de fa Paroiffe. Voici la lifte de fes Ecrits, *Vindicatio Diatribæ Th. Willifii de febribus; Letter concerning the State of Phyfic in England; Tractatus de corde; item de motu & colore Sanguinis, & Chyli in eum tranfitu; Differt. de Origine Catharrhi & venæ fectione.* * *Dictionnaire Anglois.*

LOWICZ ou LOWITZ, en Latin *Lovitium*, ville de la Baffe Pologne, dans le Palatinat de Rava, eft fituée fur la riviére de Bfura, entre la même ville de Rava & Wladiflaw, & eft le lieu de la réfidence des Archevêques de Gnefne, qui y ont un château. La ville, qui eft affez jolie, eft bâtie entre des marais. * Sanfon.

LOWLANDERS: c'eft ainfi que l'on nomme les Ecoffois qui demeurent dans le plat païs, & les Montagnards font appellez *Highlanders. Voyez leur article.* Les Lowlanders font un compofé de diverfes nations, d'Ecoffois, d'Anglois, de François, de Danois, d'Allemands, &c. Ils parlent Anglois depuis plus de fix cens ans; mais ils ont auffi quantité de termes tirez de l'ancien Saxon. Voici les raifons que l'on rend de ce que la Langue Angloife s'eft établie dans un païs qui a toûjours été un Royaume féparé de l'Angleterre jufqu'à l'union, & dont les Habitans étoient d'une autre race; 1. l'établiffement d'un grand nombre d'Anglo-Saxons dans ce païs, lorfqu'il étoit occupé par les Pictes, & que ceux-ci avoient prefque toûjours des troupes auxiliaires Saxonnes, pour les affifter contre les Ecoffois: 2. l'établiffement qu'ils y firent encore, lorfque Grégoire ayant repris ce païs fur les Anglois qui en avoient été en poffeffion depuis 858, jufqu'à 875, permit aux Anglois qui s'y étoient établis d'y refter: 3. le grand nombre d'Anglois qui vinrent en Ecoffe au fecours de Malcolm III, contre l'ufurpateur Macbeth, qui ayant été vaincu, Malcolm donna aux Anglois plufieurs terres en Ecoffe. L'Anglois a fi fort pris racine dans ce païs, que le vieux langage Ecoffois ne fe parle prefque plus que dans les montagnes & dans les Ifles; & même les perfonnes de diftinction s'y piquent d'entendre l'Anglois. Les Lowlanders font plus polis que les *Highlanders* & imitent beaucoup les Anglois. * *Etat de la Grande Bretagne, fous George II, tome 2. p. 312. &c.*

LOXA, ville d'Efpagne dans le Royaume de Grenade. Elle eft riche en chanvre & dans une affiette fi heureufe qu'on l'appelle le jardin & le verger de Grenade parce qu'elle a grande quantité d'herbages, de fleurs & de fruits. Ses Habitans s'occupent fort à la chaffe du Chien & de l'oifeau, à caufe du grand nombre qu'ils en ont. Ils fe fervent auffi de furets pour les lapins dont ils abondent, & de belettes qu'ils mettent dans les terriers, afin de faire fortir ces animaux & de les prendre lorfqu'ils en fortent. Ils nourriffent auffi quantité de bêtes à laine, dont on fait force draps qu'on tranfporte en Italie & aux Païs-Bas. * Davity, *Grenade.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOXA, ou LOJA, ville du Pérou dans le Parlement de Quito. Elle eft à dix-fept lieues de la Province des Cannares. Auffi-tôt qu'on a paffé le Palais de *las Pedras*, appellé ainfi à caufe des groffes pierres qu'on y a apportées avec beaucoup de travail, on monte des montagnes fort froides qui s'étendent dix lieues en long, jufqu'à un autre Palais fitué au pié des mêmes montagnes qu'on nomme vulgairement *Tambo blanco.* De là le chemin royal tourne vers la riviére de Catamago & c'eft fur les bords de cette riviére que les Efpagnols ont bâti Loxa dans l'agréable vallée de *Cuxibamba*: l'air y eft fort fain & plus chaud que froid, fort rarement nébuleux: depuis Mars jufqu'en août il y pleut fort, mais il n'y neige jamais. Outre le Temple principal de la ville, les Dominicains & les Cordeliers y ont des Couvents. Les bourgeois font affez bien inftruits aux armes & à monter à cheval. Cette ville eft à feize lieues de *Cuenca* vers le fud, & à quatre-vint de la ville de Quito. * Laët, *Indes Occid. l. 10. ch. 13.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOY. *Voyez* LOI.

LOYD. *Voyez* LLOYD.

* LOYE, ville & Baronnie de France en Franche-Comté, fur la rive droite de l'Ain, vers les confins du Dauphiné. Elle eft dans la Breffe, au fud de Bourg-en-Breffe, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

LOYER (Pierre le) Confeiller au Préfidial d'Angers, né au village d'Huillé dans l'Anjou, le 24 de novembre 1540, étoit un des plus favans hommes de fon fiécle, & tout enfemble un des plus grands Vifionnaires que l'on vit jamais. Il entendoit parfaitement les Langues Orientales; mais il s'infatua tellement d'étymologies amenées de l'Hébreu, qu'il fe rendit ridicule. Il prétendoit auffi trouver dans Homére tout ce qu'il vouloit. Il y trouva le village de fa naiffance & fon propre nom. Et de peur qu'on ne l'accufât de fe vanter d'une connoiffance extraordinaire, il déclara que c'étoit la grace de Dieu, qui opéroit dans fon efprit tous ces merveilleux effets. On voit dans fon livre des Spectres une lecture prodigieufe: mais quelque favant qu'il fût, & cela avec un fi grand mêlange de folie, il a été inconnu à Voffius & à Colomiez. Le premier dans une de fes lettres ayant vu quelque part *Loerius de Spectris*, croit que c'eft une faute, & qu'il faut lire *Lavaterus.* Tant il eft vrai, que les Savans ont du penchant à changer ce qu'ils n'entendent pas. Colomiez ne l'a point mis dans fa *Gallia Orientalis.* Pierre le Loyer mourut à Angers l'an 1634, âgé de 94 ans. Gabriel Naudé lui rendant juftice à l'égard de fa lecture & du favoir, fe moque bien ouvertement de fes prétentions touchant Orphée, *le plus grand Necromant dont les Ecrits n'étoient farcis que des louanges des Diables, comme de Jupiter Alaftor, démon, vengeur & exterminateur.* *Voyez* le chapitre neuviéme de l'*Apologie des grands Hommes accufez de Magie.* *Voyez* auffi *Cevræana*, à la page 30 de la feconde partie. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LOYER (Jean le) né à la Fléche en Anjou, fut Intendant de Henri de Gondi, Duc de Retz. Au milieu de fes occupations, il donnoit le plus de tems qu'il pouvoit à la Géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant & de goût. Il travailla avec fon frére cadet à faire la Carte de la province d'Anjou, & Gui Arthaud, Archidiacre d'Angers & Confeiller au Préfidial, fournit aux frais néceffaires pour l'exécution de ce deffein. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOYER (Jacques le) neveu de ceux dont il eft parlé dans l'article précédent, mort à la Fléche en Anjou, au mois d'octobre 1704, âgé de près de 100 ans, fit les fonctions d'Ingénieur au commencement de la majorité de Louis XIV, dans un tems où cette qualité moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'élever à une affez haute fortune; mais il préféra fon repos & fa liberté à fon avancement. Il étudia toutes les parties des Mathématiques, mais il s'appliqua plus particuliérement à la Géographie & à l'Arpentage. Il donnoit fon tems & fes lumiéres fans intérêts, & bien loin de faire valoir fes fervices, il fembloit qu'on le defobligeoit, lorfqu'on vouloit les reconnoître. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOYOLA, château d'Efpagne dans cette partie de la Bifcaye qui porte le nom de Guipufcoa. Ce lieu a donné la naiffance à S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Société des Jéfuites.

LOYOLA. *Voyez* IGNACE (Saint) de Loyola.

LOYOX (Pierre) de Turnhout, a écrit des Commentaires Moraux fur le Pfeaume CXVIII felon la Vulgate, & CXIX felon l'Hébreu, imprimez à Anvers, *in folio*, en 1643. Il y a encore de lui deux livres fur la Paix; & un Difcours en l'honneur du travail. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOYRE, fleuve. *Voyez* LOIRE.

* LOYSEAU (Charles) Avocat célébre, & très-habile Jurifconfulte a donné plufieurs Ouvrages excellens fur des matiéres de Droit. Il fut reçu Avocat à 20 ans, & fut fait à 26

Lieutenant Particulier à Sens, ensuite Baillif de Châteaudun pendant dix ans, & enfin Avocat consultant au Parlement de Paris. Il est mort le 27 octobre 1627, âgé de 63 ans. Il épousa Louise Tourtier d'Orléans où sa famille subsiste avec honneur. M. Loyseau a excellé en particulier dans la connoissance du Droit Romain. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LOYTZ, petite ville du Comté de Gutzkow dans la Pomeranie Ducale, est sur le Péne à trois ou quatre lieues au dessus de la ville de Gutzkow. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LOZAIN ou LOSAIN, petite riviére de France en Champagne, coule du sud au nord, & se rend dans la Seine entre Bar sur Seine & Troyes.

LOZON, riviére. *Voyez* LOSON.

L U. L U B.

LU, Roi de Cheuxan, qui est une isle sur la côte orientale de la Chine, étoit de la famille de Thamin. Après que Lovan Roi de la Chine, eut été mis à mort par les Tartares l'an 1645. les Chinois l'élurent pour leur Souverain. Il prit seulement le nom de *Liberateur de l'Empire*, & fut d'abord assez heureux; mais dans la suite il fut contraint d'abandonner la ville de Xapking, & de se retirer dans l'isle de Cheuxan. Cette isle, qui n'étoit auparavant habitée que par des Laboureurs & des Pêcheurs, forma bientôt un beau Royaume; car une infinité de Chinois s'y étant refugiez, ce Roi se vit, quelques années après, maître de soixante & douze villes, qui furent bâties dans l'isle de Cheuxan, & de plusieurs flottes bien équipées. * Le P. Martin, *Hist. de la Guerre des Tartares contre la Chine.*

LUBAN, petite isle de l'Océan Oriental, l'une de celles qu'on nomme Philippines, est située sur la côte méridionale de celle de Manille, & au levant de celle de Mindora. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUBAN, bourg de la Livonie, est dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUBANSKENSEE, ou le LAC de LUBAN, est dans la Livonie vers les confins de la Courlande & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenbourg & le bourg de Luban, dont il emprunte son nom. La riviére de Rositta décharge ses eaux dans ce Lac. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUBBECK. *Voyez* LUBECK.

* LUBBECKE, petite ville de Westphalie en Allemagne dans la Principauté de Minden, est à l'ouest de Minden, & en est éloignée de près de cinq lieues.

LUBBEN. *Voyez* LUBEN.

LUBBERT (Sibrand) Professeur en Théologie à Franeker, né à Langoworde dans la Frise, environ l'an 1556, fit ses Humanitez dans le Collége de Brême, puis il fut étudier dans l'Académie de Wirtenberg, où il apprit beaucoup d'Hébreu sous le Professeur Valentin Schindler: après quoi ils s'en alla à Genéve, & se rendit fort assidu aux leçons de Théodore de Béze & à celles de Casaubon & de François Portus. Ensuite il fut à Neustadt, où le Prince Casimir avoit transporté les Professeurs de la Religion Réformée. Il s'attacha principalement aux leçons de Zacharie Ursin, & s'insinua dans ses bonnes graces. On offrit à Lubbert le Vicariat d'Ursin dans la Chaire de Logique, avec promesse d'un meilleur poste en tems & lieu; mais il répondit modestement qu'il ne se sentoit pas assez habile pour bien remplir une place, où ce Professeur illustre avoit aquis tant de gloire. Cependant Ursin n'avoit trouvé que lui entre ses Disciples, qui dût être recommandé pour cette fonction de Substitut. Elle fut donnée à Fortunatus Crellius. Lorsque Lubbert se vit en état d'être promu à la charge de Ministre, il fut demandé par l'église Réformée de Bruxelles, & par celle d'Embden, & il préféra celle d'Embden par les conseils d'Ursin. Il fut appellé en Frise en 1584, pour être Prédicateur du Gouverneur & des Députez des Etats de la province, & pour faire des leçons en Théologie dans l'Université de Franeker, dont on préparoit la fondation. Il eut pour Collégues dans la profession en Théologie Martin Lydius & Henri Antonidès Nerdenus, & quoiqu'ils fussent plus âgez que lui, il les surpassa de beaucoup. Il fut recevoir à Heidelberg le doctorat en Théologie, dès qu'il se vit honoré de la charge de Professeur en cette Faculté à Franeker. Ce fut une charge qu'il exerça près de 40 ans, & dans ce long intervalle, il fut employé diverses fois à des affaires importantes. Il fut l'un des Députez au Synode de Dordrecht, & l'une des plus fortes Têtes de la compagnie. Ce fut lui qui commença dans la session 62, l'examen des cinq articles, en l'absence du Professeur Polyander qui réprésentoit la Hollande. Il parla d'abord des Décrets divins & s'attacha à refuter le sens que les Remontrans donnent à quelques passages de l'Ecriture. Dans la session 73, il fut joint à Polyander, à Gomarus, & à Thysius, pour composer la refutation des sentimens des Arminiens. On l'accuse d'avoir agi fort violemment dans le Synode, de sorte que *Balcanqual* disoit, qu'il y auroit eu moins de divisions & de querelles dans le Synode, si Lubbert & Gomarus n'y avoient point assisté. Son assiduité au travail, & la vigueur de sa santé lui donnérent lieu de composer beaucoup d'Ouvrages qui furent fort estimez. Il prêchoit avec un grand zéle, déclamoit fortement contre les vices, & observoit exactement les Statuts. Il refusa quelquefois le rectorat, parce qu'il craignoit de ne pouvoir point venir à bout de la correction des Ecoliers débauchez. Il refusa aussi une chaire de Théologie, qui lui fut offerte au Palatinat. Ce fut celle qui étoit devenue vacante par la mort de Kimedoncr Professeur à Heidelberg. Les Curateurs de l'Académie de Franeker s'étant opposez à sa vocation, il mourut dans cette ville le 21 de janvier 1625. Scaliger même qui n'estimoit presque personne, le tenoit pour docte; & Jacques I, Roi d'Angleterre l'estimoit beaucoup. Il publia des Ouvrages contre Bellarmin, sur les Controverses de l'Ecriture, du Pape, de l'Eglise, des Conciles: il repliqua à Gretser qui lui avoit répondu pour Bellarmin, & Gretser ne repliqua point. Il publia un Ouvrage contre Socin, *de Christo Salvatore*. Il écrivit aussi contre la lettre d'Arminius, *ad H. a Collibus*, & contre Pierre Bertius, qui avoit pris la plume pour la défense de cette lettre. Ensuite il écrivit contre *Vorstius*, & contre l'Ouvrage que *Grotius* intitula, *pietas Ordinum Hollandiæ*. La réponse de Lubbert [illegible] supprimée par les Etats, comme un Ouvrage infame, & q[illegible] tendant à détruire la paix & la tranquillité des Provinces-Unies[illegible] Grotius répondit à Lubbert par une brochure de quel[illegible]lles avec ce titre, *Bona fides Sibrandi Lubberti demonstrata in [illegible] inscriptâ Responsionem ad pietatem Hugonis Grotii.* En 16[illegible] [illegible]8 juin, les Etats de Hollande revoquérent la condamnation du livre de Lubbert qui, pour l'obtenir, fut profiter de la situation où étoient alors les affaires. Le dernier livre qu'il publia, est son Commentaire sur le Catéchisme d'Heidelberg. Il laissa un *Anti-Belarminus* tout entier, qui lui avoit couté beaucoup de veilles, & l'on croit qu'il eut des raisons de souhaiter que cette importante composition ne sortit pas de dessous la presse pendant sa vie. Amama fit son Oraison funébre. * Bayle, *Dict. Geogr.*

LUBECK, ville d'Allemagne dans la Basse Saxe, que les Auteurs Latins nomment *Lubeca* & *Lubecum*, est impériale & capitale de toutes les villes Anséatiques. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg, qu'Adolphe, Comte de Holstein, batit du tems de l'Empereur Conrad III. Depuis on y transféra, l'an 1161, le siége épiscopal qui étoit à Oldembourg. Elle fut ruinée en diverses occasions par le feu & par les courses des ennemis; mais elle se rétablit toûjours avec avantage. Lubeck étoit alors soumise aux Danois. Elle sécoua leur joug vers l'an 1209, & devint ville impériale sous la protection de l'Empereur Frederic II. Elle fut toute brûlée en 1238, parce que les maisons n'y étoient couvertes que de bois ou de roseaux. On la répara avec soin, & le commerce la rendit puissante. L'an 1500, les Citoyens de Lubeck se virent obligez de défendre leur liberté par les armes, contre le Roi de Danemarck. Cette guerre se renouvella l'an 1509, & eut des suites fâcheuses. Les Suédois prirent leur parti. Depuis, les Habitans donnérent dans les opinions de Luther. Comme les avantages considérables que l'Empereur Charles-Quint avoit remportez sur les Protestans, leur faisoient craindre pour leur liberté, ils envoyérent au mois de juillet 1547, leurs Députez à Ausbourg où étoit l'Empereur, & obtinrent, moyennant un présent de cent mille écus, la continuation de leurs priviléges. L'an 1562, ils firent la guerre à Eric, Roi de Suéde, jusqu'en 1570. Aujourd'hui cette ville fleurit encore par son commerce, & est habitée par des Marchands de tous les Etats de l'Europe. Elle se gouverne en République, & a fait une alliance *très-étroite* avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, qui la comprirent dans le LXXII article de la paix avec l'Espagne l'an 1648. Sa situation, à deux lieues de la Mer Baltique, lui est très-avantageuse. La riviére de Trave, qui en reçoit une autre moins considérable, après avoir formé comme un étang à l'entour des murailles de Lubeck, passe par le milieu, & porte de gros vaisseaux jusqu'à Travemunde, qui est sur la mer. La ville est belle, ornée de rues propres, de places, & d'édifices très-magnifiques. Entre les églises, on y considére la cathédrale de saint Jean, la collégiale de Notre-Dame, saint Jacques, saint Pierre, &c. L'Evêque, qui est Protestant, fait sa résidence à Eutin, à quatre lieues de Lubeck, & a un Chapitre composé de douze Chanoines héréditaires. Il fut fait, en 1647, une convention particuliére, qui assure l'Evêché de cette ville à la Maison ducale de Holstein-Gottorp jusqu'à la sixiéme génération. Alors JEAN de Holstein en étoit Administrateur, auquel succéda son neveu AUGUSTE-FREDERIC, mort en 1705, oncle de CHRISTIERN-AUGUSTE, qui avoit été élu Coadjuteur en 1701. * Berthius, *Rer. German.* *l.* 3. Herman Bonn & Jean Beeman, *in Chron. Lubeck.* De Thou, *Hist.* *l.* 56. Sleidan. Cluvier. Ortelius. Bayle, *Dict. Crit.*

LUBECK (le Golfe de) anciennement *Lagaus Sinus*, est une partie de la Mer Baltique. Il est entre l'isle de Femeren, la côte orientale de la Wagrie en Holstein, & celle du Duché de Meckelbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LUBECK (L'Evêché de), petit païs de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est divisé en deux petites parties, dont l'une est le long de la Trave, & l'autre autour du Lac d'Eutin. Ses lieux principaux, après Lubeck, sont Travemunde, & Eutin résidence de l'Evêque. Cet Evêque est toujours de la Maison de Gottorp depuis l'an 1587, quoique le Chapitre, résidant à Lubeck, en fasse une espéce d'élection. Il est de la Confession d'Ausbourg, de même que les Chanoines, & il est le seul de cette Confession qui jouïsse en Allemagne des droits diocésains, & de Jurisdiction ecclésiastique. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUBECK (le Droit de) est originairement le Droit que la ville de Lubeck a établi dans son ressort; mais comme dans quelques uns des siécles précédens la ville de Lubeck avoit aquis une très-grande autorité par sa puissance & par son commerce maritime & que les villes Anséatiques la regardoient comme leur Chef, il arriva que ses Loix & ses Statuts furent adoptez par les Vandales & par les villes situées sur la Mer du Nord. Les villes de Stralsund, de Rostock, de Wismar & quelques autres obtinrent de leurs Maîtres, comme une grace, la liberté d'introduire chez elles le Droit de Lubeck; d'autres villes l'introduisirent malgré leurs Maîtres. Les meilleurs Auteurs placent les commencemens de ce Droit sous *Frederic Barberousse*, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck, qui montre encore un Diplome muni d'un Sceau d'Or, dans lequel cet Empereur confirme ses Statuts & son pouvoir législatif. Il y a apparence que ce Droit ne fut pas établi tout à la fois, mais qu'on y ajoûta de nou-

nouveaux articles de tems en tems; cela paroît même par les Manuscrits du Droit de Lubeck. Ce ne fut qu'en 1582, que le Sénat de Lubeck résolut de ranger ses Statuts en un Corps de Loix qui fut imprimé en 1586. L'autorité de ce Code est encore aujourd'hui fort grande dans le Holstein, la Pomeranie, le Mecklembourg, la Prusse & la Livonie; & quoique les villes de ces païs n'ayent plus le droit d'appeller à Lubeck, on juge néanmoins leurs procès selon le Droit de cette ville, ce qui s'observe particuliérement devant le tribunal de Wismar. Jean Sibrandi Professeur à Rostock, a écrit en Latin un livre *du Droit public de la ville de Lubec*; Lambert Steinwig, Docteur en Droit & Bourguemestre de Stralsund travailloit à un Commentaire sur le même sujet, mais la mort l'empêcha d'y mettre la derniére main. David Mævius, qui fut d'abord Professeur à Grypswalde, ensuite Syndic à Stralsund, & enfin Vice-Président du Tribunal de Wismar, se chargea depuis de commenter le Droit de Lubeck & publia son savant Ouvrage intitulé, *Commentarius ad Jus Lubecense, in folio*. * Sibrandus, *Sect.* 10. Conringius *de Origine Juris Germanici*, *c.* 28. Gryphiander *de Weichbildis*, *c.* 80. Hartknoch, *in Dissert. ad Dusburgii Chronicon Prussiæ*. Riccius, *de libris Juris Communis*, *p.* 273. Mævius, *in Quæstionibus præliminar.* 1. & 2. *Dictionnaire Allemand*.

L U B E N, bourg ou petite ville de la Basse Lusace, où il y a un pont sur la Sprée, à six lieues au dessous de Cotbus. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U B E N, petite ville de la Principauté de Lignitz en Silésie, est sur la riviére de Kattebach, à trois lieues de Lignitz vers le nord, & elle est défendue par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U B E N A W. *Voyez* L I E B E N A W, dans la Basse Lusace.

L U B E N T I N A, L I B E N T I N A, ou L U B E N T I A, Déesse des Payens, à laquelle les Anciens attribuoient l'intendance du plaisir qu'on prend à faire tout à sa fantaisie, bien ou mal, sans rien refuser à son inclination. Plaute parle de cette Déesse, quand il dit, *lubentiorem te faciam quam Lubentia est*. Ce nom vient de *lubet* ou *libet*, il plaît. * Plaute, *in Asinaria*. Varron. Arnobe.

* L U B E R A S ou L U B B E R A S, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Basse Lusace. Elle est au sud-sud-ouest de Francfort-sur-l'Oder, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* L U B I E N E T S K I (Théodore) Peintre habile, naquit à Cracovie en 1653, & son frére *Christophle* qui ne lui cédoit pas, naquit à Stetin en 1659. Après avoir appris les premiers élemens de la Peinture de Juriaan ou George Stur à Hambourg, ils vinrent en Hollande en 1677. L'aîné se mit sous la conduite de Gérard de Lairesse, & l'autre sous celle d'Adrien Bakker: ils firent tous les deux de grands progrès sous ces deux grands Maîtres. Après cela Théodore se rendit à la Cour de Toscane, & ensuite à celle de Brandebourg. En 1706, il retourna en Pologne & y mourut. Christophle demeura en Hollande & vivoit encore en 1729. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 169. & 170.

L U B I E N I E T S K I (Stanislas) en Latin *Lubieniecius*, Gentilhomme Polonois, l'un des plus célébres Ministres qu'ayent eu les Sociniens au XVII siécle, naquit à Racovie le 23 d'août 1623. Il fut élevé avec un soin tout particulier par son pére, qui étoit Ministre de Racovie, & qui non content de l'envoyer dans les Ecoles, lui fit voir aussi les Diétes de la Pologne, afin de le faire connoître aux Grands, & de l'instruire de tout ce qui convenoit à sa naissance. Il l'envoya ensuite à Thorn, où le jeune homme s'arrêta pendant le Colloque qui se tint dans cette ville l'an 1644, pour la réunion des Religions, dont il dressa un procès verbal. Ayant été donné pour Gouverneur au jeune Comte de Niemirycz, il lui fit voir la Hollande, & la France. Il perdit son pére l'an 1648, & s'en retourna en Pologne. Il se maria l'an 1652, avec la fille d'un Socinien zélé, & fut fait Coadjuteur de Jean Ciachovius Ministre de Siedliski; & comme il donna bientôt de bonnes preuves de sa prudence & de son érudition, le Synode de Czarkovie le reçut Ministre, & le donna pour Pasteur à l'église de ce nom. L'irruption des Suédois l'en fit sortir l'an 1655, & l'obligea de se retirer à Cracovie avec sa famille le sixiéme d'avril 1656. Il y employa son tems en jeûnes, en priéres & à prêcher. La ville étant retombée au pouvoir des Polonois l'an 1657, il suivit la garnison Suédoise avec deux autres Sociniens, afin de supplier le Roi de Suéde, de faire en sorte que les Unitaires qui s'étoient mis sous sa protection, fussent compris dans l'amnistie par la paix qui seroit conclue avec la Pologne. Il arriva à Wolgast le septiéme d'octobre 1657, & y fut très-bien reçu du Roi de Suéde. Il mangea à la table de ce Prince, honneur qu'il avoit déja reçu à Cracovie. Il s'insinua dans la connoissance de quelques Seigneurs Suédois, malgré les traverses des Théologiens, & discourut de sa Religion en plusieurs rencontres. On dit même qu'il fut honoré d'une insigne révélation pendant le siége de Stetin. Il fut à Oliva, lorsqu'on y faisoit le traité de paix, mais il eut le déplaisir de voir que les Unitaires furent exclus de l'amnistie que l'on accorda aux autres non-Catholiques. Se voyant ainsi privé de l'espérance de retourner en Pologne, il s'embarqua pour Coppenhague, où il arriva le 28 de novembre 1660, & tâcha d'obtenir du Roi un lieu de retraite pour ses Fréres bannis de Pologne. Ce Prince lui témoigna une grande considération; mais comme cela ne pouvoit pas aboutir à un établissement pour sa Secte, il retourna en Poméranie, & se donna tous les mouvemens qu'il put en faveur de son parti. Ses adversaires ne le laissérent point en repos: il fut obligé de quitter Stetin & de s'en aller à Hambourg, où il fit venir sa famille l'année suivante. Il y conféra souvent avec la Reine Christine sur des matiéres de Religion, en présence de quelques Princes. Le second voyage qu'il fit à la Cour de Danemarck, lui fut assez favorable. Les Magistrats de Friderikabourg consentirent que les Unitaires demeurassent dans leur ville, & y eussent l'exercice domestique de leur Religion; mais par les soins du Surintendant Luthérien, le Duc de Holstein leur donna ordre quelque tems après de sortir de cette ville. Enfin les Magistrats lui firent signifier un ordre précis de se retirer. Il étoit alors malade, & il promit d'obéir; mais il mourut quelques jours après. On croit qu'il avoit été empoisonné. Ses deux filles moururent du même poison, à ce que l'on dit, le 16 de mai 1675. Il eut le tems de les plaindre en vers; car il ne mourut que le 18 du même mois. Il fut enterré à Altena, nonobstant l'opposition des Ministres Luthériens. Il étoit en grand commerce de lettres par toute l'Europe. Il avoit obtenu une retraite pour ses Fréres à Manheim, ville de l'Electeur Palatin, qui étoit fort tolérant en matiére de Religion. Lubienietski composa beaucoup de livres, dont la plupart n'ont jamais été imprimez. On en voit les titres dans la *Bibliothéque des Unitaires*. Le plus considérable de ceux qui ont paru, est son *Theatrum Cometicum*, divisé en trois parties, *quarum prima continet communicationes de cometis anno* 1664 & 1665; *cum Viris per Europam clarissimis habitas, eorumque observationes tabulis æneis expressas: Secunda est Historia Cometarum a diluvio ad annum Christi* 1665, *Historia universalis synopsin quamdam continens: Tertia agit de significationibus Cometarum juxta quorumdam amicorum objectionibus, responsionibus auctoris, & judiciis virorum clarissimorum.* Ceux qui eurent soin de l'édition firent quelques friponneries, qui obligérent l'Auteur à faire un voyage en Hollande. Il travailloit à l'Histoire de la Réformation en Pologne, mais il mourut avant que de l'avoir achevée. Ce qui en fut trouvé parmi ses papiers fut imprimé en Hollande l'an 1685, *in octavo*. Les Imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes, & l'on n'y trouve guéres de choses qui sentent la derniére main de son Auteur. * Bayle, *Dict. Crit.*

* L U B I E N S K I (Stanislas) Evêque de Ploczco, étoit issu d'une famille noble de Pologne. Après avoir fait ses études, il fut revêtu de la place de Sécretaire, dans le voyage que le Roi de Pologne fit en Suéde. A son retour, il devint Chancelier & Archidiacre de Cracovie, & obtint peu de tems après une place dans la Chancellerie Royale. Au bout de trois ans il fut fait Abbé d'une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît. Dans la suite il fut élu Evêque, & fut honoré de la charge de Vice-Chancelier du Royaume. Trois ans après il quita ces deux dignitez pour celle d'Evêque de Ploczco. Il fut ensuite employé dans les négociations les plus importantes & mourut en 1640, laissant sa belle Bibliothéque aux Evêques de Ploczco. On a de lui, *Brevis narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III, Regis Poloniæ; de Motu Civili in Polonia libri quatuor; Causæ cur Sigismundus bellum Moschis intulerit; Errata Julii Bellii, Laureæ Austriacæ Scriptoris, taxata; Monita de recte gerendo episcopatu; Vitæ Episcoporum Plocensium; Vita Pstroconii; Epistolarum Decades tres; Sigismundi III Laudatio funebris.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum*.

L U B I N (saint) Evêque de Chartres, dans le sixiéme siécle, natif de Poitiers, vint au monde du tems de Clovis I. Comme il étoit né de parens pauvres, il s'employa dans sa jeunesse à labourer la terre, & à paître des bœufs. Un Hermite de Noaillé lui apprit les premiers élémens de l'alphabet. Quand il fut lire, il se retira dans un monastére du païs; & après y avoir demeuré quelque tems, il alla trouver dans le Perche saint Avit, qui le renvoya dans son païs; mais il prit le dessein d'aller en Provence, dans l'Abbaïe de Lérins. Etant entré dans le Gévaudan, il fut arrêté à Javoux par le Bienheureux Hilaire, Evêque du lieu. Lothaire & Childebert s'étant rendu maîtres de la Bourgogne, Lubin fut arrêté par les Soldats, qui le tourmentérent pour savoir où étoient les thresors de l'Abbaïe. Après avoir beaucoup souffert, il se sauva d'entre leurs mains, & vint trouver saint Avit. Il demeura quelque tems avec lui, puis se retira dans le désert de Charbonniéres. L'Evêque de Chartres ayant ouï parler de sa sainteté, l'ordonna Diacre, & l'établit Abbé du monastére de Brou. Il l'éleva ensuite au sacerdoce, & le donna pour compagnon à saint Aubin, Evêque d'Angers, qui devoit aller trouver Césaire, Evêque d'Arles. Lubin fit le voyage dans le dessein d'entrer dans le monastére de Lerins: mais Césaire le renvoya à Brou, où il gouverna ce monastére, jusqu'à ce qu'Etherie, Evêque de Chartres, étant mort l'an 544, il fut nommé par le Roi Childebert pour remplir sa place. Il assista au cinquiéme Concile d'Orléans de l'an 549, & au onziéme de Paris de l'an 551. Il mourut l'an 556 ou 557, & fut enterré dans l'église de saint Martin-en-Val, près de la ville. On fait sa Fête dans l'Eglise de Chartres, au 14 de mars, & au 15 de septembre. * *Acta apud Bollandum*. Mabillon, *Actes des Benedictins*. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars*.

L U B I N (Eilhard) né à Westerstede dans l'Ammeland, au Comté d'Oldenbourg le 23 de mars 1565, & fils du Ministre du lieu, fit de très-bonnes études à Leipsic, à Cologne, à Helmstadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Rostock. Il devint très-habile dans la Langue Gréque, & sut faire des vers Latins. Il fut Orateur, Mathématicien & Théologien. On lui donna la profession en Poësie dans l'Académie de Rostock l'an 1595, & la profession en Théologie dix ans après. Il se maria deux fois, & mourut le deuxiéme de juin 1621, après dix mois de fiévre quarte. Il publia plusieurs livres, & entre autres, *Antiquarius sive priscorum & minus usitatorum vocabulorum brevis & dilucida interpretatio, ordine Alphabetico, in douze*, & *in octavo*; *Clavis Græcæ Linguæ, sive vocabula Latino-Græca, in douze*, & *in octavo*. Il publia Anacréon, Juvénal & Perse, avec des Notes; Horace & Juvénal avec une Paraphrase; l'Anthologie avec sa Version Latine; & les *Epistolæ Veterum Græcorum Græce & Latine, cum methodo conscribendarum Epistolarum Græce & Latine*; des Commentaires sur les principales Epîtres de saint Paul; *Mo-*

notes-

unitissimam, sive Historia Evangelica ex quatuor Evangelistis in unum corpus redacta. Ses vers Latins se trouvent au troisième tome des *Deliciæ Poetarum Germanorum.* Mais l'Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut celui qu'il composa sur la nature & l'origine du péché. Il fut imprimé à Rostock l'an 1506, & réimprimé là même quatre ans après *in octavo* & *in douze*, sous le titre de *Phosphorus de prima causa & natura mali; Tractatus Hypermetaphyficus, in quo multarum gravissimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur.* Il établissoit deux principes coéternels, non pas le corps & le vuide, comme Epicure; mais Dieu & le néant: Dieu en qualité de bon principe, & le néant en qualité de mauvais principe. Il ajoutoit que le péché n'étoit autre chose que la tendance vers ce néant; & que le péché avoit été nécessaire, afin que la nature du bien pût être connue. Il appliquoit à ce néant tout ce qu'Aristote a dit de la matière première. Le Professeur Grawerus refuta cette opinion, & il eut pour lui les suffrages de Mylius, de Hutterus, de Piscator, de Schlufferburgius, de Major, de Petræus, & de plusieurs autres. Cette dispute produisit divers Ecrits de part & d'autre. * Baillet au premier tome des *Anti.* Bayle, *Dict. Crit.* Ce dernier refute cette opinion, mais peut-être ne l'a-t'on pas bien entendue. Je parle uniquement de ce que je viens de rapporter. On pourroit la réduire à cette proposition, que les Créatures tenant du Néant, & ne pouvant pas être des êtres tout parfaits, mais étant les parties du Systême le plus parfait qui pût sortir des mains du Créateur, il ne faut pas être surpris que le péché & les Pécheurs en soient sortis.

LUBIN (N. ...) Religieux Augustin, Géographe du Roi, né à Paris le 29 janvier 1624, prit l'habit de Religieux de bonne heure; passa par toutes les charges de son *Ordre*, & fut Provincial de la province de France, puis Assistant Général des Augustins de France à Rome. Ce Père avoit une connoissance particulière de ce qui regarde les Benéfices de France, & les Abbaïes d'Italie: ce qui lui donna lieu de composer, tant en France qu'à Rome, le Mercure Géographique; des Notes sur le Martyrologe Romain, & sur les lieux qui y sont marquez; le Pouillié des Abbaïes de France; la Notice des Abbaïes d'Italie; *Orbis Augustinianus*, ou la Notice de toutes les maisons de son *Ordre*, avec quantité de Cartes qu'il avoit autrefois gravées lui même. Il avoit aussi fait des Notes sur les Hommes Illustres de Plutarque, & nous avons des Tables Géographiques de sa façon, imprimées avec la Traduction Françoise de Plutarque par l'Abbé Tallemant. Il a aussi fait des Notes sur la Chronologie d'Usserius; une Description de la Laponie; & divers autres Ouvrages prêts à imprimer, entre autres une Géographie de tous les lieux de la Bible, qu'on a mise à la tête des Annales d'Usserius; & des Notes sur Etienne de Byzance. Il mourut dans le couvent des Pères Augustins du fauxbourg-Saint-Germain à Paris, le septième mars 1695, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siècle.*

LUBITSE, village de Pologne dans le Palatinat de Russie, éloigné du grand chemin de la portée du fusil, & situé dans les bois. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* LUBITZ, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg sur la rive droite de l'Elde, au sud-sud-ouest de Rostok dont elle est éloignée de treize à quatorze lieues.

LUBLIN (le Palatinat de) païs qui porte le nom de la ville, est situé entre la Mazovie, la Russie Rouge, & le Palatinat de Sendomir. Il est par conséquent au milieu des Etats de Pologne, & par là fort à couvert des incursions des Tartares, ausquelles sont exposées les provinces frontières: ce qui ne contribue pas peu aux richesses de ses Habitans. Aussi passe-t'il pour un des Palatinats les plus considérables du Royaume. Joignez à cela que c'est un des plus étendus & des plus fertiles. Il n'a ni sables, ni bois de sapin, du moins si fréquemment que la Mazovie & autres provinces: mais des bois de chêne, des terres fortes, des côteaux fertiles, & tout cela accompagné de prez, de pâturages, d'étangs, de villages riches & peuplez: outre cela, la fertilité de la campagne y est jointe à la beauté du païsage fort diversifié de plaines, de côteaux, de fonds agréables, d'échappées de vue enchantées. L'abondance y est encore amenée du dehors, par le concours des Plaideurs qu'attire dans sa capitale le suprême Tribunal du Royaume. C'est une espèce de Parlement, unique pour toute la Pologne, excepté le Grand Duché de Lithuanie, qui a sa justice à part. * Baudrand, *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

LUBLIN, ville de Pologne, capitale du Palatinat qui fait le sujet de l'article précédent. Elle est située presque au milieu du païs sur la rivière de Bistricz, à dix lieues de la Vistule. Elle est bâtie de brique & assez grande, mais mal percée & mal pavée, comme toutes les villes de Pologne, ce qui ôte beaucoup à la beauté des maisons, lesquelles d'ailleurs sont considérablement exhaussées, sur tout, celles qui entourent la place. Les églises, les couvens, & les maisons des Jésuites, surpassent toutes celles des autres villes de Pologne, excepté Cracovie. Les murailles en sont antiques, flanquées de tours d'espace en espace. Elle est fort peuplée, & fournie abondamment de toutes les choses nécessaires, même à l'usage des Etrangers, les Marchands y ayant établi des magasins, & les Ouvriers des boutiques bien fournies, tant à cause du Parlement, que parce qu'elle est sur la route de Moscovie, & dans un grand commerce avec les villes frontières du côté du Levant. La guerre n'y porte point ses fureurs, & les troupes Polonoises ne passent jamais sur son territoire, à cause de la sévérité du tribunal. Elle a une bonne Starostie de jurisdiction, mais point d'Evêché dépendant pour le spirituel de celui de Cracovie. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* LUBLINITZ, petite ville d'Allemagne en Silésie dans la Principauté d'Oppelen. Elle est à l'est-nord-ouest de la ville d'Oppelen, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

LUBLO, LUBLAW, LUBOWLA, petite ville du Palatinat de Cracovie dans la Haute Pologne, est fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Propuci, à cinq lieues au dessus de Sandec & vers les confins de la Hongrie dont elle dependoit autrefois. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUBOMIRSKY, famille très considérable de Pologne. *Sébastien* Lubomirsky fut dans la guerre de Hongrie honoré de la dignité de Comte par l'Empereur Rodolphe II, & prit le titre de Comte de Wisnicz. Il mourut en [illegible], âgé de 70 ans, laissant plusieurs enfans, entre autres [illegible] qui fait le sujet de l'article suivant.

* LUBOMIRSKY (Stanislas) Comte de Wisnicz, Palatin de Cracovie & Général de la Couronne de Pologne, avoit été auparavant Grand Echanson du Royaume. En 1620, il fut fait Général de la Cavalerie, chassa en cette qualité les Tartares près de la rivière de Tyra, & appaisa à ses propres dépens les Cosaques Rebelles. Il repoussa aussi vigoureusement les Turcs qui avoient attaqué le huitième septembre l'armée Polonoise près de Choczim. Le 18 du même mois, il soutint un second choc des Turcs, dont il fit un si grand carnage, qu'ils cherchèrent à faire la paix qui fut concluë bientôt après. De tels exploits lui acquirent une haute réputation, mais les envieux trouvèrent auprès du Roi le moyen de le dépouiller de ses dignitez militaires, sous prétexte qu'il s'étoit trop hâté de faire la paix avec les ennemis. En 1622, il fut rétabli dans ses charges, & exerça celle de Général de l'armée jusques en l'année 1624, en laquelle le Général Koniecpolsky sortit de sa captivité & revint en Pologne. Dans la suite il fut revêtu de la dignité de Lieutenant-Général, défit plus de 30000 Tartares qui avoient fait une irruption dans la Russie Polonoise. En 1629, il remporta sur eux une nouvelle victoire, & fit deux mille prisonniers, parmi lesquels étoit le frère du Grand Cham de Tartarie. Après la mort du Général Koniecpolsky, le Comte Lubomirsky fut fait Général en chef, & prit le titre de Prince, en même tems que son fils *George-Sébastien* fut revêtu de cette dignité. Lorsqu'il se trouva près de Choczim avec son armée qui marchoit contre les Turcs, il fit vœu, en cas qu'il revînt de l'action sain & triomphant, de faire bâtir une nouvelle église, & ayant obtenu l'un & l'autre de ces avantages, il s'aquitta de son vœu. Il épousa *Sophie* Ostrorog, de laquelle il eut *George-Sébastien* qui suit; & *Michel-Alexandre*, Grand-Ecuyer de la Couronne. Il mourut en 1649. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orbe Polon.* Pastorius, *in Floro Polonico.* Wassemberg, *in Rebus gestis Uladislai IV. Les Souverains de l'Europe.*

* LUBOMIRSKY (George Sébastien) Prince du Saint-Empire, *Comte de Wisnicz & de Jarosław*, *Châtelain de Cracovie*, *Maréchal du Royaume de Pologne* & Lieutenant Général. Il passa les années de sa jeunesse dans les études & dans les voyages. Il visita les Cours de l'Europe, & acquit une si grande capacité dans les affaires, qu'il s'attira les bonnes graces du Roi Uladislas IV, & les conserva toujours, quoiqu'il fut partisan de la liberté Polonoise contre le Roi qui lui donna les Starosties de Sadez & de Chmielinki, avec d'autres hauts emplois. Il prit avec lui dans son voyage de Lithuanie en qualité de Maréchal de sa Cour, & lui fit espérer la Châtellenie de Cracovie. Après la mort de ce Monarque, le Prince Lubomirsky contribua à l'élection de Jean-Casimir, frère du défunt, & fit avec lui en 1649 la campagne contre les Tartares & les Cosaques Rebelles. En 1651, il eut grande part à la victoire que les Polonois remportérent sur leurs ennemis, & après avoir été fait Grand-Maréchal de la Couronne, il succéda à Potoki dans la dignité de Châtelain de Cracovie. Dans la suite il eut quelque démêlé avec le Roi, de sorte qu'en 1655 lorsque les Suédois firent une invasion dans la Pologne, il se rangea de leur côté, mais peu de tems après il se déclara pour son Roi. En 1656, il repoussa les Suédois depuis Sendomir jusques à Varsovie dont il se rendit maître après avoir battu le Palatin Philippe de Sultzbach. Dans la même année il vint assiéger Cracovie, mais à l'approche du secours de Ragotski il fut obligé de lever le siège qui avoit duré cinq mois. L'année suivante il prit sa revenche près de Javorow sur le Prince Ragotski, qui eut bien de la peine à échapper. Dans la même année il prit Cracovie, & l'année d'après il s'empara de Thorn, & en 1659 de Graudentz. Il se trouva en qualité de Plénipotentiaire au Congrès d'Oliva, où la paix fut concluë avec Charles IX, Roi de Suède. Depuis il marcha contre les Moscovites, les battit & fit prisonnier leur Général Szeremet. La conduite qu'il tint au sujet du choix d'un successeur au thrône de Pologne, la défection des armées de Pologne & de Lithuanie dont on disoit qu'il étoit la cause, & le refus qu'il fit d'accompagner le Roi contre les Moscovites, le firent accuser de trahison, de rebellion & d'autres crimes graves, & on le déclara déchu de toutes ses dignitez, avec confiscation de biens & bannissement hors du Royaume. Dans cette conjoncture il chercha un azyle à Breslaw en Silésie, d'où le Roi de Pologne ne put le faire chasser. Les affaires prirent ensuite un bon train pour lui en Pologne, & en 1665 les Etats de la Grande Pologne se déclarérent en sa faveur. Il mit après cela une armée sur pié & marcha contre celle du Roi, mais ayant eu du dessous il fut encore obligé de se refugier en Silésie. Quelque tems après, il eut le bonheur de remporter quelque avantage sur les troupes du Roi & cela lui procura un accommodement avec sa Majesté, à condition qu'il se tiendroit encore quelque tems hors du Royaume; mais il mourut à Breslaw le douzième janvier 1667, après avoir été du vivant de son père, honoré de la dignité de Prince par l'Empereur Ferdinand II. Il épousa 1. une fille de la Maison de Ligecz, & en eut 1. *Christine*, mariée à *Félicien* Potoki; 2. *Jérôme-Auguste*, Grand Général de la Couronne, & Châtelain

lain de Cracovie, mort en 1706 à Reffow; 3. *Alexandre*, Starofte de Proliaw; 4. *Stanislas*, Grand Maréchal de la Couronne, mort à Viadow: 2. *Barbe* Teriowna, dont il eut 5. *Anne*, mariée au Prince *Benoit* de Sapicha, Grand Thréforier de Lithuanie; 6. *François*, Grand Chambellan de la Couronne, qui eut pour époufe *Catherine*, Comteffe de Boukom & Princeffe de Teffchen; & 7. *George*, Starofte d'Olmiski, Général Major & Colonel d'un régiment de Cavalerie, mort le quatriéme mars 1699. * Les mêmes.

* L U B O V E R E ou L E U B O V E R E, feconde Abbeffe du monaftére de Sainte-Croix près de Poitiers, que la Reine Radegonde avoit fondé, commença de le gouverner l'an 589. Chrodielde, fille du Roi Charibert prétendoit à cet emploi, & fe joignit en 580 à fa coufine Bafine, fille de Chilpéric contre Lubovére. Toutes deux fortirent du monaftére, accompagnées de quarante Religieufes, ce qui caufa un très-grand fcandale. Les deux premiéres attirérent un grand nombre de Satellites qui firent infulte aux Evêques affemblez pour régler cette affaire, & qui enlevérent Lubovére de fon monaftére avec violence. Le Roi fut obligé d'employer fon autorité pour appaifer ces troubles, & pria, l'an 590, les Evêques de pardonner aux deux Princeffes qui les avoient caufez. Ava fuccéda à Lubovére. * Grégoire de Tours, *Hift. l. 9. & 10.* *Voyez* auffi C H R O-D I E L D E.

* L U B S C H U T Z ou L E O B S C H U T Z, petite ville de Siléfie dans la Principauté de Jeggernsdorff, eft au nord-nord-eft de la ville de Jeggernsdorff dont elle eft éloignée d'environ quatre lieues.

L U C.

LUC (Saint) l'un des quatre Evangéliftes, étoit d'Antioche, métropole de Syrie, & avoit été Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que faint Marc; mais il a été un de leurs Difciples: ainfi il n'a pas écrit ce qu'il avoit vu lui-même, comme faint Matthieu & faint Jean, mais ce qu'il avoit appris de ceux qui l'avoient vu. Il s'attacha à faint Paul, & écrivit l'Evangile vers l'an de Jefus-Chrift 56. Cet Evangélifte rapporte au commencement le fujet qu'il a eu d'écrire, & dit que plufieurs ayant entrepris de publier l'Hiftoire Evangélique, il avoit cru le devoir faire, après en avoir été informé très exactement par les Apôtres. Saint Luc a encore écrit les Actes des Apôtres, qui contiennent l'Hiftoire de vint-neuf ou trente années, depuis la 33 de l'Ere Chrétienne, jufqu'à ce que faint Paul fut captif à Rome pour la premiére fois, qui étoit l'an 63; ce qui donne lieu de croire que faint Luc l'a écrite à Rome dans le même tems. Les faints Péres ont douté fi fa mort n'a point été honorée par le martyre. Saint Jérôme témoigne qu'il a toujours demeuré dans le célibat, & qu'il a vécu 84 ans. Eufébe en parle dans fa Chronique & dans l'Hiftoire; & faint Jérôme, dans fon livre *de Viris Illuftribus.* * *Confultez* auffi faint Auguftin, faint Ambroife, & les autres qui font citez par les Auteurs des Commentaires fur l'Evangile de faint Luc, & fur les Actes.

☞ Quelques Anciens ont cru que faint Luc avoit été un des foixante & douze Difciples de Notre-Seigneur: mais le contraire paroît vifiblement par le commencement de fon Evangile, où il marque qu'il écrit ce qu'il avoit appris des autres, & non pas ce qu'il avoit vu. Tertullien, Eufébe, faint Jérôme, & quantité d'autres Auteurs affurent auffi qu'il a été Difciple des Apôtres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif, puifque faint Paul dans fon Epître aux Coloffiens, le diftingue des Circoncis. Il commença à fuivre faint Paul, quand cet Apôtre paffa de Troade en Macédoine. Il étoit avec cet Apôtre dans le tems qu'il paffa en Afie: il le fuivit à Rome, & y demeura avec lui. On croit que c'eft de faint Luc que faint Paul parle dans la feconde Epître aux Corinthiens, lorfqu'il dit qu'il leur a envoyé un frére qui s'eft aquis de la réputation dans toute l'Eglife par fon Evangile. Ce que l'on rapporte de faint Jérôme, que faint Luc a toujours gardé le célibat, qu'il a vécu jufqu'à l'âge de 84 ans, qu'il eft mort en Achaïe d'où fes Reliques avoient été tranfportées à Conftantinople, eft fort fufpect, parce que ce paffage ne fe trouve point dans les meilleurs Manufcrits. Saint Epiphane dit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine; d'autres Auteurs le font prêcher en d'autres païs. Il n'y a rien de certain là deffus, non plus que fur le genre & fur le lieu de fa mort. On croit que c'eft l'Evangile de faint Luc, que faint Paul appelle fon Evangile dans l'Epître aux Romains. Saint Jérôme & faint Grégoire de Nazianze, difent qu'il le compofa en Achaïe. Cet Evangile eft mieux écrit en Grec que les autres, comme faint Jérôme l'a remarqué. L'Hiftoire de l'apparition de l'Ange à Jefus-Chrift, de l'agonie de Jefus-Chrift dans le jardin des oliviers, & de la fueur de fang, ne fe trouvoient point autrefois dans plufieurs exemplaires Grecs & Latins, comme faint Hilaire & faint Jérôme l'ont remarqué. On ne peut néanmoins douter qu'elles ne foient véritablement de faint Luc, puifqu'elles ont été citées par faint Juftin, par faint Irénée, & par plufieurs Péres anciens. On ne peut douter que les Actes des Apôtres ne foient de faint Luc, & qu'il ne les ait compofez après fon Evangile, comme les premiéres paroles de ce livre le font connoître. Il eft intitulé *Actes des Apôtres*, parce qu'il contient l'Hiftoire de ce que firent les Apôtres à Jérufalem & dans la Judée, après l'Afcenfion de Jefus-Chrift, jufqu'à leur difperfion. Il rapporte enfuite les voyages, la prédication, & les actions de faint Paul, jufqu'à la fin des deux années que cet Apôtre demeura à Rome, c'eft-à-dire, jufqu'à l'an 63. Ce livre contient ainfi l'Hiftoire de trente ans. Il eft écrit avec éloquence & avec art; la narration en eft noble; & les difcours qui y font inferez, font éloquens & fublimes. Saint Chryfoftome fe plaint, que de fon tems quelques Chrétiens négligeoient ce livre; & faint Jérôme foutient que toutes les paroles de cet Ouvrage, compofées par un homme qui étoit Médecin de profeffion, font autant de remédes pour une ame malade. * M. Du Pin, *Differt. Prelim. fur la Bible, tome 3.* Saint Epiphane croit que faint Luc annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine. Nicéphore dit qu'il mourut à Thébes de Béotie, où l'on voit encore aujourd'hui un tombeau, que l'on croit être celui de faint Luc. Les uns le font mourir d'une mort violente, mais Elie de Créte fuppofe comme conftant, qu'il ne fut point martyrifé, & c'eft le fentiment de plufieurs Modernes. Saint Clément d'Alexandrie croit qu'il eft l'Auteur de la difpute de Jafon & de Papifque, que nous n'avons plus. On croit communément dans l'Eglife Romaine que faint Luc étoit Peintre, & on y fait voir en plufieurs endroits des portraits de la Vierge qu'on dit être de fa façon, ou des copies prifes fur fes originaux. Mais les Anciens n'ont point connu cette qualité de faint Luc, & Nicéphore eft le premier qui en ait parlé. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

L U C (le Bienheureux) dit *le Jeune*, Solitaire, vivoit dans le dixiéme fiécle. Nous avons fa Vie par les foins du Pére Combefis, Dominicain.

L U C, Abbé du Mont-Saint-Corneille près de Liége, fut Chanoine de l'Ordre de Prémontré, & non de faint Benoît. L'Auteur de la Chronique qui eft jointe à la bibliothéque des Péres, le place dans le huitiéme fiécle; mais il eft fûr qu'il vivoit vers l'an 1140. Il dédia à Milon, Evêque de Thérouanne, un Commentaire fur le Cantique des Cantiques, qui eft proprement un Abbregé de ce qu'Aponius avoit publié. Cet Ouvrage fut imprimé à Fribourg l'an 1538, & fut mis depuis dans la Bibliothéque des Péres. * Henri de Gand & Trithéme, *in Catal.* Gefner, *in Biblioth.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 628.*

L U C, furnommé *Chryfoberge*, Patriarche de Conftantinople, fuccéda l'an 1155, à Conftantin Chiaréne, tint un Concile à Conftantinople en 1166, & mourut en 1169. On a dans la collection du Droit Grec-Romain, treize Statuts de ce Patriarche, fur les matiéres eccléfiaftiques, entre autres pour défendre les mariages entre parens au feptiéme degré; contre les Grecs qui fe mêlent des affaires féculiéres; pour défendre d'exécuter les fermens qui font contre l'ordre; fur le batême des enfans captifs, &c. * Balfamon, *Comment. in Photii Nomocanon.* Sponde, *in Epit. Baronii.* Banduri, *Imp. Orient. Comm. l. 8.*

L U C, furnommé *de Tuy* ou *Tudenfis*, parce qu'il fut Diacre, puis Evêque de Tuy, ville d'Efpagne en Galice, vivoit dans le XIII fiécle, & du tems du Pape Grégoire IX. Il fit divers voyages en Orient & ailleurs, pour s'informer de la Religion & des Cérémonies de ces nations différentes. A fon retour, il compofa contre les Albigeois un excellent Ouvrage, que nous avons en particulier, imprimé à Ingolftadt l'an 1612, & dans la Bibliothéque des Péres; & une Hiftoire d'Efpagne, depuis le commencement du monde jufqu'à l'an 1274 de l'Ere d'Efpagne, c'eft à dire 1236 de la nôtre. Il a auffi fait la Vie de faint Ifidore de Séville, rapportée dans Bollandus au quatriéme d'avril. * Sponde, *A. C. 1198. n. 23.* Vafée, *in Chron. Hifp. c. 4.* Voffius, *de Hift. Lat. l. 2. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du XIII fiécle.*

L U C (Geofroy du) Gentilhomme Provençal, favant en Grec & en Latin, vivoit dans le XIV fiécle, & compofa quelques Ouvrages en vers Provençaux. Il établit une efpéce d'Académie, où les plus beaux efprits de la Province conféroient enfemble des Sciences, & il mourut l'an 1340. * Noftradamus, *Hiftoire des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoife.*

L U C, petit bourg du Dauphiné, fitué près de la Drome, à cinq lieues au deffus de Die. Il y a près de ce lieu un petit Lac, qui porte fon nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant bouché le lit de la Drome, fes eaux ainfi retenues formérent ce Lac, & fubmergérent l'ancienne *Lucus*, ville des Vocontiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C, eft un bon bourg de la Provence, fitué dans un terroir fort agréable & fort fertile, à fept lieues de Fréjuls & d'Hiéres, & à huit de Toulon. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Voconii* ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan ou au Canet. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C (Epinay-Saint-) *Voyez* E P I N A Y - S A I N T-L U C.

* L U C, *Lucus*, bourg de France, en Normandie, dans l'Evêché de Bayeux, eft à l'eft de la ville de Bayeux dont il eft éloigné de fix à fept lieues. Il y a un couvent de Carmes, où l'on a trouvé une Infcription en l'honneur de Céfar, laquelle fait juger que ce lieu eft ancien. * *Dict. Univ. de la France.*

L U C A (Jean-Batifte de) Cardinal de Venozza dans la Bafilicate, au Royaume de Naples, étoit de baffe naiffance & dut fon élévation à fon mérite, fut Référendaire des deux Signatures, & Auditeur du Pape Innocent XI, qui le nomma Cardinal le premier feptembre 1681. Il mourut à Rome le cinquiéme février 1683, âgé de 66 ans. Il eft Auteur de quelques Remarques fur le Concile de Trente, *Annotationes ad Concilium Tridentinum*, & d'une Rélation de la Cour de Rome, *Relatio Curiæ Romanæ*, où il traite amplement de toutes les Congrégations, des Tribunaux & autres Jurifdictions de cette Cour, & de plufieurs autres chofes curieufes. On a encore de lui, *Il Dottor Volgare*, où il traite de plufieurs matiéres de Droit; *Theatrum Veritatis* en quinze volumes; Difcours en faveur de la Langue Italienne.

L U C A I E S. *Voyez* L U C A Y E S.

L U C A I N (Marcus Annæus) en Latin *Lucanus*, Poëte, né à Cordoue en Efpagne le troifiéme jour de novembre vers l'an 39 de l'Ere Chrétienne, étoit fils d'Annæus, frére de Sénéque le

le Philosophe & de Gallion Proconsul d'Achaïe, & d'Acilia fille de Lucain, Orateur très-estimé. Il eut pour Précepteurs Polemon, Virginius & Cornutus; le premier, habile Grammairien; & les deux autres célébres par la connoissance qu'ils avoient des Belles Lettres & de la Philosophie. A peine Lucain avoit-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il se signala par ses déclamations en Grec & en Latin. Appuyé de la faveur de Néron, il fut élevé avant l'âge aux charges d'Augure & de Questeur. Il épousa Polla Argentaria, aussi illustre par son érudition & par sa naissance, que par sa beauté, comme Stace, Martial, Sidoine Apollinaire, &c. nous l'apprennent. Dans la suite, Néron fut indigné que la Couronne de Poësie eût été ajugée à Lucain, au théâtre de Pompée, pour un Poëme d'Orphée qu'il avoit prononcé contre les défenses de ce Prince, qui en vouloit prononcer un autre sur le sujet de Niobé. Lucain, que l'Empereur maltraita depuis ce tems-là, entra dans la conjuration de Pison qui fut découverte. Il accusa sa mére Acilia, fut condamné à la mort, & eut les veines coupées, comme son oncle Sénéque. Ce Poëte avoit composé divers Ouvrages; un Poëme de la descente d'Orphée aux enfers; un de l'embrasement de Rome; des louanges de sa femme Polla; des Saturnales; dix livres de Sylves; plusieurs Epitres; une Harangue contre Octavius Sagitta, qu'il fit condamner à mort pour avoir tué Pontia, &c. De tous ces Ouvrages, il ne nous reste que sa Pharsale, ou son grand Poëme des guerres civiles, dont nous avons une Traduction en vers François par M. de Brebeuf. C'est plutôt une Histoire en vers qu'un véritable Poëme; car aucune régle de l'Art Poëtique n'y est observée. Cet Auteur avoit le génie grand & élevé, mais peu juste; son style est enflé & ses pensées brillantes, mais souvent peu solides. Il mourut la dixiéme année de l'empire de Néron l'an 65, & fut enterré dans ses jardins à Rome. Quelques-uns assurent que cette inscription se lit encore dans l'église de saint Paul, *Marco-Annæo-Lucano, Corduhensi Poetæ, beneficio Neronis fama servata.* * *Consultez* la Vie de Lucain, *au commencement de la Pharsale de M. de Brebeuf.* Tacite. Stace. Saint-Jérôme, &c.

L U C A I N, Héréfiarque, fut Chef de ces Errans, qui dans le second siécle débitoient les erreurs de Cerdon & de Marcion. Tertullien en parle dans son livre des Prescriptions ou Préjugez contre les Hérétiques, *c. 5.* Dans le livre de la Résurrection de la chair, il l'accuse d'avoir eu quelque sentiment Hérétique touchant l'ame, *c. 2.* Saint Epiphane ajoûte que cet Héréfiarque reconnoissoit trois principes, & qu'il condamnoit le mariage. Philastre & saint Jean de Damas en parlent aussi, & Baronius sous l'an 146.

* L U C A L E, riviére d'Afrique dans le Royaume d'Angola, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & se rend dans la riviére de Coanza. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique meridionale.*

L U C A N I E, ancienne province d'Italie, faisoit partie de la Grande Gréce. Ses peuples, sortis des Brutiens ou des Samnites, selon Pline, sous la conduite d'un Chef nommé Lucius, s'établirent le long de l'une & de l'autre mer au dessous des Apuliens, Calabrois, Harpins & Picentins. Leur païs s'étendoit d'un côté jusqu'à la riviére de Layne, qui se perd dans la Mer Méditerranée. Les villes maritimes étoient, Pietto, Pisciota, Policastro, Tore di Mare, Policore, Sibaris, Potenza, &c. La Bassilicate d'aujourd'hui fait partie de l'ancienne Lucanie. Elle est remarquable par la division de l'Apennin, par sa fécondité, & par ce que l'on dit de ses ceps de vigne, qui y sont si extraordinairement gros, qu'un seul pié rend quelquefois un tonneau de vendange. L'autre partie de la Lucanie est enfermée dans la Calabre d'aujourd'hui. Les Anciens, comme Pline, Strabon, Tite-Live, &c. en font mention. Les Romains firent souvent la guerre aux peuples de la Lucanie. * Silius Italicus, *l. 8.* Horace, *Sat. 1. l. 2.* Tite-Live. Justin. Orose, &c. Cluvier, *in Italiæ Descriptione.*

L U C A R I E ou L U C E R I E, Fête qu'on célébroit à Rome le 18 de juillet, en mémoire de la fuite des Romains dans un grand bois près de la riviére d'Allia, où ils se sauvérent. Plutarque dit qu'on payoit ce jour-là les Comédiens de l'argent qui provenoit de la coupe des bois. * *Antiq. Romaines.*

L U C A S (François) de Bruges, Docteur de Louvain, & Doyen de l'église de saint Omer, dans le XVII siécle, savoit les Langues, & particuliérement l'Hébraïque, la Gréque, la Syriaque & la Chaldaïque. Il les avoit apprises sous d'excellens Maîtres, Benoît, Arias Montanus, Jean-Guillaume Harlem, Jésuite, & les autres qu'on employa pour l'édition des Bibles. François Lucas travailla sur le même sujet, & laissa *Annotationes in Biblia Sacra; Itinerarium Jesu Christi ex quatuor Evangeliis; Commentarius in Evangelia* en quatre tomes; *Notarum ad Varias Lectiones in Evangeliis libri duo; Romanæ Correctionis loca in Bibliis insignia; De Usu Chaldaicæ Bibliorum Paraphraseos, sive Apologia pro Chaldaico Paraphraste; Oratio funebris in obitum Joannis Sixti Audomarensium Episcopi; Oratio in funere Jacobi Pamelii designati Audomarensium Episcopi; Oratio in obitu Jacobi Blasæi; Conciones variæ; Confessariorum instructio.* Il mourut le 19 février 1619. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 232 *&* 233. Le Mire, *de Script. XVII sæc.* On peut voir son Eloge avec le dessein & la méthode de ses Notes Critiques sur l'Ecriture, dans l'*Histoire Critique des Versions du Nouveau Testament*, par M. Simon, *c.* 13.

L U C A S. *Voyez* L E I D E N (Lucas van)

L U C A S (Jean) étoit savant, & entendoit plusieurs Langues. Charles I, Roi d'Angleterre, pour les bons services qu'il lui avoit rendus, le fit Baron du Royaume l'an 20 de son régne, sous le titre de *Lord Lucas de Shenfield en Essex*, à condition qu'au défaut d'enfans mâles, cette dignité passeroit à *Charles* Lucas Chevalier, son frere puiné, & à ses enfans mâles; & à son défaut à *Thomas* Lucas Chevalier, son frére, & à ses enfans mâles. Jean Lucas, dont nous parlons, épousa *Anne*, fille de *Christophle* Neuville & de Newton Saint-Lo dans le Comté de Sommerset, Chevalier de Bath, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie*, qui épousa *Antoine*, Comte de Kent. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, & que *Charles* Lucas Chevalier son frére avoit été tué sans laisser de postérité, à la défaite de Colchester, il obtint par des lettres patentes du septiéme mai de la 15 année du régne de Charles II, que sa fille auroit le titre de Baronesse Lucas de Crudwel dans le Comté de Wilt, & que ses enfans mâles auroient celui de *Barons Lucas* du même lieu. Qu'au défaut de mâles, ledit titre ne seroit pas éteint, mais qu'il seroit possedé par celle de ses filles, s'il y en avoit, qui hériteroit de ses autres biens selon la coutume & les loix d'Angleterre. Etant mort sans postérité, en 1670, le titre de Lord Lucas Shenfield, passa à *Charles*, fils & héritier de Thomas Lucas Chevalier. *Charles* avoit épousé *Penelope*, l'une des filles de *François*, Comte de Scarsdale. * *Dict. Anglois.*

L U C A S (Richard) Théologien Anglois, savant & pieux, naquit en Ecosse vers l'an 1648. Il passa de là en Angleterre où il desservit diverses églises. Il fut Vicaire de S. Etienne à Londres, Docteur & Professeur en Théologie & enfin Prébendaire de Westminster. Dans la fleur de son âge il eut le malheur de perdre la vue, ce qui l'empêcha de faire ses fonctions pastorales, mais non pas de composer plusieurs excellens Ouvrages. Il mourut âgé de 67 ans le 29 janvier 1715, trois ans après qu'une maladie continuelle l'eut rendu incapable d'aucune fonction. Son érudition & son zéle l'avoient fait estimer des plus grands Hommes, comme du Docteur Burnet, &c. Voici la liste de ses Ouvrages qui sont tous en Anglois, *La Morale de l'Evangile; Recherches sur le bonheur; Pensées Chrétiennes pour chaque jour du mois; Le Guide des Cieux; Le devoir des Domestiques;* cinq volumes de Sermons, dont quelques-uns ont été publiez par son fils *Richard*, Maître ès Arts & Membre du Collége de Sidney à Cambridge; *De la nature & de l'excellence de la Religion Chrétienne.* * *Ex ejus Scriptis.* Le Néve, *Fast.* *Dict. Allemand de Bâle.*

L U C A S ou L U C O. *Voyez* L U C O.

* L U C A Y, bourg de France dans le Berry, vers les confins de la Touraine, est à peu près à l'ouest de la ville de Bourges, dont il est éloigné de treize à quatorze lieues.

L U C A Y E S, isles qui font partie des Antilles dans la Mer du nord, proche de l'Amérique, entre le 291, & le 304 degré de longitude, & le 21 & 28 de latitude. Les principales sont, Lucayoneque, Amana, Abacoa, Amaguaio, Caicos, Bimini, Guanahani, Cigateo, Mayaguana, Guanima, Manegua, Samana, Inagua, Juma, Jumeto, Triangulo, &c. que les Auteurs nomment diversement. L'air y est temperé, & la terre y produit du maïs & divers fruits; & on y trouve de plusieurs espéces d'oiseaux, & sur tout quantité de pigeons. * Sanson. Baudrand.

L U C A Y O N E Q U E, est la plus septentrionale des isles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces isles le nom général qu'elles portent. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C C A, L U C K A, L U C C A W, L U C H A ou ou L U C H A W, petite ville ou bourg de la Haute Saxe, est dans le Duché d'Altembourg, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C C A, L U C K A W ou L U C K E N. *Voyez* L U C K E N.

L U C C E I U S (*L.*) fils de Quintus, vivoit du tems de Jules César, & se rendit célébre par l'Histoire qu'il composa de la Guerre entre les Romains & les Marses, joints à d'autres peuples d'Italie. Sa réputation fit que Cicéron le pria d'écrire séparément l'Histoire de son Consulat: ce qu'il accorda à sa priére. Depuis, Lucceius suivit le parti de Pompée, pendant les guerres civiles: & fut un de ceux qui lui conseillérent de quitter l'Italie l'an 705 de la fondation de Rome, & le 49 avant Jesus-Christ. Après la bataille de Pharsale, César pardonna à Lucceius, & le reçut dans ses bonnes graces. Cicéron s'employa pour le réconcilier avec Atticus, qui avoit eu quelque démêlé avec lui. Nous avons perdu les Ouvrages de Lucceius. Il avoit été Préteur. * Cicéron, *l. 5. Epist. 12. & ad Attic. l. 4. Epist. 6.*

L U C C U S, riviére. *Voyez* L I X E.

L U C E. *Cherchez* L U C I U S.

* L U C É, bourg de France dans le Maine, est au sud-est de la ville du Mans, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* L U C E D I A, riche Abbaïe d'Italie dans cette partie du Duché de Montferrat qui appartient au Roi de Sardaigne. Elle est à l'ouest-nord-ouest de Trin ou Trino, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Elle a trente mille livres de revenu, & a été cy-devant possédée par le Cardinal Grimani Viceroi de Naples. Après sa mort arrivée en 1710, il y eut dispute entre le Pape & le Duc de Savoye, à qui appartenoit le droit de la conférer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* qui nomme cette Abbaïe *Lucedio.*

L U C E N A: il y a trois lieux de ce nom en Espagne, un gros bourg dans l'Andalousie près de l'embouchure du Tinto dans le Golfe de Cadis; un autre sur le Xénil, au dessus d'Ecija, près de Grenade; & un troisiéme dans l'Estrémadure entre Mérida & Alcantara. Celui-ci est la *Lacimiana* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U C E N A (Louïs de) né à Guadalaxara dans la Nouvelle Castille, fut Docteur en Médecine. Il fit beaucoup de voyages dans lesquels il s'appliqua à examiner tout ce qui pouvoit lui faire connoitre la nature. Après être revenu en Espagne, où il ne fit qu'un court séjour, il se remit à voyager & alla à Rome, où il vouloit mettre à profit ce qu'il savoit, & augmenter ses connoissances par le commerce avec les Savans qui y étoient. Il a aussi exercé la Médecine à Toulouse, & il y écrivit son Traité *de tuenda præsertim a peste, integra valetudine, deque hujus morbi Remediis.* Antoine du Verdier Vauprivas dit mal à propos que Lucéna étoit de Luceria. On trouve deux lettres de

de Lucena parmi celles de Sépulvéda. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L U C E N A (Jean de) Portugais, natif de Trancoso dans l'Evêché de Viseu, entra chez les Jésuites le 14 mars 1565, & devint un célébre Prédicateur. On a de lui une Histoire Portugaise de S. François-Xavier, & de ce que les Péres de la Compagnie de Jésus firent dans les Indes. On l'a traduite en Italien & en Espagnol. Lucéna mourut à Lisbonne le onziéme octobre 1600. * *Mémoires de Portugal.*

* L U C E N A Y - L'E V E Q U E, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans l'Autunois. Il est sur la riviére de Taverney, à peu près au nord de la ville d'Autun, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* L U C E N S, joli bourg de Suisse dans le païs de Vaud. Il est sur la grande route de Moudon à Payerne, au pié d'un coteau, avec un chateau fort élevé, situé pour la plus grande partie sur un rocher: c'est là que réside le Baillif de Moudon. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 336. édit. d'Amsterdam 1730.

L U C E R A ou L U C E R I E, ville d'Italie, avec titre d'Evêché dans la Capitanate, province du Royaume de Naples. Elle est considérable par ses belles laines, & est le siége du Gouverneur de la province. Ptolomée fait mention d'une ΛΟΥΚΕΡΙΑ dans la Gaule Cisalpine, qui est Lucéra ou *Luzara* sur le Pô. * Cluvier. Léandre Alberti.

L U C E R E S, en Latin *Luceres*, nom de la troisiéme Tribu du peuple Romain, du tems de Romulus. Tous les Habitans de Rome furent alors divisez en trois Tribus: ceux de la premiére, qui étoit la Tribu de Romulus, furent appellez *Ramnenses*; ceux de la seconde, dont Tatius Roi des Sabins, étoit le Chef, *Tatienses*; & ceux de la troisiéme furent appellez *Luceres*, d'un certain Lucére leur conducteur, qui accourut avec grand nombre de gens ramassez, pour s'établir à Rome, lorsque Romulus y eut donné franchise, ou bien à cause des bocages qui y étoient, que les Latins appellent *Lucus*. * Plutarque, *Vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 1.

L U C E R N E, que ceux du païs nomment *Lutzern*, ville de Suisse, est capitale d'un des grands Cantons, auquel elle donne son nom. Ce Canton est environné de ceux de Berne, de Schwitz, d'Underwald & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, les grains n'y sont pas en abondance; mais il y a de bons paturages, & un grand Lac, dont les Lucernois tirent presque plus de commoditez que de leur terroir. La ville est située sur la riviére de Russ, à l'endroit où elle sort du Lac, au pié d'une haute montagne appellée *le Mont rompu* ou *de Pilate*. Cette riviére la partage comme en deux villes, dont la plus grande est du côté septentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un desquels est long d'environ 500 pas, & sert de promenade aux Habitans. On voit au milieu de la riviére une tour, dont l'on croit que Lucerne a pris son nom, parce qu'elle servoit autrefois de phare, pour guider les bateaux sur le Lac pendant la nuit. La situation de cette ville est avantageuse & fort commode. C'est le grand passage pour aller en Italie, par le Mont-Saint-Gothard, & les marchandises qui ont traversé les Alpes sur les bêtes de charge, se transportent par le Lac & la riviére de Russ jusqu'au Rhin, qui les conduit jusques dans l'Océan. Les Auteurs ne conviennent pas entre eux sur l'origine de Lucerne. Eterlin la rapporte à la Maison d'Autriche. Guilliman croit qu'elle a été formée de deux châteaux bâtis par les Allemands de chaque côté de la riviére; & ce sont peut-être les deux tours que Charlemagne fit raser. Plusieurs attribuent ses commencemens à un Collége de Chanoines, fondé par un Prêtre nommé Winkard, vers la fin du septiéme siécle. Depuis, le Roi Pepin la donna à l'Abbé de Morbach, dont les successeurs furent Seigneurs de la ville qu'on bâtit. L'Abbé y exerca la souveraineté, mais avec de grandes restrictions, jusqu'à Albert I, qui voulant établir une nouvelle domination en Suisse, acheta Lucerne de ce Prélat, sous condition de conserver à cette ville tous les priviléges dont elle jouissoit sous ses premiers maitres. Il ne tint pas parole; car les Lucernois souffrirent beaucoup sous le joug de la Maison d'Autriche. Le traité que ils firent l'an 1332, avec les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, irrita les Autrichiens & les partisans qu'ils avoient dans la ville. Ces derniers conspirérent contre ceux qui avoient conseillé cette paix au peuple, & entreprirent de se rendre maitres de la ville. Leur dessein fut découvert: & le danger où se virent les Lucernois, leur fit hâter l'alliance qu'ils conclurent la même année avec les trois Cantons. Depuis ils reçurent divers outrages des Gouverneurs que la Maison d'Autriche mettoit dans quelques places de leur voisinage. Enfin ne les pouvant plus souffrir, & appuyez du secours d'Uri, de Schwits & d'Underwald, ils se rendirent maitres de Rottembourg le 29 décembre 1385. Ils ruinérent le château que le Gouverneur avoit abandonné, abattirent les murailles de la ville, & comblérent les fossez, pour empêcher que les Autrichiens ne pussent y loger des garnisons pour inquiéter Lucerne. L'an 1415, ils prirent Surfée, ville de leur voisinage sur le Lac, & se rendirent maitres du Comté de Rore. Deux ans après ils reçurent les Valesans dans leur alliance: ce que firent aussi en même tems ceux d'Uri & d'Underwald. Les Lucernois ont retenu la Religion Catholique Romaine; & leur Gouvernement est à peu près tel que celui de Berne, & des autres grands Cantons. Le Grand Conseil est composé de cent Conseillers, & le petit de trente-six, dont il n'y en a que dix-huit à la fois qui gouvernent par sémestre. L'autorité de l'Avoyer, qui est le Chef, dure un an; mais elle lui est ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres justices subalternes. Quant aux causes matrimoniales, & autres affaires ecclésiastiques, elles dépendent de l'Officialité de l'Evêque de Constance. Les lieux principaux du Canton de Lucerne, où il y a des Baillifs, sont Willisaw, Entilbuch, Rothenbourg, Habspurg ruiné par les Lucernois l'an 1352, Bévone, Merichwanden, Weggis, Ebicon, Saint-Urbain, Krients, Wikant, Sempach, & Surfée. Lucerne est la résidence ordinaire du Nonce du Pape, & un séjour des plus agréables de toute la Suisse. Le Nonce Passionei quitta Lucerne & se retira à Altorff à l'occasion du différent que ce Canton eut avec le Pape en 1725. On peut voir l'Histoire de ce différent, avec d'excellentes Remarques dans un Traité de M. Loys de Bochat, Professeur en Droit & en Histoire à Lausanne, avec ce titre, *Mémoires pour servir à l'Histoire du différent entre le Pape & le Canton de Lucerne*, &c. à Lausanne 1727, *in octavo*. Les villes de Sempach & de Surfée, & la riche Abbaïe de S. Urbin, sont sous la protection de Lucerne. Il y a deux ou trois petits Lacs dans ce Canton comme celui de Sempach & celui de Heidegg, où il y a des écrevisses bleuatres plus grosses que les communes, & qui ne deviennent point rouges en les cuisant. Les Lucernois se servent à la guerre d'un cornet d'airain, qu'ils disent leur avoit été donné par Charlemagne. * Cluvier, *Descriptio Germaniæ*. Simler & Plantin, *Histoire de la Suisse*.

L U C E R N E (le Lac de) Lac de Suisse assez étendu du Couchant au Levant, mais peu large, est sur les confins des Cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Schwits. Il prend son nom ordinaire de la ville de Lucerne, & porte aussi quelquefois le nom de *Lac des quatre villes Forestiéres*, à cause de Lucerne qui est sur ses bords, de Stants, d'Altorf, & de Schwitz, qui n'en sont pas beaucoup éloignez. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

L U C E R N E, petite ville de Piémont en Italie, est capitale du Comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les Valées des Vaudois, & située sur la Pélice, à deux lieues de Pignerol du côté du sud-sud-ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C E R N E, village avec Abbaïe dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* L U C E T I U S, nom que les anciens Payens donnoient à Jupiter, & qui vient du mot *lux* qui signifie lumiére, parce qu'ils le regardoient comme la source de la lumiére du Soleil, aussi bien que comme celle de la vie. Il en est parlé dans l'Enéide, *l.* 9. *v.* 570, & dans l'observation de Servius sur ce vers dans Aulu-Gelle, *l.* 5, *c.* 12; dans Festus. *Voyez* aussi *Pantheum Mythicum* du Pére Pomey, édit. d'Utrecht 1701, *p.* 18.

L U C H A ou L U C H A W. *Voyez* L U C C A.

L U C H E N, L U C H E N T E, ancien bourg des Contestans en Espagne. Il est dans le Royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C H E U, ville de la Chine, est la neuviéme de la province de Nanking, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C H O, anciennement *Acropolis*, *Antypirgus*, *Tetrapyrgia*, étoit anciennement une ville de la Marmarique en Afrique maintenant c'est un petit bourg, situé dans le Royaume de Barca, sur le Cap de Lucho, nommé par les Anciens *Catæuum Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C H O W ou L O C H O W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Comté de Danneberg dont elle est éloignée de deux à trois lieues. Elle est sur la rive droite de la Jetze, & appartient à l'Electeur de Hanovre. Elle a un château qui a été bati par la femme du Duc Othon.

* L U C H S I N G E N, village de Suisse dans le Canton de Glaris, sur le bord de la Lint, a dans son voisinage un bain d'eau minérale qui charrie de l'alun & du soufre. Cette eau sort d'un rocher & est portée par des canaux de bois dans le village. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 477. édit. d'Amsterdam 1730.

L U C I D E, *Lucidus*. Prêtre, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, soutenoit au sujet de la prédestination, quelques propositions que l'on condamna dans le Concile d'Arles, l'an 475. Il se soumit à cette condamnation, & conforma ses sentimens à ceux de l'Eglise. *Voyez* les Conciles d'Arles, sous le mot A R L E S. * Usserius, *Antiq. Britan.* Noris, *Hist. Pelag.*

L U C I D E, *Lucidus* (Jean) Mathématicien fameux, publia dans le XVI siécle divers Traitez, *de Emendatione temporum*; *De vero Die passionis Christi*; *Epitome Emendationis Calendarii Romani*; *Canones in perpetuum temporum Tabulam*, &c. On a dit que le nom qu'il se donna, n'étoit point son véritable. David Blondel n'a pas bien connu le tems où cet Auteur florissoit; car il le place sous l'an 1510 entre ceux qui ont parlé de la Papesse.

L U C I E N, *Lucianus*, Auteur Grec, étoit de Samosate, capitale de la Comagéne, & d'une naissance fort médiocre. Il naquit sous l'empire de Trajan. Son pére qui n'avoit pas le moyen de l'entretenir, résolut de lui faire apprendre le métier de Sculpteur, mais Lucien n'y pouvant réussir, se jetta dans les Lettres, sur un songe qui est rapporté au commencement de ses Ouvrages. Il dit lui-même qu'il embrassa la profession d'Avocat; & qu'ayant ensuite eu horreur les disputes du Barreau, il se jetta dans l'étude de la Philosophie, comme dans un asyle. Par les Ecrits de Lucien, il paroit que c'étoit un Rhéteur, qui faisoit profession d'Eloquence, & qui composoit des Harangues sur divers sujets, même des Plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reste point. Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il passa en Ionie & en Gréce, puis dans les Gaules & en Italie, & revint en son païs par la Macédoine. Lucien vécut quatre-vint-dix ans, depuis le régne de Trajan, jusqu'à celui de Marc-Aurele, sous lequel il fut Intendant en Egypte. Suidas veut qu'il ait été déchiré par les chiens. Lucien est non seulement un des plus beaux esprits de son tems; mais aussi de toute l'Antiquité. Il a

fçu joindre dans fes Ouvrages l'utile à l'agréable, l'inftruction à la fatire, l'érudition à l'éloquence. On y voit une raillerie perpétuelle de la Théologie des Payens, & une fatire des mœurs & de la conduite de Philofophes. Il y donne de tems en tems de grands exemples de vertus, & des traits d'une Philofophie épurée; & par tout il infpire du mépris pour le vice, fur lequel il jette un ridicule qui le fait haïr. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été Chrétien, & fi le Dialogue de Pérégrin étoit effectivement de lui, il feroit affez vrai-femblable qu'il auroit été initié aux Myftères des Chrétiens; mais c'eft l'Ouvrage de quelque Payen plus ancien, qui avoit vu & entendu S. Paul: ce que Lucien, né fous Trajan, ne peut avoir fait. Ceux qui ont fait paffer Lucien pour un impie & un homme fans Religion, ont eu raifon, s'ils ont fait confifter la Religion dans la Théologie des Poëtes Payens ou dans les opinions extravagantes des Philofophes. Mais on n'eft point en droit de l'accufer d'impiété ni d'athéifme, par rapport à l'exiftence & au culte du vrai Dieu, puifqu'il n'a jamais combattu ni l'un ni l'autre dans fes Ecrits. Les Ouvrages de Lucien ont été donnez en Grec & en Latin par Jean Bourdelot, & imprimez *in-folio* à Paris l'an 1615. * Saint Jérôme, *in Catalog.* Photius, *Cod.* 128. Suidas. Voffius, *de Rhet. Antiq. c.* 12. *de Hift. Græc. l.* 2. *c.* 15. D'Ablancourt, *à la tête de la Traduction des Dialogues de Lucien*, &c.

LUCIEN (Saint) Prêtre d'Antioche & Martyr, avoit évité la fureur de la perfécution de Dioclétien & de Maximien, & fut pris par la trahifon d'un Prêtre Sabellien, nommé Pancrace, lorfque la perfécution commençoit à fe ralentir. Il fut mené par les infidéles à Nicomédie; & fur le chemin ayant trouvé des Soldats, qui par foibleffe avoient renié la Foi, il leur en fit des reproches fi falutaires, qu'il les porta à réparer par une glorieufe mort, la lâcheté qu'ils avoient commife. A Nicomédie, on le préfenta à Maximien Galére. Au lieu de détefter la Religion Chrétienne comme il en étoit preffé, il compofa pour fa défenfe une excellente Apologie. Elle fut récitée devant le Préfet de la ville, & entendue par l'Empereur, qui étoit caché derriére un fauteuil; enfuite dequoi faint Lucien fut mis en prifon. On le coucha fur des morceaux pointus de pots caffez, les mains & les piez étendus & attachez de quatre côtez: de forte qu'il ne pouvoit fe remuer. On ne lui porta que des viandes immolées aux Idoles, & il aima mieux mourir de faim, que de conferver fa vie par des viandes qui l'euffent fait foupçonner d'être tombé dans l'idolâtrie. Les Chrétiens du lieu & plufieurs autres qui étoient venus d'Antioche, le vifitérent fouvent. La Fête de la Théophanie, qui eft celle que nous nommons *les Rois*, arrivant en ce tems-là, il leur dit qu'il la célébreroit avec eux, & que le lendemain il fortiroit du monde pour aller à Dieu; mais lorfque pour accomplir fa promeffe, il fallut offrir le facrifice, il ne fe trouva point d'autel dans fa prifon, outre qu'il étoit attaché d'une façon à ne pouvoir fe remuer. Cela néanmoins n'empêcha pas l'oblation qu'il vouloit faire. Il fit mettre fur fon eftomach les fymboles Euchariftiques; & aprés les avoir confacrez, il fe fit donner la communion, à laquelle les Affiftans participérent. Ce faint Prêtre mourut le jour qu'il avoit marqué l'an 311 ou 312, & fut jetté dans la mer avec une pierre au cou; mais un Dauphin, dit-on, le rapporta au rivage. Au refte, il avoit revu avec foin la Verfion des Septante, qui étoit pleine de fautes. Saint Jérôme dit que toutes les Eglifes qui étoient entre Antioche & Conftantinople s'en fervoient, & qu'il avoit encore compofé quelques petits Traitez de la Foi Catholique, & écrit quelques Epîtres. On l'accufa d'avoir donné quelque ouverture à l'erreur d'Arius, en attaquant le Sabellianifme; & quelques Péres ont nommé les Ariens, Lucianiftes. Mais faint Athanafe l'a juftifié de cette calomnie avec faint Denys d'Alexandrie, auquel on faifoit le même reproche. Il laiffa plufieurs Difciples; mais quelques-uns prirent fauffement fon nom, & fuivirent l'impiété d'Arius. De faintes femmes s'étoient mifes fous fa conduite, & dans les Actes de fon martyre, il eft fait mention de quelques-unes. Les Actes du martyre de faint Lucien, que l'on attribue à Jean Prêtre de Nicomédie, font l'Ouvrage de Métaphrafte, auquel on ne doit ajoûter aucune foi; mais on a une Homélie de faint Jean Chryfoftome, où l'Hiftoire de fon martyre eft rapportée plus fidélement. Ce n'eft point fous Maximien qu'il a fouffert le martyre, mais fous Maximin au commencement de l'année 312. Lucien ayant été arrêté par l'ordre de cet Empereur, fit d'abord en fa préfence un Difcours Apologétique pour la Religion Chrétienne, comme le témoigne Eufébe, & fouffrit enfuite divers tourmens avec conftance. Etant amené au tribunal de l'Empereur & étant interrogé, il ne répondit autre chofe, finon qu'il étoit Chrétien, & fut auffi-tôt condamné à la mort: c'eft tout ce que l'on fait du genre de fon martyre. Lucien fut en grande réputation de favoir & de fainteté. Saint Jérôme remarque qu'il étoit très-éloquent; & qu'outre la Verfion de la Bible dont nous avons parlé, & qui étoit en ufage dans les Eglifes, depuis Conftantinople jufqu'à Antioche, il avoit encore compofé plufieurs petits livres touchant la Foi, & quelques lettres. Il en écrivit une entre autres, lorfqu'il étoit en prifon, à un Chrétien d'Antioche, dont la fin eft rapportée dans la Chronique d'Alexandrie, & eft conçue en ces termes, *Tous les Martyrs qui font avec moi vous faluent, je vous apprens que l'Evêque Anthime eft mort Martyr.* Quant à la Doctrine de Lucien, non feulement les Ariens fe font vantez de n'avoir point d'autres fentimens que les fiens; mais même quelques Auteurs Catholiques, comme faint Epiphane, *Hæref.* 43, & Théodoret, *Hift. l.* 1. *c.* 4, ont regardé Lucien, comme un des premiers Auteurs de l'Arianifme. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, dans fa lettre à l'Evêque de Conftantinople, l'accufe d'avoir fuccédé à Paul de Samofate, & de s'être féparé de la communion de trois Evêques. Il eft certain que les principaux Chefs des Ariens avoient été Difciples de Lucien, & qu'ils foutenoient avoir trouvé une de leurs Formules de Foi, qu'ils publiérent à Antioche, écrite de la main même de Lucien. Cependant l'Auteur de la Synopfe de l'Ecriture attribuée à faint Athanafe, appelle Lucien, *Saint, grand Afcete & Martyr*; & non feulement Eufébe, qui pourroit être fufpect, mais encore faint Jérôme & faint Jean Chryfoftome l'ont confidéré comme Martyr. L'Eglife d'Antioche célébroit fa Fête dès le tems de faint Chryfoftome: elle eft marquée dans les Martyrologes au 16 de janvier. Les Ménologes la mettent au 15 d'octobre; mais du tems de faint Chryfoftome elle fe célébroit à Antioche le feptiéme janvier. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. & Epift.* 207 *& Chron.* Eufébe, *l.* 8. *&* 9. S. Athanafe, *in Synopf.* Théodoret. Sozoméne. Nicephore. Suidas. Métaphrafte, *au* 7. *januar.* Baronius, *A. C.* 311. Godeau, *Hift. Eccl. &c.* M. Simon, *Hift. Crit. du Vieux Teftament*, *l.* 2. Tillemont, *Memoires Eccléf.* Le Pére Ruinart, *Acta Martyrum.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliotéque des Auteurs Eccléfiaftiques.*

LUCIEN, Prêtre & Martyr Carthaginois, donna l'an 250 beaucoup de peine à faint Cyprien fon Evêque, en accordant la paix indifféremment à tous ceux qui étoient tombez pendant la perfécution, *pourvu qu'ils rendiffent bon compte de ce qu'ils avoient fait aprés leur peché.* Nous avons encore une lettre de lui, entre celles de faint Cyprien, où il fait l'Hiftoire de cette indulgence des Martyrs de Carthage. Elle eft la 22 entre celles de faint Cyprien, de l'édition d'Oxford. *Voyez* la 23 & la 27.

* LUCIEN, autre Martyr, qui fouffrit auffi fous l'empire de Decius, avec un autre nommé Marcien. On ne fait bien ni fa patrie, ni l'an, ni le lieu de fon Martyre. *Voyez les Acta felecta & fincera* du P. Ruinart.

LUCIEN, Prêtre de Jérufalem, dans le cinquiéme fiécle, avoit foin d'une petite paroiffe, & étoit diftingué par fa fainteté & par fa vertu. Ce fut lui à qui Gamaliel apparut trois fois, & révéla le lieu où étoient cachez avec le corps de faint Etienne premier Martyr, celui de Nicodéme, le fien & celui de fon fils nommé Abibas. Par fon commandement il alla porter cette nouvelle à Jean, Evêque de Jérufalem, de forte qu'on trouva ce précieux thréfor. Lucien écrivit à ce fujet une Epître Gréque, que le Prêtre Avitus Efpagnol traduifit en Latin, l'an 415. * Idace, *in Chron.* Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 46. Baronius. Bellarmin. Voffius, &c.

LUCIFER, nom du premier Ange rebelle, lequel, pour fon orgueil fut précipité du ciel aux enfers avec la troifiéme partie des Anges, qui depuis tentent les hommes au peché, & font appellez *Diables.* Le mot *Lucifer* fignifie en Latin *porte-lumiere* ou *brillant.*

LUCIFER, felon les Poëtes, eft fils de Jupiter & de l'Aurore. Les Aftrologues difent que c'eft une brillante étoile (qu'ils nomment auffi *Venus*) qui précéde le foleil le matin, & paroit avec l'Aurore. La même étoile fe voit le foir aprés le foleil couché, & fe nomme *Hefper*, c'eft à dire, *l'Etoile du foir.*

LUCIFER, Evêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne & des ifles d'alentour, fe rendit illuftre dans l'Eglife, par le mépris qu'il faifoit du monde, par fon amour des Lettres faintes, par la pureté de fa vie, par la conftance de fa foi, & par la grace divine qui éclatoit dans fes actions: ces éloges lui font donnez par deux Prêtres de fon parti, & font confirmez par S. Athanafe. L'Empereur Conftance ayant fait tenir un Concile à Arles l'an 353, dans lequel S. Paulin de Tréves fut banni, Vincent de Capoue & les autres Evêques confentirent à la condamnation de faint Athanafe. Lucifer s'offrit au Pape Libére, pour aller trouver l'Empereur Conftance, & lui perfuader de faire tenir un Concile d'Evêques, afin d'examiner librement ce qui concernoit la Foi & la caufe de S. Athanafe. Libére approuva cette ouverture, & Lucifer fe chargea de cette commiffion l'an 354. Sa négociation réüffit: on indiqua à Milan un Concile, qui fut tenu la même année; il y défendit courageufement la perfonne & la caufe de S. Athanafe; & l'Empereur en étant irrité, l'envoya en exil. Ce Prélat étoit véhément & intrépide: l'Empereur qui l'appréhendoit, changea fouvent le lieu de fon exil. Il fut envoyé à Germanicie, ville de Syrie, dont Eudoxe Arien étoit Evêque; puis à Eleutheropolis dans la Paleftine, où l'Evêque nommé Eutyche le fit maltraiter. Il fut depuis rélégué dans la Thébaïde, & fouffrit même un quatriéme exil, dont le lieu n'eft pas marqué. Il fut rappellé de fon exil aprés la mort de Conftance, fous l'Empire de Julien l'an 361. Il vint à Antioche, où ayant trouvé l'Eglife divifée entre les partifans d'Euzoïus Evêque Arien, Méléce ordonné en fa place, & les Euftathiens, il ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin: ce qui ne fit qu'augmenter le Schifme de l'églife d'Antioche. Eufébe de Verceil, que le Concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer ce Schifme, reçut un très-grand déplaifir de trouver les affaires defefpérées par l'ordination de Paulin, qu'il ne put approuver. Lucifer qui avoit une inflexibilité d'efprit extraordinaire, rompit abfolument avec ce Prélat, & n'eut plus de communion avec lui. Quelques uns croyent que fes chagrins étoient fondez fur le rétabliffement des Evêques tombez dans l'héréfie, fait par le Synode d'Alexandrie. Quoi qu'il en foit, il eft fûr qu'il fe retira en Sardaigne où il demeura jufqu'à fa mort, féparé de la communion des Prélats tombez, & de celle de ceux qui les recevoient. Ce fut ainfi qu'il devint l'Auteur d'un Schifme, qui caufa beaucoup de mal à l'Eglife. Théodoret marque qu'il inventa une nouvelle erreur; mais faint Ambroife témoigne le contraire. Saint Athanafe & faint Jérôme le louent, & ni faint Epiphane, ni Philaftrius ne l'ont rangé parmi les Hérétiques. Pendant fon exil il compofa cinq livres, qui font les plus aigres qui nous foient reftez de l'Antiquité Chrétienne. Il les envoya à Conftance contre lequel ils étoient compofez, & qui lui fit écrire par Florent, Maître du Palais, pour favoir s'il en étoit l'Auteur. Le billet de cet Officier eft

par-

parvenu jusqu'à nous avec la réponse de Lucifer, lequel avouant son livre, en mit un autre en lumiére, beaucoup plus aigre que les précédens. Nous avons eu par les soins de Jean du Tillet, Evêque de Meaux, les Ouvrages de Lucifer imprimez l'an 1568, à Paris chez Sonnius en cet ordre, *Ad Constantium Imp. Libri duo; De Regibus apostaticis; De non conveniendo cum Hereticis; De non parcendo delinquentibus in Deum; Quod moriendum sit pro Filio Dei, Epistola ad Florentium.* On y a ajouté la réponse de Florent; trois Epitres de saint Athanase, & une du Pape Liberius. Baronius croit avec les Anciens, que Lucifer est mort dans le Schisme. Mais Sponde qui a fait l'abbrégé des Annales de ce Cardinal, dit qu'étant à Rome, un Prêtre de l'Isle de Sardaigne lui avoit montré deux piéces authentiques pour justifier la sainteté de Lucifer, & le culte public qui lui est rendu dans cette isle. Malgré tout cela, il est certain que Lucifer est demeuré dans sa résolution de ne point recevoir à sa communion les Evêques & les Clercs, qui avoient souscrit aux formules de Foi Ariennes, ni même avec les Evêques qui les recevoient à leur communion, comme saint Jérôme & Rufin l'assurent. Théodoret dit que Lucifer sur la fin de sa vie, innova quelque chose sur la doctrine de l'Eglise; mais on ne sait pas précisément en quoi, & les autres Auteurs ne l'accusent d'aucune nouveauté touchant la doctrine. Nonobstant tout cela, on fait sa Fête en Sardaigne, sur tout à Cagliari le 20 mai. Il mourut vers la fin de l'an 370 ou 371. * *Voyez* un livre imprimé à Cagliari, chez Barthélemi Gobet l'an 1639, & dédié au Pape Urbain VIII, avec ce titre, *Defensio sanctitatis B. Luciferi, necnon & primatus Archiepiscopi Calaritani, &c.* S. Athanase. S. Augustin, *de Hær. & Agone, c. 30.* S. Jérôme, *in Catal. c. 95. Dial. de Lucif. Chron. &c.* Sulpice Sévére. Ruffin. Socrate. Sozomène. Théodoret, &c. *in Histor.* Baronius, *in Annal.* Sponde, *in Epit. ann. A. C. 362. & suiv.* Bellarmin. Le Mire. Possevin. Herman, *Vie de saint Athanase, &c.*

LUCIFÉRIENS, nom de ceux qui persistoient dans le Schisme de Lucifer de Cagliari, & qui avoient fait Schisme avec l'Eglise. Il y avoit peu d'Evêques dans ce parti, mais plusieurs Prêtres & Diacres. Ils avoient plusieurs personnes de leur Secte à Rome: il y en avoit en Orient, en Egypte, en Afrique, & dans les Gaules; mais le plus grand nombre étoit en Sardaigne & en Espagne, où Grégoire, Evêque d'Elvire, avoit soutenu le parti jusqu'à sa mort. Marcellin & Faustin Prêtres de cette Secte, présentérent l'an 383, aux Empereurs Valentinien II, Théodose & Arcadius, en faveur de leur parti, une Requête sur laquelle ils obtinrent de Théodose un rescrit, par lequel cet Empereur leur accorde un exercice libre de leur Religion. Socrate & Sozomène qui excusent Lucifer, condamnent ses Sectateurs. Cette Secte ne dura pas longtems; elle étoit réduite à fort peu de personnes, dans le tems que Ruffin écrivoit son Histoire, & entiérement éteinte, quand Théodoret composoit la sienne. S. Augustin & Gennade attribuent aux Lucifériens, de croire que l'ame étoit engendrée par transfusion, née de la chair & d'une substance charnelle. Le premier dit simplement qu'il l'a lû, mais il ne vouloit pas assurer que cela fût véritable. Hilaire, Diacre de Rome, Collégue de Lucifer, soutint le Schisme, & prétendit qu'il falloit rebatiser les Ariens, & généralement tous les Hérétiques. S. Ambroise & Ruffin qualifient de Schisme le parti des Lucifériens. Saint Jérôme a écrit contre cet Hilaire & contre les Lucifériens. * S. Augustin, *de Hær. c. 81.* Saint Ambroise, *de obitu Sat.* Ruffin, *l. 1. c. 30.* Saint Jérôme, *adversus Luciferian.* Socrate, *l. 3. c. 7.* Sozomène, *l. 5. c. 12. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

LUCILIO VANNINI. *Voyez* VANNINI.

LUCILIUS (Caïus) Chevalier Romain, natif de Suessa, au païs des Aurunces, étoit grand-oncle maternel du grand Pompée. Ce fut lui qui composa le premier avec quelques réputation des Satires en vers Latins, comme nous l'apprenons de Quintilien, & de Pline qui s'exprime en ces termes, *Primus condidit styli nasum.* Quelques Critiques, & M. Dacier entre autres, sont d'un sentiment contraire. Lucilius avoit laissé trente livres de ces sortes d'Ouvrages, dont il ne nous reste que quelques fragmens, enrichis de Remarques par François Douza, fils de Janus Douza. On attribue aussi à Lucilius une Comédie & des Hymnes. Horace, selon quelques uns, l'appelle Auteur d'une espéce de Poësie inconnue aux Grecs, *Græcis intacti carminis auctor;* parce que la Satyre Romaine, telle qu'elle étoit du tems de Lucilius, étoit inconnue aux Grecs; mais d'autres rapportent ces paroles à Ennius. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers la 651 année de Rome, & 103 avant Jesus Christ. * Velleius Paterculus, *l. 2.* Juvénal, *Sat. 1. v. 165.* Horace, *l. 2. Sat. 1. v. 17.* Quintilien, *l. 10. c. 1.* Pline, *in Præf. Hist. Nat.* Saint Jérôme, *in Chron.* Vossius & Lilio Giraldi, *de Poet. Lat.* Crinitus, *&c.* *Voyez* Casaubon, *de Satyra.* Bayle, *Dict. Crit.*

LUCILLE, Chevalier Romain. *Voyez* LUCILIUS (Caius)

LUCILLE, *Lucillus*, Historien Grec, dit *Tarrheen*, parce qu'il étoit de Tharrha, ville de Créte, écrivit divers Ouvrages, citez par Etienne de Byzance, & par Tzetzès. Il est différent de LUCILLE *Philalethes*, savant Médecin, qui a écrit *Methodus recitandi curas, &c.* Simler, *in Biblioth.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Tzetzès, *Chil. 8. Hist. 159.* Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

LUCILLE, *Lucilla*, mére de Marc-Auréle, Empereur, différente de ces autres dont nous parlerons cy-après.

LUCILLE, *Lucilla*, fille de Marc-Auréle Empereur, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Vérus, après que ce dernier eut été créé César, vers l'an de Jesus Christ 154. On dit qu'elle fut possédée du démon, & délivrée par Abéricus ou Abercius, Evêque de Hiérapolis. Au moins, c'est ce qu'on lit dans les Actes de la Vie de ce Prélat, rapportez par Métaphraste, sous le 22 jour d'octobre.

LUCILLE, *Lucilla*, sœur de l'Empereur Commode, fut violée par son frére, & envoyée en exil dans l'Isle de Caprée, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

* LUCILLE, Martyre, dont il est fait mention, dans l'ancien Martyrologe de Carthage, sur le 12 de février.

LUCILLE, *Lucilla*, Dame Espagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut séduite par les Schismatiques de Carthage, qui l'attirérent à leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime Prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci n'étant encore que Diacre de l'Evêque Mensurius, auquel il venoit de succéder, avoit repris Lucille, de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baisoit certains os d'un prétendu Martyr. Cette correction l'avoit extrêmement picquée; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion, & assista les Schismatiques de son crédit & de ses biens. *Cherchez* CECILIEN. * Baronius, *A. C. 306.* Godeau, *Hist. Eccl.*

LUCINE, *Lucina*, Déesse, que les Payens croyoient présider aux accouchemens. Quelques uns ont cru qu'elle étoit la même que Diane; & d'autres, que Junon. Ce nom de *Lucine* lui fut donné, ou à cause d'un temple, dit *Lucus*, qu'elle avoit à la campagne, ou parce qu'elle aidoit à mettre les enfans au jour, *dabat lucem.* C'est le sentiment de Cicéron, *de Nat. Deor.* & d'Ovide, *in Fastis, l. 6. v. 39 & 40.*

LUCINE, Dame Romaine, fut convertie à la Foi avec son mari Pinien, vers l'an de Jesus Christ 306, & fut mise depuis au nombre des proscrits par le Tyran Maxence. Le Pape Marcel I, consacra sa maison, pour la faire servir d'église. Quelques Actes de Martyrs font mention de LUCINE, sainte veuve, & de quelques autres de ce nom, qui prenoient le soin de chercher les corps des Martyrs, pour leur donner la sépulture.

LUCIUS ACCIUS, Poëte Tragique. *Voyez* ACCIUS.

LUCIUS (Pomponius) surnommé *Flaccus Græcinus*, Général des Romains en Allemagne sous le régne de l'Empereur Claude, défit une grande bande de voleurs *Cattes*, & montra dans cette occasion une très-grande prudence. Il fut même depuis jetter tellement la terreur parmi ce peuple, qu'il envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix & qu'il donna des ôtages pour la plus grande sureté du traité. Cela fit tant d'honneur à Lucius qu'on lui décerna à Rome les marques du triomphe. Tacite assure qu'il s'aquit encore plus de réputation par ses vers. L'an de Christ 17, il y eut sous Tibére à Rome un Consul du nom de Lucius Pomponius avec C. Cœlius, qui pourroit fort bien être le même. * Tacite, *Annal. l. 12. c. 27. 28. Fasti Rom. Dict. Allemand de Bâle.*

LUCIUS (Ælianus) s'unit, dans le troisiéme siécle, à Cn. Salvius Amandus, & s'érigea avec lui en Chef d'une troupe de paisans rebelles, qui s'appelloient *Bacaudes* ou *Bagauders*, c'est à dire, *dechaussez*, & qui désoloient la France, jusques à ce que Maximilien Herculius les défit en diverses batailles l'an de Christ 287. Il y a apparence qu'après la mort de leurs Chefs la revolte cessa. * *Dict. Allemand de Bâle.*

PAPES.

LUCIUS, I. de ce nom, Pape, succéda à saint Corneille, mort à Civita Vecchia dans son exil, le 14 septembre 253. Saint Cyprien lui écrivit aussi-tôt après son élection; mais Lucius ne fut pas plutôt assis sur la Chaire de saint Pierre, qu'il fut relégué loin de son troupeau. Ce ne fut pas pour longtems; car, quoique la persécution fût très-ardente, il revint dans la ville, où saint Cyprien lui écrivit une seconde lettre, pour le féliciter sur son retour. Il ne survécut pas beaucoup de tems, étant mort le cinquiéme mars 254 ou 255. On croit communément qu'il fut condamné à mort pour la Religion sous les Empereurs Gallus & Volusien; mais l'ancien Calendrier de Buchérius ne le met point au rang des Martyrs, & il n'est mort que sous l'empire de Valérien, successeur de Gallus & de Volusien. Saint Etienne I lui succéda. Entre autres Décrets qu'on attribue à Lucius I, il y en a un, par lequel il ordonne que l'Evêque sera toûjours accompagné de deux Prêtres & de trois Diacres, afin qu'il ait des témoins irréprochables, qui puissent répondre de l'innocence de sa vie. On croit que les calomnies que Novatien avoit inventées contre S. Corneille, son prédécesseur, lui donnérent sujet de faire cette ordonnance; mais il n'y a aucun fonds à faire sur ce que l'on dit de ces anciens Décrets des Papes. Saint Cyprien lui attribue diverses lettres: celle qui se trouve sous son nom dans le premier tome des Conciles, est supposée. Ce Pape est différent de LUCIUS, Evêque, dont S. Cyprien parle dans la 59 de ses Epitres. * S. Cyprien, *Epist. 59, Et super quidem tibi, &c.* Eusébe, *in Chron. & Hist.* Baronius, *in Annal.* Bini. Génébrard. Papire Masson. Ciacconius, &c. Pearson, *in Annal. Cyprian.*

LUCIUS II, nommé auparavant *Gérard de Caccianemici*, Bibliothécaire & Chancelier de l'Eglise, étoit natif de Bologne. Il fut Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Frigdian. Le Pape Honorius II le fit Cardinal l'an 1125. Il fut employé dans diverses légations; & après avoir succédé à Célestin II, le neuviéme mars 1144, il gouverna l'Eglise pendant onze mois & 14 jours. Ce Pontife eut beaucoup à souffrir des Romains rebelles, surnommez *Politiques*, qui suivoient les erreurs d'Arnaud de Bresce. Il mourut à Rome au monastére de Saint-Grégoire le 25 février 1145, & fut enterré dans l'église de saint Jean de Latran. Il y a de lui dix Epitres, que nous avons dans le recueil

cueil des Conciles, dans les Annales de Baronius, dans la Chronique de Vezelay, dans la Bibliothéque de Clugny, & ailleurs. Eugéne III fut Pape aprés lui. * Othon de Frifinghen, *l.* 7. *c.* 31. Baronius, *A.* 1144. 1145. Du Chêne. Louis Jacob, &c.

L U C I U S III, né à Lucques, fe nommoit avant fon exaltation *Humbalde Allucingoli*, d'une famille noble. Il fe deftina à l'Eglife, fut pourvu d'un canonicat à Lucques, & fut fait Cardinal-Prêtre du titre de fainte Praxéde, par le Pape Innocent II, l'an 1142. Adrien IV l'envoya Légat en Sicile, où il foutint avec beaucoup de zéle & de prudence, les intérêts du faint Siége. A fon retour il fut pourvu de l'Evêché d'Oftie, & fut envoyé par Alexandre III, Légat vers l'Empereur Fréderic Barberouffe, qu'il porta à la paix. Cette conduite lui aquit une grande réputation, & le fit élever fur le fiege pontifical aprés Alexandre III, le 29 août 1181. Les Romains fe revoltérent contre lui, parce qu'il n'eut pas la complaifance de fuivre certaines coutumes que fes prédéceffeurs avoient laiffé introduire, au defavantage du faint Siege. Pour éviter la furie de ce peuple mutin, il fe retira à Vérone; mais peu aprés, les armes des Princes d'Italie contraignirent les Romains de fe foumettre à ce Pontife. Il revint depuis à Vérone, & eut quelques démêlez avec l'Empereur Fréderic fur certains droits qu'il prétendoit au préjudice de l'Eglife. Il y agit auffi pour unir les Princes Chrétiens contre les Infidéles, & fut empêché par la mort de voir la fin de cette grande entreprife. Il mourut le 25 novembre 1185, aprés avoir tenu le Siége quatre ans, deux mois & dix-huit jours. Lucius avoit écrit diverfes Epitres, dont il nous refte trois, & fut enterré à Vérone, où l'on voit dans la cathédrale fon tombeau, & cette épitaphe,

> LUCA *dedit tibi lucem*, LUCI, *Pontificatum*
> OSTIA, *Papatum* ROMA, VERONA *mori.*
> *Immo* VERONA *dedit tibi lucis gaudia*, ROMA
> *Exilium*, *Curas* OSTIA, LUCA *mori.*

URBAIN III lui fuccéda. * Du Chêne, *Hift. des Papes.* Ciacconius, Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 1181, 1185. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

L U C I U S de Patras, écrivit en Grec des Métamorphofes, & fut imité par Lucien dans fon Ane d'or, & enfuite par Apulée. Peut-être que ce dernier avoit tiré fa fable de l'Ane d'or, de l'original de Lucius, & l'avoit paraphrafé en Latin, au lieu que Lucien n'avoit fait que l'abbréger en Grec. * Photius, *Cod.* 129. Saumaife, *in Proleg. in Solinum.* Voffius, *de Hiftor. Græcis*, *l.* 4.

L U C I U S, fils de Coïle, Roi de la Grande-Bretagne, admirant les merveilles qu'opéroient les Chrétiens, réfolut de fe faire batifer. Vers l'an 183, le Pape Eleuthére, qui gouvernoit alors l'Eglife, lui envoya Fulgatius & Damien ou Donatien, qui lui conférérent le batême, & à plufieurs de fes Sujets. Quelques Auteurs rapportez par le Cardinal Baronius, affurent que Lucius alla prêcher la Foi en Allemagne, & verfa fon fang pour la défenfe des faintes véritez de la Religion; mais il y a apparence que ce qu'en dit Lucius eft mêlé de beaucoup de fables. *Voyez* les Antiquitez Britanniques du favant Ufférius & d'Edouard Stillingfleet, qui s'efforce néanmoins de faire voir la poffibilité de quelques unes des circonftances de cette Hiftoire. * Bede, *l.* 1. *c.* 4. *& de fex Ætat.* Adon, *in Chron.* Baronius, *in Annal. Eccl. & in Martyrol. ad* 3. *Decemb. &c.*

L U C I U S, Evêque d'Andrinople dans le quatriéme fiécle, fuccéda vers l'an 335, à Eutrope qui avoit été appellé des Gaules pour gouverner cette églife, & qui étoit mort en exil pour la Foi Catholique. Lucius fut bientôt auffi chaffé fous l'empire de Conftantin même; mais il revint de fon exil aprés la mort de ce Prince. Il fut encore exilé fous l'empire de Conftance, & fe retira à Rome, fi l'on en croit Socrate & Sozoméne. Il affifta, à ce qu'on croit, au Concile de Sardique; & étant enfuite revenu dans fon églife, il combattit encore fortement les Ariens, qui le firent exiler pour une troifiéme fois, & l'envoyérent chargé de chaînes dans le lieu de fon exil, où il mourut. * Athanafe, *Epift. ad Monach. Apolog. de fuga fua*, *Apolog.* 1. *Apolog.* 2. Hilaire, *Fragment.* Socrate, *l.* 2. *c.* 15.26. Sozoméne, *l.* 3. *c.* 8: *l.* 4. *c.* 2. Hermant, *Vie de faint Athanafe.* Tillemont, *Memoires de l'Hift. Ecclef. des Ariens.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de faint Athanafe.* Baillet, *Vies des Saints*, *onziéme de février*, *jour auquel on fait fa Fête.*

Il ne faut pas le confondre avec Lucius Arien, que ceux de fa Secte élevérent fur le fiége de Samofate. Les Catholiques fuyoient celui-ci, & ne le voyoient qu'avec horreur. Un jour même qu'il paffoit dans la place, où des enfans jouoient, leur boule ayant touché le pié de fa mule, leur parut empeftée; de forte qu'ils la jettérent dans le feu. * Socrate. Sozoméne. Théodoret.

L U C I U S, Arien, fut introduit par ceux de fa Secte fur le fiége de l'églife d'Alexandrie, dans le tems que faint Athanafe y gouvernoit les Othodoxes l'an 362, aprés la mort de George, auffi Arien, comme nous l'apprenons de Socrate & de Sozoméne. Environ deux ans aprés la mort de faint Athanafe, Pierre fut élu canoniquement, & mis en fa place; mais Lucius, autorifé par l'Empereur Valens, entra dans Alexandrie, comme dans un païs de conquête; & offenfé de ce que les Catholiques ne vouloient point avoir de communication avec lui, il n'oublia rien pour les y contraindre. Les folitudes d'Egypte cachoient un grand nombre de Moines Orthodoxes & célébres par leur piété. Le faux Prélat y envoya des gens de guerre, qui en contraignirent trois mille de quitter leurs déferts. Il rélégua entre autres Macaire & Ifidore, tous deux Difciples de faint Antoine, & Directeurs de ces faintes troupes, dans une ifle où il n'y avoit point de Chrétiens. Lucius fut enfin chaffé l'an 377, & mourut miférablement. S. Jérôme remarque qu'il avoit écrit des lettres touchant la Pâque, & des livres fur différens fujets. * Socrate, *l.* 3. *&* 4. Sozoméne, *l.* 5. *&* 6. Theodoret, *l.* 4. *c.* 18. 19. 20. S. Grégoire de Nazianze, *Orat. in laud. Her.* S. Jérôme.

L U C I U S A N N Æ U S, Evêque de Mayence dans le quatriéme fiécle, fut rélégué par le Concile des Ariens, tenu à Arles l'an 353, & fut envoyé en Phrygie, où ces Herétiques le firent étrangler l'année fuivante.

L U C I U S C H A R I N U S eft un Auteur dont Photius parle, *cod.* 114. Il peut avoir écrit dans le fixiéme fiécle fon Ouvrage intitulé, *Voyage des Apôtres*, plein de fables, d'erreurs & de fauffetez, recueillies des livres des anciens Herétiques. *Voyez* Photius, *Cod.* 144, & M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du fixiéme fiécle.*

L U C I U S, Difciple & parent de S. Paul. Il étoit de Cyréne, dont on affure qu'il fut Evêque. Le Martyrologe Romain dit qu'il y fouffrit le martyre le 22 d'avril. Il en eft parlé *Actes*, *ch.* 13. *v.* 1.

L U C I U S A N N I U S, Capitaine Romain, qui fut envoyé par Vefpafien à Gérafa avec un corps de Cavalerie & d'Infanterie. Il prit la ville d'emblée, y tua mille hommes de défenfe, qui n'eurent pas le loifir de s'enfuïr, fit tout le refte efclave; & aprés avoir abandonné la ville au pillage des Soldats, y fit mettre le feu. Il fit le même dégât dans tous les bourgs & villages voifins. * Jofephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 28.

* L U C I U S A N N I U S F A B I A N U S a été Conful l'an de Rome 954 & de J. C. 201.

L U C I U S (*Pierre*) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Bruxelles, publia l'an 1593, *in quarto*, à Florence, *la Bibliothéque des Ecrivains de fon Ordre.* On lui attribue d'autres Ouvrages. * Poffevin, *in Appar. Sacr.* Alégre, *in Parad. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 747.

L U C I U S (Louïs) Profeffeur à Bâle, y naquit en 1577. Son pére, qui étoit Pafteur de l'Eglife de S. Pierre, fut celui qui lui donna les premiéres leçons. Il profita enfuite de celles des Profeffeurs de l'Univerfité jufques à ce qu'il prit le dégré de Maître ès Arts. Il s'appliqua depuis à la Théologie, fans cependant négliger l'étude de la Philofophie & de la Philologie. Aprés qu'il eut deffervi, avec honneur, divers emplois à Bâle, *Ernefte-Frederic*, Markgrave de Bade-Dourlach, l'appella à Dourlach & lui offrit un emploi eccléfiaftique avec le Rectorat du Collége. Il en fit les fonctions jufques à la mort du Prince, aprés quoi il fut obligé de fe pourvoir ailleurs. Peu aprés les Théologiens de Heidelberg le récommandérent à l'Electeur pour le Conrectorat du Collége d'Amberg, pofte dans lequel il demeura jufques à ce qu'il fut appellé à la Chaire de Profeffeur de l'*Organe d'Ariftote*, dans fa patrie, qu'il accepta en 1611, préférablement à diverfes autres vocations, entre lefquelles étoit la Chaire de Profeffeur en Théologie à Francfort fur l'Oder, que l'Electeur de Brandebourg lui fit offrir. En 1619, le Magiftrat & l'Univerfité de Bâle l'accordérent à la demande de *Louis*, Prince d'Anhalt, pour aller à Kothen y rétablir le Collége. A cette occafion il fit un voyage en Allemagne, en Hollande & en Frife. Lorfqu'il fut de retour à Bâle, le Sénat Académique, confidérant fa grande expérience dans la Philofophie & dans la Philologie, le chargea de compofer une Grammaire Gréque & une Latine, & des abbrégez de Rhetorique, de Logique & de Poëtique pour l'ufage du Collége & de l'Académie, dont on s'eft fervi trés-longtems dans la fuite. Il s'aquitta avec beaucoup de foin de fes emplois de Profeffeur, de Vifitateur du Collége & de Prépofite du Collége Supérieur & travailla continuellement, comme cela paroit par les Ecrits qu'il a publiez. Sa converfation étoit des plus agréables, & il étoit fur tout trés propre pour inftruire la Jeuneffe. Voici la lifte de fes Ouvrages: *Compendium Theologiæ*; *Difputatio de fatisfactione*; *Synopfis anti-Sociniana*; *Semi-Pelagianifmus Remonftrantium*; *Dictionar. Græcum*; *Virgilius cum Notis Variorum in folio*; *Thefaurus Linguæ Latinæ reconfitus*; *Hiftoria Jefuitica*, en Latin & en Allemand; *Hiftor. Ecclefiaft. Magdeburg.*; *Hiftoria Auguftini ex ejus operibus collecta*; *&c.* * *Ex Archiv. Acad. & Lucii Biographia. Dict. Allemand de Bâle.*

L U C I U S A N T O N I U S, frére de Marc-Antoine. *Voyez* A N T O I N E.

* L U C I U S, Comte des Sacrées Libéralitez, fous Arcadius & Honorius, en 408 & Conful en 413. * Jacobi Gothofredi *Profopographia Codicis Theodofiani.*

* L U C I U S V O L U S I U S mourut du tems de Néron. Tacite fait cette remarque affez particuliére. Lucius Volufius mourut auffi cette année (c'étoit la 56. de l'Ere Chrétienne, fous le Confulat de Q. Volufius & de Scipion) âgé de quatre-vints-treize ans, aprés s'être confervé longtems, comme par miracle, fous tant de cruels Empereurs, & avec de fi grans biens, qu'il avoit aquis par des moyens honnêtes & légitimes. * Tacite, *Annal.* *l.* 13.

L U C I U S V O L U S I U S, Jurifconfulte. *Cherchez* V O L U S I U S.

* L U C I U S, Martyr, qui fouffrit vers l'an 166. S. Juftin en fait mention dans fon Apologie, rapportée par Eufébe, *Hift. Ecclef.* *l.* 4. *ch.* 17.

* L U C I U S, Difciple de S. Cyprien, fouffrit la mort en 260, avec Montan & divers autres. *Voyez* fa paffion parmi les Actes Choifis du *P. Ruinart.* On y trouvera encore quelques Martyrs du même nom, moins connus.

L U C I U S V E R U S. *Voyez* V E R U S (Lucius)

L U C K A. *Voyez* L U C C A.

L U C K A W. *Voyez* L U C K E N.

* L U C K E N, ville du Cercle de la Baffe Saxe, en Allemagne, dans la Baffe Luface, eft à peu prés à l'eft de Wittemberg, dont elle eft éloignée d'environ treize lieues. En [illegible], elle fut prefque entiérement brûlée, & en 1671, il y en eut plus

de

de la moitié réduite en cendres; mais depuis ce tems-là, on l'a tout à fait rebâtie, & l'on a eu la précaution de couvrir les toits de tuiles, pour prévenir par là les incendies.

* LUCKENWALDE, petite ville du Duché de Magdebourg. Le Territoire où elle est, s'appelle le Cercle de Luckenwalde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUCKIUS (Jean-Jacques) de Strasbourg, naquit en 1574, & mourut en 1653. Il ramassa plusieurs médailles faites depuis 1501, jusqu'à 1600, & les expliqua par l'Histoire. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUCKOLUSUC ou LUZUCK, *Luceoria*, ville de Pologne dans la Haute Volhinie, capitale d'un Palatinat, est située sur la riviére de Ster, à sept ou huit lieues de la Russie Noire, & a un assez beau château, avec un Evêché suffragant de l'Archevêché de Gnesne. Les principales villes de son Palatinat sont, Constantinow, Zaslaw, Ostrog, Bereslechka, Kreminiec, Waldzimierz, Alexandria, Barannowka, &c. * Ferrari, *in Lex. Geogr.* Starovolscius.

* LUCO ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, fut aimé d'une Demoiselle qui pour augmenter son amour lui fit prendre un brauvage, qui alluma dans le sang de son Amant un feu si cruel que les douleurs qu'il en ressentoit le portérent à se donner la mort. Il avoit fait contre le Pape Boniface VIII des Comédies que les Magistrats l'obligérent de jetter au feu; mais depuis il les rappella dans sa mémoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits satyriques. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LUCO, bourg du Royaume de Naples, situé près du bord occidental du Lac de Celano, dans l'Abruzze Ultérieure. Quelques Géographes le prennent pour le lieu du *Lucum*, que l'on nommoit anciennement *Capitulum* ou *Capitolias.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LUCOMORIE ou LOCOMORIE, province de la Tartarie déserte, sous la domination du Grand-Duc de Moscovie, est située au delà du fleuve d'Oby en Asie, & s'étend vers la Mer Glaciale. Les peuples y logent sous des tentes dans les bois. On y trouve dans la partie méridionale les montagnes de Lucomorie; & quelques Modernes y mettent les bourgs de Congoscoiu & de Solcogorod. * Sanson.

LUÇON ou LUSSON, ville de France en Poitou, avec titre d'Evêché, est le *Lucionum* ou la *Luciona* des Latins. Il y avoit une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoit, que le Pape Jean XXII changea en cathédrale lorsqu'il érigea l'Evêché l'an 1317. Pierre de la Voyrie en fut le premier Evêque. L'Evêque est Seigneur de la ville, & prend le titre de Baron de Luçon. Le Chapitre de la cathédrale, qui est dédiée à la sainte Vierge, est composé d'un Doyen, d'un Grand-Archidiacre, d'un Chantre, des Archidiacres d'Aisenay & de Parède, du Prevôt de Luçon, de ceux de Fontenay, de Parthenay & des Essars, d'un Chancelier, d'un Sous-doyen, d'un Sous-chantre, & de vint-neuf Chanoines. Il y a aussi des Capucins & des Ursulines. La ville est batie dans un lieu marécageux, à deux lieues de la mer, d'où elle tire des commoditez qu'elle n'a pas dans son terroir. * Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

LUÇON, ville & isle du même nom, & une des Philippines, en la Mer des Indes. *Voyez* PHILIPPINES.

LUCQUES, ville & République d'Italie en Toscane, avec Evêché, est nommée par les Auteurs Latins *Luca* & *Lucca.* Les Italiens appellent *il Lucchese* l'Etat de la République de Lucques. La ville est très-ancienne, & Strabon, Pline, Ptolomée, Tite-Live & Agathias, en font mention. Narsès, Général des armées de Justinien, l'assiégea dans le sixiéme siécle. Depuis, Boniface, pére de la Comtesse Mathilde, Ugoccione, Castruccio Castracani & divers autres, se rendirent maîtres de Lucques, jusqu'à ce qu'elle fut vendue par les Gens de l'Empereur Louis de Baviére, à Gérard Spinola de Gênes. Mastin de l'Escale, Seigneur de Vérone, la posséda dans la suite, & la vendit aux Florentins, qui la gardérent neuf mois. Les Pisans prétendirent à la possession; mais un Cardinal François, que Charles IV, Empereur, y avoit laissé pour Gouverneur, donna la liberté aux Lucquois, qu'un des Citoyens, nommé Paul Giunisi, leur ravit encore. Ce ne fut pas pour longtems. Lucques recouvra sa liberté vers l'an 1439, & l'a toujours depuis conservée avec grand soin. Elle en fait trophée jusques dans ses armes, quoiqu'elle soit sous la protection de l'Empereur, qu'elle reconnoît pour Souverain. Lucques est située proche de la riviére de Serchio, & est fortifiée d'onze bastions égaux, tous revêtus de brique, faits avec leur courtine l'an 1626, après qu'on eut abattu les vieilles murailles. Elle est située au milieu d'une grande plaine environnée de belles collines: ses remparts, ombragez de grandes allées de peupliers, sont un lieu de divertissement pour ses Habitans, riches par leur trafic d'étofes de soye, qui ont fait appeller leur ville *Lucca l'industriosa.* Les Curieux ne manquent pas d'y remarquer l'eglise cathédrale de S. Martin, & d'y voir le Crucifix miraculeux qu'on y conserve; celle de Notre-Dame *dei Miracoli*, & celle de saint Frigolien, où l'on voit le tombeau de Richard, Roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques en allant à Rome pour visiter les lieux saints. L'Etat de la Seigneurie ou République de Lucques est comme enfermé dans les terres du Grand-Duc, & est voisin de quelques terres de Modéne & de Masse, & produit assez de vin, mais peu de blé: ce qui oblige les Habitans d'en faire venir ordinairement par mer. Les Paisans y vivent de millet & de chataignes. Les Lucquois ont pour Chef un Gonfalonier, qui est élu tous les deux mois d'entre la Noblesse. Il a pour adjoints neuf Anciens, qui portent le titre de Sérenissime; mais ils ne peuvent rien décider qui n'ait été approuvé dans le Conseil, composé de six-vints Bourgeois. Ce Gonfalonier porte une robe de velours ou de damas rouge cramoisi, avec un bonnet de même. Le Palais de la Seigneurie lui sert de demeure lorsqu'il est en charge, & il a dans la Cour cent Soldats qui le gardent. L'arsenal est digne d'une garnison aussi bien réglée, & d'un Etat aussi bien policé que celui de Lucques. *Via Regia* est la seule place qui sert de port à la République, qui a cinq cens mille écus de revenu annuel, & qui dans un besoin peut mettre vint mille hommes sur pié pour sa défense. Au reste Lucques a produit de grands hommes, comme le Pape Luce III, Xantès Pagninus, &c. Selon quelques Auteurs, l'Evêque de Lucques ne dépend que du Pape. On dit qu'il a l'usage de la croix & du *pallium*, & que les Chanoines de la cathédrale ont droit de porter des chappes & des mozettes violettes, & des mitres de soye blanche, à la façon des Cardinaux. Alexandre Guidiccioni, Evêque de Lucques, fit des ordonnances synodales en l'année 1571, & nous en avons encore de l'an 1625. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 21. Agathias, *l.* 1. Pline. Blondus, &c. citez par Léandre Alberti, *Descrip. Ital.* Machiavel, *en la Vie de Castruccio Castracani.* Gérolamo Beraldi &c. Un Poëte italien parle de Lucques en ces termes,

> *Quam Luca tulit, Luca urbes inter Hetruscas*
> *Nobilis.*

LUCRÉCE, *Lucretia*, Dame Romaine, fille de Lucrétius, & femme de Collatin, étoit une des plus belles & des plus vertueuses femmes de son tems. Son mari vanta indiscrettement sa beauté dans une compagnie où étoient les fils de Tarquin *le Superbe*, Roi de Rome, & les mena en sa maison à Collatie pour la voir. Sextus qui étoit l'aîné des Princes, en devint amoureux, la vint voir à l'insçu de son mari, & la viola, sans qu'elle pût trouver moyen de se défendre. Pour la réduire, il la menaça de la tuer avec son Esclave, & de dire, que les ayant trouvez dans le même lit, il avoit puni leur crime. Lucréce au desespoir, fit venir son pére, son mari, & quelques autres de ses parens; & après leur avoir exposé la grandeur de son infortune, elle tira un poignard de dessous sa robe, & se l'enfonça dans le sein l'an 245 de Rome, & 509 avant Jesus Christ. Ce malheur fut le sujet de la liberté des Romains, qui chassérent les Rois. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 1. ex. 1. Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 685—852.

LUCRÉCE, *T. Lucretius Carus*, Poëte Latin, naquit d'une famille Romaine, ancienne & célébre. On croit que ses parens l'envoyérent étudier à Athénes, où apparemment il eut pour Maîtres Zénon & Phédrus, qui étoient en ce tems-là l'ornement de la Secte d'Epicure, à laquelle Lucréce s'attacha. Il fut très-estimé pour son savoir & pour son éloquence, qui lui attira des louanges de Cicéron & de Velleius Paterculus. Il est à présumer qu'avec la réputation qu'il s'étoit aquise, il n'eût laissé à la postérité que le désir d'imiter ses productions & la gloire de le suivre, s'il eût vécu plus longtems; mais il mourut à la fleur de son âge, d'une frénésie que lui causa un philtre amoureux qui lui fut donné par sa femme, nommé Lucilia, qui l'aimoit trop éperdûment. Ce fut pendant les intervalles de sa maladie, que pour se divertir, il composa les six livres *de la Nature des choses*, qui nous restent de lui. On dit qu'il se donna ensuite la mort en la CLXXXI Olympiade, qui étoit l'an 700 ou 701 de Rome, & le 42 ou le 43 de son âge. Ovide en parle ainsi, *Amor. l.* 1, *Eleg.* 15.

> *Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti*
> *Exitio terras cum dabit una dies.*

La famille des LUCRÉCES ou LUCRETIENS, étoit célébre à Rome, & comprenoit les Tricipitins, les Cinnes, les Vespillons & les Ofelles. Cicéron parle avec éloge de Q. LUCRETIUS Vespillo, Jurisconsulte, & de LUCRETIUS Ofella, qui étoit plus propre à faire des Harangues qu'à plaider. Le même Cicéron, Velleius Paterculus & César parlent d'un autre qui étoit apparemment frére ou Oncle du Poëte. * Cicéron, Quintilien, Stace, &c. citez par Lambin & les autres Commentateurs de Lucréce. *Voyez* aussi Crinitus, Lilio Giraldi, & Vossius, *de Poet. Lat.* Scaliger & Gassendi, *in Vita Epicuri*, *l.* 2. *c.* 6. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

LUCRIN (Le Lac) situé dans le Royaume de Naples aux environs de Pouzzol, n'est qu'à soixante ou quatre-vints pas de la mer. Suétone nous apprend qu'Auguste avoit employé vint mille hommes pour faire faire une communication du Lucrin & de l'Averne avec la mer. Il ajoûte même qu'on en avoit fait un port. L'eau de ce Lac est toujours salée. Il étoit renommé pour ses huitres: *Nuptiæ celebrant Ostreas Lucrinas*, dit Varron: & Martial, *Concha Lucrini delicatior Stagni.* La grande pêche qu'on faisoit dans ce Lac & le gain considérable qu'on en tiroit, a fait dire à Charles Etienne qu'il avoit reçu son nom *a Lucro.* Ce Lac n'est aujourd'hui que comme un petit étang, long, tout au plus, de 250 pas, & large de 100, parce que la montagne nouvelle dont la terre accoucha avec un grand tremblement le 19 & le 20 septembre 1538, l'a presque rempli. * Martial. Varron. Pline. Suétone. *Délices de l'Italie.* Misson, *Voyage d'Italie, Lettre* 23. *Dict. Allemand.*

LUCRIUS, Dieu du Paganisme, qui présidoit à tous les gains & profits qu'on faisoit, de quelque maniére que ce fut. Ce nom vient du Latin *lucrum*, gain. * Macrobe.

LUCTATIUS ou LUCTATUS, Roi fabuleux d'Ecosse, vivoit, à ce qu'on prétend, peu de tems avant Jesus Christ, & fut fils & successeur de Gorbred ou Corbred. Il étoit si cruel, si vindicatif & si débauché, que ses Sujets ne pouvant plus supporter sa tyrannie, le tuérent après trois ans de régne. * Buchanan, *Histoire d'Ecosse.* Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

LUCTATIUS (Q.) Auteur d'un livre intitulé *Communis Historia.* On ne sait en quel tems il a vécu. * Varron, *de*

Linguâ Latinâ, *l.* 9. Solin, *c.* 2. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *ch.* 9.

LUCTATIUS CATULUS, ſurnommé *Quintus* par quelques uns, & *Caïus* par les autres, Conſul Romain, Général de l'armée navale, défit l'an 512 de Rome, & 242 avant Jeſus Chriſt, les Carthaginois entre Trapano & l'iſle nommée *Ægaſa.* Il leur coula à fond cinquante navires, & en prit ſoixante dix. Cette perte obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée l'année ſuivante, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions ſur les iſles qui ſont entre l'Italie & l'Afrique, & payeroient dans vint ans, deux mille & deux cens talens. C'eſt ainſi que finit la premiére guerre Punique. * Aurélius Victor, *des Hommes Illuſt. ch.* 41. Tite-Live, *l.* 8. *dec.* 3.

LUCTATIUS CATULUS (Q.) fut Collégue de Marius, Conſul pour la quatriéme fois l'an 652 de Rome, & le 102 avant Jeſus Chriſt. Ils défirent les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par les païs des Griſons & la vallée de Trente, en tuérent cent quarante mille, & firent ſoixante mille priſonniers: ce que nous apprenons de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Eutrope, d'Oroſe, &c. Luctatius eut part aux guerres civiles de Sylla, & mourut miſérablement; car il fut étouffé par la fumée, dans un lieu où il s'étoit caché. C'eſt de lui que parle Cicéron dans ſon livre des Orateurs Illuſtres: *Q. Catulus*, dit-il, *fut homme ſavant, il ne le fut pas ſeulement à la maniére des Anciens, ſes connoiſſances étoient dignes de notre ſiécle, & même d'un ſiécle plus docte, ſi toutefois il s'en peut trouver. Il avoit fait un grand progrès dans les Belles Lettres. Son diſcours, comme ſon naturel, & toute ſa conduite étoit accompagné de beaucoup de douceur. Il parloit avec une merveilleuſe pureté, comme on le reconnoît par ſes Oraiſons, & par le livre qu'il a compoſé de ſon Conſulat, dont le ſtyle eſt doux & agréable, & a de l'air de Xénophon. Il l'a dedié à Aulus Furius, ſon ami, qui étoit Poëte.*

LUCUBI, en Latin *Ucubi*, étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique; ce n'eſt maintenant qu'un village de Grenade, ſitué au midi d'Alcala-Real, ville de l'Andalouſie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUCULLUS (Lucius-Licinius) perſonnage éloquent & riche, étoit fils ou petit-fils de ce Lucullus, qui fut Conſul avec Poſthumius Albinus, puis avec Claudius Marcellus, un peu avant la derniére guerre Punique. Il rendit de grands ſervices à Sylla, dans le parti duquel il s'étoit jetté. Ce fut par ſon moyen que Ptolomée, Roi d'Egypte fut vaincu, & que la flotte de Mithridate, avec l'aide de Muréna, tomba en ſa puiſſance. Pendant qu'il fut Préteur, il gouverna l'Afrique avec beaucoup de juſtice. Lorſqu'on l'eut fait Conſul, avec commiſſion de faire la guerre à Mithridate, il ſauva ſon Collégue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé & mis en état d'être bientôt défait dans la ville de Chalcédoine. Enſuite il fit lever le ſiége de devant Cyzique, prit Amiſe, Eupatorie, Thémyſcire, & diverſes autres places; & ayant défait Mithridate, il le contraignit de ſe retirer chez ſon gendre Tigrane, Roi d'Arménie, l'an 683 de Rome, & 71 avant Jeſus Chriſt. L'année ſuivante, s'étant rendu maître du Royaume de Pont, pendant qu'il étoit dans les provinces d'Aſie, il réforma les abus des Uſuriers & des Traitans, & il s'aquit tellement le cœur & l'eſtime de ceux de cette province, qu'ils inſtituérent à ſon honneur des Jeux publics qui furent nommez *Lucullïens*, & qui durérent aſſez longtems après. On les célébroit tous les ans. Il paſſa enſuite dans l'Arménie, & remporta cette mémorable victoire ſur Tigrane, dont l'armée étoit, dit-on, de deux cens mille hommes de pié, & de ſoixante mille chevaux. Après ces exploits, il emporta Tigranocerte, capitale du Royaume, avec Niſibe, & ſe rendit redoutable dans tout le païs. Il trouva des thréſors immenſes dans Tigranocerte, & juſques à huit mille talens d'or & d'argent monnoyé. Il permit à ceux qui étoient venus s'y habituer, de retourner dans leur patrie; ce qui dépeupla tellement Tigranocerte, qu'elle n'a plus figuré dans la ſuite. L'an 687 de Rome & 67 avant Jeſus Chriſt, Triarius, ſon Lieutenant, fut défait par Mithridate; & lui même ſe voyant abandonné par ſes troupes, fut contraint de ſe retirer. Il fut reçu à Rome victorieux, & ſon triomphe fut des plus pompeux. Depuis, il vécut très-ſplendidement, & ſe rendit célébre par le luxe de ſes habits, de ſes meubles, & de ſa table. Il étoit ſavant, & avoit appris l'éloquence & la Philoſophie ſous d'excellens Maîtres, Antiochus l'*Aſcalonite*, Siſenna & Hortenſius. L'amour des Sciences lui fit dreſſer cette belle bibliothéque, qui reſta à ſes héritiers, & de laquelle Cicéron fait mention: *Cum eſſem puer, vellemque in bibliotheca Luculli quibuſdam libris uti, &c.* L. Lucullus étant extrémement âgé, tomba dans une eſpéce de démence, & eut pour Curateur M. Lucullus, ſon frére. * Aurélius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 74. Plutarque, *en ſa Vie.* Oroſe, *l.* 5. *c.* 19. Appien, *in Bello Mithrid.* Florus, *l.* 3. *c.* 5. Volaterran, Fulgoſe, &c.

* LUCUMON: ce nom ſe trouve dans Aurelius Victor, *de Viris Illuſtribus, ch.* 2. Il dit que ce fut de ſon nom que furent nommez les Lucéres. D'autres qu'ils tirérent leur nom de Lucére. *Voyez* LUCERES.

LUCUS, que quelques uns font huitiéme Roi des anciens Gaulois, régna après Bardel II. On prétend qu'il donna ſon nom aux peuples d'alentour de Paris, nommez *Lucotétiens*: ce qu'on peut recueillir de quelques Auteurs anciens, qui ont donné dans les fables. * Dupleix, *Memoires des Gaules, l.* 2. *c.* 9. Ptolomée, *Geogr. l.* 2. *c.* 8. Strabon, *l.* 4. Céſar, *l.* 6. & 7. Julien l'Apoſtat *dans un Traitté intitulé* Μισοπώγων.

LUD. LUE. LUG.

LUD, fils de Sem, naquit vers l'an 1691 du monde, & 2314 avant Jeſus Chriſt. Joſéphe, ſaint Jérôme, & les Auteurs Eccléſiaſtiques, lui attribuent l'origine des Lydiens Aſiatiques; mais les Auteurs profanes ne ſont pas de ce ſentiment. * *Geneſe, ch.* 10. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1.

LUD, Roi fabuleux des Bretons Anglois, ſuccéda à Délius ſon pére. On dit que ce fut un Prince libéral, courageux & magnifique, & qu'il mourut après neuf ans de régne, laiſſant deux fils fort jeunes, ſous la tutelle de Caſſivelan ſon frére, qui prit l'adminiſtration du Royaume, du conſentement des Grands du païs. * Béde. Du Chêne. Polydore Virgile, *Hiſt. d'Angl.*

LUDAY, autrefois *Alydda*, *Aluida*, étoit anciennement une ville de la grande Phrygie dans l'Aſie Mineure. Elle eſt maintenant dans le Becſangil en Natolie, mais elle eſt réduite à un fort petit nombre d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUDE, bourg ou petite ville avec titre de Duché. Ce lieu eſt dans l'Anjou, province de France, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. Cette ville eſt ſituée ſur le Loir, & a un bon château. Elle fut autrefois érigée en Duché-Pairie, en faveur de Henri de Daillon, Grand-Maître de l'Artillerie. Cette Pairie eſt à préſent éteinte, & la Terre appartient à M. le Duc de Roquelaure. * Maty, *Dict. Geogr. Dict. Univ. de la France.*

LUDECANE ou LUDICAN, 18 Roi de Mercie en Angleterre, ſuccéda à Bernulphe vers l'an 845, ſi la Chronique des Hiſtoriens eſt véritable. Il gouverna, avec aſſez de douceur, ſes peuples qui l'aimoient beaucoup; mais deux ans après ſon avénement à la Couronne, il fut tué par les Anglois Orientaux. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.*

LUDERS. *Voyez* LURE.

LUDERSBOURG, *petite ville* du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ſur l'Elbe, dans le Duché de Lawembourg, à deux lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LUDEWIG (Godefroy) Profeſſeur en Théologie, & Recteur du Collége illuſtre de Coburg, eſt mort dans cette ville le 21 avril 1724. Il s'eſt fait connoître au Public par divers Ouvrages, dont les principaux ſont, *la Mauritiade* ou *Hiſtoire des Hommes & des Femmes illuſtres, qui ont porté le nom de Maurice, in folio; Hiſtoire des Colléges, des Ecoles & des Recteurs.* Ces deux Ouvrages ſont en Latin. * *Biblioth. German. tome* 9. *p.* 225.

LUDGER, Friſon, & Religieux Bénédictin, né vers l'an 743, après avoir travaillé à la converſion des infidéles en Angleterre & en Suéde, fut fait le premier Evêque de Munſter en Weſtphalie l'an 802. Il étoit fils de Thiadgrim & de Liceburge, & fut élevé à Utrecht, ſous ſaint *Grégoire*, ſucceſſeur de Boniface. Cet Evêque l'envoya en Angleterre avec ſaint Alabert, qui alloit ſe faire ſacrer Evêque d'Yorck, qui ordonna Diacre Ludger. Ludger fit connoiſſance en ce païs avec Alcuin, & fut obligé quelque tems après de venir à Utrecht, où il trouva Grégoire, qui le reçut. Albéric, ſucceſſeur de Grégoire, envoya Ludger prêcher la Foi dans l'Overiſſel, & l'ordonna Prêtre. Il fut chaſſé du païs des Saxons par Wittikind, & alla en Italie, où il prit l'habit de Moine dans le monaſtére du Mont-Caſſin: de là il revint en Friſe, y porta la parole de Dieu, & fit beaucoup de converſions. Ce fut alors qu'il fut ordonné Evêque de Munſter, où il bâtit un monaſtére, ſous la Régle canonique. Il mourut l'an 809, le 26 de mars. Ses vertus l'on fait mettre au nombre des Saints. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages qui l'ont fait placer au rang des Auteurs Eccléſiaſtiques. Il a écrit la Vie de ſaint Grégoire & de ſaint Albéric, Evêque d'Utrecht; & celle de ſaint Suitbert. Le Pére Brouwer a donné la premiére au public l'an 1616, nous avons les autres dans Surius. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 630. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 30. Le Mire, *in Faſt. Belgic.* Suffridus Petri. Poſſevin, &c.

LUDIBERT. *Voyez* LINDEBERT.

LUDICAN. *Voyez* LUDECANE.

LUDIM, premier fils de Meſraim, qui le fut de Cham, fils de Noé. On prétend qu'il peupla cette partie de l'Afrique ou de l'Aſie, qui eſt la plus voiſine de l'Ethiopie. * *Geneſe, ch.* 10. *v.* 13. Tirin, *Chronol. ſacra, c.* 47.

LUDIUS, Peintre, qui fut en réputation ſous l'Empereur Auguſte, excelloit principalement à faire de grands morceaux d'imagination. Ce fut lui qui commença le premier à peindre dans les rues de Rome, ſur les murailles, où il répréſentoit de l'architecture & des paiſages. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* I. *Entret.* 1. *p.* 132. édit. de Trevoux, 1725.

LUDLOW (Edmund) Gentilhomme Anglois qui ſe diſtingua dans le XVII ſiécle entre les ennemis du Gouvernement. Il ſortoit originairement de Shropshire, & s'étoit établi dans le Comté de Wilt, où il aquit des terres conſidérables. Ses ancêtres étoient ordinairement du nombre des Chevaliers que ce Comté envoyoit au Parlement. Henri Ludlow, pére d'Edmund, fut envoyé en cette qualité au Parlement qu'on nomme *le Long* & qui commença le troiſiéme novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zéle juſques à ce qu'il mourut en 1643. Edmund ſon fils, quoique jeune, fit paroître une grande averſion contre le pouvoir deſpotique, & dès que le Parlement eut rompu avec Charles I, il entra dans le ſervice du Parlement & ſe trouva en qualité de Volontaire dans les Gardes du Corps du Comte d'Eſſex, à la bataille livrée le 23 octobre 1642, ſur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de tems après il eut une compagnie de cavalerie, & après la priſe de Warder-Caſtle en *Sommerſetshire* on lui en confia le commandement. Le parti du Roi tâchoit de reprendre cette place, mais il la défendit avec tant de vigueur qu'il ne la rendit que vers le milieu de mars en 1644, après un blocus qui avoit duré fort longtems. On le conduiſit alors à Oxford comme priſonnier de guerre, mais il fut bientôt échangé. Le Comté de Wilt l'élut enſuite pour ſon Shérif & en même tems il fut fait Major ſous le Chevalier Arthu-

re

a Hasleig. Peu de tems après il reçut commiſſion de lever lui même un Régiment de cavalerie, avec lequel il cauſa de grandes pertes au parti du Roi. Vers le commencement de 1646, le Comté de Wilt le nomma entre ſes Répréſentans au Parlement. En cette qualité il fit tous ſes efforts pour s'oppoſer aux intérêts du Roi & à ſon accommodement avec le Parlement. En 1649, il fut du nombre des Juges qui condamnérent à la mort Charles I. & qui ſignérent cette ſentence ſanguinaire. Dans la nouvelle République il eut place parmi les 40 Conſeillers d'Etat. Pendant qu'il fut dans cet emploi il fit paroître beaucoup d'indignation contre les projets ambitieux de Cromwell, tellement que le Protecteur chercha à l'éloigner en l'envoyant en 1650, en Irlande avec le caractére de Général-Lieutenant de la cavalerie pour y commander ſous le Lord Député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti oppoſé & s'empara de Gourtenshegore-Caſtle, de Clare-Caſtle & de Carrickgonoit. Ireton étant mort le 27 novembre 1651, Ludlow fut chargé du commandement entier qu'il céda enſuite avec beaucoup de chagrin au Général Lieutenant Fleetwood, créature de Cromwell. Lorſque Cromwell prit le titre de Protecteur avec un pouvoir plus que royal, Ludlow témoigna publiquement qu'il n'approuvoit nullement cette démarche, ce qui fit que Cromwell lui ôta le commandement en Irlande. Quoique dans la ſuite le Protecteur cherchât & par la douceur & par des menaces à déterminer Ludlow à reconnoître ſon pouvoir comme légitime, ou du moins à promettre de ne jamais rien entreprendre contre lui, il ne put obtenir ni l'un ni l'autre. Ludlow vécut en ſimple particulier tantôt à Londres, tantôt chez ſon beau pére *Oldsworth*, juſques à la mort de Cromwell arrivée en 1658. *Alors* Ludlow parut en qualité de Membre du nouveau Parlement. Peu de tems après on le nomma entre les 21 Conſeillers d'Etat du Parlement & dans la ſuite on lui donna le commandement ſuprême de l'armée en Irlande, d'où il revint cependant bientôt après à Londres, où il fit tous ſes efforts pour empêcher que la liberté du Parlement ne fût gênée, ni par l'armée, ni par le gouvernement royal de nouveau introduit. Il ſe rendit encore en Irlande dans la même vue, & il y trouva une faction entiérement oppoſée à ſes deſſeins, & qui gagna tellement le deſſus ſur lui qu'il ſe vit obligé de retourner à Londres & à ſe juſtifier devant le Parlement, dans lequel cependant il continua de prendre ſéance & de ſe montrer toûjours Républicain zélé, juſques à ce que malgré tous ſes efforts, Charles II fut rétabli ſur le thrône de ſon pére. Cette révolution engagea Ludlow à penſer à ſa ſûreté, c'eſt pourquoi en 1660, peu de tems avant que ſa tête fut miſe à 300 livres ſterling, il ſe ſauva de Léwis à Dieppe & de là, par Rouen, Paris & Lyon, à Genéve, d'où, après y avoir fait quelque ſéjour, il ſe retira à Lauſanne & de là à Vevay où il jouït publiquement de la protection du Canton de Berne. Pendant ſon ſéjour à Vevay il échappa à pluſieurs embûches de ſes ennemis & eut de tems en tems l'eſpérance de voir rentrer ſa patrie dans l'Etat Républicain. Jaques II s'étant ſauvé en France en 1688, Ludlow retourna en Angleterre dans l'eſpérance qu'on l'employeroit en Irlande contre les Adhérens du Roi fugitif & qu'il ſeroit remis dans la poſſeſſion des biens conſidérables, qu'on lui avoit confiſquez. Il y a même apparence que Guillaume III étoit bien diſpoſé en ſa faveur & que le retour de Ludlow ne s'étoit pas fait à l'inſçu du Roi. Mais par malheur pour Ludlow, la meilleure partie de ſes biens confiſquez étoient entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puiſſants Membres de la Chambre des Communes, & qui fut ſi bien conduire les affaires, que le ſixiéme novembre 1689, la Chambre Baſſe préſenta une adreſſe particuliére au Roi Guillaume III, dans laquelle elle demandoit qu'on publiât une proclamation contre Ludlow comme Régicide, qu'on ſe ſaiſît de ſa perſonne & qu'on mît ſa tête à prix. La proclamation ſe fit le 14 novembre, mais peu de jours auparavant Ludlow étoit allé en Hollande avec les Ambaſſadeurs des Provinces-Unies; d'où il revint à Vevay. Il y mourut quelques années après, dans un âge fort avancé. Il a écrit l'Hiſtoire de ſa vie & des révolutions d'Angleterre, arrivées de ſon tems, en trois volumes, ſous le titre de *Mémoires du Lieutenant Général Ludlow*, où l'on trouve bien des choſes remarquables. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

LUDLOW, ville du Comté de Shrop en Angleterre. Elle a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Teme, entre les villes de Schrewsbury & de Héréford, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

LUDOLF. *Voyez* LUDOLPHE.

LUDOLPHE, Duc de Franconie. *Cherchez* FRANCONIE.

LUDOLPHE, appellé par Bellarmin Lupoldus de Bebengerg, & par Poſſevin & Simler d'*Eſlingen*, & par d'autres d'*Egloffstein*, célébre Juriſconſulte, vivoit l'an 1245, ſelon quelques uns, & l'an 1335 ſelon les autres. Trithéme même, qui le fait Evêque de Bamberg, dit qu'il vécut juſqu'en 1340. Mais puiſqu'il étoit Chancelier de Baudouin de Luxembourg, Archevêque de Tréves & frére de l'Empereur Henri VII, il doit avoir fleuri dans les cinquante premiéres années du XIV ſiécle. Celui-ci ſuccéda à Diether de Naſſau l'an 1307, mourut l'an 1353; & l'année ſuivante, Boëmond de Sarbruck fut élu pour occuper ſa place. C'eſt à ce même Baudouin que Ludolphe dédia ſon livre intitulé, *de Juribus Regni atque Imperii*. Il en laiſſa un autre, que Simon Schardi fit imprimer à Bâle, chez Jean Oporin, l'an 1566, ſous ce titre, *De zelo veterum Regum Galliæ & Germaniæ Principum*, qui a auſſi paru ſous le titre de *Epitome de Rebus Germanorum Veterum*. Il avoit étudié ſous le célébre Jean André, par qui il fut fait Docteur des Décrets. Il devint enſuite Chanoine de Mayence, de Wirtzbourg & de Bamberg, & enfin Evêque de cette derniére ville en 1333. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Apparatu Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 57. Simler, *in Append. Biblioth. Geſneriana.*

LUDOLPHE, Chartreux, étoit Saxon, & paſſa quelques années dans l'Ordre de ſaint Dominique. Enſuite il ſe fit Chartreux, & fut Prieur de Strasbourg vers l'an 1330. Les Auteurs de ſon Ordre diſent qu'il mourut à Mayence; mais ils ne nous apprennent point en quelle année ce fut. Il compoſa la Vie de Jeſus Chriſt, tirée des quatre Evangéliſtes, dont nous avons différentes éditions. Il écrivit encore des Commentaires ſur les Pſeaumes, expliquez par des paſſages de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de Caſſiodore & de Pierre Lombard. Nous avons enfin de lui un livre de Remédes contre les tentations, &c. Ses ouvrages écrits de ſa main, ſont dans la Bibliothéque des Chartreux de Molsheim. * Boſthius, *de Vir. Illuſtr. Carth. c.* 11. Hartman Schédel de Nuremberg, *in Chron.* Sixte de Sienne, *Biblioth. ſacra, l.* 4. Petreius, *Biblioth. Carth. p.* 233. Trithéme. Bellarmin. Poſſevin. Alfonſe. Fernandès. Voſſius, &c.

LUDOLPHE, Curé de Suchen, entreprit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1335, un voyage en la Terre ſainte, auquel il employa cinq années. A ſon retour il le publia, & l'adreſſa à Baudouin, Comte de Steinfurt, Evêque de Paderborn. On a publié ce Voyage avec ceux de Mandeville & de Marc Polo ou Paolo. * Voſſius, *de Hiſtor. Latin.* Poſſevin, *in Apparatu ſacro.* Geſner, *in Biblioth.*

LUDOLPHE (Job) naquit à Erfort, ville capitale de la Thuringe, le 25 juin 1624. Il comptoit parmi ſes ayeuls pluſieurs Sénateurs & autres perſonnes diſtinguées. On remarqua en lui dès ſes années les plus tendres, d'heureuſes diſpoſitions pour l'eſprit & pour le cœur, & il falloit que ſon beau naturel fût bien puiſſant, pour réſiſter à la mauvaiſe éducation & aux exemples contagieux de ce tems-là. Il n'avoit que cinq ans, lorſqu'il régnoit dans le païs divers troubles, dont la durée fut longue & funeſte. On étoit tout occupé des ſoins de la guerre, & les Sciences étoient ſi négligées, que la Magie naturelle d'Hildebrand ou d'autres viſions ſemblables faiſoient preſque toute l'étude de la Jeuneſſe. Le malheur des conjonctures ne détourna point Ludolphe des bonnes routes. Il s'attacha ſoigneuſement au petit nombre des Gens de Lettres, qui compoſoient l'Univerſité d'Erford, & prit du moins, une teinture de toutes les différentes ſortes de connoiſſances qu'ils cultivoient. Dans l'envie extrême qu'il avoit de ſavoir, rien ne lui paroiſſoit inutile ni indifférent. La Muſique occupa ſon attention, comme les autres Sciences. Il ne négligea pas même l'écriture, & fit voir par là, qu'il n'eſt point eſſentiel aux Savans, qu'on puiſſe à peine lire leurs Ecrits. Il fit ſes études dans l'Univerſité d'Erfort; & comme il y avoit dans cette Univerſité un célébre Profeſſeur en droit, nommé Muller, il prit ſous lui les premiers principes de Juriſprudence. Mais il quitta bientôt cette étude, & la réſerva pour un autre tems, perſuadé qu'avant toutes choſes, il falloit s'appliquer à la connoiſſance des Langues. Les plus difficiles & les moins connues, telles que ſont les Langues Orientales, furent celles qui excitérent le plus ſa curioſité. C'étoit peu pour lui, de ſavoir à l'âge de vint ans, le Grec, l'Hébreu & l'Arabe, il voulut apprendre particuliérement la Langue Ethiopique; & quelque peu de ſecours qu'il trouvât parmi les Savans, pour ſe conduire dans cette étude, il ne laiſſa pas à force de travail & de recherches, d'y faire en peu de tems de tels progrès, qu'il compoſa lui même une Grammaire pour l'intelligence de cette Langue. Enſuite il revint à l'étude du Droit ſous le célébre Muller, dont nous avons parlé; & après s'y être appliqué avec ſuccès, il ſe mit dans le goût des voyages, non pas ſimplement pour voir d'autres païs & d'autres peuples, mais pour former des liaiſons avec les Savans, & aquérir par ces ſecours étrangers, ce qui manquoit à ſes propres connoiſſances. Par tout où M. Ludolphe paſſa, il fit connoître & admirer ſon mérite. D'abord il alla en Hollande, où l'attrait de la liberté retient bien des Gens de Lettres. De là il paſſa en France, où il parcourut les principales villes; fit un ſéjour de deux mois à Saumur; demeura enſuite quelque tems à Paris, d'où les guerres civiles l'obligérent de s'éloigner pour ſe rendre à Rome. Il voulut voir après cela la Suéde, & ſur tout la Reine Chriſtine, qui s'étoit aquis une grande réputation par ſes vertus, & par la protection qu'elle donnoit aux Savans. Ses différens voyages durérent ſix ans, après quoi il retourna à Erfort ſa patrie, où il rendit les derniers devoirs à ſon pére, qui mourut en ce tems-là. Après qu'il eut réglé les affaires domeſtiques où cette mort l'engageoit, il ſe rendit utile au public dans les fonctions de Conſeiller, qu'il exerça près de dix-huit ans, durant leſquels il fut ſouvent député pour aſſiſter aux Diétes, que l'on tint au ſujet des conteſtations, qui étoient depuis longtems entre les Ducs de Saxe & les Archevêques de Mayence. Ces occupations tumultueuſes l'enlevoient malgré lui à ſes études. Il ſouhaitoit impatiemment de ſe retirer des affaires pour ſe donner tout entier aux Belles Lettres. La difficulté étoit de faire agréer cette retraite au Prince. Il y réüſſit par la conſidération de ſes longs ſervices. Frédéric Duc de Saxe lui permit de ſe retirer, & lui accorda avec éloge des lettres de Conſeiller honoraire. Alors, maître de ſon tems & de lui même, il crut devoir choiſir pour ſa demeure la ville de Francfort, qui par le grand nombre de ſes Habitans & l'étendue de ſon commerce, ſembloit lui faciliter les liaiſons ſavantes qu'il vouloit entretenir en divers païs. Mais à peine fut-il établi avec ſa famille dans cette ville, que l'*Electeur Palatin* le mit à la tête de ſes affaires, & lui confia le ſoin de ſes revenus. Dans ce changement de ſituation, il eut occaſion de faire de nouveaux voyages. Il fut envoyé deux fois en France; & pendant le ſéjour qu'il y fit, il eut ſoin de viſiter les bibliothéques de Paris, & en tira tous les ſecours qu'il put trouver, pour la parfaite intelligence des Langues Orientales. Enfin il retourna à Francfort, où ſuivant ſa premiére deſtination, il paſſa le reſte

de ses jours sans autre soin que celui de revoir & de mettre en ordre les divers Ouvrages qu'il avoit composez pour le public. Il mourut le huitiéme avril en 1704, âgé de près de 80 ans, & universellement regretté. Il savoit vint cinq Langues, l'Hébreu & celui des Rabbins, le Samaritain, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe littéral & le vulgaire, le Grec littéral & le vulgaire, l'Ethiopien littéral & l'Amharique qui se parle vulgairement en Ethiopie, le Copte, le Persan, le Latin, le François, l'Italien, l'Espagnol, le Portugais, l'Allemand, le Flamand, l'Anglois, le Polonois, le Suédois, l'Esclavon, & l'ancienne Langue des Esclavons ou des Finnes. Il n'a laissé d'enfans que *Chrétien Ludolf*, Conseiller & Sécretaire du Duc de Saxe-Eisenac. Job Ludolphe étoit un homme aussi estimable par ses mœurs, que par ses talens, sachant beaucoup, & ne cherchant qu'à communiquer sa science aux autres, & à prendre d'eux ce qui lui manquoit; dur & infatigable au travail, & tellement accoutumé à l'étude, que même dans ses repas il avoit toujours un livre sous les yeux; propre à l'exécution comme au Conseil; aux affaires tumultueuses de l'Etat, comme aux recherches pénibles des Sciences. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Schola Latinitatis, ad copiam verborum & notitiam rerum comparandam, usui pædagogico accommodata*, Gothæ, 1672, *in octavo*; *Historia Æthiopica sive brevis & succincta descriptio Regni Habessinorum, quod vulgo male Presbyteri Johannis vocatur*, Francofurti, 1681, *in folio*; *Epistola Æthiopice ad universam Habessinorum gentem scripta*, 1683, *in folio*; *De Bello Turcico feliciter conficiendo, accedunt Epistolæ quædam Pii V, Pontificis Maximi, & alia nonnulla ejusdem argumenti*, Francofurti, 1686, *in quarto*; *Remarques sur les pensées enjouées & sérieuses, sottes & déraisonnables d'une nouvelle & rare Société de Poltrons*, Leipsic, *in octavo*, 1689; *Epistolæ Samaritanæ Sichemitarum ad Jobum Ludolfum, cum versione ejusdem Latina & annotationibus, accedit Versio Latina persimilis litterarum a Sichemitis haud ita pridem ad Anglos datarum*, Cizæ, 1688, *in quarto*; *Specimen Commentarii in Historiam Æthiopicam*, 1687; *Commentarius ad Historiam Æthiopicam, in quo multa breviter dicta fusius narrantur, contraria refelluntur, atque hac occasione, præter Res Æthiopicas multa Auctorum, quædam etiam S. Scripturæ loca declarantur, aliaque plurima, Geographica, Historica & Critica imprimis vero Antiquitatem Ecclesiasticam illustrantia exponuntur*, Francofurti, 1691, *in folio*; *Appendix ad Historiam Æthiopicam, illiusque Commentarium, ex nova relatione de hodierno Habyssiniæ statu concinnata, additis Epistolis Regiis, ad Societatem Indiæ Orientalis, ejusque responsione, cum notis necessariis*, Francofurti, 1693, *in folio*; *Jugement d'un Anonyme sur une lettre à un ami, touchant un Systême d'Etymologies Hébraiques*; *Dissertatio de locustis anno præterito in Germania visis, cum Diatriba, qua sententia Autoris nova de Selaviim, sive locustis, cibo Israëlitarum in Deserto, defenditur, & argumentis contrariis Viri docti respondetur*, Francofurti, 1694, *in folio*; *Grammatica Amharicæ Linguæ quæ vernacula est Habessinorum*, Francofurti, 1698, *in folio*; *Lexicon-Amharico-Latinum, cum Indice Latino copioso, inquirendis vocabulis Amharicis in hoc opere contentis*, Francofurti, 1698, *in folio*; *Lexicon Æthiopico Latinum, ex omnibus libris impressis & manuscriptis collectis contextum, nunc denuo ab ipso Autore revisum & auctum*, Francofurti, editio secunda, 1699, *in folio*; *Grammatica Linguæ Æthiopicæ*, editio secunda, Francofurti, 1702, *in folio*; *Psalterium Davidis Æthiopice & Latine, accedunt Æthiopice Hymni & Orationes aliquot Veteris & Novi Testamenti, item Canticum Canticorum, cum variis Lectionibus & Notis*, Francofurti, 1701, *in quarto*; *Théatre Historique de ce qui s'est passé en Europe pendant le XVII siécle*, (en Allemand) *avec des figures de Romain de Hoog*, Francfort, deux volumes, *in folio*; *Confessio Fidei Claudii Regis Æthiopiæ, cum Versione Latina & Notis*, *in quarto*. * Junckerus, *Commentarius de Vita scriptisque, &c. Jobi Ludolphi.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 3. p. 51.*

L'Histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe est remplie de fautes. M. l'Abbé Renaudot, M. Thevenot, M. Piques & plusieurs autres l'estimoient peu. M. l'Abbé le Grand dans sa Dissertation sur cet Ouvrage, la premiére de celles qu'il a jointes à la Rélation Historique d'Abyssinie du Pére Lobo, Jésuite, n'en fait pas un meilleur cas; il en reléve bien des fautes dans cette Dissertation & dans les suivantes. M. Piques & plusieurs autres se sont toujours récriez contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par tout le mot de *Cène* en parlant de l'Eucharistie; contre sa négligence à se servir des Liturgies, qu'il disoit néanmoins avoir en abondance entre ses mains; contre le trop grand mépris qu'il fait du Pére Vansleb, dont il auroit pu être le Disciple pour beaucoup de choses, s'il a été le Maître de ce Pére pour la Langue Ethiopienne; enfin contre la variation de ses sentimens, &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, son sentiment sur son affectation de n'employer que le mot de *Cène* en parlant de l'Eucharistie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & se brouilla avec M. Piques. M. l'Abbé le Grand a rapporté dans sa premiére Dissertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques datée d'Erfurt en Thuringe le 16 d'octobre 1693, & deux longues lettres de M. Piques en réponse, de la même année. M. l'Abbé Renaudot en donnant au public l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, & la collection des Liturgies Orientales, se crut aussi obligé de refuter quelques endroits de l'Histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de son Commentaire sur cette Histoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partisan zélé. On inséra dans le Journal Littéraire de la Haye, *tome 9*, un Mémoire sous le titre de, *Défense de la Mémoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas seulement à défendre ce Savant des accusations de M. Renaudot, mais où l'on accuse aussi cet Abbé de mauvaise foi. M. Renaudot fit pour répondre, sa *Défense de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'Anonyme repliqua avec hauteur dans un Ecrit intitulé, *Examen désintéressé du livre de M. Renaudot*, & inséré dans l'*Europe savante*, *tome 10. & 11*, & M. Renaudot fit une Replique à l'Apologiste de M. Ludolphe, mais elle est demeurée manuscrite.

* LUDOMILLE (Sainte) fille de Slavibor, Comte de Melnick & femme de Borzivoje, premier Duc Chrétien de Bohéme, vivoit en retraite avec son mari, qui avoit remis la Régence entre les mains de son fils *Spithineus*. Après y avoir passé 15 années, elle perdit son mari. Alors Drahomire, veuve de Wratislas I, envoya dans la maison de Ludomille deux Assassins, qui en 926 la massacrérent. Cette vertueuse femme fut depuis canonisée, & l'on dit qu'il se fait quantité de miracles à son tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Epitome, p. 43.* Hagecius. Boregius. Dubravius.

LUDOVICI (Daniel) Médecin Allemand, qui s'est aquis dans sa profession une grande réputation, étoit né le cinquiéme d'octobre 1625. Il fut premier Médecin de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troisiéme de septembre de l'an 1680, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'observations sur les minéraux, les végétaux, les métaux, les différentes parties de l'Anatomie, & sur d'autres sujets utiles, dont on peut voir la suite dans la Bibliothéque des Médecins de Manget, *livre XI*. La plus grande partie de ses Ouvrages a été recueillie & imprimée *in quarto*, à Francfort sur le Mein en 1712. On trouve aussi un Abrégé de Médecine tiré de sa pharmacie, imprimé au même endroit *in octavo*. * *Le Supplément de Paris*, 1736.

* LUDOVISI, famille considérable, tire son origine des principales familles de Bologne, & fut aggrégée par Jeanne Reine de Naples à la Noblesse de son Royaume. En 1621, Alexandre Ludovisi fut élu Pape & prit le nom de Grégoire XV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUDWEL (Guillaume) Jurisconsulte, étoit d'Elbing en Prusse. Il mourut en 1663. Il enseigna avec beaucoup de succès la Jurisprudence à Altorf pendant 32 ans. Ernest Cregel fit son Oraison funébre. Il a laissé un Commentaire sur les derniéres volontez. Voici son épitaphe. *D. O. M. S. Ne negligenter præteri, Viator, Willelmum Ludwellum patria Elbingensem, genere nobilem Anglum, JCtum summum & in hac Altorfina Universitate per 32 annos Antecessorem longe celeberrimum, Noribergæ delicium, Principum oraculum, ingenium Germaniæ thesaurum, morte pia extinctum, prid. Id. Sept. anno ætatis suæ quasi 74, Christi 1663, hoc condi curavit, spatio sibi diligenter servato, vidua mœstissima, Anna Maria Patricia Sitzengeriana.*

Hic latent tumulo virtutum munera clausa:
Quæ sola eruxit, fama perennis erit.

Ceux qui savent qu'il y a à Elbing plusieurs familles Angloises établies pour le négoce, ne seront pas surpris que Ludwel né à Elbing, fût Anglois d'origine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUDWIGSBURG: c'est le nom du magnifique Palais du Duc de Wirtemberg, à trois lieues de Stutgard. Dans les commencemens ce n'étoit qu'une petite maison de plaisance qu'on n'avoit pas intention de rendre aussi superbe; mais on y ajouta peu à peu tant de choses qu'à la fin on résolut d'en faire un bâtiment de conséquence. Ce Palais est aujourd'hui un des plus beaux & des plus riches de toute l'Allemagne. Il est tout de pierre, ses appartemens sont ornez d'ouvrages en sculpture dorez & bronzez; toutes les cheminées sont de marbre & l'on y trouve une abondance incroyable des plus belles peintures. La Chambre des mignatures est sur tout fort remarquable. Le Duc Eberhard-Louis choisit ce Palais pour sa demeure ordinaire & fit bâtir dans les environs plusieurs Hôtelleries pour la commodité de ceux qui ont à faire en Cour. Il accorda même aux Habitans de beaux priviléges, comme Bourgeois de cette ville. Tous ceux qui ont vu le Palais de Ludwigsbourg trouvent qu'il n'est pas trop bien situé; mais la faisanerie est une des meilleures & des mieux situées de toute l'Allemagne. * *Diction. Allemand.*

* LUEGER (Erasme) fameux Bandit, qui étoit issu d'une famille noble du Duché de Carniole, s'attira une haute estime à la Cour de l'Empereur Frédéric III par les preuves qu'il donna de son courage. Mais après avoir eu en 1483 le malheur de tuer Papenheim, Maréchal héréditaire, il se retira dans sa maison de Lueg qui étoit de bonne défense & dans un païs désert. Il ne se contenta pas de s'y tenir caché, mais il exerça de la toute sorte de brigandage. On donna ordre à Gaspard Rauber de le prendre mort ou vif. Il lui fallut beaucoup de tems pour en venir à bout, mais enfin la trahison du valet de chambre lui en fournit les moyens. * *Voyez Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUG, riviére d'Angleterre, qui prend sa source dans le Comté de Radnor, traverse une partie de celui de Héreford, & se décharge dans la Wye, au dessous de la ville de Héreford. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGAN, ville de la Chine, est la quatriéme de la province de Xansi, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. Elle est située sur la riviére de Chang dans un terroir fort fertile. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGANO, ville du Duché de Milan en Italie, capitale du Bailliage de Lugano, est située sur un Lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone vers le midi. Les Suisses se rendirent maîtres de cette ville l'an 1512, & ils la possédent encore. * Maty, *Dict. Géogr. Etat & Délices de la Suisse, tome 3. p. 208 & suiv.* édit. d'Amsterdam 1730.

LUGANO (Le Bailliage de) est le premier en ordre des Gouvernemens des Suisses en Italie. Son Baillif porte le titre de Capitaine Général de tous ces Gouvernemens, & commande aux autres Baillifs, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il est situé entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers Cantons depuis l'an 1512, & n'a rien de considé-

fidérable que la ville de Lugano. Le Bailliage de Lugano contient, outre la ville du même nom, 61 bourgs ou paroiffes, & 105 villages fort peuplez. Les principaux villages font *Meli*, *Cafaro*, *Sonvigo*, *Novagio*, *Bironico*, &c. Il y a près de Codelago au bord du Lac, une montagne qui eft creufe en divers endroits. Il fort perpetuellement un vent de fes cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bâtiffant là leurs caves pour y tenir le vin frais. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U G A N O (Le Lac de) dans le Duché de Milan entre le territoire de Como & les Bailliages des Suiffes, a environ cinq lieues du nord au fud, & il décharge fes eaux dans le Lac Majeur, par la riviére de Treffa. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L U G A S ou L U G A T Z, ville de la Baffe Hongrie dans le Comté de Téméfwar, fur la riviére de Témes, eft à l'eft de Téméfwar tirant vers le nord & en eft éloignée d'environ dix lieues.

L U G D E, bourg de l'Evêché de Paderborn en Weftphalie. Il eft fitué fur la riviére d'Emmer, à fept lieues de la ville de Lemgow vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U G D U S, que les Auteurs fabuleux font Roi des Gaulois, après Narbon fon pére, auquel il fucceda, fit bâtir à ce qu'on débite, la ville de Lyon, qui fut nommée *Lugdunum*. C'eft une fable impertinente. * Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 13.

* L U G I E N S, peuples de Germanie, qui faifoient autrefois partie de la nation des Hermions. Ils étoient entre les Bourguignons, appellez alors *Burgundiens*, & les Sarmates. Tacite, *Germania*, *c.* 43.

* L U G N I T Z, Vallée à la droite du bas Rhin, dans le païs des Grifons. Elle eft dans la Ligue Haute, & fait une Communauté qui contient plufieurs villages. * *Etat & Délices de Suiffe*, *Tome* 4. *p.* 15 & 16. édit. d'Amfterdam 1730.

* L U G N Y, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans le Charollois, au fud-oueft de la ville de Charolles. Il en eft éloigné d'environ une lieue & demie.

* L U G N Y, bourg de France dans le Duché de Bourgogne & dans le Mâconnois, à peu près au nord de la ville de Mâcon, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

L U G O, ville d'Efpagne en Galice, que les Latins nomment *Lucus Augufti*, *Turris Augufti*, & *Ara Sextiana*, avec Evêché fuffragant de Compoftelle, eft très-ancienne. Elle fut prife par les Maures, & reprife fur eux par le Roi Alfonfe, vers l'an 753.

C O N C I L E D E L U G O.

Le premier Concile de Lugo fut affemblé l'an 596 pour régler les limites des diocéfes. On ajoûte aux Actes de ce Concile, que Jean Garcias nous a donnez, plufieurs chofes qui ont été établies dans les fiécles fuivans, pour les mêmes bornes des églifes. On en célébra un autre l'an 572, & c'eft à ce Concile que faint Martin de Brague envoya quatre-vints-quatre Chapitres ou Canons, qu'il avoit tirez des Synodes Grecs & mis en Latin. Il en avoit auffi ajoûté plufieurs des Conciles de l'Eglife Latine. Quelques-uns en mettent un troifiéme, tenu environ l'an 610. * Garcias, *de Prim. Eccl. Tolet. Collect. Concil.*

L U G O, bourg de l'Etat de l'Eglife en Italie. Il eft dans le Ferrarois entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la Selva, c'eft à dire, à la Forêt de Lugo, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains fous Lucius Pofthumius, auquel les Gaulois tuérent vint-cinq mille hommes. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U G O (François de) frére aîné du Cardinal de ce nom, dont il eft parlé dans l'article fuivant, naquit à Madrid l'an 1580, & fe fit Jéfuite à Salamanque l'an 1600. Il fe plaifoit tant à s'humilier, qu'après avoir enfeigné la Philofophie, il demanda à fes Supérieurs l'emploi d'expliquer les Rudimens de la Grammaire, ce qu'il obtint. Ayant enfuite enfeigné la Théologie, il demanda d'être envoyé dans les Indes, afin d'enfeigner là le Catéchifme & la Grammaire aux Infidéles. Mais on l'employa à des chofes plus relevées; on lui donna une Chaire de Théologie dans la ville de Mexique & dans celle de Sainte-Foi. Comme il vit que les charges qu'on lui donnoit dans ce païs-là, ne répondoient point à l'humilité où il vouloit vivre, il demanda qu'on le renvoyât en Efpagne. Il perdit en y retournant la plus notable partie de fes Commentaires fur la Somme de *faint Thomas d'Aquin*, & faillit à être pris lui-même par les Hollandois. Il fut député à Rome par la province de Caftille, pour affifter à la huitiéme affemblée générale des Jéfuites, & il s'arrêta là après la clôture de cette affemblée, pour y exercer deux charges, celle de Cenfeur des livres que les Jéfuites publioient, & celle de Théologien général. Mais voyant que l'on faifoit de jour en jour plus de cas de lui, depuis que fon frére étoit Cardinal, il s'en retourna en Efpagne, où il fut Recteur de deux Colléges. Il mourut le 17 décembre 1652. Voici les Ouvrages qu'il a compofez, *Commentarii in primam partem S. Thomæ*, *de Deo*, *Trinitate & Angelis*, à Lyon, 1647, deux volumes, *in folio*; *De Sacramentis in genere*, *Baptifmo*, *Confirmatione & facra Euchariftia*, à Venife, 1652, *in quarto*; *Difcurfus prævius ad Theologiam Moralem*, *five de principiis Moralibus actuum humanorum*, à Madrid 1643, *in quarto*; *Quæftiones Morales de Sacramentis*, à Grenade, 1644, *in quarto*. * Sotwel, *Biblioth. Societ. Jefu*, *p.* 255. Bayle, *Dict. Crit.*

L U G O (Jean de) Jéfuite Efpagnol & Cardinal, naquit à Madrid le 25 novembre 1583. Il fe difoit pourtant de Séville, parce que fon pére y faifoit fa réfidence ordinaire. Dès l'âge de trois ans il fit paroître fon efprit; car il favoit lire les imprimez & les manufcrits. Il foutint des Théfes à quatorze ans, & il fut envoyé à Salamanque auffi tôt après, pour y étudier en Droit. A l'imitation de fon frére aîné, & nonobftant les oppofitions de fon pére, il fe fit Jéfuite le fixiéme de juillet 1603. Il acheva fon Cours de Philofophie chez les Jéfuites à Pampelune, & il étudia en Théologie à Salamanque. Après la mort de fon pére, il fut envoyé à Séville par fes Supérieurs, pour fe mettre en poffeffion de fon patrimoine, qui étoit fort confidérable. Il le partagea, du confentement de fon frére, entre les Jéfuites de Salamanque. Il régenta la Philofophie pendant cinq ans, après quoi on lui fit profeffer la Théologie à Valladolid. Le fuccès avec lequel il rempliffoit cet emploi, le fit juger digne d'une Chaire plus éminente; ainfi la cinquiéme année de cette profeffion, il reçut ordre d'aller à Rome pour y enfeigner la Théologie. Il partit au mois de mars 1621, & après avoir effuyé plufieurs dangers dans les provinces de France qu'il traverfa, il fe rendit à Rome au commencement de juin de la même année. Il y profeffa la Théologie pendant vint ans. Il s'attachoit uniquement à fon emploi, fans s'amufer à faire la cour aux Cardinaux, & à fréquenter les Ambaffadeurs. Il ne fongeoit point à donner aucun Ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, & fon vœu d'obédience ne lui permit pas de réfifter. Il fit publier fept gros volumes *in folio*. Le premier traite, *de Incarnatione Dominica*, & a été imprimé à Lyon l'an 1633 & l'an 1653. Le fecond traite, *de Sacramentis in genere*, *& de venerabili Euchariftiæ Sacramento & Sacrificio*, à Lyon 1636. Le troifiéme traite, *de Virtute & Sacramento Pœnitentiæ*, à Lyon 1638, 1644 & 1651. Le quatriéme & le cinquiéme traitent, *de Juftitia & Jure*, à Lyon 1642 & 1652. Le fixiéme traite, *de Virtute divina Fidei*, à Lyon 1646 & 1656. Le feptiéme eft un Recueil, *Refponforum Moralium*, à Lyon 1651 & 1660. Outre cela il a fait des Notes, *in Privilegio vivæ vocis Oraculo conceffo Societati*, imprimées à Rome l'an 1645, *in douze*; & il a traduit de l'Italien en Efpagnol, la Vie du Bienheureux *Louis de Gonzague*. Il dédia le quatriéme volume de fon grand Ouvrage à Urbain VIII. Il fut obligé alors d'aller faire la révérence à ce Pape, à qui il n'avoit jamais parlé. Il en fut fort bien reçu, & depuis ce tems-là Urbain fe fervit de lui en plufieurs rencontres, & lui témoigna une affection particuliére. Il le fit Cardinal le 14 de décembre 1643. Il fut créé Cardinal fans avoir été averti, ni fans avoir le moindre foupçon que le Pape eût ce deffein. Pendant qu'il fut Cardinal, il fe montra fort charitable envers les pauvres. Il diftribuoit libéralement du quinquina à ceux d'entre eux qui avoient la fiévre. Il mourut le 20 d'août 1660, laiffant fes biens aux Jéfuites de la maifon profeffe de Rome, & voulut être enterré aux piés de faint Ignace de Loyola, Fondateur de l'Ordre. Il inventa ou il renouvella l'Hypothéfe des points enflez, pour fe tirer des objections accablantes que l'on fait, tant contre les parties divifibles à l'infini, que contre les points Mathématiques. * Bayle, *Diction. Critique.*

L U G O D O R I. *Voyez* L O G O D U R O.

L U H. L U I. L U K.

* L U H I T H, contrée au Royaume des Moabites, qui regarde l'Affyrie. Il en eft parlé dans *Efaïe*, *ch.* 15. *v.* 5, & dans *Jérémie*, *ch.* 48. *v.* 5. On peut voir les Commentateurs fur ces endroits-là. Eufébe & S. Jérôme difent que Luhith eft fituée entre les villes d'Ar & de Ségor, & par conféquent à l'orient de la Mer Morte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* L U H L A, riviére de la Laponie Suédoife, coule du nord-oueft au fud-eft, traverfe toute l'étendue de la province appellée Luhla-Lapmark, & fe rend dans le Golfe Bothnique.

* L U H L A, ville de la Bothnie occidentale à l'embouchure de la riviére de Luhla.

* L U H L A ou L U H L A - L A P M A R K, province de la Laponie Suédoife, eft bornée du nord oueft au fud-eft par le Torna-Lapmark, à l'eft par la Bothnie occidentale, au fud par le Pitha Lapmark, & à l'oueft par les montagnes de Norvége. Le principal lieu de cette province eft Torpajaur ou Torpenjaur.

L U I C H E U, ville de la Chine, qui eft la neuviéme de la province de Zuantung, & n'a que deux autres villes de fa jurifdiction, favoir les villes de Suiki & de Siuven. Elle tire fon nom de la lignée de Taiminga, & portoit celui de Siuven fous celle de Hana. On l'appelloit Hocheu fous la race de Leangus. Son terroir voifin de la mer la rend abondante en toutes chofes. On la nomme *Foudre*, à caufe qu'elle reçoit une fort belle fontaine d'une montagne fur laquelle les Habitans ont dreffé un temple à l'Efprit, ou au Dieu des foudres. Ils fe perfuadent qu'il y a une intelligence qui a un pouvoir particulier fur les foudres & fur les tonnerres. * *Ambaffades des Hollandois*, *vers l'Empereur de la Chine*, *ch.* 27. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

L U I D G A R D E. *Cherchez* L U T G A R D E.

L U I G I A N I C H I N I, habile Graveur. *Cherchez* A N I C H I N I.

L U I K. *Voyez* L I E G E.

L U I L L I E R. L'on ne rapportera ici la poftérité de cette famille, l'une des plus anciennes de Paris, & confidérable par fes alliances, que depuis JEAN qui fuit.

I. JEAN Luillier, I. du nom, Confeiller au Parlement, époufa *Marie* Marcel, fille d'*Etienne* Marcel, Prevôt des Marchands, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; ROBERT, *qui continua la poftérité qui fera rapportée après celle de fon frére aîné*; & 3. *Gillette* Luillier, mariée à *Philippe* Violle, Lieutenant-Général d'Orléans.

II. JEAN Luillier, II. du nom, Seigneur de la Motte-d'Efgry & de Manicamp, né en 1357, fut Confeiller au Parlement, & mourut en 1455, âgé de 98 ans. Il avoit époufé *Jeanne* de Vitry, fille de *Michel*, Seigneur de Goupilliéres, &c. dont il eut 1. *Michel*, mort fans poftérité; 2. PHILIPPE, I. du nom, qui fuit; & 3. *Louife* Luillier, mariée à *Jean* de Harlay, Chevalier du Guet à Paris fous le Roi Louis XI.

III. PHI-

III. Philippe Luillier, I. du nom, Seigneur de Cailly, de Manicamp, &c. Capitaine & Gouverneur de la Bastille en 1460, mourut en 1517. Il avoit épousé 1. *Anne* de Morvilliers, fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Jeanne* Boucher: 2. *Gabrielle* de Villiers, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Jeanne* de Nesle. Du premier mariage vinrent, 1. *Helène*, mariée à *Charles* de Boussay, Seigneur de Mesnières; & 2. *Charlotte* Luillier, alliée à *Louis* Picard, Seigneur d'Estelan, Baillif de Rouen: du second sortirent, 3. *Valentine*, mariée à *Jean* l'Orphèvre, Seigneur d'Hermenonville; 4. *Magdeleine*, alliée à *Jean* de Vignacourt, Seigneur d'Aurigny, Conseiller au Parlement; 5. *Susanne*, qui épousa *Philippe* d'Oignies, Seigneur de Chaunes; & 6. *Oudette* Luillier, mariée 1. à *Louis* de Stainville, Sénéchal du Barrois: 2. à *Nicolas* de Livron, Seigneur de Bourbonne.

II. Robert Luillier, fils puîné de Jean Luillier, Conseiller au Parlement, & de *Marie* Marcel, avoit épousé en 1404, *Alix* de Laitre, veuve de *Jean* de Popincourt, premier Président du Parlement, & fille d'*Eustache* de Laitre, Chancelier de France; dont il eut 1. Jean, III. du nom, qui suit; 2. *Guyon*, mort sans postérité; 3. *Jeanne*, mariée à *Henri* Clutin; 4. *Marie*, alliée à *Gilles* Merlin; & 5. *Etienne* Luillier, Conseiller au Parlement, qui épousa *Marguerite* Haile, dont il eut, *Robert*, Chanoine de Narbonne; *Catherine*, mariée à *Jean* Gars près de Sens; & *Alix* Luillier, qui épousa *Pierre* Emery.

III. Jean Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement, mourut le 22 février 1468. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille de *Jean* de Béthisy: 2. *Catherine* de Chanteprime, fille de *Jean* de Chanteprime, Général des Finances sous le Roi Charles V, & de *Gilette* des Dormans, morte le douzième février 1504. Du premier mariage vinrent, 1. Philippe, II. du nom, qui suit; 2. Arnaud, *qui fit la branche des Seigneurs de* Vé, *rapportée cy-après*; 3. *Eustache*, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1452, mort le 22 décembre 1478; & 4. *Jacques* Luillier, Théologal de l'église de Paris, Professeur en Théologie, mort le 28 août 1489: du second mariage sortirent, 5. *Jean*, Evêque de Meaux, *dont il sera parlé cy-dessous dans un article séparé*; 6. *Jean*, Prieur de Gorre; 7. Gilles, *qui fit la branche des Seigneurs d'*Orsines, *rapportée cy-après*; 8. François, *qui fit la branche des Seigneurs de* Rouvenac, *aussi mentionnée cy-après*; 9. *Catherine*, première femme de *Nicolas* de Louviers, Maître des Comptes; & 10. *Marguerite* Luillier, alliée à *Jean* Compain, Greffier des Présentations du Parlement.

IV. Philippe Luillier, II. du nom, Seigneur de Gironville, Avocat général du Parlement en 1471, mourut le deuxième octobre 1492. Il avoit épousé *Henriette* Hennequin, fille de *Jean*, Seigneur de Lantaiges, Avocat du Roi en la ville de Troyes, & de *Guillemette* de la Garmoise, morte le onzième septembre 1484, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. autre *Jean*, Chanoine de l'église de Paris en 1484, dont il devint Doyen, & Archidiacre de Laon, mort le premier novembre 1510; 3. *Philibert*, Provincial des Cordeliers en Bourgogne; 4. *Jacques*, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1510; 5. *Nicolas*, Prieur des Chartreux à Paris; 6. *Guillemette*, alliée à *Jean* Alligret, Seigneur de Clichy, &c. Lieutenant Civil; 7. *Marie*, morte jeune; 8. *Henriette*, mariée à *Jean* de Flamberge, Maître des Requêtes; 9. *Charlotte*, qui épousa 1. *Jean* Mesme, Seigneur de Marolles: 2. *Olivier* de Salart, Seigneur de Bouron, Grand-Fauconnier de France: 10. *Catherine*, mariée à *Simon* Avin, Seigneur de Villebon, Maître des Comptes; 11. *Jeanne*, alliée à *François* de Chambon, Seigneur d'Arbonville, Conseiller au Parlement; 12. *Jaqueline*, qui épousa 1. *Jean* Perdriel: 2. *Guillaume* Ripault; 13. *Claude*, femme de *Louis* Hennequin-Lantaiges; 14. *Gillette*, mariée 1. à *Bertrand* Ripault, Auditeur des Comptes: 2. à *Jacques* Chevalier, Sécretaire du Roi; & 15. *Marguerite* Luillier, alliée à *Louis* Merlin, Seigneur de Charentonneau, Général des Finances du Duc de Lorraine.

SEIGNEURS de VÉ & de SAINT-MESMIN.

IV. Arnaud Luillier, fils puîné de Jean Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement & de *Marie* de Béthisy sa première femme, fut Seigneur de Vé en Valois, & de Saint-Mesmin près de Troyes, suivit à Orléans le Roi Louis XI, qui le fit Conseiller de son Grand Conseil, & Thrésorier de Carcassonne en 1465, auquel tems il n'y avoit que deux Thrésoriers de France, l'un en deçà de la Loire, & l'autre au delà, & ce en considération des grands services qu'il lui avoit rendus avec Eustache, & Jean Luillier Evêque de Meaux, ses frères. Il avoit épousé *Catherine* Phelippes, fille de *Jacquinot*, Seigneur de Landreville, & de *Catherine* la Garmoise, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *François*, Thrésorier de Carcassonne, mort sans postérité; 3. Eustache, *qui fit la branche des Seigneurs de* Saint-Mesmin, *rapportés cy-après*; 4. *Catherine*, mariée à *Geofroy* du Val; 5. *Henriette*, mariée 1. à *Eustache* de Pleurre, Lieutenant Général, & Président au Présidial de Troyes: 2. à *Charles* de Mégrigny, Seigneur de Colas-Verdé; & 6. *Marie* Luillier, alliée à *Vincent* de la Péruse, Seigneur de la Courtille.

V. Jean Luillier, Seigneur de Vé, Lieutenant Civil au Châtelet, puis Procureur général au Parlement, mourut le onzième juin 1504. Il avoit épousé *Jeanne* de Nanterre, fille de *Jean*, Procureur général au Parlement, & de *Radegonde* Simon, morte le 28 août 1523; dont il eut 1. Eustache qui suit; 2. *Arnaud*, Conseiller au Parlement en 1513, puis Procureur général de la Cour des Aides en 1520, & Procureur Général du Parlement, mort sans postérité de *Guillemette* de Guetteville; 3. *Pierre*, Chanoine de l'église de Paris & Archidiacre du Mans; 4. *Radegonde*, mariée à *Jean* Bourdelot, Conseiller, puis Procureur général du Parlement; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* Brinon, Seigneur de Pontillau & de la Bussière, Maître des Comptes; & 6. *Cime* Luillier, Seigneur du Saussay & de Saint-Gratian, qui épousa *Isabelle* de Cailly, ou Cueilly, dont il eut *Agnan*, Seigneur du Saussay & de Saint-Gratian en partie, vivant en 1596, & mort sans enfans de *Marie* Gentian; *Cime*, Seigneur de Vaurichard, mort sans postérité d'*Anne* le Sueur, fille de *Nicolas* le Sueur, Conseiller au Parlement; & *Jean* Luillier, Seigneur de la Rigaudière, de Saint-Gratian en partie, & de Chalandaut, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 30 décembre 1522, dont il se démit en 1527, ayant eu de *Catherine* Bochart, fille de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny & de Norroy, &c. & de *Jeanne* Tronçon, *Theodore* Luillier, Seigneur de Chalandaut en Brie, qui épousa *N*. . . Guichard; & *Arnaud* Luillier, Seigneur de Boisroussel.

VI. Eustache Luillier, Seigneur de Vé, Conseiller, puis premier Président de la Cour des Aides, mourut en septembre 1553. Il avoit épousé *Anne* le Clerc-de-Cottier, fille de *Jean* le Clerc-de-Cottier, Seigneur d'Aulnay, Conseiller au Grand-Conseil, & Grand Rapporteur & Correcteur des lettres en la Chancellerie de France, & de *Françoise* du Prat. Elle prit une seconde alliance avec *Jean-Robert* de Heslin, Seigneur de Margenci, Conseiller au Parlement de Paris, ayant eu de son premier mariage 1. *Jacques* Luillier, né posthume le 28 mars 1554, après Pâques, mort sans alliance, depuis le 12 novembre 1574; 2. *Françoise*, Dame de Vé, mariée à *Jacques* Allegrain, Seigneur d'Amblainvillier, &c. Conseiller au Parlement; & 3. *Marthe* Luillier, alliée à *Jean* de Thuméry, Seigneur de Boissise, Conseiller au Parlement.

SEIGNEURS de SAINT-MESMIN, de BOULENCOURT, &c.

V. Eustache Luillier, troisième fils d'Arnaud Luillier, Seigneur de Vé & de Saint-Mesmin, Thrésorier général de France, & de *Catherine* Phelippes, fut Seigneur de Saint-Mesmin, de Chauffenay, d'Angerville, de Boulencourt, d'Orville, de la Malmaison, de Guérard, de Lumigny, de Fontenelle, de Villiers-Saint-George, de la Houssoye, de Gironville, & autres terres considérables. Ayant servi long-tems près de la personne du Roi Louis XI, ce Monarque lui donna, en 1498, la charge de Maître des Comptes. Il mourut le 15 novembre 1524, ayant épousé *Marie* Cœur, fille de *Geofroy* Cœur, Seigneur de la Chaussée, &c. Echanson du Roi, & d'*Isabelle* Bureau, morte le premier août 1557, ayant survêcu 33 ans à son mari, dont elle eut pour enfans, 1. Jean qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Manonville, Abbé d'Epernay; 3. Christophle, *qui fit la branche des Seigneurs de la* Malmaison, *rapportée cy-après*; 4. *Geofroy*, Seigneur d'Orgeval, de Tressancourt, d'Orville, &c. Maître des Comptes, mort le douzième mai 1581, sans laisser de postérité de *Marie* Ferret, sa femme, morte en 1608; 5. *Philippe*, Chevalier de Malte, Commandeur de Lagny-le-Sec; 6. *Isabeau*, mariée à *Jacques* Pelletier, Seigneur de Martinville en Normandie; 7. *Jeanne*, alliée à *Jean* Brachet, Seigneur de Portmorant, Thrésorier de France en la Généralité de Languedoc; 8. *Renée*, Religieuse à Longchamp; 9. *N*. . . Religieuse à Chelles; 10. *N*. . . Religieuse à Malnoue; 11. *Marie*, alliée 1. à *Raoul* Aymeret, Seigneur de Velvire & de Gazeau, Conseiller au Parlement: 2. à *Claude* Tudert, Seigneur de la Bournalière, Conseiller au Parlement & Président ès Enquêtes; & 12. *Eustache* Luillier, Seigneur de Gironville, & de Guérard en partie, Baillif de Berry & Maître des Comptes, qui épousa en 1523, *Marie* Poncher, fille de *Louis*, Seigneur de Mancy & de Lésigny, Thrésorier de France, & de *Robine* le Gendre, dont il eut *N*. . . tué à Orléans; *Anne*, Dame de Guérard, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mariée le 22 septembre 1547, à *Nicolas* de Mornay, Seigneur de Villarceaux, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre; & *Charlotte* Luillier, mariée par contract du neuvième février 1554, à *Jean* Dauvet, Seigneur de Rieux, Maître des Requêtes.

VI. Jean Luillier, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, & Prevôt des Marchands, mourut en 1588. Il avoit épousé, 1. *Anne* Hennequin, fille de *Michel*, Seigneur de Boinville & de Cury, & de *Catherine* Gobaille, morte en avril 1551: 2. *Renée* Nicolaï, veuve de *Dreux* Hennequin, Seigneur d'Assy, Président en la Chambre des Comptes, & fille d'*Aimar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Président en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Baillet, Dame de Goussainville. Du premier mariage sortirent 1. Nicolas, I. du nom, qui suit; 2. *Eustache*, mort jeune; 3. *Marie*, née le 15 janvier 1528, alliée en 1548, à *Louis* Prud'homme, Seigneur de Fontenay en Brie, Général de Normandie; 4. *Jeanne*, mariée à *Antoine* Nicolaï, Seigneur de Goussainville, premier Président en la Chambre des Comptes; & 5. *Catherine* Luillier, qui épousa 1. *Thibault* Nicolaï, Seigneur de Bournonville, Conseiller au Parlement: 2. *Pierre* de Saint-André, Seigneur de Montbrun, Président ès Enquêtes: 3. *André* Baillet, Seigneur de Sceaux, de Tresmes, &c. Baillif du Palais. Du second mariage vinrent, 6. *Gabrielle*, Dame d'Arzilliers & de Maisons, mariée 1. à *François* de Marseille, Maître des Comptes: 2. à *Jean* Deschamps, Seigneur de Marcilly; 7. *Renée*, alliée à *Jean* Lallemand, Seigneur de Marmande, Maître des Comptes & Grand Audiencier de France; & 8. *Magdeleine* Luillier, qui épousa *Claude* le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, &c. Conseiller au Parlement, après la mort duquel sans enfans, elle se rendit Religieuse Ursuline, fonda les Ursulines de Paris, mourut le 16 août 1630, en réputation d'une grande vertu, & fut enterrée dans le monastère du fauxbourg-Saint-Jacques.

VII. Nicolas Luillier, I. du nom, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Mesmin, &c. Lieutenant Civil en 1559, puis Président des Comptes en 1567, & Prevôt des Marchands en 1576, mourut en 1582. Il avoit épousé *Charlotte* de Livre, fille de *Nicolas*

de

de Livre, Sécretaire du Roi, & de Marie du Drac, dont il eut 1. NICOLAS, II. du nom, qui fuit; 2. Euftache, Seigneur de Courlange, reçu Confeiller au Parlement le quatriéme feptembre 1585; 3. Paul, Chevalier de Malte; 4. Anne, mariée à Jacques d'O, Seigneur de Franconville-aux-Bois; 5. Renée, qui époufa Jean Duret, Médecin du Roi, en reconnoiffance de l'avoir retiré d'une grande maladie, morte en 1622; & 6. Charles Luillier, Seigneur de Saint-Mefmin, qui époufa Anne le Clerc, fille de Pierre le Clerc, Sécretaire du Duc de Lorraine, & d'Anne Ferret, dont il eut Charles Luillier, Seigneur de Saint-Mefmin, mort fans poftérité de Marie de Biencourt, fille de Jean de Biencourt, Seigneur de Poitrincourt, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; & Pierre Luillier, Seigneur de Courlange, qui époufa Claude de Biencourt, fœur de la femme de fon frére aîné, dont il eut pour fille unique, Edmée-Claude Luillier, Dame de Saint-Mefmin, mariée à Guillaume du Puis, Seigneur de Montgobert.

VIII. NICOLAS Luillier, II. du nom, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, &c. fut reçu Préfident en la Chambre des Comptes en 1580, & époufa Louife Bourdet, fille unique de Jean, Seigneur de Rodon, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'Ifabelle Séguier, dont il eut pour fille unique, Louife Luillier, Dame de Boulencourt, mariée à Henri de Balfac, Comte de Clermont-d'Entragues, dont fortirent deux filles.

SEIGNEURS de la MALMAISON.

VI. CHRISTOPHLE Luillier, troifiéme fils d'EUSTACHE Luillier, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Mefmin, &c. Maître des Comptes, & de Marie Cœur, fut Seigneur de la Malmaifon en Brie, de Fontenelles, d'Atigny, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de Brie & de Champagne, & vivoit en 1561. Il avoit époufé Charlotte Tefte, fille de Jean, Seigneur de Coupevray & d'Atigny, Maître des Comptes, & de Jeanne de Rueil, dont il eut 1. LOUIS qui fuit; 2. JEAN, *qui fit la branche des Seigneurs d'ORVILLE, rapportée cy après*; 3. Ifabelle, Religieufe à Longchamp; 4. Germaine, Religieufe à Hautes-Briéres; 5. Marie, alliée à Nicolas Avrillot, Seigneur de Champlatreux, Maître des Comptes; 6. Charlotte, mariée à Guillaume, Seigneur de Vaugrineufe & de Claire-Fontaine, Thréforier général en Languedoc; & 7. Anne Luillier, qui époufa Pierre Laubigeois, Maître des Comptes.

VII. LOUIS Luillier, Seigneur de la Malmaifon, de Balleau, de Panchar, de Chambry, &c. Confeiller au Grand-Confeil, puis reçu Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le troifiéme feptembre 1603, avoit époufé Marie Bataille, fille de Pierre Bataille, Seigneur de Balleau près de la Ferté fous Jouare, d'Autonne, de Panchar, Confeiller de la Cour des Aides, & d'Ifabelle Ferret. Elle prit une feconde alliance avec Pierre de Soulfour, Seigneur de Biffy, Préfident ès Enquêtes, ayant eu de fon premier mariage pour fils unique, GEOFROY, I. du nom, qui fuit.

VIII. GEOFROY Luillier, I. du nom, Seigneur de la Malemaifon, de Guérard, d'Orgeval, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi, mourut en mars 1636. Il avoit époufé Claire de Faucon-de-Ris, fille de Claude, Seigneur de Ris, premier Préfident du Parlement de Rennes, puis Confeiller d'Etat, & d'Etiennette Huault-Montmagny, dont il eut 1. Alexandre, Seigneur d'Orgeval, qui fut tué au fiége de Montpellier contre les Huguenots en 1622; 2. GEOFROY, II. du nom, qui fuit; 3. Claude, mort jeune; 4. Marie, alliée à Louis le Févre, Seigneur de Caumartin, Préfident aux Requêtes du Palais, morte fans enfans; 5. Charlotte, Religieufe à Poiffy; 6. Louife Religieufe à Fontaine-les-Nonains; & 7. Claire Luillier, mariée en 1629 à Henri de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Maréchal des camps & armées du Roi, dont il eft venu des enfans.

IX. GEOFROY Luillier, II. du nom, Seigneur d'Orgeval, de Treffancourt, de la Malmaifon, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1612; mais après la mort de fon frére aîné, il quitta la Croix de l'Ordre, & prit le parti de la robe; fut reçu Confeiller au Parlement le douziéme mars 1627, puis Maître des Requêtes en 1632; & mourut le 25 avril 1671. Il avoit époufé le 15 juin 1627, Marie Aubéry, fille de Robert, Seigneur de Brevannes, Préfident en la Chambre des Comptes, & d'Anne Gruel, fa premiére femme. Elle prit une feconde alliance avec François de Creil, Capitaine au régiment des Gardes, & mourut le 16 décembre 1672, ayant eu de fon premier mariage, 1. Marie Luillier, alliée à Charles de Gérente, Marquis de Senas en Provence; 2. Claude, fille; 3. Geofroy, mort jeune; 4. 5. Anne & Claire, Religieufes à Poiffy; & 6. Charlotte Luillier, Religieufe en l'Abbaïe de Saint-Remi près de Villiers-Coterets.

SEIGNEURS d'ORVILLE.

VII. JEAN Luillier, I. du nom, fecond fils de CHRISTOPHLE Luillier, Seigneur de la Malmaifon, &c. & de Charlotte Tefte, fut Seigneur d'Orville, &c. Maître des Comptes, & élu Prévôt des Marchands en 1592. Ce fut lui qui pendant les troubles de Paris, fut ménager les efprits des plus notables Bourgeois de cette ville, & qui facilita au péril de fa vie, au Roi Henri IV l'entrée en ladite ville le 22 mars 1594; en reconnoiffance de quoi ce Monarque lui donna une charge de Préfident en la Chambre des Comptes qu'il créa en fa faveur. C'eft depuis cette année que le Chapitre de l'églife de Paris va en proceffion tous les ans le 22 mars fuivi du Corps de ville, chanter une grande Meffe en l'églife des grands Auguftins, où affiftent le Parlement, la Chambre des Comptes, & la Cour des Aides en habits de cérémonie, & que toutes les paroiffes de Paris vont auffi en proceffion chanter une Antienne en l'églife de Paris, puis en celle des Auguftins, en action de grace de la réduction de cette capitale du Royaume à l'obéiffance de fes légitimes Souverains. Il avoit époufé Bonne Courtin, fille de Louis, Seigneur de la Grange-Rouge, & de Guillemette de Saint-Mefmin, dont il eut 1. GEOFROY qui fuit; 2. Jean, Seigneur de Biarne & de Ballin, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, qui a laiffé des enfans de Claude de Rogres, fille de Charles, Seigneur de Langlée & de Chèvrainvilliers, & d'Anne le Prevôt; 3. Philbert, Chanoine Régulier de Saint-Victor; 4. Marie, alliée à Olivier Fayet, Seigneur de Maugarny, Préfident ès Enquêtes du Parlement, mort en octobre 1652, dont vint Bonne Fayet, mariée à Jacques de Barillon, Confeiller au Parlement, puis Préfident aux Enquêtes après la mort de fon beau-pére, dont font iffus plufieurs enfans; & 5. Gabrielle Luillier, morte fans alliance.

VIII. GEOFROY Luillier, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Confeiller au Parlement le 23 janvier 1604, laiffa de Marie le Beau, fille de René, Seigneur de Sanzelles, 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; 2. Geofroy, Prieur de Sainte-Foi de Coulomiers, mort en décembre 1686; & 3. René Luillier, Chevalier de Malte, où il fut tué.

IX. JEAN Luillier, II. du nom, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Confeiller au Parlement le dixiéme mars 1634, mourut en octobre 1623. Il avoit époufé Louife de Moucy, fille de Jean, Seigneur d'Itteville & de Lefpine, Maître des Comptes, & d'Ifabelle de Beauvais. Elle prit une feconde alliance avec Charles de Riants, Comte de Regmalart, Maître des Requêtes, & mourut en novembre 1679, ayant eu de fon premier mariage, 1. Jean, Seigneur d'Orville & de Labbeville, mort fans alliance le dixiéme août 1708; 2. Marie, Religieufe en l'Abbaïe d'Iffy, près de Paris; 3. Jeanne, morte Novice au monaftére de l'Affomption; & 4. Louife Luillier, mariée à François le Cornier, Maître des Requêtes.

SEIGNEURS d'URSINES.

IV. GILLES Luillier, fils puîné de JEAN Luillier, III. du nom, Avocat Général au Parlement, & de Catherine de Chanteprime fa feconde femme, fut Seigneur d'Urfines, &c. Bailli de Meaux, & mourut le 22 feptembre 1502. Il avoit époufé, 1. Jeanne, dite auffi Catherine le Baftier, morte le 17 juin 1476: 2. Jeanne de Chanteprime, morte le quatriéme février 1502. Du premier mariage fortit 1. Jeanne Luillier, Dame de Rieux & de Fraucourt, mariée par contract du 28 feptembre 1480, à Guillaume Dauvet, Seigneur de Clagny, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes: du fecond mariage vinrent 2. GUILLAUME qui fuit; 3. Jean, Seigneur de Saint-Sanfon, mort fans poftérité; 4. Jacques, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, mort le troifiéme janvier 1533; & 5. Magdelaine Luillier, mariée à Jacques Olivier, Seigneur de Leuville, &c. premier Préfident du Parlement, pére du Chancelier de France.

V. GUILLAUME Luillier, Seigneur d'Urfines, Maître des Requêtes en 1523, époufa Jeanne de la Haye, fille de Jean, Seigneur de Vaujour, Préfident aux Requêtes du Palais, & de Gillette Clutin, dont il eut 1. Guillaume, Confeiller au Parlement en 1543; 2. Gilles, mort jeune; & 3. Renée Luillier, Dame d'Urfines, mariée 1. à Jean Poncher, Maître des Requêtes: 2. à Gilles du Frênoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleffis Grandin, de Monceaux & de Jacqueville.

SEIGNEURS de ROUVENAC.

IV. FRANÇOIS Luillier, dernier fils de JEAN Luillier, III. du nom, Avocat général au Parlement, & de Catherine de Chanteprime, fa feconde femme, fut Seigneur de Rouvenac, près de Carcaffonne, & Thréforier de France en Languedoc. Il avoit époufé Guillemette de Saint-André, fille de Pierre de Saint-André, premier Préfident du Parlement de Touloufe, & de Claire de Puimiffon, dont il eut 1. JACQUES qui fuit; 2. GABRIEL, *qui continua la poftérité, rapportée cy-après*; 3. Jean, Prieur de Gaure; 4. Anne, mariée à Jacques de Puimiffon, Lieutenant Général de Béziers; 5. Jeanne, alliée à Jean Jornance, Seigneur de Tombaufard, Greffier en Chef criminel du Parlement de Toulouse; 6. Claire, qui époufa Jean Gilbert, Confeiller au Parlement de Toulouse; 7. Philippe, mariée à Pierre Rabel de Raba, Seigneur de Pomas.

V. JACQUES Luillier, Seigneur de Barberan, de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut en avril 1570. Il avoit époufé Anne Thibaut, fille de Nicolas, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. Procureur général du Parlement, dont il eut 1. PIERRE qui fuit; 2. Nicolas, mort jeune; 3. Marie, alliée à Pierre Morin, Seigneur du Parroy, Confeiller au Grand-Confeil; & 4. Magdelaine Luillier, mariée en 1582, à Jean de Longueil, Seigneur de Maifons, Doyen de la Chambre des Comptes.

VI. PIERRE Luillier, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut fans laiffer de poftérité de Louife Pithou, morte en avril 1657, fille de Pierre Pithou, Seigneur de Savoye, Procureur général du Parlement transféré à Tours, & de Catherine de Palluau.

V. GABRIEL Luillier, I. du nom, fils puîné de FRANÇOIS, Seigneur de Rouvenac, Thréforier de France en Languedoc, & de Guillemette de Saint-André, fuccéda à fon pére en la Terre de Rouvenac, & époufa Anne d'Ax, dont il eut GABRIEL, II. du nom, qui fuit.

VI. GABRIEL Luillier, II. du nom, Seigneur de Rouvenac, époufa Anne du Vivier, dont il eut 1. PAUL qui fuit; & 2. Anne Luillier, mariée à Edouard du Château, Seigneur de Malueffe en Languedoc.

VII. PAUL Luillier, époufa Louife de Mallaurens, Dame de

la Boissonnue, dont il a eu 1. *Henri* 2. *Edouard*; 3. *N.* . . : & 4. 5. 6. trois filles.

LUILLIER (Jean) fils de *Jean* Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, sa seconde femme, après avoir été élu Recteur de l'Université de Paris le dixiéme octobre 1447, en fut Docteur & Professeur en Théologie, Chanoine, puis Doyen de l'église de Paris, & Proviseur de Sorbonne en 1469. Il fut nommé Evêque de Meaux en 1483, puis Confesseur du Roi Louis XII, sous le régne duquel il contribua beaucoup à terminer les différents des Princes, sous prétexte du bien public. En 1448, il fut élu Conservateur des priviléges Apostoliques de l'Université de Paris. Pendant son Episcopat, il célébra un Synode, fit de grandes réparations à son église, & mourut le onziéme septembre 1500. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Du Boulay, *Histoire de l'Université de Paris*. Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes, & du Parlement de Paris*. Du Breuil, *Antiq. de Paris*, &c. Dom Toussaint du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux, tome 1.*

LUINEN. *Voyez* LUYNEN.

LUINES. *Voyez* LUYNES.

LUITBERT, Roi des Lombards, étoit fils de Cunibert, auquel il succéda vers l'an 701, n'étant encore qu'un jeune enfant. Il fut déthrôné après environ huit mois de régne. * Paul Diacre, *Hist. Longob.*

LUITBERT, Archevêque de Mayence, dans le neuviéme siécle, écrivit une lettre très-forte au Roi Louis III, sur les desordres de l'Eglise & de l'Etat. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du neuviéme siécle.*

LUITGARDE. *Voyez* LUTGARDE.

LUITH. *Voyez* LUHITH.

LUITPRAND, Roi des Lombards, succéda à son pere Anisprand ou Arisprand, l'an 713, & régna 31 ans & sept mois. Il étoit pieux & libéral, & obtint des Sarasins de Sardaigne les Reliques de saint Augustin, qu'il fit transférer à Pavie, le 28 février de l'an 725. Charles *Martel* avoit beaucoup d'estime pour lui, & la lui témoigna dans toutes les occasions. Trasimond, Duc de Spoléte, lui donna sujet de lui faire la guerre, sur tout lorsqu'il se ligua avec Godescalk, qui avoit envahi le Duché de Bénévent. Luitprand, qui les poursuivit les armes à la main, les obligea à se réfugier dans les Etats du Pape Grégoire III, qui leur donna retraite, & fit ligue avec eux. Le Roi des Lombards prit d'abord quelques places dans l'Etat Ecclésiastique, & s'avança pour assieger Rome. Ce dessein fit trembler le Pape, qui écrivit à Charles *Martel*, pour lui demander secours; mais celui-ci ne voulant pas rompre avec Luitprand, accommoda cette affaire. Depuis, Luitprand se ligua avec Grégoire, auquel il restitua quelques places, après avoir soumis Trasimond. L'an 742, il assiégea Ravenne; mais le Pape Zacharie régla le différent qu'il avoit avec l'Exarque. Luitprand mourut l'année suivante 743. * Paul Diacre, *Hist. Longob.* Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

LUITPRAND, LIUTHPRAND ou LITOBRAND, que Trithéme nomme LUTRAND, Soudiacre de Toléde, Diacre de Pavie, & Evêque de Crémone après Luizon, vivoit dans le dixiéme siécle. Il fut Sécretaire de Bérenger II, Roi d'Italie, qui l'envoya l'an 948 à Constantinople, en qualité de son Ambassadeur auprès de Constantin *Porphyrogenete*. A son retour, il se brouilla avec Bérenger, qui le chassa de son Evêché; & c'est contre lui qu'il écrivit son *Antapodosis*, comme qui diroit *Retribution* ou *Retour*. Il fit un second voyage à Constantinople l'an 968, à la priére de l'Empereur Othon, qui l'envoya à Nicéphore *Phocas*. Nous avons les Oeuvres de Luitprand en un volume *in folio*, imprimé à Anvers l'an 1640, avec les Notes du Pére Jérôme de la Higuéra Jésuite, & de Laurent Ramirès de Prado. On y trouve les six livres que Luitprand avoit composez de ce qui s'étoit passé en Europe, avec la Relation de son Ambassade à Nicéphore *Phocas*; mais pour le livre des Vies des Papes qu'on lui attribue, & qui finit à Formose, quoiqu'il ait été souvent cité par les Centuriateurs de Magdebourg, il est certain qu'il n'est pas de lui, comme le reconnoissent les Doctes, qui se moquent avec raison, des piéces qu'on a mises à la fin des Oeuvres de Luitprand, & de toutes ces Chroniques fabuleuses des Goths, que les Espagnols lui ont attribuées. Le style de cet Auteur est dur & serré, mais fort & véhement. Son Histoire a déja été imprimée à Bâle l'an 1532. * Sigebert, *de Script. Eccles. c.* 5. 27. Trithéme, *in Catal.* & *in Chron. A. C.* 892. Louis Clavitel, *in Annal. Cremon.* Bellarmin. Baronius. Vossius. Possevin. Pennot, &c.

LUITSINO ou LUISINO (*François*) natif d'Udine dans le Frioul, dans le XVI siécle, fut aussi illustre par son amour pour les Belles Lettres, que par l'intégrité de sa vie. Le Duc de Parme le choisit pour son Sécretaire; mais il mourut d'une mort précipitée, le septiéme mars 1508, en la 48 année de son âge. Muret dit qu'il écrivoit avec beaucoup d'élégance, de sens & de sagesse. Il excelloit dans la Poësie Latine, suivant le témoignage de Grégoire Giraldi. On a de lui *Commentarium in librum Horatii de Arte Poëtica; Parergon libri quinque, in quibus tam in Græcis quam in Latinis Scriptoribus multa obscura loca declarantur; De compescendis animi affectibus.* * De Thou, *Hist. l.* 43. &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 311. édit. de Hollande, 1715.

LUKEN, ville. *Voyez* LUCKEN.

* LUKOW, ville de Pologne, capitale d'une contrée du même nom dans le Palatinat de Lublin, à peu près au nord de la ville de Lublin, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

LUL. LUM.

LULA. *Voyez* LUHLA.

LULLE, Archevêque de Mayence, étoit Disciple de saint Boniface, & lui succéda l'an 754. Il se trouva l'an 769 au Concile de Rome, sous le Pape Etienne III, & mourut l'an 787 ou 788. Les Centuriateurs de Magdebourg lui attribuent des Epîtres qui n'ont pas été publiées. * Serrarius, *Hist. Mogunt.* Surius, tome 5. Rabanus Maurus. Loup Servat. Cratepolius. Trithéme. Wandelbert. Le Mire, &c.

LULLE (Raimond) originaire de Catalogne, & natif de l'Isle de Majorque, vivoit sur la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV. Il avoit une grande connoissance de la Philosophie des Arabes, de la Chymie & de la Médecine, & s'en servit heureusement pour la composition de ses Ouvrages, qui sont, *Generales Artium libri; Logicales libri, Philosophici, Metaphysici; Variarum Artium libri, Medicinæ, Juris utriusque; Libri spirituales prædicabiles, Quodlibetici & Disputationum.* On dit qu'à l'âge de quarante ans, il se convertit entiérement; qu'il se mit du Tiers-Ordre de saint François; qu'il alla prêcher contre les Sarasins en Afrique; & qu'ayant été assommé à coups de pierres dans la Mauritanie le 29 mars de l'an 1315, à l'âge de 80 ans, son corps fut rapporté à Majorque, & qu'il y est honoré comme Martyr.

☞ Quelques Auteurs traitent Raimond Lulle de Magicien; les autres le font passer pour Hérétique; & d'autres soutiennent, comme nous l'avons dit, qu'il mourut Martyr, & que plusieurs miracles qui s'opérent à son tombeau, sont un témoignage de sa sainteté. Ceux qui l'accusent d'Hérésie, disent que l'Evêque de Tarragone ayant trouvé quelques-unes de ses propositions peu conformes à la créance orthodoxe, les condamna par ordre du Pape Grégoire XI, qui lui avoit confié le soin de les examiner l'an 1372. On ajoûte que Raimond Lulle soutenoit que Dieu a plusieurs essences, & que le Pére a été avant le Fils, &c. Mais divers Auteurs ont pris le change dans cette occasion, & ont confondu Raimond, dont nous parlons, avec un autre Raimond Lulle, qui suit.

LULLE (Raimond) de Terrace, surnommé *le Néophyte*, étoit Juif, & ayant reçu le batême, prit l'habit chez les Dominicains d'Aragon. Attaché à ses anciennes maximes, il judaïsa, & osa publier ses pensées extravagantes. Il disoit qu'en certains cas, on devoit adorer le Démon de l'adoration de latrie; que dans les tourmens on pouvoit renier Dieu de bouche, pourvu qu'on le confessât de cœur, & que cette action étoit méritoire; que tout pécheur étoit hérétique; que Dieu aimoit autant le mal que le bien; que la Loi de Mahomet étoit aussi orthodoxe que celle de Jesus-Christ; qu'il étoit impossible d'observer aucun précepte divin en cette vie, &c. Toutes ces propositions erronées furent examinées devant le Cardinal Pierre Flandrin, & quelques autres Députés du Pape Grégoire XI. * Charles de Bouville, *Vie de Raimond Lulle*. Luc Wadingue, *in Annal. & Bibliot. Min.* André Schot, *in Bibliot. Hisp.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bzovius, *in Annal.* Sponde, *A. C.* 1360. *n.* 15. 1397. 12. 13. Oldéric Raynaldi, *A. C.* 1372. *n.* 35.

* LULLE (Antoine) de Majorque, Professeur en Théologie à Dole vers la fin du XV siécle, enseignoit les Belles Lettres à Dole, d'où la peste l'ayant obligé de sortir, il se retira à la campagne, où il acheva son Ouvrage, qui a pour titre, *Sept livres traitant le Discours*. C'est proprement la Rhétorique d'Hermogéne avec quelques autres préceptes, tirez principalement d'Aristote & de Cicéron. On a encore de Lulle *Progymnasmata Rhetorica*. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

LULLI (Jean-Baptiste de) Surintendant de la Musique de Louis XIV, Roi de France, natif de Florence en Italie, étoit fort jeune, lorsqu'une personne de qualité l'amena en France. Peu de tems après il entra chez Mademoiselle d'Orléans, puis chez le Roi, où sa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'avoit porté si haut l'art de jouer du violon; instrument qui paroissoit plus agréable entre ses mains, qu'aucun autre de ceux qui plaisent le plus. L'usage des Opéra n'ayant pas encore été introduit en France, le Roi faisoit faire tous les ans de grands spectacles, qu'on nommoit *Balets*, où il y avoit un corps de sujet représenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits. Lulli ne fit d'abord les airs que d'une partie, mais comme il avoit un génie merveilleux, & qu'il donnoit beaucoup d'expression aux choses qu'il faisoit, il composoit les entrées dont il faisoit les airs, & enfin il travailla seul aux ballets. Comme le Roi aimoit la Musique, il eut beaucoup d'estime pour Lulli, qui se rendit aussi fort agréable à ce Prince par la beauté de son esprit & par ses autres qualitez. Les Souverains dont il n'étoit connu que par ses ouvrages, étoient tellement persuadez de son mérite, que plusieurs lui ont fait des présens considérables & envoyé leurs portraits. Une si haute réputation lui fit donner la charge de Surintendant de la Musique du Roi. Pendant que les plaisirs de sa Majesté l'occupoient entiérement, Perrin, Introducteur des Ambassadeurs auprès de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére du Roi, ayant jugé que les Opéra pouvoient être introduits en France, en demanda le privilége, & l'obtint. Il fit ensuite une Société avec le Sieur Cambert, Maître de la Musique de la Reine Mére Anne d'Autriche, & avec le Marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce dessein. Cette nouveauté plut au public, & eut assez de succès; mais ces interessez s'étant brouillez, Perrin crut avoir un juste sujet de se plaindre & transporta son droit de privilége à Lulli, qui l'avoit déja obtenu du Roi. Madame de Montespan avoit fait ôter l'Opéra à Cambert pour le donner à Lulli, & Cambert passa en Angleterre, où il est mort Maître de la Musique de Charles II. L'Opéra parut entre ses mains avec de nouvelles beautez: de sorte

qu'il

qu'il donna tous les ans juſqu'à ſa mort, une pièce de ſa compoſition, avec des applaudiſſemens continuels. Selon M. de Saint-Evremont, Lulli connoiſſoit mieux les paſſions, & alloit plus avant dans le cœur de l'homme que les Auteurs des vers des Opéra qu'il devoit mettre en Muſique. Il mourut au mois de mars 1687, âgé de 54 ans, après avoir fait chanter ſolemnellement un *Te Deum* dans l'égliſe des Feuillans pour rendre graces à Dieu du retour de la ſanté du Roi. * *Mémoires du tems.*

L U L M E (Paul) de Bergame, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, célèbre dans le XV ſiécle, compoſa divers Traitez, & mourut à Crémone l'an 1484. * Jacques de Bergame, *Chron. l.* 15. Trithéme, *in Catal.* Voſſius, &c.

L U M B I E R, ancienne petite ville d'Eſpagne. Elle eſt dans la Navarre, ſur la rivière de Salazar, environ deux lieues au deſſus de Sangueſſa. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U M E L L O, en Latin *Laumellinum Territorium*, païs dans le Duché de Milan. Il confine vers l'Orient avec les terres de Pavie, vers le midi avec celles de Tortone & d'Alexandrie, vers le Couchant avec le Montferrat, la Seigneurie de Verceil & le Territoire de Caſal, & vers le nord avec le Comté de Vigevano & le Territoire de Milan. La capitale en eſt Valence, & ſes villes les plus remarquables ſont Mortara, Bremme, Borgofranco, Freſcaruolo, Pieve-del-Cairo & Lumello. Cette dernière a donné ſon nom à tout le païs & ſe trouve ſituée ſur la rivière de Gogna: les Rois Lombards y faiſoient quelquefois leur réſidence. Les Comtes de Crivelli en ſont aujourd'hui poſſeſſeurs & le tiennent de la Maiſon de Lagnaſco à laquelle cet endroit a appartenu pendant fort long-tems. * *Schauplatz des Kriegs in Italien*, *p.* 330. 332. *Diction. Allemand.*

* L U M E N (Jean-Frédéric de) en Latin *Lumnius*, Paſteur des Religieuſes d'Anvers que l'on nomme *Beguines*, quitta cette ville à cauſe des troubles qui y ſurvinrent, & ſe retira à Liége; mais dès qu'ils furent appaiſez, il retourna à ſon premier poſte. On a de lui, *De extremo Dei Judicio*; *Theſaurus Chriſtiani hominis*; *Strena Evangelica de Vita & Paſſione Chriſti*; *Elegia de Piaculis Adamiticis.* Il a auſſi publié en Flamand, *De la Réformation de la Vie Chretienne*; *De la Diſcipline domeſtique*; *De la Vie Chrétienne d'une Vierge*; *Dialogue touchant ſa converſion*; *De la fuite du monde & de la Courſe vers le ciel*; *Exercices Spirituels pour les Religieuſes d'Anvers*; *Méditations par rapport au Sacrifice de la Meſſe*; *De l'Origine des Beguines.* Il mourut l'an 1602, âgé de 69 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 502 & 503.

* L U M M I T S K ou L U M M I T S C H, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & en particulier dans le Marquiſat de Miſnie. Elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Hana, qui tombe dans l'Elbe au deſſous de Neuchwitz. Elle eſt à l'oueſt de Meiſſen tirant vers le nord, & en eſt éloignée d'environ deux lieues. Elle a été brûlée par les Impériaux en 1632, & par les Suédois en 1635.

L U M N I U S. *Voyez* L U M E N (Jean-Frédério de)

L U M S A, L O M S A, petite ville avec Châtellenie. Elle eſt dans le Palatinat de Czersko en Pologne, ſur la rivière de Narew, à vint & une lieue de la ville de Bielsko vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N. L U P.

L U N A (Alvares de) Gentilhomme Eſpagnol, ſe mit ſi avant dans les bonnes graces de Jean II, Roi de Caſtille, qu'il le gouvernoit abſolument. Il abuſa de ſon pouvoir, alluma la guerre dans le Royaume, perſécuta les Grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la priſe de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid l'an 1452, à avoir la tête coupée, qu'on expoſa pendant pluſieurs jours avec un baſſin, pour trouver de quoi faire enterrer ſon corps: ce qui parut étonnant à ceux qui ſavoient que cet homme avoit aquis par une faveur de plus de trente années, des biens qui égaloient preſque les richeſſes d'un Roi. On aſſure qu'ayant été curieux de ſavoir quelle ſeroit ſa fin, il conſulta un Aſtrologue, qui lui dit qu'il mourroit à Cadahalſo, qui étoit le nom d'une de ſes Terres; ce terme en Eſpagnol ſignifie auſſi un *échafaut*: ce qui ne fut que trop véritable. * Æneas Silvius, *Deſcr. de l'Europe*, *c.* 47. Mariana, *c.* 20. 21. 22.

* L U N A (Elie) Carme de Trapano en Sicile, Docteur en Théologie, étoit ſur tout habile dans la Scholaſtique & dans la Morale. Il ſe fit admirer par ſes prédications dans les principales villes de la Sicile; Après s'être embarqué pour aller à Rome, il eut le malheur d'être pris par les Turcs de Tunis, où il mourut au bout d'un an le 25 novembre 1656. On a de lui, *De Cenſuris in ſpecie Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L U N A (Fabrice) Gentilhomme de Palerme, fut un Poëte célébre. Il floriſſoit vers l'an 1524, & publia diverſes Poëſies ſous le titre de *Silvæ*, & de *Elegiarum & Epigrammatum Libellus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L U N A (Pierre) Sicilien, Docteur en Juriſprudence Civile & Canonique, fut un Avocat renommé de Palerme. Il mourut en 1631, laiſſant les Ouvrages ſuivans, *Selecta diverſorum Illuſtrium & ſapientiſſimorum Siculorum Conſilia deciſiva*; *Allegationes, cum Allegationibus & conſiliis ejuſdem Petri Lunæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L U N A, bourg d'Eſpagne, dans le Royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragoſſe vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vaſcons, nommée *Forum Gallorum*, quoique Zurita la mette à *Gurrea*, bourg du même Royaume, ſitué ſur le Gallégo, à cinq lieues de Saragoſſe vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U N A D I S T R U T T A, étoit anciennement une ville de la Toſcane. On en trouve les ruïnes dans les terres de Gênes, à l'embouchure de la Magra. * Maty, *Diction. Geogr.*

L U N D. *Voyez* L U N D E N.

L U N D E N, ville capitale de la Scanie ou Schonen en Suéde, à l'eſt de Coppenhague. Cette ville eſt fort déchue de ſa grandeur, & commence à tomber dans l'obſcurité fatale & preſque ordinaire aux villes qui ont été célébres dans l'antiquité. Son égliſe fut érigée en Evêché l'an 1065, ſous le régne de Suénon Eſthritius, & enſuite en Archevêché qui avoit pour ſuffragans les Evêchez de Roſchild dans la Zélande, d'Ottenſée dans la Fionie, de Sleswick, de Ripen, d'Alborg, de Wiborg & d'Arhuſen dans le Jutland. Le Roi de Suéde Charles XI y inſtitua une Univerſité en 1668. * Audiffret, *Hiſt. & Geogr. ancienne & moderne*, *tome* 1. *p.* 366. de l'édit. de Hollande 1694.

L U N D E N ou L U N D E R, petite ville du Duché de Holſtein, eſt dans le Ditmarſe, près de l'Eyder, à deux lieues de Friderickſtad vers le midi, & à quatre de Tonningen vers l'orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U N D E N (Louis G.) publia, en 1669, trois livres ſur l'Authenticité de l'Ecriture Sainte. Il fit auſſi imprimer en 1672 un *Diogene Laërce.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L U N D E N B E R G, contrée du Duché de Sleeswick, vers la côte de la Mer du Nord, dans le territoire de Huſum.

L U N D O R P I U S (Michel Gaſpard) a continué l'Hiſtoire de Sleidan. On a auſſi de lui *Acta publica*, & des Notes ſur Pétrone, ſous le nom ſuppoſé de *George Erhard.* * Dietericus, *Antiq. Biblioth. partie* 1. *p.* 186.

L U N D Y, petite iſle ſur la côte de Dévon en Angleterre, à quatorze milles Anglois de Hertneſs. Elle a deux milles de long, & un de large; mais elle eſt ſi bien défendue par les rochers qui l'environnent, qu'elle n'eſt acceſſible que par deux endroits. On y voit encore les ruïnes d'un vieux château & la chapelle de ſainte Hélène. Elle étoit cy-devant cultivée & habitée, comme cela paroît par de certains foſſez qu'on y trouve encore; mais elle n'eſt habitée préſentement que par des oiſeaux de mer. Il n'y a point d'arbres, mais ſeulement quelques broſſailles couvertes de la fiente de ces oiſeaux. Le malheureux Roi Edouard II, abandonné de ſes Sujets, & pourſuivi par ſa méchante femme, crut pouvoir ſe cacher en ſûreté dans cette triſte retraite avec ſon Favori Spencer. Thomas Delamére, qui a écrit la Vie de ce Prince, dit qu'il y a de bons pâturages, des ſources abondantes & un grand nombre d'oiſeaux de mer. Il ſemble qu'elle étoit alors habitée; mais elle ne l'étoit plus du tems de Cambden. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Saverne, ſur la côte qui eſt au nord-oueſt. * *Diction. Anglois.*

L U N E: c'eſt la plus baſſe des ſept Planétes. Voici ce qu'en a écrit Lucien. „ Ménippe ayant été tranſporté un jour dans le „ globe de la Lune, elle l'appella d'une voix claire & féminine, „ & le pria de répréſenter à Jupiter l'impertinente curioſité des „ Philoſophes, qui veulent ſavoir tout ce qu'elle a dans le ven„ tre, & rendre raiſon de ſes divers changemens; car l'un dit „ qu'elle eſt habitée comme la terre; l'autre, qu'elle eſt ſuſpen„ due en l'air comme un miroir; celui-ci, que toute ſa lumière „ eſt empruntée du Soleil. Enfin ils ne ceſſent de prendre ſa „ meſure, comme s'ils vouloient lui faire un habit. Le même Lucien nous dit en un autre endroit que la Lune eſt une iſle ronde & luiſante, ſuſpendue en l'air, habitée, & dont Endymion eſt le Roi. Apulée appelle la Lune *le Soleil de la nuit*, *Lunam Solis æmulam*, *noctis decus*, & dit qu'elle luit au milieu des aſtres, comme leur Reine; d'où vient qu'Horace a dit, *ſiderum Regina bicornis.* L'Ecriture dit que Dieu a fait deux grandes flambeaux, l'un pour préſider ſur le jour, & l'autre ſur la nuit; parce que le Soleil & la Lune nous paroiſſent les deux plus grands de tous les aſtres. Ariſtote nous dit que les peuples reſpectoient la Lune comme un autre Soleil, parce qu'elle en participe & qu'elle en approche le plus: & Pline nous apprend qu'Endymion paſſa une partie de ſa vie à obſerver cet aſtre, d'où prit naiſſance la Fable, qu'il en étoit devenu amoureux. Voſſius montre fort au long, que la Lune eſt la même que *Venus Uranie* ou *céleſte*, qui fut célébre parmi les Aſſyriens, & dont le culte paſſa en Phénicie & en Cypre, d'où il ſe provigna en Gréce, en Afrique, en Italie, & juſques aux nations les plus reculées de l'Europe. Diane étoit auſſi la Lune, & le nom de *Diana* ſemble venir de *Diva Jana.* Auſſi appelloit-on le Soleil *Janus*, & la Lune *Jana*, ſelon Varron, *de Re Ruſtica*, *ch.* 37. *Nunquam rure audiſti, octavo Janam Lunam*, &c. *Et tamen quidam melius fieri poſt octavo Janam Lunam*, &c. On a donné à Diane l'intendance de la chaſſe, parce que c'étoit la nuit qu'on chaſſoit, à la faveur des rayons de la Lune. Saint Jérôme dit que Diane d'Ephéſe étoit répréſentée avec pluſieurs mammelles, ce qui eſt propre à la Lune, qu'on a cru la nourrice commune des animaux. Diane préſidoit aux enfantemens, parce que c'eſt la Lune qui forme les mois, & qui régle le terme des accouchemens. Voici ce qu'en dit Cicéron, *de Natura Deorum*, *l.* 2. *Adhibetur ad partus, quod ii matureſcunt aut ſeptem nonnunquam, aut plerumque novem Lunæ curſibus.* Plutarque dit que les champs Elyſiens étoient la partie ſupérieure de la Lune; que l'endroit de cette Planéte, qui eſt tourné vers la terre, s'appelle *Proſerpine & Antichthon*; que les Génies & les Démons habitent dans la Lune, & en deſcendent pour rendre des Oracles, ou pour aſſiſter aux jours de Fête; que la Lune ne tourne ſans ceſſe pour ſe joindre au Soleil, que par un mouvement d'amour pour ce pére commun de la lumière, & que les ames pures s'envolent vers le globe de la Lune, qui eſt la même que Lucine & Diane.

A Carrhes en Méſopotamie on tenoit la Lune pour un Dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus*, & non *Luna.* Voici ce qu'en rapporte Spartien. „ Comme nous avons fait mention du „ Dieu Lunus, *dit-il*, il faut ſavoir que les Doctes nous ont laiſ„ ſé par écrit, & que les Carrhéniens penſent encore à préſent, „ que ceux qui croyent que la Lune eſt une Déeſſe, & non pas „ un Dieu, ſeront toute leur vie eſclaves de leurs femmes.

„ Mais

„ Mais que ceux au contraire qui la tiendront pour un Dieu, „ ſeront toûjours les maîtres de leurs épouſes, & ne ſuccombe- „ ront jamais par leurs artifices: c'eſt pourquoi, *continue le mê- „ me Auteur*, quoique les Syriens & les Egyptiens l'appellent „ d'un nom féminin, ils ne laiſſent pas de faire connoître dans „ leurs myſtéres, qu'ils la prennent toûjours pour un Dieu. " Il nous reſte encore à préſent pluſieurs médailles des Nyſéens, des Magnéſiens & de quelques autres Grecs, qui nous font voir la Lune répréſentée ſous l'habit & ſous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Arménienne.

La Lune fait le tour de ſon cercle d'occident en orient en vint ſept jours, ſept heures, & quarante-une minutes; mais comme pendant ce tems-là le Soleil avance auſſi d'occident en orient, ayant été conjointe à cet aſtre, il faut vint-neuf jours, douze heures, quarante-quatre minutes juſques à la nouvelle conjonction. Le premier de ces termes s'appelle le *mois periodique de la Lune*, & le ſecond le *mois ſynodique*. La Lune eſt un corps ſphérique & opaque, qui n'a d'autre lumiére que celle qu'elle reçoit du Soleil. Ses taches proviennent de l'inégalité de ſa ſurface. On ne ſait point encore ſi elle tourne ſur ſon propre centre. Les Arabes & les Egyptiens lui ont attribué vint-huit maiſons, qui ſont expliquées dans l'*Oedipe* du Pére Kircher. On appelle *phaſes* de la Lune les différentes apparitions de ſa lumiére, ſelon ſa ſituation à l'égard de la terre & du Soleil. On l'appelle nouvelle Lune, quand elle eſt conjointe avec le Soleil; premiére quadrature, lorſqu'elle eſt plus occidentale que le Soleil de quatre-vints-dix degrez; oppoſition ou pleine Lune, lorſqu'elle en eſt à cent quatre-vints degrez; & derniére quadrature, lorſqu'elle eſt plus orientale que le Soleil de quatre-vints-dix degrez. Les Anciens avoient la ſuperſtition de faire de grands cris durant les éclipſes de Lune, & les Romains faiſoient pluſieurs ſons lugubres. * *Antiq. Rom.* Lucien, *Dialogue* intitulé *Icaroménippe*. Les Juifs ont ſouvent rendu des honneurs divins à la Lune. Ils l'appelloient *Meni*, & la *Reine du Ciel*, ils lui dreſſoient des Autels aux carrefours, auprès des portes, & ſur les terraſſes de leurs maiſons. Ils lui offroient des gâteaux, & des vaſes plein de liqueur. * *Jérémie, ch. 7. v. 18.* Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs adoroient auſſi la Lune ſous le nom d'*Aſtarte*, ou d'*Aſtaroth*, ou d'*Aſeroth*. Macrobe & Julius Firmicus diſent que les hommes déguiſez en femmes, & les femmes déguiſées en hommes ſacrifioient à la Lune, & le Rabbin Maimonidés croit que c'eſt là ce que Moïſe a voulu défendre en interdiſant les déguiſemens & les changemens d'habits. On répréſentoit la Lune vétue en homme dans la Syrie, & on voit encore des médailles où elle eſt dépeinte ſous l'habit & la forme d'un homme armé, ayant à ſes piez un coq, & coëffée d'un bonnet à la Phrygienne ou à l'Arménienne. Les Perſans célébrent une Fête qu'ils nomment *Chet-el-Camer*, ou *la Coupure de la Lune*, en mémoire d'un prétendu miracle de Mahomet. *Voici* comment ils récitent l'Hiſtoire de ce fait. Les *Coreiſites*, Idolâtres, députérent un jour trente des principaux d'entre eux à Mahomet pour lui dire que s'il étoit vrai qu'il fût un vrai Envoyé de Dieu, il devoit opérer quelque miracle. Mahomet leur dit qu'ils devoient attendre que la Lune fût pleine. Ce jour-là il les mena à la campagne, & leur ayant dit de regarder au Ciel, il leva la main, & d'un mouvement de ſes deux doits il coupa la Lune en deux piéces, dont l'une deſcendit doucement à terre, paſſa à travers la manche de Mahomet, & remonta à ſa ſphére, où elle ſe rejoignit à l'autre. Les Péruviens ſous les Yncas adoroient la Lune comme la femme du Soleil. Le pavillon le plus près du temple du Soleil étoit pour la Lune qu'ils regardoient comme la mére des Yncas & de leurs Deſcendans: c'eſt pourquoi ils la nommoient *Mama Quilla*, la *mére Lune*, mais ils ne lui offroient point de ſacrifices comme au Soleil. Lorſque la Lune étoit en conjonction, ils la regardoient comme morte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Chardin, *Voyages*, *tome 2. p.* 452. Garcilaſſo de la Véga, *Hiſtoire des Yncas*, &c. *tome* 1. *p.* 198. 312. &c.

* L U N E, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle naît vers les frontiéres de la province de Weſtmorland, dans un bois auquel elle donne le nom de *Forêt de la Lune*, & ſe jette dans le Thées un peu au deſſous de la ſource de cette derniére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 169.

* L U N E, riviére d'Angleterre. Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 280, dit qu'elle prend ſa ſource dans le Duché d'Yorck; & *p.* 295, qu'elle ſort des montagnes de Weſtmorland. Quoiqu'il en ſoit, après avoir, dans le Comté de Weſtmorland, arroſé un petit païs auquel elle donne le nom de *Lonſdale*, elle entre dans la province de Lancaſtre, qu'elle traverſe du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt juſques à la ville de Lancaſtre, au deſſous de laquelle elle ſe rend dans la mer.

L U N E (Montagne de la) en Afrique, entre l'Abyſſinie & le Monomotapa, eſt appellée *Bed* par les gens du païs. Il y a une autre montagne en Portugal, qui eſt nommée *Punta de Luna*, ou *Monte de Sintra*; & par d'autres *Cabo de la Rocca*, ou *Cabo de Rocca Sintra*. La LUNA d'Italie, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c. font mention, eſt *Sarzane*, ville & Evêché ſur la côte de Génes, proche de la Toſcane.

L U N E ou L U N A. *Cherchez* B E N O I T X I I I, & G O M E'S D E L U N A.

L U N E, ville, bourg. *Voyez* L U N A.

L U N E B O U R G, ville Anſéatique, avec Duché ſouverain du même nom, dans la Baſſe Saxe, eſt nommée par ſes Habitans *Hertzogthumb von Lunenburg*. Ce païs eſt ſitué entre le Holſtein ou la Holſace, le Brandebourg, le Brunſwik & la Weſtphalie. Lunebourg eſt la capitale du païs, ſur la riviére d'Ilmenow. Elle s'eſt rendue conſidérable depuis l'an 1190 par la ruïne de Bardewik, & eſt aujourd'hui riche & renommée pour les fontaines ſalées qu'on y trouve. Les autres villes de cet Etat ſont, Zell, Ultzen, Dunebourg, Harburg, Gyfhorn, Bardewik, Valſirode, &c. Les Ducs de Lunebourg ſont de la Maiſon de Brunſwik. *Voyez* B R U N S W I K.

* L U N E'G I A N A, petit païs d'Italie, qui a pris ſon nom de la ville de Luna, qui eſt maintenant ruïnée, eſt au Levant de la riviére de Magra, le long de la côte, & eſt diviſé en deux parties. L'occidentale, dont Sarzana eſt la capitale, eſt aux Génois; & l'orientale eſt une partie du Duché de Maſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N E L, petite ville de France. Elle eſt dans le Languedoc, entre Nîmes & Montpellier, à quatre lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* Il y a eu à Lunel une des plus fameuſes Académies des Juifs en occident. La jeuneſſe venoit y étudier des païs les plus éloignez. Ils y trouvoient non ſeulement des Docteurs habiles, mais auſſi des Docteurs très charitables. Benjamin de Tudéle, qui y paſſa à la fin du douziéme ſiécle, aſſure que les Docteurs nourriſſoient leurs Ecoliers, & leur fourniſſoient leurs habits pendant tout le tems qu'ils demeuroient dans l'Académie. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, &c. *tome* 4. *p.* 1426.

L U N E N, ville de Weſtphalie. *Voyez* L U Y N E N.

L U N E'R A, A L U M E'R A, anciennement *Lucogæus Collis*, montagne de la Terre de Labour, eſt entre Naples & Pouzzol. On dit qu'il y a quantité de ſoufre & d'alun, & qu'il en ſort des fontaines, dont les eaux ſont propres à guérir les bleſſures. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N E T T E S. *Voyez* S P I N A (Alexandre)

L U N E V I L L E, bon bourg du Duché de Lorraine. Il eſt ſur la petite riviére de Vezouſe, près de la Murte, à ſix lieues de Nancy vers le Couchant. Le Duc de Lorraine y avoit fait bâtir un Palais magnifique qui fut preſque conſumé par le feu le troiſiéme janvier 1719. La perte des meubles, vaiſſelle d'argent & autres bijoux de prix, monta à près de cinq millions. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U P A D I, U L U B A T & L A R T A G O, en Latin *Lopadium*, *Apollonia*, petite ville de la Natolie propre, en Aſie, eſt au midi de la ville de Burſe, ſur la riviére de Lupadi, qui va ſe décharger dans la Mer de Marmara, à Palormi, & qui eſt la même que les Anciens nommoient *Rhyndacus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U P A N N A, iſle qui dépend de l'Iſle de Raguſe, proche de celle de Méza. Celle de Lupanna a un port aſſez ſûr, & il y a près de ſept-cens feux. Les Raguſois l'ont embellie de pluſieurs magnifiques bâtimens. On y voit quantité de jardins & de vergers remplis de quantité d'arbres, de figuiers, d'orangers, d'olliviers & de citronniers. Il y a auſſi du vin excellent. * Davity, *Etat de Raguſe.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L U P E R C A L E S, certaines Fêtes établies par Evander, que les Romains avoient coutume de célébrer le 15 jour des Calendes de mars, en l'honneur de Pan, Dieu des Paſteurs. Les Luperques étoient deux Societez, dont l'une portoit le nom des Fabiens, & l'autre celui des Quintiliens. Depuis, on y ajoûta les Juliens, dont Dion fait mention. Auguſte rétablit ces Communautez, comme nous l'apprenons de Suétone. Ces Prêtres étoient nuds pendant les fonctions de leur miniſtére, ſelon Ovide. Les Lupercales ſe célébrérent juſqu'au tems de l'Empereur Anaſtaſe, ſous le régne de Théodoric en Italie, vers l'an 496, où le Pape Gélaſe les abolit, ſelon le témoignage d'Onuphre & de Baronius. C'eſt à ce ſujet que le même Pontiſe écrivit un Traité contre Andromachus & les autres Romains qui vouloient qu'on célébrât ces Fêtes. * *Conciles*, *tome* 3. Baronius, *A. C.* 496. *n.* 30 & *ſuiv.* Dion, *l.* 24. Suetone, *in Auguſto.* Plutarque. Varron, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

L U P E R C U S, Auteur Grec, qui vivoit ſous l'empire de Claude II, a rendu ſa mémoire célébre à la poſtérité par la compoſition de divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas. Voſſius fait mention de lui, au ſujet d'un de ſes Traitez Hiſtoriques, où il parloit de l'origine d'Arſinoé en Egypte. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 16.

* L U P E R C U S, à qui Martial écrivit pluſieurs de ſes Epigrammes. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 16.

* L U P E R C U S, Martyr Eſpagnol de Sarragoce, qui ſouffrit avec pluſieurs autres en 304. * *Voyez* Prudence, *dans l'Hymne quatriéme des Couronnes.*

* L U P I A N U S, Comte & Maître des Soldats en Orient en 412, ſous Théodoſe *le Jeune*. * Jacobi Gothofredi *Proſopographia Codicis Theodoſiani.*

L U P I C I N (Saint) Ce Saint mérite d'être connu. Il eſt célébre dans les Gaules, & ſur tout dans la province Séquanoiſe, où avec ſon frére Romain il a introduit la vie cénobitique dans le cinquiéme ſiécle. Il ſe maria pour obéir à ſes parens, mais étant devenu veuf, il quitta le monde & vint joindre ſon frére Romain qui menoit une vie très-auſtére dans le déſert. L'odeur de leur ſainteté leur ayant attiré des compagnons, on bâtit un monaſtére à Condat, & enſuite un ſecond à Laucone à deux lieues de Condat. Après la mort de Romain arrivée à Condat vers l'an 460, Lupicin prit le gouvernement de tous les monaſtéres qu'ils avoient établis, & mourut vers l'an 480, âgé de 80 ans. Il fut inhumé à Laucone. Son culte eſt ancien, & rapporté dans le Martyrologe d'Uſuard. Son chef & la plus grande partie de ſes Reliques furent découverts en 1680. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L U P O G L A V O, petite ville de l'Iſtrie, ſituée vers les montagnes de la Vena, à ſix lieues de Saint-Veit vers le Couchant. Elle appartient à la Maiſon d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U P O L D ou L E O P O L D, Electeur & Archevêque de Mayence, fut premiérement Moine de l'Abbaïe de Fulde, puis Prevôt de l'égliſe cathédrale de Bamberg, & fut enfin élû

en 1051. Lorsqu'en 1054 l'Empereur Henri III, fit couronner son fils Henri IV à Aix-la-Chapelle par Herman, Archevêque de Cologne, Lupold s'y opposa, soutenant que le droit de couronner les Empereurs & les Rois dans l'Empire, n'appartenoit qu'aux Archevêques de Mayence. Il mourut l'an 1059. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruschius, *Vies des Electeurs & Archevêques de Mayence*, en Allemand.

* L U P O L D ou L E O P O L D, Evêque de Worms, fut élu en 1197, & se tint toujours attaché au parti de l'Empereur Philippe qui le fit placer sur le siége de Mayence préférablement à Sigefroy son Compétiteur; mais comme il ne put obtenir de Bulles de Rome, il fut obligé de s'en désister. On lança même contre lui les foudres de l'excommunication, & cela le porta aux dernières extrémitez. Il ravagea l'Archevêché, mais après la mort de l'Empereur Philippe, il fut aussi privé de l'Evêché de Worms. En 1209, il marcha en Italie avec une petite armée, & fit si bien que le Pape le fit rétablir dans l'Evêché de Worms. Lupold commença alors à mener une vie plus réglée, & mourut en 1217. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruschius. Bucelin.

L U P O L D de Bebenberg. *Voyez* L U D O L P H E.

L U P S E T (Thomas) de Londres, mourut à Londres le 27 de décembre 1532, âgé de 35 ans. Il est Auteur d'un livre sur la meilleure manière de régler sa vie; & d'un autre où il prouve qu'un Chrétien ne doit pas craindre la mort. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L U P U S, Gouverneur d'Alexandrie, donna avis à Vespasien des soulévemens que les Juifs de la Secte des Sicaires y avoient faits, refusant avec opiniâtreté de donner *le nom de Maître* à l'Empereur. Vespasien voyant combien cette nation étoit portée à la revolte, commanda à ce Gouverneur de ruiner le temple qu'elle avoit dans la ville d'Onion. Lupus y alla, prit une partie des ornemens, & se contenta de le faire fermer. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. ch. 37.*

L U P U S (Christian ou Chrétien) ou W O L F, comme il s'appelle dans sa Langue maternelle, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, né à Ipres le douziéme juin 1612, embrassa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A peine eut-il achevé à Louvain ses études de Théologie, qu'on l'envoya enseigner la Philosophie à Cologne, où il s'aquit tant de réputation, qu'Alexandre VII, qui pour lors n'étoit encore que Cardinal, Nonce & Légat à *Latere*, dans les Quartiers du Rhin, l'honora d'une amitié particulière. Lorsqu'Alexandre fut parvenu au Pontificat, il appella le Pére Lupus à Rome, où il lui donna mille marques d'estime. Ce Pére passa de Cologne à Louvain, pour y enseigner la Théologie, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'il employoit tous les jours près de quinze heures entières à l'étude. Il fut aussi envoyé à Douay pour y enseigner la Théologie, mais peu de tems après il revint à Louvain. S'étant purgé de l'accusation de Jansénisme, il reçut le bonnet de Docteur en 1653. Il exerça ensuite les premières charges de son Ordre dans sa province. Le Pape Clément IX voulut alors lui donner un Evêché, avec l'Intendance de sa Sacristie; mais il refusa constamment l'un & l'autre. Dans son deuxiéme voyage à Rome, il ne reçut pas de moindres marques d'estime d'Innocent XI. Il en obtint un Décret, sur la pureté de la Doctrine de saint Augustin, & la permission de l'enseigner publiquement dans Louvain. En 1677, l'Université de Louvain le députa avec quelques autres à Rome, pour demander au Pape la condamnation de quelques propositions relâchées de Morale. Ils agirent si bien auprès du Pape Innocent XI, qu'ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La condamnation est du 29 octobre 1679. Les Papes ne furent pas les seuls dont il fut consideré; de grands Princes eurent les mêmes sentimens pour lui; & le Grand-Duc de Toscane lui fit offrir plusieurs fois une pension considérable pour l'attirer à sa Cour. Il a fait des Commentaires sur l'Histoire & sur les Canons des Conciles tant généraux que particuliers, pleins d'érudition; & un livre des Appellations au saint Siége, dans lesquelles il suit aveuglément les sentimens des Ultramontains. Il a donné un fort long Commentaire en forme de Notes sur le livre des prescriptions de Tertullien. Son Traité sur la Contrition n'est pas moins dévot que solide; & il a donné un Recueil des Lettres & des Monumens, concernant les Conciles d'Ephèse & de Chalcédoine; la Vie & les Lettres de saint Thomas de *Cantorbery.* Le Pére Lupus mourut le dixiéme juillet de l'an 1681, au commencement de sa 70 année, après 54 ans de vie religieuse, & 46 ans de Sacerdoce. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son Epitaphe qu'il composa lui-même avant que de mourir.

Hæres peccati, natura filius iræ,
Hic jaceo dignus nomine reque LUPUS.
Indignus, non re, sed solo nomine, Doctor,
Verbis non factis me docuisse fleo.
Perdocuisse alios & non docuisse seipsum,
Quid juvat? O Mundi fumus, inane, nihil,
Agnus Deus, Patris doctrina, redemptio mundi,
Nunc tibi prostratum commiserare reum:
Et Latro & Meretrix gratis tua regna subintrant;
Gratis peccatis fiat & ista meis.

Le Pére Vinance a depuis sa mort ramassé plusieurs Dissertations du Pére Lupus, qu'il fit imprimer à Bruxelles l'an 1690. On y trouve des Dissertations sur la Probabilité, sur les Dotes des Religieuses, sur la Milice Chrétienne, sur les Droits & Privileges des Réguliers, sur les Processions, &c. On a annoncé dans l'Histoire Littéraire de la République des Lettres, en janvier 1726, une collection de tous les Ouvrages du Pére Lupus, qui avoit été entreprise à Venise en douze volumes *in folio.* Le jugement qu'on y porte de ce Religieux n'est pas avantageux. C'étoit, dit-on, un habile homme, mais rempli de préjugez, & opiniâtre à n'en jamais démordre. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle. Son Eloge* contenu dans son papier mortuaire en Latin.

L U Q. L U R. L U S.

LUQUE, rivière. *Voyez* L I X E.

L U Q U E S. *Voyez* L U C Q U E S.

L U R E, bourg avec une Abbaïe célèbre, est dans la Franche Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbéliard, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U R I, ancien bourg de l'Isle de Corse, est entre la pointe du Cap Corse, & les villes de Bastia & de S. Fiorenzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U R Y, petite ville de France dans le Berry. Elle est murée & environnée de fossez. * *Dict. Univ. de la France.*

L U S A C E, province d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, appellée *Lausnitz* par les Habitans, est un beau & grand païs qui a le Brandebourg vers le nord, la Bohéme vers le sud, la Silésie vers l'est & la Misnie vers l'ouest. On la divise en Haute & Basse & chacune de ces parties porte le titre de Marquisat. Celui de la Haute Lusace est du côté de la Bohéme, au dessous des rivières de Sprée & de Neisse, appartient presque entiérement à la branche Electorale de Saxe & comprend les Cercles de Bautzen & de Gorlitz. La Basse Lusace, située vers la Marche de Brandebourg, au dessous des susdites rivières, appartient presque toute à la branche de Saxe Mersburg & comprend les Cercles de Luckau, de Lubben, de Guben, de Calau & de Spremberg, aussi-bien que la Seigneurie & la petite ville de Dobrelug, &c. Les rivières de la Lusace sont, la Sprée, la Neisse, la Queiss, l'Elbe, la Wittge, la grande & la petite Tschirne, le Pulsnitz, le Schœps, la Lube, la Laube, & la Ziebe; qui pourvoyent tout le païs d'une grande quantité de poissons & d'écrevisses & qui rendent ses pâturages très fertiles. On y entretient une grande quantité de brebis qui fournissent les laines dont les draps de Gorlitz se font. Ce païs ne manque pas de fruits & l'on trouve dans les montagnes de Lobau & de Konigshayn des diamans qui valent ceux de la Bohéme. Dans la Seigneurie de Moskau de la Basse Lusace il y a une mine d'alun. Les Suéves habitoient autrefois ce païs & ils en furent chassez par les Esclavons, environ sous le régne de l'Empereur Valentinien. Mais comme avec le tems ces peuples Barbares cherchoient à entrer plus avant dans l'Empire, & à s'emparer d'une province après l'autre, le Duc Henri, surnommé *le Lion*, s'y opposa vigoureusement, les chassa de la Wagrie & du Mechelbourg, & les força à repasser l'Oder. Albert Ursus les chassa de la Marche de Brandebourg, mais on ne put point les faire sortir de la Lusace. Les Esclavons étoient composez de plusieurs autres petits peuples parmi lesquels celui des Sorbes étoit sur tout renommé, qui s'étoit établi dans la Haute Lusace, dans la Misnie & dans une partie de la Haute Saxe. La Basse Lusace étoit anciennement habitée par les Lusiciens, qui doivent avoir donné leur nom à tout le païs, après que l'Empereur Henri I eut humilié les Sorbes. Cet Empereur érigea divers Marquisats, afin de tenir en bride ces peuples mal disciplinez. La place du premier Marquis de la Lusace fut occupée par Géron, Gentilhomme Saxon, qui avoit ses Terres près du Hartz, & qui fit étrangler dans un repas 30 Princes Esclavons qui avoient machiné contre sa vie. Son successeur fut son beau-frére Christian, issu de la famille des Comtes de Wettin & qui mourut en 973. Ditmare son fils lui succéda, & eut Géron II, de son épouse Swanehilde, fille de Herman Billinge. Boleslas II, Duc de Pologne, fit de son tems une irruption dans la Lusace & la désola. Géron résista vigoureusement, mais il perdit la vie dans une bataille en 1015. Ditmare II, son fils, eut le bonheur de voir conclurre une paix entre l'Empereur Henri II, & Boleslas, Duc de Pologne. Il laissa pour successeur son fils Othon, le dernier de cette race, qui mourut en 1031, selon Albin. Dédon fut ensuite déclaré Marquis de la Lusace & obtint aussi la Misnie. Il se souleva deux fois contre l'Empereur Henri IV, & mourut en 1075. Après sa mort, l'Empereur donna l'investiture de la Lusace au Duc Uratislas de Bohéme, afin de le rembourser par là des frais de la guerre qu'il avoit soutenue. Il y a apparence qu'Uratislas ne prit possession que de la Basse Lusace & que la Haute tomba entre les mains des Polonois. Uratislas étant mort, Vipert son gendre & Comte de Groitz reçut l'investiture de ce Marquisat en 1117. Il mourut en 1124, laissant Henri son fils, qui fut inquiété dans la possession de la Lusace par Adelbert, Comte de Saxe; mais en 1131, l'Empereur Lothaire le rétablit dans sa premiére tranquillité. Henri étant mort sans héritiers en 1135, Conrad, Comte de Wettin, obtint le Marquisat & mourut en 1156. Othon son fils eut pour sa part la Misnie, & Théodoric la Lusace & le Marquisat d'Oosterland. Théodoric étant mort, Dédon, le troisiéme fils de Conrad lui succéda. La Lusace passa ensuite de main en main dans la Maison de Brandebourg, de Bohéme, & d'Autriche. Cette derniére la donna à George I, Electeur de Saxe pour le dédommager des frais de la guerre de Bohéme. Après sa mort, George II, son successeur, eut la Haute Lusace & son frère Christian, l'Administrateur de Mersburg, la Basse Lusace. On imprima en 1718, une Collection *Scriptorum Rerum Lusaticarum, in folio:* on y trouve entre autres la description de la Lusace de Christophle Manlius. * *Chron. Montis Sereni.* Hofmanni *Scriptor. Lusat.* Wittechindus, *in Annal.* Dithmar, *Chronic. Mersb. l. 2. 5. 7. 8. & alibi. Auctor Chronici Montis Sereni cum appendice.* Lambertus Schaffnab. *ad ann.* 1060. *& seq. item ad ann.* 1075. Langius, *in Chron. Citicensi. Auctor libelli de Cambio Bizangiensi. Auctor Hist. Landgrav. Turing.* Albin, *Meisn. Chron.* Dubravius & Balbin, *Hist. Boem.* Peucerus, *in Isyli-*

patriæ. Zeiler, *in Topogr. Lusat*. Sagittarius, *Hist. Lusat*. Schurtzfleisch., *Dissert. de Lusat. Dict. Allemand.*

L U S A R C H E, bon bourg de l'Isle de France, situé dans la France propre, à six lieues de Paris du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U S C I N I U S (Ottoman) de Strasbourg, florissoit en 1520. Il a donné des *Progymnasmata Græcæ Literaturæ*. Il a traduit en Latin deux Centuries d'Epigrammes Gréques; les Harangues d'Isocrate à Démonicus & à Nicoclès; & les Symposiaques de Plutarque: en quoi il a trés-bien réussi. On a du même Auteur les Allegories & les Tropologies sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L U S C I U S, Poëte Comique, vivoit du tems de Térence, vers l'an de Rome 551, & 203 avant Jesus Christ. Volcatius Sédigitus lui donne la neuviéme place entre les Comiques. Lilio Giraldi a cru que ce Poëte avoit eu une maison à Antioche, bâtie autrefois aux dépens du public, pour un Prince nommé *Antiochus*, qui avoit été en ôtage dans cette ville. Vossius montre qu'en cet endroit & ailleurs, on a lu faussement *Lucius* ou *Lucilius* pour *Luscius*. * Vossius, *de Poët. Lat. c.* 1.

L U S C O. *Voyez* L U C K O L U S U C K.

L U S C U S T. A N N I U S. *Voyez* A N N I U S.

* L U S E R N E (La) bourg de France dans la Basse Normandie, au diocése d'Avranches, vers les confins de celui de Coutances. Il est au nord-ouest de la ville d'Avranches, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

L U S I. *Voyez* L U Z Y.

L U S I G N A N. *Voyez* L U Z I G N A N.

L U S I T A N I E, ancien nom du Portugal. *Voyez* P O R T U G A L.

L U S O, riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle naît aux confins du Duché d'Urbin; & aprés avoir traversé une partie de la Romagne, elle se décharge dans le Golfe de Venise, à quelques lieues de Rimini du côté du couchant. Quelques Géographes prennent cette riviére pour le Rubicon des Anciens, qui séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie; & ce sentiment est plus probable que celui des autres, qui prennent cette ancienne riviére pour celle qu'on nomme aujourd'hui Pisatello; parce que Pisatello se décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon se déchargeoit dans la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U S S A C, petite ville de France dans le Poitou. Elle est sur la rive droite de la Vienne, au sud-est de Poitiers, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* L U S S A C-les-Eglises, bourg de France dans la Marche. Il est sur la Benaise vers les confins du Poitou, au sud-est de Poitiers, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

L U S S I O & L U S S O, riviére. *Voyez* L I X E.

L U S T R A T I O N S, cérémonies sacrées, & espéces de sacrifices, par lesquels les anciens Payens purifioient les maisons, les villes, les champs, ou les personnes souillées par quelque crime, par l'infection d'un cadavre, ou par quelque autre impureté. Outre les feux & les parfums, on y offroit aussi des victimes. Les lustrations étoient ou publiques ou particuliéres. Les premiéres se faisoient à l'égard d'un lieu public, comme d'un temple ou d'une ville; les autres pour l'expiation d'une maison, d'un homme, d'une armée, d'un troupeau. Il y en avoit de nécessaires, dont on ne pouvoit se dispenser, comme celles des maisons en tems de peste, ou aprés la mort de quelcun; & d'autres qui ne se faisoient que par une espéce de dévotion. Les lustrations publiques se célébroient de cinq ans en cinq ans; on y conduisoit trois fois la victime autour du temple, de la ville, ou d'un autre lieu; & l'on y brûloit quantité d'excellens parfums. Les Grecs joignoient à ces lustrations des anathêmes, c'est à dire, une victime humaine, qu'ils immoloient aprés avoir fait sur cet homme toutes les imprécations possibles. On appelloit *Ambarvales*, *Ambarvalia*, les lustrations d'un champ avant que de couper les blez. Celles d'une armée se nommoient *Armilustres*, *Armilustria*. Des Soldats choisis, couronnez de laurier, conduisoient trois fois les victimes autour de l'armée rangée en bataille dans le Champ de Mars, & les sacrifioient ensuite au Dieu Mars, aprés plusieurs imprécations contre les ennemis; ces victimes étoient une truye, une brebis, & un taureau. Dans les lustrations des troupeaux, le berger arrosoit son bétail avec de l'eau pure, puis brûloit de la sabine, du laurier, & du soufre, & faisoit trois fois le tour de son parc ou de sa bergerie; ensuite il sacrifioit à la Déesse Palès, avec du lait & du vin cuit, du gâteau & du millet. A l'égard des maisons particuliéres, on les purifioit avec de l'eau, & avec des parfums composez de laurier, de genévre, d'olivier, de sabine & de choses semblables. Si l'on y sacrifioit une victime, c'étoit ordinairement un cochon de lait. Ces lustrations, que l'on faisoit pour les personnes, étoient proprement appellées *des expiations* & la victime étoit nommée *Piacularis*. Il y avoit encore une espéce de lustration pour les enfans, par laquelle on les purifioit, savoir, les filles le huitiéme jour; & les garçons le neuviéme jour aprés leur naissance; & ce jour-là s'appelloit *Lustricus*. La cérémonie se faisoit avec de l'eau pure, ou avec de la salive. Jean Lomeyer a recueilli presque tout ce qu'on peut dire là-dessus, dans un Ouvrage intitulé, *De lustrationibus veterum Gentilium*, imprimé à Utrecht l'an 1681, *in quarto*. *Voyez* N O N D I N E. * Macrobe. Festus. Aulu-Gelle.

L U S T R E, étoit parmi les Romains, une revue générale de tous les Citoyens & de leurs biens, qui se faisoit par les Censeurs, de cinq ans en cinq ans, complets & révolus; en sorte que le lustre renfermoit une espace de cinq années, au lieu que l'Olympiade n'en contenoit que quatre. Le premier Auteur de cette coutume, fut Servius-Tullius, sixiéme Roi de Rome, vers l'an 180 de la fondation de cette ville, & 574 avant Jesus-Christ. Mais dans la suite des tems il y eut souvent de grands intervalles, & ces lustres ne se firent pas tous les cinq ans, comme on le peut prouver par les Fastes Capitolins, où l'on voit que le cinquantiéme lustre fut fait l'an de Rome 574, & 189 avant Jesus-Christ. * Tite-Live, Denys d'Halicarnasse. Rosin, *Antiquitez Romaines.*

L U S T R I C U S - B R U T I A N U S, Poëte Romain, dont Pline *le Jeune* fait mention, *l. 6. Epist.* 22, & Martial, *l. 4. Epigr.* 23.

L U S U C K, ville. *Cherchez* L U C K O L U S U C.

L U S Y. *Voyez* L U Z Y.

L U T.

L U T A C H, autrefois *Littamum*, étoit anciennement une petite ville du Norique; ce n'est aujourd'hui qu'un village du Tirol, situé sur la riviére d'Aycha, environ à quatre lieues de Brunec, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U T A T I U S. *Voyez* L U C T A T I U S.

L U T E N B E R G, bourg du Cercle d'Autriche, est dans la Basse Stirie, sur le Muer, vers la Hongrie, & à six lieues de Kanyse. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lentudum*, petite ville ou bourg de la Haute Pannonie. * Maty, *Diction. Géogr.*

* L U T E R B O U R G, ville de la Basse Alsace, sur le Luter, au nord-nord-est de Strasbourg, dont elle est éloignée de neuf à dix lieues.

L U T E R B O U R G, Abbaïe. *Voyez* L U R E.

L U T G A R D E ou L U I T G A R D E, femme de *Charlemagne*, Allemande de nation, aimoit les Belles Lettres, & faisoit une estime particuliére d'Alcuin, comme nous le voyons dans ses Epîtres. Elle suivoit l'Empereur son époux à la chasse, & dans toutes les occasions montroit un courage au dessus de son sexe. Luitgarde mourut à Tours sans enfans le quatriéme juin de l'an 800, & fut enterrée dans l'église de saint Martin. * Eginhard, *Vie de Charlemagne. La Chronique de Tours*. Sainte-Marthe, *Histoire Geneal.* Mézeray, *Hist. de France.*

L U T H E R (Martin) Religieux, Allemand, naquit à Islébe, dans le Comté de Mansfeld, le dixiéme novembre 1483. Son pére avoit nom *Jean* Lotter ou Lauther, & sa mére *Marguerite* Lindeman. Il changea le nom de sa famille, prit celui de *Luther*, & fut envoyé pour étudier à Islébe, à Magdebourg, à Eysenach & à Erford, où il fut fait Maître ès Arts en 1503, aprés son Cours de Philosophie, qu'il acheva à l'âge de 20 ans. Un jour qu'il se promenoit hors de la même ville, la foudre tua son compagnon à ses côtez, & cet accident le toucha si fort, qu'il fit vœu de se faire Religieux. En effet il en prit l'habit à l'âge de 22 ans, dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, qui étoient à Erford, & fut fait Prêtre à 24 ans. Il dit sa premiére messe le deuxiéme mai 1507, & continua à la dire réguliérement pendant 15 années de suite. Quelque tems aprés son ordination, il enseigna la Philosophie aux jeunes Religieux de son Institut à Wittenberg, où le Duc de Saxe avoit fondé une Université. Aprés avoir enseigné trois ans, on l'envoya à Rome, pour y pacifier quelques dissensions qui s'étoient élevées dans son Ordre en Allemagne: ce qu'il exécuta avec beaucoup de prudence. A son retour il reçut le bonnet de Docteur, fut Professeur à Wittenberg, & faisant valoir son feu d'esprit, sa grande mémoire, & son éloquence naturelle, se fit admirer dans l'Université & dans les églises. En 1516, il commença à s'appliquer à l'étude du Grec & de l'Hébreu: il ne pouvoit souffrir les Théologiens Scholastiques, qu'il commença à combattre, dès l'an 1516, par des Théses publiques, sur le franc Arbitre, sur le Mérite des bonnes œuvres, sur les Traditions humaines, &c. L'année suivante 1517, le Pape Léon X fit publier des Indulgences pour ceux qui contribueroient au bâtiment de l'église de saint Pierre à Rome. Cette commission appartenoit aux Augustins; & Jean Staupitz, leur Vicaire général en Allemagne, indigné de les voir supplantez par les Dominicains, qu'on leur avoit subrogez, donna ordre à Luther de prêcher contre les nouveaux Quêteurs. Ce dernier accomplit cet ordre avec une violence extrême; de sorte que peu de tems aprés, la querelle s'échauffa & devint publique par des Déclamations, par des Théses, & par des livres écrits de part & d'autre. Luther avança d'abord des propositions douteuses, puis se sentant pressé, s'engagea jusques à les soutenir dans des sens condamnez par l'Eglise Romaine. Depuis se voyant menacé, il leva tout à fait le masque, & fut excommunié par le Pape l'an 1520. La Faculté de Théologie de Paris, & d'autres Universitez célébres, le condamnérent: ce qui ne servit qu'à l'aigrir de plus en plus. On n'oublia rien dans la suite pour le ramener, mais il étoit trop tard. Luther avoit goûté le plaisir de dire ses sentimens sans contrainte, & avoit déja grossi son parti de plusieurs Princes souverains, pour qui la dépouille des Benéfices étoit une douce amorce. Avec de tels avantages, il se déchaîna contre l'Eglise Romaine, & ne garda point de modération dans ses Ecrits. Le Duc de Saxe lui donna pour retraite le château de Wardberg ou Wardpurg, jusqu'à ce que l'Empereur Charles-*Quint* fût sorti d'Allemagne. Ce fut en ce lieu, auquel il donnoit le nom d'*Isle de Pathmos*, qu'il employa son tems à répandre par tout ses Ecrits. L'an 1524, il quitta tout à fait l'habit de Moine; & l'année suivante il se maria à *Catherine* de Bore, & l'épousa publiquement le onziéme juin 1525. Ensuite il publia ses sentimens avec de nouveaux progrés, & les répandit dans tout le Septentrion. Ce Docteur mourut à Islebe le 18 février 1546, âgé de 63 ans. Il eut trois fils, *Jean*, *Martin* & *Paul*; & laissa divers Ouvrages, que ses Sectateurs ont recueillis avec grand soin. On ne peut nier qu'il n'ait eu un grand feu d'esprit & quelque érudition; mais c'étoit un homme rempli de vanité, quoique Mel-

chior Adam & d'autres ayent voulu nous le réprésenter comme un homme retenu & modéré: qualitez qui lui ont été disputées par M. Claude, dans la Défense de la Réformation, & par le plus grand nombre des Réformez. Luther a composé plusieurs Ouvrages, qui ont été imprimez en 1545, à Wittenberg en plusieurs volumes *in folio*. *Voyez* LUTHERANISME. * Cochlæus, *de Act. & Script. Lutheri*. Lindan, *in Dubit.* Surius, *in Comment.* Pratéole, *de Hæres.* Ulemberg, *in Vita Lutheri*. Florimond de Raimond, *de Orig. Hæres. l.* 1. Sponde, *in Annal. &c.* Hunnius. Seckendorf, *Hist. Luther.* Melchior Adam.

Pendant que le Concile de Trente étoit assemblé, Luther fut invité par les Comtes de Mansfeld à venir régler quelques differens qu'ils avoient entre eux touchant des terres & des héritages. Il ne voulut pas se refuser aux Seigneurs sous la domination desquels il étoit né. Ce fut là qu'il tomba malade peu de tems après son arrivée. La veille avant sa mort, soupant avec ses trois fils, quelques-uns de ses amis & Juste Jonas, il traita cette question, si l'on *se reconnoîtroit dans la vie à venir*, & conclut pour l'affirmative. Il exhorta ensuite les Assistans à prier Dieu en faveur de la Réformation que le Pape & le Concile machinoient de renverser; & ayant par diverses priéres recommandé son ame à Dieu, il s'endormit tranquillement & passa de cette vie dans l'autre sans émotion. Les Comtes de Mansfeld vouloient le faire inhumer; mais l'Electeur ordonna qu'il fût porté honorablement à Wittenberg où cinq jours après il fut enterré. "Luther, *dit M. Basnage*, étoit d'un tempérament vif, la persécution qu'on lui fit, acheva de l'aigrir. Il crut être en droit de blesser par ses paroles ceux qui faisoient de violens efforts pour lui arracher l'honneur & la vie. Il eut des défauts comme les grands hommes en ont. Peut être même que le succès inespéré de son entreprise lui enfla trop le cœur, & cette fierté jointe à la barbarie de son siécle, le jetta quelquefois dans l'emportement; mais il conserva toujours cette dévotion qu'il avoit sentie dès sa première jeunesse. Il eut un zéle ardent pour la gloire de Dieu & pour le rétablissement de l'Eglise, & une fermeté d'ame qui ne fut point ébranlée par les plus grands périls. Quoiqu'il se regardât comme le premier Réformateur, il ne laissoit pas d'écouter les avis moderez de Mélancthon, ce qui a fait dire, que si la mort n'avoit pas ravi trop promtement ce grand homme, toutes les Eglises Protestantes n'auroient plus aujourd'hui qu'une même foi & une même doctrine sur le dogme important de l'Eucharistie." La plupart des médisances, dit M. Bayle, qu'on a répandues contre Luther, sont fondées sur quelques paroles d'un livre publié par ses amis, ausquelles on donne un sens très-malin, & fort éloigné du sens de ce Ministre. Ce livre est les *Sermones Mensales*, ou les *discours de table*, qui fut publié en 1571, par *Henri Pierre Rebenstok*, Ministre d'Eschersheim. Pendant que les troupes de *Charles-Quint* séjournérent à Wittenberg en 1547, il y eut un Soldat qui donna deux coups de poignard à l'effigie de Martin Luther dans l'Eglise du château. L'Empereur défendit sous peine du dernier supplice d'attenter au tombeau de ce Docteur, & il répondit aux Espagnols qui vouloient déterrer ses os & les brûler, "Je n'ai plus rien à démêler avec Luther, il a désormais un autre Juge, dont il ne m'est pas permis d'usurper la jurisdiction. Sachez que je fais la guerre non pas aux morts mais aux vivans, qui ont encore les armes en main contre moi." La vie de Luther par les médailles, publiée l'an 1699, contient une infinité de particularitez & indique un nombre infini d'Auteurs qui ont parlé de cet illustre personnage. * Sleidan, *l.* 16 sur la fin. Basnage, *Hist. de la Religion des Eglises Réformées, &c. tome* 3. *p.* 66, *&c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Sculteti *Annales*, *&c.* Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation*, *&c. tome* 1. *p.* 14. *&c.*

Les Sectateurs de Luther, dits LUTHERIENS, professent sa doctrine. Luther rejettoit quelques livres Canoniques; & donnoit le nom d'impostures à toutes les Sciences spéculatives. De tous les Sacremens de l'Eglise Romaine, il n'admettoit que le Batême & l'Eucharistie; encore soutenoit-il que le premier n'efface point le péché; que la confirmation n'est qu'une simple cérémonie ecclésiastique; & que dans l'Eucharistie, le pain & le vin restent avec le corps & le sang de Jesus Christ après la consécration; mais que ce corps & ce sang n'y sont que dans l'usage. Il attaquoit la Messe; soutenoit que ce n'est point un sacrifice, & qu'il ne peut y avoir de propitiation; combattoit la pénitence & la confession; & rejettoit par le même esprit de réforme, les Indulgences, le Purgatoire, les Images, &c.

Outre cela Luther nioit le Libre Arbitre, soutenant que tout se fait par nécessité. Il croyoit que toutes les actions d'un homme qui a commis un péché, sont des crimes; & considéroit comme des vices les vertus mêmes des Philosophes. Selon lui, les Conciles peuvent errer, & leurs décisions ne peuvent faire de foi; il n'y a point de subordination entre les Prêtres & les Evêques; le nom & l'autorité du Pape est le régne de Babylone & de l'Antechrist; avec la foi, les pêchez ne nous sont point imputez; la justice n'est point une production de Dieu en nous, ni inhérente; mais seulement par la même foi la justice de Jesus Christ nous est imputée. De ce principe il tiroit de mauvaises conclusions, savoir, qu'un Fidéle ne peut être damné, quand même il le voudroit; qu'il n'y a point d'autre péché que celui de l'infidélité; que les commandemens de Dieu sont absolument impossibles; & que toute la doctrine du Nouveau Testament n'est qu'une simple exhortation, sans qu'on puisse établir aucun précepte sur l'Evangile. Ce Docteur improuvoit les jeûnes de l'Eglise Romaine, l'abstinence des viandes, les vœux monastiques, & le célibat des personnes consacrées au service divin. Il enseignoit d'autres points de doctrine que les Luthériens défendent. Ils sont separez en divers partis. Ainsi ils ont ceux qu'ils ont appellez *Luthero-Papistes*, parce qu'ils se servoient d'excommunication contre les Sacramentaires. Les autres qui ont voulu mêler les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, ont été nommez *Luthero-Zuingliens*, *Luthero-Calvinistes*, & *Luthero-Osiandriens*. Ils ont aussi les *Confessionistes*, *Mois-Luthériens*, *Demi-Luthériens*, & divers autres partis, dont nous parlerons ailleurs. Mais il faut remarquer que ce ne sont pas là des Sectes proprement dites, mais des titres que les Théologiens de la même Communion se donnent, suivant les differentes opinions particuliéres que quelques-uns avancent. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils conviennent tous en ce point, de combattre l'Eglise Romaine, & de rejetter tout ce qui vient du Pape. Pendant les guerres de Religion du XVI siécle, ils prirent cette devise, *Plutôt Turc que Papiste*. * Les Curieux consulteront les Ecrits des Cardinaux Bellarmin, du Perron, de Richelieu & de Berulle; Florimond de Raimond; Sponde; Louis-à-Castro; Sandére; Prateau ou du Préau; Génébrard; Surius, Gautier; Eckius; Cochlæus, &c.

LUTHER (Paul) fils de Martin Luther, dont l'article précéde, naquit à Wittenberg en 1533. Après avoir étudié le Grec & le Latin sous Vite Winshemius & Philippe Mélanchthon, il embrassa l'étude de la Medecine, dont il fut créé Docteur à Wittenberg en 1557. Il passa ensuite à Iéne & y fit des leçons. Peu de tems après il fut nommé Médecin de Jean-Frédéric, Duc de Weimar. Il entra dans la même qualité au service de Joachim II, Electeur de Brandebourg en 1567. Après la mort de celui-ci il fut appellé auprès d'Auguste, Electeur de Saxe, qui récompensa richement ses découvertes chymiques; car Paul Luther fut le premier qui introduisit l'*Unguentum ex nitro*, *Magisterium perlarum*; *aurum potabile*, *&c.* Cet Electeur étant mort, Luther demeura auprès de *Christian* I; mais comme il parla un peu trop librement contre ceux qui vouloient distinguer la doctrine de Mélanchthon de celle de Luther, on le calomnia tellement qu'il fut congédié en 1589. Après cela il vécut pendant quelque tems à Leipsic, jusques à ce que Guillaume-Frédéric, l'Administrateur de l'Electorat, le choisit pour son Médecin. Il mourut en 1593. * Dresseri *Oratio de Paulo Luthero*. Freherus, *Dict. Allemand*.

LUTHERANISME, Doctrine de Luther, ou de ses Sectateurs. Voici quelle en fut l'origine. Dans le commencement du XVI siécle, l'Eglise Romaine jouissoit d'une profonde paix, & toutes les Puissances de l'Europe reconnoissoient l'autorité du saint Siége, lorsque Luther se souleva contre elle. Ce fut à l'occasion des Indulgences que le Pape Léon X accorda en l'année 1517, à ceux qui contribueroient aux dépenses nécessaires pour achever le superbe édifice de la Basilique de saint Pierre à Rome. On dit que ce Pape donna d'abord à la Princesse Cibo, sa sœur, ce qui reviendroit de ces indulgences qu'on publieroit dans la Saxe; & que l'on mit ensuite le profit de ces indulgences en parti, les affermant à ceux qui en donneroient le plus. Alors il arriva que ces intéressez voulant non seulement se rembourser, mais aussi s'enrichir dans ce parti, choisirent des Prédicateurs d'Indulgences, des Quêteurs & des Commis propres à leur dessein: ce qui causa un grand scandale. Le Pape avoit adressé ces Indulgences au Prince Albert, frére de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence, pour les publier en Allemagne. Ce Prélat donna cette commission à Jean Tetzel, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Inquisiteur de la Foi, lequel y employa plusieurs Religieux de son Ordre, qui sans être avouez de leurs Supérieurs, exaggérérent tellement la valeur des Indulgences, qu'ils donnerent occasion au peuple de croire qu'on étoit assuré de son salut, & de délivrer les ames du Purgatoire, aussi-tôt que l'on avoit payé les lettres, qui témoignoient qu'on avoit gagné ces pardons. D'ailleurs les Commis de ces Partisans, qui avoient traité du profit des Indulgences, dissipérent publiquement une partie de cet argent, par des desordres scandaleux. Ce fut de là que Jean Staupitz, Vicaire général des Augustins en Allemagne, prit occasion de se déclarer contre cet abus, soit qu'il en fût véritablement touché, soit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de son Ordre, qui avoient eu auparavant l'emploi de prêcher les Indulgences en Saxe. Dans ce dessein, il se servit de Martin Luther, qui étoit un des plus savans Religieux de son Ordre, & même d'entre les Docteurs de l'Université de Wittenberg. Luther monta en chaire, & déclama terriblement contre les Quêteurs & les Prédicateurs d'indulgences. Ensuite il attaqua les Indulgences mêmes, qu'il disoit n'être bonnes que pour les lâches *Chrétiens*, qui veulent s'exemter de faire de bonnes œuvres & des fruits d'une véritable pénitence. La veille de la Toussaints, il fit afficher aux portes de l'église de Wittenberg des Théses, contenant quatre-vint-quinze propositions, non pas, disoit-il, pour les soutenir comme véritables, mais seulement pour les examiner dans une dispute réglée, afin de s'éclaircir de la vérité. Il y en avoit, contre le thrésor de l'Eglise, contre la valeur des Indulgences, & contre la puissance du Pape. C'est pourquoi Jean Tetzel, Dominicain, leur en opposa cent six autres, qu'il publia à Francfort sur l'Oder: il fit même brûler, comme Inquisiteur de la Foi, celles de Luther, dont les Disciples, pour venger leur Maître, brûlérent aussi publiquement à Wittenberg celles du Dominicain. Ce fut là comme le signal de la guerre qui s'éleva depuis, non seulement entre les Dominicains & les Augustins, mais aussi entre les Catholiques & le parti Luthérien, qui commença dès lors à se former contre l'église Romaine.

L'an 1518, le fameux Docteur Eckius, Professeur en Théologie à Ingolstad, & Sylvestre Priéras, Dominicain, Maître du Sacré Palais, écrivirent contre les Théses de Luther, lequel fit un Traité contre les autoritez de l'Ecriture-Sainte & des Péres, dont ils se servoient pour appuyer leurs propositions. Il envoya ce Traité à Jérôme, Evêque de Brandebourg, son Prélat diocésain, & au Pape Léon, avec des lettres, où il protestoit qu'il étoit prêt de recevoir le jugement de sa Sainteté sur cette dé-

doctrine. Mais Jacques Hoochſtrat, Inquiſiteur Dominicain, & homme très violent, exhorta le Pape à n'employer contre un ſi méchant homme que le fer & le feu, pour en délivrer au plûtôt le monde. Priéras fit un Ecrit rempli d'exceſſives exaggérations ſur la puiſſance du Pape, dont il parla en des termes que Rome même n'approuvoit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuſe aux Allemands. Cependant comme on pourſuivoit à Rome l'accuſation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine étoit manifeſtement contraire à celle de l'Egliſe Romaine, le Pape le cita pour comparoître dans ſoixante jours à Rome devant les Juges qu'on lui aſſigna, qui furent, Jérôme de Genatiis, Evêque d'Aſcoli, Auditeur de la Chambre Apoſtolique, & Sylveſtre Priéras, Maître du Sacré Palais. Mais à la Priére du Duc de Saxe & de l'Univerſité de Wittenberg, le Pape conſentit que la cauſe s'examinât en Allemagne; & commit pour en juger, le Cardinal Cajétan ſon Légat, qui étoit alors à Ausbourg. Luther comparut devant le Légat, avec un Notaire & quatre Sénateurs d'Ausbourg, en préſence deſquels il fit ſa proteſtation, qu'il n'avoit rien avancé que par maniére de diſputer, qu'il ſe ſoumettoit au jugement de l'Egliſe Romaine, & qu'il étoit prêt de s'en tenir à ce qu'en jugeroient les Univerſitez de Bâle, de Fribourg & de Louvain, & ſur tout celle de Paris. Le Légat lui ordonna de ſe retracter, ſur peine des cenſures eccléſiaſtiques, & lui défendit de ſe plus préſenter devant lui, s'il n'obéiſſoit. C'eſt pourquoi Luther fit afficher de nuit ſon appel au Pape, & ſe retira promptement à Wittenberg. Depuis voyant bien qu'on le condamneroit à Rome, il réſolut de prévenir le Pape, en faiſant une nouvelle proteſtation juridique, par laquelle il déclaroit qu'encore qu'il fût prêt de ſe ſoumettre au jugement du Pape bien inſtruit, il appelloit néanmoins au Concile Général de tout ce que le Pape pourroit ordonner contre lui, parce que tout Pape qu'il étoit, il pouvoit errer.

Au commencement de l'année ſuivante 1519, après la mort de l'Empereur Maximilien I, l'Electeur de Saxe, qui protégeoit Luther, devint le maître, en qualité de Vicaire de l'Empire pendant l'interrégne, dans toute cette partie de l'Allemagne, où l'on ſe gouvernoit ſelon les loix & les coutumes de Saxe. Ce changement rendit Luther très-puiſſant: de ſorte que l'on ne parloit plus de lui que comme d'un homme envoyé de Dieu, pour remédier aux déſordres & aux abus que l'on diſoit s'être gliſſez dans l'Egliſe Romaine. Le Nonce Charles Miltiz, que le Pape envoya alors au Duc de Saxe, pour lui porter la roſe ſolemnellement bénite, ſelon la coutume, le quatriéme Dimanche de Carême, traita Luther avec beaucoup de douceur, par une politique contraire à celle du Cardinal Cajétan, qu'on accuſoit à Rome d'avoir agi envers lui avec trop de ſévérité; mais il n'avança rien par cette conduite; & tout ce qu'il put gagner ſur Luther, fut qu'il écrivit au Pape une lettre de ſoumiſſion, où néanmoins il ajoûtoit en termes reſpectueux, qu'il ne ſe retracteroit jamais qu'on ne lui eût montré qu'il avoit failli. Au mois de juin de la même année 1519, ſe fit la célébre Diſpute entre le Docteur Eckius, Luther & Carloſtad, à Leipſic dans le château du Duc George de Saxe, couſin germain de l'Electeur, en préſence de ce Duc, de ſes Conſeillers, du Magiſtrat, des Docteurs & des Bacheliers de l'Univerſité, & d'une infinité de gens accourus des villes circonvoiſines. On convint que l'on s'en rapporteroit aux Univerſitez d'Erford & de Paris, auſquelles on envoyeroit les Actes de cette Diſpute, pour en juger. On diſputa ſur le libre Arbitre, ſur le Purgatoire, ſur les indulgences, ſur la Pénitence, & ſur la Primauté du Pape. Chacun des deux partis s'attribua la victoire; mais il eſt certain que le Duc George demeura plus ferme que jamais dans la foi Catholique; & qu'outre les Univerſitez de Louvain & de Cologne, celle de Paris que Luther avoit acceptée pour Arbitre de ſa doctrine, le condamna quelque tems après. Luther devenant plus ferme de jour en jour, envoya au Pape, l'an 1520, ſon livre *de la Liberté Chrétienne*, laquelle il réduit à la ſeule foi, qui ſelon lui, nous juſtifie, nous ſauve ſans le ſecours des bonnes œuvres, & nous délivre de la captivité des traditions & des loix des hommes, & ſinguliérement de celles des Papes, qui tyranniſent, dit-il, le peuple de Dieu. Il nia enſuite l'autorité de l'Egliſe Romaine dans un livre Allemand, qu'il adreſſa à l'Empereur & à la Nobleſſe Germanique. Il s'éloigna auſſi de la doctrine de l'Egliſe Romaine, touchant les Sacremens, dans ſon livre Latin *de la Captivité de Babylone.* Le Pape ayant appris par ſes Légats & par le Docteur Eckius, qu'un ſi grand mal, auquel on avoit tâché inutilement de remédier depuis près de trois ans, ne ſe pouvoit guérir par les voyes de la douceur, ſe réſolut enfin d'en venir au dernier reméde dont l'Egliſe s'eſt toûjours ſervie dans une pareille occaſion. C'eſt pourquoi il fit ſa Conſtitution du 15 juin, par laquelle il condamne 41 propoſitions tirées des livres de Luther, lui donne 60 jours pour ſe retracter, & 60 jours pour envoyer à Rome ſa retractation en bonne forme; faute de quoi, ce tems expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que ce ſoit de le protéger, ſous peine d'encourir la même cenſure. Eckius fut déclaré Nonce, pour porter cette Bulle en Allemagne, & principalement au Duc de Saxe & à l'Univerſité de Wittenberg, avec des lettres de ſa Sainteté, qui les exhortoit à la faire publier. Pendant que le Duc & l'Univerſité différoient de concert, Luther appella de nouveau du Pape au Concile, & écrivit contre la Bulle avec beaucoup de feu, appellant Antechriſt l'Auteur de cette Bulle. Il fit plus; car pour ſe venger de ce qu'on avoit brûlé ſes livres à Rome & en quelques villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dreſſer un grand bûcher hors des murailles de Wittenberg, & ſuivi de toute la ville qu'il avoit invitée à ce ſpectacle, & de pluſieurs Docteurs, il y fit jetter le Décret de Gratien, les Décretales des Papes, les Clémentines & les Extravagantes, par deſſus tout, la Bulle du Pape, puis il y mit le feu lui même, en criant de toute ſa force, *parce que tu as troublé le Saint du Seigneur, que tu ſois livré au feu éternel.* Cet exemple fut ſuivi par les Diſciples de Luther dans quelques autres villes, & même dans Leipſic, où le Duc George, quoique bon Catholique, n'oſa s'y oppoſer, parce que Luther s'étoit rendu trop puiſſant dans la Saxe.

L'Empereur Charles-*Quint* ſe déclara contre Luther, & écouta favorablement le Nonce Jérôme Aléandre, qui lui demanda deux choſes; l'une, qu'après qu'on auroit publié la Bulle du Pape contre Luther, il en fit brûler les livres; & l'autre, qu'il fit un Edit Impérial, pour exterminer de l'Empire & cette Doctrine & ſon Auteur. Charles-*Quint* commanda auſſi-tôt que ces livres fuſſent brûlez dans ſes Etats du Païs-Bas, comme ils le furent auſſi dans les villes des trois Electeurs eccléſiaſtiques, ſavoir, des Archevêques de Tréves, de Mayence & de Cologne. A l'égard de l'Edit, il jugea à propos d'attendre juſques à la Diéte de Wormes; parce que le Duc de Saxe s'étoit ouvertement déclaré en faveur de Luther, auſſi bien que l'Electeur Palatin & la plupart des Gentilshommes, qui étoient attirez à ce parti par l'eſpérance de profiter de la dépouille des riches monaſtéres & des grands Bénéfices que ce Réformateur prétendoit leur abandonner: de ſorte qu'il y avoit lieu de croire que l'on n'obéiroit pas à l'Edit Impérial avant cette aſſemblée des Etats de l'Empire. Lorſqu'on la tint l'an 1521, le Nonce Aléandre y fit une belle Harangue, après laquelle le Duc de Saxe dit qu'il falloit entendre Luther dans cette même aſſemblée. L'Empereur y conſentit, & envoya un Héraut d'armes, avec un ſauf-conduit à Luther, qui ſe rendit à Wormes le 16 avril. Là il fit ſa harangue, & dit en ſubſtance, qu'il avoit compoſé des livres de pluſieurs ſortes; les uns ſur les matiéres de la foi & de la piété chrétienne, dont il ne pouvoit ſe retracter ſans impiété; les autres contre les Décrets, la doctrine, les abus & l'uſurpation des Papes, qui tyranniſoient les Chrétiens & que ſe dédire de ce qu'il avoit écrit ſur cela, ſeroit manifeſtement trahir l'Evangile; qu'il en avoit enfin écrit pluſieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre ſa doctrine, & qu'il étoit tout prêt de la ſoutenir, comme auſſi de ſe retracter, au cas qu'on lui fit voir par la parole de Dieu, & non par celle des hommes, qu'il avoit erré. Comme on vit qu'il ne vouloit s'en tenir ni aux déciſions des Conciles, ni aux Décrets des Papes, l'Empereur lui fit faire commandement le 26 avril de ſortir de Wormes, & lui donna vint un jours pour ſe retirer en lieu de ſûreté; & un mois après il fit publier dans ſa grande égliſe, en préſence de tous les Princes, ſon Edit Impérial, qui mit Luther au Ban de l'Empire, comme un Schiſmatique & un Hérétique déclaré; défendant à toutes perſonnes de le protéger, ni lui, ni ſes complices. Mais cet Edit ne fut pas exécuté comme l'Empereur le prétendoit; car le Duc de Saxe donna des ordres ſecrets pour conduire Luther dans le château de Wardberg, ſitué ſur une haute montagne, dans un païs fort déſert, auprès d'Alſtad, où il fut caché plus de neuf mois, & fort ſplendidement traité, ſans que l'on ſût où il étoit. Ce qui empêcha le plus l'exécution de l'Edit Impérial, fut que l'Empereur ſe vit obligé de s'en retourner en Eſpagne: car alors les deux grands Protecteurs de Luther, le Duc de Saxe & le Comte Palatin, étant tous deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, employérent toute leur autorité pour protéger les Luthériens. Luther de ſon côté travailloit inceſſamment dans ſa ſolitude, qu'il appelloit ſon *Iſle de Pathmos*, & animoit ſes Sectateurs par quantité de nouveaux livres; car ce fut là qu'il écrivit ſes Traitez contre la Confeſſion ſecrette, contre les Meſſes privées, contre les Vœux monaſtiques, & contre le Célibat des Eccléſiaſtiques, & quelques autres livres, où il tâche d'établir ſes ſentimens. Il eut dans ce tems-là bien du chagrin d'apprendre que la Faculté de Théologie de Paris, au jugement de laquelle il s'étoit ſoumis, avoit le 15 avril, condamné ſa doctrine en plus de cent proſitions tirées de ſes livres, comme ſchiſmatiques, hérétiques, impies & blaſphématoires. Il fut auſſi que Henri VIII Roi d'Angleterre avoit envoyé au Pape Léon le Traité qu'il avoit fait pour la défenſe des ſept Sacremens, contre ſon livre de la *Captivité de Babylone*. Alors il fit ſa réponſe à la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris, & éclata en invectives contre ces Docteurs; leſquels il reconnoiſſoit auparavant pour les Maîtres de la véritable Théologie. Il répondit auſſi au Roi d'Angleterre, mais d'une maniére trop emportée. Pendant que Luther étoit enfermé dans ce château, d'où le Duc de Saxe ne vouloit pas qu'il ſortit pour paroître en public, de peur d'offenſer l'Empereur qui l'avoit proſcrit, Carloſtad, Archidiacre de Wittenberg, ſe voulut faire chef de parti l'an 1522, & alla accompagné d'une troupe de jeunes gens, dans l'égliſe de tous les Saints, où il briſa les Crucifix & les images, & renverſa les autels. A cette nouvelle, Luther ſortit de ſa ſolitude, & accourut à Wittenberg, où il traita Carloſtad d'Hérétique & d'Iconoclaſte; diſant que les images, à la reſerve de celles de la divinité, étoient permiſes, & qu'il étoit bon de les avoir, ſur tout celles de Jeſus Chriſt. Carloſtad entreprit enſuite de nier la réalité du corps & du ſang de Jeſus Chriſt au ſaint Sacrement de l'Euchariſtie: ce qui irrita tellement Luther, que celui-ci le fit bannir par le Duc de Saxe. Enſuite Luther publia ſon livre contre tout l'Ordre eccléſiaſtique, & principalement contre les Evêques. Il eut même la hardieſſe d'oppoſer à la Bulle *in cœna Domini* (dans laquelle le Pape l'avoit excommunié) une Bulle de ſa façon, qu'il nomma *la Bulle de la Réformation du Docteur Luther*, où il dit que tous ceux qui obéiſſent aux Evêques, & qui les protégent, ſont les Miniſtres de Satan. Ce fut en ce même tems qu'il fit paroître une Traduction de la Bible, dans laquelle, ſans s'arrêter à la Vulgate, reçue & autoriſée ſolemnellement par l'Egliſe Romaine, il ſuit tantôt l'Hébreu, & tantôt le Grec. Jérôme Emſer, Docteur de Leipſic, & Conſeiller du Duc George de Saxe, couſin germain de l'Electeur, entreprit le premier de faire voir, à ce qu'il prétendoit, les fauſſetez

de cette Version; & dans le dessein de le convaincre d'erreur, il en fit lui même une nouvelle. Cela fut cause que plusieurs Princes ecclésiastiques & séculiers (comme l'Archiduc Ferdinand, frére de l'Empereur, le Duc George de Saxe, & le Duc de Baviére) firent des ordonnances & des Edits contre cette Traduction, qu'ils firent brûler, ordonnant à tous leurs Sujets de rapporter tous les exemplaires qu'ils en avoient. Mais tout cela ne put empêcher l'établissement du Luthéranisme, parce que l'Electeur de Saxe protégeoit Luther & ses Disciples.

Comme les Augustins de Wittenberg, qui adhérérent les premiers à la Secte de leur Confrére, ne disoient plus leurs Messes de fondation, & ne faisoient simplement que la Céne, en consacrant le pain & le vin, & les distribuant à ceux qui vouloient communier, le Duc de Saxe consulta là-dessus l'Université, qui décida qu'on ne pouvoit en conscience tolerer la Messe des Catholiques. C'est pourquoi ce Prince laissa faire Luther, qui réforma la ville de Wittenberg à sa mode, & régla les cérémonies de la Messe, ou plutôt de la Céne, selon sa doctrine. Il fit aussi un réglement pour tous les biens d'église, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les Evêques, les Abbez & les Moines, tous les fonds & tous les revenus des Evêchez, des Abbaïes & des monastéres appartinssent aux Princes ou aux Communautez des villes où ils étoient situez, à moins que les Evêchez ne fussent érigez en Principautez séculiéres; que tous les couvens des Religieux Mendians fussent changez en Ecoles publiques pour l'instruction des enfans, ou en Hopitaux; & que le revenu fût employé pour l'entretien des Pasteurs, des Ministres, des Recteurs & des Officiers des Ecoles & des Hopitaux. Ce projet excita les Princes & les Magistrats à appuyer le parti de Luther, comme ils firent dans la Diéte de Nuremberg l'an 1523: car le Nonce Chéregat, envoyé de la part du Pape Adrien VI, y ayant demandé l'exécution de la Bulle de Léon X, & de l'Edit de Wormes contre Luther, on lui répondit que ce reméde n'étoit plus de saison; qu'il falloit que le Pape convoquât, du consentement de l'Empereur, un Concile libre en quelque ville d'Allemagne; qu'on reformât l'état ecclésiastique, & sur tout la Cour de Rome; enfin qu'on satisfît la nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, dont plusieurs tendoient manifestement à détruire l'autorité du Pape, la Discipline de l'Eglise Romaine, & les coutumes qui y étoient observées depuis longtems. On ajouta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Prédicateurs de part & d'autre ne prêchassent que la pure parole de Dieu, & que les Luthériens n'écrivissent plus rien contre les Catholiques. Luther fit accroire au peuple que cet Edit de Nuremberg étoit à son avantage, quoiqu'il n'eût pas lieu d'en être fort content; mais il eut la satisfaction de voir qu'en cette même année 1523, Gustave Roi de Suéde, & Fréderic Roi de Danemarck, contractérent alliance, & s'accordérent à changer de Religion, pour établir le Luthéranisme dans leurs Etats. Il y eut une seconde Diéte à Nuremberg l'an 1524, où le Cardinal Campége, Légat du Pape Clément VIII, demanda l'exécution de la Bulle du Pape Léon, & de l'Edit de l'Empereur contre Luther, sans parler du Concile que les Allemands avoient demandé dans la Diéte précédente. L'Ambassadeur de Charles-*Quint* se plaignit au nom de son Maître, de ce qu'on avoit differé si longtems l'exécution de l'Edit de Wormes: mais ceux qui favorisoient le Luthéranisme, l'emportérent à la pluralité des voix; & l'on fit un Décret, par lequel on déclara qu'il étoit nécessaire que le Pape convoquât, du consentement de l'Empereur, un Concile dans la Germanie; & que cependant les Princes seroient obligez de faire observer l'Edit de Wormes, *autant qu'ils le pourroient*: ce qui étoit justement leur laisser la liberté de n'en rien faire, comme il arriva. Après ces deux assemblées de Nuremberg, la Secte de Luther, qui de la Haute Saxe s'étoit répandue particuliérement dans les provinces septentrionales, acheva de s'établir dans les Duchez de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg & de Poméranie; dans les Archevêchez de Magdebourg & de Bremen; dans les villes de Hambourg, de Wismar, de Rostock, & tout le long de la Mer Baltique. Elle passa même dans la Livonie & dans la Prusse, où le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique se fit Luthérien.

Ce fut en ce tems-là que Luther quitta son habit d'Augustin, pour prendre un habit de Docteur; & que renonçant à la qualité de *Révérend Pere*, qu'on lui avoit donnée jusqu'alors dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle du *Docteur Martin Luther*, qu'il retint pendant toute sa vie. La joye que ce Docteur eut de se voir à la tête d'un grand parti contre l'Eglise Romaine, fut beaucoup diminuée par le chagrin que lui donna le Traité qu'Erasme écrivit contre lui, touchant le libre Arbitre. Il y répondit par un libelle intitulé, *de l'Arbitre esclave, contre le libre Arbitre défendu par Erasme.* L'an 1525, Thomas Muncer & Nicolas Storck, ayant abandonné Luther, se firent Chefs des Enthousiastes & des Anabatistes, & prêchérent qu'il n'y avoit ni loix, ni ordonnances ecclésiastiques ou politiques, qui pussent lier les hommes, que Jésus-Christ avoit mis dans une pleine liberté. Luther s'opposa inutilement à ces Fanatiques, qui excitérent de grands desordres, par la revolte d'une infinité de Païsans; mais cette guerre ne dura qu'environ cinq mois, & ces Rebelles furent défaits dans une bataille par plusieurs Princes d'Allemagne. Vers le même tems, Luther se maria à une Religieuse, nommée *Catherine* de Bore, & exhorta fortement les Ecclésiastiques & les Moines à l'imiter. L'an 1526, Philippe, Landgrave de Hesse, embrassa le parti Luthérien, qu'il rendit par là plus puissant: ce qui parut d'abord dans la Diéte de Spire, sur la fin du mois de juin; car s'étant joint au Duc de Saxe, il fit ordonner que l'Empereur seroit supplié de procurer dans un an un Concile général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les différents de la Religion; & que cependant chacun pourroit agir dans ses Etats, en sorte qu'il pût rendre bon compte de sa conduite & à Dieu & à l'Empereur: ce qui étoit donner la liberté de conscience, que les Luthériens prétendoient obtenir dans cette Diéte.

Au mois de mars 1529, on tint une seconde Diéte à Spire, où présidoient Ferdinand Roi de Hongrie, Fréderic Comte Palatin, & Guillaume Duc de Baviére. Cette assemblée fit un nouveau Décret, par lequel il étoit ordonné, *Que les Catholiques ne pourroient changer de Religion; que les Luthériens seroient tolerez jusqu'au nouveau Concile, sans néanmoins qu'il leur fût permis d'inquiéter les Catholiques: que les Sacramentaires seroient bannis de l'Empire, & les Anabatistes punis de mort; & que les Prédicateurs ne pourroient nulle part prêcher l'Evangile, que selon le sens approuvé par l'Eglise.* Ce Décret ne plut pas aux Princes Luthériens, qui furent soutenus par les Deputez de quatorze villes imperiales, & qui protestérent qu'ils n'y pouvoient obéir, & qu'ils en appelloient au Concile Général ou National. C'est de cette solemnelle protestation qu'est venu le fameux nom de PROTESTANS, que les Luthériens prirent alors, & dont les Calvinistes se sont depuis accommodez, comme d'un titre qui leur étoit plus honorable que certains autres noms qu'on leur donnoit. Les Deputez des Princes allérent trouver Charles-*Quint* à Plaisance, où ils lui présentérent cette protestation; mais l'Empereur leur répondit avec beaucoup de fermeté, *Qu'il vouloit que le Duc de Saxe & ses Alliez se conformassent à ce Décret; & qu'après avoir conféré avec le Pape, il donneroit ordre aux affaires d'Allemagne.* Cependant le Landgrave de Hesse tâchoit d'unir les Sacramentaires avec les Luthériens. Pour cet effet il ménagea une conférence entre eux au commencement d'octobre à Marpurg, ville située dans ses Etats, où d'une part Luther se rendit, accompagné de Philippe Mélanchthon & de Juste Jonas, avec trois célébres Ministres de sa Secte, Ollander de Nuremberg, Brentius de Hall, & Etienne Agricola d'Ausbourg; d'autre part, Zuingle, Chef du parti des Sacramentaires, y alla avec Oecolampade, Ministre de Bâle, Martin Bucer & Hedio. La Dispute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celui-ci avança, & prétendit prouver qu'il n'y avoit dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, qui étoient la figure de son corps & de son sang: & Luther soutint constamment que le corps & le sang y étoient présens: mais sous la substance du pain & du vin, & seulement dans l'usage & la manducation du sacrement, hors de laquelle il ne reconnoît pas cette présence: ainsi la conférence se rompit sans qu'ils pussent s'accorder. L'an 1530, Charles-*Quint* convoqua la Diéte d'Ausbourg, où les Protestans présentérent leur Confession de Foi. (*Voyez* l'article CONFESSION d'AUSBOURG.) L'Empereur ne pouvant l'approuver, fit en cette assemblée un Décret le 22 septembre, par lequel il donna aux Luthériens du tems jusqu'au 15 avril pour déclarer s'ils ne vouloient pas se conformer dans tous les points de la créance Catholique, aux Princes & aux autres Membres de l'Empire; ordonnant que pendant ce tems-là le Duc de Saxe, les Princes ses associez, & les villes imperiales, ne pourroient permettre qu'on imprimât rien contre la Foi de l'Eglise Catholique & Romaine, ni empêcher que les Catholiques n'eussent le libre exercice de l'ancienne Religion dans leurs Etats; & que dans six mois, après la fin de la Diéte, on tâcheroit de convoquer un Concile, pour le célébrer un an après sa convocation. L'Empereur en concluant la Diéte, fit un second Edit le 19 novembre, par lequel il ordonna, *Que la seule Religion Catholique seroit exercée dans tout l'Empire, & defendit à toutes sortes de personnes, sur peine de confiscation de corps & de biens, de rien changer dans la doctrine, dans les usages & dans les cérémonies de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.* L'année suivante les Princes Protestans firent la fameuse ligue de Smalcalde. Charles-*Quint* ne se voyant pas en état de s'opposer à ces Princes confédérez, ni de résister en même tems à Soliman, Empereur des Turcs, qui venoit fondre sur l'Allemagne, fut obligé de faire la paix de Nuremberg le 23 juillet 1532, à ces conditions, *Que les Edits de Wormes & d'Ausbourg seroient suspendus à l'égard des Protestans Luthériens, qui seroient tolérez jusqu'à ce qu'on y eût pourvu dans un Concile, dont l'Empereur procureroit la convocation dans six mois, à faute de quoi on tiendroit une Diéte générale pour terminer cette affaire.*

Le parti Luthérien se fortifiant toujours, & ayant refusé la Bulle de l'indiction du Concile à Mantoue pour le mois de juillet 1534, l'Empereur convoqua une Diéte générale à Ratisbonne l'an 1541. On y examina une Exposition de Foi, qu'on avoit présentée à l'Empereur, pour concilier les deux partis; mais après un mois d'examen & de dispute, il se trouva que ces Théologiens ne purent convenir que de cinq ou six articles concernant la justification, la liberté de l'homme, le péché originel, le batême, les bonnes œuvres & l'épiscopat. Quand on vint aux autres, sur tout à celui de l'Eucharistie, les Luthériens ne voulurent jamais se rendre. L'Empereur voulant finir ces contestations, parce qu'il lui étoit nécessaire de faire la paix en Allemagne, termina la Diéte par un Edit, où il ordonna que tout ce qui s'étoit fait à la Conférence des Docteurs, seroit remis au Concile général ou national, ou enfin à la prochaine Diéte; & que cependant les Protestans seroient obligez de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, sans rien innover; leur défendant très-étroitement de solliciter personne à quitter l'ancienne Religion, ni de troubler les Catholiques. Mais pour s'assurer du secours des Protestans, dont il avoit besoin, il leur donna des lettres patentes en particulier, qui suspendoient tous les Edits qu'on avoit faits contre eux. La Diéte de Spire, en juin 1547, fut encore plus favorable aux Luthériens; car l'Empereur y fit un Edit, par lequel, en attendant qu'on dressât une Formule de Foi dans la prochaine Diéte, de l'avis de savans Docteurs choisis de part & d'autre, il suspendit de nouveau l'Edit d'Ausbourg, & ordonna que les Luthériens jouïroient paisible-

blement des biens d'église qu'ils possédoient, & qu'ils seroient admis au nombre des Juges de la Chambre Impériale. Au mois de septembre se fit la célébre paix de Crépy, ou de Saint-Jean-des-Vignes, entre l'Empereur & le Roi de France. Alors ces deux Monarques convinrent qu'ils agiroient de concert pour le bien de la Religion, & écrivirent au Pape pour l'indiction du Concile. Paul V le convoqua à Trente par une nouvelle Bulle du 10 novembre, pour le 15 mars 1545. Afin de le faire agréer aux Protestans, on tint en Mars l'assemblée des Etats de l'Empire à Wormes, où les Luthériens protestérent qu'ils ne vouloient point reconnoître ce Concile pour légitime, parce qu'il avoit été résolu à la derniére Diéte de Spire, que l'on dresseroit une Formule de Foi, qui seroit universellement reçue, en attendant le Concile. L'Empereur remit la décision de cette affaire à la Diéte de Ratisbonne, où tous les Princes seroient obligez de se trouver le sixiéme janvier 1546, & ordonna que l'on y présenteroit une Formule de Foi, qui pût être reçue des deux partis. Les Docteurs Catholiques, choisis pour faire ce projet d'union, furent, Pierre Malvenda, Espagnol; Erard Billichius, de l'Ordre des Carmes; Jean Hofmeister, Augustin; & le célébre Jean Cochlée. Les Protestans furent, Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schneppius, en la place de Mélanchthon: mais après quelques jours de conférences, les quatre Docteurs Protestans s'évadérent de Ratisbonne, peut-être parce que Martin Luther mourut en ce tems-là. Depuis que Luther eut vu le Concile de Trente commencé le 13 décembre 1545, il fit paroître plus d'emportement que jamais contre l'Eglise Romaine, & contre le Pape, prévoyant bien que l'on y condamneroit ses dogmes; & il n'épargna rien pour animer les Princes Protestans contre cette assemblée, lorsque Dieu le retira de ce monde le 18 février 1546.

L'Empereur se rendit à la Diéte de Ratisbonne au mois de mai, & fut fort surpris de n'y trouver pas un des Princes confédérez. On y conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit se soumettre au Concile de Trente; mais les Députez des Protestans n'y voulurent jamais consentir. Ainsi l'Empereur résolut enfin d'employer la force des armes pour donner la paix à l'Allemagne. Il déclara la guerre aux Princes confédérez comme à des Rebelles: & le Pape, qui s'étoit joint à l'Empereur, la leur déclara comme à des Hérétiques, qui s'opposoient à la célébration du Concile. Charles-*Quint* ayant vaincu les Princes Protestans, fit son entrée en triomphe à Ausbourg sur la fin de juillet 1547, & y tint l'assemblée générale des Etats de l'Empire au mois de septembre suivant. Là les Princes confédérez (à la réserve du Duc de Saxe) & les Députez des villes Protestantes se soumirent au Concile de Trente: mais la translation de ce Concile à Bologne, où néanmoins on ne fit rien, donna lieu à l'Empereur de faire ce fameux Edit, qu'on appella l'*Interim*, pour être observé dans tout l'Empire, en attendant les définitions du Concile Oecuménique, que l'on tâcheroit de rétablir au plutôt dans l'Allemagne. Le Concile fut rétabli à Trente au mois de mai 1551, & les Protestans refusérent de s'y soumettre. Cependant, Maurice, Electeur de Saxe, fit la guerre à l'Empereur, avec lequel il conclut la paix l'an 1552, par le traité de Passau, *qui permettoit dans tout l'Empire l'exercice libre du Luthéranisme, conformément à la Confession d'Ausbourg; & qui portoit que cette liberté dureroit toujours, au cas que l'on ne pût accorder dans six mois les differends des deux Religions.* Ainsi le Luthéranisme fut absolument établi dans l'Allemagne, & y eut toute la liberté qu'il posséde aujourd'hui dans les villes & dans les Etats, où l'on en fait publiquement profession. L'an 1557, l'Assemblée de Ratisbonne demanda une Conférence de Docteurs Catholiques & Protestans, pour terminer les controverses des deux partis: on la tint à Wormes au mois de septembre; mais sans succès, les Protestans s'étant divisez entre eux. L'an 1560, les Docteurs de Magdebourg composérent leurs Centuries, ou leur Histoire Ecclésiastique, pour se précautionner contre le Concile de Trente, où ils voyoient bien qu'ils seroient condamnez, comme ils le furent en effet. *Voyez* l'article de ce Concile sous le mot TRENTE. On a souvent tenté, mais malheureusement en vain jusques ici, la réunion des Luthériens & des Réformez. Les derniers ont souvent offert de recevoir les premiers à la communion comme fréres. Le Synode de Charenton tenu en 1631, déclara, que les Luthériens qui le demanderoient pourroient être admis à la communion, que les Réformez pourroient contracter mariage avec eux, & les prendre pour Parrains à condition qu'ils n'instruiroient les enfans que dans les choses dont les Réformez & les Luthériens conviennent. On croit, *dit M. Benoît*, que le Duc de Rohan avoit travaillé de concert avec le Roi Gustave à réünir les Luthériens & les Réformez; que leurs intrigues avoient produit l'Acte du Synode de Charenton qu'on vient de lire; & qu'en conséquence de cet Acte les Réformez de l'armée de Gustave avoient communié à la Luthérienne, & les Allemands Luthériens qui servoient sous le Duc dans les Grisons, avoient communié à la Réformée. On a fait depuis diverses tentatives, & l'on a écrit divers Ouvrages pour montrer la nécessité de cette réünion que la charité & la prudence sollicitent, & qui s'exécuteroit si l'on dépouilloit l'esprit de parti, & qu'on n'écoutât que les esprits moderez & pacifiques. On peut voir sur cette matiére les *Considérations générales*, du célébre M. Werenfels, imprimées en Allemand & en François, la *Nubes Testium*, du célébre M. Turretin, &c. * M. Benoît, *Edit de Nantes, tome* 2. *p.* 524. 579. Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme*. M. De Thou, *Histoire*. Fra Paolo, *Histoire du Concile de Trente*. Sleidan, *Hist.* Seckendorf, *Apologie du Luthéranisme*.

LUTHERIENS RELACHEZ. On donne ce nom à ceux qui acceptérent l'*Interim* publié par l'Empereur Charles-*Quint*, & qui reçurent les cérémonies de l'Eglise Romaine, & les Constitutions des *Conciles* qui y étoient contenues, touchant plusieurs articles de l'ancienne Discipline, se contentant de la permission de communier sous les deux espéces, & de celle de se marier, qui étoit accordée aux Prêtres, en attendant la décision d'un Concile sur les matiéres de la Religion. Ces Luthériens Relâchez se divisérent en trois Sectes. La premiére fut celle des Politiques ou Impériaux, qui firent profession d'observer inviolablement l'*Interim* dans toute son étendue, & sans y rien ajoûter, diminuer, ni changer. Leurs raisons furent, que ce qui y avoit été omis de la doctrine de Luther, étoit indifférent pour l'intégrité de la Religion, & que l'on en pouvoit douter, ou n'en pas douter, sans intéresser sa conscience. Ils choisirent Mélanchthon pour leur Chef. La seconde Secte fut introduite par le Docteur Pace, & par les autres Théologiens de l'Université de Leipsic, ville de Misnie, qui ne trouvant pas l'*Interim* à leur gré, se donnérent la liberté de le réformer, dans le dessein de réünir les Luthériens entre eux; ce qui ne réüssit pas. La troisiéme Secte des Luthériens Relâchez fut celle des Théologiens de Franconie, Sujets du Marggrave Albert de Brandebourg, qui ne voulant point accepter l'*Interim* de l'Empereur ni celui de Leipsic, en composérent un autre, qui passa pour une troisiéme sorte de Confession de Foi.

LUTHERIENS RIGIDES, nom de ceux qui ne vouloient pas souffrir qu'on changeât *rien* de ce que Luther avoit établi. Leur Chef fut Matthias Flaccius Illyricus, qui se rendit fort célébre par l'Ouvrage des Centuries de Magdebourg, qu'il composa presque tout entier, quoique trois autres Ministres se fussent joints avec lui pour y travailler.

LUTHERO-ZUINGLIENS, Secte des Disciples de Martin Bucer, qui tenoient quelque chose de la doctrine de Luther & de celle de Zuingle. C'étoient des Luthériens & des Zuingliens, qui s'accordérent ensemble sous ce nom, pour ne pas se détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. * *Consultez* les Auteurs citez dans l'article de LUTHER & du LUTHERANISME.

LUTHUMIERE (François de la) né en décembre 1617, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit anciennement le nom de le Tellier, étoit fils de JEAN, Baron de la Luthumiére, &c. Gouverneur des villes & châteaux de Vallogne & de Cherbourg, & de *Charlotte* du Bec-Crespin. Quoique devenu l'aîné de sa Maison, après avoir fait son Cours de Théologie à Paris, il alla à Rome, où il fut Auditeur du Cardinal Grimaldi son parent, qui fut envoyé Nonce en France, & qui chargea notre Abbé de porter le deuxiéme janvier 1644, à la Faculté de Théologie de Paris, la Bulle du Pape Urbain VIII, qui condamnoit le livre de Jansénius. Ayant été ordonné Prêtre le 15 juin 1647, on parla de l'élever aux premiéres dignitez de l'Eglise; mais l'éloignement qu'il en fit paroître arrêta l'inclination de la Cour, & il ne chercha que les moyens de rendre service à l'Eglise, en associant avec soi dans la paroisse de Brix quelques vertueux Ecclésiastiques, qui vivant en commun, pussent travailler à l'instruction du peuple des paroisses qui relevoient de la Baronie de la Luthumiére. Pour cela il bâtit en 1648, une maison près du cimetiére de cette église; mais son zéle n'étoit pas satisfait: & croyant que Dieu demandoit de lui encore davantage, il prit la résolution de travailler à l'établissement d'un Séminaire où l'on pût apprendre à la Jeunesse les Humanitez, la Philosophie & la Théologie, pour la former de bonne heure à l'état ecclésiastique & à la vertu, ayant remarqué dans le tems de ses missions, que les Ecclésiastiques de la campagne étoient si grossiers & si ignorans, qu'ils étoient tombez dans le dernier mépris parmi le peuple, qui avoit du penchant & de la capacité pour les Sciences. Il choisit pour son dessein la ville de Vallogne, comme le lieu le plus commode & le centre de ce païs-là; & traita en 1654 avec M. Auvry, alors Evêque de Coutances, d'un manoir épiscopal, qui étoit à Vallogne, dont tous les bâtimens étoient en ruine, & n'étoit affermé que cent livres depuis longtems. Par le contract il s'obligea de faire à perpétuité cent cinquante livres de rente à l'Evêque, de rebâtir un appartement où l'Evêque & ses gens pourroient loger quand il viendroit à Vallogne, & de faire construire un grand & magnifique bâtiment pour servir de Séminaire aux Ecclésiastiques capables d'instruire la Jeunesse dans la piété & dans la science ecclésiastique. Quoique cet établissement eût été loué & approuvé par M. Auvry, & par M. le Clerc de Lesseville son successeur, les ennemis de cette maison, jaloux de la réputation où elle étoit, & qui lui attiroit des Séminaristes de tous côtez, crurent qu'ils ne la pouvoient attaquer avec plus de succès, qu'en répandant parmi le peuple, qu'ils étoient Jansénistes. Comme ce bruit, quoique sans fondement, étoit suffisant pour diminuer les avantages que ce Séminaire procuroit au diocése, on présenta une Requête à M. l'Evêque de Coutances en 1664, pour le supplier de faire les informations nécessaires. M. de Lesseville, alors Evêque de Coutances, se transporta sur les lieux; & après avoir reçu lui même les dépositions, il rendit sa sentence, par laquelle il défendit sous peine d'excommunication de tenir de pareils discours contre le Séminaire: ce qui ferma la bouche aux envieux de cette maison, tant que M. de Lesseville vécut. M. de Loménie de Brienne lui ayant succédé en 1666, on lui déféra les Ecrits du Professeur en Philosophie de ce Séminaire. Ce Prélat examina lui même & fit examiner ces Ecrits, qu'il approuva, & même il jugea à propos que ce Professeur enseignât la Théologie. Vers ce tems-là, les contestations sur le Jansénisme furent terminées par le Pape Clément IX. L'Abbé de la Luthumiére & ses Ecclésiastiques souscrivirent la condamnation des Erreurs que le Pape & l'Eglise de France condamnoient dans les cinq propositions: ce qui leur donnoit lieu de croire qu'ils jouiroient d'une paix, qui avoit tant coûté de peines, & conformément aux déclarations du Roi, qui défendoient de la troubler. Cependant on re-

nouvella contre ce Séminaire les anciennes accusations de Jansénisme; & en 1671, M. Marion, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut envoyé pour y expliquer aux Ordinans le Catéchisme du Concile de Trente: ce Docteur ne fut pas favorable aux Séminaristes. Enfin M. de la Luthumiére ne pouvant avoir réponse aux Requêtes qu'il avoit présentées pour obtenir que l'on marquât les erreurs de ses Professeurs, fut obligé de renvoyer les Séminaristes, & ne garda avec lui que quelques Ecclésiastiques pour y continuer l'Office canonial, & aquitter les autres fondations du Séminaire. Il resta en cet état jusqu'en 1685, qu'il reçut une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'en faire sortir tous ceux qui portoient l'habit ecclésiastique, à quoi il obéït; mais il fit venir jusqu'à sa mort des Prêtres de la ville pour aquitter les fondations de son Séminaire. Depuis ce tems-là, quoique l'on ait cherché divers moyens de le rétablir, & que M. de la Luthumiére y donnât les mains, cela fut impossible: de sorte que par son testament il le laissa avec tous ses biens, meubles, & livres à la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire: ce qui n'a point encore été exécuté. Il mourut d'apoplexie le 15 septembre 1699, âgé de 82 ans, & est enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire. * *Mémoires du tems.*

* LUTI (Benoît) Peintre, né à Florence en 1666, se forma sous Antoine Dominique Gabbiani, & ensuite il alla à Rome étudier lui même les plus belles statues, & les peintures des plus grands Maitres. Quand il eut achevé cette étude il la mit en pratique, & choisit le genre historique. Il y réüssit, & s'aquit une grande réputation. L'Empereur le créa Chevalier après l'avoir anobli, & l'Electeur de Mayence en lui envoyant ses lettres de noblesse, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le Grand Duc pour lui donner des preuves de son estime le logeoit dans un de ses Palais à Rome. Luti avoit rassemblé une très-belle collection de desseins & d'estampes, dont il faisoit ses principales délices, & qu'il se plaisoit de montrer à tous les Etrangers qui le visitoient. Il mourut en 1726. * *Abcdario Pittorico, p.* 25.

* LUTISPURG ou LUTENSPURG, château de Suisse dans le Comté de Tockenbourg. C'est un lieu d'importance, ayant sur le Thour un pont, qui fait la communication du Tockenburg supérieur avec l'inférieur. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 320. édit. d'Amsterdam, 1730.

LUTKENBOURG, bourg ou petite ville du Duché de Holstein. Ce lieu est chef d'un grand Cercle de la Wagrie, & il est situé près de la Mer Baltique, à cinq lieues de la petite ville de Ploen. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTON, grand bourg, dans le Comté de Bedford en Angleterre, est situé entre des côteaux d'une maniére agréable, à vint-neuf milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LUTORIUS PRISCUS, (Caius) Chevalier Romain & Poëte, fut fort estimé du tems de Tibére. Il fit, sur la mort de Germanicus, des vers qui lui valurent beaucoup; car il en eut une somme considérable d'argent. Depuis il fut accusé d'avoir tenu un Poëme prêt sur la mort de Drusus, pendant qu'il étoit malade, & de l'avoir lu à quelques Dames, quoique ce Prince fût guéri. Le Poëte fut condamné à la mort par un arrêt même du Sénat. C'est ce que nous apprenons de Dion, *l.* 57. * Tacite, *Annal. l.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

* LUTRY, petite ville de Suisse dans le Païs de Vaud ou Vaux, vers la côte septentrionale du Lac de Genéve. Elle est à peu près à l'est de Lausanne, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie. La Carte de Suisse publiée à Amsterdam, sous le nom de M. Guillaume Delisle, nomme ce lieu *Lustri.*

* LUTSEL, petite riviére de Suisse dans l'Evêché de Bâle, se joint avec la Byrse, dans l'endroit où Lauffen est située. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 267. édit. d'Amsterdam, 1730.

LUTSEL, Abbaïe. *Voyez* LUTZEL.

LUTSELSTEIN. *Voyez* LUTZELSTEIN.

LUTSEN. *Voyez* LUTZEN.

* LUTSENBURG ou LUTZEMBURG (Bernard) Théologien de l'Ordre de S. Dominique fut Recteur du Couvent de Louvain. Il mourut l'an 1535. On a de lui, *Quodlibetum de Jubileo; Catalogus Hæreticorum omnium; Tractatus de Purgatorio; de D. Josepho Virginis Sponso & Nutritio Domini Nostri Jesu Christi; de Ordinibus Militaribus & armorum militarium Mysteriis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 112.

LUTTE, un des exercices du corps fort en usage chez les Athéniens. C'étoit un combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terrasseroit son compagnon. Il y avoit des combats & des prix de Lutte aux Jeux Olympiques. * *Antiquitez Romaines.*

LUTTER, bourg du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Il est sur les confins de l'Evêché d'Hildesheim, à deux lieues de Goslar vers le couchant. Ce lieu est connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta sur Christian IV, Roi de Danemarck l'an 1626. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTTER, riviére. *Voyez* LAUTER.

LUTTERBERG (Le Comté de) petit païs du Duché de Brunswick en Basse Saxe, & aux confins du Comté de Hohenstein, dont les Comtes le possédérent autrefois en fief de la Maison de Brunswick; puis leur postérité masculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux sont Lutterberg, & Osterode. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTTERBURG. *Voyez* LAUTERBOURG.

* LUTTERLOH ou LUTTERLHO, village d'Allemagne, dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Duché de Zell. Il est au nord de Zell dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est remarquable pour avoir donné la naissance à l'Empereur Lothaire.

LUTTERWORTH, petite ville d'Angleterre dans la province de Leicester, est située sur la petite riviére de Swift, au sud de la ville de Leicester, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Elle a deux choses fort remarquables, la premiére est la mémoire de Jean Wiclef, Pasteur de son église, qui dans le XIV siécle, s'éleva, prêcha & écrivit contre les dogmes de l'Eglise Romaine; l'autre est une fontaine si froide qu'elle a la vertu de pétrifier en peu de tems le bois & la paille. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 339.

LUTZEL, en Latin *Lucella*, célébre Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, & la plus ancienne de la Haute Allemagne. Elle est située sur la riviére de Lutzel, dans un endroit désert, environné de montagnes escarpées, dans l'Evêché de Porentru, à cinq lieues de Bâle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124, sous l'Empereur Henri V, & sous le Pape Calixte II. Ses Fondateurs furent trois Comtes & Barons de la Bourgogne, Hugues de Calmil, Amédée de Neufchâtel, & Richard de Montfaucon. Bertholfe, Comte de Neuenbourg & Evêque de Bâle, en donna la permission & le terrain. Humbert, Archevêque de Besançon & Adalbéron, Evêque de Bâle, la confirmérent en 1136: l'Empereur Conrad II donna aussi sa confirmation à Strasbourg le 28 mai 1139: & celle du Pape Eugéne est datée de Dijon, du 17 juillet 1147. S. Bernard, Abbé de Clairvaux, doit avoir aidé à poser la premiére pierre. Le premier Abbé de cette Abbaïe fut Etienne du Couvent de Bellevaux, qui eut sous lui douze Moines. L'Eglise fut consacrée le 25 mars, Fête de l'Annonciation en 1124, & assujettie, comme Filiale, au Couvent de Bellevaux. Cette Abbaïe s'enrichit beaucoup dans la suite du tems, & posséde encore aujourd'hui à Bâle une belle maison, qu'on nomme l'Hôtel de Lutzel. Les Protecteurs subalternes de cette Abbaïe sous l'Empereur, furent en 1180, les Comtes de Habspurg, dans la Maison desquels cette protection demeura jusques en 1648, où l'Alsace & le Sundgow passérent entre les mains du Roi de France, aussi-bien que la protection de cette Abbaïe. L'Abbé mitré de Lutzel est ordinairement Conseiller au Parlement d'Alsace. Les armes du Couvent sont d'argent à l'Eglise croisée de gueulles, & orlée d'un orle d'Azur, semé de 12 étoiles d'or. * Urstisius, *l.* 1. *p.* 14. P. Bernhardinus Abbas, *de Origin. Canob. Lucellens. Basilea Sacra, p.* 193. *Dict. Allemand.*

LUTZELSTEIN, c'est à dire, la *Petite Pierre*, bourg avec un château, situé sur une montagne à trois lieues de la ville de Saverne en Alsace, du côté du nord. Ce lieu est Chef de la Seigneurie ou Principauté de Lutzelstein, située dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alsace. Cette Seigneurie a eu autrefois des Seigneurs particuliers; mais l'an 1453, elle entra dans la Maison Palatine. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTZEN, ville d'Allemagne en Misnie, dans le voisinage de Leipsic. C'est là que fut tué Gustave Adolphe Roi de Suéde, dans la bataille qui y fut donnée le 16 novembre 1632. Les Allemands y furent défaits. * Puffendorf, *Hist. Suec.*

L U W. L U X.

LUOW, Palatinat. *Voyez* LEMBOURG.

LUWOW, ville de Pologne dans la Russie Rouge, capitale d'un Palatinat de même nom, avec titre d'Archevêché, fondé par le Pape Urbain V, l'an 1361. Elle est aussi nommée *Lusse, Lemberg, Lembourg, Léopol* ou *Leopolis.* Elle est célébre par la résistance qu'elle a faite aux armées Ottomanes, qu'elle repoussa après la prise de Caminieck. La ville de Léopol a une double forteresse, avec d'assez belles rues, & fut assiégée par Chmielnieski, Chef des Cosaques l'an 1648. Louis Lipoman, Evêque de Vérone, & Légat du saint Siége, y célébra un Concile l'an 1556, de l'autorité de Nicolas Eziergoviski, Archevêque de Gnesne, comme nous l'apprenons de Starovolski, *in Histor.*

* LUXEMBOURG, ville des Païs-Bas, capitale du Duché de Luxembourg, est située sur la riviére d'Alsitz, Als, Alse, Else ou Olzet, à six lieues de Thionville du côté du nord. Les François la prirent en 1684. Elle étoit déja très-forte, & défendue par un château extrémement fort. Les François prétendoient l'avoir rendue imprenable, par les nouveaux ouvrages qu'ils y ont faits, mais toutes ces fortifications n'ont pu tenir contre la paix de Ryswyk, par laquelle le Roi de France a été obligé de la remettre aux Espagnols en 1697. Cette ville est en partie sur une montagne, & en partie dans une plaine. Le Conseil de la province y réside. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUXEMBOURG, province du Païs-Bas, avec titre de Duché. Cette province est située dans la Basse Allemagne, & a pour bornes une partie du païs de Liége & de Limbourg au septentrion, la Lorraine au midi, l'Archevêché de Tréves & la Moselle au Levant, la Champagne & l'Evêché de Liége au Couchant. Elle est divisée en deux parties, dont l'une est coupée de montagnes, & l'autre couverte de forêts. On la divise encore d'une autre maniére, savoir en *Quartier Allemand* & en *Quartier Wallon.* C'est dans le premier que se trouve la ville de Luxembourg. Son étendue du nord au sud & de l'est à l'ouest est à peu près de vint lieues, dans un bon païs, arrosé de la Moselle, de l'Else, & de diverses autres riviéres. L'air y est doux & tempéré, & le terroir en plusieurs endroits enferme des mines de fer, qui fournissent de ce métal presque toute l'Allemagne. L'Empereur est souverain d'une partie du Luxembourg, dont les villes après Luxembourg qui en est la capitale, sont Bastogne, Arlon, Virton, &c. aux Espagnols; Thionville, Montmédy, Damvilliers, Ivoy, Marville, &c. aux François. On y compte plus de vint villes, & près de douze cens villages. Le Luxembourg portoit autrefois le titre de Comté, & fut depuis érigé en Duché par un Empereur de la Maison, à qui cette province a donné son nom. Il y a divers Comtez & Baronies dans cette province, dont l'Etat est composé du Clergé, de la Noblesse, & des principales villes.

LUXEMBOURG, Maison. La Maison de Luxembourg a été des plus illustres de l'Europe, & a produit cinq Em-

Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohéme. Elle a poſſédé de grands biens en Allemagne & en France, où l'on a vu des Seigneurs de cette Maiſon Connétables, Maréchaux & Grands Bouteillers de France, Ducs & Pairs, Chevaliers des Ordres du Roi, &c. Elle a donné naiſſance à ſix Reines & à pluſieurs Princeſſes, dont l'alliance a relevé l'état de grand nombre de Maiſons illuſtres. Celle de Luxembourg deſcend de HENRI I, Comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des Deſcendans, VALERAN, II. du nom, Comte de Limbourg, épouſa *Ermenſon* de Namur, Comteſſe de Luxembourg. Les Auteurs parlent diverſement des premiers Seigneurs de Luxembourg. Le plus ancien dont nous ayons connoiſſance eſt SIGEFROY qui ſuit.

I. SIGEFROY, frére puîné de GODEFROY, Comte de Verdun. On dit qu'il aquit pluſieurs Terres, & le château de Luxembourg, par échange faite avec Viker, Abbé de Saint-Maximin de Tréves le 17 avril 963. Il prit la qualité de Comte, & mourut le 26 novembre après l'an 997, ſelon le Martyrologe de l'Abbaïe de Gorze. De ſa femme, nommée *Hédwige*, il eut 1. *Henri* de Luxembourg, de Helzelin, Comte d'Ardenne & Duc de Baviére, mort ſans poſtérité l'an 1025; 2. *Sigefroy*, mort ſans alliance; 3. FRE'DE'RIC qui ſuit; 4. *Gilbert*, tué l'an 1005 à Pavie, ſelon Dithmar; 5. *Théodoric*, Evêque de Metz, mort l'an 1047; 6. *Adalbéron*, Prévôt de l'égliſe de ſaint Paulin de Tréves; 7. *Cunegonde*, femme de l'Empereur *Henri* II; & 8. *Eve*, mariée à *Gérard*, Comte d'Alſace.

II. FRE'DE'RIC, I. de ce nom, Comte de Luxembourg, épouſa la fille du Comte *Meginger* ou *Megenger*, & en eut 1. *Henri*, Duc de Baviére, mort ſans enfans l'an 1047; 2. *Fréderic*, Duc de la Baſſe Lorraine en 1046, & mort l'an 1065; 3. GILBERT qui ſuit; *Adalbéron*, III. de ce nom, Evêque de Mets, mort l'an 1072; 4. *Théodoric* ou *Thierri*, Duc de Limbourg; 5. *Ogive*, femme de *Baudouin* IV, dit *le Barbu*, Comte de Flandre; 6. *Judith* ou *Jutte*, mariée à *Welphe*, Comte d'Altorf; 7. *Giſelle*; & 8. *Ode*, Abbeſſe de Luneville.

III. GILBERT, I. de ce nom, Comte de Luxembourg & de Salms, eut 1. CONRAD qui ſuit; 2. *Henri-Herman*, Comte de Salms en Ardenne, élevé à l'Empire l'an 1081, & mort l'an 1087, laiſſant *Othon*, Palatin de Rincke; & *Herman* II, Comte de Salms l'an 1156.

IV. CONRAD I, Comte de Luxembourg, épouſa *Clémence*, fille & héritiére du Comte de Longwy, & mourut le 20 août 1086. Ses enfans furent, 1. GUILLAUME I, qui ſuit; 2. 3. 4. 5. *Henri*, *Conrad*, *Rodolphe* & *Adalberon*, morts ſans poſtérité; 6. *Ermenſon*, mariée 1. à *Albert*, Comte de Hasbourg en Alſace & de Moha, neveu du Pape Léon IX: 2. à *Beranger*, Comte de Sultzbach en Baviére: 3. à *Godefroy*, Comte de Namur, dont elle fut la ſeconde femme, avec lequel elle vivoit en 1101 & 1121, dont elle eut divers enfans, entre autres HENRI, ſurnommé l'*Aveugle*, Comte de Namur, *dont il ſera parlé*, après Conrad II, ſon couſin, & 7. *Mathilde*, Comteſſe de Longwy, femme de *Geofroy*, Comte de Caſtel.

V. GUILLAUME, I. du nom, Comte de Luxembourg, mourut l'an 1131, & laiſſa CONRAD qui ſuit.

VI. CONRAD II mourut ſans poſtérité de ſa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par ſa mort le Luxembourg devint le partage de ſon couſin HENRI qui ſuit.

V. HENRI, dit l'*Aveugle*, fils de GE'OFROY, Comte de Namur, & d'*Ermenſon* de Luxembourg, fille de *Conrad* I, fut Comte de Namur, puis de Luxembourg, après la mort de ſon couſin, ainſi qu'il vient d'être remarqué. Il épouſa *Agnès* de Gueldre, qui mourut vers l'an 1194, & laiſſa une fille unique, nommée ERMENSON qui ſuit.

VI. ERMENSON II, née l'an 1186, épouſa 1. en 1193, à l'âge de ſept à huit ans *Thibaut* Comte de Bar-le-Duc, mort l'an 1214, ſans poſtérité: 2. *Valeran* de Limbourg, II. du nom, Marquis d'Arlon, puis Comte de Luxembourg, à cauſe d'elle. Leurs enfans furent, 1. HENRI I, qui ſuit; & 2. *Catherine*, femme de *Matthieu* II, Duc de Lorraine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arlon, ſurnommé *le Grand* & *le Blond*, ou *Blondel*, épouſa l'an 1240, *Marguerite* de Bar, Dame de Ligny, fille aînée de *Henri* II, Comte de Bar, & de *Philippe* de Dreux. On dit qu'il mourut l'an 1280, & qu'il eut de ſon mariage, 1. HENRI II, qui ſuit; 2. VALERAN, *qui a fait la branche de* LIGNY, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Baudouin* & *Jean*, morts au combat de Woringen le cinquiéme juin 1288; 5. *Philippe*, mariée l'an 1270, à *Jean*, II. du nom, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande; 6. *Iſabeau*, ſeconde femme de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte l'an 1295; 7. *Marguerite*, morte ſans alliance; & 8. *Félicité*, Religieuſe à Beaumont.

VIII. HENRI II, Comte de Luxembourg, &c. prit alliance avec *Béatrix* d'Avênes, fille de *Baudouin*, Seigneur de Beaumont, & de *Félicité* de Coucy, dont il eut 1. HENRI III, qui ſuit; 2. *Valeran*, Seigneur de Dourlers, de Thierrimont & de Conforre, mort en Italie l'an 1311; 3. *Baudouin*, Archevêque de Tréves, mort le 28 janvier 1353; 4. *Marguerite*, Prieure de Beaumont à Valenciennes; & 5. *Félicité*, femme de *Triſtan*, Baron de Gaasbecke, Seigneur de Baucignies.

IX. HENRI, III. de ce nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arlon, &c. fut fait Empereur l'an 1308, après Albert d'Autriche, & mourut le 24 août 1313. Il eut de *Marguerite* de Brabant ſa ſeconde femme, fille de *Jean* I, Duc de Brabant, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Béatrix*, mariée l'an 1318, à *Charles* II, Roi de Hongrie, morte la même année; 3. *Marie*, ſeconde femme du Roi *Charles* IV, dit *le Bel*, morte l'an 1324; 4. *Catherine*, alliée à *Léopold*, Archiduc d'Autriche; 5. & *Agnès*, femme de *Rodolphe* de Baviére, Comte Palatin du Rhin.

X. JEAN, Comte de Luxembourg, Roi de Bohéme, fut tué à la bataille de Créci le 26 août 1346. Il avoit épouſé 1. le quatriéme février 1311, *Iſabeau*, fille & héritiére de *Wenceſlas*, ſurnommé *le Saint*, Roi de Bohéme, & de *Gute* de Haſpourg morte l'an 1330: 2. l'an 1334, *Béatrix* de Bourbon, fille de *Louis*, I. de ce nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, morte le 25 décembre 1385. Les enfans du premier lit furent, 1. *Primiſlas* de Luxembourg, mort jeune: 2. CHARLES IV, Empereur, qui ſuit; 3. *Jean-Henri* de Luxembourg, Marquis de Moravie, qui épouſa 1. *Marguerite*, Ducheſſe de Carinthie, qui ſe ſépara de lui ſous prétexte d'impuiſſance, pour épouſer le fils de l'Empereur *Louis* de Baviére: 2. l'an 1350, à *Marguerite*, Ducheſſe d'Opavie en Siléſie, dont il eut *Joſſe*, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains l'an 1410, & mort ſans alliance l'an 1411; *Procope*, auſſi Marquis de Moravie, qui laiſſa d'*Eliſabeth* de Baviére ſa femme, une fille unique, nommée *Sophie*, mariée à *Bugiſlas*, Duc de Poméranie; & *Jean-Sobeſlas* de Luxembourg, Evêque d'Olmuts en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort l'an 1388; 4. *Marguerite*, femme de *Henri*, Duc de la Haute Baviére; 5. *Bonne*, femme de *Jean*, Roi de France, morte le onziéme ſeptembre 1349; 6. *Anne*, mariée à *Othon*, Duc d'Autriche, morte l'an 1344. JEAN Roi de Bohéme, ne laiſſa de ſa ſeconde alliance avec *Béatrix* de Bourbon, qu'un fils unique, nommé *Wenceſlas* qui eut en partage le Comté de Luxembourg, que l'Empereur Charles IV, ſon frére, érigea en Duché le 13 mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Ducheſſe de Brabant & de Limbourg, fille de *Jean* III. Wenceſlas mourut ſans enfans le ſeptiéme jour de décembre 1383.

XI. CHARLES de Luxembourg, Roi de Bohéme, né le 14 mai 1316, fut élu Empereur, IV. du nom, l'an 1346, & mourut le 27 mars 1378. Il avoit épouſé 1. vers l'an 1331, *Blanche*, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, morte l'an 1348: 2. l'an 1349, *Anne* ou *Agnès* de Baviére, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte l'an 1352: 3. l'an 1353, *Anne* de Siléſie, morte l'an 1362: 4. l'an 1363, *Elizabeth* de Poméranie, morte l'an 1393. Du troiſiéme lit il eut 1. *Wenceſlas*, Empereur & Roi de Bohéme, mort le 16 août 1419, qui ne laiſſa point de lignée de *Jeanne* de Baviére, morte l'an 1388, mais qui laiſſa de *Sophie*, fille de *Jean* Duc de Baviére, morte l'an 1428, *Anne*, mariée l'an 1384, à *Richard* II, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394. Du quatriéme lit il eut 2. SIGISMOND, Empereur, qui ſuit; 3. *Jean*, Duc de Luxembourg & de Goricie, Marquis de Luſace, qui laiſſa de ſon mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert* II, Duc de Meckelbourg, Roi de Suéde, *Eliſabeth*, Ducheſſe de Luxembourg, mariée en juillet 1409, à Bruxelles, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant. Ce Prince étoit veuf de *Jeanne* de Luxembourg, fille de *Valeran* III, Comte de Saint-Paul. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Eliſabeth*, en avoit un fils nommé *Guillaume*, mort au berceau l'an 1410. *Elle ſe remaria à Jean* de Baviére, dit *Sans-pitié*, auparavant Evêque de Liége. Celui-ci mourut ſans enfans l'an 1424. Dans la ſuite, les peuples de Luxembourg appellérent Guillaume de Saxe, Landgrave de Thuringe. *Eliſabeth*, ſe trouvant foible & ſans appui, eut recours à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui ſe ſervant de cette conjoncture, s'aquit par un traité fait l'an 1443, le Luxembourg, dont *Eliſabeth*, ne pouvoit diſpoſer, au deſavantage de ceux de ſa Maiſon. Les autres enfans de l'Empereur *Charles* IV, furent, 4. *Marguerite*, premiére femme de *Louis*, Roi de Hongrie & de Pologne, morte l'an 1359; 5. *Eliſabeth*, premiére femme d'*Albert* III, dit *à la Treſſe*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 6. *Catherine*, mariée à *Rodolphe*, IV. du nom, dit l'*Ingénieux*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 7. *Anne*, femme d'*Othon* de Baviére, Marquis de Brandebourg; 8. *Eliſabeth*, mariée à *Jean-Galéas*, Prince de Milan; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, Duc d'Autriche; 10. *Helène*, mariée à *Richard*, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394; & 11. *Marguerite*, alliée à *Jean* III, Burgrave de Nuremberg, morte l'an 1410.

XII. SIGISMOND, Empereur, &c. né l'an 1367, mort le neuviéme décembre 1437, avoit épouſé 1. l'an 1383, *Marie* de Hongrie, morte l'an 1402: 2. l'an 1403, *Barbe*, Comteſſe de Cilley, morte l'an 1451, dont il eut *Eliſabeth* de Luxembourg, femme d'*Albert*, I. du nom, Archiduc d'Autriche & Empereur, morte l'an 1447.

BRANCHE de LUXEMBOURG-LIGNY.

VIII. VALERAN de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Ligny & de Rouſſy, fils puîné de HENRI I, Comte de Luxembourg, fut tué avec ſes fréres à la bataille de Woringen, près de Cologne, donnée contre le Duc de Brabant l'an 1288, & eut de *Jeanne*, Dame de Beaurevoir, ſa femme, 1. *Henri*, Seigneur de Ligny, mort ſans poſtérité; 2. *Valeran* II, qui ſuit; 3. *Philippe*, accordée par contract de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte de Valence.

IX. VALERAN de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Ligny, de Rouſſy & de Beaurevoir, épouſa *Guyotte*, Châtelaine de Lille, Dame de Hautbourdin, &c. fille & héritiére de *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille, &c. & de *Beatrix* de Néelle. Il vivoit encore l'an 1353, & laiſſa JEAN qui ſuit.

X. JEAN de Luxembourg, Châtelain de Lille, Seigneur de Ligny, &c. mourut l'an 1364. Il avoit épouſé l'an 1330, *Alix* de Flandre, Dame de Richebourg, fille unique de *Gui*, dont il eut 1. GUI I, qui ſuit; 2. 3. 4. *Valeran*, *Henri* & *Jean*, morts ſans alliance; 5. *Marie*, femme de *Henri*, V. du nom, Sire de Joinville, Comte de Vaudémont; 6. *Philippe*, mariée l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur de Raineval, Pannetier de France; & 7. *Jeanne*, alliée l'an 1350, à *Gui* de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, morte ſans enfans l'an 1392.

XI. GUI de Luxembourg, Comte de Ligny & de Saint-Paul,

Chî-

Châtelain de Lille, Seigneur de Rouffy, &c. avoit épousé l'an 1350, *Mabaud* de Châtillon, sœur & héritiére de *Gui*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul. Après que le Roi Charles V eut érigé pour lui Ligny en Comté l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baesvider le 22 août de l'an 1371, ayant eu de son mariage, 1. VALERAN III, qui suit; 2. JEAN, *tige des Comtes de* BRIENNE; 3. le Bienheureux *Pierre* de Luxembourg Cardinal, Evêque de Metz, mort le deuxiéme juillet 1387, à l'âge de 18 ans; (*Voyez* P I E R R E) 4. *André*, Evêque de Cambray, mort l'an 1396; 5. *Marguerite* alliée 1. à *Pierre* d'Anguien, Comte de Liches: 2. à *Jean*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault; 6. *Marie*, alliée 1. à *Jean* de Condé, Seigneur de Moriammès: 2. à *Simon*, Comte de Salms; & 7. *Jeanne*, Demoiselle de Luxembourg, morte sans alliance vers l'an 1430, laquelle avoit succédé aux Comtes de Ligny & de S. Paul, après la mort de *Philippe* de Bourgogne, Duc de Brabant, son petit-neveu.

XII. VALERAN de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de Gênes l'an 1396, & fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les Habitans de l'Isle-Thevet l'an 1403. Deux ans après il fut encore défait. Le Duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de Grand-Bouteiller de France l'an 1410, du gouvernement de Paris & de l'épée de Connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg étoit un des plus célébres partisans de ce Duc. Il mourut au château d'Ivoy le 19 avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 1. l'an 1374, *Mahaud* de Rœux: 2. *Bonne* de Bar, morte le deuxiéme juin 1400. De la première il eut *Jeanne* de Luxembourg, Châtelaine de Lille, mariée l'an 1402, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. morte le 12 août 1407. Le Connétable *laissa aussi d'Agnès de Brie, une de ses Maîtresses*, Jean, *dit* Hennequin, *bâtard de Saint-Paul, Seigneur de Hauthourdin, Chevalier de la Toison d'Or, & célèbre dans l'Histoire du XV siécle, qui mourut l'an* 1466, *sans laisser d'enfans de* Jacqueline *de la Tremoille sa femme, fille de* Pierre, *Seigneur de Doues.*

B R A N C H E D E L U X E M B O U R G-Saint-Paul.

XII. JEAN de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de GUI, Comte de Ligny, mort l'an 1414, avoit épousé *Marguerite* d'Anguien, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Anguien, & ses droits sur le Duché d'Athénes. Elle étoit fille de *Louis* d'Anguien, Comte de Brienne & de Conversan, & de *Jeanne* de Saint-Sévérin. Jean de Luxembourg eut de cette alliance, 1. PIERRE, I. du nom, qui suit; 2. *Louis*, Cardinal, Archevêque de Rouen, *dont il a été parlé sous le mot de* L O U I S; 3. *Jean*, dit *le Comte de Ligny*, Chevalier de la Toison d'Or, mort l'an 1440, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Bethune, Vicomtesse de Meaux, fille de *Robert* de Bethune, Vicomte de Meaux; & 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Louis*, Seigneur de Ghistelles: 2. à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy.

XIII. PIERRE de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Saint-Paul & de Conversan, épousa *Marguerite* de Baux-d'Andrie, & fut fait Chevalier de la Toison d'Or l'an 1430, par le Duc de Bourgogne. Depuis, le Duc de Bedford, son gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery sur les François; mais il mourut de peste à Rambures le 31 août 1433. Il eut de son mariage, 1. LOUIS, Connétable de France, qui suit; 2. THIBAUT, Seigneur de Fiennes, *duquel sont descendus les Seigneurs de* FIENNES, *& les Vicomtes de* MARTIGUES, *rapportez cy-après*; 3. *Jacques*, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 20 août 1487, qui d'*Isabelle*, Dame de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur de Roubais, ne laissa que des filles, qui furent, *Isabelle*, Dame de Richebourg, mariée à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy; *Yolande*, Dame de Roubais, mariée à *Nicolas* de Werchin, Sénéchal de Hainault; *Louise*, mariée, 1. à *Jean* de Ghistelles, Seigneur de Dongelle: 2. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Sainpy; & *Anne* de Luxembourg, mariée à *Guillaume* Bourchier, Comte d'Essex; 4. *Valeran*, mort jeune; 5. *Jean*, mort en Afrique; 6. *Jacqueline*, mariée, 1. l'an 1433, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedford: 2. à *Richard* Dondeville, Comte de Rivers; 7. *Isabeau*, femme de *Charles* d'Anjou, I. du nom, Comte du Maine; & 8. *Catherine* de Luxembourg, troisiéme femme d'*Artus* de Bretagne, Comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. LOUIS de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, Connétable de France, eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475. (*Voyez* L O U I S de Luxembourg) Il avoit épousé, 1. au château de Bohain le 16 juillet 1435, *Jeanne* de Bar, Comtesse de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Oisy, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmirail, fille unique de *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soissons, & de *Jeanne* de Béthune, Vicomtesse de Meaux: 2. l'an 1466, *Marie*, fille de *Louis*, Duc de Savoye. De sa premiére femme il eut 1. *Jean*, Comte de Marle & de Soissons, Chevalier de la Toison d'Or, tué par les Suisses à la bataille de Morat, le 22 juin 1476; 2. PIERRE, II. du nom, qui suit; 3. ANTOINE, *qui a fait la branche des Comtes de* BRIENNE, *mentionnée cy-après*; 4. *Charles*, Evêque & Duc de Laon, mort le 25 janvier 1509; 5. *Jacqueline*, alliée l'an 1455, à *Philippe*, Sire de Croy, & Comte de Porcien; 6. *Hélène*, mariée l'an 1465, à *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, morte l'an 1488; & 7. *Philippe*, Abbesse du Moncel, l'an 1475. Ses enfans du second lit furent, 8. *Louis*, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie & de Vénouse, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Grand Chambellan de France, mort le 31 décembre 1503, sans laisser d'enfans d'*Eléonore* de Guévara-de-Baux, Princesse d'Altemure, fille de *Pierre* de Guévarra, Marquis de Vasto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Isotte-Genevre* de-Baux, Princesse d'Altemure, qu'il avoit épousée en 1492; & 9. *Jeanne* de Luxembourg, Religieuse. Le Connétable de Saint-Paul eut encore *plusieurs bâtards, comme* Robert, *Evêque d'Angoulême, élu l'an* 1481, *& mort l'an* 1492; Jacques; Antoinette; Yolande; Jeanne, *mariée à* Antoine *d'Ailly, I. du nom, Seigneur de Varennes*; *&* Marguerite, *femme de* Philippe *d'Inchy, Châtelain de Douay.*

XV. PIERRE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul, de Marle & de Soissons, Vicomte de Meaux, &c. mourut au château d'Anguien le 25 octobre 1482. Il avoit épousé *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Louis*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre. Elle étoit alors veuve de *Jean* Paléologue, Marquis de Montferrat; & mourut à Bruges au mois de mars 1483. Pierre eut de cette alliance 1. 2. 3. *Louis*, *Claude* & *Antoine*, morts jeunes; 4. 5. *Marie* & *Françoise*, rétablies dans les biens de la Maison de Luxembourg, par déclaration du Roi Charles VIII, donnée à Ancenis au mois de juillet 1487. *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul, &c. épousa, 1. *Jacques* de Savoye son oncle, Comte de Romont, mort le 30 janvier 1486: 2. le huitiéme septembre 1487, *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, bisayeul du Roi HENRI *le Grand*, & porta par ce mariage, les biens de la Maison de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le premier avril 1546. Du premier lit elle eu *Louise-Françoise* de Savoye, mariée à *Henri*, Comte de Nassau-Viande. *Françoise* sœur de *Marie*, Dame d'Anguien, prit alliance avec *Philippe* de Cléves, Comte de Ravenstein, & mourut sans lignée.

B R A N C H E D E L U X E M B O U R G-Brienne.

XV. ANTOINE de Luxembourg, I. du nom, fils puîné de Louis, Connétable de France, fut Comte de Brienne, de Roussy, puis de Ligny, Baron de Rameru & de Piney, Vicomte de Machaut, &c. Le Roi Louis XII l'employa en diverses négociations importantes, le fit son Chambellan ordinaire, & le rétablit dans ses biens, par lettres expresses données à Blois le 29 mai 1504. Il avoit épousé, 1. *Antoinette* de Baufrémont, Comtesse de Charny & de Montfort, &c. fille unique & héritiére de *Pierre* de Baufrémont, Comte de Charny: 2 *Françoise* de Croy, fille de *Philippe*, Comte de Chimay: 3. *Gillete* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & mourut l'an 1510. Il eut du premier lit 1. *Philiberte* de Luxembourg, Comtesse de Charny, seconde femme de *Jean* de Challon, IV. du nom, Prince d'Orange: du second, 2. CHARLES, I. du nom, qui suit; & 3. selon quelques Auteurs, *Claude*, mort jeune.

XVI. CHARLES de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, de Roussy, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, servit utilement & avec zéle le Roi François I, qui le fit son Lieutenant-Général en Picardie, & au Gouvernement de Paris, & de l'Isle de France. Il mourut le dixiéme décembre 1530, laissant de *Charlotte* d'Estouteville sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beine, de Blainville, &c. Prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivy sa belle-mére, 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. *Louis*, Comte de Roussy, Chevalier de Saint-Michel, qui se distingua par son mérite & par ses services sous les régnes de François I, & de Henri II, & mourut sans laisser postérité, d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de Ravel, &c. fille de *Gui*, & veuve de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussy, son cousin, & d'*Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Barbesieux, &c.; 3. *Jean*, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry, de Larivour, &c. qui fut ami des Gens de Lettres, entre lesquels il se signala par divers Ouvrages qui sont, *la Vie du Connétable d'Anne de Montmorency en vers; de l'Institution du Prince, &c.* mort l'an 1548 à Avignon, où il fut enterré dans l'église des Célestins; 4. *Claude* ou *George*, mort jeune; 5. *Gillette*, femme de *François* de Vienne, Seigneur de Ruffé; 6. *Françoise*, alliée, 1. à *Bernard* III, Marquis de Bade: 2. à *Adolphe*, Comte de Nassau; 7. *Antoinette*, Abbesse d'Hyéres, morte le 30 avril 1603, âgée de 78 ans; & 8. *Marie* de Luxembourg, Abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte le 15 mai 1597.

XVII. ANTOINE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit l'an 1544 Ligny, contre l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut le huitiéme février 1557. Il avoit épousé le septiéme mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, bâtard de Savoye, Comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne* de Lascaris, dont il eut 1. JEAN, Comte de Ligny, qui suit; 2. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Ducs de* PINEY, *mentionnée cy-après*; 3. *Antoine*, mort sans alliance l'an 1573; 4. *Henri*, mort au berceau; & 5. *Magdelaine*, femme de *Christophle* Juvénal des Ursins, Baron de la Chapelle.

XVIII. JEAN de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut toujours fidéle à son Roi, & mourut le premier juillet 1576. Il avoit épousé *Guillemette* de la Marck, fille de *Robert* IV, Duc de Bouillon, &c. Maréchal de France, & de *Françoise* de Brezé, dont il eut 1. 2. *Antoine*, Vicomte de Machaut, & *Jean*, morts jeunes; 3. CHARLES qui suit; 4. *Diane*, mariée, 1. à *Louis* de Plusquelec, Comte de Kaërman en Bretagne: 2. à *Juste* de Pontallier, Baron de Pleurs; & 5. *Louise*, mariée, 1. à *George* d'Amboise, Baron de Casaubon, fils de *Louis*, Comte d'Aubijoux: 2. à *Bernard* de Béon, Marquis de Bouteville, Seigneur du Massez, de Cornefou, d'Eclassan, &c. Gouverneur du

du Haut & Bas Limosin, de la Rochelle, & du païs d'Aunis, Lieutenant de Roi en Xaintonge & en Angoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort: sa veuve mourut le 16 janvier 1647, âgée de 80 ans. De ce dernier mariage naquirent, 1. Charles de Béon-Luxembourg, qui suit; & 2. *Louise*, mariée à *Henri-Auguste* de Loménie, Sécretaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne, morte le deuxiéme septembre 1665.

Charles de Béon-Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal de camp des armées du Roi, prétendit disputer en 1661, au Duc de Montmorency-Luxembourg, la proprieté de la Terre de Piney, par les droits de *Louise* de Luxembourg sa mere, & le Parlement de Toulouse déclara par un Arrêt, que la substitution de ce Duché étoit ouverte à son profit; mais l'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Duchesse de Luxembourg furent maintenus en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine possession du Duché de Piney, qui se trouve substitué à la Maison de Gêvres, en cas que la postérité de ce Duc & de la Duchesse vienne à manquer; & ce à cause du mariage de *Marguerite* de Luxembourg, fille de *François*, Duc de Piney, avec *René* Potier, Duc de Trêmes. Charles de Béon avoit épousé *Marie* Amelot, fille de *Denys* Amelot, Doyen des Maîtres des Requêtes, & Conseiller d'Etat, & de *Marguerite* du Drac, morte le 15 janvier 1702, âgée de 99 ans, & eut de cette alliance, 1. *Bernard* de Béon-Luxembourg, mort sans alliance, le 17 avril 1714; 2. Jean-Louis qui suit; & 3. *Henri-Auguste* de Béon-Luxembourg, Baillif & Grand Hospitalier de Malte, mort le 13 janvier 1699.

Jean-Louis de Luxembourg, Marquis de Béon, a épousé *Marie* de Cugnac-Dampierre, fille d'*Antoine* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Magdelaine* de Tixier, petite-fille de *François* de Cugnac, Conseiller d'Etat, d'épée, & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu Charles qui suit.

Charles de Béon-Luxembourg, Marquis de Béon, Colonel d'un régiment d'Infanterie.

XIX. Charles de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, &c. Gouverneur de Metz, fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1597, & mourut le 18 février 1608, âgé de 36 ans, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Nogaret, de la Valette, qu'il avoit épousée l'an 1583, & qui mourut le 23 novembre 1605.

BRANCHE DES DUCS de PINEY.

XVIII. François de Luxembourg, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingri, Comte de Rouffy & de Ligny, &c. fils puîné d'Antoine de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, fut destiné à l'Eglise; mais entraîné par son inclination, il suivit la profession des armes, & fut employé dans des négociations importantes. Le Roi Henri III l'honora d'une estime particuliére, érigea pour lui Piney en Duché l'an 1576, & en Pairie l'an 1581, & Tingri en Principauté. Il le fit aussi Chevalier de ses Ordres, & l'envoya Ambassadeur à Rome l'an 1586, où il s'aquit une grande réputation. A son retour, il se trouva au siége de Paris, où ce même Monarque fut malheureusement assassiné l'an 1589. La Noblesse Catholique le députa pour conjurer le Roi Henri IV, d'entrer dans les sentimens de l'Eglise Catholique: & cette même Noblesse l'envoya ensuite Ambassadeur à Rome: ce qu'il entreprit courageusement, quelque dangereux que fût alors un voyage de cette importance. Depuis, Henri *le Grand* l'envoya Ambassadeur à Rome; & ce fut dans ce voyage qu'il parla du mariage du Roi avec Marie de Médicis. François de Luxembourg rendit d'autres services à l'Etat, & mourut au château de Pougi le 30 septembre 1613. Il avoit épousé, 1. *Diane*, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Véneur de France: 2. *Marguerite* de Lorraine, veuve d'*Anne*, Duc de Joyeuse, fille de *Nicolas*, Comte de Vaudémont, & sœur de *Louise*, Reine de France. Du premier mariage sortirent, 1. Henri qui suit; 2. *Marguerite*, femme de *René* Potier, Duc de Trêmes, Pair de France & Chevalier du Saint-Esprit, morte le neuviéme août 1645; & 3. *Louise*, Abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte l'an 1602.

XIX. Henri de Luxembourg, Duc de Piney, &c. avoit épousé le 19 juin 1597, *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré, morte en decembre 1615, & mourut d'une fiévre pestilentielle à Jargeau le 23 mai 1616. Il eut de cette alliance 1. Marguerite-Charlotte qui suit; & 2. *Marie-Liesse*, femme de *Henri* de Lévis, I. du nom, Duc de Ventadour, qui se fit Carmélite, & qui mourut à Chambéry le 18 janvier 1660.

XX. Marguerite-Charlotte de Luxembourg, Duchesse de Piney, Comtesse de Ligny, &c. morte en novembre 1680, âgée de 72 ans, épousa, 1. en juillet 1620, *Léon* d'Albert, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mort le 25 octobre 1630: 2. *Charles-Henri* de Clermont-Tonnerre, mort le huitiéme juillet 1674. Du premier lit elle eut 1. *Henri-Léon*, Prêtre, mort le 19 février 1697; & 2. *Marie*, Religieuse, puis Princesse de Tingri, morte le 16 juillet 1706. Du second lit elle eut 3. Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérese qui suit.

XXI. Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérese de Clermont, Duchesse de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661, à François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article exprès*, morte le 21 août 1701. Leurs enfans furent, 1. Charles-François-Frédéric, I. du nom, qui suit; 2. *Pierre-Henri-Thibault*, Abbé d'Orcamp & de Saint-Miel, né le neuviéme mai 1663, mort le 23 novembre 1700; 3. Paul-Sigismond, *qui a donné origine à la branche des Ducs de* Chatillon, *rapportée cy-après*; 4. Christian-Louis, *qui l'a donnée à celle des Princes de* Tingri, *aussi rapportée cy-après*; & 5. *Angelique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, Abbesse de Pouffay en Lorraine, puis mariée le septiéme octobre 1694, à *Louis-Henri*, legitimé de Bourbon, appellé *le Chevalier de Soissons*, qui prit en se mariant, le titre de *Prince de Neufchâtel*.

XXII. Charles-François-Frédéric de Montmorency, I. du nom, Duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Normandie, Lieutenant-Général des armées de sa Majesté, né le 22 février 1661, a suivi son pére dans toutes ses campagnes. Il avoit épousé, 1. le 28 août 1686, *Marie-Anne* d'Albert, fille aînée de *Charles-Honoré*, Duc de Chevreuse-Luynes, morte le 17 septembre 1694, laissant *Marie-Henriette*, morte le onziéme février 1696: 2. le 15 février 1696, *Marie-Gillone* de Gillier, fille unique de *René* de Gillier, Marquis de Clérambaut, de Puygarreau, &c. morte le 15 septembre 1709, dont sont issus, 1. Charles-François-Frédéric, II. du nom, qui suit; 2. *Anne*, né le deuxiéme janvier 1707; 3. 4. 5. trois autres fils morts jeunes; 6. *Marie-Renée*, née le 21 juillet 1697, mariée le 15 avril 1716, à *Louis-François-Anne* de Neufville, Duc de Retz, Pair de France, &c.; 7. *Françoise-Gillone*, née le premier juillet 1704, alliée le 29 octobre 1722, à *Louis* de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Epernon: & 8. *N*. . . de Montmorency-Luxembourg, morte jeune.

XXIII. Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, II. du nom, Duc de Montmorency, &c. né le premier janvier 1702, Gouverneur de la province de Normandie en survivance de son pere, dont il prêta serment le 27 novembre 1718, a épousé le huitiéme janvier 1724, *Marie-Sophie* Colbert de Seignelay.

BRANCHE DES DUCS de CHATILLON.

XXII. Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, troisiéme fils de François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine-Charlotte-Bonne-Therése*, Duchesse de Luxembourg, est né le cinquiéme de septembre 1664. C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie de Châtillon-sur-Loing, qui lui avoit été léguée par la Duchesse de Meckelbourg, sa tante paternelle, a été érigée en Duché par lettres patentes du mois de février 1696, regitrées au Parlement le troisiéme mars de la même année. Il épousa le sixiéme mars 1696, *Marie-Anne* de la Tremoille, Marquise de Royan, morte le deuxiéme juillet 1708, fille de *François*, Marquis de Royan, & d'*Yolande-Lucie* de la Tremoille, dont il a Charles-Paul-Sigismond qui suit.

XXIII. Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, nommé le Duc d'Olonne, son pere s'étant demis en sa faveur du Duché de Châtillon, né le 20 février 1697, épousa, 1. le troisiéme juillet 1713, *Anne-Catherine-Eléonore* le Tellier, morte sans enfans le 21 octobre 1716, fille de *Louis-Marie-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, Ministre & Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Louise-Catherine* de Crussol sa premiére femme: 2. le 19 avril 1717, *Anne* de Harlus, fille de *René*, Seigneur de Vertilly, Maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Anne-Angelique* Godet-de-Soudé, dont il a 1. *Paul-Sigismond*, né le 31 août 1721; & 2. *Louis-Villiers* de Montmorency-Luxembourg, né le sixiéme février 1724.

BRANCHE DES PRINCES de TINGRI.

XXII. Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, quatriéme fils de François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine-Charlotte-Bonne-Therése*, Duchesse de Luxembourg; naquit le neuviéme février 1675, & ayant été reçu Chevalier de Malte, il se fit long-tems connoître sous le nom de *Chevalier de Luxembourg*. Il fut Colonel du régiment de Provence, puis de celui de Piémont, sur la démission volontaire du Duc de Châtillon son frére. Ayant appris les premiers élémens de la guerre sous les yeux du Maréchal son pére, il marqua, tout jeune qu'il étoit, tant de bravoure & de tête aux combats de Steenkerque & de Neerwinde, que ce grand homme le regarda dès-lors comme très-capable de suivre ses traces. Après s'être signalé en diverses occasions, il fut fait Brigadier en 1702, Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & Lieutenant-Général de la province de Flandre, dont il prêta serment le 17 avril 1708. Il se trouva le onziéme juillet de la même année au combat d'Oudenarde, & y mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qu'il avoit sous ses ordres. La même année étant à la tête de 1800 chevaux & Dragons, il traversa l'armée ennemie qui assiégeoit Lille, & y conduisit heureusement des poudres, dont la place avoit besoin, & se distingua tellement dans cette place, que le Roi le créa Lieutenant-Général de ses armées le 30 septembre 1708. Il se trouva l'année suivante au combat de Malplaquet, & commanda l'arriére-garde dans la belle retraite que fit l'armée Françoise. Il servit en Flandre sous le Maréchal de Villars en 1710, & fut pourvu, au mois de mars 1711, du Gouvernement de Valenciennes. Il prit alors le titre de Prince de Tingri, & épousa le septiéme décembre de la même année *Marie-Louise* de Harlay, fille unique d'*Achille* de Harlay, Comte de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Louise-Renée* de Louet, dont sont issus 1. *Charles-François-Christian*, Comte de Luxe, né le 30 novembre 1713; & 2. *Eléonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, né le neuviéme mars 1715; & autres enfans.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. Thibaut de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, &c. fils

fils puîné de PIERRE, I. de ce nom, Comte de Brienne, &c. avoit épousé *Philippe*, dite *Philippote* de Melun, Dame de Sottenghien, fille de *Jean*, Seigneur d'Antoing. Etant resté veuf, il se fit Ecclésiastique, & eut les Abbaies d'Igny & d'Orcamp, & on l'élut Evêque du Mans, après Martin Berruyer. Il avoit été désigné Cardinal par le Pape Sixte IV, & se disposoit au voyage d'Italie, lorsqu'il mourut le premier septembre 1477. Ses enfans furent, 1. JACQUES, I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre, sans laisser postérité de *Jacqueline* de Gavre, Dame d'Exornais; 3. *Philippe*, Cardinal, Evêque du Mans, mort l'an 1519. (*Voyez* PHILIPPE de Luxembourg.) 4. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Vicomtes de* MARTIGUES, *qui suivra cy-après*; 5. *Guillemette*, mariée 1. à *Amé* de Sarrebruche, Comte de Braine: 2. à *Gilles*, Seigneur de Belleville; 6. *Magdelaine*, mariée 1. le 26 septembre 1457, à *Charles* de Sainte-Maure, Seigneur de Puysceuls: 2. le 15 septembre 1485, à *Jacques* Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c. & quelques autres filles Religieuses.

XV. JACQUES de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Fiennes, &c. Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé *Marie* de de Barlaymont, Dame de Ville, de Hamaide, de Vaziéres, &c. fille de *Gerard*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie*, Dame de Hamaide, morte l'an 1529, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui suit; 2. *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Ville & de Hamaide, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort sans postérité d'*Isabeau*, Dame de Culembourg, fille de *Gaspard*, Seigneur de Culembourg, & de *Jeanne* de Bourgogne; 3. *François*, Evêque du Mans, mort l'an 1509; 4. *Jacqueline*, mariée à *Charles* I, Comte de Lalain; 5. *Marie*, femme 1. de *Martin* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeke: 2. de *Daniel* de Boucholt, Seigneur de Boullers, Pair de Flandre; & 6. *Philippote* de Luxembourg, mariée à *Antoine* de Ligne, Comte de Faucambergue ou Fauquemberg.

XVI. JACQUES de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, &c. eut de *Marguerite* de Bruges, Dame d'Auxi, &c. fille de *Jean*, Seigneur de la Gruthuse, & de *Marie*, Dame d'Auxi, 1. *Jacques*, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, mort l'an 1530, sans postérité d'*Helene* de Croy sa femme, fille de *Henri* de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Françoise*, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fiennes dans la Maison des Comtes d'Egmont, par son mariage avec *Jean*, Comte d'Egmont; & 3. *Marguerite*, alliée à *Antoine* de Barbançon, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Martigues.

XV. FRANÇOIS de Luxembourg, I. *de ce nom*, Vicomte de Martigues, fils puîné de THIBAULT de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, & de *Philippote* de Melun, avoit épousé *Louise* de Savoye, fille de *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, &c. & d'*Helene* de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de *Louis* de Savoye, Marquis de Gex son cousin, qui mourut le 27 juillet 1485, & étoit fils d'*Amé*, surnommé *le Bienheureux*, IX. du nom, Duc de Savoye, & d'*Yolande* de France. *Louise* de Savoye mourut le premier mai 1530. Charles d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. donna par testament l'an 1481, la Vicomté de Martigues en Provence, à *François* de Luxembourg, son cousin; car ce Prince étoit fils de *Charles* d'Anjou, Comte du Maine, qui épousa *Isabeau* de Luxembourg, fille de *Pierre* I, Comte de Brienne, & sœur de *Thibaud*, Seigneur de Fiennes. Ce Vicomte fut pére de FRANÇOIS, II. du nom, qui suit.

XVI. FRANÇOIS de Luxembourg, II. du nom, épousa *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *René* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, &c. & de *Jeanne* de Commines, sa première femme, dont il eut 1. *Charles* de Luxembourg, Vicomte de Martigues, tué au siége de Hesdin l'an 1553, sans laisser de postérité de *Claudine* de Foix, sa femme, qui étoit morte en couches l'an 1545, d'un fils nommé *Henri*, & mort en même tems, & qui étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII. du nom, Comte de Laval, & fille d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, & de *Charlotte* d'Albret-Orval; 2. SEBASTIEN qui suit; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Magdelaine*, mariée le 15 Novembre 1563, à *George* de la Tremoïlle, Baron de Royan.

XVII. SEBASTIEN de Luxembourg, Duc de Penthiévre, Marquis de Baugé, Vicomte de Martigues, &c. surnommé *le Chevalier sans peur*, donna souvent des preuves de son courage, sous les régnes de Henri II, de François II, & de Charles IX. Il se trouva aux siéges de Metz & de Térouanne l'an 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines l'an 1558. Depuis, il conduisit mille hommes d'armes en Ecosse, où il servit en diverses occasions l'an 1560, & sur tout au siége du petit Leith. A son retour, il fut Colonel-Général de l'Infanterie; & deux ans après, il se signala à la bataille de Dreux, aux siéges de Rouen, d'Orleans, &c. Sébastien de Luxembourg eut le Gouvernement de Bretagne l'an 1564, par la démission de Jean de Brosse, dit *de Bretagne*, Duc d'Etampes son oncle maternel, auquel il succéda dans le Comté de Penthiévre, que le Roi Charles IX érigea en Duché & Pairie l'an 1569. Ce fut une récompense due à ses services, & aux avantages qu'il avoit remportez sur le parti des Calvinistes, aux combats de Meslignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il fut tué malheureusement d'une blessure reçue à la tête, au siége de Saint-Jean-d'Angély, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté dans l'église des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épousé *Marie* de Beaucaire, fille de *Jean*, Seigneur de Puyguillon, Sénéchal de Poitou, morte l'an 1613, & enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent, 1. *Jeanne*, morte en bas âge; & 2. *Marie* de Luxembourg, Duchesse d'Etampes & de Penthiévre, Vicomtesse de Martigues, née à Lamballe le 15 février 1562, & mariée à Paris le douziéme juillet 1579, à *Philippe Emmanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur. Elle mourut le sixiéme septembre 1623, & fut enterrée au couvent des Capucins de Paris, ayant eu *Philippe*, mort jeune, le onziéme décembre 1590; & *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, &c. Princesse de Martigues, née l'an 1592, mariée l'an 1609, à *César*, Duc de Vendôme, & morte le huitiéme septembre 1669 à Paris, où elle fut enterrée dans l'église des Capucins. * Jean Bertel, *Histoire de Luxembourg*. Divæus, *de Gall. Bell. Antiquit.* Guichardin, *Description du Païs-Bas*. Nicolas Vignier, *Histoire de la Maison de Luxembourg*. Rittershusius. Sainte-Marthe. Du Chêne. D'Hozier. Guichenon. Du Bouchet. Le Labouteur. De Thou. Davila. Le Mire. Le Pére Anselme, &c.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, Duc de) Pair & Maréchal de France, Comte de Bouteville, & de Lusse, Seigneur de Precy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de sa Majesté, Général de ses armées, &c. fils de FRANÇOIS de Montmorency, Comte de Lusse & de Bouteville, & d'*Elisabeth* de Vienne, né posthume le huitiéme janvier 1628, se trouva à la bataille de Rocroy l'an 1643, sous le Prince de Condé, & le suivit par tout dans les différens partis qu'il prit, s'étant attaché à sa personne. Il fut reçu Duc & Pair de France le 22 mai 1662, & lorsque le Roi Louis XIV déclara la guerre à l'Espagne l'an 1667, il fut choisi pour servir de Lieutenant-Général sous sa Majesté. Ce fut en cette qualité, qu'il se signala à la conquête de la Franche-Comté l'an 1668, où il prit Salins, &c. La guerre ayant recommencé l'an 1672, il commanda en chef une des armées de sa Majesté, en la fameuse campagne de Hollande, & prit les villes de Grol, de Déventer, de Coevorden, de Swol ou Zwol, de Campen, de Harderwick, &c. défit les armées des Etats près de Woerden, & de Bodegrave. L'année suivante 1673, il prit Bodegrave, & fit cette belle retraite tant vantée par les ennemis mêmes, lorsque le Roi lui donna ordre de se retirer de Hollande avec les troupes qu'il commandoit, & de retirer les garnisons qui avoient été mises dans les places conquises l'année précédente: ce fut alors qu'il passa au travers de l'armée ennemie, composée de soixante & dix mille hommes, quoiqu'il n'en eût que vint mille. Il suivit sa Majesté à la seconde conquête de la Franche-Comté l'an 1674, se trouva ensuite à la bataille de Senef, & obligea le Prince d'Orange de lever le siége de Charleroy, qu'il avoit assiégé en la même année 1674. Il se signala encore les campagnes suivantes, & fut fait Maréchal de France l'an 1675. L'an 1677, il se trouva à la bataille de Cassel, où l'armée ennemie, commandée par le Prince d'Orange, fut défaite par celle de France, commandée par Monsieur, frére unique du Roi. Le Duc de Luxembourg contraignit encore le Prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, qu'il avoit attaqué pour la seconde fois; commanda à la bataille de Saint-Denys, donnée le 14 août 1678, & repoussa le Prince d'Orange qui vint attaquer son armée, au préjudice du traité de paix qui avoit été signé à Nimégue le dixiéme du même mois. Dans la seconde guerre que la France eut à soutenir contre toutes les forces de l'Europe l'an 1690, le Roi nomma le Duc de Luxembourg, Général de ses armées en Flandre, où il donna au mois de juillet de la même année, la bataille de Fleurus, qu'il gagna sur les Espagnols, les Hollandois & leurs Alliez, commandez par le Prince de Waldeck. Le Prince d'Orange, alors Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, étant passé d'Angleterre en Flandre l'an 1691, pour prendre le commandement des armées des Alliez, le Maréchal de Luxembourg défit leur Cavalerie au combat de la Catoire ou de Leuse, près de Tournay, avec trente-six escadrons. Lorsque le Roi fit le siége de Namur l'an 1692, le Maréchal de Luxembourg commanda une armée pour couvrir le siége, & empêcha que le Roi d'Angleterre & l'Electeur de Baviére, ne secourussent cette place. Sur la fin de la même campagne, il défit presque toute leur Infanterie à Steenkerke, prit leur canon, bagage, &c. Il se remit en campagne l'an 1693, alla attaquer l'armée des Alliez, retranchée à Neerwinde en Brabant, força leurs retranchemens, leur prit soixante & seize piéces de canon, leurs munitions, leurs bagages, & leur tua ou prit plus de quatorze mille hommes. Cette victoire fut suivie de la prise de Charleroy. En 1694, il fit échouer les desseins que le Roi d'Angleterre & les Alliez avoient sur les places de France du côté de la mer, & rendit leurs projets inutiles par cette longue marche, tant louée & tant admirée, qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut près de Tournay, & qui fut si heureusement conduite. Tant de grandes actions qui lui ont été si glorieuses, lui avoient tellement acquis la confiance des troupes, qu'elles se faisoient un plaisir de le suivre par tout où il vouloit les mener; ce qui a fait dire à un Ecrivain étranger, *que sa valeur, son activité, sa vigilance infatigable, & son génie singulier à former & à exécuter de grands projets, le feront toujours considérer comme un grand Capitaine.* Dès le deuxiéme octobre 1672, le Roi Louis XIV l'avoit fait Capitaine de ses Gardes du Corps, lui avoit donné, en 1687, le Gouvernement de Champagne & de Brie, & celui de Normandie l'an 1690. Il l'avoit aussi fait Chevalier de ses Ordres à la promotion du premier janvier 1689. Enfin après avoir servi le Roi & l'Etat avec beaucoup de gloire, il mourut à Versailles le quatriéme janvier 1695, d'une fausse pleurésie, âgé de 67 ans moins quatre jours. Son corps fut porté à Ligny-en-Barrois. *Voyez* son Oraison funébre prononcée par le Pére de la Rue, Jésuite. Pour sa postérité, voyez l'article de LUXEMBOURG-PINEY.

LUXEUL ou LUXEUIL, gros bourg avec une Abbaïe

&

& une Jurisdiction assez étendue. Il est dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Besançon, du côté du nord, & vers les confins de la Lorraine. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUXEY. *Voyez* LUZEY.

LUY. LUZ.

* LUYDIUS (Jean) *Voyez* LYDIUS (Jean)

* LUYDIUS ou de LUDE (Arnoul) né à Tongres d'une famille Patricienne, Maître ès Arts, & Docteur en Théologie à Cologne, a composé les Ouvrages suivans, *Tractatus* [illegible] *seu Propositionum quadraginta trium, male sonantium, ex libello Joannis Capnionis five Reuchlini Juris Utriusque Doctoris Germani, cui titulus, Oculare Speculum, desumptarum; Alphabetum in Judaeos & eorum Thalmud, propositionum* [illegible] *Responsiones ad articulos quinquaginta desumptos ex Speculo Oculari; Praelectiones seu Explanationes in Joannem, in Evangelium Matthaei; Commentaria in Jeremiam; Carmina nonnulla.* Il mourut à Liége en 15[illegible] le 28 août. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 82 & 83.

* LUYKEN (Jean) habile Graveur à l'eau forte, naquit à Amsterdam le 16 avril 1649. Il donna dans les visions d'Antoinette Bourignon, & abandonna son ménage pour entrer dans sa Secte; mais n'y trouvant pas les moyens de subsister, il retourna dans sa maison & se remit à l'ouvrage. Il mourut en 1712, dans la 63 année de son âge. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 109 & *suiv.*

* LUYNEN, ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Comté de la Mark, sur la rive gauche de la Lippe. est au sud de Munster, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ neuf lieues.

* LUYNES, ville de France dans la Touraine, à l'ouest de Tours dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Cette ville se nommoit cy-devant Maillé, & avoit été érigée en Comté en 1572. Depuis, ayant été aquise par Charles d'Albert, Grand Fauconnier, & ensuite Connétable de France, Louis XIII l'érigea en Duché-Pairie en faveur de ce Favori en 1619. Cette Duché-Pairie est composée des Comtes de Maillé & de Tours, & des Baronnies de Rochecourbon, de Samblançay, & de Saint-Michel sur Loire. * *Dict. Univ. de la France.*

* LUYTENIUS (Henri) Bourgeois de Malines & Chanoine de sa cathédrale, a mis au jour, *Sermones de Nativitate Christi; De septem Donis Spiritus Sancti; De quatuor Virtutibus cardinalibus; De octo Beatitudinibus, &c.; Enarrationes Evangeliorum Dominicalium ab Adventu ad Quadragesimam.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 360 & 361.

LUZ, ville de l'Arabie Petrée, fut bâtie par un homme de Béthel. * *Juges, ch.* 1. *v.* 26. Il y a une autre Luz auprès de Sichem dont parle S. Jérôme dans son *Onomasticon.* * Le Père Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Relandi *Palaestina, l.* 3.

* LUZ ou LUCE, rivière de l'Ecosse méridionale dans la province de Galloway, coule du nord au sud, arrose Glenlus ou Glenluz, & se jette dans la baye de Glenlus.

LUZARA ou LUZZARA, en Latin *Luceria*, *Nuceria*, ancien bourg de la Lombardie. Il est dans le Duché de Mantoue près du Pô, & de la petite ville de Guastalla, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. C'est près de cette ville que se donna le 15 août 1702, une bataille entre les armées Françoises & Espagnoles, commandées par le Duc de Vendôme sous Philippe V, Roi d'Espagne & les Impériaux sous la conduite du Prince Eugène. Les deux partis s'attribuèrent également la victoire. * Maty, *Dict. Géogr. Théatre de la guerre en Italie*, en Allemand. *Mercure Historique du mois de septembre* 1702.

* LUZEY, village ou bourg de France dans le Bazadois, à l'ouest-sud-ouest de Bazas, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LUZIGNAN ou LEZIGNEN, *Lusignanum*, petite ville de France en Poitou, est située sur la Vienne, au dessous de Saint-Maixent, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, & est renommée par la valeur de ses Seigneurs, qui ont été Rois de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, & par les contes que l'on fait au sujet de Mélusine. On dit que cette Fée, moitié femme & moitié serpent, fit bâtir le château de Luzignan, qu'on estimoit imprenable. C'est le même que Téligny surprit pour ceux de la Religion Réformée l'an 1569, qui fut rendu peu après au Roi, que le Prince de Montpensier reprit après quatre mois de siége l'an 1574, & qu'il démolit. Jean d'*Arras*, qui vivoit sur la fin du XIV siècle l'an 1383, a écrit l'Histoire de Luzignan, ou plutôt un Roman, sous le nom de *Mélusine*, où il rapporte ces Fables, que plusieurs Seigneurs de la Maison de Luzignan ont depuis fait valoir. Lorsque Frère Etienne de Luzignan eut publié son livre de l'Histoire de Luzignan, qu'un docte Ecrivain de ce tems appelle *des blasphêmes historiques*, on ajouta encore plus de foi à ces Fables. Il faut remarquer à ce sujet que Mélusine, Melissène, & Mélisende est un même nom, qui a été porté par plusieurs Dames, & principalement d'Outre-Mer, où il a été fort en usage. Mais si l'Auteur du Roman a eu quelques unes de ces femmes en vue, pour en faire le sujet de ces fictions, il faut que c'ait été Mélisende, fille d'Aimery I, de Luzignan, Roi de Jérusalem & de Chypre. Elle fut mariée à Raimond de Poitiers, Prince d'Antioche, & Comte de Tripoly. Les Savans ont remarqué que la branche de Luzignan en France n'a point eu de Mélusine: & c'est une opinion mal établie, que de soutenir que le nom de Mélusine fut composé de celui des Terres de Melle & de Luzignan, dont elle étoit Dame, puisque la première Terre n'a jamais appartenu à la Maison de Luzignan. On a dit que Mélusine avoit coutume de paroître, lorsqu'il devoit mourir quelqu'un de la Maison de Luzignan. Pour le château de cette Terre qu'elle avoit fait bâtir, comme on le croit, il est sûr que ce fut Hugues, II. de ce nom, surnommé *le Bien-aimé*. Brantôme parle ainsi du château de Luzignan & de Mélusine, dans l'Eloge de Louis de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier. " *Le siége de Luzignan, dit-il*, fut fort long & de
„ grand combat; j'en parlerai possible ailleurs. Il fut pris, & M.
„ de Montpensier pour éterniser la mémoire, pressa & importuna
„ tant le Roi, nouveau venu de Pologne, qui le voulut gratifier
„ en cela, qu'il fit raser de fond en comble ce château, ce château
„ dis-je, si admirable & si ancien, qu'on pouvoit dire, que c'étoit la plus noble marque de forteresse antique, & la plus no-
„ ble décoration vieille de toute la France, & construite, s'il
„ vous plaît, d'une Dame des plus nobles en lignée, en ver-
„ tu, en esprit, en magnificence, & en tout, qui fut de son
„ tems, voire d'autres, qui fut Mélusine, de laquelle il y a tant
„ de Fables: & bien que ce soient Fables, si ne peut-on dire
„ autrement que tout beau & bon d'elle; & si l'on veut dire la
„ vraye vérité, c'étoit un vrai soleil de son tems, de laquelle
„ sont descendus ces braves Seigneurs, Princes, Rois, & Ca-
„ pitaines, portans le nom de Luzignan, dont les Histoires en
„ sont pleines, cette grande Maison d'Archiac en étant sortie
„ en Xaintonge, & Saint-Gelais, dont les marques en restent
„ très-insignes. *Il ajoute ensuite:* voilà la pitié & la ruine de
„ cette place. J'ai ouï dire à un vieux Mortepaye, il y a
„ plus de quarante ans, que quand l'Empereur Charles-Quint
„ vint en France, on le passa par Luzignan, pour la délecta-
„ tion de la chasse des daims, qui étoient là dedans, un des beaux
„ & anciens parcs de France à très-grand foison, qu'il ne se put
„ saouler d'admirer & de louer la beauté, la grandeur & le chef-
„ d'œuvre de cette maison, & faite qui plus est, par une telle
„ Dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux,
„ qui sont là fort communs, jusques aux bonnes femmes vieil-
„ les qui lavoient la lessive à la fontaine, que la Reine Cathe-
„ rine de Médicis, Mère du Roi, voulut aussi interroger &
„ ouïr. Les unes lui disoient qu'elles la voyoient quelquefois
„ venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle
„ femme, & en habit d'une veuve. Les autres disoient qu'elles
„ la voyoient, mais très-rarement, & ce le Samedi à Vêpres
„ (car en cet état ne se laissoit-elle guères voir) se baigner moitié
„ le corps d'une très-belle Dame, & l'autre moitié en serpent.
„ Les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de la grosse tour, en
„ forme très-belle & en serpent. Les unes disoient que quand
„ il devoit arriver quelque grand désastre au Royaume, ou
„ changement de régne, ou mort & inconvénient de ses parens,
„ les plus Grands de la France, & fussent Rois, que trois jours
„ avant on l'oyoit crier d'un cri très-aigre & effroyable, par
„ trois fois. On tient celui-ci pour très-vrai. Plusieurs person-
„ nes de là, qui l'ont ouï, l'assurent, & le tiennent de père en
„ fils; & même que lorsque le siége y vint, force de Soldats &
„ gens d'honneur, l'affirmèrent, qui y étoient: mais sur tout,
„ quand la sentence fut donnée, d'abattre & ruiner ses châ-
„ teaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris & clameurs.
„ Cela est très-vrai, par le dire d'honnêtes gens. Depuis, on
„ ne l'a point ouïe; aucunes vieilles pourtant disoient qu'elle s'est
„ apparue, mais très-rarement. Pourtant & vraye vérité finale,
„ ce fut en son tems, une très-sage & vertueuse Dame, & ma-
„ riée & veuve, & de laquelle sont sortis ces braves & géné-
„ reux Princes de Luzignan, qui par leur valeur se firent Rois
„ de Chypre, parmi les principaux desquels furent Géo-
„ froy à la grand'dent, qu'on voyoit représenté sur le portail de
„ la grande tour, en très-grande figure. Plusieurs grandes Maisons ont une fable pour leur origine, comme celle de Luzignan. Celle des Marquis de Sassenage en Dauphiné, se vante d'être descendue de Mélusine. Ainsi les Grecs & les Romains croyoient, que des hommes non communs devoient avoir une origine extraordinaire. Quelques Auteurs ont cru que Mélusine a été une fameuse Magicienne, qui paroissoit souvent sous la figure d'un monstre, moitié femme & moitié serpent. Nous marquons ailleurs que la petite province de la Marche, entre l'Auvergne, le Poitou, l'Angoumois & le Limosin, avoit porté le titre de Comté de Luzignan, avant que d'être unie à la Couronne. La ville de Luzignan est petite: il y a un siége royal, une Maréchaussée & un Maire perpétuel. La ville n'est pas riche, mais le fauxbourg l'est, parce qu'il est sur la route de Bourdeaux & de la Rochelle.

LUZIGNAN ou LEZIGNEN, Maison, a été féconde en personnes illustres.

I. HUGUES, I. de ce nom, Seigneur de Luzignan, *dit le Veneur*, peut-être parce qu'il fut Grand-Veneur de France, vivoit dans le dixième siècle, & laissa HUGUES II, qui suit.

II. HUGUES II, Seigneur de Luzignan, surnommé *le Bien-aimé*. On prétend que celui-ci fit bâtir le château de Luzignan, que les Auteurs fabuleux assurent être l'ouvrage de Mélusine. Son fils fut HUGUES III, qui suit.

III. HUGUES III, Seigneur de Luzignan, surnommé *le Blanc*, vivoit sous le régne de Hugues *Capet* & de Robert. Une Chartre de l'an 1010, dit que sa femme avoit nom *Arsendis*. Il en eut HUGUES IV, qui suit.

IV. HUGUES IV, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun* & *l'Chiliarque*, qui eut quelques différends avec Guillaume IV, Duc de Guienne. Il eut pour femme *Audearde*, & mourut avant l'an 1030, laissant HUGUES V, qui suit.

V. HUGUES V, Seigneur de Luzignan, *dit le Débonnaire*, lui succéda, & eut grande part aux affaires de son tems. Le Pape Jean XIX lui écrivit l'an 1030, en faveur du monastère de Saint-Jean-d'Angely. Hugues, suivant la Chronique de Maillezais, fut tué par les Gens du Duc de Guienne le huitième octobre 1060, & avoit épousé *Adalmodis* ou *Almodis*, fille de *Bernard* I, Comte de la Marche, dont il fut séparé à cause de pa-

parenté. Elle se remaria à *Ponce*, Comte de Toulouse, & à d'autres.

VI. Hugues VI, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun & le Diable*, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué l'an 1110, selon la Chronique de Maillezais. Il avoit épousé *Hildegarde*, fille d'*Aimery* IV, Vicomte de Thouars, dont il eut.

VII. Hugues VII, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun*. Le nom de sa femme étoit *Sarrasine*. Il fit l'an 1148 le voyage d'Outre-Mer avec le Roi Louis *le Jeune*, & y mourut. Ses enfans furent, 1. Hugues VIII, qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Angles, mort sans enfans de *Denyse* sa femme; 3. *Rorgues* de Luzignan; 4. Simon, que l'on tient avoir fait la branche des Seigneurs de Lezay, dont la postérité après avoir contracté des alliances avec des Maisons illustres, s'est continuée jusqu'à Pierre de Lézay dit *de Luzignan*, Seigneur de la Côte-au-Chat, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, qui épousa *Louise* Grangier de Liverdis, dont il eut 1. Claude-Hugues, Comte de Luzignan-Lézay, qui suit; 2. *N*. . . Marquis de Lézay, mort sans postérité en octobre 1705, âgé de 70 ans; 3. *Paul-Philippe*, Evêque de Rhodès, & Abbé de Saint-Barthélemi de Noyon, mort le 23 février 1716; 4. *Mathurin* de Lézay-Luzignan, Commandeur de l'Ordre de Malte; & 5. *Marie* de Luzignan, mariée à *Antoine*, Marquis de la Roche-Aymon, mere de *Claude* de la Roche-Aymon, Evêque du Puy. Claude-Hugues, Comte de Luzignan-Lézay, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & mourut le 23 avril 1707, en sa 75 année. Il avoit épousé *Françoise* de Beuil, fille de *René*, Comte de Sancerre, dont il a eu *Henri-Joseph* de Lézay, Marquis de Luzignan, qui a épousé *Marie-Jeanne* de la Rochefoucault, Dame d'Estissac; & *Anne-Marie* de Luzignan, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rodès, nommé Abbé de Bonnecombe en avril 1707. Il y avoit encore eu un rameau de la branche de Lézay, qui finit en la personne de *Gabriel* de Luzignan-Lézay. Il faisoit profession de la Religion Réformée avec *Susanne* de Cétis son épouse; mais ayant embrassé la Religion Romaine, & n'ayant qu'une fille unique *Marie-Françoise* de Luzignan-Lézay, qui voulut prendre le parti du cloître, ils consacrérent leurs biens à la fondation d'un monastére de la Congrégation de Notre-Dame à Puyberland en Poitou: leur fille en fut nommée Prieure perpétuelle, & y mourut en cette qualité en 1709, sa communauté étant alors de 80 Filles. M. Maboul, Grand-Vicaire général de Poitiers, nommé à l'Evêché d'Alet, prononça l'Oraison funébre de cette vertueuse Supérieure. Les autres enfans de Hugues VII, Seigneur de Luzignan, furent 5. *Valeran*; & 6. *Poncette*, mariée à *Wulgrain* II, Comte d'Angoulême, morte l'an 1140.

VIII. Hugues VIII, dit *le Brun*, Seigneur de Luzignan, mourut vers l'an 1164. Il avoit épousé *Bourgogne*, fille de *Geofroy* de Rançon, dont il eut, 1. Hugues IX, qui suit; 2. *Geofroy*, qui porta quelque tems le titre de Comte de la Marche. Il le fut aussi de Japha en Levant, & épousa 1. *Eustachie* Chabot, Dame de Vouvant, &c: 2. *Clémence*, fille de *Hugues*, Vicomte de Châtelleraud. Il eut de la premiére *Guillaume* de Luzignan, II. du nom, Seigneur de Vouvant, &c, surnommé *à la Grand Dent*, qui mourut avant l'an 1250, sans laisser de postérité d'*Umberge*, fille du Vicomte de Limoges: & *Guillaume*, Seigneur de Mairevant, qui eut deux filles, *Valence* de Luzignan, mariée à *Hugues* Larchevêque, Sire de Parthenay: & *Elis* ou *Eline*, femme de *Barthelemi*, Seigneur de la Haye & de Passavant; 3. *Guillaume* de Luzignan, dit *Valence*, dont il est fait mention dans un titre de l'an 1170; 4. Gui de Luzignan, qui fit le voyage d'Outre-Mer, où il fut Comte de Japha & d'Ascalon. Depuis il épousa *Sibylle*, Reine de Jérusalem, fille du Roi *Amauri*, & d'*Agnès* de Courtenay, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, surnommé *Longue-épée*. Gui devint aussi Roi de Jérusalem l'an 1185, après Baudouin IV, dit *le Mesel* ou *le Ladre*, & perdit cette ville l'an 1187. *Voyez* G U I de Luzignan. Il eut quatre enfans, qui moururent avec leur mere au siége d'Acre l'an 1190. *Gui* acheta deux ans après l'Isle de Chypre, & mourut l'an 1194, selon Sanut, *l*. 3. *partie* 10. *c*. 8, & l'Auteur Anonyme, dans la premiére partie du Recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*; 5. Aimeri, Roi de Chypre après son frére, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; & 6. *Raoul*, Seigneur d'Issoudun, de Melle, &c. qui épousa *Alix*, Comtesse d'Eu, dont il eut *Raoul* de Luzignan, II. du nom, dit d'Issoudun. Celui-ci épousa l'an 1222, *Jeanne* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergy, sa seconde femme. Elle mourut peu après, & *Raoul* prit une seconde alliance avec *Yoland* de Dreux, fille de *Robert* II: puis une troisiéme avec *Philippe* de Ponthieu, sœur de *Jeanne*, Reine de Castille. Il eut de la seconde, *Marie* de Luzignan, Comtesse d'Eu, qui épousa avant l'an 1250, *Alphonse* de Brienne, dit *d'Acre*, Grand-Chambrier de France.

IX. Hugues IX, dit *le Brun*, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche, épousa *Mahaut*, fille unique de *Wulgrain* III, Comte d'Angoulême, & niéce d'*Aimar* I, qui eut ce Comté à son préjudice. Il mourut l'an 1206, laissant Hugues X, qui suit.

X. Hugues X, Sire de Luzignan, & Comte de la Marche, fils de Hugues IX, lui succéda. On l'avoit accordé l'an 1200, avec *Elisabeth*, Comtesse d'Angoulême, fille d'*Aimar* I, & d'*Alix* de Courtenay. Ce mariage devoit terminer tous les différents qui étoient entre ces deux familles pour le Comté d'Angoulême. Jean, dit *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, lui enleva sa fiancée le jour de ses noces, & l'épousa. Hugues suscita des ennemis à ce Roi, pour se venger de sa violence. Depuis, il épousa *Elisabeth* l'an 1217, après la mort de Jean. Il accompagna le Roi S. Louis en son premier voyage d'Outre-Mer, & y mourut l'an 1249. Ses enfans furent 1. Hugues XI, qui suit; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac & de Merpin, mort sans postérité au mois de juillet 1264, ou 1281; 3. *Geofroy*, Seigneur de Jarnac, &c. Vicomte de Châtelleraud, par sa femme *Jeanne*, fille unique de *Jean*, Vicomte de Châtelleraud, dont il eut *Geofroy*, mort sans postérité de *Perronelle* de Sully; *Jeanne*, Vicomtesse de Châtelleraud, femme de *Jean*, Sire de Harcourt, & *Eustachie*, mariée à un Seigneur de Château-Chinon; 4. *Guillaume*, Seigneur de Valence, &c. Comte de Pembroc par sa femme, dont il laissa postérité; 5. *Aimar*, Evêque de Winchester en Angleterre, mort à Paris l'an 1261; 6. *Agathe*, femme de *Guillaume* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux; 7. *Alix*, mariée l'an 1247, à *Jean*, I. du nom, Comte de Varennes, & morte l'an 1256; 8. *Isabeau*, alliée 1. à *Geofroy* de Rançon, Seigneur de Taillebourg: 2. à *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon; & 9. *Marguerite* de Luzignan, mariée à *Raymond*, dernier Comte de Toulouse, dont elle se sépara. Elle épousa depuis 1. *Aimeric*, Vicomte de Thouars: 2. *Geofroy*, Seigneur de Chateaubriant, & mourut en 1288.

XI. Hugues XI, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épousa l'an 1238, *Yoland* de Bretagne, qui avoit été promise à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille. Elle étoit fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comtesse de Bretagne. Hugues mourut l'an 1260, & sa veuve le dixiéme octobre 1272, laissant 1. Hugues XII, qui suit: 2. *Gui*, Seigneur de Cognac, mort sans enfans l'an 1288; 3. *Marie*, femme de *Robert* de Ferriéres, Comte de Nottingham; 4. *Yolande*, mariée 1. au Comte de Glocester: 2. à *Pierre*, Seigneur de Preaux, & 5. *Isabelle*, Dame de Belleville & de Beauvoir.

XII. Hugues XII, dit *le Brun*, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, prit alliance avec *Jeanne*, Dame de Fougéres, fille de *Raoul*, & d'*Isabeau* de Craon. Il mourut l'an 1282, ayant eu 1. Hugues XIII, qui suit; 2. *Gui*, dit *Guiard*, Seigneur de Couhé, qui prit le titre de Comte de la Marche & d'Angoulême après son frére, & mourut sans enfans l'an 1307; 3. *Isabeau*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, Sire de Pons; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleur: 2. à *Bernard* Ezi, I. du nom, Sire d'Albret, &c.; 5. *Marie*, femme d'*Etienne*, II. du nom, Comte de Sancerre: & 6. *Isabeau*, Religieuse à Fontevrauld.

XIII. Hugues, XIII. du nom, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épousa au mois d'août 1276, à Paris, *Béatrix* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Champagne sa seconde femme, & mourut sans postérité l'an 1303. *Voyez* A N G O U L E M E.

L U Z I G N A N - D'O U T R E - M E R.

Nous avons remarqué que Gui de Luzignan, fils de Hugues VIII, fut Roi de Jérusalem & de Chypre. Aimeri de Luzignan son frére, fit le voyage d'Outre-Mer, & épousa *Eschive*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, Seigneur de Rames. Il succéda ensuite à la Seigneurie de Chypre l'an 1194, & en fut le premier Roi. Il fut le quatriéme mari d'*Isabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jérusalem, & mourut l'an 1205. Les enfans qu'il eut du premier lit furent, 1. 2. *Gui* & *Jean*, morts jeunes; 3. Hugues, I. du nom, qui suit; 4. *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbeliard; & 5. *Helvis*, femme de *Rupin*, Prince d'Antioche, qui l'enleva à *Eudes* de Dampierre son premier mari. *Amauri* eut du second lit 6. *Sibylle*, femme de *Livon* ou *Léon*, Roi d'Arménie; & 7. *Melissent*, mariée à *Boëmond*, IV. du nom, Prince d'Antioche, surnommé *le Borgne*. Robert, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, Sanut, & quelques autres font mention d'un fils nommé *Amauri*, mort jeune au mois de février 1205.

X. Hugues de Luzignan, I. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1221, ayant eu d'*Alix* sa femme, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Isabeau* Reine de Jérusalem, 1. Henri, I. du nom, qui suit; 2. *Marie*, femme de *Gautier*, Comte de Brienne: & 3. *Isabeau*, mariée à *Henri*, Prince d'Antioche, dont elle eut Hugues III, Roi de Chypre.

XI. Henri de Luzignan, I. du nom, Roi de Jérusalem & de Chypre, n'étoit âgé que de neuf mois quand son pére mourut. On le maria l'an 1238, à *Stéphanie*, sœur d'*Haiton*, Roi d'Arménie: & l'an 1250, il prit une seconde alliance avec *Plaisance* d'Antioche, fille de *Boëmond* IV. Il mourut l'an 1253, laissant Hugues, II. du nom, qui suit.

XII. Hugues, II. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1267, âgé de 14 ans, sans laisser d'enfans d'*Isabeau* d'Ibelin sa femme. Hugues III lui succéda. Il étoit fils d'*Isabeau*, sœur de *Henri* premier. M. du Bouchet a dressé sur des titres la Généalogie de la Maison de Luzignan, d'où sont tirez en partie les faits rapportez cy-dessus. * Sanut, *Secret. Fidelium crucis. Le Lignage d'Outre-mer*, publié par le Pére Labbe. *Les Annales* de Jean du Bouchet. Du Chêne, *Antiq. des villes de France. L'Histoire d'Etienne de Luzignan. L'Eloge que* M. de Brantôme *a fait de M. de Montpensier*. Besli, *Hist. de Poitou*. Chorier, *Histoire de la Maison Sassenage. Discours du siége de Luzignan en 1574. &c.*

L U Z I G N A N ou L E Z I G N E N (Gui de) Prince de cette Maison, fit le voyage d'Outre-mer dans le XII siécle, & épousa *Sibylle*, fille aînée d'*Amauri*, Roi de Jérusalem, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, surnommé *Longue-Epée*. Par ce mariage il aquit le titre de Roi de Jérusalem, & perdit l'an 1187, cette ville, que Saladin prit le deuxiéme jour d'octobre, avec presque toute la Terre-Sainte. Depuis, Gui acheta en 1192, des Templiers, l'Isle de Chypre que la Maison de Lusignan & ses Descendans conservérent, jusqu'en 1473. Gui mourut l'an 1194, selon l'Auteur anonyme, qui est à la page 1171, de la premiére partie du livre intitulé, *Gesta Dei per Francos*. Il eut quatre enfans, qui moururent au siége d'Acre, & eut pour successeur son frére *Amauri*. * Guillaume de Tyr, *l*. 12. & 15. Sanut, *l*. 3. *partie* 10. *c*. 8. *p*. 201. *Hist. de Luzignan*.

L U Z I G N A N (Etienne de) de la branche de Luzignan qui régna dans l'Isle de Chypre, naquit l'an 1537 à Nicosie dans cette isle, & entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il eut pour Maître, Julien originaire d'Arménie, qui en 1562 fut fait Evê-

Evêque des Arméniens établis dans l'Isle de Chypre: & qui en 1570, fut transféré à Bova dans la Calabre où il vivoit encore en 1578. Etienne avoit eu le nom de Jacques au batême; mais on le lui avoit fait changer en Religion. André Mocénigo & Seraphin Fortibraccia, Evêques de Limisso l'un aprés l'autre, le firent leur Grand-Vicaire. En 1570, il vint à Rome; & l'Isle de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année suivante, il fit quelque séjour à Naples, d'où il vint l'an 1577 à Paris, où il demeura jusqu'en 1587. On assure que le 27 avril 1578, le Pape Sixte V le fit Evêque titulaire de Limisso; & il est certain qu'il mourut en 1590. On a plusieurs Ouvrages de ce Religieux, où on a raison de se plaindre qu'il y a inséré trop de fables; mais cela n'empêche pas que quelques uns d'eux ne soient curieux, comme par exemple celui qui parut en 1573, à Bologne sous le titre, *Chorographia e breve Istoria universale dell'Isola di Cipro*, & un autre intitulé Βασιλικῶν Φυλακτήριον, où l'on trouve une longue énumération des personnes nobles qui ont embrassé l'état religieux, & qui fut imprimé l'an 1585, à Paris. Les autres sont une Histoire générale des Royaumes de Jérusalem, de Chypre, d'Arménie, & des païs voisins, à Paris, 1579, publiée deux ans auparavant en Italien à Padoue; une Généalogie de la Royale Maison de Bourbon, à Paris, 1580. Les Généalogies de soixante-sept Maisons, à Paris, 1586 & 1587, &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LUZUCK. *Cherchez* LUCKOLUSUC.

LUZY, ville du Nivernois, l'une des principales Baronies de ce Duché, a donné le nom à une ancienne famille, dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de *Jeanne* de Luzy héritiére, avec *Jean* de Châteauvillain, fils de *Hugues* de Châteauvillain, & d'*Isabelle* de Dreux. André du Chêne rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec son mari dans l'église de Sémur. Bonne d'Artois, Comtesse de Nevers, aquit par décret la Baronnie de Luzy, mouvante de ce Comté: le prix du décret, au rapport de Gui Coquille, fut de cinq mille francs d'or, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, unit cette terre au Comté de Nevers, par lettres de l'an 1442.

Les Seigneurs de Pélissac, de Bordes & de Pailler, prétendent être sortis de cette Maison, fondez sur ce que Thomas de Luzy, fils de Pierre de Luzy, & d'*Hélénon* de Talaru, avoit plusieurs rentes sur la Terre de Luzy, comme il paroît par un Terrier de l'an 1380. Il épousa *Marguerite*, héritiére de Pélissac, dont il eut 1. Jordan, Seigneur de Pélissac, qui fut marié l'an 1412, avec *Marguerite* Mayole, dont il eut Guillaume de Luzy, Seigneur de Pélissac, qui épousa l'an 1440, *Malonne* de Florich, dont vint Annet de Luzy, Seigneur de Pélissac, lequel servit longtems le Roi Louis XI, dans les guerres qu'il eut contre le Duc de Bourgogne, & épousa l'an 1479, *Miracle*, Dame de Vergeîac. Il passa transaction avec noble *Pierre* de Florich, Ecuyer, son oncle, au sujet d'une rente de cent sols, au fort principal de quatre-vint-dix écus d'or. De ce mariage vint Jean de Luzy, Seigneur de Pélissac, qui épousa le cinquiéme mars 1514, *Marguerite* de Tournon, à laquelle *Claude* de Tournon son oncle, Evêque de Viviers, constitua une pension en faveur de son mariage: il testa le quatriéme mars 1559. De cette alliance naquit Claude, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyriere, Seigneur de *Fay* & de Vilherma, qui eut le commandement des troupes qui étoient en Vélay, pour arrêter les troubles que la Réformation y causoit: il commanda aussi dans le même païs deux troupes de gens de guerre à cheval, trente Chevaux-legers, & cinquante Arquebusiers qu'il avoit levez, comme il paroît par deux commissions du Seigneur de Clermont de Chate, commandant en l'absence de M. le Duc de Montmorency: l'une du cinquiéme janvier 1591, & l'autre du sixiéme mars de la même année: il testa le onziéme octobre 1604. Il avoit épousé le septiéme octobre 1552, *Claire* de Besset, Baronne de Queyriére, dont il eut François qui suit: & Louis, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*.

François de Luzy, Chevalier, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyriére, &c. aprés son pére eut le commandement des troupes qui étoient en Vélay: il battit avec sa Compagnie de Chevaux-legers, & d'autres gens de ses Terres qu'il avoit assemblez, une multitude de Croquans qui s'opposoient à la levée des tailles, comme il paroît par une lettre du Seigneur de Miolans, Gouverneur de Vélay. Il avoit épousé l'an 1589, *Françoise* de Baronnat, fille de *Gaspard*, Capitaine de deux cens Hommes de pié, & Lieutenant de cinquante Hommes d'armes, dont il eut 1. Claude qui suit; & 2. Imbert, Seigneur de Bordes, qui a laissé postérité. Françoise étant veuve, fit hommage au Roi, le 30 mai 1614, des cens, rentes & droits seigneuriaux à elle appartenans, à cause de la Seigneurie de Marlyes.

Claude de Luzy, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyriére, Seigneur de Marly, de Fay, de Vilherma, &c. assembla par l'ordre de M. le Prince une partie de la Noblesse du Vélay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ses Terres, avec lesquelles il alla joindre l'armée que ledit Seigneur Prince commandoit en Languedoc, comme il paroît par la route qui fut envoyée par le Comte de Tournon, Lieutenant-Général dans la province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur de Pélissac avec ses amis pour aller joindre l'armée, du 12 octobre 1639. Il épousa l'an 1618, *Jeanne* de Patrieux, fille héritiére de *Jean*, Seigneur de la Maison, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au siége de Montauban, où il commandoit un régiment, & il en eut 1. Jean qui suit; 2. *Marie*, qui épousa l'an 1644, *Christophle* de Rostaing, fils de *Tristan*, Capitaine-Châtelain de Sury en Forés, & d'*Antoinette* d'Apchon, & neveu de *Tristan* de Rostaing, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit: & 3. Claude de Luzy, Seigneur de Bresson, qui a fait branche en Dauphiné.

Jean de Luzy, Marquis de Pélissac & de Couzan, Seigneur de la Tour, de *Fay*, de Vilherma, &c. aquit la Baronnie de Couzan en Forés, de Claude de Levy. Il avoit épousé l'an 1642, *Marie* Dodieu, fille de *Claude*, Seigneur d'Epercieu, & de *Jeanne* de Sêve, petite-niéce de *Claude* Dodieu, Ambassadeur à Rome, & ensuite auprés de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a eu de ce mariage 1. Imbert de Luzy qui suit; 2. *Jean*, Abbé; 3. *Balthasar*, Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre de saint Louis; 4. *Françoise*, femme de *Léonor* de Villerot, Seigneur de Beaudesire; 5. *N*.... mariée à *Jean* de Montabonnet Seigneur de Chantemule & de Solignac.

Imbert de Luzy, de Pélissac, Marquis de Couzan, &c. épousa en 1698 *Marie-Anne* Portail, fille de *Paul* Portail, Seigneur de Chatou, Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont il a eu plusieurs enfans.

Louïs de Luzy, second fils de Claude, Seigneur de Pélissac, & de *Claire*, Dame de Besset, fut Seigneur de Malboyer, de Sallettes & de Pailler, & épousa l'an 1604, *Jeanne* Frauche, fille de *Pierre*, & de *Claire* de Hauterive, dont il eut 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. Alexandre de Luzy de Pélissac, Seigneur de Sallettes & de Pailler, qui épousa en 1637, *Jeanne* de Grailhi, fille de *Jean*, & de *Susanne* de Tava, dont il a eu 1. Jean qui suit; 2. *Marie-Françoise*, mariée au Seigneur de Montravel en Forés; 3. *Claudine*, qui épousa *François* de Bauzas, Seigneur de Mantelin en Vivarais.

Jean de Luzy de Pélissac, Seigneur de Sallettes & de Pailler, fut marié l'an 1654, avec *Marie* de Cluzel, dont est venu Jean de Luzy de Pélissac, Seigneur de Pailler, de Sallettes & de Meinier qui épousa l'an 1692, *Claudine* Baillard, fille de *Marcellin* Baillard, Sieur de Combaux, Capitaine-Châtelain de la Tour de Sainte-Segolléne, & de *Marie* de Ferrier, petite-fille de *Jean* Baillard, Capitaine-Châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe* Régis, de la famille du Bienheureux Pére Régis Jésuite, dont il a eu plusieurs enfans, dont un a été Page de M. le Duc d'Antin. * Gui Coquille, *Hist. du Nivernois*. Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Dreux*. *Jugement de* M. de Bezons, Intendant en Languedoc.

LUZZARA. *Voyez* LUZARA.

LUZZI ou LI LUZZI, bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Citérieure, près de la riviére de Craté, à une lieue de Béfignano du côté du midi. On croit que c'étoit anciennement *Thebæ Lucanæ*. * Maty, *Dict. Géogr*.

L Y A. L Y B. L Y C.

LYÆUS. *Voyez* LYLEEN.

LYBIE. *Voyez* LIBYE.

LYCAON, fils de Pélasge, premier Roi d'Arcadie, fut métamorphosé en loup dans le temple de Jupiter *Lycéen* qu'il avoit bâti, parce qu'il y avoit immolé un enfant, & que depuis il broutoit l'herbe. Ovide dit qu'il fut ainsi transformé, en punition de ce qu'il assassinoit ceux qui logeoient chez lui. Il vivoit du tems de Cécrops. Ses enfans furent, Nyctimus, son successeur, Pallas, Oreitheus, Phigalus, Trapezeus, Eleatas, Macareus, Helisson, Acacus, Thocnus, &c. La plupart d'entre eux s'établirent en différentes contrées de l'Arcadie, & y bâtirent plusieurs villes, ausquelles ils donnérent leur nom. * Ovide, *Metam. l*. 1. Pausanias, *in Arcadicis*.

LYCAON, Médecin célébre dont parlent les Anciens. On ignore sa patrie & le tems auquel il a vécu.

LYCAONIE, petite province de l'Asie Mineure, qui faisoit partie de la Cappadoce, tirant vers le midi, du côté de la Cilicie, dont elle est séparée par le Mont-Taurus, entre l'Isaurie à l'occident, & l'Arménie Mineure à l'orient. Sa capitale étoit Iconie, d'où vient que le païs est appellé encore aujourd'hui *Cogni*. Paul-Ernest Jablonski a fait une savante Dissertation sur la Langue Lycaonienne. Il prétend qu'elle étoit la même que la Cappadocienne, & que celle-ci étoit un Grec mêlé de beaucoup de Syriaque. Ce sentiment a été suivi par Grotius, & D. Calmet, *Dict. de la Bible*, le trouve très-probable, à cause du voisinage de la Syrie, de la Cappadoce & de la Lycaonie. * Baudrand. Strabon.

* LYCASTRE, fille de Priam & d'une de ses concubines, Polydamas fils d'Anténor & de Théano, sœur d'Hécube, en devint amoureux & l'épousa. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* LYCASTRE, fameuse Courtisane de la ville de Drepanum, aujourd'hui Trapano en Sicile, fut appellée Vénus à cause de son extrême beauté. Butès fils d'Amycus, Roi de Bébricie, en devint amoureux & eut d'elle un fils nommé Erix: ce qui a fait dire aux Poëtes qu'Erix étoit fils de Butès & de Vénus. C'est pourquoi Virgile dans le cinquiéme livre de l'*Enéide*, v. 24, fait dire à Enée,

——— Nec litora longe
Fida reor fraterna Erycis, portusque Sicanos.

LYCEAS ou LYCIAS, Naucratite, Auteur Grec, écrivit une Histoire d'Egypte, comme nous le connoissons par le 13 livre d'Athénée. * Pline, *l*. 36. Pausanias fait mention d'un Poëte de ce nom, *in Corinthiacis*, ou *l*. 2.

LYCE'E, *Lycæum*, lieu près d'Athénes, où Aristote enseignoit la Philosophie, avoit été, selon Pausanias, un temple d'Apollon, bâti par Lycus, fils de Pandion. Suidas, & quelques autres, veulent que ç'ait été un lieu d'exercices, bâti par Pisistrate ou par Péricles, ou commencé par l'un & fini par l'autre. Quoi qu'il en soit, ce fut par rapport à ce lieu qu'on nomma la Philosophie d'Aristote, *la Philosophie du Lycée*. C'est là que ce grand homme enseignoit en se promenant, un peu aprés être sorti de maladie: ce qui fit donner le nom de *Péripatéticiens* à ceux de sa Secte. Il y avoit une montagne de ce nom en Arcadie, consacrée au Dieu Pan. * Pausanias, *in Atticis*.

Suidas, & plusieurs autres alléguez par Meursius, *Athenæ Atticæ*, *l.* 2. *c.* 3.

LYCHNUS, Orateur Grec. *Voyez* ALEXANDRE d'Ephése.

LYCIE, province d'Asie, dont une partie est appellée présentement *Aidinelli*, & l'autre *Mantesfelli* ou *Briquia*, est entre la Carie & la Pamphilie, & emprunta son nom de Lycus, fils de Pandion. Cette province renfermoit la montagne de Chimére, dont les Poëtes font souvent mention, & les villes de Patare, de Mire, lieu de la naissance de saint Nicolas, d'Andriaque, &c. * Strabon. Pline. Isidore. Castalde. Ovide, *Metamorph. l.* 9.

LYCIEN, surnom d'*Apollon*, qui étoit adoré en la ville de Patare, capitale de la Lycie, où il y avoit un temple, célébre par les oracles qu'il y rendoit. *Et Lyciæ sortes*, dit Virgile, *Eneide*, *l.* 4. *v.* 346.

* LYCKLAMA (Marc de) Frison, Jurisconsulte, fut Professeur en Droit à Franeker, puis Membre du Conseil d'Etat des Provinces-Unies, & Chevalier de l'Ordre de S. Marc. Il a publié, *Membranarum sive Opinionum ad Jus Civile controversarum libri duo*; *Commentarius de ineunda rei debitæ æstimatione*; *Operæ gratuitæ de Condictione furtiva*, *pro Jac. Cujacio adversus Operas Ant. Fabri subsidiarias*, *nomine Antonii Mercatoris*; *Benedictorum libri quatuor adversus Maledicta atque errores*, *tam pragmaticorum quam aliorum circa actiones ex delicto mere penales*, *mixtas*, &c. *De Heredibus instituendis in legitima*; *Sermo forensis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 639 & 640.

LYCOMÉDE, *Lycomedes*, Roi de l'isle de Scyros, chez lequel Achille fut envoyé, de peur qu'on ne voulût l'obliger d'aller à la guerre de Troye. Lycoméde étoit pére de Déidamie, dont Achille eut Pyrrhus. * Homére. Virgile. Ovide.

LYCON de Troade, Philosophe, fut Disciple de Panthéde *le Dialecticien*, & de Straton, auquel il succéda dans l'Académie, qu'il gouverna durant 44 ans, vers la CLX Olympiade, & l'an 140 avant Jesus Christ. Il avoit une douceur extrême: & c'est pour cela que les Grecs ajoûtoient un G à son nom, & l'appelloient *Glycon*. Ce Philosophe étoit aussi très-propre sur sa personne, & avoit un admirable génie pour l'éducation de la Jeunesse. Les Rois Attalus, Eumenès & Antiochus, avoient beaucoup d'estime pour lui. Il mourut de la goutte, âgé de 62 ans. * Diogéne Laërce, *en sa Vie*, *l.* 5.

Diogéne Laërce parle d'un autre LYCON, Pythagoricien; d'un LYCON, Poëte, qui est sans doute le Poëte Comique dont parle Plutarque, & qui vivoit sous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant Jesus Christ. Athénée fait mention de LYCON, Auteur de la Vie de Pythagore. * Plutarque, *in Alexandro*: & *de Alexandri fortuna & virtute*, *Oratio posterior*. Athénée, *l.* 10.

LYCOPHRON, fils de Périandre, Roi de Corinthe, qui régna 44 ans, depuis la XXXVIII Olympiade, & l'an 628 avant Jesus Christ, fut si touché de voir que son pére avoit tué sa mére Lyside ou Melisse, qu'il ne voulut jamais se réconcilier avec lui. Périandre, pour s'en venger, fut obligé de l'envoyer à Corfou; mais comme il le préféroit pour la couronne à un autre fils qu'il avoit, nommé Cypséle, il le fit prier par ses Ambassadeurs, & par une de ses filles, sœur de Lycophron, de revenir à Corinthe. Le fils protesta qu'il n'y retourneroit point pendant la vie de son pére, qu'il ne pouvoit souffrir. Enfin Périandre se résolut d'aller à Corfou, pendant que son fils, qui ne le vouloit pas voir, reviendroit à Corinthe; mais ceux de Corfou, pour empêcher que Périandre n'allât dans leur isle, tuérent Lycophron. * Hérodote, *l.* 5. ou *Thalie*. Diogéne Laërce, *Vie de Periandre*, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOPHRON, Poëte Grec, Grammairien, étoit à Chalcide d'Eubée, qu'on nomme à présent *Negrepont*, & fut tué d'un coup de fléche, selon Ovide. Il vivoit sous la CXIX Olympiade, vers l'an 304 avant J. C. & composa un Poëme, intitulé *Cassandra*, qui a fait beaucoup de peine aux Savans, à cause de son obscurité: aussi le nomma-t'on *le Ténébreux*. Suidas a conservé le nom de vint Tragédies de ce Poëte, qui étoit au nombre de ceux qui composoient la Pleiade Poëtique. Il y en a eu quelques autres de ce nom. La meilleure édition de Lycophron, est celle d'Oxford en 1697, réimprimée en 1702, *in folio*. * Tzetzès, *Chil.* 8. *Hist.* 204. Vossius, *de Poët. Græc. c.* 8. Ovide, *in Ibin*, *v.* 533. Statius, *l.* 5. *Silvarum*, *in Epicedio in Patrem*, *v.* 157.

Carmina Battiadæ, *latebrasque Lycophronis atri.*

LYCOPOLIS, nom qui signifie *ville des Loups*, étoit une ville d'Egypte près du Nil. Diodore de Sicile dit que les Egyptiens, adonnez à toutes sortes d'idolâtries ridicules, adoroient des loups dans le lieu où ils bâtirent cette ville. Elle porte aujourd'hui le nom de *Manía*, & fut autrefois épiscopale. Les Historiens ecclésiastiques parlent de Mélece, Evêque de Lycopolis, qui causa un Schisme très-fâcheux: ce que nous remarquons en son lieu. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. Strabon, *l.* 17. Socrate, *Hist. l.* 1.

LYCORIS, célébre Courtisane du tems d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixiéme Eclogue, où il console Cornelius Gallus, son ami, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Elle le suivoit avec un équipage magnifique dans tous ses voyages, & jusques dans les armées, avant qu'il fût devenu amoureux de Cléopatre. L'extrême ascendant que Lycoris avoit pris sur l'esprit de Marc-Antoine, faisoit qu'on s'adressoit à elle pour obtenir les graces qu'on espéroit de ce Général. Elle avoit été Comédienne, & son véritable nom étoit *Cytheris*; mais elle l'avoit changé en celui de *Volumnia*, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée. * Virgile, *Eclogue* 10. *v.* 22. Servius, *sur cet endroit*. Plutarque, *in Antonio*. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOSTHENE, vulgairement WOLFHART (Conrad) naquit l'an 1518 à Ruffach en Alsace. Il étudia à Heidelberg, & se rendit habile dans l'intelligence des Langues & dans les Sciences. Depuis il enseigna à Bâle, où il fut Ministre des Protestans, & il y mourut le 25 mars 1561. Cet Auteur laissa des Commentaires sur Pline *le Jeune*, rétablit le Traité des Prodiges de Julius Obséquens, & le continua. On a de lui, *Compendium Bibliothecæ Gesneri*; *de Mulierum præclare dictis & factis*, &c. Ce fut lui qui commença aussi l'Ouvrage intitulé, *Theatrum Vitæ Humanæ*, que Théodore Zwinger acheva & publia, & dont il vit trois éditions pendant sa vie. Cet Ouvrage a été bien augmenté depuis. On a de lui, *Apophthegmatum Loci communes*; *Parabolæ sive Similitudines in Locos communes redactæ*; *Gnomologia*; *Prodigiorum & Ostentorum Chronicon*; *Epitome Stobæi Sententiarum*. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 31. *p.* 339. & *suiv.* Pantaleon, *Prosopogr. l.* 3. Zwinger, *in Præf. Theatri Vitæ Humanæ*. Melchior Adam, *in Vit. German. Theol.* &c.

LYCURGUE, *Lycurgus*, fils de Phérès, Roi de Thessalie, & frére d'Admète, eut pour son partage la Némée. Il donna son fils Ophéltes à Hypsipyle pour l'élever; mais cette Princesse ayant mis cet enfant sur du gazon, pour montrer une fontaine aux Epigones ou aux sept Capitaines qui alloient au siége de Thébes, un gros serpent se jetta sur lui, & le tua. Lycurgue institua les Jeux Neméens, pour honorer la mémoire de ce petit Prince. * Apollodore, *l.* 3.

LYCURGUE, Roi de Thrace, voyant que ses Sujets étoient trop adonnez au vin, fit aracher toutes les vignes de son Royaume: d'où les Poëtes ont pris occasion de feindre qu'il étoit ennemi de Bacchus, dont il chassa les Nourrices, & qu'il obligea de s'enfuir dans l'Isle de Naxos; mais par une vengeance de ce Dieu, il fut transporté d'une fureur si violente, qu'il se coupa lui même les jambes. * Plutarque, *de Poet. aud.* Properce, *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 23.

LYCURGUE, Législateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, & frére de Polydecte, qui régna après son pére. Eunome l'avoit eu d'une seconde femme, nommée Dianasse. Il témoigna un amour extrême pour la sagesse, & fit plusieurs voyages dans toutes les villes de Gréce, en Créte, &, selon quelques uns, en Egypte & dans les Indes, pour conférer avec les Sages de ces païs. Après la mort de son frére Polydecte, sa veuve envoya solliciter Lycurgue d'accepter la Couronne, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser. Lycurgue refusa cette offre, & se contenta de prendre la qualité de Tuteur de son neveu Charillus, vers l'an 870 avant Jesus Christ. Il lui remit depuis le gouvernement, lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité. Quoique la conduite de Lycurgue fût fort réguliére, & que ses actions fussent exemtes de tout blâme, on s'efforça néanmoins de le noircir, en faisant courir le bruit qu'il vouloit usurper la souveraineté. Cette calomnie l'obligea de sortir de Sparte, & de se retirer dans l'isle de Créte, où il s'appliqua entiérement à la connoissance des loix & des coutumes des peuples, en quoi ses voyages lui servirent beaucoup. A son retour dans sa patrie, il réforma le gouvernement, & fit de très-belles loix, que les Spartiates s'engagérent d'observer inviolablement. On dit que pour les y engager davantage, il leur fit promettre avec serment d'observer ces loix jusqu'au retour d'un voyage qu'il alloit faire, & dont il ne revint pas. Il s'étudia sur tout à prévenir les desordres que pouvoient causer le luxe & l'amour des richesses, & à procurer une excellente éducation aux jeunes Spartiates; mais le desir de rendre les femmes de Lacédémone robustes, afin que leurs enfans le fussent aussi, lui fit ordonner que les filles de cette République feroient leurs exercices avec les garçons, nues comme eux, & dans les mêmes lieux. Ensuite il alla en Créte. Quelques uns disent qu'il se fit mourir lui même, & qu'en mourant il ordonna de jetter ses cendres dans la mer, de peur que, si on rapportoit son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. * Plutarque, *en sa Vie*. Clément Alexandrin, *Stromates* ou *Tapisseries*, *l.* 1. Eusébe, *in Chron.* Pausanias. Justin, &c.

☞ Clément Alexandrin, sur le témoignage d'Eratosthéne, ancien Chronologiste, assure que Lycurgue ne prit la tutelle de son neveu que 300 ans après le siége de Troye, & 108 avant la premiére Olympiade d'Iphitus, & qu'à sa persuasion il rétablit les Jeux Olympiques. C'est ce qui a fait croire à Cappel & à quelques autres, qu'il y avoit eu deux hommes de ce nom, & que Pausanias & Plutarque s'étoient trompez de n'en mettre qu'un. Mais ils se trompent eux-mêmes; car, selon les Auteurs citez dans la Chronique d'Eusébe, bien qu'Iphitus eût renouvellé les Jeux Olympiques, on ne les célébra que vint sept Olympiades après, c'est à dire, 108 ans depuis ce rétablissement, lorsque Corœbe d'Elide y fut victorieux: ce qui s'accorde tout à fait bien avec le calcul de Clément Alexandrin. * Eusébe, *in Chronolog.* Scaliger, *in Thesaurum temporum*. Cappel, *in Chron. A. M.* 3116. Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 3. *num.* 3.

LYCURGUE, fils de Lycophron, un des dix Orateurs d'Athénes, dont Plutarque a écrit la Vie, se rendit illustre parmi ses Citoyens, tant par ses actions que par ses Harangues, du tems de Philippe, Roi de Macédoine, vers la CVI Olympiade, & l'an 356 avant Jesus Christ. Il eut l'intendance des deniers publics, se comporta dans cette charge en homme incorruptible, augmenta le nombre des vaisseaux d'Athénes, & remplit l'arsénal de toutes les provisions nécessaires. Lycurgue fut aussi auteur de plusieurs loix très-utiles à sa patrie. Il introduisit une espéce de combat de Tragédies sur le théatre, en les comparant les unes aux autres, pour honorer les Poëtes qui auroient fait les plus belles, étant persuadé que cette maniére d'instruire, de former & de polir les mœurs, étoit d'un très-grand usage dans une

une République. Il ordonna pour cela qu'on éléveroit des statues aux Poëtes les plus célébres, comme à Sophocle, à Eschyle & à Euripide. Depuis il chassa de la ville tous les gens de mauvaise vie, & bâtit un lieu public pour les exercices. Pendant son administration, il tenoit un regître exact de tout ce qu'il faisoit; & lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce regître à une colomne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Non content de cela, lorsqu'il se vit malade, & qu'il sentit les approches de la mort, il se fit porter au Sénat, pour y rendre lui même publiquement un compte exact de toutes ses actions; & après y avoir refuté un accusateur, il se fit reporter chez lui, où il mourut bientôt après. Les Athéniens le surnommérent l'*Ibis*, nom d'un oiseau d'Egypte, semblable à peu près à une cigogne. Il laissa trois fils, Lycophron, Lycurgue & Aphron, qui furent tous trois mis en prison après la mort de leur pére, comme méchans Citoyens; mais sur une lettre de Démosthéne, ils furent bientôt remis en liberté. * Plutarque, *des dix Orateurs*. Pausanias, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCURGUE, fut un des Tyrans qui troublérent la liberté publique à Lacédémone, après la mort de Cléoméne, dernier Roi de la race des Agides, qui se tua en Egypte l'an 223 avant Jésus Christ. La tyrannie de Lycurgue doit avoir été de très-peu de durée. Pausanias ne fait point mention de lui.

LYCUS, frére de Nyctée & Roi de Béotie. *Voyez* l'article d'ANTIOPE.

LYCUS, Roi de Lybie. *Voyez* l'article de CALLIRRHOE.

LYCUS, Thébain. *Voyez* l'article de MEGARE femme d'Hercule.

* LYCUS, l'un des Généraux de Lysimachus, se rendit maître d'Ephése par le moyen d'Andron, Chef de Corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques Soldats de Lycus, sous l'apparence de prisonniers, & avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrez dans la place, ils tuérent ceux qui faisoient la garde aux portes, & donnérent en même tems le signal aux troupes de Lycus qui s'emparérent de la place, & firent prisonnier Enéta qui en étoit Gouverneur. * Polyæni *Stratag. l.* 5. *c.* 19.

* LYCUS, l'un des Capitaines qui accompagnérent Enée. Virgile en parle, *Eneid.*, *l.* 1. 225. *&* 226: *& l.* 9. *v.* 545. *&* 556.

LYCUS, Historien Grec, natif de Regge, Auteur d'une Histoire de Libye & de Sicile, vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, sous la CXV Olympiade, & vers l'an 320 avant Jésus Christ. Démétrius Phaléréus étoit son ennemi, & lui dressa des embûches. Lycus fut pére du Poëte Lycophron. * Suidas & Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 1. *c.* 29.

LYCUS, Poëte Comique, florissoit sous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Ses Ouvrages furent peu estimez. * Vossius, *de Poet. Græcis.*

LYD.

LYD, riviére. *Voyez* LID.

LYDDE, ville de la Palestine, dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, & la cinquiéme Toparchie de Judée, n'est pas loin de la Mer de Syrie, entre Antipatris au septentrion, & Nicopolis au midi, à dix milles de Joppe vers l'occident, & à trente milles de Jérusalem. Elle étoit considérable du tems des Machabées, puisque nous lisons dans *le premier livre de ce nom*, *ch.* 11. *v.* 34, que Démétrius, pour faire la paix avec Jonathas, lui cédoit Lydde, Aphéréme & Ramatha. Il est aussi parlé de cette ville dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 9. où l'on voit que dans le tems que l'Eglise étoit en paix, & qu'elle s'établissoit avec beaucoup de succès par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, saint Pierre se donna la peine d'aller de ville en ville pour visiter les Disciples, & alla vers ceux qui étoient à Lydde. Du tems de saint Jérôme cette ville s'appelloit *Diospolis*, qui veut dire, *la ville de Jupiter*. Il la nomme cependant aussi Lydde dans son Epître à Vitalis. *Nostra ætate*, dit-il, *duplex Lyddæ natus est homo duorum capitum quatuor manuum, uno ventre & duobus pedibus.* Elle prit ensuite le nom de *Saint-George de Lydde*; parce qu'on tient que ce Saint y eut la tête tranchée, & y fut enseveli. L'Empereur Justinien y fit bâtir à l'honneur de ce Saint un temple très-célébre, dont il ne reste plus qu'une partie du chœur. Il y a des Religieux Grecs de l'Ordre de saint Basile, qui y montrent le prétendu chef de ce Martyr. Cette ville fut brûlée au commencement de la Guerre des Juifs contre les Romains par Cestius Gallus, qui y étant entré, n'y trouva que cinquante hommes, qu'il fit tuer: les autres étoient allez à Jérusalem pour y célébrer la Fête des Tabernacles: après ce carnage il fit mettre le feu à la ville. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 37. Lydde fut rebâtie quelque tems après, & Justinien, ainsi que j'ai dit, y fit construire cette magnifique église à l'honneur de ce Saint, à l'endroit même où il avoit été martyrisé. En 1099, comme les Chrétiens se furent rendus maîtres de la plupart des villes de la Judée, & qu'ils alloient de Ptolémaïs à Lydde, les Sarasins qui la gardoient, desespérant de la pouvoir défendre, & appréhendant que cet édifice qui étoit hors de la ville ne leur servît de forteresse, ou qu'ils ne fissent usage des poutres qui soutenoient la charpente, & qui étoient d'une prodigieuse longueur & épaisseur, ils renversérent l'église, & brûlérent le bois. * Baudrand. Lydde a été une ville épiscopale. Aëtius souscrivit au premier Concile de Nicée, de la sorte, *Aëtius Lyddensis*. Les Juifs enseignent qu'après la ruïne de Jérusalem ils établirent une Académie à Lydde, où le fameux *Akiba* professa pendant quelque tems. *Gamaliel* prit sa place & l'obligea de se retirer à Japhné. * Rélandi *Palæstina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LYDFORDE. *Voyez* LIDFORDE.

LYDIAT (Thomas) naquit à Okerton, Terre de sa famille, près de Banbury dans le Comté d'Oxford le 26 ou le 27 mars de l'année 1572, de Christophle Lydiat, Seigneur de ce lieu. Les dispositions favorables qu'il fit paroître dès sa premiére jeunesse pour les Sciences, engagérent son pére à les cultiver. Il fut mis à l'âge de treize ans au Collége de Wyckham près de Winchester, d'où il passa en 1591, au Collége neuf d'Oxford, où, après avoir fait sa Philosophie, c'est à dire, deux ans après, il fut aggrégé. Il s'y fit recevoir Maître ès Arts & s'appliqua ensuite à l'Astronomie, & aux autres parties des Mathématiques, aux Langues, & à la Théologie. Il avoit dessein de faire de cette derniére Science le principal objet de son étude, conformément aux reglemens du Collége où il demeuroit, mais son peu de mémoire & la difficulté qu'il avoit à s'énoncer, l'obligérent à y renoncer, & à quitter par conséquent ce Collége. Il en sortit en 1603, & employa les sept années suivantes à finir & à publier les différens Ouvrages qu'il avoit commencez pendant le séjour qu'il y avoit fait. Il se trouva réduit pendant tout ce tems-là à vivre de son patrimoine, qui étoit peu considérable. Le Prince Henri à qui il eut l'avantage de se faire connoître, & qui lui donna les titres de son Chronologiste & de son Cosmographe, lui fit concevoir des espérances de se voir plus au large; mais ses espérances furent bientôt renversées par la mort de ce Prince, qui fut enlevé à la fleur de son âge. Usserius l'engagea ensuite à passer avec lui en Irlande, & il y demeura environ deux ans dans le Collége de Dublin. De retour en Angleterre en 1612, il trouva le Rectorat d'Okerton vacant; son pére qui y nommoit, avoit voulu le lui donner lorsqu'il demeuroit dans le Collége neuf, mais il l'avoit alors refusé. On le lui offrit de nouveau, & il l'accepta, quoi qu'avec assez de peine, & même contre son inclination. Lorsqu'il fut établi dans ce lieu, il se livra plus que jamais à l'étude, & composa plusieurs Ouvrages qui auroient tous paru au jour, si les dettes qu'il contracta pour en faire imprimer quelques uns, & qu'il se vit hors d'état de payer, ne lui eussent procuré des disgraces. Il fut longtems en prison, & ne fut relâché que par l'entremise de quelques personnes qui se cotisérent pour satisfaire ses Créanciers. Vers ce même tems-là, il présenta au Roi Charles I, une requête où il lui demandoit entre autres choses les pouvoirs nécessaires pour voyager dans les païs étrangers, comme la Turquie, l'Ethiopie, &c. pour y chercher des Manuscrits sur l'Histoire, tant Civile qu'Ecclésiastique, & sur tout ce qui pourroit contribuer à l'avancement des Sciences, afin qu'on les publiât en Angleterre; le priant de plus, de lui obtenir de semblables pouvoirs de tous les Princes de l'Europe avec lesquels il étoit allié. Cette requête qui n'eut point de suite, marque du moins son ardeur pour le progrès des Lettres. Dans la guerre civile, qui commença en 1642, il eut beaucoup à souffrir dans son Bénéfice d'Okerton, de la part des Parlementaires. Son attachement au parti royal lui attira plusieurs disgraces, qui ne finirent que par sa mort. Il mourut le 13 avril 1646, âgé de 74 ans. On a de lui, *Tractatus de variis annorum formis*, Londini, 1605, *in octavo*; *Prælectio Astronomica de natura Cœli & conditionibus Elementorum*; *Disquisitio Physiologica de origine fontium*: *Defensio tractatus de variis annorum formis contra Josephi Scaligeri obtrectationem*, Londini, 1607, *in octavo*; *Examen Canonum Chronologiæ Isagogicorum*; *Emendatio temporum ab initio mundi huc usque, compendio facta, contra Scaligerum & alios*, Londini, 1609, *in octavo*; *Explicatio & additamentum argumentorum in libro Emendationis temporum compendio factæ de nativitate Christi & Ministerio in terris*, Londini, 1613, *in octavo*; *Solis & Lunæ periodus, seu annus magnus*, Londini, 1620 & 1621, *in octavo*; *De anni solaris mensura, Epistola Astronomica ad Henric. Savilium*, Londini, 1620 & 1621, *in octavo*; *Numerus aureus melioribus lapillis insignatus, factusque Gemmeus, e Thesauro anni magni, sive Solis & Lunæ periodi octodecies sexcentenaria*, Londini, 1621; *Canones Chronologici, nec non series summorum Magistratuum & triumphorum Romanorum*, Oxonii, 1675, *in octavo*: *Lettre à Jaques Usserius*, 1686; *Notæ in Marmora Arundelliana*, 1676, *in folio*; *Antonii Wood, Historia Universitatis Oxoniensis & Athenæ Oxonienses.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 15. *p.* 301.

LYDIE, païs considérable de l'Asie Mineure, a aussi porté le nom de *Meonie*, & aujourd'hui il a celui de *Carasie*. Les riviéres de la Lydie sont, Caïcus, appellé présentement *Chimachi* & *Gimasli*; Hermus, dit *Sombat*; le Pactole; *Chias* ou *Chiari*, qui sépare la Lydie de la Carie. Les montagnes sont, *Sipyle*, Tmole, Mimas, &c. & les villes les plus considérables, sont Sardes, Philadelphie, Thyatire, &c. Joséphe & S. Jérôme disent que les Lydiens sont descendus de Lud, fils de Sem. Les Auteurs profanes disent que ce fut de Lydus. Le Royaume de Lydie commença par Argon, de la branche des Héraclides, & dura jusqu'à Candaule, qui étoit le vint-deuxiéme Roi, & qui fut tué par Gygès. Celui-ci commença la branche des Mermnades, & eut pour successeurs Ardys, Sadyattès, Alyattès & Crœsus, qui fut vaincu la quatorziéme année de son régne, & fut fait prisonnier par Cyrus. La Lydie fut depuis sujette aux Perses, aux Grecs & aux Romains: présentement elle est sous la domination du Turc. Les Lydiens ont inventé plusieurs Jeux, & l'usage des monnoyes. Ils étoient bons hommes de cheval; mais au reste si efféminez, que pour exprimer quelque maniére molle & voluptueuse, on disoit en proverbe, *Lydio more.* Ils envoyérent en Italie une Colonie, qui s'établit dans la province, dite aujourd'hui *Toscane*. Voici la suite Chronologique des Rois de Lydie, qui nous sont connus depuis Argon ou Agron, fils d'Alcée, & arriére-petit-fils d'Hercule, selon les Poëtes.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Rois de Lydie.

Ans du Monde	*Avant J. C.*		*Durée.*
2814.	1221.	Argon ou Agron.	
		Rois inconnus.	
3319.	716.	Gygès.	38.
3360.	675.	Ardys II.	49.
3409.	626.	Sadiattès.	12.
3421.	614.	Alyattès II.	57.
3478.	557.	Crœsus.	14.

Crœsus fut vaincu par Cyrus, l'an 3491 du monde, & 544 avant Jesus Christ, sous la LIX Olympiade. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l. 1. ch. 6.* Hérodote, *l.* 1. ou Clis. Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. Leunclavius, *in Pand. Turc.* Cluvier & Magin, *Geogr.* Eusébe. Petau. Scaliger. Riccioli.

LYDIE (Sainte) fut convertie par saint Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit Marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut saint Paul & ses compagnons dans sa maison. Saint Paul & Silas ayant été mis en prison, après avoir délivré du malin esprit une Devineresse de la ville, & en étant sortis, saint Paul avant que de partir de Philippes, alla visiter son Hôtesse, & y assembla les Fidéles pour les fortifier dans la Foi. * *Actes des Apôtres, ch. 16. Memoires Ecclés.* de Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*, 29 *août*, jour auquel on fait mémoire de sainte Lydie.

LYDIUS (Martin) Ministre de la Religion Réformée, natif de Lubec, ayant quitté le Palatinat, se retira au Païs-Bas l'an 1576, & fut Professeur en Théologie à Franeker, après avoir été Principal du Collége de la Sapience à Heidelberg avec Zacharie Ursin: il laissa deux fils, qui furent Ministres. Ce savant Professeur, *dit Gérard Brandt*, aimoit la paix, & fit tous ses efforts pour terminer les différens ecclésiastiques. On n'a imprimé qu'un petit nombre de ses Ouvrages. Son petit-fils Jaques Lydius, avoit entre autres Manuscrits de son grand-pére, une justification d'Erasme, où l'Auteur faisoit voir la sagesse & la modération de ce Théologien par rapport aux matiéres de Religion. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation, &c. tome 1. p.* 354.

LYDIUS (Balthazar) fils aîné de MARTIN, commença à exercer son ministére à Dordrecht vers l'an 1603, & mourut l'an 1629. Il eut quatre fils qui furent Ministres. Il publia deux volumes *in octavo*, intitulez, *Waldensia, id est, conservatio veræ Ecclesiæ demonstrata in Confessionibus Taboritarum & Bohemarum.* Le premier tome fut imprimé à Rotterdam l'an 1616, & l'autre à Dordrecht l'année suivante. Les autres Ouvrages de cet Auteur sont, *Facula accensa Historiæ Waldensium; Novus orbis seu navigationes primæ in Americam.* Il fit l'ouverture du Synode de Dordrecht par une priére en Latin. Dans la 18 Session, il prêcha violemment contre les Remontrans. Il dit qu'ils étoient de la race de Cham, lequel avoit découvert la nudité de son pére. Il prêcha aussi pour la clôture du Synode, sur *Isaïe, ch. 12. v.* 1. 2. 3. Il eut quatre fils qui furent Ministres. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reformation des Païs-Bas, tome 2. p.* 5.

LYDIUS (Isaac) fils de BALTHASAR, mourut Ministre de Dordrecht, laissant un fils nommé *Matthieu*, qui mourut Ministre environ l'an 1685, & qui avoit une belle bibliothéque.

LYDIUS (Jacques) second fils de BALTHAZAR, fut Ministre de Dordrecht, & Auteur de plusieurs livres. Outre plusieurs Poëmes qu'il composa en Flamand, & son *Roomschen-Uylenspiegel*, imprimé à Dordrecht l'an 1671, *in octavo*, il donna au public, *Sermonum convivalium libri duo, quibus variarum gentium mores ac ritus in uxore expetenda, sponsalibus contrahendis, nuptiisque faciendis ac perficiendis enarrantur*, qui furent imprimez à Dordrecht l'an 1643, *in quarto*; *Agonistica Sacra; Florum sparsio ad Historiam Passionis Jesu Christi.* Outre cela, il a fait un livre intitulé, *Belgium gloriosum*; & un Dialogue *De Cœna Domini.* M. Van Til, Professeur à Leide, ayant vu le Manuscrit du *Syntagma sacrum de Re Militari*, & celui de la Dissertation, *De juramento*, que l'Auteur n'avoit pas publiez, les jugea dignes de voir le jour. On suivit son avis, comme il paroît par le volume imprimé à Dordrecht, *in quarto*, l'an 1698, sous ce titre, *Jacobi Lydii Syntagma sacrum de Re Militari; de Jurejurando Dissertatio Philologica, Opus posthumum & multa eruditione commendatum, cum figuris æneis elegantissime incisis, quod nunc primum ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon Van Til, Theologus Dordracenus.* M. Van Til n'avoit pas encore été appellé alors Professeur en Théologie à Leiden.

LYDIUS (Jean) second fils de MARTIN, exerça son ministére à Oudewater en Hollande, & publia aussi plusieurs Ouvrages. Il fit imprimer à Leiden l'an 1610, un livre de Pratéolus ou du Preau intitulé, *Concilia Ecclesiæ Christianæ*, & y joignit sa Critique. Cinq ans après il publia dans la même ville la Vie des Papes, composée par Robert Barnes & par Jean Balæus, & continuée jusqu'à son tems. Il étoit l'Auteur de cette Continuation. Il avoit donné une édition de Nicolas de Clémangis l'an 1613, avec des Notes & un Glossaire. On y trouve entre autres des *Analecta in librum Nicolai de Clemangis, de corrupto Ecclesiæ statu.* Il eut deux fils qui furent Ministres. * Bayle, *Dict. Crit.*

LYDSTON. *Voyez* LIDSTON.

LYE. LYG. LYM. LYN.

LYEEN, *Lyæus*, epithéte donnée à Bacchus, du mot Grec *λύειν*, qui signifie *délier*; parce que le vin dont il est le Dieu, *solvit curas*, comme disent les Latins, nous détache de tout souci. * *Antiq. Rom.*

LIGÆUS (Jean) est Auteur d'une Paraphrase sur les Aphorismes d'Hippocrate, imprimée en 1591. On trouve les Poësies dans le *Delic. Gall. tome 2. p.* 432. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYGIENS. *Voyez* LUGIENS.

LYMBACH ou LIMBACH, nom de deux bourgs de la Basse Hongrie, dont l'un est appellé *Nider-Lymbach* ou *Bas Lymbach*, & l'autre *Ober-Lymbach*, ou *Haut Lymbach.* Ils sont différemment placez dans les Cartes. Dans celles de Sanson, celui qui est appellé *Nider-Lymbach*, porte en Hongrois le nom d'*Asolyndua*, selon Sanson, & d'*Asolindua* selon Baudrand & Maty, & se trouve au sud-sud-est de Canise à cinq milles d'Italie de distance; mais M. Maty le place à l'occident. Dans la Carte de Hongrie de Nicolas Visscher, & dans celle de M. Delisle, on ne trouve point *Nider-Lymbach.* Le bourg appellé *Ober-Lymbach*, & en Hongrois *Felső Selyndua*, est dans les Cartes de Sanson au nord de Canise à la distance d'environ quatre lieues. Nicolas Visscher dans sa Carte de la Hongrie, ne met point *Ober-Lymbach*, mais on y trouve *Nider-Lymbach* au nord-ouest, à la distance de près de quatre lieues, mais dans sa Carte du cours du Danube, on a *Ober Lymbach* au nord-ouest de Canise, à la distance d'onze à douze lieues. La Carte de Hongrie de M. Delisle n'a ni l'un ni l'autre Lymbach.

* LYMBORCH (Aloysius) Abbé de S. Gilles à Liége, autant recommandable par son savoir que par sa naissance, a écrit en langage de son païs la Vie de S. Gilles, son Patron, & un Poëme en vers Elégiaques fort beaux, un Discours adressé à Erasme de Xencheval, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 43.

LYMBORCH (Philippe) *Voyez* LIMBORCH.

* LYME, petite riviére & bourg sur la côte de la province de Dorset, vers les confins de celle de Dévon.

LYMFIORD. *Voyez* ALBORG (Le Canal d')

* LYMINGTON, bon bourg d'Angleterre dans la province de Southampton, dans le voisinage de la mer, avec un port médiocre que la marée y fait à la rencontre d'une petite riviére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 708.

LYMNE, en Latin *Limeaus*, *Lemannis*, *Lemannus*: c'étoit anciennement une petite ville des Cantiens, qui n'est maintenant qu'un village du Comté de Kent en Angleterre. Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les sables ont gâté. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LYMN ou LIN, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la partie septentrionale de la province de Tweedale, se jette dans la Tweede deux milles au dessus de Péblis. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 1082.

* LYMNINGEN VAN DEN BERGHE, nom de l'une des sept familles nobles de Louvain, desquelles on tire toujours les principaux Membres du Grand Conseil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LYMWYCK ou LEMWYCK (André de) naquit en 1538 à Lymwyck ou Lemwyck dans le Nord-Jutland, où son pére *Jaques-André* étoit Ministre. Il fit ses premiéres études à Alborg & à Rypen, & après la mort de son pére il fut Recteur du Collége de Lymwyck depuis l'an 1554, jusqu'à l'an 1561. Après avoir été pendant quelque tems Directeur des Chantres de la Chapelle Royale, le Roi l'envoya à ses frais en Allemagne. Il fut reçu Maître dans l'Académie de Wittenberg, & fit ensuite le voyage d'Italie. Après cela, il s'appliqua à la Médecine en diverses villes d'Allemagne, & alla en 1575 en France. En 1576, il fut fait Professeur en Médecine à Coppenhague. N'ayant point eu d'enfans de son mariage, il légua sa Bibliothéque à l'Académie & mourut le sixiéme mai 1603. On a de lui *Anecdota; Hodæporicon; Exercitationes; Prælectiones Medicæ; Tractatus de Urinis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholini *Hypomnemata.*

LYN, ville. *Voyez* LYNN ou LYNNE.

* LYNAR (Roch, Comte de) issu de la famille des Comtes de Lynar, & fils de *Jean-Batiste*, Général de l'Empereur, ayant perdu son pére de bonne heure, eut l'avantage d'être élevé par les soins de Côme, Grand Duc de Florence; ensuite par ceux du Duc de Ferrare; & enfin par ceux de François I, Roi de France, au service duquel il s'avança jusqu'à l'emploi de Commissaire général de la Guerre & d'Inspecteur de toutes les places fortes du Royaume de France. En 1552, il donna des preuves de sa valeur au siége de Metz. En 1557, il se trouva en qualité de Général Major à la bataille de S. Quentin, & ensuite à celle de Dreux. Après cela il se rendit maître du Havre de Grace, & perdit un œil au siége d'Arras. En 1563, il fut du nombre de ceux que le Roi de France envoya en ambassade vers les Etats Protestans d'Allemagne, & embrassa la Religion Luthérienne. Comme il pouvoit bien prévoir que ce changement seroit un obstacle à son avancement à la Cour de France, il prit le parti de se retirer à Heidelberg, où l'Electeur Palatin tenoit sa Cour. En 1570, il fut appellé à Dresde par Auguste, Electeur de Saxe, pour être Membre du Conseil de Guerre, Grand-Maître de l'Artillerie, & Directeur général des Fortifications. Après la mort de cet Electeur, il entra au service de l'Electeur de Brandebourg & mourut en 1596. Il avoit épousé la Baronne de Montot de laquelle il eut un fils nommé *Jean-Casimir.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYNCEE, fils d'Egyptus, qui étoit frére de Danaüs, Roi d'Argos, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs. Elle ne voulut point le tuer la premiére nuit de ses ne-

noces, & aima mieux desobéir à son pére, que d'être cruelle envers son mari. Lyncée étant sauvé de ce danger, se retira promptement de la Cour, & ne revint qu'après la mort de Danaüs. D'autres disent que ce Roi le rappella, & lui rendit sa femme Hypermnestre, qu'il avoit renfermée dans une prison. * Apollodore. Hygin.

LYNCÉE, l'un des Argonautes qui allérent avec Jason à la conquête de la Toison d'or, avoit la vue si perçante, qu'il voyoit au travers des murs, à ce que disent les Poëtes, & découvroit même ce qui se passoit dans les Cieux & dans les Enfers. Ce qui a donné lieu à cette Fable, c'est qu'il pénétroit dans les plus profonds secrets de la nature, qu'il enseigna le moyen de trouver les mines d'or & d'argent cachées dans le fond de la terre, & qu'il fit des observations nouvelles sur l'Astronomie, découvrant dans le cours des astres, ce que les autres n'avoient point apperçu. * Pline, *l.* 2. *c.* 17. Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 1. *v.* 463. *& suiv.*

LYNCEO ou LYNCEN, en Latin *Lyncestius*, riviére de la Macédoine, se décharge dans le fleuve Vistrizza, anciennement *Erigonus*. Ovide rapporte que l'eau de cette riviére enyvroit comme le vin. * *Metam. l.* 15. *v.* 329.

LYNCESTES. *Cherchez* ALEXANDRE, Prince, fils d'Erope.

LYNCUS, Roi de Scythie, manqua de reconnoissance pour Triptolême, que la Déesse Cérès avoit envoyé pour enseigner l'usage de l'Agriculture aux hommes. Il voulut le faire mourir; mais Cérès le métamorphosa lui-même en Lynx. * Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 650.

* LYNDE (Humfrey ou Humphrey) Chevalier Anglois, naquit à Londres. Il publia deux livres sur les points controversez de la Religion, le premier en 1628, & l'autre en 1630. Ils furent traduits d'Anglois en François par Jean de la Montagne. Le Chevalier Lynde se trouva engagé dans cette carriére par un défi qu'un Jésuite lui envoya, portant en substance qu'il eût à lui montrer par le témoignage de quelques bons Ecrivains que l'Eglise Protestante avoit été visible dans tous les tems, & dans les siécles qui ont précédé Luther. Ce Jésuite étoit Anglois & s'appelloit Robert Ténison. Le Chevalier Lynde fut Juge de paix & Membre de la Chambre Basse du Parlement. Il mourut le 11 juin 1636, à l'âge de 57 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYNDEN, nom d'une *Terre* & Seigneurie, située dans le Quartier du Duché de Gueldre, qu'on nomme *le Betau*. Elle a le Wahal au midi, & au nord le vieux Rhin, qu'on nomme aujourd'hui *le Leck*. C'est un païs fertile, orné de bois, d'étangs, de viviers, & de terres labourables; mais du côté du Leck il est sujet aux inondations, dont il est garanti par une forte digue. Il a d'orient en occident environ quatre lieues d'étendue, & deux du midi au septentrion. Il y a la bourgade de Lynden, & les villages de Vernhuysen, d'Alst, &c.

LYNDEN, l'une des plus anciennes familles nobles des Païs-Bas & des contrées circonvoisines, tire son origine de Lorraine, & des Comtes d'Aspremont.

ARNOUL, fils cadet d'un de ces Comtes, est la souche de la Maison de Lynden. Il épousa *Hélène* de Boeschem ou Beusekom, morte en 1141, & il en eut 1. GUILLAUME, I. de ce nom, qui suit; 2. *Adelaïde*, mariée à *Baudouin* de Heusden, Seigneur de Heelwyk, morte le premier novembre 1154; 3. *Berthe*, mariée à *Hairwyn*, Châtelain de Leiden; 4. *Ida*, mariée à *Robert* de Beusekop, Seigneur de Cuylemborg, son cousin Germain.

GUILLAUME, I. de ce nom, surnommé *le Gaucher*, second Seigneur de Lynden, Seigneur d'Ingen, &c. épousa *Agnès* de Montbelliard, fille du Seigneur d'Altena près de Heusden, & en eut 1. FLORENT, I. de ce nom, qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Teilingen & de la Lecke, morte le 27 octobre 1211, après moins d'un an de mariage; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Daniel*, Seigneur de Merwede: 2. avec *Jean* de Persen, Seigneur de Waterland, morte le 25 octobre 1301.

FLORENT, I. de ce nom, surnommé *le Jeune*, troisiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Vernhuizen, d'Ingen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. tué par *Jean* de Buuren, son cousin, le 16 septembre 1203, épousa *Agnès* de Wachtendonk, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. *Arnoul* de Lynden, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, mort à Nice en 1190; 3. *Marguerite*, alliée à *Wolfard*, Comte Allemand, dont on ne connoît ni les ancêtres ni la postérité; 4. *Sophie*, femme de *Weer* de Cullemborch, premier Seigneur de Vianen; & 5. *Mathilde*, mariée à *Gautier* Spiering, morte le premier novembre 1254.

GUILLAUME, II. du nom, quatriéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, de Vernhuizen, d'Ingen, d'Ommeren, d'Oudenweert, de Kesteren, &c. épousa à l'âge de 31 ans, à la Haye, en 1196, *Christine* de Brederode, fille de *Guillaume* de Brederode, & de *Marguerite*, fille du Comte de la Lippe, morte l'an 1211, de laquelle il eut 1. FLORENT, II. du nom, qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Religieux de l'Abbaïe de Marienweert; 3. *Jean*, Religieux de l'Abbaïe d'Egmondt, mort jeune en 1209; 4. *Othon*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Paderborn; 5. *Bernard*, Chanoine de la cathédrale de Paderborn, mort en 1246; 6. *Christine*, mariée avec *Guillaume*, Seigneur de Stryen & de Zevenbergen, morte le premier décembre 1254; 7. *Ermengarde*, alliée 1. à *Barthélemy* de Haarlem, Chevalier: 2. à *Christian*, Seigneur de Rasphorst, Chevalier, morte le 30 avril 1261.

FLORENT, II. du nom, cinquiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, de Vernhuizen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa vers l'an 1217 *Agnès* de Boetzelaar, fille de *Wessel*, Seigneur de Boetzelaar, & mourut en 1257. Il eut de sa femme 1. THÉODORE ou THIERRY, I. de ce nom, qui suit; 2. *Gosswin*, Chanoine des cathedrales d'Utrecht & d'Osnabrug; 3. ETIENNE, Seigneur de Vernhuisen, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Goessen*, Religieux de Marienweert, mort en 1271; 5. *Othon*, Chanoine de la cathédrale de Minden, mort en 1273; 6. *Agnès*, mariée à *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur d'Yzendoorn, Chevalier, mort en 1298.

THÉODORE ou THIERRY, I. de ce nom, sixiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa 1. *Hedwige*, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Zein, Seigneur de Renesse, & de *Marguerite* de Hollande, morte trois mois après son mariage en 1249: 2. dans la même année, *Marguerite*, fille de *Bernard-Guillaume* de Randenrode, Borgrave de Montfort. Le chagrin qu'il eut de la mort de Guillaume, Empereur & Comte de Hollande, qui fut tué dans son expédition contre les Frisons occidentaux, lui fit prendre, du consentement de sa femme, la résolution de se faire Religieux dans l'Abbaïe de Middelbourg, où il mourut en 1266, laissant de sa seconde femme, THÉODORE ou THIERRY, II. du nom, qui suit.

THÉODORE ou THIERRY, II. du nom, septiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Chevalier de l'Ordre du Comte de Hollande, mort vers l'an 1300, épousa *Agnès* de Herlaar, fille du Seigneur d'Ameide, de laquelle il eut 1. THÉODORE ou THIERRY, III. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. *Corneille*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué en 1345, dans la guerre contre les Frisons; 4. *Hubert*, tué dans la même occasion que son frére Corneille; 5. *Etienne*; 6. *Jean*, dit *de Leede*, Chevalier & ensuite Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Minden; 7. *Elizabeth*, mariée à *Gautier*, Seigneur de Loenresloot, Chevalier.

THÉODORE ou THIERRY, III. du nom, huitiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Ommeren, d'Oudenweert, & d'Alst, Echanson héréditaire de Gueldre, mort en 1362 dans un âge fort avancé, épousa vers l'an 1312 *Ermengarde*, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, & d'*Alide* d'Asswyn, de laquelle il eut 1. JEAN, I. de ce nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur d'Alst, tué dans une bataille en 1381, sans laisser de postérité; 3. ETIENNE, Chevalier, Baron de Hemmen, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, marié avec *Sophie* de Blokhoven; 5. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort à la guerre; 6. *Mathilde*, mariée à *Jean* de Hollande, dit *de Benthem*; 7. *Marguerite*, mariée avec le Seigneur de Goor; 8. *Alide*, morte sans avoir été mariée.

JEAN, I. de ce nom, neuviéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Echanson héréditaire du Duché de Gueldre, mort en 1382, épousa 1. en 1338, *Elizabeth* de Polanen, fille de *Jean*, Seigneur de Polanen & de la Lecke, de la Maison de Wassenaar: 2. *Marguerite*, fille cadette de *Girard*, Comte de Gennep sur la Meuse, & de *Jeanne* Both Vander Eem. Il eut du premier lit, 1. *Jeanne*, alliée à *Henri*, Seigneur de Gemmenich & de Vilschel, Chevalier, dont elle eut un fils nommé *Jean*; 2. *Elizabeth*, qui épousa son cousin; & 3. THÉODORE ou THIERRY, IV. du nom, qui suit.

THÉODORE ou THIERRY, IV. du nom, dixiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, &c. Chevalier, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le sixiéme mai 1408, épousa *Marie de* Hoorn, Dame de Duffel, fille de *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Perweys, & de *Catherine* Bertout. Il eut de sa femme, MARGUERITE, fille unique, qui suit.

MARGUERITE, Dame de Lynden, de Leede, d'Oudenweert, &c. mourut à l'âge de 17 ans, le 22 novembre 1409, sans avoir été mariée.

POSTERITE d'ETIENNE, TROISIEME fils de Théodore ou Thierry, huitiéme Seigneur de Lynden.

ETIENNE de Lynden quatriéme fils de *Théodore* ou *Thierry*, III. de ce nom, & d'*Ermengarde* de Keppel, Chevalier, fut revêtu de cette dignité, en 1359, de la propre main de l'Empereur Charles IV. L'année suivante, il épousa *Elizabeth*, fille du Baron de Hemmen, héritiére de Boelenham & de Mussenberg, & obtint, vers l'an 1364, du même Empereur, l'investiture du fief de la Baronnie de Hemmen. Il eut de sa femme, 1. THÉODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Seigneur de Hetten; 4. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 5. *Jeanne*, mariée à *Adam* Vanden Berg, Seigneur de Limbourg, surnommé *Trip*; 6. GOOSSEN de Lynden, Seigneur d'Alst, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 7. *Elizabeth*, mariée à *Gisbert* de Mékeren.

THÉODORE ou THIERRY, second Baron de Hemmen, Seigneur de Boelenham & de Mussenberg, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le 28 octobre 1437, épousa 1. *Walburge* de Benthem, morte en couche de son premier enfant qui mourut avec elle: 2. *Anne*, fille de *Guillaume* de Blitterswyck, Chevalier: 3. *Catherine*, fille de *Zweder*, Burgrave de Montfort, & de *Catherine* de Cuylemborch: 4. *Adelise*, fille de *Gosswin* de Winssen, Maréchal d'Ecmlandt dans la province d'Utrecht, & d'*Elizabeth* Mouwer, Dame de Heemstede. Il eut de sa seconde femme, 1. 2. 3. 4. quatre enfans morts jeunes, sçavoir *Théodore* ou *Thierry*, *Elizabeth*, *Adelise* & *Elizabeth*; 5. JEAN qui suit; 6. *Elizabeth*, mariée en 1440 à *Roger* de Randwyck; 7. *Hildegarde*, mariée à *Jean* Seigneur de Bemmel.

JEAN, Chevalier, troisiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Boelenham & de Mussenberg, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le 13 avril 1475, épousa *Fésserine* de Randwyck, fille de *Gisbert*, Comte de Tournay, & d'*Elizabeth* Beck, de laquelle il eut 1. THÉODORE ou THIERRY qui suit; 2. ETIENNE, Seigneur de Mussenberg, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Corneille*, Seigneur de Boelenham, qui ne laissa qu'une fille

fille nommée *Marie*, morte jeune; 4. *Arnaud*, Chevalier, Seigneur de la moitié de Boedelham, mort âgé de 68 ans; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Seigneur de la moitié de Boedelham, laquelle il vendit en 1490 à son frére aîné, qui avoit déja auparavant acheté l'autre moitié; 6. *Elizabeth*, mariée à *Jean* de Holthuizen.

Théodore ou Thierry, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, quatriéme Baron de Hemmen, &c. Conseiller Privé & Chambellan de l'Empereur Frédéric d'Autriche, mort le troisiéme juillet 1500, épousa en 1472 *Walburge* de Blitterswyck, de laquelle il eut 1. Gaspard qui suit; 2. *Dorothée*, mariée à *Jean*, Seigneur d'Ingenland, Chevalier; 3. *Walburge*, mariée 1. à *Jean* de Flodorp, Chevalier: 2. à *Corneille*, Seigneur de Wyhé, Chevalier, mort en 1530.

Gaspard, cinquiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, de Boedelham, de Rosendaal, &c. mort vers l'an 1540, épousa en 1501, *Anne* de Bronkhorst, Dame de Langeweer, de Parkenstein, & en partie de Rozendaal, & il en eut 1. Arnold, sixiéme Baron de Hemmen, marié avec *Gertrude*, héritiére de Diepenbroek, mort en 1543, laissant un fils nommé *Jean*, qui mourut en 1544, à l'âge de neuf ans; 2. *Jean-Batiste*, qui se fit Jésuite, & mourut à Rome le troisiéme mai 1567; 3. *Balthasar*, mort le 18 août 1549, sans avoir été marié; 4. Théodore ou Thierry qui suit; 5. Jean qui suivra; 6. *Joachim*, mort jeune; 7. *Dorothée*, mariée à *Werner-Scheffers* de Mérode, Seigneur de Clermont, de Welkenhuizen, de Heimersbach & de Sindorf; 8. *Jeanne*, morte sans avoir été mariée.

Théodore ou Thierry, huitiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. mort en 1569, épousa le 30 août 1563 *Judith* de Wylach, fille unique de *Jean* de Gerberich, d'Offenbroek, &c. N'ayant eu aucun héritier mâle, il obtint de l'Empereur Maximilien que la Baronnie de Hemmen, qui est un fief masculin, pourroit être possédée par les fils de ses filles, pourvu qu'elles épousassent quelqu'un de la Maison de Lynden. Il eut de sa femme, 1. *Anne-Agnès*, mariée en 1586, avec *François* de Lynden, & devenue par là Baronne de Hemmen; 2. *Jeanne*, Dame de Blitterswyck, mariée à *Jean*, Seigneur d'Offenberg, morte sans laisser postérité.

POSTERITÉ de JEAN de LYNDEN, cinquiéme fils de Gaspard de Lynden, cinquiéme Baron de Hemmen, & d'Anne de Bronkhorst.

Jean de Lynden, premier Seigneur de Boelenham, continua la branche aînée de la Maison de Lynden. Il épousa *Catherine* de Gueldre, fille naturelle de *Charles* d'Egmondt Duc de Gueldre, de laquelle il eut 1. Gaspard qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry*, mort jeune; 3. *Jean*, mort à l'âge de 17 ans, sans avoir été marié; 4. *Catherine*, morte jeune.

Gaspard, second Seigneur de Boelenham, épousa *Ermengarde* de Daatselaar, de laquelle il eut 1. Jean qui suit; 2. *Arnoul*, marié avec *Ermengarde* de Holthuizen, sa cousine; 3. Godard, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. Gaspard, *dont on parlera cy-aprés*; 5. *Albert*; 6. *Elizabeth*, mariée à *N*. . . d'Eck; 7. *Anne*.

Jean, troisiéme Seigneur de Boelenham, épousa *Odilie* Ruisch, fille de *Pierre* Ruisch, Bourgemaître d'Utrecht, & de *N*. . . d'Ermelen. Il en eut 1. *Catherine*, mariée à *N*. . . Aetlion, Chevalier Anglois; 2. *Pétronelle*; 3. *Jeanne*.

Godard, quatriéme Seigneur de Boelenham, épousa *Jacqueline* de Bronkhorst, fille de *Herbert*, & il en eut 1. Herbert qui suit; 2. Gaspard, *qui suivra*; 3. *Ermengarde*, mariée à *N*. . . de Thienen, Seigneur de Berlicum, Middelroden & Caathoven.

Herbert, épousa le 12 mai 1646, *Emerentia* de Tuil, héritiére de Seroos-kerken, fille d'*Alexandre* de Tuil, Seigneur de Serooskerken & de *Helwich* d'Oostrum. Il en a eu 1. *Alexandre*, tué en 1674, au siége de Grave; 2. *Jacqueline*, mariée 1. à *N*. . . de Riemsdyck; 2. à *N*. . . Heyster.

Gaspard, second fils de *Godard*, Seigneur de Plack & de Boelenham, Major du Régiment des Gardes du Corps du Prince d'Orange, mort en 1669, épousa *Elizabeth* Bellous, de laquelle il eut 1. Godard-Philips qui suit; 2. *Jacqueline*, morte sans avoir été mariée.

Godard-Philips, Seigneur de Plak, Capitaine aux Gardes, & Général Major de Cavalerie au service des Provinces-Unies, a épousé *Cornelie-Isabelle* de Coeverden, héritiére de Ryssell par la mort de son frére, & il en a eu 1. *Gaspard* marié à *Sophie-Charlotte*, Comtesse de Limbourg-Stirum, fille de *Frédéric-Guillaume*, Seigneur de Borkulo, & de *Lucie*, Baronne d'Aylua; 2. *Anne*.

Gaspard de Lynden, quatriéme fils de *Gaspard* de Lynden & d'*Ermengarde* de Daatselaar, épousa *N*. . . d'Eck, dont il eut 1. *Ermengarde*, Dame de Boelenham, mariée avec *Théodore* ou *Thierry* d'Els, Amptman des contrées de Bommel & de Tiel, &c. 2. *Theodora*; 3. *Jeanne-Elizabeth*.

POSTERITÉ d'ETIENNE de LYNDEN, second fils de Jean, troisiéme Baron de Hemmen, & de Folswyne de Randwyck.

Etienne de Lynden, Chevalier, premier Seigneur de Mussenberg, mort le 18 septembre 1507, épousa vers l'an 1480, *Walburge*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bronkhorst, & d'*Anne* de Delen. Il en eut 1. Jean qui suit; 2. Théodore ou Thierry, *dont il sera parlé aprés son frére aîné*; 3. Gaspard qui suivra; 4. *Anne*; 5. *Dorothée*.

Jean, Chevalier, second Seigneur de Mussenberg, Drossart de Hattem, &c. épousa *Anne* de Galen, de laquelle il eut 1. Charles qui suit; 2. *Elizabeth*, mariée avec *Bernard* de Voorst; 3. *Eleonor*, femme de *N*. . . . Brempt.

Charles, Chevalier, troisiéme Seigneur de Mussenberg, Amptman du Haut Bétau né en 1529, & mort le 27 octobre 1610, épousa en 1561 *Alide* de Zullen, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Zullen, Chevalier, Seigneur de Zevender, de Haar, &c. & de *Josine* ou *Justine*, héritiére de Drakenburg & d'Oudaan. Il eut de sa femme 1. *Jean*, Gouverneur & Amptman de la ville de Bonn, blessé dans un combat prés de Cologne, mort de ses blessures le cinquiéme juin 1602, sans avoir été marié; 2. *Gaspard*, quatriéme Seigneur de Mussenberg né vers l'an 1575, mort le 27 mars 1620, dernier Chevalier de l'Ordre Teutonique de la Religion Romaine, dans la province d'Utrecht; 3. *Etienne*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, tué dans la guerre contre les Turcs; 4. *Antoine*, Religieux & ensuite Prieur du monastére de Lobbe, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Païs de Liége, mort en 1622; *Charles*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, de S. Lambert à Liége, & Archidiacre des Ardennes; 6. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué dans la guerre que le Prince de Parme faisoit à la France; 7. *Anne*, Dame de Mussenberg dont elle hérita à cause que tous ses fréres étoient morts sans avoir été mariez, d'abord Chanoinesse de Rynsbourg, puis mariée 1. à *Pierre* de Berchem: 2. à *Renaud* de Brederode, Chevalier, Baron de Weesenberg, Seigneur de Vernhuizen, de Spanbroek, de Spierdyck, d'Oosthuizen, de Hoobrede, d'Ertorsem, d'Oostbeemster, de Schaardam & de Quadyck, Président du Grand Conseil de Hollande, Zélande & Nord-Hollande; 8. *Beatrix*, mariée à *Henri* de Brienen, morte en octobre 1624; 9. *Josine* ou *Justine*, mariée à *Corneille* de Waal de Vronenstein. Il mourut le cinquiéme septembre 1629, & elle le septiéme mars 1633.

POSTERITÉ de THEODORE ou THIERRY de Lynden, second fils d'Etienne, premier Seigneur de Mussenberg, & de Walburge de Bronkhorst.

Théodore ou Thierry, Chevalier, premier Burgrave de Dormale de cette famille, Seigneur de Hothey, de Sart, de S. Gelly, de Rochen, &c. premier Conseiller & Maître d'Hôtel de l'Evêque & Prince de Liége, mort le cinquiéme avril 1560, épousa 1. *Catherine*, fille légitimée du Comte de la Mark, Veuve d'*Adrien* de Fraypont: 2. en 1532, *Marie* d'Elderen, fille unique & riche héritiére de *Gondulphe* ou *Gaudenoel* d'Elderen, Chevalier, Seigneur de Sart, de S. Gelly, & d'*Elizabeth* d'Amstel. Du premier mariage il eut 1. *Jean*, tué dans les guerres d'Italie; 2. *Robert*, tué dans les guerres d'Italie contre les Turcs; 3. *Catherine* qui se mésallia, & qui fut à cause de cela deshéritée de son pére, remariée aprés la mort de son premier mari, à un Gentilhomme, nommé *N*. . . . de Gugoven, Seigneur de Gorsum ou Gossen, dont elle eut une fille. Du second mariage il eut 4. George qui suit; 5. Robert qui suivra; 6. *Conrad*, mort jeune; 7. *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Mathivaux, Protonotaire Apostolique, Archidiacre des Ardennes, Prevôt & Abbé de l'église de Notre-Dame à Mastricht & à Dinant, Vicaire Général de l'Evêque & Prince de Liége dans les affaires ecclésiastiques, Conseiller dans son Conseil d'Etat, Conseiller Privé, Garde des Sceaux, & Grand Doyen de la cathédrale de S. Lambert à Liége, mort le onziéme juillet 1602; 8. *Gaspard*, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance de *Charles* de Brime, Comte de Mégen, & premier Ecuyer de *Gerard* de Groesbeek, Evêque & Prince de Liége, mort le 18 juillet 1576, sans laisser d'enfans de *Mathilde* de Rougrave; 9. *Herman*, Baron du Saint Empire & de Réchem ou Rekheim, *dont il sera parlé cy-aprés*: 10. *Anne*, mariée à *Nicolas* de Blitterswyck, dit *Passart*, Chevalier, Seigneur de Meer, de Boller, &c. Drossart de Bilsen, Grand Baillif de Mastricht, &c.

George, Chevalier, Burgrave & Seigneur de Dormale, Drossart & souverain Baillif de Montenake, souverain Maire de Saint-Fron, mort le 22 janvier 1592, épousa *Marie-Nicole* de Heemsdyk, fille de *Nicolas*, Seigneur de Halsbergen, Chevalier, & de *Marie* Mois. Il en eut 1. *Charles*, tué à l'âge de 12 ans, au siége de Tournay, au mois d'août 1581; *Jean* qui ayant l'esprit foible, fut nourri & mourut dans le Monastére des Bénédictins à S. Tron; 3. *Etienne*, mort jeune; 4. *Théodore* ou *Thierry*, mort jeune; 5. *Etienne*, mort au berceau; 6. Gilles-Théodore, Seigneur de Dormale, qui suit; 7. *Gerard-George*, qui servit en Hongrie & dans le Païs de Juliers; 8. *Elizabeth*, mariée avec *Jean* de Hontoy, Seigneur de Linther, de la Motte, de Grez, de Hanne, de Chèvetoigne & de Bukem, morte le 31 août 1623; 9. *Marie*, mariée avec *Lévin* de Hogelande, Gouverneur du Fort d'Isendyck, fils de *Corneille* de Hogelande, Pensionnaire de Dordrecht, & de *Catherine* de Rammecourt, mort en 1609; 10. *Georgette*, mariée le neuviéme janvier 1592, à *Jacob* Suis, Seigneur de Clingelande & de Nederveen, Chambellan d'Ernest de Baviére Electeur de Cologne, fils de *Jacob* Suis & de *Marguerite* de Berchem, mort le huitiéme janvier 1599; 11. *Anne*, Sous-Prieure du monastére de Notre-Dame de Linther, morte en 1605; 12. autre *Anne*, morte dans l'enfance; 13. *Marguerite*, morte jeune.

Gilles-Théodore, Seigneur de Dormale, d'Oostmaal, de Steen, &c. Gouverneur de Curanges, épousa 1. *Elizabeth* de Momperat, morte sans laisser d'enfans, le onziéme octobre 1593: 2. *Ferdinande* de Baviére, fille légitimée d'*Ernest*, Duc de Baviére, puis Electeur de Cologne, & de *Catherine* de Theul. Il en eut 1. *Charles*, Chevalier; 2. *Ernestine*; 3. *Marie*; 4. *Magdelaine*.

POSTERITÉ de ROBERT de LYNDEN, second fils de Théodore ou Thierry, Burgrave de Dormale, & de Marie d'Elderen.

Robert de Lynden, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Baron

ron de Froidcourt, Seigneur de Stumont, &c. Gouverneur de Charlemont & du Marquisat de Franchimont, Conseiller d'Etat de l'Electeur de Cologne & de son Conseil Privé, & Maréchal de sa Cour, mort le 16 septembre 1610. Vers l'an 1566, il épousa sa cousine *Marie* d'Ingenilandt, petite-fille de *Jean* d'Ingenilandt & de *Dorothée* de Lynden. Il en eut, 1. *Othon*, mort jeune; 2. *Théodore* ou *Thierry*, mort en 1590 à Paris, sans avoir été marié; 3. 4. 5. *Othon*, *Arnoul*, *Alexandre*, morts jeunes: 6. CHARLES-ERNEST qui suit; 7. *Willemine-Anne*, mariée à *Guillaume* de Schaffenberger, Seigneur de Houtpertingen, de Herten, &c. Chevalier d'Autriche; 8. 9. *Dorothée* & *Gérarde*, mortes jeunes.

CHARLES-ERNEST, Baron du Saint Empire, Baron de Lynden & de Froidcourt, Burgrave de Dormale, Seigneur de Sumaigne, de Mélen, de Wichmont, &c. Chambellan de l'Empereur, premier Ecuyer de l'Electeur de Cologne, Gouverneur de Stavelo, de Franchimont & de Logne, épousa le 24 juin 1610 *Catherine* de Rosey, fille de *Reinier* de Draines, dit *Rosey*, Chevalier, Seigneur de Rouïnes, de Carniers, d'Everhalle, & de *Jeanne* de Montjoye. Il eut de sa femme 1. *Ernest*, Burgrave de Dormale, mort sans avoir été marié; 2. *Robert*, qui a laissé postérité; 3. *Charles*, mort jeune; 4. FERDINAND qui suit; 5. 6. 7. 8. 9. *Marguerite*, *Ferdinande*, *Marie*, *Jeanne* & *Mathilde*.

FERDINAND, Baron de Froidcourt, épousa *Elizabeth*, fille d'*Adrien*, Baron de Rheede, Seigneur de Printhagen, & de *Marie* de Mérode. Il en eut 1. *Ferdinand-Maximilien*, Comte d'Aspremont & de Lynden, marié à *Constance*, fille d'*Ernest*, Comte de Suis, & d'*Ernestine* de Lynden-Reckheim; 2. *Anne-Catherine*, Doyenne de Munsterbilsen; 3. CHARLES-FRANÇOIS qui suit

CHARLES-FRANÇOIS, Comte d'Aspremont & de Lynden, épousa *Marie-Françoise-Agnès*, sa cousine, fille de *Ferdinand* de Lynden, Comte de Reckheim, & d'*Elizabeth*, Comtesse de Furstemberg. Il en eut 1. *Charles*, Comte de Lynden; 2. *N....* Chanoinesse de Munsterbilsen; 3. *N....* aussi Chanoinesse de Munsterbilsen.

POSTERITE de HERMAN de LYNDEN,
sixiéme fils de Théodore ou Thierry, Burgrave de Dormale, & de sa seconde femme Marie d'Elderen.

HERMAN de Lynden, Chevalier, Baron du Saint Empire, Baron de Reckheim, de Richolt, &c. Seigneur de Houlthuis, d'Once, de S. Simon, de Tongrenelle, de Wamserchies, de Zobbenbroek, de Kranewyck & de Vorsem, Gouverneur & Capitaine Général du Païs de Cologne, souverain & Grand Maire de Liége, mort le cinquiéme juin 1603, épousa *Marie* de Halmale, fille de *Constantin* de Halmale, Chevalier, & de *Catherine* de la Werve. Il en eut 1. ERNEST qui suit; 2. *Herman*, mort jeune; 3. *Constance*, mariée à *Jean* de Mérode, Seigneur de Jehay, de Godsencourt, de Meer, d'Ast, d'Autgarde, &c. Grand & souverain Maire de Liége, fils d'*Arnoul* de Mérode & de *Jeanne* de Sart, Dame de Jehay, mort le huitiéme décembre 1612; 4. *Ferdinand*, mort jeune; 5. *Marie*, Chanoinesse de Munsterbilsen, morte le 28 juin 1614, à l'âge de 25 ans: 6. *Anne-Marguerite*, Chanoinesse de Munsterbilsen, mariée dans la suite avec *Othon-Ernest* de Briamont, Seigneur de Fréteur, d'Attrin & de Melsen, Baron de Mortaigne.

ERNEST, Chevalier, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borssem, de Thienes, Seigneur de Houtaim, d'Once, de S. Simon, de Blaringen, de Steenbecke, de Calonne & de Vieuville, Gentilhomme de sa Majesté Imperiale & Colonel à son service, mort en 1636, épousa vers la fin de 1609 *Anne-Antoinette* Gouffier, fille de *Henri* Gouffier, Marquis de Crévecœur & de Bonnivet, & de *Jeanne* de Bocholt. Il en eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Ernestine*, mariée à *Ernest*, Comte de Suis; 3. *Elizabeth*, Princesse & Abbesse de Munsterbilsen; 4. *Marie-Charlotte*, Chanoinesse de Munsterbilsen, morte en 1672.

FERDINAND de Lynden d'Aspremont, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borssem, de Thiene, Seigneur de Houtaim, d'Once, de S. Simon, &c. mort le 24 août 1665, épousa en 1643, *Elizabeth*, Comtesse de Furstemberg, fille de *Herman-Egon*, Comte de Furstemberg, &c. Landgrave de Baar, & d'*Anne-Marie*, Comtesse de Hohenzollern. Il en eut, 1. *François-Gobert*, qui embrassa l'état ecclésiastique & devint Chanoine des Cathédrales de Cologne, de Saltzbourg & de Strasbourg, mort en 1703; 2. FERDINAND-GOBERT qui suit; 3. *Charles-Gobert* de Lynden d'Aspremont, Chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Liége; 4. *Frédéric-Gobert*, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Steinfurt, Chambellan de l'Empereur Léopold, & Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en 1705 ou 1706; 5. *Anne-Marie*, mariée en 1660, avec *Michel-Wentzel-François*, Comte d'Althan, Sénéchal de Moravie, mort en 1698, laissant des enfans de sa femme morte le quatriéme février 1724; 6. *Eleonor*, qui après la mort de sa tante devint Princesse & Abbesse de Munsterbilsen; 7. *Alexandrine*, Religieuse à Metz; 8. *Anne-Salomé*, mariée en 1677 avec *Louis* Radewyk, Comte de Souches, Général de l'Empereur, devenue veuve en 1690; 9. *Petronelle*, Religieuse à Metz; 10. *Ernestine*, mariée 1. avec *Jean-George*, Comte de Kollonitsch: 2. avec *George*, Comte de Cauriani; 11. *Anne-Antoinette*, mariée à *Claude*, Comte de Tserclaas de Tilly, Général de la Cavalerie, & commandant en Chef les troupes des Provinces-Unies, duquel elle a eu plusieurs enfans morts avant lui, & qui mourut en 1723; 12. *Marie-Françoise-Agnès*, mariée à son cousin *Charles-François*, Comte de Lynden, Baron de Froidcourt, fils de *Ferdinand* de Lynden, & d'*Elizabeth*, Baronne de Rheede; 13. 14. 15. 16. quatre filles mortes jeunes.

FERDINAND-GOBERT, devenu Comte d'Aspremont & de Reckheim après la mort de son frére aîné, Lieutenant-général des armées de l'Empereur, mort le premier février 1708, épousa 1. en 1679 *Charlotte*, Princesse de Nassau, fille de *George-Louis*, Prince de Nassau-Dillenbourg, & d'*Anne-Augusta*, Duchesse de Brunswick-Wolfenbuttel: 2. en 1691, *Julienne-Barbe* de Ragotsky. Il eut du premier mariage 1. *Charlotte-Marie-Gobertine*, Chanoinesse de Munsterbilsen, morte en 1702, ou selon d'autres en 1704; du second, 2. JOSEPH-GOBERT qui suit; CHARLES-GOBERT qui suivra *après son frére*; 4. *Jeanne-Gobertine-Françoise*, née en 1698, Dame d'honneur de l'Impératrice.

JOSEPH-GOBERT, Comte d'Aspremont & de Reckheim, né le deuxiéme février 1694, mort le troisiéme mai 1720, épousa à Rome en 1711, *Charlotte*, fille d'*Hercule-Joseph-Louis* Turinetti, Marquis de Prie qui pendant plusieurs années a gouverné les Païs-Bas Autrichiens, en qualité de Substitut du Prince Eugéne de Savoye.

CHARLES-GOBERT, hérita des Seigneuries de son frére aîné. Ce Seigneur est actuellement Comte d'Aspremont & de Reckheim, & a épousé en 1725, une fille du Comte de Coscorowitz.

POSTERITE de GASPARD de LYNDEN,
troisiéme fils d'Etienne, Seigneur de Mussenberg, & de Walburge de Bronkhorst.

GASPARD de Lynden, Chevalier de l'Ordre Teûtonique dans la province d'Utrecht, mort en 1600, épousa *Anne* Besten, de laquelle il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. FRANÇOIS, *dont il sera parlé cy-après*; & 3. *Anne*, mariée à *Henri* de Brienen, Chevalier, Seigneur de Brienen.

ETIENNE, Seigneur de Sinderen, mort le 12 août 1624, épousa en 1578 *Antoinette* d'Amstel, héritiére de Mynden, de Loosdrecht, &c. fille d'*Antoine* d'Amstel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Mynden, de Loosdrecht, de Teckop, &c. & de *Martine* d'Yzendoorn. Il en eut 1. GASPARD qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Sinderen, mort en 1660, sans avoir été marié; 3. *Alide*, mariée à *François-Ambroise* d'Aguila, de Camboja, de Maldonado, Seigneur de Nycoop, qui avoit été Religieux; 4. *Walburge*, mariée le septiéme janvier 1612, à *Walrave* de Heekeren, Seigneur de Netelhorst, de Velet, &c. 5. *Catherine*, mariée en 1615, à *Jean*, Seigneur de Scherpenzeel, Drossart du Vélau; 6. *Jeanne*, mariée à *Thomas* de Haarsolte; 7. *Henriette*, mariée en 1617, à *Louis* de Wynbergen, Seigneur d'Oncoop & de Lichtenberg, mort le 17 juillet 1648, & elle le 17 mai 1651; 8. *Clémence*, mariée à *Antoine* Sloet, Seigneur de Sloet.

GASPARD, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht, &c. mort le deuxiéme janvier 1679, épousa le neuviéme février 1634, *Théodore* du Vecht, Dame de Hoeflake, de Géreftein, &c. fille de *Jean* du Vecht & de *Marguerite* de Zuilen de Nyveldt, Dame de Hoeflake & de Géreftein. Il eut de sa femme 1. ETIENNE qui suit; 2. *Marguerite-Jeanne*, mariée au mois de septembre 1655, à *Gerlach* Vander Kapelle, Seigneur de 's Heren-Arentsberge, de Merveldt, de Schalkwyck, &c. fils d'*Alexandre* Vander Kapelle & de Budelhoff, Seigneur de Merveldt, & d'*Emilie* de Zuilen de Nyveldt, Dame de 's Heren-Arentsberge, mort le 31 décembre 1685, & elle en 1695; 3. *Antoinette*, mariée le premier novembre 1654, 1. à *Jean* de Renesse-Zuilen, Seigneur de Haar, de Drakenbourg, de Cokkengen, de Spengen & de Montfort, fils d'*Ernest* de Renesse de Moermont, & de *Gisberte* de Baax & de Kerbergen, mort le onziéme mai 1664.

ETIENNE, Seigneur de Hoeflake, Chanoine d'Utrecht, mort le 20 octobre 1669, épousa le sixiéme juin 1664, *Jaqueline-Marie*, Baronne de Rheede-Renswoude, fille de *Gérard*, Baronne de Rheede-Renswoude, Seigneur de Borgwal, & de *Mathilde* de Zuilen de Nyveldt. Il eut de sa femme 1. *Jeanne-Antoinette*, mariée 1. le deuxiéme février 1692 à *Corneille* de Weede, Seigneur de Zuilenbourg, fils de *Henri* de Weede, Général Major & Président du Conseil de Guerre: 2. à *Gérard-Maximilien* Pynssen Vander Aa, Seigneur de Deyl, de Willskoop, &c. Chanoine, puis Doyen du Chapitre de S. Jean à Utrecht, morte en 1708; 2. *Etienne*, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht & de Géreftein, mort le onziéme février 1709, épousa *Marie* de Mareez, fille de *Samuel* de Mareez, Seigneur de Maarsbergen, & de *Marguerite* Trip. Par cette mort la branche de Lynden s'est éteinte dans la province d'Utrecht.

POSTERITE de FRANCOIS de LYNDEN,
second fils de Gaspard de Lynden & d'Anne Besten.

FRANÇOIS de Lynden, Chevalier, mort en 1603, épousa 1. le sixiéme décembre 1578, *Clémence* d'Amstel, Dame de Kronenbourg, de Loenen, &c. fille d'*Antoine* d'Amstel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, &c. & de *Martine* d'Yzendoorn, morte le premier de Mars 1584: 2. en 1586, *Anne-Agnès* de Lynden, héritiére de Hemmen & de Blitterswyck, sa cousine, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Chevalier, huitiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. & de *Judith* de Wylach. Il devint par là le neuviéme Baron de Hemmen. Il eut de sa premiére femme, 1. ANTOINE qui suit: de la seconde 2. THEODORE ou THIERRY, *dont il sera parlé cy-après*; 3. *Henri*, mort le 17 août 1625, sans avoir été marié; 4. *Clémence*, mariée à *Jean*, Seigneur de Bonenbourg; 5. *Gerburge*, mariée 1. à *Weymant* de Sallandt: 2. à N... N... morte le 12 septembre 1666; 6. *Anne* mariée 1. à *Joseph* d'Arnhem: 2. à *Zweer* d'Appelthorn, Drossart du Vélau, morte le 27 octobre 1644; 7. *Walburge*, mariée à *Philippe* de Thienen, Seigneur de Berlicum, de Middelroden & de Casthoven, Commandeur de Boisleduc.

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, &c. mort au mois d'octobre 1626, épousa le 23 octobre 1611, *Alexandrine* de Stepraadt, fille de *Reinier*, Seigneur de Duddendaal & de *Jeanne* de Voorst. Il eut de sa femme 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Reinard*, Seigneur de Grunsvoort, mort en 1682, sans avoir été marié; 3. *Antoine*, Seigneur de Teckop, mort le 11 janvier 1685, sans avoir été marié; 4. *Anne*, morte le 15 octobre 1652, sans avoir été mariée; 5. *Clémence*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Kessel, morte le 28 oct. 1684.

FRANÇOIS, Seigneur de Kronenbourg & de Loenen, mort le 12 mars 1657, épousa *Sophie-Marguerite* de Stepraadt, héritiére d'Indoornik, sa cousine, morte le cinquiéme novembre 1648, & il en eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Sophie*, Dame d'Indoornik, mariée à *Reinier* de Stepraadt, Seigneur de Walbeek.

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, de Grunsvoort, épousa 1. en 1665 *N....* de Wassenaar, Chanoinesse de Nivelle, fille de *Jacques* de Duivenvoorde, Seigneur de Warmond, & de *Marie* d'Eykel, morte le neuviéme mars 1679: 2. *N....* d'Yzendoorn de Blois, fille d'*Egbert*, Seigneur de Cannenberg & d'*Odilie* de Wassenaar d'Alkemade, morte de la dyssenterie le 28 décembre 1698. Il eut de sa femme 1. *François*, mort peu de tems après sa mére & de la même maladie, sans avoir été marié; 2. *Elbert*, mort quelques heures avant sa mére & de la même maladie, sans avoir été marié, 3. *Marguerite*, mariée à *Gérard* de Wassenaar, Seigneur d'Alkemade, de Kaag & de Merenbourg, mort vers la fin de 1726, ou au commencement de 1727; 4. *Elisabeth*, mariée en 1711; à *Gaspard* de Meerwyck, Seigneur de Kessel, Conseiller à la Cour de Ruremonde.

POSTERITE' de THEODORE ou THIERRY de Lynden, second fils de François de Lynden, & d'Anne-Agnès de Lynden.

THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, dixiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Intendant des digues de la haute partie du Bétau, Député aux Etats Généraux de la part de la Noblesse de Gueldre, mort le troisiéme février 1652, épousa 1. *Heilwig* Vygh, fille de *N....* Vygh, Gouverneur & Amptman de Thiel, & de *N....* Piek d'Yzendoorn: 2. *Gertrude* de Delen, fille de *Nicolas* de Delen & de *Marguerite* d'Appelthorn. De sa premiére femme il eut, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Reinhard-Adrien* de Rheede, Seigneur de Herne, Drossart du païs de Ravestein, fils de *Gérard*, Seigneur de Saesveldt, & de *Marie* de Wyhé, Dame de Herné; 3. *Judith*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Kessel, veuf de *Clémence* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, Seigneur de Kronenbourg de Loenen, &c. & d'*Alexandrine* de Stepraadt; 4. FRANÇOIS, *dont il sera parlé cy-après*; 5. *Herman-Henri*, mort jeune; 6. GASPARD ANTOINE, *dont il sera parlé cy-après*; 7. Charles, mort jeune; 8. 9. 10. *Jeanne-Elizabeth*, *Adrien* & *Anne-Théodora*, morts sans avoir été mariez: de sa seconde femme il eut, 11. *Nicolas-Herman*, Seigneur de Park, tué au siége de Mastricht, le deuxiéme août 1676, étant Lieutenant-Colonel des Gardes à pié; 12. ETIENNE HENRI, Seigneur de Park, *dont il sera parlé cy-après*; 13. *Heilwig*, mariée à *Jean* de Welderen, Seigneur de Leeuwenberg, Burgrave de Nimégue, fils de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Nimégue, Conseiller extraordinaire à la Cour de Gueldre & d'*Anne* de Drueten, Dame de Leeuwenberg; 14. *Jeanne Elizabeth*, mariée à *Guillaume* de Haarsolte, Seigneur d'Yrst, Drossart du Vélau, & Président des Etats de ce quartier, fils de *Wolf* de Haarsolte, Seigneur d'Yrst & d'*Henriette* d'Appelthorn, mort d'une chûte, causée par ses chevaux qui prirent le mords aux dents le premier juillet de l'an 1728.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Blitterswyck, épousa *Agnès-Catherine*, Comtesse de Limbourg & de Stirum, héritiére de Well, fille de *Bernard-Albert*, Comte de Limbourg & de Stirum, & d'*Anne*, Comtesse de Bergues. Il eut de sa femme un fils unique nommé *Charles*, Comte de Well, Seigneur de Blitterswyck, mort jeune & sans avoir été marié.

FRANÇOIS, onziéme Baron de Hemmen, mort en 1700, âgé de 72 ans, épousa *Charlotte* de Brienen, fille de *Wolter* ou *Gautier* de Brienen, Seigneur de Mussenberg, & d'*Albertine* de Buren, Dame de Cluemadt. Il eut de sa femme 1. THE'ODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER qui suit; 2. *Heilwig*, mariée à *Jacques-Théodore* ou *Thierry* de Heekeren, Seigneur d'Enghuizen & de Barlham, Drossart du Comté de Zutphen, & Président des Etats de ce quartier; 3. *Elbertine*, morte en 1722 sans avoir été mariée; 4. *Anne-Théodora*, mariée à *Jacques* de Randtwyck, Seigneur de Rossum, de Beek, de Heeselt, de Gameren, &c. Burgrave de Nimégue, Conseiller extraordinaire à la Cour de Gueldre, Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, mort en 1725; 5. *Henriette-Jeanne*, morte en 1702, sans avoir été mariée.

THE'ODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER, douziéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Dykgrave de Maas-Waal, mort en 1712, épousa *Anne-Ursule*, Baronne de Rheede, fille de *Godard*, Baron de Rheede, Comte d'Athlone, Vicomte d'Agrim, &c. Seigneur de Ginkel, de Lievendaal, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, Veld-Maréchal des troupes des Etats Généraux des Provinces-Unies, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique à Utrecht, & d'*Ursule Philippote* de Raasveldt, Dame de Middachten, de Hervelt, &c. Il eut de sa femme 1. *Marguerite*, mariée à *Bartolt* de Haeften, Seigneur de Wadenoden; 2. *François* de Lynden, treiziéme Baron de Hemmen, qui épousa en 1726 au mois de juillet *Constance* Vander Muelen, fille de *Guillaume* Vander Muelen, Seigneur d'Oud-Broekhuizen, &c. Doyen du Chapitre de Sainte Marie, & Conseiller ordinaire à la Cour Provinciale d'Utrecht; 3. *Godard*, Seigneur de Blitterswyck, Major du régiment de Keppel, marié avec *Jeanne-Elizabeth* de Haarsolte, fille du Colonel *Nicolas-Etienne* de Haarsolte, morte depuis peu; 4. *Jacques Théodore* ou *Thierry*, Capitaine dans le régiment de son Altesse le Prince d'Orange & de Nassau, marié à *Josine* ou *Justine* de Borselen-Geldermalsen, de laquelle il a trois enfans, deux fils & une fille.

GASPARD-ANTOINE, Seigneur de Ressen, Amptman, Juge & Intendant des Digues de la haute partie du Bétau, &c. quatriéme fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, & de *Heilwig* Vygh sa premiére femme, mort le huitiéme novembre 1728 dans la 88 année de son âge, épousa en 1669 *Mathilde* de Welderen, troisiéme fille de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Nimégue, &c. & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il eut de sa femme, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. BERNARD-JEAN, *dont il sera parlé cy-après*; 3. ADRIEN, *dont il sera parlé après ses deux aînez*; 4. *François-Charles*, Brigadier de Cavalerie. 5. *Heilwig*, mariée à *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, son cousin germain, Seigneur de Park, fils d'*Etienne-Henri* de Lynden, Seigneur de Park, & de *Josine* ou *Justine* de Welderen. 6. *Cornelie-Mathilde*, mariée à *Nicolas-Etienne* de Haarsolte, Colonel d'un régiment d'Infanterie, morte en 1717.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Ressen, Amptman, Juge & Dykgrave de la haute partie du Bétau, &c. mort en 1711, épousa *Anne-Wilhelmine* Bentink, fille d'*Eusébe-Bernard* Bentink, Seigneur de Schoonheten, Grand Baillif de Hasselt & de Mastricht, & d'*Elizabeth* Brakel. Il eut de sa femme 1. *Gaspard-Henri*; Seigneur de Ressen, Conseiller ordinaire à la Cour de Gueldre, marié avec *Gertrude* de Dedem, fille de *N...*, Seigneur Vanden Berg & de *Geerbrich* de Deelen; 2. *Eusébe-Bernard-Burchard*, Capitaine dans le régiment Gueldrois de son Altesse, le Prince d'Orange & Nassau, non marié; 3. *Charles*, Seigneur de Swanenbourg, Membre des Etats du Quartier de Nimégue, Forêtier, marié en 1731 à *Mathilde* de Lynden, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Seigneur de Park. 4. *Elizabeth-Mathilde*, non mariée. 5. *Théodore* ou *Thierry*, mort; 6. *Agnès-Cornélie*, non mariée; 7. *Adrien*, Capitaine dans le Régiment de Haarsolte.

BERNARD-JEAN, Seigneur de Leeuwenberg, Général Major & Colonel d'un régiment de Carabiniers, au service des Provinces-Unies, mort le 20 mai 1728, épousa en 1711 *Wilhelmine* Leewe, héritiére de Cantes, de Klinkenberg, d'Ebbinkhuizen, d'Elisweert & de Stitsweert, de laquelle il eut cinq enfans qui sont 1. *Albert-Adrien*, Seigneur de Leeuwenberg & de Cantes, non marié; 2. *Mathilde* mariée avec *N....* de Broekhuizen, Seigneur de Latmer, Membre du Corps de la Noblesse dans le Vélau; 3. *Antoinette*, non mariée; 4. 5. *Gosvoine* & *Heilwig-Théodora*, mortes.

ADRIEN, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, de Pollenbering, Burgrave, Juge & Dyckgrave de l'Empire de Nimégue, Amptman de la ville de Grave & du Païs de Cuyck, Député de la Noblesse de Gueldre, dans l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Curateur de l'Academie de la Province de Gueldre. Il a épousé en 1715 *Stéphanie-Anne-Amaranthe* de Vittinghof, nommée Schell, héritiére de la Seigneurie de Neder-Hémert, fille unique d'*Othon-Frédéric* de Vittinghof, nommé Schell, Lieutenant-Genéral & Colonel de Cavalerie au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, mort à Nimégue en 1726 & de *Marguerite* de Randwyck. L'Empereur Charles VI a renouvellé pour ce Seigneur & pour sa postérité l'ancien titre de Comte du Saint Empire Romain. Ils sont encore tous deux en vie & n'ont qu'un fils unique, nommé *Othon-Frédéric*, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, Conseiller & Receveur général des Aides de la ville & Mairie de Boisleduc.

ETIENNE-HENRI, Seigneur de Park, Lieutenant-Colonel & Capitaine des Gardes bleues, fils cadet de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, dixiéme Baron de Hemmen, & de sa seconde femme *Gertrude* de Delen, épousa *Josine* ou *Justine* de Welderen, fille cadette de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de l'Empire de Nimégue & Juge de cette ville, Conseiller extraordinaire de la Cour de Gueldre, & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il mourut le 30 novembre 1680, & sa femme le 12 janvier 1723. Leurs enfans furent 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Cornélie-Mathilde*, mariée à *Jean-Rabo* de Keppel, Seigneur de Pekkedam & d'Oldoelde, Lieutenant Général & Colonel d'un régiment d'infanterie, Grand Baillif de Boisleduc, & général Maître des postes de Gueldre, du Comté de Zutphen & du Païs de Cuyck, fils d'Osewalt de Keppel, Seigneur de Voorst & de *Reiniere-Anne-Gertrude* de Lintelo. Elle mourut au mois d'avril 1707, & son mari en 1733.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Park, Brigadier & Colonel d'un régiment Gueldrois de Cavalerie, cy-devant Gouverneur de son Altesse le Prince d'Orange-Nassau, Chanoine du Chapitre de la cathédrale d'Utrecht & Prevôt d'Elst, mort le 16 octobre 1735, épousa en 1705 sa cousine germaine *Heilwig* de Lynden, fille de *Gaspard-Antoine* de Lynden, Seigneur de Ressen, & de *Mathilde* de Welderen, morte le cinquiéme février 1735. Il eut de sa femme 1. *Etienne Henri*, mort au berceau; 2. GASPARD-ANTOINE qui suit; 3. *Mathilde*, mariée au mois d'août 1731, avec *Charles* de Lynden, troisiéme fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Seigneur de Ressen & d'*Anne-Wilhelmine* de Bentink; 4. *Stephanie-Henriette*, morte jeune; 5. *Adrienne-Cornelie*, non mariée; 6. *Josine* ou *Justine-Caroline*, non mariée.

GASPARD-ANTOINE, Membre du Corps de la Noblesse dans le Quartier de Nimégue, Député à la Chambre des Comptes de la Généralité, Conseiller du Collége des digues de l'Empire de Nimégue, non marié.

POSTERITE de GOSWYN de LYNDEN, Seigneur d'Aalſt, cinquiéme fils d'Etienne de Lynden, & d'Elizabeth de Heemen.

Goswyn de Lynden, Chevalier, épouſa *Sophie* de Driel dont il eut 1. Etienne qui ſuit; 2. *Sophie*, mariée à *Henri*, Seigneur Vander Horſt, Chevalier; 3. *Elizabeth*, mariée à *Adrien* de Wely, Chevalier; 4. *Marguerite*, mariée à *Gisbert*, Seigneur de Tegelen, Chevalier; 5. *Jeanne*, morte jeune.

Etienne, Chevalier, Seigneur d'Aalſt, épouſa *Hedwige* de Grootvelt, de laquelle il eut 1. Etienne qui ſuit, 2. *Hedwige*, mariée à *Jacques* Pick; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Jean* Vander Horſt, Chevalier; 2. avec *Arnoul* de Randwyck; 4. *Marie*, mariée avec *Arnoul* de Roſſem; 5. *Gertrude*, mariée à *Jean*, Seigneur de Herwynen.

Etienne, Chevalier, Seigneur d'Aalſt, épouſa *Hedwige* de Spee, de laquelle il eut 1. *Adrien*, mort ſans laiſſer d'enfans; 2. Goswyn qui ſuit; 3. *Jacques* de Surlingen, fameux Guerrier.

Goswyn, Seigneur d'Aalſt, épouſa *Cornélie* de Bernſouw, dont il eut 1. Gerard qui ſuit; 2. *Odion*; 3. *Stephanie*.

Gerard, Chevalier, épouſa *Sandrine* de Hakfort, de laquelle il eut Goswyn qui ſuit.

Goswyn, Seigneur de Manem, épouſa *Anne* de Budingen de laquelle il n'eut point d'enfans, de ſorte que par ſa mort arrivée en 1615, la branche de Lynden d'Aalſt s'eſt éteinte.

POSTERITE d'ETIENNE de LYNDEN, Seigneur de Vernhuizen, troiſiéme fils de Florent, II. du nom, Seigneur de Lynden, & d'Agnès de Bronkhorſt.

Etienne de Lynden, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalſt, d'Elſt, &c. épouſa, *Hardink* d'Arnemuiden, Dame d'Elſt, fille de *Gilles*, Seigneur d'Arnemuiden, & de Hardink, Dame d'Elſt. Il en eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Goſwyn*, mort le 12 mai 1371, & enterré dans l'Abbaïe de Mariënweert; 3. *Etienne*, dont il ſera parlé ci-après; 4. *Guillaume*, Chanoine d'Utrecht & de Munſter; 5. *Marie*, mariée à *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Brienen, Chevalier; 6. *Hardink*, mariée à Olof de Pallandt, Seigneur d'Angerloo.

Jean, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalſt, d'Elſt, &c. épouſa en 1281, *Agnès* de Randenrode, de laquelle il eut 1. Jean, qui ſuit; 2. *Théodore* ou *Thierry*, Chevalier de Rhodes; 3. *Goſwyn*, marié avec *Aleide* de Holdhuizen, mort ſans laiſſer d'enfans; 4. *Wolfart*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort en Pruſſe; 5. *Agnès*, mariée à *Bonne*, Seigneur de Vrymerſhem, Chevalier, 6. *Aleide*, mariée à *Allard*, Seigneur Vander Horſt, Chevalier; 7. *Marie*, mariée à *Gilles* de Borſelen, Seigneur de Souwburg, morte le 25 octobre 1342.

Jean, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, & en partie d'Elſt, &c. épouſa *Agnès* de Keppel, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, Chevalier, & d'*Aleide* d'Aaſwyn. Il en eut 1. Goswyn qui ſuit; 2. *Etienne*, marié avec *Anne* de Schonauwen, de la Maiſon d'Arkel, de laquelle il eut *Théodore* ou *Thierry*, marié avec *Sophie*, fille de *Jean* de Jutphaas de Blokhoven; 3. *Ermengarde*, mariée 1. à *Otton* de Bylandt, Chevalier; 2. à *N*.... de Cuilemborch.

Goswyn, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épouſa *Agnès* de Gronſtein, morte le 21 octobre 1342, & il en eut 1. *Etienne*, Seigneur de Vernhuizen, mort ſans laiſſer poſtérité; 2. Goswyn qui ſuit; 3. *Corneille*, Chevalier, qui en 1399 étoit Juge de la baſſe partie du Bétau, & qui épouſa *Mathilde* de Wyhe; 5. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de Déventer & d'Utrecht, Protonotaire Apoſtolique, mort à Rome en 1423; 6. *Agnès*, mariée à *Jean* de Bemmel, Chevalier; 7. *Aleide*, Religieuſe en Hollande; 8. *Agathe*, mariée à *Jean* de Roſſem, Chevalier; 9. *Anne*, mariée à *Frédéric* de Groesbeek, Chevalier.

Goswyn, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épouſa *Anne* d'Appelthorn, fille de *Gisbert*, Seigneur d'Appelthorn, & d'*Aliae* d'Eſſen, morte le 19 avril 1376, & il en eut 1. *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Vernhuizen, mort ſans laiſſer d'enfans; 2. *Goſwyn*, mort ſans laiſſer de poſtérité; 3. Arnoul qui ſuit; 4. *Gérard*; 5. *Anne*, mariée avec *Gedard* d'Ingenienlandt; 6. *Sophie*, mariée à *Joſſe* ou *Juſte* Butkens de Rheede, Chevalier, fils d'*Arnoul* & de *Marie* de Griethuizen.

Arnoul, Seigneur de Vernhuizen, Chevalier, Juge de la baſſe partie du Bétau, épouſa *Juliane* ou *Juſtine* de Blokhoven, de laquelle il eut 1. *Corneille*, mort ſans laiſſer de poſtérité, de ſorte que par là cette branche de Lynden s'eſt éteinte; 2 & 3, deux filles dont l'une épouſa *N*.... de Vianen, & l'autre *N*.... de Hakfort.

POSTERITE d'ETIENNE de LYNDEN, Seigneur d'Elſt, troiſiéme fils d'Etienne de Lynden, Seigneur de Vernhuizen, & de Hardink d'Arnemuiden.

Etienne de Lynden, Chevalier, Seigneur d'Elſt, épouſa *Marie* Botkens, fille de *N*.... Vander Eem, morte le premier de janvier 1315, & il en eut 1. *Evrard*, Chevalier, Seigneur d'Elſt, marié à *Théodore* Mulenark, fille de *Gérard* & de *Merte* de Dinshaven, Dame de Dinshaven, de Lanken, &c. morte ſans enfans; 2. Théodore ou Thierry-Frederic qui ſuit; 3. *Arnoul*, mort à la guerre, ſans avoir été marié; 4. *Marie* ou plutôt *Marguerite*, mariée à *Henri* de la Lecke.

Théodore ou Thierry-Frederic, Chevalier, Comte d'Alſburg, Seigneur d'Elſt, fut un des plus renommez Guerriers de ſon tems. Il épouſa 1. *Aleide* de Vernemborg, ſœur de *Henri* de Vernemborg, Archevêque & Electeur de Cologne; 2. *Walburge* de Meurs, ſœur de Walraven de Meurs, Evêque de Munſter. On ne trouve point qu'il ait eu des enfans d'aucune de ſes deux femmes, & il y a apparence que cette branche de Lynden s'eſt éteinte avec lui.

LYNN ou LYNNE ou KINGS-LYNNE, ville du Comté de Norfolck en Angleterre, où il y a un bon port, à l'embouchure de l'Ouſe. Elle appartenoit autrefois à l'Evêque de Norwich, mais le Roi Henri VIII ſe l'appropria. Elle eſt une des plus conſidérables de la province, & eſt, outre l'Ouſe, arroſée de deux petites rivières, que l'on y paſſe ſur quinze ponts. Elle s'eſt élevée ſur les ruines d'une autre du même nom que l'on appelle *Old-Lynne*, ou la Vieille Lynne, bâtie de l'autre côté de l'Ouſe dans le païs de Mershland. La nouvelle Lynne eſt grande, paſſablement peuplée & fermée de murailles de deux côtez avec un bon foſſé. Son port qui eſt d'un accès aiſé & ſort ſûr pour les vaiſſeaux, a beaucoup contribué à ſon élevation, en y faiſant fleurir le commerce. Auſſi y voit-on de riches Marchands & pluſieurs beaux bâtimens. Ses Habitans y jouiſſent de bons priviléges, que le Roi Jean leur a donnez en récompenſe de leur fidélité. Ils montrent encore un gobelet de vermeil doré dont il leur fit préſent, pour une marque plus particuliére de ſon affection pour eux. Henri III leur augmenta leurs priviléges, à cauſe du bon ſervice qu'ils lui avoient rendu contre des Seigneurs rebelles; & Henri VIII, enchériſſant par deſſus ſes prédéceſſeurs, ordonna qu'elle ne porteroit plus le nom de Lynne l'Evêque, mais qu'on l'appelleroit *Kings-Lynne*, c'eſt à dire, Lynne la Royale. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYNZE (Dominique) Irlandois, étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, en ſon païs, fut envoyé à Séville en Eſpagne, & s'y fit tellement aimer & eſtimer, qu'après avoir enſeigné longtems la Philoſophie, on le choiſit en 1674, quoiqu'étranger, pour remplir la Chaire de Théologie, qu'il garda juſqu'à ſa mort arrivée en 1697. On lui donna encore une autre marque de diſtinction en le nommant en 1686. Définiteur de la province pour le Chapitre général. Il avoit mis ſon Cours de Philoſophie en ordre, & on en a imprimé quatre volumes *in quarto*, à Paris en 1666, 1667, 1670 & 1686. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

L Y O.

LYON, ville de France, capitale de la province du Lyonnois, ſur le confluent du Rhône & de la Saône, avec titre d'Archevêché. Les Hiſtoriens ne conviennent pas du nom & de l'origine de la ville de Lyon. Quelques-uns attribuent l'un & l'autre à un certain Roi des Celtes, nommé *Lugdus*, dont on prétend que la ville & les provinces voiſines ont tiré le nom qu'elles portent: car de *Lugdus* & de *Dunum*, qui ſignifie, *montagne* ou *éminence*, on avoit fait, dit-on, *Lugdi Dunum*, puis *Lugdunum*. Plutarque, Strabon, & quelques autres diſent, que Mormo, Prince Gaulois, fut conſeillé par un Oracle, de bâtir ſur le confluent du Rhône & de la Saône, une ville qui devoit être conſidérable dans la ſuite des tems; & qu'ayant vu des corbeaux qui voloient ſur une montagne voiſine, il y bâtit cette ville, qui de cet événement & du lieu de ſon aſſiette, fut nommée *Lugdunum*, *colline des Corbeaux*. D'autres, en plus grand nombre, donnent à Lyon, Lucius Munatius Plancus, pour Fondateur, & tirent le nom de la ville de celui de Lucius; *Lucii Dunum* ou *Lugdunum*, l'éminence de Lucius: mais il eſt ſûr que Lyon eſt plus ancien que Plancus. On aſſure même que les Druides y avoient tenu leurs aſſemblées, & que les Phéniciens & les Grecs s'y étoient établis avant que les Romains y menaſſent des colonies. On croit qu'alors elle n'eut que le nom d'Iſle, parce qu'elle étoit bâtie ſur cette pointe de terre, où les deux riviéres s'uniſſent au deſſous d'Ainay. Quelques Auteurs ſe ſont perſuadez que les divers accidens qui ont ruiné cette ville juſqu'à trois ou quatre fois, lui avoient fait un nom de deuil, & qu'elle avoit été nommée *Lugdunum* ou *Lugubrium*, comme ſi on eût voulu dire, que c'étoit *Lugens Dunum*, la montagne pleurante, ou *Luctus Dunum*, la montagne du deuil. Mais cette interprétation eſt plutôt une application faite à ſes divers malheurs, qu'une étymologie primitive; puiſque Sénéque, parlant de l'embraſement de Lyon, au même tems qu'il arriva, lui donne le nom de *Lugdunum*. Des Auteurs plus anciens que cet incendie, lui ont donné le même nom, qui ſe trouve ſur un marbre qui eſt à Gaëtte en Italie, gravé du tems même de Plancus, en ces termes, *L. Munatius L. Fil. N. L. Pro. N. Plancus Coſ. Cenſ. Imper. iter. VII. Vir. Epulon. Triumph. ex Rhætis ædem Saturni fecit manubiis, agros diviſit, in Italia Beneventi, in Galliam Colonias deduxit, Lugdunum & Rauricum.* Quelques Auteurs ayant trouvé qu'une Légion de Jules Céſar avoit eu le nom de *Lugdunum*, ſe ſont imaginé qu'elle pouvoit avoir campé en ce païs, & lui avoir laiſſé ſon nom. Gorope Becan, *dans le livre de ſes Remarques Françoiſes*, croit que Lyon avoit été nommé *Lugdunum*, éminence de la Fortune, de *Luc*, qui ſignifie *Fortune*, en Langue Cambrique. Un vieux Itinéraire de Bourdeaux à Jéruſalem, allégué par M. de Sainte-Marthe, nomme Lyon *le Mont deſiré*, & aſſure que c'eſt ſon nom en vieille Langue Gauloiſe. Les Auteurs Eccléſiaſtiques tirent le mot Latin *Lugdunum*, de *Lucis Dunum*, mont luiſant, ou éminence, & écrivent *Lucdunum*. Eric, Religieux de l'Abbaïe de Saint-Germain d'Auxerre, ſuit cette opinion dans le quatriéme livre de la Vie de ſaint Germain, dans ces vers,

In Lugdunenſes æquis proceſſibus arces
Venit Arar Rhodano ſeſe ſub mœnibus addens.
Lucdunum celebrant Gallorum famine nomen
Impoſitum quondam, quod ſit Mons *lucidus idem.*

Ces vers nous font voir que c'étoit du tems d'Eric, qui vi-

voit

voit l'an 880, l'étymologie la plus commune que l'on donnât au nom de cette ville. Cette origine paroît assez raisonnable; parce que la situation de Lyon la favorise, & qu'elle est confirmée par l'autorité de Sénéque, qui l'a si bien décrite en ces vers de la pompe funébre de l'Empereur Claude, qu'il fait parler un Dieu à ce Prince né à Lyon, de cette sorte,

Vidi duobus imminens fluviis Lugum,
Quod Phœbus ortu semper obverso videt.
Ubi Rhodanus ingens amne præcipiti fluit,
Ararque dubitans quo suos fluctus agat,
Tacitus quietis alluit ripas vadis,
Est ne illa tellus spiritus altrix tui? &c.

Le Pére Ménétrier, Auteur d'un Eloge Historique de la ville de Lyon, ajoûte deux ou trois conjectures à ces étymologies du nom primitif de cette ville sa patrie. Il croit qu'elle pourroit avoir été nommée par les Grecs *Λόγε Δῶον*, *la montagne du Discours*, à cause de l'autel célébre où les Orateurs disputoient pour le prix de l'Eloquence: ou *Luci Dunum*, la colline du bois sacré, où les Anciens faisoient leurs sacrifices. On a cru que les Druides demeuroient dans le Lyonnois, & que le nom de *Guillotiere*, qu'on a donné à un de ses fauxbourgs, vient de *Gui de l'an neuf*, que ces Prêtres Gaulois y déposoient. Au reste, la situation de cette ville est si agréable, son climat si doux, ses places si magnifiques, ses édifices saints & profanes si somptueux, & ses Habitans si honnêtes & si civils, qu'elle doit être considérée comme une des plus belles de France. Dans les vieilles Inscriptions, elle est nommée en divers endroits, *Colonia Claudia Copia*, la Colonie de Claude, & l'abondance des Gaules. Elle est nommée *Colonie de Claude*, parce que cet Empereur y étoit né, & qu'il avoit mêlé cette Colonie avec celle des Viennois. On lui donne le nom d'*Abondance*, parce qu'elle étoit le grenier de toutes les Gaules, située au milieu de la Bresse, de la Bourgogne, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Vélay, & du Vivarais, dont elle reçoit les grains, les vins, le bétail, & toutes sortes de denrées, par le moyen des deux rivieres qui l'arrosent. Hérodien l'appelle *grande & heureuse ville.* Ptolomée la qualifie du nom d'*illustre métropole*, parce qu'elle étoit chef d'une partie des Gaules. Sidoine Apollinaire la nomme *Rhodanusia*, comme la plus belle ville qui soit sur le Rhône. Jules César Scaliger l'appelle un nouveau Monde dans le vieux, & un vieux dans le nouveau, en cette Epigramme,

Flumineis Rhodanus, qua se fugat incitus, undis,
Quaque pigro dubitat flumine mitis Arar,
Lugdunum jacet antiquo novus Orbis in Orbe,
Lugdunumque vetus Orbis in Orbe novo.
Quod nobis aliud quæras, hic quære quod optas,
Aut hic, aut usquam vincere vota potes.

Les Romains étant maîtres de Lyon, en firent le centre de tout le commerce qu'ils établirent dans les Gaules. On établit alors des Intendans de voitures & des marchandises qu'on y portoit sur les rivieres. Les foires y furent franches, & les fabriques de draps & de toiles si bien établies, que cette ville en devint célébre parmi tous les peuples étrangers. Les plus grands hommes de Rome firent gloire, ou de contribuer à sa grandeur, ou d'y rester quelque tems. Plancus y mena la premiére Colonie. Auguste y demeura trois ans, & y eut depuis un temple dédié, dont les Prêtres furent nommez *Sodales Augustales.* Caius Caligula y institua toutes sortes de Jeux, comme nous l'apprenons de Suétone. Du tems de Néron, la ville de Lyon ayant été brûlée l'an 59, par le feu du Ciel, fut rebâtie par ce Prince. C'est de cet embrasement dont parle Sénéque dans une de ses Epîtres à Lucilius, au sujet du déplaisir qu'en avoit témoigné Liberalis qui étoit Lyonnois. Tacite fait mention de la libéralité de Néron, & en parle ainsi dans ses Annales, *l'Empereur fit un présent de cent mille écus à la ville de Lyon, consumée par l'embrasement. Elle nous avoit fait la même faveur pendant nos guerres civiles.* L'Empereur Claude naquit l'an 744 de Rome, le même jour que l'on consacra à Auguste, l'autel dont nous avons parlé; & que soixante nations en avoient fait dresser à Germanicus frére de Claude. Caracalla & Géta y naquirent aussi. Cette ville a été la patrie & la demeure de plusieurs grands Hommes célébres ou par leur Noblesse, ou par leur dignité, ou par leur science, ou par leur courage. Cependant elle a été très-souvent exposée à de grands malheurs. Outre l'incendie dont nous avons fait mention, Sévére la fit piller, & la brûla en partie l'an 198, pour se venger des Lyonnois, qui avoient donné retraite à Albin son ennemi. Il y persécuta depuis l'an 202, les Chrétiens avec tant de cruauté, que les riviéres y furent teintes de leur sang, & les places publiques remplies de leurs cadavres. Le Tyran Magnence s'y tua l'an 353, de ses propres mains, ayant appris la venue de Constance; & Gratien y fut tué par Andragathe l'an 383. Ces desordres & diverses autres guerres, causérent de grands maux à cette ville: mais Majorien, Empereur d'Occident, en fut le Restaurateur à la priére de Sidoine Apollinaire. Elle fut encore exposée aux courses des Allemands, des Goths, & enfin à celles des Sarrasins dans le huitiéme siécle, pour ne rien dire des desordres que les guerres civiles y causérent dans le XVI siécle. Les Romains ont été les premiers maîtres de Lyon, & gardérent cette ville jusqu'au tems d'Honorius, que Stilicon ayant vaincu les Goths par le moyen des Bourguignons, la donna pour récompense à ces derniers, qui en firent la capitale de leur Royaume. Ainsi cette ville fut soumise aux Bourguignons, puis aux François vers l'an 532, auquel Clodomir fit mourir Sigismond, Roi de Bourgogne, & Childebert & Clotaire déthrônérent Gondemar, frére du même Sigismond. Les François la cédérent environ l'an 955, à Conrad I, Roi de la Bourgogne Transjurane, qui épousa *Mahaud*, fille de *Louis* IV, dit *d'Outremer.* Mais après la mort de Rodolphe, ou Raoul III, dit *le Fainéant*, le Royaume de Bourgogne ayant été divisé, les Archevêques de Lyon, & les Comtes de Forêts, disputérent long-tems la possession de cette ville. Après divers succès, les derniers en jouirent jusqu'en 1173, que Gui II & Gui III, pére & fils, la cédérent à Guichard Archevêque & au Chapitre. Depuis, la ville fut agitée de divers troubles, survenus entre les Habitans & les Officiers de la Justice de l'Archevêque & de l'Eglise, jusqu'à ce que le Roi Philippe *le Bel* acquit de l'Archevêque Pierre de Savoye le temporel de Lyon, sur lequel il avoit déja les droits de Souverain. Ce fut en ce tems que commença le Consulat. Le Roi Philippe III, dit *le Hardi*, favorable aux Habitans dont il prenoit le parti contre l'Archevêque, leur avoit donné liberté de s'assembler. Le Roi Philippe *le Bel* leur permit d'élire sous son autorité douze Conseillers tous les ans pour prendre soin de leurs affaires: ce qui s'observa jusqu'en 1595, que le Roi Henri IV passant à Lyon, réduisit le Consulat à un Prevôt des Marchands, & à quatre Echevins, ausquels le Roi Charles VIII, l'an 1495, avoit accordé le privilége de Noblesse, depuis confirmé par les autres Rois ses successeurs. C'est la récompense que les Monarques François ont voulu donner à ceux qui ont l'administration des affaires de cette ville célébre par ses richesses, par son négoce, & par ses manufactures. La ville de Lyon est divisée en 37 Quartiers qu'on nomme *Pennonages*: elle a sept portes, de belles places, des édifices magnifiques, & sur tout une Maison-de-ville, qui passe pour un chef-d'œuvre. Chacun de ces Pennonages a son Capitaine & ses autres Officiers. Il y a aussi un Capitaine des Arquebusiers de la ville, avec son Lieutenant & son Enseigne. L'an 1544, un Architecte de Saint-Remi, envoyé du Roi pour la fortification de la ville, l'ayant fait arpenter, trouva qu'elle avoit 6129 toises de circuit. Depuis, la ville a été aggrandie. On y voit encore des restes des anciens ouvrages des Romains, & sur tout d'un amphithéâtre, d'aqueducs & de thermes ou bains publics. La Librairie y commença dès ce tems-là: & à peine l'imprimerie fut-elle inventée, qu'elle fut reçue à Lyon, où elle fit d'abord de grands progrès. Suétone parlant des Jeux que l'Empereur Caligula établit à Lyon, fait mention de la célébre Académie d'Eloquence qui y étoit, & qu'on nomma l'*Athenée*, où est présentement l'Abbaïe d'Ainai. Cet Auteur en parle ainsi, *Entre autres choses, il y proposa des prix pour l'Eloquence Grecque & Latine, ordonnant que les vaincus en donneroient aux vainqueurs, & qu'ils seroient contraints d'écrire à leur louange. Quant à ceux qui n'auroient rien fait de bon, il les condamnoit à effacer leurs compositions avec leur langue, comme avec une éponge, s'ils n'aimoient mieux avoir le fouet, ou être plongez dans la riviere.* Juvénal fait allusion à cette coutume, dans sa premiére Satyre, v. 42 *& suiv.*

——————————— *& sic*
Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

La ville de Lyon a un siége Présidial, une Cour des Monnoyes, une Election, un Bureau des Thrésoriers de France, & un Tribunal du commerce & des affaires du négoce, qui est annexé au Consulat, sous le titre de *Conservation de Lyon.* * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Ptolomée. Mérula. Cluvier, *in Geogr.* Suétone, *in Caligula c.* 20. César, *in Comment.* Dion, *l.* 46 *&* 54. Tacite, *Annal. l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 56. Florus, *l.* 3. Sénéque, *Epist.* 91. Eusébe, *Hist. l.* 4. *&* 5. Clitophon. Plutarque. Polybe. Sidoine Apollinaire, *l.* 1. *Epist.* 5. Gregoire de Tours, l. 1. *& suiv.* Symphorien Champier, *de Hier. Eccles. Lugd.* Guillaume Paradin, *Mémoires de l'Histoire de Lyon.* Claude de Rubis, *Hist. de Lyon.* Le Pére Jean de S. Aubin, *Hist. de Lyon.* Le Pére Ménétrier, *Elog. Hist. de Lyon.* M. de Marca, *de Prim. Lugd.* Le Pére Théophile Rainaud, *de Prim. Lugd. Dissert.* Jacques Sévert, *Chron. Hist. Præsul. Lugd.* Le Mire, *Hist. Eccles. du Diocèse de Lyon.* Du Chêne, *Antiq. des villes France.* Budée, l. 2. Sincerus, *Itin. Gall.* Le Mire, *Geogr. Eccles.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 286 *& suiv.* Robert, *Gall. Christ.* Peutinger, *in Itiner.* Pithou, *Descr. Eilum. Galliæ.* De Bonne-Casse, *Tableau des Provinces de France.* Spon, *Recherches des Antiquitez de Lyon.* Du Puy, *Droits du Roi*, &c.

EGLISE DE LYON.

Saint Photin & saint Irénée, successeurs des Disciples des Apôtres, jettérent les fondemens de l'église de Lyon, qui fut arrosée du sang de plus de vingt mille Martyrs. L'Archevêque est Primat des Gaules. On ne sait pas précisément le tems auquel il a commencé à jouir de ce droit de Primatie; mais on sait que le Pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'Archevêque Gébuin l'an 1079; que depuis, Urbain II, au Concile de Clermont tenu en 1095, en donna un Décret confirmatif; & que Paschal II, Calixte II, Célestin II, Adrien IV, Alexandre III, Martin V, & Nicolas V, ont autorisé ce Décret. Cette Primatie s'étendoit alors sur Lyon, Rouen, Tours & Sens; & depuis que Paris a été démembré de ce dernier Archevêché, pour en faire un séparé, il est demeuré de l'ancien ressort de cette Primatie, de laquelle il dépendoit. Mais par un Arrêt du Conseil du douziéme mai 1702, l'Archevêque de Rouen a été maintenu dans la possession de ne point reconnoître d'autre Supérieur immédiat que le Pape. Le Chapitre métropolitain & primatial représente la Hiérarchie céleste, & celle de l'Eglise primitive, par le nombre de ses églises où elle célébre l'Office divin, de ses dignitez & de ses Ministres. C'est ce que les saints Péres, Fondateurs de l'église de Lyon, considérérent principalement; car comme dans

dans le Ciel les Anges & les Esprits bienheureux adorent en Dieu la Trinité des personnes, en l'unité d'une seule essence; ainsi on joignit dans le Chapitre de Lyon trois églises, qui sont saint Jean, saint Etienne, & Sainte-Croix, sous un même clocher, afin qu'au son de la même cloche l'Office divin commençât & finît dans ces trois églises: ce qui dure encore aujourd'hui. Outre cela le même Chapitre Métropolitain est divisé en trois Corps, & chaque Corps en trois Ordres. Le Corps des Chanoines, dits *Comtes*, est divisé en Dignitez, Hôteliers, & Bacheliers. Les Dignitez au nombre de neuf, pour répresenter les neuf Chœurs des Anges, sont le Doyen, l'Archidiacre, le Précenteur, le Chantre, le Camérier, le Sacristain, le Grand Custode, le Prevôt, & le Maître du chœur. Les Hôteliers & Bacheliers, sont les autres Comtes; & ces trois Ordres font le nombre de 32, pour répresenter, selon quelques-uns, les années de la vie humaine de Jesus-Christ sur la terre. Les Officiers sont les quatre Custodes, qui répresentent les quatre Evangélistes: sept Chevaliers, en mémoire des sept Diacres de la primitive Eglise; & un huitiéme, qui est le Théologal. On dit qu'autrefois il y en avoit douze perpétuels, pour signifier les douze Apôtres; mais aujourd'hui il y en a vint, dont le premier est le Soumaître du chœur, & l'autre le Scholastique. Les Habituez sont environ 72, pour répresenter les 72 Disciples du Fils de Dieu, avec grand nombre de Clercs, & d'Enfans de chœur. Cette Eglise, a été le Séminaire de plusieurs Papes, Cardinaux & Evêques, qu'on en a tirez pour gouverner d'autres églises. On remarque aussi que tous ses Prélats ont été illustres, & que de plus de 132, qui ont tenu ce siége primatial, il y en a eu plus de trente reconnus Saints, desquels cinq tiennent le rang entre les Péres de l'Eglise, pour leurs Ouvrages savans, & dont plusieurs ont présidé ou assisté à les Conciles. Il y en a eu quinze nez Princes, & la plupart des autres ont été tirez de grandes & d'illustres familles, un Pape, neuf Cardinaux, plus de quinze Légats Apostoliques, des Ministres d'Etat, des grands Aumôniers de France, des Lieutenans de Roi, des Ambassadeurs, &c. Mosso, Chopin, Sévert, de Rubis, Sponde, & quelques autres, disent que dans le XIII siécle le Chapitre de Lyon étoit composé de 74 Chanoines, dont l'un étoit fils de l'Empereur, neuf fils de Rois, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes, & vint Barons. C'est pour cela que cette illustre compagnie a servi de modéle à plusieurs églises, & sur tout à celle de Liege & de Breslaw. La fleur de la Noblesse de l'Europe est entrée dans ce Chapitre, où divers Princes ont recherché d'être Chanoines d'honneur, & où les Rois de France tiennent encore aujourd'hui cette place honoraire. Les Papes Grégoire VII, Innocent IV, &c. & S. Bernard font l'éloge de cette église. Elle est composée de ce Chapitre primatial, de cinq autres églises collégiales, qui sont celles de S. Just, de S. Paul, de Forviére, de S. Nizier, & d'Ainay cy-devant Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, qui fut sécularisée en 1685, de quinze paroisses, de l'Abbaïe de S. Pierre occupée par des Religieuses Bénédictines, de quatre Prieurez, de quatre maisons d'Ecclésiastiques, de quarante une maisons Religieuses, de dix Congrégations Laïques, & de cinq compagnies de Pénitens, qui font, sous l'aveu de l'Archevêque, des assemblées de piété. L'église métropolitaine a saint Jean-Batiste pour son titulaire. C'est un grand bâtiment Gothique, flanqué de quatre tours, dont l'une sert de clocher, avec le chœur de marbre. L'Archevêque de Lyon a pour suffragans, les Evêques d'Autun, de Langres, de Challon, & de Mâcon. * Sévert, *in Chron. Episc. Lugd.* De Rubis, *Hist. de Lyon.* Grégoire VII, *l.* 6. *Epist.* 36. S. Bernard, *Epist.* 147. *ad Canon. Lugd.* De Marca, *de Prim. Lugd.* Cromer, *Hist. Polon. l.* 6. S. Aubin, *Hist. Eccl.* Le Pére Ménêtrier, *Eleg. Hist. de Lyon.* Sponde, *A. C.* 1245. *num.* 11. *&c.*

PREMIER CONCILE GENERAL DE LYON.

Ce premier Concile général de Lyon, qui est le douziéme œcuménique, fut assemblé par le Pape Innocent IV, en 1245, & non pas en 1244, comme Platine, Nauclére, Blondus, Crantz, & quelques autres le disent, ou en 1246, selon le sentiment de Trithéme, de Lange, &c. L'Empereur Frédéric II étoit en guerre avec le Pape, qui fut contraint de se retirer en France, & de célébrer ce Concile, où il présida lui-même. On y vit 140 Prélats, Baudouin II, Empereur d'Orient, & grand nombre d'autres personnes illustres. On dit qu'Innocent y harangua avec éloquence à l'ouverture du Concile, qu'il prit pour le texte de son Discours, ces paroles de Jérémie, *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus*, c'est à dire, *Vous tous Passans, contemplez, & voyez s'il y a une douleur comme ma douleur*; & qu'il compara aux cinq playes du Sauveur du monde, cinq sortes de sujets d'affliction qu'il souffroit avec l'Eglise, & qui lui étoient causez par les courses des Tartares, par le Schisme des Grecs, par la fureur des nouvelles Hérésies, par la prise de la Terre-Sainte par les Infidéles, & par la persécution de Frédéric. Un certain Thadée qui prenoit le parti de ce Prince, proposa de le faire venir, pour défendre lui-même sa cause; mais le Pape s'y opposa, ajoûtant qu'il ne se sentoit pas encore assez de courage, pour souffrir le martyre. Ainsi Frédéric accusé d'être parjure, violateur de la paix, sacrilége & Hérétique, y fut condamné, excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'Empire. On y parla du recouvrement de la Terre-Sainte, & saint Louïs fut nommé Chef de cette expédition. On chercha les moyens de s'opposer aux courses des Tartares. Le chapeau rouge y fut donné aux Cardinaux; & on ordonna une Octave pour la Fête de la Nativité de la Vierge. Ce Concile a 17 Canons ou Ordonnances, dont nous avons une partie dans le septiéme livre des Décrétales. * Nangis, *in Vit. S. Lud.* Guillaume de Puylaurens, *Chron. ch.* 47. Matthieu Paris, *tome* 11 *des Conciles.* Sponde. Bzovius. Rainaldi, *A. C.* 1245.

SECOND CONCILE GENERAL DE LYON.

Le Pape Grégoire X célébra le XIV Concile général de l'Eglise dans la ville de Lyon l'an 1274. Il y présida lui-même, accompagné de Pantaléon & d'Opizon, celui-là Patriarche de Constantinople, & l'autre d'Antioche, de quinze Cardinaux, de soixante ou soixante-dix Archevêques, de cinq cens Evêques, & de mille autres, tant Abbez, que Docteurs, & Deputez des Chapitres. Les Ambassadeurs du Roi *Philippe le Hardi*, de l'Empereur Rodolphe, & de plusieurs autres Princes d'Occident s'y trouvérent. Divers sujets obligérent Grégoire d'assembler ce Concile; la nécessité de faire un réglement pour l'élection des Papes; la réforme des abus de l'Eglise, & des mœurs parmi les Chrétiens; l'espérance de réünir l'Eglise Gréque à la Latine; & le besoin pressant de secourir les Fidéles qui restoient dans la Terre-Sainte. Le Concile fut ouvert le septiéme mai, & dura jusqu'au 17 juillet. Les Ambassadeurs de Michel Paléologue, Empereur d'Orient, arrivérent à la quatriéme Session, & présentérent de sa part des Lettres, en vertu desquelles on les reçut à faire abjuration du Schisme, & profession de suivre la Foi de l'Eglise Romaine, sur tout pour la procession du Saint Esprit. C'est pour cela qu'on ajoûta au Symbole de Nicée ces paroles, FILIOQUE PROCEDIT, & on les répeta trois fois à la Messe solemnelle, que le Pape célébra le jour de saint Pierre & saint Paul. Aprés la Messe, les Grecs chantérent le même Symbole, & répetérent deux fois ces paroles, *Qui ex Patre Filioque procedit.* Platine, Sabellic, Nauclére, Trithéme, Sigonius, & divers autres trompez par Blondus, ont cru que l'Empereur Michel avoit assisté au Concile; mais on n'y vit que Jacques Roi d'Aragon, avec les Grands Maîtres des Ordres des Hospitaliers & des Templiers, & les Ambassadeurs des autres Princes. Abagha, Roi des Tartares, y en envoya seize, dont quelques-uns furent batisez. Ils démandérent l'union des Chrétiens contre les Turcs leurs ennemis. Nous avons 31 Canons de ce Concile, que le Pape Boniface VIII a recueillis dans le sixiéme livre des Décrétales. Guillaume Durand, dit *Speculator*, qui s'y trouva, fit sur ces 31 Canons des Commentaires que nous avons, avec des Notes de Majolus. Le premier Canon traite de la Trinité, & de la Foi Catholique. Le second, & les suivans, réglent l'élection des Papes, les provisions & les résidences des Benéfices. Le 13 Canon défend les nouveaux établissemens des Ordres Religieux, conformément au 13 Canon du quatriéme Concile de Latran. Le 23 est contre ceux qui manquent de respect dans les églises. Le 26 & le 27, contre les Usuriers. Saint Thomas mourut en venant à ce Concile; & saint Bonaventure mourut dans le tems de sa célébration. * *Tome onziéme des Conciles.* Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1274.

AUTRES CONCILES DE LYON.

Saint Irénée, assemblé avec quelques Prélats des Gaules, confirma le Décret fait pour la célébration de la Fête de Pâques au jour du dimanche, aprés le quatorziéme jour de la lune de mars; & écrivit une lettre au Pape Victor, dans laquelle il le blâmoit de s'être séparé de la Communion des Eglises d'Asie, qui n'avoient pas suivi ce même Décret. On met cette assemblée sous l'an 197, dans le premier tome des Conciles de la derniére édition. Il y est parlé d'un autre Concile tenu par le même saint Irénée, contre les Hérétiques de son tems, & sous le Pontificat du Pape Eleuthére, vers l'an 185. Faustin, cinquiéme Prélat de Lyon, & les autres Evêques de France, avertis du trouble excité par Novat & Novatien, à Rome & en Afrique, écrivirent à saint Etienne Pape, & à saint Cyprien. Ils leur firent savoir que Martien d'Arles introduisoit des nouveautez dans leurs provinces, aprés avoir chassé les pénitens de son église; & se séparoit de ses Confréres, qui les recevoient à satisfaction pour leurs péchez. C'est à ce sujet que saint Cyprien écrivit au Pape la lettre qui commence ainsi, *Faustinus Collega noster Lugduni consistens*, *&c.* & que quelques-uns soupçonnent de supposition. On dit que Faustin assembla alors un Synode, dans lequel Martien fut déposé. Saint Patient, Archevêque de Lyon, en tint un contre les Prédestinatiens, vers l'an 474. Les Auteurs Ecclésiastiques font mention du Concile tenu à Lyon aprés celui d'Epaune, vers l'an 517, lorsque saint Viventiole gouvernoit cette église. On le célébra contre un certain Etienne, accusé d'avoir contracté un mariage incestueux avec une de ses cousines, & on y arrêta six Canons. Les Prélats en drésserent aussi dans un autre Concile tenu par les ordres du Roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, qui furent convaincus de divers excés, & déposez. Saint Nisier gouvernoit alors l'église de Lyon. Prisque, son successeur, en tint deux, un l'an 581, cité par Grégoire de Tours; & l'autre l'an 583, où l'on fit des Ordonnances trés-importantes pour les Ecclésiastiques. Le Concile de 829, fut tenu par saint Agobard, Archevêque de Lyon. On en met un l'an 856, célébré contre le même Prélat, & un autre l'an 878, par le Pape Jean VIII. Hildebrand, Légat, en assembla un l'an 1055, dans lequel un Prélat simoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint-Esprit; ce qui fut cause que quelques autres s'accusérent du même crime. Hugues, Evêque de Die, Légat du saint Siége, assembla l'an 1080, un Concile à Lyon, où l'on confirma la sentence, qui déposoit Manassés, Archevêque de Rheims. Les Archives de l'église de Lyon font mention d'un Concile tenu en cette ville vers le troisiéme mars de l'an 1376, lorsque Jean de Talaru en étoit Prélat. Le Roi Charles VII assembla les Prélats à Lyon l'an 1449, pour finir le Schisme de Félix V, contre Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de succès, que l'Antipape se soumit au légitime Pontife. Divers Archevêques ont aussi fait des Ordonnan-

ces fynodales, comme, François de Tournon, Antoine d'Albon l'an 1565, Pierre d'Efpinac l'an 1577, Denys de Marquemont l'an 1614, & 1626. * Saint Cyprien, *Epift. 67. edit. Reg.* Grégoire de Tours, *Hift. l. 6. c. 1. coll. lect. Conc. &c.*

ACADÉMIE DE LYON.

Plufieurs Gens de Lettres, après s'être affemblez librement pendant du tems dans la ville de Lyon pour fe communiquer mutuellement leur lumiéres, follicitérent des lettres patentes pour établir leur Societé en forme de Compagnie fixée & réglée. Ils les obtinrent en 1725, au commencement, & par ces lettres le Roi donna à leur Société le titre d'Académie des Sciences & des Belles Lettres. Les affemblées fe tiennent dans le Palais épifcopal, & l'Archevêque en eft le Préfident honoraire. M. le Maréchal de Villeroy en fut déclaré le Protecteur. Les premiers Académiciens au nombre de vint-cinq, en comptant l'Archevêque furent, Mrs Dugas, Prévôt des Marchands; Aubert, Procureur du Roi de la Police; de Fleurien de la Tourette, Préfident en la Cour des Monnoyes & Lieutenant Criminel; de Glatigny, pére, ancien Avocat général; de Glatigny, fils, Avocat général; de Régnaud, Confeiller en la Cour des Monnoyes; Laifné, Directeur de la Monnoye; Groflier de Serviéres, Commiffaire des Guerres, Ordonnateur; Peftaloffi, Médecin; Chenel & Broffet, Avocats; les Péres de Colonia, de Folard & Lombard, Jéfuites; Mrs du Perron, Confeiller; de Glatigny, Avocat; Tricaut, Docteur de Sorbonne; de Saint-Fonds, Subdélegué de M. l'Intendant à Villefranche; Dugas, Avocat; Michon, Avocat; de Billi, Avocat; l'Abbé de Buffy; l'Abbé de Farament, Docteur de Sorbonne; Dulieu, Chevalier d'honneur à la Cour des Monnoyes.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.

M. Aubert, l'un des Académiciens dont on vient de parler, ayant fait une donation de fa bibliothéque à Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle feroit rendue publique après fa mort, on a commencé à exécuter cette volonté du défunt, & le confulat a deftiné un fond annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliothéque, qui doit être publique le Lundi & le Vendredi de chaque femaine. M. Broffette, fi connu dans la République des Lettres, en eft le Bibliothécaire. On a placé dans une des falles de cette bibliothéque le portrait de M. Aubert, avec cette infcription:

PETRUS AUBERT
In foro Lugdunenfi Patronus,
Ingenio, doctrina, eloquentia
Infignis;
Academiæ litterariæ Socius;
Vir confularis;
Patriam, Civis optimus, hac Bibliotheca
Donavit.
Anno 1731.
Obiit die 18. *Februarii anno* 1733. *ætatis* 92.

* LYON (Le Golfe de) partie de la Mer Méditerranée, s'étend depuis la côte orientale de l'Ifle de Minorque, & celle de Catalogne, tout du long du Languedoc, jufqu'aux embouchures du Rhône, où commence la Mer de Provence. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYON en BEAUCE, village de l'Orléanois en France, eft à cinq lieues d'Orléans, vers le nord & vers le bourg de Thoury. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYON fur LOIRE, ou LYON en SULLIAS, village de l'Orléanois en France. Il eft près du bord méridional de la Loire, entre Sully & Glen, à trois lieues de celle-ci, & à une de celle-là. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYON le SAUNIER, bourg de la Franche-Comté, fitué dans le Bailliage de Montmorot, à dix lieues de Dole du côté du midi. Ce lieu a été autrefois fortifié. * Maty, *Diction. Geogr.*

LYON (Jean) Comte de Strathmore & de Kinghorn, Lord Glammis, defcendoit d'une ancienne famille de France, dite de LYON, ou peut être de LYONNE, qui à ce qu'on prétend, tiroit fon origine des LEONTIUS, célébres parmi les Romains. Un des prédéceffeurs de ce Lord paffa, en l'an 1098, de France en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & de là en Ecoffe avec le Roi Edgar, fils de Malcome III. Ce Lyon étoit grand Favori de ce Prince, qui pour les bons fervices qu'il lui avoit rendus contre l'ufurpateur Donald Bean, lui fit préfent de grands biens dans le Comté de Perth, qui depuis ce tems-là furent appellez *Glen Lyon*. Depuis, Jean de Lyon obtint en don du Roi David II, les Baronnies de Forteviot, de Forgundeany & de Drumgovan, dans le Comté d'Aberdeen, *propter fortem & fidelem operam filio & patri fuo præftitam*, c'eft à dire, *pour les bons & confidérables fervices, qu'il avoit rendus à lui & à fon pere.* Ce don fut confirmé par Robert II. Pour venir à Jean, appellé communément *le Lyon Blanc*, à caufe de fon teint, il fut Sécretaire du Roi *Robert* II, qui lui fit préfent de la Seigneurie de Glammis en 1379, & lui donna en mariage, *Jeanne* Stewart, fille du Roi Robert II, & d'*Elizabeth* Mure, & le fit en même tems Lord du Parlement, fous le titre de Lord Glammis, premier de ce nom. Il obtint auffi du même Prince, la charge de Grand Chambellan d'Ecoffe, & reçut encore de grandes Terres de la Couronne, aufquelles il ajoûta diverfes Baronnies, dont il fit l'aquifition. De plus, il fut fait Gouverneur du château d'Edimbourg pour fa vie, & Grand Chancelier d'Ecoffe; mais il fut tué cruellement par le Comte de Crawford, ce qui irrita extrémement le Roi, qui le fit enterrer dans l'Abbaïe de Scone. JEAN, fecond Lord Glammis, époufa la fille de *Patrick* Graham, Comte de Stratherne, & mourut à Glammis; mais parce qu'il étoit du fang royal, il fut enterré dans le fépulchre des Rois à Scone. PATRICK, troifiéme Lord Glammis, époufa *Ifabelle* Ogilvy, fille du Lord *Auchterboufe*, aquit la Baronnie de Backie, le païs de Cardean & de Drumgley, & eft enterré à Glammis. ALEXANDRE, quatriéme Lord Glammis, époufa *Agnès* Chrichton, fille de *Guillaume*, Lord Chrichton, Chancelier d'Ecoffe; & mourut fans enfans en 1473. JEAN Lyon de Courteftow, cinquiéme Lord Glammis, fon frére, époufa *Marguerite* Scrymfour, fille du Connétable de Dundée, & aquit l'office héréditaire du couronnement (*Crownery*) dans les Magiftratures de Forfar & de Kincardin, & mourut en 1497. JEAN, fixiéme Lord Glammis, époufa *Elifabeth* Gray, fille du Lord Gray, & héritier de la famille du Lord Fowlis, & mourut à Glammis en 1500. *George*, feptiéme Lord Glammis, mourut en minorité & fans être marié. JEAN, huitiéme Lord Glammis, fuccéda à fon frére, & époufa *Jeanne* Douglas, fœur d'*Archibald*, Comte d'Angus, qui époufa la Reine, veuve du Roi Jacques IV. JEAN, neuviéme Lord Glammis, étant mineur, fut accufé injuftement avec fa mére, du crime de haute trahifon. Ce Lord fe maria avec *Jeanne* Keith, fille du Comte Marshal. JEAN, dixiéme Lord Glammis, fut Grand Chancelier, époufa *Elifabeth* Abernéthi, fille du Lord Abernéthi de Saltown, fut tué malheureufement d'un coup de piftolet à Sterling, & mourut généralement regretté. PATRICK, onziéme Lord Glammis, Capitaine des Gardes, & Grand Thréforier d'Ecoffe, époufa *Anne* Murray, fille du Lord Tullibarden, fut fait Comte de Kinghorn en 1606, par le Roi Jacques VI, & mourut à Edimbourg au mois de décembre de 1615. JEAN II, Comte de Kinghorn, fut marié 1. à *Marguerite* Erskin, fille du Comte de Marr, 2. à *Elifabeth* Maul, fille du Comte de Panmare, & mourut au Château-Lyon l'an 1649, laiffant un fils de fa feconde femme. PATRICK III, Comte de Strathmore & de Kinghorn, ayant ajoûté ce premier titre au fecond par la faveur du Roi Charles II, époufa *Helene* Middleton, & mourut dans fa maifon de Château-Lyon en 1695, ayant pour fucceffeur fon fils JEAN, Comte de Strathmore & de Kinghorn, qui époufa en 1691 *Elifabeth* Stanhope, fille du Comte de Chefterfield, & de fa feconde femme. Les armes de ce Seigneur font, un lion rampant d'argent, armé & lampaffé de gueulles. * *Dict. Anglois.*

LYONNOIS, province de France aux environs de Lyon, a au Levant le Rhône & la Saône qui la féparent du Dauphiné, de la Breffe, & de la Principauté de Dombes; le Forès au Couchant; le Beaujolois, en partie, au feptentrion; & le Vivarais au midi. Le Lyonnois eft fertile en vins, blez & fruits, & fur tout, le long des riviéres. Lyon eft fa ville capitale. Ses bourgs principaux font, Coindrieux, Anfe, Saint-Chamont, dont le château eft fortifié, Saint-Geni-Laval, Vimi dit *Neuville*, Brignais, célébre par le combat, dit *des Tards-venus*, qui s'y donna l'an 1361, &c. Le Lyonnois eft quelquefois pris féparément pour une province, ou pour les trois provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, qui font enfemble un gouvernement général, avec un Gouverneur, un Lieutenant Général, & deux Lieutenans de Roi, l'un pour le Lyonnois & le Beaujolois, l'autre pour le Forès. Dans les Cartes outre les trois provinces dont on a parlé, le Gouvernement de Lyonnois, comprend encore le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche.

LYONS, bourg de Normandie. *Voyez* LIONS.

LYONS en FOREST, eft un petit bourg de la Normandie, dans une Forêt qu'on nomme *la Forêt de Lyons*, entre Rouen & Gifors, à quatre lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Il y a un fiége royal du Bailliage de Gifors, une Election, & une Maîtrife des Eaux & Forêts.

LYONS en SANTERRE ou LITION, bourg de la Picardie, fitué dans la contrée de Santerre à fept lieues d'Amiens du côté du levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYP. LYR. LYS. LYT.

LYPEZE ou LYPSCH, petite ville de la Haute Hongrie, eft capitale du Comté de Lypéze, & fituée fur la riviére de Gran, à deux lieues au deffus de Biftricz. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYPEZE (le Comté de) contrée de la Haute-Hongrie, fituée entre les Comtez d'Arva, de Turofc, de Biftricz, de Gomer, de Cépus, & le Mont-Krapach, qui le fépare de la Pologne. Lypéze & Saftatt en font les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LYPONTIAN, fortereffe en Croatie, appartenante aux Chrétiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYRANUS (Nicolas) *Voyez* NICOLAS de LYRE.

LYRE, ancien inftrument de mufique, qu'on met entre les mains d'Apollon. Il eft de figure prefque circulaire, & il a un petit nombre de cordes qu'on pince avec les doigts. Quelques uns croyent que la Lyre des Grecs étoit la même chofe que notre guitarre; d'autres difent que c'étoit un inftrument fait de coquilles de tortue, qu'Hercule vuida & perça, & qu'il monta de cordes faites de boyau, au fon defquelles il accorda fa voix; auffi l'appelloit-on *teftudo*, qui fignifie une *Tortue*. On en voit plufieurs figures différentes dans les marbres & dans les médailles de l'Antiquité. Les uns attribuent l'invention de la Lyre à Orphée; d'autres à Linus; d'autres à Amphion; d'autres enfin à Mercure & à Apollon, comme il paroît par cet endroit de Lucien, dans les *Dialogues des Dieux*, où il fait parler ainfi Apollon, *Il a fait un inftrument de la coquille de tortue, dont il joue en perfection, jufqu'à me rendre jaloux, moi qui fuis le Dieu de l'Harmonie.*

La Lyre eft auffi un Signe célefte compofé de dix étoiles, qui fe léve en même tems que le Signe de la balance, & dont on s'imagi-

magine que la situation fait comme une espéce de Lyre. L'Astronomie fabuleuse veut que ce soit la Lyre d'Orphée, qu'il avoit reçue d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait présent, & que les Muses mirent parmi les Astres. * *Antiq. Romaines.*

LYRE (Nicolas de) *Voyez* NICOLAS.

LYS, riviére. *Cherchez* LIS.

LYS (Isle du) que les Latins appellent *Igilium*, *Iginium*, & *Eginium*; & les Italiens *Il Giglio*, petite isle d'Italie, dans la Mer de Toscane, & où il y a une ville & un château à dix milles du Mont-Argentaro. Elle appartenoit autrefois à la République de Sienne, & maintenant elle est de l'Etat du Grand-Duc de Toscane; mais pour le spirituel, elle dépend de l'Abbé des Trois-Fontaines, proche de Rome. Elle est remplie de montagnes & de bois. * Rutilius, *l.* 1.

* LYS (Jean) d'Oldenbourg, vint dans les Païs-Bas-Unis, pour y apprendre la Peinture sous Henri Goltius, dont il imita si bien la maniére, que les Connoisseurs ont de la peine à y reconnoître quelque différence. En quittant la Hollande il alla à Paris, de là à Venise, & enfin de Venise à Rome. Il travailloit ordinairement en petit, & prenoit plaisir à peindre des noces de village. Tous ses Ouvrages sont fort estimez. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 402. *& suiv.*

LYSANDRE, Général des Lacédémoniens, étoit fils d'*Aristoclite*, & selon quelques uns de la postérité d'Hercule, mais sans pourtant avoir eu des ancêtres distinguez par de grands emplois, ou autrement. Il vivoit dans le quatriéme siécle après la fondation de Rome & commandoit les flottes des Lacédémoniens, dans le tems auquel les Athéniens commençoient à se remettre des pertes qu'ils avoient souffertes en Sicile, & auquel par conséquent la guerre du Péloponnése étoit encore dans toute sa force. Lysandre montra alors une grande prudence, parce qu'au lieu de hazarder des batailles il les évitoit avec tout le soin imaginable, sachant bien que son expérience & le courage de ses Soldats ne pouvoient faire tête à l'expérience des Généraux Athéniens & à la valeur de leurs troupes. Pendant ce tems là les Lacédémoniens recevoient des sommes considérables du Roi de Perse, mais les Athéniens étoient obligez à soutenir par eux-mêmes les dépenses excessives de cette guerre, ce qui fit qu'à mesure que le pouvoir des Lacédémoniens croissoit, celui des Athéniens ne faisoit que baisser. Lysandre ayant été envoyé, à cette occasion, auprès de Cyrus, fils cadet de Darius Nothus & Gouverneur de l'Asie Mineure, celui-ci lui ordonna de demander un présent quelque grand qu'il pût être. Lysandre ne demanda rien pour lui même, mais il pria Cyrus de vouloir augmenter d'une obole la paye journaliére des Matelots des Lacédémoniens. On peut dire que cette prudente demande fut la cause de la victoire que les Lacédémoniens remportérent dans la suite: car non seulement les Matelots des Athéniens voyant que les Lacédémoniens payoient une obole de plus, allérent tous s'enrôller chez eux, mais outre cela Lysandre fut vainqueur dans plusieurs combats, ce qui rendit Alcibiade suspect aux Athéniens, & le détermina à abandonner le commandement de leur flotte. Enfin il arriva par là que les troupes des Athéniens fatiguées n'obéissoient plus à leurs Capitaines & se donnoient plusieurs libertez qui causérent de grands désordres. Tout cela réuni fournit enfin à Lysandre l'occasion de surprendre la flotte des Athéniens, presque entiérement dénuée de Soldats & de Matelots, près d'Ægos-Potamos. Peu de jours avant cette victoire, les vaisseaux ennemis rangez sur le bord Asiatique de l'Hellespont ne manquérent pas un seul jour de venir se présenter devant le port où Lysandre étoit avec sa flotte, afin de l'attirer au combat; mais sans s'en mettre en peine il ne voulut rien hazarder. Cette démarche de Lysandre rendit les ennemis si négligens, que chaque fois qu'ils revenoient de braver Lysandre, ils abandonnoient leurs vaisseaux & se dispersoient sur le rivage. Le Général des Lacédémoniens l'ayant su, profita de l'occasion & prit, ou coula à fond 170 vaisseaux Athéniens, qui se trouvoient presque sans défense. Conon un des Généraux Athéniens, qui ne s'étoit pas autant négligé que les autres, eut le tems & les moyens de se sauver avec huit vaisseaux. Les Athéniens qui avoient quitté leurs vaisseaux furent ou tuez ou faits prisonniers par les Lacédémoniens. Lysandre se servit ensuite d'une autre ruse; il envoya tous les prisonniers à Athénes avec menace de les faire tuer s'ils étoient trouvez hors de leur ville. Cette augmentation d'Habitans dans Athénes & le manque de vivres, causé par la perte de leur flotte, y produisit une si grande famine, que cette ville, également forte & pourvue de Citoyens fidéles, prêts à sacrifier leurs vies, se vit obligée de se rendre sans coup férir; ce qui ne seroit jamais arrivé si Lysandre n'eût employé que la force. Ceci arriva l'an de Rome 350, & sous la XCIV Olympiade. Lysandre châtia ensuite ceux qui avoient donné du secours aux Athéniens; & après avoir introduit par tout l'*Oligarchie* des Lacédémoniens, il revint triomphant à Sparte, & y apporta une quantité incroyable d'or & d'argent. Ces grandes richesses furent la cause qu'on introduisit à Sparte l'usage des monnoyes d'or & d'argent, contre l'avis des plus sages Lacédémoniens, qui conseilloient qu'on continuât à ne se servir que de monnoyes de fer & de cuivre. On observa bientôt après qu'avec ces monnoyes précieuses, on avoit introduit, en même tems, des vices auparavant inconnus aux Lacédémoniens. Ce fut aussi alors que le bonheur de Lysandre prit fin; car s'étant rendu fort odieux par son orgueil & par les violences qu'il exerça dans les villes conquises aussi-bien que dans celles qui recherchoient d'elles mêmes l'alliance des Lacédémoniens, on le rappella à Sparte, où il essuya une infinité de chagrins. Heureusement pour lui, le peuple, tout charmé encore des grandes actions qu'il avoit faites, continua à l'estimer beaucoup. Il se servit de ce crédit pour faire obtenir à *Agésilaüs* le Royaume de Sparte à la place de Léontichès. Il fit même en sorte qu'Agésilaüs fut envoyé en Asie avec le plein pouvoir de faire la guerre aux Perses. Agésilaüs, par reconnoissance, prit Lysandre avec lui, & lui donna la premiére place entre les 30 Conseillers. Mais les Habitans du païs, qui n'avoient pas encore vû Agésilaüs, & qui au contraire étoient instruits des hauts faits de Lysandre, rendirent beaucoup plus d'honneur au Ministre qu'au Prince. Lysandre en fut charmé, mais Agésilaüs en eut tout le dépit imaginable; c'est pourquoi il n'employa plus Lysandre, en aucune affaire d'importance, & renvoya les affaires des villes pour qui Lysandre s'intéressoit. Lysandre choqué de cette conduite d'Agésilaüs, demanda qu'il pût retourner à Sparte, ce qu'Agésilaüs lui accorda. Arrivé dans sa patrie, Lysandre, dont l'orgueil méditoit depuis longtems quelque grand coup, profitant de l'absence d'Agésilaüs, tenta d'introduire un changement dans le Gouvernement & de faire en sorte qu'au lieu des deux seules branches des *Proclides* & des *Eurysthenides* de la postérité d'Hercule, toutes les branches descendantes de ce Héros, dont la famille de Lysandre en étoit une, pussent également prétendre à la Royauté, ou bien que chaque Bourgeois fût éligible pour cette dignité, qui depuis plusieurs siécles avoit été dans les familles cy dessus mentionnées. Lysandre s'imagina aisément que dans l'un ou l'autre de ces deux cas il ne seroit guéres éloigné de la Royauté. Mais il prévit aussi en même tems que les Lacédémoniens n'entreprendroient rien dans cette affaire sans l'avis de leurs Oracles: c'est pourquoi il tacha de corrompre ceux de Delphes, de Dodone & de Jupiter Ammon, mais en vain; & les Prêtres de ce dernier communiquérent le dessein de Lysandre aux Lacédémoniens. Cette découverte ne déconcerta nullement Lysandre dans son entreprise, qu'il travailla à faire réussir par d'autres voyes; mais sa mort termina tout d'un coup tous ses projets ambitieux. Car les Thébains, les Athéniens, ceux d'Argos & de Corinthe s'étant liguez ensemble contre les Lacédémoniens, ceux-ci nommérent Lysandre pour leur Général, qui fut tué dans la premiére bataille près de *Haliartus*, où les siens furent entiérement défaits. Il fut lui même la cause de sa mort, puisqu'il s'approcha fort imprudemment des murs de la ville où il savoit que toute la force des Thébains & des Athéniens étoit réunie. Quelques uns ont cru que son ambition, & les grands desseins qu'il rouloit depuis longtems lui avoient fait un peu tourner la cervelle. Au reste Lysandre ambitieux, avare & cruel, cherchoit d'affermir son pouvoir par les moyens les plus injustes. Il éleva pour cet effet ses créatures dans toutes les villes & leur fit entendre combien ils seroient heureux sous sa domination. Les Grecs lui dressérent des Autels & chantérent des Hymnes à son honneur. Les Samiens appellérent de son nom les Temples dédiez à Junon. Il avoit toûjours auprès de lui *Cherilus* son Concitoyen qui décrivoit en vers les actions qu'il faisoit. Lorsqu'un jour *Antilochus* eut fait des vers très-médiocres à sa louange, il en fut si content qu'il lui donna un chapeau plein d'argent. Sa cruauté étoit si grande que sur le seul rapport de ses Favoris, il infligeoit les supplices les plus barbares, jusques là qu'il fit périr 800 Milésiens contre son serment. Les Anciens parlent de lui, comme d'un homme cruel & débauché, qui donnoit tout à la passion, sans considérer ni la bonne foi, ni la parole donnée. Comme on lui reprochoit qu'il faisoit des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens tiroient leur origine, *Il faut*, dit-il, *coudre la peau du renard au manque de celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule. Il disoit, *que la verité vaut assurément mieux que le mensonge; mais qu'il falloit se servir de l'un & de l'autre dans l'occasion.* Il ajoûtoit, *qu'on amuse les enfans avec des osselets, & les hommes avec des paroles:* pernicieuse maxime, parce qu'elle bannit la bonne foi, qui est le fondement de la société humaine. * Plutarque & Corn. Népos, *in Vita Lysandri.* Thucydide, *l.* 5. Xénophon, *Hist. l.* 2. *&* 3. Diodore, *l.* 12. Polyænus, *l.* 1. *&* 7. Justin, *l.* 5. *&* 6. Frontin, *l.* 1. 2. *&* 4. Cicéron. Pausanias. Elien, *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

LYSANIAS, Tétrarque d'Abiléne, vivoit du tems de l'Empereur Tibére, comme on le justifie par un passage de saint Luc, *ch.* 3. *v.* 1. qui précéde le récit où il est parlé de la prédication de saint Jean-Baptiste.

10. Les Auteurs ne sont pas d'un même sentiment, quand il s'agit de savoir quel étoit ce Lysanias, dont saint Luc fait mention en ce passage. Eusébe de Césarée a cru sans raison, qu'il étoit fils d'Hérode l'*Iduméen*, & frére d'Hérode *Antipas*, & de Philippe. D'autres croyent qu'il étoit fils de ce Ptolomée *Mennée* dont Joséphe fait mention dans *le* 14 *livre de l'Histoire des Juifs*; mais comme le même Historien assure ailleurs que la Reine Cléopatre fit mourir ce Lysanias fils de Ptolomée *Mennée*, il y a plus d'apparence que celui dont parle S. Luc, devoit la vie à celui auquel Cléopatre la ravit, pour usurper son bien. Au reste, Abiléne dont Lysanias étoit Tétrarque, étoit située près du Mont-Liban, ou, comme le veut Pline, dans la province de Décapolis. Sa ville capitale étoit Abile, dite aujourd'hui *Bellinas*, selon quelques uns. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 13. *l.* 19. *c.* 4. Eusébe, *in Chron. A. C.* 7. Jansénius, *Conc. Evang.* Baronius. Pline, *l.* 5. *ch.* 18.

LYSCA (Alexandre) Jurisconsulte de Vérone, qui florissoit en 1610, a écrit contre Baronius le livre de la rapacité, de la perfidie, & de la tyrannie de la Cour de Rome. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYSCANDER (Claude) a publié en 1622, un *in folio* de l'Histoire Danoise, ou de la Généalogie des Rois de Danemarck. On a encore de lui une Chronique de Groenlande, imprimée en 1608. * Bartholin, *De Scriptis Danorum*, *p.* 33.

LYSCANDER (Jean) a composé dix-huit Discours des Antiquitez Danoises. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYSER. *Voyez* LYSERUS.

LYSERUS (Polycarpe) Théologien de la Confession d'Aus-

d'Ausbourg, célébre dans la République des Lettres, naquit à Wynenden dans le Duché de Wirtemberg le 18 de mars 1552. Il n'avoit que deux ans lorsque son pére mourut; mais sa mére se remariant lui procura un beau-pére, qui eut un grand soin de lui. Les progrès qu'il fit durant son enfance, le firent juger digne d'être élevé dans le Collége de Tubingue aux dépens du Prince de Wirtemberg. Il employa si bien son tems qu'il fut admis au Ministére l'an 1573, & au Doctorat en Théologie l'an 1576. Sa réputation se répandit de toutes parts; de sorte qu'Auguste Electeur de Saxe l'appella pour être Ministre de l'Eglise de Wittenberg l'an 1577. A peine eut-il fait paroître ses talens dans cette église, qu'il fut aggrégé au nombre des Professeurs en Théologie. Ce que dit M. Bayle, qu'il fut un des principaux Directeurs du livre de la Concorde, est équivoque. Son arriére-petit-fils *Polycarpe* Lyserus nie que son bisayeul ait eu part à ce livre: & soutient qu'il étoit entiérement achevé, & qu'il avoit même été revu & corrigé par Chemnice, lorsque Lyserus alla en Saxe. Mais il avoue qu'il fut un des premiers de ceux qui souscrivirent à cette formule, & qu'il fut député avec Jacques André, pour la faire signer aux Théologiens & aux Ministres qui étoient dans l'Electorat de Saxe. M. Bayle dit que Lyserus exerça vigoureusement la charge de Missionnaire, pour faire signer ceux qui étoient dans les emplois. Il assista, dit-il, à toutes les assemblées qui furent tenues touchant ce livre, ou touchant la réunion des Calvinistes & des Luthériens, qui étoit négociée par les Agens du Roi de Navarre. Chrétien, Electeur de Saxe, ayant succédé à la dignité de son pére, mais non pas à son Luthéranisme rigide, fut ravi de voir que Lyserus lui communiquât les conditions avantageuses qu'on lui offroit à Brunswick. Il le congédia de bon cœur, & au grand regret de ses Sujets. Lyserus ne fut d'abord que Coadjuteur de cette ville: mais il y fut ensuite Intendant. On le rappella à Wittenberg après la mort de Chrétien ou Christian; & il fut fait Ministre de la Cour de Dresde en 1594. Il s'arrêta là le reste de sa vie, employa son tems non seulement aux fonctions du Ministére, mais aussi à l'éducation des jeunes Princes, & à composer des livres. Il y mourut le second février 1601, selon Guillaume Wilkius, ou le 22 février de la même année, selon M. Bayle. Il fut pére de treize enfans, & grand-pére de trois petits-fils & d'une petite-fille. Entre ses fils, *Polycarpe* & *Guillaume* ont eu divers emplois ecclésiastiques & Académiques, & ont publié plusieurs livres. Polycarpe né à Wittemberg le 20 novembre 1586, fut Ministre & Professeur à Leipsic. Il mourut le 15 janvier 1633. On voit dans le Théatre de Paul Freher le Catalogue de ses livres. Guillaume son frére naquit à Dresde le 26 octobre 1592. Il fut Professeur en Théologie à Wittenberg & mourut le huitiéme février 1649. Beaucoup de querelles qu'il eut à soutenir, & ses grandes occupations, ne l'empêchérent pas de composer un grand nombre de livres. Nous avons de lui, *Expositio primæ partis Geneseos, seu Historia Adami*, Lipsiæ, 1604; *Noachus seu expositio secundæ partis Geneseos*, Lipsiæ, 1605, *in quarto*; *Abraham, seu Expositio tertiæ partis Geneseos*, Lipsiæ, 1606, *in quarto*; *Isaacus, seu Expositio quartæ partis Geneseos*, 1608, *in quarto*; *Jacobus, seu Expositio quintæ partis Geneseos*, ibidem; *Josephus, seu Expositio sextæ partis Geneseos*, Lipsiæ, 1609, *in quarto*; *Schola Babylonica, seu Commentarius in primum caput Danielis*, Geræ ad Clistrum, 1609, *in quarto*; *Colossus Babylonicus seu Expositio secundi capitis Danielis*, ibidem, 1607, *in quarto*, Lipsiæ 1608 & 1610, Francofurti 1609 & 1610; *Centuria Quæstionum de Articulis libri Christianæ Concordantiæ*, Witteberga, 1611, *in quarto*; *Christianismus, Papismus, Calvinismus*, Witteberga, 1608, 1620, *in octavo*; *Idem Germanice*, Dresdæ 1602, Witteberga, 1623; *Harmonia Calvinianorum & Photinianorum in Doctrina de Sacra Cœna*, 1614, *in quarto*; *Vindiciæ Lyserianæ, an syncretismus in rebus fidei cum Calvinianis coli potest*, Lipsiæ, 1616, *in quarto*; *Disputationes novem Anti-Steinianæ, quibus examinatur Defensio Concionis Irenicæ Pauli Steinii*, &c. Giessæ, *in quarto*; *Disput. de Deo Patre Creatore cœli & terræ*; (Cette piéce se trouve dans les Disputes sur le Symbole des Apôtres, imprimées à Wittenberg, 1513, *in quarto*) *Harmonia Evangelistarum continuata ad Christianam Harmoniam*, Francofurti, 1611, & alibi; *Ejusdem Epitome*, Witteberga, 1594, *in quarto*; *De æternitate Filii Dei*, *in quarto*; *Commentarius in Epistolam ad Hebræos*, ibidem, *in quarto*; *Paraphrasis in Hist. Passionis in certos actus distributa*, Dresdæ, 1597, *in quarto* & *in douze*; *In Psalmum* 101, Lipsiæ, 1609, *in octavo*; *De Sacramentis decades duæ*, Witteberga, 1613, *in quarto*; *Historia Ordinis Jesuitici, de Societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis*, &c. *ab Elia Hasenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri*, Francofurti 1594 & 1605, *in quarto*. Lyserus a fait encore plusieurs autres Ouvrages à l'occasion de ce dernier, comme *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, Lipsiæ, 1607, *in quarto*, parce que le Pére Gretser avoit entrepris de refuter cette Histoire. Je passe sous silence dix ou douze autres Ouvrages, que Lyserus a composez en Allemand. Après sa mort, ses Manuscrits passérent des mains de son fils dans celles de Jacques Tentzelius, gendre de Guillaume Lyserus. Tentzelius en publia une partie sous ce titre, *Enarratio Sophoniæ Prophetæ, in celeberrima Electorali Wittebergensi Academia publice prælecta à B. D. Polycarpo Lysero*, Arnstadii, 1583, *in quarto*. Mais Tentzélius étant mort le 25 mai 1585, M. Polycarpe Lyserus s'empara de tous ses Manuscrits: & comme il ne se trouvoit rien sur la Prophétie d'Aggée, M. Polycarpe Lyserus y ajoûta des Remarques de sa façon sur ce Prophéte en suivant la méthode de son bisayeul. Cela fait un Commentaire complet sur les 12 petits Prophétes, qui fut publié à Leipsic en 1609, *in quarto*. * Bayle, *Dict. Crit. Journal des Savans*, *novembre* 1709.

LYSERUS (Jean) de la même famille que le précédent, Docteur de la Confession d'Ausbourg, s'entêta tellement du dogme de la pluralité des femmes, qu'il usa ses biens & sa vie, pour prouver, que non seulement la polygamie est permise, mais aussi qu'elle est commandée en certains cas. Sa manie alla si loin là-dessus, qu'après avoir eu dès sa jeunesse un emploi considérable dans son païs, (son frére aîné étoit Surintendant de l'église de Magdebourg) il le quitta pour se mettre à la suite d'un Comte Suédois, qui lui avoit inspiré les premiéres semences de cette doctrine. Après la mort de son Patron, il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suéde, en Angleterre, en France, & en Italie, & publia divers Traitez sur son opinion, déguisé tantôt sous un nom, tantôt sous un autre. Il eut le chagrin d'en voir brûler un en Suéde par la main du Bourreau. Son Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut sa *Polygamie triomphante*, *Polygamia triumphatrix*, qu'il fit imprimer sans y mettre son nom, à Amsterdam l'an 1682. Le malheureux Auteur y étoit alors dans la derniére misére, & son Libraire ne lui donna que vint ducats de son Manuscrit, qui sembloit être fait pour contrecarrer la *Monogamia victrix*, que Brunsmanus, Ministre à Coppenhague, avoit publiée en 1679, par ordre de la Faculté de cette ville-là, contre les Ecrits de cet Apologiste des Polygames: aussi le même Auteur, dès que la *Polygamie Triomphante* eut vu le jour, y répondit par un livre intitulé *Polygamia Triumphata*. Enfin Lyserus, après toutes ses différentes courses, crut se pouvoir fixer en France. Il alla pour cela trouver le Docteur Masius, Ministre de l'Envoyé de Danemarck en cette Cour; mais il eut soin de déguiser son nom, pour ne pas faire ressouvenir que le Roi de Danemarck l'avoit banni de ses Etats. On eut compassion de lui à l'Hôtel de cet Envoyé; sa fortune y étant pourtant des plus pauvres, il se flatta de la rendre meilleure à la Cour par le jeu d'échets, qu'il entendoit mieux que personne. Il fut donc pour cela s'établir à Versailles, mais n'y trouvant point les secours qu'il avoit esperez, & y étant tombé malade, il voulut revenir à pié à Paris. Cette fatigue augmenta son mal à un point, qu'il mourut dans une maison sur la route l'an 1684. Ses Ecrits furent remis entre les mains du Docteur Masius, qui connut par eux & par le vrai nom de Lyserus, & les peines que ce pauvre homme s'étoit données de feuilleter dans les meilleures bibliothéques pour y trouver avec un travail incroyable de quoi soutenir son sentiment sur la pluralité des femmes. On ne doute pas même qu'il n'eût en tête, quand il mourut, un nouvel Ouvrage subtil & pernicieux sur cette question. On lui trouva aussi un livre, qui contenoit les noms de tous les Polygames de son siécle. * Lettre de M. Masius à M. Alix, du 31 octobre 1684, insérée dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1685. *Voyez aussi le tome* de novembre 1685. Bayle, *Dict. Crit.*

LYSERUS (Michel) étoit né à Leipsic. Il fut pendant plusieurs années Disciple du célébre Thomas Bartholin. Après avoir déja fait d'assez grands progrès dans la Philosophie & dans la Médecine en sa patrie, il alla à Coppenhague, & ce fut là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme si savant dans l'Anatomie, Lyserus qui avoit d'ailleurs beaucoup de goût & d'aptitude pour cette science, se rendit très habile dans cette partie de la Physique. Il fit lui-même beaucoup de démonstrations & d'opérations où l'on apperçut combien il avoit profité sous un tel Maître. L'estime qu'il aquit par là lui mérita le nom & le titre d'Anatomicien assistant dans le Théâtre public d'Anatomie à Coppenhague. Il réussit pareillement à faire des squéletes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en sortant de Coppenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans sa profession. Il revint ensuite en Danemarck, & s'attacha à exercer la Médecine dans la ville de Nycoping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé sa demeure; mais la troisiéme semaine après son mariage, une fiévre maligne l'enleva à sa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regretté à cause de son mérite & de ses autres bonnes qualitez. On a de lui, *Culter Anatomicus*, ou Méthode courte, facile & claire de disséquer les corps humains, avec les figures de plusieurs instrumens, à Coppenhague en 1653, *in octavo*, réimprimée en 1665, avec de nouvelles observations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troisiéme édition en 1679, où l'on trouve de plus des Observations Anatomiques de Gaspard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même Ouvrage se trouve dans la Bibliothéque Anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genéve en 1685, *in folio*. On a encore de lui *Observationes Medicæ*, en 1679, *in octavo*; *De Sphacelo cerebri*, à Leipsic en 1656, *in quarto*. * *Voyez le Lindenius renovatus*, & la *Bibliothéque des Auteurs Médecins & des Ouvrages de Médecine*, par M. Manget, *l.* 11. *p.* 121.

LYSIADE, Tyran de Mégalopolis, étoit de basse naissance, mais avoit l'ame noble, & le cœur élevé. Il s'aquit beaucoup d'autorité dans la ville de Mégalopolis, par sa valeur & par sa prudence, & se rendit bientôt maître de ce peuple; mais au lieu de conserver la souveraine puissance qu'il avoit usurpée, il y renonça de son propre mouvement. Il ménagea une alliance entre les Mégalopolitains & les Achéens; & fut élu Capitaine Général avec Aratus. L'envie fit naître la discorde entre ces deux Collégues; & Lysiade qui étoit le plus puissant, fit exiler Aratus. Enfin, il fut tué dans une bataille contre les Lacédémoniens, vers l'an 225 avant J. C. * Pausanias. Plutarque.

LYSIAS, Orateur Grec, étoit fils de Céphale de Syracuse, qui préféra au séjour de sa patrie celui d'Athénes, où il fit élever son fils avec un très-grand soin. Depuis, Lysias âgé de 15 ans, fut du nombre de ceux qui formérent la Colonie, que les Athéniens envoyérent à *Thurium*, en Italie, sous la LXXXIV Olympiade, & 444 ans avant Jesus Christ. Il aquit en ce païs des terres & une maison, qu'il fut pourtant contraint d'abandonner, par une jalousie de ses envieux qui l'envoyérent en exil. Il passa pour un des plus éloquens Orateurs de son tems. Cicéron parle de lui avec éloge. *Lysias*, dit-il, *ne s'addonna point au Barreau; ce fut un Ecrivain extrémement subtil & elegant*, *& l'on*

peut

peut dire hardiment qu'il fut un Orateur presque achevé, & qu'il approcha bien près de la perfection. Quelques uns lui attribuent trois cens vint-cinq Harangues, d'autres trois cens, & d'autres deux cens trente. Il écrivit aussi une Apologie de Socrate, & laissa des préceptes pour bien parler en public, outre diverses Epitres. Ce fut pendant la célébration des Jeux Olympiques, la premiére année de la XCVIII Olympiade, & 388 avant Jesus Christ, qu'il composa contre Denys le *Tyran* la Harangue intitulée, l'*Olympienne*, qui est souvent alléguée par les Auteurs. Lysias mourut âgé de 81 ans, sous la centiéme Olympiade & l'an 378 avant Jesus Christ, ou selon d'autres en la CI Olympiade, & l'an 374 avant J. C. * Plutarque, *des dix Orat.* 3. Cicéron, *in Bruto.* Denys, *des Rhéteurs Athéniens.* Suidas. Simler, *in Epitome Bibliotb. Gesneriana.*

LYSIAS, Général des troupes d'Antiochus *Epiphane*, Roi de Syrie, fut Lieutenant de ce Prince dans une partie de ses Etats, & Gouverneur de son fils. Il porta la guerre en Judée, & fut vaincu par Judas Machabée, la quatriéme année de la CLIII Olympiade, & la 165 avant Jesus Christ. Après la mort d'Epiphane, Lysias assura la Couronne à Antiochus *Eupator*, fils de ce Prince; & voyant que Dieu combattoit en faveur de Judas Machabée, il fit alliance avec lui. Démétrius *Soter* voulut reprendre la Couronne, que son oncle Antiochus *Epiphane* avoit usurpée sur son pére; & fit mourir son cousin Antiochus *Eupator*, avec Lysias, sous la CLIV Olympiade, l'an 162 avant Jesus Christ. * I. & II. *des Machabées.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. Appien, *in Syriacis Bellis.*

LYSIAS, Tribun, commandoit dans la Judée une Cohorte de Soldats Romains, destinez pour garder le temple de Jérusalem, afin d'empêcher les séditions. Il fut averti d'un parti qui se formoit contre saint Paul, l'appaisa par sa présence, & fit mener l'Apôtre dans la tour, nommée *Antonienne*, l'an 55 de J. C. Il prenoit ce Saint pour un Imposteur Egyptien, dont parle Joséphe, qui avoit abusé le peuple, & assemblé quatre mille Assassins, qui firent de grands desordres. Paul le détrompa; & pour appaiser les Juifs, leur voulut rendre raison de sa vie. Son Discours excita la furie de ceux qui l'écoutoient. Lysias, pour les appaiser, commanda qu'on fouettât l'Apôtre, qui auroit reçu cette injure, s'il ne se fût fait reconnoître pour Citoyen Romain. Le Tribun l'envoya depuis à Félix, Intendant de la province. * *Actes des Apôtres, ch.* 21. 22 & 23. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *Guerre des Juifs, l.* 2.

LYSIMACHUS, Juif, supplanta son frére Ménélaüs, & parvint au souverain Pontificat de sa nation, l'an du monde 3831, selon Usserius, ou 3862, & 173 avant J. C. en payant au Roi Antiochus *Epiphane*, une somme d'argent, que Ménélaüs n'avoit pu fournir. Il se gouverna avec tant de violence, & commit tant d'injustices & de sacriléges, que les Juifs ne le pouvant plus souffrir, s'en défirent l'année suivante. * II. *Machabées.* Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Usserius, *in Annal.*

LYSIMACHUS, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, & depuis un de ses successeurs, étoit d'une naissance peu distinguée, &, selon quelques Auteurs, avoit été exposé par ordre de ce Prince, à un lion, dont il avoit été vainqueur. Après la mort d'Alexandre, la premiére année de la CXIV Olympiade, & l'an 324 avant J. C. il eut part aux guerres qui s'élevérent entre les successeurs de ce Conquérant, & se rendit maître d'une partie de la Thrace, où il régna, & où il fit bâtir une ville de son nom, l'an de Rome 445, & 309 avant J. C. Depuis il suivit le parti de Cassander & de Séleucus, contre Antigonus & Démétrius; & se trouva à la célébre bataille d'Ipsus, la quatriéme année de la CXIX Olympiade, & l'an 301 avant J. C. Il avoit marié une de ses filles à Antipater, Roi de Macédoine, & fils de Cassander. Ce Prince ayant été chassé de son Royaume, se refugia chez Lysimachus, qui le fit mourir, & mit sa propre fille en prison. La guerre qu'il eut contre Dromochetis, Roi des Gétes, ne lui fut pas favorable; il y fut fait prisonnier par ce Prince, & fut ensuite délivré par Agathoclès son fils. En la premiére année de la CXXIII Olympiade, & la 288 avant J. C. il s'empara de la Macédoine, & y régna six ans; mais la mort de son fils Agathoclès, qu'il sacrifia à sa marâtre Arsinoé, & ses autres cruautez le rendirent tellement odieux à ses Sujets, que les plus considérables d'entre eux l'abandonnérent. Alors il passa en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite; mais il fut tué à l'âge de 74 ans, dans un combat qu'il perdit contre ce Roi, la troisiéme année de la CXXIV Olympiade, & la 282 avant Jesus-Christ. On ne reconnut son corps, sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien, qui ne l'avoit point abandonné. * Diodore, *l.* 19 & 20. Justin, *l.* 13 & *suiv.* Quinte-Curce. Pausanias. Eusébe, &c.

LYSIMACHUS, fils d'Aristide, resta si pauvre, après la mort de son pére, que les Athéniens lui assignérent des terres, pour lui fournir de quoi vivre. * Plutarque, *in Aristide.*

LYSIMACHUS d'Alexandrie, Historien Grec, avoit composé une Histoire d'Egypte, citée par Joséphe; une Histoire de Thébes, & divers autres Ouvrages, entre autres, un Traité d'Agriculture, cité par Varron, par Columelle, & souvent par Pline. Le Scholiaste d'Athénée, & Michel Apostolius citent les livres qu'il avoit faits *Des Revenus.* * Le Scholiaste d'Apollonius. Columella, *de Re Rustica, l.* 1. Pline, *l.* 4. Vossius, *de Hist. Græcis.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist.*

LYSIMACHUS, Médecin, & Sectateur d'Hippocrate, est allégué par le Scholiaste de Nicandre.

LYSIMACHUS, fils de *Pausanias*, fut un des Ambassadeurs, qu'Hircan souverain Sacrificateur des Juifs envoya à Marc-Antoine, à Ephése, pour lui faire de nouvelles protestations de l'affection que toute la nation Juive avoit pour lui. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 22.

LYSIMACHUS, frére d'un nommé Apollodore, grand ennemi des Juifs, fut Gouverneur de Gaza, & conçut tant de jalousie de ce que son frére étoit plus aimé & plus consideré que lui du peuple & des Soldats, qu'il le tua en trahison & livra la place à Alexandre Jannée qui l'assiégeoit. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 13. *ch.* 21.

LYSIMACHUS. *Voyez* ALEXANDRE surnommé *Lysimachus.*

LYSIPPE, Poëte Grec, dont Athénée & Suidas font mention.

LYSIPPE, célébre Sculpteur, étoit natif de Sicyone, & vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CXIV Olympiade, vers lan 364 avant Jesus-Christ. Il exerça d'abord le métier de Serrurier; mais par le conseil du Peintre Eupompe, il s'addonna à la Peinture, qu'il quitta bientôt pour exercer la Sculpture, dans laquelle il réüssit parfaitement. Il travailloit avec une si grande facilité, que de tous les anciens Sculpteurs, il est celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages. Il fit entre autres, la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit mise à Rome devant ses Thermes. Tibére, qui en étoit charmé, étant parvenu à l'Empire, ne put résister à l'envie qu'il avoit de la posséder: de sorte qu'il enleva cette statue pour la mettre dans sa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple Romain, qui craignoit Tibére, ne put toutefois s'empêcher de crier en plein théâtre, qu'il vouloit qu'on remît la premiére statue; à quoi Tibére fut contraint de consentir, pour appaiser ce tumulte. Lysippe avoit encore fait une grande statue du Soleil, sur un char à quatre chevaux, qui étoit adorée à Rhodes. Il fit aussi plusieurs statues d'Alexandre, & des Favoris de ce Monarque, lesquelles Métellus transporta à Rome après avoir soumis de nouveau la Macédoine à l'Empire Romain. Ce qu'on attribue particuliérement à Lysippe, c'est d'avoir exprimé les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & d'avoir fait les têtes plus petites, & les corps moins gros, pour faire paroître les statues plus hautes. Sur quoi Lysippe disoit de lui-même, que les autres avoient représenté dans leurs statues les hommes tels qu'ils étoient faits; mais que pour lui, il les représentoit tels qu'ils paroissoient. Lysippe eut trois fils, qui furent ses Disciples, *Dabippe*, *Bédas*, & *Eutycrate.* Ils aquirent tous trois beaucoup de réputation par la Sculpture; mais le dernier fut le plus estimé. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

LYSIS, Philosophe Pythagoricien, Précepteur d'Epaminondas, florissoit l'an 388 avant Jesus-Christ, sous la XCVIII Olympiade, en même tems que Philistion, l'un des Maîtres d'Eudoxe. On croit que ce Lysis, ou son Disciple Philolaüs, est Auteur des vers dorez, remplis d'excellentes sentences morales, qu'on attribue ordinairement à Pythagore. Alde Manuce donna au public une des Epitres de Lysis à Hipparque, parmi celles des Grecs, qu'il fit imprimer à Venise. * Vossius, *de Hist. Græcis.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesneriana, p.* 559.

* LYSSENS (N...) habile Peintre en Histoire, étoit d'Anvers. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y exercer à imiter les originaux des grands Maîtres tant anciens que modernes. Ensuite il retourna dans la ville de sa naissance, où il trouva de l'ouvrage plus qu'il n'en pouvoit faire. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 347.

LYSSUS, riviére. *Voyez* LISSE.

LYSTON, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Dévon, près de celui de Cornouaille, & de la riviére de Tamer, à six lieues au dessus de Plimouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYSTRE, étoit anciennement une ville de la Galatie, dans l'Asie Mineure. Elle étoit dans l'Isaurie, à quatorze lieues d'Iconie vers le Couchant. S. Paul ayant guéri miraculeusement un Impotent de Lystre, les Lystriens voulurent lui offrir des sacrifices, comme à une Divinité. Mais peu de tems après, étant irritez par des Juifs séditieux, ils le lapidérent & le trainérent hors de leur ville, comme s'il eût été mort; mais il n'en mourut pourtant pas. L'Evangile s'établit à Lystre, qui fut épiscopale, suffragante d'Iconie. Elle est maintenant entiérement ruinée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYTH. *Voyez* LEITH.

MMMNMMKO

+; +3 J ʿ I Iʿ $ ʿ

QR = B D$JSʿ <R <ʿ J0: = ʿ

" ʿ ʿ '] ʿ $8 ʿ /

ʿ

, 3

9 !) ʿ 2 !

;

Digitized with financial assistance from

on 28 December, 2018

P